DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DE LA FRANCE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE LA FRANCE

CONTENANT

POUR L'HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

La biographie; la chronologie; les traités de paix et d'alliance;
Les assemblées politiques; la législation ancienne; les parlements; les tribunaux; les coutumes;
les droits et usages féodaux; les charges, offices, corporations, etc.;
Des notices sur les principales familles nobles et leurs branches; le blason;
les monnaies; le calendrier; la paléographie, etc.;
Les institutions et établissements artistiques, littéraires, politiques et scientifiques;
la liste des académiciens.

POUR L'HISTOIRE MILITAIRE

Les guerres; les expéditions; les batailles; les siéges et les prises de villes; les armes
les ordres de chevalerie, les institutions et les établissements militaires, etc.

POUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE

Les conciles; les institutions, les fêtes et les établissements religieux; la législation;
les usages et les dignités ecclésiastiques; les ordres monastiques; les sectes;
les archevêchés et évêchés; les abbayes, les saints, etc.

POUR LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

Les divisions territoriales et administratives de la Gaule et de la France;
les noms latins des peuples, villes, rivières, etc.; les provinces; les grands fiefs;
les principautés; les duchés, marquisats, comtés, vicomtés, baronnies, seigneuries, etc.,
les départements anciens et nouveaux;
les colonies; des notices sur les principales villes, etc., etc.

PAR

LUDOVIC LALANNE

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1877

PRÉFACE.

L'idée d'un Dictionnaire historique de la France n'est pas nouvelle, et depuis une centaine d'années, il a paru plus d'un ouvrage de ce genre soit sur les antiquités et la géographie de notre pays, soit sur son histoire et ses institutions. Un seul, celui de M. Ph. Le Bas, est encyclopédique. Notre cadre n'est point aussi large que le sien; nous avons voulu simplement résumer par ordre alphabétique ce qui touche à l'histoire des hommes et des choses de notre patrie. Des faits sans phrases, des noms et des dates, voilà ce que l'on doit uniquement chercher dans notre livre; l'énumération donnée sur le titre nous dispense d'entrer dans de longues explications sur le plan que nous avons suivi.

La partie biographique est la plus considérable, comme cela devait être. Elle comprend autant de noms (français, bien entendu) que les grands dictionnaires biographiques, mais ce ne sont pas toujours les mêmes, car nous avons omis des personnages peu importants et nous les avons remplacés par d'autres que, pour la plupart, nous a fournis l'*Art de vérifier les dates*.

Nous n'avons traité la géographie qu'au point de vue historique, pour ne point faire double emploi avec l'excellent *Dictionnaire* de M. Ad. Joanne, auquel nous renvoyons pour ce qui regarde l'archéologie, l'administration, le commerce et la statistique.

Il est plusieurs points sur lesquels nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs. Ainsi la *chronologie* que l'on trouvera à l'article France formerait à elle seule un volume; c'est, nous pouvons le dire, la plus détaillée qui ait encore été publiée.

La partie généalogique est très-développée. Les familles nobles auxquelles

nous avons consacré des notices sont nombreuses; de plus nous avons donné leurs différentes branches, à leur ordre alphabétique, et ce relevé qui n'avait jamais été fait, à ce qu'il nous semble, sera fort utile à ceux qui s'occupent d'études historiques. Nous signalerons aussi le tableau des dates du jour de Pâques depuis le quatrième siècle jusqu'à la fin du seizième; l'indication des pseudonymes et des traités de paix et d'alliance; les listes chronologiques des grands vassaux et des grands officiers de la couronne, des ministres, des intendants, des archevêques et des évêques. Pour les deux dernières, nous nous sommes servi de celles qui ont été insérées par M. J. Marion dans les *Annuaires de la Société de l'Histoire de France*.

M. Duruy, que ses précédents travaux rendaient plus apte que personne à mener à bien un pareil ouvrage, avait d'abord accepté la direction de ce Dictionnaire; mais ses occupations le forcèrent bientôt de renoncer à une tâche qui devait nécessairement absorber tous les moments d'un homme laborieux. C'est alors, il y a environ douze ans, qu'elle me fut confiée par MM. Hachette. Les premières feuilles ont été mises sous presse en 1868. Commencé sous le régime impérial, le livre a donc été achevé sous la république; mais l'esprit qui avait présidé à sa rédaction était assez libéral pour que nous n'ayons rien eu à corriger ni à regretter dans la partie terminée avant le mois de septembre 1870. A cette date, les trois quarts du volume étaient déjà imprimés; on ne devra donc pas s'étonner si, dans le dernier quart, nous n'avons point tenu compte des modifications territoriales qu'une guerre funeste a entraînées avec elle, et si les départements du Haut et du Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges sont restés pour nous ce qu'ils étaient au mois de janvier 1871; d'ailleurs, sans vouloir trop préjuger de l'avenir, il nous est permis d'espérer que la province d'Alsace-Lorraine n'aura pas une existence beaucoup plus longue que le royaume de Westphalie et les départements des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe.

J'ai eu peu de collaborateurs. Le principal a été M. Henri Lot, archiviste aux Archives nationales. Il a rédigé ce qui concerne la législation ancienne, civile et ecclésiastique, et entre autres l'article *Parlements*, résumé complet de l'histoire et de l'organisation de ces corps judiciaires. M. Duruy avait chargé MM. Libert et Bouchitté, morts aujourd'hui (voy. leurs articles), d'une partie de la biographie, mais, par suite des notables changements que j'ai apportés au plan primitif du *Dictionnaire*, leur travail ne m'a pas été d'une bien grande utilité. La géographie et la mythologie de la Gaule sont de M. Belin De Launay. M. Anatole de Barthélemy a fourni presque toute la partie numismatique; M. Jules Quicherat, les articles *Architecture* et *Amphi-*

théâtre; M. Félix Bourquelot (voy. son nom au SUPPLÉMENT), l'article *Communes.* Je dois enfin à MM. Henri Bordier et Gustave Servois quelques pages sur des sujets dont ils s'étaient spécialement occupés.

Il me reste maintenant à réclamer toute l'indulgence du lecteur pour les imperfections inhérentes à un livre où les dates et les noms propres se comptent par milliers, où la plus petite faute typographique peut devenir une grosse erreur historique; et je terminerai en disant, avec un Italien du seizième siècle : Si je n'ai pas fait ce que j'aurais voulu, j'ai fait au moins ce que j'ai pu.

LUDOVIC LALANNE.

Août 1872.

J'ai peu de choses à ajouter aux lignes que j'écrivais il y a bientôt cinq ans. L'indulgence que je réclamais ne m'a point manqué, et j'ai mis à profit la plupart des observations qui m'ont été faites soit dans des lettres, soit dans des articles de revues ou de journaux. Je prie ceux qui ont bien voulu me les adresser et tout particulièrement MM. Paul Raymond, Tamizey de Larroque, J. J. Guiffrey, Alphonse Willems, de recevoir ici l'expression de ma gratitude. Grâce à eux, j'ai pu déjà corriger un certain nombre d'erreurs, mais, comme malheureusement dans un Dictionnaire,

Ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner,

je serais fort reconnaissant aux lecteurs qui auraient l'obligeance de me signaler les fautes dont ils viendraient à s'apercevoir.

Ce n'est pas seulement par une exactitude plus grande que cette seconde édition se distingue de la première. Elle est terminée par un nouveau Supplément assez considérable où sont réparées plusieurs omissions (voy. entre autres l'article FÉODALITÉ, dû à M. Molinier) et où j'ai complété jusqu'à la fin de l'année 1876 diverses indications contenues dans le corps du livre, comme les listes d'académiciens et de ministres, la chronologie, la nécrologie, etc.

LUD. L.

Avril 1877.



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE LA FRANCE.

A. Cette lettre sur les monnaies désignait celles qui étaient frappées à Paris.

A (l'abbé), de Port-Royal, pseudonyme de Ferrier.

A*** (M.), négociant, pseudonyme de l'abbé Mercier de Saint-Léger.

AAGE (L'), seigneurie du Limousin possédée par les maisons de Chastenet et de Chapt.

AARON l'helléniste, pseudonyme de Simon Bocquel.

AARON NATHATHAI, pseudonyme de l'abbé Guerre.

AAVÉAS (seigneur d'), branche de la maison du Bouzet (Armagnac).

ABAILARD, ABÉLARD ou ABEILARD (Pierre), l'un des plus célèbres philosophes et théologiens du moyen âge, né en 1079 au Palet (Loire-Inférieure), mort à Saint-Marcel (Saône-et-Loire), le 21 avril 1142. Après avoir suivi les leçons, non, comme on l'a dit, de Roscelin, le créat. du *Nominalisme*, mais de Guillaume de Champeaux, partisan du *Réalisme* (voy. ces mots) et chef de l'école épiscopale de Paris, il ouvrit vers 1102, à Melun, une école qu'il transporta plus tard à Corbeil et attaqua victorieusement les doctrines de Guillaume. Il s'établit ensuite sur la montagne Sainte-Geneviève, et après la nomination de son adversaire à l'évêché de Châlons-sur-Marne, il devint le chef de l'école de Paris, et professa avec un immense succès. Ce fut à cette époque, s'il faut en croire l'*Historia calamitatum* que l'on a mise sous son nom, qu'il séduisit Héloïse, nièce d'un chanoine de Notre-Dame, Fulbert, qui se vengea en le faisant mutiler de la manière la plus cruelle (voy. Héloïse). Abailard se fit alors religieux dans l'abbaye de Saint-Denis, mais ne tarda pas à rouvrir, au milieu d'une affluence énorme, une école à Saint-Denis et ensuite à Saint-Ayoul près de Provins. Accusé d'hérésie sur le dogme de la Trinité, il fut condamné à un emprisonnement de quelques jours par le concile de Soissons (1121). Menacé de nouveau, il se réfugia en Champagne, et fonda aux environs de Nogent-sur-Seine (1122) un oratoire qu'il nomma *Paraclet*, et où bientôt la foule accourut troubler sa solitude. Cependant, dévoré de craintes et d'inquiétudes que motivait la haine ardente de ses ennemis, il s'enfuit en Bretagne, où il devint abbé du monastère de Saint-Gildas. A l'apparition de son traité de théologie *Sic et Non* (oui et non), il fut dénoncé à Rome par saint Bernard, qui le fit comparaître devant un concile assemblé à Sens, le 2 juin 1140. Abailard refusa d'entrer en lutte avec ses juges, tous ses ennemis, et déclara qu'il en appelait au saint-siége. Innocent II ayant approuvé le concile et condamné le philosophe à un silence perpétuel, celui-ci résolut d'aller à Rome. Il fut retenu à son passage à Cluny par Pierre le Vénérable qui le réconcilia à la fois avec le pape et avec saint Bernard. Mais bientôt, atteint d'une maladie grave, il fut envoyé au prieuré de Saint-Marcel où il ne tarda pas à mourir.

En 1616 parurent pour la première fois son *Historia calamitatum*, sa correspondance avec Héloïse et son *Apologie*, par Bérenger. Le premier écrit et les lettres ont été réimprimés plusieurs fois et traduits entre autres, 1823, 2 vol. in-8°, par Auguis, et 1837, 2 vol. in-8°, 1855, in-18, par M. Oddoul. M. Cousin a publié : *Ouvrages inédits d'Abélard*, 1836, in-4°; *Petri Abælardi opera* (en collaboration avec MM. C. Jourdain et Despois), 1850-1859, 2 vol. in-4°. Quelques *complaintes*, découvertes en 1838 par Papencord, figurent dans la traduction de M. Oddoul. — Voy. l'ouvrage de M. de Rémusat : *Abélard*, 1845, 2 vol. in-8°.

ABAIN (Louis Chasteigner de La Roche-Posay, seigneur d'), capitaine du XVI[e] siècle, ambassadeur à Rome sous Henri III, né le 15 février 1535, mort à Moulins le 29 septembre 1595. — *Lettres* manusc. dans la collect. Dupuy (Biblioth. impér.).

ABALLO, AVALLO, Avallon (Yonne).

ABANCOURT, seigneurie de Picardie, possédée par la famille d'Applaincourt.

ABANCOURT (Charles-Xavier-Joseph Franqueville d'), ministre de Louis XVI, né à Douai le 4 juillet 1758, mort le 9 novembre 1792. Il était neveu de Calonne, et après le 20 juin 1792 il fut nommé ministre de la guerre. Arrêté le 10 août, il fut d'abord transféré à Orléans, puis dirigé sur Paris, ainsi que les autres prisonniers de la haute cour; il fut massacré avec eux à Versailles.

ABANCOURT (Charles Frérot d'), ingénieur, géographe, né à Paris, mort à Munich en 1801.

ABANCOURT (François-Jean Villemain d'), écrivain, né à Paris le 22 juillet 1745, mort le 10 juin 1803.

ABANS (Seigneurs d'), branche de la maison de Jouffroy (comté de Bourgogne).

ABARIS, prêtre scythe, mentionné par plusieurs auteurs grecs et dont la légende est rappelée par le type d'un quart de statère d'or, frappé dans l'ouest de la Gaule-Belgique.

ABASTES (Les), seigneurie de Normandie possédee au XVIIe siècle par la famille Le Blanc.

ABATIA ou **ABBATIA** (Bernard), médecin et astrologue, né à Toulouse en 1530, mort à Paris vers 1590.

ABATUT (Seigneurs de l'). Voy. Batut.

ABAUZIT (Firmin), théologien calviniste, mathématicien, érudit, né à Uzès le 11 novembre 1679, mort à Genève le 20 mars 1767. Rousseau a fait de lui un pompeux éloge dans la *Nouvelle Héloïse*. — *Œuvres*, 1770, in-8°, et 1773, 2 vol. in-8°.

ABBADIE (Jacques), célèbre théologien et prédicateur protestant, écrivain politique, né à Nay dans le Béarn en 1658, mort le 6 novembre ou le 25 septembre 1727. Pasteur de l'Église française à Berlin, il accompagna le maréchal de Schomberg en Angleterre et en Irlande, et devint ministre de l'Église de Savoie à Londres (1690). — *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1684, 2 vol. in-8°; *De la divinité de Jésus-Christ*, 1695, 4 vol. in-12, ouvrages souvent réimprimés et traduits; *Histoire de la grande conspiration d'Angleterre*, 1696, in-8°, rare.

ABBATIA (Antoine d'), poëte, né à Toulouse, mort après 1689.

ABBATIS CURIA, Abbecourt.

ABBATIS VILLA, Abbeville.

ABBATUCCI (Jacques-Pierre), général, né en Corse en 1726, y mourut en 1812. Il résista l'un des derniers à l'occupation de sa patrie par les Français, fut créé maréchal de camp par Louis XVI, et, chargé de défendre l'île contre Paoli, fut obligé de se réfugier en France où il devint général de division. — Son fils, Charles, général, né en Corse en 1771, tué au siége d'Huningue le 2 décembre 1799. — Jacques-Pierre Charles, petit-fils de Jacques, homme politique et magistrat, né à Zicavo (Corse), le 22 décembre 1791, mort en novembre 1857. Il fut successivement conseiller à la cour de Bastia (1819), président de la cour d'Orléans (septembre 1830), député de la Corse, puis d'Orléans jusqu'en février 1848. Il vota constamment avec la gauche, et prit une part active à la campagne des banquets réformistes (1847). A l'avénement de la république, il fut nommé dans l'espace de trois semaines (2-22 mars 1848), conseiller à la cour d'appel de Paris, et à la cour de cassation. Député du Loiret à la Constituante, et à la Législative, il se rallia complétement, lors du 10 décembre, à la politique du Président, et après le coup d'État devint sénateur et ministre de la justice.

ABBAYE. On donnait plus particulièrement ce nom aux monastères de fondation royale ou seigneuriale. Jusqu'au concordat conclu par François Ier avec Léon X, les abbés étaient élus par leurs religieux. A partir de cette époque, les abbayes furent à la nomination du roi, sauf celles qui étaient chefs d'ordre comme Cluny, Citeaux, etc., et les abbayes qu'on appelait les quatre filles de Citeaux : S.-Edme de Pontigny, La Ferté, Clairvaux et Morimont. De plus, cinq autres abbayes dites de *Chézal-Benoît*, étaient tous les trois ans à l'élection de l'ordre de Saint-Benoît. C'étaient : Chézal-Benoît en Berry, Saint-Sulpice de Bourges, Saint-Alyre de Clermont, Saint-Vincent du Mans, et Saint-Martin de Séez. Les abbayes de filles n'étant pas mentionnées dans le concordat prétendaient pouvoir élire leurs abbesses; mais le roi s'était arrogé le droit de nomination. Il n'y avait d'exception que pour certaines abbayes de l'ordre de Sainte-Claire où les religieuses élisaient leur supérieure tous les trois ans.

On appelait *régulière* l'abbaye dont l'abbé était un religieux et portait l'habit de son ordre.

L'abbaye en *commende* était celle dont l'abbé était un séculier qui jouissait des revenus sans avoir aucune juridiction sur les moines.

Au siècle dernier, il y avait en France 115 abbayes régulières d'hommes dont le revenu montait à 1 410 000 livres; le revenu des 15 abbayes chefs d'ordre s'élevait à 650 000 livres ; celui des 625 abbayes en commende à 5 109 100 livres. Quant aux abbayes de filles dont le nombre montait à 253, sans compter les abbayes et les chapitres nobles, elles possédaient un revenu de 2 654 000 livres.

L'usurpation des biens d'église par les laïques date des premiers siècles de la monarchie. On voit des femmes comme Valrade, maîtresse de Lothaire II, roi de Lorraine, posséder des abbayes d'hommes; et au XVIIe siècle, la fille du duc de Guise, la princesse de Conti, fut *abbé* de Saint-Germain-des-Prés. A la suite des guerres religieuses du XVIe siècle, il y eut des protestants qui s'emparèrent d'abbayes, et les gardèrent.

Les abbayes sécularisées étaient celles qui avaient été converties en collégiales de chanoines, comme l'abbaye de St-Victor de Paris. Voy. Supplément.

Bibliographie. — *Gallia christiana; Dictionnaire de statistique religieuse*, et *Dictionnaire des abbayes*, dans la collection de l'abbé Migne.

ABBÉ CROSSÉ, abbé qui avait le droit de porter la crosse.

ABBÉ MITRÉ, abbé qui avait le droit de porter la mitre et les ornements épiscopaux.

ABBÉ COMMENDATAIRE, **ABBÉ RÉGULIER**. Voy. Abbaye.

ABBÉ (L'), famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs des Antieux et du Bois-Hardai. Elle portait : *d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de sable, et en pointe d'une rose de gueules*. Voy. le Registre I de l'*Armorial de France*.

ABBECOURT, *Abbatis*, *Alba* ou *Alborum curia*, abbaye de l'ordre de Prémontré, du diocèse de Chartres (Seine-et-Oise), fondée à la fin du XIIe s.

ABBES (L'abbé Guillaume), écrivain, né à Bédarieux (Hérault), mort après 1648. — Son parent Abbes de Cabberolles, écrivain, né à Bédarieux, y mourut vers 1785.

ABBEVILLE, *Abbatis villa*, ville et port sur la Somme. Les Romains paraissent avoir eu là un poste fortifié que relevèrent les abbés de Saint-Riquier, devenus les seigneurs de la localité. Un avoué y fut placé pour défendre l'entrée de la Somme aux Normands; et les successeurs de cet avoué devinrent les comtes de Ponthieu. Abbeville acheta vers 1110, à Guillaume Talevas, le droit de former une commune à l'instar d'Amiens, de Corbie ou de Saint-Quentin ; mais ce fut seulement le petit-fils de Guillaume, le comte Jean, qui donna à la ville des lettres de commune, en 1184. Au bout de quinze ans, la commune d'Abbeville était étendue à Dourlens et à tout le Marquenterre. — En 1258, le roi Henri III d'Angleterre vint ratifier à Abbeville le traité qui y avait été conclu l'année précédente avec saint Louis. Bientôt le mariage d'Éléonore avec Édouard Ier roi d'Angleterre et les vicissitudes de la guerre de Cent ans firent passer le Ponthieu aux Plantagenets. Abbeville s'était soumise sans résistance à Charles V. Aussi ce roi confirma-t-il la commune d'Abbeville en 1369, comme Jean le Bon l'avait fait en 1350, déclarant qu'aucune fortification ne serait élevée dans la banlieue de cette ville et qu'elle ne payerait, du reste, comme tout le Ponthieu, d'imposition,

d'aide ou de subside, que pour son utilité, après l'avoir demandé ou du moins y avoir consenti. Vers cette époque, son importance commerciale fit entrer Abbeville dans la Hanse de Londres et dans la Hanse teutonique. Par le traité d'Arras (1435) Abbeville avec les autres villes de la Somme passa sous la domination du duc de Bourgogne. C'est dans ses murs que le dauphin Louis vint remettre à Philippe le Bon (1445) la somme de 400000 écus promise dans le traité par Charles VII. Plus tard, Louis XI réunit la ville à son domaine. Elle était le chef-lieu d'une sénéchaussée qui remontait au moins à 1319 et qui députa aux états généraux depuis 1483. C'est à Abbeville que furent célébrées les fêtes du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre (1514); François Ier y eut une entrevue avec le cardinal Wolsey (1527) et Louis XIII y mit son royaume sous la protection de la Vierge (1637). Abbeville était restée capitale du Ponthieu; mais, comme ville de la Basse-Picardie, elle appartenait au gouvernement de Picardie. Sous Louis XIV, ses vieilles fortifications furent remplacées par celles que construisit Vauban et qui existent encore. Sa prospérité industrielle, depuis que, sous le patronage de Colbert, s'était établie la fameuse fabrique de draps du Hollandais Van Robais, avait augmenté au point qu'elle possédait alors de trente-cinq à quarante mille habitants; mais la révocation de l'Édit de Nantes lui porta un coup funeste. Le règne de Louis XV y fut marqué par le procès du chevalier de la Barre (1765). A la Révolution, Abbeville, chef-lieu d'une sénéchaussée de 66 lieues carrées, était, sous le rapport financier, une des six élections de la généralité d'Amiens et une des quarante bonnes villes du royaume. De son maire relevaient la milice, la justice, et la police de la ville, privilèges dont l'origine remontait à la charte communale donnée par les anciens comtes. Aujourd'hui Abbeville est une place forte et une des quatre sous-préfectures du département de la Somme.

ABBEVILLE (Traité d'). Le roi Louis IX, qui doutait de la légitimité des confiscations exécutées par Philippe Auguste sur Jean Sans Terre, conclut en 1257, à Abbeville, le traité suivant: « Le roi de France cède à son bon ami et féal Henri d'Angleterre tous ses droits sur le Limousin, le Périgord, les revenus de l'Agenois, d'après l'évaluation qui en sera faite par les bons hommes; une portion des terres du Quercy, et la partie de la Saintonge enclavée entre la Charente et l'Aquitaine, avec la réserve de l'hommage-lige dû à ses frères. — Il n'inquiétera point Henri pour le passé sur le défaut des services et autres charges semblables; il promet encore à son vassal de lui donner pendant deux ans cinq cents chevaliers, que le prince anglais doit mener à la suite de son suzerain contre les infidèles et mécréants, s'il ne préfère en recevoir la solde en argent. — De son côté, Henri renonce à toujours-mais à la possession de la Normandie, des comtés d'Anjou et du Maine, du Poitou, de la Touraine, etc., etc.; il doit faire hommage au roi de France, comme vassal, de tout ce qu'il reçoit, même de Bayonne, de Bordeaux, et comme duc de Guyenne; déclarant, lui et ses hoirs, tenir ces grands fiefs à titre de pairie de la cour du roi et de ses successeurs, pour tous les cas résultant de leur possession. » Malgré l'opposition que ce traité suscita, tant en France qu'en Angleterre, Henri III vint, en 1258, le jurer à Abbeville et prêter hommage-lige à Louis IX pour toutes ses possessions du continent. Cet hommage-lige fut renouvelé, le 30 novembre 1259, par Henri en personne dans le jardin du Palais, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE. — C.-F. Louandre, *Hist. d'Abbeville*, 1834-35, in-8; 1844, 2 vol. in-8; *Les Mayeurs et les Maires d'Abbeville*, 1851, in-8.

ABBEVILLE. Voy. CLAUDE.

ABBON, dit *le Courbe*, *Abbo Cernuus*, moine de Saint-Germain des Prés, historien, né vers le milieu du IXe siècle, mort en 923. On a de lui un poëme latin de plus de douze cents vers (*De bello Parisiacæ urbis*) contenant la relation du siége de Paris par les Normands (886-887), siége dont il avait été témoin oculaire. Ce poëme, publié pour la première fois par Pithou (1588), réimprimé dans diverses collections, a été traduit dans le tome VI de la collection Guizot.

ABBON, moine, puis (970) abbé de Fleury-sur-Loire, théologien, historien, né près d'Orléans vers 945, tué en Gascogne, le 13 août 1004. Il fut envoyé deux fois à Rome (986, 996) par le roi Robert. Ses écrits insérés dans le tome VIII des *Acta Sanctorum ordin. S. Benedicti* contiennent, entre autres, un *Epitome de vitis romanorum pontificum.*

ABEILLAGE. Voy. ABOILAGE.

ABEILLE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Peyrolle et de Rognète. Elle portait : *d'azur à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, deux en chef et une en pointe.* Voy. ARTEFEUIL, *Hist. de la noblesse de Provence.*

ABEILLE (Scipion), chirurgien, né vers le milieu du XVIIe siècle, mort à Paris le 9 décembre 1697.

ABEILLE (l'abbé Gaspard), poëte, membre de l'Académie française, né en 1648 à Riez (Basses-Alpes), mort à Paris le 22 mai 1718. On a de lui des odes, des tragédies et une comédie, *Crispin bel esprit.*

ABEILLE (Louis-Paul), économiste, né à Toulouse le 2 juin 1719, mort à Paris le 28 juillet 1807.

ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis), peintre, membre de l'Institut (1835), né à Valenciennes le 30 janvier 1785, mort à Paris le 28 sept. 1861. Elève de David, il obtint le grand prix de Rome (1811). Outre des fresques à la chapelle Saint-Roch (Saint-Sulpice), des grisailles célèbres à la Bourse, le plafond du grand escalier du Louvre (*La Renaissance des arts*), le plafond de la troisième salle du musée Charles X (*L'Égypte sauvée par Joseph*) et divers tableaux pour la galerie de Diane à Fontainebleau et pour la chapelle du Sacré-Cœur à Paris, nous citerons de lui : *Saint Étienne prêchant l'Évangile* (Saint-Étienne-du-Mont); *la Vierge au tombeau* (N.-D. de Paris); *César allant au sénat le jour des Ides de mars* (au Palais-Royal et brûlé en 1848); *Joseph expliquant les songes* (musée de Lille); *la Prise du Trocadéro; le Baptême de Clovis* (cathédrale de Reims); *Germanicus sur le champ de bataille de Varus; Saint Pierre ressuscitant Tabita* (Saint-Pierre de Douai); *Achille de Harlay à la journée des Barricades* (musée de Versailles); *Saint Philippe baptisant l'eunuque de la reine d'Éthiopie; La ville de Valenciennes encourageant les arts.*

ABELIN (Jean-Baptiste), historien érudit, né à Strasbourg vers la fin du XVIe siècle, mort en 1646.

ABELLI (Antoine), dominicain, abbé de Livry, prédicateur de Henri II, et confesseur de Catherine de Médicis, né à Paris en 1527, mort vers l'année 1600.

ABELLI (Louis), théologien, évêque de Rodez (1664), né en 1603 dans le Vexin, mort à Paris le 4 octobre 1691.

ABELLIO, divinité gauloise connue par deux

inscriptions, l'une à Bertrand de Comminges, l'autre à Saint-Béat (Haute Garonne).

ABENSBERG, ville de Bavière, à la droite du Danube, près de l'Abens. — (Bataille d'), 1809, 20 avril. Après la conclusion de la cinquième coalition continentale, les Autrichiens ne passèrent l'Inn que le 10 avril 1809, et malgré la lenteur de leurs mouvements ils avaient presque coupé en deux l'armée française. Ce fut le 17 que Napoléon arriva à Donawerth. Immédiatement il envoya ordre à Masséna de marcher sur Pfaffenhofen et à Davoust d'avancer vers Neustadt. Davoust ni Masséna ne purent partir avant le 18, le premier à l'aube du jour et le second à la tombée de la nuit. Heureusement l'archiduc Charles, au lieu de tirer parti de sa grande supériorité numérique pour écraser l'empereur puis ses lieutenants, l'un après l'autre, eut la mauvaise inspiration de diviser ses troupes et de se diriger en personne sur Ratisbonne, en sorte que, le 19 au soir, la situation des deux armées était renversée : les Autrichiens s'étaient disséminés et les Français s'étaient concentrés. Napoléon en profita si habilement que, se mettant à la tête des Bavarois et des autres troupes de la Confédération du Rhin, il culbuta à Abensberg, le 20, la colonne autrichienne qui ne s'attendait à combattre que le lendemain, et lui fit perdre huit mille hommes.

ABÈRE, baronnie du Béarn, possédée en 1761 par la famille de Bordenave.

ABILLON, famille noble de Saint-Jean-d'Angely, d'où sont sortis les seigneurs de Savignac. Elle porte *: de gueules à cinq billettes d'argent couchées et posées l'une au-dessus de l'autre en pal.* Voy. l'*Armorial de France*, Reg. I.

ABINIUS, divinité gauloise. Un autel qui lui est dédié a été trouvé à Ville-Vieille, près de Châteauneuf, aux environs de Nice.

ABISE (Seigneurs d'), de la famille provençale de Montfort.

ABLAINSVELLE. Voy. ABLINSVELLE.

ABLANCOURT (Nicolas PERROT D'), littérateur, né le 5 avril 1606 à Châlons-sur-Marne, mort le 17 novembre 1664. Élevé dans les croyances protestantes, il leur sacrifia plusieurs fois sa fortune. Au reste l'estime publique le dédommagea. Il fut de l'Académie dès les premières années (1637), et en 1662 Colbert, qui souvent songeait plus au mérite qu'à la religion de ses protégés, le proposa inutilement à Louis XIV pour être son historiographe. Perrot commença sa réputation littéraire en écrivant la préface de l'*Honnête femme* du père Du Bosc. Il acheva de l'établir par ses fameuses traductions que leur inexactitude fit appeler les *belles infidèles*, mais que l'élégance du style faisait lire. Il a traduit ainsi Tacite, César, Lucien, Thucydide, les *Stratagèmes* de Frontin, et, en partie, la *Description de l'Afrique* de l'Espagnol Marmol. Nous avons sur lui une curieuse *Historiette* de Tallemant des Réaux.

ABLANCOURT (Nicolas FRÉMONT D'), neveu du précédent, historien, né à Paris vers 1625, mort à la Haye vers 1694. Ambassadeur en Portugal, puis résident à Strasbourg, il fut chargé, en 1675, de négocier avec les magistrats de cette ville pour sa réunion à la France. Chassé par la révocation de l'Édit de Nantes, il se rendit auprès du prince d'Orange qui lui fit une pension et le nomma son historiographe. — *Mémoires concernant l'histoire de Portugal*, 1701, in-12.

ABLEIGES (Seine-et-Oise), châtellenie du Vexin français, érigée en comté en décembre 1691, en faveur de G. P. de Maupeou.

ABLICA, la Blies, affluent de la Sarre.

ABLINSVELLE (Seigneurs d'), branche de la famille provençale de Gantès. —, branche de la famille d'Hannedouches (Artois).

ABLIS, seigneurie de la Beauce érigée en comté en 1658, en faveur de Pierre Poncet de la Rivière.

ABLOIS, seigneurie de Champagne, possédée par la maison de la Vieuville.

ABLON, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise). Henri IV y permit l'ouverture d'un prêche calviniste, qui fut, en 1606, transporté à Saint-Maurice près du pont de Charenton. — Seigneurie de Normandie possédée par la famille Osmont.

ABNOBA, divinité gauloise qui fut assimilée à Diane : ce nom était aussi celui de la montagne où le Danube prend sa source.

ABOILAGE, ABEILLAGE, *abolagium*, droit par lequel le seigneur prélevait une certaine quantité de miel sur les ruches de ses vassaux. — Droit par lequel le seigneur justicier devenait possesseur des essaims d'abeilles non poursuivis.

ABOIVREMENT. Sous le nom d'*aboivrement* ou *abeuvrage* on désignait au moyen âge certain pot-de-vin qui servait d'appoint à des marchés, à des baux ou à des affiliations dans les compagnies privilégiées. C'est ainsi qu'au XIVe siècle le prévôt de Paris et, à son défaut, le receveur du roi au Châtelet percevait une maille d'or sur chaque individu qui se faisait admettre dans la corporation des bouchers.

ABOLITION (Lettres d'). Voy. RÉMISSION.

ABON, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Montfort, d'Antrais et de Reinier. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence* par Artefeuil.)

ABONDANCE, seigneurie d'Artois possédée par la maison de Créquy.

ABONDANCE (N.-D. d'), *Abundantia*, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, dans le Chablais, diocèse de Genève, fondée en 1157.

ABONDANT, seigneurie de l'Ile-de-France, possédée par la famille du Bouchet.

ABONNAGE. L'abonnage consistait pour le seigneur dans le droit de borner les terres de ses vassaux, et de percevoir à cette occasion une certaine redevance. On appelait aussi quelquefois abonnage, le tribut mis sur les serfs abonnés. — Voy. ABONNEMENT.

ABONNEMENT, ABONNÉS. L'abonnement caractérisait la condition des personnes qui, primitivement taillables à merci, avaient obtenu des seigneurs dont elles dépendaient le privilège, gratuit ou onéreux, de ne payer que des redevances limitées à certaines prestations ou converties en sommes d'argent fixes. L'abonnement devint fort commun aux XIIe et XIIIe siècles, et put être considéré comme un pas vers l'affranchissement général des serfs. — Voy. AFFRANCHISSEMENT

ABOUKIR (Égypte). A l'extrémité N. E. d'une plaine sablonneuse sur laquelle sont Canope et Alexandrie, et à l'entrée occidentale d'un large golfe qui finit, près de Rosette, à une des bouches du Nil, s'élève le hameau d'Aboukir qui a donné son nom à deux batailles.

1798, 1er août (14 thermidor, an VI), *Bataille navale*. — Arrivé en Égypte, Bonaparte donna ordre à Brueys de faire entrer la flotte à Alexandrie ou d'occuper une position où il pût se défendre ; si ni l'une ni l'autre de ces alternatives n'était possible, Brueys devait se rendre à Corfou. L'élévation de la barre ne permettant pas à l'amiral d'entrer dans Alexandrie, la flotte fut embossée momentanément dans la rade d'Aboukir, où il espérait pouvoir se défendre. Le matin du 1er août 1798, elle fut découverte par Nelson qui commença l'attaque vers trois heures.

Brueys s'était imaginé que la bataille n'aurait lieu que le lendemain. Une partie de ses équipages était encore à terre ; le branle-bas de combat n'était fait sur aucun vaisseau, et comme on pensait n'avoir rien à craindre du côté de la terre, les batteries n'étaient prêtes que vers la haute mer ; du côté opposé, elles étaient masquées et encombrées par tous les objets qui avaient servi aux troupes de débarquement. Un vaisseau anglais, *le Goliath*, ayant réussi à passer entre le rivage et *le Conquérant*, son exemple fut imité par quatre autres vaisseaux anglais, tandis que Nelson à la tête de six navires plaçait ainsi les neuf premiers bâtiments français entre deux feux. En même temps, *le Leander*, s'interposant à travers la ligne d'embossage, la coupa de toute communication avec le reste de la flotte. Malgré leur désavantage, les Français se battirent héroïquement. A dix heures, *l'Orient*, vaisseau amiral, sauta ; vers minuit, la défaite des Français était complète. Villeneuve qui commandait la gauche, au lieu d'aller au secours de Brueys et de répéter contre les Anglais leur propre manœuvre, en les mettant à leur tour entre deux feux, attendit des ordres dont le signal lui échappa, et enfin, coupant les câbles de ses ancres, se retira avec deux vaisseaux et deux frégates à Malte. Les Français avaient perdu trois vaisseaux détruits, et neuf pris par l'ennemi. L'artillerie de siége et toutes les munitions que portait la flotte étaient englouties, et les communications entre l'Égypte et la France interceptées. Les Anglais nomment leur victoire la bataille du Nil.

1799, 25 juillet (7 thermidor an VII), *Bataille sur terre*. Voy. CANOPE. — Les Anglais avaient transporté, de Rhodes en Égypte, une armée de janissaires. Cette armée, débarquée sur la presqu'île d'Aboukir, le 11 juillet, s'empara du fort d'Aboukir et s'y établit sous le canon de sir Sidney Smith, tirant une ligne fortifiée qui allait du lac Maadieh à la mer. Bonaparte arrivé, le 23, à Alexandrie, se rendit, le 25, en vue de la première ligne turque et se résolut à l'attaquer immédiatement. Elle fut enlevée et ses défenseurs furent tués par la mitraille ou jetés à l'eau. Quand les troupes eurent pris quelques heures de repos, Bonaparte les conduisit contre la seconde ligne ; mais le feu des canonnières anglaises se joignit à celui de l'artillerie turque et l'attaque était repoussée sur tous les points quand les janissaires, entraînés par l'habitude, se jetèrent hors de leurs retranchements, pour aller couper la tête des morts. Bonaparte, saisissant ce moment, fit donner sa réserve ; les fuyards se rallièrent, et les fortifications, qui se trouvaient momentanément presque abandonnées, furent prises et enlevées sur tous les points. La plus grande partie des janissaires se trouvèrent cernés et périrent dans les flots. Toute l'armée turque était prisonnière ou détruite après un combat de quelques heures.

ABOVILLE (François-Marie, comte d'), général d'artillerie, sénateur, pair de France, né à Brest le 23 janvier 1730, mort en 1819. — Son fils aîné, AUGUSTE-GABRIEL, général, né en 1773, mort en 1820.

ABOYEUR (Le citoyen), pseudonyme de Cressy.

ABRAM (Nicolas), jésuite, érudit, né en 1589 à Xaronval (Vosges), mort à Pont-à-Mousson le 7 septembre 1655.

ABRANTÈS. Voy. JUNOT.

ABRÈGEMENT DE FIEF. Voy. AMORTISSEMENT, FIEF, FRANC-FIEF, HOMMAGE.

ABRIAL (André-Joseph, comte), homme politique, né à Annonay (Ardèche), le 19 mars 1750, mort à Paris le 14 novembre 1828. Il fut chargé (1800) d'organiser la république parthénopéenne, et devint ensuite ministre de la justice, sénateur et pair de France.

ABRINCA, Avranches (Manche).

ABBRINCATUI, peuple de la Celtique dont le nom ne paraît pour la première fois que 150 ans après la conquête romaine ; on croit qu'il s'appelait auparavant *Ambibari*, faisait partie de la confédération armoricaine, était situé entre les *Curiosolitæ*, les *Rhedones* et les *Unelli*, et que ces derniers le comptaient au nombre de leurs clients. La capitale des *Abrincatui* a pu avoir pour premier nom *Ingena*. Leur territoire (l'Avranchin), après avoir fait partie de la Gaule Chevelue (50 av. J. C.) fut, lorsque Auguste réorganisa la Gaule, mis dans la province impériale lyonnaise (28 av. J. C.), et à la fin du IVe siècle il forma la troisième des sept cités qui composaient la Lyonnaise Seconde.

ABSIE-en-Gâtine (N.-D. de l'), *Absia*, en Poitou, diocèse de la Rochelle, abbaye de bénédictins, fondée vers 1120.

ABSOLU (Jeudi), ou JOUR DE L'ABSOUTE, *Absoluta dies*, le jeudi saint. Ce jour-là dans l'ancienne Église on absolvait les pénitents publics.

ABSTRACTEUR DE QUINTESSENCE (L'), pseudonyme de Fr. Rabelais.

ABUCINI PORTUS, Port-sur-Saône (Haute-Saône).

ABUNDANCE (Jehan d'), pseudonyme d'un écrivain dont on ignore le vrai nom et qui mourut vers 1540. On a de lui des Mystères, des Moralités et des Farces qui sont très-rares. Dans *La Farce Nouvelle de la Cornette* (1545 et 1829, in-16), il prend les titres de « bazochien et notaire royal du Pont-Saint-Esprit. » Il a adopté aussi le pseudonyme de *Maître Tyburce*.

ABUNDIACUS, Annay.

ABUS (Appel comme d'). C'était l'appel qu'on interjetait au parlement des sentences des juges ecclésiastiques, quand ces sentences empiétaient sur les droits de la puissance séculière ou violaient les canons et la discipline de l'Église.

ABZAC, ancienne maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de La Douze, de Reillac, de Maillac, de Villars-Saint-Pardoux et de Pressac.

Les armes sont : *d'azur à dix besans d'or*, 3, 3-3 *et* I. (Voy. le Registre II de l'*Armorial de France*.)

ACADÉMIE CELTIQUE. Voy. ANTIQUAIRES.

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE. Elle fut établie le 30 novembre 1671 par Colbert, mais ne fut autorisée par lettres patentes qu'en février 1717. Suivant ses statuts, elle était placée sous la protection du roi et recevait ses ordres par le surintendant des bâtiments. Elle était composée de deux classes : la première comprenait dix architectes, un professeur et un secrétaire ; la seconde douze architectes. Tous devaient séjourner à Paris, et ceux de la première classe, qui seuls portaient le titre d'architectes du roi, ne pouvaient exercer les fonctions d'entrepreneurs qui étaient permises aux membres de la seconde classe pour les bâtiments du roi seulement. Pour remplir les vacances de la première classe, l'Académie présentait au roi trois membres de la seconde classe sur lesquels il en choisissait un. Les membres de la seconde classe étaient de même choisis par le roi sur une liste de trois candidats proposée par l'académie. Les séances avaient lieu le lundi, sauf pendant le temps des vacances qui duraient du 8 septembre au 11 novembre. Le professeur était perpétuel, et devait faire deux jours par semaine un cours public.

Il y avait en outre huit élèves nommés par l'Académie, et tous les ans on leur distribuait deux

médailles, l'une d'or pour le premier prix, l'autre d'argent pour le second. Le premier prix était envoyé à Rome. Chacun des membres de la première classe recevait pour droit de présence aux assemblées un louis de onze francs.

De nouveaux statuts furent donnés à l'Académie par des lettres patentes de novembre 1775 Elle fut dès lors composée 1° d'académiciens architectes divisés en deux classes ayant chacune seize membres, plus un directeur appartenant à la première; 2° d'honoraires associés libres au nombre de six; 3° de correspondants ou associés étrangers et regnicoles au nombre de douze, etc. Le texte de ces statuts se trouve dans les tomes XXI et XXIII du *Recueil des anciennes lois françaises*, par Isambert.

L'Académie d'architecture fut supprimée en 1793, et comprise dans la classe, puis dans l'Académie des Beaux-Arts lors de la réorganisation de l'Institut. (Voy. INSTITUT.) Elle se composa à l'origine des huit membres suivants : F. Blondel, Le Vau, Libéral Bruand, Daniel Gittard, Ant. Le Paultre, P. Mignard, d'Orbay, A. Félibien.

Voici maintenant la liste, par ordre de réception, des membres admis depuis 1672, liste que nous empruntons, en l'abrégeant, au *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*, par Ph. Le Bas.

1673, Claude Perrault. — 1675, Jules-Hardouin Mansard. — 1678, La Motte Coquart. — 1680, Daucour. — Gobert. — 1681, André Lenôtre. — 1685, Pierre Bullet. — 1687, de la Hyre. — Robert de Cotte. — 1694, Antoine Desgodets. — 1696, Jean-François Félibien fils. — 1698, Lemaistre. — 1699. Jacques Gabriel, le père. — Gobert. — Pierre Lambert. — Cailleteau, dit l'Assurance. — A. Mollet. — Delisle-Mansard. — Delespine. — Mathieu. — Lemaistre fils. — J. B. Bullet. — Jacq. Bruand. — Cochery. — Gittard fils. — 1700, Rivet. — Poictevin.

1702, Prévost. — 1705, d'Orbay, fils. — 1706, de la Hyre, fils. — 1707, Aubert. — 1708, d'Ulin. — 1709, Boffrand. — 1711, Jules-Robert de Cotte. — 1715, Lécuyer. — 1716, Jean Beausire. — 1717, Desgotz. — Jossenay. — Tannevot. — 1718, André-Armand Mollet. — 1720, Hardouin. — De La Guépière. — Le Roux. — 1723, l'Assurance, fils. — De Vigny, démissionnaire, 1758. — 1724, Jean-Charles Garnier, seigneur d'Isle, contrôleur général des bâtiments et manufactures. — 1725, Aubert. — De Cotte, frère de Robert. — Billaudel. — 1728, de La Rue. — Jacques-Ange Gabriel, fils de Jacques. — Jean Courtonne. — De Villeneuve. — Le Grand. — Benoist. — Jean-François Blondel, frère de François. — Contant d'Ivry. — De Lespée l'aîné. — 1730, l'abbé Camus. — Vinage. — 1732, Jean-Michel Chevotet. — Beausire, fils aîné. — 1734, de Luzy. — Mollet, petit-fils. — 1735, Lécuyer. — Simonnet. — Loriot. — Jacques-Hardouin Mansard. — 1737, Aubry Guillot. — 1739, Godot. — 1740, J. B. A. Beausire, fils, le jeune. — 1741, Pierre Etienne Le Bon. — Tannevot. — 1742, Cartaud. — Ledreux. — 1747, de Lespée, le jeune. — 1749, Jacques-Germain Soufflot. — 1755, Hazon. — Franque. — Nicolas Potain. — Maximilien Brébion. — Le Franc d'Estrichy. — Le Carpentier. — Jacques-François Blondel, fils de Jean-François. — 1756, Moranzel. — 1757, Hupeau. — 1758, Jean-Rodolphe Perronet. — Rousset. — Pluyette. — Julien-David Le Roy. — 1762, Moreau. — Couston. — Desmaisons. — Belicard. Étienne-Louis Boullée. — 1763, Gabriel jeune, contrôleur des bâtiments du roi. — 1765, Regemortes, le jeune, ingenieur. — 1767, Marie-Joseph Peyre, l'aîné. — Charles de Wailly. — 1768, de Lestrade. — Michel-Jean Sedaine. — Mauduit. — 1769, Trouard, père. — 1770, Jean-François-Thérèse Chalgrin. — 1771, Nicolas Jardin. — 1773, Charles-Axel Guillaumot. — Ledoux. — Guillaume Couture. — 1774. Jean-René Billaudel. — Jacques Gondouin. — 1775, Mique. — 1776, Mathurin Cherpitel. — Jean-François Heurtier. — Bélisard. — Jacques-Denis Antoine. — 1777, Antoine-François Peyre, le jeune. — 1780, Pierre-Adrien Paris. — 1781, Alexandre-Théodore Brongniart. — 1784, Jean-Arnaud Raymond. — 1785, Antoine-Joseph Debourge. — 1786, Bernard Poyet. — 1791, Darnaudin. — 1792, Jean-Augustin Renard.

DIRECTEURS. — 1672, François Blondel. — 1687, Robert de Cotte. — 1736, Jacques Gabriel. — 1743, Jacques-Ange Gabriel. — 1783-1793, Mique.

PROFESSEURS. — 1672, François Blondel. — 1687, De la Hyre, père. — 1718, de la Hyre, fils. — 1719, Desgodets. — 1728, Bruand, fils, démissionnaire. — 1730, Leroux, adjoint à Bruand. — Courtonne, remplace Bruand. — L'abbé Camus, prof. de géométrie. — 1739, Jossenay. — 1748, Loriot, professeur d'architecture. — 1762, Jacques-François Blondel. — 1768, Mauduit. — 1774, David Le Roy. — 1776, Bossut. — 1792, Rieux.

SECRÉTAIRES. — 1672, Félibien. — 1702, l'abbé Prévost. — 1718, Félibien, fils. — 1733, l'abbé Camus. — 1768, Sedaine.

HISTORIOGRAPHE. — 1762, Le Roy.

ACADÉMIE DE CHIRURGIE. Elle fut fondée en 1731, grâce aux soins de Maréchal, premier chirurgien du roi, et de son successeur désigné, l'illustre La Peyronie. Elle se composa d'abord de soixante-dix membres dont le choix avait été approuvé par le roi. Son établissement fut confirmé par des lettres patentes en date du 2 juillet 1748. Un nouveau règlement lui fut donné par le roi le 18 mars 1751. Elle fut alors divisée en quatre classes : la première de quarante membres appelés *les conseillers du comité;* la seconde de vingt membres, dits *les adjoints au comité;* la troisième de tous les maîtres en chirurgie de Paris, ne faisant pas partie des deux premières classes, et ayant le titre d'*académiciens libres;* la quatrième classe, celle d'*associés*, se composait de Français et d'étrangers. La Peyronie, par son testament, lui légua de quoi fournir aux jetons de présence des quarante académiciens de la première classe, à un prix annuel de 500 fr. et aux émoluments d'un secrétaire perpétuel. Supprimée en 1793, elle fut reorganisée en 1820. — Voy. CHIRURGIENS.

ACADÉMIE DE DANSE. Elle fut établie par lettres patentes de mars 1661. Le nombre des membres était fixé à treize, et ils pouvaient enseigner la danse, eux et leurs enfants, sans lettres de maîtrise. Tous les samedis deux d'entre eux faisaient un cours public de danse.

ACADÉMIE D'ÉCRITURE. La communauté des écrivains-jurés (voy. ce mot) fut érigée en académie par lettres patentes de décembre 1727, mais elle ne tint une séance d'ouverture que le 25 février 1762. Elle se composait de douze membres.

ACADÉMIE DE FRANCE A ROME. Elle fut fondée en 1666 par Colbert, et était destinée à recevoir des jeunes gens qui venaient y compléter leur éducation artistique. En 1684 il fut décidé qu'on y enverrait les élèves qui auraient remporté les grands prix de peinture, de sculpture et d'architecture. Depuis la réorganisation de l'Institut, on ajouta à ces prix celui de gravure en taille-douce (1804) donné tous les deux ans, et ceux de gravure en médaille et pierre fine (1805), de paysage historique (1816) décernés tous les quatre ans. Le prix de musique est donné tous les ans. Jusqu'au

moment où un décret (1863) enleva à l'Académie des Beaux-Arts le jugement des concours, les lauréats pensionnaires passaient cinq années à Rome, à l'exception des musiciens qui séjournaient deux ans en Italie, un an en Allemagne et deux ans à Paris.

L'académie installée d'abord dans un palais voisin du théâtre de l'Argentine, puis en 1700 dans un autre palais en face le palais Doria, occupe depuis 1804 la Villa Médicis.

La surveillance de l'administration de l'académie était et est encore confiée à un directeur. Voici la liste de ceux qui ont occupé cette importante position. Il y a une lacune de 1689 à 1699; peut-être, ce que l'on n'a pas encore remarqué, s'explique-t-elle par ce fait que dans l'édit de novembre 1676 portant union de l'académie de peinture et de sculpture de France à l'académie de Saint-Luc, à Rome, il est dit (art. 2), que « ceux qui auront acquis la première dignité en l'académie de Rome pourront être admis, par un acte de concession, à la qualité de recteurs de l'académie royale de France, et en cette qualité ils pourront agir dans l'académie française établie à Rome, en cas de maladie ou d'absence du directeur français, pourvu qu'ils aient auparavant prêté serment entre les mains de M. l'ambassadeur de France, de servir fidèlement le roi, et d'observer les statuts de l'académie de France. » Il est donc fort probable que de 1689 à 1699, époque qui correspond à peu près à la guerre que termina la paix de Ryswick (1688-1697), l'académie fut dirigée par un membre de l'Académie de Saint-Luc.

1666, Érard. — 1672, Coypel. — 1675, Érard pour la 2e fois.

1684-1699, lacune.

1699, Houasse. — 1704, Poerson. — 1724, Wleughels. — 1738, de Troy. — 1751, Natoire. — 1774, Hallé, par intérim. — 1775, Vien. — 1781, de Lagrenée aîné. — 1787, Ménageot. — 1792, Suvée. — 1807, Paris, archit. — 1808, Lethière. — 1817, Thévenin. — 1822, Guérin. — 1828, Horace Vernet. — 1834, Ingres. — 1840, Schnetz. — 1847, Alaux. — 1852, Schnetz. — 1866, Robert-Fleury. — 1866, Hébert.

ACADÉMIE DE MARINE. Elle avait été établie à Brest, par Louis XV, le 30 juillet 1752. Elle se composait de 12 académiciens honoraires, de 9 associés, de 25 académiciens ordinaires, d'un surnuméraire ordinaire, d'un ordinaire vétéran, de 24 adjoints, et de 7 correspondants. Le directeur était le ministre de la marine. — La liste de ses membres se trouve dans l'*État de la marine*, qui s'imprimait chaque année.

ACADÉMIE DE MÉDECINE. Une société royale de médecine avait été instituée à Paris par Louis XVI, en août 1778, malgré la violente opposition de la Faculté de Paris. Elle fut supprimée en 1793. Rétablie sous le titre d'Académie de médecine par ordonnance royale du 20 décembre 1820, elle fut définitivement organisée le 28 octobre 1829. Elle se compose de 100 membres titulaires et est divisée en onze sections : 1° d'anatomie et de physiologie; 2° de pathologie médicale; 3° de pathologie chirurgicale; 4° de thérapeutique et d'histoire naturelle médicale; 5° de médecine opératoire; 6° d'anatomie pathologique; 7° d'accouchements; 8° d'hygiène publique, médecine légale et police médicale; 9° de médecine vétérinaire; 10° de physique et chimie médicales; 11° de pharmacie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. Voy. OPÉRA.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET SCULPTURE. Il n'y a pas, à ce que nous croyons, d'académie dont la création ait été plus laborieuse et plus entourée d'obstacles de tout genre. En 1647, les maîtres peintres et sculpteurs de Paris, ayant voulu faire interdire, par la cour des Aides, aux peintres et aux sculpteurs de la maison du roi et de la reine, d'exercer leur art, le Brun s'entendit avec ceux-ci, et secondés par un amateur, Martin de Charmois, secrétaire du maréchal de Schomberg, ils obtinrent, le 20 janvier 1648, un arrêt du conseil qui autorisa l'établissement d'une académie royale ou école de peinture et de sculpture. Les statuts furent confirmés par lettres patentes de février 1648. L'académie se composait d'abord de douze membres, dits *anciens*, et de deux syndics. Plus tard (1649), elle s'adjoignit onze académiciens; mais les maîtres peintres ne se tinrent pas pour battus et firent même saisir (mars 1649) quelques tableaux exposés par un des académiciens, et pour faire concurrence à une école publique ouverte par ceux-ci, ils en ouvrirent de leur côté une, qu'ils furent obligés de fermer au bout de quelques mois. Une fusion entre les deux compagnies eut lieu le 4 août 1651, mais cette réunion ne fit qu'augmenter les dissensions entre les parties, et la rupture définitive éclata après la séance du 3 juillet 1655, où furent lues les lettres patentes consacrant l'établissement de l'Académie. — En août 1675, un édit de Louis XIV déclara l'union de cette compagnie à l'académie de St-Luc à Rome. Le texte en est fort curieux. — L'académie, après avoir erré plusieurs années de logement en logement, fut installée au Louvre en 1656. Mais les locaux qu'on avait mis à sa disposition ayant été donnés à l'imprimerie royale (1661), on lui abandonna la galerie du palais Brion, qui faisait partie du Palais-Royal. Elle y resta jusqu'en février 1692 où elle fut transférée au vieux Louvre.

L'académie se composait d'un protecteur, d'un vice-protecteur, d'un directeur, d'un chancelier, de quatre recteurs, de quatre adjoints à recteurs, de quatorze professeurs, de huit professeurs adjoints, d'un trésorier, d'un secrétaire perpétuel, d'académiciens conseillers divisés en trois classes. Le nombre des membres était illimité, et les femmes étaient admises. Elle fut supprimée en 1793, et en 1795, réunie à l'académie d'architecture, elle forma la 4e classe de l'Institut. — Voy. INSTITUT.

L'histoire fort accidentée de sa fondation, écrite par l'un de ses premiers membres, Henri Testelin, a été publiée dans la *Bibliothèque elzévirienne*, par M. A. de Montaiglon, 1853, 2 vol. in-18.

Voici, en l'abrégeant, d'après le *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*, par Ph. le Bas, la liste complète des membres de cette académie, depuis sa fondation jusqu'en 1793.

Les 22 membres fondateurs étaient : *Anciens :* Ch. Lebrun, C. Errard, Séb. Bourdon, Laurent de la Hyre, J. Sarrazin, Mich. Corneille, F. Perrier, H. de Beaubrun, Eust. le Sueur, Juste d'Egmont, Gerard Van Osptal, Sim. Guillain ; *Académiciens :* L. du Guernier, L. E. Ferdinand, L. de Boullongne, H. Mauperché, Hans, L. Testelin, Gérard Gosuin, Th. Pinagier, Samuel Bernard.

Les membres admis depuis 1648 sont les suivants, dans l'ordre de leur réception :

1648, Gilbert de Sève. — Ph. de Champagne. — Henri Testelin (exclu comme protestant, le 10 octobre 1681). — Mathieu Montagne ou de la Plate-Montagne. — Gilles Guérin. — Louis Le Bicheur. — Romain. — Louis Le Nain l'aîné. — Ant. Le Nain dit le Chevalier. — 1651, Charles Poerson. — Baugin, destitué le 2 janvier 1655. — Claude Vignon. — Philippe de Buyster. — Charles de Beaubrun. — Abrah. Bosse (exclu le 24 novembre 1666). — François Quatroulx. — 1653, Herman Van Swanevelt. — 1654, Pierre Ant. Le Moyne. —

1655, Antoine Ratabon, surintendant des bâtiments du roi, directeur de l'Académie. — 1657, François Girardon. — Thomas Regnaudin. — Gaspard de Marsy. — François Le Maire. — 1659, Ant. Paillet. — Hilaire Pader. — 1660, Michel Lance. — Pierre Rabon. — Jean Michelin (destitué comme protestant le 10 octobre 1681). — 1661, Pierre-Simon Jaillot (destitué le 27 octobre 1673). — Jacq. Buirette. — 1662, Jacq. Rousseau. — Étienne Migon. — 1663, Jacq. Van Loo. — Roland Le Fèvre, dit Le Fèvre de Venise (exclu le 14 mars 1665). — Nicolas Mignard. — Jean Nocret. — Michel Dorigny. — Thibaut Poissant. — Nic. Loyr. — Noël Coypel. — Claude Le Fèvre. — Franç. Tortebat. — Louis Lerambert. — Noël Quillerier. — Nicolas Dumonstier. — Henri Gissey. — Zacharie Heince. — Catherine du Chemin. — Issac Moillon. — Pierre de Sève, le puîné. — Gilles Rousselet. — Franç. Chauveau. — J. B. de Champaigne. — Nicolas de Plate-Montagne. — Étienne Villequin. — Francesco-Maria Borzon. — Macé. — Ant. Berthellemy. — Pierre du Guernier. — 1663, J. B. Blanchard, dit l'oncle. — Simon François, dit François de Tours. — Pierre Van Schuppen. — Grégoire Huret. — Charles du Parc. — Baudouin Yvart. — Daret de Cazeneuve. — Guill. Chasteau. — 1664, Pierre Paupelier. — Simon Laminoy. — Jean du Bois. — Philippus Vleughels. — Simon Renard de Saint-André. — Jacques Bailly. — Guill. Vallet. — Ét. Picart. — Ant. Mathieu. — Pierre Dupuy. — Claude Huilliot. — Nicolas Legendre. — Jacques Houzeau. — Jacques Fouel. — Le Dart. — 1665, Gabriel Blanchart, dit le neveu. — Denis Parmentier. — Ch. Dufresne de Postel. — Abrah. Genoels. — George Charmeton. — Pierre Sarrazin. — Louis de Nameur. — Benoît Masson. — Jean Warin. — J. B. Monnoyer dit Baptiste. — 1666, Ant. Bouzonnet, dit Stella. — Pierre Legros. — 1667, Jacques Gervaise. — Laurent Magnier. — Étienne le Hongre. — Claude-Franç. Vignon. — Pierre Hutinot. — 1668, Michel Anguier. — Pierre Mazeline. — 1669, Genev. de Boullongne. — Madel. de Boullongne. — 1670, Ch. Hérault. — Jacques ou Claude Friquet. — Vauroze. — Bertholomé Flemael, dit Berthollet. — Gérard Léonard Herrard. — Israël Silvestre. — 1671, Michel Corneille l'aîné. — Martin Desjardins. — Nicolas Hallier. — 1672, Jean Garnier. — Nicasius Bernaert. — Mathieu Lespagnandelle. — Pierre Bourguignon. — Jean Raon. — Paul Mignard. — Philippe l'Allemant. — Élisab.-Sophie Chéron. — Sébastien Le Clerc. — Jean Cotelle. — 1673, Balthazar Marsy le jeune. — Nicolas Heude (exclu le 30 janvier 1682). — René-Antoine Houasse. — François Van Der Meulen. — Nicolas Baudesson. — Charles Armand. — 1673, Ch. de la Fosse. — Pierre Lombard. — 1674, Gérard Audran, dit l'oncle. — Jean Forest (exclu comme protestant, et réintégré le 25 avril 1699). — Jean Nocret. — François de Troy. — Pierre Monier. — 1675, Jean Corneille, dit le jeune. — Franç. Bonnemer. — Claude Audran. — Jean Jouvenet. — George Focus. — D'Agar (exclu comme protestant en 1682). — Jean Ecman. — Figer. — Étienne Baudet. — Martin Lambert. — 1676, Louis le Conte. — Guill. de Froidemontagne. — Franç. l'Espingolas (exclu le 6 nov. 1674). — Ant. Coyzevox. — Thomas Blanchet. — J. B. Tubi, dit Baptiste le Romain. — Marc Nattier. — Anne Renée Strésor. — Domenico Guidi. — Ch.-Franç. Chéron. — Joseph Parrocel. — 1677, Florent-Richard de la Marre. — Gérard Edelinck. — Jean le Pautre. — Jean Hellart. — Isaac de la Croix. — Bon de Boullongne l'aîné. — Allégrain. — 1678, Alexis Loyr. — Le Conte. — François Verdier. — 1679, Antoine Masson. — Louis Licherie. — 1680, Louis Joblot. — Philippe Magnier. — Henri Gascar. — Dorothée Masse, sculpteuse en bois. — 1681, Jean le Moyne. — Anselme Flamen. — Corneille Van Clève. — Jean-Charles Donat Van Beecq. — Nicolas Rabon. — Charles Beville. — Jean Cornu. — Louis Élie Ferdinand (exclu comme protestant le 10 octobre 1681, réintégré le 30 mars 1683). — Louis de Boullongne. — Jean le Blond. — Pierre Toutain. — Ant. Coypel. — Ant. Benoist. — Nicolas Guérin. — Arnould Deuciez. — 1682, Pierre Giffart. — Charles François Poerson. — Alexandre Ubelesqui. — André-Georges Guillet. — Catherine Pérol. — Jacques Prou. — Jacques Carré. — Nicolas Viviani Codazzo. — Claude Hallé. — 1683, Joseph Roettiers. — Gabriel Revel. — Philibert Vigier. — 1684, Jean Poultier. — Marc d'Arcis. — 1685, Pierre Granier. — 1686, Nicolas de Largillière. — Jean Rousselet. — 1687, Jacques Verselin. — Philippe Vignon. — J. B. Blain de Fontenay. — Guy-Louis Vernansal. — Simon Guillebaut. — 1688, Jean Hardy. — André Bouys. — David Bourderelle. — 1689, Fr. Baudesson. — Jacques Clérion. — 1690, Mignard, nommé par le roi académicien, recteur, chancelier et directeur. — Simon Hurtrelle. — Philippe Ferrand. — 1693, Nicolas Coustou. — 1694, Nic. Colombel. — 1699, Jules-Hardouin Mansard. — Alexandre-Franç. Desportes. — Jean Tortébat.

1700, Hyacinthe Rigaud. — Thomas Bernard. — Phil. Meusnier. — Fr. Barois. — 1701, Michel Boyer. — François Jouvenet le jeune. — Joseph Vivien. — René Frémin. — Robert le Lorrain. — Philippe Bertrand. — Pierre Gobert. — 1702, Louis de Silvestre. — François Marot. — Joseph Christophe. — Robert Tournières. — Jérôme Vallet. — 1703, Claude Poirier. — Nicolas Bertin. — Jean-Louis le Moyne. — Jean Ranc. — Pierre-Jacques Cazes. — Nicolas-Simon Belle. — Étienne Regnault. — 1704, Fr. Tavernier. — Jacques Van Schuppen. — Sébastien le Clerc. — Henri de Favanne. — J. B. Santerre. — Guill. Coustou. — Antoine Monnoyer. — Michel Serre. — 1705, Samuel Masse. — 1706, Louis Simonneau. — Louis Silvestre aîné. — 1707, Claude Verdot. — P. d'Ulin. — Gaspard du Change. — Antoine Trouvain. — Pierre Drevet. — Michel-Ange Houasse. — Fr.-Benoît Masson. — 1708, Pierre Saint-Yves. — Jean Audran. — Pierre Mathieu. — Jean-François de Troy. — Anselme Flamen. — 1709, Jérôme Roussel. — Jean Millet, dit Francisque. — Benoît Audran. — Pierre Domanchin, sieur de Chavanne. — J. B. Féret, dit Baptiste. — 1710, Jacq. Courtin. — Charles Simonneau, dit l'aîné. — 1711, Louis Galloche. — Gilles Allou. — Augustin Cayot. — 1712, François Coudray. — François Dumont. — J. B. Nattier, rayé le 27 avril 1726. — 1713, René Charpentier. — 1714, J. B. Poilly. — 1715, Cl. Gillot. — Ch.-Ant. Coypel. — J. B. Lemoyne. — Jacq. Bousseau. — 1716, Gabriel Allegrain. — Nicolas Vleughels. — 1717, Charles Boit. — J. B. Massé. — Ant. Watteau. — Jean Raoux. — Jean Thierry. — Charles-Joseph Roettiers. — 1718, François Chéreau. — Jean Blanck ou Leblanc. — Sébastien Ricci. — Jean du Vivier. — François Lemoyne. — Jean-Marc Nattier. — 1719, J. B. Oudry. — Nicolas Lancret. — 1720, Jean Restout, le père. — François Stiemart. — Ant. Pesne. — Rosa Alba Carriera. — Noël-Nicolas Coypel. — Nicolas Tardieu. — 1721, Charles Parrocel. — Jacques Lajoue. — 1722, Norbert Roettiers. — Antoine Dieu. — Jacques-Antoine de Laistre. — Lucas. — Pierre-Nicolas Huilliot. — 1723, Étienne Desrochers. — C.-Ét. Geuslain. — Cl.-Fr. Desportes. — 1725, Nicolas d'Origny. — Jacq.-François de Lyen. — François Octavien. — Michel-Nicolas Micheux. Jean le Gros. — Hyacinthe Collin de Vermont. —

1726, Ch. Van Falens. — 1728, Jacquet Dumont, dit le Romain. — Bonaventure de Bar. — Jean-Bapt.-Simon Chardin. — Simon-Henri Thomassin. — Pierre Le Bouteux. — J. B. Pater. — Jacques Sarrau. — 1730, Nic. de Larmessin. — Charles Dupuis. — Hubert Drouais. — 1731, J. B. Van Loo. — J.-Jérôme Servandoni. — Ch.-Nic. Cochin. — 1732, Jean-Paul Pannini. — Ch.-Léopold de Grevenbroeck. — 1733, Louis-Michel Van Loo. — Ét. Jeaurat. — Antoine Pellegrini. — Laurent Cars. — 1734, François Boucher. — Louis Tocqué. — Joseph-Francisque Millet. — Nicolas de Lobel. — Jacq.-André-Joseph Aved. — Ch. Natoire. — 1735, Franç. Dandré Bardon. — Carle Van Loo. — Louis Surugue. — J.-Jos. Dumons. — Charles Lamy. — 1736, Adrien Manglard. — Jean Moyreau. — 1737, Bernard Lépicié. — Lambert-Sigisbert Adam. — Pierre-Charles Trémolière. — Ant. Boizot. — 1738, J. B Le Moyne. — 1739, Étienne Poitreau. — 1740, Charles Chastelain. — 1741, Gustave Lundberg. — Louis Autreau. — J. Jos. Vinache. — Donat Nonnotte. — Jean-Marc Ladey. — François La Datte. — 1742, J. B.-Marie Pierre. — Jean Daullé. — Guillaume Coustou le fils. — 1743, Jacques-Philippe Le Bas. — Paul-Ambroise Slodtz. — 1744, J. B. Pigalle. — Jean-Ch. Frontier. — George-Frédéric Schmidt. — 1745, Edme Bouchardon. — Pierre l'Enfant. — 1746, Antoine Le Bel. — Maurice-Quentin de Latour. — Jacq.-André Portail. — 1747, Pierre-Louis Surugue. — Pierre Le Sueur. — Ch. Hutin. — Ch. Van Loo. — 1747, Nic.-Ch. Silvestre. — 1748, Jacques Guay. — Noël Hallé. — 1749, Jacques-Nicolas Tardieu. — 1751, Salv. — Louis-Claude Vassé. — Cochin fils. — Gabriel-Christophe Allégrain. — 1752, Nicolas Venevault. — J. J. Bachelier. — 1753, Michel-Ange-Charles Challes. — J. B. Péronneau. — Joseph Vernet. — Alexandre Roslin. — 1754, Joseph-Marie Vien. — Nicolas Dupuis. — Étienne Falconet. — Valade. — 1755, Louis-Jean-François Lagrenée. — 1756, Nicolas-Henri Jeaurat de Bertrix. — Simon Challes. — Giuseppe Baldrighi. — Louis le Lorrain. — 1757, Nicolas-François Gillet. — Nicolas Desportes. — Marie-Thérèse Reboul, épouse de Vien. — 1758, Pierre-Ant. de Machy. — Fr.-Hubert Drouais. — 1759, J.-B.-Henri Deshayes. — Caffiéri. — Jacques-Nicolas Juliart. — Guillaume Voiriot. — 1760, Augustin Pajou. — 1761, J.-Georg. Wille. — Emman.-Salvador Carmona. — Clément-Louis-Marianne Belle. — 1762, Nicolas-Sébastien Adam. — Antoine Favray. — 1763, Fr. Casanova. — J. B. d'Huez. — Pierre-Antoine Baudouin. — Henri-Roland-Horace de la Porte. — 1764, J. B. Descamps. — Michel-Bruno Bellengé. — Ch.-Norbert Roettiers. — 1765, J. B. Leprince. — Fr. Guérin. — 1766, Hubert Robert. — 1767, Claude Francin. — Madame Therbouche. — Phil.-Jacq. de Loutherbourg. — Jacq.-François Amand. — 1768, Gabriel Briard. — Louis-Phil. Mouchy. — Edme Dumont. — 1769, Guy Brenet. — Nic.-Bernard Lépicié. — J. B. Huet. — J. B. Greuze. — Gilles Demarteau. — Ch.-Louis Clérisseau. — Pierre Pasquier. — Bernard Restout. — 1770, Pierre Bernier. — Étienne-Pierre-Adrien Gois. — Demoiselle Anne Vallayer. — Marie-Suzanne Giroust, épouse de Roslin. — 1771, Antoine Beaufort. — Ch. Levasseur. — De Wailly. — Pierre-Ét. Moitte. — Félix le Comte. — 1772, Charles Bridan. — 1773, Charles Porporati. — Nicolas-René Jollain. — Jacques Roettiers. — 1774, Nicolas Pérignon. — Joseph Duplessis. — Louis du Rameau. — 1775, Jean-Jacq. Lagrenée. — Étienne Aubry. — 1776, Louis-Simon Lempereur. — Jean-Gotthard Muller. — Jacques-Firmin Beauvarlet. — Pierre-Simon-Benj. Duvivier. — 1777, Louis-Jacques Cathelin. — Jean-Antoine Houdon. — 1778, Simon-Charles Miger. — Simon-Louis Boizot. — 1779, Alexis Loir. — Pierre Julien. — Jean Bardin. — Claude de Joux. — Martin-Claude Monot. — J. B. Weiller. — 1780, Joseph-Benoît Suvée. — Antoine-François Callet. — François-Guillaume Ménageot. — 1781, Jean-Simon Berthellemy. — Gérard Van Spaendonck. — 1782, François-André Vincent. — Georges Haas. — Jean-François Hüe. — 1783, Joseph Sauvage. — Louise Élisabeth Lebrun. — Adélaïde Guyard. — L. David. — J. B. Regnault. — 1784, Nicolas Guibal. — Jean-Joseph Taillasson. — Adolphe-Ulric Vertmuller. — César Van Loo. — 1785, J.-J.-Franç. le Barbier. — J. B. Stouf. — Jean-Joseph Foucon. — 1786, Antoine Vestier. — 1787, Sébastien-Ignace Klauber. — Jean-Franç.-Pierre Peyron. — Louis-Nicolas de l'Espinasse. — Pierre-Remi de Valenciennes. — Dominique-Vivant Denon. — Jean-Charles Perrin. — Jean-George Preisler. — 1788, Jean-Ant.-Théod. Giroust. — Jean-Laurent Mosnier. — Franç. Dumont. — Simon-Louis Bocquet. — Jean-Michel Moreau. — 1789, Jean-François Légillon. — Corn. Van Spaendonck. — Marie-Antoine Bilcoq. — J. B. Giraud. — Étienne-Lavallée Poussin. — Nicolas de Launay. — Ch. le Monnier. — Nicolas Monsiau. — 1791, Louis-Pierre Deseine. — J. J. Forty.

Conseillers honoraires et amateurs. — 1663, Pierre Tournier. — Gédéon de Metz. — 1665, Ch. Perrault. — 1667, André Félibien. — De la Chapelle. — 1684, de la Chapelle-Bessé. — 1689, le chevalier Gio. Pietro Bellori. — 1693, Mesmyn. — 1694, Desgodets. — 1699, Robert de Cotte. — Roger de Piles. — Jacques Testu. — 1700, Jacques Gabriel.

1702, Pierre Lambert. — 1703, Nicolas de Launay. — 1704, Joseph Lauthier. — 1707, Jean-Fr. Blondel. — 1708, Ant. Anselme. — 1709, J.-Paul Bignon. — Desjardins. — 1710, Jules-Robert de Cotte. — J. B. de Fermelhuis. — 1722, Jean de la Motte. — 1728, Philippe Lefebvre. — Claude Gros de Boze. — 1731, le comte de Caylus. — 1734, Louis de Boullongne. — 1739, J. B. de Jullienne. — 1742, Jacq.-Ange Gabriel. — 1743, Gasp. Moyse de Fontanieu. — 1747, Nicolas Fréret. — 1766, Claude-Henri Watelet. — 1767, le marquis de Voyer. — Pierre-Jean Mariette. — 1769, Ange-Laurent de Lalive de Jully. — 1777, duc de Bouillon. — Jean-Nicolas de Boullongne. — 1782, Blondel d'Azaincourt. — 1784, le baron de Bezenval. — 1785, Jean-Claude Richard. — Le duc Rohan-Chabot. — 1786, le comte d'Affry. — 1787, de Brehan. — D'Aguesseau.

Associés libres (créés le 16 août 1747). — 1747, Fréret. — Jean-Charles Garnier. — 1747, Henri Hultz. — Le marquis de Calvières. — Le comte de Baschi. — Frédéric de Lowendahl. — Ch.-Henri Watelet. — Jules-Hippolyte de Vallory. — 1750, Mariette. — 1753, Cl.-Alex. comte de Vence. — 1754, de Lalive de Jully. — Bergeret. — 1756, Louis Gougenet. — 1760, le prince de Turenne. — De Boullongne, fils. — Jacq.-Germain Soufflot. — 1764, J.-B.-Fr. de Montullé. — 1767, l'abbé Emmanuel Pommyer. — Blondel d'Azaincourt. — 1769, le baron de Berenval. — 1774, Turgot. — 1777, Richard de Saint-Non. — 1778, le duc de Chabot. — 1779, le comte d'Affry. — 1780, Le Bailly de Breteuil. — 1781, le comte de Brehan. — 1782, D'Aguesseau. — Le comte de Choiseul-Gouffier. — 1784, le maréchal de Ségur. — 1785, le marquis de Turpin. — Le baron d'Anthon. — Le comte de Parois. — 1786, de Joubert. — 1787, de la Reynière. — Le baron de Breteuil.

Conseillers. — 1663, Jean Nocret. — Nicolas Mignard. — D'Origny. — Thibaut Poissant. — Fr. Tortébat. — 1665, P. Rabon. — Ch. Dufresne

de Postel. — 1670, Israël Silvestre. — 1673, Nicolas Baudesson. — 1675, François Chauveau. — Baudouin Yvart. — 1677, Edelinck. — 1679, Jacques Rousseau. — Baptiste. — 1681, Ch. Hérault. — Van der Meulen. — Gérard Audran. — Rousselet. — 1686, Ét. Baudet. — Alexis Loyr. — 1699, J. B. Blain de Fontenay. — J. Forest. — 1703, Phil. Meusnier. — J. Parrocel. — Vivien. — 1704, François Desportes. — 1707, Bouys. — 1715, Michel Boyer. — B. Audran. — 1721, R. Tournières. — 1724, Pierre Gobert. — 1725, G. du Change. — 1735, N. Lancret. — Ch. Parrocel. — 1740, J. B. Massé. — 1743, Ch.-J. Roettiers. — J. S. Chardin. — 1744, Louis Tocqué. — J.-A.-J. Aved. — 1751, Cl.-Franç. Desportes. — Delatour. 1757, Cars. — 1766, Vernet. — 1767, Roslin. — 1772, Le Prince. — 1774, Drouais. — 1775, De Machy. — 1776, Cochin. — 1781, Jacques de Beaufort. — 1783, Loir. — 1784, Robert. — 1786, Wille le père. — 1788, Van Spaendonck. — 1792, Hue. — Duvivier.

Adjoints a professeurs. — 1664, Nocret. — Noël Coypel. — D'Origny. — Mignard l'aîné. — Lerambert. — 1665, Paillet. — Sève le puîné. — Nicolas le Gendre. — Jean Michelin. — 1666, Loyr. — 1668, M. Anguier. — 1670, Gabriel Blanchard. — Le Hongre. — 1672, Desjardins. — 1673, Balth. Marsy. — De la Fosse. — Michel Corneille l'aîné. — 1675, Raon. — 1676, Coysevox. — Baptiste Tubi. — Audran l'aîné. — Jouvenet. — P. Monier. — 1679, Nicolas de Plate-Montagne. — 1680, B. Massou. — 1681, Verdier. — Licherie. — Stella. — De Nameur. — 1683, Masson. — 1684, Magnier. — De Boullongne l'aîné. — Antoine Coypel. — 1686, Corneille le jeune. — 1687, Poerson. — 1690, Le Gros. — Mazeline. — L. de Boullongne le jeune. — 1691, Van Clève. — 1672, Alexandre Ubeliski. — François de Troy. — Philippe Magnier le fils. — 1693, Le Conte. — Cl. Hallé. — 1694, Flamen fils. — 1695, Prou. — Nicolas Coustou. — Vernansal. — 1699, de Largillière. — L. Joblot. — 1701, Colombel. — 1702, Friquet de Vauroze. — Rigaud. — Barrois. — 1704, L. de Silvestre. — Cotelle. — Cornu. — 1705, Marot. — Bertin. — 1706, S. Hurtrelle. — Coustou le jeune. — Frémin. — 1708, Christophe. — 1710, Le Lorrain. — 1715, Poirier. — Cazes. — Tavernier. — Le Moyne l'aîné. — 1716, De Troy le fils. — 1717, De Favanne. — Bertrand. — 1718, Galloche. — 1719, Verdot. — 1720, Coypel le fils. — Cayot. — 1722, Masson. — 1723, Du Mont. — 1724, Bousseau. — Ant. Dieu. — 1725, Le Moyne. — Tournières. — 1726, d'Ulin. — Le Clerc. — 1727, Fr. le Moyne. — 1728, Thierry. — 1730, Restout. — 1731, N. N. Coypel. — 1733, J. B. Van Loo. — Collin de Vermont. — Dumont le Romain. — 1735, L.-M. Van Loo. — Boucher. — Natoire. — 1736, Carle Van Loo. — 1737, Jeaurat. — Adam l'aîné. — Trémolières. — Dandré-Bardon. — 1739, Oudry. — 1740, Le Moyne fils. — 1743, G. Coustou. — La Datte. — 1744, Ch. Parrocel. — Pierre. — 1745, Bourchardon. — Pigalle. — 1746, Nattier. — P. A. Slodtz. — 1748, Noël Hallé. — 1752, Nattier. — J.-Ch. Frontier. — Allégrain. — 1754, Vien. — 1755, Falconet. — 1758, Leclerc fils. — Lagrenée. — Vassé. — 1760, Deshayes. — Amédée Van Loo. — 1762, Belle. — Pajou. — 1763, Adam. — Bachelier. — 1765, Caffiéri. — 1767, Doyen. — Francin. — 1770, Briard. — d'Huèz. — Lépicié. — 1773, Brenet. — Bridan. — 1776, du Rameau. — Gois. — Lagrenée jeune. — 1777, Lépicié. — 1778, Taraval. — 1781, Berruer. — Ménageot. — Julien. — Suvée. — 1785, Lecomte. — Vincent. — Boizot. — 1792, David. — Houdon. — Regnault. — Dejoux. — 1792, Berthellemy.

Professeurs. — 1650, L. Testelin. — 1651, Poerson. — Baugin. — Vignon. — Buyster. — 1653, Guérin. — 1655, Ph. De Champagne. — Du Guernier. — Bernard. — Gilbert Sève l'aîné. — Mauperché. — 1656, Hans. — De Boullongne. — Henri Testelin le jeune. — 1658, Regnaudin. — 1659, Gérard Gosuin. — Ferdinand. — Girardon. — de Marsy. — 1661, Le Bicheur. — 1664, Paillet. — J. Nocret. — Coypel. — D'Origny. — Nicolas Mignard. — Buirette. — De Champagne le neveu. — 1667, Loyr. — M. Anguier. — 1670, Bertholet. — 1672, Gabriel Blanchard. — Sève le puîné. — 1674, de la Fosse. — 1675, Desjardins. — 1676, Blanchet. — Le Hongre. — 1677, Antoine Coysevox. — 1679, Sebast. Le Clerc. — 1680, Houasse. — Tubi. — 1681, Claude Audran. — Jouvenet. — Nicolas de Plate-Montagne. — 1684, Verdier. — 1686, P. Monier. — 1690, Magnier. — Raon. — Michel Corneille l'aîné. — 1691, De Nameur. — 1692, Corneille jeune. — De Boullongne aîné. — Antoine Coypel. — 1693, Corneille Van Clève. — François de Troy. — 1694, L. Boullongne le jeune. — 1695, Poerson. — Alexandre Ubelisky. — 1699, Mazeline. — 1701, Flamen fils. — 1702, Le Gros. — Claude Hallé. — Nicolas Coustou. — 1704, Ph. Magnier. — Jacq. Prou. — Vernansal. — 1705, de Largillière. — Colombel. — 1706, Barrois. — L. Silvestre. — Cornu. — 1710, Rigaud. — 1715, Marot. — Frémin. — Bertin. — Coustou jeune. — 1716, Tripier. — 1717, Christophe. — Le Lorrain. — 1718, Cazes. — 1719, De Troy fils. — 1720, Bertrand. — Galloche. — 1724, Le Moyne l'aîné. — Tavernier. — 1725, Favanne. — 1726, Masson. — 1728, Bousseau. — 1730, Verdot. — 1733, Charles-Antoine Coypel. — François le Moyne. — Restout. — Noël-Nicolas Coypel. — 1735, Van Loo le père. — 1736, Dumont le Romain. — 1737, Carle Van Loo. — Boucher. — Natoire. — 1740, Collin de Vermont. — 1743, Jeaurat. — Oudry. — 1744, L. S. Adam. — Le Moyne fils. — 1745, Charles Parrocel. — 1746, Bouchardon. — 1748, Pierre. — 1752, J. B. Pigalle. — J.-Marc Nattier. — Dandre Bardou. — 1754, Paul Slodtz. — 1755, Hallé. — 1756, Jeaurat. — 1758, Challes. — 1759, Vien. — Allégrain. — 1761, Falconet. — Vassé. — 1762, De Lagrenée. — 1765, Belle. — 1768, Adam. — 1770, A. Van Loo. — Bachelier. — 1773, Caffiéri. — 1776. — Doyen. — 1777, d'Huèz. — 1778, Brenet. — 1780, Bridan. — 1781, Du Rameau. — Gois. — Lagrenée le jeune. — 1784, Mouchy. — 1785, Taraval. — Berruer. — 1790, Menageot. — Julien. — 1792, Suvée. — Lecomte. — Vincent. — Sue le fils.

Adjoints a recteurs. — 1664, Nicolas Mignard. — 1667, J. Nocret. — 1668, Nicolas Loyr. — 1669, M. Anguier. — 1672, François Girardon. — 1675, Gaspard de Marsy. — 1679, Gilbert de Sève. — 1681, Desjardins. — 1686, Le Hongre. — 1689, Noël Coypel. — 1690, Antoine Paillet. — Ant Coyzevox. — 1694, Th. Regnaudin. — 1695 Houasse. — 1701, Delafosse. — 1702, J. Jouvenet — 1706, Corn. Van Clève. — 1707, Ant. Coypel — 1715, Nicolas Coustou. — L. de Boullongne jeune. — 1717, Nicolas de Largillière. — 1720 François Barrois. — 1722, François de Troy. — 1726, G. Coustou. — 1730, Cl. Hallé. — 1733, H Rigaud. — N. Bertin. — Robert Le Lorrain. — 1739, François Christophe. — 1737, Cazes. — 1743, René Frémin. — 1744, L. Galloche. — L. Le Moyne. — 1746, De Favanne. — Ch.-Ant. Coypel. — J. Restout. — 1752, Carle Van Loo. — Boucher. — 1754, Colin de Vermont. — 1761, Le Moyne. — 1765, Coustou. — 1768, Pierre. — 1770, Pigalle. — 1777, Hallé. — 1778, Vien. — 1781, Allégrain. — Lagrenée l'aîné. — 1783 Fal-

comt. — 1785, Belle. — 1790, Pajou. — Van Loo. — 1792, Bachelier.

RECTEURS. — 16 5, Lebrun. — Ch. Errard. — S. Bourdon. — J. Sarrazin. — 1657, Simon Guillain. — 1658, Ch. Poerson. — 1659, Van Opstal. — 1671, M. Anguier. — 1674, F. Girardon. — 1675, Nicolas Loyr. — 1676, Domenico Guidi. — 1686, Desjardins. — 1689, Gilbert de Sève. — 1690, Mignard. — Noël Coypel. — 1694, Ant. Coyzevox. — 1695, Ant. Paillet. — 1701, Houasse. — 1702, Delafosse. — 1707, J. Jouvenet. — 1715, C. Van Clève. — 1716, Ant. Coypel. — 1717, L. Boullongne le jeune. — 1720, Nicolas Coustou. — 1722, Nic. de Largillière. — 1733, G. Coustou. — Cl. Hallé. — H. Rigaud. — 1737, Robert le Lorrain. — 1743, Cazes. — 1744, René Frémin. — J. Christophe. — 1746, L. Le Moyne. — L. Galloche. — 1748, De Favanne. — 1752, J. Restout. — Dumont Le Romain. — 1754, Carle Van Loo. — Houasse. — 1761, Boucher. — 1765, Jeaurat. — 1768, Le Moyne. — 1770, Coustou. — 1777, Pigalle. — 1778, Dandré Bardon. — 1781, Hallé. — Vien. — 1783, Allegrain. — 1785, Lagrenée. — 1790, Belle. — 1792, Pajou.

CHANCELIERS. — 1655, Lebrun. — 1695, Fr. Girardon. — 1715, de la Fosse. — 1716, Ant. Coyzevox. — 1720, Corn. Van Clève. — 1733, Nic. Coustou. — Nic. de Largillière. — 1746, Cazes. — 1754, Galloche. — 1761, Restout. — 1768, Dumont le Romain. — 1781, Jeaurat. — 1785, Pigalle. — Vien.

DIRECTEURS. — 1648, Errard. — 1695, Noël Coypel. — 1699, de La Fosse. — 1702, Ant. Coyzevox. — 1705, J. Jouvenet. — 1708, François de Troy. — 1711, Corn. Van Clève. — 1714, Ant. Coypel. — 1722, L. Boullongne le jeune. — 1735, G. Coustou. — 1738, Nic. de Largillière. — 1742, René Frémin. — 1744, Cazes. — 1747, Ch.-Ant. Coypel. — 1752, L. de Silvestre. — 1760, Restout. — 1763, Dumont. — Carle Van Loo. — 1765, Boucher. — 1768, Le Moyne. — 1770, Pierre. — 1789, Vien.

SECRÉTAIRES ET HISTORIOGRAPHES. — 1650, H. Testelin, destitué par ordre du roi. — 1681, Nic. Guérin. — Renou, secrétaire adjoint. — 1683, de Saint-George, historiographe. — 1714, François Tavernier. — 1725, L.-Fr. Dubois de Saint-Gelais, secrétaire et historiographe. — 1737, Bernard Lépicié, secrét. et histor. — 1755, Ch.-Nic. Cochin. — 1776, Renou, secrét. adjoint.

VICE-PROTECTEURS. — 1661, Colbert. — 1675, le marquis de Seignelay. — 1690, de Villacerf. — 1705, Robert de Cotte. — 1737, Philibert Orry, ministre d'État. — 1754, le marquis de Marigny.

PROTECTEURS. — 1648, Pierre Séguier, chanc. de France. — 1655, le cardinal Mazarin. — 1661, Pierre Séguier, pour la 2e fois. — 1672, Colbert. — 1683, Louvois. — 1699, Hardouin Mansard. — 1708, le marquis d'Antin. — 1738, le cardinal de Fleury.

ACADÉMIE DE SAINT-LUC, nom que portait, à Paris, la communauté des peintres et des sculpteurs, qui avait pris saint Luc pour patron. — C'était aussi le nom de l'Académie de peinture à Rome.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Quelques membres de l'Académie française, employés par Colbert à la collection des inscriptions et des devises pour les monuments publics, les médailles, etc., se réunissaient dans la bibliothèque du ministre. On nommait ces réunions la *petite Académie*.

En décembre 1663, un édit les régularisa et le 16 juillet 1701, des statuts qui les organisaient *sur un plan nouveau*, leur furent donnés avec *le nom d'Académie royale des inscriptions et médailles*. On la composa de quarante membres, dix honoraires, dix pensionnaires, dix asso iés et dix élèves attachés aux pensionnaires. Ses statuts furent confirmés p r des lettres patentes de février 1713. Trois ans plus tard, le 4 janvier 1716, la classe des élèves fut supprimée, et le nombre des associés augmenté de dix; l'Académie reçut en même temps le nom d'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, qu'elle perdit lors de l'organisation de l'Institut, où elle forma sous l'Empire la classe d'*Histoire et de littérature anciennes*. Elle le reprit en 1816. En 1715, elle fut augmentée de trois honoraires étrangers, en 1750 de douze académiciens libres, dont huit étrangers et quatre regnicoles, et en 1785 de huit associés résidents. Ses *Mémoires* jusqu'à sa suppression, se composent de 46 vol. in-4° auxquels il faut ajouter 4 vol. publiés en 1808 et 1809 et 1 vol. de tables. Nous parlerons de ses autres travaux à l'article INSTITUT. — Son histoire a été écrite par M. Alfred Maury, 1866, in-8° et une *Table générale et méthodique des Mémoires* a été publiée par MM. de Rozière et Châtel, 1856, in-4°.

Voici la liste de ses membres jusqu'en 1793 :

1663, Jean Chapelain. — Amable de Bourzeys. — François Charpentier. — 1676, Charles Perrault, démissionnaire en 1682. — 1672, Paul Tallemant (1706, vétéran). — 1674, Philippe Quinault. — 1688, Jean Gallois, démissionnaire. — André Félibien. — De la Chapelle. — Jean Racine. — Nic. Boileau des Préaux (1705, vétér.). — Pierre Rainssant. — Jacques de Tourcil (1705, vétér.). — Eusèbe Renaudot (1711, vétér.). — 1694, Simon de la Loubère (1705, vétér.). — 1695, André Dacier. — Étienne Favillon.

HONORAIRES. — 1701, Jean-Paul Bignon, abbé. — Jean-François-Paul le Fèvre de Caumartin, depuis évêque de Blois. — Armand Gaston de Rohan, depuis cardinal. — Fabio Brulart de Sillery, évêque de Senlis. — François de la Chaize, confesseur du roi. — Jacques-Louis de Beringhen, premier écuyer. — Jean Mabillon, religieux bénédictin. — Louis-Marie de Roche-Baron, duc d'Aumont. — Michel le Pelletier de Souzy, conseiller d'État. — Nicolas-Joseph Foucault, conseiller d'État.

PENSIONNAIRES. — Les huit anciens mentionnés plus haut (Charpentier, Tallemant, Boileau, Tourreil, Renaudot, La Loubère, Dacier, Pavillon) et les deux suivants : François-Boutard, abbé (1710, vétér.). — J.-François Félibien (1716, se retire).

ASSOCIÉS (qui devinrent pensionnaires). — Marc-Antoine Oudinet (1711, vétér.). — Fontenelle (1705, vétér.). — Charles Rollin (1705, vétér.). — Honoré de Quiqueran de Beaujeu (1705, vétér.), évêque de Castres. — Jean-Baptiste Couture. — Jean-Foy Vaillant. — J.-Marie de la Marque de Tilladet. — Julien Pouchard. — René Aubert de Vertot. — Thomas Corneille (1705, vétér.).

ÉLÈVES (qui devinrent associés). — Antoine Galland. — François Bourdelin (1705, vétér.) — Jean-Baptiste Rousseau (1705, vétér.). — Jean-François Simon (1712, vétér.). — Jean Prévost. — Jean René de la Bonnodière. — Joseph-François Duché. — Louis Boivin l'aîné. — Nicolas Henrion (1710, vétér.). — Philib.-Bern. Moreau de Mautour (1736, vétér.). — 1702, Jean-François-Foy Vaillant fils. — 1704, Chr.-Fr. de Lamoignon, honoraire. — 1705, Claude-François Fraguier, — Charles-César Baudelot. — Antoine Danchet (1713, vétér.). — Claude Gros de Boze. — Guillaume Massieu, abbé. — Charles Valois de la Marre. — Jean Boivin le jeune. — Pierre-Jean Burette. — 1706, Jacques le Quien de la Neuville (1714, vétér.). — Joseph-François Bourgoin de Villefore (1708, se démet). — Auguste Nadal,

abbé (1714, vétér.). — Nicolas Barat. — Nicolas Boindin (1714, vétér.). — Henri Morin (1725, se démet). — Michel Pinard, abbé (1713, vétér.). — Le Roy, abbé (1716, se démet). — 1708, Camille le Tellier de Louvois, abbé honoraire. — Pierre-Charles Roy. — Nicolas-Hubert Montgault, abbé (vétér.). — 1709, Jérôme Bignon, honor. — Michel le Tellier, honor. — 1710, J.-Bapt. Thiaudière de Boissy, abbé (1710 vétér.). — Ant. Anselme, abbé (1774, vétér.). — 1711, François Sévin, abbé. — Élie Blanchard. — Jacques Hardion fils. — 1712, Martin Billet de Fanière. — Michel Godeau. — Jean-Pierre des Ours de Mandajors (1715, vétér.). — 1713, Antoine Banier, abbé. — Étienne Fourmont. — Ludolphe Kuster. — 1714, Charles-Henri Maslon de Bercy — Nicolas Fréret. — Nicolas Mahudel (1744, se démet). — Louis-François de Fontenu, abbé. — Alexand. Goulley de Boisrobert. — 1715, Claude Sallier, abbé.

Nomination de trois honoraires étrangers : Philippe-Antoine Gualterio, cardinal. — Anselme Banduri. — Gisbert Cuper.

1716, Nicolas Gédoyn, abbé. — Pierre-Paul de Lormande, abbé. — Camille Falconet. — Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincourt. — Charles de Riencourt. — Pierre de P. de Gondrin d'Antin, depuis évêque de Langres, honoraire. — Melchior de Polignac, cardinal, honor. — 1718, Jacques-Christophe Iselin, hon. étrang. — 1719, Bern. de Montfaucon. — Antoine Lancelot. — Louis Racine (1748, vétér.). — 1721, Guillaume de la Boissière de Chambors. — 1722, Louis-Jean de Pouilly. — Étienne Lauréault de Foncemagne. — Denis François Secousse. — 1723, Guillaume Dubois, ministre d'État et cardinal, honoraire. — André-Hercule de Fleury, depuis premier ministre et cardinal, honoraire. — 1724, Michel Fourmont le jeune, abbé. — Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye. — 1726, Victor-Marie d'Estrées, maréchal de France, honoraire. — Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz, honoraire. — Jean-Baptiste Souchay, abbé. — 1727, Pierre-Nicolas Bonamy. — Louis-François-Joseph de la Barre. — René Vatry, abbé. — 1728, Ét. de Canay (1739, vétér.). — Jean-Pierre Moret de B. de Valbonnays, associé correspondant honoraire. — 1729, Louis Monbroux de la Nauze. — Paris (1733, sa place déclarée vacante pour absence). — Jean-Daniel Schœpflin, associé correspondant. — Grégoire-Alexandre Capponi, honoraire étranger. — 1732, Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, honoraire. — 1733, René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, honoraire. — Charles d'Orléans de Rothelin, abbé, honoraire. — Jean-François du Resnel, abbé. — Jacques Bern. Durey de Noinville, académicien libre. — 1734, Scipion Maffei, honoraire étranger. — 1735, François Geinoz, abbé. — 1736, Guillaume Nicolay (1756, vétér.). — Joseph de Seytres, marquis de Caumont, correspondant honoraire. — Fr.-Xavier Bon, correspondant honor. — J.-Fréd. Phelypeaux, comte de Maurepas, honoraire. — 1737, Jos. de Bimard, baron de la Bastie, correspondant honoraire. — 1738, Anicet Melot. — 1739, Ch. Pineau Duclos (1753, vétér.). — 1740, Jean Lebeuf, abbé. — 1741, Eugène-Pierre de Surbeck, corr. hon. — 1742, J.-Fr. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, honoraire. — Jérôme Bignon, honoraire. — J.-Philippe René de la Bletterie, abbé. — Ch.-Philippe de Monthenault d'Egly. — Anne-Cl.-Philippe, comte de Caylus, honoraire. — 1743, Philippe Vénuti, abbé, corresp. hon. — Jean-Quirin Quirini, cardinal, honoraire étranger. — Mich.-Ét. Turgot, conseiller d'État, hon. — Chrét.-Guillaume de Lamoignon, honoraire. — Pierre-Alexandre Lévesque de la Ravalière. — 1744, Augustin Belley, abbé. — Louis-Jules B. Mazarini Mancini, duc de Nivernois, honoraire. — Jean-Baptiste-Pascal Fenel, abbé. — 1745, comte de Ciantar, honoraire étranger. — 1746, Joseph-Balthazar Gibert. — Jean-Pierre de Bougainville. — Charles de Brosses, honoraire corresp. ou acad. libre. — 1747, Jean-Pierre Tercier. — Jean-Jacques Barthélemy, abbé, — 1748, Charles le Beau. — Jean Otter. — Charles Peyssonel, associé correspondant. — 1749, Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, honoraire. — Jean Capperonnier. — Léon Ménard. — Auguste-Louis Bertin de Blagny (1759, vét.). — Béat.-A.-D. Fidèle de Zurlauben, académicien libre. — Askew, académicien libre. — Octavien de Guasco, abbé, academ. libre. — 1751, Armand-Jérôme Bignon, prévôt des marchands, honoraire. — 1752, Claude-Guillaume Bourdon de Sigrais. — 1753, Joseph Deguignes. — Paul Foucher, abbé. — 1754, Charles Batteux, abbé. — Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville. — 1755, Ph. comte de Chesterfield, acad. libre. — Dominique Passionei, cardinal, académicien libre. — Charles-Jean-François Henault, honoraire. — 1756, Jean Lévesque de Burigny. — Antoine René, marquis de Paulmy, honor. — Louis Dupuy. — 1757, Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, depuis duc de la Vrillière, honor. — Alexis-Symmaque Mazocchi, académicien libre. — 1750, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, honoraire. — Jean-Louis le Beau, le jeune. — Louis-Georges Oudard Feudrix de Bréquigny. — Michel-Paul Gui de Chabanon. — 1760, Gabriel-Henri Gaillard. — 1761, Étienne Mignot. — Jean-Jacques Garnier, abbé. — Pierre-Jean Grosley, académicien libre. — Joseph-Alexandre prince Jablonowski, académicien libre. — 1762, François Béjot. — François Arnauld, abbé. — 1763, Abrah.-Hyacinthe Anquetil du Perron. — 1764, Clément-Charles-François de l'Averdy, ministre d'État, honoraire. — 1765, Louis François de Paule d'Ormesson de Noiseau, honoraire. — 1766, Hubert-Pascal Ameilhon, abbé. — Matthieu-Antoine Bouchaud. — 1767, Pierre-Edme Gaultier de Sibert. — Guillaume de Rochefort. — 1768, Jean Simon Lévesque de Pouilly, académicien libre. — 1769, Le père Pacciaudi, académicien libre. — 1770, Jean-David le Roy. — François-Jean-Gabriel de la Porte du Theil. — 1771, François-Joachim de Pierre de Bernis, cardinal, honoraire — Charles-Marie Fevret de Fontette, académicien libre. — 1772, Louis Désormeaux. — Jean-Baptiste Gaspar d'Ansse de Villoison. — Bon-Joseph Dacier. — Henri-Léon-Jean Baptiste Bertin, ministre d'État, honoraire. — Jean-François Séguier, académicien libre. — Gaspard-Michel le Blond, abbé. — Le prince Massalski, évêque de Wilna, académicien libre. — 1773, Dussaulx. — Bartoli, académicien libre. — 1775, Dutens, académicien libre. — Joly de Maizeroy. — 1776, Turgot, ministre d'État et contrôleur général des finances, académicien honoraire. — 1777, Amelot, secrétaire d'État, acad. hon. — Baron de Sainte-Croix, acad. libre. — Brunck, académicien libre. — 1778, Larcher. — L'abbé Guénée. — 1779, Frédéric II, landgrave régnant de Hesse-Cassel, académicien libre. — 1780, comte de Choiseul-Gouffier. — De Keralio. — L'abbé Brotier. — 1781, L'abbé Auger. — Bignon, académicien honoraire. — 1782, prince de Beauvau, académ. honoraire. — De Vauvilliers. — 1784, prince de Torremuzza, associé libre. — Baron de Breteuil, académ. honoraire. — 1785, Houard.

Par ordonnance du 15 janvier 1785 Louis XVI nomme huit associés libres résidents : Dom Clément, Dom Poirier, Mongez, Bailly, Barthez,

Camus, Hennin, Sylvestre de Sacy, démissionnaire, 1792.

1785, C.-F.-S. de Saint-Simon de Sandricourt, évêque d'Agde, associé libre. — Cardinal Antonelli, associé libre. — Pastoret. (Voy. INSTITUT). — Bitaubé, associé libre. — De Saint-Vincens, associé libre. — 1787, de Brienne, archevêque de Toulouse, honoraire. — Belin de Balu. — 1788, Dupuis. — 1789, Laurent de Villedeuil, honoraire. — Michaëlis, associé libre. — Lévesque. — 1791, Gosselin. — 1792, Sylvestre de Sacy. — D'Ormesson, associé libre résident. — Heyne, associé libre.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS. — 1701, P. Tallemant — 1706, Gros de Boze. — 1742, Fréret. — 1749, Bougainville. — 1755, Charles Lebeau. — 1776, Louis Dupuy. — 1782, Bon-Joseph Dacier.

ACADÉMIE DES SCIENCES. Fondée par Colbert en 1666, cette Académie pendant 33 ans subsista en vertu d'une simple autorisation de Louis XIV, et ce ne fut que le 26 janvier 1699, qu'un règlement en 50 articles lui fut donné. Ce règlement ainsi que celui de l'Académie des inscriptions, fut confirmé par des lettres patentes, en date de février 1713, enregistrées au parlement le 3 mai suivant. L'Académie établie au Louvre, se composait de 70 membres : 10 académiciens ; 20 honoraires ; 20 pensionnaires ; 20 associés : de plus des élèves étaient attachés aux pensionnaires.

On appelait *vétérans* les membres qui, en conservant leurs droits, quittaient au bout de vingt ans la classe dont ils faisaient partie.

Les pensionnaires pouvaient être pris parmi les associés et les élèves. — Les pensionnaires et les associés touchaient seuls des jetons de présence.

Supprimée en 1793, elle forma lors de la réorganisation de l'Institut, la première classe de ce corps (Voy. INSTITUT), et reprit son nom primitif en 1816. La collection de ses mémoires de 1699 à 1793, forme 164 vol. in-4°. Outre les éloges des académiciens par Fontenelle, Dortous de Mairan, Grand Jean de Fouchy, Condorcet, etc., on peut consulter son *histoire*, publiée par M.-A. Maury, 1864. 8.

Voici la liste de ses membres, depuis l'origine, jusqu'en 1793 :

1666, Pierre de Carcavi. — Chrétien Huyghens de Zuylichem. — Gilles Personne de Roberval. — Nicolas Frenicle de Bessy. — Adrien Auzout. — Jean Picard. — Jacques Buot. — Jean-Baptiste du Hamel. — Marin Cureau de la Chambre. — Claude Perrault. — Samuel Cotereau du Clos. — Claude Bourdelin. — Jean Pecquet. — Louis Gayant. — Nicolas Marchant. — Niquet. — Claude-Antoine Couplet. — Pivert. — De la Voye Mignot. — Edme Mariotte. — 1668, Jean Gallois. — 1669, François Blondel. — Jean-Dominique Cassini. — 1672, Olaüs Rœmer, associé étranger. — 1673, Denis Dodart. — 1674, Pierre Borel. — Guichard-Joseph du Verney. — 1675, Leibnitz, associé étranger. — 1678, Philippe de la Hire. — Jean Marchant. — 1679, de Lannion (1685, exclu). — 1681, Sédileau. — 1682, Ernfroi Walther de Tschirnhausen, associé étranger. — Laurent Pothenot. — Le Fèvre (1702, exclu). — Henri de Bessé. — 1684, Jean Méry. — 1685, Melchisedech Thévenot. — Michel Rolle. — Cusset. — 1688, Pierre Varignon. — 1691, J. P. Bignon. — Jos. Pitton de Tournefort. — Guillaume Homberg. — 1692, Moyse Charas. — 1693, de la Coudraye. — Guillaume-François de l'Hôpital, marquis de Saint-Mesme. — Morin, de Toulon. — 1694, Jacques Cassini. — Gabriel-Philippe de la Hire. — Simon Boulduc. — Jacques-Philippe Maraldi. — 1695, Jean-Matthieu de Chazelles. — 1696, Thomas Fantet de Lagny. — Joseph Sauveur. — Pierre Couplet de Tartreaux. — Dominique Guglielmini, associé étranger. — 1697, Bern. le Bovier de Fontenelle. — Louis Carré. — 1698, Daniel Tauvry. — De Langlade. — 1699, Nicolas Lémery, — Sébastien Truchet, honoraire. — Bern. Renau d'Elisagaray, honoraire. — Nicolas de Malézieu, honoraire. — Nicolas Malebranche, honoraire. — Thomas Gouye, honoraire. — Gilles Filleau des Billettes. — Jeaugeon. — André Dalesme. — Pierre-Sylvain Régis. — Claude Bourdelin. — Louis Morin. — Monti, exclu pour absence. — Étienne-François Geoffroy. — Guy-Crescent Fagon. — Camille le Tellier de Louvois, honoraire. — Sébastien le Prestre de Vauban, honoraire. — Nicolas Hartsoëker, associé étranger. — Jacques Bernouilli, associé étranger. — Jean Bernouilli, associé étranger. — Isaac Newton, associé étranger. — Vincent Viviani, associé étranger. — Claude Burlet. — Claude Berger. — Gilles-François Boulduc. — Adrien Tuillier. — François Chevalier. — Alexis Littré. — François Poupart. — Hervé Simon de Valhebert. — Antoine Parent. — Michel de Senne. — Mic.-L. Reneaume de la Garanne. — Du Torat. — Jacques Lieutaud. — De Beauvilliers. — Louis Lémery.

1701, Pierre du Verney. — Jean-Baptiste Chomel. — Guillaume de l'Isle. — Jacques Ozanam. — 1703, Martin Poli, associé étranger. — 1704, Phil. de Courcillon de Dangeau, honoraire. — François Bianchini, associé étranger. — Guisnée. — Louis Petit. — 1706, François Nicole. — Claude-Joseph Geoffroi. — Joseph Saurin. — René-Antoine Ferchault de Réaumur. — Bomi, exclu. — Saulmon. — 1707, Jean Terrasson. — Victor-Marie d'Estrées, maréchal de France, honoraire. — Jacques-Bénigne Winslow. — 1708, Pierre Magnol. — Raymond Vieussens. — Hans Sloane, associé étranger. — 1709, Jean-Baptiste Enguehard. — 1710, comte de Pembrok, associé étranger. — 1711, Jean-Nicolas de la Hire. — Bernard de Bragelogne. — Antoine de Jussieu. — Jean-Henri Imbert. — 1712, Pierre Blondin. — André-François Boureau Deslandes. — Pierre-Simon Rouhault. — 1714, Eugène d'Alonville de Louville. — Joseph-Nicolas de l'Isle. — Jean-Claude-Adrien Helvetius. — Duc d'Escalone, associé étranger. — L.-Ferd. comte de Marsigli, associé étranger. — 1716, Melchior de Polignac, cardinal, honoraire. — Marc-René marquis d'Argenson, honoraire. — L.-Léon Pajot, comte d'Ons-en-Bray, honoraire. — Pierre Chirac. — Jean-Élie Leriget de la Faye, associé libre. — Pierre-Rém. de Montmort, associé libre. — Charles Reyneau, prieur de l'Oratoire, associé libre. — J.-Bap. Deschiens de Ressons, associé libre. — Sébastien Vaillant. — Ant.-Tristan Danty d'Isnard. — De Camus, exclu pour absence. — 1718, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, honoraire. — Marius. — Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, honoraire. — Jean-Jacques Dortous de Mairan. — 1719, Jean Law, contrôleur général, honoraire. — 1721, André-Hercule, cardinal de Fleury, honoraire. — Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincour, honoraire. — Marie-Guil. Bénard de Rezay, associé libre. — Joseph Privat de Molières. — Pierre Ier, empereur de Russie, honoraire. — 1722, François Petit, Jacques Trant. — Sauveur Morand. — 1723, Pierre-Louis Moreau de Maupertuis. — Camille d'Hostun, duc de Tallard, honoraire. — Charles de Cisternay du Fay. — 1724, de Beaufort. — Henri Pitot (vétéran). — Jean Senac. — 1725, Jean-François Phelypeaux, comte de Maurepas, honoraire. — Louis de l'Isle de la Croyère. — Bernard de Jussieu, vétéran. — Pierre le Monnier. — Louis Godin. — Pierre Maloet. — Jean-Pierre de Crousaz, associé étranger. — 1726, Jean-René

de Longueil de Maisons, honoraire. — Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, honoraire. — Louis-Claude Bourdelin. — 1727, Michel-Robert le Pelletier des Forts, honoraire. — Eustache Manfredi, associé étranger. — Frédéric Ruisch, associé étranger. — Charles-Étienne-Louis Camus. — 1728, Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, honoraire. — Henri-Louis du Hamel du Monceau — François-Joseph Hunaud — 1729, Pierre Mahieu. — Edmond Halley, associé étranger. — 1730, Joseph-Antoine d'Aguesseau de Valjouan, honoraire. — Ph. Buache. — Charles-Marie de la Condamine. — Herman Boerhave, associé étranger. — 1731, L.-Fr. Armand, duc de Richelieu, honoraire. — Alexis-Claude Clairault. — Jean Grosse. — François Gigot de la Peyronie, associé libre. — Jean-Baptiste-Morgagni, associé étranger. — Pierre Bouguet. — Jean-Dominique Maraldi. — Jean-Paul Grandjean de Fouchy. — 1732, François Chicoyneau, associé libre.—Étienne-Simon de Gamaches, associé libre. — 1733, Alexis Fontaine. — J. Christian Wolff, associé étranger. — 1734, Georges-Louis le Clerc de Buffon. — 1735, Jean Hellot. — César-François Cassini de Thury. — 1736, Charles d'Albert, associé libre. — Gilb. Guyon de la Chevalleraye, associé libre. — Pierre-Charles le Monnier. — 1738, Jean-François Boyer, ancien évêque de Mirepoix, honoraire. — 1739, François Sicaire de Brémond. — Joseph Cervi, associé étranger. — Jean-Antoine Nollet, abbé. — Jean Poleni, associé étranger. — 1740, Étienne Mignot de Montigny. — Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, honoraire. — 1741, Antoine Ferrein. — J.-Paul de Gua de Malves, abbé, vétéran. — Nicolas-Louis de la Caille, abbé. — Jean le Rond d'Alembert. — Jean-Jacques Amelot de Chaillou, honoraire. — Joseph-Marie-François de Lassone, vétéran. — 1742, Paul-Jacques Malouin. — Martin Folkes, associé étranger. — 1743, Michel-Ferdinand d'Albert, duc de Chaulnes, honoraire. — Michel-Philippe Bouvard, vétéran. — Daniel-Charles Trudaine, honoraire. — Louis-Guillaume le Monnier (1779, démissionnaire). — Jean-Étienne Guettard. — 1744, Louis-Jean-Marie Daubenton. — Gaspart le Compasseur de Créqui-Montfort, marquis de Courtivron, vétéran. — Guillaume Rouelle. — Joseph Exupère Bertin, vétéran. — Armand-Louis du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon, honoraire. — 1745, Pierre-Joseph Macquer. — 1746, Jacques de Vaucanson. — Antoine de Parcieux. — Louis-Antoine Nicolle de la Croix. — J. B. de Machault, ministre d'État, honoraire. — 1747, Marc-René de Montalembert, associé libre. — 1748, François-David Herissant. — Daniel Bernouilli, associé étranger. — Jacques Bradley, associé étranger. —1749, Patrice d'Arcy. — Yv.-Marie Desmarez, comte de Maillebois, honoraire. — L. Eliz. de la Vergne de Tressan, associé libre. — 1750, Ch.-G. de Lamoignon de Malesherbes, honoraire. — Girard de Van-Swieten, associé étranger. — 1751, Antoine-Louis Rouillé, ministre d'État, honoraire. — Fr. Quesnay, associé libre. — Jean-Baptiste le Roy. — 1752, Joseph Lieutaud, vétéran. — Claude Geoffroy. — Théodore Baron. — Rol.-Michel Barrin de la Galissonniere, associé libre. — 1753, Joseph-Jérome le François de la Lande. — G. J. H J. B. le Gentil de la Galaisière, vétéran. — Étienne Hales, associé étranger. — 1754, Woldemar, comte de Lowendahl, honoraire. — Abraham Moivre, associé étranger. — Albert de Haller, associé étranger. — 1755, George de Macclesfield, associé étranger. — Léonard Euler, associé étranger. — Jean Moreau de Sechelles, ministre d'État, honoraire. — Paul d'Albert de Luynes, cardinal, honoraire. — 1756, Alexandre-Guy Pingré, associé libre. — Bernard Forest de Bélidor. — 1758, Étienne Bezout. — Louis-Léon-Félix de Brancas, comte de Lauragais, vétéran). — Aug.-Den. Fougeroux de Bondaroy. — Joseph-Bernard de Chabert, associé libre. — Matthieu Tillet. — 1759, Jean-Baptiste Chappe d'Auteroche, abbé. — Jean-René Tenon. — Jean-François-Clément Morand. — Michel Adanson. — Mathurin-Jacques Brisson. — 1760, Antoine Petit. — 1761, Charles.-Fr.-César le Tellier de Montmirail, honoraire. — Joseph-Alexandre de Jablonowski, associé étranger. — Henri-Léonard-J.-B. Bertin, ministre d'État, honoraire. — Fl.-Jos. de Vallière, associé libre. — Ch. Penot de Tournière, associé libre. — 1762, Charles Linnee, associé étranger. — 1763, Jean-Sylvain Bailly. — Edme-Sébastien Jeaurat. — 1764, Jacques Douglas, comte de Morton, associé étranger. — Ant.-René de Paulmy d'Argenson, honoraire. — J.-Ch. Philibert Trudaine, honoraire. — 1765, François-César le Tellier, marquis de Courtanvaux, honoraire. — Ét.-François Turgot, associé libre. — J.-B.-Ant. Andouillé, associé libre. — Achille-Pierre Dionis du Séjour, associé libre (démissionnaire, 1786). — Jean-Rodolphe Perronet, associé libre. — Gabriel de Bory, associé libre. — P. Poissonnier, associé libre. — 1766, prince de Lowenstein, associé étranger. — Louis Cadet. — 1768, Gabriel Jars. — Antoine-Laurent Lavoisier. — Charles Bossut, abbé. — 1769, Marie-J.-Ant.-Nic. de Caritat de Condorcet. — Pierre Demours, vétéran. — Antoine Portal. — Cés.-Gabr. de Choiseul, duc de Praslin, honoraire. — 1770, Charles Messier. — Jean-Dominique Cassini. — Balthazar-Georges Sage. — 1771, Nicolas Desmarest. — Alexis-Marie de Rochon, abbé. — Alexandre-Théophile Vandermonde. — 1772, Jacq.-Ant.-Jos. Cousin. — Jos.-L. de la Grange, associé étranger (1786 pensionn. vétér.). — Didier Fr. Mesnard de Chouzy, associé libre. — Th. Franklin, associé étranger. — Ant. Baumé. — 1773, Ant.-Laurent de Jussieu. — J. B Bourguignon d'Anville. — Pierre Simon Delaplace. — Raphaël Bienvenu Sabatier. — 1774, Félix Vicq d'Azyr. — Toussaint Bordenave. — 1776, Nicolas Christiern de Thy, comte de Milly, associé libre. — Amelot, honoraire. — Margraff, associé étranger. — Duc d'Ayen, honoraire. — Charles-Claude Labillarderie, comte d'Angivillers, pensionnaire vétéran. — 1778, J. B. Bucquet. — Théodore Tronchin, associé étranger. — Jean Pingle, associé étranger. — Claude Melchior Cornette. — 1779, J.-B.-Pierre-Ant. Demonet de Lamarck. — Bochart de Sarron, honoraire surnuméraire. — 1780, Gaspar Monge. — Claude-Louis Bertholet. — 1781, Charles-Augustin de Coulomb. — Duc de la Rochefoucauld, honoraire. — 1782, Guillaume Hunter, associé étranger. — Bergman, associé étranger. — Pierre-François-André Méchain. — Jean-Nicolas Buache. — Jean Bernouilli père, associé étranger. — Paul-Joseph Barthés, associé libre, surnuméraire. — 1783, René Just Haüy. — Henri-Alexandre Tessier. — René Lourche Desfontaines. — Adrien-Marie Legendre. — Jacques-Constantin Férier. — P. W. Wargentin. — Charles Bonnet, associé étranger. — 1784, J.-H.-Marie Meusnier. — Jean-Albert Euler, associé étranger. — Joseph Priestley, associé étranger. — Jean Darcet. — Quatremère d'Isjonval (exclu, 1786). — Ant.-Fr. Fourcroy, associé libre. — 1785, Joseph Le Paute d'Agilet. — Pierre Camper, associé étranger. — Jacques-Alexandre-César Charles. — Pierre-Marie-Auguste Broussonnet. — Louis-Aug. le Tonnelier de Breteuil, honoraire. — André Thouin. — Guillot Duhamel. — Philippe Frédéric baron de Dietrich, associé libre. — 1787, Joseph Banks, associé étranger. —

Étienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, honoraire. — 1788, Charles-Eugène Gabriel de la Croix, maréchal de Castries, honoraire. — Anne-César comte de la Luzerne, honoraire. — 1789, Louis-Antoine de Bougainville, associé libre. — G. Herschell, associé étranger. — 1790, Charles-Louis l'Héritier de Brutelle. — Pierre-Simon Pallas, associé étranger. — Horace-Bénédict de Saussure, associé étranger.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS. — 1668, L'abbé Duhamel. — 1699, Fontenelle. — 1741, Dortous de Mairan. — 1743, Grandjean de Fouchy. — 1773, Condorcet.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES. Voy. INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Sous Charles IX, J. A. de Baïf, ami de Ronsard, avait organisé dans une maison qui lui appartenait au faubourg Saint-Marceau des réunions de beaux esprits et de musiciens où se traitaient des questions relatives à l'étude de la langue, de la grammaire et de la poésie. Charles IX accorda à cette réunion, en 1570, des lettres patentes qui furent enregistrées au Parlement, malgré l'opposition de l'Université et de l'évêque de Paris, et où il déclarait accepter le titre de protecteur et premier auditeur de l'Académie naissante. A la mort du roi (1574), la Compagnie se mit sous la protection de Henri III, devant lequel les membres prononcèrent plus d'une fois des discours. Parmi ceux qui la composaient figuraient Ronsard, Desportes, Pibrac, Amadis Jamyn, Duperron, etc. Mais la mort de Baïf (1589), et les troubles de la Ligue la dispersèrent.

En 1629, Valentin Conrart commença à réunir chez lui quelques gens de lettres de ses amis (Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Habert, l'abbé de Cérisy, Serisay, Malleville, Faret, Desmarets, Bois-Robert), qui, dans leurs petites assemblées, s'occupaient de questions littéraires et grammaticales. En 1634, Richelieu en ayant entendu parler, leur fit offrir par Bois-Bobert de leur accorder sa protection, et de les constituer en société publique. Ils acceptèrent, mais avec regret, ces offres qu'il eût été imprudent de refuser. Ils rédigèrent eux-mêmes leurs statuts et donnèrent à leur Société le titre d'*Académie française*. Elle avait été jusqu'alors désignée par les noms d'*Académie des beaux-esprits*, d'*Académie de l'éloquence*, etc. Les lettres patentes de sa fondation furent signées le 2 janvier 1635, mais elles ne furent enregistrées que le 10 juillet 1637 au Parlement qui fit la plus vive opposition à la nouvelle institution, et ne céda qu'après avoir reçu des lettres de jussion et deux lettres de cachet.

Le nombre des membres fut fixé à 40, parmi lesquels on choisirait tous les ans un directeur et un chancelier, dont les fonctions duraient deux mois. En outre, il y avait un secrétaire perpétuel. Les réunions, qui depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution se tinrent au Louvre, devaient avoir lieu une fois par semaine. Louis XIV accorda aux membres quarante jetons de présence.

Olivier Patru admis à l'Académie en 1640 y prononça un discours pour remercier ses collègues. Sa harangue eut un tel succès qu'il fut décidé que dorénavant chaque récipiendaire serait tenu de prononcer un discours, auquel le directeur répondrait. Cet usage dont au commencement on se moqua fort et qui aujourd'hui amène toujours une foule nombreuse et choisie aux séances de réception, faisait dire au président de Mesmes que les harangues académiques ressemblaient aux messes solennelles où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour.

« Un jour, un bel esprit de l'Angleterre me demanda, dit Voltaire, les Mémoires de l'Académie française. Elle n'écrit point de mémoires, lui répondis-je, mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-vingts volumes de compliments. Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce style, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. Tous ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire, ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme, le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme et que pour lui, directeur, il n'en quitte pas sa part. Il est aisé de voir par quelle fatalité presque tous ces discours académiques ont fait si peu d'honneur à ce corps. *Vitium est temporis potius quam hominis.* L'usage s'est insensiblement établi, que tout académicien répéterait ces éloges à sa réception : on s'est imposé une espèce de loi d'ennuyer le public. La nécessité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire, et l'envie d'avoir de l'esprit, sont trois choses capables de rendre ridicule même le plus grand homme. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mâcheraient à vide, et feraient semblant de manger en périssant d'inanition. Au lieu que c'est une loi dans l'Académie française de faire imprimer tous ces discours par lesquels seuls elle est connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas. »

L'Académie qui avait été instituée « pour nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut, » s'occupa dès 1638 de la publication d'un dictionnaire de la langue. La première édition parut en 1694. On en commença aussitôt une seconde, qui fut publiée en 1718. La troisième parut en 1740, la quatrième en 1762, la cinquième en 1798 et la sixième et dernière en 1835.

En 1858, parut la première livraison (A. — ABUSIVEMENT), d'un dictionnaire historique que l'Académie avait commencé vingt-trois ans auparavant; on calcula qu'en continuant sur les mêmes errements l'ouvrage ne serait terminé que dans 3289 ans, c'est-à-dire en l'an 5147. Toutefois, il a été publié (1867) une seconde livraison de ce travail que le dictionnaire de M. Littré rend inutile.

L'Académie française fut supprimée le 8 août 1793 comme les autres Sociétés littéraires, patentées ou dotées par l'ancienne monarchie. Elle forma sous la République et l'Empire la seconde classe de l'Institut (langue et littérature française), et ne reprit son nom qu'à la seconde Restauration, en 1816. (Voy. INSTITUT.) C'est de toutes les Académies celle qui a subi le moins de changements dans son organisation. Son histoire a été écrite par Pelisson et continuée par l'abbé d'Olivet. Une nouvelle édition de leur travail a été donnée par M. Livet, 1858, 2 vol. in-8°. Une autre *Histoire*, allant jusqu'en 1838, a été publiée en 1855, par M. P. Mesnard, 1 vol. in-18.

Nous donnons ici la liste de ses membres, depuis son origine jusqu'à nos jours, et par *fauteuils* (Voy. SUPPLÉMENT.

1. — P. Bardin. — 1637, Nicolas Bourbon. — 1644, Salomon. — 1670, P. Quinault. — 1689 F. de Caillères. — 1717, cardinal de Fleury. — 1743,

cardinal de Luynes. — 1788, J. de Florian. — 1798, Cailhava. — 1813, Michaud. — 1840, Flourens.

2. — P. Hay du Chastelet. — 1637, Perrot d'Ablancourt. — 1665, Bussy de Rabutin. — 1693, Paul Bignon. — 1743, Jérome Bignon. — 1772, De Bréquigny. — 1795, Ecouchard-Lebrun. — 1807, F. J. M. Raynouard. — 1836, Mignet.

3. — Philippe Habert. — 1637, J. Esprit. — 1678, J. N. Colbert, archevêque de Rouen. — 1708, Fraguier. — 1728, Ch. d'Orléans Rothelin, abbé de Corneille. — 1744, G. Girard. — 1748, V. de Paulmy d'Argenson. — 1788, J. B. d'Aguesseau. — 1826, Brifaut. — 1858, J. Sandeau.

4. — Bachet de Méziriac. — 1639, La Mothe le Vayer. — 1672, J. Racine. — 1699, Valincourt. — 1730, Leriget de la Fage. — 1731, Crébillon. — 1762, Voisenon. — 1776, Boisgelin de Cucé, archevêque d'Aix. — 1803, Boisgelin (réélu). — 1804, Dureau de la Malle. — 1807, Picard. — 1829, Arnault. — 1834. Scribe. — 1861, Octave Feuillet.

5. — Auger de Mauléon. — 1639, Daniel de Priézac. — 1662, Michel le Clerc. — 1692, J. de Tourreil. — 1714, J Roland Malet. — 1736, Boyer, évêque de Mirepoix. — 1755, N. Thyrel de Boismond. — 1787, Cl. C. de Rulhières. — 1795, Cabanis. — 1808, Destutt de Tracy. — 1836, Guizot.

6. — J. d'Arbaud de Porchères. — 1640, Olivier Patru. — 1681, N. Potier de Novion. — 1693, P. Goibaud du Bois. — 1694, Ch. Boileau, abbé de Beaulieu. — 1704, Gaspard Abeille. — 1718, N. H. Montgault. — 1748, Ch. Duclos. — 1772, N. Beauzée. — 1789, J. J. Barthélemy. — 1795, M. J. Chénier. — 1811, de Chateaubriand. — 1849, duc de Noailles.

7. — P. Séguier. — 1643, Cl. Bazin de Bezons. — 1684, Boileau-Despréaux. — 1711, J. d'Estrées, archevêque de Cambrai. — 1718, René d'Argenson, garde des sceaux. — 1721, Languet de Gergy, archevêque de Sens. — 1753, Buffon. — 1787, Vicq.-d'Azyr. — 1795, Domergue. — 1810. Saint-Ange. — 1811, Parseval de Grandmaison. — 1835, de Salvandy. — 1857, E. Augier.

8. — Faret. — 1646, P. du Ryer. — 1658, cardinal d'Estrées. — 1715, maréchal d'Estrées. — 1738, de la Trémouille. — 1741, cardinal de Rohan-Soubise. — 1757, de Montazet, archevêque de Lyon. — 1803, comte de Boufflers. — 1815, Baour-Lormian. — 1855, Ponsard.

9. — Fr. Maynard. — 1647, P. Corneille. — 1710, Houdard de la Motte. — 1731, Bussy de Rabutin, évêque de Luçon. — 1737, Foncemagne. — 1780, Chabanon. — 1795, Naigeon. — 1810, Nép. Lemercier. — 1841, V. Hugo.

10. — Claude de Malleville. — 1648, J. Ballesdens. — 1675, Cordemoy. — 1685, J. L. Bergeret. — 1695, C. de Saint-Pierre. — 1743, Maupertuis. — 1759, Le Franc de Pompignan. — 1745, l'abbé Maury. — 1808, Regnault de Saint-Jean-d'Angely (exclu le 24 juillet 1815). — 1816, La Place. — 1817, Royer-Collard. — 1846, C. de Rémusat.

11. — Chauvigny de Colomby. — 1649, Tristan l'Hermite. — 1655, La Mesnardière. — 16 3, duc de Saint-Aignan. — 1687, l'abbé de Choisy. — 1724, Ant. Portail. — 1736, La Chaussée. — 1754, Bougainville. — 1763, Marmontel. — 1795, Fontanes (exclu en 1797 et réintégré en 1802). — 1821, Villemain.

12. — Voiture. — 1649, Mézeray. — 1683, Barbier d'Aucourt. — 1694, Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. — 1701, N. de Malézieux. — 1727, J. Bouhier. — 1746, Voltaire. — 1778, J. F. Ducis. — 1816, de Sèze. — 1828, de Barante. — 1867, J. Favre.

13. — J. Sirmond. — 1649, J. de Montreuil. — 1651, Fr. Tallemant. — 1693, de la Loubère. — 1729, Cl. Sallier. — 1761, J. G. Coëtlosquet. — 1784, P. de Montesquiou-Fézensac. — 1799, A. V. Arnault (exclu le 21 mars 1816). — 1816, duc de Richelieu. — 1822, B. J. Dacier. — 1833, Tissot. — 1854, Dupanloup.

14. — Vaugelas. — 1649, Scudéry. — 1668, marquis de Dangeau. — 1720, maréchal de Richelieu. — 1789, duc d'Harcourt. — 1803, Lucien Bonaparte (exclu le 24 juillet 1815). — 1816, Auger. — 1829, Ch.-G. Étienne. — 1845, A. de Vigny. — 1865, C. Doucet.

15. — B. Baro. — 1650, J. Doujat. — 1689, E. Renaudot. — 1720, E. de Roquette. — 1725, Gondrin d'Antin, évêque de Langres. — 1733, Dupré de Saint-Maur. — 1774, Malesherbes. — 1795, Andrieux. — 1833, Thiers.

16. — J. Baudoin. — 1651, Charpentier. — 1702, Chamillard, évêque de Senlis. — 1714, maréchal de Villars. — 1734, duc de Villars. — 1770, Loménie de Brienne. — 1795, Lacuée de Cessac. — 1841, Tocqueville. — 1860, Lacordaire. — 1862, prince de Broglie.

17. — Cl. de l'Étoile. — 1652, A. duc de Coislin. — 1702, P. duc de Coislin. — 1710, H. C. duc de Coislin, évêque de Metz. — 1733, Surian, évêque de Vence. — 1754, d'Alembert. — 1784, comte de Choiseul-Gouffier. — 1803, Portalis. — 1807, Pierre Laujon. — 1811, Ch.-G. Étienne (exclu le 21 mars 1816, réélu en 1829). — 1816, comte de Choiseul-Gouffier. — 1817, Laya. — 1833, Ch. Nodier. — 1844, Mérimée.

18. — De Sérizay. — 1663, Pellisson. — 1693, Fénelon. — 1715, de Boze. — 1754, comte de Clermont. — 1771, de Belloy. — 1775, duc de Duras. — 1795, comte Garat (exclu le 21 mars 1816). — 1816, cardinal de Bausset. — 1824, de Quélen, archevêque de Paris. — 1840, Molé. — 1856, A. de Falloux.

19. — Balzac. — 1654, H. de Péréfixe de Beaumont, archevêque de Paris. — 1695, Fr. de Harlay, archevêque de Paris. — 1695, André Dacier. — 1722, cardinal Dubois. — 1723, Hénault. — 1771, prince de Beauvau. — 1795, Merlin de Douai. — 1816, comte Ferrand — 1825, Casimir Delavigne. — 1844, Sainte-Beuve.

20. — Laugier de Porchères. — 1654, de Chaumont. — 1697, le président Cousin. — 1707, Valon, marquis de Mimeure. — 1719, N. Gédoyn. — 1744, cardinal de Bernis. — 1795, l'abbé Sicard. — 1822, Frayssinous. — 1842, Pasquier. — 1863, Dufaure.

21. — Germain Habert. — 1655, Cotin. — 1682, l'abbé de Dangeau. — 1723, Fleuriau. — 1732, Terrasson. — 1750, comte de Bissy. — 1810, Esménard. — 1811, Ch. de Lacretelle. — 1856, Biot. — 1863, de Carné-Marcein.

22. — Servien. — 1659, Villayer. — 1691, Fontenelle. — 1757, A. L. Séguier. — 1795, Bernardin de Saint-Pierre. — 1814, Ét. Aignan. — 1824, Soumet. — 1845, Vitet.

23. — Colletet. — 1659, Gilles Boileau. — 1671, J. de Montigny. — 1671, Ch. Perrault. — 1704, cardinal de Rohan. — 1749, Vauréal. — 1760, La Condamine. — 1774, J. Delille. — 1813, Campenon. — 1844, Saint-Marc Girardin.

24. — Saint-Amant. — 1661, l'abbé Cassagne. — 1679, comte de Crécy. — 1710, Ant. de Mesmes. — 1723, J. Alary. — 1771, Gaillard. — 1803, comte de Ségur. — 1830, Viennet.

25. — Boissat. — 1662, Furetière. — 1688, La Chapelle. — 1723, d'Olivet. — 1768, Condillac. — 1780, comte de Tressan. — 1784, Bailly. — 1795, Sieyès (exclu le 24 juillet 1815). — 1816, marquis de Lally-Tollendal. — 1830, de Pongerville.

26. — Bois-Robert. — 1662, Segrais. — 1701,

Campistron. — 1723, Destouches. — 1754, Boissy. — 1758, Sainte-Palaye. — 1795, Rœderer (exclu le 21 mars 1816). — 1816, duc de Lévis. — 1830, Philippe de Ségur.

27. — Bautru. — 1665, J. Testu. — 1706, marquis de Sainte-Aulaire. — 1743, Mairan. — 1771, François Arnaud. — 1803, Target. — 1806, cardinal Maury (exclu le 21 mars 1816). — 1816, l'abbé de Montesquiou. — 1832, Jay. — 1854, Silvestre de Sacy.

28. — Louis Giry. — 1665, Cl. Boyer. — 1698, Cl. Genest. — 1720, l'abbé Dubos. — 1742, Du Resnel. — 1761. Saurin. — 1782, Condorcet. — 1795. l'abbé Villar. — 1826, l'abbé de Féletz. — 1850, D. Nisard.

29. — Gombauld. — 1666, Paul Tallemant. — 1712, Danchet. — 1748, Gresset. — 1778, l'abbé Millot. — 1785. Morellet. — 1819, P. Ed. Lemontey. — 1826. Fourier. — 1830, Cousin. — 1867, l'abbé Gratry.

30. — J. de Silhon. — 1667, J. B. Colbert. — 1684. La Fontaine. — 1695, Clérembault. — 1714, Cl. Massieu. — 1723. C. F. Houteville. — 1743, Marivaux. — 1763, Radonvilliers. — 1795, Volney. — 1820, Pastoret. — 1841, comte de Sainte-Aulaire. — 1855, duc de Broglie.

31. — M. Cureau de la Chambre. — 1670, Regnier-Desmarais. — 1713, La Monnoye. — 1727, La Rivière. — 1730. Hardion. — 1766, Thomas. — 1786. Comte de Guibert. — 1795, Cambacérès (exclu le 24 juillet 1815). — 1816, Bonald. — 1841, Ancelot. — 1855, Legouvé.

32. — Racan. — 1670, P. Cureau de la Chambre. — 1693. La Bruyère. — 1696, l'abbé Fleury. — 1723. J. Adam. — 1726, Seguy. — 1761, De Rohan-Guéménée. — 1803, Devaine. — 1803, Parny. — 1815. de Jouy. — 1846, Empis.

33. — D. Hay du Chastelet. — 1671, Bossuet. — 1704. cardinal de Polignac. — 1742, Giry de Saint-Cyr. — 1761. Battenx. — 1780, Lemierre. — 1795. Bigot de Préaméneu. — 1825, duc de Montmorency. — 1826. Guiraud. — 1847, Ampère. — 1865, Prévost-Paradol.

34. — Godeau. — 1673, Fléchier. — 1710, Nesmond, archevêque de Toulouse. — 1727, J. J. Amelot. — 1749, maréchal de Belle-Isle. — 1761, Trublet. — 1770. Saint-Lambert (réélu le 28 janvier 1803). — 1803, Maret (exclu le 21 mars 1816). — 1816, Lainé. — 1836, Dupaty. — 1852, A. de Musset. — 1858, V. de Laprade.

35. — De Bourzeys. — 1673. l'abbé Gallois. — 1688. Mongin. — 1746, de la Ville. — 1774, Suard. — 1817, Roger. — 1842, Patin.

36. — Gomberville. — 1674, Huet. — 1721, J. Boivin. — 1727. duc de Saint-Aignan. — 1776, Colardeau. — 1776. Laharpe (réélu le 28 janvier 1803). — 1803. Lacretelle aîné. — 1824, Droz. — 1851, C. de Montalembert.

37. — Chapelain. — 1674, Benserade. — 1691, E. Pavillon. — 1705, Sillery. — 1715. duc de la Force. — 1726, Mirabaud. — 1761, Watelet. — 1786, Sedaine. — 1795, Colin d'Harleville. — 1806, Daru. — 1829, A. de Lamartine.

38. — Conrart. — 1675, Rose. — 1701, Louis de Sacy. — 1728. Montesquieu. — 1755, Châteaubrun. — 1775. Chastellux. — 1799, F. de Neufchâteau. — 1828, P. A. Lebrun.

39. — Desmarets. — 1676, J. de Mesmes. — 1688, Mauroy. — 1706. l'abbé de Louvois. — 1719, Massillon. — 1743, duc de Nivernais. — 1799, Legouvé. — 1812, Al.-V. Duval-Pineu. — 1842, Ballanche. — 1848, Vatout. — 1849, de Saint-Priest. — 1852. Berryer.

40. — Montmor. — 1679, Lavau. — 1694, Caumartin, évêque de Blois. — 1733, Moncrif. — 1771, Roquelaure, évêque de Senlis (réélu le 28 janvier 1803). — 1818, Cuvier. — 1832, Dupin aîné — 1866, Cuvillier-Fleury.

Secrétaires perpétuels. — Valentin Conrart. — 1675, F Eudes de Mézeray. — 1683, Regnier-Desmarais. — 1713, A. Dacier. — 1742, C. F. Houtteville. — 1742, J. B. Mirabaud. — 1755, Duclos. — 1772, d'Alembert. — 1784, Marmontel.

Depuis la réorganisation de l'Institut. — 1804, Suard. — 1807, Raynouard. — 1826, Auger. — 1829, Andrieux. — 1833, Arnault. — 1834, Villemain.

En 1664, l'abbé d'Aubignac voulut fonder une société rivale de l'Académie française et publia un *Discours au Roi sur l'établissement d'une seconde académie dans la ville de Paris.* Son projet ne fut point autorisé, mais il ne s'en tint pas moins chez lui pendant plusieurs années des assemblées littéraires où l'on examinait les ouvrages d'éloquence et de poésie et où l'on prononçait des discours sur divers sujets, le premier de chaque mois. — Les principaux membres étaient, outre l'abbé d'Aubignac qui en fut quelque temps directeur : P. d'Ortigue, sieur de Vaumorière, vice-directeur; Gabriel Guéret, secrétaire; les marquis de Vilaines, du Châtelet et d'Herbault; Petit, Perrachon, du Périer, Richelet, Delaunay, Caré, Baurin, Barallis; les abbés de Ganaret, de Saint-Germain, et de Villars, et l'abbé Aubert de Villeserin; mais la nomination de celui-ci à l'évêché de Senez (1671), rompit ces assemblées. Quelques-uns des discours qui y avaient été prononcés ont été publiés par Vaumorière, 1687, 4°, sous le titre de *Harangues sur toutes sortes de sujets.*

ACADÉMIE POLITIQUE, école ayant pour but de former des jeunes gens destinés à la diplomatie. Elle fut fondée en 1710 par M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, et établie au Louvre où était le dépôt des archives du ministère. Il n'y eut d'abord que six élèves; le nombre en fut porté à douze en 1713, mais cette école déclina peu à peu, et en 1725 elle avait cessé d'exister.

ACADÉMIES PROVINCIALES. La première en date des académies de province, après celle des *Jeux floraux* de Toulouse (Voy. ce mot), paraît avoir été celle qui se tenait, à la fin du xvᵉ siècle, à Lyon, dans une maison du quartier de Fourvière dont elle avait pris le nom. Elle ne dura que quelques années. — En 1606, le président Favre fonda à Annecy, avec le concours de S. François de Sales, une *Académie florimontane* qui avait pour devise : *Flores fructusque perennes;* mais vers 1618 ses membres avaient cessé de se réunir. Une nouvelle académie établie dans la même ville en 1851 a repris son nom. — A Arles, une académie composée uniquement de gentilshommes de la ville s'établit en 1668, mais elle ne subsistait plus en 1715. — Voici, avec la date de leur établissement ou des lettres patentes qui les autorisaient, la liste des académies ou sociétés savantes qui, sous différents noms, existaient à la fin du siècle dernier : Agen (1776), Amiens (1750), Angers (1685), Arras (1737), Auxerre (1749), Besançon (1752), Béziers (1723), Bordeaux (1702), Bourg (1755), Caen (1652), Châlons-sur-Marne (1756), Cherbourg (1755), Clermont-Ferrand (1747), Dijon (1740), la Rochelle, Lyon (1700), le Mans (1761), Marseille (1726), Metz (1760), Montauban (1730), Montpellier (1706), Nancy (1751), Nîmes (1682), Pau (1720), Rouen (1744), Soissons (1674), Toulouse (1694), Villefranche (1695).

Ajoutons qu'à Milhaud, près de Nîmes, il y avait une société littéraire qui s'appelait le *Tripot;* une autre à Toulouse portait le nom de *Lanternistes* (Voy. ce nom). — Quant à l'académie de Troyes dont Grosley a publié de facétieux mémoires, on sait qu'elle n'a jamais existé.

Aujourd'hui le nombre de sociétés savantes dans les départements est fort considérable, et quelques-unes publient d'excellents travaux. La liste s'en trouve dans l'*Annuaire des Sociétés savantes*, édité par le ministère de l'instruction publique, et dans l'*Annuaire* qu'a donné (1863) le comte A. d'Héricourt.

ACADÉMIES UNIVERSITAIRES. Voy. UNIVERSITÉ.

ACADÉMISTES. On appelait ainsi les jeunes gentilshommes qui suivaient les cours des écoles nommées académies, où l'on enseignait l'équitation, l'escrime, la danse, l'art militaire, et même un peu d'histoire, de géographie et de blason. Ce fut, dit-on, Antoine de Pluvinel, écuyer de la grande écurie de Henri IV, qui fonda la première académie de ce genre à Paris. Sous Louis XIV il y en eut jusqu'à cinq. La plus célèbre, si l'on en croit les réclames qu'elle faisait insérer dans le *Mercure galant*, était celle de Bernardi, qui, tous les ans aux mois de septembre et octobre, exerçait publiquement ses élèves à la petite guerre dans le voisinage du Luxembourg. En 1692, toutes ces académies furent réduites à deux.— Saint-Évremond a publié contre l'Académie française la *Comédie des Académistes* (1650), donnant plaisamment aux académiciens le nom d'ordinaire réservé aux élèves des établissements dont il vient d'être question.

ACADIE. En 1497, Sébastien Cabot reconnut, au S. O. de l'île Royale (Cap Breton), une péninsule très-caractérisée et presque séparée du continent par une baie profonde (baie française ou de Fundy). En 1524, Verassani donnait le nom d'Acadie à cette péninsule, où, en 1598, les Français vinrent s'établir. Sept ans plus tard, Champlain y fondait sur la côte N. O., Port-Royal (Annapolis). Cette région si avantageusement située pour la pêche fut longuement disputée par l'Angleterre à la France. Les Anglais l'occupent en 1629 et la rendent en 1631; ils y renoncent complètement en 1661 et l'obtiennent définitivement en 1763. Devenue colonie anglaise, elle s'appela Nouvelle-Écosse, nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

ACAPT. L'acapt était, dans le Midi, le droit que payait l'héritier d'un vassal au suzerain pour racheter le fief. Il consistait le plus souvent dans une année du revenu. — Voy. RELIEF.

ACARIE (Jean-Pierre), ligueur, conseiller-maître de la chambre des Comptes à Paris, membre du conseil des *Seize*, mort à Ivry en 1613.

ACARIE (Barbe AVRILLOT, dame), fondatrice en France de l'ordre des Carmélites, née à Paris le 1er février 1565, morte le 18 avril 1618.

AÇARQ (D'), écrivain, né vers 1720 à Audruick (Pas-de-Calais), mort à Saint-Omer en 1796.

ACCIONNA. divinité gauloise connue par une inscription découverte à Fleury-aux-Choux (Loiret).

ACCOMPAGNEMENT. On appelait au moyen âge *accompagnement* un acte par lequel le détenteur libre d'un domaine associait à ses biens pour une quote-part un autre propriétaire, sous la protection duquel il trouvait ainsi moyen de s'abriter. Cette espèce de recours à une haute tutelle fut particulièrement en usage parmi les couvents et corporations religieuses, qui, dénués de puissance matérielle, y trouvaient leur seule défense efficace contre les convoitises de leurs voisins. Il existe d'ailleurs aussi un assez grand nombre d'*accompagnements* passés par des suzerains laïques au profit d'autres seigneurs mieux partagés au point de vue de la force et du pouvoir.

L'accompagnement était d'ordinaire général, et comprenait l'association de tous les biens, ceux de l'avenir, comme ceux du présent.

ACCORDS (Le seigneur des), pseudonyme d'Étienne Tabourot.

ACEILLY (D'), pseudonyme anagrammatique du chevalier de Cailly.

ACEIO, dieu connu par des inscriptions trouvées à Montagut (Basses-Pyrénées).

ACEIUM, Acey (Haute-Saône).

ACÉRAC. Voy. ASSERAC et AZÉRAC.

ACEY, *Aceium*, *Accinctum*, abbaye de Cisterciens, du diocèse de Besançon (Haute-Saône), fondée le 24 avril 1136.

ACHAIE. Ce nom désigne une principauté de l'empire latin de Constantinople, formée en 1205, et qui comprenait tout l'ancien Péloponèse. Elle avait la suzeraineté des duchés d'Athènes et de Thèbes.

ACHAINTRE (Nicolas-Louis), philologue, né à Paris le 19 novembre 1771, mort vers 1830. Il a donné diverses éditions d'auteurs latins, des traductions de Dictys de Crète, d'un manuscrit grec de saint Jean Damascène, et a collaboré à la collection des classiques latins de Lemaire.

ACHARD, abbé de Saint-Victor-lès-Paris, évêque d'Avranches (1162), théologien, mort le 29 mars 1171.

ACHARD (Claude-François), médecin, antiquaire, né à Marseille en 1753, mort en 1809. — *Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin*, 1785-87, 4 vol. in-4; *Description de la Provence*, 1787, in-4.

ACHARD-JOUMARD, ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Pomiers, de Suferte, d'Argence, de Varac, de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Champagné et des Oulmes. Ses armes sont : *d'azur à trois besans d'or, 2 et 1*.

ACHARDS (Les), ancienne famille établie en Dauphiné et dans le comté Venaissin, originaire du Faucigny et d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Colombe, en Dauphiné, et de la Baume. A cette dernière branche appartenait Eléazar-François de LA BAUME DES ACHARDS, évêque d'Halicarnasse, missionnaire, né à Avignon en 1679, mort en Cochinchine le 2 avril 1741. (Voy. l'*Hist. de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ACHASIUS. Voy. REIPUS.

ACHÉ, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Beuzeval, de Serquigny, de Marbœuf. Elle porte : *chevronné d'or et de gueules de six pièces*.

ACHÉ, maison d'Auvergne, dont, au dire de Tallemant, le véritable nom était *Merdezac*, sobriquet donné à l'un des membres de cette famille qui, incommodé gravement au milieu d'une bataille, ne se retira point de la mêlée et y combattit bravement.

ACHÉ (Le comte d'), vice-amiral, né vers 1700, mort en 1775. Il fut nommé (1757) commandant dans les mers de l'Inde, et ne put empêcher les Anglais de ruiner tous nos établissements dans cette partie du monde.

ACHÈRES, seigneurie du Gâtinais, réunie d'abord à la baronnie de Rougemont sous le nom d baronnie d'Achères (1626), et plus tard (1680), à celle de la Chapelle-la-Reine, et érigée en mar quisat en faveur de J. P. d'Argouges.

ACHÈRES (Seigneurs d'), de la maison d Gauthier.

ACHÉRY (Dom Jean-Luc d'), l'un des plus savants bénédictins de la congrégation de Saint Maur, né à Saint-Quentin en 1609, mort à Paris en 1685. Il passa toute sa vie enfermé dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, voué à l'étude, évitant les sorties, les visites et les conversations inutiles. Il mit en ordre et enrichit la bibliothèque de cette abbaye. Il a publié : La *Vie* et les *Œuvres* de Lanfranc, suivies de la *Chronique de l'ab-*

baye du Bec; la *Vie* et les *OEuvres* de Guibert de Nogent; la *Vie de S. Herluin;* plusieurs *Traités* sur l'Eucharistie, un *Index des écrits ascétiques des Pères*, la *Règle des Solitaires* du P. Grimliac. Son principal travail est un recueil de documents d'une grande importance : *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maximè Benedictinorum, latuerant, Spicilegium*, etc. 1655-1677, 13 vol. in-4; 1723. 3 vol. in-fol.

ACHEUL (S.), *Acheolus*, abbaye en commende de l'O. de Saint-Augustin, diocèse d'Amiens, fondée vers 1085. — Les jésuites eurent dans cette localité, sous la Restauration, une maison d'éducation célèbre.

ACHILLINUS (Philotheus), pseudonyme de Philippe de Maizières.

ACHINNEIUM, **ACQUIGNIACUM**, **AKENNI**, Acquigny (Eure).

ACHY, seigneurie du Beauvaisis, possédée par une branche de la maison de Pecquigny.

ACIACUM, Acy.

ACIER (Michel-Victor), sculpteur, né à Versailles en 1736, mort en 1799. Il fut attaché comme sculpteur-modeleur à la fabrique de porcelaine de Meissen (Saxe), et devint membre de l'Académie de Dresde.

ACIER. Voy. Assier.

ACIGNÉ ou **ASSIGNÉ**, en Bretagne; seigneurie érigée en marquisat (1609) en faveur de Charles de Cossé. (Voy. du Paz, *Hist. généalogique de Bretagne*.)

ACILIO, Aiguillon.

ACITAVONES, peuple gaulois, habitant près des sources de l'Isère.

ACITODUNUM, **ACIDUNUM**, **AGEDUNUM**, place gallo-romaine près de la Creuse, dans la cité des *Lemovices* de l'Aquitaine première; aujourd'hui Ahun (Creuse).

ACK (Pays d'), *Agnensis pagus*, dans le Léonais, aujourd'hui le canton de Lesneven, dans l'arrondissement de Brest.

ACKERLIO (Le docteur), pseudonyme de J. N. M. de Guerle.

ACLINIACUM, Alligny (Nièvre).

ACMANTUM, Emans (Seine-et-Marne).

ACONIN, vicomté de Picardie possédée par la maison de Chastenet.

ACOSTA (Jérôme), pseudonyme de Richard-Simon.

ACQS. Voy. Dax.

ACQUEMBRONNE, seigneurie d'Artois, possédée par la famille d'Aufray.

ACQUEST (seigneurs d'), branche de la maison de Montmorency.

ACQUÊTS Par opposition aux propres dont le *chef de famille* n'avait point la libre disposition, on appelait au moyen-âge *acquêts* les biens qu'il avait acquis à tout autre titre que par succession, qu'il avait achetés des fruits de son travail par exemple, ou qui lui avaient été donnés; et on lui en accordait la propriété absolue. Cette règle qui se perpétua à travers les temps modernes, n'avait pas, comme on l'a cru, pour origine un but politique, celui de maintenir de grandes fortunes; elle tenait à la constitution même de la famille germanique (voy. Famille). Il ne fallait qu'une transformation par succession pour qu'un acquêt entrât parmi les biens généraux de la maison : ainsi les acquêts se transformaient en propres à la première génération.

Le peu d'importance qu'on a attachée aux meubles pendant le moyen âge les avait fait ranger parmi les acquêts. — Voy. Propres.

ACQUÊT NOUVEL (Droit d'). C'était une redevance que les personnes non nobles devaient au seigneur dominant, lorsqu'elles acquéraient un fief dans sa mouvance. Ce droit, assez analogue à l'amortissement, était donc essentiellement personnel et ne pouvait être perçu qu'une fois. Mais en fait les roturiers les payaient de vingt ans en vingt ans; c'était pour eux une sorte de composition, car ils se trouvaient toujours sous le coup d'ordonnances générales qui leur interdisaient dans le passé, ou pouvaient leur interdire dans l'avenir les tenures nobles. — Voy. Franc-fief.

ACQUEVILLE, seigneurie de Normandie, possédée par une branche de la famille du Moncel.

ACQUIGNIACUM, **ACHINNEIUM**, Acquigny (Eure).

ACQUIGNY, baronnie de Normandie (Eure), qui au XVIe siècle appartenait à la famille Le Roux.

ACQUITS DE COMPTANT, lettres patentes signées du roi et portant l'ordre au garde du trésor royal de payer à vue au porteur la somme mentionnée dans ces lettres, sans qu'il fût fait mention de l'emploi auquel elle était destinée, et dont il était interdit à la chambre des Comptes de s'enquérir. Sous Louis XIV les acquits de comptant montaient à environ 10 millions par an. Sous Louis XV ils s'élevèrent successivement jusqu'à 17 millions (1759). Mais ce fut bien pis sous Louis XVI. D'après le *livre rouge* (voy. ce mot) imprimé par ordre de l'Assemblée nationale en 1790, voici en nombres ronds à quelles sommes énormes montèrent pour huit années ces dépenses secrètes : 1779, 116 millions; 1781, 92 millions; 1782, 87 millions; 1783, 145 millions; 1784, 112 millions; 1785, 137 millions; 1786, 88 millions; 1787, 82 millions.

ACRAIGNE, seigneurie de Lorraine érigée en comté sous le nom de Guise-sur-Moselle en 1718.

ACRE (Saint-Jean d'), *Acco*, *Ptolemais*, port de mer de la Syrie, situé au fond d'une baie en face le cap Carmel.

1104. — A la suite de la première croisade, les croisés francs s'en emparèrent; mais Saladin la leur reprit en 1187 et en augmenta considérablement les fortifications.

1191. — Dès 1189, les chrétiens de la Syrie réfugiés à Tyr avaient investi Saint-Jean-d'Acre devant lequel le roi de France, et le roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion n'arrivèrent qu'en 1191, à la troisième année du siége. La ville capitula en juillet. Ses défenseurs, au nombre de 5000, se mirent à la merci des vainqueurs si, au bout de quarante jours, Saladin ne rendait pas aux chretiens la sainte croix, 100 nobles, 1500 captifs d'un rang inférieur, et 200 000 bezans d'or. Saladin refusa d'accéder à ces conditions et Richard fit décapiter les musulmans, sans que Philippe y mît aucune opposition. Les rois dépossédés de Jérusalem fixèrent leur résidence à Acre durant un siècle, et la ville ne retomba au pouvoir des Mahométans qu'en 1291.

1799. — Le 16 mars (26 ventôse an VII), une armée française de 13 000 hommes parut devant Acre; mais une escadre anglaise commandée par sir Sidney Smith, arrivée deux jours avant elle, avait pu enlever la flotille qui portait à Bonaparte son artillerie de siége et les munitions de guerre, et ce fut un émigré, le colonel Phelippeaux, qui s'en servit pour défendre la place attaquée. Après cinq jours de tranchée, le 25 mars (5 germinal), les Français donnèrent un assaut. Djezsar-pacha à la tête de ses Turcs, que dirigeaient des officiers anglais, le repoussa. On employa la mine; elle joua sans beaucoup d'effet; et, malgré la nécessité d'activer les travaux, il fallut les abandonner pour marcher contre une armée qui venait de Damas. Cette armée fut détruite près du Mont-Thabor, le 27 avril (8 floréal), et Bonaparte re-

vint continuer le siége avec un renfort de quelques pièces d'artillerie qu'on avait réussi à lui faire passer par Jaffa. La résistance était aussi désespérée que l'attaque, lorsque le 7 mai (18 floréal), une flotte ennemie arriva dans la baie apportant des renforts de toute sorte. Bonaparte voulant tirer parti des derniers instants qui lui restaient, fit livrer de terribles assauts dans la nuit du 7, au point du jour du 8, et durant la journée du 10. Ils furent tous repoussés, et il dut lever le siège le 20 mai (1er prairial).

ACRES (Des), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de l'Aigle; elle porte : *d'argent à trois aigles de sable*.

ACTE ADDITIONNEL. C'est le nom que porte la constitution promulguée par Napoléon au retour de l'île d'Elbe et que, sans tenir compte des objections de Benjamin Constant qui l'avait rédigée, il présenta comme une simple addition aux constitutions impériales. Malgré les tendances vraiment libérales qu'on pouvait y signaler, cet acte inséré au *Moniteur* le 23 avril 1815, souleva une vive réprobation dans la partie éclairée de la nation. « Jamais blâme, dit Vaulabelle, ne fut plus amer, censure plus unanime. Chaque article fut signalé comme un piége, comme une pierre d'attente pour une future dictature. » L'acte fut soumis à la sanction du peuple et de l'armée, et des registres déposés partout reçurent les votes des citoyens. Les votes négatifs ne s'élevèrent qu'à 4206. La proclamation de ce résultat eut lieu au Champ de Mars, le 1er juin, dans une cérémonie solennelle où Napoléon prêta le serment suivant: « *Je jure d'observer et de faire observer les constitutions de l'Empire.* » Voici le texte de ce document :

Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. — Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions, empereur des Français, à tous présents et à venir, salut : — Depuis que nous avons été appelé, il y a quinze années, par le vœu de la France, au gouvernement de l'État, nous avons cherché à perfectionner, à diverses époques, les formes constitutionnelles, suivant les besoins et les désirs de la nation, et en profitant des leçons de l'expérience. Les constitutions de l'Empire se sont ainsi formées d'une série d'actes qui ont été revêtus de l'acceptation du peuple. Nous avions alors pour but d'organiser un grand système fédératif européen, que nous avions adopté comme conforme à l'esprit du siècle, et favorable aux progrès de la civilisation. Pour parvenir à le compléter, et à lui donner toute l'étendue et toute la stabilité dont il était susceptible, nous avions ajourné l'établissement de plusieurs institutions intérieures, plus spécialement destinées à protéger la liberté des citoyens. Notre but n'est plus désormais que d'accroître la prospérité de la France, par l'affermissement de la liberté publique. De là résulte la nécessité de plusieurs modifications importantes dans les constitutions, sénatus-consultes et autres actes qui régissent cet Empire. A ces causes, voulant, d'un côté, conserver du passé ce qu'il y a de bon et de salutaire, et de l'autre, rendre les constitutions de notre Empire conformes en tout aux vœux et aux besoins nationaux, ainsi qu'à l'état de paix que nous désirons maintenir avec l'Europe, nous avons résolu de proposer au peuple une suite de dispositions tendant à modifier et perfectionner ses actes constitutionnels, à entourer les droits des citoyens de toutes leurs garanties, à donner au système représentatif toute son extension, à investir les corps intermédiaires de la considération et du pouvoir désirables; en un mot, à combiner le plus haut point de liberté politique et de sûreté individuelle avec la force et la centralisation nécessaires pour faire respecter par l'étranger l'indépendance du peuple français et la dignité de notre couronne. En conséquence, les articles suivants, formant un acte supplémentaire aux constitutions de l'Empire, seront soumis à l'acceptation libre et solennelle de tous les citoyens dans toute l'étendue de la France.

TITRE PREMIER. — *Dispositions générales.* — Art. 1. Les constitutions de l'Empire, nommément l'acte constitutionnel du 22 frimaire an VIII, les sénatus-consultes des 14 et 16 thermidor an X, et celui du 28 floréal an XII, seront modifiés par les dispositions qui suivent. Toutes leurs autres dispositions sont confirmées et maintenues. — Art. 2. Le pouvoir législatif est exercé par l'empereur et par deux chambres. — Art. 3. La première chambre, nommée chambre des Pairs, est héréditaire. — Art. 4. L'empereur en nomme les membres, qui sont irrévocables, eux et leurs descendants mâles, d'aîné en aîné en ligne directe. Le nombre des pairs est illimité. L'adoption ne transmet point la dignité de pair à celui qui en est l'objet. — Les pairs prennent séance à vingt et un ans, mais n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq. — Art. 5. La chambre des pairs est présidée par l'archichancelier de l'Empire, ou, dans le cas prévu par l'article 51 du sénatus-consulte du 28 floréal an XII, par un des membres de cette chambre désigné spécialement par l'empereur. — Art. 6. Les membres de la famille impériale, dans l'ordre de l'hérédité, sont pairs de droit. Ils siégent après le président. Ils prennent séance à dix-huit ans, mais n'ont voix délibérative qu'à vingt et un. — Art. 7. La seconde chambre, nommée chambre des Représentants, est élue par le peuple. — Art. 8. Les membres de cette chambre sont au nombre de six cent vingt-neuf. Ils doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins. — Art. 9. Le président de la chambre des représentants est nommé par la chambre, à l'ouverture de la première session. Il reste en fonctions jusqu'au renouvellement de la chambre. Sa nomination est soumise à l'approbation de l'empereur. — Art. 10. La chambre des représentants vérifie les pouvoirs de ses membres et prononce sur la validité des élections contestées. — Art. 11. Les membres de la chambre des représentants reçoivent pour frais de voyage, et durant la session, l'indemnité décrétée par l'Assemblée constituante. — Art. 12. Ils sont indéfiniment rééligibles. — Art 13. La chambre des représentants est renouvelée de droit en entier tous les cinq ans. — Art. 14. Aucun membre de l'une ou de l'autre chambre ne peut être arrêté, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivi en matière criminelle ou correctionnelle, pendant les sessions, qu'en vertu d'une resolution de la chambre dont il fait partie. — Art. 15. Aucun ne peut être arrêté ni détenu pour dettes, à partir de la convocation, ni quarante jours après la session. — Art. 16. Les pairs sont jugés par leur chambre, en matière criminelle ou correctionnelle, dans les formes qui seront réglées par la loi. — Art. 17. La qualité de pair et de représentant est compatible avec toutes les fonctions publiques, hors celles de comptables. — Toutefois les préfets et sous préfets ne sont pas éligibles par le collége électoral du département ou de l'arrondissement qu'ils administrent. — Art. 18. L'empereur envoie dans les chambres des ministres d'État et des conseillers d'État, qui y siégent et prennent part aux discussions, mais qui n'ont voix délibérative que dans le cas où ils sont membres de la chambre comme pairs ou élus du peuple. — Art. 19 Les ministres qui sont membres de la chambre des pairs ou de celle des représentants, ou qui siégent

par mission du gouvernement, donnent aux chambres les éclaircissements qui sont jugés nécessaires, quand leur publicité ne compromet pas l'intérêt de l'État. — Art. 20. Les séances des deux chambres sont publiques. Elles peuvent néanmoins se former en comité secret, la chambre des pairs sur la demande de dix membres, celle des représentants sur la demande de vingt-cinq. Le gouvernement peut également requérir des comités secrets pour des communications à faire. Dans tous les cas les délibérations et les votes ne peuvent avoir lieu qu'en séance publique. — Art. 21. L'empereur peut proroger, ajourner et dissoudre la chambre des représentants. La proclamation qui prononce la dissolution, convoque les colléges électoraux pour une élection nouvelle, et indique la réunion des représentants dans six mois au plus tard. - Art. 22. Durant l'intervalle des sessions de la chambre des représentants, ou en cas de dissolution de cette chambre, la chambre des pairs ne peut s'assembler. — Art. 23. Le gouvernement a la proposition de la loi; les chambres peuvent proposer des amendements : si ces amendements ne sont pas adoptés par le gouvernement, les chambres sont tenues de voter sur la loi telle qu'elle a été proposée. — Art. 24. Les chambres ont la faculté d'inviter le gouvernement à proposer une loi sur un objet déterminé, et de rédiger ce qu'il leur paraît convenable d'insérer dans la loi. Cette demande peut être faite par chacune des deux chambres. — Art. 25. Lorsqu'une rédaction est adoptée dans l'une des deux chambres, elle est portée à l'autre; et si elle y est approuvée, elle est portée à l'empereur. — Art. 26. Aucun discours écrit, excepté les rapports des commissions, les rapports des ministres sur les lois qui sont présentées et les comptes qui sont rendus, ne peut être lu dans l'une ou l'autre des chambres.

TITRE II. — *Des colléges électoraux et du mode d'élection.* — Art. 27. Les colléges électoraux de département et d'arrondissement sont maintenus, conformément au sénatus-consulte du 16 thermidor an x, sauf les modifications qui suivent. — Art. 28. Les assemblées de canton rempliront chaque année, par des élections annuelles, toutes les vacances dans les colléges électoraux. — Art. 29. A dater de l'an 1816, un membre de la chambre des pairs désigné par l'empereur, sera président à vie et inamovible de chaque collége électoral de département. — Art. 30. A dater de la même époque, le collége électoral de chaque département nommera, parmi les membres de chaque collége d'arrondissement, le président et deux vice-présidents. A cet effet l'assemblée du collége de département précédera de quinze jours celle du collége d'arrondissement. — Art. 31. Les colléges des départements et d'arrondissements nommeront le nombre de représentants établi pour chacun par l'acte et le tableau ci-annexés, n° 1. — Art. 32. Les représentants peuvent être choisis indifféremment dans toute l'étendue de la France. Chaque collége de département ou d'arrondissement qui choisira un représentant hors du département ou de l'arrondissement, nommera un suppléant qui sera pris nécessairement dans le département ou l'arrondissement. — 33. L'industrie et la propriété manufacturière et commerciale auront une représentation spéciale. L'élection des représentants commerciaux et manufacturiers sera faite par le collége électoral de département, sur une liste d'éligibles dressée par les chambres de commerce et les chambres consultatives réunies, suivant l'acte et le tableau ci-annexés, n° 2.

TITRE III. — *De la loi de l'impôt.* — Art. 34. L'impôt général direct, soit foncier, soit mobilier, n'est voté que pour un an; les impôts indirects peuvent être votés pour plusieurs années. Dans le cas de la dissolution de la chambre des représentants, les impositions votées dans la session précédente sont continuées jusqu'à la nouvelle réunion de la chambre. — Art. 35. Aucun impôt direct ou indirect en argent ou en nature ne peut être perçu, aucun emprunt ne peut avoir lieu, aucune inscription de créance au grand-livre de la dette publique ne peut être faite, aucun domaine ne peut être aliéné ni échangé, aucune levée d'hommes pour l'armée ne peut être ordonnée, aucune portion du territoire ne peut être échangée qu'en vertu d'une loi. — Art. 36. Toute proposition d'impôt, d'emprunt ou de levée d'hommes ne peut être faite qu'à la chambre des représentants. — Art. 37. C'est aussi à la chambre des représentants qu'est porté d'abord : 1° le budget général de l'État, contenant l'aperçu des recettes et la proposition des fonds assignés pour l'année à chaque département du ministère; 2° le compte des recettes et dépenses de l'année ou des années précédentes.

TITRE IV. — *Des ministres et de la responsabilité.* — Art. 38. Tous les actes du gouvernement doivent être contre-signés par un ministre ayant département. — Art. 39. Les ministres sont responsables des actes du gouvernement signés par eux, ainsi que de l'exécution des lois. — Art. 40. Ils peuvent être accusés par la chambre des représentants, et sont jugés par celle des pairs. — Art. 41. Tout ministre, tout commandant d'armée de terre ou de mer peut être accusé par la chambre des représentants, et jugé par la chambre des pairs, pour avoir compromis la sûreté ou l'honneur de la nation. — Art. 42. La chambre des pairs, en ce cas, exerce, soit pour caractériser le délit, soit pour infliger la peine, un pouvoir discrétionnaire. — Art. 43. Avant de prononcer la mise en accusation d'un ministre, la chambre des représentants doit déclarer qu'il y a lieu à examiner la proposition d'accusation. — Art. 44. Cette déclaration ne peut se faire qu'après le rapport d'une commission de soixante membres tirés au sort. Cette commission ne fait son rapport que dix jours au plus tôt après sa nomination. — Art. 45. Quand la chambre a déclaré qu'il y a lieu à examen, elle peut appeler le ministre dans son sein pour lui demander des explications. Cet appel ne peut avoir lieu que dix jours après le rapport de la commission. — Art. 46. Dans tout autre cas, les ministres ayant département ne peuvent être appelés ni mandés par les chambres. — Art. 47. Lorsque la chambre des représentants a déclaré qu'il y a lieu à examen contre un ministre, il est formé une nouvelle commission de soixante membres tirés au sort, comme la première, et il est fait par cette commission un nouveau rapport sur la mise en accusation. Cette commission ne fait son rapport que dix jours après sa nomination. — Art. 48. La mise en accusation ne peut être prononcée que dix jours après la lecture et la distribution du rapport. — Art. 49. L'accusation étant prononcée, la chambre des représentants nomme cinq commissaires pris dans son sein, pour poursuivre l'accusation devant la chambre des pairs. — Art. 50. L'article 75 du titre VIII de l'acte constitutionnel du 22 frimaire an VIII, portant que les agents du gouvernement ne peuvent être poursuivis qu'en vertu d'une décision du conseil d'État, sera modifié par une loi.

TITRE V. — *Du pouvoir judicaire.* — Art. 51. L'empereur nomme tous les juges. Ils sont inamovibles et à vie dès l'instant de leur nomination, sauf la nomination des juges de commerce,

qui aura lieu comme par le passé. — Les juges actuels nommés par l'empereur, aux termes du sénatus-consulte du 12 octobre 1807, et qu'il jugera convenable de conserver, recevront des provisions à vie avant le premier janvier prochain.— Art. 52. L'institution des jurés est maintenue. — Art. 53. Les débats en matières criminelles sont publics. — Art. 54. Les délits militaires seuls sont du ressort des tribunaux militaires. — Art. 55. Tous les autres délits, même commis par des militaires, sont de la compétence des tribunaux civils. — Art. 56. Tous les crimes et délits qui étaient attribués à la haute cour impériale, et dont le jugement n'est pas réservé par le présent acte à la chambre des pairs, seront portés devant les tribunaux ordinaires. — Art. 57. L'empereur a le droit de faire grâce, même en matière correctionnelle, et d'accorder des amnisties.—Art. 58. Les interprétations des lois demandées par la cour de Cassation seront données dans la forme d'une loi.

TITRE VI. — *Droits des citoyens.* — Art. 59. Les Français sont égaux devant la loi, soit pour la contribution aux impôts et charges publiques, soit pour l'admission aux emplois civils et militaires. — Art. 60. Nul ne peut, sous aucun prétexte, être distrait des juges qui lui sont assignés par la loi. — Art. 61. Nul ne peut être poursuivi, arrêté, détenu ni exilé que dans les cas prévus par la loi et suivant les formes prescrites. — Art. 62. La liberté des cultes est garantie à tous. —Art. 63. Toutes les propriétés possédées ou acquises en vertu des lois, et toutes les créances sur l'État, sont inviolables. — Art. 64. Tout citoyen a le droit d'imprimer et de publier ses pensées, en les signant, sans aucune censure préalable, sauf la responsabilité légale, après la publication, par jugement par jurés, quand même il n'y aurait lieu qu'à l'application d'une peine correctionnelle. — Art. 65. Le droit de pétition est assuré à tous les citoyens. Toute pétition est individuelle. Les pétitions peuvent être adressées, soit au gouvernement, soit aux deux chambres ; néanmoins ces dernières même doivent porter l'intitulé : A S. M. l'empereur. Elles seront présentées aux chambres sous la garantie d'un membre qui recommande la pétition. Elles sont lues publiquement; et si la chambre les prend en considération, elles sont portées à l'empereur par le président. — Art. 66. Aucune place, aucune partie du territoire ne peut être déclarée en état de siége que dans le cas d'invasion de la part d'une force étrangère, ou de troubles civils. Dans le premier cas, la déclaration est faite par un acte du gouvernement. Dans le second cas, elle ne peut l'être que par la loi. Toutefois, si, le cas arrivant, les chambres ne sont pas assemblées, l'acte du gouvernement déclarant l'état de siége doit être converti en une proposition de loi dans les quinze premiers jours de la réunion des chambres. — Art. 67. Le peuple français déclare que, dans la délégation qu'il a faite et qu'il fait de ses pouvoirs, il n'a pas entendu et n'entend pas donner le droit de proposer le rétablissement des Bourbons ou d'aucun prince de cette famille sur le trône, même en cas d'extinction de la dynastie impériale, ni le droit de rétablir, soit l'ancienne noblesse féodale, soit les droits féodaux et seigneuriaux, soit les dîmes, soit aucun culte privilégié et dominant, ni la faculté de porter aucune atteinte à l'irrévocabilité de la vente des domaines nationaux; il interdit formellement au gouvernement, aux chambres et aux citoyens, toute proposition à cet égard.

Donné à Paris, le 22 avril 1815. Signé : NAPOLÉON.

Par l'empereur, le ministre secrétaire d'État. Signé : le duc de BASSANO.

ACTE SORBONNIQUE, nom que l'on donnait autrefois à l'épreuve que subissait en Sorbonne, le jour de sa réception à la licence, le candidat qui était obligé de répondre à toutes les questions qu'on lui adressait de six heures du matin à six heures du soir. La première épreuve de ce genre paraît avoir été soutenue en 1315, par un cordelier, F. Macronis.

ACTIUS (Lucius), pseudonyme de M. A. Muret.

ACUS, Aiguille, montagne du Haut-Dauphiné.

ACUSIO, Agout ou plutôt Anconne (Drôme).

ACUTUS, l'Agout, affluent du Tarn.

ACY (Saint-Nicolas d'), *Aciacum*, abbaye de l'O. de Saint-Benoît, diocèse de Saintes, fondée en 1106.

ACY (Saint-Martin d'), ou **AUMALE**. Voy. AUMALE, p. 141, col. 1.

ACY. Voy. ASSI.

ADALBÉRON, prélat et homme d'État, mort le 5 janvier 988. Il était fils de Geoffroi, comte d'Ardenne, devint (969) archevêque de Reims, et fut chancelier des rois Lothaire, Louis V et Hugues Capet.

ADALBÉRON (Ascelin), prélat et poëte, mort v. 1030 ou 1031. Évêque de Laon (977), il livra à Hugues Capet, Arnould, archevêque de Reims, et Charles, duc de Lorraine, auxquels il avait donné asile. On a de lui un poëme satirique, d'une latinité assez obscure, dédié au roi Robert. Publié en 1663, in-8, il a été réimprimé plusieurs fois, et est traduit dans la collection Guizot.

ADALHARD, abbé de Corbie, né vers 753, mort en 826. Il était fils du comte Bernard, parent de Charles Martel. Il remplit diverses missions importantes sous Charlemagne.

ADAM *de Saint-Victor*, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, théologien, mort en 1177.

ADAM DE LA HALLE ou HALLE, dit le *Bossu d'Arras*, trouvère du XIIIe siècle, né à Arras, mort à Naples vers 1286. Il s'attacha à Robert II, comte d'Artois, qu'il suivit à Naples (1282). — *Li Jeu de Robin et de Marion*, publié par Monmerqué dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles françois*, 1822, in-8; *Li Jeu d'Adan*, publié par le même dans le même recueil, 1828, in-8; *Li Congié d'Adan d'Arras*, publié par Barbazan, et réimprimé par Méon, 1808, in-8; *C'est du Roi de Sézile*, poëme publié par Buchon (t. VII des *Chroniques nationales françaises*, 1828, in-8); quelques chansons, rondeaux, motets, donnés par Roquefort dans l'*Etat de la Poésie française aux douzième et treizième siècles*. Voy. SUPPLÉMENT.

ADAM (N.), sieur de Sychar, généalogiste, mort après 1627.

ADAM (Adam BILLAUT, dit maître), poëte, né à Nevers où il passa toute sa vie et mourut en 1662. Simple menuisier, sans aucune littérature, il devint poëte dans sa boutique. Le contraste entre son état, qu'il ne voulut jamais abandonner, et son talent qui produisit plusieurs pièces remarquables dans le genre bachique, lui valut une grande vogue en son temps. Il fut pensionné du cardinal de Richelieu et du duc d'Orléans, protégé par le grand Condé, encouragé par Corneille. On connaît sa chanson pleine de verve : « *Aussitôt que la lumière....* » Loin d'être ingrat envers son métier, Adam Billaut lui emprunta des noms pour ses divers recueils de poésie : les *Chevilles* (1644, in-4), le *Vilbrequin* (1662, in-12), le *Rabot*. Ils ont été réimprimés, 1806, in-12.

ADAM (Jean), jésuite, prédicateur, né à Limoges en 1608, mort le 12 mai 1684.

ADAM (Jacques), littérateur, membre de l'A-

cadémie française, né à Vendôme en 1663, mort le 12 novembre 1735.

ADAM (Sigisbert), sculpteur lorrain du XVIIe siècle. *Statue du Gange* (fontaine de la place Navone, Rome). — Son frère, LAMBERT, sculpteur. — LAMBERT-SIGISBERT, fils de Sigisbert, sculpteur, né à Nancy le 10 février 1700, mort à Paris le 13 mai 1759. Il remporta le grand prix de sculpture et alla à Rome, où il resta dix ans, protégé par le cardinal de Polignac. De retour en France, il exécuta plusieurs morceaux destinés aux jardins de Saint-Cloud et de Versailles et fut professeur à l'Académie dont il était membre depuis le 15 mai 1737. On a de lui : *Neptune calmant les flots* (Musée du Louvre); *la Seine et la Marne* (cascade de Saint-Cloud); *Neptune et Amphitrite* (bassin de Neptune, Versailles); *Saint Jérôme* (église Saint-Roch); *la Chasse et la Pêche*, groupe en bronze à Sans-Souci; diverses figures en plomb doré pour Versailles, etc. Il a publié un *Recueil de sculptures antiques*, 1754, in-fol. — NICOLAS-SÉBASTIEN, frère du précédent, sculpteur du roi, membre de l'Académie (1762), né à Nancy le 22 mars 1705, mort à Paris le 27 mars 1778. On a de lui : *Prométhée* (Musée du Louvre); *le Tombeau de la reine de Pologne* (église Bon-Secours, faubourg de Nancy); *Martyre de sainte Victoire*, bas-relief en bronze (chapelle du roi, à Versailles). — FRANÇOIS-GASPARD, sculpteur, frère des précédents, né à Nancy en 1710, mort à Paris en 1759. Il séjourna de 1748 à 1760 à Berlin, où il devint premier sculpteur de Frédéric II, et exécuta de nombreux ouvrages en marbre et en bronze, pour les palais et les jardins de Potsdam et de Sans-Souci.

ADAM (Jean-Louis), pianiste et compositeur, né vers 1760 à Miettersholz (Bas-Rhin), mort à Paris le 8 avril 1848. — Son fils, ADOLPHE-CHARLES, compositeur, membre de l'Institut (1844), né à Paris le 24 juillet 1803, y mourut le 3 mai 1856. Des nombreux opéras-comiques qu'il a écrits soit pour l'Opéra-Comique, soit pour le Théâtre-lyrique, nous ne citerons que les suivants : *Le Chalet* (1834); *le Postillon de Lonjumeau* (1836); *le Brasseur de Preston* (1838); *le Toréador* (1849); *Giralda* (1850); *Si j'étais roi* (1852). Il a en outre composé divers ballets : *Faust* (1833) pour le Théâtre de la Reine à Londres; *l'Écumeur des mers* (1840) à Pétersbourg; *la Jolie Fille de Gand* (1839); *Giselle* (1841). On a aussi de lui deux *messes solennelles* (1847, 1850).

ADAM (Jean-Victor), peintre et lithographe, né à Paris le 29 février 1801, mort à la fin de 1866.

ADAM, fils d'Adam, pseudonyme de Saint-Symphorien.

ADAMOLI (Pierre), érudit, né à Lyon le 5 août 1707, mort le 5 juin 1769.

ADAMS, pseudonyme d'Ét. Cabet.

ADANSON (Michel), célèbre voyageur et botaniste, né à Aix en Provence le 7 avril 1727, mort à Paris le 3 août 1806. Il était fils d'un Écossais, écuyer de l'archevêque d'Aix, M. de Vintimille, qu'il suivit à Paris quand le prélat devint archevêque de cette ville. A vingt-un ans, en 1748, il partit pour le Sénégal, contrée qu'il avait choisie pour but de ses explorations, parce qu'étant la plus malsaine et la plus dangereuse à tous égards, elle était moins connue des naturalistes. Après cinq ans d'absence il revint en France rapportant de magnifiques collections d'histoire naturelle, des vocabulaires des idiomes sénégalais, des observations météorologiques, des cartes, etc. En 1756, il lut à l'Académie des sciences un Mémoire qui fit grande sensation, sur le *baobab*; en 1757, il publia son *Histoire naturelle du Sénégal*, 1757, in-4, et en 1763, *les Familles des Plantes*, 1763, 2 vol. in-8, où il expliquait le système naturel inventé par lui et qui reposait sur l'étude de l'ensemble des organes. Depuis lors, occupé d'une encyclopédie d'histoire naturelle qui devait former quarante ou cinquante volumes dont il soumit le plan à l'Académie en 1774 et pour laquelle il avait recueilli d'immenses matériaux, il ne produisit plus que des mémoires insérés dans le recueil de la savante compagnie; mais l'ouvrage qu'il avait entrepris était au-dessus des forces d'un seul homme, et malgré le prodigieux travail auquel il se livra, il n'en put rien mettre au jour. La Révolution lui enleva presque tous ses moyens d'existence, et il vécut depuis lors dans un extrême dénuement. Ses collections passèrent entre les mains de son neveu, M. Alexandre Adanson, mort en 1855, qui confia la publication de ses manuscrits au botaniste Payer (voy. ce nom), et qui depuis légua une somme suffisante pour faire élever deux statues de son illustre parent, l'une au Jardin des Plantes, à Paris, l'autre à Aix. La première est due à M. Étex, la seconde à M. Matthieu Meusnier.

ADDUA, ADDUAS, AXONA, l'Aisne.

ADÉLAIDE, reine de France, seconde femme de Louis le Bègue qui l'épousa après avoir répudié Ausgarde. Elle devint veuve le 10 avril 879 et cinq mois après (17 sept.) accoucha d'un fils qui fut Charles le Simple. On ignore l'époque de sa mort.

ADÉLAIDE (ou ALIX) *de Savoie*, fille de Humbert II, comte de Maurienne, reine de France, morte en 1154 dans l'abbaye de Montmartre qu'elle avait fondée. Elle épousa (1114) Louis le Gros, à qui elle donna six fils et une fille; devenue veuve (1137), elle se remaria au connétable Matthieu de Montmorency dont elle eut une fille qui devint la femme de Gaucher de Châtillon.

ADÉLAIDE (Madame Marie-) *de France*, fille aînée de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles le 3 mai 1732, morte à Trieste en mars 1800. Quoiqu'elle eût une assez grande influence sur l'esprit de son neveu Louis XVI, elle se mêla peu des affaires publiques, et lorsque la Révolution eut pris une marche qui faisait prévoir la chute de la royauté, elle obtint du roi l'autorisation de sortir de France avec sa sœur Madame Victoire, et quitta Paris le 19 février 1791. Arrêtées plusieurs fois en route, les princesses eurent grand'peine à gagner la frontière. Elles se rendirent à Rome, puis à Naples (1796) d'où l'invasion française les chassa et les força de retraite en retraite à se réfugier à Trieste.

ADÉLAIDE (Eugène-Louise, princesse d'Orléans, dite Madame), fille de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, née à Paris le 25 août 1777, y mourut le 1er janvier 1848. Après un voyage en Angleterre avec sa gouvernante, Mme de Genlis (1791), elle fut inscrite sur la liste des émigrés, quitta alors la France, se réfugia en Belgique, puis, lorsque son frère le duc de Chartres fut à son tour obligé de passer à l'étranger, elle le retrouva en Suisse. Tombée dans une extrême détresse, elle fut recueillie à Fribourg par sa tante, la princesse de Conti, qu'elle suivit ensuite en Bavière, et à Figuières où elle rencontra sa mère. Cette ville ayant été attaquée par les Français (1808), elle reprit sa vie errante, et ce fut seulement en 1809 qu'elle put rejoindre son frère auprès de qui elle resta jusqu'à leur retour en France en 1814, et qu'elle accompagna en Angleterre, pendant les Cent-Jours. En 1830, elle contribua à le faire monter sur le trône et exerça sur lui, pendant toute la durée de son règne, une assez grande influence;

et si elle avait vécu quelques semaines de plus, elle aurait peut-être pu faire éviter les fautes qui amenèrent la révolution de Février.

ADELON (Nicolas-Philibert), médecin, membre de l'Académie de médecine (1821), professeur de médecine légale (1826), né à Dijon en 1780, mort à Paris en juillet 1862.

ADÉMAR. Voy. ADHÉMAR.

ADEMAR ou **AYMAR**, moine de Saint-Martial de Limoges, chroniqueur, né vers le milieu du xᵉ siècle, mort en 1030, dans un pèlerinage en Palestine. On a de lui une Chronique qui va du règne du fabuleux Pharamond à l'an 1029, et a été publiée dans la *Nova Bibliotheca* de Labbe.

ADEMARI MONS, Montélimart.

ADENEZ ou **ADANS**, trouvère de la seconde moitié du xiiiᵉ siècle, appelé aussi *Adam le Roy*. Il fut ménestrel de Henri III, duc de Flandre et de Brabant. On a de lui plusieurs romans célèbres : *Guillaume d'Orange au court nez; l'Enfance d'Ogier le Danois*, mis en rimes par ordre de Gui, comte de Flandre; *Cléomadès*, mis en rimes par ordre de Marie de Brabant et dédié à Robert II d'Artois; *Aimery de Narbonne; Pépin et Berthe sa femme*; *Bueron*. Au xviᵉ siècle on a traduit en prose et publié plusieurs fois *Ogier le Danois* et *Cléomadès*.

ADER (Guillaume), médecin et poëte gascon, vivait à Toulouse dans la première moitié du xviiᵉ siècle.

ADER (Jean-Joseph), auteur dramatique, né à Bayonne le 16 octobre 1796, mort à Bassussarry (Basses-Pyrénées) le 12 avril 1859.

ADERTISUS PAGUS, l'Artois.

ADET (Pierre-Auguste), chimiste et homme politique, né à Paris en 1763, mort vers 1832. Il fut successivement résident à Genève (1794), ministre plénipotentiaire aux États-Unis (1795-1796), membre du Tribunat (1800), préfet de la Nièvre (1803), sénateur (1809).

ADHÉMAR, illustre et ancienne maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Monteil de Lombers, de Grignan et de la Garde. Ces trois branches étaient éteintes dès le milieu du xviᵉ siècle. La branche de Grignan, qui avait survécu aux deux premières, fut continuée par Gaspard de Castellane, baron d'Entrecasteaux, époux de la sœur du dernier comte de Grignan. Elle porte : *d'or à trois bandes d'azur*. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy (1087). L'un des principaux promoteurs de la première croisade, au concile de Clermont (1095), il partit avec Raymond, comte de Toulouse, et ce fut lui qui, pour relever le courage des soldats au siége d'Antioche, supposa la trouvaille de la sainte lance. Il mourut peu de temps après.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque souverain de Metz (1327), né en Languedoc, mort en 1361. Il passa la durée de son épiscopat à guerroyer contre les ducs de Lorraine et de Bar.

ADHÉMAR (Guillaume), troubadour du xiiᵉ siècle, né à Marvéjols dans le Gévaudan.

ADICE, ATAX, l'Aude.

ADJACIUM, Ajaccio.

AD JOVEM, la Sauvetat.

ADMIRAL (Henri l'), né en 1744 à Auzolette (Puy-de-Dôme), mort sur l'échafaud à Paris en 1794. Il essaya (22 mai 1794) de tuer Collot-d'Herbois sur lequel il tira inutilement deux coups de pistolet, fut arrêté, et condamné et exécuté avec cinquante-deux personnes qu'on lui donna pour complices.

ADON (S.), archevêque de Vienne (Dauphiné), né en 799, mort le 19 décembre 875. — *Breviarium chronicorum*, histoire universelle commençant à Adam (1561, 1568, 1745, in-fol.), et deux martyrologes.

ADONVILLE, famille de la Beauce, d'où sont sortis les seigneurs de la Baste, de Reseux, des Vaux, de Roinvilliers et de Tourneville.

ADOPTION, usage très-fréquent dans la société romaine qui faisait de l'adoptant le père légal de l'adopté, tous deux ayant alors, à l'égard l'un de l'autre, les mêmes droits et les mêmes devoirs que dans la famille naturelle. Les formalités que l'adoption nécessitait furent simplifiées dans le droit gallo-romain. Il suffisait de se présenter devant le juge; l'adoptant déclarait sa volonté, et s'il n'était pas démenti par les parties présentes, l'acte était parfait. Cette règle était déjà en vigueur en Gaule avant les constitutions de Justinien (loi des Wisigoths, liv. V, ch. II). La déclaration de l'adoptant était insérée dans les registres de la cité

L'adoption était en usage chez les barbares; les Francs la permettaient aux personnes qui n'avaient pas d'enfants; elle s'accomplissait devant le roi, le comte, les échevins ou les *missi dominici* par la tradition des biens, droit d'usufruit réservé, ou au moyen de certains symboles, comme de tondre les cheveux de l'adopté ou de lui remettre un bouclier et une lance. C'est de la première façon que Pépin, fils de Charles Martel, fut adopté par Luitprand, roi des Lombards, et de la seconde que Gontran, roi de Bourgogne, adopta son neveu Childebert II, roi d'Austrasie. Au xiᵉ siècle, on rencontre encore l'adoption par la chemise (*par camisane*); ainsi le prince d'Édesse adopta Baudouin en le pressant contre sa poitrine nue et en l'introduisant sous le vêtement qui touchait à sa chair. Cependant, il ne faut pas confondre certaines formules qui présentent l'apparence de l'adoption avec des actes d'adoption véritables. Ce sont de pures donations entr-evifs (Marculfe, liv. II, formule 13) ou des adoptions symboliques qui établissaient des liens d'affection sans obligations civiles.

Il faut en outre remarquer que le baptême n'établissait pas seulement un lien de parenté spirituelle entre le filleul et le parrain. Celui-ci était encore réputé avoir réellement adopté l'enfant au nom de qui il avait pris l'engagement religieux, et le présent qu'il était en usage de faire passait pour une sorte d'avancement d'hoirie.

La grande importance prise au moyen âge par le mariage fit tomber l'adoption romaine en désuétude. La Révolution en rétablit le principe (loi du 18 janv. 1792). La Convention elle-même donna l'exemple en adoptant la fille de Lepelletier de Saint-Fargeau, assassiné par un garde du corps. Le Code civil réglementa la matière. Les idées du premier consul, qui voulait faire prévaloir l'adoption romaine en rompant complétement les liens de la famille naturelle pour transporter tous les droits et devoirs dans la famille adoptive, furent écartées. En France, les adoptions sont rares.

ADORATE DOMINUM, introït, et, dans les anciens actes, nom du troisième dimanche après l'Épiphanie.

ADORATION DU SAINT-SACREMENT (Filles de l'), institut fondé à Paris et autorisé par lettres patentes de mai 1653, enregistrées en juillet 1654.

AD PORTUM, le Portereaux (Loiret).

ADRAMAN, pacha de Rhodes, grand amiral de la flotte turque, étranglé en janvier 1706. Il était fils d'un Marseillais et avait été enlevé tout enfant par des pirates barbaresques.

ADRANEVILLA, Attainville (Seine-et-Oise).

ADRESSE (bureau d'), bureau de renseignements et d'annonces établi à Paris par Théo-

phraste Renaudot, le fondateur de la *Gazette de France*. Il ne subsista qu'un certain temps, et fut rétabli avec plus de succès en 1702.

ADRETS (François DE BEAUMONT, baron DES), célèbre capitaine, né en 1513 au château de la Frette (Isère), y mourut le 2 février 1587. Il se distingua dans les guerres de Piémont sous Henri II, se fit protestant et à la tête des calvinistes du Dauphiné se signala à la fois par ses exploits et ses cruautés. De graves démêlés s'étant élevés entre lui et les chefs de son parti, il fut arrêté à Romans (10 janv. 1563) et remis en liberté au mois de mars suivant, lors de l'édit de pacification d'Amboise. Quand la guerre civile se ralluma (1567), il se refit catholique et servit dans l'armée royale, comme colonel de l'infanterie du Dauphiné, mais ayant excité quelques soupçons, il fut arrêté de nouveau et relâché seulement à la fin de 1570. Il prit part (1572) à la guerre du marquisat de Saluces, et depuis ne sortit de sa retraite qu'en 1585 pour accompagner La Valette dans une expédition contre Lesdiguières. — Voy. BEAUMONT.

ADREVALD, moine de Fleury-sur-Loire, théologien, hagiographe, né près de Fleury vers 818, mort en 878.

ADRY (Jean-Félicissime), oratorien, bibliographe, né en 1749 à Vincelotte (Yonne), mort à Paris le 20 mars 1818.

AD S. MAXANTIAM, Pont-Sainte-Maxence (Oise).

ADSCRIPTICES. Du Cange définit les *adscriptices*, tous ceux, colons, paysans ou vilains, qui venaient habiter les terres d'un seigneur autre que celui sur le domaine duquel ils étaient nés, et s'y fixer avec la permission de leur nouveau maître, sous des conditions de cens annuel qui les assimilaient aux serfs de la glèbe. Aussi étaient-ils confondus dans l'usage; et une loi féodale dit des adscriptices qu'ils étaient tenus de labourer les terres de leurs seigneurs et ne pouvaient quitter le pays sans leur consentement.

AD SIGNA, Sigean (Aude).

ADSON (Hémeric), abbé de Luxeuil (960), hagiographe, théologien, né près de Saint-Claude (Jura), mort en 992. — Un autre ADSON, abbé de Deuvres, hagiographe, théologien, mort en 991.

AD TE LEVAVI, introït, et, dans les anciens actes, nom du premier dimanche de l'Avent.

AD TURRES. TAURIACUM, Thoury (Loiret).

ADUATICI. ADUATUCI, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Belgique, au N. de la Sambre, à l'O. de la Meuse et des *Eburones*, au S. des *Menapii* et à l'E. des *Nervii*. Il était de la race des Cimbres et des Teutons, qui l'avaient laissé à la garde de leurs bagages durant leurs expéditions et il s'était depuis lors maintenu dans les limites indiquées. Il avait pour capitale *Aduatica* (près de Tongres), place enlevée aux *Eburones*, qu'il avait rendus ses tributaires. En 57 avant J. C., les *Aduatici*, qui pouvaient lever 30 000 hommes, s'étaient mis en marche pour secourir les *Nervii*: la nouvelle de la sanglante défaite que ceux-ci avaient essuyée près de la Sambre leur fit rebrousser chemin. Abandonnant leurs places et leurs châteaux, ils se concentrèrent comme dans leur seul refuge, à *Aduatica*; mais, effrayés des progrès du siége, ils parurent se rendre à César et lui livrer toutes leurs armes; puis ils espérèrent surprendre les Romains; cette perfidie leur coûta cher, et César fit vendre à l'encan, comme esclaves, 53 000 personnes qu'il trouva dans la place. Néanmoins trois ans après, les *Aduatici* se soulevèrent et se joignirent, pour aller attaquer Q. Cicéron, aux *Eburones* qui venaient de détruire une légion romaine, et de tuer deux lieutenants de César, Sabinus et Cotta. On dit qu'après la terrible représaille que César fit souffrir aux *Eburones*, les *Aduatici* s'établirent sur leur territoire; mais, comme le nom de ceux-ci ne reparaît plus dans l'histoire, où ils sont remplacés par les *Tungri*, et comme après tout ils devaient être détestés des Romains presque à l'égal des *Eburones*, rien n'empêche de croire qu'ils furent à peu près aussi maltraités que ces derniers et réduits à une faiblesse irrémédiable. En 28 avant J. C., le territoire qu'ils avaient occupé fut réuni à la province impériale de Belgique, et une quarantaine d'années plus tard, à la Germanie Seconde.

ADULFI (Léon), pseudonyme anagrammatique de Noël du Fail.

ADULTÈRE. L'adultère était sévèrement puni chez les Francs comme parmi les autres barbares. Néanmoins le châtiment appliqué aux adultères ne paraît pas avoir été poussé par eux jusqu'à ce dernier degré de raffinement où descendirent les Espagnols, les Polonais et les Anglo-Saxons, et qui ne se comprend que de la part d'imaginations déréglées. La castration pure et simple fut parfois en usage; le plus souvent les coupables étaient soumis à des cérémonies humiliantes, telles que la promenade à dos d'âne à travers la cité. Dans certaines villes du Midi, ils étaient conduits par les rues, l'homme, nu, au milieu des risées et des coups, la femme, le corps enduit de miel et recouvert de plumes. D'après d'autres coutumes, ils étaient fustigés à travers la ville ou payaient 60 sous d'amende. Ces spectacles fort indécents se convertirent malheureusement en jeux parmi les populations des campagnes, et l'adultère devint un objet de plaisanterie qui désarma la loi. Le mépris des liens conjugaux fut excessivement commun parmi les hautes classes de la société à partir de la chute des mœurs féodales, grâce à l'influence de la vie de cour. Il devint presque la règle sous Louis XIV, et commença à se répandre, depuis le Régent et Louis XV, dans la bourgeoisie et les classes inférieures. Le mari qui actionnait sa femme en justice en raison de ce crime passait alors pour un maniaque, et d'ordinaire il était animé par des motifs tout à fait étrangers à la morale. En ce cas, le tribunal ou la police faisait enfermer la femme adultère dans un couvent durant deux années, à l'expiration desquelles, si elle n'était réclamée par le mari, elle devait prendre le voile. A part le couvent, c'est à peu près la pénalité en vigueur aujourd'hui; elle peut varier de trois mois à deux ans de prison.

ADUNICATES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains dans la Celtique, aux environs d'Aiglun et de Digne.

ADVENIER-FONTENILLE (Hippolyte-Antoine), vaudevilliste, né à Paris le 15 février 1773, mort le 18 avril 1827.

ADVENTIUS, évêque de Metz (855), mort le 31 août 875. Il joua un rôle important sous Lothaire et sous Charles le Chauve, et fut déposé au concile de Metz (863) pour avoir fait prononcer au concile d'Aix-la-Chapelle le divorce de Lothaire avec Teutberge. Il fut rétabli peu de temps après.

ADVOCAT, ADVOUÉ, ADVOUERIE. Voy. AVOCAT, AVOUÉ, AVOUERIE.

ÆBRODUNUM, EBRODUNUM, Embrun.

ÆDUI. Dès le règne de Tarquin l'Ancien, les *Ædui* avaient envoyé en Italie une expédition à laquelle on attribue la fondation de *Mediolanum* (Milan) dans la vallée du Pô. Les *Ædui* étaient un peuple celtique établi depuis longtemps entre l'Allier et la Loire, à l'O., et la Saône, à l'E. Les *Lingones*, les *Senones*, les *Bituriges Cubi*, les *Arverni* et les *Sequani* l'environnaient et lui disputaient les profits afférents à la navigation des grands cours d'eau qui traversaient leurs terri-

toires. Dès l'an 122, pour résister à ces prétentions hostiles, les *Ædui* sollicitèrent l'alliance des Romains, alors en guerre avec les *Allobrogi* et les *Arverni*. L'alliance leur fut promptement accordée et les *Ædui*, déjà puissants, le devinrent encore plus. Ils resserrèrent leurs relations commerciales avec *Massalia*, d'une part, ainsi qu'avec les *Carnutæ* et les *Namnetes*, de l'autre; les *Mandubii*, les *Segusiavi*, les *Insubres* ou Isombres, les *Ambarri*, et les *Aulerci Brannovices* composèrent leur clientèle et les *Bituriges Cubi* furent à peu près leurs sujets. Mais, attaqués par leurs voisins, ils appelèrent à leur aide Arioviste (voy. ce nom) qui occupait déjà toute la haute vallée de la Saône, quand il en fut chassé par César (58 av. J. C.). Les *Ædui* recouvrèrent leur puissance et obtinrent de César la permission d'établir contre les *Arverni*, entre l'Allier et la Loire, les *Boii*, que l'émigration des *Helvetii*, refoulés par les Romains, venait de laisser derrière elle. Longtemps les *Ædui* restèrent fidèles à Rome; mais un jour vint, où, César se trouvant presque enveloppé par Vercingétorix, ils se soulevèrent, massacrèrent les Italiens et prirent part aux événements de la campagne jusqu'à la reddition de Vercingétorix (52). Après la chute d'*Alesia*, César traita les *Ædui* et les *Arverni*, les deux plus puissants des peuples qui venaient de le mettre en péril, avec une extrême indulgence et leur rendit plusieurs milliers de captifs. Les *Ædui* furent mis comme les autres dans la province de la Gaule Chevelue, mais avec le titre de fédérés; ils y restèrent jusqu'au remaniement qu'en fit Auguste (28 av. J. C.). Alors ils furent incorporés à la province impériale lyonnaise, et quoique la capitale n'en fût pas sur leur territoire, ils restèrent parmi les plus honorés des peuples qui la composaient, et donnèrent à leur chef-lieu, l'antique Bibracte, le nom d'*Augustodunum*. A cette époque, ils n'avaient plus de clients; ils formaient une cité dont les villes principales étaient *Noviodunum* (Nevers), *Matisco* (Mâcon), *Cabillonum* (Châlon-sur-Saône) et le chef-lieu Bibracte ou *Augustodunum* (Autun). Ils fournissaient des cohortes auxiliaires à l'armée impériale. En 21 ap. J. C., un Æduen, citoyen romain, fit soulever ses compatriotes qu'avaient poussés à bout la prolongation des impôts, l'énormité des usures et la cruauté des chefs militaires. Il s'empara d'*Augustodunum*, mais fut aisément vaincu par Silius et se poignarda. Vingt-sept ans plus tard, sur les instances de l'empereur Claude, un sénatus-consulte concéda aux *Ædui* le droit des honneurs, c'est-à-dire de remplir les magistratures romaines et d'être nommés sénateurs. Ils furent, après les *Lugdunenses*, qui l'avaient déjà, les premiers de la Gaule Chevelue à l'obtenir. Cette distinction fut accordée à l'ancienneté de leur alliance et à ce qu'ils étaient les seuls des Gaulois qui se qualifiaient de frères du peuple romain (48 ap. J. C.).

ÆDUUS (J. B.), pseudonyme de Nic. Rigault.

ÆGIDIUS, général gallo-romain. Maître des milices de l'empereur Majorien et gouverneur militaire de la Gaule, il fut vers 459 choisi pour roi par les Francs qui venaient de chasser Childéric, qu'ils rappelèrent quatre ans plus tard. Après la mort de Majorien, il prit le titre d'*Auguste*, eut à soutenir plusieurs guerres contre les Francs, les Goths et les Wisigoths, et périt assassiné en 464.

ÆGIDIUS. Voy. GILLES.

ÆGIRCIUS, le Gers.

ÆGITNA, capitale des Oxybiens, port de mer, situé à quelques lieues N. E. de Fréjus, pris par les Romains en 154 av. J. C.

ÆMILIANUM, Milhau (Aveyron).

ÆONIUS. Voy. EONE.

ÆQUALINA FORESTE, forêt d'Iveline (Eure-et-Loir).

ÆREDA, divinité gauloise, connue par une inscription trouvée à Siradan (Hautes-Pyrénées).

ÆRIA, ville romaine que l'on s'accorde généralement à placer entre Avignon et Orange.

AÉROSTATIERS. Pendant les guerres de la Révolution on profita de la découverte des frères Montgolfier (1783) pour organiser un corps d'aérostatiers dont la mission était de reconnaître les positions de l'ennemi et de transmettre des ordres par signaux. Ils rendirent des services à la bataille de Fleurus (juin 1794), et l'on raconte que les Autrichiens, en apercevant le ballon qui planait au-dessus de l'armée française, disaient : « *Carmagnoles* en haut, *Carmagnoles* en bas, *Carmagnoles* partout, nous sommes perdus. » Une division d'aérostatiers fut attachée à l'armée d'Égypte et (1830) à l'expédition d'Alger.

ÆSSA, Aix (Haute-Vienne).

ÆSTIVALIUM, Étival.

ÆTEYA, l'Authie, petit fleuve qui se jette dans la Manche près de Montreuil-sur-Mer.

AFER (Domitius), célèbre orateur, né à Nîmes, vers l'an 15 avant J. C. Il se rendit de bonne heure à Rome où il s'acquit par son éloquence une grande réputation au barreau; créé préteur par Tibère, il se signala par ses délations et ses honteuses flatteries, et grâce à ses bassesses mourut riche et tranquille sous le règne de Néron. Quintilien, qui le proclame le plus grand *orateur* de son temps, nous a conservé quelques fragments de ses discours.

AFFIEZ. Les affiez étaient des hommes *libres* qui venaient se placer sous le patronage et la tutelle d'un seigneur et se liaient à lui par serment. Ils arrivaient le plus ordinairement des pays étrangers voisins, ou de contrées en proie aux désolations de la guerre. — Voy. RECOMMANDATION.

AFFICHARD (Thomas L'), auteur dramatique et romancier, né à Pont-Floh (Finistère), le 22 juin 1698, mort à Paris le 20 août 1753.

AFFORAGE, droit de fixer le prix des vins et autres denrées dans la circonscription féodale. On désignait aussi par afforage l'impôt de circulation payé au seigneur. Les religieux de Lagny jouissaient de l'afforage en cette ville au XVe siècle. A Paris c'était le corps des échevins qui déterminait le prix des vins à leur entrée. A partir du XVIIe siècle l'afforage fut le prix de vente imposé par autorité de justice.

AFFOUAGE. L'affouage consistait dans le droit de prendre pour son usage personnel, dans des bois appartenant à autrui, quelques menues branches, mortes ou coupées. L'affouage n'était donc pas l'objet d'une spéculation, c'était une servitude attachée à certains fonds pour venir en aide aux habitants voisins. Aussi la loi du 26 nivôse an XI, en maintenant l'affouage au profit des communes, défend-elle expressément aux particuliers de vendre le bois qu'ils ont pu récolter seulement pour se chauffer ou cuire leurs aliments.

Avant la Révolution, l'affouage s'entendait aussi de l'impôt perçu sur chaque *feu* ou famille.

AFFRANCHIE (Commune-), nom qu'un décret de la Convention donna à Lyon après que cette ville eut été prise par les troupes républicaines en octobre 1793. — Voy. FRANCHISE.

AFFRANCHISSEMENT. Au moyen âge l'esclavage prenait fin par la volonté du maître exprimée avec des formes qui variaient suivant qu'il s'agissait de Gallo-Romains ou de personnes d'origine barbare. D'après les lois germaniques, il y avait trois modes principaux d'affranchissement. Le plus solennel avait lieu par le denier (*per de-*

narium) : le maître et l'esclave se présentaient devant le comte ; l'esclave offrait au maître un denier, signe de rachat, et celui-ci le faisait sauter de la main de l'esclave. Le magistrat dressait un procès-verbal (*carta denarialis*) qui servait au besoin de preuve écrite (Formules d'Alsace, 4 ; Marculfe, liv. I, f. 22).

L'affranchissement par le denier ne faisait pas seulement de l'esclave un *libertus*, il l'assimilait à l'homme libre de naissance (*ingenuum dimiserit*, Loi ripuaire, tit. LVII). Une conséquence de ce fait était que, l'affranchissement par le denier pouvait s'appliquer à un esclave affranchi par un mode d'ordre inférieur (Loi rip., tit. LVII et LXII). Il était d'ailleurs propre aux Francs, on ne le trouve pas dans les lois d'autres peuples barbares ; il a persisté en Allemagne jusqu'au XI[e] siècle.

Une autre espèce d'affranchissement, indiquée par la loi des Chamaves, consistait à placer l'esclave dans un cercle de douze personnes qui étendaient la main sur sa tête ; le maître qui formait la douzième personne le passait hors du cercle et lui conférait ainsi la liberté. C'est du moins ainsi qu'un capitulaire de 813 entend la cérémonie, ajoutant qu'elle doit s'accomplir dans un lieu consacré ; et c'est aussi le sens qu'indique le nom donné à ce mode d'affranchissement ; on disait qu'il avait lieu *per handtradam*, mot composé de deux racines germaniques signifiant main et roue. Cette sorte d'affranchissement revêtait aussi l'esclave du caractère d'ingénu. Il n'en était pas de même du troisième mode principalement dû aux inspirations religieuses des mourants. Les formules de Marculfe nous font connaître qu'un assez grand nombre de chrétiens, *pour la rémission de leurs péchés et le salut de leurs âmes*, léguaient la liberté à leurs esclaves. Ceux-ci prenaient le titre de *cartularii* (*per cartam*), mais ils demeuraient inférieurs aux ingénus, sans doute parce que leur affranchissement avait manqué de cette publicité et de ces formes solennelles qui se rencontraient dans les autres modes.

Les Gallo-Romains avaient aussi trois espèces d'affranchissement. Notons d'abord celui qui s'opérait dans les églises et qui avait été introduit par Constantin. L'esclave se présentait avec son maître devant l'évêque à l'autel ; le maître exprimait sa volonté de donner la liberté à l'esclave, celui-ci présentait des tablettes à l'évêque qui ordonnait d'y enregistrer la cérémonie (Loi rip., tit. LVIII. Marculfe, append., f. 56, Sirmond., n° 12). L'esclave ainsi affranchi s'appelait *tabularius* ; il avait désormais le même wehrgeld que son ancien maître, le possesseur romain (100 sous), et aussi les mêmes droits civils. Mais il restait lui et ses descendants sous le patronage ecclésiastique avec les obligations analogues à celles qui liaient l'affranchi envers le patron romain. Ce reste de dépendance tournait au reste à l'avantage de l'affranchi qui y trouvait contre les violences une protection efficace.

Il y avait enfin les deux affranchissements *per epistolam* et *per testamentum*. Ils avaient lieu, comme leurs noms l'indiquent, au moyen d'une lettre qu'on écrivait à un ami dans laquelle on exprimait la volonté d'affranchir, ou d'un testament qui conférait la liberté. Mais ils n'avaient pas l'importance civile du mode *per tabulam*, la société n'étant pas intervenue dans l'opération.

On cite encore l'affranchissement par les armes mentionné dans les lois de Guillaume le Conquérant, mode solennel et qui ne différait de l'affranchissement *per denarium* qu'en ce que l'esclave, au lieu de présenter une pièce de monnaie, recevait du maître les armes des libres, c'est-à-dire la lance et l'épée. « Si quelqu'un veut rendre son serf libre, qu'il le livre, en pleine assemblée et de la main droite, au comte ; qu'il le déclare quitte du joug de son servage par le renvoi de la main ; qu'il lui montre les voies et les portes ouvertes devant lui, et qu'il lui remette les armes de l'homme libre. » (Lois de Guill., ch. LXV.)

Mais à partir de la féodalité la rigueur de ces formalités disparut. L'affranchissement, de plus en plus favorisé par les mœurs, l'Église et la royauté, s'obtenait par la simple manifestation de la volonté du maître. On admit même qu'il pût s'acquérir par la prescription ; la résidence d'un esclave pendant un an et un jour dans l'enceinte d'une ville lui assurait la liberté (lois de Guillaume le Conquérant). Au XI[e] siècle l'esclavage avait fait place au servage qui, attachant les personnes à la terre, ne se prêtait pas à l'affranchissement. Toutefois, les serfs se divisant en deux grandes classes, habitants des villes et campagnards, les premiers conquirent peu à peu la liberté par convention ou par force (voy. COMMUNES) ; les seconds, soit grâce aux mariages mixtes dans lesquels la femme était, il paraît, le plus souvent libre, soit par l'effet des concessions à titre onéreux ou gratuit, commencèrent à diminuer sensiblement au XII[e] siècle. A cette époque il y eut un certain nombre d'affranchissements imparfaits, le maître se réservant la propriété de divers services auxquels l'affranchi restait astreint, en l'obligeant par exemple à la résidence sur ses domaines, sous peine de retomber en son ancien état. Mais les croisades hâtèrent bientôt le mouvement d'émancipation ; la royauté l'encouragea en donnant successivement la liberté aux serfs de ses domaines. On la vit émanciper tour à tour les habitants de Saint-Denis (Suger, 1125), une grande partie des serfs de la couronne (Louis VI, 1130), les hommes d'Orléans et des environs (Louis VII, 1180), ceux de Beaumont-sur-Oise et Chambli (Philippe Auguste, 1222), d'Étampes (Louis VIII), ceux du bailliage de Caen, en partie, il est vrai, seulement et moyennant finance (Philippe IV, 1302), etc. Blanche de Castille et son fils donnèrent une grande extension à l'abonnement, acheminement sensible vers la destruction du servage. Toutefois l'auteur des Établissements de saint Louis disait encore en son livre II, ch. XXXIV : *Nul gentilhomme ne peut affranchir son homme de corps sans l'assentiment de son chef seigneur*, et il invoquait à cet égard la jurisprudence du Parlement. Enfin Louis X prit en 1315 une mesure générale moins remarquable peut-être par le mobile qui l'avait inspirée que par les principes qu'elle invoquait. Il semble en effet prouvé que le roi était dirigé en cette circonstance par un intérêt pécuniaire ; on faisait payer aux serfs leur liberté, et on ne leur permit point de la refuser ; mais l'égalité était proclamée comme un droit dans l'exposé des motifs : *selon la nature, chacun doit être franc de naissance*. Germe fécond qui ne fut point perdu ! Au XVI[e] siècle le servage était une si rare exception, que Loisel pouvait se croire autorisé à dire : Toutes personnes sont franches en ce royaume. C'était cependant exagérer l'amélioration sociale, car le servage se maintint jusqu'à la chute de la monarchie. — Voy. SERFS, MAINMORTABLE.

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, théologien, né à Saint-Rome de Tarn (Aveyron), le 27 septembre 1793, mort à Paris le 27 juin 1848. Il fut successivement professeur au séminaire de Saint-Sulpice, grand vicaire de Luçon (1821), puis d'Amiens (1823), coadjuteur de l'évêque de Strasbourg (1839), et enfin archevêque de Paris (1840). Lors des journées de juin 1848, il

se rendit accompagné de deux personnes à la barricade élevée a l'entrée du faubourg Saint-Antoine, dans l'intention de s'interposer entre les combattants. Le feu cessa pendant quelques instants des deux côtés, mais un coup tiré on ne sait d'où fit recommencer la fusillade, et le prélat, victime de son admirable dévouement, tomba frappé d'une balle. Transporté d'abord à l'hospice des Quinze-Vingts, puis à l'archevêché, il y mourut le jour même.

AFRANCESADOS, surnom donné lors de la guerre d'Espagne, sous l'Empire, aux Espagnols qui s'étaient ralliés à la cause du roi Joseph.

AFRIQUE (Comtes d'), de la maison de Ludres (Lorraine).

AGADÈS, *Agatensis pagus*, territoire de la cité des *Agatenses*, et du diocèse d'Agde. Il paraît répondre aujourd'hui aux cantons d'Agde, de Florensac et de Pézenas, et à une partie de celui de Montagnac dans l'arrondissement de Béziers. Il avait le titre de vicomté.

AGAR, famille du comté Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs d'Ansouïs, de Puyricard, de Lederon, d'Oulins et de Salvagnac ou Sauvagnac. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*) — Ancien nom de la terre et du duché de Saint-Aignan en Berry.

AGAR. Voy. Mosbourg.

AGATENNÆ PORTUS, Agay (Var).

AGATHA, Agde.

AGATHON, pseudonyme de J. Gonlieu.

AGATHOPOLIS, Maguelonne (Hérault).

AGDE, *Agatha*. Cette ville, située sur la rive gauche de l'Hérault, à quatre kilomètres de la mer, est une cité ancienne, la *Civitas Agatensium*. Il est vrai que la *Notitia utriusque imperii* ne la mentionne pas parmi les six cités de la Narbonnaise première; mais elle devint évêché vers le commencement du v[e] siècle. Saccagée par les Vandales (408), par Wamba (673), par les Sarrasins (719), par Charles-Martel (735 ou 737), Agde, où s'était tenu un concile célèbre le 11 septembre 506, fut gouvernée par un comte qui relevait du marquis de Septimanie, quand Pépin le Bref eut complétement expulsé les Sarrasins de la Gothie Gauloise (752). Mais après la mort du dernier marquis, Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, c'est-à-dire après 918, la ville étant tombée, comme tout le reste de la Septimanie, dans la maison de Toulouse, n'eut plus que des vicomtes. Vers la fin du x[e] siècle, en 993, la vicomté d'Agde appartint aux comtes de Carcassonne, desquels elle passa, en 1067, aux vicomtes d'Alby et de Nîmes A partir de 1187, elle fut possédée par l'évêque d'Agde, qui en fit hommage aux comtes de Toulouse; mais, avec le comté de Toulouse, la suzeraineté de la vicomté fut réunie à la couronne après 1271. Brûlée à la fin du XIII[e] siècle par André Doria, amiral d'Alphonse III, roi d'Aragon, Agde fut au pouvoir des calvinistes de 1562 à 1577. En 1710, elle fut prise par un corps de protestants réfugiés que débarqua une flotte anglaise. Sous Louis XIII, la ville fut une des douze recettes qui dépendaient de la généralité de Montpellier, et l'on y creusa un port considérable qui fut déclaré siége d'amirauté (1633). Son évêché, suffragant de Narbonne, fut supprimé en 1790.

Évêques d'Agde. — S. Venuste, vers 405. — Beticus, vers 450. — Sophronius, 506. — Léon, 541. — Fronime, 569-585. — Tigridius, 589. — Georges, 653. — Wilesinde, 673. — Primus, 683. — Just, 791. — Dagobert I[er], vers 848-vers 880. — Boson, vers 880-vers 898. — Gérard I[er], 899-922. — Etienne I[er], 922. — Dagobert II, 943-947. — Bernard I[er], 949. — Salomon I[er], 954-957. — Bernard II, 958. — Amelius, 971. — Salomon II, 975. — Armand, 982. — Etienne II, 990-vers 1040. — Guillaume I[er], vers 1043. — Gonthier, vers 1050-vers 1065. — Bérenger I[er], vers 1068-1098. — Bernard III Dieudonné, 1098-1122. — Adalbert, 1122-1129. — Raimond I[er] de Montredon, 1130-1142. — Ermengaud, 1142-1149. — Bérenger II, 6 février 1149-15 septembre 1152. — Pons, 1152-1153. — Adhémar, 1153-1164. — Guillaume II, 1165-1173. — Pierre I[er] Raimond, 1173-1192. — Raimond II de Montpellier, 1192-1213. — Pierre II Pulverel, 1213-1214. — Tédise, 1215-1233. — Bertrand de Saint-Just, 1233-14 novembre 1241. — Chrétien, 1241-1242. — Pierre III Raimond Fabri, 1242-15 mars 1271. — Pierre IV Bérenger, 1271-1296. — Raimond III du Puy, 1296-1331. — Gérard II, 1332-1337. — Guillaume III de Lantar, 4 décembre 1337-1342. — Pierre V de Bérail, 26 juin 1342-18 mars 1354. — Arnaud Aubert, 1354. — Sicard de Lautrec, 16 août 1354-1371. — Hugues de Montruc, 24 juillet 1371-27 juillet 1408. — Gui, cardinal de Malsec, 8 juillet 1409-8 juin 1411. — Philippe de Lévis, 8 juin 1411-14 février 1425. — Bérenger III Guillot, 19 mars 1425-1426. — Jean I[er] Teste, 22 mai 1426-1436. — Renaud de Chartres, 4 avril 1436-1438. — Guillaume IV Charrier, 9 janvier 1439-1440. — Jean II de Montmorin, 12 décembre 1440-1448. — Etienne III de Roupy de Cambrai, 26 juillet 1448-1462. — Charles de Beaumont, 26 avril 1462-vers 1475. — Jacques de Minutolis, 18 août 1476-vers 1482. — Merri, vers 1485. — Nicolas de Fiesque, vers 1490-25 février 1494. — Jean III de Vesc, 25 février 1494-1525. — Antoine de Vesc, 6 octobre 1525-1530. — François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, 1530-1540. — Claude de la Guiche, 1540-1546. — Gilles Bohier de Saint-Ciergues, 17 décembre 1546-1561. — Aimeric de Saint-Séverin, 31 janvier 1561-21 juin 1578. — Bernard IV du Puy, 1578-1611. — Louis I[er] de Valois-Auvergne, 1612-1622. — Balthazar de Budos, 1622-24 juin 1629. — Fulcran de Barrez, 4 juin 1630-mars 1643. — Jean IV Dolce, 13-26 juin 1643. — François Fouquet, 26 juin 1643-18 décembre 1656. — Louis II Fouquet, 20 septembre 1658-4 février 1702. — Philibert-Charles de Pas de Feuquières, avril 1702-août 1726. — Claude-Louis de La Chastre, octobre 1726-mai 1740. — Joseph-François de Charleval, 1740-22 janvier 1759. — Charles-François-Siméon de Saint-Simon de Sandricourt, mars 1759-1790.

Bibliographie : Deux dissertations dans les tomes XIX et XXVII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, et une *Histoire* de la ville, par Jordans, 1824, in-8°.

AGE (Seigneurs de l'), famille du Berry, à laquelle appartenait Antoine de l'Age, en faveur duquel le duché d'Aiguillon, éteint en 1621 par la mort de Henri de Lorraine, fut de nouveau érigé en duché-pairie (1634), sous le nom de Puy-Laurens. (Voy. Puy-Laurens.) — Elle portait : *d'or à la croix de gueules, brisée d'un lambel.* — (Seigneurs de L'), de la famille de Bridiers (Marche).

AGEIUM, Aï (Marne).

AGELET (Joseph Le Paute d'), astronome, né le 25 novembre 1751 à Thone-le-Long (Meuse), mort vers 1786, dans l'expédition de la Pérouse.

AGELLI, Clinchamps.

AGEN, *Aginnum*. Après avoir été la capitale des Nitiobriges, Agen devint celle de l'Agénois. (Voy. Agénois.) Elle est demeurée, depuis le III[e] siècle jusqu'à présent, siége épiscopal, suffragant de l'archevêché de Bordeaux. Quand le comté d'Agen sortit de la maison de Toulouse, il passa dans l'évêché; et l'évêque, devenu seigneur tem-

porel de la cité, y faisait sa première entrée, porté par ses barons. On a battu monnaie à Agen sous les rois des deux premières races. Durant la suzeraineté des rois d'Angleterre, Agen conserva son gouvernement municipal, composé, encore en 1369, d'un collége de douze prud'hommes, élus pour rendre la justice et défendre au besoin leurs concitoyens, qui avaient conservé le droit de s'assembler pour délibérer des affaires communes. La sénéchaussée d'Agen et de Gascogne, dont le sceau remonte à 1239, était comptée parmi les grandes sénéchaussées en 1302. Agen, par les traités d'Abbeville (1257), et de Brétigny (1360), fut livrée aux Anglais. En 1418, déjà délivrée des Anglais, elle fut saccagée par le comte Jean II d'Armagnac; mais, à la fin de la guerre de Cent ans, elle fut acquise à la couronne. C'est alors que les conseillers d'Agen portèrent le titre de consuls. Les guerres de religion attirèrent de nouvelles épreuves à la ville; mais elle se soumit volontiers à Henri IV dès 1592. Avant 1789, elle était une des cinq élections de la généralité de Bordeaux. La taille était réelle dans cette élection, et pesait sur quiconque possédait des biens roturiers à Agen. La ville est aujourd'hui le chef-lieu du département de Lot-et-Garonne, et son évêché, uni en 1802 à la province ecclésiastique de Toulouse, a été rendu en 1823 à son ancienne métropole, Bordeaux.

Évêques d'Agen. — S. Phébade, 347-392. — S. Dulcide, vers 395. — Bebien, 549. — Polémius, 573. — Antistius, 585. — Salluste, 629. — Sibold, 643. — Gombaud, vers 980. — Hugues de Gascogne, vers 1020. — Arnaud Ier de Bonneville ou Belleville, vers 1040. — Bernard Ier, vers 1050. — Guillaume Ier, 1061-vers 1068. — Elie Ier, vers 1075. — Donald, 1080. — Simon Ier, 1083-vers 1101. — Géraud Ier, 1103. — Isard, vers 1104. — Gausbert, 1105-vers 1116. — Adalbert, 1118-vers 1127. — Raimond de Montredon ou Montrond, 1130-1142. — Elie II de Castillon, 31 août 1149-vers 1181. — Pierre Ier, vers 1182. — Bertrand Ier de Beceiras, vers 1183-1208. — Arnaud II de Rovinhan, 1209-18 août 1228. — Arnaud III, 1228-1231. — Géraud II, 1231-1232. — Raoul *de Pinis* ou *Peyrinis*, 1233-1235. — Arnaud IV de Galard, 1235-12 septembre 1245. — Pierre II de Reims, 30 novembre 1245-29 janvier 1247. — Guillaume II, 1247-1263. — Guillaume III, 1263-1264. — Pierre III Jerlandi, 1264-28 juillet 1271. — Arnaud V de Got, 1271-10 février 1282. — Jean Ier Jerlandi, 1282-20 septembre 1291. — Bertrand II de Got, 1292-1306. — Bernard II de Fargis, 1306. — Bertrand de Got, *de nouveau*, 1307-5 mai 1313. — Amanieu de Fargis, 1313-26 mai 1357. — Dieudonné Rodbaldi, 1357-1364. — Raimond de Salg, 1364-1374. — Jean II Beiret, 1374-1382. — Simon II, cardinal de Cramaud, 1382-1383. — Jean III, 14 octobre 1383-1396. — Bernard III, 27 mars 1397-1398. — Imbert, 1398-1438. — Jean IV Borgia, 28 décembre 1438-1461. — Pierre IV Bérard, 1461-21 juillet 1477. — Galéas de la Rovère, 3 juillet 1478-1487. — Léonard-Grossus, cardinal de la Rovère, 9 décembre 1487-23 mars 1518. — Antoine de la Rovère, 23 mars 1518-1538. — Jean V, cardinal de Lorraine, 1538-10 mai 1550. — Matthieu Bandelli, 1er septembre 1550-1554. — Janus Frégose, 1555-16 octobre 1586. — Pierre V de Donauld, 1587. — Nicolas de Villars, 1588-12 décembre 1608. — Claude de Gélas, 25 octobre 1509-26 décembre 1630. — Gaspard de Daillon, 5 janvier 1631-1635. — Barthélemy d'Elbène, janvier 1635-4 mars 1663. — Claude Joly, 15 mars 1665-21 oct. 1678. — Jules Mascaron, 25 fév. 1679-20 nov. 1703. — François Hébert, 24 déc. 1703-20 août 1728. — Jean VI d'Yse de Saléon, 1er novembre 1728-octobre 1735. — Joseph-Gaspard-Gilbert de Chabannes, octobre 1735-26 juillet 1767. — Jean-Louis d'Usson de Bonnac, 14 fév. 1768-1790. — *Constant, évêque constitutionnel*, 1791-1793. — Jean Jacoupy, 18 juillet 1802-1840. — Jean-Aimé de Levezou de Vésins, 26 janvier 1841-11 avril 1867. — Gérin, 16 mai 1867.

Bibliographie. — A. Loisel, *De la ville et pays d'Agénois*, 1605, in-8°. — J. Darnal, *Les Antiquités de la ville d'Agen*, 1606, in-8°. — P. Pithou, *Antiquités d'Agen* (dans ses œuvres), 1609, in-4°. — Chaudruc de Crazannes, plusieurs notices. — Samazeuilh, *Hist. de l'Agénois*, 1847, 2 vol. in-8°.

AGENDICUM, AGEDICUM, Sens. En 52 av. J. C., César, marchant au secours de *Gergovia Boiorum* qu'assiégeait Vercingétorix, laissa les bagages de l'armée romaine et deux légions à *Agendicum*. C'est de là que partit Labienus pour aller assiéger *Lutetia* où il échoua; et, lorsqu'il eut réussi, en écrasant l'armée de Camulogène, à s'ouvrir un passage, c'est là qu'il se réfugia. Quelques érudits ont placé, mais à tort, *Agendicum* à Provins.

AGÉNOIS. La cité des *Aginnenses* (Aquitaine Seconde) n'avait formé qu'un *pagus* ou canton, qui était diocèse épiscopal dès le IVe siècle. En 567, ce canton fut compris dans le partage de Gontran et, en 630, dans les pays que Dagobert céda à Caribert et qui passèrent aux successeurs de ce dernier, les ducs d'Aquitaine. Au IXe siècle, il était devenu un comté héréditaire, que les ducs d'Aquitaine, comtes de Poitiers, achetèrent en 1038 ainsi que le comté de Bordeaux et le duché de Gascogne. Vers la fin du XIe siècle, il passa par mariage dans la maison de Toulouse; mais l'union d'Éléonore avec Henri Plantagenet le mit sous la suzeraineté des rois d'Angleterre, et le traité d'Abbeville (1257) le laissa à Henri III. Durant le règne d'Édouard II, l'Agénois fut conquis, en 1322, par les Français qui le possédaient encore à l'avénement de Philippe de Valois (1328); mais il revint à l'Angleterre sous Édouard III (1330) et ne fut définitivement réuni à la couronne que sous Charles VII. Charles IX le donna comme apanage à sa sœur Marguerite de Valois, et l'Agénois ne retourna au domaine qu'à la mort de cette princesse (1615). Il faisait alors partie du gouvernement de Guyenne et répondait à peu près au département de Lot-et-Garonne. — Voy. Agen.

AGÉNOIS (Comtes d'), branche de la famille de Richelieu. — Le comté d'Agénois avait été engagé par Louis XIII au cardinal de Richelieu, et les héritiers de celui-ci en jouirent jusqu'à la Révolution.

AGENSON (Seigneurs d'), de la famille de Gougnon (Auvergne).

AGENTENSE MONASTERIUM, Eymoutier (Haute-Vienne).

AGENTS DE CHANGE. Une ordonnance de Charles IX, en date de juin 1572, créa à Paris des courtiers de commerce, de banque, de draps, vins, etc. En février 1645, un édit créa des agents de banque, de change et de marchandises, et en août 1697 des lettres patentes réglèrent leurs statuts. Au mois de décembre 1705, un édit supprima tous les offices alors existant dans le royaume, et en créa 116 nouveaux, savoir : 20 à Paris, 20 à Lyon, 6 à la Rochelle, 6 à Montpellier, 5 à Aix, 5 à Strasbourg, 5 à Metz, 10 à Rouen, 8 à Nantes, 4 à Tours, 4 à Saint-Malo, 4 à Dijon, 4 à Bayonne, 2 à Toulouse, 2 à Dieppe, 1 au Havre, 1 à Calais, 2 à Dunkerque, 2 à Rochefort, 2 à Rennes, 2 à Brest et 1 au Port-Louis. Dans la négociation de billets et de lettres de change, ils prélevaient un droit de cinquante sous par mille

livres. Les vingt offices créés à Paris furent supprimés en août 1708 et remplacés par quarante autres pareils. Vingt nouveaux leur furent adjoints en novembre 1714. Un édit de janvier 1723 les supprima encore et les remplaça par soixante nouveaux, ce qui n'était qu'un moyen de procurer quelque argent au fisc par la vente de ces offices. Un arrêt du conseil du 4 novembre 1786 leur accorda l'hérédité. Un édit les avait exemptés de la taille dès le mois de décembre 1709. — Aujourd'hui pour Paris le nombre des agents est comme au siècle dernier de soixante. (Voy. Belèze, *Dict. de la vie pratique*, art. AGENTS.)

AGER (Nicolas), *Agerius*, professeur de médecine et de botanique à Strasbourg, mort après 1629.

AGÈS (Seigneurs d'), de la famille de Courbon (Saintonge).

AGESINATES, peuple du territoire des *Pictavi*, dans le district d'Aizenay (Vendée).

AGHENOA, HAGENOIA, Haguenau (Bas-Rhin).

AGHON. Une dédicace à ce dieu gaulois a été trouvée à Bagnères.

AGIER (Pierre-Jean), magistrat, jurisconsulte, né à Paris le 28 décembre 1748, mort le 22 septembre 1823. Il fut successivement député suppléant aux états généraux, membre de la commune de Paris, président du tribunal révolutionnaire après le 9 thermidor, puis (1802) vice-président du tribunal d'appel de la Seine. — Divers ouvrages de droit; traduction des *Psaumes* (1818) et des *Prophètes* (1820-23) 11 vol. in-8.

AGILES (Raymond d'), chroniqueur de la fin du XIe siècle, chanoine du Puy. Il a laissé une relation intéressante de la première croisade à laquelle il avait assisté, comme chapelain du comte de Toulouse. Elle a été insérée dans le recueil de Bongars, et dans le recueil des historiens des croisades publié par l'Académie des inscriptions. Il en existe une traduction dans le tome XXI de la collection Guizot.

AGIMONT (Seigneurs d'), branche de la maison des comtes de Los (Flandre).

AGINCOURT (Jean-Baptiste-Louis-Georges SEROUX D'), antiquaire, né à Beauvais le 5 avril 1730, mort à Rome le 24 septembre 1814. Il avait été fermier général, et avait voyagé longtemps en Italie. — *Histoire de l'art par les monuments*, 1810-1823, 6 vol. in-fol.; *Recueil de fragments de sculpture antique*, 1814, in-4.

AGINNENSIS PAGUS, Agénois.

AGINNUM, Agen.

AGLAN, seigneurie du Nivernais, possédée par la famille des Gentils.

AGNADEL, *Agnadello*, à 9 lieues E. de Milan. — 1509, 14 mai (Bataille). Louis XII ayant signé la ligue de Cambrai contre Venise, était entré le premier en campagne et avait passé l'Adda. Voulant forcer les Vénitiens à quitter la position qu'ils avaient prise à Triviglio, sous les ordres de deux généraux de la famille des Orsini, Barthélemi d'Alviano et Pitigliano, il fit mine de leur couper la route de Crême. Les Vénitiens le devancèrent et tout à coup leur arrière-garde et l'avant-garde des Français, commandée par Trivulzio et Charles d'Amboise, se rencontrèrent près d'Agnadel. Pitigliano refusa de revenir au secours d'Alviano. Ce dernier, accablé par le nombre, perdit huit à dix mille hommes, ses bagages, son artillerie et fut fait prisonnier. Les Français, après leur victoire, prirent Brescia, Crême, Bergame, Crémone et Peschiera. — On peut consulter sur cette bataille Symphorien Champier, Cl. Seyssel, Guichardin, Fr. Beaucaire, Arn. Ferron, Saint-Gelais et plusieurs relations publiées l'année même sans nom d'auteur.

AGNAN (S.), *Anianus*, évêque d'Orléans, mort en 453.

AGNAN d'Orléans (St-), abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, fondée au Ve siècle.

AGNAN (St-), abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, diocèse de Bourges. — Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît (Hérault).

AGNEAUX, seigneurie de Normandie possédée par la famille d'Esquay, puis par celle de Sainte-Marie.

AGNEAUX. Voy. AIGNEAUX.

AGNENSIS PAGUS, un des cantons formés par la cité de Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

AGNER, ANGER, l'Indre.

AGNÈS DE FRANCE, impératrice de Constantinople, née en 1171. Fille de Louis le Jeune, elle épousa, le 2 mars 1180, Alexis Comnène II, empereur de Constantinople, et, après l'assassinat de son mari par Andronic Comnène (1183), elle fut épousée par celui-ci, qui mourut en 1185. Elle se remaria (1205) à un seigneur grec, Théodore Branas, et la fille issue de cette union devint la belle-mère du chroniqueur Geoffroy de Villehardouin.

AGNÈS DE MÉRANIE, reine de France, morte au château de Poissy en 1201. Elle était fille de Berthold, duc de Méran ou Méranie (Tyrol), et elle fut épousée (1196) par Philippe Auguste, à qui elle avait inspiré une vive passion, quand ce prince eut répudié Ingelburge. Mais l'Église ayant forcé Philippe de reprendre sa première femme, Agnès mourut de chagrin de cette séparation. Elle avait eu du roi un fils, Philippe, comte de Clermont, et une fille, Marie, comtesse de Namur, qui furent légitimés par Innocent III.

AGNÈS. Voy. SOREL.

AGNÈS (communauté de Ste). Elle fut instituée en 1678 à Paris, par Anne Pasquier, qui en fut la première supérieure, et autorisée par des lettres patentes de mars 1683, enregistrées le 28 août suivant. Les sœurs qui la composaient se vouaient à l'éducation des filles pauvres.

AGNEZ, pseudonyme de G. Rey.

AGNIANO, AGNIO, l'Aa, petit affluent de la mer du Nord.

AGNICOURT ou **LAGNICOURT** (Seigneurs de l'), branche de la maison de Boufflers.

AGNIO, l'Aa, rivière qui se jette dans la Manche (Pas-de-Calais).

AGNOSTUS (Irenicus), pseudonyme de J. du Hamel.

AGNOTES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique. D'Anville le place sur la côte septentrionale de la péninsule armoricaine à l'O. de la rivière de Morlaix et des *Osismii* proprement dits.

AGNY, seigneurie d'Artois possédée par la famille d'Origny.

AGOBARD, célèbre prélat et théologien, né en 779, mort le 6 juin 840. Élevé sur le siège archiépiscopal de Lyon (814) à la mort de Leidrade, dont il avait été coadjuteur, il soutint les enfants de Louis le Débonnaire dans leur révolte contre leur père, fut déposé au concile de Thionville (835), puis rétabli peu après. Ses œuvres, dont la meilleure édition est celle qui a été donnée par Baluze (1666, 2 vol. in-8), contiennent des traités fort curieux dirigés contre Félix d'Urgel, contre les juifs, le duel et les épreuves judiciaires et diverses croyances populaires.

AGOSTA, en Sicile (bataille navale d'), 1676, 22 avril. Les Français avaient occupé le 17 août 1675 Agosta, que Ruyter vint attaquer au mois d'avril de l'année suivante. La flotte française, commandée par Duquesne, rencontra les flottes espagnole et hollandaise le 22 à trois lieues d'Agosta, par le travers du golfe de Catane; elle se

composait de trente vaisseaux et de sept brûlots; les ennemis comptaient vingt-neuf vaisseaux, neuf galères et quelques brûlots. Après un combat acharné où le marquis d'Almeras, qui commandait l'avant-garde française, fut tué et Ruyter grièvement blessé, les ennemis furent forcés à la retraite. Ruyter se retira le lendemain dans Syracuse, toujours poursuivi par Duquesne, et y mourut de ses blessures le 29 avril.

AGOTUS, l'Agout, rivière qui se jette dans le Tarn.

AGOUB (Joseph), orientaliste, né au Caire le 18 mars 1795, mort à Marseille en octobre 1832.

AGOULT, illustre et ancienne maison de Provence qui remonte à la fin du xe siècle. Elle a produit la branche de Sault qui s'éteignit en 1503 en la personne de Raimond d'Agoult, dernier du nom et baron de Sault. Les enfants de ses sœurs, Louise et Jeanne d Agoult, héritèrent de ses terres, et c'est ainsi que la maison de Montauban ajouta à son nom les noms d'Agoult et de Sault. Ces mêmes biens furent ensuite, au XVIIe siècle, partagés entre la maison des Créquy, ducs de Lesdiguières, et la maison de Vins. — Les armes d'Agoult sont *d'or au loup ravissant d'azur, armé et lampassé de gueules*.

De la maison d'Agoult sont sortis les seigneurs de la Tour d'Aigues, d'Olières, de Trets, de Seillon, de Roquefeuil, de Rougnes, de Saint-Auban, d'Angles, de Valez, de Roquebrune, de Mouriez, de Barret et de la Val d'Olle, de Reillane, de Vergons, de Mison, de Castillon en Provence, de Forcalqueiret, de Curban, de Piégon de Savournon, de Luc, de Chanousse, du Chatelar, de Voreppe, de Montmaur (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*, et Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

AGOULT (Seigneurs d'), branche de la maison de Simiane (Provence).

AGOULT (Guillaume d'), troubadour, mort en 1181.

AGOULT (Charles-Constance-César-Loup-Joseph-Matthieu d'), prélat, économiste, né à Grenoble en 1747, mort à Paris le 21 juillet 1824. Il fut évêque de Pamiers de 1787 à 1790, émigra et donna sa démission en 1801. Il a laissé divers écrits sur les finances et l'économie politique. = Son frère, le vicomte ANTOINE-JEAN, général, né à Grenoble en 1750, mort à Paris le 9 avril 1828.

AGRAIN (Eustache d'), seigneur du Vivarais à la fin du XIe siècle. Il suivit à la première croisade Raymond, comte de Toulouse, et devint vice-roi de Jérusalem, connétable du royaume et prince de Sidon et de Césarée.

AGRICOL (Magne), pseudonyme de J. P. de Haitze.

AGRICOLE (Sainte-), *S. Agricola*, monastère fondé à Nevers vers 886.

AGRICOLE (St-) *S. Agricolus*, monastère fondé à Avignon vers le VIIIe siècle.

AGRICULTURE (Ministère de l'). L'administration de l'agriculture a fait longtemps partie soit du ministère de l'intérieur, soit du ministère du commerce et des travaux publics. — Le 1er mars 1840 fut formé un ministère *d'agriculture et du commerce* qui subsista jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851. En 1852, il fut réuni à l'intérieur. Le 21 juin 1853, il devint ce qu'il est encore aujourd'hui, *ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics*. — Voici la liste des ministres depuis 1840 :

1840, 1er mars, Gouin. — 29 octobre, Cunin-Gridaine. — 1848, février, Bethmont. — 11 mai, Flocon. — 28 juin, Thouret. — 20 décembre, Bixio. — 29 décembre, Buffet. — 1849, 2 juin, Lanjuinais. — 31 octobre, Dumas. — 1851, 9 janvier, Bonjean. — 24 janvier, Schneider. — 10 avril, Buffet. — 26 octobre, Casabianca — 23 novembre-2 décembre, Lefebvre-Duruflé.

1853, 21 juin, Magne. — 1855, 3 février, Rouher. — 1863, 23 juin, Béhic. — 1867, 20 janvier, Forcade de la Roquette. — Voy. COMMERCE et TRAVAUX PUBLICS.

AGRICULTURE (Sociétés d'). La première qui paraît avoir été fondée en France est celle qui fut autorisée à Tours par un arrêt du conseil en date du 24 février 1761. Celle de Paris fut autorisée quelques jours plus tard (1er mars).

AGRIER. L'agrier était, sous une autre désignation, la même chose que le champart. Laurière remarque avec raison que ce droit différait essentiellement de la censive, parce que celle-ci était la marque de la subordination féodale d'un fonds à l'autre, parce qu'elle consistait en une rente, dont les arrérages ne se prescrivaient que par trente ans, et enfin parce qu'elle était toujours et absolument due; au lieu que le champart ou agrier avait souvent le caractère d'une servitude civile, et n'impliquant pas un lien seigneurial, qu'il se percevait sur les terres cultivées seulement, et que l'arriéré s'en prescrivait par cinq années. — Voy. CHAMPART.

AGRY, ARIG ou **AIRY** (St-), *S. Agericus*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Verdun (Meuse), fondée vers 1037.

AGUADO (Alexandre-Marie), marquis de las Marismas del Guadalquivir, financier, né à Séville, le 29 juin 1784, mort le 14 avril 1842. Issu de juifs portugais, il embrassa la carrière militaire et devint, lors de la guerre d'Espagne, colonel de lanciers dans l'armée française. Il quitta le service (1815) et se livra à des spéculations commerciales et financières qui lui firent acquérir rapidement une fortune colossale. Il s'était fait naturaliser français en 1828. — Sa magnifique collection de tableaux a été dispersée après sa mort.

AGUCIACUM, Aiguizy.

AGUENÉAC (Seigneurs d'), de la maison de Sérent (Bretagne).

AGUESSEAU (Henri-François d') ou mieux DAGUESSEAU, célèbre jurisconsulte et magistrat, chancelier de France, né à Limoges le 27 novembre 1668, mort à Paris le 9 février 1751. Il était fils de Henri Daguesseau, qui avait été intendant du Languedoc et qui mourut conseiller d'État et au conseil de régence le 17 novembre 1716 à quatre-vingt-un ans. Avocat général au parlement de Paris (1690), il débuta dans ce poste de la manière la plus brillante, et ses discours, qui marquaient une ère nouvelle dans l'éloquence judiciaire, eurent un grand retentissement. Procureur général (septembre 1700), il soutint avec ardeur le parlement dans sa lutte contre le roi au sujet de la bulle *Unigenitus* que la compagnie n'enregistra qu'avec des réserves qui annulèrent complétement les effets de l'enregistrement; prit une part active à la cassation du testament de Louis XIV, et fut nommé chancelier le 2 février 1717. Son opposition au système de Law lui fit retirer les sceaux le 28 janvier de l'année suivante, et il fut exilé dans sa terre de Fresnes. C'est là qu'au mois de juin 1720 le célèbre financier alla le chercher pour lui offrir de reprendre ses fonctions, et son acceptation (8 juin) lui fit grand tort dans l'opinion publique. Il en fut de même de sa participation au lit de justice (23 septembre 1720) où la bulle fut enregistrée purement et simplement, et son changement d'opinion lui fut publiquement reproché dans cette séance même. Les sceaux ne lui en furent pas moins retirés le 28 février 1722. Rappelé en 1727 (août), il n'exerça que les fonctions de

chancelier jusqu'en 1737 (20 février) où les sceaux gardés jusqu'alors par Chauvelin lui furent rendus. Il resta au pouvoir jusqu'en 1750, où accablé par l'âge et les infirmités, il donna sa démission le 27 novembre. Dans ce dernier passage aux affaires, s'il montra une grande faiblesse de caractère en reniant plus d'une fois ses anciennes opinions, en soutenant contre le parlement la bulle qu'il avait autrefois vivement attaquée, il se signala par d'importantes et sages réformes dans la législation. Ses œuvres, 1759-69, 13 vol. in-4, ont été rééditées, 1819, 13 vol. in-8. Il faut y ajouter des *Lettres inédites*, 1823, in-4. = Son petit-fils, Henri-Cardin-Jean-Baptiste, comte d'AGUESSEAU, né à Fresnes en 1746, mort en 1826. Avocat général au parlement de Paris, et membre de l'Académie française, il fut député de la noblesse du bailliage de Meaux aux états généraux (1789), donna sa démission (1790) et devint sous le Consulat président de la cour d'appel de Paris, puis ministre plénipotentiaire à Copenhague et (1805) sénateur. La Restauration le fit pair de France. — De la famille du chancelier sont sortis les seigneurs de Fresnes et de Compans.

AGUILLES. Voy. AIGUILLES.

AGUTS, seigneurie du Languedoc possédée par la maison de Rigaud.

AGUTUS, AGOTUS, l'Agout, affluent du Tarn.

AHMED FRENGUI, renégat flamand, pseudonyme de A. L. Petis de la Croix.

AHUN (Creuse), *Acitodunum*, *Acidunum*, *Agedunum*, petite ville où l'on a frappé monnaie sous les Mérovingiens, et où, sous le vocable de saint Étienne, était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Cluny, diocèse de Limoges, fondée en 997, par les comtes de la Marche.

AHUY, seigneurie de Bourgogne, possédée par la famille le Compasseur.

AIÆ, les Aix d'Angillon (Cher).

AIDES. Le vassal était obligé envers son suzerain de lui payer certaines redevances extraordinaires appelées aides (*auxilia*) ou loyaux aides (*legalia auxilia*), aides déterminées par la loi. C'est ainsi qu'à la mort du suzerain immédiat, les vassaux devaient à son successeur une redevance dite *aide de relief*, afin de l'aider à relever son fief envers le suzerain dominant. On pouvait obtenir la dispense des aides; si l'exemption avait lieu à titre gratuit, on disait du fief qu'il était *honoré* (*feudum honoratum*); si les charges extraordinaires étaient converties en une sorte d'imposition annuelle, le fief était *abandonné*.

Du Cange a donné l'énumération des aides légitimes, droites, coutumières, ainsi qu'on appelait indifféremment celles qui étaient obligatoires. Il a observé avec raison que dans le nombre figurent des aides gracieuses ou volontaires, consenties autrefois aux grands suzerains et surtout aux rois (Voy. Diplome de Philippe le Bel, 7 février 1349, chartes de Jean II, 1350 et 1353, Paris, Angers, le Mans), et transformées par eux en impôts obligatoires vers la fin du XIVe siècle. Toutefois l'aide légitime purement féodale différait essentiellement de la taille; on la désignait souvent par le nom d'aide aux quatre cas.

AIDE AUX QUATRE CAS. On appelait ainsi une redevance qui devait être perçue dans les circonstances suivantes : 1° lorsque le seigneur armait chevalier son fils aîné; 2° quand il mariait sa fille; 3° lorsqu'il partait pour la croisade; 4° quand il était fait prisonnier, pour sa rançon. Dans cette dernière circonstance, elle consistait d'abord, comme le relief, dans une année de revenus; ensuite elle fut taxée à 60 livres pour les fiefs ordinaires, à 100 livres pour les fiefs de pair.

D'après l'art. 188 de la coutume du Poitou, les loyaux aides étaient dus au seigneur, homme d'Église; le payement en avait lieu en un cas seulement, lorsqu'il entrait dans l'exercice de ses fonctions.

AIDES (Cour des), juridiction souveraine qui connaissait et décidait en dernier ressort les procès civils et criminels relatifs aux subsides, impositions, tailles, aides, gabelles, droits du roi, etc. Elle était seule compétente pour juger des titres de noblesse, et vérifiait les états de la maison royale. La Cour des aides de Paris doit son origine à la création faite en 1355 de receveurs généraux pour la perception d'une aide votée cette année par les états généraux. Transférée à Poitiers en 1425, pendant l'occupation de la capitale par les Anglais, elle fut rappelée à Paris en 1436. Supprimée par Louis XI, à son avénement à la couronne, elle fut rétablie en 1464. Henri II (1551) augmenta la juridiction de ce tribunal auquel il ajouta une seconde chambre. Une troisième fut créée en 1636, et à l'époque de la Révolution la Cour des aides se composait de trois chambres, d'un premier président, de 9 autres présidents, de 54 conseillers, de 3 avocats généraux, d'un procureur général, de 2 greffiers en chef, etc.

Dans le reste du royaume il y avait encore la Cour des aides de Montpellier (1437) à laquelle fut réunie (1629) la Cour des comptes de cette ville; la Cour des aides de Bordeaux, qui y avait été transférée en 1557 de Périgueux où elle avait été établie en 1554; celle de Montauban qui, de 1642 à 1660, avait été à Cahors; celle de Clermont en Auvergne qui y fut transférée en 1630 de Montferrand où elle avait été érigée en 1557. Les autres Cours des aides du royaume étaient réunies soit aux parlements (Grenoble, Dijon, Rennes, Pau, Metz), soit aux chambres des comptes (Rouen, Aix, Dôle).

Les Cours des aides avaient le droit de remontrance. — Pour la bibliographie, voyez *Bibliothèque historique de la France*, t. III, nos 33862-95.

AIGALADES (Les), seigneurie de Provence possédée par la famille de La Ceppède.

AIGLE, monnaie d'argent frappée à Pise, qui avait un grand cours parmi les croisés, à cause du commerce actif que les Pisans faisaient en Orient.

AIGLE (L'), *Aquila*, ville de Normandie (Orne), première baronnie du duché d'Alençon, ayant le titre de vicomté et de marquisat avec haute justice. Elle appartint successivement aux seigneurs d'Harcourt, de Penthièvre, de Lacerda, de Brosse, d'Aubray et des Acres. En 1118 elle fut prise par les Français sur Henri Ier, roi d'Angleterre, et en 1563 par un chef calviniste, le vicomte de Dreux. — BIBLIOGRAPHIE : G. Vaugeois, *Histoire de la ville de l'Aigle*, 1841, in-8.

AIGLE (L'), seigneurie de Franche-Comté, possédée par une branche de la maison de Vaudrey.

AIGLEMONT (D'), pseudonyme de du Perrier.

AIGLER (Bernard), cardinal, abbé du Mont-Cassin, théologien, né à Lyon, mort en 1282.

AIGLUN (Seigneurs d'), de la famille provençale de Monier, = — de la famille provençale de Roux, = — de la famille provençale de Trimont.

AIGNAN (N), médecin de Louis XIV, né à Orléans en 1644, mort à Paris le 30 janvier 1709. Il avait été capucin sous le nom de *Père Tranquille*.

AIGNAN (Étienne), littérateur, membre de l'Académie française (1814), né à Beaugency-sur Loire, en 1773, mort le 21 juin 1824. Il a composé un opéra, *Nephthali*, et plusieurs tragédies, *Brunehaut*, *Arthur de Bretagne*. Son ouvrage le plus connu est la traduction en vers de

l'*Iliade*, 3 vol., 1809. Sous la seconde Restauration. il écrivit quelques brochures politiques.

AIGNAN. Voy. SAINT-AIGNAN.

AIGNAY-LE-DUC, petite ville de Bourgogne (Côte-d'Or), portant le titre de baronnie.

AIGNEAUX ou **AGNEAUX** (Robert et Antoine LE CHEVALIER, sieurs d'), poëtes du XVIe siècle, nés en Normandie. Ils étaient jumeaux, et moururent le premier en 1590, le second en 1591. Outre diverses poésies faites en commun, ils composèrent ensemble des traductions en vers de Virgile (1582, 4°) et d'Horace (1588, 8°).

AIGNEL, monnaie d'or frappée d'abord sous Louis IX, et continuée jusqu'au règne de Charles VI. Elle fut imitée en Bourgogne et en Flandre : on appelait *moutons à la grand'laine* les aignels du règne de Jean.

AIGREFEUILLE, famille de Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Caunelles. Elle porte : *d'azur à trois étoiles d'or de six rais, au chef cousu de gueules*.

AIGREFEUILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Rigaud (Languedoc).

AIGREFEUILLE (Charles d'), chanoine de Montpellier, érudit, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. On a de lui : *Histoire de Montpellier*, 1737-39, 3 vol. in-fol.

AIGREFOIN, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise) possédée par la famille de Ferrary.

AIGREMONT-LE-DUC, en Bassigny (Haute-Marne), baronnie qui relevait du duché de Langres.

AIGREMONT (Seigneurs d'), branche de la maison de Choiseul ; = — branche de la famille de Chouart ; = — branche de la maison de Rochemore.

AIGREMONT (d'), pseudonyme du chevalier de La Vallière.

AIGUE. Voy. DAIGUE.

AIGUEBELLE, *Aqua Bella*, abbaye de l'ordre de Citeaux (Drôme), diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, fondée en 1137.

AIGUEBELLE, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Montgardin et de Beaudimenc. Elle porte : *d'or au griffon de sable couronné de même*.

AIGUEBELLE, seigneurie de Champagne possédée par la famille de Magny.

AIGUEBELLE, *Carbonaria*, puis *Aqua Bella*, ville du département de la Savoie. Elle faisait en 1814 partie du département du Mont-Blanc. Les Autrichiens y furent battus le 8 avril 1814 par le colonel Favre.

AIGUEBERRE ou **AIGUEBERT** (Jean DUMAS D'), conseiller au parlement de Toulouse, auteur dramatique, né le 6 novembre 1692, mort le 31 juillet 1755.

AIGUEBONNE (Seigneurs d'), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

AIGUEPERSE, *Aquæ Sparsæ*, abbaye de filles de l'ordre de Sainte-Claire, diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme), fondée en 1423.

AIGUES-MORTES, *Aquæ Mortuæ* (Gard). En 775, des Sarrasins détruisaient une abbaye qui, des marais avoisinants, prenait le nom d'*Aquæ Mortuæ*, et qui n'était pas sensiblement plus distante de la mer que ne l'est la ville qui la remplace. Cette abbaye fut bientôt rebâtie, et peu à peu se forma un bourg dont la seigneurie était à l'abbaye de Psalmodi, mais sous la suzeraineté directe du roi. Après avoir renouvelé en 1246 les immunités accordées à la ville par Philippe Ier, et avoir élevé la tour Constance, saint Louis réunit dans sa rade les 2000 navires destinés au transport de ses troupes en Égypte. Il partit encore de ce port en 1269 par le Grau de la Croisade ou de la Crousette. Son fils Philippe le Hardi fortifia la ville, qui devint commune en 1279, et resta très-florissante durant un siècle. Philippe le Bel, pour en assurer l'importance, défendit que les Toscans et les Lombards, venant en France, pussent aborder ailleurs que dans ce port. Néanmoins les passes s'engravaient déjà. En 1336, Philippe de Valois ordonna au sénéchal de Beaucaire d'obliger toute sorte de personnes à payer l'imposition mise pour les réparations devenues nécessaires, et ces travaux furent plusieurs fois repris par Jean, par Charles VI, François Ier et Henri IV. Louis XIII, pour mettre le port en communication directe avec la mer, fit ouvrir le Grau du roi. Malheureusement la ville, qui avait été une des places de sûreté des Calvinistes, fut négligée sous Louis XIV. L'ensablement des passages et des marais augmenta toujours, et les projets de Napoléon Ier, pour les améliorer, n'ont pas pu être exécutés. Parmi les principaux événements dont elle a été le théâtre, nous citerons le massacre d'une garnison bourguignonne en 1421 ; l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint en 1538 ; le débarquement de Philippe II en 1548 ; enfin sa prise par les Huguenots en 1575.

BIBLIOGRAPHIE. — *Dissertation sur Aigues-Mortes* (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XX) ; *Notices* de F. M. di Pietro, 1821 et 1849, et de A. Dumège (*Mém. de la Société archéolog. du Midi*, t. II) ; de Ch. Martins, 1874, in-8°.

AIGUES-VIVES, *Aquæ Vivæ*, en Touraine, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, congrégation de Sainte-Geneviève, fondée au commencement du XIe siècle.

AIGUES-VIVES, seigneurie du Languedoc, jointe à celle de Cauvisson ou Calvisson, et érigée en marquisat en 1644, en faveur de J. L. de Louet.

AIGUIÈRES ou **AIGUERRES**, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Mejane. Elle porte : *de gueules à six besans d'argent posés* 5 *en sautoir et le* 6e *en pointe*.

AIGUIÈRES (Seigneurs d'), branche de la maison de Cadenet (Provence). = — branche de la maison de Sade (Provence).

AIGUILHE, seigneurie du Languedoc possédée par la famille de Le Berthon.

AIGUILLES, seigneurie du Dauphiné, possédée par la famille de Genas. = — Marquisat possédé par la famille provençale de Boyer.

AIGUILLIERS, ALÉNIERS, ÉPINGLIERS. La corporation des fabricants et marchands d'aiguilles, d'alênes, d'épingles, de poinçons, etc., fut établie à Paris par un édit de mars 1557. On ne pouvait être reçu maître qu'à 20 ans et après avoir été cinq ans apprenti, et trois ans compagnon d'un maître. La corporation avait la Vierge pour patronne.

AIGUILLETIERS. Les aiguilletiers, c'est-à-dire les fabricants et marchands d'aiguillettes, de lacets, de cordons, de nœuds d'épaules, de menue mercerie, etc., formèrent longtemps à Paris une communauté séparée. Mais, comme ils étaient peu nombreux, ils furent réunis, par lettres patentes enregistrées le 21 août 1764, à la communauté des aiguilliers.

AIGUILLON, ville de l'Agénois, dont elle suivit les destinées. Confisquée à la fin du XIIIe siècle, puis rendue à Édouard Ier par Philippe le Bel, lors de la paix de 1303, elle fut attaquée en 1346 par Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois ; mais la défaite de Crécy le força d'en lever le siége. Elle revint à la France sous Charles V, et ne fut reprise par les Anglais que momentanément (1430). Le mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre mit cette place à

la disposition de son époux, qui érigea Aiguillon en duché-pairie en faveur du duc de Mayenne (1599). Une nouvelle érection, qui ne subsista qu'un an, eut lieu en 1634 en faveur de Puy-Laurens; enfin, en 1638, le cardinal de Richelieu acheta Aiguillon qui fut de nouveau érigé en duché en faveur de sa nièce Madeleine de Vignerot, dans la famille de laquelle il resta jusqu'en 1789. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

AIGUILLON (Marie-Madeleine DE VIGNEROT, dame DE COMBALET, duchesse D'), morte à Paris, le 17 avril 1675. Elle était fille de René de Vignerot et de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu, et dame d'atours de Marie de Médicis. Son oncle, dont elle tenait la maison, et à qui elle avait inspiré une grande tendresse, acheta pour elle (1638) le duché d'Aiguillon. Elle fonda (1639) une maison de religieuses hospitalières au Canada, et, après la mort du cardinal, employa sa fortune à des œuvres de bienfaisance. = Son petit-neveu, Armand-Louis DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU, duc d'Aiguillon, pair de France, membre honoraire de l'Académie des sciences, né en 1683, mort à Paris le 31 janvier 1750. C'est dans son château de Veretz près de Tours qu'il imprima lui-même un livre obscène, dont il est l'un des auteurs, et que son excessive rareté fait rechercher des bibliophiles; il a pour titre : *Recueil de pièces choisies*, rassemblées par les soins du cosmopolite; Ancône, Vriel, B....t, 1735, in-4°, tiré à sept exemplaires. On a encore de lui : *Suite de la nouvelle Cyropédie*, 1728, in-8°. Sa femme, Anne-Charlotte DE CRUSSOL DE FLORENSAC, qui l'aida, dit-on, dans ses ouvrages, a laissé quelques traductions. = Son fils Armand, duc D'AIGUILLON, né en 1720, mort en 1780. Nommé gouverneur de Bretagne (1750), il battit les Anglais dans la baie de Saint-Cast (1758), eut de nombreux démêlés avec La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne (voy. LA CHALOTAIS), fut accusé de concussion devant le parlement de Paris, et n'obtint l'impunité que par la faveur de Mme du Barry. Appelé au ministère des affaires étrangères (1771), il laissa s'effectuer le partage de la Pologne, et montra la plus grande incapacité. A l'avénement de Louis XVI, il fut exilé dans son gouvernement où il mourut. = Armand, duc D'AIGUILLON, fils du précédent, mort à Hambourg en 1800. Député de la noblesse aux états généraux (1789), il se rallia avec ardeur aux principes de la Révolution, et siégea au côté gauche. Nommé au commandement des troupes sur la frontière de Suisse, il protesta contre le 10 août, fut décrété d'arrestation, et passa à l'étranger.

AIGUINE, branche de la maison DE Sabran = — branche de la famille provençale de Gautier.

AIGUIRANDA, Aigurande (Indre).

AIHÈRES, seigneurie de la Basse-Navarre, possédée par la famille de Belzunce.

AILAGES. L'ailages dans le pays de Normandie comprenait les champs qui s'étendaient immédiatement autour de l'enceinte des villes, sur une profondeur variable, mais ne dépassant guère un arpent. Les colons de cette zone payaient la dîme à la paroisse du faubourg voisin, à laquelle ils étaient réputés appartenir. En Picardie, l'ailages s'appelait *Tour de ville*, et n'allait pas au delà d'un demi-arpent.

AILLAUD (Pierre-Toussaint), écrivain, né à Montpellier le 1er novembre 1759, mort à Montauban en 1826.

AILLEBAUDIÈRES (Seigneurs d'), de la maison de Torotte (Picardie).

AILLECOURT, DAILLECOURT, seigneurie de Champagne, possédée par la maison de Choiseul.

AILLY. Il y avait plusieurs seigneuries de ce nom en France; une en Normandie, dans le diocèse de Séez (Calvados) et dont le nom s'écrivait autrefois Aillie; et trois en Picarde : Ailly-sur-Noye, qui a donné son nom à une branche de la maison de Clermont en Beauvoisis; Ailly sur-Somme, possédée par une branche de la maison de Péquigny, et enfin Ailly-le-Haut-Clocher en Ponthieu, qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les vidames d'Amiens, les seigneurs de Varennes, de Sains, d'Ignaucourt, de Bellonne, d'Aresnes, de La Mairie, d'Anneri, de Montgerout, de Louville, d'Annebaut et de Senecey. Les armes de cette maison étaient : *de gueules à deux branches d'alisier d'argent passées en double sautoir au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits*. (Voy. *Recueil des maisons nobles d'Amiens*, par La Morlière, et le P. Daire, *Hist. d'Amiens*.) Le nom d'Ailly est quelquefois écrit *Ally* ou *Arly*.

AILLY (Pierre d'), *Petrus de Alliaco*, célèbre prélat, théologien, cardinal, surnommé *le Marteau des hérétiques* et *l'Aigle des docteurs de France*, né à Compiègne en 1350, mort à Avignon vers 1420. Il fut successivement grand maître du collége de Navarre (1380), chancelier de l'université de Paris (1389), évêque du Puy (1395), de Cambrai (1398). Il prit une part active aux tentatives pour faire cesser le schisme qui partageait la chrétienté, fut nommé cardinal par Jean XXIII, joua un grand rôle au concile de Constance, et fut légat de Martin V à Avignon. Ses écrits théologiques sont fort nombreux, et la plupart ont été réimprimés plusieurs fois. Nous citerons sa *Vie de Célestin V* (1536), et son *Libellus de emendatione Ecclesiæ*, 1631, in-8°.

AIMAR, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Montsalier, de Chateaurenard, de Pierrerue, de Beauvezet et de Puimichel. Ses armes étaient : *de gueules à une colombe essorant d'argent, tenant dans son bec un rameau d'olivier d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or*. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert, et l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

AIMART-RIVAULT, jurisconsulte dauphinois de la seconde moitié du XVe siècle. — *Historia juris utriusque*, 1533, 8°.

AIMARGUES ou **AYMARGUES**, baronnie du Languedoc qui, avant 1789, appartenait au duc d'Uzès.

AIMERIC DE PÉGUILAIN, troubadour, mort vers 1255. Quelques-unes de ses poésies ont été publiées dans le recueil de Raynouard.

AIMERIC DE SARLAT, troubadour, né en Périgord, vivait au commencement du XIIIe siècle. Raynouard a publié quelques-unes de ses poésies.

AIMERIES (Seigneurs d'), de la famille de Raolin (Bourgogne).

AIMINI, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien-d'Asse, de Saint-Jeurs et du Mas-Blanc. Elle porte : *échiqueté d'or et de sable, les carreaux de sable, marqués d'autant de besans d'argent*. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

AIMOIN, chroniqueur, moine de Fleury-sur-Loire, né vers le milieu du Xe siècle, mort en 1008. Son *Historia Francorum* qui va jusqu'à la 16e année de Clovis II et qui a été continuée par d'autres, a été publiée par J. Badius Ascensius, 1514, in f°, puis, 1567, in-8°, 1603, in-f°, et insérée dans les recueils de Duchesne, de Freher et de dom Bouquet.

On a d'un autre AIMOIN, moine de Saint-Germain des Prés, au IXe siècle des fragments d'une

relation du siége de Paris par les Normands, insérés dans le recueil de Duchesne.

AIMON ou **AIMÉ DE VARENNE,** poëte de la seconde moitié du XIIIe siècle. On le croit Grec d'origine. — *Florimont et Philippe de Macédoine*, roman en vers, conservé en manuscrit dans diverses bibliothèques de l'Europe.

AIMON (Jacques), pseudonyme de Voltaire. — Voy. Aymon.

AIN, département formé de la Bresse, du Bugey, du Valromey et de la principauté de Dombes. — Il est borné au N. par les dép. du Jura et de Saône-et-Loire, à l'E. par la Suisse; au S. par le dép. de l'Isère; à l'O. par ceux du Rhône et de Saône-et-Loire.

Ce département a donné naissance au jésuite Lucet, au conventionnel Carra, aux généraux d'Allemagne et Bouvier des Éclaz, à Brillat-Savarin, à Récamier, etc.

Bibliographie — Diverses *statistiques* publiées par Bossy, 1808, in-4°; par Peuchet et Chanlaire, 1808, in-4°; par Puvis, 1829, in-8°; *Recherches historiques* par N. de La Teyssonnière, 1829, in-8°; et les *Annuaires* du département.

AINAC, seigneurie de Provence, possédée par une branche de la famille de Thomassin.

AINAY-LE-VIEL, seigneurie du Bourbonnais, possédée par la famille de Chavenon (Berry).

AINDRE, *Antrum*, monastère de l'ordre de St-Benoît, diocèse de Nantes, fondé à la fin du VIIe siècle et détruit par les Normands en 843.

AINEGRAY, *Anagrates*, monastère du diocèse de Besançon, fondé au VIe siècle.

AINESSE (droit d'). Pour comprendre l'origine et l'étendue du droit d'aînesse, il faut se reporter aux principes féodaux. Le fief ne fut jamais régi comme une propriété ordinaire. Même après qu'il eut obtenu le bénéfice d'hérédité, il garda quelque chose de son caractère primitif de concession, et la loi pourvut aux dommages que ce bénéfice aurait pu causer au suzerain en lui assurant certaines redevances au moment de la mutation (voy. Amortissement, Relief). Mais le seigneur aurait encore été gravement lésé, si le fief avait pu être partagé entre tous les enfants; car le morcellement indéfini aurait entièrement annihilé ses droits, au point de vue du service militaire. De là le principe de l'indivisibilité des fiefs, principe qui eut pour conséquence immédiate et nécessaire l'introduction d'un droit nouveau, du *droit d'aînesse*. En effet, le fief devant revenir à un seul des enfants, l'aîné était évidemment le plus en état de rendre le service militaire.

Le droit d'aînesse est donc essentiellement féodal : il n'a rien de commun avec le privilége de *masculinité* qu'on rencontre sous les deux premières races. (Voy. ce mot.)

Le droit d'aînesse disparut de nos lois à la Révolution, mais pas d'un seul coup; car, le 25 février 1790, l'Assemblée nationale, en l'abolissant à l'égard des fiefs et biens nobles, excepta de la mesure les aînés actuellement mariés ou veufs sans enfants. En 1826 la Restauration voulut le rétablir en partie, et le 10 février le garde des sceaux présenta à la chambre des pairs un projet de loi relatif aux successions et substitutions dont les deux premiers articles étaient ainsi conçus :

Art. 1er. Dans toute succession déférée à la ligne directe descendante et payant 300 francs d'impôts fonciers, si le défunt n'a pas disposé de la quotité disponible, cette quotité sera attribuée, à titre de préciput légal, au premier-né des enfants mâles du propriétaire décédé.— Si le défunt a disposé d'une partie de la quotité disponible, le préciput légal se composera de la partie de cette quotité dont il n'aura pas disposé. Le préciput légal sera prélevé sur les immeubles de la succession, et, en cas d'insuffisance, sur les biens meubles.

Art 2. Les dispositions des deux premiers paragraphes de l'article qui précède cesseront d'avoir leur effet lorsque le défunt en aura formellement exprimé la volonté par acte entre-vifs ou par testament.

Ce projet de loi excita dans la nation un mécontentement profond, et donna lieu à Paris à des manifestations tumultueuses. Après une longue et vive discussion, l'article premier, qui contenait le principe du projet de loi, fut rejeté le 8 avril par 120 voix contre 94. Le soir même on illumina à Paris, et le lendemain des groupes nombreux, stationnant devant le Luxembourg, saluèrent de leurs bruyantes acclamations les pairs qui avaient voté contre le projet de loi.

AINGOULINCOURT, seigneurie de Champagne, possédée par la famille de Raecourt.

AIRAGUES, seigneurie de Provence, possédée par la famille de Bionneau.

AIRE-SUR-L'ADOUR (Landes), *Atura*, *Vicus Julii*. Ce chef-lieu de la cité des *Aturenses*, et dans les temps modernes du Tursan, était une place forte sous les Romains, et sous les Visigoths elle fut la résidence d'Alaric II, après la mort duquel elle passa aux Francs (507). On y battit monnaie sous les Mérovingiens, et au moyen âge elle fit partie du duché de Gascogne, et à partir du XVIIe siècle du gouvernement de Guyenne.

L'évêché d'Aire qui releva d'Eause jusqu'au IXe siècle, devint ensuite suffragant d'Auch. Ses prélats ne sont connus que depuis le commencement du VIe siècle. Supprimé en 1790, il fut alors réuni au diocèse de Bayonne. Il a été rétabli en 1823.

Évêques d'Aire : Marcel, 506-533. — Rustique, 585 — Philibaud, 620. — Asinarius, 788. — Gombaud, 977. — Arsias Racha, 980. — Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1056-1059. — Pierre Ier, 1063-1092. — Guillaume Ier, vers 1095-1115. — Vital Ier de Sainte-Hermette, 1115-1120.— Bonhomme, 1120-1137. — Eudes d'Orbessan, vers 1160-1180. — Guillaume II Bernard, 1188. — Martin Ier, 1194. —Vital II, 1211.—Jean Ier, vers 1215. —Gautier, vers 1220. — Arnaud, 1221-vers 1230. — Auger, vers 1235. — Raimond II de Saint-Martin, 1237-1266. — Pierre II, 1267-1284. — Géraud, 1284-1285.— Pierre III, 1285 1295. —Martin II Defosse, 1300-vers 1306. - Bernard Ier, 1314-1322. — Guillaume III, 1322-1324.— Anesance de Joyeuse, 1324-vers 1327.— Garcias Ier Lefebvre, 1329-1331. — Dauphin, vers 1334-1354. — Bernard II, 1354. — Pierre IV *de Garia'ecto*, 1359.—Jean II, 1365-1378.— Robert Waldebry, 1387-1390.— Guichard, 1390-1391. — Garcias II Arnaud de Navailles, 1391-vers 1398. — Bernard III Brun, 1399-vers 1415. — Arnaud-Guillaume Ier de Lescun, 1417-vers 1430. — Roger de Foix de Castelbon, vers 1436-1440.— Louis d'Albret, 1452-1460. —Tristan d'Aure, 1461-1478.— Pierre V de Foix, vers 1487. —Antoine Ier, vers 1495. — Bernard IV d'Abadie, 1497-1500. — Bernard V d'Amboise, 1500-1508. — Antoine II *de Apiniaco*, 1514-1516. — Arnaud-Guillaume II d'Aydie, 1516-1522.— Charles Ier de Gramont, 1524-1530. — Pierre VI de Blayxe, 1530-1535. —Gabriel de Saluces, 1535-vers 1548. — Jacques de Saint-Julien, 1550-1557. — Christophe de Foix de Candale, 1560-1570. — François de Foix de Candale, 1570-5 février 1594. — Philippe de Cospéan, 18 févr. 1607-17 mars 1622. — Sébastien Bouthillier, 1623-17 janv. 1625. — Gilles Boutaut, 1626-février 1649. — Charles II François d'Anglure, 25 mars 1650-1657. — Bernard VI de Sariac, 24 juin 1657-12 octob. 1672.

—Jean-Louis de l'Estang de Fromentières, 14 janv. 1673-déc. 1684. — Armand Bazin de Bezons, août 1685-29 mars 1698. — Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, 29 mars 1698-août 1706. — François Gaspard de Lamer de Matha, 15 août 1706-30 juin 1710. — Joseph-Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, 12 juillet 1710-7 nov. 1723. — Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, 7 nov. 1723-1734. — François de Sarret de Gaujac, oct. 1735-nov. 1757. — Plaicard de Raigecourt, févr. 1758-1784. — Sébastien-Charles-Philibert-Roger de Cahuzac de Caux, 1784-1790. — Jean-François-Marie Lepape de Trévern, 13 juill. 1823-1827. — Dominique-Marie Savy, 29 juillet 1827-1839. — François-Adélaïde-Adolphe Lanneluc, 15 sept. 1839-1856. — Prosper-Arnould-Michel Hiraboure, 22 sept. 1856-1859. — Louis-Marie-Olivier Epivent, 30 juillet 1859.

AIRE-SUR-LA-LYS (Pas-de-Calais), *Aeria* ou *Aria Atrebatum*. Saccagée par les Normands a la fin du IXe siècle, Aire, vers la fin du XIe, reçut de Robert II le Hiérosolymitain (1093 à 1111), pour le maintien de la paix entre les habitants, une *loi d'amitié* confirmée par tous ses successeurs. Réunie au domaine royal, cette ville, depuis que l'Artois eut été donné à Robert frère de Louis IX (1236), suivit la fortune de cet apanage. Lors du traité de Senlis (1493), elle fut une des villes séquestrées sous la garde d'un maréchal de France (voy. SENLIS). En 1498 Louis XII la rendit à Philippe le Beau. Le maréchal de la Meilleraye la prit sur les Espagnols en 1641; mais la paix des Pyrénées (1659), tout en laissant l'Artois à la France, la conserva à l'Espagne. Le maréchal d'Humières la lui enleva en 1676, et la paix de Nimègue (1678) la donna à la France. Durant la guerre de la succession d'Espagne, le marquis de Guébriant fut obligé de la rendre aux ennemis après 52 jours de tranchée ouverte; mais elle revint à la France par la paix d'Utrecht (1713). Aire était un des 19 bailliages de l'Artois et la résidence d'une chambre des comptes; elle envoyait des députés aux États de la province.

AIREBAUDOUSE, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs d'Anduse.

AIREL, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la famille de Montreuil.

AIREYAS, AIRIACUM, Airy (Yonne).

AIROLO, village du canton du Tessin, situé à l'entrée d'un défilé que pendant douze heures, le 23 septembre 1799, le général Gudin défendit contre Souvarof.

AIROUX, seigneurie du Languedoc, possédée successivement par les familles de Bellissent et de Buisson.

AIRVAUT ou **AIRVAUX**, *Aurea vallis* (Deux-Sèvres), diocèse de la Rochelle, abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondée à la fin du Xe siècle par Hildegarde d'Audenac, vicomtesse de Thouars. = — Seigneurie du Poitou possédée au XIVe siècle par la famille de Liniers.

AIRY, *Airiacum*, au diocèse d'Auxerre (Yonne). Il s'y tint vers 1020 un concile, en présence du roi Robert et de la reine Constance, au sujet de la paix conclue avec le duc de Bourgogne. — Voy. AGRY.

AISEC, seigneurie du Poitou, possédée par la famille Prévost de Salles.

AISEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne (Côte-d'Or) avec titre de baronnie.

AISNAY, *Athanacum, Athanatum*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Cluny, fondée à Lyon avant 534, sécularisée par Innocent XI, en décembre 1685.

AISNE, département formé d'une partie de la Picardie et de la Champagne et qui comprend la Thiérache, le Vermandois, le Laonnais, le Tardenois, le Soissonnais et une partie du Valois et de la Brie champenoise. Il est borné au N. par la Belgique et le dép. du Nord; au S. par le dép. de Seine-et-Marne; à l'E. par les dép. de la Marne et des Ardennes; à l'O. par les dép. de l'Oise et de la Somme.

Il a donné naissance à S. Remi, au roi Lothaire, au prince Louis de Condé, tué à Jarnac, au cardinal Charles (X) de Bourbon, à J. Bodin, à Racine, à la Fontaine, à Condorcet, Ronsin, Quinette, Babeuf, au maréchal Serrurier, à Luce de Lancival, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — *Statistiques*, par E. Dauchy, 1800, in-8; par Peuchet et Chanlaire, 1811, in-4; *Dictionnaire géographique de l'Aisne*, par Girault de Saint-Fargeau, 1830, in-8; *Manuel historique de l'Aisne*, par Devismes, 1826, in-8, et les *Annuaires* du département.

AISSÉ (Mlle), Circassienne, célèbre par ses aventures, née vers 1693, morte à Paris en 1733. Elle fut vendue à l'âge de quatre ans, à M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, qui l'amena en France, la fit élever et abusa d'elle dès sa première jeunesse. Il mourut en lui laissant une pension. Elle devint par la suite l'idole de la société spirituelle de Mmes de Parabère, du Deffant et de Bolingbroke; repoussa les tentatives du Régent, mais eut pour amant le chevalier d'Aydie, qu'elle refusa d'épouser parce qu'il était chevalier de Malte. Elle a raconté sa vie dans de charmantes *Lettres* (1787, in-8, souvent réimprimées) adressées à Mme Calandrini de Genève.

AISSENNES, baronnie du Rouergue, possédée par la famille Le Normant.

AIVREUM, Ivry.

AIX en Provence, *Aquæ Sextiæ*. Cette ville, fondée vers l'an 123 avant J. C., par le consul C. Sextius Calvinus, près d'une source d'eaux thermales, sur le territoire des *Salvi* ou *Salluvii*, et devant laquelle Marius défit les Teutons et les Ambrons, devint sous César ville municipale, avec les privilèges de ville latine. On y éleva un temple dédié à Auguste et un amphithéâtre. Une citadelle se changea en palais du prétoire où résida le gouverneur de la Narbonnaise Seconde, lorsque, vers la fin de l'empire, elle fut devenue le chef-lieu de la cité des *Aquenses* et la métropole de la province. Rome réussit à conserver jusqu'au dernier moment la possession d'*Aquæ Sextiæ*; car la ville ne fut occupée par les Wisigoths qu'en 477. Lors de la chute de l'empire, elle était le chef-lieu de la cité des *Aquenses*, qui se subdivisait en trois *pagi*, *aquensis*, *exuensis* et *furidrensis*, dont le premier était proprement le territoire d'Aix. Au VIe siècle la ville, ravagée alternativement par les Francs et les Lombards, paraît avoir été dans le partage de Sigebert depuis 567; mais dès 680 probablement elle était indépendante. Au VIIIe siècle, elle fut dévastée par les Sarrasins, et devint dans le IXe la résidence des comtes de Provence. Ceux de la maison d'Aragon et ceux de la maison d'Anjou y séjournèrent également. Sous les deux premières races, la ville avait battu monnaie. A l'époque des comtes, elle était divisée en trois parties, la ville comitale, celle des Tours et le bourg Saint-Sauveur. La seconde division fut plus tard délaissée, et l'enceinte actuelle, sauf quelques nouveaux quartiers, ne comprend plus guère que la ville des comtes et le bourg. Au XIe siècle les archevêques d'Aix et leurs suffragants prirent une part active à l'établissement de la paix et de la trêve de Dieu. Cependant l'esprit se réveillait dans ces provinces, et la résidence des comtes fit d'AIX au XIIe siècle

le centre de la littérature provençale dont l'influence s'étendit sur le littoral méditerranéen, en Espagne aussi bien qu'en Italie. Sous Bérenger IV (1209 à 1245), qui réunit les comtés d'Arles et de Forcalquier, ce mouvement fut encore plus marqué, et la ville devint en même temps un centre politique. L'occupation du comté par Charles d'Anjou (1211) amena des modifications dans son administration. En 1212 fut établie à Aix une chambre des comptes à laquelle on adjoignit une chambre des aides, et dont le ressort comprit toute la Provence. Au xv° siècle une université y fut installée par le pape Alexandre V (1409) et le comte Louis III (1413). L'établissement d'une chambre des comptes (1272) à laquelle on adjoignit une chambre des aides, et celui d'une université (1409, 1413), furent dus à la seconde maison d'Anjou, après l'extinction de laquelle la Provence fut réunie à la couronne (1486). En juillet 1501 Louis XII institua à Aix un parlement qui, jusqu'en 1789, rendit la justice « de par le roi, comte de Provence. » Sous Louis XIII, en 1639, les derniers états de la Provence furent tenus à Aix, et depuis lors remplacés par l'assemblée des procureurs ou des communautés réunie tous les ans à Lambesc.

Il se tint à Aix deux conciles : l'un en 1112, l'autre en 1585. Il y eut aussi en 1612 une assemblée provinciale où l'on condamna le livre de Richer, *De ecclesiastica et politica potestate*.

Aix est la patrie de Brueys, de Duperrier, du P. Gaillard, de Lieutaud, du P. Thomassin, de Tournefort, de J. B. Vanloo, de Vauvenargues, d'Entrecasteaux, d'Adanson et de M. Mignet.

Bibliographie. — Pitton, *Description d'Aix*, 1666, in-fol.; Haitze, *Les Curiosités d'Aix*, 1679, in-8°; Fauris de Saint-Vincens, *Mémoires sur les Antiquités d'Aix*, 1833, in-8°; Porte, *Aix ancien et moderne*, 1833, in-8°, et les histoires de Provence. — Voy. Provence.

Archevêques d'Aix. — La province ecclésiastique d'Aix comprit jusqu'au xiii° siècle les villes épiscopales d'Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron et Antibes. En 1244 le siége de cette dernière ville fut transféré à Grasse, suffragante d'Embrun. Aix conserva son rang de métropole dans la constitution de 1791, ainsi que dans le concordat de 1802, et reçut pour suffragants les évêchés de Nice, d'Avignon, d'Ajaccio et de Digne. Elle perdit Nice en 1814. En 1822 on lui retira Avignon, qui redevint métropole, et on lui adjoignit Marseille, Fréjus et Gap, et en 1837 l'évêché d'Alger, qui, en janvier 1867, en fut séparé pour devenir le siége d'un archevêché.

S. Maximin, Ier siècle. — S. Sidoïne. — Lazare, vers 400-411 environ. — S. Bazile, vers 450. — Maxime, 524-541. — Avole, 549-555. — Francon, vers 560. — Pientius, 585. — Protais, vers 600. — N., 794. — Benoît, 828. — Robert Ier, 879-885. — Matefroi, 886. — Odolric, 928-947. — Israël, 948. — Sylvestre, 979. — Amaury Ier, 991. — Enguerrand, 1014. — Pons Ier, 1019. — Amaury II, 1032. — Pierre Ier, 1038-1048. — Pons II de Chateaurenard, 1050. — Rostaing Ier d'Hières, 1060-1085. — Pierre II Geoffroi, 1085-1099. — Pierre III, 1099-vers 1112. — Foulques, 1118-1132. — Pons III de Lubières, 1132-1158. — Pierre IV, 1160-1165. — Guillaume, 1165. — Hugues Ier de Montlaur, 1166-vers 1175. — Bertrand de Rougiers, 1178. — Henri, 1180. — Gui de Fos, 1188-1211. — Bermond Cornu, 1212-1223. — Raimond Audibert, 1223-1246. — Jean Ier, 1248-1250. — Philippe Ier, 1251-1256. — Hugues II, 1256. — Guillaume Ier, *Vice Dominus*, 1257-1272. — Grimier Carnazani, 1272-1282. — Rostaing II de Noves, 1282-fév. 1310. — Guillaume II de Mandagot, 1311-1312. — Robert II de Mauvoisin, 1313-1317. — Pierre V des Prés de Montpezat, 1318-1320. — Pierre V, d'Auriol, 1321-1322. — Jacques de Cabriers, 10 juillet 1322-1er mai 1329. — Arnaud de Varcey, 1331. — Armand de Barces, vers 1335-1348. — Arnaud-Bernard de la Peirarède, vers 1350-1358. — Jean II Piscis, 1360-10 octobre 1368. — Géraud de Posilhac, vers 1370-1378. — Jean III d'Agoult, 1er juin 1379-22 sept. 1394. — Pierre VII d'Agoult, 1395? — Thomas *de Pupio*, vers 1398-1420. — S. Guillaume III Fillatre, 1421-1422. — Aimon Nicolaï, 1422-1436. — Robert III, Roger Damien, 1437-1458. — Olivier de Pennart, 1458-28 janvier 1484. — Philippe II Hébert, 27 févr. 1484-1499. — Christophe de Brillac, 1500-1502. — François de Brillac, 1502-1504. — Pierre VIII Filleul, 1505-22 janv. 1540. — Antoine Imbert, 22 janvier 1540-2 déc. 1550. — Jean IV de Saint-Romain, 1551-1566. — André d'Estienne, 1567. — Laurent Strozzi, 14 avril 1568-déc. 1571. — Julien de Médicis, 1571-1575. — Alexandre Canigiani, 1576-21 mars 1591. — Gilbert Genebrard, 1592-26 janvier 1596. — Paul Hurault de l'Hôpital, 1598-septembre 1623. — Gui Hurault de l'Hôpital, 1623-3 déc. 1625. — Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, 1626-1629. — Louis de Bretel, 1630-15 mars 1645. — Michel Mazarin, 1645-31 août 1648. — Jérôme de Grimaldi, 20 sept. 1648-4 nov. 1685. — Charles le Goux de la Berchère, nov. 1685-janv. 1687. — Daniel de Cosnac, janv. 1687-18 janv. 1708. — Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, 1er fév. 1708-12 mai 1729. — Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, juin 1729-1770. — Jean-de-Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé, 1770-1790. — *Charles-Benoît Roux, évêque constitutionnel*, 3 *avril* 1791. — Jérôme-Marie Champion de Cicé, 1802-22 août 1810. — Gaspard-Jean-André Joseph Jauffret, 5 janvier 1811-1816. — Pierre-François-Gabriel-Raimond-Ignace-Ferdinand de Beausset-Roquefort, 1817-1829. — Charles-Alexandre de Richery, 1829-1830. — Jacques Raillon, 14 déc. 1830-13 févr. 1835. — Joseph Bernet, 6 oct. 1835-1846. — Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, 5 déc. 1846-1857. — Georges-Louis Chalandon, 4 février 1857.

Premiers présidents du parlement d'Aix. — Le parlement d'Aix se composait d'un premier président, de neuf présidents à mortier, de cinquante-six conseillers laïcs, d'un conseiller-clerc, de trois avocats généraux et d'un procureur-général. Voici la liste des premiers présidents :

4 juillet 1501, Michel Riccio. — 26 juin 1502, Ant. Mulet. — 15 juillet 1507, Accurce de Maynier d'Oppède. — 30 janv. 1509, Gervais de Beaumont. — 9 nov. 1530, Thomas de Cuisiniers. — 3 août 1531, Barthélemy de Chasseneux. — 18 juin 1541, Guillaume Garçonnet. — 20 déc. 1543, Jean de Maynier d'Oppède. — 5 juillet 1558, Jean-Augustin de Foresta. — 4 nov. 1590, Artus de Prunier de Saint-André. — 15 juillet 1596, G. du Vair. — 4 oct. 1616, Marc-Antoine d'Escalis. — 30 mars 1621, Vincent-Anne de Maynier d'Oppède. — 9 mars 1631, Hélie Laisné. — 20 févr. 1636, Joseph de Bernet. — 20 juin 1645, J. de Mesgrigni. — 12 nov. 1655, Henri de Maynier de Forbin d'Oppède. — 9 juin 1674, Arnould de Marin. — 28 nov. 1690, P. Cardin le Bret, seigneur de Flacourt. — 30 juin 1710, P. Cardin le Bret, comte de Selles. — 24 mai 1715, J. B. des Galloys de la Tour de Glené. — 14 mai 1748, Ch. J. B. des Galloys de la Tour de Glené. — 1771, d'Albertas. — 1775-1790, Ch. J. B. des Galloys de la Tour de Glené.

Intendants de la généralité d'Aix. — La généralité d'Aix, créée en 1577, était divisée en 21 vigueries : Aix, Tarascon, Moutiers, Forcalquier, Apt, Sisteron, Seyne, Colmars, Digne,

Castellane, Annot, Aups, Barjols, Saint-Paul, Grasse, Saint-Maximin, Brignolles, Draguignan, Lorgues, Hyères, Toulon. Il y faut ajouter le val de Barrême et les terres adjacentes où était compris le val de Barcelonnette depuis 1714, le comté de Sault et le port de Marseille.

1661-1671, H. de Forbin-Maynier, baron d'Oppède. — 1671-1680, J. Rouillé, comte de Meslay. — 1680-1687, Th.-Alex. Morant. — 1687-1704, P. Cardin Le Bret, seigneur de Flacourt. — 1704-1734, P. Cardin Le Bret, comte de Selles. — 1734-1744, J. B. des Galloys de la Tour de Glené. — 1744-1771, Ch. J. B. des Galloys de la Tour de Glené. — 1771-1773, de Monthyon. — 1773-1775, Sénac de Meilhan. — 1775-1790, des Galloys de la Tour de Glené.

Aix (batailles d'). Les Cimbres et les Teutons, après avoir (113 av. J. C.) quitté le nord de l'Europe, et ravagé le Norique et l'Illyrie, avaient penétré en Helvétie. Ils se recrutèrent de trois tribus Helvètes : les Tigurins (peuple de Zurich), les Tughènes (peuple de Zug) et les Ambrons ou Ambra, issus des Galls-Ombriens expulsés jadis de l'Italie circumpadane, et ils envahirent la Gaule (110).

Pendant sept années (110-103) la Gaule presque tout entière, puis une partie de l'Espagne furent livrées aux barbares qui, après avoir anéanti successivement cinq armées romaines, se décidèrent à passer en Italie. Les Kimris, réunis aux Tigurins, se dirigèrent vers les Alpes tridentines, à travers l'Helvétie et le Norique. Les Ambrons et les Teutons se disposèrent à franchir les Alpes maritimes.

Rome, consternée des désastres qu'elle avait éprouvés coup sur coup, avait envoyé en Gaule l'homme qui devait la sauver, Marius, qu'elle nomma consul quoique absent, et qu'elle continua trois ans dans cette charge. Profitant du séjour que les barbares étaient allés faire en Espagne, il se fortifia dans la province romaine, fit construire un canal (voy. Fossæ marianæ) qui assurait ses communications avec l'Italie, et, lorsque les Ambro-Teutons commencèrent leur mouvement vers les Alpes, il se retrancha près d'Arles. Il y fut assailli pendant trois jours par les barbares, qui chaque fois furent repoussés, et résolurent de continuer leur route. « Durant six jours entiers, dit Plutarque, ils défilèrent en vue du camp romain sans que leur marche fût interrompue; et, comme ils passaient sous le rempart, on les entendit crier aux soldats en se moquant, et leur demander s'ils avaient quelque chose à envoyer à leurs femmes; « car, disaient-ils, nous serons bientôt auprès d'elles. » Marius suivit à petites journées les barbares qu'il atteignit près d'Aix, et prit position sur une colline isolée, sans eau, qui s'élevait entre la ville et les campements barbares. Une escarmouche ne tarda pas à s'engager entre les Ambrons et les esclaves et les valets de l'armée romaine, qui descendirent pour puiser de l'eau à la petite rivière de Cœnus (l'Arc), et un combat général s'engagea. Les Ligures auxiliaires incorporés parmi les troupes de Marius, et qui sortaient d'une colonie gallique, chassée de l'Ombrie, dans les Alpes liguriennes, par les Étrusques, furent frappés de surprise en entendant le cri de guerre *ambra*, qui avait été aussi le leur, poussé par les Ambrons, et ce fut en le répétant à leur tour qu'ils chargèrent l'ennemi. Après un combat acharné dans le lit du Cœnus, la victoire fut décidée par les légions qui, descendant avec impétuosité de la colline, culbutèrent les Helvètes au delà de la rivière et poursuivirent les fuyards jusque dans leur camp. Mais là ils trouvèrent les femmes ambrones qui, armées de haches et de sabres et debout devant leurs chariots, frappaient sans distinction et les fugitifs et les vainqueurs. Leur héroïsme arrêta le consul, qui dut regagner sa colline où il passa une nuit pleine d'anxiété; car, si les Ambrons étaient en partie détruits, l'armée teutone restait intacte, et jusqu'au lever du jour il entendit les barbares pleurer leurs frères morts avec des plaintes et des clameurs qui « ressemblaient, dit Plutarque, aux hurlements et aux mugissements d'animaux féroces. »

Le surlendemain seulement s'engagea sur le même emplacement une nouvelle bataille que l'habileté de Marius sut rendre décisive. Les Ambro-Teutons qui purent échapper à cette sanglante mêlée furent pris ou exterminés dans leur fuite par les populations en armes. Suivant Plutarque, les barbares perdirent 100 000 hommes tués ou pris, chiffre qui paraît se rapprocher plus de la vérité que ceux de Tite-Live, qui compte 200000 hommes tués et 90000 prisonniers. Le nom actuel de *Pourrières* rappelle encore celui de *campi putridi* que l'on donna à la plaine où les cadavres des vaincus furent laissés sans sépulture, et qui devint célèbre par sa fertilité.

Le souvenir de cette glorieuse victoire où Marius sauva la Gaule et l'Italie fut consacré par une fête que le christianisme dénatura et qui se perpétua jusqu'à la fin du dernier siècle. Marius avait élevé un temple dédié à la Victoire sur le sommet d'une petite montagne peu éloignée du champ de bataille. Ce temple, dont les vestiges s'aperçoivent encore près d'une ferme qui en a retenu le nom de *Deloubre* (*delubrum*, temple), fut changé en une église de sainte Victoire, et la Révolution seule déshabitua les populations d'une procession solennelle qui s'y faisait chaque année.

AIX (l'île d' [Charente-Inférieure]), située à 7 kilomètres au N. O. de l'embouchure de la Charente, entre le continent et l'île d'Oléron. Elle a environ 1 kilomètre de long sur 500 mètres de large et une excellente rade. En 1757 les Anglais y débarquèrent et y restèrent dix jours. En 1797 ils s'en emparèrent, et, après en avoir fait sauter les forts, l'évacuèrent. En 1806 eut lieu sur sa côte un heureux combat entre la frégate *la Minerve*, capitaine Collet, et la frégate *Pallas*, commandée par lord Cochrane. En 1809, le 12 avril, lord Cochrane, à la tête de 50 brûlots et de plusieurs machines infernales, attaqua une flotte française mouillée en rade de l'île d'Aix et commandée par le contre-amiral Martin. Les brûlots franchirent l'estacade qui protégeait la ligne française, et incendièrent quatre vaisseaux et une frégate.

AIX, baronnie du Dauphiné, possédée par une branche de la maison de la Tour. = — Seigneurie d'Artois, possédée par la famille de Béthencourt. = — Seigneurie du Limousin, possédée par la maison Perusse d'Escars. = — Seigneurie de Savoie, possédée par la famille de Seyssel.

AIX-DE-MESMÎ, famille de Poitou d'où sont sortis les seigneurs de la Villedieu et de la Guillotière.

AIX-D'ANGILLON (Les) ou **AIS-DAM-GILON**, châtellenie du Berry (Cher), qui passa successivement dans les maisons de Sully, d'Albret et de Saint-Aignan.

AIX-LA-CHAPELLE (Prusse), *Aquæ Grani, Aquis, Aquisgranum capellæ regiæ*. Cette ville, séjour favori de Charlemagne, qui y mourut et y fut enterré, et où Louis le Débonnaire fut couronné, fut séparée de la France lors du traité de Verdun (843). On y tint deux conciles (816, 817); on y battait monnaie, et le trésor des Carlovingiens y était gardé. — Un fait peu connu, c'est

que des lettres de Charles V, en date de mars 1368 (1369), accordèrent aux négociants d'Aix-la-Chapelle la franchise en France en mémoire de Charlemagne.

Dans les temps modernes, on y négocia deux traités de paix célèbres (1668, 1748); la France y eut momentanément droit de garnison (1679, traité du 5 février). En 1798, Aix-la-Chapelle devint le chef-lieu du département de la Roer, et nous restâmes jusqu'en 1814.

Les traités de Paris (1814 et 1815) la transmirent alors à la Prusse qui en fit la capitale du grand-duché du Bas-Rhin. En 1818, dans la salle même où, suivant la tradition, Louis le Débonnaire avait été couronné, les plénipotentiaires de l'Europe tinrent un congrès célèbre.

Les évêques d'Aix-la-Chapelle pendant la domination française sont : Marc-Antoine Berdolet, 1803-1809. — Jean-Dominique-François Camus, 22 oct. 1810-1820.

Traité de paix 1668, 2 mai. — Il termina la guerre de dévolution. La France restitue à l'Espagne la Franche-Comté et obtient d'elle douze places fortes : en Flandre, Furnes et Bergues, Armentières et Courtrai sur la Lys, Lille sur la Deule, le fort de Scarpe et Douai sur la Scarpe, Tournay et Oudenarde à droite de l'Escaut ; enfin, dans le Hainaut, Binch sur la Haine, Ath sur le Dender et Charleroi sur la Sambre. Cinq de ces places ne nous furent pas conservées par le traité de Nimègue.

Traité de paix, — 1748, 18 octobre. Il mit fin à la guerre de la succession d'Autriche. Louis XV, affamé de paix plus que d'honneur, renvoie de France le prétendant Charles-Édouard Stuart; garantit, en Autriche, la pragmatique sanction héréditaire, en Angleterre, la succession dans la ligne protestante; stipule pour le roi de Prusse, pour le roi de Sardaigne, pour les Génois, pour le duc de Modène, pour le roi des Deux-Siciles et, au prix de 50000 hommes, de sa marine ruinée, de 1200 millions de dettes et de tous les Pays-Bas à l'Autriche, il obtenait l'établissement d'une branche des Bourbons d'Espagne à Parme, à Plaisance et à Guastalla, et se faisait rendre les colonies d'Amérique qu'avait conquises l'Angleterre, sans autre stipulation que celle-ci : « toutes choses y seraient remises sur le pied où elles étaient ou devaient être avant la guerre. »

1818, 9 octobre, conclusion de la convention suivant laquelle la somme que la France restait devoir à l'Europe, d'après l'article 4 du traité du 20 novembre 1815, fut définitivement fixée à 265 000 000 ; l'armée d'occupation devait avoir quitté le territoire français le 30 novembre suivant.

AIX-LES-BAINS, *Aquæ Gratianæ*, ville de Savoie dont les eaux thermales ont été exploitées dans l'antiquité. Elle fut comprise lors du démembrement de l'empire romain, dans le royaume de Bourgogne, puis passa sous la domination de comtes qui plus tard relevèrent des princes du Genevois. Possédée au XIVe siècle par les comtes de Savoie, elle fut érigée successivement en baronnie et en marquisat. Sous la République et l'Empire, elle fit partie du département du Lac Léman, fut rendue au Piémont en 1815 et appartient aujourd'hui au département de la Savoie, où elle est chef-lieu d'un canton, dans l'arrondissement de Chambéry.

1814, du 22 au 26 février. — Les Autrichiens, après avoir été rejetés en désordre par Marchand sur Chambéry où ils se virent près d'être bloqués, passèrent à prendre position à Aix entre le lac et la montagne et derrière un marais. Ils ne tardèrent pas à y être attaqués. Les Français les délogèrent d'Aix et, de défaite en défaite, les ramenèrent jusqu'aux hauteurs en face de Genève.

AIZIER, bourg de Normandie (Eure) qui portait le titre de baronnie.

AIZY (Seigneurs d'), branche de la famille de Marguerit (Normandie).

AJAC, seigneurie du Périgord, possédée par les maisons de Gontaut et d'Hautefort.

AJACCIO (Corse), *Adjacium*. Cette ville, avant la cession de la Corse à la France (1768), avait été possédée par nous de 1553 à 1559; le traité de Cateau-Cambrésis l'avait rendue à Gênes. Après sa réunion, Ajaccio devint une des onze juridictions de la généralité de la Corse. La Révolution en fit d'abord le chef-lieu du département de la Corse, puis de celui de Liamone, jusqu'en 1810, où elle redevint le seul chef-lieu de l'île, ce qu'elle est demeurée jusqu'à présent. Depuis 1806, elle avait été un chef-lieu d'académie universitaire; aujourd'hui elle dépend de l'académie d'Aix, et son évêché est suffragant de l'archevêché d'Aix. — Ajaccio est la patrie de Napoléon.

AJASSON, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Gransagne. Elle porte : *de sable à la fasce fuselée d'argent.*

AJOIE, pays dont la capitale était Porentruy et qui a formé le comté de Varasque.

AJON, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Grandchamp. Elle porte : *d'or à l'aigle de sable éployée, abaissée, surmontée d'une trangle de gueules, chargée de trois étoiles d'argent au chef dénué.*

AJONCOURT, seigneurie de Lorraine, qui avec celles d'Aunoy et de Craincourt fut érigée en marquisat en 1726, en faveur de Charles des Armoises.

AJOTS (Les), seigneurie du Poitou, possédée par la famille d'Aloue.

AJOU, seigneurie du Berry qui jointe aux châtellenies de Châtelier-Guillebaud et de la Salle fut érigée en marquisat en 1650 en faveur de J. le Coigneux.

AJOURNEMENT. Il ne suffisait pas au moyen âge de satisfaire au désir d'un ajournement pour éviter une condamnation par défaut ; il fallait encore comparaître dans le costume de son état ; et nous voyons par des lettres de rémission de l'an 1396 la Cour refuser de recevoir à présentation Aubriet, valet de porte de l'hôtel du roi, parce qu'il n'était pas en habit rayé, vêtement particulièrement affecté à sa fonction. On pourrait citer d'autres exemples de la même rigueur apportée à l'observation de cet usage.

AKAKIA (Martin), médecin, professeur au Collége de France, né à Châlons-sur-Marne vers la fin du XVe siècle, mort en 1551. Son nom était *Sans-Malice* qu'il changea en celui d'Akakia qui, en grec, a la même signification. = Son fils, MARTIN, médecin, né à Châlons-sur-Marne en 1539, mort en 1588. — C'est sous le pseudonyme de *docteur Akakia* que Voltaire a publié une plaisante diatribe contre Maupertuis.

AKENNI, Acquigny. Voy. ACHINNEIUM.

AKENSIS URBS, Dax.

AKERLINO (Le dr), pseudonyme de Rousseau-Jacquin. — AKERLIO, pseud. de Deguerle.

AKIB (Le rabbin), pseudonyme de Voltaire.

AKICHORIOS ou **KICHORIOS**. C'est le nom que divers historiens (Pausanias, Diodore) donnent au chef que s'était choisi pour lieutenant le *brenn* qui commandait l'armée gauloise à la tête de laquelle il envahit pour la seconde fois la Grèce (280 av. J. C.). Ce nom, qui n'était qu'un titre, paraît avoir signifié copartageant, collègue.

AL... (D'), pseudonyme de Fréret.

ALACER MONS, Aliermont, Seine-Inférieure).

ALACOQUE (Marguerite ou Marie), célèbre visionnaire, religieuse de la Visitation, née à Lauthecour (diocèse d'Autun), le 22 juillet 1647, morte le 17 oct. 1690. On a d'elle *la Dévotion au cœur de Jésus*, 1698, ouvrage mystique qui fut cause de l'institution de la fête du Cœur de Jésus. Sa vie a été écrite, entre autres, par Languet de Gergy, 1729, in-4.

ALAGNO, l'Alagnon, affluent de l'Allier.

ALAGONIA, maison de Provence, originaire d'Aragon. Elle a produit les seigneurs de Meyrargues et de Vauclère. Elle porte : *d'argent à six tourteaux de sable posés en pal* 3 *et* 3. (Voy. *l'État de la Provence*, par Robert.)

ALAIN *de Lille*, célèbre théologien, alchimiste, dit le *docteur universel*, né à Lille en 1114, mort vers 1203.

ALAIN *de Flandre*, évêque d'Auxerre, né en Flandre, mort en 1182.

ALAIN, pseudonyme de Marc-Ant. Legrand.

ALAINCOURT, seigneurie du Vexin-Français, avec titre de marquisat, possédée par la maison de Moy ou Mouy (Picardie).

ALAINS. Vers la fin du IVe siècle, des Alains venus de la Scythie en deçà de l'Imaüs, étaient établis entre la mer Caspienne et la mer d'Azof. La plupart d'entre eux suivirent les Huns dans leur marche sur l'Europe (370) et prirent part à la ruine de l'empire gothique (375). Détachés des Huns, ils entraînèrent avec eux, en 405 et 406, les Vandales de la Dacie et de la Pannonie, puis les Suèves et les Burgundes, et, dans la nuit du 31 déc. 406 au 1er janv. 407, ils passèrent le Rhin sur la glace, près de Mayence. Poussés, avec les Vandales et les Suèves, par l'usurpateur Constantin, vers l'Espagne, ils trouvèrent fermés les passages des Pyrénées et, refluant vers le Nord, ils couvrirent de ruines et de désolation toutes les vallées de la Novempopulanie, jusqu'à ce que la trahison de Gerontius les eut introduits en Espagne (409). Ils s'y fondirent et y disparurent au milieu de tous les peuples qui s'y combattirent. Mais, dans la Gaule, il exista un corps d'Alains assez considérable durant une moitié de siècle. Il avait pour chef un prince, nommé Goar, qui avait abandonné les émigrants, en 406, et s'était tenu sur le territoire des *Alamanni*. Cette peuplade alaine se vit d'avant-garde, un peu plus tard, à la nation entière des Bourguignons et passa le Rhin pour appuyer l'usurpateur Jovinus, puis se joignit aux Goths d'Ataulf et franchit le Rhône, se répandant avec les Goths dans la Gaule, le long de la Méditerranée et des Pyrénées (413). Quand les Wisigoths passèrent en Espagne, Goar et ses Alains demeurèrent sous les ordres du patrice Constant, en qualité d'auxiliaires (414). Ils restèrent fidèles, et nous les retrouvons joints aux Huns d'Aetius dans la guerre que fit celui-ci aux Burgundes, en 435. Un corps de ces Alains reçut comme *beneficium*, en 440, les terres incultes de la cité de Valentia; mais il semble que le gros de la peuplade fut, deux ans plus tard, expédié dans la cité Aurélienne (Orléans) pour s'y établir en punition de la participation que les habitants de cette cité avaient prise à la guerre de l'indépendance armoricaine. Les Alains rencontrèrent une vigoureuse résistance, mais les possesseurs légitimes du sol furent obligés de le partager avec les hôtes qu'on leur imposait (442). Ces Alains servirent dès lors d'avant-garde à l'armée d'Aetius dans ses guerres contre les Armoricains. Ils avaient pour roi Eocaric, qu'arrêta saint Germain l'Auxerrois lorsque les Alains marchaient contre les Armoricains, en 446. Le successeur d'Eocaric fut Sangiban qui, sans doute, gêné par les ménagements que lui imposaient la politique et la discipline de Rome, trouva préférable de se ranger du côté de l'invasion, et négocia secrètement avec Attila pour lui livrer *Aurelianum*. Ces intelligences, révélées par l'évêque Anianus, décidèrent Aetius à donner l'ordre à Sangiban de venir le joindre immédiatement avec ses Alains. Ils obéirent, et, à la bataille des *Campi Catalauni* (Châlons-sur-Marne), ils étaient placés au centre de l'armée d'Aetius (451). Ils eurent, l'année suivante, à repousser l'attaque du roi des Wisigoths, Thorismond. Plus tard on les voit, ainsi que les pirates saxons, servir d'auxiliaires à Théodoric II, contre la coalition faite en 463 par Ægidius, les Francs Saliens et les Armoricains. Les Alains furent vaincus avec les Wisigoths et, depuis lors, leur nom n'est plus prononcé dans l'histoire.

ALAIRAC, seigneurie du Languedoc, possédée par la famille Audibert.

ALAIS, *Alesia*, *Alesium*, ville du Bas-Languedoc (Gard). Après avoir été, vers le Xe siècle, le chef-lieu d'un *pagus*, puis une des seigneuries de l'évêque de Maguelonne, elle fut possédée par la maison de Bermond qui, en 1243, la vendit à Louis IX. Elle fut donnée, en 1345, à Humbert, dauphin de Viennois qui, deux ans après, la ceda à la maison de Beaufort, en faveur de qui, en 1396, elle fut érigée en comté. Elle passa, en 1575, à la maison de Montboissier, puis (1584) à celle de Montmorency et plus tard (1630) à celle de Bourbon-Conti. Le comte d'Alais eut alors la première place dans l'ordre de la noblesse aux assemblées des États du Languedoc, et les envoyés du comté y avaient rang après les fils aînés des barons.

En 1575, elle tomba au pouvoir du maréchal de Damville, qui venait de se joindre aux protestants; et devenue après l'édit de Nantes une des places de sûreté des réformés, elle fut réellement indépendante pendant un certain nombre d'années. Louis XIII s'en empara, en 1629, après la soumission de la Rochelle, et une *convention* qui y fut signée le 27 juin, obligea les calvinistes de renoncer à leurs places de sûreté, à leurs assemblées, à leurs priviléges et à leur organisation par églises. Dès lors les protestants cessèrent d'exister en France comme parti politique.

Lors de la révocation de l'édit de Nantes, et pendant la guerre des Camisards, Alais dont la population était restée attachée à la religion réformée, eut cruellement à souffrir. Ce fut sous les murs de la ville que, le 24 déc. 1702, Cavalier (voy. ce nom), récemment nommé général des Cévenols insurgés, défit un corps de la noblesse de la province et un détachement de l'infanterie royale. Le vainqueur fit revêtir à ses soldats les uniformes des morts, et, grâce à ce stratagème, put trois jours après s'emparer de la ville fortifiée de Sauve.

ÉVÊQUES D'ALAIS. — En 1694, un évêché suffragant de Narbonne et que la Révolution supprima, fut érigé à Alais qui n'eut que sept évêques: François Chevalier de Saulx, 29 août 1694-oct. 1712. — Louis-François-Gabriel de Hennin-Liétard, janv. 1713-nov. 1719. — Charles de Bannes d'Avejan, 8 janv. 1721 - 23 mai 1744. — Louis-François de Vivet de Montclus, 13 sept. 1744-21 juill. 1755. — Jean-Louis de Buisson de Beauteville, 1755-1776. — Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore, 30 juin 1776-1784. — Louis-François de Bausset, 18 juill. 1784-1790.

ALAIS (Seigneurs d'). Deux baronnies avaient été démembrées du comté dont elles portaient le nom. Elles furent possédées successivement par les maisons de la Fare, de Cambis et de Montalet.

ALAISE, *Alesia*. village du département du Doubs, dans l'arrondissement de Besançon. — Voy. ALESIA.

ALAMANNI ou **ALLEMANNI**, nom de la ligue que formèrent au IIIe siècle les tribus germaniques des Suèves, des Usipiens et des Tenctères, toutes voisines du Rhin. Ces peuples avaient déjà envahi la Gaule sous Alexandre Sévère ; mais Maximin les rejeta de l'autre côté du Rhin (236). Ils restèrent assez tranquilles jusqu'au règne de Gallien ; à cette époque, le spectacle des dissensions romaines les enhardit. En vain, Posthumius (263) et Probus les repoussèrent ; ils s'établirent en deçà des fortifications romaines, le long du Rhin, depuis le Mein jusqu'au lac de Constance. Quand Probus fut mort, ils rentrèrent dans la Gaule (285, 286), d'où Maximien les chassa (288). Constance Chlore les battit encore près de Langres, en 301, et près de Windisch. Leurs chefs furent alors admis dans l'armée romaine, et la bonne intelligence entre eux et l'empire dura un demi-siècle. La mauvaise politique de Constance II la fit cesser. L'usurpateur Magnence s'appuyait sur les Francs. Constance II poussa contre la Gaule les *Alamanni* qui vinrent ravager la vallée de la Saône et du Rhône et l'Aquitaine première (351, 352). Après la mort de son rival, Constance ordonna aux *Alamanni* de rentrer en Germanie ; ils s'y refusèrent, et il se préparait à envahir leur pays lorsqu'ils firent la paix à des conditions honorables (354). Pourtant, avant la fin de la même année, il fallut leur infliger une sanglante leçon pour les punir de leurs incursions en Helvétie. En 355, ils se précipitèrent de nouveau sur la Gaule, et à l'arrivée de Julien, ils occupaient avec les Francs toute la rive gauche du Rhin (356). Julien les écrasa près de Strasbourg et les rejeta sur la rive droite (357). Plus tard, il franchit le fleuve audessus de Mayence et les obligea à lui rendre 20000 captifs gallo-romains et à relever les forteresses qu'ils avaient détruites. Après la sanglante victoire remportée par Gratien, avec l'aide du roi des Francs, Mellobaude, à *Argentuaria*, sur un peuple qu'Ammien Marcellin nomme les *Lentienses*, les *Alamanni* laissèrent l'armée impériale passer sur leur territoire et incorporer leur jeunesse dans ses troupes auxiliaires (377). Puis, Stilicon ayant réorganisé la frontière du Rhin (395), les *Alamanni*, comme les Francs, furent décidés, par la jalousie qu'ils portaient aux Suèves et aux Vandales, à consentir à la défendre. Mais ils ne tardèrent pas à leur tour à franchir le fleuve, et, dans la deuxième moitié du Ve siècle, pénétrèrent dans la grande Séquanaise. Plus tard ayant attaqué les Francs Ripuaires, ils virent accourir contre eux tous les autres rois francs, dont le principal était Clovis. Vaincus à Tolbiac, ils furent poursuivis au delà du Rhin, devinrent les tributaires de leurs vainqueurs et la domination franque s'étendit, dès lors, jusqu'aux montagnes de la Rhétie (496).

ALAN, petite ville de Gascogne (Haute-Garonne). Depuis le XIe siècle jusqu'à la Révolution, elle appartint aux évêques de Saint-Bertrand de Comminges, qui y avaient un beau château.

ALAND (Iles d'), dans la Baltique. Ces îles, appartenant à la Russie, furent attaquées au mois de juin 1854 par les Anglais et au mois de juillet par les Français et les Anglais. Le général Baraguay-d'Hilliers s'y empara de Bomardsund au mois d'août. Elles furent évacuées par les alliés au mois de septembre. — Voy. BOMARSUND.

ALANS, seigneurie de Franche-Comté, érigée en marquisat en 1706 sous le nom de Belot.

ALANTIA, Allanches (Auvergne).

ALANUM, Allain-aux-Bœufs (Meurthe).

ALANUM-JOVIS, Allenjoie (Doubs).

ALAON (N.-D.), monastère de l'ordre de Saint-Benoît dans le Haut-Aragon, diocèse d'Urgel, fondé dans la première moitié du IXe siècle par des seigneurs franco-aquitains qui avaient conquis le pays environnant sur les Arabes. Sa charte de fondation, qui, d'après sa teneur, aurait été donnée en l'année 845 à Compiègne par Charles le Chauve, est célèbre par les discussions auxquelles elle a donné lieu, son authenticité n'étant plus admise aujourd'hui par les savants les plus compétents. Si elle était authentique, son importance serait très-grande, car contrairement à la forme usitée dans les documents de ce genre, on y trouve la généalogie minutieuse des fondateurs du monastère, qui y sont donnés comme de race mérovingienne, et des traits d'histoire qui la font ressembler à une chronique plutôt qu'à un diplôme. Elle a été publiée pour la première fois en 1687 par le cardinal d'Aguerre dans son Recueil des conciles d'Espagne et réimprimée depuis plusieurs fois, entre autres, dans l'*Histoire du Languedoc* de dom Vaissète qui admet son authenticité. On peut consulter à ce sujet Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. III, p. 501 et suivantes, et un mémoire de M. Rabanis, 1841 et 1856, in-8°.

ALARANTES, Tallard (Hautes-Alpes).

ALARDOSSIS, dieu Gaulois connu par une incription de Toulouse.

ALARICI CASTRUM, Alairac (Aude).

ALARONA (St-Pierre et St-Paul d'), monastère du diocèse de Vienne, fondé vers 563.

ALARY (Jean), poëte, né probablement à Toulouse, mort après 1622.

ALARY (L'abbé Pierre-Joseph), sous-précepteur de Louis XV, membre de l'Académie française, né à Paris en 1689, mort le 15 décembre 1770. On n'a imprimé de lui que quelques lettres insérées dans la *Correspondance de Bolingbroke* (1808, 3 vol.) — Il s'en trouve d'autres manuscrites dans la *Correspondance* de Bouhier, à la Bibliothèque impériale.

ALAUNA, **ALAONA**, Alleaune près Valognes, ville gallo-romaine où l'on voit encore des ruines d'aqueduc, de bains et d'amphithéâtre. A une trentaine de kilomètres à l'O. S. de Valognes, près de Barneville, on trouve encore N.-D. d'Alonne et St-Pierre-d'Alonne. Toutes ces localités étaient, à la fin de l'empire, situées dans la cité de *Constantia* (Coutances), la dernière des sept qui composaient la Lyonnaise seconde.

ALAUSIER (Seigneurs d'), de la famille de Ripert (Comté-Venaissin).

ALAUX (Jean), peintre d'histoire, membre de l'Institut (1851), né à Bordeaux, le 15 janvier 1786, mort le 2 mars 1864. Il remporta le grand prix de Rome (1815), fut, après 1830, le peintre favori de Louis-Philippe qui l'accabla de travaux, et il exécuta seul, ou en collaboration, plus de 90 toiles pour le Musée de Versailles. On lui doit en outre *le Baptême de Clovis* pour la cathédrale de Reims (1825), un plafond au Louvre (*le Poussin arrivant de Rome*), le plafond de la salle du trône au Luxembourg (1858), la décoration de l'église Ste Élisabeth, et la restauration de la salle de Henri II et de la galerie de François Ier, à Fontainebleau. — Il fut directeur de l'Académie de France à Rome de 1847 à 1852.

ALAUZON (Seigneurs d'), de la maison de Chabestan (Dauphiné).

ALAVARDUM, Allevard (Isère).

ALAVODIENSIS *pagus*, un des sept cantons de la cité des *Senones*, c'est-à-dire du diocèse de Sens, au Ve siècle.

ALB (Seigneurs d'), de la maison de Romecourt (Champagne).

ALBA, l'Aube. Voy. ALBETA.

ALBA AUGUSTA, désignation commune à

plusieurs villes gallo-romaines : *Alba Augusta Alpium* (Aups, dans le Var), *Alba Augusta Albigensium* (Albi), *Alba Augusta Helviorum* (dans l'Ardèche). Cette dernière cité, qui portait le nom de *Helvia*, devint à la fin de l'empire le chef-lieu d'une des six cités de la Viennoise première, celle des *Albenses* qui avaient pris son nom. Elle fut ruinée par les Goths vers 405, et l'évêché dont elle était le siége fut transporté à Viviers en 411.

ALBA CURIA, Aubecourt ou Abbecourt (Seine-et-Oise).

ALBA DE TORMEZ, ville du royaume de Léon (Espagne) près de laquelle Kellermann battit les Espagnols le 26 novembre 1809 et dont il s'empara le lendemain.

ALBA HELVIORUM, Viviers (Ardèche).

ALBA IN BIGORRA, Hauban (Hautes-Pyrénées.)

ALBA LEUCORUM, Blamont.

ALBA MALA, ALBA MARLA, Aumale.

ALBANIE (Turquie d'Europe). Par le traité de Campo-Formio (1797) fut cédé à la France le territoire que la République de Venise possédait alors en Albanie, en face des îles ioniennes, avec les places de Butrinto, Larta et Voinitza. Cette acquisition nous fut enlevée deux ans après par les Russes et les Turcs.

ALBANO (bataille du mont). Les Gaulois ayant envahi le Latium (350 avant J. C.) se fortifièrent sur le mont Albano. Le consul Popilius Lænas, par d'habiles manœuvres, parvint à les faire descendre dans la plaine où ils essuyèrent une sanglante défaite. Mais sa victoire ne les empêcha pas de rester encore un an dans le Latium.

ALBANUS MONS, Montauban.

ALBANTONIUM, ABATONIUM, Aubenton.

ALBANY ou **ALBANIE** (Jean Stuart duc d'), mort en 1536. Son père Alexandre Stuart, duc d'Albany, second fils de Jacques II, roi d'Écosse, fut exilé par Jacques III et vint s'établir en France où il mourut en 1485. Jean s'attacha à Louis XII qu'il accompagna dans la guerre de Gênes, et qui le nomma gouverneur du Bourbonnais et de l'Auvergne. Il fut rappelé en Écosse dont il devint gouverneur (1516), et revenu en France suivit François Ier en Italie.

ALBA RIPA, Auberive.

ALBARON ou du **BARON** (Seigneurs d'), de la famille bretonne de Gombert, = — de la famille de Perussis (Comté-Venaissin).

ALBAROUX, AUBEROUX. Voy. Barroux.

ALBA TERRA, Aubeterre.

ALBA VIA, Aubevoye (Eure).

ALBAE PETRAE, Aubepierre.

ALBECK, village du Wurtemberg à 8 kil. au N. d'Elchingen et du Danube et à 12 au N. E. d'Ulm. Le 11 oct. 1805, le général Dupont, à la tête de l'avant-garde du corps d'armée commandé par Ney, s'étant avancé inconsidérément, se trouva si près d'un corps de 20 000 Autrichiens, retranchés sur les hauteurs d'Albeck et soutenus par une puissante artillerie, qu'il dut se jeter sur l'ennemi et combattre jusqu'à l'arrivée de renforts qui rétablirent à peu près l'équilibre. Le village de Jungingen fut jusqu'à six fois pris et repris. Dupont perdit son artillerie et son bagage, que les cuirassiers autrichiens firent entrer triomphalement dans Ulm; il laissa le tiers de ses soldats sur le champ de bataille, mais il emmena 2 000 prisonniers. Cette affaire est appelée à l'étranger le combat de Hasslach.

ALBENAS, famille de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs du Gajan. Elle portait : *de gueules au demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or*, 2 et 1.

ALBENAS (Jean-Poldo d'), érudit, né à Nîmes en 1512, mort en 1563. — *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes*, 1560, in-fol. rare.

ALBENCA, Albenque ou Lalbenque (Lot-et-Garonne)

ALBENSIS ou **ALBECHOWA PAGUS**, un des nombreux *pagi* que contenait la cité des *Leuci* (diocèse de Toul), vers la Sarre et les sources de la Nied et de la Seille, où sont aujourd'hui Saralbe (Moselle) et Albestrof (Meurthe). — Voy. Alba.

ALBÈRES (monts), contre-fort des Pyrénées orientales qui servent de limites entre la France et l'Espagne.

Bataille des 30 avril et 1er mai 1794. (11 et 12 floréal, an II.) — Le comte de La Union venait de transporter le quartier général de l'armée espagnole à Céret, lorsqu'il fut attaqué par Dugommier. Le centre des Espagnols fut percé par une colonne que commandait le général Martin et qui s'empara des sommets des Albères. En même temps, Pérignon découvrait la droite des ennemis en s'emparant du village de Montesquiou. Le lendemain, Martin avait coupé le chemin de Bellegarde et, quand les Français attaquèrent le camp du Boulou, les Espagnols, qui se voyaient cernés, furent pris d'une terreur panique et se sauvèrent pêle-mêle à travers les montagnes, laissant aux vainqueurs, Céret, Fort-les-Bains, Pratz de Mollo, leur camp du Boulou tout tendu, leur bagage, leurs munitions, huit cents mules, cent quarante pièces de canons, quinze cents prisonniers. Ces belles victoires ne coûtèrent pas aux Français plus de mille hommes. On les nomme aussi les victoires du Boulou.

ALBERGEMENT. Voy. Gite (droit de).

ALBÉRIC, bénédictin, cardinal, évêque d'Ostie, légat en Angleterre et en Terre-Sainte, né à Beauvais en 1080, mort à Verdun en 1147.

ALBÉRIC, moine de l'abbaye des Trois-Fontaines (diocèse de Châlons-sur-Marne), chroniqueur du XIIIe siècle. On a de lui une chronique qui s'étend de la création du monde à l'année 1241 et qui a été publiée dans les *Accessiones historicæ* de Leibnitz (1698) et dans les *Scriptores* de Mencken (1728). Un manuscrit plus complet que les éditions existe à la Bibliothèque impériale et sera publié incessamment par la Société de l'Histoire de France.

ALBÉRIC. Voy. Albert.

ALBERON-LEZ-ARLES, seigneurie de Provence, possédée au XVIIe siècle par la famille Gombert.

ALBERT, petite ville de Picardie qui s'appelait d'abord d'Ancre avec titre de marquisat (voy. Ancre) et qui prit ensuite le nom de son premier duc, Albert de Luynes, héritier des dépouilles de Concini. A la fin du XVIIe siècle (1695), le duché passa au comte de Toulouse, un des fils légitimés de Louis XIV.

ALBERT. Il y avait trois familles de ce nom en Provence. La première, originaire du comté de Nice, a produit les seigneurs des Seigs, de Saint-Martin, de Sainte-Croix et de Saint-Hippolyte. = De la seconde sont sortis les seigneurs de Sillans. = La troisième, qui se disait originaire des Alberti de Florence, a produit les seigneurs de Roussargues, les seigneurs puis ducs de Luynes, les seigneurs puis ducs de Brantes, les ducs de Chevreuse, de Chaulnes et de Montfort, les barons de Montclus et de Montdragon. Les armes des Albert de Luynes sont *d'or au lion couronné, lampassé et orné de gueules*. (Voy. le tome IV du P. Anselme, l'*État de la Provence*, par Robert, et l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

ALBERT *de Metz*, moine bénédictin de Saint-Symphorien à Metz, chroniqueur de la première moitié du XIe siècle. Son écrit *De diversitate temporum* a été inséré dans le *Corpus* d'Eccard.

ALBERT ou **ALBÉRIC** *d'Aix*, chanoine de l'église d'Aix en Provence, chroniqueur du XIIe siècle. On a de lui, sous le titre de *Chronicon hierosolymitanum*, une relation des premières guerre d'outre-mer (1095-1120), 1584, 2 vol. in-4, rare; réimprimé dans le recueil de Bongars, et traduit dans les tomes XX et XXI de la Collection Guizot.

ALBERTAS, famille de Provence, originaire du Montferrat. D'elle sont sortis les seigneurs de Villecrose, de Ners, de Gemenos, de Saint-Maime et de Jouques. Elle porte : *de gueules au tigre ravissant armé et lampassé d'or*. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

ALBESTROF (Meurthe), châtellenie dans le pays Messin, où se trouvait une abbaye de bénédictins; jadis elle faisait partie du *pagus Albensis* ou *Albechowa*.

ALBETA, ALBA, l'Aubette, rivière près de Rouen. =— L'Aubetin, affluent du Morin, qui se jette dans la Marne. — Voy. ALBA.

ALBI. *Alba Augusta, Albiga*. Cette ville, capitale de l'Albigeois, après avoir été chef-lieu de la cité des *Albienses* ou *Albigenses*, devint siége épiscopal, suffragant de Bourges, dès la fin du IVe siècle. Prise par les Sarrazins (730), puis par Pépin le Bref (765), elle eut le titre de comté en l'année 781. Ce comté, réuni à celui de Toulouse (887), n'eut bientôt plus que des vicomtes (918), qui disputèrent le pouvoir aux évêques d'Albi, devenus seigneurs de la ville, et qui y avaient plutôt un château fort qu'un palais. Sous les deux premières races, on battit monnaie dans la ville. En 1040, le vicomte d'Albi, Bernard, et son frère l'évêque de Nîmes, tous deux possesseurs de la vicomté par indivis depuis 1031, vendirent en cas de mort de l'évêque Amélius II, l'évêché à Guillaume de Toulouse au prix de 10000 sous. — En 1062, Frotard, au prix de quinze beaux chevaux, acquit l'évêché qui avait une grande réputation de richesse.

En 1176, un concile tenu à Albi condamna les hérétiques (voy. ALBIGEOIS) contre lesquels fut dirigée une croisade. La ville fut saccagée en 1209 et donnée par les croisés à Simon de Montfort, dont le fils la céda à Louis VIII en 1226. Une vente faite à Louis IX, par le treizième vicomte Raymond Roger, confirma cette cession en 1247, et la vicomté d'Albi fut réunie à la couronne en 1284. Vingt-neuf ans auparavant, en 1255, il s'était tenu à Albi un second concile où l'on avait dressé 72 canons pour l'extirpation de l'hérésie et le rétablissement de la discipline.

Lors de la création des départements, Albi devint le chef-lieu du département du Tarn. Elle est la patrie du cardinal de Bernis, du poëte tragique B[illegible], du navigateur la Pérouse, etc.

Érigée en archevêché en 1678, avec Mende, Cahors, Rodez, Castres et Vabres pour suffragants, Albi devint en 1790 le siége de l'évêché du Tarn. En 1802, elle fut réunie au diocèse de Montpellier. Elle redevint métropole en 1822 et on lui donna alors pour suffragants Rodez, Cahors, Mende et Perpignan.

ÉVÊQUES D'ALBI. — S. Clair. — Anthime. — Diogenien, vers 406. — Anémius, 451. — Sabin, [illegible]. — Ambroise, 549. — S. Saulve, 580. — Désiré, [illegible]. — Constance, 625-647. — Richard, [illegible]. — Citruin, 692-30 mai 698. — S. Amarand, [illegible]. — Hugues Ier, 722. — Jean, 734. — Verdat, [illegible]. — Guillaume Ier, 825. — Baudouin, 844. — Pandévius, 854. — Loup, 869-879. — Éloi, 886. — Adolenus, 887. — Godoleric, 920. — Paterne, 921. — Angelvin, 936. — Miron, 941. — Bernard Ier, 963. — Froterius, 972-987. — Amélius Ier, 987-990. — Ingelbin, 990. — Honorat, 992. — Amblard, 998 — Amélius II, 1019-1031. — Guillaume II, 1054. — Frotard, 1066-1085? — Guillaume III de Poitiers, 1087-1095. — Gautier, 1096. — Hugues II, 1099. — Adelgaire Ier, 1102. — Arnauld Ier, *de Cecenno*, 1103. — Adelgaire II, 1109. — Sicard, 1115. — Bertrand, 1115-1125 — Humbert Ier Géraud, 1125-1127. — Guillaume IV, 1127-1128. — Hugues III, 1135-1143. — Rigaud, 1144-1156. — Guillaume V, 1157-1164. — Gérard ou Giraud, 1165-1176. — Claude d'Andria, 1183. — Guillaume VI Pierre, 1185-1227. — Durand, 24 avril, 1228-1254. — Bernard II de Combret, 8 août 1254-vers 1271. — Bernard III de Castanet, 7 mars 1275-1308. — Bertrand II des Bordes, 1308-déc. 1310. — Géraud II, 1311-1314. — Béraud de Fargis, 1314-1333. — Pierre Ier de la Vie, 1334-1336. — Bernard IV de Camiet, 26 juill.-28 nov. 1337. — Guillaume VII Curti, 10 déc. 1337-18 déc. 1338. — Poitevin de Montesquiou, 27 janv. 1339-17 déc. 1350. — Arnauld Guillaume, 1351-nov. ou déc. 1354. — Hugues IV Aubert, 1355-11 mars 1379. — Dominique de Florence, 1379-1382. — Jean II de Save, 1382-1383. — Guillaume VIII de la Voulte, 1383-1397. — Pierre II? — Dominique de Florence, de nouveau, 1397-13 sept. 1409. — Pierre III Nepos, 5 sept. 1410-sept. ou oct. 1434. — Bernard V de Cazillac, 9 déc. 1434-11 nov. 1462. — Robert Dauphin, 1434-1462. — Jean III Jouffroi, 10 déc. 1462-24 nov. 1473. — Louis Ier d'Amboise, 24 janv. 1474-mai 1497. — Louis II d'Amboise, 22 mai 1497-1510. — Charles Robertet, déc. 1510-1515. — Jean-Jacques Robertet, 1515-26 mai 1518 ou 1519. — Adrien de Gouffier, cardinal de Boissy, 1519-24 juillet 1523. — Aymar de Gouffier, 1er août 1523-9 oct. 1528. — Antoine du Prat, 19 oct. 1528-9 juill. 1535. — Jean IV de Lorraine, 1536-1550. — Louis III de Lorraine, 1550-1561. — Laurent Strozzi, 1561-1567. — Philippe de Rodolphis, 1567-30 juin 1574. — Julien de Médicis, 1574-28 juill. 1588. — Alphonse Ier d'Elbène, août 1588-8 fév. 1608. — Alphonse II d'Elbène, août 1608-1635. — Gaspard de Daillon, 26 oct. 1635-25 juill. 1676. — Hyacinthe Serroni, 1676.

ARCHEVÊQUES D'ALBI. — Hyacinthe Serroni, 30 oct. 1678-7 janv. 1687. — Charles le Goux de la Berchère, janv. 1687-15 août 1703. — Henri de Nesmond, 15 août 1703-5 nov. 1719. — Armand-Pierre de la Croix de Castries, 5 nov. 1719-15 avril 1747. — Dominique de la Rochefoucauld, mai 1747-avril 1759. — Léopold-Charles de Choiseul-Stainville, avril 1759-mai 1764. — François-Joachim de Pierre de Bernis, 1er juin 1764-1790. — *Jean-Joachim Gausserand, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791. — Charles Brault, 1822-1832. — François-Marie-Édouard de Gualy, 18 mars 1833-1842. — Jean-Joseph-Marie-Eugène de Jerphanion, 15 juill. 1842-nov. 1864. — Jean-Paul-François-Marie Lyonnet, 4 déc. 1864.

ALBIAECI, ALBIOECI, ALBICI, peuple dont le chef-lieu était Riez (Basses-Alpes). Il fit partie successivement de la Celtique, puis de la Province romaine, de la Narbonnaise, de la Viennoise et de la seconde Narbonnaise.

ALBIENSES, ALBIGENSES, ALBIGI, peuple qui, dans la Celtique, habitait la vallée du Tarn entre les *Volcæ Tectosages*, au S., et les *Rutheni*, au N. A vrai dire, il n'était qu'un démembrement de ces derniers et c'est lui qui dans Pline est appelé les *Rutheni provinciales*, parce qu'il était réuni à la province romaine. — Voy. ALBIGEOIS.

ALBIGA ou **ALBA AUGUSTA**, Albi.

ALBIGEOIS, pays du Haut-Languedoc, qui comprenait à peu près le département actuel du Tarn. Il formait dans la Gaule le territoire de la cité des *Albienses* ou *Albigenses*, qui était une des huit dont se composait l'Aquitaine première. Outre la ville, capitale de cette cité, l'Albigeois comprenait six châteaux ou places fortes dont les principales étaient Castres et Gaillac, qui furent des abbayes. Le diocèse d'Albi conserva le territoire de l'ancienne cité sous la domination des Wisigoths et sous celle des Francs, qui lui succéda au VIe siècle. En 511, à la mort de Clovis, l'Albigeois paraît avoir été mis dans la part de Childebert Ier, roi à Paris; en 567, il fut dans celle de Sigebert, roi à Metz, et dans le VIIe siècle il passa dans le royaume, puis dans le duché de Toulouse et d'Aquitaine, où il demeura jusqu'à la conquête qu'en fit Pépin le Bref en 765. Vers cette époque, peut-être en 781, il devint un comté. Au IXe siècle, après la lutte qui éclata entre les successeurs de Louis le Débonnaire, l'Albigeois fut donné à Charles le Chauve (843), et bientôt il fut réuni au comté de Toulouse (887). — Voy. ALBI.

ALBIGEOIS (Guerre des). L'ancienne Narbonnaise première, appelée plus tard Gothie gauloise, puis Languedoc, était une région prédisposée à l'hérésie. Les Wisigoths ariens, puis les Mahométans l'avaient occupée jusqu'à la conquête qu'en fit Pépin au VIIIe siècle; et les Juifs, comme les hérétiques chassés d'Orient, y avaient trouvé un refuge assuré. Le despotisme, l'avarice, les violences et les mauvais exemples de quelques seigneurs ecclésiastiques, leurs luttes contre les seigneurs laïques, même celles qui avaient pour objet de rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays, tout avait favorisé le développement de sectes diverses, dont l'origine est, suivant les uns, dans l'Orient, suivant les autres, chez les Slaves et les Piémontais. Leurs doctrines qui paraissent avoir consisté en une sorte de manichéisme attaquaient particulièrement la hiérarchie de l'Église. Le concile de Toulouse (1118), celui de Lombers (1165) et celui d'Albi (1176) condamnèrent ces hérésies. L'inquisition fut établie (1198) pour en arrêter les progrès, et, après l'assassinat du légat P. de Castelnau (1208), une croisade fut publiée par Innocent III. L'armée des croisés se réunit à Lyon, et Raymond VI, comte de Toulouse, fut séparé des autres seigneurs. Après la dévastation de Béziers et la prise de Carcassonne, les fiefs de Raymond-Roger furent donnés à Simon de Montfort (1209), puis Raymond VI fut attaqué à son tour. Lavaur fut saccagée (1210) et tout le comté de Toulouse ravagé par les catholiques du nord durant plusieurs années. Raymond VI et son allié Pierre II, roi d'Aragon, furent défaits à Muret (1213), et le cardinal Robert de Courçon, négligeant les recommandations d'Innocent III, donna le comté de Toulouse et le pays enlevé aux Albigeois à Simon de Montfort (1215), qui fit hommage-lige à Philippe Auguste du duché de Narbonne, du comté de Toulouse et des vicomtés de Béziers et de Carcassonne. Cependant le pape avait ordonné la fin de la croisade. Raymond VI et son fils, presque encouragés par lui, revinrent d'Italie, et le Midi se souleva en leur faveur (1216). Simon de Montfort fut tué au siége de Toulouse (1218). Honorius III prêcha de nouveau la croisade; mais Amaury de Montfort, successeur de Simon, et Louis de France furent encore repoussés par Toulouse (1219). Bientôt Amaury, généralement abandonné pour Raymond VII, qui avait hérité de son père en 1222, se vit contraint de signer une trêve avec ses adversaires (1224). Il s'en servit pour faire cession des fiefs dont il était titulaire à Louis VIII, et, malgré le concile de Narbonne qui avait absous Raymond VII, le cardinal Saint-Ange, au concile de Bourges (1225), fit recommencer la prédication de la croisade. Louis VIII prit Avignon, soumit tout le Bas-Languedoc, mais vint mourir à Montpensier en Auvergne (1226). Humbert de Beaujeu contint le pays acquis, au nom du jeune Louis IX, et enfin le traité de Paris ou de Meaux (1229) mit fin à cette suite de guerres sans pitié, dont la conséquence fut l'assujettissement du midi au nord de la France.

Parmi les documents contemporains sur l'histoire de la guerre contre les Albigeois, nous citerons les *Chroniques* de Pierre de Vaulx de Cernay, de Guillaume de Puy-Laurens (voy. ces noms) et les poëmes en langue provençale traduits et publiés par Fauriel dans la Collection des *Documents inédits*, 1837, in-4°.

ALBIGI. Voy. ALBIENSES.

ALBIGNAC (Louis-Alexandre, baron d'), général, né en 1739, mort en 1820. — Philippe-François-Maurice, comte d'Albignac, lieutenant-général, né à Milhau (Aveyron), le 3 juillet 1775, mort le 31 janvier 1824.

ALBIGNIACUM, ALBINIACUM, Aubigny, Albigny.

ALBIGNY, seigneurie du Lyonnais (Rhône), avec le titre de baronnie.

ALBINATIUM, Aubenas.

ALBINIA, Aubagne (Bouches-du-Rhône).

ALBINIACUM, villa impériale au IXe siècle. Elle était située entre le Rhin et la Roer.

ALBION ou LE BION, *Albionensis pagus*, pays de la Provence qui occupait une partie de ce district montueux où prennent leurs sources à l'O. la Nesque près de Saint-Christol d'Albion, à l'E., la Largue, qui arrose Revest du Bion. Il est divisé à présent entre les deux départements des Basses-Alpes et de Vaucluse.

ALBISSON (Jean), jurisconsulte, né à Montpellier en 1732, mort le 22 janvier 1810.

ALBITTE (Antoine-Louis), homme politique, mort dans la campagne de Russie en 1812. Membre de l'Assemblée législative (1791), il fut réélu à la Convention, vota dans le procès du roi pour la mort, contre l'appel au peuple et le sursis, et envoyé en mission dans divers départements, se signala par ses violences. Compromis dans l'insurrection du 1er prairial, il fut condamné par contumace. Après le 18 brumaire, il entra dans l'administration militaire.

ALBON, seigneurie du Dauphiné avec titre de comté, située à l'E. du Rhône et au N. de son affluent avec la Galaure; elle dominait sur tout le pays qu'arrose la Bancel et où son nom se trouve encore conservé dans plusieurs communes et hameaux. Des comtes d'Albon sont sortis les Dauphins de Viennois, les comtes de Forez et de Lyon, les seigneurs de Beaujeu, de Dombes, d'Amplepuis et de Linières.

ALBON, ancienne maison du Lyonnais d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Forgeux, de Curis, de Saint-André, de Chazeul, de Saint-Marcel, de Baignols, de Chastillon, d'Azergues, de Pouillenay. Elle portait : *de sable à la croix d'or*. (Voy. le tome VII du P. Anselme.)

ALBON. Voy. SAINT-ANDRÉ.

ALBON (Claude-Camille-François d'), littérateur, descendant du maréchal Albon de Saint-André, né à Lyon en 1753, mort à Paris en 1788.

ALBONA, Aubonne.

ALBOUIS D'AZINCOURT (Joseph-Jean-Baptiste), comédien, né à Marseille le 11 décembre 1747, mort le 29 mars 1809.

ALBOY, seigneurie du Rouergue, qui, après avoir appartenu à la maison de ce nom, passa au XIVe siècle à la maison d'Armagnac.

ALBRET, **LEBRET**, **LABRIT**, *Leporetum*. Le *Leporetanus pagus*, entre la Chalosse et le Bazadais, forma la sirerie d'Albret, d'abord peu étendue, mais qui, vers l'époque où elle devint héréditaire (1060), comprenait déjà plusieurs cantons de nos départements actuels des Landes et de Lot-et-Garonne, ayant pour villes principales Albret, Nérac, Montréal et Castel-Jaloux. Les sires d'Albret acquirent Bazas en 1250, la vicomté de Tartas en 1361 et les terres du sire de Poyanne en 1372. Ils se vantaient déjà de pouvoir, tout en défendant leurs fiefs, mettre mille lances en campagne. Vers cette époque et dans le siècle suivant ils acquirent encore le comté de Dreux, celui de Gaure, la seigneurie d'Avesnes, Mont-de-Marsan et le captalat de Buch. Ils grandirent toujours. En 1470 ils héritaient, par la maison de Penthièvre, du Périgord et du Limousin; en 1478 ils eurent le comté d'Étampes et en 1479 celui de Pardiac, confisqué par Louis XI sur le duc de Nemours. Durant le XVIe siècle Henri d'Albret, en épousant la duchesse douairière d'Alençon, Marguerite, sœur de François Ier, reçut l'héritage de la maison d'Armagnac. Enfin, peu après l'annexion du comté de Foix, du Béarn et de la Navarre, la sirerie d'Albret fut réunie au duché de Bourbon (1548) et érigée en duché-pairie (1550) en faveur d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Le duché d'Albret devenu partie du domaine royal après l'avénement de Henri IV fut compris avec la Gascogne dans le gouvernement de Guyenne; en 1651, en échange des principautés de Sedan et de Raucourt, il fut détaché de la couronne et donné, avec Château-Thierry, à la maison de Bouillon.

A l'époque de la Révolution le duché d'Albret comprenait la vicomté de Tartas, le pays d'Auribat, le duché d'Albret propre, et les pays de Marensin et de Marennes.

SIRES D'ALBRET. — ...? Amanieu Ier. — 1060? Amanieu II. — 1100, Amanieu III. — 1140? Bernard Ier. — 1174? Amanieu IV. — 1209? Amanieu V. — 1255? Amanieu VI. — 1270? Bernard-Ezi Ier ou Bernadets. — 1281, Mathe, fille aînée du précédent et morte sans postérité. — 1295? Isabelle, sœur de Mathe. — 1297? Amanieu VII, frère de Bernard-Ezi Ier. — 1324, Bernard-Ezi II. 1358. Arnaud-Amanieu. — 1401, Charles Ier, connétable de France. — 1415, Charles II. — 1471, Alain le Grand, petit-fils de Charles II, par Jean, vicomte de Tartas, mort en 1468. — 1522, Henri Ier, petit-fils d'Alain le Grand, par son père Jean, roi de Navarre. — 1555, Jeanne. — 1572, Henri II, roi de France sous le nom de Henri IV.

De la maison d'Albret sont sortis les vicomtes de Tartas; les seigneurs d'Orval; les seigneurs de l'Esparre; la branche bâtarde des barons et comtes de Miossens; les seigneurs de Verteuil. Sa généalogie se trouve dans le tome VI du P. Anselme.

ALBRET (Arnaud-Amanieu, sire d'), fils et successeur de Bernard Ezi (1358), mort en 1401. Il eut des démêlés avec le roi d'Angleterre Richard III qui fit saisir ses terres, et avec Gaston Phébus, comte de Foix, qui le fit prisonnier au combat de Launac (1362), fut capitaine-général [illegible] de Charles le Mauvais, roi de Navarre, et contribua à enlever la Guyenne à la domination anglaise. Il combattit à Rosebecque (1382), et suivit le duc de Bourbon Jean II dans son expédition d'Afrique. Il avait épousé (1368) Marguerite de Bourbon, sœur de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. = Son fils et successeur, CHARLES Ier, connétable de France, tué à la bataille d'Azincourt où il commandait l'avant-garde, le 25 octobre 1415. Il suivit son père en Afrique (1390), fut nommé connétable (1402), servit en Guyenne contre les Anglais (1405-1406), se joignit aux Armagnacs, fut destitué (1411) et rétabli (1413). Son impéritie fut en partie cause du désastre d'Azincourt. = CHARLES II, fils et successeur du précédent (1415), né en 1401, mort en 1471, se distingua au siége d'Orléans (1428) et reprit Aire sur les Anglais (1442). = ALAIN LE GRAND, petit-fils et successeur du précédent (1471) et fils de Jean d'Albret, vicomte de Tartas, mort à Castel-Jaloux en octobre 1522. Dans l'espérance d'épouser Anne de Bretagne, il leva des troupes qu'il mena en Bretagne contre les Français qu'il força de lever le siége de Nantes (1486); mais la princesse ayant été fiancée à Maximilien d'Autriche, il livra la ville aux troupes de Charles VIII (1489). Il eut pour successeur Henri Ier, roi de Navarre. — Voy. HENRI, JEANNE.

ALBRET (César Phébus d'), comte de Miossens, sire de Pons, né en 1614, mort à Bordeaux le 3 septembre 1676. Maréchal de camp (1646), son attachement à Anne d'Autriche et à Mazarin pendant la Fronde le fit, plutôt que ses talents, nommer maréchal de France (1er juin 1653); il quitta alors le nom de Miossens pour prendre celui d'Albret. En 1670, il fut nommé gouverneur de Guyenne. Voy. son *historiette* dans Tallemant des Réaux.

ALBUCONIUM, **ALBUCUM**, **ALBUTIO**, Aubusson.

ALBUÉRA ou **ALBUHÉRA**, village de l'Estramadure espagnole où le 16 mai 1811 Soult, voulant obliger Wellington à lever le siége de Badajoz, alla assaillir l'armée des alliés composée de 16 000 Espagnols, 8000 Portugais et 7000 Anglais. Il n'avait sous ses ordres que 23 000 hommes. Après une fausse attaque faite de front, Soult écrasa la droite où se trouvaient les Espagnols, s'empara des hauteurs et détruisit la première division anglaise qui vint l'y attaquer; mais bientôt entouré de tous les côtés, il dut opérer sa retraite, que l'artillerie protégea de la manière la plus efficace. Les pertes furent à peu près égales de part et d'autre; Soult se retira par la route de Séville, laissant le champ de bataille au général ennemi Beresford, qui ne put pas le poursuivre, tant il était épuisé lui-même.

ALBUFÉRA (Espagne), lagunes de 24 kilomètres de long sur 10 de large, qui constituèrent la majeure partie du duché d'Albuféra, créé par Napoléon en faveur du maréchal Suchet. — Voy. SUCHET.

ALBULFI VILLA, palais impérial au IXe siècle, situé près du Rhin, dans le voisinage de Worms.

ALBURACIS, **AURIGERA**, l'Ariège.

ALBUS MONS, Blamont (Meurthe).

ALBUTIO, **ALBUCUM**, Aubusson.

ALCANITZ, ville de l'Aragon où le général espagnol Blake fit éprouver un échec à un corps de troupes commandé par Suchet.

ALCÉ DU GEROYLE, pseudonyme anagrammatique de Claude Le Goyer.

ALCHEU (Seigneurs d'), de la famille de Le Compasseur (Bourgogne).

ALCHIACUM, **ALCIATUM**, Auchy.

ALCIMUS (Alethius), poëte latin du IVe siècle. Il enseigna la rhétorique à Bordeaux et à Agen. On a de lui quelques épigrammes.

ALCOFIBRAS NASIER, pseudonyme anagrammatique de François Rabelais.

ALCOVISTES, espèce de cavaliers servants des Précieuses, au XVIIe siècle. Chaque précieuse avait le sien qui l'aidait à faire les honneurs de

la maison et à diriger la conversation. Comme c'était dans les alcôves que se tenaient les cercles, de là leur nom.

ALCRIPPE, sieur de *Neri en Verbos* (rien en bourse), pseudonyme de Le Picard.

ALCUIN (*Alcwin*, en latin *Albinus* et *Alcuinus*), célèbre écrivain et théologien, né à York (Angleterre) vers 735, mort le 19 mai 804. Il appartenait à une noble famille saxonne et était parent de saint Wilibrod, un des apôtres de la Germanie. Il fit ses études à l'école d'York, la plus renommée de l'Angleterre et y reçut les leçons du savant archevêque Albert. A la mort de ce prelat, il fut chargé d'aller chercher à Rome le pallium pour son successeur. C'est dans ce voyage (780) qu'il rencontra à Parme Charlemagne qui l'engagea à s'attacher à lui Deux ans après, Alcuin vint à sa cour avec quelques disciples et des livres. « A partir de ce moment, dit M. Ampère, Alcuin fut, pendant un certain nombre d'années, attaché au palais de Charlemagne, remplissant auprès de lui et auprès de sa famille le rôle d'un conseiller littéraire, d'un directeur théologique. Il présidait aux études du roi, de ses fils, de ses filles et de sa sœur Gisla. » Il devint le centre de cette académie du palais où tous ces nobles personnages venaient, en empruntant des noms antiques, s'instruire et discuter. Alcuin y était surnommé *Flaccus*. Il nous reste un monument curieux de ces exercices dans le dialogue intitulé *Disputatio*, entre Pepin second, fils de Charlemagne, alors âgé de 15 ou 16 ans, qui interroge, et Alcuin qui répond. La docte influence d'Alcuin ne se renfermait pas dans l'intérieur du palais. On la reconnaît dans la célèbre circulaire de 787 « qui fonda en France tout l'avenir de l'instruction et des lettres. » Vers cette époque, Alcuin, se considérant toujours comme sujet du roi de Northumbrie, se rendit en Angleterre pour obtenir de lui la permission de demeurer en France. Il revint en 788, chargé par le roi Offa d'une mission diplomatique. Vers 790 commença sa carrière théologique. Il combattit l'*adoptianisme*, hérésie dont les auteurs étaient Félix, évêque d'Urgel et Elipand, évêque de Tolède. Il écrivit d'abord contre eux, puis les fit condamner par le concile de Francfort (794).

Alcuin quitta la cour en 796. Charlemagne, qui déjà lui avait donné les abbayes de Ferrières, dans le diocèse de Sens, de Saint-Loup à Troyes, de Saint-Josse dans le Ponthieu, lui donna encore celle de Saint-Martin de Tours. Il s'y retira et y acheva sa vie.

Son principal soin fut dès lors d'organiser les études dans cette école de Tours d'où sortirent par la suite plusieurs hommes célèbres. Il leur donna pour base le *trivium* et le *quadrivium*. « Aux uns, dit-il lui-même dans une lettre à Charlemagne, j'offre le miel de l'Ecriture; je m'efforce de nourrir les autres des fruits de la subtilité grammaticale. Il en est que j'enivre du vin des sciences antiques; il en est un petit nombre que j'éclaire de la splendeur et de l'ordre des astres. » Alcuin, grand admirateur de l'antiquité, qui cite Ovide, Horace, Térence, Cicéron, qui sème sa correspondance de réminiscences Virgiliennes au point d'affubler de noms bucoliques, comme Daphnis et Damœtas, les respectables évêques ou les doctes abbés auxquels il écrit, n'autorisa pourtant point l'explication de Virgile dans son école. Il donna un soin tout particulier à la copie des manuscrits, et établit une salle exprès pour ce travail. On y lisait une inscription en vers latins de sa façon, ou il exhortait les copistes à une minutieuse exactitude, à ne pas mettre un mot pour un autre, à ponctuer avec soin. Il envoya ainsi à Charlemagne une révision de l'Ancien et du Nouveau Testament.

La correspondance d'Alcuin avec l'empereur, avec « son très-cher seigneur et ami David, » comme il l'appelle, le montre sous le jour le plus favorable. On l'y voit donner des conseils de modération, même à l'égard des Saxons, dont l'indomptable résistance avait soulevé une si redoutable colère. « On peut, écrit-il, être attiré à la foi, non y être forcé. Être contraint au baptême, ne profite pas à la foi. » Ailleurs : « Les dîmes ont renversé la foi des Saxons. » Et, blâmant ces missionnaires qui devenaient exacteurs, il s'écrie éloquemment : « *Sint prædicatores, non prædatores!* » C'est à cette salutaire influence sur l'esprit de Charlemagne et à son importante participation à la restauration des études, qu'Alcuin doit sa plus grande gloire. Ses écrits n'ont pas une valeur aussi remarquable. Ce sont : en théologie des *Questions sur la Genèse*, un *Commentaire des Psaumes de la pénitence*, un *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean*, écrit à la demande de Gisla, sœur de Charlemagne, et de son amie Rechtrude, qu'il appelle des noms gracieux de Lucia et de Columba; un *Traité sur la sainte et indivisible Trinité*, adressé à Charlemagne; dans les lettres : des Traités sur la grammaire, sur l'orthographe; des dialogues sur la rhétorique et la dialectique, entre l'auteur et Charlemagne; un Traité sur le cours de la lune; en histoire : quelques Vies de saints (de saint Martin, de saint Vedast, de saint Richer, de saint Villibrod); en poésie : des sentences morales, épitaphes, épigrammes; un poëme élégiaque adressé aux moines de Lindisfarne à l'occasion de l'invasion des Danois en 793; une autre sur les pontifes de l'église d'York, etc. Les œuvres d'Alcuin ont été publiées par Duchesne, 1617, in-fol., et par Froben, 1777, 2 vol. in-fol. Depuis, Pertz a retrouvé quelques lettres inédites. Sa Vie a été écrite par F. Lorentz (*Alcuin's Leben*, 1829, in-8).

ALCUIN, pseudonyme anagrammatique de Calvin.

ALDEGONDE (Ste), née en 630 dans le Hainaut, morte le 30 janvier 680 (684 ou 689). Elle fonda à Maubeuge un monastère qui devint plus tard un célèbre chapitre de chanoinesses.

ALDELPHE, pseudonyme de F. M. Puthod.

ALDENHOVEN, bourg de la régence d'Aix-la-Chapelle (Prusse). Il a donné son nom à une bataille livrée le 2 octobre 1794 par l'armée française que commandait Jourdan aux Impériaux sous les ordres de Clerfayt et de Latour. Ceux-ci y furent complétement battus avec perte de 4000 hommes tués ou blessés et de 1000 prisonniers. Les républicains, qui y perdirent 2000 hommes, entrèrent le lendemain dans Juliers, et quelque temps après toute la rive gauche du Rhin était en leur pouvoir.

ALDREWALD, moine de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, hagiographe, né vers 818, mort en 890.

ALDRIC ou **AUDRY** (S.), chapelain et confesseur de Charlemagne, évêque du Mans (832), mort le 7 janvier 856.

ALEANDER (Hier.), pseudonyme de J. Sirmond

ALEAUME (Jacques), mathématicien, né à Orléans, mort vers 1627. = — Louis, poëte latin et français, né à Verneuil, mort en 1596. Il y a des vers et des lettres de lui dans le ms. 292 de la Biblioth. de l'Institut, et dans le n° 985 du *Sup. fr.* à la Bibliothèque impériale. — Voy. ALLEAUME.

ALECTA, Alet, Aleth.

ALECTORIUS (Lud.), pseudonyme de Th. de Bèze.

ALÈGRE, baronnie du Velay, qui a donné son nom à une maison éteinte en 1361. Elle passa alors à Jean, duc de Berry, qui en fit présent en 1385 à Morinot, seigneur de Tourzel, d'où sont sortis les seigneurs de Précy, de Joigny, de Viteaux, de Viveros, de Beauvoir, de Saint-Just, d'Oisery, de Millau, de Ferrières. — Les armes sont : *de gueules à la tour carrée d'argent à côté de trois fleurs de lis d'or en flanc.* (Voy. le tome VII du P. Anselme.) = Yves, baron d'ALÈGRE, mort à la bataille de Ravenne le 11 avril 1512. Il avait suivi à la conquête du royaume de Naples Charles VIII, qui le nomma gouverneur de la Basilicate. Il fut en partie cause de la perte de la bataille de Cerignoles (1503). Brantôme lui a consacré un article. = Yves, en faveur de qui la baronnie d'Alègre fut érigée en marquisat (1576), assassiné en 1577. = Yves, marquis d'ALÈGRE, de la même famille, maréchal de France (2 février 1724), né en 1653, mort à Paris le 9 mars 1733.

ALÈGRE (Seigneurs d'), de la maison du Quesnel (Normandie).

ALÈGRE (N. d'), écrivain, mort à Paris vers 1740.

ALEGRIN (Jean), cardinal, archevêque de Besançon (1225), théologien, né à Abbeville, mort en 1227.

ALEIN ou **ALENC**, seigneurie de Provence érigée en marquisat en 1691 en faveur de César de Renaud.

ALEMAGNE (Seigneurs d'), branche de la maison de Castellane (Provence) = — (barons d'), de la famille du Mas (Provence).

ALEMAN ou **ALLEMAN**, illustre maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs d'Uriage, de Vaulnaveys, de Pasquiers, de la Levretière, de Champs, de Sechilienne, de Montfrin, de Laval, de Sainte-Jalle, de Revel, de Lentiol, de Rochechinard, de la Grange, de Demtesieux, de Montmartin, de Champier, de Vaude, de Chaste, de Purelin et d'Alières. — Les armes : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or, traversé d'une bande d'argent.* = A cette maison appartenait Louis ALEMAN, évêque de Montpellier (1418), archevêque d'Arles (1423), cardinal (1426), né au château d'Arbant (Ain) en 1390, mort à Salon en 1450. Il fut, avec le cardinal Julien, le président du concile de Bâle (1431) et y joua le principal rôle par la fermeté avec laquelle il soutint la prééminence des conciles sur le pape. Il fit déposer Eugène IV, et nommer à sa place (1440) Félix V (Amédée VIII, duc de Savoie). Eugène le déclara déchu de ses dignités ecclésiastiques, mais il fut rétabli par Nicolas V. Sa Vie a été écrite par Manni, 1771, in-8°.

ALEMAND (Louis-Augustin), écrivain, né à Grenoble en 1653, mort vers 1728.

ALÉMANNIE, *Alamaniæ ducatus.* Après la bataille de Tolbiac (496), les Alamans ou Alémans furent soumis par Clovis, et, à sa mort passèrent sous la souveraineté de son fils aîné Thierry, auquel Vitigès céda, en 533, les droits qu'il avait sur ceux qui habitaient la Rhétie. Comme l'établissement des Francs et des autres barbares avait fait disparaître les anciennes divisions administratives de l'empire romain, elles ne furent plus conservées que par l'Église, qui les maintint dans ses divisions diocésaines. Dans l'ordre politique elles furent remplacées par des noms tirés des peuples qui occupaient de nouvelles circonscriptions. C'est ainsi que les pays où dominaient les Alamans furent désormais appelés Alamannie ou Alémannie. Ces régions étaient bornées au N. par une ligne conventionnelle allant à peu près du confluent de la Lauter et du Rhin à celui du Lech et du Danube ; vers l'E., par le cours du Lech; vers le S. par les Alpes; vers l'O., par une ligne qui, tirée du Saint-Gothard au Ballon d'Alsace, coupait l'Aar au milieu de son cours et suivait ensuite les Vosges jusqu'à la Lauter. L'Alémannie formait alors une des dix-neuf divisions politiques de la Gaule Mérovingienne, autant qu'on peut les reconnaître au milieu des incertitudes de cette époque, et en en distinguant l'Alsace qui effectivement en fut plusieurs fois séparée, par exemple en 567 où elle appartenait au roi Gontran. Dans le courant du VII[e] siècle les Alémans réduisirent à être nominale la suprématie qu'exerçaient sur eux les Mérovingiens; mais Pépin d'Héristal et Charles-Martel les remirent sous leur sujétion. A la mort de ce dernier, l'Alémannie échut à Carloman, et, lorsque ce prince se fut retiré au couvent du Mont-Cassin, son frère Pépin le Bref sut annuler toute résistance et se débarrasser de la dynastie de ducs que s'étaient donnée les Alémans. Leur pays fit donc réellement partie de la France Carlovingienne, et fut compté parmi les trente-neuf duchés en lesquels on la divisait. Il avait pour villes principales Coire, Saint-Gall, Constance, Augsbourg, Bâle et Strasbourg, et pour résidence royale Kirchheim ou Kirkheim en Alsace au pied des Vosges. Quelques auteurs séparent l'Alsace de l'Alémannie à la fin du VIII[e] siècle. Cependant en 839, au deuxième partage de Worms, l'Alémannie, avec l'Alsace, est donnée à Lothaire. Il est vrai que le traité de Verdun (843) détacha l'Alsace, qui fut remise à Lothaire, de l'Alémannie, qu'on laissa à Louis le Germanique; mais cette séparation s'effaça, et, sous Arnoul de Carinthie, l'Alsace faisait partie du duché d'Alémannie dont le nom au XI[e] siècle fut remplacé par celui de Souabe.

ALEMBERT (Jean LE ROND d'), célèbre géomètre, littérateur et philosophe, l'un des créateurs de la grande Encyclopédie, membre de l'Académie des sciences (1741), de l'Académie française (1754), dont il devint secrétaire perpétuel (1772), né à Paris le 16 novembre 1717, y mourut le 29 octobre 1773. Il était fils naturel du chevalier Destouches-Canon, commissaire d'artillerie, et de la célèbre Mme de Tencin. Son nom de le Rond lui vient de ce qu'il avait été à sa naissance déposé et trouvé sur les marches de l'église de Saint-Jean-le-Rond, qui était située près de Notre-Dame. Il fut confié aux soins de la femme d'un vitrier nommé Rousseau, qui l'éleva et pour laquelle il conserva toute sa vie une affection profonde. — Ses travaux mathématiques le placent au-dessus de tous les géomètres ses contemporains, surtout quand l'on considère les difficultés qu'il a vaincues, la valeur intrinsèque des méthodes qu'il a inventées et la finesse de ses aperçus. Ses œuvres scientifiques n'ont point été réunies en corps d'ouvrage. Elles forment 16 vol. in-4°, savoir : *Traité de dynamique*, 1743, 1758, 1796. C'est son principal ouvrage; par un principe qui porte son nom, il a donné une méthode générale pour appliquer le calcul aux problèmes relatifs au mouvement des corps. — *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, 1744, 1770, in-4°; — *Réflexions sur la cause générale des vents*, 1747, in-4°; — *Recherches sur la précession des équinoxes et sur la mutation de l'axe de la terre*, 1749, in-4°; — *Recherches sur différents points importants du système du monde*, 1754, 1756, 3 vol. in-4°; — *Tabularum lunarium emendatio*, 1756, in-4°; — *Opuscules mathématiques*, 1761-64-67-68-73-80, 8 vol. in-4°. — Les œuvres littéraires de d'Alembert qui ont été réunies, 1805 et années suiv., 18 vol. in-8°, et 1821, 5 vol. in-8°, contiennent, entre autres : *Histoire des membres de l'Académie française; Mélanges de littérature, d'histoire et*

de philosophie; le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, à laquelle il a donné de nombreux articles; et enfin sa correspondance avec Voltaire et le roi de Prusse. — Son éloge a été écrit par Condorcet.

ALEMBON, seigneurie du Bourbonnais, possédée par la famille de Calonne.

ALENC. Voy. ALEIN.

ALENCÉ (Joachim d'), astronome et physicien, né à Paris, mort à Lille le 17 février 1707.

ALENÇON, *Alercum*, *Alencium*, *Alenconium*, *Alencisium*, ville de Normandie, qui, à l'époque gallo-romaine, dépendait de la cité des *Cenomani*. Au xe siècle, un comte de Bellême y bâtit une forteresse dont il reste encore trois tours, et qui était dans le diocèse de Séez, tandis que l'église paroissiale appartenait au diocèse du Mans. Alençon devint alors le chef-lieu d'un comté dont nous parlons plus bas. Assiégée par Robert le Diable (1023), prise par le comte d'Anjou Geoffroi-Martel, reprise par Guillaume le Bâtard, qui la rendit au seigneur de Bellême (1048), elle tomba quelque temps au pouvoir de Henri II Plantagenet (1135). Son importance augmenta sous le gouvernement de la branche des Valois, qui en devinrent les seigneurs en 1293. Elle eut beaucoup à souffrir de la guerre de Cent ans. Au xive siècle, elle fut ravagée plusieurs fois par les grandes compagnies; Henri V s'en empara (1417); les partisans de Charles VII y rentrèrent (1421); les Anglais qui y revinrent (1444) en furent définitivement chassés six ans plus tard (1450). Après plusieurs confiscations et restitutions, où la seigneurie s'amoindrissait toujours, non en titres ni en étendue de terre, mais en droits, Alençon devint le chef-lieu d'un grand bailliage qui députait aux états généraux dès 1483. Elle fut aussi le siége d'un présidial. Dans le xvie siècle, le protestantisme s'y introduisit; cependant, grâce à Matignon, il n'y eut point de massacre lors de la Saint-Barthélemy (1572). A la mort de Henri III, les ligueurs l'occupèrent (1589); mais Henri IV la leur enleva bientôt (1590). Sous Louis XIII (1636), elle devint, pour la perception des finances, le chef-lieu d'une généralité; Colbert y établit une manufacture de dentelles qui fut bientôt célèbre. La révocation de l'édit de Nantes (1681) y amena d'atroces rigueurs. La ville conserva jusqu'en 1789 son privilége de ne pas payer la taille. En 1790, elle devint le chef-lieu du département de l'Orne. Alençon est la patrie du calviniste P. Allix, du girondin Valazé, d'Hébert, le *père Duchesne*, de Desgenettes, du botaniste la Billardière, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — *L'Histoire des pays du Perche et comté d'Alençon*, par la Clergerie, 1620, in-4°; l'*Art de vérifier les dates*, et le tome III du P. Anselme.

INTENDANTS D'ALENÇON. — La généralité d'Alençon comprenait neuf élections, savoir: en Normandie, Alençon, Argentan, Bernay, Conches, Domfront, Falaise, Lisieux, Verneuil; et dans le Perche, Mortagne.

1644, J. Favier du Boulay. — 1666, B. Hect. de Marle, sieur de Vesigny. — 1671, Michel Colbert. — 1675, Philippe Dreux. — 1676, Claude Méliand. — 1677, Ant. Barillon, sieur de Morangis. — 1682, J.B. de Pomereu, sieur de la Bretèche. — 1701, Ant. Pinon. — 1702, Nic. Prosp. Bauyn d'Angervilliers. — 1705, P. Hect. le Guerchois, seigneur de Sainte-Colombe. — 1708, L. G. Jubert de Bouville. — 1713, P. Esprit Feydeau de Brou. — 1715, Et. H. Ant. Foullé de Martangis. — 1717, Jac. Barberye de Courteille. — 1720, Mich. Gervais Rob. de Pomereu. — 1726, L. Fr. Lallemant de Levignen. — 1766-1790, Julien.

ALENÇON (comté et duché d'). Au xe siècle, le château d'Alençon, donné par Richard Ier, duc de Normandie à Yves de Bellême, vers 943, ou par Richard II à Guillaume Ier de Bellême, vers 997, devint un comté héréditaire. Limité au N., à l'E. et au S. par la Normandie et le Maine, il était séparé vers l'O., par l'Huisne, du Perche, qui eut des comtes particuliers, de l'an 1000, à peu près, à 1404, et qui y fut réuni avant, puis après ces époques. A la conquête de l'Angleterre (1066), les comtes d'Alençon gagnèrent le comté de Shrewsbury. La famille de Bellême fut continuée, en 1082, par celle de Montgomeri, qui s'éteignit en 1219. Philippe Auguste réunit alors le comté au domaine (1221 ou 1225); mais Louis IX en fit, pour Pierre, son cinquième fils (1269), un apanage, avec le droit d'échiquier, et relevant du duché de Normandie. Réuni en 1284, il passa, en 1293, avec le titre de comté-pairie, dans une branche de la maison de Valois, en faveur de laquelle il fut érigé en duché-pairie, l'an 1414. Il subit alors de nombreuses vicissitudes. Confisqué en 1458, restitué en 1461, confisqué en 1474, restitué en 1476; confisqué en 1482, restitué définitivement en 1487, il resta, à l'extinction de cette branche, dans la possession, pour le domaine utile, de la sœur de François Ier, Marguerite d'Angoulême, duchesse douairière d'Alençon, jusqu'à la mort de cette princesse (1549). En 1559, Charles IX le donna comme douaire à sa mère, Catherine de Médicis, qui le céda, en 1566, à son plus jeune fils, François, auquel il demeura jusqu'en 1584. En 1605, Henri IV l'engagea au duc de Wurtemberg, et Marie de Médicis le racheta pour le réunir à la couronne. Louis XIII, vers 1635, le donna à son frère Gaston d'Orléans, dont la fille en hérita. Après elle, le duché, de nouveau réuni (1696), fut encore séparé (1710) pour le petit-fils de Louis XIV, Charles, duc de Berry, qui mourut en 1714. Enfin, Louis XVI, en 1785, l'érigea en apanage pour son frère, le comte de Provence, qui fut plus tard tard Louis XVIII.

COMTES D'ALENÇON. — 942? Yves Ier de Creil ou de Bellême. — 997? Guillaume Ier de Bellême, fils d'Yves Ier, comte du Perche. — 1028, Robert Ier, fils de Guillaume Ier. — 1033 ou 1034, Guillaume II Talvas, frère de Robert. — 1048? Arnoul, fils de Guillaume II. — 1048, Yves II ou Ivon, évêque de Séez, fils de Guillaume Ier. — 1070, Mabile, sœur de Roger, et son époux, Roger de Montgomeri. — 1082, Robert II de Bellême, fils du précédent. — 1119, Guillaume III Talvas, fils du précédent. — 1171, Jean Ier, fils du précédent. — 1191, Jean II, fils du précédent. — 1191, Robert III, frère de Jean II. — 1217, Robert IV, fils posthume du précédent, mort en 1219. — *Comtes d'Alençon de la maison de France* : 1269, Pierre de France, cinquième fils de saint Louis, mort sans postérité en 1284. — 1293, Charles Ier de Valois, frère de Philippe IV. — 1325, Charles II, second fils de Charles Ier. — 1346, Charles III. — 1361, Pierre II, troisième fils de Charles II.

DUCS D'ALENÇON. — 1404, Jean IV, le Sage, fils de Pierre III, premier duc. — 1415, Jean V, le Beau, fils du précédent. — 1476, René, fils du précédent. — 1492, Charles, fils du précédent, mort en 1525. L'apanage est réuni. — 1559, Catherine de Médicis. — 1566, François, dernier fils de Henri II, mort en 1584. Réunion à la couronne. — 1635? Gaston d'Orléans. — 1660, Isabelle, fille du précédent, mariée à Joseph de Lorraine, duc de Guise, morte en 1696. — 1710, Charles de France, duc de Berry, mort en 1714. — 1785, Louis, frère de Louis XVI, plus tard Louis XVIII.

ALENÇON (Robert II de BELLÊME, comte d'). Il succéda (1082) à sa mère Mabile, alla faire la

guerre en Angleterre à Guillaume le Roux (1088), avec lequel il se réconcilia et qu'il servit contre la France, eut des démêlés avec Henri II et Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, et fut arrêté traîtreusement par le premier (1112), qui le laissa mourir en prison (1119). Il s'était signalé par d'horribles cruautés. = CHARLES DE VALOIS, second fils et successeur de Charles Ier (1325), se distingua à la bataille de Cassel et périt à la bataille de Crécy, où il commandait l'avant-garde, le 26 août 1346. = JEAN IV, fils aîné et successeur de Pierre II (1404), né le 9 mai 1385, au château d'Essey, prit part à l'alliance des ducs d'Orléans et de Bourbon avec l'Angleterre contre la France (1411), fut battu par le duc d'Anjou et le connétable de Saint-Pol, et après le traité de Bourges (1412) vit son comté érigé en duché-pairie (1er janvier 1415). Il périt à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415. = JEAN V, fils et successeur du précédent (1415), né à Argentan le 2 mars 1409, mort en 1476. Fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Verneuil (1424), il vit le duc de Bedford s'emparer de son duché, et ne fut délivré qu'en 1427 en payant une énorme rançon ; il eut ensuite une guerre avec le duc de Bretagne, succéda (1429) au connétable de Richemont dans le commandement des armées françaises, et fut le compagnon fidèle de Jeanne d'Arc, avec laquelle il prit Jargeau et Baugenci, et battit les Anglais à Patai. En 1449, il recouvra Alençon et Bellême, contribua à la conquête de la Normandie (1450), mais ses intelligences avec l'Angleterre le firent arrêter (1456). Condamné à mort par la cour des pairs (1458), sa peine fut commuée en prison perpétuelle. Gracié par Louis XI (1461), il prit part à la ligue du *Bien public*, traita avec le duc de Bourgogne, et accusé de trahison et de divers autres crimes, il fut arrêté (1472) et condamné de nouveau à mort (1474). Le roi lui fit encore grâce de la vie et finit par le mettre en liberté (1476). Son procès a été imprimé dans l'*Histoire d'Alençon*, par la Clergerie, 1621, in-4°. = RENÉ, fils et successeur du précédent (1476), mort le 1er novembre 1492. Soupçonné de trahison par Louis XI, il fut arrêté (1481), enfermé pendant trois mois dans une cage de fer, à Chinon, et condamné, par arrêt du parlement (1482), à implorer la clémence du roi et à recevoir garnison dans ses châteaux. Il fut rétabli dans ses droits par Charles VIII en 1487. = CHARLES IV, fils et successeur du précédent (1492), mort à Lyon le 11 avril 1525. Il hérita (1497) des comtés d'Armagnac et de Rouergue, combattit à Agnadel (1509), épousa la même année (3 octobre) Marguerite de Valois, sœur de François Ier, se distingua à Marignan, reçut en don (1517) le duché de Berri, et commanda à Pavie l'avant-garde de l'armée ; mais il s'y conduisit lâchement, et la réprobation universelle qu'il s'attira le fit mourir de chagrin quelques semaines plus tard.

ALENÇON (François d'). Voy. ANJOU.

ALENÇON, seigneurie du Dauphiné (Drôme), possédée successivement par la famille de Bologne et celle des Armands.

ALÈNES, seigneurie de Flandre, possédée par la famille de La Verdure.

ALEONIS CASTRUM, Châtel-Aillon (Charente-Inférieure).

ALERCUM, **ALERTIUM**, **ALENTIUM**, **ALENCONIUM**, Alençon.

ALERIUS, **HILERIS**, l'Allier.

ALÈS, ancienne maison de Touraine, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Christophe, de Châteaux, de Corbet, d'Holnon et d'Oignies. — Les armes sont : *de gueules à une fasce d'argents accompagnée de trois merlettes de même, posée, deux en chef et l'autre à la pointe de l'écu.* — (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Touraine*, par Souliers, et le Registre III de l'*Armorial* de d'Hozier. — A cette famille appartenait Pierre-Alexandre ALÈS, vicomte de Corbet, écrivain, né le 18 avril 1715, en Touraine, mort vers 1770.

ALESIA, capitale des *Mandubii* où Vercingétorix se retira avec son armée après avoir été battu par César (52 av. J. C.). Il fut suivi par le général romain qui investit la place, et l'enferma dans une circonvallation de onze mille pas, flanquée de vingt-trois tours. Aussi, quand une immense armée, rassemblée de tous les points de la Gaule, vint après plus d'un mois pour délivrer les assiégés en proie à une horrible famine, les Romains purent-ils repousser les attaques. Pendant deux jours on combattit avec un acharnement extrême, mais le soir du second jour une charge terrible de la cavalerie romaine et germaine rompit les Gaulois, et, dit Plutarque, toute cette grande armée s'évanouit comme un rêve. Le lendemain, Vercingétorix qui, à la tête de la garnison, avait secondé héroïquement les efforts des assaillants, alla se rendre à César (voy. VERCINGÉTORIX). La reddition d'*Alesia* acheva la soumission de la Gaule.

Maintenant, où était située *Alesia?* Au XVIe siècle Brantôme, répétant une folle assertion d'un historien espagnol, Diego de Vallès, plaçait *Alesia* aux environs d'Arras. En 1715, un savant languedocien J. P. des Ours de Mandajors la mettait à Alais (Gard), mais on n'avait attaché, et avec raison, aucune importance à ces deux opinions. Jusque dans ces dernières années on s'accordait unanimement à reconnaître qu'Alise-Sainte-Reine, sur le Mont-Auxois (Côte-d'or) avait été le théâtre de la dernière lutte de la Gaule contre César, lorsque, en 1856, parut dans les ***Mémoires de la société d'Émulation du Doubs***, une dissertation de M. A. Delacroix ayant pour but de démontrer qu'il fallait désormais placer *Alesia* à Alaise, en Franche-Comté, à 40 kilom. de Besançon. Un article de M. J. Quicherat (*Athenæum Français*, 10 mai 1856) à l'appui de ce travail, donna le signal d'une lutte ardente qui aujourd'hui encore n'est point terminée et où les adversaires apportent chaque année de nouveaux arguments. Voici le titre des principaux memoires ou brochures publiés à cette occasion : 1° Pour Alaise, J. Quicherat, *L'Alesia de César rendu à la Franche-Comté*, 1857, in-8; *Conclusion pour Alaise dans la question d'Alesia*, 1858, in-8; *Nouvelle défaite des défenseurs d'Alise sur le terrain d'Alesia*, 1860, in-8; *La question d'Alesia dans le Moniteur de l'armée*, 1862, in-8; — A. Delacroix, *La question d'Alesia dans le Moniteur universel*, 1860 ; les rapports annuels de M. Castan sur les fouilles exécutées à Alaise dans les ***Mémoires de la société d'Ém. du Doubs***. 2° Pour Alise, Dey, *Alesia*, 1856, in-8; Rossignol, *Alise*, 1856, in-4°; un article de M. le duc d'Aumale dans la *Revue des Deux-Mondes ;* et enfin pour l'une ou l'autre cause, des brochures et des articles de journaux et de revues dont le nombre monte à près d'une centaine.

Depuis que la discussion s'est engagée, d'autres opinions se sont produites. M. J. Maissiat a cru pouvoir mettre *Alesia* à Izernore (Ain) ; M. Fivel, à Novalaise en Savoie : mais c'est seulement entre Alise-Sainte-Reine et Alaise que la lutte est sérieuse. Nous penchons fortement pour cette dernière localité. Quoi qu'il en soit, la discussion n'a point été stérile, et l'étude approfondie des textes, les résultats des fouilles exécutées de différents côtés, et surtout à Alaise, ont donné les résultats les plus intéressants pour notre histoire et nos antiquités nationales.

LESIA, Alais (Gard).

ALESIUS (P.), pseudonyme de P. Loiseau.

ALESTA, ALESTUM, Alais (Gard).

ALET (N.-D. d') *Alecta, Electa, Aletum*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Narbonne (Aude), fondé en 813 par Bera, comte de Razès. Il donna naissance à une ville où le pape Jean XXII institua un évêché qui fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES D'ALET. — Barthélemy, 1er juillet 1318-1333. — Guillaume Ier de Marcillac, 26 août 1333-vers 1347. — Guillaume II, 26 mai 1348-vers 1360. — Arnaud de Villiers, 1362-1376. — Pierre Ier de Rabat, 1376-1377. — Robert du Bosc, vers 1380-1390. — Henri Ier, 10 juin 1390-1398. — Pierre II, 1399-1400. — Nicolas Ier, 1er déc. 1400-vers 1408. — Henri II, vers 1409-1419. — Pierre III Assalbitus, 8 janv. 1421-1440. — Antoine Ier de Saint-Étienne, 1441-1442. — Pierre IV, 1443-1448. — Elie de Pompadour, 18 ou 19 fév. 1448-1454. — Louis d'Aubusson, 2 déc. 1454-1455. — Ambroise de Cambrai, 23 ou 24 sept. 1455-1460. — Antoine II Gobert, 5 sept. 1461-vers 1467. — Guillaume III Olivier, 14 nov. 1467-1486. — Pierre V d'Hallwin, 21 nov. 1487-1488. — Guillaume IV de Rochefort, 4 fév. 1489-1508. — Pierre VI Raimond de Guiert, 7 juin 1508-1524. — Gilles, 12 janv. 1525-vers 1530. — Guillaume V de Joyeuse, vers 1530-1560. — François de Lestrange, 26 janv. 1560-1564. — Antoine III de Dax, 26 sept. 1564-1602. — Christophe de l'Estang, 1602-1603. — Pierre VII de Polverel, 1603. — Etienne de Polverel, 24 août 1607-25 avril 1637. — Nicolas II Pavillon, juin 1637-8 déc. 1677. — Louis-Alphonse de Valbelle, décembre 1678-juin 1684. — Victor Augustin Méliand, juin 1684-oct. 1698. — Charles-Nicolas Taffoureau de Fontaine, nov. 1698-oct. 1708. — Jacques Maboul, 1er nov. 1708-21 mai 1723. — François-Joseph de Boucaud, oct. 1723-1762. — Charles de la Cropte de Chantérac, 19 juin 1763-1790.

ALETH, *Alecta*, ville de Bretagne qui fut le siége d'un évêché dès le milieu du VIe siècle. Elle fut détruite de fond en comble par les Normands, et ses évêques habitèrent dès lors le monastère de Saint-Vincent, situé à une lieue de là, dans la petite île d'Aaron où s'élève actuellement Saint-Malo. Mais la translation de l'évêché à cette dernière ville ne fut ratifiée par le pape qu'en 1157. — (Voy. SAINT-MALO). Aujourd'hui il ne subsiste plus que des ruines d'Aleth dont le nom s'est conservé dans celui de Guich-Aleth.

ALETHENIS DEMETRIUS, pseudonyme anagrammatique de Julien de La Mettrie.

ALETHÈS (Irénée), pseudonyme de Voltaire.

ALETHINUS (Th.), pseudonyme de J. Leclerc.

ALETHOF (Ivan), pseudonyme de Voltaire.

ALETHOPHANES, pseudonyme de David Blondel.

ALÉTHOPHILE, pseudonyme de C. F. Mercier.

ALÉTOPHILE, pseudonyme de F. G. Quériau, écrivain de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

ALÉTOPHILE, pseudonyme de Laus de Boissy.

ALETHOPHILUS (J.), pseudonyme de J. de Cordes.

ALETHOPHILUS (Seb.), pseudonyme de Samuel Sorbière.

ALETHOPHILUS CHARITOPOLITANUS, pseudonyme de J. Courtot.

ALETUM, Alet, (Aude).

ALEUR, seigneurie de Lorraine, possédée par la maison de Choiseul.

ALEUX (Les), seigneurie de Bretagne, érigée en vicomté avec la seigneurie de Tadain, en 1644.

ALEXANDRE (Sulpice), historien franc ou gaulois du IVe siècle. Il est cité par Grégoire de Tours, qui nous a conservé de lui quelques fragments.

ALEXANDRE dit *de Paris*, poëte du XIIe siècle, né à Bernay (Eure). On a de lui le roman d'*Athis et de Prophilias* et une branche du grand poëme de l'*Alexandréide*, de Lambert Li Tort. On lui attribue aussi, mais sans preuves, les romans en vers d'*Hélène, mère de S. Martin*, et de *Brison* (S. Brice).

ALEXANDRE *de Villedieu*, écrivain de la première moitié du XIIIe siècle, né à Villedieu (Manche). Il est surtout connu comme auteur d'une grammaire en vers, intitulée *Doctrinale puerorum*, qui obtint une vogue immense, et eut un très-grand nombre d'éditions à l'époque de la découverte de l'imprimerie.

ALEXANDRE (Dom Jacques), bénédictin de Saint-Maur, né à Orléans, le 24 janvier 1653, mort le 23 juin 1734. On a de lui : *Traité général des horloges*, 1734, in-8°. == — NOEL, dominicain, né à Rouen en 1639, mort le 21 août 1724. *Hist. ecclésiastique*, 1676-1686, 24 vol. in-8°.

ALEXANDRE, pseudonyme adopté par Barginet, A. Béraud et Guesdon.

ALEXANDRIE (Égypte).

1798. Lors de l'expédition d'Égypte, les Français débarqués la veille, et durant toute la nuit, attaquèrent Alexandrie à la pointe du jour (2 juillet), sous la conduite de Bonaparte, et la prirent d'assaut.

1801. Le général anglais Hutchinson, après la capitulation du Caire, ayant marché sur Alexandrie à la tête de 16 000 hommes, jeta une flottille sur le lac Mariout, et enleva le fort Marabout (17 août) au moyen duquel la garnison française faisait entrer des vivres. Bientôt la flottille française sur le lac fut incendiée, et plusieurs navires légers, pénétrant dans le havre, attaquèrent notre escadre dans l'intérieur du port (26 août). Le lendemain les Anglais ouvrirent la tranchée devant le fort Turc où, trois jours plus tard, une brèche fut praticable. Alors Menou, qui avait encore plus de 10 000 hommes, capitula (31 août). Les artistes et les savants de l'expédition menacèrent de détruire leurs travaux, s'ils étaient forcés de les livrer aux Anglais. Les vainqueurs durent se contenter de prendre possession de la ville où ils trouvèrent 312 canons, et de l'escadre montée de 77 pièces.

ALEXANDRIE-DE-LA-PAILLE (Piémont).

1801, 15 juin (26 prairial an IX). — Le lendemain de la bataille de Marengo, un armistice fut conclu dans cette ville entre Bonaparte et Mélas. Il devait durer jusqu'à l'arrivée de la réponse qu'enverrait la cour de Vienne. En attendant, l'armée impériale occuperait le pays entre le Mincio et le Pô, c'est-à-dire Peschiera, Mantoue et Borgoforte; de là, la rive gauche du Pô et, à sa droite, Ferrare, Ancône et la Toscane; les Français occuperaient la région située entre la Chiese, l'Oglio et le Pô, en laissant neutre l'espace entre la Chiese et le Mincio. Les forteresses de Tortone, Milan, Turin, Pizzighettone, Arona, Plaisance; Ceva, Savone, Urbia, Coni, Alexandrie et Gênes, leur seraient livrées avec leur artillerie et leurs munitions, les Autrichiens n'emportant que leurs propres canons. L'évacuation de toutes ces places et la retraite de l'armée autrichienne devaient être complétées avant le 24 juin. Ces conventions furent exécutées et donnèrent aux Français la possession de douze places fortes, armées de 1500 bouches à feu. — Alexandrie devint après 1802 le chef-lieu du département de Marengo.

ALEXIS (Guillaume), bénédictin, poëte, mort vers la fin du XVe siècle. On a, entre autres, de lui : *Le Blason des faulces Amours*, 1489, in-4°.

goth., souvent réimprimé; *Le Passe-temps de tout homme et de toute femme*, 1505, Vérard, in-4°, rare; *Le Loyer des folles Amours*; *Les divers Propos et joyeuses Rencontres d'ung prieur et d'ung cordelier*; le *Dialogue du crucifix et du pèlerin*, composé l'an 1486, en Hyérusalem (où l'auteur était en pèlerinage), in-4°, goth.

ALEXIS (Léon d'), pseudonyme du cardinal de Bérulle.

ALEZ (Seigneurs d'), de la famille de Savary.

ALFAGIUM, Auffay (Seine-Inférieure).

ALFONSE (Jean), dit *le Saintongeois*, navigateur, né à Cognac, mort vers le milieu du XVI° siècle. On a sous le titre de *Voyages adventureux du capitaine Jean-Alfonse*, 1559, in-12, une relation tronquée de ses voyages en Asie et en Amérique.

ALFORT, village situé à l'extrémité du pont de Charenton (Seine). Il y fut fondé par Bourgelat (voy. ce nom) une école vétérinaire qui devint bientôt célèbre et qui subsiste encore aujourd'hui. Elle reçoit ordinairement 250 élèves, dont 40 militaires qui deviennent vétérinaires dans les régiments. A l'établissement sont joints un hôpital pour les chevaux et les chiens, une porcherie et divers troupeaux. Les élèves de cette école se sont distingués en 1814 en défendant le pont de Charenton contre les alliés. Une *Notice* sur l'école a été publiée par Langlois, an XIII, in-8°.

ALGA, Eu (Seine-inférieure).

ALGANCE (Seigneurs d'), de la maison de Lautrec (Languedoc).

ALGANS (ou **ALGANCE?**) (Seigneurs d'), de la maison de Montesquiou.

ALGER. Sur la côte septentrionale de l'Afrique, à l'entrée occidentale d'une rade qui s'ouvre entre la pointe Pescade et le cap Matifou, s'élève Alger. Sous la forme d'un triangle dont la mer est la base, elle monte en amphithéâtre, du pied d'une colline qui a 124 mètres de hauteur jusqu'au sommet, couronné par la citadelle ou kassbah, antique résidence des deys. Elle est environ à 770 kilom. d'Ajaccio et de Marseille; à 630 de Port-Vendres. Elle remplace une ville romaine qui est la Jol de Juba, la *Cæsarea* ou l'*Iconium* des Romains. Abandonnée peut-être ou détruite lors d'une des révolutions qu'a souffertes l'Afrique, en passant des Romains aux Vandales, puis aux Byzantins, enfin aux Arabes, elle fut relevée, suivant les uns, par les Beni Mezr'ana, suivant les autres, par Zeïri qui, vers 935, en fit la capitale d'une principauté. Elle commença vers cette époque à être appelée Al Djezair. Ferdinand le Catholique la conquit en 1509; mais, l'année même où ce roi mourut (1516) un pirate, Arroudj-Barberousse, s'en empara. Alger devint alors un nid de pirates, qui se mirent sous la suzeraineté du grand Soliman. En 1541, Charles-Quint dirigea contre eux une formidable expédition qui échoua. Au XVII° siècle les attaques des puissances chrétiennes se renouvelèrent. 1655, canonnade des Anglais; 1662, traité avec l'Angleterre; 1663 et 1665, la France commence, par celles que dirige le duc de Beaufort, ses attaques multipliées: 1666 et 1670, canonnade des Anglais et des Hollandais; 1679, deux bombardements par Duquesne; 1680, 1682, 1683, nouveaux bombardements des Français; 1684, paix avec la France, conclue pour cent ans; 1688, bombardement par Tourville; 1689, paix avec la France, l'Angleterre et la Hollande, qui s'engagent à payer de véritables tributs, déguisés sous le nom de présents, pour mettre leurs vaisseaux marchands à l'abri des pirates; 1770, attaque infructueuse des Danois; 1775, débarquement infructueux des Espagnols commandés par O'Reilly; 1815, démonstration d'une flotte américaine commandée par Decatur; 1816, 27 août, une flotte anglo-hollandaise, sous lord Exmouth, incendie la flotte algérienne et la ville, et oblige le dey à consentir à l'abolition perpétuelle de l'esclavage des chrétiens. En 1828, le 23 avril, le dey ayant jeté son éventail à la tête du consul français, Deval, Alger est bloqué, et, le 4 oct., le capitaine Collet force, après un combat, onze navires algériens à rentrer dans la rade. L'année suivante, le vaisseau *La Provence* sortant d'Alger où il avait porté une demande de satisfaction, qui fut repoussée, essuie le feu de toutes les batteries de la ville. Enfin en 1830 eut lieu l'expédition qui la fit tomber en notre pouvoir. Une flotte de 644 bâtiments, dont 107, parmi lesquels 11 vaisseaux et 19 frégates, appartenant à la marine royale, sortit de Toulon du 25 au 27 mai. Elle portait une armée de 37 639 hommes, 3853 chevaux, et 70 bouches à feu de gros calibre. Arrivée le 30 devant Alger, elle en fut éloignée par un coup de vent et alla se rallier aux îles Baléares. Le 13 juin, elle défilait devant Alger et allait à la pointe de Sidi-Ferruch débarquer l'armée. Tandis que le général de Bourmont prenant ainsi à revers le massif d'Alger, battait successivement les Arabes à Staouéli (19 juin) et à Sidi-Khalef (24), l'amiral Duperrey avait à lutter contre les vents (26). Bourmont s'établit bientôt (le 29) sur les hauteurs du Boujareah qui dominent Alger. Le 3 juillet, Duperrey attaquait les batteries de mer; le 4, l'armée, après une résistance de cinq heures, s'établissait dans le fort de l'Empereur. Enfin, le 5, au moment où la place allait être enlevée d'assaut, le dey Hussein capitula. Le traité livrait aux vainqueurs la moitié des maisons de la ville, toutes les propriétés du gouvernement, 1600 bouches à feu et un trésor qui contenait en espèces ou en bijoux une valeur estimée à 48 684 527 francs.

Alger, résidence du gouverneur-général de l'Algérie, est aujourd'hui le chef-lieu de la province qui porte son nom. En 1838, elle devint le siége d'un évêché suffragant d'Aix et le 9 janv. 1867 fut érigée en métropole. — Antoine-Adolphe Dupuch, premier évêque, 24 août 1838. — Louis-Antoine-Augustin Pavy, 26 fév. 1846-16 nov. 1866. — 12 janv. 1867, Charles-Martial-Allemand Lavigerie, premier archevêque.

ALGÉRIE. Elle est bornée au N. par la Méditerranée, au S. par le grand désert, à l'E. par la régence de Tunis; à l'O. par le Maroc. Elle est divisée en trois provinces: Alger, Constantine et Oran. — Voici les principaux événements relatifs à notre colonie depuis la conquête d'Alger: expédition sur Blidah et Médéah (nov. 1830); — occupation d'Oran (1831); de Bône (1832); d'Arzew, de Mostaganem et de Bougie (1833); — traité avec Abd-el-Kader (1834) qui, l'année suivante, prend les armes. Battu par Trézel sur les bords de la Sig (26 juin 1835), il lui fait essuyer le surlendemain (28) un grave échec sur les bords de la Macta. Repoussé (août) sous les murs d'Oran, il ne peut empêcher le maréchal Clausel de s'emparer de Mascara (6 déc.), après une suite de combats heureux. — En 1836, occupation de Tlemcen, de La Calle, de Guelma, et première expédition infructueuse contre Constantine. — En 1837, conclusion avec Abd-el-Kader, par le général Bugeaud, du désastreux traité de la Tafna (30 mai); prise d'assaut de Constantine par le général Vallée (13 oct.). — En 1839, occupation de Djigelli, Koléah et Sétif; commencement des hostilités avec Abd-el-Kader (nov.) qui est défait sur les bords de la Chiffa (31 déc.). — En 1840, glorieuse défense de Mazagran (fév.);

combats de Ten-Salmet, de Selson (mars), de Meskiana, de l'Afroun (avril); occupation de Cherchell, de Médéah et de Milianah ; passage du col de Mouzaïa après un combat meurtrier. — En 1841, destruction de diverses places d'armes de l'émir; défaite des Arabes près de Mascara (juillet) ; occupation de Dellys, de Zamorah et de Médéah (oct.). — En 1842, prise de Sebdou; soumission de nombreuses tribus (1842). — En 1843, prise de la Smala d'Abd-el-Kader (16 mai), qui est obligé de se réfugier dans le Maroc. — En 1844, guerre avec le Maroc terminée par un traité de paix (10 sept.), après le bombardement de Tanger (6 août), la bataille de l'Isly (14 août), et la prise de Mogador (25 août). — En 1845, rentrée de l'émir dans la province d'Oran, insurrection du Dahra, énergiquement comprimée par les colonels Pélissier et Saint-Arnaud ; soumission de l'Aurès par le général Bedeau, et (22 sept.) massacre d'un détachement français au marabout de Sidi-Brahim. — En 1846, châtiment de plusieurs tribus; massacres des prisonniers français par Abd-el-Kader qui se réfugie de nouveau au Maroc. — En 1847, après la reddition de Bou-Maza, l'agitateur du Dahra, et une expédition contre la grande Kabylie par le maréchal Bugeaud, Abd-el-Kader est obligé de se rendre au général Lamoricière (23 déc.) et est transféré en France. — En 1848, création de colonies agricoles. — En 1849, prise de l'oasis de Zaatcha par Canrobert (26 nov.). — En 1850, expédition contre les Kabyles; soumission du Sahel de Sétif; établissement à Lambessa d'une colonie pénitentiaire composée d'insurgés de juin. — En 1851, expédition contre la Petite-Kabylie par le général Saint-Arnaud. — En 1852, expédition contre une autre partie de la Petite-Kabylie par le général Mac-Mahon; répression de l'insurrection de Bou-Bargla qui est tué en 1854 ; réduction du Djurjura par Camou et Pélissier ; prise de Laghouat. — En 1853, prise d'Ouargla. — En 1854, prise de Tuggurt. — En 1856, répression de diverses insurrections. — En 1857, achèvement de la soumission de la Grande-Kabylie. — En 1858, 24 juin, établissement d'un ministère de l'Algérie, supprimé le 24 novembre 1860; expédition du général Desvaux contre des tribus insurgées de l'Aurès. — En 1859, expédition du général de Martimprey contre Oudcha. — En 1860, voyage de l'empereur en Algérie (sept.). — En 1864, avril-décembre, insurrection en Algérie.

Ministres de l'Algérie. — 24 juin 1858, le prince Napoléon. — 7 mars 1859-24 novembre 1860, P. de Chasseloup-Laubat.

Gouverneurs généraux de l'Algérie. — 27 juillet 1834, comte d'Erlon. — 8 juillet 1835, maréchal Clausel. — 12 fév. 1837, général Damrémont. — 25 oct. 1837, maréchal Valée. — 29 déc. 1840, maréchal Bugeaud. — 11 sept. 1847, le duc d'Aumale. — 24 févr. 1848, général Cavaignac. — 29 avril 1848, général Changarnier. — Juillet 1848, général Marey-Monge (*par interim*). — 9 sept. 1848, général Charon. — 32 oct. 1850, général d'Hautpoul. — 25 avril 1851, général Pélissier (*par interim*). — 11 déc. 1851-31 août 1858, général Randon. — 24 nov. 1860, le maréchal Pélissier. — 1er sept. 1864, le maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta.

Bibliographie. — *Exploration scientifique de l'Algérie*, 1840-1844, 6 vol. in-4; Baude, *l'Algérie*, 1844, 2 vol. in-8°; Berbrugger, *Algérie pittoresque et monumentale*, 1842, 3 vol. in-f°; Galibert, *l'Algérie ancienne et moderne*, 1844, in-8; Clausel, *Histoire de l'Algérie*, 1846, 3 vol. in-8; Le *Recueil des inscriptions de l'Algérie* par Léon Renier; divers Annuaires; la *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, les ouvrages du général Daumas, etc.

ALGÉSIRAS (batailles navales d').

1801, 6 juillet (17 messidor an IX). — Le contre-amiral Linois, parti de Toulon avec trois vaisseaux et une frégate pour rejoindre à l'île de Léon douze vaisseaux espagnols qui y attendaient l'amiral Gantheaume, allait entrer dans le détroit de Gibraltar lorsqu'il apprit que les Anglais avaient remis le blocus devant Cadix. Craignant d'être pris entre deux feux, parce qu'il était suivi par l'amiral Warren, il chercha refuge dans la rade d'Algésiras, située à l'entrée orientale du détroit de Gibraltar. Il y fut bientôt après attaqué par les Anglais avec six vaisseaux, une frégate, et un lougre, au moment où il prenait sa ligne d'embossage. Comme à Aboukir, les Anglais voulurent se glisser le long du rivage et prendre chaque navire français entre deux anglais, mais le vent tomba, ce qui arrêta leur manœuvre. Linois fit couper ses câbles et s'échoua à la côte. Des artilleurs français remplacèrent les espagnols notamment aux batteries d'Almirante et de San-Iago, et quatorze chaloupes canonnières aidèrent activement au combat. Un des vaisseaux anglais, le *Hannibal*, toucha et fut pris. Le *Pompey* qui avait aussi amené son pavillon, réussit, avec les quatre autres vaisseaux, dont deux étaient également très-avariés, à se retirer à Gibraltar. Ce glorieux fait d'armes causa en France la joie la plus vive.

1801, 12 juillet (23 messidor an IX). — Les Anglais, ayant réparé leurs avaries, poursuivirent Linois qu'étaient venus rejoindre six vaisseaux et trois frégates espagnols et qui se rendait à Cadix. L'affaire commença dans le détroit à onze heures du soir pendant une nuit orageuse. Deux vaisseaux espagnols, le *Real Carlos* et le *San Hermenegildo*, se prenant pour ennemis, s'attaquèrent et se firent sauter. *Le Formidable*, commandé par le capitaine Troude, y soutint seul un admirable combat contre l'escadre anglaise et, après avoir désemparé trois vaisseaux et une frégate, entra dans Cadix aux acclamations des habitants.

ALGIA, ALGIENSIS PAGUS, le pays d'Auge.

ALHAUD ou **AILHAUD**, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Arlan, de Mus, de Cheiron et de Meouille. — Les armes : *Au 1 et 4 de sable, à trois têtes de lion d'or au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or; au 2 et 3 de gueules bandé d'or.* (Voy. le *Nouvel armorial de Provence*.)

ALHOY (Philadelphe-Maurice), journaliste et auteur dramatique, né à Paris vers 1802, mort à Rouen en 1855.

ALIAMET (Jacques), habile graveur, membre de l'académie, né à Abbeville le 30 nov. 1726, mort à Paris le 29 mai 1788. = Son frère, **François**, graveur, né vers 1734.

ALIARDENSIS PAGUS, Aillas (Gironde).

ALIBAUD (Louis), né à Nîmes en 1810, guillotiné à Paris le 11 juillet 1836. Il tira sur le roi Louis-Philippe un coup de pistolet au moment où ce prince sortait en voiture des Tuileries, le 26 juin 1836, fut arrêté et condamné à mort par la cour des pairs.

ALIBERT (Jean-Louis, baron), médecin, né à Villefranche (Aveyron) le 12 mai 1766, mort à Paris le 6 nov. 1837. Il fut médecin de l'hôpital Saint-Louis, médecin ordinaire de Louis XVIII, et professeur de matières médicales à l'école de médecine. — *Traité complet des maladies de la peau*, 1806-1826, in-f°; *Physiologie des passions*, 1825, 2 vol. in-8°.

ALIBORUM, pseudonyme de P. Gringore.

ALIBRAY. Voy. **DALIBRAY**.

ALIÉNOR. Voy. **ÉLÉONORE**.

ALIER (Seigneurs d'), de la famille de Mantin (Dauphiné).

ALI-GIER-BER, pseudonyme d'Anacharsis Clootz.

ALIGNAN (Benoît d'), bénédictin, théologien, évêque de Marseille (1229), mort en juillet 1268. Il fit deux fois le voyage de Palestine (1239, 1260).

ALIGNY, seigneurie de Bourgogne, possédée par la famille de Quarré.

ALIGRE, HALIGRE ou **DALIGRE**, famille originaire de Chartres, et d'où sont sortis les seigneurs de Chouvilliers, de la Rivière, de la Brosse, de Villenesle, de Bois-Landry. — Les armes : *d'azur à cinq fasces de burelles d'or, surmontées en chef de trois soleils de même*. (Voy. le tome VI du P. Anselme). = ALIGRE (Étienne d'), chancelier de France, né à Chartres en 1550, mort à la Rivière près de Chartres, le 11 déc. 1635. Il fut d'abord président au présidial de Chartres et puis intendant de Charles de Bourbon, comte de Soissons, fut nommé garde des sceaux (janv. 1624) et chancelier à la fin de la même année. Il fut disgracié en 1626 et on lui retira les sceaux. Il y a des lettres de lui dans la collection Dupuy à la Bibliothèque impériale, et dans la collection Godefroy à la Bibliothèque de l'Institut. = Son fils ÉTIENNE, chancelier de France, né en 1592, mort à Versailles le 25 oct. 1677. Il fut successivement directeur des finances (1648), conseiller d'honneur au parlement de Paris (1652), garde des sceaux (23 avril 1672), chancelier (4 janv. 1674). — ÉTIENNE-FRANÇOIS, premier président du parlement de Paris, né en 1726, mort à Brunswick en 1798.

ALIMENT ou **DE VISITE** (Droit d'). Ce droit, emprunté aux Romains qui l'appelaient *procuratio* et maintenu par les comtes francs de la première et de la deuxième race, consistait en une redevance accordée à l'évêque lorsqu'il faisait sa tournée pastorale. Cette redevance fut payée d'abord en nature par le curé de la paroisse; plus tard elle fut acquittée en argent. En 1306, pendant les longues négociations auxquelles donna lieu entre Philippe IV et Clément V la suppression des Templiers, le pape fit de Lyon à Bordeaux un voyage qui ruina plusieurs des abbayes et des évêchés où il avait séjourné. — Voy. ÉVÊQUE, GITE.

ALIMES (Seigneurs des), branche de la maison de Lucinges.

ALINARD ou **HALINARD**, bénédictin, archevêque de Lyon (1046), mort à Rome, empoisonné, dit-on, le 29 juillet 1052.

ALINCOURT ou **HALINCOURT**, seigneurie de Champagne, possédée par la famille de Neufville, puis par celle de Friant.

ALINGAVIENSIS VICUS, Langey (Eure-et-Loir).

ALIODRENSIS PAGUS, un des quatre *pagi* entre lesquels se divisait la cité des *Meldi* (Meaux), et dont on ne connaît pas au juste la position.

ALION (Comtes d'), de la famille de Dusson (comté de Foix).

ALISE-SAINTE-REINE, *Alisia*, *Alesia*, village de Bourgogne (Côte d'Or), que jusqu'à ces derniers temps on avait regardé sans contestation comme théâtre de la dernière lutte de Vercingétorix contre César. — Voy. ALESIA.

ALITOPHILUS, pseudonyme de Cl. B. Morisot.

ALIX (Rhône), village du Lyonnais, où résidait avant la Révolution un célèbre chapitre de chanoinesses: les femmes, pour y être admises, devaient faire preuve de cinq quartiers de noblesse.

ALIX *de Champagne*, reine de France, fille de Thibaut IV, comte de Champagne, morte en 1206. Elle épousa (1160) Louis VII, et devenue veuve (1180), essaya inutilement de s'emparer de la tutelle de son fils Philippe Auguste, et de la régence. Ce fut elle qui gouverna le royaume pendant la croisade de celui-ci.

ALIX, voy. **ADÉLAIDE**.

ALIX (Pierre), chanoine de Besançon, controversiste, né à Dôle en 1600, mort le 6 juillet 1676.

ALIXENT, seigneurie de Bourgogne, possédée au XIIIe siècle par la famille de Noyers.

ALIZARD (Adolphe-Joseph-Louis), chanteur, né à Paris le 29 déc. 1814, mort le 23 janv. 1850.

ALIZY, seigneurie de Champagne, possédée au XIIIe siècle par la maison d'Ambly.

ALKMAER, ville de la Hollande, à 32 kilom. au N. O. d'Amsterdam. De 1810 à 1814, elle a fait partie du département du Zuyderzée.

— (Bataille d'), 1799, 19 sept. (3e jour complémentaire, an VII). — Après avoir défait Daendels au Helder (27 août) et enlevé la flotte hollandaise, les Anglais avaient construit des retranchements dans le Zyp. Ils y repoussèrent une attaque de Brune, à Slaper-Dyc (10 sept.), et, ayant reçu un renfort de 17000 Russes et 7000 Anglais, ils s'avancèrent, au nombre de 36000 hommes, sous les ordres du duc d'York, contre la position qu'avait prise Brune à Bergen et à Alkmaer. L'armée anglo-russe était divisée en cinq colonnes. Sa droite, commandée par les Russes Hermann et Essen, marchait contre la gauche des Français que dirigeait Vandamme. Son centre, sous les ordres du duc d'York et de Dundas, attaquait Dumonceau. Sa gauche, où étaient sir James Pulteney et le prince d'Orange, faisait face à Daendels. Enfin, à l'extrême gauche, sir Ralph Abercromby devait longer le Zuyderzée, tourner la droite de l'armée gallo-batave et l'écraser en lui coupant la retraite. Le duc d'York se croyait si sûr de la victoire qu'il ne s'était ménagé aucune réserve. Les Russes rejetèrent d'abord Vandamme au delà de Bergen jusqu'à deux kilom. d'Alkmaer; mais des renforts rétablirent le combat, et la colonne de Hermann, attaquée en tête et sur les flancs, fut mise en pleine déroute. Dundas chassa Dumonceau de Schoorldam, mais les forces que la victoire de sa gauche permit à Brune d'accumuler sur le centre, obligèrent le duc d'York d'évacuer Schoorldam et de rentrer dans le Zyp. Il en fut de même de Sulteney. Quant à Abercromby, il ne put pas arriver à temps pour prendre part à l'affaire. Cette victoire porte quelquefois le nom de Bergen.

— (Convention d'). — 1799, 17 oct. (25 vendémiaire an VIII). Après sa victoire à Egmond-op-zee (2 oct.) et sa défaite à Castricum (6 oct.), le duc d'York, se trouvant dans une position désespérée, proposa un armistice, à la suite duquel les Anglo-Russes purent se rembarquer sans être inquiétés, en rendant 8000 prisonniers et les forts du Helder avec toute leur artillerie.

ALLAINES ou **ALLAIGNES**, seigneurie de Picardie, possédée par la famille d'Applaincourt.

ALLAINVAL (L'abbé Léonor-Jean-Christine-SOULAS D'), littérateur, auteur comique, né à Chartres, mort à Paris, à l'hôtel-Dieu, le 2 mai 1753.

ALLAIS ou **ALAIS** (Denis VAIRASSE d'), écrivain, né à Alais (Gard) vers 1630, mort après 1683.

ALLAMANON, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Rougnes, d'Aureilles et de Lambesc. Les armes sont : *tranché d'argent et de sable, diapré de l'un en l'autre*. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert, et l'*Histoire de la noblesse de Provence* par Artefeuil.)

ALLANCÉE, pseudonyme d'Alain Chartier.

ALLARD (Marcellin), écrivain, né dans le Forez, vivait dans les premières années du XVII[e] siècle. — La *Gazette françoise*, 1605, in-8°, très-rare; *Ballet en langage forésien*, 1605, in-8°; et 1855, in-8°.

ALLARD (Guy), érudit, généalogiste, né près de Grenoble en 1645, mort en 1716. — *Nobiliaire du Dauphiné*, 1671, in-12; *Histoire généalogique du Dauphiné*, 1697, 4 vol. in-4°; *Dictionnaire du Dauphiné*, publié pour la première fois par M. H. Gariel, 1864, 2 vol. in-8°.

ALLARD (Mlle), célèbre danseuse, née le 14 août 1738, morte le 14 janv. 1802. Elle eut du fameux danseur Vestris un fils qui fut surnommé *Vestrallard*. — Voy. VESTRIS

ALLARD (Jean-François), général, né à Saint-Tropez (Var) en 1785, mort dans l'Inde le 23 janv. 1839. Aide de camp du maréchal Brune (1815), il quitta la France après l'assassinat de celui-ci, séjourna quelque temps en Egypte, puis en Perse, et enfin se rendit à Lahore, où il fut bien accueilli par le roi Runjet-Sing. Il organisa l'armée syke à la française, lui fit adopter le drapeau tricolore et fut comblé d'honneurs et de richesses par le prince qui le nomma généralissime de ses troupes. En 1835 il fit un voyage à Paris, et repartit pour l'Inde avec le titre de chargé d'affaires de France.

ALLARD (Jean-Pierre-Eugène), peintre, né à Lyon, le 23 fév. 1829, assassiné à Rome le 21 avril 1864.

ALLART (Mary Gay), femme de lettres, née à Lyon vers 1750, morte à Paris en 1821.

ALLASSAC, *Allassacum*, seigneurie du Limousin qui, au XII[e] siècle, fut possédée par les évêques de Limoges et les seigneurs de Rastignac, et au XVII[e] siècle par la famille du Verdier.

ALLEAUME, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de la Ramée, de Baupréau et de Trefforest. — Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'or, et en pointe d'un oiseau d'or, regardant derrière et au-dessus de lui une petite étoile d'or.*

ALLEGRAIN (Étienne), peintre, graveur, membre de l'académie, né en 1645 à Paris, où il mourut le 2 avril 1736. — 2 *paysages* (musée du Louvre); 3 *paysages* (musée de Dijon). = Son fils GABRIEL, paysagiste, membre de l'académie, né le 25 fév. 1679 à Paris, où il est mort le 24 fév. 1748. = JEAN-BAPTISTE, frère d'Étienne, sculpteur, né en 1644, mort après 1708. = CHRISTOPHE-GABRIEL, fils de Gabriel, sculpteur, né à Paris en 1710, mort le 17 avril 1795. Cet artiste commença la réforme du mauvais goût qui régnait de son temps. Il était membre de l'académie de peinture depuis 1751. — *Une Baigneuse*, *Diane au bain* (musée du Louvre); = GABRIEL, fils du précédent, sculpteur de la marine à Rochefort, né à Paris le 29 oct. 1733.

ALLEMAGNE, baronnie de Provence, possédée par la famille d'Oraison.

ALLEMAN, famille du comté Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf, de Saint-Amant, de Fenouillet, de Guépean et de Concressault. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du comté Venaissin*, par Pithon-Curt.)

ALLEMAN. Voy. ALEMAN.

ALLEMAND (Georges l'), peintre, né à Nancy au XVI[e] siècle, mort dans la première moitié du siècle suivant. = — (GARNIER l'), peintre, mort probablement dans la première moitié du XVIII[e] siècle. — Voy. LALLEMAND.

ALLEMAND (Zacharie-Jacques-Théodore comte), vice-amiral, né à Port-Louis (Morbihan), en 1762, mort à Toulon le 2 mars 1826. Il commandait la flotte française, lorsque celle-ci fut en partie incendiée dans la rade de l'île d'Aix, le 12 avril 1808. — Voy. AIX.

ALLEMANDS (Les), seigneurie de Franche-Comté, possédée par la famille Cailleau de la Graulet.

ALLEMANT. Voy. LALLEMANT.

ALLEMOGNE, seigneurie du pays de Gex, possédée par les familles de Liviron et de Conzié.

ALLENT (Pierre-Alexandre-Joseph), général, pair de France (1832), écrivain, né à Saint-Omer en 1772, mort le 3 juillet 1837.

ALLÉON-DULAC (Jean-Louis), naturaliste, né à Lyon, mort en 1768.

ALLETZ (Pons-Augustin), écrivain, né à Montpellier en 1703, mort à Paris, le 7 mars 1785. — *Dictionnaire théologique; Dictionnaire des Conciles; Histoire des Papes; Histoire des Singes;* l'*Esprit des Journalistes de Trévoux;* l'*Esprit des Journalistes de Hollande*, etc.

ALLETZ (Pierre-Édouard), écrivain, né à Paris, le 23 avril 1798, mort à Barcelone où il était consul, le 16 février 1850. — *Essai sur l'homme ou Accord de la Philosophie et de la Religion*, 1835, 2 vol. in-8°; *Esquisses de la souffrance morale*, 1836, 2 vol. in-8°; *De la Démocratie nouvelle*, 1837, in-8°; *Esquisses poétiques de la vie*, 1841, in-8°.

ALLEUD. Au point de vue de la tenure, les biens se divisaient sous les deux premières dynasties en *alleuds* et *bénéfices*. On a prétendu longtemps que l'*alleud* était la terre tirée au sort, et on donnait à ce mot l'étymologie *loos*, sort. Mais nulle part on ne trouve de trace d'un partage qui aurait eu lieu entre les Francs. Le mot d'ailleurs et la chose se retrouvent chez des nations qui n'ont pris aucune part à l'invasion, et même avant la conquête. Aussi une autre étymologie est-elle bien plus vraisemblable : *all*, tout, *od*, bien. L'*alleud*, c'est le bien absolu, par excellence, le bien que nous tenons de nos pères, c'est-à-dire, *les propres*. Ainsi dans la loi des Ripuaires *alleud* a pour synonyme *hæreditas aviatica;* aux IX[e] et X[e] siècles *odall* se traduit par *prædium aviaticum;* et les Tudesques désignent par *adel* la noblesse, parce que celle-ci a pour soutien le patrimoine paternel, les biens acquis par succession.

A l'origine il n'y avait chez les Francs qu'une seule propriété : les propres. Plus tard, lorsque vint à se produire la propriété incomplète du *bénéfice*, l'*alleud* prit, en opposition et par antithèse, le sens de propriété absolue et indépendante. Il faut donc entendre par *alleud*, sous la première race, *biens propres*, et sous la deuxième *biens libres*.

Malgré la multiplication extrême des bénéfices, l'*alleud* ne disparut pas aussi complètement qu'on l'a dit sous le régime féodal. Dans les provinces méridionales surtout il se maintint avec succès, et l'on rencontre jusque dans le XII[e] siècle des chartes provençales qui en font foi.

Au déclin du régime féodal on avait perdu de vue le sens exact du mot *alleud*. C'est alors que l'usage s'introduisit de placer l'épithète redondante *franc* devant alleud. On commença aussi à distinguer deux espèces d'alleud : l'alleud noble dont le possesseur avait droit de justice, et l'alleud roturier qui consistait seulement dans l'indépendance de toute obligation féodale. Mais, sauf de rares exceptions, les *francs alleuds* nobles, comme les roturiers, étaient eux-mêmes assujettis à la *fiance*, et rentraient au moins par là dans le système féodal. Il était de principe que le *franc alleud* pouvait devenir caduc pour tra-

hison et retournait au domaine royal : « forfaiture de franc-alleud, dit Philippe VI dans une charte de 1341, quelque part que ce soit en notre royaume, doit nous appartenir. »

ALLEURS (Les), seigneurie de Normandie, possédée au XVIIIe siècle par la famille Puchot.

ALLEUS (N.-D. des), *Allodii*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, diocèse de Poitiers, fondée en 1120 ou 1128 par Giraud de la Sala.

ALLEUX (Seigneurs des), branche de la maison de Créquy. = — de la famille de Bellengreville.

ALLEVARD, seigneurie du Dauphiné, érigée en comté, en juillet 1751, en faveur de T. J. B. de Barral.

ALLEX (Seigneurs d'), de la maison d'Urre (Dauphiné).

ALLIA (Bataille de l'). L'an 391 avant J. C. 30 000 Senons, sous la conduite de leur roi ou *Brenn*, franchirent l'Apennin et assiégèrent Clusium, dont les habitants implorèrent le secours de Rome, qui envoya au camp des barbares, comme négociateurs, trois membres de la famille des Fabius. Ceux-ci, ayant échoué, entrèrent dans la ville et dirigèrent eux-mêmes une sortie. Cette violation du droit des gens transporta de colère les Gaulois. Ils suspendirent à l'instant les hostilités contre les Clusins, et envoyèrent demander réparation aux Romains, qui la leur refusèrent. Au retour de leurs ambassadeurs, les Gaulois, renforcés par 10 000 hommes, marchèrent sur Rome, s'abstenant de tout pillage sur leur route, et proclamant qu'ils n'en voulaient qu'aux seuls Romains. Ils rencontrèrent (16 juillet 390) l'armée ennemie à une demi-journée de la ville, dans une plaine qui s'étend sur les bords de l'Allia, et le combat s'engagea immédiatement. Le centre et l'aile gauche des Romains furent enfoncés au premier choc. L'aile droite, après avoir vaillamment combattu, fit une retraite précipitée, traversa Rome sans s'arrêter et se réfugia dans la citadelle. Si les Gaulois avaient immédiatement marché sur la ville, c'en était probablement fait de la république; mais heureusement pour elle les vainqueurs perdirent un temps précieux au pillage et en orgies, et n'arrivèrent sous les murs de Rome que le lendemain soir.

ALLIAC (Seigneurs d'), de la maison de Rigaud (Languedoc).

ALLIACUM, Ailly.

ALLIANCE (Grande). Voy. AUGSBOURG.

ALLIÉES (Villes). Voy. FÉDÉRÉES.

ALLIER (Département de l'). Ce département a été formé de la presque totalité du Bourbonnais et d'une petite partie de l'Auvergne. Il est borné au N. par le département de la Nièvre; au S. par le dép. du Puy-de-Dôme; à l'E. par le dép. de Saône-et-Loire; à l'O. par les dép. de la Creuse et du Cher. Chef-lieu, Moulins.

Parmi les personnages marquants nés dans ce département, nous citerons : le cardinal Duprat, le prédicateur Lingendes, les ducs de Villars et de Berwick, Destutt de Tracy, l'abbé Châtel, etc.

BIBLIOGRAPHIE : Huguel, *Tableau du département de l'Allier*, 1802, in-8°; Baraillon, *Recherches sur plus. monum. celtiques et romains de l'Allier*, 1806, in-8°, et les *Annuaires* du département. — Voy. BOURBONNAIS.

ALLIER (Seigneurs de l'), de la famille de Viault (Poitou). = — (Barons d'), de la famille de Mautin (Dauphiné).

ALLIER dit *Hauteroche* (Louis), numismate, né à Lyon en 1766, mort à Paris en nov. 1827. Il a fondé un prix de numismatique à l'académie des inscriptions. Sa collection de monnaies a été acquise en partie par le Cabinet des médailles.

ALLIER (Achille), graveur et antiquaire, né en 1807, mort à Bourbon-l'Archambault le 15 avril 1836. — *L'ancien Bourbonnais*, 1833-37, 2 vol. in-f°.

ALLIOT (Pierre), médecin, né à Bar-le-Duc, mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Il fut appelé à Paris pour soigner Anne d'Autriche qui se mourait d'un cancer. = Son fils JEAN-BAPTISTE fut médecin de Louis XIV.

ALLIX (Pierre), théologien calviniste, né en 1631 à Alençon, mort à Londres le 3 mars 1717.

ALLIX (Jacques-Alexandre-François), général, écrivain militaire, né à Perci (Manche), le 21 sept. 1776, mort le 26 janv. 1836. Laissé de côté sous l'Empire par suite de ses opinions républicaines, il se signala dans la campagne de 1814, et, entre autres, à la défense d'Auxerre. Il fut exilé en 1815 et rappelé en 1819.

ALLOBROGES, l'un des peuples établis, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, dont il était un des plus puissants. Il s'étendait du confluent de l'Isère et du Rhône au lac Léman, et avait pour limitrophes, à l'E., les peuplades des Alpes; au N., les *Sequani* et les *Ambarri*, ces derniers étaient les clients des *Ædui* comme les *Segusiavi*, qui se trouvaient à l'O.; au S., il avait les *Segalauni*, les *Vocontii* et les *Tricorii*. Vienna, Geneva et Cularo étaient les villes principales, et sa clientèle, à l'époque de César, comprenait les *Ceutrones*, les *Veragri*, les *Nantuates*, les *Euganei*, les *Seduni* et les *Viberi*. Peut-être faut-il y joindre pour des temps antérieurs, les *Tricorii* et les *Tricastini*, en sorte qu'il y eut un temps où les Allobroges dominaient toutes les vallées de l'Isère et du haut Rhône. L'hospitalité qu'ils accordèrent au roi Teutomal, après la destruction de sa tribu des *Salyi*, attira sur eux les armes des Romains. Pour leur résister, ils s'allièrent aux *Arverni*, et aux *Cavares*. Une première fois battus auprès de *Carpentoracte* (Carpentras) (122 av. J. C.), ils perdirent encore l'année suivante, une terrible bataille que gagna Q. Fabius Maximus Allobrogicus. Les Romains restèrent alors maîtres de la rive gauche du Rhône et formèrent la province romaine de la Gaule transalpine, d'abord avec le pays conquis sur les *Salyi*, les Allobroges et leurs alliés, entre le Rhône et les vallées des Alpes. Dans le siècle suivant, les Allobroges, fatigués des exactions de leurs gouverneurs, se préparèrent à prendre part à la conspiration de Catilina. L'un deux, nommé Catugnat, souleva même ses compatriotes et périt, après avoir taillé en pièces, auprès de l'Isère, quelques détachements romains (62 av. J. C.). Les Gaulois de la province romaine ne bougèrent plus, même en 52. Cependant, durant la guerre civile qui suivit la mort de César, les Allobroges chassèrent de Vienne une colonie qu'y avait installée le dictateur et qui se réfugia chez les *Segusiavi*. Tibère la renouvela en lui accordant de grands priviléges (voy. VIENNE). A cette époque, les Allobroges avaient été rangés dans la province sénatoriale Narbonnaise (28 av. J. C.), et avaient perdu leur esprit belliqueux. Strabon dit d'eux : « Autrefois, ils faisaient la guerre avec de nombreuses armées, mais aujourd'hui ils s'occupent à cultiver les plaines et les vallons des Alpes. Ils vivent dans des villages, excepté les plus notables d'entre eux qui habitent Vienna, dont ils ont fait une ville, bien que ce ne fût jadis qu'une bourgade. » Lors du soulèvement de Vitellius (69 ap. J. C.), les Allobroges furent contraints de racheter à prix d'or leur ville du pillage dont les menaçaient les partisans du nouvel empereur. La plupart des peuples de leur ancienne clientèle, séparés d'eux, étaient devenus des cités et le nom des Allobroges proprement dits, démembrés eux-mê-

mes en trois cités, avait été remplacé par celui de *civitas Viennensium*.

ALLODIA, les Alluets (Seine-et-Oise).

ALLŒUE, pays de l'Artois sur la rive gauche de la Lys dont les localités principales étaient La Venthie, Fleurbaix, Sailly (Pas-de-Calais) et la Gorgue (Nord).

ALLONNE, village situé à 4 kilom. au S. O. du Mans, et sur l'emplacement duquel était, à ce qu'on croit, la première capitale des *Aulerci Cenomanni*.

ALLONNES (Seigneurs d'), de la famille de Foyal (Orléanais). — Voy. ALONNE.

ALLONVILLE, maison de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs d'Oisonville, d'Armancourt, du Plessis-Saint-Benoît et de Louville. Les armes sont : *d'argent à deux fasces de sable*. = —, seigneurie de Picardie possédée par la famille de Vaisse

ALLOU (Gilles), peintre et architecte, membre de l'académie (1711), mort à Paris le 2 fév. 1751. — *Portrait d'A. Coysevox* (musée de Versailles).

ALLOU (Charles-Nicolas), ingénieur en chef des mines, antiquaire, né à Paris le 18 nov. 1787, mort à Paris le 7 oct. 1843. — Divers mémoires insérés dans des recueils scientifiques, et *Description des monuments de la Haute-Vienne*, 1821, in-4°; *Essai sur l'universalité de la langue française*, 1828, in-8°.

ALLOUAIGNES (Seigneurs d'), de la maison d'Assignies (Artois).

ALLOUETTE (François **de l'**). **Voy.** L'ALLOUETTE, p 1079, col. 1.

ALLOUVILLE. Voy. ALLONVILLE.

ALLOY ou **HALLOY**, pays de Picardie, dont le nom s'est conservé dans le village de Buire-en-Alloy (arrondissement d'Abbeville).

ALLUYE, *Avolotium*, baronnie du pays de Perche-Gouet (Orléanais), qui a été possédée par les familles de Goyet, de Saint-Pol, Robertet, Babou, Escoubleau et Gassion.

ALLY, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Rochefort et de Saint-Vidal en Auvergne.

ALMA, rivière de Crimée qui a donné son nom à une bataille gagnée sur les Russes le 20 sept. 1854. L'armée anglo-française et turque débarquée près d'Eupatoria et du Vieux Fort devait traverser l'Alma pour marcher sur Sébastopol. Les Russes, sous les ordres du prince Menschikoff, avaient couronné de redoutes et de batteries les hauteurs qui dominent le petit fleuve. Le maréchal de Saint-Arnaud fit tourner leur gauche par le général Bosquet; les Anglais, guidés par lord Raglan, attaquèrent leur droite, pendant que la division du prince Napoléon enlevait le village d'Alma. A quatre heures et demie du soir, les alliés étaient maîtres du plateau et les Russes en déroute. Les vainqueurs avaient eu environ 3000 hommes mis hors de combat et les vaincus 6000 tués. Malheureusement l'absence de la cavalerie ne permit pas de rendre la victoire plus complète.

ALMAIN (Jacques), théologien, né à Sens, mort en 1515.

ALMANACHS. Le plus anciennement imprimé de ces livres populaires paraît être en France le *Compost et Kalendrier des Bergiers*, dont une édition qui n'est pas la première est indiquée par le *Manuel du Libraire*, comme étant de 1488 ou 1493 (Paris, in-f°, goth.). Il s'est réimprimé pendant un grand nombre d'années tant à Paris qu'en province. Il en est à peu près de même du *Compost et Kalendrier des Bergères*. A mesure que se répandit l'imprimerie les almanachs se multiplièrent à l'infini, et la politique, sous forme de prédictions, ne tarda pas à s'y glisser. Aussi sévit-on avec rigueur contre leurs auteurs. « Et parce que, dit l'ordonnance d'Orléans (janv. 1561, art. 26) ceux qui se meslent de pronostiquer les choses advenir, publiant leurs almanachs et prognostications, passent les termes d'astrologie, contre l'exprès commandement de Dieu, chose qui ne doit être tolerée par les princes chrétiens, nous deffendons à tous imprimeurs et libraires, à peine de prison et d'amende arbitraire, d'imprimer ou exposer en vente aucuns almanachs et prognostications que premièrement ils n'ayent été visites par l'archevêque ou évêque ou ceux qu'il commettra : et contre celui qui aura fait et composé lesdits almanachs sera procédé par nos juges extraordinairement et par punition corporelle. » Ces dispositions se retrouvent dans d'autres ordonnances. — Parmi les applications qui en furent faites, nous citerons celle qui concerne Noël-Léon Morgard « professeur ès mathématiques » qui pour un almanach contenant des prédictions séditieuses, mis en vente le 1er janv. 1614, fut condamné aux galères le 31 janv. suivant.

Sur le plus fameux almanach populaire qui en est aujourd'hui (1867) à sa 231e année, l'*Almanach de Liége*, mis sous le nom du très-problématique Mathieu Laensberg, et sur tous ceux dont on est inondé chaque année, on peut consulter le tome II de l'*Histoire des livres populaires* de M. Ch. Nisard, 1864, in-18.

L'*Almanach royal*, qui parut d'abord sous le titre d'*Almanach historial*, ne prit la qualification de *royal* qu'en 1699, année où il fut pour la première fois présenté au roi. D'un mince volume in-8°, qui pendant plusieurs années offrait encore des prédictions comme l'*Almanach de Liége*, il devint assez rapidement un livre assez gros, contenant une foule de renseignements qu'on ne pourrait trouver ailleurs. Almanach *national* sous les deux républiques, almanach *impérial* sous l'Empire, almanach *royal* de 1814 à 1848, il est redevenu *impérial* depuis 1852.

ALMANISCHÆ, Almenesches (Orne).

ALMANTIA, Amance (Meurthe).

ALMANZA (Bataille d'). 1707, 25 avril. Le maréchal de Berwick qui commandait l'armée franco-espagnole reculait depuis plusieurs jours devant l'armée ennemie composée surtout d'Anglais et de Portugais, pour éviter un combat avant l'arrivée du duc d'Orléans, et se trouvait dans la plaine située devant la ville d'Almanza (Nouvelle-Castille) lorsque, le 25 avril, il fut attaqué à trois heures de l'après-midi par Ruvigny (lord Galloway) et das Minas. La cavalerie espagnole du duc commandée par Popoli fut d'abord dispersée, et son infanterie ébranlée, mais les habiles manœuvres de Popoli, la vaillance de la maison du roi d'Espagne et de la gauche commandée par d'Avarey, rétablirent le combat. Les deux ailes des alliés furent mises en pleine déroute, leur centre où se trouvaient les Anglais fut rompu après une vigoureuse résistance. L'ennemi perdit 4000 tués, 8000 prisonniers, ses bagages, son artillerie et 120 drapeaux. Le lendemain, le comte de Dohna qui, à la tête de 13 bataillons, avait réussi à se frayer un passage, fut obligé de se rendre. Cette brillante victoire, qui nous coûta peu, amena la soumission du royaume de Valence et permit d'envahir l'Aragon.

ALMARAZ, bourg de l'Estramadure, qui, durant la guerre d'Espagne, a été le théâtre de plusieurs faits militaires. Le 24 déc. 1809, le maréchal Lefebvre y défit un corps espagnol. — Le 16 mai 1812, les Anglais s'en emparèrent par surprise sur les Français qui y avaient établi des fortifi-

cations importantes et y perdirent de nombreux approvisionnements.

ALMARI-VALLUM, Amerval (Artois).

ALMEIDA, place forte du Portugal.

1810. Après avoir défait Crawford sur les bords de la Coa, le 24 juillet, Masséna investit Almeida, où il ouvrit la tranchée, le 15 août. La place était défendue par 4000 Portugais que commandait le général Cox; mais, le 26, une bombe, étant tombée dans le grand magasin, le fit sauter, et l'explosion renversa la cathédrale et les principaux édifices. Effrayée de cet accident, la garnison se mutina et obligea le commandant à capituler.

1811. Masséna, évacuant le Portugal, jeta, le 3 avril, une garnison dans Almeida, que Wellington investit douze jours après. Cependant il fit un retour offensif et passa l'Agueda, le 2 mai, à la tête de 50000 hommes. Le lendemain, il rencontra Wellington à Fuentes d'Onoro et, n'ayant pas pu le repousser, il se retira en Espagne en envoyant au général Brennier l'ordre de faire sauter la défense d'Almeida et de venir le rejoindre avec sa garnison. Cet ordre fut exécuté dans la nuit du 10 au 11 mai, et le 12 Wellington occupa la place.

ALMENARA (Bataille d'), 1710, 21 juillet. L'archiduc Charles ayant reçu de nombreux renforts par Barcelone, tandis que le maréchal de Noailles était obligé d'aller repousser une descente des Anglais en Languedoc, reprit l'offensive, et attaqua et défit Philippe V auprès d'Almenara, petite ville de la province de Lerida. Cette victoire le rendit maître de la Catalogne.

ALMENESCHES (Saint-Pierre d'), *Almaniscæ* ou *Almonachæ*, abbaye de femmes, de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Seez, fondée vers 550.

ALMÉRAS (le baron Louis), général, né le 15 mars 1768 à Vienne (Isère), mort à Bordeaux le 7 janv. 1828.

ALMONACID (Bataille d'), 11 août 1809. Pendant que les Français étaient vainqueurs à Talavera, Venegas avait occupé Aranjuez et investi Tolède. Leur approche l'obligea de reculer vers le N. E., et il les attendit dans la position d'Almonacid, village de la Nouvelle-Castille. Sebastiani le fit attaquer par les Polonais de Sulkowski et les Allemands de Laval. L'arrivée de la réserve commandée par Dessolles et le roi Joseph décida la bataille. Venegas perdit à cette défaite 35 canons, presque toutes ses munitions et 6000 hommes.

ALNA, l'Eaulne, affluent de la Béthune.

ALNEIUM, **ALNIUM**, Aunay, l'Aulnay ou Launay.

ALNENSIS PAGUS, l'Aunis, un des deux *pagi* entre lesquels était divisée la cité des *Santones*.

ALNETENSIS PAGELLUS, Aulnay.

ALNETUM, Launoy, Aunay, Anet.

ALNISIUM, l'Aunis.

ALNITUS, Osny (Seine-et-Oise).

ALOGIA, Alluyes. — Alluy.

ALOIGNY, maison du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de la Millandière, de Rochefort, de Boismorand, du Blanc, de Craon, de la Groye, de la Chèze, de Beaulieu, d'Argenson, du Puy-de-S.-Aster, de Bonneval, de Chef-de-May, de la Roche. Les armes sont : *de gueules à cinq fleurs de lis d'argent posées en sautoir.* (Voy. le tome VII du P. Anselme.)

ALOIS (N.-D. des), *Allodii*, abbaye de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Limoges, fondée avant 1198.

ALOISNE, seigneurie d'Artois qui a donné son nom à une famille qui la possédait encore au XVIIe siècle.

ALONNE (Seigneurs d'), branche de la famille de Clagny (Bourgogne). Voy. ALLONNE.

ALONS (Seigneurs d'), de la famille provençale de Guillon. = — de la famille provençale de Hondis. = — de la famille provençale de Bequiston. = — de la famille provençale de Raimon ou Raimondis. = — de la famille de Rivière (Comté-Venaissin).

ALONVILLE, voy. ALLONVILLE.

ALORGE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Seineville et de Havars.

ALOUE, famille d'où sont sortis les seigneurs des Ajots en Poitou.

ALOUETTE (Légion de l'). César, après avoir achevé la conquête de la Gaule, s'empressa d'enrôler à ses frais dans son armée un certain nombre de Gaulois et en composa une légion qu'il forma à la discipline romaine et à laquelle il accorda la solde et les privilèges dont jouissaient les autres légions. Les soldats portaient sur leur casque une allouette aux ailes étendues et le nom gaulois de cet oiseau (*alauda*) fut donné à la nouvelle légion à laquelle, quelque temps après, César accorda le droit de cité romaine.

ALOUETTE. Voy. L'ALOUETTE.

ALPAÏDE, deuxième femme ou concubine de Pépin d'Héristal qui répudia pour elle sa femme légitime Plectrude. Elle fut la mère de Charles Martel et mourut vers le milieu du VIIIe siècle dans un monastère près de Namur.

ALPECCUM, le Pecq (Seine-et-Oise).

ALPES, ALBA AUGUSTA, VILLA ALPIUM. Voyez AUPS.

ALPES. « Les Gaulois appelaient *Alpes* toutes les montagnes; ce nom a été restreint par les Romains aux montagnes proprement gauloises, » dit le grammairien Servius dans ses Commentaires sur l'*Enéide* (X, p. 693 D). En effet, ce nom a été surtout appliqué aux chaînes qui forment un grand arc de cercle au N. de l'Italie.

Avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, il existait dans les Alpes 37 peuples, dont voici la liste: *Adanates*, *Agones*, *Ardyei*, *Avantici*, *Belicenses*, *Brigiani*, *Capillati*, *Caturiges*, *Ceutrones*, *Ectini*, *Eguituri*, *Esubiani*, *Euburiates*, *Gallitæ*, *Garoceli*, *Iapodes*, *Irii*, *Juberi*, *Lepontii*, *Medulli*, *Nantuates*, *Nemaloni*, *Nerusii*, *Oratelli*, *Salassi*, *Sarni* (ou *Stœni*), *Savincates*, *Seduni*, *Segusiari*, *Sentii* (ou *Bediontici*), *Siconii*, *Suetri*, *Tebavii*, *Vallenses*, *Veamini*, *Veragri*, *Vergunni*. Ces peuples, dont les Romains avaient commencé la conquête du temps de la république, furent entièrement soumis sous Auguste qui les réunit à la province de la Gaule cisalpine, hormis ceux qui obéissaient au roi Cottius. Plus tard il en détacha ceux dont il forma la province des Alpes Maritimes qui, avec les autres provinces des Alpes, fut considérée comme tenant à l'Italie jusqu'à Adrien et à Dioclétien; alors ces peuples furent mis dans la préfecture des Gaules, à l'exception de ceux qui fournirent les provinces des Alpes cottiennes, sous la préfecture de l'Italie.

Alpes Grecques (ou Graies), *et Pennines*, province comprenant la partie orientale de la Savoie et le Valais. Les peuples qui les habitaient furent soumis par César ou sous Auguste et rattachés à la Gaule cisalpine au moins jusqu'à Adrien, sinon jusqu'à Dioclétien. Ils formèrent alors la province des Alpes Grecques, puis ils furent annexés à la préfecture des Gaules. On trouvait dans les Alpes Pennines les peuples suivants : *Agones*, *Ardyei*, *Juberi*, *Nantuates*, *Seduni*, *Vallenses*, *Veragri*; dans les Alpes Grecques : *Belicenses*, *Ceutrones* ou *Acitavones*, *Garoceli*, *Lepontii*, *Salassi*, *Tricorii*; mais, quand le faîte des Alpes fut pris pour limites de l'Italie,

plusieurs de ces peuples, en tout ou en partie, les *Lepontii* et les *Salassi*, par exemple, durent être adjoints à la province des Alpes Cottiennes et les autres contribuèrent à former la province des Alpes Grecques et Pennines. La métropole de cette dernière, d'abord appelée *Forum Claudii*, fut ensuite *Darantasia*. Au IIe siècle la province est divisée en deux cités : *Darantasia* (Moutiers-en-Tarantaise) et *Vallensium civitas* (Martigny). Sous les Mérovingiens elle forma la Sabaudie qui appartenait aux Bourguignons; depuis 843 elle fut séparée du royaume de France; aujourd'hui, elle est comprise dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, et dans le canton suisse du Valais.

Alpes Maritimes. « Les Liguriens chevelus des Alpes maritimes, qui avaient toujours été libres, furent réduits en servitude par Auguste, » écrit Dion Cassius, et Strabon ajoute : « Quant aux Ligures de la montagne, Rome leur envoie, comme à d'autres peuples absolument barbares, un gouverneur de l'ordre équestre. » Jusqu'à Dioclétien, si c'est lui qui l'a rattachée à la préfecture des Gaules, cette province tint à l'Italie. Les peuples qui en faisaient partie, étaient : *Gallitæ*, *Nemaloni*, *Nerusii*, *Oratelli*, *Sentii*, *Vellauni*, et *Vergunni*. Mais les frontières de la province avaient nécessairement été modifiées avant Dioclétien, puisqu'on assure qu'Adrien avait donné à cette province pour métropole *Ebrodunum*, une ville des *Caturiges*, qui avaient fait partie des Alpes Cottiennes. Quoi qu'il en soit, les nations des Alpes Maritimes avaient, dès Néron, reçu le droit du Latium. Au IVe siècle, la province est partagée en huit cités qui d'après la *Notice* sont : *Ebrodunensium civitas* (Embrun), métropole; *Diniensium* (Digne), *Rigomagensium* (Chorges), *Sollíniensium* (Seillans), *Sanitiensium* (Senez), *Glannatera* (Glandève), *Cemelenensium* (Cimiez), *Vinciensium* (Vence). Au Ve siècle, elle fut au nombre de ce qu'on appelle les Sept provinces; sous les Mérovingiens, elle se trouva partagée entre la Bourgogne et la Provence; enfin depuis 843, elle fut séparée du royaume de France et n'exista plus que comme province ecclésiastique. Aujourd'hui elle est partagée entre les départements des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes.

Alpes Cottiennes. Le roi Cottius, fils de Donnus, échappa dans les Alpes à la domination romaine, c'est-à-dire qu'il consentit à y agir en qualité de préfet d'Auguste, qui lui laissa le titre de roi. Il ouvrit, sur le mont Cenis, une route qui faisait communiquer les vallées de la Doria Riparia et de l'Arc, l'Italie et la Gaule, et éleva dans sa capitale *Segusio*, en l'honneur d'Auguste, un arc où il inscrivit les noms des quatorze peuples qui lui obéissaient, savoir : les *Segovii*, les *Segusini*, les *Belaci*, les *Caturiges*, les *Medulli*, les *Tebavii*, les *Adanates*, les *Savincates*, les *Egdinii*, les *Veaminii*, les *Venisami*, les *Irii* ou *Jemerii*, les *Esubiani* ou *Vesubiani*, et les *Ovadiaues* ou *Quadiates*. Ces peuples annexés à la Gaule cisalpine à la mort de Cottius (56 ap. J. C.), formèrent en grande partie la province des Alpes Cottiennes que Néron institua (65 ap. J. C.) sur le versant oriental des Alpes occidentales, depuis la source de la Stura jusqu'à celle du Rhin. La métropole était *Segusio* (Suze). Sous Dioclétien probablement, elle fut rattachée à la préfecture d'Italie, lorsque le faîte des Alpes fut pris pour limite; mais elle avait déjà été préalablement modifiée, s'il est vrai effectivement qu'Adrien ait fait d'*Ebrodunum*, ville des *Caturiges*, la métropole de la province des Alpes Maritimes; les vallées occidentales des Alpes obéissant jadis à Cottius avaient dû suivre cette ville et dépendre d'elle.

ALPES (Basses-), département formé de la Haute-Provence et de la vallée de Barcelonnette. Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes; au S. par les départements du Var et des Bouches-du-Rhône ; à l'E. par le Piémont et les Alpes Maritimes ; à l'O. par les départements de Vaucluse et de la Drôme. — Il a vu naître le troubadour Albertet, Gassendi, l'abbé Abeille et le célèbre orateur Manuel.

BIBLIOGRAPHIE : Henry, *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, 1818, 1842, in-8° ; *Annales des Basses-Alpes*, 4 vol., in-8°, et les *Annuaires* du département. — Voy. PROVENCE.

ALPES (Hautes-), département formé d'une partie du Dauphiné (Briançonnais, Embrunais, Gapençais) et de la Provence. Il est borné au N. et à l'E. par le Piémont, au S. par le dép. des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme. Il a donné naissance, entre autres, au connétable de Lesdiguières, au mathématicien Bérard, à l'économiste Anthoine de Saint-Joseph, etc.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique des Hautes-Alpes*, 1808, in-4° ; Fr. de Ladoucette, *Histoire*, *antiquités*, etc., *des Hautes-Alpes*, 1834, in-4°, et les *Annuaires* du département. — Voy. DAUPHINÉ.

ALPES MARITIMES (Département des). En 1801 le comté de Nice fut réuni à la France et forma le département des Alpes-Maritimes jusqu'en 1814 où il fut rendu au Piémont. De nouveau cédé à la France en 1860, il a repris son ancien nom et s'est augmenté de l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var. — Il est borné au N. et à l'E. par les Alpes qui le séparent du royaume d'Italie; à l'O. par les départements du Var et des Basses-Alpes ; au S. par la Méditerranée. Il a vu naître, entre autres, Masséna et Garibaldi.

ALPEVILLE, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la famille Le Forestquier.

ALPHONSE, famille originaire de Corse dont deux branches vinrent au XVe siècle et au XVIe s'établir l'une à Bordeaux, l'autre à Avignon. D'elles sont sortis les seigneurs de Mimars, de Cleirac et de Montroux, de Castel-Sec et de Peysine. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ALPHONSE, voy. ALFONSE.

ALPUECH, seigneurie du Rouergue, possédée au XVIIIe siècle par la famille de Curières.

ALQUIÉ (François-Savinien d'), écrivain, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

ALQUIER (Charles-Jean-Marie, baron), homme politique, diplomate, né à Talmont (Vendée), en 1752, mort à Paris le 4 fév. 1826. Député aux états généraux, puis à la Convention, il vota la mort du roi avec quelques réserves. Sous le Directoire et l'Empire il remplit diverses fonctions diplomatiques en Bavière, à Naples, à Rome et en Suède. Il fut exilé en 1816 et rappelé en 1818.

ALRIC, famille du comté Venaissin, originaire du Vivarais. D'elle sont sortis les seigneurs de la Baume-Cornillan, de Rousset et de Nions. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ALSACE, *Elisatium*, *Alsatia*. La portion occidentale de la vallée du Rhin comprise entre la Birse, au S., et la Lauter, au N., et bornée à l'O. par le Jura septentrional et les Vosges, avait, du temps de l'empire romain, fait partie de deux provinces différentes que séparait le torrent d'Eckenbach. Au N. s'étendait la Germanie supérieure; au

S., la Grande Séquanaise. Les diocèses épiscopaux de Strasbourg et de Bâle, représentant d'anciennes cités municipales romaines, conservèrent cette division durant le moyen âge. C'est de la rivière *El* ou *Ill* qui l'arrosait, que ce pays a pris le nom d'*El-Sass*, c'est-à-dire pays des habitants des bords de l'Ill. La désignation d'*Elisatium* ou d'*Alsatia*, peut-être usitée au VIIe siècle, le fut certainement à partir du IXe.

Avant cette époque, les *Alemanni* qui avaient succédé dans ce pays aux Burgondes vers le milieu du Ve siècle, avaient été contraints, par leur défaite à Tolbiac, d'accepter la domination des Francs que commandait Clovis. En 511, l'Alsace fut possédée par Thierry, roi à Metz et, dès que commença l'abaissement des Mérovingiens, c'est-à-dire vers 662, elle forma un duché particulier, qui dépendit ordinairement de l'Austrasie et auquel mit fin Charles Martel (730). A la mort de ce prince (741), l'Alsace appartint à Carloman jusqu'à ce qu'il se fût retiré au couvent du Mont-Cassin. Le deuxième partage de Worms (839) l'avait déjà donnée à l'empereur désigné, Lothaire; celui de Verdun (843) la sépara du royaume de France.

Le duché d'Alsace rétabli par Henri l'Oiseleur (925) continua d'être divisé en deux comtés, l'un au N. (Nordgau) qui était l'ancienne cité des *Argentoratenses* ou la Basse-Alsace; l'autre au S. (Sundgau) l'ancienne cité des *Basilienses* ou la Haute-Alsace. Les chefs en portaient le titre de comtes ou de landgraves, et il paraît que leur autorité s'étendait sur les deux rives du fleuve de façon à ce que le landgrave du Sundgau administrât aussi le Brisgau, et celui du Nordgau, l'Ortenau. Les *pagi* de cette époque sont indiqués au nombre de cinq : Elsgau, Sundgau, Bischovisheim, Nordgau et Wasgau; mais ce nombre s'est certainement augmenté par des démembrements. Il en fut de même des landgraviats où se formèrent bientôt d'autres comtés; ainsi, dans la Haute-Alsace ceux d'Elsgau et d'Illiche; dans la Basse, ceux de Kirchheim et de Strasbourg. Le duché d'Alsace eut des ducs amovibles depuis 925 jusqu'à 1080. De 1080 à 1268, ses ducs sont les ducs de Souabe de la maison de Hohenstaufen. Après la mort de Conradin (1268) l'anarchie se met dans ce duché sans duc, les landgraviats sont morcelés en seigneuries et dix villes impériales y ont atteint cette indépendance à peu près réelle dont les princes de cette maison avaient toujours et partout combattu le progrès. Aussi l'Alsace multiplie ses efforts pour s'assurer la paix. C'est chez elle qu'en 1255 se forme la ligue du Rhin qui doit combattre sans relâche les perturbateurs et réclamer l'abolition des péages nouvellement établis sur le fleuve. En 1301, 1310 et 1329, cette idée est formulée dans des traités et l'on cherche à la réaliser par l'institution d'une cour de dix juges chargés d'apaiser les différends. Néanmoins les guerres continuent d'être fréquentes en Alsace comme dans le reste de l'Europe. Sigismond d'Autriche, landgrave du Sundgau, y attira les Français (les *Armagnacs*, comme les appelaient encore les Alsaciens) conduits par le dauphin Louis (1444, 1445) ; les violences de Pierre de Hagenbach qui y représentait Charles le Téméraire (1474) soulèvent les populations, et les Alsaciens concluent avec les Suisses et les Lorrains alliance pour une guerre où le duc devait trouver la mort (1477). Au XVIe siècle le protestantisme devint puissant dans l'Alsace et les Français firent dans le pays plusieurs incursions dont la plus connue est celle de Henri II (1552). Durant la guerre de Trente ans, les protestants appelèrent à eux les Suédois qui s'y rendirent les maîtres (1632) et s'y maintinrent jusqu'à la mort de Bernard de Saxe-Weimar (1639). L'armée weimarienne s'étant alors donnée à la France, l'Alsace fut reconnue possession française par l'Empire au traité de Westphalie (1648), et par l'Espagne à celui des Pyrénées (1659). Cela fut confirmé aux paix de Nimègue (1679), de Ryswick (1697) et de Rastadt (1714). Les derniers landgraves de la Haute-Alsace avaient reçu 3 000 000 livres tournois comme indemnité de leurs droits.

Cette concession comprenait, dans le Sundgau, les bailliages de Ferrette, Altkirch, Belfort, Thann, Landser; les comtés de Ribeaupierre, de Hohenlandsberg et de Blamberg; les baronnies de Mersebourg et de Froberg; plus les deux landgraviats de Haute et de Basse-Alsace; enfin la préfecture de Haguenau composée de dix villes impériales : Haguenau, Colmar, Schelestadt, Weissembourg, Landau, Obernheim, Rosheim, Munster, Kaisersberg et Turckheim. L'annexion de Strasbourg n'eut lieu qu'en 1681.

La possession de l'Alsace fut plusieurs fois contestée aux Français; mais les admirables campagnes de Turenne (déc. 1674 et janv. 1675) et celle de Villars (1714) la rendirent définitive. L'Alsace forma un gouvernement, divisé en Haute-Alsace, capitale Colmar, et en Basse-Alsace, capitale Strasbourg. D'après l'édit de 1692, chaque division eut à sa tête un lieutenant-général. Dès 1648, l'Alsace, au point de vue financier, eut un intendant qui, après 1681, résida à Strasbourg et dont les subdélégués étaient à Belfort, Colmar, Schelestadt, Saverne, Weissembourg et Landau. Pour la justice, un conseil souverain fut établi en 1657 à Ensisheim. Quatre ans après, il fut réduit à la position de conseil provincial ressortissant au parlement de Metz et transporté à Brisach en 1674. Redevenu conseil souverain en 1679, il fut réuni, après la paix de Ryswick, à Colmar, où il demeura jusqu'en 1789. Des princes étrangers, ceux des Deux-Ponts, de Wurtemberg, de Bade et de Hesse-Darmstadt avaient conservé des possessions dans ce gouvernement; leurs réclamations servirent de prétexte à la déclaration de guerre de 1792. A cette époque, l'Alsace avait formé deux départements, ceux du Haut-Rhin, chef-lieu Colmar, et du Bas-Rhin, chef-lieu Strasbourg. Les étrangers ont pu se convaincre dans leurs diverses invasions, et notamment dans celles de 1814 et de 1815, à quel point l'Alsace désirait demeurer française. Voy. au SUPPLÉMENT.

L'administration de la justice en Alsace où n'existait point de parlement, était rendue par un *Conseil souverain* qui siégea successivement à Ensisheim (1657), à Brisach (1679) et à Colmar (1698). Il se composait d'un premier président, d'un autre président, de six conseillers d'honneur (deux d'église et quatre d'épée), de vingt-deux conseillers, de deux avocats-généraux et d'un procureur général. — Voici la liste des premiers présidents : 1658, Charles Colbert de Croissy. — 1662, Charles Colbert. — 1670, Mathias Poncet de la Rivière. — 1675, Favier. — 1681, Cl. Le Laboureur. — 1700, Nic. de Corberon. — 1723, Nic. de Corberon. — 1747, Christ. de Klinglin. — 1768, de Boug. — 1775, de Spon.

INTENDANTS D'ALSACE., 1697, Cl. Sébastien de La Grange, seigneur de Trianon. — 1698, Cl. de La Fond, seigneur de la Bruvière. — 1700, F. Le Pelletier de la Houssaye. — 1715, Nic. Pr. Bauyn d'Angervilliers. — 1724, L. A. de Harlay. — 1728, P. E. Feydeau de Brou. — 1743, J. L. Bidé de la Grandville. — 1744, B. de Vanolles. — 1750, J. N. Megret de Serilly. — 1752, J. Pineau de Lucé. — 1764, L. G. de Blair de Boisemont. — 1777 et 1790 Chaumont de la Galaisière.

DUCS D'ALSACE. — *Ducs bénéficiaires* : 650, Gundon. — 656, Boniface. — 662, Adalric ou Athic. — 690, Adelbert, fils du précédent. — 722, Luitfrid jusqu'en 730. — 867, Hugues, fils du roi de Lorraine Lothaire et de Waldrade, jusqu'à 870. — 925, Burchard Ier, dont on ignore l'origine. — 926, Herman Ier, fils de Gérard, comte de la France orientale. — 949, Ludolphe, fils d'Otton Ier, le Grand. — 954, Burchard II, peut-être fils de Burchard Ier. — 973, Otton Ier, fils de Ludolphe. — 982, Conrad Ier, neveu d'Hermann Ier. — 997, Herman II, neveu de Conrad Ier. — 1004, Herman III, fils de Herman II. — 1012, Ernest Ier, fils de Léopold d'Autriche. — 1015, Ernest II, fils d'Ernest Ier. — 1030, Herman IV, frère d'Ernest II. — 1038? Conrad. — 1039, Henri Ier, fils de l'empereur Conrad II. — 1045, Otton II, fils d'Erenfroi, comte palatin du Rhin. — 1047, Otton III, fils de Henri. — 1057, Rodolfe, fils de Cunon, comte de Rheinfeld. — *Ducs héréditaires* : 1080, Frédéric de Buren, seigneur de Hohenstaufen. — 1105, Frédéric II, le Borgne. — 1147, Frédéric II (I), Barberousse. — 1152, Frédéric IV de Rothembourg, fils puiné de Conrad III. — 1169, Frédéric V, deuxième fils de Frédéric-Barberousse. — 1191, Conrad III de Franconie, troisième fils de Frédéric-Barberousse. — 1196, Philippe de Souabe, frère des deux précédents. — 1208, Frédéric VI (II), fils de l'empereur Henri VI. — 1235, Conrad IV, fils du précédent. — 1254, Conrad V ou Conradin, décapité en 1268. Avec lui finit le duché d'Alsace.

COMTES ET LANDGRAVES DE LA BASSE-ALSACE OU NORDGAU. — 684? Adelbert, fils aîné d'Adalric ou Attic, duc d'Alsace. — 690, Etichon, auteur des maisons de Lorraine et d'Egisheim, frère d'Adelbert, meurt en 720. — 720, Alberic, fils d'Etichon. — 736, Ruthard, petit-neveu d'Etichon. — 777 Eberhard Ier, fils d'Albéric. — 778, Ulric ou Udalric, dont l'origine est inconnue. — 805? Ruthelin. — 817? Erchangier ou Erchangaire, dont l'origine est inconnue. — 864, Eberhard II, fils d'Eberhard Ier. — 864, Adelbert II, d'origine douteuse. — 898? Eberhard III, fils d'Eberhard II. — 900? Hugues, fils du précédent. — 940, Eberhard IV. — 951, Hugues II. — 984, Eberhard V. — 996, Hugues III. — 1000, Éberhard VI, frère de Hugues III. — 1027, Wesilon, d'origine inconnue. — 1035, Hugues IV, fils de Hugues II. — 1049, Henri, fils du précédent. — 1065, Gérard, fils de Gérard, comte d'Egisheim. — 1078, Hugues V, fils de Henri, sans enfant. — 1089, Godefroi Ier, fils de Folmar, comte de Metz. — 1129, Thierry, fils du précédent. — 1150, Godefroi II, meurt en 1178 sans enfant. — 1178, Frédéric Ier, empereur, retient le landgraviat. — 1192, Siegebert, comte de Werd. — 1228, Henri, fils du précédent. — 1238, Henri-Sigebert. — 1278, Jean Ier. — 1308, Ulric, frère de Jean Ier. — 1344, Jean II, petit-fils par sa mère d'Ulric; son père Frédéric d'Oetingen et son oncle Louis. — 1359, Jean de Lichtenberg, beau-frère de Jean II, mort en 1365, évêque de Strasbourg.

Le titre de landgrave de la Basse-Alsace est ensuite porté par les évêques de Strasbourg.

COMTES ET LANDGRAVES DE LA HAUTE-ALSACE OU SUNDGAU. — 673? Rodebert. — 722? Eberhard, fils d'Adelbert, duc d'Alsace, mort en 747. — 769? Garin. — 770, Pirahtilon. — 800? Luitfrid Ier, fils de Luitfrid, duc d'Alsace. — 828? Erchangier. — 829, Gérold. — ..... Hugues Ier, fils de Luitfrid, meurt en 837. — 837, Luitfrid II, fils du précédent. — 864, Hugues II, fils de Luitfrid II. — 880, Luitfrid III, frère de Hugues II, meurt vers 910. — 896, Bernard (?). — 912? Luitfrid IV, fils de Luitfrid III. — 953? Gontran le Riche, fils du précédent. — 954, Luitfrid V, frère de Gontran. — 977, Luitfrid VI, peut-être sans postérité. — 1000? Otton. — 1027? Giselbert. — 1048? Beringer. — 1052? Cunon. — 1063? Rodolfe, fils de Kanzelin, comte d'Altembourg. — 1084? Henri. — 1090, Otton II, premier comte héréditaire. — 1111, Adelbert II, frère d'Otton II. — 1141, Werinhaire. — 1180, Adelbert III ou Albert le Riche. — 1199, Rodolfe II, l'Ancien ou le Paisible. — 1232, Albert IV le Sage et Rodolfe III le Taciturne, par indivis. Le second meurt en 1247. — 1240, Rodolfe IV, fils d'Albert le Sage (c'est l'empereur Rodolphe de Habsbourg). — 1273, Albert V, Hartman, Rodolfe V, conjointement. — 1299, Rodolfe VI et Frédéric Ier, fils d'Albert. — 1307, Léopold Ier, le Hardi, après la mort de son frère Rodolfe. — 1326, Albert VI le Sage et Otton III le Hardi, frère de Léopold. — 1358, Rodolfe VII, Albert VII et Léopold II, fils d'Albert le Sage. — 1386, Léopold III le Superbe, fils de Léopold II. — 1411, Frédéric II, frère du précédent. — 1439, Sigismond, fils de Frédéric, mort en 1496. — 1489, Maximilien, empereur, cousin de Sigismond. — 1519, Charles-Quint, petit-fils de Maximilien. — 1521, Ferdinand Ier, frère de Charles. — 1564, Ferdinand II. — 1595, Rodolphe, fils de Maximilien II. — 1626, Léopold, petit-fils de Ferdinand Ier. — 1632, Ferdinand Charles, fils de Léopold.

BIBLIOGRAPHIE. — B. Hertzog, *Chronique d'Alsace* (en allemand), 1592, in-f°; Math. Merian, *Topographie complète d'Alsace*, 1663, in-f°; J. de Kœnigshoven, *Chronique universelle du pays d'Alsace* (en allemand), 1698, in-4°; L. Laguille, *Histoire d'Alsace*, 1727, in-f° et 7 vol. in-8°; Schœpflin, *Alsatia illustrata*, 1751-52, 2 vol. in-f°; Ph. A. Grandidier, *Histoire d'Alsace*, 1787, in-4°; A. de Golbéry, *Antiquités de l'Alsace*, 1825-28, in-f°, Richard, *Histoire d'Alsace*, 1835, in-4°; les Mémoires de la *Société des sciences* de Strasbourg; L'*Alsace ancienne et moderne*, 1865, in 8°.

ALSACE en Artois (Marquis d'), branche de la maison de Hennin-Liétard (Hainault).

ALSACENSIS PAGUS, un des cinq *pagi* attribués à la cité des *Argentoratenses*, et qui paraît répondre à la banlieue de Strasbourg.

ALSEGAUGENSIS ou **ALSGAUGENSIS PAGUS**, un des cinq *pagi* attribués à la cité des *Argentoratenses* (Strasbourg).

ALSENSIS PAGUS, l'Auxois, — l'Azois.

ALSINOYS (Comte d'), pseudonyme anagrammatique de Nicolas Denisot.

ALSONA, AXONNA, Auxonne (Côte-d'Or). — Alsone (Languedoc).

ALTA-BRUERIA, Haute-Bruyère (Seine-et-Oise).

ALTACCENSIS PAGUS, un des cinq *pagi* de la cité des *Viennenses*; on croit que son nom s'est conservé dans celui d'Artas (Isère).

ALTA RIPA, Altrippe, ville gallo-romaine; elle était, au IVe siècle, une des onze préfectures militaires du duché de Mayence, à gauche du Rhin, dans la Germanie supérieure. = —, Hauterive.

ALTA RIVORIA, Haute-Rivoire (Rhône).

ALTA SILVA, Haute-Seille (Meurthe).

ALTEIA, l'Authie, rivière qui se jette dans la Manche (Pas-de-Calais).

ALTENDORF, village de Bavière près duquel, le 6 août 1796, un corps de cavalerie autrichienne fut battu par le général Lefebvre.

ALTENHEIM (Combat d'), 1675, 2 août. — La mort de Turenne à Salzbach (27 juillet 1675), avait découragé son armée. Le comte de Lorges, neveu du maréchal, en ayant pris le commandement, se mit, le 28, en retraite, tandis que Montecuculli reprenait l'offensive. L'avant-garde des

Français traversait déjà le pont d'Altenheim, sur le Rhin (grand-duché de Bade), lorsque commença l'attaque des Impériaux (2 août). On fit volte-face, et, après un combat terrible, de Lorges repoussa l'ennemi et put repasser le fleuve.

ALTENKIRCHEN (Prusse rhénane). Le 4 juin 1796 (16 prairial an IV), Kléber, à la tête de l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, battit, sous les murs de cette ville, l'armée autrichienne commandée par le duc de Wurtemberg.

ALTENVILLARE, Hautvillers.

ALTERA VILLA, Autreville.

ALTES, baronnie du Languedoc possédée par la famille de Blanquet-Amanzé.

ALTESSE. Ce titre, en France, fut d'abord réservé aux frères de rois. — En 1633, Gaston, duc d'Orléans, se trouvant à Bruxelles, se fit appeler *Altesse Royale*, pour se distinguer des autres princes étrangers que l'on traitait d'Altesse, et depuis ce titre a été porté par les membres de la famille royale.

ALTIFAGUS. Auffay (Seine-Inférieure).

ALTILLIACENSIS VICARIA, une des neuf vigueries du comté de Limoges au Xe siècle.

ALTIMONS. Hautmont.

ALTIMURA (Stephanus de), pseudonyme de Michel Lequien.

ALTIMURIUM, Murviel (Hérault).

ALTIO, l'Authion, affluent de la Loire.

ALTIVILLARE, Auvillars. Voy. ALTUM VILLARE.

ALTKIRCH (Haut-Rhin). Cette ville, bâtie au XIIIe siècle par un comte de Ferrette, et l'un des cinq bailliages de l'Alsace, fut longtemps chef-lieu de sous-préfecture du département du Haut-Rhin; mais depuis elle a été supplantée par Mulhouse et n'est plus qu'un chef-lieu de canton.

ALTORF, *Altorfium*, *Altum Cœnobium*, monastère de Saint-Benoît, diocèse de Strasbourg, fondé en 960.

ALTOVITI, famille de Provence originaire de Florence et dont les armes étaient : *de sable au loup d'argent*. En 1577, la baronnie de Castellane fut donnée par Henri III à Renée de Rieux, femme de Philippe Altoviti. Ce fut cet Altoviti qui, le 2 juin 1586, tua à Aix le grand prieur de France, Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II.

ALTOVITI ou **ALTOVITIS** (N. d'), femme poète, née à Marseille en 1540, morte en cette ville en 1606.

ALTRIACUM, Autry.

ALTRIPPIA. Autreppe (Aisne).

ALTROCHIUM. Hauteroche (Côte-d'Or).

ALTUM VILLARE, Hautvillers. Voy. ALTIVILLARE.

ALTUN, seigneurie du Rouergue, possédée par la maison d'Estaing.

ALTUS FONS, Haute-Fontaine.

ALTUS PULLUS. Hautpoul.

ALTZPACH, *Alspacum*, monastère de l'ordre de Sainte-Claire, diocèse de Strasbourg (Haut-Rhin), reconstruit en 1283.

ALUINBUSC (Seigneurs d'), de la maison d'Houdetot (Normandie).

ALUIS (Seigneurs d'), branche de la maison de Castellane (Provence).

ALVERNIS, Auvers.

ALVIMARE (Martin-Pierre d'), harpiste, compositeur, né à Dreux le 18 septembre 1772, mort à Paris le 13 juin 1839.

ALVINIACA VICARIA, une des sept vigueries du comté de Cahors à l'époque carlovingienne.

ALYON (Pierre-Philippe), botaniste et pharmacien, né en Auvergne en 1758, mort à Paris en 1816.

ALZONNE. *Alsona*, petite ville du département de l'Aude. Durant la guerre de Cent ans, elle fut saccagée et pillée par les Anglais et les Gascons, et dans les guerres de religion du XVIe siècle, assiégée et prise trois fois par l'un ou l'autre parti.

AMABED, pseudonyme de Voltaire.

AMABLE (St), curé de Riom (Auvergne), mort en 464. — C'est sous son vocable qu'avait été fondée en 1077, à Riom, une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin.

AMAGETOBRIGA, **AMAGETOBRIA** ou **MAGETOBRIGA**, Mogte-de-Broie (Haute-Saône). Le Suève Arioviste (voy. ce nom), appelé par les Séquanes et les Arvernes (59 av. J. C.), ayant forcé les Édues à se reconnaître ses tributaires et les clients des Séquanes, demanda à ceux-ci de lui céder, à titre de solde, le tiers de leur territoire. Les Séquanes et les Édues réconciliés marchèrent alors contre les Suèves, qui leur firent essuyer une déroute complète près du confluent de la Saône et de l'Ognon, à *Amagetobriga*.

AMAGNÉ, seigneurie de Franche-Comté possédée par la famille de Jouffroy.

AMAINVILLE, seigneurie de Normandie possédée par la famille de Briqueville.

AMALAIRE FORTUNATUS, archevêque de Trèves (810), théologien, mort en 814. = AMALAIRE SYMPHOSIUS, écrivain ecclésiastique, abbé d'Hornbach, directeur de l'école du palais sous Louis le Débonnaire. — *Traité des offices ecclésiastiques; l'Ordre de l'Antiphonier; l'Office de la messe*, imprimés dans la bibliothèque des Pères; cinq *Lettres* dans le *Spicilegium* de d'Achery.

AMALARIC, roi des Wisigoths d'Espagne et de Gaule, né en 502, fils et successeur d'Alaric II (507), tué en décembre 531. Il vécut en Espagne sous la tutelle de Théodoric, roi des Ostrogoths, jusqu'à la mort de celui-ci (526), vint alors à Narbonne, épousa Clotilde, fille de Clovis, qui, maltraitée par son époux arien, réclama l'assistance de ses frères. Childebert marcha contre lui et le défit près de Narbonne. Amalaric, peu de temps après, fut tué à Narbonne ou en Espagne.

AMALRIC, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Esclangon, d'Antrages et de Courbons.

AMALRIC ou **AMAURI** (Arnauld), abbé de Cîteaux, archevêque de Narbonne (1212), né vers le milieu du XIIe siècle, mort le 29 septembre 1225. Il joua un rôle sanglant dans la croisade contre les Albigeois, et alla guerroyer en Espagne contre les Maures (1212).

AMANCEY, seigneurie de Franche-Comté qui, réunie à d'autres terres, fut érigée en comté sous le nom de Villayer, en août 1749, en faveur de Cl. Fr. de Renouard.

AMAND (St), né à Bordeaux, dont il devint évêque au commencement du Ve siècle, en remplacement de saint Delphin. = — (St), né dans le pays nantais en 594, évêque de Tongres (628-631), mort vers 684. Il fonda plusieurs monastères dans la Gaule belgique, et, entre autres, celui d'Elnon dont il devint abbé, et qui depuis porta son nom.

AMAND (St-), en Bourbonnais, monastère du diocèse de Clermont, fondé vers 630. = — (St-), monastère de Cahors fondé au VIIe siècle. = — (St-), abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, à Rouen, fondée en 1030.

AMAND DE BOISSE ou **DE BOIX** (St-), *S. Amandus Buxiensis*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Angoulême (Charente), fondée en 988.

AMAND DE COLY (St-), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Sarlat (Dordogne), fondée vers 431.

AMAND-EN-PEVÈLE (St-), *S. Amandus in Pevela* ou *in Pabula*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Tournai (Nord), fondée en 637.

AMAND (Jacques-François), peintre d'histoire et graveur, membre de l'Académie, né au Gault en 1730, mort à Paris le 7 mars 1769.

AMANDOPOLIS, Saint-Amand.

AMANDUS (*Æneas Salvius*), général romain, qui commandait dans les Gaules avec Pomponius Ælianus vers 285. Ils se mirent tous deux à la tête des *Bagaudes* (voy. ce nom), et se firent proclamer empereurs, mais ils furent battus par Maximien, et Amandus fut tué (286).

AMANGES (Seigneurs d'), de la famille de Brun (Franche-comté).

AMANIEU DES ESCAS, troubadour du XIIIe siècle; il vécut à la cour de Jacques II, roi d'Aragon. On a de lui quatre pièces.

AMANS, officiers publics qui furent, à proprement parler, les premiers notaires régulièrement institués qu'ait eus la France depuis le moyen âge. Bertram, évêque de Metz, les créa dans cette ville en 1197. — Voy. NOTAIRES.

AMANSUS COMITATUS, comté carlovingien qui fit partie de la Lorraine. Son nom (Amance) s'est conservé dans un pays de l'arrondissement de Metz et dans un bourg de l'arrondissement de Nancy. Ce bourg était une grande et grosse forteresse au XIIIe siècle. Le duc de Lorraine, Ferri II, y résidait, et son successeur Thibaut Ier y fut fait prisonnier (1218) par l'empereur Frédéric II.

AMANSUS PAGUS, Amance (Haute-Saône), un des sept *pagi* de la cité des *Vesontienses* (Besançon).

AMANTEVILLE, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la famille Amyot.

AMANTHON (Claude-Nicolas), écrivain, né à Villers-les-Pots (Côte-d'Or), le 20 janvier 1760, mort le 28 septembre 1835.

AMANTIA, Amance.

AMANZÉ, baronnie du Mâconnais, érigée en vicomté, en mai 1617, en faveur de Jean d'Amanzé, et qui passa en 1706 dans la maison de La Queille. La généalogie des seigneurs d'Amanzé a été publiée par d'Hozier et Palliot, 1659, in-fol.

AMANZÉ. Voy. BLANQUET.

AMAR (J.-P.-André), conventionnel, né à Grenoble vers 1750, mort à Paris en 1816. Avocat à Grenoble, et trésorier de France à l'époque de la Révolution, il fut député de l'Isère à la Convention, vota, dans le procès du roi, pour la mort et contre l'appel et le sursis, fut envoyé en mission dans l'Ain où ses violences soulevèrent la population, poursuivit avec acharnement les Girondins, devint membre du Comité de salut public et contribua à faire envoyer à l'échafaud Bazire, Chabot et les Hébertistes. Il prit une part active au 9 thermidor, fut impliqué dans le procès Babeuf et acquitté. Il refusa tout emploi sous l'Empire, et ne fut pas compris en 1816 dans la liste des régicides proscrits.

AMAR-DURIVIER (Jean-Augustin), littérateur, né à Paris en 1765, mort le 25 janvier 1837. Il entra dans la congrégation des pères de la Doctrine chrétienne, et professa à Bourges, à la Flèche et à Lyon. En 1802 il fut appelé à Paris et nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine. — Divers ouvrages d'éducation, des éditions d'auteurs classiques, etc.

AMASE. Les possesseurs de fiefs, pour accroître leurs ressources financières, concédèrent souvent des prés, des jardins, des maisons même, sous certaines conditions de cens et de suzeraineté. C'est ce qu'on appelait *amaser* une maison, un domaine, c'est-à-dire donner en manse. De là les désignations fréquentes dans nos coutumes de terre ou construction *amasée*. Les notaires de quelques provinces les maintiennent encore dans leurs actes, sans toutefois paraître en comprendre suffisamment le sens. Toutefois Laurière, qui cite à l'appui de son opinion des textes de Bouteiller et de la coutume de Cambrai, combat l'étymologie que nous donnons ici, et fait dériver *amaser*, du mot *amas*.

AMASIUS (P.), pseudonyme de G. Postel.

AMAT, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Coste-Giraud, de Sigoyer et de Graveson. (Voy. l'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.) = —, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Poët et de Vaux.

AMATISSA, la Masse, affluent de la Loire.

AMAULRY, pseudonyme du P. Menestrier.

AMAURI Ier, roi de Jérusalem, mort le 11 juillet 1173. Il était comte de Jaffa, quand il succéda (1162) à son frère Baudouin III. Il envahit plusieurs fois l'Égypte (1164 et 1167), fit avec Nour-Eddin un traité qu'il viola (1168), et s'empara de Damiette. Son fils Baudouin II lui succéda.

AMAURI II DE LUSIGNAN, roi de Jérusalem, mort à Saint-Jean-d'Acre le 1er avril 1205. Il succéda (1197) à Henri, dont il épousa la veuve Isabelle, fille d'Amauri Ier. Jean de Brienne lui succéda.

AMAURI *de Chartres*, théologien, né à Bène (Pays Chartrain), mort vers 1204. Il professait à Paris, et ses explications sur les livres de métaphysique d'Aristote, où il adoptait une sorte de panthéisme mystique, le firent condamner par une bulle d'Innocent III; et il fut obligé de se rétracter. Il eut de nombreux disciples, et dix d'entre eux, jugés et condamnés par le concile de Paris en 1209, furent brûlés le 20 décembre 1210.

AMAUSENSIS ou **AMAUSUS PAGUS**. Voy. AMOUS.

AMAYÉ, seigneurie de Normandie, possédée par une branche de la famille de Pellevé, puis au XIIIe siècle par la famille Bernard.

AMAZY (Seigneurs d'), de la maison de Gamaches (Nivernais).

AMBACIA, Amboise (Indre-et-Loire).

AMBACTES. On appelait ainsi chez les Gaulois une espèce de vassaux qui suivaient les nobles à la guerre. Ce sont eux probablement que désigne Diodore de Sicile, lorsqu'il écrit : « Les Gaulois emmènent avec eux des serviteurs de condition libre, choisis dans la classe des pauvres, et les emploient dans les combats comme conducteurs et comme gardes. »

AMBARIACUM, Ambérieux.

AMBARRI, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, entre la Saône et le Rhône. Ils étaient clients des *Ædui*, et avaient pour ville principale *Ambïrareti*. Leur territoire fut, (28 av. J. C.) réuni par Auguste à la province impériale de Belgique; mais plus tard ils paraissent avoir fait partie de la Viennoise, puis de la Lyonnaise première. — Voy. AMBOURNAY.

AMBEL (Seigneurs d'), de la maison de Viennois (Dauphiné).

AMBÈNE (Seigneurs d'), branche de la famille de Baudot (Normandie).

AMBERG (Combat d'), 1796, 24 août (7 fructidor an IV). — L'armée de Sambre-et-Meuse arrivée dans le bassin du Danube, sous les ordres de Jourdan, ne comptait plus que 45000 hommes quand elle se trouva en présence de l'archiduc Charles, qui, à la suite de sa jonction avec Wartensleben, commandait à 63000. Il fallut alors qu'elle battît en retraite. Après avoir perdu Teissing, elle fut à peu près cernée à Amberg, ville du Haut-Palatinat. Ney parvint à s'ouvrir un passage, mais en abandonnant derrière lui deux bataillons de la 23e brigade qui furent écrasés après une résistance héroïque.

AMBERRÆ, Ambière (Vienne).

AMBERT (La Tourette d'), seigneurie du Quercy, érigée en marquisat en mai 1749 en faveur de J. J. d'Ambert.

AMBERTA, Ambierle (Loire).

AMBEZAC, *Ambaciacum* ou *Ambiacinum*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Limoges, fondé avant 593.

AMBIALET, vicomté de Languedoc, possédé successivement par les familles de Lordat et Brunet de Panat.

AMBIALITES, Lamballe (Côtes-du-Nord).

AMBIANENSIS PAGUS, l'Amiénois.

AMBIANI, peuple compris, avant l'arrivée des Romains, dans la Belgique, où il occupait la vallée de la Somme, entre l'Océan à l'O., les *Morini* et les *Atrebates* au N., les *Veromandui* à l'E., les *Bellovaci* et les *Caletes* au S. Il avait pour chef-lieu *Samarobrica* (Amiens). Après la réduction des *Suessiones* et des *Bellovaci*, les *Ambiani* se soumirent aux Romains (56 av. J. C.). L'année suivante ils se joignirent aux Armoricains, furent battus avec eux, et ne reprirent les armes qu'au moment de la guerre de l'indépendance, unis aux *Bellovaci* et à leurs autres voisins; ils furent vaincus et capitulèrent en même temps. Lors de la réorganisation de la Gaule par Auguste (28 av. J. C.), les *Ambiani* furent compris dans la province impériale de Belgique. Au IVe siècle ils firent partie de la seconde Belgique où ils formèrent une des deux cités de la province, celle des *Ambianenses*.

AMBIBARI, peuple maritime de la Celtique que l'on croit avoir été remplacé plus tard par les *Abrincatui*.

AMBIERLE (St-Martin d'), *Amberta*, monastère du diocèse de Lyon, fondé avant 902.

AMBIGAT, roi gaulois, qui vivait vers la fin du VIe siècle av. J. C. Bellovèse et Sigovèse qui envahirent l'un l'Italie, l'autre la Germanie, étaient les fils de sa sœur.

AMBILATRI, peuple compris, avant l'arrivée des Romains, dans l'Aquitaine.

AMBILETUM, Ambialet (Tarn).

AMBILIACUM, monastère du diocèse de Bourges, fondé avant 631.

AMBILIATES, peuple de la Celtique faisant partie de la confédération armoricaine et que l'on donne pour voisin aux *Curiosolitæ*, à l'époque de César. Il entra dans la Gaule Chevelue après la soumission du pays (50 av. J. C.); puis, lors de la réorganisation de cette province par Auguste (28 av. J. C.) il fut compris dans la province impériale de la Lyonnaise; mais on ne sait pas plus que pour les *Curiosolitæ*, quelle place leur assigner exactement.

AMBILIATI, peuple de la Belgique que l'on croit avoir occupé le territoire actuel d'Orchies, au nord de Douai.

AMBIORIX, roi des Éburons. En 54 av. J. C., pendant le séjour de César dans l'île de Bretagne, il organisa en Gaule un soulèvement général contre les Romains; battit et extermina une garnison que César avait placée sur la frontière des Éburons, à *Aduatuca*, attaqua inutilement le camp de Quintus Cicéron, et fut mis dans une déroute complète par César. Une nouvelle tentative d'insurrection n'eut pas un meilleur résultat. La population entière des Éburons fut détruite et dispersée. Ambiorix mena dès lors une vie errante et sut échapper à toutes les poursuites des Romains.

AMBIVARETI ou **AMBILIATES**, peuple compris avant l'arrivée des Romains, dans la Belgique, et qu'on croit pouvoir placer à Amby, près de Maestricht.

AMBIVARETI, Ambérieux.

AMBIVARETUM IN ÆDUIS, Nevers.

AMBLAINVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon (Picardie).

AMBLEF (Belgique). Charles Martel, à la tête d'une troupe de cavaliers, surprit, en 716, l'armée de Neustrie, dans la vallée d'Amblef, auprès d'un château de ce nom et lui fit éprouver une défaite complète qui délivra l'Austrasie.

AMBLETEUSE, *Ambletosa* (Pas-de-Calais), port sur la Manche qui avait jadis une importance considérable. Les Normands détruisirent la ville à l'époque carlovingienne. Renaud de Brie, comte de Boulogne, la rebâtit en 1109. Prise par Henri VIII, en 1544, elle fut reprise en 1549. Jacques II, chassé d'Angleterre, y débarqua en 1688. Depuis ce temps, Ambleteuse n'a cessé de s'ensabler et les travaux, qui sous Louis XIV et dans notre siècle y furent entrepris, n'ont pas eu les résultats qu'on en espérait.

AMBLEVILLE en Angoumois (Seigneurs d'), branche de la maison de Mornay.

AMBLEVILLE (Charles d'), jésuite, compositeur de musique religieuse, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

AMBLIE, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la maison de Pierrepont.

AMBLINIACUM, Ambleny (Aisne).

AMBLISA (Princes d'), branche de la maison d'Anglure. = — (Seigneurs d'), branche de la maison d'Aspremont.

AMBLIVIUM, Ambly.

AMBLOY, (Seigneurs d'), de la maison de Vimeur (Vendômois).

AMBLY-SUR-BAR, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs d'Esevelles. Sa généalogie se trouve dans la *Recherche de la noblesse de Champagne*. Elle portait : *d'argent à trois lions de sable, langués de gueules, posés* 2 *et* 1. La terre d'Ambly qui était une baronnie fut érigée en marquisat en 1768.

AMBLY (Claude-Jean-Antoine, marquis d'), général, né à Suzanne (Ardennes), en 1711, mort à Hambourg en 1797. Il fut député de la noblesse aux états généraux où il se signala par son opposition aux idées révolutionnaires, émigra et servit dans l'armée de Condé.

AMBOISE, *Ambacia* (Indre-et-Loire). Cette ville, mentionnée pour la première fois par Sulpice-Sévère, était située au pied d'un château d'origine romaine, dont la seigneurie appartenait à l'évêque de Tours en 540. On y battit monnaie sous les Mérovingiens. Le château fut ruiné par les Normands en 882, et rebâti par Foulques III, comte d'Anjou. En 1431, la seigneurie fut confisquée sur Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, qui tenait le parti des Anglais; elle resta dès lors à la couronne, malgré la faveur dont jouirent plusieurs membres de la famille d'Amboise. Elle en fut momentanément détachée en 1645 pour être jointe au comté de Blois donné en apanage à Gaston, duc d'Orléans. Les rois résidèrent assez souvent dans le château. Louis XI y institua l'ordre de Saint-Michel (1469); Charles VIII y naquit (1470) et y mourut (1498) quand il s'occupait de le faire reconstruire. Louis XII et François Ier l'achevèrent, et François II s'y réfugia lors de la première prise d'armes des Calvinistes (1560). Il fut encore la résidence d'Abd-el-Kader de 1848 à 1852. Amboise, qui a donné naissance au jésuite Commire, était avant la Révolution le chef-lieu du bailliage de la Basse-Touraine et l'une des seize élections de la généralité de Tours. — On peut consulter sur Amboise et son château divers écrits de l'abbé de Marolles, de M. E. Cartier (1843), de J. Frottier, de Vatout, etc.

AMBOISE (Conjuration d'). — 1560. Un avocat de Paris, nommé Avenelles qui logeait un gentilhomme du Périgord, de la Renaudie, avertit le duc de Guise qu'une assemblée de conjurés avait eu lieu à Nantes le 1er février et qu'on y avait décidé l'enlèvement du roi à Blois et la mort du duc et de son frère, le cardinal de Lorraine. Les Guises, sur quelques vagues rumeurs, avaient déjà amené la cour à Amboise, dont le château était plus susceptible de défense que celui de Blois, et ils y avaient mandé le prince de Condé et Coligny. L'exécution du complot avait été reculée du 10 au 16 mars. Le 15, la Renaudie fit résoudre qu'on marcherait sur Amboise; le lendemain, il était tué; ses compagnons étaient, par petites bandes, surpris, massacrés, ou saisis et traînés à Amboise. Condé, afin de détourner les soupçons qui s'élevaient contre lui, alla jusqu'à les combattre. Le duc de Guise ayant été nommé lieutenant-général du royaume, profita de l'occasion pour faire, durant huit jours et sans jugement, de nombreuses exécutions qui finirent par soulever contre lui l'opinion publique. On peut consulter sur ce grave événement de Thou (l. 74), Davila (l. I), les *Mémoires de Condé*, (l. I), Regnier de la Planche, etc.

AMBOISE. La ville d'Amboise a donné son nom à une maison qui s'éteignit vers la fin du XIIe siècle et dont les seigneuries passèrent à la maison de Berrie qui prit le nom d'Amboise. De cette seconde maison sont sortis les seigneurs de Chaumont, de Bussy, d'Aubijoux, de Castelnau. Elle portait *paillé d'or et de gueules de six pièces.* Sa généalogie se trouve dans le tome VII du P. Anselme.

AMBOISE (Pierre d'), seigneur de Chaumont, chambellan de Charles VII et de Louis XI, ambassadeur à Rome, mort le 28 juin 1473. = Son fils aîné, CHARLES d'Amboise, seigneur de Chaumont, gouverneur de l'Ile-de-France, de Champagne et de Bourgogne, conseiller et chambellan de Louis XI, mort à Tours le 22 fév. 1481. Il eut pour fils le maréchal de Chaumont. (Voy. CHAUMONT). = Aimeri d'AMBOISE, frère du précédent, grand-prieur de France, puis 44e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Rhodes le 13 nov. 1512. Il succéda (1503) à Pierre d'Aubusson, et remporta (1510) une victoire complète sur la flotte du soudan d'Egypte près de Lajazzo. = GEORGES dit le *cardinal d'Amboise*, frère du précédent, le plus illustre de la famille, célèbre homme d'État, né en 1460, mort au monastère des Célestins à Lyon, le 25 mai 1510. Il s'attacha de bonne heure au duc d'Orléans Louis, et son dévouement à la cause du prince lui valut (1484-1486) deux années de prison; aussi lorsque le duc fut monté sur le trône, il le créa son premier ministre; et jusqu'à sa mort Georges, qui était devenu successivement évêque de Montauban (1484), archevêque de Narbonne (1492), archevêque de Rouen (1494), cardinal (1498) gouverna complètement les affaires du royaume et avec une rare habileté. — Il y a des lettres de lui dans les collections Dupuy (bibliothèque Impériale) et Godefroy (biblioth. de l'Institut).

AMBOISE (Michel d'), seigneur de Chevillon, écrivain, né à Naples, mort en 1547. Il était fils naturel de Charles Chaumont d'Amboise. — Voy. CHAUMONT.

AMBOISE (Comtes d'), branche de la maison de Crussol.

AMBOISE. Voy. BUSSY.

AMBOISE (François d'), littérateur, né à Paris en 1550, mort en 1620. Fils du chirurgien du roi, il fut élevé aux frais de Charles IX et accompagna Henri III en Pologne. A son retour il fut maître des requêtes et conseiller d'État. Il a laissé divers écrits ou traductions, et a publié les lettres d'Abailard et d'Héloïse avec quelques écrits du premier. = Son frère, JACQUES, chirurgien, mort en 1606.

AMBONIL, en Dauphiné (Seigneurs d'), de la famille de Guillaumont (Velay).

AMBONVILLE, seigneurie de Champagne, possédée par une branche de la maison de Choiseul, en faveur de laquelle elle fut érigée en baronnie en décembre 1548. Elle passa plus tard dans la famille de Broussel.

AMBONVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Balsac d'Entraigues. = — (Seigneurs d'), de la maison de Malet (Normandie).

AMBOURNAY ou **AMBRONAY**, *Ambroniacum* (Ain). Cette petite ville appartenait à l'abbé de N.-D. d'Ambournay, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lyon, fondé vers 799.

AMBRES, baronnie de Languedoc, possédée successivement par les maisons de Voisins, de Gelas et d'Arpajon. = — (Seigneurs d'), de la famille de Huot (Franche-Comté).

AMBRICO-CURTIS, Abbecourt.

AMBRIÈRES, seigneurie de Champagne possédée par la famille de Le Mazurier, puis par celle d'Ambly. = — Seigneurie du Maine, possédée par la maison de Froulay.

AMBROISE (St-) de Bourges, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1012.

AMBRONENSIS VICARIA, une des huit vigueries dont se composait vers la fin des Carlovingiens le comté de Brioude.

AMBRONES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains dans la Celtique, où il occupait un des quatre pays entre lesquels se divisait la cité des Helvètes. Faustus met aussi des Ambrons aux environs d'Embrun. Les Ambrons avec les Tugéniens et les Tigurins s'unirent aux Cimbres et aux Teutons pour l'invasion de la Gaule. Ils les accompagnèrent en Espagne et furent avec les Teutons écrasés auprès d'Aix par Marius (102 av. J. C.). Les Ambrons des Helvètes furent avec les trois autres tribus réunis sous Auguste (28 av. J. C.) à la province impériale de Belgique.

AMBRONIACUM, Ambournay ou Ambronay, (Ain).

AMBROSIUS, **AMBRUN** (P.), pseudonymes de Richard Simon.

AMBRUSSUS, localité indiquée par plusieurs itinéraires comme étant à 15 milles de *Sextantio* et à 15 milles de *Nemausus* (Nîmes).

AMBULANCE. Voy. ARMÉE.

AMÉDOR, seigneurie de Franche-Comté qui fut érigée en comté en 1713 en faveur de Cl. Fr. d'Amédor.

AMEIL (Auguste, baron), général, né à Paris le 6 janv. 1775, mort à Charenton le 16 sept. 1822. La part qu'il avait prise aux Cent-Jours le fit condamner à mort au retour des Bourbons. Il put passer en Allemagne, mais il fut arrêté dans le Hanovre et enfermé quelque temps dans une forteresse.

AMEILHON (L'abbé Hubert-Pascal), érudit, membre de l'académie des Inscriptions, né à Paris le 5 août 1730, y mourut le 23 nov. 1811. Pendant la Révolution il rendit les plus grands services aux arts et aux lettres comme membre de la Commission des monuments, sauva une multitude de bibliothèques privées ou religieuses et organisa la bibliothèque de l'Arsenal.

AMELAINCOURT, pseudonyme de l'abbé Desbords des Doires.

AMELECOURT en Lorraine (Seigneurs d'), branche de la maison de Rennel.

AMELGARD, prêtre de Liége au XVe siècle, auquel on avait jusque dans ces dernières années attribué une chronique fort importante de Charles VII et de Louis XI. On sait aujourd'hui, grâce à M. J. Quicherat, qu'elle est l'œuvre de Thomas Basin, évêque de Lisieux. — Voy. BASIN.

AMELIN (Jean d'), écrivain, né à Sarlat (Dordogne), vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il a traduit une partie de Tite Live.

AMELOT, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de Carnetin, de Mauregard, de Combronde, de Gournay, de Brunelles, de Chaillou, et de Bisseuil.

AMELOT (Michel), marquis de Gournay, diplomate, né en 1655, mort le 21 juin 1724. Il fut successivement maître des requêtes, ambassadeur à Venise (1682), en Portugal (1685), en Suisse, et (1705) ambassadeur extraordinaire en Espagne. = Jean-Jacques AMELOT DE CHAILLOU, homme d'État, né vers 1689, mort à Paris le 7 mai 1749. Il fut successivement intendant de la Rochelle, intendant des finances (1726), membre de l'Académie française (1727), ministre des affaires étrangères (1737-1744), membre honoraire de l'Académie des sciences.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Nicolas), historien, né à Orléans en fév. 1634, mort à Paris le 8 déc. 1706. Il fut secrétaire d'ambassade à Venise. Son *Histoire de Venise* (1776, 3 vol., in-12), le fit, selon Bayle, mettre à la Bastille sur les réclamations du gouvernement vénitien. Sa traduction de l'*Histoire du Concile de Trente* de Fra Paolo l'exposa à de violentes attaques à cause de ses notes hardies contre la cour de Rome. Il a encore traduit le *Prince* de Machiavel, et en partie les *Annales* de Tacite. Il a de plus composé une histoire de Guillaume de Nassau et laissé des *Mémoires historiques*, 1722, 2 vol., in-8.

AMENDE. Le système des amendes judiciaires, tel que le comprenaient les lois barbares, est exposé aux mots *Fredum* et *Wehrgeld*. A l'époque féodale, elles entrèrent dans la pénalité organisée par les coutumes; le plus souvent le quantum en était fixé par le juge lui-même, et on les appelait pour ce motif arbitraires. Elles furent parfois jusque dans les temps modernes si considérables qu'elles équivalaient presque à la confiscation des biens.

D'après le Grand Coutumier de France les tribunaux dont les sentences étaient reconnues entachées d'erreur, étaient frappés d'une amende fixée pour ceux de Haute-Justice à 60 livres, et pour ceux de Basse-Justice à 60 sous.

Le rôle le plus intéressant de l'amende fut peut-être celui qu'elle remplit dans l'appel des juridictions inférieures aux Parlements. Voici les règles suivies à cet égard auprès du Parlement de Paris, ainsi que les expose l'ancien style de cette cour (partie I, ch. XXV).

« L'appel d'une sentence rendue en pays de « droit écrit n'expose l'appelant à aucune amende, « lorsqu'il y succombe; il en est autrement quand « le jugement dont est appel a été prononcé en « pays de droit coutumier, le mal appelant doit « alors au roi une amende de 60 sous Parisis. Si « l'appel est reçu par la cour, il faut encore dis- « tinguer entre les pays de droit écrit et ceux de « droit coutumier. Dans les premiers, l'amende « envers le roi n'est pas encourue, elle l'est au « contraire dans les seconds, quand le mal jugé « émane de juges royaux, baillis et prévôts, parce « que la constitution de leurs charges les soustrait « à l'obligation de payer l'amende due au roi, de « même qu'elle les empêche de la recueillir « quand ils ont bien jugé; elle ne l'est pas, quand « le mal jugé émane de juges non-royaux, parce « que ceux-ci ont droit, quand ils ont bien jugé, « à une amende dont le style du Parlement n'a « pas encore fixé le taux et qui varie suivant les « localités. » (Cette dernière amende était généralement de 60 livres, lorsque le seigneur justicier avait prononcé lui-même la sentence.)

AMENDE HONORABLE. L'amende honorable faisait partie des moyens de pénalité en usage avant la Révolution. Le patient qui était condamné à subir ce châtiment était amené devant la Cour, nu-tête, et se mettait à genoux, en présence de la partie adverse. C'était une humiliation indécente, mais peu de chose en comparaison de l'amende honorable infamante qui consistait à promener le condamné, en chemise, une torche à la main, par les principales rues de la ville, avec un écriteau au dos, où était inscrite une formule de merci et de confession. Ces spectacles révoltants pour la dignité humaine, surtout quand des innocents tels que Jean Desmarets (vers 1384) en étaient les victimes, ont été abolis seulement en 1791. La Restauration les fit revivre par sa loi du 20 avril 1826 sur les sacriléges; le gouvernement de Juillet en obtint pour toujours l'abolition (loi du 16 oct. 1830).

AMERAUCOURT (Seigneurs d'), branche de la maison de Lannoy (Flandre).

AMERMONT, seigneurie du Barrois, érigée en baronnie, le 17 mai 1725, en faveur de J. B. J. Bourcier de Villers.

AMERVAL, famille du Hainaut d'où sont sortis les seigneurs d'Asservilliers, de Villiers-Carbonnel, de Fins, de Liancourt, de Fiennes, de Richemont, de Biécourt, de Fanneux, de Fresne.

ÂMES (Jour des), *Animarum dies*, le jour des morts, le 2 novembre.

AMESSEMENT. C'est un usage ancien en France, et qui subsiste encore, que les femmes nouvellement mariées ou accouchées, se rendent à l'église pour obtenir la bénédiction ecclésiastique. Cette cérémonie s'appelait *amessement*, soit à cause de la messe qui se célébrait en cette occasion, soit à cause du préjugé en vertu duquel la femme devait obtenir son admission parmi les fidèles, et justifier de sa purification.

AMFREVILLE, seigneurie de Normandie, possédée par la famille Davy Duperron. C'est peut-être la même qui appartint au XVIIe siècle aux familles de Beaulieu de Brothomas et Guyot.

AMFREVILLE (N. comte d'), président au parlement de Rouen, lieutenant général en l'amirauté de France, mort à 60 ans au château de Cisay le 12 oct. 1655. = AMFREVILLE (N. marquis d'), lieutenant-général des armées navales, mort en nov. 1692.

AMI des François (L'), pseudonyme de Rouillé d'Orfeuil.

AMI des hommes (L'), pseudonyme du marquis de Mirabeau.

AMI du corps social (L'), pseudonyme de Jean Brun.

AMIDONNIERS. Les fabricants d'amidon à Paris furent érigés en corps de communauté vers 1740. Leur nombre ne s'élevait qu'à une quarantaine et ils étaient relégués dans les faubourgs et particulièrement dans ceux de Saint-Victor et de Saint-Marcel.

AMIÉNOIS, *pagus Ambianensis*, pays avec titre de comté dont Amiens était la capitale. Il était borné au N. par l'Artois, au S. et à l'E. par le Santerre; au S. O. par le Beauvaisis et la Normandie, et à l'O. par le Ponthieu. Il avait 64 kil. de long sur 32 de large.

AMIENS, *Ambianum*, *Samarobriva*. Ville principale de la cité des *Ambianenses*, et siége épiscopal dès le IVe siècle, Amiens appartint à Clotaire

après la mort de Clovis. On y battit monnaie sous les Mérovingiens. Sous les Carlovingiens, elle fut dévastée trois fois par les Normands. Ainsi que dans beaucoup d'autres localités, l'administration de la ville et du comté était au XIe siècle entre les mains des évêques qui se faisaient suppléer dans le service militaire par un vice-seigneur ou vidame dont nous parlons plus loin ; mais peu à peu leur suzeraineté devint nominale et leur puissance passa aux comtes, surtout après que les seigneurs de Bove se furent emparés du comté; et que l'un deux Enguerrand eut entraîné dans son parti le vidame Thomas de Marle, le châtelain Adam et la plupart de la noblesse. C'est alors que l'évêque Geoffroi encouragea, au grand scandale de ses contemporains, les habitants à faire une commune (1113); il fut obligé d'appeler à son aide Louis le Gros qui prit le Castillon après un siége de près de deux ans, le détruisit et, expulsant la famille de Bove du comté, le rendit à Adèle, sœur de deux comtes précédents, Gui et Ives. Adèle renouvela en 1117 la charte de commune de 1113 (charte qui servit de modèle à celles d'Abbeville, de Doullens et du Ponthieu), et porta le comté d'Amiens dans la maison de Vermandois par son mariage avec le comte Renaud. En 1124, lorsque l'empereur Henri V menaça la France d'une invasion, les milices communales d'Amiens accoururent sous la bannière du roi. Vers la fin de ce siècle, Elisabeth ou Isabelle de Vermandois mourut (1183), laissant à sa sœur Aliénor les comtés d'Amiens, de Valois et de Vermandois. Ils furent réclamés par Philippe d'Alsace, comte de Flandre; mais Aliénor fut soutenue par Philippe Auguste, qui réussit à se faire céder les trois comtés. Ce fut la première occasion qu'eurent les rois de France de s'élever au-dessus des lois de la féodalité. Effectivement, l'évêque d'Amiens ayant réclamé du nouveau comte l'hommage qui lui était dû, Philippe Auguste répondit : « qu'il ne pouvait ni ne devait rendre hommage à personne » (1185). Cinq ans après, Philippe renouvela et confirma la charte communale d'Amiens (1190 et 1193), et célébra dans cette ville son mariage avec Ingeburge. Les milices communales d'Amiens se couvrirent de gloire à la bataille de Bouvines (1215). C'est encore sous Philippe Auguste que Robert de Luzarche fit les dessins et que l'évêque Évrard de Fouilloy posa la première pierre de l'admirable cathédrale qui fut achevée en 1288. Au XIIIe siècle, Amiens fut témoin d'un grand événement : en 1263, le roi et le baronnage d'Angleterre y vinrent (1263) plaider leurs droits respectifs par-devant le roi de France. En 1385, Charles VI y épousa Isabeau de Bavière. Lors du traité d'Arras (1435), Philippe le Bon se la fit céder ainsi que les autres villes de la Somme, avec faculté de rachat. Louis XI, devenu roi de France, se hâta d'accomplir ce rachat; mais, à la suite de la *Ligue du Bien public*, le traité de Saint-Maur rendit la ville à Charles le Téméraire (1465) et les Français ne la recouvrèrent qu'à la mort du duc (1477). Elle prit parti pour la Ligue et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594. Surprise par les Espagnols en 1597, reprise quelques mois après (voy. plus loin), elle se vit enlever ses priviléges. Colbert y attira de l'étranger des fabricants de draps, de tapis, etc. Capitale du gouvernement de Picardie avant la Révolution, Amiens devint en 1791 chef-lieu du département de la Somme. Elle est la patrie de P. L'Ermite, de l'imprimeur Vascosan, de Voiture, de du Cange, de Gresset, du physicien Rohault, des érudits F. de Camps, Daire, Legrand d'Aussy, dom Bouquet; du romancier Laclos, du grammairien de Wailly, des généraux Gribeauval, Desprez et Dejean, etc.

Le vidamé (voy. VIDAMÉ et VIDAMES) d'Amiens ou de Péquigny était un fief qui consistait dans une partie considérable de la ville, dépendant de l'ancien domaine de l'évêché et qu'on appelle encore aujourd'hui le *grand-vidame*. Le possesseur de ce fief en recevait de l'évêque l'investiture par l'anneau d'or. Il avait la garde du palais épiscopal et des revenus de l'évêché pendant les vacances du siége, et conduisait à la guerre les vassaux de l'évêque. Le vidamé devenu de bonne heure héréditaire, fut possédé d'abord par la maison de Péquigny, puis passa (1342) à la maison d'Ailly, et de celle-ci (1619) à la maison d'Albert.

ÉVÊQUES D'AMIENS. — L'évêché d'Amiens suffragant de Reims depuis son origine, fut attaché en 1790 à la province de Rouen, puis en 1802 à celle de Paris, et rendu à Reims en 1822.

S. Firmin Ier, vers 300. — Euloge, 346. — S. Firmin II, vers 380. — Léodard, vers 416. — Ouen. — Édibius, 511. — S. Béat, vers 549-vers 565. — S. Honoré, vers 588. — S. Sauve, vers 600. — S. Berchonde, vers 620. — Bertefrid, vers 644-vers 668. — Theodefrid, 670-vers 690. — Dieudonné. — Dadon. — Ursinien, vers 695. — Dominique, 721. — Chrétien. — Raimbert, vers 748-vers 766. — Vitulf ou Aitulf. — Georges, 798. — Jessé, 799-834. — Ragenaire ou Raynard, 834-848. — Hilmerad, juin 849-vers 872. — Gérold, vers 875-vers 881. — Otgaire, vers 885-juillet 928. — Dérold, 929-946 ou 947. — Thibaud Ier, 947-948. — Ragembaud, 949-vers 9.0. — Thibaud II, vers 973-975. — Alleman ou Alvien. — Godesman, vers 985-vers 992. — Foulque Ier d'Amiens, vers 993-vers 1031. — Foulque II d'Amiens, vers 1031-1058. — Gui de Ponthieu, 1058-1076. — Raoul, 1078-1079. — Roricon, 1080-vers 1088. — Gervin, 1091-1102. — S. Godefroi, avril 1104-8 nov. 1115. — Ingelram d'Amiens, 1115-9 nov. 1127. — Garin de Châtillon-Saint-Paul, 1127-1144. — Thierri, 1144-nov. 1164. — Robert Ier, 1165-avril 1169. — Thibaud III d'Heilli, 1169-30 avril 1204. — Richard de Gerberoi, 1205-1210. — Evrard, 1211-nov. 1222. — Geoffroi Ier d'Eu, fév. 1223-25 nov. 1236. — Arnoul, 1236-1247. — Gérard de Conchi, 1247-1258. — Alelme de Neuilly, 1258-1259. — Bernard Ier d'Abbeville, 1259-1278. — Guillaume de Mâcon, 1278-19 mai 1308. — Robert II de Fouilloy, 12 sept. 1308-20 mars 1321. — Simon de Goucans, 22 juillet 1321-3 déc. 1325. — Jean Ier de Cherchemont, 1326-26 janv. 1373. — Jean II de La Grange, 12 avril 1373-20 déc. 1375. — Jean III Rolland, 2 fév. 1376-17 déc. 1388. — Jean IV de Boissi, 27 fév. 1389-4 sept. 1410. — Bernard II de Chevenon, 20 mars 1411-30 mars 1413. — Philibert de Saulx, 16 déc. 1413-1418. — Jean V d'Harcourt, 1419-1430. — Jean VI le Jeune, 1433-24 oct. 1436. — François Ier, cardinal Condolmerio, nov. 1436-27 mars 1437. — Jean VII Avantage, 27 mars 1437-26 nov. 1456. — Frédéric de Beauvoir, 14 janv. 1457-28 fév. 1472. — Jean VIII de Gaucourt, 1473-4 mai 1476. — Louis de Gaucourt, 9 sept. 1476-1482. — Pierre Ier Versé, 16 août 1482-10 fév. 1500. — Philippe de Clèves, 19 oct. 1501-9 août 1503. — François II d'Halwin, 29 sept. 1503-18 juin 1538. — Charles Hémard de Denonville, cardinal, 9 déc. 1538-23 août 1540. — Claude de Longwy, cardinal de Givry, 13 oct. 1540-1545. — François III de Pisseleu, 12 fév. 1546-1552. — Nicolas de Pellevé, 1552-16 déc. 1562. — Antoine de Créqui-Canaples, 29 sept. 1564-20 juin 1574. — Geoffroi II de La Marthonie, 25 mars 1577-17 déc. 1617. — François IV Lefèvre de Caumartin, 1er juillet 1618-27 nov. 1652. — François V Faure, 3 juin 1654-11 mai 1687. — Henri Feydeau de

Brou, mai 1687-14 juin 1706. — Pierre II de Sabathier, août 1706-20 janv. 1733. — Louis François Gabriel d'Orléans de La Motte, sept. 1773-10 juin 1774. — Louis Charles de Machault, 10 juin 1774-1790. — *Eléonore-Marie Desbois, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Jean-Chrysostome de Villaret, 22 mai 1802-1804. — Claude-Jean-François de Mandolx, 17 déc. 1804-1816. — Marc-Marie de Bombelles, 3 oct. 1819-5 mars 1822 — J.-Pierre de Gallien de Chabons, 17 nov. 1822-1837. — Jean-Marie Mioland, 22 avril 1838-1849. — Antoine de Salinis, 29 juillet 1849-12 fév. 1856. — Jacques-Antoine Boudinet, 7 avril 1856.

Intendants de la généralité d'Amiens. — La généralité d'Amiens comprenait six élections : Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Montdidier, Saint-Quentin. Voici la liste des intendants de cette généralité; ils portaient le titre d'intendants de Picardie et d'Artois.

1656, Ol. Lefèvre d'Ormesson. — 1662, J. B. Colbert de Saint-Pouange. — 1663, Honoré Courtin. - 1665, L. de Machault. — 1666, C. Colbert de Croissy. — 1668, P. Barillon d'Amoncourt. — 1672, P. Rouillé du Coudray. — 1674, Fr. Le Tonnelier de Breteuil. — 1684, L. Chauvelin. — 1694, J. Bignon. — 1708, L. de Bernage. — 1717, A. F. Méliand. — 1718, B. Chauvelin de Beauséjour. — 1731, J. B. Chauvelin de Beauséjour. — 1751, Et. J. F. M. d'Aligre. — 1754, Et. Maynon d'Invault. — 1766, G. J. Dupleix de Bacquencourt. — 1771, M. Fr. Bruno d'Agay de Mutigney. — 1786. Ant. d'Agay de Mutigney.

Bibliographie. — Divers mémoires insérés dans les tomes 7, 10, 13, 14, 17 et 19 du recueil de l'académie des Inscriptions; A. de la Morlière, *Antiquités d'Amiens*, 1642, in-f°; le P. Daire, *Histoire de la ville et du diocèse d'Amiens*, 1757, 2 vol. in-f°; Dusevel, *Histoire d'Amiens*, 1832-33, 2 vol. in-8°; Du Cange, *Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes*, 1841, in-8°; Bouthors, *Esquisse féodale du comté d'Amiens*, 1843, in-4°; les trois premiers volumes du *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État* par A. Thierry; Boyer de Sainte-Suzanne, *Les Intendants de la généralité d'Amiens*, 1865, in-8°.

Amiens (Prise et reprise d'). Le gouverneur espagnol de Doullens, Fernando Telles Porto-Carrero, averti du peu de soin avec lequel se gardaient les habitants d'Amiens qui avaient obstinément conservé leur privilège de ne point recevoir de garnison royale, parvint, le 11 mars 1597 au matin, à surprendre une des portes et à s'emparer de la ville avant que les bourgeois dispersés pussent organiser la résistance. Le parc d'artillerie du roi composé de 40 pièces de canon et d'une immense quantité de munitions tomba au pouvoir des Espagnols. La nouvelle de ce désastre causa en France une profonde émotion et excita un vif mécontentement contre Henri IV, à qui elle arriva à Paris pendant qu'il était au bal. Il ne perdit pas de temps, rassembla à la hâte 1000 chevaux et 4000 fantassins avec lesquels il se plaça entre Doullens et Amiens pour empêcher les ennemis de faire entrer des renforts dans leur conquête. Puis, ayant réuni des forces plus considérables, il confia, pendant une absence, la direction du siège à Biron qui ne put empêcher un puissant secours de pénétrer dans la ville. Porto-Carrero déploya dans la défense autant d'habileté que de courage; mais il fut tué le 4 sept. et après que le cardinal-archiduc Albert, à la tête d'une nombreuse armée eut inutilement cherché à passer la Somme, les Espagnols capitulèrent le 25 sept. La ville perdit ses privilèges et le roi put dire avec raison qu'il était devenu roi d'Amiens. Ce fut là le dernier fait d'armes important de la guerre à laquelle mit fin la paix de Vervins conclue le 2 mai 1598.

Amiens (Paix d'), 27 mars 1802. Lorsque le ministère Pitt eut été renversé, l'Angleterre avait ouvert immédiatement des négociations avec la France, et les préliminaires avaient été signés à Londres le 1er oct. 1801. Enfin le 27 mars 1802 (6 germinal an x) les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de la république batave signèrent à Amiens un traité définitif. Par ce traité l'Angleterre rendait à la France et à ses alliés leurs colonies à l'exception de Ceylan et de la Trinité; les ports de la colonie du Cap restaient ouverts à ses vaisseaux; l'intégrité des États de la Porte ottomane, tels qu'ils existaient avant la guerre et conséquemment en y comprenant l'Égypte, était convenue; l'île de Malte était restituée à l'ordre de Saint-Jean, avec invitation au roi de Naples d'y mettre garnison jusqu'à la reconstitution de l'ordre; la France évacuait le Portugal, l'État Romain et le royaume de Naples; enfin la république des Sept-Iles ioniennes était reconnue, sous la protection de la Russie.

La France restait donc maîtresse de la rive gauche du Rhin, du Piémont et de l'île d'Elbe et protectrice de la Hollande, des républiques suisse, italienne et ligurienne, de l'Allemagne et de l'Espagne. Dix ans de lutte et quatre milliards de dettes ne paraissaient avoir valu à l'Angleterre que deux îles pour compensation.

AMIETTE-MORESQUEL, seigneurie de l'Artois, possédée par la famille de Douay.

AMIFONTAINE, seigneurie de Picardie, possédée par la famille de Proisy.

AMIGNY, seigneurie de Normandie, possédée par la maison de Murdrac ou Meurdrac.

AMILIACUM, ÆMILIANUM, Milhau (Aveyron).

AMILLIACUM IN VALLE, Milly-les-Meugon (Maine-et-Loire).

AMILLY, seigneurie de Brie, possédée en 1789 par la famille de la Martelière.

AMILLY (D'), pseudonyme de Poullain Duparc.

AMIOT (Le P.), savant jésuite, missionnaire, né à Toulon en 1718, mort à Pékin en 1794. Il arriva en Chine en 1751 et y passa toute sa vie, utilement employée à faire connaître l'histoire, la langue et les arts de cet empire. On a de lui des traductions de divers ouvrages chinois, des *Lettres sur les caractères chinois*, qui firent beaucoup de bruit dans le monde savant; une *Vie de Confucius*, puisée aux sources chinoises les plus authentiques; un *Traité de la Musique des Chinois tant anciens que modernes*, et un *Dictionnaire tatar-mantchou-français*, 1789, 3 vol in-4°, publié par les soins et aux frais du ministre Bertin.

AMIRAL DE FRANCE. La charge d'amiral n'était pas une des plus anciennes de la couronne, et elle fut d'abord exercée par commission avant d'être érigée en office. A l'origine, l'amiral de France ne l'était, à proprement parler, que de Normandie; car les gouverneurs ou sénéchaux de Provence, de Gascogne et de Bretagne étaient les amiraux des provinces dont ils avaient le commandement; et au dernier siècle le gouverneur de Bretagne jouissait encore des droits d'amirauté dans toute l'étendue de son gouvernement.

La charge d'amiral de France fut abolie avec celle de connétable en janvier 1627, par Louis XIII, qui la remplaça par l'office de grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce qu'il donna au cardinal de Richelieu. Louis XIV la rétablit en 1669. Elle fut supprimée à la Révolution. En 1804, Napoléon,

qui reprenait tous les errements de l'ancienne monarchie, créa pour son beau-frère Murat la charge de grand amiral.

L'amiral de France avait pouvoir et juridiction sur tout ce qui regardait la marine. Nul ne pouvait armer ou monter un navire sans son autorisation. Il avait le dixième des prises. C'était lui qui nommait les officiers des diverses amirautés du royaume, les interprètes, les courtiers, professeurs d'hydrographie, jaugeurs, etc. — Voy. Amirauté.

Amiraux de France. — 1270, Florent de Varennes. — 1285, Enguerrand de Coucy. — 1295, Mat. de Montmorency. — 1295, J. d'Harcourt. — 1296, Othon de Tocy. — 1298, Benoît Zacharie. — 1302, Rainier de Grimaut. — 1306, Thibaut de Chepoi. — 1315, Bérenger Blanc. — 1324, Gentian Tristan. — 1326, Pierre Miège. — 1334, Jean de Chepoi. — 1336, Hugues Quiéret. — 1336, Aithon Doria. — 1339, Nicolas Beuchet ou Behuchet. — 1341, Louis d'Espagne, prince des Iles-Fortunées, comte de Talmont. — 1345, Pierre Flotte. — 1347, Jean de Nanteuil. — (1356, Jean de Chamigny, vice-amiral.) — 1357, Enguerrand Quiéret. — 1359, Enguerrand de Montenay. — 1359, Jean de la Heuse, dit *le Baudrand*. — 1368, François de Périlleux. — (1368, Étienne du Moustier, vice-amiral.) — 1369, Aimery ou Amaury, vicomte de Narbonne. — 1373, Jean de Vienne. — 1397, Renaud de Trie. — 1405, Pierre de Breban dit *Clignet*. — 1408, Jacques de Châtillon. — 1417, Robert de Braquemont. — Jeanet de Poix. — 1418, Charles de Recourt, dit *de Lens*. — 1420, Georges de Beauvoir ou de Châtelus. — 1422, Louis de Culant. — (1424, Guillaume de la Pole, comte de Suffolk. — 1439, Édouard de Courtenay, Anglais.) — 1437, André de Laval, seigneur de Lohéac. — 1439, Prégent de Coetivy. — 1450, Jean de Bueil, comte de Sancerre. — (1461, Guillaume de Casenave, dit *Coulon*, vice-amiral.) — 1461, Jean, sire de Montauban. — 1466, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon. — (Odet d'Aydie, amiral de Guyenne.) — 1487, Louis Malet, seigneur de Graville. — 1508, Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont. — 1510 ou 1511, Louis Malet, seigneur de Graville. — (1502, Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars et prince de Talmont, amiral de Guyenne et de Bretagne.) — 1517, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet. — 1525, Philippe Chabot, comte de Charny. — 1543, Claude d'Annebaut. — 1552, Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon. — 1572, Honorat de Savoie, marquis de Villars et comte de Tende. — 1578, Charles de Lorraine, duc de Mayenne. — 1582, Anne, duc de Joyeuse. — 1587, Jean-Louis de Nogaret et de La Valette, duc d'Épernon. — 1589, Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis. — 1590, Bernard de Nogaret et de La Valette. — (1589, François de Coligny, seigneur de Châtillon, amiral de Guyenne.) — 1592, Charles de Gontaut, duc de Biron. — 1594, L. André de Brancas, seigneur de Villars. — 1596, Charles de Montmorency, duc de Dampville. — 1612, Henri II, duc de Montmorency. — 1626, Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, créé grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France. — 1643, Armand de Maillé, marquis de Brezé, grand-maître, etc., de la navigation. — 1646, Anne d'Autriche, surintendante des mers de France — 1650. César, duc de Vendôme et de Beaufort, grand-maître, etc., de la navigation. — 1651, François de Vendôme, duc de Beaufort. — 1669, Louis de Bourbon, comte de Vermandois — 1683, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. — 1734, L. Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre. 1805, Joachim Murat. — 1814-1830, Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême.

AMIRAT, seigneurie de Provence ayant appartenu à la maison de Pontevez et aux familles de Lombard et de Rodulf.

AMIRAUTÉ. On appelait ainsi la juridiction attribuée au grand amiral de France. Elle était exercée par ses lieutenants particuliers et ses lieutenants généraux. Il y avait en tout cinquante-deux siéges d'amirauté. L'amirauté de France se tenait à Paris, dans la grand'salle du Palais. Son chef était l'amiral de France. Ses officiers connaissaient de toutes les affaires relatives au commerce maritime.

AMIS DE LA CONSTITUTION (Société des), nom que porta d'abord le club breton. (Voy. ce mot.)

AMNON (Seigneurs d'), de la famille de Milon (Anjou).

AMOGNES ou **AMOIGNES** (Les), *pagus Amoniensis*, petit pays du Nivernais (arrondissement de Nevers) dont la localité la plus considérable était Montigny-aux-Amoignes.

AMOLON ou **AMULON**, archevêque de Lyon (840), théologien, mort en 852.

AMONCOURT (Seigneurs d'), de la famille de Barillon (Auvergne).

AMONDANS, seigneurie de Franche-Comté, érigée avec la terre d'Amancey, etc, en marquisat sous le nom de Villayer. — Voy. Amancey.

AMONIENSIS PAGUS, les Amognes (Nièvre).

AMONIUM, Mosny.

AMONT (Pays d'), pays de la Franche-Comté qui donnait son nom à un grand bailliage comprenant ceux de Vesoul, Gray et Baume-les-Nonnes.

AMONTONS (Guillaume), physicien, membre de l'Académie des sciences (1699), né à Paris le 31 août 1663, mort le 11 octobre 1705. Il peut être considéré comme le premier inventeur de la télégraphie aérienne.

AMOREUX (Pierre-Joseph), naturaliste, né à Beaucaire, mort en 1824 à Montpellier.

AMOROS (le colonel François), né à Valence (Espagne) en 1769, mort à Paris en 1853. Colonel dans l'armée espagnole, il remplit ensuite diverses fonctions administratives sous le roi Joseph, et, venu en France en 1814, il fonda à Paris un gymnase qui eut une grande réputation. On a de lui quelques écrits.

AMORTISSEMENT. L'amortissement est le passage d'un bien immobilier de l'état de main vive à l'état de main morte, la permission d'opérer cette transformation, et le droit payé pour l'obtenir. Cette institution, sous cette triple forme qui au fond est une, fut essentiellement féodale. En effet, à l'origine et dans la rigueur du droit, le noble seul pouvait acquérir les fiefs. La pratique ne tarda pas à les rendre accessibles aux roturiers, moyennant une indemnité que ceux-ci durent payer. La grande réaction féodale du XIVe siècle et l'ordonnance qui en fut la suite ne réussit pas à détruire cet usage. Les personnes morales, corporations laïques ou ecclésiastiques, furent admises au même bénéfice. Comme ces personnes ne sont pas de leur nature susceptibles de périr, les biens qui tombaient entre leurs mains sortaient en quelque sorte de la vie sociale; ils étaient *amortis*. Or le principe de la législation à cette époque faisait découler au profit du suzerain une source de revenus du renouvellement des vassaux, par suite de mort ou d'aliénation, et des aveux et hommages qui avaient lieu à chaque décès de part et d'autre. Lorsqu'une tenure passait en main morte, cette ressource pécuniaire non-seulement s'éteignait, mais encore le lien féodal était en quelque sorte rompu et de-

venait fictif. L'amortissement était donc une diminution et, comme on disait, un abrégement du fief. De là vint la règle absolue qu'il était subordonné au consentement de tous les intéressés, c'est-à-dire du suzerain et de tous les covassaux; comme le fait remarquer Beaumanoir en son chapitre XXVIII, l'amortissement se traduisait en effet pour eux en accroissement de charge. De là enfin la création d'une redevance pécuniaire destinée à remplacer les droits éventuels d'aveux, lods et ventes, quints, hommage. Elle consistait généralement dans les revenus d'une année; elle était triple en ce sens qu'il fallait la payer trois fois, le fief étant considéré comme soumis à une triple vassalité, alors même qu'il ne dépendait que de deux ou même d'un seul suzerain. Dans ce dernier cas le suzerain unique bénéficiait des parts qui seraient revenues à ses deux premiers vassaux. En supposant par exemple (ce qui pouvait se rencontrer) l'échelle ascendante d'un vicomte, d'un marquis et d'un duc, le duc percevait l'indemnité entière, si pour une cause ou pour une autre les deux premiers degrés de suzeraineté venaient à disparaître. Mais, comme cette redevance, quelque élevée qu'elle fût, ne pouvait équivaloir aux revenus primitifs, puisque elle était payée une fois pour toutes, on imagina l'institution des *hommes vivants et mourants, confisquants*, et qui représentaient fictivement les biens de mainmorte. (Voy. ce mot.)

L'affranchissement des serfs, regardés à cette époque comme des immeubles par destination, et la constitution de rente, démembrements essentiels de la propriété féodale, donnaient également lieu à un amortissement.

Dans la période de décadence de la féodalité, la confusion que les légistes avaient introduite à dessein dans le droit du temps laissa pénétrer l'opinion qu'au roi seul, comme suzerain suprême, appartenait la prérogative de consentir des amortissements et de percevoir les indemnités y attachées. Cet envahissement éminemment fiscal paraît avoir été complet dans la dernière moitié du XVe siècle. Toutefois les droits d'amortissement des biens ecclésiastiques ne furent pas toujours exigés par la royauté; cela dépendait de l'influence dont jouissait le clergé auprès du trône. Mais elle regagnait ce qu'elle avait perdu en réclamant l'arriéré. C'est ainsi que François Ier en 1520, et Richelieu en 1639 se firent payer de tous bénéficiers, communautés et gens de mainmorte la dette accumulée depuis l'époque où les droits d'acquisition avaient été soldés pour la dernière fois. En 1639, la revendication atteignait parfois jusqu'au tiers de la valeur amortie et devait produire 80 millions.

Un édit d'août 1749 défendit de fonder des communautés religieuses par testament, ordonna aux mainmortables d'aliéner leurs fractions de biens seigneuriaux.

AMOUR-DIEU-LEZ-TROISSY (L'), *Amor Dei*, (Marne), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Soissons, fondée en 1232.

AMOUREUX (Abrah. César L'), sculpteur, né à Laon, en 1674. Il se noya, jeune, dans la Saône.

AMOUREUX (Guerre des). On nomma ainsi la guerre civile que Henri IV, alors roi de Navarre, commença le 15 avril 1580, malgré ses plus sages conseillers, par l'influence de sa femme Marguerite de Valois, de sa maîtresse Fosseuse, des femmes et des jeunes gentilshommes de sa petite cour de Nérac. Cette reprise d'hostilités, préparée de longue main et avec un grand secret, se fit le même jour en diverses provinces du royaume. Henri s'était servi d'un expédient qui rappelle celui dont parle Grégoire de Tours à propos de Childéric, père de Clovis. L'année précédente, il avait expédié à François de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny et à Lesdiguières la moitié d'un écu d'or, en les prévenant que celui qui leur porterait l'autre moitié les instruirait du jour où ils devaient recommencer la guerre. En effet, en 1580, ces deux capitaines reçurent la seconde moitié de l'écu, et entrèrent en campagne à l'époque fixée. Cette guerre signalée par la prise de Cahors (voy. ce nom) qu'Henri IV emporta après un rude combat, et par celle de Saint-Émilion, fut terminée le 29 novembre de la même année, par le traité de Fleix. Elle est aussi appelée *la guerre de Montaigu*, parce que la prise de cette ville fut le premier acte d'hostilité des réformés.

AMOURS (Seigneurs d'), de la famille de Huteau (Albigeois).

AMOUS, *pagus Amausensis*, *Amausus*, petit pays de Bourgogne, qui comprenait Pontailler (Côte-d'Or) et Charney (Saône-et-Loire).

AMOY, seigneurie d'Orléanais, possédée par la famille Hannapied.

AMPELS, seigneurie de Gascogne, possédée par la famille de Montlezun.

AMPENOIS, seigneurie de Normandie, possédée par la famille du Bosc.

AMPÈRE (André-Marie), l'un des plus grands physiciens du siècle, né à Lyon le 20 janvier 1775, mort à Marseille le 10 juin 1836. Il fut successivement professeur au lycée de Lyon, répétiteur (1805), puis (1809) professeur d'analyse à l'École polytechnique, inspecteur général de l'Université (1808), membre de l'Institut (1814). Ce fut en 1820 qu'il fit ses belles découvertes sur l'électro-magnétisme, découvertes qui peuvent se résumer ainsi: Deux fils conjonctifs parallèles s'attirent quand l'électricité les parcourt dans le même sens; ils se repoussent, au contraire, si les courants électriques s'y meuvent en sens opposé. On a d'Ampère, outre une foule de mémoires insérés dans divers recueils scientifiques: *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, 1802, in-4°; *Recueil d'observations électro-dynamiques*, 1822, in-8°; *Exposé méthodique des phénomènes électro-dynamiques et des lois de ces phénomènes*, 1823, in-8°; *Précis de la théorie des phénomènes électro-dynamiques*, 1824, in-8°; *Théorie des phénomènes électro-dynamiques uniquement déduite de l'expérience*, 1826, in-4°; *Essai sur la philosophie des sciences*, 1834, in-8°, et 1838, 2 vol. in-8°.

AMPÈRE (Jean-Jacques), littérateur, érudit, fils du précédent, né à Lyon le 12 août 1800, mort à Pau le 27 mars 1864. Il fut successivement professeur d'histoire de la littérature française au Collège de France (1833), membre de l'Académie des inscriptions (1842), de l'Académie française (1847). — *De la littérature française dans ses rapports avec les littératures étrangères au moyen âge*, 1833; *Littérature et voyages* (en Allemagne, en Scandinavie, etc.), 1834, 2 vol. in-8°; *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, 1839, 3 vol in-8°; *Sur la formation de la langue française*, 1841, in-8°: *Promenades en Amérique*, in-8°; *César*, scènes historiques (en vers), in-8°; *Histoire romaine à Rome*, 1861-64, 4 vol. in-8°; *L'empire romain à Rome*, 1867, 2 vol. in-8°; ouvrage posthume publié par M. Gustave Servois; *Voyage en Égypte et en Nubie*, in-8°; *Mélanges d'histoire littéraire et de littérature*, in-8°, etc.

AMPHITHÉÂTRE.—On appela ainsi, à l'époque gallo-romaine, des édifices publics où se donnaient les combats de gladiateurs et d'animaux féroces. Le nom d'*amphithéâtre*, qui est tiré du grec, signifie *double théâtre*. C'était une construction dé-

couverte, de forme ovale, composée intérieurement de gradins continus qui enveloppaient une arène ou champ de combat. Sous les gradins régnaient des galeries voûtées. L'extérieur était décoré de deux ou de trois étages d'arcades ouvertes entre des pilastres ou des colonnes engagées.

Il y a eu en Gaule un grand nombre d'amphithéâtres. Non-seulement toutes les grandes villes, mais encore de simples bourgades possédèrent le leur. Tel d'entre eux contenait jusqu'à quinze et vingt mille spectateurs. C'est le cas de ceux de Nîmes et d'Arles, qui se sont conservés presque dans leur entier.

Voici le relevé des lieux de la France où l'on peut affirmer, soit d'après les restes apparents ou enfouis, soit d'après le témoignage des textes, qu'il exista de ces monuments :

Allibaudières (Aube). — Agen. — Angers. — Antibes. — Arles. — Aouste, près d'Eu (Seine-Inférieure). — Autun. — Bavay (Nord). — Beauvais. — Besançon. — Béziers. — Bonnée (Loiret). — Bordeaux. — Bourges. — Cahors. — Dôle (Jura). — Fréjus. — Gran (Vosges). — Langres. — Levroux (Indre). — Limoges. — Lyon, un amphithéâtre à Fourvières et un autre au bas de la Croix-Rousse. — Le Mans. — Marseille. — Metz. — Moyrans (Jura). — Narbonne. — Néris. — Nîmes. — Orange. — Orléans. — Paris. — Périgueux. — Poitiers. — Reims. — Rhodez. — Rouen. — Saint-Michel de Touch (Haute-Garonne). — Saintes. — Saumur. — Sceaux (Loiret). — Senlis. — Vienne.

A Doué (Maine-et-Loire), une carrière à ciel ouvert, sur les escarpements de laquelle on a pratiqué des gradins, paraît avoir servi d'amphithéâtre.

La plupart des amphithéâtres furent convertis en forteresses par les barbares. A partir du XVe siècle, on employa ceux qui existaient encore à la représentation des mystères.

On a appelé amphithéâtre, depuis le règne de Louis XIV, les salles rondes construites pour les démonstrations d'anatomie dans les villes où il y avait des facultés de médecine. Il existe à Paris deux édifices de cette sorte, l'un au coin de la rue Colbert, l'autre dans la rue de l'École-de-Médecine. Ce dernier a été converti en école de dessin.

Le même nom s'applique encore à toutes les salles de cours publics qui ont la forme d'un hémicycle.

AMPLEMAN, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Héricourt, de Granvillier, de la Cressonnière, du Blanquart et les vicomtes d'Olfu. Les armes sont : *d'argent à trois aigles éployées de sable*. Sa généalogie se trouve dans la *Recherche de la noblesse de Picardie*.

AMPLEPUIS, seigneurie du Forez possédée par une branche des sires de Beaujeu, dont le dernier membre fut Philbert de Beaujeu, mort en 1541; elle appartint ensuite aux maisons d'Albon et de Rebé.

AMPLIPUTEUS, Amplepuis (Rhône).

AMPOIGNÉ, seigneurie du Maine possédée par la maison de Maillé.

AMPURIAS. Le comté d'Ampurias, que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* mettent au nombre des grands fiefs de la couronne, était un des plus considérables de la marche d'Espagne et était borné à l'E. par la mer, au N. par les Pyrénées, qui le séparaient du comté de Roussillon, au couchant par le comté de Bésalu, et au midi par le comté de Gironne. Réuni à l'Aragon en 1321, il en fut séparé en 1603 pour former une principauté indépendante qui exista jusqu'en 1785. Sous les Carlovingiens on battit monnaie dans sa capitale.

COMTES D'AMPURIAS. — 812 ou 813, Irmingarius. — Gaucelm, comte de Roussillon, décapité en 834. — Suniaire Ier, comte de Roussillon. — 843, Alaric, substitué à Suniaire. — 844, Suniaire II. — 916 ou 919? Bencion, fils aîné de Suniaire II. — 925 ou 935? Gausbert, frère de Bencion. — 943? Gaufred ou Guifred, fils de Gausbert. — 991? Hugues. — 1040? Pons Ier. — 1068? ou 1079? Hugues II. — 1087. Pons-Hugues Ier. — 1160? Hugues III. — 1230. Pons-Hugues II. — 1268, Hugues IV. — 1277? Pons-Hugues III. — Malgaulin, dont la naissance est inconnue. — 1321, le comté d'Ampurias, à la mort de Malgaulin, est donné en apanage par le roi d'Aragon à l'infant don Pèdre.

AMPUS, seigneurie de Provence qui a appartenu successivement aux familles de Castellane, de Lauris, de Perrache et de Laurento.

AMSTERDAM. 1795, 20 janvier (1er pluviôse an III). — En trois semaines, les troupes de la République française étaient arrivées de la Meuse à Amsterdam. « Cette cité, fameuse par ses richesses, dit Jomini, vit avec une juste admiration dix bataillons de ces braves, sans souliers, sans bas.... attendre pendant plusieurs heures, au milieu de la glace et de la neige.... qu'on pourvût à leurs besoins et à leur casernement. » Depuis 1796, Amsterdam fut la capitale successivement de la république batave et du royaume de Hollande. En décembre 1810, annexée à l'empire français, elle fut le chef-lieu du Zuyderzée; mais elle se souleva en 1813 et rappela Guillaume-Frédéric d'Orange, fils du dernier stathouder Guillaume V.

AMSTETTEN, village d'Autriche, sur l'Ips, où, le 6 novembre 1805, le général russe Kutusof fut battu par l'avant-garde de l'armée française, sous les ordres de Murat.

AMUSSAT (Jean-Zuléma), chirurgien distingué, membre de l'académie de médecine, né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le 21 novembre 1796, mort à Paris en mai 1856.

AMY, seigneurie de Picardie (Oise), qui, d'une branche de la maison de Belloy, passa (1659) à Jean Scarron en faveur de qui elle fut érigée en marquisat en 1678.

AMY (N.), chimiste, avocat au parlement d'Aix, mort en 1760.

AMYOT (Jacques), célèbre écrivain, né à Melun le 30 octobre 1513, mort à Auxerre le 6 février 1593. Il vint étudier à Paris et passa sa première jeunesse dans une extrême pauvreté. Devenu maître ès-arts, il se rendit à Bourges pour étudier le droit civil. Il y gagna la protection de Jacques Collin, abbé de Saint-Ambroise et lecteur du roi, qui, par le crédit de Marguerite, sœur de François Ier, lui fit obtenir une chaire de grec et de latin dans l'université de Bourges. C'est là qu'il traduisit le roman grec d'Héliodore, *Théagène et Chariclée* (1545, in-fol.), et quelques vies des *Hommes illustres* de Plutarque, qu'il dédia à François Ier, qui lui ordonna de continuer ce travail et lui fit don de l'abbaye de Bellozane.

Avant de se remettre à l'œuvre, Amyot fit le voyage d'Italie pour y consulter les manuscrits de Plutarque. Comme il était à Venise, il fut chargé par l'ambassadeur de France et le cardinal de Tournon, d'une mission délicate auprès du concile de Trente. L'habileté avec laquelle il s'en acquitta fit sa fortune. Le cardinal le fit agréer par Henri II pour être le précepteur de deux de ses fils. Ses deux élèves, devenus Charles IX et Henri III, le nommèrent l'un son grand aumônier et évêque d'Auxerre, l'autre commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Son crédit fut grand auprès de ces deux princes : les ligueurs l'accusèrent même d'avoir conseillé le meurtre du duc de Guise ; ils l'attaquèrent sur la grande route comme

il retournait à son évêché et mirent un instant sa vie en danger. Plus tard il se rapprocha des ennemis de la cause royale.

C'est sous le règne de Henri II qu'il acheva sa traduction des *Vies* de Plutarque, et il lui en fit la dédicace. Il entreprit ensuite celle des *Œuvres morales* du même écrivain, qu'il n'acheva que sous le règne de Charles IX. C'est aussi sous Henri II qu'il donna sa traduction de *Daphnis et Chloé* (1559, in-8°). Il a encore traduit sept livres des Histoires de Diodore de Sicile (1554, in-8°).

Amyot a répandu dans sa traduction toute la naïveté et les grâces de l'ancienne langue française, qu'il a en même temps épurée par un choix exquis des mots et des phrases qui conviennent le mieux à son génie. « Nous autres ignorants étions perdus, dit quelque part Montaigne à propos de la traduction des *Vies* de Plutarque, si ce livre ne nous eût retirés du bourbier. Sa merci (grâce à lui), nous osons à cette heure et parler et écrire : les dames en régentent les maîtres d'école; c'est notre bréviaire. » Vaugelas disait de la langue française : « Tous ses magasins et tous ses trésors sont dans les œuvres de ce grand homme. » Enfin Racine lui-même, dans un temps où le vieux langage était bien dédaigné : « Cet ouvrage a, dans le vieux style du traducteur, une grâce que je ne crois pas pouvoir être égalée dans notre langue moderne. » Les traductions de Plutarque et de Longus ont été réimprimées plusieurs fois. Pour celle de *Daphnis et Chloé*, citons l'édition, dite du *Régent*, et l'édition complétée par Courier, 1810, in-8°, et plusieurs fois réimprimée. Parmi les nombreuses éditions des *Vies des hommes illustres*, mentionnons celles de 1565-1575, 4 tomes in-fol.; 1784, 18 vol. in-8°; de 1783-87, 22 vol. in-8°; 1818-1820, 13 vol. in-8°. Les *Œuvres morales* ont été réimprimées 1819 et années suivantes, 12 vol. in-8°. En 1805. Brotier a publié, d'après un manuscrit autographe, un *Projet de l'éloquence royale*, par J. Amyot, 1 vol. in-8°.

AMYRAUT (Moïse), célèbre théologien calviniste, né à Bourgueil (Indre-et-Loire), en septembre 1596, mort en juillet 1664.

ANAFESTO (Paolo), pseudonyme d'Ant. Posseyn.

ANAGNUTES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, et touchant aux *Pictones*.

ANAGRAMME D'AUNEUR, pseudonyme anagrammatique d'Armand Ragueneau.

ANALESBERG, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Strasbourg, fondé vers 950.

ANANOCENSIS PAGUS, un des cinq *pagi* de la cité de Vienne.

ANATILIA, Tarascon, = — Saint-Gilles.

ANATILII, peuple ligure établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, à la gauche et près de l'embouchure du Rhône. Il avait, dit-on, pour capitale Tarascon, et pour ville principale Arles.

ANCELOT (Jacques-Arsène-François-Polycarpe), membre de l'Académie française, fécond auteur dramatique, né au Havre le 9 février 1794, mort le 7 septembre 1854. Sa tragédie de *Louis IX* (1819) obtint un succès éclatant au Théâtre-Français et lui valut une pension de 2000 fr. sur la cassette de Louis XVIII. Il fit ensuite représenter le *Maire du palais* (1823), *Fiesque* (1824), *Olga* (1828), *Élisabeth d'Angleterre* (1829). Il accompagna (1826) le maréchal Marmont en Russie et publia au retour *Six mois en Russie*, puis un poëme en six chants, *Marie de Brabant*, et un roman, *l'Homme du monde*. Privé par la révolution de 1830 de sa pension et d'une place au ministère de la marine, il se mit à écrire des vaudevilles, soit seul, soit en collaboration. Plusieurs eurent un succès brillant et lucratif. Mais Ancelot perdit ensuite, dans la direction du Vaudeville, la fortune acquise par son travail. Le succès de sa tragédie de *Maria Padilla* aux Français (1841) le fit admettre à l'Académie. En 1849, il fut chargé par le gouvernement d'aller négocier à Turin, à Florence et à Bruxelles, des traités relatifs aux droits de propriété littéraire.

ANCENIS, *Andenisium*. *Ancenesium*, *Ancenisium* (Loire-Inférieure). Vers 982, la comtesse de Nantes, Aremburge, fit construire sur la rive droite de la Loire le château d'Ancenis, qui devint le rempart de la Bretagne du côté de l'Anjou. Aussi les comtes d'Anjou l'ont-ils souvent attaqué. Geoffroy Grise-Gonelle l'assiégeait dès 987, et Henri Plantagenet s'en emparait, ainsi que du comté de Nantes, en 1158. Ancenis a successivement appartenu aux maisons de Bretagne, d'Ancenis, de Rochefort, de Rieux, de Lorraine-Elbeuf, de Lorraine-Mercœur et de Béthune-Charost. Sa seigneurie était une des neuf baronnies-pairies de la Bretagne et sa ville une des quarante-quatre communautés qui députaient à l'ordre du Tiers dans les États de Bretagne. En 1468, un traité fut conclu à Ancenis entre Louis XI et le duc François II, qui s'engagea à servir le roi envers et contre tous. Vingt ans après, lors de la guerre du duc d'Orléans contre Charles VIII, la Trémouille prit Ancenis et l'incendia. Après la paix qui y fut débattue par les représentants du duc de Mercœur et d'Henri IV, les fortifications furent rasées (1599). Sous la République, plusieurs combats y furent livrés entre les Vendéens et les républicains; le plus sanglant fut celui où Westermann dispersa les restes de la grande armée vendéenne, en 1793.

ANCERVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Joinville. = — (Seigneurs d'), de la maison de Raigecourt.

ANCEZUNE, ancienne maison du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Marguerites, les barons du Thor, les seigneurs de Vénéjan, d'Entraigues, de Caderousse, de Vinay, de Cabrières, de Codolet d'Aureilles. Les armes d'Ancezune-Caderousse sont : *de gueules à deux dragons, afrontés, ayant face humaine*. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.) A cette maison appartenait Rostaing d'Ancezune qui fut archevêque d'Embrun, de 1495 à 1510, et a écrit une histoire des Albigeois encore inédite.

ANCHAL (L'), seigneurie de Picardie possédée au XVIIIe siècle par la famille Lenoir.

ANCHE, seigneurie du Poitou (Vienne), qui a donné son nom à une famille d'où sont sortis les seigneurs de Tilloy.

ANCHÈRES (Daniel des). Voy. SCHFLANDRE.

ANCHES (Les), seigneurie du diocèse de Chartres possédée au XVe siècle par la maison de Vinay.

ANCHIN, seigneurie, qui de la maison de Fontaines passa dans celle de Mailly.

ANCHIN, *Aquiscinctum*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Arras, fondée en 1079.

ANCIACUM, Ancy-le-Franc (Yonne).

ANCIENS ET MODERNES (Querelle des). Au sortir du moyen âge et à l'époque de la Renaissance, c'était, dans tous les esprits, une opinion tacitement admise, que les anciens, dont il nous restait tant de chef-d'œuvres en tout genre, étaient supérieurs aux modernes, qui n'avaient encore produit rien d'aussi accompli. Au XVIIe siècle, quand la langue française, enrichie des dépouilles de l'antiquité même, et émondée, ennoblie, commença de devenir à son tour féconde en œuvres achevées, quelques esprits contestèrent la supériorité des anciens et prétendirent établir celle des

modernes. Un des premiers qui soutint ce paradoxe fut Desmarets de Saint-Sorlin, auteur du poëme de *Cloris*, qui, par jalousie de métier, se mit à professer le mépris d'Homère. Boisrobert appuyait cette thèse. L'abbé d'Aubignac l'encourageait par son scepticisme à l'égard d'Homère. Un demi-siècle plus tard, au milieu de la splendeur du règne de Louis XIV, Perrault la reprit avec éclat. Dans son ***Parallèle des anciens et des modernes***, il opposa sérieusement Mézeray à Tite Live et à Thucydide; l'avocat Le Maistre à Cicéron et à Démosthènes; Chapelain, Desmarets, Lemoyne, Scudéry, à Homère et à Virgile; il y avait, disait-il, dans le *Cloris* et la *Pucelle*, dans l'*Astrée*, le *Cyrus*, la *Clélie*, plus d'invention et plus d'esprit que dans les poëmes d'Homère, sans aucun des défauts qu'on y remarque. Il mettait enfin les poésies de Voiture, de Sarrazin, de Benserade, au-dessus de celles de Tibulle, de Properce et d'Ovide. Boileau prit la défense des anciens avec son feu ordinaire. Il se moqua de Perrault, a dit Voltaire, beaucoup plus qu'il ne justifia Homère. Racine, à sa suite, usa du même artifice en défendant Euripide. La victoire leur resta dans l'opinion du public. Pourtant, quelques années après, Houdart de Lamotte soulevait encore une fois le débat et était ingénieusement appuyé par Fontenelle. Homère, qu'il ne connaissait que par la traduction de Mme Dacier, était par lui accusé de prolixité et raccourci sous prétexte de perfectionnement. Mme Dacier prenait feu pour son auteur et portait l'injure dans une querelle où Lamotte n'avait porté que l'urbanité d'un homme d'esprit. Fénelon s'efforçait de concilier les opinions par sa ***Lettre sur les Anciens et les Modernes***, pleine de sagesse, de modération et de goût. Ce fut la fin de cette dispute dont l'écho retentit dans toute la critique du XVIIIe siècle. Voltaire, Marmontel, La Harpe ont résumé le débat et décidé la question par un juste-milieu, maintenant l'admiration des anciens, mais leur reconnaissant des défauts. De nos jours la critique historique ayant pris naissance, nous a rendus meilleurs juges et plus équitables: nous ne sommes plus choqués, dans les anciens, de ce qui contredit les convenances passagères de notre époque; nous savons que la peinture fidèle des temps où ils vécurent, loin de faire tache dans leurs œuvres, leur donne précisément la couleur et la vie. — L'histoire de toute cette querelle a été l'objet d'un travail remarquable de Hipp. Rigault, 1856, in-8°.

ANCIENVILLE, maison de Berry d'où sont sortis les barons de Reveillon. Les armes sont: ***d'or à trois marteaux de gueules***. (Voy. la ***Recherche de la noblesse de Champagne.***)

ANCILLON (David), théologien et pasteur calviniste, né à Metz le 17 mars 1617, mort à Berlin le 3 septembre 1692. = Son frère JOSEPH, jurisconsulte, né à Metz en 1626, mort à Berlin le 4 novembre 1719. = CHARLES, fils de David, littérateur, né à Metz le 28 juillet 1659, mort à Berlin le 5 juillet 1715. Il fut député par sa ville natale auprès de Louis XIV, pour lui représenter qu'elle ne devait point être comprise dans la révocation de l'édit de Nantes. Il échoua et se retira avec son père à Berlin. L'électeur de Brandebourg le nomma successivement inspecteur des tribunaux de justice pour les réfugiés, historiographe et surintendant de l'École française. On a de lui : ***Réflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des réformés est contre les véritables intérêts de la France*** (1685); l'***Irrévocabilité de l'édit de Nantes*** (1688, in-12); ***Histoire de l'établissement des Français réfugiés dans l'Etat de Brandebourg*** (1690, in-8°); ***Mélanges critiques de littérature*** (1698, in-8°); ***Traité des eunuques*** (1707, in-12), sous le pseudonyme anagrammatique de C. Ollincan. = Son petit-fils, JEAN-PIERRE-FRÉDÉRIC, historien et homme d'État, né à Berlin le 30 avril 1766, mort le 19 avril 1837. Il fut d'abord nommé ministre d'une communauté française à Berlin et professeur à l'Académie militaire. A la suite d'un voyage qu'il fit en Suisse et en France, il publia des fragments qui le firent connaître, et en 1801 il établit sa réputation par les ***Mélanges de littérature et de philosophie***. Son meilleur ouvrage est le ***Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis le XVe siècle*** (1803), qui le fit entrer à l'Académie de Berlin. Nommé bientôt après historiographe du roi de Prusse et précepteur du prince royal, il vint en 1814 à Paris avec son élève. De nouvelles dignités l'attendaient à son retour et l'élevèrent, de degré en degré, au ministère des affaires étrangères (1831) qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Outre les ouvrages cités plus haut, et publiés en français, Ancillon en a laissé d'autres, écrits pour la plupart en allemand et sur des questions politiques.

ANCIS (Seigneurs d'), de la famille de Bethouillac (Blaisois).

ANCÔNE. Cette place forte, sur l'Adriatique, cédée à la France par le traité de Tolentino (1797), fut assiégée en 1799 par une armée austro-italienne qu'appuyait une flotte turco-russe. Après 105 jours de siége régulier, le général Monnier, qui y commandait, la rendit le 16 novembre et obtint les honneurs militaires pour la garnison, réduite à 1600 hommes, qui rentrèrent en France.

Le 22 février 1832, parut devant Ancône une division navale française de deux frégates et d'un vaisseau, commandée par le capitaine Gallois, qui, sans attendre l'arrivée du délégué de l'ambassade de France à Rome, fit opérer le débarquement des troupes placées sous les ordres de Combes, escalada les remparts et occupa la ville et la forteresse sans brûler une seule amorce. Cet acte de vigueur arrêta la marche en avant des Autrichiens et causa en Italie une émotion profonde; il fut désavoué par Casimir Périer, qui néanmoins refusa de rendre la place. L'occupation dura jusqu'à ce que les troupes autrichiennes qui étaient dans les États de l'Église s'en fussent retirées, c'est-à-dire jusqu'en 1839.

ANCONNE (Seigneurs d'), de la maison de Pracontal (Dauphiné).

ANCORA, Ancre (Somme).

ANCOURT (Seigneurs d'), de la maison de Rochechouart (Poitou).

ANCRE, *Ancora* (Somme). Cette petite ville appartint successivement aux maisons de Coucy, de Montmorency, de Saluces, de Nesle et d'Humières. Érigée en marquisat en faveur de cette dernière maison (1576), elle fut acquise par Concini (1610), et après l'assassinat de celui-ci passa à Luynes, qui la fit ériger en duché-pairie, en juin 1620, sous le nom d'Albert, qu'elle a conservé depuis.

ANCRE (Maréchal d'). Voy. CONCINI.

ANCREMEL (Seigneurs d'), de la maison bretonne de Coetlogon.

ANCYRANUS (Marcellus), pseudonyme de Jacques Boileau.

ANDALAUM, Andelot.

ANDAON (Seigneurs d'), branche de la maison de Flotte (Dauphiné).

ANDARTA (*Augusta*), divinité connue par plusieurs inscriptions trouvées à Die (Drôme).

ANDAURE, seigneurie du Rouergue, possédée par la famille d'Albois.

ANDAYE, *Andaia*. C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle (voy. le ***Dictionnaire historique*** de Moreri, et le ***Dictionnaire géographique de la France*** par

d'Expilly), on écrivait le nom de la petite ville du departement des Basses-Pyrénées, qu'aujourd'hui on ecrit Hendaye. (Voy. HENDAYE).

ANDEBEZ DE MONGAUBET (....), écrivain du XVIII[e] siecle. — *Abimelech*, tragédie, 1776, in-8.

ANDECAMULENSES, peuplade nommee dans une inscription trouvée au village de Rancon (Haute-Vienne).

ANDECAVI, **ANDEGAVI** ou **ANDES**, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, vers le confluent de la Maine et de la Loire, entre les *Nannetes*, à l'O.; les *Arvii* et les *Aulerci Cenomanni*, au N.; les *Turones*, à l'E., et les *Pictones*, au S. Il avait pour capitale *Egada* (Angers). L'an 52 av. J. C., les *Andes* se rallièrent au parti de l'independance, lui restèrent fidèles et, en 51, vinrent assiéger dans Limo, sa capitale, la portion des *Pictones* ou *Pictavi* qui était restée favorable aux Romains. L'approche de Fabius leur fit lever le siége; et, atteints dans leur retraite, ils perdirent, au passage de la Loire, plus de douze mille hommes. Peu après ils se soumirent et firent partie de la province de la Gaule Chevelue jusqu'en 28 av. J. C., où la réorganisation faite par Auguste les mit dans la province impériale Lyonnaise. Vers cette époque, *Egada* avait pris le nom de *Juliomagus*. Une cinquantaine d'années plus tard, lors de l'insurrection de Florus et de Sacrovir (21 ap. J. C.), les *Andecavi* furent des premiers à se soulever; mais ils succombèrent promptement et ne bougèrent plus. Au IV[e] siècle, ils formèrent la quatrieme des neuf cités dont se composa la Lyonnaise troisieme, celle des *Andecavi*. — Voy. ANGERS, ANJOU.

ANDECHY (Seigneurs d'), de la maison de Riencourt (Picardie). =— (Seigneurs d'), de la famille de la Fontaine.

ANDECIES (N.-D. d'), *Andociæ*, *Andoceium*, abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Châlons-sur-Marne (Marne), fondée vers 1131.

ANDEGAVI. Voy. ANDECAVI.

ANDELA, l'Andelle, affluent de la Seine.

ANDELIACI CASTRUM. Château-Gaillard.

ANDELIACUM, les Andelys.

ANDELOT, seigneurie avec titre de marquisat en Franche-Comté, possédée par la maison de Coligny, et au XVIII[e] siècle par la famille de Sandersleben. =—, Seigneurie de Champagne érigée en marquisat (1744) en faveur de Gaspard Guienard.

ANDELOT. *Andelaum*, bourg près de Langres. En 587, Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, et Childebert II, roi d'Austrasie, y signèrent un traité célèbre conservé par Grégoire de Tours (IX, 20) et dont voici l'analyse : — I : Les deux rois se font une mutuelle promesse d'amitié fidèle. II et III : Ils fixent la part qui revient à chacun d'eux dans la succession faite par Sigebert du tiers des possessions de Caribert. IV : Le survivant heritera de celui des deux qui mourra *sans fils*. V et VI : En conséquence, les deux rois réservent les possessions données aux femmes et établissent la tutelle de Gontran au profit des fils et des parentes ou alliées de Childebert II, si celui-ci meurt avant son oncle. VII : Ils règlent les dons faits jadis à Galsuinthe. VIII : Childebert abandonne le tiers du Ressontois en échange du tiers qu'a Gontran dans la cité de Senlis. IX et X : Ils declarent l'inviolabilité des possessions contre les leudes traitres et infidèles depuis la mort de Clotaire. XI : Et l'hérédité des fiefs pour les fidèles. XII : Les leudes pourront librement parcourir les deux royaumes. XIII : Les rois ne s'enlèveront pas les leudes l'un de l'autre et même excuseront leurs fautes. XIV : Ceux qui n'observeront pas le traité perdront leurs fiefs. (Voy. le *Traité d'Andelot*, par J. Bann de Launay.)

ANDELOTA SILVA, la forêt d'Andenne (Normandie).

ANDELY (N.-D. d'), *Andeleius*, *Andeliacum*, *Andelagum* (Eure), abbaye à 6 lieues de Rouen, fondée vers 526 par la reine Clotilde, suivant la tradition; ruinée par les Normands vers la fin du IX[e] siècle, elle fut remplacée par une collégiale. Le Grand Andely se forma autour de ce monastère et le Petit-Andely, autour du Château-Gaillard, élevé par Richard Cœur de Lion. Louis VII, défait à Brenneville, se réfugia au château du Grand-Andely (1170). Philippe Auguste prit les Andelys après un siége de cinq mois (1204). Sous Charles VI, les Anglais avaient mis seize mois à s'emparer de Château-Gaillard; six semaines suffirent à Charles VII pour le leur reprendre. Les Andelys sont la patrie de Turnèbe, et Poussin est né tout près, au hameau de Villers. La seigneurie des Andelys était possédée au XVIII[e] siècle par la famille Fouquet. (Voy. Marquis de la Rochefoucauld-Liancourt, *Histoire de l'arrondissement des Andelys*, 1833, in-8°.)

ANDENESIUM, Ancenis (Loire-Inférieure).

ANDERIACUS (S. Joannes), St-Jean d'Angely.

ANDERITUM, première capitale des *Gabali*, Antérieux (Auvergne).

ANDERLECHT (Combat d'). Le 13 nov. 1792, sept jours après la victoire de Jemmapes, Dumouriez paraissait devant Bruxelles. Le prince de Wurtemberg commandait 20 000 Autrichiens qui occupaient les hauteurs d'Anderlecht. Après une lutte de six heures ils en furent délogés ; durant la nuit, ils évacuèrent la ville, où Dumouriez entra le lendemain.

ANDERNACH, *Antunnacum*, ville de la Prusse rhénane située sur la rive gauche du Rhin, au-dessous de Coblentz, et qui au V[e] siècle était une des onze préfectures du duché de Mayence. Au VI[e], un roi mérovingien, soit Childebert I[er], en 532, ou Childebert II, en 595, y a publié un décret célèbre dont l'effet principal était d'appliquer les peines corporelles aux barbares et de supprimer la chrenecchruda. On y battait monnaie à cette époque. Au IX[e], Charlemagne y avait un palais, dont les restes subsistent encore, et un *fiscus*. Le traité de Verdun (843) la sépara du royaume de France, et au X[e] siècle elle appartenait à l'évêque de Trèves. A la fin du XVIII[e] siècle, Andernach fut réunie à la France, et, de 1795 à 1814, fit partie du département de Rhin-et-Moselle.

ANDERNAY (Seigneurs d'), de la famille de Vassart (Barrois).

ANDERNY (Seigneurs d'), de la famille de Housse (Verdunois).

ANDES ou **ANDECAVI**, **ANDEGAVIA**, Angers. Voy. ANDECAVI.

ANDEVANNE, seigneurie de Champagne ayant appartenu successivement aux familles d'Ambly et de Morel de Cremery.

ANDEVILLE, seigneurie de l'Ile-de-France, possedee par la famille de Frémont.

ANDIACUM, Angeac (Charente).

ANDIER. Voy DESROCHES.

ANDIGNÉ, famille d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Maineuf, de La Blanchaie et de l'Ile-Briant. — Les armes sont : *d'argent à trois aigles de gueules becquées et onglées d'azur, les vols abaissés et posés* 2 et 1. (Voy. le Registre II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ANDIGNY, seigneurie de Picardie, possédée à la fin du XVII[e] siècle par la famille Pallu.

ANDILLY (Seigneurs d'), de la maison de Rennel (Lorraine). =— (Seigneurs d'), branche de la famille Arnauld (Auvergne).

ANDLAU, abbaye de chanoinesses de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Strasbourg (Bas-Rhin),

fondée en 880 par sainte Richarde, femme de Charles le Gros.

ANDLI, dieu connu par une inscription trouvée à Caumont (Ariége).

ANDOCHE (S.), abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Autun avant 613.

= — DE SAULIEU (S.), monastère du diocèse d'Autun, fondé avant 722.

ANDOINS. Voy. ANDOUINS.

ANDOMATURUM ou **ANDEMATUNUM**, Langres.

ANDON (Seigneurs d'), branche de la maison de Castellane (Provence). = — (Seigneurs d'), branche de la famille de Théas (Provence).

ANDOQUE (Pierre), érudit, mort en 1664.

ANDORRE (Val d'). Ce pays situé sur le versant méridional des Pyrénées centrales a toujours été rattaché à la France. Durant la période gallo-romaine, il était un des *pagi* de la cité des *Tolosates*. Charlemagne, tout en retenant quelques droits représentés encore par un léger tribut, lui accorda une indépendance presque entière. Louis le Débonnaire lui donna une constitution qui le régit encore; mais, pour lui assurer un protecteur voisin, il transmit plusieurs de ses droits féodaux à l'évêque d'Urgel, qui sut les garder malgré les prétentions des comtes, soit d'Urgel, soit de Foix. En 1278, la seigneurie d'Andorre devint indivise entre lui et le comte de Foix, et c'est ainsi qu'en 1589, Henri IV, héritier de ce dernier, réunit à la couronne des droits de souveraineté qui ont été conservés jusqu'à ce que la Constituante les eût abandonnés (1790). Napoléon rétablit l'ancien état de choses (1806). Le pays prête aujourd'hui serment au préfet de l'Ariége, est gouverné par un syndic élu à vie, assisté d'un conseil de 24 consuls, et la justice lui est rendue par deux viguiers : l'un français, nommé par la France, et l'autre andorran, choisi par l'évêque d'Urgel.

BIBLIOGRAPHIE : *De l'Andorre*, 1823, in-8°; Roussillon, *Notice sur l'Andorre*, 1832, in-8°; Michel Chevalier, *La vallée de l'Ariége et la république d'Andorre*, 1837.

ANDOUINS, seigneurie du Béarn qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Navailles. Elle passa au XVIe siècle dans la maison d'Aure.

ANDRADA (J. de), pseudonyme de Théoph. Raynaud. = — (François), pseudonyme de Fr. Guyet.

ANDRAULT, famille du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de Langeron et de Maulevrier.

ANDRÉ (St-). C'est le nom de plusieurs monastères dont voici les principaux : = Saint-André-d'Agde, fondé à Agde vers 499. = -de-Villeneuve-lez-Avignon, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 999. = -de Câteau-Cambrésis, de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Cambrai, fondé en 1020. = -de Chartres, monastère fondé avant 1092. = de Clermont, abbaye de l'ordre des Prémontrés, fondée vers 1149. = -le Bas, *S. Andreas inferior*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Vienne en 1164. = -le-Haut, *S. Andreas montalium*, abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Vienne en 992. = -en-Gouffern, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Séez, fondée en 1130. = -aux-Bois, *S. Andreas in Nemore* ou *de Alneto*, abbaye de l'ordre des Prémontrés, diocèse d'Amiens, fondée en 1156.

ANDRÉ, **ANDRÉE** ou **ANDREA**, nom de trois familles de Provence : la première a produit les seigneurs de Venelle; la seconde les seigneurs de Nibles, d'Esclans et d'Esperel; la troisième les seigneurs de Venasque et de Saint-Didier. Voy. *Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.

ANDRÉ (Élie), poëte latin, érudit, né à Bordeaux, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

ANDRÉ (Jean), dominicain, peintre d'histoire, né à Paris en 1662, y mourut en 1753.

ANDRÉ (Yves-Marie), philosophe et théologien, jésuite, ami de Malebranche avec lequel il entretint une longue correspondance, né le 22 mai 1675 à Châteaulin (Finistère), mort a Caen le 26 février 1764. Ses écrits, parmi lesquels on distingue un *Essai sur le Beau* (1741, in-12), ont été réunis, 1766, 5 vol in-12. Ses *Œuvres philosophiques* ont été publiées par Victor Cousin, in-12.

ANDRÉ (Charles), perruquier à Paris, né à Langres en 1772. Il a publié sous son nom une tragédie en vers intitulée *Tremblement de terre de Lisbonne*, tragédie qu'il dédia à Voltaire, qui lui répondit : *Faites des perruques*. Cette tragédie est, suivant les uns, d'un nommé Dampierre, suivant d'autres, de J. H. Marchand.

ANDRÉ (L'abbé), oratorien, théologien, bibliothécaire du chancelier d'Aguesseau dont il a publié les œuvres, mort à la fin du XVIIIe siècle.

ANDRÉ *d'Arbelles*, publiciste, né à Montluel (Ain) vers 1770, mort le 28 septembre 1825.

ANDRÉ *de Longjumel* ou *Longjumeau*, dominicain, missionnaire, né à Longjumeau (Seine-et-Oise), mort dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Il remplit plusieurs missions en Tartarie (1245 et 1249) et en Orient.

ANDRÉ *de Saint Nicolas*, carme, antiquaire, né à Remiremont (Vosges) vers 1650, mort à Besançon en 1713.

ANDRÉ *Sylvius*, prieur de Marchiennes, chroniqueur, vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle. — *De gestis et successione regum Francorum*, 1663, in-4°.

ANDRÉ (le petit Père). Voy. BOULLANGER

ANDRÉ, pseudonyme de Fortia de Piles.

ANDRÉ. Voy. MURVILLE et DANDRÉ.

ANDREA. Voy. NERCIAT.

ANDRECY (Seigneurs d'), de la famille d'Arras.

ANDREHAN, **ENDREYHEN** ou **ANDENEHAN** (Arnoul, sire d'), maréchal de France sous les rois Jean et Charles V, mort âgé, en 1370, en Espagne où il avait suivi Duguesclin.

ANDRÉI (Antoine-François), conventionnel, né en Corse vers 1740, mort en 1800. Il vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple, la détention et le sursis, fut proscrit au 31 mai, et fit partie du Conseil des Cinq-Cents.

ANDRÉOSSI (François), ingénieur, né à Paris le 10 juin 1633, mort à Castelnaudary en 1688. Il fut, après la mort de Riquet, directeur du canal de Languedoc, à la construction duquel il avait coopéré. = Le comte Antoine-François D'ANDRÉOSSI, de la même famille, général et écrivain, né à Castelnaudary le 6 mars 1761, mort à Montauban le 10 septembre 1828. Officier d'artillerie à l'époque de la Révolution, il fit avec distinction les campagnes d'Italie, suivit en Égypte, où il se livra à des travaux importants, Bonaparte qu'il aida puissamment au 18 brumaire et qui le nomma directeur de l'artillerie et du génie au ministère de la guerre. Il fut ensuite ambassadeur à Londres après la paix d'Amiens (1802), puis à Vienne et (1812-1814) à Constantinople. Pair de France et président de section au ministère de la guerre, pendant les Cent-jours, il rentra dans la vie privée, après le retour des Bourbons, jusqu'en 1827 où il fut élu député de l'opposition par le département de l'Aude. Outre de savants mémoires insérés dans le grand ouvrage sur l'Égypte, on a de lui : *Histoire du Canal du*

Midi, 1800, in-8°; 1804, 2 vol. in-4°; *Campagne sur le Mein et la Rednitz*, 1802, in-8°; *Voyage à l'embouchure de la mer Noire*, 1818, in-8°.

ANDRES ou **ANDERNES** (St-), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Boulogne, (Pas-de-Calais), fondée en 1084.

ANDRESIUM, **ANDRISCUS**, l'Indrois, affluent de l'Indre.

ANDREY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Fontenay et de Baudienville. (Voy. le Registre II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ANDREZY, *Andresiacum*, *Andrisium*, seigneurie de l'Ile-de France (Seine-et-Oise), possédée par une branche de la maison de l'Isle-Adam.

ANDRIA, **ANGER**, l'Indre.

ANDRIEU, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la famille de Varignières.

ANDRIEUX (Marie-Martin-Antoine), général, né en 17[illegible]8, mort à Saint-Domingue en 1802.

ANDRIEUX (Bertrand), habile graveur en médailles, né à Bordeaux le 24 novembre 1761, mort à Paris le 6 décembre 1822. On lui doit les médailles commémoratives du rétablissement du culte, des batailles de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, etc.

ANDRIEUX (François-Guillaume-Jean-Stanislas), célèbre littérateur, né à Strasbourg le 6 mai 1759, mort à Paris le 10 mai 1833. Il se fit recevoir avocat, et, quoiqu'il n'eût pas d'aversion pour cet état, le goût de la poésie l'emporta de bonne heure sur celui de la procédure, et, dans l'étude même du procureur où il travaillait, il composa la jolie petite pièce de genre grec intitulée *Anaximandre*. Ce fut son début, à vingt-trois ans. Cinq ans après (1787) il donna *les Étourdis*, comédie qui fit sa réputation et mit en évidence toutes les qualités fines et aimables de son esprit.

Nommé juge au tribunal de Cassation, membre du Conseil des Cinq-Cents, puis du Tribunat, l'indépendance de son caractère, qui ne se démentit jamais, le fit écarter du Tribunat par le premier consul. Professeur de grammaire et de belles-lettres à l'École polytechnique de 1804 à 1816, il donna dans ce temps la plupart de ses comédies : *Helvetius* (1802), la *Suite du Menteur*, *Le Trésor*, *La Soirée d'Auteuil* (1804), *Le Vieux Fat* (1810), *La Comédienne* (1816). La dernière période de sa vie, vouée tout à fait à l'enseignement, ne rapporta plus au théâtre qu'une comédie, *Le Manteau* (1826) et une tragédie, *Junius Brutus* (1828). Ses cours du Collége de France, où il occupait depuis 1814 la chaire de littérature française, devinrent sa seule passion.

Admis dans la classe de littérature, lors de la création de l'Institut (1797), Andrieux devint en 1829 secrétaire perpétuel de l'Académie française. Une partie de ses œuvres ont été réunies 1818-1823, 4 vol. in-8°.

ANDRISCUS, l'Indrois, affluent de l'Indre.

ANDROUET dit du CERCEAU (Jacques), célèbre graveur et dessinateur, architecte du roi et de la duchesse de Ferrare, calviniste, né à Paris, vers 1510, mort à ce qu'on croit à Orléans, avant 1584. M. Destailleur dans ses *Notices sur quelques artistes français* (1863, in-8°), a donné le catalogue complet de l'œuvre de du Cerceau; nous citerons seulement : *Livre d'architecture*, 1559, 1582, 1611, in-f°. Ce livre parut à la fois en français et en latin, comme le *Second livre*, 1561, in-f°; un autre *Livre d'architecture*, 1572, 1582, 1615, 1648, in-f°; *Leçons de perspective positive*, 1576, in-4°; *Le 1er volume des plus excellents bastiments de France*, 1576, in-f°. Le 2e volume parut en 1579, et tous furent réimprimés en 1607, in-f°, et en 1648 sous le titre de *Livre d'architecture*; le *Livre des édifices antiques romains*, 1584, in-f°. — Il eut deux fils, dont l'un qui fut aussi architecte du roi, commença le Pont-Neuf (1578).

ANDRON, famille de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Marguerites. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ANDRY (Nicolas), dit *Bois-Regard*, médecin, né à Lyon en 1658, mort le 13 mai 1742. = — CHARLES-LOUIS, médecin, né à Paris en 1741, mort le 8 avril 1829.

ANDRY, pseudonyme de l'abbé Guillon, de Lyon.

ANDUJAR, ville de la province de Jaen dans l'Andalousie, où le 8 août 1823 le duc d'Angoulême, commandant en chef de l'armée française, rendit une ordonnance célèbre. Il stipulait la mise en liberté des personnes arrêtées arbitrairement ou pour motif politique, sans l'autorisation d'un chef français, et plaçait la presse sous la surveillance des commandants de nos troupes. Cette ordonnance, qui souleva une vive opposition aussi bien de la part des Cortès siégeant à Cadix que de celle de la régence qui était à Madrid, ne fut jamais exécutée.

ANDUZE, ville du Languedoc (Gard) d'où tire son nom une ancienne maison sur laquelle elle fut confisquée par saint Louis en 1223. Donnée par Philippe de Valois à Humbert, dauphin de Viennois (1345), elle passa successivement dans les maisons de Beaufort (1347), de Montboissier (1513), de Canillac et d'Airebaudouse (1547).

ANEAU (Barthélemy), *Anulus*, poëte latin et français, né à Bourges, massacré à Lyon comme protestant en juin 1561. — *Chant natal*, 1539, in-8°, rare; *Lyon marchant*, *satire françoise*, 1542, in-16, 1831; *Picta poesis*, 1552, in-16, etc.; *Alector, histoire fabuleuse*, 1560, in-8°.

ANEAU (Lambert d'). Voy. DANEAU.

ANEL (Dominique), chirurgien, né à Toulouse vers 1679, mort vers 1730.

ANÉLIER (Guillaume), troubadour né à Toulouse, vivait à la fin du XIIe siècle. On a de lui quatre sirventes.

ANEMUNDUS (S.), Saint-Chamond (Loire).

ANERLÆ, Arnières (Eure).

ANÉROESTE, roi des tribus gauloises transalpines désignées par les Latins sous le nom de *Gesates*. Il commandait avec Concolitan le corps d'armée qui, uni aux Cisalpins, défit les Romains sous les murs de Fésules (225 av. J. C.) et fut, la même année, exterminé à la bataille livrée près du cap Télamon, et où Concolitan fut fait prisonnier. Voyant la déroute de ses soldats, Anéroeste se retira à l'écart avec quelques-uns de ses plus fidèles, les égorgea de sa main et se tua ensuite.

ANET, *Anetum*, bourg de la Beauce (Eure-et-Loir), à 14 kilom. de Dreux, célèbre par le château qu'y fit construire Henri II pour Diane de Poitiers. L'architecture était de Philibert Delorme, les sculptures de Jean Goujon et de Germain Pilon, et les peintures de J. Cousin. Après la mort de Diane, il passa à la maison de Lorraine. L'arrêt du Parlement de Paris qui condamna à mort par contumace le duc d'Aumale ordonna la démolition du château d'Anet qui lui appartenait; mais cet arrêt ne fut point exécuté. Ce magnifique édifice a été détruit en partie à l'époque de la Révolution, et la façade a été transportée à l'École des Beaux-Arts à Paris.

Anet, qui avait le titre de principauté, appartint successivement à L. Jos. duc de Vendôme, à sa femme, Marie-Anne de Bourbon-Condé, à la mère de celle-ci, la princesse de Condé, puis à la duchesse du Maine et au comte d'Eu, à la mort duquel il fut réuni au domaine. Lors de la

la Révolution, il appartenait au duc de Penthièvre.

ANETS, seigneurie de Bretagne qui contribua à former le marquisat de Château-Frémond, érigé en 1683 en faveur de Cl. de Cornulier.

ANFREVILLE. Voy. AMFREVILLE.

ANFRIE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Chaulieu. — Voy. CHAULIEU.

ANGE (L'), famille du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de l'Echenault et de Château-Renault.

ANGE DE SAINT-JOSEPH (Joseph LABROSSE, en religion le P.), carme déchaussé, missionnaire en Perse, né à Toulouse en 1636, mort le 29 déc. 1697.

ANGE DE SAINTE-ROSALIE (François RAFFARD, en religion le P.), augustin déchaussé, érudit, né à Blois en 1655, mort à Paris en 1726. Il est l'un des auteurs de la dernière édition de l'*Histoire généalogique* du P. Anselme (1726-1733, 9 vol. in-fol.), et de l'*État de la France*, 1722, 5 vol. in-12.

ANGELBERT, auteur du IXe siècle, auquel on attribue un petit poëme latin (64 vers) sur la bataille de Fontenai (841), poëme publié par Lebeuf et dans le *Recueil des Historiens de France*.

ANGELIACUM, ANGERIACUM, Saint-Jean-d'Angely (Charente-inférieure).

ANGELIS (Pierre), peintre, né à Dunkerque en 1685, mort en 1734.

ANGELLE, à Carpentras (Seigneurs d'), de la famille du Pilhon (Dauphiné).

ANGELO FORTI (Hieron. ab), pseudonyme de God. Hermant.

ANGELOME, moine bénédictin au couvent de Luxeuil, théologien, professeur à l'école du palais, sous les empereurs francs, mort en 854.

ANGELOT, monnaie d'or, représentant un ange tenant l'écu de France et celui d'Angleterre, frappée en France par les Anglais sous le règne de Charles VII.

ANGELUS DU DUC DE BOURGOGNE. On appelait ainsi la sonnerie de cloches qui avait lieu à une heure de l'après-midi en Bourgogne. Elle avait été instituée par Jean sans Peur. Ce prince, après avoir été obligé d'avouer dans une assemblée de princes à Paris en 1407 que c'était lui qui venait de faire assassiner (23 novembre) Louis duc d'Orléans, fut obligé de s'enfuir, et, vivement poursuivi, n'échappa qu'à grand'peine. Il arriva dans ses États à une heure de l'après-midi, et ce fut en mémoire du péril qu'il avait couru qu'il ordonna qu'à l'avenir les cloches sonneraient tous les jours à cette heure.

ANGELY (L'), fou en titre du grand Condé, du service duquel il passa à celui de Louis XIV. Suivant quelques-uns, avant d'être à Condé, il aurait été à Louis XIII.

ANGENNES, ancienne maison du Thimerais (Perche) d'où sont sortis les seigneurs de Rambouillet, de la Loupe, de Montlouet, de Poigny, du Fargis, de Maintenon, de Pisani, de Bretoncelles, de la Moutonnière, les comtes de la Rochepot, de Fontaine-Riant, de Marville, de Vaux, de Sainte-Colombe. (Voy. le tome II du P. Anselme.) Il y avait aussi une famille de ce nom en Normandie. — Les armes de la première sont : *de sable au sautoir d'argent;* celles de la seconde : *d'azur à une croix d'or couronnée de quatre aigles éployées aussi d'or.*

ANGER. ANDRIA, l'Indre.

ANGERIACUM, ANGELIACUM, St-Jean-d'Angely (Charente-inférieure).

ANGERS, *Egada*, *Andegavia*, *Andes*. L'ancienne capitale de la cité des *Andecavi* ou *Andegavi* était, au IVe siècle, un évêché suffragant de Tours. Ses milices sont souvent nommées dans les guerres civiles du VIe siècle, et l'on sait que la ville frappa monnaie sous les Mérovingiens. Elle fut, au IXe siècle, en butte aux attaques réitérées des Normands, qui, malgré la valeur de Robert le Fort, la saccagèrent en 845, 857 et 866 notamment. Au milieu de ces ravages, malgré les démembrements féodaux, d'une part, l'évêque avait gardé un assez grand pouvoir et était seigneur direct ou suzerain de plusieurs baronnies : de l'autre, la ville avait conservé une milice et quelques débris des institutions municipales romaines. C'est ce que prouve la charte de 1097 pour l'établissement de la paix et trêve de Dieu. (Voy. ANJOU.) Cependant, suivant M. Aug. Thierry, son gouvernement se bornait, au VIIe siècle, à un conseil de ville dépendant des officiers du comte, sans juridiction et sans titre de fonction spéciale pour aucun de ses membres. Au XIIIe siècle, Jean sans Terre l'entoura de nouvelles murailles que Louis VIII détruisit; Louis IX les releva et y ajouta un grand château fort; enfin, au XVe siècle, Louis XI lui donna une constitution municipale assez compliquée (1474), mais jouissant de tous les droits libéraux de la commune de la Rochelle. Cette faveur était probablement due à son hostilité envers la Bretagne. Elle eut pour conséquence, au XVIe siècle, qu'Angers devint une ville calviniste (1585). Sous Louis XIV, Angers, capitale de l'Anjou, avait une université divisée en quatre facultés, dont l'institution remontait à Louis IX, et une academie royale de belles-lettres (1685). Elle resta une des quarante bonnes villes du royaume jusqu'à la Révolution. La Constitution de 1791 lui laissa son évêché qui fut, jusqu'en 1802, suffragant de Rennes, lui donna une cour d'appel et en fit le chef-lieu du département de Maine-et-Loire. Deux ans après, Angers était devenu le centre des opérations militaires dirigées contre les Vendéens; ceux-ci essayèrent de s'en emparer (3 et 4 décembre 1793), mais ils en furent repoussés par Westermann et par Kléber.

Angers, où il s'est tenu six conciles en 453, 530, 1269, 1279, 1365, et 1448, est la patrie de P. Ayrault, des trois frères du Bellay, du voyageur Bernier, de J. Bodin, de Ménage, de Larévellière-Lépeaux, de F. Bodin, etc.

BIBLIOGRAPHIE : Moithey, *Recherches hist. sur Angers*, 1776, in-4°; Bodin, *Recherches hist. sur Angers et le Bas-Anjou*, 1821-22, 2 vol. in-8°, réimprimés en 1 vol. in-8°.

ÉVÊQUES D'ANGERS. — Defensor, vers 340-vers 375. — S. Apothème, vers 380. — Prosper, vers 395. — S. Maurille, vers 410-vers 427 ou 431. — S. René, vers 431-vers 450. — Talaise, 4 octobre 453-vers 470. — Fumerius, vers 477. — Eustoche, 511. — Adelphe, vers 520. — S. Aubin, vers 529-vers 550. — Eutrope, vers 551-vers 559. — Domitien, vers 566. — Baudegisile. — Audoin, vers 585 et 593. — S. Lézin, vers 600. — Cardulphe, vers 608. — S. Magnobode ou Maimbœuf, 609 ou 610-16 oct. vers 654. — Niulphe ou Ayoul. — S. Loup. — Aglibert. — Gobert ou Godebert. — Gariacus. — Boson. — Collatobus. — Bénigne. — Botus ou Beatus. — Sacrius, vers 752 et 756. — Mauriole, vers 760 et 770. — Gentien, vers 788. — S. Benoît, vers 797-vers 820. — Flodegaire, 829. — Argléaire, vers 830 et 835. — Dodon, 836-9 novembre 880. — Reynon, 881-vers 908. — Rothard. — Rainaud Ier. — Hervé, vers 929. — Aimon. — Nefingue, 966. — Rainaud II, 973-1010. — Hubert de Vendôme, 1010-2 mars 1047 ou 1048. — Eusèbe Brunon, 6 décembre 1047 ou 1048-28 août 1081. — Geoffroi Ier de Tours, 6 août 1082-10 octobre 1093 ou 1094. — Geoffroi II de Mayenne, 23 novembre 1094 ou 1095-1101. — Rainaud III

de Martigné-Brient, 12 janvier 1102-1124. — Ulger, 1124-17 octobre 1149. — Normand de Doué, 6 mars 1150-27 avril 1153. — Matthieu de Loudun, 1155-12 mars 1162. — Geoffroi III la Mouche, 1162-18 janvier 1177. — Raoul Ier de Beaumont, 1178-3 mars 1197. — Guillaume Ier de Chemillé, 1198-25 mai 1202. — Guillaume II de Beaumont, 1202-2 septembre 1240. — Michel Ier de Villoiseau, 1240-1260. — Nicolas Gellent, 1260-29 janvier ou 1er février 1290. — Guillaume III le Maire, mai 1271-13 mai 1314. — Hugues Odard, 2 octobre 1316 9 décembre 1323. — Foulque de Mathefelon, 17 juin 1324-23 décembre 1355. — Raoul II de Machecoul, 3 avril 1356-avril 1358. — Guillaume IV Turpin, 1358-30 janvier 1370. — Milon des Dormans, 1370-1371. — Hardoin de Bueil, 1371-18 janvier 1438. — Jean Ier Michel, 28 février 1439-11 ou 12 septembre 1467. — Jean II de Beauvau, 1447-5 juin 1467. — Jean III, cardinal Balue, 11 février 1468-1469 — Jean de Beauvau, *de nouveau*, 29 mars 1476-23 avril 1479. — Jean, cardinal Balue, *de nouveau*, 1484-octobre 1491. — Jean IV de Rely, 1er décembre 1491-27 mars 1499. — François de Rohan, 1499-10 septembre 1532. — Jean V Olivier, 10 novembre 1532-12 avril 1540. — Gabriel Bouvery, 15 juin 1540-10 février 1572. — Guillaume V Ruzé, 29 août 1572-28 septembre 1587. — Charles Ier Miron, 1587-1615. — Guillaume VI Fouquet de la Varenne, 1616-10 janvier 1621. — Charles Miron, *de nouveau*, 23 avril 1622-2 décembre 1626. — Claude de Rueil, 6 juillet 1628-20 janvier 1649. — Henri Arnauld, février 1649-8 juin 1692. — Michel II le Pelletier, août 1692-avril 1706. — Michel III Poncet, avril 1706-2 août 1730. — Jean VI de Vaugiraud, octobre 1730-23 juin 1758. — Jacques de Grasse, novembre 1758-1782. — Michel-François Couet du Vivier de Lorry, 1782-1790. — *Hugues Pelletier, évêque constitutionnel*, 1791-1793. — Charles II Montault-Desilles, 9 avril 1802-1839. — Louis-Robert Paisant, 25 février 1840-1842. — Guillaume-Laurent-Louis Angebault, 23 février 1842.

ANGERULUS, ANDRESIUM, l'Indrois, affluent de l'Indre.

ANGERVILLE. Il y a eu en Normandie plusieurs seigneuries de ce nom. L'une, Angerville-la-Martel, possédée d'abord par la famille le Roux, fut erigée en baronnie, en avril 1655, en faveur de C. l'Estendard. Une autre était possédée au XVIe siècle par la famille de Bailleul, et une troisième par la famille le Cornier. Une quatrième a donné son nom à une famille à laquelle appartenaient les seigneurs d'Autecher et de Grainville. Il y avait encore deux seigneuries du même nom, l'une, dans le Hurepoix, possédée au XVIIIe siècle par la famille Perrault; l'autre, dans l'Orléanais, qui au XVe siècle appartenait à J. Cœur.

ANGERVILLIERS, châtellenie du Hurepoix possédée par la famille Bauyn.

ANGES ou **ANGLES** (N.-D. des), *Angla* ou *de Angelis*, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Luçon (Vendée), fondée en 1210. = ANGES (N.-D. des), monastère de filles de l'ordre de saint Benoît, fondé à Coutances en 1633.

ANGEVILLE (Adolphe, comte d'), agronome, homme politique, correspondant de l'Institut, né le 2 mai 1796 à Lompnes (Ain), où il est mort en 1856.

ANGIA. Enghien.

ANGIBAULT (Seigneurs d'), de la famille de Saint ... (Berry).

ANGIENS, seigneurie de Normandie, possédée au XVIIe siècle par la famille de Clercy.

ANGIER (Paul), poète du milieu du XVIe siècle, né à Carentan (Manche).

ANGILBERT, poëte, homme d'État, mort le 18 février 814. Il épousa Berthe, fille de Charlemagne, et fut successivement primicier du palais de Pépin, roi d'Italie, gouverneur des pays situés entre l'Escaut et la Seine, puis secrétaire et ministre de l'empereur, qui le chargea de diverses missions en Italie et dont il signa le testament. Du consentement de sa femme, dont il avait eu un fils qui fut l'historien Nithard (voy. ce nom), il se retira au monastère de Saint-Riquier (790) et en devint abbé (794). On a de lui des poésies insérées dans le recueil de Duchesne, et dans celui des Bollandistes.

ANGILBERT (D'), pseudonyme de Duchesne de Francheville

ANGIVILLIERS, seigneurie de Picardie, possédée par une branche bâtarde de la famille de Corbie.

ANGIVILLER (Le comte Charles-Claude LA BILLARDERIE d'), membre de l'Académie des sciences, directeur général des bâtiments du roi, maréchal de camp, mort en 1810. Son administration fut vivement attaquée par l'Assemblée nationale, et un décret (15 juin 1791) ordonna la saisie de ses biens. Il émigra alors et passa en Russie, puis en Allemagne, où il mourut dans un couvent.

ANGLADA (Joseph), médecin, professeur à la Faculté de Montpellier, né à Perpignan le 17 octobre 1775, mort le 19 décembre 1833.

ANGLADE (L') ou **LANGLADE**, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Paul et du Chayla. Ses armes sont : *de sinople au sautoir d'argent, cantonné de 4 coqs de même.*

ANGLAISES (Monastère des filles) à Paris. Des Anglaises catholiques s'établirent en communauté, en 1623, à Cambrai, d'où elles vinrent à Paris en 1652. Leur institution, placée sous l'invocation de N.-D. de Bonne-Espérance, fut confirmée par lettres patentes de 1674 et 1676. = Il y avait encore à Paris un couvent de chanoinesses anglaises appelées aussi *Augustines des Fossés-Saint-Victor.* Il avait été fondé en 1635. On pouvait y admettre dix Françaises, mais il était surtout destiné aux filles nées de père et mère Anglais.

ANGLARS (D'), famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Crézancy. Les armes sont : *d'argent à un lion de gueules.* (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

ANGLE (Sainte-Croix d'), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Poitiers, fondée en 1175.

ANGLE (L'), partie de l'Artois qui s'enfonçait entre la Flandre et le pays reconquis, et dont les lieux principaux étaient, au S. de Gravelines, Saint-Nicolas et Sainte-Marie-Kerque.

ANGLEBERME (Jean-Pyrrhus d'), jurisconsulte, né à Orléans vers 1470, mort en 1521.

ANGLEBERMER, famille de la Thiérache (Picardie) d'où sont sortis les seigneurs d'Irson et de Lagny. Les armes sont : *d'azur fretté d'or de six pièces.*

ANGLEBERT, seigneurie du Barrois, possédée par la famille de Rarecourt.

ANGLEFORT, seigneurie de Bresse, possédée au XVIe siècle par la famille de Maillans.

ANGLES (Les), première baronnie de Bigorre. Elle a appartenu aux familles de Gramont, de Lons et de Roux de Gaubert. = — Seigneurie de Normandie possédée par une branche de la famille de Regnard.

ANGLÈS (Le comte Jules), ministre de la police générale sous Napoléon, préfet de police sous Louis XVIII, né à Grenoble en 1778, mort le 16 janvier 1828. Son père, CHARLES-GRÉGOIRE, né à Veynes (Hautes-Alpes) le 4 septembre 1736, mort

le 5 juin 1823, avait été député et premier président de la cour impériale de Grenoble.

ANGLEURA, **ANGLEDURA**, Anglure (Marne).

ANGLIÈRES (Seigneurs d'), de la famille de Revol (Dauphiné).

ANGLINUS, le Langlin, affluent de la Gartempe qui se jette dans la Vienne.

ANGLOIS BANNI (L'), pseudonyme de Louis Dorléans.

ANGLOS, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Provinlieu.

ANGLURE, baronnie de Champagne qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs d'Estoges, de Givry, d'Amblise (marquis de Sy et ducs d'Atry), de Bourlemont et de Coublans. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*) Ses armes sont : *d'or semé de grelots d'argent soutenus de croissants de gueules.* A cette maison appartenait Oger d'Anglure, qui, en 1395 et 1396, exécuta en Palestine et en Égypte un voyage dont il laissa une relation publiée, 1621, in-8°. La baronnie d'Anglure passa plus tard aux familles de Braux, de Savigny, de Livron et de Cabanel.

ANGLURE (Seigneurs d'), de la famille d'Orville (pays chartrain). =— De la famille de Noblet (Mâconnais).

ANGO, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Beaumont et de la Motte-Lezeau. Les armes sont : *d'azur à trois annelets d'argent écartelés de* Pellevé.

ANGO ou **ANGOT**, célèbre armateur dieppois, mort en 1551. Il acquit une immense fortune par ses opérations commerciales, et des navires portugais ayant pillé les siens en pleine paix (1530), il envoya une flottille bloquer Lisbonne et ravager la côte. Le roi de Portugal se vit obligé d'envoyer une ambassade à François Ier et de donner satisfaction à Angot. Celui-ci, à la fin de sa vie, se livra à des spéculations hasardeuses qui lui firent perdre ses biens, et il mourut ruiné.

ANGON (en langue franque, *hang*), javelot en usage dans les armées franques. Il était assez long, recouvert de fer jusqu'à la poignée et muni auprès de la pointe de deux fers recourbés. On pouvait s'en servir comme de javelot ou de pique. Agathias, dans son Histoire de Justinien, en donne une description détaillée.

ANGOS, famille de Bigorre d'où sont sortis les seigneurs de Villeneuve (Bigorre) et de Boucarez. Les armes sont : *d'or à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules et un fer de lance au milieu de l'écu.* =— (Seigneurs d'), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

ANGOT (Robert), poëte, né à Caen en 1581, mort vers le milieu du XVIIe siècle.

ANGOULÊME, *Ecolisma*, *Inculisma*, *Iculisma*. Ausone, mort vers 394, est le premier écrivain qui parle d'Angoulême; c'était dès lors un évêché suffragant de Bordeaux. Des Wisigoths elle passa aux Francs, et à propos des guerres qui éclatèrent entre les fils de Clovis, l'histoire mentionne sa milice. Du reste, elle suivit les vicissitudes de l'Angoumois. Ruinée au IXe siècle par les Normands, elle fut reconstruite au Xe. Ses évêques avaient dû céder tout ou partie de la ville aux comtes, mais ils portaient le titre de *barons de la Plaine* et avaient retenu la suzeraineté de plusieurs grands fiefs du diocèse. Dans le XIIe siècle, Angoulême introduisit dans sa constitution quelques réformes à l'instar des Rochellois, et, vers le milieu du XIVe siècle, elle obtint une charte royale de commune. La paix de Brétigny vint lui imposer une garnison anglaise (1361); mais elle la chassa de ses murs douze ans après. C'est alors que Charles V lui accorda des priviléges qu'elle a conservés pour la plupart jusqu'à la Révolution. Sa charte reproduit tout ce qui a été octroyé à Saint-Jean d'Angély, à Rouen et à Falaise, outre quelques priviléges particuliers. La noblesse est accordée à ses maires, échevins et conseillers; à deux lieues à la ronde, les seigneurs sont tenus d'aider aux guets, gardes et réparations de ses défenses; ses magistrats ont la haute juridiction, sauf pour les crimes de lèse-majesté, et la ville est exempte de taille. Au XVIe siècle, Calvin y séjourna trois ans (1527-1530). En 1548, éclata une révolte, dont la gabelle fut le prétexte. En 1568, Angoulême fut ravagée par les calvinistes. Sous Louis XIV, on lui retira la noblesse pour les échevins et les conseillers. En 1790, elle devint le chef-lieu de la Charente, conserva son évêché et fut dotée d'une cour d'appel. Sous la Restauration, on y avait installé une école préparatoire de marine, que supprima la révolution de 1830.

Angoulême, où il s'est tenu deux conciles, l'un en 1118, l'autre vers 1170, est la patrie de Guez de Balzac, de Saint-Gelais, de Marguerite de Valois, du P. Garasse, du poëte Châteaubrun, et enfin de Ravaillac.

BIBLIOGRAPHIE : P. Ginet, *Recherches de l'antiquité d'Angoulême*, 1567, in-4°; F. Corlieu, *Recueil* sur la ville et les comtes d'Angoulême, 1576, 1629, 1631, in-4°.

ÉVÊQUES D'ANGOULÊME. — S. Ausone, vers 260. — Dynamius, 451. — Aptonius Ier, 508-510. — Lupicin, 510-541 ou 542. — Aptonius II, 542-549. — Mérérius ou Maracharius, vers 566-vers 576. — Frontonius, vers 576-577. — Héraclius, vers 577-vers 580. — Nicaise, 580. — Giboald, 616. — Namatius, 625. — Frédebert, 750. — Laune Ier, 769. — Landebert, 788. — S. Saulve, vers 800. — Sidrane, 801. — Autbert, 844. — Laune II, 853. — Élie Ier, vers 860-875. — Oliba, 879-3 septembre 892. — Anatole, 895. — Godalbert, 896. — Gombaud, 897-941. — Foucaud, vers 950. — Ebbon, vers 960. — Ramnulphe, vers 965. — Hugues Ier, 21 mars 973-993. — Grimoald, vers 995-vers 1018. — Guillaume Ier, 1019. — Rohon, vers 1020-vers 1032. — E..., 1033. — Gérard Ier Malard, vers 1038-vers 1042. — Guillaume II, 1043-20 septembre 1076. — Aimar d'Angoulême, 1076-1101. — Gérard II, 1101-1136. — Lambert, 1136-13 juin 1148. — Hugues II de la Rochefoucauld, 1148-12 août 1159. — Pierre Ier de Laumont de Saineville ou Seneville, 1159-1182. — Jean Ier de Saint-Val, 1182-vers 1205. — Guillaume III, 1206-2 novembre 1227. — Jean II Guillot, vers 1230-vers 1237. — Raoul Ier, vers 1242-1247. — Pierre II, vers 1247-vers 1249. — Gérard III, 1252. — Robert Ier de Montberon, vers 1252-1265. — Guillaume IV, 1266-1268. — Robert II, 1268-1272. — Pierre III, 22 novembre 1272-vers 1274. — Guillaume V de Blaye, 1275-1309. — Foulque de la Rochefoucauld, vers 1310-1313. — Olivier, 1313-1315. — Jean III, 1315-1316. — Gaillard Ier de Fougères, vers 1317 juin 1328. — Aiglin de Blaye, 1328-1368. — Élie II de Pons, 1368-vers 1378. — Jean IV, vers 1380. — Gaillard II, vers 1386-1390. — Guillaume VI 1391-1415. — Jean V, vers 1420. — Robert II de Montberon, vers 1440-vers 1460. — Geoffroi de Pompadour, vers 1465-vers 1470. — Raoul II du Fou, 1470-1479. — Robert IV de Luxembourg, 1479-vers 1492. — Octavien de Saint-Gelais, 1494-1502. — Hugues III de Bause, 29 avril 1502-1506. — Antoine Ier d'Estaing, 1506-1523 ou 1524. — Antoine II de la Barre, 1524-vers 1530. — Jacques Ier Babou de la Bourdaisière, 1530-21 ou 26 novembre 1532. — Philibert Babou, cardinal de la Bourdaisière, vers 1538-1562 ou 1563. Charles Boni, 1574-1603. — Antoine III de la R-

chefoucauld, 5 juin 1608-24 décembre 1634. — Jacques II du Perron, 14 juin 1637-1646. — François de Péricard, août 1646-septembre 1689. — Cyprien-Gabriel Benard de Rezay, 1er novembre 1689-12 janvier 1737. — François du Verdier, juillet 1737-21 sept. 1753. — Joseph-Amédée de Broglie, nov. 1753-1784. — Philippe-François d'Albinac de Castelnau, 18 juillet 1784-1790. — *Pierre-Matthieu Joubert, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Dominique Lacombe, 9 avril 1802-7 avril 1823. — Jean-Joseph-Pierre Guigou, 29 juin 1824-1842. — René Regnier, 25 septembre 1842. — Antoine-Charles Cousseau, 17 juin 1850.

COMTES D'ANGOULÊME. — 839, Turpion, frère de Bernard et d'Emenon comtes de Poitiers, et fils d'Adelelme qu'on croit frère de Saint-Guillaume de Gellone; il est établi comte par Louis le Débonnaire. — 863, Emenon, Iminon ou Imon, frère de Turpion. — 866, Wulgrin, établi par Charles le Chauve. — 886, Alduin Ier, fils de Wulgrin. — 916, Guillaume Ier Taillefer, fils d'Alduin et mort sans postérité légitime en 962 (ou en 964). — Vers 962, Arnaud Bouration, comte de Périgord. — 975, Arnaud Manzer ou le Bâtard, l'aîné des fils naturels de Guillaume Ier, chasse les frères de Bouration. — 1001, au plus tôt, Guillaume II Taillefer, fils d'Arnaud Manzer. — 1028, Alduin II ou Hilduin. — 1032, Geoffroi Taillefer, frère d'Alduin. — 1048, Foulques Taillefer, fils de Geoffroi. — 1089, au plus tôt, Guillaume III Taillefer. — 1120, Wulgrin II Taillefer. — 1140, Guillaume IV Taillefer. — 1178, Wulgrin III Taillefer. — 1181, Mathilde, fille de Wulgrin, a pour concurrents ses oncles Guillaume V et Adémar ou Aimar. Elle épouse Hugues IX sire de Lusignan, comte de la Marche, dans la maison duquel elle transporte ainsi ses droits. — 1208, Hugues (X) de Lusignan. — 1249, Hugues (XI). — 1260, Hugues (XII) *le Brun*. — 1282, Hugues (XIII), mort sans postérité en 1303. Ses fiefs sont confisqués par Philippe le Bel, roi de France. — 1392, au plus tôt, Louis Ier d'Orléans, frère de Charles VI. — 1407, Jean d'Orléans, troisième fils du précédent. — 1467, Charles d'Orléans. — 1496, François Ier, sous la tutelle de sa mère Louise de Savoie. — 1515, Louise de Savoie, première duchesse d'Angoulême. A sa mort en 1531 le duché est réuni à la couronne. — 1582, Diane, fille naturelle et légitimée du roi Henri II, morte en 1619 sans postérité. — 1619, Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. — 1650, Louis-Emmanuel fils du précédent. — 1653, Marie-Françoise, fille de Louis-Emmanuel, mariée à Louis de Lorraine duc de Joyeuse, morte en 1696 sans enfants. Le duché est réuni à la couronne après avoir été l'apanage du duc de Berry, mort en 1714. — Voy. ANGOUMOIS.

ANGOULÊME (Charles de VALOIS, comte d'Auvergne, puis duc d'), fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, né le 28 avril 1573, mort le 24 sept. 1650. D'abord chevalier de Malte, puis grand-prieur de France, il épousa (1591) Charlotte de Montmorency; il portait alors le nom de comte d'Auvergne. Il servit Henri IV contre la ligue, mais la part qu'il prit aux intrigues de sa sœur utérine, la marquise de Verneuil, le firent arrêter et condamner à mort (1606). Il fut gracié, mais ne recouvra la liberté qu'en 1616. Trois ans après, il reçut de Louis XIII le duché-pairie d'Angoulême dont il prit le nom, et fut employé dans les guerres civiles et étrangères. On a, entre autres, de lui des *Mémoires*, 1662, in-12, réimprimés dans les grandes collections. Il avait épousé en secondes noces (1644), Françoise de Nargonne, qui mourut à quatre-vingt-douze ans en 1715, c'est-à-dire 141 ans après la mort de son beau-père Charles IX. Du premier mariage était né Louis-Emmanuel de VALOIS, duc d'Angoulême, né à Clermont-Ferrand en 1596, mort à Paris le 13 nov. 1653. Évêque d'Agde (1612), il suivit ensuite la carrière des armes.

ANGOULÊME (H. d'). Voy. HENRI, p. 983.

ANGOULÊME (Louis-Antoine de BOURBON, duc d'), fils de Charles X et de Marie-Thérèse de Savoie, né à Versailles le 6 août 1775, mort à Göritz le 3 juin 1844. Il fut emmené en émigration par son père (1789), servit dans la campagne de 1792, mais depuis vécut dans l'inaction à Mittau (Courlande), à Varsovie et en Angleterre d'où le firent sortir les événements de 1814. Lors du retour de l'île d'Elbe, il était à Bordeaux et chercha quelque temps à résister, mais bientôt il fut obligé de se rendre (16 avril) et on le conduisit à Cette où il fut embarqué. Quand éclata la guerre d'Espagne, il fut nommé commandant en chef de l'armée d'invasion. Devenu Dauphin à l'avénement de Charles X (1824), il n'exerça aucune influence politique. Aux journées de Juillet, il prit le commandement des troupes repoussées de Paris et qui n'eurent plus de combat à livrer. Il s'embarqua à Cherbourg avec le reste de la famille royale, et après avoir séjourné quelques semaines en Écosse, il passa en Autriche et y vécut sous le titre de comte de Marne. = Sa femme, MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE, dite *Madame Royale*, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, née à Versailles le 19 nov. 1778, morte le 19 oct. 1851. Conduite au Temple avec sa famille après le 10 août, elle y resta enfermée jusqu'au 26 déc. 1795 où elle fut échangée à Richen près de Bâle contre Beurnonville et les conventionnels Camus, Lamarque, Quinette et Bancal, que Dumouriez avait livrés à Clairfayt au moment de sa désertion. Le 10 juin 1799 elle épousa à Mittau son cousin, le duc d'Angoulême dont elle partagea la destinée jusqu'à sa mort.

ANGOULÊME (Jacques d'), sculpteur du XVIe siècle, né à Angoulême ou à Reims. Il alla s'établir à Rome, et dans un concours il l'emporta sur Michel-Ange (1550). Suivant Vigenère, on conservait de lui à Rome trois figures d'homme en cire noire; il y avait aussi de lui à Meudon, dans une grotte, une statue de l'*Automne*.

ANGOULEVENT (Nicolas JOUBERT, sieur d'), acteur et prince des Sots, et sous le nom ou à propos duquel on a divers écrits, très-rares aujourd'hui, et dont on trouve la liste dans le *Manuel du Libraire*.

ANGOUMOIS. La cité des *Inculismenses*, qui faisait partie de l'Aquitaine seconde, appartint aux Wisigoths dès 419. Elle vint en la possession des Francs en 507. A partir de Dagobert, elle fut successivement aux rois, puis aux ducs d'Aquitaine (630) jusqu'à la mort de Waïfre (768). Pépin II, roi d'Aquitaine, en fit un comté (839), mais Charles le Chauve, pour contenir le pays, le mit sous la suzeraineté du comte de Poitiers, établi duc d'Aquitaine afin de s'opposer et de mettre fin aux prétentions de Pépin. L'Angoumois souffrit alors beaucoup de ces guerres civiles et des ravages des Normands, et plus tard, des déprédations seigneuriales. Il passa ensuite, comme toute l'Aquitaine, sous la suzeraineté des Plantagenets. En 1208, il appartint à la maison de Lusignan qui le conserva un siècle, après quoi il fut réuni au domaine par Philippe le Bel; malheureusement, survint la défaite de Poitiers, et le traité de Brétigny céda l'Angoumois aux Anglais (1360). Cela ne dura guère; car, dès 1373, le pays s'était débarrassé d'eux. En 1392, au plus tard, le comté-pairie d'Angoulême devint l'apanage de Louis d'Orléans et, après 1407, il fut celui de la branche

cadette d'Orléans, jusqu'à l'avénement de François Ier. L'Angoumois était alors une sénéchaussée qui, depuis 1483, députait aux états généraux. François en fit un duché-pairie qu'il donna à sa mère Louise de Savoie (1515-1531). Après plusieurs autres érections, l'Angoumois fut définitivement réuni à la couronne (1714); mais ces érections n'avaient eu aucune importance politique. Elles n'avaient empêché l'Angoumois ni d'être ravagé par les guerres de religion, ni de dépendre pour la juridiction du Parlement de Paris et, pour le gouvernement, sous Henri IV, de l'Orléanais. Sous Louis XIV, l'Angoumois perdit ses états, et fit partie du gouvernement de Saintonge et Angoumois, mais en ayant un lieutenant-général depuis 1692.

L'Angoumois était borné au N. par le Poitou, à l'E. par le Limousin et la Marche, au S. par le Périgord et la Saintonge qui le bornait aussi à l'O. Il avait environ 26 lieues de long sur autant de large. Sa capitale était Angoulême. Aujourd'hui, joint à la partie méridionale de la Saintonge, il forme le département de la Charente. Quelques localités comme La Roche-Beaucourt et Saint-Aulaye en ont été distraites et sont comprises dans le département de la Dordogne.

BIBLIOGRAPHIE : A. Maichin, *Histoire de Saintonge, Poitou, Aunis et Angoumois*, 1671, in-fol.; F. M. Bourignon, *Recherches sur les antiquités de Saintonge et d'Angoumois*, 1789, in-8°; M. F Marvaud, *Études historiques sur l'Angoumois*, 1836, in-8°; Vigier de la Pile, *Histoire de l'Angoumois*, 1846. in-4°.

ANGOVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Mauvoisin (Normandie).

ANGRAN D'ALLERAY (Denis-François), magistrat, membre de l'Assemblée nationale, né à Paris en 1715, mort sur l'échafaud le 28 avril 1794.

ANGRELLE, seigneurie de Flandre, possédée au XVIe siècle par la famille Bett.

ANGRES, seigneurie d'Artois, possédée par une branche de la maison de Briois.

ANGROGNE. Voy. ANSERNA.

ANGUERNY, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siecle par la famille Néel.

ANGUIER (François), sculpteur, né à Eu en 1604, mort à Paris le 8 août 1669. Il était élève de Guillain, et alla à Rome, où il perfectionna son talent dans la société du Poussin, de Mignard, de Stella, etc. De retour en France, il obtint de Louis XIII un logement au Louvre et la garde du cabinet des antiques: On cite comme son meilleur ouvrage le *Mausolée* de Henri de Montmorency, qui orne aujourd'hui l'église du Lycée (ancien couvent), à Moulins. Le musée du Louvre, dans la partie consacrée à la sculpture de la Renaissance, a donné le nom des deux Anguier à une salle où se trouvent quelques-uns de leurs ouvrages. — *Monument funéraire du duc de Longueville; J. A. de Thou; de Souvré* (musée du Louvre); *statue* de marbre (musée de Versailles); *vase* en bronze (jardin de Versailles). = MICHEL, frère du précédent, sculpteur, né à Eu en 1612, mort à Paris le 11 juillet 1668. Il était élève de Guillain et se perfectionna à Rome sous les yeux de l'Algarde. A son retour en France, il fut reçu à l'Académie (1686) et y remplit les fonctions de professeur. — *Statue* en bronze de Louis XIII (Narbonne); *Nativité*, sur le maître-autel du Val-de-Grâce; *sculptures* de la porte Saint-Denis; *buste* de Seignelay et *tête de fleuve* (musée du Louvre). = GUILLAUME, frère des précédents, peintre, né vers 1628, mort en juin 1708.

ANIANE (S. Sauveur d'), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Montpellier (Hérault), fondée en 782.

ANIBERT (Louis-Matthieu), érudit, né à Trinquetaille (Bouches-du-Rhône) le 12 octobre 1742, mort le 15 mars 1782.

ANIEN (S.), monastère de Nevers, reconstruit vers 843.

ANICIUM, Le Puy.

ANIERS (Journée des). C'est ainsi que l'on appela la déroute que les Français, unis aux habitants de Bologne, firent essuyer près de cette ville, à Casalecchio, à l'armée du pape Jules II, le 21 mai 1511. Ce nom lui vint de la quantité considérable de bêtes de somme richement chargées dont les vainqueurs s'emparèrent et qu'ils ramenèrent au camp.

ANINSULA, **ANISOLA**, Saint-Calais-sur-Anille (Sarthe).

ANISEYUM, Anizy.

ANISIACUM, Anizy. — Aï (Champagne).

ANISOLA, l'Anille, affluent de la Braye qui se jette dans le Loir. = — Saint-Calais-sur-Anille (Sarthe).

ANISSON-DUPERON (Jean), sieur d'Hauteroche, érudit, directeur de l'imprimerie royale (1690). = Son petit-fils, ÉTIENNE-ALEXANDRE-JACQUES, directeur de l'imprimerie royale, né à Paris en 1748, mort sur l'échafaud à Paris le 25 avril 1793. = — ALEXANDRE-JACQUES-LAURENT, économiste, député, pair de France (1844), directeur de l'imprimerie royale (1809-1823), né en octobre 1776, mort à Dieppe en 1852.

ANIZY-LE-CHATEAU, *Anisiacum*, *Aniseyum*, bourg de Picardie (Aisne) avec titre de comté. Il appartint longtemps aux évêques de Laon, obtint de Louis VII (1174) une charte communale qui lui fut enlevée violemment, puis rendue (1259).

ANJORRAN, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Cloïe et de la Villette. Les armes sont : *d'azur à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople, posés 2 et 1.* (Voy. l'*Histoire du Berry*, par La Thaumassière.) Il y a des lettres originales de différents membres de cette famille dans la collection Béthune (Biblioth. impér.) et dans la collection Godefroy (Biblioth. de l'Institut).

ANJOU. Dans la seconde moitié du Ve siècle, la cité des *Andecavi* était sous la domination d'un chef de pirates saxons nommé Odoacre, que l'on croit y avoir été établi par le comte Paulus. En 471, Childéric, ayant tué le comte, s'empara du pays et peu de temps après chassa complètement les Saxons. A la mort de Clovis, la cité d'Angers fit partie du royaume d'Orléans (511). Elle était alors divisée en six *pagi* dont un seul, le premier, a une situation assez bien connue : *Andegavus, Basgamensis, Belzinensis, Carintensis, Carnonensis* et *Leudunensis;* mais, si l'on s'en rapporte aux limites conservées par le diocèse épiscopal, elle comprenait, hors du département de Maine-et-Loire, les villes de Bourgueil (Indre-et-Loire), du Lude et de la Flèche (Sarthe), et de Craon (Mayenne). Sous les Carlovingiens, la nécessité de surveiller les mouvements des Bretons et des Normands fit établir une marche ou duché d'Anjou, dont le chef, résidant à Angers, avait sous ses ordres les villes de Nantes, de Vannes, de Rennes et de Dol. Le premier de ces marquis d'Anjou qu'on connaisse est l'ancêtre des Capétiens, Robert le Fort, installé en 850. Il y eut aussi un comté d'Anjou, séparé du domaine vers 870 et ayant Châteauneuf-sur-Sarthe pour capitale. Les seigneurs du comté relevaient du duché de France et paraissent avoir eu à repousser presque continuellement les attaques des Normands, car l'Anjou est, au IXe siècle, cité parmi les régions que leurs incursions avaient rendues désertes. Néanmoins la puissance des comtes s'accrut vite; ils acquirent suc-

cessivement la marche de Bretagne, Loches, Villandri, La Haye, Loudun, Tours et même momentanément la Saintonge. Pour la possession de Tours, ils devaient l'hommage au comte de Blois et à l'abbé de Saint-Martin de Tours; mais ils avaient eux-mêmes pour vassaux le comte de Vendôme, le vicomte de Thouars, et les seigneurs d'Amboise, de Sablé et de Laval, de Parthenay et de Mirebeau. C'est à cette époque que l'évêque d'Angers parvint à faire consentir Foulques le Rechin à l'introduction, au moins momentanée, de la paix et trêve de Dieu dans ses fiefs. La charte, qui est de 1097, contient un article curieux, le dixième, qui obligeait tous les barons et tous les préposés du comte à venir, deux fois l'an, se constituer prisonniers dans la cité d'Angers et à Châteauneuf, durant trois jours, pour satisfaire à toutes les plaintes portées contre leurs abus de pouvoir. L'assassinat d'Arthur de Bretagne par Jean sans Terre (1202) eut pour conséquence la confiscation de l'Anjou (1204), qui devint une sénéchaussée. En 1246, Louis IX en fit un apanage pour son frère Charles. Passé, en 1290, à Charles de Valois, il fut, en 1297, érigé en duché pairie qui fit retour à la couronne par l'avénement de Philippe VI (1328) ; mais il redevint un apanage quand Jean le donna, ainsi que le Maine, à son fils Louis (1356). Cette seconde maison d'Anjou-Sicile fut du parti armagnac, sous Charles VI, et ne montra, sous Louis XI, qu'une politique indécise. Louis XI ayant hérité d'elle, l'Anjou ne fut plus que l'apanage nominal réservé aux fils puînés des rois. Cependant François Ier le donna pour douaire à sa mère Louise de Savoie (1516-1531), et la paix de Beaulieu (1576) en fit de nouveau, en faveur de François d'Alençon, un apanage qui dura jusqu'à la mort de ce prince (1584). Le calvinisme y était devenu prépondérant. Henri IV mit l'Anjou dans le gouvernement de l'Orléanais ; sous Louis XIII, à l'occasion des différends qu'amena entre ce jeune roi et sa mère l'assassinat du maréchal d'Ancre, on l'en retira (1619) pour le donner à Marie de Médicis, qui le conserva quelques années. Sous Louis XIV, l'Anjou, replacé dans le gouvernement de l'Orléanais, perdit ses états provinciaux et reçut deux lieutenants généraux (1692). Il était resté dans le ressort du parlement de Paris et formait, pour les finances, une des seize élections de la généralité de Tours. A l'époque de la Révolution, il formait un gouvernement de province. En 1791, on le comprit presque tout entier dans le département de Maine-et-Loire, qui fut l'un des principaux théâtres des guerres de la Vendée. — Voy. ANGERS.

BIBLIOGRAPHIE : J. de Bourdigné, *Annales et chroniques d'Anjou*, 1529, in-f°, 1843, 2 vol. in-8° Bodin, *Recherches sur l'Anjou*, 1822-23, 1841, 2 vol. in-8° ; de Marolles, *Les Histoires des anciens comtes d'Anjou*, 1681, in-4°; I. Hiretius, *les Antiquités d'Anjou*, 1609, 1618, in-12; Godard-Feultrier, *L'Anjou et ses monuments*, 1839-41, 2 vol. in-8° ; P. Marchegay, *Archives d'Anjou*, 1843-50, 2 vol. in 8°; P. Marchegay et Salmon, ***Chronique des comtes d'Anjou***, 1856, in-8°.

COMTES D'ANJOU. — 870? Ingelger, fils de **Tertulle**, sénéchal du Gatinais et comte d'Anjou. — 888, Foulques I le Roux, réunit la marche et le comté. — 938, Foulques II le Bon — 958, Geoffroi I Grisegonelle. — 987, Foulques III Nerra, le Jérosolymitain ou le Palmier. — 1040, Geoffroi II Martel. — 1060, Geoffroi III le Barbu et Foulques IV le Réchin, petits-fils par leur mère de Foulques Nerra; Foulques meurt en 1109 — 10[illegible], Geoffroi III (IV) Martel, associé à son père, Foulques le Rechin, meurt en 1106. — 1109, Foulques V le Jeune, fils de Foulques IV — 1129, Geoffroi IV d'Angleterre (V) Plantagenet. — 1151, Henri II. — 1189, Richard Cœur-de-Lion. — 1199, Jean sans Terre, frère de Richard, et Arthur de Bretagne, son neveu, qui meurt en 1202. — 1204, Philippe Auguste, par confiscation. — 1223, Louis (VIII). — 1226, Louis (IX). — 1246, Charles Ier de France, frère de Louis IX. — 1285, Charles II le Boiteux. — 1290, Marguerite, épouse Charles III de Valois, fils de Philippe III le Hardi. — 1317, Philippe de Valois, roi en 1328. — 1332, Jean le Bon, roi en 1350. — 1356. Louis Ier, 2e fils de Jean, 1er duc d'Anjou. — 1384, Louis II. — 1417, Louis III. — 1434, René de Lorraine, frère de Louis III, étant mort sans héritiers mâles en ligne directe, l'apanage fait retour à la couronne (1481).

ANJOU (Hercule-François, duc d'Alençon, puis D'), cinquième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 18 mars 1554, mort à Château Thierry le 10 juin 1584. En 1574, il se mit à la tête du parti des *mécontents*, fut arrêté avec Henri de Navarre, et remis en liberté à l'avénement de Henri III. Le 15 septembre de la même année, il s'échappa de la cour, et se joignit aux reîtres amenés en France par le prince Casimir et au roi de Navarre. La paix qu'il conclut le 6 mai 1576, et qui fut appelée ***paix de Monsieur***, lui valut comme supplément d'apanage les duchés d'Anjou et de Berry (il ne porta plus dès lors que le nom de duc d'Anjou), et la lieutenance générale des armées du roi, et en cette qualité commanda aux siéges de la Charité sur-Loire et d'Issoire contre les calvinistes (1577). En 1578, ses menées avec les insurgés des Pays-Bas le firent arrêter au Louvre, au moment où il allait partir pour se mettre à leur tête; il put s'évader et passa en Flandre, mais après quelques succès il dut revenir en France, fit la paix avec le roi (1579), et au mois de juillet se rendit en Angleterre, où il espérait épouser Élisabeth. En 1581, il retourna en Flandre à la tête d'une armée, délivra Cambrai assiégé par le duc de Parme, chassa les Espagnols de l'Écluse et d'Arleux, s'empara de Câteau-Cambrésis, se rendit de nouveau en Angleterre, d'où, malgré le bon accueil qu'il avait reçu de la reine, il revint en Flandre (février 1582) sans avoir pu conclure l'union projetée. Il se fit couronner duc de Brabant à Anvers, le 19 février, et comte de Flandre à Gand, le 15 juillet; mais, l'année suivante, ayant voulu s'emparer d'Anvers par trahison, il fut complétement défait et obligé de revenir en France, où il mourut phthisique. Sa vie entière fut une suite de perfidies: et une épigramme du temps, faisant allusion aux traces que la petite vérole avait laissées sur sa figure, disait qu'on ne devait point s'étonner de sa difformité, car il fallait *« deux nez à double visage. »* Ce fut lui qui, pour se débarrasser de son favori Bussy d'Amboise, amant de Mme de Montsoreau, révéla au mari de celle-ci le secret de cette liaison adultère (voy. BUSSY)

ANJOU, *Angodis*, seigneurie du Dauphiné qui a donné son nom à une ancienne maison. Elle passa ensuite dans la famille de Mitte de Chevrières, en faveur de laquelle elle fut érigée en comté en avril 1620 ; puis dans celles de Saint-Chamond et de Falcos de La Blache.

ANKLAM, ville et port près du golfe de Stettin (Prusse), où, le 31 octobre 1806, pénétra de vive force le général Becker après avoir battu un corps prussien.

ANLEZY, seigneurie du Nivernais qui appartint successivement à la maison d'Avenières et à celle de Damas.

ANNÆBALTUM, Annebaut (Eure).

ANNAM (Guerre d'). L'État d'Annam, situé dans

l'Indo-Chine, est divisé en quatre vice-royautés : le Tongkin, au N.; le Lao, au centre; la Cochinchine, à l'E., et le Cambodge, au S. Les relations de cet État avec la France remontent au XVIIIe siècle. Louis XVI conclut, en 1787, le 28 novembre, à Versailles, un traité avec Ghia-Loung. En retour des secours que la France devait lui fournir pour reconquérir l'Annam, Ghia-Loung lui cédait à perpétuité Tourane (Hansan), avec les îles adjacentes de Faï-fou, au S., et de Haï-wen, au N. Ce traité ne fut pas exécuté par les Annamites; néanmoins, ils inquiétèrent peu les chrétiens durant un demi-siècle. La persécution ne devint active que sous le règne de Thien-Tri, petit-fils de Ghia-Loung. Elle attira à l'Annam des remontrances adressées par la France en faveur des missionnaires (1843). On les méprisa; mais, quatre ans après, l'amiral Rigault de Genouilly se présentait devant Tourane en réclamant l'exécution du traité de 1787. Les repousses et les démonstrations des Annamites lui ayant paru insultantes, l'amiral coula à fond cinq jonques de guerre. Sur ces entrefaites, Tu-Duc succéda à Thien-Tri (1847) et, résolu à extirper de ses États le christianisme, commença une cruelle persécution. En 1852, M. Leheur de Ville-sur-Arce occupa momentanément Tourane et demanda la possession de la ville, la résidence d'un consul à Hué, la liberté du commerce et celle du christianisme. Ces négociations, reprises en 1857 par M. de Montigny, échouèrent tout à fait et la persécution devint plus terrible que jamais. La répression de ces actes ne se fit pas longtemps attendre. En 1858, l'amiral Rigault de Genouilly, à la tête d'une expédition à laquelle concourait l'Espagne, s'empara de Tourane le 1er septembre. L'année suivante, il força l'entrée de la rivière de Saïgon (1859, 10 février) et occupa la ville de ce nom (15-17 février); puis, comme la guerre de Chine absorbait les ressources de la France en ces parages, on évacua Tourane pour concentrer toutes les forces disponibles à Saïgon, qui semblait une meilleure base d'opérations. Tu-Duc, cependant, profitait de l'affaiblissement de la garnison française à Saïgon pour la bloquer au moyen d'un camp retranché établi à quelques kilomètres au N.-O., à Kihoa. Ce blocus dura plus d'un an. Quand la guerre de la Chine fut terminée, l'amiral Charner vint débarquer à Saïgon avec 3000 Hispano-Français (1861, 11 février); bientôt le camp de Kihoa, malgré ses formidables travaux, fut enlevé (24-25 février). Quelques semaines après, le contre-amiral Page et le capitaine du Quilio s'emparaient de Mytho sur la bouche orientale du Cambodge (10-12 avril), et vers la fin de l'année, Bienhoa, à l'E de Saïgon, était prise par l'amiral Bonard. En 1862, la conquête fut terminée par l'occupation de Vinh-Long (20-22 mars), qui domine tout le delta du Cambodge, et par celle de l'île Condor et de ses annexes, déjà tentée en 1721. Ces conquêtes obligèrent l'Annam à signer avec la France et l'Espagne un traité de paix (5 juin). Cependant tout n'était pas fini. Le 30 novembre, une insurrection éclata à Gocong. Quinze jours après, on reçut à Saïgon une déclaration de Tu-Duc portant qu'il ne pouvait pas céder autant de provinces qu'on en avait promis en son nom, et qu'il regardait le traité comme inexécutable. L'insurrection s'étendit de tous côtés, et, le 27 décembre, parvenait jusqu'à Mytho. Cet état de choses dura quelques semaines. Enfin, les préparatifs étant achevés, on reprit l'offensive; Gocong, foyer de la révolte, fut enlevée par l'amiral Bonard (25-26 février 1863). Au mois d'avril, le contingent espagnol s'embarquait à Saïgon pour retourner à Manille, et le traité du 5 juin était solennellement ratifié à Hué par Tu-Duc lui-même (14 avril). Le 1er juillet, il fut promulgué en France. En voici le résumé : — Art. 2 Liberté des cultes. — Art. 3 Cession à la France des îles Condor et des provinces de Bien-Hoa (chef-lieu Bien-Hoa), de Gia-Dinh (Saïgon) et de Dinh-Tuong (Mytho), et liberté de la navigation du Cambodge pour la France. — Art. 4 Le royaume d'Annam ne pourra céder aucun territoire à des étrangers sans le consentement de la France. — Art. 5. Liberté de commerce pour les Français et les Espagnols, assimilés aux nations les plus favorisées, dans les ports de Tourane, de Balat et de Quang-An. — Art. 8. Contribution de guerre de 4 000 000 de dollars payable à la France et à l'Espagne en dix ans. — Les autres articles sont transitoires ou concernent la police.

ANNAPES, seigneurie de Flandre (Nord), possédée par la famille Preud'homme.

ANNAT (François), jésuite, controversiste, confesseur de Louis XIV (1654), né à Rodez le 5 février 1590, mort à Paris le 14 juin 1670. Il poursuivit avec acharnement les jansénistes, qui ripostèrent vigoureusement à ses attaques. C'est à lui que Pascal adressa les dix septième et dix-huitième *Provinciales*. = — PIERRE, neveu du précédent, général de la congrégation de la Doctrine chrétienne, théologien, né en 1638 à Villecomtal (Aveyron), mort à Paris en 1715.

ANNATE. Avant la Révolution, la cour de Rome percevait en France certaines redevances, comme conséquence de ses droits de collation des bénéfices et hautes dignités conférés en consistoire. Cette redevance s'élevait à la totalité des revenus du bénéfice dans le cours d'une année, de là le nom d'*annate* Les bénéfices moins importants ne donnaient lieu qu'à un demi-droit qu'on appelait demi-annate.

L'usage de cet impôt n'est pas ancien; on n'en trouve pas de traces avant le XIIIe siècle; mais dès le XIIe, les évêques avaient imaginé à leur profit un droit analogue qu'ils nommèrent le *déport* et qui paraît avoir été le point de départ des annates. Le point de départ de cette institution fut certainement féodal; elle figurait le rachat payé à chaque mutation de fief, et dut être introduite par imitation dans les règles canoniques. Quoi qu'il en soit, elle donna lieu à de nombreuses protestations, après que Jean XXII eut attribué à la papauté, vers le commencement du XIVe siècle, l'annate de tous les bénéfices du monde catholique. Plus d'une fois, le pouvoir en interdit le payement (notamment en 1385), et cette défense fut définitivement consacrée par la Pragmatique-Sanction de Bourges (1438). Mais, rétablies par le concordat de 1516, et vainement attaquées depuis dans nombre d'ordonnances (entre autres celle d'Orléans (1561), qui frappait le délinquant d'une amende quadruple de l'annate payée), les annates continuèrent à être en usage jusqu'à la promulgation des lois du 11 août et du 21 septembre 1789 qui les abolirent. Ajoutons cependant qu'aujourd'hui encore les nouveaux titulaires des hautes fonctions ecclésiastiques payent au Saint-Siége, sous le nom de droit de bulles, un tiers de leur traitement pendant une année.

ANNE DE RUSSIE, reine de France, seconde femme de Henri Ier, qu'elle épousa on ne sait au juste en quelle année (la date, suivant les historiens, varie de 1036 à 1051). Elle était fille de Jaroslaf, grand-duc de Russie; devenue veuve (1060), elle se remaria à Raoul de Péronne, comte de Crépy, dont la femme vivait encore, et qui ne tarda pas à répudier sa nouvelle épouse. On ignore si elle retourna en Russie ou si elle mourut en France. Elle avait eu de Henri un fils qui fut Philippe Ier.

ANNE DE FRANCE, dame de Beaujeu, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, née vers 1462 morte au château de Chantelle (Allier) le 14 novembre 1522. Après avoir été promise au duc de Calabre, elle épousa (1474) Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu. Son père, en mourant, la nomma régente et tutrice du jeune Charles VIII (1483), au détriment de Louis d'Orléans, premier prince du sang, qui, en 1485, prit les armes avec le comte de Dunois. Dans la lutte qui, avec quelques intermittences, se prolongea jusqu'à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), elle déploya une capacité et une fermeté peu communes.

ANNE DE BRETAGNE, duchesse de Bretagne et reine de France, née à Nantes le 26 janvier 1477, morte au château de Blois le 9 janvier 1514. Fille aînée de Francois II, duc de Bretagne, et de Marguerite de Foix, elle succéda à son père le 9 septembre 1488. En 1489 ou 1490, elle fut mariée par procureur à Maximilien, roi des Romains, et ajouta le titre de reine à celui de duchesse; mais le 6 décembre 1491, elle épousa Charles VIII, roi de France. Elle gouverna avec sagesse le royaume pendant l'expédition de Naples, et à la mort de ce prince (7 avril 1498) témoigna une douleur profonde qui ne l'empêcha pas de se remarier neuf mois après (7 ou 8 janvier 1499) à Louis XII, dont le divorce avec Jeanne de France venait d'être prononcé. Elle exerça sur lui un grand ascendant tant par sa beauté (quoiqu'elle fût un peu boiteuse) que par sa vertu. Son livre d'heures, manuscrit rempli de miniatures d'une admirable exécution, est conservé aujourd'hui au musée des Souverains. Il a été publié.

Anne eut de Charles VIII trois fils et une fille qui moururent en bas âge, et de Louis XII deux fils morts enfants, et deux filles, Claude de France, femme de François Ier, et Renée de France, duchesse de Ferrare. Sa vie a été écrite par Trébuchet, 1822, in-8°, et par le Roux de Lincy, 1860, 4 vol. in-8°.

ANNE D'AUTRICHE, reine de France, née en 1602 de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, morte à Paris le 20 janvier 1666. Le 25 octobre 1615, elle épousa Louis XIII à Bordeaux, mais le mariage ne fut consommé que quatre ans après. Le caractère chagrin du roi, son état maladif, d'un côté, et de l'autre la frivolité de la reine et le peu d'affection qu'elle montra pour son époux rendirent cette union malheureuse. Courtisée par Buckingham (1625), elle commit des imprudences dont la reine-mère et Richelieu profitèrent pour augmenter l'éloignement que le roi avait conçu de bonne heure pour elle. D'un caractère assez faible et sans grande intelligence politique, Anne se laissa dominer par les cabales qui à diverses reprises conspirèrent la mort de Richelieu. Elle prit part à la conspiration de Chalais (1626, et entretint avec ses deux frères, Philippe IV et le cardinal-infant une correspondance dont la découverte (1637) faillit la perdre. Elle entra ensuite dans la conspiration de Cinq-Mars (1642), et ce fut elle probablement qui, intimidée par les menaces de Richelieu, lui livra le traité que les conspirateurs avaient conclu avec le roi d'Espagne. Déclarée régente après la mort de Louis XIII (1643), elle nomma Mazarin chef de son conseil, Mazarin pour lequel elle éprouva une passion qui alla probablement jusqu'à la faire contracter avec lui un mariage secret, et qui, en tout cas, assura au cardinal un pouvoir sans limites sur son esprit. L'attachement qu'elle lui montra souleva contre elle la haine populaire et amena les troubles de la Fronde. (Voy. FRONDE et MAZARIN.) Lorsqu'elle rentra, le 21 octobre 1652, à Paris, Mazarin l'y rejoignit quelques mois après (3 février), et gouverna l'État jusqu'à sa mort. Louis XIV prit alors en main le pouvoir, et tout en témoignant à sa mère affection et respect, il l'écarta complètement des affaires.

ANNEAU D'OR. Un fait fort peu connu est celui de la création, par François Ier, d'une décoration militaire en faveur des simples soldats. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'édit donné le 24 juillet 1534, pour la levée de sept légions d'infanterie, art. 56 : « Afin de rémunérer ceux qui l'auront mérité et servi, et les élever en honneur et réputation, le roi veut et ordonne que, s'il y a aucun compagnon de guerre qui fasse preuve de vertu de sa personne, soit en bataille, assaut de place, prise de ville, guet et autre lieu ou endroit, où il y ait acquis honneur, en ce cas le colonel ou capitaine sous lequel il sera, lui fasse présent d'un anneau d'or, lequel il portera à son doigt par mémoire de sa preuve.... Et à ce qu'iceux colonels et capitaines sachent quels anneaux ils devront donner, tant auxdits compagnons qu'aux autres personnages desdites légions, le roi leur en baillera à chacun un certain nombre; afin que de la même façon d'iceux, ils en puissent dorénavant faire faire de semblables pour donner auxdits compagnons et autres personnages de leurs bandes, ainsi qu'il trouvera qu'ils auront mérité. » Nous ignorons si ces dispositions ont été jamais exécutées. — Voy. DÉCORATIONS.

ANNEAUX (Les), seigneurie de Bourgogne, possédée au XVIIIe siècle par la famille Greban de Suzy.

ANNEBAUT, ou **ANEBAUT**, seigneurie de Normandie qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de La Hunaudaye, de Retz et de Brestot. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) Nous citerons parmi les hommes distingués qu'elle a produits : Jean, seigneur d'ANNEBAUT, gentilhomme de la chambre du roi, connétable héréditaire de Normandie. = Son fils, CLAUDE, baron de Retz et de la Hunaudaye, maréchal et amiral de France, mort à La Fère, le 2 novembre 1552. Il fut fait prisonnier à Pavie (1525), se distingua dans la guerre du Piémont (1536), devint capitaine-général de la cavalerie légère, et fut encore fait prisonnier devant Thérouanne (1537). Maréchal de France (1538), gouverneur du Piémont, ambassadeur à Venise, il fut créé amiral de France (1543), battit plusieurs fois les Anglais sur mer, et fut jusqu'à la mort de François Ier le principal ministre de ce prince. Disgracié à l'avénement de Henri II, il rentra en faveur quelque temps après Il y a de lui une correspondance avec G du Bellay dans le fonds Delamare, à la Biblioth. impér. Brantôme lui a consacré un article. = Son fils, JEAN, baron d'Annebaut, de Retz et de la Hunaudaye, blessé mortellement à la bataille de Dreux, en 1562. = JACQUES, frère du maréchal, évêque de Lisieux, abbé du Bec, cardinal sous le titre de Sainte-Suzanne, mort à Rouen en juin 1558.

Les armes de la maison d'Annebaut sont: *de gueules à la croix de vair*.

La seigneurie d'Annebaut, à partir du XVIIe siècle, appartint successivement aux familles de Vieux-Pont, de Potier de Blérencourt, en faveur de laquelle elle fut érigée en marquisat, en 1643, et d'Hanicamp. = Une autre seigneurie d'Annebaut a été possédée par une branche de la maison d'Ailly.

ANNEBEC, baronnie de Normandie, possédée, au XIVe siècle, par la famille de Chamborant.

ANNECY, *Annesium* ou *Anesiacum*. Établissement romain vers le premier siècle de notre ère, Annecy est mentionné pour la première fois dans

une charte de l'empereur Lothaire de 867, et fut, au xe siècle, la capitale des comtes de Genève. Lorsque cette dernière ville se fut prononcée pour le calvinisme (1535), son siége épiscopal fut transféré à Annecy, qui a suivi les fortunes diverses de la Savoie. En 1860, annexée, pour la troisième fois à la France, elle est devenue le chef-lieu du département de la Haute-Savoie.

Par le concordat de 1801, Annecy fut incorporé au diocèse de Chambéry, et le siége épiscopal de Genève supprimé. Mais ce dernier siége ayant été rétabli et réuni à celui de Lausanne, en 1819, Annecy fut érigé en évêché (1822) et devint suffragant de Chambéry.

ÉVÊQUES D'ANNECY. — Claude-François de Thiollaz, 27 avril 1823-14 mars 1832. — Pierre-Joseph Rey, 19 juin 1832-31 janvier 1842. — Louis Rendu, 27 janvier 1843-28 août 1859. — Claude-Marie Magnin, 11 décembre 1860.

ANNÉE. L'usage de compter les années par celles de J. C., introduit en Italie au vie siècle, ne le fut en France qu'au viie. Il ne s'y établit définitivement qu'au viiie, et si l'on rencontre dès 742 des actes de conciles datés de l'*année de l'Incarnation*, il ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le règne de Hugues Capet.

« Nous trouvons, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, huit manières differentes de commencer l'année chez les Latins. Les uns la commençaient avec le mois de mars, comme les premiers Romains, sous Romulus; les autres avec le mois de janvier, comme nous la commençons aujourd'hui et comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Plusieurs la commençaient sept jours plus tôt que nous, et donnaient pour le premier jour de l'année le 25 décembre, qui est celui de la naissance du Sauveur. D'autres remontaient jusqu'au 25 mars, jour de sa conception ou de son incarnation dans le sein de la Vierge, communément appelé le jour de l'Annonciation. En remontant ainsi, ils commençaient l'année neuf mois et sept jours avant nous. Il y en avait d'autres qui, prenant aussi le 25 mars pour le premier de l'année, différaient dans leur manière de compter d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devançaient le commencement de l'année de neuf mois et sept jours, et comptaient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de notre année 999 : ceux-ci, au contraire, la retardaient de trois mois moins sept jours, et comptaient encore jusqu'au 24 mars inclusivement l'an 999, lorsque nous comptons l'an 1000, selon notre manière de commencer l'année avec le mois de janvier, parce qu'ils ne la commençaient qu'au 25 mars suivant. D'autres commençaient l'année à Pâques, et en avançaient ou reculaient le premier jour, selon que celui de Pâques tombait : ceux-ci; comme les précédents, commençaient aussi l'année environ trois mois après nous; tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, selon que Pâques tombait en mars ou en avril. Il y en a enfin, mais peu, qui paraissent avoir commencé l'année un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de janvier, l'an *onze cent trois*, lorsque nous ne comptons que l'an onze cent deux. »

Dans la province ecclésiastique de Reims, au xiiie siècle, l'année commençait au 25 mars; dans le diocèse de Soissons, au xiie siècle, à Noël; à Amiens, à Péronne, la veille de Pâques, après le cierge bénit, et dans d'autres localités de Picardie, au 1er janvier; en Languedoc, au 25 mars, à Pâques ou à Noël; à Limoges, au 25 mars; dans le Poitou, la Guienne, la Normandie et l'Anjou, à Noël tant que ces provinces restèrent sous la domination anglaise; en Dauphiné, au 25 mars ou à Noël à partir du xive siècle; en Provence, à Noël, au 1er janvier, au 25 mars ou à Pâques; en Franche-Comté, à Noël, au 25 mars ou à la Circoncision; en Artois, à Pâques; en Lorraine, à Noël, le 25 mars ou à Pâques.

On voit combien cette diversité de dates employées non-seulement à des époques et dans des localités différentes, mais à une même époque et dans les mêmes localités, peut entraîner de confusion et d'erreurs lorsqu'il s'agit de dater un événement ou un document. — Pour les diplômes à partir de la fin du xie siècle, et les actes du Parlement depuis qu'il fut devenu sédentaire, la date de Pâques fut suivie presqu'invariablement jusqu'à l'édit donné par Charles IX, au mois de janvier 1563 (1564). Cet édit, dont le 39e article ordonne de dater les actes publics et particuliers, en commençant l'année au 1er janvier, est connu sous le nom d'édit de Roussillon parce qu'il fut enregistré, le 22 décembre 1564, avec une déclaration datée de Roussillon en Dauphiné, le 9 août 1564. Les secrétaires d'État commencèrent à exécuter cet édit dès le mois de janvier 1565, mais il n'en fut pas de même pour les secrétaires du roi et pour le Parlement, qui ne se décida à y obéir qu'après une nouvelle déclaration donnée à Paris le 10 juillet de l'année suivante (1566) qui n'eut que 8 mois 17 jours, depuis le 14 avril jusqu'au 31 décembre. Peu à peu cette utile réforme se répandit dans les pays voisins : elle fut adoptée en 1576 dans la Franche-Comté, en 1575 dans les Pays-Bas, en 1579 en Lorraine, etc.

Au lieu de l'année de l'Incarnation, à laquelle on donnait encore le nom d'*année de la trabéation du Christ*, d'*année de grâce*, on employa aussi l'année de la Passion, que l'on faisait commencer soit à l'année 32, soit à 33, soit à 34, suivant celle de ces trois dates que l'on assigna à la mort de J. C.

ANNÉE RÉPUBLICAINE. Un décret de la Convention, en date du 5 octobre 1793, ordonna que l'ère des Français daterait de la fondation de la république, c'est-à-dire du 22 septembre 1792. Un autre décret du 24 novembre suivant divisa l'année en douze mois égaux de 30 jours auxquels on ajouta cinq jours complément. pour les années ordinaires et six pour les années bissextiles.

En janvier 1792 l'assemblée législative avait créé l'*ère de la Liberté* dont elle avait fixé l'an Ier au 1er janvier 1789. — Voy. CALENDRIER.

ANNÉE DE CORBIE. On désigne sous ce nom l'année 1636, signalée par l'invasion en Picardie, laissée sans défense, d'une armée d'Impériaux qui enlevèrent en peu de jours La Capelle, Le Catelet, franchirent la Somme et, au mois d'août, après un siége de quelques jours, s'emparèrent de Corbie, située à 33 lieues de Paris. Les coureurs du célèbre Jean de Werth s'avancèrent même jusqu'aux environs de la capitale. Dans ce pressant danger, Richelieu, secondé du P. Joseph, déploya une énergie et une activité sans égales. Paris, rassuré par la présence de Louis XIII, montra un grand enthousiasme et en dix jours fournit de quoi entretenir pendant trois mois 12 000 fantassins et 3 000 cavaliers; et bientôt une armée de 40 000 hommes, ayant à sa tête le roi, le cardinal et le duc d'Orléans, marcha aux ennemis, qui, grâce à la trahison du duc, purent se retirer sans être entamés. Corbie assiégée fut enlevée le 14 novembre. Pendant ce temps, les Impériaux étaient repoussés devant Saint-Jean-de-Losne, dont la population tout entière se défendit avec le plus grand héroïsme, et le général suédois Baner les battait à Wistock et s'emparait de la Saxe. La France était sauvée du plus grand danger qu'elle eût couru depuis la bataille de Saint-Quentin (1557).

ANNEMOIS, seigneurie de Beauce, possédée au XVIIe siècle par la famille de Nicolaï.

ANNEQUIN (Seigneurs d'), de la maison de Lens.

ANNERI (Seigneurs d'), branche de la maison d'Ailly (Picardie).

ANNESIUM, Annecy.

ANNEVILLE, seigneurie de Normandie qui au XVe siècle a appartenu à la maison de Lacour et qui a donné son nom à une famille d'où sont sortis les seigneurs de Chiffrevast. Les armes sont : *d'hermines au sautoir de gueules*.

ANNIOU, seigneurie de Bourgogne, possédée au XVIIIe siècle par la famille de Boissellet.

ANNONAY. *Annonæum*, *Annoniacum*, petite ville du Haut-Vivarais (Ardèche), avec titre de marquisat. Ce marquisat a passé successivement de la maison de Lévis-Ventadour dans celle de Rohan-Soubise. La ville fut plusieurs fois ruinée durant les guerres religieuses du XVIe siècle. Elle est la patrie du cardinal P. Bertrand, de Montgolfier, de Boissy-d'Anglas, du savant académicien A. Bravais, etc.

BIBLIOGRAPHIE : A. Poncer, ***Mémoires historiques sur Annonay***, 1835, 2 vol. in-8°.

ANNONCIADES CÉLESTES, ou *Filles bleues*, religieuses suivant la règle de Saint-Augustin et dont l'ordre a été institué à Gênes vers 1602 par Vittoria Fornari. La marquise de Verneuil en fit venir de Nancy à Paris, où leur établissement fut autorisé par lettres patentes de 1622. Leur couvent, à l'époque de la Révolution, se trouvait rue Culture Sainte-Catherine.

ANNONCIADES DU SAINT-ESPRIT, ordre de religieuses fondé à Bourges par Jeanne de France, fille de Louis XI. En 1639, on en fit venir plusieurs à Paris; leur communauté, qui était fort nombreuse, était établie rue Popincourt, sur l'emplacement d'une chapelle du Saint-Esprit, d'où vint leur surnom.

ANNOTIA, Annot (Basses-Alpes).

ANNOUVILLE, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la famille de Préteval.

ANOBLISSEMENT. Tant que le régime féodal subsista dans sa force, ceux-là seuls étaient réputés nobles qui jouissaient d'une tenure seigneuriale; le petit nombre des propriétaires d'alleuds qui avaient triomphé de tant de causes de ruines ne pouvaient prétendre à la noblesse. Ce fut seulement au déclin du moyen âge que les roturiers s'immisçant dans la possession des fiefs, commencèrent à en tirer pour eux-mêmes des conséquences honorifiques, et voulurent se glisser dans la classe supérieure de la société; quelques suzerains les encouragèrent dans ces tentatives par des raisons fiscales. La royauté, obeissant à une pensée analogue, intervint alors et déclara, par la bouche de Philippe le Hardi, qu'à elle seule appartenait le privilége d'anoblir (arrêt de 1286); elle tint en effet la main à la conservation intacte de cette prerogative, et ce fut pour elle, depuis l'anoblissement de Raoul, orfévre de Philippe III, le premier qui ait eu lieu (1270), jusqu'à la veille de la révolution de 1789, un moyen de battre monnaie qui ne lui fit jamais défaut. Le Trésor pouvait, en effet, restreindre ou élargir cet impôt suivant ses besoins. Au mois de janvier 1588, deux bourgeois furent anoblis dans chaque bonne ville par mesure générale. En 1666, Louis XIV fit en une seule journée 500 nobles, dont il tira 4 ou 5 millions et leva un droit d'armoirie sur tous les gentilshommes, communautés, officiers et gros bourgeois. Cette ressource avait l'inconvénient de prendre sur les revenus de l'avenir pour combler le vide du présent, et de soustraire aux atteintes de l'impôt les propriétés des anciens roturiers qui entraient en possession des priviléges civils de la noblesse en même temps que de ses priviléges honorifiques, et il est exactement vrai de dire que les anoblis ne faisaient pas une moins bonne spéculation pour leur bourse que pour leur vanité. Aussi la monarchie ne manqua-t-elle point de retirer d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. Sous Louis XI, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, on révoqua une foule d'anoblissements (1634, 1640, 1656, 1714), sous le prétexte qu'ils étaient subreptices. En 1666, Colbert ordonna une vérification générale qui replaça sous la taille 40 000 ci-devant nobles. A la vérité, les avantages qui résultaient de la noblesse avaient fait naître des usurpateurs que l'ordonnance de Blois (1579) tenta vainement de réprimer en rappelant le principe que la possession des fiefs nobles n'anoblissait pas.

Les lettres d'anoblissement étaient délivrées par la Chancellerie et vérifiées par la cour des Comptes et celle des Aides. Elles étaient parfois délivrées sous forme de reconnaissance, après enquête réelle ou simulée, ou de dispense de produire un titre. On ajoutait alors à la fin de l'acte la formule suivante : ***Eumque, quantum opus est, nobilitamus.***

Les titres de noblesse accordés sous l'Empire furent vérifiés au Sénat et enregistrés par les soins du président de cette assemblée. Ils forment 15 volumes conservés aujourd'hui aux Archives de l'État.

ANONENCA, Nonnenque (Aveyron).

ANOT (Pierre-Nicolas), littérateur, né en 1762 à Saint-Germain-de-Mont (Meuse), mort le 21 octobre 1823.

ANOULT (Seigneurs d'), de la maison de Saint-Simon (Normandie).

ANOUX, seigneurie de Lorraine, possédée au XVIIe siècle par la famille d'Offelize.

ANQUETIERVILLE, seigneurie de Lorraine, possedée au XVIIe siècle par la famille de Bosc.

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien, né à Paris le 21 février 1723, mort le 6 septembre 1806. Il entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève, devint successivement directeur du séminaire de Reims, puis du collége de Senlis, prieur de l'abbaye de la Roe, en Anjou, puis de l'abbaye de Château-Renard, enfin curé de la Villette au commencement de la Révolution. Emprisonné à Saint-Lazare pendant la Terreur, il recouvra bientôt sa liberté, fut élu membre de l'Institut et attaché au ministère des affaires extérieures. Modeste et laborieux, il remplit de ses travaux historiques sa longue existence. Sa réputation commença par l'***Histoire civile et politique de la ville de Reims***, excellent ouvrage composé en collaboration avec un certain Félix de la Salle (1756). Il ecrivit ensuite : l'*Esprit de la Ligue*, 1767, 3 vol. in-12. Ses autres ouvrages ne valent pas ceux-là. Ceux qui sont intitulés : ***Intrigues du cabinet sous Henri IV et sous Louis XIII; Louis XIV, sa cour et le Régent; Vie du maréchal de Villars***, sont faibles. Son dernier ouvrage, l'***Histoire de France***, eut, malgré sa médiocrité, une vogue qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. « C'était, a dit Aug. Thierry, un homme d'un grand sens et capable de s'élever plus haut. On dit qu'il avait eu le projet de composer une histoire générale de la monarchie française, non d'après les histoires déjà faites, mais d'après les monuments et les historiens originaux. Peut-être doit-on regretter qu'Anquetil n'ait pas exécuté ce dessein; car, en présence des sources, son esprit juste avait la faculté de comprendre et d'exprimer avec franchise les mœurs et les passions d'autrefois. »

ANQUETIL - DUPERRON (Abraham-Hya-

cinthe), frère du précédent, orientaliste, membre de l'Institut, né à Paris le 7 décembre 1731, y mourut le 17 janvier 1805. Après avoir étudié l'hébreu, l'arabe et le persan, il s'enrôla (1754) comme simple soldat pour l'Inde. A son retour, il fut libéré du service militaire et, par la protection de M. de Malesherbes et de l'abbé Barthélemy, obtint un secours du roi pour un nouveau voyage dans l'Inde. Quand il eut visité presque tout l'Hindoustan, il se fixa à Surate, où il trouva encore une colonie de Guèbres, se lia avec les *destours* ou prêtres perses et obtint d'eux une partie des livres de Zoroastre écrits en zend, en pehlvi et en sanscrit. Il revint en Europe en 1762 et publia le résultat de ses recherches sous le titre de *Zend-Avesta* (1771, 3 vol. in-4°). Ce fut un événement. La religion des anciens Perses, qui n'était jusque-là connue que par des passages d'auteurs grecs et romains, le fut dès lors par des monuments originaux. Malheureusement, la précipitation et l'ignorance du pehlvi et du sanscrit ont nui au travail d'Anquetil-Duperron. On a encore de lui un ouvrage sur la *Législation orientale* (1778, in-4°), des *Recherches sur l'Inde* (1786, in-4°), des extraits des Védas, sous le titre de *Oupnek'hat* (1802-1804, 2 vol. in-4°).

ANQUEVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Méhée (Angoumois).

ANSAC, seigneurie de l'Angoumois, possédée par la maison Ricard de Genouillac.

ANSALDI-VILLA, Ansauville (Meurthe).

ANSAN (Seigneurs d'), de la maison de Goth (Guyenne).

ANSART (André-Joseph), bénédictin, écrivain, né dans l'Artois en 1723, mort en 1790. = — (L'abbé Louis-Joseph-Auguste), écrivain, né en 1748 à Aubigny (Pas-de-Calais), mort vers 1790. — *Bibliothèque littéraire du Maine*, 1784, in-8°.

ANSART (Charles-Boniface-Félix), professeur, né à Arras le 8 janvier 1796, mort vers 1850. — Divers ouvrages élémentaires sur l'histoire et la géographie.

ANSBERT (S.), évêque de Rouen (683 ou 684), né à Chaussy (Seine-et-Oise), mort le 9 février 693 ou 695.

ANSCHAIRE (S.), né en Picardie le 8 septembre 801, mort à Brême le 3 février 864. Moine de Corbie, il alla prêcher le christianisme en Suède et en Danemark, et devint (832) légat du pape, archevêque de Hambourg, puis évêque de Brême. On a de lui des lettres et la *Vie* de saint Willehard.

ANSE (Pays d'), *Ansensis ager*, *Ansa*, pays du Lyonnais qui avait pour capitale la petite ville d'Anse (Rhône), résidence des rois carlovingiens, où ont été tenus six conciles, en 994, 1025, 1070, 1076, 1100 et 1112.

ANSEAUME (N.), auteur comique, né à Paris, y mourut en juillet 1784.

ANSEGISE (S.), abbé de Saint-Wandrille, mort le 20 juillet 833. Il remplit diverses fonctions importantes sous Charlemagne et Louis le Débonnaire, et rassembla en un corps d'ouvrage leurs capitulaires. Ce précieux travail, continué par Benoît, diacre de Mayence, eut diverses éditions au XVI° siècle et au XVII°; la meilleure est celle qui a été donnée par Baluze, 1677, 2 vol. in-fol.

ANSEGISE (S.), archevêque de Sens (871), mort le 26 novembre 883. Il joua un rôle important sous Charles le Chauve, qui le chargea de plusieurs missions à Rome. Il reçut du pape Jean VIII les titres de vicaire pontifical et de primat des Gaules.

ANSEGISE, évêque de Troyes (912), chancelier de France sous Raoul, mort vers 971. Ce fut un prélat guerroyant qui fut blessé (925) dans un combat contre les Normands et eut des démêlés avec Robert, comte de Troyes, qu'il assiégea inutilement dans sa ville à la tête de troupes allemandes.

ANSELIN (Jean-Louis), graveur, né à Paris en 1754, mort en 1823.

ANSELME, famille du Comté-Venaissin, originaire de Florence. D'elle sont sortis les seigneurs de Blauvac, de Joanas (Vivarais), de Grugières. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ANSELME (S.), l'un des plus célèbres théologiens et philosophes du XI° siècle, né à Aoste en 1033, mort le 21 avril 1109. Abbé du Bec en Normandie, puis archevêque de Cantorbéry il joua un rôle politique important et eut de vifs démêlés avec Guillaume le Roux qui le fit jeter quelque temps en prison, et avec le successeur de celui-ci, Henri Ier. Anselme, que l'on a comparé souvent à S. Augustin, peut être considéré comme l'inventeur de la métaphysique scolastique, et il essaya, tout en maintenant la supériorité de la foi, d'appuyer la religion sur la philosophie. Ses œuvres, publiées pour la première fois en 1612, l'ont été en 1630, et 1675-1721, et 1744, 2 vol. in-fol. Sa philosophie a été l'objet de nombreux travaux en France et à l'étranger.

ANSELME, moine de l'abbaye de Saint-Remi de Reims au XI° siècle. Il a laissé une *Histoire* de son abbaye publiée au tome VIII des *Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoît*.

ANSELME DE LAON, célèbre théologien, surnommé *Doctor Scholasticus*, mort le 15 juillet 1117. Archidiacre de Laon, il dirigea l'école attachée à la cathédrale de cette ville et la rendit l'une des plus célèbres de l'époque; il compta parmi ses disciples une foule de personnages illustres. On a de lui une glose de l'Écriture, publiée à Bâle, 1502, in-fol.

ANSELME DE RIBEMONT, chroniqueur, tué au siége d'Archos, près de Tripoli, en 1099. Il descendait des comtes de Valenciennes. Il suivit Godefroy de Bouillon à la première croisade, et en a laissé une relation dont la première partie est perdue. La seconde a été publiée dans le tome VII du *Spicilegium* de d'Achery.

ANSELME (le P. Antoine), célèbre prédicateur, membre de l'académie des Inscriptions, né le 13 janvier 1652 à l'Isle-en-Jourdain (Gers), mort à l'abbaye de Saint-Sever (Landes), le 8 août 1737. On a de lui des sermons, des Oraisons funèbres, des Panégyriques de Saints, des Odes, et des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie.

ANSELME DE SAINTE-MARIE (Pierre de GUIBOURS, en religion le P.), augustin déchaussé, généalogiste, né à Paris en 1625, y mourut en 1694. — *Le Palais de l'Honneur*, 1663-1668, in-4°; *le Palais de la Gloire*, 1664, in-4°; *la Science héraldique*, 1675, in-4°; l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, 1674, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage continué et augmenté par Dufourny et les PP. Simplicien et Ange de Sainte-Rosalie (1726-1733, 9 vol. in-fol.), est devenu l'ouvrage le plus important et le plus utile que nous possédions pour l'histoire généalogique de la noblesse de France. C'est celui que nous citons souvent dans ce volume sous le nom de *P. Anselme*.

ANSELME (Jacques-Bernard-Modeste d'), général, né à Apt le 22 juillet 1740, mort en 1812.

ANSERIA, Oye (Pas-de-Calais).

ANSERNA, **ANGROGNE**, monnaie de billon frappée au XV° siècle par les ducs de Bourgogne.

ANSERY (Seigneurs d'), de la famille bourguignonne de Tocy.

ANSIAUX (Jean-Joseph-Eléonore-Antoine), peintre d'histoire et de portraits, né à Liége en 1764, mort en 1840. Il vint se fixer de bonne heure à Paris où il fut élève de Vincent. On cite de lui un tableau de l'*Assomption*, les *portraits* du maréchal Kellermann, du général Kléber, des ministres Champagny et Cretet; *Angélique et Médor; Renaud et Armide*, et de nombreux tableaux de sainteté.

ANSON (Pierre-Hubert), député aux états généraux, écrivain, né à Paris le 18 juin 1744, mort le 20 nov. 1810.

ANSOUIS, baronnie du Comté-Venaissin qui a appartenu successivement aux familles de Sabran, d'Escalis, de Villeneuve et d'Agar.

ANSPESSADE, bas officier d'infanterie au-dessous du caporal.

ANSTRUDE, terre de Bourgogne qui portait le nom de Bierry et qui fut érigée en baronnie sous le nom d'Anstrude, en août 1737, en faveur de Fr. César d'Anstrude.

ANTELMI, famille de Provence dont la généalogie se trouve dans l'*État de la Provence*, par Robert.

ANTELMI (L'abbé Joseph), historien ecclésiastique, né à Fréjus le 25 juillet 1648, mort le 21 juin 1697.

ANTELMI (Pierre-Thomas), littérateur et mathématicien, né le 14 septembre 1730 à Trigance (Var), mort le 7 janvier 1783.

ANTELON (Seigneurs d'), de la famille de Blégiers (Comté-Venaissin).

ANTELUCUS, Anthelupt (Meurthe).

ANTEMATUNUM, Langres.

ANTEROU, seigneurie de Normandie, possédée au XIVe siècle par la famille du Bosc.

ANTERROCHE, seigneurie d'Auvergne qui a donné son nom à une ancienne famille. Les armes sont : d'*azur à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines accompagnées de deux croisettes d'or, une en chef et l'autre en pointe, surmontées en chef de trois ondes d'argent*.

ANTESIGNAN (Pierre), grammairien, né à Rabastens (Tarn), mort à la fin du XVIe siècle.

ANTHEGIA. Anthée (Lot-et-Garonne).

ANTHELME (S.), prieur de la Grande-Chartreuse (1141), évêque de Belley (1163), né vers 1105 d'une famille noble de Savoie, mort le 26 juin 1178.

ANTHERODURUM. Auxerre.

ANTHOINE (François-Paul-Nicolas), homme politique, né en 1720, mort à Metz au mois de mai 1793. Il était lieutenant-général du bailliage de Boulay (Moselle), lorsqu'il fut en 1789 député du tiers état du bailliage de Sarreguemines aux états généraux. Envoyé à la Convention par le département de la Moselle, il y vota la mort du roi.

ANTHOINE (Antoine-Ignace), baron de Saint-Joseph, économiste, né à Embrun le 21 sept. 1749, mort à Marseille le 22 juillet 1826. Il séjourna longtemps à Constantinople. Il était par sa femme beau-frère de Joseph Bonaparte et de Bernadotte. — *Essai hist. sur le commerce et la navigation de la mer Noire*, 1805, in-8°.

ANTHON, seigneurie du Dauphiné, érigée en baronnie en 1434 en faveur de Louis, marquis de Saluces, et possédée successivement par les familles de Vidaud de la Tour et Combes. C'est à Anthon que se livra, en 1430, un combat, célèbre dans les annales de la province, entre Robert de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, et Louis, prince d'Orange. Celui-ci y fut battu, et vivement poursuivi, passa le Rhône, armé de toutes pièces, sur son cheval.

ANTHON, baronnie du Perche-Goet, possédée au XVIIIe siècle par L. Armand de Bourbon, prince de Conti, puis par la famille Leclerc de Lesseville.

ANTHON (Seigneurs d'), de la maison de Goth (Guyenne).

ANTHONIS, famille d'où sont sortis les seigneurs de Barron, de Veymars ou Vèmars, du Hazoy, de Roquemont. (Voy. le tome VIII du P. Anselme.)

ANTHOUARD DE VRAINCOURT (Charles-Nicolas comte d'), général de division, mort en 1852 à 79 ans.

ANTIBES, *Antipolis*, ville fondée en face de Nice (d'où vient son nom Anti-polis), par les Massaliotes, vers 340 av. J. C., sur le territoire des *Deceates* afin de contenir ce peuple ainsi que les *Oxybii* et les *Nerusi*. Les Romains firent de cette ville une colonie latine, une place forte et un arsenal maritime; ils l'embellirent de monuments, dont il reste quelques ruines et, entre autres, un théâtre. A la fin de l'empire, *Antipolis* était le chef-lieu d'une des sept cités de la Narbonnaise seconde, *Antipolitana civitas*, à laquelle elle avait donné son nom. Elle devint dès le IVe siècle un évêché suffragant d'Aix. Elle souffrit beaucoup des invasions des barbares et, à la fin du IXe siècle les Sarrasins la détruisirent de fond en comble. Elle se releva pourtant et se repeupla, malgré les attaques fréquentes des pirates d'Afrique et d'Espagne. En 1244, elle perdit son évêché qui fut transferé à Grasse, sous la métropole d'Embrun. Le XVIe siècle en fit une place forte par les travaux qu'y ordonnèrent François Ier et Henri IV. En 1746, assiégée par le général Brown, à la tête de 40 000 hommes, elle soutint courageusement un bombardement de vingt-neuf jours et fut enfin délivrée par Belle-Isle. En 1789, elle était une des quarante bonnes villes du royaume. 1791 la mit dans le département du Var. En 1815, elle fit aux Autrichiens une résistance opiniâtre. Depuis 1860, elle appartient au département des Alpes-Maritimes. — Il y a une dissertation sur Antibes dans le tome XIX des Mémoires de l'académie des inscriptions.

ÉVÊQUES D'ANTIBES. — S. Armantaire, vers 400. — Valère, vers 473. — Agrecius, vers 506-vers 530. — Eucher, vers 540. — Eusèbe, 549-vers 570 ou 573. — Optat, 573-585. — Deocarus, 650. — Aribert ou Aubert, 791. — Hildebon, 828. — Aimar, 930. — N., 966. — Bernard Ier, 987-1022. — Aldebert Ier d'Antibes, 1026-vers 1050. — Geoffroi Ier, 1056-vers 1088. — Aldebert II, 1089-1093. — Mainfroi-Grimaldi, vers 1100-vers 1135. — Geoffroi II, vers 1140-vers 1145. — Pierre, 1146-1156. — Raimond Ier, 1158-vers 1165. — Bertrand Ier, 1166-1177. — Foulque, 1178-1185. — Guillaume Ier, 1186-1187. — Raymond II Grimaldi, 1188-vers 1195. — Olivier, 1199. — Bertrand ou Bernard II, vers 1208-vers 1211. — Guillaume II Gausselin de Saint-Marcel, 1212-vers 1215. — Bertrand III d'Aix, 1218-1244.

ANTIBOUL (Charles-Louis), conventionnel, né à Saint-Tropez (Var), vers 1752, mort sur l'échafaud à Paris le 31 octobre 1793. Dans le procès du roi, il avait voté pour la détention.

ANTICHAMBRE DU ROI. Quand le roi mangeait au grand couvert (voyez ce mot), c'était dans l'antichambre que l'on dressait sa table. La police de cette salle était faite par trois huissiers qui servaient tour à tour. Ils portaient l'épée, avaient le titre d'écuyer, 400 livres de gages, un pain et une bouteille de vin à leur déjeuner et de très-grands profits. Ainsi il leur revenait de droit les restes de toutes les bougies brûlées dans l'antichambre, les échafauds qui y avaient été dressés pour les fêtes et les cérémonies, et quand le roi quittait le grand deuil, les tentures et les siéges

d'étoffe violette qui avaient figuré dans cette pièce.

ANTIGNAC, seigneurie de Saintonge, possédée au XVe siècle par la maison de Polignac.

ANTIGNAC (Antoine), chansonnier, né à Paris le 5 déc. 1772, y mourut le 21 sept. 1823.

ANTIGNOSC (Seigneurs d'), branche de la famille provençale de Thoron.

ANTIGNY (Seigneurs d'), branche de la maison de Damas. = — (Seigneurs d'), de la maison de Noyers (Bourgogne). = — (Seigneurs d'), de la maison de Vienne (Bourgogne). = — (Seigneurs d'), branche de la famille de Préaux (Touraine). = — (Seigneurs d'), de la famille de Scourion (Picardie).

ANTILLES FRANÇAISES. Les Antilles, depuis leur découverte par Christophe Colomb (1492-1504), appartenaient à l'Espagne, lorsque des aventuriers français dont le chef s'appelait d'Esnambuc, s'établirent à Saint-Christophe (1625). Il obtint de Louis XIII un privilége pour l'exploitation duquel se forma une Compagnie française des îles d'Amérique (1626). Les Français furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols (1630) ; mais une partie d'entre eux ne tarda pas à rentrer dans sa possession, l'autre trouva un refuge sur l'île de la Tortue au N. O. de Saint-Domingue. Une nouvelle compagnie s'étant formée en 1631, d'Esnambuc passa à la Martinique, et deux Dieppois, Lolines et Duplessis, s'établirent à la Guadeloupe (1635). Ils eurent à y soutenir une lutte très-vive contre les Caraïbes jusqu'en 1640. Mais la compagnie de 1631, n'ayant pas prospéré, céda son privilége à une autre, qui ne réussit pas mieux et qui finit par vendre les îles aux gouverneurs (1642). Pourtant les Français s'établirent successivement à Saint-Barthélemy (1646), à Marie-Galande et aux Saintes (1648), à Sainte-Lucie, à Grenade et dans les Grenadilles (1650) et commencèrent à fabriquer du sucre à la Martinique. En 1651, l'ordre de Malte acquit, pour les tenir comme fiefs de la couronne française, Saint-Martin, Sainte-Croix, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy et l'île de la Tortue. Les Français s'établirent d'une façon durable aux Saintes (1652) et expulsèrent les Caraïbes de la Martinique (1658). Le traité des Pyrénées est le premier acte où soient mentionnées les colonies. Il laissa aux Français l'île de la Tortue (1659), d'où ils passèrent bientôt sur la côte N. O. de Saint-Domingue. En 1664, Colbert acheta les possessions de Malte et les remit à la Compagnie des Indes occidentales ainsi que la Martinique et la Guadeloupe, avec les Saintes, Marie-Galande, la Désirade et la Grenade, auxquelles fut jointe l'île Saint-Louis (1666). Ces colonies, que la paix de Bréda diminua de Saint-Christophe, remise aux Anglais (1667), furent à leur grande joie débarrassées du gouvernement de la Compagnie et réunies à la couronne (1674). Elles fabriquèrent bientôt une trentaine de millions de livres de sucre et récoltèrent une assez grande quantité de cacao. Vers la fin du XVIIe siècle la Martinique avait 21 640 habitants de toutes couleurs et la Guadeloupe 10 875. La paix de Ryswick (1697) avait reconnu à la France ses établissements de Saint-Domingue ; mais c'est après la paix d'Utrecht (1713), terminant une si longue période de guerres acharnées, que commença surtout, pour les Antilles françaises, une prospérité accélérée par la liberté de commerce qui leur fut octroyée (1717). Le caféier fut introduit à la Martinique (1727) juste à temps pour y remplacer le cacaotier qui y périssait. Il fut transporté de là avec le cotonnier à Saint-Domingue (1737). Cependant nos colonies prenaient une importance qui excita la jalousie de l'Angleterre à qui elles offraient une proie facile. Aussi, durant la guerre de Sept ans, les Anglais prirent la Guadeloupe (1759, 21 août), la Martinique (1762, 13 février) et à peu près toutes les îles françaises. Quand la paix de Paris fut signée (1763), nous perdions la Grenade, Saint-Vincent, Dominique et Tabago ; mais nous conservions ou recouvrions Saint-Domingue, Sainte-Lucie, la Martinique et la Guadeloupe avec ses annexes, les Saintes, la Désirade, Marie-Galande, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Quinze ans plus tard, éclatait la guerre de l'Indépendance américaine. Les Antilles en furent un des principaux théâtres. Les Anglais prirent d'abord Sainte-Lucie (1778), mais les Français leur enlevèrent la Dominique (1778), Saint-Vincent et la Grenade (1779), Tabago, Saint-Eustache et Saint-Christophe (1781). L'un des principaux événements militaires de cette guerre fut la bataille des Saintes (1782). La paix de Versailles (1783) nous rendit Tabago, et tout annonçait une nouvelle fortune pour nos îles quand la Révolution eut pour contrecoup, à Saint-Domingue, des troubles (1789), une insurrection (1791) et la ruine de nos villes. L'Espagne céda, il est vrai, par la paix de Bâle (1795) la partie qu'elle avait à l'E. de Saint Domingue ; mais les blancs furent expulsés de l'île (1798) et l'échec de l'expédition de 1803 eut pour conséquence l'indépendance des nègres (1804). La plupart des Antilles furent occupées par les Anglais durant l'Empire ; mais, à la Restauration (1815), la France recouvra Saint-Martin en partie, la Désirade, Marie Galande et les Saintes avec la Guadeloupe et la Martinique. L'émancipation des esclaves fut proclamée dans ces possessions en 1848 et, en 1860, la Guadeloupe, avec ses annexes, comptait 136 602, et la Martinique 136 562 habitants de toutes couleurs.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, 1667, 4 vol. in-4° ; *Hist. générale des îles S. Christophe, de la Guadeloupe et de la Martinique*, 1654, in-4° ; A. Dessalles, *Histoire des Antilles*, 1847 ; Sidney Daney, *Histoire de la Martinique*, 1846 ; Estancelin, *Recherches sur les voyages des navigateurs normands*, 1832, in-8° ; L. Guérin, *Les Navigateurs français*.

ANTILLIACUM, Antilly.

ANTILLY (Seigneurs d'), branche de la maison de Billy (Soissonnais).

ANTIMOINE (Jean d'), pseudonyme de Broussonet.

ANTIMON (S^r d'), pseudonyme du P. Benoît Picard.

ANTIN, seigneurie de Bigorre qui fut érigée en marquisat, en 1615, en faveur d'Antoine-Arnaud de Pardaillan, baron de Gondrin, et en duché-pairie, en mai 1711, en faveur de Louis-Antoine de Montespan, marquis d'Antin. Ce dernier, fils unique du marquis de Montespan et de Mme de Montespan, né en 1665, mort à Paris le 2 novembre 1736, se trouvait être le demi-frère du duc du Maine, du comte de Toulouse et des cinq autres enfants légitimés issus de la longue liaison de sa mère avec Louis XIV. Il fut d'abord très-froidement accueilli par le roi, mais finit par devenir menin du dauphin, et la servilité et l'habileté de courtisan qu'il déploya le firent nommer successivement lieutenant général (1702), gouverneur de l'Orléanais, directeur général des bâtiments (1708), lieutenant-général de l'Alsace, membre du conseil de régence, ministre d'État (1733). On a publié de lui (1822, in-8, tiré à 30 exemplaires) un *Discours de sa vie et de ses pensées*. Il avait laissé aussi de volumineux *Mémoires*, cités par Lemontey. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Il y a des lettres de lui à la Bibliothèque impériale. = Son petit-fils, LOUIS DE PAR-

daillan de Gondrin, duc d'Antin, connu d'abord sous le nom de duc d'Épernon, maréchal de camp, né le 9 novembre 1707, mort à Paris le 9 décembre 1743. = Louis de Pardaillan de Gondrin, troisième et dernier duc d'Antin, fils du précédent, maréchal de camp, né le 15 février 1727, mort à Brême le 14 septembre 1757.

ANTIOCHE (Principauté d'). Antioche, capitale de la Syrie, fut prise par les croisés sur les Turcs seldjoucides, en juin 1098, après un siége de plus de huit mois. Elle fut donnée par les vainqueurs à Marc Bohémond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard. Bohémond, fait prisonnier par les Turcs en 1100, recouvra sa liberté en 1104, et alla passer le reste de sa vie en Europe, laissant le soin d'administrer sa principauté à Tancrède, son cousin.—Son fils Bohémond II lui succéda et mourut en 1130, laissant une fille, Constance, qui épousa (1137) Raymond de Poitiers.— Bohémond III, leur fils et successeur (1149), mourut en 1201. —Bohémond IV, fils et successeur du précédent, s'empara sur son neveu Rupin du comté de Tripoli et mourut en 1233.—Bohémond V, fils et successeur du précédent, mourut en 1253.— Bohémond VI, fils et successeur du précédent, mort le 10 mars 1274 à Tripoli, avait été forcé de se retirer en cette ville quand Antioche eut été emportée d'assaut par les Sarrasins en 1268. — Bohémond VII, fils du précédent, lui succéda (1274). Après sa mort (1287), les infidèles enlevèrent successivement à sa mère Sybille et à sa sœur Lucie, ses seules héritières, Tripoli (1289) et les autres places du comté.

ANTIPOLIS, Antibes (Alpes-Maritimes).

ANTIQUAIRES DE FRANCE (Société des). Elle fut fondée en 1805 et porta jusqu'en 1813 le nom d'*Académie celtique*, sous lequel elle a publié six volumes de mémoires. Elle se transforma alors complètement, prit le titre de *Société des Antiquaires de France*, et reçut en 1814 de Louis XVIII le titre de *royale*. Ses statuts furent approuvés en 1829. Elle se compose de 45 membres résidants, de 10 membres honoraires et d'un nombre indéterminé d'associés correspondants, nationaux et étrangers. Elle publie tous les ans un volume de mémoires.

ANTOGNIACUM, **ANTONIACUS**, Antony (Seine).

ANTOIGNY, seigneurie du Maine, possédée par la famille de Caignon.

ANTOINE de Viennois (St-), *S. Antonius de Mota*, abbaye, chef d'ordre, de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Vienne, fondée vers 1096.

ANTOINE des Champs (St-), abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, fondée à Paris vers 1191.

ANTOINE (St-) de Lezat, *S. Antonius de Lezato*, monastère du comté de Foix, fondé vers le milieu du xe siècle.

ANTOINE, dit *le grand bâtard de Bourgogne*, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Jeanne de Prelles, né en 1421, mort en 1504. Il alla combattre les Maures en Afrique et délivrer Ceuta, servit son frère Charles le Téméraire dans ses guerres contre les Liégeois et contre les Suisses, commanda l'avant-garde à la bataille de Granson (1476) et fut fait prisonnier à la bataille de Nancy (1477). Il s'attacha ensuite à Louis XI qui le combla de biens. Charles VIII lui donna (1486) des lettres de légitimation.

ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre, né en 1518, mort aux Andelys le 17 novembre 1562. Fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, il épousa à Moulins, en 15 8, Jeanne d'Albret, fille de Henri II, roi de Navarre, qui lui apporta en dot la principauté de Béarn et le titre de roi de Navarre. Éloigné des affaires pendant le règne de Henri II, il courut quelques risques lors de la conjuration d'Amboise, où son frère le prince de Condé fut arrêté; fut, après la mort de François II, nommé lieutenant général du royaume (1560), et se fit alors catholique. Il commanda l'armée qui assiégeait Rouen, et y reçut une blessure que ses imprudences rendirent mortelle. Il y a des lettres de lui dans le *Supp. franç.* à la Bibliothèque impériale. Il fut le père de Henri IV.

ANTOINE (Paul-Gabriel), jésuite, théologien, né à Lunéville en 1679, mort à Pont-à-Mousson en 1743.

ANTOINE (Pierre-Joseph), ingénieur, né le 13 janvier 1730, à Brazey (Côte-d'Or), mort le 2 mars 1814.

ANTOINETTE D'ORLÉANS, fondatrice de la congrégation des *Filles du Calvaire*, morte en 1618. Elle était fille de Léonor d'Orléans, duc de Longueville et de Marie de Bourbon, et, devenue veuve de Charles de Gondi (1599), embrassa la vie religieuse.

ANTOING (Seigneurs d'), branche de la maison de Melun.

ANTOMMARCHI (Francesco), médecin, né en Corse, mort à San-Antonio de Cuba le 3 avril 1838. Il succéda, à Sainte-Hélène, à O'Méara comme médecin de Napoléon, après la mort duquel il revint en France. En 1830, il annonça qu'il avait moulé la tête de l'empereur mort, et mit au jour un masque que beaucoup de gens ne voulurent point reconnaître comme authentique. Il alla en 1831 servir comme médecin dans l'armée polonaise, et (1836) exercer l'homéopathie à la Nouvelle-Orléans, puis à Cuba.

ANTONELLE (Pierre-Antoine, marquis d'), homme politique, né à Arles en 1747, y mourut le 26 novembre 1817. Officier à l'époque de la Révolution, dont il embrassa les principes avec ardeur, il fut député (1791) à l'Assemblée législative, contribua à la réunion du Comtat à la France, devint (1793) juré au tribunal révolutionnaire qu'il présida pendant le procès des Girondins; mais l'indépendance qu'il montra dans ces fonctions le fit arrêter et détenir jusqu'au 9 thermidor. Plus tard il fut impliqué dans la conspiration de Babœuf et acquitté; il subit encore diverses persécutions après le 18 fructidor et le 18 brumaire.

ANTONIN (St-), *S. Antonius* ou *Antoninus*, monastère fondé au commencement du ixe siècle dans le diocèse de Rodez. = — (St-), *S. Antoninus*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, près Pamiers, fondé avant 1200.

ANTONIUM, **ANTHONIUM**, Antoing (Puy-de-Dôme).

ANTONY, pseudonyme d'Antony Béraud.

ANTRAGES (Seigneurs d'), de la famille provençale d'Amalric. = — (Seigneurs d'), de la maison provençale d'Oraison.

ANTRAGUE (Seigneurs d'), de la famille de Montvallet (Auvergne).

ANTRAIGUES (Seigneurs d'), de la famille du Solier (Vivarais).

ANTRAIGUES (Seigneurs d'), branche de la maison provençale de Châteauneuf.

ANTRAIGUES (Emmanuel-Louis-Henri de Launay, comte d'), écrivain et agent politique, né à Villeneuve-de-Berg (Ardèche) vers 1755, assassiné le 22 juillet 1812 au village de Baine près de Londres. Il avait pour oncle le comte de Saint-Priest, ministre de Louis XVI. En 1789, il se signala par un écrit politique contenant les opinions les plus avancées, fut élu député de sa ville natale aux états généraux, et dès lors changea complétement d'opinion. Il émigra au commencement de 1790, et devint l'un des agents les

plus actifs du parti royaliste; et plus tard ennemi acharné de Napoléon, il se mit à la solde des puissances étrangères. Il fut assassiné ainsi que sa femme, Mme de Saint-Huberty (voy. ce nom), par un domestique qui, acheté par la police impériale, lui avait soustrait des pièces importantes, et qui se tua après lui. Le gouvernement anglais s'empara de ses papiers.

ANTRAIGUES. Voy. ENTRAGUES.

ANTRAIS ou **ANTRAYE** (Seigneurs d'), branche de la maison d'Abon (Dauphiné).

ANTRUM, Aindre (Loire-Inférieure).

ANTRUSTIONS. Les antrustions étaient, à l'époque mérovingienne, ceux des hommes libres qui s'étaient liés particulièrement au service du prince et faisaient partie de sa truste (voy. ce mot). Les antrustions pouvaient appartenir à la race gallo-romaine aussi bien qu'à celle des conquérants barbares. Ils étaient placés sous la protection particulière du roi. Leur wehrgeld était triple de celui de l'ingénu ordinaire (600 sous). On a parfois confondu à tort les antrustions avec les Leudes (voy. ce mot).

ANTUNNACUM, Andernach (Prusse rhénane). Autour d'un des châteaux construits par Drusus pour garder le Rhin, s'était formée une ville qui, dans le IIe siècle, fut détruite par les barbares; Julien en releva les murailles (359), et elle devint le siége d'une des onze préfectures militaires du duché de Mayence dans la Germanie inférieure.

ANVAUX (Seigneurs d'), de la famille de Tisseuil (Limousin).

ANVERS, *Andoverpia*, *Antuerpia* (Belgique). Séparée de la France au IXe siècle par le traité de Verdun (843), Anvers fit partie du duché de Brabant, dans le royaume de Lothaire, et, plus tard, du duché de Lorraine inférieure, dans l'Empire Germanique. Au XVe siècle elle appartint à la maison de Bourgogne (1430), puis à la maison d'Autriche, et (1556) à l'Espagne. Lors du soulèvement des Pays-Bas, Anvers reçut avec enthousiasme François d'Anjou, qui y fut couronné duc de Brabant et comte de Flandre (19 février 1582); mais les fautes de ce prince furent telles que, moins d'un an plus tard, Anvers le repoussait et lui tuait la moitié de son armée (1583, 17 janv.), lors de la perfide tentative qu'il fit pour s'en emparer. Donnée à l'Empire par les traités d'Utrecht et de Rastadt (1713-1714), Anvers se rendit en 1746 avec sa garnison au maréchal de Saxe. La paix d'Aix-la-Chapelle de 1748 la rendit à Marie-Thérèse. Après la victoire de Dumouriez à Jemmapes (1792, 6 nov.), Labourdonnaye en commença le siége; mais, devenu suspect, il fut remplacé par Miranda qui reçut la capitulation de la place (30 novembre). Anvers, réunie à la France (1795), devint le chef-lieu du département des Deux-Nèthes. On y fit d'immenses travaux qui la rendirent une des premières places fortes de l'Europe. En 1809, les Anglais l'attaquèrent et en furent repoussés par Bernadotte. En 1814, le 31 janvier, Bulow et Graham l'investirent. Napoléon en donna le commandement à Carnot, qui, après une admirable défense, ne la rendit que le 15 mai. De 1814 à 1830 Anvers fit partie du royaume des Pays-Bas. Après l'insurrection de la Belgique, les Hollandais continuant d'occuper la citadelle, une armée française, conduite par le général Gérard, parut devant la place le 26 novembre 1832, et s'en empara le 23 décembre pour le compte des Belges auxquels elle fut remise.

ANVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Vivonne (Poitou). = — (Ducs d'), branche de la maison de Rouci.

ANVILLE (Jean-Baptiste BOURGUIGNON d'), célèbre géographe, membre de l'Académie des Inscriptions, premier géographe du roi, né à Paris en 1697, mort en 1782. A quinze ans il publia pour premier fruit de ses lectures une carte de *la Grèce ancienne.* L'abbé de Longuerue développa ses dispositions, et, par une étude approfondie des auteurs, d'Anville éclaira la géographie ancienne par celle du moyen âge et des temps modernes. Il a laissé 211 cartes et plans et 78 Mémoires presque tous publiés dans le Recueil de l'academie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sa meilleure carte est celle de l'Égypte. Par le progrès de la science, les travaux de d'Anville ont été dépassés ou complétés, mais, grâce à la précision avec laquelle il a déterminé les mesures de longueur de différents pays, il a fait faire des progrès immenses à la géographie. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Géographie ancienne*, 1769, in-fol.; *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple*, 1747, in-8°, très-rare; *Mémoire sur l'Égypte ancienne*, 1766, in-4°; *Notice de l'ancienne Gaule*, 1760, in-4°; *Traité des Mesures itinéraires anciennes et modernes*, 1769, in-8°.

ANYSE, seigneurie de Champagne, possédée au XVe siècle par la famille de Cassinel.

ANZELY, seigneurie du Nivernais, possédée par les maisons d'Avenières et de Damas.

ANZIN, seigneurie de Flandre, appartenant à la famille de Baschi.

AOSTE, *Augusta Prætoria Salassorum*, *Vicus Augustus*. Aoste, située à la jonction de deux routes qui viennent du grand et du petit Saint-Bernard, a formé une cité épiscopale dont le territoire n'avait qu'un *pagus*, l'*Augustensis*, et répondait à celui des *Vallenses* dont *Octodurum* (Martigny) cessa d'être la capitale quand son siége épiscopal eut été transporté, au VIe siècle, à Sion. Elle fut détachée du royaume de France en 843.

Le 12 juin 1794 Aoste fut momentanément occupée par les Français, et de nouveau le 16 mai 1800. A partir de cette époque, elle appartint à la France jusqu'en 1814, et sous l'Empire devint une sous-préfecture du département de la Doire.

AOUST (Jean-Marie, marquis d'), né à Douai vers 1740, mort à Quincy vers 1812. Député aux états généraux en 1789, il le fut encore à la Convention où il vota la mort du roi, et où il fut chargé de diverses missions. = Son fils EUSTACHE, né à Douai en 1763, fut aide de camp du maréchal de Rochambeau (1790), servit comme général de division à l'armée des Pyrénées-Orientales, essuya des revers, et, traduit devant le tribunal révolutionnaire, fut envoyé à l'échafaud le 2 juillet 1794.

AOUT (Journée du 10), nom sous lequel on désigne le sanglant combat (10 août 1792), où les faubourgs insurgés et les Marseillais nouvellement arrivés s'emparèrent du château des Tuileries défendu par des Suisses, des gardes nationaux, des gendarmes et des volontaires royaux, formant environ 4500 hommes. Dès le commencement de l'action, Louis XVI s'était rendu avec sa famille au sein de l'Assemblée législative, où il assista à la séance dans la loge du logographe. Des députations étant arrivées pour demander la déchéance du roi, l'assemblée, sur la proposition de Vergniaud, décréta la convocation d'une Convention nationale, et, en attendant qu'elle fût réunie, la suspension provisoire du chef du pouvoir exécutif. En même temps elle changea les ministres auxquels elle donna pour successeurs Roland, Clavière, Servan, Danton, Monge et Lebrun. Le surlendemain le roi et sa famille furent conduits dans la tour du Temple.

Une fête funèbre en l'honneur des citoyens tués

en combattant fut célébrée à Paris le 27 août, et ne commença que vers les cinq heures du soir. Elle eut lieu dans le jardin des Tuileries en face du château. On l'avait d'abord fixée au 25, jour de saint Louis, fête du roi; mais, les préparatifs n'étant pas terminés, on dut la remettre à deux jours plus tard. Une description détaillée s'en trouve dans le n° 174 des *Révolutions de Paris*.

On donna le nom de *Tribunal du* 10 *août* au tribunal criminel extraordinaire chargé de poursuivre les adversaires de la Révolution, et qui fut remplacé par le tribunal révolutionnaire. Les juges en furent nommés dans la nuit du 17 au 18 août 1792.

AOUT 1789 (nuit du 4). On connaît sous ce nom l'une des plus célèbres séances de l'Assemblée nationale. Elle commença à huit heures du soir, et ne se termina qu'à deux heures du matin. Au milieu d'une agitation et d'un enthousiasme extraordinaires, on y décréta à l'unanimité les articles suivants dont la rédaction définitive fut remise à une autre époque :

Abolition de la qualité de serf et de la mainmorte, sous quelque dénomination qu'elle existe. — Faculté de rembourser les droits seigneuriaux. — Abolition des juridictions seigneuriales. — Suppression du droit exclusif de la chasse, des colombiers et des garennes. — Taxe en argent, représentative de la dîme. — Rachat possible de toutes les dîmes de quelque espèce que ce soit. — Abolition de tous priviléges et immunités pécuniaires. — Égalité des impôts de quelque espèce que ce soit, à compter du commencement de l'année 1789, suivant ce qui sera réglé par les assemblées provinciales. — Admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires. — Déclaration de l'établissement prochain d'une justice gratuite et de la suppression de la vénalité des offices. — Abandon du privilége particulier des provinces et des villes. — Déclaration des députés qui ont des mandats impératifs qu'ils vont écrire à leurs commettants pour solliciter leur adhésion. — Abandon des priviléges de plusieurs villes, Paris, Lyon, Bordeaux, etc. — Suppression du droit de déport et vacat, des annates et de la pluralité des bénéfices. — Destruction des pensions obtenues sans titres. — Réformation des jurandes. — On décréta en même temps qu'on frapperait une médaille pour éterniser la mémoire de ce vote qui consacrait la ruine de l'ancien régime.

APAMIÆ, Pamiers (Ariége).

APANAGES. Dans le droit féodal, on opposait l'*apanage* au *partage*. L'observation rigoureuse des principes empêchait, aux XI° et XII° siècles, la division des fiefs; les frères aînés recueillaient la succession paternelle entière. Cependant il leur fallait bien soutenir leurs cadets conformément à leur état et à leur origine; les coutumes leur en imposèrent l'obligation. L'apanage fut donc la pension annuelle, la rente assignée d'ordinaire sur certains fonds, que faisaient les seigneurs à leurs frères puînés. Il nous en reste des exemples assez nombreux au XII° siècle. La *tenure en parage* (voy. ce mot), la division des fiefs firent tomber en désuétude l'apanage seigneurial.

Lorsque le principe de l'indivisibilité des domaines de la couronne eut prévalu en France, sous la troisième race, les règles de l'apanage royal auraient pu ne pas différer essentiellement de celles de l'apanage seigneurial; mais la faiblesse des rois y laissa introduire l'usage désastreux de l'hérédité. On a distingué à cet égard quatre périodes dans notre histoire, allant, la première, de Hugues Capet à Philippe II, 987-1180; la deuxième, de Philippe II à Philippe le Bel, 1180-1285; la troisième, de Philippe IV à la Révolution; la quatrième, enfin, de cette dernière époque jusqu'à nos jours. Dans la première période, les apanages auraient passé aux collatéraux et aux filles; dans la deuxième, aux collatéraux seulement; dans la troisième, aux seuls descendants de la branche masculine directe. Mais ces divisions, démenties par les faits, sont purement arbitraires. En plein XVI° siècle, Marguerite, fille de Henri II, reçut le Berry en apanage, et dès le XIII°, saint Louis, en donnant en 1268 à ses trois fils Jean, Pierre et Robert les comtés de Valois, Alençon et Clermont, stipula le retour à la couronne au cas de l'extinction de la ligne masculine directe.

L'institution des apanages princiers faillit avoir les conséquences les plus funestes, en constituant des familles rivales de la maison royale elle-même et plus puissantes qu'elle. La plus célèbre fut celle des ducs de Bourgogne, fondée, pour la première fois, par la donation de Robert en faveur de son fils, éteinte par la mort de Philippe de Rouvre en 1362, et rétablie à cette époque par Jean II, en faveur de Philippe le Hardi, sans exclusion de la tige féminine. En 1374, Charles V, ayant compris le danger de ces démembrements du royaume, avait décidé par une ordonnance que désormais les apanages princiers seraient réduits à une rente assise sur un fonds de terre. Cette sage mesure demeura sans effet, et ce fut seulement à partir de 1566 que les rois s'astreignirent à l'observation rigoureuse d'une loi précise. Lhospital fit rendre alors une ordonnance en vertu de laquelle tous les apanages rentraient francs et quittes de toute obligation à la couronne, après l'extinction de la tige masculine directe.

Depuis la Révolution, les assemblées Constituante et Législative maintinrent les apanages en faveur des princes de la maison royale, par les lois des 13 août, 21 septembre, 1er décembre 1790, 6 avril 1791, mais en les réduisant à des rentes ou pensions. Abolis en 1792, ils furent rétablis par un sénatus-consulte du 30 janvier 1810, conformément aux principes de 1790. Le gouvernement de la Restauration rendit à la famille d'Orléans son ancien apanage (ordonnances du 18 et du 20 mai 1814), qui fut réuni à la couronne par une loi du 2 mai 1832. — Sous le second Empire, il n'existe point d'apanage proprement dit.

A PARI. Sous les deux premières races, les actes authentiques furent rares, parce que ce caractère était attaché aux seuls actes émanés de la chancellerie royale. Quand un incendie les avait détruits, ou que leur ancienneté inspirait des craintes sur l'usage qu'on serait appelé à en faire dans l'avenir, on avait une ressource, c'était d'en demander le renouvellement à l'autorité dont ils émanaient. On s'adressait soit au comte, soit au roi; devant eux on amenait des témoins qui déclaraient qu'à leur connaissance on avait toujours été en possession de telle pièce. Sur ce témoignage, le comte ou le roi ordonnait à la chancellerie de délivrer un nouvel acte qui prenait le nom d'*a pari*.

APCHER, maison d'Auvergne qui, au XVIII° siècle, se fondit dans celle de La Tour.

APCHIER, baronnie du Languedoc (Lozère) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de La Garde, de Vabres, de Vazeilles, et de Saint-Didier. Elle a successivement appartenu aux maisons de Châteauneuf, de Joyeuse et de Crussol.

APCHON, baronnie d'Auvergne (Cantal) qui a donné son nom à une ancienne maison à laquelle appartiennent les seigneurs de Saint-Germain, de Serezat, de Saint-André, et de Montrond. — (Voy. le *Palais d'honneur* du P. Anselme).

APENNINS (Département des). Il était formé de la partie orientale du territoire de la république de Gênes et avait pour chef-lieu Chiavari. En 1814, il fut réuni au Piémont.

APER (Marcus), orateur latin du Ier siècle avant J. C. Il était Gaulois de naissance et devint successivement sénateur, questeur, tribun et préteur.

APER (Sanctus), Saint-Èvre (Meurthe).

APHRODISE (St-), *S. Aphrodisius*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée vers 314 à Béziers, ruinée vers 900.

APIARIÆ CAMPI, Achères.

APOGNIACUM, Appigny (Yonne).

APOLLINAIRE (S.), évêque de Valence, vivait dans la première moitié du VIe siècle.

APOLLINAIRE. Voy. SIDOINE.

APOLLO. Le nom de ce dieu, sans les noms de divinités gauloises qui lui servent d'épithètes, se trouve associé parfois à d'autres dieux sur les mêmes autels. A Amiens, on avait élevé deux autels n'ayant qu'une seule inscription «à Apollon et à Veringodumne.» César s'est imaginé à tort qu'Apollon était un des dieux des Gaulois. Un ex-voto «à Apollon Borvon et à Damona» a été trouvé, près de Bourbonne-les-Bains, chez les Lingons, dédié par un Lingon. On y voit une divinité présidant aux sources thermales et ayant été l'origine du nom de Bourbon. — Un autel élevé à Apollo Grannus Mogounus a été trouvé à Herburg (Alsace).

APONA, Landau.

APOTHICAIRES. Les apothicaires, à Paris, ont été longtemps compris dans la corporation des épiciers dont faisaient aussi partie les droguistes, les herboristes et les chandeliers. Un édit du mois d'août 1484 fit un métier des épiciers et des apothicaires; puis une ordonnance de juin 1514 prononça leur séparation complète, et donna à ceux-ci des statuts confirmés ou modifiés en novembre 1560, en juin 1611, en novembre 1638. Ceux que l'on donna à cette dernière date servent encore de base aux règlements qui concernent l'exercice de la pharmacie. A l'époque de la Révolution, les apothicaires à Paris étaient au nombre de 87. S. Nicolas était le patron de la communauté.

Les apothicaires eurent souvent des démêlés avec les épiciers, qu'ils accusaient d'empiéter sur leurs attributions, et avec les médecins, qui leur faisaient le même reproche et beaucoup d'autres encore. Voy. un volume fort rare : *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires*, par Lisset Benancio (Séb. Colin), 1553, in-16.

APOTHICAIRES DU ROI. Ils étaient au nombre de quatre, appointés à 1600 liv., ayant chacun un aide sous eux. Tous les huit avaient le droit de tenir ou faire tenir boutique à Paris ou dans une autre ville à leur choix. Il y avait, en outre, deux *apothicaires distillateurs*. Les apothicaires fournissaient non-seulement des remèdes, mais certaines confitures, des liqueurs, du sucre, etc., «et ce qu'ils fournissent, dit l'*État de la France*, ils ont l'honneur de le donner au prince de la main à la main.» Ils faisaient aussi les sachets de senteur pour les habits, le linge et les perruques du roi.

APÔTRES (Les), monastère fondé à Arles en 548, et ruiné au VIIIe siècle.

APPANLÆ, APAMIÆ, Pamiers (Ariége).

APPARITIO DOMINI, nom donné dans quelques anciens actes au jour de l'Épiphanie.

APPEL. On ignore si l'appel existait chez les Gaulois, mais Rome le pratiquait largement et l'importa en Gaule. Le gouverneur de la province pouvait réviser les sentences rendues par les magistrats municipaux; l'appel remontait même jusqu'à l'empereur. Après l'invasion, il disparut. Le principe de l'appel était évidemment incompatible avec les épreuves dites jugements de Dieu, comme avec l'organisation judiciaire des Rachimbourgs, qui formait un jury véritable.

Charlemagne, qui s'efforça de restaurer l'administration impériale, rétablit la hiérarchie judiciaire. D'après ses Capitulaires, on pouvait en appeler du dizainier au centenier, du centenier au comte, qui nommait des juges pour connaître de l'appel ou du déni de justice, du comte aux *missi dominici* ou à l'empereur lui-même. C'était à son tribunal qu'étaient portées directement les causes des abbés, évêques, comtes et grands, et elles étaient jugées par le prince lui-même ou par le comte palatin. L'appelant convaincu de mauvaise foi était condamné à quinze sous d'amende ou à quinze coups de bâton administrés par les juges eux-mêmes. Cette exécution était attribuée aux juges parce que, comme plus tard, après saint Louis, c'était contre eux et non contre la partie adverse qu'était porté l'appel.

Avec l'établissement du système féodal et l'affaiblissement progressif de la royauté, les appels disparurent forcément. Nul ne pouvait être jugé que par ses pairs; mais l'accusé pouvait récuser la cour de son seigneur si elle n'était pas *suffisamment garnie*, et par *ap. el à défaute de droit* s'adresser à une cour plus élevée. Mais il n'y avait pas là de jugement à casser; l'accusé une fois condamné ne pouvait plus attaquer le jugement que d'une manière, par le défi, et soutenir le mal jugé en champ clos contre chacun des juges, d'après les règles énumérées longuement par Beaumanoir et Pierre de Fontaines. C'était ce qu'on appelait *fausser le jugement*. La décision par le combat terminait l'affaire pour toujours.

Par l'appel de faux jugement, on recourait, en cas de déni de justice, de la cour du vassal à celle du suzerain. Ce fut un avantage considérable pour la royauté, car le roi étant suzerain de tous les barons de son royaume, les justices seigneuriales se trouvèrent subordonnées à la sienne. En 1190, les baillis royaux eurent la connaissance de tous les crimes compris sous les quatre désignations de *meurtre*, *rapt*, *homicide*, *trahison*, et eurent au XIVe siècle le droit de juger à leurs assises les appels des prévôtés. On pouvait appeler des sentences rendues par les baillis au Parlement ou cour du roi. D'après le testament écrit par Philippe Auguste avant son départ pour la croisade, en 1190, la reine-mère et l'archevêque de Reims devaient assigner un jour tous les quatre mois pour entendre les parties appelantes. Saint Louis, plus tard, désigna quatre époques fixes pour faire juger les appels par plusieurs membres du conseil : la Toussaint, la Chandeleur, Pâques et l'Ascension.

Le Languedoc fut divisé, au XIIIe siècle, après la croisade des Albigeois, en trois sénéchaussées : Carcassonne et Béziers d'abord, Toulouse sous le règne de Philippe le Hardi. Les sénéchaux eurent le même rang dans le midi que les baillis dans le nord; on en appela d'abord au roi de leurs tribunaux *pro defectu juris*; puis le Parlement organisa dans son sein une chambre spéciale appelée *Auditorium juris scripti* pour réformer leurs jugements. Les grands jours de Troyes avaient été institués, vers 1230, par Thibaut le Posthume, comte de Champagne; lorsque cette province eut été réunie à la couronne, les appels de leurs jugements ressortirent encore au Parlement royal. Ainsi s'organisa, par la faculté de l'appel, la centralisation judiciaire, au grand profit de la royauté.

Une réaction des seigneurs contre les empiétements de la justice royale eut lieu sous Louis le Hutin. Plusieurs seigneurs établirent alors dans leurs domaines une cour d'appel et un second degré de juridiction; mais la royauté revint bientôt sur cette concession Charles V, en consentant à l'érection d'une cour d'appel dans la pairie du duc d'Anjou, son frère, stipula qu'elle ne serait pas souveraine et que le Parlement de Paris pourrait toujours reformer ses arrêts (1371).

En 1329, outre les appels des bailliages et des juridictions seigneuriales, le Parlement commença à recevoir les *appels comme d'abus* et à réformer les jugements des tribunaux ecclésiastiques; il échoua en essayant de mettre dans son ressort le droit de réformer les arrêts de la Chambre des comptes, mais il fut plus heureux vis-à-vis de l'Université et commença, en 1413, à recevoir les appels de ses tribunaux, prérogative que Charles VII confirma.

La royauté ne tarda pas à trouver ses propres agents trop puissants. Pour diminuer leur pouvoir et rendre la justice plus expéditive, elle créa les *présidiaux*, tribunaux intermédiaires entre les prévôtés et les bailliages. Ils furent investis d'une certaine juridiction en dernier ressort qui appartenait auparavant aux bailliages; on n'en appela de leurs jugements aux baillis que pour le petit criminel, pour les autres causes, au parlement de Paris.

Des règles spéciales déterminèrent les formalités des appels et les juridictions compétentes. Mais avec l'accroissement du domaine royal, le système administratif s'était développé et des conflits nouveaux avaient surgi: comme on n'avait pas constitué de tribunal administratif supérieur, ce fut encore au parlement qu'on attribua la connaissance des appels de la justice administrative ordinaire. Ainsi, François I[er] décida, en 1535, qu'on pourrait en appeler des maîtres des eaux et forêts à la table de marbre par-devant le grand maître ou son lieutenant, et de là, en dernier ressort, aux parlements; en 1538, qu'on en appellerait au parlement du contrôle général du grenier à sel. En 1543, une chambre spéciale fut créée dans le parlement pour recevoir les appels des tribunaux des domaines; Henri II lui attribua encore ceux des maîtres des ports et de leurs lieutenants, et ceux des prévôts des monnaies à la cour des monnaies. La nouvelle organisation de la basse justice commerciale, la création de tribunaux spéciaux de commerce à Toulouse et à Rouen en 1549, à Paris en 1563, et dans plusieurs villes, l'avaient soulagé de la multitude des appels pour affaires peu importantes; mais sa compétence subsistait toujours pour décider en dernier ressort les affaires graves. Une modification fut faite à sa compétence en matière religieuse, lorsque, en mai 1576, les réformés eurent obtenu dans les parlements de Paris, Rouen, Dijon, Aix, Grenoble, Rennes et Bordeaux, des chambres mi-parties pour recevoir leurs appels.

Cependant on sentait parfois les inconvénients de toutes ces complications. Les notables de 1597 demandèrent qu'on ne maintînt qu'un seul degré de juridiction dans chaque ville; les états généraux de 1614 désirèrent qu'on ne pût parcourir en appel plus de deux degrés; mais il fallut attendre la Révolution pour en arriver là. L'Assemblée constituante simplifia les appels, en régla, par la loi du 16-24 août 1790, les divers degrés, depuis les justices de paix jusqu'à la cour suprême, et détermina dans quel cas chacun des tribunaux intermédiaires jugerait sans appel ou avec recours à la juridiction supérieure. La Constitution de l'an VIII créa des tribunaux d'appel qui ont depuis changé de nom (cours d'appel, cours royales, cours impériales), mais conservèrent la même organisation.

APPEL VOLAGE. On appelait ainsi au moyen âge une institution judiciaire propre au territoire de Laon. Le tribunal du roi y jouissait d'une juridiction exorbitante, dite de *prévention*, dans certaines seigneuries supérieures, basses et moyennes, toutes les fois qu'il s'agissait d'une cause criminelle, et ailleurs d'une manière générale, lors même que l'affaire était simplement ordinaire. Voici, d'après Boutillier (*Somme rur.*, l. II, t. XIV), comment s'interjetait l'appel volage : la partie ajournée se présentait devant le juge, et en quelque état que fût l'affaire, lui déclarait qu'elle l'assignait, et l'assignait en effet devant le bailli de Vermandois ou son lieutenant à Laon. Elle intimait en même temps le demandeur et la procédure suivait son cours audit siége de Laon. Le bailli ou son lieutenant examinait la cause, la retenait ou la jugeait, ou la renvoyait au juge ordinaire, suivant les cas.

On entendait aussi par *appeaux volages*, en Laonnais, les actions possessoires intentées directement par le propriétaire d'un fonds troublé dans sa jouissance. La simple déclaration d'appel volage obligeait la partie adverse, sans qu'il y eût besoin d'ordonnance du juge, à comparaître devant le prévôt royal de la prévôté foraine, qui renvoyait les contestants à ses plaids, sauf à prendre des mesures provisoires.

Dans l'un et l'autre cas, cette coutume était fort onéreuse pour les plaideurs, elle prolongeait les procès et avait en outre l'inconvénient d'entraver et d'amoindrir la juridiction ordinaire. Aussi fut-elle plusieurs fois abolie et restaurée. Philippe le Bel la rétablit en 1296 après l'avoir un moment supprimée; en 1302, il ordonna de nouveau une enquête qui ne paraît pas avoir produit de résultat. En 1332, Philippe VI l'attaqua encore; elle ne semble avoir définitivement disparu qu'en 1351, en vertu d'un édit de Jean, qui mit à l'abolition des appeaux volages la condition d'une prestation ou fouage de 2 sous parisis pour chaque village exempté.

APPEL COMME D'ABUS. Voy. ABUS.

APPERÇUS, nom que l'on donnait aux gens d'une sorte de milice en Franche Comté, sous la domination espagnole, lorsqu'ils étaient appelés à un service actif et payé.

APPIER. Voy. HANZELET.

APPIGNÉ, seigneurie de Bretagne érigée en vicomté en mars 1574, en faveur de Julien Botherel

APPILLY (Seigneurs d'), branche de la famille de Hamel (Picardie).

APPLAINCOURT (Seigneurs d'), de la maison de Créquy.

APREMONT. Voy. ASPREMONT.

APRES (Seigneurs d'), branche de la famille de Sainte-Marie (Normandie).

APRÈS DE MANNEVILLETTE (Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'), ingénieur hydrographe, né au Havre le 11 février 1707, mort le 1[er] mars 1780. — *Neptune oriental*, 1743-1745, in-fol.

APRILEIUM, Avrilly.

APRIX, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Vimont et de Morienne. Les armes sont : *d'azur à un château d'argent.*

APS (Seigneurs d'), branche de la maison de la Baume (Dauphiné).

APT, *Apta Julia*. Cette ville, qui fut d'abord la capitale des *Vulgientes*, et en partie détruite à l'époque de César, devint plus tard colonie romaine sous le nom de *colonia Julia Apta*. A la fin de l'empire, elle était la capitale de la cité des *Aptenses*, qui firent partie de la Narbonnaise Se-

conde. L'évêque d'Apt était comte de sa ville et suffragant de l'archevêque d'Aix. L'évêché fut supprimé à la Révolution. Apt, qui faisait partie du gouvernement de Provence, devint à cette époque sous-préfecture du département de Vaucluse.

Il s'est tenu un concile à Apt le 13 mai 1365.

BIBLIOGRAPHIE : Martin, *Antiquités et inscriptions de la ville d'Apt*, 1818, in-8°; l'abbé Boze, *Hist. de l'Église d'Apt*, 1800, in-8°.

ÉVÊQUES D'APT. — S. Auspice, vers 95. — Léonius, vers 300. — S. Quintin, vers 400. — S. Castor, vers 410. — Sillucius, 431. — Auxanius, 436. — Ss lepius, 439-455. — Léonce, 463-474. — Prétextat Iᵉʳ, 475-vers 535. — Prétextat II, vers 540-545. — Eusèbe, 546-548. — Clémentin, 549 vers 575. — Pappus, vers 580-585. — S. Pierre, 691. — Magneric, 788-792. — Gérard, 796. — Sendard, 835. — Paul Iᵉʳ, 852. — Teutbert, 859. — Richard, 879. — Paul II, 886. — Werner, 894. — Rostaing, 950. — Arnoul, 960. — Nartold Iᵉʳ, 967. — Étienne Iᵉʳ, 979. — Narthold II, 982. — Theoderic, 991. — Hibold, 999. — S. Etienne II, 1010-6 nov. 1046. — Leger Iᵉʳ, 1047. — Elphant, 1048-1068. — Isoard, 1095. — Bertrand Iᵉʳ, 1102. — Léger II d'Agoult, 1124. — Raimond Iᵉʳ, 1145-1151. — Rainard, 1152. — Guillaume Iᵉʳ Astra, 1155. — Pierre Iᵉʳ de Saint-Paul, 1162-3 nov. 1179. — Guiraud Iᵉʳ, 1180-1202. — Pierre II de Saint-Paul, 1202. — Geoffroi Iᵉʳ, 1211-1229. — Geoffroi II, 1229-1243. — Guillaume II *Centulio*, 1244-26 janv. 1246. — Geoffroi III de Dalmas, 1247-28 août 1256. — Pierre III Bayle, 11 nov. 1256-30 mai 1268. — Ripert de Viens, 1268-1ᵉʳ fév. 1269. — Raimond II *Centulio*, juin 1271-10 juillet 1275. — Raimond III Bot, 5 sept. 1275-22 août 1303. — Hugues Bot, nov. 1303-1318. — Raimond IV Bot, 1320-janv. 1330. — Guiraud II de Corbières, 1330. — Bertrand II Acciajoli, 7 juillet 1331-1332. — Guillaume III Astier, 12 juin 1332-1340. — Guillaume IV Audebert, 1340-1341. — Guillaume V l'Ami, 1342-1345. — Arnaud, 1346-1348. — Bertrand III, 17 sept. 1348-1350. — Bernard, 1351-1352. — Bertrand IV de Meissenier, 1353-1357. — Elzéar de Pontevès, 25 juin 1357-déc. 1361. — Raimond V Bot, 1362-13 avril 1382. — Raimond VI de Savine, 1382-1384. — Gérard, 1385-nov. 1360. — Jean Iᵉʳ Filleti, 9 janv. 1391-10 juin 1410. — Pierre IV Perrigant, 1410-1411. — Pérégrin, 1412. — Constantin de la Treille, 1416-1430. — Étienne III, 17 juillet 1431-1437. — Pierre V Nasondi, 25 nov. 1437-1447. — Pierre VI Nasondi, 1448-1ᵉʳ juillet 1467. — Jean II Ortigue, 6 sept. 1467-1482. — Agricole de Panisse, 18 juillet 1482-5 fév. 1490. — Jean III de Chabrol, mars 1490-nov. 1491. — Jean IV de Montaigu, 6 août 1494-10 sept. 1527. Jean V Nicolaï, 1527-mars 1533. — César Trivulce, 1533-1541. — Pierre VII de Forli, 1ᵉʳ déc. 1541-1557. — Jean-Baptiste Raimbaud de Simiane, 1560-1571. — François de Simiane, 1571-6 mai 1587. — Pompée de Pérille, 1587-28 janv. 1607. — Jean VI Pélissier, 28 janv. 1607-28 nov. 1629. — Modeste de Villeneuve-des-Arcs, 28 fév. 1630-7 janv. 1670. — Jean VII de Gaillard, 1ᵉʳ janv. 1681-28 janvier 1695. — Joseph-Ignace de Foresta, 7 sept. 1695-1722. — Jean-Baptiste de Vaccon, 1722-7 déc. 1751. — Félicien Bocon de la Merlière, 6 janv. 1752-1778. — Laurent-Michel Éon de Cély, 1778-1790.

APTOT (Seigneurs d'), de la famille de Thouroude (Normandie).

APUDY (A. L.), pseudonyme de A. L. de Chézy.

AQUA, Aix-en-Othe (Aube).

AQUABELLA, Aiguebelle.

AQUAPUTA, Puteaux (Seine).

AQUASPARSA, Aigueperse.

AQUATICA, la forêt d'Eavi (Seine-Inférieure).

AQUAVIVA, Aiguevive.

AQUAVOCONIS, Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme).

AQUÆ ALLOBROGUM ou **GRATIANÆ**, Aix-les-Bains (Savoie).

AQUÆ BIGERRONUM, Bagnères (Hautes-Pyrénées).

AQUÆ BORMONIS ou **BORVONIS**, Bourbon-l'Archambaud ou Bourbonne-les-Bains.

AQUÆ CALIDÆ, Aigues-Caudes. — Bagnols. — Vichy.

AQUÆ CONSORANNORUM, Ax (Ariége).

AQUÆ CONVENARUM ou **VICUS AQUENSIS**, Bagnères de Bigorre.

AQUÆ DUCTUS, Ahuy (Côte-d'Or).

AQUÆ FERVIDÆ, Fervaques.

AQUÆ GRANI, Aix-la-Chapelle.

AQUÆ GRATIANÆ, Aix-les-Bains (Savoie).

AQUÆ MATTIACÆ ou **AQUÆ MORTUÆ**, Aigues-Mortes (Gard).

AQUÆ NERÆ, Neris (Allier).

AQUÆ NISINEÆ, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

AQUÆ ONESIORUM, Bagnères-de-Luchon ou Barèges.

AQUÆ PLUMBARIÆ, Plombières (Vosges).

AQUÆ SEGETÆ ou **MEDIODUNUM**, Moingt près Montbrison (Loire).

AQUÆ SEXTIÆ, Aix en Provence.

AQUÆ SICCÆ, Seichel (Lot-et-Garonne).

AQUÆ TARBELLICÆ, Dax (Landes).

AQUÆ VOCONTIORUM, Aix (Drôme).

AQUENSES, peuple du Bigorre. Au IVᵉ siècle la *civitas Aquensium* est la deuxième des douze cités de la Novempopulanie.

AQUENSES, peuple de Provence. Au IVᵉ siècle, la *civitas Aquensium*, formait la première cité de la Narbonnaise seconde; son chef-lieu *Aquæ Sextiæ* (Aix) était la métropole de la province, et la population de la cité se composait principalement des habitants de la colonie latine et des restes des *Comoni*, des *Cenicenses* et des *Sallyi*.

AQUIANUM, Evian (Savoie).

AQUICINCTUM, **AQUISCINCTUM**, Anchin.

AQUILA, **AQUILEGIA**, l'Aigle.

AQUILIN (S.), évêque d'Évreux, vers 653, mort en 695. — Sa fête le 19 octobre.

AQUILINA, l'Aigle. — Laveline (Vosges).

AQUILINA SILVA, la forêt d'Iveline (Eure-et-Loir).

AQUIGNY, *Aquiniacum*, bourg de Normandie (Eure) avec titre de marquisat.

AQUIN ou **AQUINO** (Mardochée, dit Philippe d'), hébraïsant, né à Carpentras vers la fin du XVIᵉ siècle, mort à Paris en 1650. Il était juif, se convertit au catholicisme, vint à Paris et fut nommé par Louis XIII professeur au Collège de France. = Son petit-fils ANTOINE, premier médecin de Louis XIV (1672-1693), né vers 1629, mort à Vichy le 17 mai 1696.

AQUIS (Claudius de), Claude de Seissel.

AQUISIANA PAGUS, un des trois *pagi* dont se composait la cité des *Ebrodunenses* (Embrun).

AQUITAINE, une des trois grandes régions entre lesquelles (à l'exception de la Province Romaine) la Gaule était divisée à l'époque de César. Comprise entre la Garonne, les Pyrénées, et le golfe de Gascogne, elle renfermait les 40 peuples suivants : *Ambilatri*, *Atures*, *Auscii*, *Basabocates*, *Belendi*, *Benarnenses*, *Bercorates*, *Bigerriones*, *Bipedimni*, *Bituriges Virisci*, *Boates*, *Boii*, *Camponi*, *Caracates*, *Cocosates*, *Convenæ*, *Datii*, *Ecolismenses*, *Elusates*, *Garites*, *Garumni Helvii* (?), *Meduli*, *Monesi*, *Onobrisates* ou *Onobusates*, *Oscidates campestres*, *Oscidates montani*, *Preciani*, *Sennates*, *Sibillates*, *Sibutzates*, *Sociates*, *Suecasses*, *Tarbelli*, *Tarusates*, *Tornates*, *Vaccei*, *Vasaes*, *Vassei* (?), *Venami* ou *Venarni*.

Attaqués en 56 av. J. C. par P. Crassus, les Aquitains appelèrent les Cantabres à leur secours et prirent pour chefs des hommes qui avaient servi sous Sertorius. Ils avaient réuni une armée de 50 000 hommes, lorsqu'ils furent défaits par Crassus et obligés à faire leur soumission. Cette soumission fut renouvelée par eux sans résistance entre les mains mêmes de César quelques années après.

Après la conquête, l'Aquitaine fut rétablie en 28 av. J. C. par Auguste comme une des quatre provinces entre lesquelles il divisa la Gaule transalpine, et les limites en furent étendues.

Ainsi, aux peuples que nous avons déjà nommés comme faisant partie de l'Aquitaine avant la conquête de César, il faut encore ajouter les *Consorani* et les *Convenæ*, pris à la Narbonnaise et ceux qui, des Cévennes à l'embouchure de la Loire, furent enlevés à l'ancienne Celtique. Voici les noms de ces peuples, au moins des principaux : *Agesinates*, *Arverni*, *Bercorcates*, *Bituriges Cubi*, *Cadurci*, *Elusates*, *Gabali*, *Lemovices*, *Armoricani*, *Lutevani*, *Nitiobriges*, *Petrocorii*, *Pictones*, *Rutheni*, *Santones*, *Vellavi*. La métropole de cette nouvelle province d'Aquitaine fut l'antique *Avaricum* (Bourges). Plus tard cette Aquitaine fut divisée en trois provinces, mais alors, c'est-à-dire au Ier siècle après J. C., l'ancienne Aquitaine, proprement dite, avait perdu ce nom qui était passé à la première et à la seconde Aquitaine, deux provinces composées avec les peuples qu'Auguste avait jadis détachés de la Celtique.

AQUITAINE PREMIÈRE. Cette province ne fut formée que dans la seconde moitié du IVe siècle, lorsque Valentinien Ier (364-375) crut devoir, pour en faciliter l'administration, séparer l'Aquitaine en deux provinces. La première était à l'E. de la seconde. Les principaux peuples qui en firent partie sont les *Bituriges Cubi*, les *Cambiovicenses*, les *Lemovices*, les *Arverni*, les *Vellavi*, les *Cadurci*, les *Gabali* et les *Ruteni*. Elle avait pour métropole *Biturigum civitas* (Bourges) et était, celle-là comprise, divisée en huit cités : *civitas Arvernorum* (Clermont), *Rutenorum* (Rodez), *Albiensium* Albi), *Cadurcorum* (Cahors), *Lemovicum* (Limoges), *Gabalum* (Javols), *Vellavorum* (Saint-Paulien). Au ve siècle elle fut au nombre de ce qu'on appela les Sept Provinces, puis tomba sous la domination des Wisigoths. Sous les Mérovingiens, après avoir été, à plusieurs reprises, partagée entre les divers rois francs, elle finit par être une partie du duché d'Aquitaine (voy. duché d'Aquitaine), dont les vicissitudes et l'histoire sont exposées plus loin et qui finit par former plusieurs gouvernements. L'Aquitaine première est aujourd'hui divisée à peu près entre les quatorze départements que voici : Cher, Indre, Allier, Puy-de-Dôme, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Tarn, Lot, Tarn-et-Garonne.

AQUITAINE SECONDE, province présidiale. Cette province fut formée par Valentinien Ier (364-375) de la portion occidentale ou maritime qu'il détacha de l'Aquitaine première. Les principaux peuples qui contribuèrent à la composer sont les *Pictones*, les *Agesinates*, les *Santones*, les *Petrocorii*, les *Nitiobriges* les *Meduli* et les *Bituriges Vivisci*. Elle était divisée en six cités : *Civitas Pictavorum* (Poitiers), *Santonum* (Saintes), *Ecolismensium* (Angoulême), *Petrocoriorum* (Périgueux), *Agennensium* (Agen) et *Burdigalensium*, dont le chef-lieu *Burdigala* (Bordeaux) était la métropole de la province. Elle fut au ve siècle comprise dans la division administrative appelée les Sept Provinces; ensuite elle passa sous la domination des Wisigoths. A l'époque mérovingienne, elle eut le même sort que l'Aquitaine première et fit aussi partie du duché d'Aquitaine. Aujourd'hui les neuf départements de Loire-inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Lot-et-Garonne et Gironde, en tout ou en partie, occupent son ancien territoire.

AQUITAINE TROISIÈME. Voy. NOVEMPOPULANIE.

AQUITAINE FRANÇAISE. Après la chute de l'empire romain et l'établissement des Barbares dans la Gaule, l'Aquitaine resta divisée en deux provinces ecclésiastiques qui eurent d'abord le même nombre de cités ou d'évêchés que les anciennes provinces gallo-romaines d'Aquitaine première et seconde. Cependant le temps y introduisit quelques changements que nous indiquerons en parlant des villes métropolitaines de Bourges et de Bordeaux. Malgré cette division, il existait entre ces provinces une marque d'unité dans le titre de Patriarche et de Primat des Aquitaines porté par l'archevêque de Bourges, qui exerça souvent juridiction sur les archevêchés de Narbonne, d'Auch et de Bordeaux; et on doit reconnaître que, si les événements politiques séparèrent ordinairement l'archevêché de Narbonne (Septimanie et Languedoc) ainsi que celui d'Auch (Gascogne), ils tendirent généralement à confondre les deux autres en une seule Aquitaine.

En 507, Clovis s'empara de toutes les possessions des Wisigoths sauf l'archevêché de Narbonne ou l'antique Narbonnaise première; mais les Francs ne s'y établirent pas alors et, après avoir chassé les Ariens des deux Aquitaines et de la Novempopulanie, ils retournèrent dans le nord de la Gaule. De là vint que, tandis que toutes les provinces gallo-romaines changeaient de nom, l'Aquitaine seule garda le sien. A la mort de Clovis, elle fut partagée entre les quatre fils de ce roi (511); de même en 567, elle fut divisée entre les fils de Clotaire Ier. En général elle avait conservé des comtes gallo-romains; mais les divisions qui éclatèrent entre les Mérovingiens, empêchèrent l'unité de l'Aquitaine de s'affermir; bien au contraire, elles réveillèrent toutes les animosités des anciennes peuplades gauloises, devenues cités sous les Romains, et l'on vit guerroyer l'une contre l'autre les milices de Bourges, de Limoges, de Poitiers, d'Angoulême, etc. L'agitation fut très-vive jusqu'à la conspiration de Gondovald qui parvint à se faire proclamer roi d'Aquitaine à Brives-la-Gaillarde. Après sa mort (585), le pays fut un peu calmé. Enfin en 630 une satisfaction lui fut donnée. Dagobert en fit un royaume qui comprenait les Aquitaines avec Toulouse et qui fut bientôt transformé en duché héréditaire (voy. TOULOUSE et GASCOGNE). Sous la dynastie de ses ducs, l'Aquitaine reprit une prospérité que troublèrent les invasions des Sarrazins qui furent défaits par Charles-Martel (732) Une dizaine d'années plus tard, Pépin le Bref se fait reconnaître suzerain par les ducs; mais l'existence de cette dynastie l'inquiétait et, de 760 à 768, il fit tous ses efforts pour y mettre fin. Charlemagne qui eut l'Aquitaine occidentale dans son partage primitif (768) en chassa bientôt Hunald (voy. HUNALD, LOUP, WAIFRE) et y réunit l'Aquitaine austrasienne ou orientale après la mort de Carloman (771). Il créa, en 778, le second royaume d'Aquitaine qui différait du premier en ce qu'il comprenait les Marches d'Espagne; ce royaume dura environ un siècle. Louis le Débonnaire en fut couronné roi, en 781, et Louis le Bègue le joignit au royaume de France, lorsqu'il succéda à Charles le Chauve (877). Pendant cette période on peut remarquer que les éléments de la féodalité sont moins nombreux en Aquitaine que dans les autres

parties de l'empire carlovingien; les anciens *pagi* s'y sont mieux conservés qu'ailleurs et les résidences royales y sont en petit nombre. Les Aquitains se partagèrent; les uns soutinrent Charles le Chauve, les autres combattirent pour Pépin II et pour Lothaire, à la bataille de Fontenai. Le traité de Verdun (843) les réunit sous la domination de Charles le Chauve; mais ce fut une déclaration officielle plutôt qu'une réalité, et bientôt, pour lutter avantageusement contre Pepin II, Charles le Chauve fut obligé de nommer un comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, Raynulf Ier, qui joignait au Poitou la Saintonge et l'Angoumois (845). Malgré les prétentions rivales du comte de Toulouse et du vicomte de Limoges, les comtes de Poitiers restèrent en possession du titre de ducs d'Aquitaine, et accrurent leur puissance au point qu'en 1038 ils avaient Agen, Bordeaux et le duché de Gascogne. L'héritiere de la maison de Poitiers, Éléonore de Guyenne, répudiée par Louis VII, porta tous ses fiefs à son second mari, Henri Plantagenet, qui devint roi d'Angleterre (1154); mais, au XIIIe siècle, ce vaste domaine fut démembré, si bien qu'en 1258 le traité d'Abbeville ne laissait plus au roi d'Angleterre, Henri III, que les pays au S. de la Charente (1258) qui furent érigés en duché-pairie. C'est alors que paraît le nom de Guyenne, et comme il représente une étendue de territoire autre que celle qui est désignée par le nom d'Aquitaine, c'est à ce mot que nous renverrons la suite de l'histoire de l'Aquitaine.

Ducs héréditaires de Toulouse et d'Aquitaine. — 637, Boggis et Bertrand, fils de Caribert. — 688, Eudes ou Odon, fils de Boggis. — 735, Hunald ou Hunold. — 745, Waifre, duc héréditaire.

Rois d'Aquitaine. — 781, Louis le Débonnaire. — 814, Pépin Ier. — 839, Pépin II, mort en 865. — 855, Charles, fils de Charles le Chauve, mort en 866. — 867, Louis le Bègue, frère de Charles, réunit le royaume d'Aquitaine à celui de France en 877. — Voy. Gascogne, Poitiers, Toulouse.

Bibliographie : *Dissertations sur l'Aquitaine*, dans les tomes XV, XVII, XIX et XX des Mém. de l'acad. des Inscriptions; *Histoire de la Gaule méridionale* par Fauriel, 1836, 4 vol. in-8°.

AQUOSA, Aouze (Vosges).

AQS. Voy. Dax.

ARA UBIORUM. Les Ubiens, transportés par Agrippa sur la rive gauche du Rhin, élevèrent, dit-on, un autel à Auguste. Un pontife y fut chargé du culte, comme à celui qui existait au confluent de la Saône et du Rhône. Autour de cet autel des *Ubii* se forma une ville, que les uns prétendent être *Colonia Julia* (Bonn), et les autres *Colonia Agrippina* (Cologne), et qui, vers la fin de l'Empire, faisait partie de la Germanie Seconde.

ARÆGANNÆ, Argentan (Orne).

ARÆGENUS, Baiocasses, Bayeux (Calvados).

ARAGO (Dominique-François), l'un des plus illustres savants de notre époque, né à Estagel (Pyrénées-Orientales) le 26 février 1786, mort à Paris le 2 octobre 1853. Au sortir de l'École polytechnique, il devint secrétaire de l'Observatoire (1804), fut chargé (1806), avec Biot et deux commissaires espagnols, de continuer depuis Barcelone jusqu'aux îles Baléares la mesure du méridien terrestre, commencée par Méchain et Delambre, et éprouva dans l'accomplissement de cette mission une suite d'aventures qu'il a racontées dans ses mémoires. Prisonnier à Palamos, puis à Alger, il ne put rentrer en France qu'au milieu de l'année 1809, et fut alors nommé membre de l'Institut et professeur d'analyse appliquée et de géodésie à l'École polytechnique, fonctions dont il se démit en 1830. A cette dernière date, il fut envoyé à la Chambre par le département des Pyrénées-Orientales et, jusqu'en 1848, il siégea à l'extrême gauche et y joua un rôle important, surtout lorsqu'il fut question pour la première fois des fortifications de Paris. En 1848, il fit partie du gouvernement provisoire, eut le portefeuille de la guerre et de la marine, et fut nommé par l'Assemblée constituante membre de la commission exécutive. Après le coup d'État du 2 décembre, il fut dispensé du serment et conserva jusqu'à sa mort la direction de l'Observatoire. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences pour les sciences mathématiques, après la mort de Fourier (1830), il a prononcé en cette qualité des éloges qui sont, avec raison, regardés comme des modèles : *Mémoires sur les affinités des corps par la lumière* (avec Biot), 1806, in-4°; — *Mémoire sur une modification remarquable qu'éprouvent les rayons lumineux dans leur passage à travers certains corps diaphanes* (*Mémoires de l'Académie des sciences*, 1811); — *Mémoire sur l'action que les rayons de lumière polarisés exercent les uns sur les autres* (avec Fresnel), dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* (1819); — *Recueil d'observations géodésiques, astronomiques, exécutées par ordre du Bureau des longitudes en Espagne, en France, en Angleterre et en Écosse* (avec Biot), 1821, in-4°. — Parmi les nombreuses notices qu'il a insérées dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, nous citerons : *Sur les chronomètres* (1824); — *Sur les quantités de pluie qui tombent à diverses hauteurs au-dessus du sol* (ibid.); — *Table des températures extrêmes observées à Paris et dans d'autres lieux* (1825); — *Sur la lune rousse* (1827, 1828); — *De la Rosée* (1827, 1828); — *Sur les explosions des machines à vapeur* (1830); — *Sur les étoiles multiples* (1833); — *Notice historique sur le pôle voltaïque* (ibid.); — *Sur les puits forés, connus sous le nom de puits artésiens* (1835); — *Sur la dernière apparition de la comète de Halley* (1836); — *Notice sur les machines à vapeur* (ibid.); — *Sur les hiéroglyphes égyptiens* (ibid.); — *Sur le tonnerre* (1838); — *Notice sur Herschell*; — *Sur l'éclipse totale de soleil du 8 juillet 1842* (1845). Parmi ses *Éloges historiques*, on remarque ceux du docteur Young, de Fourier, de James Watt, de Gambey, de Carnot, d'Ampère, de Condorcet, etc. Les œuvres complètes d'Arago ont été réunies après sa mort et publiées par M. Barral, 1854-60, 17 vol. in-8°. On y trouve, entre autres écrits inédits, une *Histoire de sa jeunesse* (1786-1830) et une *Astronomie populaire*, etc. En tête se lit une introduction d'Alexandre de Humboldt, auquel Arago était uni par la plus tendre amitié depuis 1809; introduction d'où nous extrayons l'appréciation suivante : « Les grandes découvertes de M. Arago appartiennent aux années 1811, 1820 et 1824. Elles ont rapport à l'optique, aux phénomènes de la physique céleste, à l'électricité en mouvement, au développement du magnétisme par la rotation. Ce sont, pour les spécifier encore davantage : 1° la découverte de la polarisation *colorée* ou *chromatique*; 2° l'observation précise du *déplacement des franges* causées par la rencontre de deux rayons lumineux, dont l'un traverse une lame mince transparente, comme par exemple du verre; phénomène qui indique une diminution de vitesse, un retard dans la route, et est en opposition directe avec la théorie de l'émission; 3° la première observation de la propriété d'attirer la limaille de fer que possède le fil conducteur de l'électricité dans les expériences d'Oersted, autrement dit le *rhéophore* de la pile; l'heureuse idée de faire tourner le courant en *hélice* autour d'une aiguille, et de l'ai-

manter aussi bien par le passage de la décharge de la bouteille de Leyde que par celui du courant électrique d'une pile de Volta; 4° le *magnétisme de rotation*. »

ARAGO (Jean), frère du précédent, né en 1788 à Estagel (Pyrénées-Orientales), mort au Texas, où il servait comme général dans l'armée mexicaine, le 9 juillet 1836. = JACQUES-ÉTIENNE-VICTOR, frère du précédent, voyageur et littérateur, né à Estagel le 10 mars 1790, mort à Paris en janvier 1855. Il était devenu aveugle vers 1837 et n'en continua pas moins à écrire des vaudevilles et le récit de ses voyages.

ARAINE (Seigneurs d'), de la maison de Préaux (Touraine).

ARAINES (Seigneurs d'), de la maison de Péquigny (Picardie). Voy ARESNES.

ARAMON (Gabriel de LUITZ, baron d') gentilhomme languedocien, diplomate, mort en 1553. Envoyé comme ambassadeur à Constantinople, au mois de mai 1546, il y retourna en 1548, revint en France (1551), et fut renvoyé la même année près de Soliman. Avant de s'y rendre, il alla à Tripoli de Barbarie, appartenant aux chevaliers de Saint-Jean, que les Turcs assiégeaient, et dont il ne put empêcher la prise. En septembre 1553, il quitta la Turquie et mourut peu de temps après être revenu en France. D'Aubais dans ses *Pièces fugit.* a publié une relation intéressante de son ambassade, écrite par Jean Chesneau, son secrétaire.

ARAMON, terre érigée en fief, en décembre 1635, en faveur du sieur de Lancy.

ARANGY (Seigneurs d'), de la famille de Babute (Nivernais).

ARAPILES (Bataille des), 22 juillet 1812. — Le maréchal Marmont avait occupé les hauteurs et le village des Arapiles, situés dans la province de Salamanque. Il crut en pleine retraite l'armée anglo-portugaise, commandée par Wellington, et lança son aile gauche, sous les ordres de Thomière, pour lui couper la route. Wellington vit le vide causé par cette manœuvre dans la disposition de l'armée française et en profita pour y jeter le désordre. Marmont, en cherchant à rétablir la bataille, fut blessé; Thomière fut tué; Bonnet, qui avait remplacé Marmont, fut mis hors de combat; enfin Clausel, qui survint, sauva les débris de la division Thomière, rétablit un peu d'ordre et fit faire une retraite que couvrit le général Foy et qui ne fut guère inquiétée par les vainqueurs. Les Français disent avoir perdu dans cette bataille 5000 tués ou blessés et 2000 prisonniers avec 11 canons. Les Anglais affirment avoir fait 7000 prisonniers et estiment à plus de 14000 h. la perte de l'armée française. Ils appellent cette bataille la victoire de Salamanque.

ARAR, la Saône.

ARARDUS, dieu connu par une inscription trouvée à Saint-Beat (Haute-Garonne).

ARAUCOURT (Seigneurs d'), branche de la maison de Bruyeres-le-Châtel (Dauphiné). = — (Seigneurs d'), de la famille de La Barre (Beauce).

ARAUR, **ARAURIS**, l'Hérault.

ARAUSICUS PAGUS, le territoire d'Orange.

ARAUSIO, Orange.

ARBALESTE, famille d'où sont sortis les seigneurs-vicomtes de La Borde-Melun.

ARBALÈTE, **ARBALÉTRIERS**. L'arbalète (*arcubalista*, *balista*) est mentionnée par Végèce et par Fortunat, mais depuis eux il n'en est plus question qu'au x° siècle, dans la Chronique de Richer. Elle était inconnue aux Grecs, lors de la première croisade, ainsi que le prouve un passage de l'*Alexiade* d'Anne Comnène, qui en donne une description détaillée. L'usage s'en était à peu près perdu à la fin du XII° siècle; ce fut Richard Cœur-de-Lion qui, suivant Guillaume le Breton, l'introduisit de nouveau en France, c'est-à-dire dans les pays en deçà de la Loire, et, au dire du même chroniqueur, Philippe Auguste n'avait pas un seul arbalétrier dans son armée.

Vers le milieu du XIV° siècle, il s'établit des compagnies d'arbalétriers dans plusieurs villes de France, et entre autres à Paris (1359), Rouen, Amiens, Beauvais, Abbeville, Sens, Saint-Lô, Angers, Bayeux, Péronne, Thiers, etc., et différentes ordonnances leur conférèrent des priviléges assez étendus.

L'usage de l'arbalète se maintint longtemps après l'invention des armes à feu. Des arbalétriers figurèrent encore dans notre armée à la bataille de la Bicoque (1522), mais il n'y en avait plus qu'un seul au siége de Turin (1536). La dernière mention de l'arbalète dans un acte officiel se trouve dans une ordonnance de Henri IV sur la chasse.

Il y avait plusieurs espèces d'arbalètes : l'*arbalète à pied de chèvre* ou *de biche*, l'*arbalète à cric*, toutes deux usitées à la guerre et à la chasse; l'*arbalète à tour*, employée surtout dans les siéges. On se servait encore à la chasse de l'*arbalète à jalet*, lançant des balles de plomb ou de terre glaise, et de l'*arbalète à baguette*, lançant une balle ou une espèce de trait qu'à cause de la forme carrée de son fer on appelait carreau.

ARBALÉTRIERS (Grands-maîtres des). « L'office de maître des arbalétriers, dit le P. Anselme, était considérable en France dès le temps de saint Louis. Il avait commandement sur les gens de pied, et la surintendance sur tous les officiers qui avaient charge pour les machines de guerre avant l'invention et l'usage de la poudre et de l'artillerie. » Cet office fut aboli dans la première moitié du XVI° siècle. Voici la liste de ceux qui l'ont possédé, avec la date, qui n'est souvent qu'approximative, de leur entrée en charge :

Vers 1270, Thibaud de Monbart. — Vers 1274, Renaud de Rouvroy. — 1284, Jean de Burlas, sénéchal de Guyenne. — 1298, Jean le Picard. — 1303, Pierre de Courtisot. — 1304, Thibaud, sire de Chepoy. — 1310, Pierre de Galart. — Vers 1238, Étienne de la Baume, dit *le Galois*. — 1346, Mathieu de Roye, dit *le Flament*. — 1350, Robert, sire de Houdetot, sénéchal d'Agénois. — Vers 1358, Baudouin de Lens, sire d'Annequin. — 1364, Nicolas de Ligne, seigneur d'Ollignies. — Vers 1373, Hugues de Châtillon, seigneur de Dampierre. — 1373, Marc Grimaldi, seigneur d'Antibes. — 1379, Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny. — 1394, Renaud de Trie, seigneur de Serifontaine. — Avant 1396, Jean, sire de Bueil. — 1403, Jean de Hangest, seigneur de Hugueville. — 1407, Jean de Hangest et d'Avesnecourt. — 1411, David, sire de Rambures. — 1415, Guillaume, seigneur de Cramesnil. — 1415, Jean de Torsay. — 1418, Jacques de la Baume, seigneur de l'Abergement. — 1421, Hugues de Lannoy. — 1423, Jean Malet, sire de Graville et de Marcoussis. — 1449, Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy. — 1461, Jean, sire et ber d'Auxy. — 1498, Jean de la Gruthuse, seigneur de Fumechon. — 1415, Aimar de Prie, seigneur de Montpoupon. Il était mort en 1527 et fut le dernier grand-maître des arbalétriers.

ARBAUD, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Baron et de Blonzac. = Autre famille du même pays d'où sont sortis les seigneurs de Brés, de Rognac, de Porchères, de la Chapelle-Senevois, de Gardanne, de Bargemont et de Peinier. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

ARBAUD DE PORCHÈRES (François d') poëte, membre de l'Académie française, né à

Saint-Maximin (Var), mort en Bourgogne en 1640. Il était cousin de la femme de Malherbe et fut l'un des disciples de ce poëte.

ARBÉGIATES. Les Arbégiates paraissent avoir appartenu à la même condition sociale que les Hôtes. (Voy. ce mot.) Sans jouir de la dignité et des priviléges d'hommes libres, ils ne se confondaient pas avec les serfs proprement dits, et ne se rattachaient au suzerain que par le lien du cens annuel.

ARBEROUE, pays de la Navarre française dont le lieu principal était Isturitz, situé aujourd'hui dans le canton de la Bastide-Clairence, arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées).

ARBOGAST, Gaulois d'origine, général des armées de Valentinien II. Il battit l'usurpateur Maxime (388), fut nommé préfet du prétoire, et se rendit complétement maître du pouvoir. Menacé par Valentinien, il le fit assassiner et proclama empereur Eugène. Vaincu par Théodose (394), il se donna la mort.

ARBOGASTE (S.), évêque de Strasbourg, mort en 678.

ARBOGASTE (Louis-François), géomètre et homme politique, né à Mutzig (Bas-Rhin) en 1759, mort à Strasbourg le 8 avril 1803. Il fut député du Bas-Rhin à l'Assemblée législative et à la Convention, où, dans le procès du roi, il vota pour la détention. Ce fut lui qui présenta le rapport sur l'uniformité et le système général des poids et mesures. — *Du Calcul des dérivations*, 1800, in-4°.

ARBOIS, *Arborosa*, petite ville de Franche-Comté (Jura) qui a donné son nom à une branche de la famille bourguignonne de Fyot. C'est la patrie de Pichegru.

ARBONENSIS PAGUS, un des quatre *pagi* de la cité de Constance à l'époque carlovingienne. La ville d'où il tirait son nom, Arbon, fait aujourd'hui partie du canton de Thurgovie.

ARBORICA, ABRINCÆ, Avranches (Manche).

ARBORIUS (Æmilius Magnus), jurisconsulte, né près de Dax vers 270, mort à Constantinople vers 335.

ARBOROSA, ARBOSIUM, Arbois (Jura).

ARBOUSSE (Seigneurs d'), de la maison de Narbonne-Pelet (Languedoc).

ARBOUSSIER, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Montagut. (Voy. le Registre II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ARBOUSTE, vallée du pays de Comminges dont le lieu principal était Bernet, dans le canton actuel de Bagnères-de-Luchon.

ARBOUVILLE (Seigneurs d'), de la famille de la Barre (Beauce). = —, de la famille de Chambon (Beauce).

ARBOUZE (Seigneurs d'), de la famille de Veiny (Bourbonnais).

ARBRELLA, **ARBREVILLA**, l'Arbresle (Rhône).

ARBRES DE LA LIBERTÉ. C'est probablement vers les premiers jours de l'année 1790 que l'on commença dans les campagnes à planter des *mais* que l'on appela *arbres de la liberté*, et au pied desquels les paysans brûlaient, quand ils le pouvaient, les titres seigneuriaux. Nous croyons qu'il en a été fait mention pour la première fois à l'Assemblée nationale dans la séance du 16 février 1790. Cet usage se répandit bientôt dans toute la France. Le 3 pluviôse de l'an II, la Convention rendit un décret pour le réglementer. La plupart de ces arbres furent détruits sous l'Empire et sous la Restauration. Ceux qui avaient été plantés en 1848 eurent le même sort après le 10 décembre.

ARBRISSEL. Voy. ROBERT.

ARBUSSUS, pseudonyme de P. Jurieu.

ARC (Jeanne d'), et non Darc, dite la *Pucelle d'Orléans*, née à Domremy (Vosges) le 6 janvier 1412, brûlée vive à Rouen le 31 mai 1431. Elle était fille d'un laboureur nommé Jacques d'Arc, et d'Isabelle Romée. A l'âge de treize ans, en 1425, au moment où les désastres accablaient de toutes parts Charles VII, elle commença à entendre des voix qui lui ordonnaient d'aller en France pour délivrer le royaume, et eut à diverses reprises des apparitions de sainte Catherine, de sainte Marguerite et de saint Michel, apparitions qui devinrent de plus en plus fréquentes. Les revers de la cause royale ne firent qu'accroître son exaltation, et lorsque les Anglais eurent mis le siége devant Orléans (1429), elle réussit enfin, après plusieurs tentatives, à obtenir de Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, qu'il la fit conduire près du roi. Elle partit habillée en homme, avec une petite escorte, à la fin de février, et le 6 mars arriva à Chinon, où était la cour. Trois jours après, elle fut admise en présence de Charles, à qui elle déclara de la part de Dieu qu'il serait sacré et couronné à Reims, et lui révéla, dit-on, des choses qui n'étaient connues que de lui seul. Par l'influence du conseil royal, elle fut soumise à des enquêtes sévères et minutieuses, et examinée par des matrones. Sortie victorieusement de toutes ces épreuves, qui durèrent près d'un mois, elle obtint un commandement militaire, reçut une armure complète, et se fit faire un étendard à Tours. Elle partit enfin de Blois le 25 avril et se dirigea vers Orléans réduit aux abois. Elle y fit son entrée aux flambeaux, le 29 avril au soir, et lorsque les renforts qu'elle avait précédés furent arrivés, le 4 mai, elle assaillit une des bastilles des Anglais, qui fut emportée avec un grand carnage. Le 7 mai, une attaque des Tourelles, principal poste des assiégeants, fut aussi couronnée de succès. L'assaut dura treize heures, et, quoiqu'elle eût été blessée entre le cou et l'épaule droite d'un trait d'arbalète, elle ramena une dernière fois au combat ses soldats qui pensaient déjà à la retraite, et s'empara de la fortification. Dans la nuit, les Anglais levèrent le siége.

Le lendemain, elle retourna à Loches auprès du roi, qu'au bout d'un mois elle décida à se laisser conduire à Reims pour y être sacré. Il fallait déblayer le chemin que les Anglais fermaient de tous côtés. En quelques jours, Meung, Jargeau, Beaugency, Janville furent emportés, et enfin la victoire de Patay (18 juin) ayant rendu libres les bords de la Loire, l'armée royale avec le roi et Jeanne se dirigea vers la Champagne. Troyes et Châlons capitulèrent, et suivant la promesse qu'elle lui avait faite, l'héroïne amena triomphalement Charles à Reims où il fut sacré le 17 juillet 1429. Elle assista à la cérémonie, tenant à la main son étendard; car comme elle le dit plus tard dans son procès, où cette action lui fut reprochée : *Il avoit été à la peine, n'étoit-ce point raison qu'il fût à l'honneur?*

De Reims, la Pucelle entraîna vers Paris le roi dont l'irrésolution naturelle était augmentée par les méfiances et les jalousies des membres de son conseil, et chaque jour elle avait à lutter contre des menées sans cesse renaissantes. On arriva sous les murs de Paris après avoir pris Saint-Denis, et Jeanne, le 8 septembre, livra à la porte Saint-Honoré un assaut infructueux où elle fut blessée. Elle voulait recommencer l'attaque le lendemain, mais son projet fut arrêté par les ordres formels du roi. Elle revint avec lui de l'autre côté de la Loire; là, malgré les honneurs dont elle était entourée, le séjour d'une

cour remplie d'intrigues et l'oisiveté où on la retenait à dessein lui devinrent bientôt insupportables. D'ailleurs elle était agitée par de sombres pressentiments; elle avait dit souvent « qu'elle ne durerait guère plus d'une année, » et ses voix ne lui annonçaient que de terribles malheurs. Le 29 mars 1430, elle quitta furtivement le roi sans avoir pris congé de lui, se rendit à Lagny-sur-Marne, guerroya quelque temps de droite et de gauche, et enfin le 23 mai 1430, dans une sortie contre les Bourguignons, devant Compiègne, abandonnée et peut-être trahie des siens, elle fut faite prisonnière. Des mains de l'homme d'armes, le bâtard de Wandonne, qui s'en était emparé, elle passa dans celles de son capitaine, Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui la vendit 16000 livres aux Anglais. Quand Jeanne apprit qu'elle allait être livrée à ses plus mortels ennemis, elle se jeta du haut du donjon de Beaurevoir où elle était détenue, et quoiqu'elle fût tombée d'une hauteur d'une vingtaine de mètres, on la trouva au pied de la muraille à peine blessée. Après avoir été promenée par les Anglais de forteresse en forteresse, elle fut enfin conduite au château de Rouen où s'instruisit son procès. Le 3 janvier 1431, des lettres patentes de Henri VI ordonnèrent qu'elle serait livrée à l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, et à ses assesseurs. Le premier interrogatoire eut lieu le 20 février suivant; dans celui-ci et dans les autres, elle déploya une présence d'esprit, une éloquence et un courage que ne purent abattre les questions perfides et l'acharnement de ses infâmes accusateurs. Après une procédure d'une iniquité monstrueuse, elle fut déclarée coupable de divers griefs, et entre autres d'hérésie, et le 24 mai, conduite au cimetière de Saint-Ouen. Là on lui présenta une formule d'abjuration au bas de laquelle, dans un moment de faiblesse, elle traça un zéro en guise de signature. Cette rétractation empêchait de prononcer contre elle une sentence de mort. Elle fut seulement condamnée à passer le reste de ses jours en prison, *au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*, puis on la reconduisit en prison. Mais ce résultat d'un procès aussi abominable ne faisait pas le compte de ses ennemis. Un piège lui fut tendu. Trois jours après, on lui enleva dans la nuit ses habits de femme auxquels on substitua des habits d'homme, et aussitôt qu'elle les eut revêtus, Pierre Cauchon, appelé, vint constater le fait. Jeanne, convaincue d'avoir de nouveau commis un méfait qui avait été l'une des causes de sa condamnation, comparut cette fois comme *relapse* devant ses juges, et fut condamnée à être brûlée vive. Sa sentence lui fut annoncée le matin du mercredi 30 mai. En l'entendant, elle se prit à pleurer amèrement; elle retrouva pourtant son énergie au moment du supplice, qui eut lieu quelques heures plus tard sur la place du Marché de Rouen. Pas une démarche, pas une tentative ne furent faites par Charles VII pour arracher à son affreuse destinée l'héroïque jeune fille qui périssait, à dix-neuf ans, victime de son dévouement pour lui et pour la patrie. Ce ne fut que de longues années après qu'il provoqua une révision de son procès. La sentence de réhabilitation fut prononcée à Rouen le 7 juillet 1456.

Parmi les nombreux ouvrages qui, dans ces derniers temps, ont été publiés sur la Pucelle, nous citerons en première ligne le beau travail de M. J. Quicherat: *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, 1841-1849, 5 vol. in 8°, et ses *Aperçus nouveaux*, 1849, in-8°. — B. de Beauregard, *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1847, 2 vol. in-8°; Vallet de Viriville, *Nouvelles recherches sur Jeanne d'Arc*, 1854, in-8°, et *Histoire de Charles VII*; Desjardins, *Vie de Jeanne d'Arc*, 1854, in-18; H. Wallon, *Jeanne d'Arc*, 1860, 2 vol. in-8°; l'*Histoire de France*, de Michelet, celle d'Henri Martin, etc., etc.

ARC, marquisat de Franche-Comté possédé au XVIIe siècle par la maison de l'Hospital.

ARC (Philippe-Auguste de SAINTE-FOIX, chevalier d'), littérateur, fils naturel du comte de Toulouse, né à Montauban, mort en 1779 à Tulle.

ARC-EN-BARROIS, seigneurie qui a appartenu à la maison de Vienne et à celle de Broyes (Brie).

ARC-SUR-TILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Saulx-Tavannes.

ARCÆ, **ARCHÆ**, **ARCHIÆ**, Arques.

ARCÆ CASTRENSES, Arches (Vosges).

ARCÆ EBUROVICUM, Pont-de-l'Arche (Eure).

ARCÆ REMENSES ou **REMORUM**, Arches. — Charleville.

ARCAMBAL (Seigneurs d'), branche de la famille du Bousquet (Quercy).

ARCELOT, marquisat de Bourgogne possédé par la famille de Guéribout.

ARCÈRE (Louis-Étienne), oratorien, historien, né à Marseille en 1698, mort en 1782. — *Histoire de la Rochelle et de l'Aunis*, 1756-57, 2 vol. in-4°.

ARCES, famille de Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Domaine et des Maisons-Fortes. Les armes sont: *d'azur au franc quartier d'or*. (Voy. Allard, *Histoire généalogique du Dauphiné*, t. II.)

ARCEUIL ou **ARCUEIL**, seigneurie de Picardie, possédée au XVIIe siècle par la famille Visé.

ARCEYÆ, Arcis-sur-Aube.

ARCHANT (Barons de l'), de la famille de Grimonville (Normandie).

ARCHERIES, maison de Normandie dont une branche alla s'établir dans le Bugey à la fin du XVIe siècle.

ARCHERS. Les archers jouèrent un rôle important dans les guerres du moyen âge, et c'est à l'habileté de ceux qu'ils avaient dans leurs armées que les Anglais durent la plupart de leurs succès contre nous. Philippe Auguste était parvenu, suivant Guillaume le Breton, à en avoir d'excellents. En 1384, une trêve ayant été conclue avec l'Angleterre, « on défendit, raconte Juvénal des Ursins, qu'on ne jouât à quelque jeu que ce fût, sinon à l'arc ou à l'arbalète. Et en peu de temps les archers de France furent tellement duits (habiles) à l'arc qu'ils surmontaient à bien tirer les Anglais et se mettaient tous communément à l'exercice de l'arc et de l'arbalète. Et en effet, si ensemble se fussent mis, ils eussent été plus puissants que les princes et nobles. Et pour ce fut enjoint par le roi qu'on cessât, et que seulement y eût certain nombre, en une ville et pays, d'archers et d'arbalétriers. » Nos désastres au XVe siècle montrèrent à quel point on avait été imprudent de désarmer ainsi la nation.

Charles VII, par des lettres données à Montils-lez-Tours le 28 avril 1448, ordonna que « en chacune paroisse du royaume, aura un archer qui sera et se tiendra continuellement en habillement suffisant, et armé de salade, dague, épée, arc, trousses et jaques ou huques de brigandines, et seront appelés les *francs-archers*; lesquels seront élus et choisis èsdites prévôtés et élections, les plus duits et aisés pour le fait et exercice déclaré qu'ils se pourront trouver en chacune paroisse, sans autre regard ne faveur à la richesse, ne aux requêtes que on pourroit faire sur ce.... L'archer élu sera tenu de tirer de l'arc aux fêtes ou soi exerciter d'habillements (exercices) qui lui seront ordonnés, avec les autres qui voudront tirer pour soi habiliter. » Chaque archer recevait

une solde de quatre francs par mois, et était en outre exempté de la taille et de tout impôt. Diverses ordonnances de Charles VII (30 avril 1459), et de son successeur (12 janvier 1474, 30 mars 1475) complétèrent l'organisation des francs-archers, dont le nombre monta jusqu'à 16 000. Mais cette milice ne tarda pas à tomber en discrédit, et Louis XI finit par la dissoudre (1480). Elle fut certainement réorganisée, car on la trouve encore mentionnée sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Les francs-archers, auxquels on donnait aussi le nom de *Francs-Taupins*, ont été chansonnés par Villon (*Monologue du franc-archer de Baignollet*), et l'on trouve sur eux dans l'édition de Rabelais par le Duchat et dans le *Recueil des chants historiques* de M. Leroux de Lincy deux chansons dont le fond est le même, mais dont le texte offre de notables différences.

Il y avait aussi des archers à cheval, qui au XVIe siècle devinrent des chevau-légers.

Un édit du 12 juin 1411 confirmé en 1437, 1461, 1484, etc., établit à Paris une compagnie de 120 archers et leur attribua les mêmes priviléges qu'aux arbalétriers. En sept. 1550 un autre édit créa pour les trois compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers de la ville un office de capitaine, et en 1566 Charles IX ordonna qu'à l'avenir elles porteraient toutes trois des arquebuses. Henri IV les réunit en une seule, sous le titre d'archers, et leur capitaine prit le titre de colonel. — Il y avait encore les *archers de la garde du roi*, les *archers des toiles* (pour la vénerie), les archers du grand prévôt, de l'hôtel du guet, du prévôt des marchands.

On appelait *archers des pauvres*, *archers de l'écuelle* ou *chasse-coquins*, les soldats à pied qui avaient la charge d'arrêter les mendiants et les vagabonds.

ARCHES ou **ARQUES**, *Arcæ Remorum*, village du Rethelois (Ardennes) avec titre de principauté. Les Carlovingiens y avaient un palais que possédèrent successivement les évêques de Liége, les comtes de Rethel et les ducs de Nevers. Ceux-ci y conservaient encore au XVIIe siècle une autorité indépendante, qui faisait ranger Arches parmi les six principautés souveraines existant en France. On la désigne aussi à cette époque sous le nom de principauté de Charleville. Au XVIIIe siècle elle entra par héritage dans la maison de Condé, sans avoir jusque-là relevé de la couronne.

ARCHES (Seigneurs d'), de la famille de Venois (Normandie). = — (Seigneurs des), branche de la famille de Mesmes.

ARCHEVÊCHÉS. A l'époque de la Révolution la France comptait 18 provinces ecclésiastiques ou archevêchés dont voici la liste avec celle des évêchés suffragants. Quelques-uns de ceux-ci étaient situés hors du royaume.

1. AIX. *Suffragants :* Apt, Fréjus, Gap, Riez, Sisteron.

2. ALBI. *Suffr. :* Cahors, Castres, Mende, Rodez, Vabres.

3. ARLES. *Suffr. :* Marseille, Orange, St-Paul-Trois-Châteaux, Toulon.

4. AUCH. *Suffr. :* Aire, Bayonne, Bazas, St-Bertrand, Couserans, Dax, Lectoure, Lescar, Oleron, Tarbes.

5. BESANÇON. *Suffr. :* Belley, Bâle (Suisse), Lausanne (Suisse).

6. BORDEAUX. *Suffr. :* Agen, Angoulême, Condom, Luçon, Périgueux, Poitiers, la Rochelle, Saintes, Sarlat.

7. BOURGES. *Suffr. :* Clermont, Limoges, le Puy, Saint-Flour, Tulle.

8. CAMBRAI. *Suffr. :* Arras, Saint-Omer, Namur (Pays-Bas), Tournai (Pays-Bas).

9. EMBRUN. *Suffr. :* Digne, Glandève, Grasse, Nice (Piémont), Senez, Vence.

10. LYON. *Suffr. :* Autun, Châlon, Dijon, Langres, Mâcon, St-Claude.

11. NARBONNE. *Suffr. :* Agde, Alais, Aleth, Béziers, Carcassonne, Lodève, Montpellier, Nîmes, Perpignan, Saint-Pons, Uzès.

12. PARIS. *Suffr. :* Blois, Chartres, Meaux, Orléans.

13. REIMS. *Suffr. :* Amiens, Beauvais, Boulogne, Châlons-s.-Marne, Laon, Noyon, Senlis, Soissons.

14. ROUEN. *Suffr. :* Avranches, Bayeux, Coutances, Évreux, Lisieux, Séez.

15. SENS. *Suffr. :* Auxerre, Nevers, Troyes. De plus, un évêché *in partibus*, sous le titre de Bethléem, avait été créé dans le faubourg de Pantenor, à Clamecı. — Voy. BETHLEEM.

16. TOULOUSE. *Suffr. :* Lavaur, Lombez, Mirepoix, Montauban, Pamiers, Rieux, St-Papoul.

17. TOURS. *Suffr. :* Angers, Dol, le Mans, Nantes, Quimper, Rennes, S.-Brieuc, S.-Malo, St-Pol de Léon, Tréguier, Vannes.

18. VIENNE. *Suffr. :* Die, Annecy (Savoie), Grenoble, Maurienne (Savoie), Valence, Viviers.

Les évêchés de Metz, Toul et Verdun étaient suffragants de Trèves, et l'évêché de Strasbourg de Mayence.

Le revenu des archevêchés et évêchés se montait à 4 909 000 livres. La taxe qu'ils payaient à la cour de Rome était de 1 681 685 liv.

Le 12 juillet 1790, fut rendu un décret supprimant les divisions ecclésiastiques existantes, les chapitres, abbayes, monastères, etc., et instituant dix métropoles (Aix, Besançon, Bordeaux, Bourges, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse) et un diocèse par chaque département. Les évêques devaient être élus par le corps électoral du département, moyennant certaines conditions de capacité.

Par une convention conclue en 1801 avec le pape, la République française (avec la Belgique et la rive gauche du Rhin) fut divisée en dix archevêchés, savoir :

1. PARIS. *Suffragants :* Troyes, Amiens, Soissons, Arras, Cambrai, Versailles, Meaux, Orléans.

2. MALINES. *Suffr. :* Namur, Tournai, Aix-la-Chapelle, Trèves, Gand, Liége, Mayence.

3. BESANÇON. *Suffr. :* Autun, Metz, Strasbourg, Nancy, Dijon.

4. LYON. *Suffr. :* Mende, Grenoble, Valence, Chambéry.

5. AIX. *Suffr. :* Nice, Avignon, Ajaccio, Digne.

6. TOULOUSE. *Suffr. :* Cahors, Montpellier, Carcassonne, Agen, Bayonne.

7. BORDEAUX. *Suffr. :* Poitiers, la Rochelle, Angoulême.

8. BOURGES. *Suffr. :* Clermont, Saint-Flour, Limoges.

9. TOURS. *Suffr. :* le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, S.-Brieuc, Quimper.

10. ROUEN. *Suffr. :* Coutances, Bayeux, Séez, Évreux.

Ces divisions furent modifiées après la chute de l'Empire, et même depuis la Restauration eurent lieu d'autres changements que l'on trouvera indiqués à leur place. Aujourd'hui la France est divisée en 86 diocèses, dont 17 sont des archevêchés et 69 des évêchés, savoir :

1. AIX, ARLES et EMBRUN. *Suffr. :* Ajaccio, Digne, Fréjus, Gap, Marseille.

2. ALBI. *Suffr. :* Cahors, Mende, Perpignan, Rodez.

3. AUCH. *Suffr. :* Aire, Bayonne, Tarbes.

4. AVIGNON. *Suffr. :* Montpellier, Nîmes, Valence, Viviers.

5. BESANÇON. *Suffr. :* Belley, Metz, Nancy, Saint-Dié, Strasbourg, Verdun.
6. BORDEAUX. *Suffr. :* Agen, Angoulême, la Rochelle, Luçon, Périgueux, Poitiers.
7. BOURGES. *Suffr. :* Clermont, le Puy, Limoges, Saint-Flour, Tulle.
8. CAMBRAI. *Suffr. :* Arras.
9. CHAMBÉRY. *Suffr. :* Annecy, Tarentaise, Maurienne. Nice, est suffrag. de l'archevêché de Gênes.
10. LYON ET VIENNE. *Suffr. :* Autun, Dijon, Grenoble, Langres, Saint-Claude.
11. PARIS. *Suffr. :* Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles.
12. REIMS. *Suffr. :* Amiens, Beauvais, Châlons-sur-Marne, Soissons.
13. RENNES. *Suffr. :* Quimper, St-Brieuc, Vannes.
14. ROUEN. *Suffr. :* Bayeux, Coutances, Évreux, Séez.
15. SENS ET AUXERRE. *Suffr. :* Moulins, Nevers, Troyes.
16. TOULOUSE ET NARBONNE. *Suffr.* . Carcassonne, Montauban, Pamiers.
17. TOURS. *Suffr. :* Angers, Laval, le Mans, Nantes.

L'archevêché d'Alger, créé en janvier 1867, a pour suffragant un évêché créé à la même date à Constantine.

Les évêchés de Saint-Denis à la Réunion, de Saint-Pierre et de Fort-de-France à la Martinique, de Basse-Terre à la Guadeloupe, ont Bordeaux pour métropole.

ARCHEVÊQUE. L'archevêque n'a aujourd'hui qu'une suprématie purement honorifique sur les évêques de son diocèse, qui sont complètement indépendants de lui dans l'exercice de leurs fonctions. Il n'en était pas de même avant la Révolution. C'était à lui que ressortissaient les appels des sentences rendues dans les officialités de ses suffragants. Il avait le droit de confirmer l'élection de ceux-ci, de les consacrer, de leur faire observer les canons et les constitutions ecclésiastiques, de convoquer et de présider les conciles et les assemblées de la province, etc.

ARCHEVESQUE (Hue), trouvère du XIIIe siècle, né en Normandie. On connaît de lui trois dits, dont deux (le *Dit de la dent* et le *Dit de la mort Largesse*) ont été publiés, l'un par Méon, l'autre par M. Jubinal.

ARCHIAC, *Archiacum*, seigneurie de Saintonge, possédée par la maison de Montberon.

ARCHIAC (d'), pseudonyme de Duret.

ARCHIÆ. Arques.

ARCHIAZÈS (Saintonge), pays d'Archiac. — Voy. ARCHIAC.

ARCHICHANCELIER, l'un des grands dignitaires de la couronne créés par Napoléon. La charge en fut exercée jusqu'à la chute de l'Empire par Cambacérès.

ARCHICOURT, seigneurie de Picardie, possédée au XVIe siècle par la famille du Molinet.

ARCHIDIACRE. L'archidiacre était le premier des diacres; la possession de cette dignité dépendait non pas de l'ancienneté du titulaire, mais du choix de l'évêque. Celui-ci désignait le diacre qui lui inspirait le plus de confiance pour diriger la diaconie; la force des choses investit bientôt l'archidiacre de toutes les fonctions qui appartenaient à ses confrères en corps. Au VIe siècle, il devint dans l'administration temporelle le principal ministre du diocèse, et en raison de sa primitive autorité diaconale qui lui conférait la surveillance et la correction des mœurs du clergé, il s'éleva, dans l'ordre spirituel même, au-dessus de tous les prêtres. Cent ans plus tard, il était regardé comme le premier dignitaire ecclésiastique après l'évêque; son pouvoir au temporel lui donnait en effet le droit de juridiction, qui à cette époque avait une très-grande importance, et ce droit, qu'il exerçait d'abord en vertu de la délégation épiscopale, ne tarda pas à lui être acquis en propre, de sorte qu'il jugeait de son chef et en qualité de magistrat naturel. De l'an 1000 à l'an 1200, les évêques se trouvèrent ainsi entièrement dépouillés de leur juridiction. Ils firent enfin un violent effort pour sortir de sujétion et s'allièrent à cet effet aux archiprêtres, dont les archidiacres avaient depuis longtemps annihilé l'autorité. Le moyen imaginé pour faire rentrer l'archidiacre dans la limite de son rôle primitif fut de l'ordonner prêtre malgré lui. Par là on l'obligeait à prendre rang dans le *presbyterium;* aussi opposa-t-il une forte résistance à cette nouveauté qui était pour lui une dégradation. Mais il fallut céder; la révolution fut complétée par une série de mesures qui tendaient au même but, multiplication des archidiaconats, érection d'offices nouveaux, création de l'official et des vicaires généraux. Dès lors, les fonctions d'archidiacre perdirent leur importance.

Au moyen âge, les archidiaconats investissaient les personnes qui en étaient détentrices d'une autorité telle qu'ils devinrent un objet de convoitise pour les laïques. Il y eut au IXe siècle des envahissements de ces charges aux dépens des clercs. Plusieurs capitulaires de Charlemagne en font foi par les inhibitions mêmes qu'ils renferment à cet égard (premier cap. de 805, ch. XV, quatrième cap., même année, ch. II). Plus tard, au XIe siècle, on vit des archidiaconats tenus par des chevaliers comme de véritables fiefs. Orderic Vital dit, sous l'année 1066, que c'était alors un usage. Innocent III s'en plaignait encore à la fin du XIIe siècle (liv. XIV, épître 132).

ARCHIGNAC, seigneurie du Périgord, possédée par les familles de Guerre et de Carbonnières.

ARCHIPRÊTRE. L'archiprêtre, ainsi que son nom l'indique, était le premier des prêtres : il figurait à la tête du *presbyterium;* il devait son rang à son ancienneté, et comme doyen d'ordination. Il n'eut d'abord que des prérogatives honorifiques; mais, dès le VIe siècle, il fut en possession de droits sérieux. On l'opposa peu à peu au chorévêque, qu'il finit par supplanter. L'étendue de sa juridiction se dédoubla de bonne heure; il y eut des archiprêtres urbains et des archiprêtres ruraux (*urbani, rurales*). Il est souvent question de ces derniers dans Grégoire de Tours. On les voit sous Louis le Pieux chargés spécialement de la surveillance de plusieurs paroisses, et, sous Charles le Chauve, distribués régulièrement dans les diverses parties du diocèse, où ils desservent un doyenné. De là est venue la confusion, souvent admise par les conciles et les meilleurs auteurs, entre l'archiprêtre et le doyenné, entre le titre et la chose. Les attributions des archiprêtres consistaient à surveiller les paroisses placées dans leurs circonscriptions, et les prêtres attachés à ces paroisses. Ils jouaient, à l'égard de ces derniers, le rôle de représentants, de subdélégués de l'évêque. A ce titre, ils présidaient l'assemblée ecclésiastique de l'archiprêtré et transmettaient les ordres supérieurs. Enfin, ils installaient les curés dans leurs paroisses. En cela, ils remplissaient réellement les fonctions des chorévêques; ce fut sans doute dans le dessein de fortifier encore leur position que les évêques les investirent aussi parfois de quelques-uns de leurs pouvoirs essentiels. Un concile de l'an 1014 interdit aux archiprêtres de confirmer.

Le titre d'archiprêtre s'est maintenu dans la hiérarchie ecclésiastique. La confusion qui en fut faite avec celui de doyen tend même à se régulariser.

ARCHITECTURE. C'est un art dans lequel notre nation s'est distinguée à toutes les époques, depuis qu'elle en eut reçu le goût des Romains, car auparavant l'industrie des Gaulois en fait de construction ne s'éleva pas au-dessus de celle des sauvages. Le peuple vivait sous des huttes en clayonnage et en torchis, recouvertes de chaume. Les nobles, plus grandement logés, habitaient des huttes en bois, soutenues par des poteaux. La pierre n'était employée qu'à l'état brut et sans mortier, pour faire soit des murs de défense, soit des tombeaux (voy. DOLMEN, TUMULUS). Les Marseillais, qui colonisèrent la côte de la Méditerranée, se conformèrent à la simplicité gauloise plutôt qu'ils n'apportèrent en Gaule l'art de la Grèce, leur mère-patrie. Les Romains, au contraire, dès leurs premières conquêtes, fondèrent des villes sur le modèle des villes d'Italie (Aix, Narbonne, Lyon). Sous Auguste, les peuplades indigènes, renonçant d'elles-mêmes à la vie barbare, commencèrent à avoir des capitales décorées d'édifices. Des temples s'élevèrent sur les lieux anciennement consacrés par la religion. De tous côtés les grands propriétaires firent bâtir à leur usage, dans la campagne, de ces belles et commodes résidences comme les Romains les savaient faire, avec des cours entourées de portiques sur lesquels toutes les pièces avaient leur dégagement. Au déclin du premier siècle de notre ère, des constructions de luxe existaient partout, même en des lieux qu'on croirait avoir été toujours déserts ou sur lesquels ont poussé depuis d'épaisses forêts. Pour l'abondance des monuments la Gaule, et surtout la Gaule méridionale, était comparable à l'Italie.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ces temps-là une architecture particulière aux Gaulois. Les principes importés de Rome régnaient d'une manière absolue; l'originalité provinciale n'eut pas de place pour se produire. Les variations de l'art apparaissent les mêmes sur les ruines des monuments de la Gaule et sur les ruines des monuments de l'Italie. Les ouvrages les plus corrects sont ceux qui datent des premiers Césars. La décadence s'annonce, à l'époque des Antonins, par la profusion des ornements et par la négligence de l'exécution. A partir de Constantin, le dédain des proportions le dispute à la maladresse des ajustements; c'est la barbarie qui commence, barbarie qui n'a pas duré moins de sept cents ans.

Pendant cette période funeste, les dévastations partielles ou générales n'eurent plus de cesse. Les constructions isolées, les villes entières furent chacune à leur tour et plusieurs fois détruites et relevées. Le goût de l'art aurait péri s'il n'avait point été entretenu par le sentiment religieux. Les princes mérovingiens et carlovingiens dépensèrent une partie de leurs richesses à élever des églises qui excitèrent l'admiration de leurs contemporains. Formés de pièces qu'on allait chercher dans les ruines des monuments païens, ces édifices étaient des produits de l'architecture romaine de plus en plus dégénérée. Quoique le style fût devenu tout à fait barbare, les principes s'étaient maintenus par la routine.

Une idée qui se produisit timidement après les ravages des Normands contenait en elle le germe d'une transformation de l'art. Il s'agissait de voûter les églises qui jusqu'alors n'avaient point eu d'autre couverture que des combles de bois. Les générations du xe siècle ne réussirent qu'à voûter le sanctuaire, à cause de la disposition particulière que présentait alors cette partie de l'édifice religieux. Pour le reste, l'ouvrage fut réputé trop difficile, sinon impossible. Mais après l'an mil, la fin du monde, depuis longtemps annoncée, ne s'étant pas accomplie, il y eut un élan d'allégresse universelle qui fit aborder, dans toutes les provinces de la Gaule à la fois, la construction d'églises armées de voûtes sur toutes les parties. Dans le premier moment, tout le monde s'y employa. Prêtres, moines, laïques apportèrent aux constructeurs de profession le concours de leurs idées et de leurs bras. Les premiers essais, généralement malheureux, ne découragèrent pas les vaillants ouvriers qui s'étaient voués à l'entreprise. La réflexion succéda à l'enthousiasme. Lorsque la grande ferveur fut passée, il resta auprès des cathédrales et des grandes abbayes des chantiers qui constituèrent autant d'écoles appliquées à mettre à profit les leçons de l'expérience, à chercher les meilleurs expédients pour la solution du problème qu'on avait en vue. De là sortit l'*architecture romane*, création faite avec des éléments connus, mais appliqués à de nouveaux usages, ou employés avec des dimensions qui n'étaient plus celles de l'antique.

L'architecture romane se présente avec une variété extrême, qui est l'indice des efforts particuliers dont elle est le fruit. Son procédé est le fractionnement des voûtes par des membrures plus ou moins multipliées, pour l'appui desquelles il a fallu disposer dans la montée de la construction des saillies puissantes. Sa loi est l'excès des élévations par rapport aux écartements.

Les diverses écoles romanes avaient trouvé leur formule à la fin du xie siècle. Elles travaillèrent dès lors à introduire la légèreté dans leur ouvrage, qui péchait partout par la lourdeur. Dans cette recherche, les Français de la Picardie surpassèrent les autres par l'invention. En combinant ensemble l'emploi des membrures diagonales dans les voûtes, ce qu'ils appelaient la croisée d'ogives, et l'arc-boutant extérieur, ils créèrent l'*architecture gothique*, dans laquelle les résistances opposées aux voûtes sont fournies par la construction du dehors. Dès lors il fut possible d'alléger au delà de toute expression les supports intérieurs, possible de multiplier et d'agrandir les percements au point d'amener la clôture de l'édifice à n'être plus que de la verrerie soutenue par de la découpure en pierre.

Né sous Louis le Gros, le gothique mit trois siècles à atteindre toutes les conséquences de son principe; mais dès son apparition il supplanta le roman dans les diverses provinces de la France septentrionale. La plupart des cathédrales (voy. CATHÉDRALES) furent recommencées dans ce goût nouveau au xiie siècle. Puis la mode en fut portée en Angleterre, sur les bords du Rhin, dans la France méridionale, en Lombardie, en Espagne, enfin par toute l'Europe occidentale. Ses plus belles productions se placent entre le règne de Philippe Auguste et l'avénement des Valois. Au xive siècle, il était parvenu au dernier terme du svelte et du gracieux. En voulant progresser davantage dans la même voie, il se gâta. Il chercha ses effets dans les tours de force et les surprises; aux formes naturelles, il substitua des formes tourmentées, il tomba dans la sécheresse et la maigreur. C'est là le caractère gothique sous Charles VI, Charles VII et Louis XI. Au commencement du xvie siècle, il ne pouvait plus subsister à moins de faire une évolution nouvelle. La Renaissance lui rendit pour quelque temps la vie qui l'abandonnait.

L'architecture religieuse du moyen âge, depuis qu'elle avait pris naissance, n'avait pas cessé de fournir ses formes non-seulement aux constructions de tout genre, même à celles pour qui ces formes semblaient le moins convenir, mais encore à tous les produits de l'art et de l'industrie. Pour

la décoration de la demeure des princes et des seigneurs, pour celle des meubles, de la vaisselle, des bijoux, c'est toujours de l'église qu'on s'était inspiré. Les façons romanes et gothiques avaient exercé successivement un empire absolu. L'expédition de Charles VIII en Italie changea cela. Les réminiscences de l'antiquité, introduites déjà depuis plus d'un siècle dans les monuments et dans les autres ouvrages d'art de l'Italie, séduisirent nos Français. Ils ramenèrent avec eux des maîtres de toutes les professions, dont les enseignements eurent pour premier effet de constituer un art séculier à côté de l'art religieux. Pour sa part l'architecture, rentrée en possession du pilastre et de l'entablement, enrichie de chapiteaux, de frises et d'arabesques, s'exerça à élever des palais et des édifices d'utilité publique, tandis que les vieux procédés des écoles indigènes ne servirent plus qu'à construire les églises. La séparation ne se maintint pas bien longtemps avec ce caractère absolu. Dès le règne de François Ier, le gothique, à bout d'invention, appela à son secours une partie du nouveau système décoratif, et c'est grâce à ces emprunts qu'il prolongea son existence. Quelques chefs-d'œuvre et un plus grand nombre de conceptions qui ne sont que bizarres sortirent de ses derniers efforts. Il fut abandonné seulement entre 1620 et 1630.

Cependant l'architecture séculière, d'abord pleine d'indépendance dans ses allures, s'était de plus en plus assujettie aux préceptes de Vitruve, interprétés par les théoriciens de l'Italie. Dès le temps de Henri II, la commodité des dispositions fut souvent sacrifiée au désir d'atteindre à la correction classique dans les effets, et cela est resté un défaut que l'on peut généralement reprocher aux modernes. Néanmoins les artistes contemporains de Henri furent encore des créateurs, et, comme ils possédèrent la mesure dans l'imagination et ce goût exquis dont leur époque eut le privilége, on leur pardonne une préoccupation un peu trop exclusive en considération de la beauté de leurs ouvrages. Leur école dévia sous Henri IV par l'invasion du goût florentin, qui suivit de près le mariage du roi avec Marie de Médicis. Alors on voulut voir partout l'ordre toscan, la décoration rustique en bossages, les pans de briques mariés aux chaînes de pierre dans les façades. De beaux monuments furent exécutés dans ce principe; mais la donnée était trop sévère pour jouir d'une longue faveur.

Sous Louis XIII, ce fut le tour de la mode romaine importée par les jésuites, qui la firent appliquer à la construction de leur église de la rue Saint-Antoine. C'était l'architecture de Saint-Pierre de Rome: architecture d'un caractère essentiellement séculier, conçue par le génie de Michel-Ange, mais corrompue par des continuateurs sans goût, écrasée sous la profusion des ornements, livrée à la recherche d'effets pittoresques qui ne sont pas dans les moyens de la construction. Il y a à dire à la louange des Français qu'ils se préservèrent d'une partie de ces écarts. Les monuments élevés en si grand nombre dans le cours du XVIIe siècle sont des modèles de pureté et de sobriété, comparés à ceux qui firent à la même époque les délices de l'Italie et des autres pays de l'Europe. Plusieurs sont réellement des chefs-d'œuvre. Mais le mauvais exemple finit par gagner nos artistes. A la fin du règne de Louis XIV, et plus encore après la mort de ce roi, les formes tourmentées, les ornements sans nom et sans raison s'associèrent de la façon la plus bizarre à la régularité des ordres antiques. L'art qu'on a ridiculisé du nom de *rococo* établit son règne. Il fut condamné dès 1733 par Servandoni, qui montra, par le dessin du portail de Saint-Sulpice, le genre d'effet que devait rechercher la décoration architectonique. Un théoricien sensé et nourri d'excellentes études, J. F. Blondel, ouvrit à Paris, en 1740, un cours public en vue de ramener à l'observation des principes une école complétement fourvoyée. Il enseignait avec l'enthousiasme d'un apôtre; il subjugua la jeunesse. C'est de lui que procède la forte génération d'artistes qui de 1760 à 1790 dota la France de tant de monuments auxquels il ne manque que des admirateurs pour qu'ils soient comptés parmi les plus beaux qu'on ait jamais conçus.

Les bonnes traditions de l'école de Blondel commençaient à s'altérer par l'engouement qui avait porté beaucoup d'artistes à l'étude exclusive des monuments de Pompéi, lorsque éclata la Révolution. Ce fut l'interruption de tous les travaux et la dispersion des ouvriers, qui, la plupart, durent se faire soldats. Puis, sous le Directoire, on se remit à bâtir avec une affectation d'austérité républicaine qui fut cause que les ordres riches furent bannis de la construction. Tout fut accommodé aux règles du dorique le plus sévère, tel qu'il avait été pratiqué dans la grande Grèce. Le corinthien et toutes les magnificences des monuments élevés sous les Césars redevinrent de mode du temps de l'Empire, mais avec un caractère de sécheresse qu'il faut attribuer surtout à l'inhabileté des mains qui les exécutaient. Le talent de mettre de l'expression dans la moulure et de mouvementer l'ornement s'était complétement perdu. Il fallut près de quarante ans pour y revenir. Tous les édifices antérieurs à 1830 présentent ce défaut, qui n'est pas racheté par le mérite de la conception.

Depuis le règne de Louis-Philippe, l'architecture est entrée dans la voie de l'éclectisme. Tourmentée de l'idée qu'il faudrait qu'elle se renouvelât pour répondre aux besoins de l'époque, elle est allée chercher des inspirations dans l'art de tous les temps et de tous les lieux; elle s'est adressée à Rome, à la Grèce, à l'Orient. Les diverses productions du moyen âge et de la Renaissance, même les fantaisies du siècle dernier, sont devenues des objets d'étude et d'imitation. Jusqu'à présent il n'est guère sorti de là que des pastiches ou des associations d'éléments disparates. Ce qui manque n'est pas le talent, mais la conscience bien nette de ce qu'on doit, et même de ce qu'on veut faire. Nous assistons à des tâtonnements dont il faut espérer que profitera l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE : Daniel Ramée, ***Manuel d'architecture;*** Batissier, ***Éléments d'archéologie nationale;*** Alb. Lenoir, ***Architecture monastique,*** 2 vol. in-4°; ***Instructions*** rédigées par le Comité historique, in-4°; A. Viollet-le-Duc, ***Dictionnaire raisonné d'architecture;*** Caumont, ***Bulletin monumental;*** Didron, ***Annales archéologiques; Revue archéologique;*** Corblet, ***Revue de l'art chrétien;*** César Daly, ***Revue de l'architecture,*** etc.

ARCHITRÉSORIER, l'un des grands dignitaires de la couronne créés par Napoléon. Cette fonction fut occupée jusqu'à la Restauration par Lebrun.

ARCHIVES. Il y a eu des archives dans tous les temps et chez tous les peuples; le mot lui-même, l'*Archeion* des Grecs et l'*Archivum* ou *Archivium* des Latins, remonte à une très-haute antiquité; mais l'esprit moderne seul a compris le sens historique de ce mot. Si chacun, jadis, peuple, corporation ou particulier, avait un *archive*, c'est-à-dire un lieu, un meuble où il serrait ses titres les plus précieux, personne n'imaginait de recueillir les archives d'autrui et elles ne tar-

daient pas à périr quand ceux qu'elles avaient intéressés étaient disparus de la scène du monde. C'est à la vitalité tenace du système féodal que notre Occident est redevable d'avoir eu le temps de comprendre, à la fois, que les papiers d'affaires sont bons à garder même quand l'affaire à laquelle ils se rapportent est conclue depuis des siècles, et qu'ils portent en eux-mêmes des intérêts moraux bien supérieurs à l'intérêt matériel qui leur avait donné naissance.

En France comme ailleurs, sous l'ancienne monarchie, il y avait autant de dépôts d'archives qu'il y avait d'institutions publiques, de cours, de tribunaux, d'églises, de monastères, de colléges et de facultés, d'hôpitaux, de confréries, de corporations de métiers. Il y avait bien des établissements dont toutes les archives tenaient dans une ou deux *arches* ou coffres, que l'on plaçait pieusement dans une église, sous l'autel où la compagnie était en possession de faire dire la messe. Le roi de France lui-même, jusqu'au temps de Philippe Auguste, mettait la plus importante partie de ses archives dans quelques bahuts qui voyageaient à sa suite dans ses expéditions et ses campagnes. Les titres de l'Université de Paris, au commencement du XVIIe siècle, tenaient encore « aux deux grands coffres du collége de Navarre, » ainsi que le rapporte Du Breuil (*Antiquités de Paris*, 1639, p. 293).

Cependant, les grandes et puissantes abbayes qui dès les temps mérovingiens et carolingiens avaient eu des bibliothèques et des *Scriptoria*, où leurs scribes se livraient à la copie des manuscrits, ne pouvaient longtemps négliger d'appliquer à leurs vastes archives ce luxe architectural où elles excellaient. L'abbaye de Cluny, par exemple, avait fait élever pour ses archives, au XIIIe siècle, une grosse et grande tour carrée dont les murs avaient cinq pieds d'épaisseur. Les communes rivalisaient, dans ce genre de faste, avec les monastères et les souverains; elles déposaient ordinairement leurs titres dans une partie spéciale de l'hôtel de ville soigneusement abritée. A la fin du XVIIIe siècle, les dépôts d'archives pourvus de quelque importance étaient devenus tellement nombreux que ceux de Paris seulement, lorsque la Révolution s'en empara et donna l'ordre de les fondre en une seule masse, se trouvèrent former un total de 400 établissements divers.

C'est de la révolution de 1789, en effet, que date l'organisation actuelle de toutes les archives, de France. L'Assemblée constituante, au début de ses travaux, prit des mesures pour garantir la conservation de tous les actes officiels qui allaient affluer entre ses mains et consacra un chapitre à ses futures archives dans son règlement du 29 juillet 1789. Le 4 août, elle élut au scrutin un archiviste qui fut Armand-Gaston Camus, très-docte avocat et député de Paris; enfin, le 12 septembre de l'année suivante, elle vota un décret en seize articles qui réglementait complétement l'administration des archives de l'Assemblée. Ces papiers de la représentation nationale ont été le noyau primitif auquel se sont successivement agrégés les documents historiques, domaniaux, judiciaires, dont l'ensemble forme aujourd'hui ce magnifique dépôt des archives de l'État ou Archives de l'Empire.

Dès le mois d'août 1790, l'Assemblée avait commencé à centraliser les dépôts disséminés dans Paris; mais ce fut seulement par un décret rendu le 25 juin 1794 (7 messidor an II, qu'elle décida du sort de tous les documents de l'ancien régime appartenant à l'État. Ce remarquable décret, qui, tout en faisant à l'esprit révolutionnaire de tristes concessions auxquelles pas un citoyen n'échappait alors, revendiquait avec une certaine fermeté les droits de la science, ordonna qu'il fût fait de ces innombrables titres trois parts : 1° celle des documents utiles, c'est-à-dire sur lesquels on comptait pour exercer des revendications au nom de la République; 2° celle des documents dont il n'y avait aucun profit à tirer ou qui étaient entachés de quelque trace des institutions féodales : ceux-là étaient destinés à la destruction; 3° celle des « chartes et manuscrits appartenant à l'histoire, « aux sciences et aux arts ou pouvant servir à « l'instruction, » qui devaient, ceux du département de la Seine, être réunis à Paris à la Bibliothèque nationale, ceux des départements à la bibliothèque du chef-lieu de chaque district. A Paris et dans toutes les provinces où il existait des richesses de ce genre, on nomma des « Agences du triage des titres, » c'est-à-dire des commissions (celle de Paris était composée de sept membres) qui furent chargées d'exécuter cet immense travail de classement. On leur avait donné six mois pour le faire. Quelque dévouement, quelque rapidité qu'ils y apportassent, la force des choses les obligea d'y mettre dix années. On sait combien d'idées avaient changé pendant cet intervalle et combien d'illusions s'étaient calmées. On avait vu chemin faisant que le profit pécuniaire à tirer des titres qu'on appelait domaniaux était insignifiant, que le brûlement des anciennes chartes était une stupide barbarie, que l'annexion des archives aux bibliothèques était une erreur. Les masses résultant des dépouillements faits par les Agences du triage et celles qu'on n'avait pas encore eu le temps de trier se trouvèrent former tout naturellement au chef-lieu de chaque département (les districts avaient été supprimés en 1796) un dépôt d'archives départementales; et à Paris, l'archiviste de l'Assemblée nationale, Camus, obtint, non sans peine, la concentration sous ses ordres de tous les dépôts du département de la Seine. Cette disposition, à laquelle est due la création des Archives nationales de France, fut consommée par plusieurs arrêtés consulaires : l'un, du 28 mai 1800, qui constitua les Archives nationales en les séparant de l'Assemblée; un autre, du 21 janvier 1801, qui prononça la suppression du bureau du triage à Paris; un troisième, du 23 octobre suivant, qui fit entrer son personnel aux Archives nationales sous le nom de Section historique; enfin, par un décret impérial du 6 mars 1808, qui ordonna l'installation des fractions, jusque-là dispersées, du grand dépôt des titres de l'État dans les magnifiques bâtiments de l'hôtel Soubise.

Camus n'eut point la joie de présider à leur emménagement; il était mort en 1804, et ce soin échut à Daunou, son successeur, ancien oratorien, ancien conventionnel, professeur et écrivain distingué, républicain zélé, homme digne en tout du sévère et savant Camus. Sous l'administration de Daunou, les Archives de l'État s'organisèrent d'une manière définitive et se trouvèrent assez solidement enracinées, quand vint la Restauration, pour résister au mauvais vouloir d'un gouvernement qui ne pouvait oublier leur origine révolutionnaire. La Restauration se contenta de destituer Daunou et de négliger les Archives *du Royaume*. Elle nomma pour *garde général*, en remplacement de Daunou, un homme très-honorable, mais nullement archiviste, le chevalier de la Rue, qui, par un bizarre effet des révolutions, fut destitué à son tour, en 1830, par la monarchie de Juillet et obligé, au bout de quinze ans, de rendre à Daunou son titre et ses fonctions. Après Daunou (1840), le dépôt passa aux mains d'un érudit illustre, Letronne, qui, à défaut d'une expérience spéciale,

apporta dans sa gestion une haute intelligence; puis, en 1849, à M. de Chabrier. En 1857, il fut remplacé par M. Léon de Laborde.

Ce grand dépôt des Archives nationales, fondé par la révolution de 1789, n'a cessé de grossir depuis sa naissance, en héritant, à chacune des révolutions qui ont si souvent agité notre siècle, d'une partie des papiers du gouvernement déchu. Il contenait, à l'origine : 1° les lois et décrets rendus par les assemblées nationales; 2° les procès-verbaux de leurs séances; 3° les minutes et pièces annexes des procès-verbaux; 4° les papiers des comités et les rapports des députés en mission; 5° les objets offerts à l'Assemblée et les étalons des poids et mesures de l'État. Les travaux de l'agence de triage des titres y accumulèrent les titres du Trésor des chartes des rois de France (500 registres et 1000 cartons), ceux de la Chambre des comptes (3000 registres ou cartons), et l'immense résidu de tout ce que les auteurs du triage purent sauver de papiers des églises et des établissements monastiques du département de la Seine. Plus tard s'y joignirent les Archives du parlement de Paris, dont les arrêts seuls forment une collection de près de 11000 registres; puis la collection des arrêts du Conseil; puis les papiers de la Secrétairerie d'État, archives de l'administration impériale; ceux de la Liste civile et de la Chambre des pairs sous la Restauration et la monarchie de Juillet, et maint autre dépôt de moindre importance. Il faut y ajouter les versements qu'y effectuent régulièrement les ministères qui n'ont pas d'archives particulières, surtout le ministère de l'intérieur. On comprend sans peine combien de richesses sont renfermées dans un pareil établissement, depuis la série des diplômes mérovingiens (au nombre de 52, et dont le premier est de l'an 525), qui nous ont été conservés par les vénérables religieux de l'abbaye de Saint-Denis, jusqu'aux documents relatifs à l'histoire des temps les plus modernes et dont l'intérêt est le plus poignant, comme les dossiers judiciaires de Louis XVI, de Marie-Antoinette, ou des procès politiques de ces derniers temps.

Le trésor immense et précieux que les Archives déposées à l'hôtel Soubise forment pour la France entière, les Archives départementales le forment de même, dans de moindres proportions, pour chaque département et pour les souvenirs de nos anciennes provinces. Quelques-uns de ces dépôts, ceux, par exemple, de Lille, de Dijon, de Rouen, de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, sont encore de très-vastes établissements; et les plus déshérités, comme ceux de Privas ou d'Aurillac, offrent encore beaucoup de prix pour les pays auxquels ils appartiennent. Le gouvernement a publié en 1847 et 1848 deux sommaires de ce que contiennent les Archives départementales; récemment, il a entrepris d'en donner des inventaires complets et détaillés, mais ce projet n'en est encore qu'aux premiers pas, quoiqu'il ait déjà produit une quarantaine de volumes in-4°.

Ce n'est encore là qu'une partie des archives de la France. A Paris, plusieurs ministères, ceux de l'instruction publique, des finances, de la guerre, et des affaires étrangères, conservent eux-mêmes leurs archives; dans ces deux derniers, ce sont des dépôts de première importance. De plus, il n'y a pas de si petite commune en France qui n'ait les siennes, dans beaucoup desquelles on retrouve des registres de délibérations et des correspondances administratives remontant au moins au dernier siècle, et des actes de l'état civil qui commencent vers la fin du XVI°. Dans les grandes villes, les archives municipales ne le cèdent pas beaucoup en intérêt à celles du département. Un grand nombre de maisons hospitalières qui sont de fondation ancienne ont aussi des archives importantes et bien conservées. Les greffes des tribunaux, les trésors des églises ont souvent aussi les leurs. Enfin, pour terminer cette esquisse rapide de tous nos dépôts d'archives ayant un caractère public, il faut compter encore une classe de dépôt, qui n'est pas la moins vaste, ni la moins intéressante, car elle contient toute l'histoire des familles de la France aux trois ou quatre derniers siècles, mais qui certainement est la plus mal tenue et la plus en danger de se voir bientôt anéantie; nous voulons parler des minutes des notaires.

Un seul ouvrage existe jusqu'à présent qui fournisse des renseignements étendus sur tous les dépôts d'archives qui existent en France : c'est un volume publié en 1855 (Paris, Dumoulin, in-8°), sous ce titre : *Les Archives de la France*, par Henri Bordier.

ARCHON (L'abbé Louis), érudit, né à Riom le 4 septembre 1645, mort le 25 février 1717. — *Histoire ecclésiastique de la chapelle des rois de France*, 1704, 1711, 2 vol. in-4°.

ARCIACA AD ALBAM, Arcis-sur-Aube. Le *pagus Arciacensis* était un des cinq qui composaient la cité des *Tricasses*.

ARCIES (Seigneurs d'), de la maison des comtes de Valentinois (Dauphiné).

ARCINGE, seigneurie du Forez, possédée par la maison de Beaupoil.

ARCIS-SUR-AUBE, *Arciaca* (Aube), ville ancienne dont le château servit de refuge à Brunehaut, expulsée de l'Austrasie; on y battit monnaie sous les Mérovingiens. Arcis-sur-Aube est la patrie de Danton.

ARCIS-SUR-AUBE (Bataille d'), 1814, 20 et 21 mars. — Après les batailles de Laon et de Reims, Napoléon, croyant Schwarzenberg en marche sur Paris, courut attaquer son arrière-garde. Il la trouva à Méry-sur-Seine, reculant sur Troyes. Il se lança à sa poursuite et tomba inopinément, à Arcis-sur-Aube, sur l'avant-garde qui, d'après les derniers ordres reçus, rebroussait chemin pour aller rallier Blucher et marcher avec lui tout d'une masse sur Paris. La bataille s'engagea peu à peu; elle fut terrible, le premier jour, mais indécise. Arcis était à peu près détruite par les boulets et l'incendie. Le lendemain, le nombre des ennemis était tellement augmenté qu'on dut considérer comme un succès d'avoir pu repasser sur la rive droite de l'Aube sans un désastre. L'Empereur revint alors à son dessein d'inquiéter les communications des coalisés pour les ramener en arrière, et marcha par Saint-Dizier sur la Lorraine en laissant la capitale à découvert.

ARCISES, *Arcissæ*, abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Chartres, fondée en 1225.

ARCIZAS, famille du pays de Comminges d'où sont sortis les seigneurs de la Broquerre.

ARCOLE (Combats d'), 1796, 15, 16, 17 novembre. — Renonçant à attaquer de front les positions de Caldiero, qu'Alvinzi défendait avec 40000 hommes, Bonaparte sortit, le 14 novembre, de Vérone, et alla passer l'Adige à Ronco. Il se trouva alors à l'origine de deux chaussées où les têtes de colonne pouvaient seules être engagées. L'une conduit à Vérone en passant devant Caldiero; l'autre à Villanova, derrière Caldiero, en traversant l'Alpon à Arcole. Sur celle-ci eurent lieu les principaux efforts. Le 15, Augereau et Bonaparte, après lui, s'élancèrent sur le pont d'Arcole, portant un drapeau, à la tête des grenadiers. Ils furent repoussés et Bonaparte fut plusieurs fois sur le point d'être pris ou tué. Le 16,

toutes les attaques furent inutiles. Le 17, enfin, Arcole était enlevé, et Alvinzi se retirait en désordre, ayant perdu 12000 morts et 6000 prisonniers.

ARCOLIUM, ARCUS JULIANI, Arcueil (Seine).

ARÇON (Jean-Claude-Éléonore LE MICHAUD, dit d'), ingénieur, membre de l'Institut, né à Pontarlier en 1733, mort le 1er juillet 1800. Il est surtout connu par l'invention des batteries flottantes qu'il construisit pour l'attaque de Gibraltar (1782) et qui ne réussirent pas. Il devint général de brigade (1792), s'empara de Bréda (1793), et fut nommé sénateur après le 18 brumaire, puis général de division. — *Considérations sur les fortifications*, 1795, in-8°.

ARCONVILLE, seigneurie de Champagne possédée par les familles de Broisset (Orléanais) et Thiroux de Lailly. — Voy. THIROUX.

ARCOUVILLE, seigneurie possédée par la famille Betauld de Chemaud.

ARCS (Les), baronnie de Provence érigée en marquisat, en mars 1612, en faveur d'Arnaud de Villeneuve, baron des Arcs.

ARCUATUS PONS, Pont-de-l'Arche (Eure).

ARCULFE, évêque gaulois du VIIe siècle. Il fit un pèlerinage en Palestine, et à son retour, jeté par une tempête sur les côtes d'Irlande, il fut recueilli par Adamnam, abbé d'un monastère situé dans l'île de Hu ou Hy, et il écrivit pour lui une description de la Terre-Sainte, qu'Adamnam présenta au roi Alfred. Elle a été publiée, 1619, in-4°, et réimprimée dans le t. IV des *Annales* de l'ordre de Saint Benoît.

ARCUS, l'Arc, rivière qui se jette dans l'étang de Berre.

ARCUS JULIANI, ARCOLIUM, Arcueil (Seine).

ARCUSSIA, famille de Provence, originaire de Naples, et d'où sont sortis les seigneurs d'Esparron et du Revest. Les armes sont : *d'or à la fasce d'azur, accompagnée de trois arcs de flèches de gueules, cordés de même et posés en pal 2 et 1.* (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence.*)

ARCY (Seigneurs d'), de la maison de Pellevé (Normandie). = — (Seigneurs d'), de la maison de Reugny (Nivernais). = — (Seigneurs d'), de la maison de Gamaches. = — (Seigneurs d'), de la maison de Moreuil. = — (marquis d'), de la famille de Larcher (Paris).

ARCY (Hugues d'), prélat, mort en 1351. Il embrassa l'ordre de Saint-Benoît, et fut successivement abbé de Ferrières, évêque de Laon (1339), archevêque de Reims (1351). Il était l'un des conseillers de Philippe VI, qui le nomma son exécuteur testamentaire, et il fut l'un des fondateurs du collège de Cambrai à Paris.

ARCY (Patrick d'), ingénieur et physicien, membre de l'Académie des sciences, né à Galway (Irlande) le 27 septembre 1725, mort à Paris le 18 octobre 1779.

ARCY LE PONSARD (Seigneurs d'), branche de la maison de Marle.

ARDEA, Ardes ou Ardres (Puy-de-Dôme), chef-lieu du duché de Mercœur.

ARDÈCHE (L'). Ce département formé du Vivarais, est borné au N. par les départ. du Rhône et de la Loire; à l'E. par le Rhône; au S. par le dép. du Gard; à l'O. par les dép. de la Lozère et de la Haute-Loire. Chef-lieu, Privas. Il a vu naître le cardinal P. Bertrand, l'historiographe Jean de Serres, l'agronome Olivier de Serres, l'astronome Flaugergues, les frères Montgolfier, Court de Gebelin, l'abbé Soulavie, Boissy-d'Anglas, le savant physicien A. Bravais, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE : J. P. Delichères, *Notice sur le départ. de l'Ardèche*, 1817; O. de Valgorge, *Souvenirs de l'Ardèche*, 1846, 2 vol. in-8°; et divers *Annuaires*. — Voy. VIVARAIS.

ARDELAY (Seigneurs d'), de la maison de Vivonne (Poitou).

ARDÈNE (Esprit-Jean-de-Rome), poëte, né à Marseille le 3 mars 1684, mort le 27 mars 1748.

ARDENNA, ARGINCHUM, ARINCIONI SYLVA, forêt située dans la Charente-Inférieure et qui n'existe plus.

ARDENNE (N.-D. d'), abbaye de l'ordre de Prémontré, près Caen, diocèse de Bayeux, fondée en 1138.

ARDENNES, *Arduennæ*, pays qui, du S. O. au N. E., s'étendait à l'époque gallo-romaine, des environs de Laon aux bords du Rhin, et qui, aujourd'hui, est restreint entre les sources de l'Aisne et celles de la Roer. Les forêts qui ont donné leur nom à ces contrées, ont longtemps servi de limites à la Neustrie et à l'Austrasie.

ARDENNES (Les), département formé de la Haute-Champagne, d'une partie du Hainaut français, d'une partie de la Picardie, de la principauté de Sedan. Il est borné au N. par la Belgique, au S. par le dép. de la Marne, à l'E. par celui de la Meuse, à l'O. par celui de l'Aisne. Chef-lieu, Mézières. Les Ardennes ont vu naître Robert Sorbon, Turenne, Macdonald, Méhul, et le physicien Savart.

BIBLIOGRAPHIE : L. Dubois, *Statistique du dép. des Ardennes*, 1842 in-8°; J. B. Hubert, *Géographie hist. du dép. des Ardennes*, 1838, in-12; l'abbé Bouillot, *Biographie du dep. des Ardennes*, 1830, 2 vol. in-8°; F. X. Masson, *Annales Ardennaises*, 1861, in-8°; J. Hubert, *Géographie historique du département des Ardennes*, 1856, in-8°.

ARDENNES (Seigneurs d'), de la maison de Rommillé (Bretagne).

ARDENTS (Mal des), ou feu sacré, maladie épidémique qui fit de grands ravages en France au moyen âge et qui paraît avoir été une sorte d'érésipèle gangréneux.

ARDENX (Seigneurs d'), branche de la maison de Pardaillan-Gondrin.

ARDESCA, l'Ardèche, affluent du Rhône.

ARDIMALIE (Seigneurs de l'), de la maison de Foucaud (Périgord).

ARDOINNE, divinité gauloise où l'on a voulu voir la personnification des Ardennes; mais elle ne se trouve nommée que dans une inscription romaine où son nom a été subrepticement introduit par Ligorius, à la place de celui de Saturne.

ARDOREL, *Ardorellum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Castres (Tarn) fondée en 1124 ou en 1133.

ARDREA, Ardres (Pas-de-Calais).

ARDRENUS PUTEUS, Ampuis (Rhône).

ARDRES, *Ardrea* (Pas-de-Calais). Cette ville fut bâtie sur les ruines d'un ancien château fort, à la fin du XIe siècle; moins d'un siècle plus tard, elle était réunie à la couronne par Philippe le Hardi. Au mois de juin 1520 eut lieu, près de ses murs, la célèbre entrevue dite *Camp du Drap-d'Or*, entre François Ier et Henri VIII. Sous Henri II, elle fut prise par les Anglais qui la perdirent quelques mois après. Les Espagnols s'en emparèrent en 1596; mais la paix de Vervins (1598) la rendit à la France. Elle était du *pays reconquis* et faisait partie du gouvernement de Picardie.

BIBLIOGRAPHIE : Deschamps, *Précis historique sur Ardres* (t. VII des *Mém. de la Soc. des antiq. de la Morinie*).

ARDRES (Seigneurs d'), de la maison de Sillans (Normandie).

ARDUCEUS, l'Ardusson, affluent de la Barse qui se jette dans la Seine.

ARDUENNA SYLVA, la forêt des Ardennes.

ARDUS, AROTIUS, l'Arroux, affluent de la Loire.

ARDUUS, l'Ardre, affluent de la Vesle.

ARDYES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans les Alpes pennines, près des sources du Rhône, où existe un village nommé Ardon, à 8 kilom. de Sion. D'abord rattachés par Auguste à la Gaule cisalpine, les Ardyes firent ensuite partie de la province des Alpes grecques et pennines, qui fut réunie à la préfecture des Gaules vers le IVe siècle. A cette époque, les Ardyes étaient de la cité des *Vallenses* (Valais).

AREABACCHI, Rebrechien (Loiret).

AREÆ. Hyères (Var).

AREBRIGNUS PAGUS, pays qui s'étendait dans l'Autunois et le Beaunois, et avait pour lieu principal la ville actuelle d'Arnay-le-Duc.

ARÈCHES, seigneurie de Franche-Comté, érigée en marquisat en 1717, en faveur de J. F. de Germigney.

ARECOMICI. Voy. VOLCÆ.

AREDIUS (S.), Saint-Yriex (Haute-Vienne).

AREGIA, AURIGERA, l'Ariége.

AREG ou **ARIGE**, (S.) évêque de Nevers au VIe siècle. Sa fête se célèbre le 16 août.

AREINES. Voy. ARAINES.

ARELATE, ARELATE SEXTANORUM, Arles (Bouches-du-Rhône).

ARELAUM. ARELAUNUS et **ARELAUNIUM**, villa, fiscus et palais des rois mérovingiens, situés, suivant les uns, près de Fontainebleau, à Mont-Arlaut ou Montarlot; suivant d'autres, dans une presqu'île que forme la Seine en face de Caudebec.

ARELAUNENSIS PAGUS, un des vingt-six *pagi* de la cité de Liége, à l'époque carlovingienne, et qui devint le comté d'Arlon.

ARELAUNUM SYLVA, la forêt de Brotonne (Seine-Inférieure).

AREMBERG (Princes d'), branche de la maison de Ligne (Hainaut).

AREMBERG (Auguste-Marie-Raymond d'), né à Bruxelles en 1753, y mourut en septembre 1833. Il portait le titre de comte de Lamark, fut élu député du Quesnoy aux états généraux (1789), et, après avoir fait partie de l'opposition, se rallia à la cour, à laquelle il rattacha Mirabeau, qui mourut dans ses bras, et dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires. Il a laissé sur celui-ci d'intéressants *Mémoires*, publiés en 1854.

AREN (Seigneurs d'), branche de la famille de Mesplez (Béarn).

ARENA (Antoine d'), poëte macaronique, né à Solliès (Var), mort en 1544. On a de lui plusieurs poëmes dont les premières éditions sont fort rares, et qui ont été réimprimés (1748 et 1760). Ils sont intitulés : *Meygra entreprisa catoliqui imperatoris, quando de anno Domini* 1536 *veniebat per Provensam bene carrossatus in postam prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohire; De Arte dansandi; De guerra Neapolitana; De guerra Romana; De retruta Genuensi.* Le poëme sur l'invasion de Charles V en Provence contient des renseignements curieux. La 1re édit. est de 1537.

ARENA (Barthélemy), homme politique, né à l'Ile-Rousse (Corse) vers 1775, mort à Livourne en 1829. Il fut député à l'Assemblée législative, puis au conseil des Cinq-Cents, où il fit une violente opposition au 18 brumaire. = Son frère, JOSEPH, né en Corse, mort sur l'échafaud, à Paris, le 30 janvier 1802. Après avoir servi comme adjudant-général, il fut député de la Corse au conseil des Cinq-Cents (1797), donna sa démission après le 18 brumaire, et impliqué dans une conspiration dont la réalité n'a point été admise par tout le monde, il fut condamné à mort et exécuté avec Ceracchi, Topino-Lebrun et Demerville.

ARENÆ OLONENSES, Sables-d'Olonne.

ARÈNE (Comte d'). Voy. DIZÈS.

ARENULARUM PLANITIES, la plaine des Sablons (Seine).

ARESNES (Seigneurs d'), branche de la maison d'Ailly (Picardie). Voy. ARAINES.

ARETIUM (Bataille d'). Les Gaulois cisalpins (Sénons) réunis aux Étrusques contre les Romains (284 av. J. C.), vinrent mettre le siége devant Aretium (auj. Arezzo). Les commissaires dépêchés par le Sénat près des assiégeants pour leur déclarer que la république prenait la ville sous sa protection ayant été massacrés, Rome envoya contre les Gaulois deux armées. L'une entra dans le pays des Sénons, le dévasta et réduisit en esclavage ceux qu'elle n'extermina pas. L'autre, conduite par le préteur Cécilius Métellus, attaqua le camp gaulois d'Aretium, mais elle fut complétement défaite et laissa sur le champ de bataille le préteur, 13000 légionnaires, sept tribuns et l'élite des chevaliers.

ARETIUS FELINUS, pseudonyme de Martin Bucer.

ARETS (Seigneurs d'), de la famille de la Chaussée d'Eu (Picardie).

AREZZO, en Toscane. Cette ville fut prise d'assaut le 18 novembre 1800 par le général Monnier. La citadelle se rendit à discrétion.

ARFEUILLE, baronnie de la Haute-Marche qui a donné son nom à une ancienne famille d'où est sorti Nicolas D'ARFEUILLE, dit *de Saint-Saturnin*, frère prêcheur, provincial de la province de France, maître du sacré palais de Grégoire XI, cardinal (1376), mort à Avignon le 21 janvier 1382. — Au XVIe siècle, la baronnie appartenait à la maison de Jumilhac.

ARGANÇON (Seigneurs d'), de la maison de Tullières (Beauce).

ARGELÈS-SUR-MER, *Argelia* (Pyrénées-Orientales). En 1641, les habitants chassèrent leur garnison espagnole et se donnèrent à la France, à qui la ville fut cédée par la paix des Pyrénées (1659). Le 3 octobre 1793, l'armée des Pyrénées-Orientales, commandée par Delatre, enleva le camp espagnol que Ricardos avait fait établir près de cette ville.

ARGENCE (Seigneurs d'), branche de la maison de Achard-Joumard.

ARGENCES, seigneurie de Normandie qui a donné son nom à une famille d'où sont sortis les seigneurs de Beauchamp et de Saint-Germain-Langot. Les armes sont : *de gueules à la fleur de lys d'argent.*

ARGENS (Seigneurs d'), de la famille provençale de Richieud. = — (Seigneurs d'), de la famille provençale de Perier.

ARGENS, seigneurie du Languedoc possédée au XVIe siècle par la famille de La Roque. = — Seigneurie de Provence, appartenant à la famille de Boyer et érigée en marquisat en 1702.

ARGENS (Jean-Baptiste de BOYER, marquis d'), littérateur, né le 24 juin 1704 à Aix en Provence, mort près de Toulon le 11 juin 1771. Fils d'un procureur général au parlement de sa ville natale, il s'engagea à quinze ans et eut une jeunesse assez désordonnée qui le fit déshériter. Blessé au siége de Kehl et bientôt mis hors d'état de servir par une chute de cheval, il se rendit en Hollande et écrivit pour vivre. Il y publia les *Lettres juives* (1754), les *Lettres chinoises* et les *Lettres cabalistiques;* une philosophie hardie assura le succès de ces ouvrages. A peine sur le trône, Frédéric II appela d'Argens auprès de lui et le nomma cham-

bellan et directeur général des belles-lettres de l'Académie avec 6000 livres de pension. Il l'admettait à ses soupers et dans sa société habituelle; il aimait son caractère simple et étranger à toute intrigue. A la longue cependant des nuages s'élevèrent entre le monarque et l'homme de lettres, et c'est en Provence que d'Argens revint achever sa vie. Ses ouvrages sont nombreux; on y distingue : *Philosophie du bon sens; Mémoires secrets sur la république des lettres* et des *Mémoires* de sa vie.

ARGENSOLLES, *Argenseolæ* (Marne), abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, diocèse de Soissons, fondée en 1224.

ARGENSON, seigneurie du Poitou, possédée par la maison d'Aloigny.

ARGENSON, seigneurie de Touraine, érigée en marquisat en janvier 1700, en faveur de Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson.

ARGENSON (René de VOYER, comte d'), homme d'État, né le 21 nov. 1596, mort à Venise le 14 juillet 1651. Il fut successivement conseiller d'État (1625), intendant en diverses provinces, et (1650) ambassadeur à Venise. = Son fils MARC-RENÉ, ambassadeur à Venise à la mort de son père, né à Blois le 13 déc. 1623, mort au mois de mai 1700. = Marc-René, marquis D'ARGENSON, fils du précédent, né le 4 novembre 1652 à Venise, mort à Paris le 8 mai 1721. Il fut successivement maître des requêtes de l'hôtel du roi (1694), lieutenant général de police (1697), garde des sceaux et président du conseil des finances (1718-1720), ministre d'État (1720). Il était filleul de la république de Venise, membre de l'Académie française et membre honoraire de l'Académie des sciences. MM. Larchey et Mabille ont publié d'après un de ses manuscrits des *Notes* très-intéressantes, 1866, in-12. = René-Louis, marquis d'ARGENSON, homme d'État, économiste, écrivain politique, membre de l'Académie des inscriptions, fils aîné du précédent, né le 18 octobre 1694, mort à Paris le 26 janvier 1757. Il fut successivement conseiller d'État et intendant du Hainaut (1720), ministre des affaires étrangères (18 nov. 1744) et donna sa démission le 10 janvier 1747. Le marquis d'Argenson est une des figures les plus originales du XVIIIe siècle; il est en date le premier de ces novateurs hardis qui voulaient réformer de fond en comble la société politique que fit disparaître la révolution de 89. Les nombreux manuscrits qu'il a laissés et qui sont conservés aujourd'hui à la bibliothèque du Louvre, fourmillent d'idées neuves et profondes, de vues élevées, d'aperçus ingénieux et aussi de naïvetés, de confidences singulières et de bizarreries qui peignent admirablement l'homme et son temps. En 1764 on publia ses *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France,* ouvrage qui fut réimprimé avec des additions, 1784, par son fils, le marquis de Paulmy qui donna encore en 1785 : *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, in-8°, ouvrage réimprimé en 1787 sous le titre de *Loisirs d'un homme d'État* et en 1825, in-8°, avec des additions et des suppressions sous le titre de *Mémoires*, par le marquis René d'Argenson. Depuis le fils de ce dernier a donné dans la *bibliothèque elzévirienne : Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson*, 1857-1858, 5 vol. in-18, et enfin M. Rathery a publié pour la Société de l'Histoire de France et d'après les manuscrits du Louvre, une édition beaucoup plus complète des Mémoires et du Journal, 1859-1867, 9 vol. in-8°. = Marc-Pierre, comte d'ARGENSON, frère cadet du précédent, né le 16 août 1696, mort à Paris le 22 août 1764. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris (1719), lieutenant général de police (26 janvier-1er juillet 1720, et mars 1722-janvier 1724), intendant à Tours (1721), chancelier et surintendant du duc d'Orléans (1723), conseiller d'État (1724), membre honoraire de l'Académie des sciences (1726), ministre de la guerre (août 1742), et surintendant général des postes (nov. 1744). Dans son ministère il déploya une grande capacité, réorganisa l'armée et prépara les victoires de Fontenoy et de Lawfeld auxquelles il assista. C'est à lui qu'est due la création de l'école militaire. Malgré les services qu'il avait rendus, Mme de Pompadour, dont il était haï, le fit destituer le 1er février 1757. Il fut exilé dans sa terre des Ormes d'où il ne put revenir à Paris qu'après la mort de la marquise. = Marc-Antoine René, marquis de PAULMY, fils unique du marquis d'Argenson, le ministre des affaires étrangères, né à Valenciennes le 22 nov. 1722, mort à Paris en 1787. Il fut successivement conseiller au parlement (1744), maître des requêtes (1747), membre de l'Académie française et ambassadeur en Suisse (1748). Il avait rassemblé une magnifique bibliothèque qu'il vendit en 1785 au comte d'Artois et qui est aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal. Il fut le fondateur de la *Bibliothèque universelle des Romans* (1775-1789) où il inséra plusieurs nouvelles de sa composition, et publia ou plutôt fit publier les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* 1779-1787, 65 vol. in-8°. = Marc-René d'ARGENSON, petit-fils du comte d'Argenson, le ministre de la guerre, né en 1771, mort à Paris le 2 août 1842. Préfet des Deux-Nèthes en 1809, il donna sa démission (1813), fut membre de la chambre des représentants pendant les Cent-jours, et depuis cette époque jusqu'après la révolution de Juillet fut presque constamment réélu député. Il siégea à l'extrême gauche et fut l'un des adversaires les plus ardents de la politique des Bourbons et de Louis-Philippe. Il est auteur de divers écrits qui, avec ses discours, ont été publiés (1846, 2 vol. in-8°) par son fils, le marquis d'Argenson, mort vers 1861, et qui a édité en outre, comme il a été dit plus haut, les Mémoires de son arrière-grand-oncle.

ARGENTAL, châtellenie de Languedoc, possédée successivement par les familles de Jussac et de Saint-Julien. = —, seigneurie du Forez, possédée par la famille de Ferriol.

ARGENTAL (Charles-Augustin FERRIOL, comte d'), né le 20 déc. 1700 à Paris, mort le 5 janvier 1788. Conseiller au Parlement de Paris, il fut ministre du duc de Parme près de la cour de France. Il aimait les lettres et les arts, fut le protecteur de Lekain, le confident intime et le dépositaire des écrits de Voltaire, pour lequel il avait l'attachement le plus vif. On lui a attribué le *Comte de Comminges* et les *Anecdotes de la cour d'Édouard*, insérés dans les œuvres de Mme de Tencin, sa tante.

ARGENTAN, *Argentonium*, vicomté de Normandie, ayant appartenu aux familles de Moinet et d'Ango.

ARGENTAN (Seigneurs d'). Voy. CLÉMENT.

ARGENTARIA, Horbourg (Haut-Rhin). = — Argentière. — Voy. ARGENTUARIA.

ARGENTELLE (Louis-Marc-Antoine ROBILLARD d'), naturaliste, né le 29 avril 1777 à Pont-l'Évêque (Calvados), mort à Paris le 12 décembre 1828.

ARGENTEUIL (N.-D. d'), *Argentolium*, monastère de l'ordre de Saint-Benoit, à 8 kil. de Paris, fondé vers 665. Jusqu'en 1129 il fut occupé par des religieuses, mais à cette époque les désordres du couvent dont la célèbre Héloïse était supérieure, devinrent tels qu'un concile de Paris les en chassa et les remplaça par des moines. C'est dans ce

monastère que l'on conservait la fameuse robe sans couture de J. C., relique qui, le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte, attirait une grande foule de fidèles. Outre ce monastère, il y avait encore à Argenteuil un couvent d'Augustins déchaussés, un d'Ursulines et un de Bernardines qui fut supprimé vers le milieu du XVIIIe siecle.

En 1815, le 2 juillet, il y eut au village d'Argenteuil un combat assez vif contre les Anglais, qui parvinrent à forcer le passage de la Seine.

ARGENTEUIL, baronnie de Champagne, ayant appartenu aux familles de Le Bâcle et du Boucher.

ARGENTEUS, l'Argens, qui se jette à Fréjus dans la Méditerranée.

ARGENTILÆ. Argences (Calvados).

ARGENTIDUPLEX, l'Argendouble, affluent de l'Aude.

ARGENTIER. On nommait ainsi au moyen âge les banquiers et les changeurs, et plus tard les officiers qui, chez le roi ou chez les princes et seigneurs, étaient chargés soit de la garde, soit du maniement de l'argent destiné spécialement aux habillements et aux meubles. Ainsi, Jacques Cœur était argentier de Charles VII. M. Douët d'Arcq a publié pour la Société de l'Histoire de France un document très-intéressant : *Extraits des comptes de l'argenterie des rois de France*, 1851, in-8°. Suivant une déclaration du 22 décembre 1629, les argentiers et les contrôleurs de l'*argenterie* du roi avaient droit à des habillements d'hiver et d'été.

ARGENTIÈRE (Seigneurs d'), de la famille dauphinoise de Philibert.

ARGENTOLIUM. Argenteuil.

ARGENTOMAGUS. Argenton-sur-Creuse, place gallo-romaine où se concentraient plusieurs voies romaines, dirigées vers *Avaricum*, *Mediolanum*, *Biturigum*, *Augustoritum* et *Limonum*.

ARGENTON. Voy. COMMINES.

ARGENTON (Marie-Louise-Madeleine-Victoire LE BEL DE LA BOISSIÈRE DE SERY, comtesse d'), maîtresse de Philippe d'Orléans, qui devint régent, née vers 1680 à Rouen, morte le 4 mars 1748. Après avoir eu de lui un fils, légitimé en juillet 1706 et connu sous le nom de *chevalier d'Orléans*, elle épousa (1713) le chevalier d'Oppède.

ARGENTONIUM, Argentan (Orne).

ARGENTORATUM, Strasbourg.

ARGENTRADA. Argentré.

ARGENTRÉ, maison de Bretagne dont les armes étaient *d'argent à la croix patée d'azur*. (Voy. l'*Hist. de Bretagne*, par du Paz.) A cette famille appartenaient les deux personnages suivants : Bertrand D'ARGENTRÉ, grand-sénéchal de Rennes, célèbre jurisconsulte et historien, né à Vitré, en 1519, mort le 15 février 1590. — *Commentaire sur les quatre premiers titres de l'ancienne coutume de Bretagne*, 1568; *Histoire de Bretagne*, 1582, 1588, in-fol.; la première édition de cet ouvrage fut saisie avant d'être achevée: il fut réédité en 1605, 1612 et 1618, par le fils de l'auteur ; *Advis et consultation sur le partage des nobles*, 1570. = Charles DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, théologien, évêque de Tulle, né au château du Plessis, près Vitré, le 16 mai 1673, mort dans son diocèse le 27 septembre 1740.

ARGENTUARIA, **ARGENTARIA**, **ARGENTOVARIA**. De nombreuses tombes gallo-romaines attestent l'existence d'une ville romaine aux environs de Colmar et font croire que cette ville était *Argentovaria*, élevée sur le territoire des *Rauraci*, dans la Grande-Séquanaise; mais on n'est pas d'accord à ce sujet. Outre Colmar, on nomme Horbourg ou Arbourg, village des environs; d'autres enfin préfèrent Arzenheim, situé à une quinzaine de kilomètres au N. E. de Colmar, vers le Rhin. Quoi qu'il en soit, c'est auprès d'*Argentuaria* que, vers le mois de mai 378, Gratien, grâce surtout au courage de Mellobaude, comte des domestiques et roi des Francs, détruisit presque entièrement une armée de 40000 *Lentienses*, peuple germanique qui avait franchi le Rhin pour ravager les Gaules.

ARGENVILLE (D'), pseudonyme de Papillon de la Ferté.

ARGENVILLE. Voy. DEZALLIER.

ARGEVILLE, seigneurie de la Beauce, érigée en vicomté en 1566, en faveur d'Étienne d'Argeville, baron d'Héricy. = — (Seigneurs d'), de la famille de Vidal (Gâtinais).

ARGICOURT, seigneurie de Picardie, possédée au XIIIe siècle par la maison de Gaucourt.

ARGILLIERS (Seigneurs d'), de la famille de Froment (Bugey).

ARGINCHUM. Voy. ARDENNA.

ARGIS ou **ARGY**, famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de la Cour et de Mesure. Les armes sont : *d'or à cinq barres d'azur*. (Voy. l'*Hist. de la noblesse de Touraine*, par Souliers.)

ARGIS. Voy. BOUCHER D'ARGIS.

ARGOBIUS, Argeuve (Somme).

ARGONNE, *Argona*, *Argonensis pagus*, *Argonæ saltus*, pays entre la Marne, l'Aisne et la Meuse, et dont Sainte-Menehould était la capitale. Il est couvert de bois et de hauteurs, et se divise en Argonnes orientales et Argonnes occidentales. Ces dernières sont ouvertes par cinq routes ou défilés qu'on nomme les Islettes, la Chalade, le Grand-Pré, la Croix-aux-Bois et le Chêne-Populeux, et qui furent le théâtre d'une célèbre campagne qui sauva la France. Au mois de septembre 1792, Dumouriez occupait les passages des Argonnes pour s'opposer à la marche des Prussiens qui réussirent pourtant à le tourner en surprenant le défilé de la Croix-aux-Bois. Il s'adossa alors au défilé des Islettes, menaçant les communications de l'ennemi qui, après la canonnade de Valmy, abandonna le projet de marcher sur Paris, et se retira au delà du Rhin lorsqu'il eut obtenu la promesse de ne pas être inquiété dans sa marche.

ARGONNE (Noël, dit Bonaventure d'), littérateur, né à Paris en 1634, mort à la Chartreuse de Gaillon (Seine-Inférieure) le 28 janvier 1704. Il fut d'abord avocat, se fit chartreux à 28 ans, mais sans cesser tout à fait ses relations avec le monde. Voltaire a dit que c'était le seul chartreux qui eût cultivé la littérature. On a de lui : un *Traité de la lecture des Pères de l'Église* (1688); un livre sur l'*Éducation*, sous le nom de Moncade, et sous le nom de Vigneul-Marville; des *Mélanges de littérature et d'histoire*, 1725, 3 vol. in-12, recueil intéressant et souvent réimprimé.

ARGOU (Gabriel), avocat, jurisconsulte, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Mémoires touchant le comté de Neufchâtel*, 1674; *Institution au droit françois* (attribué à tort à l'abbé Fleury), 1692, souvent réimprimé.

ARGOUGES, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Ranes, de Fleury et de Mondreville. Les armes sont : *écartelé d'or et d'azur à trois quintefeuilles de pourpre, deux en chef et une en pointe*. Cimier : *une fée*.

ARGOUGES (Seigneurs d'), de la famille de Lefèvre Caumartin.

ARGOULES, seigneurie de Picardie, possédée par la maison de Busserade.

ARGOULETS, corps de cavalerie légère qui fit partie de nos armées depuis la fin du XVe siècle

jusqu'aux dernières années du siècle suivant. « Ils étaient, dit L. de Montgommery-Courbouzon (*La milice françoise*, 1602, in-8°), armés comme les chevau-légers, hormis la tête où ils mettaient un cabasset qui ne les empêchait point de coucher en joue, et au lieu des avant-bras et des gantelets, ils avaient des manches et des gants de mailles. Leurs armes offensives étaient l'épée au côté, la masse à l'arçon gauche, et à droite une arquebuse de deux pieds et demi de long, dans un fourreau de cuir bouilli; par-dessus leurs armes, une soubreveste courte comme celle des estradiots, et comme eux une longue banderole pour se rallier. » Les argoulets, destinés surtout à jouer le rôle d'éclaireurs, étaient de fort mauvaises troupes que leurs habitudes de maraude avaient fait surnommer *croque-moutons*.

ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d'), homme d'État et financier, né le 27 août 1782 au château de Veyssilieux (Isère), mort le 15 janvier 1858. Après avoir occupé des fonctions importantes sous l'Empire, il devint, à la seconde Restauration, préfet des Basses-Pyrénées (1815), du Gard (1817), conseiller d'État et pair de France (1819). A la révolution de 1830, il fut ministre de la marine (27 novembre 1830); chargé de l'intérim de la justice (1831); ministre du commerce, des travaux publics, des beaux-arts (13 mars); ministre, par intérim, des affaires étrangères (1832); ministre de l'intérieur et des cultes (1er janvier 1833); ministre, par intérim, de la guerre; gouverneur de la Banque de France (5 avril 1834); ministre des finances (8 janvier 1836). Nommé de nouveau gouverneur de la Banque (7 septembre), il conserva cette position jusqu'à sa mort. Enfin, après le coup d'État du 2 décembre, il fit partie de la commission consultative et fut créé sénateur (16 janvier 1852). Il était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

ARGUELLUM, Argueil (Seine-Inférieure).

ARIA, l'Aire, affluent de la Meuse.

ARIAN (Comtes d'), de la maison de Sabran.

ARIANISME. Cette hérésie venue d'Orient, et dont les doctrines repoussaient le dogme de la Trinité et celui de la divinité du Christ, pénétra en Gaule vers le milieu du IVe siècle. Elle y fut acceptée par une assemblée ecclésiastique réunie à Arles en 353, et saint Hilaire, évêque de Poitiers, l'ayant combattue dans un concile tenu à Béziers (356), fut exilé en Phrygie par Constantin. Revenu en Gaule, il parvint à y extirper l'arianisme qui y fut rapporté par les Goths et disparut avec eux.

ARIBERT. Voy. CHARIBERT.

ARIDAGAMANTHA, ARIDAGAMANTIA, Arouaise (Pas-de-Calais).

ARIE (Seigneurs d'), de la maison de Rabutin.

ARIÉGE. Ce département est formé du comté de Foix, du Couserans (Gascogne), du Donnezan et d'une partie des diocèses de Mirepoix, de Rieux et de Comminges (Languedoc). Il est borné au N. par les dép. de la Haute-Garonne et de l'Aude; au S. par le dép. des Pyrénées-Orientales, la vallée d'Andorre et les Pyrénées; à l'O. par le dép. de la Haute-Garonne; à l'E. par les dép. de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Chef lieu, Foix. Ce département a donné naissance au médecin Roussel, à l'astronome Vidal et au maréchal Clausel.

BIBLIOGRAPHIE : *L'Ariége*, 1863, in-16, et divers *Annuaires*. — Voy. FOIX.

ARIGE (S.) ou **AREG**, évêque de Gap vers 579, mort le 1er mai 604. — Voy. AREG.

ARIMONT (Seigneurs d'), de la famille de Béraud (Languedoc).

ARIOLICA, Pontarlier (Doubs).

ARIONIUS, l'Arnon, affluent du Cher.

ARIOVISTE, chef suève que les Séquanes appelèrent à leur aide contre les Éduens, vers 59 av. J. C., et à qui César, appelé à son tour par ceux-ci, fit essuyer une défaite complète. — Voy. AMAGETOBRIGA.

ARISITUM, l'Arzat (Aveyron). L'évêché de ce petit pays, détaché du diocèse de Rodez, au commencement du VIe siècle, y fut réintégré dès 670. On ne connaît que les noms des quatre évêques suivants : Déothaire, vers 531. — Munderic, vers 572. — Emmon, 625. — Mummole, 660.

ARISTALLUM FORESTE, forêt d'Héristal ou Herstal, dans le pays de Liége.

ARISTARCHUS SAMIUS, pseudonyme de G. Personne de Roberval.

ARIZENUS, Vieux (Calvados).

ARJAC (Seigneurs d'), de la maison de Solages (Rouergue).

ARLAMECH, pseudonyme annagrammatique de Sylvain Maréchal.

ARLAN (Seigneurs d'), de la famille d'Alhaud (Provence).

ARLANC (Seigneurs d'), de la maison de Vissac (Auvergne).

ARLATAN, maison arlésienne d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf-lez-Martigues, de Beaunard et de Beaumont. Les armes sont : *d'argent à cinq losanges en croix de gueules*. — (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert, et l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

ARLENS (Seigneurs d'), de la maison d'Esparbès.

ARLEQUIN DE BERLIN (L'), pseudonyme de Laval.

ARLES, *Arelate*. Après avoir appartenu aux *Anatilii*, aux *Salyi*, puis aux *Cavares*, Arles devint une colonie romaine sous J. César, qui y établit des vétérans de la sixième légion. Elle prit rapidement un immense développement, et la beauté et le nombre de ses monuments la firent surnommer *la Rome des Gaules*. Au IVe siècle, Maximien Hercule s'y fit proclamer empereur; mais sa révolte fut rapidement étouffée par son gendre Constantin, qui fixa à Arles la résidence du vice-préfet, gouverneur du diocèse de la Gaule, et lui donna son nom. Il y tint (314) un concile où, sous sa présidence, six cents évêques condamnèrent les Donatistes. Une autre assemblée ecclésiastique qui s'y réunit en 353 adopta les doctrines d'Arius que néanmoins l'Église des Gaules finit par rejeter (voy. ARIANISME). Chef-lieu de la cité des *Arelatenses*, métropole de la Viennoise seconde, siége du préfet du prétoire des Gaules, Arles fut quelque temps (411) au pouvoir de l'usurpateur Constantinus. En 477 elle fut conquise par les Wisigoths qui l'avaient assiégée inutilement plusieurs fois (425, 452, 462). La bataille où, sous ses murs, Théodoric le Grand défit les Francs de Clovis et les Bourguignons de Gondebaud, la laissa aux Ostrogoths, qui s'avancèrent jusqu'au Rhône (508-535); puis elle revint en la possession des Francs. En 567 elle était dans la part de Gontran, et vers cette époque devenait le chef-lieu à la fois d'un des trois *pagi* qui divisaient son territoire de cité et d'un duché qui portait son nom. Au commencement du VIIIe siècle elle paraît être possédée par Eudes, duc de Toulouse et d'Aquitaine. Prise par les Sarrasins (720), reprise par Charles Martel (739), elle jouit d'une grande prospérité sous Charlemagne, et forma un gouvernement à part qui avait le titre de *rectoratus*. Le traité de Verdun la détacha en 843 du royaume de France. Elle fut alors successivement la capitale de trois royaumes qui, outre le titre de royaume d'Arles, portèrent ceux de royaume de Provence (855), de Bourgogne cisjurane (879) et des Deux-Bourgognes (933); ses archevêques

acquirent alors, par la force des choses, la plus grande part dans son gouvernement.

Passée dans l'empire germanique, comme héritage de Conrad II le Salique (1033), Arles profita des luttes de ses archevêques avec les comtes de Provence pour établir chez elle un gouvernement consulaire qui dura jusqu'en 1251, où il fut aboli par Charles d'Anjou. En 1481 elle fut occupée par Louis XI. Son importance diminua peu à peu; et la ville, qui s'appelait « la mère de toutes les Gaules », n'est plus aujourd'hui qu'une sous-préfecture des Bouches-du-Rhône.

Outre les deux conciles que nous avons mentionnés plus haut, il s'en est tenu à Arles quinze autres dont voici les dates : 451, 452, 455, 463, 475, 524, 545, 554, 813, 1210 (ou 1211), 1234, 1246, 1260, 1275, 1282.

Arles a vu naître l'empereur Constantin le Jeune, Morand et Patrat, auteurs dramatiques, Roulet et Balechou, graveurs, etc.

BIBLIOGRAPHIE : De nombreuses dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions; J. B. Bouys, *La royale couronne d'Arles*, 1641, in-4°; J. Seguin, les *Antiquités d'Arles*, 1687, in-4°; Anibert, *Memoires sur l'ancienne république d'Arles*, 1779, 3 vol. in-12; J. F. Noble de la Lauzière, *Abrégé chronolog. de l'histoire d'Arles*, 1807, in-4°; J. J. Estrangelin, *Études sur Arles*, 1838, in-8°, etc.

ROIS D'ARLES OU DES DEUX-BOURGOGNES. — Le royaume d'Arles ou des Deux-Bourgognes fut fondé en 933, lorsque Hugues, comte de Provence, céda ses possessions à Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane. Il se composait du royaume de Bourgogne transjurane et généralement de la basse vallée du Rhône, ce qui répond à peu près aux provinces ecclésiastiques d'Arles, d'Aix, d'Embrun, de Vienne et de Tarantaise, en en retranchant les diocèses de Vienne, de Saint-Jean-de-Maurienne et d'Aoste, et en y ajoutant en tout ou en partie ceux de Lyon, de Lausanne et de Bâle.

933. Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane. — 937, Conrad le Pacifique. — 993, Rodolphe III le Fainéant. — 1033. Conrad le Salique, empereur d'Allemagne. — 1038, Henri le Noir III, comme empereur. — 1056, Henri IV. — 1106, Henri V, meurt en 1125. — 1125, Conrad, duc de Zehringen, est nommé par Lothaire II gouverneur du royaume avec le titre héréditaire de duc ou gouverneur de Bourgogne.

ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES D'ARLES. — Arles, d'abord simple evêché suffragant de l'église de Vienne, devint métropole à la fin du IVe siècle, ayant pour suffragants les évêchés de Marseille, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Toulon, Avignon, Cavaillon, Carpentras, Orange. Les quatre derniers diocèses en furent détachés et servirent à former la province d'Avignon, quand la capitale du Comtat fut à son tour érigée en métropole (1475). L'archevêché d'Arles a été supprimé en 1790.

S. Trophime. — S. Regulus. — Martien, vers 254. — S. Victor, vers 280. — Marin, 313. — Martin. — Valentin, 346. — Saturnin, 352-362. — Artémius. — S. Concordius, 374. — S. Héros, vers 400. — Patrocle, 412-426. — S. Honorat, 427-14 ou 15 janv. 429. — S. Hilaire, 429-5 mai 449. — Ravennius, 449-455. — Augustalis, 455-461. — Léontius, vers 462-490. — S. Æonius, vers 492-500. — S. Césaire, 501-26 août 542. — Auxanius, 543-546. — S. Aurelien, 546-16 juin 553. — Sapaudus, 554-586. — Licérius, 586-588. — S. Virgile, 588-610. — Florien. — Cyprien. — Théodose, ou Théodore, vers 645. — Jean Ier, vers 655-675. — Félix, vers 680. — Walbert, vers 684. — S. Polycarpe. — Ratbert, 769. — Éliphant, 788-794. — Jean II, vers 810-819. — Nothus, vers 823-vers 850. — Roland, 855-869. — Rostand Ier, 870-913. — Manassé, 914-vers 960. — Itier, 965-978. — Annon, 979-994. — Pons, 995-1030. — Raimbaud, août 1031-1067. — Aicard de Marseille, 1067-1080. — Gibelin, 1080-1107. — Garin, 1109. — Raimond Ier, 1113. — Atton, 1115 vers 1126. — Bernard Ier, 1129-2 mars 1133. — Guillaume Ier, 1134-1141. Raimond II de Montrond ou Montredon, 1142-1155. — Silvius, 1156-1163. — Raimond III de Bolène, 1163-1183. — Pierre Ier Isnard, 1183-1190. — Humbert d'Aiguières, 1190-1202. — Michel de Moriez, 1203-21 juillet 1217. — Hugues Ier, 1er-29 août 1217. — Hugues II Béroard, 1217-18 nov. 1232. — Jean III de Baux, 1232-23 nov. 1258. — Bertrand Ier de Saint-Martin, 1259-18 juillet 1260. — Florent, 1260-29 mai 1266. — Bertrand II de Saint-Martin, 1266-1273. — Bernard II de Languisel, 1273-1281. — Bertrand III Amaury, 1281-1286. — Rostan II de Capra, 1286-1303. — Pierre II de Ferrières, 1304-8 nov. 1307 ou 1308. — Arnaud de Fougères, 1308-19 déc. 1310. — Galhard Ier de Fougères, fev. 1311-1317. — Galhard II Saumate, 1317-1323 ou 1324. — Gaubert du Val, 1324-1341. — Jean IV de Baux, 27 sept. 1341-1347. — Étienne Ier Aldebrand, 1349-1350. — Étienne II de la Garde, 1350-1358. — Guillaume II de la Garde, 1360-1374. — Pierre III de Cross, 1375-16 nov. 1388. — François Ier de Conzié, 31 janv. 1389. — Raimond IV, 1389. — Jean V de Rochechouart, 1390-13 sept. 1398. — Artaud, 1404-10 juillet 1410. — Jean VI de Brogny, 1410-1423. — Louis Aleman, 3 déc. 1423-1450. — Jean VII de Beauvau, 1450. — Pierre IV de Foix, 9 oct. 1450-13 déc. 1462. — Philippe de Lévis, 1463-4 nov. 1475. — Eustache de Lévis, 1476-1489. — Nicolas Cibo, 24 avril 1489-1499. — Jean VIII Ferrier, 1499-17 janv. 1521. — Jean IX Ferrier, 17 janv. 1521-1550. — Jacques Ier du Broullat, 1551-1560. — Robert de Lenoncourt, 1561. — Antoine d'Albon, 1562. — Hippolyte d'Este, 1562-1567. — Prosper de Sainte-Croix, 1567-1573. — Silvius de Sainte-Croix, 1573-1599. — Horace Montano, 1590-11 sept. 1603. — Gaspard du Laurent, 1603-1630. — Jean X Jaubert de Barraut, 30 juillet 1630-30 juillet 1643. — François II Adhémar de Monteil de Grignan, 30 juillet 1643-9 mars 1689. — Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, 9 mars 1689-11 nov. 1697. — François III de Mailly, déc. 1697-12 juillet 1710. — Jacques II de Forbin-Janson, 1711-13 janv. 1741. — Jacques III Bonne-Gigault de Bellefont, août 1741-mars 1746. — Jean-Joseph de Saint-Jean de Jumilhac, avril 1746-1775. — Jean-Marie Dulau, 1er oct. 1775-1790.

ARLES (COMTES D'). Voy. PROVENCE.

ARLES (N.-D. d'), *Arulæ* (Pyrénées-Orientales), abbaye de Bénédictins de la congrégation de Cluny, fondée vers 814 et réunie à l'évêché de Perpignan.

ARLET (Barons d'), branche de la maison de La Rochefoucauld.

ARLEUX, *Arlodium*, *Arlegia* (Nord). Les Carlovingiens avaient à Arleux un palais qui devint un château fort. Les Français l'occupèrent en 1645, et Villars le démantela en 1711.

ARLEUX (Seigneurs d'), de la famille de Cohen (Artois).

ARLINCOURT (Victor, vicomte d'), écrivain, né en 1789 au château de Mérantais, près de Versailles, mort à Paris le 22 janvier 1856. Il se recommanda à Napoléon, en 1810, par un petit poëme flatteur : *Une matinée de Charlemagne;* fut nommé écuyer de *Madame Mère* et auditeur au Conseil d'État, puis envoyé en mission en Espagne. En 1814, il se rallia complétement et pour toujours aux Bourbons qui le firent maître

des requêtes. Oublié après les Cent-Jours, il se voua tout entier aux lettres. Il publia un poëme sur Charlemagne, *la Caroléide*, qu'il avait entrepris en l'honneur de Napoléon et qu'il modifia selon les circonstances; puis ses fameux romans, *le Solitaire, l'Étrangère, le Renégat, Ipsiboé*. Après 1830, il donna des romans historiques : *les Rebelles sous Charles V, les Écorcheurs, le Brasseur-roi*, etc., dirigés contre le régime nouveau et dépourvus de toute valeur comme peinture ou conception. Après 1848, il publia des brochures politiques : *Dieu le veut!* et *l'Italie rouge*; celle-ci lui valut un procès en diffamation. L'emphase la plus baroque et la recherche la plus ampoulée sont les caractères des vers et de la prose de cet auteur.

ARLODIUM, Arleux (Nord).

ARLON, *comitatus Arelaunensis*, comté à l'époque carlovingienne, aujourd'hui chef-lieu du Luxembourg belge. Marquisat en 1103, il fut réuni au Luxembourg en 1214. De 1684 à 1697, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Ryswick, et de 1795 à 1814, il appartint à la France. Les Autrichiens y furent battus par Jourdan, le 9 juin 1793 et le 18 avril 1794.

ARLOZ, maison du Bugey, d'où sont sortis les seigneurs de la Servette. (Voy. Guichenon, *Hist. de Bresse*.)

ARLUC (N.-D. d'), *Auri Lucum, Ara Luci*, monastère fondé, vers le milieu du xe siècle, dans le diocèse de Fréjus (Var). = — (St-Étienne d'), *Arlucum*, abbaye de femmes, fondée, vers 616, dans le diocèse d'Antibes (Var), par saint Nazaire, abbé de Lérins.

ARLY, voy. Ailly.

ARMAGILUS (S.), Saint-Armel (Ille-et-Vilaine).

ARMAGNAC, *Armeniacum*, pays formé, pour la plus grande partie, des territoires des anciennes cités des *Elusates* et des *Auscii*. « L'Armagnac, dont la capitale est Auch, disent les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, faisait autrefois partie du Fezenzac. Il en avait été détaché en 960 et se trouvait compris dans le duché de Gascogne. On le divisait en Armagnac haut ou blanc, dans lequel est situé la ville d'Auch, et en Armagnac bas ou noir, qui a pour chef-lieu Nogaro. En y comprenant ce que les comtes y réunirent depuis, savoir : l'Astarac, le Brullois, l'Eausan, le Gaure, le pays de Verdun et de Rivière-Basse, la Lomagne, etc., l'étendue de l'Armagnac était de trente-six lieues de long sur vingt-cinq de large. » Les possessions de la maison d'Armagnac furent souvent confisquées (voy. plus loin). Charles VIII n'en rendit en 1484, à Charles Ier, que le domaine utile. Aujourd'hui, le Haut-Armagnac est dans le département des Hautes-Pyrénées et en partie dans celui du Gers, qui comprend aussi le Bas-Armagnac.

Comtes d'Armagnac. — 960, Bernard Ier le Louche, deuxième fils de Guillaume Garui, comte de Fezenzac. — ? Géraud Ier Trancaléon ou Tranche-Lion. — 1020? Bernard II Tumapaler. — 1061? Géraud II et Arnaud-Bernard. — 1103? Bernard III, fils de Géraud II. — ? Géraud III. — 1160? Bernard IV. — 1190? Géraud IV Trancaléon. — 1219, Arnaud-Bernard, frère de Géraud IV. — 1226? Pierre-Gérard, frère d'Arnaud-Bernard. — 1241? Bernard V, fils de Géraud IV. — 1245, Mascarose Ire, sœur de Bernard V, femme d'Arnaud-Otton, vicomte de Lomagne. — 1249? Mascarose II, femme d'Eskival de Chabannais. — 1256, Géraud V ou Guiraud, vicomte de Fezenzaguet, petit-fils de Bernard IV. — 1285, Bernard VI. — 1319, Jean Ier. — 1373, Jean II le Bossu. — 1384, Jean III. — 1391, Bernard VII, frère de Jean III. — 1418, Jean IV. — 1450? Jean V. — 1473, Charles Ier, vicomte de Fezenzac, frère de Jean V, dépossédé par confiscation en 1481. — 1497, Charles II, duc d'Alençon, petit-fils de Marie d'Armagnac, sœur de Charles Ier. — 1525, Marguerite de Valois, veuve de Charles II, épouse Henri d'Albret, roi de Navarre. — 1549, Jeanne d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. — 1572, Henri de Bourbon, devenu roi de France en 1589, réunit l'Armagnac à la couronne. — 1645, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, reçoit de Louis XIV le comté d'Armagnac; sa postérité l'a possédé jusqu'en 1789.

ARMAGNAC (Jean Ier, comte d'), mort le 5 avril 1373. Il succéda à son père Bernard VI en 1319, alla guerroyer en Italie où il fut fait prisonnier vers 1330, et eut à soutenir contre ses prédécesseurs et contre la maison de Foix de violentes querelles; il fut battu et pris en 1362, près de Launac, par Gaston-Phœbus, avec lequel il signa un traité de paix le 14 avril suivant. = Son petit fils, Jean III, comte de Comminges, puis (1384) comte d'Armagnac à la mort de son père Jean II, passa en Italie pour secourir son beau-frère Charles Visconti contre Jean Galéas, duc de Milan, fut défait le 25 juillet 1391 devant Alexandrie, et mourut de ses blessures le lendemain. = Bernard VII, comte d'Armagnac, frère et successeur du précédent (1391), tué à Paris en 1418. Il dépouilla de son héritage son parent Géraud III, comte de Pardiac et vicomte de Fézenzaguet, qu'il fit mourir en prison avec ses deux fils, devint après l'assassinat de Louis d'Orléans (1407) le chef du parti opposé au duc de Bourgogne, et qui de son nom fut appelé Armagnac. Créé connétable de France (1415) et premier ministre de Charles VI, il fut investi d'un pouvoir sans bornes, et fit exiler la reine Isabeau de Bavière (1417) qui implora le secours de Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Celui-ci marcha sur Paris où le connétable exerçait une effroyable tyrannie. La ville lui fut livrée par Perrinet-Leclerc: le peuple soulevé se joignit aux Bourguignons et égorgea les Armagnacs. Bernard, trahi par un maçon chez lequel il s'était réfugié, fut massacré. = Jean IV, fils et successeur du précédent (1418), né vers 1395. Il s'allia aux Anglais contre le dauphin (Charles VII), et quand celui-ci fut devenu roi, il commit vis-à-vis de lui de nombreux actes de félonie. Enfin ayant voulu, au moyen d'un acte frauduleux, s'emparer du comté de Comminges que la comtesse Marguerite (1443) avait légué au roi de France, Charles envoya contre lui le dauphin Louis, qui l'assiégea et le prit dans l'Ile-Jourdain. Après deux ans de captivité, il fut rendu à la liberté et recouvra une partie de ses biens. = Jean V, fils du précédent, d'abord comte de Lomagne, puis, à la mort de son père (1450), comte d'Armagnac, né vers 1420, tué en 1473. Excommunié pour son commerce incestueux avec sa sœur Isabelle, il corrompit un référendaire du pape et en obtint une bulle dont il s'autorisa pour épouser publiquement sa maîtresse. Poursuivi devant le Parlement de Paris pour ce crime et pour ses intelligences avec les Anglais, il fut condamné à l'exil et à la confiscation de ses biens. Louis XI, à son avénement au trône, lui donna des lettres d'abolition et lui rendit ses terres; ce qui n'empêcha pas le comte de faire partie de la *Ligue du bien public*. De nouvelles menées le firent en 1470 traduire devant le Parlement et condamner à mort, et le comte de Clermont alla s'emparer de ses domaines, dans lesquels il fut rétabli par le duc de Guyenne. Mais après la mort de celui-ci, une armée commandée par Jean Goffredi, cardinal d'Albi, alla assiéger Lectoure où Jean résista pendant deux

mois. Il traitait de la capitulation, quand les troupes royales entrèrent par trahison dans la ville, et massacrèrent le comte dans les bras de sa femme Jeanne de Foix, qui, dit-on, peu après, périt empoisonnée en prison. = Son neveu CHARLES Ier, vicomte de Fezensac, fils de Jean IV, resta en prison jusqu'à la mort de Louis XI et obtint de Charles VIII en 1483 la restitution de l'Armagnac qui avait été réuni à la couronne deux ans auparavant. Il mourut sans enfants en 1497.

ARMAGNAC (Jean d'), cardinal, fils naturel de Jean II, comte d'Armagnac, mort en septembre 1408. Archevêque d'Auch (1391), conseiller d'État (1401), il suivit le parti de Pierre de Lune (Benoît XIII), qui le nomma cardinal. = Jean, bâtard d'ARMAGNAC, archevêque d'Auch (1462), mort le 28 août 1483. = Jean, bâtard d'ARMAGNAC, dit de Lescun, frère naturel du précédent, né d'Arnaud de Guilhem de Lescun et d'Anne d'Armagnac. Il fut gouverneur du Dauphiné et maréchal de France (1461), et mourut en 1473.

ARMAGNAC (Georges d'), cardinal, né vers 1501, mort le 2 juin 1585. Il fut successivement évêque de Rodez (1529), ambassadeur à Venise (1541) et à Rome, cardinal (1544), archevêque de Toulouse (1562), puis d'Avignon (1576). Il y a des lettres de lui dans la collection Dupuy, à la Bibliothèque impériale, et dans la collection Godefroy, à la Bibliothèque de l'Institut.

De la maison d'Armagnac sont sortis les ducs de Nemours, les vicomtes de Fezenzaguet et les comtes de Pardiac.

ARMAGNACS (faction des). Après la mort de Charles V la bourgeoisie ne tarda pas à être poussée à bout par les impôts vexatoires et les déprédations de Louis Ier, comte d'Anjou et de son frère Jean, duc de Berry. La nécessité de réformer le gouvernement ne fut rendue que plus évidente par la sanglante oppression que les princes du sang, après la victoire de Rosebecq, firent peser sur les communes du nord, et sur Paris (1380-1382). L'assassinat de Clisson, attribué aux conseils du duc de Berry, et le renvoi des *Marmousets* (voy. ce mot), après la déclaration de la folie de Charles VI, mirent fin trop tôt au calme que le retour de ces ministres de Charles V avait ramené dans le pays (1392). Enfin l'incapacité et la conduite scandaleuse de Louis Ier d'Orléans, après la retraite de Philippe Ier de Bourgogne (1401), excitèrent l'indignation publique. Suivant l'opinion générale, la folie du roi était due aux maléfices de la duchesse d'Orléans et le duc voulait usurper le pouvoir en s'emparant de la personne du dauphin Louis, duc de Guyenne. Jean sans Peur ayant fait assassiner le duc d'Orléans (1407), ce crime troubla tout le royaume. Pourtant une première paix conclue à Chartres (1409) venait d'arrêter les hostilités quand Charles d'Orléans, fils aîné du prince assassiné, épousa la fille du plus puissant seigneur du Midi, de Bernard VII, comte d'Armagnac. A l'occasion de ces noces, les princes du sang conclurent la ligue de Gien (1410), et alors se forma le parti des *Armagnacs*. Les méridionaux en général, et, à Paris, outre plusieurs honnêtes gens qui, comme Gerson, avaient horreur du meurtre commis par Jean sans Peur, les financiers, auxquels profitaient les désordres de l'État; les fonctionnaires prévaricateurs, enfin les métiers de luxe : voilà surtout ce dont fut composé le parti des Armagnacs. La guerre leur fut déclarée quand ceux-ci eurent fait alliance avec l'Angleterre aux plus honteuses conditions. La paix d'Auxerre y mit fin (1412); mais l'ordonnance de réforme publiée sous l'influence des états généraux remit les armes à la main à ceux dont elle attaquait les intérêts. Les intrigues qui accompagnèrent la pacification de Pontoise (1413), firent annuler cette ordonnance et rendirent les Armagnacs maîtres dans Paris. Sur ces entrefaites, le dauphin Louis porté au pouvoir par ces événements, mais vicieux et incapable d'imposer sa volonté aux factions, mourut à Paris (18 déc. 1415) après la bataille d'Azincourt. Bernard VII d'Armagnac, quoique absent, nommé successeur de Charles Ier d'Albert à la connétablie, puis fait seul gouverneur de la France (1416, 12 février), entra enfin dans Paris (5 mai). Le duc de Berry et le nouveau dauphin Jean de Touraine vinrent à mourir et la reine Isabeau fut exilée à Tours (29 avril). Le comte d'Armagnac, sous le nom du troisième dauphin, Charles de Touraine, eut alors toute l'autorité et exerça une insupportable tyrannie sur Paris, que ses soldats les Gascons, les Navarrois et les Génois semblaient traiter en pays conquis. Les habitants appelèrent les Bourguignons (1418, 29 avril) et massacrèrent les Armagnacs à deux reprises. La reine et le duc de Bourgogne arrivés dans la ville (14 juillet), la quittèrent sans avoir pu y rétablir l'ordre et ne réussirent pas à sauver Rouen. Peu après, Jean fut assassiné au pont de Montereau (1419, 10 sept.). Le traité de Troyes déshérita alors le dauphin Charles, mais rendit national son parti en promettant l'héritage du royaume de France au roi d'Angleterre, Henri V (1420). La paix d'Arras (1435) termina de fait les guerres des Armagnacs et des Bourguignons. — Bien des années après on donnait encore le nom d'*Armagnacs* aux troupes royales et aux bandes d'aventuriers.

ARMAINVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Le Vasseur (Picardie).

ARMAINVILLIERS, seigneurie de la Brie, érigée en comté en juin 1704 en faveur de J. L. de Beringhen. Elle fut acquise en 1762 par Louis XV qui l'échangea avec d'autres terres contre la principauté de Dombes appartenant au comte d'Eu.

ARMANCOURT (Seigneurs d'), branche de la maison d'Allonville (Beauce).

ARMAND, famille originaire du Dauphiné. D'elle sont sortis les seigneurs de Laval et de Châteauvieux. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, et Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*) = —, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Garcinières et de Mison.

ARMAND (Charles), peintre de paysages, reçu à l'Académie de peinture le 13 mai 1673, mort le 18 février 1720, âgé de 85 ans.

ARMAND (François-Huguet), comédien, né en 1699 à Richelieu (Indre-et-Loire), mort à Paris le 26 nov. 1765.

ARMAND, pseudonyme de M. Ragueneau.

ARMANDS (des), famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Montségur, de la Bastie-Rainaud et d'Alençon. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

ARMANTIEU (Seigneurs d'), branche de la maison de Béon (Béarn).

ARMASANICÆ. Aimargues (Gard).

ARMASTO, dieu connu par une inscription trouvée à Valcabrère (Haute-Garonne).

ARMÉE. Suivant Pausanias, la principale force des armées gauloises qui envahirent la Grèce consistait en cavalerie. Chaque cavalier était accompagné de deux esclaves ou serviteurs montés comme lui. Si leur maître perdait son cheval pendant le combat, ils lui en donnaient un autre. Si le cavalier était tué, l'un d'eux combattait à sa place, et, s'il périssait, il était à son tour remplacé par son compagnon. Si le maître était blessé, l'un le retirait de la mêlée et l'autre combattait. Selon

Diodore, les Gaulois se servaient aussi de chars de guerre montés par deux hommes dont l'un conduisait et l'autre combattait. Ils avaient des frondeurs et d'excellents archers. Les Nerviens, qui habitaient la Gaule Belgique, ne connaissaient que l'infanterie.

On décidait la guerre dans une assemblée de la nation, où tous les hommes valides devaient se rendre en armes; le dernier arrivé périssait au milieu des supplices.

Après la conquête de César, sous les monarques francs, la nation en armes tenait tous les ans une assemblée qui eut lieu d'abord au mois de mars, puis au mois de mai. On y décidait la paix ou la guerre. Le roi ou le chef y proposait une expédition. Si elle était acceptée, on partait. Souvent c'étaient les guerriers qui forçaient les chefs à les mener à une expédition. Originairement le service militaire était, sous peine d'amende, dû par l'homme à raison de sa qualité de Franc et non à raison de ses terres. Mais, sous le règne de Charlemagne, il fut imposé à tous les citoyens, à raison de la nature et de l'étendue de leurs propriétés territoriales. Ce prince, en 803, défendit aux évêques et aux abbés d'aller en personne à la guerre, mais leur commanda d'y envoyer leurs hommes bien armés, sous les ordres de chefs désignés par lui. Les hommes devaient avoir une lance, un bouclier, un arc, deux cordes, douze flèches, des cuirasses ou des casques, et se munir de vivres pour trois mois et d'habits pour six.

Après la chute de la dynastie carlovingienne, la société féodale se trouvant complétement organisée, le service militaire se fit d'une manière régulière. Le roi avait immédiatement au-dessous de lui les ducs, les comtes et toute la classe des hauts barons. Après ceux-ci venaient les seigneurs d'un rang inférieur, qui relevaient directement des ducs et des comtes et n'étaient plus soumis que d'une manière médiate à la couronne. Tous, du reste, depuis les rois jusqu'aux simples seigneurs, avaient encore dans les villes et dans les campagnes de nombreux vassaux tenus de les servir de leurs biens et de leur corps.

Quand le roi préparait une expédition, il convoquait les hauts barons qui devaient l'accompagner à la guerre, et ceux-ci, à leur tour, convoquaient les seigneurs qui relevaient d'eux immédiatement; de telle sorte que le mouvement se communiquait jusqu'aux derniers vassaux.

De plus, dans le XIIe siècle, la plupart des villes étant parvenues à se soustraire à la juridiction de leurs seigneurs, et à se mettre *en la main du roi*, fournirent des milices d'archers et d'arbalétriers qui, avec les serfs vassaux des seigneurs, les tenanciers du domaine royal et ceux des abbayes, composèrent la plus grande partie de l'infanterie des armées royales. Il faut encore y ajouter les corps de mercenaires connus sous les noms de *brabançons*, *cotereaux*, *routiers* et plus tard de *grandes compagnies* (voy. ces mots) qui, formés à l'époque des guerres contre l'Angleterre, se livraient aux plus horribles brigandages. Suivant les règles de la féodalité, le service militaire n'était dû par les seigneurs que pendant quarante jours. Ces règles, dès le commencement du XIIIe siècle, cessèrent d'être appliquées aux roturiers qu'on retint sous les drapeaux pendant plusieurs mois.

Charles VII fit subir à notre système militaire une heureuse et complète révolution, par l'institution des armées permanentes. Il rendit en 1439, à la prière des états d'Orléans, et le 26 mai 1446, deux ordonnances célèbres. La dernière n'était, jusque dans ces dernières années, connue que par le résumé qu'en avaient donné les historiens. Son texte, récemment retrouvé au British Museum, a été publié dans la Bibliothèque de l'École des Chartes (2e série, t. III). Par cet édit, les bandes qui lui avaient servi à reconquérir son royaume, et qui étaient formées d'aventuriers de tous pays, furent licenciées; et, grâce aux sages et énergiques mesures qui furent prises, le retour dans leurs foyers des soldats qui ne trouvèrent pas place dans la nouvelle organisation s'effectua sans que les populations eussent à en souffrir. Il fut créé quinze compagnies d'ordonnance, qui souvent se composaient de cent lances. Chaque lance comprenait six personnes et quatre chevaux, savoir : un homme d'armes, un coutillier, un page, deux archers et un valet d'armes, soit quatre combattants. On mit à leur tête des chefs expérimentés, choisis par le roi, et elles furent logées dans les villes. La création des francs-archers (voy. ARCHERS) lui donna une infanterie qui se monta à 8000 hommes.

Ce fut Louis XI qui introduisit les Suisses dans nos armées. En 1480, il en prit 6000 à sa solde. Aux Suisses Charles VIII ajouta des fantassins allemands, les lansquenets. L'armée formidable qu'il emmena en Italie, en 1493, comprenait 3600 hommes d'armes, 6000 archers à pied, levés en Bretagne, 6000 arbalétriers tirés du centre de la France, 8000 fantassins gascons, 8000 piquiers suisses ou allemands et 1200 pionniers. Vainqueur des Suisses à Marignan, François Ier ne négligea rien pour se les attacher, et il en eut toujours dans son armée; mais il eut si souvent à s'en plaindre qu'il songea à avoir une infanterie nationale. Par une ordonnance en date du 24 juillet 1534, il créa sept légions, chacune de 6000 hommes, et portant les noms des provinces où elles devaient se recruter. Elles étaient commandées chacune par six capitaines nommés par le roi. Le premier de ces capitaines avait la nomination de tous les officiers subalternes et portait le titre de colonel, titre qui paraît alors pour la première fois dans notre histoire militaire.

Voici les principales dispositions de cette ordonnance : « Le roy désirant singulièrement de tout son cœur, pour la conservation et défense de son royaume, dresser et mettre une force de gens de pied par les provinces d'iceluy.... veut et entend dresser sept légions de gens de pied. Et en chacune légion y aura six mille hommes, qui se lèveront et mettront sus de ceste heure ès païs et provinces de son dit royaume cy-dessous déclarez : c'est à sçavoir au pays et duché de Normandie se fera et dressera une légion; au pays et duché de Bretagne, une autre légion; au pays de Picardie, une autre; au pays et duché de Bourgongne, comté de Champagne et Nivernois, une autre; ès pays de Dauphiné, Provence, Lyonnois et Auvergne, une autre légion; au pays de Languedoc, une autre; au pays et duché de Guyenne, une autre : qui seront en tout quarante-deux mille hommes de pied, duquel nombre y en aura douze mille harquebuziers, et tout le demeurant picquiers et hallebardiers.

« En la légion de Bretagne, y aura cent arquebuziers pour mille hommes, qui seront six cents hommes pour ladite légion. En celle de Normandie, y aura deux cents arquebuziers pour mille, qui seront douze cents. En la légion de Picardie, y aura semblablement deux cents arquebuziers pour mille. En celle de Bourgongne, Champagne et Nivernois, y aura mille arquebuziers. En celle de Dauphiné, Provence, Lyonnois et Auvergne, deux mille. En celle de Guyenne, trois mille; en la légion du Languedoc autant : qui seront en tout douze mille harquebuziers.

« Et veut et entend ledit seigneur, que tous les capitaines desdites légions, lieutenants, enseignes, centeniers, chefs de bandes, gens de bataille et autres officiers d'icelles légions, soient tous du pays ou des pays où se lèvera ladite légion. » — Voy. Anneau d'or.

Ce projet, qui ne reçut pas son entier accomplissement du vivant de François Ier, fut repris par Henri II, et une ordonnance du 22 mars 1557 créa les sept légions de Guyenne, Picardie, Champagne, Provence et Dauphiné, Normandie, Languedoc, Bretagne.

On forma en outre quatre régiments, de Picardie, Champagne, Navarre et Piémont, moins nombreux que les légions, auxquelles on ne tarda pas à renoncer; car elles avaient l'inconvénient d'être trop nombreuses et trop difficiles à mettre en mouvement; « et, dit Vieilleville, voyant que le service de tels gens mal aguerris estoit du tout inutile, on commua cela en argent; et appelle-t on cette taille *la solde de cinquante mille hommes de pied*, à laquelle tous les roturiers universellement du royaume sont contribuables et subjects; et de cet argent on en façonne de braves hommes et vaillants capitaines. » Sous Henri IV, il ne restait plus trace des légionnaires. Ce fut à peu près à la même époque que les corps de cavalerie légère furent distribués en régiments.

L'armée se composait aussi de volontaires et de l'arrière-ban, mais l'indiscipline et le peu d'habitude de la guerre de ces troupes les rendaient plutôt nuisibles qu'utiles.

Ce fut à la fin de Louis XIII que les armées françaises commencèrent à être fort considérables. Au commencement de l'année 1640, le roi avait en campagne, au dire de Richelieu, cent régiments d'infanterie et plus de trois cents cornettes de cavalerie.

Réduite à 125 000 hommes après la paix des Pyrénées, en 1660, l'armée était de 132 000 hommes en 1668, lors du traité d'Aix-la-Chapelle; de 138 000 et de 158 000 après les traités de Nimègue (1679) et de Ratisbonne (1684). Ceci était pour le pied de paix. Pendant la guerre qui suivit la ligue d'Augsbourg, la France put opposer 375 000 hommes à l'Europe coalisée; et, malgré son épuisement, lors de la guerre de la Succession d'Espagne, elle put encore mettre sous les armes plus de 400 000 hommes. Il s'y trouvait du reste bon nombre de troupes étrangères, et entre autres des réfugiés anglais et irlandais, tandis que les protestants, chassés par l'édit de Nantes, allaient grossir les rangs de nos ennemis.

En juillet 1789 l'armée ne comptait que 121 186 hommes d'infanterie, 32 920 de cavalerie, 8900 hommes d'artillerie et de génie et 9578 officiers de toutes armes; soit en tout 172 384. Mais ces chiffres furent réduits singulièrement par le licenciement de différents corps, les désertions, l'émigration; et l'on sait quels prodiges d'énergie, d'intelligence et de patriotisme il fallut, quelques années plus tard, à la France, pour créer des armées en état de repousser et de vaincre l'Europe coalisée contre la Révolution.

De 1816 à 1823 le contingent annuel ne fut que de 40 000 hommes. A partir de cette époque, qui est celle de la guerre d'Espagne, il fut augmenté de 20 000. Depuis 1830 jusque dans ces dernières années, il a été de 80 000. Puis il fut porté à 100 000.

Pendant des siècles rien ne fut plus misérable que la destinée des malades et des blessés en campagne. Les blessés qui appartenaient au parti vaincu, et qui n'avaient pu s'éloigner du champ de bataille, étaient en général achevés et dépouillés par les vainqueurs. La plupart des blessés de l'armée victorieuse n'éprouvaient pas un meilleur sort. « Les blessés, dit Suger (*Vie de Louis le Gros*), étaient emportés dans des litières, et ceux qu'on ne pouvait pas enlever étaient recouverts d'un peu de terre et devenaient d'ordinaire la proie des loups. »

Pourtant il y eut un essai d'ambulance projeté lors de la grande invasion dont les Allemands menacèrent la France en 1124.

« On régla, dit le même historien, que partout où l'armée en viendrait aux mains avec les Allemands, des charrettes chargées d'eau et de vin pour les hommes blessés ou épuisés de fatigues, seraient placées en cercle comme une espèce de forteresse, pourvu que le terrain s'y prêtât; et ainsi ceux que les blessures ou la lassitude forceraient à quitter le champ de bataille, iraient là se rafraîchir, réparer les bandages de leurs plaies et reprendre des forces pour venir de nouveau disputer la palme de la victoire. »

Bien qu'il y eût toujours des médecins et des chirurgiens à la suite des armées, ce ne fut guère qu'à partir du règne de Henri IV, que l'on commença à organiser un service de santé; mais ce service resta fort insuffisant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

La première ambulance volante fut établie par Larrey dans l'armée de Custine, en 1792.

Bibliographie : Le P. Daniel, *Histoire de la milice françoise*, 17, 2 vol. in-4°; *Dictionnaire de l'art militaire* dans l'*Encyclopédie méthodique*; Suzanne : *Histoire de l'infanterie française; Curiosités militaires*, 1854, in-18; E. Boutaric : *Institutions militaires de la France*, 1863, in-8°.

ARMÉE SOUFFRANTE. On appelait ainsi l'armée des insurgés connus sous le nom de *Nu-pieds* ou *Va-nu-pieds*. — Voy. Va-nu-pieds.

ARMENIACUM, ARMINIACUM, ARMINIENSIS TRACTUS, l'Armagnac.

ARMÉNONVILLE, seigneurie érigée en vicomté en février 1603 en faveur de Dominique de Vicq.

ARMÉNONVILLE, seigneurie de la Beauce, possédée par les familles Le Clerc et Fleuriau. — Voy. Fleuriau.

ARMENTARIÆ, Armentières (Nord).

ARMENTIÈRES (Seigneurs d'), branche de la maison de Conflans, sortie de la maison de Brienne. = — (Seigneurs d'), branche de la famille de Jouvenel des Ursins.

ARMENTUM, l'Armançon, affluent de l'Yonne.

ARMES, ARMURES. Les Gaulois avaient pour armes offensives un sabre long, sans pointe et qui ne pouvait frapper que de taille, une espèce de glaive garni de pointes recourbées, une lance fort longue, une massue de fer, un épieu. Il est possible aussi que pendant un certain temps, ils se soient servis de haches de pierre. Ils faisaient peu usage de la fronde et de l'arc. Ils n'avaient guère pour armes défensives que le casque et un bouclier. Peu d'entre eux portaient des cuirasses. Après la conquête, ils adoptèrent les armes romaines.

Les Francs, qui ne connaissaient d'autres armes défensives que le bouclier et le casque, avaient pour armes offensives une lance, appelée *framée*, un long javelot à fer barbelé et à longue tige (voy. Angon) et surtout une hache appelée de leur nom *francisque*. L'arc était peu usité chez eux.

Les armes de trait en usage à partir de la troisième race jusqu'à l'introduction des armes à feu, sont l'arc, l'arbalète et la fronde, qui fut encore employée au siége de Sancerre en 1572. — Voy. Arbalète, Archers.

Les armes offensives étaient la lance, la pique,

destinée aux fantassins, l'épieu, l'épée longue ou courte (voy. ÉPÉE), le poignard ou dague, la hache, la masse d'armes, la massue, le maillet de plomb, de fer ou d'acier, le fléau d'armes, et plus tard, à partir de la fin du XVe siècle, la hallebarde, la pertuisane, etc. (voy. ces mots).

Du IXe au XIe siècle il se fit un changement complet dans l'armement de l'homme de guerre. A la fin du XIe il portait une longue tunique en peau ou en toile à manches, et une sorte de capuchon couvrant la tête, le cou et les épaules. La tunique était recouverte de plaques de métal, d'anneaux ou de chaînes métalliques. Elle fut remplacée au XIIIe siècle par l'armure complète de mailles que les chevaliers avaient seuls le droit de porter. Elle se composait d'une longue tunique avec des manches qui enveloppaient la main, de chausses et d'une coiffe sur laquelle se mettait le casque. Sous l'armure de maille se portait un second vêtement appelé *gambeson* (voy. ce mot), sous lequel on mit encore un plastron de fer battu ou d'acier. Peu à peu les autres parties de l'armure reçurent, comme la cotte, des plaques de fer, et l'on arriva ainsi à l'*armure à plates*, c'est-à-dire à l'armure complète de plaques d'acier usitée au XVe et au XVIe siècle. Cette armure devenue successivement plus massive pour résister aux effets des armes à feu, avait à cette dernière époque acquis un tel poids que le brave La Noue disait que les hommes d'armes à trente ans en étaient estropiés. Tavannes écrivait de son côté « qu'enchaînés et liés de la pesanteur de leurs armes, ils devenaient enclumes immobiles, chargeant tellement les chevaux qu'aux moindres accidents ils (les chevaux) succombent dessous; leur courage, leurs entendements travaillés, demi-vaincus, n'hasardent, n'agissent ni ne font rien qui vaille. »

L'armure complète fut abandonnée presque entièrement au commencement du XVIIe siècle, et Louis XIII essaya inutilement d'en faire revivre l'usage. (Voy. le *Catalogue du Musée d'artillerie*, par M. Penguilly l'Haridon.)

ARMES (Port d'). Dès le commencement du IXe siècle on s'occupa de régler le port d'armes. Il en est question dans des capitulaires de 805 et 806. A la fin du XIIIe siècle on retrouve dans les ordonnances royales des prescriptions renouvelées sans cesse et dont la fréquence, surtout au XVIe, prouve à quel point elles étaient peu respectées. Voici l'indication des principaux édits à ce sujet :

1265. Défense aux particuliers de porter habituellement des armes. — 1311, 30 décembre. Défense des tournois et du port d'armes. — 1347, octobre. Permission accordée aux bourgeois de la ville d'Aire de porter en voyage des armes défensives. — 12 mars 1478. Défense aux écoliers de porter des armes, s'ils ne sont nobles et vivant noblement. — 1487, 25 novembre. Défense de porter des armes à tous autres qu'aux nobles. — 1527, 25 novembre. Défense de porter des armes à l'exception des officiers du roi, des nobles et de ceux qui appartiennent à l'armée. — 1532, 31 décembre. Défense de porter d'autres armes que l'épée et le poignard. — 1546, 16 juillet. Défense absolue du port d'armes à toute personne, sous peine de mort. — 1548, 25 novembre. Défense à toute personne de porter des arquebuses, des haquebutes et des pistolets à l'exception des officiers du roi et des gens d'armes pendant la guerre. — 1549, 28 novembre. Défense de porter des arquebuses et des haquebutes et d'aller armé ou couvert d'armes. — 1558, 7 décembre. Défense de porter des pistolets et bâtons à feu. — 1559, 23 juillet. Défense de porter ni tirer arquebuses, pistolets, etc. — 1559, 17 décembre. Défense de porter arquebuses, pistolets, etc., sous peine contre les contrevenants d'être punis de mort sur-le-champ et de confiscation de tous leurs biens. — 1560, 5 août. Défense de porter aucune arme à feu sous peine de la vie, etc.

Il y eut encore cinq autres ordonnances du même genre rendues avant la fin du XVIe siècle. Elles furent moins nombreuses dans les deux siècles suivants. La dernière, à notre connaissance, qui ait été donnée avant la Révolution, est celle du 21 mai 1784. On y défend de fabriquer des armes prohibées, et il est interdit aux ouvriers et aux domestiques de porter des armes quelconques.

ARMES A FEU. Voy. ARQUEBUSE, CANON, FUSIL, MOUSQUET, etc.

ARMET, casque qui commença à être en usage dans la seconde moitié du XVe siècle et qui dura jusqu'au XVIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'armure disparut. L'armet de l'infanterie était un morion sans crête, à petits bords plats.

ARMOIRE DE FER. Louis XVI, qui était, comme on sait, un serrurier fort habile, avait fabriqué, avec l'aide d'un ouvrier mécanicien, nommé Gamain, une armoire fermée par une porte en fer et qui était placée dans l'épaisseur de la muraille d'un corridor des Tuileries. Lorsqu'après le 10 août, l'Assemblée législative ordonna une visite dans les appartements royaux, Gamain, qui croyait avoir été empoisonné par ordre du roi et de la reine (voy. GAMAIN), dévoila cette cachette aux commissaires de l'Assemblée. Les papiers que l'on y trouva et qui, pour la plupart, étaient fort compromettants, furent l'objet d'un rapport présenté à l'Assemblée par Gohier, et en 1793 on en publia une partie en 3 vol. in-8°.

Il paraît que l'armoire de fer, avec un certain nombre des papiers qu'elle renfermait, était encore, il y a une vingtaine d'années, à Dax, en la possession du comte Ducos, fils du membre du Directoire Roger Ducos.

ARMOIRIES. Les armoiries sont des emblèmes adoptés pour personnifier une famille, une communauté civile ou religieuse. L'usage des emblèmes appliqués à une personne existe de toute antiquité, mais les armoiries proprement dites ne sont pas antérieures à la fin du XIIe siècle.

On peut les classer entre plusieurs périodes. D'abord chacun prit l'emblème qu'il voulut : *les lions* et *les aigles* furent, dans le principe, assez généralement adoptés, parce qu'ils figuraient sur les riches étoffes d'origine orientale dont on se parait dans les solennités; on prit aussi *la croix*, qui, outre son sens religieux, avait, croyait-on, la vertu d'éloigner les maléfices; on mit aussi des symboles parlants, espèces de *rébus* qui donnaient, et le plus souvent par à peu près, le nom du personnage à qui appartenaient les armoiries. A cette époque le blason n'était pas forcément immobilisé dans les familles; le père, le frère, le fils ne portaient pas toujours le même symbole.

Bientôt, sous l'empire du symbolisme, on attribua un sens aux emblèmes héraldiques. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, il arrive souvent que les armoiries représentent en quelque sorte des devises.

Avec les anoblissements concédés par les rois, les armoiries devinrent définitivement héréditaires : les cadets y ajoutaient seulement un signe nommé *brisure*.

Les armoiries ne sont pas un signe de noblesse; l'étude des sceaux établit que les bourgeois, les moines, les paysans même et les roturiers commerçants en avaient; au lieu de signer un acte, on le scellait, et sur les sceaux des particuliers,

quelle que fût leur position sociale, il y avait un emblème soumis aux règles héraldiques.

Ce fut seulement à la fin du XVe siècle que l'on commença à établir une législation sur les armoiries. En 1487, une ordonnance créa « un maréchal d'armes pour écrire, peindre et blasonner dans les registres publics le nom et les armes de toutes les personnes qui avaient le droit d'en porter. » Les réclamations de la noblesse contre les usurpateurs de titres et d'armoiries motivèrent plusieurs ordonnances répressives. Après les états généraux de 1614, on nomma un juge d'armes (1615) chargé de dresser des registres où seraient inscrits le nom et les armes des nobles. En novembre 1696, un édit le supprima et créa à Paris « des officiers, ayant un caractère et un pouvoir suffisant pour faire, par les diligences de ceux qui leur seront subordonnés dans les provinces, que les armes des personnes, domaines, compagnies, corps et communautés du royaume, fussent registrées, peintes et blasonnées dans les registres de l'Armorial général qui sera pareillement établi à Paris. » Le 19 mars suivant, un arrêt du conseil permit d'inscrire les armoiries sur les carrosses, la vaisselle, etc., et quelques jours après (26 mars) un autre arrêt du conseil ordonna la confiscation des carrosses, vaisselles, meubles, etc., timbrés d'armoiries non enregistrées. Mais les offices créés n'ayant point trouvé d'acquéreurs, l'institution d'un armorial général ne put avoir lieu. On en fut réduit à rétablir l'office de juge d'armes (avril 1701). Ce ne fut que le 29 juillet 1760 qu'une ordonnance de Louis XV reprit le projet de Louis XIV, et confia l'exécution des édits et règlements sur les armoiries au tribunal des maréchaux de France, « et d'autant, ajoute-t-on, que, suivant un usage qui a prévalu, le port des armoiries n'est pas borné à la seule noblesse, S. M. a cru ne devoir pas priver de cette distinction les personnes, quoique non nobles, qui en sont en possession ou qui désireraient en porter, en la restreignant néanmoins à celles qui sont revêtues d'offices ou états honorables. »

ARMOIS, seigneurie, érigée en vicomté en mai 1657.

ARMOISES (Les), maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs d'Aunoy-sur-Seille. (Voy. le tome V de la dernière édition de l'*Hist. de Lorraine* par Dom Calmet.)

ARMONIÈRE, seigneurie d'Auvergne, possédée au XVIIIe siècle par les familles de Rouzat et de Saint-Giron.

ARMORICA (en celtique, *pays de la mer*), ou **LETAVIA**, nom que retint longtemps une des provinces de la France mérovingienne, celle qui plus tard fut appelée Bretagne. Il avait été donné d'abord à tout le rivage de la Gaule, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Seine.

ARMORICAINES (Cités). L'Armorique, la partie basse du pays entre la Loire et la Garonne et quelques villes entre la Seine et la Loire chassèrent, dès 407, les magistrats romains et se constituèrent en une sorte de république, formant une confédération qui ne rentra jamais sous la domination impériale. Après la conversion de Clovis (496) les cités armoricaines se donnèrent à lui ou s'allièrent avec lui contre les ariens Bourguignons et Wisigoths ; mais l'arrivée et l'augmentation successive des émigrants bretons dans la presqu'île armoricaine conservèrent longtemps à cette partie de la France une espèce d'indépendance et en firent changer le nom d'Armorique en celui de Bretagne. Après le VIe siècle, il n'est plus guère question des cités armoricaines.

ARMORICI, habitants de l'Armorique proprement dite. Ils formèrent une fédération qui comprenait les *Namnetes*, les *Venetes*, les *Corisopiti*, les *Osismii*, les *Curiosolitæ*, les *Unelli*, les *Abrincantui*, les *Boiocasses*, les *Lexovii* et les *Rhedones*, et dont l'influence s'étendait au N. jusqu'à l'embouchure de la Seine ; à l'E., jusqu'au pays des Parisiens et des Carnutes, jusqu'aux clients des Éduens et des Arvernes, et, au S., jusqu'à la Garonne. La plupart de ces peuples avaient pris part (56 av. J. C.) à la guerre où les *Venetes* furent détruits. En 54, après le massacre d'une légion romaine par les *Eburones*, ils reprirent les armes; mais à la nouvelle de la victoire remportée par César sur les *Nervii*, les *Aduatici* et les *Eburones* réunis, ils se dispersèrent. En 52 ils prirent part à l'insurrection générale de la Gaule et se soumirent l'année suivante. Ils firent ensuite partie de la Gaule Chevelue, puis de la Lyonnaise. Au IIIe siècle, ils fournirent le contingent le plus formidable à l'insurrection des Bagaudes.

ARMUR, famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Maizey et de Louvent.

ARMURES. Voy. ARMES.

ARMURIERS-HEAUMIERS. La corporation des armuriers-heaumiers de Paris fut établie en 1409. Ses statuts furent confirmés par Louis XI et renouvelés en 1562. Ils fabriquaient les casques, les cuirasses, cuissards, brassards, etc., en un mot, toutes les armes défensives. Mais quand l'usage de celles-ci tomba en désuétude, la corporation perdit tellement de son importance qu'elle fut réunie à celle des arquebusiers.

ARNA, l'Orne.

ARNAC, *Arnacum monasterium*, monastère fondé avant 864 dans le diocèse de Limoges (Haute-Vienne). = — Seigneurie d'Auvergne, érigée en baronnie en mai 1650 en faveur d'Antoine de Salignac, marquis de la Mothe Fénelon.

ARNAIUM AD CELERES AQUAS, Arnay-sous-Vitteaux (Côte-d'Or).

ARNAL (L'abbé Étienne d'), dit *Scipion*, mécanicien, né à Valleraugue (Gard) le 12 avril 1733, mort à Nîmes le 23 février 1801.

ARNALIA, surnom donné à Diane dans quelques inscriptions trouvées au territoire des Lingons.

ARNAS, village du Beaujolais (Rhône) avec titre de vicomté.

ARNAUD, nom de trois familles nobles de Provence. De l'une sont sortis les seigneurs de Vitrolles et d'une autre les seigneurs de Rousset. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

ARNAUD, famille de Picardie, originaire du Languedoc. D'elle sont sortis les seigneurs de Serouville, de Montaren et de Saint-Bonnet. (Voy. le registre III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ARNAUD, nom de plusieurs troubadours: ARNAUD, né au château de Marvelh (Périgord), mort à la fin du XIIe siècle. = ARNAUD, né à Ribérac (Périgord), vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. = ARNAUD *de Carcassès*, mort vers 1270. = ARNAUD *de Marsan*, mort vers la fin du XIIIe siècle. = ARNAUD ou ARNAULD *de Tintignac* ou *de Cotignac*, vivait vers le milieu du XIVe siècle.

ARNAUD *de Verdale*, évêque de Maguelonne (1339), mort le 23 décembre 1352. — *Episcoporum Magalonæ insulæ series*, inséré dans la *Nova Bibliotheca* de Labbe.

ARNAUD (François-Thomas-Marie BACULARD D'), littérateur, né à Paris le 18 septembre 1718, mort le 8 ou 9 nov. 1805. Appelé à la cour de Prusse par Frédéric II, d'Arnaud y passa un an; il fut ensuite secrétaire de légation à Dresde ; puis il revint à Paris et se mit à composer une longue série de romans dans le genre larmoyant, qui

malgré les railleries de Voltaire et de Beaumarchais eurent un certain succès. Les plus connus sont : les *Épreuves du sentiment*, les *Délassements de l'homme sensible* et les *Époux malheureux*. Ses poésies ont été recueillies en 3 vol. 1751. Sa principale pièce de théâtre est le *Comte de Comminges* (1790).

ARNAUD (François), abbé de Grandchamp, littérateur, né le 27 juillet 1721 à Aubignan (Vaucluse), mort à Paris le 2 décembre 1784.

ARNAUD (Félix), peintre, né à Troyes, mort en 1846. On a de lui : *Voyage archéologique dans l'Aube*, et deux *Vues* de Troyes (Musée de Troyes).

ARNAUDINS, ARNAUDINQUE, monnaie épiscopale d'Agen, frappé par Arnaud de Rovinham, évêque de cette ville dans la première moitié du XIIIe siècle (1209-1228).

ARNAUDISTES, nom que l'on donnait quelquefois à certains hérétiques, disciples d'Arnauld de Villeneuve (voy. ce nom).

ARNAUDS (Seigneurs des), branche de la maison de Flotte (Dauphiné).

ARNAULD *de Villeneuve*, célèbre médecin et alchimiste, né vers 1240, mort dans un naufrage vers 1313. On ne sait s'il naquit en France, en Espagne ou en Italie, mais on le croit pourtant Languedocien. Il enseigna successivement la médecine et l'alchimie à Barcelone, puis à Montpellier, alla voyager en Italie et mourut en se rendant à Avignon, où il était appelé par Clément V. Ses œuvres ont été publiées pour la première fois en 1504, in-f°, et souvent réimprimées. On y trouve diverses propositions qui le firent poursuivre comme hérétique.

ARNAULD (Antoine), célèbre avocat, né à Paris en 1560, mort le 29 décembre 1619. Sa famille était originaire d'Auvergne. L'Université le choisit pour demander au Parlement l'expulsion des Jésuites après l'attentat de Pierre Barrière (1593). Arnauld prononça contre eux le plaidoyer le plus violent, et pour le remercier, l'Université rendit un décret par lequel elle se déclarait obligée envers lui et ses descendants à perpétuité. De leur côté, les Jésuites lui vouèrent, et à sa postérité, une haine implacable. Ce fut là, a-t-on dit, le *péché originel* des Arnauld. On a encore de lui : *Le franc et véritable Discours au roi sur le rétablissement qui lui est demandé pour les Jésuites*, 1603, in-12; l'*Anti-Espagnol; Avis au roi Louis XIII pour bien régner* (1612), etc. Arnauld fut père de vingt-deux enfants; dix seulement lui survécurent et plusieurs sont devenus célèbres. = Son fils aîné, Robert ARNAULD D'ANDILLY, administrateur, érudit, poëte, né à Paris en 1588, mort à Port-Royal-des-Champs le 27 septembre 1674. Attaché à Schomberg, surintendant des finances, puis au duc d'Orléans, il devint conseiller du roi en ses conseils et intendant de l'armée d'Allemagne (1634). Il quitta le monde vers 1642, et se retira à Port Royal-des-Champs. On a de lui des traductions des *Confessions de saint Augustin* (1651), de Josèphe (1667-1668), de saint Jean Climaque (1661), etc., etc., et des *Mémoires*, 1734, 2 vol. in-12, réimprimés dans les grandes collections. = ANTOINE, dit *le Grand Arnauld*, frère du précédent, célèbre théologien et métaphysicien, né à Paris le 6 février 1612, mort à Bruxelles le 6 août 1694. Il passa sa vie entière et employa son prodigieux talent dans d'éternelles polémiques contre les partis religieux qui divisaient alors le christianisme; et il attaqua tour à tour les Jésuites, les protestants et même plusieurs de ses amis de Port-Royal, comme Pascal et Nicole. Mais ce fut surtout contre les premiers et contre les adversaires de Jansénius qu'il déploya toutes les ressources de son esprit et de sa science. Ordonné prêtre en 1641, il fut, après la publication du traité *De la Fréquente Communion* (1643), admis dans la Société de Sorbonne; son livre de la *Théologie morale des Jésuites* commença entre lui et la Société de Jésus une lutte qui dura jusqu'à sa mort. Il fut obligé (1655) de quitter le monastère de Port-Royal qu'il habitait depuis 1648 et de se réfugier, avec Nicole, dans une retraite dont peu de personnes savaient le secret. En 1656, il fut exclu de la Société de Sorbonne et de la Faculté de théologie. En 1668, il adhéra à l'arrangement appelé *la Paix de l'Église*, et publia divers ouvrages contre le protestantisme et, entre autres (avec Nicole), *la Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie*, 1669-1672, 3 vol. in-4°; mais les hostilités ayant recommencé, il dut, pour éviter de nouvelles persécutions, se réfugier à Mons, et mener presque jusqu'à sa mort une vie errante, sans que l'âge ni la maladie eussent pu ralentir un instant l'activité de son esprit et de sa plume. Ses ouvrages, qui ont été souvent réimprimés, ont été réunis, 1775-1783, 48 vol. in-4°. = HENRI, frère du précédent, abbé de Saint-Nicolas, évêque d'Angers, né à Paris en 1597, mort le 8 juin 1694. Il avait rempli en Italie diverses missions dont la relation a été imprimée, 1748, 5 vol. in-12. = ANTOINE, frère des précédents, abbé de Chaumes, né en 1616, mort en 1698. Il a laissé d'intéressants mémoires publiés par le P. Pingré, 1756, in-12, et reproduits dans les grandes collections. = MARIE-ANGÉLIQUE DE SAINTE-MADELEINE, sœur des précédents, abbesse de Port-Royal qu'elle réforma, née en 1591, morte en 1661. — Il y a des lettres de divers membres de la famille Arnauld à la Bibliothèque impériale, et dans la collection Godefroy à la Bibliothèque de l'Institut.

ARNAULD. Voy. POMPONNE.

ARNAULD (Antoine), général, né à Grenoble le 14 janvier 1749, mort en Hollande en 1804.

ARNAULT, famille du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Paussac, de Laborie, de Saint-Laurent, de la Forest, de Villat, de Laudonie, de Sarasignac. — A cette famille appartenait François ARNAULT DE LABORIE, chanoine de Périgueux et chancelier de l'université de Bordeaux, mort en 1608, à quatre-vingt-dix-neuf ans, auteur des *Antiquités de Périgord*, 1577.

ARNAULT (Antoine-Vincent), auteur dramatique, secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Paris le 1er janvier 1766, mort le 16 septembre 1834. Il se fit connaître, au commencement de la Révolution, par des tragédies d'un caractère républicain : *Marius à Minturnes* (1791), *Lucrèce* (1792), *Cincinnatus* (1793), et *Horatius Coclès*, tragédie lyrique mise en musique par Méhul. Il émigra pendant la Terreur, et à son retour donna *Blanche et Montcassin* (1798), tragédie qui eut un grand succès. Il suivit Bonaparte en Égypte, fut chargé quelque temps du gouvernement des îles Ioniennes, puis rappelé pour travailler, comme conseiller de l'Université, à la réorganisation de l'instruction publique. Membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, il fut exilé (1816) et rayé de l'Institut dont il faisait partie depuis 1799. Rentré en France (1819), il fut réélu (1829) à l'Académie française, dont il devint ensuite secrétaire perpétuel. Ses *œuvres*, publiées 1818-1819, 4 vol. in-8°, contiennent, outre les tragédies, des comédies, des fables, des mélanges de critique, des notices biographiques, etc. Il a donné en 1833 les *Souvenirs d'un sexagénaire*, 4 vol. in-8°. C'est de lui cette jolie petite pièce de la *Feuille*, que tout le monde sait : *De ta tige détachée*, etc. = Son fils, LUCIEN, poëte tragique, né à Versailles en 1787,

mort en 1863. Il fut préfet pendant les Cent-Jours et après la révolution de Juillet. — *Pierre de Portugal* (1823); *Regulus* (1825); *le Dernier jour de Tibère* (1828); *Gustave-Adolphe* (1830), tragédies; *Catherine de Médicis*, drame (1829).

ARNAVON (L'abbé François), écrivain, né à l'Isle (Vaucluse) vers 1740, mort le 25 nov. 1824.

ARNAY-LE-DUC. *Arnacum*, *Arnæum*, *Arnetum* (Côte-d'Or). Cette ville, chef-lieu du *pagus* gallo-romain *Arebrignus*, eut des seigneurs particuliers jusqu'au moment où elle fut acquise par Eudes IV, duc de Bourgogne. Elle passa ensuite successivement dans les maisons de Charny, de Rohan et de Brionne, et devint un bailliage du gouvernement de Bourgogne. — En 1570, le 26 juin, à la tête de cinq à six mille hommes, Coligny rencontra près d'Arnay une armée de douze mille hommes que commandait Cossé-Brissac, qui voulut lui disputer le passage et qu'il força à la retraite après un sanglant combat.

ARNÉ (*Seigneurs d'*), de la famille de Sariac (*Armagnac*).

ARNETUM, Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

ARNO, l'Arnon, affluent du Cher.

ARNOIS. Voy. HARNOIS.

ARNOLD (Georges-Daniel), poëte, né à Strasbourg le 18 février 1780, mort le 18 février 1829. Il a laissé, entre autres, une comédie en dialecte strasbourgeois : *le Lundi de la Pentecôte.*

ARNOLET DE LOCHEFONTAINE, famille parisienne d'où sont sortis les marquis de Bussy d'Amboise et les vicomtes de Peny.

ARNOUL (S.), *Arnulfus*, assassiné dans la forêt d'Iveline vers 534. On le fête le 18 juillet. = — (S.), tige de la race des Carlovingiens, né vers 580 près de Nancy, mort près de Remiremont, le 16 août 640. Il remplit diverses fonctions à la cour d'Austrasie, et devint, après la mort de sa femme, évêque de Metz (611). L'un de ses fils, Ancuise, fut père de Pepin d'Héristal, père de Charles-Martel. = — (S.), évêque de Soissons, mort le 15 août 1087. = — (S.), religieux de Vendôme, évêque de Gap (1056), mort le 19 septembre vers 1060. = ARNOUL, fils naturel du roi Lothaire, mort vers 1021. Archevêque de Reims (988), il livra cette ville à Charles, duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis d'Outre-Mer, fut déposé (991) et ne remonta sur son siége que quand son successeur, Gerbert, eut été nommé pape.

ARNOUL (St-), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Metz en 600, unie à la congrégation de Saint-Vannes en 1618.

ARNOUL-DE-CRÉPI (St-), *S. Arnulfus Crispeiensis*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Senlis, fondé en 1008.

ARNOUL, écrivain, évêque de Lisieux (1141), né vers le commencement du XIIe siècle, mort le 3 août 1183 à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. — *Epîtres*, *Discours*, *Épigrammes*, 1585, in-8°.

ARNOUL (René), poëte, né à Poitiers en 1569, mort à Orléans en 1639.

ARNOULD (Joseph), horloger et mécanicien, né à Pulligny (Meurthe) en 1723, mort à Nancy en 1791.

ARNOULD (Jean-François MUSSOT, dit d'), acteur et auteur comique, l'un des créateurs de la pantomime en France, né à Besançon en 1734, mort à Paris en 1795.

ARNOULD (Madeleine-Sophie), cantatrice et actrice, célèbre par son talent et son esprit, née à Paris le 14 février 1744, morte en 1803.

ARNOULD (Ambroise-Marie), économiste, né à Dijon vers 1750, mort en 1812.

ARNOULD (Edmond-Nicolas), littérateur, né à Dieuze (Meurthe) le 18 mars 1811, mort à Paris le 1er février 1861. Il devint en 1856 professeur de littérature étrangère à la Sorbonne. On a publié après sa mort un remarquable recueil de *Sonnets et poëmes*, 1861, in-18.

ARNOULT, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Fontenay. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

ARNOULT (Charles), jurisconsulte, député aux états généraux (1789), né à Bèze (Côte-d'Or) en 1750, mort en 1793.

ARNOUVILLE, seigneurie près de Gonesse (Ile-de-France), érigée en comté en faveur du garde des sceaux J. B. de Machault.

ARNOUX (Jean), jésuite, prédicateur, confesseur de Louis XIII (1617-1621), né à Riom vers le milieu du XVIe siècle, mort à Lyon en 1636.

ARNOUX (Jean-Claude), habile ingénieur, né le 16 décembre 1792 au Cateau, mort à Paris le 8 mai 1866. Sorti de l'École polytechnique dans l'artillerie, il se distingua dans la campagne de 1814. Démissionnaire en 1816, il dirigea jusqu'à leur fermeture les ateliers des messageries générales d'où sont sorties des constructions fort appréciées par l'industrie des transports. Il est l'inventeur du *matériel articulé* qui permet de franchir des courbes de très-petit rayon sur les chemins de fer, et qui est employé sur le chemin de fer de Sceaux et d'Orsay; d'un procédé de *touage* pour la traction des bateaux sur les rivières et canaux; de la *grue pour transbordement* des voitures sur trains ordinaires et sur trucks de chemins de fer.

ARNULF, ARNULFUS. Voy. ARNOUL.

AROANNA, ARVENNA, l'Orvanne, affluent du Loing.

AROENIS, l'Aron, affluent de la Mayenne.

AROISIA, forêt de la Gaule dont le nom se retrouve dans celui du pays d'Arouaise.

ARONDEVILLE (Seigneurs d'), de la maison de la Haye (Normandie).

ARONNA, l'Aronde, affluent de l'Oise.

ARONSEL (La Mothe Josseval d'), pseudonyme de N. Amelot de la Houssaye.

AROUAISE ou **AROAISE**, *Aroasia*, *Arida Gamantia*, pays d'Artois et de Vermandois, situé entre Bapaume (Pas-de-Calais) et Péronne (Somme) et allant à l'E. jusque vers Wassigny (Aisne), occupant la contrée montueuse entre les sources de la Somme, de l'Escaut et de l'Oise. Il donna son nom à une célèbre abbaye d'Augustins qui y avait été fondée en 1090 et dont l'histoire a été écrite par Gosse, 1786, in-4°.

AROUX, famille de Gascogne d'où sont sortis les seigneurs de la Serre. (Voy. le Registre IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ARPAJON (N.-D. de l'), *de Arpajone* ou *N.-D. de Milhaud*, abbaye de filles, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 1298 par Hugues Ier, sire d'Arpajon dans le Rouergue. Elle avait d'abord été établie dans la campagne, mais au XVIe siècle, lors des guerres civiles, on en transféra les religieuses à Milhaud, dans un couvent de l'ordre de Sainte-Claire.

ARPAJON, ancienne maison, originaire du Rouergue et dont la généalogie remonte à la seconde moitié du XIIe siècle. Elle a produit les vicomtes de Lautrec, les seigneurs de Severac, et donné son nom à la ville de Châtres-sous-Montlhéry qui fut érigée en duché-pairie en 1702, en faveur de Louis marquis d'Arpajon. (Voy. le P. Anselme, tome V.)

ARPAJON (Louis, marquis de SEVERAC, duc d'), lieutenant-général, duc et pair (1651), mort au château de Severac (Aveyron) en avril 1679. = Son petit-fils, Louis, marquis d'ARPAJON, lieutenant-général, né vers 1669, mort à Paris le 21 août 1736.

ARPENINUS DEUS, dieu connu par une inscription conservée au musée de Toulouse.

ARPENTEURS. En 1115 Louis le Gros institua une charge d'arpenteur pour tout le royaume, charge dont il revêtit un bourgeois de Paris, nommé Leiguesin. En 1554, un édit régla les fonctions, droits et priviléges du grand arpenteur, appelé aussi grand-maître, sous lequel exerçaient des arpenteurs nommés par lui. En juin 1575, il fut créé quatre arpenteurs et priseurs-jurés dans chaque juridiction du royaume. En 1688, l'office de grand arpenteur fut aboli, et en 1690 les anciens offices d'arpenteurs furent supprimés et remplacés par des offices d'experts-priseurs et d'arpenteurs jurés.

ARQUEBUSE, ARQUEBUSIERS. L'arme qui succéda à la couleuvrine à main (voy. ce mot) fut l'arquebuse ou haquebute à croc ou crochet. On la nommait ainsi à cause du croc qu'elle portait à sa partie inférieure, vers le milieu de son canon, et qui servait à la placer sur un chevalet au moment du tir. Après cette arme qui fit son apparition dans la seconde moitié du xv° siècle, vint l'arquebuse pourvue d'une crosse et qui, montée sur un fût, se tirait à la main. On y mettait le feu au moyen d'une mèche. Puis on inventa en Allemagne (vers 1500 environ) la platine à rouet ; la mèche était remplacée par une pierre à feu d'où une rondelle d'acier mue avec rapidité par un mécanisme, faisait jaillir des étincelles. Diverses ordonnances du xvi° siècle, renouvelées en 1603, défendaient l'usage de l'arquebuse pour la chasse, mais cette défense fut révoquée en 1614. En 1669, une ordonnance sur la chasse montre qu'à cette époque les gardes avaient encore des arquebuses à rouet. Ce ne fut guère que dans les premières années du xvi° siècle que les arquebusiers commencèrent à figurer dans nos armées. Lors de son expédition contre Gênes, en 1507, Louis XII avait avec lui, dit Fleurange, 500 *acquebuttes* à crochets Après la bataille de Pavie, où les arquebusiers espagnols avaient joué un si grand rôle, la régente Louise de Savoie envoya dans toutes les villes frontières des commissaires pour recommander aux habitants de se fournir de bonnes arquebuses, ce à quoi ils eurent peine à obéir, « tant, dit Brantôme, ils aimaient leurs bonnes arbalètes. Du despuis, ajoute-t-il, ils s'en sont si bien accommodés qu'ils en font leçon aux autres. » Aux arquebusiers succédèrent les mousquetaires. (Voy. le *Catalogue du musée d'Artillerie*, par M. Penguilly l'Haridon).

Un édit de mars 1523, établit à Paris une compagnie de cent arquebusiers, qui fut plus tard réunie à celle des archers et des arbalétriers.

ARQUENAY, seigneurie érigée en châtellenie en avril 1570, en faveur de Nicolas d'Angennes.

ARQUES (Seigneurs d'), branche de la famille de Giffart (Normandie), = — de la maison d'Alègre (Auvergne), = — de la famille de Rebé (Beaujolais). = — Voy. JOYEUSE.

ARQUES, seigneurie d'Artois avec titre de vicomté et qui, depuis le viii° siècle jusqu'à la Révolution, fut possédée par l'abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer.

ARQUES, *Arca*, *Arcua*, *Arquæsiæ* (Seine-Inférieure). Cette place, située dans le pays de Caux, à 5 kil. au S. E. de Dieppe, était le chef-lieu d'un comté qui vers 1030 fut donné en apanage à Guillaume, frère de Robert, duc de Normandie. Elle devint une des élections de la généralité de Rouen (1577 et 1639), et un des bailliages de la Basse-Normandie; ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg. Mais elle est restée célèbre par les combats qui s'y livrèrent du 13 au 28 septembre 1589. Henri IV, forcé de lever le siége de Paris commencé par Henri III, et de se retirer en Normandie, s'était retranché avec 7000 hommes entre Dieppe et Arques. Mayenne, qui s'était vanté de le jeter à la mer, se présenta avec 30 000 hommes, le 13 septembre, devant les lignes d'Arques, qu'il attaqua durant quinze jours. Les deux principales affaires furent celles du 21, où de prétendus transfuges de l'armée de la Ligue se firent recevoir dans le camp de Henri IV et essayèrent de le surpendre; et celle du 24, qui eut lieu près de Dieppe, et où l'artillerie légère, employée pour la première fois, fit le plus utile service. Enfin, sur la nouvelle que Longueville et d'Aumont amenaient des renforts au roi, Mayenne se retira vers la Picardie, laissant ouverte la route de Paris vers lequel Henri se dirigea.

ARQUES. Voy. ARCHES.

ARQUIEN (Seigneurs d'), branche de la maison de La Grange.

ARQUIER, famille de Provence, anoblie en 1611 et d'où sont sortis les seigneurs de Charleval, de Barbegau, de Montbeau et de Saint-Estève. Il existait dans le même pays une autre famille du même nom.

ARQUIER (Joseph), compositeur, né à Toulouse en 1763, mort à Bordeaux en octobre 1816.

ARQUINVILLIERS (Seigneurs d'), branche de la famille de Jassaud (Provence).

ARRABLAY, seigneurie qui a donné son nom à une ancienne maison du Périgord, éteinte en 13.6. Elle entra par alliance dans la maison de Courtenay.

ARRABLAY (Pierre d'), chancelier de France sous Louis X, cardinal (1316), mort après 1332 et avant 1346.

ARRABLAYUM, Arrabloy (Loiret).

ARRAC DE VIGNES, famille de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de Sault de Navailles. (Voy. le Registre IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ARRAGOS (Guillaume), médecin, né en 1513, près de Toulouse, mort à Bâle en 1610.

ARRAS, *Atrebates*, en flamand *Atrecht*. Cette capitale de la cité des *Atrebates*, après avoir été deux fois ravagée, au v° siècle, par les Vandales et par l'invasion d'Attila, fut de nouveau ruinée par les Normands en 880. Sous les Carlovingiens, on y battit monnaie. A travers les invasions et la ruine, elle avait su conserver quelques restes de ses priviléges municipaux romains, et c'est d'elle et de Tournai que le droit municipal se répandit en Flandre et en Brabant. La Crinchon la séparait en deux parties : d'un côté, la ville, qui appartenait à l'abbé de Saint-Waast et au comte de Flandre; de l'autre, la cité, qui était au roi de France, mais où l'évêque put retenir l'autorité temporelle depuis le xi° jusqu'au xviii° siècle. A partir de 1180, les états de l'Artois, pays que Philippe d'Alsace, en le donnant en dot à Isabelle de Hainaut, femme de Philippe Auguste, avait séparé de la Flandre, commencèrent à se tenir annuellement à Arras. La commune y fut établie en 1180 et confirmée par Philippe Auguste (1194). « Cette très-antique cité, dit Guillaume le Breton, était alors puissante, pleine de richesses, ardente au gain et au commerce. » Baudouin IX, comte de Flandre, voulut la reprendre ; mais il y échoua (1196). Au xiii° siècle, la milice d'Arras se distingua à Bouvines (1214), et la ville devint le chef-lieu du comté d'Artois apanagé (1237), et l'un des bailliages de l'Artois (vers 1293). Passée avec l'Artois et la Flandre dans la maison de Bourgogne (1384), elle soutint heureusement, contre Charles VI (1414), un siége qui fut suivi d'un traité de paix. En 1435, on y tint un congrès qui rapprocha par un traité la Bourgogne et la France

(1435). Assiégée et ruinée par Louis XI (1479), cédée à Maximilien d'Autriche par Charles VIII (1493), et de nouveau à Charles-Quint par le traité de Cambrai (1529), elle devint sous celui-ci le siége d'un tribunal provincial. Les États dont elle faisait partie assuraient un immense marché à ses célèbres fabriques de draps et de tapisseries. Attaquée inutilement par Henri IV (1597), prise sous Louis XIII (1640), elle fut assiégée sans succès par Condé et les Espagnols (1654). Ce fut la première place que Vauban fortifia.

Au XVIIIe siècle, elle fut la capitale du gouvernement de l'Artois (1765), députa pour la première fois aux états généraux (1789), et devint le chef-lieu du département du Pas-de-Calais.

Arras, où il se tint un synode en 1025, a donné naissance au jurisconsulte Baudouin, mort en 1573, à Damiens, à Robespierre, à J. Lebon, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE. — *Chronicon cameracense et atrebatense*, par Balderic, 1615, in-8°, trad. par Le Glay, 1834-36, in-8°; A. de la Taverne, *Journal de la paix d'Arras*, 1651, in-12; Harduin, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Artois et d'Arras*, 1763, in-12; *Chronique de la ville d'Arras*, 1767, in-4°; A. d'Héricourt, *les Siéges d'Arras*, 1844, in-8°; L. Cavrois, *Origine de l'Académie d'Arras*, 1866, in-8°; A. Terninck, *Étude sur l'Attrébatie avant le VIe siècle*, 1866, in-8. — Voy. ARTOIS.

ÉVÊQUES D'ARRAS. — Arras, tout en conservant une administration séparée, n'eut jusqu'à la fin du XIe siècle d'autres évêques que ceux de Cambrai. En 1094, elle obtint enfin un évêque distinct; son évêché, suffragant de Reims jusqu'à l'érection de Cambrai en métropole (1559), fut supprimé en 1790, rétabli en 1802, et réuni alors à la province de Paris, où il resta jusqu'à l'année 1841; il fut alors rattaché à Cambrai, érigé de nouveau en archevêché.

Lambert, 19 mars 1095-17 mai 1115. — Robert Ier, 1115-février 1131. — Alwise, 1131-1148. — Godescalc, 1150-1161. — André de Paris, 1161-1173. — Robert II, 1173-4 octobre 1174. — Fremold, 1174-1183. — Pierre Ier, 1184-1203. — Raoul de Neuville, octobre 1203-26 mars 1221. — Ponce, 1221-1231. — Asson, 1231-27 mars 1245. — Fursy, 1245-1er avril 1247. — Jacques Ier de Dinant, 1248-1259. — Pierre II de Noyon, 1259-1280. — Guillaume d'Isy, 1282 ou 1283-23 septembre 1293. — Jean Ier, cardinal Lemoine, vers 1295 (*douteux*). — Gérard Ier Pigalotti, 1296-1316. — Bernard, 1317-1320. — Pierre III de Chappes, 1320-1326. — Jean II du Plessis-Pasté, 24 décembre 1326-1328. — Thierri de Hérisson, 28 février 1328-1328. — Pierre IV Roger (depuis pape Clément VI), 1328-1329. — André Chini de Malpighi, 1331-1334. — Jean III Mandevilain, 1334-1339. — Pierre V Bertrand, 1339-1344. — Aimeric de Beaufort, 1344-6 oct. 1361. — Gérard II de Dainville, 1362-1369. — Adhémar Robert, 1369-1370. — Étienne Ier, 1370-1371. — Hugues Ier Faydit, 13 juillet 1371-1372. — Pierre VI Masuyer, 1372-1391. — Jean IV Canard, 1391 ou 1392-7 octobre 1407. — Martin Poré, 1408-6 septembre 1426. — Hugues II de Cayeu, 1426-13 janvier 1438. — Fortuzaire de Plaisance, 26 janvier 1438-21 février 1452. — Jacques II de Portugal, mars 1453-1453. — Denis de Montmorency, 1453. — Jean V, cardinal Jouffroy, 1453-10 déc. 1462. — Pierre VII de Ranchicourt, 1463-26 août 1499. — Jean VI Gavet, 7 octobre 1499-1501. — Nicolas Ier le Ruistre, 1501-1509. — François Ier de Melun, décembre 1509-1512. — Philippe, cardinal de Luxembourg, 1512-1515. — Pierre VIII Accolti, 1515-10 avril 1523. — Eustache de Croï, 17 avril 1524-octobre 1538. — Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, décembre 1538-1559. — François II Richardot, 11 novembre 1561-26 juillet 1574. — Matthieu Moulart, 1575-11 juill. 1600. — Jean VII du Ploich, 1600-1er juillet 1602. — Jean VIII Richardot, 1602-21 mars 1610. — Hermann Ottemberg, 1611-23 mai 1626. — Paul Boudot, 1626-11 novembre 1635. — Nicolas II Dufiff, 1635-21 octobre 1651. — Jean-Pierre le Camus, 1651-1652. — Étienne II Moreau, 28 avril 1656-8 janvier 1670. — Gui de Sève de Rochechouart, 30 novembre 1670-décembre 1724. — François III Baglion de la Salle, 29 octobre 1725-14 mars 1752. — Jean IX de Bonneguise, avril 1752-28 fév. 1769. — Louis-François-Marc-Hilaire de Conzié, 1769-1790. — Hugues-Robert-Jean-Charles, cardinal de la Tour-d'Auvergne-Lauragais, 9 mars 1802-20 juillet 1851 — Pierre-Louis Parisis, 12 août 1851-5 mars 1866. — Jean-Baptiste-Joseph Lequette, 3 avril 1866.

SIÉGES ET BATAILLES D'ARRAS. — 1479. — A la mort de Charles le Téméraire, Arras consentit à se remettre entre les mains de Louis XI jusqu'à ce que la jeune duchesse Marie eût fait hommage à ce prince; mais bientôt elle chassa la garnison du roi et appela les Flamands. Louis, furieux, fit saisir et tuer les députés qu'elle envoyait à Marie, repoussa les Flamands, et, ayant pris la ville après un siége opiniâtre, fit raser ses murailles. Il en chassa les habitants et voulut en détruire jusqu'au souvenir en lui imposant le nom de *Franchise*.

1640. — Au mois de juin, les maréchaux de la Meilleraie, de Chaulnes et de Châtillon, avec 34 000 h., investirent Arras, qui avait une forte garnison et une population très-attachée à l'Espagne. Le cardinal-infant, à la tête de 30 000 h., voulut forcer la contrevallation des assiégeants ; il fut repoussé et sa retraite amena la capitulation de la ville le 9 août.

1654 — 27 août. — L'archiduc Léopold et le prince de Condé ayant investi Arras, Turenne, qui n'avait que 15 000 hommes, dut se borner à inquiéter les Espagnols jusqu'à ce qu'il eût reçu du renfort. Enfin, le 27 août, dans la nuit, il attaqua les lignes des assiégeants, les força et, malgré les efforts de Condé, les mit en complète déroute. Les vaincus perdirent 7000 hommes pris ou tués, 64 pièces de canon, 3000 chevaux et tous leurs bagages.

TRAITÉS D'ARRAS. — 1414 — 4 septembre. — Jean sans Peur, tout en maintenant ses prétentions d'indépendance presque absolue, s'engage vis-à-vis de Charles VI à renoncer à l'alliance de l'Angleterre et à ne rentrer dans Paris que lorsqu'il y sera mandé par le roi.

1435 — 21 septembre. — Charles VII cède à Philippe le Bon Auxerre, Mâcon et, sous condition de rachat, les villes de la Somme. Philippe, en retour, s'allie au roi contre les Anglais. Ce traité termina les guerres des Armagnacs et des Bourguignons.

1482 — 23 décembre. — La tutelle et la régence instituées par les Gantois, à la mort de la duchesse Marie, signent avec Louis XI un traité par lequel le roi renonce à la Flandre; Marguerite d'Autriche, fille de Marie, est fiancée au dauphin Charles et lui apporte en dot l'Artois et la Franche-Comté avec Salins ; le duché de Bourgogne, avec Auxerre, Mâcon, Noyers, Bar-sur-Seine et le Charolais, est laissé à la France. Ce traité fut annulé par celui de Senlis (1493).

ARRAS, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs d'Andrecy et de Prouilly. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

ARRE, baronnie de Languedoc, possédée au XVIIe siècle par la famille d'Albignac.

ARREAU, seigneurie du Berry, possédée au XVIIᵉ siècle par la famille de Sergines.

ARREMARENSE MONASTERIUM, Montier-Ramey (Aube).

ARREN. Voy. AREN.

ARRENTIÈRES, seigneurie de Champagne, ayant appartenu aux familles Le Gruyer de Fontaine et de Pons.

ARRÊT (Villes d'). On appelait ainsi les cités dont les bourgeois avaient reçu le privilége de procéder par voie de saisie-arrêt et voie de saisie-exécution sur les biens de leurs débiteurs forains, même sans titre par écrit, lorsque ceux-ci laissaient expirer les termes d'échéance. La ville de Paris tenait cette prérogative d'une charte de Louis le Gros en date de l'année 1134. Malgré la rigueur du droit, les jurisconsultes du XVIᵉ siècle, Dumoulin à leur tête, pensaient que les forains devaient obtenir mainlevée de la saisie, lorsqu'ils contestaient les créances, élisaient domicile dans la ville d'arrêt et y donnaient caution.

ARRHES. Les arrhes existaient dans le droit français dès l'époque de la conquête barbare. Mais elles n'eurent pas sous les Mérovingiens et les Carlovingiens le caractère de dédit; elles étaient le signe du consentement, elles liaient les parties. Si l'une d'elles se refusait à l'accomplissement de l'obligation, l'autre pouvait l'y contraindre, indépendamment de la perte des arrhes. Elles changèrent de caractère lorsqu'elles prirent sous le régime féodal le nom de denier à Dieu.

ARRICAN ou **ARRRICAU**, seigneurie du Béarn, érigée en baronnie en faveur de N. d'Abbadie.

ARRIEN ou **ARREN**, seigneurie du Béarn, arrond. de Pau (Basses-Pyrénées). On l'a souvent confondu avec Aren. Voy. ce nom.

ARRIÈRE-BAN. L'arrière-ban était la convocation des vassaux qui relevaient médiatement du suzerain, tandis que par le ban celui-ci appelait ses vassaux immédiats. Comme l'arrière-ban s'adressait à un bien plus grand nombre d'hommes et moins riches, on n'y avait recours que dans une nécessité extrême et après épuisement de toutes les forces du ban. Aussi était-il regardé comme une levée extraordinaire et en masse. Les résultats ne répondaient guère à l'ébranlement qu'il causait au pays; il se composait de gens inhabiles au maniement des armes, indisciplinés et marchant à contre-cœur. A partir de l'institution régulière des armées permanentes, l'arrière-ban tomba en désuétude et se confondit avec le ban (voy. ce mot). Il fut cependant convoqué encore quelquefois dans le cours du XVIIᵉ siècle, entre autres par Henri IV pour le siége d'Amiens et par Louis XIV en novembre 1688 pour maintenir dans l'ordre les protestants nouvellement convertis. Quatorze ans plus tôt (juillet 1674) l'arrière-ban de Bretagne repoussa, sous le commandement du duc de Chaulnes, gouverneur de la province, un débarquement tenté par Tromp et les Hollandais à Belle-Isle.

ARRIGHI (Jean-Toussaint), duc de Padoue, né à Corte (Corse) le 8 mars 1778, mort le 21 mars 1853. Il fit la campagne d'Égypte, se distingua à Marengo et dans les guerres d'Allemagne, et fut nommé duc de Padoue et général de division (1809). Créé pair pendant les Cent-jours et envoyé comme gouverneur en Corse, il fut exilé au retour des Bourbons et ne rentra en France qu'en 1820. En 1849, il fut député à l'assemblée législative et devint sénateur (1852).

ARRIVABENUS (Lud.), pseudonyme de Henri Étienne.

ARROLA, l'Ayr, affluent de l'Aisne.

ARROS, une des douze premières baronnies de Béarn qui a donné son nom à une maison d'où sortirent les seigneurs de Viven. Elle passa par mariage dans la maison de Gontaut.

ARROSIUS, l'Arroux, affluent de la Loire.

ARROUAISE. Voy. AROUAISE.

ARROYO MOLINOS, village de l'Estramadure où le général Gérard se laissa surprendre par le général Hill, le 28 octobre 1811, et essuya une défaite complète.

ARS (Louis d'), vaillant capitaine du XVIᵉ siècle, tué à la bataille de Pavie en 1525. Il était d'une famille noble du Berry et s'illustra par la défense de Venosa dans la Basilicate où il soutint (1503) un siége qui dura un an. Brantôme lui a consacré un article.

ARSAT, *arisitensis ager*, pays du Rouergue, près de Rodez (Aveyron) et dont le hameau d'Arsac, dans la commune d'Ouet-le-Château, a conservé le nom. — Voy. ARISITUM.

ARSIA, l'Arce, qui se jette avec l'Ource dans la Seine, à Bar-sur-Seine.

ARSINE (Seigneurs d'), branche de la maison de Lucinges.

ARSINS (Droit des), usage fort répandu dans les villes de France, surtout dans celles du nord, en Picardie et en Flandre, et qui consistait à *ardre* (brûler) et raser la maison des personnes coupables d'avoir attenté à la vie d'un bourgeois.

ARSON (Seigneurs d'), de la famille de Marcelanges (Bourbonnais).

ARSONVAL, famille du Soissonnais d'où sont sortis les seigneurs des Tournelles.

ARSY, seigneurie de l'Ile-de-France ayant appartenu à une branche bâtarde de la maison de Mailly et à la famille de Gouy (Picardie).

ARS-SUR-MEURTHE (Seigneurs d'), de la maison de Rennel (Lorraine). = —, de la famille Manier.

ART HÉRALDIQUE. Voy. HÉRALDIQUE.

ARTAGNAN (Seigneur d'), branche de la maison de Montesquiou (Voy. MONTESQUIOU). = — (Seigneurs d'), de la famille de Baatz de Castelmore (Bigorre). C'est à cette famille qu'appartenait Charles de Baatz de Castelmore, comte d'ARTAGNAN, brigadier de cavalerie, tué au siége de Maestricht le 5 juin 1673, et dont Courtilz de Sandras a publié des *Mémoires* apocr. utilisés par Alex. Dumas dans les *Trois Mousquetaires*.

ARTAUD-MONTAUBAN, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de La Roche-sur-le-Buis, de Beaumont en Dauphiné, de Bartet en Provence. (Voy. Robert, *État de la Provence*.) Elle portait: *de gueules au château de trois tours d'or, maçonnées de sable*.

ARTAUD, *Artaldus*, archevêque de Reims mort le 30 septembre 961. Élevé sur le siége de Reims en 931 ou 932, il en fut chassé (940) par le comte de Vermandois, et y fut replacé de nouveau, en 946, par Louis d'Outre-mer, dont il devint chancelier.

ARTAUD (Jean-Baptiste), auteur comique, né à Montpellier le 26 décembre 1732, mort à Paris en 1796.

ARTAUD (François), antiquaire, né à Avignon en 1767, mort à Orange en 1838.

ARTAUD DE MONTOR (Le chevalier Alexis-François), historien, littérateur, membre libre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 31 juillet 1772, mort en 1849. Il fut attaché à plusieurs ambassades en Italie, et a publié de nombreux écrits sur l'histoire et les arts de ce pays. On lui doit, entre autres, une Histoire des papes (8 vol.), de Pie VII, une traduction de Dante, etc.

ARTAUD (Nicolas-Louis), helléniste, né à Paris le 6 décembre 1794, mort vice-recteur de

l'académie de Paris, en 1861. — *Traductions* de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane.

ARTEFEUIL, pseudonyme sous lequel Louis Ventre de la Touloubre a publié une *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, 1757-69, 2 vol. in-4°, que nous citons souvent.

ARTEGIA, Arthie (Seine-et-Oise).

ARTESIA, l'Artois.

ARTÉSIEN, nom générique de la monnaie frappée dans les ateliers de la Flandre française, suivant le plus ancien système monétaire des comtes de Flandre.

ARTHÉ (Seigneurs d'), de la famille du Motet (Dauphiné).

ARTHENÆUM, Artenay (Loiret).

ARTHIE, *Artegia*, pays du Vexin français, avec titre de baronnie, représenté aujourd'hui par les villages d'Arthie et de Villers, Vienne et Saint-Cyr, tous surnommés en Arthie, dans le canton de Magny (Seine-et-Oise).

ARTHOD, maison du Dauphiné, éteinte à la fin du xve siècle. Elle portait : *écartelé de gueules et d'argent à quatre lions de l'un en l'autre.*

ARTHONNE, *Arthona*, monastère de l'ordre de Saint-Augustin, fondé dans la ville de Clermont (Auvergne), en 1048, par Guillaume, seigneur d'Arthonne.

ARTHUR I, duc de Bretagne, né le 30 avril 1187, mort le 3 avril 1203. Fils posthume de Geoffroy II, comte d'Anjou, et de Constance, fille du duc Conan IV, il fut reconnu duc de Bretagne dans une assemblée des états tenue à Rennes (1196); mais Richard Cœur de Lion, ayant envahi la Bretagne (1197), Arthur fut envoyé à la cour de Philippe Auguste. A la mort de sa mère (1201), il prit possession de la couronne ducale, puis la guerre ayant éclaté entre le roi de France et Jean sans Terre, frère et successeur de Richard, il alla combattre les Anglais en Poitou; mais il fut fait prisonnier, à Mirebeau, par Jean (1er août 1202) et conduit à Rouen, où celui-ci, dit-on, l'égorgea de sa main. Pierre Mauclerc lui succéda.

ARTHUR II, duc de Bretagne, fils de Jean II et de Béatrix d'Angleterre, né le 25 juillet 1262, succéda à son père (novembre 1305) et mourut le 27 août 1312. Son fils Jean III lui succéda.

ARTHUR III, duc de Bretagne et de Touraine, comte de Richemont, pair et connétable de France, né le 22 août 1393, mort à Nantes le 26 décembre 1456. Second fils de Jean V, duc de Bretagne, et de Jeanne de Navarre, il s'attacha au parti d'Orléans, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415), devint connétable de France (1424), mais succomba presque aussitôt sous les intrigues des favoris de Charles VII et fut disgracié. Rappelé en 1432, il fut ambassadeur au congrès d'Arras (1435), et se distingua dans les années suivantes, surtout en 1448, lors de la conquête de la Normandie. En 1456, il succéda, dans le duché de Bretagne, à son neveu Pierre II, et n'en conserva pas moins la charge de connétable. Il ne laissa point d'enfants légitimes. Sa Vie, écrite par Guillaume Gruel, a été publiée par Th. Godefroy en 1622, et réimprimée dans la collection de Michaud et Poujoulat.

ARTHUSIUS DE CRESSONIERIIS, pseudonyme de Louis Servin.

ARTIACUM, villa carlovingienne, située sur la Saône.

ARTIGIA, l'Artige (Haute-Vienne).

ARTIGNY (Seigneurs d'), de la famille de Guast (Comtat-Venaissin). = — (Seigneurs d'), de la famille de Saint-Privé (Champagne).

ARTIGNY (L'abbé Antoine GACHAT D'), littérateur, né à Vienne (Isère) le 8 novembre 1706, mort le 6 mai 1778. — *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, 1749-1756, 7 vol. in-12; recueil intéressant.

ARTIGOLE (Seigneurs d'), branche de la maison des vicomtes de Lomagne. = — (Seigneurs de l'), de la maison de la Barthe.

ARTILLERIE. Ce mot que l'on peut dériver, à ce qu'il semble, de *ars telorum*, est antérieur à l'emploi des armes à feu; car Joinville parle d'un *artillier* du roi (saint Louis) qui était allé à Damas « acheter cornes et glus pour faire arbalètes. » Il désignait alors l'ensemble des engins de guerre, comme on le voit par ce passage de Guillaume Guiart, poëte de la fin du XIIIe siècle :

> *Artillerie* est le charroi
> Qui par duc, par comte, par roi,
> Ou par aucun seigneur de terre,
> Est chargié de quarriaus en guerre,
> D'arbalestes, de dars, de lances,
> Et de targes d'unes semblances.

Au XIVe siècle, pour distinguer l'ancienne artillerie de la nouvelle, on appelait celle-ci *artillerie à poudre*. Pourtant les lignes suivantes de Brantôme montrent qu'à la fin du XVIe siècle le mot *artiller* avait encore conservé son ancienne signification :

« Et mesmes encore, parmy les estats de nos roys se trouve le maistre artiller, qui est celuy qui se mesle de faire des arbalestes, des traits et des flèches, que j'ai veu faictes et élabourées d'eux très-gentiment et proprement marquetées, et aussi se mesloit de faire des fusées. »

S'il est question d'artillerie, c'est-à-dire de bouches à feu d'un petit calibre, dans un compte de la république de Florence de 1326, il paraîtrait, d'après un document publié en 1862 par M. Lor. Larchey, que dès 1324 les habitants de Metz en firent usage dans un siége qu'ils eurent à soutenir contre les troupes réunies de l'archevêque de Trèves, du roi de Bohême et du comte de Bar. Quoi qu'il en soit, dans une quittance donnée le 2 juillet 1338, au « garde du clos des galées (galères) du roy à Rouen, » il est parlé *d'un pot de fer à traire garros à feu*, de salpêtre, de poudre, etc. Dans un compte de Barthélemy du Drach, trésorier des guerres (mars 1339), il est fait mention « de poudres et autres choses nécessaires pour les canons » qui étaient devant Puy-Guilhem en Périgord. — A partir de cette époque, les documents deviennent fort nombreux. On en trouve de fort précis pour les siéges de Cambrai (octobre et décembre 1339), de Thin-l'Évêque (1339), du Quesnoy (1340), etc. (Voy. POUDRE A CANON.) C'est à Crécy (1346) que l'artillerie semble avoir fait son apparition sur les champs de bataille, dans les rangs des Anglais; et l'emploi que ceux-ci en firent contre les arbalétriers génois contribua en partie au résultat de la journée.

Dans le *Livre des Faits d'armes* de Christine de Pisan, on trouve l'énumération suivante des gros canons que l'artillerie française possédait au commencement du XVe siècle : « Quatre grands canons, l'un appelé *Garitte*, l'autre *Rose*, l'autre *Sénèque*, et l'autre *Marie*. Le premier jetant de 4 à 500 livres pesant; le second jetant environ 300 livres, et autres deux jetant 200 livres ou plus; *item*, un autre canon appelé *Montfort*, jetant 300 livres pesant, et selon les maîtres est le meilleur de tous; *item*, un canon de cuivre appelé *Ortigue*, jetant 100 livres pesant; *item*, vingt autres canons jetant plommées et pierres communes. »

Au XVe siècle, les pièces d'artillerie sont désignées par les noms de *bombardes*, *canons*, *bricoles*, *veuglaires*, *serpentines*, *coulevrines basilics*,

sacres, *fauconneaux* (voy. ces mots). Monstrelet les comprend en général sous le mot *habillements de guerre*.

Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier mirent tous leurs soins à avoir une belle et nombreuse artillerie. Le dernier créa, en 1540, onze magasins et arsenaux, distribués par provinces, et qui furent portés successivement à trente. Il créa aussi (1537) un office de garde général de l'artillerie et des munitions, et certains privilèges furent accordés aux officiers. La dépense de l'artillerie était énorme, et un écrivain du temps calcula que, dans l'expédition de Henri II en Lorraine et en Alsace, en 1552, aux sièges de Dampviller et d'Yvoy, tous les frais comptés, « il n'y eut coup qui ne revînt à plus de deux ou trois cents écus. » Dans l'un des combats livrés près d'Arques entre Henri IV et Mayenne (1589), on vit, d'après le conseil d'un canonnier normand, Charles Brise, qui servait dans l'armée royale, l'artillerie manœuvrer avec la cavalerie. Cet essai ne semble pas s'être renouvelé jusqu'à l'introduction de l'artillerie à cheval dans nos armées, introduction qui n'eut lieu qu'au commencement de la Révolution, et fut due à la Fayette, s'il faut en croire les Mémoires de celui-ci.

Malgré les inconvénients nombreux qui y étaient attachés, la multiplicité des calibres persista longtemps, et le matériel resta assez imparfait jusqu'au moment (1775) où Gribeauval, placé à la tête du corps d'artillerie avec le titre de premier inspecteur général, opéra des réformes et des améliorations qui préparèrent nos succès sous la République et sous l'Empire. On sait, depuis l'invention des canons rayés, qui furent employés pour la première fois dans la campagne d'Italie (1859), quelles importantes transformations l'artillerie a subies et subit encore tous les jours, grâce en partie aux immenses progrès de la métallurgie.

Bibliographie : *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, par le prince Louis-Napoléon Bonaparte et Favé, 1846-1852, 3 vol. in-4°; Loredan Larchey, *Origines de l'artillerie française*, 1862, in-12; Penguilly l'Haridon, *Catalogue du Musée d'artillerie*.

Grands-Maîtres de l'Artillerie. Dès le xiiie siècle, il existait plusieurs *maîtres de l'artillerie*, ayant chacun leur département distinct. Ainsi, il y en avait au Louvre un qui était le premier. Il y en avait à Melun, à Montargis, à Rouen. Ce fut Henri IV qui, le premier, érigea, au mois de janvier 1601, en office de la couronne la charge de grand-maître de l'artillerie, en faveur de Sully, qui la possédait dès 1599. Voici, d'après le P. Anselme, la liste des maîtres, visiteurs généraux et grands-maîtres de l'artillerie : — 1291, Guillaume de Dourdan (Louvre). — 1291-1313, Guillaume, châtelain de Montargis (Montargis). — 1294-1316, Guillebert du Louvre (Louvre). — 1297, Estienne Amigard (Louvre). — 1298, Jean du Louvre, fils de Guillebert (Louvre). — 1314, Adam (Rouen). — 1296-1327, Pierre la Vache (Melun). — 1322, Étienne Amigard et son fils Lambert (Melun). — 1344, Jean du Lyon (Louvre). — 1378, Milet du Lyon, fils et successeur du précédent. — 1397, Jean de Soisy. — 1407, Mathieu de Beauvais, dit *Gode*. — 1411, Étienne Lambin. — ...., Jean Gaude. — 1415, Nicolas de Manteville. — 1418, Jean Petit. — Septembre 1420, Philibert de Molans. — Octobre 1420-1444, Pierre Bessonneau et Vernon de Genestel. — 1421, Pierre Caresme. — 1432, Raymond Marc. — 1433, Guillaume de Troyes. — 1436, Tristan l'Hermite. — 1439, Jean Bureau. — 1444, Jaspard Bureau. — 1469, Helion le Groing. — 1469-1472, Louis, sire de Crussol. — 1472, Gobert Cadiot. — 1473, Guillaume Bournel, seigneur de Lambercourt. — 1477, Jean Cholet, seigneur de la Choletière.

(Du temps de Jean Cholet, l'artillerie fut divisée en trois bandes qui portaient les noms, la première, de *grande bande*, la seconde, de *bande de Bertrand de Saman*, qui en avait été un des chefs, et la troisième, de *bande des bastons*. Il y avait, en outre, un maître d'artillerie pour la Normandie.)

1479, Guillaume Picard, maître de toute l'artillerie. — 1479, Jacques Ricard de Genouillac, dit *Galiot*, maître, visiteur et général réformateur de toute l'artillerie de France. — 1493, Guy, dit *Guinot*, de Lauzières. — 1495, Jean de la Grange, seigneur de Vieilchastel. — 1501, Jacques de Silly, seigneur de Longray. — 1504, Paul de Busserade, seigneur de Cepy. — 1512, Jacques Ricard de Genouillac, dit *Galiot*. — ...., Antoine de la Fayette, seigneur de Pontgibaut. — 1515, Jean de Pommereul, seigneur du Plessis-Brion. — 1546, Jean, seigneur de Taix. — 1547, Charles de Cossé, comte de Brissac. — 1550, Jean, seigneur d'Estrées, maître et capitaine-général de l'artillerie. — 1567, Jean Babou, seigneur de la Bourdaisière, maître général de l'artillerie. — 1569, Armand de Gontaut, seigneur de Biron. — 1578, Philibert, seigneur de la Guiche et de Chaumont. — 1596, François d'Épinay, seigneur de Saint-Luc. — 1597, Antoine d'Estrées. — 1599, Maximilien de Béthune, duc de Sully. — 1610, Maximilien de Béthune, prince d'Enrichemont, marquis de Rosny, fils du précédent. — 1621, Henri de Schomberg, comte de Nanteuil. — 1629, Antoine Ruzé, marquis d'Effiat. — 1634, Charles de la Porte, duc de la Meilleraye. — ...., Armand-Charles de la Meilleraye, duc de Mazarin. — 1669, Henri de Daillon, comte puis duc du Lude. — 1685, Louis Crevant, duc d'Humières. — 1694, Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine. — 1710, Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, fils du précédent, en la survivance duquel il fut reçu. Il se démit de sa charge en 1755, et le 8 décembre de la même année une ordonnance plaça l'artillerie et le génie sous l'autorité du roi.

ARTIMON, pseudonyme de Nicolas Clément.

ARTIO, déesse gauloise. Une dédicace à cette divinité a été trouvée à Muri, canton d'Argovie; elle est écrite sur la base d'airain d'une statuette qui représente une déesse assise, tenant de la main droite une patère et de la gauche des fleurs et des fruits.

ARTIOMPHILE, pseudonyme de Mérard de Saint-Just.

ARTOIS. A la fin du xviiie siècle, le gouvernement d'Artois comprenait le territoire de la cité des *Atrebates* et en partie celui de la cité des *Morini* (voy. Thérouanne). La cité *Atrebatensis*, où se trouvait une préfecture létique, était une des douze dont se composait la Belgique seconde. Elle était divisée en cinq *pagi* : *Atrebatensis*, *Caribant*, *Leticus*, *Monicacensis* et *Ostrebantensis* (voy. ces mots). Conquise par les Francs Saliens au ve siècle, rangée en 511 dans le royaume de Soissons, elle fut, lors du partage de Verdun (843), conservée au royaume de France. Vingt années plus tard (863), Charles le Chauve en faisait pour la dot de sa fille Judith (mariée à Baudouin Bras de Fer, comte de Flandre), un comté héréditaire qui était, au xe siècle, une des douze pairies de la Flandre. Au xiie siècle, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en fit don à sa nièce Isabelle, lorsqu'elle épousa Philippe Auguste (1180); mais sa réunion au domaine royal

(1191), complétée en 1211, devait être de peu de durée. Dès 1237 elle cessait, par la transformation du comté d'Artois en apanage donné par saint Louis à son frère Robert. Cet apanage érigé en comté pairie par Philippe le Bel (1297) passa à Louis de Mâle, comte de Flandre (1382), à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1384), à Maximilien d'Autriche (1477). C'était un grave danger pour la France. Louis XI crut l'avoir conjuré par le traité d'Arras de 1482 (voy. Arras); mais Charles VIII annula ce traité par celui de Senlis (1493). Du moins la France avait-elle réservé sa souveraineté sur cet apanage que possédait la maison d'Autriche; mais la réserve fut perdue, et François Ier, par les traités de Madrid (1526) et de Cambrai (1529); Henri II par celui de Cateau-Cambrésis (1559) et Henri IV par celui de Vervins (1598) renoncèrent à la suzeraineté sur l'Artois, qui fut rendu à la France par la paix des Pyrenées (1659), sauf Aire et Saint-Omer.

L'Artois, divisé en 9 bailliages et comprenant alors une partie du diocèse de Thérouanne, forma un pays dont les états se réunissaient tous les ans, mais qui dépendait du gouvernement de Picardie. Au XVIIIe siècle, il fit d'abord, pour les finances, partie de la généralité de Flandre et Artois (1754) et finit par former un gouvernement séparé de celui de Picardie (1765). On le divisait alors ainsi : *gouvernance* ou gouvernement d'Arras, avouerie de Béthune, Thermois ou comté de Saint-Pol, régale de Thérouanne et bailliages (d'Arras), d'Aire, de Saint-Omer, de Hesdin, de Lillers, de Lens, de Bapaume, d'Avesnes et d'Aubigny. En 1791, l'Artois a formé la majeure partie du département du Pas-de-Calais.

Charles-Quint avait institué dans l'Artois (1530) un *Conseil provincial* qui fut conservé, après la réunion de cette province à la France. Il était composé d'un premier président, d'un second président, de deux chevaliers d'honneur, de seize conseillers, d'un avocat général et d'un procureur général. Il jugeait en dernier ressort pour les affaires criminelles, les contestations entre les nobles, les questions d'impôt; mais, pour les affaires civiles, il y avait appel au Parlement de Paris.

Bibliographie : Roger, *Archives historiques et ecclésiast. de la Picardie et de l'Artois*, 1842-43, 2 vol. in-8°; Hermand, *Hist. monétaire de l'Artois*, 1844, in-8°; *Mémoires de la Soc. des antiquaires de la Morinie*; Buttel, *Notice de l'état ancien et moderne de l'Artois*, 1748, in-12; A. de Vienne, *Hist. de l'Artois*, 1785-87, 5 p. in-8°; Hennebert, *Hist. de l'Artois*, 1786-88, 2 vol. in-8°; *Recueil de lettres et actes du comté d'Artois*, 1579, in-8°; *Coutume générale de l'Artois*, 1679, in-12, etc. — Voy. Arras.

Comtes d'Artois. — 1237, Robert Ier, le Bon et le Vaillant, deuxième fils du roi Louis VIII. — 1250, Robert II, le Noble et l'Illustre. — 1302, Mahaut, fille de Robert II, épouse d'Othon IV, comte de Bourgogne. — 1329, Jeanne Ire, fille du précédent, veuve du roi Philippe V, le Long. — 1330, Jeanne II, mariée à Eudes IV, duc de Bourgogne. — 1347, Philippe de Rouvre, petit-fils du précédent, mort sans postérité en 1361. — 1361, Marguerite, fille de Jeanne Ire, grand'tante de Philippe de Rouvre et veuve de Louis Ier, comte de Flandre. — 1382, Louis de Mâle, fils de Marguerite. — 1384, Marguerite II, fille de Louis de Mâle, épouse de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

Le second frère de Louis XVI porta le titre de comte d'Artois jusqu'à son avénement au trône. — Voy. Charles X.

Artopœus. Voy. Becker.

Artous ou **Arthoux**, *Artona*, abbaye de l'ordre de Prémontré, diocèse de Dax, fondée au XIIe ou au XIIIe siècle.

Artrise, seigneurie du Barrois, possédée au XVIe siècle par la famille de Gondrecourt.

Arts (Maître ès), celui qui avait pris le premier degré dans une université. Pour acquérir ce grade, il fallait, à Paris, passer deux examens. Lorsqu'un candidat était admis, le chancelier ou le sous-chancelier de l'Université lui donnait le bonnet de maître en prononçant les paroles suivantes : *Ego Sacræ Facultatis parisiensis doctor theologus, necnon Academiæ Universitatisque cancellarius, auctoritate apostolica, qua fungor in hac parte, do tibi potestatem docendi, legendi et regendi, et quoscumque actus magisterii exercendi hic et ubique terrarum. In nomine Patris*, etc. Le candidat répondait : *Amen*; et le chancelier ajoutait : *In signum honoris et reverentiæ, lauream magisterii capiti tuo impono.*

Arts libéraux. Au moyen âge on comprenait sous ce nom la grammaire, la logique, l'astrologie, l'arithmétique, la géométrie, la rhétorique et la musique.

Arts et métiers. A la fin du siècle dernier, il y avait à Paris 124 communautés d'arts et métiers. En voici la liste avec le nombre des maîtres de chacune d'elles (à l'exception de cinq). Elle pourra donner une idée de l'état de l'industrie et du commerce de la ville à cette époque.

Aiguilletiers-épingliers, 38 maîtres. — Amidonniers, 35. — Arquebusiers, 70.

Balanciers, 16. — Batteurs d'or, 46. — Boisseliers, 70. — Bonnetiers, 542. — Bouchers, 241. — Boulangers, 183. — Bouquetières, 82. — Bourreliers, 198. — Boursiers, 191. — Boutonniers, 582. — Boyaudiers, 10. — Brasseurs, 75. — Brodeurs, 262.

Cardeurs. — Cafetiers, limonadiers, etc., 361. — Ceinturoniers, 43. — Chaînetiers, 8. — Chandeliers, 171. — Chapeliers, 120. — Charcutiers, 131. — Charrons, 189. — Charpentiers, 76. — Chaudronniers, 131. — Ciseleurs. — Cloutiers, 67. — Coffretiers-malletiers, 41. — Cordiers-criniers, 113. — Cordonniers, 1824. — Corroyeurs, 160. — Couteliers, 120. — Couturières, 1702. — Couvreurs, 172. — Crieurs de vieux fer, 32.

Découpeurs de drap, 20. — Doreurs et argenteurs, 360. — Drapiers, 192.

Écrivains, 125. — Emballeurs, 30. — Éperonniers, 23. — Éventaillistes, 128.

Fabricants d'étoffes d'or, d'argent, etc., 318. — Fabricants d'instruments de musique, 50. — Fayenciers-émailleurs, 136. — Filassiers. — Ferblanquiers (ferblantiers), 159. — Fondeurs, 130. — Formiers-talonniers, 53. — Fouleurs de draps, 18. — Fourbisseurs, 241. — Fripiers, 700. — Fruitiers-orangers, 123.

Gaîniers, 123. — Gantiers-parfumeurs, 250. — Grainetiers, 263. — Graveurs sur métaux, 127.

Horlogers, 175.

Imprimeurs en taille douce, 43. — Imprimeurs en musique, 1.

Jardiniers, 1200.

Lapidaires-diamantaires, 73. — Layetiers, 151. — Libraires (dont 36 imprimeurs), 318. — Lingères, 659. — Liniers, 245.

Maçons, 252. — Maîtres d'armes, 14. — Maîtres à danser, 143. — Marchands de vin, 1500. — Marchands de poissons. — Marchands de marée. — Maréchaux, 183. — Mégissiers, 45. — Menuisiers, 894. — Merciers, 2184. — Miroitiers, 129.

Oiseliers, 36.

Pain-d'épiciers, 16. — Papetiers-merciers, 210. — Papetiers-colleurs, 36. — Parcheminiers, 30. — Patenôtriers, 40. — Pâtissiers, 245. — Paveurs,

50. — Paulmiers, 60. — Paussiers-teinturiers. — Peigniers-tabletiers, 210. — Peintres et sculpteurs, 969. — Perruquiers-barbiers, 700. — Plombiers, 42. — Plumassiers-panachers, 24. — Potiers d'étain, 160 — Potiers de terre, 116.

Relieurs-doreurs, 218. — Rôtisseurs, 310. — Rubaniers, 735.

Sages-femmes, 252. — Savetiers, 1302. — Selliers, 252. — Serruriers, 335.

Taillandiers, 168. — Tailleurs d'habits, 1884. — Tanneurs, 86. — Tapissiers, 625. — Teinturiers du gros teint, 9. — Teinturiers du petit teint, 14. — Teinturiers en soie, 240. — Tireurs d'or, 35. — Tisserands, 70. — Tonneliers, 202. — Tourneurs, 122. — Traiteurs, 208.

Vanniers-quincailliers, 383. — Vergetiers, 30. — Vidangeurs, 36. — Vinaigriers, 188. — Vitriers, 300.

ARTS ET MÉTIERS. Voy. SUPPLÉMENT.

ARTUS. Voy. ARTHUR.

ARTZÉ (Seigneurs d'), de la famille de Le Royer de la Sauvagère (Touraine).

ARULA, l'Egrai (?), affluent de la Sèvre-Niortaise.

ARULA SARDONUM, Arles (Pyrénées-Orientales).

ARVA, l'Aure, affluent de l'Eure, — l'Erve, affluent de la Sarthe.

ARVERNA LEMANE, la Limagne d'Auvergne.

ARVERNENSIS PAGUS, un des onze *pagi* de la cité des *Arverni*. Il paraît avoir été peu considérable et n'avoir compris qu'un faible rayon autour de Clermont-Ferrand.

ARVERNI, Arvernes, peuple établi dans la Celtique où il occupait la plus grande partie du plateau central, depuis la Creuse et la Vezère jusqu'aux Cévennes (c'est-à-dire l'Auvergne, le Vivarais et le Quercy). Au N. E., il avait les *Ædui* et leurs clients, les *Segusiavi* ainsi que les *Bituriges Cubi* au N. O.; à l'O., les *Lemovices;* au S. O., ses auxiliaires, les *Nitiobriges* et les *Cadurci;* au S. E., les *Rutheni*, les *Gabali* et les *Vellavi*, ses clients, en sorte que son influence ne se terminait, de ce côté, qu'aux Cévennes qu'elle suivait jusqu'à la Garonne. Il se vantait d'être, comme les Romains, issu d'une colonie de Troyens amenés en Gaule par le chef Anténor; et il paraissait être arrivé à une assez grande habileté dans l'extraction et dans le travail des métaux. «Ce qui peut donner, dit Strabon (liv. IV, traduct. Amédée Tardieu), une haute idée de la puissance des Arvernes, c'est qu'ils se sont mesurés à plusieurs reprises avec les Romains et leur ont opposé des armées fortes de 200000 hommes, voire même du double, car l'armée avec laquelle Vercingétorix combattait le divin César était bien de 400 000 hommes. Déjà auparavant, ils avaient combattu au nombre de 200 000 et contre Maximus Æmilianus et contre Domitius Ænobarbus (voy. BITUIT). Avec César, la lutte s'engagea d'abord devant *Gergovia* (voy. ce nom), ville des Arvernes, bâtie au sommet d'une haute montagne et patrie de Vercingétorix; elle recommença sous les murs d'*Alesia*, ville appartenant aux Mandubiens, nation limitrophe des Arvernes et située, comme *Gergovia*, au haut d'une colline très-élevée avec d'autres montagnes et deux rivières autour d'elle; mais le chef gaulois y fut fait prisonnier, ce qui mit fin à la guerre (voy. VERCINGETORIX). Quant à la lutte contre Maximus Æmilianus, elle avait eu lieu près du confluent de l'Isar et du Rhône, lequel, en cet endroit, touche presque à la chaîne des monts Cemnènes: et c'est plus bas, au confluent du Sulgas et du Rhône, que s'était livrée la bataille contre Domitius. Ajoutons que les Arvernes, non contents d'avoir reculé les limites de leur territoire jusqu'à Narbonne et aux confins de la Massaliotide, étaient arrivés à dominer sur la Gaule entière depuis le mont Pyrénée jusqu'à l'Océan et au Rhin. »

Les Arvernes firent leur soumission après la chute d'*Alesia* et livrèrent un grand nombre d'otages; César relâcha leurs prisonniers, mais envoya chez eux deux légions en quartiers d'hiver. Plus tard, Auguste les rendit libres: il les mit dans l'Aquitaine (28 av. J. C.) et leur nouveau chef-lieu devint une ville augustale qui prit le nom d'*Augustonemetum*.

ARVERNIA, l'Auvergne.

ARVERNUS, surnom donné à Mercure et à Mars : une inscription mentionne aussi le *Genius Arvernorum*.

ARVERT, *Arverta*, pays de Saintonge, dont les principales localités étaient Arvert, Mornac-en-Arvert et Royan.

ARVIEUX (Laurent d'), voyageur, né le 21 juin 1635 à Marseille, où il est mort le 3 octobre 1702. — *Mémoires*, 1735, 5 vol. in-12; *Relation d'un voyage vers le grand Émir*, 1717, in-12.

ARVII, peuple de la Gaule, dont la capitale *Vagoritum* était située sur les bords de l'Erve (Sarthe) dans un territoire qui, vers la fin de l'empire, faisait partie de la Lyonnaise troisième et de la cité des *Cenomani*.

ARVILLARS, baronnie de Savoie, qui a donné son nom à une ancienne famille. Elle passa en 1341 à Humbert, bâtard de Savoie, et appartenait au XVIIe siècle à la maison de Montaynard. La maison Arvillars portait : *De Savoie à la croix chargée de cinq mufles de lion de sable.*

ARVISET (Ét.), pseudoyme de Ét. Binet.

ARYCH (Siéges, combats et convention d'El-). — Dans la première quinzaine de février 1799, le fort d'El-Arych (Basse-Égypte) avait été bloqué par le général Lagrange. Bonaparte y arriva le 19 pluviôse (17 février), et le 3 ventôse (21 févr.) il s'en rendit maître. Ibrahim-Bey, qui avait voulu secourir El-Arych, fut mis en fuite, et son camp procura aux vainqueurs un butin immense.

Le fort fut assiégé quelques mois après par le grand vizir, et la garnison française se rendit le 29 décembre. Mais la capitulation fut violée par les Turcs, malgré les efforts des officiers anglais qui avaient dirigé les opérations du siége, et trois cents prisonniers furent massacrés.

Six mois plus tard, le 24 janvier 1800, une convention y fut conclue. Elle stipulait que l'armée française retournerait en Europe avec armes et bagages sur ses propres bâtiments ou sur ceux que les Turcs lui fourniraient; toutes les forteresses égyptiennes seraient évacuées dans l'espace de quarante-cinq jours, sauf Alexandrie, Rosette et Aboukir, places d'embarquement des troupes françaises; les prisonniers seraient rendus de part et d'autre et le grand vizir payerait aux Français 840 000 francs pendant les trois mois que durerait l'évacuation.

Cette convention ne fut pas exécutée, parce que lord Keith, qui commandait la flotte anglaise dans la Méditerranée, avait, dès le 8 janvier, écrit de Minorque à Kléber que, suivant les ordres de son gouvernement, tout navire, portant en Europe des troupes françaises, retournant en vertu d'une capitulation ou d'une reddition sans condition, serait capturé. La lettre parvint en février à Kléber qui publia aussitôt une énergique proclamation où il s'écriait : « Soldats! nous ne pouvons répondre à une pareille insolence que par des victoires. Préparez-vous à combattre! »

ARZAC, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de la Cardonnière. Elle portait : d'ar-

gent à trois bandes de gueules au chef d'or, chargée d'une aigle de sable.

ARZELIÈRES ou **ARZILIERS**, ancienne baronnie de Champagne de laquelle, au dernier siècle, relevaient encore trente-six fiefs.

ARZILLIÈRES (ou **ARZELIÈRES?**) (Seigneurs d'), branche de la maison de Hangest.

ASCELIN ou **ANSELME** (Nicolas), missionnaire envoyé par Innocent IV en 1247 auprès d'un chef mongol. Vincent de Beauvais a inséré dans son *Speculum historiale* la relation (en latin) de son voyage, relation dont Bergeron a donné une traduction dans son recueil de *Voyages en Tartarie*. 1647, in-4°.

ASÉRAC. Voy. ASSÉRAC et AZÉRAC.

ASCENSION DE LA VIERGE, nom que l'on donnait au IXe siècle, à la fete de l'Assomption.

ASERGIUS, l'Asergue, affluent de la Saône.

ASFELD (Alexis BIDAL, baron d'), né vers 1648, tué devant Aix-la Chapelle en octobre 1689. = BENOIT, frère du précédent, maréchal de camp, né en 1658, mort le 29 avril 1715. — JACQUES-VINCENT, frère des précédents, abbé de la Vieuville, résident pour le roi à Hambourg (1690-1703), théologien janséniste, né en 1664, mort à Paris en 1722. = CLAUDE-FRANÇOIS, chevalier, puis marquis d'Asfeld, maréchal de France (1734), né le 2 juillet 1667, mort à Paris le 7 mars 1743. = Claude-François BIDAL, dit d'abord le chevalier, puis le marquis d'ASFELD, frère du précédent, maréchal de camp (1702), lieutenant-général (1704), chevalier de la Toison d'or (1715), directeur général des fortifications de France, commanda en chef de l'armée en Italie (1733) et l'année suivante s'empara de Philipsbourg. Il avait été nommé quelque temps auparavant maréchal de France. Il mourut à Paris le 7 mai 1743 à soixante-dix-huit ans.

ASILE (Droit d'). Le droit pour les criminels ou pour ceux qui étaient poursuivis comme tels, de trouver un asile inviolable dans les lieux sacrés, tels que les églises, remonte aux premiers temps du christianisme. Le refuge comprenait non-seulement l'édifice religieux, mais encore toutes ses dépendances, la cour, la maison, les jardins mêmes y attenants (loi de Théodose II du 23 mars 431). Le droit d'asile fut consacré en France tout d'abord par l'usage, ensuite par les canons des conciles (Orléans 511) et par les édits des princes, notamment de Charlemagne. Cependant un capitulaire de 779 commença à mettre des restrictions à l'exercice d'une prérogative qui s'était transformée en abus; il décida qu'on ne pourrait fournir aucune nourriture aux réfugiés pendant leur séjour dans l'enceinte sacrée. Mais le régime feodal que tant de désordres accompagnèrent ne permit pas de donner suite à cette première mesure; le droit d'asile s'étendit au contraire, à la grande satisfaction des populations opprimées. Ce fut seulement au déclin de ce régime que la royauté reprit la pensée de Charlemagne. En 1311, il fut défendu par ordonnance aux chirurgiens de panser plus d'une fois les réfugiés blessés. Le droit d'asile commençait en même temps à subir un certain nombre de restrictions : il ne s'étendait pas aux meurtriers qui ne se trouvaient pas en cas de légitime défense, aux faux monnayeurs, surtout lorsque ce crime devenait un fléau public, aux ravageurs des campagnes, à ceux qui enlevaient des instruments de labourage, etc. Les baillis avaient dans ces circonstances le droit de faire enlever, même par la force, les coupables réfugiés. Ce privilège continua d'être appliqué sous cette forme jusqu'au XVIe siècle (ordonnance du 6 octobre 1447); plusieurs arrêts du Parlement le reconnurent; c'est ainsi notamment qu'en 1365 Ch. Charpentier, assassin de sa femme, ayant été arraché de l'Hôtel-Dieu par des huissiers, y fut solennellement réintégré par la Cour. Louis XII supprima tous les asiles ouverts à Paris, tels que l'Hôtel-Dieu, les couvents des Carmes, de Saint-Jacques, de Saint-Méry, des Grands-Augustins, l'église de Notre-Dame, l'abbaye de Saint-Antoine et autres. François Ier acheva cette œuvre. L'article 166 de l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539), portait que tout individu décrété de prise de corps serait arrêté partout, même dans les lieux saints. Depuis cette ordonnance, il n'y eut plus en France que trois endroits inviolables, savoir : 1° les maisons royales, 2° les hôtels des ambassadeurs, 3° le palais du grand-prieur de l'ordre de Malte, dit le Temple.

Il fallait un ordre du prince pour enlever d'un de ses palais un coupable qui s'y était réfugié; la franchise du Temple était également absolue: cependant lorsque l'accusation portait sur un crime capital, le bailli du Temple devait enjoindre à l'accusé de se retirer.

ASILE (CHAMP D'). On a donné ce nom à une colonie que des soldats de l'armée de l'Empire essayèrent de fonder au Texas en 1819, et d'où ils furent chassés par les populations voisines.

ASILUM, **AZILIUM**, **MANSUS ASILI**, le Mas-d'Azil (Ariége).

ASINARIA, **ASINARIÆ**, Asnières, Anières, etc.

ASINOFF, pseudonyme de Maucherat de Longpré.

ASINOVILLARE, Anières, ou Asnières.

ASNACENSIS PAGUS, un des cinq *pagi* de la cité de Limoges, et répondant probablement à Puy-d'Arnac (Corrèze).

ASNAGA VICARIA, une des sept vigueries du comté de Cahors.

ASNERIÆ, **ASINARIÆ**, Asnières.

ASNIÈRES, famille de Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de Lage-Linant, de la Chapelle et de Saint-Palais. Elle portait : *trois croissants de gueules, deux en chef, une en pointe, en champ d'argent et deux centaures pour support.* = — (Seigneurs d'), branche de la famille de Guiot (Marche). = — (Seigneurs d'), branche de la maison du Plessis en Vendômois.

ASNIÈRES, près Paris, *Asinariæ*, *Asneriæ*, seigneurie qui appartint jusqu'à la fin du dernier siècle à l'abbaye de Saint-Denis. En janvier 1752, on y trouva de nombreux tombeaux gallo-romains, dont l'abbé Lebeuf, dans son *Histoire du diocèse de Paris*, a donné une description détaillée.

ASNIÈRES-BELLAY (N.-D. d'), *Asineriæ*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Angers, fondé en 1133 par Bernard d'Abbeville, et dotée, en 1134, par Giraud de Bellay.

ASNIERS (Seigneurs d'), de la famille de Lenfernat (Brie).

ASNOIS, seigneurie du Nivernais, qui fut successivement possédée, en tout ou en partie, par les maisons de Saint-Verain, de Digoine, de Salazar, de Damas et de Blanchefort.

ASNONIUM. Hasnon (Nord).

ASPACH-LE-BAS (Haut-Rhin), abbaye de filles de l'ordre de Sainte-Claire.

ASPALUCA, vallée d'Aspe (Basses-Pyrénées).

ASPARLO, **SPARNO**, Épernon (Eure-et-Loir).

ASPE, *Aspaluca*, vallée et village du Béarn (Basses-Pyrénées). Ce lieu a été illustré par un combat où les Français, au nombre de six cents, défirent un corps d'Espagnols dix fois supérieur, le 5 septembre 1792.

ASPERÆ, Aspères (Gard).

ASPECT (D'), écrivain provençal de la 2e moitié du XVIIIe siècle. — *Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, 1780, 3 vol. in-8°.

ASPER MONS, Aspremont ou Apremont.

ASPERIANUM, Aspiran (Hérault).

ASPERIORES, Asprières (Aveyron).

ASPEUS, gave d'Aspe qui se réunit à plusieurs torrents pour se jeter dans l'Adour.

ASPICIENS A LONGÈ, premier dimanche de l'Avent, ainsi nommé du premier répons du premier nocturne de ce jour.

ASPIRAN (Seigneurs d'), branche del maison de Thésan (Languedoc).

ASPREMONT, petite ville du Poitou, avec titre de marquisat, et qui a été possédée par une branche de la maison de Rochechouart

ASPREMONT, nom de deux anciennes maisons du pays messin et de Lorraine. De la première sont sortis les princes d'Amblise et les seigneurs de Sorcy; — De la seconde, les seigneurs de Coulonne, de Vandy, de Saint-Loup, de La Neuville, de Nanteuil, d'Aspremont-aux-Merlettes, de Lynden, de Mussemberg, de Reckheim, de Hemmen, de Ressen, de Park. — (Voy. le *Palais d'honneur* du P. Anselme et la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

ASPREMONT, château situé près du bourg de Peyrehorade (Landes). Au XVIe siècle, il était possédé par Adrien D'ASPREMONT, vicomte d'Orthe (et non d'Orthez, comme on l'écrit quelquefois), gouverneur de Bayonne sous Charles IX, qui s'est rendu célèbre par son refus de faire massacrer, dans son gouvernement, les protestants, lors de la Saint-Barthélemy (1572). Toutefois il est plus que probable que le texte de la lettre rapportée par d'Aubigné, et par lui seul, comme ayant été adressée par le vicomte au roi, a été arrangé sinon fabriqué par cet historien.

ASPRES, seigneurie du Dauphiné qui a donné son nom à une famille éteinte vers la fin du XVe siècle, et dont les armes étaient: *d'or, au sautoir de gueules*. Au XVIe, elle passa dans la famille de Pigace.

ASPRICOLLIS, Montaigu.

ASSAS, seigneurie du Languedoc qui a donné son nom à une famille d'où est sorti le chevalier Louis D'ASSAS, capitaine au régiment d'Auvergne, célèbre par le dévouement qu'il montra en se faisant tuer pour empêcher l'armée française d'être surprise par l'ennemi, près de Klostercamp, le 16 octobre 1760. = Louis, comte D'ASSAS, poete né vers 1820, mort en janvier 1859. Voy. SUPPL.

ASSAT (S.-Aubin d'), seigneurie de Béarn érigée en baronnie en 1652 en fav. de J. de Nogués.

ASSÉ, seigneurie du Maine qui a donné son nom à une ancienne famille d'où sont sortis les seigneurs d'Épinay et de Montfaucon, et dont les armes étaient : *parti emmanché d'argent et de sable de huit pièces*. = ASSÉ-LE-BOISNE, autre seigneurie du Maine, possédée au XVe siècle par la famille du Plessis, et au XVIe par celle de Mathefelon. = ASSÉ, seigneurie de Bourgogne possédée par une branche de la famille d'Estut.

ASSELINE (Jean-René), évêque de Boulogne (1789), confesseur de Louis XVIII, né à Paris en 1742, mort à Hartwell le 10 avril 1813.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, nom porté par l'assemblée qui succéda à l'Assemblée nationale le 1er octobre 1791, et termina ses séances le 21 septembre 1792 pour faire place à la Convention. — On appela aussi de ce nom l'assemblée des députés qui, sous la seconde république, commença ses séances le 28 mai 1849 et fut dissoute violemment le 2 décembre 1851.

ASSEMBLÉE NATIONALE, nom que prit, le 17 juin 1789, le tiers état des états généraux, auquel, le 27, se réunirent les députés de la noblesse et du clergé. Cette assemblée, appelée aussi *Constituante*, se sépara le 30 septembre 1791, et fut remplacée, dès le lendemain, par l'Assemblée dite législative. Depuis l'ouverture des états généraux (5 mai 1789) jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre, elle siégea à Versailles dans la salle dite des *Menus*, en dehors du château. Elle suivit le roi à Paris, où elle occupa la salle du Manège, dans le jardin des Tuileries. — C'est aussi le nom que porta la première assemblée de la seconde république (4 mai 1848-27 mai 1849).

ASSEMBLÉES COMMUNALES, nom sous lequel sont désignées, dans les Constitutions de 1791, 1793 et de l'an III, les assemblées chargées d'élire les agents municipaux.

ASSEMBLÉES PRIMAIRES, assemblées créées par la loi électorale du 22 décembre 1789. Elles se composaient des citoyens actifs, c'est-à-dire des Français âgés de vingt-cinq ans, et payant une contribution directe égale à trois journées de travail. Ces assemblées élisaient les électeurs départementaux. Le 12 août 1792, l'Assemblée législative décréta que, pour être citoyen actif, il suffisait d'être Français et âgé de vingt et un ans, d'avoir un domicile connu depuis un an et de n'être point serviteur à gages. — Les assemblées primaires, supprimées par la Constitution de 1793 qui rendit l'élection directe, furent rétablies par la Constitution de l'an III, et maintenues avec de grandes modifications dans la Constitution de l'an VIII.

ASSEMBLÉES PROVINCIALES. Dans un des projets politiques écrits par Fénelon pour le duc de Bourgogne, on trouve le plan d'assemblées provinciales qui devaient être, entre autres, chargées de la répartition des impôts. Ce projet, resté à l'état d'utopie jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, fut développé de nouveau par le marquis de Mirabeau (1757), et allait être mis à exécution par Turgot lorsque celui-ci fut renvoyé du ministère (1776). Necker, chargé des finances, établit enfin, en juillet 1778, une assemblée de ce genre, et, comme essai, dans le Berry, et l'année suivante dans la Haute-Guyenne.

Enfin, en juin 1787, un édit, invoquant le succès de ces tentatives et le vote unanime de l'assemblée des notables (1786), ordonna la création d'assemblées provinciales dans toutes les provinces où il n'y avait point d'états provinciaux. Elles devaient être chargées « par elles-mêmes ou par les assemblées ou commissions qui leur seraient subordonnées, de la répartition et assiette de toutes les impositions foncières et personnelles. » Le nombre des membres du clergé et de la noblesse ne pouvait surpasser celui du tiers état, et les voix devaient être recueillies par tête. Le président devait être choisi dans les deux premiers ordres.

Suivant leur habitude, les parlements firent à la création de ces assemblées une vive opposition dont on ne tint aucun compte, et du 12 juillet au 4 septembre, vingt-quatre assemblées provinciales furent convoquées dans les généralités suivantes : Alençon, Alsace, Auch, Auvergne, Caen, Rouen, Besançon, Champagne, Grenoble, Hainault, Ile-de-France, Limousin, Lorraine et Bar, Lyonnais, Orléans, Picardie, Poitou, Roussillon, Soissonnais, Tours, Trois-Évêchés et Clermontois, Moulins, Berry, Haute-Guyenne.

Le décret qui, en janvier 1790, divisa la France en départements abolit du même coup les assemblées provinciales. — On peut consulter, sur ce sujet, l'*Essai sur les assemblées provinciales*, par le baron de Girardot, 1845, in-8°.

ASSÉRAC, seigneurie de Bretagne, érigée en

marquisat, en avril 1574, en faveur d'une branche de la maison de Rieux.

ASSERMENTÉ (Clergé). On appelait ainsi les membres du clergé qui avaient prêté le serment prescrit par la loi du 26 décembre 1790 et celle du 17 avril 1791.

ASSERVILLIERS (Seigneurs d'), branche de la maison d'Amerval (Hainaut).

ASSEUREMENT. L'*asseurement* était, à proprement parler, un motif de sécurité tiré, pour les personnes qui avaient à craindre le droit de vengeance privée, de ce que la partie adverse avait déclaré en la cour de justice compétente qu'elle renonçait aux voies de fait et s'en remettait pour le gain de la cause à l'équité des tribunaux. « C'est, dit Beaumanoir en son chapitre LIX, *la quarte manière comment guerre faut, si comme quant li Sires commant les parties à asseurer l'un l'autre.* »

Le suzerain pouvait, en effet, non pas contraindre, mais provoquer ses vassaux à l'*asseurement;* et la *foi* qu'ils s'étaient ainsi donnée était obligatoire non-seulement pour eux, mais encore pour leurs parents et alliés qui auraient pu épouser leurs querelles. Saint Louis favorisa particulièrement le développement de cet usage, qui tendait à faire disparaître les guerres privées; il le rendit obligatoire lorsqu'une des parties le requérait. Les *asseurements* étaient enregistrés au Parlement, et la pénalité contre les seigneurs qui violaient leur parole était rigoureuse, au moins d'après l'auteur des *Établissements*, qui ne craint pas de dire : « *Et s'ils font dommage et qu'il en puisse être prouvé, ils en seront pendus.* » Les clercs n'étaient pas dispensés de l'*asseurement;* au témoignage de du Breuil, ils se retiraient pour le prêter par-devant l'official.

La formule de l'*asseurement* était telle : *N. n'aura garde de moi, ni lui ni les siens.* L'effet de la promesse de l'asseureur différait essentiellement de celui que produisait la trêve; il était perpétuel dans le premier cas, temporaire dans le second. De plus, la trêve pouvait être imposée par le roi et elle n'avait lieu qu'entre nobles. On a cependant quelquefois confondu, même dans les actes contemporains, la trêve avec l'*asseurement*. Les prestations d'*asseurement* furent très-fréquentes à partir du dernier tiers du XIIIe siècle, ainsi que l'attestent les registres du Parlement à cette époque, et Louis IX paraît avoir complétement réussi en cette matière. — Voy. QUARANTAINE LE ROI, TRÊVE.

ASSEZAN, pseudonyme de l'abbé Cl. Boyer.

ASSI (Seigneurs d'), branche de la famille Hennequin (Champagne).

ASSIER ou **ACIER**, seigneurie du Quercy, possédée par la famille du Bos, puis par une branche de la maison Gourdon de Genouillac.

ASSIETTES. On nommait ainsi, en Languedoc, les assemblées particulières de chaque diocèse, qui se tenaient ou devaient se tenir un mois après que les états de la province s'étaient séparés. Elles se composaient de l'évêque diocésain, d'un baron, des députés des villes et lieux principaux du diocèse et d'un délégué du gouverneur de la province.

ASSIGNATS. Ce fut par un décret voté dans la séance du 19 décembre 1789 que l'Assemblée constituante ordonna la création d'un papier-monnaie, désigné sous le nom d'*assignat*. Il devait en être émis jusqu'à concurrence de 400 millions, ayant pour garantie les domaines de la couronne et les biens du clergé, et remboursables en cinq ans, de 1791 à 1795. Chaque assignat était de 10 000 livres, portant 5 pour 100 d'intérêt. Cette opération, sagement combinée, aurait pu réussir en d'autres temps, mais les circonstances dans lesquelles on se trouvait la firent échouer. La vente des domaines royaux et ecclésiastiques ne s'opéra que lentement et à vil prix, et, loin de rembourser les billets émis, on arriva à en émettre à profusion de nouveaux et par petites coupures; aussi, malgré tous les décrets rendus pour leur donner un cours forcé, leur dépréciation parvint-elle rapidement aux dernières limites. La planche aux assignats ne fut brisée qu'en février 1796, après qu'il en eut été tiré pour 45 milliards. Quand s'opéra la liquidation définitive, 24 milliards étaient encore en circulation. Ils furent échangés contre 800 millions de biens territoriaux.

ASSIGNATS ROYAUX, assignats portant l'effigie de Louis XVII, et exécutés probablement en Angleterre. Ils avaient cours dans l'armée vendéenne.

ASSIGNIES, seigneurie d'Artois qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs d'Allouaigne et d'Oisy, et les marquis de Wendi. Elle fut érigée en marquisat en octobre 1672, en faveur de J. B. d'Assignies.

ASSISES. Les assises étaient le nom donné pendant le moyen âge aux tribunaux. D'après une ordonnance de Philippe le Bel, elles devaient se tenir dans les villes les plus populeuses, pour la plus grande commodité des plaideurs, et de deux en deux mois. Le bailli ou sénéchal indiquait à la fin de chaque assise quand aurait lieu la suivante. Il faisait crier ses assises et convoquait ses Bons-Hommes ou assesseurs dans le mois qui en précédait l'ouverture. Les défaillants étaient punis d'une amende de cinq sous, par défaut, ainsi qu'il résulte d'un compte du bailliage de Tours de l'année 1337, cité par Ducange. On appelait *grandes assises* les sessions des tribunaux présidés par les comtes, vicomtes, barons ou châtelains, ou par leurs baillis, à raison de leurs droits de haute justice, et qui statuaient en appel sur les décisions des juges inférieurs; elles avaient lieu quatre fois par an. Les *petites assises* étaient celles que tenaient les prévôts de ces hauts justiciers; elles avaient lieu tous les quinze jours.

On entendait souvent par *assises* les ordonnances mêmes qui avaient été rendues par le tribunal.

ASSISES DE JÉRUSALEM. Les assises de Jérusalem diffèrent des coutumes du moyen âge en ce qu'elles furent d'abord une loi écrite. Mais elles ne nous sont point parvenues dans leur texte primitif. Après la prise de Jérusalem par les croisés, en 1099, les vainqueurs créèrent deux cours séculières, l'une pour les barons, présidée par le roi, l'autre pour les bourgeois, présidée par le vicomte de la ville. Pour leur servir de code, Godefroy fit recueillir les usages principaux des diverses nations qui avaient pris part à la conquête, et leur donna force de loi. Ce code, déposé en original dans le trésor de la cathédrale, (ce qui lui fit donner le nom de Lettres du Saint-Sépulcre), disparut dans le sac de Jérusalem, lors de la reprise de cette ville par Saladin (1187); et aucune copie n'en est arrivée jusqu'à nous.

Cependant les cours de justice avaient été transportées d'abord à Saint-Jean-d'Acre, puis en Chypre. Vers le milieu du XIIIe siècle, Philippe de Navarre, seigneur qui avait pris une grande part aux affaires d'Orient, entreprit de rédiger leur jurisprudence au point de vue féodal. Ce travail, développé peu de temps après par Jean d'Ibelin, nous est parvenu complet sous le titre de *Livre de la haute cour.* Il forme la première partie du recueil et contient 273 chapitres.

La cour des bourgeois donna naissance à un

traité analogue. Dès avant le sac de Jérusalem, entre 1173 et 1187, on avait essayé d'en recueillir la jurisprudence. Rédigé avec développement par un jurisconsulte inconnu, cet ouvrage porte la rubrique de *Livre de la baisse cour*. Il contient 304 chapitres, et forme la seconde partie des Assises de Jérusalem.

Mais, avant d'arriver à l'état sous lequel nous les possédons, les Assises de Jérusalem subirent bien des transformations. Adoptés en Chypre comme loi officielle, les deux recueils furent sensiblement altérés dans les nombreuses copies qui s'en firent. Venise, maîtresse de l'île, voulut mettre un terme à cet abus ; en 1531 on rechercha, d'après ses ordres, les meilleurs textes dans lesquels on substitua l'italien au français, et qui, sous cette forme, reçurent de nouveau force de lois.

La Thaumassière publia en 1690 une première édition française fort incorrecte. Au XVIIIe siècle le président Agier fit faire des démarches officielles auprès du gouvernement de Venise pour obtenir une copie exacte de l'original français. Cette copie accordée à grand'peine fut égarée sous Napoléon, qui s'était emparé de l'original. Lorsqu'en 1815 il fallut restituer tous les produits littéraires des conquêtes impériales, on fut assez heureux pour retrouver la copie. M. Beugnot en a fait usage pour son édition (1841-1844, in-fol.).

Les Assises de Jérusalem n'ont donc pas l'importance extrême que parfois on leur attribue. Il n'est point exact de dire qu'elles nous présentent le tableau des relations qui unissaient dès l'origine les vassaux à leurs suzerains, et qu'on y retrouve les traits de la féodalité primitive, par opposition aux principes plus ou moins altérés que les coutumes nous ont transmis sur ce régime. Cette erreur fort accréditée se fonde sur la croyance où l'on est que nous possédons le texte promulgué à la fin du XIe siècle. Cependant le corps de l'ouvrage, surtout pour la portion provenant des arrêts de la basse cour, est antérieur d'une soixantaine d'années aux Coutumiers de France. Il offre donc pour nous un intérêt considérable, et la restriction convenable une fois faite, il doit jouir d'une grande autorité en ce qui touche les usages féodaux. C'est une des sources les plus abondantes et les plus sûres.

Il est remarquable que les Assises consacrent, au point de vue politique, la souveraineté de la nation représentée par les nobles et par les bourgeois. La loi était soumise à leurs délibérations, et résultait de leur vote. La division judiciaire, et on peut ajouter administrative, en deux cours distinctes, n'est pas moins frappante : c'était l'application fidèle du système en vertu duquel les jugements devaient être rendus par les pairs des accusés et des parties. Cette organisation, qui remonte au moment même de la conquête, donne une idée des principes généraux qui avaient cours en Europe au XIe siècle, et montre quelles étaient les tendances réelles de la féodalité. — Outre l'édition de Beugnot, nous citerons celle de V. Foucher, 2 vol. in-8°.

ASSISTANCE JUDICIAIRE. L'assistance judiciaire n'a été organisée en faveur des pauvres que vers le milieu du XIXe siècle. Mais elle était réclamée depuis longtemps en France, et formait un des articles du cahier apporté par le tiers état aux états généraux de 1561. Le tiers y demandait que les causes des indigents fussent instruites et jugées gratuitement. Les lenteurs et les frais de la procédure rendaient les bienfaits de cette institution encore plus sensibles alors qu'aujourd'hui.

ASSOMMEURS, nom que l'on donna à une bande de voleurs qui, en mars 1752, infesta Paris. Ils avaient pour arme un gros bâton fendu par le bout, et dans la fente duquel était attachée une pierre tranchante.

Le *Journal de l'avocat Barbier* contient quelques détails à ce sujet.

ASSOUCY (Charles COYPEAU d'), poëte burlesque, né à Paris vers 1604, mort vers 1679. Il s'appelait *empereur du burlesque*, *premier du nom*. Il fut chargé de divertir Louis XIII et Louis XIV enfant. Ses vers satiriques et ses mauvaises mœurs lui attirèrent plusieurs disgrâces. Il fut emprisonné à Rome dans les prisons du Saint-Office, et à Paris à la Bastille et au Châtelet. Il a travesti les *Métamorphoses*, sous le titre d'*Ovide en belle humeur* (1653), et le *Ravissement de Proserpine*, de Claudien (1653). On a encore de lui, outre diverses poésies, le récit de ses aventures, 1677, 2 vol. in-12, réimprimé en 1858, in-18, par H. E. Colombey.

ASSURANCES. Ce n'est qu'au XVIIe siècle que les assurances apparaissent dans notre législation. Les assurances maritimes furent réglées par une ordonnance de 1681. En 1686, une compagnie fut autorisée par un édit du mois de mai. Des arrêts du conseil autorisèrent successivement une compagnie d'assurance contre l'incendie (août 1786) et une compagnie d'assurance sur la vie (3 novembre 1787), compagnie à laquelle, le 27 juillet 1788, on conféra un privilége exclusif.

ASTAC, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Strasbourg, fondé dans la seconde moitié du VIIe siècle.

ASTARAC ou **ESTARAC**. Sous les Romains, la partie méridionale de ce pays était occupée par les *Convenæ* et la septentrionale par les *Auscii*. Sa capitale moderne, Mirande (Gers), fut fondée en 1289. L'Astarac est un démembrement du duché de Gascogne, opéré en 937 par Sanche le Courbé, qui le donna comme comté héréditaire à son troisième fils. Il était borné au N. par les comtés d'Armagnac et de Fezensac, au S. par les Quatre-Vallées, à l'E. par le pays de Rivière-Verdun et le Comminges, à l'O. par le Bigorre et l'Armagnac. Il avait environ 64 kilom. de long sur 48 de large. Au XVIIIe siècle, il forma une des cinq élections de la généralité d'Auch.

COMTES D'ASTARAC. — 937? Arnaud Ier Garcie Nonnat, troisième fils de Sanche le Courbé, duc de Gascogne. — ? Arnaud II. — 1012? Guillaume. — 1040? Sanche Ier. — 1083? Bernard Ier. — 1151? Sanche II ou Aznaire Sanche; Bernard II et Boémond ou Bibermond, gouverneurs par indivis. — ? Bernard III, fils de Bernard II, mort avant son père. — 1182, Centule Ier, fils de Bernard III, associé dès 1175 à Bernard III. Sept à huit de ses parents portent en meme temps que lui le titre de comte d'Astarac. — 1230 ou 1233, Centule II, fils de Centule Ier. — 1249, Bernard IV, frère de Centule II. — 1291? Centule III ou Centullion, associé à son père, Bernard IV, depuis 1269. — 1300? Bernard V. — 1326? Amanieu. — 1331, Centule IV. — 1368? Jean Ier. — 1395? Jean II. — 1410, Jean III. — 1458, Jean IV, — 1511, Marthe mariée (1508) à Gaston de Foix, comte de Candale; elle meurt en 1551 ou 1569. — 1536, Frédéric de Foix, comte de Candale, par la mort de son père. — 1571, Henri de Foix. — 1573, Marguerite de Foix, femme de Jean-Louis de Nogaret, marquis de la Valette, duc d'Épernon, etc. — 1642, Bernard de la Valette. — 1661, Gaston-Jean, duc de Roquelaure, reçoit l'Astarac à la mort de Bernard, dont les biens avaient été saisis. — 1683, Antoine-Gaston de Roquelaure, mort en 1738, sans postérité masculine. Ses deux filles, la duchesse de Rohan et la princesse de Pons, héritèrent du comté.

Des comtes d'Astarac de la maison de Foix sont

sortis les seigneurs de Fontrailles et les comtes de Pardiac.

ASTENAY, premier nom de Sainte-Menehould (Marne).

ASTENOIS ou **ESTAIENOIS**, *Stadinisus* ou *Stadinensis pagus*, pays de l'Argonne appelé ainsi d'Astenay, premier nom porté par la ville de Sainte-Menehould.

ASTENIDUM *foreste*, la forêt de Stenay.

ASTER ou **ASTÉ**, vicomté de Bigorre (Hautes-Pyrénées). Elle appartint aux vicomtes de Bigorre, puis à la maison d'Aure.

ASTI, ville du Piémont qui était la capitale d'un comté que Valentine Visconti apporta en dot en 1389 à son mari, Louis Ier d'Orléans. En 1506, Louis XII la donna aussi en dot à sa fille Claude, qu'il mariait à François d'Angoulême. Cédée à l'Espagne par les traités de Madrid (1526) et de Cambrai (1529), Asti le fut encore par celui de Vervins (1598). Vers la fin du XVIIIe siècle, jusqu'en 1814, elle redevint possession française. En 1802, elle fut chef-lieu du département du Tanaro, qui fut bientôt réparti entre ceux de Montenotte et de la Stura.

ASTIER (St-), *S. Asterius*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Périgueux, fondée avant 1178.

ASTITUECENSE CASTRUM, Uzès (Gard).

ASTOAUD, **ASTOUAUD** ou **ASTUARD**, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Mazan, de Velleron, de Limaye, de Murs, de Monclar, de Bezaure, de la Fare, de Lioux, de Sederon, de Cheminades en Gévaudan. Elle porte : *de gueules à l'aigle d'or, becquée et onglée d'azur.* (Voy. l'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil, et l'*Hist. de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ASTOAUD (Seigneurs d'), de la famille de Vincens (Comté-Venaissin).

ASTOILUNNUS, divinité gauloise connue par une inscription trouvée à Saint-Béat (Basses-Pyrenées).

ASTOIN (Seigneurs d'), branche de la maison provençale de Boniface.

ASTORG, famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Montifaut et de Chaludet. Elle porte : *de sable à un faucon d'argent, longé et grilleté d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, et accompagné en chef de deux fleurs de lis d'argent, et en pointe d'une demi-fleur de lis de même, mouvante de l'extrémité du flanc droit de l'écu.* = —, famille de Gascogne, d'où sont sortis les seigneurs d'Aubarède, et, par substitution, les marquis de Roquepine. Armes : *d'azur à l'aigle éployée d'argent.*

ASTORG (Alexandre-Eugène-Louis-François-Saturnin, comte d'), général de division, pair de France, mort à Paris le 29 avril 1852 à 66 ans.

ASTORGA, ville du royaume de Léon (Espagne). Elle fut prise par Junot après 15 jours de tranchée ouverte le 21 avril 1810, retomba l'année suivante au pouvoir des Espagnols, et fut reprise par les Français, qui l'évacuèrent en 1812.

ASTROLOGUES. La croyance à l'influence des astres sur les destinées humaines et à la possibilité de lire l'avenir dans les cieux, dura en France, comme dans les autres pays de l'Europe, jusqu'à la fin du XVIIe siecle. Aussi les rois et les princes avaient-ils toujours près d'eux un astrologue, qui le plus souvent, était aussi leur médecin; ils le consultaient au moment d'entreprendre des affaires importantes et lui faisaient tirer des horoscopes. Il y a à la Bibliothèque impériale, dans les manuscrits de l'abbé Boulliau (*voy.* ce nom), mort en 1694, un volume entier rempli d'horoscopes écrits de la main de cet astronome.

ASTROMELA MARITIMA, Martigues (Bouches-du-Rhône).

ASTRONOME (L'), chroniqueur du IXe siècle, dont on ignore le nom et que l'on désigne par sa qualité d'astronome. Il vécut à la cour de Louis le Débonnaire, dont il a écrit la Vie; ce précieux document, publié par Reuber (1584) a figuré depuis dans les recueils de Pithou, de Freher, de Duchesne et de Dom Bouquet, et a été traduit dans la collection Guizot.

ASTROS (Paul-Thérèse-David d'), prélat, théologien, né à Tourves (Var) le 15 octobre 1772, mort le 29 septembre 1851. Vicaire général du diocèse de Paris, il fut chargé, en cette qualité, d'administrer le diocèse après la mort de l'archevêque, le cardinal de Belloy; et, lors des démêlés qui survinrent au sujet de la nomination du cardinal Maury entre Napoléon et le pape, il fut arrêté et emprisonné à Vincennes d'où il ne sortit qu'en 1814. Évêque de Bayonne (1820), il fut nommé archevêque de Toulouse (1830), puis cardinal (1850). = LÉON, frère du précédent, poëte, mort en 1864.

ASTRUC (Jean), savant médecin et naturaliste, né en Languedoc le 19 mars 1684, mort le 5 mai 1766. Il fut successivement professeur aux facultés de Toulouse, de Montpellier et de Paris, professeur au Collége de France, premier médecin du roi de Pologne et médecin consultant de Louis XV. — *De la peste de Provence*, 1720-22, in-8; *De morbis venereis*, 1736, in-4, réimprimé et traduit; *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*, 1753, in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, 1667, in-4°.

ASTUGUE, seigneurie de Bigorre ayant appartenu aux familles de Castelbajac et d'Arros.

ATACINI, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, et qui fut subjugué par les *Volcæ Tectosages*; les villes principales de son territoire étaient *Carcaso* (Carcassonne) et *Narbo* (Narbonne). Il fit partie, en 118 av. J. C., de la province romaine de la Gaule transalpine, et, en 28 av. J. C., de la province sénatoriale narbonnaise.

ATAX, **ADIÆ**, l'Aude.

ATELIERS NATIONAUX, institués par décret du Gouvernement provisoire en date du 27 février 1848. La première idée s'en trouve dans les cahiers de 1789, et ils avaient été pratiqués plus d'une fois sous le nom d'*ateliers de charité*. On voulait réunir dans les ateliers nationaux, pour les enlever au socialisme, en même temps pour s'en faire un appui, les ouvriers que la crise révolutionnaire laissait sans ouvrage. Mais le travail manquait à Paris, et sauf en un très-petit nombre de points, les ateliers nationaux n'offraient qu'une agglomération d'hommes inoccupés auxquels on distribuait chaque jour un maigre secours à peine suffisant pour les besoins les plus urgents. Cette agglomération, qui n'était d'abord que de 12 à 15000 hommes au plus, s'élevait à 115000 hommes le 15 mai. Elle parut alors, à la commission exécutive, une cause de ruine pour les finances, dangereuse pour l'ordre public, et M. Émile Thomas, qui en avait été l'organisateur, fut remplacé, dans la direction (30 mai), par M. Lalanne, ingénieur des ponts et chaussées, avec mission de refondre et de réduire les ateliers nationaux et de faire rentrer les ouvriers dans les établissements de l'industrie privée. Le bruit de la dispersion brusque des ateliers nationaux, s'étant répandu le 22 juin, fut l'une des causes immédiates de la terrible insurrection qui eut lieu le 23. Au moment même où éclata cette insurrection qui ensanglan-

tait Paris, M. de Falloux lisait à l'Assemblée nationale un rapport concluant à la dissolution, sous trois jours. L'insurrection, une fois réprimée, la suppression définitive eut lieu par décret du 3 juillet.

BIBLIOGRAPHIE. *Rapport* adressé à la commission d'enquête nommée par l'Assemblée nationale, par la sous-commission des membres de la Cour des comptes (*Rapport de la commission d'enquête sur l'insurrection du* 23 *juin*, 2e vol., p. 152); *Histoire de la révolution de* 1848, par Daniel Stern.

ATESUI, peuple de la Lyonnaise que l'on croit avoir habité le territoire des Atheux (Loire).

ATH (Belgique). Enlevée à l'Espagne lors de la guerre de dévolution (1667), cette ville fut cédée, par la paix d'Aix-la-Chapelle (1668), à la France qui la rendit par la paix de Nimègue (1678). — Prise par Catinat, le 5 juin 1697, après cinq jours de tranchée ouverte, elle fut rendue la même année, lors du traité de Ryswick. — En 1745, le comte de Lowendahl s'en empara le 8 octobre, et la place fut démantelée; la deuxième paix d'Aix-la-Chapelle (1748) la rendit à l'Autriche, qui la perdit de nouveau lors des guerres de la République. — De 1797 à 1814, Ath fut un chef-lieu de canton du département de Jemmapes.

ATHANACUM, ATHANATUM, Aisnay.

ATHELÆ, ATHLÆ, Athies (Pas-de-Calais).

ATHÉNAS (Pierre-Louis), archéologue, né à Paris le 3 février 1752, mort le 11 mars 1829.

ATHÈNES (duché d'). Lors de la croisade qui fit tomber Constantinople au pouvoir des Latins, le Bourguignon Othon de la Roche conquit, en 1203 ou 1204, Athènes et Thèbes, dont il forma deux duchés qui, lors du partage féodal de l'empire latin de Constantinople, relevèrent de la principauté d'Achaïe. La grand'sirerie ou duché d'Athènes passa, ainsi que le duché de Thèbes, dans la maison de Brienne, lorsque Hélène (ou Isabelle) de la Roche épousa Hugues, fils de Gauthier IV, comte de Brienne et de Jaffa. Le fils et successeur de Hugues, Gauthier de Brienne prit à son service des aventuriers catalans qui n'étaient pas payés; ils se soulevèrent, le tuèrent en 1312, et s'emparèrent du duché d'Athènes. Le duché, cédé par les Catalans aux rois aragonais de Sicile, tomba ensuite au pouvoir des Acciajuoli, qui le gardèrent jusqu'en 1460.

ATHENOPOLIS, Napoule, ou Grimaud (Provence).

ATHIA, Athée (Indre-et-Loire).

ATHIES, *Ateiæ* (Aisne), villa royale de l'époque mérovingienne, située dans le Vermandois. Elle devint un bourg qui reçut une charte communale en 1212.

ATHIER, pseudonyme d'Athanase Garnier.

ATHIEULES, branche de la maison de Chaumont.

ATHY (Seigneurs d'), de la famille de Parfouru (Normandie).

ATHYRA, Grand-Pont (Vosges)

ATJEM, pseudonyme de P. C. Jamet.

ATOARIENSIS PAGUS, un des onze *pagi* que comprenait la cité des *Lingones* (Langres).

ATREBATES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Belgique, vers les sources de la Lys et de l'Escaut, entre les *Nervii*, au N., les *Morini* au N. O, les *Ambiani*, au S. O., et les *Veromandui* au S. E. Les *Atrebates* avaient pour capitale *Nemetacum* (Arras). Ils pouvaient lever 15 000 hommes et, même après la soumission des *Suessiones*, des *Bellovaci* et des *Ambiani*, ils restèrent fidèles à leurs alliés les *Nervii*; mais ils furent vaincus et César leur donna pour roi Commius, sur lequel il comptait. Néanmoins, ils prirent part au soulèvement de 52, et, au commencement de l'année suivante, ils faisaient, ainsi que les *Bellovaci* et leurs voisins, des préparatifs de guerre, lorsqu'ils furent désarmés par les *Remi*. Ils se réunirent alors aux *Bellovaci*, combattirent à leurs côtés et se soumirent avec eux. Lors de la réorganisation de la Gaule, sous Auguste (28 av. J. C.), ils firent partie de la province impériale de Belgique. Au IVe siècle, ils étaient dans la Belgique Seconde, où ils formèrent une des douze cités de la province, celle des *Atrebates*. — Voy. ARRAS, ARTOIS.

ATRI (Ducs d'), branche de la maison d'Anglure.

ATTAIGNANT (Pierre), imprimeur et fondeur parisien, mort en 1556. Il fut l'un des premiers à se servir de caractères mobiles gravés pour imprimer la musique. — Les ouvrages sortis de ses presses sont excessivement rares.

ATTAIGNANT (L'abbé Gabriel-Charles de l'), poëte, né à Paris en 1697, y mourut le 10 janvier 1779.

ATTELIN (Pierre d'). Voy. DATELIN.

ATTHALIN (Louis-Marie-Jean-Baptiste, baron), général, pair de France (1840), dessinateur, né à Colmar (Haut-Rhin), le 22 juin 1784, mort en septembre 1856.

ATTICHIACUM, Attichy (Oise).

ATTICHY (Seigneurs d'), branche de la maison de Laval. = — (Seigneurs d'), de la famille de Doni. (Voy. DONI.) = — (Seigneurs d'), de la famille de Hacqueville (Artois).

ATTIGNEVILLE, seigneurie de Lorraine, possédée par les familles de Lavaulx et de Vyard.

ATTIGNY-SUR-AISNE, *Attiniacum*, bourg de Champagne (Ardennes), résidence royale sous les deux premières races, célèbre par les conciles qui s'y sont tenus en 765, 822 et 870. Dans le second, Louis le Débonnaire fut forcé de faire une pénitence publique. — L'archevêque de Reims était seigneur haut-justicier d'Attigny. (Voy. Hulot, *Attigny et ses dépendances*, 1826, in-8°.)

ATTILLY-EN-BRIE (Seigneurs d'), branche de la famille de Bullion.

ATTINIACUM, Attigny (Ardennes).

ATTIRET (Jean-Denis), jésuite et peintre, né à Dôle (Jura) le 31 juillet 1702, mort à Pékin le 8 décembre 1768. Il a consacré un talent qu'il avait perfectionné à Rome à orner le palais de l'empereur Kien-long. = Son neveu, CLAUDE-FRANÇOIS, sculpteur, né à Dôle le 14 décembre 1728, mort à Besançon le 15 juillet 1804. — 2 *bustes*, 4 *bas-reliefs* (musée du Louvre).

ATTOUARES, *Atoariensis* ou *Attuarensis pagus*. Le pays des Attouares, qui faisait partie du diocèse de Langres, s'étendait sur les rives de la Saône, où s'élèvent aujourd'hui les villes de Mirebeau et de Saint-Jean de Losne (Côte-d'Or).

ATTOURNÉ, nom donné aux procureurs en Normandie. Ils devaient être munis d'un mandat spécial pour chaque affaire. C'est ce qui résulte du passage suivant de l'ancienne coutume du pays : *Et quand il a atorné la querelle, li atorney ne doit estre de rien oïs, fers de celle quoy il a atorné.*

Ailleurs, les attournés étaient les assesseurs des magistrats judiciaires ou municipaux. (Ordonnance de 1358.)

ATTOURNEMENT. L'attournement était le passage d'un maître à un autre, au moyen de la vente du serf ou colon. Le transfert s'opérait par la tradition du denier, la prestation du serment de féauté ou le simple et nu consentement.

ATURA, ATURUM, Aire sur l'Adour. Elle était la capitale des *Atures* et prit, vers l'époque d'Auguste, le nom de *Vicus Julii*. Les *Atures*, au

IVe siècle, formèrent la huitième des douze cités dont se composa la Novempopulanie. — Voy. AIRE.

ATURIRIPENSIS PAGUS, Auribat (Landes).

ATURA, l'Adour.

AUBAGNE, *Albania*, ville de Provence (Bouches-du-Rhône), avec titre de baronnie et ayant appartenu à la maison de Castillon. Elle a vu naître l'abbé Barthélemy.

AUBAINE (Droit d'), droit en vertu duquel le suzerain héritait de tout étranger mort dans ses domaines. — Voy. ÉTRANGERS.

AUBAIS, baronnie du Languedoc (Gard), qui, à partir de la fin du XIIIe siècle, appartint successivement aux maisons de Langussel, de Bermond du Cayla et de Baschi. Elle fut érigée en marquisat, en mai 1724, en faveur de Charles de Baschi. — Voy. BASCHI.

AUBAN (V., marquis d'), lieutenant-général, écrivain militaire, mort le 14 juillet 1713.

AUBARÈDE, en Guyenne (Seigneurs d'), de la famille d'Astorg (Auvergne).

AUBARS (Seigneurs des), de la famille de La Forest e (Limousin).

AUBE. Ce département, formé de la Basse-Champagne, d'une partie du Vallage et de quelques enclaves de la Bourgogne, est borné au N. par le département de la Marne, au S. par celui de l'Yonne, à l'E. par celui de la Haute-Marne, au N. O. par celui de Seine et-Marne. Chef-lieu, Troyes. Il a donné naissance à un grand nombre d'hommes marquants : P. Comestor, Chrestien de Troyes, Salomon Jarchi, Urbain IV, Juvénal des Ursins, le fondeur et graveur en caractères Lebé, J. Passerat, F. et P. Pithou, le jésuite Caussin, l'oratorien Lecointe, F. Girardon, P. Mignard, Grosley, Desguerrois, Danton, N. Bourbon, maréchal Valée, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire des communes du dép. de l'Aube*, 1825, in-8°; Arnaud, *Voyage archéologique dans le dép. de l'Aube*, 1837-1843, in-4°; Vallet de Viriville, les *Archives hist. du dép. de l'Aube*, 1841, in-8°; *Répertoire archéologique du dép. de l'Aube*, par d'Arbois de Jubainville, 1861, in-4°, et les *Annuaires* du département. — Voy. CHAMPAGNE.

AUBE, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Andiol et de Pierrerue. Elle porte : *d'or à l'ours de gueules, posé debout sur ses pattes de derrière*. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

AUBECOUR ou **ABBECOURT** (N.-D. d'), *Albacuria* ou *Alborum curia*, abbaye de l'ordre de Prémontré, près Poissy, diocèse de Chartres, fondée vers 1180.

AUBENAGE, droit de quatre deniers payables au seigneur du lieu où l'aubain était décédé, dans les 24 heures qui suivaient l'inhumation, ou l'amende de 60 sols qui, faute dudit payement, frappait les héritiers de l'aubain. Cette obligation particulièrement consacrée dans la coutume de Tours, avait remplacé l'ancienne aubaine, lorsque la couronne eut revendiqué avec succès le droit auparavant exercé par les seigneurs en cette matière (1386). — Voy. ÉTRANGERS.

AUBENAS, *Albenacium*, *Albinatium*, une des onze baronnies du Vivarais (Ardèche).

AUBENAS, seigneurie de Provence (Basses-Alpes), possédée successivement par les familles de V...and, de Safalin et de Laincel.

AUBEPEYRE en Quercy (Seigneurs d'), branche de la maison de Turenne.

AUBEPIERRES (N.-D. d'), *Albæ Petræ*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges (Creuse), fondée en 1149.

AUBEPIN (L'), maison éteinte à la fin du XVIe siècle et d'où sortirent les barons de Varei et les seigneurs de Chisy (Forez). Ses biens passèrent dans la famille de Mouchet. Cf. LAUBÉPIN.

AUBÉPIN (Seigneurs de l'), branche de la maison de Sainte-Colombe (Beaujolais).

AUBER, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Aubeuf, de La Porte et de Vertot. Elle porte : d'*argent à trois fasces de sable, accompagnées de quatre roses de gueules, posées deux en chef dont une au dessus de la seconde fasce et la dernière en pointe*. (Voy. le Registre V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

AUBER (*N.*), économiste, né à Rouen, mort en 1804.

AUBERGE. On appelait ainsi les provinces ou pays de l'ordre de Malte.

AUBERGENVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison d'Evreux, issue des comtes de Meulent.

AUBERIVE, *Albaripa*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Langres (Haute-Marne), fondée en 1135.

AUBERIVE (Seigneurs d'), branche de la maison dauphinoise de La Tour.

AUBEROCHE en Périgord (Combat d'). Bertrand, comte de L'Isle-Jourdain et les comtes de Périgord et de Comminges furent battus devant le château d'Auberoche par le comte de Derby le 23 octobre 1345.

AUBEROUX. Voy. BARROUX.

AUBERT (S.), *Audebertus*, *Autperus*, évêque de Cambrai et d'Arras, mort en 668. — On le fête le 13 décembre.

AUBERT (S.), évêque d'Avranches au VIIIe siècle. On lui attribue la fondation de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

AUBERT (St-), *S. Aubertus*, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin à Cambrai.

AUBERT, famille du Limousin, anoblie au XIVe siècle et d'où sont sortis les seigneurs de Bulbon. = —, famille de Saintonge, d'où sont sortis les seigneurs de Courcerac. Elle portait : *losangé de gueules et d'azur et une bande d'or brochante sur le tout*. (Voy. le Registre V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

AUBERT ou **GAUBERT DE PUICIBOT**, dit *le moine de Puicibot*, troubadour, mort vers 1263.

AUBERT (Guillaume), sieur de Massoignes, écrivain, né à Poitiers vers 1534, mort à Paris en 1601.

AUBERT (Jacques), médecin, né à Vendôme, mort à Lausanne en 1586.

AUBERT (Pierre), littérateur, né à Lyon le 9 février 1642, mort le 18 février 1735.

AUBERT (Jacques), compositeur, mort le 19 mai 1753. = Son fils LOUIS, compositeur, né le 15 mai 1720, mort vers 1800.

AUBERT (Michel), graveur, né à Paris en 1700, mort en 1757.

AUBERT (L'abbé Jean-Louis), fabuliste et critique, né le 15 février 1731, mort le 10 novembre 1814. Il rédigea vingt ans les feuilletons des *Affiches de la Province et de Paris*, puis du *Journal des Beaux-Arts et des Sciences*, fut nommé (1773) professeur de littérature au Collège Royal et l'année suivante directeur général de la *Gazette de France*, et plus tard censeur royal. — *Fables et œuvres diverses*, 1774, 2 vol. in-8°.

AUBERT (Pierre-François-Olivier), compositeur, né à Amiens en 1763, mort vers 1830.

AUBERT DU BAYET (Jean-Baptiste-Annibal), général, né à Louisiane le 29 août 1759, mort à Constantinople le 17 décembre 1797. Capitaine de cavalerie à l'époque de la Révolution, il fut député de l'Isère à l'Assemblée législative, alla ensuite servir à l'armée du Rhin et s'illustra par

la défense de Mayence (1793). Décrété d'arrestation après la capitulation de cette place, il ne tarda pas à être remis en liberté, fut envoyé à la tête de l'armée de Vendée, et après des revers mêlés de succès, fut destitué, emprisonné et ne recouvra la liberté qu'au 9 thermidor. Il fut alors nommé commandant en chef de l'armée de Cherbourg, devint ministre de la guerre (novembre 1795), fonctions qu'il quitta (8 février 1796) pour aller comme ambassadeur à Constantinople où il mourut.

AUBERT DE VITRY (François-Jean-Philibert), écrivain, né à Paris le 2 avril 1765, mort en juin 1849.

AUBERTIN (Edme), théologien calviniste, né à Châlons-sur-Marne en 1595, mort à Paris le 5 avril 1652

AUBERTIN (Antoine), prieur d'Étival (Vosges), hagiographe, mort près de Verdun en 1678.

AUBERTON, seigneurie de Normandie, possédée par la famille de Pardieu.

AUBERVILLIERS (Seigneurs d'), de la famille de Montholon.

AUBERY, famille d'où sont sortis les marquis de Vastan en Berry. — Voy. VASTAN.

AUBERY, famille d'Anjou, originaire d'Angleterre et d'où sont sortis les seigneurs du Maurier et du Monceau. Les membres les plus connus sont : JACQUES, avocat, lieutenant-civil au Châtelet et ambassadeur extraordinaire en Angleterre (1555). Il plaida avec succès au parlement de Paris la cause des malheureux habitants de Cabrières et de Mérindol (1551). = Son petit-neveu, Benjamin AUBERY, seigneur DU MAURIER, ambassadeur en Hollande (1613), mort en 1636 au Maurier. = LOUIS, seigneur DU MAURIER, fils du précédent, mort au Maurier en 1687. Outre une édition de l'*Hist. de l'exécution de Cabrières et de Mérindol* (1645, in-4°), publiée en 1619 par D. Heinsius, on a de lui : *Mémoires pour servir à l'hist. de Hollande*, 1680, in-8°, souvent réimprimé.

AUBERY (Antoine), historien, né le 18 mai 1616 à Paris, où il est mort le 29 janvier 1695. — *Hist. des Cardinaux* (1642, 5 vol. in-4°); *Hist. de Richelieu* (1660, 2 vol. in-fol.); *Hist. de Mazarin* (1741, 4 vol. in-12). Son *Traité des justes prétentions du roi de France sur l'Empire* (1667) le fit mettre quelque temps à la Bastille sur les réclamations des princes d'Allemagne.

AUBERY ou **AUBRY** (Jean), médecin, érudit, né dans le Bourbonnais, mort dans la première moitié du XVIIe siècle.

AUBES (Seigneurs d'), de la famille de Suffren.

AUBESPINE (L'), famille de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs d'Erouville, de Verderonne, d'Hauterive, de la Poirière, les barons et marquis de Châteauneuf-sur-Cher, les seigneurs de Montgaugier, les comtes de Sagonne, les seigneurs de Noirat et de Beaucourt. (Voy. le t. VI du P. Anselme.) Nous citerons parmi les personnages qu'elle a produits : Sébastien de l'AUBESPINE, prélat et diplomate, né dans la Beauce en 1518, mort à Limoges en 1582. Il remplit diverses missions en Suisse (1543), à la diète de Worms (1545), à Strasbourg (1548), fut évêque de Vannes (1557), de Limoges (1558), et ambassadeur en Espagne (1561). Sa correspondance a été publiée dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, et la relation de son ambassade est conservée en manuscrit à la Bibliothèque impériale. = CLAUDE, baron de Châteauneuf, frère du précédent, homme d'État, mort le 11 nov. 1567. Secrétaire d'État (1543), il fut l'un des négociateurs de la paix avec l'Angleterre (1546), avec l'Espagne à Cateau-Cambrésis (1559), et prit jusqu'à sa mort une part active à toutes les affaires d'État. = GUILLAUME, baron de Châteauneuf, fils du précédent, conseiller d'État, ambassadeur en Angleterre, né en 1547, mort en 1629. = GABRIEL, fils du précédent, évêque d'Orléans (1604), ambassadeur en Angleterre, doyen du conseil du roi, mort le 15 août 1630. = CHARLES, frère du précédent, marquis de Châteauneuf, homme d'État, né à Paris en 1580, mort à Leuville le 26 septembre 1653. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris (1603), ambassadeur en Hollande et à Bruxelles (1609), en Allemagne (1620), à Venise, puis en Angleterre (1629). Garde des sceaux (1630), il fut destitué (25 février 1633) et arrêté. Rendu à la liberté (24 mai 1643), il fut encore garde des sceaux du 2 mars 1650 au 3 avril 1651. = FRANÇOIS, frère des précédents, marquis d'Hauterive et de Châteauneuf, lieutenant général, gouverneur de Bréda, né vers 1586, mort le 27 mars 1670.

AUBETERRE (St-Sauveur d'), *Alba Terra*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Périgueux, fondée en 785.

AUBETERRE, petite ville de la Saintonge ayant titre de comté et de marquisat, et dont la juridiction s'étendait sur dix-neuf paroisses et sur quarante fiefs. Elle a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Raymon, de Bouchard et d'Esparbez, et à laquelle appartenaient : François d'ESPARBEZ de LUSSAN, vicomte d'AUBETERRE, maréchal de France (1620), mort en janvier 1628; et Joseph-Henri BOUCHARD d'ESPARBEZ, marquis d'AUBETERRE, maréchal de France, né le 24 janv. 1714, mort à Paris le 28 août 1788. Maréchal de camp (1748), lieutenant général (1758), ambassadeur à Vienne (1752), à Madrid (1757), au congrès d'Augsbourg (1761), à Rome (1763), il fut créé maréchal de France (1783).

AUBETERRE, seigneurie de Champagne possédée par la famille de la Rue.

AUBEUF (Seigneurs d'), de la famille d'Auber (Normandie).

AUBEVILLE (Seigneurs d'), branche de la famille de Sève.

AUBIAC (Seigneurs d'), branche de la maison de Narbonne.

AUBIÈRE, baronnie d'Auvergne possédée par la famille de Montaignac.

AUBIGNAC, seigneurie du Languedoc possédée au XVIIe siècle par la famille de Frévol.

AUBIGNAC, *Albiniacum* (Indre), abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Bourges, fondée en 1138.

AUBIGNAC (François HÉDELIN, abbé d'), littérateur, né à Paris le 4 août 1604, mort à Nemours le 27 juillet 1676. Il était petit-fils, par sa mère, du célèbre Ambroise Paré. D'abord avocat, puis ecclésiastique, il devint précepteur du duc de Fronsac, neveu du cardinal de Richelieu, qui lui donna les abbayes d'Aubignac et de Meimac. Il a écrit une *Pratique du théâtre* (1640, in-4°), et, contre Ménage, un *Térence justifié* (1646, in-4°), qui décèlent une grande connaissance du théâtre ancien et moderne. Cela ne l'a pas empêché de faire une mauvaise tragédie, *Zénobie*, et de critiquer Corneille. D'Aubignac est un des premiers qui aient nié l'existence d'Homère. On a encore de lui : *Macarise* (1664, 2 vol. in-8°); *Histoire du temps* ou *Relation du royaume de Coquetterie* (1654 et 1659, in-12). — Voy. plus haut ACADÉMIE FRANÇAISE, p. 17, col. 2.

AUBIGNAN, *Albiniacum*, seigneurie du Comté-Venaissin érigée en marquisat par Alexandre VII, le 24 septembre 1667, en faveur de Claude de Panisse-Pazzi, seigneur de Lauriol, et qui passa, après sa mort, dans la famille des Seguins.

AUBIGNÉ. Dans la plupart des provinces de France on trouve des familles nobles du nom d'Aubigné ou Aubigny ; mais elles portent toutes des armes différentes.

AUBIGNÉ-BRIENT, en Anjou, maison qui remonte au commencement du XIIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de la Tousche, de la Perrière, du Coudray, de Boismosé, de Belligny, de Montaupin, de Carteron, de la Jousselinière, de la Rocheferrière, de Tigny, de Pétigny, de la Salle, de Boisrobert. (Voy. le tome II du P. Anselme.)

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa d'), l'un des écrivains les plus remarquables du XVIe siècle, né le 8 février 1550 à Saint-Maury (Charente-Inférieure), mort à Genève le 29 avril 1630. Il avait pour père Jean d'Aubigné, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, et ardent calviniste, mort en 1563. L'éducation d'Agrippa fut très-soignée, et s'il fallait en croire ses *Mémoires*, auxquels on ne doit pas toujours s'en rapporter, à six ans il lisait le latin, le grec et l'hébreu. Après avoir passé deux ans à Genève et être revenu en France, il s'échappa de la maison de son tuteur (1568) et commença dans les guerres civiles une vie d'aventures, d'intrigues et de coups de main qui allait à son caractère hasardeux pour lequel, suivant son expression, « rien n'était trop chaud. » Venu à Paris pour les fêtes du mariage du roi de Navarre, un duel qui l'obligea à en sortir trois jours avant la Saint-Barthélemy, le sauva du massacre. Il y revient bientôt, s'attache à la personne du roi de Navarre et se fait même apprécier de Charles IX pour son talent poétique ; il dirigeait les mascarades et les ballets de la cour et composa un ballet de *Circé* qui ne fut représenté que sous Henri III, aux noces de Joyeuse. C'est lui qui décide et prépare la fuite d'Henri de Navarre. Une guerre de partisans commence dans le Midi : il s'y emploie comme soldat ou comme émissaire avec une rare audace, et à la cour de Nérac se mêle à toutes les intrigues qui s'y agitent, s'attirant de nombreux ennemis par la hardiesse et la causticité de son langage. Il suivit son maître, devenu roi de France, pendant sa lutte contre la Ligue, et combattit près de lui à Arques, à Ivry, aux deux sièges de Paris et à celui de Rouen. Devenu gouverneur de Maillezais, puis vice-amiral du Poitou et de la Saintonge, il prit une part active aux agitations du parti calviniste et aux querelles théologiques qui suivirent la promulgation de l'édit de Nantes. Après la mort de Henri IV il fut entraîné, un peu contre son gré, dans les guerres des princes, et ayant vendu au duc de Rohan ses forteresses de Maillezais et du Dognon, il se retira à Genève où ses dernières années furent empoisonnées par la conduite de son fils Constant.

Dans cette vie si agitée, d'Aubigné fut tout : théologien, quand il dispute dans l'assemblée de Fontainebleau et quand il écrit le traité *de Dissidiis Patrum* : poëte, quand il compose les *Tragiques* (publiés en 1616), cette violente satire du siècle, ébauchée dans le loisir que lui donna, en 1577, une blessure grave, achevée depuis partout, à cheval, dans la tranchée, œuvre mêlée en effet où l'énergie déborde aux dépens du goût et de l'art, où l'on croit entendre tantôt l'accent âpre d'un prophète juif, tantôt la verve amère de Juvénal. Il est historien, quand il écrit son *Histoire universelle* (publiée en 1616-1620) et ses *Mémoires* personnels. Les *Tragiques* dont il existe deux éditions données par d'Aubigné (1616, in-4° et 1623, in-8°) ont été réimprimés dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1857, in-12, ainsi que les piquantes *Aventures du baron de Fæneste* (1855) dont les IV livres parurent séparément de 1617 à 1630. L'*Histoire universelle* (1618-1620, 3 vol. in-f°) fut réimprimée avec des changements, 1626, 3 t. en 2 vol. in-f°. Les *Mémoires*, dont il n'existait que des éditions fautives depuis la première (1729, in-8°), ont été réédités, 1854, in-18, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Louvre. Ces deux ouvrages, dont le premier contient des pages d'une véritable éloquence, ne doivent être lus qu'avec une certaine méfiance. La préface de l'Histoire a été réimprimée à part (1620, in-8°) sous le titre de *Lettre sur quelques histoires de France*. Outre des vers épars dans divers recueils du temps, on a encore de d'Aubigné : *Petites œuvres meslées*, 1630, in-12, très-rare, et une *Lettre sur la douceur des afflictions*, rééditée en 1856, in-8°. On lui attribue le *Divorce satyrique*, souvent réimprimé. Voy. SUPPLÉMENT.

AUBIGNÉ (Constant d'), baron de Surineau, fils du précédent, né vers 1584, mort à la Martinique vers 1645. Il mena une existence aventureuse, trahit son père, épousa au Château-Trompette, où il était renfermé, Jeanne de Cardillac, fille du gouverneur du château, et partit vers 1639 pour la Martinique d'où il revint ruiné. Il eut deux enfants : Mme de Maintenon (voy. ce nom), et Charles, marquis d'AUBIGNÉ, lieutenant-général, gouverneur du Berry, mort à Vichy en mai 1703. Sa sœur ne put jamais le tirer de sa vie désordonnée. = Nathan d'AUBIGNÉ, dit de la Fosse, fils naturel d'Agrippa d'Aubigné, médecin et chimiste, mort à Genève après 1669.

AUBIGNY, ville du Berry (Cher), que Charles VII donna en 1423 à Jean Stuart, seigneur de Darnley, dont la postérité s'éteignit en 1672 dans la personne de Charles Stuart, duc de Richemond et de Lenox. La ville revint alors à la couronne et Louis XIV en fit don à la célèbre maîtresse de Charles II, la duchesse de Portsmouth, et en janvier 1684 l'érigea en duché-pairie en faveur de celle-ci et de son fils Charles de Lenox, duc de Richemond, mort en 1723. = Robert STUART, seigneur d'AUBIGNY, comte de Beaumont-le-Roger, maréchal de France (1515), mort en mars 1543. Il était fils de Jean Stuart, comte de Lenox et d'Isabelle de Montgommery. Il se distingua dans les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII et combattit à Marignan et à Pavie.

AUBIGNY (Seigneurs d'), de la famille du Castel (Normandie). = — (Seigneurs d'), de la famille de Morel (Normandie). = — (Seigneurs d'), de la famille de Pelleré (Normandie). = — (Seigneurs d'), branche de la maison de Vandeuil (Picardie). = — (Seigneurs d'), branche de la famille de Dufresne (Picardie). = — (Seigneurs d'), de la maison de Vivonne (Poitou).

AUBIGNY (d'), pseudonyme de Th. Baudouin.

AUBIJOUX, baronnie d'Auvergne (Cantal), érigée en marquisat en août 1565 en faveur de Louis d'Amboise, baron d'Aubijoux. Elle passa ensuite dans la maison de Bermond de Saint-Bonnet.

AUBIN (S.), *Albinus*, évêque d'Angers en 529, mort vers 550. On le fête le 1er mars.

AUBIN D'ANGERS (St-), *S. Albinus Andegavensis*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Angers en 534 par le roi Childebert.

AUBIN DES-BOIS (St-), *S. Albinus de Bosco*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Saint-Brieuc, fondée en 1137.

AUBIN DU MANS (St-), *S. Albinus Cenomanensis*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé au Mans vers 650.

AUBIN (Seigneurs d'), branche de la famille de Buisson (Rouergue).

AUBIN (*N.*), pasteur et écrivain calviniste, né à Loudun vers 1655, mort dans la première moi-

tié du XVIIIe siècle en Hollande, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. — *Histoire des diables de Loudun*, 1693, in-12.

AUBLET (Jean-Baptiste-Christophe FUSÉE), voyageur et botaniste, né à Salon (Bouches-du-Rhône), le 4 novembre 1720, mort à Paris le 6 mai 1778. — *Hist. des plantes de la Guyane française*, 1775, 4 vol. in-4°.

AUBOURG, famille du Vexin français d'où sont sortis les seigneurs de Villambray. Elle porte : *d'or à trois fasces d'azur*.

AUBRAC, abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, dans le Rouergue (Aveyron), fondée au XIIe siècle.

AUBRÉE (René), général, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 23 juin 1763, tué au siége de Saragosse le 1er décembre 1808.

AUBRES, *Arbores*, seigneurie du comté Venaissin (Drôme) ayant appartenu successivement aux maisons de Budes, de Gérard et de Fortia.

AUBRI, famille du Berry d'où sont sortis les marquis de Castelnau. — Voy. AUBRY.

AUBRIET (Claude), peintre d'histoire naturelle, né à Châlons-sur-Marne en 1651, mort à Paris en 1743. Il fit, comme dessinateur du Jardin du roi, un voyage en Orient avec Tournefort et continua, à son retour, la grande collection des plantes sur vélin, appartenant aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle. On conserve à la Bibliothèque impériale un recueil de ses dessins en 5 vol. in-f°.

AUBRION (Jean), chroniqueur, né vers 1441 à Metz où il mourut le 10 octobre 1501. Il a laissé un *Journal* qui, avec sa continuation par son cousin Pierre Aubrion, a été publié, pour la première fois, par M. L. Larchey, 1857, gr. in-8°. Ce journal s'étend de 1465 à 1512.

AUBRIOT (Hugues), surintendant des finances, puis prévôt de Paris sous Charles V, né à Dijon, mort en Bourgogne en 1382. Il fit faire de nombreux travaux à Paris, entre autres le pont Saint-Michel, le Petit-Pont, le Petit-Châtelet, et hors Paris, la Bastille, où il fut enfermé plusieurs années comme hérétique. Il ne fut délivré qu'en 1382 par l'insurrection des Maillotins.

AUBRY (Jean), alchimiste, médecin, né à Montpellier, mort vers 1667.

AUBRY (Étienne), peintre, élève de Vien, membre de l'Académie de peinture (1774), né à Versailles le 10 janvier 1745, mort à Rome le 25 juillet 1781. — *Le Mariage interrompu; Adieux de Coriolan à sa famille; Portraits.*

AUBRY (Louis-François), peintre en miniature, élève de Vincent et d'Isabey, né à Paris en 1770.

AUBRY (François), homme politique, né à Paris vers 1750, mort en Angleterre en 1802. Membre de l'Assemblée constituante, puis de la Convention, où il vota la mort du roi avec sursis, il fit partie (1795) du Comité de salut public, et après le 18 fructidor fut déporté à Cayenne d'où il parvint à s'échapper.

AUBRY (Jean-Baptiste), bénédictin, écrivain, né à Dapviller (Vosges), mort à Commercy le 4 octobre 1809.

AUBRY (Claude-Charles, baron), général, né à Bourg (Ain), le 25 octobre 1773, mort à Leipzig le 10 novembre 1813.

AUBRY (Achille-Désiré), sculpteur, né à Paris en 1798, mort le 1er novembre 1864.

AUBRY, pseudonyme de P. Goubaud et de Dinaux.

AUBRY DE MONTDIDIER, personnage d'une légende que jusque dans ces derniers temps on a donnée comme un fait historique. Suivant cette légende, il aurait été assassiné par un de ses compagnons d'armes, Richard Macaire, et le crime aurait été découvert par le moyen de son chien, que Charles V aurait fait combattre en champ clos contre le meurtrier. Celui-ci vaincu aurait été puni de mort après avoir avoué son crime. M. Guessard a démontré péremptoirement l'absurdité de cette fable, dont la première mention se trouve dans un poëme composé vers la fin du XIIe siècle. — Voy. la préface de son édition du poëme de *Macaire*, 1866, in-18.

AUBRY-LECOMTE (Hyacinthe-Louis-Victor-Jean-Baptiste), dessinateur et lithographe, né à Nice en 1797, mort à Paris en avril 1858.

AUBRY. Voy. AUBERY et AUBRI.

AUBUEZ (Seigneurs des), de la maison de Montsaulnin (Nivernais).

AUBUSSON, *Albucio*, *Albucinum*, ville de la Marche (Creuse) qui, dès le XIe siècle, eut des vicomtes particuliers, et a donné son nom à une illustre et ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de la Borne, les seigneurs de Monteil-au-Vicomte, les seigneurs, comtes et ducs de la Feuillade, les seigneurs de Villac, marquis de Miremont, les seigneurs de Savignac, les seigneurs de Beauregard, les seigneurs de Castelnouvel, les seigneurs de Poux et de Banson, les seigneurs de Chassingrimont. Elle porte : *d'or à une croix de gueules ancrée*. (Voy. le t. V du P. Anselme.) A cette famille appartient Pierre d'AUBUSSON, l'un des plus illustres grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né en 1423, mort le 3 juillet 1503. Il succéda (1476) à Jean-Baptiste des Ursins, et eut à soutenir dans Rhodes, contre les Turcs commandés par le renégat Misach Paléologue, un siége mémorable qui dura 89 jours (23 mai-19 août 1480), et où il repoussa l'ennemi avec des pertes énormes. En 1482, il donna asile au prince Zizim (ou Djem), frère de Bajazet II, puis le céda à Innocent VIII qui en échange nomma d'Aubusson cardinal-diacre et légat du Saint-Siége en Asie. — Voy. LA FEUILLADE et ROUANNAIS.

AUBUSSON (Seigneurs d'), de la maison de Montboissier (Auvergne).

AUBUSSON (Jean d'), troubadour du XIIIe siècle. Il vécut à la cour de l'empereur Frédéric II.

AUCH, *Auscia*, *Augusta Ausciorum*, *Climberis*. Cette ville, qui avait été la capitale d'une des douze cités de la Novempopulanie, celle des *Auscii*, fut détruite à l'époque de la grande invasion, au commencement du Ve siècle. Sa cité se divisait en trois *pagi : auscicnsis, alacoon* (?) et *fedentiacus*. Passée de la domination des Wisigoths sous celle des Francs (507), ravagée par les Sarrasins et par les Normands, Auch, au milieu du IXe siècle, fut érigée en archevêché ayant pour suffragants Dax, Lectoure, Comminges, Conserans, Aire, Bazas, Tarbes, Oloron, Lescar et Bayonne, et son archevêque, qui était comte de la ville, prit, malgré les prétentions de celui de Bourges, le titre de primat d'Aquitaine, qu'il garda jusqu'en 1789. Devenue la capitale de l'Armagnac dont elle suivit les destinées, elle fut en 1716 le chef-lieu d'une généralité, formée de cinq élections détachées des généralités de Montauban et de Bordeaux, savoir : Armagnac, Lomagne, Rivière-Verdun, Comminges et Astarac. En 1790, en devenant chef-lieu du département du Gers, elle perdit son archevêché qui ne lui fut rendu qu'en 1817, avec les siéges d'Aire, Tarbes et Bayonne pour suffragants. Auch, où il s'est tenu plusieurs conciles (1068, 1279, 1300, 1308, et peut-être 1329 ou 1330), a donné naissance au cardinal d'Ossat, au duc de Roquelaure, à l'amiral Villaret-Joyeuse, au général de Lagrange, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — Lafforgue, *Histoire de la ville*

d'Auch, 1851, 2 vol. in-8°; Filhol, *Annales de la ville d'Auch, de* 1789 à 1834, 1835, in-8°.

Évêques d'Auch. — Citérius. — Anfronius. — Aprunculus — Ursinianus. — S. Orens, vers 380. — Armenthaire, 451. — Minerve Ier. — Justin. — Nizier, 506. — Perpétue. — Minerve II. — Alecius Ier. — Amélius. — Salvius. — Porchaire. — Proculéien Ier. — Priscius. — Proculéien II, 533-549. — Marcel, 553. — Virgile. — Polémius. — Alécius II. — Eonius, 583. — Paulin. — Fauste, 585. — Fabius. — Cithorius ou Cithérius. — Titomius Ier. — Dracoald Ier, vers 608. — Audicius, 625. — Domninus, 646. — Lizier, 655. — Dracoald II. — Tertorade. — S. Léothade, vers 680. — Paterne ou Patrice, 718. — Titomius II. — Anérius ou Avénus. — Erinald. — Loup. — Aster. — Asnarius. — Revel. — Galin ou Salvin. — Mainfroi. — Jean Ier, vers 800. — Ardoin ou Oloin. — Isambert, vers 840. — Taurin.

Archevêques d'Auch. — Airard, vers 860-vers 910. — Odilon, 917. — Bernard Ier, 946. — Hidulphe, vers 975. — Seguin. — Adon. — Garcias Ier, vers 990. — Eudes Ier, vers 1020-vers 1030. — Garcias II de la Barthe, 1034. — Raimond Ier Copa, vers 1045. — S. Austende, vers 1055-27 juillet 1068. — Guillaume Ier de Montaut, 1068-1073. — Raimond II de Pardiac, vers 1080-10 octobre 1118. — Bernard II de Sainte-Christine, 1120-1126. — Guillaume II Dandozile ou Dandofiele, 1126-vers 1170. — Géraud ou Gérard de la Barthe, vers 1174-1192. — Bernard III, 1192-vers 1214. — Garcias III de l'Ort, 1215-vers 1225. — Amanieu Ier de Grisinhac, 1226-1242. — Hispanus de Massan ou de Massac, 1245-1261. — Amanieu II d'Armagnac, 1262-1318. — Guillaume III de Flavacourt, 1324-1356. — Arnaud Aubert ou d'Albert, 1356-1368. — Jean II Roger, 1368-1374. — Philippe Ier d'Alençon, 1374-1378. — Jean III Flandrini, 1378-1390. — Jean IV, cardinal d'Armagnac, 1391-22 sept. 1408. — Bérenger Guilhot, 1408-1415. — Philippe II de Lévis, 1415-1450. — Philippe III de Lévis, 1450-1462. — Jean V d'Armagnac, 1462-28 août 1483. — François Ier de Savoie, 1483-1490. — Jean VI de la Trémoille, 1490-1506. — François II de Castelnau, cardinal de Narbonne, 1507-1538. — François III de Tournon, 1547-1551. — Hippolyte d'Este, 1551-1554. — Louis d'Este, 1554-30 déc. 1586. — Léonard de Trapes, 1597-29 oct. 1629. — Dominique de Vic, 1629-1662. — Henri de la Motte-Houdancourt, 1er juill. 1662-24 fév. 1684. — Armand-Anne-Tristan de la Baume de Suze, juin 1684-4 mars 1705. — Augustin de Maupeou, 11 avril 1705-12 juin 1712. — Jacques des Marets, 1713-27 nov. 1725. — Melchior, cardinal de Polignac, déc. 1725-20 nov. 1741. — Jean-François de Chatillard de Montillet-Grenaud, 1742-1775. — Claude-Marc-Antoine d'Apchon, 1776-1783. — Louis-Apollinaire de la Tour du Pin-Montauban, 1783-1790. — *Paul-Benoît Barthe*, *évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — André-Étienne-Antoine de Morlhon, 13 juill. 1823-1827. — Louis-François-Auguste, cardinal, duc de Rohan-Chabot, 12 mars-6 juill. 1828. — Le cardinal d'Isoard, 11 janv. 1829-9 oct. 1839. — Nicolas-Augustin de la Croix d'Azolette, 4 déc. 1839-1856. — Louis-Antoine de Salinis, 12 fév. 1857-1861 — François-Augustin Delamare, 20 fév. 1861.

Intendants d'Auch. — Comme nous l'avons dit plus haut, la généralité d'Auch fut créée en 1716 au détriment des généralités de Bordeaux et de Montauban; son intendance prit le nom d'*Intendance d'Auch et de Pau*. En 1767, Auch et Pau sont divisés; ils sont réunis de nouveau en 1771. En 1774, on enlève à Auch Bayonne et les Landes, réunies au parlement de Bordeaux.

29 mars 1716-7 mars 1718, Gasp. Fr. Le Gendre, vicomte de Montclar. — 7 mars 1718-13 avril 1731, Ch. Nic. Le Clerc de Lesseville, comte de Charbonnières. — 1er mai 1731-27 décembre 1734, Mich. Gervais Robert de Pomereu, marquis des Riceys. — Février 1735-mars 1737, Paul Mailhard de Balosre. — Mars 1737-29 mai 1739, Fr. Domin. de Barberie de Saint-Contest. — 1739-2 février 1744, J. Nic. Mégret de Sérilly. — Février 1744-1er mars 1749, Gasp. Henri Caze de la Bove. — Juin 1749-31 juillet 1751, Ét. J. Fr. Marie d'Aligre de Boislandry. — 10 mai 1751-24 août 1767, Ant. Mégret d'Étigny. — 17 septembre 1765-21 février 1766, Cl. Henri Feydeau de Marville. — 9 janvier 1768-25 décembre 1775, Ét. L. Journet. — 28 janvier 1776-21 octobre 1782, Gabriel-Isaac Douet de la Boullaye. — 24 juin 1782-février 1784, Ch. Gravier de Vergennes. — 1784-26 mai 1786, J. J. Fournier de La Chapelle. — 1786-6 octobre 1790, Cl. Fr. Bertrand de Boucheporn.

AUCHY (Seigneurs d'), branche de la maison de Mailly.

AUCHY-EN-BRAY, monastère. Voy. Aumale.

AUCHY-LÈS-LA-BASSÉE, baronnie d'Artois (Pas-de-Calais), possédée par les seigneurs de Bonnières.

AUCHY-LES-MOINES, *Alciacum*, abbaye de bénédictins, diocèse de Boulogne (Pas-de-Calais), fondée vers 700. Son abbé était nommé par les religieux de Saint-Bertin de Saint-Omer.

AUCIA, la Bresle, qui se jette dans la Manche au Tréport.

AUCTURA, l'Eure.

AUDAINEL (Henri-Alexandre), pseudonyme de Delaunay, comte d'Entraigues.

AUDANNE (Seigneurs d'), de la maison de Montaut (Bigorre).

AUDANS (Seigneurs d'), de la maison du Solier (Vivarais).

AUDARD (St-), *S. Audardus*, abbaye fondée avant 961 à Montauban.

AUDE, département formé de la partie S. O. du Languedoc, comprenant le Carcassez, le Lauragais, le Rasez et le diocèse de Narbonne. Il est borné au N. par le département de l'Hérault et du Tarn; au N. O., par celui de la Haute-Garonne; à l'O., par celui de l'Ariége; au S., par celui des Pyrénées-Orientales. Il a vu naître le légat P. de Castelnau, l'historien G. de la Faille, le général Andréossy, Al. Soumet, Fabre d'Églantine, le P. Montfaucon, etc.

Bibliographie. — J. de Barante, *Essai sur le dép. de l'Aude*, 1803, in-8°; Trouvé, *Statistique du dép. de l'Aude*, 1819, 2 vol. in-4°; Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire du dép. de l'Aude*, 1830, in-8°; et les *Annuaires* du département. — Voy. Languedoc.

AUDE (Ste), vierge à Paris, au VIe siècle. Sa fête a lieu le 18 novembre.

AUDE (Le chevalier Jean), auteur dramatique, né à Apt (Vaucluse) le 12 décembre 1755, mort à Montmartre en octobre 1841.

AUDEFROY *le Bastard*, trouvère qui vivait à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe. On a de lui des chansons.

AUDEVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Selve (Limousin).

AUDIAC, *Audiacum* (Saintonge), un des quatre palais de Louis le Débonnaire en Aquitaine.

AUDIENCIER (Grand-), grand officier de la chancellerie dont les fonctions consistaient, entre autres, à faire des rapports au chancelier sur les lettres de noblesse. Il y avait quatre grands-audienciers. — Un édit du 14 juin 1546 exempta le grand audiencier de l'édit qui défendait de porter aucuns draps de soie. En janvier 1551, on créa

six offices d'audiencier qui furent supprimés en juillet 1570 et réunis à l'office de grand-audiencier. Divers édits réglèrent les fonctions de grand-audiencier, et, entre autres, celui du 10 mars 1571.

AUDIFFRET, famille de Provence à laquelle appartient Jean-Baptiste d'AUDIFFRET, diplomate, géographe, né à Marseille en 1657, mort à Nancy en 1733. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

AUDIGUIER (Vital d'), littérateur, né vers 1569, assassiné à Paris en 1624. Il a laissé, en vers et en prose, un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels: *le Vrai et ancien usage des duels*, 1617, in 8°.

AUDIGUIER (Pierre d'), traducteur, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

AUDIN (J. M. V.), écrivain et libraire, né à Lyon en 1793, mort le 21 février 1851. On a, entre autres, de lui, une série d'études relatives à la Réforme et qui sont consacrées à Luther, à Calvin, à Léon X et à Henri VIII.

AUDIN-ROUVIÈRE (Joseph-Marie), médecin, né en 1764 à Carpentras, mort à Chaillot le 23 avril 1832. — *La médecine sans le médecin*, 1794, in-8°, souvent réimprimé.

AUDINOT (Nicolas-Médard), acteur et auteur, fondateur de l'Ambigu-Comique, né à Bourmont (Haute-Marne) le 8 juin 1732, mort à Paris le 21 mai 1801.

AUDOENUS (S.), Saint-Ouen.

AUDOMAROPOLIS, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

AUDONVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Prie (Berry).

AUDOUIN (François-Xavier), économiste, né à Limoges en 1766, mort le 22 juillet 1837.—*Hist. de l'administration de la guerre*, 1811, 4 vol. in-8°.

AUDOUIN (Pierre), graveur, né à Paris en 1768, mort en 1822. Il était élève de Beauvarlet. Il a gravé *Raphaël et son maître d'armes*, le *Christ au tombeau*, de Caravage, *Jupiter et Antiope*, d'après le Corrége, *La belle Jardinière*, de Raphaël, le *Portrait de Louis XVIII*, de Gros.

AUDOUIN (Jean-Victor), entomologiste, professeur d'entomologie au Muséum, membre de l'Académie des sciences (1838), né à Paris le 27 avril 1797, mort le 9 novembre 1841. — Nombreux mémoires dans divers recueils scientifiques et *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France* (avec Milne-Edwards), 1830, 2 vol. in-8°; *Histoire des insectes nuisibles à la vigne*, 1842, in-4°.

AUDOUVILLE, vicomté de Normandie ayant appartenu aux familles d'Aval et Cadot.

AUDOVÈRE, reine de France, première femme de Chilpéric Ier, morte vers 580. Elle fut répudiée par son époux à qui elle avait donné trois fils, Théodebert, Mérovée et Clovis, et après l'assassinat de son dernier fils, « elle fut tuée, dit Grégoire de Tours, et périt d'une mort cruelle. »

AUDRA (L'abbé Joseph), historien, né à Lyon en 1714, mort à Toulouse le 17 septembre 1770. — *Hist. générale* (1769), condamnée par l'archevêque de Toulouse.

AUDRADE, chorévêque de Sens, visionnaire, poëte latin, mort vers 854.

AUDRAN, nom d'une illustre famille d'artistes. CLAUDE, né à Paris, en 1592, mort en 1677 à Lyon, où il était professeur de gravure à l'Academie. = CHARLES, frère du précédent, graveur, né à Paris en 1594, mort en 1674. = — GERMAIN, fils aîné de Claude, graveur, né en 1631 à Lyon où il mourut en 1710. = — CLAUDE II, frère du précédent, peintre, né à Lyon en 1639 ou 1641, mort à Paris le 4 ou 5 janvier 1684. Il était élève de Perrier et d'Errard et travailla beaucoup avec Lebrun. Il fut reçu en 1675 à l'Académie où il exerça les fonctions de professeur. On cite parmi ses meilleurs tableaux une *Décollation de saint Jean Baptiste*. = — CLAUDE, son fils, membre de l'Académie, fut peintre comme lui. = — GIRARD, le plus illustre de la famille, graveur, membre de l'Académie (1674), second fils de Claude Ier, né à Lyon le 2 août 1640, mort à Paris le 8 février 1691. Il passa trois ans à Rome à se perfectionner dans la connaissance du dessin. Ami de Lebrun et protégé par Colbert, il exécuta pour le roi un grand nombre de planches, parmi lesquelles on remarque les batailles d'Alexandre, le plafond du Val-de-Grâce d'après Mignard, et surtout l'*Enlèvement de la Vérité* d'après Poussin. = — CLAUDE III, fils aîné de Germain, peintre d'ornements, né à Lyon en 1658, mort au palais du Luxembourg le 28 mai 1734. = — JEAN, frère du précédent, graveur, membre de l'Académie (1708), né à Lyon en 1667, mort aux Gobelins le 17 juin 1756. = — BENOÎT, frère du précédent, graveur, membre de l'Académie (1709), né à Lyon le 3 novembre 1661, mort près de Sens, le 2 octobre 1721. = — LOUIS, frère du précédent, graveur, né à Lyon en 1670, mort à Paris en 1712.

AUDRAN (Prosper-Gabriel), orientaliste, professeur d'hébreu à la Sorbonne (1799), né le 4 février 1744 à Paris où il est mort le 23 juin 1819.

AUDREI, **AUDRIACA VILLA**, Orville.

AUDREIN (L'abbé Yves-Marie), théologien, homme politique, assassiné entre Morlaix et Quimper dans l'hiver de 1800. Dévoué aux principes de la Révolution, il devint successivement vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel du Morbihan, puis député à l'Assemblée législative et à la Convention où il vota la mort du roi. Nommé en mai 1798 évêque de Quimper, il périt assassiné par une bande de chouans.

AUDRI ou **ALDRIC** (S.), abbé de Ferrières, archevêque de Sens (829), chancelier de Pépin roi d'Aquitaine, né en 775, mort le 10 octobre 836.

AUDRIACA SILVA, forêt d'Aire en Artois. La forêt de Vastlau en est un débris.

AUDRY *de Puyraveau* (Pierre-François), homme politique, industriel, né à Puyraveau (Charente-Inférieure) en 1783, mort en 1852. Envoyé, à partir de 1822, à la Chambre où il se rangea dans l'opposition la plus avancée, il joua un rôle des plus actifs lors de la révolution de Juillet. Condamné (1835) par la chambre des Pairs pour une lettre en faveur des accusés d'avril, lettre qu'il n'avait pas signée et qu'il ne voulut pas désavouer, il ne fut point réélu (1836) et resta étranger à la vie politique jusqu'en 1848 où il fut envoyé à la Constituante par la Charente-Inférieure.

AUERSTÆDT (Bataille d'), 1806, 14 octobre. Pendant que Napoléon écrasait Hohenlohe à Iéna, le maréchal Davoust, qui se dirigeait de Naumbourg sur Apolda avec 27 000 hommes, rencontrait inopinément, à Auerstædt (Saxe ducale), l'armée prussienne forte de 56 000 hommes et commandée par le roi de Prusse et par le duc de Brunswick. La division Gudin supporta héroïquement les premiers efforts de cette armée; bientôt elle fut soutenue par les divisions Friant et Morand qui rétablirent une espèce d'égalité entre les combattants, grâce à la disposition du terrain. Enfin, Davoust prit l'offensive. Le duc de Brunswick, Schmettau et Mollendorf qui avaient successivement eu le commandement des Prussiens furent blessés à mort; le roi, qui avait conduit plusieurs charges, eut deux chevaux tués

sous lui. Les Prussiens se mirent en retraite; mais, lorsqu'ils tombèrent au milieu des vaincus d'Iéna, leur retraite se changea en une épouvantable déroute. Cette victoire qui ne le cédait en rien à celle d'Iéna et qui fut longtemps laissée dans l'ombre, valut à Davoust le titre de duc d'Auerstædt.

AUFERGIS TERRA, Auffargis (Seine-et-Oise).

AUFFAY, baronnie du pays de Caux qui a appartenu successivement aux familles de Tillay, de Chambray et d'Angennes.

AUFFAY-LA-MALET (Seigneurs d'), branche de la famille d'Houdetot (Normandie).

AUFFEU (Seigneurs d'), branche de la maison de Créquy.

AUFFRAY (L'abbé François), breton, poëte, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

AUFFRAY (Jean), économiste, né à Paris en 1733, mort en 1788.

AUFRÉRI (Étienne), jurisconsulte, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

AUFREVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Hallot (Normandie).

AUGA, seigneurie du Béarn, qui a donné son nom à une ancienne famille d'où sont sortis les seigneurs de Mousté et qui portait : *d'argent à trois fasces de gueules écartelé d'or et un lévrier de gueules rampant.*

AUGA, Eu (Seine-Inférieure).

AUGE (Pays d'), *Algia*, *Algiensis pagus*, pays de la Haute-Normandie (Calvados), formé d'une partie notable du territoire de la cité des *Lexovii* et d'une moindre de la cité des *Sagii*. Il renfermait à peu près tout le territoire compris entre la Touque et la Dive, depuis leur source jusqu'à leur embouchure. Les anciens seigneurs du pays d'Auge avaient titre de vicomtes.

AUGE (Daniel d'), professeur de grec au Collége royal, littérateur, né à Villeneuve-l'Archevêque (Yonne), mort vers 1595.

AUGEARD (J. M.), fermier général, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette, mort à Paris en 1805. Ses *Mémoires secrets* (1760-1800) ont été publiés par Evariste Bavoux, 1866, in-8°.

AUGENDUS (S.), Saint-Oyen (Seine-et-Oise).

AUGER, famille du Gapençois, éteinte au milieu du XVIe siècle.

AUGER (Edmond), jésuite, théologien, confesseur et prédicateur de Henri III, né à Allement (Marne) en 1530, mort le 17 juin 1591.

AUGER (L'abbé Athanase), philologue et littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 12 décembre 1734, mort le 7 février 1792. Il professa la rhétorique à Rouen et se voua à l'étude des littératures anciennes. Il admirait surtout Démosthènes qu'il traduisit d'une façon fort médiocre. Il a en outre traduit Isocrate, Lysias, des *Discours choisis* de saint Jean Chrysostome, de Cicéron, etc. On a encore de lui *Projet d'éducation publique; Catéchisme du citoyen français; de la Constitution des Romains sous les rois et au temps de la République*, 1792, 3 vol. in-8°.

AUGER (Louis-Simon), littérateur, secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Paris le 29 décembre 1772, mort en janvier 1829. Un des critiques distingués de la *Décade philosophique*, puis du *Journal de l'Empire*, où il fut un des plus constants champions de la littérature du XVIIe siècle, il a édité les œuvres d'un grand nombre d'auteurs français, parmi lesquelles on remarque celles de Molière. A la Restauration, Auger devint écrivain politique. Son zèle pour le gouvernement le fit entrer, en 1816, à l'Académie française. Son royalisme et son rôle de censeur littéraire (1827) attirèrent sur lui une réprobation qui contribua peut-être à augmenter la mélancolie sombre qui le conduisit au suicide. Il disparut de son domicile le 5 janvier 1829 et son corps fut retrouvé sur une rive de la Seine le 17 février suivant.

AUGEREAU (Pierre-François-Charles), maréchal de France, duc de Castiglione, né à Paris le 21 octobre 1757, mort le 12 juin 1816. Fils d'un domestique, il s'engagea, puis alla vivre misérablement à Naples, où il se fit maître d'armes. Revenu en France à l'époque de la Révolution, il s'engagea de nouveau, et capitaine des hussards en juin 1793, il fut nommé au mois de décembre de la même année général de division à l'armée des Pyrénées-Orientales et remporta des succès importants sur les Espagnols. Envoyé à l'armée d'Italie sous Bonaparte, il se couvrit de gloire dans l'immortelle campagne de 1796 et entre autres à Millesimo, à Dego, à Montellesimo, à Lodi, à Castiglione, etc. Mais il se livra à des actes de cruauté et à des pillages qui, bien qu'étant de notoriété publique, ne lui firent pas perdre de sa popularité. Ce fut lui qui, en 1797, au 18 fructidor, se chargea d'exécuter l'*épuration* du Corps législatif. Il comptait devenir directeur après ce coup d'État, mais le Directoire contre lequel il avait proféré des menaces l'envoya commander l'armée de Rhin-et-Moselle, puis la division militaire de Perpignan. Député de la Haute-Garonne au conseil des Cinq-Cents, après s'être montré opposé à Bonaparte, il se rallia immédiatement à lui au 18 brumaire. Il alla ensuite commander quelque temps l'armée de Hollande et fut nommé maréchal à la première promotion (1804). Il se distingua de la manière la plus éclatante dans les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et à Eylau. Il fut chargé (1809) du commandement en chef de l'armée de Catalogne où il obtint des succès bientôt suivis de revers. Il fit la campagne de Russie, se signala à Leipzig; mais en 1814, chargé du commandement de l'armée de Lyon, soit faiblesse, soit trahison, il se montra au dessous du rôle qui lui était confié, et son inaction contribua à la capitulation de Paris. Rallié un des premiers à la Restauration, il fut créé pair; aussi, au retour de l'île d'Elbe, il fut dans la première proclamation de Napoléon flétri comme traître et vit ses services refusés. Il en fut de même au retour des Bourbons, et, méprisé de tous les partis, il se retira dans sa terre de la Houssaye où il mourut.

AUGES, vicomté du Valois, possédée au XVIe siècle par la famille Thibault.

AUGIAS. Voy. ELZÉAR.

AUGIE ou **OYE**, *Augia* (Aube), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Troyes, fondée avant 690.

AUGIER-DUFOT (Anne-Amable), médecin, né à Aubusson (Creuse) en 1733, mort en 1775.

AUGOYAT (Antoine-Marie), écrivain militaire, né à Mâcon, le 23 déc. 1783, mort en 1864.

AUGSBOURG (Ligue d'). L'empereur Léopold Ier, le roi d'Espagne, Charles II, celui de Suède, Charles XI, les Provinces Unies sous leur stathouder, Guillaume III d'Orange, l'électeur palatin Charles, l'électeur de Saxe, Jean-George II, les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin et quelques autres princes conclurent secrètement à Augsbourg le 9 juillet 1686 une ligue défensive contre la France. L'année suivante, le duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, l'électeur de Bavière, Ferdinand-Marie, le pape Innocent XI lui-même qu'avaient poussé à bout les différends pour la déclaration de 1682, pour la régale et pour le droit d'asile; tous les princes d'Italie qu'effrayaient la prise de Casal et le bom-

bardement de Gênes, y adhérèrent plus ou moins ouvertement. Les membres de cette ligue n'avaient qu'un principe commun : la haine de Louis XIV. La guerre éclata en 1688 et ne fut terminée qu'en 1697 par la paix de Ryswick.

AUGUIS (Pierre-Jean-Baptiste), homme politique, né en 1742 à Melle (Deux-Sèvres) où il est mort le 17 février 1810. Il fut député à l'Assemblée législative, puis à la Convention où, dans le procès du roi, il vota pour la détention et le bannissement. Il fit partie du conseil des Anciens, et après le 18 brumaire qu'il avait favorisé, du Corps législatif où il siégea jusqu'à sa mort. = — PIERRE-RENÉ, littérateur, né à Melle le 6 octobre 1786, mort à Paris en mars 1846. Il fut député de l'opposition de 1830 à 1842, époque où il fut nommé bibliothécaire de la Mazarine.

AUGUM, Eu (Seine-Inférieure).

AUGUSTA. Il est fort présumable que la plupart des villes qui portent le nom d'*Augusta* devinrent des sanctuaires d'Auguste, des *Augustonemetum*, des *Luci Augusti*. Ce qui est certain, c'est que le nom d'*Augusta*, que la flatterie envers l'autorité impériale substitua en tout ou en partie aux noms d'origine celtique, ne fut accordé généralement qu'aux villes les plus importantes et aux chefs-lieux des principales divisions territoriales de la Gaule.

AUGUSTA ÆDUORUM, **AUGUSTODUNUM**, Autun.

AUGUSTA ALBA ou **ALBA AUGUSTA**, Albi.

AUGUSTA ALLOBROGUM, Genève.

AUGUSTA AUSCIORUM, Auch.

AUGUSTA CONSTANTIA, Coutances.

AUGUSTA DEA VOCONTIORUM, Die (Drôme).

AUGUSTA NEMETUM, Spire.

AUGUSTA, **NEOMAGUS** ou **NAEOMAGUS**, Nions (Drôme).

AUGUSTA PATERNA TREVIRORUM, Trèves.

AUGUSTA PRÆTORIA SALASSORUM, Aoste.

AUGUSTA RAURACORUM, Augst (Argovie).

AUGUSTA SUESSIONUM, Soissons.

AUGUSTA TURONUM, Tours.

AUGUSTA TRECARUM, Troyes.

AUGUSTA TRICASTINORUM, Saint-Paul-Trois-Châteaux ou Aouste en Diois (Drôme).

AUGUSTA VEROMANDUORUM, Vermand ou Saint-Quentin.

AUGUSTA VILLA AMBIANORUM, le Bourg-d'Ault (Somme).

AUGUSTALES, nom donné aux villes qui, ayant déifié Auguste, obtinrent la permission de faire entrer dans leur nom ou d'y ajouter celui d'Auguste, de Jules ou de César. A Lyon il y avait un temple d'Auguste et un autel consacré « à Rome et à Auguste. » Drusus, chargé de terminer le recensement de la Gaule, avait, l'an 10 av. J. C., réuni les représentants des cités gauloises pour assister, sur la pointe que forme le confluent du Rhône et de la Saône, à l'inauguration de ce temple et de cet autel que desservait un collége de prêtres dont le premier chef fut un Éduen. En avant de l'autel étaient rangées les soixante statues des cités, au centre desquelles s'élevait la figure colossale de la Gaule. Ce temple magnifique fut renversé par les chrétiens. Auguste avait encore des autels à Bordeaux, à Arles, à Vienne, à Narbonne et peut-être dans les villes où son nom entra dans la composition d'un nom nouveau. Enfin le nom d'Auguste est joint au génitif ou comme épithète à la plupart des noms de dieux de la Gaule.

AUGUSTE, pseudonyme de Mario Coster, = —, de Creuzé de Lesser. = —, de L. R. D. Bernard.

AUGUSTENSIS COMITATUS, **AUGUSTI CIVITAS**, Aoste.

AUGUSTI LUCUS, Luc (Drôme).

AUGUSTIN (St-), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, à Limoges, fondée dans la seconde moitié du ve siècle. = —, abbaye de l'ordre de Prémontré, près Saint-Omer, fondée en 1121.

AUGUSTIN (Jean-Baptiste-Jacques), célèbre peintre en émail et en miniature, né à Saint-Dié (Vosges) le 15 août 1759, mort à Paris le 13 avril 1832. On cite de lui les portraits de Napoléon Ier, de Joséphine, de Louis XVIII, de la duchesse d'Angoulême, de Denon, de Chaudet, de Mme Récamier, etc. Le musée du Louvre possède de lui deux miniatures.

AUGUSTIN, pseudonyme de Piis.

AUGUSTINE, famille provençale originaire de Corse, d'où sont sortis les seigneurs de Septême. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

AUGUSTINES, religieuses qui suivent la règle de saint Augustin.

AUGUSTINS, religieux mendiants qui suivaient la règle que saint Augustin avait donnée aux religieux d'Hippone. Ils furent réunis en corps, en 1526, par Alexandre IV. De la réforme de l'ordre, opérée en 1574 par le Portugais Thomas de Jésus, sortirent les *Augustins déchaussés* ou réformés, qui s'établirent en 1609 à Paris. Les *Petits-Augustins* étaient des Guillelmites qui refusèrent de s'incorporer aux Augustins et qu'on appela ainsi parce que leur habit était plus étroit et plus court.

AUGUSTINUS (Th.), pseudonyme de J. Bagot.

AUGUSTOBONA, Troyes.

AUGUSTODUNUM, Autun.

AUGUSTODURUM. Ce nom est attribué à trois villes. La première chez les *Viducasses* (Vieux); la seconde chez les *Baiocasses* (Bayeux); la troisième chez les *Unelli* (Torigny).

AUGUSTOMAGUS, Senlis.

AUGUSTONEMAUSUS, Nîmes.

AUGUSTONEMETUM, Clermont (Puy-de-Dôme).

AUGUSTORITUM *Lemovicum*, Limoges. = — *Pictonum*, Poitiers.

AUGUSTOVIA PAGUS, Augst, près Bâle.

AUGUSTUM, **AUGUSTUS VICUS**, Aoste. — Aouste.

AUGUSTUS (S.) ou **AOUT**, prêtre en Berry, mort après le milieu du VIe siècle. Sa fête a lieu le 7 octobre.

AUGY, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la famille de Vaux.

AUJARGUES en Languedoc (Seigneurs d'), branche de la famille de Louet.

AULAN (Seigneurs d'), de la famille de l'Espine (Dauphiné).

AULARD (Pierre), général, né à Fanjeaux (Aude) le 16 octobre 1763, tué à Waterloo le 18 juin 1815.

AULERCI. Plusieurs peuplades celtiques portent ce nom : les *Brannovices* vers le S. E. de la Gaule, entre les Cévennes et la Loire; les *Cenomani*, les *Diablintes*, les *Eburovices* et les *Arvii* vers le N. O., entre la basse Seine et les collines du Maine. (Voy. ces différents noms.) La capitale de ces quatre dernières a été, dit-on, *Alercum* ou *Alertium* (Alençon). En 57 av. J. C., les *Aulerci* du N. O. s'étaient soumis à P. Crassus, lieutenant de César; mais, en 56, après avoir mis à mort leur Sénat qui s'opposait à la guerre, ils prirent les armes comme les autres Armoricains, furent défaits par Q. Titurius Sabinus et se soumirent de nouveau. En 52, ils se rallièrent au parti de l'in-

dépendance; et, en 51, ils étaient encore unis aux *Bellovaci*, ainsi que leurs voisins septentrionaux. Ils combattirent à leurs côtés et se soumirent avec eux. Après avoir été, par Auguste (28 av. J. C.), incorporés à la province impériale Lyonnaise, ils en furent séparés au IVe siècle.

AULIAC (Seigneurs d'), de la famille de la Salle (Auvergne).

AULIX (Seigneurs d'), de la maison de Sers (Languedoc).

AULMENORT (Seigneurs d'), de la maison d'Esparbez.

AULNAIS (Seigneurs des), branche de la maison de Meaulne (Anjou).

AULNAY (Seigneurs d'), de la famille de Gourgues.

AULNAY-AUX-PLANCHES, seigneurie de Champagne, possédée au XVIIe siècle par la famille Parchappe.

AULNAY. Voy. AUNAY.

AULNAYE (François-Henri-Stanislas de l'), érudit, littérateur, né à Madrid le 7 juillet 1739, mort à Chaillot en 1830.

AULNOIS (Les), seigneurie de Champagne, possédée au XVIIe siècle par la famille Thiboust.

AULNOY (Marie-Catherine-Jumelle de BERNEVILLE, comtesse d'), femme de lettres, morte en 1705. Elle a composé de jolis contes de fées, des romans dont le meilleur est l'*Histoire d'Hippolyte, comte de Douglas*; des *Mémoires de la cour d'Espagne*, 1690, 2 vol. in-8°; et une *Relation du voyage d'Espagne*, 2 vol in-12.

AULPS. Voy. ALPS.

AULTANE (Seigneurs d'), branche de la famille de Fournier (Comté-Venaissin).

AULTRY. Voy. AUTRY.

AUMALE ou **D'ACY** (St-Martin d'), *Albamarla*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le pays de Bray, diocèse de Rouen, fondée en 1130.

AUMALE, ancienne famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Herselines, d'Epagny, du Quesnoy, du Mont-Notre-Dame, de Mareuil, de Martin en Champagne, de Lieven en Artois, de Balastre, de Brange, de Bugny, d'Ivrencheux, de Haucourt, de la Horgne, de Gondreville et de Nampsel. Elle portait : *d'argent à une bande de gueules, chargée de trois besans d'or*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*, et le Registre IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

AUMALE ou **ALBEMARLE**, *Alba Marla* ou *Aumalium* (Seine-Inférieure). Cette ville était au IXe siècle une simple seigneurie possédée par l'archevêque de Rouen. Deux siècles après, elle fut inféodée à Eudes de Champagne, en faveur duquel le fief fut érigé en comté par Guillaume le Conquérant, son beau-frère. A la mort de Guillaume des Forts, qui ne laissait pas de fils, Philippe Auguste réunit le comté à la couronne; depuis cette époque, les descendants indirects de Guillaume ont retenu en Angleterre le titre de comtes d'Albemarle, tandis que le comté était donné par Philippe, dès 1200, à Simon de Dammartin. Confisqué en 1214, donné en apanage au second fils de Philippe Auguste, Philippe, mort en 1233, il revint par le mariage de celui-ci avec Mahaud, comtesse de Boulogne, dans la maison de Dammartin, passa dans la maison de Castille, puis dans celles d'Harcourt et de Lorraine. En 1547, il fut érigé en duché-pairie en faveur de François de Lorraine, comte d'Aumale et de son frère Claude, marquis de Mayenne, et un siècle plus tard appartint à la maison de Savoie-Nemours (1631). Il y eut une nouvelle érection en 1695 en faveur du duc du Maine. Il fut réuni en 1755 à la couronne; mais le titre fut porté dans la maison d'Orléans par le mariage d'Adélaïde, fille du duc de Penthièvre, avec le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe.

COMTES, puis DUCS D'AUMALE. — Eudes, fils d'Etienne II, comte de Champagne, épouse Adélaïde de Conteville, sœur utérine de Guillaume le Conquérant. — 1087? Étienne. — 1127? Guillaume Ier. — 1180, Havoise ou Hadwide, épouse 1° Guillaume de Mandeville comte d'Essex, 2° Geoffroi, 3° Baudouin, seigneur de Choques, 4° Guillaume des Forts, dont les descendants portèrent en Angleterre le titre de comtes d'Albemarle. — 1200, Simon de Dammartin, deuxième fils d'Albéric II, est pourvu du comté par Philippe Auguste. — 1239, Jeanne de Dammartin, épouse Ferdinand III, roi de Castille. — 1252, Ferdinand (II) de Castille, comte de Ponthieu. — 1260, Jean Ier de Castille. — 1302, Jean II de Castille. — 1343, Blanche de Castille épouse Jean (III, V) d'Harcourt, décapité en 1355. — 1387, Jean d'Harcourt (III, IV ou VI). — 1389, Jean d'Harcourt (IV, V, VII). — 1411, Jean d'Harcourt (V, VI, VIII). — 1452, Marie d'Harcourt épouse Antoine de Lorraine. — 1476, René de Lorraine, petit-fils de Marie. — 1508, Claude Ier de Lorraine, cinquième fils de René. — 1547, François de Lorraine, fils aîné de Claude Ier et premier duc d'Aumale du vivant de son père. — 1550, Claude II, frère de François. — 1573, Charles II de Lorraine. — 1631, Anne de Lorraine, épouse Henri Ier de Savoie, duc de Nemours. — 1638, Louis de Savoie. — 1641, Charles-Amédée, frère de Louis. — 1652, Henri II, frère des deux précédents. — 1659, Marie-Jeanne-Baptiste, fille de Charles-Amédée, vend le duché à Louis-Auguste de Bourbon, prince légitimé de France, duc du Maine. — 1755, le duché est réuni à la couronne.

AUMALE (Claude II de LORRAINE, duc d'), troisième fils de Claude de Lorraine, comte d'Aumale et premier duc de Guise (voy. GUISE), né en 1553, tué au siége de La Rochelle, le 14 mars 1573. Il se signala au siége de Metz et dans les guerres de religion et prit une part sanglante à la Saint-Barthélemy. = son fils, CHARLES de LORRAINE, duc d'AUMALE, l'un des chefs de la Ligue, né en 1554, mort à Bruxelles en 1631. Nommé gouverneur de Paris après le meurtre du duc et du cardinal de Guise, il fut battu par les royalistes près de Senlis (1589), et perdit avec Mayenne les batailles d'Arques et d'Ivry. Après la conversion de Henri IV, il livra plusieurs places aux Espagnols, fut condamné à mort par contumace et dut quitter la France. = Son frère, CLAUDE, dit le chevalier d'Aumale, tué le 4 janvier 1591 à Saint-Denis dont il avait tenté de s'emparer sur les royalistes.

AUMALE (combat d'), 5 février 1592. — A la nouvelle de l'approche de l'armée espagnole, que commandait Alexandre Farnèse, Henri IV confia le commandement du siége de Rouen à Biron et s'avança vers l'ennemi avec 5 à 6000 chevaux. Après avoir passé la Bresle, il se trouva près des Espagnols et se lança contre eux avec une troupe de cent cavaliers, qui fut bientôt repoussée. Il fut presque enveloppé, reçut un coup de feu dans les reins et échappa à grand'peine.

AUMÔNE (N.-D. de l'), ou le PETIT CITEAUX, *Eleemosyna*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres (Eure-et-Loir), fondée par Thibaut IV, comte de Blois, vers 1221.

AUMÔNE, peine pécuniaire qui, dans certains cas, était prononcée par notre ancienne législation et dont le montant était employé à des œuvres de piété ou de charité. — On donnait le nom d'*aumône fieffée* ou de *fiefs et aumônes* à des fondations faites par les rois en faveur d'églises, de monastères ou d'hôpitaux et dont le payement en

nature ou en argent était assigné sur le domaine royal.

AUMÔNIER DE FRANCE (Grand-). — De tout temps, il y a eu un chef des ecclésiastiques attachés à la cour. Il s'appela d'abord *chapelain* ou *aumônier du roi*, puis, sous Charles VIII, *Grand-Aumônier du Roi*. Une ordonnance de François Ier (1543) lui donna le titre de *Grand-Aumônier de France*, qui lui est resté. Voici quelles étaient ses fonctions et ses prérogatives : Il certifiait le serment de fidélité prêté au roi par les archevêques, évêques, généraux d'ordre, etc. Il présentait au roi les Évangiles pour prêter les serments d'alliance, marchait à sa droite pendant les processions, délivrait les prisonniers lors des grâces accordées aux avénements, aux mariages, aux entrées des rois ; distribuait les aumônes du roi, lui donnait la communion et les autres sacrements, baptisait, fiançait et mariait les fils et filles de France, les princes et princesses du sang, etc., accordait les dispenses d'abstinence. Outre la juridiction qu'il exerçait sur la chapelle royale, il avait l'intendance des hôpitaux des Quinze-vingts et des Haudriettes, à Paris, et des Six-vingts aveugles, à Chartres. Il était de droit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, dont les membres faisaient profession de foi catholique entre ses mains. Ses gages se montaient en tout à 14 400 livres. En cas d'absence il était remplacé par le *premier aumônier*.

Voici la liste des grands-aumôniers de France depuis 1543 :

1543, Antoine Sanguin, dit le cardinal de Meudon. — 1547, Philippe de Cossé, évêque de Coutances. — 1548, Pierre du Chastel. — 1552, Bernard de Ruthie. — 1556, Louis de Brezé. — 1559, Charles de Humières. — 1560, Jacques Amyot. — 1591, Renaud de Beaune. — 1606, Jacques Davy, cardinal du Perron. — 1618, François de la Rochefoucauld, cardinal. — 1632, Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, archevêque de Lyon. — 1653, Antoine Barberino, archevêque de Reims. — 1671, Emmanuel-Théodore de la Tour, cardinal de Bouillon. — 1700, Pierre du Cambout, cardinal de Coislin. — 1706, Toussaint de Forbin, cardinal de Janson. — 1713, Armand-Gaston de Rohan, cardinal, évêque et prince de Strasbourg. — 1749, Armand de Rohan, cardinal de Soubise. — 1756, Frédéric-Jérôme de Roye, cardinal de la Rochefoucauld. — 1757, Nicolas de Saulx-Tavannes, cardinal, archevêque de Rouen. — 1760, Charles-Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne. — 1777, Louis-René-Edouard prince de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg ; il est forcé de donner sa démission en 1786.

La grande-aumônerie fut rétablie par Napoléon en 1805 et donnée par lui au cardinal Fesch, qui l'occupa jusqu'en 1814. Sous la Restauration, les titulaires furent le cardinal de Talleyrand, archevêque de Reims, mort en 1821, et de 1821 à 1830 le cardinal prince de Croï, archevêque de Rouen. La grande-aumônerie supprimée à la révolution de Juillet, a été rétablie sous le second Empire.

AUMONT, terre de Picardie (Somme) qui a donné son nom à une ancienne et illustre maison d'où sont sortis les seigneurs de Chapes, de Châteauroux, de Clairvaux, de Rochebaron, de Villequier, d'Humières. Ce n'est point cette terre qui a été érigée en duché-pairie, sous le nom d'Aumont, en novembre 1665, en faveur d'Antoine d'Aumont de Rochebaron, marquis d'Isle et de Villequier, mais la terre d'Isle ou d'Aumont-l'Isle en Champagne. Parmi les personnages les plus marquants que la maison d'Aumont a produits, nous citerons : Jean, sire d'AUMONT, sergent d'armes du roi, mort en 1358. = PIERRE, conseiller et chambellan des rois Jean et Charles V, mort le 10 avril 1381. = PIERRE II, porte-oriflamme de France, mort le 13 mars 1413. = JACQUES, fils du precédent, chambellan du roi, tué à la bataille de Nicopolis en 1396. = JEAN IV, frère du précédent, échanson du roi, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. = Jean d'AUMONT, maréchal de France, né en 1522, mort le 19 août 1595 d'une blessure reçue au siége de Comper, près de Rennes. Il se distingua dans les guerres de religion, fut créé maréchal (1579) et servit fidèlement Henri IV qui le nomma gouverneur de Champagne, puis de Bretagne. = ANTOINE, petit-fils du précédent, né en 1601, mort à Paris le 10 janvier 1669. Il fut successivement capitaine des gardes du roi, lieutenant-général (1644), maréchal de France (1651), gouverneur de Paris (1662), duc et pair (1665). = Louis-Marie, duc d'AUMONT, membre de l'Académie des inscriptions, né en 1632, mort à Paris le 19 mars 1704. = Louis, duc d'AUMONT, ambassadeur en Angleterre (1713), né le 19 juillet 1667, mort à Paris le 6 mars 1723. = Louis-Marie, duc d'AUMONT, né en 1691, mort à Paris le 5 novembre 1723. = Louis-Marie-Augustin, duc d'AUMONT, lieutenant-général (1748). = Jacques, duc d'AUMONT, lieutenant-général, né en 1732, mort en oct. 1799. = Louis-Marie-Céleste, duc de PIENNE, puis duc d'AUMONT, neveu du précédent, pair de France et lieutenant-général (1815), né le 14 août 1736, mort à Paris le 12 juillet 1831. = Son oncle, Louis-Marie-Alexandre, duc de VILLEQUIER, puis duc d'AUMONT, député aux états généraux (1789), né le 14 août 1736, mort le 26 août 1814.

Les armes de la maison d'Aumont sont : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef et trois en pointe.* Sa généalogie se trouve au t. IV du P. Anselme.

AUMONT (Seigneurs d'), branche de la maison de Montmorency. = — (Seigneurs d'), de la famille de Hacqueville (Artois).

AUMONVILLE (Seigneurs d'), branche de la famille de Tarragon (Beauce).

AUNACHAIRE ou **AUNAIRE** (S.), évêque d'Auxerre vers 573, mort le 25 septembre 605.

AUNAY ou **AULNAY**, *Alnetum*, *Alnia*, baronnie de Normandie (Calvados) qui, au XVIIe siècle, appartenait à la famille Aubert, d'où elle passa par mariage dans la maison de Tessé. Il y avait au bourg d'Aulnay une abbaye de l'ordre de Cîteaux (diocèse de Bayeux), fondée en 1131.

AUNAY (Vicomtes d'), branche de la maison de Clermont en Beauvoisis. = — (Seigneurs d'), de la maison de Montberon. = — (Seigneurs d'), de la maison de Menou (Touraine). = — (Seigneurs d'), branche de la maison de Mesgrigny (Champagne).

AUNEAU, *Alneadum*, petite ville de la Beauce (Eure-et-Loir), avec titre de baronnie, possédée par les seigneurs de ce nom et qui passa dans la maison d'Escoubleau d'Alluye. — C'est près d'Auneau que, le 24 novembre 1587, le duc de Guise, à la tête des troupes royales, fit essuyer une déroute complète au baron Fabien de Dhona, l'un des chefs de l'armée que les princes luthériens d'Allemagne envoyaient au secours de Henri de Navarre.

AUNEUIL, seigneurie du Beauvoisis (Oise) qui appartint à la maison de Mailly, puis à la famille de Frémont.

AUNEUX (Seigneurs d'), branche de la famille de Hurault.

AUNHCA (Seigneurs d'), branche de la maison de Lautrec (Languedoc).

AUNILLON (l'abbé Pierre-Charles FABIOT), littérateur, né en 1634, mort le 10 octobre 1760.

Il a publié, entre autres, les *Amants déguisés*, comédie, sous le pseudonyme de chevalier de Doué.

AUNIS, *Alnensis*, *Alinensis*, *Alienensis* ou *Alnisus pagus*. Ce pays était un des deux *pagi* dont se composait dans l'Aquitaine Seconde la cité des *Santones*. Il suivit la fortune de la province romaine ; fit partie au v[e] siècle des possessions des Wisigoths ; au vi[e], de celles des Francs ; au viii[e], du duché d'Aquitaine, et au ix[e], du royaume d'Aquitaine. Il eut beaucoup à souffrir des ravages des Normands. Au x[e] siècle il appartenait à la maison de Mauléon, sous la suzeraineté des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine ; au xii[e], les comtes d'Angoulême y possédaient quelques terres, lorsque Guillaume VIII l'usurpa sur les Mauléon. Les mariages d'Éléonore le firent passer au roi de France (1137), puis au roi d'Angleterre (1152). Louis VIII le conquit sur Henri III (1224), et Louis IX le conserva par la victoire de Taillebourg (1242) et par le traité d'Abbeville (1258) ; mais, par la trêve de 1298, Philippe le Bel laissa à Édouard I[er] l'Aunis, dont la possession fut confirmée à Édouard III par le traité de Brétigny (1360). L'Aunis comme presque toute la Guyenne se souleva onze ans plus tard contre les Anglais qui pourtant n'en furent complétement expulsés que par Charles VII. Vers 1534, le calvinisme s'y montra et entraîna ce pays dans toutes les guerres de religion du xvi[e] et du xvii[e] siècle. L'Aunis, dont la capitale était la Rochelle, fut compris en 1790 dans le département de la Charente-Inférieure, dont il forme la partie N. O. — Voy. Saintonge.

Bibliographie. — Lesson, *Lettres historiques et archéologiques sur la Saintonge et l'Aunis*, 1764, in-12

AUNON, bourg d'Espagne, sur le Tage, où, le 10 mars 1811, un corps de guerillas fut battu par le général Hugo

AUNOY, ancienne maison de l'Ile-de-France d'où sont sortis les seigneurs d'Orville et de Chivré. = — (Seigneurs d'), de la maison de Roye (Picardie). — Voy. Aulnoy.

AUNOY-SUR-SEILLE, seigneurie de Lorraine qui, avec les terres d'Ajoncourt et de Craincourt, fut érigée en marquisat le 16 décembre 1726 par Léopold, duc de Lorraine, en faveur de Charles, comte des Armoises.

AUPICK (Jacques), général, né à Gravelines (Pas-de-Calais) le 28 février 1789, mort le 29 avril 1857. Il fut successivement ambassadeur à Constantinople (1848), ambassadeur à Londres (1851), puis en Espagne, et sénateur (1853). — *Nouvel atlas de France* (avec Perrot), 1823-1827, in-fol.

AUPS ou **AULPS**, *Alpes*, *Alba augusta*, *villa Alpium*, ancienne ville de Provence (Var). Elle appartint à une branche de la maison de Blacas. — (N.-D. des) monastère de l'ordre de Cîteaux (Hautes-Alpes), dioc. de Genève.

AURÆUS (J.), pseudonyme de David Blondel.

AURAICUM, Auray (Morbihan).

AURATA INSULA, l'île d'Houat (Morbihan).

AURATUS. Voy. Daurat, Dorat et Doré.

AURAY, petite ville de Bretagne (Morbihan), près de laquelle la guerre de la succession de Bretagne entre les maisons de Blois et de Montfort se termina par une bataille décisive où Jean de Montfort, soutenu par les Anglais que commandait J. Chandos, battit Charles de Blois aidé par les Français et Duguesclin, le 29 septembre 1364.

Auray fut prise par Clisson en 1377, par Jean IV en 1380, par les troupes de Charles VIII en 1487, et pendant les guerres de la ligue elle tomba plusieurs fois au pouvoir de l'un et de l'autre pays.

AURE (Vallée d'), *Aurensis vallis*, pays et baronnie de Comminges, qui avait pour chef-lieu le bourg d'Arreau dans les Hautes-Pyrénées. Ce pays fit partie du comté d'Aragon, devint une vicomté relevant du comté de Bigorre, et après avoir appartenu aux maisons de la Barthe, d'Aster-Gramont et d'Armagnac, il passa dans celle d'Albret. A l'avénement d'Henri IV, son dernier possesseur, il fut réuni au domaine royal. Il forma alors un pays d'États qui était, à la fin du xviii[e] siècle, parmi ceux que comprenait l'intendance de Pau.

AURE (Ste) ou **AURÉE**, *Aurea*, abbesse de Saint-Martial dans Paris vers 633, morte le 4 octobre 666.

AURE (N.-D. de Ste-), *S. Aurea*, ou St-Éloi, monastère fondé à Paris en 623.

AUREFRÈDE, seigneurie de Provence, possédée au xv[e] siècle par la famille de Puget.

AUREIL (St-Jean d'), *Aurelium*, monastère de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Limoges, fondé dans la première moitié du xii[e] siècle.

AUREILLE (Seigneurs d'), de la maison d'Allamanon (Provence). = —, de la maison d'Ancezune (Comté-Venaissin).

AUREILUCUM, Orlu (Ariége) ou Orlu (Eure-et-Loir).

AURELI (Élisabeth), pseudonyme de Vincent de Rouen.

AURELIACUM, **AURILIACUM**, Aurillac (Cantal).

AURELIANUM, Orléans.

AURÉLIEN (S.), évêque d'Arles, sa ville natale, (546), mort le 16 juin 550 ou 553.

AURÉLIEN, moine de Reomé (Moutiers-Réomé, Côte-d'Or), vivait vers le milieu du ix[e] siècle. Il a laissé un traité de plain-chant, imprimé dans le tome I[er] des *Scriptores de musica* de l'abbé Gerbert.

AURELII CELLA (S.), Hirsingue (Haut-Rhin)?

AURELIUS (Petrus), pseudonyme de J. Du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

AUREUS MONS, Ormont.

AURIAC (Seigneurs d'), de la maison de Gualy (Guyenne). = — (Barons d'), branche de la maison de Montesquiou. = — (Seigneurs d'), de la maison de Rigaud (Languedoc).

AURIAC (Bernard d'), troubadour, dit le *Maître de Béziers*, mort en 1285.

AURIACUM, Auriac.

AURIBAT, *Aturiripensis pagus*, petit pays de Gascogne, sur la rive gauche de l'Adour, entre Dax et Tartas (Landes).

AURIBEAU (Seigneurs d'), branche de la famille de Ferrier. = — (Seigneurs d'), branche de la maison de Seguiran.

AURIBECUM, Orbec (Calvados).

AURICOURT (Seigneurs d'), de la famille de Raolin (Bourgogne).

AURIGNY, seigneurie, érigée en marquisat en août 1662. — Voy. Origny.

AURIGNY (Gilles d'), écrivain, né à Beauvais, mort en 1553. — *La Généalogie des dieux poétiques*, 1545, in-12 ; le *Tuteur d'amour*, 1547, in-8°.

AURILLAC, *Aureliacum*, *Auriliacum*, ville d'Auvergne, aujourd'hui chef-lieu du Cantal. S. Géraud, fils d'un comte de Limousin et petit-fils d'un comte d'Auvergne, portait le titre de comte d'Aurillac, lorsqu'il fonda dans sa seigneurie une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît (voy. plus loin). C'est autour de ce monastère et sous la protection des abbés, comtes d'Aurillac, successeurs de S. Géraud que se forma la ville. Elle s'accrut, eut des institutions municipales et des consuls dont les officiers de l'abbé surveillaient l'exercice. Elle eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de Cent ans et surtout au xvi[e] siècle, où elle fut assiégée et prise huit fois par les protes-

tants et les catholiques, et entre autres en 1569. A cette époque, elle était un bailliage du gouvernement du Lyonnais et le siége d'un présidial. Quand on forma la généralité de Riom, Aurillac fut une des sept élections qui la composèrent. Au XVIIe siècle elle était le chef-lieu de la Haute-Auvergne, et en 1879 son bailliage députa, pour la première fois, aux états-généraux.

On attribue à Aurillac des monnaies mérovingiennes portant l'inscription *Araliacoci*.

Aurillac, où se sont tenus deux conciles en 1278 et 1294, a vu naître S. Odon, abbé de Cluny, Gerbert (Sylvestre II), le cardinal P. Bertrand, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, Jean de Rochetaillade, cardinal et patriarche latin de Constantinople, l'hébraïsant Jean de Cinq-Arbres, l'académicien F. Maynard, le conventionnel Carrier et Coffinhal.

BIBLIOGRAPHIE. — Raulhac, *Annotations sur l'histoire d'Aurillac*, 1820, in-8e. — Voy. AUVERGNE, CANTAL, etc.

AURILLAC (St-Pierre d'), abbaye célèbre de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Aurillac par S. Géraud en 856. Elle fut sécularisée en 1561 et releva immédiatement du Saint-Siége. Son abbé était seigneur d'Aurillac et prenait le titre de comte, et ce n'est qu'en 1748 qu'il a cessé de jouir du droit de justice dans la ville. Une chronique de ce monastère est insérée au tome II des *Analecta* de Mabillon.

AURILLAC (Seigneurs d'), de la famille de Rabot (Dauphiné).

AURILLY (Seigneurs d'), branche de la maison d'Harcourt.

AURIOL (Pierre d'), *Aureolus* ou *Auriolus*, cordelier, célèbre théologien, né à Toulouse, mort vers 1345. Disciple de Jean Scot, il lui succéda dans sa chaire à l'Université de Paris et fut de 1321 à 1322 archevêque d'Aix. — *De immaculata conceptione Beatæ Virginis*, 1514, très-rare; *Breviarium librorum*, 1507; *Commentarius in quatuor libros Sententiarum*, 1596-1605, 2 vol. in-fol.

AURIOL (Blaise d), poëte et jurisconsulte, natif de Castelnaudary, mort à Toulouse en juillet 1540. — *Départ d'amour*, 1509, in-fol.

AURIOL. Voy. DORIOLE.

AURIPENSIS PAGUS, le Hurepoix.

AURONS (Seigneurs d'), de la famille de Renaud (Provence). = — (Seigneurs d'), de la famille provençale de Cordes.

AUROUZE (Seigneurs d'), branche de la maison de Flotte (Dauphiné). = — (Seigneurs d'), branche de la maison de la Roche d'Ally.

AUSCII ou **AUSCI**, peuple compris avant l'arrivée des Romains dans l'Aquitaine. Il était établi, entre les *Volcæ Tectosages*, à l'E., les *Lactorates* et les *Elusates*, au N., les *Benarvenses*, à l'O., les *Convenæ* et les *Tornates*, au S. Il avait pour capitale *Climberis* (Auch). César nomme les *Auscii* parmi les peuples qui se soumirent en 56 av. J. C., lors de la victoire remportée par P. Crassus sur les Aquitains et leurs alliés cantabres. On ne voit pas qu'ils aient remué depuis lors. Ils furent mis dans la province impériale d'Aquitaine par Auguste (28 av. J. C.). Leur chef-lieu prit le nom d'*Augusta Ausciorum* lorsque l'empereur, en revenant d'Espagne, eut laissé dans la ville une colonie romaine et accordé à la cité des *Auscii* le privilége de se gouverner par ses propres lois et de nommer ses magistrats. C'est là ce qui fait dire à Strabon que les *Auscii* sont les plus illustres des Aquitains. Néanmoins, au IVe siècle, la cité des *Auscii* n'est que la dernière des douze qui composent la province présidiale de Novempopulanie (Gascogne). Le *pagus Ausciensis*, un des trois *pagi* de la cité des *Auscii*, répondait à une partie du Haut-Armagnac.

AUSIONENSE MONASTERIUM, St-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres).

AUSONA, l'Auzon, affluent de l'Aube.

AUSONE (S.) premier évêque d'Angoulême, martyrisé, suivant les uns, par les Allemands vers 261, et, suivant d'autres, au siècle suivant, par les Vandales. Sa fête se célèbre le 22 mai et le 11 juin.

AUSONE (St-), *S. Ausonius*, abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, à Angoulême, fondée, à ce qu'on prétend, au IIIe siècle. Elle fut complétement détruite par les Calvinistes en 1568. Les religieuses furent transférées ailleurs, et Louis XIII leur fit construire un nouveau monastère. Cette abbaye relevait du Saint-Siége.

AUSONE (Décius-Magnus), célèbre poëte latin, né à Bordeaux en 309, mort en 394. Il était fils de Julius, médecin de l'empereur Valentinien et préfet d'Illyrie. Il professa la grammaire puis la rhétorique à Bordeaux pendant 30 ans. La grande réputation qu'il y acquit le fit choisir par Valentinien pour précepteur de son fils Gratien (367). Ses services dans ces fonctions importantes lui valurent les dignités de comte du palais et de questeur. Gratien devenu empereur y ajouta la préfecture d'Italie (377), celle des Gaules (378) et enfin (379) le consulat qui firent d'Ausone un des personnages les plus considérables de l'Empire. Après avoir vécu dans ces grandeurs, il se retira à la campagne aux environs de Bordeaux et y acheva sa vie. Ausone a, dans ses écrits, les défauts du rhéteur et ceux du courtisan avec les qualités de l'homme privé. Le rhéteur sème partout ses subtilités souvent ingénieuses, ses périphrases convenues, le goût faux et petit d'une époque de décadence; le courtisan remplit de flatteries vraiment insoutenables son *Discours d'actions de grâces pour le consulat* adressé à Gratien, ou compose, avec des bouts de vers de Virgile, cette œuvre qu'on lui a tant reprochée, le *Cento nuptialis*, pour répondre à la provocation de l'empereur chrétien Valentinien, appelant à cet étrange combat de poésie obscène, le précepteur de son fils. L'homme et le poëte écrit ce gracieux poëme de la *Moselle* où la nature est peinte avec des nuances délicates, où des regrets paternels sont exprimés avec âme, en même temps qu'on y trouve des descriptions si exactes que Cuvier s'en est servi pour plusieurs espèces de poissons. Les *Parentalia* attestent aussi ses bons sentiments de famille. Ses *Lettres* ont du naturel et de la simplicité, ce qui manque à ses autres œuvres. Quelques-unes sont adressées à Symmaque et à S. Paulin. Il a encore laissé des *Épigrammes* et, sous le tittre d'*Eidyllia*, des pièces fugitives dont quelques unes ont beaucoup de grâce. On a fort disputé sur la religion d'Ausone. Le paganisme et le christianisme se mêlent si singulièrement dans ses œuvres qu'on a pu conclure avec vraisemblance qu'il n'était ni chrétien ni païen, mais flottait entre les deux, sans croire ni à l'un ni à l'autre, comme beaucoup d'hommes éclairés de cette époque de transition. A la cour d'un empereur chrétien, il sut professer extérieurement le christianisme; mais les allusions qu'il fait aux dogmes de cette religion, ont un tel caractère de légèreté, presque de persiflage, qu'on a peine à croire qu'il fût sincèrement chrétien. Le style d'Ausone, moins pur que celui de Claudien, est dur et inégal. La première édition de ses œuvres est de 1472, in-fol. Parmi les nombreuses qui lui succédèrent, nous citerons l'édition *variorum*, 1671, in-8e, celle *ad usum Delphini*, 1730, in-4° et enfin celle de la collec-

tion Pankoucke, avec la traduction de M. Corpet, 1843, 2 vol. in-8°.

AUSPICIUS (S.), évêque de Toul, mort vers 474. On a de lui une épître en vers au comte Arbogaste, insérée dans le tome Ier du recueil de Duchesne.

AUSSAN (Seigneurs d'), de la maison de Jaucourt.

AUSSEBOSC (Seigneurs d'), branche de la maison d'Estouteville.

AUSSÈNES (Seigneurs d'), de la famille de Monchy (Picardie).

AUSSONA, Auxonne (Côte-d'Or).

AUSSONNE, seigneurie du Languedoc, possédée successivement par les familles de l'Isle-Jourdain et de Faudoas, érigée en marquisat en 1676 en faveur de Jacques de Buisson.

AUSSUN. Voy. Ossun.

AUSSY, famille du Gâtinais, d'où sont sortis les seigneurs des Coutures, de Passavant, de Congerville et de Moigny.

AUSTERLITZ (Bataille d'). Le 1er décembre 1805, l'armée austro-russe occupait Austerlitz, village de Moravie, la vallée de la Littawa et le plateau de Pratzen; elle voulait, par Telnitz et Menitz, tourner et couper, de la route de Vienne, l'armée française qui s'étendait tout le long de la Goldbach, depuis Bosenitz jusqu'à Telnitz. Afin d'y parvenir, les Austro-Russes firent, toute cette journée, une marche de flanc vers le S. O., et, pour mieux occuper la vallée, dégarnirent le plateau de Pratzen. Dès le point du jour du 2 décembre, ils attaquèrent Telnitz et Sokolnitz, et ils étaient complétement engagés de ce côté, quand l'armée française, jusqu'alors cachée par le brouillard dans la vallée de la Goldbach, s'élança tout à coup, gravit les hauteurs et, en un quart d'heure, se trouva maîtresse du plateau de Pratzen, clef de toute la position. Alors les Austro-Russes furent coupés en trois armées isolées l'une de l'autre et ayant partout les Français en flanc et en tête. Leur centre, en voulant reprendre le plateau, fut écrasé par Soult et par la garde impériale. Leur droite, arrêtée au mamelon de Sauton, contenue par Lannes, fut sabrée par la cavalerie de Murat et rejetée sur Austerlitz. Leur gauche, arrêtée dans son mouvement sur Sokolnitz et cernée du côté de Raygern et bientôt de tous les autres, chercha une retraite par la chaussée qui passe entre les étangs de Satschau et de Menitz; la trouvant trop étroite, elle se jeta sur la glace épaisse qui recouvrait les étangs et qui se brisa sous le feu de vingt-quatre pièces d'artillerie. Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, 120 canons, plus de 30 000 prisonniers furent le brillant résultat de cette journée à laquelle on a donné le surnom de *Bataille des Trois Empereurs*. 24 jours après, la paix était signée à Presbourg.

AUSTIN, pseudonyme de Guys de Saint-Charles.

AUSTORE SEGRET, troubadour de la seconde moitié du XIIIe siècle. = Austore d'Orlac, troubadour de la seconde moitié du XIIIe siècle. On a de lui un sirvente sur la première croisade de saint Louis.

AUSTRASIE. C'est dans le cinquième livre de Grégoire de Tours que le nom d'Austrasiens se trouve mentionné pour la première fois. Le nom d'Austrasie (Oster-Rick) qui signifie absolument la même chose qu'Autriche (Oesterreich), *royaume de l'Est*, fut employé pour désigner le royaume de la France orientale échu en partage à l'un des quatre fils de Clotaire Ier, à Sigebert Ier, et dont la capitale était Metz. Il comprenait le pays situé entre le Rhin, la Meuse, l'Escaut et une partie de la Champagne. Du côté de l'Allemagne ses frontières n'étaient point fixées, car les pays des Alamans, la Thuringe, la Frise, etc., étaient tantôt soumis à sa domination et tantôt en étaient affranchis.

La lutte fut longue entre les rois d'Austrasie et ceux de la Neustrie (voy. ce mot) qui comprenait le reste de la France, moins la Bourgogne. La Neustrie finit par être conquise à la fin du VIIe siècle, et la séparation entre les deux peuples Austrasiens ou Allemands d'une part et Neustriens ou Français de l'autre, n'eut plus lieu qu'au Xe siècle. Comme nous l'avons dit, le premier roi d'Austrasie fut Sigebert qui régna jusqu'en 575. Il eut pour successeur Childebert auquel succéda (596), Théodebert II. A la mort de celui-ci (612) Clotaire II, roi de Soissons, s'empara de l'Austrasie. En 622, il l'abandonna à son fils Dagobert qui devient (631) roi de toute la monarchie. Elle est de nouveau partagée à sa mort (638). L'un de ses deux fils, Sigebert II, est roi d'Austrasie et meurt en 656, laissant un fils, Dagobert, âgé de quatre ans. Grimoald, maire du palais, le fait enlever et conduire en Écosse, pour placer sur le trône son propre fils Childebert, mais les Austrasiens soulevés les chassent tous les deux. L'Austrasie passa alors au fils de Clovis II, roi de Neustrie, Childéric II, et après l'assassinat de ce prince (673) au fils de Sigebert II, Dagobert II, que l'on fait revenir d'Écosse. Il meurt vers 679 et après lui les ducs Martin et Pépin d'Héristal s'emparent du gouvernement. Martin est assassiné par ordre d'Ebroïn (vers 680) et Pépin gouverne seul jusqu'à sa mort (714). Il avait achevé en 687 la conquête de la Neustrie. Les Austrasiens prennent alors pour duc son fils, Charles-Martel, auquel succèdent (741) ses deux fils, Carloman et Pépin le Bref. Ce dernier se fait proclamer roi de toute la monarchie franque (752) et dès lors il n'est plus question ni d'Austrasie, ni de Neustrie. Voy. les différents noms énoncés dans cet article et Brunehaut.

AUSTREBATENSIS PAGUS, AUSTREBATUM, l'Ostrevant (Nord).

AUSTREBERTE (Ste), abbesse de Pavilly, née en Artois en 633, morte le 10 février 704. Elle était, dit-on, fille de Badefroy ou Béfroy, parent de Dagobert.

AUSTREBERTE (Ste-), abbaye de bénédictines, fondée à Montreuil (Pas-de-Calais) au VIIe siècle.

AUSTRECHILDE, seconde femme de Gontran, roi de Bourgogne, morte vers 580. Elle en eut deux fils, Clotaire et Clodomir qui moururent en bas âge. A son lit de mort, elle fit jurer à son époux qui tint son serment, de faire égorger les médecins qui l'avaient soignée.

AUSTREGISIL ou **OUTRILLE** (S.), abbé de Saint-Nizier, puis évêque de Bourges (612), né à Bourges le 29 novembre 551, mort le 20 mai 624. On le fête le 23 mai.

AUSTREMOINE (S.), *Stremonius*, l'un des missionnaires envoyés dans les Gaules au IIIe siècle, premier évêque d'Auvergne vers 250. Sa fête se célèbre le 1er novembre.

AUSTRUDE (Ste), *Austrudis*, vierge, abbesse de Saint-Jean de Laon, morte en 688 ou 707. — Sa fête a lieu le 17 octobre.

AUSURUQ (Seigneurs d'), de la maison de Ruthye (pays de Soule).

AUTANE (Seigneurs d'), branche de la famille provençale de Coriolis.

AUTELAGE L'autelage se composait des menus droits qui revenaient au desservant de l'autel, à cause de la dîme, tels que : laines, lins, oies, agneaux, oblations et autres. L'autelage figure souvent dans les actes du moyen âge, notam-

ment au XIVe siècle. Les curés *primitifs* s'en réservaient d'ordinaire une portion. Ce droit se partageait en effet en autant de fractions qu'il convenait aux contractants d'en admettre, et passait entre les mains de plusieurs propriétaires à la fois.

AUTELZ (Guillaume des), poëte, né à Charolles (Saône-et-Loire) en 1529, mort vers 1576. Outre divers écrits contre Meygret, dont il attaqua vivement les tentatives pour la réforme de l'orthographe, on a de lui : *Repos de plus grand travail*, 1550, in-8°; *Le moys de may*, in-8°, goth.; *Amoureux repos*, 1553, in-8°; *Mitistoire baragouyne de Fanfreluche et Gaudichon*, 1574, in-16, etc. : tous ces ouvrages sont fort rares.

AUTEUIL (en Beauce), terre et seigneurie érigée en comté au mois de mars 1677, en faveur de N. Briçonnet, président aux enquêtes du Parlement de Paris.

AUTEUR AMBULANT (L'), pseudonyme de Taconnet.

AUTEUR INCONNU (L'), pseudonyme de Montaset.

AUTEUX (Seigneurs des), branche de la maison de Recourt (Artois).

AUTEVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Montmorency.

AUTHIER DE SISGAU (Christophe), bénédictin, évêque de Bethléem, instituteur et supérieur de la congrégation des prêtres du Saint-Sacrement, né à Marseille en 1609, mort à Valence le 18 novembre 1667.

AUTHIEUX (Seigneurs des), de la famille de L'Abbé (Normandie), = —, de la famille le Bouthillier. = —, de la famille de Barré.

AUTHON ou **AUTUN** (Jehan d'), historien et poëte, bénédictin, né suivant les uns en Dauphiné, suivant les autres en Poitou ou en Saintonge, vers 1546, mort en janvier 1527. Louis XII le nomma son *chroniqueur* ou historiographe, et lui donna l'abbaye d'Angle en Poitou et le prieuré de Clermont-Lodève. Il a écrit une intéressante *Chronique du roi Louis XII* (1499-1508), qui fut éditée en partie par Th. Godefroy, 1605 et 1620, in-4° et qui a été publiée en entier par le bibliophile Jacob, 1834-1835, 4 vol. in-8°.

AUTHUILLE ou **AUTUILLE** en Picardie (Seigneurs d'), branche de la maison de Mailly.

AUTHVILLE DES AMOURETTES (Charles-Louis d'), écrivain militaire, né en 1716, mort en 1762.

AUTICHAMP (Seigneurs d'), branche de la maison de Beaumont (Dauphiné).

AUTICHAMP (Jean-François-Thomas-Louis de BEAUMONT, marquis d'), général, né en 1738 à Angers, mort le 12 janvier 1831. Maréchal de camp à l'époque de la Révolution, il émigra, fit dans les rangs prussiens la campagne de 1792, puis entra au service de la Russie avec le grade de lieutenant-général, grade dans lequel il fut confirmé à sa rentrée en France en 1815. = ANTOINE-JOSEPH comte d'AUTICHAMP, frère du précédent, né en 1744, mort en 1822. Il servit avec distinction sous La Fayette dans la guerre d'Amérique, émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé, et rentra en France pendant le Consulat. = son fils CHARLES, comte d'AUTICHAMP, né en Anjou le 8 août 1770, mort en 1852. Il fut l'un des chefs les plus actifs de l'armée vendéenne, et l'un des derniers à déposer les armes (1800). La Restauration le nomma pair de France.

AUTIEUX. Voy. AUTHIEUX.

AUTISSIODORUM, **AUTISSIODURUM**, Auxerre.

AUTOIN, *duo Autumensia*, monastère du diocèse de Clermont, fondé au VIe siècle.

AUTOLIUM, Auteuil.

AUTOMNE (Bernard), jurisconsulte, né près d'Agen, en 1567, mort en 1666.

AUTONA, l'Autonne, affluent de l'Oise.

AUTONIUM, Auton (Perche).

AUTORITUM, **AUDOMATURUM**, Langres.

AUTREAU (Jacques), peintre et auteur comique, né à Paris en 1657, mort à l'hospice des Incurables le 16 octobre 1745. — Son *portrait* (musée de Versailles); *portrait* du cardinal de Fleury. = Louis, fils du précédent, peintre de portraits, reçu à l'Académie de peinture le 25 février 1741, mort à Paris, le 25 août 1760. — *Portrait* de R. Frémin (École des Beaux-Arts, à Paris).

AUTREY (N.-D. d'), *Alteriacum*, monastère de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Toul, fondé en 1150.

AUTREY (Seigneurs d'), branche de la maison de Vergy.

AUTREY-LE-VAY, baronnie de Franche-Comté (Haute-Saône) érigée en comté par lettres de février 1692, en faveur de Louis de Fabry de Moncault.

AUTREY (Henri-Jean-Baptiste de FABRY de MONCAULT, comte D'), écrivain, né à Paris le 9 juin 1723, mort en 1777. — *L'Antiquité justifiée*, 1776, in-12.

AUTRIC, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Beaumètre. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

AUTRICUM, ville capitale des Carnutes, Chartres.

AUTROCHE (Claude de LOYNES d'), littérateur, né à Orléans le 1er janvier 1744, mort le 17 novembre 1832.

AUTRY, prévôté et châtellenie du Berry, érigée en baronnie en février 1613, en faveur de Jean-Vincent, seigneur de Genicourt, vicomte de Levignem et de Betz. = —, baronnie de Champagne, érigée en comté en décembre 1695, en faveur de J. I. Goujon de Thuisy.

AUTRY (Seigneurs d'), branche de la famille de Séguier. = — de la maison d'Estampes-Valençay. = — de la famille de Brunel (Hurepoix).

AUTUILLE (Somme). Voy. AUTHUILLE.

AUTUN, *Augustodunum*, *Augusta Æduorum*, *Paulia*, *Florentia*, *Flavia Æduorum*. Capitale des *Ædui* qui, après avoir reçu une colonie romaine, remplaça la ville gauloise de Bibracte (voy. ce nom). Autun devint, sous Auguste, la capitale de l'une des trois cités de la Lyonnaise Première, celle des *Ædui* ou l'*Augustodunensis*, et se subdivisa en sept *pagi* au moins : *Augustodunensis*, *Alsensis*, *Avalensis*, *Belnensis*, *Duesmensis*, *Morvennensis*, *Pauliacensis*, auxquels il faut ajouter l'*Arebrignus*. La transformation de ses écoles druidiques en écoles impériales réussit au point qu'elle fut bientôt, pour les lettres latines, ce que Marseille était pour les lettres grecques, et par ses monuments de tous genres, dont il reste encore de magnifiques débris, par ses fortifications, ses fabriques, elle fut l'une des places les plus importantes de la Gaule. Elle fut à moitié ruinée lors des guerres qui désolèrent la Gaule au IIIe siècle. Réparée et fortifiée de nouveau par Constance-Chlore et Constantin, elle prit en leur honneur le nom de *Flavia Æduorum*, qui ne put effacer celui d'*Augustodunum*. Prise par les Burgondes (427), ravagée par les Huns d'Attila (451), elle le fut encore par les Sarrasins (731) et par les Normands, qui achevèrent la ruine de ses monuments. Malgré ces désastres, elle parvint à conserver en grande partie ses institutions municipales romaines. Ses évêques, qui demeurèrent comtes de la ville, jouissaient d'un grand pouvoir et conservèrent divers privilèges jusqu'à la Révolution. Ainsi, ils étaient

présidents-nés des états de Bourgogne, doyens de la province de Lyon, et pendant les vacances administraient le siége métropolitain et en percevaient les revenus. Aujourd'hui encore, ils portent le pallium comme les archevêques. Brûlée par les Anglais en 1379, Autun, qui suivit les destinées de la Bourgogne, devint, après la mort de Charles le Téméraire, le chef-lieu d'un bailliage qui députa (1483) séparément de celui de Dijon auquel il était auparavant réuni, et ce bailliage resta au nombre des 19 qui formèrent les pays d'état de la généralité de Bourgogne créée en 1577. Elle se jeta avec enthousiasme dans le parti de la ligue et ne put être prise par le maréchal d'Aumont qui l'assiégea (1591). En 1790, elle tombait au rang de chef-lieu d'un arrondissement du département de Saône-et-Loire, et eut cruellement à souffrir de l'invasion de 1814. Le concordat de 1802 attribua son évêché à la province ecclésiastique de Besançon. Enfin, en 1822, elle fut rendue à la métropole de Lyon, qui avait été la sienne depuis le IVe siècle.

Il s'est tenu à Autun plusieurs conciles dont la date est assez incertaine. Le premier eut lieu de 663 à 676, le second vers 665, le troisième vers 1075, et le quatrième et dernier vers 1094.

Autun est la patrie du président Jeannin, de l'académicien Lenoble, des littérateurs Laguille et Guyot, et du général Changarnier.

BIBLIOGRAPHIE. — E. Thomas, *Histoire d'Autun*, 1660 et 1846, in-4°; Saulnier, *Autun chrétien*, 1686, in-4°; 1774, *Hist. de l'Église d'Autun*, in-8°; A. de Rosny, *Hist. de la ville d'Autun*, 1803, in-4°; *Autun archéologique*, 1848, in-8°; G. Bulliot, *Essai sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, 2 vol. in-8°.

ÉVÊQUES D'AUTUN. — S. Amateur Ier, vers 270. — S. Révérien, vers 273. — S. Rhétice, vers 310-334. — S. Cassien, 335-355. — S. Egemoine, 355-8 janv. 374. — S. Simplice, vers 375-vers 420. — S. Evance. — S. Léonce. — S. Euphrone, vers 450-490. — Flavichon, vers 495. — Pragmace, 517. — S. Procule Ier. — Valvole. — Procule II. — Agrippin, vers 533-vers 538. — Nectaire, 540-vers 549. — Eupard. — Remi ou Bénigne, 560. — S. Syagrius, 560-600. — Lefaste, 600. — S. Flavien. — Auspice, 625-630. — S. Roch. — Ferréol, 657. — S. Léger, 659-2 oct. 678. — Hermenarius, vers 678-vers 690. — Ansbert, 692. — Vascon, vers 732. — Amateur II. — Moderamne, 744. — Gayron, 755. — Hiddon, 765. — Renaud Ier. — Martin. — Alderic. — Modoin, 815-vers 840. — Bernon ou Bernard, 840-842. — Altée, 843. — Jonas, 850-866. — Lindon, 866-874. — Adalgaire, 875-893. — Walon de Vergy, vers 895-919. — Hervee de Vergy, vers 920-929. — Rotmond, 935-968. — Gérard, vers 970-15 avril 976. — Gauthier Ier, 977-8 ou 9 mai 1024. — Helmuin, 1025-1055. — Aganon, 1055-25 juin 1098. — Norgaud, 1098-4 mai 1112. — Étienne Ier de Baugé, 1112-1140. — Robert de Bourgogne, 1140-18 juill. 1140. — Humbert de Baugé, 1140-1148. — Henri de Bourgogne, 1148-1170 ou 1171. — Étienne II, 1171-1189. — Gauthier II, 1189-1223. — Guy Ier de Vergy, 1224-oct. ou nov. 1245. — Anselin de Pomard, 1245-1er avril 1253. — Girard de la Roche ou de Beauvoir, 1253-1276. — Jacques Ier de Beauvoir, 1277-1er oct. 1286. — Hugues d'Arcy, 1286-29 sept. 1298. — Barthélemy, 1298-juill. 1308. — Élie Guidonis, 1309-1323. — Pierre Ier Bertrand, 1323-1331. — Jean Ier d'Arcy, 1331-1343. — Guillaume Ier d'Auxonne, 1343-1345. — Guy II de la Chaume, 1345-22 juin 1351. — Guillaume II de Thurey, 1351-1358. — Renaud II de Maubernard, 25 août 1358-21 juillet 1361. — Geoffroi David ou Pauteix, 1361-1377. — Pierre II de Barrière de Mirepoix, 1377-1379. — Guillaume III de Vienne, 25 juin 1379-1385. — Nicolas Ier de Coulon, 1386-20 déc. 1400. — Milon de Grancey, 14 fév. 1401-27 sept. 1414. — Frédéric de Grancey, 14 janv. 1415-2 août 1436. — Jean II, cardinal Rolin, oct. 1436-22 juin 1483. — Antoine Ier de Chalon, 10 juillet 1483-8 mai 1500. — Jean III, cardinal Rolin, 8 juin 1500-4 avril 1501. — Louis Ier d'Amboise, 1501-1503. — Philippe de Clèves, 1503-1505. — Jacques II Hurault de Cheverny, 8 avril 1505-26 juin 1546. — Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1546-1550. — Philibert Dugny de Courgengoux, 3 sept. 1550-28 sept. 1557. — Pierre III de Marcilly, 28 juin 1558-16 août 1572. — Charles d'Ailleboust, 1572-29 avril 1585. — Pierre IV Saunier, 17 juill. 1588-24 déc. 1612. — Claude de la Magdelaine, 1621-21 avril 1652. — Louis II Doni d'Attichy, 18 janv. 1653-30 juin 1664. — Gabriel de Roquette, 1er mai 1666-juillet 1702. — Bernard de Senaux, août 1702-30 avril 1709. — Maulevrier-Langeron, mai 1709-juillet 1710. — Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil, juill. 1710-8 janv. 1721. — Antoine-François de Bliterswick de Moncley, 5 mars 1724-1732. — Gaspard de Thomas de la Valette, 1732-mars 1748. — Antoine II de Malvin de Montazet, avril 1748-16 mars 1758. — Nicolas II de Bouillé, 13 avril 1758-22 fév. 1767. — Yves-Alexandre de Marbeuf, 12 juill. 1767-1788. — Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, 4 janv. 1789-1790. — *Évêques constitutionnels : Le précédent*, 1790-1791; — *Jean-Louis Gouttes*, 3 avril 1791-1793. — François de Fontanges, 1802-1806. — Fabien-Sébastien Imberties, 8 déc. 1806-25 janvier 1819. — Roch-Étienne de Vichy, 28 oct. 1819-3 avril 1829. — Bénigne-Urbain-Jean-Marie du Trousset d'Héricourt, 6 sept. 1829-11 juill. 1851 — Frédéric-Gabriel-Marie-François de Marguerye, 15 oct. 1851.

AUTUNOIS, pays du duché de Bourgogne compris aujourd'hui presque tout entier dans le département de Saône-et-Loire, et dont Autun était la capitale. Il était borné au N. par l'Auxois, au S. par le Charolais et le haut Bourbonnais, à l'E. par le Chalonnais et le Dijonnais, à l'O. par le Nivernais. Il renfermait les bailliages d'Autun, de Montcenis, de Semur et de Bourbon-Lancy.

AUTURA, **AUCTURA**, l'Eure.

AUVAIN (Seigneurs d'), de la maison de Roubaix (Flandre).

AUVARO (Seigneurs d'), branche de la famille de Cambis (Provence).

AUVERGNATS (Charte des). On appelle ainsi une ordonnance de Philippe V en date de juin 1319, et relative aux franchises et libertés des nobles et autres habitants de l'Auvergne.

AUVERGNE. La glorieuse cité des Arvernes (voy. ARVERNI) qui, à la fin de l'Empire romain, faisait partie de l'Aquitaine première, comprenait le Velai et le Bourbonnais; mais elle est plus spécialement représentée par le diocèse de Clermont. Cédée aux Wisigoths, elle fut en leur possession de 475 à 507, annee où les Francs s'en rendirent maîtres, après la bataille de Vouillé. En 511, passée dans le domaine du roi de Metz, elle se souleva et fut soumise, après une énergique résistance. Elle appartenait à Sigebert en 567; le traité d'Andelot la donna à Childebert. Vers le milieu du VIIe siècle, l'Auvergne faisait partie du duché d'Aquitaine qui s'était formé sous Dagobert, et tout en ayant probablement des comtes particuliers, elle resta dans cette situation jusqu'à Pépin le Bref qui s'en empara. L'établissement de la féodalité la sépara tout à fait du Bourbonnais et du Velai. Elle eut alors son premier comte héréditaire qui fut Guillaume le Pieux, plus tard duc d'Aquitaine. Au dixième siècle, elle fut, durant quatre années (928-932), dans la maison

de Poitiers, mais revint dans celle de Toulouse, en ayant des vicomtes, de l'un desquels sortit, avec Gui Ier, une nouvelle dynastie de comtes d'Auvergne.

Au milieu du XIIe siècle, le mariage d'Éléonore de Guyenne et l'avénement de Henri Plantagenet au trône d'Angleterre, firent passer l'Auvergne sous la suzeraineté du roi d'Angleterre. Vers cette époque Guillaume le Vieux, ayant usurpé le comté sur son petit-neveu Guillaume le Jeune, il éclata entre eux une guerre où intervinrent Henri II et Louis VII. Guillaume le Jeune que soutenait le roi d'Angleterre, fut obligé (1169) de céder à son rival presque tout le comté. Il garda à peu près tout le pays à la droite de l'Allier et en outre la moitié de Clermont avec Issoire, dont il fit sa capitale, la châtellenie de Voduble et plusieurs autres seigneuries dans la Limagne. Cette portion orientale de l'Auvergne prit le nom de *Terres dauphines* ou de *Dauphiné d'Auvergne*, parce que Guillaume, ayant du chef de sa mère, fille de Guigues III, comte d'Albon, plusieurs seigneuries en Dauphiné, prit le nom de *Dauphin*, quitta les armes d'Auvergne et prit celles des Dauphins de Viennois, ses aïeux maternels. La partie occidentale du comté qui était la plus considérable, resta à Guillaume le Vieux et fut le comté d'Auvergne à proprement parler. Le XIIIe siècle amena de nouveaux changements. En 1202, après de longues querelles, le comte d'Auvergne, Gui II, donna en garde à son frère Robert, évêque de Clermont, cette ville et ses habitants, jusqu'à ce que lui ou les siens eussent fait la paix avec Philippe Auguste, en guerre avec le comte et le dauphin d'Auvergne depuis sept ans. Par la protection du roi, l'évêque de Clermont eut la seigneurie intégrale de sa ville et, en 1209 ou 1213, les terres que le prince avait conquises, furent réunies au domaine. C'était tout le S. O. de l'Auvergne dont il ne resta plus aux comtes que le nord et le centre avec Vic-le-Comte pour capitale. La terre d'Auvergne, comme on nomma d'abord la partie qui était au roi, fut donnée par Louis IX en apanage à son frère Alphonse, comte de Poitiers (1241); mais elle revint à la couronne à la mort de ce prince (1271). Au XIVe siècle, le roi Jean la détacha de nouveau et l'érigea en duché-pairie qu'il donna, avec le Berry, à son fils Jean (1360); celui-ci étant mort (1416), le duché d'Auvergne vint ainsi que le comté de Montpensier à sa seconde fille Marie, épouse de Jean Ier, duc de Bourbon, dans la maison duquel il se conserva, tandis que le comté de Montpensier donna son nom à une branche cadette. Les Bourbons-Montpensier eurent le Dauphiné d'Auvergne dès 1428. Il n'y eut donc plus en Auvergne, hors des domaines des Bourbons que le comté qui, depuis 1422, était à la maison de la Tour. Le XVIe siècle vit tous ces fiefs et apanages revenir à la couronne. Le connétable de Bourbon, Charles de Montpensier, avait réuni, par son mariage avec Suzanne de Bourbon, le duché au dauphiné d'Auvergne ; l'un et l'autre furent rappelés au domaine par dévolution et confiscation (1527). Quant au comté, Anne de la Tour, n'ayant pas de postérité, l'avait légué à sa nièce, Catherine de Médicis (1524); Louis XIII le reçut de Marguerite de Valois et le réunit à la couronne (1610). Un nouveau démembrement avait eu lieu en faveur de Louis de la Roche-sur-Yon, auquel on avait remis le dauphiné d'Auvergne (1560) que ses descendants conservèrent jusqu'en 1693. Ces fluctuations féodales n'avaient pas tout à fait empêché l'établissement de l'autorité royale qui manifesta son action par la tenue de *Grands jours*, destinés à réprimer et à punir les excès de la noblesse. Il y en eut sous Louis XI, en 1482, sous François Ier, en 1520, sous Henri III, en 1581 et sous Louis XIV, en 1665. L'Auvergne faisait alors partie du gouvernement du Lyonnais et était divisée en deux sénéchaussées, cinq bailliages et deux évêchés. En 1693, elle forma un gouvernement particulier qui avait deux lieutenants généraux. Clermont était la capitale générale et Aurillac celle de la Haute-Auvergne. Louis XIV lui avait enlevé ses états et l'avait laissée dans le ressort du Parlement de Paris, mais en lui conservant la cour des aides qui avait été créée sous Henri II (1557) à Montferrand et dont dépendaient aussi le Limousin et la Marche, et la généralité financière établie à Riom en 1577 (voy. RIOM). L'Auvergne était divisée en basse et haute. La première, capitale Clermont, se composait de la Basse-Auvergne propre et du pays de Combrailles, du pays de Franc-Aleu, de la Limagne d'Auvergne, du Livadois et du Dauphiné d'Auvergne. A part quelques localités enclavées dans les départements voisins, elle forma, en 1790, le département du Puy-de-Dôme. Quant à la Haute-Auvergne, capitale Aurillac, subdivisée en Haute-Auvergne propre et en pays de Carladez, elle forma tout entière le département du Cantal.

BIBLIOGRAPHIE. — Prohet, *Hist. d'Auvergne* (avec les coutumes d'Auvergne), 1595, in-4°; G. M. Chabrol, *Recherches et Mémoires sur l'hist. d'Auvergne*, 1761, in-8° et in-4°; Desistrières-Murat. *Sur l'origine des Arvernes*, 1766, in-12; *Histoire d'Auvergne*, 1782, in-12; Baluze, *Hist. de la maison d'Auvergne*, 1708, 2 vol. in-fol.; Taylor, *Voyage dans l'ancienne Auvergne*, 2 vol. in-fol.; Mérimée, *Notes d'un voyageur en Auvergne*, 1833, in-8°: Aigueperse, *Biographie* (de l'Auvergne), 1834-35, 2 vol in-8°; Imberdis, *Hist. des guerres religieuses en Auvergne*, 1840-41, 2 vol. in-8°: *Nobiliaire de l'Auvergne*, in-f°; Bouillet, *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne*, 1857, in-8°; plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

COMTES D'AUVERGNE. — Vers 760, Blandin, comte nommé par le duc Waïfre. — 763, Chilping ou Hilping, substitué par Waïfre. — 765, successeur inconnu. — 774, Bertmond, nommé par Charlemagne. — 778, Ictérius ou Itier, petit-fils du duc Eudes d'Aquitaine, nommé par Charlemagne. On ignore la date de sa mort. — Vers 819, Warin, privé de ses honneurs par Louis le Débonnaire. — 839, Girard ou Gérard, gendre de Pépin Ier, roi d'Aquitaine. — 841, Guillaume Ier, qui paraît avoir été frère de Girard. — Vers 846, Bernard Ier. — 858, Guillaume II. — 862, Étienne, fils d'un seigneur nommé Hugues. — Avant 864 probablement, Bernard II Plantevelue, qui paraît avoir été fils de Bernard Ier. — 886, Guillaume III, le *Pieux*, fils du précédent, premier comme comte héréditaire. — 918, Guillaume (IV) II, le *Jeune*, neveu de Guillaume le Pieux. — 926, Alfred, frère de Guillaume IV. — 928, Ebles, comte de Poitiers. — 932, Raymond-Pons, comte de Toulouse. — 951, Guillaume (V) III, *Tête d'Étoupe*, comte de Poitiers. — 963, Guillaume (VI) IV, Taillefer, comte de Toulouse. — 979, Gui Ier, fils de Robert II, vicomte d'Auvergne. — 989, Guillaume (VII) V, frère de Gui Ier. — 1016, Robert Ier, fils du précédent. — 1032, Guillaume (VIII) VI — 1060, Robert II. — 1096, au plus tôt, Guillaume (IX) VII. — 1136, au plus tard, Robert III. — 1145, Guillaume (X) VIII, le *Jeune* ou le *Grand*; dépouillé du comté par son oncle, Guillaume le *Vieux*, il ne conserve que le Dauphiné d'Auvergne. — 1155, Guillaume (XI) IX, le *Vieux*, frère de Robert III. — 1182 environ, Robert IV, fils du précédent. — 1194, Guil-

laume (XII) X. — 1195, Gui II, frère de Guillaume X. — 1224, Guillaume (XIII) XI, fils de Gui II. — 1247. au plus tard, Robert V. — 1277, Guillaume (XIV) XII. — 1279, Robert VI, frère du précédent. — 1314, Robert VII, le Grand, fils de Robert VI. — 1326, au plus tard, Guillaume (XV) XIII. — 1332, Jeanne, épouse d'abord Philippe, fils du duc de Bourgogne Eudes IV, puis en 1350 Jean qui, quelques mois après, fut roi de France. — 1360, Philippe de Rouvre. — 1361, Jean Ier, frère de Guillaume XIII. — 1386, Jean II. — 1394, Jeanne II, mariée en 1389 à Jean, duc de Berry et en 1416 à George de la Trémoille. — 1422, Marie, petite-fille de Robert VII et veuve de Bertrand V, seigneur de la Tour d'Auvergne. — 1437, Bertrand Ier (VI de la Tour d'Auvergne). — 1461, Bertrand II (VII). — 1494, Jean III. — 1501, Anne de la Tour épouse Jean Stuart duc d'Albany en Écosse et meurt sans enfants. — 1524 environ, Catherine de Médicis, nièce d'Anne. — 1589, Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il porta le titre de comte d'Auvergne jusqu'en 1619. — 1606, Marguerite de Valois, sœur de Charles IX; à sa mort (1615) le comté est réuni à la couronne.

De la maison des premiers comtes héréditaires d'Auvergne sont sortis les dauphins d'Auvergne, les seigneurs de Jaligny et de Combronde, les vicomtes de Thiern, les comtes de Châlon, les seigneurs de Montgascon, et de Valore. (Voy. le tome VII du P. Anselme.)

Dauphins d'Auvergne. — 1169, Guillaume Ier, (VII, comme comte d'Auvergne) le *Jeune*, après le partage de 1169 avec son oncle, Guillaume le Vieux, prend pour armoirie un Dauphin en champ d'or. — 1169, Robert Dauphin. — 1234, Guillaume Dauphin II. — 1240, au plus tard, Robert II. — 1262, Robert III. — 1282, Robert IV. — 1324, Jean Dauphinet. — 1351, Béraud Ier. — 1356, Béraud II. — 1400, Béraud III. — 1426, Jeanne épouse, en 1428, Louis Ier de Bourbon, comte de Montpensier. — 1436, Louis Ier de Bourbon. — 1486, Gilbert, comte de Montpensier, fils de Louis. — 1496, Louis II. — 1501, Charles, frère de Louis II, connétable en 1515; ses biens sont confisqués. — 1560, Louis le Bon, neveu de Charles par Louise, sa mère, prince de la Roche-sur-Yon, duc de Montpensier, est remis en possession du Dauphiné d'Auvergne. — 1582, François de Bourbon. — 1592, Henri de Bourbon. — 1608, Marie de Bourbon, mariée en 1626 à Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. — 1627, Anne-Marie-Louise d'Orléans, Mademoiselle de *Montpensier*, morte sans postérité. — 1693, réunion du Dauphiné d'Auvergne à la couronne.

AUVERGNE. Voy. Angoulême.

AUVERGNE (Peyrols d'), poëte provençal du XIIe siècle. La bibliothèque du Vatican et la Bibliothèque impériale contiennent de lui, en manuscrit, un certain nombre de chansons. = — (Pierre d'), dit *le Vieil*, troubadour du XIIIe siècle, né à Clermont. = — (Pierre d') ou de Cros, théologien, évêque de Clermont-Ferrand (1301), mort le 25 sept. 1304 ou 1307.

AUVERGNE (Antoine d'), compositeur, directeur de l'Opéra et surintendant de la musique du roi, né à Clermont-Ferrand le 4 oct. 1713, mort à Lyon le 12 février 1797. — On a de lui les opéras suivants: *Énée et Lavinie*, *les Amours de Tempé*, *les Fêtes d'Euterpe*, *Polyxène*, *la Vénitienne* et *les Troqueurs* (paroles de Vadé).

AUVERGNY (Seigneurs d'), de la maison d'Épinay. = —, de la famille des Hayes.

AUVERS (Seigneurs d'), de la maison d'Orglandes (Normandie). = — (Seigneurs d'), branche de la maison de Sainte-Marie (Normandie).

AUVIGNY (Jean de Castres d'), littérateur, né dans le Hainaut en 1712, tué le 27 juin 1743 à la bataille de Dettingen. — *Histoire de Paris*, 1735, 5 vol. in-12, et les huit premiers volumes des *Vies des hommes illustres de la France*, 1739-57, 27 vol. in-12.

AUVILLARS ou **HAUVILLARS**, ville de la Lomagne (Gers) avec titre de vicomté. Elle fut réunie au comté d'Armagnac.

AUVILLARS (Marquis d'), branche de la famille Dauvet.

AUVILLIERS (Seigneurs d'), branche de la maison de Mailly. = — (Seigneurs d'), branche de la maison de Laval. = — (Seigneurs d'), branche de la famille de Tarragon (Dauphiné).

AUVRAY, seigneurie de Normandie, possédée au XVe siècle par la maison de Clinchamp.

AUVRAY (Jean), littérateur, né en Normandie vers l'an 1590, mort en 1633.

AUVRAY (Félix), peintre, élève de Gros, né à Valenciennes en 1800, mort en 1833. — *Le Festin de Damoclès*; *Saint Paul prêchant aux Corinthiens*; *le Déserteur spartiate*.

AUVRAY (le sr), pseudonyme de Martin de Barcos.

AUVRAYMESNIL (Seigneurs d'), branche de la maison de Montmorency.

AUVRECHER. Voy. Angerville.

AUVRICHER (Seigneurs d'), branche de la maison de Brezé.

AUXCOUSTEAUX (Artus), compositeur du XVIIe siècle, maître de la Sainte-Chapelle de Paris, né en Picardie, mort en 1656. Outre des messes, on a de lui des psaumes (1631, in-4°); *Meslanges de Chansons*, 1644, in-4°, les *Quatrains de Mathieu mis en musique*, 1648, in-4°; et la musique de la Paraphrase des psaumes, de Godeau, 1656, in-12.

AUX-ÉPAULES, seigneurie de Normandie, qui a donné son nom à une ancienne famille.

AUXERRE, *Autissiodorum*, *Autissiodurum* (Yonne). Après avoir fait partie de la cité des *Senones*, Auxerre, au IVe siècle, était le chef-lieu de la quatrième Lyonnaise et la résidence d'un évêque, suffragant de Sens. Au Ve siècle elle fut saccagée par Attila (451). Environ quarante ans plus tard, elle appartenait à Clovis. Au VIe siècle, vers 568, elle fut dans le royaume de Gontran et eut dès lors un comte. Il s'y tint, de 580 à 585, un synode que la singularité des coutumes auxquelles il s'efforça de remédier ont rendu célèbre. Il y en eut un autre en 841. Saccagée par les Sarrasins au VIIIe siècle, Auxerre, au siècle suivant, faisait partie du duché de Bourgogne. Durant le XIe siècle, sous le comte Renaud ou Raynaud, fut tenue, à Auxerre, une grande asssemblée pour l'établissement de la paix et la réformation des mœurs (vers 1036). Peu après, le duc de Bourgogne, Robert Ier, s'empara de la ville et la garda jusqu'à sa mort; mais la postérité de Renaud rentra en sa possession et la transmit, avant la fin du siècle, à la maison de Nevers, qui l'a conservée longtemps. Comme la plupart des villes épiscopales, Auxerre avait conservé les traces de l'administration municipale romaine. A cette époque elle avait douze élus; sans juridiction et sans maison commune, ils s'assemblaient sur les places ou dans les églises pour délibérer et nommaient trois gouverneurs pour expédier les affaires. Au XIIe siècle, un comte d'Auxerre, Gui (1168-1175) soutint la commune de Vézelay contre l'abbé, et voulut établir la commune à Auxerre. L'évêque Guillaume de Toucy, son co-seigneur, s'y opposa. Louis le Jeune, d'abord favorable au comte et à la commune, finit par donner, à prix d'argent, gain de cause à l'évêque (1175). A la mort du comte

Guillaume V, Philippe Auguste réunit à la couronne Auxerre et Nevers (1181), et les garda trois ans, au bout desquels il les rendit à la sœur de Guillaume, Agnès, qui épousa le cousin du roi, Pierre II de Courtenay. Celui-ci, au nom de sa fille Mahaut I, conserva Auxerre jusqu'à son départ pour Constantinople. C'est lui qui donna à la ville sa charte de franchise (1188), à la bourgeoisie une organisation nouvelle et de grands priviléges; mais la commune est due à sa fille Mahaut (1223). Auxerre fut démantelée par les Anglais deux ans après la bataille de Poitiers (1358); quelques années plus tard, Charles V en ayant pris possession, elle releva ses fortifications à l'aide d'un octroi que le roi lui accorda (1367). Dans les guerres du xve siècle, elle prit parti contre les Armagnacs et ce fut dans ses murs qu'après l'échec de Bourges, Jean sans Peur finit par consentir à une paix, conclue à peu près sur les bases du traité de Chartres (1412). Elle resta fidèle au parti bourguignon et, en 1423, le maréchal de Chastellux repoussa les attaques des troupes royales. En 1435, le traité d'Arras céda le comté d'Auxerre au duc Philippe le Bon.

En 1477, le bailliage, qui y avait été établi un siècle auparavant (1371), en communauté avec Sens, devint distinct; il députa aux états généraux depuis 1483. Durant les guerres de religion du xvie siècle, Auxerre embrassa avec ardeur la cause de la ligue à laquelle elle resta fidèle jusqu'à la soumission du duc de Mayenne (1596). En 1790, créée chef-lieu du département de l'Yonne, elle perdit son évêché, dont le titre seulement a été rétabli sous la Restauration pour être joint à l'archevêché de Sens, son antique métropole. En 1814, Auxerre ne se rendit aux alliés qu'après un glorieux combat.

Parmi les hommes remarquables nés à Auxerre ou aux environs, nous citerons le savant abbé Lebeuf, Sedaine, Lacurne-Sainte-Palaye, l'architecte Soufflot, les célèbres physiciens Fourier et Dulong, le maréchal Davoust, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — L'abbé Lebeuf, *Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 1743, 2 vol. in-4°; Chardon, *Histoire de la ville d'Auxerre*, 1834-35, 2 vol. in-8°.

COMTES D'AUXERRE. — 800? Ermenolde. — .... successeur inconnu. — 830? Conrad, frère de l'impératrice Judith, fils de Welf, comte de Bavière. — 863? Conrad II. — 866? l'abbé Hugues, frère de Conrad II, se démet en 877. — 877, Gibbold ou Gerbold. — Richard le Justicier, duc de Bourgogne, gendre de Conrad II. — 921, Raoul ou Rodolfe, fils de Richard. — 936, Hugues le Blanc, fils de Robert, duc de France. — 938, Hugues le Noir, fils de Richard. — 952, Giselbert, duc et comte de Bourgogne. — 956, Otton, frère de Hugues Capet. — 965, Henri le Grand, duc de Bourgogne. — 1002, Otton ou Otte-Guillaume, beau-fils de Henri. — 1015, Landri, gendre d'Otte-Guillaume. — 1028, Renaud Ier, fils de Landri. — 1040, Robert Ier, duc de Bourgogne. — 1056? Guillaume Ier, fils de Renaud Ier. — 1076, Robert, troisième fils de Guillaume et évêque d'Auxerre, mort en 1095. — 1097, Guillaume II, fils de Renaud II de Nevers et petit-fils de Guillaume Ier. — 1147, Guillaume III. — 1161, Guillaume IV. — 1168, Gui, frère du précédent. — 1175, Guillaume V. — 1181, Agnès, sœur de Guillaume V, épouse en 1184 Pierre (II) de Courtenay. — 1192, Mahaut Ire, fille d'Agnès, sous la garde de Pierre, son père, qui conserve la possession du comté jusqu'à sa mort vers 1217. Elle épouse d'abord Hervé (IV) de Donzi, puis Guigues (V) de Forez. — 1257, Mahaut II, petite-fille de Mahaut Ire, morte en 1262, épouse Eudes ou Odet de Bourgogne, mort vers 1267 ou 1269. — vers 1273, Alix de Bourgogne, troisième fille du précédent, épouse Jean de Châlon. — 1283, Guillaume de Châlon, fils du précédent. — 1304, Jean II de Châlon. — 1346, Jean III de Châlon. — 1366, Jean IV de Châlon, dit *Esthier*, vend le comté d'Auxerre au roi de France en 1370.

ÉVÊQUES D'AUXERRE. — S. Pélerin. — S. Marcellien. — S. Valérien, vers 347-4 mai 366. — S. Elade. — S. Amateur, 388-28 avril 418. — S. Germain, 418-31 juillet 448. — S. Alode, 448-478. — S. Fraterne, 478. — S. Censeur, 488. — S. Ours. — S. Théodose, 511. — S. Grégoire. — S. Optat. — S. Doctroald. — S. Eleuthère, vers 532-vers 561. — S. Romain. — S. Ætherius. — S. Aunachaire, vers 573-vers 589. — S. Didier, vers 604-vers 622. — S. Pallade, vers 624-vers 654. — S. Vigile, vers 665-vers 690. — Scopilion, vers 694. — S. Tetricus, 695-vers 709. — Flocoald. — Savari. — Hainmar. — Théodran. — Quintilien, vers 736. — Cécilien. — Clément. — S. Adoul. — S. Maurin. — S. Aaron, 800. — S. Angelelme, 822. — S. Héribaud, 5 avril 829-25 avril 857. — S. Abbon, vers 828-vers 860. — S. Chrétien, 860-vers 873. — Wala, vers 875-vers 879. — Wibaud, 5 avril 879-12 mai 887. — Herefrid, 29 août 887-23 oct. 909. — Géran, 14 janv. 910-28 juill. 914. — S. Betton, 12 mars 915-24 fév. 918. — Gaudri, 29 mars 918-21 avril 933. — Gui Ier, 20 mai 933-6 janvier 961. — Richard, 14 avril 961-16 mai 970. — Herbert Ier, 8 janvier 971-23 août 996. — Jean Ier, 8 avril 997-21 janv. 999. — Hugues Ier de Châlon, 5 mars 999-4 nov. 1039. — Herbert II, 1039 ou 1048-1052. — Geoffroi de Champ-Allemand, 1er déc. 1055-16 sept. 1076. — Robert Ier de Nevers, oct. 1076-12 fév. 1095. — Humbaud, 4 mai 1095-20 oct. 1115. — Hugues II de Semur, 5 mars 1116-11 août 1136. — Hugues III de Mâcon, janv. 1137-12 oct. 1151. — Alain, 30 novembre 1152-1167. — Guillaume Ier de Touci, 2 juillet 1167-27 fév. 1182. — (Garmond Clément mort le 15 novembre 1182 avant d'avoir été institué.) — Hugues IV de Noyers, 12 mars 1183-29 sept. 1206. — Guillaume II de Seignelay, avril 1207-1220. — Henri de Villeneuve, 20 sept. 1220-10 janv. 1234. — Bernard Ier de Sulli, 1234-1243. — Gauthier, 1243-16 sept. 1244. — Renaud de Séligni, déc. 1244-22 nov. 1246. — Gui II de Mello, mars 1247-19 sept. 1270. — Erard de Lesines, déc. 1270-18 mars 1278. — Guillaume III de Grez, juin 1280-1293. — Pierre Ier de Mornai, 4 fév. 1296-29 mai 1306. — Pierre II de Belleperche, 1306-17 janv. 1308. — Pierre III de Grez, 5 janv. 1306-21 sept. 1325. — Pierre IV de Mortemart, 2 nov. 1325-18 déc. 1327. — Talleyrand de Périgord, 1328-1331. — Aimeri Guenault, 1332-mars 1339. — Jean II de Blangi, 1339-1344. — Pierre V de Villaines, 25 déc. 1344-1348. — Bernard II Lebrun, 1348-1349. — Pierre IV de Cros, 1349-17 déc. 1350. — Audoin Albert, déc. 1350-25 déc. 1352. — Jean III d'Auxois, 2 fév. 1353-10 janv. 1359. — Itier de la Jarousse, 8 mars 1359-8 juin 1361. — Jean IV Germain, 13 déc. 1361-15 oct. 1362. — Pierre VII Aymé, 13 mars 1363-2 sept. 1372. — Nicolas Ier d'Arcis, 22 déc. 1372-25 sept. 1376. — Guillaume IV d'Estouteville, 1377-1382. — Frédéric Cassinel, 1382-1389. — Michel de Creney, 1390-13 oct. 1409. — Jean V de Thoisi, 13 nov. 1409-17 sept. 1410. — Philippe Ier des Essarts, 23 fév. 1411-14 oct. 1426. — Jean VI de Corbie, déc. 1426-1432. — Laurent Pinon, 31 mai 1432-1449. — Pierre VIII de Longueil, 27 juin 1449-16 fév. 1474. — Enguerrand Signart, 15 mars 1476-4 mars 1478. — Jean VII Baillet, 3 sept. 1478-10 nov. 1513. — François Ier de Dinteville, 3 déc. 1514-29 avril

1530. — **François II** de Dinteville, 4 mai 1530-27 sept. 1554. — (Jean de Polignac, octobre 1554, démissionnaire en 1556 avant d'avoir été confirmé.) — Robert II, cardinal de Lenoncourt, 15 mars 1557-7 fév. 1560. — Philippe II de Lenoncourt, 8 déc. 1560-sept. 1562. — Philibert Babou, cardinal de la Bourdaisière, 18 juin 1563-26 janv. 1570. — Jacques Amyot, 3 mars 1571-6 fév. 1593. — François III de Donnadieu, 14 juin 1600-13 mai 1623. — Gilles de Souvré, 25 sept. 1626-19 sept. 1631. — Dominique Séguier, 18 janv. 1632-26 août 1637. — Saint-Mars, septembre 1637. — Pierre IX de Broc, 4 mars 1640-6 juill. 1671. — Nicolas II Colbert, 1671-5 sept. 1676. — André Colbert, 14 juill. 1678-19 juill. 1704. — Charles-Daniel-Gabriel de Pestels de Lévis de Thubières de Caylus, août 1704-3 avril 1754. — Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, juin 1754-8 janv. 1761. — Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, 8 janv. 1761-1790.

AUXERROIS. Le *pagus Alcedorensis* ou *Autissiodorensis*, qui comprenait toute la cité *Autissiodurum*, s'étendait primitivement et encore au XIe siècle entre la rive droite de la Loire, de Mèves à Briare, et la rive gauche du Serain. C'était là probablement le territoire primitif du diocèse et du comté d'Auxerre. Dans les temps modernes, il ne comprit plus, comme villes principales, à gauche de l'Yonne, que Auxerre et les deux Coulanges; sur la Cure, que Arcy et Vermantois; à droite de l'Yonne, que Cravant et Seignelay. Vers 1366, Charles V avait acquis le comté d'Auxerre au prix de 31 000 francs d'or, équivalant à 144 500 livres tournois. Ce comté, rendu à Philippe le Bon par le traité d'Arras (1435), fut érigé en un comté-pairie, dans lequel on mit Bar-sur-Seine, Péronne, Roye et Montdidier; il revint à la couronne en 1477. Maximilien d'Autriche, par le second traité d'Arras (1482), le comprit dans la dot de sa fille Marguerite, fiancée au dauphin Charles. Le mariage n'eut pas lieu; mais le comté fut conservé à la France par le traité de Senlis (1493). En 1669, l'Auxerrois, qui avait formé une espèce de petit gouvernement particulier indépendant, fut réuni au duché de Bourgogne. En 1790, il fut compris dans le département de l'Yonne.

AUXIACUM, Auxy (Loiret).

AUXOIS (Pays d'), *pagus Alsensis, Alisiensis*. Après avoir fait partie du royaume des Bourguignons, il fut possédé par les Francs. Au IXe siècle, Charlemagne (806) le mit dans le royaume d'Aquitaine. Au Xe, détaché du comté de Châlon, il forma un comté d'Auxois et de Dijon, dont cette ville fut la capitale. Ce comté fut réuni au duché de Bourgogne en 1082 et divisé en deux comtés dont les possesseurs étaient pairs du duc. Au XVIe siècle, l'Auxois, un des bailliages du gouvernement de Bourgogne, députa aux états généraux à partir de 1560. Il était borné au N. par la Champagne, au S. par l'Autunois, à l'E. par le Dijonnais, à l'O. par l'Avallonnais et le Nivernais. En 1790, il fut partagé entre les départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or.

AUXONNE, *Alsona*, *Assona* (Côte-d'Or). Cette ville paraît avoir été fortifiée dès l'époque gallo-romaine. Elle était le chef-lieu de l'Auxonnois et devint celui d'un comté ou d'un vicomté flottant entre la suzeraineté du duc et du comte de Bourgogne, parce qu'il avait des domaines sur les deux rives de la Saône. Au XIIIe siècle, le vicomte d'Auxonne fit à Béatrix II et à son mari Otton II de Méranie, une guerre sanglante, de 1200 à 1227, pour leur disputer la possession du comté de Bourgogne. En 1229, Auxonne devint une commune et elle fut, après la réunion de l'Auxonnois au duché de Bourgogne, une des trois villes où le duc Robert II fit frapper sa monnaie ducale. Au XVe siècle, l'Auxonnois ayant été laissé à la France par le traité de Senlis (1493), Auxonne devint une place frontière entre les pays français et autrichiens; elle était rattachée au gouvernement de Bourgogne. Louis XII et François Ier y firent construire un château fort et Louis XIV en fit achever les fortifications par Vauban. Le parlement particulier qu'elle avait conservé depuis sa réunion au duché de Bourgogne fut réuni au XVIIe siècle à celui de Dijon, et elle devint le siége d'un bailliage secondaire dépendant du bailliage principal de Dijon. En 1526, elle se refusa à l'exécution du traité de Madrid et repoussa victorieusement Lannoy qui venait en prendre possession au nom de Charles-Quint. Durant les guerres de religion, elle fut prise en 1586 par Henri, duc de Guise, et par les ligueurs. Lors de l'invasion de la France, dès janvier 1814, l'armée de Bohême l'investit, et, en 1815, après avoir été bombardée par les Autrichiens, elle se rendit le 27 août, le lendemain de la capitulation de Huningue. Elle est aujourd'hui une place de quatrième classe, ayant un arsenal de construction et une école d'artillerie.

Auxonne est la patrie du jurisconsulte Davot, du conventionnel Prieur-Duvernois, dit de la *Côte-d'Or*, de l'antiquaire X. Giraut, du voyageur Landolphe.

Bibliographie. — Cl. Jurain, *Hist. des antiquités et prérogatives de la ville et comté d'Auxonne*, 1611, in-8°; Cl. N. Amanton, *Galerie auxonnaise*, 1835, in-8°.

AUXONNOIS, *Aussonense territorium*. Ce pays faisait partie du *pagus Amausus* et des *Vesontienses* dans la *Maxima Sequanorum*; néanmoins, il s'étendait aussi sur la rive droite de la Saône. L'Auxonnois n'était qu'une subdivision du pays d'Amous ou Comavois. Successivement occupé par les Bourguignons et par les Francs, il fit presque tout entier partie du royaume de Lothaire, comme l'établit le traité de Verdun (843); puis il passa au royaume d'Arles (879) et au comté de Bourgogne (1002). Lors de la mort du comte Guillaume Ier le Grand (1087), l'Auxonnois paraît avoir d'abord appartenu à son quatrième fils, Raymond, comte d'Amous, qui devint en Espagne la tige de la maison royale de Bourgogne-Castille; il fut ensuite possédé par une branche cadette de la maison de Mâcon-Châlon. Le comte d'Auxonne, tout en gardant ses prétentions sur le comté de Bourgogne, devint un des trois pairs du duc de Bourgogne. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, l'Auxonnois fut vendu par Hugues de Châlon, devenu par mariage comte de Bourgogne, au duc de Bourgogne Hugues IV. Réuni à la couronne après la mort de Charles le Téméraire, il fut laissé à Charles VIII par Maximilien Ier (1493) et à François Ier par Charles-Quint (1529). Il était borné au N., à l'E. et au S. par la Franche-Comté, et à l'O. par la Saône. Il fait aujourd'hui partie du département de la Côte-d'Or.

AUXUENNA, Sainte-Menehould (Marne).

AUXY, ancienne maison de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Dompierre, de Fontaines, de Monceaux, d'Hanvoilles, de Villacoublay, d'Ursines, de Landon, et les branches bâtardes des seigneurs de Vareilles, de Lanoy et de la Tour. (Voy. le t. VIII du P. Anselme.)

AUZAC, seigneurie d'Auvergne, possédée par la famille du Prat.

AUZANCES (Seigneurs d'), branche de la maison de Montberon.

AUZANET (Barthélemy), jurisconsulte, conseiller d'État, né à Paris en 1591, mort en 1673.

AUZANS (Seigneurs d'), de la famille de Barbançois (Berry).

AUZET (Seigneurs d'), de la famille provençale de Materon.

AUZOLES (Jacques d'), sieur de la Peyre, chronologiste, né le 14 mai 1571 au château de la Peyre en Auvergne, mort à Paris le 19 mai 1642. Il a émis l'idée de réduire l'année à 360 jours, afin qu'elle pût commencer par un dimanche et finir par un samedi.

AUZON, *Alsona*, baronnie d'Auvergne (Haute-Loire) ayant appartenu à la famille de Montmorin.

AUZOU (Pauline DESMARQUETS, dame), peintre de genre et de portraits, née à Paris en 1775, élève de Regnault. On cite d'elle *Marie-Louise avant son mariage*, distribuant ses bijoux à ses frères et sœurs.

AUZOUT (Adrien), membre de l'Académie des sciences, né à Rouen, mort en 1691. — *Traité du micromètre*, 1667, in-4°.

AVAILLES (Seigneurs d'), de la maison de Pérusse d'Escars.

AVAL (Pays d'), partie méridionale de la Franche-Comté (Jura). Le bailliage d'Aval, après avoir eu pour siége Salins, se trouvait, en 1789, transporté à Lons-le-Saulnier.

AVALAGE, AVALISON, prestation perçue sur la pêche des poissons pris dans les nasses et filets en descendant le cours de l'eau.

AVALENSIS, AVALISUS PAGUS, l'Avallonnais.

AVALIS, Avaux.

AVALLOCIUM, Alluy (Nièvre).

AVALLON ou **AVALON**, *Aballo*, *Avallo* (Yonne). Cette ville s'est élevée autour d'un château de la cité des *Ædui* qui subsistait encore au XIe siècle, où il fut détruit par le roi Robert. Avallon a été le chef-lieu d'un *pagus*, puis d'un comté qui, après avoir fait partie du royaume d'Aquitaine (806-839), fut mis, lors du partage de Worms (839) dans le royaume de Charles le Chauve. Le duc de Bourgogne, Eudes III, lui donna la commune au commencement du XIIIe siècle. Au XVIe, elle soutint énergiquement, comme la plupart des villes bourguignonnes, le parti de la ligue et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594.

AVALLON, seigneurie du Graisivaudan qui a donné son nom à une ancienne famille éteinte au XVIe siècle; au XVIIe, elle fut possédée par la maison de Chastellux.

AVALLON (Vicomtes d'), de la maison de Beauvoir.

AVANÇON (Guillaume d'), théologien, archevêque d'Embrun (1561), né dans le Dauphiné vers 1530, mort à Grenoble en juillet 1600, au moment où on lui portait le chapeau de cardinal. Il était fils de Jean d'Avançon, seigneur de Saint-Marcel, surintendant des finances sous Henri II.

AVANTICI, peuple établi avant l'arrivée des Romains dans les Alpes, à l'E. des *Albiæci;* il resta, jusqu'à César, hors de la province romaine; Galba le mit dans la Narbonnaise. Au IVe siècle, il fit partie de la province des Alpes-Maritimes. On le place aux environs d'Avançon (Hautes-Alpes).

AVANT-PARLIERS ou **AMPARLIERS**, terme sous lequel les avocats étaient connus au XIIIe siècle. C'est ainsi que Pierre des Fontaines les désigne à l'art. 1, chap. II de son Conseil, en leur recommandant la brièveté et la clarté.

En 1300, Renault de la Vacquerie fut exclu de l'Amparlerie devant la commune d'Abbeville, parce qu'il avait tenu de méchants discours sur le compte des maires et des échevins. — Voy. AVOCAT.

AVARAY, seigneurie de l'Orléanais, possédée par la maison de Béziade, à laquelle appartiennent les personnages suivants : Claude-Théophile de BÉZIADE, marquis d'AVARAY, lieutenant-général, né le 2 mai 1655, mort à Paris le 6 avril 1745. = Claude-Antoine de Béziade, marquis d'AVARAY, né en 1740, mort le 25 avril 1829. Il fut député de la noblesse d'Orléans aux états généraux, s'attacha dans l'émigration à Louis XVIII qui, à son retour en France, le nomma pair. = Antoine-Louis-François, duc d'AVARAY, fils du précédent, né le 8 janvier 1759, mort dans l'île de Madère le 3 juin 1811. Maître de la garde-robe de Louis XVIII, il suivit dans l'émigration ce prince à qui il resta fidèlement attaché.

AVARES. Venus de l'Asie, les Avares, s'étant avancés à travers la Moravie et la Bohême jusque dans la Thuringe, et parvenus, le long de la Salza et de la forêt de Bohême aux royaumes francs, entrèrent en guerre avec les Austrasiens (562) et défirent Sigebert qui tomba en leur pouvoir (568). En 634, leur décadence commence; ils ont reculé au delà de la forêt de Moravie et ne touchent plus à l'Austrasie que vers le duché de Bavière, au confluent de l'Ens et du Danube. Au VIIIe siècle, les Austrasiens, sous leurs ducs Charles-Martel et Carloman, prennent la défense des Vendes qui deviennent leurs sujets (744) contre les Avares. Ceux-ci s'allient au duc de Bavière, Tassillon II, contre Charlemagne (788) qui, en 791, occupe deux de leurs neuf camps retranchés et pénètre jusqu'à la Raab. En 796, ils perdent leur camp principal, élevé entre la Theiss et le Danube et où ils sont surpris par Pépin, roi d'Italie. La guerre n'est terminée qu'en 799. A cette époque ils ne sont plus indépendants qu'au N. du Danube, entre la Theiss et le Bug; ils y perdent leur liberté en 807 où les Bulgares les soumettent momentanément. Quant à ceux qui étaient tributaires des Francs, à l'O. de la Theiss, ils conservèrent, au moins jusqu'à 826, des chefs ou khans de leur nation, mais ils se firent chrétiens. Au IXe siècle, ils se confondirent avec les Hongrois.

AVARICO, AVARIO, AVERIO, l'Aveyron.

AVARICUM, Bourges.

AVATICI, peuple ligure, établi avant l'arrivée des Romains dans la Celtique, autour de l'étang ou golfe de Berre; il faisait partie de la confédération dont les principaux étaient les *Sallyi;* sa ville principale était *Maritima Avaticorum* (Martigues). Réuni, en 118 av. J. C., à la province de la Gaule transalpine, il fit, en 28 av. J. C., partie de la province sénatoriale narbonnaise. Vers la fin du IVe siècle il était compris dans la cité des *Arelatenses*, qui était la première de la Viennoise seconde.

AVAUGOUR, baronnie de Bretagne (Côtes-du-Nord) qui, après avoir été possédée successivement par les maisons de Bretagne, de Châtillon et de Brosse, fut donnée par François II, duc de Bretagne, à son fils naturel François, mort en 1494. Le dernier descendant de celui-ci, Henri-François de Bretagne d'Avaugour étant mort sans postérité en 1746, la seigneurie d'Avaugour passa dans la maison de Rohan-Soubise. = — (Seigneurs d'), de la maison de Bellouan (Bretagne).

AVAUX, seigneurie de Champagne, érigée en comté en janvier 1638 en faveur de Jean-Jacques de Mesmes.

AVAUX (Claude de MESMES, comte d'), célèbre diplomate, né en 1595, mort le 19 novembre 1650. Il fut successivement maître des requêtes, conseiller d'État, ambassadeur à Venise (1627-1632), en Danemark, en Suède, en Pologne, en Allemagne (1637), surintendant des finances (1643), ministre plénipotentiaire au congrès de Munster (1644), puis à celui d'Osnabrück (1646), fut disgracié peu de temps après par les intrigues de son collègue Servien, rentra en faveur (1649) et fut de nouveau

nommé surintendant. On a imprimé de lui des *Lettres* (1650), et le récit des négociations de Munster, 1674, in-12. = Son petit-neveu, Jean-Antoine de MESMES, comte d'AVAUX, diplomate, né en 1640, mort à Paris le 11 février 1709. Il fut successivement maître des requêtes, conseiller d'État, ambassadeur à Venise (1671-1674), ministre plénipotentiaire au congrès de Nimègue, ambassadeur en Hollande (1678), en Suède (1692), puis de nouveau en Hollande. = Jean-Antoine de MESMES, comte d'AVAUX, neveu du précédent, premier président du parlement de Paris (1712), membre de l'Académie française (1710), né en 1661, mort le 25 août 1723. — Voy. MESMES.

AVE (Seigneurs d'), de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

AVEC (L'amateur), pseudonyme de Marat.

AVED (Jacques-André-Joseph), peintre de portraits, membre de l'Académie (1734), né à Douai le 12 janvier 1702, mort à Paris le 4 mars 1766. — *Portraits* du marquis de Mirabeau (musée du Louvre), de de Troy fils, et de Lacaze (École des Beaux-Arts), de Louis XV (Versailles), de Méhémet-effendi et de son secrétaire, de Crébillon, de J. B. Rousseau, de Piron, etc.

AVEIN, dans le pays de Liége (Belgique). Il s'y livra le 20 mai 1635 une bataille sanglante entre le prince Thomas, général des troupes espagnoles et les Français, commandés par les maréchaux de Châtillon et de Brezé. Les Espagnols y furent complètement battus et y perdirent environ 4000 hommes.

AVEINS sur le Tarn, *Avincium* ou *Avinciacum*, résidence royale au IXe siècle.

AVEJAN, seigneurie du Languedoc qui fut érigée en baronnie en 1732, puis en marquisat en avril 1736 en faveur de L. de Bannes.

AVELANETUM, l'Avelanet (Haute-Garonne).

AVELIN, seigneurie de Flandre (Nord), érigée en baronnie par le roi d'Espagne, en 1664, en faveur de Michel Angouart.

AVELINE (Pierre), graveur, membre de l'Académie de peinture, né à Paris en 1710, mort en 1760. Il a gravé d'après Luca Giordano, Jouvenet, Natoire, Watteau. Il eut un frère graveur comme lui.

AVELINE, pseudonyme de Voltaire.

AVE MARIA, monastère de religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, fondé à Paris au XIIIe siècle.

AVENA DOMINARUM, Avesnes-les-Nonnains ou lez-Bapaume (Pas-de-Calais).

AVENÆ. **AVESNÆ**, Avesnes.

AVENAGE. Prestation due au seigneur en raison des récoltes d'avoine faites sur ses domaines. Ce mot prit ensuite une acception générale et s'entendit de toute espèce de redevance. Dans le Berry la désignation de Serfs ou Bourgeois d'Avenage était assez fréquente.

AVENAY, *Avenacum*, abbaye de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, dans la vallée d'Aure (Marne), diocèse de Reims, fondée vers 660.

AVENCHE, *Aventicum* (canton de Vaud, Suisse). Cette ville qui a été le chef-lieu d'une des quatre cités de la Séquanaise, celle des *Helvetii*, avait, au IVe siècle, un évêché suffragant de Lyon. Elle fut, détruite, à cette époque, par les Germains, et au siècle suivant, par Attila. Ses évêques restèrent, durant plus de cent ans, sans domaine fixe et vinrent s'établir à Lausanne vers 580; ils furent les premiers suffragants de Besançon.

AVÈNE, seigneurie du Languedoc, possédée par la famille de Thézan.

AVÈNEMENT (Joyeux). C'était l'usage que le nouveau maître d'un royaume, d'une seigneurie ou d'un évêché reçût au moment de sa prise de possession quelque don gratuit de ses subordonnés. Ce présent fut bien vite considéré comme un tribut obligatoire, souvenir de l'*æs coronarium* des Romains. On l'appelait le *Joyeux avènement*. Les rois de France, jusques y compris Louis XV, ont perçu cet impôt très-exactement. A ce droit se rattachait pour eux la prérogative de délivrer les prisonniers dans les villes où ils entraient pour la première fois. Les princes de la maison royale et même, dans certaines circonstances, les lieutenants du prince ont également joui de ce privilége. C'est ainsi que de lettres de rémission de 1360, il appert que le sire de Coucy avait vidé toutes les prisons de Laon à titre de joyeux avènement pour célébrer son élévation au poste de gouverneur de la province. — Voy. CEINTURE A LA REINE.

AVENERLÆ, Avenières.

AVENIERS (Seigneurs des), de la famille de Revol (Dauphiné).

AVENIO, Avignon (Vaucluse).

AVENNIACUM, Avenay.

AVENNICI. Voy. AVIGNON.

AVENSAC (Seigneurs d'), branche de la maison de Faudoas (Guyenne).

AVENTIA, divinité mentionnée dans une inscription trouvée à Avenches, chez les Helvètes (canton de Vaud).

AVENTICUM, Avenches (canton de Vaud).

AVENTIN (S.), archidiacre dans le Dunois, puis évêque de Chartres, mort vers 528. — On le fête le 4 février. = — (S.), solitaire au diocèse de Troyes, mort le 4 février 537 ou 540.

AVERA, l'Auron, affluent du Cher. = — L'Yèvre, nom de plusieurs rivières.

AVERANUS, dieu connu par une inscription trouvée à Avéran (Hautes-Pyrénées).

AVERDY (Clément-Charles-François de l'), homme d'État, né en 1723 à Paris où il mourut sur l'échafaud le 24 novembre 1793. Conseiller au parlement, il fut nommé (décembre 1763) contrôleur général des finances et ministre d'État (1765). Il était membre honoraire de l'Académie des inscriptions, et a publié avec G. Poirier une table méthodique des mémoires de cette compagnie, 1791, in-4°.

AVERNES, seigneurie de Normandie (Orne), possédée par une branche de la maison de Bernart.

AVERSA, ville de la Terre de Labour, entre Capoue et Naples. Ce fut elle qui forma le comté d'Aversa, premier fief que fondèrent en Italie les Normands (1019 et 1022).

Le 20 janvier 1799 (1er pluviôse an VII), Championnet eut à livrer aux portes d'Aversa un combat assez vif où son avant-garde fut même d'abord repoussée par les lazzaroni. Le lendemain il entrait à Naples.

AVERTISSEUR, officier de la maison du roi qui le suivait à cheval dans ses campagnes et dans ses voyages, et était chargé de prévenir les officiers de bouche de l'heure à laquelle le roi voulait prendre ses repas.

AVESNÆ, Avesnes.

AVESNENSIS PARTHENON, Avesnes-les-Nonnains ou lez-Bapaume (Pas-de-Calais).

AVESNES, *Avesnæ*, *Avenæ*. La seigneurie d'Avesnes dépendait du Hainaut et consistait en un château fort autour duquel se forma une ville dès le commencement du XIe siècle. Dans le XIIIe siècle, une terrible querelle s'éleva entre les fils que Marguerite II, comtesse de Flandre et de Hainaut, avait eus de ses deux maris, le sire d'Avesnes et le sire de Dampierre. Louis IX fut forcé d'y intervenir et de la régler; la maison d'Avesnes devint alors comtale de Hainaut. Au XIVe siècle, la seigneurie appartint à la maison de

Châtillon; au XV, à celles d'Albret et de Bourgogne. Louis XI prit et ruina la ville en 1477; en 1559, elle fut occupée par les Espagnols qui la gardèrent un siècle. Le traité des Pyrénées la rendit à la France; elle fut alors fortifiée par Vauban et fit partie du gouvernement de Flandre où elle forma un bailliage du Hainaut français dans le ressort du parlement de Douai, et un gouvernement particulier. Devenue (1790) chef-lieu d'arrondissement du département du Nord, Avesnes fut, en 1814, prise par les Russes et, en 1815, par les Prussiens, après deux jours de siège : l'explosion d'une poudrière avait détruit une grande partie de la ville qui fut reconstruite en moins d'une année.

AVESNES, seigneurie de Picardie possédée au XVII siècle par la famille de Saint-Blimond.

AVESNES-LEZ-BAPAUME (N.-D. d'), *Avena Dominarum*, *Avesnensis Parthenon*, abbaye de bénédictines du diocèse d'Arras (Pas-de-Calais), fondée vers 1128.

AVESSENS, famille du Lauragais, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Rome.

AVEU et DÉNOMBREMENT. C'était sous ce nom qu'on désignait au XIV siècle la *monstrée de terre*. Elle consistait dans l'obligation pour le vassal de faire au seigneur la déclaration des terres qu'il tenait de lui. On comprend le haut intérêt qui s'attachait à un acte débattu et librement consenti où le seigneur trouvait au besoin le moyen de faire valoir ou de rétablir ses droits devant les tribunaux compétents.

AVEU (Droit de nouvel). On appelait ainsi le droit pour le seigneur de faire siens, comme serfs ou comme hommes libres, suivant les coutumes, les aubains qui étaient venus s'établir dans sa terre depuis un an et un jour.

AVEUGLE DU LUXEMBOURG (L'), pseudonyme du marquis d'Avèse.

AVEUGLE-NÉ, nom donné dans quelques anciens actes au mercredi de la quatrième semaine de carême.

AVEYRON (L'), un des plus grands départements de la France, formé du Rouergue, borné au N. par le dép. du Cantal; au S. par celui du Tarn; à l'E. par ceux de la Lozère, du Gard et de l'Hérault; à l'O. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne. — Il a vu naître les cardinaux Bernard et Richard de Millau, l'académicien et prédicateur J. Seguy, le médecin P. Chirac, le maréchal de Belle-Isle, l'abbé Raynal, le conventionnel Chabot, le paysagiste Richard, les généraux Béteille, Rey, Solignac, Viala et Mathieu, le député Flaugergues, Alexis Monteil, l'agronome Girou de Buzareingues, le baron Capelle, le vaudevilliste Planard, le vicomte de Bonald, l'archevêque de Paris Affre, Louis Blanc, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE. — A. Monteil, *Description du département de l'Aveyron*, 1803, 2 vol. in-8; Peuchet et Chanlaire, *Statistique de l'Aveyron*, 1808, in-4; et les *Annuaires* du département.

AVEZAN (Jean d') ou **DAVEZAN**, jurisconsulte, mort à Paris en 1669.

AVIARIUM, PITUERIUM, Pithiviers (Loiret).

AVIAU DU BOIS DE SANZAY (Charles-François d'), prélat, né le 7 août 1736 au château du Bois-de-Sanzay (Deux-Sèvres), mort à Bordeaux le 11 juillet 1826. Archevêque de Vienne (1789), il émigra, rentra en France en 1797 et fut nommé (1802) archevêque de Bordeaux. On a de lui quelques écrits.

AVICANTUS, divinité mentionnée sur un autel trouvé à Nîmes.

AVIGNON, *Avenio*. Élevée sur le Rhône, près du confluent de la Durance, Avignon était une des principales villes des Cavares et peut-être leur capitale. Les Marseillais et les Romains s'y établirent dans le II siècle av. J. C. Ville latine à l'époque de Pline, elle devint colonie romaine, et, vers la fin de l'Empire, elle était le chef-lieu de la cité *Avennici* ou de la cité *Avenionensis*, qui n'avait qu'un *pagus* et comptait au nombre des treize cités de la Viennoise. Son évêque était suffragant de Vienne. Au V siècle, la ville fut successivement en la possession des Wisigoths, des Ostrogoths et des Burgondes, et le siége épiscopal releva de la métropole d'Arles. Clovis, après avoir battu, près de Dijon, Gondebaud et l'avoir poursuivi, l'assiégea (500); mais il ne put pas prendre la ville, qui n'appartint aux Francs qu'après 534. Dans le partage de 567, Avignon fut donnée à Sigebert. Durant la décadence des rois mérovingiens, elle eut, comme la plupart des villes principales de l'ancien royaume de Bourgogne, un chef national et indépendant (vers 678). Les progrès de la puissance des ducs des Francs d'Austrasie, d'une part, et les invasions des Sarrasins, de l'autre, mirent fin à cette indépendance. Deux fois, au VIII siècle, ceux-ci s'en emparèrent (730 et 735), et deux fois Charles-Martel entra dans la ville et y mit garnison. Sous les Carlovingiens, elle devint le chef-lieu d'une marche qui défendait l'embouchure du Rhône et les passages des Alpes. Le traité de Verdun la mit hors du royaume de France (843); elle appartint ensuite successivement aux royaumes de Lothaire, de Charles et de Boson, où elle fut, comme les autres grandes villes, administrée surtout par son évêque. Après la dissolution du royaume des ducs de Bourgogne, elle devint la résidence des marquis de Provence qui prirent le titre de comtes d'Avignon (1053); puis elle passa dans la maison de Barcelone (1063) et fut bientôt conquise par la maison de Toulouse. Le consulat y fut installé dès les premières années du XII siècle. Le gouvernement de l'évêque et des consuls, assisté de tout le peuple, donna à saint Benezet les moyens de construire le célèbre pont sur le Rhône (1177 à 1188) dont l'entretien fut confié aux travaux des frères pontifes. Au XIII siècle, Avignon suivit l'exemple d'Arles et mit un podestat à la tête de sa république; mais la guerre des Albigeois, où elle fut entraînée, lui fit perdre son indépendance. Bien qu'elle fût ville impériale, Louis VIII l'assiégea, la prit après trois mois de résistance, abattit ses remparts et trois cents de ses maisons qui avaient des tours (1226). Trois ans plus tard, au traité de Paris (1229), Raymond VII, comte de Toulouse, la remit au pape, qui en donna la garde au roi de France. Dix ans s'étaient à peine écoulés que, profitant des scrupules de saint Louis et de la protection de l'empereur Frédéric II, qui déclarait annulé le traité de Paris, Avignon avait de fait recouvré son indépendance et repris ses rapports avec Raymond VII. Lorsqu'elle se vit menacée par les droits des deux frères de saint Louis, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou, qui avaient épousé les héritières de Provence, elle fit une ligue de quinze ans avec les républiques de Marseille et d'Arles (1247); mais, dès que les princes croisés furent revenus d'Égypte, Avignon capitula (7 mai 1251) et resta indivise entre les deux frères. Le consulat et la judicature consulaire y furent abolis et remplacés par un viguier et deux juges que nommaient les seigneurs; ils étaient assistés d'un conseil ou parlement composé d'élus choisis moitié parmi les nobles et moitié parmi les bourgeois. L'évêque lui-même ne tarda pas à renoncer à sa qualité de chef de la ville. Philippe III, ayant hérité d'Alphonse de Poitiers, céda, en 1271, le Comtat-Venaissin à Grégoire IX; en 1285, sa part d'Avignon passa à son fils Philippe le Bel qui, au bout de cinq ans, la

céda à Charles d'Anjou (1290). Les fautes des papes et des princes d'Anjou de Sicile influèrent sur la fortune d'Avignon durant le XIVe siècle. Boniface VIII y avait déjà fondé (1303) une université composée de trois facultés, lorsqu'en vertu d'un traité conclu avec Philippe le Bel, Clément V vint y établir sa résidence (1305). Les papes y séjournèrent jusqu'en 1377. Dans cet intervalle, ils y couronnèrent Robert le Bon, roi de Sicile (1310), et ils acquirent de Jeanne Ire, qui avait besoin d'argent dans sa lutte contre Louis le Grand, roi de Hongrie, Avignon et la seigneurie, au prix de 80 000 florins d'or. A peine Grégoire XI avait-il reporté le saint-siége à Rome que le grand schisme éclata et qu'Avignon redevint, de 1379 à 1411, la résidence de papes, dont le dernier fut chassé par une insurrection. Peu après, le nombre des facultés de l'université d'Avignon fut porté à quatre, Jean XXIII ayant ajouté une faculté de théologie à celles qui existaient déjà (1414). Sixte IV, en 1475, retira Avignon de la métropole d'Arles et en fit un archevêché qui eut pour suffragants les siéges de Carpentras, de Vaison et de Cavaillon. Cette province ecclésiastique, que gouvernaient des vice-légats, enveloppée par le territoire français depuis l'extinction de la seconde maison d'Anjou, resta, jusqu'à la Révolution, la seule qui, dans les limites du royaume, fût indépendante de l'autorité du roi. Il est vrai qu'elle était confisquée chaque fois que s'élevait un différend avec la cour de Rome (1663, 1688, 1768). En 1790, les Avignonais résolurent de se réunir à la France, et, lorsque Carpentras eut protesté contre le décret de réunion et pris les armes pour le pape (1791), des hostilités assez vives éclatèrent entre les deux villes et reculèrent l'organisation du département de Vaucluse dont elle fut le chef-lieu jusqu'au 26 juin 1793. Il y eut alors d'effroyables désordres à Avignon, et un infâme brigand, Jourdan, dit *Coupe-Tête*, dirigea les massacres de la Glacière. Le pape abandonna toutes prétentions sur le Comtat par le traité de Tolentino (1797). Le concordat de 1802 rendit à Avignon, qui avait été privé de son évêché en 1790, un siége épiscopal suffragant d'Aix. Napoléon, en route pour l'île d'Elbe en 1814, y essuya les outrages de la populace, et en 1815 des scélérats s'y souillèrent par l'assassinat du maréchal Brune (2 août). En 1822, Avignon redevint métropole avec Valence, Viviers, Nîmes et Montpellier pour suffragants. — Voy. Comté-Venaissin et Provence.

Avignon est l'une des villes de France où il s'est tenu le plus de conciles. En voici les dates : 1080 (ou 1060), 1209, 1210, 1212, 1270, 1279 (c'est le même que le dernier concile d'Arles), 1282, 1326, 1327, 1337, 1447, 1509, 1594, 1600 (synode), 1725 (concile provincial).

Parmi les personnages marquants auxquels la ville a donné le jour, nous citerons : Joseph Vernet, le chevalier de Folard, le musicien Mouret, l'abbé Poulle, prédicateur de Louis XV, l'antiquaire Fr. Artaud, le marquis Fortia d'Urban, et le savant Calvet, qui a légué à sa ville natale ses riches collections, lesquelles ont servi à former le beau musée auquel son nom est attaché.

Bibliographie. — Nouguier, *Histoire chronologique de l'église, évêques et archevêques d'Avignon*, 1659, in-4°; Baluze, *Vitæ paparum avenionensium*, 1693, 2 vol. in-4°; P. Chaillot, *Hist. d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 1818, 3 vol. in-8°; Joudou, *Avignon, son histoire*, etc., in-12; Ch. Soullier, *Hist. de la révolution d'Avignon*, 1844-45, in-8°; J. F. André, *Hist. de la révolution avignonaise*, 1844-45, 2 vol. in-8°; divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

Papes d'Avignon. — Clément V, élu pape en 1305, fixe sa résidence à Avignon en mars 1309. — 1316, Jean XXII. — 1334, Benoît XII. — 1342, Clément VI. — 1352, Innocent VI. — 1362, Urbain V. Il retourne à Rome en 1367 et revient mourir à Avignon, le 19 décembre 1370. — 1370, Grégoire XI, le dernier pape français, élu et sacré à Avignon, mort à Rome le 27 mars 1378. — 1378, Clément VII, reconnu en France, en Espagne, en Écosse, en Sicile et en Chypre, pendant qu'Urbain VI était reconnu en Italie, en Autriche, en Bohême, en Hongrie et en Angleterre. Il meurt à Avignon le 16 sept. 1394. — 1394, Benoît XIII à Avignon, pendant que Boniface IX règne à Rome. Il est déposé au concile de Constance (1417), Alexandre V ayant été élu en 1409 au concile de Pise par les deux obédiences réunies de Rome et d'Avignon.

Évêques d'Avignon. — S. Ruf. — S. Just. — S. Amace. — Métien, 356. — Debon, 433. — Maxime Ier, 451. — Saturnin, 465. — Julien, 475-506. — Eucher, 525. — Antonin, 541-554. — Jean Ier, 584. — S. Valens, 587. — Dynamius, 605-627. — Maxime II, 628-630. — Edme, 630-644. — S. Magne, 644-660. — S. Agricole, 660-700. — S. Vérédème, 700-17 juin 722. — Jean II, 722-750. — Alphonse, 760-765. — Joseph, 765-794. — Humbert, 775-820. — Ragenuce, 855. — Hilduin, 860-876. — Rotfroi, 876-vers 905. — Remi, 907. — Foucher, 910. — Florent, 919. — Rainfroi, 944-951. — Landri, 955-976. — Vernier, 976-vers 1000. — Pierre Ier, 1002-vers 1005. Hildebert, 1006-1033. — Sénioret, 1033-1035. — Benoît Ier, vers 1040. — Rostaing Ier, vers 1042-1080. — Albert, 1081-vers 1094. — Arbert ou Aripert, vers 1100-1118. — Léger, vers 1124-1142. — Geoffroi Ier Lauger, 1143-1171. — Pierre II, 1171-1173. — Geoffroi II, 1173-1174. — Pons, 1174-vers 1178. — Pierre III, vers 1180. — Rostaing II *de Margaritis*, 1185-1209. — Guillaume *de Montiliis*, 1209-vers 1216. — Pierre IV, vers 1224. — Nicolas de Corbie, 1226-vers 1232. — Bernard Ier, 1233-1238. — Benoît II, 1238-vers 1240. — Zoen, 1242-1264. — Bertrand ou Bernard II, 1264-1266. — Robert Ier d'Uzès, 1267-vers 1270. — Raimond?, 1271. — Robert II, 1272-vers 1280. — Benoît III, vers 1288. — André de Languisel, 1292-1294. — Bertrand Aimini, 1300-1309. — Jacques Ier d'Euse ou d'Ossa, 1310-1315. — Jacques II de la Vie, 1315-1316. — Arnaud de la Vie, 1317-1318. (Après celui-ci, Jean XXII se réserva l'évêché qu'il garda jusqu'à sa mort (1334) et qu'il fit administrer par Gaubert du Val, évêque de Marseille). — Jean III de Cojordan, 1335-1348. — Pierre V Roger, 1348-1352 (administrateur pour Clément VI qui s'était réservé l'évêché). — Étienne Aubert ou d'Albert, pape sous le nom d'Innocent VI, 18 déc. 1352-12 sept. 1362. — Anglic Grimaud, 12 déc. 1362-1366. — Le pape Urbain V (Guillaume Grimaud), 1366-1368. — Faidit d'Aigrefeuille, 1368-1386. — Pierre VI Gérard, 1386-1390. — Robert de Genève (antipape sous le nom de Clément VII), 1390. — Gilles de Bellemère, août 1390-1406. (Benoît XIII gouverna l'église d'Avignon de 1406 à 1409, et en nomma successivement administrateurs Michel Molsos et Isnard de Julian, évêque de Senez). — Gui Ier du Bouchage, 1411-1418. — Gui II Spiffami, vers 1419-1422. — Gui III de Roussillon, 1423-vers 1432. — Marc Condolmiero, 1432-vers 1439. — Alain de Coetivy, 1440-22 juil. 1474.

Archevêques d'Avignon. — Julien de la Rovère, 21 nov. 1475-1503. — Antoine Florès, 1504-1513. — Roland de Caretto, 1513-vers 1526. — Hippolyte de Médicis, 1527-13 août 1535. — Alexandre Farnèse, 1536-1551. — Annibal Bozzuti, 1551-1560.

— Alexandre Farnèse (*de nouveau*), 1560-1566. — Félicien Capitone, 1566-1576. — Georges d'Armagnac, 1576-2 juin (ou 11 juill.) 1585. — Domin. Grimaldi, 1585-1592. — François-Marie Tarugi, 1593-1597. — Jean-François Bordini, 1597-1609. — François-Étienne Dulci, 1609-23 juin 1624. — Marius Filonardi, 16 sept. 1624-août 1644. — Bernard Pinelli, 1544-18 janv. 1646. — César Argelli de Bologne, 12 mai 1647-30 juill. 1648. — Dominique Marini, 18 oct. 1648-20 juin 1669. — Azzo Ariosti de Bologne, 1669-18 nov. 1672. — Hyacinthe Libelli, 21 fév. 1673-23 oct. 1684. — Alexandre de Monte-Catino, 1685-8 oct. 1689. — Laurent de Fiesque, 1690-13 juin 1705. — François-Maurice Gonterio, 1705-1742. — Joseph de Guyon de Crochans, 1742-22 sept. 1756. — François-Marie Manzi, déc. 1756-1775. — Jean-Charles-Vincent Giovio, 8 oct. 1775-1790. — Jean-François Perrier, 1802-1821. — Étienne-Martin Morel de Mons, 1822-oct. 1830. — J. B. d'Humières, 1er août 1831-21 sept. 1834. — Jacq. Marie-Ant. Célestin Dupont, 1er mai 1835-15 déc. 1841. — Paul Naudo, 15 juin 1842-1848. — Jean-Marie-Mathieu Debelay, 16 oct. 1848-27 sept. 1863. — Louis-Anne Dubreuil, 20 oct. 1863.

AVILER (Auguste-Charles d'), architecte, né à Paris en 1653, mort en 1700. Il fut pris par des pirates barbaresques, et emmené à Tunis où il donna les dessins d'une mosquée qui existe encore. Il fut racheté par Louis XIV et devint architecte du Languedoc. — *Cours d'architecture*, 1691, 2 vol. in-4°.

AVINCIUM, AVIZIACUM, Aveins (Tarn).

AVINIACUM, monastère de l'ordre de Prémontre, diocèse de Châlons-sur-Marne.

AVINIONETUM, Avignonet (Haute-Garonne).

AVISY (Seigneurs d'), branche de la famille de Cauchon (Champagne).

AVISSE (Étienne-François), poëte comique, né à Paris le 4 août 1694, mort le 23 décembre 1747.

AVISSE (*N.*), poëte aveugle, né à Paris vers 1772, mort en 1801.

AVIT (S.), *Sextus Alcimus Ecdicius Avitus*, né vers le milieu du ve siècle, mort en 525. Appartenant à une illustre famille gauloise de l'Auvergne, de laquelle était sorti, au siècle précédent, l'empereur Avitus, il succéda à son père dans l'évêché de Vienne, et acquit une grande faveur auprès de Gondebaud, roi des Burgondes, qui se plaisait à le faire discuter avec des prêtres ariens et le chargea de combattre les hérésies d'Eutychès, de Nestorius, et de Fauste, évêque de Riez. Avitus ne put cependant ramener ce prince à l'orthodoxie et se tourna vers Clovis avec qui il entretint une correspondance et que probablement il appela en Bourgogne. On a d'Avitus des lettres nombreuses aux evêques de Jérusalem, de Rome, de Constantinople et des villes de la Gaule; une homélie relative à l'institution des Rogations, dont il est le fondateur; et six poëmes religieux, dont trois, *Création du monde*, le *Péché originel*, le *Jugement de Dieu* ou *l'Expulsion du Paradis*, composent une espèce de *Paradis perdu* que M. Guizot ne juge pas indigne « d'être comparé de près à celui de Milton. » On a même avancé que celui-ci avait pu en avoir connaissance. Les œuvres d'Avitus ont été publiées en 1643, in-4.

AVITUS (S.), *l'ermite*, abbé de Saint-Mesmin, né vers 490, dans le Périgord, mort en 570. On célèbre sa fête le 17 juin, ainsi que celle d'un autre Avit, abbé de Châtes.

AVIT ou **AVY** (St-), *S. Avitus*, abbaye de bénédictins, près de Châteaudun (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres, fondée vers le commencement du vie siècle. = Un monastère du même nom (*S. Avitus Aurelianensis*) avait été fondé à Orléans vers 530.

AVITACUM, Aubière (Puy-de-Dôme).

AVITY. Voy. DAVITY.

AVIZIACUM, AVINCIUM, Aveins (Tarn).

AVOCATS. Les Romains apportèrent en Gaule l'institution des avocats avec l'organisation même de leurs tribunaux. Mais on ne voit pas que cette institution ait survécu au triomphe des idées germaniques, après la conquête barbare. Il est probable toutefois qu'elle se soutint plus dans les contrées soumises aux Wisigoths que dans le nord, où le système des jugements de Dieu prévalut et se généralisa de meilleure heure. L'intervention des avocats était au reste inutile devant des juges qui ne recouraient pas à l'enquête écrite, qui faisaient usage d'une procédure peu compliquée, et qui ne prononçaient guère que sur les allégations orales des parties ou de leurs parents. Mais Charlemagne, dans ses idées de restauration qu'il appliquait partout, dut tenir à ressusciter le ministère des avocats. Un capitulaire de 802 veut qu'on n'admette au barreau que des hommes doux, pacifiques, craignant Dieu et aimant la justice. Cet essai resta isolé et comme perdu à travers le moyen âge. Pour en retrouver la trace dans notre histoire, il faut descendre jusqu'aux xiie et xiiie siècles, à la formation des bailliages et des parlements. Mais les avocats paraissent avoir été confondus alors avec les procureurs, dont la profession était indéfinie et qui jouaient le rôle d'agents d'affaires ne paraissant qu'en vertu d'un mandat spécial devant les tribunaux. C'est seulement depuis Louis IX que les avocats occupent une place dans la loi et figurent dans les actes judiciaires, bien que les jurisconsultes, entre autres l'auteur des Établissements de saint Louis, Pierre de Fontaine et Beaumanoir leur eussent déjà prescrit des règles. Une ordonnance de Philippe le Hardi fixa les honoraires au maximum à 30 livres, qui feraient environ 2500 francs de notre monnaie (octobre 1274). Un conseil tenu à Lyon la même année ne voulait pas qu'il leur fût accordé plus de 20 livres. Une seconde ordonnance du 19 mai 1314, sous Philippe le Bel, ordonna d'avoir égard à l'importance de l'affaire et à la fortune du client. Les avocats commençaient à tenir un rang considérable; quelques-uns d'entre eux, tels que Flotte et Nogaret, avaient été appelés aux plus hautes fonctions de l'État; d'autres jetaient les fondements de fortunes énormes, et leur influence sur les magistrats eux-mêmes devint telle, qu'une ordonnance du 17 novembre 1318 leur interdit de manger et lier commerce avec les officiers du Parlement. Ils étaient déjà constitués en compagnie, et Philippe de Valois (13 février 1327) prescrivit qu'ils ne seraient pas admis à plaider, à moins d'avoir été inscrits sur le rôle de leur ordre et d'avoir prêté devant la cour un serment professionnel dont le détail est exposé en vingt articles au registre criminel du Parlement (X, 8837, f° 18 v°). En compensation il leur réservait, ainsi qu'aux procureurs, une place déterminée au parc ou parquet de l'audience. Un arrêt de règlement pris par le Parlement de Paris en 1344 confirma les règles antérieures, décida qu'il serait procédé à l'épuration des avocats dont les plus capables seulement seraient maintenus dans leurs fonctions, sur une liste dressée à cet effet, et institua le stage ou temps d'épreuve d'ailleurs indéterminé pour les jeunes praticiens. Déjà cette liste avait été dressée quelques années auparavant; elle se trouve au registre criminel déjà cité (X, 8837 f° 18); elle comprend 51 noms dont 10 sous le titre *novi*. En tête figure Guillaume du

Breuil, jurisconsulte éminent, auteur d'un recueil de jurisprudence longtemps fameux (Style du Parlement [1338]), dont le talent était recherché dans toutes les parties de la France, et qui ouvre glorieusement la série de nos célèbres orateurs du barreau. L'arrêt de 1344 avait divisé les avocats en trois classes : consultants ou mieux conseillants, plaidants et écoutants. Certaines obligations leur furent successivement imposées par divers édits. Ils durent se trouver au Palais, aussitôt après le lever du soleil, avec les magistrats eux-mêmes (1327), et au commencement de la plaidoirie, sous peine de dommages-intérêts (1535), plaider et conclure brièvement (1296, 1363, 1364, 1446, 1493, 1507, 1528), s'exprimer courtoisement envers la partie adverse et s'abstenir de fausses citations (1344, 1454, 1502), refuser les mauvaises causes (1560), accorder leur ministère aux pauvres (1536), siéger en costume (1540), etc. La condition d'aptitude consistait à être gradué dans les droits civil et canon (1535). Une ordonnance célèbre de Henri III (1579) excita une violente tempête parmi eux. L'article 161 leur prescrivait, sous peine de concussion, d'écrire et de signer de leur main la quittance des sommes qu'ils auraient reçues pour salaire. Entravée par une résistance générale, l'exécution de cet article avait été abandonnée, lorsqu'en 1602 le parlement, provoqué par Sully qui avait vu avec colère un de ses parents payer des honoraires exorbitants, fit revivre l'ordonnance de Blois. Les conseillers avaient souvent eu une certaine disposition à critiquer les grandes fortunes qu'élevaient rapidement les bons avocats, et l'habitude qu'ils avaient contractée d'intervenir dans le règlement d'intérêts qui nous semblent aujourd'hui complètement soustraits à l'attention des pouvoirs publics explique, si elle ne la justifie, cette grave décision. Les avocats étaient d'ailleurs alors investis du droit de rédiger et de signer la plupart des pièces de procédure. On comprend donc que le parlement ait voulu exercer sur eux une sorte de surveillance et le public, d'accord avec les magistrats, venait de réclamer par la voix des Notables réunis à Rouen (1597) que les honoraires fussent limités de même que cela avait lieu au XIIIe siècle. Quoi qu'il en soit, les avocats, habitués à une parfaite indépendance, participant à tous les priviléges de la magistrature, exempts de taxes, jouissant de la noblesse d'armes dès le XIVe siècle sous le titre de chevaliers-ès-lois, se soulevèrent d'une seule voix et donnèrent en masse leur démission (ils étaient 307). L'administration de la justice se trouva paralysée du coup, et Henri IV, tout en maintenant l'arrêt afin que force restât au pouvoir (25 mai 1602), autorisa les avocats à continuer l'exercice de leur ministère dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Les ordonnances qui furent édictées depuis ce remarquable épisode jusqu'à la Révolution sont toutes consacrées à l'organisation du tableau. Louis XIV voulut pour plus de régularité qu'il fût dressé tous les ans (1667), et un arrêt de règlement de 1693 prescrivit que les écritures seraient signées par les avocats inscrits seulement, ce qui ne pourrait avoir lieu qu'après un stage de deux ans. Mais il paraît qu'on avait laissé dresser à la suite du tableau légal une liste supplémentaire d'avocats qui ne remplissaient pas les conditions. Sur la plainte du bâtonnier, un arrêt du 5 mai 1751 abolit cet abus et porta à quatre années le temps requis pour le stage. Enfin on vit en 1771 des avocats dits du Parlement, dispensés d'études, entrer dans des offices créés dans un intérêt fiscal au nombre de 100. On appelait avocats au Parlement ceux qui plaidaient, et avocats en Parlement ceux qui se contentaient d'avoir obtenu leur titre.

Nous avons dit que l'Ordre s'était constitué de bonne heure; dès le XIVe siècle il était une association volontaire, sans caractère légal et n'ayant au service de ses arrêtés qu'une sanction morale. Cette sanction consistait surtout dans la radiation du tableau et dans la défense de *communiquer* avec le membre de l'ordre qui avait attiré sur lui la sévérité de ses confrères. Seulement comme le greffier était dépositaire du tableau, il fallait obtenir de la grand'chambre un arrêt enjoignant à cet officier l'ordre de rayer le nom du coupable.

Le barreau eut d'abord à sa tête le plus ancien avocat par rang d'inscription; mais la vieillesse du doyen ne lui laissant pas assez d'activité, on recourut à l'élection, et on eut un bâtonnier en 1617. Le bâtonnier fut assisté en 1662 d'un comité de 20 membres pris également dans 10 sections ou colonnes entre lesquelles les avocats se distribuèrent à cause de leur grand nombre qui ne permettait plus les assemblées générales. Chaque colonne avait sa vie à part et deux députés la représentaient au comité.

Cette compagnie inoffensive fut malheureusement confondue par l'Assemblée constituante avec les corporations de l'ancien régime dont l'esprit étroit était si désastreux. Un décret du 2 septembre 1790 déclara la profession affranchie de tout lien et abolit le conseil de l'ordre. Dispersés par la crise politique, les anciens membres du barreau reparurent sous le Consulat et formèrent entre eux une association libre dont les adhérents furent désignés au Palais sous le nom d'*avocats du Marais*, parce qu'ils s'étaient fixés dans ce quartier paisible. Le gouvernement songea bientôt à leur rendre une existence officielle; un premier décret de l'an XII les astreignit à porter l'ancien costume; le titre même d'avocat et le tableau furent rétablis la même année. Mais ce fut seulement en 1810, après beaucoup de démarches, et à la suite d'un discours politique prononcé par M. Bellart sur la tombe de M. Ferey, qui avait légué sa bibliothèque à l'ordre à venir des avocats, que Cambacérès détermina l'empereur à restaurer le conseil de l'ordre. Depuis, les ordonnances du 20 novembre 1822 et du 27 août 1830 ont donné satisfaction à des réclamations qu'avait fait naître le décret de 1810. (Voy. Belèze, *Dictionnaire de la vie pratique*, art. Avocats.)

Outre les avocats des cours impériales, le décret de 1806 a organisé auprès du Conseil d'État et de la Cour de cassation une institution particulière d'officiers qui remplissent à la fois les fonctions d'avocats et celles d'avoués; qui plaident et instruisent l'affaire par écrit. Ils portent le titre d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Leur nombre est limité à 60. Leurs charges sont vénales depuis 1816; ils ont une chambre comme les avoués. A la différence des avocats ordinaires, ils ont le caractère d'officiers ministériels, et leur office est obligatoire pour les parties. Ces avocats ont recueilli la succession des avocats aux Conseils du roi, institués par édit du 2 septembre 1643 au nombre de 160, et supprimés en 1791. C'est seulement depuis 1817 que ceux des conseillers d'État et ceux de la Cour de cassation sont réunis en un seul corps.

Bibliographie. — Coquart, *Lettres sur la profession d'avocat*, 1733, in-8°; Boucher d'Argis, *Histoire abrégée de l'ordre des avocats*, 1778, in-12; Dupin, *Lettres sur la profession d'avocat*, 5e édition, 1832, 2 vol. in-8°. Voy. aussi le *Journal* de l'avocat Barbier. Il est rempli de faits curieux pour l'histoire des avocats au XVIIIe siècle.

AVOIR (Barons d'), branche de la maison de Montberon.

AVOLD (St-), *S. Avodus*, abbaye de bénédictins, fondée à Metz en 509. Elle était aussi connue sous le nom de Saint-Nabor.

AVOST (Jérome d'), poëte, né à Laval vers 1558, mort au commencement du XVIIe siècle.

AVOUÉS, AVOUERIE On appelait au moyen âge avoués ou avocats (*advocati*) certains personnages auxquels les églises confiaient la défense de leurs intérêts temporels. Consacrée par les conciles et les souverains pontifes dès le VIIe siècle, ainsi que par les lois barbares, l'institution des avoués crut en importance à mesure que les richesses du clergé augmentèrent. Ces fonctions furent d'abord attribuées à des clercs, ainsi que le prouve leur dénomination ancienne de scolastiques et d'économes; on les appela aussi pasteurs, tuteurs et défenseurs. L'empire des principes de violence qu'introduisit en France la formation des royaumes germaniques contraignit l'Église à choisir ses protecteurs parmi les personnes haut placées ou investies d'attributions militaires. Il était désormais superflu de mettre la parole au service du droit. Ces avoués d'un caractère nouveau et qui appartenaient essentiellement au siècle furent alors désignés par les évêques ou les abbés eux-mêmes en présence du comte. Plus tard leur élection devint l'objet d'un privilége que le roi accordait. Il n'était pas rare d'ailleurs que les établissements ecclésiastiques voulussent tenir leurs avoués de sa propre main ou bien encore de celle du pape. Les textes des XIIe et XIIIe siècles nous apprennent que la cour romaine ou le gouvernement royal les investissait souvent du droit de révoquer ou de remplacer leurs avoués. Enfin les fondateurs pieux se réservèrent parfois à eux et à leur postérité les honneurs et les prérogatives de cette fonction. Elle consistait à assister les évêques et les abbés dans la confection des actes qui intéressaient l'augmentation ou la modification des biens temporels de l'église ou du couvent; l'avoué devait ratifier les ventes, achats, aliénations et acquisitions de toutes sortes; il paraît même que les donations pieuses se firent souvent entre ses mains; son obligation essentielle était de maintenir intacts des droits dont il avait reçu le dépôt, et de les défendre contre la violence extérieure. Mais il ne se borna pas longtemps à ce rôle désintéressé; dès le XIIe siècle, il commença à intervenir dans les affaires intérieures des églises; au lieu de plaider à la cour du comte, il se mit à rendre lui-même la justice aux vassaux de ses mandants, et à percevoir, à titre de dédommagement, le tiers des amendes judiciaires, sans préjudice de ce qu'il jugeait nécessaire à son entretien pendant la durée des assises. De même il mit la main sur les aubaines (voy. ce mot), et s'attribua le privilége de faire cultiver à son profit les terrains vacants et sans maître. Une fois dans cette voie, il ne résista pas longtemps à la tentation d'étendre son usurpation aux domaines mêmes de l'Église ou du monastère. En vain les conciles s'élevèrent contre ce genre d'abus, et eurent soin de déterminer exactement les indemnités légitimes de l'avoué (de Ratisbonne, 1104, de Reims, 1148, de Latran sous Innocent III). En vain les rois et les souverains pontifes eurent-ils recours envers les spoliateurs aux mesures de sévérité et à la révocation; le mal ne fit qu'empirer; il fallut que les communautés religieuses en vinssent à racheter, non sans lourdes dépenses, les avoueries qui désormais leur faisaient plus de tort qu'elles n'en recevaient de bien. L'établissement du régime féodal avait d'ailleurs fait sentir son influence sur l'institution des avoués. L'obligation du service militaire dont les clercs ne pouvaient s'acquitter en personne les contraignit d'inféoder une partie de leurs domaines, à charge de remplir ce service. Les avoués furent alors de véritables vassaux de l'Église, qui répondaient aux bans du prince et conduisaient à la guerre les gens d'armes dus par la seigneurie, sous la bannière propre à l'établissement religieux. Le système ne tarda pas à engendrer des abus; de nombreuses donations de biens immobiliers grossissaient chaque jour le patrimoine ecclésiastique; leur situation par rapport au manoir principal ne permettait souvent pas à l'avoué de défendre et de desservir des possessions trop distantes l'une de l'autre; de là l'usage de sous-inféodations qui, se trouvant conformes à l'esprit et aux tendances du régime politique, se multiplièrent à l'infini. On comprend qu'au milieu des désordres qui signalèrent la décadence de la féodalité, ces sous-inféodations devinrent excessivement onéreuses pour les églises qui se voyaient indéfiniment rançonnées par une foule d'avoués d'ordre inférieur; aussi la plupart des fondations pieuses de l'époque renferment-elles l'inhibition d'en sous-inféoder l'avouerie.

L'institution des avoués des églises exposa celles-ci à d'autres désagréments. Elle leur fit rencontrer la compétition du droit royal qui, affectant le titre général d'avoué de l'Église en son royaume, souleva parfois la prétention de traiter les avoués particuliers comme ses propres vassaux. C'était là un abus de mots, et la prétention ne devenait légitime que dans le cas où le prince réellement désigné par une abbaye pour lui servir de protecteur avait sous-délégué son avouerie. C'est ce que, au reste, le pouvoir royal reconnut vers la fin du XIVe siècle en maintes circonstances, notamment lorsqu'il mettait à néant les avoueries faites au roi par les vassaux de l'Église (1290) et déclarait que le prince ne pouvait recevoir de nouvelles avoueries au préjudice des évêques (23 mars 1302). Voy. VIDAME.

AVOUÉS. Malgré son ardeur d'innovation, l'Assemblée constituante n'avait pas jugé opportune la suppression d'agents intermédiaires entre les plaideurs et les tribunaux. Elle avait bien vu que les promesses d'économie et de rapidité dont se leurraient les partisans de la procédure directe aboutiraient à un système de surprises et d'erreurs dont les consciences droites seraient victimes. Seulement, pour donner une sorte de satisfaction au préjugé public, elle enleva aux procureurs leur nom antique, devenu odieux et ridicule, et leur donna celui d'avoué, synonyme, dans notre histoire, de protecteur. Elle établit des avoués auprès de chaque tribunal de district avec le droit exclusif de postuler pour les parties, et même de plaider dans une certaine mesure (20 mars 1791). Moins sage et plus docile à la clameur populaire, la Convention supprima le ministère des avoués. L'administration de la justice en souffrit tellement, qu'il fallut bien vite revenir à la pratique ancienne. La loi du 27 ventôse an VIII rétablit les avoués auprès des tribunaux d'arrondissement et le décret du 6 juillet 1810 en plaça également auprès des cours impériales avec les mêmes fonctions. Jusqu'à la Restauration, le gouvernement s'était réservé le droit de les nommer, mais une loi de finances du 28 avril 1816 leur ayant reconnu, dans un de ses articles, la faculté de présenter leurs successeurs, leurs charges ont désormais été regardées comme vénales, sous l'agrément de l'administration qui vérifie le traité, en modifie au besoin les clauses ou même les rejette et examine si les conditions imposées au postulant sont rem-

plies. Les conditions sont l'âge de vingt-cinq ans, un certificat de capacité obtenu dans une école de droit et cinq ans de cléricature. Une circulaire du ministre de la justice a exigé le titre de licencié en droit pour les avoués des cours, et la chambre des avoués de Paris a étendu cette mesure au tribunal de 1re instance. C'est un arrêté du 13 frimaire an IX qui a institué les chambres des avoués et leur a donné une juridiction disciplinaire sur les membres de la compagnie. La chambre, son président, son syndic, son secrétaire et son trésorier sont renouvelés tous les ans à l'élection. Il y a 60 avoués à la cour de Paris et 150 au tribunal.

Avant le décret de 1810, les avoués pouvaient plaider concurremment avec les avocats. Depuis, ceux-là seuls eurent ce droit qui avaient été nommés antérieurement à cette époque. Mais, en pratique, ils plaident devant les tribunaux de peu d'importance où l'on manque d'avocats.

AVRAINVILLE (Seigneurs d'), de la famille du Puy (Lorraine).

AVRANCHES, *Abrincæ*, *Abrincates*. Capitale d'une des sept cités de la Lyonnaise seconde, indiquée au Ve siècle comme une des neuf préfectures du duché armorique et nervien, Avranches passa sous la domination des Francs, et devint, en 511, un évêché suffragant de Rouen. Durant les deux premières races, on y frappa monnaie. Lorsque, au Xe siècle, le duché de Normandie fut créé, Avranches fit partie de la basse Normandie et en devint le boulevard contre les incursions des Bretons. Ceux-ci, au XIIIe siècle, lors de la guerre qui avait pour objet de venger la mort d'Arthur de Bretagne, assassiné par Jean sans Terre, s'en emparèrent et en rasèrent les murs (1203). Saint Louis la reprit et en fit relever les fortifications. Au XIVe siècle, elle appartenait à Philippe d'Évreux, époux de Jeanne II reine de Navarre. Durant les guerres de Charles le Mauvais contre Jean le Bon et Charles V, elle fut successivement réunie à la couronne et occupée par les Anglais. Charles VII les en chassa au XVe siècle. Sous Charles IX, elle fut prise et saccagée par les calvinistes qui ne la gardèrent que peu de temps. Sous Henri III, elle devint bailliage et fut une des neuf élections de la généralité de Caen, qui venait d'être établie (1577). Les troupes de Henri IV l'assiégèrent (1591). Avranches appartenait au gouvernement de Normandie. La Révolution supprima son évêché et le réunit à celui de Coutances. Quant à la ville, elle fut faite chef-lieu d'arrondissement dans le département de la Manche. — Voy. ABRINCATUI.

Il s'est tenu à Avranches un concile en 1172.

BIBLIOGRAPHIE. — Le Brigant, *Dissertation sur la ville d'Avranches*, 1792, in-8°; A. Motet, *Avranches*, 1842, in-8°; *Mémoires de la Société d'archéologie* d'Avranches.

ÉVÊQUES D'AVRANCHES. — Nepos, 511. — S. Sévère, vers 520. — Perpétue, 533-541. — Ægidius, 549. — S. Paterne, 552-565 (?). — S. Sénier, 563. — S. Leudevald, vers 580. — Childoald, 625. — Ragertran, vers 682. — S. Aubert. — Jean Ier, vers 840. — Ansegaud, vers 847-vers 853 — Remedius, 855. — Walbert, vers 859-vers 862. — Norgaud, vers 990-vers 1018. — Maingise, vers 1020-vers 1027. — Hugues Ier, vers 1028-vers 1058 — Jean II de Bayeux, sept. 1060 ou 1061-1069. — Michel Ier, vers 1070-1094. — Turgise, 1094-7 janv. 1133. — Richard Ier, 1134-vers 1138. — Herbert Ier, vers 1139. — Richard II de Subligni, 1142-1153. — Herbert II, 1154-6 sept. 1161. — Achard, 27 mars 1162-29 mars 1171. — Richard III, 1171-29 juill. 1182. — Guillaume Ier Bureau, 1182-vers 1195. — Guillaume II de Chemillé, 1196-1198. — Guillaume III Tollerment, 1199-31 août 1210. — Guillaume IV Bureau, 1210-28 oct. 1236. — Guillaume V de Sainte-Mère-Église, déc. 1236-17 fév. 1253. — Richard IV Laneus, 1253-1257. — Guillaume VI, 1257-1258. — Richard V Langlois, 1259-1269. — Raoul de Thiéville, 3 nov. 1269-1292. — Geoffroi Boucher, 1293-31 janv. 1306. — Nicolas de Luzarches, janv. 1307-avril 1311. — Michel II de Pontorson, déc. 1311-13 déc. 1312. — Jean III de La Mouche, mars 1312-13 mars 1327. — Jean IV de Vienne, 1328-1331. — Jean V Hautfune, 1331-4 juin 1358. — Foulque Bardoul, 1358-1359. — Robert Ier de La Porte, 5 nov. 1359-juill. ou sept. 1379. — Laurent de Faye, 3 oct. 1379-1391. — Jean VI de Saint-Avit, oct. 1391-22 juill. 1442. — Martin Pinard, 3 sept. 1442-10 janv. 1453. — Jean VII Bouchard, 28 avril 1453-28 nov. 1484. — Louis Ier de Bourbon-Vendôme, 17 déc. 1484-21 oct. 1510. — Louis II Herbert, 25 fév. 1511-4 avril 1526. — Jean VIII de Langeac, 22 oct. 1526-1532. — Robert II Cenalis, 1532-27 avril 1560. — Antoine Le Cirier, 28 nov. 1561-17 janv. 1575. — Augustin Le Cirier, 13 août 1575-23 mars 1580. — Georges de Péricard, 1er juin 1583-22 juill. 1587. — François de Péricard, 1588-25 nov. 1639. — Charles Vialart de Saint-Paul, 1640-15 sept. 1644. — Roger d'Aumont, mai 1645-1651. — Gabriel Boislève, 28 avril 1652-3 déc. 1667. — Gabriel-Philippe de Froulay de Tessé, avril 1668-mai 1689. — Pierre-Daniel Huet, 1er nov. 1689-24 avril 1699. — Roland-François de Kerhoen de Coettenfau, avril 1699-2 sept. 1719. — César Le Blanc, nov. 1719-13 mars 1746. — Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, avril 1746-4 avril 1764. — Raimond de Durfort, 15 juin 1764-mai 1766. — Joseph-François de Malide, 31 août 1766-1774. — Pierre-Augustin Godard de Belbeuf, 15 mai 1774-1790.

AVRANCHIN, *civitas Abrincatum*, *pagus Abrincatinus*, territoire qui équivalait à l'ancien diocèse d'Avranches et à peu près aux arrondissements actuels d'Avranches et de Mortain, dans le département de la Manche.

AVRECOURT, seigneurie de Champagne, possédée au XVe siècle par la maison de Pons.

AVRÉMÉNIL (Seigneurs d'), branche de la maison de Pardieu (Normandie).

AVRIGNY (l'abbé Hyacinthe ROBILLARD d'), jésuite, né à Caen en 1675, mort à Alençon le 24 avril 1719. — *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe* (1600-1716), 1725, 4 vol. in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* (1600-1716), 1720, 4 vol. in-12.

AVRIGNY (Charles-Joseph LŒILLARD d'), poëte, né à la Martinique vers 1760, mort le 17 septembre 1823. — *Jeanne d'Arc à Rouen*, tragédie représentée avec succès au Théâtre-Français en 1810; des vaudevilles, dont le plus joli est *La lettre;* un *Tableau de la puissance britannique dans les Indes*.

AVRIL (Jean), sieur de la Roche, poëte de la deuxième moitié du XVIe siècle, né au Pont-de-Cé (Maine-et-Loire). = — PHILIPPE, jésuite, missionnaire, vivait à la fin du XVIIe siècle. — *Voyages en divers États d'Europe et d'Asie*, 1692, in-4°.

AVRIL (Jean-Jacques), graveur d'histoire et de batailles, né à Paris en 1744, mort le 3 déc. 1832. On a de lui environ 540 planches d'après le Brun, le Barbier, Raphaël, l'Albane, le Sueur, J. Vernet, Rubens, etc. = Son fils JEAN-JACQUES, graveur, né à Paris en 1771, mort en 1831. Il a gravé la *Vierge au silence* de Carrache, la *Cananéenne* de Drouais, etc.

AVRIL (Jean-Jacques, baron), général, né à Loudun le 11 novembre 1752, mort le 19 juin 1839.

AVRILLIACUM, Avrilly (Eure).

AVRILLON (Jean-Baptiste-Élie), minime, prédicateur, théologien, né à Paris le 1er janvier 1652, mort le 16 mai 1729.

AVRILLOT. Voy. ACARIE.

AVRILLY (Seigneurs d'), de la famille de Hellenvillier.

AVROLLE (Seigneurs d'), de la famille de Moreau (Champagne).

AVY (Antoine-Sylvain, baron), général, né à Cressier près de Neufchâtel le 25 mai 1776, tué au siége d'Anvers le 13 janvier 1814.

AXEIUM CASTRUM, Assé (Maine).

AXIA, ASSIA, Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne).

AXONA, l'Aisne.

AXUENNA, Neufchâtel-sur-Aisne.

AXULAR (Pierre), curé de Sarre (Basses-Pyrénées), écrivain du XVIIe siècle. On a de lui un ouvrage de théologie, regardé comme un des classiques de la langue basque et intitulé : *Geroko Guero*, 1642, in-8°.

AYA INSULA, l'île d'Aix.

AYBERT (S.), prêtre et reclus bénédictin en Hainaut, mort le 7 avril 1040.

AYEIUM, Aï (Marne).

AYCARD (Marie), romancier, vaudevilliste, né à Marseille le 6 novembre 1794, mort le 6 juin 1859.

AYCELIN DE MONTAGU ou **MONTAIGU**, maison d'Auvergne éteinte au XVe siècle, après n'avoir fourni que six degrés, dans la personne de L. Aycelin, seigneur, de Montagu, de Listenois et de Chastel-Odon, gouverneur de Nivernais en 1421, mort en 1427. Sa fille épousa en secondes noces Ch. de Mello. — (Voy. HUGUES et MONTAGU.) — Les armes sont : *de sable à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules* 2. 1. Voyez le P. Anselme, t. VI.

AYDIE, maison d'Armagnac, d'où sont sortis les seigneurs de Montauban, de Lescun, de Riberac, de Guitinières, des Bernardières, de Saint-Laurent, de Saint Martin-de-Valète. Les armes : *de gueules à quatre lapins courants d'argent l'un sur l'autre.* (Voy. le t. VII du P. Anselme.)

AYEN, seigneurie du Limousin (Corrèze), érigée en comté en mars 1593, en faveur de Henri de Noailles, et par lettres patentes de décembre 1663 en duché-pairie sous le nom de Noailles, en faveur d'Anne de Noailles. Par lettres de février 1737, les baronnies et vicomtés de Noailles, Noaillac, Salaignac et Carlus furent érigées en titre de duché héréditaire non-pair, en faveur de Louis de Noailles, fils aîné d'Adrien Maurice, maréchal-duc de Noailles.

AYETTES (Seigneurs d'), de la famille de Lastres (Artois).

AYGLERI (Bernard), abbé de Lérins, puis du Mont-Cassin, cardinal, légat à Constantinople, mort en 1282.

AYLE ou **AGILE** (S.), *Agilius*, premier abbé de Rebais (636), mort le 30 août 650.

AYMAR. Voy. ADEMAR.

AYMÉ (Jean-Jacques, dit *Job*), homme politique, né à Montélimart (Drôme) en 1752, mort à Bourg (Ain) le 1er novembre 1818. Procureur général syndic de son département (1790), il fut détenu sous la Terreur. Envoyé au Conseil des Cinq-Cents (1795), il fut signalé comme l'un des chefs les plus actifs de la réaction royaliste dans le Midi; condamné à la déportation après le 18 fructidor, il fut envoyé à Cayenne, parvint à s'échapper (octobre 1799) et rentra en France après le 18 brumaire. Il a publié la relation de son exil, 1800, in-8°.

AYMET, baronnie de Guyenne possédée au XVIe siècle par la famille de Pelegrue.

AYMINI. Voy. AIMINI.

AYMON (Jean), écrivain, né en 1661 à Lyon ou en Dauphiné, mort en Hollande après 1734. Il fut d'abord curé à Grenoble, alla à Genève où il abjura le catholicisme, puis en Hollande où il se maria, revint en France, s'y refit catholique, puis s'enfuit en Hollande (1707) où il embrassa de nouveau le protestantisme et devint ministre. Il y porta plusieurs manuscrits qu'il avait volés à la bibliothèque Royale, et, entre autres, l'original des actes du concile tenu à Jérusalem en 1672, qu'il publia avec des lettres de Cyrille Lucar, sous le titre de *Monument authentique de la religion des Grecs*, 1708, in-4°. Le manuscrit fut rendu à la Bibliothèque par les états généraux. On a encore d'Aymon un assez grand nombre d'écrits, la plupart de controverse religieuse.

AYNAC en Quercy (Marquis d'), branche de la maison de Turenne. = — (Seigneurs d'), branche de la maison de Scorraille.

AYNES (François-David), écrivain, né à Lyon, mort en 1827.

AYOUL (S.), *Aygulfus*, abbé de Lérins, vers 668, martyrisé vers 675. — Sa fête, le 3 septembre.

AYOUL (St-), *Aygulfus*, monastère fondé à Provins vers le milieu du XIe siècle.

AYRAULT (Pierre), jurisconsulte, né à Angers en 1536, mort à la Flèche, le 18 décembre 1644 Il fut successivement avocat au Parlement de Paris, lieutenant criminel (1568), puis (1589), lieutenant général au présidial d'Angers. — *De l'ordre et instruction judiciaire*, 1575, in-4° : *Des procès faits aux cadavres, aux bêtes brutes, choses inanimées*, etc., 1591, in-8°; *De la puissance paternelle*, 1593, in-4°.

AYRIÈS (Seigneurs d'), branche de la maison de Faudoas (Guyenne).

AYS (Seigneurs d'), de la maison de Gozon (Rouergue).

AYTRÉ, seigneurie de l'Aunis, érigée en châtellenie, en novembre 1664, en faveur de P. Guillemin sieur de Vivonne.

AZA, Azai ou Azé.

AZAIS (Pierre-Hyacinthe), musicien, né à Ladern (Aude) en 1743, mort à Toulouse en 1793.

AZAÏS (Pierre-Hyacinthe), philosophe et moraliste, né à Sorèze (Haute-Garonne), le 1er mars 1766, et mort à Paris le 22 janvier 1845. — *Des compensations dans les destinées humaines*, 1808, in-8°; *Système universel*, 1810-1812, 8 vol. in-8°; *Manuel du philosophe*, 1816, in-12; *Du sort de l'homme dans toutes les conditions*, 3 vol. in-12, 1820-1821; *Cours de philosophie générale*, 8 vol. in-8°, 1823-1824; *Explication universelle*, 2 vol. in-8°, 1823-1826; *Jeunesse, Maturité, Religion, Philosophie*, 1837, in-8°.

AZALAÏS DE PORCAIRAGUE, femme poëte, née à Montpellier, morte vers 1160. Elle composa diverses chansons amoureuses. Il n'en reste qu'une qui a été insérée dans le recueil de Raynouard.

AZAY (Seigneurs d'), de la maison des Ligneries (Vendômois). = — (Seigneurs d'), de la maison de Frotier (Bourgogne).

AZAY-SUR-CHER, seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire), ayant appartenu à la maison de Surgères, et qui fut érigée en vicomté en juin 1586, en faveur d'Amblard de Chandiou.

AZÉMAR, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Montarnaud, de Saint-Martin, de Montlaur, de Gignac, de Montréal, de Mézerac.— Les armes sont : *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois croissants de sable, surmontée d'un lion d'or, grimpant, éperonné et becqueté de gueules.*

AZEMAR ou **AZIMAR** *le Noir*, troubadour provençal de la première moitié du XIIIe siècle, né à Château-Vieux d'Albin.

AZÉMAR (François-Basile), général, né à Cabannes (Tarn), le 1er janvier 1766, tué au combat de Gross-Drebnitz le 13 septembre 1813.

AZÉRAC ou **ASÉRAC**, seigneurie du Querci, avec titre de marquisat, possédée par une branche de la maison de Souillac.

AZILIUM MANSUM, **ASILUM**, le Mas-d'Azil (Ariége).

AZILLE ou **ASILLAN** (Clarisses d'), *Clarissæ Asyliarum*, abbaye de filles de l'ordre de Sainte-Claire, diocèse de Narbonne, fondée en 1360.

AZINCOURT, *Azincurtum*, village de l'Artois, au N. O. de Saint-Pol (Pas-de-Calais), célèbre par la bataille que les Français y perdirent contre les Anglais le 25 octobre 1415. L'armée française sous les ordres du connétable d'Albret, de Boucicaut et de Clignet de Brabant, auxquels n'obéissait aucun des princes du sang ni des grands feudataires qui s'y trouvaient, coupa près d'Azincourt la route de Calais, par laquelle se retirait l'armée anglaise que commandait Henri V. Les Français s'étaient postés sur un terrain marécageux. Dans leur ardeur, tous avaient voulu se placer au premier rang, qui était si pressé entre deux bois, qu'à peine les combattants avaient la place pour agir; les chevaux enfoncés dans la boue ne pouvaient s'en tirer, et il était impossible aux hommes des autres rangs d'être d'aucune assistance à ceux du premier. Cette cohue désordonnée fut criblée de flèches par les Anglais et bientôt tuée ou dispersée. L'arrière-garde, qu'on avait laissée sans chef, fut aussi mise en fuite. Le connétable, le duc d'Alençon, le duc de Brabant, le comte de Nevers, trois princes de Bar et huit mille nobles y périrent. Plusieurs princes du sang, entre autres les ducs d'Orléans et de Bourbon, y furent pris. Les conséquences de ce désastre furent incalculables pour la France et la féodalité dont elle précipita la ruine. — Outre les historiens contemporains, comme Monstrelet, on peut, entre autres, consulter sur cette bataille le volume de M. R. de Belleval : *Azincourt*, 1865, in-8°.

AZINCOURT (Seigneurs d'), de la maison de Courlay (Picardie).

AZINCOURT. Voy. ALBOUIS.

AZMOOZ ou **AZMOOS**, village de Suisse, sur le Rhin, au point de rencontre des limites du Tyrol et de celles des cantons de Saint-Gall et des Grisons. — Au début de la campagne de 1799, Masséna avait fait occuper les hautes vallées du Rhin jusqu'à Reichenau par Lecourbe, qui était descendu du Splugen, et par Loison et Demont, venus des monts Lodi et Scheibe. Voulant couper les communications des Autrichiens avec le Tyrol et entrer lui-même en rapport avec l'armée qui était sur l'Adige, Masséna passa le Rhin non sans difficulté, à Azmooz, le 6 mars, escalada, ce qui semblait impossible, le Steig, malgré la neige qui le couvrait, et, grâce à l'héroïque valeur des troupes, s'empara des fortifications de Luciensteig. Ces succès furent complétés, le lendemain, par la victoire de Coire.

AZOIS (L'), pays de Champagne représenté par les villages de Cirfontaine et de Villars-en-Azois (Haute-Marne).

AZUN (Val d'), petit pays du Bigorre, où sont les villages de Port-d'Azun et d'Arrens, dans le canton d'Aucun (Hautes-Pyrénées).

AZY (Seigneurs d'), branche de la famille de Ganay.

B

B Cette lettre sur les monnaies désignait celles qui étaient frappées à l'Hôtel des Monnaies de Rouen. Le double B désignait les pièces frappées à Strasbourg.

BAATZ DE CASTELMORE, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Artagnan (Bigorre).

BABET (Hugues), philologue, poëte latin, né à Saint-Hippolyte (Bourgogne), en 1474, mort à Louvain le 19 août 1556.

BABEUF (François-Noël), journaliste, né à Saint-Quentin en 1764, mort sur l'échafaud le 27 mai 1797. Après avoir fondé à Amiens, au commencement de la Révolution, un journal, le *Correspondant picard*, dont les violences lui attirèrent des poursuites qui se terminèrent par un acquittement (juillet 1790), il fut successivement administrateur de la Somme, puis de Montdidier, fut arrêté comme faussaire, puis acquitté. Au mois de juillet 1794, il commença à publier à Paris le *Tribun du peuple* ou le *Défenseur de la liberté de la presse*, journal où il exposait les doctrines auxquelles son nom est resté attaché. Il prêchait la communauté des biens et l'égalité la plus absolue. Il ne devait plus y avoir parmi les hommes d'autres différences que celles de l'âge et du sexe; et comme ils se contentaient d'un seul soleil et d'un même air, ils recevraient la même éducation et la même nourriture. L'individu était complétement absorbé par l'État. Malheureusement pour Babeuf, il voulut faire passer ses utopies de la théorie à la pratique, et organisa contre le Directoire, à Paris et dans les départements, une vaste conspiration où entraient les représentants et les hommes politiques que mécontentait la marche rétrograde suivie par le gouvernement. Quelques jours avant l'exécution du complot, Babeuf fut trahi par un de ses agents nommé Grisel, et arrêté. Traduit devant la haute cour de Vendôme avec soixante-quatre des conjurés, il fut condamné à mort avec Darthé, le 26 mai 1797. Tous deux se poignardèrent, mais sans parvenir à s'ôter la vie, et ils furent traînés sanglants à l'échafaud. Sept autres, parmi lesquels Buonarotti, qui a écrit l'histoire de la conspiration et du procès (1828, 2 vol. in-8°), furent condamnés à la déportation. Les autres furent acquittés. On a de Babeuf, qui dans son journal prenait le pseudonyme de Caius Gracchus : *Cadastre perpétuel*, 1789, in-8°; *Du système de dépopulation*, ou *la vie et les crimes de Carrier*, 1794, in-8°.

BABIÉ DE BERCENAY (François), publiciste, né à Lavaur le 29 mars 1761, mort en 1830 (?). Outre plusieurs ouvrages de circonstance, il a publié l'*Antique Rome* (1798); des histoires de Louis XVI (1800) et de Marie-Antoinette (1802); *Correspondance de Louis XVI* (1805); *Dictionnaire des non-girouettes* (1816), ouvrage saisi au moment de son apparition.

BABIN (François), théologien, né à Angers le 6 décembre 1651, y mourut le 19 décembre 1734. Chanoine et grand vicaire de l'église d'Angers, où il devint doyen de la faculté de théologie, il a rédigé les 18 premiers volumes des *Conférences du diocèse d'Angers*, et un *Journal* de ce qui s'est passé dans l'université d'Angers au sujet de la philosophie de Descartes, 1679 in-4°.

BABINOT (Albert), poëte, lecteur en droit à l'université de Poitiers, mort vers 1570. Il fut l'un

des premiers sectateurs de Calvin dans le Poitou. — *La Christiade*, poëme, 1560, in-8°.

BABLOT (Louis-Nicolas-Benjamin), médecin, poëte, né à Vadenay (Champagne) le 9 septembre 1754, mort à Châlons-sur-Marne le 24 novembre 1802.

BABOIS (Mme Marguerite-Victoire), poëte, née à Versailles le 8 octobre 1760, morte à Paris le 8 mars 1839. Nièce de Dacier dont elle a publié diverses lettres à elle adressées, elle débuta à l'âge de trente ans par une *élégie sur la mort de sa fille* (1805) qui lui acquit tout de suite une certaine réputation. — *Élégies et poésies diverses* (1810), *Élégies nationales* (1815).

BABOLEIN (S.), *Babolenus*, premier abbé de Saint-Maur des Fossés vers 638, mort le 26 juin 660.

BABOU, famille du Berry éteinte en 1616, d'où sont sortis les seigneurs de la Bourdaisière et de Sagonne. Ses armes : *écartelées au 1 et 4 d'argent aux bras de gueules sortant d'une nuée d'azur, tenant une poignée de vesce, en rameau de trois pièces de sinople, au 2 et 3 de sinople au pal d'argent, partie de gueules au pal d'argent.* = Les personnages les plus marquants de cette famille sont : PHILIBERT, fils de Laurent Babou, notaire à Bourges. Il fut successivement secrétaire et argentier du roi, trésorier de France et de l'Épargne (1523), surintendant des finances (1524), et mourut en 1557, maître d'hôtel du roi. = Son fils, Jean BABOU, seigneur de la Bourdaisière et de Thuisseau, baron de Sagonne, chevalier de l'ordre du roi, mort en 1569. Il fut successivement maître de la garde-robe de Henri II et de François II, qui l'envoya en ambassade à Rome, et après la mort duquel il fut nommé gouverneur du duc d'Alençon. En 1567, Charles IX lui donna la charge de maître-général de l'artillerie. = PHILIBERT, frère du précédent, évêque d'Angoulême, puis d'Auxerre, cardinal, mort le 25 janvier 1570, à 57 ans, à Rome où il était ambassadeur. Ses *Négociations* (1558-1564) sont conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale (ancien fonds, n°° 8629-30) où, dans la collection Gaignières, se trouve aussi un recueil de ses lettres.

BABOUVISTES, nom que l'on donne aux partisans des doctrines de Babeuf. — Voy. BABEUF.

BABU (Jean), curé de Soudan (Deux-Sèvres), mort vers 1700 : *Églogues poitevines sur différentes matières de controverse, pour l'utilité du vulgaire de Poitou*, 1701, in-12, rare, poésies en dialecte poitevin qui étaient destinées à la conversion des calvinistes du Bas-Poitou.

BABUTE, famille du Nivernais, d'où sont sortis les seigneurs de Fredefont, de Saint-Père du Mont et d'Arangy.

BABYLONE (François de), célèbre graveur du XVI° siècle, dit *le maître au caducée*, d'après la marque qu'il a adoptée dans ses estampes.

BAC. Les Romains jetèrent beaucoup de ponts sur nos rivières; mais lorsque les Barbares eurent recouvert le territoire, l'architecture tomba rapidement dans la décadence, et ses règles dans l'oubli. Les anciennes constructions périrent par l'effet du temps ou des guerres; on ne sut pas les refaire ou la royauté n'en eut point le moyen. De là l'usage des bacs pour suppléer aux ponts. La propriété des droits de bac fut revendiquée au XVII° siècle par le gouvernement qui éprouva beaucoup de difficulté à l'enlever aux seigneurs. Cette œuvre n'était même pas achevée au moment de la Révolution; interrompue par la loi du 25 août 1792, qui rendit à tous les citoyens la liberté d'établir des passages sur les cours d'eau, elle fut reprise et terminée par une loi du 6 frimaire an VII qui mit l'État en possession de tous les bacs moyennant indemnité.

BAC (Seigneur du), de la famille provençale de du Bourg.

BACCALAURIA. Voy. BACHELERIE.

BACCHIGLIONE, petit fleuve qui traverse Vicence et Padoue et tombe dans les lagunes de Venise. Il a donné son nom à un département du royaume d'Italie, ayant pour chef-lieu Vicence et comprenant le duché de Bassano (1805-1815).

BACHARTIER-BEAUPUY (Michel-Armand), général de division, né à Saint-Médard (Dordogne), tué à la bataille de Reutlingen, le 19 octobre 1796.

BACHAUMONT (François LE COIGNEUX de), littérateur, né à Paris en 1624, mort en 1702. Fils d'un président à mortier, il fit partie de la Fronde et composa contre Mazarin des épigrammes et des chansons. Les troubles finis, il donna sa démission de conseiller au parlement et mena vie joyeuse avec Chapelle, le Broussin et quelques autres épicuriens. Son seul titre aujourd'hui est ce fameux *voyage* en Provence qu'il fit et raconta en société avec Chapelle. — Voy. CHAPELLE.

BACHAUMONT (Louis PETIT de), littérateur, né le 2 juin 1690, à Paris, où il est mort le 29 avril 1771. Homme de salons, il recueillit, particulièrement dans celui de Mme Doublet, les matériaux d'un ouvrage anecdotique, publié sous le titre de *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, 6 vol. in-12 (1777), et qui fut porté à 36 vol. par les continuateurs. Ils embrassent les années 1762 à 1787. Des abrégés en ont été donnés à diverses époques par Chopin, Merle, MM. Ravenel, Barrière, etc. Outre ce recueil, on doit à Bachaumont *Lettres critiques sur le Louvre, l'Opéra*, etc., 1751, in-8; *Essai sur la peinture*, etc., 1752, in-8. — M. F. Lock a publié (1859) pour la première fois dans le *Magasin de librairie* le commencement des *Mémoires autobiographiques* de Bachaumont, mémoires dont le reste paraît perdu. Il existe encore de lui en manuscrit des écrits et des lettres à la bibliothèque de l'Arsenal.

BACHÈLE, **BACHELERIE.** La bachèle, bacèle ou bachelerie, en latin *baccalauria*, était dans le système féodal une division des terres consistant en dix manses, et d'un rang inférieur parmi les domaines nobles. Ceux qui les possédaient furent appelés bacheliers; ils ne fournissaient à l'ost qu'un homme d'armes, ou même une simple fraction d'hommes d'armes ; dans ce dernier cas, ils s'entendaient à plusieurs pour satisfaire à leur obligation. Le bachelier pouvait passer chevalier, lorsqu'il avait augmenté son domaine jusqu'au point de lever facilement cinquante soldats. Alors il se présentait au connétable ou au maréchal commandant les troupes et le priait de le déclarer chevalier banneret, ce qui se faisait en coupant la flamme du pennon ou pennonceau, enseigne du bachelier. Ordinairement, les simples bacheliers servaient sous les ordres des chevaliers; cependant du Guesclin n'avait encore que le titre de bachelier, quand Charles V l'appela à la tête de ses troupes.

BACHELERIE (Hugues de la), ou **BACALAURIA**, troubadour, né à Uzerche (Corrèze), vivait dans la seconde moitié du XII° siècle.

BACHELEY (Jacques), graveur, né à Pont-l'Évêque (Calvados), en 1710, mort en 1781.

BACHELIER, nom de plusieurs familles nobles : une en Normandie, d'où sont sortis les seigneurs des Vigneries, armes : *d'azur à un cygne d'argent et un chef de même, chargé de trois coquilles de gueules;* une seconde en Picardie, armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de même;* une troisième en Bretagne, armes : *d'argent au pin de sinople, planté*

sur un gazon de même; une quatrième a Reims, armes : ***d'azur à la croix dentelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans, affrontés d'argent;*** une cinquième enfin, armes : ***d'argent à la fasce de gueules. chargée de trois sautoirs d'or.***

BACHELIER (Nicolas), sculpteur du XVIe siècle, né à Toulouse. Il alla étudier en Italie sous Michel-Ange, et revint ensuite dans sa ville natale qui possède encore quelques-uns de ses morceaux de sculpture. Il est regardé comme un des artistes qui commencèrent à substituer en France, à l'art du moyen âge, le goût de la Renaissance.

BACHELIER (Jean-Jacques), peintre de paysages, né à Paris, en 1724, mort en 1805. Il fonda (1763) une école gratuite de dessin, et fut directeur de la manufacture de Sèvres. Il avait été reçu à l'Académie de peinture le 30 septembre 1752.

BACHELIERS. Outre l'espèce de bacheliers que nous avons mentionné à l'article BACHÈLE, il y en avait encore une autre toute différente qui se composait des ecclésiastiques de rang inférieur. Ces derniers étaient assez souvent comptés parmi les chanoines ; c'étaient peut-être les plus jeunes membres du chapitre. On voit par les actes du temps que les conventions importantes ne se passaient point sans leur assentiment.

BACHELOT DE LA PYLAIE (Auguste-Jean-Marie, voyageur, naturaliste, archéologue, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 25 mai 1786, mort à Marseille en 1856. — ***Manuel de conchyologie***, 1828, in-18; ***Traité des algues marines***, 1829, in-8°: ***Flore de Terre-Neuve***, 1829, in-4°.

BACHELU (Gilbert-Désiré-Joseph, baron), général, né à Dôle (Jura) le 9 février 1777, mort à Paris en juin 1849. Général de brigade (1809), il se distingua à Wagram et pendant l'expédition de Russie, prit ensuite la part la plus glorieuse à la défense de Dantzig et reçut le grade de général de division (1813). Il fut blessé à Waterloo. Arrêté le 15 octobre 1815, il fut détenu pendant quatre mois et ensuite exilé. Rappelé en 1817, mis à la retraite en 1824, il fut élu député en 1837 et 1838 et siégea parmi les membres de l'opposition.

BACHER (Théobald), diplomate, né le 17 juin 1748 à Thann, mort en Allemagne en 1813.

BACHER (Georges-Frédéric), médecin, né à Blotzheim (Haut-Rhin), le 26 octobre 1709, mort à Paris. = Son fils, ALEXANDRE-ANDRÉ-PH.-FRÉDÉRIC, médecin et publiciste, né à Thann (Haut-Rhin), vers 1730, mort à Paris le 19 octobre 1807.

BACHET (Pierre), sieur de Méziriac (ou mieux Meyseria), jurisconsulte, lieutenant-général du bailliage de Bresse sous Henri II, mort vers 1565. = Son fils, CLAUDE-GASPARD, seigneur de Méziriac, membre de l'Académie française, littérateur, helléniste, mathématicien, né à Bourg en 1581, mort le 26 février 1638. — ***Problèmes plaisants qui se font par les nombres***, 1613 (rare); des ***chansons dévotes*** avec son frère Guillaume (1615), des poésies latines et italiennes; une traduction en vers des épîtres d'Ovide avec d'excellents commentaires, une traduction latine de Diophante, etc. Il y a des lettres inédites de lui dans la correspondance de Peiresc à la Bibliothèque impériale.

BACHETS (Seigneurs des), branche de la famille de la Fontaine.

BACHEVILLE (Barthélemy), officier, né à Trévoux, mort à Paris en 1835. Après avoir fait les campagnes de 1804 à 1814, il suivit l'empereur à l'île d'Elbe, revint avec lui, se trouva à Fleurus et Waterloo, puis en 1816, fut accusé de conspiration et poursuivi avec son frère Antoine, officier comme lui. Ils parvinrent à quitter la France, et passèrent en Orient. Barthélemy prit pendant quelque temps du service auprès d'Ali-Pacha, revint en France purger sa contumace et fut acquitté. Son frère était mort à Mascate en juin 1820. Barthélemy a publié, en 1822 : ***Voyages des frères Bacheville en Turquie et en Asie***, in-8°.

BACHI (Jean de), compositeur français du XVIe siècle.

BACILLY (L'abbé Bénigne de), écrivain et compositeur, né en Normandie, mort avant 1692. — ***Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant avec le nom des auteurs***, 1661, in-12; ***Remarques curieuses sur l'art de bien chanter***, 1668, in-12; ***Airs spirituels; Airs bachiques***, 1677, in-8°.

BACINET, casque qui commença à être en usage au XIIIe siècle. Ce fut d'abord une simple calotte d'acier que recouvrait le grand heaume de cette époque. Au commencement du siècle suivant sa forme devint ovoïde et il était recouvert par un camail en mailles qui y était assujetti; puis on lui adapta une visière mobile. C'était le casque des gens de pied.

BACIOCCHI (Marie-Anne-Élisa BONAPARTE, Madame), la première des sœurs de Napoléon, née à Ajaccio, le 3 janvier 1777, morte à Bologne en août 1820. Elevée dans la maison royale de Saint-Cyr, elle y resta jusqu'au moment de la suppression de cet établissement et retourna en Corse d'où l'invasion des Anglais la força de repartir pour Marseille. Elle y menait avec sa mère et ses sœurs une existence fort précaire lorsqu'elle fut demandée en mariage par un Corse F. P. Baciocchi, alors capitaine d'infanterie. Le mariage se fit en 1797, au moment où Bonaparte était général en chef de l'armée d'Italie. Elle vint l'année suivante s'établir à Paris avec sa famille et se fit bien vite une petite cour de gens de lettres et d'artistes parmi lesquels elle distingua très-particulièrement Fontanes, qui lui dut son élévation. Créée le 18 mars 1805 princesse de Piombino, puis de Lucques et enfin grande duchesse de Toscane, elle vécut, à partir de cette époque, séparée de son mari, et abandonna l'administration de ses États à des favoris qui en abusèrent. Après la chute de son frère, elle se retira successivement à Bologne, puis en Autriche et revint enfin sous le nom de comtesse de Compignono se fixer à Bologne, où son mari mourut le 28 avril 1841, à 79 ans. — Son fils FRÉDÉRIC est mort à Rome en 1833, à 18 ans, d'une chute de cheval.

BACLE (Le), famille originaire de Touraine, d'où sont sortis les marquis d'Argenteuil. Armes : ***de gueules à trois macles d'argent.***

BACLER D'ALBE (Louis-Albert-Ghislain, baron), général, ingénieur, géographe et peintre, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais) le 21 octobre 1762, mort à Sèvres le 12 septembre 1824. Outre plusieurs tableaux de bataille que possèdent les Galeries de Versailles, on a de lui divers ouvrages avec gravures : ***Annales pittoresques et historiques de paysagistes***, 1803, in-4°; ***Souvenirs de la Suisse***, 1818, in-fol., etc.

BACO (Jean-Baptiste), auteur comique du XVIIIe siècle. — La ***Mayonaise*** (1756), ***Belphégor dans Marseille*** (1756), comédies.

BACON, capitaine huguenot dans le Languedoc. Il prit une part active aux guerres religieuses qui suivirent la Saint-Barthélemy, se laissa corrompre par les généraux catholiques, fut arrêté à Brassac par ordre de Montgommery et étranglé le 16 février 1586.

BACON-TACON (Pierre-Jean-Jacques), antiquaire, né à Oyonnax (Ain) en 1738, mort à Paris en 1817. A l'époque de la Révolution, il écrivit des articles politiques dans les journaux de toutes

les opinions, fut accusé (1791) d'avoir fabriqué de faux assignats, fut absous et finit par s'attacher à la police. En 1807, il fut condamné pour escroquerie à trois mois de prison. — *Histoire numismatique; Recherches sur les origines celtiques et principalement sur celles du Bugey*, 1798, 2 vol. in-8°.

BACOUE (Léon), théologien, poëte latin, né à Casteljaloux (Lot-et-Garonne), mort le 13 janvier 1694 à 86 ou à 94 ans. Élevé dans la religion réformée, il abjura de bonne heure, embrassa l'ordre des Récollets, et après la publication d'un poëme latin (*Delphinus*, 1670) sur l'éducation d'un prince, il fut nommé évêque de Glandève (1672), puis (1685) de Pamiers. C'est le seul calviniste converti qui, sous Louis XIV, soit parvenu à l'épiscopat. Il a encore laissé un *Carmen panegyricum* adressé à Clément IX et une traduction de la *Somme* de Villalobo.

BACOURT, seigneurie du duché de Bar (Meurthe), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Puttlange.

BACQUET ou **DU BACQUET** (Jean), jurisconsulte, mort à Paris en avril 1597. Ses œuvres réunies (1601, in-fol.) ont été plusieurs fois réimprimées et commentées pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle.

BACQUEVILLE, seigneurie de Normandie (Eure), érigée en comté en 1660 en faveur de Jean-Louis de Faucon de Ris, premier président du Parlement de Normandie et qui passa ensuite à J. F. Boyvin de Bonnetot.

BACQUEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Martel (Picardie).

BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, historien, né à la Guadeloupe, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. En 1697, il visita comme commissaire royal la baie d'Hudson et fut ensuite nommé gouverneur-adjoint de son île natale. — *Histoire de l'Amérique septentrionale depuis 1534 jusqu'en* 1701, 1722, 4 vol. in-12.

BACULARD. Voy. ARNAUD.

BACURDUS, divinité gauloise, connue par une dédicace trouvée à Cologne sur l'ancien territoire des Eburons.

BADAJOZ, ville forte d'Espagne, dans l'Estramadure. En 1801, une armée espagnole, appuyée de troupes françaises, ayant envahi le Portugal, contraignit ce pays à signer à Badajoz le 6 juin une paix par laquelle il cédait Olivença à l'Espagne et rompait toutes ses relations avec l'Angleterre. Bonaparte refusa de ratifier ce traité et fit marcher une armée contre le Portugal qui finit par signer le traité de Madrid reproduisant à peu près celui de Badajoz.

En 1811, Soult, vainqueur de Mandizabad près de la Geborra, était entré à Badajoz le 11 mars et en avait laissé le commandement à Philipon qui y fut assiégé deux mois plus tard par les Anglais. Après avoir repoussé plusieurs assauts, Philipon fut dégagé par l'approche de secours qui obligèrent, le 10 juin, Wellington et Beresford à lever le siége. L'année suivante (1812) Wellington, avec des forces considérables, assiégea de nouveau la ville (17 mars) qui, le 5 avril, fut prise d'assaut.

BADATGE, tribut établi sur chaque paire de bœufs ou charrue.

BADE EN ARGOVIE (Suisse). Les victoires de Villars ayant forcé l'empereur Charles VI d'adhérer au traité d'Utrecht et de signer celui de Rastadt, les états de l'Empire tinrent, à Bade en Argovie, un congrès où ils votèrent le 7 septembre 1714 une convention qui confirma les deux traités précédents et établit définitivement la paix.

BADEFOL, baronnie de Périgord, possédée par une branche de la maison de Gontaut. Elle avait été en septembre 1482 donnée par Louis XI aux abbés et religieux de Cadoyn.

BADEGISILE, maire du palais sous Chilpéric Ier, mort en 586. Il fut nommé par ce prince à l'évêché du Mans, en 581, quoiqu'il fût marié. « Il se fit tonsurer, dit Grégoire de Tours, et revêtir des ordres de la cléricature, mais sans se séparer de sa femme, dont l'avarice et la cupidité excitèrent encore les vices de son mari. »

BADERA. Baziéges (Haute-Garonne).

BADET (Arnauld), dominicain, inquisiteur général à Toulouse (1531), mort après 1534. — *Breviarium de mirabilibus mundi* (1499); *Margarita virorum illustrium* (1529).

BADIER, famille de Provence, originaire d'Auvergne et d'où sont sortis les seigneurs de Roquebrune. — Armes : *d'azur au sautoir composé de quatre rayons de soleil d'or, surmonté d'un croissant d'argent.*

BADIER (Jean-Étienne), bénédictin de Saint-Maur, né à Dol en mai 1650, mort le 6 juillet 1719 à Corbie, dont il était prieur. Il a laissé : *De la sainteté de l'état monastique*, 1700, in-12. C'est une réponse fort vive à la *Vie de S. Martin*, par dom Gervaise.

BADIUS *Ascensius* (Jodocus), imprimeur, poëte latin, né à Aasche, près Bruxelles, en 1462, mort en 1535. Il vint s'établir à Lyon en 1491 et à Paris vers 1499. Sa fille Perrette épousa Robert Estienne. = Son fils CONRAD, imprimeur, érudit, né à Paris en 1510, mort vers 1560. Il se fit calviniste et se retira à Genève (1549).

BADON (Edmond), auteur dramatique et romancier, mort en 1849. — *Un duel sous Richelieu*, drame (1832); *Une aventure sous Charles IX*, comédie (1834); *Montbrun*, roman (1838).

BADONVILLE (Pierre), aide de camp et complice de Pichegru, né à Piécy-le-Sec (Yonne). Arrêté au 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il fut acquitté en janvier 1800 et ne fut rappelé au service qu'en 1803. Arrêté de nouveau avec Pichegru en 1804, il fut exilé de Paris après la mort de celui-ci et mourut avant la Restauration.

BADONVILLER, *Bodonis Villare*, petite ville de Lorraine (Meurthe) avec titre de comté. Au siècle dernier la juridiction en était indivise entre le duc de Lorraine et le prince de Salms.

BADUEL (Claude), humaniste et pasteur protestant, né à Nîmes vers la fin du XVe siècle, mort à Genève en 1561. On conserve à la Bibliothèque d'Avignon le recueil manuscrit de ses *Epistolæ familiares*.

BÆR (Frédéric-Charles), écrivain et pasteur protestant, associé correspondant de l'Académie des sciences, né le 15 novembre 1719 à Strasbourg, où il mourut le 23 avril 1797. — *Sermons; Oraisons funèbres* du maréchal de Saxe et de Louis XV; *Lettre sur l'origine de l'imprimerie* (1761); *Essai sur les Atlantiques* (1762), où il prétend prouver que l'Atlantique de Platon n'est pas autre chose que la Palestine.

BAERNES. Voy. BERNES.

BAERT (Le baron Alexandre-Balthasar-François-de-Paule de), géographe, né à Dunkerque vers 1750, mort à Paris le 23 mars 1825. Il voyagea en Russie, en Angleterre et en Espagne, revint en France en 1789, fut envoyé à l'Assemblée législative où il siégea au côté droit, et après le 10 août passa en Amérique d'où il ne revint qu'après le 9 thermidor. Il fut député en 1815 et 1816. — *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*, 1799, in-4°; *Tableau de la Grande-Bre-*

tagne, de l'Irlande et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde, 1800, 4 vol. in-8°.

BAERT. Voy. Bart.

BAESERTA, dieu connu par une inscription trouvée au Bazert (Haute-Garonne).

BAETASI. **BAETASII**. Voy. Betasi.

BAGACUM, Bavay (Nord). — Falais-sur-Mébaigne (Nord).

BAGARD (César), sculpteur, né à Nancy, en 1639, mort en 1709. Il a beaucoup travaillé pour les églises et les couvents de sa ville natale.

BAGARRIS (Pierre-Antoine Bascas, sieur de), antiquaire, né en Provence, vivait au commencement du xvii° siècle. Il avait formé une très-belle collection de médailles et de pierres gravées, que Henri IV, qui l'avait fait venir à Paris et l'avait nommé son *maître des cabinets, médailles et antiquités*, avait formé le projet d'acheter. Mais la mort du prince fit avorter ce dessein et Bagarris dut s'en retourner en Provence avec ses trésors. Sa collection, acquise de sa veuve par Lauthier, d'Aix, fut cédée par le fils de celui-ci au roi et se trouve aujourd'hui à la bibliothèque impériale. On y remarque le célèbre cachet de Michel-Ange, le *Mécène* de Dioscoride, etc. — Bagarris a publié en 1611 *La nécessité de l'usage des médailles dans les monnaies*, petit volume in-4°, de 26 pages, très-rare, et qui n'a pas été terminé. Il y a des lettres de lui dans la correspondance manuscrite de Peiresc à la Bibliothèque impériale.

BAGAUDES (du celtique *Bagat* ou *Bagad*, assemblée, multitude). Dès l'époque de Commode, c'est-à-dire avant la fin du ii° siècle après J. C., un aventurier, Maternus, s'était mis à la tête d'une troupe de déserteurs qu'avaient grossie peu à peu des gens de la campagne et des captifs sortis de prison. Il avait fini par se rendre maître de villes importantes, par faire trembler la domination romaine en Gaule et même en Espagne, et par se croire un instant près d'usurper l'empire. Les rigueurs de Septime Sévère envers Lyon (197) et les persécutions religieuses furent loin de calmer les esprits. Lorsque arrivèrent les troubles qui suivirent la captivité de Valérien, et que la Gaule, de 257 à 273, eut des empereurs particuliers, ceux qui repoussaient tout à fait la domination romaine, agirent au nom des empereurs qui étaient proclamés à Cologne ou à Lyon. C'est ainsi qu'Autun, restée fidèle à Rome et qui envoya demander secours à Claude II, fut, après sept mois de siége, prise au nom de Tétricus et saccagée, détruite par les Bagaudes, qui ne lui pardonnaient pas d'être, par ses écoles romaines établies à la place des écoles druidiques, la source et l'appui de tout le parti romain en Gaule. La trahison de Tétricus, étranger parmi ceux qui le reconnaissaient pour leur empereur, et la dure punition infligée de nouveau à Lyon par Aurélien (273) eurent pour contre-coup les usurpations de Proculus à Lyon et de Bonosius à Cologne. Probus les renversa (276 à 280). La rébellion pourtant continua; mais, comme elle n'avait plus de chefs connus des Romains, on donna alors aux rebelles le nom vague de *bagaudæ*, « Les réformes économiques de Dioclétien n'eurent d'autre effet que d'augmenter le nombre et l'irritation des Bagaudes, dit M. Henri Martin (*Histoire de France*, t. I, p. 257). Ce ramas d'esclaves, de colons, de petits propriétaires ruinés, de chrétiens persécutés, de vieux Gaulois héritiers des haines druidiques contre Rome, ce peuple de barbares, que le désespoir avait enfanté dans les entrailles d'une civilisation incomplète et oppressive, s'entendit (de nouveau) d'un bout à l'autre de la Gaule, essaya de s'organiser et se choisit deux empereurs, Ælianus et Amandus, dont les médailles sont parvenues jusqu'à nous. Suivant une légende du vii° siècle, ces empereurs de Bagaudes étaient chrétiens.... Dioclétien envoya contre eux le César Maximien Hercule. Entré dans les Gaules, Maximien assaillit les Bagaudes et les défit, à ce qu'on croit, sur le territoire des *Ædui* (près de Cussy, en Bourgogne). Après divers échecs, la plus grande partie de cette multitude indisciplinée se dispersa et mit bas les armes; les plus braves, avec leurs chefs Ælianus et Amandus, se retirèrent dans la presqu'île que forme la Marne un peu au-dessus de son confluent avec la Seine, et qui était alors complétement isolée de la terre ferme par un mur et un fossé attribués à Jules César. Ils se défendirent jusqu'à la dernière extrémité dans ce camp retranché, que les légions finirent par emporter d'assaut après un long siége. Ælianus et Amandus moururent les armes à la main. Ce lieu conservait encore au ix° siècle (s'il faut s'en rapporter à des documents que rejette l'abbé Lebeuf dans son *Hist. du diocèse de Paris*) le nom de *camp des Bagaudes* ou *fossé des Bagaudes*. C'est aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés près Paris. Les Bagaudes ne tentèrent plus d'insurrection générale ; mais la Bagauderie ne fut point anéantie, car les causes qui l'avaient engendrée subsistaient et croissaient encore d'intensité. » Les vices du système économique de l'Empire ne leur permettaient pas de disparaître, et Salvien, écrivant à l'époque d'Honorius et de Théodose, dit : « J'ai à parler maintenant des Bagaudes.... Qu'est-ce qui leur a fait perdre le nom de Romains? Qu'est-ce qui les a rendus Bagaudes? Ne sont-ce pas nos iniquités, l'improbité de nos juges, les proscriptions et les rapines de ceux qui ont converti en gain personnel les exactions publiques, qui ont fait leur proie de la levée des impôts? » Il est donc évident que les factions des Bagaudes ont longtemps survécu à l'époque de Dioclétien; et les temps où écrit Salvien sont extrêmement voisins de ceux où les cités armoricaines sont de fait, sinon officiellement, reconnues indépendantes.

BAGAUNENSIS PAGUS, Beauné (Maine-et-Loire).

BAGÉ. Voy. Baugé.

BAGLION, famille du Lyonnais d'où sont sortis les seigneurs de la Salle et de Saillant. Armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, appuyant sa patte droite sur un tronc escotté et abaissé de même, mis en pal, le chef chargé de trois fleurs de lis d'or, sommées d'un lambel à quatre pendans de même.*

BAGNAC (Seigneurs de), de la famille de Saint-Martin (Marche).

BAGNEUX, près Paris, *Baniolum*, *Baniolæ*. Ce village et son église appartenaient dès le ix° siècle au chapitre de Paris, sauf la dîme de blé et de vin qui ne lui fut concédée qu'au xi° siècle par Henri Ier.

BAGNEUX (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

BAGNOLET (Pierre), pseudonyme de Ch. J. Dorat.

BAGNOLOIS, **BAJOLOIS**, nom que l'on a donné quelquefois aux hérétiques vaudois.

BAGNOLS (Seigneurs de), de la famille Camus (Auxonne).

BAGNOLS (Pyrénées-Orientales). Voy. Banyuls-la Maizo.

BAGOT (Jean), jésuite, théologien, né à Rennes en 1580, mort à Paris, le 22 août 1664. — *Defensio juris episcopalis* (1655), supprimé par l'assemblée du clergé comme contenant des propositions contraires aux libertés de l'Église gallicane.

BAGUETTE. La baguette a joué de tout temps un rôle marqué comme insigne du commandement ou comme symbole. Chez les Germains elle était employée dans les contrats et indiquait la transmission de propriété. On rompait un bâton quand on voulait se délier du lien de solidarité avec ses parents. Les hérauts d'armes portaient une baguette sacrée; les huissiers audienciers avaient une verge. Nous avons encore aujourd'hui le sceptre du roi, la crosse de l'évêque, le bâton du maréchal de France, la baguette du maître des cérémonies. — Voy. BÂTONNIER.

BAGUETTES, châtiment en usage dans l'ancien code militaire. Le soldat qui devait le subir passait, les épaules nues, entre deux haies de soldats qui le frappaient de baguettes qu'il leur avait remises lui-même; souvent il était condamné à faire ainsi plusieurs tours. C'était une peine infamante, mais on réhabilitait le condamné en mettant au-dessus de sa tête le drapeau, au son des tambours. Quiconque lui reprochait son châtiment était passible de la même peine.

BAHIER (Jean), oratorien, poëte latin, né à Châtillon (Maine), mort le 2 avril 1707. — *Fuquetius in vinculis*, poëme composé lors de l'arrestation de Fouquet; *In Tabellas excellentissimi pictoris di Wernier.... carmen* (1668), poëme qu'il a traduit lui-même en vers français.

BAHNA VIRGINUM, Baume-les-Nonnains (Doubs).

BAHUNO, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Berien.

BAICORIXUS, dieu connu par une inscription trouvée dans le pays de Comminges.

BAIF ou **BAYF** (Lazare de), diplomate, érudit, poëte, né au château de Pins, près de la Flèche (Sarthe), vers 1496, mort vers 1547. Il étudia le grec à Rome sous le Candiote Musurius, et à son retour en France fut envoyé par François Ier comme ambassadeur à Venise (1531), puis en Allemagne (1539). Outre des traductions en vers de l'*Electre* de Sophocle (1537), et de l'*Hécube* d'Euripide (1550), il a laissé deux traités fort estimés et souvent réimprimés : *De re vestiaria* (1526) et *De re navali* (1536). Sa correspondance dont Camusat au XVIIe siècle, et récemment M. B. Hauréau, ont publié quelques lettres, est conservée aux manuscrits de la Bibliothèque impériale. (Fonds Dupuy, n° 265, fonds latin, 8644-45; ancien fonds 8627). Elle est très-intéressante. — JEAN-ANTOINE, fils naturel du précédent, né à Venise, en 1532, mort à Paris, le 9 septembre 1589 (ou 1591, suivant Moréri). Il étudia sous le célèbre Daurat, en compagnie du jeune Ronsard et tous deux rivalisèrent d'ardeur. Il commença par chanter ses amours en des sonnets qui eurent peu de succès. Il tenta d'enrichir la langue par des emprunts au latin et au grec : il y introduisit même les comparatifs et les superlatifs de forme latine. Il fut en outre un des plus opiniâtres partisans de la tentative faite à cette époque pour donner aux vers français la mesure antique, et proposa, dans ce but, nouvel alphabet et orthographe nouvelle. Il réunissait dans sa maison du faubourg Saint-Marceau une académie de beaux-esprits et de musiciens dont nous avons parlé (voy. ACADÉMIE, p. 15). Quoique les tentatives de Baïf n'aient pas eu de succès, elles tiennent une place honorable dans ce grand effort du XVIe siècle pour fonder la langue française moderne. Il a d'ailleurs sauvé sa réputation de poëte en composant en alexandrins vulgaires de charmantes petites pièces anacréontiques. Ses *œuvres* publiées en 1572-1573, 4 parties en 2 vol. in-8 (édition rare) contiennent 7 livres des *Amours*, 9 livres des *Poëmes*, 5 livres des *Jeux*, 5 livres des *Passetemps*. Il faut y ajouter un petit livret fort singulier et rare : *Etrènes de poézie fransoeze en vers mezurés*, 1574, in-4°; une traduction de l'*Antigone* de Sophocle et une imitation (*le Brave*) du *Miles gloriosus* de Plaute.

BAIGNARD, ancienne famille de Normandie éteinte au XVIIIe siècle. Armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois fers à cheval d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de sable, 2 en chef et 1 en pointe.*

BAIGNE (St-Étienne de), *Beania* (Charente), abbaye de Bénédictins de la congrégation de Cluny, fondée vers le commencement du IXe siècle, et qui à la fin du XIe fut donnée par l'évêque de Saintes, Rainulfe, à l'abbaye de Cluny.

BAIGNEAUX (Seigneurs de), de la maison de Gauthier.

BAIGNEURS. Voy. BAINS.

BAIGNEUX (Seigneurs de), de la maison bourguignonne de Fretier.

BAIGNOLS (Seigneurs de), branche de la maison d'Albon.

BAIGORRY, petit pays de la Basse-Navarre où le 24 septembre 1793 (3 vendémiaire an II), le général Dubouquet défit un corps d'Espagnols.

BAIL, BAILLISTRE. Le *bail* est une institution essentiellement féodale. Lorsqu'un vassal venait à mourir et que l'héritier de son fief était encore en bas âge, on comprend que les services auxquels il était tenu ne pouvaient être remplis. La conséquence de ce fait était la confiscation, la reprise du fief par le suzerain, ce qu'on appelait alors *commise*. La rigueur du droit fut tempérée par la pratique. On se contenta de la simple saisie, de la perception directe des fruits. Tel fut le système adopté par les *Assises de Jérusalem* et les coutumes anglo-normandes. Presque partout ailleurs on imagina la combinaison suivante : le suzerain renonçait à la saisie, au séquestre; mais il jouissait du revenu, et il recevait les services auxquels il avait droit du plus proche parent de l'enfant mineur. Toutefois ce mode avait de graves inconvénients lorsque c'étaient des collatéraux qui étaient appelés à exercer cette fonction; leur titre d'héritiers présomptifs leur faisait porter beaucoup plus d'intérêt à la prospérité du fief qu'à l'enfant confié à leurs soins. Alors l'usage s'introduisit de donner la garde du mineur à un parent autre que celui qui le représentait auprès du suzerain. Telle fut l'institution du *bail*. Ce terme désigna également l'attribution, et la personne qui en était revêtue. Mais pour éviter des confusions, on se sert aussi dans ce dernier sens du mot *baillistre*. On peut résumer en quelques mots les droits et les obligations du baillistre. Ses fonctions étaient volontaires. S'il les acceptait, il prenait pour lui, et en pleine propriété, tous les meubles, et faisait siens par la perception tous les revenus du fief pendant la minorité. Voilà ses droits; mais il devait en entrant en charge justifier de la propriété d'immeubles dans la châtellenie du mineur. C'était une garantie pour l'acquittement des obligations qui lui étaient imposées : celles-ci se divisaient en deux catégories, les obligations féodales et les obligations civiles. Les premières consistaient à rendre au suzerain et à exiger du vassal les services féodaux. La négligence eût porté un grave préjudice au mineur dans l'un et l'autre cas. Les secondes étaient plus nombreuses. Le baillistre devait 1° faire toutes les dépenses nécessaires à l'entretien du mineur; 2° subvenir aux frais de son éducation et dans la mesure qui convenait à son rang; 3° acquitter les dettes; il était de principe qu'elles fussent à la charge de celui qui prenait les meubles (qui bail prend, quitte le rend), au point que les créanciers

devaient sous peine de déchéance faire valoir leurs droits contre le baillistre, et pendant la durée du bail, comme le professent Beaumanoir et Boutillier; 4° maintenir le château en état et les terres en culture; 5° figurer en justice pour représenter le mineur, mais seulement au possessoire.

Le bail ne cessait qu'avec la majorité. Le mariage de la femme mineure ne faisait que transporter le bail des mains de son parent entre celles de son mari, et les secondes noces des baillistres, pères ou mères n'y mettaient pas fin non plus, au moins dans l'origine, ainsi que l'a prouvé Laurière, d'après les ch. 187 et 243 des Assises de Jérusalem qui consacrent au profit du seigneur dominant le droit d'obliger la veuve chargée du bail à se remarier (une femme pouvait en effet exercer le bail), et d'après un article de l'*ancien style du Châtelet*, qui accorde au *pardtre la garde des enfants de sa femme en cas de fief, sauf le rachat* (f° xx).

Lorsqu'il y avait des fiefs dans les deux lignes paternelle et maternelle, on désignait deux baillistres, un pour chaque ligne. Les règles du *bail* se corrompirent peu à peu, en conséquence de l'esprit de pillage qui était devenu général parmi les baillistres et que Laurière a fort bien signalé; il fut même désigné sous un nom nouveau, celui de *garde-noble*. (V. GARDE.) C'est une remarque de du Tillet que les principes de la garde-noble furent appliqués aux héritages royaux, lors des avénements successifs de Philippe V et de Charles IV (1316, 1322) qui prirent le titre de rois de Navarre comme tuteurs ou baillistres de Jeanne II, leur nièce (fille de Louis X), plus tard comtesse d'Évreux. Il n'en fut pas de même en 1328, parce que Philippe d'Évreux fit valoir contre Philippe VI les droits qu'il tenait de sa qualité de mari.

BAIL (Relief de). Le mari jouissant du fief appartenant à sa femme, à titre de baillistre, devait au suzerain le relief ou rachat de ce fief. Aussi ce relief n'était-il point exigible, lorsque la femme stipulait dans son contrat de mariage qu'elle conserverait l'administration de ses biens, ou lorsque le mari ayant prédécédé sans avoir acquitté la redevance, la femme renonçait à la communauté. (*Ancien style du Châtelet*, f° XXII.)

BAIL (N. du), romancier de la première moitié du XVII° siècle. On a de lui : *le Roman d'Albanie et Sicile* (1626); *Selisandre* (1638); *la Fille supposée* 1639), etc.

BAIL (Louis), docteur de la faculté de théologie de Paris, né à Abbeville, mort en 1669. Il a laissé divers écrits théologiques et une bibliothèque des plus célèbres prédicateurs sous le titre singulier de *Sapientia foris prædicans*, 1666, in-4°.

BAIL (Charles Joseph), administrateur et écrivain politique, né à Béthune en 1777, mort le 20 février 1827. Il s'enrôla comme volontaire en 1792, fit, l'année suivante, la campagne de Belgique, passa ensuite dans l'artillerie, puis dans l'administration militaire, et en 1807 travailla à l'organisation du royaume de Westphalie, dont il publia la statistique en 1809. Rentré en France à la chute de l'Empire, il servit la Restauration et fut réformé en 1818. — On a de lui divers écrits politiques, des *Essais historiques sur l'organisation des armées en France* (1817), et un *État des Juifs en France, en Espagne et en Italie* (1824).

BAILE, nom de plusieurs familles nobles : une en Vivarais, d'où sont sortis les seigneurs de la Motte-Brion et les barons de Vachières, et trois en Dauphiné.

BAILLEAU-LE-PIN, seigneurie du pays Chartrain (Eure-et-Loir), érigée en baronnie en juin 1618, en faveur de Lancelot de Kaerbout.

BAILLÉE DES ROSES. On ignore quelle fut l'origine de la baillée des roses et pourquoi elle fut supprimée; on ne sait même pas bien quand cette suppression eut lieu. La baillée des roses ne se pratiquait plus dans les premières années du XVII° siècle, et on a de Henri III un édit qui s'y rapporte (1576); voilà les seules données qu'on possède à cet égard. Quoi qu'il en soit, elle consistait à Paris dans une sorte d'hommage rendu publiquement par les princes du sang et les ducs et pairs aux magistrats du Parlement. Aux mois d'avril, de mai et de juin, un jour d'audience à la grand' chambre, le pair que son tour de rôle désignait pour cette fonction faisait joncher de fleurs le Palais et porter devant lui, sur un bassin d'argent, autant de couronnes de roses que la cour comptait de membres et d'officiers attachés à son service. Admis en la présence de Messieurs, il leur adressait un compliment et leur offrait ensuite un repas magnifique. Cette solennité se reproduisait avec de légères variations dans tous les parlements de France. A Toulouse, on offrait des boutons de rose au lieu de couronnes. Ailleurs, notamment à Rouen, la baillée consistait dans un chapeau de fleurs.

BAILLEHACHE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Biéville et de Changoubert. Armes : *de gueules au sautoir d'argent, cantonné de quatre merlettes de même.*

BAILLET (Seigneurs de), branche de la maison d'O (Normandie).

BAILLET (Adrien), érudit et l'un des plus féconds écrivains de son temps, né le 13 juin 1649 à la Neuville, près Beauvais, mort le 21 janvier 1706. Entré dans les ordres (1676), il fut quelque temps vicaire de campagne, et en 1680 fut appelé à Paris, par M. de Lamoignon, pour être son bibliothécaire, place qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie. — *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, 1665-1686, 9 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois avec corrections et augmentations; *Des enfants devenus célèbres*, 1688, in-12; *Des satires personnelles, traité historique et critique de celles qui portent le titre d'Anti*, 1689, 2 vol. in-12 : c'est une réponse à l'*Anti-Baillet*, de Ménage; *Les auteurs déguisés*, 1690, in-12, réimprimé avec des notes de la Monnoie, 7 vol. in-4°; *les Vies des saints*, 1701, 3 vol. in-f° et 12 vol. in-8°; *Histoire des fêtes mobiles*, etc., 1703, in-f° : c'est son meilleur ouvrage; *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie*, 1698, in-12, etc. Il existe de lui des lettres et des manuscrits à la Bibliothèque impériale (Sup. fr., n°s 1958 et 2424).

BAILLEUL, nom que l'on donnait à ceux qu'on appelle aujourd'hui *rebouteurs*. Il y avait des bailleuls attachés à la maison du roi et qui servaient par quartier.

BAILLEUL, *Balliolum* (Nord), ville qui avait été fortifiée par les comtes de Flandre. Le magistrat de cette ville se composait d'un grand bailli héréditaire, d'un avoué, de neuf échevins, de vingt-quatre conseillers pensionnaires et d'un trésorier. Deux fois brûlée, au XVII° siècle, par les Français, elle fut, lors de la paix de Nimègue, cédée par l'Espagne à la France (1678). Elle forma alors une des neuf châtellenies de la Flandre flamingante et un bailliage du gouvernement de Flandre.

BAILLEUL, famille du pays de Caux, d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Marie, de Rufosse, de Vatetot, de Drumare, de Blangues, de Saint-Ouen, de Vilmesnil, d'Heltemare, de Château-Gontier, du Perray, du Plessis-Briart, de Saint-Maclou. Armes : *Partie de gueules et d'hermine.* Cette famille a donné plusieurs présidents au Parlement de Paris :

Nicolas, mort en 1652, qui fut ambassadeur à la cour de Savoie sous Louis XIII, président au grand conseil, lieutenant civil (1621), puis prévôt des marchands, président à mortier (1627), chancelier de la reine, et enfin surintendant des finances (1643). = Son fils, Louis, marquis de Château-Gontier, président à mortier, né en 1622, mort le 11 juillet 1701 à l'abbaye de Saint-Victor. = Nicolas-Louis, fils du précédent, président à mortier en survivance de son père (1689), mort le 17 avril 1714 à 63 ans. = Nicolas-Louis, fils du précédent, fut président en survivance de son père (1714), se ruina et fut obligé de vendre sa charge (1718). Il mourut dans l'obscurité.

BAILLEUL (Seigneurs de), branche de la maison d'Harcourt. = — (Seigneurs de), de la maison normande de la Heuse. = — (Seigneurs de), de la famille de Bernard (Artois).

BAILLEUL (Gaspard), géographe, vivait dans la première moitié du xviiie siècle. On lui doit des cartes de l'Alsace, de la forêt de Compiègne, de Landau, de Lille, de la Provence, etc.

BAILLEUL (Jacques-Charles), conventionnel, né en 1762 à Bretteville (Seine-Inférieure), mort à Paris le 16 mars 1843. Avocat au Parlement de Paris lors de la Révolution, il fut élu à la Convention, vota pour la détention dans le procès de Louis XVI, et fut l'un des signataires des protestations contre le 31 mai. Proscrit à cette époque et arrêté, il sortit de prison après le 9 thermidor. Réintégré par un décret du 8 décembre 1794, il proposa diverses mesures contre les terroristes et les royalistes, fut élu au conseil des Cinq-Cents, appuya le coup d'État du 18 fructidor, devint membre du Tribunat après le 18 brumaire, en fut éliminé (1802), puis nommé (1804) directeur des droits réunis du département de la Somme. Il a été l'un des fondateurs du *Constitutionnel* et a publié un grand nombre d'articles sur l'économie politique.

BAILLEUX (Antoine), compositeur, mort à Paris en 1791. — *Symphonies;* des *Méthodes* de chant et de violon; un *Journal d'ariettes italiennes*, etc.

BAILLI (Seigneurs de), de la maison de Grouches (Picardie).

BAILLIAGE, BAILLI. Le mot bailliage a pris quatre acceptions, suivant qu'il s'entendait des fonctions de bailli, de l'étendue du territoire où elles s'exerçaient, du lieu qui servait de résidence au bailli, ou du tribunal même dont il avait la présidence. On a, en outre, parfois et notamment au xviiie siècle distingué les bailliages grands ou majeurs des inférieurs ou petits, mais cette distinction ne se rapportait guère qu'à des traditions locales, ou avait seulement pour objet de marquer une sorte de supériorité des baillis royaux sur les baillis seigneuriaux. La plupart des états généraux ont été convoqués par bailliages ou sénéchaussées; c'est aux bailliages que se réunirent les assemblées préliminaires du tiers état en 1789.

L'origine des baillis paraît remonter au xie siècle. Il était difficile que les seigneurs remplissent eux-mêmes les importantes et nombreuses fonctions dont les investissait le régime féodal, surtout lorsque des expéditions guerrières les éloignaient de leurs domaines. De là, pour eux, la nécessité de lieutenants qui pussent les remplacer dans l'administration du fief, à la fois financière et judiciaire, et même dans le service des armes. Ce lieutenant reçut le nom de bailli dans les provinces du nord, de sénéchal dans celles de l'ouest et du midi. Les rois eurent des baillis comme les seigneurs, également investis de triples attributions et chargés de se rendre compte de tout ce qui se passait dans le pays confié à leurs soins, au moyen de chevauchées périodiques.

Lorsque, par l'extension du domaine royal, les baillis royaux furent devenus des magistrats et des officiers publics, il parut incommode et préjudiciable à l'expédition des affaires que les baillis se transportassent ainsi successivement dans les localités dont les besoins réclamaient leur presence; il fut admis qu'ils résideraient dans la ville la plus importante du bailliage, que le siége de leur audience s'y trouverait, et que les plaideurs s'y rendraient sur *commissions* delivrées aux huissiers. D'ambulants ils devinrent sédentaires. Leurs devoirs n'en furent pas diminués; aux termes du testament de Philippe II, l'édit le plus ancien qu'on possède sur la matière (1199), il leur était enjoint de tenir au moins une assise par mois, et ils rendaient compte de leurs opérations au Parlement. L'esprit de cette ordonnance se retrouve dans les édits postérieurs de saint Louis (1254-1256) et de Philippe IV (1302), qui les mirent dans la dépendance étroite de cette cour supérieure afin de prévenir les dangers d'une autorité aussi étendue que celle dont ils étaient investis. Ce n'était, d'ailleurs, pas seulement pour le pouvoir royal que cette organisation administrative était redoutable, les inconvénients n'en étaient pas moins sensibles aux justiciables. Aussi, dès le xive siècle, la tendance se manifesta de diviser les attributions des baillis en deux fonctions distinctes: l'une civile, l'autre militaire. Toutefois, ce fut seulement au xve siècle que cette grande révolution s'accomplit. Une ordonnance de 1413 permit d'abord aux baillis de s'adjoindre des lieutenants pour rendre la justice, puis ils y furent contraints sous Charles VIII, en 1493; déjà Charles VII, en 1454, avait assigné des gages à ces lieutenants, qui devinrent de véritables magistrats, et héritèrent, sous les dénominations diverses de lieutenant général, lieutenant particulier, lieutenant criminel, de la plupart des anciennes attributions du bailli. Louis XII exigea que ces lieutenants fussent gradués en droit civil et canon (1499), et l'érection de leurs charges en titre d'offices (1496) acheva de leur créer un rôle distinct et indépendant. Les ordonnances d'Orléans (1561) et de Blois (1579) établirent une séparation complète entre les baillis d'épée ou de robe courte et ceux de robe longue; il fut défendu aux premiers de prendre part aux délibérations des tribunaux du bailliage qu'ils présidaient, et comme ils avaient perdu en même temps le maniement des finances, confié à des receveurs, et le commandement des armées, attribué aux gouverneurs des provinces, ils se trouvèrent réduits, pendant les deux siècles qui précédèrent la Révolution, à un rôle secondaire au point de vue politique et assez obscur au point de vue civil. Toutefois, ils étaient toujours placés à la tête de la noblesse de leur bailliage, sans pouvoir s'en dire les chefs; ils convoquaient dans les rares occasions où la nécessité s'en présentait, le ban et l'arrière-ban; les ministres s'adressaient à eux quand ils voulaient faire parvenir un ordre ou un avis, les actes publics étaient rendus en leur nom, ils présidaient à toutes les séances du bailliage, audiences ou conseils, sans avoir, il est vrai, voix délibérative. Leurs tribunaux connaissaient des cas royaux, des procès purement personnels entre nobles, des difficultés en matière ecclésiastique dans un grand nombre de circonstances, de toute affaire en matière civile, entre roturiers et en dernier ressort, lorsqu'elle était purement personnelle, qu'elle ne dérivait pas d'un contrat passé sous le scel royal, et que l'intérêt n'en dépassait pas 40 livres (édit de septembre 1769). Leurs sentences étaient toujours susceptibles d'appel en matière criminelle, excepté dans quelques

causes où ils jugeaient avec les prévôts des maréchaux.

Les ordonnances de Moulins, d'Orléans et de Blois exigeaient des baillis certaines conditions d'âge et d'aptitude. Ils devaient avoir 30 ans au moins, justifier de la noblesse de nom et d'armes, et avoir servi comme officiers. Ainsi, l'application rigoureuse de ces principes, confirmés de nouveau en 1759 par arrêt du conseil qui se réfère à cet égard aux ordonnances précitées, aurait fait exclure des charges de baillis tout gentilhomme anobli, et il aurait fallu pour les obtenir appartenir à une maison dont la noblesse fût antérieure au XIVe siècle. Bien que ces qualités se montrassent rarement, il est juste de reconnaître que cette obligation relevait la position des baillis et qu'ils sortaient souvent des premières familles de France.

Étaient en outre attachés à chaque bailliage des avocats en nombre indéterminé, conseillers nés du siège, qui concouraient avec les lieutenants à la formation des sentences, devaient être âgés d'au moins 25 ans, et licenciés en droit civil et canon, plus un procureur du roi et deux avocats du roi.

On appelait *bailli châtelain* le juge qui connaissait des causes d'appel dans la seigneurie et justice subalterne; *bailli d'épée, grand bailli d'épée*, ou *bailli de robe courte*, le propriétaire de la justice du bailliage, qui avait le droit de faire rendre la justice en son nom et d'y présider après avoir été reçu au siège; il n'avait pas besoin d'être gradué pour exercer sa charge; *bailli de robe longue*, celui qui étant gradué pouvait rendre la justice en personne.

Outre les grands et les petits bailliages du royaume, il y avait encore à Paris certaines juridictions particulières qui portaient le nom de bailliages, savoir :

Bailliage de Paris. Il était chargé de la conservation des priviléges royaux de l'Université de Paris. En 1526, il fut réuni à la prévôté du Châtelet de Paris.

Bailliage de la duché-pairie de l'Archevêché. Ce tribunal siégeait à Paris près de l'auditoire de l'officialité.

Bailliage du Palais. Il siégeait à Paris dans l'enclos du Palais, et connaissait des causes civiles et criminelles dans l'étendue de son ressort. Il était composé d'un bailli d'épée, d'un lieutenant-général, d'un procureur du roi, d'un greffier et de plusieurs huissiers.

Bailliage de l'Arsenal ou de l'artillerie de France. Il siégeait dans l'enclos de l'Arsenal, et se composait d'un grand bailli d'épée, d'un lieutenant-général de robe longue et d'autres officiers. Il connaissait, entre autres, de toutes les causes civiles et criminelles dans l'enclos de l'Arsenal.

Bailliage et capitainerie des chasses de la varenne du Louvre, grande vénerie et fauconnerie de France. Il siégeait dans une des salles du vieux Louvre et connaissait des délits de chasse. Son personnel était fort nombreux. Il y avait aussi le *Bailliage et capitainerie royale des chasses de la varenne des Tuileries*, et le *Bailliage et capitainerie royale des chasses de Vincennes*, siégeant à Belair, près Saint-Mandé.

Nous citerons encore le *Bailliage du Temple*, siégeant dans l'enclos du Temple; il avait à sa tête le bailli général du grand-prieuré de France; le *Bailliage de Saint-Jean de Latran*; le *Bailliage de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*; le *Bailliage de Saint-Martin des Champs*; le *Bailliage de l'abbaye de Sainte-Geneviève*; le *Bailliage de la Barre de N.-D. de Paris*, etc.

Plusieurs grands bénéfices de l'ordre de Malte portaient le nom de bailliage. Tels étaient le *bailliage de Lyon*, de la langue et du grand-prieuré d'Auvergne; le *bailliage de Manosque*, de la langue de Provence et du grand-prieuré de Saint-Gilles; le *bailliage de la Morée ou de Saint-Jean de Latran*, à Paris, de la langue et du grand-prieuré de France.

Celui qui possédait l'un de ces bénéfices, le bailli, était supérieur au commandeur et venait après le grand-prieur.

BAILLIVY, ancienne maison de Toul d'où sont sortis les seigneurs de Merigny et de Ficquelmont.

BAILLON (Emmanuel), naturaliste, mort à Abbeville en 1802. Il rendit, par ses communications et ses envois d'oiseaux, de grands services à Buffon et aux collections du Muséum. — *Mémoires sur les causes de dépérissement des bois* (1791) et *sur les sables mouvants des côtes du Pas-de-Calais*. Il propose dans ce dernier travail la culture du hoya pour fixer les dunes.

BAILLOT (Pierre-Joseph), musicographe, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Nouvelle méthode de guitare* (1781); la *Musique lyrique*, journal d'ariettes (1772-1784).

BAILLOT (Étienne-Catherine), littérateur, né à Ervy-sur-Aube en 1758, mort le 15 avril 1825. Il fut en 1789 député du bailliage de Troyes aux états généraux. — Traduction des *Satires* de Juvénal, 1823, in-8°.

BAILLOT (Pierre-Marie-François-de-Sales), célèbre violoniste, né à Passy le 1er octobre 1771, mort à Paris le 15 septembre 1842. Élève de Viotti, il fut attaché en 1791 au théâtre de Monsieur, fut nommé (1795) professeur au Conservatoire, voyagea en Russie (1805-1808), et sous la Restauration parcourut l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, voyages qui lui rapportèrent honneur et argent. — Douze *Études caractéristiques*, des *duos*, des *trios*, des *quatuors*, etc.; l'*Art du violon* (1803), souvent réimprimé; *Notice* sur Viotti (1825).

BAILLOTIÈRE (Seigneurs de la), de la maison Voyer d'Argenson.

BAILLOU (Seigneurs de), de la famille de Constance (Vendômois).

BAILLOU (Guillaume de), *Ballonius*, médecin, né à Paris en 1538, mort en 1616.

BAILLOU (Louis), compositeur, de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il passa de bonne heure en Italie et devint à Milan chef d'orchestre de la Scala, théâtre pour lequel il écrivit plusieurs ballets, entre autres : *Andromaca e Pirro* (1777); *Apollo placato* (1778); *La disfatta di Abderame* (1809).

BAILLY (Seigneurs de), de la maison des Ligneries (Vendômois).

BAILLY (Henri), compositeur, surintendant de la musique de Louis XIII, mort le 25 septembre 1639. — *Ballets*, *Divertissements*, *Motets*, etc.

BAILLY (Jacques), peintre de fleurs en miniature, né à Gracay (Indre) en 1629, reçu à l'Académie de peinture le 19 juillet 1664, mort le 7 septembre 1679.

BAILLY (Jacques), garde des tableaux du roi, auteur dramatique, né à Versailles en 1701, mort le 18 novembre 1768. — *Catalogue des tableaux du cabinet du roi au Luxembourg*, 1777, in-12; *Théâtre* et *Œuvres mêlées*, 1768, 2 vol. in-8°.

BAILLY (Jean-Sylvain), célèbre savant et homme politique, fils du précédent, né le 15 septembre 1736 à Paris où il mourut sur l'échafaud le 11 novembre 1793. Après s'être tourné d'abord vers la poésie, il se voua à l'étude des sciences et publia plusieurs mémoires sur la lune (1763), sur les étoiles zodiacales (1764), sur les satellites de Jupiter (1766), et la lumière de ces satellites (1771). Membre de l'Académie des sciences (1763), il obtint une des places nouvellement créées d'associé résident de l'Académie des inscriptions (1785),

après la publication de son *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne* (1775-1784), 4 vol. in-4, suivie de l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale* (1787, in-4°). Des travaux purement littéraires, des *Éloges* de Charles V, de Molière, etc., l'avaient fait, un an avant (1784), entrer à l'Académie française. Lorsque éclata la Révolution, il fut nommé électeur de son district, secrétaire de l'assemblée électorale, puis premier député du tiers état aux états généraux. Il était doyen de son ordre lorsque celui-ci se constitua en Assemblée nationale, dont il se trouva alors président. Il présida avec une grande fermeté la fameuse séance du Jeu de paume, et prêta le premier le serment que les membres répétèrent après lui de ne pas se séparer avant d'avoir voté la constitution. Le lendemain de la prise de la Bastille, s'étant rendu à Paris avec une députation de l'Assemblée, il fut par acclamation (16 juillet) proclamé maire de la ville, et il eut plusieurs fois à haranguer le roi en cette qualité. La position était des plus critiques, et investi d'une charge dont les attributions n'étaient point déterminées, il eut à lutter à la fois contre la disette dont Paris était chaque jour menacé, et contre l'agitation toujours croissante des esprits. Après le retour de Varennes, quand le peuple s'assembla au Champ de Mars pour signer une pétition demandant la déchéance du roi (17 juillet 1791), il marcha avec la Fayette et la garde nationale, fit proclamer la loi martiale et dissipa l'attroupement par la force. Dès lors sa popularité fut perdue. Il fut néanmoins réélu maire, mais il ne tarda pas à donner sa démission, et après avoir installé son successeur Péthion (18 novembre 1791), il se retira à Nantes et refusa de sortir de France. Après le 31 mai, ayant quitté sa retraite pour se rendre à Melun chez son ami, le célèbre géomètre Laplace, il fut arrêté à son arrivée, transféré à Paris, traduit le 10 novembre au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. Il fut exécuté le lendemain au Champ de Mars, et au milieu des apprêts de son supplice, qui se prolongèrent de la façon la plus barbare, il montra un courage héroïque. On a publié après sa mort : *Essai sur les fables*, 1799, 2 vol. in-8°; ses *Mémoires*, 1804, 3 vol. in-8°, réimprimés en 1822; *Recueil de pièces intéressantes*, 1810, in-8°.

BAILLY (Antoine), inspecteur général des finances, né à Paris le 20 novembre 1780, mort en 1851. — *Histoire financière de la France*, 1830, 2 vol. in-8°; *Exposé de l'administration générale des finances de l'Angleterre*, 1837, 2 vol. in-8°.

BAILLY *de Juilly* (Edme-Louis-Barthélemy), homme politique, né à Troyes en 1760, mort en juillet 1819. Oratorien et professeur au collège de Juilly à l'époque de la Révolution, il fut élu député à la Convention, vota dans le procès de Louis XVI pour l'appel au peuple, le bannissement et le sursis. Il fit partie du Corps législatif (1798) et devint préfet du Lot (1800-1813).

BAILLY DE MONTHION (François-Gédéon, comte), général, pair de France (1837), né à l'île Bourbon le 27 janvier 1776, mort en 1846.

BAINES (Seigneurs de), de la famille de Montfiquet (Normandie).

BAINS, BAIGNEURS. L'usage fréquent des bains introduit par les Romains en Gaule persista longtemps pendant le moyen âge. Il y avait non-seulement dans les palais et les châteaux, mais dans les couvents, des salles ou des édifices ayant cette destination. Des fabliaux mentionnent même l'emploi de bains chez de simples paysans, ce qui ne se rencontrerait guère aujourd'hui. Ces habitudes de propreté que, malgré certaines prescriptions religieuses (la défense de prendre des bains en temps de carême), les relations avec l'Orient à l'époque des croisades avaient certainement entretenues, finirent par se perdre à peu près complétement au XVe siècle, lors de la terrible guerre de Cent ans qui accumula partout tant de ruines. Les bains publics (voy. ÉTUVES) disparurent si bien qu'au XVIIe siècle et à la fin du XVIIIe il n'y avait plus de bains publics à Paris que chez les maîtres barbiers-perruquiers qui seuls avaient le droit d'en tenir. Mais ces bains qui coûtaient fort cher (6 livres pour le bain de santé et 12 livres pour le bain de propreté) étaient une chose de luxe dont n'usaient encore que peu de personnes. On allait surtout chez le baigneur, soit pour se droguer, soit pour des rendez-vous amoureux, comme on le voit dans une lettre de Bussy à Mme de Sévigné.

Hurtaut, dans son *Dictionnaire historique de Paris* (1779, t. I, p. 513), donne des renseignements curieux à ce sujet : « Nous n'avons point à Paris, dit-il, comme on avait autrefois à Rome, des édifices publics destinés aux bains.... mais comme dans les climats les plus tempérés, la chaleur exige quelquefois que l'on se baigne, *que l'on peut d'ailleurs y être engagé par le désir de la propreté* et par le soin de la santé, les seuls bains qui soient ici publics sont certains endroits de la rivière où tout le monde a le droit de se présenter, moyennant une modique rétribution, aux maîtres de bateaux qui y conduisent, et qui fournissent ce dont on a besoin pour prendre le bain. » Les principaux emplacements, tant pour les hommes que pour les femmes, étaient à la Rapée, au quai des Morfondus, au port Saint-Nicolas, au quai des Quatre-Nations, près la barrière des Invalides. Il y avait en outre vis-à-vis du Palais-Bourbon des bains particuliers « où l'on était servi très-commodément et avec la plus grande propreté moyennant trois livres. » — Les chaudronniers louaient des baignoires de métal pour 20 sous par jour, et les tonneliers des baignoires de bois pour 9 ou 10 sous.

BAINS (Seigneurs de), de la famille de Favier de Lancry (Picardie).

BAINSON (Marne), abbaye du diocèse de Soissons, fondée avant 1096.

BAINVILLE, terre et seigneurie de Lorraine (Vosges), érigée en comté sous le nom de Hoffelize le 16 juin 1726, en faveur de Marc-César de Hoffelize.

BAIOCASSES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, et qui formait, à l'arrivée de César, une des trois peuplades dont se composaient les *Viducasses*. Ils faisaient partie de la Confédération armoricaine et avaient pour capitale *Aragenus* (Bayeux). Après la soumission de la Gaule Chevelue (50 av. J. C.), ils furent, à la réorganisation de cette province par Auguste (28 av. J. C.), adjoints à la province impériale Lyonnaise. Ils finirent par prendre assez d'importance pour que ce soit leur nom qui ait été donné à la seconde des sept cités dont se composa, vers la fin du IVe siècle, la Lyonnaise seconde, *Civitas Baiocassium*, qui comprenait aussi, entre autres, les *Viducasses*.

BAISEMAIN. Le *baisemain* ou *baisedoy* était une sorte de redevance payée par les personnes dignitaires qui entraient en fonctions. C'était aussi un usage féodal en vertu duquel les tenanciers d'un seigneur venaient lui baiser la main au moment de renouveler un bail; ils avaient soin d'apporter en même temps un présent destiné à faciliter le contrat. La cérémonie disparut peu à peu; mais l'obligation du pot-de-vin fut maintenue sous ce nom antique.

On appelait aussi *baisemain* ou *baisedoy* les

cadeaux présentés par les fidèles à la messe pendant l'offertoire.

BAISER. Les usages féodaux voulaient qu'on rendît hommage à son suzerain, en lui baisant certaines parties du corps, généralement le pied, la bouche ou la main. Lorsque le Normand, chargé par Rollon de remplir pour lui cette formalité d'investiture envers Charles le Simple, en vint à l'acte le plus délicat de la cérémonie, il se releva tout d'un coup en jetant le prince à terre. Le vassal se contentait de baiser l'huis du château, en cas d'absence du seigneur. Les femmes étaient généralement exemptées de ces sortes d'hommage. L'usage de baiser le pied du pape s'est seul maintenu, avec celui de baiser la main de l'évêque dans certaines cérémonies. A la majorité des rois, les princes et seigneurs de la cour leur baisaient la main. — Voy. HOMMAGE.

BAISER LAMOURETTE. On nomma ainsi ironiquement un appel à l'union et à la concorde que fit, en 1792, à l'Assemblée législative, l'abbé Lamourette (voy. ce nom), appel qui eut les résultats que l'on sait.

BAISIEUX, *Bacium, Basium* (Somme), villa carlovingienne et palais royal, au N. de Corbie, dans l'Amiénois.

BAJACOURT (Seigneurs de), de la famille de Larcher (Paris).

BAJAUMONT (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort.

BAJOCA, Bayeux (Calvados).

BAJOIRE, nom donné aux monnaies ou médailles représentant deux profils conjugués.

BAJOLE (Jean), jésuite, écrivain, né à Condom en 1599, mort à Béziers le 31 mai 1650. — L'*Aquitaine sacrée*, 1644, in-4°.

BAJON, médecin et naturaliste de la seconde moitié du XVIII° siècle, correspondant de l'Académie des sciences. Il séjourna douze ans à la Guyane (1763-1776). — *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française*, 1777-78, 2 vol. in-8°.

BALAFRÉ. Ce surnom fut porté par deux ducs de Guise : d'abord par François, deuxième duc de Guise, que Poltrot assassina en 1563, puis par son fils Henri Ier, assassiné aux États de Blois en 1588, qui fut appelé ainsi après sa victoire sur les reîtres à Dormans (voy. ce nom) en 1575. « Il y fut, dit l'Estoile, grièvement blessé d'une arquebusade qui lui emporta une grande partie de la joue et de l'oreille gauche. »

BALAGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou.

BALAGNY. Voy. MONTLUC.

BALAI. Voy. BALAY.

BALAINVILLIERS, BALLAINVILLIERS ou **BALINVILLIERS,** terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en baronnie par lettres du 21 février 1661. = *N.* de BALLAINVILLIERS, littérateur, né en 1760, mort le 24 septembre 1835. Il fut successivement avocat du roi au Châtelet, maître des requêtes, conseiller au parlement, et intendant de Languedoc (1786-1790). Il émigra et devint intendant-général de l'armée des princes. A la Restauration, il fut nommé conseiller d'État. — *Œuvres diverses*, 1837, in-8°.

BALAISSEAU. Voy. PRA DE BALAY-SAULX.

BALAINCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de l'Isle-Adam.

BALANÇON, terre et seigneurie de Franche-Comté qui a appartenu à la maison de Poitiers et aux ducs de Randan.

BALANÇON (Seigneurs de), de la maison de Rye (Franche-Comté).

BALANOS, roi Gaulois (165 av. J. C.). « Pendant la guerre de Persée contre les Romains, il arriva à Rome, dit Tite-Live, une députation de la part d'un petit roi (*regulus*) de la Gaule transalpine pour offrir des secours contre la Macédoine. Ce roi s'appelait Balanos. Mais on ignore sur quelles peuplades il régnait. Le Sénat remercia les députés et lui envoya en présent un collier et des coupes d'or, un cheval harnaché et des armes de cavalier. »

BALANZAC (Seigneurs de), branche de la maison d'Achard-Joumard.

BALANZAC DE VAUDORÉ (François de BRÉMOND, baron de), capitaine calviniste, mort en 1592. Il se trouva aux batailles de Dreux et de Saint-Denis, fut condamné à mort (1568) par le Parlement de Bordeaux, combattit à Jarnac, Jazeneuil, etc., et puis à Coutras (1587), où il contribua au succès de la journée. Il fit sa dernière campagne en 1590 contre le duc de Parme aux côtés d'Henri IV qui l'avait rappelé près de lui.

BALARD (Marie-Françoise-Jacquette-ALBY, dame), poëte, née à Castres en 1776, y mourut le 8 avril 1822.

BALASTRE (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

BALATHIER, famille établie en Dauphiné, en Champagne et en Bourgogne. D'elle sont sortis les seigneurs de Vaux (Dauphiné), de Lantage, de Villargois et de Bragelogne. Armes : *de sable à une fasce d'or*. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial de France*.)

BALAUN ou **BALAZUN,** troubadour de la seconde moitié du XII° siècle.

BALAY ou **BALAI,** nom d'une des plus anciennes familles du comté de Bourgogne, originaire de Balay, petite ville du Réthelois. Le premier personnage qui en soit connu, JEAN, seigneur de Balay, vint s'établir en Bourgogne, à la suite de Louis de Flandre et y mourut en 1297. Sa postérité resta attachée d'abord aux ducs de Bourgogne, puis aux rois d'Espagne; ce fut seulement après la paix de Nimègue qui assura la Franche-Comté à la France que Jean de Balay, qui avait servi 32 ans dans les armées espagnoles, se retira dans ses terres, à la suite d'un duel où il avait tué le vicomte de Loo et prêta serment de fidélité à Louis XIV. — Les seigneurs de Châtaurouillaud sont une branche de cette famille. Les terres de Marigna, de la Boissière et de la Combe (Franche-Comté) furent érigées en marquisat en mai 1712 en faveur d'Aimé-François de Balay. Armes : *de sable au lion rampant d'or.*

BALAY-SAULX. Voy. PRA.

BALBASTRE (Claude-Louis), célèbre organiste, né à Dijon le 8 décembre 1729, mort à Paris, le 9 avril 1799. Il obtint en 1777 l'orgue de Saint-Roch, puis celui de Notre-Dame. — *Noëls; concertos* d'orgues; *pièces pour le clavecin*, etc.

BALBE, BALBIS ou **BALBIS-BERTON.** Voy. BERTON.

BALBI (Comtesse de), favorite (on ne peut pas lui donner un autre nom) de Monsieur (Louis XVIII), née en 1753, morte vers 1836. Mariée en 1770 au comte de Balbi, elle ne tarda pas à le faire enfermer comme aliéné, sut par son esprit et ses charmes acquérir sur le comte de Provence une influence dont elle usa et abusa pour subvenir à ses folles prodigalités. Emigrée en même temps que lui, elle vit sa faveur disparaître devant celle de M. d'Avaray, passa en Hollande où ses aventures galantes firent grand bruit, puis en Angleterre, revint en France sous le Consulat et fut bientôt après exilée à Montauban où elle établit une maison de jeu. Elle ne retourna à Paris qu'après la seconde Restauration et y vécut dans l'obscurité.

BALBI (Adrien), géographe, né à Venise le 25 avril 1782, mort le 14 mars 1848. Il a publié.

entre autres, à Paris, et en français, un *Abrégé de géographie* qui eut un immense succès.

BALBIACENSIS ou **BELZINENSIS PAGUS**, un des six *pagi* dont se composait la cité des *Andegavi*. Il était situé au N. de la Loire.

BALBINIACUM, Balbigny (Loire).

BALBS, **BALB** ou **BAUBS**, ancienne maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Sauveur et de Saint-Albans. Armes : *un bélier de sable, accolé d'argent, en champ d'or.*

BALDE (Jacques), jésuite, poëte latin, né à Ensisheim (Haut-Rhin), en 1603, mort à Neubourg le 9 août 1668.

BALDERIC ou **BAUDRY**, *Baldericus*, chroniqueur, abbé de Bourgueil (1079), évêque de Dol (1107), né vers le milieu du XIe siècle, à Meun-sur-Loire, mort le 6 janvier 1130. — *Historia hierosolymitana*, qui porte aussi le titre de *De Peregrinatione hierosolymitana;* c'est une histoire estimée de la première croisade; elle a été insérée dans le recueil de Bongars (*Gesta Dei per Francos*); *Vita Roberti de Arbrissello*, publiée à La Flèche 1641 et dans les Bollandistes ; plus deux poëmes, l'un sur le règne de Philippe Ier (imprimé dans Duchesne); l'autre, encore inédit, *De conquestu Angliæ*, dont il existe des fragments dans les papiers de Duchesne à la Bibliothèque impériale (t. 19).

BALDERIC, dit *le Rouge*, chroniqueur, né en Artois, évêque de Noyon (1098), mort en 1113. — *Chronicon cameracense*, publié en 1615, puis par M. Leglay en 1834 et traduit en français (1836 in-8°) par MM. Faverat et Petit.

BALDINSEL (Guillaume), commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans la première moitié du XIVe siècle. On trouve de lui dans le recueil de Canisius (*Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum*) sous le titre de *Hodœporicon ad Terram sanctam*, le récit d'un voyage qu'il avait fait en Palestine, en 1337.

BALDOMERUS (S.), S. Galmier.

BALDUIN. Voy. BAUDOUIN.

BÂLE, *Basilea* (Suisse). Chef-lieu d'une des quatre cités qui composaient la Séquanaise, Bâle tomba, dès le commencement du Ve siècle, sous la domination des Bourguignons, d'où elle passa, durant le VIe, sous celle des Francs. On y battit monnaie sous les rois des deux premières races. La cité des *Basilienses* ne formait avec le château (*castrum*) des Rauraques qu'un siége épiscopal, dont le titulaire est resté, jusqu'à la Révolution, suffragant de Besançon. Au IXe siècle, l'évêque de Bâle fut nommé prince par Charlemagne; et, après que Bâle eut été séparée du royaume de France (843), ses évêques surent se faire maintenir dans leur titre et dans leur pouvoir temporel par les rois et les empereurs d'Allemagne. En 1793, les habitants de l'évêché se formèrent en République de Rauracie (23 mars); quelques semaines après, ils étaient, sur leur demande, annexés à la République française, et formaient le département du Mont-Terrible, ayant Porentruy pour chef-lieu. En 1801, ils furent réunis au département du Haut-Rhin ; mais Bâle était demeurée à la République helvétique, et, le 21 décembre 1813, elle livra son pont à l'armée de Bohême, et lui facilita ainsi l'invasion de la France.

Voici la liste des évêques de Bâle jusqu'au moment où la ville cessa de faire partie du royaume de France. — S. Pantalus, vers 240. — Justinien, 348. — Adelphius, 507. — Ragnacaire, 660. — Walanus, 748. — Waldebert, 760. — Waldo ou Ubald, vers 780-806. — Hatton, 806-823. — Udalric Ier, 823-vers 839. — Wicard Ier, 840. — Frédebert, 859.

BÂLE (Traités de). — Le 5 avril 1795 (16 germinal, an III), le citoyen Barthélemy, pour la France et le baron de Hardenberg, pour la Prusse, concluent la cession à la France des possessions allemandes sur la rive gauche du Rhin; la Prusse promet sa neutralité, et sa médiation afin d'obtenir l'adhésion des autres États allemands à la paix.

— Le 22 juillet 1715 (4 thermidor, an III). — Le citoyen Barthélemy, pour la France, et le prince de la Paix, pour l'Espagne, conviennent que la République française rendra à l'Espagne les conquêtes qu'elle a faites au delà des Pyrénées et recevra en compensation la partie espagnole de Saint-Domingue.

Ces deux traités brisèrent la première des coalitions faites contre la Révolution française.

BALECHOU (Jean-Jacques-Nicolas), graveur, né à Arles en 1715, mort à Avignon le 18 août 1765. Il était élève de Bernard Lépicié. Son portrait d'Auguste, roi de Pologne, est devenu excessivement rare.

BALEICOURT (De), pseudonyme du religieux Ch. L. Hugo

BALENCY (Seigneurs de), de la maison de Nanteuil (Ile-de-France).

BALERNE (N.-D. de), *Balena* ou *Balerna*, abbaye de la Franche-Comté (Jura), diocèse de Besançon. Fondée par des Bénédictins en 1114, elle reçut plus tard (1136) des moines de l'ordre de Cîteaux.

BALESDENS ou **BALLESDENS** (Jean), membre de l'Académie française, né à Paris, mort le 27 oct. 1675. Dans les dernières années de sa vie il se fit prêtre, devint prieur de Saint-Germain d'Alluye et aumônier du roi. — Éditions de différents auteurs, de Grégoire de Tours (*Opera pia*), de Papyre Masson (*Elogia clarorum virorum*), et *Lettre à Messieurs de l'Académie française pour les prier de lui préférer M. Corneille*, 1647, in-8°. Il existe de lui diverses lettres à la Bibliothèque impériale (fonds Saint-Germain français, n° 709, et *Supp. fr.*, n° 275).

BALEURRE (Seigneurs de), de la famille de Naturel (Bourgogne). = — (Seigneurs de), de la famille de Saint-Julien (Bourgogne).

BALGENTIACUM, Beaugency (Loiret).

BALGIACUM, Baugé.

BALICOURT (Marguerite-Thérèse de), comédienne, morte à Paris le 4 août 1743 dans un âge peu avancé.

BALIGER (P. St.), pseudonyme anagrammatique de *Gabriel* Peignot.

BALIN (Jean), prêtre, poëte latin et historien, né à Vesoul vers 1570, mort à Wesel au XVIIe siècle. — *De divæ Magdalenæ gestis* (1607), poëme qu'il traduisit la même année en français; *De Bello belgico* (1609, in-8), récit des événements de la guerre qui se termina en 1608 et auxquels il avait assisté comme aumônier de Claude de Rye. — Nous ignorons s'il est l'auteur des *Annales* (1500-1585) écrites par un Jean Balin, religieux de Clairmont-lès-Saint-Omer, et conservées à la bibliothèque de Saint-Omer.

BALINCOURT, terre et seigneurie du Vexin français (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres de juillet 1719, en faveur de Cl. Guillaume Testu de Balincourt, né le 18 mars 1680, mort en 1770. Colonel du régiment d'Artois (1703), brigadier d'infanterie (1710), maréchal de camp (1719), lieutenant-général (1734), il fut créé maréchal de France (1746). Cette nomination fut fort mal accueillie. « On conte, dit le *Journal* de Barbier, que c'est pour se défaire de lui et ne s'en plus servir. La politique est plaisante de donner à de mauvais généraux la récompense la plus éclatante du mérite militaire. »

BALINGHEM (Antoine de), jésuite, théologien, né en 1571 à Saint-Omer, mort à Lille le 24 janvier 1630. Outre diverses traductions, il a laissé : les *Après-dîners et propos de table contre l'excès au boire et au manger*, 1615, rare; les *Plaisirs spirituels*, 1627, très-rare; *Ζωοπαιδεία, seu morum a brutis petita institutio*, 1621, livre singulier.

BALISA, la Baysse, affluent de la Garonne.

BALLANCHE (Pierre-Simon), philosophe et moraliste, né à Lyon en 1776, d'une famille d'imprimeurs, mort le 12 juin 1847. Il se fit connaître en 1801 par le livre *Du sentiment*, où se révélaient ses tendances mystiques. Il puisa dans la *Palingénésie* de Ch. Bonnet, le philosophe genevois, l'idée d'une *Palingénésie sociale* (1827) dont il pensait que notre époque devait être témoin. C'était aussi le titre qu'il réservait à un grand ouvrage où il comptait représenter les phases de destruction et de régénération des sociétés humaines. Toutes ses œuvres, *Antigone* (1814), *Orphée*, *le Vieillard et le Jeune homme* (1819), *l'Homme sans nom* (1820), *la Vision d'Hébal* (1831), *la Ville des expiations* (1832), ne sont que des épisodes de sa grande conception. Ce sont des espèces de poëmes philosophiques et symboliques, écrits en une prose harmonieuse et soutenue, où les choses humaines sont jugées à la fois au point de vue d'une douce espérance et d'une tristesse résignée. Les sentiments en sont touchants, nobles, mélancoliques; les idées en sont vagues, mystiques, néo-chrétiennes, tournées en vue d'une conciliation du passé et de l'avenir. Ses œuvres ont été réunies en 9 vol. in-8, 1830 et suiv. La correspondance de Mme Récamier, dont il était un des amis les plus fidèles, contient de nombreuses lettres de lui.

BALLARD, nom d'une famille qui, depuis le milieu du XVIe siècle (1552) jusqu'à la Révolution, eut le privilége exclusif d'imprimer en France des livres de musique. Les caractères dont elle se servit presque sans modifications avaient été gravés en 1540 par Guillaume Lebé.

BALLEROY, bourg de Normandie (Calvados), érigé en marquisat en faveur de Jean de Choisy, conseiller d'État. = — (Seigneurs de), de la famille de La Cour (Normandie).

BALLET (François), théologien, prédicateur ordinaire de la reine Marie Leczinska, né à Paris, le 6 mai 1702, mort vers 1762.

BALLEYDIER (Alphonse), écrivain, né en 1818 à Lyon ou il est mort en novembre 1860.

BALLIÈRE DE LAISSEMENT (Charles-Louis-Denis), compositeur et littérateur, né à Paris le 9 mai 1729, mort à Rouen le 8 novembre 1800. Il a écrit la musique et les livrets de plusieurs opéras-comiques : *les Fêtes de l'Hymen* (1746), *le Rossignol* (1751), etc.

BALLIEUL. Voy. BAILLEUL.

BALLIN (Claude), célèbre orfévre et ciseleur, né à Paris en 1615, mort le 22 janvier 1678. Les tables, les guéridons, les meubles, les candélabres, les vases, etc., en argent qu'il avait exécutés pour Louis XIV furent envoyés par ce prince à la monnaie, lors de la guerre qui commença en 1688. Il reste de lui, entre autres, des vases de bronze aux jardins de Versailles. = Son neveu CLAUDE, orfévre et ciseleur comme lui, né en janvier 1661 à Paris, mort le 18 mars 1754.

BALLIOLUM, Bailleul.

BALLOIS (Louis-Joseph-Philippe), journaliste, né à Périgueux en 1778, mort à Paris le 4 décembre 1803.

BALLON ou **BALON**, petite ville du Maine (Sarthe) avec titre de marquisat. C'était autrefois une place forte. Philippe Auguste la prit en 1199 et la démantela. Elle tomba ensuite au pouvoir des Anglais qui en furent chassés par Charles VII.

BALLON (Louise-Blanche-Thérèse PERRUCARD de), fondatrice des Bernardines réformées, née en 1591 au château de Vanclie (Savoie), morte au monastère de Seyssel le 14 décembre 1668.

BALLOU (Seigneurs de), de la maison de Tiercelin (Poitou).

BALLY, famille originaire du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Valbonnais.

BALLYET (Emmanuel), missionnaire, évêque et consul de France à Bagdad, né en 1700 à Marnay (Haute-Saône), mort de la peste à Bagdad en 1773.

BALMA, **BALMÆ**, Baume, La Baume.

BALME (Henri de), théologien mystique, né à la Balme (Isère), mort le 23 février 1439.

BALME (Seigneurs de la), de la maison de Conzié (Savoie).

BALNEA, **BALNEOLUM**, Bagnols (Gard).
= —, Bains (Vosges).

BALNEARIÆ LIXONIENSES, Bagnères de Luchon.

BALNEOLETUM, Bagnolet (Seine).

BALNEOLUM, **BALNEA**, Bagnols (Gard).

BALON, famille de Provence, originaire de Savoie et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien. = — (Seigneurs de), de la maison de Saint-Gelais (Poitou). = — (Seigneurs de), de la maison de Surgères (Aunis). — Voy. BALLON.

BALORE, maison de Bourgogne, éteinte au XIVe siècle, et dont les biens passèrent dans la maison de Rabutin.

BALOUFEAU (Jacques), aventurier, né à Saint-Jean-d'Angely, pendu à Paris en 1626. Après avoir dissipé en débauches le bien que lui avait laissé son père, avocat au parlement de Bordeaux, il parcourut une partie de la France sous le nom de baron de Saint-Angel, qu'il changea pour celui de baron de Sainte-Foi, épousa successivement quatre femmes, fut arrêté à Dijon, s'évada et vint à Paris. Il trouva moyen de s'introduire près de Louis XIII, par qui il se fit donner deux cents écus pour la révélation d'une prétendue conspiration, puis se rendit en Angleterre où il extorqua 2000 livres au roi. Ces impostures furent enfin découvertes, et, moins heureux que M. de Pourceaugnac, il éprouva à ses dépens que la polygamie était un cas pendable.

BALTARD (Louis-Pierre), architecte, graveur, peintre, né à Paris le 9 juillet 1765, mort le 22 janvier 1846. Il a construit, entre autres, le palais de justice à Lyon. Parmi les nombreux ouvrages dont il a donné les dessins ou gravé les planches, nous citerons : *Paris et ses monuments*, 1803, 2 vol. in-f°; *Voyage dans les Alpes*, 1806, in-8°; la *Colonne de la Grande-Armée*, 145 pl. in-f°; *Grands prix d'architecture* (avec L. T. Vaudoyer), 1834, in-f° (continué par V. Baltard), etc.

BALTHASAR (Christophe), publiciste calviniste, né à Villeneuve-le-Roi en 1588, mort à Castres en 1670. — *Traité des usurpations des roys d'Espagne sur la couronne de France*, 1626, in-8°, réimprimé sous le titre de *Justice des armes du roi*, 1647; *Panégyrique de Fouquet*, 1655, en latin.

BALTHASARD, famille noble, originaire de Transylvanie et qui, à partir du XVIe siècle, a fourni plusieurs officiers distingués aux armées de France. — Le premier, maréchal de camp sous Henri IV, fut tué en 1590. = Jean BALTHASARD DE SIMEREN s'engagea au service de Louis XIII après la bataille de Nordlingen (1634), et ayant embrassé le parti des princes pendant la Fronde, se fit en Guyenne une grande réputation d'audace et de cruauté. Après la paix de Bordeaux,

il fut envoyé en Catalogne comme lieutenant-général, puis comme négociateur près des cours de Brunswick et de Lunebourg, et passa avec la permission du roi, au service de l'électeur palatin Charles-Louis, qui le créa généralissime de ses troupes et son ministre d'État en 1657. Balthasard finit par se retirer en Suisse. — *Histoire de la guerre de Guyenne*, 1694, in-12, réimprimée dans les *Pièces fugitives* du marquis d'Aubais et par M. C. Moreau (1858) dans la *Bibliothèque elzévirienne*. = L'un de ses fils et ses petits-fils continuèrent à servir en France, et plusieurs périrent sur les champs de bataille.

BALTUS (Jean-François), écrivain ecclésiastique, jésuite, né à Metz le 8 juin 1667, mort le 9 mars 1743. On a de lui divers ouvrages pour la défense de la religion chrétienne, les *Actes de saint Barlaam*, tirés d'un manuscrit grec, et une *Réponse à l'Histoire des Oracles* de Fontenelle, où il prétendait prouver contre l'académicien que les anciens oracles du paganisme n'étaient pas un artifice des prêtres, mais un ouvrage du démon. = Son frère JACQUES, historien, né à Metz le 31 janvier 1670, y mourut en 1760.—*Annales de Metz* de 1724 à 1755, 1789, in-4°.

BALUE (Jean), homme d'État, cardinal, né vers 1421 à Verdun, mort à Ancône en 1491. Il entra dans les ordres, s'attacha à Jean Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, dont il fut l'exécuteur testamentaire, au grand préjudice de ses héritiers qu'il vola indignement, devint grand vicaire de Jean de Beauvau, évêque d'Angers, et fut présenté à Louis XI, qui le fit son secrétaire et son aumônier, puis conseiller-clerc au parlement de Paris (1464), et évêque d'Évreux (1465). Il rendit à ce prince de grands services lors de la guerre du Bien-Public, et contribua à l'abolition momentanée de la Pragmatique-Sanction (voy. ce mot), ce qui lui valut l'évêché d'Angers et le chapeau de cardinal (1467). Mais bientôt ses intrigues avec le duc de Bourgogne ayant été découvertes (1469), il fut arrêté et enfermé au château de Loches, dans une espèce de cage en bois, garnie de fer, où il resta onze ans. Mis en liberté (1480), il se retira à Rome, d'où Sixte IV l'envoya (1484) légat en France. Mais à la mort de celui-ci, quelques mois après, il dut s'enfuir précipitamment en Italie, où Innocent VIII le combla de biens et le fit évêque d'Albano et de Préneste. Balue enrichit sa famille. L'un de ses frères, ANTOINE, fut évêque de Saint-Pons (1467-1501); et d'un autre, NICOLE, sortirent les seigneurs de Villepreux et d'Ermet.

BALUZE (Étienne), célèbre érudit, né à Tulle, d'une ancienne famille de robe, le 24 décembre 1630, mort à Paris le 28 juillet 1718. Il fut successivement secrétaire de Marca, archevêque de Toulouse, qui lui légua ses manuscrits, puis de La Mothe-Houdancourt, archevêque d'Auch, qu'il quitta (1667) pour être bibliothécaire de Colbert. Louis XIV érigea pour lui, en 1670, une chaire de droit canon au Collége royal, et, plus tard, y ajouta une pension pour le récompenser d'avoir soutenu, dans ses *Vitæ paparum avenionensium* (1693), que les papes peuvent transférer leur siége partout ailleurs qu'à Rome. Cette faveur, qu'un ouvrage lui avait acquise, un autre ouvrage la lui ôta : il eut le malheur d'insérer dans son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* (1708) quelques titres tirés des cartulaires de Saint-Julien de Brioude et fabriqués par le faussaire de Bar (voy. ce nom), pour prouver que la maison de Bouillon descendait en ligne directe des ducs de Guyenne, comtes d'Auvergne. Cette publication excita un grand scandale. Par un arrêt du conseil en date de juillet 1710, arrêt que Saint-Simon a pris soin de rapporter, le livre fut supprimé. Quant à l'auteur, qui paraît n'avoir joué dans cette circonstance qu'un rôle de dupe, rôle qu'il partagea avec Dom Mabillon et Dom Ruinart, il fut exilé successivement à Rouen, à Blois, à Tours, à Orléans, et vit ses biens confisqués. Il ne fut rappelé qu'en 1713, sans recouvrer ses places ni son traitement. Ses ouvrages sont au nombre d'environ quarante-cinq. Nous citerons seulement : *Regum francorum Capitularia*, 1677, 2 vol. in-f°; *Miscellanea*, 1675-1715, 7 vol. in-8°, précieux recueil de dissertations et de documents; *Epistolæ Innocentii papæ tertii*, 1682, 2 vol. in-f°; une *Nouvelle Collection des Conciles*, 1683, in-f°; *S. Cypriani opera*. Il mourut au milieu de l'impression de ce dernier ouvrage. Il s'était composé l'épitaphe suivante :

Il gît ici le sire Étienne;
Il a consommé ses travaux :
En ce monde il eut tant de maux
Qu'on ne croit pas qu'il y revienne.

Ses manuscrits et ses papiers furent achetés par Louis XIV et sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Sa correspondance, encore inédite, est précieuse à plus d'un titre.

BALZAC ou **BALSAC**, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs d'Entragues, de Dunes, de Clermont-Sousbiran, de Montagu, de Gié, d'Ambonville. — Les armes : *d'azur à trois sautoirs d'argent, au chef d'or à trois sautoirs d'azur*. — Les principaux personnages de cette famille sont : Jean de BALZAC, seigneur d'Entragues, qui servit fidèlement Charles VII contre les Anglais. = Son fils, ROFFEC, devint sénéchal de Nîmes et Beaucaire, chevalier de Saint-Michel, conseiller et chambellan du roi, et mourut le 25 octobre 1473. = ROBERT, fils puîné de Jean, sénéchal d'Agénois et gouverneur de Pise pour Charles VIII. = PIERRE, fils de Robert, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la haute et basse Marche. = GUILLAUME, fils du précédent, seigneur d'Entragues et de Marcoussis, gouverneur du Havre. Il eut quatre fils : l'aîné, François D'ENTRAGUES, chevalier des ordres du roi (1578), gouverneur d'Orléans, épousa en secondes noces Marie Touchet, qui avait été maîtresse de Charles IX, dont elle avait eu Charles de Valois, duc d'Angoulême et comte d'Auvergne. De ce mariage sortit Henriette de Balzac, maîtresse de Henri IV, qui la créa marquise de Verneuil (voy. VERNEUIL). François ayant pris part à un complot contre l'amant de sa fille, fut surpris et arrêté à son château de Marcoussis. Il racheta sa vie en livrant la promesse de mariage que le roi avait faite à Henriette. = Charles DE BALZAC, dit *Entraguet*, ou *le bel Entragues*, comte de Graville, chevalier des ordres du roi (1595), gouverneur de Saint-Dizier, frère cadet du précédent, mort en 1599. C'est lui qui, ayant pris querelle avec Quélus, fut cause de ce célèbre duel des mignons (1578) dont lui et Livarot réchappèrent seuls. = CHARLES, frère des deux précédents, fit la branche des comtes de Clermont, et son second fils, CHARLES, celle des barons de Dunes. — Il existait encore une autre branche : celle des seigneurs de Montagu, qui eut pour chef Thomas de BALZAC, fils de Pierre, mentionné plus haut. Il épousa la fille d'une sœur naturelle de François Ier.

BALZAC (Jean-Louis GUEZ de), l'un de nos meilleurs prosateurs, né à Angoulême en 1597, mort à Angoulême le 8 fév. 1654. Il commença sa réputation étant employé à Rome comme agent du cardinal de la Valette, par des lettres qu'il écrivait en France et qui frappèrent tous les beaux esprits, entre autres l'évêque de Luçon, bientôt après

cardinal de Richelieu. Celui-ci, devenu ministre, le nomma conseiller d'État et historiographe de France, et lui donna une pension de 2000 livres. Le premier volume des *Lettres* de Balzac parut en 1624 et fit parler de lui non-seulement, a dit Boileau, comme du plus éloquent de son siècle, mais comme du seul éloquent. L'engouement fut vif et prompt; la critique le fut aussi. Le père Goulu, général des Feuillants, l'attaqua avec une animosité violente dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*. Ces désagréments décidèrent, dit-on, Balzac à se retirer dans sa terre, où il passa le reste de sa vie, solitaire, mais entretenant un commerce de lettres soignées avec la plupart des beaux-esprits de son temps, même avec des souverains, parmi lesquels Christine de Suède. Cette solitude pourtant gâta son esprit, déjà trop plein de lui-même. L'égoïsme stérilisa son talent. Sous une forme admirable il mit le vide, ou à peu près. Cette beauté de formes alors toute nouvelle, cette ampleur et cette solidité des périodes, ce choix sévère des mots, cette fermeté de ton, cette allure fière et un peu castillane, frappèrent si fort les esprits qu'elles imprimèrent à la langue le cachet qui est celui du XVIIe siècle. Certains passages du *Socrate chrétien* annoncent le grand style de Bossuet; les *Entretiens à Ménandre*, la polémique forte et mesurée de Pascal, qui emprunta peut-être à certaines pages mordantes du *Prince* de Balzac le texte de ses fameuses *Provinciales* contre les casuistes espagnols. Cinquante ans plus tard, la France, habituée à cette belle forme littéraire, oublia qu'elle la lui devait; le XVIIIe siècle trouvant, chez Balzac, les mots trop grands pour les idées, le relégua presque au dernier rang. Le XIXe, plus juste, sans le replacer dans l'Olympe où l'avaient porté ses contemporains, l'a proclamé un grand artiste de langage, le *Malherbe de la prose*, le maître *sous lequel la France a fait sa rhétorique*. Ce sont des titres sérieux et respectables. Membre de l'Académie dès 1634, Balzac fut le fondateur du prix d'éloquence que décerne encore cette compagnie et laissa une rente pour cet objet. Il voulut être enterré parmi les pauvres de l'hôpital d'Angoulême auquel il légua 12 000 livres. L'égoïsme qu'on lui reproche ne l'empêchait pas d'être bienfaisant. Les ouvrages cités plus haut sont, avec l'*Aristippe*, ce que Balzac a fait de mieux. Ses *Lettres*, où l'emphase et la recherche choquent bien davantage, ne supportent plus guère la lecture. Il en existait un certain nombre d'inédites à la Bibliothèque impériale; elles ont été publiées par M. Tamizey de Larroque. 1873, in-4°. Ses œuvres complètes ont été réunies, 1665, 2 vol. in-fol.

BALZAC (Charles-Louis), architecte et littérateur, né à Paris, y mourut le 31 mars 1820. Il fit partie de l'expédition d'Égypte et fournit de nombreux dessins à l'atlas qui accompagna le grand ouvrage sur cette contrée. — *Poésies ad libitum*, 1817, in-8°; *Douleurs et guérison*, 1819.

BALZAC (Honoré de), l'un des plus célèbres et l'un des plus féconds romanciers de notre temps, né à Tours le 20 mai 1799, mort à Paris le 20 août 1850. Il débuta par une dixaine de romans qu'il publia (1822-1827) soit sous le voile de l'anonyme, soit sous le pseudonyme de Horace de Saint-Albin. Le premier auquel il ait mis son nom, *Le dernier Chouan* (1829), fut réimprimé (1834). Depuis lors se succédèrent les *Scènes de la vie privée* (1829-1830); *Physiologie du Mariage* (1830); *La Peau de Chagrin* (1831); *Contes philosophiques* (1831); *Les cent Contes drolatiques* (1832-1837); *Nouveaux Contes philosophiques* (1832); *Le Médecin de campagne* (1833); *Scènes de la vie de province* (1834-1837); *Eugénie Grandet*, si souvent réimprimé, parut d'abord dans cet ouvrage; *Études philosophiques* (1835 et suiv.); *Le Père Goriot* (1835); *Le Lys dans la vallée* (1836); *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau* (1838); *La Femme supérieure* (1838); *Un grand homme de province* (1839); *Le Cabinet des Antiques* (1839); *Une Fille d'Ève* (1839); *Béatrix* (1839); *Pierrette* (1840); *Le Curé de village* (1840); *Séraphita; les Parents pauvres*, etc. De ces ouvrages il y a eu de nombreuses éditions séparées, sans parler des œuvres complètes qui ont été réunies sous le titre de *Comédie humaine*. En 1840 il fit jouer le drame de *Vautrin* qui fut défendu après la première représentation.

BALZE (Nicolas), avocat et littérateur, né à Avignon en 1735, y mourut en 1792.

BAMBERG (Bavière). Cette ville fut prise par Kléber le 4 août 1796, et le 28 août de la même année les Français y furent défaits par l'archiduc Charles.

BAN. C'était la convocation des vassaux de plein fief pour le service militaire, tandis que l'arrière-ban était celle des arrière-vassaux. Ces deux mots réunis désignèrent jusqu'à la fin du XIVe siècle une levée en masse, mais cent ans plus tard, ils ne désignèrent plus que l'appel des nobles et des roturiers détenteurs de fiefs. — Voy. ARRIÈRE-BAN.

On entendait aussi par cette expression le vin et les provisions de bouche que le nouveau marié était dans l'usage de distribuer à ses compagnons de métier la veille de ses noces, comme prix d'un chant ou cantilène dont ceux-ci le régalaient en cette occasion. Les populations des campagnes paraissent avoir tenu particulièrement au maintien de cette coutume, et on les vit fréquemment réclamer les droits qui en découlaient pour elles (Normandie, pays Chartrain, etc.). Il était dangereux de s'y refuser; des quolibets et des brocards, il n'était pas rare que la foule passât aux voies de fait, ainsi que le témoignent les lettres de rémission des XIVe et XVe siècles. Le don en nature s'était transformé d'ordinaire en somme d'argent.

BAN (Du), famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de La Feuillée, de Frolois, et de Morvilliers. Armes : *d'azur à trois feuilles de chêne d'or posées 2 et 1*.

BANA (Seigneurs de), de la maison d'Estourmel (Picardie).

BANALITÉS. Avant la Révolution, le monopole était la règle, et la liberté l'exception. Les *banalités* consacrées par le droit féodal étaient des monopoles industriels entre les mains des seigneurs qui s'en faisaient une riche source de revenus. Maîtres de la plupart des cours d'eau, des hauts lieux, et dominant d'ailleurs tout le pays, ils imposaient aux habitants de leur châtellenie l'obligation de s'adresser pour tous les besoins qui nécessitent l'intervention d'une main étrangère, à certains établissements privilégiés. Quand ils affranchissaient leurs serfs, ils avaient soin d'introduire dans l'acte la stipulation du maintien des banalités. Les principales banalités étaient celles des moulins et fours, des brasseries, des forges, des taureaux et verrats, des boucheries, des banvins, des vertes-moultes (voy. BANVIN, etc.). Les unes étaient légales, les autres conventionnelles. Les premières résultaient de l'usage seul, qui tenait lieu de titres; elles étaient consacrées par onze coutumes. Les deuxièmes appartenaient aux suzerains sur leurs vassaux et affranchis; elles furent également supprimées par la Révolution. Mais une seconde classe de banalités conventionnelles se maintint quelque temps, comme n'étant pas entachée de féodalité; c'étaient celles qui faisaient partie du patrimoine des communes, ou des simples roturiers. Elles fu-

rent reconnues par la loi du 15 mars 1790, ainsi que celles pour lesquelles le seigneur s'était engagé envers la communauté à d'autres obligations que l'entretien des instruments banaux ou qui avaient pour cause la concession d'un droit d'usage sur ses prés, champs ou bois. La loi du 25 août 1792 abolit ces deux dernières exceptions; mais la première, malgré la loi du 17 juillet 1793, restrictive des dispositions de 1792, et les termes formels du Code civil, a été consacrée par la jurisprudence de la Cour de cassation. Un avis du conseil d'État en date du 11 brumaire an XIV s'est opposé à l'érection d'un pressoir banal.

BANCAL DES ISSARTS (Jean-Henri), homme politique, né à Saint-Martin-de-Londres (Hérault) le 3 novembre 1750, mort à Clermont-Ferrand en juin 1826. Député du Puy-de-Dôme à la Convention, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention et le bannissement, s'opposa à la formation d'un comité de salut public, et envoyé comme commissaire auprès de Dumouriez, fut arrêté et livré par celui-ci aux Autrichiens avec ses autres collègues (1793). Il ne fut échangé comme eux qu'en décembre 1795. Il entra au conseil des Cinq-Cents (1796) et en sortit le 20 mai 1797. On a imprimé en 1835, avec une introduction de M. Sainte-Beuve : *Lettres autographes de Mme Roland, adressées à Bancal des Issarts*, in-8°.

BANCEL (Louis), théologien, dominicain, né à Valence, mort le 22 décembre 1685.

BANCENEL, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Champagne.

BANCHEREAU (Richemont), poëte de la première moitié du XVII° siècle, né à Saumur. — Tragi-comédies en vers : *l'Espérance glorieuse; les Passions égarées*, 1632.

BANCK (Pierre Van der), graveur, né à Paris en 1649, mort à Londres en 1697.

BANDE NOIRE, surnom donné à des associations de spéculateurs qui s'étaient formées vers la fin de l'Empire et sous la Restauration, et dont le but était d'acheter les grandes propriétés pour les morceler, et les vieux châteaux ou bâtiments pour les démolir et en revendre les matériaux. Victor Hugo a fait contre ces sociétés une de ses premières odes (liv. II,3). = — On appela ainsi dans les guerres de la Vendée une troupe royaliste, composée surtout de déserteurs et d'Allemands. Elle portait un crêpe noir en signe de ralliement.

BANDEVILLE, seigneurie du Hurepoix (Seine-et-Oise), érigée en marquisat en avril 1682 en faveur de Nicolas Doublet de Persan.

BANDOL (Seigneurs de), branche de la famille de Boyer (Provence).

BANDOLE (Antoine), avocat au parlement de Provence, écrivain, vivait dans la première moitié du XVII° siècle.

BANEINS, seigneurie de Bresse (Ain), réunie à la seigneurie de Bereins et érigée en vicomté en mars 1644, en faveur de Pierre de Corsant, seigneur de Bereins, qui en juin 1649 en obtint l'érection en comté. Avant lui, elle avait appartenu à la maison d'Andrevet.

BANEL (Pierre), général, né à Lectoure (Gers) le 30 juillet 1766, tué devant Cossaria (Piémont) le 13 avril 1796.

BANIER (L'abbé Antoine), érudit et littérateur, membre de l'Académie des Inscriptions, né à Dalet (Auvergne) le 2 novembre 1673, mort le 2 novembre 1741. — *Explication historique des fables* (1711), réimprimée (1738) sous le titre de : *La mythologie et les fables expliquées par l'histoire*.

BANIÈRES (*N*), acteur et auteur, né à Toulouse au commencement du XVIII° siècle. Après avoir été successivement abbé, avocat, il s'engagea dans un régiment de dragons, fit représenter à Toulouse une tragédie, la *Mort de Jules-César*, où il jouait le principal rôle, obtint un ordre de début à la Comédie-Française (1729) qu'il ne tarda pas à quitter. On prétend qu'il fut alors arrêté comme déserteur et passé par les armes. Alexandre Dumas en a fait le héros d'un de ses romans, *Olympe de Clèves*.

BANNANS (Seigneurs de), de la famille de Marchant de la Châtelaine (Normandie).

BANNEGON (Seigneurs de), de la maison de la Porte (Berry).

BANNELIER (Jean), jurisconsulte, né à Dijon en 1685, y mourut en 1766.

BANNERET (Chevalier), chevalier qui avait le droit de lever bannière, c'est-à-dire qui était assez riche pour mener sous lui à la guerre un certain nombre d'hommes d'armes, d'archers et d'arbalétriers. Ce nombre varia, suivant les époques et les circonstances. Les officiers d'un rang élevé dans les troupes royales avaient le droit de porter bannière sans être chevaliers bannerets. — Voy. BANNIÈRE.

BANNERET. On donnait ce nom en Provence au juge que le seigneur établissait dans les bourgs et villages dont il avait la seigneurie.

BANNERET (Jean), théologien hébraïsant, vivait dans la seconde moitié du XVII° siècle.

BANNES, famille du Vivarais d'où sont sortis les seigneurs d'Avejan et de Montgros. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BANNEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Morin (Normandie).

BANNI DE LIESSE, pseudonyme de François Habert.

BANNIÈRE. Au moyen âge chaque paroisse, chaque abbaye avait sa bannière sous laquelle marchait sa milice. Cette bannière consistait à l'origine dans une croix à laquelle on ajouta ensuite une étoffe qui représentait le patron de la localité. Celles des établissements religieux étaient portées par leurs avoués.

La bannière des chevaliers était un carré attaché au bout d'une lance, et sur lequel ils firent broder leurs armes, après l'invention des signes héraldiques (XII° siècle). Le droit de porter bannière se perpétuait quelquefois dans la famille de celui qui en avait été honoré, mais il fallait que ses descendants se soumissent à la formalité exigée des bacheliers pour devenir bannerets (voy. BACHELE): par là *ils relevaient bannière*. Les principaux officiers de la couronne étaient bannerets de droit; dans ce nombre on comptait le connétable, l'amiral, les maîtres des arbalétriers et tous les maréchaux. Dans les guerres, l'usage était d'énumérer les troupes par bannières et pennons. La bannière comportait 50 hommes au moins, le pennon en comptait depuis 50 jusqu'à 1.

La bannière royale consistait primitivement dans une espèce de pavillon porté par un char et surmonté d'un mât d'où flottait une grande voile. Le char, à quatre roues, était traîné par des bœufs et richement orné; dix chevaliers veillaient à sa garde, dix trompettes l'entouraient et sonnaient la charge. Le char se plaçait en effet dans le principal corps de l'armée, et c'était là que se livrait le plus fort du combat. Le pavillon contenait les reliques des saints, et, entre autres, celles de saint Martin dont la légende était si populaire. Ce genre de bannière en tout semblable à celui des républiques italiennes, fut en usage parmi nous jusqu'au XII° siècle, époque à laquelle les rois commencèrent à se servir d'un drapeau.

BANNISSEMENT. Il y avait dans l'ancien droit le bannissement à temps et à perpétuité; le bannissement hors du royaume et le bannisse-

ment hors d'un ressort de parlement, d'une seigneurie, d'un territoire. Le bannissement à perpétuité hors du royaume, qui en général ne pouvait être prononcé que par des cours supérieures, entraînait la mort civile. Les bannis qui rompaient leur ban étaient condamnés, les hommes aux galères, les femmes à la réclusion dans les hôpitaux.

BANON (Temps de). Suivant la coutume de Normandie, il existait une époque de l'année pendant laquelle les troupeaux pouvaient paître en pleine liberté sur tout le territoire de la paroisse, et sans qu'aucun propriétaire eût le droit de s'y opposer, à moins que son domaine ne fût clos de haute antiquité. C'est ce qu'on appelait le *temps de Banon*. Certains animaux, tels que les chèvres, étaient cependant exclus de cette jouissance en commun.

BANOS (Col de). Au mois d'août 1809, le col ou Puerto de Banos (Espagne) fut le théâtre d'un combat où l'avant-garde du corps d'armée de Ney, commandée par le général Lorcet, défit une division de Portugais, d'Espagnols et d'Anglais sous les ordres de sir Robert Wilson, qui y perdit 1200 hommes.

BANQUEROUTIER. D'après une ordonnance du 10 octobre 1536, les banqueroutiers frauduleux étaient passibles d'amende honorable, de punition corporelle, du carcan et du pilori et d'autres peines à l'arbitrage des juges. Ces peines furent renouvelées par plusieurs ordonnances. Vers la fin du XVIe siècle on adopta la coutume italienne de les condamner à porter un bonnet vert, coutume qui subsista jusque dans les premières années du XVIIIe siècle.

BANQUIER EXPÉDITIONNAIRE EN COUR DE ROME. On appelait ainsi celui qui se chargeait de faire venir les expéditions de la cour de Rome, comme les dispenses, les bulles, les provisions de bénéfices, etc. Une ordonnance du 1er février 1553 defendit d'exercer ces fonctions sans la permission du roi. Au mois d'avril 1633, on créa huit offices de banquiers à Paris, quatre à Toulouse et à Lyon, trois à Bordeaux, Aix, Rouen, Dijon, etc. On en créa de nouveaux en 1655, en 1673; on réduisit leur nombre en 1675 et en 1690, et on l'augmenta de nouveau en décembre 1689, en septembre 1691, en juin 1703. Les actes émanés du Saint-Siége, que l'on apportait en justice, devaient être revêtus du certificat d'un de ces banquiers.

BANSON (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubusson.

BANTERLU (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

BANTRY, baie située sur la côte occidentale de l'Irlande. Le 12 mai 1689, l'amiral anglais Herbert y fut rencontré par l'amiral Chateau-Renaud, qui amenait sur sa flotte un corps de [illegible] hommes pour aider le roi Jacques II, en faveur duquel l'Irlande s'était soulevée. La flotte anglaise fut battue et les Français opérèrent leur débarquement. — En décembre 1796 (brumaire an V), une flotte française de vingt-sept navires, portant 18000 hommes, sous les ordres de Hoche, était sortie de Brest se dirigeant sur l'Irlande. Assaillie par la tempête, elle fut dispersée. Quelques vaisseaux seulement se rallièrent et entrèrent dans la baie de Bantry; mais ils ne tardèrent pas à regagner les côtes de France.

BANVIN. C'était le ban en vertu duquel le seigneur permettait de vendre du vin dans ses domaines; l'impôt qu'il percevait préalablement recevait aussi ce nom.

BANYULS-LA-MAIZO (Pyrénées-Orientales), petite ville qui se signala en 1793 par une résistance héroïque, quand les Espagnols envahirent la France. Aussi, pour la récompenser, l'année suivante Dugommier ordonna que la garnison espagnole, qu'il forçait à évacuer Collioure, viendrait y déposer les armes (mai 1794).

BAOUR (Jean-Florent), imprimeur-libraire à Toulouse, écrivain, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Almanach de Toulouse et de la province de Languedoc*, recueil qui parut pendant une vingtaine d'années. = Son fils Pierre-Marie-François-Louis BAOUR-LORMIAN, poëte, membre de l'Académie française (1815), né à Toulouse le 24 mars 1770, mort le 18 décembre 1854. Il débuta dans la satire, qu'il abandonna pour traduire en vers français la *Jérusalem délivrée*, travail qu'il refit plus tard. Arrivé à Paris, son premier goût l'emporta, et il engagea avec Lebrun une lutte d'épigrammes qui amusa beaucoup le public. Sa traduction d'*Ossian*, qui vint ensuite, est le plus important de ses ouvrages par l'influence qu'elle exerça en répandant dans le public le goût de la poésie ossianique. Aveugle, souffrant, octogénaire, il traduisit vers la fin de sa vie le livre de Job. On a encore de lui des tragédies, *Omasis*, *Mahomet II*, plusieurs opéras et divers poëmes, *l'Atlantide*, *Rustan*, *les Trente-huit Songes*, des *Hommages poétiques*, etc.

BAPALMA, Bapaume.

BAPAUME, *Bapalma* (Pas-de-Calais). En 1196 une charte de franchise fut accordée aux habitants de Bapaume qui n'était alors qu'une bourgade. Eudes, comte d'Artois par sa femme Jeanne II, érigea cette bourgade en ville et l'entoura de murailles (1335). L'Artois ayant été réuni aux possessions bourguignonnes, Bapaume fut assiégée et prise par les Armagnacs (1414). A la mort de Charles le Téméraire, Louis XI l'occupa (1477), et en donna la seigneurie à Antoine, bâtard de Bourgogne; mais elle fut rendue par Charles VIII à Maximilien Ier d'Autriche. Prise par Claude, duc de Guise (1521), recouvrée par Charles-Quint qui en fit une place forte, elle appartint à la maison d'Autriche-Espagne jusqu'à la guerre de Trente ans. Elle fut conquise par le maréchal de la Meilleraye (1641), et définitivement remise à la France par la paix des Pyrénées (1659), forma un des bailliages de l'Artois.

BAPAUME (Seigneurs de), branche de la famille de Thiville (Orléanais).

BAPTISTE ANET, dit *Baptiste*, violoniste, élève de Corelli. Il vint à Paris où il fit une grande sensation. Mal accueilli par Louis XIV à qui il fut présenté (vers 1700), il passa en Pologne où il mourut chef de la musique du roi. Il a publié à Paris des *sonates* pour violon et différentes pièces pour musette.

BAPTISTE *aîné* (Nicolas-ANSELME, *dit*), acteur, né à Bordeaux, le 18 juin 1761, mort à Paris le 30 novembre 1835. Il débuta à Paris en 1791, sur un théâtre du Marais, et passa ensuite au Théâtre-Français où il réussit surtout dans la comédie et le drame. Il prit sa retraite en 1827. = Son frère cadet, PAUL-EUSTACHE, acteur comique, né à Grenoble vers 1766, mort à Paris le 31 mars 1839. Il débuta au théâtre Montansier, et passa ensuite au Théâtre-Français.

BAPTISTE. Voy. MONOYER et CAMBRAY.

BAQUOY (Maurice), graveur né vers 1680, mort à Paris le 6 août 1747. = Son fils JEAN-CHARLES, né à Paris le 16 juin 1721, y mourut le 24 février 1777 = PIERRE-CHARLES, fils du précédent, né à Paris le 27 juillet 1759, y est mort le 4 février 1829. — *La condamnation de saint Gervais et de saint Protais*, d'après Lesueur.

BAQUETTE, monnaie du Béarn valant $\frac{1}{12}$ de sou, et marquée d'une petite vache.

BAR (Duché de) ou **BARROIS**, *Barrensis pagus, civitas Leucorum*, province faisant partie des états de Lorraine. Elle était bornée à l'E. par le pays Messin, le Toulois et la Lorraine; à l'O. par la Champagne; au N. par le duché de Luxembourg; au S. par la Champagne et la Franche-Comté. Sa capitale était Bar-le-Duc. Le Barrois se composa de pays qui avaient appartenu aux cités des *Mediomatrici*, des *Leuci* et des *Verodunenses*, sur la limite occidentale de la Belgique première. Sous les Mérovingiens, ils avaient fait la frontière de l'Austrasie du côté de la Neustrie. Après le traité de Verdun (843), ils firent celle de la Lotharingie. Rangés plus tard dans le duché de Lorraine Mosellane, ils le séparèrent des possessions des comtes de Champagne dans le royaume de France, et des comtes de Luxembourg dans l'empire germanique. Le Barrois, qui forma de bonne heure un duché, devint fief immédiat des rois de Germanie et des empereurs d'Allemagne. Le premier duc amovible dont on sache le nom est de 951; le premier duc héréditaire, de 984. Au XIᵉ siècle, un changement de dynastie fut accompagné d'un changement de titre : les seigneurs de Bar ne s'intitulent plus que comtes. La situation de ces seigneurs, qui redoutaient la domination des ducs de Lorraine, les rattacha souvent à la France. Thibaut Iᵉʳ, comte de Bar, combattait à Bouvines du côté de Philippe Auguste, tandis que le duc de Lorraine était dans l'armée d'Othon. Les prétentions de la cour de France les rejetaient aussi dans le parti contraire. Ainsi, au commencement du XIVᵉ siècle, le comte Henri III s'allia à Édouard Iᵉʳ d'Angleterre; battu et pris, il fut conduit à Bruges et obligé, en 1302, de faire hommage à Philippe le Bel du pays situé à la gauche de la Meuse, qui séparait ses possessions en parts à peu près égales. C'est là l'origine de la désignation de *Barrois mouvant* ou *royal*, et de *Barrois non mouvant* ou *ducal*. Robert, comte de Bar, fut fait, en 1354, marquis de Pont-à-Mousson par l'empereur Charles IV, et, l'année suivante, duc de Bar par le roi Jean, dont il épousait la fille. Son successeur, le duc Édouard III, périt à Azincourt (1415), et bientôt le duché de Bar passa à René d'Anjou, comte de Guise (1419), qui devint duc de Lorraine (1431). En 1480, le Barrois royal fut réuni par Louis XI, et le Barrois ducal possédé alors par René II de Vaudemont resta, par le duc Antoine, à la branche aînée de Lorraine (1508) qui obtint le Barrois mouvant à la paix de Cateau-Cambrésis (1559). En 1634, réuni avec la Lorraine, il semblait acquis par le traité des Pyrénées (1659); mais il fut restitué (1661) pour être réuni de nouveau (1662) et encore une fois détaché, sous la réserve de l'hommage, à la paix de Ryswick (1697). En 1738, il fut donné à Stanislas Leczinski, et à sa mort (1766) réuni à la France. La Révolution l'a divisé entre les départements de la Haute-Marne, des Vosges, de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle.

BIBLIOGRAPHIE. — Maillet, *Essai chronologique sur l'histoire du Barrois*, 1757, in-12. — Voy. LORRAINE.

COMTES ET DUCS DE BAR. — *Ducs* : 951, Frédéric ou Ferri Iᵉʳ, fils de Wigeric, comte du palais sous Charles le Simple. — 984, Thierri Iᵉʳ. — 1024, Frédéric II, qui fut aussi duc de Lorraine. *Comtes* : 1027? Sophie, sa fille, épouse Louis, comte de Mouson et de Montbéliard. — 1093, Thierri II. — 1104, Thierri III, deuxième fils de Thierri II. — Renaud Iᵉʳ, le Borgne, frère aîné de Thierri III. — 1150? Renaud II. — 1170, Henri Iᵉʳ. — 1191, Thibaut Iᵉʳ, frère de Henri. — 1214, Henri II. — 1240, Thibaut II. — 1296? Henri III. — 1302, Édouard Iᵉʳ. — 1337, Henri IV. — 1344, Édouard II. — 1352, Robert, frère d'Édouard. — 1411, Édouard III. — 1415, Louis, frère d'Édouard III cardinal de Bar, évêque de Châlons. Il céda, en 1419, le duché à son petit-neveu René d'Anjou, qui le réunit à la Lorraine.

BAR, ancienne et illustre maison à laquelle appartenait Robert de Bar, comte de Soissons, vicomte de Meaux, grand bouteillier de France, tué à Azincourt (1415).

BAR (Le), terre et seigneurie de Provence, érigée en comté sous François Iᵉʳ, en faveur de Claude de Grasse.

BAR (De), famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Villemenard, de Baugy, de Creu, de Polanon, de Bonnebuche, de Buranlure, de Fontaine, de Guimonville, de Silly, de Billeron. — Les armes : *fascé d'or, d'argent et d'azur de neuf pièces*. (Voy. *Hist. du Berry*, par La Thaumassière.) — Ses principaux membres furent JEAN, seigneur de Baugy, fils d'un valet de chambre du roi. Il fut successivement chambellan, maître des comptes, général des finances, bailli de Touraine sous Charles VII, auquel il rendit les plus grands services lors de la conquête de la Normandie, et sous Louis XI. Il mourut en 1470. = Son fils DENIS fut successivement protonotaire du Saint-Siége, évêque de Saint-Papoul (1468), évêque de Tulle (1472), puis de nouveau (1495) évêque de Saint-Papoul. Il mourut le 31 mai 1517. Il avait composé en faveur de l'astrologie judiciaire un traité dont Baluze a publié quelques fragments.

BAR (Seigneurs de), de la famille del Peirou (Limousin). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Guiscard (Quercy). = — (Seigneurs de), de la maison de Sales (Rouergue).

BAR (François de), bénédictin, né en 1538, près de Saint-Quentin, mort le 25 mars 1606. La bibliothèque de Douai conserve de lui en manuscrit de nombreux ouvrages.

BAR (Louis de), théologien, né à Sens, mort en 1617 à Rome où il avait, à trente ans, embrassé l'état ecclésiastique. Il fut successivement le secrétaire et l'homme de confiance du cardinal de Ferrare, légat près de Charles IX, et du cardinal Buoncompagno (depuis Grégoire XIII), légat en Espagne. Celui-ci, à son élévation, le nomma prodataire apostolique. Bar se démit de cette fonction à l'avénement de Sixte V et passa le reste de sa vie dans l'exercice de la charité et des bonnes œuvres. Ses écrits sont perdus, à l'exception d'une Concordance des quatre évangélistes, imprimée quelques mois avant sa mort.

BAR (Jean-Pierre BAR ou de), personnage oublié jusqu'ici dans les biographies, et qui pourtant méritait bien une petite place dans les dictionnaires historiques. Il a été dit ailleurs que le célèbre Baluze (voy. ce nom) avait été très-sévèrement puni pour avoir inséré dans l'*Histoire de la maison d'Auvergne* des pièces fausses tirées d'un cartulaire de saint Julien de Brioude; ces pièces, assez habilement contrefaites pour avoir trompé la sagacité de paléographes aussi habiles que Mabillon, Baluze et Ruinart avaient été fabriquées par de Bar, qui, sur ces entrefaites (1700), fut arrêté et mis à la Bastille comme coupable d'avoir fabriqué d'autres faux. Là, ses aveux, au dire de Saint-Simon, furent complets, et un arrêt de la chambre de l'Arsenal, en date du 11 juillet 1704, le condamna à une prison perpétuelle. La quatrième année de sa captivité, dans un accès de désespoir, il se frappa la tête contre les murs de son cachot (1708) et mourut de ses blessures deux jours après. Son procès se trouve à la Bibliothèque impériale. — Il existait dans le même établissement (fonds Clairambaut) un manuscrit intitulé : *Catalogue des noms de familles soupçonnées d'avoir fait faire des faux titres par Pierre Bar*

et autres. Ce volume pouvait intéresser trop de gens; il a disparu.

BAR (Nicolas de), peintre, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle à Rome. Il passa une grande partie de sa vie en Italie, où il était connu sous le nom de *Nicoleto*. = Son fils, dit *du Lys*, peintre, mort en Lorraine en 1732.

BAR (Bonaventure de), peintre de genre, né en 1700, mort le 1er septembre 1729. — *Fête champêtre* (musée du Louvre).

BAR (Jean-Étienne), né à Anneville (Manche), en 1748, mort en 1801. Il était avocat à Thionville quand il fut envoyé à la Convention par le département de la Moselle. Il vota la mort du roi, fut chargé d'une mission à l'armée du nord (1793), passa dans le Conseil des Anciens (1795) et fut nommé (1800) président du tribunal civil de Thionville.

BAR-LE-DUC ou SUR L'ORNAIN, *Barrum, Barra Ducis*, capitale du Barrois. Un château existait sur l'emplacement de cette ville au moins dès le Ve siècle; au Xe, Frédéric Ier, duc de la Lorraine Mosellane, accrut cette place et en fit une ville forte qui fut la résidence des ducs de Bar. En 1790, elle devint le chef-lieu du département de la Meuse (V. BAR, duché). — Bar-le-Duc a vu naître François de Guise, l'ingénieur Érard, les maréchaux Oudinot et Excelmans, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — *Dissertation sur le nom de Bar-le-Duc* (dans le tome XX des Mémoires de l'Académie des Inscriptions).

BAR-SUR-AUBE, *Barrum ad Albulam* (Aube), ville ancienne de Champagne qui eut des comtes particuliers sous les premiers rois de la troisième race. Les comtes de Champagne y avaient établi quatre foires franches et annuelles. Les habitants d'Orange, les Allemands, les Lorrains et les Hollandais y avaient, à la fin du XIIIe siècle, des quartiers séparés, espèces de factoreries, pour la commodité de leur commerce. Bar, réunie avec la Champagne au domaine lors de l'avénement de Louis X (1314), se vit avec désespoir vendue par Philippe le Long (1317). Elle se racheta et se donna au roi Charles IV (1322), à condition qu'elle ne pourrait plus être ni vendue ni aliénée. En 1577, elle était une des douze élections de la généralité de Châlons. — Bar est la patrie du poëte latin Nicolas Bourbon.

Le 24 janvier 1814, Mortier, malgré l'infériorité du nombre, soutint à Bar-sur-Aube, contre une partie de l'armée de Bohême, commandée par Schwarzemberg, un combat acharné à la suite duquel il se replia sur Troyes. Quelques jours après, le 1er février, pendant que Napoléon livrait, à quelques kilomètres de là, la terrible bataille de la Rothière, le corps que commandait Colloredo forçait, à Bar, le passage de l'Aube. Dans ce combat, Bar fut à peu près détruite.

BIBLIOGRAPHIE. — Godan, *Essai historique sur la ville de Bar-sur-Aube*, 1838, in-8°; d'Arbois de Jubainville et L. Pigeotte, *Histoire de Bar-sur-Aube*, sous les comtes de Champagne, 1859, in-8°.

BAR-SUR-SEINE, *Barrum ad Sequanam* (Aube), chef-lieu d'un comté réuni d'abord au comté de Champagne (1225), puis au duché de Bourgogne (1435). Bar fut affranchie de mainmorte lors de sa réunion à la Champagne et reçut une commune du comte Thibaut (1227), qui y fonda une foire franche. Sa commune était gouvernée par un maire et douze échevins. Les Anglais la prirent, la pillèrent et y brûlèrent plus de neuf cents bons hôtels (1359), avant la paix de Brétigny. Elle fut encore prise et pillée durant les guerres des Bourguignons et des Armagnacs (1433), et après la mort de Charles le Téméraire (1478). Elle députa aux états généraux de 1560, devint un bailliage dans le ressort du parlement de Dijon, et, quoique pays d'états, eut un tribunal d'élections. Attribuant ses calamités à sa condition de place forte, elle prit la résolution d'abattre ses remparts (1596), ce qui fut autorisé par Henri IV.

On donne le nom de combats de Bar-sur-Seine à plusieurs faits militaires qui eurent lieu, du 3 au 5 février 1814, entre Bar-sur-Seine et Troyes, principalement à Saint-Thibault, dans le canton de Bouilly, et à Saint-Parre-les-Vaudes, dans celui de Bar-sur-Seine.

BIBLIOGRAPHIE. — Rouget, *Recherches historiques sur la ville et le comté de Bar-sur-Seine*, 1772, in-12.

COMTES DE BAR-SUR-SEINE. — 1038? Azéka, héritière, épouse Milon III, comte de Tonnerre. — Hugues-Renaud, de Tonnerre. — 1085, Milon Ier de Brienne, neveu de Hugues-Renaud. — 1125? Gui. — 1146? Milon II. — 1152, Manassès, frère de Milon II. — 1168, Pétronille, fille de Milon II, épouse Hugues du Puiset. — 1189, Milon III, fils des précédents. — 1218, Laurence, nièce de Milon III, et Pétronille, fille de Thibaut, frère de Milon II, partagent l'héritage de Milon III. — De 1223 à 1225, Thibaut le Grand, comte de Champagne, acquiert de tous les ayants-droit le comté et la ville de Bar-sur-Seine.

BARADAT, famille originaire d'Armagnac, dont l'illustration ne date que de FRANÇOIS DE BARADAT, seigneur de Damery (Champagne), mort en 1683. Entré comme page de la chambre près de Louis XIII, il fut quelque temps son favori, fut supplanté par Saint-Simon, à qui on le força de vendre pour cent mille écus sa charge de premier écuyer de la petite écurie (1626). Il se mêla à des intrigues contre Richelieu (1636) et fut exilé à Avignon. Au dire de Tallemant, c'était un assez pauvre homme et un brutal. De ses quatre fils, l'aîné, MARC, enfant d'honneur près de Louis XIV, fut blessé mortellement à la bataille de Saint-Gothard (1664). = Des deux frères de François, l'un, HENRI, fut évêque et comte de Noyon (1627) et mourut en 1659. L'autre, PIERRE, lieutenant-général des armées, fut commandant à Casal et mourut en 1682. — Outre les seigneurs de Damery, cette famille a produit les branches de Maujusson, de Cahusac et de Verneuil. — Les armes : *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent*. (Voy. le tome II du P. Anselme.)

BARAGUAY-D'HILLIERS (Louis), général, né à Paris le 13 août 1764, mort à Berlin en décembre 1812. Lieutenant au régiment d'Alsace (1791), il donna sa démission pour ne pas servir la cause de la Révolution, puis changea d'opinion assez à propos pour se faire nommer capitaine d'infanterie, le 20 janvier 1792, et un mois après aide de camp du général Crillon. Il fut ensuite attaché à Labourdonnaye, puis à Custine, qui le nomma général de brigade et sous-chef d'état-major. Arrêté avec son général, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et absous. Remis en activité (mai 1795), il servit sous Pichegru à Paris, fut destitué (octobre); réintégré de nouveau (novembre), il servit sous Hoche dans l'Ouest, puis sous Bonaparte à l'armée d'Italie, obtint (1797) le grade de général de division, et fut nommé commandant à Venise. Appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte, il fut, après la prise de Malte, chargé d'aller porter cette nouvelle au Directoire; mais la frégate qu'il montait, et qui portait une partie des richesses trouvées à Malte, fut prise par les Anglais. Il devint sous l'Empire colonel-général de dragons et (1808) gouverneur de Venise; passa à l'armée d'Espagne, où il battit l'ennemi près de Figuières (3 mai 1811), puis à

la grande armée; mais dans la retraite de Russie il se laissa surprendre par plusieurs corps russes et vit une partie de sa division obligée de capituler. Cet échec le fit renvoyer en France, et il mourut en route. Son fils est aujourd'hui maréchal de France.

BARAILON (Jean-François), homme politique, médecin et antiquaire, né à Viersat (Creuse) le 12 janvier 1743, mort à Chambon le 14 mars 1816. Élu membre de la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la déportation et pour l'exil, se prononça plusieurs fois contre Robespierre et ses partisans, passa au Conseil des Cinq-Cents, puis au Conseil des Anciens, et, après le 18 brumaire, devint membre du nouveau Corps législatif.

BARALE (Joffroy de), trouvère du XIIIe siècle. — On a de lui deux *chansons* et un *jeu-parti*.

BARANTE (Claude Ignace BRUGIÈRE, sieur de), littérateur, né en 1670 à Riom, où il mourut en 1745. Il vint de bonne heure à Paris, et fit pour le Théâtre-Italien quelques comédies insérées dans le recueil de Gherardi. — *Traduction* d'Apulée: *Recueil des plus belles épigrammes* des poètes français (1698); *Observations* sur le Pétrone trouvé à Belgrade en 1688. = Son petit-fils, Claude-Ignace BRUGIÈRE, baron DE BARANTE, homme politique et littérateur, né à Riom le 10 décembre 1745, mort le 20 mai 1814. Préfet de l'Aude après le 18 brumaire, puis de Genève (1803), il fut révoqué en 1810. — *Statistique du département de l'Aude*, 1802-1803. = Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE, baron de BARANTE, fils du précédent, historien et homme politique, né à Riom le 10 janvier 1782, mort le 22 novembre 1866. Après avoir été, sous l'Empire, préfet de la Vendée (1809) et de la Loire-Inférieure (1813), il devint, à la seconde Restauration, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'intérieur, député (1815), directeur général des contributions indirectes, pair de France (1819), membre de l'Académie française (1828). Le gouvernement de Juillet en fit un ambassadeur en Sardaigne (octobre 1830), puis (1835) en Russie. Il séjourna à Pétersbourg jusqu'à la fin de 1841, et n'y retourna plus, tout en restant titulaire de son poste. Après la révolution de Février, il se retira complétement des affaires publiques. M. Guizot a publié sur lui un article plein d'intérêt dans le numéro du 1er juillet 1867 de la *Revue des Deux-Mondes*. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, 1808, in-8°, souvent réimprimé; *Des Communes et de l'Aristocratie*, 1821, in-8°; *Traduction* du théâtre de Schiller (1821); *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1824-1826, 12 vol. in-8°, ouvrage dont le succès n'est point encore épuisé; *Mélanges historiques et littéraires*, 1835, 3 vol. in-8°: *Questions constitutionnelles*, 1849, in-8°; *Histoire de la Convention nationale*, 1851-1853, 6 vol. in-8°; *Histoire du Directoire*, 1855, 3 vol. in-8°. C'est lui qui a rédigé les *Mémoires de Mme de la Rochejaquelin*.

BARAS (Marie-Marc-Antoine), économiste, né à Toulouse en 1764, mort sur l'échafaud le 13 avril 1794. — *Arithmétique politique*, 1790, in-8°; *Tableau de l'instruction publique en Europe*, 1793, 2 vol. in-8°.

BARAT (Nicolas), hébraïsant, né à Bourges, mort en 1706 dans un âge peu avancé. Il a collaboré au *Glossarium universale hebraicum* de Thomassin (1697), et a laissé *Nouvelle bibliothèque choisie*, publiée après sa mort, 1714, 2 vol. in-12.

BARATIER (François), pasteur calviniste, écrivain, né à Romans (Drôme) en 1682, mort en Allemagne, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. = Son fils, JEAN-PHILIPPE, né à Schwabach en 1721, mort à dix-neuf ans en 1740, fut un enfant célèbre. A treize ans (1734), il publia l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle*.

BARATON, famille originaire de Touraine, qui a produit les seigneurs de la Brosse et de Mont-Gauger, et d'où est sorti François de Baraton, conseiller chambellan du roi en 1516. Elle s'est éteinte, dans la seconde moitié du XVIe siècle, avec Louis de Baraton. Les armes: *d'or à la fasce fuselée de gueules accompagnée de sept croix ancrées de sable, 4 en chef et 3 en pointe*. (Voy. le tome VIII du P. Anselme.)

BARATON, poëte, né vers le milieu du XVIIe siècle, vivait encore en 1720. — *Épigrammes* insérées dans divers recueils du temps; *Poésies diverses*, 1704 et 1705, in-12.

BARBÆLLUM, Barbeaux (Seine et-Marne).

BARBANÇOIS, maison du Berry, originaire de la Marche. D'elle sont sortis les seigneurs de Sarzay, de Charon, d'Auzans, de Reville. Les armes: *de sable à trois têtes de léopard d'or posées 2 et 1*. (Voy. l'*Histoire du Berry* de La Thaumassière, et le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BARBANÇOIS (Charles-Hélion, marquis de), agronome, écrivain politique, né, le 17 août 1760, au château de Villegongis (Indre), mort le 17 mars 1822. — *Petit traité sur les parties les plus importantes de l'agriculture en France*, 1812, in-8°; *Des droits et des devoirs des députés*, 1818, in 8°; *Les majorats dans la charte*, 1819, in-8°.

BARBANÇON, nom porté par plusieurs familles nobles et, entre autres, par une maison de Picardie dont la branche aînée s'est fondue dans la maison de Ligne, et une autre dans la maison de Werchin. Le dernier membre, Louis de Barbançon, marquis de Cany, substitua son nom et ses armes à François du Prat, dit le chevalier de Nantouillet, mort en 1695, « fort goûté du monde, suivant Saint-Simon, par le sel de ses chansons et l'agrément et le naturel de son esprit. » — A cette famille appartenait aussi MARIE DE BARBANÇON, fille de Michel de Barbançon, seigneur de Cany, et qui, après la mort de son mari, Jean de Barret, défendit héroïquement son château (1569), assiégé par les troupes royales. Elle était tante de Marie de Barbançon, première femme (1587) de l'illustre historien de Thou.

BARBANÈGRE (Le baron Joseph), général, né à Pontacq (Basses-Pyrénées) en 1772, mort à Paris le 9 novembre 1830. Général de brigade (1809) lors de la retraite de Moscou, il fit partie de l'arrière-garde et parvint à s'enfermer dans Stettin, qu'il ne rendit que le 5 décembre 1813. Il fut emmené prisonnier en Russie. Pendant les Cent-Jours, il défendit Huningue contre l'archiduc Jean, et bombarda Bâle, ce qui, plus tard, excita contre lui les plus vives récriminations. Mais une commission d'enquête, établie pour juger sa conduite, le justifia entièrement.

BARBARA (Charles), romancier, auteur dramatique, né en 1822, mort en septembre 1866.

BARBARIN, monnaie de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, qui représentait la tête du patron, de face et barbue: les seigneurs de Château-Mellant frappèrent aussi des barbarins.

BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), conventionnel, né à Marseille le 6 mars 1767, guillotiné à Bordeaux le 25 juin 1794. Après s'être livré d'abord à des études scientifiques, il s'était fait connaître comme avocat au barreau de Marseille lorsqu'éclata la Révolution. Nommé secrétaire de la commune de Marseille, qui l'envoya ensuite (1792) à Paris, il se fit recevoir au club des Jacobins, et s'y lia intimement avec Vergniaud. Bris-

sot et Gensonné et surtout avec Roland. Il prit une part active à la journée du 10 août et fut élu à la Convention, où, dès les premiers jours, il attaqua vivement Robespierre, Marat et leurs partisans. Dans le procès du roi, il vota pour la mort avec appel au peuple et sursis. Lors du 31 mai, il se défendit avec courage, fut arrêté, parvint à s'échapper, gagna la Normandie qu'il chercha inutilement à soulever, se réfugia à Quimper, puis à Bordeaux, y fut découvert et, dans une tentative de suicide, parvint seulement à se blesser. — On a de lui, outre divers rapports administratifs et des poésies, un *Mémoire sur les volcans éteints des environs de Toulon.*

BARBAULT-ROYER (Antoine-François), publiciste, homme de couleur, mort dans les premières années du XIXe siècle. Il prit part au soulèvement de Saint-Domingue (1792), fut plus tard envoyé en France pour y exposer les plaintes des colons, retourna dans sa patrie, puis revint à Paris où il fut employé au ministère des affaires étrangères. — *De la guerre contre l'Espagne* (1795); des *Nouvelles;* des *Voyages dans les départements du Nord, de la Lys et de l'Escaut* (1800), etc.

BARBAZAN (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

BARBAZAN (Arnauld-Guillem, sire de), célèbre capitaine français, né dans la seconde moitié du XIVe siècle, d'une ancienne famille du Bigorre, mort en 1431. Il se signala en 1404 dans un combat livré par six Français contre six Anglais qui furent vaincus, et prit une part active et glorieuse aux sanglantes guerres du XVe siècle, où il combattait pour la cause royale. Après avoir défendu Corbeil (1417) contre le duc de Bourgogne et accompagné Tanneguy du Chastel dans ses attaques infructueuses contre Senlis et Paris (1418), il fut, au mois de juillet 1420, assiégé dans Melun par Henri V et le duc de Bourgogne. Bien qu'abandonné par le dauphin, il s'y défendit héroïquement et ne se rendit que le 17 novembre suivant. Les vainqueurs l'enfermèrent à Château-Gaillard, et il ne fut délivré qu'en 1430 par La Hire. L'année suivante, ayant joint l'armée de René d'Anjou, il fut blessé à mort à la bataille de Bulgnéville (voy. BULGNÉVILLE). Charles VII, qui l'avait nommé gouverneur de Champagne et le Laonnais, fit transporter son corps dans l'abbaye de Saint-Denis, où on lui érigea un tombeau en bronze.

BARBAZAN (Étienne), érudit, philologue, né à Saint-Fargeau-en-Puisaye en 1696, mort à Paris le 8 octobre 1770. C'est l'un des savants qui ont le plus contribué à faire connaître la littérature française du moyen âge. Il a édité les *Fabliaux et contes des poètes français des* XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles*, 1756, 3 vol. in-12, réimprimé avec des augmentations par Méon, 1808, 4 vol. in-8°; avec un supplément, 1823, 2 vol. in-8°; *le Castoiement*, 1760, in-12; *l'Ordène de chevalerie*, 1759, in-12. — La bibliothèque de l'Arsenal conserve de lui en manuscrit un *Glossaire français* qui forme 5 vol. in-f°.

BARBE (Philippe), prêtre de la Doctrine chrétienne, né à Londres en 1723, de Français réfugiés, mort à Chaumont-en-Bassigny, le 3 octobre 1792. Lors de la Révolution, il fut sauvé des massacres de septembre par Manuel, procureur de la commune de Paris. — *Fables nouvelles*, 1762, in-12, rare; *Fables et contes philosophiques*, 1771, in-12, rare.

BARBE-EN-AUGE (Sainte-), *S. Barbara in Algia*, abbaye de l'ordre des Augustins, diocèse de Lisieux, fondée en 1128.

BARBÉ-MARBOIS (François, vicomte puis marquis de), homme d'État, né à Metz le 31 janvier 1745, mort à Paris le 14 janvier 1837. Après avoir été précepteur des enfants du maréchal de Castries, il embrassa la carrière diplomatique et occupa diverses fonctions importantes en Allemagne, puis fut nommé consul général de France aux États-Unis, et épousa (1784) la fille de Moore, président et gouverneur de l'état de Pensylvanie. Nommé (1785) intendant à Saint-Domingue, il revint en France en 1790 et y fut, l'année suivante, adjoint au marquis de Noailles, ambassadeur près la diète de l'Empire. Élu membre du Conseil des Anciens (1795), il joua un certain rôle dans cette assemblée, fut, lors du coup d'État du 18 fructidor, déporté à la Guyane, d'où il ne revint qu'après le 18 brumaire. Nommé conseiller d'État (1801), puis directeur général du Trésor public, il négocia avec une grande habileté la cession de la Louisiane, mais de mauvaises opérations financières le firent destituer (1806). Deux ans plus tard, il fut nommé président de la Cour des comptes. En avril 1814, il vota la déchéance de l'empereur, se rallia aux Bourbons qui le confirmèrent dans sa charge et le nommèrent pair de France. Exilé et destitué pendant les Cent-Jours, malgré ses offres de service, il fut nommé (août 1815) ministre de la justice, fonction qu'il quitta (10 mai 1816) pour reprendre sa place à la Cour des comptes. Une harangue pleine d'adulations qu'il prononça le 18 juillet 1830 devant Charles X, à l'occasion de la prise d'Alger, ne l'empêcha pas, quelques semaines après, de protester de son dévouement à la dynastie issue de la révolution de Juillet. Malgré son grand âge, il ne se démit de ses fonctions qu'en avril 1834. — Il a laissé : *Complot d'Arnold et de sir Henri Clinton contre les États-Unis*, 1816, in-8°; *De la Guyane*, 1822, in-8°; *Lettres de Mme de Pompadour*, 1771, 2 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois; *Réflexions sur la colonie de Saint-Domingue*, 1796, in-8°; *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie*, 1828, in-8°; *Journal d'un déporté non jugé*, 1834 et 1835, 2 vol. in-8°.

BARBEAU DE LA BRUYÈRE (L'abbé Jean-Louis), érudit, né à Paris le 29 juin 1710, mort le 20 novembre 1781. — *Mappemonde historique* (1759); une édition des *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy; une traduction de la *Description de l'empire de Russie*, de Strahlemberg. Il a de plus collaboré de la manière la plus active à l'édition de la *Bibliothèque historique de la France*, donnée par Fevret de Fontette.

BARBEAUX (N.-D. de), *Barbellum, Barbellæ de Sacro-Portu* (Seine-et-Marne), abbaye de Cisterciens, diocèse de Sens, fondée (1147) par Louis VII, qui y fut enterré.

BARBEDETTE-CHERMELAIS (Joseph-Jean), jurisconsulte, né aux Faucheries (Ille-et-Vilaine) le 11 octobre 1784, mort au Planty (Aube) le 28 janvier 1826.

BARBÉE (La), terre et seigneurie de l'Anjou (Maine-et-Loire), érigée en baronnie le 20 avril 1752, en faveur de Marin-Gilles de la Berardière. Elle avait antérieurement appartenu à la maison de Bourbon, puis à celles de la Roche-Abilau (1379), de Montalais et de Dureil.

BARBEFLUVIUM, BAROFLUCTUM, Barfleur (Manche).

BARBEGAU (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Arquier.

BARBELLUM, BARBELLÆ DE SACRO-PORTU, Barbeaux (Seine-et-Marne).

BARBEN (La), terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), possédée par la maison de Forbin.

BARBENTANE (Seigneurs de), branche de la

famille de Robin (Provence). = — (Seigneurs de), de la famille de Puget (Provence).

BARBERAC (Seigneurs de), de la famille de Bellissen (Languedoc).

BARBERET (Denys), médecin, né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), mort vers la fin de 1770.

BARBERIN, maison originaire de Saintonge et qui s'éteignit, au XVIIIe siècle, avec Marie-Louise de Barberin, fille de Louis de Barberin, comte de Reignac, maréchal de camp.

BARBERTS, nom donné, suivant le *Journal* de l'Estoile, à une bande de voleurs qui, au commencement du XVIIe siècle, commettaient en plein jour, à Paris, des vols à main armée.

BARBERY (N.-D. de), *Barberium*, abbaye de l'ordre de Cîteaux (Calvados), diocèse de Bayeux, fondée en 1176 par Robert de Marmion.

BARBERY (Louis), graveur, mort le 28 septembre 1779.

BARBERYE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Contest, de la Châteigneraie et de Courteilles. Les armes : *d'azur à trois têtes d'oiseau d'or.*

BARBESIEUX (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld. = — branche de la maison d'Espinay. = — branche de la maison de Schomberg. = — de la famille Le Tellier.

BARBESIEUX (Louis-François-Marie LE TELLIER, marquis de), cinquième enfant de Louvois, chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, secrétaire d'État, né le 3 juin 1668, mort le 5 janvier 1701. Malgré sa jeunesse, il fut choisi par Louis XIV pour succéder à Louvois au ministère de la guerre (1691), qu'il occupa jusqu'à sa mort. Voici le jugement qu'en a porté Saint-Simon dans ses annotations sur Dangeau : « Il avait tout ce qu'il fallait pour faire un grand ministre; fort instruit, on ne peut plus d'esprit ni plus de grâce dans l'esprit, un travail net et facile; on ne peut aussi un homme plus gâté ni plus dangereux, féroce par nature, par être né dans la puissance et y être parvenu dès son premier âge, avec beaucoup d'humeur et de hauteur qui le rendait redoutable à ses plus intimes amis, que, d'ailleurs, il savait merveilleusement servir; peu scrupuleux en tout genre, très-paresseux et trop confiant sur sa facilité de travail; une figure aimable, un esprit naturellement galant, une libéralité folle, une magnificence prodigue l'avaient mené bien loin. Il aimait tous les plaisirs et s'y perdait et passait après les nuits à travailler. Ses débauches abrégèrent sa vie et firent grand tort à son travail. »

BARBESOUZE, chef d'une de ces bandes de pillards nommés *mauvais garçons*, qui dévastaient les campagnes sous François Ier. Il était né près de Charny (Yonne). En 1537, il défit aux environs de Bromeilles (Loiret) 1500 paysans qui s'étaient armés contre lui, mais après cet exploit, sa troupe se débanda. La plupart furent pris et exécutés, et quant à lui, il fut assassiné à Estigny, près de Sens, par un meunier.

BARBESILLUM, **BARBISELLUM**, Barbesieux ou Barbezieux.

BARBETS. On appelait ainsi, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, les calvinistes insurgés des Cévennes et les Vaudois des frontières du Dauphiné et des montagnes du Piémont. En 1685, Louis XIV prêta des troupes au duc de Savoie pour exterminer ces derniers, auxquels fut faite une guerre impitoyable.

BARBEU-DUBOURG (Jacques), médecin, botaniste et littérateur, né à Mayenne le 12 février 1709, mort à Paris le 13 décembre 1779. — Le *Botaniste français*, 1767, 2 vol. in-8°; *Usage des plantes*, 1767, 2 vol. in-12; *Petit code de la raison humaine*, 1774, in-8°; traduction des *Lettres sur l'histoire* de Bolingbroke, 1752, 2 vol. in-12; *Chronographie*, 1754, in-4°.

BARBEYRAC (Jean), jurisconsulte, érudit, né à Béziers le 15 mars 1674, d'une famille calviniste que la révocation de l'édit de Nantes força de sortir de France, mort à Groningue le 3 mars 1744. Il fut successivement professeur de belles-lettres au collége français de Berlin, de droit et d'histoire à Lausanne, et de droit public à Groningue. — Traductions des traités de Puffendorf et de Grotius; un *Traité de la morale des Pères*, 1728, in-4°; un *Traité du jeu*, 1709, 2 vol. in-8°; une *Histoire des anciens traités depuis les temps les plus reculés*, 1739, in-f°, et des *Observations* sur Aristophane, Lucien, Élien, etc., dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. — Son oncle, CHARLES, médecin, né à Céreste ou à Saint-Martin en 1629, mort à Montpellier le 6 novembre 1699.

BARBIÉ DU BOCAGE (Jean-Denis), géographe, érudit, membre de l'Académie des Inscriptions, professeur à la faculté des lettres à la Sorbonne, né, le 28 avril 1760, à Paris, où il mourut le 28 décembre 1825. — Ses cartes et ses écrits, la plupart relatifs à la géographie ancienne, sont fort nombreux.

BARBIER, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Kerjan et de Lescoet.

BARBIER ou **LE BARBIER** (François-Jean ou Gervais), sieur de Francourt, calviniste, chancelier des rois de Navarre, né à Torcé, près le Mans, assassiné à la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572. Il avait été chargé par ses coreligionnaires de diverses missions dont il s'était acquitté avec habileté. — *Remontrance envoyée au roi*, 1565, in-12; *Conseil sacré d'un gentilhomme françois aux églises de Flandres*, 1567, in-8°.

BARBIER (Josué), pasteur calviniste, né à Pontcharra (Isère) vers 1578. Après avoir été reçu avocat consistorial au parlement de Grenoble, il se convertit au catholicisme et publia en 1608 la *Ministrographie huguenote*, et en 1618 *Les miraculeux effets de la sacrée main des roys de France très-chrestiens pour la guérison des malades et conversion des hérétiques.*

BARBIER (Louis), connu sous le nom d'*abbé de la Rivière*, mort le 30 janvier 1670. Il était fils d'un tailleur, et professa d'abord la philosophie au collége du Plessis à Paris, devint aumônier de Habert, évêque d'Orléans, puis introduit comme sous-précepteur chez Gaston, frère du roi, il finit, à force de bassesses, par se rendre le maître absolu de l'esprit du prince qu'il trahissait sans cesse auprès de Mazarin. Il fut nommé successivement aumônier de Madame, chancelier des ordres du roi (1645), grand-aumônier de la reine, abbé de Saint-Benoît, et enfin évêque de Langres (1656), ce qui le rendit duc et pair et fit dire à Boileau :

Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

Malgré ses intrigues, il ne put obtenir le chapeau de cardinal.

BARBIER (Edmond-Jean), avocat, né à Paris en 1636, y mourut le 2 mars 1735. Il était membre du conseil du duc d'Orléans, de la princesse de Conti, etc. = Son fils aîné, EDMOND-JEAN-FRANÇOIS, avocat comme son père, né à Paris le 16 janvier 1689, mort le 29 janvier 1771. C'est l'auteur de l'un des ouvrages les plus intéressants que nous ayons sur le XVIIIe siècle, le *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*. Le manuscrit autographe, qui existe à la Bibliothèque impériale, a d'abord été publié en partie et avec d'excellentes notes, par M. de la Villegille

(1847-1856), 4 vol. in-8; une seconde édition, presque complète, en a été donnée, 1857, 8 vol. in-18.

BARBIER (Marie-Anne), femme de lettres, née à Orléans, morte âgée, en 1742, à Paris, où elle avait fait représenter et imprimer les pièces suivantes : *Arrie et Petus* (1702); *Cornélie* (1703); *Tomyris* (1707) ; *la Mort de César* (1709), tragédies; *le Faucon*, comédie (1719), etc.

BARBIER (Jean-Jacques-François Le), l'aîné, peintre et écrivain, né à Rouen en 1738, mort le 7 juin 1826. Il était élève de Pierre, premier peintre du roi, fut reçu à l'ancienne Académie en 1785 et fit partie de la classe des beaux-arts à la création de l'Institut, en 1795. Indépendamment de ses tableaux, il a fait un grand nombre de dessins pour servir de modèles dans le sens de la réforme de David. — *Les Femmes de Sparte* (musée du Louvre).

BARBIER-VALLEBONNE (Jacques-Luc), peintre d'histoire et de portraits, élève de David, né à Nîmes en 1769, mort en mars 1860. — *La Mort de Paul-Émile, Numa chez la nymphe Égérie*; les *portraits* des maréchaux Moncey et Marmont, dans la salle des Maréchaux, et du général Moreau (musée de Versailles).

BARBIER (Antoine-Alexandre), savant bibliographe, né à Coulommiers le 11 janvier 1765, mort le 5 décembre 1825. Il fut successivement conservateur de la bibliothèque qu'il avait formée pour le Directoire, bibliothécaire du Conseil d'État après le 18 brumaire, et, en 1807, bibliothécaire particulier de l'Empereur qui lui demanda plus d'une fois des renseignements historiques sur des questions importantes (par exemple, *s'il y avait des exemples d'empereurs qui eussent suspendu ou déposé des papes*). A la Restauration, il conserva la place de bibliothécaire du Conseil d'État et obtint le titre d'administrateur des bibliothèques particulières du roi, place dont il fut subitement privé en 1822. On lui doit la création des bibliothèques du Louvre, de Fontainebleau, de Compiègne et de Saint-Cloud, dont il rédigea les catalogues. — *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 1806-1808, 2 vol. in-8; réimprimé avec de nombreuses additions et corrections, 1822-27, 4 vol. in-8; c'est un ouvrage classique en bibliographie ; *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J. C.*, 1812, in-12; *Catalogue des livres de la bibliothèque du Conseil d'État*, 1801-1803, 2 vol. in-f°; *Examen critique des Dictionnaires historiques*, 1820, in-8°. — Barbier a donné en outre des éditions d'un très-grand nombre d'ouvrages, des *Mémoires* de Collé, de la *Correspondance* de l'abbé Galiani, du *Supplément* à la correspondance de Grimm, etc.

BARBIER, dit *de Saint-Preux* (Pierre-François), compositeur, maître de chapelle à Sainte-Élisabeth, né à Paris le 2 septembre 1793, mort le 23 mars 1839. — Il a laissé des *motets*, des *romances*, etc.

BARBIER (Nicolas-Alexandre), paysagiste, né à Paris le 18 octobre 1789, mort à Sceaux le 4 février 1864.

BARBIER D'AUCOUR (Jean), littérateur, membre de l'Académie française, né à Langres en 1641, mort le 13 novembre 1694. Lié avec Messieurs de Port-Royal, il fit une guerre vive aux jésuites, contre lesquels il écrivit *l'Onguent pour la brûlure*, pièce d'environ 1800 vers (1664). Il répondit à la première Lettre de Racine contre Port-Royal (1666), et, plus tard, dirigea contre le poëte une violente satire en vers : *Apollon vendeur de Mithridate* (1676). On regarde comme son meilleur ouvrage les *Sentiments de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène* du P. Bouhours, 1671, 1672, 2 vol.

BARBIERS. « Les barbiers, dit le *Dictionnaire de Paris* de Hurtaut (1779, t. I), sont ceux qui ont le droit de tenir boutique pour raser et qui ont pour enseigne des bassins blancs avec cette inscription : *Céans on fait le poil proprement et l'on tient bains et étuves.* » Les statuts des barbiers de Paris furent ratifiés par des lettres patentes de décembre 1371 et par une déclaration d'octobre 1372, laquelle les autorisa « à fournir aux sujets du roi des emplâtres et autres médicaments pour guérir les plaies, clous et tumeurs. » Ces statuts, qui furent en général adoptés par les confréries de barbiers dans les autres villes du royaume, furent confirmés à diverses époques. Seulement, on dut plusieurs fois arrêter les barbiers dans leurs empiétements sur les fonctions des chirurgiens. Un arrêt du parlement du 26 juillet 1603 leur permit, sous certaines conditions, de se dire maîtres-barbiers-chirurgiens et « de curer et panser toutes sortes de plaies et blessures ». Toutefois, en août 1613, ils obtinrent des lettres patentes qui réunirent leur corporation à celle des chirurgiens; mais par un arrêt du 23 janvier suivant, le parlement remit les choses en l'état où elles étaient antérieurement, et, en novembre 1664, fut publié un édit portant règlement entre la communauté des barbiers et celle des chirurgiens.

Voici l'énumération des principaux édits, déclarations ou ordonnances dont ils furent l'objet pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle :

1637, décembre. Création de nouveaux offices de barbier. — 1655, mai. Lettres-patentes confirmant les statuts des 48 barbiers-étuvistes de Paris. — 1673, 14 décembre. Déclaration pour l'exécution d'un édit donné au mois de mars précédent, portant établissement d'une communauté de 200 barbiers-perruquiers à Paris. Leur nombre est augmenté de 100 en décembre 1691, de 50 en février 1692. — 1661, juillet. Déclaration portant cession à la communauté des barbiers-perruquiers de Paris du privilége de faire des perruques au métier. — 1688, mai. Confirmation de leurs statuts. — 1701 octobre. Création de 100 places héréditaires de barbiers à Paris et d'autres places dans diverses villes du royaume. — 1705, septembre. Création de places de barbiers dans les villes où il n'y avait point de justice royale. — 1706, juillet. Création de 200 places héréditaires à Paris et de 20 dans chacune des villes où il y avait soit un parlement, soit une autre cour. — 1714, janvier. Création de 50 places à Paris.

Le premier barbier-chirurgien du roi jouissait d'assez grands priviléges et de la juridiction sur les autres barbiers du royaume. Un édit de mai 1571 avait fixé ses droits, confirmés en 1578, 1592, 1597, 1618, 1643, 1656, 1710.

Parmi les officiers de la maison du roi, il y avait, outre son barbier ordinaire, huit barbiers valets de chambre, servant par quartier. « Leur fonction, dit l'*État de la France* (1749, t. I), est de peigner le roi tant le matin qu'à son coucher, lui faire le poil, et l'essuyer aux bains et étuves, et après qu'il a joué à la paume. » Ils étaient fort grassement payés par leurs gages et leurs profits. Ils avaient de plus le privilége de pouvoir tenir ou faire tenir boutique ouverte comme les chirurgiens de maîtrise, à Paris ou dans toute autre ville du royaume, privilége qu'ils louaient ordinairement cent écus. — Voy. CHIRURGIENS.

BARBIEZ. Nom d'une famille de graveurs originaire de Bourg, en Champagne, et réfugiée en Prusse, lors de la révocation de l'édit de Nantes. — JEAN, le premier d'entre eux, fut nommé gra-

veur des monnaies par l'électeur Frédéric-Guillaume, fonctions qu'occupèrent deux de ses fils.

BARBIN, ancienne famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Broyes. — Claude Barbin, surintendant de la maison de Marie de Médicis, appartenait à cette famille. (Voy. *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

BARBINGANT, compositeur picard, vivait dans la première moitié du xve siècle. Tinctor nous a conservé de lui un fragment à deux parties.

BARBION, compositeur français de la première moitié du xv[e] siècle. — *Chansons* à quatre parties, restées manuscrites.

BARBIUM, Barby (Ardennes).

BARBOT (Jean), voyageur du XVII[e] siècle. Il fut employé jusqu'en 1682 par les diverses compagnies qui portèrent le nom de Compagnie des Indes orientales, et fut ensuite forcé, comme calviniste, par la révocation de l'édit de Nantes, de se réfugier en Angleterre avec son frère et son neveu, tous deux nommés Jacques. Il a écrit d'abord en français, puis en anglais, une *Description des côtes occidentales d'Afrique et des contrées adjacentes*, publiée, en 1732, dans le cinquième volume de la *Collection des voyages* de Churchill. On y trouve aussi des relations de ses deux parents que nous venons de nommer.

BARBOU, nom d'une famille d'imprimeurs, dont le premier, JEAN, publia en 1559, à Lyon, une édition de Jean Marot. Son fils, HUGUES, exerça à Limoges. — Au XVIII[e] siècle, les Barbou vinrent s'établir à Paris comme imprimeurs-libraires, et c'est l'un d'eux, JOSEPH-GÉRARD, qui a attaché son nom à la jolie collection de classiques latins, composée de 76 volumes. Mais il est juste de dire que cette collection avait été commencée avant lui par une société d'imprimeurs, d'après le plan de Lenglet-Dufresnoy. — Il eut pour successeur (1789) son neveu, HUGUES, à la mort duquel (1808) le fonds de librairie des Barbou fut acquis par A. Delalain.

BARBOU (Gabriel), général, né à Abbeville le 23 novembre 1761, mort à Paris le 6 décembre 1827.

BARBUS. C'était, suivant Mézeray, le nom que l'on donnait aux frères convers de l'ordre de Grandmont, à cause de leur longue barbe.

BARCELONE (Espagne). Ce fut, ou Pépin, en 759, ou Charlemagne, vers 778, qui soumit, le premier, Barcelone à l'empire des Francs. La ville, occupée de nouveau par les Sarrasins (791), fut reprise par le roi d'Aquitaine Louis le Débonnaire (801), qui en fit la capitale de la Marche d'Espagne et y mit un comte. Le traité de Verdun (843) laissa Barcelone au royaume de France et le comté fit encore partie du marquisat de Septimanie jusqu'en 864. Il en fut séparé alors, et la portion au N. de la Têta forma le marquisat de Gothie ou de Narbonne. Ce comté de Barcelone allait de la Têta à la Gaya. Ses seigneurs, devenus des grands feudataires du royaume, avaient pour vassaux principaux les comtes de Roussillon et d'Urgel, et ils sont tellement mêlés à toute l'histoire de la Gaule méridionale durant plusieurs siècles, que nous en donnerons la liste depuis 864. Bientôt ils devinrent les rivaux des comtes de Toulouse et leur disputèrent le titre de ducs de Gothie. La réunion du comté de Barcelone au royaume d'Aragon (1148) n'empêcha pas qu'il ne restât un siècle encore sous la suzeraineté de la France, car il n'en sortit qu'en 1258, par le traité de Corbeil, conclu entre Louis IX et Jacques I[er]. Cependant, sa possession, étant passée à René d'Anjou-Sicile au XV[e] siècle, laissa sur lui de nouveaux droits aux rois de France, qui se portaient héritiers de la maison d'Anjou. Charles VIII, en 1493, et François I[er], dans le traité de Crespy, y renoncèrent.

Durant la guerre de Trente ans, Barcelone fut plusieurs fois occupée par les Français. Prise en 1640, elle revint à l'Espagne en 1652. Plus tard, occupée, après un siège remarquable qu'elle avait soutenue contre le duc de Vendôme et le comte d'Estrées (1677), elle ne fut rendue qu'à la paix de Ryswick (1697). Durant la guerre de la succession d'Espagne, le maréchal de Berwick s'en empara (1714). Au XIX[e] siècle, elle fut, au nom du roi Joseph, défendue par les généraux Duhesme et Lecchi, et ne se trouva dégagée que par les victoires du maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui y entra le 17 décembre 1808. En 1811, assiégée de nouveau, elle fut défendue par le général Mathieu, et ne fut évacuée qu'en 1814. Elle fut occupée une dernière fois lors de la guerre d'Espagne (1823).

COMTES DE BARCELONE. — 864, Wifred le Velu, fils de Sunifred. — 906? Wifred II. — 913, Miron. — 928, Sunifred ou Senifred. — 967, Borrel d'Urgel, petit-fils de Wifred le Velu. — 993, Raymond Borrel. — 1017, Bérenger-Raymond I[er], le Courbé. — 1035, Raymond-Bérenger I[er], le Vieux. — 1076, Raymond-Bérenger II et Bérenger-Raymond II, Tête d'étoupe, frères. — 1093, Raymond-Bérenger III, fils de Raymond-Bérenger II. — 1131, Raymond-Bérenger IV, le Jeune, roi d'Aragon en 1148.

BARCELONE (Traité de). — Le 19 janvier 1493, Charles VIII, qui se préparait à envahir l'Italie, signa à Barcelone, avec Ferdinand le Catholique, un traité par lequel il renonçait à ses prétentions sur le comté de Barcelone, et, malgré les protestations des habitants et sans compensation, rendait à l'Espagne le Roussillon et la Cerdagne.

BARCELONETTE, *Barcilona, Barcino Nova*. Quelques antiquaires prétendent que cette ville occupe l'emplacement de l'ancienne capitale des Saliens et des Ésubiens. Elle fut sinon fondée, au moins relevée en 1231, pour servir de marché industriel et de chef-lieu de juridiction aux villages de la vallée qu'arrose l'Ubaye et qui prit le nom de vallée de Barcelonette. La ville, à cause de l'importance que lui donnait sa position sur une frontière, en avant du col de l'Argentière, fut plusieurs fois prise, reprise, ravagée et incendiée, appartenant tour à tour à l'Empire ou à la France, au comte de Provence ou au duc de Savoie. Enfin, la paix d'Utrecht (1713) la céda à la France en échange de quelque territoire attenant au Dauphiné et situé à l'E. des Alpes. Barcelonette devint alors une sénéchaussée, appartint au ressort du parlement d'Aix jusqu'en 1790, où elle devint chef-lieu d'arrondissement du département des Basses-Alpes.

BIBLIOGRAPHIE : Comte de Villeneuve-Bargemont, *Voyage dans la vallée de Barcelonette*, 1815, in-8°; Frémont-Garnier, *Lettres sur la vallée de Barcelonette*.

BARCHOU DE PENHOEN (Auguste-Théodor-Hilaire, baron), publiciste, membre libre de l'Académie des Inscriptions (1850), né à Morlaix le 28 avril 1801, mort à Saint-Germain le 29 juillet 1855. Capitaine d'état-major lors de l'expédition d'Alger, il donna sa démission après la Révolution de 1830 et se livra uniquement à l'étude. En 1849, il fut élu représentant à l'Assemblée législative, et après le coup d'État du 2 décembre, contre lequel il protesta, il rentra dans la vie privée. — Traductions de la *Destination de l'homme*, de Fichte (1833), et de *la Philosophie*, de Schelling (1834); *Un automne au bord de la mer* (1836), recueil d'essais historiques et philosophiques; ***Histoire de la philosophie allemande***,

1836, 2 vol. in-8°; *Mémoires d'un officier d'état-major*, 1835, in-8°; *Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde*, 1841, 6 vol. in-8°; *l'Inde sous la domination anglaise*, 1844, 2 vol. in-8°; *Essai d'une philosophie de l'histoire*, 1854, 2 vol. in-8°.

BARCILON, famille de Provence, originaire d'Aragon. D'elle sont sortis les seigneurs de Roquefort, de Verrayon, de Mauvans et de Mazaugues. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BARCILONA, **BARCINO NOVA**, Barcelonette (Basses-Alpes).

BARCLAY (Guillaume), jurisconsulte, né à Aberdeen (Écosse) en 1543, mort à Angers à la fin de 1605. Il vint en France en 1573, suivit les leçons de Cujas, obtint du duc de Lorraine, Charles III, la chaire de jurisprudence à Pont-à-Mousson, et une place de conseiller d'État et maître des requêtes de l'hôtel ducal. A la suite de démêlés avec les jésuites, il passa en Angleterre, à la cour de Jacques II (1603), qui voulut en vain lui faire quitter le catholicisme, et retourna en France (1604), où on lui donna une chaire de droit à Angers. — Il a laissé : *De regno et regali potestate*, 1600, in-4°; *De potestate papæ*, 1607, in-8°, traduit en français et en anglais. = JEAN, fils du précédent, écrivain satirique, poëte latin, né à Pont-à-Mousson en 1582, mort à Rome le 12 août 1621. Il eut, comme son père, de grands démêlés avec les jésuites. Son ouvrage le plus célèbre est *Argenis*, roman allégorique et satirique en latin, mêlé de prose et de vers, publié en 1621, réimprimé avec la clef un très-grand nombre de fois, et traduit en français et dans presque toutes les langues de l'Europe; *Euphormionis Lusinini satyricon*, 1624, souvent réimprimé et traduit; trois livres de poésies latines, etc. Il y a de lui des lettres aux manuscrits de la Bibliothèque impériale (*Correspondance de Peiresc* et fonds Dupuy, n° 688).

BARCOS (Martin de), théologien janséniste, né à Bayonne en 1600, mort le 22 août 1678. Neveu de Jean du Vergier de Hauranne, auquel il succéda (1644) dans l'abbaye de Saint-Cyran, élève de Jansénius, ami d'Antoine Arnauld, il joua un rôle important dans les disputes que suscita le livre *De la Fréquente Communion*. Ses écrits de polémique, fort nombreux, n'offrent plus aujourd'hui qu'un intérêt historique. — *Traité de l'autorité de saint Pierre et de saint Paul*, 1645, in-4°; *la Grandeur de l'Église romaine*, 1645, in-4° : *Exposition de la foi de l'Église romaine touchant la grâce et la prédestination*, in-8°.

BARD, fort sur la Doria-Baltea (Italie). — 1800, 22-25 mai (2-5 prairial an VIII). — Après le passage du mont Saint-Bernard, l'armée de réserve, sous les ordres de Bonaparte, premier consul, descendait le val d'Aoste lorsqu'elle trouva la voie complétement obstruée par le fort de Bard. L'armée entière s'y accumula, la ville fut prise, les travaux avancés du fort furent enlevés, mais le fort repoussa un assaut et la route resta fermée. L'infanterie et la cavalerie se glissèrent le long du mont Albaredo par des sentiers à peine praticables; mais l'artillerie ne pouvait pas même tenter d'en faire autant. Enfin le commandant du fort écrivit à Mélas qu'il avait compté 35 000 hommes et 4000 chevaux dans les sentiers d'Albaredo, mais que pas un canon, pas un caisson n'avait passé sous ses yeux. Le fait est qu'il ne les avait pas vus. Toute l'artillerie et les munitions étaient cependant passées en deux nuits (24 et 25) sur la neige, enveloppées dans de la paille et des linges, à travers la rue que commandait tout à fait l'artillerie des Autrichiens, sans que ceux-ci s'en fussent doutés. Le fort ne se rendit que le 5 juin.

BARDE (Seigneurs de la), de la maison de Stuer (Bretagne). = — (Seigneurs de la), de la maison de Souillac (Quercy).

BARDE (Jean de la), *Labardæus*, marquis de Marolles-sur-Seine, conseiller d'État, diplomate et historien, né à Marolles vers 1600, mort en juillet 1692. Premier commis de Chavigny, il assista comme ministre de second ordre aux conférences d'Osnabruck, et fut ensuite ambassadeur en Suisse (1647, 1654, 1661). Il a publié une histoire des années 1642 à 1652 sous le titre de *De rebus Galliæ, libri decem*, 1671, in-4°. Le manuscrit de la continuation de cette histoire existait encore au siècle dernier. La relation de son ambassade et ses dépêches sont conservées en manuscrit dans le fonds Saint-Germain-des-Prés, à la Bibliothèque impériale. = Son frère DENIS, aumônier du roi, syndic général du clergé, évêque de Saint-Brieuc (1642), mort le 22 mai 1675. — *Oraison funèbre* de Henri d'Escoubleau, archevêque de Bordeaux.

BARDEL, famille de Dauphiné, originaire de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Montrond, de Romolon, de Theus, de Chenebières. — Armes : *de gueules au basilic tortillant en pal, couronné d'or et de cinq raies*. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BARDELLA, Barzelles (Indre).

BARDES. Le troisième des ordres de la classe sacerdotale, chez les Gaulois, selon Strabon, était celui des bardes, qui chantaient les louanges ou le blâme, en s'accompagnant sur des instruments semblables à la lyre. Amis et ennemis obéissaient à leurs chants. Souvent lorsque deux armées se trouvaient en présence et que les épées étaient déjà tirées et les lances en arrêt, les bardes se jetaient au devant des combattants et les apaisaient comme on dompte par enchantement les bêtes féroces (*Diod. Sic.*, V, 31). C'était probablement à l'occasion des guerres entre les tribus que les bardes jouaient ce rôle pacificateur; car, conservant dans leur mémoire les généalogies des clans et chantant les traditions nationales, ils devaient aisément y trouver les souvenirs propres à calmer autant qu'à exciter les colères. On croit d'ailleurs que c'étaient eux qui discutaient et fixaient les conditions de la paix et qui remplissaient parmi les classes inférieures les fonctions d'instituteurs.

BARDET (Pierre), jurisconsulte, né à Montaiguet (Allier) le 15 décembre 1591, mort à Moulins le 20 septembre 1685. Un de ses amis, Cl. Berroyer, avocat comme lui, a tiré de ses mémoires un *Recueil d'arrêts*, 1690, 2 vol. in-fol., réimprimé en 1773.

BARDIN, nom d'une famille toulousaine à laquelle appartiennent les personnages suivants : PIERRE, conseiller au parlement de Toulouse (1423), jurisconsulte. = Son fils GUILLAUME, conseiller-clerc au même parlement (1444), a laissé : *Historia chronologica parlamentorum Occitaniæ ab anno* 1031-1454, publiée dans le tome IV de l'histoire du Languedoc de dom Vaissette.

BARDIN (Pierre), littérateur, membre de l'Académie française, né à Rouen en 1590, se noya en 1637 en voulant sauver M. d'Humières (le père du maréchal) dont il avait été gouverneur. Comme il était le premier membre que perdit l'Académie, et que sa mort était fort belle, l'illustre compagnie fit faire son éloge par Godeau, évêque de Grasse, et deux épitaphes l'une en vers par Chapelain, l'autre en prose par l'abbé de Cérisy, trois pièces aussi ridicules les unes que les autres. Bardin a laissé : *Le grand chambellan de France*, 1623, in-fol.; *Pensées morales*, 1629, in-8°; *Le Lycée*, 1632, 1634, 2 vol. in-8°.

BARDIN (Jean), peintre, élève de Lagrenée, grand prix de peinture, membre de l'Académie, né à Montbard en 1732, mort à Orléans en 1809. —*Sainte Catherine au milieu des docteurs; Tullia faisant passer son char sur le corps de son père.* —Son fils, le baron ÉTIENNE-ALEXANDRE, général, écrivain militaire, né à Paris le 30 avril 1774, mort à Montargis en novembre 1840. Il a collaboré à diverses publications périodiques et a laissé : *Manuel d'infanterie*, souvent traduit; *Dictionnaire de l'armée de terre.*

BARDON, maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Segonzac. Il y avait encore de ce nom une famille en Bretagne et une autre à Paris et dans le Vivarais. (Voy. le registre IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BARDON DE BRUN (Bernard), prêtre, auteur dramatique, né à Limoges, mort en 1625. — *Saint Jacques*, tragédie en vers, Limoges, 1596, in-8°.

BARDONENCHE, ancienne maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Tenaux, de Souvile, de Toranne, de Trièves, de Champiney, de Clainville. Les principaux personnages de cette famille sont: CONSTANT et PIERRE, tués à la bataille de Poitiers (1356). = JEAN, qui se distingua à la bataille de Cérisoles (1543). = ALEXANDRE, qui servit Henri IV sous Lesdiguières, et commandait les gens de pied au combat de Pontcharra (1591). — Armes : *d'argent, treillissé de gueules, cloué d'or.* (Voy. ALLARD, *Hist. de Dauphiné.*)

BARDONNÈCHE ou **BARDONNACHE**, vallée du Dauphiné qui fut cédée au roi de Sardaigne par la paix d'Utrecht en 1713.

BARDOU (Jean), curé de Rilly-aux-Oies (Ardennes), né à Torcy près Sedan en 1729, mort le 15 mars 1803. — *Histoire de Laurent Marcel*, 1770, 1779, 1781, 4 vol. in-12, ouvrage rempli de contes et de bouffonneries; *Esprit des apologistes de la religion chrétienne*, 1776, 3 vol. in-12; *Les amusements d'un philosophe solitaire*, 1783, 3 vol. in-8°.

BARDOUE (Gers), abbaye de Cisterciens, diocèse d'Auch, fondée en 1134 par Bernard, comte d'Astarac et son fils Sanchez II. Le pape Jean XXIII l'avait érigée en évêché, mais cette érection fut révoquée en 1413.

BARÉ ou **BARET**, née en Bourgogne en 1741. C'est la première femme qui ait fait le voyage autour du monde. Déguisée en homme, elle suivit le naturaliste Commerson, qui accompagna Bougainville en 1766, et son sexe ne fut découvert qu'à Taïti, par les insulaires. Commerson, qui parle d'elle avec de grands éloges, étant mort à l'île de France en 1773, elle y épousa un soldat. On ignore ce qu'elle devint ensuite.

BARÉGES, *Aquæ Onesiorum* (Hautes-Pyrénées). La vallée de Baréges appartenait au Bigorre. Elle a pour localités principales Luz-en-Baréges et Baréges. Elle n'a pas d'histoire connue. La célébrité moderne de ses eaux ne date que de 1675, où Mme de Maintenon y conduisit le duc du Maine. En 1705 le gouvernement commença à s'en occuper; en 1735 on y construisit les premiers bains, et 1746 vit achever la route carrossable qui y conduit.

BARENGUES (Seigneurs de), de la famille de Vanel (Dauphiné).

BARENTIN (Charles-Louis-François-de-Paule de), garde des sceaux, né en 1738, mort à Paris le 30 mai 1819. Conseiller (1757), puis avocat-général au parlement de Paris (1764), il remplaça (1775) Malesherbes dans la présidence de la cour des Aides, fut appelé à l'Assemblée des notables, puis nommé garde des sceaux (19 septembre 1788). Il ouvrit les états généraux, ne tarda pas à être dénoncé par Mirabeau, ce qui le força de donner sa démission. Accusé de complot (novembre et décembre 1789) par le Comité des recherches, il fut jugé et absous par le Châtelet (1er mars 1790). Il émigra alors et finit par se fixer en Angleterre d'où il revint en 1814 avec Louis XVIII qui le créa chancelier honoraire et donna les sceaux à son gendre M. d'Ambray. On a publié de lui en 1844, in-8°, un *Mémoire sur les derniers conseils de Louis XVI.* = Son frère aîné, le vicomte Louis de BARENTIN DE MONTCHAL, lieutenant-général, né en 1737 à Paris où il mourut en 1824. Il fit la guerre de Sept ans, puis, émigré, les campagnes de l'armée de Condé. — Traduction du *Voyage aux États-Unis* de Smith, 1791, 2 vol. in-8°; *Géographie ancienne et historique*, 1807, 2 vol. in-8°.

BARENTONIUM, Barenton.

BARET (Jean), jurisconsulte du XVIe siècle, né à Tours. — *Le style de Touraine*, 1588; *Coutume de Touraine*, 1591, in-4°. = Son petit-fils RENÉ, maître d'hôtel du roi, vétérinaire. — *De la parfaite connaissance des chevaux*, 1661, in-8°.

BARET DE LA GALANDERIE (Jacques), né à Tours en 1579. — *Le chant du coq françois au Roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand*, livre bizarre, 1621, in-12.

BARFLEUR, *Barofluctum*, *Barbeflurium* (Manche). C'est dans ce port que Guillaume le Conquérant réunit d'abord la flottille et les troupes destinées à envahir l'Angleterre (1066). Depuis cette époque jusqu'au commencement du XIIIe siècle, où la Normandie tomba entre les mains de Philippe Auguste, il resta le principal port de communication entre l'Angleterre et la Normandie. La ville fut prise et dévastée par Édouard III (1346).

BARGEDÉ (Nicole), poëte et jurisconsulte du XVIe siècle, né à Vezelay. — *Le Moins que rien, fils aîné de la terre*, poëme, 1550, in-8°; *Les odes pénitentes du Moins que rien*, 1550, in-8°.

BARGÈME (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence).

BARGEMON ou **BERGAMON** (Guilhem), poëte provençal attaché à la cour de Raymond-Bérenger V, comte de Provence, mort âgé vers 1285, dans le royaume de Naples.

BARGEMONT ou **BARGEMON**, *Bargemonum*, bourg et seigneurie de Provence (Var), ayant appartenu à la maison de Villeneuve. C'est la patrie de l'abbé Louis Moréri, le premier auteur du grand Dictionnaire historique auquel son nom est resté attaché.

BARGEMONT (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Arbaud.

BARGENSIS PAGUS, un des quatorze *pagi* que comptait la cité des *Basilienses*, et qui allait à peu près du Doubs à l'Aar ou au lac de Neuchâtel.

BARGETON ou **BARGETTON** (Daniel), avocat et publiciste, né à Uzès vers 1675, mort à Paris le 28 mars 1757. Ses liaisons avec le duc du Maine le firent, lors de la conspiration Cellamare, arrêter et conduire à la Bastille d'où il sortit le 16 mai 1719. En 1749 le contrôleur-général Machault, voulant assujettir le clergé à l'impôt du vingtième, chargea de préparer à ce sujet l'opinion publique Bargeton, qui composa les lettres connues, d'après leur épigraphe, sous le titre de *Ne repugnate vestro bono*, 1750, in-8° et in-12; mais le clergé parvint à obtenir un arrêt du conseil, qui les supprima (1er juin 1750).

BARGINET (Alexandre-Pierre), journaliste, poëte et romancier, né à Grenoble le 29 juin 1798, mort en 1843. Dans la liste fort longue des écrits

de cet auteur qui appartenait au parti libéral, nous choisirons les suivants : *Les Dauphins français* (1817); *La guerre de trois jours* (1819), poëme ; *Histoire véritable de Tchen-Tcheouli* (Decazes, 1822), ouvrage qui valut à Barginet une condamnation à quinze mois de prison et à 300 francs d'amende; *Funérailles des rois de France* (1824); *La chemise sanglante*, roman (1820); *Le grenadier de l'Ile d'Elbe* (1830); *La 32e demi-brigade* (1822); *Martin Luther* (1839).

BARGUE (Seigneurs de la), de la maison de Brois (Artois). — , de la maison de Coupigny.

BARGUILLIÈRE (Vallée de), petit pays du comté de Foix, ayant pour localités principales Brassac et Bénac (Ariége).

BARIER (François-Julien), graveur en pierres fines, mort à Paris en 1746.

BARILLES ou **VARILLES**, *Varillium*, *Varillæ*, bourg et châtellenie du comté de Foix (Ariége). Guy de Montfort, frère de Simon, y fut tué en l'assiégeant.

BARILLON, famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs d'Amoncourt, de Branges et de Morangis. Elle vint s'établir à Paris sous François Ier, pendant la vie du cardinal Duprat, qui fit épouser sa nièce à Jean de Barillon, seigneur de Murat. = Jean-Jacques de BARILLON, président au parlement de Paris. = HENRI, fils du précédent, né le 4 mars 1639, mort le 6 mai 1699 évêque de Luçon. = Paul de BARILLON d'AMONCOURT, marquis de Branges, frère du précédent, diplomate, mort le 23 juillet 1691, après avoir été successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant à Paris, à Amiens (1668) et intendant d'armée (1672). Il fut (1673) l'un des ministres plénipotentiaires envoyés à Cologne pour traiter de la paix, puis (1677) ambassadeur extraordinaire en Angleterre. = Antoine de BARILLON, frère des précédents, seigneur de Morangis, fut successivement (1674-1682) intendant à Metz, à Alençon et à Caen. Il existe à la Bibliothèque impériale des correspondances inédites de divers membres de la famille Barillon. = Il y avait en Bretagne une autre famille du nom de Barillon, mais avec des armes différentes.

BARILLON (Jean), chroniqueur, mort en 1553. Il était fils d'un apothicaire d'Issoire, devint (1515) secrétaire du chancelier Duprat, puis notaire et secrétaire du roi (1534). Il existe de lui à la Bibliothèque impériale plusieurs copies d'un journal inédit des premières années du règne de François Ier, et où l'on trouve des faits et des documents intéressants. Dans l'une de ces copies l'auteur est appelé Jean Bourdel.

BARIN DE BOISGEFFROY, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Montbaret.

BARIN (Théodore), ministre protestant réfugié en Hollande, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Le monde naissant*, Utrecht, 1685, in-12, ouvrage où il a expliqué la cosmogonie de la Bible par le cartésianisme. = Un autre réfugié, JEAN BARIN, fut un des rédacteurs des *Nouvelles de la république des lettres*, et mourut à Amsterdam en 1704.

BARINQUE (Seigneurs de), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

BARISY, *Barisiacum*, abbaye située près de Coucy (Aisne), diocèse de Laon, fondée vers 610.

BARJAC, ancienne famille de Languedoc, dont trois branches, celles de Pierregourde, de Rochegude et de Gasques embrassèrent la réforme. = François de BARJAC, seigneur de Pierregourde, « fort beau et honnête gentilhomme, dit Brantôme, de fort bonne grâce et fort vaillant », fut tué au combat de Messignac (1568). = ISAAC, fils du précédent, défendit vaillamment le Pouzin contre le duc de Montpensier. Il eut pour fils JEAN-AIMÉ qui embrassa le catholicisme. = Charles de BARJAC, sieur de Rochegude, se signala à la tête des calvinistes du Vivarais et fut blessé mortellement sous les murs d'Annonay le 22 mars 1575. — Lors de la révocation de l'édit de Nantes, la famille de Rochegude fut persécutée. L'un de ses membres, JACQUES, retiré à Vevey, contribua puissamment à obtenir dans le Brandebourg un établissement pour les réfugiés français. = C'est probablement à la même famille qu'appartenait Gabriel de BARJAC, auteur de *Introductio in artem jesuiticam*, publié à Genève, 1599, in-8°.

BARJAC (Pierre de), poëte provençal, vivant dans la seconde moitié du XIIe siècle.

BARJAT (Seigneurs de), de la famille de Seyssel (Savoie).

BARJAUD (Jean-Baptiste-Benoît), littérateur, né à Montluçon le 28 novembre 1785, tué à la bataille de Leipzig le 18 octobre 1813. Après avoir publié diverses poésies, il obtint du duc de Feltre en 1812 un grade de sous-lieutenant. — *Poésies nouvelles*, 1805; *Le Bavard et l'Entêté*, comédie, 1809; *Homère*, poëme, 1811.

BARJOLS, *Barjolium* (Var), une des vingt et une vigueries de la généralité de Provence. En 1562, le baron des Adrets, après quatre jours de siége, la prit d'assaut. En 1590, elle paya aux huguenots 90 000 livres pour se racheter du pillage.

BARJOLS (ÉLYAS dit de), poëte provençal de la seconde moitié du XIIe siècle. — Sept chansons de lui sont conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

BARJOT, famille du Beaujolais d'où sont sortis les seigneurs de Moussy et de Roncée. Armes : *d'azur au griffon d'or, franc canton, rempli d'une étoile de même.* (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Touraine*, par Souliers.)

BARLES, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui, après avoir appartenu aux comtes de Provence, passa successivement à Jean de Laudun (1355), à la maison d'Oraison, à celle de Lopis (1641), puis à celle de Pérussis (1671).

BARME (Roger), magistrat du XVIe siècle. Prévôt des marchands de Paris (1512), il était avocat général quand François Ier l'envoya à Rome (1516) pour y négocier le concordat avec Léon X. A son retour, il fut nommé président à mortier, charge qu'il exerçait encore en 1533.

BARMONT (Seigneurs de), de la famille du Puy (Berry).

BARNABÉ (Jacques), pseudonyme de Jacques Boileau.

BARNABITES, clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul. Ils furent institués à Milan en 1530, et approuvés, en 1533, par Clément VII. Leur première chapelle était sous l'invocation de saint Paul, dont ils prirent le nom qu'ils échangèrent plus tard contre celui de *Barnabites*, quand, en 1544, ils eurent été mis en possession de l'église de Saint-Barnabé. Ils se livraient principalement aux prédications et aux missions. Ils furent autorisés à s'etablir en Béarn (1608), puis dans les autres villes du royaume (1622). Ils ne vinrent à Paris qu'en 1629, et en 1631 se fixèrent au prieuré de Saint-Éloi, qu'ils occupèrent jusqu'à la Révolution.

BARNARD (S.), archevêque de Vienne, mort en 842. Sa Vie, écrite par un auteur du Xe ou XIe siècle, se trouve dans les Bollandistes au 23 janvier et dans le tome IV des *Acta ordinis S. Bened.*, t. I.

BARNAUD (Nicolas), théologien calviniste, médecin, né à Crest (Drôme), mort dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a composé plu-

sieurs ouvrages sur la philosophie hermétique, insérés dans le tome III du *Theatrum chemicum* (1613), où ils occupent 133 pages. On lui attribue à tort ou à raison les livres suivants, dont plusieurs ont fait grand bruit dans leur temps : *le Livre de l'autorité de la Sainte-Écriture*, trad. de Socin (1592); ***Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses avenues aux Luthériens et Huguenots de la France***, 1573, in-12, plus connu sous le titre d'une réimpression (*Le Réveille-matin des François*); ***Le Mirouer des François***, 1582, in-8°; ***Le Cabinet du roy de France***, 1582, in-8°. — Enfin, quelques auteurs ont voulu regarder Barnaud comme l'auteur du fameux et invisible traité : ***De Tribus impostoribus***.

BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), l'un des plus célèbres orateurs de la Révolution, né le 22 octobre 1761, mort sur l'échafaud, à Paris, le 30 novembre 1793. Fils d'un protestant qui, malgré les lois, était procureur au parlement de Grenoble, il se destina d'abord au barreau, et fut à vingt-deux ans, en 1783, chargé de prononcer devant le parlement le discours de clôture. Il prit pour sujet la division des pouvoirs politiques et obtint un immense succès. Une brochure de circonstance, publiée quelques années plus tard, ***Esprit des édits enregistrés militairement le 20 mai 1788*** (Grenoble 1788), attira encore plus l'attention sur lui, et, délégué d'abord avec son père aux états du Dauphiné, il fut ensuite élu député aux états généraux.

Dès les premiers temps de l'Assemblée, Barnave fut remarqué. Il parla en faveur de la vérification des pouvoirs en commun, rédigea la première adresse au roi, et à la séance du Jeu de paume demanda avec Mounier que les représentants jurassent de ne jamais se séparer avant l'achèvement de la Constitution. Quelques jours plus tard, à propos de la motion faite à la tribune par Lally-Tollendal, lorsqu'on eut appris le meurtre de Foulon, il prononça, dans un moment de colère, cette phrase qui lui fut si souvent reprochée : « Le sang qui vient de couler était-il donc si pur? » phrase sur laquelle il porta lui-même le jugement suivant dans ses Mémoires : « Je pense qu'il est impossible de justifier cette expression inconsidérée, comme ayant été prononcée dans une assemblée publique, et que, si elle eût été réfléchie, elle serait absolument inexcusable. » Le 1er août, il se prononça pour la Déclaration des Droits de l'homme, puis (2 septembre) pour le veto suspensif à accorder au roi, attaqua de la manière la plus vive (10 décembre), au sujet du droit d'éligibilité dans les fonctions publiques, Mirabeau, qui lui répliqua que les rhéteurs parlaient pour vingt-quatre heures, tandis que l'homme d'État travaillait pour le temps. Le 22 mai 1790, il opina fortement pour que le roi fût privé du droit de faire la paix et la guerre. Son discours passa pour un chef-d'œuvre, et il fut, à cette occasion, porté en triomphe par le peuple. Au mois de mars, il avait eu un duel avec le vicomte de Noailles; au mois d'août, il en eut un autre avec Cazalès qu'il blessa. Chargé, après l'arrestation du roi à Varennes, d'aller chercher la famille royale et de la ramener à Paris, il sut se conduire vis-à-vis des prisonniers avec le respect et les égards convenables, et, touché de leur malheur, se tourna dès lors du côté de la cour. La Constituante s'étant séparée, il retourna à Grenoble et y épousa la fille d'un conseiller à la cour des Aides qui lui apporta une dot de 700 000 livres. La journée du 10 août devait lui être fatale. Le 15 du même mois, on apporta à l'Assemblée des pièces compromettantes pour Barnave, trouvées parmi les papiers du roi aux Tuileries. Le 29, il fut décrété d'accusation et arrêté à sa maison de campagne, et, après quatorze mois de captivité, il fut transféré à Paris. Le 28 novembre 1793, il parut devant le tribunal révolutionnaire, s'y défendit avec courage et éloquence et le lendemain fut conduit à l'échafaud. Ses œuvres ont été publiées en 4 vol. in-8° par M Bérenger (de la Drôme); elles se composent d'une *Introduction à la Révolution*, de *Réflexions politiques*, d'*Études sur l'homme moral et physique*, d'*Études littéraires*, etc.

BARNAY (Seigneurs de), de la maison de Damas.

BARNEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Beaulieu (Normandie).

BARO (Balthasar), poëte, membre de l'Académie française (1639), né à Valence vers 1600, mort après 1650. Il fut d'abord secrétaire d'Honoré d'Urfé, dont il acheva l'*Astrée* (1627), puis gentilhomme de Mademoiselle. — Il a laissé des odes, des poëmes dramatiques (*le Prince fugitif; Saint-Eustache*, 1649; *Cariste*, 1651) ; des tragédies (*Parthénie*, 1642; *Clarimonde*, 1643; *Rosemonde*, 1651); *Célinde*, poëme héroïque; *Clorise*, pastorale, etc.

BAROFLUCTUM, BARBEFLUVIUM, Barfleur (Manche).

BAROLLIÈRE (Jacques-Marguerite PILOTTE, baron DE LA), général, né le 22 novembre 1742 à Lunéville, mort à Nîmes le 1er décembre 1827.

BAROLOCUS, Barlieu (Cher).

BARON (Seigneurs du), branche de la famille provençale de Roux. = — (Seigneurs du), de la famille provençale d'Arbaud. — Voy. ALBARON.

BARON (Eguinaire), jurisconsulte, né à Saint-Pol-de-Léon en 1495, mort à Bourges le 22 août 1550. Il professa successivement le droit à Poitiers, à Angers, et enfin (1542) à Bourges. — *Œuvres*, 1552, in-f°.

BARON (Pierre), théologien protestant, né probablement à Étampes, mort à Londres vers 1599.

BARON (Vincent), dominicain, théologien, né le 17 mai 1604 à Martres (Gascogne), mort à Paris le 21 janvier 1674.

BARON (Hyacinthe-Théodore), professeur de chirurgie et de matière médicale, doyen de la Faculté (1730), né à Paris en 1686, mort le 29 juillet 1758. C'est à lui que l'on doit la fondation de la bibliothèque de la Faculté et l'impression du *Codex*. = Son fils aîné, portant les mêmes prénoms, né à Paris le 12 août 1707, mort le 22 mars 1787, suivit la même carrière, fut médecin en chef des armées du roi en Allemagne et en Italie, et doyen de la Faculté. On lui doit : ***Ritus, usus, etc., Facultatis Medicinæ Parisiensis***, 1751, in-12; ***Quæstionum medicarum series chronologica***, 1752, in-4°. C'est la liste chronologique des thèses soutenues à Paris de 1536 à 1752; ***Compendiaria medicorum Parisiensium notitia***, liste des doyens, docteurs, etc., de 1295 à 1752, ouvrages auxquels il ajouta plus tard un supplément qui va jusqu'en 1763. = Théodore BARON D'HÉNOUVILLE, frère du précédent, médecin et chimiste, membre de l'Académie des sciences, né le 17 juin 1715 à Paris, où il mourut le 10 mars 1768.

BARON (Michel BOYRON, dit), célèbre acteur, auteur comique, né, le 8 octobre 1653, à Paris, où il mourut le 22 décembre 1729. Son père, fils d'un marchand mercier d'Issoudun et marchand lui-même, avait embrassé l'état de comédien par amour pour une comédienne d'une rare beauté qu'il épousa. Michel entra de bonne heure dans la troupe des ***Comédiens de M. le Dauphin***, et devint l'élève de Molière, qu'il quitta quelque temps pour courir la France avec une troupe ambulante. Revenu à Paris, il y obtint les plus éclatants suc-

cès dans la tragédie et la comédie. En 1691, il se retira subitement du théâtre, et y rentra, au grand étonnement du public, vingt-neuf ans plus tard, en 1720. Il s'en retira au mois de septembre 1729. Baron, à qui sa bonne mine avait procuré les faveurs de plusieurs grandes dames et dont la vanité lui attira plus d'un affront, a laissé sept comédies réunies en 1759, dont la meilleure est *l'Homme à bonnes fortunes*, où l'on prétend qu'il s'est peint lui-même, et qui est restée au répertoire.

BARONCELLI, famille du comté Venaissin, originaire de Toscane et d'où sont sortis les seigneurs de Javon. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

BARONIÆ, les Baronnies (Drôme).

BARONIUS (Justus), pseudonyme de J. Calvin.

BARONNIE (François de La), pseudonyme de Florent Chrestien.

BARONNIES (Les), pays du Dauphiné (Drôme) dont les villes principales étaient le Buis et Nyons, et dont les seigneurs se considéraient comme vassaux immédiats de l'Empire. Les deux grandes baronnies qui le formaient s'appelaient de Meouillon et de Montauban. Au commencement du XIVe siècle, elles furent acquises, celle-ci par Humbert Ier, celle-là par Jean II, et furent ainsi réunies au Dauphiné Viennois. = —, pays formé de la partie orientale de la Lomagne (Tarn-et-Garonne), et dont Castelmayran et Serignac étaient les principales seigneuries.

BARONS, BARONNIE. Le terme *baron*, dont l'étymologie paraît appartenir à la langue germanique, fut employé de très-bonne heure dans les textes qui nous sont restés du moyen âge, où il signifiait simplement homme, sans distinction des conditions civiles de liberté ou d'esclavage. Peu à peu, il fut pris dans l'acception d'homme libre par excellence; aux XIIe et XIIIe siècles, il devint synonyme de seigneur et notamment de vassal du roi. De là vient, dans le langage des praticiens, l'usage de regarder les barons du roi comme ceux mêmes de la France, pairs et égaux entre eux, bien qu'à l'origine ils n'eussent pas tous relevé immédiatement de lui. Le cartulaire de Philippe Auguste en compte cinquante-neuf dont il donne la liste. Nos vieux feudistes ne reconnaissaient le caractère de baronnies immédiates qu'à trois ou quatre seigneuries, sur les noms desquelles ils n'étaient d'ailleurs pas d'accord, les uns parlant seulement de Bourbon, Coucy et Beaujeu, tandis que d'autres citaient Coucy, Craon, Sully et Beaujeu.

Les grands feudataires avaient aussi leurs barons : quelquefois des saints furent appelés *barons de la cour celeste*. Le mot baron n'était qu'une qualification, comme le mot chevalier dans les temps modernes. Plus tard il indiqua le dernier titre de la hiérarchie féodale : les vocables qui s'appliquaient primitivement à des fonctions publiques ayant été admis par l'usage comme représentant un rang plus élevé.

BARONS (Hauts-). On appelait ainsi, en Bretagne, les membres du second ordre de la noblesse.

BAROSAY (Guy), pseudonyme de Bernard de la Monnoye.

BAROU (Seigneurs de), branche de la maison de Tilly (Normandie).

BAROUSSE (Hautes-Pyrénées), pays situé dans le sud du Nebousan et qui peut avoir été habité par les *Onobrisates*. La vallée de Barousse était une des quatre du Haut-Armagnac ou de la baronnie des Quatre-Vallées, et avait pour capitale Mauléon.

BARRA (Joseph), soldat dont le nom est consacré dans l'histoire de la Révolution. Né à Palaise en 1780, il s'engagea, en 1793, dans les troupes de la République, en Vendée, et là, tombé au pouvoir des royalistes, il refusa de crier : *Vive le roi!* et fut massacré. La Convention décréta que les honneurs du Panthéon lui seraient décernés et vota une pension à sa mère.

BARRABAND (Pierre-Paul), habile peintre d'oiseaux, né à Aubusson en 1767, mort le 1er octobre 1809 à Lyon, où il avait été nommé professeur à l'école des arts. — Il a travaillé aux planches de l'*Histoire des oiseaux* de Le Vaillant, de l'édition de Buffon publiée par Sonnini, du grand ouvrage sur l'Égypte, et donné de nombreux dessins pour la manufacture de Sèvres.

BARRAGE. Le barrage était un droit perçu sur les marchandises lorsqu'elles passaient, tant par terre que par eau, sur un territoire seigneurial. Les communes avaient recours à cette source de revenus aussi bien que les barons. En principe, les bénéfices qui en résultaient devaient servir à l'entretien des routes, ponts et chaussées. Mais au moyen âge, les pouvoirs étaient trop morcelés, égoïstes et pressés de jouir pour s'acquitter exactement de cette obligation. Ce fut seulement quand la royauté se fut remise en possession de l'administration publique que les barrages prirent le caractère d'un impôt équitable, et que le produit en fut appliqué régulièrement aux charges de réparation.

BARRAL, maison de Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Belliez, de la Bastie-d'Arvillard, de Montferrat, d'Allevard. — Armes : *de gueules à trois bandes d'argent et un chef aussi d'argent, chargé de trois cloches d'azur bataillées d'or*. — Plusieurs membres de cette famille ont marqué à l'époque de la Révolution : = Joseph-Marie DE BARRAL, marquis de Montferrat, né à Grenoble en 1742, mort le 14 juin 1828. Président à mortier au parlement de sa ville natale, il acquit par ses idées libérales une grande popularité dans sa province, et fut successivement maire de Grenoble (1789, 1799), président du département de l'Isère (1790), membre du Corps législatif (1805) et président de la cour impériale de Lyon, fonctions qu'il occupa jusqu'à la seconde Restauration. = Son frère cadet, André-Horace-François, vicomte DE BARRAL, né à Grenoble le 1er août 1743, mort le 15 août 1829. Il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept ans, fut nommé en décembre 1791 maréchal de camp, et, désigné plus tard pour aller servir dans la Vendée, il émigra. Grâce à une alliance de famille avec Mme Bonaparte, il fut, après le 18 brumaire, rétabli dans son grade, puis nommé préfet du Cher (1805). Retraité en 1812 et habitant sa terre près de Voiron, il se mit, en 1813, à la tête d'une poignée de soldats et défendit vaillamment le passage des Échelles contre les Autrichiens. = Louis-Mathias DE BARRAL, frère des précédents, archevêque de Tours, né à Grenoble le 26 avril 1746, mort le 6 juin 1816. Agent général du clergé (1785), puis évêque de Troyes (1790), il émigra et ne revint en France qu'en 1802, époque où il fut nommé évêque de Meaux. Appelé à l'archevêché de Tours (1805), il fut, l'année suivante, créé sénateur et premier aumônier de Mme Murat, puis de l'impératrice Joséphine. Napoléon l'employa plus d'une fois dans ses démêlés avec Pie VII. Conservé dans la Chambre des pairs en 1814, il en fut exclu après les Cent-Jours, pendant lesquels il avait été choisi pour dire la messe au Champ-de-Mai, et il se démit de son archevêché. — Il a laissé des *Fragments relatifs à l'histoire ecclésiastique des premières années du XIXe siècle*, 1814, in-8°; une oraison funèbre de l'impératrice Joséphine, et un ouvrage posthume publié par

son frère, l'abbé de Barral : *Défense des libertés gallicanes*, 1817, in-4°.

BARRAL (L'abbé Pierre), littérateur, né à Grenoble au commencement du XVIIIe siècle, mort à Paris le 21 juin 1772. — *Dictionnaire historique des hommes célèbres*, 1758, 6 vol. in-8°; ouvrage où il a donné pleine carrière à ses opinions jansénistes; *les Appelants célèbres*, 1753, in-12; *Sevigniana;* édition des *Mémoires* de l'abbé Goujet.

BARRAN (Henri de), ministre calviniste à la cour de Jeanne d'Albret. — *Tragique comédie française de l'homme justifié par Foy*, 1554, in-8°, moralité en cinq actes et en vers, très-rare.

BARRAS, terre et seigneurie de Provence (Var), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de La Penne, de Melan, de Saint-Jean, de Valescriche, de Clumanc, du Castelar, de Mirabeau, de la Robine, de Saint-Laurent. — Armes : *Fascé d'or et d'azur de six pièces.* (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.) A cette famille appartenaient les personnages suivants : Jean-Antoine DE BARRAS DE LA PENNE, inspecteur des constructions navales, né à Arles, mort à Marseille le 18 juillet 1750. Il a laissé divers écrits relatifs à la marine des anciens. = Louis, comte DE BARRAS, lieutenant-général des armées navales, mort un peu avant la Révolution. Il se distingua, dans les guerres d'Amérique, sous les ordres des comtes de Grasse et d'Estaing, et s'empara des colonies anglaises de Niévis et de Montserrat. = Paul-François-Jean-Nicolas, comte DE BARRAS, membre du Directoire, né le 30 juin 1755 à Fos-Amphoux (Var), mort à Chaillot le 29 janvier 1829. Il servit d'abord dans l'Inde pendant la guerre d'Amérique, dissipa la plus grande partie de sa fortune, et, en 1789, venu à Paris, prit part à l'attaque de la Bastille et à la journée du 10 août. Député du Var à la Convention, il y vota la mort du roi sans appel ni sursis, fut envoyé en mission dans le Midi avec Fréron (octobre 1799), se signala par ses rigueurs, et suivit toutes les opérations du siége de Toulon. Menacé par Robespierre, il fut l'un des agents les plus actifs du 9 thermidor et commanda la force armée qui défendit la Convention et s'empara de l'hôtel de ville et de Robespierre. Membre du Comité de sûreté générale (nov. 1794), président de la Convention, il commanda encore les troupes de l'Assemblée dans les journées du 12 germinal et du 1er prairial et dans celle du 13 vendémiaire, où il s'adjoignit Bonaparte. Nommé directeur, il contribua puissamment au coup d'État du 18 fructidor. Le lendemain du 18 brumaire, il donna sa démission de directeur, adhéra au nouveau gouvernement, et se retira à Bruxelles, où il mena un grand train de maison grâce à l'immense fortune qu'il avait acquise par ses concussions. En 1805, il obtint de se retirer à Marseille, fut compromis dans la conspiration Mallet, exilé à Rome, puis à Montpellier (1814), où il se mêla aux menées royalistes. Il ne revint à Paris que sous la Restauration. — Après sa mort, le gouvernement fit mettre les scellés chez lui dans le but de s'emparer de pièces compromettantes pour les Bourbons, et entre autres de lettres de Louis XVIII. Un procès s'engagea, la justice fit droit à la demande du gouvernement, mais on ne trouva plus chez Barras que des papiers insignifiants.

BARRAU (Pierre-Bernard), économiste, né à Toulouse en 1767, mort en 1843. Ce fut lui qui introduisit dans le midi de la France les premières sociétés d'assurances mutuelles. — Il a laissé divers écrits sur ce sujet et entre autres : *Traité des fléaux et des cas fortuits*, in-8°.

BARRAUD (Jacques), jurisconsulte, né à Poitiers en 1555, mort en 1626.

BARRAUX, village à 36 kilom. de Grenoble (Isère), au-dessus duquel en 1597, et sur les terres de France, le duc de Savoie Charles-Emmanuel fit bâtir un fort. Malgré les reproches de Henri IV, le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, laissa s'achever complétement la forteresse, et aussitôt qu'elle fut terminée, il l'emporta d'assaut au clair de lune le 13 mars 1598.

BARRE. La barre, en termes du palais, désignait autrefois la place réservée aux avocats, aux procureurs et aux parties; une barre de fer en marquait les limites. Bientôt les avocats eurent une enceinte spéciale en bois, et leur ordre en reçut le nom de *barreau*, qui s'est conservé depuis. L'usage de la barre devint général et le mot s'appliqua à diverses juridictions : royales, seigneuriales et même ecclésiastiques. Dans le Maine, la barre ducale était la cour du duché de Mayenne; le tribunal formé par le chapitre de Notre-Dame, à Paris, portait le nom de barre ; on trouve la même désignation en Bretagne et en Lorraine.

La barre de nos assemblées politiques pendant la Révolution a souvent joué un rôle important; elle consistait dans une tribune placée au niveau du sol, en face du président et pouvant contenir douze ou quinze personnes. C'est là que les députations venaient déposer les pétitions et que les accusés venaient se défendre.

BARRE (Le P. Joseph), génovéfain, chancelier de l'université de Paris, né en 1692, mort le 23 juin 1764. — Il a laissé : *Vindiciæ librorum Deutero-Canonicorum Veteris Testamenti*, 1730, in-12; *Vie du maréchal de Fabert*, 1752, 2 vol. in-12; *Histoire générale d'Allemagne*, 1748, 11 vol. in-4°; ouvrage écrit sans exactitude, sans impartialité, sans élégance et, qui plus est, sans conscience. Il y a pillé effrontément Voltaire, qui en parle en ces termes : « On venait d'imprimer l'*Histoire de Charles XII*, et il en prit plus de deux cents pages qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit; il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois ; il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas; Valdemar, roi de Danemarck, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc. »

BARRE (Jean-Jacques), graveur général de la monnaie, né à Paris le 3 août 1793, d'une pauvre famille d'ouvriers, mort en juin 1855. Outre un nombre considérable de médailles, on lui doit les planches sur acier pour l'impression des billets de la banque de France, les poinçons qui servent à marquer les objets d'or et d'argent travaillés par l'orfévrerie et qui sont restés comme le chef-d'œuvre de la gravure en ce genre, les sceaux de l'État et de l'Assemblée nationale en 1848, etc.

BARRE (N.-D. de la), *Beata Maria de Barra*, abbaye d'augustines, diocèse de Soissons, fondée à Château-Thierry par Jeanne, reine de Navarre, femme de Philippe le Bel.

BARRE (La), famille de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs d'Érainville, de la Chaussée, en Nivernais, de Grosheu, d'Araucourt, d'Hattonville, d'Arbouville, de Brétonville. — Il y avait encore plusieurs familles nobles de ce nom en Normandie, en Berry et en Touraine.

BARRE (La Grande-), terre et seigneurie du pays d'Alençon, érigée, en août 1750, en marquisat, en faveur d'Ambroise de la Cerveile. = — (Seigneurs de la), de la famille de Lenfernat (Brie). = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Marguerie (Normandie). = — (Seigneurs de la), de la famille noble de Seillons (Anjou).

BARRE (Jean de la), prévôt de Corbeil au

XVIIe siècle, antiquaire. — *Antiquités de Corbeil*, 1647, in-4°.

BARRE (César-Alais CHICHEREAU, chevalier de la), écrivain, né à Langeais (Indre-et-Loire), vers 1630, mort après 1690.

BARRE (Antoine LE FÈVRE de la), mort le 4 mai 1688. Après avoir été successivement maître des requêtes (1650), intendant de Paris pendant la Fronde, puis de Grenoble, de Moulins, d'Auvergne (1659), il fut nommé gouverneur de Cayenne (1663), lieutenant-général de l'Amérique (1664), capitaine de vaisseau (1671), et devint (1682-1685) gouverneur du Canada. — *Description de la France équinoxiale*, 1666, in-4°, très-rare; *Journal d'un voyage à Cayenne*, 1671, in-12. = Son petit-fils, Jean-François LEFÈVRE, chevalier de la BARRE, né en 1747 à Abbeville, où il fut supplicié le 1er juillet 1766. Un conseiller au présidial d'Abbeville, Duval de Saucourt, qui avait à se venger de lui et de sa famille, l'accusa d'avoir mutilé un crucifix en bois, placé sur le pont de la ville, d'avoir passé devant une procession sans ôter son chapeau et chanté des chansons impies. Le tribunal le condamna à avoir la langue et la main droite coupées et à être brûlé vif. Un arrêt du parlement de Paris, rendu le 5 juin 1766, adoucit cette condamnation en ordonnant qu'il serait décapité avant d'être jeté dans les flammes. La sentence fut exécutée : le malheureux chevalier, qui fut d'abord appliqué à la torture, « monta sur l'échafaud, dit Voltaire, avec un courage tranquille, sans plainte, sans colère et sans ostentation. Tout ce qu'il dit au religieux qui l'assistait se réduit à ces paroles : « Je ne croyais pas qu'on pût faire mourir un jeune gentilhomme pour si peu de chose. » On sait avec quelle vigueur Voltaire s'éleva contre ce jugement barbare qui provoqua une indignation générale. La mémoire de l'infortuné jeune homme fut réhabilitée par la Convention, le 15 novembre 1793.

BARRE (François-POULAIN de la), littérateur, né à Paris en juillet 1647, mort à Genève en mai 1723. D'abord docteur en Sorbonne et curé de la Flamengerie (Aisne), il se vit forcé, à cause de ses opinions religieuses, de quitter son bénéfice (1688), se retira à Genève, où il abjura le catholicisme et se maria en 1690. — *Les rapports de la langue latine à la françoise pour traduire élégamment*, 1672, in-12; *De l'égalité des sexes*, 1673, 1691, in-12; *De l'excellence des hommes contre l'*Égalité des sexes, 1675, 1692; *De l'éducation des dames*, 1679, in-12; *la Doctrine des protestants sur la liberté de lire l'Écriture Sainte*, 1720, in-18. Senebier cite encore de lui : *le Catalogue des mauvais termes communs au peuple de Genève*. = Son fils, JEAN-JACQUES, né à Genève en 1696, mort en 1751, a laissé des *Poésies philosophiques* et des *Dialogues*.

BARRE (Michel de la), compositeur et flûtiste, né à Paris vers 1680, y mourut en 1744. — *Trios* et *sonates* pour la flûte; *Airs à boire; le Triomphe des arts* (1700), *la Vénitienne* (1705), opéras.

BARRE (Louis-François-Joseph de la), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Tournai le 9 mars 1688, mort le 24 mai 1738. Il a collaboré à l'*Imperium orientale* et aux *Numismata imperatorum romanorum* de Banduri; à l'édition de 1725 de Moréri, et à l'*Histoire de Paris* de dom Lobineau. Il a édité les *Vetera analecta* de Mabillon (1723); les *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne* (1729, 2 vol. in-4°); l'*Histoire de Louis XIV*, par Larrey (1733); le *Secrétaire du cabinet* et le *Secrétaire de la cour* (1732). On lui doit encore une édition du *Spicilegium* de d'Achery (1723, 3 vol. in-fol.), et une douzaine de mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie. Il avait dirigé le *Journal de Verdun* depuis l'année 1727. = Antoine de la BARRE de BEAUMARCHAIS, frère utérin du précédent, né à Cambrai, mort en Allemagne en 1757. Il était chanoine de Saint-Victor, lorsqu'en 1727, pour éviter, à ce qu'on prétend, un châtiment qu'il avait mérité, il s'enfuit en Hollande où il abjura et finit par se marier. On a de lui, outre des traductions : *Aventures de don Antonio de Bufalis*, roman, 1712; *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants*, 1729 et suiv., 12 vol. in-8°; *Journal littéraire*, de 1732 à 1737, La Haye; *le Temple des Muses*, orné de 60 tableaux par B. Picart, 1733, in-fol.; *Amusements littéraires*, 1740, in-12.

BARRE-A-BAS. C'était le cri ou le mot d'ordre adopté en 1616 par les partisans de la faction de Condé et des princes alors en lutte contre Louis XIII.

Les armes de Bourbon, prince de Condé, ne se distinguaient de celles du roi que par une barre, indication d'une branche cadette.

BARRE-CONFLANS (Seigneurs de la), de la famille de Vançay (Maine).

BARRE-DE-BIERNEZ (La), châtellenie et seigneurie d'Anjou (Mayenne), érigée en marquisat, par lettres de juin 1633, en faveur de Henri de Chivré, et achetée (1720) par le marquis de Torcy qui la fit ériger en comté (1735).

BARRE-VILLENUME (Seigneurs de la), branche de la maison de Scorraille (Auvergne).

BARRÉ, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bordigny et des Authieux. Armes : *de gueules à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé de trois hures de sable.*

BARRÉ (Guillaume), écrivain, né en Allemagne vers 1760, d'une famille de réfugiés français, suicidé à Dublin en 1829. Il servit d'abord dans la marine russe, se rendit en France à l'époque de la Révolution, fit les premières campagnes d'Italie dans nos armées où il devint capitaine. Bonaparte se l'attacha comme interprète, mais Barré ayant composé des couplets contre lui, s'enfuit de Paris et put à grand' peine gagner l'Angleterre où il écrivit divers pamphlets : *Histoire du Consulat*, 1807; *L'origine, les progrès*, etc., *de Bonaparte*, 1815.

BARRÉ (Pierre-Yves), littérateur, né à Paris le 17 avril 1749, mort le 3 mai 1832. Il fonda, en 1792, avec Piis et plusieurs autres, le théâtre du *Vaudeville* dont il garda la direction jusqu'en 1815, et pour lequel il a écrit, en collaboration avec divers auteurs, de nombreuses pièces, et entre autres : *Arlequin afficheur*, qui eut plus de 700 représentations; *Gaspard l'avisé; le Mariage de Scarron; Monsieur Guillaume; la Danse interrompue*. — Il avait, avant 1792, travaillé beaucoup pour la Comédie italienne.

BARRÉ (Louis), né à Lille en 1799, mort le 18 février 1857. Il a collaboré à un assez grand nombre de dictionnaires, donné des traductions de Walter Scott, de Dante, de Richardson, une édition de Rabelais; une *petite Biographie classique* (1844), etc. On lui doit encore le texte des *Antiquités d'Herculanum*, 1840, 8 vol. in-8°.

BARRÉ DE SAINT-VENANT (Jean), agronome, né en 1737 à Niort, mort en février 1810. Envoyé, comme officier de cavalerie, en garnison à Saint-Domingue, il y fonda un riche établissement, et, par son exemple et ses leçons, rendit de grands services à la colonie qu'il quitta en 1788. — *Des colonies modernes sous la zone torride*, 1802, in-8°.

BARREAU (François), habile ouvrier tourneur, né à Toulouse le 26 septembre 1731, mort le 2 août 1814. Plusieurs de ses ouvrages sont aujourd'hui au Conservatoire des arts et métiers.

BARREAU. Voy. AVOCATS et BARRE.

BARREAUX (Jacques VALLÉE, sieur des), fameux libertin, né à Châteauneuf S. L. (Loiret), en nov. 1599, mort à Châlon-sur-Saône, en 1674. On peut voir, dans Tallemant des Réaux, le récit de ses débauches et de ses mésaventures. — Comme écrivain, il n'est connu que par le célèbre sonnet, commençant ainsi :

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,

sonnet assez médiocre qui n'est pas de lui, suivant Voltaire, mais de l'abbé Lavau.

BARREL-PONTEVEZ, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vachères.

BARRELIER (Jacques), botaniste, dominicain, né à Paris en 1606, y mourut le 17 septembre 1673. Il voyagea en Espagne et en Italie, et resta vingt-trois ans à Rome. — Ses manuscrits furent dispersés ou brûlés après sa mort.

BARRÊME, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Montravail. — Armes : *de sable à deux triangles entrelacés d'argent enfermant une molette d'éperon d'or.* (Voy. le tome 1er du *Nouvel Armorial de Provence.*)

BARRÊME (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve (Provence).

BARRÊME (François), célèbre calculateur, né à Lyon vers le milieu du XVIIe siècle, mort à Paris en 1703. — *Le Livre des comptes faits du grand commerce*, appelé communément *Barrême*, 1670 : réimprimé un très-grand nombre de fois; *l'Arithmétique*, 1677, in-12; *le Grand Banquier*, 1681, in-8°, etc. = Son fils, GABRIEL, calculateur, né en 1663, mort le 6 janvier 1711.

BARRENEUSVE (Seigneurs de), de la maison de Forges Berry).

BARRENSIS PAGUS, un des onze *pagi* de la cité des *Lingones* (voy. LANGRES), dont il occupait l'extrémité N. O. = —, un des nombreux *pagi* que comprenait la cité des *Leuci* (voy. TOUL). = — VICARIA, une des neuf vigueries du comté de Limoges au Xe siècle, ayant pour chef-lieu Bar (Corrèze). = — DUCATUS, le Barrois ou duché de Bar.

BARRÈRE (Pierre), médecin naturaliste, né à Perpignan vers 1690, y mourut le 1er novembre 1755. Il séjourna trois ans à Cayenne (1722-1725), et à son retour obtint la chaire de botanique à Perpignan. — *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, 1741, in-12; *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, 1743, in-12; *Dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres*, 1741, in-8°.

BARRÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), célèbre conventionnel, né à Tarbes le 10 septembre 1755, mort le 15 janvier 1841. Reçu avocat au parlement de Toulouse et devenu membre de l'académie des Jeux Floraux pour un *Éloge de Louis XII*, il fut nommé conseiller de la sénéchaussée du Bigorre, qui en 1789 l'envoya aux états généraux. Il fonda alors un journal, *le Point du Jour*, où il rendait compte des séances de l'Assemblée. Le 19 juin il prononça un discours sur les causes de la disette des grains, s'opposa (9 août) à ce que l'emprunt proposé par Necker fût hypothéqué sur les biens du clergé, défendit (24 août) la liberté de la presse, et demanda que l'on poursuivît en forfaiture les parlementaires qui protestaient contre les décrets de l'Assemblée. Au commencement de 1790, il publia sous le titre de *Étrennes au peuple* la Déclaration des Droits de l'homme, précédée d'une épître aux nations, demanda l'érection d'un monument sur l'emplacement de la Bastille, fit décréter (9 mai) que les domaines de la couronne pourraient être vendus ou aliénés, et (21 décembre) voter une pension à la veuve de J. J. Rousseau. En 1791, il appuya toutes les mesures proposées contre les émigrés et fit décréter que le *Serment du jeu de Paume*, de David, serait terminé aux frais de l'État. Pendant la durée de l'Assemblée législative, il entra au tribunal de cassation, et, après le 10 août, fut, comme jurisconsulte, attaché par Danton au ministère de la justice. Élu par le département des Hautes-Pyrénées (septembre 1792) à la Convention, il fut, dès les premiers jours de la session, envoyé en mission dans le Midi, et, à son retour, attaqua très-vivement (10 octobre) la commune de Paris, et excusa les massacres de septembre. Élu président le 1er décembre, il fit, le 11, subir à Louis XVI son premier interrogatoire, prit une part active au procès, vota la mort sans appel ni sursis, et, à cette occasion, rédigea l'adresse de la Convention au peuple, vota ensuite la poursuite des massacreurs de septembre, et sollicita l'expulsion des Bourbons. Nommé (26 mars 1793) membre du premier Comité de salut public, il louvoya entre les partis jusqu'après la journée du 31 mai où il s'attacha sans réserve à la Montagne.

Nommé de nouveau (10 juillet) membre du Comité de salut public, Barrère en devint l'organe habituel près de la Convention, et l'on peut porter à plus de 200 le nombre de rapports qu'il y fit sur toutes les branches de l'administration et de la politique. Ce fut sur ses rapports que furent décrétés l'arrestation de Custine, l'expulsion des Anglais séjournant en France, la confiscation des biens des condamnés, l'expulsion des Bourbons, le jugement de la reine, la destruction des tombeaux de Saint-Denis, la réquisition des hommes de 18 à 25 ans. Le 17 septembre il demanda la peine de mort contre les *alarmistes*, la création d'une armée révolutionnaire et la mise à l'ordre du jour de la terreur. Le 11 octobre il fit décréter la destruction de Lyon. Malgré tant de gages donnés à la cause de la Montagne, Barrère n'en fut pas moins dénoncé aux Jacobins, et Robespierre fut obligé de prendre sa défense. Cette dénonciation donna une nouvelle activité au zèle de Barrère; il fit rapporter la loi qui donnait à un député le droit d'être entendu avant d'être décrété d'accusation, et voter que les prisonniers anglais ou hanovriens seraient mis à mort, ce qui ne fut jamais exécuté. Élu président de la société des Jacobins, au mois de juillet 1794, il défendait encore Robespierre la veille de sa chute, mais ayant vu de quel côté se prononçait la majorité de la Convention, il se hâta de se tourner contre lui et échappa ainsi momentanément à la réaction thermidorienne. Pourtant, décrété d'accusation le 2 mars 1795, il fut condamné à la déportation et parvint à s'échapper des prisons de Saintes. Il fut amnistié après le 18 brumaire et ne reparut sur la scène politique que pendant les Cent-Jours, comme député. Il fut exilé en 1816, revint à Paris après la révolution de 1830, fut élu député des Hautes-Pyrénées (1832); mais son élection fut cassée pour vice de forme. Il a publié de nombreux ouvrages de politique, de littérature et d'histoire, des traductions, etc. Ses mémoires ont été édités par MM. Carnot et David, 4 vol. in-8°.

BARRES (Jeu de). Autrefois ce jeu, auquel les écoliers se livrent seuls aujourd'hui, était un passe-temps habituel dans les garnisons. Les *Mémoires secrets de la République des lettres* racontent, à la date du 30 mars 1776, que ce jour-là il y eut à Paris, au Cours, une grande partie de barres entre des officiers aux gardes-françaises et des officiers des régiments suisses et autres. Les deux partis, qui étaient distingués par des échar-

pes de couleurs différentes, coururent de neuf heures à deux.

BARRES (Seigneurs des), de la famille de Regnauld. = — (Seigneurs des), de la famille de Taulignan (Dauphiné).

BARRES (Guillaume des), chevalier, célèbre par sa force et sa valeur. Il accompagna Philippe Auguste à la croisade (1191), eut des démêlés fort vifs en Sicile avec Richard Cœur de Lion, et se signala à la conquête de la Normandie (1204) et aux batailles de Muret (1213) et de Bouvines (1214).

BARRES (Jean des), seigneur de Chaumont-sur-Yonne, maréchal de France (1318), mort après 1322.

BARRÉS (Frères), nom que l'on donna longtemps aux Carmes, parce que pendant une partie du moyen âge ils portèrent des habits *barrés*, c'est-à-dire bigarrés de blanc et de noir.

BARRET (Seigneurs de), branche de la maison d'Agoult (Provence).

BARRETT (Jean-Jacques de), littérateur, fils d'un Anglais réfugié en France avec Jacques II, né à Condom, le 12 nov. 1717, mort à Paris le 19 août 1792. — *Traductions* de Cicéron, d'Ovide, de Virgile, de Tacite, de Machiavel, etc.

BARRETT ou **BARRAT** (Paul), littérateur, né à Lyon le 28 juin 1728, mort à Paris vers 1795. Il a publié des romans (les *Amours d'Alcidor*, *Mademoiselle Javotte*, *Foka*, etc.), des comédies (*Les colifichets*, *l'Amant supposé*), et les *Petits spectacles de Paris*, 1773, in-18.

BARREY (Claude-Antoine), médecin, né le 29 juillet 1771 à Besançon, y mourut le 27 nov. 1837.

BARRICADES (Les), défilé fortifié, situé vers les sources de la Stura. En 1742 le prince de Conti et don Philippe à la tête de 40000 hommes tournèrent les ouvrages qui le défendaient et forcèrent la garnison à se rendre. — En 1794 (le 14 sept., 28 fructidor, II) le passage fut emporté à la baïonnette par le général Vaubois.

BARRICADES. Il y a dans notre histoire deux journées qui portent ce nom : le 12 mai 1588, les Parisiens ayant appris l'arrivée dans leur ville de six mille soldats dont quatre mille Suisses appelés par Henri III, se soulevèrent et en quelques heures des barricades s'élevèrent dans toutes les rues et jusqu'à une très-petite distance du Louvre. Le roi, pour apaiser ce soulèvement, fut obligé d'avoir recours au duc de Guise.

Le 25 août 1648, la régente Anne d'Autriche, ayant fait arrêter deux conseillers du parlement, Blancmesnil et Broussel, le peuple de Paris se souleva et le lendemain les chaînes des rues furent tendues et la ville entière se couvrit de barricades. Ce tumulte, qui commença les troubles de la Fronde, fut momentanément calmé par la mise en liberté des conseillers arrêtés, que leurs collègues du parlement étaient venus en corps redemander à la reine.

BARRIÈRE (Pierre), dit *La Barre*, né à Orléans, rompu vif à Melun le 26 août 1593. « Batelier, puis soldat, il forma le projet d'assassiner Henri IV et partit de Lyon pour l'exécuter ; mais il fut, dit d'Aubigné, pris à Melun et par l'avertissement d'un jacobin florentin, à qui ledit Barrière s'était confessé à Lyon. Il ne fallut pas beaucoup le tourmenter pour lui faire confesser comment il avait été induit à entreprendre la mort du roi, par les confessions et exhortations d'un capucin de Lyon et depuis encouragé par Aubri, curé de Saint-André des Arcs à Paris et encore de son vicaire, mais plus amplement et en termes plus forts par Père Varad, jésuite »

BARRIÈRE (Jean de La), instituteur de la congrégation des Feuillants, né en 1544 à Saint-Céré (Lot), mort à Rome le 25 avril 1600. Nommé abbé de Feuillans dans le diocèse de Rieux (1565), il voulut porter la réforme dans ce monastère de l'ordre de Cîteaux, et ce ne fut qu'après avoir surmonté des obstacles de tout genre qu'il obtint de Sixte V, le 5 mai 1586, un bref confirmant son nouvel institut qui devint alors chef d'ordre. En 1587 Henri III lui accorda à Paris un monastère qu'il avait fait construire rue Saint-Honoré. La fidélité que La Barrière garda au roi pendant la Ligue souleva contre lui ses religieux qui parvinrent à le faire interdire et suspendre de l'administration de son abbaye. Malgré l'appui des cardinaux Bellarmin et d'Ossat, ce ne fut que peu de temps avant sa mort qu'il put obtenir son absolution de la cour papale.

BARRIÈRE DE MIREPOIX (Pierre de), né à Rodez, mort en 1383. Évêque d'Autun (1377), il fut nommé cardinal par l'antipape Clément VII (1378). — *Traité* sur le schisme inséré dans le tome IV de l'*Histoire de l'Université de Paris* de Duboulay.

BARRIÈRE (Places de la). Par un des arrangements conclus entre la France et la ligue d'Augsbourg lors du traité d'Utrecht (1712), et qui ne fut accepté par Charles VI qu'en 1715, les États généraux de Hollande abandonnèrent à la maison d'Autriche les Pays-Bas que l'Espagne lui avait cédés, et l'Autriche leur reconnut le droit de mettre garnison à Knoche, Ypres, Warneton, Menin, Tournai et Namur; ces villes constituèrent alors la *barrière* que l'Europe imposait à l'ambition de la France. De là leur nom.

BARRIÈRES. Les villes étaient protégées au moyen âge par des barrières dont la garde était confiée à des sergents. Il y avait aussi des barrières à la porte de certains hôtels; à Paris celles-ci devinrent plus tard un droit honorifique au profit du grand-écuyer, du grand-chambellan, du connétable et ensuite du doyen, des maréchaux de France, du chancelier et du garde des sceaux.

BARRIGUE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Montvalon et de Fontanieu. (Voy. le *Nouvel Armorial de Provence*.)

BARRIN, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Galissonnière. Armes : *d'azur à trois papillons d'or 2 et 1.*

BARRIN (Jean), littérateur, né à Rennes vers 1640, mort le 7 sept. 1718. Il débuta par des traductions en vers d'Ovide (1676, 1692, 1701), et même, suivant Barbier, il serait l'auteur d'un livre ordurier (*Vénus dans le cloître* ou *la Religieuse en chemise*), publié en 1683 sous le pseudonyme de l'abbé Durat. Il se convertit plus tard, devint grand-chantre et chanoine de Nantes et le jour même où il fut ordonné prêtre (1703) il fut fait grand-vicaire de l'évêque de cette ville. L'année suivante il publia *la Vie de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, in-12.

BARROIS. Voy. BAR.

BARROIS (François), sculpteur, né à Paris en 1656, mort le 10 oct. 1726. Il avait été reçu le 30 oct. 1700 à l'Académie. Le palais et les jardins de Versailles possèdent quelques-unes de ses statues.

BARROIS (Jean-Baptiste-Joseph), libraire, bibliographe, né à Lille vers 1780, y mourut en juillet 1855. Il fut en 1825 élu député du Nord et vota avec le ministère. — *Bibliothèque protypographique*, 1830, in-4°; la *Chronique de Robert Marqueriau*, 1841, in-4°; *Ogier de Dannemarche*, 1842, in-4°; *Éléments carlovingiens linguistiques et littéraires*, 1846, in-4°; *Dactylologie et langage primitif*, 1850, in-4°. Ces deux derniers ouvrages indiquaient une assez grande confusion dans les idées et l'esprit de l'auteur. M. Barrois avait réuni

une magnifique collection de manuscrits qu'il a vendus à lord Ashburnham au prix de 200 000 francs

BARROUX (Le), **ALBAROUX** ou **AUBEROUX**, seigneurie du Comtat-Venaissin (Vaucluse) avec haute, moyenne et basse justice. Elle fut successivement possédée par les familles de Baux, de Budes, de Peyres, de Pelletier, de Gigondas, de Panisse, de Rouvillasc, etc.

BARRUEL-BEAUVERT (Antoine-Joseph, comte de), publiciste, né au château de Beauvert près Bagnols (Gard), mort à Turin le 2 janvier 1817. Royaliste ardent, il fut proscrit au 18 fructidor, mais parvint à échapper à la police jusqu'au 10 février 1800 où il fut arrêté. Il ne sortit de prison que le 10 juillet 1802 et devint inspecteur des poids et mesures dans le Jura, place qu'il eut grand'peine à se faire rendre après les Cent-Jours. Il a laissé : *Vie de J. J. Rousseau*, 1789, in-8°; *Actes des philosophes et des républicains*, 1807, in-8°; *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons*, 1815, 3 vol. in-8°.

BARRUEL (L'abbé Augustin), publiciste, né à Villeneuve-de-Berg (Vivarais) en 1741, mort à Paris le 5 oct. 1820. Lors de la suppression en France de la société des jésuites dont il faisait partie, il alla passer plusieurs années en Allemagne et à son retour (1774) devint collaborateur de *l'Année littéraire*, puis du *Journal ecclésiastique* où il attaqua vivement les doctrines philosophiques et révolutionnaires. Après les massacres de septembre il passa en Angleterre d'où il revint en 1802 et fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame. Ses principaux ouvrages sont : *Les Helviennes* ou *Lettres provinciales philosophiques*, 1788, 5 vol. in-12; *Collection ecclésiastique* ou Recueil des ouvrages faits depuis l'ouverture des états généraux relativement au clergé, 1791-1793, 12 vol. in-8°; *Histoire du clergé de France pendant la Révolution*, ouvrage rempli d'erreurs, Londres, 1794, in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, Londres, 1797, 5 vol. in-8°; *Du pape et de ses droits religieux*, 1803, 2 vol. in-8°.

BARRY (Seigneurs de), de la maison de Rochemore (Languedoc).

BARRY (Paul de), jésuite, né en 1585 à Leucate (Aude), mort à Avignon le 24 juillet 1661. On a de lui une dixaine d'ouvrages ascétiques: *Le Paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la Mère de Dieu*, 1636, in-12; *La pédagogie céleste; les cent illustres de la maison de Dieu*, 1660, in-8°, à la suite desquels se trouve imprimé : *Les Français illustres en toutes sortes de professions; — Les illustres Amants de la Mère de Dieu. — Pensez-y bien*, souvent réimprimé avec corrections et suppressions. Barry a été vivement attaqué par Pascal.

BARRY (René), historiographe du roi, vivait au XVIIe siècle. — *Vie de Louis XIII*, traduite du latin par J. Nicolai et insérée dans le *Triomphe de Louis le Juste*, 1649, in-f°; *Conversations*, 1635, 2 vol. in-4°.

BARRY (Marie-Jeanne Gomard Vaubernier, comtesse du), maîtresse de Louis XV, née à Vaucouleurs en 1744 suivant les uns, le 19 août 1746 suivant d'autres, guillotinée à Paris, le 3 décembre 1793. Elle était fille (et probablement fille naturelle) d'une couturière nommée Bécu, dite *Cantigny*, et d'un commis aux barrières à Vaucouleurs, nommé Vaubernier. Elle vint très-jeune à Paris, sous le nom de Mlle Lange, se plaça comme ouvrière chez une marchande de modes et ne tarda pas à tomber dans la dernière débauche. Frappé de sa rare beauté, le chevalier Jean du Barry la retira d'une maison de prostitution pour la faire servir à tenir une maison de jeu dont il tirait de grosses sommes, puis enfin il la fit connaître à Lebel, valet de chambre et pourvoyeur habituel de Louis XV. Elle put ainsi arriver jusqu'au roi (1767) à qui elle inspira immédiatement la passion la plus vive, et le vieux débauché succéda sans honte à son dernier amant, Sainte-Foix, « comme il succédait à Pharamond », ainsi que le lui disait le duc d'Ayen. On commença par lui donner pour époux (1er septembre 1768) Guillaume du Barry, frère de Jean du Barry qui était marié, et enfin, après avoir non sans peine surmonté bien des résistances, le monarque put le 22 avril 1769 la faire présenter à la cour sous le titre de comtesse du Barry. Dès lors l'influence de la favorite fut sans bornes sur l'esprit du prince qu'elle tutoyait et appelait *La France*. Ses ennemis, comme le duc de Choiseul, furent disgraciés, et, par elle, le chancelier Maupeou qui l'appelait sa cousine, l'abbé Terray qui lui livrait le trésor public, le duc d'Aiguillon qui était, dit-on, son amant, gouvernèrent la France. Louis XV, voyant chaque jour sa famille s'éloigner de lui et n'accueillir sa maîtresse qu'avec un mépris peu déguisé, fit bâtir un magnifique pavillon à Louveciennes, pour la comtesse qui eut soin de se rendre nécessaire en lui procurant sans cesse de nouvelles maîtresses. A la mort du roi (10 mai 1774), elle fut exilée à l'abbaye de Pont-aux-Dames près Meaux; mais dès l'année suivante elle put revenir à Louveciennes où elle reçut en 1777 les hommages de Joseph II, voyageant en France, et y vécut avec son amant, le duc de Brissac, jusqu'à la Révolution. Partie en juillet 1792 pour l'Angleterre afin d'y mettre en sûreté ses diamants et une partie de son immense fortune, elle revint en France, fut arrêtée, et, le 7 décembre 1793, condamnée à mort et exécutée le lendemain. Pour prolonger sa vie de quelques minutes, elle fit à l'hôtel de ville, peu d'heures avant sa mort, de prétendues révélations qui coûtèrent la vie à plusieurs personnes. Elle donna à la foule, en allant au supplice, le spectacle du plus affreux désespoir. Sur l'échafaud même, elle suppliait « monsieur le bourreau » de lui accorder encore un moment. — Les mémoires et les lettres que l'on a imprimés sous son nom, soit au siècle dernier, soit de nos jours, sont l'ouvrage de faussaires et ne méritent aucune confiance. Il en est de même des lettres de Marie-Antoinette, récemment publiées et où il est question d'elle.

Sous la Restauration s'engagea à Paris un procès curieux entre ses héritiers réclamant le domaine de Louveciennes qui avait été confisqué. Il fut décidé le 9 janvier 1829, sur la plaidoirie de Dupin jeune, en faveur de deux parentes du côté maternel, qui paraissent avoir prouvé que le père de Mme du Barry n'avait jamais été marié. = Le chevalier Jean du Barry dont il a été question plus haut, né à Levignac (Haute-Garonne) en 1722, guillotiné le 17 janvier 1794.

BARSA, la Barse, affluent de la Seine.

BART, **BAERT** ou **BARTH** (Jean), célèbre marin, né à Dunkerque en 1651, y mourut le 27 avril 1702. Dès 1675, commandant une galiote armée en course et armée de 2 pièces de canon, il enleva à l'abordage une frégate de 18 canons. L'année suivante, avec une frégate, il prit ou détruisit un nombre considérable de navires hollandais. En 1677 il s'empara après trois heures de combat d'une frégate de 24 canons (il n'en avait que 18) et de 16 bâtiments marchands, ce qui lui valut de la part du roi une médaille et une chaîne d'or. Il continua ses courses aussi heureusement jusqu'à la paix de Nimègue. Louis XIV le prit alors à son service. La guerre s'étant ral-

lumée, chaque année fut marquée par de nouveaux exploits de Jean Bart, qui, en 1691, fut nommé chef d'escadre. En 1692, à la tête de 6 frégates et d'un brûlot, il passa au travers d'une flotte anglo-hollandaise qui bloquait le port de Dunkerque, captura ou brûla 90 navires marchands, alla ravager Newcastle et revint à Dunkerque avec plus de 500 000 écus de prises. En 1693 il prit une part glorieuse à la victoire de Lagos où Tourville fit éprouver aux alliés des pertes évaluées à plus de 25 millions. Son plus glorieux fait d'armes eut lieu en 1694. Chargé d'aller avec six vaisseaux au-devant d'une flotte de cent voiles chargée de blés, il la rencontra, mais déjà tombée au pouvoir des Hollandais. Bien qu'inférieur en nombre et en artillerie, il n'hésita pas à attaquer l'ennemi sur lequel il reprit la flotte tout entière et auquel il enleva en outre trois bâtiments de guerre. Cet exploit lui valut des lettres de noblesse (1694). En 1696, à la tête de 8 vaisseaux et de quelques corsaires, il attaqua la flotte hollandaise de la Baltique composée de 110 voiles, et s'était déjà emparé de l'escorte et de 40 navires, quand l'arrivée subite de 13 vaisseaux de ligne hollandais le força de mettre le feu à ses prises et de rentrer à Dunkerque. — Sa Vie a été écrite par André Richer, 1780, in-12, par Vanderest, 1841, in-8° et par J. Badin, 1867, in-12.

BARTAS (Guillaume de Saluste, seigneur du), poëte, né près d'Auch vers 1544, mort en juillet 1590. Calviniste comme Henri IV, il servit fidèlement ce prince, soit sur les champs de bataille, soit dans les négociations. Peu de temps avant sa mort, il avait été envoyé près du roi d'Écosse Jacques. Ce poëte qui a joui de son temps d'une immense réputation et dont les œuvres ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, était encore de nos jours fort apprécié des Allemands et en particulier de Gœthe à qui, en cette circonstance, son goût habituel paraît avoir fait défaut. Qu'il y ait de très-beaux vers dans les poëmes de du Bartas, qu'il y règne en général un sentiment élevé, nous l'admettons sans peine, mais l'éloge ne peut guère aller plus loin. — *La Muse chrétienne*. Bordeaux, 1574, in-4°; *La Semaine ou Création du monde*, 1578, in-4° : c'est son ouvrage le plus célèbre ; il fut traduit plusieurs fois en latin et en vers latins, en italien, en espagnol, en allemand et en anglais; *La seconde Semaine*. 1584, in-4°. Il y a de plus des éditions de ses *œuvres*, 1579, in-4°. L'édition de 1583 était la dix-septième. La plus complète est celle de 1611, in-fol. (1614, 1615), avec les commentaires de Simon Goulard. Le meilleur travail à consulter sur du Bartas est celui que MM. Haag lui ont consacré dans *la France protestante* (art. *Saluste*). Il existait il y a une vingtaine d'années des lettres autographes de du Bartas dans la collection Dupuy, à la Bibliothèque impériale. Elles ont disparu: une, qui se trouve dans le fonds des *Missions étrangères*, a été publiée avec le testament du poëte par MM. Bladé et Tamizey de Larroque, 1864, in-8°.

BARTET (Seigneurs de), branche provençale de la maison d'Artaud-Montauban (Dauphiné).

BARTHALASSE (Seigneurs de la), de la famille de Sougasse (Provence).

BARTHE (La), petit pays situé dans les limites du comté de Comminges, et portant le titre de vicomté. Il a donné son nom à une ancienne maison dont le premier personnage connu est Sanche Ier, qui vivait en 1076. = Son petit-fils Gérard, évêque de Toulouse (1164), archevêque d'Auch (1170), fit le voyage de la Terre-Sainte et mourut en 1190. = Arnaud-Guilhem II, qui vivait en 1259, n'eut que des filles, dont l'une porta en dot la vicomté à Bertrand de Fumel dont les descendants prirent le nom et les armes de La Barthe. = Jean, vicomte de La Barthe, seigneur de Barrousse, qui vivait en 1370, étant sans enfants, légua ses domaines à son parent Bernard, comte d'Armagnac, dont les successeurs les possédèrent jusqu'à la réunion à la couronne sous Louis XI (1481) des biens de la maison d'Armagnac. — Une autre maison, celle de La Barthe Montcorneil, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédents, dit le P. Anselme, a donné naissance aux seigneurs de Giscaro, éteints au XVIIe siècle, d'où sont sortis les seigneurs de Termes qui ont fini en 1562 avec le maréchal de ce nom (voy. Termes). On mentionne encore comme appartenant à l'une ou l'autre de ces deux maisons les seigneurs de Guisery, de Lassegan, de La Haye-Forgues et de L'Artigolle. Les armes sont : *écartelé au 1 et 4 d'or à quatre pals de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

BARTHE (Seigneurs de La), de la famille de Melet (Languedoc).

BARTHE (Nicolas-Thomas), poëte et auteur comique, né à Marseille en 1734, mort à Paris le 17 juin 1785. Il donna successivement à la Comédie française *l'Amateur* (1764); *les Fausses infidélités* (1768), son meilleur ouvrage resté au répertoire; *la Mère jalouse* (1772); *l'Homme personnel* (1778). Ses œuvres choisies (1811, in-12 et in-18) contiennent, outre une partie de son théâtre, des épîtres, des poésies diverses, des fragments de *l'Art d'aimer*, etc.

BARTHE (Félix), avocat, homme d'État, né à Narbonne le 28 juillet 1795, mort à Paris le 27 janvier 1862. Venu de bonne heure à Paris, il s'y affilia aux *carbonari* et s'acquit une brillante réputation au barreau en plaidant de nombreuses causes politiques. Il se mêla fort activement aux protestations des avocats et des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830, et le 30 du même mois il fut nommé procureur du roi à Paris, et bientôt après président à la Cour, député de Paris (24 octobre), ministre de l'instruction publique et président du conseil d'État (27 décembre), et ministre de la justice (13 mars 1831). Il signala son passage à la chancellerie par d'importantes modifications au code pénal, mais aussi par des rigueurs contre les journalistes et les écrivains politiques, rigueurs qui montrèrent combien rapidement il avait rejeté les opinions auxquelles il devait sa fortune. Il sortit du ministère le 4 avril 1834, et obtint en échange de son portefeuille la pairie et la place de premier président de la Cour des Comptes. Il rentra au ministère de la justice le 25 avril 1837 dans le cabinet Molé et en sortit (8 mars 1839), chassé par le triomphe de la coalition. Révoqué en 1848, il fut réintégré le 15 août 1849, fit partie de la commission consultative après le coup d'État du 2 décembre, puis fut créé sénateur (1853). Il était membre de l'académie des Sciences morales depuis 1837. On a de lui une édition des *Discours et opinions de Mirabeau*, 1820, 2 vol. in-8°, et quelques écrits politiques.

BARTHELEMON (F. Hippolyte), compositeur et violoniste, né à Bordeaux en 1731, mort en 1808 à Londres où il séjourna plusieurs années (1766-1774) et où il était appelé *Bartleman*. Outre différents morceaux pour le violon, l'orgue et le piano, il a donné quelques opéras : *Pélopidas* (1766); *le fleuve Scamandre* (Paris, 1768); *le Jugement de Pâris; la Ceinture enchantée; The maid of the oaks* (la fille des chênes), etc.

BARTHÉLEMY. Voy. Saint-Barthélemy.

BARTHÉLEMY ou **BARTHELLEMY**, famille

du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Puymaurin, de Grammont et de Lanta. Armes : *d'azur à trois bandes d'or.* = —, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Croix.

BARTHÉLEMY (Pierre), clerc provençal. Il assista à la première croisade et au siége d'Antioche (1097). Alors que les Francs commençaient à perdre courage, il ranima leur enthousiasme en leur racontant que saint André lui était apparu et lui avait révélé l'endroit où était enfouie la lance dont le flanc de Jésus-Christ avait été percé. La lance fut découverte en effet à l'endroit indiqué, mais des doutes s'étant élevés sur son authenticité, Barthélemy offrit pour convaincre les incrédules de subir l'épreuve du feu. Le jugement de Dieu ne lui fut point favorable, car deux jours après l'avoir subi il mourut des suites de ses brûlures. Cette histoire est racontée avec détails par plusieurs chroniqueurs des croisades et entre autres par Guillaume de Tyr et Raymond d'Agiles.

BARTHÉLEMY (Nicolas), poëte latin, prieur de Fretteval et de N.-D de Bonne-Nouvelle à Orléans, né à Loches en 1478, mort après 1531. — *Epigrammata, Momiæ, Edyllia*, 1514, in-8° : *Ennaæ*, 1531, in-8°; *Christus Xilonicus*, tragédie, 1531, in-8°, rare, bien que réimprimée plusieurs fois; *Vie* de Louis XII, publiée en partie par Godefroy; *Vie* de Charles d'Orléans, en manuscrit, à la bibliothèque du Vatican. — Un autre Nicolas BARTHÉLEMY, avocat à Senlis, est auteur de l'*Apologie du banquet sanctifié de la veille des Rois*, 1664, in-12, rare.

BARTHÉLEMY ou **BERTHÉLEMY** (Antoine), peintre, membre de l'Académie de peinture (1663), né vers 1633, mort à Paris le 11 juin 1669. — Un autre peintre des mêmes nom et prénom, mort à Paris en janvier 1649.

BARTHÉLEMY (Jean-Jacques, abbé), savant antiquaire et littérateur, né à Cassis (Bouches-du-Rhône) le 20 janvier 1716, mort à Paris le 30 avril 1795. Il fit ses premières études chez les oratoriens de Marseille, passa ensuite chez les jésuites, et refusa de se faire prêtre, non, dit-il lui-même, qu'il ne fût pas pénétré des sentiments de la religion, mais au contraire parce qu'il en était pénétré. Il en porta seulement la robe avec le titre d'abbé. Il se fit d'abord connaître par divers travaux sur la numismatique, fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1747) et devint (1757) garde du cabinet des médailles qui lui doit en grande partie son ordre et ses richesses. Dans un voyage scientifique en Italie, avec une mission du roi (1755-1757), il connut M. de Stainville, depuis duc de Choiseul, qui ne cessa depuis lors de le protéger. En 1788, l'abbé Barthélemy publia l'ouvrage qui a fait sa gloire, le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, fruit de trente ans de travaux. L'année suivante, l'Académie française le reçut dans son sein. Emprisonné un seul jour pendant la Révolution, il fut aussitôt relâché et le ministre de l'intérieur, Paré, s'empressa de lui offrir en réparation la place de bibliothécaire qu'il refusa à cause de son grand âge. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1821 par Villenave, 4 vol. in-8°, avec atlas; cette édition contient outre le *Voyage d'Anacharsis* les Mémoires de Barthélemy sur sa vie, écrits en 1792 et 17[illegible]3; la relation de son voyage en Italie; ses nombreux mémoires d'érudition : *Carite et Polydore*, roman; un *Essai d'une nouvelle histoire romaine*, badinage rempli d'esprit et de fine critique; *la Chanteloupée ou la guerre des puces contre la duchesse de Choiseul*, poëme en trois chants; et enfin sa *Correspondance* qui malheureusement ne se compose que de 24 lettres. La Bibliothèque impériale possède plusieurs de ses manuscrits.

BARTHÉLEMY (François), neveu du précédent, comte, puis marquis, homme d'État, diplomate, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 20 octobre 1747, mort à Paris le 3 avril 1830. Élevé par son oncle, il fut, grâce à lui, placé de bonne heure dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et emmené par le baron de Breteuil en Suisse puis en Suède. Il accompagna M. d'Adhémar à Londres comme secrétaire d'ambassade et en 1791 y resta comme chargé d'affaires. Au mois de décembre de la même année, il fut envoyé en Suisse comme ministre de France et ce fut lui qui signa à Bâle au mois d'avril 1795 (voy. BÂLE) le premier traité de paix de la République française avec une puissance européenne, traité qui fut bientôt suivi de la paix avec l'Espagne. En juin 1796, le parti royaliste parvint à le faire élire membre du Directoire. Au coup d'État du 18 fructidor, il fut arrêté et transporté à Cayenne, puis à Sinnamary; au bout de quelques mois de captivité, il s'échappa, avec Pichegru, Willot, etc., dans une pirogue. Après trois jours d'une navigation périlleuse ils atteignirent le territoire hollandais. Il passa de là en Angleterre et rappelé en France après le 18 brumaire, il fut élu sénateur (24 pluviôse an VIII). Plus tard il devint comte de l'Empire et membre de l'Institut. En avril 1814 il présida la séance du sénat où l'on proclama la déchéance de Napoléon, et le 4 juin fut nommé pair de France. Pendant les Cent-Jours il ne fut pas employé; aussi en juillet 1815 il fut rappelé à la chambre des pairs, et nommé bientôt ministre d'État et créé marquis. Au mois de février 1819 il fit à la chambre la motion de prier le roi de changer la loi des élections qui paraissait trop libérale au parti de la cour. Cette motion fut repoussée. Son nom, son titre et sa pairie passèrent à son petit-neveu, M. Sauvaire, qui ne s'en souvint guère au moment des élections à l'Assemblée nationale de 1848.

BARTHÉLEMY (Jean-Simon), peintre, membre de l'Académie de peinture, né à Laon en 1742, mort à Paris en 1811.

BARTHÉLEMY (Régis-François), littérateur, chanoine de la cathédrale de Grenoble, né en 1739 à Grenoble, mort le 14 novembre 1812. — *Éloge historique de Marguerite de Bourgogne*, 1787; *Oraison funèbre de Louis XV*, in-8°; *Histoire* (inédite) *de Grenoble*, 2 vol. in-f°.

BARTHÉLEMY (L'abbé Louis), littérateur, né à Grenoble le 19 février 1759, mort vers 1815. — *La Grammaire des dames*, 1785, souvent réimprimé; *La Cantatrice grammairienne*, 1787; *Mémoires secrets de Mme de Tencin*, 1790, in-8°; *Vie privée de Mably*, 1791, in-8°.

BARTHÉLEMY (Auguste-Marseille), poëte satirique, né à Marseille en 1796, mort en août 1867. Venu jeune à Paris, il écrivit dans le *Drapeau blanc*, ce qui lui a valu une pension de Charles X, puis s'associa à son compatriote Méry, et tous deux publièrent diverses satires politiques (*la Villéliade*, *la Peyronnéide*, *etc.*) qui eurent un immense succès, et le poëme de *Napoléon en Égypte* (1828). Un opuscule en vers *le Fils de l'homme* (1829) lui valut une condamnation à trois mois de prison. Pensionné par Louis-Philippe après la Révolution de 1830, il ne tarda pas à rompre avec le gouvernement par la publication de sa *Némésis*, satire en vers qui parut chaque semaine, de mars 1831 au 1er avril 1832. Mais il se fit bientôt un revirement complet dans ses opinions et il soutint la politique ministérielle qu'il venait d'attaquer si violemment. Sa popularité fut dès lors à jamais perdue, et ce ne fut pas l'apologie en vers du 2 décembre qui, insérée dans *la Patrie* (1852), put la lui faire recouvrer. Parmi les nombreuses poésies

sorties de la plume de Barthélemy depuis sa *Némésis*, nous citerons : *Les douze journées de la Révolution*, 1832, in-8°; des traductions de l'*Énéide*, 1835-38, 4 vol. in-8°; de la *Syphilis*, de Fracastor; *la Nouvelle Némésis*, 1844, in-8°, etc.

BARTHEZ ou **BARTHÈS DE MARMORIÈRES** (Guillaume), ingénieur des ponts et chaussées de la province de Languedoc, vivait au milieu du XVIII° siècle. = PAUL-JOSEPH, fils du précédent, célèbre médecin, le chef de l'école spiritualiste de Montpellier, associé libre de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions, né à Montpellier le 11 décembre 1734, mort le 15 octobre 1806. Il fut successivement médecin militaire (1756), censeur royal (1757), professeur à la faculté de Montpellier (1760) et conseiller à la cour des Aides de cette ville (1780). Il vint ensuite à Paris, où, devenu médecin consultant du roi, et (1781) premier médecin du duc d'Orléans, il acquit une réputation européenne. Plus tard, il fut nommé médecin consultant de l'empereur. Les doctrines de Barthez reposent sur ceci, que les principes de la chimie et de la mécanique ne suffisent pas pour expliquer les phénomènes de la vie, et qu'il faut admettre un principe vital dont il lui est impossible de déterminer la nature. Des divers ouvrages sortis de sa plume, et dont quelques-uns sont relatifs à l'érudition et à la politique, nous citerons : *Oratio de principio vitali hominis*, 1773, in 4°; *Nova doctrina de Functionibus corporis humani*, 1774, in-4°; *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, 1778, in-8°; 1806, 2 vol. in-8°; *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*, 1798, in-4°; *Discours sur le génie d'Hippocrate*, 1801, in-4°; *Traitement des maladies goutteuses*, 1802, 1819, 2 vol. in-4°; *Consultations de médecine*, 1810, 2 vol. in-8°. = Son frère, le baron Antoine BARTHÈS DE MARMORIÈRES, écrivain, né à Saint-Gall (Suisse) en 1736, mort à Condé-Saint-Libière (Seine-et-Marne), le 3 août 1811.

BARTON, famille d'où sont sortis les marquis de Montbas.

BARTRAS (Seigneurs du), de la famille de Marcel Dauphiné).

BARUM, Bar = — AD ALBULAM, Bar-sur-Aube. = — AD SEQUANAM, Bar-sur-Seine. = — DUCIS, Bar-le-Duc.

BARUTEL (Grégoire de), poëte, né vers 1620 à Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne), mort après 1651. = — (Thomas-Bernard), dominicain, prédicateur, né à Toulouse en 1720, mort à la Chartreuse de Saix (Tarn) en 1792.

BARVAL (Seigneurs de), de la famille de la Fontaine.

BARVILLE, famille du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Maisoncelles, du Coudray, du Buisson et de Romainville. Il y avait une autre famille du même nom au Mans, et une autre en Normandie. = — (Seigneurs de), de la maison de Malart (Normandie).

BARZELLES (N.-D. de), *Barzella*, *Bardella*, *Barzelona*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Berry (Indre), diocèse de Bourges, fondée en 1137.

BARZELONA, Barzelles (Indre).

BAS (LE). Voy. LE BAS.

BAS-LE-ROY. Voy. BALLEROY.

BASABOCATES, peuple compris dans l'Aquitaine, avant l'arrivée des Romains.

BASALCHOWA PAGUS, un des quatorze *pagi* que comprenait la cité des *Basilienses* (Bâle).

BASAN ou **BAZAN** (Pierre-François), graveur et marchand d'estampes, né à Paris le 23 octobre 1723, mort le 12 janvier 1797. Outre 450 pièces qui portent son nom, on a de lui : *Dictionnaire des graveurs*, 1767, 3 vol. in-12, réimprimé en 1789 et 1809.

BASANIER (Martin), écrivain de la fin du XVI° siècle. — *Plusieurs beaux secrets touchant la théorie et pratique de la musique*, 1584; ouvrage excessivement rare. De plus, sur le titre de l'*Histoire de la Floride*, par Laudonnière (1586), il est annoncé comme ayant « mis en lumière » le quatrième voyage fait par le capitaine Gourgues.

BASAS. Voy. BAZAS.

BASCHI, famille de Provence, originaire de l'Ombrie, et d'où sont sortis les seigneurs du Castelar, de Saint-Estève, de Saint-Pierre, d'Aubais, du Cayla, de Pignan. (Voy. Robert, *État de la Provence*.) Elle acquit surtout son illustration au XVI° siècle, lorsque plusieurs de ses membres se convertirent au protestantisme. L'un d'eux, Thaddée de BASCHI, seigneur de Stoblon ou d'Estoublon, fut le chef de la faction des *Razats*, opposés aux *Carcistes*, et, après maints exploits, périt au siége de Trans, le 30 mai 1579. Son fils, ALEXANDRE, fonda la branche des seigneurs d'Auzet, éteinte en 1757. Ses deux frères, Louis et Matthieu, furent tués en 1574. = Charles, seigneur de SAINT-ESTÈVE (ou de Saint-Estienne), petit-fils de Louis, gouverneur de Foix, défendit Saint-Affrique contre le prince de Condé (1628), et périt peu de temps après par accident. = Louis, seigneur d'AUBAIS, frère du précédent, né le 12 octobre 1595, mort le 13 novembre 1646. Il prit une part active à la guerre civile entreprise par le duc de Rohan (1627), et après la paix (1629) s'attacha à Louis XIII, qui le créa (1643) maréchal de camp. Ses fils ou ses petits-fils abjurèrent le protestantisme. = Charles de BASCHI, marquis d'AUBAIS, érudit, né à Beauvoisin (Gard), le 20 mars 1686, mort à Aubais le 5 mars 1777. On a de lui des *généalogies* des maisons de Genas (1713) et de Narbonne-Pelet, et un recueil intéressant intitulé: *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, 1759, 3 vol. in-4°.

BASERNE (Seigneurs de), de la maison de Beauvoir. = — (Seigneurs de), de la maison de Toci.

BASIAN (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Bourbon.

BASILE ou **BAZILE** (S.), *Basilius*, évêque d'Aix, vers 450.

BASILEA, Bâle (Suisse).

BASILIC, nom que l'on donnait à certaines pièces d'artillerie au XVI° siècle. Le grand basilic pesait de 4000 à 4500 kilogr., et lançait des boulets de 40 kilogr. — On sait que le basilic était un serpent fabuleux auquel on attribuait la faculté de tuer par son regard.

BASIN ou **BAZIN** (Thomas), prélat et chroniqueur, né en 1412 à Caudebec, mort à Utrecht le 30 décembre 1491. Après avoir parcouru une grande partie de l'Europe, il fut successivement professeur de droit canon à Caen, chanoine de Bayeux et évêque de Lisieux (1447). Lors de la conquête de la Normandie par Charles VII (1449), il se soumit des premiers au roi, écrivit (1453) un mémoire au sujet de la réhabilitation de Jeanne d'Arc et prit, malheureusement pour lui, une part active à la *ligue du Bien public*. Il eut alors à subir de la part de Louis XI des persécutions qui l'obligèrent, au retour d'une mission en Aragon, près du duc de Calabre, à se réfugier en Savoie. Démissionnaire de son évêché (1474), et créé archevêque de Césarée, il mena désormais une vie errante. Il est l'auteur d'une précieuse chronique (en latin) de Charles VII et de Louis XI. Attribuée longtemps à un certain Amelgard, elle a été restituée à Basin par M. J. Quicherat, qui l'a publiée, 1855-59, 4 vol. in-8°.

BASIN (Simon), dominicain, chapelain d'Anne d'Autriche, né le 12 mars 1608 à Paris, y mourut le 18 juillet 1671. — *Agimée,* tragi-comédie, 1629, in-8°.

BASINE, femme de Bisin ou Bissin, roi des Thuringiens, abandonna son mari pour se rendre auprès de Childéric qu'elle épousa. Elle en eut Clovis. — Une autre BASINE, fille de Chilpéric Ier et d'Audovère, fut violée par les gens de Frédégonde et envoyée à Poitiers, où elle prit (580) l'habit au monastère de Sainte-Croix. En 589, elle se mêla à la révolte des religieuses contre leur abbesse, révolte qui fit couler le sang et ne put être comprimée que par les armes.

BASINIACENSIS PAGUS ou **COMITATUS**, le Bassigny.

BASLE (S.), *Basolus*, ermite en Champagne, mort le 26 novembre 620. = —, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Reims (Marne), fondée avant 511.

BASMAISON-POUGNET (Jean de), jurisconsulte, né à Riom, mort vers 1600. Il fut député d'Auvergne aux états de Blois (1576) et y défendit la cause de la tolérance. — *Sommaire discours des fiefs et arrière-fiefs,* 1579, in-8°; *Paraphrase sur la coutume d'Auvergne,* 1590, souvent réimprimé.

BASNAGE, nom d'une famille noble de Normandie, célèbre par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire du protestantisme :

BASNAGE (Benjamin), né en 1580, mort en 1652. Il remplit pendant cinquante-deux ans les fonctions de ministre à Sainte-Mère-Église (Manche), et fut presque constamment député aux synodes des réformés. = ANTOINE, sieur de Flottemanville, fils du précédent, né en 1610, pasteur à Bayeux en 1637, fut proscrit lors de la révocation de l'édit de Nantes et mourut en Hollande en 1691. = Son fils SAMUEL, né à Bayeux en 1638, mort pasteur à Zutphen, en 1721. — *Exercitationes historico-criticæ de rebus sacris et ecclesiasticis,* 1692, in-4°; *Annales politico-ecclesiastici annorum* 645 *a Cæsare Augusto usque ad Phocam,* 1706, 3 vol. in-f°. = HENRI, sieur de Franquenay, second fils de Benjamin, avocat à Rouen, né à Sainte-Mère-Eglise (Manche) le 16 octobre 1615, mort à Rouen le 20 octobre 1695. — *Commentaires sur les coutumes de Normandie,* 1678, 2 vol. in-f°; *Traité des hypothèques,* 1687, in-4°, ouvrages souvent réimprimés. = L'aîné de ses fils, JACQUES, le plus illustre de la famille, théologien, controversiste, historien, diplomate, né à Rouen au mois d'août 1653, mort à La Haye le 22 décembre 1723. Ayant obtenu de Louis XIV la permission de se retirer en Hollande avec sa femme et d'emporter sa bibliothèque (1685), Jacques, qui, suivant l'expression de Voltaire, était plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse, fut nommé en 1691 ministre de l'église wallonne de Rotterdam, puis fut employé par Heinsius dans diverses négociations et contribua puissamment (1716-1717) à la conclusion du traité de la Triple-Alliance, service que le Régent reconnut en lui restituant ses biens. — De ses nombreux écrits, qui se composent en grande partie d'ouvrages de controverse, et dont on trouvera la liste dans la *France protestante,* nous ne mentionnerons que les suivants : *Histoire de la religion des Églises réformées,* 1690, 2 vol. in-12; *Histoire de l'Église depuis J. C jusqu'à présent,* 1655, 2 vol. in-f°; *Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent,* 1706, 5 vol. in-12; *Antiquités judaïques,* 1713, 2 vol. in-8°; *Annales des Provinces-Unies,* La Haye, 1719, 2 vol. in-f°; *Dissertation sur les duels et les ordres de chevalerie,* 1720, in-8°. = HENRI, frère du précédent, érudit, né le 7 août 1656 à Rouen, où il fut avocat jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, mort à La Haye le 29 mars 1710. Outre une édition du *Dictionnaire* de Furetière (1701) et divers écrits de polémique, résultats de ses querelles avec Jurieu, il a laissé : *Tolérance des religions,* 1684, in-12; *Histoire des ouvrages des savants,* 1687-1709, 24 vol. in-12.

BASOCHE. Voy. BAZOCHE.

BASOLE (Seigneurs de), branche de la maison de Courvol.

BASOLUS (S.), Saint-Basle (Marne).

BASPINEAU (Seigneurs du), issus de la famille Poyet.

BASQUES. Le pays basque (Basses-Pyrénées) s'étend entre l'Adour, l'Espagne, l'Océan et le Béarn. Il comprend le Labourd, chef-lieu Bayonne; la Basse-Navarre, chef-lieu Saint-Jean-Pied-de-Port; le pays de Soule, chef-lieu Mauléon. — Voy. BÉARN, GASCOGNE, NAVARRE.

Les Basques sont identiques avec les Ibères, anciens habitants de l'Espagne. Ils se sont avancés en France jusqu'à la Garonne, et ont occupé les trois grandes îles de la Méditerranée.

Les Basques s'appellent *Escualdunacs* et donnent le nom d'*Eskuara* à leur langue qui n'a aucun rapport avec aucune des langues connues. On a bien trouvé quelques lointaines analogies entre elle et les dialectes de l'Oural et certains idiomes de l'Amérique du nord, mais ces analogies indiquent moins une parenté que le degré de développement de ces langues.

Les plus anciens monuments que l'on a donnés jusqu'ici de la langue basque sont : 1° un chant relatif à la guerre des Cantabres contre Auguste, publié pour la première fois par Guillaume de Humboldt dans *ses Additions et corrections au Mithridate* d'Adelung; 2° le *Chant d'Altabiçar,* édité en 1835 par Garay de Monglave et qui est relatif à la défaite de l'armée de Charlemagne dans la vallée de Roncevaux. Malheureusement ces chants auxquels les plus graves écrivains avaient accordé une entière confiance sont actuellement reconnus pour avoir été fabriqués, le premier probablement au XVIIIe siècle, le second vers l'époque où il a été publié. Le plus ancien monument authentique de la langue basque est un calendrier et un catéchisme protestants par J. de Leiçarraga, impr. à La Rochelle, en 1571, chez P. Hautin.

BIBLIOGRAPHIE. — Dom Sanadon. *Essai sur la noblesse des Basques,* 1788, in-8°; G. de Humboldt. *Examen des recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne,* 1823, in-4° (en allemand, traduit en français, 1865); P. de Lagarde. *Voyage dans le pays des Basques,* 1835, in-18. A. Mazure. *Hist. du Béarn et du pays basque,* 1839, in-8°; F. Michel. *Le pays basque,* 1857, in-8°; Bladé. *Dissertation sur les chants historiques des Basques,* 1866, in-8°.

BASSABAT (Seigneurs de), de la maison de Lartigue (Gascogne).

BASSAC, *Bassa-Cena, Basiacum, Bassacum,* abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, située près de Jarnac (Charente), diocèse de Saintes, fondée en 1009.

BASSAL (Jean), conventionnel, né à Béziers le 12 septembre 1752, mort en 1802. Lazariste et prêtre, il embrassa la cause de la Révolution, devint curé constitutionnel à Versailles, membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention. Il vota la mort du roi, se maria, fut envoyé en mission dans l'Est après la journée du 31 mai, et y montra assez de modération pour être à son retour dénoncé à la tribune par Dumas, président du tribunal révolutionnaire. Il fut plus tard (1795) employé par le Directoire sur la frontière de

Suisse, puis en Italie, où il coopéra activement à l'organisation de la république romaine, et devint ensuite secrétaire de Championnet. Arrêté avec lui comme prévenu de dilapidation, il ne fut sauvé que par la révolution du 30 prairial. Championnet ayant été rendu à la liberté et nommé au commandement de l'armée des Alpes, Bassal le suivit de nouveau et resta avec lui jusqu'à la mort du général.

BASSAND (Jean), moine célestin, né à Besançon, mort en Italie, en odeur de sainteté, le 26 août 1445. Appelé en Angleterre par Henri V (1408), puis à Barcelone par Martin Ier, roi d'Aragon, il fut envoyé par Charles VII à Bâle, vers le duc de Savoie, Amédée, pour le décider à renoncer au trône pontifical, ce à quoi il réussit. Eugène IV le manda ensuite en Italie pour réformer quelques couvents de son ordre.

BASSAND (Jean-Baptiste), médecin, né en 1680 à Baume-les-Dames (Doubs), mort à Vienne (Autriche), le 30 novembre 1742. — La correspondance que son maître Boerhaave eut avec lui a été publiée à Vienne, 1778, in-8°.

BASSANO (État vénitien). Bonaparte remontait l'Adige pour se joindre dans le Tyrol à l'armée de Moreau, que les désastres éprouvés par Jourdan obligeaient alors à battre en retraite. Ce dessein devenait donc impraticable. Arrivé à Trente (6 septembre 1796), il apprend que Wurmser se hâte de descendre la vallée de la Brenta pour aller dégager Mantoue. Se jetant à sa poursuite, il l'oblige à se concentrer à Bassano (8 septembre), pénètre dans la plaine et le bat complétement. Les Autrichiens y perdirent 4000 prisonniers, 30 pièces de canon, leurs bagages et leurs munitions, et auraient été forcés de mettre bas les armes si les ponts de l'Adige et de la Molinella eussent été bien gardés par les Français.

1801, 11 janvier. — Dans la campagne d'hiver qui précéda la paix de Luneville, les Français occupèrent Bassano (11 janvier 1801), dont, après une série de brillants combats, Masséna s'empara encore le 5 novembre 1805.

BASSANO, un des douze duchés héréditaires fondés par Napoléon Ier dans le royaume d'Italie, comme grands fiefs de l'empire français (1806). Il avait pour chef-lieu Bassano, situé sur la Brenta, dans le département de Bacchiglione. Le titre de duc de Bassano fut donné à Maret.

BASSECOURT (Seigneurs de), branche de la famille noble d'Hérault (Normandie).

BASSECOURT (Claude), poëte, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. — *Œuvres*, 1596 in-16, rare.

BASSÉE (La), *Bassorum oppidum*, ville de Flandre (Nord) anciennement fortifiée et qui eut de nombreux siéges à soutenir. Elle fut démantelée par Louis XIV.

BASSÉE (Louis LE PIPPRE, dit la), théologien, capucin, né vers la fin du XVIe siècle à la Bassée (Artois), mort au couvent de Soignies (Hainaut) le 11 septembre 1650. — On a de lui : *Parochianus obediens*, 1633, in-12, qui, traduit en français par l'abbé Puys, fut l'occasion de vives disputes que Pascal a racontées dans sa 15e *Provinciale*.

BASSEFONTAINE, *Bassus Fons* (Aube), abbaye de l'ordre des Prémontrés, diocèse de Troyes, fondée, vers 1143, par Gautier, comte de Brienne.

BASSELIN (Olivier), chansonnier, né à Vire, mort, à ce que l'on croit, avant l'an 1500. On prétend qu'il était fouleur de draps et l'on montrait à Vire son moulin à foulon. On n'a presque aucun détail authentique sur sa vie. — Les célèbres chansons qu'on lui attribue et qui sont connues sous le nom de *Vaux de Vire* furent publiées pour la première fois par Jean Le Houx, avocat de Vire, mort en 1616. Mais l'éditeur de ce recueil, dont il n'existe aucun exemplaire, a mêlé ses propres chansons et celles des autres *Compagnons du Vau-de-Vire* aux chansons de Basselin, dont il a rajeuni le texte, et il est impossible de les distinguer aujourd'hui. Il ne reste que deux exemplaires de la seconde édition, qui est sans date (de 1664 à 1670) et intitulée : *Le Livre des chants nouveaux de Vau-de-Vire*. Pendant un siècle et demi, on oublia Basselin, et en 1810 seulement quelques-unes de ses chansons furent réimprimées par R. Seguin. Depuis lors se succédèrent diverses éditions plus ou moins bien annotées (1811, 1821, 1833, 1859). M. Julien Travers a publié comme de Basselin deux chansons patriotiques dont, en 1866, il s'est déclaré l'auteur. (Voy. A. Gasté, *Étude sur Ol. Basselin*, 1866, in-12.)

BASSEPORTE (Madeleine-Françoise), peintre du roi pour la miniature, née à Paris le 28 avril 1701, morte le 6 septembre 1780. La bibliothèque du Jardin des Plantes contient d'elle un assez grand nombre de gouaches (plantes et fleurs).

BASSERNE (Seigneurs de la), branche de la maison de Lesquen (Bretagne).

BASSET (César-Auguste), bénédictin, né à Soissons le 2 avril 1760, mort à Paris le 24 novembre 1828. Il a été l'un des fondateurs de la Société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire et a publié de nombreux ouvrages sur l'éducation.

BASSEVILLE ou **BASSVILLE** (Nicolas-Jean HUGON ou HUGOU de), littérateur et diplomate, assassiné à Rome le 13 janvier 1793. Avant la Révolution, il s'était fait connaître par des *Poésies fugitives* et une biographie de Lefort (1785). Nommé (1792) secrétaire de légation à Naples, il fut de là envoyé avec la même qualité à Rome. La populace, excitée secrètement, l'insultait chaque fois qu'il sortait, et enfin un jour (13 janvier 1793), qu'ayant fait prendre la cocarde tricolore à ses gens, il se rendait en carrosse à l'Académie de France, il fut assailli et vivement poursuivi. Il venait à peine de rentrer chez lui, quand un barbier lui fit avec un rasoir une blessure au bas-ventre. Basseville expira trente-quatre heures après. La maison où il demeurait fut pillée. La Convention adopta le fils de Basseville et ordonna qu'une vengeance éclatante serait tirée de cet attentat. En effet, par le traité du 19 février 1797, le pape fut obligé « de faire désavouer par un ministre à Paris l'assassinat de Basseville et de mettre à la disposition du gouvernement français une somme de trois cent mille livres pour être répartie entre ceux qui avaient souffert de l'attentat. » — Outre les ouvrages mentionnés plus haut, on doit encore à Basseville des *Mémoires historiques sur la Révolution*, 1790, 2 vol. in-8°, et des *Mémoires secrets sur la cour de Berlin*, in-8°.

BASSIGNANO ou **BASSIGNANA**, ville du Piémont, au confluent du Pô et du Tanaro. Elle a donné son nom à deux batailles. L'une (27 septembre 1745), gagnée par l'armée franco-espagnole, commandée par l'infant Don Philippe et le maréchal de Maillebois, sur les Piémontais; l'autre, gagnée par Moreau sur Souwarof, le 12 mai 1799 (23 floréal an VII).

BASSIGNY. Le Bassigny, *Bassiniacensis pagus, comitatus*, *Bassignense territorium*, s'étendait sur les deux rives de la haute Marne, entre l'Aube et la Meuse. Le Bassigny lorrain avait pour chef-lieu Gondrecourt. Le comté de Bassigny, bien plus considérable que l'ancien *pagus*, comprenait aussi une partie des cités gallo-romaines des *Catalauni* et des *Lingones*; il se trouva, depuis

843, sur la limite orientale du royaume de France et fut, au xe siècle, partagé entre le comté de Champagne et le duché de Bourgogne, confinant aux duchés de Bar et de Lorraine. Les principales villes du Bassigny étaient, dans le comté de Champagne, Bar-sur-Aube et Chaumont; dans le duché de Bourgogne, Langres. Tantôt le Bassigny fut partagé entre ces deux grands fiefs et tantôt compris en entier dans la Champagne. A partir du xvie siècle, il appartint au gouvernement de Champagne et de Brie. Au xviiie siècle, le bailliage du Bassigny proprement dit avait Langres pour chef-lieu. La Révolution a partagé ce pays entre les départements de la Meuse et de l'Aube pour de faibles portions, et de la Haute-Marne pour la majeure partie.

BASSILLON (Seigneurs de), de la maison de Montaut (Bigorre).

BASSINET (L'abbé Alexandre-Joseph de), écrivain, né le 22 janvier 1733 à Avignon, mort à Sainte-Périne le 16 novembre 1813. Il était prévôt du chapitre noble de Verdun au moment de la Révolution, reçut Monsieur dans sa maison lors de l'invasion des Prussiens en Champagne et fut obligé de se cacher. Plus tard (1806), ses intrigues royalistes le firent arrêter et détenir au Temple. — *Traduction* de l'*Histoire de Russie*, de Tooke; articles dans le *Magasin encyclopédique; Histoire sacrée*, 1804-1806, 8 vol. in 8°.

BASSINET (Éloi-Christophe), pseudonyme de Gabriel Peignot.

BASSINIACUS AGER, le Bassigny.

BASSIVILLA, Basville.

BASSOMPIERRE, noble et ancienne maison de Lorraine dont le chef, suivant Moréri, fut Simon, baron de Bestein, fils d'Ulric, comte de Ravensberg et Ravestein, baron de Bestein, cadet de la maison de Clèves. — Les membres de cette famille furent attachés aux maisons de Lorraine ou d'Autriche jusqu'à Christophe II, baron de Bassompierre, seigneur d'Harouel et de Baudricourt, colonel de reîtres au service de Henri III. Il embrassa le parti de la Ligue, et, après la conversion de Henri IV, il se rallia à lui et fut chargé de diverses négociations. Il mourut en 1596. = Son fils aîné, FRANÇOIS II, le plus illustre de la famille, colonel-général des Suisses, maréchal de France, né, le 12 avril 1579, au château de Harouel, en Lorraine, mort le 12 octobre 1646. Son luxe, son élégance et sa galanterie le mirent à la mode à la cour de Henri IV, et, s'il faut l'en croire, il renonça à cause de ce prince à Mlle de Montmorency, qu'il devait épouser et qui se maria au prince de Condé. Sous la régence, il devint colonel-général des Suisses, exerça par commission en 1617, la charge de grand-maître de l'artillerie au siége de Château-Porcien, prit part comme maréchal de camp au combat du Pont-de-Cé, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely et de Montpellier, fut créé (1622) maréchal de France et, la même année, envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Espagne. Il remplit (1625) les mêmes fonctions en Suisse, puis en Angleterre (1626). Il se trouva au siége de la Rochelle (où il prononça ce mot caractéristique : « Je crois que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle »), au combat du Pas-de-Suse et au siége de Montauban; mais ses intrigues avaient excité la méfiance de Richelieu, qui le fit mettre à la Bastille le 25 février 1631. Le maréchal n'en sortit que le 19 janvier 1643, sept semaines après la mort du cardinal. Il obtint la restitution de sa charge de colonel-général des Suisses, dont il avait dû se démettre, et il était question de le nommer gouverneur de Louis XIV quand il mourut subitement dans une auberge de la Brie. — « Les dames qui ont aidé à le ruiner (dit la préface de la première édition de ses *Mémoires*) l'ont regretté, quoiqu'il soit mort bien à propos pour lui, parce qu'il n'avait plus de quoi fournir à l'excessive dépense qu'il avoit accoutumé de faire, ni même de quoi vivre. Comme après sa mort les créanciers n'ont pas trouvé de quoi se payer de la vingtième partie de ce qui leur étoit dû, les parents ont renoncé à sa succession. » Bassompierre, qui ne s'était point marié, eut deux fils naturels, dont l'un lui survécut peu. L'autre, dont la mère était Marie-Charlotte de Balsac d'Entragues, avec laquelle il eut un scandaleux procès, devint évêque de Saintes, premier aumônier de Philippe d'Orléans, et mourut le 1er juillet 1676. — Les *Mémoires* de Bassompierre, qui ont été souvent réimprimés, parurent pour la première fois en 1665, 2 vol. in-12. Toutes les éditions sont très-défectueuses. Une nouvelle, revue sur les manuscrits, est publiée en ce moment, pour la Société de l'Histoire de France, par M. le marquis de Chantérac. Outre les *Mémoires*, on a encore les *Ambassades* de Bassompierre, 1668, 2 vol. in-12, et des observations écrites par le maréchal, à la Bastille, sur un exemplaire de Dupleix, 1665, in-12. On peut consulter sur lui la piquante historiette de Tallemant des Réaux. = Un neveu du maréchal, Gaston-Jean-Baptiste, marquis de BASSOMPIERRE et de BAUDRICOURT, gouverneur et bailli des Vosges, a formé la branche de Baudricourt. — Les autres branches de la famille sont celles des seigneurs d'Harouel, de Remauville, de Dompmartin et de Souvigny. Les armes : *d'argent à trois chevrons de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

BASSORUM OPPIDUM, la Bassée (Nord).

BASSOUÈS (Gers), ville dont l'existence n'est constatée qu'au commencement du viiie siècle; on croit pourtant qu'elle rappelle par son nom les *Vassei*, dont on ignore la situation exacte.

BASSUS FONS, Bassefontaine.

BASTAN (Combat de). Le 24 juillet 1794 (6 thermidor an ii), la vallée de Bastan fut attaquée par la division Moncey, qui enleva tous les passages; on entra à Elisondo, chef-lieu de la vallée, et les Espagnols, refoulés dans San-Estevan, battirent le lendemain en retraite. Ce succès nous ouvrit l'entrée de l'Espagne.

BASTARD D'ESTANG (Dominique-François-Marie, comte de), pair de France, président de chambre à la cour de cassation, né à Nogaro (Gers) le 31 octobre 1783, mort à Paris le 23 janvier 1844. Il fut chargé à la Cour des pairs (1820) de l'instruction du procès de Louvel, et plus tard (1830) du rapport sur le procès des ministres de Charles X.

BASTARNAY. Voy. BATARNAY.

BASTE (Pierre), contre-amiral, né à Bordeaux le 11 novembre 1768, blessé mortellement au combat de Brienne, le 29 janvier 1814. Capitaine de frégate (1805), il fit partie de la flottille de Boulogne, puis fut emmené par l'empereur dans les campagnes de 1806 et 1807. Il passa de là en Espagne, et, après la capitulation de Baylen, revint en Allemagne, où sa conduite avant la bataille de Wagram lui valut le titre de comte et le grade de colonel des marins de la garde. Il fut renvoyé en Espagne, reprit (1811), avec le grade de contre-amiral, le commandement de la flottille de Boulogne, et, en 1813, appelé à servir sur terre, comme général de brigade, fit en cette qualité la campagne de France, dont il ne vit pas la fin.

BASTE (Seigneurs de la), de la maison d'Adonville (Beauce).

BASTÉ (Seigneurs du), de la maison de Lartigue (Gascogne).

BASTIA. Capitale de la Corse à l'époque de la domination génoise, Bastia fut prise en 1553 par les Français et rendue à Gênes à la paix de Cateau-Cambrésis (1559). Au XVIIIe siècle, lors de la lutte du roi Théodore contre Gênes, elle reçut à plusieurs reprises garnison française, afin d'empêcher les Anglais de s'en emparer. Quand la Corse eut été donnée à la France (1768), Bastia, devenue capitale du gouvernement que formait l'île, fut une des onze juridictions entre lesquelles elle était divisée. En 1794, Paoli, soutenu par l'aristocratie et les Anglais, l'ayant fait soulever, en expulsa les Français, auxquels il ne resta plus que Bastia qui fut assiégée. Le général Lacombe la défendit durant deux mois, et ce ne fut que lorsqu'il eut vu la ville à moitié réduite en cendres et qu'il eut perdu tout espoir de secours qu'il capitula, le 20 juillet. Deux ans après, le 20 octobre, en 1796, le général Casalta, envoyé par Bonaparte, débarqua près de Bastia avec des troupes auxquelles vinrent se joindre de nombreux patriotes. Ils marchèrent immédiatement sur la ville, dont la garnison anglaise se réfugia aussitôt sur les vaisseaux qui étaient en rade. L'évacuation fut si précipitée qu'on leur fit près d'un millier de prisonniers.

Bastia, après avoir été de 1797 à 1811 le chef-lieu du département du Golo, devint un simple chef-lieu d'arrondissement quand l'île ne forma plus qu'un seul département; mais on lui laissa la cour d'appel.

BASTIAT (Frédéric), économiste, né à Bayonne le 29 juin 1801, mort à Rome le 24 décembre 1850. Après la révolution de 1848, il fut élu à la Constituante, puis à la Législative. Il a été l'un des plus zélés défenseurs des théories du libre-échange. Outre des articles insérés dans le *Journal des Économistes*, on a de cet écrivain distingué : *Sophismes économiques; Propriété et Loi; Justice et Fraternité*, opuscule dirigé contre le socialisme; *Protectionnisme et communisme*, 1849, in-16; *Capital et rente; Paix et liberté*; 1849, in-32; *Incompatibilités parlementaires*, 1849, in-32; l'*Etat, Maudit argent; Harmonies économiques*.

BASTIDE DES FEUILLANTS (La), abbaye d'hommes du comté de Comminges (Haute-Garonne), fondée en 1162. Elle était d'abord de l'ordre de Cîteaux, mais en 1565 Jean de la Barrière en ayant été nommé abbé commendataire, y opéra une réforme, et fit séparer de Cîteaux sa congrégation qui prit le nom de *Feuillants*. Son abbaye devint ainsi chef-d'ordre. — Voy. FEUILLANTS.

BASTIDE (Seigneurs de la), branche de la maison de Lordat (comté de Foix). = — (Seigneurs de la), de la famille provençale de Bonaud. = — (Seigneur de la), de la famille provençale de Coriolis.

BASTIDE (Dom Philippe), bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Benoit-du-Sault (Indre), mort à l'abbaye de Saint-Denis le 23 octobre 1690. Il eut diverses discussions avec dom Mabillon et le P. Lecomte au sujet des saints de son ordre. — *De ordinis Benedictini gallicana propagatione*, 1672, 1683, in-4.

BASTIDE (l'abbé Louis), prédicateur ordinaire du roi, théologien, vivait à la fin du XVIIe siècle. Fléchier lui a adressé quelques lettres qui se trouvent dans sa correspondance.

BASTIDE (Jean-François de), littérateur, né à Marseille, le 15 mars (ou 13 juillet) 1724, mort à Milan le 4 juillet 1798. Il a publié une trentaine d'ouvrages, romans, lettres, comédies en vers, tragédies en prose, des journaux, etc., et n'en est pas moins oublié.

BASTIDE (Jean-Baptiste), littérateur, né à Berlin, de réfugiés français, mort fort âgé à Paris le 1er avril 1810. Il était membre de l'Académie de Berlin, dans le recueil de laquelle il a inséré divers mémoires sur la philologie et un entre autres sur Montaigne. Il a légué ses livres et sa fortune à la Bibliothèque impériale. Quelques écrivains l'ont regardé à tort comme frère du précédent.

BASTIDE (Marc-Antoine de la), controversiste protestant, né à Milhau (Aveyron), vers 1624, mort à Londres en mars 1704. Envoyé plusieurs fois comme secrétaire d'ambassade à Londres (1652, 1662), il refusa obstinément de se convertir, fut proscrit (1687) et se retira en Angleterre. On a de lui deux *Réponses* (1673, 1680) au livre de Bossuet sur l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, une *Réponse apologétique à MM. du clergé de France sur les actes de leur assemblée de* 1682 (1683), et divers écrits contre Pellisson.

BASTIE (Seigneurs de la), branche de la maison de Damas = — (Seigneurs de la), de la maison de Montmorin (Auvergne). = — (Seigneurs de la), de la maison de Sassenage (Dauphiné). = — (Seigneurs de la), de la maison de Toulonjon (Franche-Comté). = — (Seigneurs de la), de la maison d'Urfé (Forez).

BASTIE (Joseph BIMARD, baron de la), érudit, associé de l'Académie des Inscriptions, né à Carpentras, le 6 juin 1703, y mourut le 5 août 1742.

BASTIE D'ARVILLARDS (La), terre et seigneurie de la vallee du Graisivaudan (Isère), érigée en marquisat par lettres d'août 1739, en faveur de Joseph de Barral de Clermont.

BASTIE RAINAUD (Seigneurs de la), branche de la maison des Armands (Provence).= —, de la famille de Fougasse (Provence).

BASTIE-SUR-COUDON (La), (Ain), seigneurie du Bugey, érigée en baronnie par lettres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, datées du 20 décembre 1570, en faveur d'Antoine du Breul.

BASTIE-VERDUN (Seigneurs de la), de la maison d'Urre (Dauphiné).

BASTIE. Voy. BÂTIE.

BASTIEN (Jean-François), libraire, né à Paris en 1747, mort en 18.4. Outre de belles éditions de Montaigne, de Charron, Rabelais, Scarron, il a publié diverses compilations comme la *Nouvelle Maison rustique* (1798); le *Nouveau Manuel du Jardinier*, etc.

BASTILLE. La bastille, appelée bastille Saint-Antoine pour la distinguer de plusieurs autres portes fortifiées, comme la bastille du Temple et la bastille Saint-Denis, faisait partie des ouvrages destinés à la défense de l'enceinte continue que le prévôt des marchands, Étienne Marcel, avait fait élever après la bataille de Poitiers (1356). Charles V en fit une place considérable. On y travailla depuis 1369 jusqu'à la fin de son règne, et plusieurs rois accrurent encore ses fortifications, ce qui ne l'empêcha pas d'être prise plusieurs fois. En 1413, les Cabochiens l'enlevaient aux Armagnacs qui s'en étaient emparés. En 1418, les Parisiens et les Bourguignons la prenaient sur les Armagnacs. En 1436, au mois d'avril, Charles VII, rentré dans Paris, recevait la capitulation de la Bastille, que les Anglais, après y avoir cherché un refuge, désespéraient de pouvoir défendre. A la fin du règne de Henri III, le duc Henri de Guise s'était saisi de la Bastille et y avait mis pour gouverneur Bussy-Leclerc (1588), qui fut forcé de la rendre à Mayenne après le châtiment des Seize (décembre 1591). Quand Brissac eut vendu Paris à Henri IV, Antoine Dumaine, qui avait succédé à Bussy, capitula (27 mars 1594).

En 1634, on y fit des fossés et des boulevards. Durant la première Fronde, les Parisiens prirent la Bastille après deux jours de siége (1649) et en donnèrent le gouvernement à Broussel et à son fils. Pendant la seconde, au moment où Turenne allait écraser l'armée de Condé dans le faubourg Saint-Antoine, Mademoiselle de Montpensier, pour sauver le reste des vaincus, fit ouvrir la porte de Paris, et tirer sur l'armée du roi le canon de la forteresse (1652, 2 juillet).

En 1749, suivant l'*État de la France*, le personnel de la forteresse se composait d'un capitaine gouverneur, d'un lieutenant du roi, d'un lieutenant de la compagnie du gouverneur, de soixante soldats, d'un chapelain, d'un médecin et d'un apothicaire-chirurgien-major. Le 29 septembre de la même année, la garde fut tirée des Invalides et se composa de cinq officiers et de quatre-vingt-deux hommes. C'étaient à peu près les forces qui la défendaient lorsque, le 14 juillet 1789, elle fut attaquée et prise, après quatre heures de combat, par les Parisiens insurgés.

L'architecte Palloi fut chargé de démolir la vieille forteresse. Ce fut lui qui, avec les pierres mêmes de l'édifice, en fit faire de nombreux modèles, dont on envoya un exemplaire à chacun des départements. On fabriqua aussi de ces pierres un jeu de dominos destiné au dauphin.

Les archives de la Bastille, qui auraient été si intéressantes pour l'histoire, ont été dispersées ou détruites. Il y en a une partie à la Bibliothèque de Pétersbourg. Divers papiers qui en proviennent sont conservés actuellement à la bibliothèque de l'Arsenal. M. Franç. Ravaisson en a extrait 4 volumes (*les Archives historiques de la Bastille*, in-8°).

Bibliographie. — C. de Renneville, *l'Inquisition française*, ou *Histoire de la Bastille*, 1715-24, 5 vol. in-12; Linguet, *Mémoires sur la Bastille*, 1783, in-8°; Carra, *Mémoires sur la Bastille*, 1789, 3 vol. in-8°; Charpentier, *la Bastille dévoilée*, 1789, 3 vol. in-8°; Q. Craufurd, *Histoire de la Bastille*, 1798, in-8°; Fougeret, *Histoire générale de la Bastille*, 1833, in-8°; Arnoult, Alboise et Maquet, *Histoire de la Bastille*, 1843-44, 8 vol. in-8°.

BASTILLE (Volontaires de la). On appela ainsi le corps de Parisiens qui, après la prise de la Bastille et une tentative faite pour la reprendre (juillet 1789), se consacra à la garde de la forteresse.

BASTIMENT (Barons du), branche de la maison de Rochechouart.

BASTION DE FRANCE, établissement fortifié fondé en 1560, par des Marseillais, sur la côte d'Afrique, à six milles de Bone, entre le cap Noir et le cap de Roses. Détruit quelques années après, à moitié reconstruit (1628), puis abandonné, il fut repris et achevé en 1633. Nous l'avons possédé jusqu'à la conquête d'Alger.

BASTIONENSIS COMITATUS, comté carlovingien dont le nom est reproduit aujourd'hui par celui de Bastogne, ville située à la source de la Wiltz, dans le Luxembourg belge.

BASTON (L'abbé Guillaume-André-René), littérateur, théologien, né à Rouen le 29 novembre 1741, mort à Saint-Laurent (Eure) le 26 septembre 1825. Chanoine de la cathédrale de Rouen (1780), il publia à l'époque de la Révolution une vingtaine de brochures sur les affaires ecclésiastiques, émigra (1792), rentra en France (1802), et devint chanoine, puis grand vicaire de Rouen. Nommé évêque de Séez le 14 avril 1813, il fut chassé de son siége sous la Restauration. — Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Entrevues du pape Ganganelli*, 1777, in-12; *Voltairimeros, ou Première journée de M. de V. dans l'autre monde*, 1779, in-12; *Réclamations pour l'Église de France contre M. de Maistre*, 1821-24, 2 vol. in-8°; *Antidote contre les erreurs et la réputation de l'Essai sur l'indifférence*, 1823, in-8°.

BASTOUL (Louis), général, né à Montolieu (Aude) le 19 août 1753, mort à Munich, le 3 janvier 1801, de blessures reçues à la bataille de Hohenlinden.

BASVILLE. Voy. Bâville.

BATAILLE, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs du Tillot et de Mandelot. — Armes : *d'argent à trois flammes de gueules mouvantes de la pointe de l'écu*. — Il y avait, en Champagne, une autre famille du même nom, portant *d'azur à trois fasces crénelées d'or*. (Voy. *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

BATAILLE (Gabriel), luthiste de la chambre de Marie de Médicis, vivait à Paris dans la première moitié du xvii° siècle. — *Ballets; Airs de cour; Airs mis en tablature de luth*, 1608, 1609, 1611 et 1613, in-4°.

BATANS ou **BATANT**, *de Batanis*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1226 par Jean, archevêque de Besançon, dans un des faubourgs de la ville, où elle fut transférée plus tard

BÂTARDISE, BÂTARDS. On appelait bâtards, sous le régime féodal, les enfants naturels nés de personnes qui auraient pu contracter mariage; et ils furent assez nombreux pour former une classe de la société ayant ses charges et ses priviléges propres. Une présomption avait prévalu de bonne heure à leur profit : ils étaient réputés de condition franche, mais ils étaient frappés d'incapacité civile, et n'étaient pas habiles à recevoir par succession. En effet, n'appartenant légalement à aucune famille, ils n'avaient pas de parents d'après la rigueur du droit. De même, ils ne pouvaient transmettre qu'à leurs enfants légitimes (*Établissements de saint Louis*), et lorsqu'ils mouraient sans avoir contracté mariage ou que leur union n'avait point été féconde, leurs biens tombaient dans le domaine du seigneur dans la mouvance duquel ils se trouvaient; cette expectative constituait même, pour ce dernier, un revenu connu sous le nom de droit de bâtardise. Une conséquence moins logique de l'isolement domestique du bâtard était l'incapacité qui pesait sur lui d'acquérir des immeubles. Cette incapacité n'est pas écrite, à la vérité, dans les coutumes; mais elle résulte d'un acte inscrit dans les registres du Trésor des chartes sous l'année 1329, et qui la lève dans une espèce exceptionnelle jusqu'à concurrence de 100 livres tournois. — Les bâtards ne pouvaient pas non plus témoigner en justice, si ce n'est les uns contre les autres, prohibition tout à fait contraire à leur qualité d'hommes libres. Ces contradictions s'expliquent par les hésitations de la loi, que les uns cherchaient à faire pencher du côté de la franchise et les autres du côté de l'incapacité servile.

Au xiv° siècle, la condition des bâtards s'améliora; on leur permit de disposer par testament de leurs meubles et acquêts; bientôt ce droit prit une extension absolue, et au xvi° siècle, Loisel professait, malgré les décisions contraires des coutumes de Bourbonnais et de Bretagne, que le bâtard pouvait faire de sa chose ce qu'il lui plaisait, et qu'il en disposait légitimement tant par contrat entre-vifs que par acte de dernière volonté. Le droit de bâtardise se réduisit dès lors, pour les seigneurs, à recueillir les biens du bâtard décédé sans enfants légitimes ou intestat. C'était revenir aux termes d'une succession en déshérence. Aussi les rois durent-ils réclamer un privilége qui, avec son caractère d'aubaine, rentrait d'ailleurs naturellement dans leurs préro-

gatives (édit de Louis X, 1315). Il y eut une lutte à cet égard entre eux et les seigneurs, lutte dont la trace est restée dans les coutumes du XVIe siècle, qui sont partagées sur la question, mais où le pouvoir central finit par triompher, parce que, dit Laurière, la plupart des bâtards s'avouèrent du roi (*Établissements de saint Louis*, liv. II, ch. XXX); parce que presque toutes les enquêtes faites en vertu de l'ordonnance de 1301 pour statuer entre les prétentions des collecteurs des mortes-mains et celles des seigneurs furent favorables aux princes; parce qu'enfin le principe prévalut, au XIVe siècle, que les hauts justiciers recueilleraient seulement les successions de bâtards *nés et décédés* dans leurs domaines, et quant aux biens seuls qui y seraient situés.

Le bâtard noble pouvait porter les armes de sa famille et même son nom; mais il fallait qu'il traversât son écu, de gauche à droite, par une barre indélébile qui devait passer à sa postérité la plus reculée. On voit que cet usage est relativement moderne, le bâtard étant réputé à l'origine n'avoir aucune parenté. Une ordonnance de 1600 enleva aux bâtards nobles le rang social qui leur avait appartenu de droit jusqu'alors, en le subordonnant à l'obtention de lettres royaux.

Les clercs bâtards jouissaient de la capacité civile, parce que, d'après les canons de l'Église, ils devaient obtenir, avant leur admission dans le clergé, des dispenses dont l'effet était d'effacer leur naissance illégitime.

Au moment de la révocation de l'édit de Nantes, tous les bâtards étaient considérés comme catholiques, et il suffisait qu'un bâtard eût mis le pied dans un temple pour que l'édifice fût démoli et le culte protestant interdit dans la localité (1680-1685).

BATARNAY (Seigneurs de), de la maison de Goth (Guyenne).

BATAVI, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Belgique, aux bouches de la Meuse et du Rhin. Lorsqu'ils habitaient au delà de ce dernier fleuve, ils avaient fait partie des Cattes. Ils étaient plus sauvages encore que les *Menapii*, alors leurs voisins du sud. Auguste les avait réunis d'abord dans la province de Belgique, mais plus tard il les incorpora à la nouvelle province de Germanie inférieure. Ils fournissaient à l'armée impériale un corps de cavalerie et plusieurs cohortes. Les Bataves prirent sous Civilis une part active à la révolte de 70 et furent soumis par Cerealis qui ravagea leur île. A cette époque, leurs villes principales étaient *Batavorum oppidum* (Batenbourg), et, au S. de celle-ci, *Batavodurum* (Wyck Dursted). Les conditions, qu'ils avaient plutôt imposées que reçues de lui, leur laissèrent, après cette paix, une espèce d'indépendance, qu'Adrien leur enleva. Ils furent alors remis dans la seconde Germanie. Les Francs Saliens s'emparèrent de leur île dès la fin du IIIe siècle.

BATHILDE ou **BATILDE** (Ste), reine de France, morte en 680. Elle était d'origine anglo-saxonne et esclave d'un Danois quand elle fut amenée en France et achetée par Archinoald, maire du palais, qui la fit épouser à Clovis II, dont elle eut Clotaire III, Childéric II et Thierry III. A la mort du roi (656), elle gouverna pendant la minorité de son fils Clotaire III et se retira ensuite à l'abbaye de Chelles où elle mourut. Elle fut canonisée par le pape Nicolas Ier, et sa fête est célébrée le 30 janvier. Sa Vie, écrite par un ancien auteur, se trouve dans les recueils de Surius, de Bollandus et de Mabillon.

BÂTIE (La), village de la principauté de Dombes (Ain), avec titre de comté, possédé au XVIe siècle par Claude Champied. — Voy. BASTIE.

BÂTON, BÂTONNIER. Le bâton était employé comme symbole du commandement. (Voy. BAGUETTE.) Après la cérémonie des funérailles royales, le grand-maître brisait son bâton en répétant trois fois: *Le roi est mort!* — Il paraît que le bâton fut donné aux maréchaux depuis Philippe Auguste.

L'ordre des avocats, depuis 1602, a toujours eu à sa tête un bâtonnier. Le personnage qui était jadis le doyen reçut ce nom lorsqu'il fut désigné à l'élection, parce qu'à son titre fut attaché l'honneur de porter le bâton dans la confrérie de Saint-Nicolas, patron des avocats, ou bien parce que la bannière de la confrérie se portait chez lui en témoignage de déference. Le plus ancien bâtonnier connu est Denis Doujat qui l'était en 1617. Le chef de l'ordre était élu tous les ans le 9 mai par tous les avocats et les procureurs réunis. Le décret du 14 décembre 1810 avait placé sa nomination entre les mains du procureur général qui devait cependant le choisir entre les membres du conseil. En 1822, ce choix fut attribué au conseil, et tel est le dernier état de la législation à cet égard, depuis qu'un décret de 1852 a enlevé à l'ordre entier des avocats le droit d'élection directe qui lui avait été rendu par l'ordonnance du 27 août 1830. — Voy. AVOCAT.

BÂTON (Henri), joueur de musette, né à Paris vers 1710. — *Sonates, duos.* = Son frère, CHARLES, mort en 1758, était non moins habile sur la vielle, instrument auquel il apporta plusieurs perfectionnements. — Diverses compositions pour la vielle et la musette, un Mémoire sur la vielle et *Examen de la lettre de M. Rousseau sur la musique française*, 1753, in-8°.

BATTEUX (l'abbé Charles), littérateur, né le 6 mai 1713, à Alland'huy (Ardennes), mort à Paris le 14 juillet 1780. Après avoir enseigné à Lisieux et au collége de Navarre, il fut nommé professeur de philosophie grecque et latine au collége de France, et devint membre de l'Académie des Inscriptions (1754) et de l'Académie française (1761). Il publia, en 1747, *Les Beaux-arts réduits à un même principe;* ce principe était l'imitation de la nature. Il enseigna la même doctrine dans son *Cours de Belles-Lettres* (1765), qui a eu plus de succès chez les étrangers que chez nous. La *Morale d'Épicure tirée de ses propres écrits* est un opuscule qui jeta beaucoup de lumière sur la véritable doctrine de ce philosophe, et dans l'*Histoire des causes premières* (1779), paraît, à l'égard des traditions, une certaine liberté qui, dit-on, contribua à faire supprimer la chaire de philosophie au Collége de France. On a encore de lui une *traduction* d'Horace, des commentaires sur les *Quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et Boileau*, etc., 1771, 2 vol. in-8°.

BATTON (Désiré-Alexandre), compositeur, né à Paris le 2 janvier 1797, y mourut le 16 octobre 1855. Grand prix de Rome (1817), il se décida après plusieurs échecs au théâtre, à continuer le commerce de fleurs artificielles, où son père avait acquis une grande vogue. Il fut nommé en 1849 professeur au Conservatoire. — La *Fenêtre secrète* (1818); *Ethelvina;* le *Prisonnier d'État* (1828): le *Remplaçant* (1837), opéras-comiques.

BATRESSE (Seigneurs de), branche de la maison de Neuchèse.

BATTEFORT ou **BATEFORT**, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Dramelai. — Armes : *de gueules à une épée d'argent mise en pal, au chef cousu d'azur, chargé de deux roses d'argent.*

BATTEILLE (Seigneurs de), de la maison de Gozon (Rouergue).

BATTEURS D'OR et D'ARGENT. Ils for-

maient à Paris une communauté; à la fin du siècle dernier leur nombre se montait à 46. Il n'y avait point d'apprentis, et les fils de maîtres seuls pouvaient aspirer à la maîtrise, en cas de vacance. La maîtrise coûtait 500 livres. Le patron de la communauté était saint Éloi.

Des lettres patentes de Henri IV en date du 15 février 1603 furent accordées à Jean-André Turrato, Milanais, « pour établir en France l'art de battre et filer l'or à la façon de Milan. »

BATTIGNY (Seigneurs de), de la famille de Lavaulx (Lorraine).

BATTU (Léon), auteur dramatique, né à Paris vers 1825, y mourut en octobre 1857.

BATTUS (Les) ou **BLANCS BATTUS**. C'est le surnom que sous Henri III l'on donnait quelquefois aux flagellants. — Voy. FLAGELLANTS.

BATUT (La), seigneurie du pays de Foix, possédée par une branche de la maison de Lautrec. = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Rivière (Gascogne).

BATUT (Le), famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de La Peyrouze. Armes : *d'azur à un lion d'or et au chef d'argent, chargé d'une étoile de gueules.* (Voy. le Reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BATZ (Le baron Jean de), né à Goulz, près de Tartas (Landes), le 26 décembre 1760, mort à Chadieu, près de Clermont (Puy-de-Dôme), le 10 janvier 1822. Il était grand sénéchal de Nérac et du duché d'Albret, lorsque la noblesse de sa sénéchaussée l'envoya aux états généraux. Il y siégea du côté droit et ne cessa de manifester son opposition à toutes les mesures révolutionnaires. Sorti de France après la session, il ne tarda pas à y rentrer et devint l'un des agents les plus actifs du parti royaliste. Ce fut lui qui organisa un complot pour enlever Louis XVI, sur la route qu'il devait parcourir en allant du Temple à l'échafaud, mais à peine quelques conjurés se trouvèrent-ils au rendez-vous et cette tentative coûta la vie à trois d'entre eux. Deux autres tentatives pour sauver la reine enfermée au Temple, puis à la Conciergerie, n'eurent pas un meilleur succès. Batz, quoique sa tête fût mise à prix, parvint à échapper à la Terreur, et même arrêté à la suite des événements de vendémiaire an IV (octobre 1795), il réussit à s'évader de la prison du Plessis, ce qui fit dire à Tallien qu'il disposait de la police de Paris. Ce fut seulement sous l'Empire que Batz renonça à ses menées royalistes. Sous la Restauration il fut nommé maréchal de camp. — *Cahiers de l'ordre de la noblesse du pays d'Albret en* 1789, 1820, in-8°; la *Conjuration de Batz* ou la *Journée des* 60, 1795, in-8°; *Histoire de la maison de France,* 1815, in-8°, tiré à 12 exemplaires.

BAUBARD, famille de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Chambour et de la Grurie. Armes : *d'or, au sautoir d'azur, accompagné de quatre aigles éployées de sable.*

BAUBIGNEUX. Voy. ROCHETTE.

BAUCIGNY, terre et seigneurie près de Lyon, donnée par Louis XIII, le 25 mai 1640, à la dame de Fouges; donation confirmée le 10 août 1647.

BAUCIUM, les Baux (Bouches-du-Rhône).

BAUCONICA, Oppenheim.

BAUCOUSE (Seigneurs de), branche de la maison de Laugier.

BAUD. Voy. LE BAUD.

BAUDAN (Antoine), ingénieur français, vivait dans la première moitié du XVII° siècle. Il mérite d'être mentionné comme auteur du premier projet du canal de Languedoc, projet qui est exposé dans l'ouvrage suivant : *Avis présenté au cardinal de Richelieu pour la jonction de la mer Océane avec la Méditerranée,* par Étienne Richot, ingénieur du roi, et Antoine Baudan, maître des ouvrages royaux dans le Languedoc, 1635, in-8°. — Le P. Lelong, dans la *Biblioth. hist. de la France,* lui attribue à tort le récit d'une sédition de Nîmes (1650, in-4) due à un autre Antoine Baudan, ministre calviniste.

BAUDART, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Colomby. Armes : *d'azur à trois fasces d'argent ondées.*

BAUDE (Henri), poëte, né à Moulins vers 1430, mort après 1490. Une pièce satirique, qu'il fit jouer dans la grand'salle du Palais, à Paris, lui attira un long emprisonnement. — Ses poésies ont été publiées pour la première fois par M. J. Quicherat, sous le titre de : les *Vers de maître Henri Baude,* 1856, in-12.

BAUDE (Jean-Jacques, baron), homme politique, publiciste, né à Valence (Drôme) en 1792, mort le 7 février 1862. Il devint successivement, après la révolutione de 1830, préfet de la Manche, directeur des ponts et chaussées, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, puis (décembre 1830-mars 1831) préfet de police. Il fut député jusqu'au 24 février 1848. Élu membre libre de l'Académie des sciences morales en 1856, il fut nommé titulaire en 1859. — L'*Algérie,* 1841, 2 vol. in-8°.

BAUDE DE LA QUARRIÈRE ou **CARRIÈRE**, trouvère, vivait vers le milieu du XIII° siècle. — On a de lui quelques chansons notées conservées à la Bibliothèque impériale.

BAUDÉAN, ancienne maison du comté de Bigorre, d'où sont sortis les seigneurs de Parabère, et de La Motte-Sainte-Hevaye. (Voy. le P. Anselme, t. IX.) Deux de ses membres ont joué un rôle actif dans les guerres du protestantisme. L'un, PIERRE, seigneur DE PARABÈRE, fut nommé par Damville gouverneur de Beaucaire (1574). L'année suivante, il périt dans une sédition de la ville. = Son frère JEAN, comte DE PARABÈRE, s'attacha (1578) à Henri IV, alors roi de Navarre, se distingua à la bataille de Coutras, et devint lieutenant-général au gouvernement du Poitou et gouverneur de Niort. Il paraît s'être converti peu après 1621 et mourut en 1631 ou 1632.

BAUDEAU (Nicolas), économiste, né à Amboise le 25 avril 1730, mort fou vers 1792. Il était chanoine régulier et prieur de Saint-Lô, prévôt mitré de Widzyniski (Pologne) et fut quelque temps attaché au duc d'Orléans. — *Exposition de la loi naturelle,* 1767, in-12; *Sur l'administration des finances du roi,* 1763, 3 vol. in-8°; *Sur le commerce d'Orient et la compagnie des Indes,* 1764, in-8°; *Mémoire sur l'utilité des histoires particulières des provinces et sur la manière de les écrire,* 1759, in-8°; *Nouvelles éphémérides économiques,* 1774-1776, 19 vol. in-12. Ce journal fut supprimé et l'auteur exilé en Auvergne.

BAUDELOQUE (Jean-Louis), célèbre accoucheur, premier accoucheur de Marie-Louise, chirurgien en chef et accoucheur à la Maternité, professeur à la Faculté de Médecine, né a Heilly (Somme) en 1746, mort à Paris en 1810. — *Principes des accouchements,* 1775, in-8°; l'*Art des accouchements,* 1775, 2 vol. in-8°, souvent réimprimés. = Son neveu, LOUIS-AUGUSTE, accoucheur, né vers la fin du siècle dernier, mort vers 1850.

BAUDELOT (Charles-César), antiquaire et numismate, né à Paris le 29 novembre 1648, y mourut le 27 juin 1722. Nommé garde du cabinet des médailles de Madame, et (1705) membre de l'Académie des inscriptions, il légua à cette compagnie sa bibliothèque et ses antiquités, au nombre desquelles se trouvaient les marbres dits de Nointel, actuellement au Louvre. — Nombreux mé-

moires de numismatique et d'archéologie en partie insérés dans le recueil de l'Académie; *De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiques procure aux savants*, 1686, in-12, souvent réimprimé; *Histoire de Ptolémée Aulètes*, 1698, in-12; *Portraits d'hommes et de femmes illustres*, traduit de Fulvius Ursinus, 1710, in-4°.

BAUDEMENT (Émile), professeur de zootechnie au Conservatoire des arts et métiers, mort en 1864.

BAUDEMONT ou **BEAUDEMONT** (Eure), baronnie de Normandie, avec haute, moyenne et basse justice.— **Voy.** BEAUDEMONT.

BAUDENS (Jean-Baptiste-Louis), chirurgien militaire, né en 1804 à Aire (Pas-de-Calais), mort le 31 décembre 1857. Après avoir servi plusieurs années dans l'armée d'Afrique, il devint chirurgien de l'hôpital du Gros-Caillou, puis chirurgien en chef du Val-de-Grâce. Il fit la campagne de Crimée, sur laquelle il a publié un travail intéressant dans la *Revue des Deux-Mondes*. — *Clinique des plaies d'armes à feu*, 1836, in-8°; *Leçons sur le strabisme et le bégaiement*, 1841. Il eut à soutenir à ce propos de très-vives controverses; *Méthode des amputations*, 1842, etc., etc.

BAUDEQUIN, petite monnaie valant environ six deniers, et qui avait cours au commencement du XIVe siècle.

BAUDERON (Brice), médecin, né vers 1540 à Paray (Saône-et-Loire), mort en 1623. = Son fils, GRATIEN, sieur de SENECÉ, né en 1583, suivit la même carrière. = BRICE, sieur de SENECÉ, fils du précédent, littérateur, né à Mâcon le 14 septembre 1613, mort le 31 octobre 1698. — *La Gyrre mystérieuse*, ou *Explications de la famille de M. Colbert*, 1680, in-8°; *Apollon françois*, etc. — Voy. SENECÉ.

BAUDESSON (Nicolas), peintre de fleurs, né à Troyes en 1613, reçu à l'Académie de peinture le 13 mai 1673, mort le 4 septembre 1680. = — (FRANÇOIS), peintre de fleurs, reçu à l'Académie de peinture le 5 février 1689, mort le 17 mars 1713, à 69 ans.

BAUDET (Gui), chanoine de Paris, évêque de Langres (1330), né à la fin du XIIIe siècle, mort en 1338. Il fut nommé chancelier de France (vers 1334) par Philippe de Valois, qui l'employa dans diverses négociations.

BAUDET (Étienne), graveur, reçu à l'Académie de peinture le 26 octobre 1675, né à Blois vers 1636 (ou 1643), mort à Paris le 8 juillet 1711. Il a reproduit avec talent plusieurs compositions des Carraches, du Dominiquin, de Bourdon, du Poussin, etc.

BAUDIENVILLE (Seigneurs de), de la famille d'Andrey (Normandie).

BAUDIER (Michel), historiographe de France, né en Languedoc vers 1589, mort en 1645. — *Histoire de la guerre de Flandre*, 1618, in-8°; *Inventaire de l'histoire des Turcs*, 1619, in-4°; *Histoire générale de la religion des Turcs*, 1626, in-8°; *Histoire de la cour du roi de Chine*, 1626, in-4°; *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise*, 1634, in-4°; *Histoire de l'incomparable administration de Romieu*, 1635, in-8°; *Histoires du maréchal de Toiras, de Suger, de Ximenès*, etc., etc.

BAUDIER. Voy. BAUDIUS.

BAUDILLE (S.), ou **BAUDÈLE**, martyr de Nîmes au IIIe ou au IVe siècle. — On le fête le 20 mai.

BAUDIMONT (Seigneurs de), de la maison de Neufchâtel.

BAUDIN *des Ardennes* (Pierre-Charles-Louis), conventionnel, né à Sedan le 18 décembre 1748, mort le 14 octobre 1799. Membre de l'Assemblée législative (1791), il fut appelé à la Convention, où il vota la détention du roi et son bannissement jusqu'à la paix. Il fit ensuite partie du conseil des Anciens, où il combattit toujours vivement les intrigues du parti royaliste. — Il a publié diverses brochures politiques.

BAUDIN (Nicolas), voyageur et naturaliste, né à l'île de Ré vers le milieu du XVIIIe siècle, mort à l'île de France le 16 septembre 1803. Nommé sous-lieutenant de vaisseau (1786), il fut chargé quelque temps après, par l'empereur d'Autriche François II, d'une expédition scientifique dans l'Inde, puis d'une autre aux Antilles, mais, de retour en France, il offrit au Directoire les précieuses collections qu'il avait rassemblées. Il fut, en récompense, nommé capitaine de vaisseau et chargé (1803) d'aller avec deux corvettes, *le Géographe* et *le Naturaliste*, explorer les côtes de la Nouvelle-Hollande. Le récit de cette expédition (*Voyage aux terres australes*, 1807-1809, 3 vol. in-4°) a été publié par Peron, l'un des naturalistes qui accompagnaient Baudin, et le nom de celui-ci, sur lequel ont pesé, à ce qu'il paraît, de graves accusations, n'y est pas prononcé une seule fois.

BAUDIN (Jean-Baptiste-Alphonse-Victor), médecin, né à Nantua (Ain) le 23 octobre 1801, mort à Paris le 4 décembre 1851. Il servit quelque temps en Afrique comme aide-major (1837-1839), donna sa démission, fut élu, au mois de mai 1849, député à l'Assemblée législative par le département de l'Ain, et prit place parmi les membres de l'extrême gauche. Lors du coup d'État, il essaya d'organiser la résistance à Paris et fut tué en tête d'une barricade de la rue Sainte-Marguerite (faubourg Saint-Antoine).

BAUDIUS (Dominique BAUDIER, en latin), poëte latin, historiographe des États de Hollande, né à Lille le 8 avril 1561, mort le 22 août 1613. Son père, protestant, s'était réfugié à Aix-la-Chapelle lors des persécutions du duc d'Albe. Dominique, après avoir étudié successivement à Leyde et à Genève, voyagea en Angleterre et en France, où il se lia avec le président Ach. de Harlay et l'historien de Thou, accompagna à Londres, en qualité de secrétaire, Christophe de Harlay, ambassadeur de Henri IV auprès d'Élisabeth, et ne tarda pas à retourner à Leyde, où il fut nommé (1602) professeur d'éloquence, puis d'histoire (1607) et de droit romain. En 1611, il obtint la charge d'historiographe des États de Hollande. Des excès de tout genre abrégèrent sa vie. — Outre des Discours (*Orationes*) sur divers sujets, on a de lui : *Poemata*, 1587, souvent réimprimé (1607, 1616, etc.); *De induciis belli Belgici lib. III*, 1613, in-4°, réimprimé et traduit; *Epistolarum centuriæ duæ*, 1615, 1620, 1639, in-8° et in-12; recueil fort intéressant; *Amores*, 1638, in-12; rare. — Il existe des lettres de lui dans le tome XVI des mss. Dupuy à la Bibliothèque impériale.

BAUDOIN ou **BAUDUIN** *de Condé*, poëte, vivait dans la première moitié du XIIe siècle. Un assez grand nombre de ses *dits* ou fabliaux sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque impériale, savoir : *Dits* des *Preudomes*, de l'*Éléphant*, de *Gentillesse*, du *Bachelier*, de l'*Ave Maria*, du *Garde-corps*, des *Héraults*, d'*Avarice*, du *Dragon qui envenime aucun chevalier*, etc. Ils ont été publiés avec les œuvres de son fils Jean, par Aug. Scheler, Bruxelles, 1866, 3 vol. in 8°.

BAUDOIN DES AUTIEX ou **DES AUTELS**, trouvère, vivait vers 1250. Une de ses chansons notées est conservée à la Bibliothèque impériale (fonds Cangé, n° 65).

BAUDOIN (Jean), littérateur, membre de l'Académie française, né à Pradelles (Haute-Loire)

vers 1584 ou 1590, mort en 1650. Il fut d'abord lecteur de la reine Marguerite, puis s'attacha au maréchal de Marillac. La liste de ses nombreux ouvrages a été donnée par Pellisson (*Histoire de l'Académie*). Elle comprend 42 traductions d'auteurs grecs ou latins (Dion Cassius, Lucien, Suétone, Tacite, etc.), anglais, espagnols, italiens, et, entre autres, Tasse et l'*Histoire des guerres civiles*, de Davila; des romans et des poésies : *les Aventures de la cour de Perse*, 1629, in-8°; *Histoire négrepontique*, 1631, in-8°; *les Larmes d'Héraclite*, poëme, 1609, in-12; *Recueils d'emblèmes*, 1638, 2 vol. in-8°, etc., etc. Il a, en outre, commenté et édité un certain nombre d'ouvrages.

BAUDOIN. Voy. BAUDOUIN.

BAUDON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien.

BAUDORY (Joseph du), jésuite, poëte latin, professeur de rhétorique à Louis-le-Grand, né à Vannes le 16 février 1710, mort à Paris le 4 mai 1749.

BAUDOT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Ambènè ou Ambenay et du Boyon. = A une autre famille du même nom, dans la même province, appartenaient les seigneurs de Frementel.

BAUDOT (François), antiquaire, né vers 1638 à Dijon, y mourut le 4 avril 1711. = — (PIERRE-LOUIS), archéologue, né à Dijon en 1760, mort à Pagny (Côte-d'Or) le 4 mars 1816.

BAUDOT *de Juilly* ou *Jully* (Nicolas), écrivain, né à Paris le 17 avril 1678, mort le 29 août 1759. — Outre divers romans historiques (*Histoire de Catherine de France*, *Germaine de Foix*, etc.), il a laissé : *Histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume de Normandie*, 1701, in-12; *Histoire de Philippe Auguste*, 1702, 2 vol. in-12; *Histoire de Charles VII*, 1697, 2 v. in-12, etc., etc.

BAUDOT (Auguste-Nicolas), général, né à Rennes le 15 février 1765, blessé mortellement devant Alexandrie (Égypte) en mars 1801.

BAUDOT (Marc-Antoine), membre de la Convention nationale, mort à Liége en 1830. Il était médecin à Charolles quand il fut nommé député suppléant à l'Assemblée législative (1791) par le département de Saône-et-Loire, qui l'envoya à la Convention. Il vota la mort du roi et son exécution dans les vingt-quatre heures, fit décréter (23 juillet 1793) que tous ceux qui se trouveraient dans des villes insurgées et n'en sortiraient pas dans trois jours seraient réputés émigrés. Chargé de diverses missions, soit dans les départements, soit aux armées, il se distingua à la bataille de Kaiserslautern (30 novembre 1793), et plus tard défendit Hoche contre Saint-Just. Après les événements du 1er prairial (an III), il fut emprisonné à Ham et n'en sortit que l'année suivante. Il retourna alors dans son département exercer la médecine. Il fut employé pendant les Cent-Jours et exilé à la seconde Restauration.

BAUDOUIN.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

BAUDOUIN Ier. Voy. BAUDOUIN IX, comte de Flandre.

BAUDOUIN II, fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande, né à Constantinople vers 1117, succéda en 1228 à son frère, Robert de Courtenai. Jean de Brienne, ex-roi de Jérusalem, gouverna pendant sa minorité, avec le titre d'empereur, jusqu'en 1237, époque de sa mort. Baudouin était alors en Flandre où il sollicitait des secours contre les Grecs. Il battit ceux-ci en diverses rencontres (1240), passa en Italie pour y chercher de nouveaux renforts (1244), et enfin, le 25 juillet 1261, le césar Alexis Stratégopule s'étant emparé de Constantinople, Baudouin se sauva dans une barque et se rendit à Négrepont, puis en Italie, où il mourut en 1273. Son fils, Philippe, ne porta pas longtemps le vain titre d'empereur de Constantinople, car il ne survécut qu'un an à son père.

ROIS DE JÉRUSALEM.

BAUDOUIN Ier, frère de Godefroi de Bouillon, était comte d'Édesse, quand, après la mort de celui-ci, il fut appelé (1100) au trône de Jérusalem. Battu près de Joppé par les infidèles (27 mai 1102), il s'empara (1104) de Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre) et (1110) de Béryte (Beyrouth). Dans une expédition en Égypte, il fut atteint de la dyssenterie et revint mourir à Larisse, le 7 avril 1118. — Baudouin II lui succéda.

BAUDOUIN II DU BOURG, fils aîné de Hugues, comte de Réthel et parent de Baudouin Ier, fut élu roi de Jérusalem à la mort de celui-ci (1118). Vainqueur d'Ilghazi (1120), il fut vaincu et fait prisonnier (1123) par les Turcs, et, pendant sa captivité, Tyr tomba (1124) au pouvoir des chrétiens. Racheté le 29 août de la même année, il passa le reste de son règne dans diverses expéditions qui agrandirent beaucoup le royaume de Jérusalem. Il mourut le 21 août 1131, ne laissant que des filles de sa femme Morphie, fille de Gabriel, prince d'Arménie. Foulques d'Anjou lui succéda.

BAUDOUIN III, fils aîné de Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, né en 1130, succéda à son père en 1142. Il se joignit à l'armée de Conrad et de Louis VII pour assiéger Damas, entreprise qui échoua, s'empara d'Ascalon (1153), puis de Césarée (1159). Il mourut, le 10 février 1162, sans laisser d'enfants de sa femme Théodora, nièce de l'empereur Manuel Comnène. Amauri Ier lui succéda.

BAUDOUIN IV, fils d'Amauri Ier, né en 1160, succéda à son père le 15 juillet 1173. Vainqueur de Saladin près d'Ascalon, le 25 novembre 1177, il fut à son tour battu par lui les deux années suivantes. La lèpre dont il était atteint dès sa jeunesse ayant fini par le rendre incapable de gouverner son royaume, il nomma d'abord régent son beau-frère, Gui de Lusignan, puis fit couronner roi son neveu, Baudouin, qui lui succéda, et il confia l'administration de ses États à Raymond, comte de Tripoli. Il mourut, sans enfants, le 16 mars 1185, laissant la domination franque en Orient sur le penchant de sa ruine.

BAUDOUIN V, fils de Guillaume, marquis de Montferrat, et de Sibylle, sœur de Baudouin IV, succéda à ce dernier en 1185, à l'âge de sept ans. Il fut donné en garde à son oncle Josselin, comte d'Édesse, et mourut l'année suivante (septembre 1186) à Saint-Jean-d'Acre, empoisonné, à ce qu'on croit, par sa mère, qui voulait faire passer la couronne sur la tête de son second mari, Gui de Lusignan, lequel succéda, en effet, à son beau-fils.

COMTES DE FLANDRE.

BAUDOUIN Ier, dit *Bras de Fer*, premier comte de Flandre, mort à Arras en 879. Il enleva de la cour de France Judith, veuve d'Ethelbald, roi d'Angleterre, et fille de Charles le Chauve, qui le fit (862) excommunier par le concile de Soissons; mais, par l'intercession du pape Nicolas, Baudouin rentra en grâce, épousa Judith (864) et, la même année, fut par son beau-père créé comte de Flandre, c'est-à-dire de presque tout le pays situé entre la Somme, l'Escaut et la mer. — Son fils, Baudouin II, lui succéda.

BAUDOUIN II, dit *le Chauve*, fils et successeur de Baudouin Ier, mort le 2 janvier 918. Il

eut quelques guerres à soutenir contre le roi Eudes, partisan du roi Charles. Le 17 juin 900, il fit assassiner Foulques, archevêque de Reims. Il avait épousé Elstrude, fille d'Alfred, roi d'Angleterre, et laissa deux fils, dont l'un, Arnoul, lui succéda.

BAUDOUIN III, fils d'Arnoul, fut associé par son père au pouvoir l'an 958; mais il mourut avant lui, le 1er janvier 962.

BAUDOUIN IV, dit *le Barbu*, fils d'Arnoul II, succéda en bas âge (989) à son père, et mourut à Gand, en 1034. Il soutint plusieurs guerres contre Arnoul, comte de Hainaut (1006), puis contre l'empereur Henri II, qui lui céda l'île de Walcheren (Zélande); cette donation fut la source, entre les Flamands et les Hollandais, de sanglantes querelles qui durèrent près de quatre siècles. Baudouin IV, qui avait épousé Ogive de Luxembourg, eut (1028) à réprimer une révolte de son fils Baudouin (V), qui le chassa momentanément de ses États, et lui succéda.

BAUDOUIN V, dit *de Lille* et *le Débonnaire*, succéda à son père Baudouin IV (1034), s'engagea (1047) dans une guerre contre l'empereur Henri III, qui l'assiégea dans Tournai et le fit prisonnier. Mis en liberté, il reprend les armes et va ravager la Lorraine et le territoire de Trèves pendant que l'empereur s'emparait de Tournai et de Lille, dont les habitants étaient en partie massacrés. La paix fut faite (1057) à des conditions avantageuses pour le comte, qui, trois ans plus tard (1060), devint, à la mort du roi de France Henri Ier, tuteur de son fils Philippe Ier et régent du royaume, qu'il paraît avoir gouverné avec prudence jusqu'à sa mort, arrivée à Lille le 1er septembre 1067. Il avait épousé Adèle ou Adélaïde, fille du roi Robert, morte à Messines (Flandre) en 1079, et en eut quatre fils, dont deux (Baudouin VI et Robert) lui succédèrent, et deux filles, Mathilde, mariée à Guillaume le Conquérant, et Judith, mariée d'abord à Toston, frère d'Harold, puis à Welphe, duc de Bavière.

BAUDOUIN VI, dit *de Mons* et *le Bon*, fils du précédent, lui succéda (1067) et mourut le 21 juillet 1070. Il avait épousé (1051) Richilde, héritière du comté de Hainaut; son fils Arnoul lui succéda.

BAUDOUIN VII, dit *à la Hache*, fils de Robert II, lui succéda (1111). Grâce à la sévérité qu'il déploya et qui lui valut son surnom, il purgea son pays des voleurs et des brigands qui le dévastaient. En 1118, il s'empara, sur Henri Ier d'Angleterre, d'une partie de la Normandie, et mourut (17 juin 1119) des suites d'une blessure reçue au siége du château d'Eu. Il avait épousé (1105) Agnès, fille d'Alain Fergent, comte de Bretagne. Charles Ier lui succéda.

BAUDOUIN VIII, dit *le Courageux*; il était comte de Hainaut sous le nom de Baudouin V, quand, au décès de Philippe d'Alsace, il devint, du chef de sa femme, Marguerite, sœur de celui-ci, comte de Flandre (1191). A la mort de Henri *l'Aveugle*, comte de Namur, qu'il avait défait, il s'empara de ses possessions et mourut à Mons, le 17 décembre 1196. — Son fils, Baudouin IX, avait succédé dès 1194 à sa mère dans le comté de Flandre.

BAUDOUIN IX, fils du précédent et de Marguerite d'Alsace, né au mois de juillet 1171, succéda (1194) à sa mère dans le comté de Flandre, et (1195) à son père dans le comté de Hainaut. Ligué avec l'Angleterre contre la France, il s'empara d'Aire et de Saint-Omer et échoua devant Arras. En 1199, il prit la croix, alla rejoindre (1202) les croisés à Venise, et après la prise de Constantinople (1204), fut élu empereur par les chefs croisés. L'année suivante (15 avril), il fut défait et pris près d'Andrinople, par Joannice, roi des Bulgares. Les uns racontent qu'il périt sur le champ de bataille, d'autres qu'il fut mis à mort au bout d'un an de captivité. Vingt ans plus tard, en 1225, apparut en Flandre un personnage qui se prétendait, à tort ou à raison, l'empereur Baudouin. Il rallia d'abord à lui un assez grand nombre de partisans, qui finirent par l'abandonner. Arrêté l'année suivante il fut pendu à Lille. — Baudouin IX, qui avait épousé (1185) Marie, fille de Henri de Champagne, en laissa deux filles, Jeanne et Marguerite, qui lui succédèrent.

COMTES DE HAINAUT.

BAUDOUIN Ier. Voy. BAUDOUIN VI, comte de Flandre.

BAUDOUIN II, fils de Baudouin VI, comte de Flandre, lui succéda dans le comté de Hainaut (1070), prit part à la première croisade et, après la prise d'Antioche, périt ou fut pris dans une embuscade des Turcs en 1098. — Son fils, Baudouin III, lui succéda.

BAUDOUIN III, fils aîné et successeur de Baudouin II (1099). Il essaya inutilement de reprendre la Flandre sur Charles le Bon, et mourut en 1120. Son fils, Baudouin IV, lui succéda.

BAUDOUIN IV, fils du précédent, lui succéda (1120) sous la tutelle de sa mère Yolande, et passa sa vie en guerres contre les comtes de Flandre. Il mourut le 8 novembre 1171. Son fils, Baudouin V, lui succéda.

BAUDOUIN V, fils et successeur de Baudouin IV (1171), devint comte de Flandre (1191). — Voy. BAUDOUIN VIII, comte de Flandre.

BAUDOUIN VI, fils et successeur du précédent. — Voy. BAUDOUIN IX, comte de Flandre.

BAUDOUIN (Seigneurs de), branche de la famille de Ripert (Provence).

BAUDOUIN D'AVESNES, chroniqueur de la fin du XIIIe siècle. Il était le second fils de Marguerite, comtesse de Hainaut et de Flandre, et a laissé une *Chronique* de la maison de Flandre, publiée en 1693, in-fol.

BAUDOUIN (François), jurisconsulte et théologien, né à Arras le 1er janvier 1520, mort à Paris en 1572 ou 1573. Après avoir passé quelque temps à la cour de Charles-Quint, à la suite du marquis de Berg-op-Zoom, il vint en France, enseigna le droit pendant sept ans à Bourges, puis à Strasbourg, à Heidelberg, à Douai, à Besançon et à Angers, fut chargé par Antoine de Bourbon, roi de Navarre, de l'éducation d'un fils naturel de ce prince. Nommé conseiller d'État, grâce au duc d'Anjou (Henri III) à qui il refusa de faire une apologie de la Saint-Barthélemy, il se disposait, quand il mourut, à suivre ce monarque en Pologne. Les écrivains protestants l'accusent d'avoir embrassé et abjuré quatre fois la religion réformée. Il a laissé des ouvrages de controverse, un livre *De l'Institution de l'histoire*, et différents traités sur le droit civil, réunis dans le tome Ier de la *Jurisprudentia* de Heineccius.

BAUDOUIN (Benoît), érudit, né au XVIe siècle à Amiens où il est mort en 1632. — *De calceo antiquo et mystico*, 1615, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Le sujet de cet ouvrage et quelques plaisanteries qui y sont contenues ont fait dire à tort par divers biographes qu'il était fils d'un cordonnier et qu'il avait exercé dans son enfance le métier de son père. On lui attribue une traduction en vers des tragédies de Sénèque, 1620.

BAUDOUIN (Pierre-Antoine), peintre en miniature et à la gouache, reçu à l'Académie de peinture le 20 août 1763, né à Paris le 14 octobre 1723,

y mourut le 15 décembre 1769. = — SIMON-RENÉ, graveur, né le 13 avril 1723.

BAUDOUIN. Voy. BAUDOIN.

BAUDRAIS (Jean), littérateur, né à Tours le 14 août 1749, mort du choléra à Bicêtre le 4 mai 1832. Il publia d'abord quelques poésies, et dès le commencement de la Révolution remplit diverses fonctions. Ainsi ce fut comme membre du bureau municipal qu'il reçut et contresigna le testament olographe de Louis XVI. Il était *depuis trois ans* magistrat à la Guadeloupe lorsqu'à la suite du complot de la machine infernale il fut, bien que républicain, mis sur la liste des auteurs ou des complices de cette conspiration royaliste et transporté à Cayenne. Il y remplit des fonctions dont il se démit pour ne pas prêter serment à Napoléon, passa en Amérique où il vécut du travail de ses mains et ne revint en France qu'en 1817. — Il a laissé des *Divertissements*, un poëme héroï-comique, des chansons, des romances, et un *Essai* sur l'art dramatique en France, 1791, 3 vol. in-8°.

BAUDRAN (Barthélemy), jésuite, théologien, né en 1730 à Vienne (Isère), mort après 1778.

BAUDRAND ou **BAUDRAN** (L'abbé Michel-Antoine), prieur de Rouvres et de Neuf-Marché, savant géographe, né à Paris le 28 juillet 1633, y mourut le 29 mai 1700. — Édition du livre de Papire Masson *De fluminibus Galliæ*, du *Lexicon geographicum* de Ferrarius; *Geographia ordine litterarum disposita*, 1681-82, 2 vol. in-fol.

BAUDRAND (Marie-Étienne-François-Henri, comte), général, né le 21 août 1774 à Besançon, mort à Paris le 10 septembre 1848. Capitaine du génie (1795), directeur des fortifications de Corfou (1808-1813), il fut, pendant les Cent-jours, chef de l'état major du génie de l'armée du Nord. Chargé par la seconde Restauration de diverses missions, il fut créé (1821) maréchal de camp et après la révolution de 1830 lieutenant général. Pair de France (1832), il fut, en 1837, nommé gouverneur du comte de Paris.

BAUDREVILLE (Seigneurs de), de la famille de Lartinville (Beauce).

BAUDRI. Voy. BALDERIC et BAUDRY.

BAUDRICOURT, ancienne maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Choiseul et de Blaise. Le premier membre connu est Liébault de BAUDRICOURT, gouverneur de Pont-à-Mousson (1384), conseiller et chambellan de Robert, comte de Bar. = Son fils, ROBERT, seigneur de Baudricourt et de Blaise, conseiller et chambellan du roi, bailli de Chaumont et capitaine de Vaucouleurs (1420); ce fut lui qui mena la Pucelle d'Orléans à Charles VII. = Son fils, JEAN, seigneur de Choiseul et de Baudricourt, s'attacha d'abord à Charles le Téméraire, alors comte de Charolais, dans la guerre du *Bien public*, et passa ensuite au service de Louis XI qui le nomma gouverneur de Bourgogne. Après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), il fut créé maréchal de France, suivit Charles VIII en Italie et mourut sans enfants à Blois le 11 mai 1499. Une de ses nièces, Catherine de Saint-Belin, porta toutes les terres de la maison de Baudricourt dans celle d'Amboise, par son mariage avec Jean d'Amboise, seigneur de Bussy. — Armes : *d'or au lion de sable couronné et lampassé*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

BAUDRICOURT ou **BAUDRECOURT** (Vosges). La baronnie de Saint-Menge fut érigée en marquisat sous le nom de Baudricourt, par lettres de Léopold, duc de Lorraine, datées du 8 novembre 1719, en faveur de Jean-Claude, marquis de Bassompierre et de Removille.

BAUDRILLART (Jacques-Joseph), agronome, né à Givron (Ardennes) le 20 mai 1774, mort à Paris le 24 mars 1832. — *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, 1821-1834, 10 vol. in-4°.

BAUDRON (Antoine-Laurent), compositeur, né à Amiens le 16 mai 1743, mort en 1834. Il a composé la musique pour le *Pygmalion* de J. J. Rousseau, différents airs pour le *Mariage de Figaro*, *Athalie*, etc.

BAUDRY (Seigneurs de), de la famille de Tachereau.

BAUDRY (Antoine), théologien janséniste, né en Poitou, mort à Paris en novembre 1668.

BAUDRY-D'ASSON (Gabriel), chef vendéen, né en Poitou en 1755, tué à l'attaque du Mans en décembre (14-15) 1793.

BAUDRY DES LOZIÈRES (Louis-Narcisse), voyageur, historiographe de la marine, né à Paris le 16 juin 1761, y mourut le 29 juillet 1841. — *Voyages à la Louisiane*, 1802, in-8°, et 1803, 2 vol. in-8°; *Les égarements du négrophilisme*, 1802, in-8°; *Une des plus anciennes histoires, imitée du grec*, 1804, 2 vol. in-12; c'est une histoire allégorique de Napoléon.

BAUDUEN (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence).

BAUDUENS, **BEAUDUN** ou **BAUDUN**, *Benduengium* (Basses-Alpes). Il y avait sur son territoire une abbaye d'Augustines, sous le titre de Sainte-Catherine, et qui au dernier siècle était détruite depuis longtemps.

BAUDUS (Jean-Louis-Amable de), publiciste, né à Cahors en 1761, mort à Paris le 17 septembre 1822.

BAUER (Jean-Jacob), bibliographe et libraire, né à Strasbourg le 16 septembre 1706, mort à Nuremberg le 29 janvier 1772. — *Bibliotheca librorum rariorum*, 1770-1772, in-8°.

BAUFFREMEZ ou **BAUFFERMEZ** (Seigneurs de), branche de la maison de Waurin.

Les seigneuries d'Esnes, Cauroir et Brimeu, dans le Cambrésis, furent érigées en marquisat sous le nom de Bauffremez, en février 1723, en faveur de Charles-Alexandre de Bauffremez, baron d'Esnes.

BAUFREMONT ou **BAUFFREMONT**, baronnie de Lorraine qui a donné son nom à une ancienne maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Senecé, de Meximieux, de Listenois, de Soie, de Vauvillars, de Randan, de Crusilles. Armes : *vairé d'or et de gueules* (voy. l'*Histoire des Séquanois* de Dunod). — Nous citerons parmi les membres de cette maison : PIERRE, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Charni, marié (1448) à Marie, fille légitimée de Philippe le Bon. = Son petit-neveu, NICOLAS, baron de Senecé, fut (1572) nommé grand-prévôt de France, charge dont la juridiction fut augmentée en sa faveur, dit de Thou, « tant à cause de sa grande noblesse que de sa science, qualité rare parmi nos guerriers. » Il prit une part sanglante à la Saint-Barthélemy en livrant aux massacreurs Pierre de la Place, premier président à la cour des Aides. Il harangua Henri III au nom de la noblesse aux états de Blois de 1576, et attaché au duc de Guise, fut nommé par lui gouverneur d'Auxonne. Il mourut le 10 février 1582. On a de lui, outre sa harangue, plusieurs fois réimprimée, une traduction du *Traité de la Providence*, de Salvien. = CLAUDE, fils du précédent, lieutenant général de Bourgogne, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur d'Auxonne, né en 1546, mort à Senecé en 1596. Député de la noblesse aux états de Blois de 1588, il prononça devant le roi, au nom de la noblesse, une harangue plusieurs fois réimprimée. On lui attribue encore un *Recueil de ce qui s'est passé en la compagnie du tiers état*, Paris, 1577, in-8°. = HENRI, fils du précédent, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur d'Auxonne,

né en 1578, mort à Lyon en 1622 des suites d'une blessure reçue au siége de Royan. Il prononça aux états généraux de 1614, où il était president de la noblesse de Bourgogne, plusieurs harangues imprimées dans divers recueils. Il avait épousé Marie-Catherine de la Rochefoucauld, comtesse, puis duchesse de Randan, première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, morte le 10 avril 1677 à 89 ans. = Leur fils HENRI, gouverneur d'Auxonne et de Mâcon, fut tué, sans avoir été marié, au combat de la Marfée, le 6 juillet 1641. = Parmi les membres sortis des branches cadettes de la maison de Bauffremont, nous citerons : ANTOINE, seigneur de Listenois, marquis d'Arc en Barrois, conseiller d'État, gentilhomme ordinaire de Henri III. = CLAUDE, frère du précédent, évêque de Troyes (1562), mort le 24 septembre 1593 à 64 ans. = CLAUDE, gouverneur du comté de Bourgogne (1654), mort le 21 septembre 1660. = Son fils, CHARLES-LOUIS, marquis de Meximieux, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, mort en 1682. = PIERRE, fils du précédent, marquis de Listenois, chevalier d'honneur au parlement de Besançon. = Son fils, LOUIS-BÉNIGNE, fut substitué aux noms et armes des maisons de Vienne, Listenois, de Villelume et de Gorrevod, et mourut prince du Saint-Empire et lieutenant général, le 18 juillet 1755, à 73 ans. = ALEXANDRE-EMMANUEL-LOUIS, prince de BAUFREMONT, duc et pair de France, né à Paris le 27 avril 1773, mort le 22 décembre 1833. Il émigra à l'époque de la Révolution et combattit pendant plusieurs années soit en Champagne, soit en Espagne, les armées de la république. Rayé de la liste des émigrés, il rentra en France, fut créé comte par Napoléon (1812), et pair de France par Louis XVIII.

BAUGÉ, *Balgiacum*, *Baugium*, ville près de laquelle les comtes d'Anjou avaient élevé un château au XIe siècle (Baugé-le-Vieil), et dont le nom se retrouve sur des monnaies mérovingiennes. Elle a été le chef-lieu d'un petit pays du Haut-Anjou qui avait été un *pagus* de la cité d'Angers. Au XVIe siècle, Baugé était une des seize élections de la généralité de Tours; c'est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

Le 23 mars 1421 l'armée de Henri V, roi d'Angleterre, commandée par le duc de Clarence, fut défaite à Baugé par celle du dauphin Charles, qui était sous les ordres du comte de Buchan et du sire de la Fayette. Clarence y fut tué.

BAUGÉ, ancienne maison qui tirait son nom de la petite ville de Baugé ou Bagé, en Bresse (Ain), qu'elle possédait, à ce qu'il paraît, dès le IXe siècle. Elle donna, entre autres, deux évêques d'Autun : Étienne Ier (1112-1140) et Humbert (1140-1148); celui-ci, qui devint (1140) archevêque de Lyon et finit par se retirer dans un couvent de chartreux (1152), a laissé un *Tractatus de sacramento altaris*.

Le dernier seigneur de cette maison fut GUI, sire de Baugé et de Bresse, mort en 1268, et dont la fille unique, Sibylle, porta ces deux seigneuries dans la maison de Savoie, par son mariage (1272) avec Amé V, comte de Savoie; elles passèrent ensuite par échange dans la maison d'Urfé et furent érigées en marquisat vers 1550, en faveur de Renée de Savoie, comtesse de Tende, veuve de Jacques, marquis d'Urfé. Au XVIIIe siècle, le marquisat de Baugé entra dans la maison de la Rochefoucauld.

BAUGÉ (seigneurs de), de la maison de Bueil (Touraine).

BAUGEIUM, BAUGIUM, Baugé (Maine-et-Loire).

BAUGENCY. Voy. BEAUGENCY.

BAUGERAIS (N.-D. de), *Baugeriacum*, dans la Haute-Touraine, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Tours, fondée en 1173 par Henri II d'Angleterre. Au dernier siècle, il n'y avait plus que trois religieux outre l'abbé.

BAUGIER (Edme), seigneur de Breuvry, doyen du présidial de Châlons sur-Marne, né vers 1680. — *Mémoires historiques de la province de Champagne*, 1721, 2 vol. in-8°.

BAUGIN (Lubin), peintre d'histoire, né à Pithiviers, mort après 1655.

BAUGY (seigneurs de), de la famille de Bar (Berry).

BAUHIN, nom d'une famille de protestants qui s'est fait un nom dans les sciences.—JEAN, médecin et chirurgien, né à Amiens le 24 août 1511, mort à Bâle le 23 janvier 1582. = Son fils aîné, JEAN, célèbre botaniste, né à Bâle en février 1541, mort à Montbéliard en 1612 ou 1613. Il fonda à Montbéliard (1578) un jardin de botanique, le troisieme qui ait été établi en Europe. — *Historia plantarum universalis*, publié par Cherler, 1650-1651, 3 vol. in-f°; *De Plantis a divis sanctisve nomen habentibus*, 1591, in-8°.=GASPARD, frère du précédent, médecin et botaniste, né à Bâle le 17 janvier 1560, y mourut le 5 décembre 1624. — *Pinax theatri botanici*, 1623; *Theatri botanici lib. primus*, 1658, in-f°; *Institutiones anatomicæ*, 1592, 1592. etc., in-8°; *Theatrum anatomicum*, 1605, in-8°; *De hermaphroditorum natura*, 1614, in-8°; ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. = JEAN-GASPARD, fils du précédent, médecin et botaniste, né à Bâle, le 12 mars 1606, y mourut le 14 juillet 1685.

BAUJOVICUM, Beaujeu.

BAULACRE (Léonard), érudit, descendant d'un réfugié protestant de la Touraine, né à Genève en octobre 1670, y mourut en 1761. Il était devenu en 1728 bibliothécaire de la ville. Ses dissertations fort nombreuses et qui sont relatives pour la plupart à l'histoire de sa ville natale, étaient éparses dans les journaux du temps; elles ont été réunies par Ed. Mallet, et publiées en 1857 sous le titre de : *OEuvres historiques et littéraires*, Genève, 2 vol. in-8°.

BAULDRI (Paul), seigneur d'Iberville, théologien protestant, érudit, né à Rouen en 1639, mort le 16 février 1706 à Utrecht, où il s'était réfugié en 1685 et était devenu professeur d'histoire ecclésiastique à l'université. — Édition du traité *De mortibus persecutorum*, de Lactance, 1692, in-8°, et *Syntagma calendariorum*, 1706, in-f°.

BAULOT ou BAULIEU (Jacques), dit *le frère Jacques*, chirurgien lithotomiste, né en 1651 à Étang-Donne, près de Lons-le-Saulnier, mort près de Besançon en 1720. Il voyagea dans toutes les provinces de France, en Suisse, en Hollande, en Allemagne, en Italie, opérant partout et par un procédé que s'appropria le lithotomiste Rau, et qui est connu sous le nom de *taille anglaise* ou *taille de Rau*.

BAULOT (Isaac), naturaliste, voyageur, né à La Rochelle en 1657, mort le 24 septembre 1712.

BAUMAN, pseudonyme de Maupertuis.

BAUME-LES-MOINES ou **LES-MESSIEURS**, *Balma* (Doubs), abbaye de Bénédictins, du diocèse de Besançon, fondée à ce qu'on prétend au IVe siècle. Il fallait pour y entrer faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel et du côté maternel.

BAUME-LES-NONNAINS ou **LES-DAMES** (Doubs), abbaye de Bénédictines, fondée en 763, à Baume, diocèse de Besançon. Les religieuses n'étaient pas cloîtrées; elles étaient obligées pour y être reçues de faire preuve de noblesse.

BAUME (LA), ancienne maison du Dauphiné

d'où sont sortis les seigneurs de Suze, de Plaisian, de Rousset, d'Aps, de Bressieu. Armes : *d'or, à trois chevrons de sable, et un chef d'azur chargé d'un lion naissant d'argent couronné d'or, armé et langué de gueules.* (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

BAUME (La), famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de La Rochette, de Saint-Martin, d'Egluy, de Pluvinel et les marquis de La Roque. Armes : *d'or à la bande vivrée d'azur, accompagnée en chef d'une moucheture d'hermines.* (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

BAUME (Seigneurs de La), branche de la famille des Achards. = — (Seigneurs de La), de la famille de Gabriellis (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs de La), de la famille de Guillaumont (Velay). = — (Seigneurs de La), branche de la maison de Joyeuse. = — (Seigneurs de La), branche de la maison de Tallart. = — (Seigneurs de La), de la famille de Tulle (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs de La), de la maison d'Urre (Dauphiné). = — (Seigneurs de La), de la maison provençale de Vento. = — (Seigneurs de La), branche de la maison de Vesc (Dauphiné).

BAUME-CORNILLAN (Seigneurs de La), branche de la maison d'Alric (Vivarais).

BAUME-LE-BLANC (La), famille de Touraine, originaire du Bourbonnais. D'elle sont sortis les seigneurs (et ducs) de La Vallière, de Choisy, de La Gasserie, de Boële, et les ducs de Vaujours. Armes : *de gueules à la fasce d'or, accompagnée de trois gantels d'argent, deux en chef et un en pointe.* (Voy. le P. Anselme, t. V.)

BAUME-MONTREVEL (La), illustre et ancienne maison de Bresse. Le comté de Montrevel qui, au XIVe siècle, passa de la maison de Châtillon dans celle de La Baume, est le plus ancien comté de Bresse, du Bugey et de la Savoie. Armes : *d'or à la vivre d'azur mise en bande.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = SIGEBALDE DE LA BAUME, chevalier, qui vivait au milieu du XIIe siècle. = Etienne de LA BAUME II, dit le *Galois*, grand-maître des arbalétriers de France (1338), gouverneur de Cambrai, qu'il défendit contre Édouard III (1339), mort vers 1362. = GUILLAUME, seigneur de l'Abbergement, fils du précédent, conseiller et chambellan de Philippe de Valois (1345), tuteur d'Amé VI, comte de Savoie, blessé mortellement au siége de Carignan (1360). = JEAN, seigneur de Walfin, de Montfort et de Montagni, comte de Montrevel, second fils du précédent, commanda l'armée que Louis d'Anjou envoya dans le royaume de Naples (1383), fut créé lieutenant-général de Bresse par Amé VIII, maréchal de France (1421) par Charles VI, et gouverneur de Paris par les Anglais. Il mourut vers 1435. = JEAN, comte de Montrevel, arrière-petit-fils du précédent, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne (1460), de Louis XI (1481) et de Charles VIII (1483). Sa fille unique, Bonne de La Baume, apporta ses biens à son cousin, Marc de La Baume, seigneur de Bussi, qui, après la mort de son père Gui et de son cousin Jean II, devint comte de Montrevel, fut fait lieutenant-général de Champagne et mourut vers 1526. = PIERRE, fils de Gui de La Baume, fut créé successivement prince du Saint-Empire, évêque de Tarse, puis de Genève, d'où il fut chassé deux fois par les réformés, cardinal (1539), et enfin archevêque de Besançon (1542). Il mourut le 4 mai 1544. = CLAUDE, neveu du précédent, fut comme son oncle dont il était coadjuteur, archevêque de Besançon et cardinal (1578). Il mourut le 14 juin 1584. = ANTOINE, comte de Montrevel, marquis de Saint-Martin-le-Châtel, né le 28 juin 1557, gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX (1567), lieutenant-général au comté de Bourgogne, tué au siége de Vesoul en 1595. = Son fils, CLAUDE-FRANÇOIS, comte de Montrevel, maréchal de camp en 1621, tué la même année au siége de Saint-Jean-d'Angely. = FERDINAND, comte de Montrevel, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp, lieutenant-général de Bresse, mort le 20 novembre 1678. Il fut le père du comte de Montrevel, maréchal de France. (Voy. MONTREVEL.) = De Charles, frère de Ferdinand, sortit la branche des marquis de Saint-Martin.

BAUME-SUR-CERDON (La), ancienne famille du Bugey, d'où sont sortis les comtes de Saint-Amour, et les seigneurs de Fromentes. Armes : *d'or à la bande d'azur.* (Voy. l'*Hist. de Bresse* par Guichenon.) — Philippe de La Baume DE SAINT-AMOUR, marquis d'Yennes, gouverneur de la Franche-Comté lorsque Louis XIV s'en empara pour la première fois en 1668. Il se retira à Paris où il mourut vers 1670, après avoir publié son *Apologie*, in-4°, et sa *Correspondance* avec le parlement de Dôle ; opuscules fort rares.

C'est probablement à la même famille qu'appartient Jean de La BAUME DE SAINT-AMOUR, seigneur de Martorey, poëte latin, né en Franche-Comté en 1539, mort avant 1579. — *Primitiæ quædam*, 1551, recueil de poésies latines : l'auteur n'avait alors que douze ans ; *Miscellanées*, 1553, in-8.

BAUME-DESDOSSAT (L'abbé Jacques-François de La), chanoine de Saint-Agricol d'Avignon, littérateur, né à Carpentras en 1705, mort à Paris le 30 août 1756. Il a laissé : La *Christiade* ou le *Paradis reconquis*, 1753, 6 vol. in-12. La manière dont les personnages sacrés y sont travestis fit condamner le livre par le parlement ; l'*Arcadie moderne*, 1751, in-12 ; les *Saturnales françaises*, 1736, 2 vol. in-12.

BAUME (La). Voy. ACHARDS.

BAUMÉ (Antoine), célèbre chimiste et pharmacien, né à Senlis le 26 février 1728, mort le 15 octobre 1804. Ce fut lui qui le premier établit une fabrique de sel ammoniac. Il perfectionna la fabrication de la porcelaine, les procédés pour la teinture et le blanchiment de la soie, les pèse-liqueurs, dont un s'appelle encore *aréomètre de Baumé*. Il avait été reçu à l'Académie des sciences en 1773. — *Dissertation sur l'éther*, 1757 ; *Manuel de chimie*, 1763, in-12 ; *Eléments de pharmacie*, 1762, in-8° ; *Chimie expérimentale et raisonnée*, 1773, 3 vol. in-8°. La plupart de ces ouvrages ont été réimprimés et traduits en diverses langues.

BAUMELLES (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Valbelle.

BAUMES (Seigneurs de), branche de la famille de Fortia.

BAUMES (Jean-Baptiste-Timothée), médecin, né à Lunel le 2 mai 1777, mort le 19 juillet 1828 à Montpellier où il fut, pendant longues années, professeur à l'école de médecine.

BAUMÈTRE (Seigneurs de), de la maison d'Autric (Provence).

BAUMETTES (Seigneurs de), de la famille de Séguin (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs des), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

BAUNÉ, *Bagaunensis pagus*, petit pays du Haut-Anjou, entre ceux de Baugé et d'Angers (Maine-et-Loire). Il avait pour capitale une localité du même nom.

BAUNE (Jacques de La), jésuite, philologue, né le 15 avril 1649 à Paris, y mourut le 21 octobre 1725. Il a publié, en 1696, 5 vol. in-f°, les *Opera varia* du P. Sirmond. — *Panegyrici veteres ad usum Delphini*, 1676, in-4°.

BAUNY (Étienne), jésuite et casuiste, né à Mouzon (Ardennes) en 1564, mort à Saint-Pol-de-Léon (Bretagne) le 4 décembre 1649. — Ses ouvrages de casuistique (*Somme des péchés qui se commettent en tous états*, 1630, in-8°; *Summa casuum conscientiæ*, 1631, in-8°) furent approuvés par son Ordre et condamnés à Rome.

BAUPRÉAU (seigneurs et ducs de), de la maison de Scepeaux; = — (seigneurs de), de la famille d'Alleaume (Normandie).

BAUPTOIS. Voy. BAUTOIS.

BAUR ou BAUER (Jean-Guillaume), peintre et graveur, né à Strasbourg en 1600, mort à Vienne en 1640.

BAURANS, compositeur, né à Toulouse, mort en 1764.

BAUSSENGES ou BAUSSENQUES (Terres). Voy. BAUX.

BAUSSET, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Roquefort. Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un rocher de six coupeaux en pointe*. (Voy. l'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

BAUSSET (Louis-François de), cardinal, membre de l'Académie française, né à Pondichéry le 14 décembre 1748, mort le 21 juin 1824. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut député (1770) à l'assemblée du clergé, devint (1784) évêque d'Alais, adhéra (1791) à la protestation des évêques français contre la constitution civile du clergé, émigra, revint à Paris, où il fut arrêté, et ne recouvra sa liberté qu'au 9 thermidor. Il fut nommé chanoine de Saint-Denis (1806), membre du conseil de l'Université (1808), pair de France à la seconde Restauration, membre (par ordonnance) de l'Académie française (1816), cardinal (1817). Outre différentes brochures de circonstance, il a attaché son nom à deux ouvrages fort importants : l'*Histoire de Fénelon*, 1808-1809, 3 vol. in-8°, et l'*Histoire de Bossuet*, 1814, 4 vol. in-8°.

BAUSSONNET, poète, graveur, vivait sous Henri IV et sous Louis XIII. = JEAN-BAPTISTE bénédictin de Saint-Remy de Reims, né dans cette ville en 1700, mort à Paris le 1er novembre 1780. Il a collaboré au *Nouveau traité de diplomatique*, et avait rassemblé d'immenses matériaux pour une histoire de Champagne.

BAUSSONNIÈRE (Seigneur de la), de la maison de Le Roy.

BAUTANGE, seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en marquisat en mai 1675, en faveur de N. Putel. Il y eut ensuite confirmation de cette érection en 1696 en faveur de F. Guyet, comte de Louhans.

BAUTER (Charles), poète, né à Paris vers 1580, mort vers 1630. — *Amours de Catherine*, 1605, in-8°, volume qui contient, entre autres, deux tragédies : la *Rodomontade* et la *Mort de Roger*, réimprimées, 1619 et 1620, in-8°.

BAUTOIS, BAUPTOIS, *Baltesius* ou *Baptesius pagus*, petit pays de la cité de Coutances, dont les localités principales étaient Baupte, Prélot et les Moitiers-en-Bauptois, entre la Douve et son affluent la Sève.

BAUTRU, famille originaire d'Anjou : NICOLAS BAUTRU, comte de Nogent et de Vaubrun, marquis du Tremblai-le-Vicomte, capitaine des gardes de la porte, mort en septembre 1561; il avait pour père Guillaume Bautru, conseiller au grand conseil. — Son fils aîné, ARMAND, maréchal de camp, lieutenant général d'Auvergne, fut tué au passage du Rhin (1672). — Son second fils, NICOLAS II, marquis de Vaubrun et du Tremblai, lieutenant général des armées du roi, fut tué à Altenheim en 1675. = GUILLAUME BAUTRU, comte de Serrant, oncle des deux précédents, né en 1588, mort le 7 mars 1665, fut conseiller d'État ordinaire, introducteur des ambassadeurs, ambassadeur en Flandre, envoyé du roi en Espagne, en Angleterre et en Savoie, et membre de l'Académie française dès sa fondation. On peut lire sa vie et ses bons mots dans l'historiette que Tallemant des Réaux lui a consacrée.

BAUTZEN, en Saxe (bataille de).

1813, 20 et 21 mai. — L'armée russo-prussienne, où se trouvaient l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume III, se retira, sous les ordres de son général en chef, Wittgenstein, sur la Sprée, après sa défaite à Lutzen. Connaissant bien les dispositions secrètes de l'Autriche, cette armée n'hésita pas à découvrir Berlin, pour aller s'appuyer sur la Bohême et la Silésie. Napoléon vint l'attaquer près de Bautzen. La bataille dura deux jours. Le 20 mai fut employé à passer la Sprée. Oudinot attaqua vivement les montagnes défendues par le prince de Wurtemberg, et poussant le centre en avant malgré les efforts de Blücher et de Barclay. Ces deux attaques avaient pour objet d'attirer l'ennemi vers sa gauche et de détourner son attention de la marche faite dans la direction opposée. Le 21, Ney avait tourné la droite de l'ennemi, et, quoique ce mouvement n'eût pas eu tout le succès espéré, à cause des obstacles qu'il avait rencontrés, Wittgenstein fut obligé de se mettre en retraite. Elle se fit avec beaucoup d'ordre, et le manque de cavalerie empêcha les Français de tirer tout le parti possible de la victoire, qui coûta 12000 hommes aux vainqueurs et 20000 aux alliés.

BAUVIN (Jean-Grégoire), littérateur, né à Arras en 1714, mort le 7 janvier 1776. — *Arminius*, tragédie imprimée en 1769 et représentée sous le titre des *Chérusques* en 1772; *traduction* en vers de Publius Syrus, etc.

BAUX (N.-D. de), *Baulæ*, abbaye du diocèse de Sisteron, fondée, à ce que l'on croit, vers le commencement du IXe siècle.

BAUX (Les), village de Provence qui a donné son nom à une illustre maison de Provence; il était la capitale des *Terres Baussenges ou Baussenques*, sur lesquelles s'élevaient, autour d'Arles, soixante-dix-neuf villes ou villages, dont trente ou quarante étaient des places fortes, comme Baux et Trinquetaille.

Les barons des Baux ont été seigneurs d'une partie de la vicomté de Marseille, princes d'Orange, ont porté le titre de rois d'Arles et ont prétendu à la souveraineté de Provence. = Le plus ancien membre de cette famille, à propos de laquelle certains chroniqueurs ont débité bien des fables, est GUILLAUME, dit *Hugues*, qui vivait au XIe siècle. Il fut père de Raymond qui, avec ses quatre fils, prit les armes contre Raymond-Bérenger, comte de Provence, à qui ils disputaient son comté, prétention à laquelle ils durent renoncer par un traité conclu vers 1150. = BERTRAND Ier, troisième fils de Raymond, devint (1173) prince d'Orange par son mariage avec Tiburge, héritière de cette principauté. Il fut assassiné par ordre de Raymond V, comte de Toulouse, le jour de Pâques 1181. Son second fils, Bertrand, a fait la branche des seigneurs d'Istres, de Brantoux, etc., qui passèrent dans le royaume de Naples, où ils jouèrent un grand rôle. = GUILLAUME II, fils aîné de Guillaume Ier, obtint de l'empereur Frédéric II (1214) le titre de roi d'Arles. Dans la guerre des Albigeois, qu'il combattait, il fut pris par les Avignonais et écorché vif (1219). = Ses deux fils, GUILLAUME V et RAYMOND Ier, se partagèrent ses seigneuries et prirent tous deux le titre de roi

d'Arles. Le premier mourut en 1239, le second en 1282. = BERTRAND III, fils de Raymond Ier, acquit par échange la portion du comté d'Orange, échu à Bertrand II, son cousin, et reçut le reste du comté de Charles II, roi de Naples, qui l'avait acquis (1309) des chevaliers de Saint Jean-de-Jérusalem. = Son petit-fils, Raymond IV, fortifia la ville d'Orange, où il fonda une université (1365). Il mourut le 20 février 1393 sans enfants mâles, et sa fille, Marie, porta le comté d'Orange et la baronnie des Baux dans la maison de Châlon, par son mariage (1393) avec Jean de Châlon.

Les domaines de la maison des Baux furent confisqués en 1426 par Louis III d'Anjou, comte de Provence, lorsque la dernière baronne des Baux, Alix, voulut les laisser à ses parents, qui étaient à Naples dans le parti aragonais. En mai 1642, Louis XIII donna à Grimaldi, prince de Monaco, la seigneurie des Baux, qu'il érigea en même temps en marquisat pour le dédommager des pertes que son alliance avec la France lui avait fait subir en Italie.

De la maison des Baux sont sortis les princes d'Orange, les seigneurs de Berre, de Meirargues, de Marignane, de Courthezon. Armes : *de gueules à la comète à seize rais d'argent*. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*, t. IV.)

BAUX (Seigneurs des), de la maison provençale de Boche. = — (Seigneurs des), de la famille provençale des Martins.

BAUX (Pierre), médecin, né à Nîmes d'une famille protestante, le 12 août 1679, mort à Saint-Dionizy (Gard) le 3 septembre 1732. — *Traité de la peste*, 1722, in-12.

BAUYN, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Angervilliers, de Jalais et de Cormery.

BAUYN (Bonaventure), poëte latin, évêque d'Uzès (1737), né à Dijon le 26 novembre 1699, mort le 16 octobre 1779.

BAUZON, *Bauzonica vicaria*, viguerie qui était un fief dépendant du comté de Viviers (Vivarais). Elle prenait son nom d'une forêt dont il existe encore quelque reste dans la commune de Borne (Ardèche).

BAVAROIS. Les Bavarois (*Bajoarii*), soumis par Théodebert, roi des Francs austrasiens, vers 540, conservèrent le droit d'élire leurs ducs et les choisirent dans les familles des Agilolfinges. Au VIIe siècle, Dagobert Ier fit rédiger leurs lois (630). Au VIIIe, ils soutinrent les Austrasiens, dont le duc Charles-Martel fut le beau-père de l'Agilolfinge Odillon. Celui-ci crut que la mort de Charles lui donnait une occasion favorable; il prit le titre de roi (743); mais il fut obligé de se soumettre à Pépin le Bref. Son fils Tassillon II ne cessa pas de susciter des ennemis à Pépin et à Charlemagne. Il finit par se faire déposer et jeter dans un couvent avec sa famille (788). Les Bavarois furent alors divisés entre plusieurs comtes jusqu'à Louis le Débonnaire, qui les réunit et forma sous leur nom un royaume qu'il donna à son fils Louis. Allant d'abord du Lech à la Theiss, ce royaume, qui fut agrandi à plusieurs reprises, devint le royaume de Germanie (843) où la Bavière retomba à l'état de duché.

BAVAS (Seigneurs de), sortis des seigneurs de Monteil, branche de la maison d'Adhémar.

BAVAY, *Bagacum Nerviorum* (Nord). Première capitale des *Nervii*, Bavay devint sous Auguste une ville importante, entourée de fortifications, ayant un arc de triomphe, des temples, un théâtre, un cirque, des thermes, des aqueducs, et formant un centre d'où rayonnaient sept voies romaines conduisant à Cologne, à Reims, à Soissons, à Amiens, à Tournai, à Utrecht et à Gand. Détruite par les Barbares au Ve siècle, elle fut séparée de la France en 843. Au XVIe siècle, elle fut plusieurs fois prise ou brûlée. Le traité de Nimègue (1678) l'a rendue à la France. Elle servit de refuge à l'armée française après Malplaquet (1709) et fut démantelée par Louis XIV. En 1792, les Autrichiens y entrèrent (17 mai); mais ils furent forcés de l'évacuer presque aussitôt.

BIBLIOGRAPHIE : Dissertation sur Bavay, dans le t. XIX des Mémoires de l'Académie des inscriptions; M. J. Bast, *Description de la ville de Bavay*, 1813, in-4°; Lambiez, *Antiquités de Bavay* (dans le *Journal encyclopédique*, avril 1773).

BAVEREL (L'abbé Jean-Pierre), littérateur, né à Paris le 3 août 1744, mort à Besançon le 18 septembre 1822. — *Notices sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes*, etc., 1808, 2 vol. in-8°.

BAVEUX (Le), famille d'où sont sortis les seigneurs de Tillières.

BAVIÈRE RHÉNANE. Elle répondait, dans la Germanie première, aux cités gallo-romaines des *Nemetes*, des *Vangiones* et à une partie de celle des *Moguntiacenses*; dans la première Belgique, à une portion orientale de la cité des *Mediomatrici*. Elle fut séparée du royaume de France en 843. Réunie à la république française, puis à l'empire, de 1795 à 1814, elle y a, pendant cette période, formé la plus grande partie du département du Mont-Tonnerre. Les traités de Vienne et de Paris (1815) l'ont donnée à la Bavière.

BAVIÈRE ou **MENTONNIÈRE**, pièce du casque destinée à défendre le bas du visage et du menton.

BÂVILLE ou **BASVILLE**, terre et seigneurie du Hurepoix (Seine-et-Oise), qui, unie à la terre de Boissy, fut érigée en marquisat par lettres de décembre 1670, en faveur de Guillaume de Lamoignon.

BAVINCOURT (Gaspard de), chevalier de Malte, puis abbé d'Oudenbourg, né à Arras vers 1528, mort en 1576. — *Libri II de sui cognitione; Peregrinatio hierosolymitana*.

BAVOUX (François-Nicolas), jurisconsulte, né à Saint-Claude (Jura) le 6 décembre 1774, mort à Paris le 23 janvier 1848. Professeur de droit criminel à Paris (1819), il vit son cours suspendu et fut lui-même poursuivi pour les doctrines qu'il avait professées; acquitté, il fut nommé par l'opposition député de la Seine, et après la révolution de Juillet devint conseiller à la Cour des comptes, et siégea encore à la Chambre du côté gauche. — *Jurisprudence du Code civil*, 1803-1814, 22 vol. in-8°, publié avec Loiseau, ainsi que la *Jurisprudence des cours de cassation*, 1808, 3 vol. in-12; *Leçons sur le Code pénal*, 1821, in-8°; *Des conflits*, 1829, 2 vol. in-4°.

BAY (Seigneurs de), de la famille de Maître (Franche-Comté).

BAY (Jean de), sculpteur, restaurateur des antiques du musée du Louvre, né à Malines en 1779, mort en juillet 1863. = Son fils, J. B. I. de BAY, sculpteur, mort en 1862.

BAYANE (Seigneurs de), branche de la maison de Lattier (Dauphiné). A cette branche appartenait Alph.-Hub. de LATTIER, duc de BAYANNE, cardinal, sénateur, puis pair, né à Valence (Drôme) le 30 octobre 1739, mort à Paris le 26 juillet 1818.

BAYARD, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs des Catelais.

BAYARD (Seigneurs de), de la maison de Simiane (Provence).

BAYARD (Pierre du TERRAIL, seigneur de), célèbre capitaine, surnommé le *Chevalier sans peur et sans reproche*, né en 1475 au château de Bayard (Dauphiné), tué entre Romagnano et Gattinara le 30 avril 1524. Il fut d'abord page de

Charles Ier, duc de Savoie, puis s'attacha à Charles VIII, se distingua de la manière la plus éclatante à *Fornoue*, dans la Pouille (1499), au pont de *Garigliano* qu'il défendit presque seul contre les Espagnols, au siége de Padoue (1509), à la *prise de Brescia* (19 février 1512) où il fut grièvement blessé, et à la bataille de Ravenne (11 avril 1512). Il alla servir ensuite en Navarre et au siége de Thérouanne où il fut fait prisonnier. Nommé par François Ier lieutenant général de Dauphiné, il se couvrit encore de gloire à Marignan où après la victoire François Ier voulut être fait chevalier de sa main, puis à la défense de Mézières (1521). Envoyé à l'armée d'Italie que commandait l'incapable Bonnivet et qui n'essuya que des desastres, il fut, dans une retraite, blessé d'une arquebusade et mourut deux heures après. Sa Vie, écrite par son secrétaire, qui n'est connu que sous le nom de *Loyal serviteur*, est un des chefs-d'œuvre de notre langue au XVIe siècle. Elle a été publiée, 1527 (et peut-être avant), in-fol., goth., et réimprimée un très-grand nombre de fois et dans les grandes collections. Nous citerons surtout l'édition qu'en a donnée M. de Terre-Basse, 1828, 1832, in-8°. Il y a quelques lettres de Bayard à la Bibliothèque impériale.

BAYARD ou **BAYART** (Gilbert), seigneur de la Font, secrétaire d'État et général des finances sous François Ier. Après la mort de celui-ci (1547), il fut jeté en prison et y mourut. On trouve de lui dans divers recueils de la Bibliothèque impériale de nombreuses lettres qu'il faut bien se garder d'attribuer à l'illustre chevalier son homonyme.

BAYARD (Claude-Martin), canoniste, vivait en Lorraine au XVIe siècle. — ***Allusio in cardinalatus originem***, 1542, in-8°; ***Tractatus.... de legato cardinali a latere misso***, 1542, in-8°.

BAYARD (Jean-Baptiste-François), jurisconsulte, né le 24 juin 1750, mort le 2 août 1800. Après avoir été accusateur public, juge suppléant, etc., il fut nommé par le Directoire juge au tribunal de cassation. Il a travaillé avec Camus au *Dictionnaire de décisions nouvelles*, 9 vol. in-4°, et a publié : ***Annales de la Révolution***, 1793, 3 vol. in-8°.

BAYARD (Ferdinand-Marie), littérateur, né à Moulins-la-Marche (Orne) le 28 fevrier 1763, mort vers 1818. — *Voyages* aux États-Unis (1798), de Terracine à Naples (1802) ; ***Tableau analytique de la diplomatie française***, 1804, 2 vol. in-8°.

BAYARD (Jean-François-Alfred), spirituel et fécond auteur dramatique, né à Charolles (Saône-et-Loire) le 17 mars 1796, mort à Paris le 20 février 1853. Ses pièces sont au nombre de plus de deux cents. Il y a des opéras, des opéras-comiques, des comédies en vers et en prose, des drames, mais surtout des vaudevilles. Outre M. Scribe, dont il avait épousé la nièce, il a eu pour collaborateurs MM. Romieu, G. et J. de Wailly, de Biéville, Melesville, Théaulon, Vanderburch, Laurencin, Duvert, Dumanoir, etc. — Son théâtre — un choix seulement — a été publié, 1855-58, en 12 vol. in-18. Nous citerons les pièces suivantes : ***la Belle-mère*** (1826); ***Christine*** (1828); ***Louise*** (1829); ***Ma place et ma femme*** (1830); ***la Fille de l'Avare*** (1835); ***Un Ménage parisien*** (1844); ***le Mari à la campagne*** (1844); ***Mathilde*** (1835); ***Frétillon*** (1834); ***le Père de la Débutante*** (1837); ***la Marquise de Prétintaille*** (1836); ***le Gamin de Paris*** (1836); ***les Premières armes de Richelieu*** (1839); ***le Vicomte de Létorière*** (1841); ***le Fils de famille*** (1852); ***le Mari de la Dame de chœurs*** (1836); ***Indiana et Charlemagne*** (1840), etc.

BAYE (Seigneurs de), branche de la maison de Broyes (Brie).

BAYEN (Pierre), savant chimiste, né à Châlons-sur-Marne en 1725, mort à Paris en 1798. Il suivit (1755) comme pharmacien en chef l'expédition de Minorque où il rendit de grands services, et alla ensuite remplir les mêmes fonctions à l'armée d'Allemagne. A l'époque de la création de l'Institut, il en fut nommé membre. — ***Opuscules chimiques***, 1798, 2 vol. in-8°; ***Recherches chimiques sur l'étain***, 1781, in-8°.

BAYERS (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld.

BAYEUX, *Baiocasses*, ***Arægenus.*** Capitale d'une des sept cités de la Lyonnaise seconde, Bayeux avait, dès le IVe siècle, un évêque suffragant de Rouen, et partageait une préfecture létique avec Coutances. Pendant la domination franque, cette cité resta divisée en trois grands *pagi*, *Bagasinus*, *Corilisus* et ***Otlingua saxonica***, et l'on frappa monnaie à Bayeux. Les Normands pillèrent la ville en 884 et 890, et la gardèrent. Un incendie la détruisit en partie en 1046. Elle fut encore brûlée et pillée en 1105 par Henri Ier; en 1346 par Édouard III d'Angleterre; en 1356 par Philippe, frère du roi de Navarre Charles le Mauvais. En 1450, elle se rendit aux Anglais qui la conservèrent jusqu'à la bataille de Formigny. Il s'y était tenu un concile en 1300. Au XVIe siècle, elle fut tour à tour saccagée par les calvinistes en 1562 et 1563, par les ligueurs en 1589 et par le duc de Montpensier en 1590. En 1570, elle avait fait partie du supplément d'apanage donné à François d'Alençon. Elle fut pillée par les troupes royales en 1639, lors de l'insurrection des *va-nu-pieds*. — Bayeux, capitale du Bessin proprement dit, fit, jusqu'à la Révolution, partie de la Basse-Normandie et du gouvernement de Normandie ; c'était un chef-lieu de bailliage et une des neuf élections de la généralité de Caen. En 1790 elle est devenue un chef-lieu d'arrondissement du Calvados, et a conservé son évêché toujours suffragant de Rouen.

Bayeux a vu naître Alain Chartier.

BIBLIOGRAPHIE : Divers mémoires dans les tomes I, XXI et XXXI des Mémoires de l'Académie des inscriptions; Hermant, ***Hist. du diocèse de Bayeux***, 1705, in-4°; Delauney, ***Bayeux et ses environs***, 1804, in-8°; F. Pluquet, ***Essai hist. sur Bayeux***, 1830, in-8°.

La célèbre tapisserie représentant 55 scènes de l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard a été l'objet de nombreux travaux : nous renverrons seulement à la dissertation placée à la fin du tome Ier de l'***Histoire de la conquête de l'Angleterre***, par Augustin Thierry.

ÉVÊQUES DE BAYEUX. — S. Exupère, vers 390. — S. Rufinien. — S. Loup, vers 460. — S. Patrice, vers 469. — S. Mange, vers 480. — S. Contest. — S. Vigor. — Leucade, 538-549. — Lascif, 557-565. — Leudoald, vers 585. — S. Gertrand. — S. Renobert, vers 625-vers 666. — S. Gerbold. — S. Frambourd. — S. Hugues Ier, 726 8 avril 730. — Leodening, 765. — Thior, 809. — Careviltus, 833. — Harimbert, 837. — S. Sulpice, 844. — Baufrid, vers 846-858. — Tortold, 858-859. — Erchembert, 859-vers 880. — Henri Ier, vers 933. — Richard Ier, vers 950. — Hugues II, 965. — Raoul, vers 967-vers 1007. — Hugues III de Bayeux, vers 1010-1049. — Eude Ier, 1049 février 1097. — Turold d'Ebremou, 1097-1104. — Richard II, 1107-avril 1133. — Richard III, 1134-3 avril 1142. — Philippe d'Harcourt, 1142 février 1164. — Henri II, 1164-1205. — Robert des Ablèges, 26 février 1206-29 janvier 1231. — Thomas de Freauville, 1231-mai 1238. — Gui, 1241-27 février 1260. — Eude II de Lori, juillet 1263-8 août 1274. — Grégoire de Naples, 1274-11 juillet 1276. — Pierre Ier de Beneis, 1276-janvier 1306.

— Guillaume Ier Bonnet, décembre 1306-1312. — Guillaume de Trie, décembre 1312-1323. — Pierre II de Lévis, 4 novembre 1324-1330. — Guillaume III de Beaujeu, 1331-26 octobre 1337. — Guillaume IV Bertrand, 27 février 1338-juin 1347. — Pierre III de Villaines, juin 1347-3 sept. 1360. — Louis Ier Tézart, 24 déc. 1360-1373. — (1373, Geoffroy de Salagnac?) — Milon de Dormans, 7 août 1373-1374. — Nicolas Ier du Bosc, 10 avril 1375-19 sept. 1408. — Jean Ier de Boisset, 26 nov. 1408-3 avril 1412. — Jean II Langret, 18 juillet 1412-14 juillet 1419. — Nicolas II Habart, 23 mai 1421-29 sept. 1431. — Zénon de Castiglione, 26 mai 1432-11 sept. 1459. — Louis II d'Harcourt, 18 mars 1440-14 déc. 1479. — Charles Ier de Neufchatel, 8 juin 1480-20 juillet 1498. — René Ier, cardinal de Prie, 31 oct. 1498-9 août 1516. — Louis III Canossa, 25 déc. 1517-1531. — Pierre IV de Martigny, 27 mai 1531-13 sept. 1531. — Augustin, cardinal Trivulce, 17 sept. 1531-18 mars 1548. — Charles II d'Humières, 30 juin 1548-5 déc. 1571. — (1572, Renaud de Beaune, démissionnaire.) — Bernardin de Saint-François, 25 sept. 1573-14 juillet 1582. — Mathurin de Savonnières, 25 juillet 1583-mai ou juin 1586. — Charles III, cardinal de Bourbon, 1586-9 mai 1590. — René II de Daillon du Lude, 1591-8 mars 1600. — Arnaut, cardinal d'Ossat, 26 juin 1600-1603. — (Jean d'Angennes, mort avant son institution.) — Jacques d'Angennes, 27 juillet 1606-16 mai 1647. — Édouard Molé, 14 fév. 1649-6 avril 1652. — (François Molé, démissionnaire.) — François Ier Servien, 10 janv. 1655-2 fév. 1659. — François II de Nesmond, août 1661-19 juin 1715. — Joseph-Emmanuel, cardinal de la Trémoille, février 1716-mai 1718. — François-Armand de Lorraine d'Armagnac, 7 mai 1718-9 juin 1728. — Paul d'Albert de Luynes, février 1729-août 1753. — Pierre-Jules-César de Rochechouart-Montigny, 26 sept. 1753-1775. — Joseph-Dominique de Cheylus, 1776-1790. — *Claude Fauchet, évêque constitutionnel*, 1er mai 1791-1793. — Charles IV Brault, 16 mai 1802-1822. — Charles-François Duperrier, 4 mai 1823-1827. — Jean-Charles-Richard Dancel, 28 oct. 1827-1836. — Louis-François Robin, 14 août 1836-1856. — Charles-Nicolas-Pierre Didiot, 1856-15 juin 1866. — Hugonin, 13 juillet 1866.

BAYEUX (Georges), littérateur, érudit, né à Caen vers 1752, massacré dans les prisons de cette ville, où il avait rempli les fonctions de procureur-général syndic du département, le 6 septembre 1792. — *Traduction des Fastes d'Ovide*, 1783-88, 4 vol. in-8°; *Essais académiques*, 1789, in-8°; très-rare; *Histoire de la révolution présente*, 1789 et suiv.

BAYLE (Pierre), célèbre critique et philosophe, né au Carlat (Ariége), le 18 novembre 1647, mort le 28 décembre 1706. Il était fils d'un ministre protestant. Dès son enfance il se jeta dans l'étude avec une telle ardeur que sa santé en fut pour toujours altérée. Montaigne et le Plutarque d'Amyot furent de bonne heure ses auteurs favoris. Comme il faisait sa philosophie chez les jésuites de Toulouse, un prêtre catholique réussit à le convertir. Mais dix-sept mois après il retourna à la religion protestante et s'empressa de passer à Genève, pour éviter les dangers auxquels il était exposé en France, comme relaps. On ne lui avait enseigné à Toulouse que la philosophie d'Aristote. A Genève, il étudia et adopta celle de Descartes dont il ne dépassa jamais les principes. Il fut ensuite précepteur, pour vivre, dans plusieurs grandes maisons. Las de ce métier, il vint à Paris, et la chaire de philosophie de Sedan ayant été mise au concours, il la gagna de haute lutte. Il y enseigna jusqu'en 1681, que le roi la supprima. Il avait commencé déjà à faire connaître son nom par un écrit piquant en faveur du duc de Luxembourg, ridiculement accusé d'avoir fait un pacte avec le diable. Les Hollandais, le sachant sans place, s'empressèrent de lui offrir la chaire de philosophie à Rotterdam. C'est dans ce pays, où la pensée est libre impunément, que Bayle se révéla tout entier. Ses *Pensées sur les comètes* (1682), où il agitait mille questions de métaphysique, de morale, de théologie, d'histoire, de politique, coururent la France malgré les censures. Sa *Critique de l'histoire du calvinisme du P. Maimbourg*, eut le même succès, quoique brûlée par la main du bourreau en place de Grève. Enfin ses *Nouvelles de la république des lettres* (1684), publication périodique où il fondait véritablement la critique moderne, rendirent sa réputation européenne. Christine de Suède s'y crut blessée, réclama avec menaces, et, satisfaite des spirituelles protestations de Bayle, devint sa protectrice et son amie. Il n'eut pas si bon marché du fanatisme. Jurieu, qui devait à ses recommandations la chaire qu'il occupait aussi à Rotterdam, ne put lui pardonner la légèreté avec laquelle il traitait les sectes aussi bien que l'orthodoxie, ni cet esprit de tolérance universelle qui ressortait de tous ses écrits. Il dirigea contre lui d'impardonnables attaques à propos même de ce beau *Commentaire philosophique* sur le *compelle intrare*, protestation hardie et courageuse de Bayle contre les persécutions religieuses de Louis XIV. Jurieu fit tant que la ville de Rotterdam retira enfin à Bayle sa chaire, sa pension et jusqu'au droit d'enseigner (1693). Ce vrai philosophe, d'humeur toujours égale et douce, sans besoins et sans passions, content au milieu des livres qu'il dévorait par milliers, entra plutôt avec joie qu'avec regret en possession d'un loisir qui lui permettait d'aborder sa plus grande entreprise, son *Dictionnaire historique et critique*. La première édition parut en 1699 (2 vol. f°), la seconde en 1702, tant le succès fut rapide! Les tracasseries ne manquèrent point de la part des théologiens protestants, et le consistoire de l'église wallonne obligea Bayle à des changements aux articles *David*, *Pyrrhonisme*, *Manichéens*, etc. Bayle mourut la plume à la main *s'amusant*, suivant son expression, *à réfuter M. Leclerc et M. Jaquelot*, deux de ses persécuteurs. Il avait été en relation avec la plupart des grands esprits de son temps, Malebranche, Fontenelle, Leibnitz, qui lui témoigna beaucoup d'estime et dont il combattit le système d'harmonie. La grande gloire de Bayle est d'avoir été le premier champion de cette idée de tolérance que Montesquieu et Voltaire propagèrent après lui. Il y arrive par le scepticisme, dévoilant avec un plaisir malicieux le côté faible de tous les systèmes religieux ou philosophiques, afin d'ébranler partout cette assurance de posséder la vérité, d'où naît le fanatisme. « Tout homme, dit-il, qui use honnêtement de sa raison est orthodoxe à l'égard de Dieu. — Je ne vois pas plus de crime dans ceux qui se trompent que dans ceux qui ne se trompent pas. » Il n'a point de système, « dialecticien admirable, plus que profond philosophe, » a dit Voltaire: lui-même se juge ainsi et s'appelle un *questionneur fâcheux*, un *Jupiter assemble-nues;* mais sur toutes choses il ouvre des jours nouveaux. Il inaugure en histoire la vraie critique, se faisant une loi d'avoir toujours *une oreille pour l'accusé*. Son style long, plein d'archaïsmes et de provincialismes, est en arrière de l'époque comme ses idées sont en avant; mais il plaît par une familiarité charmante, une piquante et malicieuse trivialité sans recherche, des expressions heureuses et de source,

au mépris de la pompe et de la solennité du temps; par là aussi il est le digne précurseur du XVIIIe siècle.

Le Dictionnaire de Bayle a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et réimprimé un très-grand nombre de fois. Les éditions les plus complètes sont celles de 1740, 4 vol. in-fol.; Beuchot en a donné une, 1820 et suiv., 16 vol. in-8°, ses *OEuvres diverses* ont été réunies, 1727, 1731, 4 vol. in-fol.; *Lettres choisies*, 1714, 1729, 3 vol in-12.

BAYLE (François), médecin, professeur à l'Université de Toulouse, né à Saint-Bertrand de Comminges, en 1622, mort à Toulouse, le 24 septembre 1709.— *Opera omnia*, 1701, 4 vol. in-4°.— On y remarque, entre autres, *Relation de l'état de quelques personnes prétendues possédées*.

BAYLE ou **BAILLE** (Pierre), membre de la Convention, né à Marseille. Il vota la mort de Louis XVI, et fut en août 1793 envoyé en mission dans le Midi; il se trouvait à Toulon lorsque cette ville fut livrée aux Anglais (27 août); il fut arrêté et massacré dans sa prison.

BAYLE (Moïse), conventionnel, né dans le Languedoc, vers 1760, mort vers 1815. Il vota la mort de Louis XVI, fut nommé membre du Comité de sûreté générale, et soutint jusqu'à la fin la cause de la Montagne. Il fut exilé de Paris après la tentative du 3 nivôse.—*Lettres à Fréron* (1795) où se rencontrent des faits curieux.

BAYLE (Gaspard-Laurent), médecin, né au Vernet (Basses-Alpes) le 18 août 1774, mort à Paris le 11 mai 1819. Il devint (1801) médecin à la Charité et plus tard médecin de l'empereur. — *Considérations sur la nosologie*, 1802, in-8°; *Recherches sur la phthisie pulmonaire*, 1810, in-8°. = Son neveu, ANTOINE-LAURENT-JESSÉ, médecin, né au Vernet, le 13 janvier 1799, mort à Paris en mars 1858.

BAYLEN (Capitulation de), 20 juillet 1808. — L'indignation excitée dans toute l'Andalousie par le saccagement de Cordoue, ville qui ne s'était pas défendue, avait excité contre les Français un soulèvement si redoutable, que le général Dupont avait renoncé à marcher sur Séville. Il se résolut à remonter vers Andujar avec ses douze mille hommes et partit le 16 juin. Un mois se passa dans l'inaction. D'un côté, les forces de Castaños allaient s'augmentant et atteignaient le chiffre de 30 à 40 000 hommes de troupes régulières et d'environ 30 000 insurgés. De l'autre, les troupes de Dupont étaient accablées par les maladies et démoralisées. Le 15 juillet, Vedel, à la tête de 8000 hommes, fit sa jonction avec Dupont; il fut envoyé vers la Carolina pour rouvrir le défilé de Despena-Peros et la communication avec la vallée du Tage. Le 18, Dupont se mit en marche d'Andujar sur Baylen; mais, à l'aube du 19, sa marche fut arrêtée par le corps espagnol que commandait le Suisse Reding et qui s'était jeté entre Vedel et Dupont. La marche et la défense des Français étaient embarrassées par la garde des convois qui portaient le butin fait à Cordoue, où, suivant Toreno, Dupont avait extorqué du Trésor et de la Consolidation 4 825 000 francs, sans compter les sommes enlevées aux autres établissements publics ou privés. Les Français, épuisés de fatigue, de soif et de chaleur, combattirent de quatre heures du matin à midi. Alors ils se virent attaqués en arrière par Castaños, qui arrivait d'Andujar. Dupont perdit la tête. Cependant Vedel descendait de la Carolina. La chaleur était telle qu'il crut devoir faire reposer ses troupes à Guaroman. Cette halte perdit tout. Quand Vedel attaqua vers quatre heures du soir le corps de Reding, Dupont lui fit dire qu'il y avait armistice depuis midi. Le lendemain, 20 juillet, la plus honteuse capitulation était signée. Vedel y était compris. Ses troupes devaient être transportées en France, tandis que celles de Dupont resteraient prisonnières de guerre. Les havre-sacs des soldats devaient être visités par les Espagnols; tandis que les voitures et les bagages des officiers seraient respectés. La capitulation fut violée en ce que les soldats de Vedel comme ceux de Dupont, allèrent périr sur les pontons de Cadix et sur les rochers de Cabrera. Ce déplorable événement causa en France une consternation générale, et eut en Europe un immense retentissement. Son premier effet fut de ranimer le soulèvement de l'Espagne et de le rendre général; son effet plus lointain fut de servir de signal à l'insurrection des peuples contre la domination française.

BAYLENS, ancienne maison du Béarn, d'où sont sortis les seigneurs de Poyanne. Armes : *d'or au lévrier rampant de gueules, colleté d'argent.*

BAYON, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe), érigée en marquisat le 7 octobre 1720, en faveur de Marie-Isabelle de Ludres, chanoinesse de Poussay.

BAYONNE, *Lapurdum*, *Bajona*. Capitale du pays de Labourd, Bayonne ne paraît pas avoir eu une grande importance avant le Xe siècle. Du moins son évêché (suffragant d'Auch) ne date-t-il que de cette époque. Elle eut ses vicomtes héréditaires jusqu'à la fin du XIIe siècle, où Jean sans Terre s'en empara et la joignit, avec son territoire, au duché de Guyenne. Ses habitants avaient conservé leurs franchises basques. Elles furent jusqu'à un certain point transformées en commune normande par la charte royale que Jean leur donna en 1215. Bayonne resta à l'Angleterre jusqu'à la fin du XIIIe siècle; la trêve de 1298 la laissa à la France; mais après la bataille de Poitoirs et la paix de Bretigny (1361) elle reçut garnison anglaise. Charles V ne la reprit pas. Les Castillans, qui l'assiégeaient, en furent chassés par les Navarrais et les Anglais (1378). Ce ne fut que sous Charles VII, qu'assiégée par les comtes de Foix et de Dunois, et par le sire d'Albret, Bayonne obligea sa garnison à capituler (1451, 21 août). Le roi, en récompense, lui confia le droit de se garder elle-même. Elle s'en montra digne: car on compte qu'elle fut assiégée depuis cette époque quatorze fois sans être jamais prise. Ferdinand le Catholique la fit attaquer en 1495 et en 1505; Charles-Quint en 1524 et en 1551. En 1565 (juin), Catherine de Médicis et Charles IX eurent dans ses murs, avec Élisabeth, épouse de Philippe, et le duc d'Albe, une entrevue fameuse où l'on prétend que fut résolue la Saint-Barthélemy. En tout cas, le massacre n'y fut pas exécuté, grâce au vicomte d'Orthes (voy. ASPREMONT), qui en était le gouverneur. Au XVIIe siècle, les Espagnols voulurent profiter de la révolte du prince de Condé pour renouveler leur tentative sur Bayonne; ils y échouèrent encore (1651). Bientôt Vauban fortifia la ville et, en 1783, elle fut rattachée à l'intendance de Pau et de Bayonne. En 1790 son évêché fut supprimé; elle devint chef-lieu d'arrondissement dans le département des Basses-Pyrénées; toutefois elle resta la ville la plus importante du pays, eut une division militaire, un arrondissement maritime et recouvra son évêché en 1802, mais comme suffragant de Toulouse. En 1808 (avril et mai) Napoléon eut à Bayonne, avec les deux rois d'Espagne Charles IV et Ferdinand VII, cette série de conférences qui se terminèrent par l'abdication de celui-ci et par la cession que fit l'autre roi à l'empereur de tous ses droits au trône d'Espagne (5 mai). Napoléon

adressa de Bayonne aux Espagnols une proclamation où il annonçait qu'il allait régénérer leur pays et qu'il convoquait dans cette ville une junte d'État et cent cinquante députés, pour leur dresser une constitution. En effet, cette junte se réunit et adopta la constitution proposée, à laquelle Joseph prêta serment et partit pour Madrid (9 juillet). En 1814, 15 000 Espagnols, qui avaient passé la Bidassoa à la suite de Wellington, se présentèrent devant Bayonne; ils furent repoussés par les habitants. En 1823, l'évêché de Bayonne fut restitué à la métropole d'Auch.

L'intendance de Bayonne fut créée en 1767 et réunie à celle d'Auch en 1774, puis à celle de Bordeaux en 1775. Son seul intendant fut M. d'Aine, maître des requêtes.

BIBLIOGRAPHIE : Bertrand de Compaigne, *la Chronique de Bayonne*, 1660, in-4°; Masein, *Essai sur Bayonne* 1792, in-8°; Balasque et Dulaurens, *Et. hist. sur Bayonne*, 1862-69, 2 v. in-8°.

ÉVÊQUES DE BAYONNE. — Arsias Racha, 980. — Raimond I[er], dit *le Vieux*, 1025-1059. — Raimond II, dit *le Jeune*, 1059-1063. — Bernard I[er] d'Astarac, 1105-1118. — Garcias I[er], 1120-1121. — Guillaume I[er], 1121. — Raimond III de Martres, vers 1122-22 avril 1125. — Arnaud I[er] Loup Bessabat, vers 1140. — Arnaud II Formatelle, vers 1149. — Fortanier ou Forton, vers 1150-vers 1170 — Pierre I[er] Bertrand d'Espelette, 1170-vers 1175. — Adhémar, vers 1179. — Bernard II de Lescar, 1185-vers 1210. — Raimond IV Guillaume de Donzac, 1213-1258.—Sanche de Haitce, 1259-1275. — Dominique de Mangs, 1279-1302. — Arnaud III Raimond du Mont, 1303-1307.—Pierre II du Mont, 1308-1309.—Pierre III de Maremne, 1309-1313.— Bernard III *de Villa*, 1315-1316. — Pierre IV de Marlac, 1316-1319. — Pierre V de Saint-Jean, 27 oct. 1319-vers 1355. — Guillaume II du Pin, vers 1357-vers 1364.—Guillaume III Vital de Saint-Jean, 1367-vers 1372. — Pierre VI d'Oriach, 1372-1380. — Barthélemi de la Rivière, 1383-1392. — Menende, 1394-1405. — Pierre VII Vernet ou du Bernet, 1406.—Guillaume IV Arnaud de la Borde, vers 1410-1444.—Garcias de l'Exègne, 1444-1454. — Pierre VIII de Mouloc, vers 1450-1454. — Jean I[er] de Mareuil, 1454-1458. — Jean de Laur, 1468-1482. — Jean III de la Barrière, 1489-vers 1504. — Bertrand I[er] Lahet, 8 juillet 1504-vers 1508.—Hector d'Ailly de Rochefort, 1520-1524.— Jean IV du Bellay, 1526-1531.—Étienne Poncher, 1532-1550. — Jean V de Monstiers de Froissac, 1550-1565. — Jean VI de Sossionde, 1566-1579.— Jacques Maury, 1579-1590.—Bertrand II d'Échaus, 1598-1621. — Claude de Rueil, 1622-1626.—Henri de Béthune, 1[er] oct. 1626-1630. — Raimond de Montaigne de Saint-Genes, 1630-mars 1637. — François Fouquet, mai 1637-25 juin-1643. — Jean VII Dolce, 1643-8 fév. 1681.—Gaspard de la Roque-Prielé, juin 1681-19 juin 1688. — Léon de La anc, 15 août 1688-9 août 1700. — René-François de Beauvau, 1[er] nov. 1700-avril 1707. — André Druillet, 23 avril 1707-déc. 1727. — Pierre-Guillaume de la Vieuville, avril 1728-30 juin 1734. — Jacques-Bonne Gigault de Bellefont, oct. 1735-août 1741.—Christophe de Beaumont, août 1741-1745.—Guillaume d'Arches, avril 1745-1774.—Jules-Basile Ferron de la Ferronays, 1774-1783. — Étienne-Joseph de Pavée de Villevieille, 1783-1790. — Jean-Jacques Loison, 14 nov. 1802-1820. — Paul-Thérèse-David d'Astros, 9 juill. 1820-16 mars 1830. — Étienne-Marie-Bruno d'Arbou, 16 mars 1830-1838. — François Lacroix, 12 avril 1838.

BAYONS (Seigneurs de), branche de la famille de Gaillard.

BAZA, ville de la province de Grenade où, le 3 novembre 1810, plusieurs régiments anglais et espagnols furent défaits par une division de l'armée française.

BAZADAIS. Le pays de Bazas ou Bazadais répond très-probablement à l'antique cité des *Vasates*. Il comprenait le petit pays d'Aillas, qui avait été un *pagus* de la cité (*Aliardensis pagus*). Il était borné au N. par la Dordogne, au S par le Condomois, à l'E. par l'Agénois et le Condomois; à l'O. par le Bordelais et les Landes, et avait environ 18 lieues de long sur 18 de large. Ses destinées furent celles de la Gascogne, et jusqu'à la fin du XVI[e] siècle il appartint en partie à la maison d'Albret, ne fut réuni en entier à la couronne que par l'avénement de Henri IV et forma alors, dans le gouvernement de Guyenne et Gascogne, le bailliage de Bazas, qui faisait partie de la Guyenne proprement dite. Il ressortissait au parlement de Bordeaux et avait pour villes principales, outre Bazas, sa capitale, Sauveterre, Monségur, Castelmoron et La Réole, au N. de la Gironde; Langon, Captieux et Casteljaloux au S. En 1790, il fut divisé entre les départements de la Gironde et de Lot-et-Garonne. — Voy. BAZAS.

BAZAINE (Pierre-Dominique), général-major au service de Russie, né à Sey (Moselle) le 13 janvier 1783, mort à Paris le 28 novembre 1838. Sur la demande d'Alexandre, il avait été envoyé en Russie par Napoléon, et lorsque la guerre éclata entre les deux empereurs (1812), il fut conduit en Sibérie, d'où il ne revint qu'à la paix.— On a de lui divers mémoires scientifiques insérés dans le Recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

BAZAN, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Flamenville. Armes : *d'azur à deux jumelles d'argent, surmontées d'un lion de même passant, armé, lampassé et couronné d'or*.

BAZANCOURT (Jean-Baptiste-Marin-Antoine LECAT, baron de), général, né au Val-de-Molle (Oise), le 19 mars 1767, mort le 17 janvier 1830. Il fit les campagnes d'Italie, d'Égypte et d'Austerlitz, et fut l'un des juges du duc d'Enghien. Général de brigade et baron de l'Empire (1808), il fut mis à la retraite sous la Restauration. = Son fils, CÉSAR, romancier, historien, né en 1810, mort à Paris le 25 janvier 1865. — *Histoire de Sicile sous la domination des Normands*, 1846, 2 vol. in-8°; *Cinq mois au camp devant Sébastopol*, 1855, in-18; *Expédition de Crimée jusqu'à la prise de Sébastopol; Campagne d'Italie de* 1859, 1859-60, 2 vol. in-8°.

BAZARD (Amand), l'un des fondateurs du carbonarisme en France et l'un des deux premiers *Pères suprêmes* du saint-simonisme, né à Paris le 19 septembre 1791, mort à Courtry, près de Montfermeil, le 29 juillet 1832. Employé à la préfecture de la Seine, il prit de bonne heure la part la plus active à l'organisation du carbonarisme; en sa qualité de chef de la *haute-vente* et de la *vente-suprême*, il se chargea de la partie civile du complot de Belfort, et fut à la suite de cette affaire condamné par contumace. Il renonça dès lors à l'agitation politique, se lia avec des disciples de Saint-Simon et ouvrit en 1828 des conférences publiques. On sait le développement que prit l'école nouvelle après la révolution de 1830. Bazard, l'un des deux chefs de l'école, ne tarda pas à se brouiller avec son collègue Enfantin, qu'il attaqua très-violemment et dont il se sépara après une discussion à la suite de laquelle il fut frappé d'apoplexie.

BAZAS, *Vasates*. Au IV[e] siècle, Bazas était la capitale de la cité des *Vasates* ou *Vasatica*, une

des douze de la Novempopulanie. Saccagée par les Vandales, en 408, et les Wisigoths, en 414, elle se soumit à Clovis après la bataille de Vouillé (507), et resta une des plus importantes cités de la Gascogne sous les Mérovingiens. Au IXe siècle, elle fut dévastée par les Normands, et ses évêques, dès lors suffragants d'Auch, devinrent comtes de la ville. Urbain II y tint, en 1096, une des assemblées où il préparait la première croisade, et saint Bernard y vint prêcher la seconde, au milieu du XIIe siècle. Au XVe, elle était le chef-lieu d'un bailliage qui députait aux états généraux. Elle eut un rôle assez important dans les guerres de religion et dans celles de la Fronde. En 1790, elle devint un chef-lieu d'arrondissement dans la Gironde, et son évêché fut supprimé.

Évêques de Bazas. — Sextilius, 506-511. — Oreste, 585. — Gombaud, 977-vers 982. — Hugues Ier, vers 995-vers 1012. — Arnaud Ier, vers 1015. — Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1056. — Raimond II, dit *le Jeune*, 1057-vers 1085. — Étienne de Sentes, vers 1090-vers 1105. — Bertrand Ier de Basiada, 1108-1126. — Geoffroi, 1126-vers 1137. — Forton-Guérin, 1138-vers 1150. — Guillaume Ier Arnaud de Tantalon, vers 1154-1165. — Garcias de Benquet, 1166-vers 1182. — Gaillard Ier de Mota, 1186-vers 1218. — Arnaud II de Pins, 1220-1226. — Raimond III, 1230-vers 1264. — Guillaume II de Pins, 1266-vers 1275. — Hugues II de Rochefort, 1277-1295. — Guillaume III Geoffroi, 1296-1298. — Arnaud III Foulques, 1299-1302. — Guillaume IV de la Motte, 1303-1313. — Thibaud de Castillon, 1315-1318. — Guillaume V, 17 sept. 1319-vers 1324. — Poitevin de Montesquiou, 1325-1334. — Gaillard II de Fargis, 1334-1347. — Raimond IV Bernard de la Motte, 13 oct. 1348-1357. — Géraud Ier du Puy, 1358-19 février 1359. — Pierre Ier, 1359-1360. — Guillaume VI, 1361-1368. — Raimond V, 1368-1369. — Géraud II de Montlaur, 1369-1372. — Guillaume VII, 1372-1375. — Jean Ier, 1380-1381. — Pierre II, vers 1389. — Jean II, 1390-1392. — Guillaume VIII, vers 1395. — Pierre III Saupin, 16 janv. 1397-1417. — Bernard Ier, 1419-1430. — Henri-François de Cavier, 1430-1446. — Bertrand II Ivert, 1446-1448. — Raimond VI de Tulles, 1448-1460. — Bernard II du Rosier, 1437-1450. — Raimond VII du Treuil, 1460-1486. — Jean III Bonal, 1486-1503. — Amanieu Ier d'Albret, 1509-1520. — Symphorien Bullioud, 1520-1528. — Foucaud de Bonneval, 1528-1532. — Jean IV de Plas, 1532-1543. — Annet de Plas, 1543-1554. — Jean-Baptiste Alamanni, 31 oct. 1555-vers 1558. — Amanieu II de Foix, vers 1558-vers 1560. — Jean V de Balaguier, vers 1560-vers 1565. — François de Balaguier, 1565-vers 1570. — Arnaud IV de Pontac, 1572-4 février 1605. — Jean VI Jaubert, 1610-1630. — Nicolas de Grillet, 1631-avril 1633. — Henri Listolfi Maroni, avril 1633-18 mai 1645. — Samuel Martineau, février 1646-24 mai 1667. — Guillaume IX de Boissonade d'Ortie, 29 avril 1668-22 sept. 1682. — Jacques-Joseph de Gourgues, juin 1684-9 sept. 1724. — Edme Mongin, 24 sept. 1724-5 mai 1746. — Jean-Baptiste-Amédée-Grégoire de Saint-Sauveur, juin 1746-1790.

BAZIÈGES (Haute-Garonne). Lors de la guerre des Albigeois, les croisés au printemps de l'année 1219, furent défaits devant cette place située à trois lieues de Toulouse, par Raymond, fils du comte de Toulouse, réuni aux comtes de Foix et de Comminges.

BAZEILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Lasaulx.

BAZIN, famille d'où sont sortis les seigneurs de Fayel et de Bezons, et entre autres Jacques Bazin de Bezons, maréchal de France. — Voy. Bezons.

BAZIN, nom d'une famille de médecins : Guillaume, né dans le pays chartrain, doyen de la Faculté de Paris (1472), mort en 1500 = Claude, professeur de pharmacie, né à Paris, mort en 1612. = Simon, fils du précédent, professeur de la Faculté (1601), doyen (1638). = Denis, fils du précédent, professeur de chirurgie au Collége royal (1630). = Gilles-Augustin, médecin, naturaliste, correspondant de l'Académie des sciences, mort en 1754. — *Observations sur les plantes*, 1741, in-8°; *Traité sur l'accroissement des plantes*, 1743, in-8°; *Histoire naturelle des abeilles*, 1744, 2 vol. in-12 ; *Observations sur l'accroissement du corps humain*, 1741, in-8°, etc.

BAZIN (Jean), calviniste, diplomate, né à Blois le 25 septembre 1538, mort en 1592. Emmené en Pologne par Montluc, évêque de Valence, il contribua puissamment à l'élection de Henri III (1573), fut nommé résident de France en cette contrée et y resta jusqu'à l'arrivée du roi. = Son fils, Isaac, fut nommé (1626) député général des réformés près du roi et mourut en 1631.

BAZIN (Jean-Baptiste), théologien, procureur général des Cordeliers de Dijon (1673), né à Auxonne le 14 janvier 1637, y mourut le 30 janvier 1708.

BAZIN (Jacques-Rigomer), publiciste, né au Mans en 1771, mort le 20 janvier 1820. Sa vie entière se passa dans des luttes contre les différents pouvoirs qui se succédèrent en France, et auxquels il demandait ce qu'aucun ne voulait ou ne pouvait donner, la liberté. Arrêté au Mans sous la Convention, il fut acquitté par le tribunal révolutionnaire, mais ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Il eut à subir de nouvelles persécutions sous le Directoire, qui supprima son journal *le Démocrate*. Divers écrits et ses liaisons avec le général Malet le firent arrêter pendant le Consulat. Placé sous la surveillance de la police, il fut arrêté de nouveau et transféré à Ham, d'où il ne sortit qu'en 1814. — Après la bataille de Waterloo, il essaya inutilement d'organiser contre les alliés une insurrection nationale dans le centre de la France, fut poursuivi pour ce fait et acquitté, retourna au Mans, où il écrivit de petites brochures qui amenèrent de nouveau sa comparution devant les tribunaux, son emprisonnement et, en définitive, un acquittement. Il n'en continua pas moins ses publications, malgré les tracasseries de la police. En 1820, il fit jouer sur le théâtre du Mans *Jacqueline d'Olzbourg*, représentée en 1803 à Paris ; à la seconde représentation, un officier vint se placer près de lui et l'insulter. Il en résulta un duel où Bazin fut mortellement blessé. — Ses petits pamphlets ont été réunis sous le titre de : *le Lynx* et *Suite du Lynx*. On lui doit encore : *Charlemagne*, tragédie, 1807, in-8°; *Lettres françaises*, 1807, in-8°; *Lettres philosophiques*, 1814, in-18; *Voltaire et Rousseau*, 1817, in-8°.

BAZIN DE RAUCOU (Anaïs), littérateur et historien, né à Paris le 26 janvier 1797, mort le 23 août 1850. — *Éloge historique de Malesherbes*, couronné par l'Académie française, 1831 ; *la Cour de Marie de Médicis*, 1830, in-8°; *l'Époque sans nom*, 1833, 2 vol. in-8° ; *Histoire de France sous Louis XIII*, 1837-1842, 4 vol. in-8°, ouvrage estimé bien qu'écrit assez froidement; *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, 1842, 2 vol. in-8°. Bazin a, en outre, inséré dans le livre des *Cent-et-un*, dans le *Plutarque français*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc., des articles historiques et littéraires (sur Henri IV, Guez de Balzac, Théophile, Duplessis Mornay, Bussy-Rabutin, Molière, etc.), réimprimés, 1844, in-8°; rares.

BAZIN (Louis-Charles), peintre de genre, gra-

veur, né à Paris en 1805, mort à Yssingeaux au commencement de 1859. On cite parmi les nombreux tableaux qu'il a exposés : *Louis XIV et Mme de Maintenon*, la *Dissolution du Parlement de Paris par ce prince*, etc., et plusieurs portraits, soit peints, soit sculptés.

BAZIN (Feu l'abbé), BAZIN NEVEU, pseudonymes de Voltaire.

BAZINGHEN (François-André ABBOT de), érudit, né en 1711, dans le Boulonnais, d'une famille d'origine anglaise, mort en 1791. Il fut pendant rente ans (1741-1771) conseiller-commissaire à la cour des monnaies. — *Traité des monnaies et de la juridiction de la Cour des Monnaies*, 1764, 2 vol. in-4° ; *Table des monnaies courantes dans les quatre parties du monde*, 1776, in-16; *Recherches sur Boulogne-sur-Mer*, 1822, in-8°.

BAZIRE ou **BASIRE** (Claude), conventionnel, né à Dijon en 1764, guillotiné à Paris le 3 avril 1794. Il fit partie de l'Assemblée législative, et se signala par la violence de ses opinions et la part active qu'il prit à la journée du 20 juin et à celle du 10 août, où il sauva plusieurs Suisses. Nommé à la Convention, il siégea d'abord parmi les membres de la Montagne, vota la mort du roi, fut envoyé en mission à Lyon (février 1793), dénonça Custine (22 juillet), fit déclarer la République en état de révolution jusqu'à la paix, et décréter la loi qui ordonnait le tutoiement. Le 10 novembre, il combattit la motion tendant à obliger les députés à rendre compte de leur fortune et parla vivement contre le système de la Terreur. Accusé de complicité avec des agioteurs et de falsification d'un décret relatif à la Compagnie des Indes, il fut mis en arrestation le 16 janvier 1794, et, après quatre mois de détention, traduit, avec Danton et ses co-accusés, devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le même jour. Le 2 mai 1797, le Corps législatif accorda une pension à sa veuve.

BAZOCHE. L'extension que prit sous Philippe le Bel l'autorité judiciaire multiplia les employés inférieurs du Palais, les secrétaires des magistrats, des avocats et des procureurs. C'est sans doute le motif qui détermina ce prince à instituer une corporation des clercs, qui prirent le nom de *bazochiens*. La bazoche était compétente pour vider les contestations survenues entre ses membres, ou même entre l'un d'eux et des particuliers. Elle avait son président et ses officiers qui portaient les titres de roi de la bazoche, chancelier, maître des requêtes, avocat et procureur général, grand référendaire, secrétaire, greffiers, huissiers, etc., image exacte des juridictions ordinaires. Elle eut ses jours d'audience régulièrement fixés dans la salle de Saint-Louis; et elle dut tous les ans faire une revue générale des clercs du Parlement et du Châtelet. Cette cérémonie, dirigée par un colonel et douze capitaines, s'accomplissait dans la cour du Palais, où l'on plantait un mai, que l'on allait chercher dans la forêt de Bondy ou dans le bois de Vincennes. — Voy. BONDY.

Ces fêtes donnèrent lieu à des excès qui les firent supprimer en partie sous Henri III; ce prince abolit également la royauté bazochienne: et Louis XIII retira aux bazochiens, en 1641, la loge qu'ils partageaient le mardi-gras, à l'hôtel de Bourgogne, avec le prince des Sots. Mais leur corporation et leur juridiction subsistèrent jusqu'en 1789; ils tenaient après la Saint-Martin une audience solennelle où se prononçaient des harangues.

Les bazochiens jouèrent un rôle actif dans tous les troubles qui agitèrent les parlements du royaume. Lorsque, en juin 1648, la régente voulut faire lacérer l'arrêt d'union prononcé par les cours souveraines, les bazochiens accueillirent de telle sorte le secrétaire d'État Guénegaud, chargé d'exécuter la décision royale, qu'il dut s'enfuir au plus vite. Ils formèrent en 1789 un bataillon de volontaires qui, dans la journée du 5 octobre, accompagna la population parisienne à Versailles. La loi du 18 juin 1790 le fondit dans la garde nationale.

La corporation des bazochiens fut établie auprès de la plupart des Parlements : à Rouen, en 1499, par Louis XII; à Orléans, par Philippe le Bel; à Marseille, en 1596, par Henri IV. Les clercs y jouissaient à peu près des mêmes prérogatives qu'à Paris. La bazoche d'Orléans dut une certaine importance à sa célèbre école de droit.

BIBLIOGRAPHIE : Ad. Fabre, *Études historiques sur les clercs de la bazoche*, 1856, in-8°.

BAZOCHE-GOUET (La), *Basolcæ* (Eure-et-Loir), une des cinq baronnies du Perche-Gouet, possédée, à la fin du siècle dernier, par la famille Havet de Neuilly.

BAZOGES (Seigneurs de), de la famille de Girard.

BAZOIS (Nièvre), petit pays occupant la partie orientale du Nivernais et dont les localités principales sont Châtillon, Mont-en-Bazois et Moulins Angilbert.

BAZOLE (Seigneurs de la), branche de la maison de Damas.

BEACHY (Bataille navale du cap), 1690, 10 juillet. — Guillaume d'Orange étant passé en Irlande pour y combattre Jacques II, la France voulut lui couper les communications avec l'Angleterre et envoya une flotte de soixante-dix-huit vaisseaux et de vingt-deux brûlots commandés par Tourville. A cette expédition, Guillaume opposa quatre-vingt-dix bâtiments hollandais et anglais, sous les ordres de Herbert. Les deux flottes se rencontrèrent, le 10 juillet, dans la Manche, à la hauteur du cap Beachy (que nous appelons Beveziers) sur les côtes de Sussex. Tourville détruisit à l'ennemi quatorze vaisseaux et cinq brûlots, et le poursuivit jusque dans la Tamise et parmi les îles de la Hollande.

BEANIA, Baigne (Charente).

BEARDÉ DE L'ABBAYE, économiste et agronome, mort en 1771. — *Essai d'agriculture*, 1768, in-8° ; *Recherches sur les moyens de supprimer les impôts*, 1770, in-8°.

BÉARN. En un sens restreint, le Béarn (*Benearnensis pagus*) ne comprenait que la portion de la vallée où sont les villes de Lescar et de Pau; mais, dans son acception générale de vicomté, il s'étendait de la Chalosse aux Pyrénées, de la vallée de Soule au Bigorre, représentant ainsi les territoires des *Benearnenses* et des *Elloronenses* qui formaient deux cités gallo-romaines dans la Novempopulanie. Ces cités, dévastées au commencement du v° siècle par le passage des Alains, des Vandales et des Suèves qui se rendaient en Espagne, furent occupées après 466 par les Wisigoths, que leur défaite à Vouillé (507) rejeta à leur tour de l'autre côté des Pyrénées. En 567, le Béarn figure dans la part de Chilpéric; en 587, le traité d'Andelot l'attribue à Gontran, sous condition de retour, après la mort de ce roi, à Brunehaut et à ses héritiers. Durant le VII° siècle, les Gascons, refoulés de la Navarre par les Wisigoths d'Espagne, s'emparèrent du Béarn, mais acceptèrent la dynastie des ducs qui combattirent à leur tête les progrès des Francs austrasiens et des mahométans d'Espagne. Le Béarn recouvra son existence propre au IX° siècle, lorsque Louis le Débonnaire le donna comme vicomté à Centulfe Ier, deuxième fils du duc de Gascogne (819).

Cette vicomté relevait immédiatement du duché. Elle fut, vers son origine, souvent ravagée par les Normands, et l'antique *Benearnum* ayant alors été détruite, Morlaas devint la capitale des vicomtes. Ceux-ci attirèrent de nouveaux malheurs sur le pays en disputant la suzeraineté de la Gascogne aux comtes d'Armagnac. Cependant les choses s'améliorèrent peu à peu. Lescar fut construite au xᵉ siècle, peut-être sur les ruines de *Benearnum*; Pau fut fondée non loin de là, et un traité, conclu par Gaston II, en assurant le Béarn au vicomte et en portant renonciation des prétentions sur la suzeraineté de la Gascogne, éloigna les causes les plus graves d'hostilités. Peu après, Oloron fut relevée et le Béarn eut pour suzerains les ducs d'Aquitaine de la maison de Poitiers (1080). Les vicomtes de Béarn n'étaient reconnus qu'après avoir prêté serment de respecter les coutumes et sous cette condition « tant que la cour générale le croira juste. » Cette *cour générale* ou *de Béarn* n'était autre que l'assemblée des États. Elle se tenait tous les ans, sous la présidence de l'évêque de Lescar, premier baron de Béarn, ou à son défaut, sous celle de l'évêque d'Oloron. Elle exerçait d'abord l'autorité législative et judiciaire; et se composait de deux corps : l'un, formé du clergé et de la noblesse, comptait cinq cent quarante membres : l'autre était formé des maires et des jurats de quarante-deux villes ou communautés, régies par des *fors* analogues aux *fueros* des provinces basques, le nom désignant à la fois la loi et le tribunal. Ces *fors* ou cours des communautés étaient composés de quatre ou six jurats qui, quelle que fût l'importance des villes, y avaient sans partage la juridiction civile et criminelle. Ils ressortissaient au fors de Morlaas, qui était pour eux une espèce de cour d'appel et de cassation. Ce fut surtout vers la fin des vicomtes de la famille de Gabaret, qui avaient commencé en 1134, que l'action de la cour de Béarn ou des États signala son efficacité. La vicomtesse Marie (1170) ayant, par le traité de Jacca, consenti à placer le Béarn sous la suzeraineté de l'Aragon, fut déposée par les États qui élurent à sa place un seigneur de Bigorre. Ce seigneur mourut assassiné dans le château de Pau, en pleine assemblée des États, et, finalement, la vicomté revint à Gaston VI de Moncade, fils de Marie (1173). Aussi les États de Béarn perdirent-ils l'autorité judiciaire, qui fut transmise par le vicomte Guillaume à un tribunal formé de douze anciens barons, qui, sous le titre de *jurats héréditaires*, composèrent ce qu'on appela la *cour majour*. Quelques années après, Gaston VII transféra sa résidence et la capitale de Morlaas à Orthez (vers le milieu du XIIIᵉ siècle). Il ne laissa qu'une fille, Marguerite, dont le mariage avec Roger-Bernard III fit passer le Béarn dans la maison de Foix (1290). Sous le fils de Marguerite, Gaston Iᵉʳ de Foix, fut achevé le recueil des *Fors du Béarn* (1309). En 1460, la capitale fut définitivement transportée d'Orthez à Pau. La maison de Foix, qui avait acquis la couronne de Navarre par les crimes de Jean d'Aragon et de sa fille Eléonore, veuve du comte Gaston IV, n'étant représentée, à la mort de François-Phœbus (1483), que par Catherine, sa sœur, les États du Béarn, joints à ceux du Marsan et du Gabardan, se réunirent à Pau et choisirent pour mari de la jeune reine le fils aîné d'Alain le Grand, Jean d'Albret, comte de Penthièvre et de Périgord. Henri d'Albret, leur fils, créa le conseil souverain de Béarn (1519) et la chambre des comptes à Pau (1527). Sa fille Jeanne épousa Antoine de Bourbon-Vendôme (1548), et fut mère de Henri IV qui réunit le Béarn à la couronne (1607) et le mit dans le gouvernement de Guyenne. Louis XIII y restaura violemment le catholicisme, rendit réelle la réunion au royaume, et remplaça le conseil souverain de Béarn et la chancellerie de Navarre par le parlement qu'il établit à Pau (1620). Louis XIV sépara de la Guyenne le Béarn et la Navarre, dont il fit un gouvernement distinct ayant Pau pour capitale, Louis XVI établit l'intendance de Pau et de Bayonne (1783), où le Béarn se composait des évêchés de Lescar et d'Oloron, des trois sénéchaussées de Pau, Morlaas et Sauveterre et des vallées de Baraton, d'Aspe et d'Ossun. Du reste le Béarn conservait toujours ses États; il essaya même, en 1789, de reprendre son indépendance. Il a composé plus de la moitié du département des Basses-Pyrénées et a perdu ses évêchés (1790), celui de Lescar ayant été supprimé et l'évêque assermenté d'Oloron n'ayant jamais eu de successeur (1793).

BIBLIOGRAPHIE : P. de Belloy, *Description du Béarn*, 1608, in-8°; P. de Marca, *Hist. de Béarn*, 1640, in-fol.; P. Olhagaray, *Hist. de Foix, Béarn et Navarre*, 1609, in-4°; Mirassou, *Hist. des troubles du Béarn, au sujet de la religion*, 1768, in-12; Faget de Baure, *Essai hist. sur le Béarn*, 1818, in-8°; A. Mazure, *Hist. du Béarn et du pays basque*, 1839, in-18.

VICOMTES DE BÉARN. — 819, Centulfe Iᵉʳ, deuxième fils de Loup-Centule, duc de Gascogne, reçoit de Louis le Débonnaire la vicomté de Béarn. — 845? Centule II. — ?.., fils de Centule II. — 905? Centule Iᵉʳ ou Centoing, petit-fils de Centulfe II. — 940? Gaston Centule. — 984? Centule Gaston Iᵉʳ le Vieux. — 1004? Gaston II. — 1012? Centule Gaston II le Jeune et son fils Gaston III. — 1058, Centule IV, fils de Gaston III. — 1088, Gaston IV. — 1130. Centule V. — 1134, Pierre, vicomte de Gabaret, petit-fils par sa mère de Gaston IV, et neveu de Centule V. — 1153? Gaston V. — 1170. Marie, sœur de Gaston V, femme de Guillaume de Moncade; déposée par les Béarnais. — 1173, Gaston VI de Moncade, le Jeune ou le Bon. — 1215, Guillaume-Raymond, frère de Gaston VI. — 1223, Guillaume Iᵉʳ de Moncade (*de Monte Catani*), frère de Guillaume-Raymond. — 1229. Gaston VII, mort sans postérité masculine. — 1290, Marguerite, femme de Roger Bernard, comte de Foix. — Le Béarn est resté dans cette maison jusqu'à ce qu'elle se soit éteinte.

BÉARN, nom porté par une branche bâtarde des comtes de Foix, qui commence à Jean de Béarn, fils naturel de Jean, comte de Foix. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Maurice, de Miossens et de Gerderest. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs de Savignac et de Doumy. Armes : *d'or à deux vaches passantes de gueules accolées et clarinées d'azur.* = — (Marquis de), de la maison de Galard (Guyenne).

BÉATRIX Iʳᵉ, comtesse de Bigorre. Fille de Bernard Iᵉʳ, comte de Bigorre, elle succéda à son frère Raymond Iᵉʳ (1080), avec Centule IV, vicomte de Béarn, qu'elle avait épousé en 1078. Elle mourut vers 1096. Son fils Bernard II lui succéda.

BÉATRIX II ou **BÉNÉTRIS**, fille unique de Centule II, lui succéda vers 1127, avec Pierre, vicomte de Marsan, qu'elle avait épousé en 1118, et mourut en 1163. Centule III, son fils, lui succéda.

BÉATRIX III ou **STÉPHANIE**, fille de Centule III, lui succéda on ne sait en quelle année. Elle mourut en 1190, ayant épousé successivement Pierre, vicomte de Dax, et Bernard IV, comte de Comminges, qui la répudia. Pétronille, issue de ce second mariage, lui succéda.

BÉATRIX, fille de Renaud, comte de Bourgogne. Elle épousa (1146) l'empereur Frédéric Iᵉʳ

auquel elle apporta en dot la Bourgogne cis-jurane et la Provence, et mourut à Spire en 1185.

BÉATRIX, fille unique de Guigues V, comte de Viennois, lui succéda (1162) et épousa successivement Albéric Taillefer, fils de Raymond V, comte de Toulouse, Hugues III, duc de Bourgogne (1183), et Hugues de Coligny, sire de Revermont; elle mourut en 1228. André ou Guigues VI, issu de son second mariage, lui succéda.

BÉATRIX DE PROVENCE, reine de Naples et de Sicile, quatrième fille et principale héritière de Raymond-Bérenger V, comte de Provence; elle épousa Charles d'Anjou (1245). Celui-ci ayant été investi des royaumes de Naples et de Sicile par Urbain IV et Clément IV, elle fut couronnée avec lui à Naples le 6 janvier 1266 et mourut l'année suivante à Nocera. — Elle avait pour mère Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoie.

BEATRIZET ou **BEAUTRIZET** (Nicolas), dit *Beatrici* et *Beatricetti*, graveur, né à Lunéville ou à Thionville vers 1507, mort à Rome vers 1570.

BEAU (Jean-Baptiste), *Bellus*, jésuite, antiquaire, né en 1600 à Soly (Rhône), mort à Montpellier le 26 juillet 1670. — *Polyænus Gallicus, sive stratagemata Gallorum*, 1643, in-12, 1658, in-8°, etc.

BEAUBEC, *Bellus Beccus*, abbaye de Cisterciens, au pays de Bray (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, fondée par Hugues de Gournay en 1116 (ou 1127).

BEAUBOURG (Seigneurs de), branche de la famille de Marle.

BEAUBOURG (Pierre TROCHON de), acteur de la Comédie-Française vers 1692, mort le 17 décembre 1725. Le Sage a tracé son portrait dans Gil Blas.

BEAUBOURG (Le sieur Cl. de), pseudonyme d'Antoine Arnauld.

BEAUBREUIL (Jean de), écrivain du XVI° siècle, avocat à Limoges. — *La tragédie d'Attilie* (*Attilius Regulus*), Limoges, 1582, in-8°, très-rare. C'est une tragédie en cinq actes, avec des chœurs et sans rôle de femme.

BEAUBRUN (Louis), peintre ordinaire d'Anne d'Autriche, mort en novembre 1627. = Henri, peintre de portraits, membre de l'Académie de peinture où il était professeur, mort à Paris le 17 mai 1677. = CHARLES, peintre, reçu membre de l'Académie (1651), mort le 16 janvier 1692 à 88 ans. — Il y a d'eux plusieurs portraits au musée de Versailles.

BEAUCAIRE (Gard), *Bellicadrum* et *Ugernus*. Cette ville, située sur la rive droite du Rhône, en face de Tarascon, paraît avoir conservé le nom d'*Ugernus* jusque vers 1070, où commence à être usité celui de *Belcadro* ou *Belliquadrum*. Après avoir fait partie des royaumes de Bourgogne et de Bourgogne inférieure, elle passa aux comtes de Provence, qui la cédèrent aux comtes de Toulouse (1125). La foire fameuse qui s'y tient y fut instituée en 1217. Après la réunion du Bas-Languedoc au domaine, Beaucaire devint le chef-lieu d'une sénéchaussée qui comprenait aussi Nîmes. En 1576, elle fut une des places de sûreté accordées aux protestants. Louis XIII rasa son château (1622).

BIBLIOGRAPHIE : Maillane, *Recherches sur Beaucaire*, 1718, in-8°; *Traité histor. de la foire de Beaucaire*, 1734, in-4°; Blaud, *Antiquités de la ville de Beaucaire*, 1819, in-4°; Nisard, *Nouvelles recherches sur l'hist. de Beaucaire*, 1836, in-8°.

BEAUCAIRE, baronnie du Périgord qui appartint successivement aux maisons de Lévis et de Peichpeyrou.

BEAUCAIRE (Seigneurs de), branche de la maison de Pelet. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Vigier (Saintonge).

BEAUCAIRE de PEGUILLON (François), *Belcarius Peguillio*, historien, né au château de Cresta, dans le Bourbonnais, en 1514, mort le 14 février 1591. Il accompagna à Rome, puis au concile de Trente, le cardinal Charles Ier de Lorraine, qui, en 1555, le fit nommer à l'évêché de Metz, qu'il résigna en 1568 en faveur de Louis de Lorraine, cardinal de Guise. Il n'osa faire imprimer de son vivant une histoire de son temps qui fut publiée, par les soins de Dinet, sous le titre de : *Historia Gallica, hoc est rerum in Gallia ab ann.* 1461, *ad ann.* 1580 *gestarum commentarii*, Lyon, 1625, in-fol. C'est un livre qui mérite d'être plus consulté qu'il ne l'est ordinairement. Il en existe un manuscrit à la bibliothèque de Lyon.

BEAUCE, *Belsa*, *Belsia*. Ce pays répondait à presque toute la cité des *Carnutes* et à une partie de celle des *Aureliani* qui en avait été détachée. Il s'étendait d'Étampes à Pithiviers, de Mantes à Vendôme, et comptait pour villes principales Dreux, Chartres et Châteaudun; mais une portion avait particulièrement le nom de *Belsa pagus*. Les Normands y firent tant de ravages qu'au commencement du X° siècle ce pays était presque un désert. Au XIV° siècle, la Beauce était dans le ressort du parlement de Paris et formait le bailliage de Beauce ou de Chartres (1365). Henri III la mit dans le gouvernement de l'Orléanais, à l'exception de Mantes, de Montfort-l'Amaury et de Dreux, qui furent réservées pour la généralité de Paris, et le gouvernement de l'Ile-de-France (1577). Enfin, en 1790, elle a été partagée entre quatre départements : Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Seine-et-Oise.

BIBLIOGRAPHIE : Ozeray, *Hist. générale de la Beauce*, 1834, 2 vol. in-8°.

BEAUCÉ (Seigneurs de), branche de la maison du Guesclin.

BEAUCHAMP (Val de), petit pays du Gapençois (Hautes-Alpes), à la droite du Buech, ayant pour localité principale Aspres-les-Veynes.

BEAUCHAMP, abbaye de l'ordre de Prémontré, dans le comté de Montbéliard.

BEAUCHAMP, terre et seigneurie de Provence qui appartint d'abord à la maison de Sade, et fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1659, en faveur de J. B. de Doni.

BEAUCHAMP à Avignon (Seigneurs de), de la famille de Merles.

BEAUCHAMP ou **BEAUCHAMPS** (Seigneurs de), branche de la maison d'Argences (Normandie). = — (Seigneurs de), de la famille d'Offai (Picardie).

BEAUCHAMP (Joseph), voyageur et astronome, membre de l'Institut, né à Vesoul le 29 juin 1752, mort à Nice le 19 novembre 1801. Il entra dans l'ordre des Bernardins, étudia l'astronomie sous Lalande, et fut appelé en 1781 à Bagdad par son oncle, Miroudot, évêque de cette ville et consul de France, qui venait de le faire son grand vicaire. Il revint en France en 1790, fut nommé en 1795 consul à Mascate, commença par visiter Constantinople et les rives de la mer Noire, et avant d'être rendu à son poste fut rappelé pour l'expédition d'Égypte. Chargé (1799) d'une mission secrète pour Constantinople, il tomba au pouvoir des Anglais qui voulurent le faire passer pour espion et le livrèrent au sultan. Sauvé de la mort par l'intervention des ambassadeurs d'Espagne et de Russie, il eut à subir une dure captivité qui altéra sa santé et ne lui permit de survivre que très-peu de temps à sa délivrance, arrivée en 1801. La plupart de ses écrits sont insérés soit dans le *Journal des savants*, années 1785 et 1790 (*Voyage d'Alep, Observations faites à Bagdad, Voyage à Bagdad*, année 1785, *Mé-*

moire sur les antiquités babyloniennes, *Relation d'un voyage en Perse*, 1790); soit dans le *Journal encyclopédique*, année 1793 (*Réflexions sur les mœurs des Arabes*); soit dans la *Décade philosophique*, an v (*Relation historique d'un voyage de Constantinople à Trébizonde*).

BEAUCHAMP (Alphonse de), historien, né en 1767 à Monaco, où son père, chevalier de Saint-Louis, était major, mort à Paris le 1er juin 1832. Entré d'abord au service de la Sardaigne, il refusa (1792) de servir contre la France, fut incarcéré et ne recouvra la liberté qu'à la fin de 1793. Il se rendit alors à Paris où il fut employé dans les bureaux du Comité de sûreté générale, puis sous le Directoire passa dans ceux du ministère de la police chargé de la surveillance de la presse. Il profita de sa position pour fouiller à loisir les cartons du ministère et y puisa les matériaux de son *Histoire de la Vendée*, publiée en 1806, 3 vol. in-8°. La 3e édition allait paraître (1809) quand elle fut saisie; et Beauchamp, emprisonné, puis exilé, ne put revenir à Paris qu'en 1811, après avoir signé l'engagement de ne plus rien écrire sur l'histoire contemporaine. Cette *Histoire de la Vendée*, dont la 4e édition parut en 1820, est le meilleur de ses ouvrages. — *Vie* du général Moreau, 1814; *Histoire des deux faux dauphins*, 1818; *Mémoires du comte de Rochecotte*, 1818; *Histoire de la campagne de* 1814, ouvrage qui lui attira une condamnation. Il a été l'un des principaux collaborateurs de la *Biographie moderne* (Leipzig, 1806), de la *Biographie* Michaud, et rédacteur de la *Gazette de France* et du *Drapeau blanc*.

BEAUCHAMPS (Pierre-François GODARD de), littérateur, né à Paris en 1689, y mourut le 12 mars 1761. On a de lui, outre un grand nombre de romans et de comédies assez bien accueillies en leur temps, mais aujourd'hui profondément oubliées: *Recherches sur les théâtres de France*, 1735, in-4°, et 3 vol. in-8°; *Bibliothèque des théâtres*, 1746.

BEAUCHASTEL (Seigneurs de), de la maison de Tournon (Vivarais).

BEAUCHÂTEAU (François CHASTELET de), comédien ordinaire du roi, mort en 1665. Il avait débuté en 1633 à l'Hôtel de Bourgogne. Molière s'en est moqué dans l'*Impromptu de Versailles*. = Son fils, FRANÇOIS-MATTHIEU, enfant célèbre, né à Paris le 8 mai 1645, mort, à ce qu'on croit, en Perse, on ne sait à quelle époque. Il avait 12 ans quand on fit paraître ses vers dans un volume dédié au roi et intitulé: *La Lyre du jeune Apollon ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau*, avec de nombreux portraits, 1657, in-4°. = HIPPOLYTE, frère cadet du précédent, aventurier, né à Paris, mort vers la fin du XVIIe siècle. Il entra en 1665 dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, prêcha avec quelque succès, passa en Angleterre où il prit le nom de Lusancy, et abjura le catholicisme. Des violences qu'il eut à subir de la part d'un jésuite attirèrent l'attention sur lui et avancèrent sa fortune. On ignore où et comment il mourut. Il a publié en anglais un livre contre le concile de Trente, et on lui attribue une *Vie* de Schomberg, 1690, in-12. = — (Madeleine DUBOUGET, femme), actrice de l'Hôtel de Bourgogne, morte à Versailles le 6 janvier 1683.

BEAUCHÊNE, petit pays du Gapençois (Hautes-Alpes), et ayant pour localités principales Saint-Julien, Agnielle et Saint-André-en-Beauchêne.

BEAUCHÊNE (Edme-Pierre CHANVOT de), médecin en chef du Gros-Caillou sous l'Empire, puis médecin-consultant de Louis XVIII, né en 1748 à Villefranche, près Joigny, mort à Paris le 24 décembre 1824. On a de lui: *De l'influence des affections de l'âme dans les maladies nerveuses des femmes*, 1781, in-8°; *Maximes*, 1817-1821, in-12.

BEAUCHESNE (Seigneurs de), de la maison de La Rivière (Bretagne). = — (Seigneurs de), branche de la famille de Picot (Bretagne). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Scépeaux.

BEAUCHESNE DE GAUIN, navigateur. Il découvrit (1701) l'île *Beauchesne*, à 60 lieues E. de la Terre-de-Feu.

BEAUCLAIR (P. L. de), écrivain, né à l'île de France, mort conseiller du landgrave de Hesse à Darmstadt, le 11 mai 1804.

BEAUCORPS (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

BEAUCOURT (Marquis de), de la famille de l'Aubespine.

BEAUCOUSE (Seigneurs de), de la famille provençale de Laugier.

BEAUDAN, famille d'où sont sortis les seigneurs de Neuillan et de la Roche-Ruffin.

BEAUDEMONT (Seigneurs de), de la maison de Montenay (Normandie).

BEAUDIMENC (Seigneurs de), de la famille d'Aiguebelle (Provence).

BEAUDINARD (Seigneurs de), branche de la maison de Blacas (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Sabran (Provence). = — (Seigneurs de), de la famille de Richaud (Provence).

BEAUDINET, pseudonyme de Voltaire.

BEAUDRETUN (Seigneurs de), de la maison de Bernes (Beauvaisis).

BEAUDUMENT (Seigneurs de), de la maison provençale de Glandeves.

BEAUFFOU. Voy. BEUVRON.

BEAUFILS (Guillaume), jésuite, prédicateur, né à Saint-Flour le 5 février 1674, mort à Toulouse le 30 décembre 1757.

BEAUFORT, nom d'une illustre et ancienne maison du Limousin, éteinte depuis longtemps et qui a donné deux papes, Clément VI et Grégoire XI, et un archevêque, Nicolas Rogier, archevêque de Rouen (1342), mort à Avignon en 1347. = A cette maison appartenaient la branche des seigneurs d'Hermene, vicomtes de Turenne, et celle des seigneurs de Canillac.

BEAUFORT ou BEAUFFORT, seigneurie de l'Artois qui a donné son nom à une noble et ancienne famille, d'où sont sortis les seigneurs de Ransart, de Cowin, de Boisleux, de Metz, du Saulchois, de Bullecourt, de Lassus, de Mondicourt, de Beaulieu, de Moulle. Armes: *d'azur à trois jumelles d'or*.

BEAUFORT, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de la Marche-d'Orge, de Blegnicourt et de Pothemont. Armes: *de sable à la bande d'argent*, *chargée d'un lion de gueules accompagné de deux étoiles d'argent*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

BEAUFORT-EN-VALLÉE, comté réuni au duché d'Anjou et donné à René d'Anjou par lettres du 10 novembre 1461, puis à Louise de Savoie (4 février 1515).

BEAUFORT (Seigneurs de), de la maison de Montboissier (Auvergne).

BEAUFORT, terre et seigneurie de Champagne (Aube), érigée en duché pairie par Henri IV en 1597, en faveur de Gabrielle d'Estrées et de son fils, César de Vendôme. Le petit-fils de celui-ci, Louis-Joseph, duc de Vendôme, vendit cette terre au maréchal de Luxembourg, qui fut créé duc de Beaufort-Montmorency en mai 1688. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

BEAUFORT (François de VENDÔME, duc de), second fils de César de Vendôme (bâtard d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées) et de Françoise de Lor-

raine, duchesse de Mercœur (voy. VENDÔME), né à Paris en janvier 1616, tué à Candie le 25 juin 1669.—Dès l'année 1630, il fit la campagne de Savoie dans l'armée du roi, assista à la bataille d'Avein (1635), à la reprise de Corbie (1636), et aux siéges d'Hesdin (1639) et d'Arras (1640). Forcé de s'enfuir en Angleterre lors de la découverte de la conspiration de Cinq-Mars, il ne revint qu'après la mort de Richelieu. Dans les premiers mois de la régence d'Anne d'Autriche, dont il s'était déclaré le galant, il eut un instant à la cour un crédit que sa vanité et sa profonde incapacité ne tardèrent pas à lui faire perdre, car « son esprit, dit Campion, n'était pas capable de soutenir une bonne fortune, encore moins de l'établir. » Il se jeta alors dans la cabale des *Importants*, dont il devint le chef, et excité par la duchesse de Montbazon, sa maîtrese, et la duchesse de Chevreuse, il se mit à la tête d'un complot dont le but était l'assassinat de Mazarin. Arrêté le 2 septembre 1643, il fut enfermé à la Bastille, d'où il parvint à s'évader le 31 mai 1648. Il se rangea bientôt après du côté du parlement dans la guerre de Paris contre la cour; fit entrer un convoi dans la ville assiégée par Condé; et le *roi des halles*, comme on l'appela, devint l'idole de la populace, dont il parlait le langage, « ce qui, dit Retz, n'était pas ordinaire aux enfants de Henri le Grand. » — Après la paix qui termina la première Fronde, il se réconcilia avec Condé, qui, lorsque la guerre civile eut recommencé, le nomma gouverneur de Paris. Il combattit à Blesneau, où Turenne sauva la cause royale d'une ruine certaine (avril 1652), au faubourg Saint-Antoine, et quelque temps après (30 juillet) eut avec son beau-frère, le duc de Nemours, un duel où celui-ci fut tué. Quand la paix eut été signée, il fut exclu de l'amnistie, exilé, rentra en grâce en 1658 et reçut la survivance de l'amirauté, que possédait son père, César de Vendôme. Après plusieurs expéditions contre les corsaires algériens (1664-1665), il fut mis à la tête des secours que Louis XIV envoyait aux Candiotes, assiégés par les Turcs. Il débarqua à Candie le 16 juin 1669, et neuf jours après périt dans une sortie (25 juin). Son corps ne put être retrouvé. —On peut consulter sur lui les mémoires de Mademoiselle, de Mme de Motteville, et surtout ceux de Retz, qui en a tracé un portrait remarquable. Il existe de lui des lettres autographes dans le fonds S.-Germain Harlay, à la Biblioth. impér.

BEAUFORT (Jean de), économiste du XVII° siècle. On lui doit: *Le Trésor des Trésors de France volé à la couronne par les principaux officiers de finances*, 1615, in-8°; *Suite du Trésor des Trésors*, 1616, in-4°.

BEAUFORT (Dom Eustache de), abbé et réformateur de Sept-Fonts, né en 1635, mort le 22 octobre 1709. Nommé (1654) à l'abbaye de Sept-Fonts (diocèse d'Autun), de l'ordre de Cîteaux, il commença par mener une vie fort débauchée. Converti (1663) par son frère, abbé comme lui, il voulut réformer son couvent; mais ses moines, qui n'étaient qu'au nombre de quatre, lui firent l'opposition la plus vive et finirent par se retirer. Dom Eustache releva alors les ruines de l'abbaye, réunit des moines et leur imposa une observance presque identique à celle de la Trappe.

BEAUFORT (Antoine), peintre d'histoire, né vers 1721, reçu à l'Académie de peinture, le 26 janvier 1771, mort le 25 juin 1784.

BEAUFORT (Louis de), historien, membre de la Société royale de Londres, mort à Maestricht en 1795. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était fils de réfugiés français et qu'il fut gouverneur d'un prince de Hesse-Hombourg. — *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 1738, in-8°; réimprimé, 1750, 2 vol. in-12, et 1866, in-8° : cette dissertation, remarquable par la sagacité de la critique, a ouvert la voie à Niebuhr; *Histoire de César Germanicus*, 1741, in-12; *la République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, 1766, 2 vol. in-4°; souvent réimprimé.

BEAUFORT (Henri-Ernest GROU, chevalier de), voyageur, né à Aubevoye (Eure) le 25 février 1798, mort au Sénégal le 3 septembre 1825. Il entra à quatorze ans dans la marine militaire, et, après avoir passé trois ans au Sénégal (1819-1821), il revint en France se préparer par des études spéciales à exécuter ses projets d'exploration de l'Afrique. A partir du mois de janvier 1824, il parcourut la Gambie, le pays des Mandingues, le Bondou, le Kaarta, le Kasso et le Bambouk. De retour au poste français de Bakel, il se disposait à repartir quand une fièvre pernicieuse l'enleva en quelques jours.

BEAUFORT DE THORIGNY (Jean-Baptiste), général, né à Paris le 18 octobre 1761, mort à Corbeil le 1er février 1825. Il se distingua dans la campagne de Belgique (1792), à Bréda, Menin, etc., commanda par intérim (1793) l'armée de Cherbourg et contribua à la défaite des Vendéens sous les murs de Granville. Destitué après le 18 brumaire, il fut détenu quelque temps comme conspirateur. — Divers recueils biographiques ont inséré sur ce personnage, d'après des renseignements qu'il avait fournis lui-même, des détails mensongers, réfutés d'une manière péremptoire dans le *Supplément* de la *Biographie* Michaud.

BEAUFOUR, *Belfogia*, localité située entre Freteval et le château de Blois. C'est là qu'en 1194 Philippe Auguste fut surpris par Richard Cœur de Lion et perdit tous ses bagages, parmi lesquels se trouvaient, entre autres, dit Guillaume le Breton, « les sacs qui renfermaient les registres des impôts et les papiers du fisc. » Ces archives, si précieuses pour nous, sont encore aujourd'hui conservées à Londres.

BEAUFRANCHET-D'AYAT (Le comte Louis-Charles-Antoine de), général, né en 1757 à Saint-Hilaire-d'Ayat, près Riom, mort en 1812. Il passait pour fils de Louis XV et d'une demoiselle Morphise. Officier de cavalerie à l'époque de la Révolution, il fut nommé (1791) colonel de carabiniers, et, après Valmy, maréchal de camp. Il se distingua dans la guerre de Vendée et n'en fut pas moins destitué comme noble en 1794. Son département le nomma, en 1805, député au Corps législatif.

BEAUFREMONT (Seigneurs de), de la famille de Tornielle (Lorraine). — Voy. BAUFFREMONT.

BEAUGARD ou **BAUGEARD** (Jean-Simon-Ferréol), écrivain, avocat, né à Marseille en 1754, mort à Lyon le 21 juin 1828. Rédacteur à Marseille d'un journal royaliste pendant la Révolution, il fut transporté en Amérique après le 18 fructidor, et ne revint en France qu'en 1800.

BEAUGARD ou **BAUGEARD** (Jean), conventionnel, né à Vitré en 1760, y mourut en octobre 1832. Envoyé à la Convention par le département d'Ille-et-Vilaine, il vota la mort du roi, sans sursis. Il fit partie (1798) du Conseil des Cinq-Cents, et, pendant les Cent-Jours, de la Chambre des représentants. Il fut exilé à la seconde Restauration.

BEAUGARD, dit *Thil*, peintre, mort en 1828.

BEAUGÉ. Voy. BAGÉ et BAUGÉ.

BEAUGENCY ou **BAUGENCY**, *Balgentiacum*, *Bugentiacum*. Le premier monument où le *castrum Balgentiacum* soit nommé est un denier carlovingien qui porte BALGENTI CASTRO. Plus

tard, Beaugency devint une seigneurie appartenant à l'évêque d'Amiens, mais dont les avoués s'étaient rendus héréditaires dès le commencement du XIe siècle, et se croyaient dégagés de leurs services en envoyant chaque année un cierge de cent livres à l'évêché. Au XIIe siècle, deux conciles s'y sont tenus : l'un (1104) essaya d'atténuer les conséquences du mariage de Philippe Ier avec Bertrade de Montfort; l'autre (1152) autorisa le divorce de Louis VII et d'Éléonore de Guyenne. Au XIIIe siècle, Beaugency fut acquise et réunie au domaine par Philippe le Bel (1292). Quelques années après, elle en sortait, mais d'une façon transitoire, comme douaire des reines veuves de Louis X et de Philippe V (1316 à 1328). Il en fut autrement lorsqu'elle fut annexée au duché d'Orléans, formé, en 1344, par Philippe de Valois, en faveur de son quatrième fils. Elle en fut détachée en 1439, mais pour revenir à Dunois comme dot de sa femme, Marie d'Harcourt. La maison de Longueville en resta maîtresse jusqu'à 1544, où elle fut forcée de s'en dessaisir par François Ier, qui la réunit au domaine. L'importance de Beaugency, forteresse déjà redoutable avant 1292, s'était augmentée par la construction d'un pont sur la Loire. Les Anglais la prirent plusieurs fois de 1359 à 1428. Jeanne d'Arc la leur enleva (1429). En 1485, comme elle était devenue la place d'armes du parti qui faisait la *guerre folle*, elle fut assiégée et prise par la duchesse Anne de Beaujeu. En 1562, le prince de Condé, après l'avoir prise trois fois, la pilla. Cinq ans plus tard, les calvinistes en brûlèrent les églises (1567).

Beaugency, chef-lieu d'un bailliage, d'une châtellenie et d'une des douze élections de la généralité d'Orléans, est devenue en 1790 chef-lieu de canton du département du Loiret.

BIBLIOGRAPHIE : Pellieux, *Essais historiques sur Beaugency*, 1780, 2 vol. in-12.

SIRES DE BEAUGENCY. — 1009? Lancelin ou Landri Ier, Saure ou le Cuivré. — 1060? Lancelin ou Landri II. — 1080? Raoul Ier. — 1130? Simon Ier. — 1156? Lancelin III, frère de Simon. — 1186? Jean Ier. — 1203? Jean II. — 1218? Simon II. — 1256? Raoul II, vend la seigneurie à Philippe le Bel en 1292.

BEAUGENDRE (Antoine), bénédictin de Saint-Maur et bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, né à Paris en 1628, mort le 16 août 1708. — *Œuvres* d'Hildebert, évêque du Mans, 1708, in-fo.

BEAUGUÉ (Jean de), chroniqueur du XVIe siècle. — *Histoire de la guerre d'Escosse*, 1556, in-12, réimprimé à Édimbourg, 1830, in-4°, et à Bordeaux, 1862, in-12, avec un avant-propos de *M. de Montalembert*; traduit en anglais, 1707, in-8°.

BEAUHARNAIS. Le premier personnage de cette famille dont il soit fait mention est celui qui épousa Mme de Miramion (voy. ce nom), et dont le père, « riche bourgeois d'Orléans, dit Saint-Simon, avait obtenu des lettres patentes pour changer son sale et ridicule nom en celui de Beauharnais. » (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BEAUHARNAIS (François, marquis de), pair de France, né à la Rochelle le 12 août 1756, mort en 1823. Nommé à l'Assemblée nationale (1789), il s'y montra royaliste dévoué. Ayant échoué dans un projet d'évasion de la famille royale, il émigra et alla servir dans l'armée de Condé, où il devint major-général. Rappelé en France lorsque le second mari de sa belle-sœur Joséphine Beauharnais, Bonaparte, eut saisi le pouvoir, il fut nommé (1805) ambassadeur en Étrurie, puis en Espagne. A son retour en France de cette dernière mission, où il n'avait point rempli le vœu de l'empereur, il fut exilé en Sologne. Louis XVIII l'éleva à la pairie. Il a publié quelques écrits politiques. = ALEXANDRE, vicomte de BEAUHARNAIS, frère puîné du précédent, né à la Martinique en 1760, guillotiné le 23 juin 1794. Envoyé à l'Assemblée constituante par la noblesse du bailliage de Blois, il y manifesta en plusieurs circonstances des opinions fort avancées. Il occupa deux fois le fauteuil de la présidence, et entre autres au moment de la fuite du roi. Après la session, il partit pour l'armée du Nord avec le grade d'adjudant-général, servit sous Biron et Custine, fut nommé (1793) général en chef de l'armée du Rhin, et peu de temps après, on lui offrit le ministère de la guerre qu'il refusa. Écarté de l'armée, en sa qualité de noble, il se retira à la Ferté-Imbaut. Il ne tarda pas à être arrêté, fut amené à Paris, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, comme coupable d'avoir, par une inaction de quinze jours, à la tête de son armée, causé la perte de Mayence. Il fut condamné à mort et exécuté. — Il avait épousé à la Martinique Joséphine Tascher de la Pagerie, qui fut depuis l'impératrice JOSÉPHINE (voy. ce nom).

BEAUHARNAIS (Eugène de), duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstädt, vice-roi d'Italie, dit le *Prince Eugène*, né à Paris le 3 septembre 1781, mort en Bavière le 26 février 1824 à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il était fils de Joséphine et du vicomte Alexandre de Beauharnais. Sous-lieutenant (1797), il fut chargé par Bonaparte, devenu le mari de sa mère, d'une mission à Corfou, le suivit en Égypte et dans la campagne d'Italie. Lors de l'établissement de l'Empire (1804), il fut nommé prince, puis (1805), archichancelier d'État et vice-roi d'Italie, et épousa (1806) la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière. En 1809, lors du renouvellement des hostilités, il fut battu près de Sacile (16 avril), mais défit les Autrichiens (8 mai), et après avoir fait prisonnier le corps d'armée de Jellachich, il opéra sa réunion avec la Grande-Armée. Vainqueur à Raab (14 juin) de l'archiduc Jean, il se distingua à Wagram. Lorsque le divorce de l'empereur avec Joséphine eut été décidé, ce fut lui qui, comme archichancelier d'État, dut annoncer au Sénat cette résolution.

Eugène prit une part glorieuse à la campagne de Russie où il commanda le 4e corps, et opéra de Poznân à Leipzig une retraite dans laquelle il déploya de grands talents militaires. Il contribua à la victoire de Lützen et repartit pour l'Italie où il ne tarda pas à être assailli par l'Autriche à laquelle se joignit plus tard Murat. Il remporta une dernière victoire (9 février); mais bientôt la chute de l'Empire entraîna la destruction du royaume d'Italie. Le prince se retira alors en Bavière près du roi son beau-père et y reçut, avec la principauté d'Eichstädt, le titre de duc de Leuchtenberg et le rang de premier pair du royaume. Il eut de son mariage deux fils et quatre filles. L'aîné, Auguste-Charles, épousa dona Maria, reine de Portugal, et mourut le 28 mars 1835. Le second, Maximilien-Joseph, duc de Leuchtenberg, marié (1842) à l'archiduchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas, mourut en 1852. L'aînée des filles, Joséphine, épousa le roi de Suède Oscar; la seconde, Eugénie-Hortense, le prince de Hohenzollern-Hechingen; la troisième, Amélie-Auguste, l'empereur du Brésil don Pedro.

BEAUHARNAIS (Marie-Anne-Françoise MOUCHARD, comtesse Fanny de), femme auteur, née à Paris en 1728, y mourut le 2 juillet 1813. Fille d'un receveur général des finances de Champagne, elle épousa (1753) le comte de Beauharnais, oncle d'Alexandre (voy. plus haut), et se trouva ainsi tante de l'impératrice Joséphine. Elle se sépara

de bonne heure de son mari et vécut uniquement dans la société de gens de lettres, Dorat, Cubières, Bitaubé, Dussaulx, Mercier, etc. C'est contre elle que Lebrun fit l'épigramme si connue :

Églé, belle et poëte, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

— A deux volumes (*OEuvres de madame de Beauharnais*), publiés en 1772, elle ajouta depuis une quinzaine d'ouvrages, comédies, romans, poëmes, nouvelles, complétement oubliés et méritant de l'être.

BEAUHARNAIS (Claude, comte de), fils de la précédente, pair de France, né en 1756, mort en 1819. D'un premier mariage avec Mlle de Marnézia il eut une fille, Stéphanie, qui mourut grande-duchesse douairière de Bade.

BEAUJEU, l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de France, qui tire son nom de la petite ville de Beaujeu, capitale du Beaujolais, qu'elle possédait dès le xe siècle. Nous citerons parmi ses membres : HUMBERT II, sire de Beaujeu, qui épousa Alise, fille d'Amé III, comte de Savoie, après la mort de laquelle il se fit moine à l'abbaye de Cluny où il mourut en 1174. = GUICHARD IV, fils et successeur de Humbert III (1202), fut envoyé en ambassade vers Innocent III par Philippe Auguste (1210), puis en Angleterre où il mourut en 1216. = HUMBERT IV, fils du précédent, après avoir servi Philippe Auguste et Louis VIII dans la guerre des Albigeois, alla (1259) assister à Constantinople au couronnement de l'empereur Baudouin II, fut fait connétable de France à son retour, et mourut avant 1251. = Son fils, GUICHARD V, mourut le 9 mai 1265, sans enfants, et la seigneurie de Beaujeu passa à sa sœur Isabeau, qui, d'un second mariage (1247) avec Renaud Ier, comte de Forez, eut Louis, qui prit le nom et les armes de Beaujeu, et mourut en 1290 ou 1294. = Son fils, GUICHARD VI, dit *le Grand*, sire de Beaujeu et de Dombes, conseiller et chambellan du roi, mourut vers 1331. Il se maria trois fois, et de sa troisième femme, Jeanne de Châteauvillain, dame de Semur, il eut Guichard, qui fit la branche des seigneurs de Perreux, et Robert, tige des seigneurs de Joux. = ÉDOUARD, fils aîné du précédent, né le 11 avril 1316, combattit à Crécy (1346), fut fait maréchal de France (1347) et périt (1351) au combat d'Ardres, contre les Anglais. = Son fils, ANTOINE, né le 12 août 1343, mourut sans enfants en 1374.

GUICHARD DE BEAUJEU, fils de Guichard VI, tige des seigneurs de Perreux et de Semur, épousa en 1343 Marguerite de Poitiers. = Son fils, ÉDOUARD, (1374) hérita d'Antoine, son cousin, des seigneuries de Beaujeu et de Dombes, et mourut sans enfants le 11 août 1400. Le 23 juin précédent, il avait fait don à Louis II duc de Bourbon de ces deux seigneuries, qui passèrent ainsi dans la maison de Bourbon.

GUICHARD, second fils de Guichard IV, sire de Beaujeu, tige des seigneurs de Montpensier, mourut en 1256. = Son fils, HUMBERT, accompagna saint Louis dans ses deux croisades, fut fait connétable de France après la première, fit partie de l'expédition de Philippe III dans la Navarre, et fut nommé par celui-ci l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il mourut en 1285, laissant une fille unique, JEANNE, qui épousa (1293) Jean II, comte de Dreux, et mourut en 1308. — Voy. ANNE DE FRANCE, BEAUJOLAIS, BOURBON.

BEAUJEU, terre et seigneurie du Berry qui a donné son nom à une branche de la maison de Sully (des comtes de Champagne), et qui a appartenu successivement aux maisons de Rochechouard, du Mesnil-le-Simon et de Mesgrigny.

BEAUJEU, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Jaulges, et à laquelle appartenait Christophe de BEAUJEU, seigneur de Jaulges, poëte de la seconde moitié du xvie siècle. Bien qu'il parle de ses exploits dans ses poésies, nous ignorons si c'est le capitaine Beaujeu, dont il est question dans de Thou et dans d'Aubigné, comme ayant défendu bravement Sisteron contre le comte de Sommerive en 1562. En tout cas, à la suite d'une affaire sur laquelle il ne s'explique pas, il fut obligé de se réfugier en Suisse et ne rentra en France qu'en 1586, après dix ans d'exil. — *Les amours de Christophe de Beaujeu, baron dudit Beaujeu, et seigneur de Jeaulges. Ensemble le premier livre de la Suisse, composé par le même auteur*, poésies, 1589, in-4°.

BEAUJEU (Seigneurs de), de la famille de Bouthillier. = — (Seigneurs de), de la famille de Laurens (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Mesnil-Simon. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Quiqueran (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Ray.

BEAUJOLAIS, *Bellojocensis ager* ou *pagus* (Rhône), pays qui, après avoir fait partie du territoire des *Segusiavi*, fut compris plus tard dans la cité des *Lugdunenses*, et au ve siècle dans le royaume de Bourgogne, dont les Francs s'emparèrent en 534. C'est à cette époque qu'on a voulu faire remonter la baronnie du Beaujolais, qui fut une des principales du royaume, et avait pour capitale Beaujeu. Au ixe siècle Charles le Chauve donna le Beaujolais (870), avec le Lyonnais et le Forez, à Guillaume Ier; et l'on reporte ordinairement la nouvelle séparation du Beaujolais au commencement du xe siècle. Il fut alors donné à Bérard ou Bernard Ier, par son père, Guillaume II (vers 920). Il revint à la maison de Forez au xiiie siècle (1265) et passa par donation à Louis de Bourbon (1400), dont un des fils épousa la sœur aînée de Charles VIII. (Voy. ANNE DE FRANCE.) La sénéchaussée du Beaujolais nomma pour la première fois un député aux états généraux de 1484. La sirerie, mise sous le séquestre avec les autres biens du connétable de Bourbon (1522), fut confisquée et donnée par François Ier à sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême (1527). On stipula, il est vrai, dans le traité de Cambrai, qu'on rendrait la sirerie à Louise de Montpensier, sœur du connétable; mais cet article ne fut pas exécuté, et, lorsque la duchesse d'Angoulême mourut, le Beaujolais fut réuni à la couronne (1531). Sa capitale fut alors transportée à Villefranche (1532). Ce n'est que dix-huit ans plus tard que François II remit le Beaujolais au duc de Montpensier. Un demi-siècle après, Marie de Montpensier apporta le Beaujolais à son époux, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII (1626). Sa fille, Mlle de Montpensier, qui le reçut en 1650, le laissa par testament à Philippe Ier d'Orléans, frère de Louis XIV (1696). Le Beaujolais était alors compris dans le gouvernement du Lyonnais, dans le ressort du parlement de Paris et dans la généralité de Lyon, où il formait une élection du nom de Villefranche. — Voy. BEAUJEU.

BIBLIOGRAPHIE : Brisson, ***Mémoires sur le Beaujolais et les princes de Beaujeu***, 1770, in-8°; et l'*Art de vérifier les dates*.

SIRES OU BARONS DE BEAUJOLAIS. — Vers 920, Béraud Ier, ou Bérard, ou Bernard, troisième fils de Guillaume II, comte de Lyon et de Forez. — .... Béraud II, peut-être fils du précédent, meurt avant 967. — 967 au plus tard, Guichard Ier ou Wichard. — 1030 au plus tard, Guichard II. —

1079 au plus tard, Humbert Ier. — 1115 au plus tard, Guichard III. — 1137, Humbert II. — 1174, Humbert III le Jeune. — 1202, Guichard IV. — 1216, Humbert IV. — 1250, Guichard V, mort ambassadeur de France en Angleterre, sans postérité. — 1265, Isabelle, fille de Humbert IV, épouse de Renaud, comte de Forez. — 1273, Louis, second fils de Renaud et d'Isabelle. — 1290 ou 1291, Guichard VI le Grand. — 1331, Édouard Ier. — 1351, Antoine, mort sans postérité. — 1374, Édouard II, petit-fils de Guichard VI par Guichard, frère d'Édouard Ier, meurt sans postérité, en 1400, après avoir cédé à Louis de Bourbon les seigneuries de Beaujolais et de Dombes. — 1475, Pierre de Bourbon, par accord fait avec son frère aîné, le duc Charles II. — 1503, Susanne, mariée à Charles III de Montpensier, dauphin d'Auvergne, connétable, morte en 1521. — 1560, Louis II le Bon, duc de Montpensier, fils de Louise de Bourbon, sœur du connétable, et de Louis Ier de Bourbon de la Roche-sur-Yon, sire de Beaujeu par le consentement de François II. — 1582, François. — 1592, Henri de Bourbon. — 1608, Marie de Bourbon, épouse de Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans. — 1627, Anne-Marie-Louise d'Orléans, Mademoiselle de Montpensier, morte en 1683, laisse le Beaujolais à la deuxième maison d'Orléans.

BEAUJOLAIS (Louis-Charles d'ORLÉANS, comte de), troisième fils de Philippe-Égalité, né à Paris le 7 octobre 1779, mort à Malte le 30 mai 1808. Il fut arrêté (1792), conduit à l'Abbaye avec le reste de sa famille, et ensuite (11 avril 1793) transféré à Marseille où il resta détenu trois ans, puis envoyé à Philadelphie. Là il se réunit à ses deux frères, le duc d'Orléans et le duc de Montpensier, et tous trois voyagèrent ensemble plusieurs années. Quant à lui, atteint d'une maladie de poitrine, il fut en se rendant en Sicile, obligé de s'arrêter à Malte où il mourut.

BEAUJON (Nicolas), financier, né à Bordeaux en 1708, mort à Paris le 26 décembre 1786. Il fut successivement banquier de la cour, receveur-général des finances de la généralité de Rouen, conseiller d'État à brevet, etc. Poursuivi par le parlement de Bordeaux au sujet d'une opération sur les blés, il se réfugia à Paris où le gouvernement le chargea de diverses affaires financières qui lui firent bientôt acquérir une fortune immense dont il fit un très-noble usage. Au mois de juillet 1784, il fonda et dota richement, dans le faubourg du Roule, un établissement pour l'éducation gratuite de 24 enfants, établissement que le gouvernement transforma plus tard en hospice.

BEAUJOUR (Louis-Félix, baron de), diplomate, publiciste, né en 1765 en Provence, mort le 1er juillet 1836. Il fut successivement consul en Suède et en Grèce, membre du tribunat, puis (1804) consul général et chargé d'affaires aux États-Unis, consul général à Smyrne (1816), inspecteur général des établissements français dans le Levant (1817), et enfin (1835) pair de France. — *Tableau du commerce de la Grèce*, 1800, 2 vol. in-8°; le *Traité de Lunéville* et le *Traité d'Amiens*, 1801, in-8°; *Aperçu des États-Unis*, 1814, in-8°; *Tableau des révolutions de la France*, 1825, in-8°.

BEAULAC (Guillaume), jurisconsulte, né dans le département de l'Hérault, vers 1745, mort à Paris le 23 août 1804. — *Répertoire des lois et des arrêtés du gouvernement de 1789 à 1803*, 1803, in-8°.

BEAULAIGNE ou **BAULÈGNE** (Barthélemy), compositeur du XVIe siècle. — Des *Motets* et des *Chansons nouvelles*.

BEAULIEU, *Bellus locus*, abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, près Loches, diocèse de Tours, fondée vers 1010, par Foulques Nerra, comte d'Anjou. Il y avait dans la même localité une maison de Chanoinesses augustines, fondée en 1643. = — en Turenne, abbaye de Bénédictins de Saint-Maur, diocèse de Limoges, fondée vers le milieu du IXe siècle. = — lez-Mans, abbaye d'Augustins, dans un des faubourgs du Mans, fondée en 1115. = —, abbaye de Prémontrés, diocèse de Troyes. = —, abbaye de Cisterciens, fondée en 1166, diocèse de Langres. = — ou BELLOC, abbaye de Cisterciens, dans la Basse-Marche, diocèse de Rhodez, fondée en 1141. = — en Argonne, abbaye de Bénédictins de Saint-Vanne, diocèse de Verdun, fondée en 642. = —, abbaye d'Augustins, dans la Basse-Picardie, diocèse de Boulogne, fondée vers 1100. = — lez-Dinant, abbaye d'Augustins, diocèse de Saint-Malo, fondée en 1163. = —, abbaye d'Augustines, diocèse d'Arras, fondée en 1224. = —, abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée au XVIe siècle à Mirepoix.

BEAULIEU, ville de Touraine (Indre-et-Loire), avec titre de baronnie. Elle fut possédée par Agnès Sorel.

BEAULIEU DES MARCHAIS, bourgade du Bas-Anjou (Maine-et-Loire), où, en décembre 1793, D'Elbée, général des Vendéens, défit les républicains commandés par Duhout. Ceux-ci perdirent 4000 hommes et leurs bagages.

BEAULIEU, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bethomas. — Armes : *d'argent à six croix de sable posées*, 3, 2 *et* 1. = —, autre famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Barneville. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois grelots de même, posés deux en chef et un en pointe.* (Voy. le reg. I de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BEAULIEU, famille de Provence, originaire de Gascogne, d'où sont sortis les seigneurs de Ruzé et de Razac ou Arzac. — Armes : *d'or à trois corneilles de sable becquées et membrées de gueules.* (Voy. le *Nouvel Armorial de Provence*, et l'*État de la Provence*, par Robert).

BEAULIEU (Seigneurs de), de la maison poitevine d'Aloigny. = — (Seigneurs de), de la maison de Beauffort (Artois). = — (Seigneurs de), de la famille de Bernard (Anjou). = — (Seigneurs de), de la famille de Fougasse (Provence) = — (Seigneurs de), branche de la famille de Genas (Dauphiné). = — (Seigneurs de), de la famille de Hallot (Normandie). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Lamoignon. = — (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux de Marillac. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Montainard. = — (Seigneurs de), de la maison de Rennel (Artois). = — en Languedoc (Seigneurs de), de la famille de Robin (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Thomas.

BEAULIEU (Simon de), cardinal, né à Beaulieu (Champagne), mort en 1297 à Orviète, suivant les uns, en France suivant d'autres. Chanoine de Bourges et de Saint-Martin de Tours, il fut nommé archevêque de Bourges en 1281. Célestin V le fit cardinal en 1294 et Boniface VIII le nomma son légat en France. — On a de lui le récit de ses visites diocésaines, publié dans les *Analecta* de Mabillon (t. II) et dans les *Miscellanea* de Baluze (t. IV).

BEAULIEU (Eustache de), poëte, né à Amiens, vivait vers 1300. On possède de lui plusieurs chansons notées.

BEAULIEU (Jean CAMUS DE VERNET, dit de), né en Auvergne. Attaché au service de l'écurie du

roi, il succéda (1427) dans la faveur de Charles VII au seigneur de Giac (voy. ce nom) que le connétable de Richemont avait fait assassiner, et exerça bientôt une influence absolue sur le jeune roi qui le combla d'honneurs et lui abandonna entièrement les affaires. Il ne tarda pas à être à son tour assassiné par le maréchal de Boussac.

BEAULIEU (Eustorg ou Hector de), poëte et musicien, né à Beaulieu (Bas-Limousin), vers le commencement du XVI° siècle, mort après 1565. Il fut d'abord, comme musicien, au service du maréchal de Trivulce, puis d'une troupe de comédiens ambulants, se fit prêtre, s'il ne l'était déjà, et finit par se faire protestant et ministre, et alla exercer ses fonctions à Genève. — *Les Gestes des solliciteurs*, Bordeaux, 1529, in-4°, goth. rare: les *Divers rapportz, contenant plusieurs rondeaux, dizaines*, etc., 1537, 1544, in-8°, recueil fort licencieux; *Chrestienne réjouissance*, 1576, in-8°. C'est un recueil de chansons mises en musique par lui-même.

BEAULIEU, musicien de la chambre de Henri III, et dont le vrai nom, suivant M. Fétis, serait Lambert. Il a composé avec Salmon, la musique du ballet dansé aux noces du duc de Joyeuse et publié en 1582, in-4°.

BEAULIEU (Augustin de), navigateur, né à Rouen en 1589, mort à Toulon en 1637. Il fit partie (1612) de l'expédition du chevalier de Bricqueville sur la côte d'Afrique, et après deux voyages dans les Indes (1616-1619), il servit dans la marine royale au siége de la Rochelle et à la reprise des îles de Ré et de Sainte-Marguerite. La relation de ses voyages a été insérée dans le tome II de la Collection de voyages de Thévenot.

BEAULIEU (Sébastien de PONTAULT, chevalier de), premier ingénieur et maréchal des camps et armées du roi, mort en 1674. — *Plans et cartes des villes d'Artois, de Lorraine, du Hainault*, etc., *de Flandre, de l'Alsace française, de l'Ile de la Conférence*, 1659, in-fol.; les *Glorieuses conquêtes de Louis le Grand*, 1676-1694, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, réimprimé en 4 vol. in-4°, fait partie de la collection d'estampes connue sous le nom de *Cabinet du roi.*

BEAULIEU (Louis LE BLANC, sieur de), ministre et théologien protestant, né au Plessis-Marly (Seine-et-Oise) en 1614, mort à Sedan où il était professeur de théologie, le 27 février 1675. Sur la demande du maréchal Fabert et plus tard sur celle de Turenne, il rédigea des plans pour la réunion des catholiques et des protestants.

BEAULIEU (Charles GILLOTON de), économiste, vivait à la fin du dernier siècle.

BEAULIEU (Claude-François), publiciste, né à Riom en 1754, mort à Marly en septembre 1827. Il rédigea pendant la Révolution divers journaux royalistes (les *Nouvelles de Versailles*, le *Postillon de la guerre*, le *Miroir*, la *Gazette universelle*, etc.), fut emprisonné après le 31 mai, et compris dans la liste des déportés après le 18 fructidor, échappa aux poursuites. Il a donné de nombreux articles à la Biographie Michaud.

BEAULIEU (Jean-Louis DUGAS de), archéologue, né à Nancy le 26 août 1788, mort en 1861.

BEAULIEU (Hues-Oneil de), pseudonyme d'Adrien Baillet.

BEAULIEU, pseudonyme de Thomas du Fossé.

BEAULIEU. Voy. BELLOC.

BEAULNOIS, Voy. BEAUNOIS.

BEAUMANOIR, noble et ancienne maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs du Besso, de Lavardin, de Saint-Jean, de la Troussière, du Bois de La Motte, de Cesso, de Gazon, de Launac, de Millesse, de Mesangères A partir du XVI° siècle, elle porta de préférence le nom de Lavardin, baronnie qui fut érigée en marquisat en juillet 1601. Armes : *d'azur à onze billettes d'argent posées* 4, 3 *et* 4. (Voy. le tome VII du P. Anselme.)

Le premier membre connu de cette famille est HERVÉ, sire de Beaumanoir, qui assista aux États tenus à Vannes en 1202. = Jean III, fils de Jean II, maréchal de Bretagne pour Charles de Blois, capitaine de Josselin, est célèbre pour avoir été le chef des Français au combat des Trente (voy. TRENTE), livré en 1351, et fut, l'année suivante, envoyé en ambassade en Angleterre. = Son fils, JEAN IV, le dernier de la branche aînée des Beaumanoir, après avoir combattu avec Du Guesclin (1370), quitta le parti du roi (1378) et fut l'un des principaux chefs de la ligue que la noblesse fit en faveur du duc de Bretagne (1376), assista à la guerre de Flandre (1382) et fut assassiné en 1385. =ROBERT, second fils de Jean II, a fait la branche des seigneurs et vicomtes du Besso, qui s'éteignit avec Toussaint de Beaumanoir, maréchal des camps et armées en Bretagne, né en 1554, mort à Rennes le 12 mars 1590. =GUILLAUME, second fils de Robert, chambellan du roi (1402), eut pour fils JEAN, qui, par son mariage avec Marie Riboulle, acquit la seigneurie de Lavardin, dont ses descendants prirent le nom. = CHARLES DE BEAUMANOIR, seigneur de Lavardin, second fils de François de Beaumanoir. Calviniste, il prit une part active aux premières guerres de religion et fut massacré à la Saint-Barthélemy (1572). = Son fils JEAN, III° du nom, marquis de Lavardin, comte de Negrepelisse (par son mariage avec Catherine de Carmain, comtesse de Negrepelisse), maréchal de France, né en 1551, mort à Paris en novembre 1614. Il fut élevé auprès de Henri de Navarre et se trouva (1569), dans l'armée calviniste au siége de Poitiers. Après le meurtre de son père, il se fit catholique et resta encore plusieurs années auprès du roi de Navarre. En 1587, « voulant témoigner, dit d'Aubigné, son changement, être sans regret et avoir à bon escient foulé aux pieds le souvenir de la mort de son père, de la tendre amitié du roi de Navarre et des honneurs, et honneurs sans mesure reçus de lui, » il se signala par ses cruautés contre les calvinistes, assista à la bataille de Coutras (1587), se jeta dans la ligue (1589) et finit par vendre sa fidélité à Henri IV, qui le créa maréchal de France, gouverneur du Maine et chevalier du Saint-Esprit. En 1602, il commanda un corps d'armée en Bourgogne. Il se trouvait dans le carrosse du roi lorsque celui-ci fut assassiné. Au sacre de Louis XIII, il remplit les fonctions de grand-maître de France et fut envoyé en ambassade extraordinaire en Angleterre (1612).= Son fils aîné, HENRI Ier, mourut en 1633; son troisième fils, CHARLES, évêque du Mans, mourut en 1637; son quatrième fils, CLAUDE, mort en 1656, a fait la branche des vicomtes de Saint-Jean, vicomtes de Lavardin. = HENRI II, marquis de Lavardin, fils de Henri Ier, fut tué à 26 ans, au siége de Gravelines, en 1644.=HENRI-CHARLES, fils du précédent, marquis de LAVARDIN, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, né en 1643, mort à Paris le 29 août 1701. Il fut ambassadeur extraordinaire à Rome, à l'époque des démêlés de Louis XIV avec Innocent XI et revint en France (1689) sans avoir rien pu obtenir du pape, qui l'excommunia. Il en est souvent question dans les Mémoires de Mme de Sévigné, dont il était l'ami.

BEAUMANOIR (Seigneurs de), de la maison de Dinan (Bretagne). = — (Seigneurs de), de la maison du Rosel (Normandie).

BEAUMANOIR ou BOUHIER. Les terres et seigneurie de Lantenay et de Pâques, en Dijonnais

(Côte-d'Or), furent érigées en marquisat sous le nom de Beaumanoir en juin 1677, en faveur de Bernard-Benoît Bouhier. En décembre 1724 la dénomination de Beaumanoir fut changée en celle de Bouhier.

BEAUMANOIR (Philippe de Remi, sire de), l'un des plus célèbres jurisconsultes du moyen âge, mort en 1296. Remi ou Remin est un village situé à deux lieues de Compiègne, et près duquel existe encore, sur la petite rivière d'Aronde, la ferme de Beaumanoir qui, au XIIIe siècle, était un fief de quelque importance. Beaumanoir avait pour père un bailli du comté d'Artois, et pour grand-père ou grand-oncle, un chevalier qui s'était distingué à la bataille de Bouvines. Dans sa jeunesse il avait visité l'Angleterre, où il paraît avoir été attaché à la fortune de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui commandait les barons anglais révoltés contre le roi Henri III, et qui fut à peu près maître du royaume pendant les années 1264 et 1265. Il commença par écrire des chansons amoureuses et deux longs romans en vers: l'un, intitulé *La Manekine* ou la Femme sans mains, est un simple roman d'aventures; l'autre *Jehan et Blonde*, c'est-à-dire Jehan de Dammartin et Blonde d'Oxford, est une sorte d'épopée beauvaisine, mêlée de critiques sur le langage et les mœurs de l'Angleterre. Robert, frère de saint Louis et comte de Clermont en Beauvaisis, appela Beaumanoir en 1279 aux fonctions de bailli de Clermont et lui prescrivit d'écrire l'ouvrage auquel celui-ci doit surtout sa renommée de légiste: *Les Coutumes de Beauvaisis*, qui furent terminées en 1283. Beaumanoir passa ensuite au service du roi et fut successivement sénéchal de Poitou, de Saintonge et bailli de Vermandois, puis de Senlis. Il mourut à ce dernier poste en 1296, dans le manoir qu'il habitait au Moncel, près Pont-Sainte-Maxence. Il fut enterré dans l'église des Jacobins de Compiègne. *Les Coutumes de Beauvaisis* ont été publiées pour la première fois, mais d'une façon très-défectueuse, par la Thaumassière, 1690. Une seconde édition, plus correcte, a été donnée par M. Beugnot, 1842, 2 vol. in-8°. Quelques-unes de ses poésies ont été publiées et, entre autres, dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XX).

BEAUMANOIR (Le baron de), littérateur, né vers 1720 en Bretagne, mort vers 1795.—*Œuvres diverses*, 1770, 2 vol. in-8°.

BEAUMARCHAIS (François-Joseph de la Barre de), littérateur, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin Caron de), auteur dramatique, littérateur, né à Paris le 24 janvier 1732, mort le 19 mai 1799. Il était fils d'un horloger et reçut une première éducation fort incomplète. A treize ans, il écrivait à ses sœurs des lettres mêlées de prose et de vers que l'on croirait, pour le style et pour la liberté du ton, l'ouvrage d'un homme fait. Il suivit quelque temps la profession de son père et s'y distingua par l'invention d'une nouvelle espèce d'échappement, que Lepaute lui disputa en vain. Ce débat, où l'Académie des sciences avait dû prononcer, valut au jeune Caron le titre d'*horloger du roi* et ses entrées à la cour. Sa belle mine, son esprit, son audace, ses talents, lui assurèrent des succès auprès des femmes. Après avoir acheté du sieur Franquet la charge de contrôleur clerc d'office, il épousa sa veuve et devint riche par ce mariage. C'est alors qu'il substitua à son nom de Caron celui de *Beaumarchais*. Bientôt veuf, il conclut un second mariage (1768) qui l'enrichit encore plus que le premier. Veuf une seconde fois (1770), il fut en butte à d'atroces calomnies qu'il réfuta avec esprit. « Ce Beaumarchais, disait Voltaire, ne peut être un empoisonneur; il est trop drôle. » Tout occupé de se pousser dans le monde avec cette audace, ces ressources d'esprit dont il devait plus tard faire la peinture dans son *Figaro*, Beaumarchais se préparait pourtant par de silencieuses études à la carrière littéraire. Il étudiait principalement les auteurs du XVIe siècle, Rabelais et Montaigne. En 1767, il avait donné son premier drame, *Eugénie*, d'abord sifflé, puis fort applaudi après quelques changements. Le sujet était une aventure même de sa vie, lorsqu'il était allé en Espagne (1764) venger sa sœur cadette de la perfidie du noble Espagnol Clavigo. Son drame était larmoyant, dans le genre de La Chaussée et de Diderot; il n'annonçait pas les gaietés de Figaro. « Je lirai *Eugénie*, écrivait Voltaire en 1774, ne fût-ce que pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais peut faire pleurer le monde. » Sa pièce des *Deux Amis*, qui vint ensuite, échoua complétement. Il se consola en disant qu'il avait sur ses pauvres confrères les auteurs l'avantage d'aller en carrosse. Il poursuivait en effet sa fortune. Il avait acheté les charges de secrétaire du roi, de lieutenant général des chasses au bailliage du Louvre, et le financier Pâris-Duverney, qui avait déjà enrichi Voltaire, lui faisait faire d'heureuses spéculations. A la mort de Duverney (1770), il eut avec ses héritiers un procès qui lui valut une lettre de cachet et un emprisonnement de deux mois et qui se termina par la fameuse affaire Goëzman (1774). A propos de quinze louis que la femme d'un conseiller, Mme Goëzman, s'était appropriés indûment, Beaumarchais ruina le parlement Maupeou, émut toute la France en l'amusant, et fit retentir partout ces idées hardies d'égalité qui préparaient la Révolution. Les *Mémoires contre Goëzman* sont le chef-d'œuvre du genre. C'est là la véritable préface du *Barbier de Séville* (1775) et du *Mariage de Figaro* (1784). La représentation de cette dernière pièce rencontra autant d'obstacles qu'en avait éprouvé plus d'un siècle auparavant celle du *Tartuffe*. Le roi ne la permit qu'après avoir exigé des changements qui devaient, croyait-il, ôter à la pièce tout son sel et la faire tomber. Il fut bien trompé. Jamais succès dramatique ne fut plus éclatant et n'eut des conséquences plus considérables, puisqu'il fut incontestablement une des causes qui accélérèrent la Révolution. Ce fut le chef-d'œuvre de Beaumarchais. L'opéra de *Tarare* (1787), le drame de *la Mère coupable* (1792), où il revint au genre larmoyant, marquent sa décadence comme littérateur. Il n'en était pas spéculateur moins actif, cherchant sa propre fortune dans des entreprises utiles au public et à la liberté. Il envoya des fusils en Amérique pendant la guerre de l'indépendance; lors de la Révolution, il en acheta 60 000 pour la France; il contribua à l'établissement de la caisse d'escompte, à celui de la pompe à feu, à l'entreprise des eaux de Paris. Accusé calomnieusement d'avoir fourni des armes aux émigrés, il s'exila (1793), voyagea en Hollande et en Angleterre, rentra en France, fut emprisonné à l'Abbaye et n'échappa à la mort que par l'intervention de Manuel, procureur de la commune de Paris. Parmi ses grandes entreprises, il ne faut pas oublier son édition des Œuvres complètes de Voltaire (édit. de Kehl), édition fort médiocre dont le succès ne répondit pas à ses énormes dépenses. Les œuvres de Beaumarchais, qui comprennent, outre les ouvrages que nous avons cités plus haut, un *Mémoire* contre Kormann (1787); un *Mémoire en réponse au manifeste du roi d'Angleterre*; des *Mémoires à Lecoin-*

tre de Versailles, ou Mes six Époques, ont été éditées par Gudin de la Brennellerie, 1809, 7 vol. in-8°, et par Furne, 1827, 6 vol. in-8°. M. de Loménie a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1852 et de 1853, sous le titre de *Beaumarchais et son temps*, une série d'articles du plus haut intérêt, rédigés d'après des pièces inédites, et qui ont été réunis, 1856, 2 vol. in-8°.

BEAUMARTIN (Seigneurs de), de la famille de Folleville (Picardie).

BEAUMES ou **BAUMES**, seconde baronnie du Comte-Venaissin. Elle appartint successivement aux maisons de Peyre et Fortia de Piles.

BEAUMEL (*N.*), chef de chouans, né dans le Rouergue. Capitaine dans l'armée républicaine, il fut fait prisonnier, au combat de Légé, par les Vendéens qui lui laissèrent la vie; il passa alors dans leurs rangs, devint un des principaux officiers de Charrette et fut tué à ses côtés à Froidefond (1795).

BEAUMELLE (Laurent ANGLIVIEL de La), littérateur et critique, né à Valleraugue (Gard), le 28 janvier 1727, mort à Paris le 17 novembre 1773. Après avoir séjourné plusieurs années à Copenhague, soit comme gouverneur d'un seigneur danois, soit comme professeur de langue française, il passa à Berlin, où il eut le malheur de s'attirer l'inimitié de Voltaire par quelques lignes d'un petit ouvrage intitulé *Mes pensées*, dont le style semblait promettre un écrivain. La haine redoutable de Voltaire le poursuivit pendant toute sa vie et le conduisit deux fois à la Bastille. La Beaumelle soutint la lutte avec assez d'audace quelquefois avec assez de bonheur. Sa *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV* (1754) est un des plus piquants ouvrages dans le genre polémique. Mais il fut beaucoup moins heureux dans sa *Henriade avec des remarques* (1769), et se couvrit de ridicule en prétendant refaire, sans nul talent poétique, certaines parties de ce poëme. Il a fait paraître en 1756 *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, 6 vol. in-12, et un *Recueil de ses lettres*, 9 vol. in-12, publication sur l'origine et la nature de laquelle il règne encore un assez grand mystère. Il prit une part active à la défense de Calas. = Son fils, VICTOR-LAURENT-SUZANNE-MOÏSE, écrivain, né à la Nogarède (Ariége) le 21 septembre 1772, mort à Rio-de-Janeiro le 29 mai 1831.

BEAUMER (Mme de), littérateur, morte en 1766.

BEAUMESNIL, baronnie de Normandie, qui fut détachée du duché d'Elbeuf par lettres du 28 janvier 1602. = — (Barons de), branche de la maison d'Harcourt. = — (Seigneurs du), de la famille de Tulle (Comté-Venaissin).

BEAUMESNIL (Henriette-Adélaïde VILLARD, dite), actrice, née le 31 avril 1748, morte à Paris le 15 juillet 1803. Elle débuta d'abord à la Comédie-Française, puis entra à l'Opéra (1766), où elle se fit remarquer comme cantatrice et comme danseuse. Elle quitta le théâtre en 1781 et épousa peu de temps après un acteur de la Comédie-Italienne, Philippe, homme d'affaires de la duchesse de Bourbon. Elle a fait la musique de *Tibulle et Délie* ou *les Saturnales*, représenté à l'Opéra en 1784.

BEAUMETZ (Bon-Albert BRIOIS, chevalier de), homme politique, né à Arras le 24 décembre 1759, mort, vers 1809, à Calcutta, suivant les uns, en France, suivant d'autres. Député par la noblesse d'Artois aux états généraux, il se rangea dans le parti constitutionnel, se prononça pour le veto suspensif, fit décréter (29 septembre 1789) la publicité des débats judiciaires et l'abolition de la torture, s'opposa à la vente des biens du clergé (novembre), demanda la création de 800 millions d'assignats (24 septembre 1790), etc. Il émigra (1792) et passa successivement en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis et dans les Indes.

BEAUMONT, château de la vallée de Graisivaudan (Isère) qui a donné son nom à l'une des plus illustres maisons du Dauphiné, dont le premier membre connu est HUMBERT Ier, sire de Beaumont, vivant vers 1080. = GUIGUES Ier, fils et successeur de Humbert, vivait vers 1108. = GUIGUES II, avant 1132. = SIBUET, seigneur de Beaumont et de la Freyte. = GUILLAUME Ier, vers 1179. = PIERRE, vers 1198. = HUMBERT II, vers 1200. = ARTAUD Ier, vers 1250. = ARTAUD II, de 1250 à 1304. = ARTAUD III, mort vers 1324. = ARTAUD IV, seigneur de la Freyte et des Adrets, vivait encore en 1359. = FRANÇOIS, de 1373 à 1402 environ. = Ses trois fils : ARTAUD V, HUMBERT III et AYNARD, donnèrent naissance à trois branches séparées, celle des seigneurs de la Freyte, celle des seigneurs de Pelafol,, Barbières, la Bastie-Rolland et Autichamp, et enfin celle des Adrets et de Saint-Quentin. — La première, celle de la Freyte, s'éteignit avec CLAUDE, mort après 1482. Il était le fils et le successeur de François II, mort vers 1446, lequel était fils d'Artaud V.

HUMBERT III, chef de la seconde branche, eut des démêlés nombreux avec son suzerain, Louis de Poitiers, comte de Valentinois. Il servit ensuite Charles VI, combattit vaillamment à la bataille d'Anton, gagnée en 1429, sur le prince d'Orange, par Raoul de Gaucour. Il mourut vers 1436. = Son fils aîné, LOUIS, mourut vers 1439. = Son second fils, ANDRÉ, tué à la bataille de Montlhéry, en 1465, fit la branche des anciens seigneurs d'Autichamp, qui finit avec son petit-fils Humbert, en 1556. = GUILLAUME, fils de Louis, testa en 1515. = CLAUDE suivit Charles VIII en Italie et testa en 1516. = JEAN, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi (1519), mort sans alliance en 1559. = ANTOINE, son frère cadet, mort avant 1574 = GASPARD, seigneur d'Autichamp, mort vers 1610. Il eut quatre fils : LOUIS, mort sans alliance vers 1648; CHARLES, gouverneur d'Exilles, mort sans alliance; ANTOINE; CLAUDE, seigneur de Méribel. — Pour le reste de la généalogie, voy. AUTICHAMP.

La branche des seigneurs des Adrets et de Saint-Quentin eut pour chef, comme nous l'avons dit, AYNARD Ier de BEAUMONT, dernier fils de François Ier de Beaumont. Il mourut fort vieux après 1450. = Son fils aîné, AYNARD II, qui mourut au plus tôt, en 1499, eut pour second fils, ANTOINE, qui fit la branche des seigneurs de la Tour-Tencin, divisée plus tard en plusieurs rameaux. = JACQUES, second fils d'Aynard Ier, fit la tige des seigneurs de Saint-Quentin, qui s'éteignit cent ans après. = GEORGE, seigneur des Adrets, fils aîné d'Aynard II, fut le père du célèbre capitaine, François de Beaumont, si connu sous le nom de baron des Adrets (voy. ADRETS), lequel survécut à ses trois fils. Avec lui s'éteignit cette branche.

La maison de Beaumont a eu encore une seconde branche principale d'où sont sortis les seigneurs de Beaumont et de Montfort, en Dauphiné, de Pompignan, en Languedoc, et de Payrac, en Quercy. — Du rameau de Payrac sont issus les seigneurs du Repaire. De cette seconde branche principale, nous ne citerons que les deux personnages suivants :

BEAUMONT (Amblard de), seigneur de Beaumont et de Montfort, fils d'Artaud III, et mort en 1375. Il fut le principal ministre de Humbert II, dauphin de Viennois, qui l'employa dans diverses négociations, et, entre autres, dans celles dont le résultat fut la cession du Dauphiné à la France. = Chris-

tophe de BEAUMONT DU REPAIRE, archevêque de Paris, né le 26 juillet 1703, au château de la Roque (Périgord), mort à Paris le 12 décembre 1781. D'abord chanoine et comte de Lyon, puis évêque de Bayonne (1741), archevêque de Vienne (1745), et enfin archevêque de Paris (1746), il fut créé duc et pair de Saint-Cloud (1750), et élu proviseur de Sorbonne (1759). Toute la durée de son épiscopat se passa en luttes contre les jansénistes, contre le Parlement, la cour et les philosophes. Dans les querelles toujours renaissantes au sujet du refus de sacrements à ceux qui n'adhéraient pas à la bulle *Unigenitus*, il vit (1752) son temporel saisi par le Parlement. Exilé à Conflans (1754), puis à Champeaux et à Lagny (1755), il fut rappelé (1757) pour être exilé de nouveau l'année suivante. Le ministère, voulant mettre fin aux troubles religieux que l'invincible obstination du prélat augmentait sans cesse, essaya plusieurs fois, mais inutilement, de l'amener à donner sa démission. Beaumont, à qui Rousseau adressa une lettre fameuse, était un prélat vertueux et d'une charité sans bornes. On a de lui un *Recueil de mandements*, 2 vol. in-4°.

Les armes de la maison de Beaumont sont : *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis d'azur*. (Voy. le tome III de l'*Hist. généalogique du Dauphiné*, par Allard.)

BEAUMONT, ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Clichy et de Courcelles-la-Garenne, et les seigneurs d'Ons-en-Bray, et à laquelle appartenait Jean de BEAUMONT, dit *le Déramé*, seigneur de Clichy et de Courcelles-la-Garenne, gouverneur d'Artois, maréchal de France (1315), mort à Saint-Omer en juillet 1318.

BEAUMONT, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui, après avoir appartenu à diverses maisons, passa, en 1635, à celle de Riquetti, et fut érigée en comté en septembre 1713, en faveur de J. A. de Riquetti, marquis de Mirabeau.

BEAUMONT-EN-ARGONNE (Ardennes). Ce village avait une commune avec son majeur ou maire, ses échevins, ses jurés et son doyen. Ses droits, lois et libertés, furent accordés à la ville de Buzancy par son seigneur, Henri de Grandpré. — La terre et seigneurie de Beaumont fut donnée par Louis XI, en septembre 1474, à Girard Deschamps.

BEAUMONT-EN-GÂTINAIS (Seine-et-Marne), châtellenie érigée en comté, en septembre 1612, en faveur de Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont. — Voy. HARLAY.

BEAUMONT-EN-LEZADOIS (Seigneurs de), de la maison de Montaut (Bigorre).

BEAUMONT-LE-CHARLIT (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

BEAUMONT-LEZ-TOURS (N.-D. de), *Bellus mons*, abbaye de Bénédictines, fondée en 1007. = — lez-Clermont, abbaye de Bénédictines, fondée dans la seconde moitié du VII° siècle. = — en-Auge, *in Algia*, prieuré de Bénédictins de Saint-Maur, diocèse de Lisieux, fondé vers 1060. = — ou Bellemont, dans le Rouergue, abbaye d'Augustins, diocèse de Vabres.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, *Bellomontium vice Comitis*, ville du Maine (Sarthe), qui, après avoir été vicomté, fut érigée en duché, en 1543, par François Ier, à la considération de Françoise d'Alençon, duchesse de Vendôme. Le premier vicomte de Beaumont fut Roger, auquel succédèrent Raoul (vers 1109), Richard Ier, Richard II (dont le frère, Raoul, fut élu évêque d'Angers en 1178); Raoul II (1218), Richard III, dont la fille unique, Agnès, porta à Louis de Brienne (1253) le comté qui, en 1371, passa par mariage dans la maison d'Alençon et, en 1537, dans la maison de Bourbon. — Les armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lion d'or brochant*.

BEAUMONT-SUR-OISE. Le comté de Beaumont-sur-Oise, dans l'Ile-de-France, a donné son nom à une illustre maison, dont le premier membre connu est YVES Ier, comte de Beaumont, qui vivait en 1028 et en 1044. = Son fils, YVES II, vivait vers 1080. = MATTHIEU Ier, chambrier de France en 1139, mort vers 1152. = MATTHIEU II, chambrier de France, vers 1174. = JEAN, chambrier de France, mort vers 1220. = THIBAULT, seigneur de Luzarches et sorti de la branche des seigneurs de Persan, céda à saint Louis le comté de Beaumont, qui, jusqu'au XVII° siècle, fut donné successivement en apanage à des princes de la famille royale. (Voy. le tome VIII du P. Anselme.)

BEAUMONT (Seigneurs de), de la maison d'Ango (Normandie). = — (Seigneurs de), branche de la maison provençale d'Arlatan. = — (Seigneurs de), branche de la maison d'Artaud-Montauban (Dauphiné). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvoir. = — (Seigneurs de), de la famille de Bertrand (Berry). = — (Seigneurs de), de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné). = — (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison d'Évreux. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Grimoard (Gévaudan). = — (Vicomtes de), branche de la maison de Hamel (Picardie). = — (Seigneurs de), de la famille de Jallet (Normandie). = — (Seigneurs de), de la famille de Le Maître. = — (Comtes de), branche de la maison de Ligne (Hainaut). = — (Seigneurs de), de la maison de Longueval (Picardie). = — (Seigneurs de), de la maison de Martel (Picardie). = — (Seigneurs de), de la maison de Saulx-Tavannes. = — (Seigneurs de), de la maison de Vipart (Normandie).

BEAUMONT, ville du Hainaut, entre Charleroi et Chimay, où, à la fin d'avril 1794 (floréal, an II), Charbonnier, général de l'armée des Ardennes, fit sa jonction avec l'armée du Nord commandée par Pichegru, après avoir, la veille, battu les Impériaux postés sur les hauteurs de Bossut.

BEAUMONT (Etienne), avocat et philosophe, né en 1718, à Genève, où il mourut en 1758.

BEAUMONT (Guillaume-Robert-Philippe-Joseph GÉAN de), écrivain ascétique, né à Rouen, mort en 1761. — L'*Imitation de la Vierge*, 1758.

BEAUMONT (Jean-Louis MOREAU de), conseiller au parlement, intendant des finances, né à Paris en 1715, mort au Mesnil le 22 mai 1785. — *Mémoires sur les impositions en Europe*, 1768, 4 vol. in-4°.

BEAUMONT (J. T. G. LE PRÉVÔT de), secrétaire du clergé de France, né en Normandie, dans la première moitié du XVIII° siècle, mort on ne sait à quelle époque. Une dénonciation qu'il adressait au parlement de Rouen au sujet du *Pacte de famine* (voyez ce mot) le fit jeter à la Bastille (1768). On le transféra successivement à Vincennes où il demeura douze ans, puis à Charenton, à Bicêtre et à Bercy. Sa famille avait perdu sa trace; ce fut seulement près de deux mois après la prise de la Bastille, le 5 septembre 1789, qu'il fut délivré après 21 ans d'une captivité dont le récit a été publié par lui sous le titre de *Tableau historique de la captivité de Le Prévôt de Beaumont, écrit par lui-même*, 1791, in-8°.

BEAUMONT (Jean-François-Albanis), antiquaire et agronome, né à Chambéry vers 1755, mort en 1812. Il était ingénieur à Nice quand le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, l'at-

tacha à l'éducation de ses enfants et le fit voyager avec lui en Europe. — *Voyage historique de la ville de Nice*, 1787, in-8°; *Travels through the Rhætian Alps*, Londres, 1792; *Description des glaciers du Faucigny*, 1793, in-fol.; *Travels through the maritime Alps*, 1795, in-fol.; *Travels from France to Italy; Description des Alpes grecques et cottiennes*, 1802, in-8°, avec atlas in-fol. et 2ᵉ partie, 1806, 2 vol in-4°.

BEAUMONT DE LA BONINIÈRE (Marc-Antoine, comte de), général, né à Beaumont, le 23 septembre 1760, mort le 4 février 1830. Page de Louis XVI (1777), il se trouvait en août 1792, colonel de dragons à Lyon. Arrêté comme suspect et condamné à mort, il fut délivré par son régiment avec lequel il alla servir en Italie sous Masséna, Schérer et Bonaparte. Il fut nommé général de brigade (1795), général de division (1803), premier chambellan de Madame Mère, sénateur (1807) et comte 1808). Il adhéra à la déchéance de Napoléon, et fut nommé (1814) membre de la Chambre des pairs où il rentra après les Cent-Jours. Il avait épousé la sœur de Davoust. = Gustave-Auguste de BEAUMONT DE LA BONINIÈRE, homme politique, publiciste, membre de l'Académie des sciences morales (1843), né le 16 février 1802, à Beaumont-la-Chartre (Sarthe), mort à Tours le 30 mars 1866. Substitut à Paris, il fut révoqué pour n'avoir point voulu prendre la parole dans l'affaire de Mme de Feuchères contre les Rohan, fut député de la Sarthe de 1839 à 1848 et siégea au centre gauche. Il fut envoyé à l'Assemblée constituante (1848) et à l'Assemblée législative (1849), nommé ambassadeur à Londres (1ᵉʳ août-10 décembre 1848) et à Vienne (1849). Il protesta contre le 2 décembre, fit partie de la réunion de la mairie du 10ᵉ arrondissement, et fut incarcéré au fort du Mont-Valérien. Il avait fait en 1831 un voyage en Amérique en compagnie de M. de Tocqueville, avec lequel il publia : *Traité du système pénitentiaire aux États-Unis*, 1833, in-8°. On a encore de lui : *Marie ou l'esclavage aux États-Unis*, 1835, 2 vol. in-8°; *l'Irlande sociale*, 1839, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages ont eu plusieurs éditions.

BEAUMONT *de la Somme* (Félix-Bellator, comte de), homme politique, né à Paris le 25 décembre 1793, y est mort le 22 février 1866. Député de l'opposition (1839-1846), il fit partie de la Constituante et de la Législative où il soutint la politique présidentielle. Après le coup d'État, il figura sur la liste de la commission consultative et fut nommé sénateur (1852).

BEAUMONT. Voy. HAINAUT.

BEAUMONT, coiffeur, pseudonyme de J.-H. Marchand.

BEAUMONT. Voy. ÉLIE, LE PRINCE, TOUCHEBŒUF.

BEAUMONTEL (Seigneurs de), de la famille du Val (Normandie).

BEAUNAY (Seigneurs de), de la maison de Mathan (Normandie).

BEAUNE (Côte-d'Or), *Belna*. Au IXᵉ siècle, Beaune était la capitale d'un comté; au XIIIᵉ, elle avait le rang de la première ville du duché de Bourgogne après Autun. Eudes III, qui souvent fit sa résidence dans cette ville, lui accorda, pour un tribut annuel de deux cents marcs d'argent, une charte de commune (1203). Quatre ans après, il y établissait une maison de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit. Philippe le Hardi y institua un grenier à sel (1370). Après la réunion du duché de Bourgogne, le bailliage de Beaune resta un des pays d'États de la généralité de Bourgogne. Au XVIᵉ siècle, Louis XII fortifia la ville (1502), qui fut, par le traité de Nemours (1585) donnée au duc de Mayenne, comme place de sûreté de la Ligue. Dix ans plus tard, les ligueurs en étaient expulsés par les habitants (1595). Henri IV, après la conspiration de Biron, la démantela (1602).

Beaune est la patrie de Monge.

BIBLIOGRAPHIE : Gandelot, *Hist. de Beaune*, 1772, in-4°; Pasumot, *Antiquités de Beaune*, in-8°; Joigneaux, *Fragments historiques sur Beaune*, 1839, in-8°.

BEAUNE, famille de Touraine, dont le premier nom était Fournier. D'elle sont sortis les seigneurs de Semblançay et de la Tour d'Argy. Armes: *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or*, 2 et 1. (Voy. le tome VIII du P. Anselme.)

Cette famille doit son illustration et son élévation à Jacques de Beaune, baron de SEMBLANÇAY, surintendant des finances, né vers 1465, pendu à Paris le 12 août 1527. Il était fils de Jean de Beaune, argentier des rois Louis XI et Charles VIII. Il jouissait de toute la confiance de François Iᵉʳ qui l'appelait « son père, » lorsque la perte du duché de Milan par Lautrec (1521) vint porter le premier coup à sa fortune. Semblançay avait promis à celui-ci de lui envoyer à Milan 400 000 écus pour la solde de ses troupes, mais il avait eu la faiblesse de laisser prendre cette somme par Louise de Savoie, et Lautrec, privé de toutes ressources, ne put conserver le duché. Louise, convaincue du fait, malgré ses dénégations, en conçut contre le surintendant une haine qui, grâce aux habitudes des financiers de cette époque, ne pouvait que trop facilement se satisfaire. En 1524, Semblançay ayant eu l'imprudence de réclamer de fortes sommes au roi, le monarque nomma une commission pour lui faire rendre ses comptes et s'enquérir comment il avait pu acquérir ses grands biens et entre autres la ville de L'Aigle qu'il avait achetée 40 000 écus d'or au seigneur de Penthièvre. L'année suivante les commissaires déclarèrent le roi redevable envers lui de deux ou trois cent mille livres. Les deux parties appelèrent de la sentence au parlement. Le 13 janvier 1527, Semblançay fut jeté en prison, et le 9 août une commission extraordinaire le condamna à être pendu, à avoir ses biens confisqués, etc. Trois jours après la sentence fut exécutée à Montfaucon. Sa mémoire fut réhabilitée plus tard. On peut consulter sur lui le *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Iᵉʳ*, et deux relations de son procès conservées à la bibliothèque de l'Arsenal. = De son mariage avec Jeanne Ruzé sortirent trois fils : Guillaume, baron de Semblançay, qui avait succédé à son père dans sa charge de général des finances du roi; Martin, archevêque de Tours (1520), mort le 2 juillet 1527; et Jacques, qui fut évêque de Vannes de 1504 à 1511. Guillaume eut quatre fils, savoir : 1° JACQUES II, baron de Semblançay, vicomte de Tours, chevalier de Saint-Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; 2° RENAUD DE BEAUNE, qui après avoir été conseiller, président des enquêtes et maître des requêtes au parlement de Paris, devint évêque de Mende (1568), archevêque de Bourges (1581), puis de Sens (1594); mais le pape lui refusa longtemps les bulles de ce dernier siége dont il ne put prendre possession qu'en 1603. Ce fut lui qui, à Saint-Denis, donna l'absolution à Henri IV. Il mourut en 1606 à soixante-dix-neuf ans. De Thou en a parlé assez longuement dans son Histoire et dans ses Mémoires. On a de lui des harangues, les oraisons funèbres de Marie Stuart et du duc d'Anjou, etc.; 3° JEAN, seigneur de la Tour d'Argy; 4° MARTIN, évêque du Puy, de 1557 à 1560, chancelier de Catherine de Médicis, mort en 1565.

BEAUNE (Vicomtes de), branche de la maison de Montaigu (Auvergne). = — (Seigneurs de), de la maison de La Souche (Bourbonnais).

BEAUNE (Jean de), dominicain, inquisiteur à Carcassonne de 1316 à 1333. Il est auteur de diverses *sentences*, dont quelques-unes ont été publiées par Limborch et Baluze.

BEAUNE (Florimond de), géomètre, né à Blois en 1601, mort en 1652 dans cette ville, où il était conseiller au présidial. Il est le premier qui ait proposé de determiner les courbes par les propriétés relatives à leurs tangentes. — *In Cartesii geometriam notæ breves*, et *De æquationum constructione*, insérées dans l'édition latine (Elzevier) de la *géométrie* de Descartes, avec qui de Beaune était lié.

BEAUNIS DE CHANTERAIN (Pierre), sieur de Viettes, historiographe du roi, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Le Hold des gens de guerre*, 1614, in-8°. L'auteur de la Bibl. histor. de France dit qu'il ne connaît rien de plus fou et de plus extravagant que cette pièce; *Le Cahier royal divulgué*, 1618, in-8°.

BEAUNOIR (Alexandre-Louis-Bertrand ROBINEAU, dit), auteur dramatique, né à Paris le 4 avril 1746, mort le 5 août 1823. Fils d'un riche notaire de Paris, il porta d'abord le petit collet et ne le quitta qu'après avoir fait jouer sur le théâtre de Nicolet la comédie de *l'Amour quêteur* (1777), qui eut un très-grand succès. Il changea alors son nom de Robineau en celui de Beaunoir, qui en est l'anagramme. Émigré en Belgique en 1789, il y publia, après la rentrée des Autrichiens (1790), de honteux pamphlets contre les chefs du mouvement révolutionnaire, passa en Russie où Paul Ier le nomma directeur des trois théâtres de la cour, alla ensuite à Berlin où il travailla pour le théâtre de cette ville et de plusieurs autres, revint en France (1801), fut attaché à Jérôme Bonaparte, et ne manqua pas une occasion de célébrer l'empereur et plus tard les Bourbons. — Sans parler de ses romans et de diverses brochures de circonstance, politiques ou littéraires, il a composé, soit sous son nom, soit sous celui de sa femme, plus de deux cents pièces de théâtre, dont les plus connues sont : *Jérôme pointu* (1781), et *Fanfan et Colas*, restées longtemps populaires.

BEAUNOIS ou **BEAULNOIS**, *Belnensis* ou *Belnisus pagus*, canton de la cité gallo-romaine des Ædui. Après avoir été occupé par les Bourguignons, puis par les Francs, il devint comté particulier au IXe siècle (880), sous le nom que portait l'ancien *pagus*, *Belnensis* (Beaunois). Vers l'an 1000, il appartenait aux comtes de Mâcon; mais, en 1015, il était au duc de Bourgogne, Henri Ier de France, qui, lors de son avénement à la couronne, le laissa à son frère Robert. Il passa peu après aux dauphins du Viennois; mais le duc de Bourgogne, Hugues IV, le rattacha définitivement au duché. Au XIVe siècle, on en fit un bailliage. En 1790, le Beaunois entra en partie dans les arrondissements d'Arnay-le-Duc et de Beaune (Côte-d'Or), et d'Autun (Saône-et-Loire).

BEAUPLAN (Guillaume LE VASSEUR, sieur de), ingénieur, né en Normandie, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. En 1616, il était lieutenant pour Concini à Pont-de-l'Arche, et ce fut peut-être à la suite de l'assassinat de son protecteur qu'il se décida à passer en Pologne où il fut pendant dix-sept ans capitaine d'artillerie sous Sigismond III et Ladislas IV, et fit avec le général Koniecpolski toutes les campagnes de l'Ukraine dont il leva la carte. A l'avénement de Jean-Casimir, il rentra en France où il publia, en 1650, *Description d'Ukrainie*, etc., in-4°, réimprimée en 1660-1661; et en 1861, in-18. Cet ouvrage, qui fut traduit en anglais et en allemand, eut un grand succès et mérite encore d'être consulté. On doit encore à Beauplan une carte de Normandie publiée en 1653, en 5 feuilles in-fol. On trouve dans la correspondance d'Hevélius, à la bibliothèque de l'Observatoire, la seule lettre autographe qui nous reste de Beauplan.

BEAUPLAN (Amédée ROUSSEAU, dit de), compositeur, né près de Chevreuse (Seine-et-Oise) en 1790, mort à Paris le 24 décembre 1853. — Il a composé des vaudevilles, des comédies et des opéras qui n'ont eu aucun succès, mais il a réussi dans la romance et quelques-unes de ses compositions (*Bonheur de se revoir*, *l'Ingénue*, *le Pardon*, *Taisez-vous*, et surtout *Dormez, mes chères amours*) ont joui d'une très-grande popularité.

BEAUPOIL, maison ancienne, originaire de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Lanmary, de Fontenilles, de Castel-Nouvel, de Sainte-Aulaire, d'Arcinge, de Coutures, de Montart, de Chabannes, de Bertry, de la Force, de Casteljolet. Armes : *de gueules à trois accouplées de chiens mis en palme* 2 *et* 1. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) — Parmi les personnages marquants de cette famille, nous citerons : YVES DE BEAUPOIL, seigneur du haut et bas Noëmalet, qui prit le parti de Charles de Blois contre Jean de Montfort, et après la bataille d'Aurai (1364) se retira en Limousin, près de Jean de Bretagne, fils de Charles. Son second fils, Jean, lieutenant du roi en Périgord, y forma une branche qui subsista jusqu'au XVIe siècle. = GUILLAUME, fils aîné d'Yves, mort en 1445 après avoir épousé une nièce de Duguesclin, eut pour fils JULIEN, écuyer de Charles VII (1441) et qui avait acquis la terre de Sainte-Aulaire (Limousin), dont ses descendants portèrent le nom. = JEAN Ier, conseiller, chambellan et maître d'hôtel de Pierre de Bourbon, comte de Clermont, vivait encore en 1511. = JEAN II, maître d'hôtel de François Ier, fut blessé au siége de Pavie, et mourut après 1540. = FRANÇOIS, panetier de François Ier et d'Henri II, se distingua à la bataille de Montcontour (1569). = GERMAIN, gentilhomme ordinaire de Charles IX, mort vers 1603. = HENRI, mort en 1614. = Son petit-fils, FRANÇOIS-JOSEPH, est le célèbre marquis de Sainte-Aulaire, l'ami de la duchesse du Maine. — Voy. SAINTE-AULAIRE.

BEAUPORT, *Bellus Portus* (Côtes-du-Nord), abbaye de Prémontrés, diocèse de Saint-Brieuc, fondée en 1202 par Alain, comte de Goello.

BEAUPRÉ (N.-D. de), *Bellum Pratum*, abbaye de Cisterciens, diocèse de Beauvais, fondée en 1135 par Manassès de Milly. = — abbaye de Cisterciennes, diocèse de Saint-Omer, fondée en 1221. = — sur-Meurthe (N.-D. de), abbaye de Bernardins réformés, diocèse de Toul, fondée en 1135. Plusieurs ducs de Lorraine y ont été ensevelis.

BEAUPRÉ (Barons de), branche de la maison de Choiseul. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Joinville. = — (Seigneurs de), de la famille de le Pelletier.

BEAUPRÉAU, ville du Bas-Anjou (Maine-et-Loire). Elle avait titre de baronnie et fut érigée successivement en marquisat (février 1554), puis en duché-pairie (1562) en faveur de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. Le marquisat passa ensuite dans la maison de Scépeaux, puis dans celle de Villeroy d'où il revint dans la maison de Scépeaux.

1793, 23 avril. — Gauvillers, à la tête de deux mille hommes de garde nationale levés à Angers et aux environs, s'étant porté sur Beaupréau pour y étouffer l'insurrection royaliste qui venait d'écla-

ter dans cet arrondissement (10 mars), rencontra près de la ville les corps réunis de d'Elbée et de Bonchamp. Il fut complétement mis en déroute et perdit six canons. Les royalistes se trouvèrent alors maîtres du pays au S. de la Loire.

1793, 18 octobre (27 vendémiaire, an II.) — Vaincus à Chollet, les Vendéens venaient de camper à Beaupréau, quand Westermann les attaqua brusquement et força à la fuite Henri de la Rochejaquelein. Dix canons, un magasin à poudre et beaucoup de prisonniers tombèrent aux mains des républicains.

BEAUPREZ, pseudonyme de F. P. de Lisola.

BEAUPUIS (Charles WALLON de), théologien janséniste, né à Beauvais le 9 août 1621, mort le 1er février 1709.

BEAUPUY (Armand-Michel BACHELIER de), général de division, né en 1757 à Mussidan (Dordogne), tué à Emandinghen le 19 octobre 1796. = Son frère, NICOLAS-MICHEL, né en 1750 à Mussidan, mort le 19 septembre 1802. Il fut successivement député à l'Assemblée législative (1791), membre du conseil des Anciens (1799), puis du Sénat conservateur.

BEAUQUESNE (Seigneurs de), de la maison de Froulay (Maine).

BEAURAIN ou **BELRAIN**, seigneurie du duché de Bar qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte au XVIIIe siècle.

BEAURAIN (Le chevalier Jean de), géographe, né le 17 janvier 1696 à Aix (Artois), mort à Paris le 12 février 1771. Il fut employé dans diverses négociations par le cardinal Fleury et le ministre Amelot. Outre un très-grand nombre de cartes et de plans, on a de lui : *Histoire militaire de Flandre*, de 1690 à 1694, 1755, 3 vol. in-fol. = Son fils a publié (1774) des cartes pour l'histoire de la campagne de Condé en Flandre (1674), et (1782) des dernières campagnes de Turenne.

BEAURAINS, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Montmort et du Plessis-Châtelain.

BEAURECUEIL (Seigneurs de), de la maison provençale de Cormis. = —, de la famille de Laugier (Provence).

BEAUREGARD, terre et seigneurie du Blésois, érigée en vicomté en faveur de Paul Ardier, président de la Chambre des comptes à Paris, par lettres de juillet 1654.

BEAUREGARD, famille d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs du Verger et du Fresne.

BEAUREGARD (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubusson. = — en-Rouergue (Seigneurs de), de la maison de Blanchefort. = — (Seigneurs de), de la famille de David (Languedoc). = — (Seigneurs de), branche de la famille de Guyard (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs de), de la maison de Maumont, issue de la maison de la Rochefoucauld. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Montberon. = — (Seigneurs de), de la famille de Rabeau (Berry).

BEAUREGARD (Jean-Nicolas), prédicateur, jésuite, né à Metz le 16 juin 1731, mort au château de Groninck (Souabe) en 1804. Il se fit une certaine réputation par la violence de ses sermons, se réfugia à Londres à l'époque de la Révolution, et là, à la suite d'attaques contre les émigrés, se vit obligé de renoncer à la prédication. On a publié une *Analyse* de ses sermons, Paris, 1825, in-12.

BEAUREGARD (Charles-Victor), dit *Woirgard*, général de brigade, né à Metz le 16 octobre 1764, tué à Valverde, près de Badajoz, le 19 février 1810.

BEAUREPAIRE, famille de Normandie portant *de sable à trois gerbes d'argent*. = —, famille de Champagne, portant *d'azur à l'anneau chatonné d'or à la bordure denchée de même*. (Voy. *la Recherche de la noblesse de Champagne*.)

BEAUREPAIRE (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné).

BEAUREPAIRE-SUR-OISE (Seigneurs de), branche de la maison de Lameth (Picardie).

BEAUREPAIRE (Nicolas-Joseph), né à Coulommiers le 7 janvier 1740, mort en septembre 1792. Lieutenant et chevalier de Saint-Louis, il avait donné sa démission en 1791, quand, la même année, il fut placé à la tête d'un bataillon de volontaires et envoyé à Verdun, dont il prit le commandement (1792). Lorsque les Prussiens investirent la place, il fit tous ses efforts pour décider les soldats et les habitants à se défendre, et se brûla la cervelle, dans la nuit du 1er au 2 septembre, plutôt que de se résoudre à signer la capitulation. C'est la version généralement reçue; pourtant des documents récemment publiés tendraient à faire croire qu'il ne se tua pas, mais qu'il fut assassiné. L'Assemblée nationale décréta que son corps serait transporté au Panthéon.

BEAUREPAIRE (N. Girard de), chef vendéen, né en Poitou, mort en octobre 1793. Il mena une jeunesse orageuse, et se joignit de bonne heure à l'insurrection royaliste du Poitou, où on lui donna le commandement d'une division. Brave, mais indiscipliné, il éprouva échecs sur échecs. Après le passage de la Loire par les insurgés, il mourut des suites de blessures reçues à la seconde bataille du Bois-du-Moulin-aux-Chèvres.

BEAUREPOS (Seigneurs de), de la famille de la Croix (Orléanais).

BEAURIEU (Gaspard GUILLARD de), écrivain, né à Saint-Pol (Artois) le 3 juillet 1728, mort à Paris, à l'hôpital de la Charité, le 5 octobre 1795.

BEAUSAULT (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

BEAUSÉJOUR, ruisseau aux environs de Mortagne-sur-Sèvre. Il a donné son nom à un combat livré, en 1793, par Carpentier à Charrette, qui y fut battu.

BEAUSÉJOUR (Seigneurs de), de la famille de Chauvelin.

BEAUSOBRE, famille protestante, originaire de la Provence ou du Limousin. Après avoir émigré à Genève, lors de la Saint-Barthélemy, elle rentra en France sous Henri IV. Le plus illustre membre de cette famille est ISAAC DE BEAUSOBRE, savant théologien et littérateur, né à Niort le 8 mars 1659, mort à Berlin le 5 juin 1738. Persécuté lors de la révocation de l'edit de Nantes, il se réfugia à Rotterdam, devint (1686) chapelain de la princesse d'Anhalt-Dessau puis, à Berlin (1693), chapelain de la cour, et (1695) pasteur de l'Église française; sur la fin de sa vie, il avait été nommé inspecteur de toutes les églises du ressort de Berlin. — *Défense de la doctrine des réformés*, 1693, in-8°; *traduction* du Nouveau Testament, avec Lenfant, 1718, 2 vol. in-4°, souvent réimprimée ; *Histoire critique de Manichée et du manichéisme*, 1739, 2 vol. in 4°. Le 2e volume a été publié par Formey. Gibbon appelle cet ouvrage célèbre « un trésor de philosophie ancienne et de théologie »; *Remarques historiques sur le Nouveau Testament*, 1742, 2 vol. in-4°. *Supplément à l'Histoire de la guerre des Hussites* (de Lenfant), 1745, in-4°; *Histoire de la Réformation*, 1785-86, 4 vol. in-8°. = L'un de ses fils, CHARLES-LOUIS, théologien, membre de l'Académie des sciences de Berlin, né à Dessau le 24 mars 1690, mort à Berlin le 10 mars 1753. — *Thorn affligée*, trad. de Jablensky, 1726, in-12; *Discours* sur la Bible, 1720, 6 vol. in-fol.; *le Triomphe de l'innocence*, 1751, in-8° : c'est une apologie des protestants

français. = Louis, frère cadet du précédent, membre de l'Académie des sciences de Berlin, né le 19 août 1730 à Berlin, y mourut le 3 décembre 1783. Outre plusieurs dissertations philosophiques et différents travaux insérés dans les journaux et dans le Recueil de l'Académie, on a de lui : *le Pyrrhonisme du sage*, 1754, in-12, condamné au feu par le Parlement de Paris; *Introduction générale à l'étude de la politique*, 1764 (ou 1765), 2 vol. in-8°, souvent réimprimé.

BEAUSOBRE (Jean-Jacques de), baron des Beaux, comte de Beausobre, de la même famille que les précédents, né à Morges (canton de Vaud), le 15 mars 1704, mort à Bisseuil en 1783 ou 1784. Il entra de bonne heure au service de la France, se distingua dans les guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans, et, du grade d'enseigne, parvint (1759) à celui de lieutenant-général. Louis XV le créa marquis. Il a publié une traduction annotée d'Énée le tacticien, 1757, in-4°.

BEAUSOLEIL (Jean du CHÂTELET, baron de), astrologue et alchimiste, né dans le Brabant vers 1578, mort à la Bastille vers 1645. Lui et sa femme, Martine Bertereau, vinrent de Hongrie en France, en 1602 et en 1626. « publiant hautement, dit le P. Lebrun, qu'ils avaient de merveilleux instruments pour connaître tout ce qu'il y a dans la terre : *le grand compas, la boussole à sept angles, l'astrolabe minéral, le râteau métallique*, et surtout sept verges métalliques et hydroïques. » Le baron fut chargé par Richelieu de faire une recherche générale des mines dans toute la France, et en 1632 sa femme publia : *Véritable déclaration faite au roi.... des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume de France* (1632, in-8°) ; huit ans plus tard, en 1640, parut *la Restitution de Pluton*, in-8°, qui est du baron, et non de sa femme, mais l'année suivante le cardinal détrompé les fit arrêter en Bretagne, et mener, l'un à la Bastille, l'autre à Vincennes. Ils trouvèrent moyen d'intéresser en leur faveur l'abbé de Rancé, qui en parle assez longuement dans ses lettres. On doit encore à Beausoleil : *Diorismus*, 1627, in-8°.

BEAUSSART (Seigneurs de), branche de la maison de Dreux. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Boufflers.

BEAUSSIER *de Lille* (Louis-Joseph de), marin, né à Toulon en 1700, mort en 1756. Il soutint, à son grand honneur, divers combats (1744, 1756) contre les Anglais. Un an avant sa mort, il fut créé chef d'escadre. = Son neveu, LOUIS-ANDRÉ, marin comme lui, mort chef d'escadre, le 21 mai 1749.

BEAUTÉ, *Bellitas*, château construit par Charles V, au bois de Vincennes, près de Nogent-sur-Marne. L'empereur Charles IV y fut reçu (1378); Isabeau de Bavière y résida souvent; Charles VII en fit don à Agnès Sorel (1444), qui en fut chassée par le dauphin Louis (1445); Diane de Poitiers l'habita aussi : il fut abattu dans la première moitié du XVIII° siècle.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-François), ingénieur hydrographe, membre du bureau des longitudes et de l'Académie des sciences, né à la Neuville-au-Pont, près Sainte-Menehould (Marne), en 1766 mort le 16 mars 1854. En 1791, il fit partie, comme premier ingénieur hydrographe, de l'expédition envoyée sous les ordres de d'Entrecasteaux à la recherche de La Pérouse, et rentré en France en 1796, il devint successivement ingénieur hydrographe de première classe (1797), membre de l'Institut (1810), ingénieur hydrographe en chef (1814) et conservateur du dépôt de la marine. Il avait été chargé sous l'Empire d'étudier la côte orientale de l'Adriatique dont il dressa les plans, et sous la Restauration de donner la description hydrographique des côtes de France. Son travail parut de 1822 à 1832, en 3 vol. in-fol., sous le titre de : *le Pilote français*. — On lui doit encore la carte hydrographique générale du *Voyage* de Marchand, l'atlas de celui de d'Entrecasteaux, un plan de l'Escaut, etc., etc.

BEAUTEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Buisson (Rouergue).

BEAUTOT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Maisières et de la Rivière. Armes : *d'argent à trois coqs de sable, barbés et crêtés de gueules.*

BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Belvacus*. Ancienne capitale de la cité gallo-romaine des *Bellovaci* et et du *pagus belvacensis*, Beauvais avait un évêque suffragant de Reims, dès la fin du III° siècle. Childéric Ier, père de Clovis, s'en empara (471), et Chilpéric y fit relever le monastère de Saint-Lucien (583). On y frappa monnaie sous les Mérovingiens comme sous les Carlovingiens et le comté dont elle était la capitale releva après Louis le Débonnaire des comtes de Vermandois, puis des comtes de Blois et Champagne, qui leur succédèrent au XI° siècle. Les Normands la brûlèrent en 850, l'attaquèrent en 881, s'y établirent pour leurs quartiers d'hiver (883 ou 884), l'incendièrent encore (886), et la prirent en 923, 925 et 1013. L'évêque Roger Ier de Blois (998 à 1022), fils du comte de Blois et Champagne, réunit à l'évêché la seigneurie temporelle du comté de Beauvais. Son successeur Warin ou Garin (1022 à 1030) y établit et y organisa la paix de Dieu. Guilbert ou Goisbert (1060 à 1063) y supprima la taille; Ansel ou Anselme II (1096 à 109·) y fonda la commune constituée d'abord sous le gouvernement de douze pairs, mais sans pouvoir porter préjudice aux droits et aux lois de l'Église. Après la mort d'Anselme, les troubles éclatèrent à cause de deux prétendants qui se disputaient le siége épiscopal, et Louis, fils de Philippe Ier, fut obligé d'intervenir (1104). Peut-être fut-ce alors qu'il ratifia la commune. Il y revint peu après son avénement. Sous son règne, Beauvais vit la réunion d'un concile dans le but de mettre un terme à la tyrannie que Thomas de Marle exerçait aux environs (1114); elle envoya ses milices avec celles des autres paroisses, pour envahir la Normandie et tirer vengeance de la défaite du roi à Bremulle (1119), puis pour repousser l'invasion de l'empereur Henri V (1124). Louis VII confirma la charte communale donnée par son père (1144). Philippe Auguste acheva l'œuvre en modifiant la commune (1182) qui dut dès lors avoir treize pairs, dont un maire ou deux; plus tard l'unité prévalut. D'autre part, au moment où Beauvais venait d'être incendiée pour la troisième fois par les Normands, il érigea son comté en pairie. Dès lors l'évêque, déjà suzerain du comté de Sancerre, vidame de Gerberoy et d'Achy, au N. O. de la ville, et de Bresles, au S. E, comte et châtelain de Beauvais, premier comte ecclésiastique, devint le quatrième des pairs de France. Un bailliage et une résidence royale furent établis à Beauvais; la commune envoya ses milices à Bouvines (1214) où elles combattirent glorieusement. En 1233, les habitants ayant assassiné un bourgeois de Creil que le roi leur avait donné pour maire, Louis IX vint à Beauvais avec ses milices, y resta cinq jours et fit justice des coupables, malgré la protestation de l'évêque Milon, dont même il saisit les meubles parce qu'il lui refusait 80 livres parisis pour son droit de gîte. Les évêques mirent alors momentanément la province en interdit. Au XIV° siècle, la ville compta parmi celles qui députèrent à Paris pour le règlement

des monnaies (1314). Durant les troubles qui suivirent la bataille de Poitiers, la Jacquerie prit naissance à Beauvais (1357). Sous Charles VI, la ville se déclara pour les Bourguignons; mais elle finit par chasser son évêque Pierre Cauchon, et se donna à Charles VII (1431). Assiégée peu de temps après par les Anglais, elle les repoussa; Le siége le plus fameux qu'elle ait soutenu est celui de 1472. Le 27 juin, à la tête de 80 000 hommes, Charles le Téméraire se présenta devant la ville qui était sans garnison. Les habitants, même les femmes, et parmi ces dernières, Jeanne Lainé, surnommée Hachette, repoussèrent ses premières attaques. Des secours accoururent de toutes parts, et, le 22 juillet, les Bourguignons se virent obligés de lever le siége. Louis XI, par reconnaissance, exempta Beauvais d'impôts et y institua une procession commémorative où les femmes avaient le pas sur les hommes. Au XVIe siècle, le bailliage de Beauvais députa aux états généraux (1576) et forma une élection de la généralité de Paris (1577). La ville se souleva comme presque tout le nord contre Henri III (1589); mais elle reconnut Henri IV en 1594. Sous Louis XIV, Colbert y institua une manufacture royale de tapis (1664). En 1790, Beauvais devint chef-lieu du département de l'Oise, et son évêché fut suffragant de Rouen. Dans les temps contemporains, Beauvais a vu son évêché supprimé (1802), ses fortifications abattues (1803), et l'incendie la dévorer pour la quatrième fois (1810). Son évêché, restitué en 1822, a été rendu à la métropole de Reims.

Il s'est tenu à Beauvais six conciles : en 845, 1034, 1114, 1119 (ou 1120), 1124, 1161.

Beauvais est la patrie de Claude et de René Binet, du jurisconsulte Loisel, de l'abbé Dubos, de Lenglet Dufresnoy, du grammairien Restaut, du voyageur Vaillant, de l'abbé Mesenguy, etc.

Bibliographie : P. Louvet, *Hist. de Beauvais*, 1609-1614, in-8°; *Hist. des antiquités du diocèse de Beauvais*, 1631-1635, 2 vol. in-12; A. Loisel, *Mémoires des pays, ville de Beauvais et Beauvoisis*, 1617, in-4°; E. de Lafontaine, Doyen, *Hist. de Beauvais*, 1840-43, 3 vol. in-8°.

Évêques de Beauvais. — S. Lucien, vers 290. — Thalaise. — Victor. — Chanaon ou Chanarus. — Numidius. — Licerius. — Themerus. — Bertegisil. — Rodomar. — Ansold. — Rigobert. — Gogerin. — Anselin ou Anselme Ier. — Dodon, vers 620. — Maurin ou Marin, 640. — Himbert. — Clément, vers 660. — Constantin, vers 692. — Radingus. — Erchembert. — Rocoaldus. — Mérold. — Austringus. — Dieudonné, vers 745. — André. — Audingus ou Hodingus. — Adalman, vers 799. — Ragimbert, 814. — Hildeman, 821-845 ou 846. — Hermenfredus, 846-860. — Eude Ier, 860-28 janvier 881. — Honoré, vers 884-vers 905. — Herluin, vers 907-15 juillet 921. — Bovon, 922. — Hildegaire ou Hildricus, 933-vers 972. — Waleran. — Hervée, vers 985-998. — Hugues, 998. — Roger Ier de Blois, 998-24 juin 1022. — Garin, 1022-8 novembre 1030. — Drogon, vers 1034-1058 (ou 1047?). — Guilbert ou Goisbert, vers 1060-12 septembre 1063. — Gui, décembre 1063-1085. — Ursion, 1085-14 ou 16 avril 1089. — Foulque de Dammartin, 1089-1095. — Roger II, 1095-1096. — Anselme II ou Anseau, juillet 1096-21 novembre 1099. — Geoffroi Ier, 1104-2 décembre 1113. — Pierre Ier de Dammartin, 1114-8 novembre 1133. — Eude II, 1133-1144. — Eude III, 1144-1148. — Henri de France, 1149-1162. — Barthélemy de Montcornet, 1162-17 mai 1175. — Philippe Ier de Dreux, 1175-4 nov. 1217. — Milon Ier de Châtillon-Nanteuil, 19 décembre 1217-1234. — Geoffroi II de Clermont-Nesle, 25 décembre 1234-1236. — Robert de Cressonsart, 1237-1248. — Guillaume Ier de Grez, 1249-21 février 1267. — Renaud de Nanteuil, 1268-27 septembre 1283. — Thibaud de Nanteuil, 1283-janvier 1300. — Simon de Clermont-Nesle, 1300-22 décembre 1312. — Jean Ier de Marigny, janvier 1313-1347. — Guillaume II Bertrand, 1347-19 mai 1356. — Philippe II d'Alençon, 24 avril 1357-1359. — Jean II de Dormans, 1360-24 septembre 1368. — Jean III d'Augerant, 24 septembre 1368-24 janvier 1375. — Milon II de Dormans, 6 août 1376-17 août 1387. — Guillaume III de Vienne, septembre 1387-26 février 1389. — Thomas d'Estouteville, avril 1389-22 mars 1395. — Louis Ier d'Orléans, 22 avril 1395-27 mars 1397. — Pierre II de Savoisi, 26 janvier 1398-13 septembre 1412. — Bernard de Chevenon, 13 mai 1413-11 février 1420. — Pierre III Cauchon, 4 septembre 1420-1431. — Jean IV Jouvenel des Ursins, 24 avril 1432-1444. — Guillaume IV de Hellande, 3 avril 1444-3 avril 1461. — Jean V de Bar, 20 juin 1472-15 mars 1487. — Louis II de Villiers de l'Isle-Adam, 1497-24 août 1521. — Antoine Lascaris de Tende, 13 janvier 1523-janvier 1530. — Charles Ier de Villiers de l'Isle-Adam, janvier 1530-septembre 1535. — Eude IV, cardinal de Châtillon-Coligny, 20 octobre 1535-31 mars 1563. — Charles II, cardinal de Bourbon, 24 juin 1572-1575. — Nicolas Ier Fumée, 29 septembre 1575-3 mars 1592. — René Potier de Blancménil, 21 mars 1595-4 (ou 14?) octobre 1616. — Augustin Potier de Blancménil, 1616-19 juin 1650. — Nicolas II Choart de Buzenval, 8 janvier 1651-21 juillet 1679. — Toussaint, cardinal de Forbin-Janson, 14 août 1679-24 mars 1713. — François-Honoré de Beauvillier de Saint-Aignan, 1er avril 1713-février 1728. — Étienne-René Potier, cardinal de Gêvres, février 1728-1771. — François-Joseph de la Rochefoucauld-Bayers, 22 juin 1772-1790. — *Jean-Baptiste Massieu, évêque constitutionnel*, 6 mars 1791-1793. — Claude-Louis de Lesquen, 13 juillet 1828-1824. — François-Jean-Hyacinthe Feutrier, 24 avril 1825-27 juin 1830. — Jean-Louis-Simon le Mercier, 10 février 1833-1837. — Pierre-Marie Cottret, 27 décembre 1837-13 novembre 1841. — Joseph-Armand Gignoux, 29 mars 1842.

BEAUVAIS. Il y a eu jusqu'au XVe siècle une ancienne maison noble portant le nom de Châtelain de Beauvais. Elle descendait de Guillaume, châtelain de Beauvais, qui vivait en 1225 et s'éteignit avec les fils de Philippe de Beauvais, fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1356).

BEAUVAIS, famille d'où sont sortis les seigneurs de Vouti. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

BEAUVAIS (Seigneurs de), branche de la maison de Berton-Balbi (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs de), de la maison des Ligneries (Vendômois). = — (Seigneurs de), de la maison de Surgères (Aunis). = — (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Thomas.

BEAUVAIS (Frère Remy de), capucin, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Madeleine*, poëme, Tournai, 1617, in-8°, imprimé aux frais d'une de ses pénitentes, Marie de Longueval.

BEAUVAIS (Guillaume), numismate, né à Dunkerque en 1698, mort à Orléans le 29 septembre 1773. — *La manière de discerner les médailles antiques de celles qui sont contrefaites*, 1739, in-4°, souvent réimprimé; *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains*, 1740, in-8°; *Histoire abrégée des empereurs romains et grecs par les médailles*, 1767, 3 vol. in-12; *Dissertation sur la marque et contremarque des médailles des empereurs romains*, in-4°.

BEAUVAIS (Gilles-François), jésuite, écrivain ascétique, né en Bretagne en 1695, mort vers 1773.

BEAUVAIS (Nicolas DAUPHIN de), graveur, élève d'Audran, né à Paris en 1668, y mourut en 1763. Il se distingua parmi les élèves de Gérard Audran. Il a gravé plusieurs morceaux importants d'après Poussin, Lesueur, Lebrun, etc. = Son fils, PHILIPPE, sculpteur, mort en 1781. = CHARLES-NICOLAS, frère du précédent, graveur, né à Paris. = JACQUES, graveur, vivait à la fin du XVIIIe siècle.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie de), prédicateur, né à Cherbourg en 1731, mort le 4 avril 1790. Nommé évêque de Senez (1774), il donna sa démission en 1789 et fut envoyé aux états généraux par la vicomté de Paris. — *Sermons. Panégyriques et Oraisons funèbres*, 1807, 4 vol. in-12.

BEAUVAIS DE PRÉAUX (Charles-Nicolas), homme politique, écrivain, né à Orléans le 1er août 1745, mort à Montpellier le 27 mars 1794. Député de Paris à l'Assemblée législative (1791), puis (1792) à la Convention, il vota la mort du roi. Envoyé en mission à Toulon, il y fut arrêté quand la ville fut livrée aux Anglais, et mourut des mauvais traitements qu'il avait essuyés dans sa prison. = Son fils, le baron CHARLES-THÉODORE, général, né à Orléans le 8 novembre 1772, mort à Paris en 1830. Après avoir servi successivement aux armées du Nord et de l'Italie, il fit l'expédition d'Égypte avec le grade d'adjudant-général, et là, à la suite d'une vive querelle avec Bonaparte, il donna sa démission et repartit pour la France. Pris, pendant la traversée, par un corsaire barbaresque, il subit dix-huit mois de captivité à Constantinople et ne fut employé de nouveau qu'en 1809. Il a collaboré à un certain nombre de journaux et de recueils, fut le principal rédacteur des *Victoires et conquêtes des Français*, et a publié la *Correspondance officielle de Napoléon avec les cours étrangères*, 1819-20, 7 vol. in-8°.

BEAUVAIS (Bertrand POIRIER de), chef vendéen, né à Chinon vers 1755, mort dans sa terre de Beauvais le 3 avril 1827. Émigré (1791), il rentra bientôt après en France avec une mission des princes, fut arrêté, puis relâché, et alla alors se joindre aux insurgés de la Vendée. Il prit part à toutes les expéditions de la grande armée royaliste, où il commandait une division d'artillerie. Il fut un des derniers à poser les armes, signa avec regret le traité de la Mabilais et se retira en Angleterre, où il publia : *Aperçu sur la guerre de la Vendée*, 1798, in-8° ; *Post-scriptum à l'Histoire de la Vendée*, 1799, in-8°.

BEAUVAIS, pseudonyme du comte de Boisgelin.

BEAUVAIS (cardinal de). Voy. DORMANS.

BEAUVAIS. Voy. BRICHANTEAU, — VINCENT.

BEAUVAISIS ou **BEAUVOISIS**. Le territoire de la cité des *Bellovaci* (*Belvacensis Civitas*) divisé en quatre *pagi* : *Belvacensis* (Beauvaisis), *Camliacensis* (Chambliois), *Rossontensis* (pays de Ressons) et *Vindiolensis* ou *Vindoilisus* (Vendélais), répond au Beauvaisis pris dans sa plus grande acception. Le Beauvaisis proprement dit était borné au N. par l'Amiénois, et le Santerre; à l'E. par le Valois et le Noyonnais; au S. par l'Ile-de-France et le Vexin français; à l'O. par la Normandie. Il avait 16 lieues de long sur 10 de large. Ses coutumes furent rédigées, au XIIIe siècle (1283), par Philippe de Beaumanoir (voy. ce nom). Le Beauvaisis était dans la Picardie; néanmoins, au XVIe siècle, il fut compris dans le gouvernement de l'Ile-de-France. Ses principales villes étaient Beauvais, capitale, Gerberoy, Boufflers, Clermont, Liancourt, Fitzjames et Beaumont-sur-Oise. En 1790, il a été compris entièrement dans le département de l'Oise. — Voy. BEAUVAIS.

BIBLIOGRAPHIE : J. Grévin, *Dictionnaire du Beauvoisis*, 1558, 8; D. Symon. *Supplément à l'histoire du Beauvoisis*, 1704, 1706, in-12. E. J. Woillez, *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvaisis*, 1840-43, f°.

BEAUVAL (Jeanne-Olivier BOURGUIGNON, dame), comédienne, née en Hollande vers 1648, morte en France le 20 mars 1720. Mariée à un gagiste de la troupe de Lyon, elle fut distinguée par Molière qui la fit entrer dans sa troupe; elle jouait principalement les soubrettes.

BEAUVALLET (Pierre-Nicolas), sculpteur, élève de Pajou, né au Havre en 1749, mort à Paris le 17 avril 1828. On a de lui une Suzanne surprise au bain et les bustes de Marat, de Guillaume Tell, de Barnave, etc.

BEAUVARLET, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Moismont et de Vaconsins. (Voy. *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

BEAUVARLET (Jacques Firmin), graveur, élève de Laurent Cars, né à Abbeville, le 25 septembre 1731, mort à Paris le 7 décembre 1797.

BEAUVARLET-CHARPENTIER (Jean-Jacques), organiste et compositeur, né à Abbeville en 1730, mort à Paris le 6 mai 1794. = Son fils, JACQUES-MARIE, organiste de Saint-Paul et de Saint-Germain des Prés, compositeur, né à Lyon le 3 juillet 1766, mort en novembre 1834. — *La bataille de Montenotte;* la *bataille d'Austerlitz;* la *bataille d'Iéna;* des *airs variés*, etc.

BEAUVAU, château d'Anjou qui a donné son nom à une illustre et ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs du Rivau, de Mont-Gauger, de Manonville, de Rorté, de Fleville, de Novian, de Panges, de Précigny, de Pimpean, de Passavant, de Tigny, de la Bessière, de Rivarennes, et les princes de Craon. Armes : *d'argent à quatre lionceaux cantonnés de gueules, couronnés, armés et lampassés d'or.* (Voy. la généalogie publiée par les frères Sainte-Marthe, 1626, in-fol.) — Parmi les personnages marquants de cette maison, nous signalerons les suivants :

René, seigneur de BEAUVAU, accompagna Charles d'Anjou (1265) dans le royaume de Naples dont il devint connétable et mourut en 1266. = LOUIS, grand sénéchal de Provence, premier chambellan de René Ier, roi de Sicile, mort en 1462. — Le *Pas d'armes de la Bergère*, 1828, in-8°, et une traduction en prose du roman italien *Troïle et Cressida*, traduction conservée manuscrite à la Biblioth. impériale. Sa fille Isabelle épousa (1454) Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, ancêtre direct de Henri IV. = JEAN, frère du précédent, sénéchal d'Anjou, conseiller et chambellan de Louis XI et de René, roi de Sicile, mort en 1468. = PIERRE, fils du précédent, sénéchal de Lorraine et chambellan de René II, roi de Sicile, mort en 1521. = RENÉ, fils du précédent, sénéchal du Barrois et chambellan d'Antoine, duc de Lorraine, mort vers 1549. = CLAUDE, fils du précédent, gouverneur de Henri, duc de Lorraine, grand-maître de la garde-robe d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, mort en 1597. = LOUIS, fils du précédent, colonel au service d'Alex. Farnèse, puis à celui de France, mort en 1596. = HENRI, petit-fils du précédent, grand gruyer de Lorraine. Il servit l'électeur de Bavière, puis l'empereur Rodolphe II contre les Turcs, et voyagea en Afrique et en Asie. Il a publié, 1619, in-4°, une relation de ses campagnes et de ses voyages. = HENRI, marquis de BEAUVAU, fils du précédent, mort en 1684. — *Mémoires pour servir à l'histoire de*

Charles VI, duc de Lorraine, 1686, 1689, in-12. = MARC, fils du précédent, prince de Craon, mort en 1754. Il fut gouverneur de François de Lorraine qui devenu empereur et époux de Marie-Thérèse, le nomma vice-roi de Toscane. = RENÉ-FRANÇOIS, né en 1664, au château du Rivau (Poitou), le 11 novembre 1664, mort le 4 août 1739. Il fut successivement évêque de Bayonne (1700), de Tournai (1707), archevêque de Toulouse (1713), de Narbonne (171?). = LOUIS-CHARLES-ANTOINE, marquis de BEAUVAU, général, né en avril 1710, tué au siége d'Ypres, le 24 juin 1744. = CHARLES-JUSTE, maréchal de France, membre de l'Académie française, né à Lunéville, le 10 septembre 1720, mort le 2 mai 1793. Gouverneur du Languedoc (1763), gouverneur de Provence (1782), maréchal de France (1783), il fut pendant quelques mois (1789) ministre de Louis XVI. = MARC-ÉTIENNE-GABRIEL, prince du Saint-Empire, né le 22 septembre 1773, mort en 1849. Il fut chambellan de Napoléon, pair de France pendant les Cent-Jours et sous la monarchie de Juillet.

BEAUVEZET (seigneurs de), branche de la famille provençale d'Aimar. = — (Seigneurs de), de la maison de Capris (Provence). = — (Seigneurs de), de la famille provençale de Nadal. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Rodulf (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la famille de Roux (Provence).

BEAUVILLE (seigneurs de), de la maison de Talleyrand (Périgord).

BEAUVILLIER, maison du pays chartrain, d'où sont sortis les seigneurs de Lude, de Seri, de Binas, de La Ferté-Hubert, de Montrésor, les comtes et ducs de Saint-Aignan. Armes : *fascé d'argent et de sinople de six pièces, les fasces d'argent chargées de six merlettes de gueules* 3, 2, 1. (Voy. le P. Anselme, t. IV.) = Les personnages les plus marquants de cette famille sont : Honorat de Beauvillier, comte de SAINT-AIGNAN, baron de la Ferté-Hubert, mestre-de-camp de la cavalerie légère de France, lieutenant général de Berry, né vers 1580, mort à Paris, le 22 février 1622. = Son fils, FRANÇOIS, premier duc de SAINT-AIGNAN, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, lieutenant-général, membre de l'Académie française, né en 1607 (ou 1610), mort à Paris, le 17 février 1679. Son comté de Saint-Aignan fut érigé en sa faveur en duché-pairie en décembre 1663. Il s'était fait une grande réputation de vaillance et de galanterie. Il était grand ami de Mme de Scudéry et de Bussy dans la correspondance duquel on trouve plusieurs de ses lettres. On a de lui quelques pièces de vers éparses dans divers recueils. = Son fils aîné, FRANÇOIS, comte de SERI, né le 4 octobre 1637, mort le 1er octobre 1666. = PIERRE, chevalier de SAINT-AIGNAN, frère du précédent, né le 14 août 1641, tué au combat de Saint-Gothard en Hongrie, le 25 juillet 1664. = PAUL, duc de Saint-Aignan, dit le duc de BEAUVILLIER, pair de France, frère du précédent, mort le 31 août 1714. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et pourvu de plusieurs bénéfices dont il se démit à la mort de son frère Paul. Il prit alors le titre de comte de Saint-Aignan, succéda à son père (1666) dans la charge de premier gentilhomme de la chambre, et sur sa démission hérita de son duché-pairie (1679) et se fit appeler duc de Beauvillier pour lui laisser le titre de duc de Saint-Aignan. Il fut successivement chef du conseil des finances (1685), gouverneur du Havre, grand arpenteur de France, gouverneur du duc de Bourgogne (1689), puis du duc d'Anjou (1690) et du duc de Berry (1693), ministre d'État (1691), grand d'Espagne de première classe (1701). Il était l'ami intime de Saint-Simon qui parle longuement de lui dans ses mémoires : il avait épousé une fille de Colbert. = Paul-Hippolyte de BEAUVILLIER, second duc de Saint-Aignan, pair de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Paris, le 25 novembre 1684, mort le 22 janvier 1776. Il fut ambassadeur en Espagne (1715-1718), membre du conseil de régence (1719), ambassadeur à Rome (1731). = Paul-François de BEAUVILLIER, comte de Saint Aignan, puis duc de Beauvillier (1738), né à Versailles, le 16 août 1710, mort à Paris, le 7 janvier 1742.

BEAUVILLIER (Seigneurs de), de la maison du Merle.

BEAUVIOLLE (Denis), peintre en miniature, vivait à Paris dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

BEAUVOIR (N.-D. de), *Bellus Visus*, abbaye de Cisterciennes, diocèse de Bourges, fondée en 1234 par Robert de Courtenai.

BEAUVOIR, seigneurie d'Auvergne, qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs du Roure, de Beaumont, de Brisson et de Grimoard.

BEAUVOIR, seigneurie de Bourgogne qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Chastelus, de Baserne, de Coulanges et les vicomtes d'Avallon. Armes : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef et trois en pointe mises en orle*. (Voy. le tome VII du P. Anselme.)

BEAUVOIR (Seigneurs de), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France).

BEAUVOIR (Édouard Roger de BULLY, dit Roger de), romancier, auteur dramatique, né à Paris le 28 novembre 1809, mort en 1866. = Sa femme, Aimée-Léocadie Doze, actrice, née à Hennebon (Morbihan), le 20 octobre 1822, morte le 30 oct. 1859. Elle a écrit quelques comédies et proverbes, et les *Confidences de mademoiselle Mars*, 1855, 3 vol. in-8°, et 1857, in-16.

BEAUVOIS (Seigneurs de), branche de la maison de Préaux (Touraine).

BEAUVOISIN (Seigneurs de), branche de la famille de Genas (Dauphiné). = — (Seigneurs de), de la famille de Piolenc.

BEAUVOLLIER (Pierre-Louis VALOT de), chef vendéen, né au château de Sammarçole, près de Loudun, vers 1770, mort vers 1825. Il se joignit (1793) à l'armée vendéenne où il fut d'abord commandant en second de l'artillerie, puis intendant-général et trésorier, et sa conduite dans ces dernières fonctions fit peser sur lui de graves accusations. Il reprit les armes dans l'insurrection de 1799, et commanda une division dans l'armée d'Autichamp. En 1812, il fit la campagne de Russie, comme attaché à l'administration militaire, et pendant les Cent-Jours il alla rejoindre l'armée vendéenne en qualité d'intendant-général. — *Essai sur la Vendée*, 1816, in-4°; *Mémoires sur la campagne de Russie*, publiés par A. de Beauchamp. = Son frère, Jean VALOT, chevalier de BEAUVOLLIER, servit aussi et avec distinction dans l'armée vendéenne. Pris à la retraite de la Loire, il fut condamné à mort à Angers, le 12 janvier 1794.

BEAUXAMIS ou **BEAULXAMIS** (Thomas), carme, théologien, né à Melun en 1524, mort à Paris le 1er mai 1589. Il avait été curé de Saint-Paul, et fut, dit-on, privé de cette cure pour s'être opposé à ce que Maugiron et d'autres mignons de Henri III fussent enterrés dans son église. — Outre une *Oraison funèbre* de Charles de Gondi, 1579, in-4°, on a de lui : *Résolution sur certains pourtraicts et libelles, intitulez du nom de marmitte*, 1562, in 8°, souvent réimprimé; la *Marmite renversée et fondue*, 1572, in-8°; *Histoire des*

sectes qui ont oppugné le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, 1570, in-4°, 1576, in-8°.

BEAUXONCLES, famille d'où sont sortis les seigneurs de Cigogne et de Courbouzon.

BEAUZÉE (Nicolas), habile grammairien, membre de l'Académie française, né à Verdun, le 9 mai 1717, mort à Paris le 24 ou 25 janvier 1789. Il succéda, dans la rédaction de la partie grammaticale de l'*Encyclopédie*, à Dumarsais. Son meilleur ouvrage est sa *Grammaire générale*, 1767, 2 v. in-8°, ouvrage où il a su apporter une grande clarté et même de l'agrément dans une matière fort abstraite. Il a traduit Salluste, Quinte-Curce et l'*Imitation de J. C.*

BEBEL (Balthasar), théologien protestant, érudit, né à Strasbourg en 1632, mort en 1686. — *Historia Ecclesiæ antediluvianæ*, 1661, in-4°, plusieurs fois réimprimée; *Antiquitates Germaniæ primæ*, 1669, in-4°; *Antiquitates Ecclesiæ evangelicæ*, 1669, 3 vol. in-4°.

BEBRYCES, peuple d'origine ibérienne, établi dans la Celtique. Il paraît avoir, avant l'arrivée des *Volcæ*, dominé, ainsi que les *Sardones*, sur la partie occidentale du golfe de Gaule (du Lion). Repoussé vers les Pyrénées, sur les deux versants desquels il se maintint, le long de la mer, ce peuple, à l'arrivée des Romains, avait pour villes principales *Illiberi* et *Ruscino*. Il fut en 118 av. J. C. compris dans la province romaine de la Gaule transalpine, et, en 28 av. J. C, dans la province sénatoriale narbonnaise. Au commencement du IVe siècle il formait une partie de la population de la cité de Narbonne dans la Narbonnaise première. — Voy. ROUSSILLON.

BEC (N.-D. du), *Beccum Herluini*, célèbre abbaye de Bénédictins, près du bourg de ce nom (Eure), fondée en 1034 par le B. Herluin, son premier abbé, qui la plaça d'abord à Bonneville. Il s'y forma bientôt sous la direction de Lanfranc, qui devint archevêque de Cantorbéry, une école célèbre, d'où sortirent saint Anselme, Robert du Mont, le pape Alexandre II, Yves de Chartres et une foule d'évêques et d'abbés. — Pendant longtemps cette abbaye, enrichie par de nombreuses libéralités, jouissant de priviléges importants, et qui avait fondé une multitude de couvents en France et en Angleterre, porta le titre de chef d'ordre. En partie détruite au XIVe et au XVe siècle, l'abbaye fut pillée par les calvinistes en 1563. Au dernier siècle, elle avait encore dans sa dépendance 166 cures (St-Gervais et St-Jean-en-Grève, à Paris, St-Sévère à Rouen, etc., etc.), 18 prieurés et 16 chapelles. Elle appartenait au diocèse de Rouen et était de la congrégation de Saint-Maur.

BEC ou **BEC-CRESPIN**, ancienne et illustre maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Bourri, de Mauny, de Villebéon, de Vardes et les comtes de Moret. Le premier membre connu est GILBERT DE BRIONNE, dit *Crespin*, qui vivait vers 1034. = Son fils, GUILLAUME, suivit Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre (1066). = GUILLAUME V, seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagni, de Dangu, etc., maréchal de France, accompagna saint Louis dans sa croisade d'Afrique (1269). = GUILLAUME IX, mort avant 1425, embrassa le parti du roi contre les Anglais qui confisquèrent ses terres. = ANTOINE, son second fils, hérita de son frère aîné Jean, mort sans enfants en 1451, et devint évêque de Laon (1449) et archevêque de Narbonne (1460); il mourut le 15 octobre 1472. = JEANNE, sœur d'Antoine et de Jean, hérita d'eux et porta ses biens à son mari Pierre de Brezé, baron de Maulevrier. Elle obtint en 1465 des lettres d'abolition pour avoir livré, lors de la guerre du Bien public, le château de Rouen au duc de Bourbon.

La branche des seigneurs de Bourri et de Villebéon eut pour chef, à ce qu'on croit, Hugues, fils de Guillaume IV. Hugues fut père de Jean, qui eut pour fils : MICHEL, chanoine de Paris, doyen de Saint-Quentin, cardinal (1312), mort en 1316. = CHARLES, seigneur de Bourri et de Vardes, vice-amiral de France. = Son second fils, PHILIPPE, mort en 1605; évêque de Vannes (1559), puis de Mantes (1586), il fut nommé par Henri IV archevêque de Reims en 1594. = PIERRE, frère cadet de PHILIPPE, fit la branche des marquis de Vardes. = JEAN, neveu de Philippe, abbé de Mortemer, évêque de Saint-Malo (1599), né vers 1540, mort en janvier 1610. Il voyagea en Orient, pendant sa jeunesse, se distingua dans les guerres civiles et n'embrassa qu'assez tard l'état ecclésiastique. — *Discours de l'antagonie du chien et du lièvre*, 1593, in-8°, rare; *Histoire de Tamerlan*, 1602, in-8°

La branche des seigneurs de Bourri s'éteignit avec Georges du Bec, gentilhomme ordinaire du roi, mort sans postérité mâle en 1585. = RENÉ Ier, marquis de VARDES et de la Bosse, fils de Pierre, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de La Chapelle en Thiérache et chevalier des ordres du roi (1619). = JEAN, son fils aîné, fut assassiné par des brigands en Italie (1616). = RENÉ II, second fils de René Ier, épousa Jacqueline du Bueil, comtesse de Moret, maîtresse de Henri IV. = Son second fils, Antoine, comte de Moret, lieutenant-général des armées, fut tué au siége de Gravelines, le 13 août 1658. = FRANÇOIS-RENÉ, le dernier du nom, fils du précédent, marquis de Vardes, comte de Moret, gouverneur d'Aigues-Mortes, capitaine des Cent-suisses, mort le 3 septembre 1688. Il se rendit célèbre à la cour de Louis XIV par son esprit et par ses galanteries; mais ayant trempé dans l'intrigue ourdie par la comtesse de Soissons, dont il était l'amant, pour dévoiler à la reine les amours du roi et de Mlle de la Vallière, il fut (1664) enfermé d'abord à la Bastille, puis à la citadelle de Montpellier; mis en liberté au bout de 18 mois, il resta en exil jusqu'en mai 1683, où le roi le rappela par une lettre de sa main, et lui rendit son amitié. Il mourut en septembre 1688, ne laissant qu'une fille qui épousa le duc de Rohan-Chabot. — On trouve quelques lettres de lui dans la correspondance de Bussy. (Voy. sur cette maison le tome II du P. Anselme.)

BEC DE CORBIN (Gentilshommes au), gentilshommes ordinaires de la maison du roi. Leur nom venait de ce qu'ils portaient des haches ayant un bec de corbin (ou bec de faucon). Ils marchaient deux à deux devant le roi aux jours de cérémonie.

BEC DE-LIÈVRE, maison originaire de Bretagne, et d'où sont sortis les seigneurs du Bouexic, du Boisbasset, de Saint-Maur, de Penhouet, de Belair, du Brossay, les marquis de Cany, les seigneurs de Frêne-Saint-Georges, de Bonnemare, de Sazilly, de Quevilly et d'Hocqueville. — Armes: *de sable à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille oreillée de même en pointe.* (Voy. l'*Hist. de Bretagne*, par Lobineau.)

La seigneurie de Tréambert, jointe à d'autres terres, fut érigée en marquisat par lettres de février 1717 en faveur de Guil.-Jean-Baptiste-François de Bec-de-Lièvre, premier président de la chambre des comptes de Bretagne, mort en 1733. = Son fils, Anne-Christophe, marquis de BEC-DE-LIÈVRE, né en 1774, mort le 10 août 1795. Il émigra, servit dans l'armée de Condé et rentré en France (1794), alla rejoindre l'armée royale de l'Ouest où il devint major-général sous

Scépeaux. Il fut blessé mortellement près d'Oudon au mois de juillet de l'année suivante. = Son frère, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et pourvu d'un bénéfice, embrassa ensuite la carrière militaire, fit la guerre d'Amérique, fut chargé de diverses missions en Angleterre, émigra (1792), revint en France, fut arrêté et resta deux ans en prison. Lorsqu'il recouvra la liberté, il se mit au service de la police et allait remplir une mission en Bretagne, lorsque la diligence où il était fut arrêtée par Georges Cadoudal qui le fit fusiller immédiatement (1801).

BECARIIS, famille de Provence, originaire d'Italie. D'elle sont sortis les seigneurs de Silans. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BEÇAY (Seigneurs du), branche de la maison du Cambout.

BECCARI (Mme), femme de lettres, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

BECCARIE DE PAVIE, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Fourquevaux. (Voy. le reg. II de l'*Armorial*, de d'Hozier.)

BÉCÈDE (La), petit pays du Sarladais (Dordogne), ayant pour localité principale La Sauvetat de Cadouin.

BÉCHADA (Grégoire), poëte limousin du XIIe siècle. Il avait composé un poëme aujourd'hui perdu sur la conquête de Jérusalem.

BECHAMEIL, famille du Soissonnais, d'où sont sortis les marquis de Nointel. Les armes: *d'azur au chevron d'or de trois palmes de même.*

BÉCHAUD (Jean-Pierre), général, né à Béfort (Haut-Rhin), le 17 février 1770, tué à la bataille d'Orthez le 27 février 1814.

BÉCHET (L'abbé Antoine), chanoine d'Uzès, littérateur, né à Clermont en 1649, mort à Uzès en 1722. — *Traduction* des lettres de Busbecq, et *Histoire du ministère du cardinal Martinusius*, 1715, in-12.

BÉCHET (Jean-Baptiste), littérateur, érudit, né à Cernans, près Salins, en 1759, mort à Besançon le 7 janvier 1830. — *Examen critique de la* VIIIe *satire de Boileau*, 1801, in-12, très-rare; *Recherches sur Salins*, 1828, 2 vol. in-12.

BECHON (Jean de ROCHEBRUNE), graveur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

BECKER (Jean-Christophe), dit *Artopæus*, érudit, doyen de l'université de Strasbourg, né dans cette ville en 1626, mort en 1702. — *De vera ætate Antichristi*, 1665, in-12; *Scriptores historiæ Augustæ*, 1677, in-8°; *Diatribe historica de Xerxe*, 1689, in-4°; *De erroribus Justini circa res judaïcas*, 1695, in-4°.

BECKER (Joseph), conventionnel, né à Saint-Avold (Moselle) où il mourut vers 1820. Dans le procès du roi, il vota pour la réclusion et le sursis, et après le 9 thermidor se signala comme l'un des plus ardents ennemis de la Montagne; il entra ensuite au conseil des Cinq-Cents.

BECKER ou **BAJERT-BECKER** (Léonard-Nicolas), comte de Mons, général, né le 11 janvier 1770, à Obernheim (Bas-Rhin), mort le 18 novembre 1840. Nommé comte après la paix de Tilsitt, il fut élu député (1805) par le Puy-de-Dôme, et après les Cent-Jours reçut la mission d'accompagner l'empereur jusqu'à Rochefort. Il fut créé pair en 1819.

BÉCLARD (Pierre-Augustin), anatomiste, né à Angers le 15 octobre 1785, mort à Paris le 17 mars 1825. Il fut nommé successivement prosecteur de la Faculté de Paris, chef des travaux anatomiques, chirurgien en chef de la Charité et (1818) professeur d'anatomie à l'école de médecine. — Outre de nombreux mémoires insérés dans divers recueils, *Éléments d'anatomie générale*, 1823, in-8°.

BÉCŒUR (Jean-Baptiste), naturaliste, né à Metz en 1718, mort le 16 décembre 1777.

BÉCOURT (Seigneurs de), branche de la maison du Biez.

BÉCOURT (*N.*), violoniste, de la fin du XVIIIe siècle. Il avait composé divers airs de danse pour le théâtre Beaujolais, et l'un d'eux, appelé *Carill n national* et que Marie-Antoinette jouait souvent, était devenu populaire, et le devint encore plus lorsqu'un chanteur des rues, nommé Ladré, y eut mis en 1789, les fameuses paroles : *Ah! ça ira.*

BÉCON (Seigneurs de), de la maison de Le Veneur (Normandie).

BÉCONNE (Seigneurs de), branche de la maison de Vesc (Dauphiné).

BECQUENCOURT (Seigneurs de), de la maison d'Humières (Artois).

BECQUEREL (Louis-Alfred), médecin, né à Paris en 1814, mort en mars 1862.

BECQUET (Antoine), bibliothécaire des Célestins, né à Paris en 1654, mort le 20 janvier 1730. — *Gallicæ Celestinorum congregationis.... monasteriorum fundationes*, etc., 1719, in-4°.

BECQUET Voy. BÉQUET.

BECQUIÉ (J. M), flûtiste, né à Toulouse en 1800, mort à Paris en 1825.

BEDA ou **BÈDE** (Noël, théologien et controversiste catholique, né en Picardie ou en Normandie, vers la fin du XVe siècle, mort au Mont-Saint-Michel le 8 janvier 1536. Nommé vers 1520 syndic de la Faculté de théologie, il se signala par ses violences contre les hérétiques. Lorsque François Ier consulta la Faculté au sujet du divorce de Henri VIII, lui seul empêcha l'approbation qui allait passer à la pluralité des voix. Ses prédications contre la cour et quelques lettres qui tombèrent entre les mains du roi, le firent arrêter et condamner par le parlement à faire amende honorable (ce qui eut lieu le 6 mars 1535), et à être enfermé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel pour le reste de ses jours. Il a publié en latin (1526, in-f°) des diatribes devenues rares contre Erasme et Lefèvre d'Étaples, des petits traités théologiques et: *De unica Magdalena*, 1519, in-4°; *Apologia contra clandestinos Lutheranos*, 1529.

BEDA (Dan. Jonas), pseudonyme de J. Labadie.

BEDACIER (Catherine **DURAND**, dame), poëte et romancière, morte à Paris en 1736, — dans un âge avancé. — *Œuvres*, 1736, 6 vol. in-12.

BEDACIUS, le Bédat, affluent de l'Allier.

BEDAGAU, **BODAGOUVA** ou **BEDENSIS PAGUS**, comté carlovingien, aujourd'hui le pays de Bitbourg dans la Prusse rhénane. = —, petit canton de la cité de Toul ayant Void pour chef-lieu (Meuse).

BÉDARD (Jean-Baptiste), violoniste et compositeur, né à Rennes vers 1765, mort vers 1815.

BÉDARRIDES, *Biturritæ*, bourg du comté Venaissin (Vaucluse), sur lequel les évêques d'Avignon qui, paraît-il, en étaient possesseurs dès le Xe siècle, ont conservé un certain nombre de droits jusqu'à la Révolution.

BÉDÉ (Jean), calviniste, publiciste, né à Angers, mort vers le milieu du XVIIe siècle. — *La Messe en françois*, 1610, in-8°, rare; les *Droits des rois*, 1611, in-8°; *Discours d'un fidèle sujet sur la majorité des rois*, 1614, in-8°; *Discours d'état sur la protection des alliés*, 1614, in-4°; *Discours sur les présentes alliances des maisons de France et d'Espagne*, 1613, in-8°, etc.,

BEDEAU, BEDEL. Les Bedels étaient les sergents d'ordre inférieur, chargés des missions les plus pénibles et les moins délicates. Ils s'étaient singulièrement multipliés au XIIIe siècle, auprès des bailliages et sénéchaussées, et leur ac-

tion se faisait sentir de trop près pour ne pas exciter des clameurs. Aussi saint Louis recommanda-t-il à ses officiers en 1254 d'en restreindre le nombre au strict nécessaire. On disait d'eux qu'ils étaient pires encore que les voleurs, auxquels on peut échapper par la fuite, tandis qu'il n'y avait pas moyen de se soustraire à la main des bedeaux. Ils paraissent avoir exercé en outre à cette époque les fonctions de percepteurs des impôts et de publicains.

On appelait aussi bedeau l'appariteur qui portait une masse d'argent devant les premiers officiers de l'Université de Paris aux jours de cérémonie. Ils étaient au nombre de quatorze : deux en chaque nation et deux en chaque faculté. Le bedeau de la nation de France portait le titre de *grand bedeau*.

BEDEAU (Marie-Alphonse), général, né à La Roberdière (Loire-Inférieure), le 10 avril 1804, mort à Nantes, le 30 novembre 1863. Il se distingua dans les guerres d'Algérie (1836-1846), fut nommé général de brigade (1841), général de division (1846). Il avait un commandement à Paris lors de la révolution de Février et sa conduite ambiguë lui valut une lettre de Bugeaud à laquelle il répondit par une brochure. Député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée constituante, il fut blessé aux journées de Juin. Réélu à la législative par le département de la Seine, il fut, au coup d'État, arrêté, conduit à Mazas, puis exilé et se retira en Belgique.

BEDEILLE, petite souveraineté dans le Béarn qui appartenait à la maison d'Albret-Miossens d'où elle passa par donation en 1692 à Ch. de Lorraine, comte de Marsan.

BEDEJUN (Seigneurs de), de la famille provençale de Michaelis.

BEDENSIS PAGUS. Voy. BEDAGAU.

BEDERROIS. Ce nom désignait soit le territoire entier de la cité gallo-romaine des *Beterrenses* et du diocèse de Béziers, soit le territoire particulier à Béziers. — Voy. BÉZIERS.

BÉDOCH (Pierre-Joseph), avocat, né le 28 décembre 1761 à Tulle, mort à Paris le 16 février 1837. Substitut du procureur général de Limoges en 1811, il fut l'année suivante envoyé au Corps législatif, où il manifesta des idées libérales. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé conseiller d'État et représentant. Sous la Restauration, depuis 1818 et jusqu'à sa mort, il fit presque sans interruption partie de la Chambre. En juillet 1830, il fut l'un des signataires de l'adresse des 221.

BEDOS DE CELLES (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, correspondant de l'Académie des sciences, né à Caux (Languedoc) en 1706, mort le 25 novembre 1779. — *Gnomonique pratique*, 1760 in-8°; *L'art du facteur d'orgues*, 1766-1778, 4 vol. in-f°, faisant partie de la collection des Arts et métiers, publiée par l'Académie des sciences.

BEDOUIN, petite ville du comté Venaissin (Vaucluse). En 1793, elle était devenue le centre de toutes les conspirations royalistes. Le Comité de salut public ordonna qu'elle fût livrée aux flammes. L'ordre fut exécuté par le représentant Maignet; mais comme il s'agissait de faire un exemple et non de ruiner toute une population, le représentant fit éteindre l'incendie après qu'il eut détruit six maisons, lesquelles appartenaient aux habitants les plus compromis de la localité.

BEDOUIN (Seigneurs de), de la famille d'Orléans.

BÉDOYÈRE (Charles-Angélique-François HUCHET, comte DE LA), général, né à Paris, le 17 avril 1786, fusillé dans la plaine de Grenelle, le 19 août 1815. Colonel (1812), il commandait le 7° de ligne à Grenoble lors de l'arrivée de Napoléon près de cette ville, au retour de l'île d'Elbe. Lui et son régiment acclamèrent l'empereur qui le nomma successivement général de brigade, général de division et pair. Après Waterloo, il soutint en vain la cause de Napoléon II, suivit l'armée derrière la Loire et fut excepté de la loi d'amnistie. Arrêté à Paris, le 2 août, il fut traduit devant un conseil de guerre le 9, et le 15 condamné à mort à l'unanimité.

BEDUER (Marquis de), branche la maison de Lostanges (Limousin).

BEEREN (Gross-). Voy. GROSS-BEEREN.

BEFFARA (Louis-François), littérateur, né à Nonancourt (Eure) le 23 août 1751, mort à Paris le 2 février 1838. De 1792 à 1816, il fut commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin. Il est surtout connu par ses travaux et ses recherches sur Molière qui ont élucidé quelques points de la vie du grand comique. Outre de nombreux manuscrits relatifs aux théâtres, aux acteurs et aux pièces, légués par lui à la bibliothèque de la ville de Paris, il a laissé : *L'esprit de Molière*, 1777, 2 vol. in-12; *Dissertation sur J. P. Molière*, 1821, in-8°; *Recherches sur les époques de la naissance et de la mort de J. F. Regnard*, 1823, in-8°.

BEFFROY DE BEAUVOIR (Louis-Étienne), conventionnel, né à Laon en 1754, mort à Liége en 1825. En 1776, il fit partie d'une compagnie de cadets envoyés par Louis XVI au roi de Pologne, revint en France en 1789, fut nommé député suppléant à l'Assemblée législative, puis député à la Convention. Il vota la mort du roi et fut chargé de missions à l'armée du Nord, et à l'armée d'Italie. Il passa ensuite au conseil des Cinq-Cents. Accusé de faux (1802), il fut acquitté. Exilé en 1816, il se retira à Liége. — On a de lui : *Étrennes à mes compatriotes*, 1799, in 8°; *Avantages du desséchement des marais*, 1793, in-8°.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel), dit le *cousin Jacques*, frère du précédent, auteur dramatique, compositeur, né à Laon le 6 novembre 1757, mort à Paris le 18 décembre 1811. Il a écrit un nombre considérable de vaudevilles, divertissements, opéras, pour lesquels il composait une musique aussi oubliée aujourd'hui que le reste. La plus connue de ses pièces est *Nicodème dans la Lune* (1790), qui eut plusieurs centaines de représentations.

BEFORTIUM, Belfort ou Béfort (Haut-Rhin).

BÉGARD (N.-D. de), abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Tréguier (Côtes-du-Nord), fondée en 1130 par Étienne III, comte de Penthièvre.

BÉGARRATS ou **BIGARRATS**, nom donné à la fin du XVI° siècle aux réformés de Provence qui soutenaient la cause royale.

BÉGAT (Jean), président au parlement de Bourgogne, jurisconsulte, né à Dijon en 1523, mort en cette ville le 19 juin 1572.

BEGAULT (Gilles), prédicateur, né en 1660, mort à Nimes vers 171?.

BEGGA ou **BEGGHE** (Ste), fille de Pépin le Vieux et d'Itta, mariée au duc Anségise, morte vers 692 ou 698. Elle fut la mère de Pépin d'Héristal.

BÉGIN (Louis-Jacques), chirurgien militaire, membre de l'Académie de médecine (1823), professeur d'anatomie pathologique à Strasbourg, puis au Val-de-Grâce, président du Conseil de santé des armées, né à Liége le 2 novembre 1793, mort le 13 avril 1859.

BEGODEL (Seigneurs de), de la famille de Scourion (Picardie).

BÉGON, famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de la Rosière et de Brozat.

BÉGON (Michel), administrateur, né à Blois en 1638, mort à Rochefort le 4 mars 1710. Il était président au présidial de Blois quand le marquis de Seignelay, son parent, le fit entrer dans l'administration de la marine (1677). Il fut successivement intendant du Havre, des îles d'Amérique (1682), des galères (1685), de Rochefort et de la Rochelle. Il avait réuni un riche cabinet de médailles et de curiosités. = Son fils aîné, MICHEL, fut intendant du Canada. = Le second, SCIPION-JÉRÔME, né à Brest le 30 septembre 1681, mort le 28 décembre 1753, fut abbé de Saint-Germer-de-Fleix, puis évêque de Toul (1723). = — ÉTIENNE, avocat, né vers 1658, mort à Paris le 30 janvier 1726.

BEGORA, CASTRUM BEGORENSE, capitale des *Bigerriones* ou *Bigerrones*, détruite, comme la plupart des villes de la Novempopulanie, lors des invasions des Barbares.

BEGOULE (Seigneurs de), de la maison du Monteil (Auvergne).

BÈGUE (Le), maison de Lorraine, originaire de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de de Germiny.

BÈGUE (Nicolas-Antoine Le), organiste de Saint-Méry et du roi, né à Laon en 1630, mort à Paris le 6 juillet 1702. Il a publié des *Pièces d'orgues*, 1676, in-4° et des *Pièces pour le clavecin*, 1677, in-4°. La Bibliothèque impériale possède de lui quelques manuscrits.

BÈGUE DE PRESLE (Achille-Guillaume Le), médecin, né vers 1735 à Pithiviers, mort à Paris le 18 mai 1807. — *Relation des derniers jours de Jean-Jacques Rousseau*, 1778, in-8°.

BÉGUIGNOT (François-Barthélemy, comte), général, né près de Ligny (Meuse) en 1747, mort à Paris le 30 septembre 1808. Soldat dès sa jeunesse, il fut à l'époque de la Révolution nommé général de brigade, puis général de division (1799). Ses opinions républicaines empêchèrent qu'il ne fût employé activement sous l'Empire où il fit partie du Corps législatif, puis du Sénat.

BÉGUILLET (Edme), agronome, historien, avocat et notaire à Dijon, correspondant de l'Académie des Inscriptions, mort en mai 1786. — *Histoire des guerres des deux Bourgognes sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV*, 1772, 2 vol. in-8°; *Description générale de la Bourgogne* (avec l'abbé Courtépée), 6 vol. in-8°).

BÉGUIN (Jean), chimiste, aumônier de Louis XIII. — *Tyrocinium chimicum*, 1608, in-12, souvent réimprimé; traduit en français (*Eléments de chimie*) par J. L. Leroi, 1615, in-8°.

BÉGUIN (Daniel), jésuite, théologien, né à Château-Thierry, le 14 octobre 1608, mort le 19 mars 1696.

BÉGUINES, filles ou femmes vivant en communauté, et qui ne sont astreintes qu'à prononcer des vœux simples d'obéissance et de chasteté. Elles furent instituées à Liége d'où elles allèrent s'établir à Nivelles. Saint Louis en fit venir à Paris. Elles étaient quatre cents dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, mais leur nombre se trouvait réduit à trois veuves en 1480. Leur couvent fut donné alors par Louis XI à d'autres religieuses.

BÉGUINS. On appelait ainsi à Toulouse des religieux du tiers ordre de Saint-François. — Béguins, Bégards ou mieux Beggards, était le nom que l'on donna à certains hérétiques d'Allemagne et des Pays-Bas qui furent condamnés par le concile général de Vienne en 1131.

BÉHAGUE (Jean-Pierre-Antoine, comte de), général, mort en Angleterre au commencement du XIXe siècle. Lieutenant-colonel (1761), gouverneur de la Guyane après la paix de 1763, lieutenant-général (1791), il fut à cette même époque nommé gouverneur de la Martinique, en proie, comme la métropole, aux plus vives agitations. Il parvint à s'y maintenir jusqu'en 1793. Il fut alors obligé d'abandonner l'île où il ne tarda pas à revenir avec des troupes anglaises et à forcer le général Rochambeau à capituler.

BEHOURDIS ou **BOUHOURDIS**, joute qui se faisait avec des bâtons le premier et le second dimanche de carême. On trouve quelquefois dans les actes des dates ainsi conçues : *Le dimanche premier Behourdi; le samedi après le Behourdi*.

BEHOURT (Jean), grammairien et poëte, né à Rouen dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Hypsicratée, La Polixène, Esaü*, tragi-comédies, imprimées à Rouen en 1597, 1599 et 1604, in-12, rares.

BEHR (Georges-Henri), médecin et littérateur protestant, né à Strasbourg le 16 octobre 1708, mort le 9 mai 1761.

BEHUCHET ou **BEUCHET** (Nicolas), seigneur de Muzy, de Louye et d'Escrignolles, amiral de France, mort le 6 mai 1340. Maître des eaux et forêts (1328), trésorier de France (1331), maître des comptes (1338), il fut mis à la tête d'une flotte française (1339). Il débarqua en Angleterre, s'empara de Portsmouth et ravagea toute la côte où il fit un immense butin. L'année suivante, il tomba dans un combat naval au pouvoir d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui le fit pendre au haut d'un mât.

BEIGNET (Seigneurs de), de la famille de la Forestie (Limousin).

BEIN (Jean), dessinateur et graveur, né à Goxweiler (Bas-Rhin) en 1789, mort le 23 mars 1857

BEINE (Aisne), petit pays entre le Noyonnais et le Vermandois, ayant pour localités principales Beaumont et la Neuville-en-Beine.

BEINES. Voy. BEYNES.

BEINVILLE (Charles-Barthélemy de), gentilhomme picard, publiciste, mort en 1641. — *Vérités françaises opposées aux calomnies espagnoles*, 1637-39, 3 vol in-8° et 1643, in-4°.

BEISSAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Savournin.

BEISSIER (Jacques), chirurgien, né en Dauphiné en 1623, mort en 1712.

BEISSON (François-Joseph-Étienne), graveur, né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 10 décembre 1759, mort à Paris, le 28 février 1820.

BÉJAUNES, nom que l'on donnait dans l'Université de Paris aux étudiants nouveaux venus. Ils avaient un chef que l'on appelait *le chapelain-abbé des Béjaunes* et qui, le jour des Innocents, conduisait, monté sur un âne, ses Béjaunes en procession par toute la ville, et au retour leur donnait une sorte de baptême en leur jetant des seaux d'eau. — Béjaune était le nom du repas de bienvenue qu'un officier donnait à ses camarades en entrant dans un régiment.

BÉJART, nom d'une famille de comédiens attachés à la troupe de Molière. = JACQUES, baptisé à Paris, le 11 février 1622, mort le 25 mai 1659. = LOUIS, frère du précédent, né à Paris, le 4 décembre 1630, mort le 29 septembre 1678. Il quitta la scène en 1670. = MADELEINE, sœur aînée des précédents, née à Paris, le 8 janvier 1618, morte le 17 février 1672. Elle fut la maîtresse de Molière et l'on avait prétendu longtemps que de leur liaison était issue Armande Béjart (Élisabeth-Grésinde-Claire) que le poëte épousa plus tard. Cette erreur souvent répétée, même aujourd'hui, a été

complétement réfutée grâce aux documents découverts par Beffara et qui ont établi de la manière la plus évidente qu'Armande était la sœur cadette de Madeleine. — Armande épousa Molière en 1662, et sa conduite fit le malheur de son mari. Elle se remaria à Guérin d'Estriche, quitta le théâtre en 1694 et mourut le 3 octobre 1700. = GENEVIÈVE, sœur des précédentes, morte en 1675. Elle jouait les soubrettes. Elle épousa d'abord Villeaubrun, puis Aubry, qui de maître paveur s'était fait auteur tragique.

BÉJOT (François), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1762), né à Montpellier, le 14 septembre 1718, mort à Paris, le 31 août 1787. Il contribua à la rédaction du catalogue de la Bibliothèque du roi où il fut nommé garde des manuscrits en 1761.

BEKRINOLL, pseudonyme de la Beaumelle.

BEL (Jean-Jacques), littérateur, conseiller au Parlement de Bordeaux, né dans cette ville, le 21 mars 1693, mort à Paris, le 15 août 1738.

BELA (Le chevalier de), érudit du XVIIIe siècle. Il était en 1748 colonel du régiment de Royal-Cantabre. Il a laissé en manuscrit un ouvrage important sur les Basques; un abrégé en a été publié par le P. Sanadon sous le titre de *Essai sur la noblesse des Basques*, 1785, in-8°.

BELABRE, terre et seigneurie de la Marche (Haute-Vienne) qui après avoir appartenu aux maisons de Naillac, de Poquières (1372) et de Durfort (1595), passa à J. Le Coigneux en faveur duquel elle fut réunie à d'autres seigneuries et érigée en marquisat, en février 1650.

BELACI, peuple des Alpes Cottiennes, dont le nom est inscrit sur l'arc de Segusio (Suse), mais dont l'emplacement n'est pas connu. Il dut, à la mort de Cottius (56 ap. J. C.), être annexé à la Gaule Cisalpine; puis, en 65, faire partie de la province des Alpes Cottiennes.

BELAFAIRE. Voy. BELLAFFAIRE.

BELAIR (Seigneurs de), branche de la maison de Bec-de-Lièvre (Bretagne). = — (Seigneurs de), de la famille de Grolier. = — (Seigneurs de), de la famille de Robin (Bretagne).

BELAIR (Alexandre-Pierre-Julienne de), général, ingénieur, né à Paris vers 1740, mort en août 1819. Il servit d'abord en Hollande, comme officier d'artillerie, passa à Berlin (1786) où il fut l'un des rédacteurs de la *Gazette de Berlin*, y vécut dans la misère, revint en France en 1788, fut nommé (1792), par la commune de Paris, ingénieur en chef et chargé de mettre la ville en état de défense; il fut ensuite employé à l'armée du Nord, comme général de brigade et comme général de division sous Dumouriez, puis sous Jourdan, et mis à la retraite l'année suivante. — *Défense d'un système de guerre nationale*, Amsterdam, 1779, in-8°; *Nouvelle science des ingénieurs*, Berlin, 1787, in-8°; *Défense de Paris et de tout l'empire*, 1792, in-8°; *Manuel du citoyen armé de pique*, 1792, in-8°; *Éléments de fortifications*, 1792, in-8.

BELAIR (Charles), nègre de Saint-Domingue et neveu de Toussaint-Louverture. Il commandait une brigade de l'armée coloniale, lors de l'expédition du général Leclerc, s'insurgea, fut arrêté par Dessalines, conduit au Cap, condamné à mort et exécuté, avec sa femme, le 5 octobre 1802.

BELAIR (de), pseudonyme de L. P. Prudent Le Gay.

BELANGER. Voy. BELLANGER.

BELARBRE (Seigneurs de), de la maison de Chalannes.

BELCARIUS. Voy. BEAUCAIRE.

BELCASTEL, général calviniste, tué à Villaviciosa, le 10 décembre 1710. Émigré à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il se mit au service de Guillaume d'Orange, fut (1704) nommé major-général et commanda en Espagne les troupes hollandaises.

BELCHA, la Beauche, affluent de l'Yonne.

BELCHAMPS ou **BECHAMPS** (N.-D. de), *Bellus Campus*, abbaye d'Augustins, de la congrégation de St-Sauveur, en Lorraine (Meurthe), diocèse de Toul, fondée vers 1133. = —, monastère de Prémontrés, diocèse de Besançon.

BELCODÈNE (Seigneurs de), de la famille provençale d'Hermite.

BELESMA, **BELISMA**, **BELLESMUM**, Bellême (Orne).

BELENI-VILLA, Blainville (Manche).

BELENUS, dieu adoré en Illyrie, dans la Norique, en Gaule et en Bretagne. C'est le même dieu que *Beal*, *Bealan* (le soleil), dont le culte se célébrait par des feux allumés sur les montagnes d'Irlande, et a laissé des traces profondes dans les traditions populaires. Le 1er mai, jour où les Druides allumaient des feux sur les Cairn, garde encore aujourd'hui en Irlande le nom de la Bealteine, jour du feu de Beal. Ce ne fut qu'en 1220 que l'archevêque de Dublin éteignit le feu perpétuellement entretenu dans une chapelle près de l'église de Kildare; ce feu, bientôt rallumé, brûla jusqu'à la suppression des monastères. Cette divinité gauloise qui fut plus tard assimilée à Apollon, est mentionnée sur plusieurs inscriptions votives, à Vienne, à Langres, à Clermont-Ferrand, etc.

BELESBAT (Seigneurs de), branche de la famille de Hurault.

BELESTA (Seigneurs de), de la famille de Varagne (Languedoc).

BELESTAT (Pierre LANGLOIS de), érudit, premier médecin de Henri III, né à Loudun au XVIe siècle. — *Discours des hiéroglyphes des Égyptiens*, 1583, in-4°.

BELFAIDISSIS VICARIA, Beaufay (Sarthe).

BELFAYS ou **BEAUFAES**, *Bellum Fagetum*, monastère de filles de l'Ordre de Cîteaux, diocèse de Langres, fondé en 1145.

BELFOGIA. Voy. BEAUFOUR.

BELFORT ou **BÉFORT**, *Befortium* (Haut-Rhin), ville du Sundgau, réunie dans le XIVe siècle au comté de Ferrette. Pendant la guerre de Trente ans, elle fut enlevée aux Autrichiens par les Suédois (1632 et 1634) et par les Français (1636). Elle était alors le chef-lieu d'un bailliage et devint une des sept subdélégations de l'intendance d'Alsace. Vauban qui fut chargé de la fortifier y a fait la première application de son système de fortifications à tours bastionnées. En 1820, il s'y organisa une vaste conspiration, qui devait s'étendre dans tout l'E. et le N. E. de la France avant de se développer à Paris, et qui échoua.

Le dép. du Haut-Rhin a été cédé à la Prusse en 1871 moins Belfort, qu'une défense glorieuse a conservé à la France (V. SUPPL.), et un certain nombre de communes dont la plus éloignée de la ville est Rechesy, à 30 kil. Le tout est administré sous le nom de *Territoire de Belfort*.

BIBLIOGRAPHIE : Descharrières, *Essai sur l'histoire littéraire de Belfort*, 1808, in-12.

BELGES ou **BOLGS**. Ces peuples étaient au nombre des tribus que, comme celle des Scordisques et des Taurins du Danube, la race celtique ou gallique avait, dans sa translation d'orient en occident, laissées derrière elle. La durée de la séparation les avait rendus assez distincts des autres Celtes pour qu'on ait pu faire des Belges une des trois grandes familles entre lesquelles on divisa les peuples de la Gaule au Ier siècle avant J. C. Les Belges étaient situés entre la Seine, la Marne

et les monts Faucilles, au S.; l'Océan à l'O. et au N., et le Rhin, à l'E. et au N. — (Voy. BELGIQUE.) On les considérait comme formant la plus belliqueuse des races qui habitaient la Gaule, parce que seuls ils avaient, cinquante ans auparavant, repoussé de leur territoire les Cimbres et les Teutons. Après la défaite d'Arioviste, ils levèrent trois cent mille hommes pour chasser les Romains de la Gaule; mais ils furent habilement tournés, désunis, vaincus et soumis par César.

BELGIQUE. Avant l'arrivée des Romains, cette partie de la Gaule comprenait les quarante-sept peuples suivants, d'après M. Guérard :

Ambiani, Ambivareti ou *Ambiliates, Atrebati, Atuatici, Batavi, Bellocassi, Bellovaci, Betasi, Britanni, Caresi, Caletes, Catalauni, Centrones, Caninefates, Castologi, Cimbri, Condrusi, Eburones, Frisiobones, Gorduni, Grudii, Gugerni, Levaci, Leuci, Mediomatrici, Menapii, Morini, Nemetes, Nervii, Oromansaci, Pæmani, Pleumosii, Remi, Riparii, Segni, Silvanectæ, Succoni, Suessiones, Sunuci, Supeni, Toxandri, Treviri, Triboces, Tungri, Ubii, Vangiones, Veromandui.* — Lorsque César eut achevé la conquête de la Gaule, il réunit la Belgique à la Celtique et à l'Aquitaine et en forma la province unique de la *Gaule Chevelue* (50 av. J. C.); mais cette province étant ainsi trop considérable, Auguste la divisa (28 av. J. C.) en trois provinces, dont l'une, celle du N. E., porta le nom de Belgique. Comparée à la région qui avait porté ce nom, cette nouvelle province ne perdit guères que les *Caletes* et gagna tout ce qui, de la Saône au Rhin et au Rhône, avait formé le pays des *Sequani* et des *Helvetii*. A la suite de la défaite de Varus, les besoins de la défense des frontières de l'Empire firent créer les provinces de Germanie supérieure et inférieure, le long du Rhin. La Belgique n'alla plus que des Vosges au Pas-de-Calais et des Faucilles à l'extrémité septentrionale de la forêt des Ardennes, sur les côtes, que de l'embouchure de la Bresle à celle de l'Escaut. Elle eut pour métropole *Durocortorum* (Reims) et pour peuples principaux, les suivants: *Ambiani, Ambrones, Atrebates, Bellovaci, Catalauni, Essui, Geiduni, Grudii, Helvetii, Leuci, Mediomatrices, Morini, Pleumosii, Rauraci, Remi, Sequani, Silvanectæ, Suessiones, Treveri, Tugeni, Urbigeni, Vadicassii, Verodunenses* et *Veromandui*. La Belgique ainsi composée fut encore plus tard divisée en trois provinces: Belgique première, Belgique seconde et Grande Séquanaise.

BELGIQUE PREMIÈRE, *province consulaire*. La Belgique première créée au commencement du IVe siècle avait la Germanie supérieure, à l'E.; la Germanie inférieure, au N.; la Belgique seconde, à l'O., et la Lyonnaise première avec la Grande Séquanaise, au S. Les principaux peuples dont elle se composait étaient les *Treveri*, les *Cæresi*, les *Mediomatrices*, les *Verodunenses* et les *Leuci*. Elle était divisée en quatre cités: *Civitas, Leucorum* (Toul), *Verodunensium* (Verdun), *Mediomatricorum* (Metz) et *Trevirorum* (Trèves), le chef-lieu de cette dernière étant la métropole de la province. Au Ve siècle, la Belgique première fut une des premières provinces qu'envahirent les Barbares, mais ils n'y formèrent pas d'abord d'établissement. Après la chute de l'empire d'Occident et la bataille de Tolbiac, les Francs Saliens s'en rendirent maîtres. Bientôt elle fit partie de l'Austrasie. En 843, son territoire fut séparé du royaume de France pour plusieurs siècles. Aujourd'hui, la partie septentrionale fait partie de la Prusse rhénane, du Luxembourg hollandais et du Luxembourg belge; la partie méridionale forme tout entière ou en partie les départements de Meuse, Moselle, Meurthe et Vosges.

BELGIQUE SECONDE, *province consulaire*. Vers le commencement du IVe siècle la Belgique seconde avait, au N. O. et à l'O., la mer du Nord, le Pas-de-Calais et la Manche; au S. O., la Lyonnaise seconde; au S., la Lyonnaise quatrième et la première; à l'E., la Belgique première; et au N. E., la Germanie inférieure. Les principaux peuples qui la composaient étaient les *Nervii*, les *Atrebates*, les *Veromandui*, les *Remi*, les *Catalauni*, les *Suessiones*, les *Vadicasses*, les *Bellovaci*, et sur le littoral, les *Ambiani*, les *Morini* et les *Menapii*. Elle était divisée en douze cités : *civitas Remorum* (Reims), dont le chef-lieu était la métropole de la province; *Suessionum* (Soissons), *Catalaunorum* (Châlons), *Veromanduorum* (Saint-Quentin ou Vermande), *Atrebatum* (Arras), *Cameracensium* (Cambrai), *Turnacensium* (Tournai), *Silvanectum* (Senlis), *Bellovacorum* (Beauvais), *Ambianiensium* (Amiens), *Morinorum* (Térouane) et *Bononiensium* (Boulogne). A la fin du IVe siècle, les Francs Saliens s'y étaient introduits, et, un siècle plus tard, ils en étaient les maîtres. Ce territoire presque tout entier entra, sous les Mérovingiens, dans la Neustrie et resta attaché au royaume de France jusqu'au XVIe siècle, où, en 1529, François Ier renonça à sa suzeraineté sur la Flandre et l'Artois. Aujourd'hui, la partie septentrionale en est occupée par le royaume de Belgique, et la partie méridionale forme, tout entière ou en partie, les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Marne, Aisne, Ardennes.

Un des cinq grands gouvernements établis au Ve siècle en Gaule était le duché de la seconde Belgique. Suivant la *Notice des Dignités de l'Empire*, il était divisé en trois préfectures : *Littus saxonicum*, *Quartensis* et *Portus Æpatiacus*.

BELGIQUE AUTRICHIENNE. Après les traités de Rastadt et de Bade (1714) on s'habitua à nommer Belgique autrichienne la portion des Pays-Bas espagnols laissée à la maison d'Autriche et qui comprenait le nord de l'ancienne Belgique seconde, la plus grande partie de la Germanie seconde et quelques districts de la Belgique première. La Belgique autrichienne conquise à deux reprises par les Français (1792 et 1794) leur fut cédée au traité de Campo-Formio (1797). Elle fut partagée entre neuf départements : Lys, Escaut, Jemmapes (Belgique seconde), Forêts (partie de Belgique première), Sambre-et-Meuse, Ourthe, Dyle, Deux-Nèthes, Meuse inférieure (Germanie seconde). Les traités de 1815 réunirent la Belgique autrichienne au royaume de Hollande ou des Pays-Bas; mais la révolution de septembre 1830 l'en a séparée à peu près tout entière, et a constitué le royaume de Belgique.

BELGIUS ou **BOLGIUS**, chef gaulois. En 279, av. J. C. il fit une expédition dans la Macédoine, et battit Ptolémée Ceraunus qui fut tué. Lui-même périt peu de temps après.

BELGRAND. Voy. VAUBOIS.

BELHOMME (Dom Humbert), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, mort le 12 décembre 1727. Nommé (1705) abbé de Moyen-Moutier, (Vosges), il mit son abbaye dans un état florissant et y créa la bibliothèque la plus riche de la Lorraine. — *Historia Mediani Monasterii in Vosago*, 1724, in-4°; *les Chroniques diverses; chronique de Jean de Bayon* (fragment), etc.

BELHOSTEL (Seigneurs de), de la famille de Dubois (Normandie).

BELICA, Belley.

BELICENSES ou **BELLICENSES**, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, sur les deux rives du Rhône, vers le Jura méridional entre les

On prétend que, mathématicien et architecte, il fut employé à la construction du château d'Anet. — *Introductiones dialecticæ*, Paris, 1538.

BENOÎT (René), théologien, né à Savenières, près d'Angers, en 1521, mort à Paris le 7 mars 1608. Il publia à Paris, en 1566, in-fol., une traduction française de la Bible, en s'aidant beaucoup de la version de Genève, ce qui le fit exclure de la Faculté de théologie (1572). Confesseur de Marie Stuart qu'il accompagna en Écosse, curé de Saint-Eustache à Paris (1569), il se retira (1591) auprès d'Henri IV à la conversion duquel il contribua puissamment, ce qui fut cause que le pape ne voulut jamais ratifier sa nomination (1594) à l'évêché de Troyes. — De ses nombreux ouvrages nous citerons : *Examen pacifique de la doctrine des huguenots*, 1590; *De l'institution et de l'abus survenu ès confréries populaires*, 1578.

BENOÎT (Jean), dominicain, prédicateur, historien, né à Carcassonne en 1632, mort le 8 mai 1705. — *Problème de la victoire et de la paix*, poëme, 1687, in-4°; *Histoire des Albigeois et des Vaudois*, 1691-1693, 3 vol. in-12.

BENOÎT (Élie), ministre protestant, né à Paris en 1640, mort en 1728 à Delft où il s'était retiré après la révocation de l'édit de Nantes. — *Histoire de l'edit de Nantes*, Delft, 1693-95, 5 part. in-4°.

BENOÎT (Michel), jésuite, missionnaire en Chine, né à Autun le 8 octobre 1715, mort à Pékin le 23 octobre 1774. — Il arriva en Chine en 1743, se rendit l'année suivante à Pékin, et là, pendant trente ans, il exécuta pour l'empereur les travaux les plus variés, en cartographie, en gravure et surtout en hydraulique.

BENOÎT (Françoise-Albine PUSIN DE LA MARTINIÈRE), femme auteur, née à Lyon en 1724, morte vers le commencement du XIXe siècle.

BENOÎT (Antoine VERNIER), publiciste, né à Dôle en 1769, mort à Paris le 12 avril 1832. — *De la liberté des cultes et des concordats*, 1818, in-8°; *De la liberté religieuse*, 1818, 1819, 1825, in-8°. Il s'y prononce pour la liberté absolue.

BENOÎT (Philippe-Martin-Narcisse), ingénieur, né à Saint-Pons (Hérault) le 13 août 1791. — *Cours complet de topographie et de géodésie*, Paris, 1822-25, in-8°.

BENOÎT D'ALIGNAN, évêque de Marseille, de 1230 à 1267. Il fit en 1239 et en 1261 deux voyages en Palestine. — *De summa Trinitate*, inséré dans les *Miscellanea* de Baluze.

BENOÎT D'ANIANE (S.), célèbre réformateur de la discipline monastique en France, fils d'Aigulfe, comte de Maguelonne, né vers 750, mort au monastère d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, en 821. Après avoir été échanson de Pépin, puis de Charlemagne, il se retira (774) à l'abbaye de Saint-Seine (Bourgogne), puis dans un ermitage aux environs d'Aniane (Hérault), où la foule des disciples qui accoururent près de lui le força de bâtir un monastère; c'est de cette abbaye qu'il répandit partout la réforme des couvents de Bénédictins. Louis le Débonnaire l'appela près de lui et fit construire près d'Aix-la-Chapelle le monastère d'Inde, dont il le fit abbé. — On a de lui : *Codex regularum*, publié à Rome par L. Holstenius, 1661, et réimprimé à Paris, 1663, in-4°; *Concordantia regularum*, Paris, 1638, in-4°, et divers opuscules théologiques contre Félix d'Urgel, insérés dans les *Miscellanea* (t. V) de Baluze. — L'Église célèbre sa fête le 11 février.

BENOÎT-VAUX, *Benedicta Vallis*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Toul.

BENOÎT ZACHARIE, Génois, qui s'attacha d'abord à Sanche, roi de Castille, puis à Philippe le Bel. Nommé amiral de France (1298), il servit utilement ce prince dans sa guerre contre les Flamands.

BENOMONT (Pierre), chirurgien, membre de l'Académie de chirurgie, né à Machault (Ardennes) le 4 mars 1679, mort à Paris le 27 juin 1772.

BENONI (Le rabbin), pseudonyme de Matth. de Morgues.

BENOUVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Gillain ou Guillain (Normandie).

BENOUVILLE (François-Léon), peintre d'histoire, élève de M. Picot, né à Paris le 30 mars 1821, où il mourut le 16 février 1859. Il remporta le grand prix de Rome en 1845. — On a de lui : *les Martyrs chrétiens entrant à l'amphithéâtre*; *S. François d'Assise* (musée du Luxembourg); *les Deux pigeons*; *Jeanne d'Arc*.

BENSE DUPUIS (Pierre), grammairien, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Analogo diaphoratrium linguarum gallicæ, italicæ et hispanicæ*, Oxford, 1637, in-8°; *L'Apollon ou l'oracle de la poésie italienne et espagnole*, Paris, 1644.

BENSERADE (Isaac de), poëte, membre de l'Académie française (1674), né en novembre 1613 à Paris, mort à Paris ou à Gentilly le 20 octobre 1691. Pendant vingt ans, il composa les vers des ballets de la cour, et avait l'art d'y introduire les plus délicates allusions. Celles qu'il fit aux amours encore secrètes de Louis XIV et de Mlle de la Vallière lui valurent dans le cœur du roi une longue reconnaissance. — On a de Benserade plusieurs pièces de théâtre : *Cléopâtre* (1635); *la Mort d'Achille* (1636); *Iphis et Zanto*, *Gustave* (1637); *Méléagre* (1640); une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, en rondeaux (1676, in-4°), imprimée avec un grand luxe aux frais du roi, et ridiculisée par un rondeau de Chapelle. Benserade pourtant sait donner aux vers un tour vif et coquet. Il fut jusqu'à la fin homme à la mode et à bonnes fortunes. Ses petits vers, son esprit, ses bons mots, lui valaient 10 000 livres de revenu, et il roulait carrosse. Son sonnet sur *Job* et celui de Voiture sur *Uranie* divisèrent toute la cour en deux partis, les *Jobelins* et les *Uraniens*. Ses Œuvres ont été réunies, 1697 et 1698, 2 vol. in-12.

BENTABOLLE (Pierre), homme politique, mort à Paris le 22 avril 1798. Député du Bas-Rhin à la Convention, il vota la mort du roi, se signala par ses violences contre les Girondins, et plus tard, au 8 thermidor, par ses attaques contre Robespierre. Il devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents.

BENTHEIM (Hanovre), chef-lieu d'une petite province qui, après avoir fait partie du royaume de Westphalie, fut annexée en 1810 à l'empire français et comprise en 1811 dans le département de la Lippe.

BÉON, maison du Béarn d'où sont sortis les seigneurs d'Armantieu et de La Palu, de Sere, du Massès, de Caseaux, et les marquis de Béon-Luxembourg. (Voy. l'*Hist. de la maison de Faudoas*, 1724, in-4°.)

BÉQUET (Étienne), journaliste et littérateur, né à Paris vers 1800, mort le 30 septembre 1838. Pendant quinze ans il fit, chaque semaine, pour les *Débats*, un feuilleton de critique qu'il signait R, et où il eut J. Janin pour successeur. Il rédigea aussi quelques articles de politique, entre autres (août 1829) le fameux article qui se terminait par ces mots : *Malheureuse France, malheureux roi!* et qui fut condamné. On a de lui : deux nouvelles, *Marie* ou *le Mouchoir bleu*, et *l'Abbaye de Maubuisson*, insérées dans la *Revue de Paris* (1829, 1831); *Histoire véritable*, de Lucien, dans la collection des romans grecs éditée par Merlin.

BÉRAIL, maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de Cessac, de Cazillac et de Millars.

BERAIN (Jean), dessinateur ordinaire du cabinet de Louis XIV, né à Saint-Mihiel (Meuse), mort en 1697. On peut voir une liste de ses dessins dans le tome IV (n° 26581) de la *Bibliothèque hist. de la France*.

BERAIN (Nicolas), magistrat et littérateur, vivait dans la deuxième moitié du XVII° siècle. — Les *Différentes mœurs et coutumes des anciens peuples*, Paris, 1668, in-12; *Nouvelles remarques sur la langue françoise*, Rouen, 1675, in-12. = Son frère, PIERRE-MARTIN, érudit, chanoine et custos de l'église de Haslach, mort dans la première moitié du XVIII° siècle. — *Mémoires historiques sur le règne des trois Dagobert*, Strasbourg, 1717, in-8°.

BÉRANGER ou **BÉRENGER**, ancienne maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Sassenage, de Morges, du Gua et du Pipet. A cette maison appartenait Raymond Béranger, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1365), mort en 1373. — Armes : *gironné, or et gueules*. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, t. I.)

BÉRANGER (Antoine), peintre sur porcelaine et sur verre, né à Paris en 1785. Attaché dès 1807 à la manufacture de Sèvres, il y a exécuté bon nombre d'excellents morceaux, soit copiés, soit composés par lui.

BÉRANGER (Pierre-Jean de), célèbre chansonnier, né à Paris le 19 août 1780, y mourut le 17 juillet 1857. Il était petit-fils d'un tailleur, chez lequel il passa ses premières années. Il alla ensuite à Péronne chez une de ses tantes et y fut apprenti imprimeur. En 1796, il revint à Paris, où il eut à lutter contre la misère. S'étant adressé à Lucien Bonaparte (1803), il en reçut une procuration pour toucher son traitement de membre de l'Institut, puis (1809) entra comme expéditionnaire au secrétariat de l'Université, place qu'il conserva jusqu'en 1821. Le premier recueil de ses chansons parut en 1815 sous le titre de *Chansons morales et autres*. La politique n'y est guère représentée que par le *Roi d'Yvetot*. Il n'en est pas de même dans le second recueil (1821) qui lui valut, outre sa destitution, une condamnation à 500 fr d'amende et à trois mois de prison. Le troisième parut en 1825, le quatrième en 1828 et et lui attira (10 décembre 1828) neuf mois de prison et une amende de 10 000 fr.; le cinquième en 1833. Depuis cette époque, il ne cessa pas de composer, mais de ses nouvelles productions il se borna à publier dix chansons en 1846. Béranger, qui aurait pu après la révolution de Juillet obtenir ce qu'il aurait voulu de ses amis arrivés au pouvoir, montra alors le désintéressement qui ne l'a jamais abandonné, et ne voulut rien recevoir, ni place, ni pension, ni décoration. En 1848, il fut élu par 200000 voix député de la Seine à l'Assemblée nationale, mais il donna sa démission le 8 mai ; elle fut refusée à l'unanimité, et pour la faire accepter, il fut obligé de la réitérer le 14. On a édité après sa mort : *Ma Biographie*, 1857, in-8°; *Dernières chansons*, 1857, in-8°; *Correspondance*, 4 vol. in-8°. Ses œuvres complètes, avec la musique, et des illustrations, ont été publiées un très-grand nombre de fois.

BÉRARD, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Montalet. (Voy. le tome Ier de l'*Armorial de France*, par d'Hozier.)

BÉRARD (Pierre), botaniste, vivait vers le milieu du XVII° siècle, à Grenoble, où il était apothicaire. — *Theatrum botanicum*, ouvrage manuscrit en 7 vol. in-f°, daté de 1653, à la Bibliothèque de Grenoble.

BÉRARD (N.), officier de l'armée vendéenne, né en Franche-Comté, mort à Bourbon-Vendée avant 1814. Après avoir commandé dès 1793 la cavalerie dans l'armée de Cathelineau, puis une division dans l'armée d'Anjou, il servit comme aide-major général sous Stofflet, et à partir de la pacification de la Jaunaye ne reprit plus les armes. Il obtint plus tard un emploi dans les eaux-et-forêts.

BÉRARD (Joseph-Balthasar), géomètre, né à Briançon le 23 septembre 1763. — Outre quelques écrits politiques (l'*Entretien d'un curé jacobin avec un maître d'école*, 1792, le *Manuel du citoyen*, 1792), il a laissé de nombreux ouvrages mathématiques : *Mélanges physico-mathématiques*, 1801, in-8°; *Opuscules mathématiques*, 1810, in-8°; *Théorie de l'équilibre des voûtes*, 1810, in-4°; *Applications du calcul différentiel*, Turin, 1814, in-4°.

BÉRARD (Frédéric), médecin, né à Montpellier le 8 novembre 1789, mort le 16 avril 1828 dans cette ville, où il était professeur d'hygiène.

BÉRARD (Auguste-Simon-Louis), homme politique, bibliophile, né à Paris le 3 juin 1783, mort à la Membrolle (Indre-et-Loire) en janvier 1859. Auditeur au Conseil d'État (1810), maître des requêtes (1814), destitué (1815), réintégré (1817), il fut de nouveau destitué (1820), et se livra alors à l'industrie. Élu député (1827), il fut l'un des signataires de l'adresse des 221, joua un rôle assez actif lors de la révolution de Juillet et contribua à la rédaction de la nouvelle Charte, devint (août 1830) directeur général des ponts et chaussées, conseiller d'État, puis (1839) receveur général du Cher. — Il a publié : *Essais bibliographiques sur les éditions des Elzevirs*, 1822, in-8°, réimprimés; *Souvenirs historiques sur la Révolution de* 1830, 1834, in-8°.

BÉRARD (Pierre-Honoré), chirurgien, membre de l'Académie de médecine, professeur de physiologie à la Faculté de Paris, dont il fut doyen de 1848 à 1852, mort à Charenton-Saint-Maurice (Seine) le 12 decembre 1858. — *Cours de physiologie*. 1848-1856, 4 vol. in-8°.

BÉRARDIER DE BATAUX (François-Joseph), littérateur, né à Paris en 1720, mort en 1794. — *L'Anti-Lucrèce*, en vers français, 1786, 2 vol. in-12.

BÉRAT (Frédéric), compositeur et chansonnier, né à Rouen vers 1810, mort à Paris en 1855. De ses romances, dont il faisait la musique et les paroles, la plus connue est *la Normandie*. — *Chansons*, 1853, in-8°.

BÉRAUD, famille du Languedoc établie dans l'Ile-de-France. D'elle sont sortis les seigneurs de Puissait, du Perron, de Courville, d'Armont, d'Hotel, de Sannois. Armes : *d'azur à une bande d'or*. = —, famille de l'Agénois, d'où sont sortis les seigneurs de Canteranne. (Voy. l'*Armorial de France*, par d'Hozier, t. I.)

BÉRAUD Ier, dauphin d'Auvergne, succéda à son père, Jean dit *Dauphinet*, dans le Dauphiné d'Auvergne (1351) et mourut le 27 août 1356. = BÉRAUD II, comte de Clermont et seigneur de Mercœur, fils et successeur du précédent (1356), mort en janvier 1400. Il fut l'un des otages envoyés en Angleterre (où il resta treize ans) lors du traité de Brétigny (1360). = BÉRAUD III, comte de Clermont et de Sancerre, fils et successeur du précédent (1400), tué, en conseil du roi, sous les yeux de Charles VII, le 28 juillet 1426.

BÉRAUD (Jean-Jacques), oratorien, ingénieur et naturaliste, né en 1753 près de Castellane, mort en 1794 à Carthagène. — *Mémoire sur les moyens de resserrer le lit des torrents*, Aix, 1791, in-8°.

BÉRAUD (Laurent), jésuite, astronome et physicien, né à Lyon en 1703, y mourut en 1777.

complétement réfutée grâce aux documents découverts par Beffara et qui ont établi de la manière la plus évidente qu'Armande était la sœur cadette de Madeleine. — Armande épousa Molière en 1662, et sa conduite fit le malheur de son mari. Elle se remaria à Guérin d'Estriche, quitta le théâtre en 1694 et mourut le 3 octobre 1700. = GENEVIÈVE, sœur des précédentes, morte en 1675. Elle jouait les soubrettes. Elle épousa d'abord Villeaubrun, puis Aubry, qui de maître paveur s'était fait auteur tragique.

BÉJOT (François), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1762), né à Montpellier, le 14 septembre 1718, mort à Paris, le 31 août 1787. Il contribua à la rédaction du catalogue de la Bibliothèque du roi où il fut nommé garde des manuscrits en 1761.

BEKRINOLL, pseudonyme de la Beaumelle.

BEL (Jean-Jacques), littérateur, conseiller au Parlement de Bordeaux, né dans cette ville, le 21 mars 1693, mort à Paris, le 15 août 1738.

BELA (Le chevalier de), érudit du XVIIIe siècle. Il était en 1748 colonel du régiment de Royal-Cantabre. Il a laissé en manuscrit un ouvrage important sur les Basques; un abrégé en a été publié par le P. Sanadon sous le titre de *Essai sur la noblesse des Basques*, 1785, in-8°.

BELABRE, terre et seigneurie de la Marche (Haute Vienne) qui après avoir appartenu aux maisons de Naillac, de Poquières (1372) et de Durfort (1595), passa à J. Le Coigneux en faveur duquel elle fut réunie à d'autres seigneuries et érigée en marquisat, en février 1650.

BELACI, peuple des Alpes Cottiennes, dont le nom est inscrit sur l'arc de Segusio (Suse), mais dont l'emplacement n'est pas connu. Il dut, à la mort de Cottius (56 ap. J. C.), être annexé à la Gaule Cisalpine; puis, en 65, faire partie de la province des Alpes Cottiennes.

BELAFAIRE. Voy. BELLAFFAIRE.

BELAIR (Seigneurs de), branche de la maison de Bec-de-Lièvre (Bretagne). = — (Seigneurs de), de la famille de Grolier. = — (Seigneurs de), de la famille de Robin (Bretagne).

BELAIR (Alexandre-Pierre-Julienne de), général, ingénieur, né à Paris vers 1740, mort en août 1819. Il servit d'abord en Hollande, comme officier d'artillerie, passa à Berlin (1786) où il fut l'un des rédacteurs de la *Gazette de Berlin*, y vécut dans la misère, revint en France en 1788, fut nommé (1792), par la commune de Paris, ingénieur en chef et chargé de mettre la ville en état de défense; il fut ensuite employé à l'armée du Nord, comme général de brigade et comme général de division sous Dumouriez, puis sous Jourdan, et mis à la retraite l'année suivante. — *Défense d'un système de guerre nationale*, Amsterdam, 1779, in-8°; *Nouvelle science des ingénieurs*, Berlin, 1787, in-8°; *Défense de Paris et de tout l'empire*, 1792, in-8°; *Manuel du citoyen armé de pique*, 1792, in-8°; *Éléments de fortifications*, 1792, in-8.

BELAIR (Charles), nègre de Saint-Domingue et neveu de Toussaint-Louverture. Il commandait une brigade de l'armée coloniale, lors de l'expédition du général Leclerc, s'insurgea, fut arrêté par Dessalines, conduit au Cap, condamné à mort et exécuté, avec sa femme, le 5 octobre 1802.

BELAIR (de), pseudonyme de L. P. Prudent Le Gay.

BELANGER. Voy. BELLANGER.

BELARBRE (Seigneurs de), de la maison de Chalonnes.

BELCARIUS. Voy. BEAUCAIRE.

BELCASTEL, général calviniste, tué à Villaviciosa, le 10 décembre 1710. Émigré à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il se mit au service de Guillaume d'Orange, fut (1704) nommé major-général et commanda en Espagne les troupes hollandaises.

BELCHA, la Beauche, affluent de l'Yonne.

BELCHAMPS ou **BECHAMPS** (N.-D. de), *Bellus Campus*, abbaye d'Augustins, de la congrégation de St-Sauveur, en Lorraine (Meurthe), diocèse de Toul, fondée vers 1133. = —, monastère de Prémontrés, diocèse de Besançon.

BELCODÈNE (Seigneurs de), de la famille provençale d'Hermite.

BELESMA, **BELISMA**, **BELLESMUM**, Bellême (Orne).

BELENI-VILLA, Blainville (Manche).

BELENUS, dieu adoré en Illyrie, dans la Norique, en Gaule et en Bretagne. C'est le même dieu que *Beal*, *Bealan* (le soleil), dont le culte se célébrait par des feux allumés sur les montagnes d'Irlande, et a laissé des traces profondes dans les traditions populaires. Le 1er mai, jour où les Druides allumaient des feux sur les Cairn, garde encore aujourd'hui en Irlande le nom de la Bealteine, jour du feu de Beal. Ce ne fut qu'en 1220 que l'archevêque de Dublin éteignit le feu perpétuellement entretenu dans une chapelle près de l'église de Kildare; ce feu, bientôt rallumé, brûla jusqu'à la suppression des monastères. Cette divinité gauloise qui fut plus tard assimilée à Apollon, est mentionnée sur plusieurs inscriptions votives, à Vienne, à Langres, à Clermont-Ferrand, etc.

BELESBAT (Seigneurs de), branche de la famille de Hurault.

BELESTA (Seigneurs de), de la famille de Varagne (Languedoc).

BELESTAT (Pierre LANGLOIS de), érudit, premier médecin de Henri III, né à Loudun au XVIe siècle. — *Discours des hiéroglyphes des Égyptiens*, 1583, in-4°.

BELFAIDISSIS VICARIA, Beaufay (Sarthe).

BELFAYS ou **BEAUFAES**, *Bellum Fagetum*, monastère de filles de l'Ordre de Cîteaux, diocèse de Langres, fondé en 1145.

BELFOGIA. Voy. BEAUFOUR.

BELFORT ou **BÉFORT**, *Befortium* (Haut-Rhin), ville du Sundgau, réunie dans le XIVe siècle au comté de Ferrette. Pendant la guerre de Trente ans, elle fut enlevée aux Autrichiens par les Suédois (1632 et 1634) et par les Français (1636). Elle était alors le chef-lieu d'un bailliage et devint une des sept subdélégations de l'intendance d'Alsace. Vauban qui fut chargé de la fortifier y a fait la première application de son système de fortifications à tours bastionnées. En 1820, il s'y organisa une vaste conspiration, qui devait s'étendre dans tout l'E. et le N E. de la France avant de se développer à Paris, et qui échoua.

Les traités de 1815, en donnant à la Suisse le territoire de Porentruy et de Sainte-Ursanne, ont ouvert, sur la frontière orientale de la France une entrée dangereuse qui est appelée *trouée du Col de Valdieu* ou *trouée de Béfort*.

BIBLIOGRAPHIE : Descharrières, *Essai sur l'histoire littéraire de Belfort*, 1808, in-12.

BELGES ou **BOLGS**. Ces peuples étaient au nombre des tribus que, comme celle des Scordisques et des Taurins du Danube, la race celtique ou gallique avait, dans sa translation d'orient en occident, laissées derrière elle. La durée de la séparation les avait rendus assez distincts des autres Celtes pour qu'on ait pu faire des Belges une des trois grandes familles entre lesquelles on divisa les peuples de la Gaule au 1er siècle avant J. C. Les Belges étaient situés entre la Seine, la Marne

et les monts Faucilles, au S.; l'Océan à l'O. et au N., et le Rhin, à l'E. et au N. — (Voy. BELGIQUE.) On les considérait comme formant la plus belliqueuse des races qui habitaient la Gaule, parce que seuls ils avaient, cinquante ans auparavant, repoussé de leur territoire les Cimbres et les Teutons. Après la défaite d'Arioviste, ils levèrent trois cent mille homm s pour chasser les Romains de la Gaule: mais ils furent habilement tournés, désunis, vaincus et soumis par César.

BELGIQUE. Avant l'arrivée des Romains, cette partie de la Gaule comprenait les quarante-sept peuples suivants, d'après M. Guérard :

Ambiani, *Ambivareti* ou *Ambiliates*, *Atrebati*, *Atuatici*, *Batavi*, *Bellocassi*, *Bellovaci*, *Betasi*, *Britanni*, *Caresi*, *Caletes*, *Catalauni*, *Centrones*, *Caninefates*, *Castologi*, *Cimbri*, *Condrusi*, *Eburones*, *Frisiobones*, *Gorduni*, *Grudii*, *Gugerni*, *Levaci*, *Leuci*, *Mediomatrici*, *Menapii*, *Morini*, *Nemetes*, *Vervii*, *Oromansaci*, *Pæmani*, *Pleumosii*, *Remi*, *Riparii*, *Segni*, *Silvanectæ*, *Sueconi*, *Suessiones*, *Sunuci*, *Supeni*, *Toxandri*, *Treviri*, *Triboces*, *Tungri*, *Ubii*, *Vangiones*, *Veromandui*. — Lorsque César eut achevé la conquête de la Gaule, il réunit la Belgique à la Celtique et à l'Aquitaine et en forma la province unique de la *Gaule Chevelue* (50 av. J. C.); mais cette province étant ainsi trop considérable, Auguste la divisa (28 av. J. C.) en trois provinces, dont l'une, celle du N. E., porta le nom de Belgique. Comparée à la région qui avait porté ce nom, cette nouvelle province ne perdit guères que les *Caletes* et gagna tout ce qui, de la Saône au Rhin et au Rhône, avait formé le pays des *Sequani* et des *Helvetii*. A la suite de la défaite de Varus, les besoins de la défense des frontières de l'Empire firent créer les provinces de Germanie supérieure et inférieure, le long du Rhin. La Belgique n'alla plus que des Vosges au Pas-de-C lais et des Faucilles à l'extrémité septentrionale de la forêt des Ardennes, sur les côtes, que de l'embouchure de la Bresle à celle de l'Escaut. Elle eut pour métropole *Durocortorum* (Reims) et pour peuples principaux, les suivants: *Ambiani*, *Ambrones*, *Atrebates*, *Bellovaci*, *Catalauni*, *Essui*, *Geiduni*, *Grudii*, *Helvetii*, *Leuci*, *Mediomatrices*, *Morini*, *Pleumosii*, *Rauraci*, *Remi*, *Sequani*, *Silvanectæ*, *Suessiones*, *Treveri*, *Tugeni*, *Urbigeni*, *Vadicassii*, *Verodunenses* et *Veromandui*. La Belgique ainsi composée fut encore plus tard divisée en trois provinces: Belgique première, Belgique seconde et Grande Séquanaise.

BELGIQUE PREMIÈRE, *province consulaire*. La Belgique première créée au commencement du IVe siècle avait la Germanie supérieure, à l'E.; la Germanie inférieure, au N.; la Belgique seconde, à l'O., et la Lyonnaise première avec la Grande Séquanaise, au S. Les principaux peuples dont elle se composait étaient les *Treveri*, les *Cæresi*, les *Mediomatrices*, les *Verodunenses* et les *Leuci*. Elle était divisée en quatre cités: *Civitas Leucorum* (Toul), *Verodunensium* (Verdun), *Mediomatricorum* (Metz) et *Trevirorum* (Trèves), le chef-lieu de cette dernière étant la métropole de la province. Au Ve siècle, la Belgique première fut une des premières provinces qu'envahirent les Barbares, mais ils n'y formèrent pas d'abord d'établissement. Après la chute de l'empire d'Occident et la bataille de Tolbiac, les Francs Saliens s'en rendirent maîtres. Bientôt elle fit partie de l'Austrasie. En 843, son territoire fut séparé du royaume de France pour plusieurs siècles. Aujourd'hui, la partie septentrionale fait partie de la Prusse rhénane, du Luxembourg hollandais et du Luxembourg belge; la partie méridionale forme tout entière ou en partie les départements de Meuse, Moselle, Meurthe et Vosges.

BELGIQUE SECONDE, *province consulaire*. Vers le commencement du IVe siècle la Belgique seconde avait, au N. O. et à l'O., la mer du Nord, le Pas-de-Calais et la Manche; au S. O., la Lyonnaise seconde; au S., la Lyonnaise quatrième et la première; à l'E., la Belgique première; et au N. E., la Germanie inférieure. Les principaux peuples qui la composaient étaient les *Nervii*, les *Atrebates*, les *Veromandui*, les *Remi*, les *Catalauni*, les *Suessiones*, les *Vadicasses*, les *Bellovaci*, et sur le littoral, les *Ambiani*, les *Morini* et les *Menapii*. Elle était divisée en douze cités: *civitas Remorum* (Reims), dont le chef-lieu était la métropole de la province; *Suessionum* (Soissons), *Catalaunorum* (Châlons), *Veromanduorum* (Saint-Quentin ou Vermande), *Atrebatum* (Arras), *Cameracensium* (Cambrai), *Turnacensium* (Tournai), *Silvanectum* (Senlis), *Belloracorum* (Beauvais), *Ambianiensium* (Amiens), *Morinorum* (Térouane) et *Bononiensium* (Boulogne). A la fin du IVe siècle, les Francs Saliens s'y étaient introduits, et, un siecle plus tard, ils en étaient les maitres. Ce territoire presque tout entier entra, sous les Mérovingiens, dans la Neustrie et resta attaché au royaume de France jusqu'au XVIe siècle, où, en 1529, François Ier renonça à sa suzeraineté sur la Flandre et l'Artois. Aujourd'hui, la partie septentrionale en est occupée par le royaume de Belgique, et la partie méridionale forme, tout entière ou en partie, les départements du Nord, Pas-de Calais, Somme, Oise, Marne, Aisne, Ardennes.

Un des cinq grands gouvernements établis au Ve siècle en Gaule était le duché de la seconde Belgique. Suivant la *Notice des Dignités de l'Empire*, il était divisé en trois préfectures: *Littus saxonicum*, *Quartensis* et *Portus Æpatiacus*.

BELGIQUE AUTRICHIENNE. Après les traités de Rastadt et de Bade (1714) on s'habitua à nommer Belgique autrichienne la portion des Pays-Bas espagnols laissée à la maison d'Autriche et qui comprenait le nord de l'ancienne Belgique seconde, la plus grande partie de la Germanie seconde et quelques districts de la Belgique première. La Belgique autrichienne conquise à deux reprises par les Français (1792 et 1794) leur fut cédée au traité de Campo-Formio (1797). Elle fut partagée entre neuf départements: Lys, Escaut, Jemmapes (Belgique seconde), Forêts (partie de Belgique première), Sambre-et-Meuse, Ourthe, Dyle, Deux-Nèthes, Meuse inférieure (Germanie seconde). Les traités de 1815 réunirent la Belgique autrichienne au royaume de Hollande ou des Pays Bas; mais la révolution de septembre 1830 l'en a séparée à peu près tout entière, et a constitué le royaume de Belgique.

BELGIUS ou **BOLGIUS**, chef gaulois. En 279, av. J. C. il fit une expédition dans la Macédoine, et battit Ptolémée Ceraunus qui fut tué. Lui-même périt peu de temps après.

BELGRAND. Voy. VAUBOIS.

BELHOMME (Dom Humbert), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, mort le 12 décembre 1727. Nommé (1705) abbé de Moyen-Moutier, (Vosges), il mit son abbaye dans un état florissant et y créa la bibliothèque la plus riche de la Lorraine. — *Historia Mediani Monasterii in Vosago*, 1724, in-4°; *les Chroniques diverses*; *chronique de Jean de Bayon* (fragment), etc.

BELHOSTEL (Seigneurs de), de la famille de Dubois (Normandie).

BELICA. Belley.

BELICENSES ou **BELLICENSES**, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, sur les deux rives du Rhône, vers le Jura méridional entre les

Sequani et les *Centrones*. Leur capitale était *Belica* (Belley).

BÉLIDOR (Bernard-FOREST de), savant ingénieur, membre de l'Académie des sciences (1756), né en Catalogne en 1697, mort à Paris le 8 septembre 1761 Fils d'un officier et orphelin peu de temps après sa naissance, il fut adopté et élevé par un officier d'artillerie. Il assista (1712) aux siéges de Bouchain et du Quesnoy, fut nommé par le Régent professeur à l'école d'artillerie de la Fère, place que des intrigues lui enlevèrent et fit ensuite les campagnes d'Allemagne et d'Italie (1742-1745) —*Sommaire d'un cours d'architecture militaire, civile et hydraulique*, 1720, in-12 ; *La science des ingénieurs*, 1729; *Le bombardier français*, 1731, in-4°; *Traité des fortifications*, 1735, 2 vol. in-12; *Architecture hydraulique*, 1737-1753, 4 vol. in-4°, recherché et estimé; *Dictionnaire portatif de l'ingénieur*, 1755, 8; *Œuvres diverses sur l'artillerie et le génie*, 1764, 8.

BÉLIER, sergent, pseudonyme de Dussault.

BELIÈRE (Claude de la), écrivain du XVII° siècle, conseiller et aumônier du roi, né à Charolles. — *Physionomie raisonnée*, 1664, in-12, ouvrage que deux ans plus tard il traduisit lui même en latin.

BELILUCANUS, Balaruc.

BELIN ou **BELINOIS**. *Bellinus*, *Belini pagus*. pays du Haut-Maine (Sarthe) dont les localités principales sont Ecomoy, Ruaudin, Laigné, Moncé, Saint-Gervais, Saint-Ouen et Saint-Biez en Belin.

BELIN (Comtes de), branche de la maison de Faudoas (Guyenne).

BELIN ou **BELLIN** (François), auteur dramatique, né en 1672, à Marseille, où il mourut en 1729

BELIN (Guillaume), musicien attaché à la chapelle de François Ier (1547), chanoine de la Sainte-Chapelle. Il a mis en musique *Les cantiques de la Bible*, par Laucelot de Carle, 1560, 8, et composé quelques chansons insérées dans les *Chansons nouvelles* de P. Atteingnant, 1560, 8.

BELIN (Julien), joueur de luth, né au Mans vers 1530. — *Le Premier livre de motets, chansons et fantaisies en tabulature de leut* (luth). Paris. 1556, in-4°; rare.

BELIN (Jean-Albert), bénédictin, théologien, né à Besançon vers 1610, évêque de Belley (1666), mort en 1677. — *Pierre philosophale*, 1653; *les Aventures du philosophe inconnu*, 1664, in-12, contre les alchimistes; *Traité des talismans*, souvent réimprimé.

BELIN (Jacques-Nicolas), écrivain du XVIII° siècle, avocat du roi à Montfort-l'Amaury.

BELIN DE BALLU (Jacques-Nicolas), savant helléniste, né à Paris en 1753, mort à Pétersbourg en 1815. Conseiller à la cour des Aides (1779), puis (1787) membre de l'Académie des inscriptions, il devint, sous la Révolution, professeur de langues anciennes à l'École centrale de Bordeaux, puis directeur du Prytanée de Saint-Cyr; il accepta ensuite (1805) une chaire de littérature grecque à l'Université de Charkow, en Ukraine, récemment fondée par l'empereur Alexandre, fut appelé ensuite à Moscou, d'où il se retira lors de l'invasion des Français. — Il a traduit l'*Hécube* d'Euripide (1778); Lucien, avec des notes historiques et critiques (1793) : c'est son meilleur ouvrage; le poëme de la *Chasse* d'Oppien (1787); le *Tableau de Cébès* (1790). On a encore de lui une *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, 18 3, 2 vol. in 8°; *Mémoires et voyages d'un émigré*, 1801, 3 vol. in-12.

BELIN *de Fontenay* (Jean-Baptiste), peintre, né à Caen vers 1654, membre de l'Académie (1687), mort à Paris le 12 février 1715. Calviniste, il se convertit en 1685. = Son fils, JEAN-BAPTISTE, peintre, né le 10 mars 1688 à Paris, où il est mort le 30 octobre 1730.

BELIN DE MONTERZI, orientaliste du XVII.° siècle. — *Histoire de Mohamet II*, 1764, in-12; *Lettres turques historiques écrites tant par Mohamet II que par ses généraux, etc., trad. du grec et de l'arabe*, 1764, in-12.

BELINDI ou **BELENDI**, peuple de l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains, qui habitait le canton actuel de Belin (Gironde). Il fut rangé dans la province impériale d'Aquitaine par Auguste (28 av. J. C.). Au IV° siècle, il fit partie de la cité des Boates, dans la Novempopulanie.

BELINGAN ou **BELLINGAN** (Jean-Baptiste), théologien, jésuite, né à Amiens le 31 octobre 1666, mort à Paris le 9 mars 1743.

BELISANA, surnom donné à Minerve dans une inscription de Saint-Lizier.

BELLA-AQUA, Bellaigue.

BELLAC, *Bellacum* (Haute-Vienne), ville de la Marche où le premier comte, Boson le Vieux, fit construire, au X° siècle, un château. Cette place fut assiégée deux fois sans être prise, d'abord sous Boson II, en 997, puis, au XVI° siècle, par les ligueurs (1591). Après avoir été capitale des comtes de la Basse-Marche, depuis le XI° siècle, elle fut celle d'une sénéchaussée.

BELLA-CURIA, Willencourt (Pas-de-Calais).

BELLAFFAIRE (Seigneurs de), branche de la famille de Gaillard. = — (Seigneurs de), de la famille de Roux

BELLAIGUE (N.-D. de), *Bella-Aqua*, abbaye de la Basse Auvergne, diocèse de Clermont, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1137.

BELLANDA, Nice.

BELLANGE (Jacques), peintre et graveur, né à Châlons vers 1610, élève de Simon Vouet. Il passa la plus grande partie de sa vie à Nancy où il exécuta de nombreux ouvrages pour les églises et le palais ducal

BELLANGÉ (Joseph-Louis-Hippolyte), peintre, né à Pau le 18 février 1800, mort à Paris le 10 avril 1866. Il fut de 1836 à 1853 conservateur du musée de Rouen. L'exposition de ses œuvres qui eut lieu à Paris après sa mort, comprenait 85 toiles, 80 aquarelles et 35 dessins. Nous citerons : *Batailles de Fleurus, de Wagram, de la Corogne, d'Ocana, de l'Alma* (Musée de Versailles), *de Marengo* (musée de Rouen), *Revue au Carrousel, Passage du Guadarrama* (musée du Luxembourg), *Assaut de Malakoff* (musée de Marseille).

BELLANGER (François-Joseph), architecte, né en 174 , mort le 1er mai 1818. Avant la Révolution il était l'architecte à la mode, et chargé de l'organisation des fêtes et des spectacles de la cour. Il fut assez longtemps emprisonné sous la Convention, et au retour des Bourbons, Monsieur, dont il avait été jadis premier architecte, le nomma intendant de ses bâtiments. On lui doit, entre autres, la coupole de la Halle au blé, et ce fut sur ses dessins qu'on construisit les abattoirs.

BELLANGLISE (Seigneurs de), de la maison de Hamel (Picardie).

BELLART (Nicolas-François), avocat et magistrat, né à Paris le 20 septembre 1761, mort le 7 juillet 1826 Il était fils d'un charron et ne l'oublia jamais. Inscrit au tableau des avocats en 1785, il ne fit guère ses débuts qu'en 1792 devant le tribunal révolutionnaire où il défendit avec succès diverses personnes. Il quitta le barreau (1801) et membre du conseil général de la Seine (1814), il rédigea et fit adopter par ses collègues la fameuse proclamation du 1er avril 1814, ce qui lui valut de la part de Louis XVIII des lettres de

noblesse et la croix. Il passa les Cent-Jours en Hollande ou en Angleterre, fut nommé le 14 août 1815 procureur-général à la Cour royale de Paris, et porta la parole dans le procès du maréchal Ney, puis dans celui de Louvel. Bellart, député en 1815, 1816, 1818 et 1821, avait été nommé conseiller d'État et maître des requêtes de Monsieur. — *Œuvres complètes* (plaidoyers, discours de rentrée, etc.), 1828, 6 volumes in-8°.

BELLAUDIÈRE (Louis de la), poëte provençal, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Le recueil de ses œuvres (*Obros et rimos prouvensalos*), 1594, in-4°, premier livre imprimé à Marseille, est très-rare.

BELLAVÈNE (Jacques-Nicolas, baron), général, né à Verdun le 20 octobre 1770, mort à Milly (Seine-et-Oise) le 8 février 1826. — *Cours de mathématiques à l'usage des écoles militaires*, 1813, in-8°.

BELLA-VILLA, Belleville.

BELLAY (du), ancienne maison d'Anjou. Suivant Moréri, le premier membre connu de cette famille serait BERLAY ou BELLAY, seigneur de Montreuil-en-Anjou, sous le roi Lothaire, et père de Bellay II, lequel mourut en 1045. = HUGUES-RENAUD, deuxième fils de Bellay II, trésorier de Saint-Martin de Tours, archevêque de Reims (1083), mort en 1096. = GIRAUT Ier, frère aîné du précédent, tué dans une émeute à Angers en 1066. = GIRAUT II, sénéchal de Poitou, eut diverses guerres à soutenir contre le comte d'Anjou qui l'assiégea dans le château de Montreuil et le fit prisonnier (1161). = HUGUES VII, seigneur du Bellay et de Giseux, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. De ses cinq fils, trois périrent sur les champs de bataille, savoir : Jean II, chambellan de Charles VII, à Crevant (1423); Bertrand à Azincourt avec son père; Pierre à Verneuil. Les deux autres furent JEAN, évêque de Fréjus (1455), puis de Poitiers (1461), mort en 1479, et JEAN III, chambellan de Charles VII et de René d'Anjou, mort en 1481. Il eut sept fils dont : EUSTACHE, conseiller-chambellan de René d'Anjou. Il se fit prêtre après la mort de sa femme et mourut en odeur de sainteté. = JEAN, mort en 1522, qui fit la branche des seigneurs de la Flotte, laquelle s'éteignit au XVIIe siècle. = LOUIS, qui fit la branche des seigneurs de Langey, dont nous parlerons plus bas. = RENÉ, fils d'Eustache, eut de la marquise de Laval douze enfants, dont EUSTACHE, conseiller au parlement, évêque de Paris (1550-1563), envoyé au concile de Trente, mort en 1565. = JACQUES, l'un des fils de René, baron de Thouarcé, gouverneur d'Anjou, pannetier de Henri II, mort en 1580. = Son second fils EUSTACHE, a fait la branche des seigneurs de la Courbe et de la Feuillée qui s'éteignit au XVIIe siècle. De cette branche sortit par Jacques, fils d'Eustache, celle des seigneurs de la Palu et des Buarts, qui finit avec Charles du Bellay, mort en 1717. = RENÉ, fils de Jacques et petit-fils de René, baron de la Lande, député aux états généraux (1588), mort en 1611. Il avait épousé Marie du Bellay, dame de Langey et princesse d'Yvetot. = Son fils aîné, MARTIN, marquis du Bellay, prince d'Yvetot, maréchal de camp, lieutenant du roi en Anjou, mort en 1637. = CHARLES, fils du précédent, marquis du Bellay, prince d'Yvetot, mort sans postérité en 1622. Après sa mort, ses biens, son nom et ses armes furent, par substitution, transférés à son cousin Antoine-Saladin d'Anglure-Savigné, comte d'Étoges.

La branche des seigneurs de Langey est la plus illustre de la maison. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, elle eut pour chef Louis du Bellay, avec les enfants duquel elle s'éteignit. Il eut deux filles et six fils dont les derniers furent JACQUES, colonel d'infanterie, tué au siége de Sassari, et NICOLAS, chevalier de Malte, mort à Naples. Les quatre autres sont : GUILLAUME DU BELLAY, seigneur de Langey, fils aîné de Louis, homme de guerre, diplomate et historien, né au château de Glatigny, près de Montmirail, en 1491, mort à Saint-Symphorien le 9 janvier 1543. Il déploya de grands talents politiques et militaires dans le Piémont où il fut vice-roi depuis 1537 jusqu'à sa mort. — *Mémoires*, 1757, in-12, réimprimés dans les grandes collections; *Instruction sur le faict de la guerre*, 1548, in-f°, réimprimé sous le titre de *Traité de la discipline militaire*, 1554, in-8°; *Epitome de l'antiquité des Gaules*, 1556, 1587, in-4°. Il y a de nombreuses lettres de lui à la Bibliothèque impériale, entre autres dans la collection Dupuy. = JEAN DU BELLAY, frère du précédent, diplomate, poëte latin, cardinal, né en 1492, mort à Rome le 16 février 1560. Il fut successivement évêque de Bayonne (1526), ambassadeur en Angleterre (1527), ambassadeur à Rome, évêque de Paris (1532), cardinal (1535), lieutenant général en Champagne et en Picardie (1536). A la mort de François Ier, il se retira à Rome où Paul IV le créa évêque d'Ostie. Il avait eu Rabelais pour médecin. On a de lui une apologie et des harangues (en latin) pour François Ier, 1542, in-8°; 1549, in-8°. On a imprimé dans divers recueils plusieurs de ses lettres qui sont conservées en grand nombre à la Bibliothèque impériale et ailleurs. = MARTIN, frère du précédent, historien, mort à Glatigny en 1559. Il devint prince d'Yvetot par son mariage avec Élisabeth Chenu. — *Mémoires*, 1753, 7 vol. in-12, réimprimés dans les grandes collections. = RENÉ, frère du précédent, évêque du Mans (1535), mort en 1546. — JOACHIM, célèbre poëte français et latin, né vers 1524 à Liré (Maine-et-Loire), mort le 1er janvier 1560. Il était neveu du cardinal, près duquel il séjourna plusieurs années en Italie. Le recueil de ses poésies françaises, souvent réimprimé de 1567 à 1597, comprend *Antiquités de Rome*, *Regrets* (sonnets), des hymnes, des odes, des élégies, une traduction de deux livres de l'Énéide, etc. Outre des poésies latines, *Xenia et alia carmina*, 1569, in-4°, on a encore de lui : *Défense et illustration de la langue françoise*, réimprimé 1839, in-8°. — Les armes de la maison du Bellay sont : *d'argent à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur; trois en chef posées 2 et 1, et trois en pointe mises en bande.*

BELLAY (François-Philippe), médecin né à Lent (Ain), le 26 août 1762, mort à Mâcon le 20 décembre 1824.

BELLE (Jacques-Alexandre), peintre en miniature, né à Paris vers 1637, mort en 1670. = ALEXIS-SIMON, peintre, élève de Troy, né en 1674, mort à Paris le 21 novembre 1734. Il excella dans le portrait, et fut peintre à la fois de la cour de France, de celle de Stanislas, roi de Pologne, et du roi d'Angleterre. Il avait été élu membre de l'Académie le 4 août 1703. = Son fils, CLÉMENT-LOUIS-MARIE-ANNE, peintre d'histoire, élève de Lemoine, né à Paris en 1722, mort le 29 septembre 1806. Il avait été en 1761 reçu membre de l'Académie où il fut professeur. = AUGUSTE, son fils, peintre, né à Paris en 1757.

BELLE (Jean-François-Joseph de), général, né à Voreppe (Isère), mort à Saint-Domingue en juin 1802. Il était beau-frère de Hoche.

BELLE ALLIANCE, nom donné quelquefois par les Prussiens à la bataille de Waterloo, et qui est celui d'un village situé au sud de Waterloo.

BELLEAU (Remy), un des poëtes de la *Pléiade*, né à Nogent-le-Rotrou en 1528, mort à Paris, le

mars 1577. Il a écrit des *Bergeries*, les *Amours des pierres précieuses* et a traduit en vers les *Odes* d'Anacréon, le *Cantique des Cantiques*; l'*Ecclésiaste*, les *Phénomènes* d'Aratus. On a encore de lui une comédie, la *Reconnue* (1577) et un ouvrage en style macaronique : *Dictamen metrificum de bello*, in-4°. — La meilleure édition des poésies de Belleau est celle de 1578, Paris, 2 vol. in-12. — Il en a été donné une édition complète 1867, 3 vol in-12.

BELLEBAT (Seigneurs de), de la famille de Berthelot.

BELLEBRANCHE (N.-D. de), *Bella-Branca*, abbaye du Maine (Mayenne), de l'ordre de Cîteaux, diocèse du Mans, fondée en 1152 par Robert de Sablé.

BELLEBRUNE, seigneurie du Boulonnais, appartenant à la maison d'Estampes-Valençay.

BELLECOMBE, *Bella-Cumba* (Haute-Loire), abbaye de religieuses de l'ordre de Citeaux, diocèse du Puy, fondée avant 1148.

BELLECOMBE (Seigneurs de), de la maison du Puy (Dauphiné).

BELLECOURT (Jean-Claude GILLE, dit COLSON de), acteur de la Comédie-Française, né à Paris le 16 janvier 1725, y mourut le 19 novembre 1778. = Sa femme, Rose-Pétronille LE ROY DE BELLECOURT, comédienne, née à Lamballe le 26 décembre 1730, morte à Paris le 5 août 1799.

BELLE-ÉTOILE (N.-D. de), *Bella-Stella*, abbaye de l'ordre de Prémontré, diocèse de Bayeux, fondée vers 1215 par Henri de Beaufort.

BELLEFAYE (Seigneurs de), de la maison du Puy (Berry).

BELLEFOND (Seigneurs de), branche de la famille de Ganay.

BELLEFONDS ou **BELLEFONT** (Seigneurs de), de la famille de Gigault. — Voy. GIGAULT. = — (Seigneurs de), de la famille d'Herbert. = — (Seigneurs de), de la famille de Neufville (Normandie).

BELLEFONT (Seigneurs de), de la famille de Ceps (Provence). — Voy. BELLEFONDS.

BELLEFONTAINE (N.-D. de), *Bellus-Fons*, abbaye de Bénédictins, dans le Bas-Anjou (Maine-et-Loire), diocèse de La Rochelle, fondée au XIe siècle.

BELLEFOREST (François de), littérateur et historien, né à Sarsan (Hautes-Pyrénées), en nov. 1530, mort à Paris le 1er janvier 1583. De ses nombreux écrits nous citerons : *Histoire des neuf rois de France qui ont porté le nom de Charles*, 1568, in-f°, ouvrage qui lui valut le titre d'historiographe du roi; *Annales de l'Histoire de France*, continuées par Chappuis, 1600, 2 vol. in-f°; les *Histoires tragiques*, de Bandello, 1580, 7 vol. in-16; la *Chasse d'amour*, 1561, in-8°, rare.

BELLEFORIÈRE ou **BELLEFOURIÈRE**, maison de l'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Romery, de Thun-saint-Martin, d'Olisy, d'Ittre, de Soyecourt, de Tupigny. — Armes : *de sable, semé de fleurs de lis d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) — Les principaux membres de cette famille sont : JEAN, seigneur de Belleforière, mort après 1383. = JEAN II, petit-fils du précédent, conseiller et chambellan de Jean et de Philippe, ducs de Bourgogne, mort en 1438. = PERCEVAL, fils du précédent, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne (1471), puis de l'empereur Maximilien Ier, mort après 1475. = CHARLES, petit-fils du précédent, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Corbie (1556). = Son fils, PONTHIS, tué en 1580 à Corbie, dont il était gouverneur, épousa l'héritière de la maison de Soyecourt, dont ses descendants prirent le nom. = MAXIMILIEN, fils du précédent, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Picardie (1634), mort en 1649. = Son fils MAXIMILIEN-ANTOINE, marquis de Soyecourt et de Guerbigny, comte de Tilloloy, chevalier des ordres du roi, grand-veneur de France, mort le 12 juillet 1679. Il était connu à la cour sous le nom de *Saucourt*, et s'y était fait une réputation par ses prouesses galantes. Il en est bien souvent question dans les chansons et les écrits du temps. = Ses fils, dont deux furent tués à Fleurus, ne laissèrent pas d'enfants, et, après leur mort, l'une de ses filles, MARIE-RENÉE, femme de Bois-Franc, chancelier de Philippe d'Orléans, prit le titre de marquise de Belleforière et de Soyecourt et le transmit à ses enfants.

La branche des seigneurs de Thun et de Belleforière eut pour chef CLAUDE, oncle de Ponthis, dont il acquit la terre de Belleforière, en 1577.

BELLEFORIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Coupigny (Artois).

BELLEGARDE. Par lettres patentes du mois de septembre 1619, le marquisat de Seurre (Côte-d'Or) fut érigé en duché-pairie sous le nom de Bellegarde, en faveur de Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde. A défaut d'héritiers mâles, le duché et les autres terres qui y étaient jointes devaient retourner en leur premier état. Les titres de duché-pairie furent transférés en 1645 sur le marquisat ds Choisy-aux-Loges qui prit le nom de Bellegarde; ce nom fut aussi gardé par Seurre, appartenant aux princes de Condé, qui se qualifièrent ducs de Bellegarde. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

Au commencement du XVIe siècle, la maison de Saint-Lary prit le nom de Bellegarde, lorsque Raimond, seigneur de Saint-Lary, eut épousé en 1498 Miramond de Lagoursan, fille unique et héritière de Roger de Lagoursan, seigneur de Bellegarde; il en eut : PEROTON DE SAINT-LARY, baron de Bellegarde, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Toulouse, etc., qui épousa en 1522 Marguerite d'Orbessan, nièce de Paul de Termes, maréchal de France. = ROGER DE SAINT-LARY, seigneur de Bellegarde, maréchal de France, fils du précédent, mort en 1579. Il se destinait d'abord à l'état ecclésiastique, mais à la suite d'un duel (1544), il se retira auprès de son grand-oncle maternel, le maréchal de Termes, sous les ordres duquel il se distingua en Piémont. A la mort du maréchal (1562), il s'attacha au duc de Retz, puis à Henri III, qui le combla de faveurs, l'emmena avec lui en Pologne, et à son retour en France le créa (6 septembre 1574), maréchal de France, et lui assigna 30 000 livres de revenu. Cette prospérité ne dura pas longtemps, et Bellegarde que, dit Brantôme, on appelait « le torrent de la faveur, » ne tarda guère à être éloigné de la cour, chargé d'une mission en Pologne. Il se retira en Piémont et avec l'aide du duc de Savoie s'empara du marquisat de Saluces et en chassa le gouverneur, C. de Birague. Des pourparlers s'engagèrent alors, et le maréchal en octobre 1579 eut une entrevue à Montluel près Lyon, avec Catherine de Médicis qui le confirma dans le gouvernement de Saluces. Mais quelque temps après, au milieu des doubles négociations entamées par la reine avec le duc de Savoie et Bellegarde, celui-ci mourut et Brantôme ne se fait pas faute de dire que ce fut de poison. On peut consulter sur sa vie un mémoire de Secousse (1764) et Brantôme. Il avait épousé, avec dispense, Marguerite de Saluces, veuve de son grand-oncle le maréchal de Termes. Il en eut : = CÉSAR DE SAINT-LARY, seigneur de Bellegarde, né en 1562, tué à la bataille de Coutras (1587). Il laissa un fils naturel posthume, OCTAVE, reconnu légitime

par le parlement de Bordeaux, mais auquel son oncle Roger II enleva les biens de sa maison. Octave embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé (1614) évêque de Conserans, puis (1623) archevêque de Sens. A la suite de vives discussions avec le surintendant des finances à l'assemblée du clergé (1640), il fut exilé. Il mourut en 1646 à 59 ans ; c'était un partisan zélé d'Arnauld et de sa doctrine. = JEAN DE SAINT-LARY, second fils de Peroton de Saint-Lary, fut héritier du maréchal de Termes, son grand-oncle, et en prit le nom et les armes. Il fut chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Metz et mourut en 1586. = Son fils, ROGER DE SAINT-LARY et DE TERMES, duc de Bellegarde, né en 1562, mort sans postérité en 1646. Il fut le favori de trois rois : Henri III le nomma successivement maître de sa garde-robe, premier gentilhomme de sa chambre et grand écuyer; Henri IV lui donna le gouvernement de Bourgogne et le fit chevalier de ses ordres (1595); Louis XIII le créa duc et pair (1629). Son attachement à Gaston, dont il était le premier gentilhomme, le fit exiler par Richelieu. En 1639, il céda la charge de grand écuyer à Cinq-Mars. Il avait été le premier amant de Gabrielle d'Estrées qu'il fit connaître à Henri IV, et fut le protecteur de Malherbe, qui composa pour lui un certain nombre de pièces. — On peut consulter sur lui et ses aventures plus ou moins honteuses et scandaleuses, l'historiette que lui a consacrée Tallemant des Réaux. = CÉSAR-AUGUSTE DE SAINT-LARY, baron de Termes, frère du précédent, mourut au siége de Clérac en juillet 1621. Sa fille unique, MARIE-ANNE, épousa Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, neveu du duc Roger, et substitué à tous les biens de la maison de Bellegarde. — La collection Godefroy (Biblioth. de l'Institut, portef. 259 à 269) contient un certain nombre de lettres autographes des deux Roger et de César de Bellegarde.

BELLEGARDE (Seigneurs de), de la maison de Mainemare (Normandie).

BELLEGARDE (Pyrénées-Orientales). Cette place prise sur les Espagnols par Schomberg, en 1675, fut fortifiée par Louis XIV en 1679. Prise par les Espagnols le 14 juin 1793 après un bombardement de quarante jours, elle fut reprise par Dugommier le 17 septembre de l'année suivante.

BELLEGARDE (Jean-Baptiste MORVAN, dit l'abbé de), écrivain né près de Nantes, le 3 août 1648, mort à Paris, le 26 avril 1734. Jésuite pendant seize ans, il fut obligé de quitter la Compagnie, à cause de son attachement au cartésianisme.

BELLEGARDE (Gabriel DU PAC de), chanoine-comte de Lyon, écrivain janséniste, né au Château de Bellegarde (Aude) le 17 octobre 1717, mort à Utrecht le 13 décembre 1789.

BELLEGARDE (Antoine DUBOIS de), conventionnel, né dans l'Angoumois vers 1740, mort à Bruxelles, en 1825. Admis de bonne heure dans les gardes du corps, il en fut chassé, entra au service de Prusse, déserta, fut (1790) élu député de la Charente à l'Assemblée législative, puis (1792) à la Convention où il se rangea du côté des Montagnards, et vota la mort de Louis XVI. Il remplit diverses missions dans les armées, passa au Conseil des Cinq-Cents, puis à celui des Anciens et fut l'un des opposants au 18 brumaire. Ayant fait partie de l'Assemblée du Champ de Mai (1815), il fut exilé (1816).

BELLEGENT (Paul de), écrivain du XVII° siècle, né en Poitou. — *Histoire d'Élisabeth*, trad. du latin de Camden, 1627, in-4°.

BELLEGINGUE (Pierre), médecin, né à Besançon, en 1759, mort le 25 octobre 1826. — *La Philosophie du chaud et du froid*, 1798, in-8°. *Réfutation du calorique*, 1802, in-8°; *Procédure orthographique de la gloire de Napoléon*, 1807, in-12, *La Bourbonapartide*, poëme latin et français, 1817, in-12; l'impression en fut arrêtée par ordre supérieur. Ces ouvrages, devenus très-rares, sont remplis d'extravagances.

BELLEGUIER, ancien avocat, pseudonyme de Voltaire.

BELLE-ISLE-EN-MER, *Calonesus*, *Vindili*, (Morbihan), la plus grande des îles que la France possède sur ses côtes. Elle appartenait, dans le X° siècle, à un comte de Cornouailles; il en fit don à l'abbaye de Quimperlé, qui la garda jusqu'à la seconde moitié du XVI° siècle, et à cette époque l'échangea contre d'autres seigneuries, avec l'amiral de Retz, qui y éleva des fortifications. Henri IV en fit un marquisat-pairie, que Louis XIII réussit à faire céder par la famille de Gondi et qui fut acquis par le surintendant Fouquet en 1658. Le nouveau seigneur en avait accru l'importance lorsqu'il tomba en disgrâce. Louis XIV prit immédiatement possession de la place, en laissant la propriété et la seigneurie de l'île à la famille Fouquet (1661). Ce ne fut qu'en 1718 qu'elles furent cédées par le maréchal de Belle-Isle au régent, et celui-ci inféoda d'abord, puis loua l'île à la Compagnie des Indes orientales (1720).

— Le 29 novembre 1759, le maréchal de Conflans, sorti de Brest, à la tête des escadres réunies de Rochefort et de Lorient, rencontra la flotte anglaise commandée par Hawk, s'enfuit devant elle et fut atteint; ses vaisseaux combattirent sans ordre, au milieu d'une mer que soulevait la violence du vent. Les Anglais perdirent deux vaisseaux: les Français en eurent trois coulés, deux brûlés, un à la côte et un pris. On fut indigné de la fuite, qui fut trouvée honteuse et qu'on appela par dérision « la bataille de M. de Conflans, » et Mme de Pompadour écrivit à M. d'Aiguillon : « Je suis dans le désespoir, parce qu'il n'est rien qui m'en cause autant que l'humiliation. Est-il possible d'en éprouver de plus forte ! Etre battu n'est qu'un malheur, ne pas se battre est un opprobre !... »

— Repoussés dans une tentative quinze jours auparavant, les Anglais réussirent à s'établir dans l'île, le 22 avril 1761. Au commencement de juin, après trois semaines de bombardement, Belle-Isle se rendit. Elle fut recouvrée deux ans plus tard par le traité de Paris.

— Le 24 juin 1795 (6 messidor an III), l'amiral Villaret-Joyeuse fut défait par lord Bredport qui lui prit trois vaisseaux. A la suite de cet avantage, qui leur permettait d'opérer la descente de Quiberon, les Anglais sommèrent inutilement Belle-Isle de se rendre, mais n'osèrent l'attaquer.

BIBLIOGRAPHIE : *Journal du siége de Belle-Isle*. 1761, in-12; Charles de la Touche, *Histoire de Belle-Isle-en-mer*, 1852, in-8°.

BELLE-ISLE (Seigneurs de), de la famille de la Tullaie (Bretagne).

BELLE-ISLE Charles-Louis-Auguste FOUQUET, comte puis duc de), maréchal de France, membre de l'Académie française (1756), né à Villefranche (Rouergue) le 22 septembre 1684, mort le 26 janvier 1761. Petit-fils de Fouquet, il fut nommé maréchal de France (1741) et mis à la tête d'une armée envoyée au delà du Rhin pour soutenir la cause de Charles VII. Enfermé dans Prague assiégée par 60000 Autrichiens, il exécuta en décembre 1742 avec la garnison (15000 hommes) une retraite désastreuse qui fut célébrée par ses contemporains. En 1744, il fut chargé par Louis XV et Charles VII d'une mission diplomatique en Al-

lemagne, fut arrêté dans le Hanovre et transféré en Angleterre où il resta un an. En 1746 il repoussa du Dauphiné et de la Provence les Piémontais et les Autrichiens, fut nommé duc et pair (1748) et ministre de la guerre (1757). = Son frère, LOUIS-CHARLES-ARMAND, dit le chevalier de BELLE-ISLE, né en 1693, tué à l'attaque du fort d'Exiles, le 18 juillet 1747.

BELLEJAMBE (Pierre-Guillaume-Alexandre), peintre et graveur, né à Rouen le 10 mai 1759, mort vers 1820.

BELLEJAMME (Seigneurs de), branche de la famille de Le Maistre.

BELLEMARE (Seigneurs de), de la famille de Larey (Maine).

BELLEMARE (Jean-François), journaliste, romancier, mort âgé vers 1842.

BELLÊME ou **BELLESME**, *Belesma* (Orne), ville du Perche, qui eut, dès 940, des comtes particuliers devenus héréditaires vers 997 et fameux par leurs méfaits. Guillaume Ier y fit bâtir un château au commencement du XIe siècle. Dans le suivant, Robert II prit le titre de comte d'Alençon (Voy. ALENÇON). Bellême conquise successivement par Henri Ier roi d'Angleterre (1113), par Louis, fils de Philippe Auguste (1222), et par Louis IX (1228), devint, au XIIIe siècle, une forteresse considérable et la capitale du Perche. Durant le XVe, les Bourguignons s'en emparèrent (1413), puis les Anglais en 1417 et en 1424; ils la gardèrent jusqu'à 1449, où elle fut reprise par Jean II duc d'Alençon. Elle suivit ensuite la fortune du duché d'Alençon. Au XVIe siècle, elle prit parti pour la Ligue et fut occupée par les troupes de Henri IV (1590).

BELLEMÈRE (Gilles de), jurisconsulte, mort à Avignon en 1406 ou 1409. Il fut successivement évêque de Lavaur (1363), du Puy (1386), d'Avignon (1390). — *Œuvres*, 1548, 7 vol.

BELLEMONT (Jean-Baptiste COLBERT DE BEAULIEU, dit), acteur de la Comédie-Française, né à Breteuil (Oise) en 1728, mort le 12 février 1803.

BELLEMORE ou BELLEMAURE, dit le *Capitan Matamore*, acteur de la troupe de Mondory. Suivant Tallemant des Réaux, il quitta le théâtre, devint commissaire d'artillerie, et fut tué à la guerre. On lui attribue le *Portrait du roi*, 1618, in-12.

BELLENAVE (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

BELLENGÉ (Michel-Bruno), peintre, reçu à l'Académie de peinture le 27 septembre 1764.

BELLENGER (François), docteur de Sorbonne, philologue, né dans le diocèse de Lisieux en 1688, mort à Paris le 12 avril 1749. — Traduction des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, 1723, 2 vol. in-4°. — Il existe de lui à la Bibliothèque impériale une traduction inédite d'Hérodote et quelques lettres dans la correspondance de Bouhier.

BELLENGREVILLE, famille d'où sont sortis les seigneurs des Alleux, de la Cour-du-Bois, et de Neuville. A cette famille appartenait Joachim de Bellengreville, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Meulan qu'il défendit bravement contre la Ligue (1590), conseiller d'État (1597), grand-prévôt de France (1603), mort vers 1623.

BELLENOUE (Seigneurs de), de la famille de Miron (Anjou).

BELLE-PERCHE (N.-D. de), *Bella-Pertica*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux (Tarn-et-Garonne), d'abord du diocèse de Toulouse puis de celui de Montauban, fondée vers 1143.

BELLEPERCHE (Gautier de), trouvère de la fin du XIIIe siècle, né, à ce que l'on croit, en Bourgogne. Il est auteur d'un roman (inédit) de Jules Machabée, continué par Pierre de Riez.

BELLEPERCHE (Pierre de), évêque d'Auxerre et chancelier de France (1306), mort à Paris le 17 janvier 1308. Il fut l'un des conseillers habituels de Philippe le Bel qui le chargea à différentes reprises (1300-1305) de missions importantes en Flandre, en Angleterre et à Rome.

BELLEPIERRE DE NEUVE ÉGLISE (Louis-Joseph), agronome, né à Saint-Omer le 24 août 1727, mort vers la fin du XVIIIe siècle.

BELLERIVE (Le chevalier de), historien, capitaine de dragons, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe. Il suivit le duc de Vendôme en Espagne et Charles XII à Bender. — *Histoire des dernières campagnes du duc de Vendôme*, 1714, in-12; *Histoire du chevalier de Bellerive*, in-12.

BELLEROSE (Pierre LE MESSIER, dit), comédien, mort en 1670. Il débuta à l'hôtel de Bourgogne in 1629 et créa le rôle du *Menteur*. Il est parlé de lui dans le *Roman comique*, dans les mémoires de Retz et dans Tallemant.

BELLESTRE (Seigneurs de), de la maison de Chaumont (Vexin). — = (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

BELLET (L'abbé), naturaliste, antiquaire, chanoine de Cadillac, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. = — CHARLES, écrivain ecclésiastique et littérateur, né dans le Quercy en 1703, mort à Paris le 20 novembre 1771. = — ISAAC, médecin et littérateur membre de l'Académie de Bordeaux, mort à Paris en 1778.

BELLETESTE (B.), orientaliste, né à Orléans en 1778, mort le 17 mai 1808. Il fit partie de l'expédition d'Égypte et a laissé une traduction d'un recueil turc les *Quarante vizirs*.

BELLEUSE (Seigneurs de), branche de la maison de Soyecourt (Picardie).

BELLEVAL ou BELVAL (N.-D. de), *Bella-Vallis*, abbaye de l'ordre de Prémontré, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, fondée en 1133 par Adalbéron, évêque de Verdun.

BELLEVAL (Pierre RICHER de), célèbre botaniste, né à Châlons-sur-Marne en 1558, mort à Montpellier en 1623. Il occupa le premier (1569) la chaire de botanique fondée à Montpellier par Henri IV. — *Onomatologia seu nomenclatura stirpium quæ in horto regio Monspellii recens constructo coluntur*, 52 pl., 1598, in-12; *Recherches des plantes du Languedoc*, 1603, in-4°; *Remontrance au roi Henri IV, touchant la continuation des recherches du Languedoc*, 1603, in-4°; *Dessein touchant la recherche des plantes du pays de Languedoc*, 1605, in-8°. Il ne put achever un grand ouvrage qu'il avait préparé sur l'histoire des plantes du Languedoc, et les cuivres des 400 planches qu'il avait fait graver ont été perdus.

BELLEVAL (Charles-François DUMAISNIEL de), botaniste, né en 1733, mort à Abbeville en 1790.

BELLEVAUX, *Bella-Vallis*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon (Haute-Saône), fondée en 1119. = —, abbaye de l'ordre de Prémontré, diocèse de Nevers (Nièvre), fondée en 1188.

BELLEVAUX (Seigneurs de), de la famille de Bonnay (Franche-Comté).

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE (N.-D. de), *Bella-Villa*, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, dans le Beaujolais (Rhône), diocèse de Lyon, fondée en 1158 (ou 1160) par Humbert de Beaujeu.

BELLEVILLE. La ville, terre et seigneurie de Belleville en Beaujolais, fut donnée par lettres de François Ier en date du 5 décembre 1543 à Pierre Strozzi pour en jouir dix années.

BELLEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Mailly (Picardie).

BELLEVILLE DE HARPEDANE, famille originaire d'Angleterre qui vint s'établir en France au XIVe siècle. — JEAN DE HARPEDANE, général anglais en Guyenne et connétable d'Angleterre, s'attacha à Charles VI qui le fit son chambellan, capitaine général en Béarn, et capitaine des gendarmes en 1388. Il mourut en 1405. = Son petit-fils JEAN épousa en premières noces Marguerite de France, fille naturelle de Charles VI et d'Odette de Champdivers. — Armes : *gironné de vair et de gueules de dix pièces.* (Voy. le t. Ier de l'*Armorial de France* de d'Hozier.)

BELLEVUE (Armand de), dominicain, docteur en théologie, né en Provence à la fin du XIIIe siècle, mort après 1332. Jean XXII le nomma (1327) lecteur du Sacré-Palais. — *Explicatio terminorum difficilium tam in philosophia quam theologia*, 1586, 1623, etc. — Il en existe des manuscrits à Bâle et à Avignon.

BELLEVUE (Jacques de), jurisconsulte, professeur de droit à Pérouse (1314), né à Aix (Provence) dans la deuxième moitié du XIIIe siècle.

BELLEY, *Bellicium*, *Belica* (Ain), capitale des *Belicenses*, peuple de la Séquanaise. Brûlée par Alaric (390), elle fut relevée vers l'époque où on y transporta le siége épiscopal de la ville de Nyon. Ses évêques créés princes de l'empire par Frédéric Barberousse étaient seigneurs temporels de la ville et suffragants de Besançon. Elle suivit les destinées du Bugey dont elle était la capitale, et en 1601, fut cédée à Henri IV par le duc de Savoie. Elle fit partie dès lors du gouvernement de Bourgogne où elle était le chef-lieu d'une élection composée de trois pays d'imposition : celui de Gex, le Valromey et le Bugey. Les deux derniers formaient le bailliage de Belley qui a député aux états généraux de 1614 et de 1789. En 1790, l'évêché perdit ses dépendances du Dauphiné et de la Savoie, que remplaça le pays de Gex, et il devint suffragant de Lyon. Il fut incorporé en 1802 à l'archevêché de Lyon; mais il a été rétabli en 1822 et rendu à Besançon son ancienne métropole.

BIBLIOGRAPHIE : Dupery, *Histoire hagiologique de Belley*, 1841, 2 vol. in-8°.

ÉVÊQUES DE BELLEY. — **Audax**, 412. — Tarniscus. — Migetius. — Vincent, 555-567. — Évrould. — Claude Ier. — Félix, 585. — Aquilin. — Florent, 650. — Hippodimius. — Ramnatius. — Berthaire. — Ansemonde, 722. — S. Hippolyte, 755. — Gondoald. — Agisle. — Euloge. — Adorepert. — Ermonbert. — Rodoger. — Rhitfroi. — Étienne Ier. — Ringuin. — Sigold. — Andabald, 888. — Étienne II, 900. — Elisachar, 915. — Isaac. — Jérôme, 932. — Hericius. — Didier. — Eude Ier. — Herdulphe. — Aimon, 1044. — Gauceran, 1060. — B., vers 1080. — Ponce Ier, 1115. — J., vers 1118. — Guillaume Ier, 1120. — Ponce II de Balme, vers 1130. — Berlion Ier, 1134. — Nantelle. — Bernard Ier des Portes. — Guillaume II, 1142. — Ponce III de Thoire, 1160. — S. Anthelme, 1163-26 juin 1178. — Renaud, 1178-1184. — Artaud, 1184-1190. — Eude II, 1190. — Bernard II, vers 1200-6 mars 1207. — Benoît de Langes, 1208. — Bérard de Thoire-Villars, vers 1211. — Boniface Ier de Thoire-Villars, 1213. — Jean Ier de Rotoire. — Pierre Ier de Saint-Cassin. — Boniface II de Savoie, 1232-1240. — Bernard III, 1244. — Thomas de Thorimbert, 1250. — Jean II de Plaisance, vers 1260-vers 1272. — Berlion II d'Amisin, 1272. — Bernard IV, 1273. — Antoine Ier de Rages, vers 1280. — Pierre II de la Baume, vers 1285-vers 1300. — Jean III de la Baume, vers 1315. — Jacques de Saint-André, vers 1335. — Amédée d'Aminsin, 1345. — Guillaume III de Martel, 1360. — Édouard de Savoie, 1370-vers 1373. — Nicolas de Bignes, 1374-1394. — Rodolphe de Bonet, 1413. — Guillaume IV Didier, 1430-18 déc. 1437. — Perceval de la Baume. — Aimeric Segaud. — Pierre III de Bolomier, vers 1458. — Guillaume V de Varax, 1461-1467. — Jean IV de Varax, vers 1467-vers 1505. — Claude II d'Estavayer, 1507-vers 1530. — Philippe de la Chambre, cardinal de Boulogne, vers 1530-1536. — Antoine II de la Chambre, 14 juin 1536-vers 1575 — Jean-Godefroi Ginod, 1576-12 avril 1604. — Jean-Pierre Camus, 1608-1629. — Jean V de Pas-elaigue, 1629-12 août 1663. — Jean-Albert Belin, mai 1664-29 avril 1677. — Pierre IV du Laurent, 1678-13 janv. 1705. — François Madot, avril 1705-décembre 1711. — Jean VI du Doucet, mars 1712-4 fév. 1745. — Jean-Antoine Tinseau, avril 1745-avril 1751. — Gabriel Cortois de Quincey, 22 août 1721-1790. — *Jean-Baptiste Roger, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Alexandre-Raimond Devie, 15 juin 1823-25 juillet 1852. — Georges-Louis-Pie Chalandon (coadjuteur, nommé en 1850), 25 juillet 1852-4 fév. 1857. — Pierre-Henri Gérault de Langalerie, 14 février 1857.

BELLEY (L'abbé Augustin), antiquaire, membre de l'Académie des inscriptions (1744), secrétaire du duc d'Orléans, né à Sainte-Foix-de-Montgommery (diocèse de Lisieux), le 19 décembre 1697, mort à Paris le 26 novembre 1771.

BELLEYME (N. de), officier du génie, géographe, mort vers 1832. = Son fils, LOUIS-MARIE, né à Paris le 16 janvier 1787, mort le 23 février 1862. Il fut successivement vice-président (1824) et procureur du roi (1826) au tribunal de la Seine, préfet de police (1828), président du tribunal de la Seine (1829), et député (1829, 1830, 1831, 1834).

BELLIARD (Guillaume), poëte, né à Blois, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. — *Les Délicieuses Amours de Marc-Antoine et de Cléopâtre*, etc., 1578, in-4°.

BELLIARD (Augustin-Daniel, comte), général, né à Fontenay-le-Comte le 25 mars 1769, mort d'apoplexie le 30 janvier 1832, à Bruxelles où il était ambassadeur. Il fit les premières campagnes de la Révolution comme chef d'état-major de Dumouriez, fut, après la fuite de son chef, arrêté et destitué; puis, réintégré dans son grade, il fit successivement les campagnes de Vendée, sous Hoche, et d'Italie, et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille d'Arcole. Il suivit Bonaparte en Égypte, où il devint général de division. Il était gouverneur du Caire lorsque cette ville fut assiégée par les Turcs et les Anglais, et il parvint à obtenir une capitulation honorable. Il se distingua dans les guerres d'Allemagne et d'Espagne et dans la campagne de France (1814). A la première Restauration, il fut créé pair de France (4 juin) et major-général de l'armée royale. Au retour de l'île d'Elbe, il escorta les princes jusqu'à Beauvais, ne les quitta que sur l'ordre de Louis XVIII, et n'en accepta pas moins de l'empereur le commandement des 3e et 4e divisions militaires. A la rentrée des Bourbons, il fut arrêté (22 novembre), remis en liberté l'année suivante (3 juin), puis, trois ans après, le 5 mars 1819, réintégré sur le tableau des pairs. En mars 1831, il fut envoyé ambassadeur à Bruxelles et signa le traité qui consacra la séparation de la Belgique et de la Hollande. — *Mémoires du général Belliard*, écrits par lui-même, 1834, 3 vol. in-8°.

BELLICARD (Jérôme-Charles), architecte et graveur, membre de l'Académie d'architecture, né à Paris le 21 février 1726, mort en 1786.

BELLICIUM, Belley (Ain).

BELLIER (Seigneurs du), de la maison de Barral (Dauphiné).

BELLIER (P.), philologue, conseiller au Châtelet, à Paris, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. — *Traduction* de 24 des Traités du philosophe juif Philon, 1575, in-fol.

BELLIÈRE (Seigneurs de la), de la maison du Chastel (Bretagne).

BELLIÈRE (Claude de la), sieur de la Niolle, écrivain, né en Bourgogne au XVIIe siècle. — *Physionomie raisonnée*, 1664, in-12, 1674 et 1681, ouvrage qu'il a traduit lui-même en latin sous le titre de *Physiognomia naturalis*, 1666, in-12.

BELLIÈVRE, famille du Lyonnais d'où sont sortis les seigneurs de Hautefort et de Grignon. — Armes : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois trèfles d'or, deux en chef et un en pointe.* (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

Les principaux personnages de cette famille sont : Claude BELLIÈVRE, premier président du Dauphiné, antiquaire, né à Lyon en 1487, mort en 1557. = Son fils, POMPONNE DE BELLIÈVRE, homme d'État, né à Lyon en 1529, mort le 5 septembre 1607. Ambassadeur en Suisse (1572), il suivit en Pologne (1573) Henri III qui le créa surintendant des finances (1575) et l'envoya en Angleterre demander la liberté de Marie Stuart. Soupçonné d'intelligence avec le duc de Guise, il fut disgracié (1588). Henri IV le nomma (1598) l'un de ses plénipotentiaires à Vervins, et chancelier (1599), mais il lui ôta les sceaux en 1604. On a de lui quelques écrits imprimés et de nombreuses lettres conservées dans la collection Dupuy à la Bibliothèque impériale, et dans la collection Godefroy à l'Institut. = Son frère, JEAN, seigneur de Hautefort, premier président du parlement de Dauphiné. Il y a des lettres de lui dans la collection Godefroy. = ALBERT, fils de Pomponne, archevêque de Lyon (1599-1604), mort en 1621. = CLAUDE, frère du précédent, lui succéda à l'archevêché de Lyon (1604) et mourut le 26 avril 1612. = NICOLAS, frère des précédents, président à mortier au parlement de Paris (1614), conseiller d'État, né en 1583, mort à Paris le 8 juillet 1650.

BELLIGNEUX ou **BÉLIGNEUX** (Seigneurs de), de la famille de Murard.

BELLIGNY (Seigneurs de), de la maison d'Aubigné-Briant (Anjou).

BELLIN (Jacques-Nicolas), ingénieur de la marine, né à Paris en 1703, mort le 21 mars 1772. — *Neptune français*, 1753, in-fol. ; *Hydrographie française*, 1752-72, in-fol. ; *Petit atlas maritime*, 5 vol. in-4°.

BELLINGEN (Fleury de), philologue du XVIIe siècle. Il enseignait, suivant Bayle, le français en Hollande. — Les *Premiers essais des proverbes françois*, La Haye, 1653, in-8°, ouvrage refondu en 1656 sous le titre d'*Étymologie des proverbes françois*, rare, et réimprimé à Paris sous le titre plus connu de : *Les illustres proverbes.*

BELLISSEN, famille d'Allemagne, établie en Languedoc et d'où sont sortis les seigneurs de Malves, de Sallelles, de Barberac, de Melun, de Bourrgeoles, de Saint-Gougat, de Millaret, de Camps, d'Airoux. Armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent, posés en pal, au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.*

BELLI RIPARII CASTRUM, Beaurepaire.

BELLOC (Seigneurs de), branche de la maison d'Esparbez.

BELLOC (Jean-Louis), chirurgien, né à Saint-Maurin, près d'Agen, en 1730, mort à Paris le 19 novembre 1807. — *Topographie physique et médicale de Lot-et-Garonne ; Cours de médecine légale*, an X in-12, plusieurs fois réimprimé.

BELLOC. Voy. BEAULIEU.

BELLOCASSI. Voy. VELIOCASSES.

BELLOCQ (Pierre), littérateur, valet de chambre de Louis XIV, né à Paris en 1645, mort le 4 octobre 1704. — *Lettre de Madame de N. sur la satire de Despréaux contre les femmes*, 1694, in-12 ; des *Satires* contre les petits maîtres et contre les nouvellistes ; *L'église des Invalides*, poëme, 1702, in-fol.

BELLOFORDIA, Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

BELLOJOCUS, Beaujeu (Rhône).

BELLOMONTIUM, Beaumont.

BELLONE (Étienne), poëte, né en Touraine vers 1580. — *Les chastes et infortunées amours d'Alcméon et de Flore*, tragédie françoise, Rouen, 1611, in-12 ; rare.

BELLONNE (Seigneurs de), branche de la maison d'Ailly (Picardie).

BELLOQUADRA, Beaucaire.

BELLOSTE (Augustin), chirurgien, né à Paris en 1654, mort à Turin le 15 juillet 1730. — *Le Chirurgien de l'hôpital*, 1696, in-8°, souvent réimprimé.

BELLOUAN, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs d'Avaugour, de la Villefief et de Kergois. Armes : *de sable à l'aigle éployée d'argent.*

BELLOVACI, peuple établi dans la Belgique, avant l'arrivée des Romains, entre la Somme, l'Oise et la Normandie. Il pouvait mettre près de cent mille hommes sous les armes. Néanmoins, il se soumit presque sans résistance en 57 av. J. C. Six ans après (51), la nation entière se souleva. Défaits ainsi que leurs voisins et alliés (les *Ambiani*, les *Aulerci*, les *Caletes*, les *Veliocasses* et les *Atrebates*), les *Bellovaci* furent forcés d'accepter définitivement la domination romaine. Après avoir fait, depuis cette époque, partie de la Gaule Chevelue, ils furent, lors de la réorganisation de ce pays par Auguste (28 av. J. C.), mis dans la province impériale de Belgique. Leur capitale prit le nom *Cæsaromagus*. Au IVe siècle, ils étaient dans la Belgique Seconde et y formèrent une des douze cités de cette province.

BELLOVACUM, Beauvais.

BELLOVÈSE, chef gaulois, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, et cousin de Sigovèse, vivait vers le milieu du VIe siècle av. J. C. Suivant Tite Live, la population de la Gaule Celtique s'était alors tellement accrue qu'une émigration devint nécessaire, et des bandes commandées par Bellovèse partirent pour l'Italie où aucun chef de leur nation n'avait encore pénétré. Chemin faisant, les Gaulois aidèrent la colonie phocéenne de Marseille à repousser les Italiens, puis, dit l'historien latin, ils franchirent les Alpes par des gorges inaccessibles, traversèrent le pays des Taurins, et après avoir vaincu les Toscans près du Tésin, se fixèrent dans un canton qu'on nommait le *Champ des Insubres*, et y fondèrent la ville de *Mediolanum* (Milan). De nouvelles bandes vinrent rejoindre les premières et s'établirent jusqu'au pied des Apennins. Toute l'Italie septentrionale prit alors le nom de Gaule Cisalpine.

BELLOY, maison de l'Ile-de-France, d'où sont sortis les seigneurs de Morangles, de Villaines, de Moiselles, de Caudas, d'Amy, de Francières, de Castillon, de Lalain, de Landrethun, de Beauvoir, de Pont-de-Metz, de Buires, de Cardonnoy, de Rogehan, de la Maison-Neuve, de la Maison-Forte, de Prouremont, de Villeroy, de Fisancourt, de Saint-Martin, d'Epaumesnil, de Vercourt, d'Halivilliers, de Lottinghem. (Voy. la *Généalogie* publiée en 1747, in-4°.)

A cette maison appartenait JEAN-BAPTISTE DE

Belloy, cardinal et archevêque de Paris, né à Morangles, près de Senlis, le 9 octobre 1709, mort le 10 juin 1808. Évêque de Glandèves (1751), puis de Marseille (1755), il se distingua au milieu des querelles religieuses par sa tolérance et sa modération. En 1801, il fut le premier des prélats à renoncer à son titre pour aider à la conclusion du concordat, fut nommé archevêque de Paris (1802), puis cardinal (1803).

BELLOY, terre qui fut érigée en baronnie en novembre 1646, en faveur de Jacques de Rodes.

BELLOY (Pierre de), jurisconsulte, écrivain politique, avocat général au parlement de Toulouse, né à Montauban vers 1540, d'une famille originaire de Bretagne. — *L'Apologie catholique*, 1585, in-12; *De l'autorité du Roy*, 1588, in-8°; *Recueil de pièces* pour l'Université contre les jésuites, in-8°.

BELLOY (Pierre-Laurent Buyrette de), auteur tragique, membre de l'Académie française (1771), né à Saint-Flour le 17 novembre 1727, mort à Paris le 5 mars 1775. Il fut d'abord acteur en Russie, puis à son retour à Paris donna successivement les tragédies suivantes: *Titus* (1759), *Zelmire*, *Le Siége de Calais* (1765), qui eut un immense succès; *Gaston et Bayard* (1771); *Gabrielle de Vergy*, *Pierre le Cruel* (1775). Ses Œuvres complètes ont été publiées, 1779 et 1787, 6 vol. in-8°.

BELLOZANNE (N.-D. de), *Bellozanna*, abbaye de l'ordre de Prémontré, dans le pays de Bray, diocèse de Rouen (Seine-Inférieure), fondée en 1198.

BELLUJON, famille calviniste de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Crespan, et les barons de Coppet et de Villeneuve au canton de Vaud (Voy. Pithon-Curt, *Hist de la noblesse du Comtat.*)

BELLUNE (Combat de). Le 13 mars 1797 (23 ventôse an v), Masséna, parti de Bassano, rencontra à Bellune, sur la Piave (Vénétie), le corps d'armée du général autrichien Lusignan, qu'il mit dans une déroute complète.

La ville de Bellune fut, en 1807, érigée par Napoléon en duché grand fief de l'Empire, et attribué au maréchal Victor (voy. Victor). Dans le royaume d'Italie, elle devint le chef-lieu du département de la Piave.

BELLUS. Voy. Beau.

BELLUS-JOCUS, Beaujeu.

BELLUS-LAUNOMARUS, Bellomer ou Belhommert (Eure-et-Loir).

BELLUS-LOCUS. Beaulieu.

BELLUS-MANSUS, Belmas, Beaumais.

BELLUS-MONS, Beaumont, Belmont, Bémont.

BELLUS-VISUS, Beauvoir.

BELLY ou **BILLY** (Jacques), peintre et graveur, élève de S. Vouet, né à Chartres en 1603.

BELMAS (Louis), évêque de Cambrai, né le 11 août 1757, à Montréal (Aude), mort à Cambrai le 21 juillet 1841. Simple desservant dans le Languedoc, à l'époque de la Révolution, il prêta serment à la constitution civile du clergé, et devint successivement évêque de Carcassonne (1801), de Cambrai (1802). Le souvenir de sa conduite passée empêcha, sous la Restauration, que le siége épiscopal de cette dernière ville fût érigé en archevêché.

BELMONT ou **BÉMONT-AUX NONNAINS**, *Bellus-Mons*, abbaye de Cisterciennes, diocèse de Langres (Haute-Marne), fondée dans la première moitié du xiie siècle; = — ou Beaumont, près Marché-Raoul, abbaye d'Augustins, diocèse de Rouen, fondée vers 1145.

BELMONT (Aimery de), poëte provençal, vivait dans la 2e moitié du xiiie siècle.

BELNA, Beaune.

BELON (Pierre), célèbre naturaliste, voyageur, né à la Soulletière (Sarthe) vers 1517, mort assassiné dans le bois de Boulogne en avril 1564. — *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et aultres pays estrangers*, 1553, in-4°, souv. réimprimé et traduit: *Histoire naturelle des estranges poissons marins*, 1551, in-4°; *De aquatilibus libri duo*, 1553, in-8°, réimprimé et trad. en français, 1555; *De arboribus coniferis*, 1553, in-4°; *De admirabili operum antiquorum et rerum suspiciendarum præstantia*, 1553; *Histoire de la nature des oyseaux*, 1555, in-fol.; *Pourtraicts d'oyseaux, animaux, serpens*, etc., 1557, 1618, in-4°; *Les remonstrences sur le default du labour et culture des plantes*, 1558, in-8°.

BELOT, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Villette. Les terres d'Ollans, Bettenans et Rantechaux, furent unies et érigées en marquisat par lettres de juillet 1606 en faveur de J. F. D. de Belot.

BELOT, famille du Blaisois d'où sont sortis les seigneurs du Pezay et de Moulins (voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier).

BELOT (Jean), avocat au conseil privé de Louis XIII, né à Blois à la fin du xve siècle. — *L'Apologie de la langue latine*, Paris, 1637, in-8°, ouvrage rarissime, ridiculisé par Ménage. — Ce Belot est peut-être le même à qui l'on doit l'édition des *Mémoires* de G. Ribier, son oncle.

BELOT (Jean), philosophe hermétique, curé de Millemont (Seine-et-Oise), né à la fin du xvie siècle. — *Œuvres de J. Belot, contenant la chyromancie, physionomie, l'art de la mémoire, etc.*, Rouen, 1647, in-8°; plusieurs fois réimprimé.

BELOT (Octavie Guichard, dame), femme de lettres, née à Paris le 3 mars 1719, morte à Chaillot le 22 décembre 1804.

BELSIA, la Beauce.

BELSIGNAC, *Belsinacum in Sequanam*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée dans l'île de ce nom, diocèse de Rouen, vers 676.

BELSONANCUM, villa royale ou *palatium* de l'époque mérovingienne (vie siècle). Elle est peut-être représentée aujourd'hui par Bulson (Ardennes).

BELSUNCE, baronnie du pays d'Arberoue (Basse-Navarre), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Macaye, de Méharin et de Castelmoron. A cette maison appartenaient les personnages suivants:

Belsunce de Castelmoron (Henri-François-Xavier de), célèbre evêque de Marseille, né au château de la Force (Périgord) le 4 décembre 1671, mort à Marseille le 4 juin 1755. Entré chez les jésuites (1691), il en sortit pour être fait vicaire général d'Agen, puis évêque de Marseille (1709), et s'illustra par le zèle et le dévouement sans bornes qu'il déploya lors de la terrible peste qui désola la Provence pendant les années 1720 et 1721. Il refusa l'évêché de Laon (1723) et l'archevêché de Bordeaux (1729), et reçut en dédommagement deux riches abbayes et le *pallium* que lui envoya Clément XII (1731). Malheureusement son humeur querelleuse et obstinée, et son affection pour les jésuites, le jetèrent dans des querelles sans cesse renaissantes, tantôt avec le parlement d'Aix, tantôt avec les oratoriens, et surtout avec les jansénistes, et malgré ses vertus, il porta le trouble dans tout son diocèse. On a sous son nom une *Vie* de sa tante Suzanne-Henriette de Foix, de nombreuses Instructions pastorales, et enfin l'*Antiquité de l'église de Marseille*, 1747-1751, 3 vol. in-4°, ouvrage que l'on attribue à un jésuite. = Armand, vicomte de Belsunce, lieute-

nant général des armées du roi, né le 6 février 1722, mort gouverneur de Saint-Domingue le 4 août 1764. = — *N.* comte de BELSUNCE. Il était major du régiment de Bourbon-infanterie en garnison à Caen en 1790, quand, dénoncé par plusieurs de ses soldats, il fut obligé de se réfugier à l'hôtel de ville, où la foule le massacra. Suivant Prud'homme, ce serait pour venger sa mort que Charlotte Corday, dont il était l'amant, aurait assassiné Marat, qui l'avait signalé comme un ennemi de la liberté.

BELURGER (Claude), helléniste, professeur au collége de Navarre, né vers 1572, mort à Alexandrie (Égypte) vers 1622. La Bibliothèque impériale possède de lui un manuscrit intitulé : *Totius cosmographiæ et geographiæ tractatio.*

BELVAL. Voy. BELLEVAL.

BELVER, petite place de la province de Girone, en Catalogne. Elle a été occupée, sous Louis XIV, par les Français qui la rendirent à la paix de Ryswick (1697). Les Espagnols furent battus auprès de cette ville le 26 juin 1794 (8 messidor an II).

BÉLYARD (Simon), poëte, né probablement en Champagne, vivait à la fin du XVIe siècle. — *Le Guysien*, Troyes, 1592, in-8°, rare. C'est une espèce de tragédie ou plutôt une satire divisée en scènes et en actes; *Charlot, éclogue pastorelle sur les misères du royaume*, Troyes, 1592, in-8°, rare.

BELZINENSIS PAGUS. Voy. BALBIACENSIS.

BEMILUCIUS DEUS ou **BEMILUCIOVIS**, divinité gauloise. Une dédicace à elle adressée a été trouvée à Paris.

BÊME ou **BESME**, assassin de Coligny à la Saint-Barthélemy. Il était originaire de Bohême, ce qui lui valut le surnom sous lequel il est connu. Son vrai nom était Charles Dianowitz. Arrêté près de Jarnac par les protestants, il parvint à s'échapper. mais il fut atteint et massacré (1575).

BEMETZRIEDER, musicographe, bénédictin, né en 1747. mort après 1816. — *Leçons d'harmonie*, Paris, 1771; *Traité de musique*, Paris, 1776.

BÉMONT. Voy. BELMONT.

BENABEN (Louis-Guillaume-Jacques-Marie), journaliste, né à Toulouse le 12 février 1774, mort à Paris le 1er septembre 1831.

BENAC en Bigorre (Seigneurs de), branche de la maison de Montaut.

BENALGIÆ PAGUS, Benauges (Gironde).

BENAON, châtellenie du Poitou, érigée en comté, en faveur de Tristan Rouhaut, vicomte de Thouars, par lettres de septembre 1378.

BENARD (Laurent), écrivain religieux, né à Nevers en 1573, mort le 21 avril 1620. Prieur du collége de Cluny, il voulait remettre en vigueur la Règle de saint Benoît et fonda la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. — *Reigles des abbayes et monastères des filles religieuses de l'ordre de S. Benoît*, 1608, in-16; *De l'esprit des ordres religieux*, 1616, in-8°; *Parænéses chrestiennes*, 1619, 3 vol. in-8°.

BENARNENSES. Voy. BENEARNENSES.

BENATENSIS VICARIA, une des vigueries du comté de Limoges au Xe siècle.

BENAZIE (Bernard de la), *Benasius*, chanoine, érudit, né à Agen en 1634, mort dans cette ville le 5 avril 1723. — *Dissertatio de tempore quo primo Evangelium est prædicatum in Galliis*, 1691, in-12; *Défense de l'antiquité des églises de France*. 1696, in-12.

BENAUD, famille de Provence, originaire d'Auvergne; d'elle sont sortis les seigneurs du Castelas, du Breuil, de Lubières et de Roquemartine. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BENAUGES, *Benalgiæ* ou *Benaugensis pagus* (Gironde), petit pays du Bordelais, avec titre de comté, et ayant appartenu à une branche de la maison de Foix. Il avait Cadillac pour localité principale.

BENAYES, localité du Limousin (Corrèze) où on battit monnaie sous les Mérovingiens, avec cette inscription : BENAIASCO V.

BENCE (Jean), un des premiers prêtres de la congrégation de l'Oratoire, théologien, né à Rouen en 1568, mort à Lyon le 24 avril 1642.

BENDUENGIUM, Beaudun ou Baudun (Basses-Alpes).

BENEARNENSES, **BENEHARNI**, peuple compris, avant l'arrivée des Romains, dans l'Aquitaine, au S. E. des *Tarbelli*. Il fut mis par Auguste dans la province impériale d'Aquitaine (28 av. J. C.). Au IVe siècle, il formait une cité et était la septième des douze qui composaient la Novempopulanie. Sa ville principale était *Beneharnum*, entre Pau et Orthez (Basses-Pyrénées)

BENEARNIA, **BENEHARNIA**, le Béarn.

BENEDICT (Jean), helléniste, professeur à l'Académie de Saumur, où il mourut en 1664. — Éditions de Lucien (1619), de Pindare (1620).

BENEDICTA, introït, et nom, dans les anciens rites, du dimanche de la Trinité.

BENEDICTA-VALLIS, Benoîte-Vaux (Haute-Marne)

BÉNÉDICTINS, ordre monastique le plus illustre et le plus riche de l'Église catholique. Il fut fondé, dans la première moitié du VIe siècle, par saint Benoît (mort de 543 à 547), qui en établit le premier couvent au Mont-Cassin et écrivit une règle. L'ordre se répandit rapidement dans toute la chrétienté. Il fut réformé à diverses époques, et entre autres, en France ; ces réformes produisirent, au Xe siècle, la congrégation de Cluny, et, au XVIIe, les congrégations de Saint-Vanne, de Saint-Hydulphe, en Lorraine, et enfin celle de Saint-Maur, qui porta si haut l'honneur de la critique et de l'érudition française. L'ordre de Saint-Benoît a donné naissance à un grand nombre d'autres ordres, comme ceux des Camaldules, de Vallombreuse, des Chartreux, de Cîteaux, de Grandmont, des Célestins, etc.

L'ordre des Bénédictines a été fondé par sainte Scholastique, sœur de saint Benoît. Leur règle est à peu près la même que celle des Bénédictins.

BÉNÉDICTIONS ou **CHARITÉS**, repas extraordinaires institués dans les couvents à certains jours solennels. A Besançon, les chapitres métropolitains de Saint-Étienne et de Saint-Jean se réunissaient une fois l'année aux religieux de Saint-Paul, pour prier sur la tombe de l'abbé Hugues Ier, qui avait reconstruit ce monastère en 1031. Après l'accomplissement des cérémonies religieuses, commençait le festin anniversaire. « Les tables étaient garnies, dit M. Castan, de pain blanc, de fèves nouvelles cuites avec du bon lard de l'année, de viandes de bœuf assaisonnées d'ail, de potages au riz, de chair de porc cuite au verjus, de poires, et de deux rations, l'une de vin blanc, l'autre de vin rouge. Ce festin s'appelait le *Past des fèves*, du nom du légume qui y jouait à l'origine le principal et peut-être l'unique rôle; usage qui, suivant J. J. Chifflet, se rattachait aux siècles païens, où nos pères croyaient que les âmes des morts étaient renfermées dans ce légume. »

BÉNÉFICE. Le Bénéfice peut être défini une concession territoriale et viagère obtenue à charge de certains services. Mais à quelle époque est-il juste de donner cette acception au mot *Beneficium*, en d'autres termes, quand cette institution fut-elle en vigueur? C'est une question sur laquelle les érudits sont fort partagés. Les uns lui

assignent une antiquité reculée : ils la font remonter jusqu'à l'empire romain, et en trouvent l'origine dans l'abandon de terrains fait par les empereurs aux Lètes, soldats barbares incorporés dans les légions. D'autres la font sortir du compagnonnage germanique, d'une sorte de clientèle qui se serait formée autour des grands propriétaires, comme autour du roi ; en un mot les Antrustions auraient été les premiers bénéficiaires. Mais aucun texte ne paraît venir à l'appui de ces diverses opinions. En dehors de la question d'origine, les historiens français ont généralement regardé comme indubitable l'existence des bénéfices avec leur caractère complet dès les temps de la première race. Ils constatent seulement un progrès continu dans les usurpations des bénéficiaires. La prescription trentenaire en vertu de laquelle ceux-ci arrachèrent à Clotaire Ier (560) le droit de conserver la concession à perpétuité, une fois qu'ils en auraient joui trente années durant, est le point de départ de leurs succès; le traité d'Andelot (587), l'édit de Bonneuil (615) en sont la conclusion. Ainsi se trouvèrent consacrés dès le VIe siècle les envahissements des fidèles honorés des dons royaux.

M. Roth s'est élevé contre cette doctrine (*Sur le régime Bénéficiaire*, 1852); il a soutenu que dans tous les textes allégués *beneficium* n'avait pas d'autre sens que celui de bienfait, de possession usufruitière, et que l'acception véritable du mot telle que la fournit le langage juridique n'apparaissait pas avant la seconde race. Dans ce système les traités cités plus haut auraient eu en vue des usufruits concédés par le roi, sans aucune condition de charges ou de redevances autres que l'impôt, usufruits auxquels les titulaires se seraient efforcés d'adjoindre la nue propriété. Le bénéfice ne constituait pas une division des biens; aussitôt qu'il s'était transformé en propriété absolue, il entrait dans le domaine du possesseur, et perdait son nom. Comme les princes, par suite de la ruine de l'impôt public, n'avaient pas d'autre moyen de reconnaître les services qui leur étaient rendus, ils multiplièrent les distributions de *bienfaits;* au bout d'un certain nombre d'années, ceux qui les avaient reçus demandaient et obtenaient le droit de les faire entrer dans leurs patrimoines. La faiblesse des derniers Mérovingiens transforma ces violences en une sorte d'usage périodique ; la main ferme de Charlemagne arrêta le mouvement; un capitulaire de 803 est fort explicite sur ce point. Mais si les dispositions de cette loi montrent l'étendue du mal dont était travaillée la société, et font pressentir où elle tend, elles prouvent que les bénéfices n'avaient pas encore été juridiquement constitués comme catégorie de biens. Ce n'est que plusieurs années après Charlemagne, dans la seconde moitié du IXe siècle, qu'avec le mot *beneficium* on rencontre le mot *vassus* qui s'appliquant au détenteur du *beneficium*, fait comprendre que le premier terme a pris un sens nouveau, qu'une institution est sortie de ce changement, dont les caractères sont renfermés sous l'expression *vassaticum*. Alors, en effet, apparaît le régime féodal dans les obligations réciproques du vassal et du suzerain. — Voy. FIEF.

BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES. L'Église naissante disposait de ressources générales, d'un patrimoine commun pour subvenir aux frais indispensables, propager la foi, et porter secours aux indigents. Mais le désir d'échapper à la surveillance de l'autorité civile fit que cette fortune consista d'abord en biens mobiliers. Ce fut seulement quelque temps avant l'époque de Constantin, que les évêques commencèrent à posséder des immeubles, qui leur furent, il paraît, enlevés et dont ce prince, devenu chrétien, ordonna la restitution. A partir de ce siècle, la fortune de l'Église s'accrut dans des proportions immenses ; une mesure générale transféra d'abord entre ses mains toutes les anciennes propriétés du culte païen, avec les temples mêmes où l'ancienne religion rassemblait ses adeptes et leurs revenus souvent considérables; les donations pieuses et les affectations publiques devinrent ensuite deux sources régulières et intarissables de richesses pour le clergé. La loi sanctionna ces premières dispositions en reconnaissant à l'Église le droit de propriété; puis, sous Justinien, constitua les biens qui formeraient son patrimoine en un capital immuable, susceptible de s'accroître, mais non de diminuer; et enfin, renchérissant encore sur une faveur exorbitante, créa à son profit un droit de déshérence, appliqué à toutes les personnes ecclésiastiques de l'ordre séculier ou régulier qui mourraient sans avoir fait de testament. Cette iniquité fut plus tard restreinte.

Le mode d'administration des biens ecclésiastiques varia suivant leur importance. Elle appartint d'abord à l'évêque seul, qui répartissait la masse à ses subordonnés comme il l'entendait. Il semble que cette situation entraîna des abus; du moins au IXe siècle on enleva universellement cette gestion aux évêques et on leur substitua dans ces anciennes fonctions, l'archidiacre ou l'économe qui eut désormais charge du temporel, sauf à rendre des comptes.

Une autre mesure qui compléta celle-ci fut de dresser à l'avance la répartition de la masse commune. On la distribuait en quatre sections, celle de l'évêque pour l'entretien de sa maison, celle des clercs pour la subsistance des prêtres et ministres, celle des pauvres, et enfin celle de la fabrique pour les dépenses nécessitées par les bâtiments et le mobilier y annexé. Ainsi la gestion était commune et les revenus se versaient dans une seule main.

Mais au IXe siècle, l'usage s'introduisit de stipuler dans les donations certaines faveurs particulières. Les legs, les présents ne furent plus faits à l'église du diocèse en général; le bienfaiteur désignait une paroisse et même une fraction du *presbyterium* pour jouir exclusivement du bien abandonné. Dès lors cette donation ne pouvait entrer dans la masse commune; il fallait admettre des distinctions de revenus, suivant les droits échus à telle ou telle charge ecclésiastique. Voilà quelle fut l'origine des bénéfices. Ils se multiplièrent à mesure qu'on approchait de l'an 1000. Les fidèles avaient hâte de mériter le ciel et n'avaient plus de goût aux biens terrestres. Dès cette époque, la plupart des paroisses étaient pourvues d'un fonds de terre dont les fruits servaient à leur entretien; l'évêque, les clercs, les pauvres eux-mêmes avaient chacun leur patrimoine immobilier, distinct et séparé ; la répartition antique ne se faisait plus. La fabrique paraît avoir été un peu négligée dans cette distribution générale; elle fut obligée de faire de fréquents appels à la générosité des pieux donateurs.

Cette affectation d'un immeuble particulier à la nourriture et au soutien de chaque clerc constitue essentiellement le bénéfice ecclésiastique. C'est dans ces termes et avec ce caractère qu'il fut consacré par les canons qui le définissent : *Perpetuum jus percipiendi fructus de bonis ecclesiasticis, officii causa, ecclesiastica auctoritate institutum.* Ainsi il ne devait cesser qu'à la mort du titulaire (*perpetuum*), et il n'était accordé qu'en raison de fonctions spirituelles réellement exercées (*officii causa*). Au lieu de recevoir annuel-

lement sa part des biens communs, le desservant jouissait d'un bien fonds dont les fruits représentaient en nature la somme d'argent qu'on lui distribuait primitivement.

Quant au nom de bénéfice (*beneficium*), il provient, pour ces donations spéciales, d'une imitation. Les empereurs étaient dans l'usage d'abandonner aux soldats certains biens du fisc qui leur tenaient lieu de solde ou de pension de retraite. C'est ce que les historiens latins appelaient *beneficia*. Les clercs gratifiés d'un fonds de terre furent naturellement connus sous la désignation de *bénéficiaires*, *beneficiati*, comme les vétérans militaires dont la situation présentait avec la leur une certaine analogie.

Au xe siècle, les bénéfices ecclésiastiques qui s'étaient fort multipliés, avaient par là même pris une forme fixe et régulière. On en distingua successivement plusieurs espèces, dont les principales étaient : les bénéfices simples et les doubles, les bénéfices majeurs ou consistoriaux et les mineurs, les bénéfices séculiers et les réguliers, les bénéfices compatibles et les incompatibles.

Les bénéfices doubles comportant charge d'âmes, c'est-à-dire devoirs d'enseignement et d'édification, nécessitaient partant résidence; les bénéfices simples au contraire ne soumettaient pas le clerc qui en était détenteur à ces obligations ecclésiastiques, et en principe ne l'astreignaient donc pas à la résidence; toutefois le bénéfice canonical, dit prébende, imposait aussi cette prescription aux chanoines qui, par la nature de leurs fonctions, ne s'occupent ni de l'instruction des fidèles, ni de l'administration des sacrements.

Il n'y avait entre les bénéfices majeurs et les mineurs d'autre différence que celle qui résultait du rang hiérarchique des bénéficiaires. Les premiers se rapportaient aux charges les plus importantes de l'Église, telles que les évêchés et les abbayes, et s'accordaient en consistoire.

La dénomination même de bénéfices séculiers et réguliers suffit pour indiquer la nature de cette division : ils ne pouvaient appartenir les uns qu'au clergé mondain, et les autres qu'aux moines. Les abbayes, les prieurés et les autres propriétés claustrales formaient l'apanage des ordres religieux. On y ajouta tout bénéfice possédé depuis quarante ans au moins par un membre du clergé régulier, afin de couper court aux procès que cette distinction des bénéfices avait fait naître au moyen âge.

Les règles canoniques ne permettaient pas à un clerc de desservir deux églises à la fois ; il était ordonné pour telle église déterminée et non pour telle autre. Il en fut de même à l'égard des bénéfices, qui étant attachés à la fonction, ne pouvaient se réunir dans une seule main. Mais à la suite de la perturbation grave qu'amena dans la valeur monétaire l'avilissement successif des métaux, le système bénéficiaire fléchit dans sa rigueur. Les cens, les rentes, les revenus divers mobiliers constitués en argent au profit des clercs et qui représentaient une somme souvent considérable au moment de la donation étaient arrivés à rien au bout de 400 ans; et tel bénéfice qui en 900 avait pourvu abondamment aux besoins de quatre personnes ne suffisait plus à ceux d'une seule au XIIIe siècle. La diminution rapide de la fortune ecclésiastique détermina les autorités de l'Église à relâcher la sévérité du principe; elles dispensèrent de la résidence le bénéficier, et lui permirent de posséder à la fois deux bénéfices, pourvu que l'un des deux n'emportât pas charge d'âmes. De là une nouvelle division en bénéfices compatibles (c'est-à-dire dont le cumul était possible) et en bénéfices incompatibles.

Cette dernière barrière même tomba avec la discipline, et dès le moyen âge on vit des bénéfices incompatibles réunis sur la même tête, scandale auquel mirent fin les troisième et quatrième conciles de Latran, en réitérant énergiquement les inhibitions antérieures sous peine pour le collateur de perdre à l'avenir le droit de conférer les bénéfices indûment cumulés. Ces efforts furent couronnés de succès; et depuis, le cumul des bénéfices compatibles a été seul en vigueur : celui-ci, à la vérité, s'est maintenu jusqu'en 1789 (loi du 2 novembre).

L'investiture d'un bénéfice s'opérait par la tradition réelle ou fictive du bien qui en faisait l'objet. C'est ainsi qu'on remettait pour une église les clefs et la corde de la cloche, pour une abbaye la crosse et quelquefois un livre. C'était l'évêque ou plus souvent l'archidiacre qui accomplissait cette cérémonie.

Dans la rigueur du droit le bénéfice ne faisait pas partie du patrimoine de celui qui en était le détenteur. Le clerc ne devait s'en appliquer les revenus que dans la mesure de ses besoins; le surplus allait naturellement aux pauvres. C'est en vertu de ce principe, qu'il était interdit aux prêtres de capitaliser le numéraire provenant des bénéfices, et d'en faire l'objet d'aucune disposition entre-vifs ou à cause de mort. En fait la théorie ne fut pas observée; la difficulté de déterminer dans les biens d'un clerc ceux qui lui appartenaient en propre et ceux qu'il avait tirés du bénéfice ne permettait pas l'examen légal de leur origine. Ce ne fut en réalité qu'une obligation morale et un devoir de conscience.

Comme l'aliénation des biens ecclésiastiques était prohibée depuis Justinien, si ce n'est en cas d'absolue nécessité, l'appréciation de ces circonstances graves fut remise pour les bénéfices ordinaires à la sagesse de l'évêque, et pour ceux de l'évêque, au jugement du concile provincial.

L'usage prévalut à un certain moment de la part des souverains pontifes non-seulement de concéder des bénéfices en France, mais encore d'assigner sur ces bénéfices des pensions annuelles. Ces pensions furent multipliées au point de devenir pesantes aux corporations religieuses qui tentèrent à diverses reprises de s'en affranchir. Certains couvents obtinrent même des papes des privilèges particuliers à cet égard.

Les rois de leur côté s'ingérèrent particulièrement depuis le XIIe siècle dans la collation des bénéfices vacants et firent de cet usage un droit qui prit le nom de régale. Les difficultés auxquelles l'exercice de ce droit donna naissance, entre la Couronne d'une part et le Saint-Siége ou le clergé de France de l'autre, ont produit dans les cinq derniers siècles une foule de règlements, d'ordonnances et de conventions qu'il serait trop long d'énumérer. Les principes de la matière sont exposés au mot RÉGALE. Il suffira de rappeler ici qu'à partir du XVIe siècle la collation des bénéfices vacants prit, au point de vue des prérogatives du prince, une importance extrême, et que le prélat chargé d'en tenir la liste, sous le nom de feuille des Bénéfices, et de présenter au roi les candidats qui lui paraissaient les plus dignes de les obtenir, jouissait d'une influence égale sinon supérieure à celle des ministres d'État.

BENEFELDIA, Benfeld (Bas-Rhin).

BENEHARNI. Voy. BENEARNENSES.

BENEHART (Seigneurs de), branche de la maison de Maillé.

BENEL. Voy. MALORTIÉ.

BENETON DE MORANGE DE PEYRINS (Étienne-Claude), antiquaire, mort à Paris, en 1752. — *Dissertations sur les tentes ou pavillons de guerre*, 1735, in-12; *Commentaire sur les en-*

seignes de guerre, 1742, in-8°; ***Traité des marques nationales,*** 1739, in-12. — Il avait été gendarme de la garde du roi.

BÉNÉVENT, *Beneventum* (Creuse), abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, de la congrégation de Sainte-Geneviève, diocèse de Limoges, fondée en 1048, à Secondelas près Limoges, puis transférée à Bénévent (Creuse).

BÉNÉVENT, ville à 12 lieues de Naples. Après avoir été le chef-lieu d'un duché lombard tributaire de Charlemagne et comprenant alors une grande partie des pays qui formèrent plus tard le royaume de Naples, Bénévent fut prise par les Normands, qui la donnèrent au pape. L'empereur Henri III confirma cette donation (1153). En 1266, Manfred, le dernier roi de la famille des Hohenstaufen en Sicile, marchait à la tête d'une armée presque entièrement composée de Sarrasins, pour repousser l'invasion des Guelfes et des Français, lorsqu'il rencontra Charles d'Anjou près de Bénévent. Il fut tué, et son armée taillée en pièces. Les vainqueurs pillèrent ensuite Bénévent et en passèrent la population au fil de l'épée.

Napoléon (5 juin 1806) fit de Bénévent une principauté qu'il donna, sous la seule condition d'hommage envers l'empire, à Talleyrand. Cette principauté alors enclavée dans le royaume de Naples fut rendue au Saint-Siége en 1815.

BÉNÉVENT (Jérôme de), écrivain de la première moitié du XVIIe siècle, trésorier de France en Berry.

BÉNÉZECH (Pierre), homme d'État, né à Montpellier en 1745, mort à Saint-Domingue en 1802. Ministre de l'intérieur (1795), il fut chargé d'organiser l'administration en Belgique, puis nommé conseiller d'État, après le 18 brumaire, fit partie de l'expédition de Saint-Domingue en qualité de préfet colonial.

BENEZET ou **BENEDET** (S.), né à Hermillion près de Saint-Jean de Maurienne, ou dans le Vivarais, mort en 1184. C'était un simple berger qui conçut et fit exécuter le projet de construire un pont sur le Rhône à Avignon.

BENEZET (Antoine), l'un des premiers négrophiles, né à Saint-Quentin, en 1713, mort à Philadelphie en 1784. Sa famille qui était protestante quitta la France et alla s'établir d'abord à Londres (1715), puis à Philadelphie (1731). Là il embrassa la secte des Quakers et adopta complétement leurs opinions sur l'affranchissement des noirs à l'amélioration du sort desquels il consacra sa vie. — ***Relation historique de la Guinée avec une recherche sur l'origine et les progrès de la traite des nègres,*** 1762, plusieurs fois réimprimée; ***Avertissement à la Grande-Bretagne et à ses colonies,*** 1767, in-8°.

BENGY (Antoine), sieur de Puisvallée, jurisconsulte, né en 1509, mort en 1616 à Bourges où il occupait depuis 1595 la chaire de Cujas. — *Traité des bénéfices,* achevé et publié par son petit-fils F. Pinsson, 1659.

BENIGNE (S.), apôtre de la Bourgogne, martyrisé, dit-on, vers 179. On le fête le 25 novembre, le 27 février, le 26 avril et le 3 novembre. — C'est sous son vocable que fut fondée à Dijon, vers 509, une célèbre abbaye de Bénédictins.

BENING (François), jésuite, prédicateur, né à Avignon dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Il mérite d'être signalé comme auteur d'une oraison funèbre de Crillon, publiée sous le titre de : *Le Bouclier d'honneur,* 1616, Avignon, in-8°, Lyon, in-4°; réimprimée en 1758. C'est un spécimen unique en son genre pour la bizarrerie, le mauvais goût et le burlesque des pensées et du style.

BÉNISSONS-DIEU (N.-D. de la), *Benedictio Dei,* abbaye de Cisterciennes, dans le Beaujolais (Loire), diocèse de Lyon, fondée en 1138 et occupée par des Bernardins jusqu'en 1612. = —, abbaye de Cisterciens, dans le Nebouzan (Haute-Garonne), diocèse de Comminges, fondée au XIIe ou au XIIIe siècle.

BENISTAN (Jean-Godefroi de), littérateur calviniste, né au château de Combert, près de Saugues (Haute-Loire), en 1711, mort à Baireuth le 18 janvier 1777. — ***Du gracieux asile qu'ont accordé dans leurs États les princes protestants aux réfugiés de France,*** 1776, in-4°.

BENIT (Anne-François), médecin, né à Mirecourt (Vosges) en 1796, mort en 1823 en Espagne où il fut tué, dit-on, dans les rangs des insurgés. — ***Idées d'un jeune officier sur l'état militaire,*** Paris, 1820, in-8°.

BEN JONATHAN (Joseph), pseudonyme de l'abbé Guenée.

BENNE, pays de la Gascogne occidentale, ayant pour localités principales Castets et Magesq (Landes). = — (Seigneurs de), de la maison de Damas.

BENOIST, famille d'où sont sortis les seigneurs de la Cisternette et de la Prunarède. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

BENOIST, trouvère anglo-normand du XIIe siècle. D'après l'ordre de Henri II d'Angleterre, il composa une Histoire en vers des ducs de Normandie, qui commence à la première invasion des Normands sous la conduite de Hastings et se termine avec l'histoire des trois fils de Guillaume le Conquérant. Elle a été publiée, d'après un manuscrit du British Museum, par M. Fr. Michel dans la *Collection des Documents inédits,* 3 vol. in-4°.

BENOIST (Antoine), sculpteur en cire et peintre de portraits, reçu à l'Académie de peinture le 6 décembre 1681, mort le 9 avril 1717, à 86 ans. — ***Médaillon de Louis XIV,*** en cire (musée de Versailles).

BENOIST (le comte Pierre-Vincent), homme politique, littérateur, né à Angers le 5 janvier 1758, mort à Paris le 1er décembre 1834. Chef de division au ministère de l'intérieur après le 18 brumaire, il fut, en 1814, nommé commissaire à l'intérieur par le gouvernement provisoire, puis conseiller d'État. Député de Maine-et-Loire (1815, 1816, 1824), il fut créé comte et ministre d'État (1828). — Outre un abrégé de la *Cléopâtre* de la Calprenède, 1789, 3 vol. in-12, il a fait de 1797 à 1801, soit seul, soit en collaboration, diverses traductions de l'anglais. = Sa femme, Marie-Guilhelmine LEROUX-DELAVILLE, peintre de portraits, élève de Mme Lebrun et de David, née à Paris le 18 décembre 1767, y mourut le 7 octobre 1826. — *Portrait d'une négresse* (musée du Louvre).

BENOÎT (Val), pays du Dauphiné, au nord des Baronnies, et dont les localités principales sont Montréal, Curnier et Sainte-Jalle (Drôme).

BENOÎT (St-), monastère fondé dans la première moitié du Xe siècle, près de Tours. = — DU PIN, *S. Benedictus de Pino,* monastère fondé en 1120, au diocèse de Poitiers. = — EN-VOIVRE, *S. Benedictus in Vepria,* abbaye de Cisterciens, au diocèse de Metz.

BENOÎT XII (Jacques FOURNIER), pape, né à Saverdun (Ariége), mort à Avignon le 25 avril 1342. Neveu, par sa mère, du pape Jean XXII, il fut successivement religieux de l'ordre de Citeaux, abbé de Font-Froide, évêque de Pamiers (1317), de Mirepoix (1326), cardinal (1327); et enfin élu pape à Avignon le 20 décembre 1334, après la mort de Jean XXII. Il opéra quelques utiles réformes dans la discipline de l'Église, et établit l'inquisition dans divers pays.

BENOÎT (Jean), dominicain, théologien, abbé du Val-des-Écoliers, né à Évreux, mort en 1563.

On prétend que, mathématicien et architecte, il fut employé à la construction du château d'Anet. — *Introductiones dialecticæ*, Paris, 1538.

BENOÎT (René), théologien, né à Savenières, près d'Angers, en 1521, mort à Paris le 7 mars 1608. Il publia à Paris, en 1566, in-fol., une traduction française de la Bible, en s'aidant beaucoup de la version de Genève, ce qui le fit exclure de la Faculté de théologie (1572). Confesseur de Marie Stuart qu'il accompagna en Ecosse, curé de Saint-Eustache à Paris (1569), il se retira (1591) auprès d'Henri IV à la conversion duquel il contribua puissamment, ce qui fut cause que le pape ne voulut jamais ratifier sa nomination (1594) à l'évêché de Troyes. — De ses nombreux ouvrages nous citerons : *Examen pacifique de la doctrine des huguenots*, 1590; *De l'institution et de l'abus survenu ès confréries populaires*, 1578.

BENOÎT (Jean), dominicain, prédicateur, historien, né à Carcassonne en 1632, mort le 8 mai 1705. — *Problème de la victoire et de la paix*, poëme, 1687, in-4°; *Histoire des Albigeois et des Vaudois*, 1691-1693, 3 vol. in-12.

BENOÎT (Élie), ministre protestant, né à Paris en 1640, mort en 1728 à Delft où il s'était retiré après la révocation de l'édit de Nantes. — *Histoire de l'édit de Nantes*, Delft, 1693-95, 5 part. in-4°.

BENOÎT (Michel), jésuite, missionnaire en Chine, né à Autun le 8 octobre 1715, mort à Pékin le 23 octobre 1774. — Il arriva en Chine en 1743, se rendit l'année suivante à Pékin, et là, pendant trente ans, il exécuta pour l'empereur les travaux les plus variés, en cartographie, en gravure et surtout en hydraulique.

BENOÎT (Françoise-Albine Pusin de la Martinière), femme auteur, née à Lyon en 1724, morte vers le commencement du XIXe siècle.

BENOÎT (Antoine Vernier), publiciste, né à Dôle en 1769, mort à Paris le 12 avril 1832. — *De la liberté des cultes et des concordats*, 1818, in-8°; *De la liberté religieuse*, 1818, 1819, 1825, in-8°. Il s'y prononce pour la liberté absolue.

BENOÎT (Philippe-Martin-Narcisse), ingénieur, né à Saint-Pons (Hérault) le 13 août 1791. — *Cours complet de topographie et de géodésie*, Paris, 1822-25, in-8°.

BENOÎT D'ALIGNAN, évêque de Marseille, de 1230 à 1267. Il fit en 1239 et en 1261 deux voyages en Palestine. — *De summa Trinitate*, inséré dans les *Miscellanea* de Baluze.

BENOÎT D'ANIANE (S.), célèbre réformateur de la discipline monastique en France, fils d'Aigulfe, comte de Maguelonne, né vers 750, mort au monastère d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle, en 821. Après avoir été échanson de Pépin, puis de Charlemagne, il se retira (774) à l'abbaye de Saint-Seine (Bourgogne), puis dans un ermitage aux environs d'Aniane (Hérault), où la foule des disciples qui accoururent près de lui le força de bâtir un monastère; c'est de cette abbaye qu'il répandit partout la réforme des couvents de Bénédictins. Louis le Débonnaire l'appela près de lui et fit construire près d'Aix-la-Chapelle le monastère d'Inde, dont il le fit abbé. — On a de lui : *Codex regularum*, publié à Rome par L. Holstenius, 1661, et réimprimé à Paris, 1663, in-4°; *Concordantia regularum*, Paris, 1638, in-4°, et divers opuscules théologiques contre Félix d'Urgel, insérés dans les *Miscellanea* (t. V) de Baluze. — L'Église célèbre sa fête le 11 février.

BENOÎT-VAUX, *Benedicta Vallis*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Toul.

BENOÎT ZACHARIE, Génois, qui s'attacha d'abord à Sanche, roi de Castille, puis à Philippe le Bel. Nommé amiral de France (1298), il servit utilement ce prince dans sa guerre contre les Flamands.

BENOMONT (Pierre), chirurgien, membre de l'Académie de chirurgie, né à Machault (Ardennes) le 4 mars 1679, mort à Paris le 27 juin 1772.

BENONI (Le rabbin), pseudonyme de Matth. de Morgues.

BENOUVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Gillain ou Guillain (Normandie).

BENOUVILLE (François-Léon), peintre d'histoire, élève de M. Picot, né à Paris le 30 mars 1821, où il mourut le 16 février 1859. Il remporta le grand prix de Rome en 1845. — On a de lui : *les Martyrs chrétiens entrant à l'amphithéâtre; S. François d'Assise* (musée du Luxembourg); *les Deux pigeons; Jeanne d'Arc*.

BENSE DUPUIS (Pierre), grammairien, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Analogodiaphoratrium linguarum gallicæ, italicæ et hispanicæ*, Oxford, 1637, in-8°; *L'Apollon ou l'oracle de la poésie italienne et espagnole*, Paris, 1644.

BENSERADE (Isaac de), poëte, membre de l'Académie française (1674), né en novembre 1613 à Paris, mort à Paris ou à Gentilly le 20 octobre 1691. Pendant vingt ans, il composa les vers des ballets de la cour, et avait l'art d'y introduire les plus délicates allusions. Celles qu'il fit aux amours encore secrètes de Louis XIV et de Mlle de la Vallière lui valurent dans le cœur du roi une longue reconnaissance. — On a de Benserade plusieurs pièces de théâtre : *Cléopâtre* (1635); *la Mort d'Achille* (1636); *Iphis et Zanto*, *Gustave* (1637); *Méléagre* (1640); une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, en rondeaux (1676, in-4°), imprimée avec un grand luxe aux frais du roi, et ridiculisée par un rondeau de Chapelle. Benserade pourtant sait donner aux vers un tour vif et coquet. Il fut jusqu'à la fin homme à la mode et à bonnes fortunes. Ses petits vers, son esprit, ses bons mots, lui valaient 10 000 livres de revenu, et il roulait carrosse. Son sonnet sur *Job* et celui de Voiture sur *Uranie* divisèrent toute la cour en deux partis, les *Jobelins* et les *Uraniens*. Ses Œuvres ont été réunies, 1697 et 1698, 2 vol. in-12.

BENTABOLLE (Pierre), homme politique, mort à Paris le 22 avril 1798. Député du Bas-Rhin à la Convention, il vota la mort du roi, se signala par ses violences contre les Girondins, et plus tard, au 8 thermidor, par ses attaques contre Robespierre. Il devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents.

BENTHEIM (Hanovre), chef-lieu d'une petite province qui, après avoir fait partie du royaume de Westphalie, fut annexée en 1810 à l'empire français et comprise en 1811 dans le département de la Lippe.

BÉON, maison du Béarn d'où sont sortis les seigneurs d'Armantieu et de La Palu, de Sere, du Massès, de Caseaux, et les marquis de Béon-Luxembourg. (Voy. l'*Hist. de la maison de Faudoas*, 1724, in-4°.)

BÉQUET (Étienne), journaliste et littérateur, né à Paris vers 1800, mort le 30 septembre 1838. Pendant quinze ans il fit, chaque semaine, pour les *Débats*, un feuilleton de critique qu'il signait R, et où il eut J. Janin pour successeur. Il rédigea aussi quelques articles de politique, entre autres (août 1829) le fameux article qui se terminait par ces mots : *Malheureuse France, malheureux roi!* et qui fut condamné. On a de lui : deux nouvelles, *Marie* ou *le Mouchoir bleu*, et *l'Abbaye de Maubuisson*, insérées dans la *Revue de Paris* (1829, 1831); *Histoire véritable*, de Lucien, dans la collection des romans grecs éditée par Merlin.

BÉRAIL, maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de Cessac, de Cazillac et de Millars.

BERAIN (Jean), dessinateur ordinaire du cabinet de Louis XIV, né à Saint-Mihiel (Meuse), mort en 1697. On peut voir une liste de ses dessins dans le tome IV (n° 26581) de la *Bibliothèque hist. de la France*.

BERAIN (Nicolas), magistrat et littérateur, vivait dans la deuxième moitié du XVII° siècle. — Les *Différentes mœurs et coutumes des anciens peuples*, Paris, 1668, in-12; *Nouvelles remarques sur la langue françoise*, Rouen, 1675, in-12. = Son frère, PIERRE-MARTIN, érudit, chanoine et custos de l'église de Haslach, mort dans la première moitié du XVIII° siècle. — *Mémoires historiques sur le règne des trois Dagobert*, Strasbourg, 1717, in 8°.

BÉRANGER ou **BÉRENGER**, ancienne maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Sassenage, de Morges, du Gua et du Pipet. A cette maison appartenait Raymond Béranger, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1365), mort en 1373. — Armes : *gironné, or et gueules*. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, t. I.)

BÉRANGER (Antoine), peintre sur porcelaine et sur verre, né à Paris en 1785. Attaché dès 1807 à la manufacture de Sèvres, il y a exécuté bon nombre d'excellents morceaux, soit copiés, soit composés par lui.

BÉRANGER (Pierre-Jean de), célèbre chansonnier, né à Paris le 19 août 1780, y mourut le 17 juillet 1857. Il était petit-fils d'un tailleur, chez lequel il passa ses premières années Il alla ensuite à Péronne chez une de ses tantes et y fut apprenti imprimeur. En 1796, il revint à Paris, où il eut à lutter contre la misère. S'étant adressé à Lucien Bonaparte (1803), il en reçut une procuration pour toucher son traitement de membre de l'Institut, puis (1809) entra comme expéditionnaire au secrétariat de l'Université, place qu'il conserva jusqu'en 1821. Le premier recueil de ses chansons parut en 1815 sous le titre de *Chansons morales et autres*. La politique n'y est guère représentée que par le *Roi d'Yvetot* Il n'en est pas de même dans le second recueil (1821) qui lui valut, outre sa destitution. une condamnation à 500 fr d'amende et à trois mois de prison. Le troisième parut en 1825, le quatrième en 1828 et et lui attira (10 décembre 1828) neuf mois de prison et une amende de 10000 fr.; le cinquième en 1833. Depuis cette époque, il ne cessa pas de composer, mais de ses nouvelles productions il se borna à publier dix chansons en 1846. Béranger, qui aurait pu après la révolution de Juillet obtenir ce qu'il aurait voulu de ses amis arrivés au pouvoir, montra alors le désintéressement qui ne l'a jamais abandonné, et ne voulut rien recevoir, ni place, ni pension, ni décoration. En 1848, il fut élu par 200000 voix député de la Seine à l'Assemblée nationale, mais il donna sa démission le 8 mai; elle fut refusée à l'unanimité, et pour la faire accepter, il fut obligé de la réitérer le 14. On a édité après sa mort *Ma Biographie*, 1857, in-8°; *Dernières chansons*, 1857, in-8°; *Correspondance*, 4 vol. in-8°. Ses œuvres complètes, avec la musique, et des illustrations, ont été publiées un très-grand nombre de fois.

BÉRARD, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Montalet. (Voy. le tome Ier de l'*Armorial de France*, par d'Hozier.)

BÉRARD (Pierre), botaniste, vivait vers le milieu du XVII° siècle, à Grenoble, où il était apothicaire. — *Theatrum botanicum*, ouvrage manuscrit en 7 vol. in-f°, daté de 1653, à la Bibliothèque de Grenoble.

BÉRARD (N.), officier de l'armée vendéenne, né en Franche-Comté, mort à Bourbon-Vendée avant 1814. Après avoir commandé dès 1793 la cavalerie dans l'armée de Cathelineau, puis une division dans l'armée d'Anjou, il servit comme aide-major général sous Stofflet, et à partir de la pacification de la Jaunaye ne reprit plus les armes. Il obtint plus tard un emploi dans les eaux-et-forêts

BÉRARD (Joseph-Balthasar), géomètre, né à Briançon le 23 septembre 1763. — Outre quelques écrits politiques (l'*Entretien d'un curé jacobin avec un maître d'école*, 1792, le *Manuel du citoyen*, 1792), il a laissé de nombreux ouvrages mathématiques : *Mélanges physico-mathématiques*, 1801, in-8°; *Opuscules mathématiques*, 1810, in-8°; *Théorie de l'équilibre des voûtes*, 1810, in-4°; *Applications du calcul différentiel*, Turin, 1814, in-4°.

BÉRARD (Frédéric), médecin, né à Montpellier le 8 novembre 1789, mort le 16 avril 1828 dans cette ville, où il était professeur d'hygiène.

BÉRARD (Auguste-Simon-Louis), homme politique, bibliophile, né à Paris le 3 juin 1783, mort à la Membrolle (Indre-et-Loire) en janvier 1859. Auditeur au Conseil d'État (1810), maître des requêtes (1814), destitué (1815), réintégré (1817), il fut de nouveau destitué (1820), et se livra alors à l'industrie. Élu député (1827), il fut l'un des signataires de l'adresse des 221, joua un rôle assez actif lors de la révolution de Juillet et contribua à la rédaction de la nouvelle Charte, devint (août 1830) directeur général des ponts et chaussées, conseiller d'État, puis (1839) receveur général du Cher. — Il a publié : *Essais bibliographiques sur les éditions des Elzevirs*, 1822, in-8°, réimprimés; *Souvenirs historiques sur la Révolution de* 1830, 1834, in-8°.

BÉRARD (Pierre-Honoré), chirurgien, membre de l'Académie de médecine, professeur de physiologie à la Faculté de Paris, dont il fut doyen de 1848 à 1852, mort à Charenton-Saint-Maurice (Seine) le 12 décembre 1858. — *Cours de physiologie*. 1848-1856, 4 vol. in-8°.

BÉRARDIER DE BATAUX (François-Joseph), littérateur, né à Paris en 1720, mort en 1794. — *L'Anti-Lucrèce*, en vers français, 1786, 2 vol. in-12.

BÉRAT (Frédéric), compositeur et chansonnier, né à Rouen vers 1810, mort à Paris en 1855. De ses romances, dont il faisait la musique et les paroles, la plus connue est *la Normandie*. — *Chansons*. 1853, in-8°.

BÉRAUD, famille du Languedoc établie dans l'Ile-de-France. D'elle sont sortis les seigneurs de Puissaut, du Perron, de Courville, d'Arimont, d'Hotel, de Sannois. Armes : *d'azur à une bande d'or*. = —, famille de l'Agénois, d'où sont sortis les seigneurs de Canteranne. (Voy. l'*Armorial de France*, par d'Hozier, t. I.)

BÉRAUD Ier, dauphin d'Auvergne, succéda à son père, Jean dit *Dauphinet*, dans le Dauphiné d'Auvergne (1351) et mourut le 27 août 1356. = BÉRAUD II, comte de Clermont et seigneur de Mercœur, fils et successeur du précédent (1356), mort en janvier 1400. Il fut l'un des otages envoyés en Angleterre (où il resta treize ans) lors du traité de Brétigny (1360). = BÉRAUD III, comte de Clermont et de Sancerre, fils et successeur du précédent (1400), tué, en conseil du roi, sous les yeux de Charles VII, le 28 juillet 1426.

BÉRAUD (Jean-Jacques), oratorien, ingénieur et naturaliste, né en 1753 pres de Castellane, mort en 1794 à Carthagène. — *Mémoire sur les moyens de resserrer le lit des torrents*, Aix, 1791, in-8°.

BÉRAUD (Laurent), jésuite, astronome et physicien, né à Lyon en 1703, y mourut en 1777.

BÉRAUD (Antony), romancier, vaudevilliste, né à Aurillac le 11 janvier 1794, mort à Paris le 6 février 1860.

BÉRAUDIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Vivonne (Poitou).

BÉRAUDIÈRE (François de la), évêque de Périgueux (1614), né à Poitiers, mort le 14 mai 1646. — *Oraison funèbre de Henri IV*, 1610, in-8°; *Otium episcopale*, recueil de vers, discours, etc., 1635, in-4°.

BÉRAULD (Michel), pasteur et professeur de théologie à Montauban, mort vers 1626. Il joua un rôle très-important dans les assemblées politiques et religieuses des protestants. = Son fils, Pierre, pasteur comme lui, a laissé : *l'État de Montauban depuis la descente des Anglois*, 1628, in-8°.

BÉRAULD (Armand-Bernard), théologien du XVIIIe siècle. — *Theses theologicæ*, 1717, in-12; *Traité des annates*, 1718, in-12.

BÉRAULT (Nicolas), érudit, calviniste, né vers 1550. — *Plinii historia naturalis*, 1516, in-f°, très-rare; *Guillermi Parisiensis episcopi Summa*, 1516, in-f°. Il y a quelques lettres de lui dans la correspondance d'Érasme. = Son fils, François, né à Orléans, et protestant comme lui, professa la littérature grecque à Lausanne, à Montbéliard, etc. Il a traduit deux livres d'Appien dans l'édition donnée par H. Estienne, 1592, in-fol.

BÉRAULT (Claude), érudit, successeur de d'Herbelot dans la chaire de syriaque, mort en 1705. — Édition de Stace, *ad usum Delphini*, 1685, 2 vol. in-4°.

BÉRAULT (Jean), médecin et littérateur, né en 1584, mort en 1647. — *Traduction* annotée de l'*Euphormio* de Barclay, 1640, in-8°; *Pompa triumphalis regis Ludovici XIII, a Rupella capta*, in-4°.

BÉRAULT (Josias), avocat au parlement de Rouen, né en 1563, mort vers 1640. — *Commentaire sur la Coutume de Normandie*, in-fol.

BÉRAULT-BERCASTEL (Antoine-Henri), littérateur, né à Briey, près de Metz, le 2 novembre 1722, mort vers 1794. Il avait été jésuite, curé d'Omerville et chanoine de Noyon. — *Idylles*, 1761, in-8°; *la Conquête de la Terre promise*, 2 vol. in-8°; *Histoire de l'Église*, 1778-90, 24 vol. in-12.

BERBERIS ou **VERBERIS**, le Barberon, affluent du Bolon, qui se jette dans le Rhône.

BERBIER, famille de Champagne d'où sont sortis par substitution les comtes de Rosnay et les seigneurs du Metz. Armes : *d'azur à trois colombes d'argent posées* 2 *et* 1. (Voy. le t. Ier de l'*Armorial de France*, par d'Hozier.)

BERBIGUIER (Charles-Alexis-Vincent), visionnaire, né vers 1776 à Carpentras, où il mourut le 3 décembre 1851. Atteint de monomanie dès son enfance, il se crut persécuté par des esprits et consacra sa vie entière à l'étude de la démonologie. — Il publia en 1821 le résultat de ses travaux et de ses hallucinations, sous le titre de : *les Farfadets*, ou *Tous les démons ne sont pas dans l'autre monde*, Paris, 3 vol. in-8°. Dans la préface se trouve une bibliographie démonologique très-complète.

BERBIGUIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Caumont-La Force.

BERBIRZY, ancienne famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Ventoux. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

BERBISEY (Jacques), jurisconsulte, né à Dijon le 15 janvier 1598, mort le 16 septembre 1678.

BERCAIRE (S.), *Bercarius*, *Bererus*, premier abbé de Hautvillers, près de Reims, et de Montier-en-Der, vers 673, mort le 26 mars 696. — Sa fête, le 16 octobre.

BERCHÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Le Goux (Bourgogne).

BERCHET (Toussaint), controversiste protestant et grammairien, né à Langres en 1540, mort à Sedan vers 1605.

BERCHEURE ou **BERSUIRE** (Pierre), bénédictin, prieur du monastère de Saint-Éloy, érudit, né à Saint-Pierre-du-Chemin, près de Maillezais (Poitou), vers la fin du XIIIe siècle, mort à Paris en 1362. — Des nombreux ouvrages qu'il a composés et dont les manuscrits sont disséminés dans les bibliothèques, deux seulement ont été imprimés : la traduction de Tite-Live, composée par l'ordre du roi Jean, publiée à Paris en 1514 et 1515, 3 vol. in-fol., sous le titre de : *les Grandes décades* de Tite-Live, et le *Reductorium repertorium et dictionarium morale utriusque Testamenti*, Strasbourg, 1474, plusieurs fois réimprimé et trad. en français par Richard Leblanc, 1584, in-8° : c'est une espèce d'encyclopédie.

BERCHÉNY (le comte Ladislas-Ignace de Bercseny, dit), maréchal de France, né en Hongrie le 3 août 1689, mort en 1778. Après avoir combattu l'Autriche sous Rakotzy, il s'attacha à la France (1712); servit d'abord sur le Rhin, dans l'armée du maréchal de Berwick, à la tête d'un régiment qu'il avait levé en Hongrie (1734), puis en Bohême, en Flandre et en Italie. Il fut créé successivement maréchal de camp (1738), inspecteur général des hussards, lieutenant-général, et enfin, après une dernière campagne en Allemagne (1757), maréchal de France (15 mars 1758).

BERCHORIUS. Voy. Bercheure.

BERCHOUX (Joseph), poëte, né à Saint-Symphorien (Rhône) en 1765, mort en 1839. Il s'enrôla pendant la Révolution pour se mettre à couvert des poursuites auxquelles l'exposait son royalisme, et débuta ensuite dans les lettres par une piquante satire dirigée contre la littérature mythologique :

« Qui me délivrera des Grecs et des Romains ? etc. »

Son poëme de *la Gastronomie* (1800) eut un grand succès. Il n'en fut pas de même de deux autres : *la Danse* (1806), *Voltaire* (1815). Citons encore : *le Philosophe de Charenton; l'Art politique*, satire (1819).

BERCKHEIM, famille noble de l'Alsace dont trois branches subsistaient au XVIIIe siècle : celles de Jebsheim, de Krautergersheim et de Ribeauvillers. C'est à cette dernière qu'appartenait Sigismond-Frédéric, baron de Berckheim, général de division, né à Ribeauvillers (Haut-Rhin), le 9 mars 1775, mort à Paris le 28 décembre 1819. Sous la seconde Restauration il fut envoyé deux fois à la Chambre.

BERCORCATES ou **BERCORATES**, peuple compris dans la Celtique avant l'arrivée des Romains. Son territoire correspond, suivant les uns, à celui de Bergerac. Suivant d'autres, qui le mettent dans l'Aquitaine ancienne, au sud de la Garonne, il est représenté par Biscarosse, village au sud de la Teste-de-Buch (Gironde).

BERCY, seigneurie du Saumurois, qui a donné son nom à une ancienne maison, laquelle prit plus tard celui d'Amboise.

BERCY (Marquis de), de la famille de Malon.

BERDOUES (N.-D. de), *Bardum*, *Berdona*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Auch (Gers), fondée en 1134.

BEREAU (Jacques), poëte du XVIe siècle, né à Poitiers. — *Eglogues*, 1565, in-4°.

BEREINS Voy. BANEINS.

BÉRENGER, duc bénéficiaire de Toulouse (818), fils de Hugues, comte de Tours. Il fut nommé par Louis le Debonnaire, son parent, duc de Septimanie (832) et mourut en 835.

BERENGER, fils d'Alduin II, comte d'Angoulême, succéda à son grand-père Sanche-Guillaume, dans le duché de Gascogne (1010), et mourut sans enfants en 1036. Eudes, comte de Poitiers, lui succéda.

BÉRENGER ou **RAYMOND-BÉRENGER**, vicomte de Narbonne, fils et successeur de Raymond Ier (1023), mort en mars 1067. Ses trois fils, Raymond II, Bernard et Pierre lui succédèrent.

BÉRENGER, célèbre hérésiarque du XIe siècle, archidiacre d'Angers, né en 998 à Tours, mort dans l'île de Saint-Côme (Touraine) le 6 janvier 1088. Après avoir étudié sous Fulbert de Chartres, il adopta la doctrine de Scot Érigène sur l'eucharistie, et à partir de 1050 fut dix fois condamné et censuré, soit par des conciles, soit par les papes, et presque autant de fois rétracta ses erreurs et ses rétractations. Ce fut Grégoire VII qui par sa tolérance le ramena à l'orthodoxie. Outre quelques lettres éparses dans divers recueils, on a de lui une réponse à Lanfranc, découverte en 1770 à Wolfenbüttel par Lessing et publiée en 1834 par les frères Vischer sous le titre de titre de : *Berengarius Turonensis, de sacra Cœna adversus Lanfrancum liber posterior*.

BÉRENGER (Pierre), théologien, né à Poitiers, vivait au milieu du XIIe siècle. Il fut l'élève, le défenseur, puis l'adversaire d'Abailard. — Ses écrits se trouvent réunis aux œuvres de celui-ci.

BÉRENGER (Laurent-Pierre), oratorien, littérateur, né à Riez (Basses-Alpes), le 28 novembre 1749, mort à Lyon en 1822. Il avait été nommé en 1796 correspondant de l'Institut. Il est l'auteur d'ouvrages d'éducation devenus populaires, entre autres de *la Morale en action* (1783), et du *Mentor vertueux* (1788).

BÉRENGER (Le comte Jean), homme politique, né à Mens, près Grenoble, le 8 avril 1767, mort vers 1845. Député aux états généraux (1790), membre du conseil des Cinq-Cents (1797), puis du Tribunat sous l'empire, il fut successivement conseiller d'État, comte de l'empire, directeur de la caisse d'amortissement, et sous la première Restauration directeur général des impôts indirects.

BÉRENGER *de la Drôme* (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), jurisconsulte, président à la cour de cassation, membre de l'Académie des sciences morales, né le 31 mai 1785, à Valence (Drôme), mort à Paris en mars 1866.

BÉRENGER DE LA TOUR, poëte du XVIe siècle, né à Aubenas (Vivarais). — Le *Siècle d'or*, Lyon, 1551, in-8°; *Choréide*, Lyon, 1556, in-8°; l'*Amie des amies*, Lyon, 1558, in-8°; l'*Amie rustique*, Lyon, 1558, in-8°. Ces ouvrages sont excessivement rares.

BÉRENGER DE PALASOL, troubadour de la deuxième moitié du XIIIe siècle, vivait à la cour de Raymond V, comte de Toulouse. C'était, à ce qu'il paraît, un chevalier du Roussillon. — On trouve de lui quelques vers dans le recueil de Raynouard. = Un autre troubadour du même nom est mentionné par J. Nostradamus comme attaché à la reine Jeanne de Naples.

BÉRENGER RAYMOND, second fils de Raymond-Bérenger, comte de Provence, né en 1126, lui succéda (1130) au comté d'Arles, et fut tué dans le port de Melgueil en 1144. Raymond-Bérenger II lui succéda.

BÉRENGER. Voy. BÉRANGER.

BÉRENGÈRE, veuve de Richard Ier, roi d'Angleterre. Elle reçut de Philippe Auguste (1204) le comté du Maine et mourut avant 1234. Marguerite de Provence, femme de saint Louis, lui succéda dans ce comté.

BÉRÉSINA, affluent de droite du Dnieper.

1812, 27-29 novembre. — *Bataille et passage de la Bérésina*. — Napoléon était parti de Smolensk le 11 novembre 1812. Kutusof, arrivant du midi, se trouva derrière lui, dès le 17, et essaya d'enfermer le corps de Ney. Tchichagoff, venant de l'ouest, entrait à Borizow le 21, et coupait le chemin de la retraite; en même temps Wittgenstein descendait du nord par Witepsk. Le plus pressé était de déloger Tchichagoff; on le fit; mais il brûla le pont de Borizow (23). Remplacer ce pont était nécessaire. Le général Éblé et ses pontonniers se rendirent secrètement à Studzianka et y construisirent deux ponts sur lesquels passèrent Oudinot et puis Ney, pour faire face à Tchichagoff tandis que Napoléon attendait à Studzianka Victor, Eugène et Davoust (26). Les deux derniers franchirent avec Napoléon la Bérésina, tandis que Ney et Oudinot rejetaient Tchichagoff sur Borizow (27) et que Victor contenait Wittgenstein. Mais, après avoir résisté vingt-quatre heures avec ses dix mille hommes, Victor dut céder au nombre. Réduit de moitié, il s'ouvrit un affreux chemin au milieu de la foule des retardataires et des fuyards (29), brûlant les ponts et laissant sur la rive gauche douze à quinze mille malheureux. L'armée française avait conservé son artillerie et marchait encore en bon ordre sur Wilna. C'est après que l'empereur l'eut quittée, à Smorgoni (5 déc.), qu'elle se désorganisa.

BERG. Ce pays habité dans l'antiquité par les *Ubii* et qui devint un comté carlovingien, fut séparé du royaume de France en 843; il fit partie du duché de Lorraine inferieure. Sa capitale était Dusseldorf. Il était dans le cercle de Westphalie lorsque, après la paix de Tilsitt, il fut cédé à Napoléon par l'électeur de Bavière (1806). L'empereur en forma le grand-duché de Berg et de Clèves, qu'il donna à son beau-frère Murat (15 mars), et qui entra dans la confédération du Rhin (12 juillet), bientôt mise sous le patronage de la France. Quand Murat fut nommé roi de Naples, le grand-duché de Berg fut transmis au dernier fils du roi de Hollande, à Louis-Napoléon (Napoléon III), qui avait à peine un an (1809). Il fut divisé en départements de la Roër, du Rhin, de la Sieg et de l'Ems. En 1815, il a été donné à la Prusse.

BERGÆ SANCTI WINOCI, Bergues-Saint-Winox (Nord).

BERGANÇON. Voy. BRÉGANÇON.

BERGARA ou **VERGARA**, ville du Guipuscoa, près de laquelle, le 28 novembre 1794 (8 frimaire an III), le général Moncey mit en déroute un corps de 4000 Espagnols.

BERGASSE (Nicolas), avocat et publiciste, né à Lyon en 1750, y mourut le 22 mai 1832. Il se fit une grande réputation par les mémoires qu'il publia (1787-89) dans l'affaire du banquier Kornmann, où il eut pour adversaire Beaumarchais, qui dans la *Mère coupable* l'a représenté sous le nom de Begears. Député aux états généraux (1789), il ne tarda pas à se séparer de la majorité, donna sa démission et se retira à Lyon. De là il entretint avec Louis XVI des relations qui le firent (juillet 1794) jeter en prison d'où il ne sortit que sous le Directoire. A la première Restauration, après avoir publié : *Réflexions sur l'acte constitutionnel du Sénat*, 1814, in-8°, écrit qui eut un grand retentissement, il fut présenté à l'empereur Alexandre avec lequel il eut, jusqu'à la mort de celui-ci, une active correspondance.

— *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif d'une monarchie* (1789); *Protestation contre les assignats-monnaie* (1790); *Essai sur la propriété*, 1821. Cette brochure où il soutenait la nécessité de restituer aux émigrés les héritages que la Révolution leur avait enlevés le fit traduire devant les tribunaux, mais il fut acquitté. = Son frère ALEXANDRE, né en 1747, à Lyon, y mourut en 1821. Il publia à Lyon en 1816 une fougueuse brochure royaliste : *Réfutation des faux principes avancés par les jacobins*.

BERGE (Auguste-Charles de la), paysagiste, né à Paris le 17 mai 1807, y mourut le 25 janvier 1842. Il était élève de MM. Bertin et Picot. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux.

BERGEAT (Nicolas), chanoine et poëte, né à Reims en 1732, mort le 12 novembre 1815.

BERGEDÉ (Nicole), poëte du XVIe siècle, né à Vezelay (Yonne).

BERGEN (Bataille de). Le 13 avril 1759, le duc de Broglie, commandant l'armée du Mein, battit Ferdinand, duc de Brunswick, sur le bord de la Nidda, près de Bergen (Hesse-Cassel). Cette victoire lui valut le bâton de maréchal de France.

BERGEN (Bataille de). — Voy. ALKMAER.

BERGER ou **PASTOUREL** (Bataille du), nom que l'on donna à une bataille livrée aux Anglais, à Gournai, près de Beauvais, et perdue (août 1431) par Xaintrailles et un berger visionnaire qui s'était donné la mission de succéder à Jeanne d'Arc. Tous deux y furent faits prisonniers.

BERGER (Claude), médecin, mort en 1705. = Son fils, CLAUDE, médecin, né à Paris le 22 janvier 1679, mort le 22 mai 1712. — *Dissertation* (en lat ...), contre l'usage du tabac, 1699, in-4°.

BERGER (Pierre), théologien, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

BERGER (Jacques), peintre d'histoire, né à Chambéry, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, mort à Turin en 1823.

BERGER (Jean-Jacques), homme politique, né en juin 1790 à Thiers (Puy-de-Dôme), mort le 7 septembre 1859. Député de 1837 à 1848, il se rangea à l'extrême gauche, fit partie de l'Assemblée nationale (1848) où il vota avec la droite, puis de la Législative (1849), et fut nommé après le 10 décembre préfet de la Seine et sénateur (1853).

BERGER DE XIVREY (Jules), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1839), né à Versailles le 16 juin 1801, mort le 29 juillet 1863. — *Recherches sur les sources antiques de la littérature française*, 1829, in-8°; *Traditions tératologiques*, 1836, in-8°; *Recueil des lettres de Henri IV*, in-4°, dans la collection des *Documents inédits* du ministère de l'instruction publique.

BERGERAC, *Bergeracum* ou *Brazeracum* (Dordogne). Après avoir été une châtellenie appartenant aux seigneurs de Pons, Bergerac fut, dans le XIIe siècle, réunie au Périgord. Philippe VI l'acquit, par échange, en 1336; les Anglais s'en emparèrent (1345) et en firent une place forte, qui se donna plus tard à Charles V (1371). Ils y rentrèrent; mais ils en furent expulsés définitivement en 1450. Durant les guerres de religion, elle fut plusieurs fois prise et reprise. En 1577, le 17 septembre, Henri III y signa la sixième paix conclue avec les calvinistes. Bergerac, devenue une des places de sûreté des calvinistes, fut prise (1621) par Louis XIII qui fit raser ses fortifications. La révocation de l'édit de Nantes lui porta un coup si rude que sa population n'atteint pas aujourd'hui le quart de ce qu'elle était alors. — Voyez les *Statuts et coustumes de la ville de Bragerac* (sic) publiés en latin et en français, par E. Trelier, 1593, in-4°.

BERGERAC (Paix de). La sixième guerre civile qui avait éclaté à la fin de l'année 1576 avait été fatale aux huguenots. Sous la double influence des revers et des dissensions leur parti s'était complétement désorganisé. Six mois après la reprise des hostilités il ne soutenait plus guère et avec peine la lutte qu'en Guienne, en Languedoc, dans le Poitou et dans la Saintonge. Mais Henri III craignait en poursuivant ses avantages soit de réveiller leur énergie, soit de laisser sans contre-poids la puissance de la Ligue et des Guises dont l'influence augmentait chaque jour. Aussi envoya-t-il près du roi de Navarre, Biron et Villeroy, chargés de faire à ce prince des propositions honorables. Les négociations furent facilitées par un séjour que la cour fit à Poitiers. Le roi donna d'abord dans cette ville, au commencement de septembre, un édit de pacification différant peu de celui de mai 1576 qui accordait aux réformés le libre exercice de leur religion. (Voy. PAIX DE MONSIEUR.) Quelques jours après, le 17 du même mois, il signa à Bergerac des articles secrets qui furent enregistrés mais point lus au Parlement. Ces articles, au nombre de 48, regardaient principalement l'exercice du culte réformé dans différentes localités, la validité du mariage des prêtres et des moines, la création de chambres mi-parties, la restitution au pape des biens confisqués à Avignon et dans le Comtat, et à la maison de Nassau, de la principauté d'Orange. « Aussitôt que le traité fut dressé, dit de Thou, le roi, la reine et le duc d'Anjou en jurèrent l'observation le 5 octobre et le roi envoya un acte de ce serment au roi de Navarre. Il fut reçu avec un applaudissement universel. Henri III ne l'appelait ordinairement que son édit. Quant au prince de Condé qui était alors à la Rochelle et aux Rochellois, ils en ressentirent une telle joie qu'ayant reçu un soir la nouvelle et le texte du traité, ils le firent publier immédiatement aux flambeaux. »

BERGERAC (Cyrano de), poëte, auteur dramatique, baptisé à Paris sous le nom de Savinien en 1620, mort à Paris en 1655. Il se fit dès l'âge de 15 ans une réputation de querelleur et de duelliste. Blessé au siége d'Arras (1641), et obligé de quitter le service, il se prit de passion pour la philosophie et, voulant recevoir les leçons de Gassendi, s'alla imposer comme condisciple à Chapelle, Molière et Bernier. Homme d'esprit d'ailleurs et au fond cœur généreux sous ses excentricités, Cyrano est auteur d'une tragédie, *Agrippine* (1653), où l'on trouve des idées hardies et des dialogues pleins d'energie, et d'une comédie pleine de traits comiques, *le Pédant joué*, d'où Molière a tiré deux scènes excellentes des *Fourberies de Scapin*, particulièrement le fameux : *Qu'allait-il faire dans cette galère?* Durant la Fronde, Cyrano fut le seul à prendre parti pour Mazarin dans cette guerre d'écrits burlesques dont Scarron était le boute-en-train. Il attaqua ce dernier avec verve, et écrivit une *Lettre aux frondeurs*, où il les provoquait tous. Après sa mort, on publia ses *Histoires comiques des États et Empires de la Lune* (1656) *et des États et Empires du Soleil* (1661), imaginations bizarres où l'on prétend que les auteurs de *Micromégas* et des *Voyages de Gulliver* ont puisé quelques inspirations. On a encore de Cyrano des *Entretiens pointus* (c'était un des grands faiseurs de pointes de ce temps) et un *Recueil de Lettres*. Ses œuvres ont été réunies, 1677, 1699, 2 vol. in-12; 1741, 3 vol. in-12 et 1858, in-18.

BERGERET (Gassion), écrivain de la première moitié du XVIIe siècle. — *Invective contre les duels*, Paris, 1629, in-8°.

BERGERET (Jean-Pierre), chirurgien et bota-

niste, né à Lasseube (Gers), le 25 novembre 1751, mort à Paris le 28 mars 1813. — *Phytonomatechnie universelle*, 1783-85, 3 vol. in-f°, rare.

BERGERET (Jean), botaniste, né à Morlas (Basses-Pyrénées), mort vers 1814. — *Flore des Basses-Pyrénées*, Pau, 1803, 2 vol. in-8°.

BERGERIE (Seigneurs de la), branche de la maison de la Rochefoucauld. = — (Seigneurs de la), de la famille de Maréchal (Champagne).

BERGERIE DES FONTAINES, abbaye de Bénédictins, en Roussillon (Pyrénées-Orientales) dans le diocèse de Perpignan. Elle était unie à l'abbaye de Mont-Serrat en Catalogne.

BERGERIE (La). Voy. Durant.

BERGERON (Seigneurs de), de la famille de Gassion.

BERGERON (Nicolas), compilateur, érudit, né à Béthisy (Oise), mort après 1584. — *Sommaire des temps*, 1562, réimprimé sous le titre de *Table historiale*; *Le Valois royal*, Paris, 1583, in-8°. = Son fils, Pierre, géographe, érudit, né à Paris au xvi° siècle, mort en 1637. — *Traité de la navigation et des voyages*, 1629, in-12; *Histoire de la première découverte et conquête des Canaries*, 1630; *Voyages en Tartarie de Guillaume de Rubruquis*, 1634, in-8°, réimprimés sous d'autres titres à Leyde en 1729, et à La Haye, 1735, en 2 vol. in-4°.

BERGERON (Pierre), littérateur, né à Paris le 3 novembre 1787. Il s'établit en Belgique après la Restauration. Il a donné des traductions en vers d'Anacréon (1810), de Térence (1821). — *Histoire de la littérature romaine*, 1839, 2 vol. in-8°.

BERGFRIED (Prusse). En 1807 Bernadotte, après avoir battu Benigsen à Mohrungen, reçut l'ordre de reculer jusqu'à Thorn sur la Vistule, afin d'entraîner les Russes à sa poursuite. L'empereur se proposait de couper les communications de l'ennemi; mais les instructions qu'il envoyait à Bernadotte tombèrent entre les mains de Benigsen, qui vint se mettre en bataille à Jonkowo, ayant sa gauche à Bergfried. Soult, qui commandait la droite des Français, reçut l'ordre de s'emparer du pont de Bergfried pour tourner l'ennemi, qui pouvait être encore perdu si cette attaque réussissait. Mais Benigsen y envoya des forces considérables et quand Soult eut enfin emporté le pont, les Russes s'étaient déjà dérobés au danger. Ce combat ne fut que le prélude de la bataille d'Eylau, qui eut lieu quatre jours plus tard.

BERGHEN. Voy. Bergen.

BERGHES (Seigneurs de), de la maison de Cohen (Artois).

BERGICOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Péquigny (Picardie).

BERGIER (Nicolas), érudit, né à Reims en 1567, mort à Grignan en 1623. — *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, 1622, in-4°, ouvrage estimé dont la meilleure édition est celle de 1736, 2 vol. in-4°; *Dessein de l'histoire de Reims*, 1635, in-4°.

BERGIER (Antoine), médecin, né à Myon (Doubs), vers 1704, mort le 28 mars 1748.

BERGIER (Nicolas-Sylvestre), théologien, érudit, né à Darney (Vosges), le 31 décembre 1708, mort à Paris le 9 avril 1790. — *Éléments primitifs des langues*, 1764, in-12; *Origine des dieux du paganisme*, 1767, 2 vol. in-12, *Certitude des preuves du Christianisme*, 1768, 2 vol. in-12, souvent réimprimé; *Dictionnaire théologique* (dans l'*Encyclopédie méthodique*), 1789, 3 vol. in-4°, etc., etc. = Son frère, Claude-François, né à Darney en 1721, mort en 1784, a laissé de nombreuses traductions de l'anglais.

BERGIER (Antoine), jurisconsulte, né probablement en Auvergne, mort dans la première moitié du xix° siècle. Il fut membre du conseil des Cinq-Cents, puis du Corps législatif après le 18 brumaire. — Édition annotée des *Œuvres* du jurisconsulte Ricard, 1783, 2 vol. in-fol., et *Manuel général des magistrats*, 1801, 2 vol. in-8°.

BERGOEING (François), conventionnel, né à Saint-Macaire (Gironde), vers 1755, mort en 1820. Il fut envoyé à la Convention par le département de la Gironde, vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, l'appel au peuple et le sursis, fut mis hors la loi le 3 octobre 1793, se cacha et ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il fit ensuite partie du conseil des Cinq-Cents, donna sa démission après le 18 brumaire, et s'attacha plus tard à Murat.—*La Conspiration des jacobins*, 1795, in-8°.

BERGON (le comte Joseph-Alexandre), né à Mirabel (Aveyron), mort le 16 octobre 1824. Il fut nommé (1806) directeur général des eaux-et-forêts, conseiller d'État et comte. Beau-père du général Dupont, il se rallia en 1814 aux Bourbons, et resta conseiller d'État jusqu'à sa mort.

BERG-OP ZOOM (Hollande). En 1747, le maréchal de Saxe envoya contre cette place une armée commandée par le comte de Lowendahl. La tranchée fut ouverte le 14 juillet, et la ville fut emportée d'assaut le 16 septembre et pillée. Ce succès inattendu valut à Lowendahl le bâton de maréchal de France, mais la ville revint à la Hollande à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748).

— Les Français entrèrent à Berg-op-Zoom quinze jours après la reddition d'Amsterdam (1795, 30 janvier, 11 pluviôse an iii). La ville fut alors mise dans le département des Deux-Nèthes. — En 1814, dans la nuit du 8 au 9 mars, sir Thomas Graham, qui avait 9000 hommes sous ses ordres, en envoya 4000 pour surprendre la ville, où le général Bizanet n'avait que 2700 hommes sur lesquels il pût compter. La surprise réussit d'abord, et les Anglais s'établirent sur les remparts : mais Graham croyant la ville gagnée, négligea d'envoyer du renfort, et, au point du jour, Bizanet chassa les assaillants, leur tua 909 hommes et leur fit 1800 prisonniers. Cet échec paralysa les opérations des Anglais, qui se bornèrent dès lors, dans les Pays-Bas, à bloquer Berg-op-Zoom et Anvers.

BERGUES-SAINT-VINOX ou **BERGHEN**, *Bergæ* ou *Mons Sancti Winoci*, petite place de guerre de la Flandre flamingante, au milieu du Moeres, à la jonction des canaux de la Colme. Un château s'y élevait dès le vii° siècle, dit-on. Saint Winox se retira vers 902 peut-être dans une abbaye, qui fut relevée sous son nom vers 1028 par le comte de Flandre, Baudouin IV. Mais la ville existait avant cette époque, et Baudouin II, qui mourut en 918, l'avait entourée de murailles. Inondée en 1083, elle se releva et prospéra. Ses fabriques de toiles et de draps étaient célèbres au xiii° siècle. Prise au nom du roi Philippe le Bel par Robert II d'Artois après sa victoire de Furnes (1297), elle chassa les Français (1302) et fut laissée à la Flandre, qui avait recouvré ses comtes (1304). Elle tomba ensuite momentanément au pouvoir des Anglais. Après la victoire de Rosebecq, Charles VI vint attaquer Bergues; la ville ouvrit ses portes, mais les Français la pillèrent, l'incendièrent et en tuèrent les habitants (1383). Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, la releva. Au xv° siècle, elle fut encore détruite par un incendie (1494). Au xvi°, le maréchal de Termes la prit d'assaut, la brûla et en massacra la population (1558). Ses ruines furent rendues à Philippe II (1559), qui rebâtit la ville après la paix de Cateau-Cambrésis. Elle fut reprise aux Espa-

gnols (1658), auxquels la paix des Pyrénées la rendit (1659). Enfin, dans la guerre de dévolution, Louis XIV la prit en personne (1667), et, peu après, la paix d'Aix-la-Chapelle l'attribua à la France, qui l'a gardée depuis lors. Vauban la fortifia et elle devint une partie importante des défenses de notre frontière du N. E. En 1691, elle fut une des neuf subdélégations que formait la Flandre flamingante dans la généralité de Flandre et Artois. Le rang de chef-lieu d'arrondissement qui lui avait été attribué en 1790 dans le département du Nord, a été transporté plus tard à Dunkerque; elle est restée chef-lieu de canton et place de troisième classe; sa défense se lie à celle de Dunkerque par les forts Français et Louis. Aussi Bergues, en 1792, fut-elle, en même temps que Dunkerque, assiégée par le duc d'York. La bataille de Hondschoote, gagnée par Houchard, la délivra.

Bibliographie : Piers, *Histoire de Bergues*, 1833, in-8°.

BERGZABERN (Bataille de).

1793, 13 et 14 octobre (22 et 23 vendémiaire, an II). Depuis le mois de juin, l'armée du Rhin, concentrée sur la Lauter, avait considérablement augmenté les défenses des lignes qui couvraient l'Alsace; mais, récemment, les Prussiens, par les victoires qu'ils avaient remportées à Pirmasenz et à Kayserslautern, s'étaient mis en position de passer, à travers les Vosges, sur la rive droite de la Lauter, et de tourner la gauche des Français; c'est ce qu'ils firent sous les ordres du duc de Brunswick, tandis que le prince de Waldeck passait le Rhin (3 octobre), surprenait Seltz, et non-seulement tournait la droite des Français, mais menaçait leur ligne de retraite. Le 13 octobre, Wurmser, à la tête de l'armée autrichienne, et les émigrés, commandés par le prince de Condé, venant de Bergzabern, attaquèrent de front la ligne de la Lauter et entrèrent dans Weissembourg. La défense des républicains, mal commandés par Carlen, fut gênée par les inquiétudes que leur donnaient le duc de Brunswick et le prince de Waldeck. Les lignes furent évacuées, et cependant la retraite se fit en assez bon ordre, grâce aux généraux Desaix et Ferrière, qui conduisirent les troupes sur Nothweiler et Lembach. Ce désastre, qui ouvrit l'Alsace à l'invasion étrangère, eut pour conséquence l'envoi immédiat à l'armée des conventionnels Saint-Just et Le Bas, et la nomination de Pichegru comme général en chef.

BERIEN, seigneurie de Bretagne possédée par la famille Babuno.

BERIGAL (P.), pseudonyme anagrammatique de *Gabriel* Peignot.

BERIGARD ou **BEAUREGARD** (Claude Guillermet, seigneur de), physicien, né à Moulins vers 1591 (ou 1578), mort en 1664. Il professa la philosophie à Padoue et à Pise. — *Dubitationes in Dialogum Galilæi pro terræ immobilitate*, Florence, 1632, in-4°; *Circulus pisanus*, Udine, 1643, in-4°.

BERINGHEN, famille originaire du pays de Clèves, et qui vint au XVI° siècle s'établir en France, où Pierre Beringhen, d'abord armurier, fut premier valet de chambre de Henri III, puis de Henri IV. De lui sont sortis les seigneurs d'Armainvilliers, les marquis de Châteauneuf, les comtes du Plessis-Bertrand et de Pléhédel. = Pierre II, seigneur d'Armainvilliers, fils de Pierre, exerçait auprès de Louis XIII les mêmes fonctions que son père auprès d'Henri IV, et fut nommé grand bailli et gouverneur de la ville d'Étampes. = Son fils aîné, Henri, né en 1603, mort en 1692, devint favori de Louis XIII, fut disgracié par Richelieu, alla servir sous Gustave-Adolphe, puis sous le prince Maurice, revint en France après la mort du cardinal, s'attacha à Mazarin, et devint successivement maréchal de camp, conseiller d'État d'épée, chevalier des ordres du roi et premier écuyer de la petite écurie. On peut consulter sur lui et sa famille les Historiettes de Tallemant des Réaux. = Jacques-Louis, marquis de Beringhen, fils du précédent, premier écuyer de Louis XIV, membre honoraire de l'Académie des inscriptions, né le 20 octobre 1651, mort le 1er mai 1723. Il avait rassemblé un précieux recueil de gravures qui est aujourd'hui au cabinet des estampes de la bibliothèque Impériale. Son fils obtint en 1723 la charge de premier écuyer.

La branche cadette de la famille avait conservé la religion protestante, que Henri avait abandonnée. Ses membres furent persécutés à l'époque de la Révocation de l'édit de Nantes, entre autres la fille de Jean de Beringhen, secrétaire du roi, Susanne, qui avait épousé le duc de la Force. Armes : *d'argent à trois pals de gueules au chef d'azur chargé de deux quintefeuilles d'argent.*

BERLEMONT (Noël de), lexicographe, maître d'école à Anvers, dans la première moitié du XVI° siècle. — Il a publié le plus ancien *Vocabulaire* français-flamand que l'on connaisse, Anvers, 1511, in-4°, gothique, très-rare.

BERLETTE (Seigneurs de), de la maison de Courlay (Picardie).

BERLIER (Théophile, comte), jurisconsulte, homme d'État, né à Dijon en 1761, mort vers 1840. Député de la Côte-d'Or à la Convention nationale, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et après le 9 thermidor, devint membre du Comité de salut public. Il fut réélu trois fois au conseil des Cinq-Cents, et après le 18 brumaire devint conseiller d'État, président du conseil des prises, et enfin comte de l'Empire. Exilé après les Cent-Jours, comme régicide, il se retira en Belgique, et ne rentra en France qu'après la révolution de 1830. — *Précis historique de l'ancienne Gaule*, 1822, in-8°.

BERLIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Villeneuve (Provence).

BERLIN. Le 27 octobre 1806, treize jours après les victoires d'Iéna et d'Auerstaedt, Napoléon fit une entrée solennelle à Berlin, qui ne fut évacuée par nos troupes que le 8 décembre 1808.

Berlin (Décret de). L'Angleterre avait déclaré, le 16 mai 1806, que tous les ports situés entre Brest et Hambourg étaient bloqués, et que les neutres ne pouvaient plus porter leurs chargements que dans les ports anglais. Le 21 octobre, elle avait étendu ce blocus à toutes les côtes de l'Empire, même aux parties devant lesquelles elle n'avait pas un seul bâtiment de guerre. Pour répondre à ces mesures tyranniques, Napoléon, en date du 21 novembre 1806, rendit à Berlin un célèbre décret dont voici les articles principaux : 1. Les îles Britanniques sont déclarées en état de blocus. 2. Tout commerce, toute correspondance avec les îles Britanniques sont interdits. 3. Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état et condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre. 4. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, seront déclarés de bonne prise. 5. Le commerce des marchandises anglaises est défendu, et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise. 7. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des

colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port. 8. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi, et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété anglaise, etc. Ce décret était la première pièce officielle qui établissait ce qu'on appelle le *Blocus continental*. — Voy. BLOCUS.

BERLION. Voy. URRE.

BERLOT (Jean-Baptiste), peintre d'architecture, élève de Robert, né à Versailles en 1775.

BERMAINVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Hennequin (Champagne).

BERMAND, paysagiste lorrain, élève de Claude Gelée, mort vers le milieu du XVIIe siècle.

BERMAN ou **BERMANN**, famille de Lorraine d'où sont sortis les barons de Lanques et les seigneurs d'Uzemain.

BERMANN (de), avocat à la cour souveraine de Lorraine, né à Nancy en 1741. — *Dissertation historique sur l'ancienne chevalerie et la noblesse de Lorraine*, Nancy, 1763, in-8°.

BERMOND, maison du Languedoc qui au XVIe siècle était divisée en plusieurs branches dont deux embrassèrent la réforme : celles de Saint-Bonnet et du Caylar. De celle-ci sortit la branche de Puisserguier, qui eut pour chef Guillaume du Caylar, connu sous le nom de Spondillan, vaillant capitaine huguenot, nommé en 1585 gouverneur de Béziers, et confirmé dans cette charge par Henri IV en 1596. = Il y avait encore en Provence deux familles de Bermond; de l'une sont sortis les seigneurs de Menerbe et du Tremblay; de l'autre proviennent les seigneurs de Vachères. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

BERMONT (Seigneurs de), de la maison de Moustier (Franche-Comté).

BERMONTAIS, pays de la Haute-Marche représenté par la Celle-Bermontaise (Creuse).

BERN, petit pays des grandes landes de Gascogne, ayant pour localité principale Biscarosse. Cette désignation ne paraît différer que par l'orthographe de celle de Born, qui s'applique à un pays voisin plus étendu.

BERNACUM. Bernay.

BERNADAU (Pierre), écrivain, né à Bordeaux le 11 août 1762, mort en 1852. — *Antiquités bordelaises*, 1797, in-8°; *Annales de Bordeaux*, 1807, in-4°.

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), roi de Suède et de Norvége sous le nom de Charles-Jean XIV, né à Pau le 26 janvier 1764, mort le 8 mai 1844. Fils d'un avocat, il s'engagea à 17 ans (1781), et n'était que sous-officier (1790), quand un acte de courage dans une émeute où il sauva la vie à son colonel, le mit en évidence et il avança rapidement. Il était général de division à Fleurus, et se distingua de la manière la plus éclatante dans les campagnes du Rhin et de l'Allemagne, et dans la campagne d'Italie de 1797. Envoyé (1798) en ambassade à Vienne, il ne s'y conduisit pas avec bonheur; fut, au renouvellement des hostilités, nommé général en chef de l'armée d'observation du Bas-Rhin et épousa Mlle Clary, belle-sœur de Joseph Bonaparte. Ministre de la guerre (1799), il déploya dans ces fonctions autant d'énergie que d'habileté, et fut destitué par l'influence de Sieyès. Après le 18 brumaire, il fit une sourde opposition au gouvernement consulaire, ce qui ne l'empêcha pas d'être créé maréchal de l'empire (1804) et prince de Porte-Corvo après Austerlitz. Lors de la bataille d'Auerstaedt, son inaction calculée faillit entraîner la perte de l'armée de Davoust, et souleva contre lui une indignation générale; mais il racheta sa faute en se couvrant de gloire dans la campagne suivante. Mis à la tête du corps d'observation du nord de l'Allemagne, il sut si bien s'attirer la sympathie des populations qu'en 1810 les quatre états de Suède le choisirent pour remplacer l'héritier du trône, le prince de Holstein-Augustenbourg qui venait de mourir. Il obtint de l'empereur l'autorisation d'accepter, arriva le 19 octobre à Elseneur, y abjura le catholicisme, et le 5 novembre fut solennellement adopté par le roi Charles XIII.

A peine installé dans cette haute position, des dissentiments graves s'élevèrent entre la Suède et Napoléon qui voulait lui imposer sa politique. Aussi Bernadotte fit-il accéder sa nouvelle patrie à la coalition, et après la bataille de Lützen, il rejoignit les alliés à la tête de 30000 Suédois. Son arrivée nous fut fatale, et c'est en partie à son habileté et à son expérience que doivent être attribués la perte de la bataille de Leipzig et la plupart des revers qui marquèrent la campagne de 1813. Il espérait, dit-on, que les souverains de l'Europe le choisiraient pour remplacer Napoléon. Quoi qu'il en soit, l'accueil qu'il reçut à Paris en 1814 de ses anciens compagnons d'armes fut tel qu'il dut quitter promptement la capitale. Il retourna en Suède, où le 5 juillet 1818 il succéda sous le nom de Charles-Jean XIV à Charles XIII. Il administra ses États avec prudence et sagesse et mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie. Son fils Oscar lui succéda.

BERNAERT (Nicasius), peintre d'animaux, membre de l'Académie de peinture (5 mars 1672), mort le 16 septembre 1678, âgé de 70 ans.

BERNARD (St-). *S. Bernardus*, abbaye de Cisterciennes, près Bayonne, diocèse de Dax.

BERNARD DE MENTHON (S.), né en 923 près d'Annecy, mort à Novarre le 28 mai 1008. Il passa quarante ans à prêcher l'Évangile aux populations barbares des Alpes, et est le fondateur des deux célèbres hospices nommés d'après lui le *Grand* et le *Petit Saint-Bernard*. L'Église célèbre sa fête le 15 juin.

BERNARD (Le BIENHEUREUX), premier abbé de Tiron en 1109, mort le 14 avril 1117. La fête de sa translation se célèbre le 23 avril.

BERNARD (S.), fondateur et premier abbé de Clairvaux, l'un des plus grands esprits du moyen âge, né au château de Fontaine, près de Dijon, en 1091, mort à Clairvaux (Aube) le 20 août 1153. Il était fils de Tescelin, descendant des comtes de Châtillon, et d'Aleth ou Elisabeth, fille du comte de Montbard. En 1114, il prononça ses vœux à Cîteaux, et l'année suivante alla fonder le monastère de Clairvaux, dont il fut le premier abbé, et où son père vint mourir en 1117. En 1128, il commença à se mêler des affaires publiques, en prenant parti pour l'évêque de Paris et l'archevêque de Sens contre Louis le Gros. Il se fit remarquer au concile de Troyes (1128), au concile de Châlons (1129), et joua un rôle éclatant quand l'Europe se partagea entre Innocent II et Anaclet, élus tous deux par des factions de cardinaux comme successeurs d'Honorius II (1130). Ce fut lui qui ramena successivement à l'obédience du premier le roi d'Angleterre, l'empereur Lothaire, les Milanais et les autres partisans d'Anaclet. En 1131, il fit un voyage en Italie, puis en Allemagne, passa de nouveau les Alpes en 1137, et acheva d'extirper les derniers restes de résistance à Innocent II, et de rétablir l'unité dans l'Église. Sous le pontificat d'Eugène IV, qui avait été moine à Clairvaux, Bernard, à vrai dire, gouverna la chrétienté, et il pouvait, sans se vanter, écrire à Eugène : « On dit que je suis plus pape que vous. » Son influence se fit encore sentir, mais

cette fois d'une manière désastreuse, lorsqu'il prêcha la croisade (1146) en France et en Allemagne, et que son éloquence entraînante poussa en Orient des armées qui devaient y périr. Il avait auparavant poursuivi avec animosité Abailard, qu'il fit condamner au concile de Nevers, sans qu'il eût pu se défendre (1140). Quelques années plus tard, il alla en Languedoc pour y extirper l'hérésie de Pierre de Bruis; et au concile de Reims (1148), il combattit les doctrines de Gilbert de la Poree. En 1153, quoique déjà fort malade, il se rendit en Lorraine pour y apaiser des differends survenus entre la noblesse et les bourgeois, et mourait quelques mois après, laissant la réputation d'un homme d'État éminent, d'un génie actif et pratique, d'un penseur profond et d'un orateur dont l'eloquence était sans rivale parmi ses contemporains. Il avait fondé ou agregé à Clairvaux soixante-douze monastères, dont trente-cinq en France, et, à diverses reprises, refusé l'episcopat. Il a été canonisé en 1174. La meilleure édition de ses œuvres est celle qui en a été donnee par Mabillon en 1690, 2 vol. in-fol. et qui a eté reproduite en 1719 et 1726. Elles comprennent, entre autres, 340 sermons, dont il existe une version française faite vers la fin du XIIe siècle; 439 lettres, 12 traités théologiques ou moraux et vers. La plupart de ses œuvres ont eté traduites en français par Leroy, Villefore, Belsunce, l'abbé Charpentier, Lamennais, etc.

ROI D'ITALIE.

BERNARD, petit fils de Charlemagne, succéda en octobre 812, comme roi d'Italie, à son père Pépin, et fut reconnu en cette qualité dans une assemblée générale des Francs, à la condition d'accepter la suzeraineté de l'empereur. En 817, trois ans après la mort de Charlemagne, une insurrection contre les Francs éclata en Italie, et Bernard se mit à sa tête, mais il fut abandonné par ses troupes à l'approche de Louis le Débonnaire qui marchait contre lui à la tête d'une nombreuse armée. Il se rendit à l'empereur qui le condamna à mort, et commua ensuite cette peine en celle de l'excécation. Le jeune prince mourut trois jours après avoir subi son supplice.

SIRES D'ALBRET.

BERNARD-EZI Ier, sire d'Albret, fils et successeur d'Amanieu VI (1720), mort en 1281. Sa fille Mathe lui succéda. = BERNARD-EZI II, fils et successeur d'Amanieu VII (1324), mort en 1358. Son fils Armand-Amanieu lui succéda.

COMTES D'ARMAGNAC.

BERNARD Ier, dit le *Louche*, comte d'Armagnac, second fils de Guillaume-Garcie, comte de Fezensac, devint comte d'Armagnac vers 960 et mourut on ne sait à quelle époque. Géraud Trancaléon lui succéda. = BERNARD II, dit *Tumapaler*, fils et successeur de Géraud Trancaléon (vers 1020). Il s'empara (1039) du duché de Gascogne et du comté de Bordeaux qu'il ne put garder. Retiré au monastère du Saint-Mont-sur-l'Adour, il y mourut vers 1061. Géraud II lui succéda. = Bernard III, fils et successeur de Géraud II, mort après 1110. Géraud III lui succéda. = BERNARD IV, fils et successeur de Gérard III (vers 1060). Il eut de violents démêlés avec son beau-frère Gérard, archevêque d'Auch, et mourut vers 1190. Géraud IV lui succéda. = BERNARD V, fils de Geraud IV, succéda à son oncle, Pierre-Gérard, dans les comtés d'Armagnac et de Fezensac, et mourut en 1245. Sa sœur, Mascarose Ire, lui succéda. = BERNARD VI succéda (1285) à son père, Géraud V, et mourut le 15 juin 1319. De 1290 jusqu'à sa mort, et presque sans interruption, il disputa, les armes à la main, la vicomté de Béarn à Roger-Bernard, comte de Foix. Jean Ier lui succéda. = BERNARD VII. — Voy. ARMAGNAC.

COMTES D'AUVERGNE.

BERNARD Ier succéda (846) à Guillaume Ier et mourut vers 1058. = BERNARD II, dit *Plantevelue*, succéda vers 864 à Étienne, fut institué par Louis le Bègue (879) tuteur de son fils aîné, Louis, eut à repousser pendant sa régence une invasion de Louis le Germanique, et chercha à soumettre Boson qui s'était fait proclamer roi de Bourgogne. Il fut tué dans une bataille contre lui en 886. Guillaume Ier lui succéda.

COMTES DE BIGORRE.

BERNARD-ROGER, comte en partie de Carcassonne et de Foix, succéda dans le comté de Bigorre (vers 1036) à Garcie-Arnaud II, et mourut vers 1038. = Son fils aîné et successeur, BERNARD Ier, lui succéda au comté de Bigorre vers 1038 et mourut vers 1065. = BERNARD II, fils de Centule et de Béatrix, succéda vers 1090 à sa mère et mourut vers 1113.

VICOMTE DE CARCASSONNE.

BERNARD-ATTON, premier vicomte de Carcassonne (1083), fils d'Ermengarde et de Raymond-Bernard. Il alla en Terre-Sainte (1101-1105) et eut de nombreux démêlés avec les comtes de Foix et de Barcelone et les habitants de Carcassonne. Il était vicomte d'Albi et de Nîmes, et possédait les vicomtés de Béziers et d'Agde. Il mourut en 1130. Son fils, Roger Ier, lui succéda.

COMTES DE COMMINGES.

BERNARD Ier, fils de Raymond Ier, vivait au commencement du XIe siècle. = BERNARD II vivait vers la fin du XIIe siècle. = BERNARD III, vers 1120, tué dans un combat, près de Saint-Gaudens, en 1150. = BERNARD IV, petit-fils du précédent et successeur de Dodon (1181). Il prit une part active à la lutte des Albigeois contre Simon de Montfort qui s'empara de la plus grande partie du Commingeois et qui le défit (1213) à la bataille de Muret. Il fit sa soumission à l'Église avec le comte de Toulouse (1214), reprit les armes (1218) et contribua à la victoire de Baziéges sur les croisés. Il mourut au mois de février 1226. = BERNARD V, fils et successeur du précédent (1226), fit la même année (août) la paix avec Louis VIII, à Avignon, et mourut le 29 novembre 1241. = BERNARD VI, fils et successeur du précédent (1241), résigna son comté le 21 mars 1295 à son fils Bernard VII, et mourut le 15 juillet 1312. = BERNARD VII, fils et successeur du précédent (1295), mort en 1335. Son fils posthume, Jean, lui succéda.

DUC DE GASCOGNE.

BERNARD-GUILLAUME, fils de Guillaume-Sanche, lui succéda au duché de Gascogne vers 984 et mourut le 25 décembre 1010. Son frère, Sanche-Guillaume, lui succéda.

VICOMTE DE NARBONNE.

BERNARD, deuxième fils de Bérenger, succéda (1067) à son frère Raymond II dans la vicomté de Narbonne et mourut vers 1080. Aymery Ier lui succéda.

COMTE DE PÉRIGORD.

BERNARD succéda en 920 à son père, Guillaume, dans le comté de Périgord. Il mourut sous Louis d'Outremer.

COMTES DE POITIERS.

BERNARD Ier, comte de Poitiers avec Ricuin au commencement du IXe siècle. Celui-ci étant mort, il eut pour collègue son frère, Emenon ou Iminon (vers 838), et mourut le 22 juin 866 de blessures reçues dans un combat contre Landri, comte de Saintes. = BERNARD II. — Voy. BERNARD, duc de Septimanie.

DUCS ET MARQUIS DE SEPTIMANIE.

BERNARD Ier, fils de saint Guillaume, duc de Toulouse, duc de Septimanie et de Toulouse (820), mort en 844. Appelé en 828 à la cour de Louis le Débonnaire, il y jouit quelque temps d'une grande faveur, mais accusé de différents crimes, et entre autres de magie et d'adultère avec l'impératrice Judith, il se retira à Barcelone. Il soutint ensuite Pépin, roi d'Aquitaine, contre l'empereur et fut dépouillé de la Septimanie (832) qui lui fut rendue l'année suivante lorsqu'il aida à remettre sur le trône Louis le Débonnaire déposé par Lothaire. En 833, il obtint le duché de Toulouse, mais accusé de trahison, il fut condamné à mort dans une diète tenue en Aquitaine par Charles le Chauve (844). Une chronique publiée par Baluze prétend qu'il fut tué par Charles le Chauve lui-même. Son fils, Guillaume, lui succéda. = BERNARD II reçut la Septimanie (864) de Charles le Chauve qui lui donna aussi le comté de Poitiers (867); se revolta contre lui (877), s'empara du Berry (878), fut excommunié et proscrit; assiégé et pris dans Mâcon par les rois Louis et Carloman (879), il fut mis à mort. = BERNARD III, comte d'Auvergne, lui succéda (878) et fut tué en 886.

COMTE DE TOULOUSE ET DE ROUERGUE.

BERNARD, fils de Raymond Ier, comte héréditaire de Toulouse et comte de Rouergue, lui succéda vers 864 et mourut en 875.

BERNARD, famille de l'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Quelme, de Ballieul et de Calonne. Armes : *de gueules à un sabre d'or, la pointe en bas, accompagné de deux étoiles de même et une couronne de comte.* = —, famille d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de Courville, d'Estiau, de Beaulieu. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.) = —, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de Montebise. = — DE MONTESSUS, famille d'où sont sortis les seigneurs de Brandon et de Ruilly. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées 2 en chef et 1 en pointe.*

BERNARD, moine du IXe siècle. Il fit de 858 à 867 un pèlerinage en Palestine où il se rendit de la Champagne par l'Italie et l'Égypte. Il a écrit de ce voyage une curieuse relation qui a été publiée par Mabillon dans le tome IV des *Acta sanctorum ord. S. Benedicti.*

BERNARD *de Florac*, poëte latin du XIe siècle. — *De excidio Trojæ*, poëme publié dans les *Adversaria* de Barth.

BERNARD DE LA BARTHE, troubadour du XIIIe siècle. Il a été confondu avec un archevêque d'Auch, du même nom, qui fut chassé de son diocèse. On a de lui un sirvente écrit pendant la guerre des Albigeois et où il prêche la paix et la tolérance.

BERNARD, religieux prémontré du XIIe siècle. Il a écrit contre les Vaudois un traité publié à Ingolstadt en 1614.

BERNARD *de Chartres*, philosophe et théologien célèbre du XIIe siècle, dont la vie est complétement ignorée. Sa doctrine consistait, a dit M. F. Morin, « en un platonisme parfois interprété suivant le génie des Alexandrins. » M. Cousin a retrouvé à la bibliothèque Impériale un manuscrit curieux qu'il a analysé et qui contient l'exposé de sa philosophie. C'est un poëme divisé en deux parties dont l'une est intitulée *Megacosmus* (grand monde), et l'autre *Microcosmus* (petit monde).

BERNARD *de Ventadour*, troubadour, fils d'un serviteur d'Ebles II de Ventadour près duquel il fut élevé, mort probablement dans les dernières années du XIIe siècle. Pétrarque, dans ses *Trionfi*, a parlé de lui avec éloge. Il a laissé des tensons et une cinquantaine de chansons où il a célébré ses amours avec la femme d'Ebles, puis avec Éléonore de Guyenne.

BERNARD *le Trésorier*, chroniqueur du XIIIe siècle, auteur d'une histoire de la conquête de la Terre-Sainte (1095-1220) dont l'original français est perdu et qui ne nous est connue que par une traduction latine faite en 1320 par F. Pipin. Cette traduction a été imprimée dans le tome VII des *Scriptores rerum italicarum*, de Muratori.

BERNARD *d'Auvergne*, théologien, de l'ordre de St-Dominique, né à Gannet, vivait dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. Il a laissé divers écrits en latin contre Godefroy des Fontaines, Jacques de Viterbe, etc.

BERNARD (Jean), homme d'État, né à Tours en 1386, mort en 1466. Charles VII le nomma archevêque de Tours et chancelier d'Anjou (1441), et l'envoya en ambassade auprès du roi de Castille (1459) et du pape Pie II (1461). = Son frère, GUI, homme d'État, né vers 1410, mort le 28 avril 1481. Il fut nommé évêque-duc de Langres par Charles VII en 1453.

BERNARD (Claude-Barthélemy), rimeur, né à Rome au commencement du XVIe siècle, mort vers 1586. — Une partie de ses poésies sont imprimées à la suite d'une traduction qu'il a faite d'une *Histoire de Riom*, Lyon, 1559, in-16, très-rare.

BERNARD ou **BERNHARD** (Nicolas), alchimiste, né dans le Dauphiné, vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Brevis elucidatio arcani philosophorum*, 1599, in-8°.

BERNARD (Charles), historiographe de France, né à Paris le 25 décembre 1571, mort en 1640. — *Discours sur l'état des finances*, 1614, in-4°; *Histoire de Louis XIII*, 1646, in-fol.

BERNARD SALOMON, ou SALOMON BERNARD, dit le *Petit Bernard*, peintre et graveur sur bois, né à Lyon, vivait au milieu du XVIe siècle.

BERNARD (Samuel), peintre et graveur, membre de l'Académie de peinture, né en 1615 à Paris où il est mort le 24 juin 1687. Il prétendait descendre de Salomon Bernard (voy. plus haut). Il peignit surtout à la gouache, et ses gravures sont recherchées. = SAMUEL, célèbre financier, fils du précédent, né à Sancerre le 29 octobre 1651, mort le 18 janvier 1739. Il était non point juif, comme on le croit généralement, mais protestant et déjà riche banquier à Paris, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes; il abjura, et suivant l'avocat Barbier, il dut en partie aux affaires qu'il fit avec les réfugiés l'immense fortune qu'il laissa en mourant et que d'heureuses spéculations à l'époque de Law portèrent à 33 millions. Il prêta plus d'une fois des sommes considérables à Louis XIV et à Louis XV. Il maria sa fille unique à un Molé et ses deux petites-filles à un Lamoignon et à un Mirepoix, qui devinrent ainsi, comme le disait une épigramme, « les recéleurs du bien qu'il avait volé. » On peut consulter sur Samuel Bernard, Saint-Simon, Duclos et Barbier. — De sa famille sont sortis les comtes de Coubert, les présidents de Rieux et de Boulainvilliers, et les seigneurs de Saint-Saire.

BERNARD (Le P. Jean), dominicain, prédica-

teur, né en 1553, près de Bapaume, mort le 2 février 1620. — On a de lui divers ouvrages ascétiques et *Le Fouet divin des jureurs*, 1618, in-12, rare.

BERNARD (Étienne), avocat, né à Dijon en 1553, mort à Châlon-sur-Saône le 28 mars 1609. Il avait été député du tiers état de Bourgogne aux seconds états de Blois, où il avait prononcé une harangue souvent réimprimée. — On a encore de lui : *Discours de ce qui advint à Blois jusqu'à la mort des Guises; Avis à la noblesse* (1590); *Discours sur la réduction de Marseille*. = JEAN, son fils aîné, né à Dijon en 1576, a laissé des harangues et des poésies latines. = CLAUDE, second fils d'Étienne, dit le *Pauvre prêtre* ou le *P. Bernard*, né le 26 décembre 1588 à Dijon, mort à Paris en odeur de sainteté, le 23 mars 1641. Après avoir vécu dans le monde, il se fit prêtre et consacra dès lors sa vie entière et sa fortune au service des pauvres, des malades et des prisonniers. En 1538, il fonda à Paris le séminaire des *Trente-Trois* (voy. ce mot). Il y a de lui quelques lettres autographes dans la correspondance de Séguier, à la bibliothèque Impériale.

BERNARD *de Saint-André* (Simon), peintre de portraits, reçu à l'Académie de peinture le 19 juillet 1664, mort le 13 septembre 1677 âgé de 70 ans.

BERNARD (Pierre), écrivain, né vers 1640 à Calais, mort vers 1720. — *Annales de Calais*, 1715, in-12, très-rare.

BERNARD (Jacques), écrivain calviniste, érudit, né à Nyons (Dauphiné) le 1er septembre 1658, mort à Leyde le 27 avril 1718. Il était ministre à Vinsobres quand à la suite d'une résistance à main armée contre les soldats du roi (1683), il fut forcé de quitter la France, et alla s'établir à La Haye où il ouvrit une école, puis à Leyde. — *Histoire abrégée de l'Europe*, Leyde, 1686-88, 5 vol. in-12; *Lettres historiques*, 1692-98, in-12; *Recueil des Traités de paix*, 1700, 4 vol. in-fol., etc., etc. Il a travaillé en outre à la *Bibliothèque universelle*, de Leclerc, et continué (1699-1720) les *Nouvelles de la République des lettres*.

BERNARD (Catherine), femme poëte, née à Rouen en 1662, morte à Paris le 6 septembre 1712. Elle était parente de Corneille et protestante. Elle abjura en 1685. On a d'elle deux tragédies, *Laodamie*, 1689, in-12, *Brutus*, 1691, in-12, et divers romans, *les Malheurs de l'amour* (1684), *le Comte d'Amboise* (1689), *Inès de Cordoue* (1696).

BERNARD (Thomas), graveur en médailles, reçu à l'Académie de sculpture, peinture, etc., le 17 mars 1700, mort le 23 août 1713 âgé de 63 ans.

BERNARD DE VARENNES (Dom), théatin, écrivain, mort en 1730.

BERNARD *d'Arras*, théologien, capucin, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

BERNARD (Jean-Frédéric), savant libraire établi à Amsterdam, mort vers 1752. Il a donné au public, soit comme auteur, soit comme éditeur, des ouvrages assez importants, tels que : *Recueil de voyages au Nord*, 1712, 10 vol. in-12; *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, 1723-1743, 11 vol. in-fol., fig.; *les Mémoires* de Brienne, de Retz, de Mlle de Montpensier, etc.

BERNARD (Jean), médecin, professeur à la faculté de Douai, né à Nantes le 14 mai 1702, mort en 1781.

BERNARD (Jean-Baptiste), chanoine de Sainte-Geneviève, littérateur, né à Paris en 1710, mort en 1772. — *Oraison funèbre* du duc d'Orléans (1752), du prince de Condé (1764) et quelques odes.

BERNARD (Pierre-Joseph), célèbre poëte érotique, né à Grenoble en 1710, mort en 1775. Après avoir été clerc de procureur, il passa en Italie à la suite d'un grand seigneur, et se comporta bien aux batailles de Parme et de Guastalla. Il obtint ensuite, par la protection de la famille de Coigny, la charge de secrétaire-général des dragons, qui valait 20 000 liv. de rente, et se livra à la poésie. Quelques jolies chansons l'avaient déjà fait connaître. Son opéra de *Castor et Pollux* (1737), mis en musique par Rameau, obtint un grand succès, et enfin son *Art d'aimer*, dont il lisait des fragments dans les salons, et qui ne fut publié qu'à la fin de sa vie sans son consentement, lui donna longtemps une vogue singulière. Un langage poli et élégant, des grâces un peu affectées ont fait le succès de cet ouvrage, et Voltaire lui-même adressa à l'auteur des vers charmants où il l'appelait sans malice *Gentil Bernard*. Le surnom lui est resté avec une nuance de ridicule. Son *Art d'aimer* est froid et licencieux. C'est plutôt, a dit Laharpe, l'*Art de jouir* que l'*Art d'aimer*. On a encore de lui, *Phrosine et Mélidor* (1772); les *Surprises de l'amour*, opéra-ballet (1748). Ses œuvres complètes ont été publiées 1795, in-8°; 1797, in-4°; 1803, 2 vol. in-8°, etc.

BERNARD (Pons-Joseph), géomètre, ingénieur, né en 1748 à Trans (Var), y mourut le 29 juillet 1816. — *Les Étangs sous le rapport de la population et de l'agriculture* (1776); *Sur les avantages de l'emploi de la houille* (1778); *Nouveaux principes d'hydraulique*, 1787, in-4°.

BERNARD (Adrien-Antoine), conventionnel, né à Saintes en 1750, mort en Amérique en 1819. Il vota la mort de Louis XVI, fit partie du Comité de sûreté générale avant et après le 9 thermidor. Député dans les Cent-Jours, il fut exilé lors de la seconde Restauration.

BERNARD SAINT-AFFRIQUE (Louis), député à la Convention et au conseil des Anciens, né à Valerangue (Gard), en 1745, mort de 1820 à 1825. Il était protestant et ministre. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour le bannissement à la paix. = Son frère LOUIS, né en 1771, s'attacha au roi de Naples Joseph, qui le créa baron et intendant de sa garde.

BERNARD (Louis-Simon-Joseph de), dit *de Montbrison*, littérateur, né à Saint-Esprit le 31 juillet 1768, mort vers 1832.

BERNARD (Pierre) dit *d'Héry*, littérateur, né près d'Auxerre, en 1756, mort en 1833. Il fit partie de l'Assemblée législative.

BERNARD (Simon), général et ingénieur, né à Dôle le 28 avril 1779, mort le 5 novembre 1839. Il fut reçu à quinze ans à l'école polytechnique, sortit dans le génie et fit ses premières armes sur le Rhin, gagna vite les épaulettes de capitaine et devint (1805) aide de camp de l'empereur qu'il voulut en vain accompagner à Sainte-Hélène. Exilé à Dôle par la Restauration, il partit pour les États-Unis, dont le gouvernement lui confia l'exécution de travaux gigantesques. Il eut à relier entre eux, par des canaux ou des rivières rendues navigables, tous les pays de l'Union et à fortifier une frontière de quatorze cents lieues. Ces travaux étaient achevés quand éclata la révolution de 1830. De retour en France, Bernard y devint aide de camp du roi, lieutenant général du génie, puis (6 septembre 1836), ministre de la guerre. — Le gouvernement américain ordonna, à la nouvelle de sa mort, que les officiers porteraient le deuil pendant 30 jours.

BERNARD (Charles-Bernard DUGRAIL DE LA VILLETTE, dit Charles de), romancier, né à Besançon en 1805, mort à Neuilly le 6 mars 1850. — Ses nombreux romans, qui lui ont acquis une réputation méritée, parurent pour la plupart dans des revues ou des journaux. Ses œuvres complè-

tes ont été après sa mort publiées chez Michel Lévy; nous citerons : *Une aventure de magistrat; la Femme de quarante ans* (1832); *le Nœud gordien* (1838), réunion de cinq nouvelles: *Gerfaut* (1838), qui passe pour son meilleur ouvrage; *le Paravent; les Ailes d'Icare* (1839); *la Peau du lion* (1841) : *le Paratonnerre; Un Homme sérieux; le Gentilhomme campagnard* (1847), etc., etc

BERNARD (Louis-Rose-Désiré), dit *Bernard de Rennes*, homme politique, magistrat, né à Brest le 13 mai 1788, mort en 1858. Député de l'opposition sous la Restauration, il devint sous Louis-Philippe procureur-général à Paris (1830), puis conseiller à la cour de Cassation où il fut nommé président en 1851. Il siégea à la chambre jusqu'en 1848. On lui attribue des romans et un vaudeville.

BERNARD, de la rue aux Ours, pseudonyme de Désaugiers et d'autres vaudevillistes.

BERNARD, de la rue de Paradis, pseudonyme de Du Mersan.

BERNARD (Messieurs), pseudonyme de H. de Latouche et d'Émile Deschamps.

BERNARD (Théodose), pseudonyme de Henri Beyle.

BERNARD. Voy. SAXE-WEIMAR.

BERNARD. Voy. BARNARD.

BERNARDI, famille de Provence originaire du Dauphiné, d'où sont sortis les vicomtes de Valernes. = Autre famille de la même province, d'où sont sortis les seigneurs de Sigoyer. (Voy. le tome I du *Nouvel armorial de Provence*.)

BERNARDI (Joseph-Elzéar-Dominique), jurisconsulte, érudit, né à Monieux (Provence) le 16 février 1751, y mourut le 25 octobre 1824. Il émigra, ne rentra en France qu'après le 9 thermidor, fut nommé sous l'empire chef de la division des affaires civiles, membre de la seconde classe de l'Institut (1812) et plus tard de l'Académie des inscriptions (1816). — *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales*, 1781, in-8°; *Essai sur les révolutions du droit français*, 1783, in-8°; *Institution au droit français*, 1800, in-8°; de l'*Origine de la législation française*, 1817, 2 vol. in-8°; divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie. = Son frère, PHILIPPE, littérateur, né à Monieux en 1759.

BERNARDIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Bourdeille.

BERNARDIN, nom que l'on donnait à des deniers frappés à Anduze, et dont la fabrication cessa en 1243 lorsque la seigneurie de cette ville fut confisquée.

BERNARDIN (Théophile), jésuite, né à Sedan en 1569, mort le 15 août 1625. Il a laissé divers ouvrages de piété.

BERNARDIN (Henri-André), théologien, carme ou capucin, né à Carpentras en 1649, mort en 1714.

BERNARDIN *de Paris*, théologien, capucin, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — Il a publié de nombreux ouvrages de piété.

BERNARDIN, capucin, théologien, né à Péquigny (Picardie) en 1663, mort en 1709.

BERNARDINS, BERNARDINES. Les Bernardins étaient des religieux Bénédictins réformés d'abord par Robert, abbé de Molême, puis par saint Bernard, abbé de Clairvaux. Ils portent une robe blanche avec scapulaire noir. Il y avait en France cinq abbayes chefs d'ordre de St-Bernard; Cîteaux, Clairvaux, Pontigny, la Ferté et Morimont.

Les Bernardines étaient des religieuses de l'ordre de Cîteaux, dont le premier couvent, à ce qu'il paraît, fut fondé à Tart, diocèse de Langres, vers 1120. Elles étaient habillées comme les Bernardins, robe blanche et scapulaire noir. Les Bernardines réformées des congrégations de la *Divine Providence* et de *St-Bernard*, furent instituées en 1622 à Rumilly (Savoie) par Louise-Blanche-Thérèse de Ballon. De cette congrégation sortirent les *Religieuses du Sang précieux*.

BERNARDON (Guillaume), théologien, né à Châlon sur-Saône, mort le 15 août 1628. — *Du concours et de la résidence des curés*, 1625, in-8°.

BERNARDS (des), famille du comté Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Andiol.

BERNART, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Beugy, de Courménil et d'Averne.

BERNAY, *Bernacum* (Eure), ancienne ville du Lieuvain en Haute-Normandie, rendue célèbre par une foire, dite *foire fleurie*, qui s'y tient dans la cinquième semaine du carême et qui était la plus importante de France pour la vente des chevaux. Une abbaye de Bénédictins y fut fondée en 1018. Au XVIIe siècle, cette ville devint le chef-lieu d'un bailliage dit Orbec-Bernay et d'une des neuf élections de la généralité d'Alençon (1636).

BIBLIOGRAPHIE : *Quelques documents pour servir à l'histoire de Bernay*, 1840, in-8°. — A. Blais, *Notice sur N.-D. de la Couture de Bernay*, 1852, in-8°.

BERNAY-EN-BRIE (Seigneurs de), branche de la maison de Culant. = —, branche de la famille Hurault.

BERNAY (Camille), auteur dramatique, né à la Malmaison le 16 mars 1813, s'empoisonna par mégarde à Paris, le 14 juin 1842. — Ses œuvres recueillies par ses amis et publiées en 1843, contiennent, outre des poésies et des essais, sept pièces dont trois seulement furent jouées : *Le 24 février*, l'*Héritage du mal*, drames : le *Ménestrel*, comédie en vers.

BERNE (Prise de). La république française ayant déclaré la guerre à la république de Berne, en 1798, une division de l'armée du Rhin, sous les ordres de Schawenbourg, marcha sur Berne. Mais elle ne put y entrer qu'après une journée sanglante où les Bernois, qui soutinrent bravement cinq attaques, perdirent beaucoup de monde et seize drapeaux (5 mars).

BERNE (Traité de). Le 8 décembre 1862 fut signé à Berne entre la France et la Suisse un traité pour la cession à la France de la vallée des Dappes en échange d'un territoire équivalent le long des pentes du Noirmond.

BERNECOURT, terre et seigneurie du Barrois (Meurthe) érigée en baronnie par lettres du 29 avril 1719, en faveur de Didier-Charles de Pariset.

BERNES ou **BAERNES**, maison de Beauvaisis d'où sont sortis les seigneurs de la Comté, de Longvilliers, de la Haye et de Beaudrtun. Armes : *d'argent à la hache d'armes de gueules*. (Voy. *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

BERNET (Seigneurs de), de la maison de Castelnau (Bigorre).

BERNET (Jacques), cardinal, archevêque d'Aix, né à Saint-Flour le 4 septembre 1770, mort à Aix le 5 juillet 1846. Il se fit ordonner prêtre secrètement à Paris, le 4 novembre 1795. Créé évêque de la Rochelle (1827), il fut nommé archevêque d'Aix (1835) et cardinal (1846).

BERNEUIL (Oise), seigneurie avec titre de vicomte, qui appartint successivement aux sires de Coucy, et qui passa ensuite aux familles de Sermoises, de Burgnes, de Vieuxpont, d'Ailly et de Marillac.

BERNEUIL (Seigneurs de), branche de la famille de Dauvet.

BERNEVAL (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

BERNEVAL (Alexandre de), architecte, mort le 5 janvier 1440. Il coopéra à la construction de Saint-Ouen à Rouen.

BERNEVILLE (Gilebert de), poëte du XIIIe siècle, né en Artois. On conserve de lui vingt-six chansons, et plusieurs jeux-partis. Quelques-unes de ses pièces ont été publiées dans l'*Essai sur la musique* de Laborde, et dans les *Trouvères de la Flandre* de A. Dinaux.

BERNIER (F.), dominicain, né à Pont-sur-Yonne, dans la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Libellus de hominum prima ratione vivendi*, Sens, 1610, in-12, rare.

BERNIER (Pierre), avocat à Dijon, sa patrie, dans la première moitié du XVIIe siècle. Il se fit, dit-on, protestant le jour où il connut la prise de la Rochelle. Il a publié deux plaidoyers (1605 et 1612).

BERNIER (François), philosophe, voyageur, né à Angers, mort à Paris le 22 septembre 1688. Après s'être fait recevoir docteur en médecine à Montpellier, il partit pour l'Orient (1654), visita la Syrie, l'Égypte où il fut atteint de la peste, et l'Inde où il séjourna douze ans, ce qui lui valut le surnom de *Mogol*. Il a publié : *Histoire de la dernière révolution des États du Grand-Mogol*, Paris, 1670, 2 vol. in-12 ; *Suite des mémoires du sieur Bernier sur l'empire du Grand-Mogol*, Paris, 1671, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages, justement estimés, ont été souvent réimprimés après sa mort, sous le titre de *Voyages de François Bernier*; *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1678, 8 vol. in-12; *Traité du libre et du volontaire*, 1685, in-12; quelques morceaux et, entre autres, un *Éloge* de Chapelle, dans le *Journal des Savants*. Il a contribué avec Boileau à la composition de cet *arrêt burlesque* contre la philosophie de Descartes, qui se trouve dans les œuvres du satirique. La correspondance d'Hévélius à la bibliothèque de l'Observatoire contient quelques lettres de lui (t. I et II).

BERNIER (Jean), médecin, érudit, né à Blois en 1622, mort à Paris le 18 mai 1698. — *Histoire de Blois*, 1682, in-4°; *Essais de médecine*, 1689, in-4° avec un *supplément*, 1691, réimprimés en 1695 et en 1714, sous le titre de *Histoire chronologique de la médecine*, in-4°; *Anti-Menagiana*, 1693, in-12; *Réflexions, par le sieur Popincourt*, 1696, in-12; *Jugement... sur les œuvres.... de M. F. Rabelais*, 1697, in-12.

BERNIER (Nicolas), compositeur, maître de la chapelle du roi, né à Mantes le 28 juin 1664, mort à Paris le 5 septembre 1734. — *Motets*, 1703, 1713 et 1736, in-fol ; *Cantates françaises*, in-fol.

BERNIER (Denis-François), poëte latin du XVIIe siècle. — *Opuscula poetica*, 1745, in-8°.

BERNIER (Étienne-Alexandre-J.-B.-Marie), abbé, puis évêque, célèbre chef vendéen, né à Daon (Mayenne) le 31 décembre 1764, mort à Paris le 1er octobre 1806. Curé de Saint-Laud à Angers à l'époque de la Révolution, il refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé, et lorsque l'insurrection royaliste éclata en Vendée, il se rendit à l'armée d'Anjou, où, par ses prédications, ses intrigues et sa capacité, il ne tarda pas à acquérir une influence prépondérante. Sa fermeté ne l'abandonna pas au milieu des désastres de son parti, et il demeura quelque temps caché en Bretagne, après la déroute de Savenay. Il passa ensuite à l'armée de Charette, puis à celle de Stofflet, et quelques jours après son arrivée, fut assassiné le général royaliste Bernard de Marigny, crime dont Stofflet s'est toujours défendu (voy. MARIGNY). Ce fut l'abbé Bernier qui négocia la paix conclue avec Hoche; ce fut lui encore qui décida Stofflet à reprendre les armes, et après la mort de celui-ci, dont il fut en partie cause (1796), il fut nommé agent général des armées catholiques près les puissances étrangères, mais il refusa d'aller à Londres, et du fond de sa retraite, ne cessa pas un instant ses intrigues. Lors de la pacification définitive de la Vendée sous le Consulat, il parvint à y jouer un rôle considérable, aussi bien que dans les négociations relatives à l'établissement du concordat, et en récompense fut nommé évêque d'Orléans (1802). On lui attribue les paroles et la musique du *Réveil des Vendéens*.

BERNIER (Adhelm), érudit, né à Senlis en 1808, mort le 26 nov. 1868. — *Monuments inédits de l'histoire de France* (1400-1600), 1834, in 8°; *Journal des états généraux* de 1484, par J. Masselin, publié et traduit pour la première fois (Collection des Documents inédits), 1836, in-4°; *Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII*, 1836, in-4°; *Mémoires du marquis de Sourches*, 1836, 2 vol. in-8°, etc.

BERNIER (L'abbé), pseudonyme du baron d'Holbach.

BERNIER DE LA BROUSSE (Joachim), poëte, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Œuvres poétiques* (quatre pièces de théâtre et deux Bergeries), Poitiers, 1617, in-12, rare.

BERNIÈRES, famille de Normandie d'où sont sortis les comtes de Louvigny. A cette famille appartenait Jean de BERNIÈRES DE LOUVIGNY, écrivain quiétiste, né à Caen en 1602, mort le 8 mai 1659. — *Œuvres spirituelles*, 1670, in-8°.

BERNIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Maignart (Normandie).

BERNIÈRES (Jules-César de), lexicographe du XVIIe siècle, né en Champagne. — *Étymologie des mots françois tirés du grec*, Paris, 1644, in-1[illegible].

BERNIÈRES (*N.* de), contrôleur général des ponts et chaussées de l'année 1753 à l'année 1783, époque de sa mort, mécanicien; on le croit né en Normandie. Ce fut lui qui inventa et construisit la machine destinée à faire monter l'eau du puits de Bicêtre. — *Abrégé des propriétés des miroirs concaves*, 1760, in-12; *Mémoire sur un pouce à filer des deux mains à la fois*, 1777, in-4°.

BERNIEULLES (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy.

BERNIMONT (Seigneurs de), de la famille du Castel (Normandie).

BERNIN, famille d'où sont sortis les seigneurs de Valentiné et d'Ussé. Armes : *d'azur au croissant d'argent surmonté d'un oiseau d'or au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

BERNIS (Seigneurs de), de la maison de Rochemore (Languedoc). == — (Seigneurs de), branche de la maison de Villages.

BERNIS (François-Joachim de PIERRE de), célèbre homme d'État, cardinal, poëte, membre de l'Académie française (1744), né à Saint-Marcel (Ardèche), mort à Rome le 1er novembre 1794. Il se fit d'abord connaître dans les salons de Paris pour son esprit et ses petits vers, qui le firent surnommer par Voltaire *Babet la bouquetière;* mais il avait déplu à Fleury, et ce fut seulement après la mort du cardinal qu'il vit commencer sa fortune. Chanoine de Brioude, puis de Lyon (1748), il fut nommé ambassadeur à Venise, ministre des affaires étrangères (1756), et conclut avec l'Autriche l'alliance qui nous entraîna dans la funeste guerre de Sept ans, après laquelle il se retira et fut exilé (1763). Créé cardinal peu de temps avant, il se fit ordonner prêtre pendant sa retraite, fut nommé archevêque d'Albi (1764),

et reçut l'ambassade de Rome (1768), qu'il garda jusqu'au moment de la promulgation de la constitution civile du clergé (1791), à laquelle il refusa de prêter serment. Il en fut réduit alors à accepter une pension du roi d'Espagne. — Outre sa correspondance avec Pâris-Duvernay (1790), et Voltaire (1799), on a réuni ses poésies, sermons, etc., dans de nombreuses éditions, dont la meilleure est celle de 1825, in-8°.

BERNON, bénédictin, érudit, né dans la deuxième moitié du IXe siècle, mort le 7 janvier 1045. Il était non pas Allemand, comme on l'a prétendu, mais Français, ainsi que l'ont prouvé les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. VII, p. 576) et moine, non de Saint-Gall, mais de l'abbaye de Fleury-sur-Loire. De cette abbaye il passa à celle de Prum, dans le diocèse de Trèves, devint (1008) abbé de Reichenau et accompagna (1013) l'empereur saint Henri à Rome. — Il a laissé trois traités sur la musique (*Tonarius*; *De varia psalmorum atque cantuum modulatione; De consona tonorum diversitate*) qui ont été insérés par l'abbé Gerbert dans ses *Scriptores ecclesiastici;* différents écrits théologiques publiés dans le *Thesaurus* de Pez; une *Vie* de saint Udalric; *De institutione Missarum*, 1510, in-8°. La bibliothèque de Saint-Gall contient un recueil de ses sermons et de ses lettres, manuscrit du XIe siècle.

BERNON (Le BIENHEUREUX), premier abbé de Cluny, mort le 13 janvier 927.

BERNOS (Alexandre), auteur dramatique, mort en 1864.

BERNWALD (Traité de). Le 13 janvier 1631 fut signé à Bernwald par le baron de Charnacé, au nom de Louis XIII, et par Gustave de Horn, au nom de Gustave-Adolphe, un traité de confédération et d'alliance entre la France et la Suède. Le premier s'engageait à payer pendant cinq ans un subside annuel de 400000 écus au second, qui devait entrer en Allemagne pour faire la guerre à l'empereur Ferdinand II, avec 30000 hommes de pied et 6000 chevaux.

BERNY. Voy. BRÛLART, LIONNE.

BÉROALDE (Matthieu BROUART, *dit*), érudit calviniste, né à Saint-Denis vers 1520, mort à Genève le 15 juil. 1576. = Son fils François, dit de VERVILLE, poëte, romancier, né à Paris le 27 avril 1556. — *Le Moyen de parvenir*, ouvrage licencieux dont les éditions sont fort nombreuses.

BEROLLES (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerie (Normandie).

BERONIE (Nicolas), philologue, né à Tulle en 1742, mort en décembre 1820. — *Dictionnaire du patois du bas Limousin*, 1823, in-4°.

BERQUETOT (Seigneurs de), branche de la maison de Herbouville (Normandie).

BERQUIN (Louis de), gentilhomme de l'Artois, écrivain calviniste, né vers 1490, brûlé à Paris comme hérétique le 22 avril 1529. Il était ami d'Érasme, dont il a traduit plusieurs écrits et qui a laissé une relation de sa mort.

BERQUIN (Arnaud), littérateur, né à Bordeaux en 1747, mort à Paris le 21 décembre 1791. Son nom est resté populaire grâce à l'*Ami des enfants*, recueil de contes et de dialogues qui paraissait chaque mois par livraisons (1784 et années suivantes), et dont la première édition est devenue excessivement rare. — *Sandfort et Merton*, 1786-87; *le Petit Grandisson; le Livre des familles*, etc.; *Idylles*, 1774-75, 2 part. in-12; *Romances*, 1788, in-18.

BERR (Michel), né à Nancy en 1780. Il fut le premier Israélite en France qui exerça la profession d'avocat. — *Appel à la justice des Nations et des Rois*, Strasbourg, 1801; *Du Divorce considéré chez les Israélites; De la liberté des cultes*, etc.

BERRAVENSIS PAGUS, Barrou (Indre-et-Loire).

BERRE, *Berra*, petite ville de Provence (Bouches-du-Rhône), située sur l'étang du même nom. Elle appartint longtemps à la maison des Baux. Charles-Emmanuel l'assiégea et la prit en 1591; mais elle fut rendue à la France par la paix de Vervins (1598).

BERRE. Il y a eu deux familles nobles de ce nom en Provence. De l'une sont sortis les seigneurs de Saint-Julien et de Ventabren; de l'autre, les seigneurs de Queuelongue ou Colongue. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, et Robert, *État de la Provence*.)

BERRET (Jacques), architecte de la fin du XVIe siècle. — *La Fortification, architecture*, etc., Paris, 1594, in-fol.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Jacques), jurisconsulte, littérateur, érudit, membre de l'Institut, né à Grenoble le 23 septembre 1769, mort à Paris le 4 octobre 1845. Professeur à la Faculté de droit de Grenoble et puis (1819) à celle de Paris, il fut nommé (1840) membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — *Cours de législation*, 1803-1804, 2 vol. in-8°; *Observations sur les traductions des lois romaines*, 1807, in-8°; *Histoire du droit romain, suivie de l'Histoire de Cujas*, 1821, in-8°; *Notices sur diverses contrées du département de l'Isère*, 1811, in-8°; *OEuvres de Boileau*, 1830-1834, 4 vol. in-8°, édition faite et annotée avec le plus grand soin; divers Mémoires dans les Recueils de l'Académie, des *Antiquaires* de France, dans le *Magasin encyclopédique*, etc.

BERRIER (Jean-François-Constant), littérateur, né à Aire (Pas-de-Calais) en 1766, mort le 12 juin 1824.

BERROYER (Claude), avocat au parlement de Paris, né à Moulins en 1655, mort à Paris le 7 mars 1735. Il a publié, en collaboration avec Laurière: *Bibliothèque des coutumes*, 1699, in-4°. On lui doit encore une édition des *Traités de M. Duplessis sur la coutume de Paris*, et un *Recueil d'arrêts du parlement*, 1690, 2 vol. in-fol.

BERRUER (Pierre), sculpteur, membre de l'Académie (1770), né à Paris en 1734, mort le 4 avril 1797. — *Statue* de d'Aguesseau et *buste* de Destouches (musée de Versailles); *bas-reliefs* (façade de l'École de médecine de Paris).

BERRUYER (Joseph-Isaac), jésuite, né le 7 novembre 1681 à Rouen, mort à Paris le 18 février 1758. Il s'est rendu fameux par son *Histoire du peuple de Dieu*, 1728, 7 vol. in-4°, dont le style ridicule et inconvenant au plus haut degré causa un tel scandale que le général des jésuites en fit faire une seconde édition expurgée (1733, 8 vol. in-4° et 10 vol. in-12). Mais les retranchements ne purent satisfaire l'opinion publique, qui fut excitée encore davantage par la publication de l'*Histoire du Nouveau-Testament*, 1753, 4 vol. in-4°. Il en résulta des querelles intestines fort vives dans la Société de Jésus, et le livre du P. Berruyer, bien que condamné par Benoît XIV et Clément XIII, par l'assemblée du clergé de 1760 et la Faculté de théologie (1762), n'en fut pas moins souvent réimprimé.

BERRY. La cité des *Bituriges* (Aquitaine Première) occupait le pays que nous appelons le Berry (voy. BITURIGES CUBI) et dont la victoire de Bourg-Déols avait assuré, au Ve siècle, la possession aux Wisigoths. Celle de Vouillé le donna aux Francs (507). Après avoir appartenu à Clovis, et avoir fait partie du royaume d'Orléans, il passa dans le royaume de Bourgogne et ses habitants eurent à soutenir seuls une guerre très-vive contre les milices des cités de Tours, d'Angers, de Nantes, de Poitiers, de Bordeaux et de Toulouse (583). Au

VIIe siècle, le Berry est compris dans le duché d'Aquitaine. Au VIIIe, il a des comtes. Waïfre en établit un; Pépin en nomma un autre. Au siècle suivant, il est un des neuf comtés, *Bituricus*, que Charlemagne organisa en Aquitaine. Ce comté contenait alors toute la cité, divisée en quatre *pagi : Bituricus, Bitorinus, Burbunensis, Carnisiacensis*. Il relevait immédiatement de la couronne et devint héréditaire en 918; mais le roi Raoul en fit le démembrement (927). Alors la vicomté de Bourges, la seigneurie de Bourbon, la principauté de Déols et les autres fiefs de l'ancien comté, eurent tous l'immédiatité. En 1101, la vicomté, achetée par Philippe Ier, fut réunie au domaine; les autres fiefs furent annexés ou confisqués peu à peu. Voici quel était à cette époque l'état politique qui prévalait dans le Berry. Les archevêques de Bourges y jouissaient d'une grande puissance. Dès la fin du Xe siècle et dans le courant du XIe, ils avaient publié des décrets pour l'établissement de la paix de Dieu et, pour la défendre, organisé des milices paroissiales que l'on voit figurer en diverses rencontres. Quant aux villes, bourgs ou villages, ils ont pour gouvernement une institution qui rappelle l'organisation municipale romaine. Elle consiste en quatre prud'hommes ayant le titre d'élus, commis ou gouverneurs, et assistés d'un conseil assez nombreux. Un grand nombre de villes ou bourgs du Berry suivait les coutumes de Lorris, et les conserva jusqu'au XVIIe siècle.

Le Berry sortit du domaine au XIVe siècle par la faute du roi Jean, qui l'érigea en duché-pairie et le donna en apanage à son troisième fils, Jean (1360), auquel il resta jusqu'en 1416. Le retour du Berry à la couronne ne fut que de quelques mois. Jean, deuxième fils de Charles VI, reçut cette province comme apanage (1417). Après sa mort, elle passa au troisième fils du roi, Charles, qui fut Charles VII, et elle lui resta fidèle dans sa mauvaise fortune. En 1453, ce prince la donna à son second fils, Charles, avec le droit d'y lever des impôts. Louis XI l'enleva à son frère (1465) sous prétexte de lui remettre en échange la Normandie, ce qui ne fut jamais accompli. Le Berry fut ensuite donné (de 1498 à 1504) à Jeanne de France, femme divorcée de Louis XII, à François d'Alençon (de 1574 à 1584) par la paix de Monsieur, puis à plusieurs princesses et princes qui finirent par ne plus en porter que le titre, et parmi lesquels nous nommerons Louise de Lorraine, veuve de Henri III; Charles, fils du deuxième fils de Louis XIV; Louis, plus tard Louis XVI, et Charles-Ferdinand, fils de Charles X.

Le Berry, borné au N. par l'Orléanais, à l'E. par le Nivernais, au S. par le Bourbonnais et la Haute-Marche, à l'O. par le Poitou et la Touraine, était divisé en Haut-Berry, cap. Bourges, et en Bas-Berry, cap. Châteauroux. Au XVIe siècle, il fut rangé dans le gouvernement de l'Orléanais. Sous Louis XIV, il forma un gouvernement distinct, ayant pour cap. Bourges, et composé de sept bailliages : Bourges, Issoudun, Châteauroux, Concressault, Dun-le-Roy, Mehun-sur-Yèvre, et Vierzon. Il appartint au ressort du parlement de Paris, perdit ses États, fut compris dans la généralité de Bourges et eut deux lieutenants (1692) outre son gouverneur. En 1790, il forma deux départ. : Cher, chef-lieu Bourges, et Indre, chef lieu Châteauroux. — Voy. ASSEMBLÉES PROVINCIALES.

BIBLIOGRAPHIE : *Histoire du Berry*, par J. Chaumeau (1566, in-fol.); par Thaumas de la Thaumassière (1689, in-fol.); par L. Raynal (1844-47, 4 vol. in-8°); Catherinot, *Annales ecclésiastiques du Berry*, 1684, in-4°; *Annuaire du Berry*, 1840 et années suiv.

BERRY (Jean DE FRANCE, duc de), troisième fils du roi Jean II et de Bonne de Luxembourg, né le 30 novembre 1340, mort le 15 juin 1416. Il combattit à Poitiers (1356), fut un des otages livrés à l'Angleterre par le traité de Brétigny (1360), épousa vers 1361, Jeanne, fille du comte d'Armagnac, et après la mort de Jean, obtint de revenir momentanément en France. Il recouvra sa liberté lors de la reprise des hostilités (1367), et reprit sur le prince de Galles les villes de Limoges, de Poitiers, de la Rochelle et de Thouars et se livra dans le Languedoc et le duché de Berry, dont il avait l'apanage, aux excès de pouvoir et aux dilapidations les plus odieux, et les continua quand Charles VI lui eut rendu l'administration de ces provinces (1392) qu'on lui avait ôtée deux ans auparavant. Lors de la folie du roi, il partagea le pouvoir avec Jean sans Peur, et après l'assassinat du duc d'Orléans embrassa la cause des Armagnacs, fut assiégé dans Bourges (1412) et obligé de capituler. Il se retira alors à Paris où il mourut à l'hôtel de Nesle. Il a laissé dans diverses villes de nombreuses marques de son amour pour les arts; à Bourges, entre autres, par la construction du Palais et de la Sainte-Chapelle. Il bâtit divers châteaux et réunit une magnifique collection de manuscrits.

BERRY (Charles DE FRANCE, duc de), second fils et dernier enfant de Charles VII et de Marie d'Anjou, né le 28 décembre 1446, mort en mai 1472. A la mort de son père (1461), Louis XI, devenu roi, lui donna le duché de Berry, le titre de pair de France et une forte pension; mais poussé par ses conseillers, le jeune prince, qui « en toute chose, dit Commines, était mené et conduit par autrui, » s'allia à Charles le Téméraire et aux seigneurs mécontents et fut la cause de la *guerre du Bien Public*. Son frère, après l'avoir chassé de la Normandie (1466), lui accorda le duché de Guyenne (1469). Charles y mourut au moment où il ourdissait de nouvelles intrigues. Cette mort, arrivée fort à propos pour Louis XI, a fait accuser celui-ci d'avoir empoisonné le duc; mais il suffit d'examiner avec soin les documents relatifs à la maladie du prince pour voir le peu de fondement de cette accusation.

BERRY (Charles DE FRANCE, duc de), troisième fils de Louis, dit le *grand Dauphin*, et de Marie-Christine de Bavière, né le 31 août 1686, mort à Marly le 4 mai 1714. Il épousa (1710) l'aînée des filles du duc d'Orléans, dont il était fort épris et dont il ne connut que fort tard les honteux dérèglements. Il mourut en quelques jours des suites d'une chute de cheval. = Sa femme, Marie-Louise-Élisabeth D'ORLÉANS, fille aînée de Philippe d'Orléans, régent de France, et de Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, née le 20 août 1695, morte le 21 juillet 1719. A peine eut-elle épousé le duc de Berry qu'elle prit un amant parmi ses écuyers. La mort prématurée de son époux, celle de Louis XIV et la régence de son père dont elle passait pour être la maîtresse, lui permirent de se livrer sans frein à tout l'emportement d'un tempérament fougueux. Il faut lire dans Saint-Simon le récit de ses débauches et des orgies du père et de la fille. Son amant le plus connu et qui exerça sur elle un pouvoir despotique, fut Rions, qu'elle épousa, dit-on, secrètement. Il était neveu du célèbre Lauzun. Elle en eut un enfant, et ses couches furent si laborieuses qu'on désespéra d'elle. Elle se releva; mais elle commit l'imprudence d'assister à un souper en plein air, à Meudon. Au sortir de cette fête, elle s'alita pour ne plus se relever. Le scandale de sa vie avait été si public qu'on n'osa pas prononcer son oraison funèbre.

BERRY (Charles-Ferdinand DE BOURBON, duc de), second fils de Charles (X), comte d'Artois, et de Marie-Thérèse de Savoie, né à Versailles le 23 janvier 1778, mort à Paris le 14 février 1820. Son père l'emmena avec lui en émigration (1789); il assista dans les rangs des coalisés au siége de Thionville (1792), et servit dans l'armée de Condé à la tête d'un petit corps de cavalerie jusqu'à la paix de Léoben (1797). Après le licenciement de cette armée (1801), il voyagea en Italie où il fut sur le point d'épouser la fille du roi de Naples, Christine, devenue depuis reine de Sardaigne; passa à Londres où il mena une vie assez dissipée et où il se lia et se maria, dit-on, avec une Anglaise, miss Brown, dont il eut deux filles et qu'il abandonna plus tard. En 1814, il arriva à Paris le 21 avril, fut nommé colonel général des chasseurs et des lanciers, se retira près de Louis XVIII pendant les Cent-Jours, et l'année suivante, le 17 juin, il épousa Marie-Caroline, fille aînée de l'héritier du trône de Naples (Ferdinand Ier). Ce fut à la porte de l'Opéra, le dernier dimanche de carnaval, le 13 février 1820, à onze heures du soir, qu'il fut frappé d'un coup de poignard par Louvel. Il expira le lendemain matin à cinq heures et demie. Il était brave, d'une intelligence médiocre, et l'emportement de son caractère l'avait rendu peu populaire et lui avait même aliéné le cœur de ses plus fidèles serviteurs. Il a eu de sa femme deux enfants qui moururent en bas âge, une fille, devenue duchesse de Parme, et un fils posthume, Henri, duc de Bordeaux, qui porte aujourd'hui dans l'exil le nom de comte de Chambord.

BERRY, roi d'armes. Voy. BOUVIER.

BERRYAT (Jean), médecin ordinaire du roi, correspondant de l'Académie des sciences, mort en 1754. — *Collection académique*, Dijon, 1754, 2 vol in-4°.

BERRYER, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Ravenoville et les comtes de la Ferrière, et à laquelle appartenait Nicolas-René BERRYER, homme d'État, né à Paris, mort le 15 août 1762. Intendant de Poitou (1743), lieutenant de police (1747), il ne montra guère dans cette dernière place qu'une servilité sans bornes pour Mme de Pompadour. Toutefois malgré sa protectrice il fut révoqué de ses fonctions lorsque les enlèvements de vagabonds et d'enfants qu'on voulait expédier pour la Guyane eurent excité à Paris en 1755 une émeute terrible qui le força de s'enfuir de son hôtel. La marquise, pour le dédommager, le fit nommer conseiller d'État, et il devint successivement membre du conseil des dépêches (1757), ministre de la marine (1758) et garde des sceaux (1761).

BERRYER (Pierre-Nicolas), avocat, né à Sainte-Menehould, le 17 mars 1757, mort le 25 juin 1841 Il présenta avec son fils, Antoine-Pierre (le célèbre orateur légitimiste) et M. Dupin aîné, la défense du maréchal Ney devant la chambre des pairs, et en 1816 il plaida et gagna le procès de Fauche-Borel (voy. ce nom) contre le journaliste Perlet, procès qui émut vivement l'opinion publique. — Il a publié quelques brochures politiques et des *Souvenirs* (1838).

BERSAILLIN (Seigneurs de), de la maison de Froissard (Franche-Comté).

BERSÉE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency, établie dans les Pays-Bas.

BERSUIRIA, Bressuire (Deux-Sèvres).

BERT (Pierre-Claude-François), écrivain politique, né à Paris vers 1760, mort le 14 septembre 1824.

BERTAIRE (S), abbé du Mont-Cassin, 858), né en France, et appartenant à la famille des carlovingiens, massacré dans son abbaye par les Sarrasins le 22 octobre 884. On a de lui quelques écrits. — Voyez BERTHAIRE.

BERTATIS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Mauvans et de Miolans. (Voy. Robert, *État de la Provence*.)

BERTAUCOURT, en Picardie, abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 1095 par S. Gautier, abbé de Pontoise.

BERTAUT (Jean), poëte, né à Laon en 1552, mort en 1611. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et devint, grâce à ses vers galants, évêque de Séez et premier aumônier de Marie de Médicis. On a retenu de lui quelques pièces où règne une douce mélancolie, entre autres celle-ci :

> Félicité passée,
> Qui ne peux revenir, etc.

Ses œuvres ont été réunies plusieurs fois. = Son neveu FRANÇOIS, abbé de Saint-Thomas, frère puîné de Mme de Motteville, né à Paris en 1621, mort au commencement du XVIIIe siècle. Pris en amitié par Louis XIII, dont il était le lecteur ordinaire, il fut forcé par Richelieu de vendre sa charge. Il accompagna en Espagne le maréchal de Gramont (1659), et a publié, outre la relation de son voyage (1665), in-4°), les *Prérogatives de la robe*, 1701, in-12.

BERTAUT (Léonard), érudit, minime, né à Autun au commencement du XVIIe siècle, mort à Châlon-sur-Saône le 12 mai 1662. — *La très-ancienne et très-auguste ville d'Autun*, 1653, in-4°; *l'Illustre Orbandale*, 1662, 2 vol. in-4°.

BERTAUX (N. DUPLESSIS-), habile graveur et dessinateur, mort en 1815.

BERTE ou **BERTHE** (Ste), veuve, abbesse de Blangy (Artois), vers 690, morte le 4 juillet vers 725. — Voy. BERTHE.

BERTEAU (N.), célèbre violoncelliste, né à Valenciennes, mort en 1756. — *Concertos* de violoncelle.

BERTET, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Gorze. Armes : *d'azur à trois épis d'or rangés en pal.* (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier).

BERTHAIRE ou **BERCHAIRE**, prêtre de l'église de Verdun, vivait au Xe siècle.— *Commentariolus de Virdunensibus episcopis*, publié dans le *Spicilegium* de d'Achery.

BERTHAUD ou **BERTHOT** (Claude), théologien du XVIe siècle, né à Langres. — *Judicium pauperum*, 1554, in-4°; le *Directeur des confesseurs*, 1543.

BERTHAULD (François), jurisconsulte, né à Rouvray (Bourgogne) le 15 août 1690, mort à Semur en 1724.

BERTHAULT (René), sieur de la Grise, écrivain, mort en 1534. Il fut secrétaire du cardinal Gabriel de Gramont. — Traduction du *Livre d'or de Marc-Aurèle* (par Guevara), 1531, goth. in-fol., réimprimée fort souvent; la *Pénitence d'amour*, roman, 1537, in 16, très-rare.

BERTHAULT (Pierre), oratorien, doyen du chapitre de Chartres, écrivain du XVIIe siècle, né à Sens. — *Florus francicus*, 1630, in-24 ; *Casallum bis liberatum*, 1631, in-8°; *Florus gallicus*, 1632, in-24.

BERTHAUME (Isidore), violoniste, né à Paris en 1752, mort à Saint-Pétersbourg le 20 mars 1802. — *Sonates* pour le violon, le piano et le clavecin: *solos; duos; concertos*, etc.; *symphonie concertante* pour deux violons.

BERTHE. Ce nom a été porté par plusieurs princesses. = BERTHE, fille de Caribert, roi de Paris, mariée à Ethelbert, roi de Kent, qu'elle convertit en 597. = BERTHE *au grand pied*, fille

de Caribert, comte de Laon, épousa Pépin le Bref, et fut mère de Charlemagne. Elle mourut à Choisy, le 12 juillet 783 Il existe un poëme du XIIIe siècle, composé par Adenès (voy. ce nom), sous le titre de *Berthe aus grans piés*. Il a été publié par M. P. Paris et n'offre que peu de rapport avec l'histoire de la reine dont il porte le nom. = BERTHE, fille de Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne, épousa d'abord Eudes, comte de Chartres, qui mourut en 995, puis dans l'année de son veuvage, se remaria au roi de France Robert. Mais Berthe était cousine au 4e degré du roi, et celui-ci avait servi de parrain à l'un des enfants qu'elle avait eus de son premier mari. L'Église s'émut de cette union qui, en 996, dans un concile tenu par Grégoire V, fut déclarée nulle. L'excommunication prononcée contre eux effraya Robert, qui dut se séparer de sa femme malgré l'amour qu'il lui portait. Trois ans après il épousa Constance, fille du comte de Toulouse. = BERTHE DE HOLLANDE, femme de Philippe Ier (1071), dont elle eut Louis VI et deux autres enfants. Répudiée par son mari, sous prétexte de parenté, elle fut reléguée au château de Montreuil, et mourut en 1094. — Voy. BERTE.

BERTHEAU (Charles), théologien protestant, né à Montpellier en 1660, mort à Londres le 26 décembre 1732.

BERTHÉLEMY (J. Simon), peintre, élève de Noël Halle, né à Laon le 5 mai 1743, mort à Paris le 1er mars 1811. Grand prix de peinture, il fut reçu à l'Académie en 1780, peu d'années après son retour de Rome. On a de lui le *Siége de Calais* et plusieurs plafonds à Fontainebleau, au Louvre et au Luxembourg, et deux tableaux au musée de Versailles.

BERTHELET (Grégoire), bénédictin, de la congrégation de Saint-Vanne, né le 20 janvier 1680, mort le 31 mars 1754.— *Traité historique de l'abstinence*. 1731, in-4°.

BERTHELIN (Pierre-Charles), lexicographe, né à Paris vers 1720, mort vers 1780. — *Supplément au Dictionnaire de Trévoux*, 1752, in-fol.; *Abrégé* de ce dictionnaire, 1763, 3 vol. in-4°.

BERTHELLEMY (Antoine), peintre de portraits, reçu à l'académie de peinture le 28 avril 1663, né en 1633, mort le 11 juin 1669.

BERTHELOT, famille de Touraine, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Laurent, de Pleneuf, de Montchêne, de Bellebat, de Rebourseau. Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent*. — Il y avait une famille du même nom en Bretagne.

BERTHELOT (*N.*), poëte satirique, vivait à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. C'était l'ennemi déclaré de Malherbe et de la vicomtesse d'Auchy, dame des pensées de celui-ci; il fit contre eux des pièces très-mordantes et en fut, dit-on, payé à coups de bâton.— Outre les *Soupirs amoureux*, 1646, in-8°, il a composé un assez grand nombre de vers publiés soit en feuilles volantes, soit dans les recueils du temps.

BERTHELOT (Guillaume), sculpteur, mort à Paris en 1615.

BERTHELOT (Claude-François), ingénieur mécanicien, professeur de mathématiques à l'école militaire, né à Château Châlons (Franche-Comté), mort à Noailles, près Beauvais, en 1800. Il inventa un nouveau système d'affûts adopté par Gribeauval, des moulins à bras, etc.— *Cours de mathématiques*, 1762, in-8°; la *Mécanique appliquee aux arts et aux manufactures*, 1782, 2 vol. in 8°.

BERTHELOT (Jean-François), jurisconsulte, né à Paris en 1749, mort en 1814. — Nombreux écrits sur le droit, et une traduction des six derniers livres du *Digeste*, 1803-1805, in-4°.

BERTHEREAU (Georges-François), bénédictin de Saint-Maur, orientaliste, né à Bellême (Orne), le 29 mai 1732, mort le 26 mai 1794. Il avait été chargé par sa congrégation de recueillir dans les écrivains orientaux tout ce qui se rattachait aux croisades; mais la Révolution empêcha la publication de ses travaux. Ses notes et ses manuscrits sont aujourd'hui à la bibliothèque Impériale.

BERTHEREAU. Voy. BEAUSOLEIL.

BERTHET (Jean), jésuite, puis bénédictin, érudit, né à Tarascon en 1622, mort à Oulx (Piémont) en 1692.

BERTHET (Pierre), professeur de chant à Paris, au XVIIe siècle. — *Leçons de musique*, 2e édition, 1695, in-8°.

BERTHEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Moy ou Mouy (Picardie).

BERTHEZÈNE (Le baron Pierre), général, gouverneur d'Alger (1831), pair de France (1832), ne à Vendargues (Hérault), vers 1774, mort le 9 sept. 1847. — *Souvenirs*, 1855, 2 vol. in-8°.

BERTHIER (Guillaume-François), jésuite, érudit, théologien, né à Issoudun le 7 avril 1704, mort à Bourges le 15 décembre 1782. Il continua l'*Histoire de l'Église gallicane*, commencée par le P. Brumoy, et en publia six volumes, fut chargé par sa compagnie de la direction du *Journal de Trévoux*, qu'il rédigea jusqu'à la destruction de son ordre Les critiques qu'il eut occasion d'écrire sur divers ouvrages de Voltaire lui attirèrent de la part de celui-ci des railleries sans fin, et entre autres une plaisante facétie : *la maladie, la mort et l'apparition du jésuite Berthier.*

BERTHIER (Joseph-Étienne), oratorien, physicien, né à Aix le 31 décembre 1702, mort à Paris le 15 novembre 1783.— *Physique des corps animés*, 1755, in-12; *Histoire des premiers temps du monde*, 1777, in-12.

BERTHIER (Jean-Baptiste), colonel d'infanterie et commandant en chef des ingénieurs géographes, né à Tonnerre en 1721, mort le 27 mai 1804. — On lui doit la *Carte des chasses du roi*, travail remarquable qui lui valut des lettres de noblesse et une pension de douze mille livres. Il fut le père des trois Berthier dont nous allons parler.

BERTHIER (Pierre-Alexandre), prince de Wagram, de Neuchâtel et de Valangin, fils aîné du précédent, né à Versailles le 20 novembre 1753, mort à Bamberg (Bavière) en juin 1815. Il fit avec Rochambeau la campagne d'Amérique et en revint colonel. Major-général (1789), puis commandant général (1790) de la garde nationale de Versailles, il rendit dans cette charge plus d'un service à la famille royale. Nommé adjudant-général (1791), il ne tarda pas à devenir chef d'état-major de Luckner, passa ensuite dans l'armée de Vendée, et dans celle de Kellermann après le 9 thermidor. Il venait d'être nommé général de division à l'armée d'Italie lorsque Bonaparte en prit le commandement et le choisit pour chef d'état-major. Ainsi commença entre eux cette liaison qui ne devait finir qu'en 1814, et dont la durée ne s'explique que par le dévouement, la docilité et l'abnégation sans bornes de Berthier. A la fin de l'année 1797, il reçut de Bonaparte le commandement de l'armée avec laquelle il s'empara de Rome (février 1798), où il proclama la république. Pourtant une passion violente faillit l'empêcher de faire partie de l'expédition d'Égypte, d'où il revint avec son chef qui, devenu premier consul, le nomma ministre de la guerre, et, à la proclamatiou de l'Empire, maréchal, grand-officier, grand-veneur, chef de la pre-

mière cohorte de la Légion d'honneur, etc. Après la campagne d'Austerlitz, il reçut (31 mars 1806) la principauté de Neuchâtel avec le comté de Valangin, que la Prusse venait de céder à la France et dont le revenu s'élevait à près de cinq cent mille francs. Il fut créé vice-connétable (14 oct. 1807), et l'année suivante épousa la princesse Marie-Élisabeth, fille du duc Guillaume de Bavière-Birkenfeld (9 mars 1808). Nommé prince de Wagram en récompense des services qu'il avait rendus dans la guerre avec l'Autriche, il fut envoyé à Vienne pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Contre son habitude, il fit une opposition très-vive à l'expédition de Russie, où il accompagna encore l'empereur. Mais lorsque la fortune eut abandonné celui-ci, Berthier ne lui montra pas la fidélité qu'on aurait dû attendre de la longue intimité qui l'avait uni à son souverain et des bienfaits dont il avait été comblé. « Je lui ai donné plus de 40 millions, » disait Napoléon à Sainte-Hélène. Avant l'abdication de Fontainebleau, le 11 avril 1814, Berthier envoya son adhésion au nouveau gouvernement, et de plus, s'il fallait en croire les Mémoires du duc de Rovigo, il aurait, à Fontainebleau même, ourdi, avec les autres maréchaux, un complot contre la vie de l'empereur. Nommé pair de France le 4 juin suivant, commandant de l'ordre de Saint-Louis et capitaine d une compagnie des gardes du corps, il accompagna Louis XVIII à Gand et se retira bientôt dans les États de son beau-père, à Bamberg, où il eut une fin tragique et mystérieuse. Les uns prétendent que ce fut dans un accès d'aliénation mentale que lui-même se précipita par une fenêtre; d'autres racontent qu'une troupe de gens masqués entra dans sa chambre et le jeta dans la rue, où il fut relevé mourant. — *Relation de la campagne d'Égypte*, an VIII, in-8°; *Relation de la bataille de Marengo*, 1806, in-4°; *Mémoires*, 1827, 2 vol. in-8°.

BERTHIER (César), frère du précédent, né à Versailles le 9 novembre 1765, mort à Grosbois le 18 août 1819. Il suivit, comme son frère, la carrière militaire, et, bien qu'il eût servi sans éclat, il n'en devint pas moins général de division, comte de l'Empire, etc. Courier disait de lui : « Je lui défends de s'appeler César. » = VICTOR-LÉOPOLD, frère des précédents, né à Versailles le 12 mai 1770, mort à Paris en 1807. Sous-lieutenant au régiment de la Fère en 1785, il était adjudant-général en 1795. Nommé général de brigade sur le champ de bataille de la Trebia, il reçut (1803) le grade de général de division.

BERTHIER. Voy. BERTIER.

BERTHILDE (Ste), première abbesse de Chelles, née vers 628, morte en 702, le 5 novembre, jour où l'Église célèbre sa fête.

BERTHOD (Anselme), bénédictin de Saint-Vanne, grand-prieur de Luxeuil, né à Rupt (Franche-Comté) le 21 février 1733, mort à Bruxelles le 19 mars 1788. Il a publié, dans les Mémoires de l'Académie de Besançon, divers opuscules historiques et collaboré au recueil des Bollandistes.

BERTHOLET (Jean), jésuite, érudit, né à Salm, en Ardennes, vers la fin du XVIIe siècle, mort à Liége en 1755. — *Histoire du duché de Luxembourg*, Luxembourg, 1741-1743, 8 vol. in-4°; *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, 1746, in-4°.

BERTHOLLET (Le comte Claude-Louis), célèbre chimiste, né à Tailloire (Savoie) le 9 novembre 1748, mort à Arcueil (Seine) le 6 décembre 1822. Après avoir étudié à Chambéry et s'être fait recevoir docteur en médecine à Turin (1768), il vint à Paris (1772), s'y lia avec Lavoisier, dont les conseils lui furent d'une haute utilité. Membre de l'Académie des sciences (1780), il découvrit (1785) l'alcali volatil et la part de l'azote dans la composition des substances animales. Directeur des Gobelins (1784), il inventa le procédé du blanchiment des toiles par le chlore, et apporta de nombreuses améliorations dans l'art de la teinture. En 1796, il fut envoyé en Italie avec Monge pour y faire un choix de tableaux destinés à enrichir nos musées, fit partie de l'expédition d'Égypte, d'où il revint avec Bonaparte, fut nommé sénateur, comte de l'Empire, et, sous la Restauration, pair de France. — Outre de nombreux travaux insérés dans les mémoires de l'Institut, dans les mémoires de la *Société d'Arcueil* et divers recueils scientifiques, nous citerons de lui : *Éléments de l'art de la teinture*, 1791, in-8°; *Description du blanchiment des toiles et des fils par l'acide muriatique oxygéné*, 1795, in-8°; *Essai de statique chimique*, 1803, 2 vol. in-8°; *Nouvelles recherches sur les lois des affinités chimiques*, 1806, in-8°; *Observations sur le charbon et les gaz hydrogènes carbonés* (1803). C'est à Berthollet que l'on doit la découverte de la clarification de l'eau par le charbon.

BERTHOLON (Pierre), médecin, physicien, né à Lyon en 1742, mort le 21 avril 1800. — *De l'électricité du corps humain*, 1781; *De l'électricité des végétaux*, 1783, in-8°; *Théorie des incendies*, 1787, in-4°.

BERTHON (Le), famille de Bordeaux d'où sont sortis les seigneurs d'Aiguille, les barons de Bonnemie et les vicomtes de Virelade.

BERTHON (René-Théodore), peintre, élève de David, né à Tours en 1778.

BERTHOT (Clément-Louis-Charles), écrivain, né à Vaux-sous-Tobigny (Haute-Marne), mort le 26 septembre 1832. — *Histoire de la Révolution* (avec Lombard), 1792-1803, 18 vol. in-18.

BERTHOT. Voy. BERTHAUD.

BERTHOUD (Ferdinand), habile horloger, mécanicien, membre de l'Institut, né à Plancemont-Couvet, dans le canton de Neuchâtel, mort à Grosley (Seine-et-Oise) le 20 juin 1807. — *L'art de conduire et de régler les pendules et les montres*, 1759, in-12; *Essais sur l'horlogerie*, 1765, 2 vol. in-4°; *Traité des horloges marines*, 1773, in-4°; *Éclaircissements sur l'invention des nouvelles machines proposées pour la détermination des longitudes en mer*, 1773, in-4°; *De la mesure du temps*, 1787, in-4°; *Traité des montres à longitudes*, 1792, 1797, in-4°; *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, 1802, 2 vol. in-4°. = Son neveu, LOUIS, horloger de la marine, mort à Argenteuil le 17 septembre 1813. — *Entretien sur l'horlogerie à l'usage de la marine*, 1812, in-12.

BERTICHÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Chaumont.

BERTIER, famille de Toulouse d'où sont sortis les seigneurs de Montrabe et de Saint-Geniez, et à laquelle appartenait Philippe de BERTIER, sieur de Montrabe, président à mortier au parlement de Toulouse, écrivain, poëte latin, mort en 1618.

BERTIER DE SAUVIGNY (Louis-Bénigne-François), né vers 1742, mort le 23 juillet 1789. Gendre de Foulon, ministre de la guerre sous le ministère Maupeou, il était depuis 1768 intendant de la généralité de Paris, lorsque la Révolution éclata. En butte à la haine publique, motivée en partie par son opposition à Necker, il fut arrêté à Compiègne, amené à Paris, où venait d'être massacré son beau-père, et lui-même, malgré les efforts de la Fayette et de Bailly, subit le même sort en arrivant à l'hôtel de ville.

BERTIER. Voy. BERTHIER.

BERTILLAC (Seigneurs de), de la famille de Jehannot.

BERTILLE. Voy. BERTHILDE.

BERTIN (S.), né à Constance (grand-duché de Bade) à la fin du VIe siècle, mort, dit-on, à cent douze ans, en 709. Il aida saint Omer à convertir les peuples de l'Artois, et succéda à saint Mommolin comme abbé de Sithieu (à Saint-Omer), monastère qui plus tard prit son nom. — On célèbre sa fête le 5 septembre et celle de sa translation le 16 juillet.

BERTIN (T. de la DOUÉ), compositeur, organiste de l'église des Théatins, né à Paris vers 1680, mort en 1745. — Il a donné à l'Opéra : *Cassandre* (1706); *Diomède* (1710): *Ajax* (1716); *le Jugement de Pâris* (1718); *les Plaisirs de la campagne*.

BERTIN (Nicolas), peintre, né à Paris vers 1667, y mourut le 11 avril 1736. Il était fils d'un sculpteur. Il eut pour maîtres Jouvenet et Boulogne. A dix-huit ans, il remporta le prix de peinture et alla à Rome où il resta quatre ans. A son retour, il fut reçu à l'Académie le 28 avril 1703; il y remplit les fonctions de professeur, et fut nommé adjoint à recteur le 30 mai 1733. — *Saint Philippe baptisant l'eunuque de la reine Candace*. (Musée du Louvre.)

BERTIN (Antoine, dit *le chevalier*), poëte érotique, né à l'île Bourbon le 10 octobre 1752, mort à Saint-Domingue en juin 1790. — *Les Amours*, élégies, 1780, in-8°; *Voyage de Bourgogne*, 1777, in-8°: ses Œuvres recueillies, 1785, 2 vol. in-8°, ont été souvent rééditées, et entre autres par Boissonade, 1824, in-8°.

BERTIN (Henri-Léonard-Jean-Baptiste), contrôleur général des finances, membre honoraire de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions, né dans le Périgord en 1719, mort vers 1792. Président au grand conseil (1750), il fut l'un des commissaires dans le procès de Mahé de la Bourdonnais, fut nommé intendant de Roussillon, puis de Lyon (1754), lieutenant général de police à Paris (1757), et, grâce à la protection de Mme de Pompadour (octobre 1759), contrôleur général des finances, où il tira le moins mauvais parti possible de la situation désespérée du trésor public. L'opposition du parlement à l'établissement de nouveaux impôts le força de quitter ses fonctions (1763). Il conserva sa place au conseil avec le titre et le traitement de ministre d'État. Les sciences et les lettres lui durent de nombreux encouragements. = Auguste-Louis BERTIN DE BLAGNY, de la même famille que le précédent, membre associé de l'Académie des inscriptions, trésorier général des fonds particuliers du roi (1742-1788), mort après 1791. Il a inséré dans les 5 tomes, XXIII et XXIV, du Recueil de l'Académie des Mémoires sur la vénalité des charges en France et sur les bailliages royaux. = Louis-Auguste BERTIN D'ANTILLY, journaliste, littérateur, fils naturel du précédent et de Mlle Hus, actrice de la Comédie-Française, mort en juillet 1804 à Saint-Pétersbourg. Il fit représenter pendant la Révolution un grand nombre de pièces de circonstance, attaqua le Directoire, fut forcé de s'enfuir à Hambourg, et de là en Russie où Paul Ier l'attacha comme poëte au théâtre de la cour.

BERTIN (Exupère-Joseph), anatomiste, associé de l'Académie des sciences, né à Tremblay (Bretagne) le 27 septembre 1712, mort le 21 février 1781. Il fut, de 1741 à 1744, médecin des princes de Moldavie. — *Traité d'ostéologie*, 1754, 4 vol. in-12; *Consultations sur la légitimité des naissances tardives*, 1764, in-8°. = Son fils, RENÉ-JOSEPH-HYACINTHE, médecin, né à Gahard, près de Rennes, le 10 avril 1767, mort en 1827. En 1798, il fut envoyé en Angleterre comme inspecteur général du service de santé des prisonniers français fit en 1807 les campagnes de Prusse et de Pologne et devint en 1822 professeur d'hygiène à la Faculté de Paris. — *Traité des maladies du cœur*, 1824, in-8°.

BERTIN (Jean), agronome, né à Guignen, près de Rennes, vers 1750, mort en mars 1803.

BERTIN (Rose), célèbre marchande de modes née à Amiens en 1744, morte à Paris en 1813. Elle avait été en grande faveur auprès de Marie-Antoinette, et à l'époque de la Révolution s'en montra fort reconnaissante. — On a publié sous son nom en 1824 des *Mémoires* sur Marie-Antoinette que sa famille a désavoués.

BERTIN (Théodore-Pierre), littérateur, né à Donnemarie, près Provins, en 1751, mort à Paris en 1819. — Il a laissé des compilations et des traductions de l'anglais qui forment une centaine de volumes, dont : *Système de sténographie*, 1792, in-8°; *les Misères de la vie humaine*, de J. Beresford, 1818, 2 vol. in-12; *les Curiosités de la littérature*, de d'Israéli, 1819, 2 vol. in-8°.

BERTIN (Antoine), prédicateur, né à Droupt-Saint-Basle (Aube) en 1761, mort à Reims le 30 juillet 1823.

BERTIN (Jean-Victor), peintre de paysages, élève de Valenciennes, né à Paris le 20 mars 1775, y mourut le 11 juin 1842. Il eut une école florissante d'où sont sortis d'habiles paysagistes. — Il y a de lui un paysage au Louvre, un autre à Versailles, un troisième au musée de Nantes.

BERTIN DE VAUX, dit *Bertin l'Aîné* (Louis-François), publiciste, né à Paris le 14 décembre 1766, mort à Paris le 13 septembre 1841. Dès 1793, il collabora à divers journaux réactionnaires, entre autres à *l'Éclair*, supprimé à la suite du 18 brumaire; il fonda alors avec son frère le *Journal des Débats* qui lui attira de nombreuses persécutions. En 1800, il fut impliqué dans une conspiration royaliste et détenu au Temple pendant neuf mois; à la fin de l'année suivante, il fut déporté à l'île d'Elbe d'où il s'échappa et put revenir à Paris et diriger de nouveau son journal. Mais le gouvernement impérial ne tarda pas à imposer à cette feuille, forcée de s'appeler *Journal de l'Empire*, un directeur qui fut d'abord Fiévée, puis Étienne, et enfin au mois de février 1811 il la confisqua définitivement. M. Bertin reprit son journal en 1814, suivit Louis XVIII lors des Cent-Jours pendant lesquels il rédigea le *Moniteur de Gand*, et de retour avec les princes il soutint vivement la politique de la Restauration. Ce ne fut que peu de temps avant 1830 qu'il se lança dans l'opposition, et il devint l'un des plus ardents défenseurs du gouvernement de Juillet. Il aimait les arts et les artistes et était un bibliophile distingué. — Il avait publié en 1798 et 1799 quelques romans traduits ou imités de l'anglais : *Élisa*, *la Cloche de minuit*, *la Caverne de la mort*. = PIERRE-LOUIS, frère du précédent, journaliste et homme politique, né à Paris en 1771, mort le 23 avril 1842. Il fonda le *Journal des Débats* avec son frère dont il partageait les opinions politiques, et suivit aussi Louis XVIII à Gand. Député en septembre 1815, il fut, le mois suivant, nommé secrétaire général du ministère de la police, fonction qu'il garda jusqu'en 1817, fut réélu député en 1820, 1824 et 1827. A l'avénement du ministère Polignac il donna sa démission de conseiller d'État, place qu'il occupait depuis deux ans, signa l'adresse des 221, fut, après la révolution de Juillet, rappelé au conseil d'État, envoyé en mission en Hollande et en Angleterre, et enfin nommé pair le 13 octobre 1832. = LOUIS-MARIE-ARMAND, fils cadet de Bertin l'Aîné, né à Paris en 1801, mort le 14 janvier 1854. Il

fut secrétaire particulier de M. de Chateaubriand ambassadeur à Londres, et dirigea les *Débats* après la mort de son père.

BERTIN DU ROCHERET (N.), administrateur, président et grand-voyer de l'élection d'Épernay, mort en 1750. — *Œuvres diverses*, 1865, in-8°; *Journal des états tenus à Vitry-le-François en* 1744, 1864, in-8°.

BERTIUS (Pierre), cosmographe et historiographe de Louis XIII, professeur royal de mathématiques, né à Beveren (Belgique) le 14 novembre 1565, mort le 3 octobre 1629. Chassé de Hollande, comme partisan de la doctrine d'Arminius, il se retira en France où il embrassa le catholicisme (1620). — *Theatrum geographiæ veteris*, 1618-1619, Elzevier, 2 vol. in-fol ; *De aggeribus et pontibus hactenus ad mare extructis digestum novum*, 1629, in-8°, composé à l'occasion de la digue de la Rochelle.

BERTOLIO (Antoine-René-Constance), homme politique, né à Avignon, mort le 2 juin 1812. Secrétaire de légation à Rome (1798), puis (1799) ambassadeur près de la république romaine, il devint ensuite grand-juge à la Guadeloupe, et conseiller à la cour d'Amiens.

BERTON-BALBI, maison du Comté-Venaissin, originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs de Crillon, de Velleron, de Montméran et de Beauvais. Armes : *d'or à cinq cortices d'azur.* (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

BERTON (Pierre MONTAN), compositeur, né à Paris en 1727, y mourut en mai 1780. Il débuta à l'Opéra (1744), puis alla chanter à Marseille, renonça au théâtre, et après plusieurs années de séjour à Bordeaux, fut nommé chef d'orchestre de l'Opéra de Paris (1755), et de 1767 à 1780 devint à plusieurs reprises et sous des titres différents directeur de ce théâtre. — Outre de nombreux morceaux intercalés dans divers opéras et l'arrangement de plusieurs pièces de Lulli, il a donné les opéras suivants : *Deucalion et Pyrrha* (1755), avec Giraud; *Sylvie*, avec Trial (1766); *Erosine* (1768); *Adèle de Ponthieu*, avec Laborde (1773). = Son fils, HENRI-MONTAN, compositeur, membre de l'Institut, né à Paris le 17 septembre 1766, mort le 22 avril 1844. Professeur au Conservatoire (1795), directeur de l'Opéra-Italien (1807-1809) où il fit entendre pour la première fois, à Paris, *le Nozze*, de Mozart; chef du chant à l'Opéra (1809-1815), il fut nommé, par ordonnance, à l'Académie des beaux-arts (1816), puis professeur de composition au Conservatoire. — Il a composé une cinquantaine d'opéras, dont les meilleurs sont : *Montano et Stéphanie* (1799); *le Délire* (1799); *Aline* (1803); de plus, des *oratorios*, des *cantates*, une foule de romances, etc. Il a collaboré à plusieurs journaux, rédigé des articles de musique dans l'*Encyclopédie* de Courtin, et publié diverses brochures, entre autres : *De la musique mécanique et de la musique philosophique*, 1822, écrit dirigé contre Rossini. = FRANÇOIS, fils naturel du précédent et de Mlle Maillard, actrice de l'Opéra, compositeur, né à Paris le 3 mai 1784, mort le 15 juillet 1832. — Il a donné à l'Opéra-Comique, *Monsieur Dubosquet* (1810); *Jeune et Vieille* (1811); *les Caquets* (1820); *le Château d'Iturbi.* — A l'Opéra, *Ninette à la cour* (1811).

BERTON (Le baron Jean-Baptiste), général, né à Francheval, près Sedan, le 15 juin 1769, mort sur l'échafaud, à Poitiers, le 5 octobre 1822. Après avoir servi de la manière la plus brillante depuis 1792 et surtout en Espagne où il s'empara de Malaga, il fut (30 mai 1813) créé général de brigade. Mis en demi-solde pendant la première Restauration, il combattit à Waterloo, et lors du retour des Bourbons fut détenu, sans jugement, pendant cinq mois à l'Abbaye, et plus tard (septembre 1820) il échappa à grand'peine à un mandat d'amener lancé contre lui. Enfin au commencement de 1822 il se rendit à Saumur pour y diriger une conspiration qui s'y tramait depuis longtemps. Le 24 février il parut à Thouars, en grand uniforme, à la tête de quinze cavaliers et d'une centaine d'hommes à pied, et marcha sur Saumur. Arrivé au pont Fouchard, il conclut avec le maire de la ville une convention par laquelle on le laissa libre de se retirer avec sa troupe qui se dispersa, et lui-même, après avoir erré dans les départements voisins, fut arrêté par trahison et traduit devant la cour de Poitiers. L'accusation fut soutenue avec une extrême violence par le procureur général Mangin qui entrava autant qu'il put la liberté de la défense. Les débats durèrent dix-sept jours et se terminèrent par la condamnation à mort de Berton et de cinq de ses complices. Trois jours après l'arrêt, le pourvoi des condamnés fut rejeté et ils subirent leur peine. — Berton a publié : *Précis historique, militaire et critique des batailles de Fleurus et de Waterloo*, 1818, in-8°; *Considérations sur la police*, 1820, in-8°.

BERTOU (S.), *Bertulfus*, premier abbé de Renty-en-Artois, mort vers 705 le 5 février.

BERTOUX (Guillaume), jésuite, littérateur, né le 14 novembre 1723, mort à Senlis. — *Histoire poétique*, 1767, in-12, réimprimé plusieurs fois; *Anecdotes françaises*, 1767, in-8°; *Anecdotes espagnoles et portugaises*, 1773, 2 vol. in-8°.

BERTRADE DE MONFORT, femme de Foulques, comte d'Anjou et de Touraine. Elle fut enlevée à son mari en 1092 par le roi de France, Philippe Ier, qui répudia sa femme, Berthe de Hollande. Le roi, excommunié pour ce rapt, n'en continua pas moins jusqu'à la fin de ses jours sa liaison adultère. Bertrade, après avoir essayé inutilement de faire associer au trône un de ses fils, chercha à exciter des troubles lorsque Louis le Gros eut succédé à son père, Philippe (1108). Elle se retira alors dans un couvent où elle mourut peu de temps après.

BERTRAM (Bonaventure-Corneille), hébraïsant et théologien calviniste, né en 1531 à Thouars (Poitou), mort à Lausanne en 1594. Retiré vers 1562 à Genève, il y devint (1567) professeur des langues orientales et (1572) de théologie. En 1586 il fut appelé à Lausanne. — *De corpore Christi tractatus*, 1572, in-8° ; *De politica judaica*, 1580, in-8°; *Grammatica hebraica et arabica*, in-8°.

BERTRAND (S.), *Berti-Chramnus*, *Bertrannus*, *Bertrandus*, évêque du Mans (586), mort le 30 juin 623. — Sa fête le 3 juillet. = (S.), évêque de Comminges vers 1076, mort le 15 ou 16 octobre 1126. — Sa fête le 15 octobre.

COMTES D'AUVERGNE.

BERTRAND Ier, fils de Bertrand V, seigneur de la Tour, et de Marie, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, succéda à sa mère dans le comté d'Auvergne (1437), servit fidèlement Charles VII, et mourut le 22 mars 1461. = Son fils, BERTRAND II, lui succéda (1461), resta fidèle à Louis XI qui lui rendit (1477) le comté de Boulogne dont s'était emparé Philippe le Bon, duc de Bourgogne; mais l'année suivante Bertrand l'échangea avec le roi contre le Lauragais. Il mourut le 26 septembre 1494. Son fils, Jean III, lui succéda.

COMTES DE FORCALQUIER.

BERTRAND Ier, fils de Guillaume Ier, lui succéda avec son frère Guigues dans le comté de Forcalquier (1129) et mourut vers 1150. = BERTRAND II, fils et successeur de Bertrand Ier, vers

1150, mort vers 1208. Son frère, Guillaume, lui succéda.

COMTES DE PROVENCE.

BERTRAND Ier ou **GUILLAUME-BERTRAND Ier**, fils de Guillaume II, succéda à son père avec son frère Geoffroy Ier (1018) dans le comté ou au moins dans une partie du comté de Provence. Il mourut vers 1054. = BERTRAND II, fils de Geoffroy Ier, lui succéda (1063), et mourut de 1090 à 1093. Sa mère Étiennette lui succéda.

DUCS DE TOULOUSE ET D'AQUITAINE.

BERTRAND et **BOGGIS**, fils de Caribert, roi de Toulouse, reçurent de leur père, le duché de Toulouse et d'Aquitaine (637), et moururent vers 688.

BERTRAND. Voy. BAUX.

BERTRAND, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs du Boueix, de la Coste, de Beuvron, de Beaumont, de Villebussière, de Pouligny, de Brelly, de Pallière, du Lis-Saint-Georges, du Chassin et de Coudières.

BERTRAND ou **BERTRANDI**, famille du Lauragais d'où sont sortis les seigneurs de Villeles, de Frazin, de Carouze et de Roquefère. Le plus illustre personnage de cette famille est Jean BERTRAND ou BERTRANDI, homme d'État, cardinal, né en 1470, mort à Venise le 4 décembre 1560. Capitoul en 1519, il fut successivement second président du parlement de Toulouse (1533), premier président (1536), puis grâce à la protection du connétable de Montmorency, troisième président au parlement de Paris (1538), et premier président (1550). Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé évêque de Comminges (1551) et la même année garde des sceaux, charge qu'il garda jusqu'à la mort de Henri II (1559), et enfin en 1557 archevêque de Sens et cardinal. — Voy. BERTRAND-MOLEVILLE.

BERTRAND, maison de Normandie d'où sont sortis les barons de Briquebec, les vicomtes de Fauguernon, les seigneurs de Thury et de Roncheville. A cette maison, qui s'éteignit en 1351, appartenaient Robert Bertrand, baron de Briquebec, maréchal de France, mort vers 1348. — Armes : *d'or au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'argent.* (Voy le P. Anselme, t. VI.) = Il y avait en Normandie d'autres familles du même nom, dont l'une a produit les seigneurs de Saint-Martin.

BERTRAND (Pierre), canoniste, évêque et cardinal, né à Annonay dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, mort à Avignon le 24 juin 1349. Chanoine et doyen du Puy-en-Velay, puis conseiller-clerc au parlement de Paris, et chancelier de la reine Jeanne de Bourgogne, il fut nommé (1321) évêque de Nevers, et d'Autun deux ans après. Il quitta ce dernier siége en 1331 lorsqu'il eut été nommé cardinal par Jean XXII, en récompense de l'habileté avec laquelle, dans la conférence de Vincennes présidée par Philippe de Valois (1329), il avait défendu les prérogatives du clergé contre l'avocat du roi Pierre de Cugnières. On a de lui : *Libellus adversus Petrum de Cugnières*, 1503, in-16, souvent réimprimé, et dont la meilleure édition est celle de 1731; *Tractatus de origine jurisdictionum*, 1551, in-8°. — Il existe de lui à la bibliothèque de Tours un manuscrit in-fol., intitulé *Tabulæ super decretum*. = Son neveu, JEAN, sieur de Catourze, premier président au parlement de Toulouse, mort le 1er novembre 1534. = FRANÇOIS, fils du précédent, a publié : *De ritis jurisperitorum*, Toulouse, 1617, souvent réimprimé.

BERTRAND (Étienne), jurisconsulte, né dans le Dauphiné, vivait à Carpentras dans la première moitié du XVIe siècle.

BERTRAND (Gabriel), chirurgien de Paris, né dans la seconde moitié du XVIe siècle.

BERTRAND (François), poëte, né à Orléans au XVIe siècle. — *Les Premières idées d'amour*, Orléans, 1595, in-8°; *Priam, roi de Troie*, tragédie avec chœurs.

BERTRAND (Philippe), sculpteur, né en 1664, à Paris, y mourut en 1724. Reçu à l'Académie le 26 novembre 1701, il y exerça les fonctions de professeur. Il avait fait pour sa réception un groupe en bronze de l'*Enlèvement d'Hélène*. On voit plusieurs morceaux de lui à Notre-Dame, aux Invalides, à Versailles, à Trianon; on lui doit aussi les bas-reliefs de l'arc de triomphe de Montpellier.

BERTRAND (Thomas-Bernard), médecin, né à Paris, le 22 octobre 1682, mort le 19 avril 1751. — *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Paris*, 1778, in-4°. = Son fils, BERNARD-NICOLAS, médecin, né en 1715, mort le 20 septembre 1780.

BERTRAND (François-Séraphique), poëte, né à Nantes le 30 octobre 1702, mort le 15 juillet 1752.

BERTRAND (Jean-Baptiste), médecin, né à Martigues (Provence) le 12 juillet 1670, mort le 10 septembre 1752. — *Relation historique de la peste de Marseille*, Marseille, 1721, in-12.

BERTRAND (L'abbé), astronome, né à Autun en 1755, mort en avril 1792, au cap de Bonne-Espérance. Il fut attaché comme savant à l'expédition d'Entrecasteaux à la recherche de La Pérouse (1791); mais l'état de sa santé l'obligea de rester au cap de Bonne-Espérance (janvier 1792). — *Considérations sur les étoiles fixes*, 1786, in-8°; *Tables astronomiques*, 1786, in-8°, et divers *Mémoires* dans le Recueil de l'académie de Dijon.

BERTRAND (Antoine-Marie), babouviste, mort sur l'échafaud à Paris le 9 octobre 1796. Maire de Lyon en 1793, il fut obligé de s'enfuir lors de l'insurrection de cette ville, et vint à Paris. Arrêté après le 9 thermidor, et relâché peu de temps après, il fut impliqué dans le procès de Babœuf et acquitté. Compromis dans la conspiration du camp de Grenelle, il passa devant une commission militaire qui le condamna à mort.

BERTRAND (Philippe), ingénieur et géologue, né près de Sens en 1730, mort à Paris en 1811. Nommé (1769) ingénieur en chef de la Franche-Comté, puis inspecteur général des ponts et chaussées, il s'appropria les idées et les plans d'un officier du génie Labiche qui avait le premier dressé le projet d'un canal de la Saône au Doubs, et du Rhône au Rhin. — *Projet d'un canal de navigation pour joindre le Doubs à la Saône*, 1777, in-4°; *Lettre à M. le comte de Buffon* ou *Critique et nouvel essai sur la théorie générale de la terre*, 1780, in-12; *Mémoire présenté à l'Assemblée nationale sur le projet de jonction du Rhône au Rhin*, 1790, in-4° : Labiche le fit réimprimer la même année en y joignant ses observations; *Nouveaux principes de géologie*, 1798, in-8°.

BERTRAND (Jean-Baptiste), oratorien, grammairien, né à Cernay-lès-Reims, le 8 septembre 1764, mort le 11 octobre 1830.

BERTRAND (Louis-Jacques-Napoléon-Aloysius), poëte, né le 20 avril 1807, à Ceva (Piémont), mort à l'hospice Necker en mai 1841.

BERTRAND (Henri-Gratien, comte), général, né le 28 mars 1773, à Châteauroux, y mourut le 31 janvier 1844. Entré dans le génie après la journée du 10 août où il avait, comme garde national, défendu Louis XVI, il fit partie de l'expé-

dition d'Égypte et se distingua dans les campagnes d'Autriche et de Russie, succéda à Duroc dans la charge de grand-maréchal du palais, et accompagna l'empereur à l'île d'Elbe. Lors de la seconde Restauration, il le suivit encore à Sainte-Hélène. Après la mort de Napoléon, il revint en France (1821), fut réintégré dans ses grades militaires, et une ordonnance royale annula le jugement du 7 mai 1816 qui l'avait condamné à mort. A la révolution de 1830, il fut nommé gouverneur de l'École polytechnique, et envoyé à la chambre par son département. — Ses fils ont publié, en 1847, les *Campagnes d'Egypte et de Syrie, mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même, à Sainte-Hélène, au général Bertrand*, 1847, 2 vol. in-8°.

BERTRAND (Pierre-Jean-Baptiste), médecin, né à Boulogne-sur-Mer, en 1782, mort le 4 mars 1844. — *Précis de l'histoire de Boulogne-sur-Mer, suivi de la topographie médicale*, 1828-29, 2 vol. in-8°.

BERTRAND D'ALAMANOU, poëte et gentilhomme provençal de la première moitié du XIII° siècle.

BERTRAND DE BORN. Voy. BORN.

BERTRAND DE GORDON, troubadour du XIII° siècle, issu d'une ancienne famille du Querci. — Il reste de lui un *tenson*.

BERTRAND DE COMPS, né en Dauphiné, seizième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, élu en 1236, mort en 1241.

BERTRAND *de la Hodiesnère* (Charles-Ambroise), conventionnel, né à la Corneille (Orne), y mourut en 1819. Envoyé à la Convention, il se rangea du côté des Girondins, vota la mort du roi, donna sa démission au 31 mai 1793, fut arrêté le 2 juin, puis relâché, et plus tard fut député au conseil des Cinq-Cents (1798) où il se prononça contre les directeurs. Son opposition au coup d'État du 18 brumaire le fit exclure du Conseil. A la deuxième Restauration il fut exilé quelque temps et se retira à Bruxelles.

BERTRAND-FOSSE (Seigneurs de), de la famille de Le Rebours (Normandie).

BERTRAND-MOLEVILLE (Le marquis Antoine-François de), homme politique, historien, né à Toulouse en 1744, mort à Paris le 19 octobre 1818. Il descendait du chancelier Bertrand. Nommé maître des requêtes, puis (1784) intendant de Bretagne, il se fit remarquer lors de la dissolution du parlement de Rennes (1788). Ministre de la marine, le 4 octobre 1791, il fut quelques mois après (mars 1792) obligé de donner sa démission, devint le chef de la police secrète du roi, fut décrété d'accusation après la journée du 10 août, put gagner l'Angleterre, où il eut quelques démêlés avec les princes, et y resta jusqu'à la Restauration. Revenu alors en France il fut complétement laissé dans l'oubli par les Bourbons, qui ne lui payèrent même pas quelques sommes dues par la liste civile. On a de lui : *Lettre à l'auteur* (Condorcet) *de l'éloge du chancelier de l'Hopital*, 1778, in-8°; *Lettre au président de la Convention nationale* (sur le procès du roi), 1792, in-8°; *Histoire de la révolution de France*, 1800-1803, 14 vol. in-8°, ouvrage publié d'abord en anglais. Les quatre derniers volumes sont de Delisle de Sales; *Réfutation du libelle contre la mémoire du roi Louis XVI, publié par Mlle Hélène Williams*, Londres, 1804; *Costumes des États héréditaires de la maison d'Autriche*, Londres, 1804, in-fol.; *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, 1797, 1816, 2 vol. in-8°; *Histoire d'Angleterre*, Paris, 1815, 6 vol. in-8°.

BERTRANDI (Nicolas), avocat au parlement de Toulouse et professeur en droit à l'université de cette ville, mort en 1527. — *Opus de Tholosanorum gestis*, Toulouse, 1515, in-fol., très-rare, ainsi que la traduction française qui en a été publiée à Lyon en 1517, in-4° goth., sous le titre de *Gestes des Tholosains*.

BERTRANDI. Voy. BERTRAND.

BERTRANDON DE LA BROCQUIÈRE, voyageur, né à la fin du XIV° siècle, en Guyenne, mort vers le milieu du XV°. Il était conseiller et premier écuyer tranchant du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il a laissé d'un voyage qu'il fit en Terre-Sainte en 1432 et 1433 une *Relation* que Legrand d'Aussy a publiée dans les mémoires de l'Institut (1804) en en rajeunissant le langage, et qui a été traduite en anglais en 1807.

BERTRANGLE (Seigneurs de), de la maison de Briois (Artois).

BERTRANS dit *le Clers*, poëte du XIII° siècle. — *Gerard de Viane*, poëme publié en partie par Bekker.

BERTRIX (Nicolas-Henri JEAURAT de), peintre de genre, reçu à l'Académie de peinture le 31 janvier 1756.

BERTRONVEL (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné).

BERTRUDE, reine de France, femme de Clotaire II, morte en 610.

BERTRY (Seigneurs de), de la maison de Beaupoil (Anjou).

BERULFIUM, Brou.

BÉRULLE, famille originaire de Champagne, et d'où sont sortis les seigneurs de Guyencourt. Armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même*. A cette famille appartenait Pierre de BÉRULLE, cardinal, homme d'État, né à Sérilly, près de Troyes, le 4 février 1575, mort le 2 octobre 1629. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, se consacra à la conversion des hérétiques, et établit en France, malgré des obstacles sans nombre, l'ordre des Carmélites, dont il fut le premier supérieur. Il eut à surmonter des difficultés au moins aussi grandes lorsqu'il fonda la congrégation de l'Oratoire, approuvée en 1613 par le pape Paul V, et qui, protégée par Louis XIII et sa mère, se répandit en peu de temps dans tout le royaume. Les jésuites, voyant dans cette société de prêtres destinés à l'enseignement des rivaux redoutables, s'opposèrent autant qu'ils purent à son établissement, et il en résulta entre les deux congrégations une hostilité qui s'est perpétuée jusqu'à la Révolution. Bérulle ne montra pas moins d'habileté dans les affaires politiques où il s'employa. Il parvint à réconcilier Louis XIII et Marie de Médicis, négocia et conclut le traité de Monçon avec l'Espagne (1626), obtint du pape Urbain VIII la dispense pour le mariage de Henriette de France avec le prince de Galles (Charles I°r), fut créé cardinal (1627), et ministre d'État par la reine-mère. La faveur dont il jouissait auprès de cette princesse excita la jalousie de Richelieu qui le força de se retirer de la cour. Il mourut subitement en disant la messe. — Ses œuvres complètes ont été publiées par le P. Bourgoing en 1644, 2 vol. in-fol. On trouve de lui des mémoires et des lettres à la bibliothèque Impériale dans la correspondance de Séguier, dans la collection Dupuy (t. 33, 688), dans le supplément français, n° 920 et à la bibliothèque de l'Institut dans la collection Godefroy (Portef. 302, 394, 270). — Le cardinal de Bérulle dont Bossuet, dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing, a fait un magnifique éloge, a été l'un des protecteurs et l'un des partisans de Descartes dont les doctrines furent toujours soutenues par les oratoriens.

Parmi les autres membres de cette famille que le cardinal de Bérulle a illustrée, nous citerons deux premiers présidents au parlement de Grenoble, savoir : Pierre, mort à Paris, le 27 octobre 1723, à 81 ans ; et Pierre-Nicolas, mort à Paris le 14 mai 1730, à 43 ans.

BERVIC (Charles-Clément Balvay), célèbre graveur, élève de G. Wille, né à Paris le 28 mai 1756 y mourut le 23 mars 1822. Il avait été reçu à l'Académie de peinture en 1784, et devint ensuite membre de l'Institut. De ses nombreux ouvrages nous citerons le portrait de Louis XVI, d'après Callet; l'*Éducation d'Achille*, d'après Regnault; l'*Enlèvement de Déjanire*, d'apr. le Guide.

BERVILLE (Seigneurs de), de la famille de Le Gendre. = — (Seigneurs de), de la famille de Vollant.

BERWICK (Jacques Fitz-James, duc de), fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, et de la sœur de Marlborough, Arabelle Churchill, né le 21 août 1660, tué d'un coup de canon dans la tranchée, au siége de Philipsbourg, le 12 juin 1734. Il fit ses premières campagnes en Hongrie, contre les Turcs, sous les ordres du duc Charles de Lorraine, et fut créé par son père duc de Berwick. A la chute de celui-ci, il fit la guerre d'Irlande, où il fut grièvement blessé (1689), passa ensuite au service de la France, se distingua à la bataille de Neerwinde (1693), fut naturalisé Français (1703) et nommé grand d'Espagne par Philippe V (1704). Après avoir été employé en Languedoc contre les camisards qu'il traita avec une grande cruauté, il s'empara de Nice (1705), fut créé maréchal de France (février 1706), et envoyé en Espagne, où il prit Carthagène. L'année suivante, il gagna la bataille d'Almanza. En récompense de cette victoire, qui releva sa fortune, Philippe V lui donna les villes de Livia et de Xerica au titre de duché, avec la grandesse de première classe. Jusqu'à la fin de la guerre, il servit tour à tour avec gloire en Espagne, en Flandre, sur le Rhin et en Dauphiné. Créé duc et pair de France (mai 1710), il fut nommé (1714) généralissime des armées du roi d'Espagne et, le 12 septembre, s'empara de Barcelone. Il commanda les Français dans la courte guerre qui éclata (1718-1719), sous la régence du duc d'Orléans, entre la France et l'Espagne, fut de nouveau mis à la tête des troupes envoyées sur le Rhin lors de la guerre de 1733, et l'année suivante fut tué au siége de Philipsbourg. Il avait épousé en premières noces, en 1695, une fille du comte de Clanricarde et en eut un fils qui, resté en Espagne, a formé la branche des ducs de Liria. En 1699, il se remaria à Anne de Bulkley, qui mourut à Paris le 12 juin 1751, dans sa soixante-dix-huitième année. C'est de ce second mariage que sont sortis les ducs de Fitz-James (voy. ce nom). On trouve dans les grandes collections de mémoires les Mémoires de Berwick, qui, édités d'abord en 1737 d'une manière informe, ont été revus, annotés et continués par l'abbé Hook et publiés en 1778 (9 vol. in-12) par le duc de Fitz-James, petit-fils du maréchal.

BERY, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Esserteaux.

BÉRY-AU-BAC (Aisne). Il s'y livra, le 5 mars 1814, un combat à la suite duquel Nansouty rejeta jusqu'à Corbeny l'arrière-garde de l'armée des coalisés.

BERZE (Hugues de), poëte du XIIIe siècle. Il était seigneur de Berze-le-Châtel, au bailliage de Mâcon, et fit partie, comme il le raconte, de la croisade qui mit Constantinople au pouvoir des Latins (1204). Il a laissé un poëme satirique de 838 vers, qui, analysé par Caylus, par Legrand d'Aussy et dans le tome XVI de l'*Histoire littéraire de la France*, a été publié par Méon, sous le titre de : *la Bible au seignor de Berze*, dans son édition des *Fabliaux* de Barbazan.

BÉSALU, *Bisuldinum*. La ville de Bésalu, située au N. du Ter, dans la plaine d'Ampurias, était le chef-lieu d'un comté de la marche Carlovingienne d'Espagne. Ce comté, fondé vers 927 et réuni à celui de Barcelone dans le XIIe siècle, est mis au nombre des grands fiefs de la couronne de France, parce qu'il fut laissé à ce royaume par le traité de Verdun (843) et que les droits possédés sur lui par les Capétiens ne furent abandonnés que par Louis IX, au traité de Corbeil (1258).

Comtes de Bésalu. — 928? Oliba Cabreta, fils puîné de Miron, comte de Barcelone. — 988, Bernard Taillefer. — 1020, Guillaume le Gras. — 1052, Guillaume II, assassiné vers 1070, et Bernard II. — 1095? Bernard III, fils de Guillaume II, mort sans postérité. — 1111, le comté de Bésalu est réuni au comté de Barcelone.

BESANÇON, *Vesontio*. L'antique métropole de la Séquanaise, l'ancienne capitale de la cité des *Vesontienses* ou des *Crisopolini*, était aussi le chef-lieu d'un des sept *pagi* de cette cité, le *pagus Vesontiensis*. A la chute de l'empire romain, elle appartenait aux Bourguignons; puis elle fut possédée par les Francs (534). Elle eut un atelier de monnayage sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Séparée de la France (843), elle fit partie successivement du royaume de Bourgogne cisjurane ou de Provence, et de celui des Deux-Bourgognes ou d'Arles. Elle y était une des villes principales du comté palatin de Bourgogne; mais elle n'eut pendant longtemps d'autre seigneur que son archevêque. Ce chef ecclésiastique y avait conservé le grand pouvoir dont avaient joui ses prédécesseurs, comme chefs de cité, lors de l'invasion des barbares, et qui, peu à peu, s'était transformé en une puissance à peu près absolue, surtout depuis la réunion du royaume à l'empire romain germanique (1033). L'archevêque était devenu un prince qui ne protégeait plus toujours et qui abusait parfois de sa force. Les citoyens réussirent à faire accepter, par Henri VI, la réorganisation de leur gouvernement municipal (1190), qui eut la police et la garde de la ville et qui finit par être composé d'un conseil ordinaire formé de quatorze élus, nommés annuellement, et d'un grand conseil où se réunissaient, outre les magistrats en exercice, les quatorze de l'année précédente et vingt-huit notables. Ce grand conseil était considéré comme représentant la totalité des citoyens. Besançon conserva ce gouvernement, malgré les archevêques, jusqu'à Louis XIV. Le titre de ville immédiate et impériale lui fut cependant plusieurs fois contesté et même, en 1288, Rodolphe de Habsbourg assiégea vainement la place pour l'obliger à y renoncer. Depuis vingt ans, la paix de Westphalie l'avait mise sous l'autorité du roi d'Espagne, lorsqu'elle fut prise par les Français (1668); mais ayant bientôt été rendue à l'Espagne par la paix d'Aix-la-Chapelle, elle reçut du roi Charles II une chambre de justice qui remplaça le parlement mis à Dôle. Six ans plus tard, Louis XIV en personne l'enleva aux Espagnols, après six jours de tranchée ouverte (15 mai 1674), et s'en assura la possession par la paix de Nimègue (1678). Il la priva de son libre gouvernement; mais il y transféra le parlement, la chambre des Comptes et la cour des Aides qui siégeaient à Dôle (1676), et même l'université (1681). Besançon devint la capitale du gouvernement de la Franche-Comté, une des bonnes villes du royaume et un grand bailliage, parmi les quatorze dont se composait la pro-

vince, et en 1790, le chef-lieu du département du Doubs; elle conserva son archevêché en 1791, mais la circonscription en fut modifiée. Besançon, qui avait eu jusqu'alors pour suffragants Belley, Lausanne et Bâle, reçut, avec le titre de métropole de l'arrondissement de l'Est, les siéges de Strasbourg, Colmar, Saint-Dié, Vesoul, Langres, Dijon et Saint-Claude. Le concordat de 1802 lui donna pour suffragants Strasbourg, Metz, Nancy, Autun et Dijon, et celui de 1822, Strasbourg, Metz, Verdun, Saint-Dié, Nancy et Belley, qui lui sont demeurés. Outre sa cour d'appel et sa division militaire, elle a une académie universitaire. Les travaux de fortification qu'on a toujours ajoutés aux anciens ont fait d'elle une place de guerre de première classe. Déjà, lors de l'invasion des coalisés, en 1814, elle avait pu résister durant trois mois à toutes les attaques des Autrichiens.

Parmi les hommes célèbres que Besancon a vus naître, nous citerons : les érudits Chifflet et Dunod de Charnage, le P. Nonnotte, les académiciens Suard et J. Droz, le maréchal Moncey, Ch. Nodier, Victor Hugo, le général Pajol, etc.

Il s'est tenu à Besançon un concile en 444.

Bibliographie : *Dissertations sur Besançon*, dans les tomes XV et XIX de l'Acad. des inscriptions; Dunod de Charnage, *Hist. de Besançon*, 1750, 2 vol. in-4°; A. Delacroix, *Recherches archéologiques sur les monuments de Besançon*, 1842, in-8°; A. Guenard, *Besançon*, 1843, in-18.

Archevêques de Besançon. — S. Ferréol, vers 180. — S. Lin, vers 210. — S. Antide Ier, vers 267. — S. Germain. — S. Maximin, vers 286-vers 292. — S. Paulin, vers 310. — S. Eusèbe, 313. — S. Hilaire, 330. — S. Pancrace, vers 353 — S. Just, vers 362. — S. Agnan, vers 374. — S. Sylvestre Ier, 375-396. — Fronime. — S. Désiré, vers 400. — Léonce, 418-443. — Chélidoine, 444-vers 451. — Antide II, 477. — Chelmégisèle. — Amantius, 493. — Claude Ier, 517. — Urbicus, 549. — Tétradius Ier, 555-567. — Sylvestre II, 573-585. — S. Nizier, 590-611. — S. Prothadius, 620. — S. Donat, 624-660. — Migétius, 665. — Ternasius, vers 670-vers 680. — Gervais, 680-685. — S. Claude II, vers 687-6 juin 693 ou 696. — Félix, 710. — Tétradius II, vers 731. — Abbon, vers 742. — Wandelbert. — Eurold. — Arnoul. — Hervée. — S. Gédéon, 793. — Bernuin, dit le Bon, 796-829. — Amalwin, 840. — Arduic, vers 850-861. — Thierry Ier, 870-894. — Bérenger, vers 895-vers 928. — Geoffroi Ier, vers 930-vers 955. — Gui, vers 980. — Guichard, vers 985. — Leutold, 990-vers 994. — Hector, 1010. — Gauthier Ier ou Gaucher de Salins, vers 1020-2 oct. 1031. — Hugues Ier de Salins, 1031-27 juillet 1066. — Hugues II de Montfaucon, vers 1068-28 sept. 1085. — Hugues III de Bourgogne, 1088-13 sept. 1101. — Ponce de Mâcon, vers 1102-1108. — Guillaume Ier d'Arguel, 1109-1117. — Anseric de Montréal, 1117-20 avril 1134. — Humbert, 1134-1161. — Gauthier II de Bourgogne, 1162-1163. — Herbert, 1163-1171. — Everard de Saint-Quentin, 1171-3 oct. 1179. — Thierry II de Montfaucon, 1180-1191. — Étienne de Vienne, 1192-11 ou 12 juin 1193. — Amédée Ier de Tramelay, 1194-1220. — Gérard Ier de Rougemont, 1222-15 mars 1225. — Jean Ier Alegrin, 20 oct. 1225-1227. — Nicolas de Flavigny, 1229-7 sept. 1235. — Geoffroi II, 1236-1241. — Jean II de Franciogia, 1241-1244. — Guillaume II de la Tour, 20 mars 1245-20 août 1268. — Eudes de Rougemont, 9 fév. 1269-23 juin 1301. — Hugues IV de Châlon, 1301-1311 ou 1312. — Vital, vers 1316-27 août 1333. — Hugues V de Vienne, vers 1334-12 mai 1355. — Jean III de Vienne, 1355-1361. — Louis de Montbéliard, 1361-9 juillet 1362. — Amédée II de Villersexel, 1362-10 déc. 1370. — Guillaume III de Vergy, 1371-1391. — Gérard II d'Athies, 1391-22 nov. 1404. — Thibaud de Rougemont, 1404-16 sept. 1429. — Jean IV, cardinal de la Rochetaillée, 1429-24 mars 1437. — François Ier, cardinal Condolmerio, 1437-1438. — Jean V de Norry, 17 avril-déc. 1438. — Quentin Menart, 18 sept. 1439-18 déc. 1462. — Charles de Neuchâtel, 4 janv. 1463-20 juillet 1498. — François II de Busleiden, 12 oct. 1498-23 août 1502. — Antoine Ier de Vergy, 10 oct. 1502-29 déc. 1541. — Pierre, cardinal de la Baume, 2 janv. 1542-4 mai 1544. — Claude III, cardinal de la Baume, 1544-1584. — Antoine II Perrenot, cardinal de Granvelle, 1584-21 sept. 1586. — Ferdinand de Rye, 1586-1636. — François III de Rye, 1636-17 avril 1637. — Claude IV d'Achey, 23 mai 1637-1654. — Charles-Emmanuel de Gorrevod, 1654-20 juillet 1659. — Jean-Jacques Fauche, 7 sept. 1659-11 mars 1662. — Antoine-Pierre Ier de Gramont, 28 mars 1662-1er mai 1698. — François-Joseph de Gramont, août 1698-sept. 1717. — René de Mornay-Montchevreuil, octobre 1717-17 mai 1721. — Honoré-François Grimaldi de Monaco, oct. 1723-janv. 1732. — Antoine-François de Bliterswick de Moncley, 1732-12 nov. 1734. — Antoine-Pierre II de Gramont, 30 janv. 1735-7 sept. 1754. — Antoine Cléradius, cardinal de Choiseul-Beaupré, nov. 1754-7 janv. 1774. — Raimond de Durfort, 16 janv. 1774-1790. — *Philippe-Charles-François Séguin, archevêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — *Jean-Baptiste Flavigny, évêque constitutionnel* de Vesoul, 10 avril 1791-1793. — Claude Lecoz, 9 avril 1802-3 mai 1815. — Gabriel-Cortois de Pressigny, 1817-2 mai 1822. — Pierre-Ambroise Frère de Villefrançon, 1823-27 mars 1828. — Louis-Franç.-Aug., cardinal, duc de Rohan-Chabot, 6 juillet 1828-8 février 1833. — Louis-Gabriel-Valentin Dubourg, 15 février 1833-12 déc. 1833. — Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, cardinal, 22 juin 1834.

Intendants de Besançon. — 1688, Claude de la Fond, seigneur de la Beuvrière. — 1699, Louis Chauvelin, seigneur de Grisnoy. — 1701, J. B. des Maretz de Vaubourg. — 1702, Michel de Harouys de la Seilleraye. — 1704, L. de Bernage, seigneur de Saint-Maurice et de Vaux. — 1709, Pierre-Hector le Guerchois de Sainte-Colombe. — 1718, Olivier-François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson. — 1718, Ch. des Chiens de la Neuville, seigneur de Layon. — 1734, Barthélemy de Vanolles. — 1744, Jean-Nicolas Megret de Serilly. — 1750, Jean-Louis Moreau de Beaumont. — Août 1754, Pierre-Étienne-François Bourgeois de Boynes. — Mai 1741, *N.* de la Corée. — 1784, Lefèvre de Caumartin de Saint-Ange.

BESANÇON (L'abbé Étienne-Modeste), littérateur, né à Lavolte (Doubs) en 1730, mort à Fessevillers (Doubs) le 18 mai 1816. — *Le vieux Bourg*, poëme héroï-comique, 1779, in-8°.

BESANÇONNAIS, pays de la Franche-Comté et de la Suisse, répondant au *pagus Vesontiensis*, qui était un des sept *pagi* dont se composait la cité des *Vesontienses*. Les principales villes en étaient Besançon, Porentruy et Sainte-Ursanne. Il est actuellement partagé entre le département du Doubs et le canton de Bâle.

BESANT, nom générique donné à la monnaie d'or : on suppose que par *besant d'or* on entendait un gros d'or fin.

BESARD (Jean-Baptiste), médecin, né à Besançon vers 1576. On a de lui : *Thesaurus harmonicus*, 1615, in-fol.; *Antrum philosophicum*, Augsbourg, 1617, in-4°, rare et curieux. Il a, en outre, travaillé au *Mercurius Gallo-Belgicus*, dont le 5e volume, publié en 1604, porte son nom.

BESARD (Raymond), médecin, né à Vesoul,

vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Discours de la peste*, 1630, in-8°.

BESCHEFER (Louis-François-Xavier), écrivain, né le 9 mars 1708 à Châlons-sur-Marne où il devint chanoine de N.-D., mort après 1770.

BESCORIUM, BERSURIA, Bressuire.

BESENVAL (Pierre-Victor, baron de), général suisse au service de la France, né à Soleure en 1722 d'une famille originaire de Savoie, mort à Paris le 27 juin 1794. Entré à neuf ans dans le régiment des gardes-suisses où son père était colonel, il fit à treize ans, en 1735, sa première campagne, et prit une part active à toutes les guerres de cette époque. Maréchal de camp (1757), il devint, après la paix de 1763, lieutenant général, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis et inspecteur général des Suisses et Grisons. A l'époque de la Révolution, il fut chargé d'un commandement important dans l'armée réunie autour de Paris, souleva contre lui la haine populaire, s'enfuit, fut arrêté et ramené à Paris où le Châtelet instruisit son procès et le renvoya des poursuites. Il resta caché à Paris et y mourut tranquille. Il laissa au second fils du maréchal de Ségur une partie de sa fortune et des Mémoires manuscrits que le légataire vendit à un libraire en 1804, et qui parurent en 1805 et 1807, 4 vol. in-8°; c'est surtout un répertoire d'anecdotes scandaleuses, et bien qu'ils aient été désavoués par la famille, ils ont été réimprimés dans la collection des Mémoires relatifs à la Révolution française.

BESGUE (Le), famille d'où sont sortis les seigneurs de Majainville. (Voy. le reg. I de l'*Armorial de France*.)

BESIERS (Michel), érudit, chanoine du Saint-Sépulcre à Caen, né en 1719 à Bayeux où il mourut en 1782. — *Chronologie des baillis et des gouverneurs de Caen*, 1769, in-12; *Histoire de Bayeux*, 1773, in-12.

BESIGNY (Seigneurs de), de la maison de la Châtre.

BESLE (Seigneurs de), de la maison du Lion (Béarn).

BESLY (Jean), savant jurisconsulte et historien, né en octobre 1572 à Coulonges-les-Royaux (Deux-Sèvres), mort à Fontenay-le-Comte où il était avocat, le 18 mai 1644. Il fut député du tiers aux états de 1614 où il s'opposa vivement à la réception du concile de Trente. Il avait rassemblé une vaste collection de chartes et de documents historiques. C'est à son fils Jean, et surtout à P. Dupuy et à l'évêque de Poitiers, Chasteigner de la Rocheposay, qu'on doit la publication des manuscrits qu'il avait laissés. On a de lui, outre quelques vers français et latins : *Commentaires sur les hymnes de Ronsard*, imprimés avec les Œuvres du poëte, 1604, in-12; *Généalogie des comtes de Poitou et ducs de Guyenne*, 1617, in-fol.; *Des évêques de Poitiers avec les preuves*, 1647, in-4°; *Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guyenne*, 1647, in-fol. Il y a soit de lui, soit de son fils, de nombreuses lettres et des manucrits autographes et inédits à la bibliothèque Impériale (fonds Dupuy, n°s 34, 37, 688, 803, et fonds Bouhier, n° 163 [3]) et à la bibliothèque de l'Institut (collection Godefroy, portef. 267 et 269).

BESMARD (François-Joseph), premier médecin de Maximilien, comte palatin, né le 20 mai 1748 à Buschwiller (Haut-Rhin), mort le 16 juin 1814.

BESMARD (Pierre-Joachim), ingénieur, né à Rennes en 1741, mort à Paris en 1806. Il devint en 1786 ingénieur en chef de la Bretagne où il exécuta de nombreux travaux, et à l'époque de la Révolution inspecteur général de la même province.

BESNIER (Henri), botaniste, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Le Jardinier botaniste*, Paris, 1705, in-12; *Abrégé curieux touchant les jardinages*, Paris, 1706, in-12.

BESNIER (Pierre), jésuite, philologue, né à Tours en 1648, mort à Constantinople le 8 septembre 1705. — *La réunion des langues*, Paris, 1674, in-4°; *Discours sur la science des étymologies*, Paris, 1694, in-12.

BESOIGNE (Nicolas), écrivain, mort en 1697. — *Le parfait état de la France*, Paris, 1656, in-12, souv. réimp. = Son neveu, JÉRÔME, théologien janséniste, biographe, né à Paris en 1686, y mourut le 25 janvier 1763. — *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1756, 8 vol. in-12.

BESOMBES (Jacques), provincial de la congrégation de la Doctrine chrétienne à Toulouse, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Moralis christiana*, 1711, 8 vol. in-12.

BESOMBES DE SAINT-GENIÈS (Pierre-Louis), conseiller à la cour des Aides de Montauban, écrivain, né à Cahors le 9 novembre 1719, mort le 20 août 1783.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne GROS de), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Castelnaudary le 30 octobre 1734, mort le 26 août 1783 à Paris où il était aumônier du comte de Provence. A la suite d'un sermon qu'il prêcha devant Louis XV, d'importantes améliorations furent apportées à la situation des prisonniers.

BESSÉ ou **BESSET**, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Coufinal et de la Chapelle-Milon. A cette famille appartenait : Henri de BESSÉ, sieur de la Chapelle-Milon, littérateur, mort en 1680. Il fut successivement inspecteur des beaux-arts, contrôleur des bâtiments (1683), puis membre et secrétaire de l'Académie des inscriptions. — *Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg*, Paris, 1673, ouvrage qui est du marquis de La Moussaye et qu'il ne fit que retoucher. Il a été réimprimé plusieurs fois et entre autres dans la collection des petits classiques donnée par Nodier (1826). C'est peut-être aussi de la même famille qu'était issu : N. P. BESSET DE LA CHAPELLE, écrivain du XVIIIe siècle, auteur de nombreuses traductions de l'anglais et entre autres des ouvrages de Palrymple (*Correspondance de Robert Cecil avec Jacques VI*) et de Robertson (*Histoire d'Écosse*).

BESSÉ (Pierre), prédicateur de Louis XIII, prédicateur et aumônier de Henri de Condé, né à Rosiers (Limousin) au XVIe siècle, mort à Paris en 1639. — *Sermons*, souvent réimprimés; *Concordantiæ bibliorum*, 1611, in-fol.

BESSÉ (Guillaume), écrivain, né à Carcassonne, mort en 1680. — *Histoire des comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645, 1660, in-4°, ouvrage rempli de fables.

BESSE (Joseph de), médecin, né à Peyrusse (Aveyron) vers 1670, mort âgé, à Paris.

BESSET (Seigneurs du), de la famille de Tardivon (Dauphiné). — Voy. BESSÉ.

BESSIÈRES (Seigneurs de la), branche de la maison de Beauvau (Anjou). = — (Seigneurs de la), de la maison de Perrin (Languedoc).

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), duc d'Istrie, maréchal de France, né à Preissac (Lot), le 6 août 1768, tué près de Rippach (Saxe), le 1er mai 1813. Il exerça d'abord l'état de perruquier, s'engagea dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, puis, apres le 10 août, comme chasseur à cheval (1792) dans la légion des Pyrénées; et à l'armée de la Moselle s'éleva successivement jusqu'au grade de capitaine (8 mai 1794). Il se distingua à l'armée d'Italie, et entre autres à Roveredo et à Rivoli, fut nommé (1798) chef de brigade, fit partie de l'expédition d'Égypte d'où il

revint avec Bonaparte, contribua au coup d'État du 18 brumaire, et à la bataille de Marengo commanda en second la garde à cheval des consuls dont il devint commandant en chef quelque temps après. Général de brigade, puis général de division en septembre 1802, il fut créé maréchal (19 mai 1804), et se couvrit de gloire dans la campagne d'Austerlitz et plus tard à Iéna, à Friedland et à Eylau. Envoyé en Espagne, il remporta une victoire décisive sur l'armée espagnole à Medina-del-Rio-Secco (juillet 1808), fut nommé duc d'Istrie le 28 mai 1809, retourna à la grande armée, remplaça, après la conclusion de la paix avec l'Autriche, Bernadotte dans le commandement de l'armée du Nord, s'empara de Flessingue, et fut nommé, en 1811, gouverneur de la Vieille-Castille et du royaume de Léon. Rappelé pour la campagne de Russie, pendant laquelle il commanda en chef la cavalerie de la garde, il y rendit d'éminents services. Resté en Allemagne après le départ de l'empereur, pour réorganiser la garde, il la commandait encore la veille de la bataille de Lutzen, le 1er mai 1813, lorsqu'il fut tué d'un boulet de canon. Bessières a laissé, outre son renom de militaire, une réputation intacte de désintéressement et de probité. = FRANÇOIS, frère aîné du précédent, né en 1765 à Montauban, général de division en 1793, mort en 1825. Ses infirmités le forcèrent à quitter le service en 1811. = BERTRAND, frère cadet des précédents, né en 1773. Il fit la campagne d'Égypte, et fut nommé général de brigade après Austerlitz. = JULIEN, de la même famille, administrateur, pair de France (1832), né en 1777, mort à Paris le 30 juillet 1840.

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), littérateur, né à Toulouse, mort en 1840.

BESSIN, *pagus Bagesinus* ou *Baiocensis*, pays de la Basse-Normandie, borné à l'O. par le Cotentin, au N. par la Manche, à l'E. par le pays d'Auge et celui des Marches; au S. par le pays d'Houlme. Il avait environ 18 lieues de long sur autant de large, et comprenait le Bessin proprement dit (Bayeux), le Bocage et la Campagne de Caen. Il fait aujourd'hui partie du Calvados.

BIBLIOGRAPHIE : F. Pluquet, *Pièces pour l'hist. des mœurs du Bessin*, 1823, in-8°.

BESSIN (Dom Guillaume), bénédictin, théologien, né le 27 mars 1654 à Glos-la-Ferrières (Orne), mort à Rouen le 18 octobre 1726. — *Concilia Rothomagensis provinciæ*, 1717, in-fol.

BESSO (Seigneurs du), branche de la maison de Beaumanoir.

BESSON (Jacques), ingénieur, professeur de mathématiques à Orléans, en 1569, né à Grenoble. — *De ratione extrahendi olea et aquas è medicamentis simplicibus*, Zurich, 1559, in-8°; le *Cosmolabe*, Paris, 1567, in-4°; *Description et usage du compas euclidien*, Paris, 1571, in-4°; *Theatrum instrumentorum et machinarum*, Lyon, 1578, in-fol.; traité curieux qui a été réimprimé et traduit en français, en italien et en allemand; *L'Art et science de trouver les eaux et fontaines cachées sous terre*, Orléans, 1569, in-4°. Tous ces ouvrages sont rares et recherchés.

BESSON (Joseph), missionnaire, jésuite, né à Carpentras en 1607, mort à Alep le 17 mars 1691. — *La Syrie sainte*, Paris, 1660, in-8°.

BESSON (l'abbé *N.*), érudit, curé de Chapeiry, près d'Annecy, né à Flumet (Faucigny), mort vers 1780. — *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise*, etc., 1759, in-4°; *Table généalogiqne de la maison de Savoie*, in-fol.

BESSON (Alexandre), conventionnel, né vers 1757 à Amancey (Doubs), mort le 29 mars 1826. Il fit partie de l'Assemblée législative, de la Convention, où il vota la mort du roi, puis du conseil des Cinq-Cents. Il fut exilé comme régicide à la seconde Restauration.

BESSON (Jacques-François), prélat, né le 12 septembre 1756 à Mieugy (Ain), mort le 23 juillet 1842, à Metz. Vicaire général du diocèse de Genève à Annecy, avant la Révolution, il émigra, fut nommé (1822), vicaire général de la grande aumônerie de France, puis (1824) évêque de Metz.

BESSON (Louis-Édouard), administrateur, pair de France (1832), né à Dijon le 9 juin 1784, mort à Paris le 19 janvier 1865.

BESSOU, famille d'où sont sortis les seigneurs de Montiol.

BESTIAIRE. On désigne ainsi certains poëmes du moyen âge qui sont des recueils de fables et de moralités sur les bêtes.

BESUA, la Bèze, affluent de la Saône.

BESUCHET (Élisabeth), femme poëte, née à Paris en 1704, morte le 7 juillet 1784. — *Stances*, 1765, in-4°.

BETASI, **BETASII** ou **BÆTASI**, peuple établi dans la Belgique, près des *Tungri*, avant l'arrivée des Romains, et représenté aujourd'hui par la ville de Beetz. Ce territoire, après avoir été mis, en 28 av. J. C., dans la province impériale de Belgique, en fut distrait une quarantaine d'années plus tard et incorporé à la province de Germanie inférieure. Lors du soulèvement des Bataves et de Civilis, les *Betasi* restèrent fidèles aux Romains (70 ap. J. C.). Au Ve siècle, ils firent partie de la cité des *Tungri*.

BETAUT (*N.*), théologien, jésuite, vivait à la fin du XVIIe siècle. — Les *Conseils de la sagesse*, 1677, souvent réimprimés. = Jean BETAUT ou BÉTAUD, architecte du duc de Lorraine Léopold, mort à Nancy dans la première moitié du XVIIIe siècle.

BETBEDER (Pierre), médecin, né à Pau, dans le XVIIe siècle. = — JEAN, médecin à Bordeaux au XVIIe siècle.

BÉTENCOURT (Pierre-Louis-Joseph de), bénédictin, érudit, membre libre de l'Académie des inscriptions (1816), né à Arras le 7 juillet 1743, mort à Paris le 16 mai 1829. — *Cartulaire de l'abbaye d'Auchy-lez-Hesdin*, 1788, in-4°, tiré à 25 exemplaires; *Noms féodaux*, 1826, 2 vol. in-8°, réimprimé 1866 et suiv., 4 vol. in-8°; plusieurs *Cartulaires*, et divers *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie.

BETERRÆ, Béziers (Hérault). Au IVe siècle, la *Civitas Beterrensium* était la troisième des six cités dont se composait la Narbonnaise première.

BETHANIA, Bithaine (Haute-Saône).

BETHENCOURT (Seigneurs de), de la famille de Toustain (Normandie).

BÉTHENCOURT (Jean, seigneur de), baron de Saint-Martin-le-Gaillard, dans le comté d'Eu, conquérant des Canaries, chambellan de Charles VI, mort en 1425. Robert de Bracquemont, amiral de France, ayant été autorisé par Henri III de Castille à faire la conquête des Canaries, céda ses droits à son parent, Jean de Béthencourt. Celui-ci, parti des côtes de Normandie, relâcha à la Rochelle où il s'adjoignit « un bon et honeste chevalier qui alloit à son adventure », Gadifer de la Salle, et avec plusieurs bâtiments quitta ce port le 1er mai 1402. Il s'arrêta quelque temps en Espagne et arriva à Lancerote où il bâtit un fort; puis il retourna en Espagne chercher des soldats, et pendant son absence Gadifer, après avoir reprimé une révolte de ses troupes, étendit sa domination sur les îles voisines. Béthencourt, revenu d'Espagne avec des renforts et revêtu du titre de seigneur de toutes les Canaries, fit une

expédition au cap Bojador, et soumit l'île Fortaventure. Après une tentative infructueuse sur la grande Canarie, des querelles s'élevèrent entre Béthencourt et Gadifer et celui-ci, ayant vu ses prétentions repoussées par l'Espagne, abandonna son compagnon. De nouvelles expéditions au cap Bojador, contre la grande Canarie où il fut battu, et d'autres plus heureuses contre les îles de Palme et de Fer, signalèrent la dernière année du gouvernement de Béthencourt qui, après avoir réglé l'administration et prescrit d'y rendre la justice suivant les coutumes de France et de Normandie, remit le pouvoir à son neveu Maciot de Béthencourt. Il quitta les îles le 14 décembre 1405, se rendit à Rome où il obtint du pape un évêque pour les Canaries, et se retira dans ses terres où il mourut. — La relation de ses conquêtes faite par deux de ses serviteurs F. Pierre Bontier, franciscain, et Jean le Verrier, prêtre, a été publiée en 1629, par Pierre Bergeron, sous le titre de *Histoire de la première découverte et conqueste des Canaries faite en* 1402, *par Jean de Béthencourt*, Paris, pet. in-8°, rare et recherché, réimprimé 1735, in-4°.

BÉTHENCOURT (Jacques de), médecin de Rouen, au XVIe siècle. Il a laissé un traité assez curieux : *Nova pœnitentialis quadragesima necnon purgatorium in morbum gallicum sive venereum*, Paris, 1527, in-8°, rare. *Quadragesima*, désigne le gayac et *Purgatorium* le mercure.

BÉTHISAC (Jean de), conseiller et favori de Jean, duc de Berry, supplicié au mois de novembre 1389. Ses exactions odieuses dans le Languedoc le firent arrêter lorsque Charles VI monta sur le trône, et on instruisit son procès. Croyant se sauver en se remettant à la justice ecclésiastique, il se déclara hérétique. Traduit devant l'évêque de Béziers, il fut, malgré ses rétractations, condamné au feu par l'inquisition.

BÉTHISY (Oise). Il y eut dans cette localité située à environ deux lieues de Compiègne une maison royale bâtie, dit-on, sous le roi Robert. Dans les environs, à la *Cavée aux Anglais*, et au *Champ-Dolent*, il se livra divers combats contre les Anglais qui y furent defaits.

BÉTHISY, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Mézières et de Cavermont. — Armes : *d'azur, freté d'or, de six pièces*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.) — Les principaux membres de cette famille sont : Eugène-Marie de BÉTHISY, marquis de Mézières, général, né le 10 mai 1656, mort le 14 avril 1721. Brigadier de cavalerie (1696), maréchal de camp (1704), pour sa belle conduite à la bataille d'Hochstädt, il reçut le gouvernement d'Amiens et de Corbie, après la bataille de Ramillies, où il avait couvert la retraite de la maison du roi, et fut créé, en 1710, lieutenant général. = Son neveu, Eugène-Eustache, comte de BÉTHISY, né à Moutiers le 5 janvier 1739, mort le 14 juin 1823. Brigadier d'infanterie (1780), inspecteur général (1788) et commandant à Toulon (1789), il émigra (1791), servit dans l'armée de Condé, passa, en 1797, au service de l'Autriche et rentra en France, à l'époque de la Restauration; il fut alors créé lieutenant-général. = Son fils, CHARLES, né en 1770, mort à Paris le 5 octobre 1827, servit aussi dans l'armée de Condé et dans l'armée autrichienne, rentra en France avec lui, siégea à la chambre *introuvable*, et en 1820 fut nommé pair et lieutenant général. = Henri-Benoît-Jules de BÉTHISY DE MÉZIÈRES, frère du comte Eugène-Eustache, né en 1774, mort à Londres en 1817. Il avait été nommé en 1780 évêque d'Uzès et fut envoyé par le clergé du bailliage de Nîmes aux états généraux. Il émigra (1792), et finit par se retirer en Angleterre d'où il protesta énergiquement contre les concordats conclus soit par Napoléon, soit par Louis XVIII.

BÉTHISY (Jean Laurent de), musicien, né à Dijon le 1er novembre 1702, mort à Paris le 19 octobre 1781. — *L'Enlèvement d'Europe*, opéra; des *Cantatilles*, in-fol., et *Exposition de la théorie et de la pratique de la musique*, 1754, in-8°.

BETHLÉEM. Un hôpital fondé, en 1147, dans le faubourg de Panténor, à Clamecy, fut légué en 1168 par Guillaume IV, comte de Nevers, fils du fondateur, à l'évêque de Bethléem, à condition que, si le prélat était chassé de la Terre sainte, il viendrait résider dans cet hôpital, appelé dès lors N.-D. de Bethléem. Effectivement, à la fin du XIIIe siècle, l'évêque de Bethléem dut se réfugier à Clamecy; et, jusqu'en 1790, ses successeurs, que nommaient les ducs de Nevers, portèrent le titre d'évêque de Bethléem; mais ils étaient sans juridiction. Ce titre a été supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE BETHLÉEM. — Aschetime, 1110-vers 1130. — Anselme, vers 1130-vers 1145 — Gérard Ier, vers 1147-vers 1155. — Raoul, vers 1156-1173. — Albert, 1175-vers 1200. — Pierre Ier, vers 1200-vers 1210. — Renier, vers 1212-vers 1240. — Godefroi *de Præfectis*, 1244-vers 1250. — Thomas de Lentino, 1255-18 avril 1267. — Gaillard d'Oursault, 1267-vers 1276. — Hugues *de Curcis* ou *Curtis*, 9 octobre 1279-vers 1300. — Wulfran d'Abbeville, vers 1301-vers 1320. — Jean Ier de Heglescliff, 1323. — Pierre II, 1347-vers 1355. — Durand, vers 1361. — Adhémar de la Roche, 13 novembre 1363-vers 1370. — Guillaume Ier de Valan, vers 1360-décembre 1388. — Jean II de Genence, vers 1391. — Guillaume II Martelet, vers 1400-vers 1402. — Jean III Lamy, vers 1403-1407. — Lanfranc, 1407-1409. — Gérard II, vers 1409? — Michel, 1410-1411. — Jean IV Marchand, 1411-11 déc. 1422. — Laurent Pignon, 5 mars 1423-vers 1428. — Jean V de la Roche, 10 décembre 1428-1433-ou 1434. — Dominique, 1433 ou 1434-1436. — Arnoul-Guillaume de Limonne, 26 novembre 1436-vers 1455. — Étienne Pillerand, 7 octobre 1457-vers 1461. — Jean VI Bertin, 29 août 1462-vers 1564. — Antoine Ier Buisson, 1er juin 1464-1468. — François Ier, 1468-vers 1471. — Christophe Ier Lamy, vers 1472 — Jean VII Pilory, 17 septembre 1477-vers 1480. — Bertrand Aldegeri, vers 1481 et 1484. — Hubert. — Pierre de Saint-Mesmin, 1489. — Jacques Hemeré, 3 décembre 1492-vers 1497. — Jean VIII l'Apostre, 9 mars 1497-vers 1500. — Antoine II Coinel ou de Crenel, vers 1501-1512. — Martin Bailleux, 22 juin 1513-vers 1522. — Philibert de Beaujeu, 16 septembre 1524-vers 1555. — Louis de Clèves, 12 mars 1606-22 mars 1609. — Jean IX de Clèves, 1615-9 octobre 1619. — André de Sauzai, 18 février 1624-13 avril 1644. — Jean-François de Bontemps, 1644-1650. — Christophe II d'Authier de Sisgau, 26 mars 1651-octobre 1663. — François II de Batailler, 25 juin 1664-22 juin 1701. — Chérubin-Louis Le Bel, 4 février 1714-8 octobre 1738. — Louis-Bernard la Taste, 5 avril 1739-22 avril 1754. — Charles-Marie de Quélen, 19 janvier 1755-1777. — François-Camille Duranti-Lironcourt, 1778-1790.

BETHMONT (Eugène), avocat et homme politique, né à Paris en mai 1804, mort le 30 mars 1860. Il s'était acquis une brillante réputation comme avocat, quand, en 1842, il fut envoyé par le département de la Seine à la Chambre où il vota avec l'opposition. Après la révolution de Février il fut successivement ministre de l'agriculture et du commerce, puis de la justice. Élu à l'Assemblée constituante par trois départements, il donna sa démission de représentant le 3 novembre 1848 et fut nommé membre du conseil d'État où

il présida successivement la section d'administration et le comité des travaux publics. Il protesta contre le coup d'État et reprit avec éclat sa place au barreau.

BÉTHOMAS, seigneurie de Normandie, qui a appartenu aux maisons de Vipart et de Sabrevois, et passa à la famille de Beaulieu.

BÉTHOUILLAC, famille du Blaisois d'où sont sortis les seigneurs d'Ancis et de Saint-Christophe.

BÉTHUNE (Pas-de-Calais). Cette ville de l'Artois avait, au XIe siècle, pour seigneurs les avoués de Saint-Waast d'Arras. En 1248, elle passa aux comtes de Flandre de la famille de Dampierre. Puis, après avoir plusieurs fois changé de maître, elle vint en la possession du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Louis XI l'occupa à la mort de Charles le Téméraire (1477); mais, par le traité de Senlis, Charles VIII la mit au nombre des villes qui furent, sous le séquestre, gardées par un maréchal de France (1493). — Quelques années après, elle fut donnée sans condition à Maximilien Ier par Louis XII (1498). Durant la guerre de Trente ans, Gaston d'Orléans la prit sur les Espagnols (1645), et la paix des Pyrénées l'attribua à la France (1659). Elle fut alors fortifiée par Vauban et devint un des neuf bailliages de l'Artois. Bien que pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle fût tombée au pouvoir des Impériaux (1710), elle nous fut restituée à la paix d'Utrecht (1713). — Voy. ARTOIS.

BIBLIOGRAPHIE : F. Dequien, *Notice sur la ville de Béthune*, 1838, in-8°.

BÉTHUNE-SULLY, ancienne maison de Flandre, dont on fait commencer la généalogie avec Guillaume de Béthune, seigneur de Béthune, de Tenremonde, etc., qui mourut en 1213. D'elle sont sortis les barons et marquis de Rosny, les ducs de Sully, les princes d'Henrichemont et de Boisbelle, les comtes et ducs d'Orval, les marquis de Béthune et de Courville, les marquis et comtes de Béthune et de Selles, les marquis de Chabris, les comtes et ducs de Charost, les seigneurs de Congy, les seigneurs d'Hostel. (Voy. SULLY.) Armes : *d'argent à la fasce de même.* (Voy. le P. Anselme, t. IV).

BÉTHUNE (Philippe de), frère puîné de Sully, tige de la branche de Selles et de Chabris, comte de Selles et de Charost, lieutenant général en Bretagne, ambassadeur en Écosse (1599), à Rome (1601 et 1624), en Savoie (1616), en Allemagne (1619, mort en 1649 à 88 ans. = Son fils HIPPOLYTE, comte de SELLES, marquis de Chabris, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse, mort le 24 septembre 1665 à 62 ans. Il possédait une magnifique collection de manuscrits, de pièces et de lettres originales d'un haut intérêt pour l'histoire, réunie par son père et par lui et la légua au roi. Elle est aujourd'hui à la bibliothèque Impériale. = HENRI, comte de SELLES, fils du précédent, né en 1632, mort en novembre 1690. = LOUIS, comte de BÉTHUNE, fils du précédent, né en 1633, mort lieutenant général des armées navales. = FRANÇOIS-GASTON, marquis de BÉTHUNE, fils puîné d'Hippolyte, mort en Suède le 4 octobre 1692. Il fut successivement gouverneur de Clèves (1672), ambassadeur en Pologne (1674, 1676, 1680, 1686) et en Suède (1691).

BÉTHUNE (François de), comte, puis duc d'Orval, fils de Sully et de sa seconde femme, maréchal de camp (1624), premier écuyer d'Anne d'Autriche (1627), créé duc (1652), mort le 7 juillet 1678 à 80 ans. = Son fils, MAXIMILIEN-ALPIN, marquis de BÉTHUNE et de COURVILLE, mort le 30 juin 1692. = ANNE-LÉONORE-MARIE, sœur du précédent, abbesse de N.-D.-du-Val-de-Gis, écrivain ascétique, née à Paris en 1657, morte le 28 novembre 1733. = MAXIMILIEN-FRANÇOIS, fils de Maximilien-Alpin, marquis de COURVILLE et de VILLEBON, mort à 28 ans le 8 avril 1685. = LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN, fils du précédent, comte de Nogent, dit le marquis de COURVILLE et de VILLEBON, puis le marquis de BÉTHUNE, né en 1685, devint duc de Sully en 1729, et mourut le 9 avril 1761.

BÉTHUNE (Louis de), comte, puis duc de Charost, tige de la branche de Charost, quatrième fils de Philippe de Béthune, comte de Selles, né le 5 février 1605, mort le 20 mars 1681. Il fut successivement mestre de camp du régiment de Picardie, capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Calais, maréchal de camp et duc de Charost (1672). = Son fils ARMAND, marquis, puis duc de BÉTHUNE-CHAROST, lieutenant général de Picardie, mort le 1er avril 1717. = ARMAND, duc de CHAROST, fils du précédent, né le 25 mars 1663, mort le 23 octobre 1747. Il fut successivement lieutenant général de Picardie (1687), maréchal de camp (1696), lieutenant général des armées (1702), capitaine des gardes du corps (1711), gouverneur de Louis XV (1722). = Son fils PAUL-FRANÇOIS, dit d'abord le marquis d'Ancenis, puis duc de CHAROST (1724), lieutenant général de Picardie, lieutenant général des armées (1734), chef du conseil des finances, né le 9 août 1682, mort le 11 janvier 1759. = ARMAND-LOUIS, marquis de CHAROST, fils aîné du précédent, mort le 23 octobre 1735. = FRANÇOIS-JOSEPH, frère cadet du précédent, marquis, puis duc d'ANCENIS, né le 6 janvier 1719, mort le 26 octobre 1739. = ARMAND-JOSEPH, marquis, puis (1759) duc de Charost, économiste, homme politique, né le 1er juillet 1738, mort à Paris le 27 octobre 1800. Après avoir servi avec distinction, il se retira du service (1763), embrassa avec ardeur les principes des économistes et supprima dans ses vastes propriétés les corvées, les droits féodaux, etc. Dans l'Assemblée des notables (1787), il se prononça pour l'égalité de l'impôt, et fit à l'État un don volontaire de 100 000 livres, ce qui ne l'empêcha pas d'être emprisonné sous la Terreur. Après le 18 brumaire, il devint maire du Xe arrondissement à Paris. On a de lui quelques écrits relatifs à l'économie politique.

BÉTHUNE (Quesne ou Coesnes de), poëte, né vers 1150, mort dans les premières années du XIIIe siècle. Il se distingua à la croisade des Latins contre Constantinople, et remplit des fonctions importantes dans l'empire fondé par les vainqueurs. On a de lui neuf chansons publiées en 1833 dans le *Romancero* de M. Paris.

BÉTISY. Voy. BÉTHISY.

BETON (Noël), pseudonyme de l'abbé Ant. Bonnet.

BÉTOU (Alexandre), dessinateur et graveur, né à Fontainebleau, mort après 1647. Ses estampes représentant les peintures du Primatice au château de Fontainebleau, sont très-recherchées.

BETOLAND ou **BETHLAND** (Roland), jurisconsulte et poëte latin du XVIe siècle. — *Règles du droit civil et canon.*, Paris, 1558, in-8° ; *Églogues*, Paris, 1558, et des poésies latines, Paris, 1576, in-8°.

BÉTOURNÉ (Ambroise), poëte, né à Caen le 25 janvier 1795, mort à Rouen le 2 juillet 1835.

BETTANCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Nettancourt.

BETTE D'ÉTIENVILLE (Jean-Charles-Vincent), écrivain, né en 1759 à Saint-Omer, mort à Paris en 1830. Il passa une partie de sa vie en intrigues de tout genre, et fut, entre autres, mêlé d'une manière honteuse à l'affaire du *collier*, pour laquelle il fut emprisonné.

BETTEN (Jacob), corsaire de Dunkerque, qui se signala en 1694. Sorti du port de cette ville avec

une petite frégate armée en course, il échoua près du Texel. Désespérant de relever son navire, il enleva avec sa chaloupe deux barques de pêcheurs pour sauver son équipage, repoussa en même temps l'attaque d'un vaisseau de guerre hollandais, et se sauva sur les barques qu'il avait armées, après avoir mis le feu à son navire. En revenant, il tomba au milieu d'une flotte de bâtiments pêcheurs qu'il dispersa, après en avoir capturé et coulé à fond plusieurs; puis, sur les côtes de Flandre, attaqué par deux corsaires d'Ostende, il s'empara de l'un d'eux qui l'avait abordé.

BETTENCOURT (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné).

BETTON (Seigneurs de), de la maison de Bueil (Touraine).

BETZ (Seigneurs de), de la famille de Lallemant (Champagne).

BEU, seigneurie du pays Mantois, érigée en comté par lettres d'août 1651, en faveur de Henri Hurault de l'Hospital, seigneur de Belesbat. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Dreux.

BEUCHET. Voy. BEHUCHET.

BEUCHOT (Adrien-Jean-Quentin), bibliographe, né à Paris le 13 mars 1773, mort le 8 avril 1851. Il a collaboré activement à la *Biographie Michaud*, à la *Biographie des hommes vivants* (1815), donné une édition du *Dictionnaire* de Bayle (1820-1821), et la meilleure que l'on connaisse des œuvres complètes de Voltaire (1827-1833), et, de 1811 à 1849, publié la *Bibliographie de la France*. Il occupa de 1831 à 1850 les fonctions de bibliothécaire de la Chambre des députés. — *Nouveau nécrologe des hommes nés en France morts depuis le 1er janvier* 1800, 1812, in-8°; *Oraison funèbre de Bonaparte*, 1814, in-8°; *Dictionnaire des immobiles*, 1815, in-8°; *Notice sur Fénelon*, 1831, in-8°.

BEUDANT (François-Sulpice), minéralogiste, né à Paris le 5 septembre 1787, y mourut en 1852. Après avoir été successivement élève de l'École polytechnique et de l'École normale, et professeur aux lycées d'Avignon et de Marseille, il devint sous-directeur du cabinet minéralogique de Louis XVIII; exécuta en 1818 un voyage minéralogique en Hongrie, et fut nommé professeur de minéralogie à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences (1824), puis inspecteur général de l'Université. — Nombreux *mémoires* épars dans divers recueils scientifiques; *Voyage minéralogique en Hongrie*, 1822, 4 vol. in-4°; *Traité élémentaire de physique*, souvent réimprimé; *Cours élémentaire de minéralogie et de géologie*, 1841, in-8°; *Nouveaux éléments de grammaire française*, 1841, in-12.

BEUFFIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Rabot (Dauphiné).

BEUGESIA, le Bugey.

BEUGLANT, pseudonyme de Gérard de Nerval.

BEUGNOT (Jacques-Claude, comte), homme d'État, né en 1761 à Bar-sur-Aube, mort en juin 1835. Il eut des relations assez intimes avec Mme de la Motte Valois, peu de temps avant l'affaire du collier, fut nommé (1790) procureur général syndic du département, et l'année suivante entra à l'Assemblée législative, où il siégea avec le parti constitutionnel. Ce fut sur sa motion que Marat fut décrété d'accusation. Après le 10 août il cessa de paraître à l'Assemblée; jeté en prison en 1793, il n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Attaché en qualité de secrétaire à Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, il devint préfet de la Seine-Inférieure (1806) et conseiller d'État, fut nommé en 1807 ministre des finances de Jérôme, roi de Westphalie, puis (1808) administrateur du grand-duché de Berg et de Clèves, et comte de l'Empire. Rentré en France après la bataille de Leipzig, il fut envoyé à la préfecture du Nord, et lorsque le sénat eut prononcé la déchéance de l'empereur, il prit comme ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire une part active à la rentrée de Louis XVIII, qui lui confia la direction générale de la police. Ministre de la marine lors du retour de l'île d'Elbe, il suivit le roi à Gand, et à la seconde Restauration, devint directeur général des postes, fonctions qu'il dut bientôt après échanger contre le titre de ministre d'État. Il fut député de la Haute-Marne de 1815 à 1824, et créé pair de France après les ordonnances de juillet 1830. — Ses mémoires, publiés d'abord par fragments dans la *Revue française*, le *Journal des Débats* et la *Revue contemporaine*, l'ont été complétement en 1867, in-8°. = Son fils, le comte ARTHUR-AUGUSTE, homme politique, érudit, né le 25 mars 1797 à Bar-sur-Aube, mort le 15 mars 1865. Membre de l'Académie des inscriptions (1832), pair de France (1841), il fut député de la Haute-Marne à l'Assemblée législative (1849), et l'un des membres les plus actifs du parti réactionnaire. Après le coup d'État du 2 décembre, il fit partie de la commission consultative. — *Les Juifs d'Occident*, 1823, in-8°; *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, 1835, 2 vol. in-8°; les *Olim*, 1840-48, 3 vol. in-4°; *Assises de Jérusalem*, 1841-49, 2 vol. in-fol.; *Coutumes du Beauvoisis*, 1842, 2 vol. in-18.

BEUIL (Le), *Bullium*, *Bullio*, abbaye de Cisterciens, en Limousin, diocèse de Limoges, fondée vers 1122.

BEUIL (le sieur de), prieur de Saint-Val, pseudonyme de Lemaistre de Saci.

BEUIL. Voy. BUEIL.

BEURARD (Jean-Baptiste), minéralogiste, né à Nancy en 1745, mort vers 1825. — *Dictionnaire allemand-français*, contenant les termes particuliers aux mines, à la minéralogie, etc., 1819, in-8°.

BEURDELOT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Fontenilles.

BEURÉE (Denis), né en France dans la première moitié du XVIe siècle, assassiné en 1567. Il embrassa la religion protestante et fut appelé en Suède par Gustave Wasa, qui lui confia l'éducation de son fils Éric (XIV), et le chargea d'une mission importante en Angleterre. Celui-ci étant monté sur le trône, le fit tuer dans un accès de folie.

BEUREY, seigneurie du Barrois, érigée en baronnie en faveur de J. François, comte de Stainville, par lettres du 23 juin 1719.

BEURIER (Le P. Louis), célestin, écrivain ecclésiastique, né à Chartres, mort le 8 avril 1645. — On a de lui : *Sommaire des vies des fondateurs et réformateurs des ordres religieux*, 1635, in-4°; *Images des fondatrices, réformatrices et principales religieuses des ordres de l'Église*, 1639, in-4° : ces deux ouvrages sont rares.

BEURMANN (P. Ernest, comte), général, né à Strasbourg le 25 octobre 1775, mort vers 1835.

BEURNONVILLE (Pierre RIEL, marquis de), maréchal de France, né le 10 mai 1752 à Champignolles, près de Bar-sur-Aube, d'une famille bourgeoise, mort à Paris le 23 avril 1821. Il avait servi depuis 1775 dans nos colonies des Indes, fait, sous Suffren, trois campagnes (1779-1781), et était devenu commandant des milices à l'île Bourbon, quand, à la suite de démêlés avec le gouvernement, il fut destitué. Il revint en France, embrassa la cause de la Révolution, fut attaché comme aide de camp au maréchal Luckner (1792), et bientôt après (13 mai), nommé maréchal de

camp. Sa défense du camp de Maulde lui valut le grade de lieutenant général. Dumouriez l'appela près de lui; il se distingua à Valmy, puis à Jemmapes, et sur ce dernier champ de bataille, fut créé général en chef de l'armée du centre, à la tête de laquelle il devait envahir le Luxembourg et le pays de Trèves. Il échoua et se rendit ridicule par les gasconnades de ses bulletins. Nommé ministre de la guerre le 4 février 1793, il donna sa démission le 10 mars suivant, reprit sa démission quelques jours après et fut envoyé avec quatre commissaires de la Convention pour arrêter Dumouriez, qui les arrêta eux-mêmes (avril) et les livra au prince de Cobourg. Ils furent transférés d'abord à Ehrenbreitstein, puis à Egra et enfin à Olmütz, où ils restèrent emprisonnés jusqu'à leur échange (22 novembre 1795) contre la fille de Louis XVI, après trente-trois mois de captivité. On lui rendit le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il conserva peu de temps; il manœuvra habilement entre les divers partis qui se disputaient le pouvoir, et fut nommé général en chef de l'armée du Nord. Remplacé bientôt après par Joubert, il se rallia à Bonaparte lors du coup d'État du 18 brumaire, fut envoyé en ambassade à Berlin, puis en Espagne (1802); nommé sénateur (1805) et comte de l'Empire (1809), il fut en 1814 chargé par Napoléon d'organiser la défense des frontières de l'est. Membre du gouvernement provisoire, il contribua au rétablissement des Bourbons, et fut créé par Louis XVIII ministre d'État et pair de France. Proscrit pendant les Cent-Jours, il se retira à Gand, et à la deuxième Restauration, fut créé maréchal de France (1816) et marquis (1817). Il ne laissa point d'enfant de ses deux femmes, dont la deuxième était Mlle de Durfort.

BEURRE. Il y avait autrefois devant les églises un tronc pour *le beurre*, c'est-à-dire, destiné à recevoir les offrandes de ceux qui obtenaient la permission de manger du beurre pendant le carême.

BEURREY (Le P. Nicolas), théologien, né à Fontenay-le-Comte, vivait dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. — *Questions de l'usure éclaircies*, 1786, 4 vol. in-12.

BEURRIER (Paul), théologien, abbé de Sainte-Geneviève, né en 1610, mort le 25 janvier 1696.

BEURRIER (Vincent-Toussaint), prédicateur, né à Vannes le 1[er] novembre 1715, mort à Blois en 1782.

BEURRIER. Voy. BEURIER.

BEUTRICH (Pierre), capitaine et homme d'État, calviniste, né à Montbéliard en 1538, mort à Heidelberg le 12 février 1587. Il s'attacha au comte palatin Jean-Casimir, qui le chargea de diverses missions en France et en Suisse, et qu'il accompagna dans diverses expéditions. — On a de lui une *Apologie* et des lettres publiées dans différents recueils.

BEUVE (Sainte) ou **BOVE**, abbesse à Reims, morte vers 673. Sa fête, le 24 avril.

BEUVELET (Matthieu), écrivain ascétique, né à Marles (Seine-et-Marne), mort avant 1664.

BEUVILLIER (Seigneurs de), de la maison d'Osmond (Normandie).

BEUVON ou **BOBON** (S.), *Bobo*, *Bovus*, noble provençal, mort en pèlerinage à Voghera, près de Pavie, le 22 mai 986. — Sa fête, le 2 janvier et le 22 mai.

BEUVRON. Par lettres du mois d'août 1593, la baronnie de Beauffou, Beuvron, du Val et de Saint-Martin-la-Bissey, fut érigée en marquisat en faveur de Pierre d'Harcourt. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Bertrand (Berry).

BEUXUM, Bœuf (Loire).

BEUZEVAL (Seigneurs de), de la maison d'Aché (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Manneville (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Prie (Berry).

BEUZEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Simon-Courtomer (Normandie).

BEUZEVILLE-SUR-LE-VEY (Manche), seigneurie de Normandie, érigée en comté en faveur de Guy-César de la Luzerne, par lettres de juillet 1719.

BEVERA, BEVERIS, la Bièvre, affluent de la Seine.

BEVERE, le Beuvron, affluent de la Loire.

BEVERENNES (Seigneurs de), de la maison de Coquerel (Picardie).

BEVEUGES (Seigneurs de), branche de la maison de Vaudrey.

BEVEZIERS (bataille navale de), gagnée sur les Hollandais et les Anglais, le 10 juillet 1690. — Voy. BEACHY.

BÉVILLE (Charles), peintre de paysages, reçu à l'Académie de peinture, le 5 juillet 1681, mort le 2 février 1716, âgé de 65 ans.

BEVY (Dom Charles-Joseph), bénédictin de Saint-Maur, né en 1738 à Saint-Hilaire, près Orléans, mort à Paris en 1830. Historiographe du roi pour la Flandre et le Hainault avant la Révolution, il émigra en Angleterre. A la Restauration, il devint aumônier et bibliothécaire du ministère de la guerre. — *Histoire des inaugurations des rois*, 1778, in-8°; *Histoire de la noblesse héréditaire des Gaulois, des Français*, etc., 1791, in-4°: *Unique origine des rois de France*, 1814, in-4°.

BEXON (L'abbé Gabriel-Léopold-Charles-Amé), naturaliste, historien, né à Remiremont (Vosges), en mars 1748, mort à Paris le 13 février 1784. Il fut l'ami et le collaborateur de Buffon. — *Histoire de Lorraine*, 1777, in-8°. = SCIPION-JÉRÔME, criminaliste, frère du précédent, né en 1753 à Remiremont, mort à Chaillot le 17 novembre 1825. Président du tribunal criminel de la Seine en 1796, puis (1800), vice-président du tribunal de première instance de Paris, il ne fut point compris dans la réorganisation des tribunaux (1808) et reprit les fonctions d'avocat. — *Mémoire sur la forme de la procédure par jurés*, 1799, in-8°; *Parallèle du code pénal d'Angleterre avec les lois pénales françaises*, 1800, in-8°; *Développement de la théorie des lois criminelles*, 1802, 2 vol. in-8°; *Application de la théorie de la législation pénale*, 1807, 2 vol. in-f°; *Du pouvoir judiciaire en France*, 1814, in-8°; *De la liberté de la presse*, 1814, in-8°.

BEYERLÉ (Jean-Pierre-Louis), écrivain, né vers 1740 à Niedwelling (Moselle), mort à Paris au commencement du XIX[e] siècle. — *Essai préliminaire sur les monnaies*, 1789, in-4°; *De conventu generali Vatomorum*, 1782, in-8°; *Essai sur la franc-maçonnerie*, 1783, 2 vol. in-8°.

BEYLE (Marie-Henri), connu sous le pseudonyme de *Stendhal*, littérateur, né à Grenoble le 23 janvier 1783, mort à Paris le 23 mars 1842. Fils d'un avocat au Parlement de Grenoble, il vint à Paris en 1799, étudia la peinture chez Regnault, et fut employé quelque temps dans les bureaux de M. Patiet, gouverneur de la Lombardie, s'engagea dans le 6[e] dragons où, six mois après, il devint lieutenant. Il donna sa démission en 1802, fut (1806), grâce à son allié M. Daru, nommé sous-gouverneur intendant des domaines de l'empereur à Brunswick, adjoint au commissaire des guerres (1807), auditeur au conseil d'État (1810), inspecteur de la comptabilité du mobilier et des bâtiments de la couronne, et fit la campagne de Russie à la suite de M. Daru. Il séjourna en Italie de 1814 à 1821, et y retourna à la fin

de 1830, lorsqu'il eut été nommé consul à Civita-Vecchia, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. — *Lettres sur Haydn, suivies d'une Vie de Mozart*, etc., 1814, in-8°, réimprimées en 1817, in-8° sous le titre de *Vies de Haydn, Mozart et de Métastase*; *Histoire de la peinture en Italie*, 1817, 2 vol. in-8°; *Rome, Naples et Florence en* 1817 : 1817, in-8°; *De l'amour*, 1822, 2 vol. in-12; *Vie de Rossini*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°; *Racine*, 1822, broch. in-8°; *Shakespeare*, 1825, in-8°; *D'un nouveau complot contre les industriels*. 1825, in-8°; *Armance*, 1827, 3 vol. in-12; *Promenades dans Rome*, 1829, 2 vol. in-8°, livre aussi attrayant et original qu'instructif; *Le Rouge et le Noir*, 1831, 2 vol. in-8°; *Mémoires d'un touriste*, 1838, in-8°; *La Chartreuse de Parme*, 1839, 2 vol. in-8°, le plus remarquable de ses ouvrages. Outre ces écrits qui, pour la plupart, ont été plusieurs fois réimprimés, il a publié de nombreux articles et des romans dans des journaux et dans des revues, et entre autres les suivants, dans la *Revue des Deux-Mondes : Histoire de Vittoria Accoramboni* (1837); *Les Cenci* (1837); *La duchesse de Palliano* (1838); *L'abbesse* (1839). De plus, la même revue a inséré après la mort de Beyle en 1853 et en 1855 : *San-Francisco à Ripa*; *Mina de Wangel; les tombeaux de Corneto; Souvenirs de Milan en* 1796. — Ses œuvres complètes avec sa correspondance ont été publiées après sa mort, in-18. — Il y a un certain nombre de ses lettres à la bibliothèque de Grenoble.

Beyle, l'un des esprits les plus originaux de notre époque, a été, de la part de son ami, et l'on pourrait presque dire son élève, M. Mérimée, le sujet d'une brochure anonyme et assez cynique, qui n'a été tirée qu'à 25 exemplaires dont probablement une partie a été détruite. Elle est intitulée H. B. et a été imprimée en décembre 1850 ou janvier 1851 chez Didot. Elle se compose de 16 pages in-8°. Il y a des blancs qui sont remplis dans quelques exemplaires; on l'a récemment réimprimée en Belgique. On peut consulter sur cet écrit qui a dû attirer plus d'un désagrément à son auteur des articles de M. Pelletan dans la *Presse* et de M. de Barenton dans l'*Ordre* (1851).

BEYNE (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

BEYNES ou **BEINES**, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), érigée en marquisat, par lettres d'avril 1673, en faveur de Pierre de Castillon, grand sénéchal au ressort d'Arles.

BEYRAND (Martial), général, né à Limoges le 9 septembre 1768, tué au combat de Castiglione le 3 août 1796.

BEYS (Gilles), imprimeur, mort à Paris le 19 avril 1593. Il a le premier distingué, dans ses impressions, les *i* et les *u* des *j* et des *v*, usage qui ne fut généralement adopté que vers le milieu du XVIIe siècle.

BEYS (Charles de), poëte et auteur dramatique, né à Paris vers 1610, mort le 26 septembre 1659. Il fut mis quelque temps à la Bastille comme soupçonné d'être l'auteur de la *Miliade*, satire contre Richelieu. — *Le Jaloux sans* [illegible] *l'Hôpital des fous* (1635); *Céline* [illegible] comédies; *les Illustres fous*, comédie [illegible] *poétiques*, 1651, in-8°.

[illegible] (Jean-Michel), général républicain, né à [illegible] (Haut-Rhin) en 1734, exécuté à Paris le 13 avril 1794. Commandant en chef de l'armée de la Rochelle (juin 1793), et dénoncé comme fédéraliste, il fut une première fois mis hors la loi, puis absous par le Comité de sûreté générale, qui lui rendit son commandement; mais, après quelques succès, ayant éprouvé des revers, il fut décrété d'accusation et condamné à mort, comme complice d'Hébert. On raconte qu'il composa des couplets après sa condamnation. C'était, dit une biographie du temps, un des plus beaux hommes de France.

BEZ (Ferrand de) ou **DEBEZE**, poëte, né à Paris, mort en 1581. — On a de lui : *La cinquième églogue des Bucoliques de Virgile*, avec des épigrammes et d'autres poésies, 1548, in-4°; *Grant Triumphe magnifique et resjouissance des Parisiens*, 1549, in-4°; *les Épistres héroïques amoureuses*, 1579, in-8°. Tous ces ouvrages sont fort rares.

BEZANCOURT (Seigneurs de), de la maison de Boulainvilliers.

BEZANNES, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs du Mesnil, de Vesle, de la Malmaison, et de la Plaine. (Voy. le tome IV de l'*Armorial* de France.)

BEZARD (François-Simon), conventionnel, mort, à ce qu'on croit, sous la Restauration. Envoyé à la Convention par le département de l'Oise, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et appuya ou fit décréter diverses mesures de rigueur contre les prêtres. Deux fois membre du Conseil des Cinq-Cents, il entra au Tribunat après le 18 brumaire, et, sous l'Empire, fut nommé (1811) conseiller à la cour d'Amiens. Il fut exilé comme régicide à la deuxième Restauration.

BÉZARÈS. Voy. BÉDERROIS.

BEZAUDUN (Seigneurs de), de la maison de Tournemire (Auvergne).

BEZAURE (Seigneurs de), branche de la maison d'Astouaud (Provence).

BÈZE, *Besua*, village de Bourgogne (Côte-d'Or), où il y avait une abbaye célèbre de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au VIIe siècle. En 1076, le duc de Bourgogne, Hugues Ier le Moine, y réunit ses barons avec Guillaume, comte de Bourgogne, et Guy, comte de Mâcon. Il ne reste de cette assemblée qu'une charte faite en faveur du village de Noiron.

BÈZE ou **BESZE** (Théodore de), le plus célèbre, après Calvin, des réformateurs français, né à Vezelay (Yonne) le 24 juin 1519, mort à Genève le 13 octobre 1605. Il suivit jusqu'à l'âge de seize ans, à Bourges, les cours de Melchior Wolmar, savant helléniste allemand et l'un des premiers qui apportèrent en France les doctrines de Luther, arriva à Paris (1539), où l'avaient déjà fait connaître quelques poésies latines, et grâce à l'un de ses oncles, abbé de Froidmont, obtint deux bénéfices. Il y mena plusieurs années une vie fort libertine, conclut (1544) un mariage de conscience avec une jeune fille nommée Claudine Denosse, et ce fut seulement après une grave maladie (1546) qu'il se décida à quitter ses bénéfices et à se rendre à Genève, où il abjura le catholicisme et fit légitimer son mariage. Il fut pourvu de la chaire de grec à l'académie de Lausanne. En 1557, il fut chargé d'une mission auprès des princes d'Allemagne, quitta sa chaire (1558), et se retira à Genève où on lui conféra le droit de bourgeoisie. Ses coreligionnaires l'appelèrent en France pour aller défendre leur cause au colloque de Poissy (1561) et ce fut lui, en effet, qui porta presque uniquement le poids de la discussion. Après la rupture de ces célèbres conférences, il resta à Paris, où il prêcha publiquement dans un temple établi à Popincourt, et lorsque la guerre civile eut éclaté après le massacre de Vassy (1562), il s'attacha au prince de Condé, rédigea la plupart des manifestes du parti, suivit comme aumônier et trésorier l'armée huguenote, assista à la bataille de Dreux, et ne retourna à Genève qu'à la conclusion de la paix (1563). A la mort de Calvin (1564), il le remplaça comme président de la

compagnie des pasteurs, fit encore quelques voyages en France et en Allemagne; et en 1588, pour soutenir l'académie de Genève, que le manque d'argent forçait de congédier les professeurs, il se chargea de tous les cours pendant plus de deux ans, et ne quitta définitivement sa chaire qu'en 1600; la même année il eut une entrevue avec Henri IV. Bèze, qui avait perdu sa première femme en 1588 et s'était remarié peu de temps après, ne laissa pas d'enfants de ses deux mariages.

Le catalogue le plus complet des écrits de Bèze se trouve dans l'article que lui ont consacré MM. Haag, auteurs de la *France protestante*: une centaine d'ouvrages y sont mentionnés. Nous ne relaterons ici que les principaux, en laissant de côté la plus grande partie de ses dissertations théologiques: *Poemata*, Paris, 1548, in-8°, rare, souvent réimprimé; dans les éditions suivantes, sauf dans une édition sans date et in-16, on a retranché les poésies trop libres; *Brevis et utilis Zoographia J. Cochlæi*, 1549, in-8°, satire violente contre Cochlée; *Abraham sacrifiant, tragédie françoise*, 1550, in-8°, rare, souvent réimprimée; *Epistola magistri Benedicti Passavanti*, 1553; satire plaisante, en latin macaronique, contre le président Lizet; souvent réimprimée; *De hæreticis a civili magistratu puniendis*, Genève, 1554 et 1592, in-8°; c'est l'un des plus célèbres écrits de Bèze: il est dirigé contre Castalion, qui, à propos du supplice de Michel Servet, avait publié que les magistrats n'avaient pas le droit de punir les hérétiques; Bèze, allant contre le principe même invoqué chaque jour par les réformés, y soutient avec une extrême violence l'opinion contraire; une *traduction* latine du Nouveau Testament, 1556, in-fol., souvent réimprimée; *Comédie du pape malade et tirant à sa fin*, 1561, in-16, rare, plusieurs fois réimprimée et, entre autres, en 1859, à Genève, chez Fick; *Harangues au colloque de Poissi*, 1561, in-8°; une *traduction* en vers des psaumes que n'avait pas traduits Marot, 1553, 1556, 1560, etc.; *Discours contenant en bref l'histoire de la vie et mort de maistre Jean Calvin*, 1564, in-8°, rare; *Epistolarum theologicarum lib. I*, Genève, 1565, 1575, in-8°; *Epistolæ ad Marnixium*, 1566, in-8°; *Histoire de la mappemonde papistique*, 1567, in-4° rare; *Tractatus theologici omnes*, Genève, 1576, 2 vol. in-fol.; *De germana pronuntiatione linguæ græcæ*, 1580, in-8°; *Icones, id est veræ imagines virorum doctrina illustrium*, Genève, 1580, in-4°, rare, trad. en français par Simon Goulard, 1581, in-4°; *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Anvers (Genève), 1580, 3 vol. in-8°, réimprimée à Lille, 1841, in-8°; *De francicæ linguæ recta pronuntiatione*, Genève, 1584, in-8°, très-rare et curieux; *Responses à 37 demandes du jésuite Hay*, 1586, in-8°; *Sermons*, 1586, in-8°; *De vera pronuntiatione græcæ et latinæ linguæ*, Genève, 1587; *les Saints Cantiques mis en rime françoise*, 1595, in-8°. — La correspondance de Bèze est en grande partie inédite. Elle est aujourd'hui disséminée dans diverses bibliothèques publiques. Ainsi, il s'en trouve à la bibliothèque Impériale, dans les collections Béthune, Boulliau, Dupuy, dans le fonds latin, le fonds Saint-Germain français, etc.; aux bibliothèques de Genève, de Berne, de Zurich, etc. Plusieurs ont été publiées dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*.

BÈZE (Le P. de), missionnaire jésuite, naturaliste, vivait dans la deuxième moitié du XVII° siècle. Il passa une partie de sa vie aux Indes. Ses *Observations* ont été insérées dans le Recueil de l'Académie des sciences.

BEZIADE, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Avaray. Armes: *d'azur à une fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or.*

BÉZIERS, *Beterræ*, *Biterris*, *Biterra*, *Julia Biterra* Hérault). Cette ville, conquise par les Romains (120 av. J. C.), fut colonisée par eux deux ans plus tard. César (52 av. J. C.) y établit une nouvelle colonie de vétérans de la 7° légion, d'où elle prit le nom de *Biterra Septimanorum* ou *Julia Biterra*. Tibère y envoya une troisième colonie. Au IV° siècle, elle était le chef-lieu de la cité des *Biterrenses*, la troisième des six qui composaient la Narbonnaise Première, cité qui se divisait en deux *pagi*: le *Biterrensis* (Béderrois) et le *Caprariensis* (Cabrières). La ville était, dès le IV° siècle, le siége d'un évêché suffragant de Narbonne; au V° elle fut prise par les Wisigoths et leur appartint jusqu'au VIII°. On y battit monnaie sous les deux premières races. Les Sarrasins s'en emparèrent (vers 720); Charles Martel la leur reprit et la rasa (vers 733). Pépin y avait un vicomte (vers 743), et sous Charlemagne elle recouvra sa prospérité. A la fin du XI° siècle, Béziers vint en la possession des vicomtes de Carcassonne, au moins pour une partie de la seigneurie, qui demeura divisée entre les vicomtes et les viguiers d'une part, les évêques de l'autre. Durant la première croisade contre les Albigeois, la population de Béziers fut tout entière égorgée (1209, 22 juillet). Dès 1229, Béziers était réunie à la couronne; mais le scrupuleux Louis IX en valida la possession en l'acquérant de Raymond-Trancavel II (1247). Quelques années après, il fit fortifier la ville (1289). Une sénéchaussée y fut établie (1303), et, dès 1314, les députés de Béziers furent appelés à l'assemblée convoquée à Paris pour le règlement des monnaies. Béziers était dans le ressort du parlement de Toulouse qui, même, fut transféré, durant les années 1425 et 1426, à Béziers. En 1423, la sénéchaussée commença à envoyer des députés aux états généraux de la langue d'oïl. Au XVI° siècle, Béziers était la ville principale d'un quartier portant son nom, comprenant Lodève et faisant partie du gouvernement de Languedoc. Elle souffrit beaucoup durant les guerres de religion. Enfin, après la rébellion de Gaston d'Orléans et du maréchal de Montmorency, Richelieu fit démolir sa citadelle et ses fortifications (1632). Il s'est tenu à Béziers un concile d'Ariens en 356, et dix autres conciles aux dates suivantes: 1090, 1233 (ou 1234), 1246, 1255, 1277, 1279, 1280, 1299, 1310, 1351.

L'évêché de Béziers devint, en 1790, suffragant d'Aix, et fut définitivement supprimé en 1802.

BIBLIOGRAPHIE: Dissertation sur Béziers, dans le tome XXIX des Mémoires de l'Académie des inscriptions; L. Charbonneau, *Journal sur les guerres de Béziers* (1583-1586), dans le *Recueil des pièces fugitives* du marquis d'Aubais; Julia, *Hist. de Béziers*, 1846, in-8°.

ÉVÊQUES DE BÉZIERS. — S. Aphrodise. — Paulin, 418. — Dynamius, 451. — Hermès, 452-461. — Sedatius, 589. — Pierre Ier, 633. — Crescitarus, 683. — Pacotasis, 688. — Ervigius, 693. — Wulfégaire, 791. — Étienne Ier, 833. — Alaric, 875-878. — Agilbert, 885-897. — Fructuaire, 897-898. — Matfroi Ier, 898. — Renaud Ier de Béziers, vers 905-vers 933. — Rodoald, vers 936-vers 955. — Bernard Ier Géraud, vers 958-vers 980. — Matfroi II, vers 987-vers 1011. — Urbain, 1016. — Étienne II, 1016-vers 1037. — Bernard II, vers 1040-vers 1046. — Bérenger Ier, vers 1050-vers 1052. — Bernard III Arnaud, 1053-vers 1060. — Bérenger II, vers 1061-vers 1066. — Matfroi III, vers 1070-1093. — Arnaud de Levezon, vers 1095-16 avril 1121. — Saint-Géraud, 1121-5 nov. 1123.

— Guillaume Ier de Cerviez, 1127. — Bermond de Levezon, 1127-1152. — Guillaume II, 1152 vers 1157. — Raimond Ier, 1159. — Guillaume III, 1159-1167. — Bernard IV Gaucelin, 1167-1184. — Geoffroi de Marseille, nov. 1184-1199. — Guillaume IV de Roquesel, 1199-22 avril 1205. — Ermengaud, avril 1205-26 août 1208. — Renaud II de Montpeyroux, 1209-1211. — Pierre II d'Aigrefeuille, 1212-6 juill. 1212. — Bertrand Ier de Saint-Gervais, 1212-13 janv. 1215. — Raimond II le Noir, janv.-20 avril 1215. — Bernard V de Cussy, juill. 1215-23 janv. 1242. — R.... 1243. — P..., 1244. — Raimond III de Sale, 1245-25 juill. 1247. — Raimond IV de Valhauques, 19 sept. 1247-6 juin 1261. — Pons de Saint-Just, juin 1261-19 avril 1293. — Raimond V de Colombiers, 1293-28 juin 1294. — Bérenger III de Frédol, 28 oct. 1294-16 déc. 1305. — Richard Neveu, 1305-8 mai 1309. — Bérenger IV de Frédol, 1309-23 déc. 1312. — Guillaume V de Frédol, 1314-1349. — Guillaume VI de Landorre, 1349. — Hugues Ier de la Jugie, 1349-13 juill. 1371. — Sicard de Lautrec, août 1371-22 juill. 1383. — Gui de Malsec, 1383. — Simon de Cramaud, 1383-1384. — Barthélemy de Monclave, 1384-22 juin 1402. — Bertrand II de Maumont, 1408-janv. 1422. — Hugues II de Combarel, janv. 1422-1424. — Guillaume VII de Montjoie, 1424-3 avril 1451. — Louis d'Harcourt, 13 oct.-10 déc. 1451. — Pierre III Bureau, 10 déc. 1451-1456 ou 1457. — Jean Ier Bureau, 1457-2 mai 1490. — Pierre IV Javailhac, 5 juill. 1490-2 fév. 1503. — Antoine Dubois, 2 fév. 1503-17 avril 1537. — Jean II de Lettes, 13 juill. 1537-1543. — Jean III de Narbonne, 31 août 1543-17 nov. 1545. — François Gouffier, 12 fév.-5 déc. 1547. — Laurent, cardinal Strozzi, 5 déc. 1547-1561. — Julien de Médicis, 1561-1571. — Thomas Ier de Bonzi, 1576-1595. — Jean IV, cardinal de Bonzi, 1596-4 juillet 1621. — Thomas II de Bonzi, 1621-27 août 1628. — Clément de Bonzi, 1628-6 octobre 1659. — Pierre V, cardinal de Bonzi, sept. 1660-8 déc. 1669. — Jean-Armand de Rotundis de Biscaras, 5 janv. 1671-15 fév. 1702. — Louis-Charles des Alris de Rousset, avril 1702-6 sept. 1744. — Léon-Ange de Ghistelle, 8 déc. 1744-nov. 1745. — Joseph Bruno de Bausset de Roquefort, nov. 1745-1771. — Aimar-Claude de Nicolaï, 23 sept. 1771-1790. — *Dominique Pouderoux*, *évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793.

BEZIERS (Seigneurs des), de la maison d'Orglandes (Normandie).

BEZIERS. Voy. Besiers.

BEZONS ou **BESONS**, *Vesannum*, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), possédée par la famille Chanterel, puis par la famille Bazin qui en prit le nom. C'est à cette dernière qu'appartiennent les personnages suivants : Claude Bazin, sieur de Bezons, intendant du Languedoc, membre de l'Académie française (1643), né à Paris en 1627, mort en 1684. = Son fils, Armand, évêque d'Aire (1685), archevêque de Bordeaux (1698), de Rouen (1719), et membre du conseil de régence, mort le 8 oct. 1721. = Jacques, frère du précédent, [illegible]chal *de* France (1710), membre du conseil [illegible] (1715), né le 14 nov. 1646, mort à [illegible]ance [illegible]733. — On peut consulter sur lui [illegible] Saint-Simon.

[illegible] ([illegible]ienne), géomètre, membre de [illegible] sciences (1758), né à Nemours le [illegible], mort aux Basses-Loges le 22 sept. [illegible] nommé (1763) examinateur des gardes [illegible] et de la marine, et (1768) de l'artil[illegible] Cours de *mathématiques à l'usage de la* [illegible] 1764-69, 6 vol. in-8°; *Cours de mathématiques à l'usage du corps de l'artillerie*, 1770-72, [illegible] in-8°; ces ouvrages ont joui longtemps d'une grande popularité; *Théorie générale des équations algébriques*, 1779, in-4°.

BIANCHI (Thomas-Xavier de), orientaliste, né à Paris le 25 juin 1783, mort en 1864. — *Dictionnaire français-turc*, 1831-1846, 2 vol. in-8°; *Dictionnaire turc-français*, 1835-50, 2 vol. in-8°.

BIARD (Paul), missionnaire Jésuite, né à Grenoble en 1565, mort à Avignon le 19 nov. 1622. Il partit pour le Canada en 1611, mais deux ans plus tard il fut fait prisonnier et emmené en Angleterre. — *Relation de la Nouvelle-France*, Lyon, 1616, in-12; ouvrage qu'il avait d abord rédigé en latin.

BIARD (Pierre), sculpteur, né à Paris en 1559, mort le 17 sept. 1609. — *Henri IV à cheval*, bas-relief placé jadis au-dessus de la porte de l'hôtel de ville de Paris; *sculptures* du jubé de Saint-Étienne du Mont. = Son fils, Pierre, sculpteur, né en 1592, mort en 1661.

BIARNOY DE MERVILLE (Pierre), avocat, jurisconsulte, né en Normandie, mort à Paris en décembre 1740. — *Règles pour former un avocat*, 1711, in-12, souvent réimprimé; *Traité des majorités coutumières*, 1729, in-8°.

BIAUZAT (Gauthier de), homme politique, mort en 1815. Il fut (1789) député du tiers état à l'Assemblée nationale où il joua un rôle assez actif, et sous l'Empire devint conseiller à la cour d'appel de Paris. — *Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toute espèce d'impôts*, 1789, in-8°.

BIBBIENA (Jean Galli de), romancier, né à Nancy vers 1709, mort en Hollande ou en Italie vers 1779. Il était fils de l'architecte François Bibbiena, que Léopold, duc de Lorraine, avait fait venir près de lui.

BIBERACH, ville du Wurtemberg qui a donné son nom à deux batailles gagnées par l'armée de Moreau sur les Autrichiens. La première fut livrée le 2 octobre 1796 (11 vendémiaire an v), au général Latour qui perdit 8000 hommes. Cette victoire permit aux Français, alors en retraite à la suite des revers éprouvés par l'armée de Sambre-et-Meuse que commandait Jourdan, de gagner Huningue sans être gravement inquiétés. La seconde, où se distinguèrent Saint-Cyr et Richepanse, eut lieu le 10 mai 1800. Kray y fut complètement battu et perdit 2000 hommes hors de combat et 2000 prisonniers.

BIBERIUS MERO (Junius), pseudonyme de Jean Boivin.

BIBISCUM, Vivy (Maine-et-Loire).

BIBLIOTHÈQUES. Sidoine Apollinaire, au ve siècle, cite plusieurs bibliothèques particulières dans la Gaule : telles étaient les bibliothèques de Loup, professeur à Périgueux; du consul Magnus, à Narbonne; de Rurice, évêque de Limoges, et celle du préfet Tonance Ferréol, dans sa maison de Prusiane, située sur les bords du Gardon. Cette bibliothèque était partagée en trois classes : l'une destinée à l'usage des femmes, la seconde aux littérateurs de profession, la troisième au vulgaire des lecteurs.

Au commencement du vie siècle, il est fait mention de bibliothèques monastiques au centre de la France, dans la donation d'une collection de livres d'histoire à la bibliothèque de Mici près Orléans. Ces livres, qui subsistaient encore trois cents ans plus tard, portaient en note que le donateur les avait offerts et déposés le jeudi saint sur l'autel de Saint-Étienne.

Au ixe siècle, partout où s'établirent des écoles, il dut se former en même temps une bibliothèque plus ou moins considérable. Charlemagne avait fondé une bibliothèque au monastère de Saint-Gall, et réuni pour lui-même des livres

à l'île Barbe, près de Lyon, et à Aix-la-Chapelle. Mais il disposa de ces deux collections au profit des pauvres, dans son testament rapporté par Éginhard. Malgré leur dispersion, il est certain qu'il y eut une Bibliothèque du Palais, depuis Louis le Débonnaire jusqu'à Charles le Chauve, qui en légua les deux tiers aux abbayes de Saint-Denis et de Compiègne.

On trouve, dans le tome II (p. 311) du *Spicilegium* de Lucas d'Achery, le catalogue fait en 831 des livres de l'abbaye de Saint-Riquier (Picardie). Nous en extrayons les titres d'ouvrages relatifs aux auteurs anciens ou aux historiens :

« Parmi les livres des anciens qui ont écrit sur les gestes des rois et sur la description de la terre, on compte Josèphe en entier; Pline le Jeune, *Des mœurs et de la vie des empereurs;* l'Abrégé de Pompée (probablement de Trogue-Pompée, c'est-à-dire Justin); Æthicus, *de la Description du monde;* l'Histoire d'Homère, où sont contenus Dictys et Darès le Phrygien; l'Histoire de Socrate, de Sozomène et de Théodoret; les livres de Philon le Juif, 1 vol.; l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe; la *Chronique* de Jérôme, 2 vol.; *de la Somme des temps et de l'origine et des faits des Romains*, 1 vol.; la *Loi romaine;* le *Pacte de la loi salique*, qui forme trente livres; des parties du *Donat* avec gloses; le livre *Logôn* (c'est-à-dire des discours grecs ou latins); la *Généalogie de la Bibliothèque* (c.-à-d. de la Bible); la *Passion du Seigneur*, en tudesque et en latin, formant six livres.»

A partir du XIe siècle, les lettres n'étant plus guère cultivées que dans les monastères, ce fut là aussi que se formèrent des bibliothèques un peu considérables.

Au milieu du XIIIe siècle, il y eut un essai de bibliothèque publique tenté par saint Louis; et cette innovation, qui pouvait exercer une si grande influence sur le progrès des lumières, le roi de France l'avait empruntée aux Orientaux. Nous traduisons le récit de Geoffroy de Beaulieu :

« Ayant entendu parler, lorsqu'il était encore dans les pays d'outre-mer, d'un grand soudan des Sarrasins qui faisait soigneusement rechercher, transcrire à ses frais, et placer dans une bibliothèque, les livres de toute espèce pouvant être utiles aux savants de son pays, et qui les mettait à leur disposition toutes les fois qu'ils en avaient besoin, le pieux roi résolut de faire copier à ses frais, dès qu'il serait de retour en France, tous les livres utiles et authentiques des saintes Écritures qu'il pourrait trouver dans les différentes abbayes, afin que lui et ceux de ses sujets qui étaient lettrés et religieux pussent y étudier pour leur utilité particulière et pour l'édification de leur prochain. Ce qu'il avait résolu, il l'exécuta quand il fut de retour. Il fit en effet préparer un local convenable et sûr, à Paris, dans le trésor de sa chapelle, et y réunit de nombreux textes de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Grégoire, et des autres docteurs orthodoxes. Il allait y étudier lui-même quand il en avait le temps, et accordait volontiers aux autres la permission d'y étudier avec lui. Il aimait mieux faire copier les livres que de les acheter, parce que, disait-il, il augmentait ainsi le nombre des exemplaires des saintes Écritures, et les rendait plus utiles.... Quand il étudiait dans ses livres, et que quelques-uns de ses serviteurs qui n'étaient point lettrés se trouvaient présents, il leur traduisait du latin en français les passages qu'ils ne comprenaient pas. »

Cette innovation de saint Louis était d'autant plus heureuse, que jusqu'alors les bibliothèques possédées par les couvents ou les particuliers n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de personnes. On ne communiquait les livres qu'à des distances peu éloignées, et souvent même on ne pouvait les emprunter qu'en déposant un gage. Ainsi Louis XI, en 1471, pour obtenir de la Faculté de médecine de Paris le prêt d'un manuscrit des œuvres du célèbre médecin arabe Rasès, fut obligé de fournir un gage de plus de douze marcs d'argent et une caution de cent écus d'or.

Après la mort de saint Louis, sa collection fut dispersée, comme l'avaient été précédemment celles des monarques carlovingiens. Il en légua en effet le quart au couvent des dominicains de Compiègne, et partagea le reste entre l'abbaye de Royaumont, les dominicains et les cordeliers de Paris. A la fin du même siècle, Philippe le Bel avait, à ce qu'il paraît, rassemblé quelques livres qui furent aussi dispersés après sa mort. Ce fut Charles V qui, le premier, songea à former une bibliothèque dans le but de la transmettre à ses successeurs.

« Ce prince, dit l'académicien Boivin, fit déposer à cet effet tous les livres qu'il put réunir dans une des tours du Louvre, qui fut appelée, pour cette raison, *tour de la Librairie*. Les livres, au nombre de 910, y occupaient trois étages, et y étaient rangés avec autant de soin que de propreté. Pour les conserver précieusement, Charles V voulut qu'on fermât de barreaux de fer, de fil de laiton et de vitres peintes, toutes les fenêtres de sa bibliothèque; et, afin que l'on y pût travailler à toute heure, l'on pendit par son ordre à la voûte trente petits chandeliers et une lampe d'argent, qui étaient allumés toutes les nuits. Les lambris des murs étaient de bois d'Irlande, la voûte était lambrissée de bois de cyprès, et tous ces lambris étaient embellis de sculptures en bas-reliefs.

« Gilles Malet, pour lors valet de chambre, et ensuite maître d'hôtel du roi, fut chargé de la garde de cette bibliothèque ou librairie. Il en dressa lui-même l'inventaire en 1373 (publié par Van-Praet, 1835, in-8°). »

Après la mort de Charles V (1380), maître Jean Blanchet, secrétaire de roi, fut chargé par le duc de Bourgogne de visiter la bibliothèque. Le 6 novembre de la même année, il collationna les livres avec l'inventaire fait par Gilles Malet, et n'y trouva de moins que les volumes donnés par le roi à diverses personnes. Après cette opération, on expédia à Malet des lettres patentes pour le décharger de toute responsabilité et le tenir quitte des livres qui lui avaient été donnés en garde.

En 1409, le duc de Guyenne fit présent à la bibliothèque du Louvre d'une vingtaine de volumes qui furent enregistrés par Gilles Malet, lequel mourut probablement l'année suivante, et fut remplacé par Antoine des Essarts. Les livres furent inventoriés de nouveau, et l'on trouva qu'il manquait un grand nombre de volumes cotés dans l'ancien inventaire et donnés à différentes personnes par Charles V ou Charles VI. « Les premiers princes du sang, dit Boivin, et surtout le duc régent du royaume, s'en étaient approprié un assez bon nombre. Les grands et les petits officiers de la cour en avaient emporté quantité qu'ils n'avaient pas rendus. En un mot, il semblait que la bibliothèque du roi était alors comme un magasin public ouvert à tout le monde et une espèce de trésor royal d'où il sortait autant de richesses qu'il y en entrait. »

D'après l'inventaire qui fut dressé par les commissaires de la chambre des Comptes, on trouva qu'il manquait environ 200 volumes; mais, ces pertes étant balancées par de nouvelles acquisitions, la bibliothèque se trouvait encore atteindre le chiffre de 900 volumes, comme sous Charles V, quarante ans auparavant.

En 1425, après la mort de Charles VI, les livres furent de nouveau inventoriés par trois commissaires de la chambre des Comptes, qui passèrent cinq jours à dresser un nouvel inventaire. Trois libraires, nommés pour faire la prisée des volumes, qui se montaient seulement à 823, les évaluèrent à la somme de 2 323 livres 4 sols.

En 1423, lorsque les Anglais étaient maîtres de Paris, le duc de Bedford se fit représenter les livres par Garnier de Saint-Yon, alors bibliothécaire, et, en 1429, il lui en donna pleine quittance en se les appropriant moyennant 1200 livres qu'il compta à l'entrepreneur du mausolée de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Bedford fit indubitablement transporter cette bibliothèque en Angleterre, car depuis lors il n'en est plus question. Quelques-uns de ces livres ont été, à diverses époques, transportés de nouveau en France. La Bibliothèque Impériale en possède aujourd'hui plusieurs.

Au commencement du xv° siècle, la maison d'Orléans possédait une bibliothèque précieuse surtout par la beauté des volumes, que le duc Louis avait fait, pour la plupart, exécuter à ses frais. Son fils, Charles d'Orléans, étant prisonnier en Angleterre, apprit, en 1427, que les Anglais préparaient une expédition sur les bords de la Loire. Craignant alors que la collection de livres et d'objets d'art que son père avait rassemblés au château de Blois ne tombât au pouvoir des ennemis, il la fit transporter d'abord à Saumur, puis à la Rochelle. Ce fut à cette occasion que le catalogue en fut dressé par maître Jehan de Tuilières, licencié en lois. Il a été publié (1843) avec des notes, par M. Le Roux de Lincy.

Charles d'Orléans et Jean, comte d'Angoulême, revenant d'Angleterre, après vingt-cinq ans de captivité, rapportèrent environ 60 volumes qu'ils y avaient achetés, et dont quelques-uns provenaient de la collection enlevée à la tour du Louvre par le duc de Bedford. Ces livres furent ajoutés à la bibliothèque de Blois.

La bibliothèque des rois de France ne fut reconstituée que sous Louis XI, qui fit réunir les collections éparses dans les châteaux royaux, et les augmenta successivement des livres de son frère, le duc de Guyenne, et, après la mort de Charles le Téméraire, d'une partie de ceux des ducs de Bourgogne.

La bibliothèque des ducs de Bourgogne, fondée par Philippe le Hardi, était devenue bientôt, grâce à la munificence de ses possesseurs, l'une des plus belles et des plus considérables de l'Europe. Elle s'augmenta d'abord sous son fondateur d'une collection de livres rassemblés par son beau-père, Louis de Male, comte de Flandre.

Les immenses richesses de Philippe le Bon le mirent à même d'enrichir sa bibliothèque d'un grand nombre de livres précieux; il en fut de même de Charles le Téméraire; mais cette bibliothèque magnifique quant à l'exécution, les peintures, la reliure et le nombre des volumes, était composée à peu près comme celle de la maison d'Orléans, et contenait surtout des livres de dévotion et des romans.

Sous Charles VIII et Louis XII, la bibliothèque des rois de France s'agrandit aux dépens de l'Italie. Le premier l'augmenta de la célèbre collection fondée à Naples au xiv° siècle par les princes de la maison d'Anjou; l'ancienne bibliothèque de Pavie, formée par les Sforce et principalement par le duc Galéas, fut dépouillée successivement par Louis XII en 1499, et en 1526 par Lautrec. C'est d'elle que proviennent les plus belles éditions du xv° siècle possédées par la Bibliothèque Impériale, la plus riche du monde en ce genre.

Une importante acquisition faite par Louis XII fut celle de la bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, mort en 1492. Elle contenait 106 volumes d'une exécution magnifique.

François Ier, qui avait fondé à Fontainebleau une petite bibliothèque, en y réunissant les livres de son aïeul Jean, comte d'Angoulême, et de son père, y fit transporter la grande collection rassemblée à Blois par les princes de la maison d'Orléans. On dressa alors le catalogue de tous ces livres, qui se composaient de 1781 manuscrits et de 109 imprimés. Ce prince fit en outre l'acquisition de manuscrits grecs dont, à sa mort, le nombre s'élevait à 940.

En 1556, Henri II rendit une ordonnance par laquelle il enjoignit aux libraires de remettre à sa bibliothèque un exemplaire en vélin et relié de tous les livres imprimés par privilége. Malheureusement cette ordonnance tomba en désuétude pendant les guerres de religion.

Augmentée de 140 nouveaux manuscrits sous Charles IX, la bibliothèque de Fontainebleau fut plus d'une fois pillée par les hommes qui se trouvèrent successivement à la tête des affaires à la fin du xvi° siècle. Ce fut pour prévenir de pareils accidents que Henri IV, en 1595, la fit transférer à Paris, où elle fut d'abord placée dans le collége de Clermont; et lorsque les jésuites, revenus de l'exil, eurent réclamé ce local qu'on leur rendit, on l'installa dans le couvent des cordeliers, puis rue de la Harpe. En 1600, elle s'enrichit de 900 manuscrits précieux qui avaient appartenu à Catherine de Médicis, et plus tard, après la mort de Henri IV, de tous les livres de son cabinet particulier, usage qui fut ensuite fidèlement observé. Les livres qui proviennent du cabinet de Louis XIV sont au nombre de plus de 10 000, tous remarquables par la beauté des éditions et des reliures.

Ce fut surtout sous l'administration de Colbert et de Louvois que la Bibliothèque Royale prit un développement digne de la France. D'après l'inventaire qui fut fait en 1684, le total des volumes se montait à 10 900 manuscrits et 40 000 imprimés. Un siècle plus tard, à la fin du règne de Louis XVI, par suite des acquisitions successives des collections de Bigot (en 1706), de Gaignières (1715), de d'Hozier (1717), de de la Marre (1718), de Colbert (1732), de Cangé (1733), de du Cange (1756), de Fontanieu (1766), et d'une partie du célèbre cabinet du duc de la Vallière; par suite aussi de legs, de dons et d'envois faits par diverses personnes, le nombre des imprimés seuls s'élevait à 152 868. L'acquisition du cabinet de Colbert, la plus importante qu'ait jamais faite la Bibliothèque, se composait de près de 10 000 manuscrits, dont 645 orientaux et 1000 grecs.

Avant la Révolution, d'importantes modifications furent introduites dans l'administration de la Bibliothèque, qui, en 1720, avait été divisée en quatre départements, savoir : manuscrits, imprimés, titres et généalogies, planches gravées et estampes. Transférée en 1724 à l'hôtel de Nevers, rue Richelieu, elle fut enfin rendue publique en 1737.

Elle avait été précédée, dans l'exécution de cette utile mesure, par la bibliothèque Mazarine, dont nous allons parler, et la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, laquelle avait été rendue publique en 1707, conformément aux dispositions testamentaires du président Cousin, qui lui avait, à cette condition, légué ses livres, sa maison et 1000 livres de rente.

La Bibliothèque, sous la République et l'Empire s'enrichit des dépouilles de plusieurs couvents

de France et d'une précieuse collection de manuscrits et d'imprimés enlevés aux pays conquis par nos armées. Cette collection fut presque tout entière restituée en 1815.

Vers 1643, Mazarin chargea de lui composer une bibliothèque le savant Gabriel Naudé, qui pendant 10 ans parcourut l'Europe achetant partout les livres rares et précieux. Il en résulta une collection de 40 000 volumes, la plus belle qui existât au monde. Mais avant qu'elle fût complète, dès 1644, le cardinal avait ouvert aux savants les salles de son hôtel de Nevers qui contenaient les milliers de volumes qu'il possédait déjà, et où l'on était admis les jeudis depuis huit heures du matin jusqu'à onze et depuis deux heures après midi jusqu'à cinq. Dispersée et vendue en partie par ordre du parlement en 1651, lors de la Fronde, elle finit, quand les troubles furent terminés, par être reconstituée à peu près telle qu'elle était. Mazarin, en mourant (1661), la consacra, suivant les termes de son testament, « à la commodité et à la satisfaction des gens de lettres. » Il ordonna qu'elle fût ouverte aux lecteurs deux fois par semaine, et il affecta une somme considérable pour la construction d'un bâtiment *ad hoc* et pour l'achat de livres.

Outre cette bibliothèque, qui prit le nom de ***Mazarine***, il existait à Paris, avant la Révolution, plusieurs bibliothèques assez importantes, qui ont été successivement réunies à d'autres établissements. En voici l'énumération : 1° la Bibliothèque des avocats, fondée en 1704, par Et. Gabriau, seigneur de Riparfond, avocat au Parlement; rendue publique en 1708, elle se composait, en 1793, de 40 000 volumes et manuscrits; 2° la Bibliothèque des prêtres de la Doctrine, léguée à cette maison par Miron, docteur en théologie, et rendue publique en 1718; 3° la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, l'une des plus importantes de la France : ses manuscrits furent, à la Révolution, réunis à ceux de la Bibliothèque nationale, mais presque tous les imprimés périrent dans un incendie, la nuit du 19 au 20 mai 1794; 4° la Bibliothèque de Sorbonne, fondée par Richelieu : on y trouvait huit cents éditions de la Bible; 5° la Bibliothèque du collège de Navarre, fondée par la reine Jeanne, dispersée sous Charles VI, rétablie sous Louis XI; 6° la Bibliothèque des Augustins; 7° la Bibliothèque des prêtres de l'Oratoire, fondée par de Bérulle; 8° la Bibliothèque des Feuillants; 9° celle du monastère de Saint-Martin-des-Champs; 10° des Petits-Augustins; 11° des religieux de Picpus; 12° des Récollets; 13° des Minimes; 14° des Cordeliers; 15° des Jacobins; 16° des Chartreux. Ces trois dernières devaient leur origine à saint Louis, qui leur légua une partie de la bibliothèque qu'il avait rassemblée à la Sainte-Chapelle; 17° enfin, la Bibliothèque de la ville, formée des legs faits, en 1763, par Moriau, procureur du roi. Les 20 000 volumes qu'elle contenait servirent, en 1795, à former le fond de la Bibliothèque de l'Institut.

Ajoutons à cette liste la Bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, fondée en 1625, et enrichie successivement par les donations du cardinal de la Rochefoucauld et de Letellier, archevêque de Reims; la Bibliothèque de l'Arsenal, créée par le marquis de Paulmy, et augmentée d'une partie des livres de la collection du duc de la Vallière, par le comte d'Artois, qui les avait acquis en 1781. La bibliothèque actuelle de la Ville fut, en 1795, tirée des différentes collections littéraires qui subsistaient à cette époque.

Il n'est guère aujourd'hui, à Paris ou dans les départements, d'établissement public un peu considérable qui ne possède une bibliothèque. Parmi celles qui sont publiques à Paris, nous citerons :

La Bibliothèque de l'Institut, la Bibliothèque du Louvre, les bibliothèques du Muséum, de la Faculté des lettres, de la Faculté de droit, de la Faculté de médecine, du Conservatoire des arts et métiers, du Conservatoire de musique, etc.

BIBLIOGRAPHIE : B. Géraud, ***Essai sur les livres***, 1840, in-8°; Boivin, ***Mémoire sur la bibliothèque du Louvre***, dans le tome II des ***Mémoires de l'Académie des inscriptions; Histoire littéraire de la France***, t. IX; Petit-Radel, ***Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes avec notice sur la Bibliothèque Mazarine***, 1819, in-8°; la série des ***Recherches hist. sur les bibliothèques de Paris***, par A. Franklin, 1860 et suiv., in-12, et 1868, in-4°; ***Curiosités bibliographiques***, par Lud. Lalanne, ouvrage d'où est tiré l'article qui précède.

BIBRACTE, ville gauloise des *Ædui* dont la situation n'est point parfaitement déterminée, malgré les nombreux travaux dont elle a été l'objet, et que l'on place assez généralement à Beuvray, près d'Autun. Après l'échec de César à *Gergovia*, Bibracte fut une des premières villes des *Ædui* à se déclarer contre les Romains. Les *Ædui*, s'étant enfin décidés à participer à la guerre de l'indépendance, prétendaient en prendre la direction. Dans une assemblée générale des peuples gaulois, tenue à Bibracte et où il ne manquait que les ***Remi***, les ***Lingones*** et les ***Treviri***, la demande des *Ædui* fut repoussée et l'on confirma à Vercingétorix le commandement suprême dont il avait été investi. La cause de l'indépendance gauloise ayant succombé à ***Alesia***, César alla prendre ses quartiers d'hiver à Bibracte. Il y revint passer huit à dix jours en 51, après la soumission des *Bituriges Cubi*, et il en repartit pour aller combattre les *Carnutes*. Bibracte se mit bientôt sous le patronat de César et prit le surnom de ***Julia***. — Voy. AUTUN.

BIBRACTIS, divinité connue par une inscription sur une lame de métal trouvée dans le pays de Luxembourg, découverte dont l'authenticité est suspectée.

BIBRAX, *oppidum* des ***Remi***. Les Belges l'attaquèrent au commencement de leur guerre avec César. Dans le IVe siècle, il faisait partie de la cité rémoise, métropolitaine de la Belgique Seconde, et au VIe était une résidence royale. On ne sait au juste quelle était sa situation.

BIBRON (Gabriel), zoologiste distingué, né à Paris en 1806, mort le 27 mars 1848. — Outre des articles publiés dans divers recueils, et entre autres dans l'*Encyclopédie nouvelle* de J. Reynaud, il a rédigé la partie zoologique du troisième volume de l'expédition scientifique de Morée, a terminé le travail de M. Cocteau sur les *reptiles de Cuba*, et publié avec Duméril l'***Histoire naturelle des reptiles***.

BICAISE (Honoré), médecin, né à Aix (Provence) vers 1590.

BICÊTRE, village du Parisis (Seine). Louis IX y avait fait élever un couvent de Chartreux, qui fut acquis en 1290 par Jean, évêque de Winchester, d'où, par corruption, est venu le nom que porte aujourd'hui cette localité. Charles VI en fit don à un comte de Savoie, Amédée le Rouge, dont le fils Amédée VIII le céda, en 1400, à Jean, duc de Berry, qui dépensa, pour embellir sa résidence, des sommes énormes, fruit de ses pillages et de ses malversations. Les Cabochiens, trouvant la place dangereuse entre ses mains, la prirent et la pillèrent (1411). Jean la céda au chapitre de Notre-Dame. Au XVIe siècle elle devint un repaire de brigands, si bien qu'il fallut en faire réellement le siége en 1519. Richelieu, après en avoir rasé les ruines (1632), fit élever, à la place, un hôpital

militaire nommé *Commanderie de Saint-Louis*, qui fut à peu près abandonné lors de l'établissement des Invalides (1672). Depuis cette époque, Bicêtre est resté longtemps un établissement tenant de l'hospice et de la prison. D'affreux massacres y eurent lieu du 3 au 5 septembre 1792.

— Le 2 novembre 1410 fut signé à Bicêtre entre les Armagnacs et les Bourguignons un traité qui mit fin momentanément à la guerre civile. Ce traité portait, entre autres, que les ducs de Bourgogne et de Berry s'éloigneraient de Paris avec leurs troupes, et qu'ils n'y reviendraient que mandés tous les deux simultanément. A la suite de ce traité se forma un nouveau conseil du roi où ne figurait aucun prince.

BICHAT (Marie-François-Xavier), l'un des plus illustres physiologistes des temps modernes, né à Thoirette (Jura) le 11 nov. 1771, mort à Paris le 22 juillet 1802. Son père était médecin à Poncin, près de Nantua. Après avoir suivi pendant deux ans (1791-1793) à Lyon la clinique du célèbre chirurgien Marie-Antoine Petit, il se rendit à Paris et ne tarda pas à être distingué par Desault dont il devint l'aide et l'ami. Desault étant mort (1795), Bichat, qui avait terminé le quatrième volume du *Journal de chirurgie* commencé par son maître dont il publia (1797) les *Œuvres chirurgicales*, inséra plusieurs mémoires dans le recueil de la *Société médicale d'émulation*, qu'il avait fondée avec Corvisart et plusieurs amis; puis il ouvrit un amphithéâtre où il enseigna l'anatomie, la physiologie et la médecine opérative. Il devint, en 1800, médecin de l'Hôtel-Dieu, et deux ans après, épuisé par des excès de travail, succomba à une fièvre typhoïde. — *Traité des membranes en général et des membranes en particulier*, 1800, in-8°; *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort*, 1800, in-8°; *Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*, 1801, 2 vol. in-8°; *Anatomie descriptive*, 1801-1802. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions.

BICHET (*N.*), médecin de Louis XV et de la famille royale, chirurgien major des hôpitaux royaux. — *Observations sur l'art des accouchements*, 1758, in-12.

BICHEUX (Louis le), peintre d'architecture et de perspective, reçu à l'Académie de peinture le 7 mars 1648, mort le 16 juin 1666 à 64 ans.

BICHEUX (Guillaume), maître patenôtrier de Paris, inventeur de la moulure du verre en sable, né vers 1576, mort au XVII° siècle.

BICOQUE (La), village situé au N. E. de Milan et où fut livrée le 29 avril 1522 une bataille perdue par les Français. — Lautrec, dont la gendarmerie, sans solde depuis dix-huit mois, se mutinait, que les Vénitiens menaçaient d'abandonner et auquel les Suisses demandaient leur argent, leur congé ou la bataille, fut contraint d'attaquer la position formidable où les Impériaux s'étaient retranchés près du château de la Bicoque. L'impatience des Suisses ne permit pas que l'ennemi fût assailli de tous les côtés à la fois. Ils se jetèrent tête baissée dans un chemin creux où l'infanterie espagnole leur tua quatre mille hommes, et les autres attaques, faites successivement, n'eurent aucun résultat. Cette sanglante défaite nous fit perdre le Milanais. — Voyez, entre autres, sur cette bataille, les récits de Guichardin, Galeatius Capella, Mart. Du Bellay, et l'histoire (en espagnol) du marquis de Pescaire par Valles, 1558 et 1570, in-8°.

BIDACHE, *Bidassia*, seigneurie de la Basse-Navarre (Basses-Pyrénées) ayant titre de principauté; elle appartenait à la maison de Gramont.

BIDAL. Voy. ASFELDT.

BIDASSIA, *Bidache* (Basses-Pyrénées).

BIDAULT (Jean-Joseph-Xavier), peintre de paysages, membre de l'Institut (1823), né à Carpentras le 15 avril 1758, mort à Montmorency le 20 octobre 1846. Il a fait un grand nombre de vues d'Italie. — *Paysage* (musée du Louvre).

BIDEAU (Dominique), violoncelliste au Théâtre-Italien de Paris, compositeur, vivait à la fin du XVIII° siècle et dans la première moitié du XIX°.

BIDEAUX, **BIDAUS** ou **PITAUS**, nom donné au XIV° siècle à certaines troupes de fantassins qui combattaient avec des lances.

BIDESTROF, seigneurie de Lorraine (Meurthe) érigée en baronnie le 19 avril 1722 en faveur de Pierre-Charles-Melaine, baron de Philbert.

BIDET (Nicolas), agronome, né en 1709, mort à Reims le 15 février 1782. = Son frère, Louis, né à Reims où il mourut en 1762, a laissé une histoire manuscrite de cette ville.

BIDISCUM, Bitche (Moselle).

BIDON DE VILLEMONTEZ, littérateur, mort à Riom en 1839.

BIDOU (Le P. Charles-François), écrivain, né à Ecos (Eure) le 30 janvier 1756, mort le 13 février 1824. = Son frère, FRANÇOIS-SIMON, médecin, né le 9 août 1769, mort le 8 août 1824.

BIDOUZE, dans le comté de Bigorre, une des douze baronnies de Béarn, qui fit plus tard partie du comté de Parabère, et qui au XVIII° siècle était possédée par une branche de la maison de Baudéan.

BIÉCOURT (Seigneurs de), branche de la maison d'Amerval (Hainaut).

BIENAIMÉ (Pierre-François), évêque de Metz (1802), naturaliste, né à Montbard, mort le 9 février 1806. — *Mémoire sur les abeilles*, 1780, plusieurs fois réimprimé.

BIENAIMÉ (Pierre-Théodore), architecte, né à Amiens en 1765, mort à Paris le 14 octobre 1826.

BIENAISE (Jean), chirurgien, né à Mazères (comté de Foix) en 1601, mort le 25 décembre 1681.

BIENCOURT (Seigneurs de), de la famille de Monchi.

BIENFAIT. On appelait ainsi en Anjou la portion de biens qui revenait aux cadets, d'après la coutume du pays, dans l'héritage paternel et maternel. Cette portion comprenait le tiers du patrimoine commun, mais elle ne consistait qu'en un droit de jouissance; les biens rentraient entre les mains du fils aîné à la mort de ses frères.

BIENNÉ (Jean), *Benenatus*, libraire et imprimeur de Paris, mort assassiné le 15 février 1588. Parmi les belles éditions sorties de ses presses on remarque *Démosthènes*, 1570, in-f°; *Lucretius*, 1570, in-4°; *Synesii Hymni*, 1570, in-8°.

BIEN PUBLIC (Ligue ou guerre du). C'est le nom que l'on donne à la vaste coalition formée contre Louis XI en 1465 par une foule de seigneurs à la tête desquels étaient les ducs de Calabre, de Bourbon, de Bretagne, le duc de Berry frère du roi, le duc de Nemours, le comte de Charolais (Charles le Téméraire), les comtes de Dunois, d'Armagnac, de Dammartin, le maréchal de Lohéac, etc. Le *bien public*, tel était, disaient-ils, le motif qui leur faisait prendre les armes. Le principal événement de cette guerre fut la bataille de Montlhéry, livrée le 16 juillet par les troupes royales au comte de Charolais qui resta maître du champ de bataille. Elle se termina par les traités de Conflans (5 octobre) et de Saint-Maur (29 octobre), où les princes et les seigneurs ne songèrent qu'à leurs propres intérêts. Louis XI poursuivit plus tard avec une haine implacable tous ceux qui avaient pris part à cette ligue.

BIENVENU (*N.*), littérateur de la premièr

moitié du XVIIe siècle. — *Horace françois*, Paris, 1633, in-12.

BIENVENUE. La bienvenue était un droit payé par le nouveau membre d'un corps à ses confrères, ou à ses communs serviteurs. C'est ainsi que le chevalier comparaissant pour la première fois dans un tournoi donnait un heaume au héraut d'armes. Celui-ci recevait en outre 8 sous parisis de bienvenue de chaque combattant. — Voy. BÉJAUNES.

BIENVILLE (J. D. T.), médecin, établi à la Haye, vivait dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. — *De la Nymphomanie*, 1771, in-8°; *Traité des erreurs populaires sur la santé*, 1775, in-8°.

BIERBACK (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy.

BIERRA-SYLVA, la forêt de Fontainebleau.

BIERRES, seigneurie d'Auxois, érigée en comté en octobre 1706, en faveur d'Antoine Chartraire.

BIET, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Cassinel, de la Tremblaye, de Maubranches, de Galles et de Boistron. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

BIET (Antoine), missionnaire, né dans le diocèse de Senlis vers 1620. Au retour d'une expédition désastreuse à Cayenne, il publia: *Voyage de la France équinoxiale ou l'île de Cayenne, entrepris par les François en* 1652, Paris, 1664, in-4°. A la fin se trouve un dictionnaire Galibi.

BIET (René), érudit, abbé de Saint-Léger de Soissons, mort le 29 octobre 1767. — *Éloge du maréchal d'Estrées*, 1739, in-8°; *Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules*, 1736, in-12.

BIETT (Laurent), médecin titulaire de l'hôpital Saint-Louis (1819), membre de l'Académie de médecine, né à Scamfs (Grisons), mort le 3 mars 1840.

BIÉVILLE (Sieurs de), de la famille Baillehache (Normandie).

BIÈVRE (*N.*, MARÉCHAL, marquis de), littérateur qui s'est rendu célèbre par ses bons mots et ses calembours, né en 1747, mort à Spa le 23 janvier 1789. Il était petit-fils de Georges Maréchal, premier chirurgien du roi, qui était possesseur du château de Bièvre. — *Vercingétorix*, tragédie: elle est remplie de calembours (1770); *Le Séducteur*, comédie (1783); *Les Réputations*, comédie (1788); *L'Almanach des Calembours*, 1771, in-18; *Les amours de l'ange Lure et de la fée Lure*, 1772, in-32, très-rare.

BIÈVRES (Seigneurs de), de la maison de Rubempré (Picardie).

BIEZ (du), maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Bécourt, de Nielle, du Caurroy, d'Ignaucourt, de Saviguies. Armes: *d'or à trois fasces de sable et trois merlettes de même en chef* (Voy. le P. Anselme, t. VII). — A cette maison appartenait Oudart du BIEZ, célèbre capitaine du XVIe siècle, maréchal de France, né vers 1475, mort à Paris en juin 1553. Après la mort de Bayard (1524) il obtint la moitié de sa compagnie, servit avec distinction en Italie et fut créé maréchal en 1542. Trois ans plus tard, il fut envoyé comme lieutenant général en Picardie, où il battit plusieurs fois les Anglais; mais l'impéritie de son gendre Coucy-Vervins qui rendit Boulogne à l'ennemi, et quelques revers le firent tomber en disgrâce. A l'avénement de Henri II, on lui fit son procès comme concussionnaire et il fut (1549) condamné à mort ainsi que son gendre. Celui-ci fut seul exécuté, et le vieux maréchal, dépouillé de ses titres et de ses dignités, dégradé de noblesse, fut enfermé à Loches d'où il sortit au bout de trois ans. En 1575 sa mémoire et celle de Coucy furent réhabilitées. — Il y a de lui des lettres dans le manuscrit 8529 du fonds latin à la Bibliothèque Impériale.

BIG.. . (L'abbé), pseudonyme de Voltaire.

BIGAMIE. Le droit canon distinguait trois sortes de bigamie: elles résultaient, la première de l'union d'un homme avec deux ou plusieurs femmes; la seconde, d'un mariage avec une femme qui avait perdu sa virginité hors et même dans les liens conjugaux, et la troisième de la simple violation des vœux de chasteté.

A quelque catégorie que le bigame appartînt, il était réputé indigne de recevoir les ordres et, s'il les avait déjà reçus, de continuer à faire partie du clergé. Toutefois on conservait le privilége de tonsure, lorsqu'on parvenait à démontrer que la veuve qu'on avait épousée était demeurée vierge. On trouve à cet égard sous l'année 1318 un curieux jugé du Parlement. Il s'agissait de la revendication faite par Me Pierre de Fresne de son privilége, encore qu'il se fût uni à une femme veuve. Il cita le procureur de Saint-Magloire et aussi le procureur du roi devant l'official pour faire vérifier ses allégations. « Le procureur du roy demanda avis pour en parler au procureur général du roy en parlement. Au jour d'advis il se constitua partie et nya les faits du mary, lequel exhiba sa femme pour visiter, et fut visitée par le jury du roy et aussi de l'évesque. Veu leur rapport sur ce, le procureur du roi se désista, et le mary eut sa requeste accomplie par jugement l'an 1318. »

Le serf affranchi pour entrer dans les ordres retournait à la servitude lorsqu'il était ensuite convaincu d'avoir été bigame, à moins que l'espèce n'eût été spécialement prévue dans l'acte de libération.

BIGARRÉ (Auguste-Julien, baron), général, né à Belle-Isle le 1er janvier 1775, mort à Rennes le 14 mai 1838.

BIGEON (Louis-François), médecin, né le 14 septembre 1773 à la Villée (Côtes-du-Nord), mort à Dinan le 26 avril 1848.

BIGEOT (Claude-Étienne), publiciste, né en Franche-Comté, mort dans les Pays-Bas en 1675. Il servit l'Espagne dans diverses missions, et publia contre les projets ambitieux de Louis XIV plusieurs écrits, et entre autres, *Le Bourguignon intéressé*, Cologne, 1668, in-12.

BIGERRENSIS AGER, le Bigorre.

BIGERRIONES ou **BIGERRONES**, peuple compris, avant l'arrivée des Romains, dans la partie de l'Aquitaine, devenue le Bigorre. César le nomme parmi les peuples qui se soumirent en 56 av. J. C., lors de la victoire remportée par P. Crassus sur les Aquitains et leurs alliés Cantabres. En 28 av. J. C., il fut incorporé dans la province impériale d'Aquitaine Au IVe siècle, on lui attribue pour capital *Castrum Bigorra* ou *Begerri* (Vic-en-Bigorre).

BIGEX, pseudonyme de Voltaire.

BIGNAN (Anne), poëte, né à Lyon en 1795, mort à Pau le 27 novembre 1861. De ses nombreuses poésies dont plusieurs ont été couronnées par l'Académie française et par des académies de province, nous citerons sa traduction en vers d'Homère et des poëmes homériques

BIGNE (Gace de la), poëte, né vers 1428 dans le diocèse de Bayeux, mort après 1493. Chapelain de Philippe de Valois, puis du roi Jean, il suivit celui-ci en Angleterre. — Le *Roman des Oyseaulx*, imprimé à la suite des *Déduicts de la chasse* de Gaston Phœbus, Paris, in-f°, s. d. et 1520, in-4°.

BIGNE (Marguerin de la), érudit, écrivain ecclésiastique, doyen de l'église du Mans, né en 1546 à Bayeux (Calvados), mort en novembre 1597. — *Bibliotheca veterum Patrum*, 1575-1579, 9 vol. in-f°; *S. Isidori Hispalensis Opera*, 1580, in-f°.

BIGNICOURT (Simon de), littérateur, né à

Reims, le 15 mai 1709, mort à Paris en 1775. — *Poésies latines et françaises*, 1756, 1767, in-12; *Pensées*, 1752, plusieurs fois réimprimées.

BIGNON (Seigneurs du), de la famille de Thou (Orléanais).

BIGNON, famille d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de Blanzy et de l'Isle-Belle, et à laquelle appartiennent les personnages suivants : = JÉRÔME, célèbre érudit et magistrat, né à Paris le 24 août 1589, y mourut le 7 avril 1656. Il acquit de bonne heure une grande réputation de savoir, car il avait dix ans quand on vit paraître sous son nom *Chorographie ou description de la Terre sainte*, 1600, in-12, ouvrage qui fut bientôt suivi du *Discours de la ville de Rome*, 1604, in-8°, du *Traité sommaire de l'élection du pape*, 1605, in-8°, et enfin du *Traité de l'excellence des Rois et du royaume de France*, 1610, in-8°. Après avoir voyagé quelque temps en Italie, il acheta (1620) une charge d'avocat-général au grand conseil, fut nommé conseiller d'État, puis (1631) premier avocat-général au parlement, charge dont il se démit en 1641 et qu'il reprit en 1645. En 1642, après le supplice de de Thou, il lui succéda comme grand-maître de la bibliothèque du Roi. En 1655, il fut un des commissaires chargés de négocier un traité d'alliance avec les villes anséatiques — *Marculfi monachi Formulæ*, 1613, in-8°, réimprimé en 1655 et 1666, in-4°; *La grandeur de nos rois et de leur souveraine puissance*, 1615, in-8°, sous le pseudonyme de Théophile du Jay; une édition du *Voyage de François Pyrard*, 1615, 2 vol. in-8°. = JÉRÔME, son fils aîné, avocat-général, conseiller d'État ordinaire, conseiller d'honneur au parlement, né en 1627, mort à Paris le 15 janvier 1697. — Quatre jours après lui mourut son frère cadet, THIERRY, premier président au grand conseil, né en 1632. = L'abbé JEAN-PAUL, petit-fils de Jérôme, premier du nom, membre de l'Académie française, membre honoraire de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions, né à Paris en 1662, mort à Lisle-Belle près Melun, le 14 mars 1743. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire et devint successivement prédicateur du roi, abbé de Saint-Quentin-en-l'isle, conseiller d'État (1701), bibliothécaire et intendant du cabinet des médailles du roi (1718). — *Vie de François Levesque, prêtre de l'Oratoire*, 1684, in-12; *Les aventures d'Abdalla*, 1713, 2 vol. in-12, roman publié sous le spseudonyme de Sandisson et souvent réimprimé. Il a en outre collaboré au *Journal des Savants*, aux *Médailles du règne de Louis le Grand*, au *Sacre de Louis XV*, etc. On trouve des lettres de lui à Bibliothèque Impériale dans le *Fonds Bouhier*, n° 165 et dans le *Suppl. français*, n°s 1958 et 2231. = Les autres membres principaux de cette famille sont : JÉRÔME, conseiller d'État ordinaire, prévôt des marchands, né en 1657, mort à Paris, le 5 décembre 1725. = ROLAND-ARMAND, conseiller d'État ordinaire et intendant de la généralité de Paris, mort à Paris le 21 fevrier 1724. = JÉRÔME BIGNON DE BLANZY, conseiller d'État, bibliothécaire du roi, en survivance de l'abbé Bignon (1722), membre honoraire de l'Académie des Inscriptions, né en 1698, mort à Paris le 7 mars 1743. = ARMAND-JÉRÔME, né le 27 octobre 1711, mort à Paris, le 8 mars 1772. Maître des requêtes, bibliothécaire du roi, membre de l'Académie des Inscriptions (1743), conseiller d'État (1762), il fut élu prévôt des marchands de Paris en 1764. Il l'était encore en 1770, lors des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette et qui furent marquées par de funestes accidents dus en partie à son imprévoyance. = Son fils, JEAN-FRÉDÉRIC, bibliothécaire du roi et membre de l'Academie des Inscriptions, né le 11 janvier 1747, mort le 1er avril 1784.

BIGNON (Louis-Pierre-Édouard), homme d'État, diplomate et publiciste, né à La Meilleraye (Seine-Inférieure) le 3 janvier 1771, mort à Paris le 5 janvier 1841. Secrétaire de légation près de la Confédération helvétique (1797) et (1799) près de la république cisalpine, il passa avec le même titre à Berlin (1800-1801), où il devint chargé d'affaires. Ministre plénipotentiaire à Cassel de 1804 à 1806, nommé après Iéna administrateur général des domaines et des finances des provinces conquises, il était (1809) ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Bade, quand il fut appelé au poste d'administrateur général de l'Autriche; de là il fut envoyé à Varsovie où il séjourna jusqu'au moment de la déroute de Russie. Il se trouvait à Dresde lors de la capitulation de cette ville, et fut quelque temps prisonnier. Pendant les Cent-Jours il fut nommé sous-secrétaire d'État du ministère des affaires étrangères, et après Waterloo il tint quelque temps le portefeuille des affaires étrangères et signa la convention du 3 juillet, qui fut violée. Bignon, qui pendant cette période avait fait partie de la chambre des représentants, fut élu député en 1817, par le département de l'Eure, et siégea dans l'opposition. Il fut successivement réélu en 1820, en 1824, en 1826, en 1827, en 1831 et en 1834, et fut élevé à la pairie en 1837. Napoléon qui avait su apprécier la probité et la haute capacité de Bignon le porta pour cent mille francs dans son testament en l'engageant à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. — *Du système suivi par le Directoire exécutif relativement à la République cisalpine*, Paris, an VII, in-8°; *Exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des principales puissances de l'Europe*, 1814, in-8°; *Précis de la situation politique de la France depuis le mois de mars 1814 jusqu'au mois de juin 1815*; *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade*, 1818, in-8°; *Des prescriptions*, Paris, 1819, in-8°; *Conspiration des barbes*, 1820, in-8°; *Des cabinets et des peuples*, 1822; *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, 1829-1830, 6 vol. in-8°; *Histoire de France sous Napoléon depuis la paix de Tilsitt jusqu'en 1812*, Paris, 1838, 4 vol. in-8°; *Lettre d'un ancien ministre d'un État d'Allemagne*, 1821, in-8°; *Du Congrès de Troppau*, 1821, in-8°. On a encore publié de lui dans la *Revue contemporaine* (juin, juillet et août 1861) une suite d'articles intitulés : *La Pologne en 1811*.

BIGNOSC (Seigneurs de), de la maison provençale de Glandèves. = —, (Seigneurs de), de la famille provençale de Michaelis.

BIGNY, famille du Berry qui porta d'abord le nom de Chavenon. D'elle sont sortis les seigneurs de Preveranges, de Bouy, de Villars, d'Ainay-le-Vieil, de Vilaines, de Chandiou, de Margival, de Neufvy-sur-Loire. — Armes : *d'azur au lion d'argent, l'écu semé de poissons de même.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

BIGOIGNE (Pierre), sculpteur du XVIe siècle; il travailla avec Germain Pilon au tombeau de François Ier.

BIGONNET (Jean-Adrien), homme politique, né en 1755, mort en 1832; Membre du conseil des Cinq-Cents (1798), il s'opposa vivement au coup d'État du 18 brumaire. — *Coup d'État du 18 brumaire*, 1819, in-8°; *Napoléon Bonaparte considéré sous le rapport de son influence sur la Révolution*, 1821, in-8°.

BIGORRE, *Bigerrensis ager* ou *tractus*, province de Gascogne avec titre de comté et ayant Tarbes pour capitale. Il était borné au N. par l'Armagnac; au S. par les Pyrénées; à l'E. par le pays des Quatre-Vallées, le Nébouzan et l'Astarac; à l'O. par le Béarn. Il avait environ 15 lieues de long sur 7 de large. Il forme aujourd'hui la plus grande partie du département des Hautes-Pyrénées.

Habité du temps de César par les *Bigerriones* ou *Bigerri* qui lui ont donné leur nom, il était, au temps d'Honorius, compris dans la Novempopulanie ou troisième Aquitaine. De la domination romaine, il passa successivement sous celle des Wisigoths, des Francs et des Gascons. Vers 820, Louis le Débonnaire établit comte de Bigorre Donat-Loup, fils de Loup-Centule, duc de Gascogne. Le comté paraît avoir ensuite été donné à Wandrégisile, petit-neveu du duc Hunald et qui eut pour successeur son fils Bernard (vers 845). On ignore les noms des successeurs de celui-ci, et c'est seulement à partir du xe siècle que l'on peut établir la liste des comtes de Bigorre: Raymond, mort après 947. — Garcie-Arnaud, son fils, mort après 983. — Louis, fils du précédent, vers 1009. Garcie-Arnaud II, mort avant 1036. — Bernard-Roger, comte de Carcassonne, mort vers 1038. — Bernard Ier, son fils aîné, vers 1038-vers 1065. — Raymond Ier, fils du précédent, vers 1065-1080. — Béatrix Ire, fille de Bernard Ier, et son époux. — Centule Ier, vicomte de Béarn, 1080-vers 1096. — Bernard II, fils du précédent, vers 1096-1113. — Centule II, frère de Bernard II, 1113-avant 1127. — Béatrix II ou Bénétrix, fille unique de Centule II, et son mari Pierre, vicomte de Marsan, vers 1127-1163. — Centule III ou Pierre-Centule, fils des précédents, 1163. — Béatrix III, dite Stéphanie, fille de Centule III, femme 1° de Pierre, vicomte de Dax; 2° de Bernard IV, comte de Comminges, morte après 1190. — Pétronille, fille de Béatrix et de Bernard, épouse 1° de Gaston VI, vicomte de Béarn; 2° de Nunez Sanche, comte de Cerdagne; 3° de Gui de Montfort; 4° de Aymar de Rançon; 5° de Boson de Mastas, seigneur de Cognac. Elle mourut en 1251. — Eskivat de Chabannais, petit-fils de Pétronille, 1251-1283. — Après sa mort divers compétiteurs se disputèrent le comté, entre autres Lore, sœur d'Eskivat, et Constance, vicomtesse de Marsan. Le comté fut successivement mis sous séquestre par le roi d'Angleterre, puis par Philippe le Bel, qui ayant acquis les droits des divers prétendants, fit porter le titre de comte de Bigorre à son troisième fils Charles le Bel. En 1368, Édouard III, d'Angleterre, duc de Guyenne, donna le comté de Bigorre à Jean II, seigneur de Grailly, que Charles V en dépouilla bientôt après. Il fut donné successivement à Jean Ier, comte d'Armagnac, puis (1389) à Gaston Phœbus, comte de Foix, qui ne put pourtant s'en mettre en possession. Enfin (1425) rendu par arrêt du parlement de Paris à Jean de Grailly, comte de Foix, il suivit dès lors les destinées du Béarn, et fut réuni à la couronne en 1607.

BIBLIOGRAPHIE : Loubens, *Histoire de l'ancienne province de Gascogne, Bigorre et Béarn*, 1 vol. in-8°; J. M. J. Deville, *Annales du Bigorre*, 1818, in-8°; D'Avezac-Macaya, *Essais sur le Bigorre*, 1823, 2 vol. in-8°; l'*Art de vérifier les dates*.

BIGOT (Guillaume), poëte latin, né à Laval en 1502, mort après l'année 1549. — *Catoptron*, Bâle, 1536, in-4°; *Somnium*, Paris, 1537, in-8°.

BIGOT (Jean de), poëte de la deuxième moitié du xvie siècle. — *Larmes sur le trépas de Bastien de Luxembourg*, Paris, 1569, in-4°; *la Prise de Fontenay-le-Comte*, Paris, 1574, in-4° et in-12.

BIGOT (Émery), savant helléniste, né à Rouen vers 1626, mort dans cette ville le 18 décembre 1689. Il avait une magnifique bibliothèque qui fut vendue en 1706 et dont le catalogue est aujourd'hui très-recherché. — Il a publié en 1680, in-4°, le texte grec de la Vie de saint Chrysostome par Palladius. On a imprimé une partie de sa correspondance, et il se conserve encore un certain nombre de ses lettres à la bibliothèque Impériale, dans les correspondances de Boulliau et de Séguier (t. VI et XVI), et dans le *Supplément français* (nos 970 et 1115).

BIGOT (Marie KIENÉ, dame), célèbre pianiste, née à Colmar le 3 mars 1786, morte le 16 septembre 1820.

BIGOT *de Préameneu* (Félix-Julien-Jean, comte), jurisconsulte, membre de l'Académie française, né à Redon en 1750, mort à Paris le 31 juillet 1825. Avocat au parlement de Paris, il fut envoyé à l'Assemblée législative, où il n'eut qu'un rôle fort effacé, s'éclipsa pendant la Terreur et ne reparut qu'après le 18 brumaire. A cette époque, appelé au Conseil d'État, dont il présida la section de législation, il contribua à la rédaction du Code civil, fut (1804) créé comte et (1808) ministre des cultes, place qu'il occupa jusqu'à la chute de l'Empire et qu'il reprit pendant les Cent-Jours. Il avait été nommé, en 1800, membre de l'Institut.

BIGOT. Voyez les articles LEBIGOT, MOROGUES, PALAPRAT.

BIGOTHIER (Claude), *Bigotherius*, poëte latin, né à Treffort (Ain), dans la première moitié du xvie siècle. — *Rapina, seu raptorum encomium*, Lyon, 1540, in-8°. Deux autres petits poëmes sont joints à ce volume excessivement rare.

BIGOTIÈRE (René de PERCHAMBAULT DE LA), jurisconsulte, président aux enquêtes au parlement de Rennes, mort âgé en 1727. — *Coutume de Bretagne*, 1694, in-12, souvent réimprimée. = L'un de ses descendants, sorti de France avant la Révolution, rentra en Bretagne et prit une part active à la guerre civile. Fait prisonnier à la déroute du Mans (1794), il fut fusillé quelques jours après.

BIGOTIÈRES (Seigneurs des), branche de la maison de Surgeres (Aunis).

BIGRE, *apiger*. On appelait ainsi autrefois les hommes qui recherchaient dans les forêts les essaims d'abeilles pour les élever. Ils avaient le droit de couper et d'abattre les arbres où il s'en trouvait, et de prendre le bois nécessaire pour leur chauffage, ce qui dans quelques localités les faisaient appeler *francs bigres*. Ils disparurent après la publication de l'édit de 1669 qui supprima tous les droits de chauffage.

BIGRE (Le), auteur comique du milieu du xviie siècle. — On a de lui deux tragi-comédies, publiées toutes deux à Paris en 1650 : *Adolphe; le Fils malheureux*.

BIHERON (Marie-Catherine), fille d'un apothicaire de Paris, née le 17 novembre 1749. Ayant étudié l'anatomie, elle se livra à la préparation des pièces artificielles et forma un cabinet de morceaux et de pièces en cire qu'elle montrait au public et qui lui fut acheté par Catherine II.

BILAIN (Antoine), jurisconsulte, né à Fismes, près de Reims, mort à Paris en 1672. Il fut chargé de rédiger et publia en 1667 un Traité pour soutenir les droits de la reine Marie-Thérèse sur les Pays-Bas et la Franche-Comté. — On a encore de lui des Mémoires dans diverses causes, et entre autres dans le procès de la comtesse de Saint-Géran contre la duchesse de Ventadour.

BILBESHEIM, abbaye de Bénédictines, diocèse de Strasbourg, fondée vers 1131.

BILCOCQ (Marie-Antoine), peintre de genre, reçu à l'Académie de peinture le 27 juin 1789.

BILDERBECK (L. Fr. baron de), romancier et auteur dramatique, né à Wissembourg (Bas-Rhin), dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

BILHON ou **BILLON** (Jean de), compositeur, vivait vers la première moitié du XVIe siecle. Outre des messes inédites conservées dans les archives de la chapelle pontificale dont il était chantre, on a de lui divers morceaux insérés dans les Recueils publiés par P. Attaignant à Paris, 1534, 1544, et Jacobus Modernus, dit *le Grand Jacques*, à Lyon, 1539, 1543.

BILHON (Jean-Joseph Frédéric), érudit, né à Avignon le 2 février 1759, mort à Paris le 8 avril 1834.

BILISTEIN (Charles-Léopold ANDREU, baron de), écrivain, né en Lorraine en 1724, mort à la fin du dernier siècle, assassiné par une princesse moldave qu'il avait épousée en secondes noces. Il passa une partie de sa vie en Russie, où il devint conseiller de commerce. — *Essai sur la ville de Nancy*, 1762, in-8°, rare; *Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar*, 1762, in-8°; *Essai sur la navigation lorraine*, 1764, in-8°; *Institutions militaires de la France*, 1762, 2 vol. in-8°.

BILLARD (Claude), sieur de Courgenay, poëte, né à Sauvigny vers 1540, mort vers 1618. Il fut attaché à la reine Marguerite en qualité de secrétaire. — On a de lui huit tragédies: *Polixène*, *Gaston de Foix* (1607), *Mérovée*, *Panthée* (1608), *Saül*, *Albouin*, *Genèvre* (1609), et *Henry le Grand* tragédie avec chœurs, Paris, 1612, in-8° (cette dernière pièce a été réimprimée à Paris en 1806, in-8°); *l'Église triomphante*, poëme, Lyon, 1618, in-8°; *Vers funèbres* sur la mort du duc de Joyeuse, 1587, in-4°; on lui attribue aussi des *Carmina græca et latina* sur le même sujet; *Voyage de la reine Marguerite*, 1618, in-8°.

BILLARD (Pierre), oratorien, théologien, né à Ernée (Maine) le 13 février 1653, mort en mai 1726. — *La Bête à sept têtes*, 1693, in-12, ouvrage dirigé contre les jésuites et qui lui valut plusieurs années de détention.

BILLARD (Étienne), auteur comique, né à Nancy vers le milieu du XVIIIe siècle, mort en 1785. Il fut fou pendant une partie de sa vie. — *Du théâtre*, satire en vers, 1771, in-8°; *le Joyeux moribond*, comédie, 1779, in-8°; *le Suborneur*, comédie, 1780, in-8°. — De nombreux manuscrits de lui sont conservés à la bibliothèque de Nancy.

BILLARD (Étienne), chirurgien de la marine, né à Vrigny, près Orléans, le 31 mars 1730, mort le 2 février 1808.

BILLARD (Jean-Pierre), médecin, né à Vesoul en 1726, y mourut le 29 janvier 1790. = Son fils aîné, FRANÇOIS-GABRIEL, agronome, mort le 29 avril 1824.

BILLARD (Charles-Michel), médecin, né le 16 juin 1800 à Pellouailles, près Angers, mort le 31 janvier 1832.

BILLARD (Pierre-Joseph, baron), général, né à Paris le 28 décembre 1772, mort en 1855.

BILLARDERIE (Seigneurs de la), de la famille de Flahaut (Picardie).

BILLARDET (Léon-Marie-Joseph), peintre, élève de P. Delaroche, né le 17 mai 1818, à Gray (Haute-Saône), où il est mort le 24 novembre 1862. — *Les Bellini* (musée de Besançon).

BILLARDIÈRE (Jacques-Julien de la), voyageur et naturaliste, membre de l'Académie des sciences, né à Alençon, le 23 octobre 1755, mort à Paris le 8 janvier 1834. Après avoir exploré la Syrie (1786), il fit partie de l'expédition envoyée, sous les ordres de d'Entrecasteaux, à la recherche de la Pérouse (1791), et qui fut faite prisonnière de guerre à Java par les Hollandais (1793). La Billardière ne fut rendu à la liberté qu'en mars 1795. — Outre de nombreux Mémoires insérés dans les *Annales du Muséum* et dans le Recueil de l'Académie : *Icones plantarum Syriæ*, 1791-1812, in-4° : les figures sont de Redouté; *Relation du voyage à la recherche de la Pérouse*, an VIII, 2 vol. in-8°; *Novæ Hollandiæ plantarum specimen*, 1804-1806, 2 vol. in 4°; *Sertum austro-calenodicum*, 1824-1825, 2 part. in 4°.

BILLAUD-VARENNES (Jacques-Nicolas), célèbre conventionnel, né à la Rochelle le 23 avril 1756, mort au Port-au-Prince le 3 juin 1819. Préfet d'études au collége de Juilly, puis avocat au parlement de Paris (1785), il se fit connaître par des brochures politiques dont l'une (*Acephalocratie*, 1791) lui attira des poursuites. Nommé le 10 août 1792 membre de la Commune, il prit, dit-on, une part active aux massacres de septembre, fut élu député de Paris à la Convention. Dans cette assemblée, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, il se signala par ses violences, se montra l'ennemi acharné des Girondins, fut nommé (septembre 1794) membre du comité de Salut public, et fit décréter l'organisation du gouvernement révolutionnaire. Au 8 thermidor il attaqua Robespierre avec sa fougue ordinaire, et contribua puissamment à sa chute. Six jours après, il donna sa démission de membre du comité. Dénoncé inutilement (28 août) par Lecointre, il fut en butte à de nombreuses attaques qui aboutirent enfin à le faire condamner à être déporté à la Guyane (1er avril 1795). Après l'insurrection de prairial, ce décret fut rapporté, et la Convention ordonna qu'il serait traduit devant le tribunal de la Charente-Inférieure; mais déjà Billaud-Varennes était parti pour le lieu de son exil. Amnistié avec les autres déportés, après le 18 brumaire, il refusa sa grâce, et resta à Cayenne jusqu'en 1816; il s'enfuit alors au Port-au-Prince où il mourut dans la pauvreté.

BILLAULT (Auguste-Adolphe-Marie), avocat et homme politique, né à Vannes le 12 novembre 1805, mort près de Nantes le 13 octobre 1863. Il s'était acquis à Nantes une brillante réputation comme avocat quand il fut envoyé à la Chambre (1837) par trois colléges de la Loire-Inférieure. Sous-secrétaire d'État pendant le ministère Thiers (1er mars-29 octobre 1840), il se montra, après la chute de celui-ci, l'un des adversaires les plus constants et les plus vifs de M. Guizot. En 1848, il fut député de la Loire-Inférieure à la Constituante et y vota, surtout à la fin de la session, avec la gauche. Il ne fut point réélu à la Législative et redevint avocat au barreau de Paris. Après le coup d'État, il se rallia au président, fut élu député par le département de l'Ariége et nommé président du Corps législatif. Le 23 juillet 1854, il succéda à M. de Persigny au ministère de l'intérieur et fut nommé sénateur le 4 décembre suivant. Le 8 février 1858, il fut remplacé par le général Espinasse et rappelé le 1er novembre 1859. Ensuite ministre sans portefeuille, il devint ministre d'État le 23 juin 1863.

BILLAUT (Adam). Voy. ADAM.

BILLECOCQ (Jean-Baptiste), avocat, littérateur, publiciste, né à Paris le 31 janvier 1765, mort le 15 juillet 1829.

BILLEMAZ (François BILLIEMAS, dit), écrivain, né à Belley vers 1750, mort sur l'échafaud le 5 décembre 1793. — *Le grand bailliage de Lyon*, comédie, 1788, in-8°, rare.

BILLEREY (Claude-Nicolas), médecin, né à Besançon vers 1667, mort en 1759.

BILLERON (Seigneurs de), branche de la famille de Bar (Berry).

BILLETS DE CONFESSION, DE CONFIANCE. Voy. CONFESSION, CONFIANCE.

BILLETTES, religieux qu'on appelait aussi les *frères de la charité de N.-D.* Ils suivaient la Règle de saint Augustin. En 1630, ils n'étaient plus qu'une quarantaine en France, et cédèrent aux Carmes de la Réforme de Rennes la maison qu'ils occupaient à Paris dans la rue des Billettes. De là vient que le nom de Billettes donné d'abord à ces derniers religieux seulement fut ensuite étendu à tous les Carmes.

BILLIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Bossost, originaire de Catalogne.

BILLING (Sigismond), écrivain protestant, né à Colmar le 21 septembre 1742, mort le 25 décembre 1796. — *Der patriotische Elsasser* (1776-77).

BILLIOMAGUS, Billom (Puy-de-Dôme).

BILLON ou **BILLOY**, en Franche-Comté, abbaye de Cisterciens, diocèse de Besançon, fondée en 1147.

BILLON (François de), secrétaire du cardinal du Bellay, né à Paris, mort après 1566. — On a de lui un ouvrage rare et singulier dont s'est moqué Henri Estienne et qui est intitulé : *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, Paris, 1555, in-4°. Il n'y a eu qu'une édition, bien que quelques exemplaires portent la date de 1564 et un nouveau titre.

BILLOT (Jean), prédicateur, né à Dôle en 1709, mort en 1767.

BILLUART (Charles-René), dominicain, théologien, né à Revin (Ardennes) le 8 janvier 1685, mort le 20 janvier 1757. — *Cursus theologicus*, 1746-51, 29 vol. in-8°.

BILLY (Seigneurs de), de la maison de Ligny (Soissonnais). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Menou (Touraine).

BILLY-SUR-OURCQ, en Soissonnais (Aisne), seigneurie qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Montguignard, de l'Hôtel, de Lamotte, de Courville, de Prunay-le-Gilon, d'Antilly, de Mauregard, de Fumechon et d'Yvore. — Armes : *Vairé d'or et d'azur à deux fasces de gueules.* (Voy. le P. Anselme, t. II.)

Les personnages marquants de cette famille sont Jacques de BILLY, abbé, érudit, né à Guise dont son père était gouverneur, en 1535, mort à Paris le 25 décembre 1581. Il a donné des traductions latines de saint Grégoire de Nazianze (1569), des Lettres d'Isidore de Péluse, de Jean Damascène (1587), etc. Il y a des lettres à lui adressées dans le manuscrit 8600 du fonds latin à la bibliothèque Impériale. Il eut six frères, savoir : JEAN, l'aîné de tous, né à Guise vers 1530, mort le 30 juin 1580 à la Chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon, dont il était prieur. Il a laissé des traductions d'ouvrages ascétiques et une *Exhortation au peuple françois*, 1572, in-8°. = GODEFROY, traducteur d'ouvrages ascétiques, évêque-duc de Laon (6 mai 1601), mort le 28 mars 1612. = Des quatre autres frères des précédents, deux périrent à la bataille de Dreux (1562), CLAUDE fut tué à la bataille de Jarnac (1569), et LOUIS fut blessé mortellement, la même année, à la défense de Poitiers, assiégé par Coligny.

BILLY (Jacques de), jésuite, mathématicien, né à Compiègne le 18 mars 1602, mort à Dijon le 14 janvier 1679. — *Opus astronomicum*, 1661, in-4°; *Nova geometriæ clavis algebra*, 1643, in-4°; *Tumulus astrologiæ judiciariæ*, 1659, in-4°; *De proportione harmonica*, 1658, in-fol.; *Diophantus redivivus*, 1670, 2 vol. in-8°, rare.

BILLY (L'abbé Nicolas-Antoine LABBEY de), érudit, né à Vesoul en 1753, mort à Besançon le 21 mai 1825. — *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, 1814, 2 vol. in-4°.

BILON (François-Marie-Hippolyte), médecin, né à Grenoble en 1780, mort le 29 octobre 1824.

BIMARD, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Cuirol, de la Bastie, de Montdragon, de Montclus et de Terrus.

BIMET (Claude), chirurgien, vivait dans la deuxième moitié du XVII° siècle. — *Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps humain*, Lyon, 1664, in-8°.

BIMET (Pierre), jésuite, littérateur, né à Avignon le 28 février 1687, mort le 17 mai 1760.

BINAS (Seigneurs de), de la maison de Beauvillier.

BINCHOIS (Gilles), musicien, chapelain de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, vivait dans la première moitié du XV° siècle. On connaît de lui un *Fragment à deux parties*, publié par Tinctorius, et un certain nombre de chansons et de motets conservés dans divers manuscrits.

BINET (Claude), poëte français de la seconde moitié du XVI° siècle, né à Beauvais. — Outre un assez grand nombre de pièces de circonstance et des poésies insérées à la suite des *Œuvres de Jean de la Péruse* (1573), on a de lui : *les Plaisirs de la vie rustique*, 1583; les *Oracles des douze sibylles*, 1586, trad. du latin de Jean Dorat. — Binet avait été chargé par Ronsard de donner une édition complète de ses œuvres; il s'en acquitta d'une manière assez infidèle, car il omit les vigoureuses satires du poëte contre Henri III et ses mignons, satires que M. P. Blanchemain a publiées en partie, 1855, in-12. — Le ms. 292 de la bibliothèque de l'Institut contient de lui des lettres autographes à Sainte-Marthe. = Son frère, PIERRE, mort vers 1584, a composé diverses poésies françaises et latines, jointes aux *Plaisirs* mentionnés plus haut.

BINET (Étienne), jésuite, écrivain ascétique, né à Dijon en 1569, mort à Paris en 1639. Pascal s'en est moqué dans les *Provinciales*.

BINET (François-Isidore), capucin, théologien, né à Niort en 1620, mort à la fin du XVII° siècle. — *Le Missionnaire controversiste*, Poitiers, 1686.

BINET (Benjamin), écrivain calviniste, vivait dans la dernière moitié du XVII° siècle. Il est connu par une réfutation du *Monde enchanté* de Bekker, publiée sous le titre de : *Histoire des Dieux et des Démons du paganisme*, Delft, 1696, in-12.

BINET (René), littérateur, né à N.-D. du Thil (Oise), le 23 janvier 1732, mort à Paris le 31 octobre 1812. Il fut le dernier recteur de l'ancienne université, et sous l'Empire devint proviseur du lycée Bonaparte. — Il a traduit Horace (1783), Valère-Maxime (1796), Virgile (1805), et les Discours de Cicéron.

BINET (Jacques-Philippe-Marie), astronome et mathématicien, membre de l'Académie des sciences (1843), né à Rennes en 1786, mort le 12 mai 1856. Il fut admis à l'École polytechnique en 1804, et plus tard y devint successivement répétiteur, examinateur, professeur de mécanique et directeur des études. Destitué à la révolution de Juillet, il ne conserva que la place de professeur d'astronomie au Collége de France, où il avait succédé à Delambre (1823). Binet n'a pas laissé de corps d'ouvrages, mais seulement des Mémoires insérés dans le *Journal de l'École polytechnique*, dans le *Journal des mathématiques*, etc., et qui témoignent de la haute capacité de leur auteur. — *Mémoire sur la théorie des axes conjugués et des moments d'inertie des corps* (1813); *Mémoire sur un système de formules analytiques et leur application à des considérations géométriques* (1813); *Mémoire sur la détermination analytique d'une sphère tangente à quatre autres sphères* (1815); *Mémoire sur*

la composition des forces et sur la composition des moments; Mémoire sur l'expression analytique de l'élasticité et de la roideur des courbes à double courbures; Mémoire sur les principes généraux de dynamique; Mémoire sur la détermination des orbites des planètes et des comètes; Mémoire sur la détermination des équations indéterminées du premier degré des nombres entiers; Mémoire sur les intégrales définies Eulériennes, 1840, in-4°; *Mémoire sur la variation des constantes arbitraires dans les équations de la dynamique; Mémoire sur le développement de la fonction dont dépend le calcul des perturbations des planètes* (1813); *Mémoire sur les inégalités séculaires des orbites des planètes; Mémoire sur la théorie des nombres*, etc.

BING (Isaïe-Beer), hébraïsant, né à Metz en 1759, mort le 21 juillet 1805. — Traduction en hébreu du *Phédon* de Mendelsohn (1784); traductions françaises de l'élégie de Juda Lewig sur la Ruine de Sion, de Lessing, etc., et une *Lettre* en faveur des Juifs, 1787, in-8°.

BINNINGER (Jean-Nicolas), médecin, né à Montbéliard en 1628, mort en 1692. = Son fils aîné, Georges, médecin, mort en 1687. = A cette même famille appartenait encore un autre médecin, Louis-Reinhard, né à Bouxwiller (Alsace) en 1741, mort le 18 août 1776.

BINOS (L'abbé de), voyageur, né vers 1730 à Saint-Bertrand-de-Comminges, y mourut en 1803. — *Voyage par l'Italie, en Égypte, au mont Liban et en Palestine*, 1786, 2 vol. in-12.

BIODOS, famille d'où sont sortis les comtes de Castéja.

BION (Jean), écrivain calviniste, né à Dijon en 1668, vivait encore en 1731. Il était curé d'Ursy quand il fut nommé aumônier de la galère *la Superbe*, qui servait de prison aux protestants condamnés comme hérétiques. La vue de ces malheureux le toucha; il se démit de ses fonctions, et se retira à Genève où il embrassa le calvinisme, puis à Londres et enfin en Hollande.— *Relation des tourments que l'on fait souffrir aux protestants qui sont sur les galères de France*, Londres, 1708, in-8°, etc.; Amsterdam, 1709, in-8°, très-rare.

BION (Nicolas), ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques, marchand de globes et de sphères, né vers 1750, mort à Paris en 1733. — *Usage des globes célestes et terrestres*, 1699, plusieurs fois réimprimé; *Traité de la construction et des principaux usages des instruments de mathématiques*, 1725, in-8°, 4° édition; 1752, in-4°, rare; trad. en allemand et en anglais; *Description et usage d'un planisphère nouvellement construit*, 1727, in-12.

BION (Jean-Marie), conventionnel, mort dans la première moitié du XIX° siècle. Il était avocat à Loudun quand il fut envoyé aux états généraux, puis à la Convention où, dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention. Il s'éloigna alors de la scène politique et n'y reparut que pour siéger au conseil des Cinq-Cents. — *Inventaire des diamants de la couronne*, 1791, 2 vol. in-8°.

BION (Louis-Eugène), sculpteur, né à Paris le 12 octobre 1807, mort en janvier 1860.

BIONCOURT (Seigneurs de), de la maison de Custine.

BIONNEAU, famille de Provence, originaire du Poitou. D'elle sont sortis les seigneurs de Trousseau et d'Airagues.

BIOSC (Seigneurs de), de la maison de Sabran.

BIOT, village de Provence (Var) peuplé par une colonie de Genois qui au dernier siècle avaient encore conservé leur langue et faisaient un commerce considérable de poteries.

BIOT (Jean-Baptiste), célèbre physicien, érudit, membre de l'Institut, né à Paris le 21 avril 1774, y mourut le 3 février 1862. Après être sorti de l'École polytechnique, il fut successivement professeur à l'École centrale de Beauvais, professeur de physique au Collége de France (1800), membre de l'Académie des sciences (1803) et du bureau des Longitudes en 1804, année où il accompagna Gay-Lussac dans sa première ascension aérostatique. Il fit avec Arago, dont il fut le collaborateur dans divers travaux, le voyage d'Espagne pour y continuer la triangulation de la méridienne, commencée par Méchain; à son retour, il fut nommé (1809) professeur d'astronomie physique à la Faculté des sciences. En 1817, il fit encore un voyage scientifique aux îles Orcades. A ses travaux scientifiques, Biot a joint des travaux d'érudition et de littérature qui le firent nommer membre libre de l'Académie des inscriptions (1841), puis de l'Académie française (1856). — Outre de nombreux mémoires épars dans le recueil de l'Académie des sciences, dans les *Mémoires de la Société d'Arcueil*, dans les *Annales de Physique* et dans le *Journal des Savants*, on a, entre autres, de lui : *Analyse du traité de mécanique céleste*, de Laplace, 1801, in-8°; *Traité analytique des courbes et des surfaces du second degré*, 1802, in-8°; *Essai sur l'histoire des sciences depuis la Révolution française*, 1803, in-8°; *Traité élémentaire d'astronomie physique*, 1805, 2 vol. in-8°, 1850, 6 vol. in-8°; *Recherches sur les réfractions solaires qui ont lieu près de l'horizon*, 1810, in-4°; *Tables barométriques portatives*, 1811, in-8°; *Recherches expérimentales et mathématiques sur les mouvements des molécules de la lumière autour de leur centre de gravité*, 1814, in-4°; *Traité de physique expérimentale et mathématique*, 1816, 4 vol. in-8°; *Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne*, 1823, in-8°; *Recueil d'observations géodésiques, astronomiques et physiques*, 1821, in-4°; *Notions élémentaires de statistique*, 1828, in-8°, etc. = Son fils, Édouard-Constant, sinologue, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 2 juillet 1803, mort le 13 mars 1850.

BIOTIÈRE, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Marçay, des Issarts, de Pochonnière, de Chassincourt et de Tilly.

BIOULE, terre et seigneurie de Quercy, érigée en comté en 1610, en faveur d'Antoine de Cardaillac de Lévis.

BIPEDIMNI, peuple compris dans l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains, et dont on ignore la position.

BIRAC (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

BIRAGUE, famille originaire de Milan et d'où sont sortis les seigneurs d'Entrames, les comtes de Visque, les marquis de Candie, les comtes de Roasche et les marquis de Rocavione. Armes : *d'or à trois fasces bretêchées et contre-bretêchées de gueules de cinq pièces, chacune chargée d'un trèfle d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VI.) A cette famille appartiennent les personnages suivants :

Birague ou Birago (René de), cardinal, homme d'État, né vers 1509 à Milan, d'une ancienne famille, mort à Paris le 24 novembre 1583. Il s'attacha de bonne heure au service de la France, devint, sous François Ier, conseiller au parlement de Paris, surintendant de la justice, président au sénat de Turin, et fut envoyé au concile de Trente. Garde des sceaux en 1570, il fut l'un des organisateurs de la Saint-Barthélemy, ce qui lui valut la dignité de chancelier de France après la mort de l'Hôpital (1573). Devenu veuf, il se fit prêtre, perdit les sceaux en 1578, et fut créé cardinal la même année. = Son frère, Charles,

conseiller d'État, chevalier des ordres du roi (1580). = HORACE, parent du précédent, évêque de Lavaur (1583), mort le 26 février 1601. = FLAMINIO, neveu du cardinal, poëte de la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Premières œuvres poétiques*, 1581 et 1585, in-12, rare; *Déploration et complainte de la mère Cardine de Paris*, 1570, rare: suivant Forcadel, il est encore l'auteur de *l'Enfer de la mère Cardine*, 1583, in-8°, 1587, in-8°, rarissime; cette satire a été réimprimée en 1793 par Didot l'aîné, in-8°, à cent exemplaires.

BIRAN, baronnie de l'Armagnac (Gers) qui fut érigée en marquisat en 1630, en faveur de Louis de Roquelaure. — Voy. ROQUELAURE.

BIRÉ, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Grenotière, de la Doucinière et de la Senaigerie. A cette famille appartenait Pierre BIRÉ, sieur de la Doucinière, historien de la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Gazette d'Aletin le Martyr*, ou *Relation contenant l'origine, l'antiquité et la noblesse de l'ancienne Armorique*, Nantes, 1580 et 1637, in-4°.

BIRET (Aimé-Charles-Louis-Modeste), jurisconsulte, né au Champ-Saint-Père (Vendée) le 3 janvier 1767.

BIRKBECK, pseudonyme de Henri Beyle.

BIRON ou SAINT-CERNY DE BIRON (Dordogne), l'une des quatre anciennes baronnies du Périgord, possédée dès le XIe siècle par la maison de Gontaut, et qui fut érigée en duché-pairie par lettres de juin 1598, en faveur de Charles de Gontaut, dont il va être parlé plus bas. Ce duché-pairie fit retour à la couronne après la condamnation de celui-ci. Il fut rétabli en 1723, en faveur de Charles-Armand, marquis de Biron.

BIRON (Armand de GONTAUT, baron de), célèbre capitaine, né vers 1524, tué d'un coup de canon au siége d'Épernay le 26 juillet 1592. Il se distingua dans les guerres du Piémont et dans les guerres de religion, fut nommé (1569) grand-maître de l'artillerie, et négocia avec de Mesme la paix de Saint-Germain (1570), qui, comme il était estropié, fut surnommée la *paix boiteuse*. Nommé maréchal de France (1577), il alla servir en Guyenne, et après l'assassinat de Henri III se rallia immédiatement à Henri IV et fit preuve de grands talents militaires à Arques et à Ivry. = Son fils, Charles de GONTAUT, duc de Biron, né en 1562, décapité à la Bastille le 31 juillet 1602. Il fut successivement colonel des Suisses, maréchal de camp, lieutenant général, et après la mort de son père (1592), amiral de France. En 1594, il échangea cette dernière charge contre celle de maréchal de France, devint (1595) gouverneur de Bourgogne, et fut créé duc et pair (1598). Malgré les bienfaits dont l'avait comblé Henri IV auprès duquel il jouissait d'une grande faveur, il se laissa gagner par l'Espagne, et en 1599 fit un traité avec le duc de Savoie, qu'il combattit pourtant dans la guerre de 1601. Ses intrigues furent découvertes, il fit des aveux et le roi lui pardonna; mais il ne tarda pas à recommencer ses menées, malgré des avertissements formels de Henri IV. Celui-ci, au retour d'une ambassade qu'il lui avait donnée près d'Élisabeth, le manda à Fontainebleau, et ayant essayé inutilement d'obtenir de lui une confession sincère, il le fit arrêter et le livra à la justice. Biron, convaincu de haute trahison, fut condamné à mort et exécuté. Sa pairie fut éteinte avec lui. = Charles-Armand de GONTAUT, marquis, puis duc de BIRON, petit-neveu du précédent, lieutenant général (1704), duc et pair (1723), maréchal de France (1734), né le 5 août 1663, mort à Paris le 23 juillet 1756. = Louis-Antoine de GONTAUT, comte, puis duc de BIRON, troisième fils du précédent, maréchal de France (1757), né le 2 février 1700, mort le 29 octobre 1788. = Armand-Louis de GONTAUT, duc de LAUZUN, puis duc de BIRON, neveu du précédent, né le 15 avril 1747 à Paris où il mourut sur l'échafaud le 31 décembre 1793. Il se distingua dans la guerre d'Amérique, devint maréchal de camp, et fut élu (1789) député de la noblesse du Quercy aux états généraux. Nommé général en chef de l'armée du Nord, il s'empara de Quiévrain, essuya le lendemain un grave échec, fut envoyé à l'armée du Rhin (9 juillet 1792), passa à l'armée des côtes de la Rochelle (15 mai 1793) et remporta divers succès sur les Vendéens. Ayant donné sa démission, il fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort comme conspirateur.

BIROTEAU (Jean-Baptiste), conventionnel, né à Perpignan, exécuté à Bordeaux le 24 octobre 1793. Il fut envoyé à la Convention par le département des Pyrénées-Orientales, et s'y rangea du côté des Girondins, vota dans le procès de Louis XVI pour l'appel au peuple et pour le sursis jusqu'à la paix, fut arrêté au 31 mai 1793, s'échappa, se rendit à Lyon où il contribua à l'insurrection de cette ville; mais pendant le siége qu'elle eut à soutenir, il alla se cacher aux environs de Bordeaux, fut livré à la commission révolutionnaire et envoyé à l'échafaud.

BIRRA, BYRRA, la Berre, qui se jette dans l'étang de Sigean (Aude).

BISACCIA (Princes de), de la maison de la Rochefoucauld.

BISCARRAS ou **BISCARRAT**, connu sous le nom de *Cahusac*, lieutenant des chevau-légers de Richelieu, tué dans un combat contre les Impériaux en 1635. = Son frère, BISCARRAS, maréchal de camp, gouverneur de Charleville et du Mont-Olympe, blessé mortellement à la prise du fort de Rienne dans le Luxembourg, en 1641. = Jean-Armand de ROTONDIS de BISCARRAS, évêque de Digne (1668), puis de Lodève (1669) et de Béziers (1671), mort le 15 février 1702.

BISONNE (Seigneurs de), branche de la maison de Virieu (Dauphiné).

BISONTIUM, **BISONTII**, Besançon.

BISOT ou **BIZOT** (Jean-Louis), ingénieur, écrivain, né à Besançon en 1702, mort le 14 septembre 1781. Il s'occupa de pyrotechnie et de gnomonie, inventa une bombe à fusée, et construisit (1757) dans un faubourg de Besançon un cadran solaire très-ingénieux décrit par Lalande dans le *Journal des Savants*. — Outre diverses observations de physique et de météorologie, il a publié des poëmes en patois de Besançon qui sont devenus fort rares: *L'arrivée dans l'autre monde d'une dame en paniers*, Besançon 1735, in-8°; *La Jaquemardade*, Dôle, 1753, in-12.

BISSACHÈRE (Pierre-Jacques LEMOUNIER de la), missionnaire, né vers 1764 à Bourgueil (Touraine), mort le 1er mars 1830 à Paris. Il séjourna dans l'extrême Orient de 1790 à 1807. Ce fut sur ses notes que Monthyon publia à Londres l'*Exposé statistique du Tunkin, de la Cochinchine, et du Camboge*, 1811, 2 vol. in-8°.

BISSETTE (Cyrille-Charles-Auguste), homme de couleur, publiciste, né au Fort-Royal (Martinique) le 9 juillet 1795, mort à Paris le 22 janvier 1858. Arrêté sous l'inculpation d'avoir publié des écrits séditieux, il fut condamné à la Martinique aux travaux forcés à perpétuité, arrêt qui fut cassé par la cour de cassation. Il vint alors en France, publia divers écrits qui lui attirèrent des duels, et la *Revue des Colonies*. Il fut élu représentant de la Martinique à l'Assemblée constituante, mais son élection ne fut pas validée. Il fut envoyé à la Législative, où il se rallia à la politique du président.

BISSEUIL (Seigneurs de), de la famille Amelot (Orléanais).

BISSON (Louis-Charles), évêque constitutionnel de Bayeux, né le 10 octobre 1742 à Geffosses, près de Coutances, mort à Bayeux le 28 février 1820. Curé de Saint-Louet-sur-Lozon, à l'époque de la Révolution, il prêta le serment exigé par la Constituante, fut détenu pendant dix mois, jusqu'au 9 thermidor, pour n'avoir pas voulu remettre ses lettres de prêtrise, puis nommé (1799) évêque de Bayeux, donna sa démission en 1801. Il a rédigé pendant plusieurs années (1770 et suiv.) l'*Almanach de Coutances*, où se trouve un *Mémoire sur les changements que la mer a apportés au littoral du Calvados*, et a publié divers ouvrages de piété, des Mandements, des Lettres pastorales. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques.

BISSON (Le comte P. F. J. G.), général, né à Montpellier le 16 février 1767, mort à Mantoue le 26 juillet 1811.

BISSON (Hippolyte), marin, célèbre par sa mort héroïque, né à Guéméné le 3 février 1796, mort le 4 novembre 1827. Il était lieutenant de vaisseau quand il fut chargé de conduire à Smyrne un brick monté par des pirates grecs et dont la frégate française *la Magicienne* venait de s'emparer. Séparé de la frégate par un coup de vent et forcé de relâcher à l'île de Stampalie, il y fut attaqué par deux misticks portant chacun soixante hommes. Hors d'état de résister avec un équipage qui se montait à quinze hommes, et blessé grièvement, il se fit sauter avec son bâtiment. Le pilote Trémintin et quatre matelots parvinrent à gagner la terre. L'année suivante, les Chambres accordèrent à titre de récompense nationale une pension de 1500 francs à la sœur de Bisson auquel on a élevé une statue en bronze à Lorient.

BISSY (Seigneurs de), branche de la maison de Thiard (Bourgogne). — Voy. THIARD.

BISVALLIS, **BIVALLIS**, Bival (Seine-Inférieure).

BITAUBÉ (Paul-Jérémie), littérateur, membre de l'Institut, né à Kœnigsberg le 22 novembre 1732, d'une famille de réfugiés français, mort à Paris le 22 novembre 1808. Il se voua d'abord au ministère évangélique, prêcha plusieurs fois à Berlin et quitta bientôt la carrière ecclésiastique pour se livrer uniquement aux lettres. L'étude qu'il avait faite de la Bible eut pour résultat un poëme en prose, *Joseph* (1767), qui passe pour son meilleur ouvrage. Il a été réimprimé très-souvent, et nous signalerons entre autres l'édition donnée par Didot en 1786, in-8°, et dont quelques exemplaires sur peau de vélin sont ornés de miniatures. Pourtant l'ouvrage le plus connu de Bitaubé est sa traduction de l'*Iliade* (1780), et de l'*Odyssée* (1785), qui, venant après celle de Mme Dacier, eut un grand succès à cause de son exactitude. Aujourd'hui on ne la lit plus guère, celle de l'*Odyssée* surtout est de ce style lourd, dur et incorrect, connu sous le nom de style de réfugié. On a encore de lui un autre poëme, *Les Bataves*, 1797, in-8°, une traduction de l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe, et divers écrits dont une partie seulement se retrouve dans ses *Œuvres complètes*, Paris, 1804, 9 vol. in-8°. Il faut aller les chercher dans les Mémoires de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France.

BITERRÆ, Béziers.

BITCHE, *Bidiscum*, ancienne ville de Lorraine (Moselle) avec titre de comté. Le comté, après avoir appartenu à Girard d'Alsace et à son fils, Thierry d'Alsace, comte de Flandre, fut cédé par celui-ci à Simon Ier, duc de Lorraine. Les ducs le donnèrent en fief aux comtes de Deux-Ponts, qui le gardèrent jusqu'à la mort de Jacques, comte de Deux-Ponts et de Bitche, mort en 1570. Le duc Charles en donna alors l'investiture à Philippe, comte de Hanau, veuf de la fille unique de Jacques. Mais peu de temps après il confisqua sur lui le comté qu'il réunit à son domaine. Louis XIV s'en empara après le traité de Nimègue, et fit fortifier par Vauban la ville qu'il rendit en 1698 par le traité de Ryswick. Elle revint à la France avec la Lorraine et a été cédée à la Prusse en 1871.

BITHAINE, *Bethania*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux (Haute-Saône), diocèse de Besançon, fondée en 1133.

BITRY (Seign. de), de la famille de la Fontaine.

BITUIT. Voy. au SUPPLÉMENT.

BITURIGÆ, Bourges.

BITURIGES CUBI, peuple de la Celtique, où il a, suivant Tite Live, été dominant au VIIe et au VIIIe siècle av. J. C. L'un de ses rois, Ambigat, était l'oncle de Bellovèse et de Sigovèse qui, par ses ordres, partirent à la tête de célèbres migrations dirigées sur l'Italie et sur la vallée du Danube. A l'époque de César, les *Bituriges Cubi* étaient situés entre la Saudre, la Vienne et la Loire, ayant à l'E. les *Ædui;* au S. les *Arverni* et les *Lemovices;* à l'O. les *Pictones;* au N. les *Turones*, les *Carnutes* et les *Senones*. Leur puissance était déchue, et ils se trouvaient à peu près descendus à la condition de sujets des *Ædui;* mais leur capitale, *Avaricum* (Bourges), était encore une des plus belles villes de la Gaule. Ils hésitèrent à se joindre à la guerre de l'indépendance, appelèrent les *Ædui* à leur secours, et ce fut seulement quand ceux-ci, n'osant pas franchir la Loire, se furent retirés, que les *Bituriges* se rallièrent à Vercingétorix. Lorsque César leur eut pris *Noviodunum*, les *Bituriges* furent les premiers, pour se conformer au plan de campagne adopté, à brûler en un seul jour plus de vingt de leurs villes, seulement ils supplièrent qu'*Avaricum* fût conservée, jurant de la défendre; ils l'obtinrent, et bientôt César assiégea leur capitale. Malgré les secours de Vercingétorix et l'héroïque valeur des *Bituriges* et de leurs alliés, *Avaricum*, dans une nuit orageuse, fut prise d'assaut, ses défenseurs et ses habitants, au nombre d'environ 40 000, furent massacrés. Il ne se sauva de toute cette population que 800 hommes environ qui cherchèrent un asile dans le camp de Vercingétorix. Ce désastre n'accabla pourtant pas les *Bituriges Cubi;* et après la chute d'*Alesia*, malgré la présence des légions victorieuses, ils s'apprêtaient à reprendre les armes au commencement de 51 av. J. C., lorsque César les attaqua. Ils furent surpris occupés encore à la culture de leurs champs, et durent enfin faire leur soumission. Auguste (28 av. J. C.) les incorpora à l'Aquitaine en les déclarant libres (voy. plus bas). Au IVe siècle, ils furent mis dans la première Aquitaine dont ils formèrent une des huit cités, *Civitas Biturigum* (Bourges), et dont leur ville resta la métropole.

BITURIGES VIVISCI ou *Ubivisci* ou *Aquitani*. Les *Bituriges*, à l'époque où ils dominaient la Gaule, s'étaient, dit Strabon (lib. IV), emparés de l'embouchure de la Gironde; quand leur puissance tomba, ceux qni restèrent sur les bords du fleuve furent les *Bituriges*, que Pline appelle *Bituriges Ubivisci*. Ils occupaient les deux rives de la Garonne et de la Gironde, mais étaient surtout entre la rive gauche et l'Océan. Leur capitale était *Burdigala* (Bordeaux). En 28 av. J. C., ils firent partie de l'Aquitaine, et leur chef-lieu devint au IVe siècle la métropole de l'Aquitaine Seconde, où ils formèrent en grande partie la population d'une des six cités qui la composaient, celle des *Burdigalenses*.

BITURRITÆ, Bédarrides (Vaucluse).

BIVAL, *Bivallium*, *Bivallis*, abbaye de Bernardines (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen.

BIVÈS ou **WIVÈS** (Seigneurs de), branche de la maison du Bouzet (Armagnac).

BIVIERS (Seigneurs de), de la famille de Servien (Dauphiné).

BIXIO (Jacques-Alexandre), homme politique, né le 20 novembre 1808 à Chiavari (pays de Gênes), mort à Paris le 16 décembre 1865. Élevé à Paris, il se fit recevoir docteur en médecine, entreprit diverses publications agricoles, et, entre autres, le *Journal d'agriculture pratique ;* fut, après la révolution de Février 1848, chef du cabinet du gouvernement provisoire, puis ambassadeur à Turin, et député du Doubs à la Constituante. Il était à Paris lors de l'insurrection de juin où il reçut une grave blessure, et fut nommé cinq fois vice-président de l'Assemblée. A l'avénement de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence (10 décembre), il fut pendant huit jours (20-29 décembre) ministre de l'agriculture. Réélu à la Législative, il se joignit au 2 décembre aux représentants qui se réunirent à la mairie du Xᵉ arrondissement et prononcèrent la déchéance du président. Il fut arrêté et relâché seulement au bout d'un mois. Depuis lors, il ne s'occupa plus que d'opérations de librairie et d'affaires industrielles. En 1850, il avait fait avec M. Barral une ascension aérostatique où ils s'élevèrent plus haut que Gay-Lussac.

BIZANET (Guilin-Laurent), général, né à Grenoble le 10 août 1755, mort le 18 avril 1836.

BIZARDIÈRE (Michel-David, sieur de la), écrivain de la fin du XVIIᵉ siècle. — *Histoire des diètes de Pologne*, 1697, in-12 ; *Histoire de la scission arrivée en Pologne*, 1699, in-12 : *Historia gestorum in Ecclesia memorabilium*, 1701, in-12 ; *Histoire d'Érasme*, 1721, in-12.

BIZARRE (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

BIZEMONT, famille ancienne de Picardie d'où sont sortis les seigneurs du Buisson et de la Roche-Corbaut. Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une molette d'éperon d'or*.

BIZET (Charles-Jules), théologien, né à Paris le 3 décembre 1746, mort curé de Saint-Étienne du Mont le 8 juillet 1821. = Un autre théologien du même nom, curé d'Évreux, né près de Bolbec en 1746, mort au commencement du XIXᵉ siècle.

BIZET (M.), romancier, vaudevilliste, mort en 1842.

BIZOT (Pierre), numismate, chanoine de Saint-Sauveur-d'Hérisson (diocèse de Bourges), né en 1630, mort en 1696. — *Traduction* en vers latins de deux chants du *Lutrin ; Histoire métallique de la république de Hollande*, 1687, in-fol., 1688-1690, 3 vol. in-8ᵉ.

BIZY, seigneurie de Normandie (Eure), avec titre de marquisat, et relevant de la vicomté de Vernon.

BLABIA ou **BLAVIA**, une des neuf préfectures du duché armoricain et nervien. Les uns la mettent à l'embouchure du Blavet, les autres à Blaye sur la Gironde, dans le pays des *Santones*, mais on ne sait au juste quel était son emplacement.

BLACAS, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Aulps, de Cartos, de Taurennes, de Redortier, de Beaudinard. Armes : *d'argent à la comète à seize rais de gueules*. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert). A cette maison appartiennent les personnages suivants : BLACAS D'AULPS, troubadour, né à Aulps ou à Aix vers 1160, mort en 1229. On a de lui plusieurs pièces de vers composées avec Peyrols, P. Vidal, et d'autres poëtes illustres de son temps. = BLACASSET DE BLACAS, son petit-fils, vivant dans la dernière moitié du XIIIᵉ siècle, a laissé un poëme sur *La manière de bien guerroyer*. = Pierre-Louis-Jean-Casimir, duc de BLACAS, homme d'État, diplomate, membre de l'Institut, né en 1770 à Aulps (Gironde), mort à Goritz en 1839. Il émigra à l'époque de la Révolution, et s'attacha à la personne de Louis XVIII, dont il fut l'ami et le confident, et sur lequel il exerça une grande influence pendant la première Restauration. Lors des Cent-Jours, il l'accompagna à Gand ; son impopularité força pourtant le prince, remonté sur le trône, à éloigner son favori. Le duc de Blacas fut successivement ambassadeur à Rome, à Naples, et fit partie du congrès de Laybach. Il resta à l'écart sous Charles X, qu'en 1830 il suivit dans l'exil. — M. de Blacas, qui aimait les arts et l'archéologie, a fait publier à ses frais les *Vases étrusques* de Panofka et les *Monuments paléographiques arabes*, de l'abbé Lanci. Il avait rassemblé une riche collection d'antiquités orientales, laquelle a été publiée en 1826, 2 vol. in-8ᵉ, par M. Reinaud. = Son fils, Louis-Charles-Pierre-Casimir, duc de BLACAS, numismate, né le 15 avril 1815, mort en 1866.

BLACHE (L'abbé Antoine), théologien, né à Grenoble le 28 août 1635, mort à la Bastille le 29 janvier 1714. Il suivit d'abord quelque temps la carrière militaire, embrassa l'état ecclésiastique, et devint successivement curé de Rueil, directeur des Calvairiennes du Luxembourg (1670) et visiteur de toute la congrégation. La haine qu'il avait conçue contre les jésuites lui fit perdre la tête, ou pour mieux dire devint le signe manifeste du dérangement de son esprit. Il ne vit partout que complots, soit contre sa personne, soit contre le roi et contre tous les membres de la famille royale. Ses imprudences, à une époque où les jésuites étaient tout-puissants, le firent (1709) enfermer à la Bastille. — *Réfutation de l'hérésie de Calvin*, 1687, in-12 ; *Lettre à Mme de Maintenon* contre le P. de la Chaise, 1709, in-12. Il avait composé de volumineux *mémoires* dont il fit faire plusieurs copies, et où il exhalait toute sa haine contre ses ennemis. On en a donné dans la *Revue rétrospective* des extraits qui contiennent des faits curieux et beaucoup d'extravagances. Il y a de lui à la Bibliothèque Impériale des lettres autographes dans la correspondance de Séguier.

BLACHE (Seigneurs de la), de la famille de Falcoz (Dauphiné).

BLACHURE (Louis de la), théologien protestant, pasteur à Niort, mort dans les premières années du XVIIᵉ siècle.

BLACONS (Seigneurs de), de la maison de Vesc (Dauphiné). = — (Seigneurs de), de la famille de Séguin (Comté-Venaissin).

BLAGNY ou **BLAIGNY** (Seigneurs de), de la famille de Montfiquet (Normandie). = — (Seigneurs de), branche de la famille de le Genevois (Champagne).

BLAIGUEZ ou **BLAYOIS**, *Blavatensis pagus*, petit pays du Bordelais, dont Blaye est le chef-lieu, et qui avait environ quatre lieues de long sur deux et demie de large. Il a eu au moyen âge le titre de comté, et fut possédé par une branche cadette des comtes d'Angoulême.

BLAIN (J. B.) *de Fontenay*, peintre, élève de J. B. Monnoyer, né en 1654. — Deux *tableaux de fleurs* (musée de Lyon).

BLAINVILLE, *Blidonis villa*, ville de Lorraine (Meurthe), avec titre de marquisat appartenant à la maison de Lenoncourt.

BLAINVILLE, *Belleni Villa*, seigneurie de Normandie, possédée par la maison d'Estouteville.

BLAINVILLE (Jean de MAUQUENCHY de), maréchal de France, né vers 1322, mort en février

1391. Il fut nommé maréchal après la mort de Boucicaut (1368), servit heureusement contre les Anglais, et commanda l'avant-garde à la bataille de Rosbecq (1382).

BLAINVILLE (Charles-Henri), violoncelliste et compositeur, né près de Tours en 1711, mort à Paris en 1769. — *Symphonies* à grand orchestre; *Histoire de la musique*, 1761, in-4°; *Histoire de la musique ancienne et moderne*, 1767, in-4°.

BLAINVILLE (Henri-Marie DUCROTAY de), célèbre naturaliste, membre de l'Institut, né à Arques (Seine-Inferieure), le 12 septembre 1777, mort à Paris le 1er mai 1850. Après avoir suivi pendant un certain temps l'atelier de Vincent, il se livra à l'étude des sciences naturelles, se fit recevoir docteur en médecine (1808), et Cuvier, dont il était devenu l'élève, le chargea de le suppléer au Collége de France et à l'Athénée. Mais bientôt il s'éleva entre eux une inimitié que rien ne put apaiser. Membre de l'Académie des sciences (1825), il devint professeur au Muséum (1830), et y occupa d'abord la chaire des mollusques (1832), puis celle d'anatomie comparée, où il remplaça son ennemi. — Outre de nombreux mémoires dans divers recueils scientifiques, et des articles dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, on a de lui : *Faune française*, 1821-1830; *Cours de physiologie générale et comparée*, 1833; *Manuel de malacologie et de conchyologie*, 1825-27; *Histoire des sciences naturelles au moyen âge*, 1845, in-8°; *Ostéographie* (24 livraisons), inachevée.

BLAIRIE (Droit de). C'était le droit de pacage sur les terres où la moisson avait été faite; il n'appartenait qu'au seul maître du fonds (qui pour ce motif s'appelait *seigneur blayer*), et dans les limites de sa juridiction, à ses vassaux. Les voisins en étaient sévèrement exclus.

Dans le Mâconnais, la *blairie* consistait en une prestation variable de trois à six gerbes de froment, ou de quelques œufs par famille, qui se payait annuellement au suzerain à la fête de Pâques, et moyennant laquelle celui-ci était tenu de désigner à la Mi-Carême deux gardes, dits messiers ou blayers, qui présidaient attentivement à la protection des récoltes, et conduisaient les déprédateurs à la prison de l'endroit.

BLAIS, branche de la maison de Penthièvre.

BLAISE (Seigneurs de), de la maison de Baudricourt.

BLAISOIS. Voy. BLÉSOIS.

BLAISON-SUR-LOIRE (Maine-et-Loire), baronnie possédée par la famille de Marbeuf.

BLAISY LE HAUT ou **LE CHÂTEL**, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat par lettres de juin 1695, en faveur d'Antoine Joly.

BLAMBEAUSAULT (J. D. L. sieur de), poëte du commencement du XVIIe siècle. — *L'Instabilité des félicités amoureuses*, tragédie pastorale, Rouen, 1605, in-12, rare.

BLAMONT ou **BLANMONT**, *Albus Mons*, ville de Lorraine (Meurthe). Au Xe siècle, les seigneurs de Blamont, branche de la maison de Salm, avaient le titre de comte. Vers le milieu du XIIe siècle, Frédéric de Salm vendit le château et le bourg de Blamont à Jacques, évêque de Metz, qui le lui donna en fief. Olri ou Oulri de Blamont, évêque de Toul, mort en 1519, fit don du comté à René, duc de Lorraine, et après de longs démêlés, François de Beaucaire, évêque de Metz, céda la souveraineté du comté au duc Charles II.

BLAMONT (François COLLIN de), compositeur, surintendant de la musique du roi (1719), né à Versailles le 22 novembre 1690, mort le 14 février 1760. — *Cantates*, *Motets*, et divers *Ballets*, représentés sur le théâtre de la cour : *le Retour de Dieu sur la terre*, (1725); *les Amours du printemps; les Fêtes de Thétis; Diane et Endymion* (1731); *les caractères de l'Amour* (1738); *Jupiter vainqueur des Titans* (1745): *les Fêtes grecques et romaines* (1753); *Essais sur les goûts anciens et modernes de la musique française*, 1754, in-8°.

BLAMPIN (Thomas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Noyon en 1640, mort à Saint-Benoît-sur-Loire, le 13 février 1710. — *Édition* de saint Augustin, 1679-1700, 8 vol. in-fol.

BLANASQUE (Jean de) ou **BLANAY**, jurisconsulte du XIIIe siècle, né en Bourgogne. — *Ordo judiciarius*, 1515, in-8°; *De actionibus*, 1542, in-fol.

BLANC, monnaie de billon qui commença sous Philippe de Valois. Les *grands blancs* ou *gros deniers blancs* valaient dix deniers tournois; les *petits blancs* ou *demi-blancs*, la moitié. Les grands blancs *au soleil* ou *trezains* de Louis XI et de Charles VIII valaient treize deniers.

BLANC (Le), *Oblincum*, ville du Berry (Indre), dont la seigneurie appartint à la maison de Naillac jusqu'en 1429.

BLANC (Le), famille du Comté-Venaissin, originaire de Toulouse. D'elle sont sortis les seigneurs de l'Olive. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*, t. I.)

BLANC (Du) ou **DEL BIANCO**, famille noble de Venise établie en Provence. D'elle sont sortis les marquis de Brantes. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*, t. IV.)

BLANC (Seigneurs du), de la maison poitevine d'Aloigny.

BLANC ou **LE BLANC** (Bérenger), amiral de France (1316), mort avant 1326.

BLANC ou **LEBLANC** (Jean), graveur en médailles, reçu à l'Académie de sculpture, le 30 avril 1718, mort le 22 décembre 1749, à 79 ans.

BLANC (Jean-Denis-Ferréol), jurisconsulte, député aux états généraux, né à Besançon en 1744, mort à Versailles en juillet 1789.

BLANC (Le). Voy. BAUME-LE-BLANC, BEAULIEU, LEBLANC.

BLANCAFORT, maison du Berry, éteinte au XIIIe siècle, et dont le nom fut continué par les seigneurs de Boucard.

BLANCARD, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Neaules.

BLANCARD (Pierre), navigateur, né à Marseille le 21 avril 1741, mort à Aubagne le 16 mars 1826. — *Manuel du commerce des Indes orientales et de la Chine*, 1806, in-fol.

BLANCBUISSON (Seigneurs du), branche de la maison du Merle.

BLANCHARD (François), avocat au parlement de Paris, mort en 1660. — *Éloges de tous les premiers présidents du parlement de Paris*, 1645, in-fol.; *les Présidents à mortier du parlement de Paris*, 1647, in-fol.; l'*Histoire des maîtres des requêtes*, 1670, in-fol. = Son fils, GUILLAUME, avocat, mort le 24 septembre 1724. — *Compilation chronologique des ordonnances des rois de France*, 1715, 2 vol. in-fol.; ouvrage incomplet, mais fort utile.

BLANCHARD (Jacques), peintre, né le 1er octobre 1600 à Paris, où il est mort en 1638. Il fut élève de Nicolas Bolleri, son oncle maternel. Après avoir étudié pendant plusieurs années à Rome et à Venise, il revint en France, où l'expression de ses figures et le charme de son coloris lui assurèrent un grand succès. — *La Charité;* la *Sainte Famille;* la *Vierge et l'Enfant Jésus* (musée du Louvre); *Descente du Saint-Esprit* (autrefois à N.-D. de Paris), et diverses toiles à Venise. = JEAN-BAPTISTE, frère aîné du précédent, peintre, né vers 1595, membre de l'Académie (1663), mort

à Paris le 5 avril 1665. = GABRIEL, fils de Jacques, peintre, né en 1630, mort le 30 avril 1704.

BLANCHARD (Élie), érudit, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Langres en 1672, membre de l'Académie des inscriptions (1714), mort le 17 février 1756.

BLANCHARD (Edme), géomètre du XVIIIe siècle. – *Traité de la coupe des bois pour le revêtement des voûtes*, 1729, gr. in-4°, rare.

BLANCHARD (Esprit-Joseph-Antoine), compositeur, né à Pernes (Vaucluse) le 29 février 1696, mort à Versailles le 10 avril 1770.

BLANCHARD (Jean-Baptiste), jésuite, pédagogue, né à Vouziers (Ardennes) en 1731, mort le 15 juin 1797. — *L'École des mœurs*, 3 vol. in-12, souvent réimprimée.

BLANCHARD (François ou Jean-Pierre), célèbre aéronaute, né aux Andelys (Eure) en 1753, mort à Paris le 7 mars 1809. A seize ans il inventa une voiture mécanique, à dix-neuf une machine hydraulique, et plus tard une voiture aérienne, qu'il chercha à adapter aux aérostats, lors de la découverte des frères Montgolfier. Ce fut lui qui, le premier (7 janvier 1785), exécuta en ballon, avec le docteur Jefferies, la traversée de Douvres à Calais, et ce succès lui attira des honneurs et des récompenses extraordinaires. A partir de cette époque, il continua sans interruption ses ascensions, soit en France, soit à l'étranger, et, en 1796, il exécuta à New-York la quarante-sixième. La soixante-sixième et dernière eut lieu près de la Haye, au mois de février 1808. Elle lui fut fatale. Frappé d'apoplexie pendant son ascension, il ne put entretenir le feu de son fourneau et fut précipité à terre d'une hauteur de vingt mètres. Il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort. — Il est l'inventeur du parachute, dont il ne fit pourtant usage pour lui-même (1799) qu'après Garnerin, qui avait cherché à s'emparer de l'invention. = Sa femme, Marie-Madeleine-Sophie ARMANT, née le 25 mars 1778 à Trois-Canons, près de la Rochelle, morte le 6 juillet 1819. Après la mort de son mari, avec lequel elle avait exécuté quelques ascensions, elle fut obligée pour vivre de suivre la même carrière que lui et elle y déploya une rare intrépidité. A sa soixante-septième ascension, à Paris, le feu prit à son ballon et elle fut précipitée avec sa nacelle sur le toit d'une maison de la rue de Provence, d'où elle fut relevée morte.

BLANCHARD (Louis), littérateur, né à Gap (Hautes-Alpes), mort à Paris en 1834.

BLANCHARD DE LA MUSSE (François-Gabriel-Ursin), littérateur, né à Nantes en 1752, mort à Rennes en 1836.

BLANCHE (Reine). On appelait ainsi les veuves des rois de France, parce qu'elles portaient dans leur veuvage une guimpe et un voile blancs.

BLANCHE (La), abbaye d'hommes d'abord de l'ordre de Saint-Benoît, puis de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Luçon, dans l'île de Noirmoutiers (Vendée).

BLANCHE DE CASTILLE, reine de France, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, et d'Éléonore d'Angleterre. Elle épousa (1200) Louis VIII, roi de France, fut couronnée à Reims avec lui (23 mai 1223), et, devenue veuve (1226), gouverna le royaume jusqu'à la majorité de son fils, Louis IX (1236). Elle eut à lutter contre les comtes de la Marche et de Champagne et le duc de Bretagne, soutenus par Henri III d'Angleterre (1227-1233). Son fils, en partant pour sa croisade en Égypte, lui confia l'administration du royaume, et ce fut la nouvelle de sa mort, arrivée le 1er décembre 1252, qui le fit revenir en France. On ne sait pas au juste ce qu'il faut penser de ses amours avec Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, amours racontés par Mathieu Paris. Joinville a donné sur elle et ses rapports avec Louis et sa belle-fille des détails fort curieux.

BLANCHE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne (Franche-Comté), et de Mahaud, comtesse d'Artois. Elle épousa (1308) Charles de France, comte de la Marche, depuis roi de France (Charles IV). Convaincue d'adultère, elle fut enfermée au Château-Gaillard et répudiée en 1322. Elle finit par se faire religieuse dans l'abbaye de Maubuisson.

BLANCHE DE NAVARRE, reine de France. Fille de Philippe III, roi de Navarre, et de Jeanne de France, elle épousa en janvier 1349 Philippe de Valois, devint veuve en 1350 et mourut à Neaufle-le-Châtel, le 5 octobre 1398. Elle n'eut de son mariage qu'une fille, Blanche, née après la mort de son père, morte en 1371

BLANCHE D'ARTOIS, reine de Navarre, fille de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, et de Mahaud de Brabant, morte vers 1300. Elle avait épousé en 1270 Henri Ier, roi de Navarre, qui mourut quatre ans après. Blanche, devenue régente pour sa fille Jeanne, ne put conserver son pouvoir qu'avec l'aide des troupes que Philippe le Hardi envoya à son secours. Elle épousa en secondes noces Edmond d'Angleterre, comte de Lancastre.

BLANCHE DE BOURBON, reine de Castille, fille de Pierre, duc de Bourbon, née vers 1338, morte en 1361. Elle épousa le 3 juin 1353 Pierre le Cruel, roi de Castille, qui, le lendemain du mariage, l'abandonna pour Marie de Padilla. Elle se ligua alors avec les frères du roi, fut arrêtée, transférée à l'Alcazar de Tolède, d'où elle s'échappa; mais malgré l'insurrection des habitants de cette ville, soulevés en sa faveur, elle fut reprise et enfermée au château de Medina-Sidonia, où elle périt, dit-on, empoisonnée. Sa fin tragique a été souvent célébrée par les poëtes.

BLANCHE DE FRANCE, reine de Castille. Fille de saint Louis et de Marguerite de Provence, elle naquit à Jaffa (Syrie) en 1252, épousa (1269) Ferdinand de la Cerda, infant de Castille, fils aîné et successeur d'Alphonse X. Devenue veuve (avant 1275), elle revint en France, et mourut à Paris le 17 juin 1320.

BLANCHE DE FRANCE, reine de Bohême. Fille de Philippe III et de Marie de Brabant, elle épousa en 1300 Rodolphe III, roi de Bohême, et mourut à Vienne (Autriche) en 1305.

BLANCHE DE FRANCE, fille posthume de Charles IV et de Jeanne d'Évreux, née à Châteauneuf, près d'Orléans, le 1er avril 1328. Elle épousa le 18 janvier 1344 Philippe de France, duc d'Orléans, et mourut sans enfants le 7 février 1392.

BLANCHE DE SICILE ou D'ANJOU, fille de Charles de France, comte d'Anjou et de Provence, roi de Naples, et de Béatrix de Provence, épousa Robert III, comte de Flandre, et mourut en couches en 1272.

BLANCHE DE VALOIS, impératrice d'Allemagne, morte en 1348. Fille de Charles de France, comte de Valois, et de Mahaud de Châtillon, elle épousa vers 1330 l'empereur Charles IV, dont elle eut quatre filles.

BLANCHE (Esprit), médecin aliéniste, mort en 1852.

BLANCHECAPE (Pierre), jurisconsulte de la seconde moitié du XVIIe siècle, mort probablement à Caen, où il était doyen de l'école de droit. — *Réformation des écoles de droit en France, Allemagne, Italie, etc.*, 1669, in-4°.

BLANCHE-COURONNE, *Alba Corona*, abbaye

de l'ordre de Saint-Benoît, près de Guérande (diocèse de Nantes), fondée en 1161.

BLANCHEFORT, ancienne maison du Limousin, établie dans le Rouergue et le Nivernais, et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Clément, de Saint-Janvrin, d'Asnois, de Château-du-Bois, de Beauregard, en Rouergue. — A cette maison appartenait Guy de BLANCHEFORT, 40e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1512), né au château de Boulancy (Creuse), mort près de l'île de Zante le 24 novembre 1513.

Antoine de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin, fils de Gilbert de Blanchefort et de Marie de Créquy, fille unique de Jean de Créquy, VIIIe du nom, fut institué héritier de tous les biens de la maison de Créquy par le cardinal de Créquy, son oncle maternel, à la charge de porter le nom et les armes de Créquy; et de lui sont sortis les seigneurs, marquis et ducs de Créquy, les ducs de Lesdiguières, les princes de Poix, et les comtes de Canaples. — Voy. CRÉQUY.

BLANCHELANDE (Manche), abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, diocèse de Coutances.

BLANCHELANDE (Seigneurs de), de la maison bretonne de Budes.

BLANCHELANDE (Philibert-François ROUXEL de), général, né à Dijon, en 1735, d'un fils naturel du maréchal Rouxel de Médavy, mort à Paris, sur l'échafaud, le 11 avril 1793. Dans la guerre d'Amérique, il fut nommé (1781) gouverneur de Tabago, puis de la Dominique. Revenu en France à l'époque de la Révolution, il ne tarda pas à être envoyé à Saint-Domingue, où les troubles commençaient, comme lieutenant du gouvernement général, mais sa conduite despotique souleva contre lui une partie de la population. Dénoncé aux commissaires envoyés dans la colonie, il reçut l'ordre de rentrer en France, et, sur la proposition de Garnier de Saintes, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort. = Son fils, qui lui avait servi d'aide de camp, subit le même sort le 28 juillet 1794.

BLANCHERIE (Flammès-Claude-Catherine PARIS-CHAMPLAIN de la), littérateur, né à Langres le 29 décembre 1752, mort à Londres en 1811.

BLANCHES (Les), *Albæ Dominæ*, monastère de filles de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Avranches, fondé en 1105.

BLANCHET (Pierre), poëte, né à Poitiers vers 1459, mort en 1519.

> En son vivant poëte satirique,
> Hardy sans lettre et fort joyeux comique,

a dit son ami Jean Bouchet dans son épitaphe. Il était avocat et composait des farces pour les clercs de la basoche : lui-même y jouait des rôles. Il y attaquait avec tant de succès les abus et les scandales publics,

> . . . . . que gens notés de vice
> Le craignaient plus que les gens de justice.

A quarante ans il se fit prêtre. Il ne reste rien de lui. On lui attribua longtemps et sans preuve la *Farce de l'avocat Patelin*.

BLANCHET (Thomas), peintre, né à Paris vers 1617, mort à Lyon le 21 juin 1689. Il perfectionna son talent à Rome. Ayant été reçu à l'Académie le 30 mai 1676 il alla se fixer à Lyon, où il établit avec Coysevox (1677) une école de dessin devenue célèbre. Le plafond et six tableaux, dont il avait décoré la grande salle de l'hôtel de ville de Lyon, furent détruits dans un incendie en 1674. On ne connaît guère aujourd'hui ses œuvres que par les gravures. — *N.-D. des Sept-Douleurs* (musée de Lyon).

BLANCHET (Jean), écrivain, né à Tournon le 10 septembre 1724, mort en 1778.

BLANCHET (L'abbé François), littérateur, né à Angerville, près de Chartres, le 25 janvier 1707, mort à Saint-Germain-en-Laye le 29 janvier 1784. — *Variétés morales et amusantes*, 1784, 2 vol. in-12; *Apologues* ou *Contes orientaux*, 1785, in-8°.

BLANCHETON, famille de Bourgogne, d'où sont sortis, au XVIIIe siècle, les comtes de Rochepot.

BLANCHETON (Marc-Antoine), médecin, littérateur, né à Vervaison (Puy-de-Dôme) le 3 août 1784, mort le 13 août 1830. — *Vues des principaux châteaux des environs de Paris et des départements*, 2 vol. gr. in-fol.

BLANCHIE (Seigneurs de la), de la famille d'Andigné (Anjou).

BLANCHIN (Jean-Baptiste), oratorien, écrivain, né à Lagnieu (Ain), y mourut le 19 janvier 1836.

BLANCHON (Jacques), érudit, jurisconsulte, né à Uzès, vivait vers le milieu du XVIe siècle.

BLANCHON (Joachim), poëte, né à Limoges, vers 1553. — *Premières œuvres poétiques*, 1583, in-8°, rare.

BLANCHOT (Pierre), jurisconsulte, né en 1591 à Arnay-le-Duc, y mourut en 1632.

BLANCHOT (B.), agronome, vivait à la fin du dernier siècle.

BLANCMÉNIL (Seigneurs de), branche de la famille de Potier.

BLANCMESNIL (Seigneurs de), branche de la maison de Lamoignon.

BLANCS (Les) ou les ENRAGÉS, nom que l'on donna aux membres du côté gauche de l'Assemblée nationale quand elle eut été installée (novembre 1789) dans la salle du Manége, près des Tuileries. = Dans les guerres civiles de la Vendée on donna le nom de *Blancs* aux royalistes qui appelaient *Bleus* les républicains.

BLANCS-BATTUS On appelait ainsi certains pénitents qui se frappaient à coups de fouet le dos et les épaules lors des guerres de religion. Ces maniaques faisaient des processions la nuit à la lueur des torches et au chant du *Miserere*. Ils portaient pour costume un sac percé seulement de deux trous à la hauteur des yeux. Dans une de ses boutades de bigotisme, et étant de passage à Avignon, Henri III s'affilia à ces singulières confréries (novembre 1574). Il les appela à Paris en 1583, et fit à leur tête une longue procession sous une pluie battante le 25 mars. Les Parisiens ne voulurent voir dans cette fête que le couronnement des mascarades du carnaval, et leur prédicateur favori, Poncet, déclara en chaire que ces nouveaux pénitents (de l'Annonciation de Notre-Dame, tel était leur nouveau titre) avaient tous mérité d'être étrillés sur place. Ils existent encore dans le Midi, où ils se consacrent exclusivement au service des malades.

BLANCS-MANTEAUX, surnom que l'on donna, à cause de leur habillement, à des religieux mendiants suivant la règle de Saint-Augustin, et institués primitivement à Marseille au XIIIe siècle, sous le titre de *Serfs* ou *Serviteurs de la Vierge Marie*. Le monastère qu'on leur donna à Paris prit ce surnom et le garda, bien qu'en 1298 il eût été donné aux religieux Guillelmites qui étaient habillés de noir ainsi que les Bénédictins auxquels ils le cédèrent en 1618.

BLANDA, divinité connue par une inscription trouvée à Bellay.

BLANDÉ (Seigneurs de), branche de la famille de Fumée.

BLANDÈQUES (Pas-de-Calais), abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, diocèse de Saint-Omer, fondée en 1189.

BLANDIMONTIS ABBATIA, Blasimont (Gironde).

BLANDIN (Philippe-Frédéric), chirurgien, né à Aubigny (Cher) le 3 décembre 1698, mort à Paris le 16 avril 1849. Il fut successivement professeur de médecine opératoire à la Faculté de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie de médecine (1836). — *Traité d'anatomie topographique*, 1826, in-8°; 1834; une édition annotée de l'*Anatomie générale*, de Bichat, 1830, 4 vol. in-8°; *Nouveaux éléments d'anatomie descriptive*, 1838, 2 vol in-8°; une thèse sur l'*Autoplastie*, 1836, etc.

BLANDINE (Ste), martyre à Lyon en 177.

BLANDINIÈRES (Gabriel de), prédicateur, religieux de l'ordre de la Merci, né à Toulouse, mort en 1720.

BLANES, ancienne maison de Catalogne, dont une branche, celle des marquis de Millas, s'établit en Roussillon vers le XI° siècle. Armes : *de gueules à la croix d'argent.*

BLANES (Seigneurs de), de la maison de Caylus (Languedoc).

BLANFOSSÉ (Seigneurs de), de la maison de Lannoy (Flandre).

BLANGERVAL, terre et seigneurie de l'Artois (Pas-de-Calais), qui après avoir appartenu à la maison du Bois-de-Fiennes, fut érigée en comté par lettres de 1664, en faveur de Jérôme-Philippe du Châtel.

BLANGEIUM, Blangy (Calvados).

BLANGIACUM, Blangy (Pas-de-Calais).

BLANGINI (Joseph-Marie-Félix), compositeur, né à Turin le 18 novembre 1781, mort à Paris le 18 décembre 1841. Il fut le maître de chant à la mode sous le Consulat, l'Empire et les premières années de la Restauration et a raconté dans ses *Souvenirs* (1834, in-8°) sa liaison avec la princesse Borghèse. — Il a composé 174 romances, 170 nocturnes à deux voix, 17 recueils de *canzonetti*, 6 motets, 4 messes, et une trentaine d'opéras, aujourd'hui oubliés comme le reste.

BLANGUES (Seigneurs de), de la maison de Bailleul (Normandie). = — (Seigneurs de), de la famille de Harnois (Normandie).

BLANGY, *Blangiacum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse de Boulogne, fondée en 618. Elle fut occupée par des religieuses jusqu'au XI° siècle.

BLANGY (Seigneurs de), de la famille de Vicomte (Normandie).

BLANPAIN (Jean), religieux prémontré, érudit, né au Vignot, près Commercy, le 21 octobre 1704, mort à Estival (Vosges) vers 1765.

BLANQUART (Seigneurs du), de la famille d'Ampleman (Picardie).

BLANQUART DE BAILLEUL (Henri-Joseph, baron), homme politique et magistrat, né à Boulogne-sur-Mer le 27 avril 1758, mort à Versailles le 4 janvier 1841.

BLANQUET (Samuel), médecin et naturaliste, né à la fin du XVII° siècle, mort à Mende vers 1750. = Son petit-fils, ANTOINE-ATHANASE, agronome, né à Mende le 13 septembre 1734, mort le 11 décembre 1803.

BLANQUET-AMANZÉ, famille du Gévaudan, d'où sont sortis les seigneurs de Rouville et d'Altès.

BLANQUET DU CHAYLA (Armand-Simon-Marie de), marin, né à Marvejols (Lozère) le 9 mai 1759, mort à Versailles le 29 août 1826.

BLANQUI (Jean-Dominique), homme politique, né à Nice en 1759, mort à Paris le 1er juin 1832. Lors de la réunion du comté de Nice à la France, il fut député à la Convention par le département des Alpes-Maritimes, embrassa le parti des Girondins et proscrit avec eux, passa dix mois en prison, fut réintégré à la Convention le 8 juillet 1795 et nommé du conseil des Cinq-Cents. Il fut ensuite sous-préfet sous l'Empire et pendant les Cent-Jours. — *Rapports* sur divers sujets d'utilité publique et une relation de sa captivité : *Mon agonie de dix mois*, 1794, in-8°. = Son fils, JÉROME-ADOLPHE, économiste, membre de l'Institut, né à Nice le 21 nov. 1798, mort le 29 janv. 1854. Il fut successivement directeur de l'École spéciale du commerce (1830), professeur au Conservatoire des arts et métiers (1833), député (1846-1848), membre de l'Académie des sciences morales (1838) et chargé de diverses missions. Outre un grand nombre d'articles disséminés dans les revues et les journaux, on a de lui : *Voyage en Angleterre*, 1824; *Voyage à Madrid*, 1826; *Précis d'économie politique*, 1826; *Histoire de l'économie politique en Europe*, 1837-1842, 5 vol. in-8°; *Considérations sur l'état social de la Turquie d'Europe*, 1841, et de nombreux rapports sur l'exposition des produits de l'industrie (1827), sur la Corse (1838), sur l'Algérie (1840), sur l'Exposition universelle de Londres, etc., etc.

BLANSIACUM, Blanzac.

BLANZAC ou **BLANZIAC**, *Blansiacum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, en Angoumois (Charente), diocèse d'Angoulême. Elle fut sécularisée au XVI° siècle.

BLANZAC (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld-Roucy.

BLANZY (Seigneurs de), branche de la famille de Bignon (Anjou).

BLARENBERGHE (Henri-Désiré van), peintre en miniature, né à Lille le 3 mars 1734, mort à Paris le 23 septembre 1812. Il avait obtenu en 1775 le brevet de peintre de la marine. — 22 gouaches représentant des siéges et des batailles (musée de Versailles). Ses petits ouvrages sont aujourd'hui fort recherchés des amateurs.

BLARRU (Pierre de), poëte latin, né à Pairis (Haut-Rhin), le 6 avril 1437, mort à Saint-Dié le 23 novembre 1505. — *Petri de Blarrorivo Parhisiani insigne Nanceidos opus de Bello Nanceiano*, Nancy, 1518, in-f°, poëme sur la mort de Charles le Téméraire excessivement rare; réimprimé à Nancy en 1840 avec une traduction par M. Schütz, 2 vol. in-8°.

BLARU, terre et seigneurie de Normandie (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres de mai 1659, en faveur de Charles de Tilly.

BLARU (Pierre), graveur du cabinet du roi, et de la monnaie de Paris, né vers 1576, mort à Paris le 30 janvier 1647. Ses deux fils, François (1620-1656) et Claude, suivirent la même carrière.

BLASCO, Brescou (Hérault).

BLASILA, Blesle (Haute-Loire).

BLASIMONT, *Blandimontis abbatia*, abbaye de Bénédictins, dans le Bazadois (Gironde), diocèse de Bazas.

BLASON. Voy. HÉRALDIQUE (Art).

BLASPHÈME, BLASPHÉMATEUR. Le blasphème a presque toujours été puni en France de châtiments rigoureux. Les capitulaires, les édits ou ordonnances qui prévoient ce crime sont innombrables. Sous Philippe le Bel, le blasphémateur était condamné suivant la gravité du cas à une amende qui variait entre 20 et 40 sous, et au pilori, lorsqu'il était insolvable. A Marseille on mettait le coupable dans un panier et on le plongeait dans la mer autant de fois qu'il avait blasphémé; on nommait cela *accabussar*; à Arles chaque blasphème était puni d'une amende de 20 sous; à Avignon le blasphème contre Dieu ou la Vierge

coûtait au délinquant 5 sous; et celui contre les saints, 3 sous. Un des reproches le plus souvent adressés à saint Louis est la barbarie de sa législation contre les blasphémateurs, auxquels il faisait percer la langue avec un fer brûlant. Un édit de Henri III, du 1er janvier 1585, renouvela cette cruelle prescription, et Louis XIV imita cet exemple dans une ordonnance de 1677. Richelieu s'était montré plus indulgent en réduisant la peine à la prison. Mais il est remarquable qu'au début même de sa lutte contre Mazarin le Parlement fit revivre l'ancienne législation et prodigua les condamnations capitales par le gibet, la roue, la mutilation contre les personnes qui blasphémaient non pas seulement Dieu, mais aussi la Vierge et les saints. La déclaration du 2 avril 1666 qui attribua à cette cour la connaissance exclusive de ce crime fut suivie d'un nombre d'arrêts de condamnation qui occupent une place considérable dans le registre du Parlement. Les militaires eux-mêmes n'étaient pas affranchis des supplices réservés aux blasphémateurs. Une déclaration du 20 mai 1686 portait qu'ils auraient la langue percée d'un fer rouge.

BLAUVAC (Seigneurs de), de la famille d'Anselme (Comté-Venaissin) = — (Seigneurs de), de la famille de Guiramand (Provence). = (Seigneurs de), branche de la famille de Tonduti (Provence).

BLAVENTUM, BLAVIUM, BLAVIA, Blaye (Gironde).

BLAVET. Voy. PORT-LOUIS.

BLAVET (Michel), compositeur, flûtiste et bassoniste, né à Besançon le 13 mars 1700, mort à Paris le 28 octobre 1768. — *Églé*, pastorale; les *Jeux olympiques*, ballet; la *Fête de Cythère*, opéra; le *Jaloux corrigé*, vaudeville. = Son fils l'abbé JEAN-LOUIS, écrivain, né à Besançon, mort à Paris en 1809.

BLAVETUM, le Blavet, qui se jette dans l'Océan, à Lorient.

BLAVIA. BLAVIUM, Blaye (Gironde). — Blavet.

BLAVUTENSIS PAGUS, le Blaiguez ou Blayois (Gironde).

BLAYE, *Blaventum*, *Blavia*, *Blavum*, ville de Guyenne (Gironde), capitale du Blayois ou Blaiguez. Elle était divisée en ville basse et ville haute, et celle-ci était désignée plus particulièrement sous le nom de citadelle de Blaye, citadelle que sa situation sur la rive droite de la Gironde rendait très-importante. — Prise par les Anglais au XIVe et au XVe siècle, elle fut reprise sur eux en 1339 et en 1451. Les Calvinistes qui s'en emparèrent en 1568, la saccagèrent. Elle embrassa le parti de la Ligue et fut inutilement assiégée par le maréchal de Matignon, en 1593. Elle résista heureusement aux Anglais en 1814.

BLAYER. Voy. BLAIRIE.

BLAZE (Henri-Sébastien), compositeur, né à Cavaillon (Vaucluse) en 1763, y mourut le 11 mai 1833. = Son fils, François-Henri Joseph dit CASTIL-BLAZE, littérateur et compositeur, né à Cavaillon le 1er décembre 1784, mort à Paris en décembre 1857. Il a arrangé et dénaturé pour la scène française la musique de divers opéras de Mozart, Rossini, Weber, Donizetti. On lui doit aussi *Belzébuth*, mélodrame (1841), et outre divers articles épars dans les revues, *De l'opéra en France* (1820); *Dictionnaire de musique moderne* (1821); *La danse et les ballets depuis Bacchus* (1832). *Molière musicien* (1855). = Son frère ELZÉAR, littérateur, né à Cavaillon vers 1786, y mourut en octobre 1848. — *La vie militaire sous l'Empire*, 1837, 2 vol. in-8°; *Le livre du roi Modus*, 1839, in-8°; et divers ouvrages sur la chasse.

BLÉ (Du), ancienne maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Cormatin, de Laye, d'Huxelles ou Uxelles, de Rotilia, de Cussy-la-Colonne, de Mandelot. — Armes : *de gueules à trois chevrons d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

BLÉGIERS, famille du Comté-Venaissin d'où sont sortis les seigneurs d'Antelon, de Leirac et du Puy-Meras.

BLEGNICOURT (Seigneurs de), de la famille de Beaufort (Champagne).

BLEGNY (Nicolas de), chirurgien, né en 1652, mort à Avignon en 1722. Chirurgien de la reine (1678), puis médecin du roi (1687), il fut, pour escroqueries, enfermé pendant sept ans au château d'Angers (1693-1700).

BLEIN (François-Ange-Alexandre, baron), général du génie, écrivain, né à Bourg-lez-Valence (Drôme) le 27 novembre 1767. Il fut blessé lors de l'attentat de Fieschi, ce qui lui valut une pension de 3000 francs.

BLEINCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Hennin-Liétard (Hainaut).

BLEMUR. Voy. BOUETTE.

BLENAC, terre et seigneurie de Saintonge (Charente-Inférieure), érigée en marquisat par lettres de 1659, en faveur de Charles de Courbon.

BLENEAU, *Blenavium*, bourg du département de l'Yonne illustré par un combat entre Turenne et Condé, pendant la Fronde. En 1652, la cour et l'armée royale, à qui Orléans avait fermé ses portes, s'étaient retirées près de Gien, contre lequel marchait le prince de Condé. Mazarin ayant fait la faute de partager sa petite armée (8 à 9000 hommes) en deux corps distincts, commandés l'un par Turenne, l'autre par Hocquincourt, M. le Prince attaqua celui-ci au milieu de la nuit, le 7 avril, enleva ses quartiers et dispersa complétement ses troupes; mais, malgré l'effroi de la cour, Turenne, qui avait à peine 4000 hommes à opposer aux 12 000 du vainqueur, sut prendre de si habiles dispositions qu'il repoussa complétement l'ennemi, et, le soir, se retira en bon ordre sur Gien. Anne d'Autriche put dire alors à Turenne, sans crainte d'être démentie, qu'il venait de remettre la couronne sur la tête du jeune Louis.

BLENEAU (Seigneurs de), branche de la maison de Courtenai.

BLEQUIN (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

BLERA, BLIRIACUM, Bléré (Indre-et-Loire).

BLESÆ, Blois.

BLESLE (Saint-Pierre de), *S. Petrus ad Blasilias*, abbaye de bénédictines, fondée vers 870 à Blesle (Haute-Loire), diocèse de Saint-Flour.

BLÉSOIS ou **BLAISOIS**, petit pays qui faisait partie du gouvernement de l'Orléanais, et qui avait Blois pour capitale. Il avait environ 20 lieues de long sur 13 de large, et était borné, au N., par le Dunois et l'Orléanais proprement dit; à l'E., par le Berry; au S., par la Touraine; à l'O., par la Touraine et le Vendômois. — Voy. BLOIS.

BLESSEBOIS (Pierre DE CORNEILLE DE), écrivain de la seconde moitié du XVIIe siècle, sur la vie duquel on ne possède aucun renseignement, et qui ne doit la réputation dont il jouit auprès des bibliophiles qu'à l'obscénité et à l'extrême rareté de quelques-uns de ses livres: — On a sous son nom : *les Soupirs de Siffroi*, tragédie, Châtillon-sur-Seine, 1675, in-8°; *la Victoire spirituelle*, Autun, 1686, in-4° : c'est une espèce de mystère; *Œuvres satiriques*, Leyde, 1676, in-12, rare; *la Corneille de Mlle de Sçay*, comédie, Paris, 1678, in-8°; *le Lion d'Angélie*, Cologne, 1676, in-12, etc.; *Théâtre*, Cologne, in-12.

BLESSIG (Jean-Laurent), théologien protestant, érudit, né à Strasbourg le 13 avril 1747, mort le 17 février 1816.

BLET (Seigneurs de), de la famille de Saint-Quintin (Berry). = — (Seigneurs de), de la maison de Sully (Berry).

BLETTERIE (Jean-Philippe-René de), érudit et littérateur, né à Rennes le 25 février 1696, mort le 1er juin 1772. Il fut nommé professeur d'éloquence au Collége royal, et (1742) membre de l'Académie des inscriptions. Outre divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie et quelques écrits jansénistes, on a de lui : *Histoire de l'empereur Jovien*, 1748, 2 vol. in-12; *Histoire de l'empereur Julien*, 1735 et 1746, in-12; et enfin une traduction de Tacite (1755) qui fut vivement attaquée.

BLEURÉ (Seigneurs de), de la famille de Pomereu.

BLEURVILLE, abbaye de bénédictines dans le duché de Bar (Vosges), fondée au XIe siècle, et qui fut réunie plus tard au prieuré de Saint-Nicolas de Port.

BLEUS et **ROUGES**, nom que l'on donnait à cause de la couleur de leur uniforme aux troupes de la maison du roi.

BLEVILLE (Jean-Baptiste-Thomas), financier, né à Abbeville le 11 novembre 1692, mort le 2 juillet 1783.

BLEZY (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

BLIDAH, ville de l'Algérie, chef-lieu d'arrondissement, située à 48 kilom. S. d'Alger. Occupée momentanément le 25 janvier 1830 par Bourmont, et de nouveau, après un vif combat, par le maréchal Clausel (19 novembre), qui l'abandonna peu après, elle se soumit au général Berthezène en mars 1831, se joignit à la coalition formée par Sidi-Saadi, et fut saccagée par le duc de Rovigo (novembre 1832). Elle accepta la souveraineté d'Abd-el-Kader, et en fut châtiée par Damrémont (29 avril 1837); elle fut définitivement acquise à la France par le traité de la Tafna, et le maréchal Valée en prit possession en mai 1838.

BLIDONIS VILLA, Blainville (Meurthe).

BLIGNY (Seigneurs de), de la famille Le Camus (Poitou).

BLIN (François-Pierre), médecin, homme politique, né à Rennes en 1758, mort en octobre 1834. Il fit partie de l'Assemblée nationale (1789) et y montra des opinions très-avancées qu'il abandonna plus tard. = Son frère, JOSEPH, né à Rennes en 1763, mort le 12 juillet 1834, fut député au conseil des Cinq-Cents et s'y opposa avec énergie au coup d'État du 18 brumaire.

BLIN (François), paysagiste, mort à Rennes en juillet 1866, à 39 ans.

BLIN DE SAINMORE (Adrien-Michel-Hyacinthe), littérateur, auteur dramatique, né à Paris le 15 février 1733, mort le 26 septembre 1807. — *Histoire de Russie*, 1798-99, 2 vol. in-4°.

BLIRIACUM, **BLERA**, Bléré (Indre-et-Loire).

BLIVES (Seigneurs de), issus de la famille du Prat.

BLOCUS CONTINENTAL. C'est sous ce nom que l'on désigne l'ensemble du système et des mesures adoptés par Napoléon pour fermer l'Europe continentale au commerce des Iles Britanniques. La première de ces mesures est le décret de Berlin (21 novembre 1806) dont nous avons parlé plus haut (Voy. BERLIN) qui mettait en interdit l'Angleterre. Celle-ci y répondit par un ordre du Conseil en date du 7 janvier 1807 défendant à tout bâtiment, sous peine de confiscation, d'aborder dans les ports français ou dans les ports placés sous l'influence de la France. Dix-huit jours après, le 25 janvier 1807, Napoléon ordonna la saisie de toutes les marchandises anglaises en dépôt dans les villes Anséatiques. Le 11 novembre suivant l'Angleterre qui, par une odieuse agression, venait de forcer le Danemark à se retirer de la neutralité, déclara bloqués tous les ports du continent qui lui étaient fermés, ordonna que tous les bâtiments, à quelque nation qu'ils appartinssent, fussent soumis à la visite des navires anglais, et de plus, sous peine de confiscation, qu'ils allassent, avant d'aborder un port du continent, acquitter une taxe dans un port anglais. La réplique ne se fit pas attendre, et le 17 octobre 1807 un décret daté de Milan déclara dénationalisé et de bonne prise tout bâtiment qui se serait soumis aux exigences de l'Angleterre, et prononça la mise en état de blocus sur mer comme sur terre des Iles Britanniques. D'autres mesures complémentaires se succédèrent, relatives à un tarif des marchandises importées par contrebande, à des licences accordées à des négociants français pour l'importation des denrées coloniales, et à divers actes de la république des États-Unis, qui, proclamant hautement que le pavillon couvre la marchandise, défendit à ses nationaux toutes relations commerciales avec la France et l'Angleterre. Ces mesures de l'Amérique finirent par amener entre elle et son ancienne métropole une guerre (1812) qui, quelques années plus tôt, aurait fait en faveur de la France une diversion dont les suites auraient pu être incalculables.

BLOIS, *Blesæ*, *Blesia*, *Blesum*, chef lieu de Loir-et-Cher, ancienne capitale du Blaisois. Il en est question pour la première fois dans Grégoire de Tours sous le nom de *castrum Blesense*. Ravagée plusieurs fois par les Normands, elle devint, sous la troisième race, le chef-lieu d'un grand comté. Louis XII qui était né à Blois y séjourna souvent et reconstruisit complétement le château où la cour habita fréquemment au XVIe siècle. Différents traités y furent signés par Louis XII, ainsi qu'une ordonnance célèbre. Il s'y tint des états généraux en 1577 et 1588, et pendant la durée des derniers, Henri III y fit assassiner le duc et le cardinal de Guise. Marie de Médicis qui y avait été reléguée après l'assassinat du maréchal d'Ancre (1617), s'en évada avec l'aide de d'Épernon. Le duc de Vendôme et le grand-prieur son frère y furent emprisonnés. Enfin ce fut à Blois que le 2 avril 1814 Marie-Louise se retira pour en repartir avec son fils le 9 mai suivant.

Blois, qui faisait partie du gouvernement de l'Orléanais, possédait une chambre des Comptes, un bailliage, une élection, un grenier à sel, une maîtrise particulière des eaux et forêts, etc. Son évêché, suffragant de Paris, fut créé par une bulle du 1er juillet 1697, enregistrée le 9 avril 1698. Il fut formé aux dépens du diocèse de Chartres dont on détacha le Blaisois, le Vendômois et une partie du Dunois. En 1790, il devint suffragant de Bourges, fut supprimé en 1802 et réuni au diocèse d'Orléans, puis rétabli en 1822 et rendu à sa métropole primitive.

Blois est la patrie de l'oratorien Jean Morin, d'Isaac et de Denis Papin, de Jérôme Vignier, de Jean Bernier, de Florimond de Beaune, de Pardessus, d'Augustin Thierry, etc.

BIBLIOGRAPHIE : J. Bernier, *Histoire de Blois*, 1682, in-4°; L. de la Saussaye, *Histoire du château de Blois*, 1840, in-4° souvent réimprimé et dans divers formats; *Histoire de Blois*, 1846, in-12; Le Roux de Lincy, *Bibliothèque de Charles d'Orléans au château de Blois*; Touchard-Lafosse, *Histoire de Blois, etc., etc.*

ÉVÊQUES DE BLOIS. — David-Nicolas de Berthier, 15 septembre 1697-20 août 1719. — Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, 27 août 1719-30 août 1733. — Charles-Henri Phélypeaux de Pontchartrain, mai-juin 1734. — François d

Crussol d'Uzès, juin 1734-août 1753. — Charles-Gilbert de May de Termont, août 1753-1776. — Alexandre-François-Amédée-Adonis-Anne-Louis-Joseph de Lauzières de Thémines, 6 octobre 1776-1790. — *Henri-Grégoire*, *évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — Philippe-François de Sauzin, 20 juillet 1823-mars 1844. — Marie-Auguste Fabre des Essarts, 25 juillet 1844-1850. — Louis-Théophile Pallu du Parc, 15 décembre 1850.

Comtes de Blois. — Guillaume, second fils de Thiedbert ou Théodebert, quatrième aïeul de Hugues Capet, tué vers 834. — Eudes, fils du précédent, mort sans enfants en 865. — Robert le Fort, frère puîné de Guillaume, tué dans une bataille contre les Normands le 25 juillet 866. Ses deux fils Eudes et Robert devinrent rois de France. — Thibaut Ier dit le *Vieux* et le *Tricheur*, le premier qui ait pris le titre de comte de Blois et de Chartres, mort vers 978. — Eudes Ier, fils du précédent, comte de Blois, de Chartres, de Tours, de Beauvais, de Meaux et de Provins, mort en 995. — Thibaut II, fils aîné du précédent, mort en 1004. — Eudes II, dit le *Champenois*, frère du précédent et son successeur dans les comtés de Blois, de Chartres et de Tours. Il succéda en 1019 à son cousin Étienne dans les comtés de Champagne et de Brie, et fut vaincu et tué dans le Barrois en novembre 1037 par Gothelon, duc de Lorraine. — Thibaut III, deuxième fils du précédent, lui succéda dans les comtés de Blois, Tours et Chartres, et après la mort de son frère Étienne II (1047 ou 1048) s'empara de la Champagne dont il fut comte sous le nom de Thibaut Ier, et mourut en 1089. — Étienne (appelé aussi Henri), fils du précédent, lui succéda dans le comté de Blois et de Chartres, et périt à Ascalon en 1102. L'un de ses fils Étienne devint roi d'Angleterre en 1135. — Thibaut IV, second fils du précédent, lui succéda sous la tutelle de sa mère Alix, et réunit (1125) le comté de Champagne à ceux de Blois et de Brie par la vente que lui en fit Hugues, comte de Champagne, son oncle, mort le 8 janvier 1152. — Thibaut V, le *Bon*, deuxième fils du précédent, eut en partage les comtés de Blois et de Chartres à charge d'hommage envers son frère Henri Ier, comte de Champagne. Il mourut au siége d'Acre en 1191. — Louis, fils et successeur du précédent, mort à la bataille d'Andrinople le 15 avril 1205. — Thibaut VI, fils et successeur du précédent, mort sans enfant en 1218. — Marguerite, fille de Thibaut le *Bon*, succéda à son neveu Thibaut VI dans le comté de Blois, avec Gautier II d'Avesnes, son troisième mari, qui périt devant Damiette en 1249. Elle était morte en 1230. — Marie, fille de la précédente, lui succéda (1239) avec Hugues de Châtillon, son mari, et mourut en 1241. — Jean, fils aîné des précédents succéda à sa mère dans le comté de Blois puis (1208) à sa cousine Mahaut dans le comté de Chartres, et mourut le 28 juin 1279. — Sa fille unique, Jeanne, femme de Pierre, comte d'Alençon, succéda à son père dans les comtés de Blois, de Chartres et de Dunois, et mourut le 19 janvier 1292, sans postérité. — Hugues de Châtillon, cousin germain de la précédente, mort vers 1307. — Gui de Châtillon, fils du précédent, mort en 1342. — Louis Ier de Châtillon, fils du précédent, tué à la bataille de Créci, en 1346. Ses trois fils en bas âge, demeurèrent sous la tutelle de leur mère Jeanne de Hainaut, puis sous celle de Charles de Blois, duc de Bretagne. — 1361. Louis II, de Châtillon, fils aîné du précédent, mort sans avoir été marié en 1372. — Jean II, de Châtillon, frère du précédent, devint duc de Gueldre par son mariage avec Mathilde, héritière du duché de Gueldre, et mourut en Hollande en juin 1381 sans postérité. — Gui II de Châtillon, frère du précédent, lui succéda dans les comtés de Blois et de Soissons, et mourut sans postérité le 22 décembre 1397. — Louis de France, duc d'Orléans, comte de Valois, entra, après la mort de Gui, en jouissance des comtés de Blois et de Dunois qu'il lui avait achetés en 1391. Après sa mort (1407), il eut pour successeur son fils aîné Charles qui fut père de Louis XII sous lequel les comtés de Blois et de Dunois furent réunis à la couronne. Le Blaisois donné par celui-ci en dot à sa fille, femme de François Ier, fut de nouveau réuni par Henri II. En 1635, il fut donné en apanage à Gaston d'Orléans, revint à la couronne en 1660, puis en fut détaché de nouveau pour servir à l'apanage de Philippe, frère de Louis XIV.

Blois (États de). Le 16 août 1576, un peu plus de trois mois après la conclusion de la paix dite de *Monsieur* avec les réformés, Henri III publiait des lettres patentes convoquant à Blois pour le 15 novembre les états généraux du royaume. Les députés s'y réunirent au nombre de 326, savoir : 104 pour le clergé, 72 pour la noblesse et 150 pour le tiers-état. La plupart des sénéchaussées de Languedoc, Guyenne, Provence, Dauphiné et Lyonnais n'avaient point envoyé de députés, et presque partout les réformés s'étaient abstenus de prendre part aux élections. La séance royale d'ouverture eut lieu le 6 décembre 1575 par le roi qui, dans un discours remarquable, exposa la triste situation de la France. Le pays retira peu de profit de cette assemblée. Après une inutile tentative faite par les trois ordres pour s'emparer en partie de la direction des affaires, au moyen de l'admission au conseil du roi de trente-six députés nommés par eux, on s'occupa de la question religieuse qui était la première inscrite en tête des cahiers des bailliages. La noblesse le 19 décembre, le clergé le 22, le tiers le 26 votèrent des propositions par lesquelles il était demandé au roi, en termes plus ou moins accentués, de ramener tous les sujets à la religion catholique. Cette requête, qui violait les précédents édits de pacification, eut pour résultat de faire immédiatement éclater la guerre civile dans le Midi. Bazas, La Réole, Périgueux furent enlevés par les réformés et l'assemblée effrayée s'empressa d'envoyer des députés au roi de Navarre, au prince de Condé et au maréchal de Dampville. Puis vinrent les questions de finance, au fond l'unique cause de la convocation des états, et la rédaction des cahiers de doléance. Ceux-ci furent présentés au roi le 9 février. Quant aux demandes d'argent, la noblesse offrit la personne de ses membres, le clergé de quoi entretenir 4000 hommes de pied et 1000 chevaux; mais le tiers refusa obstinément d'accorder tous subsides et même de laisser aliéner le domaine, ce à quoi avaient consenti les deux autres ordres; ce qui fit dire au roi que c'était à eux « une trop énorme cruauté de ne vouloir ni le secourir du leur, ni permettre qu'il s'aidât du sien. » Le 1er mars 1577 le roi congédia les députés de la noblesse et du tiers-état, et le 2 ceux du clergé. Les cahiers qu'ils lui avaient remis furent soumis aux délibérations du conseil d'État, mais ce fut seulement deux ans plus tard que parut une ordonnance qui fit droit à quelques-unes de leurs plaintes et qui de là prit le nom d'*ordonnance de Blois*. (Voy. plus bas.)

— Henri III sorti de Paris le 13 mai 1588, le lendemain de la journée des Barricades (voy. ce mot), s'était retiré à Chartres. Il y reçut une requête des *Seize* (voy. ce nom) à laquelle il répondit par écrit le 29 mai et leur annonça qu'il allait convoquer les états généraux. Ils le furent en effet pour le 15 septembre à Blois. Les édits de tolérance accordés précédemment aux Huguenots

ayant été révoqués, ceux-ci ne prirent point part aux élections. La lutte s'engagea seulement entre les Ligueurs et ceux qu'on appelait *les Politiques* (voy. ce nom). Le triomphe des premiers fut complet. La séance royale d'ouverture n'eut lieu que le 16 octobre, bien que depuis un mois les députés qui n'étaient point encore au complet se fussent déjà réunis plusieurs fois. Ce jour-là il se trouva à l'assemblée 134 députés du clergé, 96 de la noblesse, et 181 du tiers-état. Le nombre des députés de ces deux derniers ordres s'éleva plus tard à 180 pour le premier et à 191 pour le second. Le 18 octobre il y eut encore une séance royale où le roi et les députés jurèrent l'édit d'Union (voy. ce mot).

Dès le commencement, les états prirent un langage et une attitude complétement différents de ceux de leurs prédécesseurs en 1576. Le roi fut forcé d'entendre les plus dures vérités. Il dut présenter le tableau des recettes et des dépenses, mais les comptes qu'il fournit étaient si défectueux et si incomplets que les députés déclarèrent ne pouvoir rien y comprendre. Une chambre d'enquête fut ordonnée contre les financiers, et malgré la détresse où se trouvait la maison du roi qui était sur le point de manquer du nécessaire, malgré les protestations du prince de changer désormais de conduite et de ne plus se livrer à ses folles prodigalités, malgré les aveux souvent répétés de ses fautes, il fut obligé de consentir à remettre les tailles au point où elles étaient en 1576. Enfin les offenses journalières qu'il recevait, l'insolence des Guises qui ne ménageaient plus rien, firent prendre à un homme timide et irrésolu une détermination terrible. Le 23 décembre au matin, le duc de Guise assistant au conseil qui se tenait dans une salle du château, fut mandé au cabinet du roi, et avant qu'il y fût arrivé, il tombait percé de coups. Le cardinal de Guise, son frère, était arrêté au même instant et tué à coups d'arquebuse le lendemain.

L'archevêque de Lyon, d'Épinac, le cardinal de Bourbon, le prince de Joinville, fils du duc de Guise, sa mère Anne d'Este, et les ducs d'Elbeuf et de Nemours furent aussi arrêtés, ainsi qu'un certain nombre de membres du tiers qui furent saisis dans la salle de leurs délibérations à l'hôtel de ville.

La France presque entière se souleva à la nouvelle de ces meurtres, mais les états continuèrent à siéger. Le 4 janvier, ils présentèrent leurs cahiers au roi, qui le 15 et le 16 entendit leurs remontrance; et enfin le 17 janvier eut lieu la dernière séance; c'était la 75ᵉ du tiers.

Le 1ᵉʳ août suivant, Henri III était frappé par Jacques Clément et expirait dans la nuit. (Voy. le *Recueil des États généraux*, tomes II, III et IV.)

Blois (Traités de). Plusieurs traités importants furent signés à Blois, des dernières années au xvᵉ siècle à la fin du xviᵉ.

9 février 1499. Traité de confédération et d'alliance entre Louis XII et les Vénitiens. Ceux-ci s'engagent à seconder, avec une armée, le roi dans son attaque contre le duché de Milan, à la condition par lui de leur abandonner, après la conquête du duché, le Crémonais jusqu'à l'Adda.

22 septembre 1504. Trois traités furent signés à cette date par Louis XII. Le premier, inspiré par Anne de Bretagne et conclu avec Maximilien d'Autriche et Philippe de Castille, était relatif au mariage de Claude de France avec Charles de Luxembourg (Charles-Quint) à qui la princesse devait apporter en dot la Bretagne, le comté de Blois, le duché de Bourgogne, l'Artois, etc. Le second rétablissait la paix avec Maximilien et Philippe. Celui-ci s'engageait à donner moyennant 200 000 livres l'investiture du duché de Milan au roi qui, en retour, renonçait à protéger ses alliés de l'Empire. Enfin le troisième était un traité de confédération et d'alliance avec Maximilien contre les Vénitiens.

12 octobre 1505. Traité de paix, de confédération et d'alliance entre Louis XII et Ferdinand d'Aragon. Il y est stipulé le mariage de celui-ci avec Germaine de Foix, nièce de Louis XII.

17 novembre 1510. Traité avec Maximilien pour la ratification et la prolongation du traité conclu à Cambrai en 1508.

17 juillet 1511. Traité d'alliance offensive et défensive entre Louis XII d'une part, et Jean et Catherine, roi et reine de Navarre, de l'autre.

1ᵉʳ décembre 1512. Traité pour le mariage (qui ne se fit pas) de Charles, prince de Castille (Charles-Quint), avec Renée de France, fille de Louis XII.

23 mars 1514. Ligue offensive et défensive avec Venise conclue dans le but de faire recouvrer au roi de France le duché de Milan et à la république ses places de terre ferme.

28 avril 1572. Alliance offensive et défensive entre Charles IX et Élisabeth d'Angleterre. Outre les secours en soldats et en vaisseaux que devaient se fournir les deux souverains, il y était stipulé que le commerce serait libre entre les deux nations et que les Anglais jouiraient en France des mêmes priviléges qu'à Bruges, Anvers, etc. On devait de plus travailler à la pacification de l'Écosse.

Le texte de ces différents traités se trouve dans les tomes IV et V du *Corps diplomatique* de Dumont.

Blois (Ordonnance de). C'est le nom que l'on donne à une célèbre ordonnance en 303 articles, rendue au mois de mai 1579, sur la police générale du royaume. Bien qu'elle fût datée de Paris, on l'appela *de Blois*, parce qu'elle avait été faite sur les remontrances des états généraux tenus à Blois en 1576 et 1577 (voy. plus haut).

BLOIS, branche de la maison de Saint-Paul.

BLOND (Le), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Plattemore et de Sauchay-le-Haut.

BLOND (Jean le), peintre d'histoire, reçu à l'Académie de peinture le 1ᵉʳ août 1681, mort le 13 août 1709, âgé de 74 ans.

BLOND. Voy. Leblond.

BLONDE (André), oratorien, jurisconsulte et canoniste, né à Auxerre en 1734, mort à Paris le 3 avril 1794

BLONDEAU (Charles ou Claude), écrivain, né au Mans, y mourut le 31 décembre 1680. — Les *Portraits des hommes illustres de la province du Maine*, 1666, in-4°; *l'Invasion de la ville du Mans par les religionnaires*, en 1562, 1667, in-8°.

BLONDEAU (Claude), avocat, né à Paris, mort au commencement du xviiiᵉ siècle. Il fonda en 1672, avec Guéret, le *Journal du Palais*, et publia (1689) la *Bibliothèque canonique*, 2 vol. in-fol

BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), jurisconsulte, professeur de droit à la Faculté de Paris, membre libre de l'Académie des sciences morales, né à Namur le 20 août 1784, mort à Paris le 12 novembre 1854.

BLONDEAU DE CHARNAGE (Claude-François), littérateur, né le 12 mai 1710 à Chatelblanc, près de Pontarlier, mort à Paris le 20 octobre 1776.

BLONDEL, trouvère, né à Nesle (Picardie), vivait dans la deuxième moitié du xiiᵉ siècle. Son nom est devenu populaire par l'opéra de *Ri-*

d *Cœur de Lion*, de Grétry et Sedaine, où, ·ès une tradition plus que suspecte, il est ·senté comme ayant contribué à tirer de ·vité le prince prisonnier en Allemagne.

LONDEL (Robert), poëte latin, historien, né ·in du XIV[e] siècle, mort après 1461. Il fut un ·san dévoué de Charles VII, qui le nomma ·pteur de son second fils Charles, duc de ·y. — Ses ouvrages, tous restés manuscrits, ·our titre : *Complancta bonorum gallicorum*, ·ne latin; *Oratio historialis; Reductio Nor-ni.r ; Les douze périls d'Enfer.*

LONDEL (Pierre-Marin), médecin et littéra-, de la seconde moitié du XVI[e] siècle. = Un ·e médecin du même nom, né à Pithiviers, ·t en 1759. = JACQUES, chirurgien, vivait dans ·seconde moitié du XVI[e] siècle. Il a traduit du ·(1558, in-8°) la *Chirurgia militaris*, de ·in. = FRANÇOIS, médecin, né à Paris, mort ·1682. — *Statuta Facultatis medicinæ pari-sis*, 1660, in-12.

LONDEL (David), érudit et théologien pro-·ant, né à Châlons-sur-Marne en 1591, mort en ·à Amsterdam, où il professait l'histoire. — ·ilier éclaircissement de la question si une ·ne (la papesse Jeanne) a été assise au siége ·il de Rome*, 1647, 1649, in-8° ; *Des sibylles ·rées tant par l'antiquité payenne que par ·Saints Pères*, 1649, 1651, in-4°; *Actes au-·t.ques des églises réformées de France*, Ger-·ie, etc., 1665, in-4°; *Pseudo-Isidorus*, Genève, ·, in-4°; *De formula* regnante Christo *in ·um monumentis usu*, 1646, in-4°; *Genealo-Franciæ plenior assertio*, 1654, 2 vol. in-fol., ·age dirigé contre Chifflet.

LONDEL (Laurent), écrivain ecclésiastique, ·Paris en 1671, mort à Évreux le 25 juillet 1740. ·Son proche parent, PIERRE-JACQUES, littéra-, né à Paris en 1674, mort le 30 août 1730. ·le croit l'auteur d'un curieux *Mémoire sur ·érations qu'exercent les libraires et impri-·rs de Paris*, vers 1720, in-fol.

LONDEL (François), sieur des Croisettes, ·itecte, ingénieur, maréchal de camp, profes-·de mathématiques au collége Royal, maître ·mathématiques du Dauphin, membre de l'Aca-·ie des sciences, né à Ribemont (Somme), ·t à Paris le 22 janvier 1686. Il avait été en-·du roi à Constantinople, dans le Levant, en ·que, en Amérique et en plusieurs cours de ·rope. Il a construit, entre autres, la porte ·t-Bernard (aujourd'hui détruite) et la porte ·t-Denis. — *L'Architecture françoise*, 1673, ·°; *Cours d'architecture*, 1675-1683: *Nouvelle ·ière de fortifier les places*, 1683, in-4°; *Cours ·athématiques*, 1683, 2 vol. in-4°; *l'Art de je-·es bombes*, 1683, in-4°.

LONDEL (Jacques-François), célèbre archi-·, neveu du précédent, membre de l'Acadé-·1755), où il fut professeur, né à Rouen le ·nvier 1705, mort à Paris le 9 janvier 1774. ·construit de nombreux édifices en province, ·articulièrement en Lorraine et en Alsace. — ·*la distribution des maisons de plaisance*, ·, 2 vol. in-4°; *Traité d'architecture*, 1737-38, ·l. in-4°: *Architecture française*, 1752-56, 4 vol. ·ol.; *Cours d'architecture*, 1771-1777, 6 vol. in-·les deux derniers volumes sont de Patte. — ·. ARCHITECTURE.

LONDEL (Jean-Baptiste), architecte, mort à ·s en 1817. Il a construit entre autres, à Pa-·le marché Saint-Germain, dont il a publié ·description, 1816, in-fol.

LONDEL (Jean), jurisconsulte et littérateur, ·Reims en 1733, mort à Paris en 1810.

LONDEL (Marie-Joseph), peintre, élève de Regnault, membre de l'Institut, né à Paris en 1781, mort le 11 juin 1853. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs de ses compositions; il a travaillé à la décoration de Notre-Dame-de-Lorette, peint la coupole de Saint-Thomas-d'Aquin, et le plafond de la grande salle du Conseil d'État au Louvre. — *Zénobie sur les bords de l'Araxe* (musée du Luxembourg); *Hécube* (musée de Dijon); *Mort de Louis XII* (musée de Toulouse).

BLONDEMARE (Seigneurs de), de la famille de Hallebout (Normandie).

BLONDIN (Pierre), botaniste, membre de l'Académie des Sciences, né à Vaudricourt (Picardie) le 18 décembre 1682, mort à Paris le 15 avril 1713.

BLONDIN (Jean-Noël), grammairien, né à Paris en 1753, mort le 13 mai 1832.

BLONZAC (Seigneurs de), de la famille provençale d'Arbaud.

BLOSSAC (Seigneurs de), de la famille de la Bourdonnays (Bretagne).

BLOSSET, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Torcy.

BLOSSEVILLE (Jules-Alphonse-René PORET, baron de), navigateur, né à Rouen, le 29 juillet 1802, mort en 1833. Il exécuta en 1818, comme volontaire de la marine, son premier voyage sur le brick *le Railleur*, envoyé au Sénégal, à la Guyane et aux Antilles, fit, quelques annees après, partie de l'expédition scientifique de *la Coquille*, sous les ordres du capitaine Duperrey (1822-1825), et, le 4 juillet 1833, s'embarqua, comme commandant sur *la Lilloise*, pour la côte d'Islande et du Groënland. Le 5 août suivant, il adressa des nouvelles et des observations à son frère et à M. Duperrey; ce furent les dernières qu'on reçut de lui, et les expéditions de *la Recherche* et de *l'Aventure*, envoyées par le gouvernement, n'ont pu parvenir à découvrir la moindre trace de son sort. — Le baron de Blosseville a publié divers articles dans les *Annales maritimes*, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, dans la *Revue Britannique*, dans le Supplément de la Biographie Michaud, et enfin dans la *Revue des Deux-Mondes: Mort de G. Powell* (1831); *Histoire des explorations de l'Amérique* (1832).

BLOT (Maurice), peintre et graveur, né à Paris en 1754, mort le 13 novembre 1818.

BLOT-LE-ROCHER ou **SAINT-REMY-LE-BLOT** (Puy-de-Dôme), baronnie d'Auvergne possédée successivement par les sires de Bourbon et la maison de Cauvigny ou Chauvigny (Auvergne). A cette maison appartenait BLOT, baron de Cauvigny, chansonnier, mort à Blois le 13 mars 1655. Il était gentilhomme du duc d'Orléans, servit comme capitaine dans le régiment de Normandie et se rendit célèbre pendant la Fronde par les nombreux couplets qu'il composa contre Mazarin.

BLOUD (Marc-Antoine), avocat, né à Lyon le 21 décembre 1730, mort le 12 septembre 1780.

BLOUET, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Camilly.

BLOUET (Jean-François-Nicolas), publiciste, né à Metz le 21 mars 1745, mort le 3 août 1809.

BLOUET (Guillaume-Abel), architecte, membre de l'Institut (1850), professeur à l'École des Beaux-Arts, né à Passy le 6 octobre 1795, mort le 17 mai 1853.

BLUET D'ARBÈRES (Bernard de), comte de Permission, visionnaire, né vers 1560 sur les frontières de la Savoie, mort à Paris en 1606. Il fut d'abord berger, eut des hallucinations, se rendit à Paris où il prit le titre de comte de Permission et de chevalier des Ligues des XIII cantons suisses, et pour vivre fit imprimer, à mesure

qu'il les composait, d'extravagantes rêveries qu'il distribuait dans la rue ou à domicile à ceux qui les lui payaient. On ne connait aucun recueil complet de ces pièces ou *livres* numérotés de 1 à 180, et qui, dans les ventes, montent à des prix excessivement élevés. Le premier est daté du 1er mai 1600 et le dernier du 9 avril 1605. En 1606 parut un livret fort rare intitulé : *le Tombeau et testament de feu Bernard de Bluet d'Arbères*, Paris, in-8°.

BLUMENSTEIN (François), minéralogiste et ingénieur, né à Strasbourg le 13 avril 1678, mort le 2 septembre 1736.

BLUTEL (Charles-Auguste-Esprit-Rose), conventionnel, né à Caen le 29 mars 1757, mort à Anvers le 1er novembre 1806. Il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement, et fut député en 1796 au conseil des Cinq-Cents.

BÔ (Jean-Baptiste-Jérôme), conventionnel, né le 1er juillet 1753 à Laussignac (Aveyron), mort à Fontainebleau en décembre 1811. Député de l'Aveyron à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi, sans appel ni sursis. Emprisonné pendant trois mois à Marseille par les fédéralistes (juin-août 1793), il fut envoyé à Nantes, où, avant le 9 thermidor, il fit arrêter et transférer à Paris le comité révolutionnaire de cette ville. Arrêté comme terroriste le 5 août 1795, il fut amnistié le 25 octobre suivant. Après le 18 brumaire, il alla exercer la médecine à Fontainebleau, dont il a donné une *Topographie médicale*, 1811, in 8°.

BOAC (Seigneurs de), branche de la maison de Seguiran.

BOAISTUAU ou **BOYSTUAU** (Pierre), dit *Launay*, polygraphe, né à Nantes, mort à Paris en 1566. — *Histoires prodigieuses*, 1560, in-4°; et avec des additions, 1597-1598, 6 vol. in-16; *Histoires tragiques*, trad. de Bandello, 1568-1580, 1616, 7 vol. in-16; *le Théâtre du monde*, 1558, in-8°, souvent réimprimé.

BOATES. Au IVe siècle, la *civitas Boatium* était la sixième des douze cités dont se composait la province présidiale de Novempopulanie. Elle comprenait le littoral du bassin d'Arcachon et la plus grande partie de la vallée de la Leyre. Ses peuples principaux étaient les *Boates* ou *Boii* et les *Belindi*, et son chef-lieu *Testa Boiorum* (Teste-de-Buch).

BOBIGNY (Seigneurs de), de la famille de Valles.

BOBRUN. Voy. BEAUBRUN.

BOBYNET (Pierre), jésuite, né à Montluçon en 1593, mort à Orléans le 25 juin 1668. — *L'horographie curieuse*, 1644, in-8°; *l'Horographie ingénieuse*, 1647, in-8°; *le Cadran des cadrans universels*, 1649, in-8°; *l'Horloge des doigts*, 1649, in-8°; *les Secrets du calendrier*, 1665, in-8°.

BOCAGE ou **BOCCAGE** (Le), petit pays de la basse Normandie, faisant partie du Bessin, situé entre la Vire et l'Orne. Il est borné au S. par le pays d'Houlme, à l'O. par le Cotentin, au N. par le Bessin proprement dit et la campagne de Caen, à l'E. par le pays des Marches. Chef-lieu, Vire. Il est partagé entre les départements du Calvados et de la Manche.

BOCAGE (L'abbé Adrien), poëte normand du XVIIe siècle. — *Œuvres poétiques*, 1615, in-12.

BOCAGE (Pierre Martinien TOUSEZ, dit), acteur et auteur dramatique, né à Rouen en 1796, mort à Paris le 31 août 1862.

BOCAGE DE BLÉVILLE (Michel-Joseph du), navigateur, né au Havre en 1676, mort en 1728. Il a découvert plusieurs îles dans le Grand Océan, entre autres l'île de *la Passion*. = Son fils, MICHEL-JOSEPH, naturaliste, né au Havre le 5 mai 1707, mort le 9 juin 1756.

BOCAGE (Barbié du). Voy. BARBIÉ.

BOCAN, danse grave et figurée qui tire son nom de son inventeur Bocan, maître à danser de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Elle commença à être en usage en 1646.

BOCAUD (Jean), médecin, né aux environs de Montpellier, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle.

BOCCAGE (Pierre-Joseph FIQUET du), littérateur, né à Rouen, en 1700, mort en août 1767. — Sa femme, Marie-Anne LE PAGE, poëte, née à Rouen le 22 octobre 1710, morte le 8 août 1802. Ses principaux ouvrages sont : plusieurs poëmes, l'un imité du *Paradis Perdu*, qui lui attira une épigramme bien connue, l'autre de *la Mort d'Abel*, et un troisième, original, la *Colombiade* (1749); une tragédie les *Amazones;* et enfin ses *Lettres* à sa sœur Mme du Perron.

BOCHART, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Champigny, et de Saron. — A cette famille appartenait Jean-Baptiste-Gaspard BOCHART DE SARON, premier président au Parlement de Paris, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1730, mort sur l'échafaud le 20 avril 1794.

BOCHART (Samuel), célèbre orientaliste et théologien protestant, né à Rouen le 30 mai 1599, mort subitement à une séance de l'Académie de Caen le 16 mai 1667. Il fut appelé en 1652 par Christine de Suède à Stockholm où il passa un an avec Huet. — *Geographiæ sacræ pars prior*, 1646, 1651, in-f°, plusieurs fois réimprimée; *Hierozoicon, sive de animalibus S. Scripturæ*, 1663, 2 vol. in-f°, souvent réimprimé; *Samuelis Bocharti opera omnia*, Leyde, 1675, 2 vol. in-f°; 1692-1707, 1712, 3 vol. in-f°. Divers recueils contemporains contiennent en outre de Bochart des lettres, des dissertations, des vers grecs, etc., et il y a quelques manuscrits de lui à la Bibliothèque de Caen. = Son cousin, MATHIEU, controversiste calviniste, mort à Alençon ; il était pasteur le 20 février 1662. — *Traité de l'origine du service des reliques*, 1656, in-8°.

BOCHE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vers et des Baux. — (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BOCHETEL (Guillaume), secrétaire de François Ier, homme d'État, né en Berry, mort en 1558. Il fut employé par François Ier et Henri II dans des négociations fort importantes. On conserve de lui des lettres à la Bibliothèque impériale et à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. — *Le sacre et couronnement de la royne* (Éléonore d'Autriche), Paris, 1530, in-4°; *l'Entrée de la royne en sa ville de Paris*, Paris, 1531, in-4°; opuscules excessivement rares. (Voy. sur la famille Bochetel les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, de J. Le Laboureur.)

BOCHONIUM, **BUCCINIUM**, Bouchain (Nord).

BOCK (Jean-Nicolas-Étienne, baron de), littérateur et traducteur, né à Thionville le 14 janvier 1747, mort à Arlon en 1809.

BOCQUET (Simon-Louis), sculpteur, reçu le 27 septembre 1788, à l'Académie de sculpture.

BOCQUILLOT (L'abbé Lazare-André), théologien, né à Avallon le 1er avril 1649, mort le 22 septembre 1728.

BOCSOZEL, ancienne maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Maubec, de Renage, de Montlor, de Salezieu, de Roche, de Maubec-Cartoux et de Bouquier.

BOCTHOR (Ellious ou Élie), orientaliste, né à Siout (Égypte), professeur d'Arabe à la Bibliothèque du roi (1819), mort le 26 septembre 1821.

— *Dictionnaire français-arabe* (publié par Caussin de Perceval), 1827-1829, 2 vol. in-4°; 1848, in-8.

BODARD DE TEZAY (Nicolas-Marie-Félix), littérateur, né à Bayeux en 1757, mort à Paris le 13 janvier 1823.

BODEL ou **BODIAUS** (Jehan), trouvère, né à Arras, vécut sous saint Louis et fit partie de la première croisade de ce prince. — Ses *Dits* sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque impériale et à celle de l'Arsenal. Barbazan et Legrand d'Aussy ont publié ou analysé quelques pièces de lui, et en 1839 M. F. Michel a édité : *La chançon des Saxons*, 1839, 2 vol. in-8°.

BODERIE (La). Voy. LEFÈVRE.

BODIN, famille du Blaisois d'où sont sortis les seigneurs de Bois-Renard.

BODIN (Jean), célèbre écrivain politique, né à Angers vers 1530, mort de la peste à Laon en 1596. Après avoir étudié le droit à Toulouse, il se rendit à Paris où il publia ses premiers ouvrages qui pendant quelque temps lui attirèrent la faveur de Henri III; mais l'opposition qu'il manifesta aux états de Blois (1576) le fit disgracier, et il s'attacha alors à François duc d'Anjou qui le nomma secrétaire de ses commandements, maître des requêtes de son hôtel et son grand maître des eaux et forêts, et l'emmena avec lui en Angleterre et en Flandre. En 1589, il fit déclarer pour la Ligue la ville de Laon où il était procureur du roi et finit par se rallier à Henri IV. — *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, in-4°; *Discours sur le rehaussement et diminution des monnoyes*, 1578, in-8°; une *Traduction* en vers latins du traité de la Chasse d'Appien, 1555, in-4°; les *Six livres de la République*, 1576, in-f°, réimprimés en 1577, 1578, 1580, etc., et traduits par l'auteur lui-même en latin, 1586, in-f°, 1591, in-8°; un abrégé en a été donné par le président Lavie, en 1755, 2 vol. in-12 : cet ouvrage a exercé une immense influence en Europe et a fait considérer Bodin comme le créateur de la science politique en France; *La Démonomanie des Sorciers*, 1580, in-4°, souvent réimprimée; *Universæ naturæ theatrum*, 1590, in-8°: réimprimé 1596, 1597, 1606, et traduit par de Fougerolles, 1597, in-8°; *Heptaplomeres, sive colloquium de abditis rerum sublimium arcanis*, publié pour la première fois par Guhrauer, Berlin, 1841, in-8° et 1857, par Noack, Schwerin, in-8°. Il en existe des manuscrits aux bibliothèques d'Aix et de Middlehill, et une traduction à la bibliothèque de l'Arsenal. — On trouve une lettre autographe de Bodin dans le ms. 472 des *Cinq cents Colbert* à la Bibliothèque impériale.

BODIN (Pierre-Joseph-François), conventionnel, mort en 1810. Député à la Convention par le département d'Indre-et-Loire il y vota dans le procès de Louis XVI la détention et le bannissement, entra au conseil des Cinq-Cents, et après le 18 brumaire, disparut de la scène politique.

BODIN (Jean-François), homme politique, érudit, correspondant de l'Institut, né à Angers le 26 septembre 1766, mort le 5 février 1829. Il fut député de 1820 à 1823 et vota constamment avec l'opposition. — *Recherches historiques sur Saumur et le haut Anjou*, 1812-15, 2 vol. in-8°; *Recherches historiques sur Angers et le bas Anjou*, 1821-22, réimprimé. = Son fils, FÉLIX, publiciste, né à Saumur en décembre 1795, mort à Paris le 7 mai 1837.

BODIN (Laurent), médecin, né à Saint-Paterne (Indre-et-Loire) en 1762, mort après 1830. — *Bibliographie analytique de médecine*, 1799-1801, 3 vol. in-8°.

BODIONTICI, peuple établi dans les Alpes de Provence et dans la vallée de la Bléone et ayant pour chef-lieu *Dinia* (Digne); Galba l'annexa à la Narbonnaise (Pline, III, v); mais au IVe siècle, il faisait partie de la province des Alpes Maritimes, et de la cité des *Dinienses*.

BODONIS VILLARE, Badonviller (Meurthe).

BODREAU (Julien), jurisconsulte, né au Mans en 1599, mort vers 1660. — *Les coustumes du païs et comté du Maine*, 1645, in-f°; *Illustration sur les coustumes du Maine*, 1658, 2 vol. in-12.

BOEGERT (Jean-Baptiste), moraliste, né à Kaysersberg (Haut-Rhin) en 1791, mort à Mulhouse en septembre 1832.

BOEILH, terre et baronnie de la basse Navarre (Basses-Pyrénées) qui appartint successivement à la maison d'Albret et à la famille Ramonet de Fouron.

BOËLE (Seigneurs de), de la famille de la Baume-Le-Blanc (Touraine).

BOËLY (Alexandre-Pierre-François), pianiste et organiste de Saint-Germain-l'Auxerrois, né à Versailles le 19 avril 1785, mort à Paris le 27 décembre 1858. = Son père JEAN-FRANÇOIS, né à Picquigny (Picardie) en 1739, mort à l'hospice de Sainte-Perrine en 1814, avait publié de 1802 à 1806 divers écrits de polémique musicale.

BOESSELIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Malherbe (Normandie).

BOESSET (Antoine), sieur de Villedieu, compositeur, né vers 1586, mort à Paris le 9 décembre 1643. Il fut nommé successivement intendant de la musique de la reine (1615), maître (1617) puis intendant de la musique du roi (1627), surintendant de la musique du roi et de la reine (1632-1643), conseiller du roi et son maître d'hôtel. De 1617 à 1642 il publia séparément chez Ballard 9 livres d'*Airs de cour*, réimprimés en 1689. Il a écrit en outre la musique d'une vingtaine de ballets. La Bibliothèque impériale possède de lui un recueil de motets manuscrits. = Son fils JEAN-BAPTISTE, maître et surintendant de la musique du roi, né en 1612, mort le 25 décembre 1685. Plusieurs ballets et deux *Livres d'airs* (1669-1671). = CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, fils du précédent, né vers 1636, eut (1667) en survivance de son père la charge de surintendant de la musique de la chambre du roi. — Outre un *ballet* et un *Divertissement*, un livre d'airs à deux voix sous le titre de *Fruits d'automne*, 1684, in-8°.

BŒSSIUS. Voy. BOISSIEU.

BOÉTIE (Étienne de la), célèbre moraliste, né à Sarlat (Périgord) le 1er novembre 1530, mort à Germinian près Bordeaux le 18 août 1563 Conseiller au parlement de Bordeaux, où il était écouté comme un oracle, il se lia avec Montaigne de la plus tendre amitié. A 16 ans il avait déjà traduit divers traités de Xénophon (*La Ménagerie*) et de Plutarque (*Les Règles de Mariage*, *Consolation à sa femme*). Peu de temps après, avant dix-huit ans, il écrivit ce fameux *Discours de la Servitude volontaire* qui semble, a dit M. Villemain, un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome, sous la statue brisée du plus jeune des Gracques. Ce discours courut longtemps en manuscrit sous le titre de : *Le Contre un*. Il ne fut publié qu'en 1578 dans les *Mémoires de l'Estat de France* de Goulart et a été depuis réimprimé un très-grand nombre de fois. On a encore de la Boétie quelques pièces de vers.

BOETTIEZ (Joseph), graveur en médailles, reçu à l'Académie le 30 janvier 1683, mort le 11 septembre 1707, âgé de 68 ans.

BŒUIL (Le), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Limousin (Haute-Vienne), diocèse de Limoges, fondée en 1123.

BOFFEMONT (Seigneurs de), de la famille de Boissellet (Bourgogne).

BOFFRAND (Germain), architecte, premier ingénieur et inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie (1719), né à Nantes le 7 mars 1667, mort à Paris le 18 mars 1754. Il était élève de Mansart. Outre de nombreux travaux qu'il a exécutés comme ingénieur, tels que le puits de Bicêtre, les ponts de Sens et de Montereau, il a construit à Paris, en province et en Allemagne, un très-grand nombre d'édifices, entre autres la résidence de Wurtzbourg et le château de la Favorite, près de Mayence, le palais de Nancy, les châteaux de Lunéville et de Haroué, en Lorraine, les hôtels de Guerchy, de Voyer, de Duras et de Tingry, à Paris, où il a encore décoré l'intérieur du palais Soubise. — *Livre d'architecture*, 1745, in-fol.

BOGGIS, duc d'Aquitaine, fils de Caribert, succéda, avec son frère Bertrand, vers 627, à son frère aîné, Childéric, et mourut en 688. Son fils Eudes lui succéda.

BOGNE DE FAYE (Pierre-François-Jean), diplomate, né à Clamecy (Nivernais) le 5 octobre 1778, mort en juillet 1831.

BOGROS (Jean), anatomiste, né à Bogros (Puy-de-Dôme) le 14 juin 1786, mort en septembre 1823.

BOGUET (Henri), jurisconsulte, né à Pierrecourt (Franche-Comté), mort vers le commencement du XVIIe siècle. — *Discours exécrable des sorciers*, Lyon, 1602, in-8°; réimprimé en 1603, 1606 et 1610, rare.

BOHAIN, petite ville du Vermandois (Aisne). Elle faisait partie du domaine de la couronne et fut donnée, à titre d'engagement, par Henri IV au maréchal de Balagny, en 1594. Sous Louis XV, elle fut possédée au même titre par la maison de Nesle. Louis XIV l'avait érigée en comté en 1703.

BOHAIRE-DUTHEIL, écrivain, né à Reuil (Seine-et-Marne) vers 1750, mort en 1825.

BOHAN (Seigneurs de), de la maison de Scorraille (Auvergne).

BOHAN (Alain), conventionnel, né à Perros (Finistère), mort en 1815. Nommé (1791) député du Finistère à la Législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi, avec appel au peuple, fut emprisonné après le 31 mai et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il entra ensuite au conseil des Cinq-Cents, où il fut réélu (1798).

BOHAN (François-Philippe LOUBERT, baron de), écrivain, né à Bourg (Ain) le 23 juillet 1751, y mourut le 12 mars 1804.

BOHÈMES, BOHÉMIENS. C'est le nom que l'on donne en France à ces bandes errantes, très-probablement d'origine indienne, qui sont appelées *Gypsies* (Égyptiens) en Angleterre, *Gitanos* en Espagne, *Zingari* en Italie, *Zigeuner* en Allemagne, *Tsiganes* dans les Principautés Danubiennes, etc. Leur première apparition en France remonte à l'année 1427. Le 17 août, une troupe formée d'un duc, d'un comte et de dix hommes à cheval fit son entrée à Paris, précédant de douze jours une autre troupe qui se composait de cent vingt personnes. Au dire de l'auteur du *Journal d'un Bourgeois de Paris sous Charles VII*, ils prétendaient venir de la Petite-Égypte. Leur arrivée fit une très-grande sensation, et pendant un certain temps ils exploitèrent la crédulité et la bourse des nombreux curieux qui venaient les voir à la Chapelle-Saint-Denis; mais leurs filouteries les firent bientôt expulser.

A la même époque, d'autres bandes de Bohémiens s'étaient répandues dans différentes parties de l'Europe et s'y étaient établies. On en vit à diverses époques revenir en France, malgré les édits publiés contre eux à plusieurs reprises. Au XVIIIe siècle, il y en avait beaucoup en Alsace et en Lorraine. Leur nombre est fort diminué aujourd'hui Il s'en trouve encore dans les provinces de l'Est et du Midi. — Voy. Grellmann, *Histoire des Bohémiens*, traduction française, 1810, in-8°, plusieurs Mémoires de M. Bataillard, et *la Grande Bohème, histoire des royaumes d'Argot et de Thunes, des duchés d'Égypte, des enfants de la Matte*, 1862, 2 vol. in-8°, par Francisque Michel

BOHÉMOND (Marc), prince de Tarente et d'Antioche, mort en 1111. Il était fils de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre. A la mort de son père (1085) il força son frère Roger de lui céder la principauté de Tarente ; se joignit aux premiers croisés et s'empara d'Antioche (1098), qui devint la capitale d'une principauté chrétienne. Fait prisonnier dans une expédition en Mésopotamie, il subit une captivité de deux ans, s'engagea ensuite dans une guerre contre Alexis Comnène et mourut dans la Pouille.

BOHÉRIES (N.-D. de), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Picardie (Aisne), diocèse de Laon, fondée en 1141.

BOHIC (Henri), jurisconsulte, né en 1310 dans la paroisse de Saint-Matthieu (Finistère), mort vers 1390. Il fut l'un des conseillers de Jean IV, duc de Bretagne, dont en cette qualité il signa le testament, et professa le droit à Paris (1355). — *In quinque Decretalium libros commentaria*, Lyon, 1520, in-4°; Venise, 1576, in-fol.

BOHIER (Nicolas de), jurisconsulte, président à mortier au parlement de Bordeaux, né à Montpellier en 1469, mort le 20 juin 1539. (Voy. sur la famille Bohier la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

BOIA CÆSARIS, Bourbon-l'Archambault.

BOICÉ (Seigneurs de), de la maison de Chateaubriand.

BOICEAU (Jean), seigneur de la Borderie, jurisconsulte et poëte, né à Poitiers, mort le 14 avril 1589. — Commentaire, en latin, de l'ordonnance royale de Moulins, 1582, in-4°, souvent traduit et réimprimé; *le Vol de l'Aigle en France*, Paris, sans date, in-8°, goth.; réimprimé à Lyon, 1539, in-16, sous le titre d'*Églogue pastorale*, très-rare; le *Monologue de Robin qui a perdu son procès*, Poitiers, 1555, rare ; traduit en poitevin par Boiceau lui-même.

BOICHOT (Jean), sculpteur, correspondant de l'Institut, né à Châlon-sur-Saône en 1738, mort à Paris le 9 décembre 1814. Il avait fait partie de l'ancienne Académie de peinture. On cite parmi ses ouvrages les bas-reliefs des *Fleuves* de l'Arc de triomphe du Carrousel.

BOIEFFES (Seigneurs de), branche de la maison de Fiennes.

BOIELDIEU (François-Adrien), célèbre compositeur, né à Rouen le 15 décembre 1775, mort à Jarcy, près Grosbois, le 8 octobre 1834. Il commença par être enfant de chœur à la cathédrale de Rouen, reçut des leçons de l'organiste de cette église, après avoir (1794) fait jouer un acte de lui, se rendit à Paris, où il devint, pour vivre, accordeur de pianos, et composa quelques romances qui le firent connaître. L'année suivante, il put faire exécuter au théâtre Feydeau *la Dot de Suzette*, qui eut un grand succès et auquel succédèrent : *la Famille suisse* (1796), *Monbreuil et Merville* et *l'Heureuse nouvelle* (1797), pièce de circonstance, à l'occasion du traité de Campo-Formio; *Zoraïme et Zulnare* (1798); *Les Méprises espagnoles*, *Beniowski* et le *Calife de Bagdad* sur le théâtre Favart (1799). Après la réunion des deux troupes d'opéra comique, il donna à Feydeau *Ma tante Aurore* (1802). La même année, il épousa Mlle Clotilde, danseuse de l'Opéra, et les

tourments domestiques qui résultèrent de cette union mal assortie le décidèrent à partir pour la Russie (1803), où l'empereur Alexandre le nomma son maître de chapelle et où il resta jusqu'en 1811. Pendant ce séjour, il composa les pièces suivantes : *Rien de trop; la Jeune femme colère; Amour et mystère; Abderkan : Calypso; Aline, reine de Golconde; les Voitures versées; Un Tour de soubrette*, et enfin les chœurs d'*Athalie*, qui ne furent exécutés à Paris qu'en 1838. A son retour en France, il donna : *Jean de Paris* (1812); *le Nouveau seigneur de village* (1813); *Bayard à Mézières* (février 1814), ouvrage de circonstance en collaboration avec Cherubini, Catel et Nicolo; *le Béarnais*, avec Kreutzer; *Angela*, avec Mme Gail (1815); *Charles de France*, opéra de circonstance, avec Hérold; *la Fête du village voisin* (1816). Reçu à l'Institut en 1817, en remplacement de Méhul, il écrivit *le Petit chaperon rouge* (1818), puis deux ouvrages de circonstance représentés à l'Opéra : *Blanche de Provence* (1821), avec Cherubini, Berton, Kreutzer et Paër, et *Pharamond* (1825), avec Berton et Kreutzer. Cette dernière pièce précéda de peu *la Dame blanche*, le chef-d'œuvre de Boieldieu, jouée le 10 décembre de la même année. *Les Deux nuits* marquèrent la fin de sa carrière théâtrale. Il mourut, après de longues souffrances, d'une phthisie laryngée. Professeur de composition au Conservatoire, il eut pour principaux élèves Ad. Adam et Th. Labarre. — Outre ses opéras, il a composé de nombreuses romances, et des trios pour piano, violon et violoncelle. Rouen lui a érigé une statue en 1839. — Voy. *Boieldieu, sa vie, ses œuvres*, par Refeuvaille (A. Leroi), 1836, in-8°.

BOIGNE (Le général Benoît LEBORGNE, comte de), aventurier et philanthrope, né à Chambéry le 6 mars 1741, y mourut le 21 juin 1830. Il était fils d'un marchand de pelleteries et son vrai nom était Leborgne. Après être resté cinq ans, dont une partie à l'Ile de France, dans un régiment irlandais au service de la France, il passa comme capitaine dans un régiment grec levé par Catherine II, fut fait prisonnier et mené à Constantinople (1786). A la paix, il quitta l'armée russe avec le grade de major, et, surmontant tous les obstacles, se rendit dans l'Inde, où, après avoir donné des leçons d'escrime pour vivre, il obtint à grand' peine du gouvernement anglais un brevet d'enseigne dans un bataillon d'infanterie indigène, qui fut détruit dans un combat contre Haïder-Ali. Employé dans diverses affaires par la Compagnie des Indes, il s'attacha définitivement au service du rajah Sindiah, dont il disciplina et organisa l'armée à l'européenne, et ce fut aux troupes que Boigne avait formées et à ses habiles manœuvres que furent dues les victoires remportées, de 1788 à 1794, par le prince sur ses voisins. Sindiah étant mort (1744), Boigne resta encore deux ans auprès de son successeur, et partit pour Calcutta avec un régiment de cavalerie persane qui lui appartenait et qu'il vendit 900 000 francs au gouvernement anglais. Revenu en Europe (1796) avec des richesses immenses, il se fixa en Angleterre, où il épousa la fille du marquis d'Osmond, dont il ne tarda pas à se séparer, et alla enfin se fixer à Chambéry. Il y fit bâtir un théâtre, agrandit les hospices, fonda des maisons d'asile et de refuge. Le roi de Piémont le créa comte, lieutenant général et grand'croix de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Il laissa en mourant une fortune de près de trente-huit millions de francs. — Voy. *Mémoires sur la carrière politique et militaire du général Boigne*, publiés de son vivant (Chambéry, 1828, in-8°) par la Société académique de Savoie.

BOII, peuple d'origine celtique qui, de la Germanie, avait suivi les Helvètes dans leur invasion de la Gaule. Après les victoires de César, il s'établit entre l'Allier et la Loire, et y eut pour chef-lieu une Gergovie qu'il ne faut pas confondre avec celle des Arvernes, et sur l'emplacement de laquelle Moulins fut peut-être élevée plus tard. Ce fut leur Gergovie que Vercingetorix attaqua en vain au commencement de la guerre de l'indépendance (52 av. J. C.). Leur territoire, après avoir fait partie de la Gaule Chevelue (50 av. J. C.), fut incorporé à la province impériale de la Lyonnaise (28 av. J. C.), puis de la Lyonnaise première.

BOII. Voy. BOATES.

BOILEAU, famille du Languedoc, originaire de Montereau et d'où sont sortis les seigneurs de Castelnau.

BOILEAU (Étienne), prévôt de Paris sous saint Louis. Il exerça ses fonctions de 1254 ou 1258 à 1270, et rédigea un recueil des statuts des métiers de la ville de Paris, qui a été publié par G. B. Depping, en 1837, in-4°, dans la collection des *Documents inédits*, sous le titre de : *Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au* XIII*e siècle et connus sous le nom de Livre des métiers d'Étienne Boileau*. C'est l'un des documents les plus curieux à consulter pour l'histoire de l'administration et de l'industrie au moyen âge.

BOILEAU (Gilles de BULLION), traducteur, né, dit-on, en Lorraine, vivait au milieu du XVIe siècle. — Traductions des *Commentaires* de L. d'Avila (1551, in-8°), et du 9e livre d'*Amadis de Gaule*.

BOILEAU (Charles), abbé de Beaulieu, prédicateur, membre de l'Académie française, né à Beauvais vers 1648, mort à l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, le 4 mai 1704.

BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), célèbre poëte satirique, né à Paris, ou à Crosne près Paris, le 1er novembre 1636, mort le 13 mars 1711 à Paris. Il était fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier, comme il nous l'apprend lui-même. Privé de sa mère dès l'âge d'un an, il eut une jeunesse triste et maladive, fut atteint de la pierre et subit l'opération de la taille, qui fut très-mal faite et lui laissa toute sa vie de grandes incommodités. Ces souffrances physiques et morales, aussi bien que cette *poudre du greffe* où il naquit, expliquent les parties sèches du talent poétique de Boileau. Il débuta à 24 ans (1660) par les *Adieux d'un poëte à la ville de Paris*, et la satire des *Embarras de Paris*. Il fut admis à lire ces pièces à l'hôtel de Rambouillet, où il n'eut pas l'approbation de Chapelain et de Cotin. Ce petit échec détermina sa vocation pour la satire. Doué d'un grand bon sens, d'un goût pur, et nourri des anciens, qu'il défendit plus tard vaillamment contre Perrault, il fit justice d'une foule de réputations littéraires mal fondées, qui étaient en possession à la fois de la faveur publique et des faveurs du monarque. Ces attaques brusques et hardies, autorisées par un style excellent et châtié, et destinées à déblayer le champ de la littérature, remplissent la première partie de la carrière de Boileau. En 1674, à l'apogée de son talent, il publie l'*Art poétique* et *le Lutrin*, deux œuvres fort différentes. Dans l'une, c'est le législateur du Parnasse français qui trace en vers corrects, fermes et brillants, les règles, un peu étroites sous sa plume, des divers genres poétiques ; dans l'autre, le législateur, ajoutant au précepte un difficile exemple, traite en termes nobles un sujet burlesque, satire mordante des mœurs relâchées et des discordes du clergé. Enfin, dans sa pleine maturité, de 1674

à 1703, il donne ses plus belles *Épîtres* : à Seignelay, sur le vrai; à Racine, sur l'utilité des ennemis; à Lamoignon, sur la vie de campagne, etc. Honoré à la cour, comblé de faveurs par le roi qu'il a su louer, ami de Molière et de la Fontaine, de Racine surtout, auquel il donna d'excellents conseils, Boileau régnait dans le domaine de la poésie française.

On ne reproche à ce règne qu'un petit nombre de victimes, dont la plus digne d'intérêt est Quinault, et on lui doit en partie ce goût parfait et châtié qui marqua alors tous les chefs-d'œuvre de notre littérature. Le XVIIIe siècle lui a reproché de n'être pas sensible; le XIXe de manquer d'imagination. Il est certain que le bon sens prime, chez Boileau, ces deux qualités qui font le poëte. Ses Satires et ses Épîtres sont loin de celles d'Horace pour la grâce, l'enjouement souple, la finesse profonde. Celles qu'il écrivit après 1703 sont aussi mauvaises que son *Ode sur la prise de Namur*. Alors il était vieux, sourd, affligé d'infirmités; il survivait à tous ses amis, il quittait son jardin d'Auteuil pour ensevelir ses derniers jours au cloître Notre-Dame. Il finissait tristement, comme le grand roi. Bon et honnête, Boileau secourait de sa bourse les littérateurs nécessiteux; on sait avec quel feu il réclama et obtint le rétablissement de la pension du vieux Corneille. Historiographe du roi avec Racine, il suivit quelquefois Louis XIV à l'armée; ils n'ont rien laissé que d'insignifiant en cette matière. Il faut encore indiquer sa *Traduction de Longin* avec les *Réflexions sur cet auteur;* sa *Dissertation sur Joconde;* son *Dialogue des Héros de roman*, et ses *Lettres*, dont les plus intéressantes sont celles qu'il adresse à Racine. Boileau ne fut reçu à l'Académie française, dont il avait blessé plus d'un membre, qu'en 1684, presque sur l'ordre du roi.

Du vivant de Boileau, ses Œuvres complètes eurent 60 éditions, et c'est l'édition de 1701 que lui-même préférait. En 1830, les éditions totales ou partielles atteignirent le chiffre de 352. Les meilleures sont celles qui ont été données par M. de Saint-Surin (1821-1823), par Daunou (1825), et par Berriat-Saint-Prix (1830). En 1858, le libraire Laverdet a publié, d'après les manuscrits autographes qu'il avait en sa possession ou qu'il a trouvés à la Bibliothèque impériale, la correspondance de Boileau avec Brossette. Le même établissement possède les originaux de la correspondance de Boileau avec Racine, originaux qui ont servi à fabriquer de faux autographes que l'on voit souvent paraître dans les ventes publiques.

BOILEAU (Gilles), frère aîné de Despréaux, né à Paris le 22 octobre 1631, mort le 10 mars 1669. Comme lui d'humeur satirique, il fit éclat, fort jeune encore, par son *Avis à M. Ménage* (1656, in-4°), critique fine et mordante de cet auteur. Il attaqua aussi Costar, Scarron, qui lui rendit cruellement ses morsures, et il fut reçu à l'Académie en 1659, malgré une vive opposition. Il vécut mal avec Despréaux, qu'il avait d'abord traité en petit garçon et dont ensuite il devint jaloux. — *Le Tableau de Cebès*, 1653, in-8°; *La Vie d'Epictète et l'Enchiridion*, 1655, in-8°, plusieurs fois réimprimée; *Diogène Laërce, De la vie des philosophes*, 1668; *Réponse à des critiques de M. Costar*, 1659, in-4°; *Œuvres posthumes* (Lettres, poésies, etc.), publiées par Despréaux, 1670, in-12. = Son frère puîné, JACQUES, docteur de Sorbonne, chanoine de la Sainte-Chapelle, controversiste, érudit, né à Paris le 16 mars 1635, y mourut le 1er août 1716. Il a publié, presque toujours en latin et sous des pseudonymes, comme *Fonteius*, *Barnabé, Marcellus Ancyranus*, de nombreux ouvrages fort savants sur la discipline ecclésiastique: *Historia confessionis auricularis*, 1683, in-8°; *Historia flagellantium*, 1700, in-12: *Historica disquisitio de re vestiaria hominis sacri*, 1704, in-12; *Traité des empêchements dirimants du mariage*, 1691, in-8°. On lui attribue aussi un petit traité fort rare : *De l'abus des nudités de gorge*, 1675, in-12, réimprimé récemment.

BOILEAU (L'abbé Jean-Jacques), écrivain, né près d'Agen en 1649, mort à Paris le 10 mars 1735.

BOILEAU (Jacques René), chimiste, directeur de la manufacture royale de Sèvres, né à Amiens en 1715, mort en 1772.

BOILEAU (Jacques), conventionnel, girondin, né en 1762, mort sur l'échafaud le 31 octobre 1793. = Son fils ou son parent, NICOLAS, siégea au conseil des Cinq-Cents jusqu'au 18 brumaire. Il a traduit le premier volume de l'*Histoire des Suisses*, de J. Müller, 1797.

BOILEAU (Marie-Louis-Joseph de), jurisconsulte et littérateur, né à Dunkerque en 1741, mort à Paris le 7 avril 1817.

BOILEAU DE MAULAVILLE (Edme-François-Marie), érudit, né à Auxerre le 21 décembre 1759, mort à Paris le 25 septembre 1826.

BOILEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Beaufort.

BOILLOT (Joseph), ingénieur et architecte, né à Langres en 1560. — *Nouveaux portraits et figures de termes pour user en l'architecture*, 1592, in-fol.; *Modèles d'artifices de feu*, 1598, in-4°.

BOILLOT (Philibert), oratorien, littérateur, né en Bourgogne, mort le 25 décembre 1729.

BOILLOT (Henri), jésuite, écrivain ecclésiastique, littérateur, né en Franche-Comté le 29 septembre 1698, mort à Dôle le 3 juillet 1733.

BOILLY (Louis-Léopold), peintre, élève de son père qui était sculpteur sur bois, né à la Bassée (Nord) le 5 juillet 1761, mort à Paris le 5 janvier 1845. Il a réussi dans la peinture de genre et dans le portrait en petit. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux (*l'Arrivée de la diligence*), et les galeries de Versailles un portrait de Marmontel.

BOIN (Antoine), médecin, député (1815), né à Bourges le 19 janvier 1769, mort vers 1845.

BOINDIN (Nicolas), auteur dramatique, membre de l'Académie des inscriptions (1706), né à Paris le 29 mai 1676, mort le 30 novembre 1751. — *Le Bal d'Auteuil* (1702); *le Petit-maître de robe; le Port de mer* (1704); *les Trois Gascons*, comédies; quelques Mémoires dans le Recueil de l'Académie; des *Lettres historiques sur tous les théâtres de Paris*, 1719, in-12; *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets de 1710 attribués faussement à J. B. Rousseau*, 1752, in-12. Il était fort maltraité dans ces couplets.

BOINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Desmazis (Flandre). = — (Seigneurs de), branche de la famille d'Hennequin (Champagne).

BOINVILLIERS-DESJARDINS (Jean-Étienne-Judith FORESTIER), grammairien et polygraphe, né à Versailles le 3 juillet 1764, mort le 1er mai 1830.

BOIREL (Antoine), chirurgien, né probablement en Normandie en 1625, mort vers 1700. = Son fils, PIERRE, fut médecin à Paris.

BOIRIE (Eugène CANTIRAN de), auteur dramatique, né à Paris le 22 octobre 1783, mort le 14 décembre 1837.

BOIS (Mouleur de). On nommait ainsi à Paris l'officier de ville établi pour faire mesurer le bois.

BOIS (Du), famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Riocourt. Armes : *d'azur au chêne d'or*.

BOIS (Seigneurs du), branche de la maison de Malet (Normandie). = — (Seigneurs du), de la famille de Portebise (Touraine). = — (Seigneurs du), de la maison de Roucy (Champagne).

BOIS-AUBRY ou **BOIS-AUBRAY**, abbaye de Bénédictins, en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours.

BOISARD (J. J. F. M.), fabuliste, né à Caen en 1743, mort en 1831. Il eut un neveu du même nom et peintre, qui publia en 1817 et en 1822 deux volumes de fables aussi oubliées que les siennes.

BOIS-BARBOT (Seigneurs du), de la maison du Merle.

BOIS-BASSET (Seigneurs du), branche de la maison de Bec-de-Lièvre.

BOIS-BERGUES (Seigneurs de), de la famille de Dufresne (Picardie).

BOIS-BELLE ou HENRICHEMONT, petite ville du Berry (Cher), chef-lieu de la souveraineté de ce nom. Cette souveraineté fut apportée en dot par Marie de Sully au connétable Charles d'Albret, puis par Marie d'Albret à Charles de Clèves, et par la petite-fille de celui-ci, Henriette de Clèves, à la maison de Gonzague. En 1597, Charles de Gonzague la vendit à Sully qui y fit bâtir une petite ville qu'il appela Henrichemont, en l'honneur d'Henri IV. Celui-ci confirma les priviléges de la souveraineté de Bois-Belle par lettres patentes d'avril 1598, de septembre et décembre 1608. Confirmés par Louis XIII (septembre 1635) et Louis XIV (janvier 1644), ils subsistèrent jusqu'en 1789.

BOISBELEAU DE LA CHAPELLE (Armand), théologien et critique protestant, né en 1676 à Ozillac (Charente-Inférieure), mort le 6 août 1746 à la Haye où il était pasteur.

BOISBOISSEL (Le comte de), littérateur, né à Tréguier (Côtes-du-Nord), mort le 2 février 1814.

BOIS-BOUDRAN (Seigneurs de), branche de la famille de Meaux.

BOIS-CARBONAT (Seigneurs du), de la famille de Lancy (Ile-de-France).

BOIS-CLAIR (Gaspard-Antoine de), théologien et controversiste luthérien, aumônier de Christian V, roi de Danemark, né à Lyon, mort au XVIIIe siècle.

BOIS-DABERT, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Berry, diocèse de Bourges, réunie à l'abbaye de la Prée.

BOIS-D'ANNEMETZ (Seigneurs de), de la famille de Daniel (Normandie). A cette famille appartenait *N.* de BOIS-D'ANNEMETZ, premier maréchal des logis de Gaston, duc d'Orléans, et qui fut tué à Venise en 1627 par Ruvigny, beau-frère de Tallemant des Réaux. — On a de lui des mémoires publiés sous le titre de *Mémoires d'un favori*, 1667, in-12, souvent réimprimés.

BOIS-DAUPHIN (Seigneurs de), branche de la maison de Laval. — Voy. LAVAL.

BOIS DE FIENNES (Du), famille d'où sont sortis les seigneurs de Fontaines-Morant et les marquis de Givry et de Leuville. = Louis DU BOIS DE FIENNES, marquis de Givry, lieutenant général des armées du roi, né en 1616, mort le 13 décembre 1699. = LOUIS-THOMAS, marquis de GIVRY, puis de Leuville, lieutenant général des armées du roi, grand bailli de Touraine et gouverneur de Charlemont, né le 24 septembre 1668, mort au siége d'Egra (Bohême) le 3 avril 1742. = Son frère, ALEXANDRE-THOMAS, bailli de GIVRY, grand-croix de Saint-Jean-de-Jérusalem, lieutenant général, né le 12 octobre 1674, mort de ses blessures à Embrun le 25 août 1744.

BOIS DE LA MOTTE, seigneurie de Bretagne, érigée en marquisat en 1621, en faveur du sieur d'Avaugour Saint-Laurent. = — (Seigneurs du), branche de la maison de Beaumanoir.

BOIS DE LA MUCE ou **DE LA MUSSE**, terre et seigneurie de Bretagne, érigée en baronnie par lettres d'août 1644, en faveur de *N.* de Lessongère; puis érigée en marquisat par lettres de septembre 1651, en faveur de César-Aufrey Blanchard, qui obtint, par lettres d'avril 1654, la permission de faire fossoyer son château.

BOIS DE LA PIERRE (Louise-Marie de LANFERNAT, dame de), femme de lettres, née au château de Courteilles, près de Verneuil (Eure) en 1663, morte le 14 septembre 1730.

BOIS DE LA ROCHE, seigneurie de Bretagne (Morbihan), qui appartint successivement aux maisons de Montauban et de Volvire. Elle avait été érigée en vicomté en faveur de Philippe de Montauban, mort le 1er juillet 1516; elle le fut ensuite en comté. = — (Seigneurs du), branche de la maison de Rohan.

BOIS DE NOTONVILLE (Seigneurs du), de la maison de Tullières (Beauce).

BOIS D'ESQUERDES (Seigneurs du), branche de la maison de Fiennes.

BOIS DE VÊVRE ou **VÊVES** (Seigneurs de), de la maison de Gougnon (Auvergne).

BOIS DU LOUP (Seigneurs du), de la famille de Larcher ou Larchier (Bretagne).

BOISÉ, maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Courcenay et des Chezaux. (Voy. Soliers, *Histoire de la noblesse de Touraine*). = — (Seigneurs de), de la maison de Voyer-d'Argenson.

BOISEMONT (Seigneurs de), de la branche de Pillavoine, de la maison de Trie. = — (Seigneurs de), de la famille de Dyel (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de l'Isle-Adam.

BOISÉON, châtellenie de la Basse-Bretagne, érigée en comté par lettres de mars 1607, en faveur de Pierre de Boiséon.

BOISFEU (Seigneurs de), de la famille de Choart (Paris).

BOIS-FÉVRIER, baronnie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), qui, réunie à d'autres seigneuries, fut érigée en marquisat par lettres de 1674, en faveur de Gabriel de Langan. = — (Seigneurs de), de la famille de Quarré (Bourgogne).

BOISFREMONT (Charles le BOULANGER de), peintre d'histoire, né à Rouen le 22 juin 1773, mort à Paris le 8 mars 1838. On lui doit les procédés à l'aide desquels ont été restaurées les peintures du château de Versailles. — *La mort de Cléopâtre; la Samaritaine* (musée de Rouen).

BOIS-GARNIER (Seigneurs de), branche de la maison de Chaumont.

BOIS-GAULTIER (Seigneurs de), de la famille de Recalde (Béarn).

BOIS-GEFFROY (Seigneurs de), branche de la maison de Riencourt (Picardie).

BOISGELIN, ancienne maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Pontrivily, de Kerenuée, de Kerion, de Kergomar, de la Noemain, de Cucé, de Kersaliore, de Kerdu, de Kevergan, de Dubot, de Timbrieux, de Buée, de Kersa, de Kerrabet, de la Villemarquée, de Kerraval, de Kerazcouet et de Kerveno. Armes: *écartelé de gueules et d'azur, à une molette d'éperon d'argent sur chacun des écartelés de gueules.* (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BOISGELIN (*N.* de CUCÉ, comte de), historien du XVIIIe siècle. — *Histoire militaire de Flandre ou campagnes du maréchal de Luxembourg* (1660-1694), 1755, 2 vol. in-f^o, publiée sous le nom de Beauvais et plusieurs fois réimprimée.

BOISGELIN (Jean-de-Dieu-Raymond de CUCÉ de), cardinal, membre de l'Académie française (1776), né à Rennes le 27 février 1732, mort à Angervilliers le 22 août 1804. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut successivement évêque de Lavaur (1765), archevêque d'Aix (1770-1790), et envoyé par le clergé d'Aix aux États-

généraux où il vota la séparation des ordres, l'abolition des privilèges pécuniaires des deux premiers ordres, et plus tard le maintien des dîmes. Dans la discussion sur la constitution civile du clergé, il proposa un concile national, fut dépossédé de son archevêché (1790), et se retira en Angleterre. Après le concordat, il fut nommé archevêque de Tours (1802), puis cardinal. — De nombreux écrits de circonstance, des discours, des traductions en vers des Héroïdes d'Ovide (1786, in-8°), et des Psaumes (1799, in-8°); une imitation en vers du *Temple de Gnide*, etc. Ses œuvres ont été publiées en 1818, in-8°.

BOISGELIN (Louis-Bruno, comte de), frère du cardinal, né à Rennes, mort sur l'échafaud le 7 juillet 1794. Maréchal de camp en 1780, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour de Parme. En 1794, il fut arrêté et condamné à mort. = Sa femme, sœur du chevalier de Boufflers, subit le même sort, ainsi qu'un de ses oncles, Louis-Bruno de Boisgelin, et un de ses cousins, Gilles-Dominique de Boisgelin, dont le frère, l'abbé Thomas-Pierre-Antoine de Boisgelin, périt lors des massacres de septembre.

BOISGELIN DE KERDU (Pierre-Marie-Louis de), frère des précédents, né à Plélo (Côtes-du-Nord) en 1798, mort à Pleubihan (Côtes-du-Nord), le 10 septembre 1816. Chevalier de Malte, il servit la cause royale sous les drapeaux de l'Angleterre et ne rentra en France qu'en 1814. — *Ancient and modern Malta*, 1804, 3 vol. in-4°; traduit (1805-1809) par Fortia de Piles; *Travels through Denmark and Sweden*, Londres, 1810, 2 vol. in-4°; une édition annotée de l'histoire de la Révolution de Portugal, de Vertot, et une plaisanterie intitulée : *Correspondance de Caillot-Duval*, Nancy, 1795, in-8°; réimprimé 1864, in-18.

BOISGELIN (Bruno-Gabriel-Paul, marquis de), neveu du cardinal et du précédent, né le 26 août 1767, mort le 3 mai 1827. Capitaine de vaisseau à l'époque de la Révolution, il émigra, servit dans l'armée de Condé, et rentra en France après le 18 brumaire. Il fut nommé pair de France en 1815. Après lui sa pairie passa à son frère Alexandre-Bruno de Boisgelin, député de la Seine (1815), de la Sarthe (1817 et 1820), né le 14 avril 1770, mort le 21 juin 1831.

BOIS-GEOFFRAY, ou BOIS-GEFFRAY, terre et seigneurie de Bretagne (Loire-Inférieure), érigée en marquisat en janvier 1644, en faveur d'André Barin.

BOISGÉRARD (Marie-Anne-François BARBUAT de), général du génie, né à Tonnerre le 18 juillet 1767, tué devant Naples en janvier 1799.

BOIS-GRENIER (Seigneurs de), de la famille de Milet.

BOIS-GRIBOUT (Seigneurs de), branche de la maison d'Houdetot (Normandie).

BOIS-GROLLANT, *Brolium-Grollandi*, abbaye de Bénédictins, puis de Cisterciens, en Poitou (Vendée), diocèse de Luçon.

BOIS-GUÉROULT (Seigneurs et marquis de), branche de la maison d'Espinay-Saint-Luc.

BOIS-GUILLAUME (Seigneurs de), de la famille de Neuville (Normandie).

BOIS-GUILLEBERT (Pierre LE PESANT de), littérateur, mort en 1714. Il était lieutenant général au bailliage de Rouen. Bois-Guillebert a traduit *Xiphilin*, *Hérodien* (1674 et 1675), mais est principalement connu par l'ouvrage intitulé : *Détail de la France sous le règne de Louis XIV* (1699), publié de nouveau, en 1712, sous le titre de *Testament politique de M. de Vauban*. L'auteur, parent du maréchal, imagina ce dernier titre pour donner à son ouvrage plus de crédit. On avait, mais à tort, pensé que le *Projet de dixme royale*, généralement attribué à Vauban, pourrait bien être aussi de Bois-Guillebert. = Un autre personnage de la même famille et du même nom, JEAN-PIERRE-ADRIEN-AUGUSTIN, né à Rouen, a laissé un poëme : *la Sédition d'Antioche*, 1770, in-8°.

BOIS-GUINOT (Seigneurs du), de la maison de Scépeaux.

BOIGNY (Seigneurs du), de la maison de Ravenel.

BOIS-HARDAI (Seigneurs du), de la famille de L'Abbé (Normandie).

BOIS-HÉBERT (Seigneurs de), de la famille de Deschamps (Normandie).

BOIS-HÉROUT (Seigneurs de), branche de la maison de Longaunais.

BOIS-JENCELIN (Seigneurs de), de la maison de Guiri.

BOISJOLIN (Jacques-François-Marie VIEILH de), littérateur, né à Alençon en 1761, mort à Auteuil le 27 mars 1841. = Son fils, CLAUDE-AUGUSTIN, né à Paris le 24 février 1788, mort le 23 juin 1832. Libraire et imprimeur, il est surtout connu pour sa collaboration à la *Biographie des Contemporains* de Rabbe.

BOIS-LANDRY (Seigneurs de), de la famille du chancelier d'Aligre.

BOIS-LANDRY (Louis de), publiciste, membre de l'Assemblée nationale (1789), né à Versailles en 1749, mort à Paris en 1834.

BOIS-LE-COMTE (Charles-Joseph-Edmond, comte de), diplomate, pair de France (1837), mort à Paris en mars 1863.

BOISLEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Beaufort (Artois).

BOISLÈVE (l'abbé Pierre), théologien, né à Saumur le 12 septembre 1745, mort à Paris le 3 décembre 1830. Chanoine honoraire de N.-D., il prononça, en qualité d'official (10 janvier 1810), la sentence de divorce de Napoléon avec Joséphine.

BOISMARE (Jean-Baptiste-Victor), médecin, né à Quillebeuf en 1776, mort le 28 mars 1814.

BOIS-MAUCLERC (Seigneurs de), de la famille provençale de Voland.

BOIS-MENART (Seigneurs de), de la maison de Rouault.

BOIS-MESLÉ (Jean-Baptiste TORCHET de), écrivain, vivait au milieu du XVIIIe siècle. — *Histoire de la marine*, 1744-1758, 3 vol. in-4°.

BOISMONT (Nicolas THYREL de), prédicateur du roi et l'un des meilleurs orateurs de la chaire au XVIIIe siècle, membre de l'Académie française (1755), né en Normandie vers 1715, mort à Paris le 20 décembre 1786. — *Oraisons funèbres de Marie Leckzinska*, de *Louis XV* et de *Marie-Thérèse*, 1805, in-8°.

BOIS-MORAND (Seigneurs de), de la maison poitevine d'Aloigny. = — (Seigneurs de), de la famille de Scourion (Picardie).

BOISMORAND (L'abbé Claude-Joseph), écrivain, né à Quimper en 1680, mort en 1740. Grand joueur et grand jureur, on ne l'appelait que l'*abbé S....dieu*. Il tira beaucoup d'argent des jésuites en composant des pamphlets jansénistes, qu'il allait ensuite dénoncer au P. Tournemine, lequel le payait alors pour réfuter ces pamphlets.

BOISMORTIER (N. BODIN de), compositeur, né à Perpignan en 1691, mort en 1765. — *Les Voyages de l'amour*, ballet (1736); *Don Quichotte chez la duchesse*, ballet (1743); *Daphnis et Chloé*, pastorale (1747). = Sa fille, SUZANNE, a laissé des romans.

BOIS-MOSÉ (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou).

BOIS-NORMAND (Seigneurs de), de la famille de Valles (Normandie).

BOISOT (L'abbé Jean-Baptiste), érudit, né à Besançon en 1638, mort le 4 décembre 1694. Il avait rassemblé une riche collection de tableaux et d'antiquités, et entre autres les papiers du cardinal de Granvelle, aujourd'hui à la bibliothèque de Besançon. — Il y a des lettres de lui à Pellisson dans le fonds Bouhier, n° 133, à la Bibliothèque impériale.

BOIS-PRÉAUX (Seigneurs du), de la famille de Fontettes (Bourgogne).

BOISPRÉAUX, pseudonyme de B. Dujardin.

BOIS-REGNIER (Seigneurs de), de la famille de Hetelin. = — (Seigneurs de), de la maison de Surgères (Aunis).

BOIS-RENARD (Seigneurs de), de la famille de Bodin (Blaisois).

BOIS-RICARD (Seigneurs de), de la famille de Morant (Normandie).

BOIS-ROBERT (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou).

BOISROBERT (L'abbé François Le Métel de), littérateur, membre de l'Académie française, né à Caen en 1592, mort le 30 mars 1662. D'abord avocat, il dut sa fortune à son esprit. Comme il était à Rome, le pape Urbain VIII voulut le voir et fut si enchanté de ses bons mots qu'il lui donna un prieuré en Bretagne, ce qui l'obligea de prendre les ordres à son retour en France. Il gagna de la même manière la faveur du cardinal de Richelieu, dont il fut longtemps le favori et qui lui donna l'abbaye de Châtillon-sur-Seine et plusieurs autres bénéfices, le nomma aumônier du roi et conseiller d'État, et lui accorda des titres de noblesse. Ce fut Boisrobert qui lui proposa et qui exécuta par ses ordres le plan de l'Académie française. Il était un des cinq collaborateurs des pièces de théâtre du cardinal. Pour lui, il en a fait dix-huit (1633-1655), et entre autres *la Belle plaideuse*, qui paraît avoir fourni deux scènes à *l'Avare*, de Molière. On a encore de lui des *Épîtres* (1647, 1659, in-4° et in-8°), un roman, *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie*, 1629, 1636, in-8°; des *Nouvelles héroïques et amoureuses*, 1657, in-8°; une *Paraphrase des Psaumes*, 1627, in-12, etc. Il a été en outre l'éditeur du *Parnasse royal*, 1634, et du *Sacrifice des Muses*, 1635, des Œuvres de Théophile, 1627, etc. Tallemant des Réaux lui a consacré une de ses plus charmantes historiettes. On trouve des pièces et des lettres de lui dans le manuscrit 1231 du fonds Sorbonne à la Bibliothèque impériale, et à la bibliothèque de l'Institut dans le portef. 217 de la collection Godefroy.

BOIS-ROGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Châtillon.

BOIS-RUAULT (Seigneurs de), branche de la maison de Kerhoent (Bretagne).

BOISSARD (Jean-Jacques), antiquaire, poète latin, né à Besançon en 1528, mort le 30 octobre 1602 à Metz. Il avait copié en Italie et dans les îles de l'Archipel des monuments anciens et des inscriptions. — *Poemata*, 1554, in-16; 1559, in-8°, rare; *Emblematum liber*, 1584, in-8°; 1588, 1593, in-4°, rare; *Icones diversorum hominum*, 1591, in-4°, rare; *Vitæ et icones sultanorum Turcicorum*, 1596, in-4°, rare; *Romanæ urbis Topographia*, 1597-1602, 2 vol. in-fol., rare; *Icones virorum illustrium*, 1597-99, 4 vol. in-4°, rare, réimprimé en partie sous le titre de *Bibliotheca chalcographica*, 1628, 1631, in-4°; 1650-54, 3 vol. in-4°; *Parnassus biceps* 1601, 1627, in-fol., rare; *De Divinatione et magicis præstigiis*, s. d. in-fol., ouvrage posthume, plusieurs fois réimprimé, rare; *Habitus variarum gentium*, 1581, in-fol. Boissard était calviniste. = Un de ses parents, Boissard (Robert), né à Valence, graveur, a publié des *Mascarades*, 1597, in-4°, et gravé un certain nombre de pièces dans quelques-uns des ouvrages cités plus haut.

BOISSARD (Georges-David-Frédéric), théologien et prédicateur calviniste, né à Montbéliard le 16 août 1783, mort à Paris le 16 septembre 1836.

BOISSAT (Pierre de), érudit, vice-bailli de Vienne (Dauphiné) où il était né, mort en 1613. — *Histoire des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, 1612, 2 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimée; *De la prouesse et réputation des anciens Allobroges*, 1602, 1603, in-4°, rare; *le Brillant de la Royne*, 1613, in-8°, réimprimé sous le titre d'*Histoire généalogique de la maison de Médicis; Recherches sur les duels*, 1613, in-4°. = Son fils, Pierre, littérateur, membre de l'Académie française, né à Vienne en 1603, mort le 28 mars 1662. — *Histoire négrepontique*, 1631, in-8°; *Opera et operum fragmenta historica et poetica*, in-fol., rarissime.

BOIS-SAUVÉ (Seigneurs du), de la maison de Pioger (Bretagne).

BOISSAY-LE-CHATEL (Seigneurs de), branche de la maison de Tilly (Normandie).

BOISSEAU (Jean), topographe et généalogiste, enlumineur du roi, vivait au milieu du XVII° siècle. — *Recueil de tous les ordres de chevalerie*, 1636, in-fol.; *Topographie françoise*, 1641, 1647, in-fol.; *Itinéraire de la ville de Paris*, 1643, in-12, etc.; *Promptuaire armorial général*, 1558, in-fol.

BOISSEAU (François-Gabriel), médecin, né à Brest, mort à Metz le 2 janvier 1836. = — Henri, vaudevilliste, mort en 1863.

BOISSEL DE MONVILLE (Thomas-Charles-Gaston, baron de), écrivain, pair de France, né à Paris le 1er août 1763, mort le 7 avril 1832. — *Voyage pittoresque et navigation exécutée sur une partie du Rhône réputée non navigable depuis Genève jusqu'à Seyssel*, 1795, in-4°.

BOISSELÉE, mesure de terre qui équivalait à un huitième de l'arpent de Paris.

BOISSELIER l'aîné (Félix), peintre d'histoire, élève de Regnault, né à Damphal (Haute-Marne) en 1776, mort à Rome le 12 janvier 1811. — *La mort d'Adonis* (musée du Louvre). = Son frère cadet, Antoine, peintre de paysages, élève de Bertin, né à Paris en 1791, mort le 28 avril 1857. — Deux *paysages* (église Saint-Sulpice).

BOISSELLET ou **BOISSELET**, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Sassy, de Boffemont et de la Cour. Armes : *de gueules à trois merlettes d'or 2 et 1*. (Voy. l'*Hist. du Berry* par la Thaumassière.)

BOISSET ou **BUIX**, abbaye de filles de l'ordre de Saint Benoît, en Auvergne (Cantal), diocèse de Saint Flour.

BOISSET (Seigneurs de), de la maison de Saint-Germain.

BOISSET (Joseph-Antoine de), conventionnel, né à Montélimart le 7 octobre 1748, mort le 15 septembre 1813. Envoyé par le département de la Drôme à la Convention, il s'y rangea du côté de la Montagne, vota la mort du roi sans appel ni sursis, et à différentes reprises remplit des missions à Lyon et dans le Midi. Il passa ensuite au conseil des Anciens et disparut de la scène politique après le 18 brumaire.

BOISSEY (Seigneurs de), de la maison de Murdrac ou Meurdrac (Normandie).

BOISSIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Corneillan (Rouergue).

BOISSIÈRE (La) en Anjou (Maine-et-Loire), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Angers, fondée en 1131.

BOISSIÈRE (La), maison de Bretagne d'où

sont sortis les seigneurs de Chambors. Armes : *de sable au sautoir d'or.*

BOISSIÈRE (Seigneurs de la), de la famille du Cher (Berry). = — (Seigneurs de la), de la famille de Clavière (Provence). = — (Seigneurs de la), de la maison de la Fontaine-Solare. = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Lannoy (Flandre). = — (Seigneurs de la), de la maison de Sévigné (Bretagne).

BOISSIÈRE (Claude de), *Buxerius*, mathématicien du XVIe siècle, né dans le diocèse de Grenoble. — *L'Art de l'arithmétique*, 1554, in-8°; *Le très excellent et ancien Jeu pythagorique*, 1554 et 1556, in-8°, rare; *L'Art poétique*, 1554, in-8°, rare.

BOISSIÈRES ou **BOYSSIÈRES**, baronnie du Quercy (Lot) qui appartint successivement aux maisons de Béraud et de Durfort.

BOISSIÈRES ou **BOYSSIÈRES** (Jean de), poëte, né à Clermont-Ferrand en 1555. — Trois volumes de vers (1578, 1579) et trois chants d'un poëme, *La Croisade*, 1584, in-12; *l'Arioste françois*, 1580, in-8°, ouvrages fort rares.

BOISSIET (Seigneurs du), de la famille de la Porte la Meilleraye.

BOISSIEU (Denis SALVAING de), jurisconsulte, littérateur, ambassadeur à Venise, conseiller d'État, premier président de la chambre des comptes de Dauphiné, né à Vienne (Isère) le 21 avril 1600, mort le 10 avril 1683. — *De l'usage des fiefs*, 1664, in-8°; *Miscellanea*, 1622, in-8°; *Histoire du chevalier Bayard*, sous le pseudonyme de Vidal, 1651, in-4°; *Sylvæ quatuor de totidem miraculis Delphinatus*, 1638, in-4°. Sa biographie a été publiée par M. de Terrebasse, 1850, in-8°.

BOISSIEU (Barthélemy-Camille de), médecin, né à Lyon le 6 août 1734, y mourut en 1770.

BOISSIEU (Jean-Jacques de), graveur, né à Lyon le 29 novembre 1736, mort le 1er mars 1810. — *Paysages* (musées du Louvre et de Nantes); un *Marché* et 3 dessins (musée de Lyon).

BOISSIN DE GALLARDON (Jean), écrivain du XVIIe siècle. — *Tragédies et histoires saintes*, Lyon, 1618, in-12, rare.

BOIS SIR AMÉ (Le), *Boscus sinioris Amati*, château fort du Berry (Cher).

BOISSISE (Jean de THUMERY, seigneur de), diplomate, conseiller d'État. Il remplit diverses missions près de la cour d'Angleterre (1599), et des princes protestants d'Allemagne (1610). Ses dépêches sont conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

BOISSON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Merveilles. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BOISSON (Seigneurs de), branche de la maison de Moreton (Dauphiné).

BOISSONADE (Jean-François), l'un des plus habiles hellénistes et critiques de notre époque, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 12 août 1774, mort à Passy le 8 septembre 1857. Nommé (1801) secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne par Lucien Bonaparte, il ne tarda pas à se tourner complétement du côté de la philologie et de la littérature, et devint successivement professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Paris (1809), membre de l'Institut (1813) et professeur de littérature grecque au Collége de France (1828). — *Philostrati heroica*, 1806, in-8°; *Marini Vita Procli*, 1814, in-8°; *Tiberius Rhetor, de Figuris*, 1815, in-8°; *Lucæ Holstenii Epistolæ*, 1817, in-8°; *Nicetæ Eugeniani Narratio amatoria*, 1819, 2 vol. in-12; *Ex Procli scholiis excerpta*, 1820, in-8°; *Eunapii Vitæ Sophistarum*, 1822, 2 vol. in-8; *Aristenæti Epistolæ*, 1822, in-8°; *P. Ovidii Metamorphoseon lib. XV, græce versi a Maximo Planude*, 1822, in-8°; *Sylloge poetarum græcorum*, 1822-1826, 24 vol. in-32; *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli Narratio*, 1828, in-12; *Anecdota græca*, 1829-1833, 5 vol. in-8°; *Theophylacti Simocathæ Quæstiones physicæ*, 1825, in-8°; *Æneas Gazæus*, 1836, in-8°; *Michael Psellus de Operatione dæmonum*, 1838, in-8°; *Philostrati Epistolæ*, 1842, in-8°; *Anecdota nova*, 1844, in-8°; *Babrii fabulæ iambicæ*, 1844, in-8°; *Choricii Gazæi Orationes*, 1846, in-8°; *G. Pachymeris Declamationes* XIII, 1848, in-8°; *Tzetzæ allegoriæ Iliadis*, 1851, in-8°. Il est impossible d'énumérer ici les travaux que Boissonade a disséminés dans les recueils de l'Académie, dans les recueils philologiques de l'étranger, dans le *Magasin encyclopédique*, la Biographie Michaud, et divers journaux auxquels il cessa de collaborer lorsqu'il eut été élu à l'Institut. — On lui doit encore : *Lettres inédites de Voltaire à Frédéric le Grand*, 1802, in-8°; des éditions de Bertin, du *Télémaque* (1824), de Parny (1827), des imitations en vers de quelques épigrammes de Martial, et la traduction du poëme portugais de Diniz, *le Goupillon*, 1818, in-32.

BOISSONNET (Seigneurs de), de la maison de Surgères (Aunis).

BOISSY ou **BOISY** (Loire). La seigneurie de Boissy, possédée au XIVe siècle par la famille de ce nom, avait été acquise vers 1430 par Eustache de Lévis, seigneur de Roanne. Par lettres de mai 1564, les terres et seigneuries de la Mothe-Saint-Romain et de Roanne furent unies à celle de Boissy, et érigées en marquisat sous le nom de Boissy, en faveur de Claude Gouffier; ce marquisat, par de nouvelles lettres en date de novembre 1666, fut érigé, sous le nom de Roannois, en duché en faveur du même personnage.

BOISSY ou **BOISY** (Guillaume GOUFFIER, seigneur de), né vers 1420, mort le 23 mai 1495. Il s'attacha vers 1445 à Charles VII, dont il devint le premier chambellan, et qui le combla de richesses, fut disgracié et banni (1455), puis rétabli dans ses biens et ses honneurs par Louis XI. = Son fils, Artus GOUFFIER, seigneur de Boisy, duc de Roannois, né vers 1475, mort à Montpellier en mai 1519. Enfant d'honneur de Charles VIII, il le suivit en Italie (1495), où plus tard il accompagna Louis XII, qui le donna comme gouverneur au jeune prince devenu plus tard François Ier. Celui-ci, à son avénement, le nomma grand-maître de France, puis (1516) lieutenant général et gouverneur du Dauphiné. Ce fut Boisy qu'il chargea de négocier le traité de Noyon et le mariage de sa fille avec Charles-Quint. Sa femme, Hélène d'Hangest, avait formé une précieuse collection de portraits historiques, dont quelques-uns sont au Louvre et à la Bibliothèque impériale. Il avait été créé duc de Roannois en 1519, peu de temps avant sa mort, mais les lettres patentes ne furent point enregistrées, ce qui nécessita la nouvelle érection dont nous parlons plus haut.

BOISSY (Seigneurs de), de la famille Boucherat. = — (Seigneurs de), de la maison de Broyes (Brie). = — (Seigneurs de), de la famille Lefèvre de Caumartin. = — (Seigneurs de), de la maison de Chaumont (Vexin). = — (Seigneurs de), de la famille de Quincarnon. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Pol (Bretagne).

BOISSY (Louis de), auteur comique, membre de l'Académie française, né à Vic (Auvergne) le 26 novembre 1694, mort le 19 août 1758. Il fut successivement directeur du *Mercure* et de la *Gazette de France*, et a donné à la Comédie-Française et au Théâtre-Italien plus de quarante comédies,

dont cinq seulement, *le Français à Londres, le Babillard, le Sage étourdi, l'Époux par supercherie* et *l'Homme du jour*, le chef-d'œuvre de Boissy, sont restées au répertoire. On lui attribue : *l'Élève de Terpsichore*, 1618, 2 vol. in-12 et *les Filles femmes*, 1751, in-8°, publié sous le nom de Sichem.

BOISSY (Jean-Baptiste THIAUDIÈRE DE), membre de l'Académie des inscriptions (1710), né à Paris le 20 octobre 1666, mort le 27 juin 1729. = Son fils, LOUIS-MICHEL, érudit, mort vers 1788.

BOISSY (Charles DESPREZ DE), écrivain, né à Paris vers 1730, mort le 29 mars 1787.

BOISSY (Hilaire-Étienne-Octave ROUILLÉ, marquis de), homme politique, né à Paris le 4 mars 1798, mort à Louveciennes le 26 septembre 1866. Il fut nommé pair de France (1839) et sénateur (1853), et dans les deux assemblées, s'est fait remarquer par l'originalité, l'intempérance et quelquefois le cynisme de son langage.

BOISSY (A. L. de), pseudonyme d'Élisabeth Guenard, baronne de Méré.

BOISSY D'ANGLAS (Le comte François-Antoine de), homme politique, né d'une famille protestante, à Saint-Jean-Chambre (Ardèche), le 8 décembre 1756, mort à Paris le 20 octobre 1826. Avocat au parlement de Paris, il acheta une charge de maître d'hôtel de Monsieur, dont il se démit en 1791. Élu à l'Assemblée nationale par la sénéchaussée d'Annonay, puis à la Convention, où il siégea parmi les membres de la *Plaine*, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention et le bannissement, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire peu de temps après : « Je n'ai pas voté la mort de Louis, parce que j'ai cru cette mesure rigoureuse contraire à l'intérêt national. J'avais tort sans doute, puisque la majorité de la Convention a pensé autrement, etc. » Il s'effaça complétement sous la Terreur, et ce ne fut que la veille du 9 thermidor qu'il consentit à se joindre aux ennemis de Robespierre. Le 7 octobre 1794, il fut élu secrétaire de l'Assemblée, et à la fin de l'année membre du Comité de salut public. Le 21 février suivant, il fit décréter le libre exercice de tous les cultes sans signe extérieur. Il présidait l'Assemblée le 1er prairial (20 mai 1795) lors de l'insurrection des faubourgs, et l'on sait le sang-froid et le courage qu'il déploya dans cette terrible journée. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il fit, le 10 décembre, une motion en faveur de la liberté de la presse, et en diverses circonstances attaqua vivement la corruption du Directoire. En avril 1797, il fut élu par la ville de Paris au conseil des Cinq-Cents, et ses tendances royalistes le firent comprendre au nombre des députés condamnés à la déportation lors du coup d'État du 18 fructidor. Il parvint à s'échapper et à se réfugier en Angleterre, d'où il fut rappelé après le 18 brumaire. En mars 1801, il devint membre du Tribunat, fut nommé sénateur et commandeur de la Légion d'honneur le 17 février 1805, puis comte de l'Empire. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, fut créé pair par Louis XVIII et accepta pendant les Cent-Jours la mission d'organiser les départements du Midi, ce qui, au retour des Bourbons, le fit exclure de la Chambre des pairs (24 juillet 1815). Il y fut réintégré le 17 août suivant, et y devint l'un des plus fermes défenseurs des opinions libérales. En 1816, il avait été, par ordonnance royale, nommé membre de l'Académie des inscriptions. — Boissy d'Anglas a écrit de nombreuses brochures politiques : nous nous bornerons à citer : *Essai sur les fêtes nationales*, 1794, in-8°; *Mémoire sur les limites futures de la république française*, 1795, in-8°; *Recueil de discours sur la liberté de la presse*, 1817, in-8°; *Essai sur la vie de M. de Malesherbes*, 1819-1821, 2 vol. in-8°; *les Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, 1825, in-8°.

BOISSY LE GIRARD (Seigneurs de), de la famille de Neufcarres.

BOISTAILLÉ (Seigneurs de), branche de la famille de Hurault.

BOISTE (Pierre-Claude-Victor), lexicographe, né à Paris en 1765, mort le 24 avril 1824. Son *Dictionnaire universel de la langue française*, si souvent réimprimé et augmenté, parut en 1800, in-8°. — *Dictionnaire de géographie* (1806); *Principes de grammaire* (1820).

BOISTEILLEUL (Seigneurs de), de la maison de Ravenel (Beauvaisis).

BOISTRON. Voy. BOITRON.

BOISTUAU. Voy. BOAISTUAU

BOISVERT (Seigneurs de), branche de la maison de Lemaistre (Bretagne).

BOISVILLE (Jean-François-Martin de), théologien, né à Rouen le 12 janvier 1755, mort le 27 mai 1829 à Dijon, dont il était évêque depuis 1822. — Traduction en vers de l'*Imitation*, 1818, in-8°.

BOISY. Voy. BOISSY.

BOIT (Charles), peintre en émail, reçu à l'Académie de peinture le 6 février 1717, mort le 6 février 1727, à 64 ans.

BOITARD (P.), naturaliste, agronome, né à Mâcon le 27 avril 1789, mort en 1859.

BOITARD (Joseph-Édouard), jurisconsulte, né à Paris le 13 août 1804, mort le 12 septembre 1835.

BOÎTE A PERRETTE. On appelait ainsi primitivement la boîte ou le tronc des aumônes dans les temples protestants. Plus tard on désigna sous ce nom une caisse fondée par les jansénistes et dont l'argent était destiné aux dépenses secrètes du parti.

BOITEL (Pierre), sieur de Gaubertin, littérateur de la première moitié du XVIIe siècle. — *Les Tragiques accidents des hommes illustres*, 1616, in-12 ; *le Théâtre du malheur*, 1621, in-12, rare; *la Défaite du faux amour*, 1617, 2 vol., pièces satiriques contre le maréchal d'Ancre; *Histoire des choses mémorables* (1610-1617), 1618, in-12, et 1647, 3 vol. in-8°. On lui attribue la 5e et la 6e partie de l'*Astrée* (1626), données sous le nom de Borstet.

BOITET DE FRAUVILLE (Claude), littérateur, né à Orléans en 1570, mort en 1625. — On a de lui, outre une traduction de l'*Odyssée* (1619, in-8°) et des *Dionysiaques* de Nonnus (1625, in-8°), *le Fidèle historien des affaires de France*, 1623, in-8° ; *le Prince des princes*, 1632, in-8°.

BOITEUSE (Paix) ou *Malassise*, surnom que l'on donna à la paix conclue à Longjumeau, en mars 1568, entre Charles IX et les calvinistes, et qui avait été négociée, du côté du roi, par Gontaut de Biron, qui était boiteux, et de Mesmes, seigneur de Malassise. La guerre civile recommença quelques mois après.

BOITRON ou **BOISTRON**, seigneurie de Normandie (Orne), érigée en comté, par lettres de janvier 1720, en faveur d'Eustache d'Osmont. = —, seigneurie de Brie (Seine-et-Marne), érigée en baronnie par Henri IV, en faveur de Jean Bochart. Au dernier siècle, elle appartenait au marquis de Breteuil. = — (Seigneurs de), de la maison de Malart (Normandie). = — (Seigneurs de), de la famille de Biet (Berry).

BOIVIN (François de), baron de Villars, chroniqueur du XVe siècle, mort en 1618. Bailli de Gex et maître d'hôtel des reines Élisabeth et Louise, il a laissé des campagnes en Italie du maréchal

de Brissac, à qui il était attaché, une relation intitulée : ***Mémoires sur les guerres démêlées tant dans le Piémont qu'au Montferrat et duché de Milan depuis*** 1550 ***jusqu'en*** 1559, 1607, in-4° ; 1610, in-8°; et avec une suite de Cl. Malingre, 1630, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fort intéressant a été réimprimé dans les grandes collections de mémoires.

BOIVIN (René), graveur, né en 1530, mort en 1598.

BOIVIN (Louis), érudit, membre de l'Académie des Inscriptions (1701), né à Montreuil-l'Argillé (Eure) le 20 mars 1649, mort le 22 avril 1724. — On a de lui dans le Recueil de l'Académie divers Mémoires sur Diodore de Sicile, Denys d'Halycarnasse, Jéroboam, etc. = Son frère, Jean BOIVIN DE VILLENEUVE, helléniste et littérateur, né le 28 mars 1663, mort à Paris le 29 octobre 1726. Garde de la Bibliothèque du roi, il fut nommé à l'Académie des Inscriptions et à la chaire de grec au Collége de France (1705), et (1721) à l'Académie française. Parmi les travaux qu'il a insérés dans le Recueil de l'Académie, nous citerons des Mémoires sur les bibliothèques de Charles V, Charles VI et Charles VII, sur Christine de Pisan, sur Homère, Sophocle, etc. On lui doit, en outre, des éditions des ***Mathematici veteres*** (1693, in-fol.), des 24 premiers livres de Nicéphore Grégoras (1712, 2 vol. in-fol.), des traductions en vers français du ***Santolius pœnitens*** (1696), de la ***Batrachomyomachie***, 1717, in-8° (sous le pseudonyme de Junius Biberius Mero) ; ***Apologie d'Homère***, 1715, in-12; des traductions de l'***Œdipe-Roi*** de Sophocle, et des ***Oiseaux*** d'Aristophane, des biographies en latin de P. Pithou et de Cl. Le Pelletier, 1716, 2 vol. in-4°. — Il y a des lettres de lui dans le ms. 105 du fonds Bouhier, à la Bibliothèque impériale.

BOIVIN (Marie-Anne-Victoire GILLAIN, femme), sage-femme, nee à Montreuil (Versailles), le 9 avril 1773, morte le 16 mai 1841. Elle a publié de nombreux écrits sur sa profession.

BOIVIN (Jacques-Denis), général, né à Paris le 28 septembre 1756, mort en juillet 1881.

BOIXE ou **BOISSE**. Voy. AMAND (S.).

BOIZARD (Jean), conseiller à la cour des monnaies de Paris, mort dans la première moitié du XVIII° siècle. — ***Traité des monnoies***, 1692, in-12, et 1711 ou 1714, 2 vol. in-12, rare.

BOIZOT (Antoine), peintre ordinaire du roi, membre de l'Académie (1737), né vers 1702, mort aux Gobelins le 9 mars 1782. = Son fils, LOUIS-SIMON, sculpteur, né à Paris en 1743, reçu à l'Académie (1778), mort le 10 mars 1809. — Statues de J. Vernet, de Joubert, de Daubenton (musée de Versailles); statue de Racine (Institut); statue de la fontaine du Châtelet, et divers bas-reliefs de la colonne Vendôme.

BOJACOURT (Seigneurs de), branche de la famille de Larcher.

BOJATUM, la Teste-de-Buch (Gironde).

BOLASIE, *de Bolasio*, abbaye de l'ordre de Citeaux dans le diocèse de Lectoure.

BOLBONNE, abbaye de Cisterciens dans le Languedoc (Haute-Garonne), diocèse de Mirepoix. Le pape Benoît XII en avait été abbé.

BOLDUC (Jacques), théologien et prédicateur, capucin, né à Paris vers 1580, mort vers le milieu du XVII° siècle.

BOLIARD (Seigneurs de), branche de la famille de Le Hardi (Brie).

BOLLANDISTES, nom sous lequel on désigne les jésuites d'Anvers qui ont travaillé au recueil des Vies des Saints commencé par le jésuite Jean Bolland mort en 1665. La vie de chaque saint y est placée à la date de sa fête. Les deux premiers volumes comprenant le mois de janvier parurent en 1643 2 vol. in-f°. En 1794, époque où il fut interrompu, le recueil se composait de 55 volumes qui vont jusqu'au 14 octobre. Dans ces derniers temps, on a repris le travail et depuis l'année 1845 il en a paru cinq volumes; le 60° et dernier (1867) s'arrête au 28 octobre. L'ouvrage est intitulé : ***Acta Sanctorum quotquot toto orbe coluntur***. Il en a été fait une réimpression à Venise, 1734 et années suivantes. Le 42° et dernier volume de cette édition ne va que jusqu'au 15 septembre.

Cet ouvrage par les documents de tout genre qu'il renferme est du plus haut intérêt pour l'histoire. Les principaux jésuites qui y ont travaillé sont : God. Henschenius, Papebroch. Fr. Baert, Conrad Janning, Nicolas Raye, Jean Sollier, etc.

L'idée de ce recueil avait été conçue par le P. Héribert Rosweide, d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, mort en 1629 sans avoir pu le commencer.

BOLLEMONT (François-Charles-Robert CHONET de), général d'artillerie, né à Arrancy (Meuse) le 30 août 1749, mort vers 1810.

BOLLERY (Jérôme), peintre, vivait à Paris dans la seconde moitié du XVI° siècle. = Son fils, NICOLAS, peintre, mort à Paris en 1630.

BOLLET (Philippe-Albert), député du Pas-de-Calais à la Convention, mort en 1811. Il vota la mort du roi, remplit une mission à l'armée du Nord, prit une part active au 9 thermidor et envoyé en Bretagne parvint avec Hoche à conclure un traité de pacification. Entré au conseil des Cinq-Cents, il échappa à grand'peine à une attaque d'assassins qui le laissèrent pour mort (1796), et passa (1799) dans le corps législatif d'où il sortit en 1803.

BOLLIOUD MERMET (Louis), littérateur, né à Lyon le 15 février 1709, mort en 1793.

BOLLWEILER ou **BOLLWILLER** (Haut-Rhin) comté d'Alsace, érigé en marquisat par lettres de 1740, en faveur de Rheinhold-Charles, comte de Rosen.

BOLOGNE (Italie). A la fin de l'année 1516 il fut signé dans cette ville un traité d'alliance et d'amitié entre le pape Léon X et François Ier. = La ville fut prise par Augereau le 19 juin 1796. — Voy. ANIERS (journée des).

BOLOGNE, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs d'Alençon et de Salles. = —, famille de Provence, originaire d'Italie : d'elle sont sortis les seigneurs de Bonnecourt en Champagne. Armes : *d'azur bandé d'or*. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

BOLOGNE (Jean) et non Jean de BOLOGNE, célèbre statuaire, architecte, né à Douai en 1524, mort à Florence en 1608. Il alla fort jeune en Italie et y passa sa vie. Ses ouvrages sont excessivement nombreux. Citons les suivants : à Florence, *Enlèvement des Sabines* (Loggia de' Lanzi); ***Mercure***, et huit *bas-reliefs* en or (musée degl' Uffiezi); *S. Luc*, statue en bronze (église d'Orsanmichele); statue équestre en bronze de ***Côme Ier***; ***Centaure vaincu par Hercule;*** fontaine de ***l'Isoletto; Florence victorieuse*** (Palais-Vieux); ***Jupiter pluvieux***, statue colossale dans la villa de Pratolino; — à Lucques : ***Le Sauveur ressuscité, S. Pierre*** et ***S. Paulin*** (cathédrale); — à Bologne, ***la fontaine de Neptune;*** — à Pise, deux ***Anges*** de bronze (cathédrale), etc. — Le musée du Louvre possède de lui un groupe colossal en bronze, ***Mercure enlevant Psyché***.

BOLOGNE (Pierre de), poëte, né en 1706 à la Martinique, mort à Angoulême vers 1789.

BOLOMIER, famille de Savoie, originaire de

Rome. D'elle sont sortis les seigneurs de Villars et de Tulins-la-Bastide. Armes : *de gueules à un pal d'argent*. (Voy. Guichenon, *Hist. de Savoie*.)

BOLOT (Claude), député de la Haute-Saône à la Convention, né à Gy (Franche-Comté). Dans le procès du roi, il vota la mort avec sursis, et après la session entra au conseil des Anciens.

BOLSEC (Jerôme-Hermès), controversiste, né à Paris, mort à Lyon vers 1585. Il était carme, et fut obligé, après un sermon prêché à Paris, de s'enfuir en Italie près de Renée de France. Il y embrassa la réforme, et en 1551 il se rendit à Genève, où, à la suite d'une dispute religieuse avec Calvin, il fut emprisonné et ne dut la vie qu'à l'intervention des consistoires de Zurich, de Berne et de Bâle. Banni le 23 décembre 1551, il rentra en France, se fit recevoir ministre à Orléans, se rendit à Lausanne où il exerça la médecine et d'où Bèze le fit chasser, abjura le calvinisme, et alla s'établir à Autun, puis à Lyon. — *Le Miroir de vérité au roi Charles IX*, 1562; *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, constance et mort de Jean Calvin*, Paris, et Lyon, 1577, 1578, 1664, in-8°: c'est une satire fort rare qui a été réimprimée en 1835 à Genève et dans le tome V des *Archives curieuses de l'Histoire de France; Histoire de la vie, mœurs et déportements de Théodore de Bèze*, Paris, 1582, in-8°, rare; réimprimé aussi à Genève en 1835, in-8°.

BOMARE. Voy. VALMONT.

BOMBARDE, nom que l'on donnait au XIVe et au XVe siècle aux canons, surtout à ceux qui étaient de grande dimension ou courts et de fort calibre.

BOMBARDIERS. Ce nom, qui avait désigné d'abord les soldats chargés de la garde et de la manœuvre des bombardes, fut donné plus tard, au XVIIe siècle, à ceux qui dans les siéges étaient préposés au service des mortiers et des bombes. Ils formaient un corps à part créé en 1671 et limité d'abord à deux compagnies. En 1684 on en fit un régiment de douze, puis (1686) de quatorze compagnies. En 1693, il fut réuni au corps des fusiliers du roi, et prit le titre de *Royal-Bombardier*. Il avait pour colonel le roi, et pour lieutenant-colonel le grand-maître de l'artillerie, *capitaine-général des bombardiers*. En 1720, il fut réuni à l'artillerie, et sa dénomination fut supprimée par un décret de l'Assemblée nationale en date du 15 décembre 1791. Il y avait aussi des bombardiers dans l'artillerie de marine.

BOMBAST (comte de), illuminé, vivait au commencement du XVIIe siècle. — *Le Trompette françois*, 1609, in-8°; *Prophétie de ce grand Bombast annoncée par le Trompette françois sur la mort de Henri le Grand*, 1610, in-8°, fort rare, ainsi qu'une réimpression annotée faite par l'abbé Alary en 1701, in-12, et qui fut supprimée.

BOMBE. Ce projectile qui fut certainement employé dans la guerre des Pays-Bas à la fin du XVIe siècle, au siége de Wachtendonck en 1588, ne paraît avoir figuré pour la première fois en France qu'en 1634, au siége de La Mothe. Quant à son emploi sur mer, il ne date que de l'attaque d'Alger par Duquesne en 1682.

BOMBELLES (Henri-François, comte de), lieutenant général des armées du roi, gouverneur du duc d'Orléans petit-fils du Régent, né le 29 février 1680, mort le 29 juillet 1766 à Bitche dont les habitants ont élevé un monument à sa mémoire. — *Mémoires pour le service journalier de l'infanterie*, 1719; *Traité des évolutions militaires*, 1754. = Son fils, Marc-Marie, marquis de BOMBELLES, diplomate, né à Bitche le 8 octobre 1744, mort à Paris le 5 mars 1822. Après avoir été ambassadeur à Lisbonne (1785), puis à Venise, il devint à l'époque de la Révolution l'un des agents les plus actifs des relations secrètes de Louis XVI avec les cours étrangères, servit comme officier général dans l'armée de Condé, puis à la suite de chagrins se retira dans un couvent de Brünn (1803), fut créé évêque d'Ober-Glogau et rentra en France avec les Bourbons. Louis XVIII le fit nommer (1819) évêque d'Amiens.

BOMBON, seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en comté par lettres de mars 1699, en faveur de Basile de Brenne de Postel.

BOMBOURG (I. de), écrivain lyonnais du dix-septième siècle. — *Recherches curieuses de la vie de Raphaël Sansio*, 1675, in-12, rare.

BOMÉ (Seigneurs de), de la maison de Coupigny (Artois).

BOMMEL. Cette ville, de la Gueldre hollandaise, située dans l'île du même nom, formée par le Wahal et la Meuse à leur embouchure, fut prise par les Français en 1672 et démantelée. En 1794, après une attaque infructueuse faite le 12 décembre, ils s'en emparèrent de nouveau quelques jours après (28 décembre).

BOMONT (Seigneurs de), de la famille de Sanguin.

BOMONTEL (Seigneurs de), de la famille Boucherat.

BOMPAR, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Fontcuberte, de Magnan et de Peiresc. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert, et le *Nouvel armorial de Provence*, tome I.)

BOMPART (Marcellin-Hercule), médecin, vivait au XVIIe siècle à Clermont-Ferrand. — *Le nouveau chasse-peste*, Paris, 1630, in-8°; une traduction des *Conférences d'Hippocrate et de Démocrite*, 1632, in-8°; *Miser homo*, 1648, 1650, 1653, in-4°.

BOMPART (Jean), écrivain de la fin du XVIIe siècle. — *Provinciæ regionis Galliæ vera Descriptio*, Anvers, 1694, in-fol. souvent réimprimé.

BOMY-LEZ-THÉROUANNE (Pas-de-Calais). Le 30 juillet 1537, une trêve de dix mois y fut signée entre François Ier et Charles-Quint.

BON, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin-du-Tertre et les marquis de Saint-Hilaire. Armes : *de gueules à une bande déchargée d'un ours de sable*. A cette famille appartient François-Xavier BON DE SAINT-HILAIRE, naturaliste, érudit, premier président de la cour des comptes de Montpellier, intendant du Roussillon, né à Montpellier le 15 octobre 1678, mort à Narbonne le 18 janvier 1761. On a de lui différents mémoires dans les recueils de l'Académie des inscriptions, de l'Académie des sciences et de l'Académie de Montpellier, et entre autres une *Dissertation sur l'araignée* (imprimée aussi à Paris, 1710, in-12), où il donne le moyen de filer la soie d'araignée, et qui fit grand bruit.

BON ou **BONET** (Saint), *Bonetus*, *Bonus*, *Bonitus*, né vers 621, mort à Lyon le 15 janvier 707 ou 710. Il fut référendaire de Sigebert III, gouverneur de Marseille sous Thierry III, et évêque de Clermont vers 690.

BON (Florent), jésuite, poëte, de la première moitié du XVIIe siècle.

BON-SAINT-ANDRÉ (Jean), homme politique, né à Montauban le 25 février 1749, mort à Mayence le 10 décembre 1813. Il était pasteur calviniste à l'époque de la Révolution, fut élu par le Lot à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et combattit les Girondins. Envoyé à Brest pour y organiser la marine, ce qu'il fit avec habileté et promptitude, il assista au combat naval du 1er juin 1795. Tombé au pouvoir des Anglais pendant qu'il se rendait à Smyrne, où il était nommé consul général, il fut remis en

liberté en 1801, et devint sous l'Empire préfet de Mayence.

BON (Louis-André), général de division, né à Romans (Dauphiné) le 25 octobre 1758, blessé mortellement au dernier assaut livré à Saint-Jean-d'Acre le 10 mai 1799.

BON (Le). Voy. LEBON.

BONA, Bonne.

BONAC, seigneurie du comté de Foix (Ariége), érigée en marquisat en 1683, en faveur de Salomon d'Usson, qui eut pour fils Jean-Louis d'Usson, marquis de BONAC, diplomate, né vers 1672, mort à Paris le 1er septembre 1738. Il remplit avec succès diverses missions fort importantes en Suède, en Pologne, en Espagne (1711), fut nommé (1716-1725) ambassadeur extraordinaire à Constantinople, puis en Suisse. Il était à sa mort conseiller d'État d'épée, maréchal de camp et lieutenant général du pays de Foix.

BONAC (Seigneurs de), de la maison de Deyme-Durfort.

BONAFOS (Joseph), médecin, né à Perpignan le 4 décembre 1725, mort le 5 février 1779.

BONAIR (Henri STUARD, sieur de), historiographe du roi, et l'un des vingt-cinq gentilshommes de la garde écossaise, vivait au XVIIe siècle. — *Sommaire royal de l'histoire de France*, 1676, 1678, 1681, in-12; *Panégyrique pour M. le duc de Beaufort*, 1649, in-4°; *Factum pour Henri de Bonair*, 1676, in-8°. Varillas a publié sous le nom de Bonair : *la Politique de la maison d'Autriche*, 1658, Elzevir, in-12 rare; *Factum pour la généalogie de la maison d'Estrées*, 1678, in-12.

BONAL (François de), prélat, né au château de Bonal (Agénois) le 9 mai 1734, mort à Munich le 3 septembre 1800. Directeur général des carmélites, puis (1776) évêque de Clermont, il fut député du clergé aux états généraux, où il se fit remarquer par son opposition aux principes de la Révolution. Il émigra (1791), fut fait prisonnier au Texel (1795) et déporté en Allemagne.

BONALD (François), jésuite, écrivain ascétique, né à Mende, mort à Moulins le 9 mars 1614.

BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), philosophe, homme d'État et publiciste, né au Monna près Milhau (Aveyron), le 2 octobre 1754, mort le 23 novembre 1840. Il émigra (1791), servit quelque temps dans l'armée de Condé, rentra en France sous l'Empire, collabora au *Mercure* et, malgré ses opinions royalistes, accepta (1811) une place de conseiller titulaire de l'Université. En 1814, créé par Louis XVIII membre du conseil de l'instruction publique, il siégea comme député de l'Aveyron à la chambre *introuvable* (1815), et fut réélu en 1816, 1820 et 1822. Nommé par ordonnance (1816) membre de l'Académie française et ministre d'État en 1822, il fut élevé à la pairie (1823) dont il se démit après la Révolution de Juillet. — *Théorie du pouvoir politique et religieux*, Constance, 1796, 3 vol. in-8°, ouvrage très-rare parce qu'il a été saisi par le Directoire et n'a point été réimprimé; la *Législation primitive*, 3 vol. in-8°; *Essai sur le divorce*, in 8°; *Recherches philosophiques*, 1818, 2 vol. in-8°: ces trois ouvrages font partie des *OEuvres* publiées en 12 vol. in-8° (1817-1819) qui comprennent en outre : *Mélanges littéraires et politiques*, 2 vol. in-8°; *Pensées et discours*, 2 vol. in-8°. On a encore de Bonald : *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, 1830, in-8°; *OEuvres complètes*, 1859, 3 vol. in-8°.

BONAMI (François), naturaliste, né à Nantes le 10 mai 1710, y mourut en 1786.

BONAMY (Pierre-Nicolas), érudit, né à Louvres (Seine-et-Oise) vers 1694, mort le 8 juillet 1770. Il fut nommé associé (1727), puis (1749) pensionnaire de l'Académie des inscriptions, historiographe et bibliothécaire de la ville de Paris, et (1749 directeur du *Journal de Verdun*. — Il a publié dans le recueil de l'Académie un très-grand nombre de mémoires.

BONAMY (Charles-Auguste-Jean-Baptiste-Louis-Joseph), général de brigade, né à Fontenay-le-Comte en 1764, mort en septembre 1803. — *Coup d'œil rapide sur les opérations de la campagne de Naples*, 1799, in-8°; *Mémoire sur la révolution de Naples*, 1803, in-8°.

BONAPARTE ou **BUONAPARTE** (Charles), né en Corse en 1746, mort à Montpellier en février 1785. Sa femme, Letizia RAMOLINO, née en 1750, morte en 1839. De leur mariage sont issus, outre Napoléon, les personnages suivants :

BONAPARTE (Joseph), frère aîné de Napoléon, roi de Naples, puis d'Espagne, né à Corte (Corse) le 7 janvier 1768, mort à Florence le 28 juillet 1844. Chef de bataillon à l'état major général au siége de Toulon, il épousa peu de temps après Julie Clary, fille d'un riche négociant de Marseille. Il suivit son frère dans la campagne d'Italie (1796), fut chargé d'organiser la Corse rentrée sous la domination de la France, et nommé (mars 1797) résident à la cour de Parme, puis (mai) ambassadeur à Rome. L'assassinat du général Duphot (29 décembre), en le forçant de rompre immédiatement toutes relations avec la cour pontificale, le ramena à Paris. Élu alors au conseil des Cinq-Cents dont il sortit en 1799, il prit une part assez active aux intrigues qui préparèrent le 18 brumaire, et fut ensuite employé dans diverses négociations et entre autres à celles du concordat et des traités de Lunéville et d'Amiens. Quoique de vifs démêlés eussent à plus d'une reprise éclaté entre les deux frères, Napoléon, devenu empereur, envoya Joseph avec une armée (janvier 1806) envahir le royaume de Naples, et le créa roi de ce pays par un décret du 30 mars 1806. La situation était difficile, et Joseph, malgré ses qualités personnelles, malgré les notables améliorations qu'il avait introduites dans l'administration, n'était point encore parvenu à se concilier l'affection de ses sujets quand, le 6 juin 1808, un autre décret impérial le transféra du trône de Naples à celui d'Espagne. Le 8 juillet, il abdiqua la couronne des Deux-Siciles, et le lendemain il entra dans son nouveau royaume qui était à conquérir. Dès le mois de mai précédent, une insurrection formidable avait éclaté en Espagne, et commencé cette guerre terrible qui ne devait finir qu'avec la chute de Napoléon. La victoire de Bessières à Medina-del-Rio-Seco ouvrit à Joseph la route de Madrid où il arriva le 20 juillet. Mais la population tout entière était soulevée, et il n'avait d'autre appui que les armées françaises. D'ailleurs, l'égoïsme intraitable et le despotisme sans frein et sans foi de Napoléon rendit tellement difficile la tâche qu'il avait imposée à son frère, il l'abreuva tellement de dégoûts et d'humiliations, ne lui laissant qu'une royauté nominale, que Joseph proposa à diverses reprises une abdication qui ne fut jamais acceptée. La réunion à la France des provinces de l'Èbre (Catalogne, Aragon, Navarre, Biscaye) fut un acte perfide qui porta le coup le plus terrible à la domination française. Enfin la perte de la bataille de Vittoria, où Joseph commandait en personne (21 juin 1813), décida du sort de son royaume. Le 12 juillet il remit le commandement des troupes au maréchal Soult, et se retira à sa terre de Morfontaine. En janvier 1814, Napoléon le nomma son lieutenant général et commandant de toutes les forces réunies à Paris; mais Joseph,

là comme en Espagne, ne sut pas se montrer à la hauteur des circonstances, et la conduite qu'il tint dans les derniers jours de mars a été vivement critiquée. Pendant la première Restauration, il se retira en Suisse, mais accourut à Paris au retour de Napoléon. Après la seconde abdication, il passa en Amérique sous le nom de comte de Survilliers. Il fit plusieurs voyages en Europe, et finit par obtenir l'autorisation de s'établir à Florence (1841), où il séjourna les dernières années de sa vie. Sa femme, qui ne lui survécut que quelques mois, mourut le 7 avril 1845. Les *Mémoires et la correspondance politique et militaire du roi Joseph* ont été publiés par M. A. Du Casse, 1854 et ann. suiv., 10 vol. in-8°. C'est un recueil d'un très-grand intérêt.

BONAPARTE (Lucien), prince de Canino, second frère de Napoléon, né à Ajaccio le 21 mars 1775, mort à Viterbe le 29 juin 1840. Il fut élevé en France et fut d'abord (1793) garde-magasin à Saint-Maximin où il se maria (1794). Emprisonné pendant six semaines comme terroriste, il devint ensuite commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne. Député par le département du Liamone (1798) au Conseil des Cinq-Cents, il y joua peu à peu un rôle de plus en plus accentué dans le parti opposé au Directoire: élu président de cette assemblée (23 octobre 1799), quelques jours après que son frère fut revenu d'Égypte, il fut l'un des organisateurs du 18 brumaire, et c'est en grande partie à son énergie qu'on doit attribuer la réussite de ce coup d'État. Ministre de l'intérieur (25 décembre), il conserva cette position jusqu'au mois de novembre de l'année suivante (1800) où il fut envoyé comme ambassadeur en Espagne, et signa le traité de Badajoz (20 novembre 1801). Il revint en France au commencement de 1802, fut appelé au tribunat, reçut ensuite la sénatorerie de Trèves, et devint membre de la classe de la langue et de la littérature lors de la réorganisation de l'Institut. Il était veuf depuis le 14 mai 1800, quand il épousa d'inclination Alexandrine de Bleschamp, femme divorcée d'un agent de change nommé Jouberthon. Ce mariage le brouilla à tel point avec son frère qu'il quitta la France, et alla se fixer à Rome. Il repoussa toutes les offres de réconciliation qui lui furent faites à diverses époques et fut créé prince de Canino par le pape. Il se rendait en Amérique, où il voulait s'établir, quand il fut pris par un corsaire anglais (1er août 1810) et conduit en Angleterre d'où il ne put sortir qu'au mois d'avril 1814. Il se réconcilia alors avec Napoléon, se rendit près de lui pendant les Cent-Jours, et le servit fidèlement. Après la chute du second Empire, il se retira de nouveau en Italie. — On a de Lucien, outre deux poëmes, *Charlemagne* (1814, 2 vol. in-4° et 1815, 2 vol. in-8°) et *La Cyrnéide* (1819, in-8°) : *La Vérité sur les Cent-Jours*, 1835, in-8° et des *Mémoires* dont le tome Ier a seul paru, 1836, in-8°. = Son fils aîné Charles-Lucien-Jules-Laurent, prince de Canino, naturaliste, né le 24 mai 1803 à Paris, où il est mort le 29 juillet 1857. Il joua un rôle important dans la révolution romaine (1848-1849).

BONAPARTE (Louis), roi de Hollande, troisième frère de Napoléon, né à Ajaccio le 4 septembre 1778, mort à Livourne le 25 juillet 1846. Il suivit son frère en Italie (1796), puis en Égypte, et le seconda au 18 brumaire. Nommé colonel, il épousa (4 janvier 1802) Hortense de Beauharnais, et cette union qu'il ne contracta qu'avec une excessive répugnance ne fut point heureuse. Il a raconté lui-même dans les *Documents historiques sur la Hollande* que, depuis le 4 janvier 1802 jusqu'au mois de septembre 1807, époque de leur dernière réunion, les deux époux « avaient demeuré ensemble un espace d'à peine quatre mois, à trois époques séparées par de longs intervalles. » Son frère le nomma successivement général de brigade et conseiller d'État (1804), connétable, puis commandant de la garnison de Paris. Le 24 mai 1806 fut signé entre la France et la Hollande un traité à la suite duquel Louis fut proclamé (5 juin) roi de Hollande. Alors commença pour lui, comme elle eut lieu plus tard pour son frère Joseph, une lutte incessante contre la tyrannie de l'empereur, qui, en le créant roi, n'avait entendu faire de lui que son premier sujet. Il résista longtemps; mais enfin, poussé à bout par les humiliations qu'on lui imposait chaque jour, il abdiqua le 1er juillet 1810, et la nuit suivante quitta la Hollande qu'un décret signé le 10 réunit à la France. Retiré en Allemagne sous le titre de comte de Saint-Leu, puis en Suisse, il fit inutilement, en 1813, des tentatives près de Napoléon pour obtenir de remonter sur le trône. Il se rendit à Paris à la fin de cette année et retourna en Suisse après l'abdication de Fontainebleau. En 1815, il intenta, devant le tribunal civil de la Seine, un procès à sa femme qui refusait de se dessaisir de ses enfants, et le 7 mars, un jugement ordonna que le fils aîné de Louis lui serait rendu avant trois mois, et que le second pourrait rester avec sa mère sous le consentement du père. Louis, retiré en Italie, y vécut jusqu'à sa mort. — *Marie*, roman, 1808, 1814, 1815, 3 vol. in-12; *Essai sur la versification*, 1825-26, 2 vol. in-8°; dans cet ouvrage se trouvent un opéra, *Ruth et Noémi*, une tragédie, *Lucrèce*, et *l'Avare*, de Molière, mis en vers; *Histoire du parlement anglais*, 1820, in-8°; *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, 1820, 3 vol. in-8°, écrit d'un haut intérêt que Napoléon à Sainte-Hélène qualifia de libelle; *Réponse à sir Walter Scott sur son* Histoire de Napoléon, 1828, 1829, in-8°; *Nouveau recueil de poésies*, 1828, in-8°; *Observations sur l'*Histoire de Napoléon, *par Norvins*, 1834, in-8°. = Sa femme, Eugénie-Hortense DE BEAUHARNAIS, fille d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine de Tascher de la Pagerie, née à Paris le 10 avril 1783, morte à Arenenberg le 5 octobre 1837. = Son fils aîné, NAPOLÉON-CHARLES, né à Paris le 10 octobre 1802, mort du croup, à la Haye, le 5 mai 1807. = NAPOLÉON-LOUIS, frère du précédent, né à Paris le 11 octobre 1804, mort à Forli le 17 mars 1831. — Traduction de la *Vie d'Agricola*, de Tacite (1828, in-12), et de l'*Histoire du sac de Rome*, de J. Bonaparte, 1829, in 8°. — Le troisième fils de la reine Hortense fut Napoléon III.

BONAPARTE (Jérôme), roi de Westphalie, le troisième et dernier des frères de Napoléon, né à Ajaccio le 15 novembre 1784, mort au château de Villegenis (Seine-et-Oise) le 24 juin 1860. Après avoir été simple chasseur à cheval dans la garde consulaire, il entra dans la marine (1800), fit l'expédition de Saint-Domingue, pendant laquelle il fut nommé lieutenant. Ce fut durant un séjour de quelques mois aux États-Unis qu'il se maria (24 décembre 1803) avec miss Élisa Paterson, fille d'un riche négociant de Baltimore, mariage que Bonaparte refusa de reconnaître, et que, devenu empereur, il annula par un décret du 21 mars 1805. Au mois d'avril (1805) Jérôme revenait en Europe; il servit encore quelque temps sur mer. Nommé (septembre 1806) contre-amiral, et, peu de jours plus tard, général de brigade, il fit la campagne de Prusse, et, après le traité de Tilsitt, fut proclamé le 8 juillet 1807 souverain d'un royaume créé pour lui sous le nom de royaume de Westphalie. Le 22 août il épousa à Paris la princesse Catherine, fille du roi

Frédéric de Wurtemberg. Il prit part à la guerre de 1809 contre l'Autriche et à la campagne de Russie, mais, privé de son commandement par l'empereur, il regagna ses États. Obligé de les quitter à la suite des désastres de 1813, il revint en France (26 octobre) où il vécut retiré jusqu'à l'avénement des Bourbons. Il était à Trieste lorsqu'il apprit le retour de l'île d'Elbe; il parvint à rentrer en France, et combattit aux Quatre-Bras et à Waterloo. Pendant les années qui suivirent, il mena une existence assez agitée et assez difficile, et changea plus d'une fois de résidence. Il se trouvait depuis quelques mois à Paris, quand éclata la révolution de février. Après le 10 décembre il fut successivement gouverneur des Invalides (23 décembre 1848), maréchal de France (1er janvier 1850), président du sénat (28 janvier 1852). Lors de la création de l'empire, il fut pourvu d'une maison militaire. Sa femme Catherine était morte à Lausanne le 28 novembre 1835. Il en avait eu : Jérôme-Napoléon-Charles, prince de Montfort, né le 24 août 1814, mort à Florence le 12 juin 1847; la princesse Mathilde et le prince Napoléon. Sa correspondance avec l'empereur a été publiée par M. A. du Casse, 1852, in-8°. On peut consulter sur lui la *Correspondance* de Napoléon et l'article Pigault-Lebrun dans le Supplément de la *Biographie Michaud*.

BONAPARTE (Caroline). Voy. MURAT.

BONAPARTE (Élisa). Voy. BACIOCHI.

BONAPARTE (Pauline). Voy. BORGHÈSE.

BONARD (Louis-Adolphe), vice-amiral, né à Cherbourg le 28 mars 1805, mort le 31 mars 1867. Commandant en chef des forces françaises en Cochinchine (1861-1863), il remporta de glorieux succès contre les Annamites.

BONART (Jean), chirurgien de Paris, mort le 15 décembre 1638.

BONAUD, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Roquebrune et de La Bastide. (Voy. L'*État de la Provence*, par Robert.)

BONA VALLIS, Bonneval.

BONAVENTURE (Le P.), capucin de Sisteron, au XVIIIe siècle. — *Histoire de la principauté d'Orange*, 1741, in-4°.

BONAVENTURE DE S. AMABLE, carme déchaussé, de la province d'Aquitaine, hagiographe, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle — *La Vie de saint Martial*, Clermont et Limoges, 1676-1685, 3 vol. in-f°.

BONCENNE (Pierre), jurisconsulte, professeur de droit civil à la Faculté de Poitiers, né à Poitiers en 1775, y mourut le 22 février 1840.

BONCERF (Pierre-François), publiciste et économiste, né à Chazeau (Jura) vers 1745, mort en 1794. Il était secrétaire du duc d'Orléans. De ses divers écrits sur l'agriculture et l'économie politique le plus connu, intitulé : *Les inconvénients des droits féodaux*, fut publié en 1776, sous le pseudonyme de Francaleu et avec l'approbation de Turgot. Ce livre fut dénoncé au parlement par le prince de Conti et condamné à être brûlé. Il fut réimprimé plusieurs fois et entre autres avec de nombreuses additions en 1791. = Son frère, l'abbé CLAUDE-JOSEPH, littérateur, né à Chazeau en 1724, mort à Étampes le 22 janvier 1811.

BONCHAMP (Charles-Melchior-Artus de), l'un des plus habiles chefs de l'armée vendéenne, né en Anjou en 1759, mort le 18 octobre 1793. Après avoir servi dans l'Inde, il était capitaine de grenadiers à Landau en 1791 quand son régiment se révolta; il se retira dans un château près de Saint-Florent où vinrent le chercher pour le placer à leur tête les paysans insurgés de la Vendée. Il combattit d'abord isolement avec sa petite armée qui se réunissant aux autres, forma ce qu'on appela la grande armée vendéenne. Il se distingua à la prise de Thouars et de Fontenay où il fut gravement blessé, et après des alternatives de succès et d'échecs fut atteint mortellement à la bataille de Chollet. Il expira le lendemain. Dans cette terrible guerre Bonchamp se distingua par son humanité, mais on lui a attribué à tort, suivant des écrivains royalistes, l'honneur d'avoir sauvé seul la vie à cinq mille prisonniers républicains.

BONCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Bournel. = — (Seigneurs de), branche bâtarde des seigneurs de Meuze, de la maison de Choiseul.

BONDAROY (Seigneurs de), de la famille de la Taille (Gâtinais).

BONDONNET (Jean), bénédictin, né au Mans en 1592, mort au prieuré de Sarcé le 16 mars 1664. — *Les Vies des évêques du Mans*, 1651, in-4°. = Son neveu, l'abbé FRANÇOIS, écrivain ecclésiastique, mort le 3 janvier 1693.

BONDOUFLE, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), qui a appartenu successivement aux familles de Laigue, d'Argouges et de Sebbeville.

BONDY ou **BONDIES**, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine) qui au XVIIe siècle appartenait à la famille Sanguin. C'était dans la forêt de Bondy que tous les ans jusqu'en 1777 la Bazoche du Palais se transportait au mois de mai. Là son procureur général y prononçait un discours sous un orme appelé l'*orme aux harangues*, puis il requérait les officiers des eaux et forêts de lui délivrer deux arbres. L'un de ces arbres était planté dans la cour du Palais le dernier samedi du même mois, au son des timbales, trompettes et hautbois. Cette cérémonie fut plus tard reculée au mois de juillet.

Le 19 juillet 1777 des lettres patentes permirent que ces arbres fussent pris dorénavant dans le bois de Vincennes, plus proche de Paris que la forêt de Bondy. — Voy. BAZOCHE.

BONDY (Pierre-Marie TAILLEPIED, comte de), administrateur, pair de France (1832), né à Paris le 7 octobre 1766, mort le 12 janvier 1847.

BONE (Algérie), l'ancienne Hippone, située sur la côte septentrionale d'Afrique, à 422 kilom. E. d'Alger. Le 2 août 1830, le général Damrémont y débarqua et l'occupa sans coup férir, mais il eut à soutenir du 4 au 11 de vifs combats contre les tribus environnantes, et ses troupes furent rappelées. La ville fut de nouveau momentanément occupée en 1831, et enfin définitivement le 26 mars 1832.

BONEI (Seigneurs de), de la maison de Poix (Picardie).

BONEL (Seigneurs de), de la famille d'Estrades.

BONESTABLE. Voy. BONNÉTABLE.

BONET de LATES ou LATTES, médecin et astrologue provençal, juif, vivait à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe. Il inventa un *anneau astronomique* dont il a publié en 1493, à Rome, une description réimprimée à Paris en 1507, 1521 et 1534.

BONFA (Jean), astronome, jésuite, né à Nîmes le 30 mai 1638, mort à Avignon le 5 décembre 1724.

BONFAYS, *Bonum Fagetum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré, en Lorraine (Vosges), diocèse de Toul, fondée au XIIe siècle.

BONGARS, famille du pays de Thiérache, d'où sont sortis les seigneurs de Valdonnois et de la Popinière. A cette famille appartenaient les personnages suivants : = JACQUES, calviniste, diplomate, érudit, né à Orléans en 1554, mort à Paris

le 29 juillet 1612. Il fut conseiller et maître d'hôtel d'Henri IV, qui l'employa près de trente ans comme ambassadeur auprès des cours d'Allemagne et à Constantinople. Suivant Varillas ce serait lui qui, se trouvant à Rome en 1585, quand Sixte V lança l'excommunication contre Henri IV, osa afficher lui-même au champ de Flore une réponse audacieuse. On a de lui : une édition de Justin. 1581, in-8°; *Collectio hungaricarum rerum scriptorum*, 1600, in-fol.; *Gesta Dei per Francos*, 1611-1619, 2 tom. in-fol.: c'est une précieuse collection des principaux chroniqueurs des croisades; *Epistolæ* 1647, in-12 : ces lettres plusieurs fois réimprimées ont été traduites en français sous le nom de Brianville par les écrivains de Port-Royal (Paris, 1668, 1681, 1694, 2 vol. in-12), et enfin plus complétement 1695, 2 vol. in-12. — Outre les nombreux et précieux papiers de Bongars conservés à la Bibliothèque de Berne, on trouve encore de lui des lettres et pièces diverses : 1° à la Bibliothèque impériale dans la collection Dupuy (nos 99, 193, 712, 830), dans le *supplément français* (n° 1238 [4], A-I, 8 vol. in-fol. et in-4°); 2° à la bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, portefeuille 124 ; 3° à la Bibliothèque de Zurich. = Jean-François-Marie, baron de Bongars, général, né à Rieux (Seine-Inférieure) le 11 mars 1758, mort vers 1820. — Traduction de Végèce, 1772, in-12.

BONGUYOD (Marc-François), conventionnel, né à Morans (Jura) en 1751, mort le 28 octobre 1805. Il siégea dans la *Plaine* et vota, dans le procès de Louis XVI, pour la réclusion perpétuelle.

BONHOMME (N.), écrivain, docteur de Sorbonne et bibliothécaire des Cordeliers de Paris, vivait au milieu du XVIIIe siècle.

BONHOR. Voy. BONNOR.

BONICHON (François), oratorien, théologien, mort en 1662. — *Pompa episcopalis*, 1650, in-fol. rare.

BONIFACE, ancienne maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Mole, de Cabanes, de Mazargues, de Colobrières, de Fombeton, de Peinier, d'Astoin, de Vachères, de Bosc-le-Hard en Normandie et de Fenestrelle. Armes : *d'azur à trois fasces d'argent*. (Voy. Robert, *État de la Provence*.)

BONIFACE (Le BIENHEUREUX), dit de *la Cambre*, né à Bruxelles vers 1188, évêque de Lausanne (1237-1247), recteur de l'Université de Paris (1249), mort près de Bruxelles le 19 février 1266.

BONIFACE (Hyacinthe), jurisconsulte, né à Forcalquier en 1612, mort en 1695.

BONIFACE (Alexandre), grammairien, né à Paris le 22 décembre 1785, mort le 26 mai 1841.

BONJOUR (Jacques), jurisconsulte du XVIe siècle. — *Legum aliquot ænigmata*, Lyon, 1550; *Axiomata Pandectarum*, Lyon, 1550.

BONJOUR (Guillaume), moine augustin, orientaliste, missionnaire, né à Toulouse en 1670, mort en Chine en février 1714.— *Dissertatio de nomine patriarchæ Josepho a Pharaone imposito*, Rome, 1696, in-4°; *In monumenta coptica seu ægyptiaca bibliothecæ vaticanæ brevis exercitatio*, Rome, 1699, in-4°; *Calendarium romanum chronologorum causa constructum*, Rome, 1701, in-fol.; *De computo ecclesiastico*, 1702; *Selectæ in sacr. Script. dissertationes*, 1705, in-4°.

BONJOUR (Les frères), hérésiarques du XVIIIe siècle, nés en Bresse. Tous deux étaient prêtres à Fareins, près de Trévoux, quand ils s'avisèrent, vers 1738, de ressusciter avec toutes leurs extravagances, les scènes des convulsionnaires et des flagellants. Ils furent enfermés par ordre supérieur. Sous le Consulat ils furent exilés et moururent à Lausanne.

BONJOUR (François-Joseph), chimiste, né à la Grange de Combes, près Salins, en 1754, mort à Dieuze le 24 février 1811.

BONJOUR (Casimir), auteur comique, né le 15 mars 1795 à Clermont (Meuse), mort bibliothécaire de Sainte-Geneviève le 24 juin 1856. — *La Mère rivale* (1821), *les Deux cousines* (1823), *le Mari à bonnes fortunes* (1824), *l'Argent*, *le Presbytère*, *Naissance, fortune et mérite*, *le Bachelier de Ségovie*, comédies.

BONLIEU, *Bonus locus*, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée en 1219. = —, ou CARBON-BLANC, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le Bordelais (Gironde), diocèse de Bordeaux, fondée en 1162. = —, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans la Marche (Creuse), diocèse de Limoges, fondée en 1121. = —, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, en Forez (Loire), diocèse de Lyon, fondée au XIIe siècle. = —, ou VIGNIEGOUL, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Languedoc (Hérault), diocèse de Montpellier.

BONLIEU, pseudonyme de Lemaistre de Saci.

BONNAFOX DE MALET (Julien), médecin, mort à Paris le 29 novembre 1817.

BONNAIGUES, *Bonæ Aquæ*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Limousin (Corrèze), diocèse de Limoges, fondée vers 1142.

BONNAIRE (Louis de), oratorien, théologien et controversiste, né à Ramerupt-sur-Aube vers 1680, mort à Paris le 28 juin 1752.

BONNARD (Bernard de), poëte, né à Semur (Côte-d'Or) le 22 octobre 1744, mort le 13 septembre 1784.

BONNARD (Jacques-Charles), architecte, né à Paris le 30 janvier 1765, mort en 1818.

BONNARD (Ennemond), général de division, comte de l'Empire, né en 1756 à Saint-Symphorien (Dauphiné), mort à Tours le 15 janvier 1819.

BONNARD (Charles-Louis), ingénieur, philosophe, né à Arnay-le-Duc le 19 mai 1769, mort le 23 janvier 1828 Il fut l'un des fondateurs de la société philomatique. — *Métaphysique nouvelle*, 1826, 3 vol. in-8°. = Son fils, ROBERT-ALEXANDRE, géologue, inspecteur divisionnaire des mines, né le 8 octobre 1781 à Paris où il est mort le 5 janvier 1857.

BONNART (Robert-François), graveur et dessinateur du XVIIe siècle, élève de Van der Meulen. Il fut professeur à l'académie de Saint-Luc, à Rome. = Son frère, NICOLAS, fut graveur et dessinateur comme lui.

BONNATERRE (L'abbé J. P.), naturaliste, né dans le département de l'Aveyron en 1752, mort à Saint-Geniez en 1804.

BONNAUD (L'abbé Jean-Baptiste), théologien, né en Amérique en 1740, massacré à Paris dans la prison des Carmes le 2 septembre 1792. — *Le Tartuffe épistolaire démasqué* (sous le pseudonyme de Kokerbourn), 1770, in-8°; *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, 1786, in-8°, et divers écrits contre la constitution du clergé.

BONNAUD (Jacques-Philippe), général, né à Bras-de-Saint-Maximin (Var) le 11 septembre 1757, mort de ses blessures à Bonn en septembre 1796. Général de division en 1792, il battit le duc d'York à Roubaix et à Lannoy et servit avec la plus grande distinction sous les ordres de Pichegru, lors de la conquête de la Hollande, en Vendée puis en Bavière, à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan (1796).

BONNAY, famille de la Franche-Comté, d'où

sont sortis les seigneurs des Troisbancs, du Breuil, de Bellevaux et de Nonancourt. = François, marquis de BONNAY, né le 22 juin 1750, mort le 25 mars 1825. Député de la noblesse aux états généraux de 1789, il émigra (1791), ne rentra qu'en 1814, fut envoyé comme ambassadeur à Copenhague et à Berlin, puis élevé à la pairie en 1815 et nommé ministre d'État.

BONNE, *Bona*, abbaye de Bénédictins en Provence, diocèse de Senez.

BONNE, illustre et ancienne maison du Dauphiné, dont le premier personnage connu est Bosonet de Bonne, qui vivait au milieu du XIIIe siècle. Elle a formé les branches des seigneurs d'Auriac et des Hallods, et d'elle sont sortis les seigneurs ducs de Lesdiguières et de Créquy. — Voy. ces noms et BLANCHEFORT. (Cf. le P. Anselme, t. IV.)

BONNE (Rigobert), ingénieur hydrographe, né en 1757 à Raucourt (Ardennes), mort à Paris le 2 décembre 1794. — *Le Neptune américo-septentrional*, en 18 cartes in-fol.

BONNECARRÈRE (Guillaume de), homme politique, né à Muret (Haute-Garonne), le 13 février 1754, mort à Versailles le 9 novembre 1825. Il fut chargé (1783-86) d'une mission aux Indes orientales, puis, grâce à Dumouriez, créé directeur général du département politique (1792). Arrêté en 1793, il ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor. Le Directoire lui confia plusieurs missions en Allemagne, mais l'Empire le laissa de côté jusqu'au moment (1810) où il fut nommé directeur général de la police en Catalogne.

BONNECOMBE, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le Rouergue (Aveyron), diocèse de Rodez, fondée en 1166.

BONNECORSE (Balthasar de), poëte, né à Marseille, y mourut en 1706. Il remplit pendant plusieurs années les fonctions de consul au Caire et à Saïda. — *La Montre d'amour*, composée en Orient et publiée par Scudéry, 1666, in-12; une suite à ce recueil de madrigaux parut en 1671, in-12, sous le titre de *la Boîte et le Miroir*; *le Lutrigot*, 1686, in-12, parodie du *Lutrin* de Boileau, qui l'avait nommé dans son poëme, et qui le ridiculisa dans une épigramme bien connue. Ses *Poésies* ont été réunies, 1720, in-8°.

BONNECOURT, terre et seigneurie de Champagne (Haute-Marne), érigée en marquisat par lettres d'octobre 1685. = — (Seigneurs de), de la famille provençale de Bologne.

BONNECROY (Jean), peintre et graveur, vivait au XVIIe siècle.

BONNEFILLE (Charles), écrivain de la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *L'homme irréprochable en la conversation*, Leyde, Elsevier, 1661, in-12, rare et curieux.

BONNEFOI (Ennemond), *Bonefidius*, calviniste, jurisconsulte, né à Chabeuil (Drôme) le 20 octobre 1536, mort à Genève le 8 février 1574. — *Juris orientalis imperatorii et pontificii III lib.*, 1573, in-8°, rare.

BONNEFOI (Benoît), historien, né en Auvergne, vivait au milieu du XVIIIe siècle. — *Historia ortæ et oppugnatæ hæresis in Gallia*, 2 vol. in-4°; *Series episcoporum magalonensium*, 1652 et 1665, in-fol.; *Epitome rerum gestarum in inferiore Occitania pro religione* (1610-1657), 1657, in-8°.

BONNEFOI (Jean-Baptiste), chirurgien, né en 1756, mort en 1790.

BONNEFOI. Voy. BONNEFOY.

BONNEFONS (Jean), poëte latin, né à Clermont (Auvergne) en 1554, mort à Bar-sur-Seine en 1614. = Son fils JEAN a laissé aussi des poésies latines.

BONNEFONS (Amable), jésuite, écrivain, né à Riom en 1600, mort à Paris le 19 mars 1653.

BONNEFONT, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse et le comté de Comminges, fondée vers 1136.

BONNEFONT (seigneurs de), de la famille des Maisons (Limousin).

BONNEFONTAINE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, fondée en 1154.

BONNEFOY (François-Lambert de), théologien, né dans le diocèse de Vaison, en 1749, mort le 14 janvier 1830.

BONNEFOY. Voy. BONNEFOI.

BONNELLES (Seigneurs de), branche de la famille de Bullion.

BONNEMAISON (F. de), peintre, mort vers 1828. — *Galerie de S. A. R. la duchesse de Berry*, 1822, 2 vol. in-fol.

BONNEMARE (Seigneurs de), branche de la maison de Bec-de-Lièvre.

BONNEMÈRE (François), peintre d'histoire, reçu à l'Académie le 5 janvier 1675, mort à Paris, le 9 juin 1689, à 52 ans.

BONNEMIE en Saintonge (Seigneurs de), de la famille de Le Berthon.

BONNESAGNE ou **BONNESAIGNE**, abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Limoges (Corrèze). Elle relevait immédiatement du saint-siége.

BONNESŒUR-BOURGINIÈRES (Siméon-Jacques-Henri), conventionnel, né à Coutances, mort vers 1830. Député de la Manche à la Convention, il y siégea parmi les Montagnards, vota la mort de Louis XVI, passa au Conseil des Cinq-Cents, et fut envoyé à la Chambre des représentants (1815). Banni (1816), il put rentrer en France en 1818.

BONNESSON (Seigneurs de), branche de la maison de Jaucourt.

BONNET (Amédée), médecin, professeur à l'école de médecine de Lyon, correspondant de l'Institut, né à Amberieux (Ain) en 1809, mort le 2 décembre 1858.

BONNET (Querelle du). La querelle du bonnet qui avait pris naissance vers la fin du règne de Louis XIV se poursuivit avec âcreté sous le Régent. Il s'agissait de savoir si le premier président devait se découvrir en prenant l'avis des ducs et pairs, et si ceux-ci devaient opiner avant les présidents à mortier. La lutte fut un moment fort vive, et les ducs faillirent en appeler à l'épée, après la publication d'un pamphlet injurieux à l'endroit de leurs ancêtres. Elle était conduite par le duc de Saint-Simon, qui, ne pouvant faire prévaloir ses conceptions aristocratiques dans le gouvernement de l'État, tenait d'autant plus à l'observation des prérogatives de la pairie dans les petites choses. La solution de la question du bonnet, après avoir été arrachée en faveur des ducs à la faiblesse du Régent (arrêt du Conseil, 21 mai 1716), fut remise, sur les plaintes énergiques du Parlement, à la majorité du roi.

BONNET ROUGE, BONNET DE LA LIBERTÉ. On n'est pas d'accord sur l'origine et la date de l'introduction du bonnet rouge comme signe révolutionnaire. Suivant les uns, il fut adopté lorsque les soldats du régiment de Châteauvieux, envoyés aux galères à la suite de l'insurrection de Nancy, ayant été graciés (1790), arrivèrent à Paris, portant encore le bonnet rouge du bagne. Selon d'autres, il faudrait attribuer la vogue de cette coiffure à un article publié par Brissot dans *le Patriote* du 6 février 1792, article où il en retraçait les nombreux avantages. Un mois plus tard, le bonnet était à la mode. On avait choisi la cou-

leur rouge à cause « de sa gaîté. » Pourtant six semaines environ après l'article de Brissot, le 19 mars 1792, il se passa à la *Société des Amis de la constitution* (Jacobins) un fait curieux et peu connu. On y lut une lettre de Pétion, protestant contre l'usage du bonnet rouge, qui, suivant lui, effrayait beaucoup d'honnêtes gens. Robespierre appuya la protestation, et fit décréter la suppression du bonnet. « La cocarde, disait-il, suffisait comme signe de ralliement. » La délibération, malgré l'autorité dont jouissait la Société, eut peu d'influence, car quatre jours après, le 20 mars 1792, à la fin d'une représentation de la *Mort de César*, le buste de Voltaire fut coiffé sur la scène d'un bonnet rouge. Ce bonnet, que propagea encore l'arrivée des Marseillais à Paris, fut de plus en plus populaire, et devint *le bonnet de la liberté*.

Le 15 juillet 1792, Kellerman, commandant au camp de Weissembourg, rendit un ordre du jour d'après lequel le bonnet de la liberté, porté dans les marches par le plus ancien sous-officier, devait rester constamment placé au centre de l'armée. Les corps ou les individus qui se seraient distingués acquerraient le droit de le porter.

BONNET VERT. Il était de principe dans la législation moderne que les débiteurs insolvables admis au bénéfice de la cession de biens fussent astreints à porter en public un bonnet vert. Le but de cette obligation pénible était de faire connaître leur position aux personnes qui auraient pu contracter avec eux. Il résulte de certains arrêts de l'année 1606, qu'aucune distinction n'était alors faite sur les causes de l'insolvabilité du débiteur, et qu'il pouvait être emprisonné si on le rencontrait sans le bonnet vert. Mais une ordonnance rendue en 1629 tempéra la rigueur de la jurisprudence à cet égard, en restreignant l'obligation de cette coiffure aux seuls débiteurs à qui leur insolvabilité pouvait être imputée à faute.

Laurière remarque que l'usage du bonnet vert fut introduit par les cours de Parlement et non par la couronne; il ajoute plaisamment que la couleur en avait sans doute été choisie parce qu'elle était la marque d'un cerveau peu *mûr*. L'ordre du clergé de la gouvernance de Lille fit du *rétablissement pour tous les faillis de l'obligation de porter habituellement le bonnet vert* l'objet de l'article XXXVII de son cahier de doléance pour les états généraux de 1789. Aujourd'hui le bonnet vert est la coiffure des forçats condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

On donnait le nom de *Bonnets verts* aux officiers du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges. Ce chapitre avait le privilége de faire exercer par eux la justice royale tous les ans pendant sept jours, du 16 au 23 mai.

BONNET (Antoine), jésuite, théologien, né à Limoges le 7 novembre 1634, mort à Lunel (Hérault) le 22 mai 1700. — Il a publié quelques-uns de ses ouvrages sous le pseudonyme de Noël Beton.

BONNET (Jacques), musicographe, né à Paris en 1644, mort en 1724. — Il publia, d'après les manuscrits de son frère Pierre et de son oncle l'abbé Bourdelot : *Histoire de la musique*, 1715, in-12; *Histoire générale de la danse*, 1723, in-12.

BONNET (Louis-Ferdinand), avocat, né à Paris le 8 juillet 1760, mort le 6 décembre 1839. Il défendit avec Beaumarchais la dame Kornmann contre Bergasse (1788-1789), se retira du barreau pendant la Révolution, y rentra après le 18 brumaire, et fut chargé (1804) de la défense du général Moreau. En 1820, il défendit d'office Louvel, fut nommé député à Paris, puis (1826) conseiller à la cour de cassation. — *Discours, plaidoyers, etc., 1823, in-8°.*

BONNET (Honoré). Voy. BONNOR.

BONNÉTABLE ou **BONNESTABLE**, ville du Maine (Sarthe), avec titre de baronnie. = — (Seigneurs de), branche de la maison d'Harcourt.

BONNETIERS. Au mois de janvier 1550, des lettres patentes donnèrent un règlement à la corporation des bonnetiers-aumussiers et mitonniers de Paris. Ces statuts furent confirmés en mars 1564 et en mai 1638. Vers l'époque de la Révolution, le nombre des bonnetiers de la ville s'élevait à 542.

BONNEUIL (Seigneurs de), de la famille de Chabenat. = — (Seigneurs de), de la maison de Châtillon. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Harlay. = — (Seigneurs de), de la famille de Thou.

BONNEUIL. *Bonogilum, Bonogilus, Bonoilus*, nom de quatre villages situés dans le Parisis. On ne sait auquel ou auxquels d'entre eux appartient l'honneur d'avoir servi de lieu de réunion aux officiers et prélats de Clotaire III en 615 (voy. Frédégaire) et de Charles le Chauve en 856 (voy. Baluze, *Capitul.* II, 77), pour tenir deux assemblées politiques d'où sortirent des résolutions importantes que le roi confirma. Nous possédons le texte de celle de 856.

BONNEVAL, *Bona Vallis*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le Rouergue (Aveyron), diocèse de Rodez, fondée vers le milieu du XIIe siècle. = — (Saint-Florentin de), abbaye de Bénédictins dans le comté de Dunois (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres, fondée au IXe ou au XIIe siècle. = — LEZ-THOUARS, abbaye de filles, de l'ordre de Saint-Benoît, en Poitou (Deux-Sèvres), diocèse de Poitiers, fondée vers 900.

BONNEVAL, seigneurie du Limousin qui a donné son nom à une ancienne maison, d'où sont sortis les seigneurs de la Roque, de Montvert, de Magnac, de Chastain, de Jurigny et la branche bâtarde des seigneurs de Lort. Armes : *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules*. A cette maison appartenait Claude-Alexandre, comte de BONNEVAL, célèbre aventurier, troisième fils de Jean-François, marquis de Bonneval, né le 14 juillet 1675, mort à Constantinople le 23 mars 1747. Entré dans la marine (1686), il la quitta (1698) à la suite d'un duel, acheta un régiment (1701), fit avec distinction les guerres d'Italie sous Catinat, Villeroi et Vendôme, et après des démêlés pour affaires d'argent, il se retira de l'armée (1705). L'année suivante il passa au service de l'Autriche avec le grade de général major, et suivit le prince Eugène dans sa campagne contre la France en Italie et en Flandre, et contre les Turcs. La brillante renommée qu'il s'était acquise lui fit obtenir sa grâce du Régent (1717), et il revint à la cour, où il se maria avec Mlle de Biron, qu'il quitta dix jours après pour retourner vers le prince Eugène. Il assista à la bataille de Belgrade, où il se signala, et fut chargé (1719) d'un commandement en Sardaigne et en Sicile. Mais bientôt des chansons contre le prince Eugène, des querelles avec le marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas, le firent mettre en jugement à Vienne. Dépouillé de ses dignités et chassé de l'Empire, il se retira à Venise, puis (1729) passa en Bosnie où il fut emprisonné quinze mois. Menacé d'être livré à l'Autriche, il se décida à prendre le turban (1730), et sous le nom d'Achmet-Pacha, fut créé chef des bombardiers, pacha à deux queues, etc. Il essaya inutilement d'introduire des réformes importantes dans l'armée turque, souleva contre lui l'opinion publique et fut exilé pendant quelques mois avec son protecteur le grand-vizir Ali. Il se distingua dans la guerre de 1739 contre les Impériaux, mais abreuvé de dégoûts

et d'ennuis il songeait, au moment où il mourut, à céder aux sollicitations de sa famille et du pape, et à revenir au christianisme. Il laissa un fils, le comte de la Tour, qui prit le nom de Soliman-Aga, et lui succéda dans la charge de chef des bombardiers. — On a sous le nom de *Mémoires du comte de Bonneval* (1737, 1740, 1741) différents ouvrages qui ne méritent aucune confiance. Il n'en est pas de même des mémoires du prince de Ligne sur ce personnage, publiés à Paris, 1817, in-8°.

BONNEVAL (Seigneurs de), de la maison d'Aloigny (Poitou).

BONNEVAL (GIMAT DE), romancier, vivait dans le milieu du XVIII° siècle.

BONNEVAL (René de), littérateur, né au Mans, mort en janvier 1760.

BONNEVAL (Michel de), intendant des menus plaisirs du roi, mort en 1766. — On a de lui plusieurs ballets : *les Romans*, *les Caractères de l'amour*, 1736. etc., etc.

BONNEVAL (L'abbé Sixte-Louis-Constant ROUX ou RUFFO DE), né à Aix (Provence) en 1742, mort à Vienne (Autriche), chanoine de la cathédrale de Saint-Étienne, le 1er mars 1820. Après avoir été nommé (1783) à l'évêché de Senez, dont il se démit peu après, il fut élu député du clergé de Paris aux états généraux de 1789, et se signala par son opposition aux innovations révolutionnaires. Il émigra (1794) et passa le reste de sa vie à l'étranger. — On a de lui différentes brochures politiques. = Son frère, JEAN-BAPTISTE-MARIE-SCIPION, nommé, le 8 février 1789, évêque de Senez, émigra et ne rentra en France qu'en 1814.

BONNEVAUX, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Dauphiné (Isère), diocèse de Vienne, fondée en 1117. = —, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux (Vienne), diocèse de Poitiers, fondée vers 1120. = —, abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Limoges (Haute-Vienne).

BONNEVEAU (Seigneurs de), de la maison de Poilloue (Beauce).

BONNEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Rochette-Baubigneux (Forez).

BONNEVILLE (C. de), ingénieur, né à Lyon vers 1710, mort vers 1780. — Outre la première édition des *Rêveries* du maréchal de Saxe (1756), on a de lui : *Esprit des lois de tactique*, 1762, 2 vol in-4°; *les Lyonnaises*, 1771, in-8°; c'est la description d'une machine de guerre de son invention; *De l'Amérique et des Américains*, 1771, in-8°.

BONNEVILLE (Nicolas de), publiciste et littérateur, né à Évreux le 13 mars 1760, mort à Paris le 9 novembre 1828. Il joua un certain rôle en 1789. Incarcéré sous la Terreur, relâché au 9 thermidor, il fut jeté en prison après le 18 brumaire, pour avoir comparé, dans un journal, Bonaparte à Cromwell, et jusqu'à la fin de l'Empire resta sous la surveillance de la police. — On a de lui : *le Nouveau théâtre allemand*, 1782, 12 vol. in-8°; *Histoire de l'Empire*, 1783, 3 vol. in-8°; *la Bouche de fer*, 1790, journal (avec l'abbé Fauchet); *le Vieux tribun*, 1791, 2 vol. in-8°; *De l'esprit des religions*, 1791 et 1792, 2 vol. in-8°, ouvrage fort singulier; *Poésies*, 1793, in-8°.

BONNIER, ancienne mesure agraire qui, dans certaines localités, valait 1 hectare 28 ares, et dans d'autres, comme en Flandre, 1 hectare 40 ares.

BONNIER-D'ARCQ (Ange-Élisabeth-Louis-Antoine), conventionnel, diplomate, né à Montpellier en 1750, assassiné près de Rastadt le 19 avril 1799. Président de la cour des Aides à Montpellier (1789), il fut élu par le département de l'Hérault à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi; passa au conseil des Anciens, et fut envoyé comme négociateur aux conférences de Lille (1797), puis ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt, où la France poursuivait le but de détacher les princes de l'Empire de l'alliance de l'Autriche. Mais en 1799, les revers essuyés par Jourdan en Allemagne amenèrent la rupture du congrès, et les trois envoyés français Bonnier, Debry et Roberjot, reçurent, le 19 avril au soir, l'ordre de quitter immédiatement la ville. A peine en étaient-ils sortis qu'ils furent assaillis par des hussards de Szeckler, qui massacrèrent Bonnier et Roberjot. Debry, blessé grièvement, échappa seul. Cet infâme attentat contre le droit des gens causa en France une indignation profonde, et le gouvernement institua une fête funéraire pour en perpétuer le souvenir. — Bonnier a laissé diverses brochures politiques, des poésies et des *Recherches historiques et politiques sur Malte*, 1778, in-8°.

BONNIÈRES, famille de l'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Souastre.

BONNINIÈRE (La), famille de Normandie. — Voy. BEAUMONT.

BONNIVET ou **BONYVET** (Seigneurs de), branche de la maison de Gouffier. = Guillaume GOUFFIER, seigneur de BONNIVET, né vers 1488, mort à Pavie le 24 février 1525. Il était frère cadet de Boisy (voy. ce nom), fut élevé avec François Ier, dont il devint le compagnon de plaisirs et le favori, et qui, monté sur le trône, le combla de bienfaits, le nomma amiral de France et le chargea de diverses missions : en Angleterre, où il réussit, et à la diète de Francfort pour l'élection d'un empereur (1519), où il échoua complétement. Il ne fut pas plus heureux comme général en Navarre (1521) ni en Italie (1524), où il essuya revers sur revers. Le roi étant passé en Lombardie, livra, par le conseil de son favori, la funeste bataille de Pavie, où Bonnivet se fit tuer. Il avait servi puissamment la haine de Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon. — Il existe à la Bibliothèque impériale des lettres de Bonnivet ou à lui adressées, entre autres dans le fonds Béthune (nos 8548, 8552-53, 8881), et dans la collection Dupuy, n° 486. Brantôme a écrit sa vie.

BONNIVET (Seigneurs de), branche de la maison de Mesgrigny (Champagne). = — (Marquis de), branche de la maison de Rochechouart.

BONNOPOLIS, Bonneville.

BONNOR (Honoré), prieur de Sâlon, écrivain de la fin du XIV° siècle. — Il est auteur d'une espèce d'encyclopédie intitulée *Arbre des batailles*, dont la Bibliothèque impériale possède plus de quinze manuscrits, et qui ont été traduits en diverses langues. Cet ouvrage a été plusieurs fois imprimé à la fin du XV° siècle, et les différentes éditions en sont d'une extrême rareté; nous citerons une édition in-folio, gothique, sans lieu ni date, probablement de 1480; celles de Lyon, 1481; de Paris (Ant. Vérard), 1493, 1505, 1514, etc., in-fol. L'auteur, nommé BONNET dans plusieurs manuscrits, est appelé *Bonhor* dans une édition de Lyon.

BONOGILUM, BONOGILUS, BONOILUS, Bonneuil (Seine-et-Oise), villa royale au IX° siècle. — Voy. BONNEUIL.

BONONIA *Oceanensis*, Boulogne-sur-Mer.

BONONIENSES. Les *Bononienses* formaient, au IV° siècle, la douzième et dernière des cités de la province de Belgique Seconde; ils devaient s'étendre sur le littoral, du cap Gris-Nez à la Canche. Leur ville principale était *Gessoriacum* (Boulogne).

BONOURS (Christophe de), capitaine au ser-

vice d'Espagne, né à Vesoul, mort vers le milieu du XVIIe siècle. — *Le siége mémorable d'Ostende*, Bruxelles, 1628, 1633, 2 vol. in-4°.

BON-PASTEUR, communauté instituée à Paris pour les filles repenties, par Mme Combé, qui mourut le 16 juin 1692.

BONPLAND (Aimé), célèbre voyageur et naturaliste, né à la Rochelle le 22 août 1773, mort à Santa-Anna (Brésil) le 11 mai 1858. Après avoir fait comme chirurgien, à l'époque de la Révolution, une croisière dans l'Océan, il alla à Paris achever ses études médicales, s'y lia avec le célèbre Alexandre de Humboldt, et tous deux (1799) partirent pour le magnifique voyage que celui-ci a raconté dans le *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau-Continent*. Bonpland, qui s'était spécialement attaché à la botanique, recueillit et décrivit plus de 6000 plantes inconnues, et à son retour en France, fit don de ses collections au Muséum d'histoire naturelle. L'impératrice Joséphine le nomma intendant de la Malmaison, place qu'il conserva jusqu'à la mort de cette princesse. En 1816, il repartit de nouveau pour l'Amérique, et devint professeur d'histoire naturelle à Buénos-Ayres; mais en proie à des intrigues et à des jalousies de toute espèce, il résolut d'entreprendre une exploration qui devait le conduire aux Andes; par malheur, il fut obligé de passer sur un territoire dont le dictateur du Paraguay, le docteur Francia, disputait la possession à la Confédération argentine. Celui-ci le fit enlever (3 décembre 1821) et le relégua près de Santa-Maria, et ce fut là que, obligé pour vivre de se livrer à la pratique de la médecine, Bonpland vécut dix ans, privé de toute communication avec l'Europe. Enfin le 12 mai 1829, il reçut la nouvelle qu'il pouvait sortir du Paraguay, et se mit en route, mais ce fut seulement le 2 février 1831 qu'il lui fut permis de traverser le Parana. Il gagna alors le Brésil et se fixa dans la petite ville de San-Borja. — *Plantes équinoxiales*, Paris, 1805 et suiv., 2 vol. in-fol.; *Monographie des melostomées*, Paris, 1808 et suiv., 2 vol. in-fol.; *Description des plantes rares de Navarre et de la Malmaison*, 1813, in-fol. De plus il a été collaborateur d'Al. de Humboldt pour le *Voyage aux régions équinoxiales* (1815 et suiv., 12 vol. in-8°); et pour les ouvrages suivants: *Vue des Cordillières*, Paris, 1816, 2 vol.; *Mimosées et autres plantes légumineuses du Nouveau-Continent*, Paris, 1819, in-fol.; *Nova genera et species plantarum*, 1815 et suiv., 7 vol. in-fol.

BONPORT, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Normandie (Eure), diocèse d'Évreux, fondée en 1190 par Richard Cœur de Lion.

BONRECUEIL (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Durand.

BONREPAUX ou **BONREPOS** (Barons de), branche de la famille de Riquet (Languedoc).

BONREPAUX. Voy. DUSSON.

BONREPOS, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Bretagne (Morhiban), diocèse de Quimper, fondée en 1184.

BONREPOS (Seigneurs de), de la maison de la Baume de Montrevel.

BONS, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Bugey (Ain), diocèse de Belley. Elle fut transférée à Belley.

BONS (Seigneurs de), branche de la famille de Turgot (Normandie).

BONS-CORPS, nom d'une milice que leva le duc de Bretagne François II, en 1468, lors de la guerre qu'il eut à soutenir contre Louis XI.

BONS-COUSINS-DES-BOIS, corporations de bûcherons, établies jadis dans certaines forêts de la France.

BONS-FIEUX ou **BONS-FILS**, congrégation de frères pénitents du tiers-ordre de St-François qui commença à Armentières en 1615. Ils ne portaient point de linge et couchaient tout habillés sur des paillasses. En 1679 Louis XIV leur donna la direction des hôpitaux de terre et de mer dans diverses villes de Flandre.

BONS-HOMMES, nom que l'on avait donné au XIIe siècle aux Albigeois et que plus tard l'on donna en France aux Minimes.

BONSI ou **BONZI**, famille noble de Florence dont plusieurs membres ont possédé des évêchés en France. THOMAS, fut évêque de Béziers de 1576 à 1596. Il eut pour successeur JEAN-BAPTISTE, né à Florence, en 1554, mort à Rome le 4 juillet 1622. Henri IV le fit évêque de Béziers (1596), puis en reconnaissance de la part active qu'il avait prise dans les négociations relatives à son mariage avec Marie de Médicis, il le nomma son grand-aumônier; Paul V le créa cardinal (1611). = THOMAS, deuxième du nom, fut évêque de Béziers de 1621 à 1628, et eut pour successeur CLÉMENT, né vers 1598, qui occupa le siége épiscopal jusqu'à sa mort (6 octobre 1659). = PIERRE, neveu du précédent et le plus illustre de la famille, né vers 1630, mort à Montpellier le 11 juillet 1703. Il fut successivement évêque de Béziers (1660), ambassadeur à Venise (1662), en Pologne (1665-1668), en Espagne (1670-1671), archevêque de Toulouse (1669), grand-aumônier de la reine (1671), cardinal (1672), et archevêque de Narbonne (1673). — Il y a de lui des lettres dans la correspondance de Noailles, à la Bibliothèque du Louvre.

BONSSAN, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, réunie à celle de Blandèques.

BONTEMPS (Léger), théologien, vivait au milieu du XVIe siècle.

BONTEMPS ou **BONTEMS** (Pierre), sculpteur, né à Paris, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle. C'est à lui que l'on doit les statues de François Ier, de la reine Claude, du dauphin François, de son frère Charles et de Charlotte de France, ainsi que les bas-reliefs représentant les batailles de Marignan et de Cérisoles qui ornent le tombeau de François Ier à Saint-Denis.

BONTEMPS (Gérard), littérateur, vivait au milieu du XVIIe siècle. — *La gallerie des curieux*, 1646, in-8°; réimprimé 1661, in 12, sous le titre de *Nouveau recueil de pièces comiques*.

BONTEMPS. C'est le nom d'une famille qui pendant plus d'un siècle a occupé la charge de premier valet de chambre du roi, et qui a joué, à ce titre, un rôle assez important dans les affaires et les intrigues de la cour. = ALEXANDRE BONTEMPS, premier valet de chambre du roi, intendant des châteaux de Versailles et de Marly, secrétaire général des Suisses et Grisons, mourut à Paris le 18 janvier 1701 à 77 ans. = Son fils, LOUIS, capitaine du château des Tuileries, intendant des bâtiments et jardins de la reine, etc., mourut le 22 mars 1742, à 74 ans. = LOUIS, fils du précédent, qui avait hérité des charges de son père, lesquelles passèrent à ses descendants, mourut le 3 mars 1747 à 43 ans.

BONTEMPS (Marie-Jeanne de CHATILLON, dame), femme auteur, née à Paris le 14 janvier 1718, morte le 18 avril 1768. = Son fils, libraire, mort après 1815, a publié *Essai d'une bibliographie annuelle*, 1802, in 8°.

BONTIN (Seigneurs de), branche de la maison de Courtenai.

BONUM FAGETUM, Bonfays (Vosges).

BONVALOT (Antoine-François), polygraphe, né à Salins en 1784, mort après 1844.

BONVOUST, famille de Normandie d'où sont sortis les marquis de Prulay.

BOPIENNUS, divinité gauloise. Une dédicace « au dieu Bop ennus » a été trouvée à Saint-Bertrand-de-Comminges.

BOQUIN ou **BOUQUIN** (Pierre), prédicateur et théologien protestant, né en Guienne au commencement du XVIᵉ siècle, mort à Lausanne en 1582.

BORBETOMAGUS ou **BORMITOMAGUS** et VANGIONES, Worms, place gallo-romaine sur le Rhin. Au IVᵉ siècle, elle fut une des onze préfectures militaires du duché de Mayence, dans la Germanie-Supérieure et le chef-lieu de la cité des *Vangiones* qui était la dernière des quatre dont se composait la Germanie-Supérieure. Elle tomba aux mains des barbares lors de la tentative d'usurpation faite par Sylvanus et ne fut reprise par Julien qu'après la défaite des *Alamanni* près d'*Argentoratum* (357). Cinquante ans plus tard, elle subit un long siége, et fut prise et détruite par la grande invasion (407). En 413, la cité dont elle était le chef-lieu était possédée par les Bourguignons.

BORBO-ARCHEMBALDI (BURBO ou), Bourbon-L'Archambault (Allier).

BORBONIUM, Bourbon. = — ANSELI, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

BORDA (Jean-Charles), célèbre géomètre et marin, membre de l'Académie des sciences, né à Dax (Landes) le 4 mai 1733, mort à Paris le 20 février 1799. Il servit d'abord dans l'armée de terre lors de la guerre de Sept ans, puis entra (1758) dans la marine. Il fit divers voyages scientifiques de 1771 à 1775, se distingua de la façon la plus brillante dans la guerre d'Amérique et fut nommé major-général. Dans une croisière qu'il fit sur *le Solitaire*, il fut attaqué par une escadre et fait prisonnier après une glorieuse défense. « Borda, a dit M. Biot, doit être regardé comme un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de l'art nautique, tant par les instruments exacts qu'il a donnés aux marins que par l'adresse avec laquelle il a su rapprocher d'eux les méthodes géométriques, sans rien ôter à celles-ci de leur exactitude. L'époque à laquelle il a publié ses observations doit être regardée comme celle où les marins français ont abandonné les routines de l'ignorance pour se guider par le flambeau d'une science exacte. » En 1777 il avait inventé le *Cercle à réflexion* dont il a publié une *Description*, 1778, in-4°. On a encore de lui : *Voyage fait par ordre du roi en* 1771 *et* 1772 (avec Pingré et Verdun de la Crenne), 1778, 2 vol. in-4°; *Tables trigonométriques décimales*, 1801, in-4°.

BORDAGE, **BORDE**, espèce de tenure dans le caractère n'était pas bien défini. La *Borde* était une petite ferme placée aux environs du manoir seigneurial et destinée à fournir au seigneur des volailles et des légumes. On nommait *Bordier* celui qui la tenait.

BORDAGE (Le), terre et seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en marquisat par lettres de mai 1556, en faveur de René de Montbourcher.

BORDAS (Pardoux), conventionnel. Député de la Haute-Vienne (1791) à l'Assemblée législative puis à la Convention où dans le procès du roi il vota pour la réclusion. Il fut nommé (1795) membre du Comité de sûreté générale, passa au conseil des Cinq Cents, puis (1797) au conseil des Anciens. Il s'opposa au 18 brumaire. En 1816 il se retira en Suisse.

BORDAS DEMOULIN (Jean-Baptiste), né à à Montagnac la-Crempse (Dordogne), le 18 février 1798, mort en août 1859. — *Lettres sur l'éclectisme et le doctrinarisme*, 1833, in-8°; le *Cartesianisme*, 1843, 2 vol. in-8°; *Mélanges philosophiques et religieux*, 1846, in-8°; *Éloge de Voltaire*; *Pouvoirs constitutifs de l'Église*, 1855, in-8°; *Essais de réforme catholique*, 1856, in-12.

BORDE. Voy. BORDAGE.

BORDE (Seigneurs de la), de la famille de Dodieu (Ile-de-France). = — (Seigneurs de), de la famille de Launay (Orléanais). = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Mailly (Picardie). = — (Seigneurs de la), de la famille de Milon (Anjou). = (Seigneurs de la), de la famille de Petit (Beauce). = — (Seigneurs de la), branche de la famille de Seigneuret (Dauphiné).

BORDE (Louis), mécanicien et ingénieur, né à Lyon en 1710, mort en 1747. = Son frère, CHARLES, littérateur, poëte, né à Lyon le 6 septembre 1711, mort le 15 février 1781. Il a attaqué dans deux *Discours sur les avantages des sciences et des arts* (1752-1753), le célèbre paradoxe de Rousseau contre la civilisation. — *Tableau philosophique du genre humain* (1767); *La papesse Jeanne*, poëme, 1778, in-8°; *Parapilla*, poëme licencieux, imité de l'italien, 1776, souvent réimprimé; *Œuvres diverses*, 1783, 4 vol. in-8°; *Œuvres libres*, 1783, in-8°.

BORDE (Jean-Baptiste de la), jésuite, physicien, mort en 1777. — *Clavecin électrique*, 1761, in-12.

BORDE-AU-CHÂTEAU (La), baronnie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat par lettres d'août 1645, en faveur de Denis Brulart.

BORDE-LE-VICOMTE ou **BORDE-MELUN** (Seigneurs de la), branche de la famille d'Arbaleste.

BORDE (La). Voy. LABORDE.

BORDEAUX, *Burdigala*. Chef-lieu de la cité des *Bituriges Vivisci*, Bordeaux prit un grand développement sous l'empire, et il s'y éleva des écoles célèbres. Tetricus y fut proclamé empereur en 271; au IVᵉ siècle, elle devint la métropole de l'Aquitaine seconde.

Un concile y fut tenu, en 386, sous la présidence de saint Martin pour juger et condamner l'hérésie de Priscillianus. Dans l'automne de 413, elle fut occupée par les Wisigoths d'Ataulf; et, six ans plus tard, la cité dont elle était le chef-lieu dut céder à ses hôtes, les Wisigoths de Vallia, les deux tiers de ses terres et le tiers de ses esclaves (419).

Prise par Clovis (509), pillée par les Sarrasins (729), saccagée à diverses reprises par les Normands, elle fut rebâtie (911) par les ducs d'Aquitaine, et suivit dès lors la destinée de cette province (voy. AQUITAINE et GUYENNE), que le mariage d'Éléonore avec Henri II fit passer sous la domination anglaise. Elle y resta jusqu'en l'année 1451 où elle se rendit à Charles VII. L'année suivante, elle se souleva à la nouvelle d'un débarquement des troupes anglaises, mais fut obligée de capituler après la défaite et la mort de Talbot devant Castillon. Des lettres d'abolition furent données le 9 octobre 1453 en faveur de ses habitants qui perdirent momentanément ses priviléges. Ils lui furent rendus en partie par un édit du 11 avril 1454, confirmé en mars 1462, mai 1473, octobre 1483, etc. En février 1475, il fut permis à tous les étrangers, sauf aux Anglais, de s'y établir et d'y acquérir. En novembre 1478, la ville fut autorisée à fabriquer des *hardis* et des *deniers bourgeois*, et en mai 1610 des doubles et des monnaies de cuivre.

Lorsque François Iᵉʳ établit la gabelle en Guyenne, une révolte terrible éclata dans la province et gagna Bordeaux (1548), mais son triomphe fut de courte durée, et une armée envoyée par Henri II sous les ordres de l'impitoyable connétable de Montmorency châtia les habitants avec la dernière rigueur.

Un siècle plus tard la ville qui, pendant les guerres civiles de la fin du XVIe siècle, était restée fidèle à la cause royale prit parti pour les princes lors de la seconde Fronde et il fallut un siége pour la soumettre. En 1675 une révolte causée par l'établissement de nouveaux impôts fut sévèrement punie.

Bordeaux, chef-lieu du gouvernement général de Guyenne et Gascogne, était à l'époque de la Révolution le siége d'un Parlement, d'une cour des Aides, d'une généralité, d'un présidial, d'une sénéchaussée, d'une amirauté, d'un hôtel des Monnaies dont les espèces étaient marquées K, d'une table de marbre, d'une élection, d'une université, d'une académie des sciences et belles-lettres, etc. Elle devint en 1790 le chef-lieu du département de la Gironde.

L'archevêché de Bordeaux, qui remonte probablement au IIIe siècle, eut d'abord pour suffragants les évêques d'Agen, d'Angoulême, de Saintes, de Poitiers et de Périgueux. Au XIVe siècle on y ajouta les evêchés nouvellement créés de Condom, de Maillezais (transféré au XVIIe siècle à la Rochelle), de Luçon et de Sarlat. En 1790 Bordeaux devint métropole de l'arrondissement du sud-ouest, avec Luçon, Saintes, Dax, Agen, Périgueux, Tulle, Limoges, Angoulême et Saint-Maixent (évêché nouvellement créé) pour suffragants. En 1802, on ne lui laissa que Poitiers, Angoulême et la Rochelle, auxquels en 1823 on ajouta Agen, Périgueux et Luçon. Malgré les protestations des archevêques de Bourges, les archevêques de Bordeaux ont toujours pris le titre de primats d'Aquitaine. (Voy. le *Gallia Christiana*, t. II.)

Il s'est tenu à Bordeaux, neuf conciles, aux dates suivantes : 385, 1076, 1079, 1098, 1255, 1262, 1582, 1583 et 1624.

Bordeaux a vu naître le poëte Ausone, saint Paulin, le célèbre Edouard, prince de Galles, dit le *prince Noir*, Berquin, les conventionnels Gensonné, Royer-Ducos, et Boyer-Fonfrède; les hommes d'État Lainé, Peyronnet, Martignac et Dufaure; le défenseur de Louis XVI R. de Sèze; le chanteur Garat, etc.

BIBLIOGRAPHIE : E. Vinet, *De l'antiquité de Bordeaux*, 1565, 1574, in-4°; G. de Lurbe, *Chronique Bordeloise*, 1594, in-4° : réimprimée plusieurs fois avec des additions; Darnalt, *Supplément des chroniques de Bordeaux*, 1620, in-4°; Fonteneil, *Histoire des mouvements* (la Fronde) *de Bordeaux*, 1651, 1 vol. in-4°; Dupré de St-Maur, *Histoire de Bordeaux*; J. Beaurein, *Variétés bordelaises*. 1784, 6 vol. in-12; *Annales historiques de Bordeaux*, 1803, in-4°; P. Lacour, *Antiquités bordelaises*, 1806, in-fol.; Bernadau, *Histoire de Bordeaux*, 1840, in-8°, etc.

ARCHEVÊQUES DE BORDEAUX. — Oriental, 314. — S. Delphin, vers 380-vers 404. — S. Amand, vers 406. — S. Severin ou Seurin, vers 420. — S. Gallicin, vers 475. — Cyprien, 506. — Amélius, vers 520. — Léonce Ier, dit l'Ancien, 541. — Léonce II, dit le Jeune, vers 560. — Bertramne, vers 580. — Gondegisile, 590. — Sichaire, 816. — Adalelme. — Frothaire, vers 860-vers 877. — Adalbert, 940. — Geoffroi Ier, 982. — Gombaud, vers 989-vers 996. — Seguin, vers 999-vers 1015. — Arnaud Ier, 1022. — Iselon, 1024. — Geoffroi II, 1027-1043. — Archambaud, 1044-1059. — Andronic, 1059. — Goscelin de Parthenay, 1059-19 juin 1086. — Aimé, 4 novembre 1088-1102. — Arnaud II Geraud de Cabenac, 1103-1127. — Gérard, vers 1130-1136. — Geoffroi III de Lorroux, 1136-18 juin 1158. — Raimond Ier de Mareuil, 1158-22 ou 23 décembre 1159. — Hardouin, 1160-1162 ou 1163. — Bertrand Ier de Montaut, 1163-vers 1172. — Guillaume Ier le Templier, 1173-vers 1185. — Élie Ier de Malemort, vers 1187-19 mars 1206. — Guillaume II Amanieu de Genève, 1207-13 septembre 1227. — Géraud de Malemort, décembre 1227-1259. — Pierre Ier de Ronceval, 23 mars 1261-11 janvier 1269. — Simon de Rochechouart, 1275-29 octobre 1279. — Guillaume III, 1280-vers 1287. — Henri Ier de Genève, vers 1289-vers 1295. — Boson de Salignac, 1296-1299. — Bertrand II de Got, 1300-1305. — Arnaud III de Canteloup, 1305. — Arnaud IV de Canteloup, 1305-26 mars 1332. — Pierre II de Luk, 1332-1345. — Amanieu Ier des Cases, 1346-1348. — Bernard des Cases, 7 décembre 1348-1352. — Amanieu II de la Mothe, 1352-27 juin 1360. — Philippe, 1360-1361. — Élie II de Salignac, 24 septembre 1361-1378. — Guillaume IV, 1379-1380. — Raimond II Bernard de Roqueis, 1380-15 mars 1383. — François Ier, 1384-vers 1388. — François II Hugotion, 1389-14 août 1412. — David de Montferrand, 1413-31 mai 1430. — Pierre III Berland, 16 octobre 1430-1456. — Blaise de Greelle, 1456-1468. — Artus de Montauban, 1468-mars 1478. — André, cardinal d'Espinay, 10 avril 1478-10 novembre 1500. — Jean Ier de Foix, 1501-25 juin 1529. — Gabriel de Gramont, 14 juillet 1529-1530. — Charles de Gramont, 1530-1544. — Jean II, cardinal du Bellay, 1544-1553. — François III de Mauny, 4 novembre 1553-1558. — Le cardinal J. du Bellay, *de nouveau*, 1558-16 février 1560. — Antoine Prévost de Sansac, 1560-17 octobre 1591. — François IV, cardinal d'Escoubleau de Sourdis, 21 décembre 1599-8 février 1628. — Henri II d'Escoubleau de Sourdis, 16 juillet 1629-18 juin 1645. — Henri III de Béthune, 20 novembre 1646-11 mai 1680. — Louis d'Anglure de Bourlemont, 6 septembre 1680-9 novembre 1697. — Armand Bazin de Bezons, 29 mars 1698-avril 1719. — François-Élie de Voyer de Paulmy d'Argenson, 1719-25 octobre 1728. — François-Honore Casaubon de Maniban, 12 octobre 1729-29 juin 1743. — Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, novembre 1743-15 novembre 1769. — Ferdinand-Maximilien-Mériadec, prince de Rohan-Guémené, 26 décembre 1769-février 1781. — Jérôme-Marie Champion de Cicé, 1781-1790 — *Pacarot, archevêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Charles-François d'Aviau du Bois de Sanzai, 9 avril 1802-11 juillet 1826. — Jean Lefébure, cardinal de Cheverus, 1826-19 juillet 1836. — François-Auguste-Ferdinand Donnet, 30 novembre 1836.

INTENDANTS DE BORDEAUX. — Mars 1686, Louis Bazin de Bezons. — 1702, Yves-Marie de la Bourdonnaye. — 1708, Jean-Charles Doujat. — 14 août 1709, Guillaume-Urbain de Lamoignon, comte de Launay-Courson. — Octobre 1717, Bernard Chauvelin de Beauséjour. — 1720, Claude Boucher. — 1743, Louis-Urbain Aubert de Tourny. — 1758, Boutin. — 1766, Fargés. — 1770, Esmangart. — 1775, de Clugny. — 1776, Dupré de Saint-Maur. — 1785, Le Camus de Neville.

BORDEAUX (*N.* de), diplomate, né en 1621, mort à Paris le 7 septembre 1660. Il fut successivement intendant des finances (1649), maître des requêtes, président au grand Conseil, intendant des armées du roi en Italie, ambassadeur en Savoie (1651), ambassadeur plénipotentiaire à Londres (1654-1660), chancelier de la reine (1660). — On a sous son nom des *Mémoires*, 1758, 4 vol. in-12.

BORDEAUX. Voy. BOURDEAUX.

BORDELAIS, pays avec titre de vicomté, qui faisait partie du gouvernement général de Guyenne et Gascogne. Il est borné au N. par la Saintonge; au S. par le Bazadois et les grandes Landes; à l'E. par le Bazadois, les grandes Landes, le Périgord et l'Angoumois; à l'O. par l'Océan. Il

comprenait les pays suivants: le Bordelais propre, le Médoc avec la petite Flandre de Médoc, les Landes de Bordeaux, le pays de Buch, le pays de Born, le pays de Morentin, le Benauge, le pays d'Entre-deux-Mers, le pays de Libourne, le Fronsadois, le Cuzaguès ou Cubzaguès, le Bourgès, le Blayois et le Vitrezay. — Voy. BORDEAUX.

BORDELAGE, droit seigneurial qui existait principalement en Nivernais. C'était le prix d'une concession de fonds de terre. Il était caractérisé par une redevance annuelle en argent, en blé et en *plume*, c'est-à-dire en volailles. Il fut supprimé sans indemnité par la loi du 17 juillet 1793.

BORDELINE (Segneurs de), branche de la famille du Moncel (Normandie).

BORDELON (Laurent), écrivain, né à Bourges en 1563, mort à Paris le 6 avril 1730. — De la multitude d'ouvrages théologiques, moraux, philologiques, facétieux, etc., qu'il a composés, nous citerons : *les Divinités curieuses*, 1699, 12 vol. in-12; *les Imaginations extravagantes de M. Oufle*, 1710, 1754, in-12; *Histoire des tours de maître Gonin*, 1713, 1714, 2 vol. in-12.

BORDENAVE (Jean de), écrivain ecclésiastique, du XVIIe siècle, né en Béarn. — *État des églises cathédrales et collégiales*, Paris, 1643, 1653, in-fol.; *État des cours ecclésiastiques*, 1655.

BORDENAVE (Toussaint), chirurgien, né à Paris le 10 avril 1728, mort le 12 mars 1782.

BORDEREAU (Renée), dite *l'Angevin*, née à Soulaine près d'Angers en 1770, morte en 1828. Enrôlée comme cavalier dans l'armée vendéenne, elle s'y distingua par sa bravoure, fut arrêtée après la pacification, et ne recouvra la liberté qu'en 1814. — *Mémoires*, 1814, in-8°.

BORDERIE. On appelait ainsi en Poitou la quantité de terre que deux bœufs pouvaient labourer dans une année.

BORDERIE (*N.* de), poëte, né en Normandie en 1507. — *L'Amye de court*, 1542, in-8°; 1547, in-8°, édition où se trouve aussi : *Discours du voyage de Constantinople*, en vers de dix syllabes, rare.

BORDERIE (La). Voy. BOICEAU.

BORDERIES (Étienne-Jean-François), prédicateur et théologien, évêque de Versailles (1827), né à Montauban le 24 janvier 1764, mort le 4 août 1832. — *Œuvres*, 1833, 4 vol. in-8° et in-12.

BORDES, *bordæ*, nom que portent souvent dans les anciens actes le premier dimanche de carême et la semaine qui le suit.

BORDES (Seigneurs de), de la maison de Créquy. = — (Seigneurs des), de la maison de la Platière. = — (Seigneurs des), de la famille de Regnard (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Rochemore (Languedoc).

BORDES (Basile), ermite de N.-D. d'Étang à Dijon, né vers 1588, pendu comme assassin en 1633. — *Histoire de l'image de N.-D. d'Étang*, Dijon, 1632, in-8°.

BORDES (Charles), écrivain ecclésiastique, mort en 1706.

BORDESOULLE (Étienne TARDIF, comte de), général de cavalerie, né à Luzeret (Indre) le 4 avril 1771, mort au château de Fontaine (Oise) le 4 octobre 1837. Général de division à la fin de 1812, il se distingua dans la campagne de l'année suivante et dans celle de France. Après la chute de Napoléon, il s'attacha aux Bourbons, qu'il suivit à Gand et qui, à leur retour, le comblèrent de faveurs. Il commanda en chef (1823) le corps de réserve de l'expédition d'Espagne, et fut nommé pair le 9 octobre 1823.

BORDEU (Antoine de), médecin, né à Izeste (Béarn) en 1696. = Son fils, THÉOPHILE, célèbre médecin, l'un des restaurateurs de la médecine hippocratique, né à Izeste le 22 février 1722, mort subitement à Paris le 24 novembre 1776. Il vint à Paris (1746), où il se fit bientôt une grande réputation et fut nommé médecin de l'hôpital de la Charité. Il eut de longues et vives querelles avec Bouvard. — *Recherches anatomiques sur la position des glandes*, 1751, in-12; *Dissertation sur les écrouelles*, 1751, in-12, couronné par l'Académie de chirurgie; *Dissertation sur les crises*, 1755, in-12; *Recherches sur le pouls par rapport aux crises*, 1772, 4 vol. in-12: cet ouvrage, traduit en plusieurs langues, souleva de violentes polémiques; *Recherches sur le tissu muqueux*, 1776, in-12; *Traité des maladies chroniques*, 1776, in-8°. = Son frère, FRANÇOIS, médecin comme lui, et souvent son collaborateur, né à Paris en 1733, mort à la fin du XVIIIe siècle.

BORDIER (René), poëte, « ayant charge de la poésie » près de Louis XIII, mort après 1658. — Deux *Ballets*, 1625 et 1626, in-fol., rare; *Poème sur la levée du siége de Cazal* (vers 1630), in-4°, rare; *la Vie active* (vers 1632), in-fol rare. Il ne faut pas le confondre avec un autre Bordier, argentier de la petite écurie de Louis XIII, mort à Paris le 24 octobre 1648.

BORDIER (*N.*), acteur des *Variétés amusantes*, à Paris, pendu comme émeutier à Rouen par arrêt du Parlement, au mois d'août 1789. Sa mémoire fut réhabilitée dans une fête publique à Rouen en 1793. = Un autre BORDIER, acteur du Gymnase, mort à Paris le 23 septembre 1867, à 78 ans.

BORDIER. Voy. BORDAGE.

BORDIGNY (Seigneurs de), de la famille de Barré (Normandie).

BORÉE (Vincent), auteur dramatique, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Les Princes victorieux*, Lyon, 1627, in-8°, volume rare, qui contient une pastorale, *la Justice d'amour*, et quatre tragédies : *Rhodes subjuguée; Béral victorieux sur les Génerois; Tomyre victorieuse; Achille victorieux.* C'est probablement au même auteur qu'on doit *le Florus de la maison de Savoye*, Lyon, 1654, ouvrage qui fut supprimé.

BOREL, famille de Normandie à laquelle appartenait Pierre-François-Thomas BOREL, comte de Manerbe, né en 1685, mort lieutenant général le 2 novembre 1762.

BOREL (Pierre), médecin, naturaliste, antiquaire et philologue, membre de l'Académie des sciences (1674), né à Castres vers 1620, mort en 1689. — *Catalogue des raretés du cabinet de P. Borel*, Castres, 1645, in-4°; *les Antiquités, raretés*, etc., *de la ville et comté de Castres*, Castres, 1649, in-8°, rare; *Bibliotheca chimica*, 1654, 1656, in-12; *De vero Telescopii inventore*, 1655, in-4°, curieux; *Observationum microscopicarum centuria*, 1656, in-4°; *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises*, 1655, in-4°, rare et curieux, réimprimé à la suite du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, édition de 1750; *Discours prouvant la pluralité des mondes*, Genève, 1657, in-8°.

BOREL (Jean), médecin, calviniste, né à Fenestrelle (Dauphiné) le 22 décembre 1684, mort le 12 janvier 1747 à Marbourg (Hesse).

BOREL (Petrus, romancier, né à Lyon le 28 juin 1809, mort le 14 juillet 1859. — *Rhapsodies*, 1831; *Champavert*, 1833; *le Livre de Beauté*, 1833; *Madame Putiphar*, 1839, etc., etc.

BORELLI (Jean-Marie), jésuite, poëte latin et français, né en Provence le 2 mai 1723, mort le 7 avril 1808.

BORELLI (Jean-Alexis), littérateur, né à Sollernes (Var) en 1738, mort vers 1810 à Berlin où il était professeur et membre de l'Académie —

Monument national.... ou *Galerie prussienne de peinture, de sculpture et de gravure*, 1788, in-4°.

BORELLY, famille du Languedoc d'où sont sortis les marquis de Roqueservière.

BORGHÈSE (Marie-Pauline BONAPARTE, princesse de), duchesse de Guastalla, troisième sœur de Napoléon, née à Ajaccio le 20 octobre 1780, morte à Florence le 9 juin 1825. Elle épousa (1801) le général Leclerc qu'elle accompagna à Saint-Domingue où elle le vit mourir (1802), se remaria le 28 août 1803 au prince Camille Borghèse qui ne tarda pas à se séparer d'elle. Nommée duchesse de Guastalla (1806), elle séjourna tantôt en France tantôt en Italie, et fut éloignée de la cour en 1810 pour avoir offensé publiquement Marie-Louise. Elle se rendit avec sa mère Mme Letizia près de Napoléon lorsqu'il eut été relégué à l'île d'Elbe, et pendant les Cent-Jours se retira à Naples, puis à Rome. Après la chute définitive de l'Empire, elle alla se fixer à Florence. Elle était d'une rare beauté et l'on sait qu'elle fut deux fois représentée par Canova; la première sous les traits de la *Vénus victorieuse* de Praxitèle, la seconde sous les traits d'une nymphe couchée. Ces deux marbres sont aujourd'hui en Angleterre. — On peut consulter sur elle les *Mémoires* de Biangini, l'un de ses nombreux favoris.

BORGHETTO, bourg près de Mantoue, sur le Mincio. Il a donné son nom à un brillant combat livré par Bonaparte au général autrichien Beaulieu, à la fin de mai 1796, combat à la suite duquel le Mincio fut franchi par les Français.

BORIE (Seigneurs de la), de la maison de Fontanges (Limousin). = — (Seigneurs de la), de la maison de Gontaut. = — (Seigneurs de la), de la famille Arnault (Périgord). — Voy. ARNAULT.

BORIE BLANQUE ou **BORIE-BLANC** (Seigneurs de la), de la famille de David (Languedoc).

BORIE (Pierre-Rose-Ursule DUMOULIN), missionnaire, vicaire apostolique du Tong-King occidental, évêque d'Acanthe, né à Beyna (Corrèze), le 20 février 1808, martyrisé à Diem-Phuc le 24 novembre 1838.

BORIE-CAMBERT (Jean), conventionnel, mort en 1805. Député de la Corrèze à la Législative, puis à la Convention, il vota sans appel ni sursis la mort du roi, fut envoyé en mission dans les départements du Gard et de la Lozère, ce qui lui attira une foule de dénonciations après le 9 thermidor. Décrété d'arrestation le 20 mai 1795, il fut compris dans l'amnistie de novembre suivant.

BORIES (Jean-François-Louis LECLERC), sergent au 45e de ligne, chef de la conspiration militaire dite de *la Rochelle*, né à Villefranche (Aveyron) en 1795, mort sur l'échafaud à Paris le 20 septembre 1822, avec trois autres sergents du même régiment, Raoulx, Goubin et Pommier.

BORJON (Charles-Emmanuel), jurisconsulte et musicien, né en 1633 à Pont-de-Vaux (Ain), mort à Paris le 4 mai 1691. — *Traité de la musette*, avec des airs, 1674, in-fol.; *Traité des offices de judicature*, 1682, in-12.

BORMA, Bormes (Var).

BORMANA, déesse connue par une inscription de Saint-Valbos (Ain).

BORMANNI. Pline les nomme parmi les peuples situés entre le Rhône et les Alpes, auxquels on a accordé le droit du Latium; et d'Anville croit que leur territoire est représenté aujourd'hui par le village de Bormes (Var).

BORMES (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Covet (Provence). = — (Seigneurs de), de la maison provençale de Grasse.

BORMIO, petite ville de la Valteline, au confluent de l'Adda et de l'Isolaccia. Le 26 mars 1799, le général Dessoles y battit un corps de 7000 Autrichiens.

BORMITOMAGUS. Voy. BORBETOMAGUS.

BORMONIA, divinité gauloise connue par un ex-voto trouvé près de Bourbon-Lancy.

BORN, ancienne maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Hautefort. C'est à cette maison qu'appartenait le célèbre troubadour BERTRAND DE BORN, né au château de Hautefort (Dordogne), mort avant 1212. Il joua un rôle des plus actifs et des plus importants dans les guerres des fils de Henri II d'Angleterre contre leur père, guerre qu'il ne cessa d'exciter par ses chants et ses intrigues. Il fut pris par Henri II qui lui fit grâce. Après l'avénement de Richard Cœur de Lion (1185), qu'il avait tour à tour combattu et chanté, il continua ses menées pour faire éclater et durer les hostilités entre les rois d'Angleterre et de France. On croit qu'à la fin de ses jours il se retira dans un couvent. Dante l'a fait figurer dans son *Enfer*. Les poésies de Bertrand de Born, pleines de vigueur et d'énergie, ont été publiées dans le recueil de Raynouard.

BORN (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort.

BORNA, la Borne, affluent de la Loire.

BORNAGE, droit de marquer les limites entre les domaines des vassaux, et redevance perçue à cette occasion.

BORNE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Aubusson.

BORNEIL (Gérard de), troubadour de la fin du XIIe siècle, mentionné par Dante dans le *Purgatoire*. Il était né à Exideuil. On a de lui quatre-vingt-deux pièces.

BORNEL (Seigneurs de), de la famille de Thomé (Dauphiné).

BORNET (Jules), peintre, élève de Gros, né à Savoisi (Côte-d'Or), mort en 1863.

BORNIER (Philippe), jurisconsulte protestant, né le 16 janvier 1634 à Montpellier, où il est mort le 22 juillet 1711.

BORNOS en Andalousie. Le 1er juin 1812 le général Conroux y fut attaqué par le général Ballesteros, auquel il fit éprouver une défaite complète, avec perte de 1500 hommes, 4 pièces de canon et 2 drapeaux.

BORODINO, nom que les Russes donnent à la bataille de la Moskowa.

BORRAN ou **BAURAN**, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Castilly.

BORSELLE, ancienne maison de Hollande établie en France au XVe siècle et d'où sont sortis les seigneurs de la Vère en Hollande, les comtes de Grandpré en Champagne, etc. Elle a produit Wolfart de BORSELLE, seigneur de la Vère, comte de Boucan en Écosse, chambellan du roi, maréchal de France, mort à Gand en 1487. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

BORSTET. Voy BOITEL (P.).

BORVO, dieu gaulois assimilé à Apollon et connu par des inscriptions de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) et Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). — Voy. APOLLO.

BORZAS (Seigneurs de), de la famille du Bourg (Languedoc).

BORY (Gabriel de), savant officier de marine, né à Paris le 11 mars 1720, mort le 8 octobre 1801. Il fut chargé de missions scientifiques sur les côtes d'Espagne et de Portugal, missions dont les résultats sont insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, fut nommé (1761) gouverneur général de Saint-Domingue, et (1798) membre de l'Institut.

BORY DE SAINT-VINCENT (Jean-Baptiste-Georges-Marie), voyageur et naturaliste, né à Agen

en 1780, mort le 23 novembre 1846. Il fut attaché comme naturaliste (1800) à l'expédition du capitaine Baudin, publia (1803, in-4°) des *Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide*, et (1804, 3 vol. in-8°) son *Voyage aux îles d'Afrique*, ce qui le fit nommer correspondant de l'Institut. Lors de la campagne d'Austerlitz il était capitaine dans l'état-major de Davout; en 1808, il passa en Espagne où il resta et fut attaché d'abord à Ney, puis à Soult, jusqu'à la bataille de Toulouse. Sous la première Restauration, il fut employé comme colonel au dépôt de la guerre, et collabora activement au *Nain jaune*. Ayant été pendant les Cent-Jours envoyé à la Chambre des représentants par le département de Lot-et-Garonne, il fut, au retour des Bourbons, banni par la loi dite d'*amnistie*. Il erra pendant quelque temps à l'étranger et fut même obligé de se cacher dans les carrières des environs de Maëstricht, qu'il décrivit en 1823 dans le *Voyage souterrain*, et se fixa à Bruxelles où il publia sa *Justification* (1816), et les *Annales générales des sciences physiques*, 8 vol. in-8°. Il put rentrer en France en 1820, et en 1829 il fut chargé du commandement de l'expédition scientifique de Morée. Après la révolution de 1830, il fut nommé chef du bureau historique du dépôt de la guerre et maréchal de camp du génie. — *Traité de l'homme*, 2 vol. in 18; une *Histoire des animaux microscopiques; Essai sur la matière;* un *Guide du voyageur en Espagne*, in-8°; un *Résumé de la géographie* du même pays, 1838, in-12; et des articles dans une foule de recueils et de publications scientifiques.

BORZON (Francesco-Maria BORZONI, dit), peintre de paysages, né à Gênes en 1625, reçu à l'Académie de peinture en 1663, mort le 6 juin 1679. Appelé en France en 1674, il y passa une partie de sa vie.

BOSAS. Voy. BOZAS.

BOSC (Du), famille originaire de Normandie et d'où sont sortis les seigneurs de Brauville, de Radepont, d'Esmandreville, les seigneurs du Hameau Gris, les seigneurs du Hazard, les seigneurs de Brethenis, d'Authon et du Livet, les seigneurs de Pampon, les seigneurs du Bois-d'Ennebout, les seigneurs d'Espinay, les seigneurs de Coquereaumont et les seigneurs de Conches. — Elle a produit Nicolas DU BOIS, dit DU BOSC, qui fut conseiller au parlement de Paris (1372), évêque de Bayeux (1374), premier président de la Chambre des comptes (1397), chancelier de France la même année, jusqu'en 1400. Il mourut à Paris le 20 septembre 1408. = JEAN, seigneur d'Esmandreville, président de la cour des Aides de Rouen, décapité en 1562 comme l'un des auteurs de la révolte des protestants. — Armes: *de gueules à une croix échiquetée de sable, de trois traits couronnés de quatre lions d'or lampassés d'azur*. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

BOSC (L'abbé L. Charles-Paul), érudit, mort en 1800. — *Histoire du Rouergue*, 1793, 3 vol. in-8°.

BOSC (Jacques du), théologien du XVIIe siècle, né en Normandie.

BOSC (Pierre THOMINES du), théologien protestant, né à Bayeux en 1623, mort à Rotterdam en 1692.

BOSC D'ANTIC (Paul), médecin ordinaire de Louis XV, chimiste, né à Pierre-Ségade (Tarn) en 1726, mort en juin 1784. Il s'occupa surtout de la fabrication du verre et des glaces Ses divers mémoires ont été publiés en 1780, 2 vol. in-12. = Son fils, LOUIS-AUGUSTIN-GUILLAUME, célèbre naturaliste, membre de l'Academie des sciences, né à Paris le 29 janvier 1759, mort le 10 juillet 1828. Après avoir séjourné plusieurs années en Amérique sous le Directoire, il fut nommé (1803) inspecteur des jardins et pépinières de Versailles, membre de l'Institut (1806), et (1825) professeur de culture au Jardin des plantes. C'est à lui que l'on doit la belle collection de vignes qui subsista au Luxembourg jusqu'à la destruction de la pépinière (1867). — Outre de nombreux Mémoires ou articles disséminés dans divers recueils scientifiques, on a de lui : *Histoire naturelle des coquilles*, 1801, 5 vol. in-18; *Histoire naturelle des vers*, 1801, 2 vol. in-18; *Histoire naturelle des crustacés*, 1802, 3 vol. in-18. — Bosc avait été l'ami et le protégé de M. et de Mme Roland, et celle-ci, lorsqu'elle fut arrêtée, lui confia sa fille et le manuscrit de ses Mémoires. = JOSEPH-ANTOINE, frère du précédent, économiste, né à Aprey (Haute-Marne) le 20 septembre 1764, mort à Besançon le 20 mai 1837.

BOSCAGER (Jean), jurisconsulte, né à Béziers en 1601, mort à Radonvilliers (Aube) le 15 septembre 1687.

BOSCAUDON. Voy. BOSCODON.

BOSCHAUD, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Périgord (Dordogne), diocèse de Périgueux, fondée en 1159.

BOSCHERON (N.), écrivain du XVIIIe siècle. — *Carpenteriana*, 1724, in-12, souvent réimprimé; des *Vies* de Varillas, de Quinault, de l'abbé d'Aubignac, etc., etc.

BOSCHERVILLE (Saint-Georges de), abbaye de bénédictins en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, fondée en 1187.

BOSCHET (Le), terre et seigneurie de Bretagne qui, réunie à celle de La Chalotais, a été érigée en vicomté, en faveur d'Auffrai de Lescoet, sieur de la Guérande, par lettres de juillet 1608.

BOSCHET (Le P. Antoine), jésuite, écrivain, né à Saint Quentin le 7 avril 1642, mort à la Flèche le 1er avril 1699.

BOSCHIER, ancienne maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs d'Ouxigné.

BOSC-LE-HARD, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en baronnie par lettres de février 1607 en faveur d'Ozias Boniface.

BOSCO, localité près de Gênes, où le 24 octobre 1799 le général Saint-Cyr battit un corps d'Autrichiens.

BOSCO (A). Voy. DUBOIS.

BOSCOBELLUM, Bois-Belle (Cher).

BOSCODON ou **BOSCAUDON**, abbaye de bénédictins en Dauphiné (Hautes-Alpes), diocèse d'Embrun, fondée vers 1130.

BOSC-ROGER (Seigneurs de), de la famille de Mustel (Normandie).

BOSCUS SINIORIS AMATI, le Bois-Sir-Amé (Cher).

BOSEGHEM (Seigneurs de), de la maison de Preud'homme (Artois).

BOSIO (Le baron François-Joseph), sculpteur, membre de l'Institut, né à Monaco le 19 mars 1767, mort à Paris le 29 juillet 1845. Il avait suivi en France l'atelier de Pajou et était allé compléter ses études en Italie. Il a laissé des œuvres nombreuses, statues, bustes, bas-reliefs et, entre autres, le quadrige de l'arc de triomphe du Carrousel, le Louis XIV de la place des Victoires des bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme, diverses statues, *Henri IV enfant* (musée du Louvre), etc. = Son frère JEAN, peintre d'histoire, né à Monaco vers 1767, mort vers 1832.

BOSIUS. Voy. DUBOIS.

BOS-JEAN, seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire) qui, réunie aux terres de Laffay et du Fay, fut, par lettres de février 1634, érigée en

comté en faveur d'Éléonor de Saint-Mauris de Montbarey, et de nouveau par lettres de décembre 1680 en faveur de Claude Fyot de la Marche.

BOSON, ROI DE PROVENCE.

BOSON, mort en janvier 888. Il était fils de Théodoric Ier, comte d'Autun. Créé (876) duc de Lombardie par Charles le Chauve, chassé (877) par son beau-frère Carloman, roi de Bavière, il reçut de l'empereur, avec le titre de roi, les pays compris alors sous le nom de Provence. A la mort de Louis le Bègue, il voulut se rendre tout à fait indépendant et se fit reconnaître comme tel par une assemblée d'évêques à Mantaille dans le Viennois. Il eut alors à soutenir une longue guerre contre Louis et Carloman, fils de Louis le Bègue, et Charles le Gros, roi de Germanie que ceux-ci avaient appelé à leur secours. Sa femme Ermengarde fut prise dans Vienne (882) après deux ans de siége, mais les invasions des Normands permirent à Boson, après plusieurs victoires remportées sur Bernard, comte d'Auvergne, de reconquérir Vienne en 887. Son fils Louis lui succéda.

COMTES DE PROVENCE.

BOSON Ier fut, en 926, créé comte de Provence par Hugues, roi d'Italie.

BOSON II, fils de Rotbold, fut nommé, vers 948, comte de Provence par Conrad le Pacifique, roi d'Arles. Il mourut vers 968. Son fils Guillaume lui succéda.

COMTES DE LA MARCHE.

BOSON Ier, dit le *Vieux*, comte de la Marche et de Périgord, mort vers 968. Il était fils de Sulpice et petit-fils de Geoffroy, premier comte de la Marche. Il acquit successivement le Périgord et le Limousin. Un acte de 955 lui donne le titre de marquis. Son fils Hélie lui succéda dans le comté de Périgord.

BOSON II, fils du précédent, lui succéda dans le comté de la Marche. Il passa une partie de sa vie à guerroyer contre le duc d'Aquitaine et son beau-frère, Gui, vicomte de Limoges. Il mourut vers 1006, empoisonné, dit-on, par sa femme Almodis. Son neveu Bernard Ier lui succéda.

BOSON III, fils d'Aldebert III et son successeur dans le comté la Marche (1088), tué devant le château de Confolens en 1091. Sa sœur Almodis lui succéda.

BOSON IV succéda avec ses frères Aldebert IV et Eudes à sa mère Almodis (vers 1116), et mourut vers 1118. Bernard II lui succéda.

—

BOSON, abbé du Bec, né à Montivilliers (Seine-Inférieure) en 1065, mort en 1136. Il a laissé une *Défense de l'ordre monastique*.

BOSQ (Seigneurs du), de la maison du Lion (Béarn).

BOSQUET (N.), jurisconsulte, né à Paris, y mourut en février 1778.

BOSQUET (Georges), jurisconsulte de la deuxième moitié du XVIe siècle, né à Toulouse. — *Hugonorum hæreticorum Tolosæ conjuratorum profligatio*, 1563.

BOSQUET (François de), savant prélat, né à Narbonne le 28 mai 1605, mort le 24 juin 1676. Après avoir été procureur général au parlement de Rouen, intendant de Guyenne et de Languedoc, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé (1648) à l'évêché de Lodève, puis (1655) à celui de Montpellier. — *Michaelis Psellii Synopsis legum*, 1632, in-8°; *Pontificum romanorum qui e Gallia oriundi in ea sederunt Historia*, 1632, in-8°; *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus*, 1633, in-8°: *Innocentii III Epistol. lib. IV*, 1635, in-f°; *Specimen iconis historicæ cardinalis Mazarini*, 1660, in-4°. Il y a des lettres de lui à la Bibliothèque impériale dans la correspondance de Séguier.

BOSQUET (Pierre-Joseph-François), maréchal de France, né le 8 novembre 1810 à Mont-de-Marsan (Landes), mort à Pau le 3 février 1861. Au sortir de l'École polytechnique (1831), il entra dans l'artillerie, passa (1834) en Afrique où il ne tarda pas à se faire remarquer. Capitaine en 1839, il fut, lors de la formation des troupes indigènes, nommé (1842) chef du bataillon des tirailleurs d'Oran, devint lieutenant-colonel du 15e léger (1845), et colonel (1847). Chargé (1848) du commandement de la subdivision d'Orléansville, il se distingua dans la répression de l'insurrection de l'Ouarensenis; fut, la même année (17 août), promu général de brigade et investi du commandement de Mostaganem. Il fit avec la plus grande distinction (1851) la campagne de Kabylie et reçut le 18 août 1853 le grade de général de division. Nommé (1854) au commandement de le 2e division d'infanterie de l'armée d'Orient, il se couvrit de gloire dans l'expédition de Crimée. Ses habiles manœuvres décidèrent la victoire à la bataille de l'Alma et contribuèrent puissamment à celle d'Inkermann. Appelé au commandement du 2e corps (18 janvier 1855), il se fit surtout remarquer à l'enlèvement des redoutes du Mamelon Vert (7 juin), et enfin, à l'assaut qui mit Sébastopol en notre pouvoir (8 septembre) et dont il avait habilement préparé le succès. Il y fut atteint en pleine poitrine d'un éclat d'obus qui pendant quelque temps fit craindre pour sa vie et l'obligea à revenir en France. L'année suivante (1856) il fut nommé successivement sénateur (9 février), maréchal de France (18 mars) et reçut le 28 avril de la reine d'Angleterre la grande décoration de l'ordre du Bain. Lorsque les grands commandements militaires furent organisés en France, il fut chargé (13 février 1858) du commandement supérieur des divisions du sud-ouest à Toulouse; mais déjà des imprudences avaient gravement altéré sa santé; il ne tarda pas à être forcé de quitter le service actif et dès lors ne fit plus que languir jusqu'au moment où il fut enlevé par une dernière attaque d'apoplexie.

BOSQUIEN, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Bretagne (Côtes-du-Nord), diocèse de Saint-Brieuc, fondée en 1137.

BOSQUILLON (Édouard-François-Marie), médecin et helléniste, né à Montdidier le 20 mars 1744, mort le 22 décembre 1816. Il fut nommé successivement professeur de langue et de philosophie grecques au Collége de France, censeur royal, médecin de l'Hôtel-Dieu, etc. Il laissa une magnifique bibliothèque dont le catalogue a été publié. Il eut une polémique fort vive avec Lefebvre de Villebrune au sujet de l'édition des Aphorismes d'Hippocrate donnée par celui-ci.

BOSREDON (V. de), grand-croix et secrétaire du trésor de l'ordre de Malte, né à Combrailles (Auvergne) en 1743, mort en 1812. Il contribua beaucoup à la reddition, aux Français, de Malte qu'il administra plusieurs mois au nom de la république. — *Journal du siége et blocus de Malte depuis le 6 fructidor an VI jusqu'au 18 fructidor an VIII*, 1801, in-8°.

BOSSE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Périer. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BOSSE (La), seigneurie du Vexin-Français (Oise) qui, après avoir appartenu à la famille de Chantelou, fut érigée en baronnie par lettres de décembre 1596 en faveur de René du Bec, marquis

de Vardes, et passa dans la maison de Rohan puis dans la famille du Pille.

BOSSE (Abraham), graveur, né en 1602 à Tours où il mourut en 1660. Il perfectionna la gravure à l'eau-forte et en donna un traité, en 1745, in-8°, souvent réimprimé. On a un très-grand nombre de pièces gravées par lui; il réussissait surtout dans les petits sujets. Il fut reçu le 4 novembre 1641 à l'Académie où il professa la perspective et dont il se fit exclure. Outre les planches qu'il a gravées pour divers ouvrages de Désargues, on a de lui : *Recueil d'estampes pour servir à l'histoire des plantes*, 3 vol. in-8°; *Icones posthumæ*, in-fol. tiré à 24 exemplaires; *Représentation de diverses figures humaines*, 1656, in-32; *Recueil de figures*, in-4°.

BOSSERVILLE (Seigneurs de), de la famille de Laval (Lorraine).

BOSSOST, maison de Catalogne dont une branche s'est établie en France et a produit les seigneurs de Campels, de Billières et d'Espenan.

BOSSU (*N.*), navigateur du XVIII° siècle, né à Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or). — *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, 1768, 2 vol. in-12; *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, 1777, in-8°.

BOSSU (Jacques le), en latin *Bossulus*, bénédictin, écrivain politique, théologien, né à Paris en 1546, mort à Rome le 7 juin 1626. Docteur en Sorbonne et précepteur de Louis, cardinal de Guise, tué à Blois, il fut un des plus fougueux ennemis de Henri III et de Henri IV. — *Les Devis d'un catholique et d'un politique*, Nantes, 1589; *Sermon funèbre* en l'honneur du P. Bourgoin (voy. ce nom), Nantes, 1590; *Sermon funèbre pour l'anniversaire des princes Henri et Louis de Lorraine*, Nantes, 1590, in-8°.

BOSSU (Daniel le), graveur, vivait dans la seconde moitié du XVII° siècle.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), le plus grand orateur chrétien et l'un des plus grands esprits produits par la France, théologien, historien, philosophe, né à Dijon le 28 septembre 1627, mort à Paris le 12 avril 1704. Il appartenait à une famille de magistrats, originaire de Seurre (Côte-d'Or), et son père était conseiller au parlement de Metz. Il fit ses études au collège des jésuites à Dijon, fut tonsuré à huit ans et à treize (1642) nommé à un canonicat de l'église de Metz. Deux ans plus tard il vint à Paris, fit de la manière la plus brillante sa philosophie au collège de Navarre, et à seize ans prêcha un soir avec succès un sermon à l'hôtel de Rambouillet; ce qui fit dire à un assistant, Voiture, qu'il n'avait jamais entendu prêcher *ni si tôt ni si tard*. Il soutint avec éclat ses thèses de bachelier en janvier 1648, de licence en 1650 et celle de doctorat en 1652, quelques semaines après avoir été ordonné prêtre. Il se rendit ensuite à Metz où il séjourna six ans, se livrant avec ardeur à une étude approfondie de l'Écriture et des Pères; puis envoyé à Paris par son chapitre (1658), il y prêcha durant dix ans (1659-1669) avec un succès extraordinaire dans les différentes paroisses. Il ne fut pas moins heureux dans la conversion des protestants (Turenne, l'abbé de Dangeau, etc.) et composa à ce sujet l'*Exposition de la foi catholique*. Nommé évêque de Condom (septembre 1669), il eut à prononcer l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, puis celle de Henriette, duchesse d'Orléans, où il déploya une éloquence inconnue jusque-là et qui n'a point été surpassée. Louis XIV l'ayant choisi (septembre 1670) pour précepteur du dauphin, Bossuet se démit de son évêché (novembre 1671) et composa pour l'éducation de son royal élève, qui devait si peu répondre à ses soins, divers ouvrages élémentaires d'histoire et de philosophie: Le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, et enfin son célèbre *Discours sur l'histoire universelle*, le premier essai d'une philosophie de l'histoire, et le premier ouvrage d'histoire où les faits soient donnés comme découlant d'un fait général et tendant tous au même but. En même temps par la gravité de ses mœurs, l'élévation et la dignité de son caractère, il savait, au milieu de la corruption de la cour, s'attirer le respect universel, et il ne tint pas à lui que la liaison du roi et de Mme de Montespan ne fût brisée. Premier aumônier de la dauphine (1680), évêque de Meaux (mai 1681), ce fut en cette dernière qualité qu'il assista comme député de la province de Paris à l'Assemblée du clergé réunie en 1682 lors des démêlés survenus entre Louis XIV et Innocent XI au sujet de la régale. Bossuet fut l'âme de cette assemblée, et ce fut lui qui rédigea la célèbre déclaration en quatre articles où il donna aux libertés de l'Église gallicane un code qui leur manquait, déclaration qui, on le sait, a été et est encore l'objet d'amères récriminations.

Les oraisons funèbres de la reine (1683), de la princesse palatine (1685), du chancelier Le Tellier (1686) et enfin celle du prince de Condé (1687) augmentèrent encore, s'il était possible, la réputation de Bossuet, et il fut, à l'acclamation unanime, salué par la Bruyère du nom de *Père de l'Église*. Supérieur de la maison de Navarre (1695), conseiller d'État et premier aumônier de la future duchesse de Bourgogne (1697), Bossuet, souvent appelé à la cour par ses fonctions, résidait, autant qu'il le pouvait, dans son diocèse où, dans l'accomplissement de ses devoirs épiscopaux, il déployait un zèle, une activité et une intelligence admirables. Il s'appliquait aussi sans relâche à la conversion des protestants. Avant de monter sur le siége de Meaux, il avait eu avec le ministre Claude sur l'autorité de l'Église une conférence qui amena entre lui et divers ministres une polémique rendue plus active encore par son *Histoire des variations de l'Église protestante* (1688). Plus tard il prit une part active aux tentatives infructueuses faites en Allemagne pour la réunion des Luthériens au catholicisme, et eut à ce sujet, de 1692 à 1694 et de 1699 à 1701, une correspondance avec Leibnitz. Il montra une grande douceur à l'égard des réformés de son diocèse lors de la révocation de l'édit de Nantes. Sa modération sembla l'abandonner quand il eut à combattre Fénelon, partisan des doctrines du quiétisme, et il montra à poursuivre son adversaire et à le faire condamner à Rome une âpreté et un acharnement que ne peut suffisamment excuser son zèle ardent à maintenir la pureté de la foi. Cette polémique ne fut pas la seule qui occupa les dernières années de sa vie. Arbitre suprême de toutes les questions théologiques qui s'agitaient dans le royaume, il combattit les doctrines des casuistes (*Traité de l'usure*, *Traité de l'amour de Dieu*), celles du cardinal Sfondrate sur la prédestination, et enfin (*Défense de la tradition et des saints Pères*) les opinions neuves et hardies émises dans une version du Nouveau-Testament et dans l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau-Testament*, par Richard Simon qui a ouvert le premier sur ces matières l'école de la critique moderne. L'affaiblissement de la santé de Bossuet vint seule mettre un terme à ses travaux incessants. Atteint de la pierre, il refusa de se laisser opérer, et succomba après de longues souffrances. — Il avait été reçu à l'Académie française le 8 juin 1671.

Un très-grand nombre d'ouvrages de Bossuet

n'ont paru qu'après sa mort. La première édition complète ou soi-disant telle parut à Venise en 1736; une autre à Paris (1743-1753), 20 volumes in-4°; une troisième commencée en 1766 ne fut pas achevée. Enfin, en 1815 et années suivantes, il en fut donné une à Versailles, 43 vol. in-8°; cette édition a servi de type à celles qui ont suivi. Il faut y joindre la *Vie de Bossuet* par le cardinal de Beausset. On peut encore consulter sur l'illustre prélat l'ouvrage si plein de faits et si intéressant du savant M. Floquet, le *Journal* de l'abbé Ledieu et les *Mémoires* de l'abbé Legendre récemment publiés.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), théologien, neveu du précédent, né en 1664, mort à Paris le 12 juillet 1743. Il prit une part active à la condamnation par Rome de l'*Explication des Maximes des saints*, de Fénelon, fut nommé à l'abbaye de Saint Lucien de Beauvais, puis (1716) à l'évêché de Troyes dont il ne reçut les bulles qu'en 1718. Il a publié divers ouvrages de son oncle, et, de plus: *Mandement relatif à l'office de S. Grégoire VII*, 1729, in-4°; *Missale sanctæ ecclesiæ Trecensis*, 1736, in-4°, ouvrage condamné (1737) par l'archevêque de Sens. On peut consulter sur lui le *Journal* de l'abbé Ledieu.

BOSSULUS. Voy. Bossu.

BOSSUT (Comtes de), branche de la maison de Hennin-Liétard (Artois).

BOSSUT, village du Hainaut (Belgique) où, le 4 novembre 1792, les Français battirent un corps de 8000 Autrichiens.

BOSSUT (Charles), célèbre géomètre, né à Tartaras (Loire) le 11 août 1730, mort le 14 janvier 1814. Professeur à l'École du génie à Mézières (1752), il fut nommé (1768) examinateur des élèves du génie et membre de l'Académie des sciences, puis professeur d'hydrodynamique à l'Académie d'architecture. Il perdit ces places lors de la Révolution, et redevint ensuite membre de l'Institut et examinateur à l'École polytechnique. Quoiqu'il ne fût pas engagé dans les ordres, il avait porté jusqu'en 1792 l'habit et le titre d'abbé. — *Cours complet de mathématiques*, 1781 et ann. suiv., réuni en 1800 en 7 vol. in-8°; *Recherches sur la construction la plus avantageuse des digues*, 1764, et 1798, in-4°; *Recherches sur les altérations que la résistance de l'éther peut produire dans le mouvement moyen des planètes*, 1766, in-4°; *Essai sur l'histoire générale des mathématiques*, 1802 et 1810, 2 vol. in-8°; *Mémoires de mathématiques*, 1812, in-8°. Il a en outre inséré divers travaux dans le recueil de l'Académie et donné une édition des Œuvres de Pascal, 5 vol. in-8°.

BOSTAQUET (Seigneurs de), de la famille de Dumont (Picardie).

BOSTPESCHE (Seigneurs de), de la famille de Mauvoisin.

BOT, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Roquesalière et de Saignon; au XVIe siècle, elle se fondit dans la maison provençale de Cardebas.

BOT (Seigneurs du), branche de la maison de Boisé-lin (Bretagne).

BOTAGE, BOUTILLERIE. Le botage consistait en un droit sur la vente des vins en gros et en détail; il était proportionnel au nombre des tonneaux. Par extension, ce mot fut employé pour désigner tout prélèvement sur les transactions commerciales, en marché public et ailleurs.

BOTDRAGER, nom donné dans le peuple au double gros de Flandre, monnaie d'argent représentant un lion heaumé : ce nom venait de ce que le heaume rappelait la forme de la mesure de capacité appelée *bot*.

BOTHÉON (Seigneurs de), branche de la maison de Joyeuse.

BOTHEREL, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs d'Appigné.

BOTIER, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Sédières, de Carnon et de Montamart.

BOTON (Pierre), poëte du XVIe siècle, né à Mâcon. — *Camille*, 1573, in-8°, rare.

BOTT (Jean de), architecte, né en 1670, mort à Dresde le 2 janvier 1745. Calviniste chassé par la révocation de l'édit de Nantes, il devint en Prusse intendant de tous les bâtiments civils et militaires. Il a construit les fortifications de Wesel, l'arsenal de Berlin, le grand portail du château de Potsdam. En 1728, il s'attacha au roi de Saxe, Auguste II, qui le nomma commandant de Dresde et général d'infanterie.

BOTTÉE DE TOULMON (Jean-Joseph-Auguste), administrateur général des poudres et salpêtres, né à Laon en 1764, mort en 1816. = Son fils, AUGUSTE, bibliothécaire du Conservatoire de musique, né à Paris en 1797, y mourut en 1850. Il a publié dans plusieurs recueils, et entre autres dans l'*Annuaire* de la Société de l'Histoire de France, divers Mémoires sur la musique du moyen âge.

BOTTIN (Sébastien), statisticien, né à Grimonwiller (Meurthe) le 17 décembre 1764, mort en 1853. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, fut relevé de ses vœux par le pape en 1804, devint secrétaire général de la préfecture du Nord, et pendant les Cent-Jours membre de la Chambre des représentants. — Il a publié divers ouvrages de statistique, des *Mélanges d'archéologie* (1831), et est surtout connu par l'*Almanach* de Paris qui portait son nom et qui est aujourd'hui réuni à l'Almanach Didot.

BOUC, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône) érigée en marquisat en 1690, en faveur de Joseph de Seguiran. = — (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Bourdon. = — (Seigneurs de), de la famille de Puget (Provence).

BOUCARD (Seigneurs de), de la famille de Blancafort (Berry).

BOUCAREZ (Seigneurs de), de la maison d'Angos (Bigorre).

BOUCH (Seigneurs de), branche de la maison du Puy.

BOUCHAGE (Le), terre et seigneurie du Viennois (Isère), érigée en baronnie par lettres de juillet 1478, en faveur d'Imbert de Batarnay. Elle fut plus tard érigée en comté et possédée par la maison de Joyeuse, puis par la famille de Gratet, à laquelle appartenait François-Joseph de GRATET, vicomte du BOUCHAGE, homme d'État, né à Grenoble le 1er avril 1749, mort à Paris le 12 avril 1821. Il était inspecteur général de l'artillerie depuis quelques jours quand il fut chargé, le 21 juillet 1792, du portefeuille de la marine, qu'il conserva jusqu'à la journée du 10 août. Il resta dès lors éloigné des affaires jusqu'à la seconde Restauration. Appelé alors de nouveau (24 septembre 1815-23 juillet 1817) au ministère de la marine, il signala son administration par ses tendances réactionnaires.

BOUCHARD, ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs d'Aubeterre, qui se fondirent dans la maison d'Esparbès de Lussan, et les seigneurs de Saint-Martin de la Coudre, en Poitou. — Voy. AUBETERRE.

BOUCHARD (Amaury), chancelier du roi de Navarre, né à Saint-Jean-d'Angely, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. Rabelais lui a dédié son édition du *Lucii Cuspidii Testamentum*, ouvrage supposé. On a de lui : *Angeliaci, Santonum præsidis...., feminei sexus apologia*, 1522, in-4°, rare. — Il existe de lui à la Biblio-

thèque impériale, en manuscrit, un traité de *L'excellence et immortalité de l'âme.*

BOUCHARD (François), médecin du XVIIe siècle, professeur à l'Université de Besançon. = Son fils, ALEXIS-DANIEL, docteur en droit et en théologie, protonotaire apostolique, né à Besançon vers 1680, mort en 1758.

BOUCHARD (Le chevalier Armand de), littérateur, né en Provence, mort en 1827.

BOUCHARDY (Joseph), auteur dramatique, né à Paris vers 1810, mort en 1852. — *Gaspardo le pêcheur* (1837); *le Sonneur de Saint-Paul* (1838); *Lazare le pâtre* (1840), drames. Il est l'auteur d'une invention dont on parla quelque temps, le *physionotrace.*

BOUCHARDON (Edme), sculpteur, né à Chaumont en Bassigny (Haute-Marne) le 29 mai 1698, mort à Paris le 27 juillet 1762. Après les premières leçons reçues de son père, il se forma dans l'atelier de Guillaume Coustou, remporta le grand prix en 1722, et le séjour qu'il fit à Rome le garda en partie contre la décadence des arts, qui se fit sentir au temps où il vécut. En Italie, il exécuta les bustes des cardinaux de Rohan et de Polignac, et fut choisi pour exécuter le tombeau de Clément XI. Rappelé par Louis XV, il revint à Paris en 1732, et fut reçu en 1744 à l'Académie, où il remplit les fonctions d'adjoint à professeur et de professeur. On trouve plusieurs morceaux remarquables de la main de cet artiste à Paris et à Versailles; le plus admiré est la fontaine de la rue de Grenelle, dont il fut à la fois le sculpteur et l'architecte Chargé du monument à élever à Louis XV sur la place qui portait le nom de ce prince, la mort l'empêcha de l'achever; toutefois la statue équestre était entièrement de lui. — *S. Charles Borromée*, bas-relief en bronze pour la chapelle de Versailles; *Triton* et deux *Amours* pour le bassin de Neptune à Versailles; *Jésus-Christ*, la *Vierge*, six *Apôtres*, deux *Anges* en bronze (église de Saint-Sulpice à Paris); *Cupidon*, le *Christ portant sa croix* (musée du Louvre).

BOUCHART (Alain), chroniqueur, né près du Croisic au XVe siècle, mort dans la première moitié du XVIe. Il fut conseiller et maître des requêtes au parlement de Bretagne sous le duc François II. — *Les Grandes cronicques de Bretaigne*, Paris, 1514, petit in-fol. gothique, très-rare, ainsi que les autres éditions de 1518, 1531, 1532 et 1541.

BOUCHARLAT (Jean-Louis), géomètre et littérateur, né à Lyon, mort à Paris le 6 janvier 1848.

BOUCHAUD (Matthieu-Antoine), érudit, jurisconsulte, né à Paris le 16 avril 1719, y mourut le 1er février 1804. Membre de l'Académie des inscriptions (1766), puis (1774) professeur de droit des gens au Collége de France et conseiller d'État (1785), il fut, lors de la réorganisation des académies, compris dans la troisième classe de l'Institut.

BOUCHE ET LES MAINS (La). On désignait par cette expression l'hommage que le vassal devait rendre à son seigneur en lui donnant un baiser sur la bouche et en mettant ses mains dans les siennes.

BOUCHAVANNE (Seigneurs de), branche de la maison de Lameth (Picardie).

BOUCHE (Honoré), historien, docteur en théologie, né à Aix en 1598, y mourut le 25 mars 1671. — Outre divers écrits, comme une dissertation en latin (1644) et en français 1663) sur l'authenticité de la tradition provençale relative à la Madeleine, on a de lui : *la Chorographie ou description de Provence*, et *Histoire chronologique du même pays*, Aix, 1664, 2 vol. in-fol., rare. = Son frère, BALTHASAR, jurisconsulte, a publié *la Provence considérée comme pays d'État.*

BOUCHE (Charles-François), historien, homme politique, mort vers 1794. Il était avocat au parlement d'Aix lorsqu'il fut député (1789) aux états généraux; il y demanda la réunion d'Avignon à la France. — *Essai sur l'histoire de Provence*, 1785, 2 vol in-4°.

BOUCHE DU ROI ou **CUISINE-BOUCHE**. On appelait ainsi les officiers de la maison du roi chargés de tout ce qui regardait la cuisine. Elle se composait d'un contrôleur ordinaire, de deux écuyers-bouche, de quatre *maîtres-queues*, de quatre *hâteurs*, de quatre *potagers*, de quatre *pâtissiers*, de quatre *porteurs*, apportant le bois et fournissant le charbon; de trois *galopins*, de quatre garde-vaisselle, de deux huissiers, de deux sommiers du garde-manger, de deux sommiers des *broches*, de deux *avertisseurs*, de quatre *porte-fauteuils* et *table-bouche*, de six *sers-d'eau* et de six *lavandiers*.

BOUCHEL, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Orceval. Armes : *d'azur, semé de trèfles d'argent, au lion passant aussi d'argent.*

BOUCHEL (Laurent), *Bochelus*, canoniste et jurisconsulte, né à Crespy en 1559, mort le 29 avril 1629. — *Decretorum ecclesiæ gallicanæ.... libri VIII*, 1609 et 1621 in-fol.; *Bibliothèque du droit françois*, dont la meilleure édition est celle de 1671, 3 vol. in-fol.; *la Justice criminelle de France*, 1622, in-4°; *Recueil des statuts et règlements des libraires et imprimeurs de Paris*, 1620, in-4°. Il a laissé en manuscrit des *Journaux historiques* qui sont à la Bibliothèque impériale.

BOUCHEMONT (Seigneurs de), de la famille de Sabrevois (Normandie).

BOUCHEPORN (Claude-François-BERTRAND de), administrateur, né à Metz le 4 novembre 1741, mort sur l'échafaud à Toulouse le 15 mars 1794 Il fut successivement avocat et avocat général au parlement de Metz, intendant de la Corse (1775), de Pau et de Bayonne (1785).

BOUCHER (Hector), dit *l'Enfant*, compositeur, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — *Motets* et *Chansons* insérés dans les recueils de N. Du Chemin et de Ad. Le Roy.

BOUCHER, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Milly, de Flogny, de Gisy, de Roffey, de la Chapelle. Armes : *d'argent à trois écrevisses de gueules*, 2 *et* 1. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne* et le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BOUCHER (Nicolas), évêque de Verdun (1588), né à Cernai le 14 novembre 1528, mort le 19 avril 1593. Il fut un partisan zélé de la Ligue. — *Caroli Lotharingii cardinalis et Francisci ducis Guisii litteræ et arma*, 1577, in-4°; *Virdunensis episcopatus*, 1592.

BOUCHER (Jean), fameux prédicateur de la Ligue, né à Paris vers 1548, mort à Tours en 1644. Après avoir été recteur à l'Université de Paris, prieur et docteur de Sorbonne, il était curé de Saint-Benoît, quand commencèrent les troubles de la Ligue. Il fut un des plus fanatiques partisans de l'*Union*, et jusqu'à la reddition de Paris, il ne cessa d'exhaler, soit dans ses sermons, soit dans ses écrits, la haine la plus furieuse contre Henri III et contre le *Béarnais*. A cette époque il fut proscrit et se retira à Tournai, où il devint archidiacre de la cathédrale. Emprisonné dans un voyage clandestin qu'il vint faire en France, il fut relâché par ordre d'Henri IV et retourna en Flandre. — *De justa Henrici tertii abdicatione*, Paris, 1589 (deux éditions), in-8°; Lyon, 1591,

in-8°, rare; *Lettre missive de l'évêque du Mans, avec la réponse par un docteur en théologie*, Paris, Troyes et Orléans, 1589, in-8°; *Sermons de la simulée conversion, et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon*, 1594, in-8°, rare, brûlé par la main du bourreau; *Apologie pour Jean Châtel et pour les pères de Jésus*, 1595, in-8°, sous le pseudonyme de François de Vérone; *Oraison funèbre sur le trépas de Philippe second* (1598 ou 1599), 2ᵉ édition, Anvers, 1600, in-8°, très-rare; *Avis* contre l'appel interjeté par Edmond Richer (sous le nom de Paul de Gimont, sieur d'Esclavolles), 1612, in-8°; *Défense de Jean Boucher*, Tournai, 1626, in-4°; *l'Arche du Testament*, Tournai, 1636, in-8°. On attribue encore à Boucher un certain nombre de pamphlets qu'il a désavoués. On peut consulter sur lui le *Journal* de l'Estoile, qui, pour une certaine période, en parle presque à chaque page.

BOUCHER (Jean), cordelier observantin, né à Besançon, au XVIᵉ siècle. Il voyagea (1611-1612) en Grèce, en Égypte et en Syrie, et a publié le récit de son voyage sous le titre de *Bouquet sacré*, Caen, 1618, in-8°, très-rare. L'ouvrage est dédié *au Roi des Rois Jésus, et à très-sainte et très-puissante princesse Marie, épouse du Père éternel*. Il a été réimprimé plusieurs fois.

BOUCHER (Gilles), jésuite, érudit, né en Artois en 1576, mort à Tournai le 8 mars 1665.— *Belgium Romanum, ecclesiasticum et civile*, Liége, 1665, in-fol.; *Annotatio de chronologia regum Francorum merovædearum* (1612).

BOUCHER (Pierre), gouverneur des Trois-Rivières, colo. du Canada au XVIIᵉ siècle. — *Histoire véritable et naturelle des mœurs et des productions de la Nouvelle-France*, Paris, 1665, in-12.

BOUCHER (Pierre-Joseph), médecin, né à Lille en 1715, mort vers 1780.

BOUCHER (Jean-Baptiste), curé des missions étrangères, puis de Saint-Merri, hagiographe, né à Paris le 7 octobre 1747, mort le 17 octobre 1827.

BOUCHER (Philippe), écrivain janséniste, né à Paris le 13 septembre 1691, y mourut le 3 janvier 1768. — Il a été le fondateur (1727) et pendant plusieurs années le principal rédacteur du journal clandestin les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui parut jusqu'à la Révolution.

BOUCHER (François), célèbre peintre et graveur, premier peintre de Louis XV, né à Paris le 29 septembre 1703, y mourut le 30 mai 1770. Il avait étudié la peinture dans l'atelier de Lemoine, mais il ne suivit pas la manière de son maître, et ses dispositions personnelles l'entraînèrent au genre léger et galant, dans lequel il s'est distingué. En 1725 il visita l'Italie. Il fut reçu à l'Académie le 30 janvier 1734. Avec de la facilité, de la grâce, une couleur agréable, Boucher hâta la décadence de la peinture, et eut le tort de faire servir son art à flatter le libertinage de ses contemporains. Peu d'artistes ont autant produit comme peintre, dessinateur ou graveur. On porte le nombre de ses dessins à plus de dix mille. Ses toiles sont répandues dans toute l'Europe. — *Vénus commandant des armes pour Énée*; quatre *Pastorales*; *Renaud et Armide*; *le Bain de Diane* (musée du Louvre); dix tableaux (musée de Besançon). = JUSTE-FRANÇOIS, fils du précédent, architecte et graveur, né à Paris en 1740.

BOUCHER (P. B.), jurisconsulte, mort dans la première moitié du XIXᵉ siècle.

BOUCHER (Alexandre-Jean), habile violoniste, né à Paris le 11 avril 1770, mort après 1860.

BOUCHER D'ARGIS (Antoine-Gaspard), jurisconsulte, conseiller au conseil souverain de Dombes, conseiller au Châtelet de Paris, né à Paris le 3 avril 1708, y mourut le 26 janvier 1791. = Son fils, ANDRÉ-JEAN, conseiller et lieutenant particulier au Châtelet, né à Paris le 15 novembre 1751, mort sur l'échafaud le 23 juillet 1794. Il déploya une grande fermeté dans le procès criminel intenté au baron de Bezenval (1789), et lors de l'instruction judiciaire faite au sujet des journées des 5 et 6 octobre. — *Recueil d'ordonnances des rois de France*, 15 vol. in-18.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR (Jules-Armand-Guillaume), botaniste, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le 26 juillet 1757, mort vers 1840. — *Flore d'Abbeville*, 1803, in-8°.

BOUCHER DE LA RICHARDERIE (Gilles), magistrat et littérateur, né à Saint-Germain-en-Laye en 1733, mort à Paris en 1810.

BOUCHER SAINT-SAUVEUR (Antoine), conventionnel, né à Paris le 21 juin 1723, mort à Bruxelles en 1805. Après avoir été successivement capitaine de cavalerie au service d'Espagne, maître des eaux et forêts de Touraine, il fut envoyé par la commune de Paris à la Convention, s'y rangea parmi les Montagnards et y vota la mort de Louis XVI. Il passa ensuite au conseil des Cinq-Cents. = Son frère, RENÉ, mort à Paris en 1811. Il avait été condamné à mort pour la part qu'il avait prise à l'insurrection du 13 vendémiaire. — Traduction des *Mœurs des Germains*, de Tacite, 1776.

BOUCHERAT, famille d'où sont sortis les seigneurs de la Forge, de Bomontel, de Piedefer, de Boissy, de Compans. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) = Louis BOUCHERAT, homme d'État, né à Paris le 20 août 1616, mort à Paris le 2 septembre 1699. Après avoir été successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Guyenne, de Languedoc, de Picardie et de Champagne, conseiller d'État, membre du conseil royal, commissaire royal aux états de Languedoc et de Bretagne, il fut nommé, le 1ᵉʳ novembre 1665, chancelier et garde des sceaux, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort.

BOUCHERS. La corporation des bouchers à Paris était la plus ancienne de la ville; elle avait conservé dans son organisation de nombreuses traces de son origine romaine. De temps immémorial elle se composait exclusivement d'un certain nombre de familles chargées des approvisionnements et de la vente de la viande. Aucun étranger n'y était admis. Les fils y succédaient à leurs pères, et, lorsqu'un boucher mourait sans enfants mâles, sa succession faisait retour à la communauté. On conçoit qu'avec un pareil système les étaux se concentrèrent de bonne heure en un petit nombre de mains.

Au XIIᵉ siècle ce monopole présentait de tels inconvénients que Louis VII l'abolit en 1162, mais il ne tarda pas à le rétablir. Les statuts de cette ancienne corporation ne figurent point dans le *Livre des métiers* d'Ét. Boileau.

L'accroissement de la capitale nécessita successivement la création de nouveaux étaux. Ainsi, lorsque l'établissement des bouchers eut été transféré du parvis Notre-Dame dans le voisinage du Châtelet, près de la tour Saint-Jacques (la Boucherie), les étaux du parvis furent donnés par Philippe Auguste (1222) à l'évêque de Paris qui y établit des bouchers; mais la corporation, pour éteindre cette concurrence, se vit forcée de racheter ces nouveaux étaux. Elle les réunit aux siens, et fit construire, pour les abriter, un vaste bâtiment appelé *la Grande-Boucherie*.

Plusieurs autres concessions d'étaux furent accordées à divers établissements (les Templiers, abbaye de Saint-Germain-des-Prés, etc.), mais

lès lettres patentes qui les accordaient avaient soin de réserver tous les priviléges de l'ancienne corporation dont faisaient seuls partie les propriétaires des étaux de la Grande-Boucherie.

A l'époque des troubles qui agitèrent la France pendant la folie de Charles VI, la corporation embrassa la cause du duc de Bourgogne (voy. CABOCHE). Aussi, lorsque les Armagnacs rentrèrent dans Paris, une ordonnance en date du 13 mai 1416 abolit ses priviléges et prescrivit que tous les bouchers de la ville ne formeraient plus qu'une corporation que régiraient des statuts donnés par le roi. La Grande-Boucherie et celle du parvis Notre-Dame devaient être démolies et on créait en même temps quatre autres boucheries. Mais deux ans après, les Bourguignons étant redevenus les maîtres, la Grande Boucherie fut reconstruite et la corporation rétablie dans ses antiques priviléges. Ce fut seulement par des lettres patentes de février 1587 que tous les bouchers de la ville furent réunis en une seule communauté à laquelle on donna des statuts qui subsistèrent, avec de légères modifications, jusqu'en 1789. La Grande-Boucherie continua à être possédée par les familles de la corporation primitive, familles qui, à la fin du dernier siècle, étaient réduites à deux.

L'apprentissage était de trois ans et autant de compagnonnage. Le brevet coûtait 200 livres, la maîtrise 1500. Le jour de la Fête-Dieu était la fête de la communauté.

BOUCHERS DE LA TOURNELLE, surnom donné, au siècle dernier, aux magistrats qui composaient la chambre criminelle de la Tournelle (voy. ce nom). Ils le méritaient par leur impitoyable rigueur, pour ne pas dire leur cruauté.

BOUCHES-DE-L'ELBE, département de l'empire français (1811-1814) qui comprenait la ville et le territoire de Hambourg et quelques parties du Hanovre, du Brunswick et du Lauenbourg. Chef-lieu Hambourg. Il était borné au N. par le Holstein, à l'E. et au S. E. par le royaume de Westphalie, à l'O. et au S. O. par le dép. des Bouches-du-Weser.

BOUCHES-DE-L'ESCAUT, département de l'empire français (1810-1814), formé de la Zélande. Chef-lieu Middelbourg. Il était borné au N. par le dép. des Bouches-de-la-Meuse, à l'E. par le dép. des Deux-Nèthes, au S. par le dép. de l'Escaut, à l'O. par la mer du Nord.

BOUCHES-DE-LA-MEUSE, département de l'empire français (1810-1814), qui comprenait la Hollande méridionale. Chef-lieu La Haye. Il était borné au N. et au N. E. par le dép. du Zuiderzée, à l'E. par le dép. de l'Yssel-Supérieur, au S. par les dép. des Deux-Nèthes et des Bouches-de-l'Escaut, à l'O. par la mer du Nord.

BOUCHES-DE-L'YSSEL, département de l'empire français (1810-1814), formé de la province de l'Over-Yssel. Chef-lieu Zwoll. Il était borné au N. par les dép. de la Frise et de l'Ems-Occidental, à l'E. par le dép. de la Lippe, au S. par le dép. de l'Yssel-Supérieur, et à l'O. par le Zuiderzée.

BOUCHES-DU-RHIN, département de l'empire français (1810-1814), qui comprenait le Brabant oriental. Chef-lieu Bois-le-Duc. Il était borné au N. par l'Yssel-Supérieur, à l'E. par les départements de la Roër et de la Meuse-Inférieure, et à l'O. par le dép. des Deux-Nèthes.

BOUCHES-DU-RHÔNE, département formé par la Basse-Provence. Chef-lieu Marseille. Il est borné au N. par le dép. de Vaucluse, au S. par la Méditerranée, à l'E. par le dép. du Var, à l'O. par le Rhône qui le sépare du dép. du Gard.

Pour les hommes célèbres que ce département a vus naître, voy. AIX, ARLES et MARSEILLE. Aux noms que l'on trouvera à ces articles, nous ajouterons ceux de Michel Nostradamus et de l'abbé Expilly, nés à Saint-Remi, de l'abbé Barthélemy, né à Cassis, du marquis de Barthélemy, né à Aubagne, etc.

BIBLIOGRAPHIE : Diverses *statistiques* par d'Eyguières (1802, in-8°), par Peuchet et Chanlaire (1811, in-4°), par le comte de Villeneuve (1823-34, 4 vol. in-4°), par F. Guindon (1843, in-4°); *Annuaires* du département, 1853 et ann. suivantes.

BOUCHES-DU-WESER, département de l'empire français (1811-1814), comprenant le territoire de la république de Brême et une partie du duché d'Oldenbourg et du Hanovre. Chef-lieu Brême. Il était borné au N. par la mer du Nord, à l'E. par le dép. des Bouches-de-l'Elbe, au S. par le royaume de Westphalie, et à l'E. par les dép. de l'Ems-Supérieur et de l'Ems-Oriental.

BOUCHESEICHE (Jean-Baptiste), géographe, né à Chaumont (Champagne) le 14 octobre 1760, mort le 4 janvier 1825.

BOUCHET (Le), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont, fondée en 1192. = —, seigneurie du Gâtinais français (Seine-et-Oise), érigée en marquisat en faveur de Duquesne.

BOUCHET ou **BOUSCHET** (Du), ancienne maison de l'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Malefre, les marquis de Sourches, les comtes de Montsoreau, les marquis de Tourzel, les seigneurs de la Ferté-Macé, de Jarsan et de la Grand-salle. (Voy. le P. Anselme, t. IX.)

BOUCHET (Du), famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Puy-Greffier, de Sainte-Gemme, de Villiers Charlemagne et de Saint-Cyre.

BOUCHET (Seigneurs du), de la famille de Coux. = — (Seigneurs du), branche de la maison d'Estouteville. = — (Seigneurs du), de la famille de l'Hermite.

BOUCHET (Claude-Antoine), chirurgien, né le 17 février 1785 à Lyon, mort le 25 novembre 1839.

BOUCHET (René), sieur d'Ambillou, poëte du XVIe siècle, né à Poitiers. — *Œuvres poétiques*, Paris, 1609, 6 vol. in-8°.

BOUCHET (Jean), historien et poëte, né à Poitiers le 30 janvier 1476, mort vers 1550. Accueilli avec faveur par Charles VIII, il fut délaissé après la mort de ce prince et revint exercer dans sa ville natale l'état de procureur, que son père avait suivi. — Il a composé de nombreux ouvrages, les uns savants, comme ses *Annales d'Aquitaine* (1524), les autres satiriques, comme *Les Regnars traversant les périlleuses voyes de folles fiances de ce monde;* ou encore, comme ses *Épîtres familières*. Ses ouvrages étant fort rares et fort recherchés des curieux, nous allons en donner la liste : *Les Regnars*, que nous venons de citer (publ. sous le nom de Sébastien Brand), Paris, Ant. Verard, in-fol., goth., s. d., réimprimé, 1504, in-fol., goth.; *Lamoureux transy sans espoir*, Paris, s. d., Ant. Verard, in-fol., goth., réimprimé plusieurs fois, in-4°, goth.: *La déploration de l'Église militante*, Paris, 1512, in-8°, goth., réimprimé plusieurs fois; *Le Temple de bonne renommée*, Paris, Galliot du Pré, 1516, in-4°, goth; c'est l'oraison funèbre du prince de Talmont; elle a été réimprimée plusieurs fois; *Lhistoire et cronicque de Clotaire*, Poitiers (1517), in-4°, goth.; *Le Labirynth (sic) de Fortune*, Paris (1522 ou 1523), in-4°, goth.; Poitiers, 1524, in-4°; *Le Chappelet des princes* (ballades et rondeaux), Poitiers 1536, in-8°; *Le Panégyrique du Chevallier sans reproche* (Louis de la Trémouille), Poitiers, 1527, in-4°, goth., réimprimé en partie dans les collections de Mémoires sur l'histoire de France; *Les anciennes et modernes généalogies des roys de France et mes-*

nement du roy Pharamond, Poitiers, 1527, in-4°, goth., réimprimé, 1531, 1536, 1537, 1539, 1541, 1545; *Les Triumphes de la noble et amoureuse dame*, Poitiers, 1530, in-fol., goth., 1532, Paris, 1535, 1536, etc.; *Les Exclamations... de la noble dame amoureuse*, Paris, 1535, in-8°; *Les Angoysses et remèdes d'amour du Traverseur*, Poitiers, 1536, in-4°, goth., 1537, in-8°; *Le Jugement poétique de l'honneur femenin* (en vers de dix syllabes), Poitiers 1538, in-4°, goth.; *Épistres morales et familières du Traverseur*, Poitiers, 1545, in-fol.; *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1525, 1531, 1535, 1537, in-fol., goth., réimprimées chaque fois avec des augmentations, et enfin, en 1644, in-fol.: cette dernière édition est la meilleure; *Épîtres, élégies, épitaphes pour feu Renée de Bourbon*, Poitiers, 1535, in-4°; *Triomphe du tres chrestien.... Roy de France*, Poitiers, 1549, in-fol.; c'est le dernier écrit de Bouchet. Presque tous ceux que nous venons d'énumérer sont peu considérables, mais ils sont d'une excessive rareté. Plusieurs ont été réunis sous le titre d'*Opuscules du Traverseur des voyes périlleuses*.

BOUCHET (Pierre), poëte du XVI[e] siècle, né à la Rochelle. — *La Pandore*, Poitiers, 1548.

BOUCHET (Guillaume), sieur de Brocourt, conteur, né en 1506 à Poitiers où il fut libraire et juge-consul, mort vers 1606. — *Les Sérées*, Poitiers, 1584, in-4°, souvent réimprimé jadis et de nos jours. C'est un recueil de facéties dont la meilleure édition est celle de Lyon, 1618, 3 vol. in-8°, rare.

BOUCHET (Jean du), généalogiste, historiographe et premier gendarme de France, chevalier de Saint-Michel, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, né en Auvergne en 1599, mort en 1684. Il était l'un des correspondants de Bussy-Rabutin. — *La véritable origine de la seconde et troisième lignées de la maison de France*, 1646 et 1661, in-fol.; *Histoire généalogique de la maison de Courtenay*, 1661, in-fol.; *Preuves de l'histoire généalogique de la maison de Coligny*, 1662, in-fol.; *Table généalogique des comtes d'Auvergne*, 1665, in-fol.; *Table généalogique des anciens vicomtes de La Marche*, 1682, in-fol. Il a en outre édité, avec de nombreuses additions, l'*Histoire de Louis de Bourbon*, de Coustureau, 1642, in-4°. Il y a, à la Bibliothèque impériale, des lettres de lui dans le fonds Bouhier (n° 54) et dans le fonds Gaignières (n° 2798 [1]).

BOUCHET (Louis-André-Gabriel), peintre d'histoire, élève de David. Il obtint le grand prix de peinture en 1797.

BOUCHET-VALGRAND (Seigneurs du), de la famille Le Bas (Berry).

BOUCHETEL. Voy. BOCHETEL.

BOUCHEUL (Joseph), jurisconsulte, né au Dorat (Haute-Vienne) en 1639, mort en 1706.

BOUCHIER (J.), peintre et graveur, né à Bourges vers 1580.

BOUCHIN (Étienne), jurisconsulte, conseiller et procureur du roi à Beaune, vivait dans la première moitié du XVII[e] siècle.

BOUCHITTÉ (Louis-Firmin-Hervé), philosophe et littérateur, né le 15 février 1795 à Paris, mort à Versailles le 5 mars 1861. — *De la philosophie dans ses rapports avec les sciences morales*, 1837, in-8°; *Histoire des preuves de l'existence de Dieu*, 1841, in-8°; *Le rationalisme chrétien à la fin du XI[e] siècle*, 1842, in-8°; *Notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne*, 1856, in-8°; *Le Poussin, sa vie et son œuvre*, 1858, in-8° et in-18. Il a fourni à ce Dictionnaire un certain nombre d'articles relatifs aux peintres, sculpteurs et graveurs.

BOUCHON. Les ordonnances des Aides et un arrêt du conseil du 30 juillet 1689, enjoignaient à tous débitants de boisson de mettre un *bouchon* (rameau de verdure) ou une enseigne à la porte du lieu de leur débit, afin de signaler leur maison aux agents des fermiers.

BOUCHON-DUBOURNIAL (Henri), ingénieur et littérateur, né à Toul en 1749, mort à Paris en 1828.

BOUCHOT (L'abbé Léopold), grammairien, mort dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

BOUCHOT (François), peintre d'histoire, élève de Lethière, né à Paris en 1800, mort vers 1841. Il obtint deux fois le second grand prix de Rome, et passa quelques années en Italie. — *Funérailles de Marceau* (musée de Chartres). Les galeries de Versailles possèdent de lui plusieurs compositions importantes.

BOUCHOTTE (Jean-Baptiste-Noël), homme politique, né le 25 décembre 1754 à Metz où il mourut en juin 1840. Capitaine de cavalerie à l'époque de la Révolution, il parvint bientôt au grade de colonel, et après la défection de Dumouriez, il empêcha Courtrai d'être surpris par les Autrichiens. Le 4 avril 1793, la Convention l'appela à remplacer Beurnonville au ministère de la guerre, et malgré les plaintes et les dénonciations incessantes apportées à la tribune, il fut maintenu dans ses fonctions jusqu'au 1[er] avril 1794. Arrêté après le 9 thermidor, il ne fut relâché que treize mois après et se retira à Metz.

BOUCHU (Étienne-Jean), chimiste, né à Langres le 28 mai 1714, mort à Arc (Barrois), le 16 septembre 1773.

BOUCHU (*N.*, baron), lieutenant général, né en 1771, mort le 2 novembre 1839.

BOUCICAUT (Jean le MEINGRE, dit), maréchal de France, mort vers 1367 ou 1370. Il fut l'un des négociateurs du traité de Brétigny. = Son fils JEAN LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, célèbre capitaine, né à Tours vers 1364, mort en Angleterre en 1421. Jamais existence de chevalier ne fut mieux remplie. A douze ans, il alla, sous Duguesclin et le duc de Bourbon, combattre les Anglais en Normandie, se distingua (1382) à la bataille de Rosebecque, guerroya ensuite dans les rangs des chevaliers teutoniques contre les Lithuaniens, et à son retour soutint entre Calais et Boulogne le fameux pas d'armes de S. Inglevert, contre les Anglais, fut créé maréchal de France (1391), puis, envoyé dans le comté d'Avignon pour faire cesser le schisme, il s'empara de la personne de Benoît XIII. Il accompagna ensuite le comte de Nevers (Jean sans Peur) en Hongrie dans cette désastreuse expédition qui se termina par la bataille de Nicopolis (1396). Fait prisonnier, il échappa par miracle au massacre de ses compagnons, fut transféré en Asie et put, en payant une forte rançon, être mis en liberté la même année. Il retourna en Orient (1400) à la tête d'une expédition pour défendre contre les Turcs l'empereur grec Manuel qu'il ramena en France. Vers cette époque, la république de Gênes s'étant donnée à la France, Boucicaut y fut envoyé (1401), et la gouverna jusqu'en 1409 où les habitants, profitant de son absence, s'insurgèrent et massacrèrent la garnison française. Il revint alors en France, combattit à la bataille d'Azincourt, et fait prisonnier, fut emmené en Angleterre, où il mourut. Il avait fondé à son retour d'Orient l'ordre de chevalerie de *la dame blanche à l'écu verd*. La Vie de Boucicaut écrite par un contemporain a été publiée par Théod. Godefroy, Paris 1620, in-4°, et elle figure dans les grandes collections de mémoires sur l'histoire de France.

BOUCLANS, terre et seigneurie de Franche-Comté (Doubs), érigée en marquisat par lettres

de novembre 1749, en faveur de Joseph Le Bas de Clevant.

BOUCLIER. Le bouclier des Gaulois était long, droit et étroit. Celui des Francs devait être d'une matière légère, en bois ou en osier, car dans le combat ils le faisaient tourner rapidement devant eux, et s'en servaient pour traverser les rivières. Au moyen âge, il y en eut de toutes les formes, suivant les époques et l'usage auquel ils étaient destinés. Le bouclier de l'homme d'armes vers la fin du XIe siècle, convexe et assez grand pour couvrir le corps en entier, était arrondi à la partie supérieure et finissait en pointe. A mesure que l'armure défensive acquit plus d'importance, il diminua peu à peu. Il y en avait de ronds, d'ovales (rondelles ou rondaches), de triangulaires (l'écu) que le chevalier portait pendus au cou), et enfin de carrés, terminés en pointe. Ces derniers, de grande dimension, se fichaient en terre et dans les siéges servaient à protéger les travailleurs. Les boucliers étaient ordinairement en bois recouvert de peau, de cuir bouilli ou de lames de métal. Un écu d'acier est mentionné dans l'inventaire de Louis le Hutin. En France l'usage des boucliers se perpétua jusqu'à la fin du XVIe siècle; il est mentionné et probablement pour la dernière fois en 1621, au siége de Saint-Jean-d'Angély, époque où Louis XIII songea sérieusement à l'adopter de nouveau.

BOUCOIRAN (Seigneurs de), branche de la famille de Clavière (Provence).

BOUDART, famille d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Couturelle et de Maingrival.

BOUDET, ancienne maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Creville, de Gouberville et du Mesnil-Lieubray. Armes : *d'argent à la croix de gueules engrelée.*

BOUDET, famille originaire de Blois d'où sont sortis les seigneurs de Rodon. A cette famille appartenait Michel Boudet, évêque-duc de Langres, pair de France, né à Blois en 1479, mort en 1529. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

BOUDET (Antoine), imprimeur-libraire, antiquaire, né à Lyon, mort à Paris en 1789. Il fut le fondateur du journal des *Affiches* (1745). — *Sceaux du moyen-âge*, 1779, in-4°. = Son frère CLAUDE, chanoine régulier de St-Antoine à Lyon, écrivain, né à Lyon, mort à Paris le 25 décembre 1774.

BOUDET (Jean, comte), général, né à Bordeaux le 19 février 1769, mort le 14 septembre 1809.

BOUDET (Jean-Pierre), pharmacien, chimiste, né à Reims le 26 octobre 1748, mort à Paris en 1829.

BOUDEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Malortie (Normandie).

BOUDIER, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Jousselinière et de la Godefrayrie.

BOUDIER DE LA JOUSSELINIÈRE (René), littérateur, érudit, né en 1634 à Treilly près de Coutances, mort à Mantes en 1723. Il était calviniste. = Son neveu, Pierre-Joseph BOUDIER DE VILLERMET, littérateur, avocat au parlement de Paris, né en 1716. — *Abrégé historique et généalogique de la maison de Seyssel*, 1739, in-4°; *L'ami des femmes*, 1758, in-12, souvent réimprimé.

BOUDIN (Thomas), sculpteur, peintre et architecte du roi, mort à Paris en mars 1637. = Son fils, BARTHÉLEMY, sculpteur, né à Paris en 1610.

BOUDON (Henri-Marie), écrivain ascétique, grand archidiacre d'Évreux, né à La Fère (Aisne), le 14 janvier 1624, mort à Évreux le 31 août 1702.

BOUDOT (Paul), théologien, évêque de Saint-Omer (1618), puis d'Arras, né en Franche-Comté vers 1571, mort le 11 novembre 1635.

BOUDOT (Jean), lexicographe, imprimeur du roi, mort en 1706. Son *Dictionnaire latin-français* fut très longtemps en usage dans les colléges. = Son fils, JEAN, imprimeur-libraire, né à Paris le 9 octobre 1685, mort le 10 mars 1754. = L'abbé PIERRE-JEAN, frère cadet du précédent, érudit, né à Paris en 1689, y mourut le 6 septembre 1771. Attaché à la Bibliothèque du roi, il travailla avec Sallier à en rédiger le catalogue. Il était fort lié avec le président Hénault, qu'il aida dans la rédaction du célèbre *Abrégé chronologique*. Il a publié, avec Marin, la *Bibliothèque du théâtre français*, 1768, 3 vol. in-8°, longtemps attribuée et à tort au duc de la Vallière. — *Essai historique sur l'Aquitaine*, 1755, in-8°.

BOUEIX (Seigneurs de ou du), branche de la maison de Bigny. = — (Seigneurs du), de la famille de Bertrand.

BOUELLES, BOUVELLES ou BOVILLES, en latin BOVILLUS (Charles), philologue et géomètre, né à Sancourt (Somme), mort vers 1553. On a de lui outre un recueil de divers traités de philosophie et de géométrie, en latin, Paris, 1510, in-fol., rare et curieux, *le Livre de l'art et science de géométrie*, Paris, 1511, in-4°, gothique. C'est le premier traité de géométrie écrit en français; *Liber de differentia vulgarium linguarum et gallici sermonis varietate*, Paris, 1533, in-4°, rare; *Dialogi tres de animæ immortalitate*, Lyon, 1552, in-8°, rare; *Proverbiorum vulgarium libri III*, Paris, 1531, in-8°; *Proverbes et dits sententieux*, Paris, 1557, in-8°.

BOUËTARDAYE (Seigneurs de la), branche de la maison de Goyon-Matignon.

BOUETTE DE BLEMUR (Marie-Jacqueline), religieuse bénédictine du Saint-Sacrement à Châtillon, hagiographe, née le 8 janvier 1618, morte le 24 mars 1696. — L'*Année bénédictine*, 7 vol., in-4°.

BOUEX, famille de la Marche d'où sont sortis les seigneurs de Richemont et de Villemort. Armes : *d'argent à deux fasces de gueules.*

BOUEXIC (Le), terre et seigneurie de Bretagne, érigée en vicomté par lettres de février 1637 en faveur de François de Bec-de-Lièvre.

BOUFFEY (Louis-Dominique-Amable), médecin, né en 1748 à Villers-Bocage (Basse-Normandie), mort à Argentan en 1820.

BOUFFLERS, ancienne maison de Picardie dont la généalogie commence à Bernard de Morlay, seigneur de Boufflers, qui vivait en 1133. Elle a produit les seigneurs de Cagny, de Milly, de Champigneulles, de Rouverel, de Guigy et de Plessier, de Remiencourt, de Beaussart, de Harly, et de l'Agnicourt. Armes : *d'argent à neuf croix recroisetées de gueules* 3. 3. *et trois molettes aussi de gueules* 2 *et* 1. (Voy. le t. V du P. Anselme.) Voici les personnages les plus marquants de cette maison : ADRIEN, deuxième du nom, seigneur de Boufflers, grand bailli de Beauvais (1582), né vers 1531, mort le 28 octobre 1622. Il servit avec fidélité Henri III et Henri IV. Il a laissé quelques écrits. = Louis-François DE BOUFFLERS, duc de Boufflers, comte de Cagny, maréchal de France, né le 10 janvier 1644, mort à Fontainebleau le 22 août 1711. Colonel général des dragons (1678), puis lieutenant général, il se distingua de la manière la plus éclatante dans la guerre de la ligue d'Augsbourg, commanda l'armée de la Moselle (1690), puis celle de la Meuse (1693), fut créé maréchal de France (27 mars 1693), gouverneur de Flandre (1694), et soutint dans Namur, qu'il fut obligé de rendre, un siége de 67 jours (1695), qui lui valut l'érection en duché de son comté de Cagny. Lors

de la guerre de la succession d'Espagne, il battit les Anglo-Hollandais près de Eckeren (30 juin 1703), fut assiégé dans Lille et ne capitula (23 octobre 1708) qu'après la résistance la plus héroïque; il fut alors nommé pair. Il se couvrit de gloire à la bataille de Malplaquet (1709), où il commanda la retraite et sauva l'armée. = Son fils, JOSEPH-MARIE, duc de BOUFFLERS, gouverneur et lieutenant général de Flandre, grand bailli de Beauvais, lieutenant général des armées, né le 22 mai 1706. Il mourut le 2 juillet 1747 à Gênes qu'il était allé défendre contre les Autrichiens qui levèrent le siége le jour même de sa mort. = STANISLAS, marquis de BOUFFLERS, connu d'abord sous le nom d'*abbé*, puis sous celui de *chevalier de Boufflers* qui lui est resté, né à Lunéville en 1737, mort à Paris le 18 janvier 1815. Pourvu d'un bénéfice de l'ordre de Malte, mais porté par ses goûts vers une tout autre carrière, il fit la campagne de Hanovre comme capitaine de hussards. Il était devenu maréchal de camp, lorsqu'une chanson sur Marie-Antoinette le fit reléguer comme gouverneur au Sénégal. Il administra sagement et revint bientôt briller dans les salons de Paris par le triple talent de poëte, de peintre et de musicien. Reçu en 1788 à l'Académie française, il fut député en 1789 aux états généraux et y montra une grande modération. Après le 10 août, il émigra en Prusse et rentra en France en 1800, se rattachant complétement à la fortune de Napoléon qu'on lui reproche d'avoir trop loué. Charmant et spirituel écrivain, plein de grâce piquante et de négligence heureuse, il a laissé une foule de vers de circonstance qui eurent sur le moment le plus brillant succès; quelques *fables*, dont la plus jolie est celle des *Deux Pinsons;* des *contes*, dont le meilleur est *Aline, reine de Golconde* (1761); et, par un contraste bizarre, sous l'influence de son séjour en Allemagne, un *Traité du Libre arbitre* (1808), ennuyeux, quoique brillant de style. Il avait été reçu de nouveau à l'Institut en 1804. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées, 1813, 2 vol. in-8°, et 1817, 4 vol. in-18. Il faut y joindre ses *Œuvres posthumes*, 1815, in-18. Il y a encore de lui de nombreuses pièces inédites.

BOUGAINVILLE (Jean-Pierre), littérateur, érudit, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Paris en 1772, mort à Loches le 22 juin 1763. — *Droits des métropoles grecques sur les colonies et devoirs des colonies envers leurs métropoles;* cet écrit le fit admettre en 1745 à l'Académie des inscriptions, dont il devint en 1749 secrétaire perpétuel; il se démit de cette fonction en 1755. = Son frère, LOUIS-ANTOINE, célèbre navigateur, géomètre, né à Paris le 11 novembre 1729, mort le 31 août 1811. D'abord avocat au parlement, il embrassa ensuite la carrière militaire, fut aide de camp de Chevert (1754), secrétaire d'ambassade à Londres (1755), puis (1756) aide de camp du marquis de Montcalm au Canada où il servit avec la plus grande distinction jusqu'à la perte de la colonie, ainsi qu'à l'armée d'Allemagne (1761). La paix conclue, il tourna d'un autre côté son infatigable activité, conçut le projet d'un établissement aux îles Malouines, et nommé par le roi capitaine de vaisseau, il partit (1763) de Saint-Malo avec une flotte fournie par les armateurs de cette ville. Mais les réclamations de l'Espagne forcèrent la France de renoncer à ses projets, et Bougainville, chargé de remettre ces îles à cette puissance, repartit de Saint-Malo le 15 novembre 1766, sur la frégate *la Boudeuse*, accompagné de la flûte *l'Étoile*. Sa mission terminée, il entreprit le premier voyage autour du monde exécuté par un Français, voyage qui a immortalisé son nom. Il ne revint à Saint-Malo que le 16 mars 1769. Chef d'escadre en 1779, il prit une part active à la guerre d'Amérique, fut nommé maréchal de camp (1780), et quitta le service en 1790. Élu (1796) membre de l'Institut dans la section de géographie, et membre du bureau des Longitudes, il fut créé sénateur et comte de l'Empire.—On a de lui : *Traité du calcul intégral*, 1754-1756, 2 vol. in-4°; *Voyage autour du monde*, Paris, 1771, in-4°, 1772, 2 vol. in-8°; cet ouvrage eut un immense succès. Il a inséré dans le recueil de l'Institut un *Essai sur les navigations anciennes et modernes*, et une *Notice sur les sauvages de l'Amérique septentrionale*.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), littérateur, historien, théologien, jésuite, né à Quimper le 4 novembre 1690, mort le 7 janvier 1743. — Trois comédies en prose, dirigées contre les jansénistes : *La Femme docteur*, 1730, in-12; *Les Quakers français*, 1732, in-12; *Le Saint déniché*, 1732, in-12; *Voyage merveilleux du prince Fanferedin dans la Romancie*, 1735, in-12; *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, 1739, in-12, badinage qui le fit exiler à la Flèche; *Histoire du traité de Westphalie* 1744, 2 vol. in-4°, rédigée sur les mémoires du comte d'Avaux. En 1727 il avait déjà publié l'*Histoire des guerres et négociations* qui avaient précédé ce traité, in-4°. La Bibliothèque impériale possède de lui quelques manuscrits autographes (Sup. fr., n° 1845).

BOUGEREL (Joseph), prêtre de l'Oratoire, littérateur, né à Aix en 1680, mort à Paris le 19 mars 1753. — Outre de nombreux articles ou documents inédits qu'il a fournis aux recueils de Niceron, de Desmolets, etc., on a de lui : *Vie de Gassendi*, 1737, in-12; *Lettre sur P. Puget*, 1752, in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*, 1752, in-12. Il y a de lui des lettres autographes à la Bibliothèque impériale (fonds Bouhier, n° 165).

BOUGES (Thomas), religieux augustin de la province de Toulouse, théologien, érudit, né en 1667, mort à Paris le 17 décembre 1741. — *Histoire de Carcassonne*, 1741, in-4°; une édition du *Journal* de L'Estoile, 1741, 4 vol. in-8°.

BOUGET (Jean), professeur d'hébreu au collége de la Propagande, et de littérature grecque au collége romain, camérier secret de Benoît XIV, né à Saumur en 1692, mort à Rome en 1775. — —*Lexicon hebraicum et chaldaico-biblicum*, 1737, 3 vol. in-fol.

BOUGIE, ville d'Algérie qui fut prise par nos troupes le 29 septembre 1833 et depuis lors resta en notre pouvoir.

BOUGIS (Seigneurs de), de la famille de Catinat.

BOUGLET (Pierre), avocat au parlement de Paris, jurisconsulte, vivait dans la première moitié du XVII° siècle.

BOUGOIN (Seigneurs de), branche de la maison de Vivonne (Poitou).

BOUGOUINC (Simon), poëte du XVI° siècle. Il fut valet de chambre de Louis XII. — *L'Espinette du jeune prince*, 1508 et 1514, in-fol., rare; *L'Homme juste et l'homme mondain*, moralité, Paris, Ant. Vérard, 1508, in-4°, rare.

BOUGRES ou **BULGARES**, nom que l'on donnait aux hérétiques Albigeois, parce que leur hérésie, disait-on, avait été apportée de la Bulgarie, appelée populairement *Bougrie*. — C'était aussi le nom que l'on donnait à ceux que l'on accusait d'un vice infâme que l'on prétendait très-commun chez les Bulgares.

BOUGUER (Jean), professeur d'hydrographie, auteur d'un *Traité de navigation*, 1699, 1706, in-4°. = Son fils, PIERRE, célèbre mathémati-

cien et physicien, né au Croisic le 16 février 1698, mort à Paris le 15 août 1758. De 1727 à 1731 il remporta trois prix à l'Académie des sciences, qui l'admit dans son sein (1731) après la publication d'un *Traité de la gradation de la lumière*. En 1736, elle le désigna pour aller avec la Condamine et Godin mesurer un degré de latitude à l'équateur, et il fut l'âme de cette belle expédition qui fut aussi dangereuse que pénible. Malheureusement, le caractère chagrin de Bouguer et des sentiments de jalousie non motivés l'entraînèrent à son retour dans des discussions fort vives avec la Condamine qui, comme le dit M. Biot, « se défendit avec décence, mais, ce qui était un avantage immense dans une lutte pareille, le fit de manière à être lu. » — *De la mâture des vaisseaux*, 1727, in-4° (pièce couronnée); *Traité du navire*, 1746, in-4°; *Entretiens sur la cause de l'inclinaison des orbites des planètes*, 1748, in-4°; *La figure de la terre déterminée par les observations de La Condamine et Bouguer*, 1749, in-4°; *Nouveau traité de navigation et de pilotage*, 1753, in-4°; *Manœuvre des vaisseaux*, 1754, in-4°; *Traité d'optique sur la gradation de la lumière*, 1760, in-4°, publié par l'abbé de la Caille. Bouguer a inséré en outre d'assez nombreux articles dans le *Journal des Savants* (1752-1755) et inventé un instrument qui a rendu de grands services, l'*Héliomètre*. La correspondance de Bouguer avec la Condamine et Daniel Bernouilli existait, il y a une trentaine d'années, à la bibliothèque de l'Observatoire: elle en a à peu près complétement disparu.

BOUGUERAINE (Seigneurs de la), de la maison de Surgères (Aunis).

BOUGY (Seigneurs de), de la maison de Bernart (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Reverend (Normandie).

BOUHEREAU (Élie), médecin, calviniste réfugié en Angleterre, né à la Rochelle en 1642, vivait encore en 1714.

BOUHIER (Jean), jurisconsulte, né à Dijon le 25 mars 1655, mort le 17 avril 1735. = Son petit-fils, JEAN, célèbre érudit et jurisconsulte, président à mortier au parlement de Dijon (1704), membre de l'Académie française (1727), né à Dijon le 16 mars 1673, mort le 17 mars 1746. « Jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il remua tout, a dit d'Alembert, il embrassa tout; il fit ses preuves dans tous les genres, et dans la plupart il fit des œuvres distinguées et dignes de lui. » — *De priscis græcorum ac latinorum litteris dissertatio*, 1708, in-fol.; *Lettres pour et contre sur la fameuse question : Si les solitaires appelés thérapeutes étaient chrétiens*, 1712, in-12; des *Remarques* critiques sur différents écrits de Cicéron, et une traduction de deux Tusculanes imprimée avec la traduction de l'abbé d'Olivet (1721, 1727); *Explication de quelques marbres antiques*, 1733, in-4°, rare; *Poëme de Pétrone*, traduction en vers français, 1737, in-4°, 1738, in-12; *les Amours d'Énée et de Didon*, et autres poésies, 1742, in-12; *Mémoire sur la vie de Montaigne*, 1740, in-4°; *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, 1735, in-8°; *Recherches et dissertations sur Hérodote*, 1746, in-4°; *Traité de la succession des mères*, 1726, in-8°; *Coutumes générales de Bourgogne*, 1742, 1787-88, 2 vol. in-fol., etc., etc. Le président Bouhier avait hérité de son grand-père, Jean Bouhier, une magnifique bibliothèque, qu'il accrut encore notablement. Quelques années avant la Révolution, elle fut achetée par l'abbaye de Clairvaux, et, au moment de la destruction des ordres monastiques, transportée à Troyes, et plus tard dispersée en partie dans diverses bibliothèques, entre autres la Bibliothèque impériale et celle de Montpellier. Il existe de lui des manuscrits et pièces autographes et des correspondances à la Bibliothèque de Dijon et à la Biblioth. nat. M. L. Larchey a publié (1861, in-12) des *Souvenirs* extraits de ses manuscrits.

BOUHIER (Jean), théologien, premier évêque de Dijon (1731-1743), né à Dijon en 1665, mort le 15 octobre 1744. — *Statuts synodaux du diocèse de Dijon*, 1744, in-12. = CLAUDE, évêque de Dijon (1743), mort à Dijon le 21 juin 1755, à 70 ans.

BOUHIER. Voy. BEAUMANOIR.

BOUHOT (Étienne), peintre, né à Bard près Époisses (Côte-d'Or), en 1780.

BOUHOURS (Dominique), jésuite, littérateur et grammairien, né à Paris en 1628, mort le 27 mai 1702. On a dit de lui qu'il servait

Le monde et le ciel par semestre.

— Ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), ouvrage ingénieux, mais d'un style minutieux et recherché, firent sa réputation. Barbier d'Aucour en fit la critique dans ses *Sentiments de Cléanthe*, dont le P. Bouhours s'efforça d'empêcher la publication. Le meilleur ouvrage du P. Bouhours est son traité : *De la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, 1687, in-4°, souvent réimprimé; ses *Doutes sur la langue française*, 1674, in-12, lui suscitèrent de fort longues querelles avec Ménage. On a encore de lui : *Nouvelles remarques sur la langue française*, 1674, in-4° et in-12; *Suite des remarques sur la langue française*, 1692, in-12; *Histoire de Pierre d'Aubusson*, 1676, in-4°, plusieurs fois réimprimée; *Lettres sur le sujet de la princesse de Clèves*, 1678, in-12; *Relation de la sortie d'Espagne du P. Nithard*, 1689, rare; *Recueil de vers choisis*, 1693. *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, 1689, in-12; *Pensées ingénieuses des pères de l'Église*, 1700, in-12; *Vie de saint Ignace*, 1709. On trouve de nombreuses lettres du P. Bouhours dans la correspondance de Bussy. Mme de Sévigné disait de lui : « L'esprit lui sort de tous côtés. » Colbert le choisit pour précepteur de son fils, le marquis de Seignelai.

BOUILLARD (Jacques), graveur, né à Versailles le 14 septembre 1744, mort à Paris en 1806. — On lui doit la collection dite du *Palais-Royal*; *Borée et Orythie*, d'après Vincent; *Apollon et Daphné*, d'après Van Loo. Il avait appartenu à l'ancienne Académie.

BOUILLART (Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Meulan en 1669, mort à Paris le 11 décembre 1726. — *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, 1724, in-fol.

BOUILLÉ, ancienne maison d'Auvergne, dont les personnages les plus marquants sont : NICOLAS, premier aumônier du roi (1757) et évêque d'Autun (1758-1767). = François-Claude-Amour, marquis de BOUILLÉ, général, né le 19 novembre 1739 au château du Cluzel (Hte-Loire), mort en Angleterre le 14 novembre 1800. Gouverneur de la Guadeloupe (1767), il servit avec une grande distinction dans la guerre d'Amérique, et enleva plusieurs îles aux Anglais. Lieutenant général et gouverneur des Trois-Évêchés, il fut en outre, lors de l'Assemblée constituante, nommé gouverneur de l'Alsace et de la Franche-Comté, et ce fut en cette qualité qu'il réprima (1790), avec une rigueur qui souleva contre lui les plus amères récriminations, l'insurrection du régiment suisse de Châteauvieux à Nancy. Malgré le serment qu'il avait

prêté à la Constitution, il profita de son commandement de l'armée de Meuse-Sarre-et-Moselle, pour organiser la fuite de Louis XVI (1791), et émigra le jour même de l'arrestation du monarque à Varennes. — *Mémoires*, 1797, in-8°, souvent réimprimés. = Son fils, Louis-Joseph-Amour, marquis de BOUILLÉ, général, né en 1769, mort le 20 novembre 1850. Il a laissé quelques écrits. Sa femme fut dame du palais de Marie-Louise. = Jean-Baptiste de BOUILLÉ, né à Pichauzet (Auvergne) le 11 juin 1759, mort le 14 janvier 1842. Aumônier de Marie-Antoinette, il émigra, devint ensuite curé à la Martinique, et sous la Restauration fut nommé (1819) évêque de Poitiers, après avoir été aumônier de la duchesse d'Angoulême.

BOUILLÉ (N. de), littérateur du XVII° siècle, né au Mans. — *Les principes de la poésie*, 1647, in-12, rare.

BOUILLÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Méaulne (Anjou).

BOUILLEROT (Louis-Joseph), curé de Romilly-sur-Seine, écrivain, né à Troyes en 1743, mort vers 1810.

BOUILLET (Jean), savant médecin, correspondant de l'Académie des sciences, né à Servian, près Béziers, en 1690, mort à Béziers le 13 août 1777. = Son fils, JEAN-HENRI-NICOLAS, médecin, né à Béziers le 26 décembre 1729.

BOUILLET (Marie-Nicolas), érudit, inspecteur général de l'Université, né à Paris le 5 mai 1798, mort le 28 décembre 1864. — *Dictionnaire de l'antiquité sacrée et profane*, 1826, 2 vol. in-8°; édition des *Œuvres de Bacon*, 1834-35; *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1842, gr. in-8°, ouvrage qui a inauguré, et l'on sait avec quel succès, la série de Dictionnaires à laquelle le présent livre appartient; *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, 1854, in-8°; traduction des *Ennéades*, de Plotin, 1857 et suiv., 3 vol. in-8°.

BOUILLIR (Supplice du). Au moyen âge les faux monnayeurs étaient condamnés à être « bouillis et suffoqués » soit dans l'eau soit dans l'huile. Cette peine fut appliquée encore au milieu du seizième siècle. Elle tomba en désuétude à partir de cette époque et fut formellement abrogée en septembre 1791.

BOUILLON, duché qui, après avoir été réuni à la France en 1795, fut joint en 1815 au grand-duché de Luxembourg dans lequel il est enclavé, et fait aujourd'hui partie du Luxembourg belge. Il a environ 9 lieues carrées. Son chef-lieu était Bouillon, *Bullio*, dont le château, par sa situation sur la frontière, était un poste fort important. La seigneurie, plus tard duché de Bouillon, était un démembrement du comté de Boulogne. Elle avait été, en 1096, vendue par Godefroy de Bouillon à l'évêque de Liége, aux successeurs duquel elle appartint presque sans interruption jusqu'en 1483. A cette époque, Guillaume de la Mark, seigneur de Lumain, s'étant emparé de Liége, dont l'évêque fut massacré, força le chapitre de nommer son frère, Robert I[er] de la Mark (seigneur de Sedan), châtelain de Bouillon, et se fit hypothéquer à lui-même (1484) le duché de Bouillon pour une somme de 30000 livres, indemnité qu'il réclamait de l'église de Liége. Guillaume ayant été tué (1485) par Jean de Horn, évêque de Liége, il en résulta une guerre qui fut terminée en 1492, grâce à la médiation de la France, moyennant une somme de 50000 florins du Rhin, payable en huit années. En 1495, les habitants du Luxembourg s'emparèrent du château de Bouillon, mais Robert y fut rétabli l'année suivante par l'archiduc Maximilien. En 1521, son frère, l'évêque de Liége, lui enleva Bouillon qui, pris par le connétable de Montmorency en 1552, fut donné par Henri II au petit-fils de Robert II, Robert IV de la Mark, à qui il accorda en même temps le rang de duc en France. Mais, par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), le château de Bouillon fut rendu à l'évêque de Liége, sous certaines réserves.—Le titre de duc de Bouillon passa en 1594 dans la maison de la Tour-d'Auvergne, à la mort de Charlotte de la Mark, sœur et héritière de Guillaume-Robert, mort sans enfants, laquelle le légua par testament à son mari, Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne et d'Oliergues, maréchal de France. En 1641, Frédéric-Marie de la Tour le céda aux états de Liége moyennant 150000 florins; mais l'évêque de Liége ayant pris parti contre Louis XIV en 1672, le duc de Créquy s'empara du château en 1676, et le roi en fit don en 1678 au neveu du vicomte de Turenne, Godefroy-Maurice de la Tour, pour le posséder sous sa protection; la possession en resta aux descendants de celui-ci jusqu'à la Révolution. Il y avait dans la principauté un gouverneur et dans le château un commandant pour le roi.

BOUILLON (Robert IV de la Mark, duc de), mort en 1556. Il succéda en 1536 à son père, Robert III de la Mark dans la seigneurie de Sedan, et, comme nous l'avons dit plus haut (voy. BOUILLON), reçut de Henri II (1552) le rang de duc en France. Fait prisonnier par les Espagnols à Hesdin (1553), il ne recouvra sa liberté qu'à la trêve de Vaucelles (2 février 1556) et mourut peu de temps après, empoisonné, dit-on. = HENRI-ROBERT, fils aîné et successeur du précédent dans la seigneurie de Sedan et le duché de Bouillon (1556), né le 7 février 1559, mort le 2 décembre 1574. Par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), il fut forcé de rendre à l'évêque de Liége le duché de Bouillon, tout en conservant le titre de duc. = GUILLAUME-ROBERT, fils et successeur de Henri-Robert, duc de Bouillon et prince de Sedan, né à Sedan le 1[er] janvier 1563, succéda à son père (1574), mort à Genève sans avoir été marié, le 1[er] janvier 1588. Ses biens passèrent à sa sœur Charlotte qui les légua (1594) à son mari, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. Il était calviniste et fort aimé de Henri IV qui le créa maréchal de France (1592). Il fut dès lors appelé le maréchal de Bouillon. Ses menées contre le roi le forcèrent de s'enfuir à Genève (1603), puis chez l'électeur palatin; mais il rentra en grâce (1606). Il se mêla à toutes les intrigues des premières années de Louis XIII et mourut à Sedan le 25 mars 1623, à 67 ans. Il fut le père de Turenne. = FRÉDÉRIC-MAURICE DE LA TOUR, fils aîné du précédent, né à Sedan le 22 octobre 1605, succéda (1623) à son père dans le duché de Bouillon et la principauté de Sedan. Il fit ses premières armes en Hollande, sous les princes d'Orange, ses oncles maternels, et s'acquit une grande réputation militaire. Il passa ensuite au service de la France, se convertit au catholicisme (1637), se joignit au comte de Soissons dans sa révolte contre Louis XIII, et fit sa paix avec ce prince qui le fit lieutenant général de l'armée d'Italie. Arrêté (juin 1642) comme complice de Cinq-Mars, il dut, pour recouvrer sa liberté, céder au roi sa principauté de Sedan. En 1644, il alla commander les troupes du pape, revint en France, se mêla à la Fronde, et par son accommodement avec la cour (1651), reçut en échange de sa principauté de Sedan les comtés d'Auvergne, d'Évreux, et les duchés de Château-Thierri et d'Albret. Il obtint en même temps à la cour rang de prince étranger pour lui et ses successeurs. Il mourut à Pontoise le 9 août 1651. = GODEFROY-MAURICE DE LA TOUR, fils aîné et successeur du précédent, duc de Bouil-

lon, d'Albret et de Château-Thierri, grand chambellan de France (1658), né le 21 juin 1641, mort le 25 juillet 1721. Comme nous l'avons dit plus haut, il fut mis en 1668 en possession du duché de Bouillon. Il avait épousé (1652) Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin (voy. MANCINI). = Son frère, Emmanuel-Théodore DE LA TOUR-D'AUVERGNE, dit le cardinal de Bouillon, né le 24 août 1644, mort en mars 1715. Il porta d'abord le nom d'*abbé duc d'Albret;* nommé cardinal (1669), grand aumônier de France (1671), abbé et chef général de Cluny (1683), il se fit disgracier par ses imprudences, chercha inutilement (1694) à se faire élire prince-évêque de Liége, et envoyé ambassadeur à Rome où il devint doyen du Sacré-Collége, il ne suivit point les instructions qui lui avaient été données dans l'affaire de Fénelon. Rappelé (1700), il refusa de revenir, fut destitué de sa grande aumônerie, et ne se soumit (1701) que quand ses revenus eurent été saisis. Ses intrigues pendant la guerre de la succession d'Espagne furent telles qu'il dut quitter la France (1710) et que le parlement le décréta de prise de corps. Il finit par obtenir la restitution de ses revenus et alla mourir à Rome. — Voy. BALUZE.

BOUILLON Voy. GODEFROY, LA TOUR, MANCINI, TURENNE.

BOUILLON (V. de), poëte, secrétaire du cabinet de Gaston duc d'Orléans, mort en 1662.

BOUILLON (Lucie-Élisabeth), femme de lettres, calviniste, née à Montbéliard le 15 mai 1747. Elle épousa le graveur Renelle.

BOUILLON (Pierre), peintre et graveur, né à Thiviers (Dordogne) en 1776, mort le 15 septembre 1831. Élève de Monsiau, il obtint en 1797 le grand prix de peinture. Le dessin et la gravure de tous les antiques du musée Napoléon (1810-1825, 3 vol. in-fol.) absorbèrent la plus grande partie de son temps et lui en laissèrent peu pour l'exécution de compositions peintes. — *J. C. ressuscitant le fils de la veuve de Naïm.* (Musée du Louvre.)

BOUILLON-LAGRANGE (Edme-Jean-Baptiste), médecin, chimiste, pharmacien, né à Paris le 12 juillet 1764, mort le 24 août 1844.

BOUILLY (Jean-Nicolas), auteur d'un grand nombre de pièces de théâtre et d'ouvrages destinés à l'enfance, né à La Coudraye (Indre-et-Loire) en 1763, mort à Paris le 14 avril 1842. Les plus connus de ses livres de morale sont les *Contes à ma fille* (1809), et les *Conseils à ma fille* (1811), et parmi les opéras, *Pierre le Grand*, musique de Grétry, et *le Jeune Henri*, musique de Méhul. Ses autres pièces de théâtre, la plupart de circonstance, sont complétement oubliées.

BOUIN (Ile de), au fond de la baie de Bourgneuf (Vendée). Charette, qui s'en était emparé en 1793, en fut chassé le 6 décembre de la même année par le général Haxo, après un combat fort vif.

BOUIN (L'abbé Jean-Théodose), astronome, correspondant de l'Académie des sciences, né à Paris le 26 février 1715, mort vers 1795.

BOUIS, **BOUYS** ou **BOYS** (André), peintre et graveur, élève de Troy, né en 1680.

BOUJU (Jacques), président au parlement de Bretagne, poëte latin, né à Châteauneuf (Anjou) en 1515, mort à Angers en 1578. — *Turnella* (La Tournelle), poëme latin, 1578, in-8°. = Son fils, Théophraste BOUJU DE BEAULIEU, controversiste, mort au XVIIe siècle. Il était calviniste, se convertit et devint conseiller et aumônier du roi. On a de lui : *Cartel de deffy....* envoyé au sieur du Moulin, 1603 : plusieurs fois réimprimé avec les réponses de Du Moulin; *Méthode de convaincre toutes sortes d'hérésies par l'Écriture*, 1604, 2 vol. in-12; *Défense de la hiérarchie de l'Église et du Pape*, 1615, in-8°, etc.

BOULAGE (Thomas-Pascal), jurisconsulte, littérateur, professeur de droit français à la faculté de Paris, né à Orléans le 25 mars 1769, mort le 20 mai 1820. — *Conclusion sur les lois des douze tables*, 1805, 1821, in-8°; *Principes de jurisprudence française*, 1819-20, 2 vol. in-8°; *Liste générale des otages de Louis XVI et de toute sa famille*, 1816, in-8°. Boulage avait été un de ceux qui s'étaient offerts en otage pour obtenir la liberté de Louis XVI.

BOULAINVILLIERS, ancienne maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Bezancourt et de Saint-Saire. Armes : *d'argent à trois fasces de gueules, et fascé de huit pièces.* (Voy. l'*Histoire du Gastinois*, par Guillaume Morin.) A cette famille appartenait Henri, comte de BOULAINVILLIERS, historien, né le 11 octobre 1658 à St-Saire (Seine-Inférieure), mort le 23 janvier 1722. Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire avec distinction, il se livra tout entier à l'étude de l'histoire de France Il y porta un esprit original, mais très-systématique. Le régime féodal lui parut le *chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Blessé, comme Saint-Simon, de la toute-puissance de la royauté, il regretta le moyen âge, qu'il se figurait avoir été un temps de liberté; aussi le cardinal de Fleury disait-il de lui qu'il ne connaissait ni le passé, ni le présent, ni l'avenir. — *Mémoires présentés au duc d'Orléans, régent de France*, 1727, 2 vol. in-12; *Histoire de l'ancien gouvernement de France, avec quatorze lettres historiques sur les parlements ou états généraux*, 1727, 3 vol. in-8°; *État de la France*, 1727, 3 vol., souvent réimprimé; *Mémoire pour la noblesse de France contre les ducs et pairs*, in-12, s. d. et 1732, in-8°; *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris*, 1753, 2 vol. in-12; *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1733, 3 vol. in-12; *La vie de Mahomet*, 1730, 1731, in-8°; *Histoire des Arabes*, 1731, 2 vol. in-12; *Traité des trois imposteurs*, 1775, in-8°; *Essai de métaphysique dans les principes de B. de Sp.* (Spinosa), 1731 etc. Le comte de Boulainvilliers a laissé en outre de nombreux manuscrits sur l'histoire de France épars dans diverses bibliothèques publiques, et en 1811 on a vu figurer dans une vente quatre volumes in-4°, de lui, relatifs à l'astrologie judiciaire.

BOULAINVILLIERS (Seigneurs de), de la famille du financier Samuel Bernard.

BOULANGER (Pierre), médecin du XVIe siècle, né dans le Poitou. — Paraphrase poétique (en latin) des *Aphorismes* d'Hippocrate, Paris, 1587.

BOULANGER (Jean), graveur, né à Amiens en 1607, mort vers 1680. Il a gravé d'après Léonard de Vinci, le Guide, N. Coypel, etc. Il passa pour être avec Morin l'inventeur de la gravure au pointillé. = JEAN, peintre, né en Champagne, mort en Italie en 1680.

BOULANGER (Nicolas-Antoine), littérateur, né à Paris le 11 novembre 1722, mort le 16 septembre 1759, inspecteur des ponts et chaussées de la généralité de Paris. Étant employé comme ingénieur, il fut si vivement reporté, à l'aspect des couches géologiques, vers les scènes du déluge, qu'il entreprit dès ce moment de rattacher à la terreur inspirée par ce grand bouleversement, aussi bien que par les phénomènes astronomiques, presque toute l'histoire religieuse et politique des peuples. Aucun de ses ouvrages ne parut de son vivant. Le principal est *l'Antiquité dévoilée*, refait et publié par d'Holbach en 1766, in-4°, et 3 vol. in-12. On a encore de lui : *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* (1761); divers articles

dans l'Encyclopédie, plusieurs dissertations sur Élie, sur Énoch et sur saint Pierre qui est pour lui la même chose que Janus, etc. — Ses œuvres ont été réunies en 1762, 8 vol. in-8°, et 1794, 6 vol. in-8°. On lui a attribué à tort *le Christianisme dévoilé*.

BOULANGER (Jean), général, mort sur l'échafaud en juillet 1794. Il succéda (1793) à Santerre dans le commandement de la garde nationale, puis passa dans l'armée révolutionnaire comme général de brigade, prit les armes pour Robespierre au 9 thermidor, fut arrêté et condamné à mort.

BOULANGER (Clément), peintre, né à Paris, mort en 1842. — *La Procession des ardents* (musée de Nantes).

BOULANGER (Marie-Julie HALIGUER, dame), célèbre cantatrice de l'Opéra-Comique, née à Paris vers 1795, y mourut le 23 juillet 1850. Elle avait débuté en 1811.

BOULANGER (Louis), peintre, né à Verceil (Piémont) de parents français, le 11 mars 1806, mort en avril 1867. Élève de Lethière, puis d'Eugène Devéria, ami intime de Victor Hugo qui lui a dédié plusieurs pièces de vers, il fut l'un des sectateurs les plus ardents du romantisme. En 1860, il fut nommé directeur du musée et de l'école des Beaux-Arts de Dijon. On a, entre autres, de lui : *Mazeppa* (musée de Rouen); *le Départ* (1828) ; *le Triomphe de Pétrarque* (1836); *S. Jérôme et les Romains fugitifs* (1855) ; *les Gentilshommes de la Sierra ; Roméo ; Lazarille et le mendiant* (1857) ; *le Message ; Don Quichotte; Othello; Macbeth* (1859); *Velléda* (1861), etc.

BOULANGERS. La corporation des boulangers à Paris ne commence à paraître, et sous le nom de *talemeliers* qui subsista jusqu'au XIVe siècle, que sous Philippe Auguste, auquel ils payaient une redevance appelée *hautban*. Des statuts leur furent donnés sous saint Louis, et on les trouve dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau (voy. BOILEAU). On y rencontre la mention d'une coutume symbolique fort curieuse et la seule de ce genre qu'offrent les statuts des corporations parisiennes. Le nouveau talemelier devait après quatre années d'exercice aller en compagnie de tous les talemeliers et du maître valet « que l'on appelle *joindre* (gindre) », devant la maison du maître des talemeliers avec un pot neuf en terre rempli de noix et de *nieules* (oublies), et disait en le lui donnant : « Maître, j'ai fait et accompli mes quatre années. » Les assistants ayant confirmé son dire, le maître lui rendait son pot que l'autre allait jeter dehors contre le mur de la maison, puis tous entraient; on devait leur donner « feu et vin, » et chacun d'eux en revanche payait au maître un denier. On retrouve encore la trace de cet usage dans des statuts du XVIIe siècle : ainsi les nouveaux maîtres pendant les trois premiers années qui suivaient leur réception devaient payer au grand pannetier (le chef de la maîtrise depuis le XIIIe siècle) 52 deniers de compte et au bout des trois ans lui apporter « un pot neuf de terre verte ou de faïence, dans lequel il y aurait un romarin ayant sa racine entière, aux branches duquel romarin y aura des pois sucrés, oranges et autres fruits convenables suivant le temps, et ledit pot rempli de pois sucrés. » Plus tard la redevance du pot de romarin fut changée en celle d'un louis d'or.

D'après les statuts de 1305 les talemeliers de Paris, par suite de l'observance des fêtes religieuses qui leur était rigoureusement imposée, ne pouvaient cuire tous les jours de l'année, restriction qui dut probablement être abolie quand la population de Paris eut subi un accroissement notable. Depuis lors diverses ordonnances vinrent compléter ou modifier les statuts antérieurs.

Les boulangers dépendaient d'abord du grand pannetier de France, au nom duquel étaient donnés les statuts et les règlements. La juridiction particulière dont ils jouissaient fut supprimée en 1611, et ils furent dès lors soumis au prévôt de Paris et au lieutenant général de police.

Avant la Révolution leur nombre à Paris était de 183. L'apprentissage était de cinq ans et de quatre années de compagnonnage, avec chef-d'œuvre dont les fils de maître étaient exempts. Le brevet coûtait 40 livres et la maîtrise 900. — Le patron de la communauté était saint Honoré.

Voici l'indication des principaux édits, ordonnances, déclarations, règlements, etc., dont les boulangers ont été l'objet jusqu'à la Révolution.

1305. Après les octaves de Pâques, mai 1349. Règlement pour la police des talemeliers, confirmé en février 1356. — 30 janvier 1350. Nomination de quatre prud'hommes pour examiner le pain des boulangers. — Mai 1351. Ordonnance relative à l'examen par deux prud'hommes du pain qui sera saisi, s'il n'est pas satisfaisant. — 20 avril 1372. Enquête sur les mauvaises pratiques des boulangers ordonnée par le parlement. — Juillet 1372. Déclaration pour le règlement de la juridiction du grand pannetier de France et celle du prévôt de Paris sur les boulangers. — Novembre 1372, 9 décembre 1372, 17 février 1419, 19 septembre 1439, 20 octobre 1573. Édits réglant la police des boulangers. — 10 janvier 1497. Suppression du droit de cinq sous attribué au grand pannetier sur les boulangers du royaume, au sujet du joyeux avénement. — Mars 1635. Édit sur la police des boulangers. — 1er septembre 1699. Règlement pour les achats de blés faits par les boulangers. — 3 mai 1774. Ordonnance de police qui défend de forcer les boulangers à vendre le pain au-dessous du prix courant. — 17 août 1781. Ordonnance de police concernant les garçons boulangers. — 1er mars 1783. Statuts des boulangers de Paris.

BOULANGES (Seigneurs de), de la maison de Housse (Verdunois).

BOULARD (S.), imprimeur-libraire, littérateur, né à Paris vers 1750, mort vers 1809. — *Manuel de l'imprimeur*, 1791, in-8°; *Traité élémentaire de bibliographie*, 1804-06, 2 vol. in-8°.

BOULARD (Antoine-Marie-Henri), célèbre bibliophile, né à Paris le 5 septembre 1754, y mourut le 6 mai 1825. Il renonça de bonne heure à la profession de notaire pour amasser la bibliothèque la plus nombreuse mais non la mieux choisie que jamais particulier ait possédée ; elle se montait à plus de 500 000 volumes. Le catalogue n'occupe pas moins de 5 vol. in-8°. Exécuteur testamentaire de La Harpe, il publia la dernière partie de son *Cours de Littérature*. Il a traduit en outre quelques ouvrages de l'anglais et de l'italien.

BOULARD (Michel), philanthrope, né à Paris le 1er décembre 1761, mort le 16 mars 1825. — Garde des meubles de Marie-Antoinette, puis tapissier de l'Empereur, il fit une fortune considérable que par son testament il employa presque uniquement en œuvres de charité. C'est à lui qu'on doit la fondation de l'hospice Saint-Michel à Saint-Mandé.

BOULAY (Seigneurs du), de la famille de Brûlart. = — (Seigneurs du), de la famille de Dodun. = — (Seigneurs du), de la famille de la Taille. = — (Seigneurs du), de la famille de Talon.

BOULAY (Jacques), agronome, chanoine de Saint-Pierre à Orléans, mort vers 1730.

BOULAY (Charles-Nicolas MAILLET du), littérateur, né à Rouen en 1729, mort le 13 septembre 1769.

BOULAY (N. du), canoniste du XVIIIe siècle. On a de lui : *Histoire du droit public ecclésiastique françois*, Londres, 1740, 2 vol. in-12, souvent réimprimée.

BOULAY (César ÉGASSE du), érudit, né à Saint-Ellier (Mayenne), mort le 16 octobre 1678. Il fut successivement professeur d'humanités au collége de Navarre, greffier, recteur et historiographe de l'université de Paris. — *De patronis quatuor nationum universitatis*, 1662, in-8°; *Carlomagnolia*, 1662, in-8°: *De decanatu nationis gallicæ*, 1662, in-8°; *Remarques sur la dignité, rang, etc., du recteur*, 1668, in-4°; *Historia universitatis parisiensis*, 1665-1673, 6 vol. in-fol., rare et curieux; *Recueil des priviléges de l'Université*, 1674, in-4°; *Factum ou Remarques sur l'election des officiers de l'Université*, 1668, in-4°; *Recueil des priviléges de l'Université de Paris*, 1694, in-4°; *Fondation de l'Université de Paris par l'empereur Charlemagne*, 1675, in-4°, etc., etc. = Son frère, PIERRE, professeur d'humanités au collége de Navarre, a publié *Gemmæ poetarum*, 1662, in-12.

BOULAY D'ACHÈRES (Seigneurs du), de la famille des Le Tonnelier (Beauvaisis).

BOULAY *de la Meurthe* (Antoine-Jacques-Claude, comte), homme politique, publiciste, né à Chaumousey (Vosges), le 19 février 1761, mort à Paris le 4 février 1840. Après avoir servi quelque temps dans les armées de la République, et rempli après le 9 thermidor des fonctions judiciaires à Nancy, il fut nommé député au conseil des Cinq-Cents (1797) et le soir de la journée du 18 fructidor il fit une apologie de ce coup d'État. Le 16 octobre suivant il proposa d'expulser de la République la partie de la haute noblesse qui n'avait point émigré, et depuis cette époque prit une part active à la lutte soutenue par le Corps législatif contre le Directoire. Il contribua au 18 brumaire, et, sous l'Empire, fut nommé comte, président de la section de législation au conseil d'État, administrateur du contentieux des domaines nationaux, et siégea au conseil de régence. Dans les Cent-jours il reprit ses fonctions au conseil d'État, fut nommé ministre d'État, puis sous la deuxième Restauration exilé de 1815 à 1819. — *Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, etc.*, 1798, in-8°, ouvrage qui eut un immense succès; *Tableau politique du règne de Charles II et de Jacques II*, 1818, 1822, 2 vol. in-8°. = Son fils HENRI-GEORGES, né à Nancy le 15 juillet 1797, mort à Paris le 24 novembre 1858. Député de l'opposition sous Louis-Philippe, puis envoyé à la Constituante, il fut choisi après l'élection du 10 décembre pour vice-président de la République, ce qui ne l'empêcha pas, après le coup d'État du 2 décembre, de faire partie de la commission consultative (décembre 1851) et du nouveau sénat.

BOULAY-PATY (Pierre-Sébastien), jurisconsulte, né à Abbaretz, près Châteaubriand (Loire-Inférieure) le 10 août 1763, mort à Donges (Ille-et-Vilaine) le 16 juin 1830. Député au conseil des Cinq-Cents (1798), il s'opposa au coup d'État du 18 brumaire et devint successivement juge, puis conseiller à la cour d'appel de Rennes, place qu'il conserva sous la Restauration. — *Cours de droit commercial et maritime*, 1821, 4 vol. in-8°; *Traité des faillites*, 1825, 2 vol. in-8°. = Son fils, ÉVARISTE-CYPRIEN-FÉLIX, poëte, né à Donges le 18 octobre 1804, mort le 7 juin 1864.

BOULAYE (La), baronnie du Dauphiné qui après avoir appartenu aux maisons de Bourbon-Lancy et de Loges, passa (1599) à Edme de Rochefort, seigneur de Pluveau, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1619. Elle passa ensuite à Nicolas Chaugy, comte de Roussillon, à la famille du maréchal de Bellefond et (1753) à la famille Loppin.

BOULAYE (Seigneurs de la), de la maison d'Échallard (Poitou). = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Gautron (Bretagne). = — (Seigneurs de la), de la famille de Vialard (Auvergne).

BOULBON (Seigneurs de), de la maison d'Oraison. = — (Seigneurs de), de la maison de Raoux ou Raousset.

BOULDUC (Simon), professeur de chimie au jardin du Roi, membre de l'Académie des sciences (1694), mort en 1729. = Son fils, GILLES-FRANÇOIS, né à Paris en 1675, mort à Versailles le 15 janvier 1742, lui succéda dans sa chaire de chimie et fut aussi membre de l'Académie des sciences. Les travaux de ces deux savants sont insérés dans le recueil de l'Académie.

BOULE (Gabriel), historien, théologien, né à Marseille, vivait au milieu du XVIIe siècle. Après avoir été trente ans ministre calviniste à Vinsobres, il abjura et fut nommé conseiller et historiographe du roi. On a de lui : *Essai de l'histoire générale des Protestants*, 1646, in-8°, ouvrage publié après sa conversion; *Histoire naturelle ou Relation du vent particulier de la ville de Nyons en Dauphiné, dit le vent Saint Césaré d'Arles et le Ponthias*, 1647, in-8°.

BOULE (Jean-Charles), prédicateur, né vers 1720 à Cannes, mort après 1765. Il existe de lui des lettres à la Bibliothèque impériale (Sup. fr., n° 2432).

BOULENCOURT (Seigneurs de), branche de la famille de Luillier.

BOULENGER (Louis le), géographe du XVIe siècle. — *Calculation, description et géographie du royaume de France*, Lyon, 1525, 1565; introuvable.

BOULENGER (Pierre), grammairien, né à Troyes, mort en 1598 à Pise où il professait la théologie. = Son fils, JULES-CÉSAR, jésuite, érudit, historien, né à Loudun en 1558, mort à Cahors en 1628. On a de lui : *De Spoliis bellicis*, 1601, in-8°; *De insignibus gentilitiis ducum Lotharingorum*, 1617, in-4°; *De imperatore et imperio romano*, 1618, in-fol.; *Opusculorum systema*, 1621, 2 vol. in-fol.; *Historiarum sui temporis libri XIII*, 1619, in-fol.

BOULIER (Philibert), érudit, théologien, chanoine de la cathédrale de Châlon et de la Sainte-Chapelle de Dijon, mort à Dijon en 1652. — *Recueil de quelques pièces pour servir à l'histoire de Dijon*, 1643; *Sauvegarde du ciel pour la ville de Dijon*, 1643, in-8°, rare.

BOULIERS, famille de Provence, originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs de Cental, de Reillane, de la Tour d'Aigues, de Demonts, de Saint-Michel, de Mane, de Saint-Étienne et de Rousset. Armes : *d'argent au chef de gueules, à la bordure componée de Naples et de Jérusalem.* (Voy. le tome I du *Nouvel armorial de Provence.*)

BOULIGNEUX (Seigneurs de), branche de la maison de La Palu (Bresse).

BOULLANGER (André), dit le *petit père André*, religieux de l'ordre des Augustins réformés, célèbre prédicateur, né vers 1578 à Paris, où il est mort le 21 septembre 1667. Pendant 55 ans il se livra à la prédication dans les principales villes du royaume, et grâce à son langage facétieux, goguenard et plein de verve, il attira la foule à ses sermons. Tallemant lui a consacré une très-piquante historiette.

BOULLAULT (M.), auteur dramatique, romancier, né au XVIIIe siècle. — *L'auteur dans son ménage*, comédie, 1799; *Bélisaire*, mélodrame, 1802, etc.

BOULLAY (Emond du), dit *Clermont*, héraut

d'armes de Lorraine, né à Reims à la fin du XVe siècle. — *Dialogue* (en vers) *des trois estatz de Lorraine*, Strasbourg, 1543, in-fol.; *Dialogue en forme d'argument.... à l'honneur de Charles V*, Metz, 1541, in-8°; *La vie et trépas de deux princes de paix*, Metz, 1547, in-4°; *Les généalogies des princes.... les ducs de Lorraine*, Metz, 1547, Paris, 1549, in-4°; *Le combat de la chair et de l'esprit*, Paris, 1549, in-8°; *Le catholique enterrement du cardinal Claude de Lorraine*, Paris, 1550, in-8°. Tous ces ouvrages sont d'une grande rareté.

BOULLAY (Benoist), écrivain du XVIIe siècle. — *Le Tailleur sincère*, Paris, 1671, in-fol. et in-8°; livre rare, fort curieux pour l'histoire du costume.

BOULLE (André-Charles), célèbre ébéniste, né en 1642 à Paris, où il est mort le 29 février 1732. Le brevet de graveur ordinaire du sceau que lui conféra Louis XIV le qualifie « d'architecte, peintre, sculpteur en mosaïque et inventeur de chiffres. »

BOULLEMER (Louis de), seigneur de Tiville, économiste, né à Alençon le 5 septembre 1727, mort le 1er juillet 1773.

BOULLEMIER (L'abbé Charles), érudit, né le 12 novembre 1725 à Dijon où il fut bibliothécaire, et où il mourut le 11 avril 1803. Il a publié plusieurs mémoires sur Tabourot, Jean des Grès, Olivier de la Marche, Rollin, etc., et a collaboré à la 2e édition de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong.

BOULLENGER DE RIVERY (Claude-François-Félix), littérateur, né à Amiens le 12 juillet 1725, mort le 24 décembre 1758.

BOULLENOIS (Louis), jurisconsulte, né à Paris le 14 septembre 1680, mort le 23 décembre 1762. Il y a des lettres de lui à la Bibliothèque impér., fonds Bouhier, n° 165.

BOULLIAU (Ismaël), *Bullialdus*, astronome, géomètre, érudit, né à Loudun le 28 septembre 1605, mort le 25 novembre 1694. Il était calviniste, mais il se convertit et embrassa l'état ecclésiastique en 1630, voyagea en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Orient, et suivit en Hollande le président de Thou qui y était ambassadeur. A la fin de sa vie, il se retira à l'abbaye de Saint-Victor où il mourut. — *De natura lucis*, 1638, in-8°; *Philolaus, seu Dissertatio de vero systemate mundi*, 1639, in-4°; *Theonis Smyrnæi mathematica*, grec et latin, 1644, in-4°; *Astronomia philolaica*, 1645, in-fol.; *Epistola de solis defectu cujus meminit Livius*, 1645, in-8°; *Manilii astronomicon*, 1655, in-4°; *Pro ecclesiis lusitanicis*, 1656, in-12 : condamné par le saint-office; *Diatriba de sancto Benigno*, 1657, in-8°; *De Lineis spiralibus*, 1657, in-4°; *Astronomiæ philolaicæ fundamenta explicata*, 1657, in-4°; *C. L. Ptolomæi tractatus de judicandi facultate*, 1663, 1667, in-4°; *Ad Astronomos monita duo*, 1667; *Catalogus bibliothecæ Thuanæ*; *Opus novum ad arithmeticam infinitorum*, 1682, in-fol. Boulliau a en outre donné dans la *Byzantine*, une édition avec traduction latine (1649) de la chronique de Ducas. — Les lettres et les manuscrits qui restent de lui sont fort nombreux; nous citerons d'abord la collection en 39 volumes in-f° et in-4° qui, à la Bibliothèque impériale, occupe les numéros 969 à 997 du *Sup. Fr.* On y trouve différents travaux de Boulliau, et entre autres des travaux d'astrologie judiciaire, des minutes de ses lettres, des copies de pièces et de documents, et, ce qui est infiniment précieux et dont on a fait peu usage jusqu'ici, le recueil des lettres scientifiques ou politiques qui lui étaient adressées de différents pays de l'Europe. Nous signalerons encore le n° 3011 du *Sup. Fr.*, qui contient le recueil de ses lettres à Dupuy Saint-Sauveur, les nos 18, 630, 777 de la collection Dupuy, le n° 8600 du fonds latin et enfin la collection d'Hévélius à la bibliothèque de l'Observatoire.

BOULLIER (David Renaud), ministre et théologien protestant, fils de réfugiés français originaires d'Auvergne, né à Utrecht le 24 mars 1699, mort en décembre 1759. — = Son fils, JACQUES-RENAUD, né à Londres vers 1735, mort à La Haye en 1797, fut prédicateur en langue française à Londres et à Amsterdam.

BOULLIETTE (L'abbé), grammairien, né en Bourgogne vers 1720.

BOULLIOT (L'abbé Jean-Baptiste-Joseph), écrivain, né à Philippeville (Belgique) le 3 mars 1750, mort à Saint-Germain le 30 août 1833. — *Biographie ardennaise*, 1830, 2 vol. in-8°.

BOULLOGNE. Voy. BOULOGNE.

BOULOEST (Seigneur de la), branche de la famille de la Broise (Normandie).

BOULOGNE-SUR-MER, *Gessoriacum*, *Bononia*, *Bolonia*, capitale du Boulonnais (Pas-de-Calais). Cette ville, où quelques antiquaires ont voulu retrouver l'emplacement d'*Iccius Portus*, existait à l'époque romaine. Elle fut prise par Carausius et reprise par Constance Chlore (282). Elle fut saccagée par les Normands en 882, et assiégée inutilement par Henri III d'Angleterre en 1347. Henri VIII la prit en 1544, après un siége de six semaines. Le 24 mars 1550, Édouard VI la rendit à la France par le traité d'Outreau, moyennant 400 000 écus. En 1553, elle hérita du siége épiscopal de la ville de Thérouanne, rasée par Charles-Quint, et son évêché, suffragant de Reims, subsista jusqu'en 1790.

En 1264, il s'est tenu un concile à Boulogne où deux traités ont été signés. Le premier, en date du 26 octobre 1360, entre Jean et Édouard III. Il fut confirmé par le dauphin Charles. Le second, traité de paix et de commerce, entre Charles VIII et Henri VII, en date du 24 mai 1497. (Voy. le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

En 1803, après la rupture du traité d'Amiens, Bonaparte forma auprès de Boulogne un camp où il rassembla près de 150 000 hommes, destinés, disait-il, à être transportés en Angleterre. Une nombreuse flottille se trouvait réunie sur la côte et repoussa victorieusement, à diverses reprises, les attaques des Anglais. Le camp fut levé en 1805, lorsque la guerre eut éclaté avec l'Autriche, contre laquelle il était réellement dirigé. Une colonne inaugurée le 15 août 1841 en perpétue le souvenir.

Enfin, c'est à une lieue de Boulogne, sur la plage de Vimereux, qu'eut lieu, le 6 août 1840, le débarquement de Louis-Napoléon, pour la tentative qui le conduisit à Ham.

Boulogne est la patrie de Daunou et de M. Sainte-Beuve.

BIBLIOGRAPHIE : Mich. Lequien, *Abrégé de l'histoire de Boulogne*, 1726; Abbot de Bazinghen, *Recherches concernant la ville de Boulogne*, 1822, in-8°; P. J. B. Bertrand, *Précis de l'hist. de Boulogne*, 1828-29, 2 vol. in-8°; A. Lerhoi, *Hist. de N.-D. de Boulogne*, 1840, in-8°; Joach. Ambert, *Colonne Napoléone*, 1842, in-8°.

ÉVÊQUES DE BOULOGNE. — Claude-André Dormy, 1567-15 fév. 1599. — Claude Dormy, 13 août 1600-30 nov. 1626. — Victor Le Bouthillier, 9 avril 1628-12 déc. 1630. — Jean Dolce, 1er mars 1633-13 juin 1643. — François Perrochel, juin 1643-1675. — Nicolas L'Advocat-Billiad, 30 mai 1677-11 avril 1681. — Claude Le Tonnelier de Breteuil, 2 fév. 1682-8 janv. 1698. — Antoine Girard de la Bournat, février-avril 1698. — Pierre de Langle, avril 1698-avril 1724. — Jean-Marie Henriau, mai 1724-25 janv. 1738. — Augustin-César d'Hervilly de Devise, mars 1738-11 oct. 1742. — François-Joseph-

Gaston de Partz de Pressy, déc. 1742-8 oct. 1789. — Jean-René Asseline, 1789-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. X.)

COMTES DE BOULOGNE. — Hernequin, neveu de Baudouin le Chauve, comte de Flandre; il fut établi comte de Boulogne par Helgaud Ier, comte de Ponthieu, dont il avait épousé la fille. Il périt en 882 dans un combat contre les Normands. — 882, Regnier, Raginaire ou Vaginaire, fils du précédent, mort assassiné av. 900. — Av. 900, Erkenger. — Baudouin le Chauve, comte de Flandre. — 918, Adolfe ou Adalolfe, fils du précédent, mort le 13 nov. 933. — 933, Arnoul, comte de Flandre, frère du précédent. Il meurt en 965, et Guillaume, comte de Ponthieu, s'empare du Boulonnais. — 965, Ernicule ou le *petit Arnoul*, fils de Guillaume. — Après 972, Gui *à la Barbe blanche*. — Baudouin II, fils de Gui, tué en 1033, dans un combat, par Enguerrand, comte de Ponthieu, qui s'empare du Boulonnais. — 1046, Eustache Ier, dit *à l'Œil*, fils de Baudouin II. — Vers 1049, Eustache II, dit *aux Grenons*, fils du précédent. — Vers 1093, Eustache III, fils du précédent. — Vers 1125, Étienne, troisième fils d'Étienne, comte de Blois, et gendre d'Eustache. Il devient roi d'Angleterre en 1135, et vers 1150, cède le comté de Boulogne à Eustache, son fils. — Vers 1150, Eustache IV. — 1153, Guillaume II, frère du précédent. — 1159 ou 1160, Marie, sœur de Guillaume II, et Mathieu d'Alsace, son époux. Marie meurt vers 1182, et Mathieu le 25 juillet 1173. — 1173. Ide, fille aînée de Mathieu d'Alsace, et ses quatre maris : Mathieu II, Gérard de Gueldre (1180), Berthold IV, duc de Zeringhen (1183), Renaud de Dammartin (ap. 1186). Ide mourut en 1216 et Renaud vers 1227, prisonnier au château de Péronne. — 1224, Philippe, dit *Hurepel*, comte de Mortain et de Clermont en Beauvaisis, fils de Philippe Auguste et d'Agnès de Méranie, époux de Mahaut, fille de Renaud et d'Ide. Il fut tué en 1234 dans un tournoi. A la mort de Mahaut (14 janvier 1258), le comté de Boulogne passa à Henri III, duc de Brabant, qui le céda à Guillaume X, comte d'Auvergne. Les comtes d'Auvergne (voy. AUVERGNE), ses successeurs, jouirent du comté de Boulogne jusqu'en 1419 qu'ils en furent dépouillés par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Louis XI le reprit en 1477, et le réunit à la couronne après avoir donné en compensation le Lauragais à Bertrand II, comte d'Auvergne. Mais en prenant possession de ce comté, Louis XI voulut le soustraire à l'hommage qu'il devait à Marie de Bourgogne, suzeraine du comté d'Artois; au mois d'avril 1478, il publia à Hesdin des lettres patentes par lesquelles l'hommage du comté était transporté à l'église de N.-D. de Boulogne, dont il se reconnaissait vassal par le don d'un cœur d'or pesant 13 marcs, don que chacun de ses successeurs devait renouveler à son avénement à la couronne; ce qui fut observé jusqu'à Louis XVI. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

BOULOGNE, près Paris (Traité de). Le 25 juin 1571 fut signé, au château de Boulogne, entre Charles III duc de Lorraine et de Bar, et Charles IX, un traité et concordat au sujet des droits de régale et de souveraineté que le roi cédait au duc.

BOULOGNE ou **BOULLOGNE**, nom d'une famille de peintres : Louis Ier, né en Picardie, mort à Paris le 13 juin 1674. = BON, fils aîné et élève du précédent, né en février 1649 à Paris où il est mort le 16 mai 1717. Reçu à l'Académie le 27 novembre 1677, il y remplit successivement les fonctions d'adjoint à professeur et de professeur. — *Hercule combattant les Centaures et les Lapithes*, tableau de réception à l'Académie; les chapelles de Saint-Jérôme et de Saint-Ambroise, qu'il peignit à fresque dans l'église des Invalides; un certain nombre de plafonds et de tableaux dans la chapelle de Versailles et à Trianon; *Saint Benoît ressuscitant un enfant* (musée du Louvre); *la Sortie de l'arche* (musée de Lyon). = LOUIS, frère cadet du précédent, le plus illustre de la famille, premier peintre du roi, né en juin 1652 à Paris où il est mort le 21 novembre 1733. Il remporta de bonne heure le grand prix par un tableau représentant le passage du Rhin, et fut envoyé à Rome. Il y copia l'*École d'Athènes* et la *Dispute du Saint-Sacrement*, de Raphaël, copies destinées à être exécutées en tapisseries. Il revint en France en 1680 et fut reçu à l'Académie en 1681. Son tableau de réception avait pour sujet *Auguste fermant le temple de Janus*. Il remplit dans l'Académie les fonctions de professeur, qui lui furent conférées le 30 octobre 1693; puis fut adjoint à recteur (1715), recteur (1717), directeur (1722), et fut choisi vers ce temps par l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour faire les dessins des médailles du roi. En 1725, le roi lui accorda des lettres de noblesse et le nomma son premier peintre. — Parmi les nombreuses productions du pinceau de Louis Boullogne, on cite en particulier ses deux tableaux de *Mai*, *le Centenier*, et *la Samaritaine; l'Hémorroïsse*, pour l'église des Chartreux, et quelques sujets bucoliques tirés de Virgile, pour le château de Chantilly. Il peignit en outre, pour la maison du marquis de Luillier, rue des Jeûneurs, un plafond mythologique. Son chef-d'œuvre est la chapelle de Saint-Augustin, aux Invalides, qu'il a décorée tout entière. On lui doit encore le plus grand nombre des tableaux qui ornent les autels particuliers de la chapelle de Versailles, principalement le plafond et le tableau d'autel de la chapelle de la Vierge; *la Présentation au temple; Jésus et la Samaritaine* (musée de Rouen). = MADELEINE, sœur des précédents, peintre de fleurs, née à Paris le 24 juillet 1646, reçue à l'Académie le 7 décembre 1669, morte à Paris le 30 janvier 1710. = GENEVIÈVE, sœur des précédents, peintre de fleurs, née à Paris en août 1645, reçue à l'Académie le 7 décembre 1669, morte à Aix le 5 août 1709. Elle avait épousé le sculpteur Clérion. — *La Fuite en Égypte* (musée de Nancy).

BOULOGNE (Étienne-Antoine), évêque de Troyes, né à Avignon le 26 décembre 1747, mort à Paris le 13 mai 1825. Il prêchait depuis quelque temps à Paris et à la cour quand il fut interdit par Chr. de Beaumont, archevêque de Paris (1778); il ne put remonter en chaire qu'à la mort de celui-ci. Nommé grand vicaire de l'évêque de Châlons-sur-Marne, il prononça dans l'église de l'Oratoire (1782), avec un immense succès, le panégyrique de saint Louis, et de 1782 à 1789 prêcha plusieurs fois devant la cour. Arrêté et relâché plusieurs fois sous la Terreur, il attaqua vivement (1796) les évêques constitutionnels, rédigea les *Annales catholiques*, et au 18 fructidor échappa, en se cachant, à la déportation. Il reprit, après le 18 brumaire, sous le titre d'*Annales philosophiques*, son journal qui fut supprimé en 1801, le fit reparaître sous un autre titre (*Annales littéraires*) jusqu'en 1806, et collabora à la *Gazette de France*, à l'*Europe littéraire* et au *Journal des Débats*. Nommé chapelain de l'empereur, il refusa (1807) l'évêché d'Acqui et accepta (1808) celui de Troyes, et, dans plusieurs mandements, célébra les victoires de Napoléon. Sa conduite au concile de 1811 le fit arrêter et emprisonner à Vincennes, après qu'il se fut démis de son évêché; il n'en sortit que pour être exilé à Falaise. Le 27 novembre 1813 il fut arrêté de nouveau et ne recouvra sa liberté qu'à la chute de l'Empire. Il reprit alors ses fonctions dans son diocèse, eut des démêlés fort vifs avec son cha-

pitre, et fut nommé (1817) archevêque de Vienne, nomination qui n'eut point d'effet. Il fut créé pair en 1820. Ses Œuvres (sermons, discours, mélanges) ont été réunies, 1826, 8 vol. in-8°.

BOULOIRE, seigneurie et châtellenie du Maine (Sarthe), qui, après avoir appartenu à la maison de Jarnac, passa à Jean de Maillé de la Tour-Landry et fut érigée en baronnie en faveur de son fils Jean, par lettres du mois de septembre 1593. Elle passa ensuite aux familles de Hamelin et de Testu.

BOULONNAIS, *Bononiensis tractus ou pagus*, pays avec titre de comté, ayant Boulogne pour capitale. Il était borné au N. par le pays reconquis, au S. par le Ponthieu, à l'E. par l'Artois, et à l'O. par la Manche. Il avait environ 12 lieues de long, sur 8 de large. Bien qu'il fût compris dans la Picardie, il possédait un gouverneur général indépendant de cette province. Il fait aujourd'hui partie du département du Pas-de-Calais. — Voy. BOULOGNE.

BOULOU, voy. ALBÈRE.

BOULOUÈRE (La). Voy. BOULOIRE.

BOUNIN ou **BOUNYN** (Gabriel), littérateur et jurisconsulte du XVIe siècle, né à Châteauroux. — *La Soltane*, tragédie, 1561, in-4°; *les Joies et Allégresses pour le bienveignement et entrée du prince François en sa ville de Bourges*, 1576, in-4°; *Tragédie sur la défaite et occision de la Piaffe et la Picquorée*, 1579, in-4°; *Satyre au Roi contre les Républiquains*, 1586, in-8° : tous ces ouvrages sont très-rares; *Traicté sur les cessions et banqueroutes*, 1586, in-8°.

BOUQUET (Dom Martin), bénédictin, né le 6 août 1685 à Amiens, mort à Paris le 6 avril 1754. Il fut chargé en 1721, à la mort de l'oratorien Lelong, de diriger la vaste entreprise conçue jadis par Colbert de recueillir en un corps d'ouvrage tous les historiens des Gaules et de la France. Il fit paraître, en 1738, les deux premiers volumes de ce vaste recueil sous ce titre : *Rerum gallicarum et francicarum Scriptores*. Il publia le huitième en 1752 et travaillait au neuvième lorsqu'il mourut. Son œuvre continuée par les religieux de son ordre, Houdiquier, Précieux, Clément, Poirier, Brial, puis par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en est aujourd'hui à son XXIIe volume. = Son neveu, PIERRE, érudit, jurisconsulte, mort à Paris le 2 avril 1781.

BOUQUETIÈRES. Les bouquetières à Paris formaient un corps de communauté dont les statuts avaient été enregistrés au Parlement en 1677; un règlement leur fut donné le 26 août 1692. Elles étaient qualifiées maîtresses bouquetières et marchandes chapelières en fleurs. Elles seules avaient le droit d'assortir et de vendre toutes sortes de fleurs naturelles pour baptêmes, mariages, enterrements, etc. Il leur était enjoint de ne se servir que de fleurs fraîches et de ne point employer des fleurs d'acacias. L'apprentissage était de quatre années, plus deux ans de service chez les maîtresses. Celles-ci en 1777 étaient au nombre de 82.

BOUQUETOT (Seigneurs de), branche de la maison de Morlet (Normandie).

BOUQUEVAL (Seigneurs de), de la famille Voisin.

BOUQUIER (Seigneurs de), de la maison de Bocsozel (Dauphiné).

BOUQUIER (Gabriel), conventionnel, né dans le Périgord vers 1750, mort à Terrasson (Dordogne) en 1811. Il vota la mort de Louis XVI. — *La Réunion du 12 août, sans-culottide en 5 actes* (avec Moline), jouée en 1794 avec succès sur plusieurs grands théâtres de Paris.

BOUQUINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Saveuse (Picardie).

BOURBEVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Lavaulx (Lorraine).

BOURBILLY (Seigneurs de), de la maison de Rabutin (Bourgogne).

BOURBON-L'ARCHAMBAUD, *Burbo-Erchembaldi* ou *Archembaldi*, chef-lieu du bas Bourbonnais (Allier), avec titre de duché-pairie, et qui a donné son nom aux seigneurs d'où est sortie la maison royale de France. (Voy. BOURBONNAIS.) Le château de Bourbon existait dès le VIIIe siècle, et fut pris et brûlé à cette époque par Pépin le Bref. Son surnom d'Archambaud lui vint, au Xe siècle, d'Archambaud Ier, sire de Bourbon.

SIRES DE BOURBON. — Avant 921. Aimar ou Ademar. — Avant 936. Gui, frère d'Aimar, à ce que l'on croit. — Aimon Ier, fils aîné d'Aimar, mort après 953. — Archambaud Ier, second fils d'Aimon. Il transmit son nom à ses successeurs et le donna à son château de Bourbon. Il mourut après 959. — Archambaud II, fils ou petit-fils du précédent, mort après 1018. — Archambaud III *du Montet* (*de Monticulo*), fils du précédent, mort vers 1064. — Archambaud IV, fils du précédent, mort le 16 juillet 1078. — 1078-1096. Archambaud V, fils du précédent. — 1096. Aimon II, dit *Vaire-Vache*, frère du précédent, s'empare de la seigneurie de Bourbon au préjudice de son neveu Archambaud VI auquel il fut forcé par Louis VI de la restituer et dont il hérita après 1116. — Archambaud VII, fils d'Aimon II. — 1171. Archambaud VIII, fils du prédédent. — 1200. Mathilde ou Mahaut, fille d'Archambaud VIII. Elle avait épousé Gautier ou Gaucher IV de Vienne, sire de Salins; mais son mariage ayant été déclaré nul (1195), elle se remaria à Gui II, seigneur de Dampierre, qui mourut en 1215. Mahaut mourut en 1218, mais à la mort de son mari elle avait abandonné la seigneurie à son fils aîné qui suit. — 1215. Archambaud IX. Il périt à la bataille de Taillebourg. — 1242. Archambaud X, dit *le Jeune*, fils aîné du précédent. — 1249. Mahaut, fille aînée d'Archambaud X, lui succéda dans la sirerie de Bourbon avec son époux Eudes ou Odet de Bourgogne, et en 1250 hérita des vicomtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre de sa bisaïeule Mathilde. — 1262. Agnès, sœur de Mahaut, lui succéda avec son époux, Jean, seigneur de Charolais, qui mourut en 1268. Elle se remaria en 1277 à Robert II, comte d'Artois. — 1283. Béatrix, fille d'Agnès et de Jean, succéda à sa mère avec son époux Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis. — Voy. rectifications au SUPPLÉMENT.

DUCS DE BOURBON. 1310. Louis Ier, dit *le Grand* et *le Boiteux*, appelé *Louis-Monsieur* du vivant de son père Robert, succéda à sa mère, Béatrix, dans la sirerie de Bourbon et à son père (1318) dans le comté de Clermont dont il prit le titre. Il se distingua dans les guerres contre les Flamands et reçut la charge de grand chambrier de France qui fut héréditaire dans sa maison jusqu'à la fuite du connétable Charles de Bourbon. Les services qu'il rendit à Charles le Bel dans la guerre contre les Anglais en Guyenne firent ériger par ce prince la sirerie de Bourbon et les seigneuries d'Issoudun, de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Montferrand, en duché-pairie par lettres du 27 décembre 1327; et par des lettres datées du même mois, le roi lui donna en pairie le comté de la Marche en échange du comté de Clermont qui lui fut rendu (1331) par Philippe de Valois. Il mourut en janvier 1342 à 62 ans. = Pierre Ier, fils et successeur du précédent, tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356. = Louis II, dit *le Bon*, fils et successeur du précédent (1356), né le 4 août 1337, fut un des otages envoyés en Angleterre (1360) comme caution de la rançon du roi Jean, y resta 8 ans et à

son retour en France, institua (1370) l'ordre de chevalerie de *l'Écu d'or*. Il se distingua dans les guerres contre les Anglais en Bretagne et en Guyenne, fut l'un des quatre princes du sang chargés de la tutelle de Charles VI (1380), combattit à Rosebecq (1382), et commanda (1390) une croisade contre Tunis, croisade qui, après deux victoires, se termina par un traité avantageux. Dans la querelle des maisons d'Orléans et de Bourgogne, il prit parti contre Jean sans Peur, et mourut à Moulins le 19 août 1410. Il agrandit considérablement ses domaines par l'acquisition des principautés de Beaujolais et de Dombes et de la baronnie de Combrailles. Il avait épousé (1371) Anne, fille de Béraud II, comte de Clermont et Dauphin d'Auvergne. = Jean Ier, né en mars 1382, succéda (1410) à son père Louis II. Il prit parti, comme lui, pour la maison d'Orléans contre le duc de Bourgogne, défendit contre le roi et le duc la ville de Bourges (1412), fut pris à Azincourt (1415), et mourut à Londres en janvier 1434. Il avait épousé (1400) Marie, fille de Jean, duc de Berry, qui lui apporta en dot le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier. Il laissa, entre autres enfants naturels, Alexandre, dit le *bâtard de Bourbon*, qui ayant pris une part active à l'insurrection du Dauphin et des princes contre Charles VII, fut arrêté à Bar-sur-Aube (1441), condamné à mort, mis dans un sac et jeté à l'eau. = Charles Ier, fils aîné de Jean Ier, né en 1401, succéda (1434) à son père dont il avait administré les domaines depuis la bataille d'Azincourt. Il portait alors le titre de comte de Clermont, bien que ce comté fût au pouvoir des Anglais. Il embrassa le parti du Dauphin qui le nomma (1420) capitaine général en Languedoc et en Guyenne, fut battu (1429) à la *journée des harengs*, engagea avec le duc de Bourgogne (1434) des hostilités bientôt terminées, et contribua à la paix d'Arras (1435). S'étant mis à la tête d'une conspiration contre le roi (1440), conspiration où entrèrent le Dauphin, le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, le comte de Dunois et de nombreux seigneurs, il fut promptement obligé de faire sa soumission en abandonnant les châteaux de Vincennes, de Corbeil, de Loches, etc. Une nouvelle conspiration (1442) n'eut pas un meilleur succès. Il mourut le 4 décembre 1456. De sa femme Agnès de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, il eut, entre autres, Jean, qui suit; Charles, né en 1437, archevêque de Lyon (1445), légat d'Avignon (1465), cardinal (1476), évêque de Clermont (1477), mort en 1488; Pierre, qui succéda à son frère Jean et dont il sera parlé plus loin; Louis, évêque de Liége, massacré par le comte de la Marck en 1442. Il eut 3 fils naturels, dont l'aîné, Pierre de Bourbon, dit le *bâtard de Liége*, fut la tige des comtes de Busset; Jacques, chevalier de la Toison d'or, mort le 22 mai 1468. — Jean II, dit *le Bon*, né en 1426, fils aîné de Charles Ier lui succéda (1456). N'étant encore que comte de Clermont, il commanda (1450) l'armée qui battit les Anglais à Formigny. Il se joignit à la ligue du *Bien public*, combattit à Montlhéry (1465), et fit sa paix à Conflans en même temps que les princes. En 1475 étant lieutenant général pour le roi dans le Lyonnais, il battit et prit, près de Gy, Antoine de Luxembourg, comte de Rouci, gouverneur de Bourgogne. Pendant la minorité de Charles VIII, bien qu'il eût été nommé connétable et lieutenant général du royaume, il prit part à la révolte du duc d'Orléans (1484). Il mourut à Moulins le 1er avril 1488 sans postérité légitime. Il laissa cinq enfants naturels, entre autres: Mathieu, dit le *grand bâtard* de Bourbon, conseiller et chambellan de Charles VIII, gouverneur de Guyenne et de Picardie, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, mort en septembre 1505; il fut fait prisonnier à la bataille de Fornoue; Charles, baron de Caudes-Aigues, sénéchal de Toulouse, mort le 8 septembre 1502 : il fut la tige des seigneurs de Malause; Hector, évêque de Lavaur, puis archevêque de Toulouse (1492), mort en 1502. — Pierre II, troisième fils de Charles Ier, né en novembre 1439, succéda à son frère Jean II (1488), après avoir forcé son frère le cardinal Charles de renoncer à sa succession. Il porta d'abord le titre de sire de Beaujeu et épousa (1474) Anne de France, fille aînée de Louis XI, qui devint régente pendant la minorité de Charles VIII (voy. ANNE). Il mourut à Moulins le 8 octobre 1503, ne laissant qu'une fille, Suzanne, qui, le 10 mai 1505, épousa Charles, fils de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier et Dauphin d'Auvergne, et qui devint par ce mariage, sous le nom de Charles II, le seigneur le plus riche de la chrétienté. Il se distiugua à la bataille d'Agnadel (1509), et créé connétable (12 janvier 1515), contribua puissamment à la victoire de Marignan. Vice-roi du Milanais, il repoussa Maximilien, mais fut bientôt rappelé par les intrigues de Louise de Savoie qui lui avait voué une haine implacable, et qui, quand il fut devenu veuf (28 avril 1521), lui disputa l'héritage de sa femme comme étant la plus proche héritière de celle-ci. Un arrêt du parlement ayant provisoirement ordonné le sequestre des biens en litige, Charles noua des intrigues avec Charles-Quint, auquel il promit de faire soulever plusieurs provinces de la France. La conspiration ayant été découverte, il se sauva en Franche-Comté d'où il passa en Italie (1523), et fut l'un des principaux auteurs des revers qu'éprouvèrent les armes françaises au delà des monts. Il envahit la Provence (1524) et assiégea Marseille d'où il fut repoussé. Ce fut à lui, en grande partie, que fut dû le gain de la bataille de Pavie (1525). Trompé par l'empereur qui ne tint point ses promesses, laissé par lui sans argent en Lombardie à la tête de troupes indisciplinées, il se vit forcé de les conduire contre Rome, et fut tué d'une balle au moment où il montait à l'assaut, le 6 mai 1527. Le parlement par un arrêt en date du 16 juillet suivant, déclara réunis au domaine royal le duché de Bourbon et les autres fiefs appartenant au connétable et qui relevaient de la couronne.

Par lettres patentes du 7 mars 1661, Louis XIV, en échange du duché d'Albret, de la baronnie de Durance et d'autres domaines, céda le duché de Bourbon à Louis II, prince de Condé.

Les armes de la maison de Bourbon, avant qu'elle devînt la maison royale de France, étaient : *d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bande de gueules.*

De la maison de Bourbon sont sortis les branches suivantes :

1° Branche de Bourbon-Montpensier. Elle commence avec Louis de Bourbon, troisième fils de Jean Ier duc de Bourbon, et finit avec le connétable Charles de Bourbon tué au siége de Rome en 1527 (voy. MONTPENSIER); 2° branche de Bourbon-La-Marche. Elle eut pour chef le troisième fils de Louis Ier, duc de Bourbon, Jacques de Bourbon comte de la Marche et de Ponthieu, mort le 6 avril 1361 et finit avec Jacques de Bourbon, comte de la Marche, mort le 24 septembre 1438. Cette branche a produit les branches des comtes et ducs de Vendôme, de Bourbon-Carenci, de Bourbon-Duisant, et de Bourbon-Préaux. La branche de Vendôme commence au second fils de Jean de Bourbon, comte de la Marche, Louis de Bourbon, mort le 21 décembre 1446. Le dernier duc de Vendôme fut Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret dont il eut

Henri IV. (Voy. Carençi, Duisant, Marche, Préaux et Vendôme.) 3° La branche de Bourbon-Condé sortie de celle de Vendôme. Elle commence à Louis de Bourbon, prince de Condé, marquis de Conti, comte de Soissons (septième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme), tué à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569. Le dernier membre de cette branche fut le prince de Condé, mort en 1830. — Voy Condé.

La branche de Condé a produit à son tour celles de Bourbon-Conti, de Bourbon-Soissons et des princes de la Roche-sur-Yon, ducs de Montpensier. — Voy. Conti, Montpensier, La Roche-sur-Yon, Soissons.

Outre ces branches légitimes, la maison de Bourbon a encore donné naissance à un certain nombre de branches bâtardes, savoir :

Les seigneurs de Ligny et de Rubempré, bâtards de Bourbon-Vendôme. — Voy. Ligny et Rubempré.

Les marquis de Malause, bâtards de Bourbon. — Voy. Malause.

Les comtes de Busset, bâtards de Bourbon. — Voy. Busset.

(Voy. sur la maison de Bourbon, le tom. Ier du P. Anselme). Cf. Bourbonnais.

BOURBON (Louis, cardinal de), quatrième fils de François de Bourbon, comte de Vendôme, né le 2 janvier 1493, mort le 17 mars 1556. Il fut successivement évêque de Laon (1510), cardinal (1516), archevêque de Sens (1535), légat en Savoie, puis (1552), gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France.

BOURBON (Charles, cardinal de), fils de Charles de Bourbon, comte de Vendôme, né à la Ferté-sous-Jouarre le 22 décembre 1520, mort à Fontenay-le-Comte le 9 mai 1590. Il fut nommé successivement évêque de Nevers (1540), puis de Saintes (1544), cardinal (1548), archevêque de Rouen (1550), et administrateur de l'evêché de Beauvais quand le cardinal de Châtillon se fut fait protestant. Il se montra dévoué aux Guises, et après l'assassinat du duc et du cardinal aux états de Blois, fut enfermé au château de Fontenay-le-Comte, ce qui ne l'empêcha pas, à la mort de Henri III, d'être proclamé roi par les ligueurs sous le nom de Charles X, et il fut reconnu comme tel par un arrêt du Parlement de Paris en date du 3 mars 1590. Il mourut dans sa prison deux mois après. On a des monnaies frappées à son effigie.

BOURBON (Charles, cardinal de Vendôme puis de), petit-neveu du précédent, et quatrième fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé, né à Gandelu (Aisne) en 1562, mort à Saint-Germain des Prés, dont il était abbé, le 30 juillet 1594. Pourvu des plus riches abbayes, cardinal sans être prêtre (1583), archevêque de Rouen à la mort de son grand-oncle (1590), il eut quelque temps l'espérance de se faire reconnaître pour roi, mais la conversion de son neveu Henri IV vint mettre fin à ses intrigues.

BOURBON (Louis, duc de). — Voy. Condé.

BOURBON (Frère Jacques de), fils naturel de Louis de Bourbon évêque de Liége, chroniqueur, mort à Paris le 22 septembre 1527. Il était chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem lors du siege de Rhodes en 1522, et devint plus tard grand prieur de France. — *La grande et merveilleuse et très-cruelle Oppugnation de la noble cité de Rhodes;* Paris, 1525, petit in-fol. goth.; 1526, in-4°; 1527, in-fol. Cette pièce fort rare a été réimprimée dans Vertot.

BOURBON (Nicolas), dit l'*Ancien*, poëte latin, né à Vandeuvre près de Bar-sur-Aube, en 1503, mort après 1550. Sa réputation le fit choisir par Marguerite de Navarre pour diriger l'éducation de Jeanne d'Albret. — *Nugæ*, 1535, 1538, 1540, in-8°; *Pædologia*, 1536, in-4°; *Tabellæ elementariæ pueris ingenuis pernecessariæ*, 1539, in-8°; *In Francisci Valesii regis obitum*, 1547 in-4°; enfin un grand nombre d'épitaphes. Ph. Dubois a donné des œuvres de N. Bourbon une édit. *ad usum Delphini*, 1685, 2 vol. in-4°. = Son petit-neveu, Nicolas dit *le Jeune*, poëte latin, oratorien, membre de l'Académie française, né à Vandeuvre en 1574, mort à Paris en 1644. Il fut de 1611 à 1620 professeur de grec au Collége royal.

BOURBON-LANCY, *Burbo-Anseli*, ville de l'Autunois (Saône-et-Loire) avec titre de baronnie. Après avoir appartenu aux sires de Bourbon, elle fut réunie à la couronne par un édit de janvier 1532. Elle en fut distraite, en 1576, avec faculté de rachat perpétuel, par Henri III qui en fit don à Diane, légitimée de France, femme du duc François de Montmorency.

BOURBON (Ile). Voy. Réunion.

BOURBONNAIS, province dont Moulins était la capitale. Il était borné au N. par le Nivernais et le Berry; au S. par l'Auvergne; à l'E. par la Bourgogne et le Forez; à l'O. par le Berry, et avait environ 27 lieues de long, sur 11 de large. A l'époque de César, il était habité par les *Arverni*, les *Bituriges-Cubi* et les *Ædui*. Ceux-ci après la défaite des Helvètes donnèrent asile aux *Boii* qu'ils établirent entre l'Allier et la Loire. Sous Honorius il fut partagé entre l'Aquitaine Première et la Lyonnaise Première.

Conquis par les Wisigoths qui en furent dépouillés par Clovis (507), le Bourbonnais, au xe siècle, était devenu fief immédiat de la couronne. — Voy. Bourbon-l'Archambaud.

Bibliographie : Nicolai. *Description du Bourbonnais;* J. Auberi, *Antiquités du Bourbonnais*, 1604, in-8°; Henri L. de Coiffier de Moret, *Histoire du Bourbonnais*, 1814-1816, 2 vol. in-8°; Ach. Allier, *Histoire de l'ancien Bourbonnais*, 1834-38, 2 vol. in-fol.; J. B. Béraud, *Histoire des sires et des ducs de Bourbon*, 1812-31, in-8°; Huillard-Bréholles, *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon*, 1866, in-4°.

BOURBOTTE (Pierre), conventionnel, né au Vault (Côte-d'Or), le 5 juin 1763, mort sur l'échafaud à Paris le 13 juin 1795. Représentant de l'Yonne à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, s'opposa aux poursuites contre les auteurs des massacres de septembre, fut envoyé dans la Vendée où il montra une grande bravoure et se prononça toujours pour les mesures de rigueur; il passa ensuite à l'armée du Rhin-et-Moselle. De retour à la Convention, il prit lors de la journée du 1er prairial une part active à l'insurrection des faubourgs, et fut décrété d'accusation. Transféré avec ses collègues Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy et Soubrany dans le Finistère, il fut comme eux ramené à Paris et traduit devant une commission militaire qui les condamna à mort. Ils se frappèrent alors l'un après l'autre d'un couteau qu'ils se passèrent. Bourbotte et les deux derniers ne firent que se blesser et furent conduits à l'échafaud.

BOURBOURG, *Broburgus*, ville de la Flandre flamingante (Nord). Elle appartint d'abord à des seigneurs particuliers et passa ensuite aux comtes de Guines, puis aux comtes de Flandre. Prise par les Français en 1645, elle leur fut laissée par le traité des Pyrénées. Elle possédait une abbaye de filles nobles, de l'ordre de Saint-Benoît, qui, fondée hors de la ville à la fin du xie siècle par Robert II, comte d'Artois, y avait été transférée en 1551.

BOURCET (Pierre-Joseph de), ingénieur, lieutenant général (1762), né à Usseaux dans la vallée de Pragelas (Piémont) en 1700, mort en 1780.—*Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont, de la Savoie*, 1801, in-8°; *Carte to-*

pographique du haut Dauphiné, 1758, en neuf feuilles. En 1792 on a imprimé des extraits de ses papiers sous le titre de : *Mémoires historiques sur la guerre d'Allemagne* de 1757 à 1762, 3 vol. in-8°; le dernier volume est de Devaux.

BOURCHENU (Jean-Pierre Moret de), marquis de Valbonnais, érudit, né à Grenoble le 23 juin 1651, mort le 2 mars 1730. Il fut successivement conseiller au Parlement, président de la Chambre des comptes, conseiller d'État, et membre de l'Académie des inscriptions (1728). En 1701, il était devenu aveugle. — *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*, 1711, in-fol., réimprimés sous le titre d'*Histoire du Dauphiné*, 1722, 2 vol. in-fol.; *Mémoire pour établir la juridiction du parlement et de la chambre des comptes de Grenoble sur la principauté d'Orange*, 1715, in-fol.; *Histoire abrégée de la donation du Dauphiné*, dans le *Recueil des pièces intéressantes*, 1769, in-12; des dissertations et des lettres dans divers recueils du temps. — Il existe de lui des lettres à la Bibliothèque impériale, fonds Bouhier, n° 165. = Un membre de la même famille, Flodoard Moret de Bourchenu fut évêque de Vence de 1715 à 1727.

BOURCIER (François-Antoine, comte), général, né à la Petite-Pierre, près de Phalsbourg en 1760, mort en 1828. Sous la Restauration il fut conseiller d'État et député ministériel.

BOURCIER (Jean-Léonard, baron de Montureux), homme d'État et magistrat, né à Vezelise le 17 août 1649, mort le 9 septembre 1726. Procureur général du Luxembourg et comté de Chiny, puis (1698) procureur général près la cour souveraine de Lorraine, il fut le rédacteur des codes connus sous le nom de *Codes Léopold*. Envoyé du duc de Lorraine au congrès d'Utrecht, il fut créé baron, puis premier président de la cour souveraine de Nancy. — *Droit de la maison de Lorraine sur le royaume de Sicile*, in-4°, réimprimé sous le titre de : *Dissertation sur l'origine et la nature du duché de Lorraine*, 1721, in-4°; *Arrêts de la cour souveraine de Lorraine*, 1707-1722, 2 vol. in-4°. = Son fils Jean-Louis, comte de Montureux, diplomate et jurisconsulte, né à Luxembourg le 21 mai 1687, mort à Nancy le 14 mars 1737. — *Recueil des Édits, Ordonnances, etc., du règne de Léopold*, 1733-1734, 4 vol. in-4°, continué et porté à 15 vol.; *Histoire de Jean Léonard, baron de Bourcier*, 1740, in-8°, imprimé à petit nombre; *Instruction pour mon fils aîné, qui prend le parti de la guerre*, 1740, in-fol.

BOURDAILLE (Michel), docteur de Sorbonne, théologien, aumônier et grand vicaire de la Rochelle où il mourut le 26 mars 1694.

BOURDAISIÈRE (La). Voy. Babou.

BOURDALOUE (Louis), célèbre prédicateur, né à Bourges le 20 août 1632, mort à Paris le 13 mai 1704. Après avoir prêché quelque temps avec succès en province, il fut appelé à Paris par ses supérieurs et y fit entendre un genre d'éloquence que la chaire chrétienne ne connaissait pas encore. La cour, habituée aux éclairs et aux tonnerres de Bossuet, sembla leur préférer encore une éloquence grave et sévère, noble sans efforts, moins éclatante que solide, appuyée sur une remarquable vigueur de logique, nourrie de raisonnements et de preuves fortement enchaînées, moins propre à entraîner les cœurs qu'à convaincre les esprits. Mme de Sévigné écrivit à sa fille qu'elle « n'avait jamais rien entendu de plus beau, de plus noble, de plus étonnant que les sermons du P. Bourdaloue. » Louis XIV voulut l'entendre pendant dix carêmes ou avents et lui dit « qu'il aimait mieux ses redites que les choses nouvelles des autres. » On a appelé Bourdaloue *le premier de nos sermonnaires:* son talent convient tout à fait au genre démonstratif du sermon; dans les autres genres qui exigent plus d'éclat et de sublime, comme l'oraison funèbre, il ne se soutient pas. « Il fut, a dit l'abbé Maury, un des plus beaux ouvrages de Bossuet. » Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il ne vint qu'après lui. Une vie vertueuse et chrétienne aidait les effets de son éloquence. Boileau, qui n'aimait pas les jésuites, aimait et voyait souvent Bourdaloue. Envoyé dans le Languedoc après la révocation de l'édit de Nantes, pour convertir les protestants, Bourdaloue s'acquitta de cette tâche avec un zèle et une douceur évangéliques.

Les *Sermons* de Bourdaloue ont été publiés par le P. Bretonneau, Paris, 1707-1734, édition assez rare et qui se paye fort cher quand les exemplaires portent une ancienne reliure. Nous signalerons encore les éditions de 1709-1734, 18 vol. in-12; de 1822-1826 (chez Méquignon), 17 vol. in-8°, édition complète des œuvres ainsi que celle de Lefèvre (1833-34) et de Didot (1840), 3 vol. gr. in-8° à 2 colonnes; *Instruction générale donnée à Madame de Maintenon*, 1819, in-18. Les *sermons inédits* publiés en 1810 et 1823, sont reconnus apocryphes.

BOURDÉ (Seigneurs du), de la maison de Pompadour (Limousin).

BOURDÉ DE LA VILLEHUET (Jacques), capitaine de vaisseau au service de la Compagnie des Indes, né vers 1730 à Saint-Coulomb, près de Saint-Malo, mort à Lorient en 1789. — *Le Manœuvrier*, 1765, in-8°, souvent réimprimé; *Mémoire sur l'arrimage des vaisseaux*, inséré dans le t. IX du Recueil de l'Académie des sciences; *Manuel des marins*, Lorient, 1773, in-8°.

BOURDEAUX (Chistophe de), poëte satirique, né à Paris, vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Les ténèbres et regrets des prédicants*, Paris, 1563, rare; *Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles faites et composées contre les rebelles*, Paris, sans date (vers 1570), in-16, très-rare; *Chambrière à louer, à tout faire*. Rouen, in-8°, rare.

BOURDEILLE, ancienne et illustre maison du Périgord, d'où sont sortis les seigneurs de Montagrier, de Craugnac, de Brantôme, de Montanceys, de Bernardière, de Mastas et de Montrésor. Armes : *d'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglées d'azur, et posées en contrebande l'une sur l'autre.* (Voy. la généalogie placée à la suite des œuvres de Brantôme, édit. de 1740 et édit. postérieures.) Les personnages les plus marquants de cette maison sont : Arnaud Ier, gouverneur et sénéchal de Périgord, capitaine de cent hommes d'armes. Il servit avec fidélité Charles VI et Charles VII, et soutint contre les Anglais un siége de plus de deux mois dans son château de Bourdeille. = Son fils, Hélie, franciscain, évêque de Périgueux (1447), archevêque de Tours (1468), cardinal (1483), mort à Artanes, près de Tours, le 5 juillet 1484. Il eut des démêlés assez vifs avec le parlement au sujet d'un monitoire qu'il avait publié contre les infracteurs des immunités ecclésiastiques, à l'occasion de l'emprisonnement du cardinal Balue et de Guillaume de Haraucourt. — *Opus pro pragmaticæ sanctionis abrogatione*, Rome, 1486; Toulouse, 1518; et un traité en latin, relatif à la Pucelle d'Orléans. = André, vicomte de Bourdeille, sénéchal et gouverneur du Périgord, conseiller d'État, capitaine de cent hommes d'armes, né vers 1519, mort en janvier 1582. A la suite des œuvres de son frère, Pierre de Bourdeille, seigneur abbé de Brantôme (voy. Brantôme), on a imprimé ses *Maximes de la guerre* et sa *Cor-*

respondance avec Charles IX, Catherine de Médicis et Henri III.

BOURDEILLE (Claude de). Voy. MONTRÉSOR.

BOURDEL. Voy. BARILLON.

BOURDELAYE (Seigneurs de la), branche de a maison bretonne de Coetlogon.

BOURDELIN (Claude), chimiste, membre de l'Académie des sciences (1668), né en 1621 à Villefranche, près de Lyon, mort le 15 octobre 1699. = Son fils aîné, CLAUDE, premier médecin de la duchesse de Bourgogne, membre de l'Académie des sciences et de la Société Royale de Londres, né à Senlis le 20 juin 1667, mort le 20 avril 1711. = FRANÇOIS, frère du précédent, antiquaire, membre de l'Académie des inscriptions, né à Senlis le 15 juillet 1668, mort le 24 mai 1717. = LOUIS-CLAUDE, fils du précédent, médecin de Mesdames, filles de Louis XV, professeur de chimie au Jardin du Roi, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1695, mort le 13 septembre 1777.

BOURDELLES, terre du Bordelais, érigée d'abord en châtellenie par lettres de décembre 1605, en faveur de Louis Fradet, sieur de Saint-Aoust, puis en baronnie au mois d'août 1637, en faveur de J. Fradet, seigneur de Saint-Aoust. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Fumée.

BOURDELOT (Jean), philologue, maître des requêtes de Marie de Médicis, né à Sens, mort à Paris en 1638. — Éditions avec traduction latine et commentaires de Lucien (1615, in-f°), d'Héliodore (1619, in-8°), et de Pétrone (1663 et 1677, in-12). Il y a des lettres de lui à la Bibliothèque impériale dans la correspondance de Peiresc. = Son frère, EDME, médecin de Louis XIII (1610). = Pierre MICHON, dit l'abbé BOURDELOT, neveu des précédents, médecin, naturaliste, né à Sens le 2 février 1610, mort à Paris le 9 février 1685. Il fut successivement médecin des princes de Condé, et premier médecin (1651) de la reine Christine qui l'appela à Stockholm où il resta plusieurs années. Il réunissait dans sa maison à Paris une espèce d'académie, et après sa mort on a publié trois volumes des *Conférences* qui s'y tenaient. = Pierre BONNET, dit BOURDELOT, neveu du précédent, médecin ordinaire de Louis XIV, premier médecin de la duchesse de Bourgogne, né vers 1654, mort en 1709.

BOURDET (Seigneurs du), branche de la maison de Rochechouart.

BOURDICHON (Jean), peintre ordinaire de Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, né à Tours, mort après 1516.

BOURDICT (Pierre), sculpteur, né à Lyon, membre de l'Académie, vivait au XVIIe siècle.

BOURDIGNÉ (Charles de), poëte, né en Anjou, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. Il était prêtre. — *La légende joyeuse* (de) *maistre Pierre Faifeu*, 1526 et 1531, in-4°, gothique; éditions excessivement rares; 1723, in-8°, dans la collection Coustelier.

BOURDIGNÉ (Jean de), chroniqueur, de la même famille que le précédent, né à Angers où il était prêtre et chanoine, mort vers le milieu du XVIe siècle. On a de lui: *Lystoire agrégative des Annales et Cronicques d'Anjou, et plusieurs faictz dignes de mémoire*, etc., *reveues et additionnées par le Viateur;* Angers, 1529, in-fol. goth., et 1533, in-fol. très-rare. Elle a été réimprimée en 1842, 2 vol. in-8°.

BOURDILLON (Seigneurs de), de la maison de la Platière. C'est à cette branche qu'appartenait Imbert de la PLATIÈRE, seigneur de BOURDILLON, maréchal de France (1562), mort à Fontainebleau le 4 avril 1567. Il y a des lettres de lui à la bibliothèque du Louvre et dans la collection Dupuy à la Bibliothèque impériale.

BOURDIN (Maurice), anti-pape, né dans le Limousin, mort à Fumone, près d'Alatri, en 1122. Nommé évêque de Coïmbre, puis archevêque de Braga (1110) et envoyé comme légat par le pape Pascal II, auprès de l'empereur Henri V, il trahit les intérêts du pape qui l'excommunia. Après la mort de celui-ci (1118), Henri V fit élever comme pape sous le nom de Grégoire VIII, Bourdin, qui parvint à s'emparer de Rome. Il en fut chassé (1121) et mourut en prison.

BOURDIN (Gilles), érudit et jurisconsulte, procureur général au parlement de Paris, né à Paris en 1515, mort le 23 janvier 1570. — Commentaire grec sur les *Thesmophories* d'Aristophane; des mémoires manuscrits sur les libertés de l'Église gallicane (Biblioth. impér. collection Dupuy); et *Paraphrasis in constitutiones regias anno* 1539 *editas*, souvent réimprimée. Il y a de lui plusieurs lettres dans la collection Godefroy (portef. 257 et 268) à la bibliothèque de l'Institut.

BOURDIN (Jacques), seigneur de Vilaines, homme d'État, mort le 6 juillet 1567. Il fut successivement secrétaire d'État sous Henri II, François II et Charles IX, secrétaire des finances (1549), puis chargé du département des affaires étrangères. Il y a des pièces manuscrites de lui à la Bibliothèque impériale dans le fonds Saint-Germain Harlay. = NICOLAS, petit-fils du précédent, littérateur et astrologue, mort gouverneur de Vitry-le François, en 1676.

BOURDOIS DE LA MOTHE (Edme-Joachim), médecin, né à Joigny le 24 septembre 1754, mort vers 1830.

BOURDOISE (L'abbé Adrien), instituteur de la communauté des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, né dans le diocèse de Chartres le 1er juillet 1584, mort le 19 juillet 1655. Sa vie entière fut occupée par des œuvres de piété. — *L'idée d'un bon ecclésiastique*, ouvrage posthume. Sa Vie a été publiée plusieurs fois.

BOURDON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Pons, de Bouc et de Canaux. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

BOURDON (Sébastien), l'un des plus célèbres peintres de l'école française, graveur, recteur de l'Académie de peinture dont il fut un des fondateurs, né à Montpellier vers 1621, mort à Paris le 8 mai 1671. Il était calviniste. Son père, peintre sur verre, lui donna les premières notions de son art, après quoi il l'envoya à Paris. Ses heureuses dispositions se développèrent si rapidement qu'à l'âge de quatorze ans il peignit avec succès une voûte à fresque dans un château voisin de Bordeaux. Il alla chercher en Italie les ressources qui lui manquaient en France, et sa facilité à imiter les maîtres l'attacha à un marchand de tableaux qui profita de cette disposition. Il reçut les avis du Poussin, alors à Rome, et l'on s'aperçoit qu'il sut les mettre à profit. De retour en France, il peignit en 1643, pour Notre-Dame, le tableau votif des orfévres. Il avait passé quelque temps (1653-1654) en Suède avec le titre de premier peintre de la reine Christine, et après l'abdication de cette princesse, il revint à Paris où il peignit, entre autres, l'histoire de Phaéton, dans une galerie de l'hôtel du président de Bretonvilliers. — *Martyre de saint Pierre;* deux *Sainte-Famille; Sacrifice de Noé; le Christ et les enfants; Descente de croix; César au tombeau d'Alexandre;* deux *Haltes de Bohémiens; Décollation de saint Protais; Salomon sacrifiant aux idoles: l'Adoration des bergers; les Mendiants; Portraits* de Descartes, de Chamillart; deux *Portraits* de lui-même (musée du Louvre); *Portrait* de Chris-

tine de Suède et de divers autres personnages (musée de Versailles); *Portrait; Attaque de brigands; Saint Jean-Baptiste* (musée de Lyon); *Moïse sauvé des eaux*, d'après Poussin (musée de Rouen); *Paysage; Martyre de sainte Agnès; Martyre de saint Jean* (musée de Nantes).

BOURDON (Aimé), médecin, né en 1638 à Cambrai où il est mort le 21 décembre 1706.

BOURDON (Louis-Gabriel), littérateur, né en 1741 à Versailles où il est mort en 1795.

BOURDON (Isidore), membre de l'Académie de médecine, médecin en chef des épidémies du département de la Seine, né à Merry (Orne) le 26 août 1796, mort en 1861. — Outre un grand nombre d'articles insérés dans les journaux, les revues, etc., on a de lui : *Principes de Physiologie médicale*, 1828, 2 vol. in-8°; *Principes de Physiologie comparée*, 1830, in-8°; *la Physiognomonie et la Phrénologie*, 1842, in-12; *Lettres à Camille sur la Physiologie*, 2e édit., 1843; *Illustres médecins et naturalistes des temps modernes*, 1844, in-12; *Notions d'hygiène pratique*, 1844, in-8°.

BOURDON DE LA CROSNIÈRE (Léonard-Jean-Joseph), conventionnel, né en 1758 à Longné (Sarthe), mort au commencement de la Restauration. Avocat au conseil du roi et chef d'une maison d'éducation à Paris au moment de la Révolution, il prit une part active à la journée du 10 août et fut envoyé (1792) à la Convention par le département du Loiret. Ce fut lui qui amena les prisonniers de la haute cour à Versailles où ils furent massacrés. A la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, il se montra le partisan et le provocateur des mesures les plus rigoureuses, mais menacé par Robespierre, il s'unit aux ennemis de celui-ci et le 9 thermidor, adjoint à Barras dans le commandement de la garde nationale, s'empara à l'hôtel de ville des chefs de la Montagne. Arrêté lors de la conspiration du 12 germinal an IV (1er avril 1795), il sortit de prison par l'amnistie du 4 brumaire suivant (25 octobre). Il passa ensuite au conseil des Cinq-Cents et fut quelque temps l'agent du Directoire à Hambourg. Après le 18 brumaire, il disparut de la scène politique, et quelque temps avant sa mort il dirigeait à Paris une école primaire. — *Mémoire sur l'instruction et l'éducation nationale*, 1789, in-8°; *Recueil des actions civiques des républicains français*, 4 numéros, 1794, in-8°; *Rapport sur la libre circulation des grains*, in-8°; *Organisation des greniers nationaux décrétés par la Convention*, in-8°; *le Tombeau des impostures*, sans-culottide dramatique en 3 actes, 1794, in-8°. = Son frère, le baron Marc-Antoine BOURDON DE VATRY, né à Saint Maur le 21 novembre 1761, mort à Paris le 22 avril 1828. Secrétaire du comte de Grasse (1782), employé au ministère de la marine, chef du bureau des colonies (1795), agent maritime à Anvers (1798), il fut quelque temps ministre de la marine (1799) et successivement préfet maritime au Havre, préfet de Vaucluse (1803), de Maine-et-Loire (1806), de Gênes (1809), et de l'Isère pendant les Cent-Jours. — Il fut pensionné par Louis XVIII.

BOURDON, *de l'Oise* (François-Louis), conventionnel, né à Remy, près Compiègne, mort à Sinnamari en 1797. Procureur au parlement de Paris à l'époque de la Révolution, il combattit à la journée du 10 août, et fut élu député à la Convention par le département de l'Oise. Il vota la mort du roi sans appel ni sursis, prit une très-grande part à la chute des Girondins, fut envoyé en Vendée (juin 1793) où il accusa Westermann de pillage et suspendit Rossignol. A son retour, il fit décréter d'arrestation les fermiers généraux (25 novembre), se brouilla avec les terroristes et fut exclu des clubs des Cordeliers et des Droits de l'homme, comme traître à la patrie. Le 9 thermidor il contribua puissamment à la chute de Robespierre, et dès lors s'éloigna de plus en plus du parti révolutionnaire; il finit par s'attacher au parti clichien; aussi, après le coup d'État du 18 fructidor, il fut proscrit et transporté à Sinnamari où il mourut quelques mois après son arrivée.

BOURDON DE SIGRAIS (Claude-Guillaume), érudit et littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né dans le bailliage de Lons-le-Saulnier en 1715, mort à Paris en 1791. — *Histoire des rats, pour servir à l'histoire universelle*, Ratopolis, 1738, in-8°; *Institutions militaires de Végèce, traduites en français*, 1743, 1759, in-12; *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois*, 1774, in-12; *Considérations sur l'esprit militaire des Germains*, 1781, in-12; *Considérations sur l'esprit militaire des Francs et des Français*, 1786, in-12.

BOURDONNAIE (Anne-François-Auguste, comte de la), général, né à Guérande le 27 septembre 1747, mort à Dax en novembre 1793. Maréchal de camp (1788), il se rallia à la cause de la Révolution, fut nommé général de division (septembre 1792), fit lever le siége de Lille à l'armée autrichienne (octobre), commanda, dans l'invasion de la Belgique, l'aile gauche de l'armée de Dumouriez avec lequel il eut de graves démêlés qui le firent rappeler. Il fut ensuite envoyé en Vendée (1793), puis à l'armée des Pyrénées-Occidentales, mais sa santé le força bientôt de se retirer.

BOURDONNAIE (François-Régis, comte de la), homme politique, né à Angers le 19 mars 1767, mort le 28 août 1839 au château de Mésangeau (Maine-et-Loire). Officier à l'époque de la Révolution, il émigra (1792), servit d'abord dans l'armée de Condé, puis dans les troupes vendéennes. Sous l'Empire, il demanda inutilement une place de sénateur, prit une part active aux intrigues royalistes qui, en 1814, préparèrent le retour des Bourbons, fut proscrit pendant les Cent-Jours, et à la seconde Restauration fit partie de la *chambre introuvable*. Dès lors, celui que Decazes appelait un *tigre à froid*, et d'autres un *jacobin blanc*, se signala par la fougue de ses opinions ultra-royalistes. Il fit aux ministres, quels qu'ils fussent, une guerre acharnée et dans laquelle il fut quelquefois, par exemple, quand il demandait la liberté de la presse, soutenu par la gauche. Lors de la formation du ministère Polignac, il reçut le portefeuille de l'intérieur, mais il le résigna au bout de trois mois; il fut alors nommé ministre d'État, membre du conseil privé, puis (janvier 1830) pair de France, titre qu'il perdit à la révolution de Juillet, à partir de laquelle il vécut dans la retraite.

BOURDONNAIS (La). Voy. LA BOURDONNAIS.

BOURDONNAYE (La), famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Blossac, de la Juliennaye, de Coetion (ou Couetyon) et de Liré. Armes : *de gueules à trois bourdons d'argent en pal, 2 et 1.*

BOURDOT DE RICHEBOURG (Charles-Antoine), jurisconsulte, né à Paris en 1685, mort le 11 décembre 1735. — On a de lui : *Nouveau Coutumier général*, Paris, 1724, 8 tomes in-fol.; édition des *Conférences des ordonnances de Louis XIV*, par Bornier, 1729, 2 vol. in-4°. = CLAUDE-ÉTIENNE, écrivain, né à Paris le 11 septembre 1699, mort vers le milieu du XVIIIe siècle.

BOURES. C'est le nom que nos chroniqueurs du XVIe siècle donnent aux formidables bandes de paysans allemands (*Bauer*) qui en 1525 envahirent la Lorraine, et furent exterminées par le duc Antoine de Lorraine, aidé par son frère Claude de Lorraine, gouverneur de Champagne.

BOURET (*N.*), célèbre financier, littérateur, mort à Paris le 10 avril 1777. Il fut successivement fermier général, trésorier de France, secrétaire du roi, directeur de la fourniture des blés pour l'approvisionnement de la Provence, etc. Il acquit rapidement une immense fortune qu'il dépensa en prodigalités de tout genre, que racontent à l'envi les recueils du temps, et à sa mort, arrivée si subitement qu'on crut à un suicide, il ne resta, des 42 millions qu'il avait possédés, pas de quoi payer ses créanciers. Il était lieutenant général de Gisors quand, en 1727 et 1729, il remporta le prix de poésie à l'Académie française. Ses poésies furent imprimées deux fois sans nom d'auteur, entre autres en 1733, in-8°.

BOURET (Claude-Antoine), acteur de la Comédie-Française, où il jouait les *bas comiques*, né à Paris, mort le 16 septembre 1783. Il avait débuté en 1763.

BOURETTE (Charlotte), femme poëte, née en 1714, morte en 1784. On l'appelait la *Muse limonadière*, parce qu'elle tint une partie de sa vie un café, rendez-vous des gens de lettres. Outre un recueil de ses poésies, on a d'elle une comédie, *la Coquette punie*, jouée en 1779.

BOURG. *Burgus, Burgum*, ancienne capitale de la Bresse, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Ain. Elle appartint d'abord aux sires de Baugé, seigneurs de la Bresse, puis à la maison de Savoie. L'amiral Chabot s'en empara pour François Ier en 1536; elle fut rendue aux ducs de Savoie par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), mais cédée à la France avec la Bresse par le traité de Lyon (1601). En 1814, elle opposa une glorieuse résistance aux Autrichiens qui la livrèrent au pillage.

En 1515, à la sollicitation du duc de Savoie, Léon X créa à Bourg un évêché et y nomma Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne; mais l'année suivante il le supprima à la prière de François Ier. — C'est à Bourg que, le 14 août 1448, fut signée une alliance et ligue entre le dauphin Louis (XI) et Philippe de Savoie, comte de Baugé et de Bresse.

Bibliographie : Cassinet de Dombes, *Essai sur l'hist. de Marguerite d'Autriche et de la ville de Bourg*, 1838, in-8°.

BOURG (Du), famille originaire du Languedoc, qui a produit les seigneurs de Saillans, de la Peirouse, de Seilloux, de Malauzat, de Chariol, de Blives et de Borzas. Armes : *d'azur à trois tiges d'épines d'argent*, 2 *et* 1. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) C'est à cette famille qu'appartiennent les personnages suivants : Antoine du Bourg, baron de Saillans, chancelier de France, né à la Seille (Auvergne), mort à la fin de novembre 1538. Après avoir été successivement lieutenant civil au Châtelet, président du conseil de Louise de Savoie (1531), maître des requêtes (1532), il présida les Grands-Jours de Moulins en 1534; fut nommé la même année président au parlement de Paris, et le 6 juillet 1535, chancelier de France. = Son neveu, Anne, né en 1521 à Riom, pendu à Paris le 20 décembre 1559. Il était conseiller-clerc lorsqu'en 1559 Henri II se rendit au parlement pour demander qu'on poursuivît rigoureusement les hérétiques. Du Bourg osa les défendre, et le roi le fit arrêter immédiatement. Son procès fut instruit, et malgré la mort de Henri II et les instances de l'électeur palatin, il fut condamné à mort et pendu en place de Grève.

BOURG (Du), famille originaire d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs du Bac et de Montaigu.

BOURG (Seigneurs du), branche de la maison de Souillac (Quercy).

BOURG (Étienne de), jurisconsulte du XVIe siècle, né à Lyon. = Son fils, Laurent, a publié en 1650 une *Élégie* sur les misères de Lyon.

BOURG (Léonore-Marie du Maine, comte du), maréchal de France, né le 14 septembre 1655, mort le 15 janvier 1739. Colonel du régiment Royal-Cavalerie (1677), brigadier (1690), maréchal de camp (1693), lieutenant général (1702), il battit Mercy à Rumersheim (1709), et fut nommé maréchal de France le 2 février 1724.

BOURG-ACHARD, terre et seigneurie de Normandie (Eure), érigée en baronnie par lettres de juin 1624, en faveur de Gaspard du Fay de Maulevrier.

BOURGAGE. Les bourgeois payaient au maître du bourg qu'ils habitaient un impôt annuel, dit *bourgage*. Ce tribut avait pour origine l'ancien titre de propriété du seigneur, et pour raison d'être, la sécurité et l'ordre que celui-ci se chargeait de maintenir. Général en Angleterre et en Écosse sous la dénomination de *tenure en socage*, il ne fut guère connu en France que dans la province de Normandie.

BOURGAREL, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vachères et du Colombier. Armes : *d'azur à une chapelle d'argent en pointe, surmontée d'un chevron d'or*. (Voy. Robert, *État de Provence*, et le t. Ier du *Nouvel armorial de Provence*.)

BOURG-ARGENTAL, *Burgus Argentalis*, petite ville du Forez (Ardèche). Elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion au XVIe siècle, repoussa les calvinistes en 1588, et fut saccagée en 1590 par le duc de Ventadour. Elle fut reprise pour la Ligue par le duc de Nemours, le 3 juin de l'année suivante.

BOURG-CHARENTE (Seigneurs de), branche de la maison de Pons (Saintonge).

BOURG-DÉOLS ou **BOURG-DIEU**. Voy. Déols.

BOURGDIEU (Charles Valon), médecin du XVIIe siècle, né à Bordeaux. — *Commentarii de peste*, 1656.

BOURGEAT (Louis-Alexandre-Marguerite), littérateur, né à Grenoble en 1787, mort à Paris le 14 septembre 1814.

BOURGELAT (Claude), fondateur des écoles vétérinaires en France, membre de l'Académie des sciences, né à Lyon en 1712, mort le 3 janvier 1779. Il suivit quelque temps la carrière du barreau, entra ensuite dans les mousquetaires, et fut nommé chef de l'académie d'équitation de Lyon. C'est là qu'à la suite de longues études il obtint l'autorisation d'ouvrir dans cette ville la première école vétérinaire (1762) qui ait été fondée en Europe. Il fut peu après nommé commissaire général des haras. — *Nouveau Newkastle*, ou *Traité de cavalerie*, 1747, in-12; *Éléments d'hippiatrique*, Lyon, 1750-1753, 3 vol. in-8; *Éléments de l'art vétérinaire*, 1765, in-8°; *Précis anatomique du corps du cheval*, 1766-69, 4 part., réimprimé plusieurs fois; *Traité de la conformation extérieure du cheval*, 1776, in-8°, souvent réimprimé et traduit; *Essai théorique et pratique sur la ferrure*, 1771, in-8°; *Essai sur les appareils et sur les bandages propres aux quadrupèdes*, 1770, in-8°; *Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail*, 1775, in-4°; *Règlement pour les écoles vétérinaires de France*, 1777, in-8° : c'est lui qui a rédigé dans l'*Encyclopédie méthodique* la partie relative à l'art vétérinaire et au manége.

BOURGEOIS, BOURGEOISIE. La première ordonnance que nous ayons sur le droit de bourgeoisie est une ordonnance de Philippe le Bel rendue au parlement de la Pentecôte de l'année 1287, et datée du mardi après la fête de saint Pierre-aux-Liens (1er août). En voici les principaux articles :

Celui qui veut entrer dans une bourgeoisie doit aller trouver le prévôt du lieu de ladite bourgeoisie, ou son lieutenant, ou le maire, et lui adresser sa demande. Celui ci, assisté de deux ou trois bourgeois, recevra sûreté que le postulant, dans un an et un jour, bâtira ou achètera une maison de la valeur de 60 sols parisis au moins; puis le postulant, accompagné d'un sergent, se rendra près de son seigneur pour lui faire savoir qu'il est entré dans la bourgeoisie de telle ville; mais il ne sera tenu bourgeois que quand toutes ces formalités seront remplies. — Le bourgeois, s'il est marié, doit, lui ou sa femme, séjourner sans interruption dans la ville depuis la veille de la Toussaint jusqu'à la veille de la Saint-Jean, à moins de maladie; l'un et l'autre peuvent s'absenter de la Saint-Jean à la Toussaint. Les hommes ou les femmes qui ne seront pas mariés devront avoir constamment au lieu de leur bourgeoisie, de la veille de la Toussaint à la veille de la Saint-Jean, « propre valet ou baisselle (famille), » et pourront s'absenter pour leurs propres affaires, mais de manière toutefois à se trouver dans la ville à toutes les fêtes annuelles, s'ils sont au pays. — Celui qui se retirera de la bourgeoisie payera la taille à laquelle il y aura été imposé. Les bourgeois ne pourront être admis dans une nouvelle bourgeoisie avant d'être degagés de celle qu'ils quittent. Les bourgeois et les bourgeoises seront justiciables, pour leurs héritages, des seigneurs du lieu où leurs héritages sont situés. Enfin, pour calmer les inquiétudes que cette ordonnance avait excitées parmi les seigneurs, il était dit que le roi et son conseil n'entendaient rien changer aux priviléges ni aux chartes accordés par ses prédécesseurs, et que les seigneurs pourraient, comme par le passé, « poursuivre à retraire de bourgeoisie leurs hommes de corps ou d'autre condition en la manière accoutumée. »

Cette ordonnance, qui, d'après la volonté du roi, ne s'appliquait point aux villes sur la frontière du côté de l'Allemagne, fut rendue exécutoire dans tout le royaume par un édit donné à Pontoise vers l'Ascension de l'année 1293. Elle fut confirmée au parlement de la Toussaint 1295, dans l'ordonnance sur la réformation du royaume du 23 mars 1302, dans celle de Sens du 20 juillet 1367, et par un règlement du 22 novembre 1374 et des lettres patentes de novembre 1390.

Les formalités et les conditions à remplir pour obtenir le droit de bourgeoisie variaient suivant les localités. Ainsi, à Paris, s'il suffisait de la résidence d'un an et un jour, dix années étaient exigées à Lyon; à Lille, on devait payer 15 livres; ailleurs, il fallait l'autorisation des échevins; dans certaines villes de Flandre, on devenait bourgeois en épousant une bourgeoise.

Quant aux priviléges attachés au droit de bourgeoisie, ils variaient aussi suivant les pays. Parmi ceux dont jouissaient les habitants de Paris, nous citerons les suivants : ils avaient le droit d'amener à Paris les marchandises à l'exclusion de tous autres, de demander la garde bourgeoise de leurs enfants (voy. GARDE BOURGEOISE), de faire porter à leurs chevaux des freins dorés, comme nobles; de posséder des fiefs et des arrière-fiefs. Ils étaient exempts des francs-fiefs, du logement des gens de guerre, du ban et de l'arrière-ban; ils avaient le droit de vendre le vin de leur cru; ils pouvaient faire saisir et arrêter les effets de leurs débiteurs forains trouvés à Paris. En matière civile, et en se défendant, ils ne pouvaient être contraints de plaider ailleurs que dans la capitale.—Voy. BOURGEOIS-LE-ROI.

BOURGEOIS-FAITS, BOURGEOIS-PETITS, nom que portaient certains deniers mentionnés dans une ordonnance de janvier 1310.

BOURGEOIS-LE-ROI. On appelait *bourgeois-le-roi*, ou *bourgeois fieffés du roi*, ceux qui ne dépendaient que de la juridiction royale, bien qu'ils fussent établis hors du domaine royal. Mais ce privilége n'était possible que si le seigneur du territoire où vivait le bourgeois ne jouissait point lui-même de l'autorité de prince et de haut justicier; toutefois c'eût été là une bien faible restriction, si on n'y en avait pas ajouté d'autres.

D'après une charte de Philippe V (1317), la jouissance des droits de bourgeoisie royale était subordonnée à la résidence dans une ville du roi au moins pendant un certain nombre de jours de l'année; cette obligation était de droit strict, et pour y échapper il fallait une dispense en forme. (Ordonnances de Philippe IV, 1302, de Louis X, 1315.) Malgré cette précaution, la bourgeoisie royale s'étendit rapidement, au point d'annuler tout à fait les justices des seigneurs. Deux machines de guerre les battaient en brèche : au moyen de l'*aveu*, le franc-homme leur échappait facilement, et l'*aveu simple* était entre ses mains un déclinatoire absolu contre elles, excepté en matière de police. Enfin, il suffisait à deux provinces de vivre en société de *parcours et entrecours* pour que leurs habitants fussent de plein droit bourgeois du roi, sans aveu et sans solennités.

BOURGEOIS (Jacques), poëte du milieu du XVIe siècle. — *Comédie très-élégante*, Paris, 1545, in-16, rarissime; c'est une traduction en vers des *Supposés* d'Arioste.

BOURGEOIS (Louise), dite *Boursier*, sage-femme de Marie de Médicis. — *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes et enfants nouveau-nés*; Paris, 1609, in-8°, souvent réimprimé et traduit; *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfants de France*; 1625, in-12 : inséré par La Place dans le t. Ier de ses *Pièces intéressantes*; *Apologie contre les rapports des médecins;* 1627, in-8°; *Secrets*, 1635, in-8°.

BOURGEOIS ou **BORGHÈS** (L'abbé Jean), théologien janséniste, né à Amiens en 1604, mort le 29 octobre 1687.

BOURGEOIS (François), supérieur des Jésuites français en Chine, né en Lorraine, vivait dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Il y a quelques lettres de lui dans les *Lettres édifiantes*.

BOURGEOIS (N.), érudit et littérateur, né vers 1710 à la Rochelle, où il mourut en juillet 1776. — *Christophe Colomb*, poëme en 24 chants, 1774, 2 vol. in-8°, et dissertations nombreuses publiées séparément ou dans les recueils et journaux du temps.

BOURGEOIS (Dominique-François), ingénieur-mécanicien, né à Chatelblanc (Doubs), en 1698, mort à Paris le 18 janvier 1781. Sa vie entière se passa à inventer et, dit-on, à être volé de ses inventions par ceux que sa pauvreté l'obligeait de prendre pour associés. Il s'occupa spécialement d'éclairage, et construisit en 1778 un phare pour l'entrée du port de Saint-Pétersbourg. Il prétendait avoir inventé et fabriqué le célèbre canard automate de Vaucanson qui parvint à le faire condamner comme calomniateur. — *Mémoires sur les lanternes à réverbère*, 1764, in-4°, publiés par le P. Joly.

BOURGEOIS (Charles-Guillaume-Alexandre), peintre et physicien, né à Amiens le 16 décembre 1759, mort le 7 mai 1832. — *Leçons expérimentales d'optique*, 1816, in-8°; *Manuel d'optique*, 1821, 2 vol. in-12.

BOURGEOIS (Florent-Fidèle-Constant), peintre et lithographe, né à Guiscard (Oise), en 1767. — *Recueil de vues et fabriques pittoresques d'I-*

talie, 16 liv. in-fol., Paris, 1805 et années suivantes: *Recueil de vues pittoresques de la France*, 1818-19, 20 liv. in-fol.; *Voyage pittoresque à la grande Chartreuse*, 1821, 5 liv. in-fol.

BOURGEOIS DU CHASTENET (H.), écrivain de la première moitié du XVIIIe siècle. — *Histoire du concile de Constance*, 1718, in-4°; une trad. des *Intérêts des princes d'Allemagne*, de Chemnitz.

BOURGERY (Marc-Jean), médecin, né à Orléans le 28 mai 1797, mort en 1850. — *Traité de la petite chirurgie*, Rouen, 1829, *Anatomie élémentaire*, Paris, 1842; *Traité complet de l'anatomie de l'homme*, avec planches lithographiées d'après nature par Jacob, 1830-1844, 8 volumes in-fol.; *Exposé de l'anatomie et de la physiologie du système nerveux*, 1844, in-8°.

BOURGES, *Avaricum*, *Biturigæ*, *civitas Biturigum*, capitale du Berry, aujourd'hui chef-lieu du département du Cher. Capitale des *Bituriges*, cette ville, qui existait dès 615 avant J. C., était peuplée de 40000 habitants, et l'une des plus grandes, des plus fortes et des plus belles de la Gaule, quand elle fut prise par César (52 av. J. C.) (Voy. BITURIGES CUBI). Lors de la réorganisation de la Gaule par Auguste, elle fut la métropole de la nouvelle province d'Aquitaine, et lors de la division de l'Aquitaine, elle devint le chef-lieu de la cité des *Bituriges* et la métropole de l'Aquitaine première. Ammien Marcellin l'appelle *Bituriga* et la met, en 356, parmi les principales villes de la Lyonnaise première. A la suite de la victoire remportée vers 471, par Évaric sur Riothime et Syagrius, la cité des *Bituriges* tomba au pouvoir des Wisigoths, qui la gardèrent jusqu'à leur expulsion par Clovis. Après la mort de celui-ci elle fit partie du royaume d'Orléans, échu à Clodomir, et appartint ensuite à Clotaire Ier, à son fils Gontran, roi de Bourgogne, et à Clotaire II qui réunit toute la monarchie franque. Prise et en partie détruite par les habitants du Poitou, de l'Angoumois et de la Touraine, elle soutint, en 762, un long siége contre Pépin qui s'en empara. En 878, elle fut prise et pillée par les Normands. A partir du VIIIe siècle jusqu'en 1100, époque où elle fut réunie au domaine royal, elle eut des comtes et des vicomtes dont nous donnerons la liste plus loin.

En mars 1316, des états généraux furent convoqués à Bourges par Louis le Hutin, probablement afin d'obtenir des subsides pour la guerre de Flandre. D'autres états y furent réunis en 1317 par Philippe le Long, et en 1422 par Charles VII, à son avénement. Il est probable que, vu la situation du royaume, ceux-ci se composèrent d'un petit nombre de députés En 1412, lors des querelles des Armagnacs et des Bourguignons, Bourges, où s'était retiré le duc de Berry Jean, et les autres princes, fut assiégée par l'armée royale que commandait le duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Le siége, commencé le 11 juin, se termina le 16 juillet par un traité de réconciliation sanctionné plus tard à Auxerre. Pendant l'époque désastreuse qui suivit la mort de Charles VI, elle fut souvent la résidence de Charles VII, que par dérision les Anglais appelèrent le *petit roi de Bourges*. En 1474 une grave émeute éclata au sujet d'un nouvel impôt. Louis XI châtia cruellement les habitants, et leur enleva leurs libertés municipales, qui plus tard leur furent rendues en partie. Le 27 mai 1562 la ville fut prise par les calvinistes, et, assiégée par l'armée royale quelque temps après, se rendit par capitulation le 1er septembre de la même année.

Louis XI, par lettres patentes de décembre 1463, fonda à Bourges une université que confirma le pape le 12 décembre 1464, et qui devint célèbre par l'enseignement du droit qu'y professa à diverses reprises le célèbre Cujas.

Outre le traité dont nous avons parlé plus haut, il y en eut plusieurs autres signés à Bourges: avant 1306, traité de paix de Philippe le Bel avec Ferdinand IV de Castille. — 18 mai 1412. Traité signé au camp, devant Bourges, entre les princes du parti des Armagnacs et Henri IV d'Angleterre. Ils se reconnaissent ses vassaux pour les domaines qu'ils possèdent en Guyenne, et en retour Henri IV leur promet un secours de 8000 soldats contre les Bourguignons. — 2 novembre 1485. Traité de paix entre Charles VIII et François, duc de Bretagne.

Il s'est tenu à Bourges plusieurs conciles, savoir: en 454, 472, 767, 842, 1031 ou 1034, 1145, 1214, 1215, 1225, 1228, 1276, 1280, 1286, 1336, 1438, 1528, 1584. Ce fut dans celui de 1438 que fut dressée et publiée la Pragmatique-Sanction.

Bourges a vu naître Louis XI, le jésuite Dorléans, Bourdaloue, etc.

L'archevêché de Bourges, métropole de la première Aquitaine, date du IIIe siècle; il eut pour suffragants jusqu'au XIVe siècle les évêchés de Clermont, Limoges, Le Puy, Albi, Mende, Cahors et Rodez, auxquels s'ajoutèrent, en 1317, ceux de Saint-Flour, Tulle, Castres et Vabres. Six siéges (Albi, Castres, Mende, Cahors, Rodez et Vabres) lui furent enlevés lors de l'érection d'Albi en métropole (1676). En 1790, il devint métropole de l'arrondissement du centre ayant pour suffragants Blois, Tours, Poitiers, Nevers, Moulins, Châteauroux et Guéret. Le concordat de 1802 ne lui attribua plus que Clermont, Saint-Flour et Limoges. En 1823, on y ajouta Le Puy et Tulle.

Le titre de patriarche et primat d'Aquitaine que prend l'archevêque de Bourges, malgré une bulle de Clément V, lui est disputé par l'archevêque de Bordeaux.

ARCHEVÊQUES DE BOURGES. — S. Ursin, vers 250. — S. Sévitien, vers 280-vers 296. — S. Ethérius, 296-307. — S. Thécret, 307-330. — S. Marcel, 330-337. — S. Viator, 337-354. — Léothérius, 354-363. — Pauper, 363-377. — Villicus. — Avit. — S. Palais, vers 450. — Léon Ier, vers 452-vers 465. — Eulodius. — S. Simplice, 472-vers 481. — S. Tétradie, 506-511. — Roricus, 512-518. — Syagrius, 518-523. — Humat, 523-527. — Honorat, vers 533. — Arcade, 538. — S. Désiré, vers 545-8 mai 550. — S. Probien, 552-568. — S. Félix, 568-vers 580. — S. Remède, 581-584. — S. Sulpice Ier *le Sévère*, 584-591. — Eustase, 602. — S. Apollinaire, 603-611. — S. Austregisile ou Outrille, 612-20 mai 624. — S. Sulpice II *le Débonnaire*, vers 625-17 janvier 644. — Wulfolède, 644-29 décembre 664. — Adon, 664-8 octobre 682. — Agolène, 682-696. — Roch, 697-737. — Sigin, 737-vers 755. — Bertelane, vers 758-763. — Landoare, 763-vers 769. — Herminard, 769-774. — Dieudonné, 774-783. — Erembert, 783-786. — Ségolène, 788-793. — S. David, vers 795-802. — S. Étienne Ier. — Ebroin, 810. — S. Ayoul, vers 820-vers 840. — Étienne II, vers 841. — S. Rodolphe ou Raoul, vers 844-21 juin 866. — Wulfade, 866-876. — Frotaire, 876-890. — Adace, 891-896. — Maulbert, vers 910. — Géronce, vers 920-948. — Laune *le Magnanime*, 948-955. — Richard Ier de Troyes, *l'Avare*, 955-959. — Hugues de Chartres, 955-987. — Dagobert, 987-1013. — Gaucelin ou Gauzlin, 1015-1029. — Aimon de Bourbon, 1039-1071. — Richard II, mai 1071-1090. — Audebert ou Hildebert, 1092-1096. — Léger, 1097-31 mars 1120. — Vulgrin, 1121-1136. — Albéric, 1137-1141. — Pierre Ier de la Châtre, 1141-1er mai 1171. — Étienne III de la Chapelle,

1171-12 janvier 1173. — Guérin de Galardon, 1174-20 mars 1180. — Pierre II, 1180-vers 1184. — Henri Ier de Sully, 1184-septembre 1200. — S. Guillaume Ier de Donjon, 23 novembre 1200-11 janvier 1209. — Gérard ou Giraud de Cros, 1209-1218. — Simon Ier de Sully, 1218-8 août 1232. — Pierre III de Châteauroux, 1233-1234. — Philippe Berruyer, 1236-9 janvier 1260 ou 1261. — Jean Ier de Sully, 1261-1271. — Gui de Sully, 18 mai 1276-5 mars 1281. — Simon II de Beaulieu, 1281-1294. — Gilles de Rome, 1294-22 déc. 1316. — Renaud Ier de la Porte, 1316-1318. — Guillaume II de la Brosse, 1321-1330. — Foucaud de Rochechouart, 1331-août 1343. — Roger le Fort des Ternes, 1343-1367. — Pierre IV, cardinal d'Estaing, 1367-1370. — Pierre V de Cros, 1370-1374. — Bertrand, cardinal de Chanac, 1374-1386. — Jean II de Rochechouart, 1386-1391. — Pierre VI Aimeri, 1392-1409. — Guillaume III de Boisratier, 1409-19 juill. 1421. — Henri II d'Avaugour, 1423-août 1446. — Jean III Cœur, 1447-25 juin 1483. — Pierre VII Cadouet, 1484-31 août 1492. — Guillaume IV de Cambrai, 1492-31 août 1505. — Michel Ier de Bucy, 25 sept. 1505-1511. — André Ier Forman, 1512-1513. — Antoine Ier, cardinal Boyer, 1513-27 nov. 1519. — François Ier de Bueil, 11 janv. 1520-25 mars 1525. — François II, cardinal de Tournon, 1525-1537. — Jacques Leroy, 1537-1572. — Antoine II Vialart, 1572-11 déc. 1576. — Renaud II de Beaune de Semblançay, 1580-1602.—André II Fremyot, 1603-1622. — Roland Hébert, 16 mai 1622-17 juill. 1638. — Pierre VIII de Hardivilliers, 1639-9 oct. 1649. — Anne de Lévis de Ventadour, 11 nov. 1649-17 mars 1662. — Jean IV de Montpezat de Carbon, 28 oct. 1664-1674. — Michel II Poncet, nov. 1674-21 fév. 1677. — Michel III Phélypeaux de la Vrillière, 18 juin 1677-28 avril 1694. — Léon II Potier, cardinal de Gesvres, 29 mai 1694-janv. 1729. — Frédéric-Jérôme, cardinal de la Rochefoucauld de Roye, janv. 1729-29 avril 1757. — Georges-Louis Phélypeaux d'Herbault, août 1757-23 sept. 1787. — François de Fontanges, 1787. — Jean-Auguste de Chastenet-Puységur, 6 avril 1788-1790. — *Pierre-Anastase Thorné, archevêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793. — *René Héraudin, évêque constitutionnel* de Châteauroux, 6 mars 1791-1793. — Marie-Charles-Isidore de Mercy, 1802-16 fév. 1811. — Étienne Jean-Baptiste Desgallois de Latour, 26 sept. 1819-20 mars 1820. — Jean-Marie Cliquet de Fontenay, 24 sept. 1820-13 oct. 1824. — Guillaume-Aubin de Villèle, 1825-nov. 1841. — Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont, cardinal, 15 déc. 1841-27 mai 1859. — Alexis-Basile Menjaud, 30 juill. 1859-10 déc. 1861. — Charles-Amable de la Tour d'Auvergne-Lauraguais (coadjuteur du 6 avril 1841), 10 déc. 1861.

Comtes de Bourges. — Chunibert, établi comte par Waifre duc d'Aquitaine, est chassé en 763 par Pépin le Bref. — 778, Humbert ou Robert. — Sture ou Sturmius. — Wifred, Egerid ou Acfred. — 838, Gérard. — 872, Boson, comte puis roi de Provence. — 878, Bernard, marquis de Septimanie, puis comte de Poitiers. — Vers 886, Guillaume Ier, comte d'Auvergne. — 918, Guillaume II, neveu du précédent, mort en 926 ou 927.

Vicomtes de Bourges. — 927, Geoffroi, dit *Papabos*, nommé vicomte héréditaire par le roi Raoul. — Geoffroi II, dit *Bosleras*, fils du précédent. — Vers 1012, Geoffroi III, dit le *Noble*, fils du précédent. — Geoffroi IV, dit le *Meschin*, fils du précédent. — Vers 1061, Étienne, fils du précédent. — Eudes-Arpin, devint vicomte de Bourges par son mariage avec Mahaut nièce et héritière d'Étienne. Vers 1100, au moment de partir pour la Terre-Sainte, il vendit sa vicomté à Philippe Auguste, et mourut après 1109 dans l'abbaye de Cluni. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

Intendants de Bourges. — 1659-décembre 1663, François de Fortia. — 1664-1666, Auguste-Robert de Pomereu, sieur de la Bretesche. — 1666-1668, Henri-Lambert d'Herbigny. — Août 1668-mars 1674, Charles Tubœuf. — Mars-août 1674, Anne-Louis-Jules de Maslon, sieur de Bercy. — Août 1674-1682, Mathias Poncet de la Rivière. — Octobre 1682, Louis-François Dei de Seraucourt. — 1702, Étienne-Nicolas Roujaut de Villemain. — 1706, Guy-Carré de Montgeron. — 1709-1715, Étienne-Hyacinthe-Antoine Foulé, marquis de Martangis. — 1716, Marc-Antoine Turgot de Saint-Clair. — 1720, Jacques Barberie de Courteille. — Août 1728-1767, Denis Dodart. En 1764, on lui adjoignit Dupré de Saint-Maur. — 1767, Dupré de Saint-Maur. — 1776, Feydeau de Brou. — 1780-1790. Dufour de Villeneuve.

Pour la Bibliographie. Voy. Berry.

BOURGES ou **BURGENSIS**, famille de médecins qui eut pour chef Jean de Bourges, médecin de Charles VIII et de Louis XII, né à Dreux. = Son fils. Louis, né à Blois en 1482, mort en 1556, fut premier médecin de Louis XII, de François Ier et de Henri II. = Simon, né à Blois, médecin de Charles IX, mort en 1566. = Jean, doyen de la Faculté de Paris en 1654, mort en 1661. = Son fils Jean, médecin de l'Hôtel-Dieu, mort en 1684.

BOURGES (Clémence de), femme poëte, née à Lyon, y mourut en 1562.

BOURGEZ, petit pays de la Guyenne qui avait environ 5 lieues de long sur 4 de large. Il avait pour lieu principal Bourg au confluent de la Dordogne et de la Garonne (Gironde).

BOURGEVILLE, voyez Bourgueville.

BOURG-FONTAINE, chartreuse située dans la forêt de Villers-Coterets (Aisne). Les adversaires des Jansénistes prétendirent qu'en 1621 six personnes (l'abbé de Saint-Cyran, Jansénius. Ph. Cospeau évêque de Nantes, P. Camus évêque de Belley, Arnauld et Simon Vigor) y avaient fondé une société secrète pour attaquer les doctrines de l'Église catholique. La relation de ce projet composée par un nommé Filleau fut imprimée par ordre d'Anne d'Autriche (1656). Réimprimée en 1755 sous le titre de : *La Réalité du projet de Bourg-Fontaine démontrée par l'exécution*, 2 vol. in-12, elle fut condamnée par arrêt du parlement en date du 21 avril 1758 à être brûlée par la main du bourreau.

BOURG-LE-ROI (Seigneurs du), de la maison de Maridor (Maine).

BOURG-LEZ-VALENCE, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), érigée en marquisat par lettres de décembre 1695, en faveur de Claude de Veynes, seigneur du Prayet.

BOURGMOYEN, abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, à Blois.

BOURGNEUF (Jean-Léon), érudit, trésorier de France à Orléans, vivait au milieu du XVIIIe siècle. — *Mémoires sur les Trésoriers de France*, 1745, 2 vol. in-4°. — *Table générale des ordonnances, édits, etc., concernant les Trésoriers de France*, 1745, in-4°.

BOURGOGNE (Royaume de). Les *Burgondes*, qui appartenaient, à ce qu'on croit, à la race vandale, habitèrent d'abord les rives de la Vistule ; chassés par les Gépides ils avancèrent peu à peu, et arrivèrent au nord du Mein, sur les bords du Rhin, vers le milieu du IIIe siècle, à la faveur du mouvement et du désordre qui étaient la conséquence des défaites de Decius (251) et de Valerianus (260). Ils entrèrent en Gaule, comme les Francs, les Vandales et les Lygiens, et contribuèrent au saccagement de ces soixante et dix cités que

reprit Probus (277), qui battit les uns après les autres les peuples envahisseurs. L'assassinat de Probus et les troubles qui éclatèrent jusqu'à l'affermissement de Dioclétien servirent d'occasion, aux Burgondes comme aux autres, de repasser le Rhin. Maximien Hercule affama plusieurs de leurs bandes et les fit mourir de misère et de peste. Depuis lors, ils semblent être restés tranquilles au moins près d'un siècle, s'occupant à cultiver leurs champs, malgré quelques démêlés avec leurs voisins, parmi lesquels se trouvaient les *Alamanni*. Ce fut Valentinien qui les fit sortir de leur repos en les priant d'attaquer ceux-ci de concert avec lui. Ils y consentirent; mais l'empereur leur manqua de parole, et l'élite de leurs troupes, après avoir, par sa présence, effrayé les populations voisines du Rhin, dut s'en retourner, sans même avoir obtenu que les Romains protégeassent sa retraite (370). En 406, se joignant aux Alains, aux Suèves et aux Vandales, ils se mirent en marche pour la grande invasion. Une fois la trouée faite (janvier 407), le corps de la nation, suivant les *Alains* de Goar, pénétra entre les Vosges, le Jura et le Rhin, depuis Mayence jusqu'à l'Aar. Honorius leur permit de s'établir comme auxiliaires de l'Empire dans ces provinces de la Grande-Séquanaise et de la Germanie-Supérieure, qui de leur nom fut appelée *Burgundia*, Bourgogne. Ici commence donc l'existence du royaume Gaulois de Bourgogne.

Rois de Bourgogne. — Gondicaire ou Gondahaire. — 436, Gondioc ou Gonderic, fils du précédent. — Vers 473, Chilpéric, fils du précédent. — Vers 491, Gondebaud, fils de Gondioc. — 516, Sigismond, fils aîné du précédent. — 523, Godomar, second fils de Gondebaud. Il fut attaqué de 532 à 534 par Clotaire, Childebert et Thierry, qui s'emparèrent de ses États et se les partagèrent. Ainsi finit le premier royaume de Bourgogne. Il fut reconstitué en partie (561) par Gontran, fils de Clotaire Ier, qui porta le titre de roi de Bourgogne. Ce nouveau royaume se composait du duché de Bourgogne, du Dauphiné, de la Savoie et d'une partie de la Provence. — 593, Childebert, fils de Sigebert, roi d'Austrasie. — 596, Théodoric ou Thierry, second fils de Childebert. Il mourut en 613; avec lui finit le second royaume de Bourgogne, réuni à la monarchie franque. Il en fut démembré à diverses époques par des partages de l'empire carlovingien (853, 855, 858, 859), et de ses débris se formèrent successivement trois royaumes : celui de Provence (voy. Provence), celui de Bourgogne-Transjurane (voy. plus bas), et celui d'Arles (voy. Arles).

BOURGOGNE-TRANSJURANE. Elle comprenait la Suisse jusqu'à la Reuss, le Valais, Genève, le Chablais et le Bugey. Elle portait aussi le nom de Bourgogne-*Supérieure* ou *Jurane*, et de *Gaule-Cisalpine*. En 888, Rodolfe Ier, fils de Conrad le Jeune, comte d'Auxerre et de la Bourgogne-Transjurane, se fit proclamer roi à Saint-Maurice en Valais, par les évêques et les seigneurs de ses États. Il repoussa les attaques d'Arnoul, roi de Germanie, et mourut le 25 octobre 911 ou 912. Son fils, Rodolfe II, lui succéda, et ayant obtenu de Hugues, roi d'Italie, la cession d'une partie de la Provence (933), il devint le premier roi d'Arles. — Voy. Arles.

BOURGOGNE. La province de Bourgogne avec titre de duché-pairie, capitale Dijon, était bornée au N. par la Champagne, au S. par le Beaujolais, à l'E. par la Franche-Comté, à l'O. par le Nivernais, au S. E. par la Bresse et la principauté de Dombes, au S. O. par le Bourbonnais et au N. O. par le Gâtinais. Elle avait 43 lieues de long sur 27 de large, et, entre autres pays, comprenait le Dijonnais, le Châlonnais, le Charolais, le Mâconnais, l'Auxois, l'Autunois, le comté de Bar-sur-Seine, le pays de la Montagne, etc.

La Bourgogne formait un des grands gouvernements généraux militaires du royaume, lequel, outre le duché de Bourgogne proprement dit, comprenait la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Elle avait des états généraux. Le Charolais, le Mâconnais, le Bugey et le pays de Gex avaient des états particuliers.

Le parlement de Bourgogne fut créé par lettres patentes de Louis XI le 18 mars 1477, et établi à Dijon. Sa première séance eut lieu le 24 octobre 1480. Il se composait d'un premier président, de neuf présidents à mortier, de deux chevaliers d'honneur, de six conseillers-clercs, de soixante-six conseillers-laïcs, de deux avocats généraux, d'un procureur général, de neuf substituts, de neuf secrétaires de la cour, de trois greffiers en chef, etc. — La chambre des Comptes siégeant à Dijon avait été instituée par les premiers ducs de Bourgogne et confirmée par Jean (1361), Louis XI (1477), Henri IV (1595), et Louis XIII (1633). La cour des Aides, érigée à Dijon en 1626 et unie à la chambre des Comptes jusqu'en 1630, fut à cette dernière date réunie au parlement.

Le duché de Bourgogne a formé les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

Ducs de Bourgogne. — 877, Richard Ier, dit *le Justicier*, fils et successeur de Théodoric, et beau-frère de Charles le Chauve. — 921, Raoul, fils aîné de Richard. Il devint roi de France en 923. — 923, Giselbert ou Gislebert, fils de Manassès de Vergi, comte de Dijon et gendre de Richard, fut duc et comte de Bourgogne. — 938, Hugues *le Noir*, fils de Richard, fut duc et comte de Bourgogne. — 938, Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France. — 956, Otton, second fils de Hugues. — 965, Henri le Grand, fils de Hugues, premier duc propriétaire. — 1015, Henri II, fils aîné du roi Robert. — 1032, Robert *le Vieux*, fils du roi Robert, et chef des ducs de Bourgogne de la première race. — 1075, Hugues Ier, petit-fils du précédent. — 1078, Eudes Ier, dit *Borel*, frère du précédent. — 1102, Hugues II *le Pacifique*, fils du précédent. — 1142, Eudes II, frère du précédent. — 1162, Hugues III, fils du précédent. — 1193, Eudes III, fils du précédent. — 1218, Hugues IV, fils du précédent. — 1272, Robert II, troisième fils de Hugues IV. — 1305, Hugues V, fils du précédent. — 1315, Eudes IV, frère du précédent. — 1350, Philippe de Rouvre, premier du nom, comte et duc de Bourgogne, petit-fils de Eudes IV. Il épousa (1357) Marguerite, fille et héritière de Louis de Mâle, et succéda (1360) à sa mère Jeanne dans le comté d'Auvergne. Il mourut sans enfants en 1361, et le duché fut réuni à la couronne. Le comté passa à Marguerite.

Ducs de Bourgogne de la seconde race. — 1363, Philippe *le Hardi*, deuxième du nom, quatrième fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, fut nommé, le 6 septembre 1363, par son père duc et souverain de Bourgogne. Le 19 juin 1369, il épousa Marguerite, fille de Louis de Mâle, comte de Flandre, et veuve de Philippe de Rouvre, et, à la mort de Louis (1384), ayant hérité avec elle des comtés de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, de Nevers et de Rethel devint l'un des princes les plus puissants de la chrétienté. — 1404, Jean *sans Peur*, fils aîné de Philippe. — 1419, Philippe le Bon, fils du précédent. — 1467, Charles le Téméraire, fils du précédent. Il fut tué à la bataille de Nancy le 5 janvier 1477, ne laissant qu'une fille, Marguerite, âgée de vingt ans. Louis XI s'empara alors du duché et du comté de

Bourgogne ; mais les Français sont chassés, l'année suivante, de la Franche-Comté. Marguerite, qui avait épousé, en août 1477, Maximilien d'Autriche, meurt le 27 mars 1482. Sa fille Marguerite, âgée de deux ans, fut reconnue par le traité d'Arras (3 décembre 1482), qui arrêta son mariage avec le dauphin (Charles VIII), héritière de sa mère pour les comtés de Bourgogne, d'Artois, d'Auxerrois et de Charolais, qu'elle devait apporter en dot à son mari. Mais Charles VIII ayant épousé, en 1491, Anne de Bretagne, il s'ensuivit avec Maximilien une guerre que termina le traité de Senlis (1493), par lequel les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois, furent rendus à l'archiduc Philippe le Beau, fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien. A la mort de Philippe (1506), Marguerite, sa sœur, reprit les titres de comtesse de Bourgogne et de Charolais, et fut déclarée en même temps gouvernante des Pays-Bas pendant la minorité de son neveu Charles V, qui lui succéda dans les comtés de Charolais et de Bourgogne. Ces deux provinces passèrent après lui à l'Espagne, à qui elles restèrent, la première, jusqu'au traité des Pyrénées (1659), qui la ceda à la France ; la seconde, jusqu'en 1674. Conquise par Louis XIV en 1668, rendue la même année par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle fut de nouveau conquise en 1674, et sa possession lui en fut confirmée par le traité de Nimègue.

BOURGOGNE (Comté de). Cette province, appelée aussi *Haute-Bourgogne*, *Franche-Comté*, ou simplement la *Comté*, capitale Besançon, était bornée à l'E. par la principauté de Montbéliard, la Suisse et le Sundgau ; au S. par la Bresse, le Bugey et le pays de Gex ; au N. par la Lorraine ; à l'O. par le duché de Bourgogne et le Bassigny. Elle avait environ quarante-cinq lieues de long sur trente de large. Elle était divisée en *Franche Montagne* (Pontarlier, Orgelet, Saint-Claude, Salins, Ornans, etc.), et *Montagne* (Besançon, Quingey, Arbois, etc.). Son nom de *Franche-Comté* lui venait de ce qu'elle était franche de tout tribut envers le souverain.

Le comté de Bourgogne formait anciennement le pays des Séquanais. Il fit partie du royaume de Bourgogne, et, dans le partage de l'empire carlovingien, échut à l'empereur Lothaire. Il appartint ensuite à son second fils Lothaire, après la mort duquel il revint à Charles le Chauve. Des successeurs de celui-ci il passa, suivant dom Plancher, aux rois de Provence et à ceux de la Bourgogne transjurane, opinion contredite par d'autres érudits. Les comtes de Bourgogne furent d'abord bénéficiaires, puis amovibles et enfin propriétaires. Nous en commençons la liste à Hugues le Noir, qui, selon dom Plancher, fut le premier comte propriétaire.

COMTES DE BOURGOGNE. — Vers 915, Hugues *le Noir*, fils puîné de Richard le Justicier, duc de Bourgogne. — 952, Gislebert, duc de Bourgogne, beau-frère de Hugues. — 956, Letalde Ier, ou Léotalde, comte de Mâcon. — Albéric (*douteux*), fils de Letalde, mort en 975. — 975, Letalde II, fils d'Albéric. — 979, Albéric II, fils du précédent. — Vers 995, Otton ou Otte-Guillaume. — 1027, Renaud, fils d'Otte-Guillaume. — 1057, Guillaume Ier *le Grand*, fils de Renaud. Il portait le titre de comte de Bourgogne depuis 1049. — 1087, Renaud II, fils de Guillaume. — Vers 1097, Guillaume II, dit *l'Allemand*, fils de Renaud II, lui succéda sous la tutelle de son oncle Étienne, qui prit le titre de comte de Bourgogne. — Guillaume III *l'Enfant*, fils du précédent. — 1127, Renaud III, fils d'Étienne, comte de Varasque et de Mâcon, et par lui petit-fils de Guillaume Ier, succéda à son cousin Guillaume III. — 1148, Béatrix, fille de Renaud III, et son époux, l'empereur Frédéric Ier. — 1190, Otton II, troisième fils de Frédéric et de Béatrix. — 1200, Béatrix, fille unique et héritière d'Othon II, et son époux Otton III, duc de Méranie. — Vers 1234, Otton IV *le Jeune*, fils d'Otton III et de Béatrix, comte palatin de Bourgogne et duc de Méranie. — 1248, Alix de Méranie, sœur du precedent, et son époux Hugues de Châlon, petit-fils de Hugues III, duc de Bourgogne. — 1279, Otton V, dit *Ottenin*, fils aîné de Hugues et d'Alix. — 1303, Robert *l'Enfant*, fils d'Otton V et de Hahaut. On ne connaît aucun acte d'autorité fait sous son nom. Depuis le traité de Vincennes de l'année 1294, la province était administrée par Philippe le Bel (voy. VINCENNES). — 1315, Jeanne Ire, fille d'Otton V, et son époux Philippe le Long, roi de France. — 1330, Jeanne II, fille de Philippe le Long et de Jeanne Ire, et son époux Eudes IV, duc de Bourgogne. — 1347, Philippe de Rouvre, premier du nom, fils de Philippe de Bourgogne et petit-fils d'Eudes IV, succéda, à l'âge de dix-huit mois, à son aïeule Jeanne dans les comtés de Bourgogne et d'Artois, sous la tutelle de Jeanne, sa mère, comtesse d'Auvergne et de Boulogne. En 1350, il succède à son aïeul Eudes IV dans le duché de Bourgogne, et meurt, en 1361 à seize ans. — 1365, Marguerite de France, première du nom, fille de Philippe le Long et de Jeanne Ire, mariée (1320) à Louis II, comte de Flandre, succède à Philippe de Rouvre, son petit-neveu, dans les comtés de Bourgogne et d'Artois. — 1382, Louis de Mâle, comte de Flandre, fils de Louis, comte de Nevers, et de Marguerite de France. Il mourut le 9 janvier 1384. Sa fille unique, Marguerite, lui succéda avec son époux, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. — Voy. Ducs de BOURGOGNE, p. 361.

BIBLIOGRAPHIE : Les ouvrages concernant l'histoire et les antiquités des deux Bourgognes sont si nombreux, que renvoyant pour le reste à la *Bibliothèque historique de la France* (édition Févret de Fontette), t. III, p. 437 à 493, et 572 à 586, nous nous bornerons à indiquer les suivants : Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, 1739-1748, 4 vol. in-fol. ; Dunod de Charnage, *Histoire des Séquanais et des Bourguignons*, 1735, 2 vol. in-4° ; Gollut, *Mémoires historiques de la république séquanaise*, 1592-1647, in-fol. ; l'*Art de vérifier les dates*, etc.

BOURGOGNE (Branche bâtarde de). Jean sans Peur, duc de Bourgogne, eut un fils naturel nommé Jean, d'où sortirent les seigneurs de Herlaer, d'Amerval, de Montricourt, de Rossemberghe et d'Herbaumez. — Voy. ANTOINE.

BOURGOGNE, famille de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Owain et de Mautour-en-Brie.

BOURGOGNE (Louis, duc de), fils de Louis de France, dit le *Grand-Dauphin*, et de Marie-Anne-Christ.-Victoire de Bavière, petit-fils de Louis XIV, né le 6 août 1682 à Versailles, mort de la rougeole le 18 février 1712. Il eut pour gouverneur le duc de Beauvillier, et pour précepteur Fénelon, qui parvinrent à modifier de la manière la plus heureuse ses penchants vicieux et son caractère emporté. Tous deux, le dernier surtout, réussirent à lui inspirer des idées politiques complétement différentes de celles qui régnaient à la cour et dans les conseils du grand roi ; mais on ne peut dire ce qu'il en serait advenu s'il était monté sur le trône. Il servit comme généralissime dans les armées de Flandre et d'Allemagne (1700-1703), mais ne montra aucune capacité militaire. Dauphin à la mort de son père (1711), il ne lui survécut pas une année. C'est pour lui que Fénelon a écrit ses *Fables*, ses *Dialogues* et *Télémaque*, et

que La Fontaine a composé un certain nombre de fables. Il avait épousé, le 17 décembre 1697, Marie-Adélaïde de Savoie, née le 6 décembre 1685, et morte six jours avant lui, le 12 février 1712. Ils eurent pour enfants : *N.*, duc de Bretagne, né le 25 juin 1704, mort le 11 mars 1705; Louis, duc de Bretagne, né le 8 janvier 1707, mort dauphin le 8 mars 1712; Louis, duc d'Anjou, depuis Louis XV. On peut consulter sur le duc et la duchesse de Bourgogne les Mémoires de Saint-Simon, qui en a tracé des portraits remarquables.

BOURGOIN (Edmond), ligueur, supplicié à Tours, le 26 janvier 1590. Il était prieur des Jacobins lors de l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, que dans ses sermons il proclama martyr. Pris les armes à la main lorsque Henri IV s'empara des faubourgs de Paris (novembre 1589), il fut conduit à Tours, et, l'année suivante, condamné à mort et exécuté.

BOURGOIN (Marie-Thérèse-Étiennette), actrice du Théâtre-Français, plus célèbre par ses galanteries et ses bons mots que par son talent, née à Paris en 1785, morte le 11 août 1833. Elle débuta en 1799, et quitta la scène en 1829.

BOURGOING (François), théologien, né à Bourges, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il avait été oratorien pendant quelque temps. On a de lui : *Brevis psalmodiæ ratio*, etc., 1634, in-8°; *le David françois*, 1641, in-8°; *Traité sur l'état laïque et politique de l'Église*, 1643, in-8°.

BOURGOING (Noël), conseiller au parlement de Paris, jurisconsulte du XVIe siècle. Il fut le principal rédacteur de la *Coutume du Nivernois*, publiée en 1535.

BOURGOING ou **BOURGOIN** (François), sieur d'Agnon, pasteur calviniste au XVIe siècle. Chanoine de Nevers, il se convertit au protestantisme, et fonda l'Église réformée de Moulins. — *Histoire ecclésiastique*, Genève, 1560-63, 2 vol. in-fol.; *OEuvres de Flave Josèphe*, traduites en françois; troisième édition, 1570, in-fol.

BOURGOING (Jean), écrivain, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *La Chasse aux larrons*, Paris, 1re part., 1618, in-8° et in-4°, 2e part., 1625, in-fol. et in-8°; *Offres ou Propositions au roi*, 1623, in-fol. et in-8°; *le Pressoir des éponges du roi*, 1624, in-4° et in-8°; *le Désir du peuple françois*, 1625, in-8°; *Requête contre Isaac Laffemas touchant la chambre de justice*, Paris, 1629, in-4°. Ces ouvrages sont dirigés contre les financiers.

BOURGOING (François), troisième général de la congrégation de l'Oratoire, écrivain pieux, né à Paris le 18 mars 1585, mort le 22 octobre 1662. Il aida le cardinal de Bérulle à fonder la congrégation de l'Oratoire, dont il fut élu supérieur en 1641. Les luttes qu'il eut à soutenir contre ses religieux le forcèrent à se démettre de ses fonctions en 1661.

BOURGOING (Jean-François, baron de), diplomate et littérateur, né à Nevers le 20 novembre 1748, mort à Carlsbad le 20 juillet 1811. Après avoir été dès sa jeunesse attaché à diverses ambassades, il fut, de 1791 à 1793, ministre plénipotentiaire en Espagne, puis (1801) en Danemark, en Suède, et enfin en Saxe (1808). Il était correspondant de l'Institut. — *Nouveau voyage en Espagne*, 1789, 3 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne; Mémoires sur Pie VI et son pontificat*, 1798, 1800, 2 vol. in-8°; *Histoire des Flibustiers*, trad. de l'allemand de Archenholtz, 1805, in-8°; *Histoire de Charlemagne*, traduite de l'allemand de Hegewisch, 1805, in-8°. Il a édité en outre les *Voyages du duc de Chatelet en Portugal* (1808); la *Correspondance* de Voltaire avec Bernis, et a collaboré à la *Biographie* Michaud.

BOURG-SUR-CHARENTE (Seigneurs de), de la famille de Salomon (Provence).

BOURGTHÉROULDE, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en baronnie par lettres de décembre 1617, en faveur de Nicolas Le Roux. Elle passa ensuite aux familles de Voisins et de la Londe.

BOURGUEIL (Saint-Pierre de), abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Anjou, diocèse d'Angers, fondée en 990.

BOURGUEIL (N.), vaudevilliste, né en 1763 à Paris où il est mort le 8 juin 1802. On a, entre autres, de lui : *le Pour et le Contre*, 1801; *Gessner*, avec Barré, Radet et Desfontaines, 1800; *Monsieur Guillaume*, avec les mêmes, 1800; *le Mur mitoyen*, avec Barré, 1802.

BOURGUEMOND (Seigneurs de), de la famille de Veniard (Normandie).

BOURGUET (Seigneurs du), branche de la maison d'Étienne. = (Seigneurs du), de la maison de Romegas (Provence).

BOURGUET (Louis), géologue et archéologue, né à Nîmes le 23 avril 1678, mort le 31 décembre 1742 à Neuchâtel (Suisse) où il occupait une chaire de philosophie et de mathématiques. Il avait sept ans quand la révocation de l'édit de Nantes força son père de se réfugier en Suisse. — Outre de très-nombreux articles et mémoires sur les sujets les plus variés, disséminés dans la *Tempe Helvetica*, le *Journal helvétique*, le *Mercure suisse* et la *Bibliothèque italique*, dont il fut le principal rédacteur de 1728 à 1734, dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris, on a de lui : *Dissertation sur les pierres figurées*, 1715; *Lettres philosophiques sur la formation des sels et des cristaux, et sur la génération et le mécanisme organique des plantes et des animaux*, Amsterdam, 1729, in-12; *Traité des pétrifications*, 1742, in-4°, 1778, in-8°. Bourguet a laissé une immense correspondance avec les plus illustres savants de l'Europe et les missionnaires de Batavia et du Malabar. Il existe de lui quelques lettres à la Bibliothèque impériale, dans le fonds Bouhier. n° 165.

BOURGUEVILLE ou **BOURGEVILLE** (Charles de), sieur de Bras, érudit, né à Caen le 6 mars 1504, mort en 1593. — *L'Athéomachie et discours de l'immortalité de l'âme*, 1564, in-4°, rare; le *Discours de l'Église, religion, et de la justice*, 1579, in-4°, rare; *les Recherches et antiquités de la province de Neustrie*, 1588, in-4°, 1705, 1740, in-8°, réimprimé en 1833 à Rouen, in-8°.

BOURGUIGNON, nom de deux familles de Provence. De l'une sont sortis les seigneurs de la Mure. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

BOURGUIGNON (Daniel), pasteur à Gergeau; il abjura le protestantisme en 1617. Après sa conversion, il publia divers écrits contre ses anciens coreligionnaires, et entre autres : *Les impiétez et athéismes évidens des hérésiarches huguenots*, 1617, in-12; *la Cabale des ministres huguenots*, 1618, in-12.

BOURGUIGNON (Pierre), peintre de portraits, reçu à l'Académie de peinture, le 5 mars 1672, mort le 26 mars 1698, à 66 ans.

BOURGUIGNON. Voy. COURTOIS.

BOURGUIGNON-DUMOLARD (Claude-Sébastien), jurisconsulte, né à Vif (Isère) le 21 mars 1760, mort à Paris le 22 avril 1829. Il remplit diverses fonctions administratives après le 9 thermidor, fut pendant un mois ministre de la police (1799), puis, après le procès de Moreau, où il fut l'un des juges, il passa à la cour d'appel. — *Manuel d'instruction criminelle*, 1810, in-4°, 1811.

2 vol. in-8°; *Dictionnaire raisonné des lois pénales de France*, 1811, 3 vol. in-8°; *Jurisprudence des codes criminels*, 1825, 3 vol. in-8°. = Son fils, HENRI-FRÉDÉRIC, vaudevilliste et magistrat, né à Grenoble le 30 juin 1785, mort à Auteuil le 4 octobre 1825.

BOURGUIGNONS, nom que l'on donnait au XV° siècle à la faction opposée à celle des Armagnacs et à la tête de laquelle était Jean sans Peur, duc de Bourgogne. — Voy. ARMAGNACS.

BOURGUIGNONS (Loi des). — Voy. GOMBETTE (Loi).

BOURGUIGNOTE, casque d'infanterie datant de la seconde moitié du XV° siècle. Il laissait le visage à découvert et portait une petite visière ou avance, un couvre-nuque et deux oreillettes.

BOURGUINIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison d'Eschallard (Poitou).

BOURI, **BOURILS** ou **BOURRIS**, terre et seigneurie érigée en marquisat, en faveur de Guillaume Aubourg, par lettres de juin 1686. = — (Seigneurs de), de la maison de Pellevé (Normandie). — Voy. BOURRIS.

BOURIE (Seigneurs de la), de la famille de Gigault.

BOURIGALE (Seigneurs de), de la maison de Villeneuve.

BOURIGNON (Antoinette), célèbre visionnaire, née à Lille le 13 janvier 1616, morte à Franeker le 30 octobre 1680. Elle n'avait pas 20 ans quand elle se crut appelée à renouveler l'esprit évangélique. Directrice d'un hôpital à Lille, elle fut, à la suite d'extravagances, obligée de quitter la ville, parcourut la Flandre, le Brabant, la Hollande, et se fixa quelque temps à Amsterdam où elle se créa de nombreux adhérents. Forcée de nouveau de s'enfuir pour éviter d'être arrêtée, elle se réfugia dans le Holstein, à Noordstrand, où elle avait acquis une propriété. Elle y imprimait ses ouvrages au moyen d'une presse qu'elle avait dans sa maison, quand on l'expulsa du pays. Elle fut encore chassée de Strasbourg et de Hambourg. Partout elle avait fait des prosélytes, et la secte des *Bourignonistes* subsista assez longtemps en Écosse. Ses ouvrages, tout remplis de folies, forment environ 22 gros volumes. On peut consulter sur elle le piquant article que Bayle lui a consacré.

BOURIGNON ou **BOURGUIGNON** (François-Marie), antiquaire, né à Saintes en 1753, mort en 1796. — *Recherches sur les antiquités gauloises et romaines de la Saintonge et de l'Angoumois*, 1789, in-8°.

BOURIGNONISTES. Voy. BOURIGNON.

BOURILS (Les). Voy. BOURI.

BOURLÉ (Jacques), curé de Saint-Germain-le-Vieil, à Paris, écrivain, mort après 1584.

BOURLEMONT (Seigneurs de), branche de la maison d'Anglure.

BOURLIE (La), branche de la maison de Guiscard, à laquelle appartenait Antoine de GUISCARD, abbé de LA BOURLIE, aventurier, né le 27 décembre 1658, mort le 28 mars 1711. Obligé, par suite de mauvaise conduite, de se réfugier en Hollande, il quitta ce pays pour aller prendre une part active à l'insurrection protestante des Cévennes. Après la pacification de cette contrée, il se rendit en Angleterre où il publia le récit de ses aventures et de ses projets sous le titre de *Mémoires du marquis de Guiscard*, 1705, in-12. Il parvint ensuite à se faire accepter comme agent secret par le gouvernement anglais, le trahit en faveur de la France, et fut arrêté. Mené devant le chancelier, il essaya de l'assassiner, fut blessé dans la lutte, et mourut quelques jours après à Newgate, soit de ses blessures, soit de poison.

BOURLIER (Jean-Baptiste, comte), homme politique, né à Dijon le 1er février 1731, mort à Évreux le 30 octobre 1821. Sacré évêque d'Évreux le 25 avril 1802, il fut successivement baron et comte de l'Empire, membre du Corps législatif, sénateur et pair de France.

BOURMONT (Louis-Auguste-Victor, comte de), maréchal de France, né le 2 septembre 1773 au château de Bourmont (Maine-et-Loire) où il est mort le 27 octobre 1846. Pendant la Révolution il émigra, et servit dans l'armée de Condé et en Vendée de 1794 à 1799. Lors de l'explosion de la machine infernale, il se trouvait à Paris, fut emprisonné d'abord au Temple, puis dans la citadelle de Besançon d'où il parvint à s'évader et se réfugia en Portugal. Au moment de la retraite de l'armée française devant les Anglais, il offrit ses services à Junot qui les accepta, et après la convention de Cintra, il rentra en France, fut emprisonné immédiatement et relâché, reçut un brevet d'adjudant commandant à l'armée d'Italie. Il se distingua pendant l'expédition de Russie, dans les campagnes d'Allemagne et de France, et était général de division au moment de la chute de l'Empire. A l'époque des Cent-Jours, il sollicita et obtint un commandement, et le 18 juin 1815, c'est-à-dire le jour même de la bataille de Waterloo, on lisait dans le *Moniteur* la dépêche suivante : « Charleroi, 15 juin au soir : Le général Gérard, commandant le 4° corps, a rendu compte que le lieutenant général Bourmont, le colonel Clouet et le chef d'escadron Villontreys ont passé à l'ennemi. » — Sous la seconde Restauration il eut le commandement d'une division d'infanterie de la garde royale, fit la guerre d'Espagne, et à son retour fut nommé pair. Appelé en 1829 au ministère de la guerre, il fut, l'année suivante, chargé du commandement de l'expédition dirigée contre Alger, dont il s'empara le 5 juillet. Nommé maréchal de France le 22, il fut, après la révolution de 1830, remplacé par le général Clausel, et, à cause du refus de serment, déclaré démissionnaire; prit part à la campagne de la duchesse de Berry en Vendée, alla ensuite soutenir la cause de don Miguel en Portugal, et rentra en France en 1840.

BOURNALIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Tudert (Poitou).

BOURNAZEL, terre et baronnie du Rouergue (Aveyron), érigée en marquisat par lettres du 1er août 1624, en faveur de François de Buisson.

BOURNEL, famille de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Namps, de Boncourt, de Thiembronne, d'Esteembecq, de Monchy, de Lambercourt. Armes : *d'argent à un écusson de gueules et une orle de huit perroquets de sinople*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

BOURNET (N.-D. du), abbaye de Bénédictins, en Angoumois (Charente), diocèse d'Angoulême, fondée en 1113.

BOURNEZEAU, en Poitou (Vienne), terre et seigneurie érigée en marquisat en faveur de Jean de Creil, par lettres d'avril 1681.

BOURNIER (Étienne), poëte, né à Moulins vers la fin du XVI° siècle. — *Le Jardin d'Apollon et de Clémence, divisé en deux livres*, 1606, in-12, premier livre imprimé à Moulins et fort rare.

BOURNISSAC (Seigneurs de), de la famille de Sanchon (Provence).

BOURNON (Jacques-Louis, comte de), minéralogiste, né à Metz le 21 janvier 1751, mort à Versailles le 24 août 1825. Il servit dans l'armée de Condé, alla se fixer en Angleterre, et ne revint en France qu'avec Louis XVIII qui le nomma directeur général de son cabinet de minéralogie. — Outre de nombreux Mémoires insérés dans le *Journal des Mines*, on a de lui : *Essai sur la lithologie*

des environs de Saint-Étienne en Forez, 1785, in-12; *Traité complet de la chaux carbonatée*, Londres, 1808. 3 vol. in-4°; *Catalogue de la collection minéralogique particulière du roi*, 1815, 1818, in-8°.

BOURNONVILLE, maison du Boulonnais qui, suivant le P. Anselme, remonte à la seconde moitié du XIe siècle. Elle a produit les seigneurs du Quesnoy; les seigneurs de Renguessent; les seigneurs de Hovrech, barons de Houllefort, princes et ducs de Bournonville; les marquis de Bournonville et de Capres; les marquis de Bournonville et de Sars; les seigneurs de la Vallée; les seigneurs de Châteaubriçon; les seigneurs du Château de Bretesche; les barons de Itfort; les seigneurs de la Haye, bâtards de Bournonville; les seigneurs de Saint-Marceau-lès-Clavy; les seigneurs de Machereaumesnil; les seigneurs de Pocancy. — C'est en faveur d'Alexandre de Bournonville, comte de Henin, que la baronnie de Houllefort, dans le Boulonnais, fut, avec d'autres terres, érigée en duché sous le nom de Bournonville, par lettres de septembre 1600. Armes : *de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir*. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

BOURNONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

BOURNONVILLE (Antoine-Théodore), danseur, né à Lyon le 19 mai 1760, mort dans l'île de Seeland en 1843. Il fut pendant 37 ans directeur de l'école de danse du théâtre de Copenhague.

BOUROTTE (Dom François-Nicolas), bénédictin de Saint-Maur, né en 1710 à Paris où il est mort le 12 juin 1784. On lui doit la plus grande partie du Ve volume de l'*Histoire de Languedoc*, de dom Vaissète, et divers mémoires relatifs à cette province.

BOURRAN (Seigneurs de), de la maison de Scorraille (Auvergne).

BOURRAS ou **BOURFAS**, abbaye d'hommes, dans le Nivernais (Nièvre), diocèse d'Auxerre, fondée vers 1119.

BOURREAU. Voy. Exécuteur.

BOURRÉE (Edme-Bernard), de l'Oratoire, théologien, né le 15 février 1652, à Dijon où il mourut le 26 mai 1722.

BOURRELIER, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Givry et de Mautry. Au XVIIIe siècle, elle portait le surnom de Malpas. Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent, deux en chef et un en pointe*. (Voy. le *Nobiliaire de Salins*.) A cette famille appartenait Nicolas Bourrelier de Malpas, conseiller au parlement de Franche-Comté, né le 24 décembre 1606 à Dôle où il est mort en 1681. — *Tiara pontificalis*.

BOURRELIER (Nicolas), né à Besançon vers 1630. Bien que prêtre, il servit comme soldat dans l'armée espagnole et assista au siége de Barcelone (1652), dont il publia la relation dans un poëme intitulé : *Barcelone assiégée*, Besançon, 1657, in-8°.

BOURRELIERS. Les statuts de la communauté des bourreliers, bâtiers et hongrieurs (ou hongroyeurs) de la ville de Paris furent réglés par des lettres patentes du 24 février 1404, réformés en août 1578 et confirmés en décembre 1665. Il y avait deux sortes de bourreliers : les uns bourreliers en harnais de carrosse, les autres en harnais de chevaux de charroi; ceux-ci etaient appelés bourreliers *en paille*. Le temps de l'apprentissage, d'abord de quatre ans, fut ensuite porté à cinq, auxquels il fallait ajouter deux années de compagnonnage. Le brevet coûtait 72 livres et la maîtrise 950. La patronne était N.-D. des Vertus. Le nombre des maîtres, vers l'époque de la Révolution, était de 198.

L'art. XXXIII de la grande ordonnance du roi Jean sur la police de Paris (30 janvier 1350), contient un article fixant un maximum pour le prix des marchandises vendues par les bourreliers.

BOURRIENNE (Louis-Antoine Fauvelet de), diplomate, né à Sens le 9 juillet 1769, mort près de Caen en 1834. Il fut condisciple de Bonaparte à l'école de Brienne (1778) et forma avec lui une liaison intime. Nommé (1792) secrétaire d'ambassade à Stuttgard, il fut destitué après le 10 août et ne rentra qu'en 1794 en France où il fut emprisonné comme émigré. Appelé par Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au moment du traité de Campo-Formio, dont il rédigea le texte de concert avec le général Clarke, il l'accompagna en Égypte et devint son secrétaire intime, lors du Consulat, avec le titre de conseiller d'État. Ministre plénipotentiaire à Hambourg (1804), il occupa jusqu'en 1814 ces fonctions où il se signala par de nombreuses concussions. A la chute de Napoléon, qui l'avait rudement traité, il fut successivement directeur des postes et préfet de police, suivit Louis XVIII à Gand et, au retour, fut nommé ministre d'État. Il siégea ensuite plusieurs fois comme député au côté droit de la Chambre. La révolution de 1830 lui fit perdre à la fois sa fortune et la raison. Il a laissé des *Mémoires* (1829-31, 10 vol. in-8°) fort curieux par les détails intimes qu'ils nous donnent sur Bonaparte et sa famille. Il y a été répondu par un ouvrage intitulé : *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires* (par le comte d'Aure), 1830, 2 vol. in-8°.

BOURRIGEOLES (Seigneurs de), de la famille de Bellissen (Languedoc).

BOURRIS, terre et seigneurie érigée en baronnie par lettres de mars 1580, en faveur de Georges du Bec-Crespin. = — (Seigneurs de), branche de la maison de l'Isle-Adam.—Voy. Bouri.

BOURRON (Seigneurs de), de la maison de Salart (Brabant).

BOURRU (Edme-Claude), médecin, membre de l'Académie de médecine, né en 1737 à Paris où il est mort le 19 septembre 1823.

BOURS (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency. = — (Seigneurs de), de la famille de Dubois (Normandie).

BOURS. Voy. Boures.

BOURSAULT (Edme), poëte dramatique et romancier, né à Mussy-l'Évêque (Aube), au mois d'octobre 1638, mort à Montluçon le 15 septembre 1701. Venu à Paris ne sachant que le patois de sa province, il ne tarda pas, à force d'ardeur et de talent, à écrire le français avec une grande pureté. Il fut chargé de composer, pour l'éducation du dauphin, un livre, *la Véritable étude des souverains* (1671), qui plut tellement au roi qu'il le nomma sous-précepteur de son fils. Boursault eut la modestie de refuser, parce qu'il ne savait ni le grec ni le latin. Plus tard il refusa, sous le même prétexte, un fauteuil à l'Académie. On a de lui des comédies : *Mercure galant*, *Ésope à la ville*, *Ésope à la cour*, qui, sans s'élever au grand comique, sont amusantes, morales et pleines d'esprit. « Je me souviens, dit Montesquieu, qu'en sortant d'une pièce intitulée *Ésope à la cour*, je fus si pénétré du désir d'être plus honnête homme, que je ne sache pas avoir formé une résolution plus forte. » Boursault eut le tort d'attaquer Molière, contre lequel il fit *le Portrait du peintre* (1663). Il en fut cruellement puni dans *l'Impromptu de Versailles*. Il attaqua aussi Boileau dans une comédie, *la Satire des Satires* (1669), dont celui-ci fit empêcher la représentation. Boi-

leau l'avait nommé dans ses satires, mais, plus tard, touché de la délicatesse avec laquelle Boursault lui rendit un service d'argent, il en effaça son nom. Boursault a fait, outre ses comédies, deux tragédies médiocres, *Marie Stuart* et *Germanicus;* celle-ci eut l'honneur de soulever un débat, en pleine Académie, entre Corneille qui la louait et Racine qui la maltraitait. Boursault s'en est vengé dans son roman d'*Artémise et Polianthe*, par une critique partiale contre *Britannicus*. Les comédies et les tragédies de Boursault, au nombre de seize, et dont les éditions originales sont rares, ont été réunies en 1725 et 1746, 3 vol. in-12; cette dernière édition est la plus complète. On a encore de lui : *Lettres de respect, d'obligation et d'amour*, connues sous le nom de *Lettres à Babet*, 1666, in-12; *le Marquis de Chavigny*, 1670, in-12; *Ne pas croire ce que l'on voit*, histoire espagnole, 1670, réimprimée sous le titre de : *les Apparences trompeuses*, etc., 1718, in-12; *le Prince de Condé*, 1675, in-12, 1691, 1792, 2 vol. in-12: *Artémise et Polianthe*, 1670, in-12; *Lettres nouvelles*, 1697, 1699, 1709, 1722, 3 vol. in-12. = Son fils, Edme-Chrysostome, supérieur des Théatins, prédicateur ordinaire du roi, mourut à Paris le 13 mars 1733, à 63 ans.

BOURSAULT (Jean-François), conventionnel, né en 1752 à Paris où il mourut le 25 avril 1842. Après avoir été directeur du théâtre à Marseille, puis (1790) du Théâtre-Molière où il fit jouer plusieurs pièces (*l'École des épouses*, comédie en vers; *les Solitaires anglais*, drame en prose; *le Bon Tourangeau*, vaudeville), il fut premier suppléant de la députation de Paris à la Convention où il entra à la mort de Manuel et remplit plusieurs missions. Il se lança ensuite dans de nombreuses entreprises industrielles, fut adjudicataire des jeux et des voiries de Paris, et acquit une fortune considérable. Vers 1807, il dirigea de nouveau la salle Molière, à laquelle il donna le nom de *Théâtre des Variétés étrangères*.

BOURSE. Une bourse de commerce pour les négociations et les transactions commerciales fut établie à Paris par un arrêt du conseil en date du 24 septembre 1724, et installée dans le palais Mazarin, occupé par la Compagnie des Indes. Les jours non fériés, elle était ouverte de dix heures à une heure.

BOURSE (Marché par). C'était un genre de retrait particulier à la Normandie. En vertu du *marché par bourse*, les parents du vendeur pouvaient recouvrer l'immeuble aliéné par lui à un étranger moyennant le remboursement du prix dans l'année de la vente. Une ordonnance rendue par le roi en son conseil, sous l'année 1278, décida que le rachat devrait désormais s'effectuer aussitôt qu'on aurait fait reconnaître sa parenté, sous peine de forclusion.

On appelait aussi, dans quelques provinces, le retrait lignage, *retrait* et *clameur de bourse*.

BOURSIER (Laurent-François), théologien janséniste, né à Écouen en 1679, mort à Paris le 17 février 1749.

BOURSIER (Louise). Voy. Bourgeois.

BOURSIERS. On appelait ainsi à Paris ceux qui avaient le droit de faire et de vendre des bourses à cheveux, des parapluies, parasols, culottes, gibecières, cartouches, gibernes et ustensiles de chasse. Ils furent érigés en communauté en 1342 sous le titre de maîtres *boursiers*, *calottiers*, *bonnetiers*, *calçonniers*, etc., et les statuts qui leur furent donnés alors furent confirmés à diverses époques. L'apprentissage était de quatre ans, auxquels il fallait ajouter cinq années de compagnonnage. Le brevet coûtait 65 livres et la maîtrise 600. Le patron de la communauté était saint Brieuc. Ils étaient au nombre de 91 en 1777.

BOURSIN (Seigneurs de), de la famille de Wavrans (Artois).

BOURSONNE, vicomté du Valois (Oise), appartenant à la famille de Capendu.

BOURVALAIS (Paul Poisson de), financier, mort en 1719. D'abord laquais, puis facteur chez un marchand de bois, et huissier, il parvint à se faire connaître de Pontchartrain, et, grâce à sa protection et à l'habileté peu scrupuleuse qu'il déploya dans toutes les affaires de finance, il amassa très-vite une immense fortune. La chambre de justice, créée par le régent en 1716, le fit emprisonner et prononça contre lui la confiscation de tous ses biens, mais on les lui rendit en 1718. Son ignorance proverbiale l'avait rendu l'objet d'une foule de plaisanteries et d'épigrammes. C'est contre lui en particulier qu'est dirigé le pamphlet : *Pluton Maltôtier*, 1708, in-12.

BOURVILLE (Seigneurs du), de la maison de l'Isle-Adam.

BOURZEIS (Amable de), littérateur et théologien, abbé de Saint-Martin de Cores, l'un des premiers membres de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Volvic près de Riom le 6 avril 1606, mort à Paris le 2 août 1672. Il fut chargé de plusieurs missions importantes et entre autres en Portugal.

BOUSBECKE ou **BOUSBECQUE**, terre et seigneurie de la Flandre, possédée successivement par les familles Ghiselin et Ydeghem et erigée en baronnie en 1600 en faveur de Charles d'Ydeghem, seigneur de Vièze et grand bailli d'Ypres.

BOUSCAL (Guyon-Guérin de), auteur dramatique, né en Languedoc, vivait dans la première moitié du xviie siècle.

BOUSCHET. — Voy. Bouchet.

BOUSDE (Seigneurs de), issus de la famille du Prat.

BOUSMARD (Henri-Jean-Baptiste de), ingénieur, né à Saint-Mihiel (Meuse) le 4 mars 1749, tué au siége de Dantzig le 5 mai 1807. Officier du génie à l'époque de la Révolution, puis député de la noblesse du Barrois aux états généraux, il fut envoyé (1791) comme chef du génie à Verdun et signa (1792) la capitulation de cette ville. Il se retira d'abord à Wiesbaden et passa ensuite au service de la Prusse. — *Essai général de fortification et d'attaque*, 1797-1803, 4 vol. in-4°, réimprimé en 1814 et 1838.

BOUSQUET (Lacs du), famille du Quercy d'où sont sortis les seigneurs d'Arcambal, de Verlhac ou Verhac, de Sigouzac, de Villebrunier, de Brie, de Montlaur et de Piejustin. = —, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Buisson et de Sigonce.

BOUSQUET (Seigneurs du), de la famille de Laincel (Provence).

BOUSQUET (François), conventionnel, mort au mois d'août 1829. Médecin à Mirande au moment de la Révolution, il fut député à l'Assemblée législative par le département de l'Hérault et par celui du Gers à la Convention où il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Proscrit en 1816, comme régicide, il obtint, après avoir été mis en jugement, de rester en France.

BOUSQUET (Georges), compositeur, grand prix de Rome (1838), né à Perpignan le 12 mars 1818, mort à Paris le 15 juin 1854. — *Le Mousquetaire* (1849), à l'Opéra-Comique, et *Tabarin* (1852) au Théâtre-Lyrique.

BOUSSAC-LE-CHÂTEAU, baronnie du Berry (Allier), possédée successivement par les maisons de Déols, de Brosse, de Luxembourg et de Lorraine. Elle passa ensuite aux familles de Lomé-

nie, de Bilhac ou Rillac et de Carbonnières. C'est à la branche de la maison de Brosse, qui possédait cette baronnie, qu'appartenait Jean de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère, dit le *maréchal de Boussac*, conseiller et chambellan de Charles VII, maréchal de France (1426), né en 1375, mort en 1433. Il tua Camus de Beaulieu favori du roi, par ordre de Richemont, fut quelque temps exilé et se distingua au siége d'Orléans et à la bataille de Patai (1429).

BOUSSAIS (Seigneurs de), de la famille de Bressoles (Berry).

BOUSSANELLE (Louis de), brigadier de cavalerie, écrivain militaire, mort vers 1796.

BOUSSARD (Geoffroy), théologien, né au Mans en 1439, y mourut en 1522.

BOUSSARD (Jean), marin, né en 1733 au Bourg-d'Ault, près d'Eu, mort à Dieppe en 1795. Il s'est illustré par l'héroïsme qu'il déploya (30 août 1777) pour sauver l'équipage d'un navire naufragé sur la côte de Dieppe.

BOUSSARD (André-Joseph, baron), général de cavalerie, né à Binch (Hainaut) le 13 novembre 1758, mort à Bagnères-de-Bigorre le 11 août 1813.

BOUSSARGUES (Seigneurs de), branche de la maison d'Albert de Luynes.

BOUSSAY (Seigneurs de), de la maison de Menou (Touraine).

BOUSSÉ (Seigneurs de), de la maison bretonne de Budes.

BOUSSEAU (Jacques), sculpteur, élève de Coustou, né en Poitou en 1681, mort à Madrid le 13 février 1740. Il fut reçu le 29 novembre 1715 à l'Académie, où il exerça les fonctions de professeur. Un de ses principaux morceaux est le tombeau de M. d'Argenson. Peu de temps avant sa mort, Philippe V l'avait nommé son premier sculpteur. — *La Religion* (Versailles); *Grand Autel de la cathédrale* (Rouen); *Jésus-Christ et saint Pierre; Saint Maurice; Saint Louis* (N.-D. de Paris).

BOUSSELIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Rouault.

BOUSSICAUD, famille de Provence qui en 1597 obtint des lettres par lesquelles Henri IV la déclara de la famille du maréchal de Boucicaut et l'exempta d'en faire la preuve. D'elle sont sortis les seigneurs de Verrayon.

BOUSSION (Pierre), conventionnel, né à Lauzun (Lot-et-Garonne), mort à Liége en mai 1828. Député de la sénéchaussée d'Agen aux états généraux, puis de Lot-et-Garonne à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, il passa ensuite au conseil des Anciens, d'où il sortit en 1798.

BOUSSUET (François), médecin et poëte latin, né à Seurre (Bourgogne) en 1520. On a de lui deux poëmes latins, assez rares : *De Arte medendi*, 1557, in-8°; *De Natura aquatilium carmen*, 1558, in-4°.

BOUSY (Pierre de), auteur dramatique, né probablement en Normandie, vivait à la fin du XVIe siècle. — *Méléagre, tragédie françoise*, Caen, 1582, in-8°, très-rare.

BOUTARD (L'abbé François), poëte latin, membre de l'Académie des inscriptions, né à Troyes en novembre 1664, mort le 9 mars 1729.

BOUTARIC (François de), jurisconsulte, né à Figeac le 10 août 1672, mort à Toulouse le 2 octobre 1733. — *Traité sur les Libertés de l'Église gallicane*, 1747, in-4°.

BOUTAULD (Michel), jésuite, théologien, né à Paris le 2 novembre 1607, mort à Pontoise le 16 mai 1688.

BOUTAVANS ou **BOUTAVENT**, terre et seigneurie de Franche-Comté (Jura) érigée en marquisat par lettres d'août 1679, en faveur de Marc de Montaigu.

BOUTEAUX (Seigneurs de), de la famille de Marafin (Touraine).

BOUTEILLER DE FRANCE (Grand). C'était anciennement l'un des grands officiers de la couronne, qui fut plus tard remplacé par le grand-échanson (voy. ÉCHANSON). Il jouissait d'assez importants priviléges. Il signait aux chartes données par les rois, assistait aux assemblées solennelles et au jugement des pairs avec les autres pairs du royaume. Il porta d'abord simplement le titre de bouteiller. Le premier qui fut qualifié grand bouteiller de France est Jean de Châlon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, qui l'était en 1350. Des lettres patentes de Charles V du 29 août 1366 donnèrent au grand bouteiller le droit d'accorder des lettres de rémission et de pardon même pour crime de lèse-majesté, sauf confirmation par le roi. — Voici la liste des bouteillers : Herbert de Serans (XIe siècle). — 1060, Hugues. — 1065, Engenoul. — 1069, Renaud. — 1071, Guy. — 1075, Hervé de Montmorency. — 1085, Adélard. — 1086, Lancelin. — 1106, Payen d'Orléans. — 1108, Gui de Senlis. — 1114, Gilbert de Garlande. — 1130, Louis de Senlis. — 1131, Gui de Senlis, dit le *Loup*. — 1150, Gui de Senlis. — 1188, Gui IV de Senlis. — 1223, Robert de Courtenay. — 1239, Étienne de Sancerre. — 1258, Jean de Brienne, — 1296, Gui de Châtillon, comte de Saint-Paul. — 1317-1334, Henri de Sully. — 1336, Miles VI, sire de Noyers. — Jean III de Châlon, comte d'Auxerre, en 1350 et 1361. — Jean II, comte de Saarbruck en 1365 et 1381. — Enguerrand VII, sire de Coucy, en 1384 et 1389. — Jacques de Bourbon, seigneur de Préaux, en 1397 et 1417. — Guillaume IV de Melun, comte de Tancarville, en 1402 et 1415. — Pierre des Essars, en 1410, décapité en 1413. — Waleran III de Luxembourg, comte de Saint-Pol, en 1410, 1411 et 1415. — Jean, sire de Croi, en 1412. — Robert, de Bar, comte de Soissons, en 1413. — Jean II, sire d'Estouteville, en 1415 et 1436. — Jean de Neuchâtel, seigneur de Montagu, en 1418 et 1433. — Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoir, en 1427 et 1444. — Louis Ier, sire d'Estouteville, en 1443, mort avant 1463. — Antoine de Châteauneuf, baron du Lau, en 1464, disgracié en 1468. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

BOUTEILLER de SENLIS. — Voy. SENLIS.

BOUTEILLER (Jean-Hyacinthe), magistrat, jurisconsulte, né à Saulx (Barrois) le 27 juin 1746, mort à Nancy le 27 mars 1820. Il fut successivement conseiller au parlement de Nancy (1779), membre du Corps législatif sous l'Empire, président à la cour de Nancy (1811), député (1815-1816).

BOUTEILLERIE (Seigneurs de la), de la famille de Le Roux (pays de Caux).

BOUTEMONT, graveur sur bois, mort vers 1720.

BOUTEROUE (Michel), médecin et poëte, né à Chartres, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Le Petit Olympe d'Issy, à la reine Marguerite*, 1609, in-8°, très-rare; *Pyretologia*, 1629, in-8°.

BOUTEROUE (Claude), antiquaire, conseiller à la cour des Monnaies, né à Paris, mort vers 1680. — *Recherches curieuses des monnoyes de France*, 1666, in-fol., rare et recherché.

BOUTEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency. = A cette branche appartenait François de MONTMORENCY, comte de BOUTEVILLE, né en 1600, décapité le 21 juin 1627. Il était fils de Louis de Montmorency, vice-amiral de France sous Henri IV. Après avoir pris une

part glorieuse aux guerres de Louis XIII contre les réformés, il ne fit guère que se livrer à sa passion de duelliste. Condamné une première fois à mort par contumace en 1624, il tua le comte de Thorigny en 1626 et blessa quelque temps après son ami le marquis de la Frette, fut obligé de quitter le royaume et se réfugia à Bruxelles. L'année suivante, quoiqu'il n'eût pu obtenir des lettres d'abolition, il eut l'audace de revenir à Paris, et le 12 mai, ayant pour second le comte des Chapelles, il se battit en plein jour à la Place Royale contre Beuvron et Bussy d'Amboise qui fut tué. Bouteville et des Chapelles s'enfuirent en toute hâte, mais poursuivis à outrance ils furent arrêtés à Vitry, ramenés à Paris le 21 juin, et le jour même condamnés au dernier supplice et exécutés. = La femme de Bouteville, ÉLISABETH-ANGÉLIQUE DE VIENNE, accoucha six mois et demi après la mort de son mari d'un fils qui fut le célèbre maréchal de Luxembourg.—Voy. LUXEMBOURG.

BOUTEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Pardieu. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Béon (Béarn).

BOUTEVILLE-DUMETZ (Louis-Guillain), homme politique, né à Péronne en 1745, mort à Paris le 7 avril 1821. Il fut successivement député aux états généraux (1789), commissaire général pour l'organisation de la Belgique (1795), député au conseil des Anciens (1798), tribun après le 18 brumaire, président de chambre (1811), et député pendant les Cent-Jours.

BOUTHIER (Jean-François), écrivain, né à Vienne (Dauphiné), y mourut en 1812.

BOUTHILLIER ou **BOUTHILIER**, famille d'où sont sortis les comtes de Chavigny et de Buzançais, les seigneurs de Mesgrigny, de Vandœuvre, de Beaujeu et de Lorme. — Armes: *d'azur à trois fasces d'or, posées en fasce*. Les principaux membres de cette famille sont :

CLAUDE, homme d'État, né en 1584, mort à Pont-sur-Seine le 13 mars 1652. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris. surintendant des bâtiments de Marie de Médicis, secrétaire d'État chargé (1618) du département des affaires étrangères, puis (1632) surintendant des finances avec Bullion. A la mort de Louis XIII, qui par son testament l'avait nommé membre du conseil de régence, il fut obligé de quitter la cour. = Son fils, LÉON, comte de CHAVIGNY et de BUZANÇAIS, homme d'État, né en 1608, mort à Paris le 11 octobre 1652. Grâce à Richelieu dont il fut l'un des agents les plus dévoués, il devint conseiller d'État, puis secrétaire d'État en survivance de son père qu'il remplaça au département des affaires étrangères, et remplit avec succès plusieurs missions en Italie (1631, 1639). Appelé aussi au conseil de regence par le testament de Louis XIII, il partagea la disgrâce de son père. Nommé (1643) plénipotentiaire à Munster, il fut arrêté (1648) et se démit de sa charge. = VICTOR, frère de Claude, évêque de Boulogne (1628), premier aumônier de Monsieur (1638), archevêque de Tours (1641), mort le 12 septembre 1670. = Il y eut encore d'autres prélats dans la famille : DENIS-FRANÇOIS, évêque de Rennes (1676), de Troyes (1678), né en 1641, mort le 15 septembre 1731. = Son neveu, DENIS-FRANÇOIS, évêque de Troyes par la démission de son oncle (1698), archevêque de Sens (1718), mort le 9 novembre 1730 à 65 ans. — On trouve de nombreuses lettres de ces divers membres de la famille Bouthillier dans l'ancien fonds français, dans la correspondance de Séguier, dans le fonds Dupuy à la Bibliothèque impériale, et dans les portefeuilles 268 à 274 de la collection Godefroy à la bibliothèque de l'Institut. = CHARLES-LÉON, marquis de BOUTHILLIER-CHAVIGNY, général, né à Paris le 21 juin 1743, mort au château de Sillières (Seine-Inférieure) le 18 décembre 1818. Il fut envoyé par la noblesse du Berry aux états généraux (1789). émigra (1791), servit dans l'armée de Condé, et à la Restauration fut nommé lieutenant général. = Son fils, MARIE-CONSTANTIN-LOUIS-LÉON, né en 1774, mort le 5 octobre 1829. Sous-préfet de l'Empire. il était préfet du Var à l'époque du retour de l'île d'Elbe, et fut détenu à Toulon jusqu'à la fin de juillet 1815; il devint ensuite successivement préfet de la Meurthe et du Bas-Rhin, fut destitué (1819), et siégea à la Chambre des députés de 1820 à 1827, en même temps qu'il fut premier administrateur des postes, conseiller d'État et directeur général des forêts.

BOUTHILLIER. — Voy. RANCÉ.

BOUTHILLIER ou **BOUTILLIER** (Denis), jurisconsulte, avocat au parlement de Paris à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Il est surtout connu par la polémique qu'il soutint contre le chapitre de Rouen au sujet du *Prétendu privilège de la fierté de saint Romain*, 1608, in-8°. — On a encore de lui : *Réponse des vrais catholiques françois à l'advertissement des catholiques anglois, pour l'exclusion du roy de Navarre de la couronne de France*, 1588, in-8°; *Plaidoyer pour les religieux de Marmoustier contre le visiteur et syndic de la congrégation des Bénédictins*, 1606, in-8°: c'est un livre contre les prétendus droits du royaume d'Yvetot.

BOUTIÈRES. La terre et seigneurie de Touret en Dauphiné (Isère), après avoir appartenu aux maisons de Guiffrey et de Montaynard, fut érigée en marquisat sous le nom de Boutières, par lettres de février 1676, en faveur de Guy Balthasard de Saint-Julien. = Guignes GUIFFREY de BOUTIÈRES, capitaine du XVIe siècle, né dans la vallée de Grésivaudan. Il se distingua dans les guerres d'Italie, et entre autres à Cérisoles, défendit (1524) Marseille contre Charles-Quint, et fut nommé gouverneur de Turin.

BOUTIÈRES (Marquis de), de la famille Emé.

BOUTIGNY (Seigneurs de), de la famille de Machault.

BOUTIGNY (Roland LE VAYER de), jurisconsulte, maître des requêtes et intendant de Soissons, mort en 1685.

BOUTILLIER (Jehan), seigneur de Froidmont, jurisconsulte du XIVe siècle, lieutenant du grand bailli de Tournai, né à Mortagne, près Valenciennes (ou à Tournai), mort vers 1402. — On a de lui : *La Somme rurale*, célèbre recueil d'arrêtés rendus par le parlement de Paris, de 1370 à 1390. Il parut pour la première fois à Bruges, Colard Mansion, 1479, in-fol. gothique. On ne connaît que cinq ou six exemplaires de cette édition. Ce livre a été réimprimé un très-grand nombre de fois; les éditions les plus rares sont celles d'Abbeville, 1486, in-fol.; 1488, in-fol.; 1491, Vérard; 1494; 1500; 1507; 1519, 1536; 1538, et enfin l'édition donnée en 1603 par L. Charondas.

BOUTILLIER (Maximilien-Jean), auteur dramatique, né à Paris en 1745, mort le 5 décembre 1811. Il a composé et fait jouer sur divers théâtres de Paris un très-grand nombre de pièces, entre autres : *Le Savetier et le Financier*, opéra comique; *les trois Bossus; Jocrisse; Coraly; les deux Jaloux*, comédie-vaudeville.

BOUTIN, famille du comté Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Valouse. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

BOUTIN (Vincent-Yves), ingénieur, né à Loraux-Bottereau, près de Nantes, en 1772, assas-

siné en 1813. Il fit avec distinction les premières guerres de la République et de l'Empire, devint colonel du génie, et fut chargé de diverses missions à Alger, à Tunis, en Égypte et en Syrie. Ses cartes et ses manuscrits sont au Dépôt de la guerre.

BOUTON, ancienne maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de la Tournelle, de Chamilly, de Pierre, de Vauvry, de Corberon, du Fay, de Savigny, de Quincy, de Saint-Léger. — Armes : *de gueules à la fasce d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VII).

BOUTON (Charles-Marie), peintre, né à Paris le 16 mai 1781. C'est à lui, en collaboration avec Daguerre, que l'on doit les premiers dioramas.

BOUTONNIERS, fabricants et vendeurs de boutons et garnitures pour les habits. Les statuts des boutonniers de Paris datent de 1558, et furent renouvelés en 1652. L'apprentissage était de quatre ans, plus quatre ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 36 livres et la maîtrise 300. Le patron était saint Louis. Vers l'époque de la Révolution leur nombre s'élevait à 582.

BOUTRAYS ou **BOUTTERAIS** (Raoul), *Rodolphus Bottereius*, historien et poëte latin, né à Châteaudun vers 1552, mort en 1630. — *Semestrium placitorum magni concilii*, 1606, in-8° ; *De rebus in Gallia et toto pene orbe gestis, ab anno* 1594 *ad annum* 1610, 2 vol. in-8°; *Henrici Magni Vita*, 1611, in-8°; *Urbis gentisque Carnutum historia*, 1624, in-8°.

BOUVARD, famille du comté Venaissin, originaire de Bourgogne. D'elle sont sortis les seigneurs de Roussieu.

BOUVARD (Charles), médecin, né à Montoire, près Vendôme, en 1572, mort le 20 octobre 1658. Il fut successivement professeur au Collége de France, surintendant du Jardin des Plantes, et premier médecin de Louis XIII. — *Historiæ hodiernæ medicinæ rationalis veritas*, in-4° ; *Description de la vie, de la maladie et de la mort de la duchesse de Mercœur* (en vers), 1624, in-4°.

BOUVART (Michel-Philippe), célèbre médecin, né à Chartres le 11 janvier 1717, mort le 18 janvier 1787. Il fut membre de l'Académie des sciences (1743), professeur à l'École de médecine et au Collége de France (1747). — *Mémoire à consulter contre les héritiers de la marquise d'Ingreville*, 1764, in-4° ; *Consultations contre la légitimité des naissances prétendues tardives*, 1764, in-8°; *Consultation sur une naissance tardive*, 1765, in-8° ; *de Dignitate medicinæ*, 1747, in-4° ; *de Experientiæ et studii necessitate in medicina*, 1747, in-4°.

BOUVART (Alexis), astronome, né dans le haut Faucigny, le 27 juin 1767, mort le 7 juin 1843. Il devint successivement astronome adjoint à l'Observatoire (1795), membre du bureau des Longitudes (1804), puis de l'Académie des sciences. Il a aidé Laplace dans la rédaction de la *Mécanique céleste*, a publié des *Tables de Jupiter, de Saturne et d'Uranus*, et signala le premier les perturbations de cette dernière planète, comme produites par une planète qui était encore à découvrir et que l'on découvrit en effet (1846) sur les indications de M. Le Verrier.

BOUVELLES. Voy. BOUELLES.

BOUVENS, noble et ancienne maison du Bugey, d'où sont sortis les comtes de Saint-Pierre. — Armes : *de gueules à une croix dentelée d'argent* (Voy. Guichenon, *Histoire de Bresse et Bugey.*)

BOUVENS (L'abbé de), prédicateur, né à Bourg (Ain) vers 1750, mort vers 1830.

BOUVET, famille de Lorraine, originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs de Heillecourt, de Romesmont, de Vassincourt, de Robert-Espagne.

BOUVET (Le P. Joachim), missionnaire jésuite, né au Mans vers 1662, mort à Pekin le 28 juin 1732. — *État présent de la Chine*, 1697, in-fol. On conserve plusieurs de ses manuscrits à la bibliothèque du Mans. Il y a des lettres de lui dans la collection Bouhier (n° 165), à la Bibliothèque impériale.

BOUVET (François-Joseph, baron), marin, né à Lorient le 23 avril 1753, mort à Brest le 21 juillet 1832. Nommé (1793) contre-amiral, il se distingua aux combats des 29 mai et 1er juin 1794 ; cassé à la suite de l'expédition d'Irlande (1796), et réintégré dans son grade sous le Consulat, il fut nommé vice-amiral (1816).

BOUVET DE CRESSÉ (Auguste-Jean-Baptiste), écrivain, né à Provins le 24 janvier 1772, mort à Paris en 1839. — *Histoire de la catastrophe de Saint-Domingue*, 1824, in-8° ; *Histoire de la marine de tous les peuples*, 1824, 2 vol. in-8° ; *Précis de l'histoire générale des Jésuites*, 1826, 2 vol. in-8°.

BOUVET DE LOZIER (Athanase-Hyacinthe), général, né à Paris en 1769, tué en duel à Fontainebleau le 31 janvier 1825. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, puis comme adjudant-général dans l'armée vendéenne. Impliqué dans l'affaire du 3 nivôse, il dénonça Moreau, fut condamné à mort et gracié. Sous la première Restauration, il fut nommé gouverneur de l'île Bourbon qu'il empêcha de tomber entre les mains des Anglais, puis fut créé comte.

BOUVIER (Gilles Le), dit *Berry*, chroniqueur du XVe siècle, premier héraut d'armes de France, au titre de *Berry*. — *Chronique et Histoire de Charles VII, depuis* 1402 *jusqu'en* 1455, insérée en partie dans l'*Histoire de Charles VI*, 1653, in-fol., dans l'*Histoire de Charles VII*, 1661, in-fol.; et depuis dans les collections de mémoires relatifs à l'histoire de France.

BOUVIER (André-Marie-Joseph), médecin, agronome, né à Dôle en 1746, mort le 27 décembre 1827.

BOUVIER, — Voy. LIONNOIS.

BOUVIÈRES (Seigneurs de), de la famille du Pilhon (Dauphiné).

BOUVIGNIES (Seigneurs de), de la maison de Nédonchel (Artois).

BOUVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Civille (Normandie). = — (Seigneurs de), de la famille de Drouin (Gâtinais). = — (Seigneurs de), de la famille de Jubert (Normandie).

BOUVILLE (*N.*, marquis de), homme politique, né vers 1760, mort en février 1833. Conseiller au parlement de Rouen, puis député de la noblesse aux états généraux (1789), il émigra (1791), rentra en France après le 18 brumaire, et sous la Restauration nommé député (1815-1816, et 1820-1827), siégea au côté droit de l'Assemblée.

BOUVINES, village de Flandre (Nord) sur la Marque, à trois lieues S. E. de Lille. Il a donné son nom à l'une des batailles les plus célèbres et les plus décisives qui se soient livrées en France durant le moyen âge.

En 1214 une coalition formidable s'était formée contre la France entre Jean sans Terre, son neveu l'empereur Othon IV, et Ferrand comte de Flandre, auxquels s'étaient joints Henri duc de Brabant, gendre de Philippe Auguste, Guillaume comte de Hollande, l'ancien comte de Boulogne Renaud, Henri, duc de Limbourg, Hugues de Boves, fameux chef de routiers, etc. Jean débarqua à la Rochelle où vint le joindre la noblesse du Poitou, passa la Loire et alla assiéger le château de la Roche-au-Moine entre Nantes et Angers; mais l'arrivée

de Louis, fils de Philippe Auguste, à la tête d'une nombreuse armée lui fit abandonner précipitamment le siége, et il se vit obligé, avant d'avoir combattu, de reculer devant le prince qui ravagea le Poitou sans obstacle. L'attaque d'Othon et des autres coalisés était plus redoutable. Philippe Auguste marcha contre eux au mois de juillet à la tête d'une armée où figuraient les milices des communes et, entre autres, celles de Corbie, Amiens, Beauvais, Compiègne et Arras qui montraient une grande ardeur et déployèrent une rare intrépidité. Le 27 août les deux armées se rencontrèrent près de Bouvines. La bataille fut acharnée et ne finit qu'aux approches de la nuit; mais la victoire des Français fut complète. L'armée des coalisés fut détruite. Ferrand de Flandre, Renaud de Boulogne, Guillaume de Salisbury furent faits prisonniers. La France était sauvée du plus grand danger qu'elle eût couru depuis longtemps; aussi rien n'égala l'enthousiasme avec lequel Philippe Auguste fut reçu par la population des pays qu'il traversa pour rentrer à Paris. — Guillaume le Breton qui assistait à la bataille nous en a laissé dans sa chronique et dans sa *Philippide* un recit détaillé.

En 1865 un obélisque a été élevé sur le champ de bataille.

BOUVOT (Job), jurisconsulte, protestant, né en 1558 à Châlon-sur-Saône, où il est mort en juillet 1636. — *Recueil d'arrêts notables du parlement de Bourgogne*, 1623, in-4°; *Essai d'un Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, 1628, rare; *Coutume de Bourgogne*, 1632 et 1633, in-4°.

BOUVOT (Antoine-Girard), auteur dramatique du XVIIe siècle. — *Judith*, tragédie, Paris, 1649, in-4°, rare.

BOUX (Guillaume Le), prédicateur, théologien, né dans l'Anjou en 1621, mort le 6 août 1693. Il fut successivement balayeur de collége, capucin, oratorien, curé, professeur, évêque de Dax (1658), puis de Périgueux (1666).

BOUY (Seigneurs de), de la famille de Chavenon (Berry).

BOUYS (Jean-Baptiste), historien du XVIIe siècle, né à Arles. — *La Royale couronne d'Arles*, ou *Histoire de l'ancien royaume d'Arles*, Avignon, 1641, 1644, in-4°.

BOUYS (André), peintre de portraits, membre de l'Académie de peinture (1688), né à Yeres en 1657, mort le 18 mai 1740. Les galeries de Versailles possèdent de lui plusieurs portraits, parmi lesquels le sien et celui de sa femme.

BOUXIÈRES-AUX DAMES, abbaye de filles en Lorraine (Meurthe), diocèse de Toul, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 936. Les religieuses ayant été sécularisées, elle devint un chapitre où l'on ne pouvait être admis que sur des preuves très-rigoureuses de noblesse.

BOUZET (Du), ancienne maison de l'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs de Castera, les seigneurs de Roquépine, les marquis de Poudenas, les marquis de Marin, les seigneurs de Montégut, les seigneurs de Bivès ou de Wivès, les seigneurs d'Aaveas. Armes : *d'argent au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or*. (Voy. l'*Hist. de la maison de Faudoas*.)

BOUZET (Seigneurs du), de la maison de Goth (Guyenne).

BOUZEY, terre et seigneurie de Lorraine (Vosges) qui a donné son nom à une ancienne maison de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Germain, de Dombrot, de Montplonne, de Meilay et de Damblain. Elle fut érigée en comté sous le nom de Dombrot par lettres du duc Léopold du 20 janvier 1715.

BOUZINGHEN (Seigneurs de), branche de la maison de Halwin.

BOUZOLS (Marquis de), branche de la maison de Montaigu (Auvergne).

BOUZONIÉ (Jean), jésuite, écrivain ecclésiastique, poëte latin, né à Bordeaux vers 1646, mort à Poitiers le 30 octobre 1726.

BOUZONVILLE, abbaye de bénédictins, en Lorraine (Moselle), diocèse de Metz, fondée au XIe siècle.

BOVAGE, impôt établi sur chaque paire de bœufs ou attelage de charrue, et au prix duquel le suzerain était tenu d'en assurer la propriété aux cultivateurs, et de la respecter lui-même, de quelque prétexte qu'eût pu se couvrir la spoliation.

BOVES en Picardie (Somme), terre et seigneurie érigée en marquisat par lettres du 1er janvier 1630, en faveur de Nicolas de Moy.

BOVET (François de), prélat, érudit, né le 21 mars 1745, mort à Paris le 7 avril 1838. Nommé (1789) à l'évêché de Sisteron qui fut supprimé (1790), il émigra, et créé en 1817 archevêque de Toulouse, donna sa démission en 1819. — *Des Dynasties égyptiennes*, in-8°; *Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse*, 2 vol. in-8°.

BOVIGNY en Lorraine (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

BOXTEL, bourg du Brabant septentrional sur le Dommel. En septembre 1794, les Anglais commandés par le duc d'York y furent battus par l'armée de Pichegru qui les défit encore le lendemain.

BOY (Adrien-Simon), chirurgien en chef de l'armée du Rhin, mort près de Mayence en 1795. Outre quelques brochures sur la chirurgie, on lui doit le chant républicain : *Veillons au salut de l'Empire*.

BOYAUDIERS. La communauté des boyaudiers à Paris ne se composait à l'époque de la Révolution que d'une dixaine de maîtres. Les fils de maîtres seuls avaient le droit de parvenir à la maîtrise.

BOYCEAU (Jacques), seigneur de la Beraudière, intendant des jardins du roi au XVIIe siècle. — *Traité du Jardinage*, Paris, 1638, gr. in-fol., rare.

BOYEFFES (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

BOYER, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Bandol, d'Aiguilles et les marquis d'Argens. A cette famille appartenait : Claude BOYER, marquis d'Aiguilles, conseiller au parlement de Provence, graveur, né à Aix vers 1640, mort en 1709. Il avait rassemblé dans ses voyages en Italie une précieuse collection d'objets d'art et entre autres de tableaux qu'il fit graver en 1709, in-fol., par J. Coëlemans et Barras, et dont lui-même grava sept planches. Une 2e édition augmentée fut publiée chez Mariette, 1744, in-fol. (Voy. sur la famille le *Nouvel armorial de Provence*.) — Il y avait encore trois familles du nom de Boyer en Provence. De la première sont sortis les seigneurs de Choisy; de la seconde les seigneurs de Trebillane, et de la troisième les seigneurs de Foncolombe.

BOYER (Paul), sieur du Petit-Puy, voyageur, écrivain, né dans le Condomois, vers 1615. — *Bibliothèque universelle*, contenant tous les mots français rangés par leurs terminaisons, 1649, in-fol.; *Relation de tout ce qui s'est passé au voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique Occidentale, en 1643, avec un dictionnaire de la langue*; Paris, 1654, in-8°.

BOYER (Pierre), écrivain protestant de la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Abrégé de l'histoire des Vaudois*, 1691, in 12.

BOYER (Claude), auteur dramatique et prédi-

cateur, ridiculisé par Boileau et Racine, né à Albi en 1618, mort le 22 juillet 1698. — *Caractères des prédicateurs, avec quelques autres poésies chrétiennes*, 1695, in-8°. Parmi ses vingt-trois pièces de théâtre dont il existe des éditions in-4° et in-12, nous citerons : *la Porcie romaine*, 1646; *la Générosité d'Alexandre*, 1647; *Aristodème*, 1647; *Ulysse dans l'île de Circé*, 1648; *Clotilde*, 1659; *la Mort de Démétrius*, 1660; *Oropaste*, 1662; *les Amours de Jupiter et de Sémélé*, 1666; *le Jeune Marius*, 1669; *la Fête de Vénus*, 1669; *Policrate*, 1670; *Lisimène*, 1672; *le Comte d'Essex*, 1678; *Jephté*, tragédie jouée à Saint-Cyr, en 1692; *Judith*, 1695; *Méduse*, opéra, 1697.

BOYER (Abel), lexicographe et historien, né à Castres en 1664, mort à Chelsea (Angleterre) le 16 novembre 1729. Calviniste, il se réfugia en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. — On a de lui : *The royal Dictionary, Dictionnaire anglais-français et français-anglais*, Londres, 1669, in-fol., souvent réimprimé même de nos jours. Il a publié en anglais une histoire de Guillaume III (1702), de la reine Anne (1703-12), un recueil mensuel, *Political sta e of Great Britain* (1711-1739); *The great theatre of honour and nobility*, 1729, in-4°.

BOYER (Michel), peintre d'architecture, né au Puy (Haute-Loire) vers 1667, membre de l'Académie (1701), où il fut professeur, mort le 21 janvier 1724.

BOYER (Jean-Baptiste-Nicolas), médecin, né à Marseille le 5 août 1693, mort à Paris le 2 avril 1728.

BOYER (Jean-François), évêque de Mirepoix, né à Paris le 12 mars 1675, mort le 20 août 1755. Il fut successivement évêque de Mirepoix (1730-1736), précepteur du dauphin père de Louis XVI (1736), premier aumônier de la Dauphine (1743-1746) et (1743) directeur de la feuille des bénéfices. Nommé (1736) à l'Académie française, il devint membre de l'Académie des sciences (1738) et (1741) de l'Académie des inscriptions.

BOYER (Pascal) musicien, écrivain, né à Tarascon en 1743.

BOYER (Pierre), oratorien, né à Arlanc en 1677, mort le 18 janvier 1755. Ses écrits contre la bulle *Unigenitus* le firent emprisonner au Mont-Saint-Michel, puis au château de Vincennes où il mourut.

BOYER (Alexis), célèbre chirurgien, né le 1er mars 1757 à Uzerche (Corrèze), mort à Paris le 25 novembre 1833. Il était fils d'un pauvre tailleur, et venu à dix-sept ans à Paris, entra comme premier garçon chez un barbier; grâce à sa persévérance, à son énergie et à sa rare intelligence, il put, après avoir passé par les plus cruelles épreuves de la misère, obtenir en 1781 une médaille d'or à l'École pratique, en 1782 une place d'élève à la Charité et en 1787 la place de gagnant-maîtrise. Sa carrière dès lors était assurée. Chirurgien en second de la Charité (août 1792), il ouvrit un cours d'anatomie qui fut bientôt célèbre, et il devint successivement professeur de médecine opératoire, puis de clinique externe et chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu (1795), sans quitter son service de la Charité où il obtint (1802) de faire ses leçons de clinique. Il ouvrit ensuite un cours de pathologie externe qu'il ne cessa qu'à près de soixante ans. Premier chirurgien de l'empereur, il le suivit dans la campagne de 1806-1807 et au retour fut créé baron avec une dotation de 25 000 francs. Membre de l'Académie de médecine (1820), chirurgien consultant de Louis XVIII, puis de Charles X et de Louis-Philippe, il fut nommé (1825) chirurgien en chef de la Charité et membre de l'Institut. — *Mémoire sur cette question : « Déterminer la meilleure forme des aiguilles destinées à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, »* publié (dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation; Traité complet d'anatomie*, 1797-1799, 4 vol.; réimprimé quatre fois; *Traité des Maladies chirurgicales*, 1814-1826, 11 volumes; plusieurs fois réimprimé.

BOYER (L'abbé Pierre-Denis), prédicateur, théologien et publiciste, né à Caissac (Aveyron) en 1766, mort le 24 avril 1842.

BOYER (François PARTOUT, dit), vaudevilliste, mort en février 1862. = — (Louis), vaudevilliste, né à Paris vers 1810, mort en 1866. = — (Philoxène), littérateur et auteur dramatique, né à Grenoble en 1827, mort à Paris en novembre 1867.

BOYER DE BRÉBANDIER (*N.*), médecin, écrivain, né à Montplaisant (Périgord) au XVIIIe siècle.

BOYER DE SAINTE-MARTHE (Louis-Anselme), dominicain, érudit du XVIIIe siècle. — *Histoire de l'égli e cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Avignon, 1710, in-4°; *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, Avignon, 1741, in-4°.

BOYER-PEYRELEAU (Le baron Eugène-Édouard), général, né à Alais (Gard), mort vers 1840. = BOYER *de Rebeval* (le baron Joseph), général, né à Vaucouleurs le 20 avril 1768, mort en 1822. = Un autre BOYER (Jean-Baptiste), général, né à Belfort en 1775, tué à la bataille de Leipzig en 1813.

BOYLESVE, famille d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs des Roches, de la Brisarderie, de la Maurousière, de la Gillière, du Planty, de Noirieux et de Soucelle. Armes : *d'azur à trois sautoirs d'or*.

BOYON (Seigneurs du), de la famille de Baudot (Normandie).

BOYSSIÈRES. Voy. BOISSIÈRES.

BOYVEAU-LAFFECTEUR, médecin, né vers 1750 à Paris où il est mort en 1812. Il a laissé divers écrits sur les maladies vénériennes et sur le rob qui porte son nom.

BOYVIN (Jean), président au parlement de Dôle, né à Dôle en 1580, mort en 1650. — *Notes sur la Coutume de Franche-Comté; Traité général des monnaies; le Siége de la ville de Dôle*, 1637 et 1638, in-4°. = Son fils, CLAUDE-ÉTIENNE, général des monnaies de Bourgogne, a publié *le Bon Bourguignon*, 1672.

BOZAS ou **BOSAS**, seigneurie du Vivarais (Ardèche), érigée en marquisat par lettres de mars 1693, en faveur d'Emmanuel du Bourg.

BOZE (Claude GROS de), savant antiquaire et numismate, né à Lyon en 1680, mort à Paris le 10 septembre 1753. Membre (1705), puis (1706) secrétaire de l'Académie des inscriptions, place dont il se démit en 1742, il remplaça (1715) Fénelon à l'Académie française, et fut nommé (1719) garde du cabinet des antiques. Il a publié les quinze premiers volumes des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, dans lesquels il inséra un grand nombre d'*éloges*, réunis en 1740, 3 vol. in-12. — On a encore de lui, outre de nombreux Mémoires publiés séparément ou insérés dans le recueil de l'Académie : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*, 2e édit., 1723, in-fol.; *le Livre jaune, contenant quelques conversations sur les logomachies*, Bâle, 1748, in-8°, très-rare. On lui attribue *Monnoyes des barons de France*, in-4°, ouvrage inachevé dont on ne connaît que trois exemplaires. Il existe aussi du catalogue de sa bibliothèque une édition in-fol., 1745, très-rare. Il y a des lettres de lui dans la collection Bouhier (n° 165), à la Biblioth. impér.

BRA (Théophile-François-Marcel), sculpteur,

né le 23 juin 1797 à Douai où il est mort en avril 1863.

BRABANÇONS C'était l'un des noms sous lequel on désignait au moyen âge les bandes d'aventuriers qui se mettaient à la solde de qui pouvait les payer. Ce nom leur vint de ce que les soldats mercenaires emmenés en Angleterre par le roi d'Angleterre Étienne, et qui avaient pour chef Guillaume d'Ypres, étaient pour la plupart originaires du Brabant. — Voy. COMPAGNIES (Grandes), COTFREAUX, ROUTIERS, etc.

BRAC (Le), abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, en Auvergne, diocèse de Saint-Flour, fondée en 1062.

BRACANCOURT, en Champagne, couvent de Minimes fondé à la fin du XVe siècle et qui fut brûlé au XVIe par les calvinistes. Les religieux allèrent alors s'établir à Reims (1572).

BRACCUM SACCUM, Brisach. —, Brissac.

BRACÉ (Seigneurs de), de la famille du Buat (Anjou).

BRACH (Pierre de), poëte, né à Bordeaux en 1549, mort au commencement du XVIIe siècle. — *Poëmes*, 1576, in-4°; *Aminte*, 1584, in-4°; *Quatre chants de la Hiérusalem de Torquato Tasso*, 1596, in-8°; ces ouvrages sont très-rares. M. Reinhold Dezeimeris a donné une édition, 1861, 2 vol. in-8°, de ses *Œuvres poétiques* inédites.

BRACONNIÈRE, pièce de l'armure au moyen âge. C'était une espèce de jupon à lames articulées qui descendait de la cuirasse vers les cuisses.

BRACONNIERS. Ce mot, qui ne s'emploie plus aujourd'hui qu'en mauvaise part, désignait autrefois les hommes au service d'un seigneur, chargés de dresser et de conduire l'espèce de chien appelé braque, et qui s'en servaient pour la chasse, spécialement pour la chasse au loup. D'après la coutume du Hainaut, la seule où il en soit fait mention, il leur était permis, quand ils avaient tué ou capturé un loup, de prendre pour leur salaire un mouton, à une lieue à la ronde, dans le « plus prochain fonds de blanches bêtes. » Ce mouton pouvait être racheté moyennant 20 sous tournois.

BRACONNOT (Henri), chimiste, correspondant de l'Institut, né à Commercy (Meuse) le 28 mai 1781, mort le 23 janvier 1855.

BRADI (Agathe-Pauline CAYLAC DE CEYLAN, comtesse de), femme auteur, née à Paris le 2 mai 1782, morte le 7 mai 1847.

BRAGEAC, *Brajacum*, village d'Auvergne (Cantal) près duquel était une abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Saint-Flour, fondée, dit-on, au VIIe siècle.

BRAGELOGNE ou **BRAGELONGNE**, famille d'où sont sortis les seigneurs de Villejuif, de Jouy et de Charonne. (Voy. la *Généalogie* de cette famille, 1689, in-12.) = — (Seigneurs de), de la famille de Balathier.

BRAGELONGNE (Aimeric), prélat, mort en 1645. Il fut nommé (1624) à l'évêché de Luçon dont il se démit en 1635. — *Ordonnances synodales*, 1629, in-4°. = — (CHRISTOPHE-BERNARD de), géomètre, associé libre de l'Académie des sciences, doyen et comte de l'église de Brioude, prieur de Lusignan, né à Paris en 1688, mort le 20 février 1744. — *Mémoire sur la quadrature des courbes* (1711); *Examen des lignes du quatrième ordre* (1730-1731).

BRAGNY, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire) possédée successivement par les maisons de Montmorency et de Thiard.

BRAGUM, Montreuil-sur-Mer.

BRAIA (Nicolas de), poëte latin du XIIIe siècle. On a de lui un poëme latin sur Louis VIII, dont il ne reste que 1870 vers, et qui, publié incomplétement par Duchesne, l'a été de nouveau dans le XVIIIe volume du *Recueil des historiens de France*.

BRAIACUM, Brou-Saint-Romain.

BRAIES (Seigneurs de), branche de la maison de Sade (Provence).

BRAIN ou **BREIN**, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en comté en faveur de Jacques de Neuchèze, par lettres de novembre 1637.

BRAINE ou **BRENNE**, pays qui faisait partie du Berry et de la Touraine, et était compris dans le diocèse de Bourges. La principale localité était Châtillon-sur-Indre (Indre).

BRAINE, *Braina*, ville du Soissonnais (Aisne), avec titre de comté, et qui fut possédée successivement par les maisons de Baudemont, de Dreux, de Roucy, de Saarbrück, de la Marck, d'Eschallard, de Durfort, et les princes de Lambesc de la maison de Lorraine. C'était une résidence royale sous la première et la seconde race; on y voyait avant la Révolution une abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, fondée en 1130. — Il s'y tint un concile en 580, et une diète sous Pépin en 754.

BRAINE (Jean, comte de), fils de Robert II, comte de Dreux, trouvère du XIIIe siècle.

BRAINNE (Charles), littérateur, né à Gisors (Eure), mort le 24 avril 1864.

BRAIS (Étienne de), ministre et professeur de théologie à Saumur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

BRAJA, la Brie.

BRAJACUM, Brageac (Cantal).

BRAJERACUM, Bergerac.

BRALION (Nicolas de), oratorien, érudit, né à Chars (Seine-et-Oise), mort à Paris le 11 mai 1672. Il séjourna 15 ans à Rome. — *Pallium archiepiscopale*, 1648, in-8°; *Vie de saint Nicolas, archevêque de Mire*, 1646, in-8°; *la Curiosité de l'une et l'autre Rome*, 1655 et 1659, 3 vol. in-8°; *Ceremoniale canonicorum*, 1657, in-8°; *Histoire de la sainte chapelle de Lorette*, 1665, in-8°.

BRALLE (François-Jean), ingénieur, mécanicien, né à Paris le 11 janvier 1750, mort vers 1832.

BRALLE (J. M. N.), peintre, élève de Prud'hon, mort en 1863.

BRAM (Seigneurs de), branche de la maison de Lordat (comté de Foix).

BRANBEC (Seigneurs de), de la maison de Serent (Bretagne).

BRANCAS, illustre et ancienne maison qui tire son origine de la maison de Brancacio, au royaume de Naples, et qui vint s'établir en France à la fin du XIVe siècle. Elle a produit les seigneurs d'Oise et de Forcalquier, les barons et marquis de Céreste, les marquis de Courbons, comtes de Rochefort, les barons de Villeneuve, les seigneurs de Villosc et de Vitrolles, les ducs de Villars et de Lauraguais. Armes : *d'azur à un pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, et accosté de quatre pattes de lion d'or mouvantes des deux côtés de l'écu.* (Voy. le t. VI du P. Anselme.) — Les membres les plus marquants de cette famille sont : André DE BRANCAS, sieur de Villars, dit l'*amiral de Villars*. Il se jeta dans le parti de la Ligue, défendit Rouen contre Henri IV auquel, plus tard, il vendit fort cher sa soumission (1594), et qui le nomma amiral de France. Ayant fait partie des troupes envoyées au secours de Doullens, assiégée par les Espagnols, il fut pris par eux et massacré de sang-froid le 24 juillet 1595. = GEORGES, frère puîné du précédent, lieutenant général de Normandie, mort à Maubec le 23 janvier 1657, à 92 ans. C'est en sa faveur que la baronnie d'Oise fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Villars, par lettres de septembre 1627. = Henri-Ignace DE BRANCAS, évêque

de Lisieux (1714), mort le 1er avril 1760, à 76 ans. = Son frère, JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, évêque de la Rochelle (1725), archevêque d'Aix (1729), mort en 1770 = Louis, dit le *marquis de Brancas*, de la branche des comtes de Forcalquier, marquis de Céreste, maréchal de France, né en janvier 1771, mort le 9 août 1750.

BRANCAS - VILLENEUVE (André-François de), de la famille des précédents, astronome, abbé d'Aulnay, né dans le Comté-Venaissin, mort en 1748. — On a de lui : *Lettres sur la cosmographie*, ou *le Système de Copernic réfuté*, 1735, in-8°; *Institutions astronomiques*, 1746, in-4°; *Explication du flux et du reflux*, 1749, in-4°: *Éphémérides cosmographiques pour* 1750, 1750, in-12; *Mémoires sur les os fossiles*, 1756.

BRANCHU (Alexandrine-Caroline), cantatrice, née au Cap-Français (Saint-Domingue) le 2 novembre 1780, morte à Passy le 14 octobre 1850.

BRANCION, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire) qui a donné son nom à une maison éteinte à la fin du XIIIe siècle. A cette maison appartenait Josserand de Brancion, dont Joinville a raconté la mort à la première croisade de saint Louis. La baronnie passa à la maison de Choiseul, puis au domaine du roi; et par engagement, à la maison de la Baume-Montrevel, et à celle de Saulx-Tavannes. (Voy. l'*Histoire des sires de Salins*, t. I.) — Une autre famille de Brancion a donné naissance aux seigneurs de Visargent.

BRAND ou **BRANDT** (Sébastien), dit *Titio*, poëte allemand, né à Strasbourg en 1458, mort à Bâle en 1520. Il est l'auteur d'un poëme moral et satirique, *Das Narrenschif* (le vaisseau des fous), qui parut pour la première fois à Bâle, s. d. (avant 1488), in-4°, et qui, pendant le XVIe siècle, fut réimprimé un très-grand nombre de fois, et traduit en français et en latin.

BRAND (Sébastien), nom que Jean Bouchet a pris dans quelques-uns de ses ouvrages. — Voy. BOUCHET.

BRANDON (Seigneurs de), de la famille de Bernard de Montessus.

BRANDONS, *brandones*, nom que portent dans les anciens actes le premier dimanche de carême et la semaine qui le suit.

BRANE (Seigneurs de la), de la famille de la Roque (Armagnac).

BRANGES, seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en marquisat, par lettres de mai 1675, en faveur d'Antoine de Barillon, seigneur de Morangis

BRANGES (Seigneurs de), de la maison d'Aumale. = — (Seigneurs de), de la famille de Harzillemont.

BRANGELIE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Achard-Joumard.

BRANLIA, la Bransle, affluent de la Loire.

BRANNOVICES AULERCI, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans la Celtique, entre la Loire et les Cévennes. Il était client des *Ædui*. D'abord réuni à la Gaule Chevelue (50 av. J. C.), il fit ensuite partie de la province impériale Lyonnaise et plus tard de la Lyonnaise Première. Son nom se retrouve dans le Brionnais, canton du diocèse de Mâcon.

BRANQUIER, célèbre mosaïste que Colbert fit venir de Florence. Il travaillait en commun avec Ferdinand dei Meliori, et ils formèrent un élève habile, nommé Letellier.

BRANSAC (Seigneurs de), de la famille de Semin (Bourbonnais).

BRANTES, baronnie du Comté-Venaissin (Vaucluse) qui fut possédée successivement par les maisons des Baux, de Vincens, de Cambis, des Laurens, des Isnards, d'Albert de Luynes, et fut érigée en marquisat en 1674, par Clément X, en faveur de Georges-Dominique des Laurens. Ce marquisat passa en 1697 à Pierre du Blanc.

BRANTÔME, abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en Périgord (Dordogne), diocèse de Périgueux, fondée en 769.

BRANTÔME (Pierre de BOURDEILLE, seigneur et abbé séculier de), célèbre écrivain, né vers 1540, mort le 15 juillet 1614. Il servit avec bravoure sous François de Guise, et devint gentilhomme de la chambre de Charles IX et d'Henri III. Après la mort de Charles IX, par laquelle il perdit, si on l'en croit, de grandes chances de fortune, il se retira dans ses terres et y écrivit des Mémoires pleins d'originalité, de grâce, d'esprit et aussi d'obscénités, où le bien et le mal sont racontés parfois avec une égale indifférence, et qui offre le plus fidèle miroir des mœurs de cette époque. Ses écrits comprennent la *Vie des hommes illustres et des grands capitaines françois*; la *Vie des grands capitaines étrangers; les Dames;* les *Anecdotes touchant les duels*; les *Rodomontades et juremens des Espagnols*, et divers fragments. Ce fut longtemps après sa mort que des fragments de ses écrits parurent dans les Additions de le Laboureur aux Mémoires de Castelnau (1659). Une édition fort incomplète en fut donnée, 1665 et 1666, 9 vol. in-12; d'autres lui succédèrent, dont la meilleure est celle de 1740, 15 vol. in-12, qui servit de modèle à toutes les autres jusqu'à celles de Monmerqué (1823, 7 vol. in-8°) et de Buchon (1838, 2 vol. in-8°). Ces dernières ont été revues sur les manuscrits, mais, comme les précédentes, sont dépourvues de notes et de tables. Une édition commencée par M. L. Lacour dans la *Bibliothèque elzévirienne* n'a pas été continuée. Une autre publiée par la Société de l'histoire de France est accompagnée de notes, et l'on y indique pour la première fois les sources espagnoles, italiennes et françaises où Brantôme a puisé ses récits beaucoup plus véridiques qu'on ne le croit généralement. — Voy. BOURDEILLE.

BRAQUEMONT, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Sedan et de Campremy. Armes : *de sable au chevron d'argent et un maillet d'or au canton dextre*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartenait Robert DE BRAQUEMONT, dit *Robinet*, amiral de France, qui vivait à la fin du XIVe siècle et dans la première moitié du XVe. Il passa du service de Frédéric II, roi de Sicile (1384), à celui de Jean Ier, roi de Castille, et devint chambellan de Charles VI (1406), qui le créa amiral (1417), charge qu'il ne garda qu'un an. Il se retira alors en Espagne.

BRAQUEMART. On appelait ainsi une épée, courte, large, plate, à deux tranchants et sans garde.

BRARD (Cyprien-Robert), minéralogiste, né à l'Aigle (Orne), le 21 novembre 1786, mort au Lardin (Dordogne) le 28 novembre 1838. — *Manuel du Minéralogiste et du Géologue voyageur*, 1803, in-8°; *Traité des pierres précieuses*, 1808, 2 vol. in-8°; *Histoire des coquilles terrestres et fluviatiles qui vivent aux environs de Paris*, 1815, in-12; *Minéralogie appliquée aux arts*, 1821, 3 vol. in-8°; *Minéralogie populaire*, 1826, in-18.

BRAS (Seigneurs de), de la famille de Jarente (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la maison d'Escalis.

BRASCASSAT (Jacques-Raymond), peintre de paysages et d'animaux, membre de l'Institut (1846), né à Bordeaux le 30 août 1806, mort à Paris le 28 février 1867.

BRASEUX ou **BRAZEUX** (Seigneurs de), de

la famille de Karnazet (Bretagne). = — (Marquis de), branche de la maison de Gouffier.

BRASSAC, baronnie du Quercy (Tarn-et-Garonne) qui appartint successivement aux maisons de Calvignac, de Turenne et de Galard. A cette maison appartenait : Jean GALARD DE BÉARN, comte de BRASSAC, diplomate, né en 1579 en Saintonge, mort à Paris le 14 mars 1645. Calviniste, il se convertit au catholicisme et fut envoyé ambassadeur à Rome près d'Urbain VIII.

BRASSAC-MONTPIGNIER (Seigneurs de), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

BRASSARDS, pièce d'armure. C'étaient des cylindres d'acier destinés à protéger les bras, et qui au coude étaient réunis par une pièce appelée cubitière.

BRASSAY (Seigneurs de), de la famille de Jausselin Guyenne).

BRASSEURS. La communauté des *cervoisiers* ou brasseurs, à Paris, était une des plus anciennes de la ville. Ses statuts qui figurent dans le livre d'Étienne Boileau (Voy. ce nom), étaient très-sévères et ordonnaient un certain nombre de prescriptions pour prévenir les fraudes dans la fabrication de la bière. Ils furent renouvelés, confirmés ou modifiés en 1359, 1489, 1515, 1630, 1686 et 1714. En 1777 les Brasseurs étaient au nombre de 78. L'apprentissage était de cinq ans avec trois années de compagnonnage. Le brevet coûtait 24 livres et la maîtrise 2400. La Vierge était la patronne de la corporation.

BRASSEUSE (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

BRASSIE (Seigneurs de la), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

BRASSIER, famille de Provence, originaire de Champagne. D'elle sont sortis les seigneurs du Sauvage et de Jocas.

BRATUSPANTIUM, chef-lieu des *Bellovaci*. On n'est point fixé sur son emplacement.

BRAULT (Charles), évêque de Bayeux (1802), baron de l'empire, archevêque d'Albi (1822), pair de France (1827), né à Poitiers le 14 août 1752, mort le 25 février 1833.

BRAULT (Louis), poëte, né dans la Brie en 1782, mort le 4 mai 1829.

BRAUNSBERG, en Prusse (Combat de). Dans les environs de cette ville les Russes furent battus par les Français que commandait le général Dupont, le 26 février 1807.

BRAUX (Seigneurs de), de la maison de Rosières (Lorraine).

BRAVAIS (Auguste), l'un des savants les plus éminents de notre époque, né le 23 août 1811 à Annonay (Ardèche), mort à Versailles le 31 mars 1863. Sorti de l'École polytechnique, il entra dans la marine, fit sur la corvette *la Recherche* (1839) un voyage d'exploration dans les mers du Nord, hiverna en Laponie, quitta (1843) le service de la marine, et fut successivement professeur à la Faculté des sciences de Lyon, professeur de physique à l'École polytechnique (1846), membre de l'Académie des sciences (1854). Il avait fait, en 1844, avec MM. Martins et le Pileur, une ascension au Mont-Blanc. Ses excès de travail abrégèrent sa vie. De ses nombreux travaux, épars dans divers recueils, nous citerons : *Essai sur la disposition générale des feuilles rectisériées* (avec son frère, 1839) ; *Mémoire sur les lignes d'ancien niveau de la mer dans le Finmarck; sur les phénomènes crépusculaires; Notice sur les parhélies qui sont situés à la même hauteur que le soleil* et *notice sur l'arc-en-ciel blanc* (1845) ; *Mémoires sur les halos* (1847); sur les *Polyèdres symétriques* (1849); *Mémoire sur le mouvement propre du soleil dans l'espace* (1843); *sur l'influence qu'exerce la rotation de la terre sur le mouvement du pendule conique; Notice sur un nouveau polariscope* (1851). Son éloge a été prononcé dans une séance annuelle de l'Académie, par M. Élie de Beaumont.

BRAVARD-VEYRIÈRES (Pierre-Claude-Jean-Baptiste), jurisconsulte, professeur de droit à la Faculté de Paris, représentant du Puy-de-Dôme aux Assemblées nationale et législative, où il vota avec la droite, né le 3 février 1804 à Arlanc (Puy-de-Dôme), mort le 3 mars 1861.

BRAY (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Lanoy (Normandie). = — (Seigneurs de), de la famille de Pellard (Gâtinais).

BRAY, *Brayum*, pays de la Haute-Normandie, dont Neufchâtel (Seine-Inférieure) était le lieu le plus considérable. Il était borné au N. par la Picardie, au S. par le Vexin-Normand, à l'E. par le Beauvaisis, à l'O. par le pays de Caux. Il avait 8 lieues de long sur autant de large.

BRAY-SUR-SEINE, *Brayum ad Sequanam*, ville de Champagne (Seine-et-Marne), avec titre de baronnie-pairie. Cédée à saint Louis par Thibaut, comte de Champagne, elle appartint ensuite successivement aux comtes de Dunois, à la maison de Longueville, aux ducs de Nemours et à la maison de Rochechouart.

BRAYER (Pierre), grand archidiacre et vicaire général du diocèse de Metz, né à Paris le 19 mai 1654, mort à Metz le 26 janvier 1731. — *Rituel du diocèse de Metz*, 1713, in-fol.

BRAYER DE BEAUREGARD (Jean-Baptiste-Louis), écrivain, né à Soissons en 1770, mort le 1er janvier 1834. — *Statistique du département de l'Aisne*, 1821-26, 2 vol. in-4°; *Monuments du département de l'Aisne*, 1821, in-fol.

BRAYUM, Bray.

BRAZAIS (Seigneurs de), branche de la maison d'Esparbez.

BRAZEUX. Voy. BRASEUX.

BRAZIER (Claude-Joseph), vétérinaire, né à la Grande-Rivière (Jura), en 1739, mort à Besançon le 24 avril 1808.

BRAZIER (Nicolas), vaudevilliste et chansonnier, né à Paris le 17 février 1783, mort à Passy le 22 août 1838. Il a composé plus de cent vaudevilles, la plupart en collaboration avec Rougemont, Merle, Ourry, Dumersan, Desaugiers, Mélesville, etc. Nous citerons entre autres : *Les Vendanges de Champagne; le Coin de Rue; l'École de Village; les Bonnes d'enfants; le Soldat laboureur; les Cuisinières; les Ouvriers; le Maître de Forges; les Rouliers; Quinze Jours d'absence; le Ci-devant jeune homme; la Corbeille d'oranges; Préville et Taconnet; le Savetier et le Financier; la Carte à payer; Je fais mes farces; le Philtre champenois; la Croix d'or*. De plus, il a publié : *Souvenirs de dix ans*, 1824, recueil de chansons en l'honneur des Bourbons ; *Histoire des petits théâtres de Paris*, 1838, 2 vol. in-8°.

BRÉA (*N.*), général, né à Menton, massacré par les insurgés près la barrière de Fontainebleau à Paris, le 25 juin 1848.

BRÉARD (Jean-Jacques), conventionnel, né à Marennes en 1760, mort en janvier 1840. Il fut nommé député (1791) à l'Assemblée législative par le département de la Charente-Inférieure qui l'envoya (1792) à la Convention. Il y siégea parmi les membres de la Montagne, vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, et fit partie du comité de sûreté générale et du premier comité de Salut public (1793). Il prit néanmoins une part active à la chute de Robespierre, et fut ensuite membre du conseil des Anciens (1795), puis du Corps législatif après le 18 brumaire.

BRÉARD DE NEUVILLE, jurisconsulte, né à Dijon en 1748, mort à Paris en 1818. — *Dictionnaire latin et français de la langue des lois*, 1807. 2 vol. in-8°.

BRÉAU, seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en baronnie par lettres de décembre 1642, en faveur de François de Verthamon.

BREAUTÉ (Seine-Inférieure), seigneurie qui a donné son nom à une ancienne maison de Normandie éteinte au commencement du XVIII° siècle. Armes : *d'argent à une quinte feuille de gueules*. (Voy. P. de la Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt*.)

BRÉBANT (Pierre de), dit *Clignet*, seigneur de Landreville, amiral de France, mort vers 1430. Il figura dans le combat qui eut lieu (19 mai 1402) entre sept chevaliers français et sept chevaliers anglais. Nommé (1405) amiral de France, il servit avec distinction dans les guerres contre les Anglais.

BRÉBEUF (Jean de), jésuite, missionnaire, né en Normandie en 1593. Il partit en 1625 pour le Canada, où il alla évangéliser les Hurons, fut pris et supplicié par les Iroquois en 1649. Il a traduit en langue huronne le catéchisme qui a été imprimé (1632) à la suite des *Voyages* de Champlain.

BRÉBEUF (Guillaume de), poëte, né à Thorigny (Manche) en 1618, mort à Venoix, près de Caen, en décembre 1661. — On a de lui : une parodie du septième livre de l'Énéide, 1650, in-4°; une traduction en vers de la *Pharsale*, 1655, in-4°, 1657, in-12, souvent réimprimée : on y rencontre de très-beaux vers; *Lucain travesti*, Rouen et Paris, 1656, in-12; *Poésies diverses*, 1658, in-4°, plusieurs fois réimprimées; *Entretiens solitaires*, 1660 et 1670, in-12; *Éloges poétiques*, 1661, in-12; *Panégyrique de la paix*, 1660, in-4°; *Lettres*, 1664, in-12; *OEuvres*, 1664, 2 vol. in-12.

BREBIETTE (Pierre), peintre du Roi, graveur, né à Mantes en 1609. Il a exécuté plusieurs planches d'après Raphaël, André del Sarte, Paul Véronèse, Palma le jeune. Il a gravé avec succès et de sa composition des scènes satiriques, des bacchanales, etc.

BRÈCHE (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de la Trémoille.

BRÈCHE (Jean), avocat au présidial de Tours, écrivain, jurisconsulte, né à Tours, mort vers le milieu du XVI° siècle. — *Manuel royal*, Tours, 1544, in-4°, goth. rare; *Le premier livre de l'honneste exercice du Prince*, 1554, in-4°; *le Promptuaire des lois municipales du royaume de France*, 1553, in-8°; et des traductions de Lactance, de Gallien, d'Hippocrate.

BRÉCOURT (Guillaume MARCOUREAU de), acteur et poëte dramatique, d'origine hollandaise, mort le 28 mars 1685. Il fit partie de la troupe de Molière (1658), puis de celle de l'hôtel de Bourgogne (1664).—*La Feinte mort de Jodelet*, en vers, 1660; *le Jaloux invisible*, en vers, 1666; *la Nopce de village*, en vers, 1666, réimprimée en 1674 et 1682; *l'Ombre de Molière*, 1674; *Timon*, en vers, 1684, réimprimé en 1699 sous le titre de : *les Flatteurs trompés; la Régalle des cousins de la cousine*, comédie en vers, 1674, in-12.

BRECY (Seigneurs de), branche de la maison de Culant. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Gauthier.

BRÉDA (Hollande). Cette ville, prise après trois jours de siége, le 27 février 1793, par une division de l'armée de Dumouriez, sous les ordres du général d'Arçon, fut evacuée le 30 mars 1794 et reprise par Pichegru le 28 décembre suivant.

Divers traités furent signés dans cette ville :

—14 juillet 1575. Trève de six mois entre Louise d'Angoulême, régente pendant la captivité de son fils François I°ʳ, et Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, pour la cessation des hostilités et la sécurité de la pêche du hareng.

—11 juillet 1646. Traité avec les Etats-Généraux pour une entreprise sur Anvers.

— 31 juillet 1667. Traité entre Louis XIV et Charles II d'Angleterre pour la restitution de leurs conquêtes réciproques en Amérique. Par ce traité la France recouvrait l'Acadie, toutes les îles et forteresses qu'elle possédait avant 1665, et l'Angleterre rentrait en possession de la partie de l'île Saint-Christophe qui lui appartenait à la même date.

BREDAM (Seigneurs de), issus des seigneurs de Falais, branche bâtarde de la maison de Bourgogne.

BRÉE (Seigneurs de), branche de la maison de Laval.

BRÉETTE (Seigneurs de), de la maison de Préaux (Touraine).

BREF. On paraît avoir entendu par *Bref* au moyen âge, une part quelconque d'un domaine indivis, à laquelle les vassaux, désireux de se soustraire à une juridiction multiple, déclaraient vouloir se rattacher particulièrement. C'était d'ordinaire sur le suzerain qui habitait la même région qu'eux qu'ils faisaient porter leur préférence. On arrivait ainsi à une espèce de partage de l'autorité supérieure en laissant subsister la communauté du domaine et des intérêts généraux.

BREGANÇON, île avec château à quatre lieues d'Hyères (Var). Par lettres de décembre 1574, elle fut érigée en marquisat en faveur d'Antoine Escalins des Aymars, baron de la Garde. Elle passa ensuite aux familles de Cormis et de Ricard.

BREGENTZ, ville du Tyrol, sur le lac de Constance. Elle fut prise le 11 août 1796 par le général Ferino, de l'armée de Rhin-et-Moselle, et reprise le 11 mai 1800.

BRÉGIS. Voy. BRÉGY.

BRÉGUET (Abraham-Louis), célèbre horloger et mécanicien, né à Neuchâtel (Suisse) le 10 janvier 1747, d'une famille originaire de Picardie, mort à Paris le 17 septembre 1823. Il fut à quinze ans placé chez un horloger de Versailles, et lorsqu'il put s'établir il fonda à Paris une fabrique d'horlogerie qui bientôt n'eut pas de rivale en Europe. A l'époque de la Révolution il émigra deux ans en Angleterre et à son retour releva son établissement qui prit promptement une immense extension. Nommé horloger de la marine à la mort de Berthoud, puis membre du bureau des longitudes, il fut (1817) créé par ordonnance membre de l'Académie des sciences en remplacement de Carnot. — On ne saurait énumérer les merveilleuses inventions dues à Bréguet et les progrès incessants qu'il fit faire à son art. « Il a porté, dit Fourier dans son *Éloge*, à un degré extraordinaire l'art le plus difficile peut-être et sans doute l'un des plus importants que l'industrie humaine ait produits, celui de mesurer le temps avec précision. Il a enrichi d'une multitude de procédés nouveaux le commerce de l'horlogerie, la navigation, l'astronomie et la physique.... Il a perfectionné successivement toutes les branches de son art. Les plus importantes sont celles qui lui doivent le plus de progrès, et ce qui est remarquable, elles ont reçu de lui presque toujours une simplicité inattendue. »

BRÉGY ou **BRÉGIS** (*N.* de FLÉCELLES, comte de), diplomate du XVII° siècle. Il fut ambassadeur en Suisse et en Pologne (1647). = Sa femme, Charlotte SAUMAISE DE CHAZAN, dame d'honneur d'Anne d'Autriche, célèbre par son esprit, née à Paris en 1619, morte le 13 avril 1693. Elle était nièce du célèbre Saumaise, qui surveilla son éducation. On

a d'elle : *Les OEuvres galantes en prose et en vers de Mme la comtesse de B.*, Leyde, 1666, in-12, rare; réimprimé en 1666 et 1668. = Une religieuse de Port-Royal, de la famille de Brégy, dite *sœur sainte Eustochie*, a publié une relation de sa captivité, lors des persécutions dirigées contre Port-Royal, et une *Vie de la révérende mère Marie des Anges*, 1737, in-8°.

BRÉHAL, baronnie de Normandie (Manche).

BREHAN, ancienne maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Plélo, de Mauron, et de Château-Bréhan. Armes : *de gueules au léopard d'argent*. (Voy. l'*Hist. de la maison de Savonières*, par Trincant.)

BRÉHAT (Alfred de), littérateur mort en 1866.

BREHEUILLE (Seigneurs de), de la famille de Vion (Vexin).

BREIL (du), famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Pontbriand. Armes : *d'azur au lion d'argent*. (Voy. L'*Histoire généalogique de Bretagne*, par du Paz.)

BREIN. Voy. BRAIN.

BREISSAND (Joseph, baron), général, né à Sisteron (Basses-Alpes) le 2 avril 1770, tué à Dantzig le 2 décembre 1813.

BRELLY (Seigneurs de), de la famille de Bertrand (Berry).

BREMIEN, en Normandie (Seigneurs de), de la famille de Grillet (Comté-Venaissin).

BREMONCOURT (Seigneurs de), de la maison de Raigecourt (Metz).

BRÉMOND (Gabriel de), romancier, vivait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e]. Il vécut en Hollande, et à la suite d'intrigues politiques fut plusieurs années emprisonné à La Haye pendant la guerre que termina le traité de Ryswick (1698). — *Vie de Guzman d'Alfarache*, 1695, 8 vol. in-12; *Apologie, ou les véritables Mémoires de Mme Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même*; 1678, in-12; *Hattigé, ou les Amours du roi de Tamaran* (Charles II), 1676, in-12, rare; réimprimé dans le tome II des *Histoires tragiques* (1710); *Le galant Escroc, ou le faux comte de Brion*, 1677, in-12; *Mémoires galants*, 1680, in-12.

BRÉMOND (François de), physicien, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 14 septembre 1713, y mourut le 21 mars 1742. Il a publié un très-grand nombre de traductions d'ouvrages scientifiques anglais.

BRÉMOND (Antoine), général de l'ordre de Saint-Dominique, érudit, né à Cassis (Provence), mort en 1755. Il fut chargé à Rome de la publication du bullaire de l'ordre de Saint-Dominique, Rome, 1729-1740, 8 vol. in-fol. — *De germana stirpe sancti Dominici*, 1740, in-4°; *Annalium ordinis Prædicatorum volumen primum*, ibid., 1756, in-fol.

BREMOND. Voy. BERMOND.

BRÉMONT (Étienne), chanoine de Paris, théologien janséniste, né à Châteaudun le 21 mars 1714, mort le 25 janvier 1793.

BRÉMONTIER (Nicolas-Théodore), inspecteur général des ponts-et-chaussées, né en 1738, mort à Paris en 1809. Il est le premier qui ait trouvé et appliqué en France le moyen de fixer les dunes de sable mouvant en les couvrant de plantations de pins maritimes. Il opéra principalement sur les dunes qui s'étendaient entre les embouchures de l'Adour et de la Gironde, et rendit à l'agriculture un immense territoire.

BRÉMULE, localité du territoire de la commune de Gaillard-Bois (Eure) où se livra le 20 août 1119 entre les Anglais et Louis VII une bataille dans laquelle celui-ci fut battu. Par suite d'une mauvaise lecture du premier éditeur d'Orderic Vital (A. Duchesne) cette bataille avait toujours été jusque dans ces dernières années désignée sous le nom de Brenneville (voy. BRENNEVILLE); mais les manuscrits portent tous *Bremula* ou *Brenmulla*. Près de Brémule, sur la commune de Verclive, est un lieu dit *Le Coupe-Gueule*.

BRENA, Brienne.

BRENET (Nicolas-Guy), peintre d'histoire, né à Paris en 1728, mort le 21 février 1792; il appartenait à l'Académie de peinture depuis le 25 février 1769. — *La Mort de Duguesclin; Henri II donnant le collier de son ordre au maréchal de Tavannes* (Musée de Versailles).

BRENIER DE MONTMORAND (Antoine-François, comte), général de division, né en 1767 à Saint-Marcellin (Isère) où il est mort le 8 octobre 1832.

BRENNACUM, Braine ou Braisne (Aisne). — Mézières

BRENNE, famille de la Brie d'où sont sortis les seigneurs de Bombon.

BRENNE Voy. BRAINE.

BRENNEVILLE, nom que jusque dans ces dernières années on a donné, par erreur, à la bataille qui s'est livrée a Brémule (Eure) le 20 août 1119, entre les Anglais et Louis VI qui y fut battu. Il n'existe point en Normandie de localité du nom de Brenneville. — Voy. BRÉMULE.

BRENNUS, nom sous lequel les Romains et les Grecs désignent les chefs (*Brenn* en gaulois signifie chef) de deux expéditions de Gaulois en Italie et en Grèce. Dans la première, qui eut lieu vers 391 av. J. C., les Gaulois s'emparèrent de Rome (voy. ALLIA); dans la seconde, vers 278 av. J. C., après avoir ravagé une partie de la Grèce, ils furent exterminés devant Delphes.

BRENON (Seigneurs de), de la famille de Puget (Provence).

BRENS, terre et seigneurie du Languedoc (Tarn) qui, jointe à celle de Saint-Félix, fut érigée en baronnie en 1353 par le roi Jean, en faveur de Jean de Bourbon. Elle appartint ensuite aux maisons d'Armagnac et de Perpignan, puis fut réunie à la couronne. Elle en fut détachée momentanément plusieurs fois, entre autres pour Étienne Dulmas (1643), et pour dom Marguerit, marquis d'Aguilar. En 1723, elle passa par échange dans la famille de Foucaud-d'Alzon.

BREONA, Brienne.

BRÉQUIGNY (Louis-Georges OUDARD-FEUDRIX de), laborieux érudit, né à Granville en 1716, membre de l'Académie des inscriptions (1759) et (1772) de l'Académie française, mort à Paris le 3 juillet 1795. En 1763, il fut envoyé en Angleterre pour examiner les titres relatifs à l'histoire de France, conservés à la Tour de Londres, et pendant trois années il copia ou fit copier un nombre immense de documents de tout genre. Ces copies se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, et M. Champollion-Figeac en a extrait 2 vol. in-4° sous le titre de *Lettres des rois, reines*, etc., 1839. Chargé en 1754 de continuer la collection des lois et ordonnances des rois de la troisième race, il en publia cinq volumes et donna de 1769 à 1783 les *Tables chronologiques des diplômes, chartres, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, 8 vol. in-fol., recueil rare, continué de 1837 à 1850 par M. Pardessus. Les *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res francicas spectantia*, qu'il édita en 1791, 3 vol. in-fol., en collaboration avec la Porte du Theil, ont été réimprimés et complétés par M. Pardessus. 1843-1849, 2 vol. in-fol. Bréquigny fut, de plus, chargé par le ministre d'État, Bertin, de continuer la *Collection des mémoires sur les Chinois*, des PP. Amyot, Bourgeois, etc.; 14 vol. in-4° paru-

rent de 1776 à 1780. Outre divers Mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions, comme l'*Établissement de l'empire et de la religion de Mahomet*, *Essai sur l'histoire de l'Yémen*, *Table chronologique des rois et des chefs arabes*, on lui doit encore : *Histoire des révolutions de Gênes*, 1750, 3 vol. in-12; *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claro-Montani*, 1764, in-8°; *Strabonis rerum geographicarum libri XVII*, 1763, in-4°. Cette édition peu estimée n'a pas été achevée.

BRÈS (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Arbaud.

BRÈS (Jean-Pierre), romancier, né à Issoire vers 1760, mort à Paris en 1816. = Son neveu, JEAN-PIERRE, littérateur, né à Limoges le 7 juillet 1782, mort le 4 août 1832.

BRESCHET (Gilbert), médecin, né à Clermont-Ferrand le 7 juillet 1784, mort à Paris le 10 mai 1845. Il fut successivement chef des travaux anatomiques à la Faculté de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut. — Outre divers travaux insérés dans plusieurs recueils scientifiques, on a de lui : *Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux*, 1827-1830, in-fol.; *Répertoire général d'anatomie*, 1826-1829, 8 vol. in-4°; *Histoire des phlegmasies des vaisseaux*, 1829, in-8°; *Mémoires chirurgicaux sur différentes espèces d'anévrismes*, 1834, in-4°; *le Système lymphatique*, 1836, in-8°; *Histoire anatomique et physiologique d'un organe de nature vasculaire découvert dans les cétacés*, 1836, in-4°; *Recherches anatomiques et physiologiques sur l'organe de l'audition chez les oiseaux*, 1836, in-8°; *Recherches anatomiques et physiologiques sur l'organe de l'ouïe dans l'homme et les animaux vertébrés*, 1836, in-4°; *Recherches anatomiques et physiologiques sur l'organe de l'ouïe des poissons*, 1838, in-4°.

BRESCIA, ville de Lombardie. Elle fut emportée d'assaut le 19 février 1512 par Gaston de Foix, duc de Nemours. Bayard y fut grièvement blessé. La ville fut rendue aux Vénitiens en 1517.

Brescia occupée par nos troupes en 1796 après la bataille de Lodi, fut bientôt reprise par Wurmser; mais Augereau ne tarda pas à y rentrer. En 1799 les Autrichiens y furent battus par Lecourbe, et le 9 novembre 1813 par un corps de troupes de l'armée du prince Eugène.

BRESLAY (Jean), sieur de la Chapinière, sénéchal et juge en Anjou, a publié (1462) la *Coutume d'Anjou*. = Son petit-fils, GUI, sieur de Marolles, président du grand conseil de 1539 à 1553, a publié : *Dialogue du bien de paix et calamité de guerre*, Paris, 1538, in-8°, rare. = Un autre BRESLAY (Pierre), né en Anjou, a laissé : *Anthologie, ou Recueil de plusieurs discours notables tirés de divers bons auteurs grecs et latins*, Paris, 1574, in-8°; cet ouvrage fut pillé mot pour mot, l'année suivante, par Jean des Caurres, dans ses *Œuvres morales*.

BRÉSOLLES (Seigneurs de), de la famille de Morais (Normandie).

BRESSE, *Brixia*, *Brexia*, *Bressia*, province avec titre de comté puis de marquisat, cap. Bourg, bornée au N. par la Bourgogne et la Franche-Comté; au S. par le Dauphiné; à l'E. par le Bugey; à l'O. par le Franc-Lyonnais et par la Saône qui la sépare du Mâconnais. Elle avait environ seize lieues de long sur autant de large. Elle était divisée en Haute-Bresse ou pays de Revermont, et en Basse-Bresse, située à l'O. de la Haute.

Du temps de César, elle était habitée par les *Insubres*, les *Segusiani* et les *Sequani*, clients, à ce que l'on croit, des *Ædui*. Sous Honorius, elle fit partie de la première Lyonnaise. Après avoir appartenu aux rois de Bourgogne, aux rois Francs, puis aux souverains du second royaume de Bourgogne, qui devinrent empereurs, après avoir été partagée entre plusieurs seigneurs dont les principaux furent les sires de Baugé (voy. BAUGÉ), de Coligny, de Thoire, elle finit par passer presque tout entière à la maison de Savoie. Le duc Charles-Emmanuel, par le traité de Lyon avec Henri IV (27 janvier 1601), l'échangea, ainsi que le pays de Gex et le Bugey, contre le marquisat de Saluces. Ces trois pays furent réunis au gouvernement de Bourgogne. Elle fait aujourd'hui partie du département de l'Ain.

BIBLIOGRAPHIE : Samuel Guichenon, *Histoire de Bresse*, 1650, in-fol.; Germain Guichenon, *Histoire de Bresse*, 1799, in-8°. — Voy. AIN.

BRESSE (La), village de Lorraine (Vosges) qui, jusqu'à la Révolution, a conservé des coutumes particulières rédigées en 1575, sous le duc Charles III, et confirmées par ses successeurs. La justice s'y rendait sous l'ormeau, par le maire et les élus.

BRESSE-CHÂLONNAISE (Saône-et-Loire), pays qui avait pour chef-lieu Saint-Laurent-lez-Châlon et qui comprenait la partie du gouvernement de Bourgogne située à l'E. de la Saône, et dépendant du bailliage de Châlon.

BRESSETIÈRE (Seigneurs de la), de la famille Voisin.

BRESSEY (Seigneurs de), de la maison de Vassy (Normandie).

BRESSIEUX, une des quatre baronnies du Dauphiné (Isère); elle fut érigée en marquisat en 1612, en faveur de Louis de Grolée de Meouillon, et passa ensuite aux comtes de la Baume de Suze et aux marquis de Valbelle.

BRESSOLLES, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Thury, de Mortheroux, de Boussais et de Varennes. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

BRESSOLES (Seigneurs de), de la famille de Retz (Gévaudan).

BRESSON (Charles, comte), diplomate, né à Paris en 1798, mort à Naples le 2 novembre 1847. Après avoir été envoyé en mission en Colombie sous le ministère de M. Hyde de Neuville, il fut nommé successivement premier secrétaire de légation à Londres (1830), chargé d'affaires à Berlin (1833), ministre des affaires étrangères (1834), pair de France et comte lors du mariage du duc d'Orléans qu'il avait négocié (1837), ambassadeur à Madrid (1841), puis à Naples (1847). A peine arrivé dans cette dernière ville, il se suicida.

BRESSON (Jean-Baptiste-Marie-François), conventionnel, né à Darney en 1760, mort près de Meudon le 11 février 1832. Envoyé à la Convention par le département des Vosges, il vota dans le procès du roi pour la détention et le bannissement, fut proscrit au 31 mai, vécut caché dans les Vosges, rentra à l'Assemblée au 9 thermidor, passa au conseil des Cinq-Cents, et après le 18 brumaire entra au ministère des affaires étrangères où il devint chef de division. Il occupait encore cette position en 1815 lorsqu'au mois de décembre lui et sa femme donnèrent, à l'hôtel même du ministère où il logeait, asile à Lavalette, condamné à mort et échappé de la Conciergerie, qu'ils ne connaissaient point, et le sauvèrent ainsi du supplice.

BRESSONCOURT, nom d'une branche bâtarde de la maison de Choiseul.

BRESSUIRE, *Bersuria*, ville du Bas-Poitou (Deux-Sèvres). Elle fut prise par du Guesclin sur les Anglais en 1371. Lors de la guerre de la Ven-

dée, les royalistes l'assiégèrent et y essuyèrent une défaite complète (24 août 1792).

BRESSUIRE (Seigneurs de), de la maison de Strozzi.

BREST, port et ville de Bretagne (Finistère) que l'on croit être le *Gesocribates* des Romains. En 1240, elle fut cédée par Henri, comte de Léon, à Jean Ier, duc de Bretagne. En 1341, elle fut assiégée et prise par Jean de Montfort, et de 1372 à 1397 fut à diverses reprises occupée par les Anglais. Au XVe siècle, elle fut prise par les Français, et fut réunie à la France comme le reste de la Bretagne par le mariage d'Anne avec Charles VIII. En 1591 elle fut assiégée par les Espagnols, et attaquée en 1694 par une flotte anglo-hollandaise. Elle fut fortifiée par Vauban en 1680.

BIBLIOGRAPHIE : L. C. Feraud, *Notice sur la ville de Brest*, 1838, in-32.

BRET (Le), famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Flacourt et les comtes de Selles.

BRET (Antoine), littérateur et auteur dramatique, né à Dijon en 1717, mort à Paris le 25 février 1792. Outre une édition annotée de Molière, 1773, 6 vol. in-8°, et 1778, 8 vol. in-12, on a de lui : *la Cythéride*, 1743; *le ***, histoire bavarde*, 1749, 1751, in-12; *Lycoris*, 1746, 2 vol. in-12; *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos*, 1750, 1775, in-12; *Essai de contes moraux et dramatiques*, 1765, in-12; *Théâtre*, 1765, in-12, 1778, 2 vol. in-8°; *Essai d'une poétique à la mode*, 1770, in-8°; *Fables orientales et poésies diverses*, 1772, 3 vol. in-8°.

BRETAGNE, *Britannia minor* ou *Cismarina*, l'une des grandes provinces de l'ancienne France avec titre de duché, capitale Rennes. Elle était bornée au N., au S. et à l'O. par l'Océan ; à l'E. par l'Anjou et le Maine; au N. E. par la Normandie, et au S. E. par le Poitou. Elle avait 57 lieues de long sur 33 de large, et était divisée en *Haute-Bretagne* (diocèses de Rennes, de Nantes et de Dol), *Moyenne-Bretagne* (diocèses de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Vannes) et *Basse-Bretagne* (diocèses de Tréguier, de Saint-Pol-de-Léon, et de Quimper ou pays de Cornouailles). En 1790 elle a formé cinq départements : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure et Morbihan.

A l'époque de César la Bretagne était désignée sous le nom d'Armorique et habitée par des peuples dont les principaux étaient les *Namnetes*, les *Rhedones*, les *Diablintes*, les *Ambialites*, les *Venetes* ou *Veneti*, les *Osismii* et les *Curiosolites* ou *Curiosolitæ*. (Voy. ces différents noms et ARMORICA, ARMORICAINES et ARMORICI.) Soumise par César, elle fut incorporée par Auguste dans la troisième Lyonnaise.

ROIS DE BRETAGNE. Vers 383, Conan ou Conis, dit Mériadec, créé duc par Maxime, fut proclamé roi par les Armoricains. — Vers 421, Salomon Ier, Guitol, Gicquel ou Victric, petit-fils de Conan. — 434, Grallon, Gollit ou Gallon, créé comte de Cornouailles par Salomon (422), lui succéda au trône de Bretagne. — 445 ou 446, Audren, fils de Salomon. — 464, Erech ou Riothime. — 478, Eusèbe. — 490, Budic ou Debrock. Il mourut vers 509, et après lui la Bretagne devint quelque temps une province de la monarchie franque.

COMTES DE BRETAGNE. 513, Hoël ou Rioval, fils de Budic. — Vers 545, Hoël II, fils aîné de Hoël. — 547, Canao ou Conobre, frère et meurtrier d'Hoël II. Il est défait et tué (560) par les troupes de Clotaire Ier qui s'empare des comtés de Rennes, de Vannes et de Nantes. — 568, Macliau, cinquième fils de Hoël Ier, s'empara du comté de Nantes, et plus tard de celui de Cornouailles sur son neveu Théodoric qui en 577 le défit et le tua. — Après sa mort le pays est partagé entre trois comtes : Judual ou Alain Ier, Waroch ou Guerech, et Théodoric. — Vers 594, Hoël III ou Juthael, comte de Cornouailles, s'empara de la plus grande partie de la Bretagne, et prit le titre de roi que portèrent aussi ses trois successeurs. — 612, Salomon II ou Gozlun, fils de Hoël III. — Vers 632, Judicaël, frère du précédent. — 638, Alain II, dit *Le long*, fils de Judicaël. Il mourut en 690. Après sa mort une grande anarchie régna dans la Bretagne, qui à la suite de plusieurs guerres fut soumise par Louis le Débonnaire.

Vers 824, Noménoé, établi duc ou gouverneur de Bretagne par Louis le Débonnaire, prend le titre de roi à la mort de ce prince (840). — 851, Erispoé, fils et successeur du précédent. — 857, Salomon III, fils de Rivallon, frère aîné de Noménoé. — 874, Pasquiten, comte de Vannes, et Gurvand, comte de Rennes. Ils meurent la même année. — 877, Alain III, dit *le Grand*, comte de Vannes, frère de Pasquiten, et Judicaël, comte de Rennes, fils de Gurvand. Le premier meurt en 907, dix-neuf ans après Gurvand. — 907, Gurmhaillon ou Vurmealon, comte de Cornouailles, succède à Alain. — Vers 930, Juhel-Bérenger, comte de Rennes, fils de Judicaël. — Vers 937, Alain IV dit *Barbe-torte*, comte de Vannes, puis de Nantes. — 952, Drogon, fils d'Alain. — 953, Hoël IV, comte de Nantes, fils naturel d'Alain IV. — 980, Guérech, comte de Nantes, fils d'Alain. — 987, Conan I, dit *le Tort*, comte de Rennes.

DUCS DE BRETAGNE. Geoffroi I, fils aîné de Conan. — 1008, Alain V, fils de Geoffroi. — 1040, Conan II, fils d'Alain V. — 1066, Hoël V, fils d'Alain Cagnart, comte de Cornouailles. — 1084, Alain Fergent, dit *le Roux*, fils de Hoël. — 1112, Conan III, dit *le Gros*, fils du précédent. — 1148, Eudes ou Eudon, comte de Porhoet, est reconnu duc de Bretagne par les habitants du comté de Rennes, tandis que ceux du comté de Nantes et de Quimper proclament Hoël VI qui est battu par son concurrent en 1154. En 1156, Hoël est chassé par les Nantais qui se donnent à Geoffroi, frère de Henri II, roi d'Angleterre, lequel meurt sans alliance en 1158. — 1156, Conan IV, dit *le Petit*, fils d'Alain, comte de Richemont. — 1171, Geoffroi II, fils de Henri II, roi d'Angleterre. — 1196, Arthur, fils posthume de Geoffroi et de Constance, fille de Conan IV. Il est assassiné par son oncle, Jean sans Terre, le 3 avril 1203. Pendant la minorité d'Alix, fille de Gui de Thouars et de Constance, mère d'Arthur, Philippe-Auguste est reconnu seigneur de la Bretagne. Il fait épouser Alix (1212) à Pierre, dit *Mauclerc*, fils de Robert II, comte de Dreux, lequel lui fait hommage le 27 janvier 1213. — 1213, Pierre Mauclerc. — 1237, Jean I, dit *le Roux*, fils du précédent. — 1286, Jean II, fils du précédent. — 1305, Arthur II, fils de Jean II. — 1312, Jean III, dit *le Bon*. Il meurt sans enfant légitime le 30 avril 1341. Sa succession est disputée par Charles de Blois et Jean de Montfort. Après une lutte de vingt ans Charles de Blois est battu et tué à Aurai le 29 septembre 1364. — 1364, Jean IV de Montfort. — 1399, Jean V, dit *le Bon*, fils du précédent. — 1442, François Ier, fils de Jean V. — 1450, Pierre II, frère du précédent. — 1457, Arthur III, comte de Richemont, connétable de France, fils de Jean IV et oncle de Pierre II. — 1458, François II, fils aîné de Richard, comte d'Étampes, neveu du précédent. Il meurt le 9 septembre 1488, laissant deux filles, Anne et Isabelle. Celle-ci mourut en 1490. — 1488, Anne, fille du précédent. Elle épousa (1491) Charles VIII, roi de France. Devenue veuve (7 avril 1498), elle se remarie (janvier 1499) à Louis XII. A sa mort (9 janvier 1514) le duché de Bretagne

passa à l'aînée des filles qu'elle avait eues de Louis XII, Claude de France, mariée à François Ier alors comte d'Angoulême. Devenue reine, celle-ci par un acte en date du 20 juin 1515 fit don à son époux du duché de Bretagne et le lui donna à titre d'héritage perpétuel, en cas qu'il lui survécût sans avoir d'enfants d'elle. Par son testament elle avait donné le titre de duc de Bretagne au Dauphin, mais après sa mort (20 juillet 1524). François Ier envoya des commissaires en Bretagne pour recevoir en son nom le serment et les hommages de la province; puis en 1532, à la suite d'une réunion des États de la province, il opéra définitivement la réunion du duché à la couronne. Les lettres, patentes de cette réunion, dressées à Nantes en août 1532 furent enregistrées au parlement de Paris le 21 septembre et au conseil de Bretagne le 8 décembre. En 1539 François abandonna la jouissance complète du duché au Dauphin. — Les armes des ducs de Bretagne étaient d'*hermine*.

De la maison ducale de Bretagne sont sortis les comtes de Penthièvre, de Goello, d'Avaugour, et la branche bâtarde des comtes de Vertus.

Sous le gouvernement de ses ducs les appellations des juges de la Bretagne étaient portées au parlement de Paris. En novembre 1492, par un traité passé entre les États de la province réunis à Nantes et Charles VIII, il fut décidé qu'il y aurait appel des *grands-jours* de Bretagne au parlement de Paris. Enfin par un édit donné à Fontainebleau en mars 1554, Henri II érigea les grands-jours en parlement, et ce parlement fut rendu sédentaire à Rennes par Charles IX en mars 1560. Il fut composé de quatre présidents et de trente-deux conseillers dont seize devaient être originaires de Bretagne, ainsi que la moitié des avocats généraux. C'est ce qu'on appelait les *charges bretonnes* et les *charges françaises*.

La chambre des comptes de Bretagne établie à Nantes existait au XVe siècle. Après l'union du duché à la couronne elle fut conservée; supprimée par Charles IX avec celles de Dijon, de Dauphiné, de Provence, de Montpellier et de Blois, elle fut rétablie avec elles au mois d'août 1568.

Les Etats généraux de Bretagne qui jusqu'alors avaient eu une réunion annuelle ne s'assemblèrent plus que tous les deux ans à partir de 1630, sauf en quelques cas extraordinaires. Le clergé y était représenté par les neuf évêques de la province (ceux de Dol, Léon, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Tréguier, Vannes), les députés des neuf chapitres des cathédrales et quarante-deux abbés. Le corps de la noblesse se composait de nobles qui d'après une déclaration royale de 1736 devaient avoir au moins cent ans de noblesse, et des neuf barons de Bretagne. Ces neuf barons étaient primitivement ceux d'Avaugour, de Léon, de Fougères, de Vitré, de La Roche-Bernard, de Châteaubriand, de Lanvaux, de Pont et d'Ancenis. Les baronnies d'Avaugour, de Fougères et de Lanvaux ayant été réunies au domaine ducal, on les remplaça par celles de Malestroit, Derval et Quintin. — Le tiers État était formé de deputés des quarante communautés de la province.

INTENDANTS DE BRETAGNE. — 1689, de Pommereu. — 1696, Béchameil de Nointel. — 1705, Ferrand. — 1716, Feydeau de Brou. — 1728, Jean-Baptiste le Gallois de la Tour. — 1735, Camus de Pontcarré de Viarmes. — 1753, Franc. Cardin le Bret — 1765, Germain-Chr. de Flécelles. — 1767, d'Agay. — 1771, Dupleix de Bacquencourt. — 1774, Camus de Pontcarré de Viarmes. — 1778, Anne-Nic. Rob. Caze de la Bove. — 1782, Ant. Fr. Bertrand de Moleville.

BIBLIOGRAPHIE : Alain Bouchard, *Les grandes chroniques de Bretagne*, 1514, 1532, in-fol.; Bertrand d'Argentré, *Histoire de Bretagne*, 1582, 1588, in-fol.; 1668, in-fol.; P. Lebaud, *Histoire de Bretagne*, 1638, in-fol.; Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, 1638, in-fol.; Dom Morice, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1742, 3 vol. in-fol.; Dom Taillandier et dom Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1750-1756, 2 vol. in-fol ; Daru, *Histoire de Bretagne*, 1826, 3 vol. in-8°; de Roujoux, *Histoire des rois et des ducs de Bretagne;* 1828-1829, 4 vol. in-8°; A. de Courson, *Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule armoricaine*, 1843, in-8°; *Histoire des peuples bretons*, 1846, 2 vol. in-4°; et divers autres ouvrages du même auteur ; du Paz, *Histoire généalogique de plusieurs maisons de Bretagne;* Briant de l'Aubrière, *Armorial général de Bretagne*, 1844, in-8°; J. Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, 1778-1780, 4 vol. in-4°, réimprimé; de la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne*, 1839, 2 vol. in-8°, réimprimés.

BRETAGNE (Claude), jurisconsulte, né à Dijon le 27 novembre 1523, mort le 16 août 1604.

BRETAGNE (Dom Claude), théologien, bénédictin de Saint-Maur, né à Semur (Côte-d'Or), en 1625, mort à Rouen le 13 juillet 1694.

BRETAUCOURT (Seigneurs de), de la famille de Hurault.

BRETÈCHE (*N.* de la), gentilhomme breton, major général de la colonie française établie à Madagascar, massacré avec tous ses compatriotes par les indigènes en 1672.

BRETÈCHE. Voy. BRETESCHE.

BRETEL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Grémonville. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*) A cette famille appartenaient les personnages suivants : Nicolas BRETEL, sieur de GRÉMONVILLE, diplomate du XVIIe siècle, président au parlement de Rouen. Il fut ambassadeur de France à Venise de 1643 à 1647, puis à Vienne (1671). Les relations de ses négociations sont conservées à la Bibliothèque impériale, où se trouve aussi sa correspondance avec l'abbé Boulliau. = Son frère, le commandeur de GRÉMONVILLE, lieutenant général des troupes de terre et de mer de Venise (1659), envoyé extraordinaire du roi près de l'empereur, mort le 1er décembre 1686.

BRETEL (Seigneurs de), branche de la famille de Vançay (Maine).

BRETESCHE (La), seigneurie du pays Mantois (Seine-et-Oise), érigée en marquisat en 1657 en faveur de *N.* de Jousseaume. = — (Seigneurs de la), de la famille de Pomereu.

BRETESCHE (Seigneurs du Château de), branche de la maison de Bournonville.—Voy. BRETÈCHE.

BRETEUIL, *Bretolium*, ville de Normandie (Eure) avec titre de vicomté. Donnée par Henri II, roi d'Angleterre, à Robert de Montfort, dont la sœur le vendit en 1210 à Philippe Auguste, elle appartint ensuite à Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui la céda en 1410 à Charles VI. En 1651, le roi la céda à la maison de Bouillon.

BIBLIOGRAPHIE : Roché, *Histoire de Breteuil et de ses environs*, 1845, in-8°.

BRETEUIL, ville de Picardie (Oise). Assiégée inutilement par les Anglais en 1355, elle tomba au siècle suivant au pouvoir du comte d'Étampes et fut reprise quelque temps après par la Hire. Il y avait dans cette ville une abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, du diocèse de Beauvais, fondée, dit-on, au VIe siècle; détruite par les Normands, elle fut rétablie en 1049.

BRETEUIL (Seigneurs de), branche de la mai-

son de Montmorency. = — (Seigneurs de), de la famille de Littehaire (Normandie).

BRETEUIL (Louis-Auguste LE TONNELIER, baron de), homme d'État, né à Preuilly (Touraine) en 1733, mort à Paris le 2 novembre 1807. Il sut gagner la confiance de Louis XV et fut nommé successivement ministre plénipotentiaire près l'électeur de Cologne (1758), près de la cour de Russie (1760), et passa en Suède où il prépara la révolution absolutiste de 1772. Il fut ensuite ambassadeur en Hollande, à Naples (1771), puis à Vienne (1775), et prit une part active au congrès de Teschen (1778). Il revint en France (1783), fut nommé la même année conseiller d'État, puis chargé du département de la maison du roi et de Paris. Sous son administration, le sort des prisonniers d'État fut amélioré, d'importants embellissements furent apportés à Paris, et les lettres reçurent de nombreux encouragements. Lors de l'affaire du *collier*, il donna libre carrière à sa haine contre le cardinal de Rohan, et compromit plutôt ainsi les intérêts de la reine. Il s'opposa à la convocation des états généraux, quitta le ministère (1787), fut nommé (1789) président du conseil des finances, fonctions qu'il ne garda que cinq jours (11-16 juillet), et ne tarda pas à émigrer en Suisse. Il y reçut des pouvoirs pour traiter avec les puissances étrangères, pouvoirs dont on l'accusa d'avoir usé après que le roi les eut révoqués. Il rentra en France en 1802. = Achille-Charles-Stanislas-Émile, comte de BRETEUIL, administrateur, pair de France (1823), sénateur (1852), né à Paris le 29 mars 1781, mort en juin 1864.

BRETHENCOURT (Seigneurs de), de la famille de Sanguin.

BRÉTIGNY, village de la Beauce (Eure-et-Loir) où fut signé, le 8 mai 1360, l'un des traités les plus désastreux que l'on rencontre dans notre histoire. Le roi Jean, prisonnier en Angleterre depuis la bataille de Poitiers, avait signé à Londres, en avril 1359, un traité qui équivalait à un partage de la France. Ce traité, soumis par le dauphin Charles (V) aux états généraux convoqués à Paris, fut repoussé par eux. La guerre recommença et la France fut ravagée en tous sens. Enfin, le 8 mai 1360, la paix fut conclue à Brétigny. Le duché d'Aquitaine, érigé en souveraineté indépendante, avec le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Bigorre, la vallée de Gaure, l'Angoumois et le Rouergue, étaient cédés à Édouard III qui renonçait à ses prétentions au royaume de France. On lui cédait en outre les comtés de Ponthieu et de Guines et la vicomté de Montreuil. Les seigneurs qui possédaient des fiefs dans les pays cédés devaient transporter leur hommage du roi de France au roi d'Angleterre. De plus, la rançon du roi Jean était fixée à trois millions d'écus d'or, payables en six années et pour la caution desquels devaient être donnés des otages pris parmi les plus nobles seigneurs et les plus riches bourgeois du royaume. Le traité fut juré à Paris, le 10 mai, par le régent, et le 16 mai, à Louviers, par le prince de Galles. (Voy. dans le t. XVII des Mémoires de l'Académie des inscriptions, une dissertation de Bonamy sur ce traité dont le texte se trouve dans le t. VI de Rymer, dans le t. III du *Corps diplomatique* de Dumont, et dans le t. V du recueil d'Isambert.)

BRETIGNY (Seigneurs de), de la maison picarde de Chepoy.

BRETIGNY (Charles PONCET de), gentilhomme normand. Nommé (1643) gouverneur de la Guyane, il se signala par sa tyrannie et ses cruautés dans cette colonie où il voulut se rendre indépendant, et fut massacré par les Indiens en 1645. La *Relation* de ses voyages a été publiée en 1654, par Paul Boyer (voy. ce nom).

BRETIN (Filbert), médecin et poëte, né à Auxonne en 1540, mort à Dijon le 29 juin 1595. — *Poésies amoureuses*, 1576, in-8°, rare; une traduction de Lucien, 1583, in-fol., et divers écrits de médecine.

BRETINIACUM, Brétigny.

BRETOG (Jean), poëte de la seconde moitié du XVIe siècle, né à Saint-Sauveur de Dive. — *Tragédie françoise à huit personnages*, 1561, in-16, 1571, in-16, rare.

BRETON (CLUB). On nommait ainsi un club qui s'était formé à Versailles lors de la réunion des états généraux (1789), et qui se composa d'abord presqu'uniquement des députés du clergé et du tiers état de la Bretagne. Bientôt d'autres députés s'y firent admettre. Il était présidé par le duc d'Aiguillon, et l'on comptait parmi ses membres Chapelier, Goupil de Préfeln, Lanjuinais, Siéyès, Barnave, Lameth, etc. Il prit ensuite le nom d'*Amis de la Constitution*, eut un journal, et lorsqu'il eut suivi à Paris l'Assemblée nationale, après le 6 octobre, on y admit des écrivains, et, plus tard, tout individu présenté par six membres. On l'appela ensuite d'un nom qui devint célèbre, *club des Jacobins*, parce qu'il tenait ses séances, qui n'étaient point publiques, dans la bibliothèque du couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré. — Voy JACOBINS.

BRETON (Le), famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de la Doineterie et de la Chesnaye. Jean LE BRETON, archevêque de Bordeaux, mort en 1591, appartenait à cette famille. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BRETON (Le), famille noble d'ou sont sortis les marquis de Villandry. A cette famille appartenait Claude Le BRETON, seigneur de VILLANDRY, secrétaire des finances sous François Ier, mort en 1556. Il y a des lettres de lui dans la collection Dupuy, à la Bibliothèque nationale.

BRETON (Le), famille noble de Salins, éteinte au XIVe siècle.

BRETON (Le), famille noble de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de la Livournerie.

BRETON (Jean Le), architecte du roi Philippe V, mort vers 1317.

BRETON (Gilles Le), architecte, mort en 1552. Il commença en 1527 la transformation de l'ancien château de Fontainebleau.

BRETON (Guillaume Le). Voy. GUILLAUME.

BRETON (Raymond), missionnaire, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, né en Bourgogne (à Beaune ou à Auxerre) en 1609, mort en 1679. Il séjourna longtemps à Saint-Domingue et aux Antilles. — *Grammaire caraïbe*, Auxonne, 1667 et 1668; *Dictionnaire caraïbe-françois*, Auxerre, 1665, in-8°; *Dictionnaire françois-caraïbe*, Auxerre, 1666, in-8°; *Petit catéchisme, traduit du françois en langue des Caraïbes insulaires*, ibid., 1664, in-8°. Tous ces ouvrages sont curieux et rares.

BRETON (Louis-Julien), littérateur, mort en 1803. — *Atala, parodie d'Atala*, an IX (1801), in-12; *la Famille Fitzler*, 1803, in-12.

BRETONNAYAU (René), poëte et médecin du XVIe siècle, né à Vernantes (Maine-et-Loire). — *La Génération de l'homme et le temple de l'âme, avec autres œuvres poétiques extraites de l'Esculape*, 1583, in-4°, rare.

BRETONNE (De la). Voy. RESTIF.

BRETONNEAU (Gui), érudit, théologien, chanoine de Saint-Laurent de Plancy, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Histoire généalogique de la maison des Briçonnet*, Paris, 1620, in-4°; *Histoire de l'origine et fondation du vicariat de Pontoise*, 1636, in-4°.

BRETONNEAU (François), jésuite, prédicateur, né en Touraine le 31 décembre 1660, mort à Paris le 29 mai 1741. — *Oraison funèbre de Philippe de France, duc d'Orléans*, 1701, in 4°; *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde*, 1708, in-12; *Sermons, panégyriques, etc.*, 1743, 8 vol. in-12. Bretonneau a donné en outre des éditions des PP. Cheminais, Giroust, Bourdaloue, etc.

BRETONNEAU (Pierre), célèbre médecin, né à Tours le 3 avril 1778, mort en février 1862. Après s'être fait recevoir docteur à Paris (1815), il se fixa à Tours, devint médecin en chef de l'hôpital de cette ville et compta M. Trousseau parmi ses élèves. — *De l'utilité de la compression dans les inflammations idiopathiques de la peau*, 1815, in-4°; *des Inflammations spéciales du tissu muqueux, et en particulier de la diphthérite*, 1826, in-8°; *Note sur l'emploi des caustiques comme moyen d'arrêter l'éruption varioleuse* (*Archives gén. de méd.*, t. XVIII, 1825); *Sur la dothinentérite* (*ibid.* t. X, 1825); *Notice sur l'emploi thérapeutique de l'alun dans la diphthérite* (*ibid.* t. XIII, 1827.

BRETONNERIE (N. de la), agronome, né à Paris vers 1720, mort vers 1795.

BRETONNIER (Barthélemi-Joseph), jurisconsulte, né à Montretier, près de Lyon, en 1656, mort le 21 avril 1722.

BRETONNIÈRE (La), famille d'où sont sortis les seigneurs de Warty, de Chambley et de Crenelles. Armes : *de gueules à la bande fuselée d'or de cinq pièces.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

BRETONNIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Clermont (Dauphiné).

BRÉTONVILLE (Seigneurs de), de la famille de la Barre (Beauce).

BRETTE (Seigneurs de), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

BRETTEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerie (Normandie).

BRETTEVILLE (Étienne DUBOIS, dit l'abbé de), jésuite, prédicateur, né à Bretteville-sur-Bordel (Calvados) en 1650, mort en 1688.

BREUCOMAGUS, BROCOMAGUS, Brumpt ou Brumath (Bas-Rhin).

BREUIL (Seigneurs du), branche de la famille provençale de Benaud. = — (Seigneurs du), de la famille de Bonnay (Franche-Comté). = — (Seigneurs du), branche de la maison de Brezé (Anjou). = — (Seigneurs du), de la maison normande de Costentin. = — (Seigneurs du), branche de la maison de Damas. = — (Seigneurs du), de la famille de la Laurencie (Angoumois). = — (Seigneurs du), branche de la maison de la Rochefoucauld. = — (Seigneurs du), branche de la famille de Longuejoue. = — (Seigneurs du), branche de la famille de Morvilliers. = — (Seigneurs du), de la maison de Saint-Julien (Marche). = — (Seigneurs du), de la famille Fagnier de Vienne.

BREUIL (Guillaume du), jurisconsulte, avocat du roi au parlement de Paris, né à Figeac (Quercy), mort après 1344. — *Stylus curiæ parlamenti Franciæ*, ouvrage resté longtemps classique et qui fut souvent réimprimé.

BREUIL (Toussaint du), peintre, mort à Paris le 22 novembre 1602.

BREUIL-BENOIT (Le), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Normandie (Eure), diocèse d'Évreux, fondée en 1137.

BREUIL-LE-VERT, terre et seigneurie de Picardie, érigée en vicomté, par lettres de février 1674, en faveur de François Forget.

BREUILLAC (Seigneurs de), de la famille de Viault (Poitou).

BREUILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Pontville (Beauce).

BREUILLE (Seigneurs de la), de la famille de Romuard (Comté-Venaissin).

BREUILLET (Seigneurs du), de la maison du Mesnil-Simon.

BRÉVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Harlay.

BREVANT (Seigneurs de), branche de la maison de Briqueville (Normandie).

BREVEAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Vaet.

BRÈVES, seigneurie du Nivernais, possédée successivement par les familles de Nourry et de Damas, et érigée en comté en 1625, en faveur de François Savary, marquis de Maulévrier, célèbre diplomate, né en 1560, mort en Paris en 1628. Il accompagna à Constantinople son parent Jacques de Savary de Lancosme, qui venait d'y être nommé ambassadeur (1582), et lui succéda (1591). Grâce à son habileté et à sa connaissance des langues et des littératures de l'Orient, il jouit d'une influence toute-puissante à la cour des sultans Amurat III, Mahomet III et Achmet I[er]. Ce fut avec ce dernier qu'il conclut (1604) le fameux traité qui assurait d'immenses avantages à la France. Le sultan lui ayant accordé la liberté des esclaves chrétiens retenus dans les pays Barbaresques, de Brèves voulut, en quittant Constantinople (1605), faire lui-même exécuter ces ordres. Il réussit avec peine à Tunis, mais échoua à Alger où il faillit perdre la vie. Il parcourut ensuite l'Égypte, la Syrie, les îles de l'Archipel et rentra en France au mois de novembre 1607. Il fut nommé conseiller d'État, gentilhomme de la chambre et envoyé (1608) ambassadeur à Rome. Rappelé (1614), il fut fait, par Marie de Médicis, gouverneur de Gaston, frère du roi, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant de sa compagnie et surintendant de sa maison. Lors de la faveur du duc de Luynes, son attachement à la reine mère le fit disgracier (1618), mais après la mort de celui-ci (1622), il devint premier écuyer de la reine, chevalier du Saint-Esprit (1625), et la même année sa terre de Brèves fut érigée en comté. Membre de l'assemblée des notables (1626), il eut (1627) entrée au Conseil des dépêches. — L'un de ses secrétaires, Jacques de Castel, a publié : *Relation des voyages de M. de Brèves, tant en Grèce, Terre-Sainte et Égypte, qu'aux royaumes de Tunis et d'Alger: ensemble un traicté fait l'an* 1604, *entre le roy Henry le Grand et l'empereur des Turcs*, Paris, 1628, in-4°, assez rare. A la suite de cette relation sont deux écrits fort intéressants : *Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des princes ottomans;* et *Discours sur l'alliance qu'a le Roy avec le Grand-Seigneur.* On conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale la relation de son ambassade à Rome, et dans le fonds des *Missions étrangères*, dans le fonds des *Minimes*, dans la collection Dupuy, etc., un certain nombre de ses lettres. La bibliothèque de l'Institut, où il s'en trouve encore quelques-unes dans la collection Godefroy (portefeuilles 262, 263, 267, 270), possède aussi en manuscrit une autre relation de ses voyages. Elle est intitulée : *Discours du voyage d'Égypte et en Barbarie, et de la navigation que fit M de Brèves aux royaumes de Tunis et d'Alger l'an* 1606, *par Jehan Baptiste Vinois de Banon, secrétaire dudit seigneur.*

De Brèves avait rapporté de ses voyages en Orient une centaine de manuscrits turcs et persans qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, et c'est lui qui fit graver à Rome les ma-

gnifiques caractères orientaux qui servirent, entre autres, à l'impression de la Bible polyglotte de Le Jay, et qui, égarés pendant près d'un siècle à l'imprimerie Royale, ne furent retrouvés qu'à la fin du siècle dernier par le savant Deguignes. — Dans quelques-unes de ses lettres il signe *le vieux sénateur*.

BREVET (*N.*), secrétaire de la Chambre d'agriculture au Port-au-Prince, né à la Rochelle, vivait dans la deuxième moitié du XVIII° siècle. — *Mémoire sur la culture du gimgembre; Essai sur la culture du café*, 1768, in-8°.

BREVET D'ASSURANCE OU DE RETENUE. On désignait sous ce nom un acte par lequel le roi assurait une certaine somme à une personne possédant une charge. Cette somme devait être payée par le successeur de ladite personne.

BREVIANDE (Seigneurs de), de la maison de la Grange.

BRÉVIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Denis (Normandie).

BREVIGNON (Seigneurs de), de la famille Hodeneau (Nivernais).

BREVIL-LE-VERT. Voy. BREUIL-LE-VERT.

BRÉYÉ (François-Xavier), jurisconsulte et littérateur, né au château de Pierre-Fort (Meurthe) le 8 novembre 1694, mort à Nancy le 31 octobre 1736. — *Traité du retrait féodal et du retrait lignager*, 1736, 2 vol. in-4°.

BREYER (Remi), théologien, érudit, chanoine et promoteur de Troyes, né à Troyes en 1669, mort en décembre 1749. — *Traduction des Lettres de saint Loup et de saint Sidoine*, 1706, in-12; *Mémoire où l'on prouve que la ville de Troyes en Champagne est la capitale de la province*, 1723, in-4°; *Vita S. Aderaldi*, 1724, in-12; *Vies de saint Prudence évêque de Troyes, et de sainte Maure, vierge*, 1726, in-12.

BREZÉ, maison de l'Anjou d'où sont sortis les seigneurs du Breuil, de Gaignonville, de la Varenne, de Maulévrier, de Plannes et d'Auvricher. La seigneurie de Brezé, entrée au XV° siècle dans la maison de Maillé (voy. MAILLÉ), fut vendue par Claire-Clémence de Maillé, femme du Grand Condé, à Thomas Dreux, conseiller au parlement de Paris, en faveur de qui elle fut érigée en marquisat par lettres d'août 1685 (voy. DREUX). = PIERRE I°° DE BREZÉ, seigneur de la Varenne, conseiller et chambellan du roi, mort avant 1427. = Son fils, PIERRE II, seigneur de la Varenne, comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, tué à la bataille de Montlhéry le 14 juillet 1465. = Son fils, JACQUES, comte de Maulévrier, maréchal et grand sénéchal de Normandie, mort le 14 août 1494. Il épousa en 1462 une fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, Charlotte, qu'il surprit en adultère et tua le 14 juin 1476. Ce meurtre le fit poursuivre et condamner envers Louis XI à 100 000 écus d'amende, pour le payement desquels il dut abandonner toutes ses terres. Mais après la mort du roi il fit casser la procédure par le parlement. = LOUIS, fils du précédent, comte de Maulévrier, premier chambellan du roi, grand sénéchal de Normandie, grand veneur de France, mort le 23 juillet 1531. Il avait épousé en secondes noces la célèbre Diane de Poitiers dont il n'eut que deux filles, Françoise, mariée (1538) à Robert de la Mark, duc de Bouillon, et Louise, mariée (1547) à Claude de Lorraine, duc d'Aumale.

BREZÉ, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Fauguernon.

BRÉZILLAC (Jean-François), bénédictin de Saint-Maur, né à Farjaux, mort en 1780. Il publia en 1754 le second tome de l'*Histoire des Gaules*, commencée par son oncle, dom J. Martin, et y ajouta un Dictionnaire géographique et topographique.

BRÉZIN (Michel), industriel, né le 28 novembre 1758, mort le 21 janvier 1828. Serrurier mécanicien de la Monnaie, il fit, sous la Révolution, des affaires immenses, devint ensuite maître de forges en Normandie, et laissa en mourant une fortune de cinq millions. Il fonda, par son testament, un hospice pour les ouvriers serruriers, mécaniciens, fondeurs et forgerons.

BREZOLLES (Seigneurs de), de la maison de Broglie. = — (Seigneurs de), de la famille de la Saussaye (Blaisois).

BREZONS (Seigneurs de), de la famille de Burin (Paris).

BRIA, la Braye, affluent du Loir. —, la Brie.

BRIAGNE (Seigneurs de), de la maison de Rabaine (Saintonge).

BRIAL (Dom Michel-Jean-Joseph), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Perpignan en 1743, mort à Paris le 24 mai 1828. Entré en 1764 dans la congrégation de Saint-Maur, il vint à Paris (1771) pour aider dom Clément dans la continuation du recueil des *Historiens de France*, et collabora au 12° et au 13° volume (1786). Cette publication, interrompue par la Révolution, fut reprise sous l'Empire, et dom Brial, nommé en 1805 à l'Institut (classe d'histoire), en publia, à partir de 1806, les tomes XIV à XVIII. Il travailla aussi activement aux tomes XIII à XVI de l'*Histoire littéraire de la France*, et a inséré dans les recueils de l'Académie de nombreux travaux. On lui doit encore : *Éloge historique de dom Labat*, 1803, in-8°; *Notice historique sur la découverte d'un tombeau à l'abbaye de Saint-Denis en* 1812, 1818, in-8°. Il a édité, en 1811, le *Supplément aux OEuvres de Laberthonie*. Sa correspondance et ses papiers sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

BRIAN (Louis), sculpteur, né à Avignon le 15 novembre 1805, mort à Paris au commencement de 1864. = JOSEPH, frère du précédent, sculpteur, mort en 1861.

BRIANÇON, *Brigantio*, *Virgantia*, *Brigantium*, capitale du Briançonnais (Hautes-Alpes). Elle existait déjà du temps de Strabon, et sous les Romains fut une ville fortifiée et un lieu d'étape militaire. Après la chute de l'Empire, elle se rendit indépendante. En 1032, elle se donna aux comtes d'Albon et suivit dès lors les destinées du Dauphiné. C'est la patrie du géomètre Oronce Finé.

BRIANÇON (Seigneurs de), de la famille Brûlart. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Grasse. = — (Seigneurs de), de la maison du Lude.

BRIANÇON (Laurent de), poëte dauphinois du XVI° siècle. — *La Batifel de la Gisen*, in-4°, très-rare; *le Banquet de la Faye; la Vieutenanci du courtisan*. Ces pièces, en patois de Grenoble, ont été réimprimées en 1662.

BRIANÇONNAIS, *Brigantinensis ager*, pays du Dauphiné avec titre de comté, chef-lieu Briançon. Il était borné au N. par la Savoie, au S. par la vallée de Barcelonnette, à l'E. par le Piémont, à l'O. par l'Embrunois et le Graisivaudan. Il avait environ 14 lieues de long sur 7 de large. Du temps de César, il était habité par les *Brigantini*, et sous Honorius il était compris dans la province des Alpes-Maritimes. Aujourd'hui il fait partie du département des Hautes-Alpes.

BRIANCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Vesc (Dauphiné).

BRIAND (P. César), né à Paris le 30 novembre 1763, mort en 1850.

BRIANSON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Reinier.

BRIANSON. Voy. BRIANÇON.

BRIANT (Denis), érudit, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né vers 1655 à Pleudeben (Côtes du-Nord), mort le 6 février 1716. Il a travaillé entre autres à l'*Histoire de Bretagne* du P. Lobineau. Il existe une copie de son *Histoire du Maine* (restée inédite) à la bibliothèque de Middlehill, en Angleterre.

BRIANVILLE, pseudonyme sous lequel divers écrivains de Port-Royal ont donné une traduction des lettres de Bongars — Voy. BONGARS.

BRIANVILLE. Voy. FINÉ.

BRIARD (Gabriel), peintre, élève de Natoire, né à Paris en 1725, mort le 18 novembre 1777. Il fut reçu à l'Académie le 30 avril 1768, et y exerça, comme adjoint, les fonctions de professeur. On cite de lui plusieurs plafonds, dont un à Versailles, et la chapelle de Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine.

BRIAS, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais) qui a donné son nom à une ancienne maison et a été érigée en comté par lettres du roi d'Espagne du 30 mai 1649, en faveur de Charles de Brias. De cette maison sont sortis les seigneurs de Royon. Armes : *d'argent à la fasce de sable surmontée de trois cormorans de sable, membrés et becqués de gueules.*

BRIBODURUM, BRIVODURUM. Briare.

BRICE (Saint), *Brictius*, *Brictio*, évêque de Tours, mort le 13 novembre 444 ou 447, dans cette ville où il était né. Bien qu'élevé par saint Martin, il mena d'abord une vie dissolue, fit pénitence et fut élevé au siége épiscopal de sa ville natale après la mort de son maître (400). Accusé de manichéisme par Lazare, qui devint ensuite évêque d'Aix-la-Chapelle, il se justifia; mais en 430, il fut chassé par ses diocésains qui ne le rappelèrent qu'en 437.

BRICE ou **BRIE** (Germain), *Brixius*, poëte latin, érudit, aumônier du roi, chanoine de Paris, né à Auxerre, mort en 1538. — *Carmina*, 1519, in-4°; *Dialogus de episcopatu et sacerdotio*, 1526, in-8°; *Chrysostomi liber contra gentiles*, 1528, in-4°; *Sexdecim homiliæ Chrysostomi*, 1533, in-4°; *Epistolæ*. 1531, in-4°.

BRICE (François), missionnaire capucin, orientaliste, né à Rennes vers la fin du XVIe siècle. Il séjourna longtemps en Égypte et en Syrie. La congrégation de la Propagande à Rome l'employa à traduire en arabe un abrégé des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, Rome, 1653-1671, 3 vol. in-4°, rare; et les *Annales de l'ancien Testament* de Salian, Rome, 1655, in-4°, rare. Il existe de lui à la bibliothèque de Rennes un manuscrit intitulé : *Evangelii S. Matthæi expositio arabicè.*

BRICE (Germain), écrivain, né à Paris en 1652, mort en novembre 1727. Il est connu par un ouvrage curieux, souvent réimprimé : *Description de Paris*, 1685, 2 vol. in-12. = Son neveu, ÉTIENNE-GABRIEL, bénédictin de Saint-Maur, né à Paris en juin 1697, mort le 18 novembre 1755, a travaillé au *Gallia christiana.*

BRICHANTEAU ou **BRICHANTEL**, terre et seigneurie de la Beauce (Eure-et-Loir) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Beauvais-Nangis, de Gurcy, de Linières et de Saint-Martin de Nigelles. Les principaux membres de cette famille sont : NICOLAS de BRICHANTEAU, seigneur de Beauvais-Nangis, chevalier de l'ordre du Roi, mort le 4 septembre 1564. = Son fils, ANTOINE, marquis de Nangis, amiral de France (février 1589), ambassadeur en Portugal, né le 6 avril 1552, mort le 9 août 1617. C'est en sa faveur que la seigneurie de Nangis fut érigée en marquisat en novembre 1612. = NICOLAS, marquis de Nangis, historien, chevalier du Saint-Esprit (1619), mort on ne sait à quelle époque. — *Mémoires* ou *Histoire des favoris françois depuis Henri II jusqu'à Louis XIII*, 1665, 1669, in-12; *Mémoires*, publiés pour la première fois par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, in-8°. = CLAUDE-ALPHONSE, marquis de Nangis, l'un de ses fils, mestre de camp du régiment de Picardie, mort de ses blessures, à Calais, le 15 juillet 1658. = LOUIS-FAUSTE, marquis de Nangis, brigadier des armées, mort de ses blessures, à Strasbourg, le 22 août 1690. = ARMAND, marquis de Nangis, fils du précédent, lieutenant général (1718), maréchal de France (1741), né le 27 septembre 1682, mort sans postérité, à Versailles, le 8 octobre 1742. Il en est fort question dans les Mémoires de Saint-Simon, qui le donne comme ayant été l'amant de la duchesse de Bourgogne. A sa mort, le marquisat de Nangis passa par succession à Louis de Regnier, marquis de Guerchi.

Les armes de la maison de Brichanteau sont : *d'azur à six besants d'argent, 3, 2 et 1.* (Voy. le P. Anselme, tome VII.)

BRICHE (Seigneurs de la), de la maison de Saint-Pol (Bretagne).

BRICHE (Louis-André, vicomte de), général de cavalerie, né près de Beauvais le 12 août 1772, mort à Marseille le 21 mai 1825. Général de division après la campagne d'Allemagne de 1813, il se rallia aux Bourbons, chercha à s'opposer à la marche de Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, fut exilé à Melun pendant les Cent-Jours, et, sous la seconde Restauration, présida la commission militaire qui condamna à mort le général Mouton-Duvernet.

BRICOGNE (*N.*), économiste, mort en 1837, receveur général à Marseille.

BRIÇONNET, famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Glatigny, de la Chaussée, d'Oysonville, des Tournelles, de Leveville, de Millemont, de Rozay, d'Auteuil, de Lessay, de Varennes, de Meusnières, de Cormes, de Sermerolles et du Plessis-Rideau. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) Les principaux membres de cette famille sont : Jean BRIÇONNET, seigneur de Varennes, secrétaire du roi, receveur général des finances, député aux états généraux de Tours (1483), mort le 30 octobre 1493. = JEAN, fils du précédent, secrétaire de Louis XI, receveur général de toutes les finances, mort le 26 août 1477. = ROBERT, frère du précédent, archevêque de Reims (1493), garde des sceaux, puis chancelier de France (août 1495), mort à Moulins le 3 juin 1497. = GUILLAUME, frère du précédent, dit le cardinal de Saint-Malo, homme d'État, mort le 4 décembre 1514. Évêque de Saint-Malo, puis de Nîmes, archevêque de Reims (1497), puis de Narbonne (1507), il fut fait cardinal (1495). Il contribua beaucoup à l'expédition de Charles VIII en Italie. La part qu'il avait prise au concile de Pise, dirigé contre Jules II, le fit priver de la pourpre par celui-ci, mais elle lui fut rendue par Léon X. Il s'était marié avant d'entrer dans les ordres et eut plusieurs enfants. = GUILLAUME, fils du précédent, fut successivement évêque de Lodève, puis de Meaux (1516), remplit diverses missions à Rome, et mourut le 24 janvier 1534. = DENIS, frère du précédent, évêque de Toulon, puis de Saint-Malo (1514) et de Lodève (1516).

BRICOT (Thomas), théologien de la fin du XIIIe siècle, professa à Paris. Il a composé de nombreux écrits philosophiques, souvent réimprimés à la fin du XVe siècle.

BRIDAINE ou **BRYDAINE** (Jacques), célèbre prédicateur et missionnaire, né à Chusclan (Gard), mort à Roquemaure, près d'Avignon, le 22 décembre 1767. Il prêcha deux cent cinquante-six

missions, où par sa piété, son caractère et son éloquence entraînante, il obtint des succès prodigieux. Massillon disait de lui : « Il eût effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels: il ressemble à une mine d'or, où le précieux métal est confondu avec le sable. » — *Cantiques spirituels*, 1748, in-12, souvent réimprimés; *Sermons inédits, publiés sur les manuscrits autographes*, 1825, 5 vol. in-12, 1861, 7 vol. in-12.

BRIDAN (Charles-Antoine), sculpteur, né en 1730 à Ruvière, mort le 28 avril 1805. Il remporta le grand prix en 1753 et alla terminer ses études à Rome. Admis en 1772 à l'Académie, il y exerça les fonctions de professeur. On cite en particulier son groupe de *l'Assomption* dans l'église de Chartres. = PIERRE-CHARLES, fils du précédent et son élève, sculpteur, né à Paris le 10 décembre 1766, mort en 1836.

BRIDAULT (Jean-Pierre), écrivain, mort le 24 octobre 1761. — *Mœurs et coutumes des Romains*, 1753, 2 vol. in-12, souvent réimprimé.

BRIDET (Jacques-Pierre), agronome, né en 1746 à Louvilliers (Eure), mort à Paris en 1807.

BRIDIERS, famille de la Marche, d'où sont sortis les seigneurs du Gué, de Saint-Julien, de Guardampes, de Fournoux, de Nouzerines, de L'Age, de Thinay, du Mont et du Teix.

BRIDOUL (Le P. Toussaint), jésuite, né en 1595 à Lille, où il mourut. — *Boutique sacrée des saints et vertueux artisans*, Lille, 1650, in-12, rare; l'*École de l'Eucharistie établie sur le respect miraculeux que les bêtes, les oiseaux et les insectes ont rendu au très-saint sacrement de l'autel;* 1672, in-12; traduit en anglais, 1688, in-12.

BRIE, *Bria, Brigensis pagus*, province avec titre de comté. Elle était divisée en *Brie-Champenoise*, capitale Meaux, et en *Brie-Française*, capitale Brie-Comte-Robert. On la divisait aussi en haute, capitale Meaux, et en basse, capitale Provins.

La *Brie-Champenoise*, dont fait partie la *Brie pouilleuse* (capitale Château-Thierry), dépendait du gouvernement général de Champagne. Elle était bornée au N. par le Valois et le Soissonnais; au S. et à l'E. par la Champagne, et à l'O. par la Brie-Française et l'Ile-de-France. Elle avait environ 18 lieues de long sur 12 de large.

La *Brie-Française*, qui faisait partie du gouvernement de l'Ile-de-France, était bornée au N. par l'Ile-de-France et par la Brie-Champenoise; au S. par la Seine qui la séparait du Gâtinais; à l'E. par la Brie-Champenoise: à l'O. par la Seine qui la séparait du Hurepoix. Elle avait environ 13 lieues de long sur 8 de large.

Habitée du temps de César par les *Meldæ*, et comprise sous Honorius dans la quatrième Lyonnaise, la Brie, après avoir fait partie du royaume de Neustrie, eut des seigneurs particuliers qui portèrent le titre de comtes de Brie ou de Meaux; Herbert de Vermandois, comte de Brie, étant devenu comte de Champagne (988), ces deux provinces furent réunies et n'eurent plus dès lors qu'une même histoire. — Voy. CHAMPAGNE.

BRIE-COMTE-ROBERT ou **BRIE-SUR-YÈRES**, *Braya, Bria Comitis Roberti*, ancienne capitale de la Brie-Française (Seine-et-Marne), qui tira son surnom de Robert de France, seigneur de Brie et comte de Dreux. Elle a suivi les destinées de la Brie.

BRIE, ancienne maison d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Serrant. A cette famille appartenait Clément-Alexandre, marquis de BRIE-SERRANT, économiste, né à Dampierre (Anjou) le 29 mai 1748, mort le 23 décembre 1814.

BRIE (Seigneurs de), branche de la famille du Bousquet (Quercy).

BRIE (Jehan de), dit le *Bon Berger*, agronome de la seconde moitié du XIVe siècle, né à Villiers (Seine-et-Marne). Par l'ordre de Charles V, il composa vers 1379, un petit ouvrage qui parut d'abord sans titre et sans date à Paris, gothique in-8°, puis au plus tard en 1522 sous le titre de : *Traité de l'estat, science et pratique de l'art de bergerie, et de garder ouailles et bestes à laine*, par Jean de Brie dit le Bon Berger, Paris, Simon Vostre, in-8°, gothique; on en donna encore deux éditions, l'une en 1542, Paris, in-16, gothique; l'autre à Louvain, 1594, in-8° gothique aussi, malgré la date. Elles sont intitulées : *le Vray régime et gouvernement des bergers et bergères, traitant de l'estat, science et pratique de l'art de bergerie et de garder ouailles et bêtes à laine, par le rustique Jehan de Brie, le Bon Berger*. Toutes ces éditions sont excessivement rares.

BRIE (Catherine LE CLERC, dame de), actrice de la troupe de Molière, comme son mari (mort en 1676), morte le 19 novembre 1706.

BRIE (*N.* de), littérateur, mort à Paris, vers 1715. — Les *Héraclides*, tragédie; le *Lourdaut*, comédie; *le duc de Guise*, roman, 1693, in-12, souvent réimprimé.

BRIENNE (Aube), petite ville de Champagne avec titre de comté. Elle a donné son nom à une illustre maison remontant à Angilbert, comte de Brienne, qui vivait sous Hugues Capet. Elle a produit les comtes de Brienne, ducs d'Athènes; les rois de Jérusalem, comtes d'Eu et de Guines; les vicomtes de Beaumont au Maine; les seigneurs de Ramerupt et de Venisi; les comtes de Bar-sur-Seine; les seigneurs de Conflans. De ceux-ci sont sortis les seigneurs de Vezilly et de Vieilmaisons; les vicomtes d'Ouchy, seigneurs d'Armentières; les seigneurs de Saint-Remy et d'Ennancourt; les marquis de Saint-Remy; les seigneurs de Fay-le-Sec; les seigneurs de Gizencourt; les seigneurs de Dampierre; les seigneurs de Mareuil; les seigneurs de Fouilleuse.

Le comté de Brienne, entré par alliance dans la maison de Luxembourg au XVe siècle, fut acquis en 1623 par la famille Loménie connue depuis sous le nom de Loménie de Brienne. — Voy. LOMÉNIE.

BRIENNE (Gautier IIIe, comte de). Il se signala à la défense d'Acre contre les Sarrasins (1188), devint roi de la Sicile et de la Pouille par son mariage avec Marie, sœur de Guillaume III roi de Sicile, et mourut d'une blessure reçue au château de Sarno, dans la Pouille, en 1205. = Son fils posthume, GAUTIER IV, dit *le Grand*, comte de Brienne, passa en Palestine où il devint comte de Jaffa, et fut fait prisonnier par les Sarrasins qui le mirent à mort en 1244 ou 1251. = HUGUES, comte de Brienne, fils du précédent, mort avant 1301. Il devint duc d'Athènes par son mariage avec Hélène de Villehardouin, duchesse d'Athènes. = GAUTIER V, fils du précédent, comte de Brienne et de Liches, duc d'Athènes, tué dans un combat en 1312. = GAUTIER VI, fils du précédent, duc d'Athènes, connétable de France, tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356. Il fut élevé à la cour de Robert, roi de Naples et de Sicile, fut envoyé comme lieutenant général à Florence par Charles, duc de Calabre (1326), essaya inutilement de reconquérir le duché d'Athènes (1331), servit Philippe de Valois contre les Anglais (1340) et fut de nouveau envoyé par le roi de Naples à Florence (1342) où il parvint à se faire élire seigneur à vie de la république. Mais sa tyrannie souleva bientôt contre lui la population, qui le chassa. Réfugié en France, il y obtint du roi Jean la charge de connétable. Il ne laissa point de postérité de ses deux femmes, Marguerite de Sicile-Tarente et Jeanne

d'Eu. = JEAN DE BRIENNE, troisième fils d'Érard II, comte de Brienne, fut élu roi de Jérusalem étant encore en France, et fut couronné à Tyr en 1209; mais le mari de sa fille Yolande, l'empereur Frédéric II, le força (1226) de lui céder ses droits. En 1229, il fut élu par les barons de l'empire d'Orient pour gouverner l'État pendant la minorité de Baudouin II de Courtenai, et prit le titre d'empereur de Constantinople. Il mourut le 21 mars 1237. Il fut le trisaïeul de Raoul Ier, comte de Brienne et de Guines, mort connétable de France, le 18 janvier 1344. = RAOUL II, fils de Raoul Ier, connétable de France après la mort de son père, fut fait prisonnier à la bataille de Créci (1346) et emmené en Angleterre. A son retour en France, il fut poursuivi pour crime de lèse-majesté et de trahison, et décapité à Paris le 18 novembre 1351.

BRIENNE (École de). En 1625, Louise de Béon-Luxembourg avait fondé à Brienne un couvent de Minimes pour l'éducation des enfants de la ville. En 1730, l'école de ce couvent fut convertie en collége, qui, en 1776, devint une succursale de l'École militaire. Napoléon y fut admis et y resta du 23 avril 1779 au 17 octobre 1784. Elle fut supprimée en 1790.

BRIENNE (Bataille de), 29 janvier 1814. Napoléon, qui voulait empêcher la jonction de Blücher et de Schwartzenberg, attaqua le premier qui occupait Brienne. Après un combat acharné qui dura près de douze heures et où la ville fut presque entièrement détruite, Blücher fut forcé de se retirer vers Bar-sur-Aube.

BRIÈRES-LES-SCELLÉS, seigneurie du Hurepoix (Seine-et-Oise), possédée par la famille des Mazis.

BRIET (Philippe), jésuite, érudit, né à Abbeville en 1601, mort le 9 décembre 1668. — *Parallela geographiæ veteris et novæ*, 1648 et 1649, 3 vol. in-4° avec 125 cartes : les autres volumes sont en manuscrit à la Biblioth. imp.; *Annales mundi*, 1663 et 1693, 7 vol. in-12; *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, in-fol., etc.

BRIEUC (S.), *Briocus*, *Briomaclus*, *Vriomaclus*, vivait dans le ve siècle. On le fête le 29 et le 30 avril. Il était originaire du pays de Galles, fut ordonné prêtre par saint Germain d'Auxerre, et fonda sur la côte de Bretagne un monastère, sur l'emplacement duquel fut bâtie plus tard la ville de Saint-Brieuc. — Voy. SAINT-BRIEUC.

BRIEUX (Seigneurs des), de la maison du Merle.

BRIEY, ville du Barrois (Meurthe-et-Moselle) avec titre de comté. Elle appartint d'abord aux évêques de Metz, puis aux comtes de Bar. Elle fut assiégée en 1363 et 1370 par les Messins, saccagée par le duc de Berg en 1421, et prise en 1475 par Charles le Téméraire.

BRIEZ (N.), conventionnel, mort en 1795. Député du département du Nord, il vota la mort de Louis XVI et fut envoyé en mission à l'armée du Nord et en Belgique.

BRIFAUT (Charles), poëte, membre de l'Académie française (1826), né à Dijon le 15 février 1781, mort le 5 juin 1857. — *Œuvres*, 1858, 6 vol. in-8°; *Jeanne Gray*, *Ninus II*, tragédies (1814); *Rosamonde* (1813), poëme; *Charles de Navarre* (1820); *Dialogues et Contes*, 2 vol. in-8°, 1824; *les Déguisements*, comédie (1829); *Droit de vie et de mort*, poëme (1829); et de nombreuses pièces de vers dans le recueil de l'Académie.

BRIFFE (La), famille d'où sont sortis les seigneurs de Damilly et de la Ferrière en Brie.

BRIGA, localité du comté de Nice, où les Piémontais furent battus le 26 avril 1794 par Masséna et par Macquart.

BRIGADE, BRIGADIER. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la brigade de cavalerie se composait de 10 ou 12 escadrons, et celle d'infanterie de 5 ou 6 bataillons. L'officier qui la commandait s'appelait brigadier et venait immédiatement après le maréchal de camp. On donnait aussi le nom de *brigade* à la troisième partie d'une compagnie de cavalerie de cinquante maîtres, et à la sixième d'une compagnie de cent.

BRIGANCONIA, Brégançon (Var).

BRIGANDS, nom que l'on donnait, au XIVe siècle, aux soldats armés de brigandines.

BRIGANDS DE LA LOIRE, nom donné par les ultra-royalistes aux soldats de l'armée qui, en vertu de l'armistice signé sous les murs de Paris le 3 juillet 1815, s'était retirée au delà de la Loire.

BRIGANI ou **BRIGIANI**, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans les Alpes, vers la source de la Durance, entre les *Garoceli* au N. et les *Caturiges* au S. Il avait pour capitale *Brigantio* (Briançon). Après sa soumission, il a dû, sous Auguste, faire partie d'abord de la Gaule Cisalpine; mais au IVe siècle nous le trouvons dans la province des Alpes maritimes qui dépendait du diocèse de la Gaule, et il a fait alors partie de la cité des *Ebrodunenses*.

BRIGANTIO, chef-lieu des *Brigani*, Briançon (Hautes-Alpes).

BRIGENSIS TRACTUS, la Brie.

BRIGIANI. Voy. BRIGANI.

BRIGNAIS, *Brisciniacum*, petite ville à deux lieues E. de Lyon (Rhône), qui a donné son nom à une bataille livrée près de là le 2 avril 1361 entre une armée de *routiers*, sous les ordres de Seguin de Battefols, chevalier de Gascogne, et une armée de chevaliers et de nobles, commandée par Jacques de Bourbon, comte de la Marche. Celui-ci y fut vaincu et pris, et mourut de ses blessures quelques jours après ainsi que son fils aîné, Pierre. (Voy. P. Allut, *Les Routiers au XIVe siècle, les Tard-Venus et la bataille de Brignais*, 1859, in-8°.)

BRIGNON (Jean), jésuite, écrivain ascétique, mort en 1725.

BRIGNONIA, Brignoles (Var).

BRIGUE (Comtes de la), branche de la maison de Vintimille.

BRIHUEGA, petite ville de la Nouvelle-Castille (Espagne) qui, défendue par le général Stanhope, fut emportée d'assaut par le duc de Vendôme et Philippe V, le 9 décembre 1710, la veille de la bataille de Villa-Viciosa.

BRIJON (E. R.), compositeur, musicographe, vivait dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. — *Réflexions sur la Musique*, 1763, in-4°; *l'Apollon moderne*, 1782, in-8°; Deux *OEuvres pour violon*, 1782, in-4°.

BRILHAC, famille d'où sont sortis les seigneurs de Nouzières (Angoumois) et de Gençay (Poitou).

BRILLANE (Seigneurs de la), de la famille provençale de Guiran. = — (Seigneurs de la), de la famille provençale de Joannis.

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), célèbre gastronome, né à Belley (Ain), le 1er avril 1755, mort le 2 février 1826. Député du Bugey aux états généraux (1789), juge au tribunal de cassation (1793), et maire de Belley, il fut poursuivi comme fédéraliste, et émigra en Suisse, puis aux États-Unis. Revenu en France (1795), il fut successivement secrétaire à l'état-major des armées en Allemagne, commissaire du Directoire près le tribunal de Seine-et-Oise (1797), et enfin, sous le Consulat, membre de la Cour de cassation, place qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Dans les Cent-Jours, il signa l'adresse Muraire contre les Bourbons,

et, après l'entrée des alliés à Paris, l'adresse Desèze contre Napoléon. — *Vues et projets d'économie politique*, 1802, in-8°; *Fragments d'un ouvrage manuscrit intitulé:* Théorie judiciaire, 1818, in-8°; *Essai sur le duel*, 1819, in-8°; *Physiologie du goût*, 1825, 2 vol. in-8°, souvent réimprimée. La première édition de ce charmant ouvrage, qui a fait la réputation de Brillat-Savarin, n'avait eu aucun succès.

BRILLEBAUT. Voy. BRUILLEBAUT.

BRILLON (Pierre-Jacques), littérateur et jurisconsulte, substitut du procureur général au grand Conseil, né à Paris le 15 janvier 1671, mort le 29 juillet 1736. — *Portraits sérieux, galands et critiques*, 1696, in-12; *Théophraste moderne*, 1700, in-12; *Apologie de M. la Bruyère*, 1701, in-12; *Dictionnaire des Arrêts*, 1711, 3 vol in-fol.; 1727, 6 vol. in-fol; *Dictionnaire civil et canonique de droit et de pratique*, 1717, in-4°.

BRIMEU, ancienne maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Humbercourt ou Ymbercourt, de Ligny, de Masincourt, de Mesghen et de Querrieu.

BRIMEU (Seigneurs de), branche de la maison de Poix. = — (Seigneurs de), de la maison des Essars.

BRIMONT (François-Jean-René RUINART, vicomte de), économiste et philanthrope, né à Reims en 1770, mort le 6 janvier 1850.

BRIN (Seigneurs de), de la maison de Rennel (Lorraine). — Voy. BRAIN.

BRINON (Jean-Charles), marquis de Saint-Nectaire, obtint par lettres de mars 1738, l'érection en marquisat, sous le nom de Brinon, de terres qu'il possédait à la Guadeloupe. Il vendit ce marquisat en 1755 à F. G. Pinet.

BRINON (Pierre de), poëte dramatique, conseiller au parlement de Normandie, mort vers 1658. — *L'Éphésienne*, tragi-comédie en vers, 1614, in-12; *Baptiste*, tragédie en vers, traduite du latin de Buchanan, 1613 et 1614, in-12; *Jephté* ou *le Vœu*, tragédie en vers, traduite aussi du même auteur, 1614, in-12. Il y a des lettres de lui dans la correspondance de Peiresc, à la bibliothèque de Carpentras.

BRINON (Madame de), première supérieure de la maison royale de Saint-Cyr, fille d'un président au parlement de Rouen, et très probablement de la famille du précédent. Elle était religieuse ursuline et dirigea une institution de jeunes filles (à Ruel d'abord, puis à Noisy). En 1683, Mme de Maintenon l'appela à la direction de la maison de Saint-Cyr; mais les qualités de son esprit ne purent compenser les défauts de son caractère, et elle dut résigner ses fonctions le 3 décembre 1688. Elle se retira à Maubuisson, d'où elle entretint un commerce de lettres avec Mme de Maintenon.

BRINONIA, Brignoles (Var).

BRINVILLIERS, seigneurie érigée en marquisat, par lettres de mai 1660, en faveur d'Antoine Gobelin.

BRINVILLIERS (Marie-Marguerite d'AUBRAY, marquise de), célèbre empoisonneuse, exécutée à Paris le 16 juillet 1676. Fille de Dreux d'Aubray, lieutenant civil de Paris, elle épousa (1651) le marquis de Brinvilliers dont elle se sépara au bout de quelques années. Elle avait fait la connaissance d'un officier, Gaudin de Sainte-Croix, avec lequel elle vivait publiquement, et que le lieutenant civil fit mettre à la Bastille où il resta un an, et où, dit-on, il apprit d'un Italien nommé Exili, l'art de préparer certains poisons. Il enseigna sa science à la marquise, et celle-ci l'exerça entre autres sur son père, sur ses deux frères qui moururent, et sur son mari à qui Sainte-Croix donna du contre-poison. Celui-ci étant mort subitement pendant une de ses opérations de laboratoire, la levée des scellés mis chez lui fit découvrir une cassette à l'adresse de sa maîtresse et pleine de poisons. La marquise se sauva à l'étranger. Un domestique de Sainte-Croix, complice de leurs crimes, fut arrêté, avoua tout et périt sur la roue (1673). Un agent de police, Degrais, parvint à s'emparer de Mme de Brinvilliers qui s'était retirée dans un couvent à Liége, et la ramena à Paris. Sa confession générale, écrite de sa main, contenait des révélations qui tinrent lieu de preuves matérielles, et en juillet 1676 elle fut condamnée à la question, à faire amende honorable et à être brûlée après avoir eu la tête tranchée. Lebrun la vit aller au supplice et en dessina un portrait qui se trouve au musée du Louvre. On doit lire avec méfiance les récits du temps sur elle et se rappeler combien alors était profonde l'ignorance des médecins en chimie.

Son procès est en manuscrit dans le *Suppl. franç.*, à la Bibliothèque impériale, où se trouve aussi d'elle une lettre autographe.

BRIOCHÉ. Voy. DATELIN.

BRIOCUM, Saint-Brieuc.

BRIOIS, ancienne maison de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Hailly, de Bertrangle, de Bargue, d'Angres, d'Hulluc, de Poix et de Sailly.— Briois est aussi le nom d'une famille de l'Artois, originaire d'Abbeville.

BRIOLLAY, baronnie d'Anjou (Maine-et-Loire). Le seigneur de cette terre était un des quatre vassaux obligés de porter l'évêque d'Angers le jour où il faisait son entrée publique dans sa ville épiscopale.

BRION, famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Combronde. = — Famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Hautefontaine en Picardie. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Chabot (voy. CHABOT). = — (Seigneurs de), de la famille de Laizer (Auvergne). = — (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

BRION (L'abbé de), écrivain ascétique, né dans la seconde moitié du XVII° siècle. — *Traité de la vraie et fausse spiritualité*, 1728, 2 vol. in-12; *Vie de madame Guyon*, 1720, 3 vol. in-12.

BRION (Isidore-Hippolyte), sculpteur, élève de Bosio, né à Paris le 18 décembre 1799, mort en février 1864.

BRION DE LA RENAUDIÈRE (René), chirurgien du XVII° siècle. — *Anatomie en vers françois*, poëme, 1668, in-12.

BRION DE LA TOUR (Louis), ingénieur géographe, vivait dans la seconde moitié du XVIII° siècle. — De ses nombreux écrits, nous citerons: *Tableau périodique du monde*, Paris, 1765, in-8°; *Atlas général, civil et ecclésiastique*, ibid., 1766, in-12; *La France considérée sous tous les points de vue qui forment le tableau géographique et politique de ce royaume*, 1767, in-fol.; *Journal du monde*, 1771, in-8°; *Du Partage de la peau de l'ours*, ou *Lettre à l'auteur du* Rêve politique sur le partage de l'Empire ottoman, Belgrade et Paris, 1788, in-12; *Tableau de la population de la France*, 1789, in 4°; *Atlas géographique et statistique de la France*, 1803, in-4°.

BRIONA, Brienne (Champagne), villa royale au IX° siècle. = — Brionne (Eure).

BRIORD, seigneurie de Bresse (Ain) qui a donné son nom à une ancienne maison. Par lettres de septembre 1690, les terres et seigneuries de Saint-Martin, la Salle et le Parc furent unies à celle de Senozan et érigées en comté sous le nom de Briord, en faveur de Gabriel de Briord. A cette famille appartenait BRIORD (*N.*, comte de), premier

écuyer du prince de Condé, ambassadeur à Turin (1697) et en Hollande (1699), mort à Versailles le 25 décembre 1703. (Voy. la généalogie de la maison dans l'*Hist. de Bresse* de Guichenon.)

BRIONNE, *Briona*, petite ville de Normandie (Eure) avec titre de comté, possédée au dernier siècle par la maison d'Elbeuf. Il s'y tint, en 1050, un concile où l'on condamna l'hérésie de Bérenger.

BRIONNOIS, petit pays de Bourgogne, dans l'Autunois, qui avait pour chef-lieu Semur-en-Brionnois (Saône-et-Loire).

BRIOT (François), habile orfèvre et sculpteur du XVIe siècle, vivait sous Henri II. — *Aiguières, plats, vases en étain* aux musées du Louvre et de Cluny.

BRIOT (Nicolas), tailleur général et graveur des monnaies en France sous Louis XIII. Le balancier employé sous Henri II à la fabrication des monnaies avait été abandonné depuis Henri III, lorsque Briot, que l'on en a cru à tort l'inventeur, proposa de le rétablir dans un livre qu'il publia en 1615 : *Raisons, moyens et propositions pour faire toutes les monnaies du royaume*, Paris, in-8°. Les difficultés qu'il éprouva le décidèrent à passer en Angleterre (vers 1628) où le balancier fut adopté avant de l'être en France.

BRIOT (N.), graveur, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Théâtre de France, contenant les diversitez d'habits*, Paris, 1630, in-4° (22 planches), rare.

BRIOT (Pierre), traducteur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il a traduit divers ouvrages de l'anglais, et, entre autres : *Histoire de l'état présent de l'Empire ottoman*, 1670, in-4° et in-12 (avec des fig. de Séb. Leclerc); *Histoire des trois derniers empereurs turcs*, de 1623 à 1677, 1683, 4 vol. in-12.

BRIOT (Pierre-Joseph), homme politique, né le 17 avril 1771 à Orchamps (Franche-Comté), mort à Auteuil le 16 mai 1827. Il suivit à diverses reprises la carrière militaire à partir de 1792, fut tour à tour emprisonné comme réactionnaire sous la Terreur et comme terroriste après le 9 thermidor, fit partie du conseil des Cinq-Cents (1798), s'opposa énergiquement au coup d'État du 18 brumaire, et remplit plus tard des fonctions administratives à l'île d'Elbe, puis à Naples sous Joseph et sous Murat qu'il quitta lorsque celui-ci se fut déclaré contre la France. Il a publié divers écrits politiques. = Son frère, PIERRE-FRANÇOIS, chirurgien, né à Orchamps en 1773, mort à Besançon le 29 décembre 1826. — *Histoire des progrès de la chirurgie militaire en France pendant les guerres de la Révolution*, 1817, in-8°.

BRIOUD (Seigneurs de), de la famille de Lemaire (Gâtinais).

BRIOUDE, *Brivas*, ville de la Basse-Auvergne (Haute-Loire). Elle possédait un chapitre célèbre où, pour être admis, il fallait faire preuve de quatre générations de noblesse. Il se composait d'un prévôt, d'un doyen et de trente-huit chanoines qui portaient le titre de comte, et étant seigneurs de la ville, y possédaient le droit de justice. — Il s'est tenu à Brioude deux conciles, l'un en 1085 et 1086, l'autre en 1094. Les actes de ce dernier sont imprimés dans le tome X de la collection du P. Labbe.

BIBLIOGRAPHIE : G. de Talayrat, *Notice sur l'église et le chapitre de Brioude*, 1805, in-8°; Dautil, *Chronologie du chapitre de Brioude*, 1805, in-8°; H. Doniol, *Cartulaire de Brioude*, 1863, in-8°.

BRIOUZE, seigneurie de Normandie (Orne) possédée par une branche de la maison d'Orgiandes.

BRIOVERA, Saint-Lô.

BRIOYS (Jean), ingénieur de la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Nouvelle manière de fortification*, Metz, 1666, in-4°, avec grav. de Séb. Leclerc; rare.

BRIQUEBEC (Barons de), de la maison de Bertrand. = — (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Paisnel (Normandie).

BRIQUEBEC (Robert-Bertrand, baron de), capitaine du XIVe siècle, mort en 1348. Créé maréchal de France (1328), il défendit Tournai contre les Anglais (1348).

BRIQUEBOSC (Seigneurs de), de la maison de Thieuville (Normandie).

BRIQUEMAUT (François de BEAUVAIS, seigneur de), capitaine et diplomate huguenot, né vers 1502, pendu par arrêt du parlement de Paris en date du 27 octobre 1572.

BRIQUET (L. Hilaire-Alexandre), littérateur, né à Chasseneuil, près de Poitiers, le 30 octobre 1762, mort à Niort le 28 mars 1833. Il était prêtre et se maria lors de la Révolution. — *Oraison funèbre de la royauté française*. Poitiers, 1792, in-8°; *la Légitimité du mariage des prêtres*, 1794, in-8°; *Histoire de la ville de Niort*, 1832-1833, 2 vol. in-8°. = Sa femme, MARGUERITE-URSULE-FORTUNÉE BERNIER, née à Niort le 16 juin 1782, morte le 14 mai 1825, a laissé un *Dictionnaire historique des Françaises et des étrangères naturalisées en France, connues par leurs écrits*, 1804, in-8°.

BRIQUET D'ARGENT, monnaie semblable au gros, frappée au XVe siècle par les ducs de Bourgogne, surtout en Flandre et en Franche-Comté.

BRIQUEVILLE, noble et ancienne maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Croix-Grantonne, de Colombières, de la Luzerne, d'Occalieu et de Brévant. Armes : *pallé d'or et de gueules de six pièces*. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.) Parmi les personnages marquants de cette maison, nous citerons : François DE BRIQUEVILLE, baron DE COLOMBIÈRES, vaillant capitaine huguenot. Après s'être distingué dans les guerres de François Ier et de Henri II, il embrassa la réforme, s'empara de Bayeux (1562) qui retomba peu après au pouvoir des catholiques et qu'il saccagea l'année suivante. Il prit une part active à toutes les guerres civiles qui se succédèrent jusqu'au massacre de la Saint-Barthélemy auquel il échappa, se réfugia à Guernesey et périt (1574) en défendant héroïquement Saint-Lô contre l'armée royale. = Son fils aîné, PAUL, baron DE COLOMBIÈRES, embrassa d'abord la cause du roi de Navarre qu'il abandonna (1588), puis le servit de nouveau après la mort de Henri III. = Son frère, GABRIEL, seigneur de la Luzerne, combattit pour Henri IV jusqu'à la paix de Vervins et fut nommé maréchal de camp (1620). = HENRI, fils de Gabriel, maréchal de camp, marquis de la Luzerne, fut tué au siége de Lérida (1642). = Gabriel DE BRIQUEVILLE, marquis DE LA LUZERNE, lieutenant de roi en Normandie, mort en 1684, à 55 ans. = FRANÇOIS, marquis DE LA LUZERNE, maréchal de camp, mort le 23 novembre 1727, à 64 ans. = François, comte DE LA LUZERNE, chef d'escadre (1715), lieutenant général des armées navales (1727), vice-amiral (1741), mort à Paris le 29 septembre 1746, à 83 ans. = Henri DE BRIQUEVILLE DE LA LUZERNE, évêque de Cahors (1693), mort le 16 juillet 1741, à 83 ans.

BRIQUEVILLE ou **BRICQUEVILLE** (Armand-François-Bon-Claude), officier et homme politique, né à Bretteville (Calvados) en 1785, mort en 1844. Il était colonel de dragons à la bataille de Ligny où il se distingua (1815). Il quitta le service à la seconde Restauration et fut envoyé, à partir de

1827, à la Chambre des députés où il vota avec l'opposition. — On a de lui : *Lettre à M. de Chateaubriand*, 1831 ; *Société des droits de l'homme et du citoyen*, 1831.

BRIQUEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Paisnel (Normandie).

BRIS (Droit de). Le *droit de bris*, confondu dans les temps modernes avec ceux de *varech* et d'*épaves*, aux limites desquels il fut en effet restreint à cette époque, en différait sensiblement aux premiers siècles du moyen âge; il était beaucoup plus large, et comprenait non-seulement les débris des vaisseaux détruits par la tempête et les objets échappés de leurs flancs, mais les naufragés eux-mêmes qui n'évitaient la captivité qu'en payant rançon. C'est ce qu'on appelait le droit de *lagan* (*laga* ou *lex maris*), parce que, dit Ducange, l'abus était devenu si universel qu'il était considéré comme la loi de la mer. Il resta en vigueur jusqu'au XIIIe siècle, malgré diverses tentatives de certains membres du clergé pour le faire disparaître. Enfin, il fut aboli sur les instances de Guillaume, archevêque de Reims, de l'année 1191 à 1206, par Philippe II, le comte de Flandres, la comtesse de Boulogne, le comte de Ponthieu, Bernard de Saint-Valeri, dans l'étendue des côtes dépendant de chacun de ces princes. Henri II, roi d'Angleterre, l'avait déjà défendu dans tous les pays de son obédience, ceux de terre ferme comme les autres, ce qui comprenait la Guyenne et le Poitou. Ses vues furent partagées, et ses édits confirmés en 1190 par Richard Ier et en 1244 par Henri III. Mais l'humanité de ces princes ne paraît pas avoir prévalu d'une manière complète contre la force d'une barbarie invétérée dans les mœurs des populations maritimes. L'ordonnance de la marine de 1681 (l. IV) interdit aux seigneurs, sous peine de concussion, de s'attribuer aucun droit sur les herbes dites varech ou goësmons, qui devaient appartenir aux riverains. La même loi frappa de la peine de mort tous ceux qui spéculeraient sur les débris apportés par les naufrages ou même, car ce crime sauvage n'avait pas encore disparu de nos mœurs, favoriseraient les sinistres maritimes par des signaux trompeurs.

Une flotte portugaise ayant échoué sur les côtes de France en 1627, l'Espagne obtint de Richelieu la restitution des épaves qui représentaient une valeur considérable. Il fut convenu à cette occasion entre les deux pays, qu'ils renonceraient au droit de bris l'un à l'égard de l'autre.

Ce droit fut supprimé par le Code Michau (1629), qui, malheureusement, ne fut lui-même guère observé avant la seconde moitié du XVIIIe siècle (voy. ce mot). Les habitants de la Rochelle et des contrées environnantes persistèrent à exercer le droit de bris dans toute sa rigueur jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre. Partout ailleurs le *lagan* ne s'appliqua plus en France qu'aux varechs, épaves et débris sans maître.

BRISACH (Vieux-), petite ville du grand-duché de Bade, capitale du Brisgau. C'est dans cette ville que, le 9 octobre 1639, fut signé entre la France et les officiers de l'armée du défunt duc de Weymar, un traité qui mettait cette armée au service de la France.

BRISE (Charles), ingénieur, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il avait longtemps servi dans les Indes occidentales, et contribua au gain du combat d'Arques en y faisant le premier usage connu d'une espèce d'artillerie légère.

BRISACIER (Jean de), jésuite, théologien, né à Blois en 1603, y mourut en 1668. — *Le Jansénisme confondu*, 1651, in-4°. = Son parent, JACQUES-CHARLES, mort à Paris le 23 mars 1736, à 94 ans, fut pendant la plus grande partie de sa vie supérieur du séminaire des Missions étrangères. Il a laissé les oraisons funèbres de la duchesse d'Aiguillon (1675) et de Mlle de Bouillon (1683). = Son neveu, NICOLAS, docteur de Sorbonne, a laissé l'*Oraison funèbre de Louise de Châtillon, abbesse de Saint-Loup* (1711).

BRISAIE (Seigneurs de la), branche de la famille de Racapé (Anjou).

BRISARDERIE (Seigneurs de la), de la famille de Boylesve (Anjou).

BRISCIA, BRESCIA, la Bresse.

BRISCINIACUM, Brignais (Rhône).

BRISELLÆ, la Bresle (Somme).

BRISON (Seigneurs de), branche de la maison de Grimoard.

BRISSAC, seigneurie d'Anjou (Maine-et-Loire) qui donna son nom à une ancienne maison et passa au XIIIe siècle dans la maison de Chemillé, et en 1492 dans celle de Cossé. Elle fut érigée en comté en 1560, en faveur de Charles II de Cossé, maréchal de France, et en duché en 1611, en faveur de Charles de Cossé, son fils. — Voy. COSSÉ.

BRISSAC (Seigneurs de), de la maison de Roquefeuil (Languedoc).

BRISSAC, en Normandie (Seigneurs de), branche de la maison de Grillet (Comté-Venaissin).

BRISSEAU (Pierre), médecin, né à Paris en 1631, mort à Douai le 10 septembre 1717. — *Traité de la cataracte*, 1709, in-12. = Son fils, MICHEL, médecin, né à Tournai, mort en 1743.

BRISSET (Roland), sieur du Sauvage, poëte, né à Tours en 1560, mort en 1647. — *Le premier livre du Théâtre tragique de R. B.*, Tours, 1590, in-4°, rare; il contient cinq tragédies traduites de Sénèque; *la Diéromène*, traduite de l'italien, 1591 et 1595, in-12; *Alcée*, comédie traduite de l'italien; *les Étranges et merveilleuses traverses d'Amour*, tragédie, 1605.

BRISSET (Joseph-Alexandre), littérateur, né en 1793, mort le 6 juin 1856.

BRISSON (Seigneurs de), issus des seigneurs de Beaumont, de la maison de Grimoard (Gévaudan). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvoir.

BRISSON (Barnabé), jurisconsulte, président du parlement de Paris, né à Fontenay-le-Comte en 1531, pendu à Paris le 15 novembre 1591. Il s'acquit de bonne heure une grande réputation de science et fut successivement avocat général au parlement de Paris (1575), président à mortier (1583), conseiller d'État, ambassadeur en Angleterre (1587) et président de la *Chambre royale* chargée de juger les partisans. Après la journée des Barricades, il refusa d'obéir au roi, qui avait transféré le parlement à Tours, resta à Paris et remplaça comme premier président Achille de Harlay, prisonnier à la Bastille. Sa conduite irrésolue le rendit suspect aux *Seize* (voy. ce nom) qui, le 15 novembre 1591, l'arrêtèrent et le pendirent à une poutre de la chambre du Conseil au Palais, avec deux conseillers, Larcher et Tardif. — Outre quelques poésies latines, on a de lui : *Code de Henri III*, 1587, in-fol., plusieurs fois réimprimé; *Dictionarium juridicum*, 1596, in-fol., 1743, in-fol.; *De formulis et solemnibus populi romani verbis*, lib. VIII, 1583, in-fol., plusieurs fois réimprimé, 1754, in-fol.; *De regio Persarum principatu*, 1710, in-4°; *De veteri ritu nuptiarum*, 1641, in-12; *Observationum divini et humani juris liber*, 1564, in-12; *De verborum quæ ad jus pertinent significatione libri XIX*, 1557, in-fol.; *Notæ in Titum Livium* (dans le Tite-Live de Fr. Modius, Paris, 1588, in-fol.); *Opera varia*, 1606, in-4°; *Opera minora*, 1747, in-fol. = PIERRE, frère du précédent, historien, sénéchal de Fontenay-le-Comte, sa patrie, mort en 1590. On a de

lui : *Histoire des guerres civiles ès pays de Poictou, Aulnis, Xainctonge et Angoumois* (1574-1576), 1578, in-8°; *L'Instruction et nourriture du Prince*, 1583, in-fol., traduit du latin d'Osorio.

BRISSON (Mathurin-Jacques), naturaliste et physicien, censeur royal, membre de l'Académie des sciences, puis de l'Institut, né à Fontenay-le-Comte le 30 avril 1723, mort à Croissi près Versailles le 23 juin 1806.—*Le Règne animal*, 1756, in-4°; *Ornithologie*, 1760, 6 vol. in-4°, en français et en latin; *Histoire de l'électricité*, traduite de Priestley, 1771, 3 vol in-12; *Dictionnaire raisonné de physique*, 1781, 2 vol. in-4°; *Observations sur les nouvelles découvertes aérostatiques*, 1784, in-4° et in-8°; *Pesanteur spécifique des corps*, 1787, in-4°.

BRISSON (Marcoul), conventionnel, né en 1740, à Saint-Aignan, mort à Blois en 1803. Il fit partie de l'Assemblée législative, puis de la Convention où il vota la mort du roi.

BRISSON (Pierre-Raymond de), voyageur, né à Moissac le 22 janvier 1745, mort vers 1820. Employé dans l'administration de la marine, il fit (1785) naufrage sur la côte d'Afrique, au-dessus du cap Blanc, tomba entre les mains des Maures qui le réduisirent en esclavage et finirent par le conduire à Mogador où il fut mis en liberté. — *Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson, avec la description des déserts d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'à Maroc*, 1789, in-8°.

BRISSON (Barnabé), ingénieur, né à Lyon le 12 octobre 1777, mort à Nevers le 25 septembre 1828. Élève de l'École centrale des travaux publics, puis de l'École polytechnique, il devint ingénieur en chef (1807), et inspecteur divisionnaire (1824). — *Mémoires sur la configuration de la surface du globe; Traité des ombres*, à la suite de la *Géométrie descriptive* de Monge; divers *Mémoires* présentés à l'Institut; *Essai d'un système général de navigation de la France*, in-4°, publié après sa mort.

BRISSOT (Pierre), médecin, né en 1478 à Fontenay-le-Comte, mort en 1522 à Evora (Portugal). — *De vena secanda in pleuretide*, 1529, in-8°; 1535, in-4°, souvent réimprimé au XVII° siècle.

BRISSOT *de Warville* ou *d'Ouarville* (Jean-Pierre), célèbre girondin, né à Ouarville près Chartres le 14 janvier 1754, guillotiné à Paris le 31 octobre 1793. Il était le treizième enfant d'un pâtissier qui lui fit donner une excellente éducation. Il commença par être le collaborateur de Linguet au *Mercure*, alla rédiger le *Courrier de l'Europe* à Boulogne, revint à Paris, publia une *Théorie des lois criminelles* et une *Bibliothèque du jurisconsulte*, voyagea en Suisse, puis en Angleterre où il publia le *Journal du Lycée de Londres*, et à son retour en France fut mis à la Bastille comme auteur d'un pamphlet contre la reine, écrit par le marquis de Pelleport, et ne fut relâché que quatre mois après. Il vécut alors très-intimement avec Clavières et Mirabeau, entra dans la chancellerie du duc d'Orléans, et fut, à la suite d'une intrigue du prince que la cour exila, obligé de se réfugier à Londres. Lorsqu'il revint à Paris, il y fonda *la Société des amis des noirs* (1788) et alla étudier quelques mois en Amérique la question de l'émancipation des esclaves. Peu de temps avant la prise de la Bastille, il fonda *le Patriote français*, fut membre de la première Commune de Paris et du comité des recherches. Nommé à l'Assemblée législative par les électeurs de Paris, il y joua un rôle des plus importants, surtout dans les affaires extérieures. Ce fut lui qui fit (avril 1792) déclarer la guerre à l'Allemagne. Envoyé à la Convention par le département d'Eure-et-Loir, il y combattit sans relâche les Montagnards et Robespierre qui montra contre lui le plus grand acharnement, vota la mort du roi avec appel au peuple, fit déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (février 1793), et, accusé tour à tour de fédéralisme et de royalisme, il fut, avec les autres girondins, proscrit à la journée du 31 mai. Arrêté à Moulins et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il périt le lendemain sur l'échafaud. — Ses principaux ouvrages sont : *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales en France*, 1781, in-8°; *Théorie des lois criminelles*, 1781, 2 vol. in-8°; *De la Vérité*, 1782, in-8°; *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique et du jurisconsulte*, 1782-1786, 10 vol. in-8°; *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société*, 1783, 2 vol. in-8°; *Le Philadelphien à Genève*, 1783, in-8°; *Journal du Lycée de Londres*, 1784; *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes Orientales*, 1784, in-8°; *L'Autorité législative de Rome anéantie*, 1785, in-8°, réimprimé sous le titre de *Rome jugée*, 1784, in-12; 1791, in-8°; *Discours sur la rareté du numéraire*, 1790, in-8°; *Mémoire sur les noirs de l'Amérique Septentrionale*, 1790, in-8°; *Nouveau voyage dans les États-Unis d'Amérique*, 1791, 3 vol. in-8°.

BRISSOTINS, nom que l'on donnait aux hommes du parti dont Brissot était le chef.

BRITANNI, peuple qui est indiqué par Pline comme habitant la Belgique, entre les *Oromantaci* qui sont joints au *pagus Gestoriacus* et les *Ambiani*. On le met généralement dans cette région maritime qui s'appelle aujourd'hui le Ponthieu.

BRITANNIA, la Bretagne.

BRITAUT, maison éteinte dans la seconde moitié du XIII° siècle et qui a produit les seigneurs de Nangis.

BRITOLIUM, Breteuil.

BRITOVIUS, surnom de Mars dans une inscription de Nîmes.

BRIVA CURRETIA, Brives-la-Gaillarde (Corrèze).

BRIVADOIS, petit pays de la Basse-Auvergne qui formait le territoire de Brioude, dont le nom latin était *Brivas*.

BRIVADURUM, **BRIVODURUM**, Briare (Loiret).

BRIVA ISARÆ, Pontoise.

BRIVAS, Brioude (Haute-Loire).

BRIVASURA ou **PONS ISARÆ**, Pontoise.

BRIVATES PORTUS, Brivain près du Croisic (Loire-Inférieure).

BRIVES. Voy. MARTIAL.

BRIXANTUM, divinité gauloise connue par une inscription sur une clef trouvée à Moulins.

BRIXEN, ville du Tyrol qui fut prise en 1797 par Joubert après un combat fort vif.

BRIXIA, divinité gauloise mentionnée par une dédicace trouvée à Luxeuil en Franche-Comté, sur le territoire des Séquanes, dédicace où elle est associée à Luxovius.

BRIZARD (Nicolas), poëte latin, né à Attigny (Ardennes) vers 1520, mort en 1565.

BRIZARD (Jean-Baptiste BRITARD, dit), comédien, né à Orléans en 1721, mort à Paris le 30 janvier 1791. Il débuta en 1757 au Théâtre-Français où il joua surtout les pères nobles et les rois.

BRIZARD (Gabriel), érudit, littérateur, premier commis à la chancellerie de l'ordre du Saint-Esprit, mort à Paris le 23 janvier 1793.— *Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné*, 1779, 2 vol. in-fol.; *Fragment de Xénophon, nouvellement trouvé dans les ruines de*

Palmyre, Paris, 1783, in-24: c'est une histoire demi-allégorique de la Révolution d'Amérique; *Lettre à un ami sur l'Assemblée des notables* (sous le pseudonyme de Gallophile), 1787, in-8°; *Du Massacre de la Saint-Barthélemy*, 1790, 2 part. in-8°; *Discours historiques sur Louis XI*, 1791, in-8°. Il a donné en outre des éditions de Mably et de J. J. Rousseau (1788).

BRIZAY, famille de Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Denonville.

BRIZEUX (Julien-Auguste-Pélage), poëte, né à Lorient le 12 septembre 1806, mort à Montpellier en mai 1858. — *Racine*, comédie (1828, avec Busoni); *Marie*, poëme (1836), le meilleur ouvrage de l'auteur, souvent réimprimé; *Les Ternaires* ou *Fleurs d'or*, chants mystiques; *Les Bretons*, poëmes (1846); *Primel et Nola*, *les Pêcheurs*, *les Bains de mer*, *Telen Arvor*, poésies en langue bretonne; *Histoire indo-armoricaine* (1854); *Histoires poétiques* (1855); une traduction de Dante (1841 et 1853, in-18).

BRIZOUX ou **BRISOUT DE BARNEVILLE**, industriel et mécanicien, né à Rouen le 7 septembre 1749, mort le 26 mars 1842.

BROAGIUM, Brouage (Charente-Inférieure).

BROBURGUS, Bourbourg (Nord).

BROC (Seigneurs du), de la famille des Laurens (Provence).

BROC (Pierre-Paul), médecin, né à Mézin (Lot-et-Garonne) en 1782, mort à Sainte-Périne en 1848.

BROCHANT DE VILLIERS (André-Jean-François-Marie), membre de l'Académie des sciences, professeur de géologie, inspecteur-général des mines, directeur de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, né à Paris en 1773, y mourut le 16 mai 1840. Ce fut lui qui dirigea la *Carte géologique de France*, exécutée par MM. Élie de Beaumont et Dufresnoy.

BROCHARD (L'abbé Michel), bibliographe, mort vers 1728.

BROCHARIACA, BRUCHARIACUM, Bourcheresse (Saône-et-Loire), palais royal sous les Carlovingiens.

BROCOMAGUS, Brumpt ou Brumath (Bas-Rhin).

BROCQUIÈRE (Bertrandon de la), voyageur, conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, né en Guyenne, vivait dans la première moitié du XVe siècle. Il fit de 1432 à 1433 un voyage en terre sainte dont la relation a été publiée pour la première fois en 1804 dans les mémoires de l'Académie des sciences morales par Legrand d'Aussy. Il en existe une traduction anglaise, 1807, in-8°.

BRODEAU, nom d'une famille de Touraine dont la généalogie se trouve dans l'*Hist. de la noblesse de Touraine* par Souliers. Elle a produit les personnages suivants : VICTOR, poëte, secrétaire et valet de chambre de François Ier, mort en septembre 1540.—*Les Louanges de Jésus-Christ*, 1540, 1543, rare. = JEAN, chanoine de Saint-Martin de Tours, philologue, né en 1500, mort en 1560. Il a publié des commentaires sur l'*Anthologie*, sur Martial, Euripide, etc. = JULIEN, jurisconsulte, mort à Paris le 9 avril 1653. = PIERRE-JULIEN BRODEAU DE MONCHARVILLE, fils du précédent, inspecteur général des fortifications, mort en 1711.= Son fils JULIEN-SIMON a traduit le *Divorce céleste* de F. Pallavicino.

BRODEQUINS, nom donné à deux espèces de tortures. La première consistait dans un brodequin en parchemin que l'on chaussait au criminel, et qui, approché du feu, se contractait et causait de cruelles douleurs. La seconde était encore plus affreuse : on entourait de deux planches fortes et épaisses chacune des jambes qu'on attachait ensemble avec deux cordes, et entre les planches et la chair on enfonçait à coups de maillet des coins de fer ou de bois. Ces tortures se donnaient non-seulement à des condamnés, mais à de simples accusés, afin d'obtenir, avant leur mise en jugement, l'aveu du crime qu'on leur imputait.

BRODEURS. Les statuts de la communauté des maîtres brodeurs et chasubliers de la ville de Paris, confirmés par des lettres patentes de mars 1567, le furent de nouveau en 1648. L'apprentissage était de six ans et trois ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 600. Le patron était saint Clair. Quelques années avant la Révolution ils étaient au nombre de 262.

Deux brodeurs étaient attachés à la maison du roi aux appointements de 120 livres.

BROÉ (Jacques-Nicolas de), magistrat, né à Beauvais en 1790, mort en 1840. Il remplit les fonctions du ministère public dans la plupart des procès politiques de la Restauration et entre autres dans celui de P. L. Courier. Il fut nommé (1828) avocat général, puis conseiller à la Cour de cassation.

BROGLIE, ancienne famille du Piémont qui vint s'établir en France. D'elle sont sortis les seigneurs de Cortandon, de Revel, de Santena et de Brezolles. Armes : *d'or au sautoir ancré d'azur*. (Voy. le P. Anselme, tome VII.) Les principaux membres de cette famille sont : François-Marie de BROGLIE, comte de Revel, lieutenant-général, né vers 1600, tué le 2 juillet 1656, au siége de Valence en Italie. En 1644 il quitta le service du duc de Savoie pour s'attacher à la France. = Son fils aîné Victor-Maurice, comte de BROGLIE, né vers 1647, mort le 4 août 1727. Maréchal de camp (1676), lieutenant-général (1684), il fut nommé maréchal de France (1724). = François-Marie duc de BROGLIE, troisième fils du précédent, né le 11 janvier 1671, mort le 22 mai 1745. Maréchal de camp (1704), lieutenant-général (1710), ambassadeur en Angleterre (1724), il fut nommé maréchal de France le 14 juin 1734, et commandait l'armée avec le maréchal de Coigny à la bataille de Parme. Ce fut en sa faveur que par lettres de juin 1742 la baronnie de Ferrières fut érigée en duché sous le nom de Broglie. = Son fils Victor-François, duc de BROGLIE, né le 19 octobre 1718, mort à Munster en 1804. Il servit avec distinction en Italie, en Bohême et en Allemagne, fut nommé lieutenant-général (1748), battit les Prussiens à Sondershausen (1758) et à Berghen (1759), ce qui lui valut le titre de prince de l'empire. Commandant en chef de l'armée d'Allemagne et maréchal de France (1759), il fut vainqueur à Grünberg (1760), mais fut battu avec Soubise à Willinghausen (1761), défaite qui le fit exiler pendant trois ans. Ministre de la guerre en 1789, il émigra et fit la campagne de 1792 avec les Prussiens. = Maurice-Jean-Madeleine de BROGLIE, frère du précédent, né au château de Broglie le 5 septembre 1766, mort à Paris le 20 juillet 1821. Aumônier de l'empereur (1803), évêque d'Acqui (1805), évêque de Gand (1807), il fut, après le concile national de 1811, enfermé à Vincennes, puis exilé à l'île Sainte-Marguerite. Après la chute de Napoléon, il resta dans son diocèse, mais il engagea contre le roi des Pays-Bas, Guillaume, une lutte qui aboutit à le faire condamner par contumace à la déportation par la cour d'assises de Bruxelles. Il se retira alors en France. — Claude-Victor prince de BROGLIE, fils de Victor-François, né à Paris en 1757, mort sur l'échafaud le 27 juin 1794. Député aux états généraux (1789), et président de l'Assemblée en août 1791, il servit ensuite comme maréchal de camp à l'armée du Rhin, donna sa démission

après le 10 août, fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort.

BROGMAGAD, *Brocomagus* (Brumath), palais royal au VIIIe siècle.

BROGNY (Jean ALLARMET, cardinal de), connu aussi sous les noms de cardinal de Viviers et de cardinal d'Ostie, né en 1342 à Brogny près d'Annecy (Savoie), mort à Rome le 16 février 1426. Chanoine de la cathédrale de Genève, il fut envoyé par Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, près de l'antipape Clément VII qui le créa évêque de Viviers (1380) et cardinal de Saint-Anastase (1382). Benoît XIII le nomma ensuite évêque d'Ostie et vice-chancelier de l'Église romaine. Après la déposition de Jean XXIII, le cardinal de Brogny présida le concile de Constance jusqu'à l'élection de Martin V, et en cette qualité prononça la sentence qui livra Jean Hus au bras séculier. Archevêque d'Arles (1410), il fut transféré (1423) au siége de Genève qu'il ne put aller occuper. Il fonda l'hôpital d'Annecy, et à Avignon le grand collége de Saint-Nicolas. Soulavie a publié à 50 exemplaires la Vie du cardinal de Viviers, (1774, in-12) que Scribe a fait figurer dans *la Juive*.

BROHON (Jean), médecin, astrologue, né à Coutances, vivait au XVIe siècle. — *De stirpibus*, Caen, 1541, in-8°, rare; *Description d'une merveilleuse et prodigieuse comète*, 1568, in-8°; *Almanach pour l'an* 1572, Rouen, 1571.

BROHON (Jacqueline-Aimée), femme auteur, née à Paris le 30 novembre 1731, y mourut le 18 octobre 1778.

BROIGNON (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

BROISE (La), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Bouloest, du Ménil-Ozenne, de la Graverie, de la Rivière et de Chalange.

BROISSET ou **BROSSET**, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs d'Arconville.

BROISSIA, seigneurie de la Franche-Comté (Jura), qui, unie à plusieurs autres terres, fut érigée en marquisat, par lettres d'octobre 1691, en faveur de J. Cl. Joseph Froissard de Broissia. Par lettres de mai 1739 les terres et seigneuries de Ville et de Noidans furent unies et érigées en comté sous le nom de Broissia en faveur de N. Froissard, seigneur de Broissia.

BROLIUM, le Breuil.

BROLIUM GROLLANDI, Bois-Grollant (Vendée).

BROMEILLES (Combat de). En 1537 les paysans du Gâtinais se soulevèrent en masse et prirent les armes contre une troupe de *mauvais garçons* (voy. ce mot) qui, sous la conduite d'un nommé Barbesouze, commettaient dans le pays d'affreux brigandages. Ils se réunirent au nombre de 1500 à Bromeilles près de Montargis, mais là ils furent assaillis par Barbesouze qui les mit complétement en déroute « et, dit un chroniqueur, y eut beaucoup de bons laboureurs tués. » — Voy BARBESOUZE.

BRONCHERIA, nom que, dans les anciens actes, on donne parfois au dimanche des Rameaux.

BRONDEX (Albert), poëte patois du pays messin, né à Sainte-Barbe (Moselle) vers 1750, mort à la fin du XVIIIe siècle. — *Chan Heurlin*, poëme, 1787, in-8°.

BRONGNIART (Alexandre-Théodore), architecte, membre de l'Académie d'architecture, né le 15 février 1739 à Paris, y mourut le 6 juin 1815. Parmi les nombreux bâtiments qu'il y a construits, nous citerons l'hôtel d'Osmond, l'hôtel Monaco, le couvent des capucins (devenu le collége Bourbon), le théâtre (détruit en 1825) de la rue de Louvois et enfin le palais de la Bourse, que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever. = Son frère ANTOINE-LOUIS, apothicaire de Louis XVI, professeur au collége de pharmacie, professeur au Museum, mort à Paris le 24 février 1804. = ALEXANDRE, fils d'Alexandre, chimiste et géologue, né à Paris en 1770, mort le 7 oct. 1847. Après avoir servi dans la médecine militaire pendant la Révolution, il fut nommé (1801) directeur de la manufacture de Sèvres, et devint successivement professeur de minéralogie au Museum et membre de l'Académie des sciences (1815). — *Traité des arts céramiques et des poteries*, 1844, 2 vol. in-8°, avec atlas; 2e édition, 1855; *Description méthodique du musée céramique de la manufacture de Sèvres* (avec Riocreux), 1845, in-4° avec planches.

BROON (Marquis de), branche de la maison d'Épinay.

BROQUART ou **BRONQUART** (Jacques), jésuite, théologien, né à Thionville vers 1588, mort en 1660.

BROQUERRE (Seigneurs de la), de la famille d'Arcizas (Pays de Cominges).

BROSSARD (David), moine de l'abbaye de Saint-Vincent au Mans, agronome du XVIe siècle. —*La manière de semer et faire pépinière d'arbres sauvageons*, 1552; souvent réimprimé.

BROSSARD (Sébastien de), maître de musique de la cathédrale de Strasbourg, puis de celle de Meaux où il devint chanoine, né vers 1760, mort le 10 août 1730.— *Dictionnaire de musique*, 1703, in-fol., plusieurs fois réimprimé; *Prodromus musicalis*, 2 vol. in-fol.; *Motets*, 1702, in-fol., etc. Il donna à Louis XIV sa riche collection musicale qui est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

BROSSAY (Seigneurs du), branche de la maison de Bec-de-Lièvre.

BROSSE, ancienne maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Sévère, de Boussac, d'Huriel, de Beauvoir, de Pierrebrune, de Bellenave, de Pentheure. (Voy. le P. Anselme, tome V.) A cette maison appartenait le maréchal de Boussac. — Voy. BOUSSAC.

BROSSE (Seigneurs de), de la maison de Chauvigny (Berry). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Tiercelin (Poitou).

BROSSE (Seigneurs de la), de la famille du chancelier d'Aligre. = — (Seigneurs de la), de la maison de Baraton (Touraine) = — (Seigneurs de la), branche de la famille du Cher (Berry). = — (Seigneurs de la), de la maison de Clermont (Dauphiné). = — (Seigneurs de la), de la famille de Dufresne (Picardie). = — (Seigneurs de la), de la famille de Paris. = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Préaux (Touraine). = — (Seigneurs de la), de la famille de Riants (Perche). = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Rochechouart. = — (Seigneurs de la), branche de la famille de Salmon (Vendomois).

BROSSE D'ASNIÈRES (Seigneurs de la), de la maison de Vivonne (Poitou).

BROSSE-GASTÉE (Seigneurs de la), de la famille de Phélypeaux.

BROSSE (Pierre de la), né en Touraine, mort le 30 juin 1278. Il fut d'abord chirurgien ou barbier de saint Louis, puis de Philippe le Hardi dont il devint le chambellan et bientôt le principal ministre, et sur lequel il ne tarda pas à exercer une influence toute-puissante. Il en abusa de manière à s'attirer la haine et la jalousie de la reine Marie de Brabant et de la noblesse. Des lettres signées de lui ayant été apportées mystérieusement au roi par un moine à Melun,

Pierre de la Brosse fut arrêté. Traduit devant une commission composée du duc de Bourgogne, du duc de Brabant père de la reine, et du comte d'Artois, il fut condamné à mort et pendu.

BROSSE (La). Voy. Brousse.

BROSSE (Gui de la), médecin de Louis XIII, botaniste, né à Rouen, mort en 1641. Ce fut lui qui conçut le projet de créer à Paris un jardin pour la culture des plantes médicinales, projet qu'il fit adopter par Richelieu en 1626. Il fut le premier intendant de cet établissement, aujourd'hui le Jardin des Plantes. — *Dessin du Jardin royal*, 1626, in-8°; *De la nature des Plantes*, 1626, in-8°; 1640, in-fol.; *Avis pour le Jardin royal des Plantes*, 1631, in-4°, réimprimé en 1636 sous le titre de : *Avis défensif du Jardin royal des plantes médicinales; Description du Jardin royal des Plantes*, 1636, 1641 et 1665, in-4°; *Ouverture du Jardin royal des Plantes*, 1640, in-fol.; *Recueil des plantes du Jardin du roi*, grand in-fol. Il y a eu 450 planches gravées pour cet ouvrage par Abr. Bosse, mais, comme il n'était pas achevé à la mort de la Brosse, ses héritiers vendirent les cuivres à un chaudronnier des mains duquel Fagon, neveu de la Brosse, put en sauver 50 dont on tira des planches à 24 exemplaires seulement.

BROSSE (*N.* de), auteur dramatique du XVIIe siècle.—On a de lui : *la Stratonice*, tragi-comédie, 1644, in-4°; *les Innocents coupables*, comédie, 1645, in-4°; *les Songes des hommes éveillés*, comédie-tragédie, 1646, in-4°; 1647, in-4°; *l'Aveugle clairvoyant*, comédie, 1650, in-4°. — Il avait un frère qui a laissé : *le Curieux impertinent*, comédie, 1645, in-4°.

BROSSE (Louis-Philippe la), physicien, né en Lorraine dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

BROSSE (Louis-Gabriel), bénédictin de Saint-Maur, poëte, né à Auxerre en 1619, mort le 1er août 1685.

BROSSELARD (Emmanuel), journaliste, littérateur, né à Paris en 1763, mort vers 1840. Sous le Directoire il publia avec Chazot *le Républicain Français*.

BROSSES, famille originaire de Savoie d'où sont sortis les seigneurs de Tournay dans le pays de Gex et de Montfalcon. A cette famille appartenait Charles de Brosses, célèbre érudit et littérateur, né à Dijon le 17 juin 1709, mort le 17 mars 1777. Après avoir visité l'Italie avec Lacurne de Sainte-Palaye (1739), il devint premier président au parlement de Bourgogne, fut nommé (1758) à l'Académie des inscriptions, et se présenta inutilement à l'Académie française. — *Lettres sur l'état actuel de la ville d'Herculée* (Herculanum), Dijon, 1750, in-8°, rare : c'est le plus ancien écrit sur ce sujet; *Du Culte des dieux fétiches*, 1760, in-12; *Histoire des navigations aux terres australes*, 1756, 2 vol. in-4° : dans cet ouvrage ont été proposées pour la première fois les dénomination d'*Australie* et de *Polynésie; Traité de la formation mécanique des langues*, 1765, 2 vol. in-12, rare, réimprimé en l'an IX (1801), et traduit en allemand (1777); *Histoire du septième siècle de la république romaine*, 1777, 3 vol. in-4°. C'est là un prodigieux travail où de Brosses, au moyen de fragments épars de Salluste, a cherché à combler les lacunes de l'historien latin et à composer un tout homogène. Sa correspondance familière pendant son voyage en Italie, chef-d'œuvre d'esprit et de gaieté, a été publiée en l'an VIII, 3 vol. in-8°. On en a donné simultanément deux nouvelles éditions plus complètes en 1861, 2 vol. in-18. Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque de Dijon. Le président de Brosses a en outre fourni de nombreux articles à l'Encyclopédie, et inséré divers mémoires dans les recueils de l'Académie des inscriptions et de l'Académie de Dijon. M. Foisset, qui avait publié en 1842 une étude sur *le président de Brosses*, in-8°, a édité en 1835 la *Correspondance de Voltaire et du président de Brosses*, réimprimée en 1858, in-8°, sous le titre de *Voltaire et le président de Brosses*. = Son fils René, comte de Brosses, né à Dijon le 12 mars 1771, mort à Paris le 2 décembre 1834. Il émigra, servit dans l'armée des princes, fut nommé (1808) conseiller à la Cour impériale de Paris, puis préfet du Doubs (1814), de la Loire-Inférieure (1815), et, après une courte révocation, préfet du Rhône (1823).

BROSSES (Seigneurs des), de la famille de Choart (Paris).

BROSSES (Seigneurs de), de la famille de le Maitre.

BROSSETTE (Claude), seigneur de Varennes-Rappetour, avocat, littérateur, né à Lyon le 8 novembre 1671, mort le 16 juin 1743. Il tenait chez lui à Lyon une assemblée de gens de lettres, qui fut érigée en académie (1700), et le nomma son secrétaire perpétuel. — Outre divers ouvrages de droit : *Histoire abrégée de la ville de Lyon*, 1711, in-4°; *OEuvres de Boileau avec des éclaircissements historiques*, 1716, 2 vol. in-4°, souvent réimprimées : les commentaires de Brossette sont curieux et intéressants, car ils sont le résultat de ses conversations et de sa correspondance avec Boileau qui a été imprimée en 1770, 3 vol. in-12, par Cizeron-Rival : m. Laverdet a publié en 1858 (in-8°) un recueil de lettres restées inédites, du poëte et de son commentateur; *OEuvres de Regnier avec des éclaircissements historiques*, 1729, in-4° et in-8°. Brossette avait fait sur Molière un commentaire qu'il n'eut pas le temps de publier, et dont la perte est très-regrettable. Il y a de lui des lettres manuscrites à la Bibliothèque impériale dans les correspondances de Boulliau (n° 22) et Bouhier (n° 165).

BROSSIER (Marthe), fameuse démoniaque, née à Romorantin en 1547. Attaquée d'une maladie nerveuse, elle se fit passer pour possédée et fut promenée de ville en ville par des capucins qui proclamaient son état surnaturel. Convaincue d'imposture par Miron, évêque d'Angers, puis par l'official d'Orléans, elle fut amenée à Paris où, après une enquête, elle fut reléguée à Romorantin par arrêt du Parlement (1599). Elle s'échappa et se rendit à Rome où le cardinal d'Ossat la fit enfermer dans une communauté. On peut consulter sur elle le Journal de l'Estoile, Bayle et *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier* (par le médecin Marescot), 1599, in-8°, rare.

BROSSIERS-VERGETIERS. Les statuts de la communauté des maîtres brossiers de Paris datent de 1483. Ils furent confirmés en juin 1659. Pour être compagnon, il fallait être apprenti de Paris. L'apprentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 300.

BROTIER (L'abbé Gabriel), jésuite, humaniste, membre de l'Académie des inscriptions (1781), né à Tonnay (Nivernais) le 5 septembre 1723, mort le 12 février 1789. — *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques, comparées avec les monnaies de France*, 1760, in-4°. = Son neveu, l'abbé André-Charles, journaliste, humaniste, né à Tonnay en 1751, mort le 13 septembre 1798 à Sinnamari où il avait été transporté comme royaliste après le coup d'État du 18 fructidor. Il rédigea en 1791 le *Journal général de France*.

BROTIN, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Faucon et de Paris.

BROTONNE (Frédéric-Pascal de), écrivain, né en 1797, mort à Paris le 10 mars 1863.

BROTTY (Seigneurs de), branche de la maison du Solier (Vivarais).

BROU, localité de la Bresse (Ain) où se trouvait un couvent d'Augustins réformés, célèbre par une magnifique église que Marguerite d'Autriche y fit construire en exécution d'un vœu de Marguerite de Bourbon, femme de Philippe VII de Savoie. Commencée en 1511, sur les plans d'un architecte nommé André Colomban, elle fut terminée en 1528. (Voy. A Puvis, *Dissertation sur l'église de Brou*, 1840, in-8°; Dufay, *l'Église de Brou et ses tombeaux*, 1867, in-12.)

BROU ou **SAINT-ROMAIN-DE-BROU**, une des cinq baronnies du Perche-Gouet (Eure-et-Loir). Elle appartint successivement aux familles de Robertet, de Rostaing, de Beaumanoir et de Courcelles, d'où elle passa à la maison de Montmorency.

BROU, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), possédée par la famille de Feydeau.

BROUAGE, petite ville et port de mer de la Basse-Saintonge (Charente-Inférieure). Suivant d'Aubigné, elle avait été fondée en 1555 par Jacques de Pons, seigneur de Mirembeau. Après la bataille de Moncontour (1569), elle tomba au pouvoir des catholiques, et fut reprise sur eux en 1570. En 1576, Henri III proposa à Mirembeau de la lui acheter. Condé, averti à temps, obtint à grand'peine de celui-ci qu'il la lui cédât pour trois mois. Ce terme expiré, il la lui rendit, mais ne tarda pas à le regretter et s'en empara par surprise. Il la possédait encore quand, le 22 juin 1577, Mayenne vint l'assiéger. La ville capitula le 17 août. En 1585, Brouage, où commandait Saint-Luc, fut de nouveau et inutilement assiégé par Condé.

BROUAGEAIS, petit pays de la Saintonge et dont Brouage était la capitale.

BROUARD (Étienne), général, né à Vire (Calvados) le 29 août 1765, mort à Paris en août 1833.

BROUAULT (Jean), alchimiste et médecin protestant, né probablement en Normandie vers 1556, mort en prison à Carentan vers 1603 ou 1604. — *Réplique aux illusions et fumées de F. François Feu-Ardent*, Pontorson, 1600, in-8°, rare.

BROUCHIER (Jean), poëte latin, né à Troyes, vivait dans la première moitié du XVI° siècle. — Ses vers sont dispersés dans divers recueils.

BROUE (La), famille de Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Vareilles. A cette famille appartenait PIERRE DE LA BROUE, prélat, historien, né à Toulouse en 1643, mort le 20 septembre 1720. Évêque de Mirepoix (1679), il s'occupa de convertir les protestants de son diocèse et entretint à ce sujet une correspondance avec Bossuet. Lors de la publication de la bulle *Unigenitus*, il fut l'un des quatre évêques *appelants*.

BROUILLOIS (Seigneurs de), de la maison de Stuer (Bretagne).

BROUILLY, ancienne maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Piennes et comtes de Lannoy.

BROUSSAIS (François-Joseph-Victor), célèbre médecin, membre de l'Académie des sciences morales, né à Saint-Malo le 17 décembre 1772, mort le 17 novembre 1838. Il servit comme chirurgien militaire dans la marine et l'armée de terre sous la République et l'Empire, fut nommé (1814) professeur en second au Val-de-Grâce et ouvrit un cours de médecine où prenant la physiologie pour base, il entreprit de réformer complétement la science médicale, et créa ce qu'on a appelé *l'école physiologique*. Pour lui, toute maladie provenait de l'accroissement ou de la diminution de l'irritabilité des tissus. Ce système, après avoir eu un immense retentissement, et de 1821 à 1828 régné presque sans partage, tomba peu après dans un complet discrédit dont il ne s'est jamais relevé, malgré la supériorité incontestable de son auteur qui était devenu en 1830 professeur de pathologie et de thérapeutique générales à la Faculté de Paris. — *Recherches sur la fièvre hectique*, 1803, in-8°; *Histoire des phlegmasies chroniques*, 1808, in-8°, 1838, 3 vol. in-8°; *Examen de la doctrine médicale généralement adoptée*, 1816, in-8°, 1821, 2 vol. in-8°; *Traité de physiologie appliquée à la pathologie*, 1822-24, 2 vol. in-8°; *De l'irritation et de la folie*, 1828-29; *le Catéchisme de la médecine physiologique*, 1824, in-8°; *De la théorie médicale dite pathologique*, 1826, in-8°; *Cours de pathologie*, 1834-35, 5 vol. in-8°; *Cours de phrénologie*, 1836, in-8°.

BROUSSE (Seigneurs de), de la famille provençale de Mathieu.

BROUSSE (Jacques), théologien, né à Auzance (Creuse), mort en novembre 1673.

BROUSSE ou **BROSSE** (Jacques de la), capitaine catholique, né en 1486 près de Nontron, tué à la bataille de Dreux le 19 décembre 1562. — Son fils, JACQUES, fut tué à ses côtés.

BROUSSE (Jacques BERNIER de la), poëte, né à Poitiers, mort dans la première moitié du XVII° siècle. — *Œuvres poétiques*, 1618, in-12, rare.

BROUSSE (Pascal-François de la), érudit, conseiller au parlement de Bordeaux, vivait au milieu du XVII° siècle.

BROUSSE (Clotilde-Suzanne COURCELLES de la), visionnaire, née à Vauxains (Dordogne) le 8 mai 1747, morte à Paris en 1821. — *Prophéties concernant la Révolution française*, 1790, in-8°.

BROUSSEL, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Ambonville, de la Pierre et de la Neuville.

BROUSSEL (Pierre), conseiller-clerc au parlement de Paris, mort dans la seconde moitié du XVII° siècle. Entré au parlement (1637), il s'y fit remarquer par son opposition à la cour. Ayant été emprisonné avec Blancménil par l'ordre d'Anne d'Autriche (26 août 1648), cette arrestation fut cause, le lendemain, de l'émeute connue sous le nom de Journée des *Barricades* (voy. ce mot), émeute qui força la reine à relâcher les prisonniers. Il fut nommé (1649) gouverneur de la Bastille, et prévôt des marchands (1651). Après la Fronde, il fut exilé de Paris.

BROUSSIER (Jean-Baptiste, comte), général, né à Ville-sur-Saulx, près Bar-le-Duc, le 10 mai 1766, mort à Bar-le-Duc le 13 décembre 1814.

BROUSSIN (Seigneurs de), branche de la famille Brûlart.

BROUSSON (Claude), célèbre ministre et missionnaire protestant, né à Nîmes en 1647, pendu à Montpellier le 4 novembre 1698. — *L'état des réformés en France en* 1684, La Haye, 1685, 3 vol. in-12; *Lettres au clergé de France*, 1685, in-12; *Lettres des protestants de France à tous les autres protestants de l'Europe*, Berlin, 1686; *Lettres aux catholiques romains*, au Désert, 1689, in-18; *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France dans les Cévennes et dans le bas-Languedoc*, 1694, in-8°. Sa *Vie*, ses *Lettres* et *Opuscules* ont été imprimés à Utrecht en 1701, in-8°.

BROUSSONNET (Pierre-Auguste), médecin, naturaliste, né à Montpellier le 28 février 1761, y mourut le 27 juillet 1807. Après avoir publié à Londres (1782) la première livraison de son *Ichthyologie*, il fut nommé suppléant de Daubenton au Collége de France, membre de l'Académie des sciences, secrétaire de la Société d'agriculture de Paris. Il fit partie (1689) du corps électoral de Paris et de l'Assemblée législative, et sous la Con-

vention, proscrit comme girondin, il franchit à grand'peine les Pyrénées, erra longtemps en Espagne, et passa en Afrique en qualité de médecin attaché à l'ambassadeur anglais près de l'empereur du Maroc. Rentré en France après avoir été rayé de la liste des émigrés, il fut successivement consul à Mogador et aux Canaries, puis professeur de botanique à Montpellier, et devint, en 1805, membre du Corps législatif. Outre une *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, traduite de Forster, 1789, 2 vol. in-8°, on a de lui de nombreux mémoires insérés dans le recueil de l'Académie.

BROUSSY (Seigneurs de), de la famille de Karnazet (Bretagne). = — (Seigneurs de), branche de la famille de Parchappe (Champagne).

BROUTAY (Seigneurs du), de la maison de Quélen (Bretagne).

BROUZET (N.), médecin ordinaire de Louis XV, membre de l'Académie des sciences, né à Béziers, mort à Fontainebleau vers 1772.

BROUZILS (Les), village près de Montaigu (Vendée) où les royalistes, commandés par Charette, furent défaits en 1793.

BROVES (Seigneurs de), de la famille de Raphaelis (Provence).

BROYES, ancienne maison de Brie, d'où sont sortis les seigneurs de Châteauvillain, d'Arc-en-Barrois, de Pleurre, de Baye, de Luzy, de Semur et de Boissy. Armes : *de gueules, semée de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.* (Voy. le P. Anselme, t. II.)

BROYES (Seigneurs de), de la famille de Barbin (Champagne).

BROZAT (Seigneurs de), de la famille de Begon (Auvergne).

BRUAND (Pierre-François), médecin, né à Besançon en 1716, y mourut en 1786. = — ANNE-JOSEPH, antiquaire, né à Besançon le 20 janvier 1787, mort à Belley le 19 avril 1820.

BRUANDET (Louis), paysagiste, né vers 1747, mort à Paris en 1803. — *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau* (musée du Louvre) ; *Vue prise dans le bois de Boulogne* (musée de Nantes) ; *Paysage* (musée de Nancy).

BRUANT (Libéral), célèbre architecte, mort vers 1697. On lui doit en grande partie les plans et la construction de l'hôtel des Invalides (à la réserve de la lanterne ajoutée par Mansart), de la Salpêtrière, de l'église de Notre-Dame des Victoires, et du château de Richmond, en Angleterre. Il fut un des membres fondateurs de l'Académie d'architecture. Son fils et son frère aîné suivirent la même carrière avec distinction.

BRUC, ancienne maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Monplaisir et les marquis de la Guerche. Armes : *d'argent à la rose de gueules boutonnée d'or.*

BRUCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Longaunai.

BRUË (Seigneurs de), de la famille provençale de Laurens.

BRUE (André), administrateur, mort probablement dans la première moitié du XVIII° siècle. Nommé (1686) directeur des établissements du Sénégal par la Compagnie d'Afrique établie cette année, il se signala par l'habileté et la fermeté de son administration, et étendit au loin des relations commerciales. La Compagnie ayant fait de mauvaises affaires fut remplacée par une autre, et Brue, appelé de nouveau (1714) à la direction de la colonie, s'occupa surtout du commerce de la rivière de Gambie et rétablit le comptoir d'Albréda. Il rentra momentanément en France et retourna en Afrique en 1723. — C'est en grande partie sur ses mémoires qu'a été rédigée la *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le P. Labat, 1729.

BRUÉ (Étienne-Robert), géographe, né à Paris le 20 mars 1746, mort à Sceaux le 16 juillet 1832. — *Grand atlas universel*, 1816-20, gr. in-fol, et 1859, gr. in-fol. ; *Atlas géographique, historique, etc., de la France*, 1820-28, gr. in-fol.

BRUEIS. Voy. BRUEYS.

BRUEIX (Seigneurs de), branche de la famille de Rivière (Comté-Venaissin).

BRUEL (Jean-Antoine), grammairien, vivait à Dresde à la fin du XVIII° siècle.

BRUEYS (Cl.), poëte provençal, né à Aix, vivait au commencement du XVII° siècle. — *Jardin deys musos provensalos*, Aix, 1628, 2 vol. in-16, très-rare.

BRUEYS (L'abbé David-Augustin de), théologien calviniste et catholique, auteur comique, né à Aix en 1640, mort à Montpellier le 25 novembre 1723. Calviniste, il se destina d'abord au barreau qu'il quitta pour se livrer à l'étude de la théologie et des lettres. Ayant attaqué vivement l'*Exposition de la doctrine catholique* de Bossuet, il fut appelé à Paris par celui-ci qui le convertit (1682) et plus tard l'ordonna prêtre (1685). Pensionné par le roi, il écrivit contre ses anciens coreligionnaires, puis composa des tragédies (*Gabinie*, 1699, *Asba*, *Lysimachus*), et associé avec Palaprat, des comédies, entre autres, *le Muet*, 1691 ; *le Grondeur*, 1711 ; et enfin l'*Avocat Pathelin*, qui est resté au théâtre. Deux autres pièces, *l'Important* et *l'Opiniâtre*, sont de lui seul.

BRUEYS D'AIGALLIERS (François-Paul), amiral, né à Uzès en 1753, tué dans la rade d'Aboukir le 2 août 1798. Il entra dans la marine à 13 ans, fit la campagne d'Amérique sous le comte de Grasse (1780), devint (1792) capitaine de vaisseau, contre-amiral (1796), et nommé vice-amiral (mai 1798), il fut chargé de commander la flotte qui transporta en Égypte l'armée du général Bonaparte. Un mois après le débarquement des troupes, sa flotte fut attaquée et complétement détruite par Nelson dans la rade d'Aboukir (1er-2 août). Brueys fut blessé mortellement dans les premières heures du combat.

BRUGÈLES (Dom Louis-Clément), érudit du XVIII° siècle. — *Les Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, 1746, in-4°.

BRUGES (Traités de). — 27 juin 1375. Trêve d'un an conclue entre Édouard III d'Angleterre et Jean, roi de Castille, d'une part, et Charles VI, roi de France, de l'autre. Elle fut prorogée d'une année en 1376, et puis jusqu'au 24 juin 1377. — 4 avril 1467. Traité d'alliance entre Amédée IX, duc de Savoie, et Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

BRUGIÈRE (Pierre), théologien, né à Thiers en 1730, mort en 1803. Il fut aumônier de la Salpêtrière, puis curé constitutionnel de Saint-Paul, à Paris, mais ayant protesté contre divers actes de Gobel (voyez ce nom), il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et acquitté. Il assista au concile de 1798 et à celui de 1801.

BRUGIÈRE, sieur DE BARANTE. Voy. BARANTE.

BRUGNIÈRE (Jean-Pierre), général, né le 22 juin 1772, tué à Würtchen le 22 mars 1813.

BRUGNOT (Jean-Baptiste-Charles), littérateur, né à Painblanc (Côte-d'Or) le 17 octobre 1798, mort le 11 septembre 1831.

BRUGNY (Seigneurs de), branche de la maison du Hautoy (Barrois).

BRUGUIÈRE *de Sorsum* (Antoine-André), littérateur, né à Marseille en juillet 1773, mort à Paris le 7 octobre 1823. — *Traduction des chefs-d'œuvre de Shakspeare*, 1826, 2 vol. in-8°.

BRUGUIÈRE du Gard (J. T.), littérateur et publiciste, né vers 1765 à Sommières, près Nîmes, mort à Paris en 1834.

BRUGUIÈRES (Jean-Guillaume), médecin, naturaliste et voyageur, né à Montpellier en 1749, mort à Ancône le 1er octobre 1799. Il fit partie du voyage de découvertes dans la mer du Sud (1773) entrepris par Kerguelen, et (1792) partit pour la Perse qu'il visita ainsi qu'une grande partie de l'Orient, et mourut bien peu de temps après son débarquement en Italie. — *Histoire naturelle des vers*, 1791-92, 2 vol. in-4°, pour l'*Encyclopédie méthodique*.

BRUHIER D'ABLAINCOURT (Jean-Jacques), médecin, ne à Beauvais, mort à Paris le 24 octobre 1756.

BRUILLEBAUT ou **BRILLEBAUT** (Seigneurs de), branche de la maison de la Châtre.

BRUIX (*N.*), littérateur, né à Bayonne en 1728, mort à Paris en 1780. — *Le Conservateur*, 1756-1761, 30 vol. in-12 (avec Turben et le Blanc de Guillet), recueil intéressant; *les Après-soupers de la campagne* (avec Ant. de Léris), 1759, 4 vol. in-12; *le Discoureur*, 1762, 4 vol. in-8°, recueil périodique.

BRUIX (Eustache), amiral, né à Saint-Domingue le 17 juillet 1759, mort à Paris le 18 mars 1805. Embarqué à quinze ans comme volontaire sur un bâtiment marchand, il devint enseigne pendant la guerre d'Amérique, obtint (1784) le commandement du *Pivert*, et pendant quatre ans se livra avec M. de Puységur à l'étude des côtes de Saint-Domingue. Lieutenant de vaisseau et membre de l'Académie de marine (1786), il commanda (1792) la frégate *la Sémillante*, puis le vaisseau *l'Indomptable*. Expulsé du corps de la marine (1793), il y rentra (1794) et fut successivement major-général de l'escadre de Villaret, major général de la marine à Brest, directeur du port, et major-général de la flotte destinée à l'expédition d'Irlande. Créé contre-amiral, il devint ministre de la marine et se chargea d'exécuter un brillant coup de main qui lui permit de ravitailler Gênes et de rallier la flotte espagnole avec laquelle il rentra à Brest. Il alla ensuite prendre le commandement de la flotte réunie à l'Île d'Aix. Après la rupture de la paix d'Amiens, il eut le commandement de la flottille de Boulogne, mais le délabrement de sa santé le força de revenir à Paris où il ne tarda pas à mourir.

BRÛLART, famille que l'on croit originaire de Champagne et d'où sont sortis les seigneurs de Sillery, de Puisieux, de la Borde, de Genlis, du Broussin, de Berny, de Precigny, de Briançon, de Crosne, de Sombernon, de Couches, de Rouvres, du Boulay, d'Opsonville, de la Tour et du Rancher Armes : *de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée de cinq barillets de poudre de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. VI, et les articles Puisieux, Sillery, etc.)

BRULART (Louis Guérin, chevalier de), lieutenant général, né à Thionville le 22 mai 1752, mort à Paris en décembre 1829. Il émigra (1791), servit dans l'armée de Condé, et sous l'Empire fut l'un des agents les plus actifs du parti royaliste.

BRULIFER ou **BRULEFER** (Étienne), théologien, né à Saint-Malo, mort en 1483.

BRULLOIS, pays du Bas-Armagnac avec titre de vicomté et qui avait pour chef-lieu Leyrac.

BRUMAIRE, second mois de l'année républicaine (voy. Années); il commençait du 20 au 22 octobre et finissait du 20 au 22 novembre.

BRUMAIRE (Journée du 18). Bonaparte était revenu d'Egypte en France le 9 octobre 1799 (17 vendémiaire an VIII). Le 6 novembre le Corps législatif lui donnait une grande fête à lui et à Moreau. Trois jours après éclatait une conspiration qui avait été ourdie avec l'habileté la plus rare et la dissimulation la plus profonde par Bonaparte et une troupe d'intrigants et d'ambitieux à la tête desquels figuraient Sieyès l'un des directeurs, Talleyrand et Fouché.

Le 18 brumaire (9 novembre), dès le matin, le conseil des Anciens, dont une partie était vendue ou séduite, tint une séance à laquelle on avait eu soin de ne convoquer que les membres dont on se croyait sûr. A 8 heures il rendit un décret qui ordonnait la translation du Corps législatif à Saint-Cloud et nommait Bonaparte commandant en chef de la garde du Corps législatif, des troupes de la division militaire de Paris et de la garde nationale. A 8 heures et demie le messager d'État chargé d'aller notifier cette décision à Bonaparte le trouva entouré de trois régiments de cavalerie, et d'une foule de généraux et d'officiers de l'armée et de la garde nationale que le général avait invités dès la veille à se rendre chez lui sans leur indiquer le but de cette invitation. Des cinq membres qui composaient alors le Directoire, trois : Sieyès, Roger-Ducos et Barras étaient d'intelligence avec Bonaparte. Les deux autres, le général Moulins et Gohier qui n'avaient pu être séduits furent retenus prisonniers au Palais du Luxembourg sous la garde de Moreau. Bonaparte, acclamé par les troupes et une partie des citoyens, se trouvait maître de Paris. Mais il restait encore un obstacle à vaincre. Il fallait s'assurer le concours du conseil des Cinq-Cents, dont l'assentiment était nécessaire pour donner un air de légalité à la révolution en train de s'accomplir et dont l'opposition pouvait entraîner l'opinion publique encore assez hésitante.

Le 19 au matin, ce conseil, suivant le décret de la veille, s'était réuni à Saint-Cloud; il était présidé par Lucien Bonaparte. L'indignation la plus violente contre les événements de la veille s'y manifesta dès les premiers instants, et l'assemblée obligea tous ses membres de prêter de nouveau serment à la Constitution. Bonaparte s'y présenta pour expliquer sa conduite, mais sa présence excita de telles clameurs et une telle exaspération qu'il dut s'éloigner au plus vite. Lucien, sur le point d'être contraint de mettre aux voix la mise hors la loi de son frère, donna sa démission de président, alla rejoindre les troupes qui entouraient l'assemblée et enfin sur ses instances réitérées une colonne de grenadiers entrant au pas de charge dans la salle, en expulsa violemment les représentants. Le conseil des Anciens réuni aussi à Saint-Cloud et auquel se joignit une trentaine de membres du conseil des Cinq-Cents décréta à 11 heures du soir la loi dite du 19 brumaire qui ajournait les deux conseils au 1er ventôse suivant et créait deux commissions de vingt-cinq membres chacune pour les remplacer provisoirement. Le pouvoir exécutif était confié à une commission consulaire composée de Bonaparte, de Sieyès et de Roger-Ducos. Soixante et un députés furent déclarés exclus du Corps législatif, et sur ce nombre cinquante-neuf condamnés à la déportation soit à la Guyane soit à Oléron. Mais cette dernière mesure provoqua dans le public une telle réprobation qu'on n'osa point la mettre à exécution.

Ainsi périrent la république et la liberté. Ainsi commença le règne de ce despotisme qui, modéré d'abord, finit par atteindre les dernières limites et ne put être brisé qu'au prix des revers et de l'humiliation de la France. — Voy. Consulat.

BRUMAULD DE BEAUREGARD (Jean), prélat, littérateur, né à Poitiers le 1er décembre 1749, mort le 26 novembre 1841. Chanoine et grand vicaire du diocèse de Luçon, il émigra pendant la

Révolution, revint en Vendée exercer les fonctions de son ministère, fut arrêté et relâché deux fois, et arrêté une troisième, fut déporté à Cayenne. Rentré en France, il fut nommé curé à Poitiers (1803) et évêque d'Orléans (1823). Il donna sa démission en 1839 et devint chanoine de Saint-Denis.

BRUMETS (Seigneurs de), branche de la maison de Melun.

BRUMOY (Seigneurs de), de la famille de Paris.

BRUMOY (Le P. Pierre), savant jésuite, helléniste, poëte latin, historien, né à Rouen en 1688, mort à Paris le 16 avril 1742. Il travailla au *Journal de Trévoux*, à l'*Histoire de l'Église gallicane*, et doit surtout sa réputation à sa traduction du *Théâtre des Grecs*, 1730, 3 vol. in-4°, 1747, 6 vol. in-12, réimprimée et complétée, 1785-1789, 13 vol. in-8°, et 1820-25, 16 vol. in-8°.

BRUN, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs d'Amanges et de la Roche. (Voy. le tome II des *Mémoires historiques sur Poligny*.)

BRUN (Antoine), homme d'État, publiciste, né à Dôle en 1600, mort à La Haye le 11 janvier 1654. Il fut envoyé par l'Espagne aux diètes de Worms et de Ratisbonne, puis au congrès de Munster (1643), et fut nommé ensuite ambassadeur en Hollande.

BRUN (Marie-Marguerite DE MAISON-FORTE, dite), femme de lettres, née à Coligny (Ain) le 25 juin 1713, morte à Besançon en juillet 1794. — *Essai d'un Dictionnaire comtois-français*, 1753, 1755, in-8°.

BRUN (L'abbé Joseph-André), publiciste, né en Provence, vivait à la fin du XVIII° siècle. Il fut, à cause de ses idées libérales, exclu de la congrégation de l'Oratoire.

BRUN (Jean-Baptiste), oratorien, écrivain, mort à Paris en 1825.

BRUN DE CASTELLANE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Caille, de Vaucroue et de Mujols. (Voy. l'*État de la Provence*. par Robert.)

BRUNAND (Claudine), femme graveur du XVII° siècle.

BRUNCK (Richard-François-Philippe), savant philologue, né à Strasbourg le 30 décembre 1729, mort le 12 juin 1803. Ayant fait, en qualité de commissaire des guerres, les campagnes de Hanovre, il se lia à Giessen avec un professeur qui développa chez lui le goût des lettres antiques, et se livra à leur étude avec une passion qui ne finit qu'avec sa vie. Quoique peu de critiques aient poussé aussi loin la manie de refaire et de corriger les textes des auteurs de l'antiquité, il n'en a pas moins rendu d'immenses services à la philologie grecque. — *Analecta veterum poetarum græcorum*, 3 vol. in-8°, 1776; 1794-95, 5 vol. in-8°, des éditions d'Anacréon (1778), de Sophocle (1779 et 1786), d'Eschyle (1779), d'Apollonius de Rhodes (1780), d'Aristophane (1781-83), des *Gnomici poetæ* (1784), de Virgile (1785), de Plaute, de Térence (1797). — La Bibliothèque impériale possède de lui plusieurs manuscrits autographes.

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne), maréchal de France, né le 13 mai 1763 à Brives-la-Gaillarde (Corrèze), assassiné à Avignon le 2 août 1815. Fils d'un avocat, il se destina d'abord au barreau, puis se fit imprimeur, et au moment de la Révolution dont il embrassa les principes, il rédigea pendant quelque temps le *Journal général de la ville et de la campagne*. Attaché à Danton, il fut nommé (septembre 1792) adjoint aux adjudants généraux de l'intérieur, puis (octobre) colonel-adjudant général, et suivit en cette qualité Dumouriez dans sa campagne de Belgique où il se distingua. Envoyé (1793) contre les fédéralistes du Calvados, il retourna ensuite à l'armée du Nord, se fit remarquer à la bataille de Hondschoote et eut divers commandements à l'intérieur. Général de brigade à l'armée d'Italie (1796), il y gagna le grade de général de division. Après avoir rempli en Suisse une mission pendant laquelle il s'empara de Berne (1798), il fut envoyé en Italie, puis appelé (1799) au commandement de l'armée gallo-batave en Hollande. Il y défit les Anglo-Russes à Bergen (18 septembre) et à Castricum (6 octobre), et les força de capituler à Alkmaer (18 octobre). Il contribua ensuite à la pacification de la Vendée et prit une part active aux combats qui suivirent la bataille de Marengo. Ambassadeur en Turquie (1802-1804) et à son retour créé maréchal d'Empire, il commanda l'armée des côtes à Boulogne (1805), fut nommé (1807) gouverneur des villes anséatiques, puis chef du corps de réserve de la Grande-Armée. Ayant signé avec le roi de Suède une convention où il était fait mention de l'*armée française* et non de l'*armée de Sa Majesté impériale et royale*, il excita au plus haut degré la colère de Napoléon qui lui fit écrire par Berthier que « *Rien d'aussi scandaleux ne s'était passé depuis Pharamond.* » A la suite de cette affaire, on lui ôta son commandement et il ne fut plus employé à l'armée active. En 1814, il se rallia aux Bourbons, mais lors des Cent-Jours, il accepta le commandement du camp d'observation du Var. A la rentrée de Louis XVIII, il fit sa soumission et se rendait à Paris lorsqu'il fut assassiné à Avignon, le 2 août, par la populace soulevée, à la tête de laquelle était, dit-on, Trestaillon, et précipité dans le Rhône. Ce meurtre resta impuni ; un seul homme, le portefaix Guindon, fut, sur la plainte de la veuve du maréchal, poursuivi en 1821 par la cour royale de Riom et condamné à mort par contumace ; encore Mme Brune fut-elle condamnée à « avancer les frais et dépens de la procédure. » — Brune avait fait paraître en 1788 : *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France*, en prose et en vers. On a publié en 1801 : *Journal historique des opérations de l'armée d'Italie commencées par le général Brune depuis le 27 frimaire jusqu'au 26 nivôse an VIII* (1801), in-8°.

BRUNEAU (Jean), avocat au bailliage de Gien, théologien. D'abord calviniste, il se convertit au catholicisme en 1578. — *Discours chrétien de l'antiquité des constitutions de l'Église catholique*, 1581, in-8°.

BRUNEAU (Antoine), jurisconsulte, né à Chevreuse (Seine-et-Oise) le 10 avril 1640, mort à Paris vers 1720. — *Nouveau traité des criées*, 1670, in-12, 1685 et 1704, in-4°; *Supplément* (au *Traité des criées*) *contenant en abrégé l'institution et fondation des vingt universités de France*, etc., etc., 1680, in-12; cet ouvrage, devenu rare, est une espèce d'*ana* où l'on rencontre une foule d'anecdotes curieuses, mais n'ayant aucun rapport avec les criées. Bruneau avait écrit sur plusieurs volumes d'un exemplaire de l'*Almanach historial*, un curieux journal qui subsistait encore au commencement de ce siècle.

BRUNEAUBOIS (Seigneurs de), de la famille de Nœufville (Artois).

BRUNEAUX (Jean-Edmond), auteur dramatique, né au Havre le 27 décembre 1773, mort en 1819.

BRUNEHAUT (BRUNICHILDE, BRUNEHILDE OU), reine de France, morte en 613. Fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths, elle épousa (566) Sigebert, roi d'Austrasie. Elle lui fit déclarer la guerre au roi de Neustrie Chilpéric qui avait épousé sa

sœur Galswinthe que Frédégonde avait fait périr. (Voy. FRÉDÉGONDE.) Mais Sigebert ayant été assassiné, elle fut prisonnière de Chilpéric qui l'enferma à Rouen; elle s'en échappa grâce à Mérovée, fils de Chilpéric, qu'elle épousa. (Voy. MÉROVÉE.) Retournée en Austrasie, elle gouverna pendant la minorité de son fils Childebert, et après la mort de celui-ci (596) pendant la minorité de son petit-fils Théodebert II. Elle eut de longs démêlés avec les leudes, qui parvinrent enfin à la chasser (599). Réfugiée à la cour de Théodoric II, roi de Bourgogne, elle exerça sur lui une toute-puissante influence, et fit mettre à mort Théodebert (612); mais Théodoric étant mort l'année suivante, elle tomba entre les mains de Clotaire II, et, après trois jours de tortures, fut attachée à la queue d'un cheval fougueux qui la mit en pièces. Elle avait alors plus de 80 ans.

BRUNEL, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Maurice. = — famille du Hurepoix d'où sont sortis les seigneurs d'Autry et de Ruelle.

BRUNEL (C.), écrivain avignonnais, vivait sous Louis XIII. — *Le Bouquet royal*, Lyon, 1620, in-12, très-rare.

BRUNEL (Jean), écrivain, né à Arles en 1743, mort à Lyon le 6 janvier 1818.

BRUNEL (Marc-Isambart), célèbre ingénieur, correspondant de l'Institut, né à Haqueville (Normandie) le 25 avril 1769, mort en Angleterre le 12 novembre 1844. Lors de la Révolution, il se retira en Amérique, s'y distingua comme ingénieur, passa ensuite en Angleterre où il se fixa pour toujours et où les merveilleuses créations de son génie inventif ne tardèrent pas à lui procurer la gloire et la fortune. C'est à lui que l'on doit le projet et la construction du fameux tunnel sous la Tamise, qui, commencé en 1823, arrêté et suspendu plusieurs fois, fut terminé en 1843.

BRUNELLES (Seigneurs de), de la famille Amelot (Orléanais).

BRUNELLI ou DE BRUNELLIS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Chaux. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

BRUNERIE (DODE de la). Voy. DODE.

BRUNET, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Pujols, de Lestelle, de Panat, de Castelpers et de Villeneuve. = —, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Coufoux. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.) = —, famille d'où sont sortis les seigneurs de Chailly, d'Evry et de Rancy.

BRUNET (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Cuers. = — (Seigneurs de), de la famille de Tressemanes (Provence).

BRUNET (Hugues), troubadour, né à Rodez, mort dans la première moitié du XIIIe siècle.

BRUNET (Claude), médecin, philosophe, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Traité du progrès de la médecine*, 1709, introuvable; *Projet d'une nouvelle métaphysique*, 1703 ou 1704, introuvable.

BRUNET (Jean-Louis), canoniste, né à Arles en 16.8, mort en 1747.

BRUNET (N.), curé de Bernières, littérateur, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Traduction* de la première décade de Tite-Live, 1741-42, 3 vol. in-12.

BRUNET (Pierre-Nicolas), littérateur et auteur dramatique, né à Paris en 1733, mort le 4 novembre 1771. — *Abrégé chronologique des grands fiefs de la couronne de France*, 1759, in-8°.

BRUNET (Gaspard-Jean-Baptiste), général, né à Valensolle (Dauphiné), mort sur l'échafaud le 6 novembre 1793, comme complice de ceux qui avaient livré Toulon aux Anglais.

BRUNET (François-Florentin), assistant général des Lazaristes, théologien, né à Vitel (Lorraine), mort à Paris le 15 septembre 1806.

BRUNET (Jean-Baptiste), général de division, né à Reims en 1765, mort en septembre 1824. Il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue où il s'empara de Toussaint-Louverture, et en revenant en France fut fait prisonnier par les Anglais, qui ne lui rendirent la liberté qu'en 1814.

BRUNET (Pierre), médecin, né à Nantes le 12 avril 1770, mort à Pontanézen, près de Brest, le 22 novembre 1832. — *Voyage à l'Ile de France, dans l'Inde et en Angleterre*, 1825, in-8°.

BRUNET (Jean-Joseph MIRA, dit), acteur comique, né à Paris le 17 novembre 1766, mort à Fontainebleau le 21 février 1853. Pendant sa longue carrière il a créé plus de 600 rôles.

BRUNET (Jacques-Charles), libraire et bibliographe, né en 1780 à Paris, où il est mort le 14 novembre 1867. — *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. La première édition de cet ouvrage si utile parut en 1810. La cinquième (1860-65), 6 vol. in-8°, est infiniment supérieure aux précédentes. *Notice sur les différentes éditions des Heures gothiques*, 1834, in-8°; *Poésies françoises de J. E. Alione*, 1836, in-8°; *Recherches sur les éditions originales des cinq premiers livres de Rabelais*, 1852, in-8°.

BRUNETTE (La), fort en Piémont, au pied du Mont-Cenis. Pris par les Russes en 1799, il fut repris par les Français, après un sanglant combat, le 22 avril 1800.

BRUNI, famille du Comté-Venaissin. Voy. BRUN DE CASTELAHNÉ.

BRUNHAC, seigneurie, possédée par la maison de Rouyères.

BRUNIER. Voy. BRUNYER.

BRUNO (S.), fondateur de l'ordre des Chartreux, né à Cologne dans la première moitié du XIe siècle, mort à Della-Torre (Calabre) le 6 octobre 1101. Il étudia à Paris, puis à Reims, où il devint chanoine et chancelier de l'église. Ayant, au concile d'Autun (1077), accusé de simonie l'archevêque de Reims Manassès, il fut obligé par celui-ci de quitter la ville. Après avoir pratiqué quelque temps la vie monastique dans le diocèse de Langres, il se retira avec six compagnons près de Grenoble, dans un désert où est aujourd'hui la Grande-Chartreuse. Ce fut là qu'il fonda l'ordre destiné à devenir célèbre. Appelé à Rome par Urbain II (1089), il s'y rendit avec ses disciples qui ne tardèrent pas à revenir, et alla (1094) fonder une seconde Chartreuse à Della-Torre en Calabre, où il mourut. Ce fut en 1514, sous Léon X, que les Chartreux eurent la permission de célébrer un office propre en son honneur, permission qu'en 1623 Grégoire XV étendit à toute l'Église. — Nous avons de lui deux *Épîtres*, un *Commentaire* sur les Psaumes et un autre sur les Épîtres de saint Paul, 1524, in-fol., rare, réédités en 1640, 3 vol. in-fol., avec d'autres écrits qui ne sont point de lui. — On sait que la suite de tableaux peints par Lesueur pour les Chartreux de Paris et représentant les principaux événements de la vie de saint Bruno, fut achetée par Louis XVI et est actuellement au musée du Louvre.

BRUNO DE SAINT-YVES (Yves D'ALAM, dit), prieur de l'ordre du Carmel et missionnaire, né en Bretagne en 1600, mort à Alep le 5 juillet 1661.

BRUNON (Le BIENHEUREUX), archevêque de Cologne (953), mort le 11 octobre 965.

BRUNONIS MONS, Bourmont (Haute-Marne).

BRUNOY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en marquisat sous Louis XV en faveur de Jean Paris de Montmartel, dont le fils, le marquis de Brunoy, se rendit fameux par ses prodigalités et ses folies.

BRUNSTADT, seigneurie d'Alsace (Haut-Rhin), érigée en baronnie par lettres d'août 1726, en faveur de Jean-Victor, baron de Besenval.

BRUNSWICK (Manifeste de). C'est le nom que l'on donne à la déclaration fameuse adressée au nom des puissances coalisées aux habitants de la France, par Charles-Guillaume-Ferdinand, duc régnant de Brunswick-Lunebourg, commandant les armées combinées de l'empereur d'Allemagne et du roi de Prusse.

Dans ce manifeste, le duc déclarait que l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse ne « se proposaient d'autre but que le bonheur de la France » et voulaient uniquement délivrer le roi, la reine et la famille royale; que les gardes nationaux pris les armes à la main seraient traités en rebelles; que les membres des départements, des districts et des municipalités seraient responsables sur leurs têtes et sur leurs biens de tous les délits, crimes, assassinats, etc., qu'ils laisseraient commettre; que les habitants des villes, bourgs et villages qui oseraient se défendre seraient punis suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies et brûlées; enfin, que la ville de Paris et tous ses habitants sans distinction seraient tenus de se soumettre sur-le-champ, « Leurs Majestés impériale et royale rendant personnellement responsables de tous les événements, sur leurs têtes, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'Assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris, les juges de paix et tous autres qu'il appartiendra, » etc., etc.

Ce manifeste insultant, daté du 25 juillet, fut connu à Paris dès le 28. Le président de l'Assemblée législative en eut connaissance le 1er août, mais il ne crut pas devoir en parler aux représentants avant d'en avoir reçu la communication officielle; et ce fut seulement le 3 que les ministres présentèrent à l'Assemblée un message du roi, commençant ainsi : « Il circule, monsieur le président, depuis quelques jours, un écrit intitulé : *Déclaration*, etc., etc. Cet écrit ne présente aucun des caractères qui pourraient en garantir l'authenticité. Il n'a été envoyé par aucun de mes ministres dans les diverses cours d'Allemagne qui avoisinent le plus nos frontières. Cependant sa publicité me paraît exiger une nouvelle déclaration de mes sentiments et de mes principes.... » Le message provoqua les plus vives rumeurs dans l'Assemblée, qui ne voulut point en autoriser l'impression; il ne fit qu'augmenter l'irritation populaire et précipiter la perte du roi, dont les quarante-huit sections de Paris demandèrent immédiatement la déchéance. Quelques jours plus tard, l'insurrection du 10 août achevait la ruine de la monarchie.

BRUNSWICK (Léon Lévy, dit Lhérie, connu sous le nom de), auteur dramatique, né le 20 avril 1805, mort au Havre le 29 juillet 1859.

BRUNURULUM, Porentruy.

BRUNULFE, prince franc, oncle de Caribert et de Dagobert Ier. A la mort de Clotaire II (628), il soutint le premier contre le second qui le fit mettre à mort.

BRUNY (*N.* de), littérateur, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

BRUNYER (Abel Brunier ou), calviniste, médecin et botaniste, né à Uzès le 22 décembre 1573, mort à Paris le 14 juillet 1665. Il fut attaché à Gaston d'Orléans qui le nomma premier médecin de Madame. — *Hortus regius blesensis*, 1653, in-fol. C'est une description du jardin botanique fondé à Blois par Gaston.

BRUSCAMBILLE. Voy. Deslauriers.

BRUSCHALL, sur la rive droite du Rhin, entre Manheim et Philipsbourg. Le 4 et le 7 septembre 1796, le général français Scherb, qui occupait cette position avec 3000 hommes, battit les garnisons de ces deux villes soutenues par un corps de 4000 paysans.

BRUSOL en Piémont (Traités de). — 25 avril 1610. Traité de Henri IV avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Madame, fille aînée du roi, devait épouser le prince de Piémont, fils du duc, et la France s'engageait à aider celui-ci dans la conquête du Milanais. Le même jour fut signé un autre traité par lequel les deux princes concluaient une ligue offensive et défensive contre l'Espagne.

BRUSQUET (Jean-Antoine Lombart, dit), célèbre fou des rois François Ier, Henri II, François II et Charles IX, né en Provence, mort vers 1563. Brantôme en parle longuement dans la Vie du maréchal Strozzi.

BRUSSAC (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

BRUSSEL (Nicolas), jurisconsulte et humaniste, auditeur des comptes à Paris, né à Paris, mort le 8 janvier 1750. — *Nouvel examen de l'usage général des fiefs*, 1727 et 1750, 2 vol. in-4°. = Son neveu, Pierre, écrivain, mort vers 1781. — *Suite du Virgile travesti*, 1767, in-12.

BRUTEL DE LA RIVIÈRE (Jean-Baptiste), pasteur calviniste, lexicographe, né à Montpellier le 17 août 1669, mort à Amsterdam le 14 août 1742. — Édition du *Dictionnaire de Furetière*, 1725, 4 vol. in-fol. et traduction de l'*Histoire des Juifs* de Prideaux, 1722, 5 vol. in-12.

BRUX, famille de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de Miremont en Chalosse (Landes).

BRUXELLES. En août 1695, Villeroy se présenta devant Bruxelles, déclarant au gouverneur qu'il vengerait sur cette ville les bombardements dont Dieppe, le Havre, Calais et Dunkerque avaient été l'objet de la part des Anglais, cette année et l'année précédente, à moins que les alliés ne renonçassent à cette manière de faire la guerre. Un tel engagement ne pouvant être pris par le gouverneur, le feu commença le 13 août au soir et dura quarante-huit heures. 3000 bombes et 1200 boulets rouges furent lancés sur la ville, où furent brûlés ou detruits 3800 maisons et la plupart des monastères et édifices publics. La perte fut évaluée à 23 millions.

— Le 14 novembre 1792, Bruxelles se rendit à Dumouriez, qui la veille avait mis en déroute complète les Autrichiens. Lorsque ce général eut été défait à Neerwinde, les habitants ouvrirent leurs portes au prince de Cobourg, après une défense opiniâtre de Westermann. La ville retomba au pouvoir des Français le 10 juillet 1794.

Bruxelles (Traités de). — 20 juillet 1467, traité d'alliance et ligue entre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et Philippe de Savoie, comte de Baugé et seigneur de Bresse. — 12 mai 1634, traité d'alliance entre le roi d'Espagne Philippe IV et Gaston, duc d'Orléans, contre Louis XIII. — 15 mars 1703, convention entre Louis XIV et Philippe V, pour faciliter le commerce de la France et de l'Espagne.

BRUYÈRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Jarente ou Gérente (Provence). = —, (Seigneurs de la), de la maison de Lautrec (Languedoc).

BRUYÈRE (Élisa), peintre de fleurs, née à Paris en 1776. — *Fleurs* (musée de Rouen).

BRUYÈRE (Louis), inspecteur général des Ponts et Chaussées, né à Lyon le 19 mars 1758, mort à Paris le 31 décembre 1831. — *Études relatives à l'art des constructions*, 1822-1829, in-fol.

BRUYÈRES, terre et seigneurie erigée en

marquisat par lettres d'août 1676, en faveur de J. L. Lespinette de Meirat. = — le Châtel, châtellenie érigée en vicomté en faveur de René de Maupeou par lettres de septembre 1657.

BRUYÈRES LE CHÂTEL, ancienne maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Chalabre, de Saint-Michel, de Beaumont, d'Araucourt, de Caumont, de la Maisonforte-en-Maron, de Locasse, du Castellet et de la Lauzette. A cette famille appartenait le comte de BRUYÈRES, vice-amiral, né dans le Languedoc en 1734, mort au château de Chalabre le 19 juillet 1821.

BRUYERIN-CHAMPIER ou **LA BRUYÈRE-CHAMPIER** (Jean Baptiste), médecin de Henri II, érudit, né à Lyon vers le commencement du XVIe siècle. Il était neveu de Symphorien Champier (voy. CHAMPIER).—Traductions d'Averrhoës et d'Avicenne; *De re cibaria*, 1560, in-8°, curieux.

BRUYS (Pierre de), hérésiarque du XIIe siècle, brûlé vif à Saint-Gilles (Languedoc) en 1147.

BRUYS (François), critique, historien, né à Serrières (Saône-et-Loire) le 7 février 1708, mort à Dijon le 21 mai 1738.

BRUYSET (Jean-Marie), imprimeur-libraire, littérateur, né à Lyon, le 7 février 1749, mort le 16 avril 1817.

BRUZAC (Seigneurs de), de la maison de Gontaut, issus de la branche de Hautefort.

BRY DE LA CLERGERIE (Gilles), avocat au parlement de Paris, jurisconsulte, érudit, né dans le Perche à la fin du XVIe siècle. — *Histoire du Perche*, 1620, in-4°; *Additions aux Recherches d'Alençon et du Perche*, 1621, in-4°.

BU (Seigneurs du), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

BUACHE (Philippe), premier géographe du roi, membre de l'Académie des sciences (1730), né le 7 février 1700, mort le 24 janvier 1773. — *Atlas physique*, 1754, in-fol., et de nombreux Mémoires insérés dans les recueils de l'Académie. = Son neveu JEAN-NICOLAS, premier géographe du roi, garde-adjoint du dépôt des cartes de la marine, membre de l'Académie des sciences (1782), né à La Neuville-au-Pont le 15 février 1741, mort le 21 novembre 1825. Il a inséré de nombreux Mémoires dans les recueils de l'Académie.

BUADE, famille de Touraine, d'où sont sortis les seigneurs de Cavairac, de Palluau et de Frontenac. (Voy. Souliers, *Histoire de la noblesse de Touraine.*)

BUAT (du), famille d'Anjou, originaire de Normandie. D'elle sont sortis les seigneurs de Bracé, de la Subrardière, de Cramaillé et du Teillay. — Armes : *d'azur au rai d'escarboucle fleurdel. d'or p. les cant. 1 et 4 et à 3 bandes d'or. p. les 2e et 3e.*

BUAT-NANÇAY (Louis-Gabriel, comte du), publiciste, historien, né en Normandie, le 2 mars 1732, mort à Nançay (Berry), le 18 septembre 1787. Il fut quelque temps ministre de France à Ratisbonne et à Dresde. Voy. au SUPPLÉMENT.

BUBULÆ. Bulles (Oise).

BUC (Jean-Baptiste du), économiste, né à la Martinique en 1717, mort à Paris en 1795. Il fut successivement député de la Martinique à Paris, syndic de la compagnie des Indes, et, sous le ministère de Choiseul, chef des bureaux des colonies des deux Indes. = Son fils LOUIS-FRANÇOIS, né à la Martinique en 1759, mort à Paris le 12 décembre 1827, joua un rôle important dans sa patrie sous la Révolution et l'Empire, et en fut nommé intendant par Louis XVIII (1814).

BUCCINE, BUSINE ou BUCINE, espèce de trompette en usage au XIIe et au XIIIe siècle.

BUCCINIUM, **BOCHONIUM**, Bouchain (Nord).

BUCELIN (Jean), jésuite, érudit, né à Cambrai en 1571, mort en 1629. — *Gallo-Flandria sacra et profana*, 1625, 2 vol. in-fol.

BUCH, petit pays de Gascogne, dont le chef-lieu était la Teste-de-Buch (Gironde). Ses premiers seigneurs portèrent le titre de *captal*. Après eux le captalat de Buch appartint successivement aux maisons de Grailly, de Nogaret-Épernon, de Foix-Randan et de Gontaut.

BUCH ou **BUCHE** (Henri-Michel), le premier organisateur d'associations ouvrières, né à Arlon (grand-duché de Luxembourg) en 1600, mort le 9 juin 1666. Il était cordonnier de son état, et habitait Paris depuis vingt-cinq ans, quand il commença à réaliser son projet d'organiser les ouvriers en associations (1645). Il fonda d'abord l'association cordonnière, dont les statuts furent approuvés par l'archevêque de Paris, et qui fut protégée par le président de Mesmes. Deux ans après il fonda une association de compagnons tailleurs qui vivaient en commun. Aidé par le baron de Renty, il établit en diverses provinces de France de nombreuses sociétés de ce genre, qui subsistèrent, pour la plupart, jusqu'à la Révolution.

BUCHAN (Jean STUART, comte de), connétable de France, second fils de Robert, duc d'Albanie, régent d'Écosse. Il entra en 1420 au service du Dauphin (Charles VII), contribua à la victoire de Baugé (1421), fut créé comte d'Évreux et connétable (1424), perdit la même année la bataille de Verneuil et fut tué à la *Journée des Harengs*, le 12 février 1429.

BUCHEPOT, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Cornançay, de Fromenteau, de la Prugne, d'Ormoy-le-Dauvien. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

BUCHET (L'abbé Pierre-François), écrivain, né à Sancerre le 19 décembre 1679, mort le 21 mai 1749.

BUCHEZ (Philippe-Joseph-Benjamin), médecin, publiciste et homme politique, né le 31 mars 1796 à Matagne, village appartenant aujourd'hui à la Belgique et qui faisait alors partie du département des Ardennes, mort à Paris en août 1865. Il fut l'un des fondateurs de la Charbonnerie en France, et plus tard le chef d'une école qui prétendait trouver dans le catholicisme le fondement et l'appui des doctrines révolutionnaires. Après la révolution de Février, il fut quelque temps maire de la ville de Paris, qui l'envoya à l'Assemblée nationale, dont il était président lors de l'émeute du 15 mai; et dans cette grave circonstance, il ne montra que la plus fâcheuse irrésolution. Il ne fut point réélu à la législative. — *Introduction à la science de l'histoire*, 1833, in-8°, 1842, 2 vol. in-8°; *Histoire parlementaire de la Révolution française* (avec Roux-Lavergne), 1833-38, 40 vol. in-8°; *Essai d'un traité complet de philosophie*, 1839, 3 vol. in-8°. Buchez a collaboré au *Journal du progrès des sciences médicales*, au *Producteur*, fondé par les chefs de l'école saint-simonienne, dont il se sépara bientôt. Il a été en outre le fondateur et le principal rédacteur de l'*Européen*, revue philosophique (1831-38), 4 vol. in-4°.

BUCHON (Jean-Alexandre), érudit et littérateur, né le 21 mai 1791 à Menetou-Salon (Cher), mort à Paris le 29 août 1846. — *Collection des chroniques nationales françaises, du treizième au seizième siècle*, 1824-1829, 47 vol. in 8°; *Chroniques de Froissart*, 15 vol. in-8°, 1824-1826; *Chroniques étrangères, relatives aux expéditions françaises pendant le treizième siècle*, 1840, dans le *Panthéon littéraire*; *Esquisse des principaux faits de nos annales nationales, du treizième au dix-septième siècle*, Paris, 1840, in-8°; *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domi-*

nation française dans les provinces démembrées de l'empire grec, 1840; *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée*, 1843-1844, 2 vol. gr. in-8°; *Histoire des conquêtes et de l'établissement des Français dans les États de l'ancienne Grèce*, 1846, non terminé. La plupart des Chroniques éditées in-8° par Buchon, ont été réimprimées dans la collection du *Panthéon littéraire*.

BUCHOT (L'abbé Philibert), homme politique, né en 1748 à Maynal (Jura), mort en 1812. Procureur général syndic du Jura (1793), il se compromit par sa douceur, se réfugia à Paris où, recommandé à Robespierre par Dumas, président du tribunal révolutionnaire, il fut nommé commissaire des affaires extérieures à une époque où les relations de la France étaient rompues avec presque toutes les puissances. Il occupa ce poste du 9 avril au mois de novembre 1794, devint ensuite commis sur le port au charbon et était dans une profonde détresse quand, instruit de son sort, le premier Consul lui accorda une pension de 6000 fr. — Dans ses mémoires, le comte Miot a parlé assez longuement mais pas toujours très-exactement de Buchot

BUCHOZ (Pierre-Joseph), naturaliste, né à Metz le 27 janvier 1731, mort à Paris le 30 janvier 1807. De ses nombreuses compilations nous citerons : *Histoire naturelle de la Lorraine*, 1762 et ann. suiv., 13 vol. in-8° et in-12; *Histoire naturelle de la France*, 14 vol. in-8°; *le Jardin d'Éden* (description du jardin de la Reine, à Trianon), 1783-85, 2 vol. in-fol.; *le Grand jardin de l'univers*, 1785-91, 2 vol. in-fol.

BUCILLY, village de Picardie (Aisne) où se trouvait une riche abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré réformé, diocèse de Laon.

BUCQUET (Jean-Baptiste-Marie), chimiste, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1746, y mourut le 24 janvier 1780. = — LOUIS-JEAN-BAPTISTE, antiquaire, né à Beauvais le 10 mars 1731, mort le 13 avril 1801.

BUCQUOY (Jean-Albert D'ARCHAMBAUD, comte de), dit *l'abbé de Bucquoy*, fameux aventurier, né en Champagne vers 1650, mort à Hanovre le 14 novembre 1740. Il embrassa d'abord l'état militaire, renonça au monde et fut successivement chartreux, trappiste, ermite, instituteur de pauvres, et abbé bénéficiaire. Il se disposait, en 1704, à lever un régiment quand des propos contre le gouvernement le firent arrêter et transférer au For-l'Évêque, d'où il s'échappa. Repris (1707) et enfermé à la Bastille, il s'en évada le 4 mai 1709. Il alla ensuite en Suisse et en Hollande, et finit par s'établir à Hanovre. — *Événements des plus rares*, ou *l'Histoire du sieur abbé comte de Bucquoy*, 1719, in-12, rare. On peut consulter sur lui le tome Ier des *Lettres historiques* de Mme Dunoyer.

BUDE (Hongrie). Un traité d'alliance contre le Turc fut signé à Bude le 14 juillet 1500, entre Louis XII, Wadislas, roi de Hongrie et de Bohême, et Jean-Albert, roi de Pologne. (Le texte se trouve dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

BUDÉ, famille d'où sont sortis les seigneurs de Marly-la-Ville, d'Yerre et de Villiers, et à laquelle appartenait Guillaume BUDÉ, l'un des plus célèbres erudits produits par la France, né à Paris en 1467, mort le 23 août 1540. Son père était grand audiencier de France. L'amour des lettres ne commença chez lui qu'à vingt-quatre ans, et il se livra alors ardemment à l'étude du grec, avec G. Hermotyme, de Sparte, puis avec Jean Lascaris. Nommé (1497) secrétaire de Charles VIII, il fit partie d'une ambassade envoyée à Rome par Louis XII à l'avénement de Jules II (1503), et d'une autre près de Léon X (1515). Prévôt des marchands et maître des requêtes (1522), puis maître de *la librairie* du roi, il obtint de François Ier l'érection, en dehors de l'Université de Paris, de trois chaires de grec, d'hébreu et de latin. Ce fut là l'origine du Collége de France. — On a de Budé, outre des traductions de divers traités de Plutarque et d'une Lettre de saint Basile (1502, 1505) : *Annotationes in XXIV libros Pandectarum*, 1508, 1556, in-fol.; *Libri V de Asse et partibus ejus*, Paris, 1514, 1516, in-fol.; Alde, 1522, in-4°, rare, souvent réimprimé, traduit en français, 1522, 1529, 1538, 1554 : c'est le plus célèbre et le plus savant des ouvrages de Budé, et il fit sa réputation ; il en existe un manuscrit à la bibliothèque de Bâle; *De transitu hellenismi ad christianismum*, 1535, in-12; *Lettres grecques et latines* (1526, 1531) : il y en a une (en grec) adressée à Rabelais; elles ont été traduites en latin, 1574; *Commentarii linguæ græcæ*, 1529, in-fol., 1548, in-fol.; *De l'institution du prince*, 1547, in-fol. et in-8°, et 1548, in-8°; il en existe un manuscrit à la bibliothèque de l'Arsenal. Ses œuvres ont été recueillies, Bâle, 1557, 4 vol. in-fol., rare. M. H. Chevreul a publié (1861, in-8°) la traduction inédite que Louis Leroy avait faite, par ordre de Charles IX, du *Traité de la chasse* de Budé. Il existe à la Bibliothèque impériale, dans le fonds Dupuy (n° 490), une lettre de Budé à Lascaris. — La veuve de Budé et plusieurs de ses sept fils embrassèrent après sa mort la religion réformée, et une partie de la famille se retira à Genève où elle subsiste encore. L'un de ses fils, LOUIS, seigneur de la Motte, hébraïsant; il professa à Genève les langues orientales et mourut en 1552. — Traductions des *Psaumes*, 1551, in-8°, et des *Proverbes* de Salomon et de l'*Ecclésiaste*, 1558, in-16.

BUDES, ancienne maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Plessis-Budes, du Hirel, de Boussé, du Rufflay, de la Courbe, de Blanchelande, de Guébriant, de Sacé, du Tertre-jouan, de Quatrevaux et de la Plesse. Armes : *d'argent au pin de sinople, côtoyé au pied de deux fleurs de lis de gueules.*

BUDES (Sylvestre de), seigneur d'Uzel, aventurier, né en Bretagne, décapité à Mâcon en janvier 1379. Il était parent de Duguesclin qu'il suivit en Espagne (1365), passa en Italie et guerroya à la tête de soldats bretons pour le pape Grégoire XI et prit parti pour l'antipape Clement VII. Fait prisonnier par J. Haklwood devant San-Marino, il fut mis en liberté par Urbain VI. Revenu à Avignon, il fut arrêté, comme coupable de trahison, par ordre de Clément qui lui fit trancher la tête.

BUDOS, ancienne maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Portes et de Teyrargues. Armes : *bandé d'or et de sinople, six pièces.*

BUÉE (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

BUÉE (L'abbé Adrien-Quentin), géomètre, écrivain, né à Paris en 1748, mort le 11 octobre 1826. = Son frère, PIERRE-LOUIS, théologien, né le 5 septembre 1740, mort le 28 juin 1827.

BUEIL, ancienne maison de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Sancerre, de Fontaines, de Courcillon, de Marans, de Baugé, de la Roche-Abeille, de Racan et de Betton. (Voy. le P. Anselme, t. VI, p. 148.) A cette famille appartenaient : Jean III, sire de BUEIL, seigneur de Montrésor, lieutenant général du duc d'Anjou dans les provinces d'Anjou, de Touraine et de Maine, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes (1373), de Toulouse (1375), mort vers 1390. Il se distingua dans la guerre contre les Anglais. = JEAN IV, maître des arbalétriers de France, lieutenant général (1377) en Guyenne, Languedoc, etc., tué à la ba-

taille d'Azincourt en 1415. = HARDOUIN, évêque d'Angers, né vers 1348, mort le 19 janvier 1438. = JEAN V, comte de Sancerre, amiral de France (1450-1461), mort après 1474. = FRANÇOIS, archevêque de Bourges (1520), mort à Paris le 25 mars 1525. = LOUIS, comte de Sancerre, grand échanson de France (1533), mort en 1563. Il défendit vaillamment Saint-Dizier contre Charles-Quint (1544). = JEAN VII, comte de Sancerre, grand échanson de France, mort en 1638. Il servit fidèlement Henri III et Henri IV. = HONORAT, seigneur de Fontaines, vice-amiral de France, lieutenant général en Bretagne, gouverneur de Saint-Malo, où il fut tué le 13 mars 1590.

C'est encore à cette famille qu'appartenaient le poëte RACAN et Jacqueline de BUEIL, comtesse de Moret, maîtresse de Henri IV. — Voy. MORET et RACAN.

BUEIL (Barons et comtes de), branche de la maison de Grimaldi.

BUENC (Seigneurs de), de la maison de Coligny.

BUFALORA, bourg de la Lombardie, sur un canal près du Tessin, à 5 lieues de Milan. Le 22 juin 1636, le maréchal de Créquy et Victor-Amédée, duc de Savoie, y gagnèrent une bataille sur les Espagnols que commandait le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais. Le combat dura quinze heures.

BUFFARD (Gabriel-Charles), théologien janséniste, né à Caen en 1683, mort à Paris le 3 décembre 1763.

BUFFET (Marguerite), femme de lettres, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Nouvelles observations de la langue françoise, avec les éloges des illustres savants*, 1668, in-12, rare et curieux.

BUFFETIERS. Voy. VINAIGRIERS.

BUFFIER (Claude), jésuite, grammairien, littérateur, né en Pologne de parents français, le 25 mai 1661, mort à Paris le 17 mai 1737.

BUFFON (Jean-Louis LECLERC, comte de), célèbre naturaliste et écrivain, membre de l'Académie des sciences, directeur du jardin du Roi (1739), membre de l'Académie française, né à Montbard (Côte-d'Or) le 7 septembre 1707, mort à Paris le 16 avril 1788. Après avoir voyagé en Suisse, en Italie et en Angleterre, il s'adonna d'abord aux mathématiques et à la physique, puis se livra exclusivement à l'étude de l'histoire naturelle, et ses écrits sur cette matière, remarquables par la magnificence et l'éclat du style, par la richesse des observations, par l'élévation et la nouveauté bien plus toutefois que par la justesse des vues, ont laissé une trace ineffaçable dans la science. Son *Histoire naturelle*, où il eut tour à tour pour collaborateurs Gueneau de Montbéliard, l'abbé Bexon et Sonnini, commença à paraître en 1749. Les trois premiers volumes (*Théorie de la terre, Idées générales sur les animaux, Histoire de l'homme*) eurent un immense succès. Puis vinrent l'*Histoire des animaux domestiques* (1753-1756), celle des animaux carnassiers et autres vivipares (1758-1767) ; l'*Histoire des oiseaux* (1770-1781), l'*Histoire des minéraux* (1783-1785) et les *Époques de la nature* (1788), chef-d'œuvre de Buffon. Il avait publié antérieurement des traductions de la *Statique des végétaux*, par Hales (1735) et de la *Méthode des fluxions*, de Newton (1740). La première édition de l'*Histoire naturelle* avec les suppléments ne fut terminée qu'en 1804 (44 vol. in-4°), et est fort recherchée. Parmi les nombreuses qui lui ont succédé nous citerons les éditions de Cuvier, 1825-1826, 36 vol. in-8° ; de Richard, 1824 et suiv., 30 vol. in-8°; celle de 1837-1839, 6 vol. grand in-8°, etc. — On peut consulter sur Buffon, outre l'*Histoire de ses travaux et de ses idées*, par M. Flourens, sa *Correspondance inédite*, et *Buffon, sa famille et ses collaborateurs*, publiés par Henri Nadault de Buffon.

BUGEAUD DE LA PICONNERIE (Thomas-Robert), duc d'Isly, maréchal de France, né à Limoges le 15 octobre 1784, mort à Paris le 10 juin 1849. Simple grenadier vélite en juin 1804, caporal à Austerlitz, sous-lieutenant (1806), il fut, l'année suivante, envoyé en Espagne où plusieurs faits d'armes le firent arriver au grade de lieutenant-colonel. Nommé colonel après sa rentrée en France, il se rallia à Napoléon pendant les Cent-Jours et se couvrit de gloire (juin 1815) à l'Hôpital-sous-Conflans (Savoie) où avec 1700 hommes il défit complétement un corps de 7000 Autrichiens. Licencié au retour des Bourbons, il se livra à l'agriculture. Maréchal de camp (1831) et député, il accepta la mission de garder à Blaye la duchesse de Berry (1832) qu'il accompagna ensuite à Palerme ; et deux ans après, quelques mots prononcés à ce sujet à la Chambre amenèrent entre lui et un de ses collègues, M. Dulong, un duel où périt celui-ci (27 janvier 1834). Trois mois plus tard, il commandait la troupe lors de l'insurrection qui éclata à Paris (12-13 avril) et fut marquée par ce qu'on appela *les massacres de la rue Transnonain*. Envoyé en Algérie (1836), il battit Abd-el-Kader le 12 juin près d'Oran, et le 6 juillet sur la Sickckah, ce qui le fit nommer lieutenant général. L'année suivante, il signait avec le vaincu le désastreux traité de la Tafna (30 mai), qu'on lui a reproché à juste titre, et pour les conséquences et pour la faiblesse qu'il eut de se faire donner par le chef arabe 100 000 fr. qu'il employa aux chemins vicinaux d'Excideuil. Gouverneur général d'Algérie (1840), après la reprise des hostilités avec Abd-el-Kader, il soumit en trois ans tout le territoire arabe, jusqu'à la frontière Marocaine, il fut créé maréchal de France. En 1844, une campagne contre le Maroc se termina par la glorieuse victoire d'Isly (14 juillet), qui lui fit donner le titre de duc. Remplacé par le duc d'Aumale (11 septembre 1847), il fut nommé, le 24 février 1848, commandant supérieur de l'armée et de la garde nationale de Paris, fonctions qu'il dut résigner au bout de quelques heures. Député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée nationale, il fut, sous la présidence de Louis-Napoléon, appelé au commandement en chef de l'armée des Alpes, et mourut du choléra. — *Essai sur quelques manœuvres d'infanterie*, 1815, in-12; *Mémoire sur l'impôt du sel*, 1831; *Aperçus sur quelques détails de la guerre*, 1832; *De l'organisation unitaire de l'armée*, 1835; *Mémoire sur notre établissement dans la province d'Oran*, 1838; *De l'établissement des légions de colons militaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique*, 1838; *De l'établissement des troupes à cheval dans les grandes fermes*, 1841; *l'Algérie; des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, 1842.

BUGEY (Le), *Beugesia*, petite province dont Belley était la capitale et qui faisait partie du gouvernement général militaire de la Bourgogne. Il est borné au N. par la Franche-Comté ; au S. et à l'E. par le Rhône qui le sépare du Dauphiné et de la Savoie; à l'E par l'Ain qui le sépare de la Bresse. Il a environ 16 lieues de long sur 9 de large. Habité à l'époque de César par les *Segusiavi*, et en partie par les *Allobroges* et peut-être les *Sequani*, il fut compris sous Honorius dans la première Lyonnaise, suivit ensuite les destinées du royaume de Bourgogne, et finit par appartenir aux comtes de Savoie. En 1601, il fut cédé à la France avec la Bresse par le traité de Lyon, en échange du marquisat de Saluces. Aujourd'hui il fait partie du département de l'Ain.

BIBLIOGRAPHIE : Sam. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey* (avec un armorial), 1650, in-fol. ; Bacon-Tacon, *Recherches sur les origines celtiques et principalement sur celles du Bugey*, 1798, 2 vol. in-8° ; Roux, *Antiquités bugésiennes*, in-8° ; D. Monnier, *Études archéologiques sur le Bugey*, 1841, in-8°.

BUGIUS, dieu connu par une inscription trouvée à Tarquinpol (Meurthe), à l'E. de Château-Salins, sur le territoire des *Mediomatrices*.

BUGNE (Le) ou le Bugo, *Albugia*, abbaye de filles, de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Périgueux, fondée avant 1264.

BUGNON (Didier), premier ingénieur et géographe du duc de Lorraine, né à Metz, mort à Nancy en 1735.

BUGNOT (Gabriel), bénédictin de Saint-Maur, prieur de Bernay, poëte latin, né à Saint-Dizier (Champagne), mort le 21 septembre 1673.

BUGNY (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

BUGNYON (Philibert), *Bugnonius*, jurisconsulte et poëte, né à Mâcon, mort en 1590. — *Erotasmes de Phidie et Gélasine*, 1557, in-8°, très-rare ; *Les loix abrogées et inusitées en toutes les cours du royaume de France*, 1563, in-4°, réimprimé un très-grand nombre de fois et traduit en latin, 1568, in-8°, 1702, in-fol.

BUGUE ou **BUGO** (Le), en Périgord (Dordogne), abbaye de filles, de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Périgueux.

BUHAN (Joseph-Michel-Pascal), vaudevilliste, né à Bordeaux le 17 avril 1770, y mourut le 24 février 1822.

BUHY ou **BUY** (Félix), carme, né à Lyon en 1634, mort en 1687. — *Abrégé des conciles*, 1699, 2 vol. in-12.

BUIGNON (Seigneurs du), branche de la maison de Melun. = — (Seigneurs de), de la maison de Rouault.

BUIGNONNET (Seigneurs du), de la famille de Viault (Poitou).

BUILLON, en Franche-Comté (Doubs), abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon, fondée vers le milieu du XIIe siècle.

BUIRES (Seigneurs de), de la maison de Belloy (Ile-de-France).

BUIRETTE (Jacques), sculpteur, membre de l'Académie de peinture (1661), né à Paris en 1630, mort le 3 mars 1699.

BUISSE (Seigneurs de), de la famille de Séguin (Comté-Venaissin).

BUISSERET, famille de Flandre d'où sont sortis les seigneurs d'Hantes.

BUISSIÈRE (La), terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais) qui appartint successivement aux maisons de Courteville et de Maulde, et fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1663, en faveur d'Albert de Maulde.

BUISSIÈRE (Paul), chirurgien, correspondant de l'Académie des sciences (1699). Il vécut à Copenhague.

BUISSON, maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Beauteville, d'Aussonne, de Bournazel, d'Airoux, d'Aubin, de Varagnes et de Villeman.

BUISSON (Seigneurs du), branche de la famille de Barville (Gâtinais). = — (Seigneurs du), de la famille de Bizemont (Picardie). = — (Seigneurs du), de la famille provençale de Bousquet. = — (Seigneurs du), de la famille de Gualabert (Périgord).

BUISSY, maison d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Villers-Brouslin, de Noullettes, du Maisnil-Yvrench et de Moro-Maisnil. Armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or.* (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

BUIX. Voy. BOISSET.

BUJAULT (Jacques), agronome, né le 1er janvier 1771 à la Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), mort le 24 décembre 1842.

BULÆUS. Voy. DU BOULAY.

BULBON (Seigneurs de), branche de la famille Aubert (Limousin).

BULES (Les) ou **BURES**, *Buræ*, nom que portent dans les anciens actes le premier dimanche de carême et la semaine qui le suit.

BULGNÉVILLE ou **BULLEGNÉVILLE**, terre et seigneurie du duché de Bar (Vosges) érigée en comté le 16 février 1608, puis en marquisat le 8 juin suivant, en faveur de François des Salles, comte de Rorté. = — (Seigneurs de), branche de la maison du Châtelet.

BULGNÉVILLE (Bataille de). René d'Anjou venait d'hériter du duché de Lorraine par la mort de son beau-père, le duc Charles II (janvier 1431), lorsque Antoine de Vaudemont, soutenu par les troupes de Philippe de Bourgogne, se présenta pour lui disputer cet héritage, et ravagea le Barrois. René accourut à sa rencontre et atteignit près de Bulgnéville (Vosges) son rival qui, inférieur en nombre, s'était retranché d'une manière formidable ; malheureusement René, alors âgé de vingt-trois ans, ne voulut point écouter les sages avis du vaillant Barbazan, et le 2 juillet attaqua sans ordre l'ennemi qui, après deux heures de combat, le mit dans une déroute complète. René, blessé et pris par un écuyer brabançon qui le livra au maréchal Toulongeon, fut emmené en Bourgogne. Barbazan et environ 3000 des siens restèrent sur le champ de bataille. Les vainqueurs, au dire de Monstrelet, ne perdirent qu'une quarantaine d'hommes.

BULIUM, le Bœuil (Haute-Vienne).

BULL, place forte du Canada prise par les Français le 27 mars 1756.

BULLANDRE (Simon de), prieur de Milly, poëte de la fin du XVIe siècle. — *Le Livre de S. de Bullandre*, poëme, 1585, in-4°, très-rare.

BULLANT (Jean), célèbre architecte, sculpteur, graveur, contrôleur des bâtiments du roi (1557), mort à Écouen le 10 octobre 1578. Il a construit le magnifique château d'Écouen pour le connétable de Montmorency : l'hôtel de Soissons à Paris, dont il ne reste qu'une colonne monumentale engagée dans les murs de la halle au blé ; le mausolée du connétable, dans l'église Saint-Martin de Montmorency. Il a travaillé en outre au château de Chenonceaux, au Louvre, au tombeau des Valois à Saint-Denis, etc. — *Recueil d'horlogiographie*, 1561, in-4°, plusieurs fois réimprimé sous des titres différents ; *Reigle générale d'architecture*, 1564, in-fol., plusieurs fois réimprimé.

BULLE. Les bulles, autrement dit les décrets solennels des papes, n'étaient reçues en France, en Espagne et dans les autres royaumes catholiques qu'après examen, et dans le cas seulement où l'on n'y avait rien trouvé de contraire aux droits de l'Église et de l'État. Le 16 décembre 1716, un arrêt du parlement de Paris fit défense d'imprimer aucunes bulles ou autres expéditions de la cour de Rome, sans lettres patentes enregistrées à la cour. — Le 8 mars 1772 fut rendue une déclaration portant que les bulles, brefs et autres expéditions de la cour de Rome qui concernent le for intérieur seulement et les dispenses de mariage seraient exempts de présentation et d'enregistrement par les cours de parlement.

BULLECOURT (Seigneurs de), de la maison de Beauffort (Artois).

BULLET (Pierre), architecte, élève de Blondel, membre de l'Académie d'architecture (1685), mort en 1716. Il a construit à Paris la porte Saint-Martin (1674), Saint-Thomas d'Aquin et divers hôtels. — *Traité de l'usage du pantomètre*, 1675; *Traité du nivellement*, 1688; *l'Architecture pratique*, 1691, souvent réimprimée et avec des additions.

BULLET (Jean-Baptiste), érudit, théologien, né à Besançon en 1699, mort le 6 septembre 1775. — *Recherches sur les cartes à jouer*, 1757, in-8°, rare; *Dissertations sur différents sujets de l'histoire de France*, 1759, in-8°, rare; *Dissertations sur la Mythologie française*, 1771, in-12, rare; *Mémoires sur la langue celtique*, 1754, 1759 et 1760, 3 vol. in-fol.; *Du festin du Roi-boit*, 1762, in-12, très-rare, réimprimé en 1808 et 1810. — On trouve des lettres de Bullet dans la correspondance de Bouhier (n° 165), à la Bibliothèque impériale.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE. « C'était, dit le *Répertoire* de Merlin, sous l'Assemblée législative et la Convention nationale, un exposé que ces deux Assemblées publiaient chaque jour, par affiches, de leurs opérations et des événements qui intéressaient le plus l'État. » Ce bulletin, qui était envoyé par le ministre de l'intérieur à tous les départements et à tous les districts de la France, fut créé par la loi du 15 septembre 1792 et cessa de paraître après le 4 brumaire an IV.

BULLETIN DES LOIS. Ce recueil officiel des lois et des actes du gouvernement a été créé par la loi du 14 frimaire an II; mais le premier numéro ne parut que six mois après, et débuta par la publication d'une loi du 22 prairial an II.

BULLETINS ou *de la Bulle*. On donnait ce nom aux Cordeliers réformés en 1492.

BULLIARD (Pierre), botaniste, dessinateur et graveur, né à Aubepierre, près Langres, vers 1742, mort à Paris en septembre 1793.

BULLIO, Bouillon.

BULLION, famille de Mâcon d'où sont sortis les seigneurs de Bonnelles, de Gallardon, de Fervaques, d'Esclimont, d'Attilly en Brie, de Courcy. (Voy. l'*Hist. de Bresse*, par Sam. Guichenon.) — A cette famille appartenait Claude DE BULLION, sieur de Bonnelles, homme d'État, mort le 23 (ou 22) décembre 1640. Maître des requêtes sous Henri IV, il fut employé avec succès par ce prince dans diverses négociations. En 1611, il fut commissaire de la régente Marie de Médicis à l'assemblée de Saumur et contribua puissamment au traité de Sainte-Menehould avec les princes (15 mai). Il entra au Conseil (1624), fut fait surintendant des finances (1632), garde des sceaux de l'ordre du Saint-Esprit (février), président à mortier au parlement de Paris (1636), et joua un très-grand rôle dans toutes les affaires de cette époque où il seconda avec intelligence et dévouement la politique de Richelieu. — Il existe de lui de nombreuses lettres autographes dans les portefeuilles 266 à 284 de la collection Godefroy (biblioth. de l'Institut), dans la collection Dupuy, n° 100, et dans le Sup. fr., n° 290 (Biblioth. impér.). — Tallemant lui a consacré une historiette.

BULLIOUD (Symphorien de), prélat, homme d'État et diplomate, né à Lyon en 1480, mort le 5 janvier 1533. Il fut successivement évêque de Glandève et gouverneur du Milanais (1509), évêque de Bazas (1520) et de Soissons (1528). Envoyé comme ambassadeur à Rome par Louis XII, il assista aux conciles de Pise et de Latran, et fut un des négociateurs du traité de Madrid (1526). — *Statuta synodalia*, 1532, in-4° et in-8°. = Son parent, PIERRE, procureur général du parlement de Dombes, hébraïsant, mort à Lyon en 1597. = PIERRE, fils du précédent, jésuite, érudit, né à Lyon en 1588, y mourut en 1661. — C'est probablement à la même famille qu'appartenait le chevalier de BULLIOUD, né en 1741, mort en 1763. Il fit à la bataille de Crevelt (1758) un brillant exploit raconté par la *Gazette*. — *La Pétrisséide*, poëme, 1763, in-12.

BULLIUM, **BULLIO**, le Beuil.

BULLOU, terre et seigneurie du Perche-Gouet (Eure-et-Loir) érigée en baronnie par lettres d'avril 1661, en faveur d'Alexis de Launay. = — (Seigneurs de), de la maison de Cholet.

BULLY, terre et seigneurie de Normandie (Calvados) érigée en marquisat par lettres d'octobre 1677, en faveur de Jean de l'Étendart.

BULONDE (Seigneurs de), de la famille de Roquigny (Normandie).

BULTEAU (Louis), écrivain ecclésiastique, né à Rouen en 1625, mort à Paris le 6 avril 1693. = CHARLES, frère du précédent, érudit, né vers 1630, mort en 1710.

BUNEL (Jacob), peintre, né à Blois ou à Tours en 1558, mort à Paris probablement en 1614. Il était élève de son père, François. Ses nombreux ouvrages au Louvre, à Fontainebleau et dans diverses églises de Paris ont été détruits. Il était calviniste.

BUNEL (Guillaume), médecin, vivait à la fin du XVI° siècle. — *Œuvre excellente et à chascun désirant de peste se préserver trez utile* (en rime), 1500, in-4°, goth., rarissime, réimprimé au Mans en 1836 par M. Richelet à 29 exemplaires. = PIERRE, fils du précédent, érudit, né à Toulouse en 1499, mort à Turin en 1546. Il existe de lui des lettres dans les manuscrits 8644-45 du fonds latin, à la Bibliothèque impériale.

BUNOU (Robert), chirurgien, né à Châlons-sur-Marne en 1702, mort le 25 janvier 1748.

BUNOU (Philippe), jésuite, physicien, né à Rouen en 1680, mort le 11 octobre 1739.

BUONAROTTI (Michel), homme politique, né à Pise le 11 décembre 1761, mort en 1837. Forcé de quitter son pays au moment où éclata la révolution française, dont il adopta les principes avec enthousiasme, il se réfugia en Corse où il publia un journal, l'*Ami de la liberté italienne*, et fut un des plus ardents adversaires de Paoli. Arrivé à Paris (1792), il y fut naturalisé Français par la Convention, s'attacha au parti montagnard qui le chargea de diverses missions, et fut emprisonné après le 9 thermidor. Il prit une part active à la conspiration de Babeuf (1797), fut condamné à la déportation et subit une détention de plusieurs années à Cherbourg, puis dans l'île d'Oleron. Il passa en Suisse (1806), en fut chassé par les événements de 1815, se réfugia alors en Belgique où il donna des leçons de mathématiques et de musique. Il rentra en France en 1830, et jusqu'à sa mort s'occupa de politique et fit partie de sociétés secrètes.

BUOUX (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence).

BURAMLURE (Seigneurs de), branche de la famille de Bar (Berry).

BURAT DE GURGY (Edmond), romancier, né en 1810, mort le 8 mars 1840.

BURBO, Bourbon.

BURBUGUM, Bourbourg (Nord).

BURBURES (Seigneurs de), de la famille de le Tourneur (Poitou).

BURCH (François Van der), né à Gand le 26 juillet 1567, mort à Mons le 23 mai 1644. Archevêque de Cambrai (1615), il fonda dans son diocèse une foule d'institutions de charité et d'instruction.

BURCHARD, abbé de Balerne (1136), puis de Bellevaux, écrivain ascétique, mort le 19 avril 1162.

BURCY (Pierre-Augustin-François de), général, né à Caen le 7 décembre 1748, tué à Guntershoffen le 26 novembre 1793.

BURDIGALA, Bordeaux.

BURDIGALENSES. Au IVe siècle, la *civitas Burdigalensium* fut une des six cités de la deuxième Aquitaine; elle était formée surtout par les *Bituriges Vivisci* et les *Meduli*.

BURDIN (Charles), médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Paris vers 1778, mort en 1856.

BURE (Guillaume-François de), libraire, bibliographe, né à Paris en 1731, mort le 15 janvier 1782. — *Museum typographicum*, 1755, in-12; *Bibliographie instructive*, 1763-1768, 7 vol. in-8°. = Son cousin et associé, GUILLAUME, mort en 1820, a publié le *Catalogue des livres du duc de la Vallière* (1re partie), 1783, 3 vol. in-8°. — Ses fils furent ses associés et ses successeurs, et lorsqu'ils se retirèrent des affaires en 1834, ils firent de leur fonds une vente qui est restée célèbre. L'aîné, J. J. de Bure, mourut le 15 janvier 1853, à 88 ans. Outre une belle collection de livres qui fut vendue après sa mort, il en avait formé une de portraits dont la Bibliothèque impériale a fait l'acquisition. = Jean-François DE BURE SAINT-FAUXBIN, érudit, frère de Guillaume de Bure, né à Paris le 16 septembre 1741, y mourut le 24 janvier 1825.

BUREAU, famille de Paris d'où sont sortis les seigneurs de la Houssaye, de Monglas, de Saint-Souplex, de la Queue, du Tremblay, de la Mothe. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) A cette famille appartenait Jean BUREAU, seigneur de Monglas, ingénieur, mort le 9 juillet 1463. Maître de l'artillerie de France sous Charles VII (1430), il contribua puissamment aux succès des armées de ce prince contre les Anglais. Il fut fait chevalier par Louis XI. Son testament se trouve dans le portefeuille 307 de la collection Godefroy, à l'Institut. = GASPARD ou JASPARD, frère du précédent, maître de l'artillerie (1449). = JEAN, fils de Jean, évêque de Béziers, mort le 2 mai 1490.

BUREAU (Laurent), carme, prédicateur, né en Bourgogne, mort à Blois le 5 juillet 1504. Il avait été nommé évêque de Sisteron le 11 juillet 1499.

BUREAU DE LA RIVIÈRE. Voy. LA RIVIÈRE.

BUREAU DE LA VILLE. On appelait ainsi le petit conseil de la municipalité de Paris en 1789 et 1790.

BUREAU ECCLÉSIASTIQUE ou **DIOCÉSAIN**. C'était l'assemblée d'ecclésiastiques chargée de faire dans chaque diocèse la répartition sur chaque bénéfice des contributions votées par l'assemblée du clergé.

BUREAU DES LONGITUDES, établissement scientifique dont le siége est à l'Observatoire et qui fut fondé par une loi du 25 juin 1795. Il est chargé de la publication de la *Connaissance des temps* et d'un *Annuaire* qui porte son nom.

BUREAUX DES TRAITES ou **DES CINQ GROSSES FERMES**. On appelait ainsi les lieux où l'on percevait les droits d'entrée et de sortie des marchandises.

BUREAUX-DE-PUSY (Jean-Xavier), homme politique, né à Pont-sur-Saône en 1750, mort à Gênes le 2 février 1805. Député à l'Assemblée constituante, il fut accusé de trahison et sortit de France avec la Fayette dont il partagea la captivité à Olmütz. Après le 18 brumaire, il fut successivement préfet de l'Allier, du Rhône et de Gênes.

BURET (Eugène), journaliste et économiste, né à Troyes en 1811, mort à Saint-Leu-Taverny en 1842.

BURETTE (Pierre-Jean), médecin et antiquaire, né à Paris le 21 novembre 1665, mort le 19 mai 1747. Il devint successivement censeur royal, membre de l'Académie des inscriptions (1705), rédacteur du *Journal des Savants*, professeur de médecine au Collége Royal (1710) et fut en 1718 attaché à la bibliothèque du Roi. — Outre quelques ouvrages de médecine, on a de lui de nombreux mémoires insérés dans le recueil de l'Académie et la plupart relatifs à la gymnastique et à la musique des anciens.

BURETTE (Théodose), professeur d'histoire à l'Académie de Paris, né à Paris en 1804, y mourut en 1847. — Traduction des *Fastes* d'Ovide, 4 vol. in-8°; *Histoire de la Révolution française*, 1843, 4 vol. in-12 (avec M. U. Ladet); divers ouvrages d'histoire et de littérature destinés à l'enseignement, et la *Physiologie du fumeur* dont l'apparition donna lieu à cette multitude de *Physiologies* dont la France a été inondée pendant quelque temps.

BURGENSIS, **BOURGES** ou **BOURGEOIS**, famille de médecins d'où sont sortis les seigneurs de Montgogier. — Voy. BOURGES.

BURGI DEORUM, Déols. — Bourg-Déols. — Bourg-Dieu.

BURG-EBERACH, petite ville à 3 lieues de Bamberg (Bavière). L'armée gallo-batave, commandée par Augereau, y battit le général autrichien Simbschen le 3 décembre 1800.

BURGOS, ville de la vieille Castille à 40 lieues de Madrid. Le 10 novembre 1808 l'armée espagnole fut complétement battue sous les murs de cette ville par les troupes que commandaient Soult et Bessières sous les ordres de Napoléon. Les vainqueurs entrèrent pêle-mêle avec les fuyards dans Burgos dont le château fut occupé immédiatement. L'ennemi perdit dans cette bataille 3000 tués ou blessés, 5000 prisonniers, 12 drapeaux et la plus grande partie de son artillerie.

— Le 19 septembre 1812, l'armée anglo-portugaise, sous les ordres de Wellington, investit le château de Burgos défendu par une garnison de 1800 hommes sous les ordres du général Dubreton. Malgré la vigueur avec laquelle l'attaque fut poussée, la défense fut si habile et si énergique que le 23 octobre Wellington fut obligé de lever le siége.

— Le 20 décembre 1511 fut signée à Burgos une ligue entre Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile, et Henri VIII contre Louis XII, pour la protection du pape. (Voy. le texte du traité dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

BURGUET (Seigneurs du), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon.

BURGUM BONÆ GENELÆ, Boulène (Comté-Venaissin).

BURGUM ACHARDI, Bourg-Achard (Eure).

BURGUNDES, BURGONDES. Voy. BOURGOGNE.

BURGUNDIA, la Bourgogne.

BURGUS ARGENTALIS, Bourg-Argental (Loire).

BURGUS NOVUS, Bourganeuf (Creuse). — Bourgneuf.

BURIDAN (Jean), célèbre philosophe nominaliste du XIVe siècle, né à Béthune (Artois). Il professa à l'Université de Paris dont il fut recteur en 1347. Villon et Gaguin ont rapporté la tradition plus ou moins mensongère d'après laquelle il aurait été jeté dans la Seine par ordre d'une des brus de Philippe le Bel, qui s'était donnée à lui. A son nom se rattache le fameux sophisme connu sous le nom d'*âne de Buridan*.

BURIDAN (Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Guise, mort en 1633.

BURIGNY (Jean LÉVESQUE de), membre de

l'Académie des Inscriptions (1756), érudit, littérateur, né à Reims en 1692, mort à Paris le 8 octobre 1785. — *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'Académie.

BURIN, famille de Paris, d'où sont sortis les seigneurs de Brezons, de Riquebourg, de la Neuville et du Leucke.

BURLET (Seigneurs de), branche de la maison de Lattier (Dauphiné).

BURLET (Claude), médecin, membre de l'Académie des sciences (1699), né à Bourges en 1664, mort le 10 août 1731.

BURNECOURT (Seigneurs de), de la famille de Vassart (Barrois).

BURNIQUEL (Vicomtes de), branche de la maison de Comminges.

BURNONIS MONS, Bourmont (Haute-Marne).

BURNOUF (Jean-Louis), philologue, né à Urville (Manche) le 14 septembre 1755, mort le 8 mai 1844. Il fut successivement professeur de rhétorique au lycée impérial, maître de conférences à l'École normale, professeur d'éloquence latine au Collége de France (1817), inspecteur de l'Académie de Paris (1826), inspecteur général des études (1830), membre de l'Académie des inscriptions et (1836) bibliothécaire de l'Université. — *Méthode pour étudier la langue grecque*, 1814, ouvrage qui, malgré ses défauts, resta jusque dans ces derniers temps obligatoire dans l'enseignement des colléges; une édition de Salluste dans la collection Lemaire; des traductions de divers écrits de Cicéron et des œuvres de Tacite (1828-1833), et une *Méthode pour étudier la langue latine*. = Son fils, Eugène, célèbre orientaliste, né à Paris le 12 août 1801, y mourut le 28 mai 1852. Il se consacra d'abord à l'étude du droit et composa pour la licence une thèse, *De re judicata*, qui attira sur lui l'attention, mais il ne tarda pas, sous la direction de Chézy et d'Abel Rémusat, à se livrer complétement à l'étude des langues orientales. Dès 1826, il publiait avec Lassen un *Essai sur le Pali*, in-8°, qui fut suivi (1827) d'*Observations grammaticales*, et donnait en même temps au *Journal asiatique* et au *Journal des Savants* de nombreux articles sur le sanscrit. Ce fut dans le premier de ces recueils qu'il inséra une suite de mémoires où il faisait connaître au monde savant les résultats d'un immense travail qu'il avait entrepris sur les livres de Zoroastre, dont un manuscrit en langue inconnue avait été rapporté par Anquetil-Duperron et était conservé à la Bibliothèque royale. Un succès éclatant couronna les efforts de science et de sagacité par lesquels il parvint à retrouver la clef de la langue zende. En 1832, il remplaça à l'Académie des inscriptions Champollion le jeune, et au Collége de France, dans la chaire de sanscrit, M. de Chézy, enlevés tous deux par le choléra. En 1834 parut le premier volume des *Commentaires sur le Yaçna*, l'un des livres liturgiques des Perses, puis en 1836, in-4°, un *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes*, auxquels succédèrent le *Bhâgavata-Parana* ou histoire poétique de Krichna (texte sanscrit et traduction française, t. I, 1840, t. II, 1844), et en 1845 l'*Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, 2 vol. in-4°. Il imprimait un des livres canoniques les plus importants des bouddhistes indiens, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'enleva sitôt à la science. Quinze jours avant sa mort, l'Académie des inscriptions l'avait élu secrétaire perpétuel. L'ouvrage qu'il préparait parut à la fin de 1852 sous le titre de : *le Lotus de la bonne foi, traduit du sanscrit, accompagné d'un commentaire et de 21 mémoires relatifs au Bouddhisme*, in-4°. L'index était dû à M. Théod. Pavie. Citons encore *l'Inde française*, ou *collection de dessins lithographiés*, publiée par MM. Géringer et Chabrelie, avec un texte explicatif par E. Burnouf, 1827-35, 2 vol. in-fol.

BURON (Seigneurs de), de la maison de Gironde (Auvergne). = — (Seigneurs de), de la famille de Huteau (Bretagne). = — (Seigneurs de), de la famille de Moges (Normandie).

BURSAY (N. de), artiste et auteur dramatique, mort en 1802. = Sa femme, Aurore, alla fonder (1805) un théâtre à Brunswick, et a composé différentes pièces.

BURTHECOURT (Seigneurs de), de la maison d'Hoffelize (Lorraine).

BURTIN (Paul-Denis), littérateur, né à Aix (Provence) en 1664, mort en juin 1755.

BURY, terre et seigneurie du Blaisois (Loir-et-Cher). Érigée en baronnie par lettres de juillet 1566, en faveur de Claude Robertet, baron d'Alluye, et par lettres de février 1634, en comté, en faveur de Charles de Rostaing, elle prit à cette dernière date le nom de Rostaing.

BURY (Bernard de), compositeur, surintendant de la musique de Louis XV, né à Versailles en 1720, mort vers 1780.

BURY (Richard de), écrivain, né à Paris en 1730, mort en 1794.

BUS ou **BUXI**, famille de Provence originaire de Côme. D'elle sont sortis les seigneurs de Gromelles, de Villemareuil, et César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine chrétienne (1592), né à Cavaillon le 3 février 1544, mort à Avignon le 15 avril 1607. Il avait aussi fondé une congrégation de *Filles de la Doctrine chrétienne* ou *Urselines*, qui subsista jusqu'à la Révolution. — On a de lui : *Instructions*, 1666, 5 vol. in-12. = Balthasar, son neveu, jésuite, écrivain ascétique, né en 1587, mort le 21 décembre 1657.

BUS (Seigneurs de), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

BUSANCY. Voy. Buzancy.

BUSETUM, Buzet.

BUSSACIUM, Boussac.

BUSSCHE ou **BUSCHE** (Alexandre van der), dit le *Sylvain*, écrivain de la seconde moitié du xvi° siècle. — *Le premier livre des procès tragiques*, 1575, in-16; *Epitome de cent histoires tragiques*, Paris, 1581, in-8°; *Poëmes et anagrammes*, 1576, in-4°; *Recueil des dames*, 1581, in-16; *Cinquante énigmes françoises*, 1582, in-8°. Tous ces ouvrages sont fort rares.

BUSSERADE, famille du Brabant d'où est sorti Paul de Busserade, seigneur de Cepy ou Chepy, maître de l'artillerie de 1494 à 1512. De lui sont descendus les seigneurs d'Argoules et de la Motte. Armes : *pattées d'or et de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

BUSSET, terre et seigneurie d'Auvergne (Allier) qui, après avoir appartenu aux seigneurs de Vichy et de Tourzel, passa à Pierre de Bourbon, dit le *bâtard de Liége*, fils naturel de Louis de Bourbon, évêque de Liége, cinquième enfant de Charles Ier, duc de Bourbon. Ses descendants en prirent le nom de Bourbon-Busset, et de cette branche bâtarde sortirent les seigneurs de Puyagut, de la Mothe-Feuilly, du Montet, de Chalus, de la Poivrière et de Vezigneux. La terre de Busset fut érigée en comté vers 1558, en faveur de Charles de Bourbon, petit-fils de Pierre.

BUSSET (Pierre-Louis de), général de l'armée de Condé, né à Rueil, près Paris, le 12 mars 1736, mort vers 1820.

BUSSIÈRE (La), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Berry, diocèse de Bourges. = —, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse d'Autun, fondée en 1130.

BUSSIÈRE (La), terre et seigneurie du Gâtinais (Loiret), érigée en marquisat par lettres de novembre 1679, en faveur de Charles du Tillet.

BUSSIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Coeffier-Ruzé. = — (Seigneurs de la), de la famille de Retz (Gévaudan). = — (Seigneurs de la), de la famille du Tillet.

BUSSIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Choiseul.

BUSSIÈRES (Jean de), jésuite, poëte latin et français, historien, né à Villefranche, près de Lyon, en 1607, mort le 26 octobre 1679.

BUSSIERRE (Le vicomte Théodore RENOUARD de), voyageur et écrivain, né en 1802, mort au château de Reichshoffen le 21 janvier 1865. Il était protestant et se convertit au catholicisme. — *Lettres sur l'Orient*, 1829, 2 vol. in-8°; *Voyage en Sicile*, 1836, in-8°; *Les sept basiliques de Rome*, 1845, 2 vol. in-8°.

BUSSIGNAC (Pierre de), troubadour, vivait à la fin du XIIe siècle. Deux de ses sirventes ont été publiés par Raynouard.

BUSSON (Julien), médecin de la duchesse du Maine, puis du comte d'Artois, né à Dinant (Bretagne) en 1717, mort le 7 janvier 1781.

BUSSON-DESCARS (Pierre), ingénieur des ponts et chaussées, né à Baugé le 24 octobre 1764, mort en 1825.

BUSSY (Seigneurs de), branche de la maison de Rabutin (Bourgogne). A cette branche appartenait Roger DE RABUTIN, comte de Bussy, né à Épiry, dans le Nivernais, le 3 avril 1618, mort à Autun le 9 avril 1693. Troisième fils de Léonor de Rabutin, il fit sa première campagne à seize ans en Lorraine, sous le maréchal de la Force, devint, par la démission de son père, mestre de camp d'infanterie, et fut emprisonné cinq mois à la Bastille (1641) pour expier les désordres auxquels s'était livré son régiment. Lieutenant de la compagnie de chevau-légers de Condé, sous les yeux duquel il se distingua au siége de Mardick et qu'il suivit au siége de Lérida, il enleva une riche veuve, Mme de Miramion, qu'il voulait épouser et qu'il fut bientôt obligé de relâcher. Lieutenant du roi en Nivernais par la mort de son père (1645), il se joignit à Condé dans la première Fronde, mais lorsque éclata la seconde, il servit fidèlement la cause royale. En 1653, il acheta, moyennant 90000 écus, la charge de mestre de camp général de la cavalerie légère, fut nommé lieutenant général (1654) et prit une part glorieuse à la bataille des Dunes. Malheureusement, la violence de son caractère, sa vanité, son humeur satirique, ses chansons qui n'épargnaient presque personne, lui avaient attiré de nombreux ennemis. Exilé de la cour pour une orgie faite pendant la semaine sainte (1659), il ne put y reparaître que l'année suivante. Cinq ans après, la publicité donnée, à son insu, à un piquant et mordant écrit, l'*Histoire amoureuse des Gaules*, souleva contre lui de telles clameurs que le roi le fit arrêter et conduire à la Bastille (avril 1665). Au mois d'août de l'année suivante, il obtint la permission de se retirer dans ses terres de Bourgogne où, malgré ses supplications incessantes, il resta exilé pendant dix-sept ans. C'est à cet exil si prolongé que Bussy doit la gloire littéraire, gloire méritée qui s'attache à son nom. Il écrivit ses mémoires et recueillit soigneusement la correspondance (lettres et réponses) qu'il avait entretenue pendant cette période avec plus de 150 personnes. A leur tête se place sa cousine germaine, l'illustre Sévigné, qu'il avait vivement offensée en traçant d'elle, dans l'*Histoire amoureuse*, un portrait plein de perfidie et de vérité qu'elle fut longtemps à lui pardonner. Ce fut en 1697, quatre ans après la mort de Bussy, que parut la première édition de ses *Lettres* (4 vol. in-12). Le succès en fut tel qu'en quarante ans il s'en fit au moins quatorze éditions, toutes tronquées et défigurées. La seule édition complète en a été donnée en 1857 dans la bibliothèque Charpentier, 6 vol. in-18. Les *Mémoires* avaient paru avant les *Lettres* (1696, 2 vol. in-4° et 3 vol. in-12); une édition revue sur les manuscrits a été donnée, 1857, 2 vol. in-18; on y a joint l'*Histoire amoureuse*, le chef-d'œuvre du genre, qui avait été depuis 1665 réimprimée un très-grand nombre de fois, et, en dernier lieu, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, par M. Boiteau. On a encore de Bussy un *Discours à ses enfants*, 1694, in-12, et quelques écrits donnés dans diverses éditions de ses œuvres. Son *Histoire généalogique de la maison de Rabutin* a été publiée, 1867, in-8°, par H. Beaune. Ses chansons et ses vers, restés pour la plupart inédits, se trouvent en manuscrit dans plusieurs bibliothèques. Bussy avait été élu membre de l'Académie française en 1665. = Son fils, Michel-Roger-Celse DE BUSSY-RABUTIN, évêque de Luçon (1724), membre de l'Académie française, né vers 1664, mort le 3 novembre 1736. = Louise-Françoise DE BUSSY-RABUTIN, sœur du précédent, morte en 1716. Elle épousa d'abord le marquis de Coligny, et devenue bientôt veuve, se remaria secrètement à Henri-François, comte de la Rivière. Ce mariage donna lieu à un scandaleux procès suscité par Bussy, qui préféra le déshonneur public de sa fille à une mésalliance. On a d'elle : *Abrégé de la vie de saint François de Sales*, 1699, in-12; *la Vie de Mme de Chantal*, 1776, in-12.

BUSSY (Seigneurs du), de la maison de la Baume-Montrevel. = — (Barons de), branche de la maison de Neuchèse.

BUSSY (Philippine-Louise de), femme de lettres, née à Paris le 19 avril 1719. — *La Méprise du mort qui se croit vivant*, 1776, in-12; ouvrage extravagant et rare, où l'auteur prétend que nous ne sommes point en vie.

BUSSY-ALBIEUX, terre et seigneurie du Forez (Loire) avec titre de comté, qui appartint successivement aux maisons de Bourbon, de Beauvais et d'Urfé.

BUSSY-CASTELNAU (Charles-Joseph PATISSIER, marquis de), célèbre par ses exploits dans l'Inde, né à Bucy près de Soissons en 1718, mort à Pondichéry en janvier 1785. Il passa de bonne heure dans l'Inde où il servit avec la plus grande distinction, et de 1751 à 1758 commanda en chef les troupes françaises du Decan. Nommé brigadier (1758), il fut fait maréchal de camp (1765), et, lors de la guerre d'Amérique, fut nommé lieutenant général et commandant en chef des forces de la France dans les pays situés au delà du cap de Bonne-Espérance, et seconda avec bonheur les opérations navales du bailli de Suffren. Impliqué dans l'odieux procès du général de Lally, il publia à cette occasion un *Mémoire à consulter*, 1766, in-4°. = Son frère Bouchard DE BUSSY, lieutenant-colonel tué à la bataille de Hastembeck en juillet 1757, à 32 ans, a laissé une traduction de la *Tactique d'Élien*, 2 vol. in-12.

BUSSY D'AMBOISE (Louis de CLERMONT de). Il se rendit célèbre par ses duels et ses aventures amoureuses. A la Saint-Barthélemy il assassina un de ses parents avec lequel il était en procès, s'attacha à François d'Alençon, et nommé par lui commandant du château d'Angers, commit des iniquités sans nombre. Il périt assassiné, le 19 août 1579, au château de Coustancière, par le comte de Montsoreau, avec la femme duquel il entretenait des relations adultères. On a de lui des lettres dans la collection Godefroy, portefeuille n° 259 (Bibliothèque de l'Institut) et

dans le fonds Dupuy, n° 110 (Bibliothèque impériale).

BUSSY-LE-CHÂTEL, terre et seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat par lettres de janvier 1699, en faveur de J. B. d'Arnolet de Lochefontaine.

BUSSY LE CLERC (Jean), ligueur, mort à Bruxelles vers 1635. Maître d'armes, puis procureur au parlement de Paris, il devint pendant la Ligue l'un des chefs de la faction des *Seize*, et fut nommé par le duc de Guise gouverneur de la Bastille. Après le meurtre de Brisson, de Larcher, de Tardif et de Duru par les Seize, Bussy, qui avait joué un rôle actif dans cette sanglante tragédie, ne put racheter sa vie qu'en rendant la Bastille au duc de Mayenne. Il se retira alors en Flandre où il mourut dans la misère.

BUSSY-SUR-AISNE (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

BUT (Seigneurs du), de la famille de Testard (Périgord).

BUTEL-DUMONT (Georges-Marie), publiciste, né à Paris le 28 octobre 1725, mort à la fin du XVIIIe siècle.

BUTEO (Jean), chanoine de Saint-Antoine, savant géomètre, né à Charpey (Drôme) en 1492, mort à Canar (Drôme) en 1572. — *Opera geometrica et juris civilis*, Lyon, 1554, in-fol.; *Logistica*, 1559, in-12 : on y trouve l'un des plus anciens traités d'algèbre écrits en France ; *De quadratura circuli*, Lyon, 1559, in-8°; *De Arithmetica*, Lyon, 1559, in-8°. Ces ouvrages sont fort rares. Son vrai nom était *Borel* ou *Bourel* qu'il latinisa en celui de *Buteo*.

BUTÉRY en Beaujolais (Loire), couvent de Bénédictins, diocèse de Lyon.

BUTET *de la Sarthe* (Pierre-Roland-François), grammairien, né à Ruffé (Maine) en 1759, mort à Paris en 1825.

BUTIER (Seigneurs de), branche de la maison de Scey (Franche-Comté).

BUTIGNOT (Jean-Marguerite), poëte, né à Lyon vers 1780, mort au Sénégal en octobre 1830.

BUTRET (*N.* baron de), horticulteur, mort à Strasbourg en 1805. Il émigra lors de la Révolution, et devint directeur des jardins de l'électeur palatin. — *Taille raisonnée des arbres fruitiers*, 1794, in-8°, souvent réimprimé.

BUTTAFUOCO (Matthieu), homme politique, né en 1730 à Vescovato (Corse), mort au commencement du siècle. Major du régiment Royal-Italien (1764), il contribua puissamment à la réunion de la Corse à la France, et devint successivement colonel du régiment Royal-Corse, inspecteur général du provincial corse et maréchal de camp (1787). Élu député de la noblesse de la Corse aux états généraux, il s'y montra entièrement dévoué à la cour, ce qui lui attira (1791) de la part du jeune Bonaparte, alors lieutenant d'artillerie, une lettre qui fut imprimée à Dôle, et qui est d'une violence extrême. Il émigra (1791) et ne reparut que pour accompagner les troupes anglaises envahissant la Corse.

BUTTEL (Albert-Louis-Emmanuel), président au conseil d'Artois, né à Arras, mort en 1758. — *Notice de l'état ancien et moderne de l'Artois*, 1748, in-12.

BUTTERFIELD (*N.*), ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques, né en 1635, mort à Paris le 28 mai 1724. — *Niveau d'une nouvelle construction*, 1677; *Odomètre nouveau*, 1681, in-12.

BUTTET (Marc-Claude de), poëte, né à Chambéry dans la première moitié du XVIe siècle. — *L'Amalthée*, 1575, in-8°, rare; deux *Livres* de vers, 1561, in-8°.

BUTTET (Marc-Antoine de), avocat au sénat de Chambéry, vivait au commencement du XVIIe siècle. — *Le Cavalier de Savoie*, Chambéry, 1605, in-8°, plusieurs fois réimprimé ; *Le Fléau de l'Aristocratie genevoise*, Chambéry, 1606, in-8°.

BUTULUS DE SOLO (Gérard), médecin du XIVe siècle, professeur et chancelier à la faculté de Montpellier.

BUTZBACH, petite ville de la Hesse-Darmstadt où, le 9 juillet 1796, les Français battirent les Autrichiens.

BUXERA, Bussière.

BUXERIUS. Voy. BOISSIÈRE.

BUXIACUM, Saint-Longis (Sarthe).

BUXIÈRES D'AILLAC (Seigneurs de), de la famille de Le Roy (Berry).

BUXO (S. Joannes de). Voy. BOISSET.

BUY DE MORNAS (Claude), géographe du roi et des enfants de France, né à Lyon, mort à Paris en 1783.

BUYER (Barthélemy), imprimeur, vivait dans la seconde moitié du XVe siècle. Il appela à Lyon l'imprimeur Guillaume Regis (ou Leroi) qu'il établit dans sa maison. De leurs presses sont sortis la *Légende dorée* (1476) et le *Speculum vitæ humanæ* (1477).

BUYNAND *des Échelles* (Jean-François-Anne), imprimeur et écrivain, né aux Échelles (Rhône), le 16 novembre 1773, mort le 26 novembre 1811.

BUYS (Guillaume du), poëte, né à Cahors dans la première moitié du XVIe siècle. — *L'Oreille du prince*, 1582, in-8°, 1583, in-12, rare.

BUYSTRE (Philippe de), sculpteur, né à Anvers en 1595, mort le 15 mars 1668. Il fut reçu le 2 septembre 1651 à l'Académie de peinture où il devint professeur. Le musée et les jardins de Versailles possèdent de lui plusieurs statues.

BUVETTE. Les buvettes ou buffets avaient été établis auprès des cours de justice, parce que les devoirs de leurs charges appelant les magistrats au palais, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, plusieurs d'entre eux pouvaient se trouver incommodés d'un jeûne prolongé. Toutefois il n'y en eut d'abord au parlement de Paris que pour la Tournelle et la grand'chambre. Les enquêtes ne fondèrent la leur qu'en 1524. Nos assemblées et nos chambres ont imité nos anciens parlements, à cet égard.

BUZANÇAIS, *Buzentiacum* (Indre), ville du Berry dont la seigneurie possédée au XIIe siècle par la maison de Prie, fut acquise au XVIe par l'amiral Chabot en faveur de qui elle fut érigée en comté par lettres de novembre 1533. Elle passa ensuite dans la maison de Saulx-Tavannes et dans celle de Beauvillier.

— En novembre 1412 fut signé à Buzançais, par les Armagnacs, un traité onéreux par lequel ils obtinrent la retraite d'auxiliaires anglais commandés par le duc de Clarence, qui leur étaient envoyés en exécution du traité signé à Bourges le 18 mai précédent. — Voy. BOURGES.

BUZANCY, terre et seigneurie de Champagne (Ardennes), érigée en marquisat par lettres de septembre 1658 en faveur de Nicolas d'Anglure, comte de Bourlemont. Elle passa ensuite dans la maison de Châtenet.

BUZAY, abbaye de Bretagne (Loire-Inférieure) de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Rennes, fondée en 1135.

BUZENTIACUM, Buzançais (Indre).

BUZENVAL (Paul CHOART de), diplomate, mort à La Haye en 1607. Il fut ambassadeur de Henri IV près d'Élisabeth, puis en Hollande où il mourut. = Son petit-neveu Nicolas CHOART de BUZENVAL, né à Paris le 25 juillet 1611, mort le 21 juillet 1679. Après avoir été successivement con-

seiller au parlement de Bretagne, maître des requêtes au grand Conseil, conseiller d'État, ambassadeur en Suisse, il se fit prêtre et fut nommé (1651) évêque de Beauvais. Il fut l'un des quatre évêques de France qui refusèrent de signer le formulaire d'Alexandre VII et chassa les jésuites de son diocèse qu'il remplit d'institutions pieuses et charitables.

BUZIET (Seigneurs de), branche de la maison de Rivière (Bigorre).

BUZOT (François-Nicolas-Léonard), célèbre conventionnel, né à Évreux le 1er mars 1760, mort près de Saint-Émilion (Gironde) en juin 1794. Député aux états généraux où il se fit remarquer par l'énergie de ses sentiments républicains, il devint ensuite président du tribunal criminel de l'Eure, puis fut envoyé à la Convention où il se rangea du côté des Girondins. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, l'appel au peuple et le sursis. Proscrit au 31 mai, il se rendit en Normandie où il essaya en vain d'organiser une résistance armée à la Convention. Forcé de s'enfuir, il gagna la Gironde, et se tint pendant quelque temps caché avec Péthion à Saint-Émilion; mais, craignant de compromettre celui qui leur avait donné un asile, ils le quittèrent une nuit, et, par une méprise fatale, se croyant sur le point de tomber entre les mains de leurs ennemis, ils se donnèrent la mort.— On a de lui des *Mémoires sur la Révolution française*, édités en 1823, in-8°, par Guadet. Les lettres que lui écrivit Mme Roland ont été publiées par M. Dauban, 1864, in-8°.

BYRRA, la Berre, rivière qui se jette dans l'étang de Sigean (Aude).

C

C. Cette lettre était anciennement la marque de l'hôtel des Monnaies établi d'abord à Saint-Lô, puis transféré à Caen. Le C double était la marque de l'hôtel des Monnaies de Besançon.

C (Mme), pseudonyme de Mme du Noyer.

C... DE S.-M., pseudonyme de Serieys.

CABALLICUS AGER, Le Chablais.

CABANES (Guigne ou Guigo de), troubadour provençal du XIIIe siècle Il reste de lui quatre *tensons* publiés par Raynouard.

CABANES, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Savournin et de Viers. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

CABANES (Seigneurs de), branche de la maison de Boniface (Provence). = — (Seigneurs de), de la famille provençale de Gérente. = — (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence). = — (Seigneurs de), de la maison de Roland ou des Rolands (Provence). = — (Seigneurs de), de la maison de Simiane (Provence).

CABANES (Les), localité située dans la commune de Fitou (Aude). Le 11 janvier 1537 des trêves jusqu'au 1er juin suivant y furent conclues pour tous leurs États entre François Ier et Charles-Quint. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

CABANIAL (Seigneurs de), de la maison de Rigaud (Languedoc).

CABANIS (Jean Baptiste de SALAGNAC), agronome, né à Issoudun en 1723, mort en 1786. — *Essai sur la greffe*, 1764, in-8°. = Son fils, PIERRE-JEAN-GEORGES, célèbre physiologiste et philosophe, né à Cosnac (Charente-Inférieure) le 5 juin 1757, mort à Rueil (Seine-et-Oise) le 5 mai 1808. Après avoir voyagé en Pologne (1773), il se livra à l'étude de la médecine, fut introduit par Turgot dans la brillante société de Mme Helvétius, et fut le médecin et l'ami de Mirabeau qu'il soigna dans sa dernière maladie. Professeur d'hygiène à l'École centrale et de clinique à l'École de médecine (1795), il devint membre du conseil des Cinq-Cents, de l'Institut, puis du Sénat. — *Journal de la vie et de la mort de Mirabeau*, 1791, in-8°; *Du degré de certitude en médecine*, 1797, in-8°; *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1797-1799, dans les mémoires de l'Institut, réimprimé plusieurs fois, 1802, 1803 et 1825. Dans cet ouvrage qui eut un grand succès et qui a fait la réputation de son auteur, Cabanis, partant des doctrines sensualistes de Condillac et se servant habilement de ses observations physiologiques, professe le matérialisme le plus complet. Pour lui l'âme n'est pas un être, mais une faculté; et le cerveau est un organe destiné à produire la pensée, de même que l'estomac et les intestins à opérer la digestion. Plus tard il modifia profondément ses théories, et l'on voit par sa *Lettre à Fauriel sur les causes premières* (publiée seize ans après sa mort, 1824, in-8°), qu'il arriva à admettre l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. — Les *Œuvres complètes et inédites* de Cabanis ont été publiées par Thurot, 1823-1825, 5 vol. in-8°.

CABANIS-JONVAL (Pierre), écrivain, né à Alais vers 1725, mort à Bruxelles en 1780.

CABARRUS (François, comte de), célèbre financier, né à Bayonne en 1752, mort le 27 avril 1810. Il s'établit de bonne heure en Espagne, où sa capacité le fit consulter par le gouvernement qui, d'après ses idées, créa un papier monnaie et la *Banque de Saint-Charles* (1782). Accusé de malversations après la mort de Charles III, il fut jeté en prison (1790) et au bout de deux ans en sortit pour être envoyé au congrès de Rastadt puis en Hollande. Il fut quelque temps ministre des finances sous le roi Joseph. = Sa fille s'est rendue célèbre sous le nom de Mme Tallien (voy. ce nom).

CABASSET, casque rond, à bords larges et abaissés, porté surtout par les gens de pied au XVIe siècle.

CABASSOLE (Seigneurs de), de la famille de Séguin (Comté-Venaissin).

CABASSOLE (Philippe de), cardinal, homme d'État, né en 1305 à Cavaillon, mort à Pérouse le 26 août 1372. Évêque de Cavaillon (1334), il se lia avec Pétrarque qui lui dédia son traité *de la Vie solitaire*, puis appelé à Naples (1343) où la reine Jeanne le fit son grand-chancelier, il fut chargé de diverses missions en France et en Allemagne par Clément VI qui le nomma patriarche titulaire de Jérusalem (1361), évêque de Marseille (1366), cardinal (1368) et légat à Pérouse.

CABASSUT (Jean), oratorien, écrivain ecclésiastique, né à Aix en 1604, mort en 1685.

CABELIUM, CABELIA, CABLIACUM, Chablis (Yonne).

CABELLICI. Vers la fin du IVe siècle la *civitas Cabellicorum* formait la cinquième des sept cités dont se composait la Viennoise Seconde. Elle avait pour population principale les *Cavares* dont une partie avait pris le nom de la colonie romaine qui lui servait de chef-lieu.

CABELLIO-CAVARRORUM, Cavaillon (Vaucluse).

CABESTAING (Guillaume de), troubadour du XIIIe siècle, né en Roussillon ou en Provence. Il est célèbre par la fin tragique que lui prête la

légende. Ayant adressé des vers à la femme de son seigneur, celui-ci l'assassina, lui arracha le foie et le fit manger à sa femme, qui se tua de désespoir. On a raconté la même chose de Gabrielle de Vergy et de la comtesse d'Astorgas, etc. Plusieurs des poésies de Cabestaing sont insérées dans le recueil de Raynouard.

CABET (Étienne), célèbre chef de communistes, né à Dijon le 2 janvier 1788, mort à Saint-Louis (Missouri) le 9 novembre 1856. Fils d'un tonnelier, il reçut une éducation libérale, et fut sous la Restauration avocat à Dijon, puis à Paris. Après la révolution de 1830, il devint procureur-général en Corse, mais ses attaques contre le gouvernement qui l'avait nommé le firent destituer (31 mai 1831). Six semaines après il était élu député par le deuxième collége de l'arrondissement de Dijon. Il publia alors une foule de pamphlets, une *Histoire de la Révolution de* 1830, et un journal *Le Populaire*. Condamné (1834) à deux ans de prison pour offense envers le roi, il passa en Angleterre où il conçut, d'après un ouvrage anglais, le projet d'une société communiste dont il posa le plan d'abord dans *douze Lettres d'un communiste à un réformiste*, puis dans son *Voyage en Icarie* (1842), souvent réimprimé. Pour réaliser son utopie il acheta des terrains considérables au Texas (1847) et réunit 150 *Icariens* qui, d'après un traité, le reconnurent pour chef absolu et devaient se dépouiller au profit de la communauté de tout ce qu'ils possédaient. Une première expédition d'émigrants eut lieu le 2 février 1848 ; elle échoua complétement, et les plaintes furent si vives que Cabet fut poursuivi deux fois pour délit d'escroquerie et deux fois remis en liberté. Lors des événements de 1848, il s'opposa autant qu'il le put aux émeutes, et à la fin de l'année partit pour le Texas, où sa communauté s'était divisée en deux camps. La majorité se rallia à Cabet et alla habiter avec lui la ville de Nauvoo que les Mormons venaient d'abandonner. Pendant son absence il avait été condamné à Paris (30 septembre 1849) à deux ans de prison pour escroquerie. Il revint purger sa contumace, comparut devant la Cour d'appel le 23 juillet 1851, plaida lui-même sa cause pendant quatre heures et apporta à l'appui de la pureté de ses intentions et de la probité de sa vie entière des preuves si manifestes qu'après trois jours de débats il fut honorablement acquitté. Il retourna alors en Amérique. — *Histoire de la Révolution de* 1789; 1840, 4 vol. in-8°.

CABIAC (Claude de BANNE, seigneur de), théologien, né à Nîmes en 1578, y mourut vers 1658. Calviniste, il se convertit au catholicisme.

CABILLONUM, Châlon-sur-Saône.

CABINET NOIR. On désignait ainsi le bureau secret où l'on violait le secret des lettres par l'ordre et pour le profit du gouvernement. Il existait depuis Louis XIV, et cessa probablement d'exister, mais momentanément, à la fin du règne de Louis XVI et sous la république. En plein exercice sous l'Empire et pendant la Restauration, il ne fut définitivement supprimé que le 31 janvier 1828, un mois après la chute de M. de Villèle, sur l'ordre du nouveau ministre des finances. Ce bureau dont l'existence, niée sans cesse par les ministres, avait soulevé dans les dernières années les plaintes les plus vives, se tenait dans une salle basse de l'Hôtel des Postes où des issues secrètes permettaient de sortir ou d'entrer sans être remarqué. Les employés étaient au nombre de 32. « L'habileté spéciale, nécessaire à leurs fonctions, dit M. de Vaulabelle, constituait le privilége de quelques familles; les fils succédaient aux pères; et leurs traitements, en général assez élevés, montaient par mois à une somme totale de 30 000 fr. prélevée sur les fonds de la police. »

CABINETS DU ROI. Quoiqu'il y eût dans le palais du roi plusieurs cabinets qui portassent ce nom, on désignait le plus ordinairement ainsi le cabinet des affaires et des dépêches. Les officiers qui en dépendaient étaient deux *huissiers* appointés à 1260 livres; quatre *secrétaires* à 9250 livres et onze *courriers*. = Au *cabinet des livres* étaient attachés un *bibliothécaire* et un *garde*, un *imprimeur*, un *relieur*, un *garde des plans*, deux *lecteurs*, divers *interprètes* et *historiographes*. — Sous le nom de *Cabinet du roi* on désigne une collection d'estampes exécutées par ordre de Louis XIV et qui forment 23 vol. in-fol. (Voy. le *Manuel du libraire* de Brunet, art. *Cabinet*.)

CABIOMAGUM, Cabagnac (Lauraguais).

CABISSOL (Guillaume-Balthasar), antiquaire, né à Rouen en 1749, mort à Jumièges le 26 mai 1820.

CABOCHE, CABOCHIENS. Lorsque le 14 juillet 1411 la guerre eut éclaté de nouveau entre les Armagnacs et les Bourguignons, le gouverneur de Paris, Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, souleva en faveur du duc de Bourgogne le peuple, et particulièrement les bouchers qui formaient la plus ancienne et la plus puissante corporation de la ville (Voy. BOUCHERS). A la tête du bas-peuple se trouva entre autres Jean-Simonnet Caboche, écorcheur de bêtes à la boucherie de l'Hôtel-Dieu. La paix d'Auxerre (22 août 1412) suspendit pour quelque temps les hostilités, mais les troubles ne tardèrent pas à recommencer et le duc de Bourgogne revenu à Paris déchaîna la populace contre les Armagnacs et la bourgeoisie. Les plus grands seigneurs de la cour furent arrêtés dans le palais même du dauphin, et parmi eux le duc de Bar, cousin du roi; plus tard (18 mai 1413) Louis de Bavière, frère de la reine Isabeau, et quinze dames de la suite de celle-ci subirent le même sort. Une commission de douze juges fut instituée et envoya au supplice divers personnages, entre autres le prévôt de Paris Pierre des Essarts. Mais le 4 du mois d'août les bourgeois las de la tyrannie des chefs de la faction des bouchers auxquels on donnait le nom de *Cabochiens*, prirent les armes et sans aucun combat se rendirent complétement maîtres de la ville. Caboche et les principaux chefs de son parti parvinrent à s'enfuir et le 18 septembre furent déclarés coupables de lèse-majesté et bannis du royaume. Mais on le vit reparaître lors des affreux massacres qui eurent lieu en juin 1418 à Paris retombé sous la domination des Bourguignons. (Voy. ARMAGNACS.)

CABOT (Vincent), jurisconsulte, né vers la moitié du XVIe siècle, à Toulouse où il est mort en 1621.

CABRE, famille de Provence, originaire d'Italie. D'elle sont sortis les seigneurs de Roquevaire. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Thomassin.

CABREIROLLES (Seigneurs de), de la maison de Monts (Languedoc).

CABRERA, îlot désert, à 4 lieues S. de Majorque et qui fut après la capitulation de Baylen le lieu où l'on déporta les soldats français prisonniers. Les malheureux dont nos revers augmentaient sans cesse le nombre et qu'on y entassa par milliers y endurèrent des souffrances inouïes; aussi leur nombre était-il réduit à quelques centaines quand la fin de la guerre les rendit à la liberté.

CABRÈRES (Seigneurs et comtes de), branche de la maison de Gontaut.

CABRIÈRES, bourg du Comté-Venaissin (Vaucluse), à 12 kilom. de Cavaillon et à 24 d'Avignon.

Son territoire et celui de Mérindol à 32 kilom. d'Apt étaient habités depuis le XIIIe siècle par des Vaudois, descendant des hérétiques du XIIe siècle réfugiés d'abord dans les plus hautes montagnes du marquisat de Saluces et qui avaient conservé la religion de leurs pères. Ils vivaient tranquilles et s'étaient enrichis par leur industrie et leur travail quand le parlement de Provence rendit le 18 novembre 1540 un arrêt qui condamnait les pères de famille au feu, les femmes et les enfants à l'esclavage, ordonnait la confiscation de leurs biens et la démolition de leurs maisons. L'exécution de cet arrêt fut suspendue pendant plusieurs années; mais après avoir résisté longtemps, François Ier, cédant aux instances réitérées des prélats et des catholiques de Provence, la permit enfin le 1er janvier 1545. Les préparatifs contre les Vaudois furent faits avec un grand secret par le président du parlement d'Aix, J. Meinier d'Oppède, qui le 13 avril partit avec le baron de la Garde, le célèbre marin, à la tête de troupes; et le lendemain commença contre les malheureux hérétiques une affreuse guerre d'extermination. Cabrières, Mérindol et vingt-deux villages furent brûlés, la population mâle massacrée ou envoyée aux galères, et les femmes et les filles abandonnées à toutes les violences du soldat. Bien peu purent échapper à ces effroyables massacres que le roi approuva par une déclaration du 18 août. Toutefois ils avaient soulevé en France et à l'étranger une telle indignation que monté sur le trône, Henri II ne put s'empêcher de traduire leurs auteurs devant le parlement de Paris (1550). Après cinquante audiences Oppède et la Garde (qui avait été emprisonné trois ans) furent absous; seul, l'avocat général du parlement d'Aix, Guérin, accusé d'avoir falsifié quelques pièces, fut décapité.

CABRIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison d'Ancezune (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs de), de la famille de Guibert (Languedoc).

CABRIÈRES (Giraud de), troubadour du XIIIe siècle. On a de lui une pièce incomplète publiée par Raynouard.

CABRIEZ (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Cipriani.

CABRILLES (Seigneurs de), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

CABRIS (Seigneurs de), de la maison provençale de Grasse.

CABRISSEAU (Nicolas), théologien janséniste, né à Rethel le 1er octobre 1680, mort à Tours le 20 octobre 1750.

CABROL (Barthélemy), chirurgien, professeur d'anatomie à Montpellier, né à Gaillac (Languedoc) vers 1535, mort au commencement du XVIIe siècle.

CACABELOS, bourg de la province de Léon (Espagne) où le 3 janvier 1809 l'arrière-garde de l'armée anglaise commandée par Moore fut attaquée et battue par le général Merle. Le général A. Colbert y fut tué.

CACAULT (François), diplomate, littérateur, né à Nantes en 1742, mort à Clisson le 10 octobre 1805. Secrétaire d'ambassade à Naples sous M. de Talleyrand (1791), il ne tarda pas à le remplacer comme chargé d'affaires. Envoyé près du pape, il ne put se rendre à Rome où venait d'être assassiné Basseville; passa à Florence et détermina le grand-duc à abandonner la coalition. Il fut ensuite agent général en Italie, ministre à Gênes, et signa avec le général Bonaparte au traité de Tolentino. Nommé (1798) député au conseil des Cinq-Cents par le département de la Charente-Inférieure, il fit partie du Corps législatif, après le 18 brumaire, et en mars 1801 fut de nouveau envoyé à Rome pour y négocier le concordat. En avril 1804 il fut nommé sénateur. = Son frère PIERRE-RENÉ, peintre et graveur, élève de Vien, né à Nantes en 1744, mort à Clisson en 1810. — Figure académique (Musée de Nantes).

CACAULT (Jean-Baptiste, baron), général, né à Surgères le 2 septembre 1766, mort à Torgau le 30 septembre 1813.

CACHET (Christophe), médecin du duc de Lorraine, poète latin, né à Neuchâtel (Suisse) le 26 novembre 1572, mort à Nancy le 30 septembre 1624. = Son frère, PAUL, bénédictin de Saint-Vanne, né à Neufchâteau (Vosges), mort près de Toul le 17 septembre 1652. = JEAN, de la même famille, jésuite, écrivain ascétique, né à Neufchâteau (Vosges), mort à Pont-à-Mousson le 22 décembre 1633.

CACHIN (Joseph-Marie-François), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des travaux des ports militaires, né à Castres, le 2 octobre 1757, mort à Paris le 20 février 1825.

CACQUERAY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Folie en Valois.

CACURAS (Seigneurs de), de la maison de Paisnel (Normandie.)

CADAQUÈS, ville maritime de Catalogne prise par les Français après un siége de quelques jours le 28 mai 1655.

CADARTZ (Odilon ou Ozilz de), troubadour du XIIIe siècle.

CADASTRE. La Gaule, comme le reste de l'empire, avait été cadastrée par les Romains. Les Mérovingiens et plus tard Charlemagne essayèrent inutilement d'opérer un nouveau recensement des terres. En 1115, Louis VI rendit une ordonnance par laquelle, à la requête d'Amédée Leiguesin, bourgeois de Paris, il le commettait pour arpenter et mesurer toutes les terres du royaume. Nous ne savons quelle suite fut donnée à ce projet, que Charles VII tenta en vain de mettre à exécution. Ce fut seulement sous Colbert qu'il fut repris, et de 1666 à 1669, la généralité de Montauban fut cadastrée. L'opération, qui nécessitait de grandes dépenses, fut interrompue plus d'une fois par la guerre, mais au moment de la Révolution elle était terminée pour l'Alsace, l'Artois, la Bourgogne, le Dauphiné, la Flandre, la Guyenne, le Languedoc, la Provence et le Quercy. Un nouveau cadastre général fut décrété en principe par l'Assemblée constituante (1er décembre 1790) qui huit mois après (20 août 1791) en régla et vota les dépenses. Un nouveau vote fut émis par la Convention (21 mars 1793) et le travail commença, mais ne marcha qu'avec une extrême lenteur. Des modifications furent apportées sous le Consulat et dans les premières années de l'Empire au plan primitif auquel on fut obligé de revenir en 1808. L'opération se poursuivit alors avec plus ou moins d'activité, et ne fut complétement terminée que vers 1845.

CADÉAC (Pierre), compositeur, vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Motets*, Paris, 1544 et 1555, in-4°; et une *Messe*.

CADENAC, seigneurie du Quercy qui appartint d'abord au comté de Rodez, et après la confiscation du comté fut donnée par Louis XI à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui le céda à Galiot de Genouillac. Elle passa ensuite dans la maison de Crussol. = — (Seigneurs de), de la maison d'Esparbez.

CADENET, terre et seigneurie de Provence, érigée en vicomté en 1225 par Guillaume, comte de Forcalquier, en faveur de Bertrand de Cadenet. Elle passa ensuite aux maisons d'Oraison, d'Albert de Luynes et de Caderousse.

CADENET, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Tamerlet et de Lamanon. = — Autre maison provençale, d'où sont sortis les seigneurs d'Aiguières et de Lambesc.

CADENET (Élias), troubadour provençal, né vers 1150. On a de lui diverses pièces publiées par Raynouard =— (Antoinette), de Lambesc, femme poëte du XIII° siècle.

CADERACHE (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Valbelle.

CADEROUSSE, terre et seigneurie du Comté-Venaissin (Vaucluse), qui a donné son nom à une ancienne maison et a été érigée en duché par bulle du pape Alexandre VII, datée du 18 septembre 1663, en faveur de Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart.

CADET (Claude), médecin, né à Regnost (Aude), en 1695, mort à Paris le 10 février 1745.

CADET (Mme), peintre en émail, morte en 1801.

CADET DE METZ (Jean-Marcel), inspecteur des mines en Corse, écrivain, né à Metz le 4 septembre 1751, mort à Strasbourg en septembre 1835.

CADET-GASSICOURT (Louis-Claude), pharmacien, né à Paris en 1731, mort en 1799. Il fut pharmacien en chef des armées d'Allemagne et de Portugal, et membre de l'Académie des sciences. — On a de lui de nombreux mémoires de chimie. = Son frère, Antoine-Alexis-François CADET DE VAUX, chimiste, pharmacien, arboriculteur, né à Paris le 13 janvier 1743, mort le 29 juin 1828. Ce fut lui qui en 1777 fonda le *Journal de Paris*. Malgré ses nombreux travaux, il mourut pauvre, ayant donné en maintes occasions des preuves éclatantes de son désintéressement. On a de lui une foule d'écrits sur les sujets les plus variés. = Charles-Louis CADET-GASSICOURT, fils de Louis-Claude, pharmacien, publiciste, littérateur, né à Paris le 23 janvier 1769, mort le 21 novembre 1821. D'abord avocat, il se mêla à la politique active pendant la Révolution; après la journée du 13 vendémiaire où il marcha contre la Convention, il s'enfuit en Berry, fut condamné à mort par un conseil de guerre, et quelque temps après absous par le jury. Il rouvrit (1801) l'officine de son père et fit (1809) la campagne d'Autriche, comme premier pharmacien de l'Empereur. Sous la Restauration il fit beaucoup de politique; et l'année de sa mort il eut avec un médecin le Dr Mettemberg un procès ridicule qu'il perdit. Il a publié de nombreux écrits en tout genre.

CADETES, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains. Il habitait à ce qu'on croit le Bessin.

CADETS. En 1682, Louis XIV créa plusieurs compagnies de cadets-gentilshommes qui devaient être instruits et entretenus aux frais de l'État. En 1692, on n'y fut plus admis qu'en payant une pension de cinquante écus. Enfin elles furent supprimées en 1692. Une ordonnance de Louis XV en date du 12 décembre 1776 créa de nouveau six compagnies de cadets placées dans les citadelles de Cambrai, Metz, Strasbourg, Perpignan, Bayonne et Caen. Elles furent réduites à deux en 1729, puis à une qui fut licenciée en 1733. Le 25 mars 1776 Louis XVI institua un emploi de cadets-gentilshommes dans les régiments, et le 18 octobre 1777, une compagnie de cadets-gentilshommes auxquels, d'après un règlement du 11 janvier 1778, il devait être délivré des lettres de sous-lieutenant à l'âge de seize ans. Le 13 décembre 1779 des cadets-gentilshommes furent établis à l'île de Ré pour les colonies. Ces institutions disparurent à la Révolution.

CADETS DE LA CROIX. — Voy. CAMISARDS BLANCS.

CADIÈRE, monnaie d'or frappée par la reine Anne comme duchesse de Bretagne.

CADIÈRE (La). Voy. GIRARD (Le P.)

CADIX. Le 21 août 1640 une flotte française commandée par Armand de Maillé-Brézé rencontra près de Cadix la flotte espagnole des Indes et coula à fond ou brûla six galions. Le reste se réfugia dans le port de Cadix. — A la fin de mai 1809, Cadix qui avait reconnu le roi Joseph se souleva et une escadre française composée de cinq vaisseaux et une frégate qui étaient mouilles en rade fut forcée de se rendre aux insurgés. — Le 6 février 1810, le duc de Bellune commença le siége de Cadix où s'était retirée la junte insurrectionnelle. Le siége, qui finit par se changer en blocus, se prolongea avec des chances diverses jusqu'en août 1812 où les succès de Wellington forcèrent les Français d'abandonner leur entreprise. — Le 3 octobre 1823 après un court investissement les Français occupèrent Cadix où les Cortès retenaient prisonnier Ferdinand VII.

CADMUS DE MILET, pseudonyme du chevalier d'Arcq.

CADOC, célèbre chef de routiers que Philippe Auguste prit à sa solde et qui lui rendit de grands services. Il reçut en don des sommes considérables, des domaines et des châteaux, et, entre autres, le château de Gaillon; mais des actes de brigandage le firent emprisonner pendant plusieurs années, et il ne recouvra la liberté sous saint Louis qu'en faisant l'abandon de ses biens.

CADOLLE, maison de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Michel, de Tasques et de Montclus.

CADOMUM, CADOMUS, Caen.

CADORE, petite ville de la Lombardie-Vénitienne que Napoléon érigea en duché en faveur de Champagny. — Voy. CHAMPAGNY.

CADORET (Seigneurs de), de la famille de Doudart (Bretagne).

CADOT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Sebeville.

CADOT, pseudonyme du P. Janvier.

CADOUANE-GABRIAC, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Gabriac, de Saint-Andiol et de Saint-Paulet. — Voy. GABRIAC.

CADOUDAL (Georges) célèbre chef chouan, né le 1er janvier 1771 à Kerleano près d'Auray, mort sur l'échafaud à Paris, le 25 juin 1804. Lorsque l'insurrection vendéenne éclata, il alla rejoindre le corps de Stofflet (juin 1793) sous les ordres duquel il servit comme capitaine de cavalerie. Après la défaite des royalistes à Savenay (22 décembre) il passa dans le Morbihan qu'il cherchait à organiser quand il fut arrêté et transféré à Brest d'où il s'échappa au bout de quelques mois. Il rejoignit les insurgés du Morbihan, et après l'expédition de Quiberon, devint le chef le plus puissant et le plus actif de la chouannerie bretonne jusqu'à la convention qu'il signa avec Brune en février 1800. Appelé à Paris il eut avec Bonaparte une entrevue, refusa les offres qui lui furent faites, et se rendit en Angleterre où Louis XVIII le nomma lieutenant-général. Il s'occupa alors d'organiser contre le premier Consul une vaste conspiration dont la *machine infernale* fut un épisode auquel il soutint toujours n'avoir pris aucune part. Revenu secrètement en France (1803), il s'aboucha avec Pichegru et Moreau, et voyant l'inutilité de ses efforts, il allait retourner en Angleterre, quand il fut arrêté à Paris le 9 mars 1804 après une vive résistance. Son courage ne se démentit pas dans son procès qui se termina par une condamnation à mort.

CADOUIN, *Caduinum*, abbaye de cisterciens, en Périgord (Dordogne), diocèse de Sarlat, fondée au commencement du XII° siècle.

CADRIEU (Seigneurs de), de la maison de Lostange (Limousin). = Alexandre-Louis, marquis de CADRIEU, lieutenant-général, né vers 1759, mort à Paris le 24 février 1743.

CADROY (Pierre), conventionnel, né en 1753 à Saint-Sever où il mourut en 1813. Nommé par les Landes à la Convention, il y vota dans le procès de Louis XVI pour la réclusion et le sursis, et après le 9 thermidor fut envoyé dans le Midi où il poursuivit les terroristes. Il fut momentanément proscrit après le 18 fructidor.

CADRY (L'abbé Jean-Baptiste), théologien janséniste, né à Trets (Bouches-du-Rhône) en 1680, mort à Savigny (Seine-et-Oise) le 25 novembre 1756. Pour se dérober aux persécutions dont il était l'objet, il avait pris le nom anagrammatique de Darcy.

CADUCS (Biens). Les biens caducs ou *aveniers* se composaient de tout ce qui tombait dans le domaine du seigneur à titre de confiscation, d'échoite ou événement fortuit. Ces biens, appelés aussi *avénemans* ou *avantures*, étaient regardés comme assez importants pour faire l'objet de stipulations particulières dans les contrats et actes de cession.

CADUNIUM, Cadouin (Dordogne).

CADURCI, peuple qui était établi dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains, entre la Dordogne et le Tarn. Il avait pour ville principale *Divona* ou *Cadurci* (Cahors) et pour forteresse *Uxellodunum*. S'il n'était pas au nombre des clients des Arvernes, au moins il prenait part à presque toutes leurs expéditions. Lors de la guerre de l'indépendance (52 av. J. C.), le plus célèbre chef de guerre après Vercingétorix fut le cadurque Luctérius, et c'est sur le territoire des *Cadurci* à *Uxellodunum* que cette lutte suprême eut son dénoûment. Les *Cadurci* se soumirent l'année suivante à César, et Auguste les incorpora dans la province qu'il nomma l'Aquitaine. Au IVe siècle, ils firent partie de la première Aquitaine où ils formèrent une des huit cités de la province (*Civitas Cadurcorum*). Au Ve siècle ils passèrent sous la domination des Wisigoths.

CAEN, *Cadomum*. Cette ville, aujourd'hui chef-lieu du Calvados, était avant la Révolution la capitale de la basse Normandie, le chef-lieu d'une généralité, le siége d'une intendance et d'une élection. Elle possédait une Université et une Académie.

En juillet 1346, elle fut assiégée et prise par Édouard III, roi d'Angleterre, qui la pilla et fit massacrer une partie des habitants. En 1417, elle tomba de nouveau au pouvoir des Anglais qui la gardèrent jusqu'à la conquête de la Normandie par Charles VII. Investie par l'armée royale le 5 juin 1450, elle capitula le 1er juillet suivant.

En 1563, elle fut prise par Coligny. Plus tard elle embrassa le parti de la Ligue; mais dès 1589 elle fut livrée à Henri IV. C'est à Caen que les Girondins se réunirent après le coup d'État du 31 mai et essayèrent d'organiser la résistance contre la Convention.

Il s'est tenu à Caen plusieurs synodes ou conciles aux années 1061, 1077, 1182. — Le 23 décembre 1465, un traité d'alliance y fut conclu entre Louis XI et le duc de Bretagne.

Caen est la patrie de Malherbe, Sarrazin, Bois-Robert, Tanneguy-Lefèvre, Segrais, Huet, Malfilâtre, du général Decaen.

BIBLIOGRAPHIE : Huet, *Origine de la ville de Caen*, 1702, 1706, in-8°; G. Mancel, *Histoire de la ville de Caen*, 1836, in-8°; l'abbé de la Rue, *Essai historique sur Caen*, 1820 et 1842, 2 vol. in-8°; F. Vaultier, *Histoire de Caen*, 1843, in-12; Michel Beziers, *Chronologie historique des baillis et gouverneurs de Caen*, 1769, in-12.

INTENDANTS DE CAEN. — 1689, Nicolas-Joseph Foucault, marquis de Magny. — 1710, P. Arnauld de la Briffe de Ferrière. — 1711, François Guinet, seigneur d'Artheil. — 1721, François Richer d'Aube. — 1723, Félix Aubery de Vastan. — 1740, Louis Arnauld de la Briffe de la Ferrière. — François-Jean Orceau de Fontette. — 1775, Esmangart. — 1783-1790, Cordier de Launay.

CÆRESI ou **CÆRŒSI**, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans la Belgique, où il s'était réfugié de la Germanie. Il était tributaire de *Treviri;* cependant il combattit avec les Belges contre César. Il fut, en 28 av. J. C., mis dans la province impériale de Belgique et au IVe siècle, il fit partie de la Belgique première et de la cité des *Treviri.*

CÆSARIS BURGUS, Cherbourg.

CÆSARISTA, CITHARISTA, Céreste (Provence).

CÆSARODUNUM, Tours.

CÆSAROMAGUS, Beauvais.

CÆSAROTIUM, Gisors.

CÆSLÆ-LITTUS, Calvi (Corse).

CAFFARELLI, noble famille romaine dont un des membres qui avait suivi en France le nonce Bentivoglio (1616) embrassa la réforme et se fixa à Montpellier. Son fils prit une part active, sous les ordres de Riquet, à la construction du canal du Languedoc. Des fils de celui-ci, l'aîné persista seul dans le calvinisme et se retira à Genève. Le cadet eut neuf enfants dont l'aîné fut : CAFFARELLI DU FALGA (Louis-Marie-Joseph-Maximilien), général du génie, membre de l'Institut, né au château du Falga (Haute-Garonne) le 13 février 1756, mort en Égypte le 27 avril 1799. Officier du génie à l'époque de la Révolution, il protesta contre la déchéance du roi (1792), fut destitué et arrêté; rentra au service sous Kléber (1795) et reçut une blessure qui nécessita l'amputation de la jambe gauche. Il fit ensuite partie, comme général de brigade et chef du génie, de l'expédition d'Égypte. Atteint d'une balle au bras gauche au siége de Saint-Jean d'Acre, il fut amputé et mourut des suites de l'opération 18 jours après. = Son frère, FRANÇOIS-MARIE-AUGUSTE, général, né au château du Falga, le 7 octobre 1766, mort le 23 janvier 1849. Il fut envoyé à Rome, pour décider le pape à venir sacrer l'empereur, se distingua à Austerlitz, fut nommé (1806) ministre de la guerre et de la marine en Italie, passa en Espagne (1810) d'où il fut rappelé en 1813. Il fut chargé d'accompagner à Vienne (1814) l'impératrice Marie-Louise et son fils. A la fin des Cent-Jours, il fut nommé commandant à Metz et, en 1831, créé pair. = LOUIS-MARIE-JOSEPH, frère des précédents, administrateur, né le 22 mars 1760, mort le 14 août 1845. Il servit d'abord dans la marine, fut nommé (1800) préfet maritime à Brest, conseiller d'État honoraire (1814) et pair de France après 1830. = CHARLES-AMBROISE, frère des précédents, administrateur, né au Falga, le 15 janvier 1758, mort le 6 novembre 1826. Chanoine de Toul à l'époque de la Révolution, il fut successivement préfet de l'Ardèche (1800), du Calvados (1801), puis de l'Aube (1810). — *Abrégé des Géoponiques*, 1812, in-8°. = JEAN-BAPTISTE, frère des précédents, né le 1er avril 1763, évêque de Saint-Brieuc (1er mai 1802), mort le 11 janvier 1815.

CAFFÉ (Pierre), médecin, né à Saumur en 1778. Il fut compromis dans l'affaire Berton (1822) et se tua dans sa prison. — Voy. BERTON.

CAFFIAUX (Dom Philippe-Joseph), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né à Valenciennes en 1712, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 26 décembre 1777.

CAFFIERI (Philippe), sculpteur, né à Rome en 1634, mort à Paris en 1716. Il avait été appelé en France par Mazarin (sept. 1660) et employé, après lui, par Colbert, qui le nomma sculpteur, ingénieur et dessinateur des vaisseaux du roi. Il épousa la cousine germaine de Charles Lebrun,

et, parmi ses enfants et petits-enfants, deux surtout, un fils et un petit-fils, contribuèrent, par leur talent dans le même art, à illustrer son nom. = JACQUES, fils du précédent, sculpteur et fondeur, né à Paris en 1678, y mourut en 1755. = PHILIPPE, fils du précédent, sculpteur et fondeur, né à Paris en 1714, mort le 8 octobre 1774. = JEAN-JACQUES, troisième fils de Jacques, élève de Lemoine, né à Paris le 29 avril 1725, y mourut le 21 juin 1792. Il fut reçu le 28 avril 1759 à l'Académie où il devint professeur le 27 février 1773. — Un *Fleuve* (Musée du Louvre); bustes de Rotrou, des deux Corneille, de Piron, de la Fontaine, de la Chaussée, de J. B. Rousseau, etc. (Théâtre-Français) ; de Quinault, de Lulli et de Rameau (Opéra); Sainte Sylvie (Invalides).

CAGLIARI, capitale de la Sardaigne. Elle fut attaquée deux fois inutilement en janvier et février 1793 par une flotte aux ordres de l'amiral Truguet.

CAGNEL (François), écrivain calviniste, maître de français des pages du landgrave de Hesse, né à Metz en 1686, mort à Cassel le 23 déc. 1762.

CAGNE, terre et seigneurie de Provence (Alpes-Maritimes), érigée en baronnie par lettres de mars 1646, en faveur de Jean-Henri Grimaldi, et en marquisat par lettres de mars 1677 en faveur de Honoré Grimaldi.

CAGNOTE (La), abbaye de bénédictins, diocèse de Dax (Landes), fondée à ce qu'on croit au IXe siècle, depuis détruite et reconstruite au XIIe.

CAGNOU (S.), *Chagnoaldus*, mort en 631. Sa fête, le 6 septembre.

CAGNY. Le comté de Cagny (Oise) fut érigé en duché sous le nom de Boufflers en septembre 1695, puis en pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Boufflers, maréchal de France. = —, seigneurie de Normandie qui appartenait à la famille Mesnage.

CAGOTS, **CAGOUS**, **CACOUS**, **CAQUEUX**, nom donné à une race qui est principalement répandue dans les Pyrénées et quelques localités du Poitou et de la Bretagne. Au moyen âge les cagots étaient considérés comme une race maudite et traités en conséquence, et même aujourd'hui encore ils vivent isolés de leurs voisins. D'où viennent-ils? on en est réduit sur ce point à des conjectures, et l'étymologie qu'on a donnée de leur nom (*ca goth*, chien de Goth), bien que la meilleure de toutes celles qu'on a avancées, n'est pas pourtant entièrement satisfaisante. (Voy. *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, par M. F. Michel, 2 vol. in-8°.)

CAHAIGNES ou **CAHAGNES** (Jacques de), médecin, né en 1648 à Caen où il fut professeur, mort en 1612. — *Elogiorum civium Cadomensium centuria prima*, Caen, 1609, in-4°, rare.

CAHEN (Samuel), savant hébraïsant, né à Metz le 4 août 1796, mort le 8 janvier 1862. Il a dirigé de 1822 à 1836 l'école consistoriale de Paris et fonda en 1840 les *Archives israélites*. De 1831 à 1853 il a publié en 20 volumes in-8° avec texte une traduction complète de la Bible.

CAHORS, *Divona*, *Cadurcum*, *Caturs*, ancienne capitale du Quercy, dont elle suivit les destinées (voy. QUERCY), aujourd'hui chef-lieu du Lot. Elle était dès le commencement du IVe siècle le siége d'un évêché. L'évêque prenait le titre de comte de Cahors; son Université, créée par le pape Jean XXII, fut réunie en mai 1751 à celle de Toulouse.

Cahors, tombée au pouvoir des Wisigoths avec le Quercy, fut plusieurs fois prise et saccagée par les Francs sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, et par les Normands. Livrée au roi d'Angleterre avec le Quercy par le traité de Bretigny, elle se souleva en 1369, et assiégée quelque temps après par les Anglais, elle repoussa toutes leurs attaques. Lors de la guerre des *Amoureux* (voy. ce nom), le 5 mai 1580 à minuit, elle fut attaquée à l'improviste par le roi de Navarre (Henri IV); le prince ne put s'en rendre maître qu'après un combat acharné qui dura cinq jours (5-10 mai) dans l'intérieur de la ville, que le vainqueur livra au pillage.

L'évêché de Cahors, sauf pendant les vingt années où elle fut supprimée (1802-1822), fit toujours partie de la province d'Albi. Durant ces vingt ans il fut suffragant de Toulouse.

ÉVÊQUES DE CAHORS. Saint-Genulphe ou Genou. — Exupère, 339. — Florent, 370. — Alithius. — Béotius, 506-511. — Sustratius, 533. — Maxime ou Leucadius, 549. — Maurille, vers 570. — Saint Ursice, 585. — Saint Eusèbe. — Rustique, 622-629. — Saint Didier, 630-654. — Capuan, 660. — Saint Ambroise, 760. — Angaire, 783. — Étienne Ier, 822-852. — Guillaume Ier, 875. — Gérard ou Géraud Ier, 917. — Amblard, 930. — Bernard Ier, 960. — Étienne II, 964. — Frotaire, 968-990. — Gausbert, 990. — Bernard II, 1025. — Dieudonné, 1031-1036. — Bernard III, 1040. — Foulques Simonis, 1055-1063. — Bernard IV, 1067. — Géraud II de Gourdon, 1068-1112. — Géraud III de Cardaillac, 1113. — Guillaume II de Calmont, 1113-1130. — Raimond Ier, 1150. — Géraud IV Hector, 1152-1198. — Guillaume III, 1199-1205. — Barthélemi Ier, 1207. — Guillaume IV de Cardaillac, 1208-1234. — Pons d'Antejac, 1235-1236. — Géraud V de Barasc, 1238-1250. — Barthélemi II, 28 juill. 1250-1273. — Raimond II de Cornil, 1280-1293. — Sicard de Montaigu, 1293-1299. — Raimond III Pauchelli, 1300-1311. — Pierre de Latilli, 1311. — Hugues Géraud, 1313-1317. — Guillaume V de la Broa, 1317-juill. 1323. — Bertrand de Cardaillac, 1324-1364. — Bégon de Castelnau, 1366-1388. — François de Cardaillac, 1389-1404. — Guillaume VI d'Arpajon, 19 août 1404-1429. — Jean Ier du Puy, 1435-1438. — Jean II de Castelnau, 18 oct. 1438-1460. — Louis Ier d'Albret, 1460-1465. — Antoine Ier Alleman, 1465-1474. — Guichard d'Aubusson, 1475-1477. — Antoine II Alleman, 18 déc. 1477-1493. — Antoine III de Luzech, 1494-1509. — Germain de Ganai, 1510-1513. — Charles-Dominique de Carretto, 1513-1514. — Louis II de Carretto, 1514-1524. — Paul de Carretto, 1524-1553. — Alexandre Farnèse, 1554-1557. — Pierre de Bertrand, 1557-3 sept 1563. — Jean III de Balaguier de Montsalez, 1564-1576. — Antoine IV Ébrard, 1576-17 janv. 1599. — Siméon-Étienne de Popian, 10 déc. 1601-29 mars 1627. — Pierre Habert, 1627-27 fév. 1636. — Alain de Solminihac, 1636-31 déc. 1659. — Nicolas Sevin, 1660-9 nov. 1678. — Louis-Antoine de Noailles, mars 1679-juin 1680. — Henri-Guillaume le Jay, 6 sept. 1680-22 avril 1693. — Henri de Briqueville de la Luzerne, 31 mai 1693-16 juill. 1741. — Bertrand-Jean-René du Guesclin, août 1741-1766. — Joseph-Dominique de Cheylus, 1766-1776. — Louis-Marie de Nicolaï, 1777-1790. — ***Jean Danglars**, évêque constitutionnel*, 1791. — Guillaume-Balthazar Cousin de Grainville, 5 juill. 1802-2 mars 1828. — Paul-Louis-Joseph d'Hautpoul, 1828-1842. — Jean-Jacques-David Bardou, 26 avril 1842-30 janv. 1863. — Jean-François-Clet Peschoud, 16 mai 1863-sept. 1865. — Grimardias, 30 déc. 1865.

BIBLIOGRAPHIE. F. de Roualdez, *Discours des choses mémorables advenues à Cahors*, 1586, in-8°. — *Gallia christiana*, t. I.

CAHUSAC (Seigneurs de), de la famille de Baradat (Condomois). = — (Seigneurs de), de la famille de Roger (Languedoc).

CAHUSAC (Louis de), abbé de Châtres, poëte et auteur dramatique, né à Montauban, mort à Paris le 22 juin 1759.

CAIFFA, bourg fortifié de Syrie. Il fut occupé, le 17 mars 1798, par les Français qui quelques jours après y repoussèrent une attaque des Anglais.

CAIGNART *de Mailly (N.)*, journaliste, né à Mailly (Picardie) vers 1750, mort le 2 janvier 1823.

CAIGNET (Antoine), théologien et prédicateur, grand-vicaire à Meaux, mort en 1669.

CAIGNEZ (Louis-Charles), auteur dramatique, né à Arras le 13 avril 1762, mort à Belleville, le 19 février 1842.

CAIGNOU, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Métairie, de la Sergenterie, de Saint-Julien et de la Rivière. Armes : d'*azur à trois bandes d'or.*

CAILARUS, divinité gauloise, connue par un ex-voto qui lui est dédié et qui a été trouvé à Arles.

CAILHAVA *de L'Estendoux* (Jean-François), fécond auteur dramatique, critique, membre de l'Institut, né à L'Estendoux près de Toulouse, le 28 avril 1730, mort à Sceaux près Paris le 27 juin 1813. Il professait pour Molière une admiration sans bornes qui malheureusement ne l'empêcha pas de refaire en cinq actes le *Dépit amoureux.*

CAILLA (Albert), troubadour, né dans l'Albigeois au XIIIe siècle.

CAILLARD (Abraham-Jacques), avocat et jurisconsulte, né à Paris le 4 juillet 1734, mort le 3 octobre 1776. Il fut l'un des quatre avocats qui ne refusèrent pas de plaider devant le parlement Maupeou et que l'on surnomma les *quatre mendiants.*

CAILLARD (Antoine-Bernard), diplomate, écrivain, né à Ainay (Côte-d'Or) le 28 septembre 1737, mort à Paris le 6 mai 1807. Il y a des lettres de lui dans le n° 2678 du sup. français à la Bibliothèque impériale.

CAILLAU (Jean-Marie) médecin et littérateur, directeur (1819) de l'École de médecine de Bordeaux, né à Gaillac le 14 octobre 1765, mort à Bordeaux le 8 février 1820.

CAILLAVET (N.), sieur de Montplaisir, poëte de la première partie du XVIIe siècle. — *Poésies*, 1634, in-8°, 2e édition.

CAILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Bruni (Comté-Venaissin). = — (Seigneurs de), branche de la famille de Brun de Castellane (Provence).

CAILLE (Jean de la), imprimeur-libraire de Paris, où il était né et où il mourut âgé en 1720. — *Description de la ville et des faubourgs de Paris en vingt-quatre planches*, 1714, in-fol. ; *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, 1689, in-4°. Il en existe un exemplaire avec beaucoup d'additions manuscrites à la bibliothèque de l'Arsenal.

CAILLE (Honoré), sieur du Fourny, auditeur des comptes, érudit, né en 1630, mort le 20 février 1713.

CAILLÉ (René), célèbre voyageur, né à Mauzé (Deux-Sèvres) le 19 septembre 1799, mort le 17 mai 1838. Orphelin de bonne heure et sans fortune, il ne reçut qu'une instruction très-élémentaire, mais dès l'âge de seize ans dévoré du désir de voyager, il partit avec 60 fr. dans sa poche, pour Rochefort où il obtint le passage sur la gabarre *la Loire* qui se rendait au Sénégal. Après diverses excursions qui le forcèrent de rentrer en France pour se guérir de la fièvre, il retourna au Sénégal (1824), obtint du gouverneur le baron Roger un petit lot de marchandises qui lui permit de vivre pendant huit mois avec une tribu nomade au milieu de laquelle il apprit l'arabe et les pratiques religieuses du mahométisme. N'ayant pu obtenir un nouveau secours, il se rendit à pied à Gorée, et de là à Sierra-Leone où les Anglais n'accueillirent pas ses propositions. Il se fit indigotier, et quand il eut amassé 2000 fr., il alla à Kakoudy, se faisant passer pour un Égyptien enlevé par l'armée française et voulant regagner sa patrie. Parti de Kakoudy le 19 avril 1827, il parvint au mois d'avril de l'année suivante, après des fatigues et des souffrances inouïes, à Tombouktou, où il séjourna deux semaines. Profitant du retour d'une caravane au Maroc, il arriva le 12 août à Fez, et ne tarda pas à regagner la France, où son retour fit une grande sensation dans le monde savant. La Société de géographie de Paris lui décerna le prix de 10 000 fr. destiné au voyageur qui aurait le premier visité Tombouktou et un autre prix de 1000 fr., et il fut attaché à l'administration du Sénégal. Son voyage annoté par M. Jomard fut imprimé à l'imprimerie Royale et parut en 1830 sous le titre de *Journal d'un voyage à Tombouktou*, 3 vol. in-8°.

CAILLEAU (Gilles), cordelier, théologien du XVIe siècle, né dans l'Aquitaine. — *Paraphrase sur les Heures de Notre-Dame*, Poitiers, 1547, in-16, rare ; *Le Souverain directeur des monarques*, Angoulême, 1565, in-4°, rare.

CAILLEAU (André-Charles), imprimeur-libraire, littérateur, né à Paris le 17 juin 1731, y mourut le 12 juin 1798. — *Dictionnaire bibliographique*, 1790, 3 vol. in-8°.

CAILLEBOT, famille de Normandie d'où sont sortis les marquis de la Salle et de Montpinçon. Armes : *d'or à six annelets de gueules posés* 3, 2, *et* 1.

CAILLET (Guillaume), l'un des chefs de la terrible insurrection des paysans qui éclata en France en 1358. Il était né à Mello ; et après le massacre des *Jacques* devant Meaux il se rendit au camp du roi, qui le fit pendre. — Voy. JACQUERIE.

CAILLET (Paul), écrivain provençal de la première moitié du XVIe siècle. — *Le tableau du mariage*, Orange, 1635, in-12, rare.

CAILLETTE (N.), fou de la cour de France qui vivait à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. Il est mentionné dans la *Nef des folz* (1494), dans Marot, B. Despériers, Bourdigné, Érasme, Rabelais, etc.

CAILLEUX (François-Marie), marchand rubanier, né en 1761, exécuté le 19 septembre 1796, comme impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle.

CAILLI. Voy. CAILLY.

CAILLOT (Joseph), célèbre acteur de l'Opéra-Comique, né à Paris en 1732, mort le 30 septembre 1816.

CAILLOT (Antoine), écrivain, né vers 1757, mort vers 1830.

CAILLOT-DUVAL, pseudonyme de Boisgelin et de Fortia de Piles.

CAILLOUÉ (Denis), littérateur du XVIIe siècle, calviniste, né à Rouen. — Traduction de l'*Eikon Basilike*, Londres, 1649, in-12 ; *Prédiction*, en faveur de Charles II, Rouen, 1650, in-24.

CAILLY, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en marquisat par lettres de septembre 1661 en faveur de Jacques le Fèvre de Caumartin.

CAILLY (Jacques de), poëte, connu sous le nom d'*Aceilly*, anagramme de son nom, né à Orléans en 1604, mort en 1673. — *Diverses petites poésies du chevalier d'Aceilly*, 1667, in-12, rare. Il y a dans ce recueil réimprimé plusieurs fois des épigrammes qui sont connues de tout le monde.

CAILLY (Adrien-Guillaume) littérateur, né en 1727, mort le 19 septembre 1800.

CAINO, Chinon (Indre-et-Loire)

CAIRELS (Élias), troubadour, né à Sarlat (Dordogne), mort vers 1260. Il reste de lui 15 pièces.

CAIRE (Égypte). Quelques jours après la bataille des Pyramides, Bonaparte fit son entrée au Caire (25 juillet 1798) qui devint le centre de l'administration française en Égypte. A la fin d'octobre une révolte terrible éclata dans la ville, dont les Français ne purent redevenir maîtres qu'après deux jours de combat. — Le 19 mars 1800 une nouvelle insurrection eut lieu, et la faible garnison qui occupait la ville eut grand'peine à se réfugier et à se maintenir dans les forts et dans la citadelle. Quelques secours lui étant arrivés elle put reprendre l'offensive; mais il fallut l'arrivée de Kleber et une suite de combats pour déterminer la ville à capituler. Le 24 avril le Caire était évacué par Ibrahim-Bey et ses troupes, et le 27 les Français y firent leur entrée.

Le 18 juin de l'année suivante, le général Belliard, qui commandait au Caire une garnison montant à peine à 2500 hommes, fut investi par une armée anglo-turque. Le 28 juillet, à bout de ressources, il signa une capitulation honorable. Il devait, avec ses troupes, ses munitions et ses bagages, être transporté dans les ports français de la Méditerranée.

CAIRO, petite ville du Piémont, entre Acqui et Final. Les Austro-Sardes y furent battus par le général Dumerbion le 20 septembre 1794.

CAISSANT (N.), fou qui se prétendait frère de Louis XV et prenait les titres de roi de Mississipi, cardinal-laïque, pape-laïque, etc. Il a publié sans lieu ni date, in-8°, deux petites brochures qui sont très-rares.

CAISSE D'AMORTISSEMENT. Un édit de mai 1749 établit une caisse générale des amortissements pour le remboursement des dettes de l'État. Elle fut supprimée le 30 juillet 1775. Une nouvelle caisse fut établie au mois d'août 1784 et subsista jusqu'à la Révolution.

CAISSE D'ESCOMPTE, établissement de banque créé d'abord par un arrêt du conseil du 1er janvier 1767, supprimé le 21 mars 1769, recréé le 24 mars 1776, et supprimé définitivement par une loi du 24 août 1793. Les billets de cette caisse eurent cours forcé du 17 avril au 7 août 1790.

CAISSE DES EMPRUNTS. Cette caisse destinée à recevoir l'argent des particuliers qui voulaient prêter à l'État fut créée le 17 mars 1702, et supprimée par un édit du mois d'août 1715.

CAISSE DE POISSY, nom d'une caisse de crédit établie pour les opérations du commerce de bestiaux qui se faisait aux marchés de Sceaux et de Poissy. Elle fut créée par un arrêt du conseil en date du 10 novembre 1733. Supprimée en février 1776, rétablie par des lettres patentes en date du 18 mars 1779, elle fut supprimée à la Révolution. Elle fut réorganisée sur de nouvelles bases d'abord en 1802, puis en 1811, en 1813 et en 1819. La liberté du commerce de la boucherie a amené sa disparition.

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE. Cette institution était depuis longtemps répandue en Angleterre lorsque l'on commença à s'en occuper en France. La première caisse fut solennellement ouverte à Paris le 15 novembre 1818 par les administrateurs de la Société royale d'assurances, et grâce à des dons particuliers montant à plus de 200000 fr., elle put être organisée et installée convenablement. Ce ne fut que peu à peu et surtout après 1830 qu'il s'en créa de nombreuses dans les départements. Une ordonnance royale du 3 juin 1829 autorisa les directeurs à verser leurs fonds au Trésor en compte courant. — Voyez sur leur organisation le *Dictionnaire de la Vie pratique* de G. Belèze.

CAJOT (Dom Jean-Joseph), bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, né à Verdun en 1726, y mourut le 7 juillet 1779. — *Les Antiquités de Metz*, 1760, in-8°; *Histoire critique des Coqueluchons*, 1762, in-12; *Plagiats de J. J. Rousseau de Genève sur l'éducation*, 1766, in-12. = Son frère Dom CHARLES, bénédictin comme lui, né à Verdun le 17 août 1731, mort le 6 décembre 1807.

CALABRE (Edme), prédicateur, né à Troyes, mort à Soissons le 13 juin 1710.

CALADUNUM, Châlons (Mayenne).

CALÆ, Chelles (Seine-et-Marne).

CALAGES (Marie PUECH de) femme auteur, née en 1632 aux environs d'Ancenis, morte à Mirepoix le 8 octobre 1661. — *Judith*, poëme, 1660, in-4°.

CALAGORGIS, Cazères-Saint-Lizier (Ariége)

CALAIS, ville de la basse Picardie (Pas-de-Calais). Elle appartint aux comtes de Flandre et de Boulogne. Quelques jours après la bataille de Créci, elle fut (3 sept. 1346) investie par Édouard III, et réduite par la famine à capituler au mois de juillet de l'année suivante. Froissart a raconté les incidents dramatiques qui signalèrent la reddition de la ville.

Diverses tentatives furent faites pour reprendre Calais (1348, 1436) mais elles échouèrent, et ce fut seulement au milieu du XVIe siècle que la ville fut enlevée aux Anglais. Le 1er janvier 1558, le duc de Guise qui avait fait ses préparatifs dans le plus grand secret et avec une rare habileté se présenta inopinément devant la place. Le lendemain les positions qui commandaient l'entrée du port et l'accès de la ville par terre étaient au pouvoir des Français; l'attaque de la place fut menée si vigoureusement que le 8 janvier elle capitula. Le 20, Guines capitula à son tour; la garnison ennemie qui occupait le fort de Ham s'enfuit la nuit, et les Anglais furent à jamais chassés du sol de la France. — Au mois d'avril 1596 l'archiduc Albert vint assiéger Calais qui capitula le 17. Dix jours après le château fut pris d'assaut. Mais les Espagnols ne gardèrent pas longtemps leur conquête. Ils furent obligés de la rendre par le traité de Vervins (2 mai 1598).

Divers traités ont été signés à Calais. — Le 28 septembre 1347, trêve signée « aux champs de Calais » entre Philippe de Valois et Édouard III. Elle fut prolongée le 18 novembre 1348 et le 13 juin 1350. — 2 octobre 1521. Traité entre l'Angleterre et Charles-Quint pour la liberté de la pêche du hareng. — 28 octobre 1523. Traité de François Ier avec Henri VIII contre le Turc. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

BIBLIOGRAPHIE. Bernard, *Les annales de Calais et du pays reconquis*, 1715, in-4°; Lefebvre, *Histoire de Calais et du Calaisis*, 1766, 2 vol. in-4°.

CALAIS (Saint), compagnon de saint Avit, fondateur de l'abbaye d'Anisole, né en Auvergne, mort en 541.

CALAISIS ou **PAYS RECONQUIS**, pays de la basse Picardie, qui comprenait les comtés de Guines et d'Oye et le gouvernement de Calais. Il était borné au N. et à l'O. par la Manche; au S. par le Boulonnais et l'Artois; à l'E. par la Flandre française et l'Artois; au S. O. par le Boulonnais.—Voy. CALAIS.

CALAMÆ, Chaumes (Seine-et-Marne).

CALANDRE ou **QUALANDRE**, poëte du XIIIe siècle. D'après l'invitation de Ferri Ier, duc de Lorraine, il composa un long poëme sur l'histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'à sa prise par Alaric. Le manuscrit analysé dans l'*Histoire litté-*

raire de la France, existe à la Bibliothèque impériale (fonds Cangé).

CALANSON (Giraud de), troubadour, mort vers 1226. Plusieurs de ses poésies ont été publiées par Raynouard.

CALAS (Seigneurs de), branche de la famille de Fabri.

CALAS (Jean), calviniste, célèbre par sa fin tragique, né à la Cabarède près Mazamet (Tarn) le 19 mars 1698, mort sur l'échafaud à Toulouse le 10 mars 1762. Il était négociant à Toulouse, où, marié et père de six enfants, il jouissait d'une réputation sans tache, lorsque, le soir du 13 octobre 1761, il trouva pendu dans sa boutique son fils aîné Marc-Antoine, jeune homme d'un naturel sombre et mélancolique. Le désir de soustraire son cadavre à l'ignominie d'être traîné sur la claie, engagea la famille à faire disparaître tout ce qui pouvait servir à constater le suicide, et ces précautions lui devinrent fatales. On accusa le père, âgé de soixante-trois ans, d'avoir assassiné son fils pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. La famille entière fut jetée en prison, et après une procédure inique et où pas une preuve ne fut articulée, le parlement de Toulouse, entraîné, il faut le croire, par la violence du fanatisme qui déchaîna contre les accusés toute la population catholique de la ville, condamna Calas, le 9 mars 1762, à la majorité de huit voix contre cinq, à subir la question ordinaire et extraordinaire, à être rompu vif, puis jeté dans un bûcher. Le lendemain Calas subit son supplice en protestant de son innocence jusqu'à son dernier soupir. Les autres membres de la famille sortirent de prison, mais l'un des fils, Pierre, et les deux filles de Calas furent enfermés l'un au couvent des Jacobins, les autres au couvent de la Visitation. La veuve, réfugiée en Suisse, sut exciter l'intérêt de Voltaire qui prit en main la cause, et dans une lutte qui est l'un de ses plus grands titres de gloire, il souleva l'opinion publique contre l'assassinat juridique prononcé à Toulouse et parvint à faire réviser le procès à Paris. Le 9 mars 1765, un tribunal de maîtres des requêtes déclara à l'unanimité Calas innocent, réhabilita sa mémoire, annula l'arrêt rendu contre lui et restitua ses biens à sa famille, à laquelle Louis XV accorda une somme de trente mille livres.

CALAT (Barons de), de la maison de Guémadeuc (Bretagne).

CALBIUM PROMONTORIUM, cap du Raz (Morbihan).

CALCIATA, Caussade (Tarn-et-Garonne).

CALCINATO, petite ville d'Italie, à 4 lieues de Brescia, près de laquelle, le 19 avril 1706, le duc de Vendôme battit les Impériaux qui perdirent 2000 morts, 2000 prisonniers, leurs équipages et une partie de leur artillerie.

CALDRIACUM, Caudry (Nord).

CALEDOMONS, Caumont.

CALENDRIER RÉPUBLICAIN. Sept semaines après avoir décidé que l'ère des Français daterait de la fondation de la République, c'est-à-dire du 22 septembre 1792 (voy. ANNÉE, p. 84, col. 2), la Convention décréta (24 nov. 1792) que l'année serait dorénavant divisée en douze mois égaux de 30 jours (Vendémiaire, Brumaire, Frimaire, Nivôse, Pluviôse, Ventôse, Germinal, Floréal, Prairial, Messidor, Thermidor, Fructidor), auxquels on ajouta *cinq jours complémentaires* pour les années ordinaires, et six pour les années bissextiles. Chaque mois était divisé en trois *décades* ou périodes de dix jours; les noms de ces jours étaient purement numériques : *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *decadi*. Le *decadi* était consacré au repos.

Ce calendrier dura un peu plus de treize ans. Un sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII abrogea les décrets de la Convention que nous venons de citer, et ordonna que le calendrier grégorien serait rétabli à partir du 1er janvier 1806[1].

CALÈNES, nom que dans les anciens actes, en Provence, on donnait au 25 décembre.

CALERS, *Calertium*, abbaye de Cisterciens, de la filiation de Grand-Selve, au pays de Foix (Ariége), diocèse de Rieux, fondée en 1148.

CALÈS (Jean-Marie), conventionnel, né à Toulouse en 1759, mort à Liége en avril 1834. Envoyé à la Législative par le département de la Haute-Garonne, puis à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, passa au conseil des Cinq-Cents, et dans les Cent-Jours élu membre de la Chambre des représentants fut, à la deuxième Restauration, exilé comme régicide relaps.

CALESIUM, Calais.

CALETES ou **CALLETI**, peuple établi dans la Belgique, avant l'arivée des Romains, entre les *Veliocasses* au S., les *Bellovaci* au S. E., les *Ambiani* au N. E. et l'Océan au N. et à l'O. A l'époque de César, ils avaient pour ville principale *Caletes* (Cailly au N. E. de Rouen) et pouvaient mettre sur pied 10000 hommes. Ils prirent part à la guerre des Belges en 57 av. J. C.; puis à celles de 52 et de 51 av. J. C., où ils se réunirent aux *Bellovaci*, combattirent à leurs côtés et se soumirent avec eux. Lors de la réorganisation de la province de la Caule-Chevelue (28 av. J. C.), ils appartinrent à la province impériale de la Lyonnaise, et *Juliobona* (Lillebonne) devint leur capitale. A la fin du IVe siècle ils étaient compris dans la Lyonnaise Seconde et y faisaient partie de la cité des *Rotomagenses*.

CALETENSIS PAGUS, pays de Caux.

CALFATS, **CALFATEURS**. Des ordonnances des 17 avril 1635 et 23 janvier 1638 défendaient sous peine de mort aux calfateurs d'aller servir à l'étranger, et de s'y établir. Cette peine fut convertie en celle des galères perpétuelles par une déclaration de 1680 et une ordonnance de 1689.

CALHOUET (Seigneurs de), de la famille de la Pierre (Bretagne).

CALIAN (Seigneurs de), de la maison provençale de Grasse. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve. = — (Seigneurs de), de la famille de Raphaelis (Provence).

CALIDÆ AQUÆ, Chaudes-Aigues (Cantal).

CALIDI COLLES, Caudecoste.

CALIDOBECUM, Caudebec.

CALIDUS MONS, Chaumont.

CALIGNAC (Seigneurs de), de la famille de Lart (Gascogne).

CALIGNON (Soffrey de), homme d'État calviniste, littérateur, né à Saint-Jean de Voiron près Grenoble en 1550, mort à Paris en septembre 1606. Il fut l'un des agents les plus actifs de Henri IV, qui le créa chancelier de Navarre et après la signature de l'édit de Nantes le fit entrer au conseil des finances. On a de lui une satire en vers publiée dans la *Bibliothèque* de Du Verdier, et un *Journal* des guerres du connétable Lesdiguières resté manuscrit et dont une copie existe à la Bibliothèque impériale.

CALIGNY (Hue de), nom d'une famille d'ingénieurs dont le membre le plus distingué fut JEAN-ANTÉNOR né en 1657, mort en 1731. Il existe de lui à la Bibliothèque impériale un *mémoire sur la Flandre flaminghante*.

CALISSANE (Seigneurs de), de la famille provençale de Laidet.

1. Voir ci-contre, p. 417, la table de concordance des calendriers républicain et grégorien.

TABLE DE CONCORDANCE DES CALENDRIERS RÉPUBLICAIN ET GRÉGORIEN.

	AN II. 1793-1794.	AN III. 1794-1795.	AN IV. 1795-1796.	AN V. 1796-1797.	AN VI. 1797-1798.	AN VII. 1798-1799.	AN VIII. 1790-1800.	AN IX. 1800-1801.	AN X. 1801-1802.	AN XI. 1802-1803.	AN XII. 1803-1804.	AN XIII. 1804-1805.	AN XIV. 1805.
1 vendém.	22 sept. 1793	22 sept. 1794	23 sept. 1795	22 sept. 1796	22 sept. 1797	22 sept. 1798	23 sept. 1799	23 sept. 1800	23 sept. 1801	23 sept. 1802	24 sept. 1803	23 sept. 1804	23 sept. 1805
15 id.	6 oct. id.	6 oct. id.	7 oct. id.	6 oct. id.	6 oct. id	6 oct. id.	7 oct. id.	7 oct. id.	7 oct. id.	7 oct. id.	8 oct. id.	7 oct id.	7 oct. id.
1 brum.	22 oct. id.	22 oct. id.	23 oct. id.	22 oct. id.	22 oct. id	22 oct. id.	23 oct. id.	23 oct. id.	23 oct. id.	3 oct. id	24 oct. id	23 oct. id.	21 oct. id.
15 id.	5 nov. id.	5 nov. id.	6 nov. id.	5 nov. id.	5 nov. id.	5 nov. id.	6 nov. id.	6 nov. id.	6 nov. id.	6 nov. id.	7 nov. id.	6 nov. id.	6 nov. id.
1 frimaire.	21 nov. id.	21 nov. id.	22 nov. id.	21 nov. id.	21 nov. id.	21 nov. id.	22 nov id.	22 nov. id.	22 nov id.	22 nov. id.	23 nov. id.	22 nov. id	22 nov. id.
15 id.	5 déc. id.	5 déc. id.	6 déc. id.	5 déc. id.	5 déc. id.	5 déc. id.	6 déc. id.	6 déc. id.	6 déc id.	6 déc. id	7 déc. id.	6 déc. id.	6 déc. id.
1 nivôse.	21 déc. id.	21 déc. id.	22 déc. id.	21 déc. id.	21 déc. id.	21 déc. id.	22 déc. id.	22 déc. id.	22 déc. id	22 déc. id.	23 déc. id	22 déc. id.	22 déc. id.
15 id.	4 janv. 1794	4 janv. 1795	5 janv. 1796	4 janv. 1797	4 janv. 1798	4 janv. 1799	5 janv. 1800	1 janv. 1801	5 janv. 1802	5 janv. 1803	9 janv. 1804	5 janv. 1805	
1 pluviôse.	20 janv. id.	20 janv. id.	21 janv. id.	20 janv. id.	20 janv. id.	20 janv. id.	21 janv. id.	21 janv. id.	21 janv. id.	21 janv. id	22 janv. id.	21 janv. id.	
15 id.	3 févr. id	3 févr. id.	4 févr. id.	3 févr. id	3 févr. id.	3 févr. id	4 févr. id.	4 fevr. id.	4 févr. id.	4 févr. id.	5 févr. id.	4 févr. id.	
1 ventôse.	19 févr. id.	19 févr. id.	20 févr. id.	19 févr. id.	19 févr. id.	19 févr. id.	20 févr. id.	20 févr. id.	20 févr. id.	20 févr. id.	21 févr. id.	20 févr. id.	
15 id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	6 mars id.	6 mars id.	6 mars id.	6 mars id.	6 mars id.	6 mars id.	
1 germinal.	21 mars id.	21 mars id.	21 mars id.	21 mars id.	21 mars id.	21 mars id.	22 mars id.	22 mars id.	22 mars id.	22 mars id.	22 mars id	22 mars id.	
15 id.	4 avril id.	4 avril id	4 avril id.	4 avril id.	4 avril id.	4 avril id.	5 avril id.	5 avril id.	5 avril id.	5 avril id.	5 avril id.	5 avril id.	
1 floréal.	20 avril id.	20 avril id.	20 avril id.	20 avril id.	20 avril id.	20 avril id.	21 avril id.	21 avril id.	21 avril id	21 avril id.	21 avril id.	21 avril id.	
15 id.	4 mai id.	4 mai id.	4 mai id.	4 mai id	4 mai id.	4 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	
1 prairial.	20 mai id.	20 mai id.	20 mai id.	20 mai id.	20 mai id.	20 mai id.	21 mai id.	21 mai id.	21 mai id.	21 mai id.	21 mai id.	21 mai id.	
15 id	3 juin id.	3 juin id.	3 juin id.	3 juin id.	3 juin id.	3 juin id.	4 juin id	4 juin id.	4 juin id.	4 juin id.	4 juin id.	4 juin id.	
1 messidor.	19 juin id.	19 juin id.	19 juin id.	19 juin id.	19 juin id.	19 juin id.	20 juin id.	20 juin id.	20 juin id.	20 juin id.	20 juin id.	20 juin id.	
15 id	3 juill. id.	3 juill. id.	3 juill. id.	3 juill. id.	3 juill. id.	3 juill. id.	4 juill id.	4 juill. id.	4 juill. id.	4 juill. id.	4 juill. id.	4 juill. id.	
1 thermid.	19 juill. id.	19 juill. id.	19 juill. id.	19 juill. id.	19 juill id.	19 juill. id.	20 juill. id.	20 juill. id.	20 juill id.	20 juill. id.	20 juill. id.	20 juill. id.	
15 id.	2 août id.	2 août id.	2 août id.	2 août id.	2 août id.	2 août id.	3 août id	3 août id.	3 août id.	3 août id.	3 août id.	3 août id.	
1 fructidor.	18 août id.	18 août id.	18 août id.	18 août id.	18 août id.	18 août id.	19 août id.	19 août id.	19 août id.	19 août id.	19 août id.	19 août id.	
15 id.	1 sept. id.	1 sept. id.	1 sept. id.	1 sept. id.	1 sept. id.	1 sept. id.	2 sept. id.	2 sept. id.	2 sept id.	2 sept. id.	2 sept. id.	2 sept. id.	
5e j. compl.	21 sept. id.	21 sept. id.	21 sept id.	21 sept. id.	21 sept. id.	21 sept. id.	22 sept. id.	22 sept. id	22 sept. id.	22 sept. id.	22 sept. id.	22 sept. id.	
6e j. compl.		22 sept. id				22 sept. id.				23 sept. id.			

CALIXTE II (Gui de Bourgogne), pape, né à Quingey (Doubs) vers le milieu du XIe siècle, mort le 12 décembre 1124. Fils de Henri le Grand, comte de Bourgogne, il embrassa l'état ecclésiastique, fut élu archevêque de Vienne (1088), et à la mort de Gélase II chassé d'Italie par Henri V, il fut nommé pape à Cluny le 1er février 1119. Son pontificat ne fut pas sans gloire; il tint à Reims l'année même de son élection un concile où il condamna divers abus qui s'étaient introduits dans l'Église et conclut avec l'empereur Henri V (1122) à Wurtzbourg un traité qui pacifia momentanément l'Église. Rentré en Italie (1120) il chassa de Rome avec l'aide des Normands l'antipape Bourdin. Il tint ensuite le premier concile général de Latran, secourut puissamment les chrétiens d'Orient, soumit quelques seigneurs qui pillaient les biens de l'Église et construisit ou répara plusieurs monuments à Rome. On a de lui des Lettres, des Bulles, des Sermons imprimés dans divers recueils comme les *Miscellanea* de Baluze, le *Spicilegium* de d'Achery, etc.

CALLA, La Celle, affluent de la Rémarde qui se jette dans l'Orge.

CALLAC, terre et seigneurie de Bretagne (Finistère) érigée en baronnie en septembre 1644, en faveur de Joseph-Eugène Rogier, comte de Villeneuve.

COLLARD DE LA DUQUERIE (Jean-Baptiste), médecin et botaniste, professeur à l'Université de Caen, né en 1630, mort en 1718. Il a fondé à Caen le jardin botanique.

CALLE (La), petit port d'Algérie, situé à 80 kil. E. de Bône. Il fut cédé en 1624 par Amurat IV à la France, qui en resta en possession jusqu'à l'expédition d'Égypte, époque où il nous fut enlevé avec nos autres concessions par le dey d'Alger. Restitué en 1801, il nous fut repris en 1807 et rendu en 1816. Évacué en 1827 et détruit par les Turcs du dey Hussein, il fut occupé définitivement par nos troupes en juillet 1836.

CALLERY (J. M.), sinologue, mort en juin 1862.

CALLET (Jean-François), mathématicien, né à Versailles le 25 octobre 1744, mort le 14 novembre 1798.—*Table des logarithmes* (jusqu'à 108 000), 1783 et 1795, in-8°; *Supplément à la Trigonométrie sphérique et à la Navigation de Bezout*, 1798, in-4°.

CALLET (Antoine-François), peintre né à Paris en 1741, mort en septembre 1823. Grand prix de peinture en 1764, il fut reçu à l'Académie le 25 novembre 1780. Son tableau de réception est un plafond, représentant le printemps, qui décore une partie de la galerie d'Apollon. — *Les saturnales* ou l'*Hiver*, le *Printemps*, l'*Été*, l'*Automne* (musée du Louvre); *Lever de l'Aurore* (plafond, Luxembourg).

CALLET (Apollodore), peintre d'histoire, mort avant 1855. — *Départ des Grecs de Parga* (musée de Rouen).

CALLEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Dyel (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Tiercelin (Poitou).

CALLIER ou **CAILLIER** (Raoul), poëte, né à Poitiers, vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

CALLIÈRES (Jacques de), maréchal de bataille des armées du roi, commandant de Cherbourg, historien, mort en 1697. — *Histoire de Jacques de Matignon*, 1661, in-fol. = Son fils FRANÇOIS, diplomate, littérateur, membre de l'Académie française (1689), né à Thorigny (Manche) le 14 mai 1645, mort à Paris le 5 mars 1717. Il alla en Pologne (1672) pour y soutenir la candidature au trône du duc de Longueville, puis en Hollande où il fut envoyé (1697) avec le titre de ministre plénipotentiaire au Congrès de Ryswick, et à son retour (1698) fut nommé secrétaire du cabinet du roi. — *Des mots à la mode, etc.*, 1690 et 1693, in-12; *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer*, 1693 et 1698, in-12: ces deux ouvrages sont curieux; *Des bons mots et des bons contes*, 1692, in-12; 1693, rare. = C'était probablement à la même famille qu'appartenait le chevalier de CALLIÈRES, gouverneur général de la Nouvelle-France, mort à Québec le 16 mai 1703.

CALLIÈRES DE L'ÉTANG (P. J. G.), conventionnel, mort en 1795. Avocat au parlement, il fut l'un des jurés du tribunal révolutionnaire établi après le 10 août 1792.

CALLIETTE (L. P.), curé de Grécourt près Ham, érudit, vivait dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. — *Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, 1771-72, 3 vol. in-4°.

CALLIGNY (Seigneurs de), de la maison de Pellevé (Normandie).

CALLIOVÉ (Seigneurs de), de la famille de Gualabert (Périgord).

CALLOET (Gabriel QUERRAT), agronome du XVIIe siècle, né à Lannion. On a de lui différents opuscules très-rares et entre autres : *Moyen pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions*, Paris, 1666, in-4°, avec planches.

CALLOT (Jacques), célèbre graveur et dessinateur, peintre, né en 1592 à Nancy où il est mort le 23 mars 1635. Il eut successivement pour maîtres Claude Henriet, premier peintre de Charles III, duc de Lorraine, et le graveur Demerge Crocq; se rendit à Florence (1604) où il reçut des leçons de Remigio Canta Gallina, et à Rome, puis revint vers 1611 à Florence, où il travailla sous la direction de Jules Parigi. A son retour à Nancy (1622) il obtint une pension du duc de Lorraine. Bientôt après il fut appelé par Louis XIII pour graver les siéges de la Rochelle et de l'île de Ré. L'œuvre dessinée et gravée par Callot est très-considérable. Les pièces les plus célèbres sont les *Gueux*, les *Malheurs de la guerre*, la *Tentation de saint Antoine*, etc. Parmi ses tableaux, fort peu nombreux, nous signalerons : *Le Portement de croix* (musée de Nancy), des *Scènes de la vie des Bohémiens*, l'*Enfant prodigue*, une *Foire* (musée de Vienne); *La Vie du soldat*, douze tableaux (galerie Corsini, à Rome); des *Paysages*, la *Foire de l'Imprunta*, près de Florence, le *Pont-Neuf* (Académie des *Beaux-Arts*, à Venise). = Son arrière-petit-fils FRANÇOIS-JOSEPH, médecin, littérateur, né à Nancy le 13 mai 1690, y mourut le 7 novembre 1773

CALLOT (Jean), héraut d'armes des duchés de Lorraine et Barrois au XVIIe siècle, probablement très-proche parent du célèbre graveur.—*Recueil des armes et blasons de l'ancienne chevalerie de Lorraine*, in-4°, sans date, très-rare

CALLSDORF, petit village de Styrie où le général Broussier fort inférieur en nombre remporta un succès éclatant sur le corps d'armée du général Giulay le 24 juin 1809.

CALLUS, La Chée, affluent de la Saulx qui se jette dans la Marne.

CALLY (Pierre), théologien, né près d'Argentan (Orne), mort le 31 décembre 1709.

CALMELET (Michel-François), ingénieur, né à Langres en 1782, mort à Pise le 22 janvier 1817.

CALMET (Dom Augustin), laborieux et savant bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, théologien, érudit, né à Mesnil-la-Horgne près de Commercy, mort à l'abbaye de Senones dont il était supérieur, le 25 septembre 1757. Outre divers mémoires insérés dans le *Journal de Tré-*

voux, le *Journal de Verdun*, etc., nous citerons de lui : *Commentaire littéral sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, 23 vol. in-4°, et 6 vol. in-fol., 1707-1716, souvent réimprimé ; *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture sainte*, 1715, in-8°, réimprimé sous le titre : *Trésor d'antiquités sacrées et profanes*, 1722, 3 vol. in-4°, 1722, 12 vol. in-12, ouvrage traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; *Discours et dissertations sur tous les livres de l'Ancien Testament*, 1715, 5 vol. in-8°; *Histoire sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1718, 2 vol. in-4°, souvent réimprimé et traduit; *Dictionnaire de la Bible*, 1720, 2 vol. in-fol., 1722, 4 vol. in-fol., souvent réimprimé et traduit, ouvrage estimé et recherché; *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, 1728, 4 vol. in-fol., et 1745-1757, 7 vol. in-fol., ouvrage classique pour l'histoire de la Lorraine : on recherche beaucoup les exemplaires de la première édition où n'ont point été faites les suppressions exigées par la censure; *Suite des médailles des ducs et duchesses de Lorraine*, Vienne, 1736, in-4°; Florence, 1762-63, 2 vol. in-fol. ; *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, 1741, in-fol.; *Dissertation sur les apparitions*, 1746, in-12, réimprimée sous le titre : *Traité sur les apparitions des esprits*, 1751, 2 vol. in-12; 1759, 2 vol. in-8°; traduit en italien et en allemand : il est impossible de pousser la crédulité plus loin que dom Calmet ne l'a fait dans cet ouvrage; *La Bible en latin et en français* (texte de Sacy), avec des préfaces, dissertations, etc., 1748-1750, 14 vol. in-4°; *Bibliothèque lorraine*, 1751, in-fol., c'est aussi le volume IV de la deuxième édition de l'*Histoire de Lorraine*; *Notice de la Lorraine*, 1756-1762, 2 vol. in-fol, ouvrage très-rare, publié et augmenté par son neveu D. Fangé. Il a été réimprimé à Lunéville, 1835-1837, 2 vol. gr. in-8°. Calmet a laissé un assez grand nombre de manuscrits. Il y a des lettres de lui dans le ms. 165 du fonds Bouhier à la Bibliothèque impériale. — On lui a élevé une statue en bronze.

CALMET (Dom), pseudonyme pris par Voltaire et Frédéric II.

CALMON (Jean), homme politique, né en 1774 à Carlucet (Lot), mort à Paris le 13 mars 1857.

CALMONT (Seigneurs de), de la maison de Paulo (Languedoc).

CALMOUTIER (Seigneurs de), de la famille de Lavier (Franche-Comté).

CALNIACUM, Chaulnes (Somme). — Chauny (Aisne).

CALNUCUM, Chaunay (Vienne).

CALONESUS, VINDITI, Belle-Isle-en-Mer (Morbihan).

CALONNA, Chalonne (Maine-et-Loire).

CALONNE, ancienne famille du Boulonnais d'où sont sortis les marquis de Courtebonne. (Voy. *la Recherche de la noblesse de Picardie.*) = — (Comtes de), de la famille de Bernard (Artois).

CALONNE (Charles-Alexandre de), homme d'État, né à Douai en 1734, mort à Paris le 30 octobre 1802. Avocat général au conseil principal d'Artois, procureur général au parlement de Douai, puis maître des requêtes (1763), il fut nommé procureur général de la commission créée pour juger la Chalotais et joua dans ce procès un rôle peu honorable. Intendant de Metz (1768), puis de Lille, il fut par la protection du comte d'Artois et de M. de Vergennes appelé (1783) au poste de contrôleur général des finances. Esprit fécond en ressources et en intrigues, caractère leger et sans moralité, Calonne parvint quelque temps à tromper tout le monde sur la détresse du trésor. Loin de diminuer les dépenses et d'apporter dans le maniement des fonds publics une stricte économie, il ne refusa rien à la prodigalité de la reine et de la cour, et ne sut augmenter les recettes que par des emprunts, des anticipations et des édits bursaux que, malgré les remontrances du parlement, il faisait enregistrer d'autorité par le roi. Un tel système ne pouvait durer longtemps. Calonne fut enfin forcé de convoquer une assemblée des notables, à laquelle il annonça vouloir demander l'égale répartition des impôts, l'abolition des priviléges d'état, des corvées et de la gabelle. L'ouverture de l'assemblée eut lieu le 2 février 1787, et lorsqu'on réclama des comptes au contrôleur général il fut obligé d'avouer un déficit de 112 millions. Il attaqua en même temps l'administration de son prédécesseur, Necker, qui lui répondit victorieusement. Dès lors tout le monde s'unit contre lui, et le 30 avril suivant, il fut destitué, privé du cordon bleu et exilé en Lorraine. Peu de temps après il passa en Angleterre, d'où il engagea une vive polémique contre Necker et ses autres adversaires. Lors de la convocation des états généraux il essaya inutilement de se faire nommer député dans son pays natal et retourna à Londres où il avait quelque temps auparavant épousé la veuve d'un financier, M. d'Harveley, qui lui apporta une immense fortune. Quand la révolution eut définitivement éclaté, il fut l'un des agents les plus actifs du parti royaliste, fit de nombreux voyages en Allemagne, en Italie et en Russie et se ruina presque complétement. Sous le Consulat (1802) il obtint de revenir à Paris, intrigua avec Fouché pour supplanter Talleyrand et fit présenter quelques mémoires financiers à Bonaparte qui y répondit avec mépris et lui fit donner l'ordre de quitter Paris. Il obtint pourtant d'y rentrer bientôt et y mourut d'une pleurésie. — *Correspondance de Necker et de Calonne*, 1787, in-4°; *Réponse de Calonne à l'écrit de Necker*, 1788, in-4°; *De l'état de la France tel qu'il peut et tel qu'il doit être*, Londres, 1790 ; *Esquisse de l'état de la France*, 1791, in-8° ; *Tableau de l'Europe en novembre* 1795 ; = Son frère, abbé, se retira avec lui à Londres et prit part à toutes ses intrigues politiques. Il alla fonder au Canada une colonie dont il fut le curé et y mourut en 1822. = CLAUDE-FRANÇOIS, de la même famille, agronome, vivait dans la 2e moitié du XVIIIe siècle.

CALOSSIA, la Chalosse (Landes).

CALOTTE. « Parmi les polissons de ce pays, dit le *Journal* de l'avocat Barbier (mars 1722), on a fait un *régiment de la Calotte* dont on a mis tous ceux qui auraient besoin d'une calotte et qui ont la tête légère ; sous ce prétexte on donne des brevets à ceux qu'on initie dans le régiment et cela en vers fort piquants où l'on dépeint le ridicule de l'homme. Les pensions de ce régiment sont assignées sur les brouillards. » La fondation du *régiment de la Calotte* remontait aux premières années du XVIIIe siècle.

Un certain nombre de ces brevets auxquels on donnait le nom de *calottes* ont été réunis, 1725, 2 vol in-12 sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte.*

CALPRENÈDE (Gautier DE COSTES DE LA), romancier et auteur dramatique, né au château de Tolgou (Dordogne), mort au Grand-Andely, en octobre 1663. On a de lui des romans : *Cassandre*, 1642-1660, 10 vol, in-8° ; *La Cléopâtre*, 1647 et suiv., 10 vol. in-8° ; *Faramond*, 1661, 7 vol. in-8° ; des pièces de théâtre : *La Mort de Mithridate*, tragédie, 1637, in 4° ; *Bradamante*, tragi-comédie, 1637, in-4°; *Jeanne d'Angleterre*, tragédie, 1637, in-4°; *La Claironte*, tragi-comédie, 1637, in-4°; *Le Comte d'Essex*, tragédie, 1639, in-4°; *La Mort des Enfants d'Hérode*, tragédie, 1639,

in-4°; *Édouard, roi d'Angleterre*, tragédie, 1640, in-4°; *Pholante*, tragédie, 1642, in-4°; *Hermenegilde*, tragédie en prose, 1643, in-4°.

CALTRY (Saint), *Caletricus* ou *Chalacterius*, évêque de Chartres vers 556, mort le 8 octobre 567.

CALVADOS, département borné au N. par la Manche, au S. par les dép. de la Manche et de l'Orne, à l'E. par le dép. de l'Eure, à l'O. par le dép. de la Manche. Il comprend une partie de la province de Normandie, et entre autres le Bessin, le Bocage, la Campagne de Caen, le pays d'Auge et Lieuvain; chef-lieu Caen. Lors de la Révolution on lui donna d'abord le nom d'*Orne-Inférieure*, que l'on ne tarda pas à changer pour le nom actuel tiré d'un rocher situé en mer près de la pointe de Mauvion.

Bibliographie : Peuchet et Chanlaire, *Statistique du Calvados*. 1811, in-4°; de Jolimont, *Description historique des monuments du Calvados*, 1825, in-4°; de Caumont, *Essai sur la topographie du Calvados*, 1830, in-8°; et les *Annuaires* du département.

CALVAIRE (Congrégation de N.-D. du). Elle fut fondée par le célèbre père Joseph, capucin, qui obtint, pour elle, une bulle de Grégoire XV, datée du 21 mars 1621, confirmée par une autre du 28 juillet 1622.

CALVEL (l'abbé Étienne), agronome et littérateur, mort vers 1820.

CALVEMONTIUM, Caumont.

CALVET (Esprit-Claude-François), médecin, naturaliste et antiquaire, né à Avignon le 14 novembre 1728, y mourut le 25 juillet 1810. Il avait rassemblé de précieuses collections d'antiquités, de livres et de manuscrits, et entre autres un médailler de 12 000 pièces, et les légua avec sa fortune à sa ville natale qui possède aujourd'hui l'un des plus beaux musées d'antiques qui soit en France. — Diverses *Dissertations* sur des sujets d'antiquité. Outre sa correspondance qui forme 16 vol. in-4° et un *Spicilegium inscriptionum* conservés dans la bibliothèque d'Avignon, il y a de lui dans la bibliothèque de Marseille six volumes autographes.

CALVI, ville maritime de Corse, aujourd'hui sous-préfecture. Elle fut investie en septembre et octobre 1553 par les Français, que l'arrivée de vingt-six galères commandées par Augustin Spinola força de lever le siége. — Au mois d'août 1555 la ville fut de nouveau attaquée par une flotte française unie à une flotte turque; mais cette attaque ne fut pas plus heureuse.

En 1794 Calvi fut obligée de se rendre aux Anglais après une vaillante résistance. L'année suivante elle rentra sous la domination française.

CALVI, petite ville de la terre de Labour dans le royaume de Naples. Elle fut prise par les Français après un vif combat le 9 décembre 1798.

CALVI, famille de Provence d'où est sortie la seconde branche des seigneurs de Reillane.

CALVI (Philippe-Simon), littérateur du XVIIIe siècle, né à Semur.

CALVI. Voy. Calvy.

CALVIÈRE, nom d'une famille calviniste du Languedoc qui au XVIe siècle était divisée en trois branches (Saint-Césaire, Saint-Cosme et Boucoiran), dont plusieurs membres jouèrent un rôle important dans les guerres de religion. = L'un d'eux, Gaspard de Calvière de Saint-Cosme, ayant abjuré en 1685 et persécuté avec acharnement ses anciens coreligionnaires, fut tué le 13 août 1702 par Catinat, l'un des chefs insurgés des Cévennes.

La famille paraît s'être convertie à la fin du XVIIe ou au commencement du XVIIIe siècle, car nous trouvons en 1689 un Calvière, nommé abbé de Lire, et le personnage suivant qui appartenait à la branche de Boucoiran : Charles-François marquis de Calvière, lieutenant-général des armées du roi, membre honoraire de l'Académie de peinture, littérateur, né à Avignon le 22 avril 1693, mort à Vézenobre le 16 novembre 1777. (Voy. sur la famille de Calvière, Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

CALVIMONT (Jean-Baptiste-Albert, vicomte de), écrivain, né à Périgueux le 12 mai 1804, mort en février 1858.

CALVIN (Jean **CAUVIN**, dit), *Calvinus*, célèbre réformateur, le chef de la seconde branche du protestantisme à laquelle il a donné son nom, né à Noyon (Oise) le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564. Il était fils de Gérard Cauvin, notaire apostolique, procureur fiscal du comté de Noyon, scribe en cour d'église et promoteur du chapitre. Pourvu d'un bénéfice à douze ans, curé de Marteville (1525), puis de Pont-Lévêque (1527), il acheva ses études à Paris, et suivit les cours de droit à Orléans et à Bourges. En 1532, il publia un commentaire sur le traité *de la Clémence* de Senèque, et l'année suivante, compromis pour ses opinions luthériennes, fut obligé de quitter Paris. Il trouva un asile à la cour de Marguerite d'Angoulême, à Nérac, et, après un nouveau séjour à Paris, quitta la France (1534). Il se rendit à Bâle, où il publia (1535 ou 1536) le *Christianæ religionis institutio*, première ébauche du célèbre traité qu'il traduisit lui-même en français (1541) sous le titre d'*Institution chrétienne*, et qui ne reçut sa forme définitive qu'en 1558. A n'en parler qu'au point de vue de la langue, c'est un des chefs-d'œuvre de notre littérature au XVIe siècle. Chassé d'Aoste, où il avait voulu prêcher (1535 ou 1536), il arriva, après avoir passé par la France, à Genève (1536), quelques mois après que la réforme y eut été adoptée par le conseil général. Là, cédant aux instantes prières de Farel, il accepta la place de ministre et de professeur de théologie. Tous deux rédigèrent un formulaire de profession de foi et un plan de discipline ecclésiastique que le peuple approuva dans une assemblée générale (29 juillet 1537); mais, quand ils voulurent s'occuper aussi de réformer les mœurs, ils soulevèrent un mécontentement général, et, ayant refusé de célébrer la cène suivant une forme prescrite par le conseil, ils furent bannis le 26 mai 1538. Calvin, retiré à Strasbourg, y devint professeur de théologie et pasteur de l'Église française. Rappelé à Genève dès 1540, il ne se décida à y rentrer qu'en septembre 1546, et, de ce moment, il y exerça une influence toute-puissante, qui, à partir de 1546, se changea en domination presque absolue, et dans le gouvernement et l'organisation de l'Église qui lui était confiée, il déploya une fermeté, une énergie et une activité sans bornes. Deux de ses adversaires payèrent de leur vie l'opposition qu'ils firent à ses doctrines : le célèbre Servet, le découvreur de la circulation du sang, qui périt sur un bûcher le 27 octobre 1546, et Jacques Gruet, qui eut la tête tranchée le 26 juillet 1547. Au mois de février 1546, Calvin avait écrit à Farel et à Viret qu'il emploierait toute son autorité pour empêcher que, si Servet venait à Genève, il en sortît vivant; mais, malgré cette menace, on a peut-être exagéré la part qu'il a prise au supplice de l'illustre Espagnol. Ce fut lui sans doute qui provoqua son arrestation, qui fournit les preuves à l'accusation, et on ne peut nier qu'il ne désirât sa mort, mais il était appuyé par les plus grands docteurs du protestantisme, et les cantons suisses, consultés par les magistrats de Genève, se prononcèrent pour la condamnation. L'ambition et le besoin de commander do-

minaient dans Calvin; mais, désintéressé, de mœurs irréprochables, ne recherchant ni les hommes ni les richesses, il n'eut qu'un but, le triomphe de ses convictions. « La vérité chrétienne, telle qu'il la concevait, dit M. Sayons, devint la passion unique de cette âme qui y concentra toute sa puissance. Tout fut de bonne heure subordonné chez lui à ses convictions énergiques. De là ses défauts, cette impatience de l'erreur qui armait sa parole de sanglantes invectives, et le faisait faillir à la charité; mais ces défauts même prouvent à l'évidence qu'une pensée seule, le triomphe de ce qui constituait pour lui la véritable Église et la vraie foi, fut le principe de toute sa conduite, le seul motif qui le fit agir. » Calvin, qui fut toujours souffreteux et maladif, s'était marié en 1540. Sa femme Idelette de Bures, veuve d'un anabaptiste converti, lui donna un fils qui mourut jeune; et elle-même mourut en 1549. — Le nombre des ouvrages imprimés de Calvin monte à près de cent. On peut en voir la liste dans la *France protestante*, de MM. Haag. Parmi les collections complètes de ses œuvres, nous citerons les éditions de Genève, 1617, 7 vol. in-fol., et d'Amsterdam, 1671, 9 vol. in-fol. On a réimprimé dans ces dernières années ses *Commentaires sur le Nouveau Testament*, ses *Traités des reliques*, etc. M. J. Bonnet a publié (1854, 2 vol. in-8°) la Correspondance française de Calvin, et M. P. Lacroix (1842) un choix de ses œuvres françaises. Il y a de lui des lettres inédites déposées dans un grand nombre de bibliothèques, et à Genève on possède 2025 de ses sermons. Voy. SUPPLÉMENT.

CALVINISTES. Voy. ÉDIT DE NANTES.

CALVIN (André **CARVIN**, dit), général, né à Marseille le 19 février 1767, blessé mortellement à Pozzolo le 24 décembre 1800, et mort le lendemain.

CALVISSON ou **CAUVISSON**, une des vingt-deux baronnies des états de Languedoc, qui appartint d'abord à la famille de Murat, et fut érigée en marquisat en mai 1644, en faveur de Jean-Louis de Louet.

CALVO (Boniface), troubadour du XIII° siècle, originaire de Gênes. Il vécut à la cour d'Alphonse X, roi de Castille. On a de lui plusieurs poëmes en provençal.

CALVO ou **GUALBE** (Jean-Sauveur de), général, né à Barcelone en 1625, mort à l'armée de Flandre, à Deinse, le 29 mai 1690. Après l'insurrection de la Catalogne, il s'attacha à la France (1641), figura de la manière la plus brillante dans les guerres du règne de Louis XIV, et entre autres en 1676 à Maëstricht où il soutint contre le prince d'Orange un siége de cinquante jours; ce qui lui valut le grade de lieutenant général.

CALVO-MONS, Caumont.

CALVUS MONS, Chaumont.

CALVY DE LA FONTAINE (François), poëte de la première moitié du XVI° siècle. — Des traductions et des paraphrases de divers opuscules de Ph. Béroalde (1543-1556); une élégie d'Ovide; *Églogue sur le retour de Bacchus*, in-8°, gothique, réimprimé par M. de Montaiglon, dans la *Bibliothèque elzévirienne*. Tous ces ouvrages sont très-rares.

CALÉDONIE (Nouvelle-). Cette île de l'Océanie, découverte par Cook en 1774, a été occupée au nom de la France en septembre 1853 par le contre-amiral Febvrier-Despointes.

CALYDONA SYLVA, forêt de Caldnoven, située dans l'arrondissement de Thionville (Moselle).

CAMAHIEUX, nom donné aux gros de France, dans une ordonnance (de 1422) de Jean de Lens, évêque de Cambrai.

CAMAIL, armure de tête des chevaliers. Elle était en mailles de fer. De là son nom *cap de mailles*, et par abréviation *camail*.

CAMALDULES, ordre de religieux fondé en 1012 par saint Romuald, en Toscane. Il avait en France six maisons, dont la plus considérable était celle de Grosbois où résidait le supérieur général.

CAMARACUM, CAMERACUM, Cambrai.

CAMARGO (Marie-Anne **CUPPI**), célèbre danseuse, née à Bruxelles le 15 avril 1710, morte à Paris le 20 avril 1770. Son père descendait d'une ancienne famille romaine qui avait donné à l'Église un évêque, un archevêque et un cardinal. Elle débuta à Paris en 1726 où elle obtint un succès prodigieux; fut enlevée (1728) par le comte de Melun, reparut bientôt sur la scène, la quitta en 1734, et y remonta de 1740 à 1751.

CAMARIA, la Camargue.

CAMATULICI, peuple de la Viennoise première, habitant le diocèse de Toulon.

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis de), célèbre homme d'État, né à Montpellier le 18 octobre 1753, mort à Paris le 8 mars 1824. Conseiller à la Cour des comptes de Montpellier à l'époque de la Révolution, il fut élu à la présidence du tribunal criminel de l'Hérault, puis député de ce département à la Convention où il fit partie du comité de législation. Il joua un rôle important dans les préliminaires du procès de Louis XVI, et après avoir contesté à l'assemblée le droit de juger le monarque, il vota pour la détention provisoire et la mort en cas d'invasion. Sa conduite pendant la Terreur fut assez habile pour que, tout en ne s'effaçant pas complétement, il traversât sans encombre cette terrible époque. Nommé président de la Convention (octobre 1794), il passa ensuite au Comité de salut public dont il fut élu président et où il fut chargé des relations extérieures. Une phrase trouvée dans une lettre interceptée de d'Entraigues (voy. ce nom), qui le désignait comme un royaliste sur lequel on pouvait compter, l'empêcha, malgré ses protestations de républicanisme, de faire partie du Directoire. Au sortir de la Convention, il entra, mais seulement pour quelques mois, au conseil des Cinq-Cents, fut élu, après la journée de prairial, ministre de la justice (1799), poste que le 18 brumaire ne lui enleva pas. Bonaparte le choisit pour second consul (décembre 1799), et, devenu empereur, le créa archichancelier, président perpétuel du sénat, prince, puis duc de Parme. En 1814 il escorta Marie-Louise jusqu'à Blois où il la remit avec son fils aux commissaires autrichiens. Il adhéra ensuite à la déchéance de l'empereur près duquel pendant les Cent-Jours il reprit les fonctions d'archichancelier, avec le portefeuille de la justice. A la seconde Restauration, il fut exilé comme régicide, et rappelé en mai 1818. Membre de l'Institut pour la classe des sciences morales et politiques, puis de l'Académie française, il fut exclu de ce corps en 1816. Après sa mort il y eut un procès au sujet de ses papiers et de sa correspondance. = Son frère ÉTIENNE-HUBERT, archevêque de Rouen (1802), cardinal (1803), sénateur (1805), pair de France pendant les Cent-Jours, né à Montpellier le 11 septembre 1756, mort le 25 octobre 1818. = *N.* de CAMBACÉRÈS, frère des précédents, général, baron de l'Empire, né le 13 novembre 1778, mort le 5 septembre 1826. = L'abbé de CAMBACÉRÈS, oncle des précédents, prédicateur, né à Montpellier en 1721, mort le 6 novembre 1802.

CAMBE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Orves. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

CAMBELAGE (Seigneurs de), de la maison de Algra (Flandre).

CAMBERG, ville du duché de Nassau, près de laquelle les Autrichiens furent battus par Championnet le 9 juillet 1796.

CAMBERIACUM, Chambéry.

CAMBERT (Robert), compositeur, né à Paris vers 1628, mort à Londres en 1677. C'est le premier Français qui composa des opéras. Surintendant de la musique d'Anne d'Autriche, il fut avec le marquis de Sourdéac l'associé de l'abbé Perrin qui avait obtenu en 1669 un privilége pour l'établissement d'Académies de musique. Mais Lulli, surintendant de la musique du roi, finit par leur faire enlever ce privilége et Cambert passa en Angleterre (1673) où il devint maître de musique de Charles II. On a de lui : *Ariane* (1660); *Adonis* (1662); *Pomone* (1671); *Les peines et les plaisirs de l'amour*, opéras; le manuscrit du dernier est à la Bibliothèque impériale.

CAMBERY (Jean de), écrivain héraldique du XVIe siècle. — *Le Miroir royal*, Paris, 1549, in-8°.

CAMBIOVICENSES, peuple du pays de Combrailles.

CAMBIS, famille de Provence, originaire de Toscane. D'elle sont sortis les seigneurs d'Auvaro, d'Orsan, de Fargues, d'Alais, de Saint-Victor, de Soustelles, de Fons, de Saint-Paul-de-la-Coste, d'Horres, de Servières, de Montillet, de Saint-Montan, de Velleron, de Ribas et de Brantes. — Armes : *d'azur au chêne d'or mouvant d'une montagne à six copeaux, et d'argent à deux traits chacun.* (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*) A cette famille appartenaient les personnages suivants : Marguerite de CAMBIS-ALAIS, femme de lettres, vivait au milieu du XVIe siècle. Elle a traduit divers écrits de l'italien. = Richard-Joseph de CAMBIS, hagiographe, né à Avignon, vivait dans la 2e moitié du XVIIe siècle. = Joseph-Louis-Dominique, marquis de CAMBIS-VELLERON, érudit, né à Avignon en 1716, mort en 1772. Il avait rassemblé une précieuse collection de manuscrits dont il publia le *Catalogue raisonné*, Avignon, 1770, in-4°, très-rare.

CAMBLAIN (Seigneurs de), de la maison de Lens (Artois, = de la maison de Recourt (Artois).

CAMBOIRE (*N.*), conventionnel, né dans le Périgord. Il fut envoyé par le département de la Dordogne à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis.

CAMBOLAS (François de), chanoine de Saint-Saturnin de Toulouse, fondateur de la congrégation des religieuses de N.-D. de Toulouse, né en 1600, mort le 4 mai 1668. Il y a des lettres de lui dans la correspondance de Séguier à la Bibliothèque impériale. = Jean de CAMBOLAS, jurisconsulte, premier président du parlement de Toulouse, né à Toulouse, y mourut en 1670.

CAMBOLECTRI, peuple de l'Aquitaine dont on ne connaît pas au juste l'emplacement.

CAMBOLIVE (Étienne), calviniste, avocat au parlement de Toulouse, mort en 1706. — *Histoire contenant en abrégé les persécutions exercées en France*, Amsterdam, 1698, in-12.

CAMBON (*N.* de), chirurgien, vivait dans la 2e moitié du XVIIIe siècle.

CAMBON (Joseph), financier, homme d'État, né à Montpellier le 17 juin 1754, mort à Bruxelles le 15 février 1820. Négociant dans sa ville natale, au moment de la Révolution, il fut envoyé par le département de l'Hérault à l'Assemblée législative où il vota tantôt avec les Girondins, tantôt avec les Constitutionnels, tantôt avec la Montagne. Élu à la Convention, il y dénonça Marat, la commune de Paris et les concussions des fournisseurs, vota dans le procès du roi pour la mort sans appel ni sursis, s'opposa à l'établissement du tribunal révolutionnaire, et à la mise en accusation des Girondins. Au mois d'août 1793 il fit sur les finances son célèbre rapport qui eut pour résultat la création du grand-livre de la dette publique. Ce fut lui qui au 8 thermidor engagea la lutte contre Robespierre, ce qui ne l'empêcha pas d'être proscrit après l'insurrection du 12 germinal. Il parvint à se cacher dans un grenier du faubourg Saint-Antoine jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire an IV. Il se retira alors auprès de Montpellier et ne reparut sur la scène publique qu'en 1815 pendant les Cent-Jours où il fut nommé membre de la chambre des représentants. La loi dite d'*amnistie* le bannit et jusqu'à sa mort il habita la Belgique. — *Rapport sur l'état de la République à l'époque de la création du Comité de salut public* (11 juillet 1793); *Rapport sur la dette publique* (15 août 1793); *Opinion sur l'organisation des comités; Rapport et projet de décret sur les taxes révolutionnaires* (26 novembre 1794); *Lettre sur les finances*, 1795, in-8°.

CAMBONIUM, Chambon.

CAMBORIUM, Chambord.

CAMBOULAS (Simon), homme politique. Envoyé à la Convention (1792) par le département de l'Aveyron, il vota la mort du roi, défendit les Girondins au 31 mai, et après la session fut membre du conseil des Cinq-Cents jusqu'en 1797.

CAMBOUNET DE LA MOTHE (Jeanne de), religieuse ursuline, vivait à Bourg (Ain) dans la 2e moitié du XVIIe siècle. — *Journal des illustres religieuses de l'ordre de Sainte-Ursule*, 1684, 4 vol. in-4°.

CAMBOUT (du), ancienne maison de Bretagne dont le plus ancien membre connu est Gilbert, seigneur du Cambout qui vivait au milieu du XIVe siècle. Elle a produit les seigneurs de Blais, de Pontchâteau et de Beçay. La branche aînée de la maison prit le nom de Coislin sous lequel elle est plus connue, lorsque René du Cambout, mort en 1577, eut épousé Françoise Baye, dame de Coislin et de Mérionec. (Voy. COISLIN.) Armes : *de gueules à trois fasces échiquetées d'azur et d'argent, de deux traits chacune.* (Voy. le P. Anselme, t. IV.) — A la branche de Pontchâteau appartenait l'abbé Sébastien-Joseph du CAMBOUT, écrivain janséniste de la seconde moitié du XVIIe siècle.

CAMBRAI, *Cameracum*, capitale du Cambraisis, aujourd'hui sous-préfecture du département du Nord. Ville importante de la Gaule-Belgique, Cambrai fut pris (445) par Clodion que deux ans après Aétius, vainqueur à Eléna, en chassa. En 481 il était au pouvoir d'un roi franc, Ragnacaire, parent de Clovis qui le défit, le tua après la bataille et s'empara de ses États. Lors du partage de la monarchie carlovingienne, la ville échut à Charles le Chauve, fut saccagée par les Normands (870) et cédée (922) à l'empereur Henri Ier. Au IXe siècle elle repoussa victorieusement les attaques des Hongrois. Cédée à la France par le comte de Flandre, elle fut attaquée inutilement par les Anglais (1339). Elle appartint ensuite à la maison de Bourgogne, et à la mort de Charles le Téméraire Louis XI s'en empara, mais la reperdit bientôt (1479). Maximilien d'Autriche, en 1510, l'érigea en duché et principauté de l'empire en faveur de Jacques de Croï, évêque de la ville, et de ses successeurs. Charles-Quint en fit une place forte redoutable. Henri II l'assiégea en vain en 1552. En 1581, elle fut prise par le duc d'Anjou qui en confia le commandement à Jean de Montluc, seigneur de Balagny. Le duc de Parme échoua contre ses murs en 1582, mais en 1595 elle fut livrée aux Espagnols. Turenne ne put s'en empa-

rer en 1649, mais Louis XIV s'en rendit maître en 1677 ; depuis lors elle est restée à la France. Les Autrichiens firent une tentative infructueuse contre elle au mois d'août 1593.

Évêché dès le vᵉ siècle, et suffragant de Reims Cambrai fut érigé en archevêché par une bulle du 12 mai 1559 avec les évêchés d'Arras, Saint-Omer, Tournai et Namur pour suffragants. En 17.., il perdit son titre de métropole et redevint suffragant de Reims, puis passa dans la province de Paris (1802). En 1841, il a été de nouveau érigé en métropole avec Arras pour suffragant.

Évêques de Cambrai. — Saint Vaast, 499-540. — Saint Dominique, vers 540-vers 551. — Saint Védulphe, vers 575. — Saint Géry, vers 580-11 août 619. — Saint Berthold, 625. — Adalbert ou Emenbert, vers 630. — Saint Aubert, vers 660. — Saint Vindicien, 24 juin ou juillet 669-11 mars 705. — Hildebert, vers 705-1ᵉʳ juin 715. — Hunauld, 715-9 janvier 717. — Saint Adolphe, 718-19 mai 728. — Trauvard, 728-7 octobre 750. — Gaudefroi Iᵉʳ, vers 752-763. — Albéric, 764-vers 792. — Hildoward, vers 795-817. — Halitgaire, 817-25 juin 831. — Thierri Iᵉʳ, 831-5 août 863. — Hilduin, 863. — Saint Jean Iᵉʳ, 866-août 879. — Saint Rothade Iᵉʳ, 879-13 ou 14 octobre 886. — Dodilon, 17 mars 887-vers 904. — Étienne, vers 905-11 février 934. — Fulbert, 934-1ᵉʳ juillet 956. — Bérenger, 956-957. — Enguerran Iᵉʳ, 957-12 octobre 960. — Autbert ou Ansbert, 961-septembre 965. — Wibold, 965-966. — Tédon, Théodose ou Théodore, 967-28 août 976. — Rothade II, 977-20 septembre 995. — Herluin, 996-3 février 1012. — Gérard Iᵉʳ de Florennes, 1012-14 mai 1048. — Saint Lietbert, 1049-1076. — Gérard II, 1076-11 août 1092. — Gaucher ou Gautier, 1093-1095. — Manassé, 1095-1105. — Eude ou Edon, dit le Bienheureux, 1105-19 juin 1113. — Burchard, 1115-1131. — Liétard, 1131-1137. — Nicolas Iᵉʳ de Chièvres, 1137-1167. — Pierre Iᵉʳ d'Alsace, 1167-vers 1170. — Robert Iᵉʳ, vers 1170-4 octobre 1174. — Alard, 1175-1178. — Roger de Waurin, 1180-1191. — Jean II d'Antoing, 13 septembre 1192-1196. — Nicolas II de Rœux, dit le Vieux, 1197-1198. — Hugues d'Oisy, 1198. — Pierre II de Corbeil, 1199-1200. — Jean III de Béthune, 1200-20 juillet 1219. — Godefroi II de Condé, 1219-1236. — Guillaume Iᵉʳ, 1236-1238. — Gui Iᵉʳ de Laon, 1238-1248. — Nicolas III de Fontaines, vers 1250-1274. — Enguerran II de Créquy, 1274-vers 1290. — Guillaume II de Hainaut, 1292-1296. — Gui II de Colmieu, 1300-1306. — Philippe de Marigny, 1306-mai 1309. — Pierre III de Levis de Mirepoix, 1310-vers 1327. — Gui III d'Auvergne de Boulogne, 1330-1336. — Guillaume III d'Auxonne, 1336-1342. — Gui IV de Ventadour, octobre 1342-1347. — Pierre IV d'André, 1347-13 septembre 1368. — Robert II de Genève, 1368-6 juin 1372. — Gérard III de Dainville, 1372-18 juin 1378. — Jean IV de Serclaes, 1378-12 janvier 1388. — André de Luxembourg, 31 janv. 1389-1396. — Thierri II de Nihem, 1397. — Pierre V d'Ailly, cardinal de Cambrai, 1398-1412. — Jean V de Gavre, 1413-1438. — Jean VI de Bourgogne, 1440-1479. — Henri de Berghes, 1480-1502. — Jacques de Croï, 22 octobre 1502-15 août 1516. — Guillaume IV, cardinal de Croï, 1517-1519. — Robert III de Croï, 1519-31 août 1556.

Archevêques de Cambrai. — Maximilien de Berghes, 1559-29 août 1570. — Louis de Berlaymont, 5 ou 15 septembre 1570-15 février 1596. — Jean VII Sarrazin, 6 mars 1596-3 mars 1598. — Guillaume V de Berghes, 1601-25 avril 1603. — Jean VIII Richardot, 21 mars 1610-28 fév. 1614. — François Iᵉʳ Buisserat, 1614-2 mai 1615. — François II Vanderburch, 14 juin 1615-23 mai 1644. — Joseph de Bergaigne, 24 février 1645-24 octobre 1647. — Gaspard Dubois, 24 août 1649-22 novembre 1667. — Lancelot Jonnart, 1668-22 septembre 1674. — Jacques-Théodore de Brias, 1675-17 novembre 1694. — François III de Salignac de la Mothe-Fénelon, février 1695-7 janvier 1715. — Jean IX d'Estrées, janvier 1716-3 ou 4 mars 1718. — Joseph-Emmanuel, cardinal de la Trémoille, mai 1718-9 janvier 1720. — Guillaume IV, cardinal Dubois, 9 juin 1720-10 août 1723. — Charles de Saint-Albin, 17 octobre 1723-9 mai 1764. — Léopold-Charles de Choiseul-Stainville, mai 1764-11 septembre 1774. — Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Ceilhes de Fleury, 1774-1781. — Ferdinand-Maximilien-Mériadec de Rohan-Guéméné, février 1781-1790. — *Claude-François-Marie Primas, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793. — Louis Belmas, 1802-23 juillet 1841. — Pierre Giraud, 2 décembre 1841-17 avril 1850. — René-François Régnier, 16 mai 1850. — (Voy. *Gallia Christiana*, t. III.)

Cambrai (traités de). Divers traités ont été conclus à Cambrai : deux furent signés le même jour, le 10 décembre 1508. Le premier, traité de paix et d'alliance entre Maximilien Iᵉʳ et Charles d'Espagne d'une part, et Louis XII et Charles d'Egmont, duc de Gueldre, de l'autre ; le second, connu sous le nom de *Ligue de Cambrai*, était un traité d'alliance entre Jules II, Maximilien, Louis XII et Ferdinand d'Aragon contre les Vénitiens dont les alliés se partageaient à l'avance les États. La guerre, commencée au mois d'avril 1509 et signalée d'abord par la victoire de Louis XII à Agnadel, se termina, en ce qui concernait la France, par une alliance de Louis XII avec la république, signée à Blois le 24 mars 1513. — 11 mars 1516, traité entre François Iᵉʳ, Maximilien et Charles d'Espagne (Charles-Quint) contre le Turc. — 5 août 1529, paix signée au nom de François Iᵉʳ et de Charles-Quint par Louise de Savoie, mère du premier, et par Marguerite d'Autriche, tante du second. D'après ce traité qui avait pour base celui de Madrid, François Iᵉʳ était relevé de l'obligation de céder la Bourgogne ; le Charolais livré à Marguerite devait après elle passer à Charles-Quint, à la mort duquel il reviendrait au roi ; la rançon des enfants de celui-ci donnés en otage à l'empereur était fixée à 2 millions d'écus d'or. François qui devait épouser Éléonore, sœur de Charles et veuve du roi de Portugal, renonçait à ses possessions d'Italie et abandonnait tous ses alliés. (Voy. le texte du traité dans le tome II du *Corps diplomatique* de Dumont.)

Bibliographie. Balderic, *Chronicon cameracense* (1615, in-8°, trad. par Leglay, 1830-1834, in-8°) : Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, 1664, 2 vol. in-4° ; Leglay, *Recherches sur l'église de Cambrai*, 1825, in-4° ; E. Bouly, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, 1843, 2 vol. in-8° ; A. Dinaux, *Bibliographie cambrésienne*, 1822, in-8° ; Leglay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, 1843, 2 vol. in-8°.

CAMBRAY, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Maubuisson et de Digny. A ces derniers appartenait Louis-Guillaume de Cambray-Digny, ingénieur, né en Picardie, mort à la fin du xviiiᵉ siècle à Florence où il s'était établi dans sa jeunesse et où il s'était fait naturaliser. = —, famille du Cambrésis d'où sont sortis les seigneurs de Thérieux et de Soulangis.

CAMBRAY (Baptiste). C'était un paysan, qui inventa les procédés au moyen desquels on fabriquait la toile qui de son nom s'est appelée *batiste* ou de *Cambrai*. On croit qu'il vivait au xiiiᵉ siècle et habitait le village de Cantany en Cambrésis.

CAMBRAY (*N.* de), ingénieur de la 2ᵉ moitié

du XVII[e] siècle. — *Véritable manière de bien fortifier* de M. de Vauban, 1694, 2 vol. in-8°.

CAMBRAY (Alexis-Anne-Pierre), général, né à Douai le 8 avril 1763, mort à Plaisance le 3 juillet 1799, des blessures reçues à la bataille de la Trebbia le 20 juin précédent.

CAMBRELAGE. Voy. CHAMBELLAN.

CAMBREMONT (Seigneurs de), branche de la famille de Le Roux (Normandie).

CAMBRESIS, *Cameracensis tractus*, petite province ayant Cambrai pour capitale, et bornée au N. et à l'E. par le Hainaut; au S. par le Vermandois et la Thiérache; à l'O. par l'Artois. — Voy. CAMBRAI.

CAMBRICOT (Seigneurs de), de la famille de Douarin (Bretagne.)

CAMBRIEL (L. P. François), l'un des derniers, sinon le dernier des philosophes hermétiques, né à La Tour-de-France (Pyrénées-Orientales), le 8 novembre 1774, mort vers 1850. — *Cours de philosophie hermétique*, 1843, in-12.

CAMBRONNE (Pierre-Jacques-Étienne, baron de), général, né à Nantes en 1770, y mourut le 8 janvier 1842. Général de brigade en 1814, il suivit à l'île d'Elbe l'empereur qui, lors des Cent-Jours, le nomma général de division. Il commandait une division de la garde à Waterloo, où il fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et d'où il fut transporté à Bruxelles, puis en Angleterre. Poursuivi à la deuxième Restauration, il revint se faire juger à Paris et fut acquitté (1816). Nommé commandant à Lille, puis mis à la retraite, il fut après 1830 réintégré dans les cadres de l'armée. Une grande popularité s'est attachée à son nom par suite de l'attribution qu'on lui a faite de la phrase célèbre : *La garde meurt et ne se rend pas*, phrase à laquelle d'autres ont voulu substituer un mot de deux syllabes, d'une énergie toute militaire. Cambronne a toujours décliné la paternité de ces deux réponses et une enquête officielle faite en juin 1862 n'a abouti à aucun résultat sérieux.

CAMBRY (Jacques), administrateur, érudit, né à Lorient en 1749, mort le 31 décembre 1807. Il fut préfet de l'Oise et du Finistère et l'un des fondateurs de l'académie celtique. — *Voyage dans le Finistère*, 1799, 3 vol. in-8°; *Description du département de l'Oise*, 1803, 2 vol. in-8°; *Monuments celtiques*, 1805, in-8°.

CAME (Basses-Pyrénées), terre et seigneurie érigée en baronnie par lettres d'août 1479 en faveur de Robert, seigneur de Gramont.

CAMELARIENSE CASTRUM, Chamalières.

CAMELIACUM, Chambly (Oise).

CAMELIN, famille de Provence à laquelle appartenaient Barthélemy et Pierre de Camelin qui furent tous deux évêques de Fréjus, au XVI[e] et au XVII[e] siècle. Armes : *d'azur au chameau* (camelus) *surmonté de trois étoiles, le tout d'or.* (Voy. le *Nouvel armorial de Provence*, t. I.)

CAMERA-FONTIS, Chambrefontaine (Seine-et-Marne).

CAMERACUM, Cambrai.

CAMÉRIER. Voy. CHAMBRIER.

CAMÉRON (Jean), célèbre théologien protestant, né à Glascow vers 1580, mort à Montauban vers 1625 ou 1626. Venu en France en 1600, il professa successivement soit la philosophie, soit la théologie à Sedan, à Genève, à Heidelberg et à Saumur. Appelé en Écosse par Jacques I[er] qui le nomma directeur du collége de Glascow, il ne tarda pas à revenir en France et en 1624 fut nommé professeur de théologie à l'académie de Montauban. En voulant calmer une émeute de ses coreligionnaires, il reçut des blessures dont il mourut plusieurs mois après. — *Prælectiones theologicæ*, 1626-1628, 3 vol. in-4°.

CAMERTES, peuplade du territoire des *Senones*.

CAMILLIACUM, Chemillé, — Chemilly.

CAMILLY (François BLOUET de), évêque de Toul (1704), archevêque de Tours (1721), mort le 17 octobre 1723. = CAMILLY (Pierre BLOUET, comte de), marin, diplomate, né en 1666, mort à Paris le 22 juillet 1753.

CAMINADE (Alexandre-François), peintre d'histoire et de portraits, né à Paris en 1783, mort en mai 1862.

CAMISARDS, nom donné aux calvinistes des Cévennes que les persécutions sans nombre dont ils étaient accablés poussèrent à une insurrection terrible qui éclata en juillet 1702 et avec des intermittences se prolongea jusqu'en 1709. Ce nom leur vint de ce que dans l'attaque nocturne du château du Pont de Monvert où logeait l'abbé du Chayla, l'un de leurs plus cruels persécuteurs, attaque qui fut le premier acte de l'insurrection, ils s'étaient revêtus de blouses ou de chemises blanches (*camisa*) pour se reconnaître. Ce déguisement qu'ils durent employer plus d'une fois était depuis longtemps en usage à la guerre et avait fait appeler *camisades* les attaques nocturnes. — Voy. CÉVENNES.

CAMISARDS BLANCS et CADETS DE LA CROIX. Un vieil ermite dont les Camisards avaient brûlé la retraite, rassembla une troupe de jeunes gens qui firent aux calvinistes rebelles ou soumis une guerre impitoyable et commirent d'affreuses cruautés. A l'instar de la *bande de l'ermite* se formèrent d'autres compagnies franches qui étaient désignées sous le nom de *Camisards blancs* et de *Cadets de la Croix*, parce qu'ils portaient une croix blanche à leurs chapeaux. « Ils ne cherchent (écrivait le maréchal de Montrevel qui commandait alors les troupes royales en Languedoc) qu'à voler et à faire impunément un pillage universel sans chercher les rebelles en armes : ils se contentent de faire comme eux. Ils tuent tout sans règle et sans mesure. Ce sont pour la plupart de francs brigands. » Leurs excès furent tels que le maréchal se vit obligé de sévir rigoureusement contre eux.

CAMISARDS NOIRS, corps franc des Camisards, ou pour mieux dire bande de brigands de tous les pays, de galériens et de déserteurs qui avaient pour chef un boucher d'Uzes. A la suite d'un affreux assassinat commis par eux sur une jeune femme catholique, Mme de Miraman, Cavalier fit arrêter et fusiller les meurtriers. Leur nom venait de ce que dans les expéditions ils se barbouillaient la figure avec de la suie.

CAMOR (Pierre), troubadour, vivait au XIII[e] siècle.

CAMOU (Seigneurs de), de la famille de Gassion.

CAMOU (Jacques), général, sénateur (1863), né le 1[er] mai 1792, mort en février 1868.

CAMOUX (Annibal), centenaire, né à Nice le 20 mai 1638, mort à Marseille le 18 août 1759 à plus de cent vingt et un ans. Son portrait peint par Vernet dans une vue de Marseille, puis par Viali, a été gravé. On a même publié sa Vie, 1760, in-12.

CAMP DE CONDÉ. On appela ainsi sous la Régence la place Vendôme, lorsqu'après l'assassinat commis par le comte de Horn on transféra de la rue Quincampoix dans cette place, en 1720, le marché des effets publics. M. le Duc, chef de la maison de Condé, s'y faisait remarquer comme le plus avide et le moins scrupuleux des agioteurs.

CAMP DE JALÈS. C'est le nom que l'on donna à un rassemblement royaliste qui se forma en 1790 dans les environs du Puy-en-Velay et qui ne tarda pas à être dispersé.

CAMP DES TARTARES, surnom donné à une fraction de députés du côté gauche à l'Assemblée nationale de 1789. On y trouvait, entre autres, les frères Charles et Alexandre de Lameth.

CAMP DU DRAP D'OR (Entrevue du). Une des clauses du traité conclu en 1518 avec Henri VIII et par lequel Tournai avait été restitué à François Ier avait stipulé que les deux souverains de France et d'Angleterre auraient une entrevue dont l'époque et le lieu seraient déterminés plus tard. Une convention signée le 26 mars 1520 en régla toutes les particularités. Le lieu de la conférence fut choisi entre Guines appartenant à l'Angleterre et Ardres, possession française. Les deux monarques arrivèrent l'un à Guines, l'autre à Ardres le 1er juin suivant; mais ce fut seulement le 7 juin que tout étant réglé ils purent se rencontrer. Pendant trois semaines eurent lieu les fêtes les plus brillantes où les deux cours rivalisèrent tellement de magnificence que le nom de *Camp* ou *Champ du drap d'or* fut donné et à l'emplacement où étaient plantées leurs tentes, et à l'entrevue. Le souvenir en fut conservé par des bas-reliefs en marbre qui ornent l'hôtel de Bourg-Théroulde à Rouen.

La veille de l'entrevue, le 6 juin, avait été conclu un traité par lequel fut confirmé le projet de mariage entre le dauphin François et Marie d'Angleterre fille de Henri; de plus la France devait payer 100 000 francs par an jusqu'à l'époque du mariage des deux enfants. (Voy. les Mémoires de Fleurange et de Martin du Bellay.)

CAMPAGNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Gontaut.

CAMPAGNE, pays de Normandie divisé en Campagne de Neubourg, cap. Évreux, et Campagne de Saint-André, cap. Breteuil-la-Guérande.

CAMPAGNE (Seigneurs de), de la famille provençale de Menc.

CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette GENEST, dame), célèbre institutrice, née à Paris le 6 octobre 1752, morte à Mantes le 16 mars 1822. Fille d'un premier commis aux affaires étrangères qui lui donna une éducation brillante et solide et parvint à la faire nommer à quinze ans lectrice de Mesdames, filles de Louis XV; prise en amitié par Marie-Antoinette, quand celle-ci n'était que dauphine, elle fut mariée à M. Campan et attachée à la personne de la princesse d'abord comme femme de chambre, puis comme première femme, et jusqu'à la Révolution elle vécut avec elle dans la plus profonde intimité. Il n'en fut plus de même à partir de cette époque. Au château on la tenait pour constitutionnelle et sa conduite a été l'objet des plus vives attaques de la part des écrivains royalistes. Elle resta jusqu'au 10 août près de sa maîtresse qui, la veille, lui avait ainsi que le roi confié des diamants et des papiers compromettants, qu'elle eut, à ce qu'on prétend, la lâcheté de livrer au gouvernement. Après la Terreur, dénuée de ressources, elle eut l'idée de créer à Saint-Germain un pensionnat qui prospéra rapidement, surtout quand Mme de Beauharnais, devenue bientôt après Mme Bonaparte, lui eut confié sa fille et sa nièce. Napoléon, après la bataille d'Austerlitz, la nomma surintendante de la maison d'Écouen, fonction qu'elle conserva jusqu'à la Restauration. — *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, 1822, 3 vol. in-8°, souvent réimprimés; *Œuvres complètes sur l'éducation*, 1825, 2 vol. in-8°; *Correspondance inédite avec la reine Hortense*, 1833, 2 vol. in-8°; *Journal anecdotique*, 1824, in-8°, publié par M. Maigne. — M. le baron d'Aubiez a publié en 1823, in-8°, des *Observations sur les Mémoires de Mme Campan*.

CAMPANA (François-Frédéric), général, né à Turin le 5 février 1771, tué à la bataille d'Ostrolenka le 16 février 1807.

CAMPANES (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou.

CAMPANI, Campan (Hautes-Pyrénées).

CAMPANIA, la Champagne.

CAMPÊCHE, ville maritime de la presqu'île du Yucatan (Mexique) qui en 1685 fut prise et complétement brûlée et détruite par une troupe de flibustiers sous les ordres d'un gentilhomme français nommé Grammont.

CAMPELS (Seigneurs de), branche de la maison de Bossost, originaire de Catalogne.

CAMPENDU (Seigneurs de), branche de la maison de Narbonne.

CAMPENDU ou **CAPENDU** (Bernard de), *de cane suspenso*, évêque de Carcassonne (19 octobre 1265), mort le 18 janvier 1278. Il a laissé des *Statuts synodaux*.

CAMPENEUSEVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Monchi.

CAMPENON (Vincent), poëte, né à la Guadeloupe le 29 mars 1772, mort à Villeneuve-sur-Corbeil, le 24 novembre 1843. Après avoir chanté Marie-Antoinette, il célébra le mariage de l'empereur, fut censeur sous la première Restauration, et secrétaire du cabinet du roi, sous la seconde. Nommé en 1813 à l'Institut en remplacement de Delille, il fut compris en 1816 dans la nouvelle organisation de l'Académie française. — *Poésies et Opuscules*, 1823, 2 vol. in-18.

CAMPET (Landes), terre et seigneurie érigée en marquisat par lettres de novembre 1731 en faveur de Pierre du Lion, seigneur de Geloux.

CAMPET, famille de l'Aunis d'où sont sortis les seigneurs de Saujon.

CAMPETTI (Pierre-Calixte), capucin, théologien, mort à Bordeaux en 1670.

CAMPIGNEULLES (Charles-Claude-Florent de THOREL de), littérateur, trésorier de France à la généralité de Lyon, né à Montreuil-sur-Mer, le 3 octobre 1737, mort en 1809.

CAMPIGNY (Charles-Benoît de), religieux célestin, puis bénédictin, théologien, né à Orléans, mort à Paris en 1634.

CAMPINIACUM, Champigny.

CAMPION (Alexandre de), littérateur, né en 1610, mort en 1670. — *Vie de plusieurs hommes illustres*, 1657, in-4°; *Recueil de lettres*, 1657, in-8°, rare. — La Bibliothèque de l'arsenal possède de lui (à ce que nous croyons) une comédie manuscrite : *l'Heureux hasard*. = Son frère, HENRI, né le 9 février 1613, mort le 11 mai 1663. Attaché au duc de Beaufort, il prit une part active aux complots de celui-ci contre Mazarin. Il a laissé des mémoires pleins d'intérêt publiés par le général de Grimoard, 1807, in-8°, et réimprimés en 1857, in-18, dans la *Bibliothèque elzévirienne*. = L'abbé NICOLAS, frère des précédents, écrivain, né le 6 mars 1616, mort avant 1704.

CAMPION (François), musicien. Il entra à l'orchestre de l'Opéra en 1703 et vivait encore en 1738.

CAMPISTRON (Jean GALBERT de), auteur dramatique, secrétaire général des galères, membre de l'Académie française (1701), né à Toulouse en 1656, mort le 11 mai 1713. Il s'attacha au duc de Vendôme qu'il suivit bravement sur les champs de bataille de Flandre, d'Italie et d'Espagne. Philippe IV lui donna l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée, et la commanderie de Ximénès. Il fut créé marquis de Penango, par le duc de Mantoue. — *Virginie*, 1683; *Arminius*, 1684; *Andronic*, 1685; *Alcibiade*, 1685; *Phraarte*, 1686; *Phocion*, 1688; *Adrien*, 1690; *Tiridate*, 1691; *Aétius*, 1693 : tragédies au-dessous du médiocre; *Le jaloux dés-*

abusé, comédie. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1750, 3 vol. in-12. = Louis, frère du précédent, jésuite, prédicateur, poëte, né en 1660 à Toulouse, y mourut en 1737.

CAMPMAS, famille du Béarn d'où sont sortis les seigneurs d'Elves.

CAMPO-DI-PIETRI, localité du Piémont où le 19 septembre 1795 les Français repoussèrent victorieusement les attaques des Austro-Sardes qui y perdirent 1500 hommes.

CAMPO-FORMIO (Traité de). Le 17 avril 1797 des préliminaires de paix avaient été signés à Léoben entre la France et l'Autriche, mais les négociations définitives n'avancèrent que lentement, les deux parties intéressées ne semblant point fort désireuses de terminer la guerre. Bonaparte, contrarié dans ses vues de pacification par le Directoire, offrit sa démission qui fut refusée. Alors il se crut en droit de mener seul les négociations qui, grâce à sa fermeté, marchèrent rapidement, et enfin le 17 octobre 1797 fut conclu chez lui à Passeriano, mais daté de Campo-Formio, village du Frioul qui avait été déclaré neutre, le célèbre traité dont voici les clauses principales : Renonciation de l'Autriche en faveur de la France à ses droits sur les Pays-Bas. — Cession à l'Autriche de Venise et de son territoire, de l'Istrie, de la Dalmatie et des Bouches du Cattaro. — La France garde les îles gréco-vénitiennes et les possessions vénitiennes en Albanie. — Un congrès sera réuni à Rastadt pour traiter de la paix avec l'Empire. — Le Brisgau sera cédé au duc de Modène par l'Autriche.

A ces articles destinés à être rendus publics étaient joints six articles secrets relatifs à la cession à la France de la rive gauche du Rhin, à la navigation de ce fleuve, à l'acquisition future par l'Autriche de Salzbourg, à l'indemnité à accorder en Allemagne aux princes dépossédés sur les bords du Rhin, etc. Il était en outre stipulé que la France et l'Autriche se donneraient des compensations pour les acquisitions qu'elles pourraient faire en Allemagne, et qu'elles s'opposeraient à tout agrandissement de la Prusse.

La satisfaction que devait causer en France cette paix glorieuse fut grandement amoindrie par le sentiment de douleur et d'indignation que fit éprouver l'article qui détruisait la république de Venise et l'incorporait à l'Autriche. C'était renouveler le crime politique commis lors du partage de la Pologne.

CAMPO-MAYOR, forteresse de l'Alentejo (Portugal) prise, après quelques jours de siége, par le maréchal Mortier, le 21 mars 1811.

CAMPONI, peuple compris dans l'Aquitaine, avant l'arrivée des Romains. Il était établi dans les Pyrénées entre les *Bigerriones* et les *Convenæ* et occupait la haute vallée de l'Adour où est aujourd'hui Campan. En 28 avant J. C., il fit partie de la province impériale d'Aquitaine, et au IVe siècle il appartenait à la cité *Turba*.

CAMPO-TENESE en Calabre. Le 9 mars 1806 le général Regnier y remporta une victoire complète sur l'armée napolitaine commandée par un émigré français, Roger de Damas.

CAMPRA (André), compositeur, maître de chapelle du roi (1722), directeur de la musique du prince de Conti, né à Aix (Provence) le 4 décembre 1660, mort à Versailles le 29 juillet 1744. — Outre des *Cantates* (1708 et suiv.) et des *Motets* (1706-1713), il a composé un très-grand nombre d'opéras et de divertissements.

CAMPREDON, ville de Catalogne qui fut prise le 23 mai 1689 par le duc de Noailles.

CAMPREDON (Seigneurs de), branche de la famille de Donodei (Comté-Venaissin).

CAMPREDON (Jacques-David-Martin, baron de), général, pair de France, né à Montpellier le 13 janvier 1761, mort le 11 avril 1837.

CAMPREMY (Seigneurs de), de la maison normande de Braquemont.

CAMP-RONT (Jacques de), prêtre d'Avranches, vivait à la fin du XVIe siècle. — *Psalterium juste litigantium*, 1597, in-12, rare et singulier.

CAMPS (Seigneurs de), branche de la maison de Poix. = — (Seigneurs de), de la famille de Bellissen (Languedoc).

CAMPS (François de), abbé de Signy (diocèse de Reims), érudit, antiquaire, né à Amiens le 31 janvier 1643, mort à Paris le 15 août 1723. — On a de lui une centaine de dissertations historiques qui ont paru en partie dans le *Mercure*. Il avait rassemblé de belles collections de médailles, de chartes et de titres, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

CAMP-SEGUET (Seigneurs de), de la maison de Chastenet (Armagnac).

CAMPSON (Seigneurs de), branche de la maison de Gautron (Bretagne).

CAMPUS-AGNI, Chamagnes (Vosges).

CAMSILLON (Seigneurs de), de la maison de Tournemine.

CAMULOGÈNE, chef gaulois qui commandait les *Parisii* et les peuples voisins à la tête desquels il défendit Lutèce contre Labienus, lieutenant de César. Il périt dans une grande bataille livrée probablement à Vitry-sur-Seine et où son armée fut détruite (52 avant J. C.).

CAMUS. Par lettres de février 1746 la terre et seigneurie de Recologne en Franche-Comté fut érigée en marquisat sous le nom de Camus, en faveur de Jean-Maurice de Camus.

CAMUS, ou Le Camus, famille d'Auxonne d'où sont sortis les seigneurs de Marcilly, de Bagnols, de Rivière, du Perron, de Saint-Bonnet et de Pontcarré. A cette famille appartenait Jean-Pierre CAMUS DE PONTCARRÉ, évêque de Belley, prédicateur, théologien, romancier, né le 3 novembre 1582 à Paris où il est mort le 26 avril 1653. Évêque de Belley (1608) il se démit de son évêché en 1629 et se retira aux Incurables où il consacra aux pauvres le reste de sa vie. Il avait donné dans son évêché l'exemple de toutes les vertus épiscopales et ne cessa de faire une guerre ouverte aux moines mendiants. Doué de plus d'imagination et d'esprit que de jugement, il a laissé environ 186 ouvrages dont on trouvera la liste au 36e volume des *Mémoires* de Niceron, et parmi lesquels se trouvent un certain nombre de romans religieux et entre autres *Palombe*, réimprimé dans la Bibliothèque des chemins de fer. — Il y a des lettres de lui dans la collection Godefroy à l'Institut.

CAMUS (Le), famille originaire du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Jambeville, de Maillebois, d'Hémery, de Montaudier, de la Grange et de Bligny. — A cette famille appartenait Étienne LE CAMUS, cardinal et théologien, né à Paris en 1632, mort à Grenoble le 12 septembre 1707. Il fut d'abord aumônier du roi, mena une vie fort dissipée, et devenu (1671) évêque de Grenoble se signala par ses vertus épiscopales. Il fut nommé cardinal en 1686.

CAMUS ou **CAMUZ** (Philippe), écrivain que l'on croit d'origine française ou wallonne, vivait en Espagne au XVIe siècle. Il a donné des traductions françaises de romans de chevalerie. — *Le roman de Clamades*, 1488, in-4°, goth., rare, plusieurs fois réimprimé; l'*Histoire d'Olivier de Castille*, in-fol., goth., rare, etc.

CAMUS (Charles), jurisconsulte, né à Dijon, vivait dans le milieu du XVIe siècle.

CAMUS (Nicolas), humaniste, né à Troyes, vivait dans la 2e moitié du XVIIe siècle.

CAMUS (François-Joseph de ou des), géomètre, mécanicien, né le 14 septembre 1672 à Pichaumé (Meuse), mort en Angleterre après 1732. Admis à l'Académie des sciences en 1716, il en fut exclu pour cause d'absence le 4 décembre 1732, et de Hollande où il était alors pour faire expérimenter une de ses inventions, il passa en Angleterre et y mourut de misère.—*Traité des forces mouvantes, avec une explication de vingt-trois machines nouvelles et utiles*, Paris, 1722, in-8° rare et curieux.

CAMUS (Charles-Étienne-Louis), géomètre et astronome, né à Crécy (Seine-et-Marne) le 25 août 1699, mort le 2 février 1768. Il fit partie en 1736 de la commission scientifique envoyée dans le Nord pour déterminer la figure de la terre. Il était membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres, examinateur des écoles du génie et d'artillerie, et secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture.

CAMUS (N.), compositeur et chanteur, né à Paris en 1731, y mourut en 1777.

CAMUS (Antoine Le), médecin et littérateur, né à Paris, le 12 avril 1722, y mourut le 2 janvier 1772.

CAMUS (Armand-Gaston), homme politique, érudit, membre de l'Institut, né à Paris le 2 avril 1740, mort le 2 novembre 1804. Avocat du clergé de France au moment de la Révolution dont il embrassa les principes avec ardeur, il fut nommé à Paris député du tiers état aux états généraux, joua un rôle important dans la lutte que l'Assemblée eut à soutenir contre la cour, et s'occupa surtout de finances. Ce fut en partie à lui qu'on dut la publication du *Livre rouge*, la suppression des croupes des fermiers-généraux et la constitution civile du clergé. Nommé conservateur des Archives nationales, il préserva de la destruction une immense quantité de documents historiques. Élu à la Convention par le département de la Haute-Loire, il remplit diverses missions à l'armée de Belgique, et absent lors du procès de Louis XVI, il envoya deux jours après l'exécution de celui-ci, son vote pour la mort sans appel ni sursis. Chargé avec trois autres commissaires d'aller signifier à Dumouriez le décret de la Convention qui le mandait à sa barre, il fut arrêté ainsi que ses collègues par le général qui le livra aux Autrichiens (3 avril 1793). Transféré successivement à Maëstricht, à Coblentz, à Kœnigsgratz et à Olmütz, il fut échangé à Bâle contre la fille de Louis XVI (25 décembre 1795), et prit au conseil des Cinq-Cents la place qu'un décret de la Convention lui avait réservée. Sorti du conseil le 20 mai 1797, il se livra complétement à l'étude et à ses fonctions de conservateur des Archives. Il fit partie de l'Institut lors de sa réorganisation et vota contre le consulat à vie. Il était fort pieux et fort-attaché aux idées jansénistes. Outre un très-grand nombre d'articles insérés dans le *Journal des Savants*, on a de lui: *Lettres sur la profession d'avocat*, 1772, 7777 et 1805, 2 vol. in-12, souvent réimprimées et augmentées, et entre autres par M. Dupin; traduction de l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, 1783, 2 vol. in-4°; *Manuel d'Épictète et Tableau de Cébès*, 1796 et 1803, 2 vol. in-18 : il fit en partie cette traduction pendant sa captivité; *Voyages dans les départements nouvellement réunis*, 1803, 2 vol. in-18 et in-4°.

CAMUS D'HOULOUVE (Bertrand-Louis), jurisconsulte du XVIIIe siècle. — *Coutumes du Boulonnais*, 1777, 2 vol. in-4°.

CAMUSAT ou **CAMUZAT** (Nicolas), antiquaire, né à Troyes, où il fut chanoine de la cathédrale, en 1575, mort en 1655. — *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, 1610, in-8°, rare; une édition de l'*Historia Albigensium* de P. des Vaux de Cernay, 1615, in-8°; *Mélanges historiques*, Troyes, 1619, in-8°, rare; *Extrait du registre des lettres écrites par M. de Petremol*, 1623, in-8°; *Mémoires du sieur Richer*, 1625, in-8°, rare. Il y a diverses lettres de lui à la Bibliothèque impériale dans les collections Bouhier et Dupuy, et à la bibl. de l'Institut dans la collection Godefroy.

CAMUSAT (Jean), imprimeur-libraire de l'Académie française, mort en 1639. — *Négociation et traité de paix de Cateau-Cambrésis*, 1637, in-4°.

CAMUSAT (Denis-François), littérateur, né à Besançon, en 1695, mort le 28 octobre 1732, à Amsterdam. — *Histoire des journaux imprimés en France*, 1716, in-4°, une suite a été publiée après sa mort, en 1734, sous le titre de : *Histoire critique des journaux*, 2 vol. in-12; *Mélanges de littérature, tirés des lettres manuscrites de Chapelain*, 1726, in-12.

CAMUSET (L'abbé), théologien, né à Châlons-sur-Marne, en 1746.

CANA, ville de Galilée près de laquelle, le 10 juin 1798, Kléber battit un corps d'armée de Turcs et d'Arabes.

CANADA. Découvert par Sébastien Cabot en 1497, ce vaste pays de l'Amérique septentrionale fut reconnu, en 1534, par Jacques Cartier (voy. ce nom), qui en prit possession au nom de la France. Des établissements importants y furent fondés au commencement du XVIIe siècle par Champlain (voy. ce nom), et la colonie reçut le nom de Nouvelle-France. Livrée à des compagnies particulières auxquelles on avait accordé des monopoles et des pouvoirs excessifs, elle ne s'accrut que lentement. En 1629, elle fut prise par les Anglais, qui la rendirent en 1631, s'en emparèrent en partie pendant la guerre de la succession d'Espagne, et obtinrent par le traité d'Utrecht l'Acadie (voy. ce nom), l'île de Terre-Neuve, la baie et le détroit d'Hudson (11 avril 1713). A la paix d'Aix-la-Chapelle, qui termina la guerre de la succession d'Autriche (1748), l'Angleterre nous restitua les conquêtes qu'elle avait faites au Canada ; mais la paix de Paris (1762) nous enlèva complétement cette colonie, qui fut à jamais perdue pour nous. (Voy. L. Dussieux, *le Canada sous la domination française*, 1855, in-8°.)

CANANÉE (La), nom que dans les anciens actes on donnait au jeudi de la première semaine de carême.

CANAO ou **CONOBRE**, roi de Bretagne, succéda (547) à son frère Hoël II qu'il fit assassiner et dont il épousa la veuve nommée Rimo. Il fut défait et périt dans une bataille qu'il livra près de Saint-Malo à l'armée de Clotaire Ier qui s'empara des comtés de Rennes, de Vannes et de Nantes. Macliau, son frère, lui succéda.

CANAPE (Jean), médecin ordinaire de François Ier. Lecteur public de chirurgie à Lyon, il fit le premier des cours en français.—*Le Guidon pour les barbiers et les chirurgiens*, 1538, in-12; l'*Anatomie des os du corps humain*, 1541, in-4°.

CANAPLES (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy. — Voy. CRÉQUY.

CANARD (Nicolas-François), mathématicien et publiciste, né à Moulins au milieu du XVIIIe siècle, y mourut en 1833.

CANARIA. On appelait *canaria* ou *chenerie*, le droit du seigneur de faire recevoir et nourrir ses meutes de chiens par ses vassaux. On possède une charte par laquelle Renaud, comte de Bourgogne, renonce à ce droit en 1050.

CANARIES. Voy. BÉTHENCOURT.

CANAUX (Seigneurs de), de la maison proven-

çale de Grasse. = — (Seigneurs de), de la famille provençale de Bourdon.

CANAYE (Philippe), sieur de Fresne, diplomate, né à Paris en 1551, mort le 25 février 1610. Fils d'un avocat au parlement qui le fit élever dans la religion réformée, il fut nommé par Henri III conseiller au grand conseil, passa au service du roi de Navarre qui le chargea de diverses missions en Angleterre (1586), en Suisse (1588), et après son avénement au trône l'envoya près d'Élisabeth et des princes protestants d'Allemagne. Nommé (1595) président de la chambre mi-partie de Castres, il se convertit au catholicisme (1601), et fut nommé ambassadeur à Venise. — *Organe*, 1589, in-fol.; *Lettres et ambassades*, 1645, 3 vol. in-fol.; on y trouve les *Éphémérides*, relations de son voyage à Constantinople. On conserve de lui 45 lettres à Casaubon, au musée britannique, et il s'en trouve aussi à la Biblioth. impér. dans la collection Dupuy, et à la bibl. de l'Institut dans la collection Godefroy.

CANAYE (Jean), jésuite, littérateur, né à Paris en 1594, mort à Rouen le 26 février 1670. Il était de la même famille que le précédent. C'est le héros du célèbre dialogue attribué à Saint-Évremond : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*.

CANAYE (L'abbé Étienne de), de la même famille, oratorien, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris, le 7 septembre 1694, y mourut le 12 mars 1782.

CANCALE, petit port de mer de Bretagne (Ille-et-Vilaine). Les Anglais s'en emparèrent le 4 juin 1758.

CANCIA, la Canche, rivière du Pas-de-Calais qui se jette dans la Manche.

CANCLAUX (Jean-Baptiste-Camille, comte), général, sénateur, pair de France, né à Paris le 2 août 1740, y mourut le 30 décembre 1817. Major au régiment de Conti (1789), maréchal de camp (1791), lieutenant général (1792), il fut nommé commandant de l'armée des Côtes de Brest (1793), défendit victorieusement Nantes contre les Vendéens (29 juin), qu'il battit en diverses rencontres. Dénoncé par Ronsin et remplacé par Léchelle, il ne fut rappelé au service qu'après le 9 thermidor et fut alors nommé général en chef de l'armée de l'Ouest, et conclut bientôt un traité de pacification avec Charette. Ambassadeur à Naples (1796), il devint après le 18 brumaire inspecteur général de cavalerie, puis (1804) sénateur. Nommé à la pairie le 4 juin 1814, il refusa de siéger à la nouvelle chambre des pairs créée pendant les Cent-Jours.

CANDA (Charles du), écrivain de la première moitié du XVIIe siècle, né à Saint-Omer. — *Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry*, 1615, in-4°, rare.

CANDALE (François DE FOIX, comte de), prélat, mathématicien, évêque d'Aire (Gascogne), en 1570, mort le 5 février 1594. Il avait réuni à Cadillac un magnifique cabinet dont Aubigné parle dans ses Mémoires, et fonda une chaire de mathématiques à Bordeaux. — Une traduction latine d'Euclide, 1556, et (avec Scaliger) une traduction du Pœmandre d'Hermès Trismégiste. Il y a des lettres de lui au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

CANDALE (Henri de NOGARET D'ÉPERNON, duc de), fils du duc d'Épernon, né en 1591, mort à Casal le 11 février 1639. Il alla fort jeune servir le grand duc de Toscane contre les Turcs, rentra en France (1614), fut nommé premier gentilhomme de la chambre, et prit part à la levée de boucliers des princes contre la Régente. Créé (1621) duc de Candale et pair, il alla défendre Bergues contre le marquis de Spinola, puis entra au service de Venise (1624), qui le nomma généralissime de ses armées (1630). Revenu à la cour, il fut nommé successivement par Richelieu, général des armées de Guyenne (1636), de Picardie (1637), et d'Italie. = Son neveu et l'héritier de son duché, Louis-Charles-Gaston DE NOGARET, duc de LA VALETTE et de CANDALE, fils unique du deuxième duc d'Épernon, gouverneur de la haute et basse Auvergne, colonel général de l'infanterie française, né à Metz le 14 avril 1627, mort à Lyon le 29 janvier 1658. Il commanda en chef l'armée de Guyenne (1652), puis celle de Catalogne. Bussy-Rabutin en parle dans ses *Mémoires* et dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

CANDAU, terre et seigneurie de Béarn (Basses-Pyrénées), érigée en marquisat, en 1768, en faveur de *N.* de Neys.

CANDÉ, ville d'Anjou (Maine-et-Loire), avec titre de baronnie, ayant appartenu successivement aux comtes d'Anjou et aux maisons de Laval et de Condé. Geoffroy-Martel y fut tué en en faisant le siége (1106).

CANDÉ, terre et seigneurie érigée en vicomté par lettres du 20 avril 1656, en faveur d'Henri de Bault, seigneur de Sainte-Frique.

CANDEIL, *Candelium*, abbaye de Cisterciens (Tarn), diocèse d'Albi, fondée en 1152.

CANDEILLE (Pierre-Joseph), compositeur, né à Estaires (Nord), le 8 décembre 1744, mort à Chantilly, le 24 avril 1827. — *Laure et Pétrarque* (1780); *Pizarre* (1785); *La mort de Baurepaire* (1793), opéras. = Sa fille, AMÉLIE-JULIE, comédienne, auteur dramatique, romancière, née à Paris le 31 juillet 1767, y mourut le 3 février 1834. Elle débuta (1782), à l'Opéra, puis (1785), à la Comédie-Française, et (1790), aux Variétés du Palais-Royal. Elle quitta la scène en 1795. Elle s'était mariée et avait divorcé trois fois. Son premier mari, un médecin, lui survécut; les deux autres furent Simons, carrossier à Bruxelles, et Périé, un peintre, élève de David. On a d'elle : *Catherine ou la belle Fermière*, comédie (1792), qui eut un immense succès ; *le Commissionnaire* (1794); *la Bayadère*, comédies; des romans, dont *la Lydie*, 1809, 2 vol. in-12 ; *Bathilde*, 1814, 2 vol. in-12; *Geneviève*, 1821, 3 vol. in-8°; *Blanche d'Évreux*, 1824, 2 vol. in-8°. Elle a fait graver des trios pour clavecin et piano, des sonates, etc.

CANDELIÈRE, *Candelatio*, *Candelaria*, nom donné dans quelques anciens actes au 2 février (*la Chandeleur*).

CANDIDOBRENSE OPPIDUM, Combronde (Puy-de-Dôme).

CANDIE ou **CANDIA** (Marquis de), de la famille de Birague.

CANDIE. Le 5 juin 1669, une escadre commandée par le duc de Beaufort, grand amiral de France, partit de Toulon portant un corps de troupes de 6000 hommes, sous les ordres du duc de Navailles. L'expédition était envoyée au secours de Candie, possession vénitienne, assiégée depuis longues années par les Turcs. Elle arriva le 16 du même mois devant la ville, dont toutes les défenses étaient ruinées. Dans la nuit du 25 eut lieu une vigoureuse sortie. Elle fut d'abord couronnée de succès, et les assiégeants se virent enlever leurs batteries et leurs postes avancés. Mais l'explosion de trois caissons porta le trouble dans les rangs des assaillants, qui furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent précipitamment dans la ville, laissant parmi les morts le duc de Beaufort et un nombre considérable d'officiers et de soldats. A la suite de cet échec, Navailles crut devoir ramener ses troupes en France, et le 6 septembre la ville capitula. Il existe de cette expé-

dition diverses relations mentionnées dans la Biblioth. histor. de la France, du P. Lelong.

CANDOIRE (Seigneurs de), de la famille de la Fontaine.

CANDOLLE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Pène et de Julians. Au XVIe siècle, une branche de cette famille embrassa le protestantisme et alla s'établir à Genève. C'est à cette branche qu'appartenait le célèbre botaniste Augustin-Pyrame DE CANDOLLE, recteur de l'Université de Montpellier (1815), associé à l'Academie des sciences (1828), né le 4 février 1778, à Genève, où il est mort le 9 septembre 1841.

CANDSTADT, petite ville du Wurtemberg, dont Moreau s'empara de vive force, le 21 juillet 1796.

CANET (Seigneurs du), de la famille de Rascas (Provence).

CANEUS (Seigneurs de), de la famille de la Salle (Guyenne).

CANGE (Charles DU FRESNE, sieur du), l'un des plus grands érudits produits par la France, né à Amiens le 18 décembre 1610, mort à Paris le 23 octobre 1688. Il était trésorier de France à Amiens. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1678, 3 vol. in-fol.: les Bénédictins ont donné de cet immense et précieux travail une édition fort augmentée, 1733, 6 vol. in-fol., (réimprimée à Bâle (1737), et à Venise (1762), 6 vol. in-fol.), à laquelle dom Carpentier ajouta un supplément (*Glossarium novum*, 1766, 4 vol. in-fol.). Une édition plus complète que les précédentes a été donnée par M. Henschel, chez Didot, 1844 et suiv., 7 vol. in-4°; *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, 1688, 2 vol. in-fol., rare; *Historia Byzantina*, 1680, in-fol.; *Histoire de la conquête de Constantinople*, par Geoffroy de Ville-Hardouin, suivie de l'*Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois*, 1657, in-fol.; *Histoire de saint Louis*, par Joinville, 1668, in-fol.; *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*, 1665, in-4°; des éditions annotées avec traduction latine des historiens byzantins Cinnamus (1670), et Zonare (1687), du *Chronicon Paschale* (1688), du glossaire grec-latin et latin-grec, de Cyrille, Philoxène, etc. Du Cange a laissé de nombreux ouvrages manuscrits, conservés dans diverses bibliothèques, et entre autres à la Bibliothèque impériale et à la Bibliothèque d'Amiens. L'un des plus importants, les *Principautés d'Outre-mer*, vient d'être édité dans la *Collection des Documents inédits*, par M. Rey.

CANGÉ (N. de), marin, chevalier de Malte. Il servit avec distinction dans la marine royale, et périt sur les côtes de Catalogne, le 1er juillet 1642, avec un galion qu'il commandait, dans un combat contre les Espagnols.

CANI ou **CANY** (Seigneurs de), de la famille de Chamillart.

CANIEL (Seigneurs de), de la maison de Prunelé (Beauce).

CANIGOU (Saint-Martin du), abbaye de bénédictins, diocèse de Perpignan (Pyrénées-Orientales), fondée au XIIe siècle par Guifrède, comte de Cerdagne.

CANILLAC (Seigneurs de), branche de la maison de Beaufort. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Rogier (Limousin). = — (Seigneurs de), de la famille de Leuctre (Chambéry). = — (Seigneurs de), de la maison de Montboissier (Auvergne).

CANILLAC (Raimond de), cardinal, né à Canillac (Gévaudan), mort à Avignon le 20 juin 1373. Après avoir été archevêque de Toulouse (1345-1350), il fut nommé cardinal (1350); puis, sous Innocent VI, évêque de Palestrine. — *Recollectorum liber.*

CANINEFATES ou **CANNENUFATES**, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, s'étendait au N. du Rhin inférieur et des *Batavi* jusqu'au lac Flevo et à l'Yssel. Pline le met encore dans la Germanie, mais le compte parmi ces peuples germaniques qui dépendaient des Romains. Ils occupaient la partie septentrionale de l'île des Bataves.

CANINO. Voy. **BONAPARTE**.

CANIS-SUSPENSUS, Capendu (Aude).

CANISY, terre et seigneurie de Normandie (Manche), possédée dès le XIIIe siècle par la maison de Carbonel, et qui, jointe à d'autres terres, fut érigée en marquisat par lettres de décembre 1619, en faveur de René de Carbonel, lieutenant du roi en Normandie, gouverneur d'Avranches, mort près de Coutances, le 27 septembre 1655, à soixante-sept ans. = Son fils, HERVÉ, hérita de ses charges, et mourut le 6 janvier 1693. = François de CARBONEL de CANISY, abbé de Belval et de Montebourg, nommé, le 8 septembre 1695, à l'évêché de Limoges, s'en démit en avril 1706, et mourut à Paris le 28 octobre 1723.

CANNATO (Castrum de Sancto), Saint-Cannat-de-Sauzet (Bouches-du-Rhône).

CANNE, mesure de longueur usitée autrefois en Provence et en Languedoc, et dont la dimension variait suivant les localités. La canne de Toulouse valait une aune et demie de Paris, soit 1 mètre 778.

CANNES, *Cannæ*, ville de Provence (Alpes-Maritimes) dont la seigneurie appartenait à l'abbé de Lérins. C'est près de là que Napoléon débarqua le 1er mars 1815, au retour de l'île d'Elbe.

CANNES (Seigneurs de), branche de la maison de Narbonne.

CANON. Voy. ARTILLERIE.

CANON, famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Ville-sur-Illon.

CANON (Pierre), jurisconsulte de la première moitié du XVIIe siècle, né à Mirecourt. — *Commentaire sur les coutumes de Lorraine*, 1634, in-4°. = Son fils, CLAUDE-FRANÇOIS, premier président de la cour souveraine de Lorraine, diplomate, né à Mirecourt en 1638, mort en 1698.

CANON (Jacques), corsaire du XVIIIe siècle, né à Dunkerque. Il fit de nombreuses prises sur les Anglais pendant la guerre de Sept ans, et finit par être attaché à la marine royale.

CANONVILLE, ancienne maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Raffetot. Armes : *de gueules à trois molettes d'éperon d'or, 2 et 1.*

CANOPE, ville d'Égypte, près de laquelle, par suite de l'incapacité de leur général en chef, Menou, les Français furent battus par les Anglais le 21 mars 1801.

CANORGUE (Seigneurs de la), de la famille de Méri (Provence).

CANOT (Pierre-Charles), graveur, né à Paris, mort à Kentishtown, en Angleterre, en 1777.

CANOVE (Seigneurs de), de la famille de Veri (Comté-Venaissin).

· **CANTAL**, département formé de la Haute-Auvergne, qui tire son nom de la plus élevée des montagnes qu'elle renferme. Il est borné au N. par les départements de la Corrèze et du Puy-de-Dôme; au S. par les départements de l'Aveyron et de la Lozère; à l'E. par les départements de la Lozère et de la Haute-Loire; à l'O. par les départements de la Corrèze et du Lot. — Chef-lieu, Aurillac.

BIBLIOGRAPHIE. Déribier du Châtelet, *Dictionnaire statistique du Cantal*, 1852, 5 vol. in-8°.

CANTATE DOMINO, introït, et, dans quel-

ques anciens actes, nom du quatrième dimanche après Pâques.

CANTÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Foix.

CANTECROIX (Seigneurs de), de la famille de Pernot (Franche-Comté).

CANTEL (Pierre-Joseph), jésuite, érudit, né dans le pays de Caux le 1er janvier 1645, mort à Paris le 6 décembre 1684. — Éditions de Justin et de Valère Maxime *ad usum Delphini; De romana republica*, 1684, in-12, plusieurs fois réimprimé; *Metropolitanarum urbium historia civilis et ecclesiastica*, 1684, in-4°.

CANTELEU (Dom Nicolas), bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Valery-sur-Somme, mort à Paris le 29 juin 1662.

CANTENAC (Benech de), chanoine de Bordeaux, poëte, de la fin du XVIIe siècle. — *Poésies nouvelles*, Paris, 1662, 1664, 1665, in-12: rare. Dans quelques exemplaires de la première édition se trouve un petit poëme: *L'occasion perdue et retrouvée*, supprimé par ordre supérieur. *Satyres nouvelles*, Amsterdam, in-8°, s. d.; rare.

CANTERANNE (Seigneurs de), de la famille de Beraud (Agénois).

CANTEREL (Robert), poëte, de la première moitié du XVIIe siècle.

CANTIA, le Cance, affluent du Rhône. = La Canche. — Voy. CANCIA.

CANTILIÆ, CANTILLIA, Chantel (Allier).

CANTILIACUM, Chantilly (Oise).

CANTILLON (Philippe), financier, écrivain, né en Irlande, mort assassiné à Londres en 1733. Il s'était de bonne heure établi à Paris, et fut mêlé activement aux opérations de Law.

CANTIMPRÉ, abbaye d'Augustins, située dans un des faubourgs de Cambrai.

CANTIUNCULA (Claude CHANSONNETTE, connu sous le nom de), jurisconsulte du XVIe siècle, chancelier de Ferdinand Ier pour l'Alsace, né à Metz, mort en 1560 à Ensisheim. — *De potestate papæ, imperatoris et concilii; Topica exemplis legum illustrata*, 1520, in-fol.; *Paraphrases Institutionum Justiniani*, 1522, in-4°; *de Officio judicis*, Bâle, 1543, in-4°.

CANTOINET (Seigneurs de), de la maison de la Vaissière (Rouergue).

CANTWEL (André), médecin, né en Irlande, mort à Paris le 11 juillet 1764. Il fut successivement professeur de médecine à Montpellier, puis à Paris de chirurgie latine (1750), de chirurgie française (1760), de pharmacie (1762). = Son fils, ANDRÉ-SAMUEL-MICHEL, écrivain, bibliothécaire des Invalides, né en 1744, mort à Paris le 9 juillet 1802.

CANUEL (Simon, baron), général, né dans le Poitou en 1767, mort en 1841. Il fit partie de la Chambre *introuvable*, et joua un rôle odieux dans les sanglantes affaires de Lyon en 1817. — *Mémoires sur les guerres de la Vendée en* 1815, 1817, in-8°; *Réponse au colonel Fabvier sur les événements de Lyon*, 1818, in-8°.

CANUTUM CAPUT, Cheneché (Vienne).

CANY (Seigneurs de), de la maison de le Flamenc. — Voy. CANI.

CAORSINS, CAOURSINS, CAHURSINS, nom que l'on donnait au moyen âge aux banquiers, ou, si l'on aime mieux, aux usuriers. Suivant toute probabilité, ils tiraient ce surnom de la ville de Cahors. (Voy. F. Bourquelot, *de l'Origine du mot Caorsin*, dans la *Revue des sociétés savantes*).

CAOURSIN (Guillaume), historien, négociateur, vice-chancelier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Douai vers 1430, mort en 1501. Il fut chargé par son ordre de plusieurs missions, et a laissé divers opuscules réunis à Ulm, 1496, in-fol., et dont le plus connu est: *Obsidionis Rhodiæ urbis descriptio*, imprimé séparément, sans date, in-fol. goth.; puis vers 1475, à Rome, in-4°. Padoue, 1480, 1482, in-4°. (Le seul exemplaire connu de cette édition est à la bibliothèque d'Upsal.) Ce livre a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. *Stabilimenta Rhodiorum militum*, Venise, 1495, in-fol.; Ulm, 1496, in-fol.; très-rare.

CAP-BRETON ou **ILE ROYALE**, île de l'Amérique septentrionale, située à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Prise par les Français en 1713, elle fut cédée aux Anglais par le traité de Paris (1763).

CAP-DE-QUIERS, ville de Catalogne, prise par le prince de Conti en 1655.

CAPDUEIL ou **CAPDUELH** (Pons de), troubadour, mort à la fin du XIIe siècle, à la troisième croisade où il avait suivi Philippe Auguste.

CAPEL, famille de Marseille d'où sont sortis les seigneurs d'Istres et de Carri.

CAPELAIN (Claude), docteur en théologie, hébraïsant, du XVIIe siècle, né dans le Maine. — *Mare rabbinicum infidum*, 1667, in-8° et 1693, in-12.

CAPEL DE FER, ou CHAPEAU DE MONTAUBAN, casque en usage au XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Il était sans visière, à larges rebords plats et à timbre arrondi.

CAPELLA, la Capelle. — La Chapelle.

CAPELLE (La) ou LA CHAPELLE-DIEU, *Capella Dei*, abbaye d'Augustins dans le Boulonnais (Somme), diocèse de Boulogne. Au siècle dernier elle était complétement détruite. = — (La), abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, en Gascogne, diocèse de Toulouse.

CAPELLE (La), petite ville de Picardie (Aisne), jadis fortifiée. Elle fut brûlée par les Espagnols en 1557, et le 25 avril 1594; tomba de nouveau en leur pouvoir en 1636, et fut reprise l'année suivante. Ils s'en emparèrent encore, mais Turenne la leur reprit le 26 septembre 1656.

CAPELLE (Seigneurs de la), branche de la famille de Carbonnières (Périgord). = — (Seigneurs de la), de la maison de Lauzières. = — (Seigneurs de la), de la maison de Scorraille (Auvergne).

CAPELLE (Pierre), chansonnier, né à Montauban le 4 novembre 1772. Il fut l'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville*, qui devinrent le *Caveau moderne*.

CAPELLE (Guillaume-Antoine-Benoît, baron), homme politique, né le 9 septembre 1775 à Sales-Curan (Rouergue), mort à Montpellier en octobre 1843. Sous l'empire il fut préfet de Livourne, et du Léman (1810), et accusé d'avoir été cause de la reddition de Genève (1813), il fut arrêté et détenu jusqu'à la Restauration. Nommé préfet de l'Ain par Louis XVIII (1814), il rejoignit ce prince à Gand (18 5) et après sa rentrée devint successivement préfet du Doubs, conseiller d'État en service ordinaire, secrétaire général du ministère de la justice (1822), puis du ministère de l'intérieur (1828), préfet de Seine et-Oise et enfin, au commencement de 1830, fit partie du ministère Polignac comme ministre des travaux publics. Après la révolution de Juillet il parvint à quitter la France où il ne rentra que lorsque Louis-Philippe eut gracié les ministres de Charles X condamnés par la chambre des pairs.

CAPELUCHE, bourreau de Paris au XVe siècle. Il se signala comme l'un des chefs des massacreurs des Armagnacs lorsqu'en 1418 les Bourguignons se rendirent maîtres de Paris. L'année suivante, Jean sans Peur le fit arrêter et décapiter.

CAPENDU, famille du Soissonnais, d'où sont sortis les seigneurs de Boursonne. Armes: *d'argent à trois fasces de gueules, et trois merlettes de sable rangées en chef*. — Voy. CAMPENDU.

CAPERAN (L'abbé Arnaud-Thomas), orientaliste, né le 6 avril 1754 à Dol (Ille-et-Vilaine), mort fou au Tronchet dont il était curé.

CAPAGE, *Capagium*, nom donné à la capitation, en Dauphiné. En Provence, il désignait l'impôt établi sur chaque feu.

CAPET, CAPÉTIENS. On n'a point encore suffisamment éclairci l'origine du surnom de *Capet* porté par Hugues, le fondateur de la troisième dynastie (Voy. HUGUES), qui de lui a été appelée la dynastie des *Capétiens;* et la dissertation de Dom Brial insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (Nouv. Série, t. III) n'a pas vidé la question.

A l'époque de la Révolution, le nom de *Capet* fut repris par les écrivains du parti hostile à la monarchie pour désigner Louis XVI et les princes de la famille royale. Quel est le premier qui en ait fait usage? nous l'ignorons. Ce que nous pouvons dire, c'est que dans l'*Ami du peuple* de juillet 1790 (n° 157), Marat parle du *sieur Louis-Joseph Capet, ci-devant prince de Condé*, et qu'à la même époque Camille Desmoulins dans les *Révolutions de France et de Brabant* (n° 34) désigne le roi par ces mots : *Un citoyen, M. Capet l'aîné.*

CAPET (Seigneurs de), de la maison de Paulo (Languedoc).

CAPET (Jean), théologien, chanoine, né à Lille, y mourut le 12 mai 1599.

CAPET (Marie-Gabrielle), peintre de portraits, miniaturiste, élève de Mme Guyard Vincent; née à Lyon, elle est morte à Paris en 1827.

CAPÈTES, nom donné aux boursiers du collége de Montaigu à Paris, parce qu'ils portaient des petits manteaux (capes).

CAPILLATI, peuple ligure établi dans les Alpes avant l'arrivée des Romains.

CAPISCOL, *caput scholæ*, dignité ecclésiastique qui, suivant les pays, correspondait à celle de chantre, de préchantre ou d'écolâtre.

CAPITAINERIE. Ce nom se donnait au gouvernement d'une maison royale et des terres qui en dépendaient.

CAPITAINERIE DES CHASSES. On appelait ainsi l'étendue de la juridiction d'un capitaine des chasses royales. Ce fut sous le règne de François Ier que l'on a commencé à ériger en capitaineries certains cantons réservés pour les plaisirs du roi, et Henri II, le 7 juillet 1547, donna à ce sujet un règlement qui fut suivi de beaucoup d'autres. Ces juridictions emportaient avec elle une foule de servitudes et de vexations pour les propriétés voisines ou enclavées dans leur territoire. Elles s'étaient tellement multipliées au XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe, période pendant laquelle les rois changeaient souvent de résidence, qu'en 1699 Louis XIV crut devoir en réduire le nombre. Le préambule de la déclaration qu'il donna à cette occasion le 12 octobre de cette année, renferme quelques détails intéressants :

« L'attention, dit-il, que nous donnons en toutes choses à ce qui peut contribuer au soulagement de nos sujets, nous a fait remarquer avec peine le grand nombre de capitaineries des chasses qui se sont établies dans notre royaume, sous différents prétextes, et qui, privant les seigneurs de fiefs et hauts justiciers d'un droit qui leur est acquis par nos ordonnances, dépouillent leurs terres d'un de leurs principaux droits, en diminuent la valeur, les exposent tous les jours à plusieurs vexations, et leur ôtent enfin un des plus honnêtes plaisirs que la noblesse puisse avoir. On ne peut pas dire cependant que ces établissements contraires à la liberté publique, aient été faits sans un fondement très-légitime; la plupart de ces capitaineries se trouvant établies dans les lieux où les rois nos prédécesseurs faisaient autrefois leur séjour, et que par conséquent il était juste alors de garder pour leurs plaisirs : mais ces maisons ayant cessé d'être habitées, nous avons cru devoir remettre dans le droit commun et décharger de cette sujétion ceux qui se trouvaient compris dans l'étendue de ces capitaineries. Nous avons aussi été informé que les rois nos prédécesseurs avaient accordé dans différents temps aux prières et sollicitations de plusieurs seigneurs particuliers, d'établir des capitaineries dans leurs terres; qu'il y avait plusieurs seigneurs qui s'étaient arrogé eux-mêmes ce droit sans aucun fondement, et que les gouverneurs de quelques-unes de nos provinces ou de nos places, à qui nous avons permis de faire garder un certain canton, en abusaient, soit par l'étendue qu'ils y donnaient, soit par la servitude qu'ils imposaient à nos peuples, de n'exploiter leurs terres et de n'en user qu'à de fâcheuses conditions.... »

Les capitaineries des chasses furent supprimées le 4 août 1789. — Quelque temps auparavant avait paru un *Essai sur les capitaineries royales et sur les maux qui en résultent depuis Louis XI*, par Boucher de la Richarderie, 1789 in-8°.

CAPITILAVIUM, nom donné dans quelques anciens actes au dimanche des Rameaux, parce qu'en ce jour, disent les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, on lavait la tête de ceux qui devaient être baptisés, pour leur ôter la crasse qu'ils pouvaient avoir contractée pendant le carême, les bains étant alors défendus. »

CAPITOULS. Le titre de *capitouls* était particulièrement affecté aux membres du corps de la ville à Toulouse. Ce nom leur venait du capitole, où ils tenaient leurs séances. L'origine du conseil municipal remontait à une époque fort ancienne dans cette cité et il était investi d'attributions qui comprenaient non-seulement l'exercice de la police, comme cela avait lieu ailleurs, mais encore une juridiction civile et criminelle ressortissant directement au parlement, et le commandement militaire avec le droit de convoquer le ban et l'arrière-ban. Du patriciat romain, les capitouls avaient retenu éminemment le caractère de la noblesse; les roturiers qui entraient dans le corps municipal devenaient de plein droit nobles eux et leurs enfants. Ce privilége leur fut quelquefois contesté dans les temps modernes par les fermiers généraux, notamment en 1706, 1714, 1727; mais ils y furent toujours maintenus par arrêts du conseil, et un édit de 1691 ayant subordonné au payement de certaines finances les titres de noblesse, accordés aux descendants des échevins en 1600, une exception expresse fut faite l'année suivante en faveur des capitouls. Aussi la considération attachée à cette charge était-elle grande au moyen âge ainsi que l'attestent ces deux vers cités par M. Cheruel :

Cil de noblesse a grand totoul
Qui de Toulouse est capitoul.

Chaque capitoul avait son portrait en grandeur naturelle dans une galerie, disposée à cet effet à l'hôtel de ville, et en miniature dans les registres des délibérations. C'était sans doute une trace du vieux droit d'images des patriciens à Rome. Une prérogative non moins honorifique pour ces magistrats consistait dans le droit de recevoir du comte de Toulouse le serment de respecter les priviléges de la ville. Les rois ayant succédé à ces comtes ne se refusèrent pas à la continuation de cet usage, et c'est ainsi que Louis XI et Louis XIV prêtèrent serment entre les mains des capitouls de Toulouse.

Le nombre de ces officiers varia suivant leur

époque. Il paraît avoir été fixé à douze jusqu'en 1390, année où Charles VI le réduisit à quatre; il le porta à six en 1392, et à douze en 1401. Enfin, depuis un règlement de 1438, confirmé en 1738, il y eut huit capitouls, se partageant entre eux les diverses fonctions de leurs charges. En 1778, ils furent divisés en trois classes, composées la première de deux gentilshommes, la seconde de deux anciens capitouls, la troisième de quatre notables. Ils étaient nommés pour deux ans par voie d'élection, et devaient être nés ou au moins domiciliés dans la ville.

CAPITULAIRES. Les actes législatifs des Carlovingiens portent ce nom, parce qu'ils étaient découpés en chapitres (*capita*, *capitula*). Ceux qui nous sont parvenus embrassent un peu moins de deux siècles; ils s'étendent de Carloman à Charles le Simple (742-921); on en compte 256. Ils se présentent à nous sous des formes diverses, lesquelles peuvent servir à les classer d'après les circonstances qui ont amené leur promulgation. Il y a d'abord les capitulaires généraux, c'est-à-dire ceux qui étaient rendus dans les assemblées générales et dont l'effet, à raison même de cette origine, devait s'étendre à tout l'empire. Les autres, qu'on pourrait appeler impériaux, n'étaient que des instructions données par le prince à ses agents et particulièrement aux *missi dominici*. Ils nous font souvent connaître des lois préexistantes, qui ne nous sont pas directement parvenues. Enfin une troisième classe de capitulaires se compose des chapitres ajoutés sous les Carlovingiens aux lois barbare, salique, bavaroises et autres. Quant au contenu des capitulaires, on y trouve les matières les plus variées, et pas beaucoup d'ordre. Le droit ecclésiastique y domine. M. Guizot a estimé que sur 1000 dispositions 315 se rattachent à ce droit, 150 au droit civil, et 91 au droit pénal. Le reste est consacré à l'administration. Mais il est nécessaire de savoir comment ces documents sont parvenus jusqu'à nous. Si on ouvre le recueil que Baluze en a donné, on voit qu'il renferme deux parties; dans la première, l'ordre chronologique est observé, dans la seconde c'est un arrangement méthodique qui a été suivi. En effet les dispositions contenues dans ces deux parties appartiennent à deux séries fort distinctes de capitulaires; les premiers sont originaux et sans alliage, les seconds remaniés et altérés forment une compilation entreprise au IXe siècle par un abbé du nom d'Anségise, qui se proposa de faire un recueil analogue à celui que les Wisigoths avaient entrepris pour la *lex romana*. Son travail de codification se divise en quatre livres comprenant 1° les capitulaires ecclésiastiques de Charlemagne, 2° les capitulaires ecclésiastiques de Louis le Pieux, 3° les capitulaires laïques de Charlemagne, 4° les capitulaires laïques de Louis le Pieux. Ces quatre livres sont suivis de trois appendices, consacrés les deux premiers à un supplément des capitulaires de Charlemagne, le dernier à ceux de Louis le Pieux et de Lothaire; cette collection d'Anségise était très-commode. Elle jouit bientôt d'une vogue qui se perpétua à travers le moyen âge et fit de bonne heure autorité. Dès 829 Louis s'y référait (capitulaire de Worms) comme à une œuvre officielle, et tous ses successeurs l'imitèrent. Un travail d'un tout autre genre fut entrepris vers 847 par Benoît Lévite (*Benedictus Levita*). Il se proposa de compléter la collection au moyen des documents que lui offrait la bibliothèque de l'archevêque de Mayence. Ce dernier recueil est divisé en trois livres numérotés dans Baluze V, VI et VII, mais on ne saurait s'y référer avec sécurité; il est douteux que, de compte fait, il renferme, pour la valeur d'un sixième, de véritables capitulaires. C'est une compilation confuse, un mélange de textes, tirés des ouvrages les plus variés; les citations des pères de l'Église, les passages de l'Écriture, les décrétales, les canons y tiennent la plus grande place. Benoît Lévite révèle peut-être les tendances d'une certaine classe de personnes au milieu du IXe siècle; mais il ne fait pas connaître la vraie législation de son temps. Le droit qu'il enseigne est celui dont il désirait l'établissement, non celui qui régissait la société.

CAPITULAIRES (Registres). Les registres capitulaires contiennent les délibérations des chanoines; leur intérêt est grand, lorsqu'ils remontent à une époque reculée.

CAP-LÉZARD ou **LIZARD**, cap situé à la pointe S. E. du comté de Cornouailles. C'est à la hauteur de ce cap que le 21 octobre 1707 les escadres réunies de Duguay-Trouin et du comte de Forbin attaquèrent une flotte anglaise de 140 voiles qui se rendait à Lisbonne. La défaite des ennemis fut complète. Ils perdirent quatre vaisseaux de guerre et soixante bâtiments de transport.

CAPO DE FEUILLIDE (Jean-Gabriel CAPPOT dit), publiciste, né aux Antilles en 1800, mort en décembre 1863.

CAPOUE, ville forte de la Terre de Bari, à six lieues de Naples. Charles VIII s'en empara en février 1495. — Le 25 juillet 1501, les Français sous les ordres de d'Aubigny y entrèrent par surprise après un assaut infructueux et y firent un effroyable massacre. — Trois siècles plus tard, le 11 janvier 1799, elle se rendit à Championnet. Enfin le 7 février 1806, après un simulacre de résistance, elle ouvrit ses portes à Joseph Bonaparte.

CAPPEL (Guillaume), fils d'un avocat général au parlement de Paris, recteur de l'université (1491), curé de Saint-Côme et doyen de la faculté de théologie. = JACQUES, neveu du précédent, avocat du roi au parlement de Paris, mort en 1541. = JACQUES, sieur du Tilloy, fils du précédent, né en 1529, mort le 21 mai 1586 à Sedan, où ses opinions calvinistes l'avaient forcé de se réfugier l'année précédente. On a de lui: *De Verbis non satis probatæ latinitatis; de Etymologiis juris civilis* (ces deux traités sont insérés dans les *Opuscula de latinitate jurisconsultorum* de Ducker, 1721); quelques lettres latines, dont une inédite dans le ms. 268 de la collection Dupuy. = GUILLAUME, sieur de Pugny, frère cadet du précédent, docteur en médecine, né en janvier 1530, tué pendant la Ligue dont il avait embrassé les opinions avec ardeur. Il a édité les mémoires de G. du Bellay et donné une traduction de Machiavel. = LOUIS, sieur de Moriambert, frère des précédents, né à Paris le 15 janvier 1534, mort le 6 janvier 1586 à Sedan où il était pasteur et professeur de théologie. = ANGE, sieur du Luat, frère des précédents, secrétaire du roi, né le 20 octobre 1537, mort en 1623. Il abjura en 1617 le calvinisme qu'il avait embrassé en 1557. — *Avis donné au Roy sur l'abréviation des procès*, 1562, et (sous le titre de l'*Abus des plaideurs*) 1604, in-f°; *la Vie de Jules Agricola; Discours sur la comparaison et élection des deux parties qui sont pour le jour d'huy en ce royaume*, et divers opuscules réunis, 1582, in-8°. = JACQUES, fils de Jacques sieur du Tilloy, théologien, érudit, né à Rennes en mars 1570, mort le 7 juillet 1624 à Sedan où il était pasteur et professeur d'hébreu. = LOUIS, frère du précédent, et le plus célèbre de la famille, né à Saint-Hélier près Sedan, le 15 octobre 1585, mort le 18 juin 1658 à Saumur où il avait été professeur d'hébreu (1613) puis professeur de théologie (1633). — Il a laissé, outre un très-grand nombre d'écrits de théologie et de polémique, de savants et remarquables ouvrages de critique

sur le texte et l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament.

CAPPERON (N.), curé à Saint-Maixent, antiquaire, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

CAPPERONNIER (L'abbé CLAUDE), savant philologue, né à Montdidier le 1er mai 1671, professeur de grec au Collége de France (1722), mort le 24 juillet 1744. Il existe des lettres de lui à la Bibliothèque impériale dans le ms. Bouhier n° 165. = JEAN, philologue, neveu du précédent, né à Montdidier le 9 mars 1716, mort à Paris le 30 mai 1775. Il remplaça son oncle dans la chaire de grec au Collége de France (1744) entra à l'Académie des inscriptions (1749) et fut successivement (1759) premier garde des manuscrits, puis (1760) premier garde des imprimés à la bibliothèque du Roi. Outre divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, il a donné des éditions de César (1754), d'Anacréon (1754), de Plaute (1759), de Justin (1770), de Sophocle (1781) et enfin de Joinville (1761, in-fol.). = JEAN-AUGUSTIN, neveu du précédent, philologue, bibliothécaire du marquis de Paulmy (1780), puis conservateur des imprimés à la Bibliothèque nationale (1796), né à Montdidier le 2 mars 1745, mort à Paris en 1820.

CAPPUS (Jean-Baptiste), compositeur, né à Dijon, mort vers 1770.

CAPRAIS (Saint), martyr, né à Agen, y fut mis à mort le 6 octobre 287.

CAPRAIS ou **CAPRAISE** (Saint), abbé de Lérins, mort le 1er juin 430.

CAPRARIA, Caprières.

CAPRÉ (François), président de la chambre des comptes de Savoie, historien, mort en 1705. — *Catalogue des chevaliers de l'ordre du collier de Savoie, dict de l'Annonciade*, Turin, 1664, in-fol., grav., rare; *Traité historique de la chambre des comptes de Savoie*, Lyon, 1662, in-4°.

CAPRÉOLE (Jean), dominicain, théologien, né près de Rodez, mort en 1444.

CAPREOLUS (Jacques), philosophe et mathématicien de la première moitié du XVIIe siècle. Il professa à Cambrai. — *Arithmetica*, 1622, in-4°; *de Sphæra*, Paris, 1623, 1629 et 1640, in-8°.

CAPRES (Marquis de), branche de la maison de Bournonville.

CAPRI. Cette île, située à 8 lieues de Naples, et fortifiée également par la nature et par l'art, était en 1808 au pouvoir des Anglais et avait pour gouverneur un homme dont le nom devait acquérir plus tard une triste célébrité, sir Hudson Lowe. Joseph avait en vain essayé de s'en emparer; Murat fut plus heureux. Le 5 octobre 1808 une expédition commandée par le général Lamarque débarqua dans l'île et, après avoir surmonté des difficultés inouïes, força l'ennemi à capituler.

CAPRIS, ancienne maison de Savoie d'où sont sortis les seigneurs de Beauvezet en Provence, de la Peysse à Chambéry, et de Ciglié à Turin. Armes : *d'or à la tête de chèvre de sable*. (Voy. le *Nouvel armorial de Provence*, t. I.)

CAPROSIA, CAPRUSIUM, Chevreuse (Seine-et-Oise).

CAPSIR, *Capsira*, petit pays du Roussillon dont Puyg-Vallador (Pyrénées-Orientales) était le chef-lieu. Il avait fait partie de la Cerdagne, avant la cession du Roussillon à la France (1659).

CAPTAL, *capitalis*, mot gascon qui signifie chef ou seigneur, et qui fut surtout employé pour désigner les seigneurs de Buch et de Traine. — Voy. CHEF-SEIGNEUR.

CAPUCHONS ou **CAPUCIÉS**. On appela ainsi les membres d'une association qui s'était formée vers 1182, en Auvergne, pour défendre le pays contre les affreux ravages des *brabançons* et des *cotereaux*. (Voy. ces mots.) Le promoteur en fut un charpentier, nommé Durand, qui alla prêcher que la Vierge lui était apparue et lui avait commandé d'organiser une ligue pour l'extermination des brigands. L'évêque et douze habitants du Puy-en-Velay se joignirent à lui et donnèrent des statuts à son association qui bientôt se répandit partout, et devint rapidement assez puissante pour que le 20 juillet 1183, aidée de quelques troupes de Philippe Auguste, elle put tailler en pièces près de Châteaudun 7000 aventuriers dont pas un n'échappa. — On donnait aux ligués le nom de *Capuchons*, à cause du capuchon de toile qu'ils portaient en signe de ralliement. (Voy. Rigord, *Vie de Philippe Auguste*.)

CAPUCINES, religieuses du second ordre de Saint-François, instituées à Naples en 1538. Établies à Bourges par la reine Louise, veuve d'Henri III, elles furent, après sa mort (1601), transférées à Paris par sa belle-sœur, Marie de Luxembourg, veuve du duc de Mercœur.

CAPUCINS, religieux de l'ordre de Saint-François, de la plus étroite observance. Ils obtinrent la permission de s'établir en France à la fin du règne de Charles IX.

CAPUCINS HÉBRAISANTS. On donnait ce nom à une société d'orientalistes, fondée en 1744 par Guillaume de Villefroy, et qui se réunissait dans le couvent des capucins, rue Saint-Honoré. Elle avait pour but de commenter et d'expliquer l'Ancien Testament.

CAPURON (Joseph), médecin, né à la Roque-Saint-Servière (Vendée), en 1767, mort vers 1849.

CAPUT STAGNI, Capestang (Hérault).

CAQUEUX. Voy. CAGOTS.

CARABINS, troupe de cavalerie légère, dont le rôle était d'escarmoucher, de protéger les retraites et de poursuivre l'ennemi. Ils portaient une cuirasse échancrée à l'épaule droite, afin de pouvoir coucher en joue, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabasset, une escopette de trois pieds et demi et un pistolet. Il en est fait mention dès Henri II. Sous Henri IV, ils ne formaient point de corps séparé, mais étaient incorporés dans des compagnies de chevau-légers. Sous le règne de Louis XIII, ils composèrent des régiments entiers, dont le plus célèbre était celui que commandait Arnauld. La garde des généraux d'armée était, en général, confiée aux carabins.— Ils furent supprimés par Louis XIV.

CARACATES, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains, vers le confluent de la Nahe et du Rhin; il était du temps de César dans la dépendance des *Vangiones*. Son territoire, d'abord mis par Auguste dans la province impériale de Belgique (28 av. J. C.), en fut distrait, une quarantaine d'années plus tard, et incorporé dans celle de la Germanie supérieure. Drusus y éleva (13 av. J. C.), une forteresse nommée *Moguntiacum* (Mayence).

CARACATES, peuple compris dans l'Aquitaine, avant l'arrivée des Romains.

CARACCIOLI (Ser Gianni), prince de Melfi (en français, Melphe), duc de Venouse, grand sénéchal du royaume de Naples, maréchal de France, né en 1480, mort à Suse en 1550. Il embrassa le parti des Français après l'expédition de Charles VIII, dans le royaume de Naples, et les abandonna après leurs revers. Fait prisonnier dans Melfi par Lautrec, en 1528, il fut amené en France, passa au service de François Ier, qui le combla de bienfaits. Après avoir défendu vaillamment Luxembourg, en 1543, il fut nommé maréchal de France (1544) et gouverneur de Piémont (1545). Brantôme a

écrit sa Vie. = Son troisième fils, JEAN-ANTOINE, prince de Melfi, évêque et théologien protestant, poëte, né à Melfi (royaume de Naples), au commencement du XVI° siècle, mort à Château-Neuf-sur-Loire, en 1569. Il suivit son père en France, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé (1543), abbé de Saint-Victor de Paris, puis (1551), évêque de Troyes. Il embrassa alors le calvinisme, prêcha les doctrines de la réforme dans son diocèse, dont les habitants le forcèrent de se rétracter publiquement (1552), fit inutilement un voyage à Rome pour y obtenir le chapeau de cardinal, et après le colloque de Poissy (1561), abjura définitivement le catholicisme, et se fit élire évêque par l'église calviniste, ce qui amena sa destitution par le roi. Après la bataille de Dreux, il mena une conduite politique fort équivoque; et méprisé des deux partis pour sa vie désordonnée et la légèreté de son caractère, il se retira à Château-Neuf-sur-Loire. — *Mirouer de la vraye religion*, 1544, in-16: *Épistre à l'église de Dieu, qui est à Troyes*, 1561, in-8°; *Oraison*, en vers, 1562; des *Hymnes*, et diverses *Lettres*, insérées dans des recueils du temps. On conserve de lui à la Biblioth. impériale un manuscrit intitulé *Tre Libri di rime sacre*.

CARACCIOLI (Le marquis Louis-Antoine de), l'un des plus féconds écrivains du siècle dernier, oratorien, né à Paris en 1721, y mourut le 29 mai 1803. De ses nombreux écrits de morale, d'histoire, de littérature, on ne connaît guère aujourd'hui que les *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, 1777, 4 vol. in-12, supercherie que Caraccioli ne voulut jamais avouer et qui eut un immense succès.

CARACCIOLI (Le marquis de), pseudonyme du comte de Grimoard.

CARADET, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Tourres.

CARAFFE (Armand-Charles), peintre d'histoire, élève de Lagrénée, mort en 1812 ou 1814. Il séjourna en Russie de 1801 à 1812.

CARAMAN (Pierre-Paul RIQUET de BONREPOS, comte de), lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Courtrai, né en 1646, mort à Paris le 25 mars 1730. = Son neveu, VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, lieutenant général, né en 1698, mort à Paris le 21 avril 1760. = VICTOR-MAURICE, fils du précédent, né le 16 juin 1727, mort à Paris le 24 janvier 1807. Il se distingua dans la guerre de Sept ans et était, en 1786, lieutenant général et commandant général de la Provence. Il émigra et fit dans l'armée des princes la campagne de Champagne. = Son fils aîné, VICTOR-LOUIS-CHARLES, marquis puis duc de CARAMAN, lieutenant général, diplomate, né en 1762, mort en 1839. Il émigra pendant la Révolution, et, étant rentré en France sous le Consulat, fut arrêté et détenu jusqu'à la chute de Napoléon Nommé par Louis XVIII ministre à Berlin (1814), puis ambassadeur à Vienne (1815), il assista aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau, de Laybach et de Vérone et fut créé duc (1828). Il fit partie comme volontaire de la première expédition de Constantine et montra dans la retraite un admirable dévouement. Ses *Mémoires* ont paru en partie dans la *Revue contemporaine* (1852-1853), et dans les *Débats* (juin 1851). = MAURICE, comte de CARAMAN, frère du précédent, né le 7 octobre 1765, mort en 1837. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, rentra en France (1800), fit partie du Corps législatif (1811), fut nommé maréchal de camp (1814), et député de 1824 à 1828. = VICTOR-MARIE-JOSEPH-LOUIS, marquis de CARAMAN, fils de Victor-Louis-Charles, né à Paris le 6 octobre 1786, mort du choléra à la fin de 1837. Officier d'ordonnance de Napoléon (1813), il devint, sous la Restauration, colonel de l'artillerie de la garde royale et se distingua lors de la prise de Constantine (1837). On a de lui : *Essai sur l'organisation militaire de la Prusse*: Paris, 1831, in-8°: *Réflexion sur l'emploi de la cavalerie dans les batailles*; Paris, 1835, in-8°.

CARAMIUS, le Caramy ou Calami, affluent de l'Argens.

CARANTONUS ou **CARANTONIUS**, la Charente.

CARANTONUS, Charenton.

CARARIC ou **CHARARIC**, prince franc qui régnait à Thérouanne à ce que l'on croit, et qui fut vaincu et mis à mort par Clovis vers 509.

CARAVAS (Comtes de), branche de la maison de Gouffier.

CARBONARIA SYLVA, la forêt Charbonnière.

CARBONARI. La société secrète des *Carbonari*, dont on a voulu faire remonter l'origine aux longues luttes des Guelfes et des Gibelins, s'était fortement organisée dans le royaume de Naples, sous l'Empire, contre Joseph et Murat; et, de là, s'était répandue dans toute l'Italie. Ce fut elle qui, en 1820, opéra la révolution de Naples, et en 1821, celle du Piémont. Elle était inconnue en France avant cette dernière époque; elle y fut importée au commencement de 1821 par deux hommes qui, compromis à Paris dans la conspiration militaire du 16 août 1820, s'étaient retirés quelque temps à Naples où ils avaient été reçus *Carbonari*. Dans une petite réunion qui se tint à Paris chez Buchez (Voy. ce nom), alors étudiant en médecine, on décida la formation d'une *Charbonnerie* française, et l'on rédigea immédiatement un règlement. En voici les principales dispositions telles que les rapporte Vaulabelle dans son *Histoire de la Restauration* (année 1821, ch. II) :

La Société se composait d'une *Haute Vente*, de *Ventes centrales* et de *Ventes particulières*. La Haute Vente, comité directeur et suprême, élisait elle-même ses membres. Les autres Ventes étaient en nombre illimité. Il suffisait de 20 membres pour constituer une Vente particulière qui se donnait un président, un censeur et un député. Quand vingt Ventes étaient établies dans une ville ou dans un département, leurs vingt députés constituaient une *Vente centrale* ayant aussi un député, un censeur et un président. Les députés des Ventes centrales communiquaient seuls avec la Haute Vente. Les réceptions des nouveaux membres avaient lieu dans chaque Vente particulière sur la présentation d'un ou plusieurs membres, sans solennité, dans le premier local venu. Le récipiendaire prenait l'engagement de garder le secret sur l'existence et les actes de la Société, de n'en conserver aucune note écrite, de ne tenir aucune liste, de se munir d'un fusil de munition et de vingt-cinq cartouches, et de verser chaque mois une cotisation d'un franc.

La Société ne prit un développement rapide que quand elle se fut réunie aux *Chevaliers de la liberté* (Voy. CHEVALIERS) et qu'elle eut compté parmi les membres de la Haute Vente des hommes comme la Fayette, Jacques Kœchlin, de Corcelles, députés; Mérilhou, avocat, et de Schonen, conseiller à la cour royale de Paris. Elle joua dès lors un rôle prépondérant dans l'organisation des conspirations sans cesse renaissantes dirigées contre les Bourbons.

CARBON-BLANC ou BONLIEU, abbaye de Cisterciens, diocèse de Bordeaux (Gironde), fondée en 1141.

CARBONNEL, ancienne maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Canisy (Voy. CA-

nay), de Mauloé et du Hommet. Armes : *Coupé de gueules, sur azur à trois besans d'argent chargés d'hermines.* (Voy. le supplément à la *Recherche de la noblesse de Picardie.*)

CARBONEL (Bertrand), gentilhomme marseillais, troubadour, vivait vers le milieu du XIIIe siècle. Il reste de lui 17 pièces.

CARBONEL (Joseph-Noël), musicien, né à Salon (Provence) le 12 août 1751, mort en 1804. = Son fils, JOSEPH-FRANÇOIS-NARCISSE, compositeur, né à Vienne (Autriche), le 10 mai 1773, mort à Nogent-sur-Seine, le 9 novembre 1855.

CARBONNEAU (Seigneurs de), branche de la maison d'Esparbez.

CARBONNEL (Antoine-Jacques), littérateur, mort à Perpignan en 1834.

CARBONNIÈRES, maison originaire du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Jayac, de Saint-Chamassy, de Saint-Brice, de la Capelle et de Mont-Joffre.

CARCADO ou **KERCADO**, terre et seigneurie de Bretagne, appartenant à la maison de le Sénéchal, et qui fut érigée en baronnie en faveur de François le Sénéchal, IIe du nom, par lettres de décembre 1624, et plus tard en marquisat. = Eustache LE SENÉCHAL DE CARCADO, évêque de Tréguier (1686), mort à Paris, le 15 mai 1694. = Le chevalier de CARCADO, maréchal de camp, tué devant Turin, en 1706. = René-Alexis LE SÉNÉCHAL, comte de CARCADO, lieutenant général des armées, gouverneur de Quimper, né en 1658, mort à Paris le 29 août 1743. = Louis-Alexandre-Xavier LE SÉNÉCHAL, marquis de CARCADO, lieutenant général, né en 1712, mort le 8 avril 1763.

CARCAN. Cercle de fer avec lequel l'individu condamné pour certain crime était attaché par le cou à un poteau, et exposé sur une place publique. Cette peine infamante était prononcée pour les crimes suivants : banqueroute, faux, bigamie, escroquerie, friponnerie au jeu, vol de fruits champêtres, colportage de livres défendus, outrage de domestiques envers leurs maîtres, etc. Dans la législation moderne la peine du carcan n'accompagnait plus que celle des travaux forcés à perpétuité, des travaux forcés à temps et de la réclusion. Elle ne fut abolie que sous Louis-Philippe.

CARCASO, **CARCUSUM**, Carcassonne.

CARCASSÈS (Arnaud de). Voy. ARNAUD.

CARCASSEZ, petit pays de Languedoc, de dix lieues de long. Il avait pour chef-lieu Carcassonne. — Voy. CARCASSONNE.

CARCASSONNE, *Carcaso*, *Carcasum Volcarum Tectosagum*, ville du Languedoc, capitale du Carcassez, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Aude.

A l'époque de César, elle était le chef-lieu des *Atacini*, et une des principales villes des *Tectosages*. Les Romains en firent la plus forte place de la Gaule méridionale. Au IVe siècle, elle était dans la cité de *Narbo*, la première des six qui composaient alors la Narbonnaise première. De la domination romaine elle passa sous celle des Wisigoths. Assiégée inutilement par Clovis (508), par Gontran (586), elle tomba (724) au pouvoir des Sarrasins, qui en furent chassés par Charles-Martel. Louis le Débonnaire la réunit au marquisat de Toulouse, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir ses seigneurs particuliers, dont on trouvera la liste plus loin. Son avant-dernier vicomte, Raymond-Roger y fut assiégé par les croisés pendant la guerre des Albigeois, et fut forcé de rendre la place le 15 août 1209. Elle fut cédée, en 1247, à saint Louis par Raymond Trencavel. A la suite d'une révolte (1262), une partie de ses habitants furent chassés de la ville, et s'établirent près du pont sur l'Aude, et formèrent ainsi la ville basse. Celle-ci fut prise et brûlée par les Anglais en 1355. Les ligueurs s'emparèrent, en 1591, de Carcassonne, qui ne reconnut Henri IV qu'en 1596.

L'évêché de Carcassonne date du milieu du VIe siècle, et il fut suffragant de Narbonne jusqu'à la Révolution. Depuis 1802, il est devenu suffragant de Toulouse.

ÉVÊQUES DE CARCASSONNE. — S. Hilaire. — Serge, 589. — Solemnius, 633. — Sylvestre, 653. — Étienne Ier, 683. — Hispicion, vers 791-798. — Roger, vers 800. — Senior, 813. — Liviula, 851. — Eurus, 860. — Arnoul, vers 880. — Gisleran, vers 883-vers 899. — S. Gimier, 903-931. — Abbon, 931-vers 934. — Guisand, vers 935-vers 952. — Francon, vers 960-vers 980. — Emmeric, vers 984. — Adalbert, vers 1000-vers 1025. — Foulque, 1028. — Guifred, vers 1030-vers 1054. — Pierre Ier, vers 1055. — Arnaud Ier, 1056. — Bernard Ier de Rochefort, 1072. — Pierre II Artaud, vers 1075-vers 1084. — Pierre III, 1085-vers 1105. — Guillaume Ier Bernard, 1106-1107. — Raimond Ier, 1107-vers 1111. — Arnaud II de Girone, vers 1112-1131. — Raimond II, 1131-1er juin 1141. — Pons Ier de Tresmals, 1142-11 fév. 1159. — Pons II de Brugal, vers 1160-vers 1170. — Othon, vers 1170-vers 1200. — Bérenger Ier, vers 1202-23 oct. 1208. — Bernard-Raimond de Rochefort, 1209-1212. — Gui, 1212-vers 1222. — Clarin, vers 1224-26 avril 1248. — Guillaume II Arnaud, 1248-4 sept. 1255. — Guillaume III Raoul, 1255-1er oct. 1265. — Bernard II de Capendu, 19 oct. 1265-18 janv. 1278. — Gauthier, 26 janv. 1278-1280. — Bérenger II (douteux), 1280. — Isarn, vers 1282. — Pierre IV de la Chapelle-Taillefer, 1292-oct. 1298. — Jean Ier de Chevry, 1298-13 juin 1300. — Pierre V de Rochefort, 23 nov. 1300-31 mars 1321. — Guillaume IV de Flavacourt, 1322-1323. — Étienne II, 1323-1324. — Pierre VI Rodier, 1324-13 sept. 1329. — Pierre VII Dejean, 1330-1337. — Gaucelin Dejean, 25 mai 1337-1346. — Gilbert Dejean, 18 oct. 1346-1354. — Arnaud III Alberti, 1354-16 janv. 1356. — Geoffroi Ier de Vairols, 1356-10 mars 1361. — Étienne III Alberti, 10 mars 1361-17 sept. 1361. — Jean II Fabri, 10 janv. 1362-1370. — Hugues de la Jugie, 28 juin 1371-13 juill. 1371. — Pierre VIII Gardesi, 17 déc. 1371-1372. — Pierre IX de Saint-Martial, 1372-1391. — Simon de Cramaud, 1391-1409. — Pierre X de Lordat, 25 juill. 1409-20 fév. 1413. — Géraud du Puy, 19 avril 1413-4 sept. 1420. — Geoffroi II de Pompadour, 21 nov. 1420-1er janv. 1446. — Jean III d'Étampes, 29 oct. 1446-25 janv. 1456. — Geoffroi III de Basillac, 13 fév. 1456-1462. — Jean IV du Chastel, 1459-15 sept. 1575. — Guiscard d'Aubusson, 15 juill. 1176-24 nov. 1497. — Pierre XI d'Auxilion, 6 déc. 1497-24 sept. 1512. — Martin de Saint-André, 22 juin 1522-2 mars 1546. — Charles, cardinal de Bourbon, 1546-1554. — François Ier de Faucon, 6 juill. 1556-22 sept. 1565. — Charles, cardinal de Bourbon, *de nouveau*, 4 oct. 1565-1567. — Vitellozzo, cardinal Vitelli, 1567-19 nov. 1568. — Annibal Oricellari de Ruccellaj, 23 mars 1569-1601. — Christophe de l'Estang, 24 sept. 1603-11 août 1621. — Vital de l'Estang, 11 août 1621-28 sept. 1652. — François II Servien, 27 mai 1653-23 mai 1654. — Louis Ier de Nogaret de la Valette d'Épernon, 1655-10 sept. 1679. — Louis II d'Anglure de Bourlemont, janv.-sept. 1680. — Louis-Joseph Ier Adhémar de Monteil de Grignan, 1er mars 1681-1er mars 1722. — Louis-Joseph II de Châteauneuf de Rochebonne, 12 avril 1722-déc. 1729 ou janv. 1730. — Armand Bazin de Besons, avril 1730-1778. — Jean-Auguste de Chastenet de Puységur, 1778-6 avril 1788. — François-Marie-Fortuné de Vintimille, 12 oct. 1788-1790. — Arnaud-Ferdinand

de la Porte, 5 sept. 1802-19 sept. 1824. — Joseph-Julien de Saint-Rome-Gualy, 23 août 1824-1847. — Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, 18 nov. 1847-1er nov. 1854. — François-Roullet de la Bouillerie, 6 févr. 1855.

CARCASSONNE (COMTES DE). Vers 819. Oliba Ier, comte de Carcassonne et de Rasez. Il était de la famille de S. Guillaume, duc de Toulouse. — 836. Louis-Eliganus, fils du précédent. — Oliba II et Alfred Ier. — 905. Bencion, fils aîné d'Oliba II. — 908. Alfred II, frère de Bencion. — 934. Arnaud, gendre du précédent. — 957. Roger Ier, fils aîné du précédent. — 1012. Ses deux petits-fils Pierre-Raymond, Guillaume-Raymond, et son fils Pierre-Roger ou Roger II héritèrent par indivis du comté de Carcassonne. Pierre-Raymond mourut vers 1060; Guillaume-Raymond mourut vers 1034 et ses trois enfants Raymond-Guillaume, Pierre-Guillaume et Bernard-Guillaume lui succédèrent dans sa part du comté. Le premier étant mort, ses deux frères vendirent leur part (1068) à Raymond-Bérenger Ier, comte de Barcelone. Pierre-Roger mourut en 1050. —1060. Roger III, fils de Pierre-Raymond. — 1067. Ermengarde, sœur de Roger III et son mari Raymond-Bernard. Ils vendent (1067) le comté de Carcassonne à Raymond-Bérenger Ier, comte de Barcelone. — 1070. Raymond-Bérenger, comte de Barcelone. — 1076. Raymond-Bérenger II, fils du précédent.

VICOMTES DE CARCASSONNE. 1083. Bernard Atton, vicomte d'Albi, d'Agde, etc., fils de Raymond-Bernard et d'Ermengarde. — 1130. Roger Ier, fils aîné du précédent. — 1150. Raymond-Trencavel Ier, frère du précédent. — 1167. Roger II, fils du précédent. — 1194. Raymond-Roger, fils du précédent. Il est dépouillé de ses États par Simon de Montfort et meurt en prison le 10 nov. 1209. — 1209. Raymond-Trencavel II, fils du précédent. Il rentra (1224) en possession de ses États, en fut dépouillé de nouveau, et finit par céder en 1247 tous ses droits au roi de France Louis IX.

BIBLIOGRAPHIE. P. de Marca, *Histoire des comtes de Carcassonne*, 1633 in-fol.; Besse, *Hist. des antiquités de Carcassonne*, 1645, in-4°; Th. Bouges, *Hist. de la ville et du diocèse de Carcassonne*, 1838, in-8°; P. Viguerie, *Annales de la ville et du diocèse de Carcassonne*, 1805, in-4°; P. Foncin, *Guide historique de Carcassonne*, 1867, in-16.

CARCAVI (Pierre de), géomètre, membre de l'Académie des sciences, bibliothécaire de Colbert, puis garde de la bibliothèque du Roi (1663), mort en 1684. Quelques-uns de ses papiers sont conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Bibliothèque impériale. = Son fils, CHARLES-ALEXANDRE, auteur comique, né vers 1665, mort en 1723.

CARCAXENTE, ville de la province de Valence (Espagne), d'où les Espagnols furent chassés après un combat fort vif en juin 1813 par le général Habert.

CARCÈS, seigneurie de Provence, érigée en comté en faveur de François de Pontevez par lettres de mai 1571. = — (Seigneurs de), de la maison de Simiane.

CARCISTES. C'est le nom que lors des guerres de religion, dans la seconde moitié du XVIe siècle, on donna en Provence aux catholiques qui suivaient le parti de François de Pontevez, comte de Carcès. Ils se reconnaissaient à leur longue barbe. Leurs adversaires, les protestants, parmi lesquels se trouvaient aussi des catholiques, portaient au contraire la barbe rase, d'où leur vint le nom de *Razats*.

CARDADEN, localité de Catalogne où le 16 déc. 1808 Gouvion Saint-Cyr battit complétement une armée espagnole commandée par le marquis de Vivès. Cette victoire eut pour résultat de débloquer Barcelone.

CARDAILLAC, bourg du Quercy (Lot) avec titre de marquisat, qui a donné son nom à une ancienne maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de Bioule, de Saint-Jorry, de Saint-Cirq, de Peyre, de la Chapelle-Marival et de Thémines. Armes : *de gueules au lion armé, lampassé et couronné d'or, à l'orle de treize besans d'argent*. (Voy. l'*Histoire de la maison de Faudoas* par Sequainville.) = Guillaume de CARDAILLAC, évêque de Cahors, de 1208 à 1234. = JEAN DE CARDAILLAC, professa le droit à Toulouse, puis devint évêque d'Orense (1351), archevêque de Braga (1360), et après une longue captivité dans les prisons de Pierre le Cruel, fut nommé par Grégoire XI, patriarche d'Alexandrie, évêque de Rodez (1371-1378) et archevêque de Toulouse (1379). Il mourut le 7 oct. 1390.

CARDEBAS. Voy. BOT.

CARDENEAU (Bernard-Augustin, baron de), général, né en 1766, mort en 1841. Il fut plusieurs fois député sous la Restauration.

CARDEURS. La corporation des cardeurs à Paris comprenait, sous différents noms, les ouvriers qui s'occupaient à carder la laine et le coton. Elle avait des statuts qui furent confirmés en 1467 et en 1688. Pour être reçu maître, il fallait trois ans d'apprentissage et autant de compagnonnage. Le brevet coûtait 15 livres et la maîtrise 150.

CARDENAL (Pierre), troubadour, né à Beaucaire ou au Puy-en-Velay, mort très-âgé en 1306. On a de lui à la Bibliothèque impériale un assez grand nombre de pièces.

CARDEVAQUE, famille d'Artois d'où sont sortis les seigneurs d'Oppy et d'Havrincourt. Armes : *d'hermines au chef de sable*.

CARDINAL DES BOUTEILLES. C'est le surnom que l'on avait donné au cardinal Louis de Guise, archevêque de Reims, dit le cardinal de Guise, mort le 29 mars 1578. « On appeloit ainsi ce bon prélat, dit l'Estoile à cette date, parce qu'il les aimoit fort et ne se mesloit guère d'autres affaires que celles de la cuisine où il se connoissoit fort bien et les entendoit mieux que celles de la religion et de l'Estat. »

CARDINALE (Guerre). C'est le nom que l'on donna à une petite guerre qui eut lieu en 1565 dans le pays messin entre Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, et Pierre de Salcède qu'il avait institué gouverneur de l'évêché et fermier des impositions. Le prélat s'étant reconnu vassal de l'empereur et s'étant mis sous sa protection, voulut faire publier dans les villes de son diocèse les lettres impériales qu'il avait reçues à ce sujet. Salcède les trouvant attentatoires à la dignité et à l'honneur du roi, s'opposa à la publication et se saisit de Vic et d'Albestrof. Le cardinal fit assiéger la première de ces places, qui fut obligée de se rendre; mais le 8 août un accommodement intervint avec Henri II. Le cardinal fit sa soumission et retira ses troupes.

CARDINAUX. Il y avait autrefois en France des prêtres qui portaient le titre de cardinaux, bien qu'ils ne fussent nullement revêtus de la prélature romaine. Dans une charte de Thibaut, évêque de Soissons, au XIe siècle, le curé de la paroisse de Saint-Jean-des-Vignes en cette ville est nommé cardinal de cette paroisse. L'évêque de Paris avait des prêtres-cardinaux qui devaient l'assister à Noël, à Pâques et à l'Assomption, lorsqu'il officiait pontificalement : c'étaient les curés de Saint-Séverin, de Saint-Jacques, de Saint-Paul, de Saint-Benoît, de Saint-Laurent, de Saint-Jean-en-Grève et de Charonne, et les prieurs de Saint-

Étienne-des-Grès, de Saint-Julien-le-Pauvre, de Saint-Merry et de Notre-Dame-des-Champs. Avant la Révolution, les curés de Sens, de Troyes et d'Angers étaient aussi qualifiés curés-cardinaux.

Les cardinaux qui étaient nommés sur la désignation du roi recevaient de lui la barette ou bonnet, mais ils étaient obligés d'aller recevoir le chapeau des mains du pape. Ils ont eu parfois en France la préséance sur les princes du sang; au XVIe siècle il n'en était plus ainsi. Richelieu fit bien décider par Louis XIII (16 avril 1642) qu'à l'avenir les princes du sang céderaient le pas en tous lieux aux cardinaux français ou étrangers, mais sous Louis XIV cette préséance ne leur fut accordée que dans les églises et dans les cérémonies religieuses.

Un décret impérial du 24 messidor an XII ordonna que les cardinaux dans les cérémonies publiques ne viendraient qu'après les princes français et les grands dignitaires de l'Empire; mais ils devaient précéder les ministres.

A l'époque de la Fronde, le parlement, en haine de Mazarin, obtint de la régente Anne d'Autriche, malgré la vive opposition du clergé, en date du 18 avril 1651, une déclaration portant qu'à l'avenir aucun étranger, même naturalisé, ni aucun sujet du roi, promu au cardinalat, n'aurait entrée aux conseils du roi et ne serait admis à la participation des affaires. Cette déclaration ne fut jamais exécutée.

CARDON, famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Vidampierre et de Vandèleville.

CARDONNAIS (Seigneurs de), de la maison de Rineval.

CARDONNE (Denis-Dominique), orientaliste, professeur des langues turque et persane au Collége de France, interprète du roi, censeur royal, garde de la bibliothèque du Roi, né à Paris en 1720, mort le 25 déc. 1783. — *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, 1763, 3 vol. in-12; *Mélanges de littérature orientale*, 1770, 2 vol. in-12.

CARDONNEL (Pierre-Salvi-Félix), homme politique, né à Monestier (Tarn) le 29 mai 1770, mort le 11 juillet 1829. Il fut successivement membre du Corps législatif (1811), de la chambre de 1814 et de la chambre *introuvable* où il se signala par l'exagération de ses opinions royalistes. Louis XVIII l'anoblit et le nomma conseiller à la cour de cassation.

CARDONNOY (Seigneurs de), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France). = — (Seigneurs de), de la famille de Tristan (Beauvaisis).

CARDREZ (Seigneurs de), branche de la maison de Culant.

CAREIL ou **CARHEIL**, seigneurie de Bretagne (Loire-Inférieure), érigée en vicomté par lettres de juin 1685 en faveur de Jérôme du Cambout, seigneur du Becay.

CAREL, sieur de Sainte-Garde (Jacques), poëte, littérateur, conseiller et aumônier du roi, né à Rouen vers 1620, mort en 1684. — *Les Sarrasins chassés de France*, 1668, in-12 : poëme ridiculisé par Boileau et que l'auteur réédita avec douze chants en plus en 1679, 2 vol. in-12, sous le titre de *Charles Martel;* des *Lettres* contre la philosophie de Descartes, 1663; la *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique* (Boileau), 1675, in-12, publié sous le pseudonyme de Lérac, anagramme de son nom; *Louis XIV*, poëme, 1675, in-4°.

CAREMBAUT, petit pays de la Flandre française : chef-lieu, Phalempin (Nord).

CARÊME (Marie-Antoine), celèbre cuisinier, né à Paris le 8 juin 1784, mort le 11 janvier 1833. — *L'art de la cuisine française au XIXe siècle*, 3 vol. in-8°.

CARÊME DES FEMMES. C'était un délai de 40 jours, accordé à la femme veuve, à partir du decès de son mari, pour demeurer dans la maison conjugale, et y être entretenue aux frais de la succession jusqu'à la liquidation et la restitution de sa dot. On donnait aussi le nom de *Carême* ou *Quarantaine* à la portion des revenus du *de cujus*, consacrée pendant cet espace de temps à l'entretien de la veuve.

CARENCY, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais) qui appartint successivement à des branches de la maison de Bourbon et de celle des Cars, et fut ensuite possédée par la maison de Bettencourt. Érigée en titre de marquisat et de comté par lettres de sept. 1663, en faveur de Jacques Toustain de Frontebosc, elle passa ensuite dans la famille de Dreux, puis dans la maison de Montmorency.

CARENCY (Princes de), de la maison de Quelen (Bretagne). = — (Princes de), de la maison de Stuer (Bretagne).

CARENCY. Voy. LA VAUGUYON.

CARENTAN, *Carentonium*, ville de Normandie (Manche). Elle fut prise par Édouard III en 1346, et démantelée. Ses fortifications furent relevées par Charles le Mauvais, et elle joua un rôle assez important dans les guerres contre les Anglais. Tombée au pouvoir des protestants, elle fut reprise par les catholiques le 26 juin 1574. Elle suivit le parti de la Ligue et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594.

CARENTOMAGUS, ville des Ruthènes, sur l'emplacement de laquelle fut fondée Villefranche-d'Aveyron en 1252.

CARENTONA, le Charenton, affluent de la Rille (Eure).

CARENTONIUM, Carentan.

CARENTONNE (Seigneurs de), branche de la maison d'Harcourt.

CARENTONUS, la Charente.

CARESME (Jacques-Philippe), peintre, agrégé à l'Académie, vivait à la fin du dernier siècle. — Deux miniatures à l'huile (Musée de Nantes).

CARETUM, VORGANIUM, Carhaix (Finistère).

CAREZ (Joseph), imprimeur-libraire, député à l'Assemblée législative par le département de la Meurthe, né à Toul en 1753, y mourut en 1801. Il imprima à partir de 1786 un assez grand nombre de volumes au moyen d'un procédé de clichage inventé par lui.

CARGHÈSE, village de la Corse à quelques lieues d'Ajaccio, habité par une colonie de Grecs de la Morée qui était venue s'établir en Corse en 1674. Il avait été construit en 1764 par le gouverneur de l'île, M. de Marbeuf, qui y avait réuni les débris de la colonie que les Corses avaient dispersée. Louis XV l'érigea en marquisat pour M. de Marbeuf.

CARHAIX, *Caretum, Vorganium*, ville de Bretagne (Finistère). Richard Cœur de Lion y fut défait par les Bretons. Durant les guerres des maisons de Blois et de Montfort, elle fut tour à tour prise et reprise (1341, 1342, 1345, 1347, etc.). Elle se rendit à du Guesclin en 1363. Prise par les royalistes, en 1590, reprise par les troupes espagnoles du duc de Mercœur (1592), elle retomba au pouvoir des premiers en 1594.

CARHEIL. Voy. CAREIL.

CARIBERT Ier, CHARIBERT ou **CHEREBERT**, l'un des quatre fils de Clotaire Ier. Après la mort de son père (561) il eut dans son partage le royaume de Paris, le Quercy, l'Albigeois et la partie de la Provence comprise entre la Du-

rance et la mer. Il mourut après six ans de règne en 567. Il avait eu quatre femmes : Ingoberge, Marcovèfe, Méroflède et Theudegilde ou Théodechilde. La première lui donna trois filles : Berthe ou Editberge, mariée à Ethelbert, roi de Kent; Bertolelde et Grodielde, qui se firent religieuses l'une à Tours, l'autre à Poitiers.

CARIBERT II, fils de Clotaire II et de Sichilde. A la mort de son père (628) il n'eut d'abord aucune part à son héritage; mais en 630 Dagobert lui céda le Toulousain, le Quercy, l'Angoumois, le Périgord et la Gascogne, et Caribert prit le titre de roi de Toulouse. Il mourut à Blaye en 631 à 25 ans. De sa femme Gisèle il laissa trois enfants: Childéric, qui lui succéda, Boggis et Bertrand. — Voy. Boggis.

CARIGNAN. Par lettres patentes de juillet 1662 la prévôté d'Yvoy (Ardennes) et ses dépendances furent érigées en duché sous le nom de Carignan, en faveur d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons. Ce duché fut acheté en 1752 par le duc de Penthièvre qui en fit don à sa fille la duchesse de Chartres.

CARIGNAN ou **CARIGNANO**, ville de Piémont, à trois lieues S. de Turin. Elle fut prise après la bataille de Cérisoles le 20 avril 1544 par les Français, qui s'en emparèrent encore en 1630.

CARILESI OPPIDUM ou **S. CARILESUS**, Saint-Calais-sur-Anille (Sarthe).

CARILOCUS, Charlieu.

CARIS, le Cher.

CARISES ou Adula, Næodunum, Diablintes, Jublins (Maine). Cette première capitale des *Aulerci Diablintes* fut détruite par César. Elle fut remplacée par *Nœodunum.*

CARISIACUM, Quierzy (Aisne).

CARISTIE (Auguste-Nicolas), architecte, membre de l'Institut (1840), né à Avallon (Yonne), mort le 5 déc. 1862. Il a, entre autres travaux, dirigé la restauration de l'arc de triomphe d'Orange.

CARITAS, la Charité-sur-Loire (Nièvre).

CARITAT, ancienne maison de la principauté d'Orange d'où sont sortis les seigneurs de Condorcet. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

CARLADEZ, *Carlatensis tractus*, petit pays de la Haute-Auvergne (Cantal) qui avait Vic pour chef-lieu. Possédé vers l'an 1000 par des seigneurs particuliers qui portaient le titre de vicomtes et devinrent vicomtes de Lodève, il passa ensuite dans les maisons d'Armagnac, d'Albret et de Bourbon, et fut réuni à la couronne par Henri IV. Louis XIII le démembra, l'érigea en comté et le donna à perpétuité au prince de Monaco (1642).

CARLAT, *Carlatum*, ville d'Auvergne avec château fort (Cantal). Elle fut prise par les Anglais en 1359 et 1370, reprise par le duc de Bourbon et retombée de nouveau en leur pouvoir y resta jusqu'en 1387. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, y fut assiégé et obligé de se rendre (1476). Carlat fut encore pris et repris à la fin du xvie siècle par les calvinistes et les catholiques. Ses fortifications furent démolies en 1603.

CARLAT (Vicomtes de), de la maison des comtes de Rodez.

CARLE (Pierre), ingénieur, né à Valleraugue (Gard) vers 1666, mort à Londres le 7 octobre 1730. Obligé de quitter la France comme calviniste, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il entra au service de Guillaume d'Orange et se distingua dans la guerre que termina la paix de Ryswick et dans la guerre de la succession d'Espagne.

CARLENCAS (Félix de Juvenel de), littérateur, né à Pezenas en 1679, y mourut le 12 avril 1760.

CARLES (Lancelot de), littérateur, évêque de Riez (1551), né à Bordeaux au commencement du xvie siècle, mort à Paris en juillet 1568. — On a de lui : *Épître contenant le procès criminel fait à l'encontre de la reine Anne Boullant d'Angleterre*, Lyon, 1545, in-8°, très-rare; *Lettres au roi de France Charles IX*, 1563, in-8°; *Ad fratris filium sermo*, *versibus latinis et gallicis*, Paris, 1560, in-4°, rare ; *Les Cantiques de la Bible mis en vers français* (avec musique de G. Bulin), Paris, 156[illegible] in-8°, rare.

CARLET (Joseph-Antoine), écrivain, né à Rives (Isère) le 18 juin 1741, mort en 1825. Il fut député aux états généraux (1789) et au conseil des Cinq-Cents.

CARLIER (L'abbé Claude), érudit, agronome, prieur d'Andresy, né à Verberie en 1725, mort le 23 avril 1787. — *Histoire du duché de Valois*, 1764, 3 vol. in-4°; *Dissertation sur l'état du commerce en France sous les rois de la première et de la deuxième race*, 1753, in-12.

CARLIER (Marie-Jean-François-Philibert le), homme politique, né en Picardie, mort en mai 1799. Député du bailliage de Vermandois aux états généraux, il fut envoyé à la Convention par le département de l'Aisne, et vota la mort du roi sans appel ni sursis. Il fut ensuite successivement commissaire plénipotentiaire près de l'armée d'Helvétie (1797), ministre de la police (mai-novembre 1798), commissaire général en Belgique (1799) et membre du conseil des Anciens.

CARLIN, monnaie provençale qui s'appela *lys* sous le roi Robert. 2 carlins équivalaient à 6 tarins, et à un florin.

CARLIN, monnaie d'argent d'origine italienne, frappée par les comtes de Provence, les papes dans le Comtat, et les dauphins. Son type fut imité par les rois de Chypre et les grands-maîtres de Rhodes.

CARLIN (Charles-Antoine Bertinazzi, dit) célèbre acteur comique, né à Turin en 1713, mort en 1783 à Paris où il jouait depuis 1741 les rôles d'arlequin à la Comédie italienne. — On a de lui : *Les Nouvelles métamorphoses d'Arlequin*, comédie jouée en 1763. — C'est H. de Latouche qui est l'auteur de la *Correspondance inédite de Carlin avec Ganganelli*, publiée en 1827.

CARLOMAN, fils de Charles-Martel et de Rotrude, succéda à son père (741), avec son frère Pépin. Après avoir battu leur frère Grippon qu'ils jetèrent en prison et qu'ils dépouillèrent complétement (1742), il fit avec Pépin diverses expéditions en Aquitaine, en Bavière et en Saxe. En 747, il renonça au monde, remit ses États et son fils Drogon à Pépin et se fit moine au Mont-Cassin. En 754, il mourut à Vienne pendant un voyage qu'il avait fait en France au sujet des démêlés d'Astolphe roi des Lombards et du pape Étienne II.

CARLOMAN, roi de France, fils de Pépin le Bref et de Berthe ou Bertrade, né en 751, succéda à son père avec son frère Charlemagne (768) et eut en partage entre autres l'Austrasie. Il fit avec son frère la guerre d'Aquitaine contre Hunald et mourut le 4 décembre 771 à Samouci en Laonnais. Il laissa de sa femme Gerberge, fille de Didier roi des Lombards, deux fils, Pépin et Siagre, avec lesquels leur mère se réfugia près de son père. Charlemagne s'empara de ses États.

CARLOMAN, roi de France, fils de Louis II, dit le Bègue et d'Ansgarde, succéda à son père avec son frère Louis III (879). Ils battirent les Normands (879), eurent à repousser les prétentions de Louis, roi de Saxe, et se partagèrent le royaume (880). Carloman à qui échurent les royaumes

de Bourgogne et d'Aquitaine, le marquisat de Toulouse et la Septimanie, eut à soutenir avec son frère une longue guerre contre Boson, roi de Provence (Voy. BOSON). Louis III étant mort sans enfant (882), Carloman recueillit sa succession, traita avec Boson et conclut à prix d'argent la paix avec les Normands. Il mourut le 6 décembre 884, ne laissant pas d'enfant de sa femme, fille de Boson. Charles le Gros lui succéda.

CARLOVINGIENS, nom donné à la seconde dynastie des rois de France. Elle commence avec Pépin le Bref et finit avec Louis V (752-987). M. Augustin Thierry et d'autres après lui ont vivement critiqué ce nom, espèce de barbarisme créé pour rimer avec le nom de *Mérovingiens* et ont proposé de le remplacer par celui de *Carolingiens*. Ils ont parfaitement raison, mais leurs arguments si bons qu'ils soient n'ont pas encore jusqu'ici pu prévaloir complétement contre l'usage.

CARLOWITZ (Aloyse-Christine, baronne de), femme de lettres, née le 15 février 1797 à Fiume (Illyrie), morte à Gallardon (Lot) le 30 avril 1863. Elle a publié en français de nombreux romans et des traductions de Schiller, Gœthe, Herder, etc.

CARMAGNOLE, ville du marquisat de Saluces qui au XVIe siècle fut prise par le maréchal de Bellegarde, reprise par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui la rendit (1581) à Henri III et s'en empara de nouveau avec tout le marquisat, en 1588.

CARMAGNOLE (André), oratorien, prédicateur, né à Cotignac (Var) le 9 mars 1619, mort le 5 décembre 1688.

CARMAING, *Carmanum*, *Carmentanum*, pays du Languedoc, ayant titre de vicomté, possédé par les maisons de Lautrec et de Vèze et érigé en comté par Louis X en faveur de Jean de Foix-Carmaing.

CARMAN, **KERMAN** ou **KERMAOUEN**, terre et seigneurie de Bretagne, érigée en marquisat par lettres d'août 1612 en faveur de Charles de Maillé. Elle passa (1741) dans la famille de Crozat-du-Châtel. = — (Seigneurs de), de la maison de Plusquellec (Bretagne).

CARMANUM, **CARMENTANUM**, Carmaing (Haute-Garonne).

CARMEJANE (Joseph-Charles, baron de), général, né à Menerbes (Vaucluse) en juillet 1772, mort à Avignon le 14 décembre 1830.

CARMELIN (Seigneurs de), de la maison de Tournemine (Bretagne).

CARMÉLITES. Les Carmélites furent instituées au milieu du XVe siècle par le Normand Jean Soreth, XXVIe général de l'ordre des Carmes. Leur ordre fut réformé par sainte Thérèse, et les *Carmélites déchaussées* qu'elle établit furent introduites en France en 1604 par le cardinal de Bérulle et installées à Paris dans le prieuré de N.-D. des Champs, au faubourg Saint-Jacques. A l'époque de la Révolution, elles possédaient 70 couvents. — Les Carmélites, en France, avaient d'abord porté le nom de *Carmelines*.

CARMES. Cet ordre, fondé en Orient au XIIe siècle, fut importé en France par saint Louis qui en amena six religieux à Paris. On les appela d'abord *barrés* parce qu'ils portaient alors des manteaux blancs rayés de noir. — Les Carmes *déchaussés* ou *déchaux*, sortis de la réforme de l'ordre par sainte Thérèse, furent introduits en France quelques années après les Carmélites (voy. ce nom), et des lettres patentes de mars 1611 les autorisèrent à s'établir à Paris.

CARMOIS (Charles), peintre de la première moitié du XVIe siècle. Il a exécuté la voûte de la sainte chapelle de Vincennes et fait un certain nombre de cartons pour les tapisseries commandées par François Ier.

CARMONTELLE (N.), littérateur et dessinateur, né le 25 août 1717 à Paris où il est mort le 26 décembre 1806. Lecteur du duc d'Orléans et ordonnateur de ses fêtes, il excellait à improviser dans une matinée un ou deux actes dont les rôles s'adaptaient aux noms et aux caractères des personnages qui devaient les remplir. Ses *Proverbes dramatiques*, 1768-1781, 8 vol. in-8°, souvent réimprimés, sont fort légers de fond, mais remplis de verve et de gaieté. Mme de Genlis en a publié trois nouveaux volumes, 1825, in-8°. On a encore de lui: *Théâtre du prince Clenerzow*, 1771, 2 vol. in-8°; *Théâtre de campagne*, 1775, 4 vol. in-8°; *l'Abbé de plâtre*, la seule comédie qu'il ait risquée sur un théâtre public, avec quelque succès. Carmontelle a dessiné les portraits d'une foule de personnages célèbres du XVIIIe siècle.

CARMOY (Gilbert), médecin, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le 6 décembre 1731, mort le 21 février 1815.

CARNAVALET, **KAERNEVOI** ou **KERNOVENOI**, maison de Bretagne à laquelle appartenait FRANÇOIS, gouverneur du duc d'Anjou (Henri III), gouverneur de l'Anjou, du Bourbonnais et du Forez, né vers 1520, mort à Paris en 1571. Ce fut sa veuve, Françoise de la Baume, qui acquit du fils du président de Ligneris le célèbre hôtel dit de Carnavalet, construit à Paris par Androuet du Cerceau et orné de statues par Jean Goujon, et qui au XVIIe siècle fut habité par Mme de Sévigné.

CARNE, monnaie. Voy. QUERNE, et QUATERNAUX.

CARNÉ, famille de Bretagne d'où sont sortis, par substitution, les seigneurs de Trecesson.

CARNEAU (Étienne), moine célestin, poëte, né à Chartres, mort à Paris le 17 septembre 1671.

CARNEAUX (Seigneurs des), de la maison de Prunelé (Beauce).

CARNETIN (Seigneurs de), de la famille Amelot (Orléanais).

CARNEY (Jean-Alexandre de), écrivain, né en 1741 à Montpellier où il mourut en 1819.

CARNIN, maison d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Méricourt, de Villiers, de Lagnicourt, de Stades, de Saint-Léger, de Nedonchel et de Lillers. Armes : *de gueules à trois têtes de léopard d'or*. = A cette maison appartenait peut-être Claude de CARNIN, curé de Saint-Pierre de Douai, théologien de la première moitié du XVIIe siècle.

CARNOET, ou Carnouet, abbaye de Cisterciens, en Bretagne (Finistère), diocèse de Quimper, fondée en 1176.

CARNON (Seigneurs de), de la maison de Botier (Limousin).

CARNOT (Joseph-François-Claude), homme politique et général, l'un des personnages les plus célèbres de la Révolution, né à Molay (Côte-d'Or) le 13 mai 1753, mort à Magdebourg, le 2 août 1823. Entré comme lieutenant en second du génie à l'École de Mézières, il en sortit (1777) lieutenant en premier, fut nommé capitaine (1783), et remporta à l'Académie de Dijon le prix proposé la même année pour un éloge de Vauban. Son mémoire lui attira avec le marquis de Montalembert une assez vive discussion, à la suite de laquelle il subit un court emprisonnement à la Bastille. Au moment de la Révolution, dont il embrassa les principes avec enthousiasme, il envoya divers mémoires à l'Assemblée nationale, et un, entre autres, sur le rétablissement des finances, où il proposait de payer les créanciers de l'État en leur livrant en nature les biens du clergé. En 1791, il

épousa la fille d'un riche négociant de Saint-Omer et fut envoyé à l'Assemblée législative par le Pas-de-Calais. Il y fit successivement partie des comités diplomatique, de l'instruction publique et militaire, et fut surtout remarqué dans le dernier. Élu à la Convention, il fut chargé d'aller organiser un corps d'armée sur la frontière d'Espagne, puis, après le procès du roi où il vota pour la mort, il se rendit à l'armée du Nord, et au mois d'août 1793 entra au Comité de salut public où lui furent confiées l'administration de la guerre et la direction des opérations militaires. A sa capacité hors ligne, à son travail sans relâche, la République dut l'organisation et les succès des armées qui la sauvèrent de l'étranger. Lors du siége de Maubeuge, par Cobourg, il se rendit à l'armée de Jourdan; ce fut d'après ses conseils que fut livrée la bataille de Wattignies (15-16 octobre 1793), où ses habiles manœuvres et son courage décidèrent de la victoire. Malgré les dissentiments qui s'élevaient entre lui et Robespierre, il resta au Comité de salut public jusqu'au 9 thermidor, et fut réélu après le supplice de ses anciens collègues. Il attaqua vivement leur mémoire dans la séance du 1er vendémiaire an III, mais plus tard il défendit courageusement Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère, et repoussa toute participation aux actes sanglants de la Terreur en démontrant l'impossibilité où il était, par suite des immenses occupations qui lui étaient dévolues, de lire les pièces, forcément soumises à sa signature, suivant la teneur de la loi. — Dénoncé après la journée du Ier prairial, an III (mai 1795), il fut sauvé par Bourdon de l'Oise qui demanda si l'on oserait décréter d'accusation l'homme qui avait *organisé la victoire*. A la dissolution de la Convention, il fut élu député par quatorze départements; malgré l'opposition qu'il avait faite à l'institution du Directoire, il en fut nommé membre sur la démission de Sieyès, et parut un instant se laisser envelopper dans les intrigues du parti royaliste. Au coup d'État du 18 fructidor, il échappa à grand'peine aux soldats chargés de l'arrêter dans le palais même du Luxembourg et put gagner la Suisse d'où il se retira à Augsbourg. Ce fut dans cette ville qu'il publia une virulente *Réponse* au rapport de Bailleul sur le 18 fructidor, réponse que le parti royaliste s'empressa de faire réimprimer à Paris. Ses biens furent mis sous le sequestre et on l'expulsa de l'Institut où le général Bonaparte lui succéda et le fit plus tard réintégrer.

Après le 18 brumaire, Carnot rentra en France et fut nommé Inspecteur général aux revues, et ministre de la guerre, fontion dont il se démit bientôt. Élu tribun (1802) il s'opposa énergiquement à l'etablissement du consulat à vie, de la Légion d'honneur et de l'empire. A la suppression du tribunat il rentra dans la vie privée et ne sortit de sa retraite qu'en 1814, pour offrir, par une lettre restée célèbre, ses services à Napoléon qui le nomma gouverneur d'Anvers. Il n'était alors que chef de bataillon; pour qu'il pût hiérarchiquement remplir le poste qu'on lui confiait, on dut lui conférer en une journée les grades de lieutenant-colonel, de colonel, de général de brigade et de général de division.

Après avoir défendu glorieusement Anvers, il revint à Paris et ne tarda pas à publier contre les Bourbons une brochure (*Mémoire au Roi*) qui fit une immense sensation. Pendant les Cent-Jours il fut nommé ministre de l'intérieur, pair de France et Napoléon lui joua le tour de le gratifier du titre de comte qu'il n'a jamais porté. Après Waterloo, il essaya en vain d'organiser la défense contre l'invasion, et quand l'empereur eut abdiqué de nouveau, Carnot se laissa mettre au nombre des membres du gouvernement provisoire, où sa bonne volonté fut complétement impuissante. Proscrit en 1816 par la loi d'amnistie, il se retira d'abord à Varsovie, puis à Magdebourg où il mourut. — *Éloge de Vauban*, 1784; *Observations sur la lettre de M. Choderlos de Laclos, contre l'Éloge de Vauban*, 1785; *Essai sur les machines en général*, 1786, 1801, in-8°; ***Mémoire présenté au conseil de la guerre au sujet des places fortes qui doivent être démolies ou abandonnées***, 1789; ***Réclamation adressée à l'Assemblée nationale, contre le régime oppressif sous lequel est gouverné le corps royal du génie***, 1789; ***Exploits des Français depuis le 22 fructidor an Ier jusqu'au 15 pluviôse an III de la république***, 1796: plusieurs fois réimprimé et traduit en allemand; ***Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal***, 1797, in-8°, 1813, traduit en allemand et en anglais; ***Œuvres mathématiques***, 1796, 1797, in-8°; ***Réponse de Carnot au rapport de Bailleul sur la conspiration du 18 fructidor***, 1798, in-12; ***Second mémoire***, 1799, in-12: réimprimé plusieurs fois, trad. en allemand et en anglais; ***Lettre au citoyen Bossut contenant quelques vues nouvelles sur la trigonométrie***, 1800, in-8°; ***De la corrélation des figures de géométrie***, 1801, in-8°, trad. en allemand; ***Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement***, 1803, in-8°, trad. en allemand; ***Géométrie de position***, 1803, in-4°, trad. en allemand en 1804 et en 1810; ***Discours contre l'hérédité de la souveraineté en France***, 1804, in-8°; ***Mémoire sur la relation qui existe entre les distances respectives de cinq points pris dans l'espace***, 1806, 1815, in-4°; ***De la défense des places fortes***, 1812, 2e et 3e édit., 1813, in-4°; ***Mémoire adressé au roi***, 1814 (juillet), in-8°, souvent réimprimé; ***Exposé de la situation de l'empire***, juin 1815; ***Exposé de la conduite politique du général Carnot depuis le 1er juillet 1814***, 1815, 3 édit.; ***Correspondance inédite de Carnot avec Napoléon pendant les Cent-Jours***, 1819, in-8°; ***Don Quichotte***, poëme historique, Leipzig, 1820, in-18; ***Opuscules poétiques du général Carnot***, 1820; ***Mémoire sur la fortification primitive, pour servir de suite à la défense des places***, 1823, in-4°. — Son second fils, LAZARE-HIPPOLYTE, qui fut membre du gouvernement provisoire en 1848, a publié sur lui des ***Mémoires*** 1861-64, 2 vol. Lontemps avant P. F. Tissot avait publié des ***Mémoires historiques et militaires sur Carnot***, rédigés d'après ses manuscrits, sa correspondance inédite et ses écrits.

CARNOT (Joseph-François-Claude), frère aîné du précédent, jurisconsulte, conseiller à la cour de cassation, né à Nolay (Côte-d'Or) le 22 mai 1752, mort le 31 juillet 1835. — ***De l'Instruction criminelle***, 1812-1817, 3 vol. in-4°; ***Examen des lois relatives à la répression des abus de la liberté de la presse***, 1820, 1821, in-8°; ***Les proscrits reproscrits***, 1819; ***Commentaire sur le Code pénal***, 1823-24, 2 vol. in-4°; ***De la discipline judiciaire***, 1825, in-8°.

CARNOT-FEULINS (Claude-Marie), frère des précédents, lieutenant-général, né à Nolay le 15 juillet 1755, mort à Autun, en 1836. Il était capitaine du génie, lors de la Révolution, fut élu (1791) à l'Assemblée législative et remplit avec succès diverses missions militaires. Il donna sa démission de général de brigade à la fin de 1801, reprit du service sous la première Restauration, et fit partie de la chambre des représentants pendant les Cent-Jours. Il remplaça quelques jours son frère au ministère de l'intérieur, après Waterloo.

CARNOT (Sady), officier du génie, fils aîné du membre du Comité de salut public, mort du choléra en 1832. — ***Réflexions sur la puissance motrice du feu***, 1824, in-8°.

CARNUTÆ, CARNUTES ou **CARNUTI**, peuple qui était, avant l'arrivée des Romains, établi dans la Celtique entre l'Eure et le Cher. Il touchait, vers le N., aux *Aulerci Eburovices;* vers l'O., aux *Aulerci Cenomanni* et aux *Turones*, vers le S. aux *Biturges Cubi*, clients des *Ædui*; et à l'E., aux *Senones*. Les *Carnutes* étaient un des peuples qui étaient alliés en Italie à l'époque de Tarquin l'Ancien. Leur pays était généralement couvert d'une forêt sacrée, dont il ne reste plus que quelques débris. Là se faisaient les grands sacrifices, la cueillette du gui, les principales cérémonies religieuses; là se tenaient les assemblées nationales et résidaient le sénat et les écoles des druides. Aussi les *Carnutes*, dont la réputation de valeur était grande d'ailleurs, tenaient une place importante parmi les Celtes au double point de vue de la politique et de la religion. De plus, la possession de *Genabum*, qui servait d'intermédiaire à *Noviodunum* des *Ædui* et à *Corbilo* des *Namnetes* mettait entre leurs mains une partie du commerce et du transit de la Gaule. Leur capitale était *Autricum* (Chartres), qu'ils considéraient comme étant au centre du territoire gaulois. Les *Carnutes* se montrèrent d'abord favorables à César et ne prirent point part à la guerre des cités armoricaines où en 56 av. J.-C. les *Veneti* furent détruits; deux ans après ils mirent à mort le roi Targetius, que César leur avait imposé. En 53 ils s'abstinrent, ainsi que les *Treviri* et les *Senones*, de se rendre à l'assemblée des états gaulois que le proconsul avait convoquée; mais à peine les Romains s'étaient-ils mis en campagne qu'ils se soumirent. Cependant en 52, ils donnèrent le signal de la guerre de l'indépendance en tuant à *Genabum* tous les Romains que le commerce y avait attirés, et prirent une part active à la campagne. Au commencement de l'année suivante, César vint établir son quartier à *Genabum* et les força d'abandonner leur territoire et de se retirer dans les cités voisines. Enfin, quand les *Andes* eurent été taillés en pièces en revenant du siége de *Limo*, les *Carnutes* firent leur soumission et leur exemple fut suivi par toutes les cités armoricaines. Lorsque Auguste réorganisa la province de la Gaule Chevelue qu'avait formée César, les *Carnutes* furent mis dans la province impériale lyonnaise et eurent le titre de fédérés avec le peuple romain. On ne voit pas qu'ils aient pris part aux troubles qui agitèrent la Gaule, de la mort de Néron à l'avénement de Vespasien. Au IVe siècle, après avoir fait partie de la Lyonnaise première, ils furent mis dans la Lyonnaise quatrième où ils formèrent une des cités qui composaient cette province. La cité des *Carnutes* avait alors perdu le territoire de *Genabum* devenu celui de la cité des *Aureliani*, mais comprenait celui des *Durocasses*.

CARNUTÆ, CARNUTES ou **CARNUTUM**, Chartres.

CARNY (*N.* de), chimiste et industriel, né dans le Dauphiné vers 1750, mort à Nancy en avril 1830.

CAROBRIÆ, Chabrix (Loir-et-Cher).

CAROBURGUS, CÆSARIS BURGUS, Cherbourg (Manche).

CAROCELI. Voy. **GAROCELI.**

CAROCOTINUM, le Havre.

CAROLESIUM, le Charolais.

CAROLET, auteur comique, mort en juillet 1739.

CAROLI (Pierre), théologien du XVIe siècle, né à Rosoy (Seine-et-Marne), mort, dit-on, à Rome. Prieur de Sorbonne, puis aumônier de Marguerite de Valois, il se fit calviniste, et rentra dans le catholicisme qu'il abjura de nouveau pour y revenir.

CAROLI LOCUS, Chaalis (Oise). — Charly. — Chailly.

CAROLINGIENS. Voy. **CARLOVINGIENS.**

CAROLINS (Livres). On appelle ainsi quatre livres dirigés contre le second concile de Nicée (787) qui avait rétabli le culte des images. Ils furent, dit-on, composés par ordre de Charlemagne, de là leur nom; mais leur authenticité a été fort suspectée. Ils ont été publiés en 1549 par du Tillet.

CAROLI VALLIS, Charleval.

CAROLOMONTIUM, Charlemont (Ardennes).

CAROLOPOLIS, Charleville. — Compiègne.

CAROLUS, monnaie de billon qui commença sous Charles VIII. —, monnaie de billon de Besançon, à l'effigie de Charles-Quint. Le *Carolus* franc-comtois valait un demi-gros ou deux blancs.

CAROMBES (Seigneurs de), de la maison de Caylus (Languedoc).

CARON (Firmin), compositeur du XVe siècle. M. Fétis a mis de lui en notation moderne et en partition des chansons et des motets.

CARON (Antoine), peintre, né à Beauvais de 1515 à 1521, mort à 78 ans. On a de lui trois dessins au Musée du Louvre.

CARON (Le) dit **CHARONDAS** (Louis), jurisconsulte et poëte, né à Paris en 1536, mort en 1617.

CARON ou **CARRON** (François), armateur, né en Hollande d'une famille de réfugiés protestants de France, mort en 1674. Après avoir occupé des fonctions importantes au Japon comme agent de la compagnie hollandaise, il offrit ses services à Colbert qui le nomma (1666) directeur général du commerce français dans l'Inde. Il amassa dans ce poste d'immenses richesses, mais rappelé en France par suite des plaintes nombreuses causées par ses exactions, il périt en rade de Lisbonne avec son navire. — *Description du Japon* (en hollandais), La Haye 1636, in-4°; traduite en français par Thévenot; *Journal du voyage des grandes Indes*, Paris, 1698, in-12.

CARON (Nicolas), graveur, né à Amiens en 1700, mort à Paris en 1768. = — (Toussaint), graveur, mort à Paris le 25 août 1832.

CARON (Pierre-Siméon), bibliomane, figurant du théâtre des Variétés, né en 1763, se suicida en 1806. Il est connu des bibliophiles par une collection d'écrits bizarres et facétieux qu'il publia de 1798 à 1806 en 11 vol. pet. in-8° et qui tirés à 56 exemplaires sont d'une excessive rareté, ainsi que quelques opuscules du même genre qu'il avait composés.

CARON (Augustin-Joseph), lieutenant-colonel, né en 1773, fusillé à Strasbourg le 1er oct. 1822. Retiré du service en 1815, il fut d'abord impliqué dans la conspiration du mois d'août 1820 et acquitté par la chambre des pairs. En 1822 il chercha à organiser en Alsace une nouvelle conspiration que la police laissa développer et où elle joua le rôle provocateur le plus honteux. Arrêté le 2 juill. 1822 à la tête de deux escadrons amenés par des agents et des officiers royalistes déguisés en sous-officiers, il fut enlevé aux tribunaux ordinaires et condamné à mort le 22 sept. par un conseil militaire à Strasbourg. Son défenseur Isambert se préparait à plaider pour lui devant la cour de cassation quand on apprit la nouvelle de son exécution.

CARON (Jean-Charles-Félix), chirurgien en chef de l'hôpital Cochin, membre adjoint de l'Académie de chirurgie, né en 1745 près d'Amiens, mort le 19 nov. 1824.

CARON (Augustin-Pierre-Paul), canoniste, né à Marseille-le-Petit (Oise) en 1776, mort à Paris en 1851. — Des *éditions* de Bossuet et de Fénelon; *Manuel des cérémonies à l'usage de Paris*, 1847,

in-8° ; *Notice sur les anciens rites de l'église de Paris*, 1847, in-8°.

CARONDELET, ancienne famille dont il y eut des branches en Provence, en Flandre et en Bourgogne. De la première sont sortis les seigneurs de Marsillac, de Talant, et de la troisième les seigneurs d'Harlebec, de Solres, de Poutelles et de Chai. A cette dernière branche appartenaient les personnages suivants : Jean de CARONDELET, grand chancelier de Maximilien au comté de Bourgogne, né à Dôle, où il mourut en 1501. = Jean de CARONDELET, président perpétuel du conseil de Bruxelles, archevêque de Palerme, né à Dôle en 1469, mort à Malines le 8 février 1544. = François de CARONDELET, diplomate, mort à Anvers en 1635. (Voy. la Généalogie de la famille dans le t. III du *Nobiliaire de la Franche-Comté*, de Dunod.)

CAROPHIUM, Charost (Indre).

CAROUGE (Bertrand-Augustin), astronome, né le 8 octobre 1741 à Dol (Ille-et-Vilaine), mort à Paris le 29 mars 1798.

CAROUGES (Seigneurs de), de la maison de Le Veneur (Normandie).

CAROUZE (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Bertrand.

CARPENEDOLO, ville d'Italie à six lieues S. E. de Brescia où Masséna battit les Autrichiens, en janvier 1797.

CARPENTARIUS, pseudonyme de Jacques Boileau. — Voy. CARPENTIER et CHARPENTIER.

CARPENTIER, famille du Cambrésis, d'où sont sortis les seigneurs de Gouy, de Vannes, de Crécy, de Changy et des Thuilleries.

CARPENTIER ou **CHARPENTIER** (Jean le), érudit, né à Abscon (Nord), mort vers 1670. Il était chanoine régulier de Saint-Aubert à Cambray, lorsqu'il s'enfuit en Hollande avec une femme qu'il épousa et y devint historiographe de l'académie de Leyde. — *Histoire de Cambrai et du Cambrésis* ; Leyde, 1664-1668, 2 vol. in-4°.

CARPENTIER (Pierre), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Charleville le 2 février 1697, mort à Paris le 19 déc. 1767. Il eut avec son ordre des démêlés assez vifs qui lui firent demander et obtenir sa sécularisation. Il a pris la plus grande part à l'édition du Glossaire de du Cange, publiée à Paris 1733-1736, et réimprimée à Bâle, 1762, 6 vol. in-fol. — *Alphabetum tironianum*, 1747, in-fol.; *Glossarium novum*, 1766, 4 vol. in-fol., supplément du Glossaire de du Cange ; le 4e volume contient un glossaire du vieux français.

CARPENTIER ou **LECARPENTIER** (Antoine-Michel), architecte, membre de l'Académie d'architecture (1775), né à Rouen en 1709, mort en 1772.

CARPENTIER (*N.*), écrivain, né à Beauvais, mort en 1778. — *Observations sur les noms anciens et modernes*, 1768, in-8° ; *L'art de l'archiviste français*, 1769, in-12.

CARPENTIER (Jean-Baptiste le), conventionnel, né en 1760 à Helleville (Manche), mort en 1828 dans la prison du Mont-Saint-Michel. Il s'attacha au parti de la Montagne, vota pour la mort dans le procès du roi, et déploya une rigueur impitoyable pendant une mission en Normandie et en Bretagne (1793). Il fut arrêté quelques mois après l'insurrection du 1er prairial, fut exilé en 1816 et, rentré en France sans autorisation (1819), fut condamné à la déportation.

CARPENTIER (Paul), peintre d'histoire, né à Rouen le 17 nov. 1787, mort après 1850. — *Création d'Ève* (musée de Rouen).

CARPENTORACTE, Carpentras (Vaucluse).

CARPENTRAS, *Carpentoracte*, *Forum Neronis*, ville des *Memini* et des *Cavares*, capitale du Comté-Venaissin, aujourd'hui sous-préfecture du département de Vaucluse. Elle fut saccagée au IIIe siècle par les Barbares, au Ve par les Wisigoths, puis par les Vandales, les Lombards et enfin les Sarrasins. En 1562 elle fut inutilement assiégée par le baron des Adrets. Les papes étaient devenus seigneurs de Carpentras en 1229, et la ville ne revint à la France qu'à la Révolution. Il s'est tenu un concile à Carpentras le 6 novembre 527.

L'évêché de Carpentras, qui fut probablement du Ve au XIIe siècle réuni à celui de Venasque, a été supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE CARPENTRAS. — Saint Valentin, vers 280. — Julien Ier, 482-529. — Principius, 529-536. — Saint Siffrein, 536-vers 540. — Clément ou Clématius, 541-550. — Tétrade, 573. — Boétius, 584. — Aufroi Ier, 590. — Georges Ier, 604. — Pierre Ier, 630. — Dominique, 640. — Lizier, 660. — Paul Ier, 664. — Anastase, 686. — Innocent, 702. — Odoard, 730. — Aufroi II, 747. — Agapit, 770. — Aimé, 781. — Antoine, 791. — Jean Ier, 813. — Albert, 831. — Philippe, 857. — Jean II, vers 880. — Bérenger Ier, 882. — François Ier, vers 895. — Bernard, 914. — Gui, 932. — Ayrard, 948-vers 990. — Étienne, 994-1006. — Matthieu, 1035. — François II, 1040-1056. — Jules, 1056-1066. — Guillaume Ier, 1068. — Arnoul, 1095. — Geoffroi Ier, 1120. — Gaspard Ier, 1121-1142. — Raimond Ier, 1142-1170. — Guillaume II de Risole, vers 1173. — Pierre II, vers 1175. — Raimbaud, 1178. — Geoffroi II, vers 1200. — Guillaume III, 1211-1218. — Isnard, 1224-1228. — Bertrand, vers 1230. — Guillaume IV Béroard, 1233-1258. — Guillaume V de Barjols, 1258-1262. — Raimond II de Barjols, 1263-1273. — Pierre III Rostaing, vers 1278. — Raimond III de Mazan, 1280-1288. — Bérenger II de Mazan, vers 1292-1317. — Eudes, 1318-vers 1328. — Hugues, 1330-vers 1345. — Geoffroi III, 1347-vers 1356. — Jean III Roger, 1358-1365. — Jean IV Flandrini, 1365-1375. — Guillaume VI de l'Estrange, 1375-1376. — Pierre IV, 1377-1394. — Jean V, 1399-1406. — Paul II Camplon, 1406-1407. — Pierre de Luna (Benoît XIII), 1408-1410. — Louis Ier de Fiesque, 1411-1415. — Charles le Double, vers 1420. — Jacques Ier Camplon, août-novembre 1424. — Sagax *de Comitibus*, 1426-1446. — Barthélemi Vitelleschi, 1447-1448. — Guillaume VII Soibert, 1448-1449. — Georges II d'Ornone, 1449-1452. — Michel l'Anglais, 1452-vers 1474. — Jean VI de Montmirail, 1475. — Julien II de la Rovère, 1475-1476. — Frédéric de Saluces, 1476-1481. — Pierre V *de Valetariis*, 1482-1514. — Jacques II Sadolet, 1517-oct. 1547. — Paul III, Sadolet, 1547-1569. — Jacques III Sacratus, 1569-1593. — Horace Caponi, vers 1595-vers 1615. — Côme Bardi, 1616-1630. — Alexandre Bichi, 1630-1657. — Louis II de Fortia de Montréal, 1657-1661. Gaspard II de Vintimille, 1662-6 déc. 1684. — Marcel Durazzo, 1688-1690. — Laurent Buti, 1691-22 avril 1710. — François-Marie *de Abbatibus*, 1710-1733. — Dominique-Joseph-Malachie d'Inguimbert, 1733-6 sept. 1757. — Joseph Vignoli, 12 déc. 1757-1776. — Joseph de Beni, 16 sept. 1776-1790.

BIBLIOGRAPHIE : J. C. Martin, *Antiquités et inscriptions de Carpentras*, 1818, in-8° ; *Gallia Christiana*, tome I.

CARRÉ (Paul-Franck), magistrat, né à Montmorency le 21 septembre 1800, mort en juin 1862. Procureur général à la Cour royale de Paris (1836), il porta en cette qualité à la Chambre des pairs la parole dans les affaires d'Alibaud, de Quenisset et du prince Louis-Napoléon, fut appelé à la première présidence de la Cour de Rouen, et (1841) à la pairie.

CARPI, village à neuf lieues de Mantoue où le 9 juillet 1701 le prince Eugène battit Catinat.

CARPINOS (Ad), Charmes-sur-Moselle (Vosges).

CARQUEIRANE (Seigneurs de), de la famille de Ripert (Provence).

CARRA (Jean-Louis), homme politique, littérateur, né en 1743 à Pont-de-Veyle (Bresse), mort à Paris sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Il fut d'abord secrétaire d'un hospodar de Valachie, puis du cardinal de Rohan, et employé à la bibliothèque du Roi. Il se lança avec ardeur dans la Révolution où il ne tarda pas à jouer un rôle; fonda deux journaux, les *Annales patriotiques*, le *Journal de l'État et du Citoyen*, et fut l'un des chefs de l'insurrection du 10 août. Envoyé à la Convention par deux départements, il figura d'abord parmi les Montagnards les plus fougueux, vota la mort sans appel ni sursis dans le procès de Louis XVI, puis se rangea du côté des Girondins et fut enveloppé dans leur ruine. Condamné à mort le 30 octobre 1793, il fut exécuté le lendemain. — Outre des romans, des pamphlets et des écrits politiques et littéraires, et divers ouvrages sur la physique et l'électricité, *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, 1778, in-12; 1781, in-12; *Mémoires sur la Bastille*, 1790, 3 vol. in 8°.

CARRA-SAINT-CYR (Le comte Jean-François), général de division, né en 1756, mort à Wailly-sur-Aisne le 5 janvier 1834. Officier avant la Révolution, il eut lorsqu'elle éclata un avancement rapide. Général de brigade dès 1794, il fut nommé (1803) général de division et se distingua dans les campagnes de 1807 et de 1809. En 1813 il évacua Hambourg, ce qui lui attira un blâme sévère dans le *Moniteur*. Il fut un des premiers à se rallier à la Restauration, fut créé comte par Louis XVIII et (1817-1819) nommé gouverneur de la Guyane.

CARRATEYRON (Le), poëte provençal du XVIe siècle, et dont les chansons provençales, les premières peut-être qui aient été imprimées, sont introuvables.

CARRÉ (Jérôme), pseudonyme de Voltaire et de A. Pierre Damiens de Gomicourt.

CARRÉ (*N.*), voyageur, mort vers la fin du XVIIe siècle. Il fit partie de l'expédition confiée à CARON (voy. ce nom) par Colbert. — *Voyage des Indes orientales*, Paris, 1699, 2 vol. in-12.

CARRÉ (Jacques), peintre de portraits, né à Paris en 1651, mort le 23 octobre 1694. Il avait été reçu à l'Académie de peinture le 27 juin 1682. — Divers *portraits* (musée de Versailles).

CARRÉ (Louis), géomètre, membre de l'Académie des sciences (1697), né à Clofontaine-en-Brie en 1663, mort le 11 avril 1711.

CARRÉ (Remi), bénédictin, musicographe, né le 10 févr. 1706, à Saint-Phal (Aube). — *Le maistre des novices dans l'art de chanter*, 1744, in-4°.

CARRÉ (Pierre Laurent), littérateur, né à Paris le 7 novembre 1758, mort le 23 février 1825.

CARRÉ (Guillaume-Louis-Julien), jurisconsulte, professeur de procédure à la Faculté de Rennes, né à Rennes le 21 octobre 1777, mort le 13 mars 1832.

CARRÉ (Jean-Baptiste-Louis), écrivain, né à Varennes le 12 avril 1749, y mourut le 16 février 1835. — *La Panoplie*, 1795, in-4°.

CARREAU, QUARREAU, trait d'arbalète, dont le nom vient de la forme carrée de son fer.

CARRÉRE (Seigneurs de la), de la famille de Tarragon (Dauphiné).

CARREL (Armand), célèbre journaliste, né à Rouen le 8 mai 1800, mort à Saint-Mandé le 24 juillet 1836. Sorti de l'École de Saint-Cyr, il entra comme sous-lieutenant dans l'armée, où l'indépendance de ses principes et sa haine contre les Bourbons le mirent plus d'une fois en péril. Lorsque la guerre d'Espagne fut résolue, Carrel donna sa démission, et alla servir comme sous-lieutenant dans la légion étrangère au service des Cortès, qui capitula devant Figuières (1823). Traduit devant un conseil, qui se déclara incompétent, il fut renvoyé par la Cour de cassation devant le premier conseil de guerre des Pyrénées-Orientales, qui le condamna à mort. L'omission de quelques formalités légales le fit renvoyer devant un nouveau tribunal militaire à Toulouse, et cette fois il fut acquitté. Au sortir de prison, se trouvant sans ressources, il fut, pendant quelque temps, secrétaire d'Augustin Thierry, écrivit dans les journaux, et enfin avec MM. Thiers et Mignet fonda le *National*. A la publication des ordonnances de juillet 1830, il signa la protestation des journalistes, prit une part active au combat, et reçut une mission dans les départements de l'Ouest. Nommé alors préfet du Cantal, il refusa, et revint prendre la direction du *National*. Ce fut comme rédacteur de ce journal qu'il subit plusieurs condamnations et qu'il eut trois duels, dont le dernier lui coûta la vie. Le premier, lors de la fondation du *National*, à la suite d'une discussion de M. Thiers avec le *Drapeau blanc*, discussion que Carrel prit pour son compte. En 1833, quand la duchesse de Berry fut conduite à Blaye, il en résulta entre les légitimistes et les républicains des querelles qui amenèrent sur le terrain Carrel et M. Roux-Lahorie; tous deux y furent blessés, et le premier surtout très-grièvement. Enfin, le 22 juillet 1836, une rencontre au pistolet eut lieu au bois de Vincennes entre lui et M. Émile de Girardin. Atteint au bas-ventre, il expira après deux jours de souffrances. — Deux *Résumés* de l'histoire d'Écosse et de l'histoire de la Grèce moderne; une *Vie* de Paul-Louis Courier; une *Histoire de la contre-révolution en Angleterre*. Ses œuvres politiques ont été publiées.

CARREL (Louis-Joseph), théologien de la deuxième moitié du XVIIe siècle, né à Seyssel (Ain).

CARRELET (L'abbé Louis), théologien, né à Dijon le 8 septembre 1698, mort le 16 mars 1781.

CARRELET (Barthélemy ou Pierre), prédicateur, poëte, né à Dijon le 21 février 1695, mort à Soissons le 14 juin 1770.

CARRELIÈRES (Thomas de), écrivain du XVIe siècle. — *Histoire de l'entreprise de Tripoli*, Lyon, 1561, in-8°; rare.

CARRÈRE, nom d'une famille qui a produit plusieurs médecins distingués : FRANÇOIS, premier médecin des armées du roi d'Espagne, né à Perpignan le 11 mars 1622, mort à Barcelone le 14 mai 1695. = Son neveu, JOSEPH, né à Perpignan le 8 décembre 1680, mort le 12 avril 1737. = THOMAS, fils du précédent, né à Perpignan le 11 février 1714, y mourut le 26 juin 1764. = JOSEPH-BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, fils du précédent, médecin et littérateur, né à Perpignan le 24 août 1740, mort à Barcelone le 20 décembre 1802 : — *Bibliothèque de la médecine ancienne et moderne*, 1776, 2 vol. in-4°; *Catalogue raisonné des ouvrages sur les eaux minérales*, 1785, in-4°.

CARREY (Jacques), peintre, né en janvier 1646 à Troyes, où il est mort le 18 février 1726. On a de lui plusieurs tableaux représentant diverses circonstances de l'ambassade d'Olivier de Nointel à Constantinople, ambassade, dont il fit partie. Il travailla avec son maître Lebrun à la décoration de la galerie de Versailles.

CARRI. Voy. CARRY.

CARRIER (Jean-Baptiste), conventionnel fa-

meux par ses crimes, né en 1756 à Yolet, près d'Aurillac (Cantal), mort sur l'échafaud, à Paris, le 16 décembre 1794. Élu à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et prit une part active à la journée du 31 mai. Envoyé en mission en Normandie, puis à Nantes au mois d'octobre 1793, il donna dans cette ville toute carrière à ses instincts féroces, et fit guillotiner, noyer ou fusiller sans procédure des centaines de détenus. Ces horreurs arrivèrent enfin à la connaissance du Comité de salut public, qui rappela Carrier, que sauva momentanément la révolution de Thermidor. Décrété d'accusation le 23 septembre 1794, il comparut devant le tribunal révolutionnaire le surlendemain, et fut condamné à mort le 16 décembre.

CARRIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Narbonne-Pelet (Languedoc).

CARRIÈRE (La). Voy. BAUDE.

CARRIÈRE (François de), cordelier, écrivain ecclésiastique, né à Apt au XVIIe siècle.

CARRIÈRE (Louis de), oratorien, né à Auvilé, près d'Angers, en 1662, mort à Paris le 11 juin 1717. Il a donné en 24 vol. in-12, de 1702 à 1716, une version de l'Écriture, où il introduisit un système, depuis presque toujours adopté et qui consistait à intercaler dans le courant même de la traduction, mais en caractères italiques pour les distinguer du texte, un commentaire de quelques mots destinés à éclaircir et à compléter le sens de l'original.

CARRION (Henri de), marquis de Nizas ou Nisas, lieutenant général des armées du roi, né en 1660, mort en 1754. = Un de ses descendants, MARIE-HENRI-FRANÇOIS-ÉLISABETH, marquis de Carrion-Nisas, officier, homme politique, littérateur, né à Montpellier le 17 mars 1767, y mourut en 1841. Officier de cavalerie au moment de la Révolution, il fut (1793) jeté en prison, où il resta jusqu'au 9 thermidor. Devenu tribun, il se distingua par sa servilité envers Bonaparte. En 1807, il s'engagea dans les gendarmes d'ordonnance, parvint assez rapidement au grade d'officier supérieur, et fut créé baron. S'étant laissé surprendre en Espagne, il fut destitué, se réengagea comme simple soldat, et gagna très-vite le grade de colonel. Il se rallia aux Bourbons, et était secrétaire général du ministère de la guerre, au moment du retour de l'île d'Elbe; alors il rentra au service, et défendit Sèvres et Saint-Cloud contre les alliés; — *Montmorency* (1803), *Pierre le Grand* (1804), tragédies tombées sous les sifflets; et divers écrits politiques.

CARRY, terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), possédée successivement par les familles de Capel, de Seitres et de Gerente ou Jarente.

CARROFUM, Charoux (Allier).

CARRON (L'abbé Guy-Toussaint-Julien), philanthrope, écrivain ecclésiastique, né à Rennes le 23 février 1760, mort à Paris le 15 mars 1821. Déporté, en 1792, à Jersey, d'où, en 1796, il se rendit à Londres, il continua, comme il l'avait fait en Bretagne, à exercer la plus admirable charité, créant des associations pieuses, des établissements d'éducation, des hospices. De retour en France, en 1814, il obtint de Louis XVIII la fondation de l'hôpital royal de Marie-Thérèse. Il a publié plus de trente ouvrages de piété et de morale. = Son neveu, PHILIPPE-MARIE-THÉRÈSE-GUI, né à Rennes le 13 décembre 1788, évêque du Mans (1829), mort le 27 août 1833.

CARROSSIERS. Voy. SELLIERS.

CARS (Les), seigneurie du Limousin (Haute-Vienne), qui a appartenu à l'ancienne maison de Peyrusse ou Pérusse, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Bonnet, de Merville, d'Aix, de Castelnau, d'Availles, de Caubon, de Montal, de la Mothe, de la Renaudie, de Saint-Cybar, de Saint-Ybar, de Rocquebrou, de Fialeix, de la Vauguyon et les princes de Carency. — Souvent on a écrit et on écrit encore Escars. — Armes: *de gueules au pal de vair* (voy. le P. Anselme, t. II). Parmi les personnages qu'a produits cette famille, nous citerons Jean de PEYRUSSE DES CARS, comte de la Vauguyon, prince de Carency, mort le 21 septembre 1595. = Anne de PEYRUSSE DES CARS, cardinal de Givry, évêque de Lisieux (1585), de Metz (1608), né le 29 mars 1546 à Paris, mort à Vic le 19 avril 1612. Il fut un partisan fougueux de la Ligue. = Jean-François de PEYRUSSE DES CARS, né le 13 novembre 1747, mort à Paris le 9 septembre 1822. Il émigra, et à la rentrée des Bourbons fut nommé lieutenant général, premier maître d'hôtel du roi, et duc.

CARS (Laurent), habile graveur, né à Paris en mai 1699, mort le 14 avril 1771. Il avait été reçu en 1733 à l'Académie, où il devint conseiller en 1757. = JEAN-FRANÇOIS, graveur, né à Lyon, mort à Paris en 1763.

CARSICIS, Cassis (Bouches-du-Rhône).

CARTAUD DE LA VILATE (L'abbé François), écrivain, né à Aubusson dont il devint chanoine, mort à Paris en 1737.

CARTE (Seigneurs de la), de la famille de Thibauld.

CARTEAUX (Jean-François), général, né à Aillevans (Franche-Comté), mort en 1813. La part active qu'il prit à la journée du 10 août, le fit nommer général à l'armée des Alpes où il obtint quelques succès contre les Marseillais; il commença même le siége de Toulon où il ne montra que son incapacité, passa ensuite à l'armée d'Italie, fut arrêté et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il servit quelque temps dans l'armée de l'Ouest, défendit la Convention au 13 vendémiaire et remplit depuis diverses fonctions militaires ou administratives.

CARTELLIER (Pierre), habile sculpteur, élève de J. A. Bridan, né à Paris le 2 décembre 1757, mort le 12 juin 1831. Membre de l'Institut (1810), il fut nommé professeur à l'École des Beaux-Arts (1815). — *La Vigilance*, *La Guerre*, *Aristide* (Palais du Luxembourg) ; *Jeunes filles de Sparte*, bas-reliefs (Musée du Louvre) ; *Statues* de Louis Bonaparte, de Napoléon, de Pichegru (Musée de Versailles) ; *Mausolées* de M. de Juigné (N.-D. de Paris), de l'impératrice Joséphine (église de Rueil); *Capitulation d'Ulm*, bas-relief de l'arc de triomphe du Carrousel; statue de *la Pudeur* (en Angleterre).

CARTERON (Seigneurs de), de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou).

CARTERON (E. A. Édouard), littérateur, érudit, né aux Riceys (Aube) en 1816, mort à Paris le 23 juillet 1863. C'est lui qui a dirigé le *Complément de l'encyclopédie moderne* (chez Didot), auquel il a donné de nombreux articles.

CARTÉSIANISME, On appelle ainsi le système philosophique de Descartes dont le nom latinisé est *Cartesius*.

CARTHAGÈNE, ville de la Nouvelle-Grenade qui en mai 1697 fut prise et pillée par une flotte sous les ordres de Du Casse, gouverneur de Saint-Domingue, et de Pointis, capitaine de vaisseau qui a laissé la relation de cette expédition.

CARTHÉNY ou **CARTIGNY** (Jean de), carme, né vers 1520, mort à Cambrai vers 1580. — *Le voyage du chevalier errant*, Anvers, 1557, in-8°, rare; roman mystique, traduit et réimprimé plusieurs fois; *Livre des quatre fins dernières de l'homme*, Douay, 1590, in-16, rare.

CARTIER (Seigneurs de), de la maison de Sarcus (Picardie).

CARTIER (Jacques), célèbre navigateur, né à Saint-Malo le 31 décembre 1494, mort après 1552. Il avait déjà fait quelques voyages à Terre-Neuve lorsqu'il proposa à Philippe de Chabot, amiral de France, d'explorer les terres de l'Amérique septentrionale. Sa proposition fut agréée par François Ier et il partit de Saint-Malo le 20 avril 1534 avec deux bâtiments de 60 tonneaux dont les équipages réunis formaient 122 hommes. Il reconnut une grande partie des côtes du golfe Saint-Laurent, et prit possession du pays au nom du roi. De retour à Saint-Malo le 6 septembre 1534, il en repartit le 19 mai de l'année suivante, avec trois navires, atteignit à la fin de juillet le Saint-Laurent qu'il remonta jusqu'à 150 lieues de son embouchure et découvrit la plus grande partie du Canada. Il était de retour dans sa patrie le 16 juillet 1536. Une nouvelle expédition composée de cinq bâtiments fut confiée à Cartier nommé capitaine général et maître pilote des vaisseaux du roi. Ce troisième et dernier voyage n'eut pas grand résultat. Cartier revenu à Saint-Malo le 21 octobre 1542 eut à se défendre, ce qu'il fit victorieusement, devant les commissaires de l'amirauté des accusations de malversations portées contre lui, et il reçut de François Ier des lettres de noblesse. A partir de 1552 on ne sait ce qu'il est devenu. — Le récit de ses voyages se trouve dans les deux ouvrages suivants : *Brief récit de la navigation faicte ès îles de Canada, Hochelage et Saguenay, et aultres*, 1545, in-8°, très-rare; *Discours du voyage de Jacques Cartier aux terres neufves de Canada*, etc., 1534, in-8°, rare. Ce *Discours*, traduction française faite sur une version italienne de l'ouvrage précédent, a été reproduit dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot (1609) et dans le recueil de la Société historique de Québec, 1833, in-8°.

CARTIER (Louis-Vincent), médecin, né en 1768 à Saint-Laurent-de-Mure (Dauphiné), mort à Lyon le 13 janvier 1839.

CARTIGNY (Seigneurs de), de la famille de Gouy (Picardie). — Voy. CARTHÉNY.

CARTILATUM, Le Carla (Aude).

CARTOBRA, Chartreuve (Aisne).

CARTOS (Seigneurs de), branche de la maison de Blacas (Provence).

CARTOUCHE (Louis-Dominique), fameux voleur, né à Paris vers 1593, rompu vif en grève le 28 novembre 1721.

CARTULAIRES. On nomme ainsi le registre où au moyen âge on transcrivait les chartes, les actes d'achat, de vente, d'échange ou de donation, les priviléges, immunités, exemptions, les chartes concernant un pays, une église, une communauté, une seigneurie. Ces recueils qui nous ont conservé une foule de documents anciens de la nature la plus variée et qui offrent un haut intérêt pour l'étude de l'histoire, de la topographie, des mœurs et des institutions, sont excessivement nombreux. Un certain nombre ont été insérés dans la collection des *Documents inédits* publiée par le ministère de l'instruction publique; et on a fait paraître le catalogue de ceux qui existent dans les archives des départements (1848, in-4°) et à la Bibliothèque impériale.

CARUBEUM, Carouges (Orne).

CARUEL (Nicolas de), centenaire, né à Mauberfontaine près de Rocroy en 1611, mort le 6 février 1726 dans sa cent quinzième année. Il avait servi sous Louis XIII et en 1712 il commandait encore les milices de Champagne. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis par Louis XV en 1723.

CARUS, CARIS, le Cher.

CARUS CAMPUS, Cercamp (Pas-de-Calais).

CARUS LOCUS, Charlieu (Loire).

CARY (Félix), antiquaire, numismate, correspondant de l'Académie des inscriptions, né à Marseille le 24 décembre 1699, mort le 15 décembre 1754.

CARUS (Marcus Aurelius), empereur romain qu'Aurelius Victor et Eutrope font naître à Narbonne, tandis que Vopiscus le dit né à Milan. Préfet du Prétoire sous Probus, il fut, à la mort de celui-ci (282), proclamé empereur; battit les Sarmates et les Perses et mourut, on ne sait trop comment, à la fin de l'année 283.

CAS ROYAUX. Les cas royaux, c'est-à-dire les procès dont la connaissance appartenait exclusivement à la juridiction royale, sont ainsi énumérés par Ragueau, qui a donné en même temps les arrêts ou ordonnances sur lesquels s'appuie chacune de ces exceptions :

I. Lèse-majesté et affaire politique (Parlement de Paris, 1310, 1333, etc.).
II. Rémission et ban (coutumes d'Amiens et de Bretagne).
III. Falsification des monnaies (Parl. de P., 1270, 1299, 1300, etc.).
IV. Falsification du scel royal (Pt P., 17 mai 1385).
V. Émeute (Pt P., 1308, 1310).
VI. Sauve-garde royale (Pt P., 1335).
VII. Bénéfices, commendes, forêts royales, amortissement (Pt P., 1279).
VIII. Régale et pairie (Édit de Louis XI, 1464).
IX. Enfin il était de principe que le roi seul était juge de la conduite de ses officiers et des actes qui se rapportaient à l'exercice de leurs fonctions.
X. Et il ne plaidait jamais lui-même que devant son juge.

Cette liste n'a pu être dressée, comme on le voit, qu'au moyen d'une série de documents pris dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles. C'est qu'en effet les cas royaux qui, d'après l'ordonnance dite testament de Philippe II, se réduisaient en 1190 à quatre, savoir : le meurtre, le rapt, l'homicide et la trahison, se multiplièrent indéfiniment entre les mains des baillis et sénéchaux d'abord, puis du parlement également jaloux de restreindre les juridictions féodales, et devinrent presque illimités (XIVe siècle), sous les formules élastiques d'atteinte à la tranquillité publique, offense envers la personne du roi et celle de ses officiers. Aussi lors de la réaction qui eut lieu contre les légistes et la classe moyenne en 1314, les seigneurs firent-ils de l'abus des cas royaux un des objets de leurs réclamations auprès de Louis X. Ce fut le dernier effort d'un régime expirant; les empiétements de la justice royale allèrent toujours s'accroissant jusqu'à l'ordonnance criminelle de 1670 qui en marqua les limites. Au nombre des cas royaux compris dans la liste de Ragueau, elle ajoutait ceux d'usure, de banqueroute, d'adultère, d'inceste, et admettait parmi les crimes de lèse-majesté tous ceux qui violaient les lois de l'Église, hérésie, blasphèmes, sacrilége et autres analogues.

CAS IMPÉRIAUX. On appelait ainsi dans quelques provinces de la France un droit seigneurial qui était plus communément désigné par les mots de *taille aux quatre cas*.

CASA (Pierre **DES MAISONS** ou de), général de l'ordre des Carmes, évêque de Vaison (1342), mort en odeur de sainteté le 3 août 1348.

CASABIANCA (Raphaël, comte de), général, né à Vescovato (Corse) le 27 novembre 1738, mort à Bastia le 28 novembre 1825. Colonel du régiment Provincial-Corse en 1789, il fut élu par la Corse député suppléant à la Constituante, servit

successivement dans les armées du Nord et des Alpes, et soutint un siége glorieux à Calvi, contre les Anglais; général de division après le 18 brumaire, il fut créé sénateur, puis comte. Pair sous la première Restauration, il le fut aussi pendant les Cent-Jours, ce qui, à la rentrée des Bourbons, le fit momentanément exclure de la Chambre où il fut réintégré en 1819. = Son frère cadet, Louis, marin, né à Bastia vers 1755, tué le 1er août 1798. Député à la Convention, il vota la détention dans le procès du roi, passa au conseil des Cinq-Cents, puis rentra dans la marine et était capitaine de pavillon de l'amiral Brueys au combat d'Aboukir où il périt avec son fils âgé de dix ans qui refusa de l'abandonner.

CASA DEI, la Case-Dieu. — La Chaise-Dieu.

CASAL, ville forte du Montferrat qui a été assiégée un très-grand nombre de fois. Le maréchal de Brissac s'en empara par surprise, 10 mars 1555. — En 1629, les Espagnols, sous la conduite de Gonzalve de Cordoue, assiégèrent la ville qui appartenait à Charles II, duc de Nevers et de Mantoue. La garnison composée principalement de Français sous les ordres de Guron et du marquis de Beuvron put prolonger sa défense jusqu'en mars 1629 où elle reçut des vivres, des munitions et un renfort de 5000 hommes. Toiras qui le commandait fut assiégé le 23 mai 1630, par le marquis de Spinola, et se couvrit de gloire par son héroïque défense. Une trêve de six semaines, conclue le 1er septembre, suspendit les hostilités et les Espagnols occupèrent momentanément la ville, tandis que la citadelle restait aux Français qui devaient la rendre si du 15 au 31 octobre ils n'étaient pas secourus. Le 26 octobre, une armée arrivée devant la ville engageait le combat contre les Espagnols quand Mazarin accourut entre les deux partis leur annonçant que la paix avait été conclue le 13 à Ratisbonne. Par ce traité les Français et les Espagnols durent évacuer le Montferrat. — Le 8 avril 1640, le marquis de Leganez investit Casal où commandait La Tour avec une garnison de 1200 hommes. Bien que dépouvu de vivres et de munitions celui-ci put tenir jusqu'au 29, où le comte d'Harcourt et Turenne arrivèrent en vue de la circonvallation espagnole et quoique inférieurs de moitié en nombre firent éprouver à l'ennemi une défaite complète.

CASALECCHIO (Combat de). Voy. ANIERS (Journée des).

CASAN (Seigneurs de), de la maison de Chateaubriand.

CASA NOVA, position fortifiée dans la Basse-Engadine (Grisons) d'où le 27 décembre 1800 le général Devrigny chassa les Autrichiens après un combat sanglant.

CASANOVA (François), peintre et graveur, originaire de Venise, né à Londres en 1730, mort à Brühl (Autriche) en mars 1805. Il commença ses études à Venise, et les termina à Paris et à Dresde. Il fut reçu à l'Académie le 28 mai 1763. Sa vie errante le conduisit en Russie et à Vienne. — *Bataille de Fribourg; Bataille de Lens*; deux *Paysages* (Musée du Louvre); *Bataille de Fribourg* (Musée de Lyon); *Halte militaire; Escarmouche; Cavaliers turcs; Combat de cavaliers* (Musée de Nantes); *Départ pour la pêche*; la *Promenade*, la *Chasse*, *Halte de chasse* (Musée de Nancy). = Son frère Jean-Jacques CANOVA DE SEINGALT, aventurier, littérateur, né à Venise le 2 avril 1725, mort à Vienne en juin 1703. De ses divers écrits en italien ou en français nous citerons ses *Mémoires*, ouvrage licencieux qui d'abord connus par une traduction allemande (1826), furent publiés en français, 1830-33, 8 vol. in-8°, et 1845, 4 vol. in-12.

CASA PUSTERLINGO, petite ville d'Italie, à 2 lieues de Lodi, dont les Français s'emparèrent sur les Autrichiens, le 10 mai 1796, après un combat fort vif où le général La Harpe fut tué.

CASASOLA, localité du Frioul, où Masséna battit les Autrichiens le 19 mars 1797.

CASAUBON (Isaac), calviniste, l'un des plus célèbres érudits et critiques de son siècle, né à Genève le 18 février 1559, mort à Londres le 1er juillet 1614. Son père, originaire de Bordeaux, qui avait embrassé la réforme et sous Henri II s'était réfugié à Genève, rentra en France en 1562. Isaac, envoyé dans cette ville pour y suivre les cours de l'Académie (1578), y épousa la fille de Henri Estienne, et alla occuper une chaire de grec à Montpellier (1596) d'où Henri IV l'appela à Paris (1599). Il assista à la fameuse conférence de Fontainebleau (1600), s'y prononça contre du Plessis-Mornay, son co-religionnaire, pour le cardinal Du Perron, fut nommé d'abord sous-gardien de la bibliothèque du Roi, puis (1604) bibliothécaire. A la mort de Henri, il passa en Angleterre (1610) où Jacques Ier l'attacha à sa personne et le combla de bienfaits. — *In Diogenem Laertium notæ* 1583, in-8°; *Lectiones theocriticæ*, 1584, in-12; *Novum Testamentum græcum*, 1587, 1615, in-16; 1622, in-8°; *Strabonis Geographiae lib. XVII* (grec et latin), 1587, in-fol.; *Animadversiones in Dionysium Halicarnassensem* 1588, in-fol.; *Dicearchi geographica*, 1589, in-8°; *Aristotelis opera*, 1590, 1605, in-fol; *Plinii Epistolarum lib. IX*, 1591, in-12; *Theophrasti Characteres ethici*, 1592, in-12; *L. Apuleii apologia* 1594, in-4°; *Suetonii opera*, 1595, 1597, in-4°; *Athenæi Deipnosophistarum lib. XV*, 1600, 2 vol. in-fol.; *Historiæ Augustæ Scriptores*, 1603, in-4°, souvent réimprimé; *Diatriba ad Dionis Chrysostomi Orationes*, 1604, in-fol.; *Persii satyræ*, 1605, in-8°; *De Satyrica græcorum poesi et romanorum satyra*, 1605, in-8°; plus. fois réimp.; *Gregorii Nysseni epistola ad Eustathiam*, 1606, in-8°; *De libertate ecclesiastica*, 1607, in-8°, inachevé; *Inscriptio vetus*, 1607, (dans le *Museum* de Crenius); *Polybii opera*, 1609, in-fol.; *Scipionis Gentilis et Isaaci Casauboni elogia Henrici IV*, 1610, in-4°; *Ad Frontonem Ducæum epistola*, 1611, in-8°; *Epistolæ ad G. M. Lingshelmium*, 1612, in-4°; *Epistola ad cardinalem Perronium*, 1612, in-4°; *De rebus sacris et ecclesiasticis*, 1614, in-fol., plus. fois réimprimé; *Bona fides Sibrandi Lubberti demonstrata*, 1614, in-8°; *Epistolæ*, 1628, 1656, in-4°, et 1709, in-fol., c'est la meilleure édition : une partie des originaux de ces lettres (Lettres à de Thou) se trouve dans la collection Dupuy (n° 708) à la Biblioth. impér.; *Casauboniana* (par J. C. Wolff), 1710, in-8°; *Ephemerides*, Oxford, 1850, 2 vol. in-8°, publié par J. Russel. Il existe de Casaubon divers manuscrits ou lettres à la Bibliothèque impériale, collection Dupuy, aux bibliothèques de Bâle et de Zurich et dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre.

De ses vingt enfants, il y en eut deux qui se convertirent au catholicisme. — Un autre, MÉRIC, né à Genève le 14 août 1499, se fit ministre et vécut en Angleterre où il mourut le 14 juillet 1671. Il a publié des éditions critiques d'écrivains grecs et latins. Je ne sais si c'est à la même famille qu'appartenait François-Honoré de Manilan de CASAUBON, évêque de Mirepoix (8 janvier 1721), puis archevêque de Bordeaux (12 octobre 1729), mort le 29 juin 1743.

CASAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Lart (Gascogne). =, de la maison de Lartigue (Gascogne).

CASAUX (Charles, marquis de), agronome, mort à Londres en 1796.

CASBOIS (Dom Nicolas), bénédictin de Saint-Vanne, physicien, né dans le départ. de la Meuse, vivait dans la 2e moitié du XVIIIe siècle.

CASCAVEOUX. On appela ainsi une faction qui de 1630 à 1633, excita de grands troubles en Provence, à l'occasion de l'établissement de nouveaux impôts. Ce nom lui venait de ce que les insurgés portaient en signe de ralliement une sonnette, en provençal *cascaveou*, attachée à une lanière de cuir blanc. Leurs adversaires étaient appelés les *rubans bleus* parce que c'était à un ruban de cette couleur qu'était pendue la sonnette qu'ils avaient aussi adoptée.

CASEAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Béon (Béarn).

CASE-DIEU (La), *Casa Dei*, abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré, dans le Bas-Armagnac (Gers), diocèse d'Auch, fondée vers 1135.

CASELLA, Cassel.

CASENAVE (Antoine de), homme politique, né à Lambeye (Béarn), le 9 septembre 1763, mort à Paris le 27 avril 1818. Envoyé à la Convention (1792), il vota pour la réclusion dans le procès de Louis XVI, et fit successivement partie du conseil des Cinq-Cents (1797, 1798), du Corps législatif et de la Chambre des députés en 1814 et 1815.

CASENEUVE (Seigneurs de), de la maison de Simiane (Provence).

CASENEUVE (Louis de), médecin du roi, littérateur, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

CASENEUVE (Pierre de), feudiste, lexicographe et littérateur, né à Toulouse le 31 octobre 1591, mort le 31 octobre 1652. On a de lui : *Traité du franc-alleu*, 1641, in-4°; *la Catalogne françoise*, 1644, in-4°; *Histoire de saint Edmond, roi d'Estangle*, 1644, in-8°, très-rare; *Origine des Jeux floraux*, 1659, in-4°; *Origines de la langue françoise*. Publié après sa mort, à la suite de l'édition de 1694 du *Dictionnaire* de Ménage, cet ouvrage a été refondu avec le texte de Ménage dans les éditions suivantes. Il existe de lui des lettres dans la collection Dupuy à la Biblioth. impériale.

CASEOLIUM, Choiseul (Haute-Marne).

CASILLAC (Bernard de), évêque d'Albi, mort le 11 novembre 1462. Élu évêque par le chapitre d'Albi le 9 décembre 1434 et confirmé par le concile de Bâle, il eut pendant vingt-cinq ans à combattre à main armée Robert Dauphin, évêque de Chartres, nommé au même siége par le pape Eugène IV. Cette lutte sanglante où les deux compétiteurs triomphèrent tour à tour, ne fut terminée qu'en 1460 par un arrêt du parlement de Paris qui donna gain de cause à Casillac.

CASIMIR, capucin, théologien, né à Toulouse en 1634, mort en 1674.

CASNETUM, Le Quesnoy (Nord).

CASOTTE (Jean), poëte, né à Dijon, le 24 décembre 1611, y mourut le 12 mars 1657.

CASQUE. A la fin du XIe siècle le casque dit *casque normand*, est conique et le nasal (voy. ce mot) est fixe et en fait partie. Il se plaçait par-dessus le capuchon ou camail. Le *heaume*, à forme cylindrique (voy. HEAUME), lui succéda à la fin du XIIe siècle. Il était de grande dimension parce qu'il recouvrait soit une coiffe de mailles rembourrée, soit un casque léger en forme de calotte appelé *bacinet* (voy. ce mot) qui se modifia au XIVe siècle. Puis vinrent le chapeau ou capel de fer, dit *chapeau de Montauban*, à timbre arrondi, à larges rebords et sans visière ; la *salade*, la *bourguignote*, le *morion*, l'*armet* et le *cabasset* (voy. ces mots).

A partir du milieu du XIVe siècle les casques dont on se servait dans les tournois reçurent une forme différente des casques de combat. Ils étaient en général plus massifs et plus résistants.

CASSAGNE (Seigneurs de), de la maison de Castelbajac (Bigorre).

CASSAGNE ou **CASSAIGNE** (L'abbé Jacques), littérateur et prédicateur ridiculisé par Boileau, né à Nîmes le 1er août 1636, mort à Saint-Lazare le 19 mai 1679. Il fut successivement membre de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et garde de la bibliothèque du Roi. — Il y a à la Bibliothèque de l'Arsenal le manuscrit d'une *Histoire de France* en vers, portant le nom de Cassagne.

CASSAGNE (L'abbé Joseph la), musicographe, né dans le diocèse d'Oloron, vivait au milieu du XVIIIe siècle. — *Recueil de fables mises en musique*, Paris, 1754, in-4°; *Alphabet musical*, 1765, in-8°; *Traité général des éléments du chant*, 1766, in-8°; *Uniclefier musical*, 1768, in-8°.

CASSAGNET, maison d'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs de Tilladet, de Caussens, de Saint-André, de Fimarcon, de la Tour et d'Estaffort. Armes : *d'azur à la branche d'or*.

CASSAGNOLS (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

CASSAIGNOLE (*N.*), homme politique, né le 6 septembre 1753 à Vic-Fézensac, mort en 1840. Il siégea plusieurs fois à la Chambre des députés de 1817 à 1830, signa l'adresse des 221 et fut nommé pair de France après la révolution de Juillet.

CASSAN (Armand-Jules-Léon), antiquaire, sous-préfet de Mantes, né à Saint-Germain-lez-Conilly, le 26 mai 1803, mort à Paris le 3 février 1837. — *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton*, 1830, 2 vol. in-8°; *Statistique de l'arrondissement de Mantes*, 1833, in-8°; *Antiquités de l'arrondissement de Mantes*, 1835, in-8°.

CASSAN (Jacques de), archéologue, né à Toulouse, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Panégyrique ou discours sur l'antiquité du Languedoc*, 1617, in-8°, rare; *les Dynasties*, ou *traicté des anciens rois des Gaulois et des François, depuis le déluge successivement jusques au roy Mérovée*, 1621, in-8°, plusieurs fois réimprimé, et entre autres sous le titre de : *Premier fondement de la monarchie françoise*, 1626, in-8°; *la Recherche des droicts du roy*, 1632, in-4°, plusieurs fois réimprimé.

CASSAN (Seigneurs de), de la famille de Rousset (Provence).

CASSAND, **CASSANDIA**, ou **CASSANDRIA**, île et fort de Hollande, pris d'assaut par Moreau le 28 juillet 1794.

CASSANDRE (François), littérateur, mort en 1695.

CASSANEA. Voy. MONDONVILLE.

CASSANO, ville d'Italie sur l'Adda. Le duc de Vendôme y battit complétement le prince Eugène le 10 août 1705. — Le 27 avril 1799, les Français commandés par Moreau, successeur de Scherer qui avait éprouvé de nombreux échecs, y furent accablés par les Austro-Russes fort supérieurs en nombre et y subirent une sanglante défaite.

CASSARD ou **CASSART** (Jacques), l'un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, né à Nantes en 1672, mort prisonnier au château de Ham en 1740. Après avoir servi fort jeune sur des navires de Saint-Malo armés en course, il fit partie de l'expédition contre Carthagène commandée par Pointis (1697) et s'y distingua d'une manière éclatante. A son retour, des armateurs de Nantes lui confièrent un bâtiment avec lequel il fit des prises nombreuses. Louis XIV le nomma lieutenant de frégate et lui donna le commandement d'une corvette *le Jersey* qui lui suffit pour chasser les corsaires anglais de la Manche. Au mois de septembre 1708, à la tête d'une

frégate et de deux corvettes il attaqua près des Sorlingues un convoi anglais de trente-cinq voiles escorté par un vaisseau de guerre et captura cinq des navires les plus richement chargés, qu'il amena à Saint-Malo; retourna dans la Manche et y prit encore huit bâtiments. L'année suivante (1709), il arma à ses frais deux bâtiments de la marine royale, le vaisseau *l'Éclatant* et la corvette *la Diligente*, et ramenait à Toulon un convoi chargé de blé lorsqu'il fut attaqué par une escadre anglaise de quinze navires de guerre, le 19 avril, près des côtes d'Afrique. Après un combat acharné qui dura près de vingt-quatre heures il força l'ennemi à s'enfuir et sauva le convoi. Un autre convoi appartenant à des négociants de Marseille fut amené par lui à bon port, mais les négociants élevèrent chicanes sur chicanes pour ne point lui rembourser les sommes considérables qu'il avait avancées pour l'armement de ses navires. D'autres courses aussi heureuses le firent nommer capitaine de frégate en janvier 1710. L'année suivante, il ramena à Toulon un convoi de blé qu'il était allé chercher à Constantinople. En 1712 il reçut l'ordre d'aller attaquer les colonies portugaises. Le 4 mai, à la tête d'une escadre, il s'empara du fort de la Praya, de Saint-Iago, puis de l'île de Montserrat Parti de la Martinique le 26 août, il arriva le 10 octobre devant Surinam sur lequel il leva une contribution de huit cent mille florins. Revenu à la Martinique après avoir tenté contre Saint-Eustache et Curaçao des coups de main qui réussirent, mais où il fut grièvement blessé, il y fut joint par une escadre au commandant de laquelle il devait obéir. Il retournait en France avec elle quand ils rencontrèrent une escadre anglaise qu'il attaqua malgré les ordres de son supérieur qui avait des instructions secrètes d'éviter tout combat pendant la durée des négociations qui se traitaient à Utrecht. Cassard dispersa l'escadre et prit des vaisseaux. En arrivant il apprit que le roi l'avait fait capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. La paix d'Utrecht vint paralyser son activité. Il continua à poursuivre devant le parlement d'Aix les Marseillais ses débiteurs, et vint solliciter le ministère à Versailles. En proie à la misère, rebuté de tous les côtés, et ayant osé exprimer trop haut son mécontentement au cardinal de Fleury devenu premier ministre, il fut, malgré ses éminents et glorieux services, enfermé (1726) au château de Ham où il resta jusqu'à sa mort, c'est-à-dire quatorze ans.

CASSAS (Louis-François), peintre et architecte, né à Azay-le-Ferron (Indre) le 3 avril 1756, mort à Versailles le 2 novembre 1827. — Il voyagea en Europe et en Asie et ce fut sur ses dessins et sur ses plans que furent composés les ouvrages suivants : *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine, de la Basse-Égypte*, 1799, et suiv., rare et inachevé, les cuivres ayant été détruits dans un incendie; *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, Paris, 1800 et suiv., 14 livr. in-fol., atlas; *Grandes vues pittoresque de la Grèce*, 1813, 40 pl. in-fol.

CASSEGRAIN (Théophile), théologien calviniste, né à Étampes, mort en 1637.

CASSEL, *Casella*, ville anciennement fortifiée de la Flandre, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le départ. du Nord. Saccagée à la fin du IVe siècle, elle le fut encore, en 928, par les Danois. Le comte de Flandre, Arnoul Ier, la releva de ses ruines. Elle fut prise, en 1213, par Philippe Auguste; en 1328, par Philippe de Valois; puis, sous Charles VI, par les Anglais que Clisson en chassa. Louis XI la livra au pillage et à l'incendie (1477). En 1658, les Français s'en emparèrent, et le traité de Nimègue leur en assura la possession.

Trois grandes batailles ont été livrées sous les murs de Cassel. — Le 20 février 1071, le roi Philippe Ier y fut complétement battu par Robert le Frison, comte de Flandre. — Le 23 août 1328, l'armée française, commandée par Philippe de Valois, qui était venu au secours de Louis Ier, comte de Flandre, chassé par ses sujets révoltés, fut attaquée à l'improviste par les milices flamandes. Elles pénétrèrent presque sans résistance jusqu'au milieu du camp, et faillirent s'emparer du roi, mais peu à peu la bataille se rétablit, et les Flamands, vaincus, perdirent 13 000 hommes. La ville fut prise et brûlée. — Le 11 avril 1677, le prince d'Orange, venant au secours de Saint-Omer investi par les Français, fut attaqué par le frère de Louis XIV, Philippe, duc d'Orléans, ayant avec lui le maréchal d'Humières et le duc de Luxembourg. La défaite des ennemis fut complète; ils perdirent 3000 morts et 4000 prisonniers.

BIBLIOGRAPHIE : *Relation des batailles de Cassel* dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. II; de Smyttère, *Topographie de Cassel*, 1828 et 1853, in-8°; *les Seigneurs de Cassel*, dans le t. IX du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord* (1866).

CASSEL, dans la Hesse. Cette ville était au pouvoir des Français, quand elle fut assiégée au mois d'octobre 1762, par le duc Ferdinand de Brunswick. Elle capitula le 7 novembre, après vingt-trois jours de tranchée ouverte.

CASSEN, avocat, pseudonyme de Voltaire.

CASSENATICUM, Sassenage (Isère).

CASSES. Auprès de Spire, on a trouvé une dédicace « aux dieux *Casses* ». Y a-t-il quelque rapport entre ces dieux et les terminaisons des noms de plusieurs peuples comme les *Tricasses*, les *Viducasses*, les *Vadicasses* et les *Baiocasses?*

CASSIEN (S.), évêque d'Autun en 335, mort, à ce qu'on croit, vers 355. Il était né à Alexandrie, en Égypte.

CASSIEN (Jean), écrivain ascétique, fondateur du monastère de Saint-Victor, à Marseille, né, suivant les uns, en Provence, suivant les autres, sur les bords de la mer Noire, mort à Marseille de 434 à 448. Il voyagea en Palestine, visita les monastères et les anachorètes de la haute Thébaïde parmi lesquels il séjourna longtemps; passa à Constantinople (403), où saint Jean Chrysostome l'ordonna diacre, puis se retira à Marseille (414), où il fonda un couvent pour les femmes, et pour les hommes la célèbre abbaye de Saint-Victor. Parmi ses écrits, dont la meilleure édition est celle de 1616, 2 vol. in-8°, nous citerons les douze livres de ses *Institutions monastiques* et les *Collections* ou *Conférences*, où se trouvent des doctrines empreintes de semi-pélagianisme. Ces ouvrages ont été traduits en français, mais avec des suppressions et corrections, par Nic. Fontaine (Saligny), 1663, 1667, 2 vol. in-8°.

CASSIÈRE (Jean L'ÉVESQUE DE LA), grand-maître de l'ordre de Malte, né en 1502, en Auvergne, mort à Rome le 21 décembre 1580. Il était grand-maréchal de l'ordre lorsqu'à la mort du grand-maître, Pierre del Monte (janvier 1572), il fut élu à sa place. Sous lui l'ordre fut déchiré par les plus graves dissensions et enfin une conjuration s'ourdit parmi les chevaliers (1581). Une assemblée du conseil décréta son arrestation et on lui donna pour lieutenant le chef du complot, Romegas, général des galères. L'affaire fut portée devant le pape qui cassa la décision de l'assemblée et ordonna la réintégration de la Cassière qui ne tarda pas à se rendre à Rome où il fit une entrée triomphale avec 800 chevaliers. Il y mourut peu de semaines après.

CASSILLAC (Seigneurs de), branche de la famille de Grillet (Comté-Venaissin).

CASSINEL, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Gallargues, de Romainville et de Cuys en Champagne. Armes : *vairé d'or et de gueules au bâton d'azur posé en bande.* (Voy. le P. Anselme, t. II.)

CASSINEL (Seigneurs de), de la famille de Biet (Berry).

CASSINI (Jean-Dominique), célèbre astronome, né à Perinaldo, dans le comté de Nice, le 8 juin 1625, mort à Paris le 14 septembre 1712. Il avait à peine 25 ans lorsqu'il fut nommé professeur d'astronomie dans l'Université de Bologne, et traça dans l'église de Saint-Pétrone (1653) une méridienne plus longue et plus exacte que celle qui y avait été tracée 78 ans auparavant par le P. Ignazio Dante. On le détourna ensuite de ses occupations scientifiques pour lui confier soit des missions diplomatiques, soit divers travaux d'ingénieur. En 1668, il publia ses *Éphémérides* des Satellites de Jupiter, « travail immense et admirable, a dit M. Biot, si l'on considère la multiplicité des éléments qui lui servaient de base et qu'il fallut alors déterminer pour la première fois. » L'année suivante, après une négociation qui ne fut pas sans difficulté, Colbert obtint que Cassini viendrait pour quelques années s'établir en France. « Le roi, dit Fontenelle, le reçut comme un homme rare et comme un homme qui quittait sa patrie pour lui. » Le ministre obtint ensuite que Cassini se fixerait définitivement en France, et lui donna en 1673 des lettres de naturalisation. La même année l'illustre savant épousa la fille de M. Delaitre, lieutenant-général en Beauvaisis, et devint ainsi Français pour toujours.

Cassini commença par organiser l'Observatoire, qui ne fut pas malheureusement construit comme il l'aurait désiré, et avant qu'il pût y habiter, il alla loger rue de la Ville-l'Évêque; ce fut là qu'il aperçut pour la première fois des taches du soleil dont il envoya la description au roi, et il détermina la vitesse de leur mouvement apparent. Une fois installé à l'Observatoire (1672), il commença une série d'observations sur Saturne dont il découvrit 4 nouveaux satellites (1684). Il avait, l'année précédente, découvert la lumière zodiacale. En 1693, il publia de nouvelles tables de Jupiter et s'occupa activement de la méridienne commencée en 1669 par Picard, continuée au nord de Paris en 1683 par Lahire et qu'il poussa au sud jusqu'à l'extrémité du Roussillon. Il devint aveugle à la fin de ses jours. Il avait été reçu à l'Académie des sciences, en 1669. Ses nombreux mémoires épars dans divers recueils français et étrangers n'ont point été réunis. = Son fils, Jacques, astronome, né à Paris en 1669, mort à Thury le 16 avril 1756. Il fut reçu en 1694 à l'Académie des sciences dont le recueil renferme de lui de nombreux mémoires. Il travailla avec son père à la mesure du méridien de Paris et la continua jusqu'à Dunkerque. — *De la grandeur et de la figure de la terre*, 1720, in-4°; *Éléments d'astronomie*, 1740, in-4°; *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes*, etc., 1740, in-4°.

CASSINI DE THURY (César-François), fils de Jacques, astronome, directeur de l'Observatoire, membre de l'Académie des sciences, né le 17 juin 1714, mort le 4 septembre 1784. Ce fut lui qui conçut le projet et exécuta presque entièrement la célèbre carte de la France qui porte son nom. Outre de nombreux mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui : *La méridienne de l'Observatoire royal de Paris vérifiée dans toute l'étendue du royaume*, 1744, in-4° ; *Relation de deux voyages faits en Allemagne*, 1763, in-4° ; *Opuscules divers*, 1771, in-4°; *Description géométrique de la terre*, 1775, in-8°; *Description géométrique de la France*, 1784, in-4°. = Jacques, comte de Cassini, astronome, littérateur, fils du précédent et comme lui directeur de l'Observatoire, membre de l'Académie des sciences, puis de l'Institut, né à Paris le 30 juin 1747, mort le 18 octobre 1845. Il termina (1793) la carte commencée par son père. — *Voyage fait par ordre du roi en 1768 et en 1769*, 1770, in-4° ; *Manuel de l'étranger qui voyage en Italie*, 1778, in-12 ; *Mémoire pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris suivi de la Vie de Jean-Dominique Cassini, écrite par lui-même*, 1810, in-4°. = Son fils, Alexandre-Henri-Gabriel, vicomte de Cassini, naturaliste, né à Paris le 9 mai 1784, mort du choléra le 16 avril 1832. Membre de l'Académie des sciences (1827), il fut député, conseiller à la cour de cassation et pair de France (novembre 1830). On a de lui : *Opuscules phytologiques*, 1826, 2 vol. in-8°.

Il existait à la bibliothèque de l'Observatoire les papiers et la correspondance scientifique des Cassini ; malheureusement une partie en a été soustraite et se trouve aujourd'hui en Angleterre.

CASSINOGILUM, Casseneuil (Lot-et-Garonne), villa royale des Carlovingiens et où naquit, dit-on, Louis le Débonnaire. = —, Chasseneuil.

CASSIUS (Saint), ou **CASSIS**, martyrisé en Auvergne vers 266. Sa fête, le 15 mai.

CASTAGNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Lordat (comté de Foix).

CASTAIGNE ou **CASTAGNE** (Gabriel de), franciscain, alchimiste, aumônier de Louis XIII mort vers 1630.

CASTAING (J.), vaudevilliste, mort à Alençon vers 1800. On a, entre autres, de lui un *Théâtre* imprimé par lui-même, 1791-92, 3 vol. in-8° ; tiré à 30 exemplaires.

CASTAING (Edme-Samuel), fameux empoisonneur, né à Alençon en 1796, guillotiné à Paris le 6 décembre 1823. Il avait été reçu docteur en médecine à la faculté de Paris en juillet 1821.

CASTALION (Sébastien), théologien, helléniste, né en 1515 dans le Dauphiné, mort à Bâle le 29 déc. 1563. Son vrai nom était *Châteillon*. Outre des traductions de la Bible en latin et en français, traductions fort bizarres, une traduction latine d'Homère, une édition de Xénophon et des poésies grecques et latines, on a de lui : *De Hæreticis*, 1554, in-8°; *Moses latinus*, 1546, in-8° : il s'y prononce contre la peine de mort; *Theologia germanica*, traduit par lui-même en français sous le nom de *Jean-Théophile*, avec le titre de *Traité du vieil et nouvel homme*. Il existe de lui des lettres à la Bibliothèque impériale dans le fonds latin n° 8588.

CASTALLA, bourg d'Espagne, dans la province de Valence, où le 20 juillet 1812 le général Delort battit complétement un corps d'armée espagnol commandé par O'Donnel. Dans le même lieu, le 13 avril de l'année suivante, lord Murray, commandant les Anglo-Espagnols fit éprouver un grave échec aux troupes du maréchal Suchet.

CASTANET (Seigneurs de), de la maison de Thésan (Languedoc).

CASTANET (Bernard de), cardinal, mort à Avignon le 14 août 1317. Nommé évêque d'Albi le 7 mars 1276, il construisit dans cette ville la célèbre église de Sainte-Cécile, fut chargé par Philippe le Bel d'obtenir de Boniface VIII la canonisation de saint Louis, persécuta avec une excessive rigueur les hérétiques, et (1308), à la suite de plaintes de ses diocésains, passa au siége du Puy. Jean XXII le nomma (1316) cardinal et évêque de Porto.

CASTANET (André), chef camisard, mort sur la roue à Montpellier le 26 mars 1705.

CASTEGGIO. Voy. MONTEBELLO.

CASTEJA (Comtes de), de la famille de Biodos. A cette famille appartenait Charles-Louis BIODOS, comte de CASTEJA, maréchal de camp, ambassadeur en Suède, mort en 1755 à 72 ans.

CASTEL, localité de Flandre où le 29 avril 1794 le général Souham battit les Autrichiens commandés par Clairfait.

CASTEL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Pierre et de Crèvecœur.

CASTEL (Du), famille de Normandie, originaire du Vermandois, d'où sont sortis les seigneurs de Neuvillette, de Bernimont, d'Aubigny et de Rimini.

CASTEL (Jean de), bénédictin, poëte, vivait dans la 2e moitié du XVe siècle. On a de lui: *Le spécule des pescheurs*, in-4°, goth. (vers 1498), très-rare, ainsi que les réimpressions.

CASTEL (Louis-Bertrand), jésuite, mathématicien et physicien, né à Montpellier le 11 nov. 1688, mort à Paris le 11 janvier 1757. Il se fit surtout connaître par un *clavecin oculaire*, instrument avec lequel il prétendait agir sur la vue au moyen des couleurs, comme les sons agissent sur l'ouïe.

CASTEL (René-Louis-Richard), naturaliste, poëte, inspecteur-général de l'université, né à Vire le 6 oct. 1758, mort du choléra à Reims en 1832. Il fit partie de l'Assemblée législative, comme député du Calvados. — *Les plantes*, poëme, 1797, in-8° : souvent réimprimé ; *La Forêt de Fontainebleau*, poëme, 1805 ; *Lettres du comte de Chevigné*, 1834, 3 vol. in-18.

CASTELA (Henri), religieux observatin, né à Toulouse, vivait dans la 2e moité de XVIe siècle. — *Le Sainct voyage de Hierusalem faict en l'an du grand jubilé* 1600, 1603, in-4°, rare; *Le guide pour ceux qui veulent faire le sainct voyage de Hierusalem*, 1604, in-12, rare.

CASTELAR ou **CASTELLAR** (Seigneurs du), branche de la maison de Barras (Provence). = —, branche de la famille de Baschi (Provence). = —, branche de la famille de Benaud (Provence). = —, branche de la famille de Foresta (Provence). = —, branche de la maison de Pontevez (Provence). = —, branche de la maison de Vintimille.

CASTELBAJAC, une des premières baronnies du comté de Bigorre (Hautes-Pyrénées) qui a donné son nom à une ancienne maison du pays d'où sont sortis les seigneurs de la Garde-Lubret, de Bernet, de Casteljaloux et de la Cassagne. Les biens de la branche ainée ont passé au XVIe siècle dans la maison de Durfort. Armes: *d'azur à la croix d'argent.*

CASTELBAJAC (Barthélemy-Jacques-Armand, marquis de), général, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, sénateur, né le 12 juin 1787 à Ricaud (Hautes-Pyrénées), mort à Caumont le 3 avril 1864.

CASTELBON, vicomté du Bigorre, possédée par une branche de la maison des comtes de Foix.

CASTELET (Seigneurs du), branche de la maison de Castillon (Provence). = — de la maison de Clemens (Provence). = — de la maison de Glandèves (Provence). = — de la famille de Guerin (Provence). = — de la famille de Guillen (Provence). = — de la famille de Guiran (Provence). = — de la famille de Lombard (Provence). = — de la famille de Monier (Provence).

CASTELET-DE-SAUSSES (Seigneurs du), de la famille de Durand (Provence). = —, branche de la famille de Gay (Provence).

CASTEL-FORTE, petite ville du royaume de Naples, emportée d'assaut par le général Rey, en janvier 1799.

CASTEL-FRANCO, ville de la Vénétie, près de laquelle le 28 nov. 1805 le général Reynier fit éprouver une défaite complète à un corps autrichien, commandé par le prince de Rohan-Soubise. Tous ce qui n'avait pas été tué fut fait prisonnier, et 6000 fantassins et 1000 cavaliers tombèrent ainsi au pouvoir des Français.

CASTELGAILLARD (Seigneurs de), de la famille de Dangeros (Agénois).

CASTEL-GINESTE, position fortifiée du comté de Nice qui fut enlevée d'assaut par Masséna le 24 nov. 1793.

CASTEL-JALOUX, *Castrum gelosum*, ville fortifiée de Gascogne (Lot-et-Garonne). Au XVIIe siècle elle appartenait aux protestants et fut rendue sans coup férir à Louis XIII allant assiéger Montauban en 1621.

CASTELJALOUX (Seigneurs de), de la maison de Castelbajac (Bigorre).

CASTELJOLET (Seigneurs de), de la maison de Beaupoil (Anjou).

CASTELLAN (Antoine-Laurent), peintre, graveur et architecte, né à Montpellier en 1772, mort à Paris le 2 avril 1838. Il était élève de Valenciennes, et publia d'intéressants travaux, résultat de ses voyages en Italie, en Grèce, dans le Levant, etc.

CASTELLANA, Castellane (Basses-Alpes).

CASTELLANE, ancienne et illustre famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Alemagne, de Claret, de Saint-Véran, de la Colombe, de la Freissinouse, de Saint-Jeurs, de Grimaud, de Mazaugues et d'Andon, de Norantes et de Chaudon, de Majastres et de Tournon, de la Verdière, d'Empus, de Jouques, de Fos, de la Val-de-Chanant, d'Entrecasteaux (devenus comtes de Grignan), de Pierrerue, de Moissac, de Salernes, de Châteauvieux, de Montmeyan, d'Esparron-de-Verdon, de Novejan et de Chirac, de Magnan, d'Entrassens et d'Aluis. Armes: *de gueules à un château ouvert, crénelé et semé de trois tours d'or maçonnées de sable.* (Voy. le tome Ier de l'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

CASTELLANE (Boniface de), troubadour provençal, vivait dans la première moitié du XIIIe siècle.

CASTELLANE (Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface, comte de), pair de France (1837), sénateur et maréchal de France (1852), né à Paris le 21 mars 1788, mort à Lyon le 17 septembre 1862.

CASTELLANUS. Voy. DUCHÂTEL.

CASTELLAR. Voy. CASTELAR.

CASTELLARO, position fortifiée de la Lombardie, près de Borghetto, qui fut enlevée après un combat fort vif par le général Moncey en décembre 1801.

CASTELLE (La), abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré en Gascogne, diocèse d'Aire, rétablie en 1163 par Pierne, comte de Bigorre.

CASTELLET (Le), terre et seigneurie du Comté-Venaissin, avec titre de vicomté, possédée au XVIIe siècle par la maison de Galléan.

CASTELLET (Seigneurs du), de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné). = —, branche de la famille de Galien (Provence).

CASTELLETUM, le Câtelet. — Châtelet.

CASTELLIO, Châtillon.

CASTELLO DE LOS GUARDIOS, localité en Andalousie où les Français repoussèrent victorieusement pendant quatre jours (septembre 1813) les attaques des Espagnols.

CASTELLODUNUM, Châteaudun.

CASTELLOZE (*N.* de), femme poëte, née en

Auvergne, vivait au XIIIe siècle. Deux de ses pièces ont été publiées par Raynouard.

CASTELLUM CARNONIS, Château-Châlons (Jura).

CASTELLUM HUNNORUM, Castelnau.

CASTELLUM MORINORUM, Cassel (Nord).

CASTELLUM NOVUM, Castelnau.

CASTELLUM THEODADI ou **DUODADI**, Doué (Maine-et-Loire).

CASTELLUM. Voy. CASTRUM.

CASTELMERLE (Seigneurs de), de la famille de la Saile (Guyenne).

CASTELMORON (Seigneurs de), de la maison de Belsunce (Navarre). = —, branche de la maison de Caumont la Force.

CASTELNAU, ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Mauvissière, du Rouvre, de la Princerie, de Quincy, de Jonville, et dans laquelle se fondit la maison de Clermont-Lodève. Armes : *d'azur au château d'argent à trois donjons avec leurs girouettes.* (Voy. le tome VII du P. Anselme.) A cette maison appartenaient les personnages suivants : Michel de CASTELNAU, sieur de Mauvissière, homme d'État, diplomate, né vers 1520 à Mauvissière (Touraine), mort à Joinville en 1592. Il remplit avec succès diverses missions près de la cour d'Écosse, puis près d'Élisabeth, accompagna Marie Stuart, lorsque, devenue veuve, elle quitta la France pour retourner dans son pays, et resta une année auprès d'elle. Revenu en France, il servit utilement la cause catholique contre les protestants, fut envoyé une seconde fois en Angleterre (1574) et y demeura dix ans. Après l'assassinat de Henri III, il s'attacha au roi de Navarre. On a de lui des *Mémoires* fort intéressants publiés en 1621, in-4°, par son fils Jacques, et réimprimés avec de nombreuses pièces justificatives, d'abord par le Laboureur, 1659, 2 vol. in-fol., puis par Godefroy, 1731, 3 vol. in-fol. Ils ont depuis été réédités plusieurs fois. Ils s'étendent de 1559 à 1570. On a de nombreuses lettres de Castelnau à la Bibliothèque impériale, dans diverses collections et entre autres dans le *Suppl. français*, n° 70 ; à la Bibliothèque de l'Institut, dans le fonds Godefroy, et à Londres, au British Museum. = Jacques, marquis de CASTELNAU, seigneur de Mauvissière, petit-fils du précédent, maréchal de France, né en 1620, mort à Calais le 15 juillet 1658, des blessures qu'il avait reçues le 17 juin précédent au siége de Dunkerque. Il servit avec la plus grande distinction dans les guerres de Flandre, fut créé maréchal de camp (1645), gouverneur de Brest (1646), de la Bassée (1647) et commandait l'aile gauche à la bataille des Dunes. C'est en sa faveur que la terre et seigneurie de Brouillamenon fut érigée en marquisat sous le nom de Castelnau par lettres patentes d'octobre 1652.

CASTELNAU (Marquis de), de la famille d'Aubry (Berry). = — (Seigneurs de), la maison d'Amboise). = —, de la famille de Boileau (Languedoc). = —, de la maison de Pérusse des Cars. = —, de la maison de Thésan (Languedoc).

CASTELNAU (Pierre de), moine de Cîteaux, légat d'Innocent III qui le chargea de combattre la secte des Albigeois. Il sévit contre eux avec une excessive rigueur et fut assassiné le 15 janvier 1208.

CASTELNAUDARY, *Castellum* ou *Castrum novum Arii* ou *Arianorum*, capitale du Lauraguais (Aude). Cette ville joua un grand rôle dans la guerre des Albigeois. Simon de Montfort y fut assiégé en 1211 par Raymond VI, comte de Toulouse, et Raymond-Roger, comte de Foix. Ceux-ci, après avoir battu une troupe venue au secours de la place, furent complétement défaits dans une sortie des assiégés. En 1355 les Anglais s'emparèrent de la ville et la détruisirent. Elle fut rebâtie et fortifiée l'année suivante par Jean, comte d'Armagnac. Ce fut à une demi-lieue de Castelnaudary que le 1er septembre 1632, lors de la prise d'armes de Gaston et du duc de Montmorency, gouverneur de Languedoc, celui-ci, en attaquant imprudemment l'armée royale commandée par Schomberg, fut fait prisonnier. Gaston n'osa point le secourir, et l'armée des insurgés se dispersa aussitôt. Le 30 octobre suivant Montmorency portait sa tête sur l'échafaud.

CASTELNOU (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

CASTELNOUVEL (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubusson. = —, branche de la maison de Beaupoil (Anjou). = —, branche de la maison de Durfort.

CASTELNUM ou **CASTRUM ARIANORUM**, Castelnaudary (Aude).

CASTEL-NUOVO, ville d'Italie près du lac de Garde, près de laquelle en novembre 1796 et en 1801 se livrèrent entre les Français et les Autrichiens divers combats qui tournèrent à l'avantage des premiers.

CASTEL-NUOVO, ville de Dalmatie, dans la vallée de Sutorina, près de laquelle Marmont battit les Russes et les Monténégrins le 30 septembre 1806.

CASTELPERS (Seigneurs de), de la famille de Brunet (Languedoc).

CASTEL-SAGRAT (Seigneurs de), branche de la maison de Gironde.

CASTELSEC (Seigneurs de), de la famille d'Alphonse (Corse).

CASTERA (Seigneurs de), branche de la maison de du Bouzet (Armagnac).

CASTERAS, seigneurie du Languedoc (Ariége) donnée par Louis XIII à Jacques de Minuto (ou Minuti), sénéchal du Rouergue, en faveur duquel il l'érigea en marquisat.

CASTELVADRA (Ignace de), pseudonyme de Cubières-Palmezeaux.

CASTETZ, bourg anciennement fortifié de la Guyenne (Gironde), avec titre de vicomté, qui fut assiégé et pris sur le roi de Navarre par Mayenne et Matignon au commencement de 1586.

CASTEX (Bertrand-Pierre, baron), général de division, né à Pavie (Gers) le 29 juin 1771, mort à Strasbourg le 19 avril 1843.

CASTIGLIONE, petite ville d'Italie, à 10 lieues N.E. de Mantoue, où le 3 et le 5 août 1796 les Autrichiens furent complétement battus par les Français. Ceux-ci, dans le premier combat, étaient commandés par Augereau qui, en mémoire de son glorieux fait d'armes, fut créé sous l'Empire duc de Castiglione.

CASTILHON (Jean), littérateur, né à Toulouse en 1718, y mourut le 1er janvier 1799. — *Amusements philosophiques*, 1754, 1756, 2 vol. in-12; *Bibliothèque bleue*, 1770, 4 vol. in-12 et in-8°; *Anecdotes chinoises*, 1774, in-8°. = Son frère JEAN-LOUIS, romancier, littérateur, né à Toulouse en 1720, mort vers 1793.

CASTILLE, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Montjeu. A cette famille appartenait Pierre de CASTILLE, contrôleur-général et intendant des finances, ambassadeur en Suisse, mort en 1629. Il avait épousé la fille de P. Jeannin. = —, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Chenoise.

CASTILLON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Beines, du Castelet, d'Aubagne et de Cucuron. Armes : *de gueules à trois annelets d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.* (Voy. Robert, *État de la Provence.*) = —, famille du

Condomois d'où sont sortis les seigneurs de Mauvezin et de Mouchan. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier).

CASTILLON en Provence (Seigneurs de), de la maison d'Agoult (Provence). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France). = — (Seigneurs de), de la maison de Manhaut ou Magnaut (Armagnac) = — (Seigneurs de), de la famille de Mustel (Normandie). = — (Seigneurs de), de la maison de Pagan (Languedoc). = — en Languedoc (Seigneurs de), branche de la famille du Puget (Provence).

CASTILLON ou **CHÂTILLON-SUR-DORDOGNE**, petite ville de Périgord (Dordogne). Prise par les Français en 1451, elle était retombée en 1452 au pouvoir des Anglais, et était de nouveau assiégée par l'armée de Charles VII, quand le général anglais, le vieux Talbot, vint attaquer celle-ci dans ses retranchements le 17 juillet 1453. Après un combat acharné, les ennemis furent complétement défaits et laissèrent sur le champ de bataille 4000 morts au nombre desquels se trouvèrent Talbot et son fils. Cette victoire amena la capitulation de Castillon et de Bordeaux et la soumission du reste de la Guyenne. — Castillon assiégé par Mayenne en juillet 1586, ne se rendit qu'à la fin d'août, après une vigoureuse résistance. Le vicomte de Turenne le reprit quelque temps après par escalade.

CASTILLON (Michel de), troubadour du XIIIe siècle.

CASTILLON (Antoine), jésuite, prédicateur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

CASTILLY (Seigneurs de), de la famille de Borran (Normandie).

CASTLEBAR, petite ville du Connaught (Irlande) ou le 27 août 1799 le général Humbert battit un corps d'Anglais trois fois supérieur en nombre.

CASTOLOGI ou **CATUSTUGI**, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains, au voisinage des *Atrebates* et des *Nervii*, entre les sources de l'Escaut et de la Sambre. Lorsque fut réorganisée la Gaule Chevelue (28 av. J. C.), son territoire fut compris dans la province impériale de Belgique. Son chef-lieu s'appelle aujourd'hui le Castelet. Au IVe siècle il appartenait à la Belgique Seconde et à la cité des *Cameracenses*.

CASTOR (Saint), évêque d'Apt (410), né à Nîmes, mort au mois de septembre 419. Il était marié, et, pour embrasser l'état monastique, se sépara volontairement de sa femme, qui, de son côté, se retira avec sa fille dans un couvent.

CASSINOMAGUS, Chasseneuil (Charente).

CASTRA, **CASTRUM**, Castres. — Châtres. — La Châtre.

CASTRA HERCULIS, ville importante des bords du Rhin, que l'on croit représentée aujourd'hui par Heteren (Gueldre).

CASTRA LUCII, Chalus.

CASTRES, *Castra*, *Castrum*, ville du Languedoc (Tarn), érigée en comté par le roi Jean (août 1356), en faveur de Jean, comte de Vendôme. Elle passa ensuite à la maison d'Armagnac sur laquelle elle fut confisquée par Louis XI qui la donna (août 1477) à son gendre Pierre de Beaujeu. En 1519 un arrêt du Parlement réunit le comté à la couronne.

Castres embrassa la réforme, et appartint quelque temps aux calvinistes; il était retombé au pouvoir des catholiques quand en août 1574 les premiers s'en emparèrent par escalade, après un combat acharné raconté par de Thou et d'Aubigné. Pris par le duc de Rohan et bientôt obligé (1629) de se soumettre à Louis XIII, il fut démantelé. Henri IV y avait établi la *Chambre de l'Édit* instituée pour juger les causes des protestants habitant le ressort du Parlement de Toulouse. Cette Chambre fut transférée à Castelnaudary en 1679.

L'abbaye de bénédictins fondée à Castres en 647 fut érigée en évêché par Jean XXII le 11 juillet 1317. Cet évêché formé aux dépens de celui d'Albi fut supprimé à la Révolution.

ÉVÊQUES DE CASTRES. — Dieudonné Ier, 5 août 1317-1327. — Amélius de Lautrec, janv. 1328-1338. — Jean Ier des Prés, 1338-1353. — Étienne *de Abavo*, 1353-1359. — Pierre Ier de Bagnac, 1359-1364. — Raimond Ier de Sainte-Gemme, 31 mai 1364-1374. — Élie de Donzenac, 1375-30 mai 1383. — Gui de Roye, 8 oct. 1383-1386. — Dieudonné II, 1386-1388. — Jean II Engeard, 2 déc. 1388-27 mai 1418. — Aimeric Noël, 1418-oct. 1421. — Raimond II Mairose, 1422-22 oct. 1427. — Jean III Ardy, 1428. — Pierre II de Cotigny, 1430. — Gérard Machet, 1432-17 juil. 1448. — Maraud de Condom, 1449-6 août 1458. — Jean IV d'Armagnac, 1460-1493. — Charles Ier de Martigny, 1494-2 juill. 1509. — Jean V de Martigny, 1509. — Pierre III de Martigny, 1509-1526. — Charles II de Martigny, 1528-1530. — Jacques de Tournon, 1531-1535. — Antoine-Charles de Vesc, 1535-1551. — Claude d'Oraison, 1552-1583. — Charles III de Lorraine-Vaudemont, 1583. — Jean VI de Fossé, 1583-13 mai 1632. — Jean VII de Fossé, 13 mai 1632-sept. 1654. — Charles-François d'Anglure de Bourlemont, 1657-1er juill. 1662. — Michel Tubeuf, avril 1664-16 avril 1682. — Augustin de Maupeou, 3 juill. 1682-11 avril 1705. — Honoré de Quiqueran de Beaujeu, avril 1705-26 juin 1736. — François de Lastic de Saint-Jal, sept. 1736-24 mai 1752. — Jean-Sébastien de Barral, juin 1752-juill. 1773. — Jean-Marc de Royère, 1773-1790.

BIBLIOGRAPHIE : D. Defor. *Traité du comté de Castres*, 1633, in-4°; P. Borel. *Les Antiquités de Castres;* Magl. Nayral. *Biographie castraise*, 1840, 4 vol. in-8°; et le tome II du *Gallia Christiana*.

CASTRES (comtes de), branche de la maison de Montfort L'Amaury).

CASTRES DE CRENAY (De). pseudonyme de l'abbé Quesnel.

CASTRIES, baronnie du Languedoc (Hérault) possédée par la maison de Pierre, puis par celle de La Croix, et érigée en marquisat par lettres de mars 1645 en faveur de René-Gaspard de la Croix.

CASTRIES (Armand-Pierre de LA CROIX de), prélat, né en 1659, mort le 15 avril 1747. Il fut successivement premier aumônier de la duchesse de Berry, archevêque de Tours (1717), puis archevêque d'Albi (1719). = Charles-Eugène-Gabriel DE LA CROIX, marquis de CASTRIES, maréchal de France, né en 1727, mort à Wolfenbüttel le 11 janvier 1801. Il entra au service à seize ans, fut nommé commandant des troupes en Corse (1756), lieutenant général (1758), et battit (1760) le prince de Brunswick à Clostercamp Après la paix, il fut successivement gouverneur de la Flandre et du Hainaut, ministre de la marine (1780), puis maréchal de France (1783). Lors de la Révolution, il émigra, et servit en 1792 dans l'armée de Condé. = Armand-Charles-Augustin, duc de CASTRIES, fils du précédent, né en avril 1756, mort en 1842. Député aux États généraux (1789), il eut avec Charles de Lameth un duel qui fit grand bruit, émigra, commanda un corps d'émigrés en Portugal et rentra en France avec Louis XVIII qui le nomma pair et lieutenant général.

CASTROLINUM, Châteaulin.

CASTRUM ALIONIS, Châtel-Aillon (Charente-Inférieure). = — AD LARDUM, ou CASTRUM LIDI, Château-du-Loir (Sarthe). = — ARRII ou ARIANORUM, Castelnaudary (Aude). = — BRIANTII, Châteaubriand (Loire-Inférieure). = — CAMERACENSE,

Câteau-Cambrésis (Nord). =— CANINUM, Château-Chinon (Nièvre). = — CELSUM, Champtocé (Maine-et-Loire). = — GELOSUM, Castel-Jaloux (Lot-et-Garonne). = — GONTERII, Château-Gontier (Mayenne). = — GORDONIS, Sancerre. = — HERALDI, Châtellerault (Vienne). = — LANTONIS, Château-Landon (Seine-et-Marne). = — MEDIOLANI, Château-Meillant (Cher). = — NOVUM, Châteauneuf. = — RODULPHI, Châteauroux. = — RENARDI, Château-Renard (Loiret). = — REINALDI, Château-Regnault (Indre-et-Loire). = — THEODORICI, Château-Thierry (Aisne). = — VILLANUM, Château-Villain (Haute-Marne).

CASTRUM. Voy. CASTELLUM.

CASY (Joseph-Grégoire) vice-amiral, ministre de la marine (mai-juin 1848), sénateur (1852), mort à Paris le 19 février 1862.

CAT (Le), famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Hervilly.

CAT (Claude-Nicolas Le), célèbre chirurgien né à Blérancourt (Aisne), le 6 septembre 1700, mort le 20 août 1768. — *Traité des sens*, 1740, in-8°; *Recueil de pièces sur l'opération de la taille*, 1749, in-8° : *Cours abrégé d'ostéologie*, 1768, in-8°.

CATALAN (Arnaud), dit *Tremelotta*, troubadour provençal, vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. On connaît de lui neuf pièces.

CATALAUDUNUN, **CATALAUNI**, Châlons-sur-Marne, capitale des *Catalauni*.

CATALAUNI, peuple de la Belgique qui, à l'époque de César avait pour chef-lieu *Durocatalaunum*. Son territoire fut mis par Auguste (28 av. J. C.) dans la province impériale de Belgique. Au IVe siècle, ce peuple faisait partie de la Belgique seconde et y formait une des douze cités de la province, celle des *Catalauni* (Châlons-sur-Marne), qui confinait à celles des *Remi* et des *Suessiones*, vers le N.; des *Tricasses*, vers le S. O.; des *Leuci* et des *Verodunenses*, au S. et à l'E. — Voy. LAUNIA.

CATARONÆ. Charonne près Paris.

CÂTEAU-CAMBRÉSIS, *Castrum Cameracense*, ville du Cambrésis, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Nord. Prise et reprise plusieurs fois par les Espagnols et les Français, elle fut définitivement cédée à la France par le traité de Nimègue. En 1793, elle fut occupée quelque temps par les Autrichiens qui, lors du siége de Landrecies, battirent près de là le général Chapuis le 7 avril 1794. — Au mois de février 1559 un congrès se réunit à Câteau-Cambrésis pour traiter de la paix avec l'Espagne et l'Angleterre. On commença (6 février) par prolonger la trêve qui, conclue le 17 octobre précédent, expirait le 31 janvier. Le 12 mars, un traité de paix confirmé le 2 avril fut signé entre le roi de France, la reine d'Écosse et son mari (Marie-Stuart et le dauphin François) d'une part, et Élisabeth de l'autre. Il y était stipulé que Calais serait restitué aux Anglais dans un délai de huit années, sous peine de leur payer cinq cent mille écus. Le 3 avril fut signé avec l'Espagne, un traité définitif. La France abandonnait les Siennois à leur ennemi le duc de Florence, et les Corses aux Génois; Philippe II devait épouser Isabelle de France promise d'abord à son fils Don Carlos. La France et l'Espagne se restituaient réciproquement les conquêtes qu'elles avaient faites l'une sur l'autre dans les Pays-Bas et en Picardie; de plus Henri II, qui devait évacuer la Toscane, la Corse et le Montferrat, rendait au duc de Savoie ses États héréditaires en ne conservant des garnisons que dans Turin et quatre autres forteresses; c'est-à-dire que par cette paix désastreuse, il évacuait en Italie seulement 189 places fortifiées. Le retour des garnisons qui les occupaient causa en France une émotion profonde et excita la plus vive indignation contre les négociateurs principaux de cette paix, Montmorency et Saint-André qui, faits prisonniers à la bataille de Saint-Quentin, avaient sacrifié l'intérêt public au désir de recouvrer la liberté. (Voy. le texte de ces traités dans le tome II du *Corps diplomatique*, de Dumont.)

CATEL, **CATEULS**. Les cateuls formaient au moyen âge une espèce de biens toute particulière. On chercherait vainement à en donner une définition exacte; ils tenaient une place intermédiaire entre les meubles et les immeubles. On rangeait parmi les cateuls les arbres qui ne rapportent point de fruits, les chênes jusqu'à soixante ans parce que, jusqu'à cet âge, ils ne produisent pas de glands; les blancs-bois, les blés non coupés après la mi-mai, les bocages, les fruits pendants par racines, les bâtiments légers, les forges mobiles, les granges établies sans fondations dans le sol, et généralement, d'après Boutillier, tous les immeubles qui n'avaient point le caractère d'*héritages*. Cette définition bien vague est la plus satisfaisante qui se rencontre dans les légistes et les coutumiers; ils parlent toujours des cateuls, lorsqu'il est question des meubles à l'exclusion des immeubles de grande importance. Une étymologie plus sensée que certaine des cateuls est celle qu'on tire du mot *capitale*, *cheptel*, les troupeaux se prêtant de leur nature à une assimilation soit aux meubles soit aux immeubles qui a pu être généralisée.

Sous la désignation de *Droit de meilleur catel*, les seigneurs recueillaient en Flandre après le décès de leurs vassaux le meilleur meuble dépendant de la succession, parmi les lits, tapisseries joyaux, chevaux, vaisselle, etc.

CATEL (Guillaume), historien, né à Toulouse en 1560, y mourut le 5 octobre 1626. Il était conseiller au parlement de Languedoc et ce fut sur son rapport que le philosophe Vanini fut condamné au feu (1619). — *Histoire des comtes de Toulouse*, 1623, in-fol.; *Mémoires sur l'histoire du Languedoc*, 1633, in-fol.

CATEL (Charles-Simon), compositeur, né à l'Aigle (Orne), en juin 1773, mort à Paris le 29 novembre 1830. Il fut successivement professeur d'harmonie au Conservatoire (1795), inspecteur du même établissement (1808), membre de l'Institut (1817). Il a composé un très-grand nombre de morceaux de musique pour les fêtes de la Révolution, entre autres un *Hymne à la Victoire*, sur la bataille de Fleurus, l'*Hymne à l'Égalité*, etc., des quintettes, des quatuors, des sonates, etc. De plus il a fait représenter à l'Opéra-Comique : *l'Auberge de Bagnères*, *les Artistes par occasion* (1807); *les Aubergistes de qualité* (1812); *le Premier en date* (1814); *Wallace* (1817); *l'Officier enlevé* (1819); à l'Opéra : *Sémiramis* (1802); *Alexandre chez Apelles* (1808), les *Bayadères* (1810); *Zirphile* (1818).

On a aussi de lui un *Traité d'Harmonie*, 1802; des *Principes d'harmonie*, et des *Principes de composition*.

CATELAIS (Seigneurs des), de la famille de Bayard (Picardie).

CATELAN (Laurent), apothicaire, vivant à Montpellier au commencement du XVIIe siècle. — *Discours sur la thériaque*, Montpellier, 1614 et 1626; *Histoire de la nature, propriétés et usage de la lycorne*, Montpellier, 1624, in-8°; *Traité du Bézoard; Rare et curieux discours de la plante appelée Mandragore*, Paris, 1639, in-12. Ces ouvrages sont très-rares.

CATELET (Le), *Castelletum*, petite ville de Picardie (Aisne), prise par les Espagnols (1557) et rendue par eux en 1559. Ils la reprirent en 1595, la rendirent par le traité de Vervins, et pendant le cours du XVIIe siècle la prirent (1636, 1650) et

reperdirent plusieurs fois (1638, 1655). Ses fortifications furent rasées en 1674.

CATELIACUM, Cadillac (Gironde).

CATELLAN (Jean de), seigneur de la Masquère, jurisconsulte, conseiller au parlement de Toulouse, né vers 1618, mort en 1700. = JEAN, de la même famille, né à Toulouse, évêque de Valence (1705), mort dans son diocèse le 15 février 1725. — *Antiquités de l'église de Valence*, 1724, in-4°. = JEAN-ANTOINE, marquis de CATELLAN-CAUMONT, de la même famille, né à Toulouse en 1759, mort le 14 avril 1834. Il était procureur général au parlement de Toulouse, au moment de la Révolution, refusa sous la Restauration la place de premier président à la cour de Toulouse, fut député en 1815 et 1816, et nommé pair de France en 1819.

CATHALA (Jean), maître de musique de l'église cathédrale d'Auxerre, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Messes*, imprimées de 1666 à 1683.

CATHALA-COTURE (Antoine), érudit, né en 1652 à Montauban, mort en 1724. On lui attribue l'*Histoire du Quercy*, 1785, 3 vol. in-8°.

CATHALAN (Antoine), théologien du XVIe siècle, né dans l'Albigeois. — *Épître catholique* (contre Calvin), 1556, 1562, in-8°, rare; *Passavant parisien respondant à Pasquin romain; Arithmétique*, 1555, in-16, rare.

CATHALAN (L'abbé Jacques), jésuite, prédicateur, né à Rouen le 5 mai 1671, mort le 7 février 1757.

CATHÉDRALE, église principale d'un diocèse, où est établi le siége de l'évêque, qui se dit en latin *cathedra*. Cette distinction n'existait pas dans les premiers siècles qui suivirent le triomphe du christianisme. Le siége épiscopal était dressé alors dans toutes les basiliques du diocèse, et l'évêque officiait indifféremment dans chacune, selon le lieu où il se trouvait. Au VIe siècle les évêques de la Gaule commencèrent à s'interdire l'usage des églises monastiques; au VIIIe ils limitèrent leurs fonctions sacerdotales à la desserte de l'église-mère du diocèse, et c'est depuis ce temps que le mot *cathédrale* a pris le sens qu'il a encore aujourd'hui.

Jusqu'à l'an 1000 beaucoup de nos cathédrales consistèrent, non pas dans un édifice unique, mais en deux ou trois basiliques construites à côté l'une de l'autre. C'est ainsi qu'à Paris une basilique dédiée à saint Étienne accompagnait celle de Notre-Dame, qui seule a été maintenue.

On comptait en France, au moment de la Révolution, 131 cathédrales dont 18 métropolitaines. Il n'y en a plus aujourd'hui que 82, celles de la Corse et de l'Algérie non comprises dans ce nombre. Presque toutes sont des églises de grandes dimensions et d'une architecture somptueuse. Il n'y en a pas une seule dont la construction remonte au delà du XIe siècle; le plus grand nombre appartiennent au XIIe et au XIIIe siècle, et toutes présentent dans leur fabrique des raccords ou des additions d'époque postérieure.

Voici la liste par ordre alphabétique des cathédrales actuelles, avec leur vocable et la date de leur construction :

Agen (Saint-Caprais), chevet du XIIe siècle, transsept du XIIe et du XIIIe, nef des XIVe, XVIe et XVIIe; consacrée une dernière fois en 1624. — *Aire* (Saint-Jean-Baptiste), nef romaine plusieurs fois remaniée, l'un des bas côtés refait en 1837; chœur du temps de Louis XV. — *Aix* (Saint-Sauveur), chœur achevé en 1285, nef du XIVe siècle avec un bas côté qui n'est pas autre chose que la nef de la cathédrale reconstruite en 1103, et un autre bas côté du temps de Louis XIV; portail de 1476. — *Alby* (Sainte-Cécile), majestueux édifice en briques, commencé en 1282, consacré en 1480. — *Amiens* (Notre-Dame), l'une des plus belles églises gothiques qu'il y ait, bâtie de 1220 à 1245 par Robert de Luzarches, Thomas et Renaud de Cormond; quelques raccords du temps de Charles V. — *Angers* (Saint-Maurice), chœur et nef du XIIe siècle, transsept de 1225 à 1240, tours du portail de 1518 à 1523. — *Angoulême* (Saint-Pierre), XIIe siècle, commencée en 1120, restaurée sous Louis XIII. — *Annecy* (Saint-Pierre), commencée vers 1525. — *Arras* (Saint-Vaast), commencée en 1755, reprise en 1804, achevée en 1827. — *Auch* (Sainte-Marie), construite entre 1487 et 1548; la façade date seulement de 1685. — *Autun* (Saint-Ladre ou Lazare), 1132 à 1178; consolidée au XVe siècle. — *Avignon* (Notre-Dame), fin du XIe et commencement du XIIe siècle; remaniement général au XVIIe. — *Bayeux* (Notre-Dame), édifice de 1078, entièrement remaniée vers 1160; portail commencé en 1221 et achevé au XIVe siècle. — *Bayonne* (Notre-Dame), chevet et chœur de 1141, nef commencée en 1335, achevée au XVe siècle. — *Beauvais* (Saint-Pierre), la plus haute église qui existe: elle a 48 mètres sous voûte. Chœur de 1225, entièrement remanié en 1284. Transsept et commencement de nef élevés en 1500 par Jean Wast et Martin Chambige. Édifice inachevé. — *Besançon* (Saint-Jean l'Évangéliste), refaite en 1148 sur le gros œuvre d'un édifice du XIe siècle; voûtes ajoutées en 1329; remaniements considérables en 1729. — *Blois* (Saint-Louis), commencée en 1544, achevée en 1730. — *Bordeaux* (Saint-André), nef du XIIe siècle, entièrement remaniée aux XIVe et XVIe; chœur de 1307. — *Bourges* (Saint-Étienne), commencée sous Philippe Auguste, continuée pendant tout le XIIIe siècle, consacrée en 1324; la grosse tour, de 1523 à 1538. — *Cahors* (Saint-Étienne), église à coupoles, du XIIe siècle. — *Cambrai*, sans cathédrale depuis l'incendie, en 1859, de l'église du Saint-Sépulcre, qui en tenait lieu. L'archevêque officie dans l'ancienne église des Jésuites, aujourd'hui chapelle du Séminaire. — *Carcassonne* (Saint-Michel), XIIIe siècle, réparée en 1849; ne sert de cathédrale que depuis 1803, l'ancienne, dédiée à saint Nazaire et l'une des plus remarquables du Midi (XIe et XIVe siècles), ayant été abandonnée à cause de sa situation incommode dans la haute ville ou *cité*. — *Châlons-sur-Marne* (Saint-Étienne), bâtie au XIIe siècle, consacrée en 1147, remaniée en 1236; façade de 1628. — *Chambéry* (Annonciade et Saint-Amédée), gothique italien du XIVe et du XVe siècle; portail du XVIe. — *Chartres* (Notre-Dame), la plus parfaite des églises gothiques, portail de 1145, le reste tout entier du temps de Philippe Auguste, et postérieur à 1194. — *Clermont* (Notre-Dame), de 1248 à 1270; façade commencée en 1496, et non achevée. — *Coutances* (Notre-Dame), de 1220 à 1240. — *Digne* (Sainte-Marie), XIIe siècle, abandonnée à cause de son éloignement. L'évêque officie dans une église sans apparence, au cœur de la ville. — *Dijon* (Saint-Bénigne), 1271 à 1288. — *Évreux* (Notre-Dame), construction du XIIe siècle à l'étage inférieur, raccordée avec les élévations qui sont du XIIIe et du XIVe siècle; chapelles du XVe. — *Fréjus* (Saint-Étienne), XIIe siècle. — *Gap* (Notre-Dame), XIIe siècle, remaniée au XVIe et au XVIIe. — *Langres* (Saint-Mammès), XIIe siècle, portail du XVIIIe. — *Laval* (Sainte-Trinité), commencée en 1110; portail de 1575. — *Limoges* (Saint-Étienne), le chevet de 1273, le chœur de 1327, la nef de 1344. — *Luçon* (Notre-Dame), quelques parties romanes au transsept; nef du XIVe, chœur du XVe, portail du XVIIIe. — *Lyon* (Saint-Jean-Baptiste), chevet de la fin du XIIe, chœur voûté au XIIIe, nef du XIVe. — *Le*

Mans (Saint-Julien), nef du XIe siècle, entièrement remaniée après 1136; chœur commencé en 1217. — *Marseille* (Notre-Dame), petit édifice du XIe siècle, en partie détruit, qui ne sert qu'en attendant l'achèvement d'une somptueuse basilique, élevée en face de la mer, sur les dessins de M. Vaudoyer. — *Meaux* (Saint-Étienne), reconstruite de 1268 à 1317 en employant le gros œuvre d'un édifice du XIIe siècle; additions à la nef en 1512. — *Mende* (Notre-Dame), commencée vers 1370, consacrée en 1468; tours de 1503 à 1519; remaniements considérables entre 1600 et 1620. — *Metz* (Saint-Étienne), nef du XIVe siècle, chœur et chevet de 1503 à 1519; portail de 1764, par Blondel. — *Montauban* (Notre-Dame), commencée en 1685 sur les plans de De Cotte, terminée en 1739. — *Montpellier* (Saint-Pierre), commencée en 1364, entièrement remaniée à la fin du XVIe siècle. — *Moulins* (Notre-Dame), fondée en 1468, augmentée en 1861 en se conformant au dessin des anciennes constructions. — *Nancy* (Notre-Dame), commencée en 1703. — *Nantes* (Saint-Pierre), chevet des premières années du XIIe siècle; nef commencée en 1404 et laissée inachevée. — *Nevers* (Saint-Cyr), église à deux chevets, celui de l'ouest élevé en 1030; nef du XIVe siècle, chœur du XVe. — *Nice* (Saint-Réparate), commencée en 1650 et construite rapidement. — *Nîmes* (Sainte-Marie), façade de la fin du XIe siècle, le reste reconstruit entre 1636 et 1646. — *Orléans* (Sainte-Croix), chevet de 1287, le reste du vaisseau reconstruit depuis 1601; portail de 1726 à 1787, ouvrage des architectes Gabriel, Legrand et Paris. — *Pamiers* (Saint-Antonin), clocher roman; le vaisseau reconstruit par Mansard.— *Paris* (Notre-Dame), commencée en 1163, achevée jusqu'aux tours en 1196; le grand portail fondé en 1218, terminé vers 1235; remaniements à l'étage supérieur de la nef en 1240, et au chevet en 1296; construction du portail méridional en 1257 par Jean de Chelles; restauration générale commencée en 1845 et qui n'est pas encore achevée. — *Périgueux* (Saint-Frond), curieuse église à coupoles, qui est la copie de Saint-Marc de Venise; consacrée en 1047.— *Perpignan* (Saint-Jean), commencée en 1324, continuée sous Louis XI, et à la fin du XVIe siècle. — *Poitiers* (Saint-Pierre), commencée en 1152, consacrée en 1379. — *Le Puy* (Notre-Dame), église à coupoles, unique en son genre, XIe et XIIe siècles. — *Quimper* (Saint-Corentin). première moitié du XVe siècle. — *Reims* (Notre-Dame), l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, élevée de 1211 à 1300 sous la direction successive de Robert de Couci, Jean Leloup, Gaucher de Reims et Bernard de Soissons; tours du XVe siècle; portail méridional de 1501. — *Rennes* (Saint-Pierre), façade commencée en 1490 dans le goût de la Renaissance; vaisseau du XVIIIe siècle. — *La Rochelle* (Saint-Louis), commencée en 1780 et inachevée. — *Rodez* (Notre-Dame), commencée en 1275; tour latérale de 1519 à 1531. — *Rouen* (Notre-Dame); l'une des tours du XIe siècle à son étage inférieur; le vaisseau commencé en 1200 sous la direction d'Enguerrand, maître de l'œuvre; transsept et chœur de 1280; la tour du midi, de 1485 à 1507; le portail, de 1509 à 1530. — *Saint-Brieuc* (Saint-Étienne), chœur du XIIIe siècle, avec additions et remaniements du XIVe et du XVe; nef de 1733. — *Saint-Claude* (Saint-Pierre), chœur de 1390 à 1411; achevée au XVe siècle; réparations modernes. — *Saint-Dié*, deux édifices reliés par un cloître: 1° La grande église (Saint-Maurice), nef du XIe siècle, voûtée au XIIIe; transsept et chœur du XIVe, portail de 1711; 2° la petite (Notre-Dame), tout entière du XIe siècle, dans le goût roman germanique. — *Saint-Flour* (Saint-Pierre), de 1373 à 1380, pour la plus grande partie; achevée et consacrée en 1466. — *Séez* (Notre-Dame), commencée par la nef sous Philippe Auguste; continuée pendant toute la durée du XIIIe siècle; consolidée au XIVe.— *Sens* (Saint-Étienne), chœur et nef de 1143 à 1168; tour du portail commencée en 1267, achevée seulement en 1532; bras du transsept ajoutés de 1491 à 1506. — *Soissons* (Saint-Gervais), transsept du XIIe siècle, le reste du vaisseau du commencement du XIIIe siècle, achevé en 1212. — *Strasbourg* (Notre-Dame), sanctuaire et cryptes du XIIe siècle; le reste du vaisseau du XIIIe; le grand portail élevé de 1277 à 1318 jusqu'au couronnement du premier étage par Erwin de Steinbach; la grande tour achevée avant 1449 par Jean Hueltz. — *Tarbes* (Sainte-Marie), abside romane; vaisseau de 1474 à 1479. — *Tours* (Saint-Gatien), chevet et transsept du XIIIe siècle; portails latéraux de 1400; nef et grand portail de 1430 à 1507, achèvement des tours en 1547. — *Toulouse* (Saint-Étienne), nef du XIIe siècle; chœur du XIVe restauré au commencement du XVIIe; portail du XVe. — *Troyes* (Saint-Pierre), chevet et sanctuaire de 1208 à 1223, restaurés depuis peu; chœur de la fin du XIIIe siècle; nef de 1345 à 1492; portail commencé en 1506 sur les dessins de Martin Chambige, continué par Jean de Soissons et Jean Bailly jusqu'en 1550. — *Tulle* (Saint-Martin), construction des premières années du XIIe siècle, accommodée plus tard au goût gothique. — *Valence* (Saint-Apollinaire), construction romane d'une seule main, consacrée en 1095. — *Vannes* (Saint-Pierre), nef de la seconde moitié du XVe siècle, voûtée seulement en 1768; transsept de 1515; chevet de 1773. — *Verdun* (Notre-Dame), église terminée par une abside à chacune de ses extrémités, construction du XIIe siècle, remaniée au XIIIe. — *Versailles* (Saint-Louis), édifice du commencement du XVIIIe siècle, élevé sur les plans d'Hardouin Mansart. — *Viviers* (Saint-Vincent), construction romane du XIIe siècle, plusieurs fois remaniée.

Les cathédrales supprimées qui ont le plus de réputation à cause de la grandeur de leurs proportions et de la beauté de leur architecture, sont les suivantes:

Arles (Saint-Trophime), renommée surtout à cause de son porche et de son cloître (1148 à 1180); l'édifice est du XIe siècle. — *Auxerre* (Saint-Étienne), XIIIe siècle, commencée en 1218. — *Dol* (Notre-Dame), XIIIe siècle, avec une façade de l'an 1500. — *Laon* (Notre-Dame), la plus belle des églises gothiques à l'extérieur; XIIe siècle (1114-1160). — *Lisieux* (Saint-Pierre), XIIe siècle. — *Narbonne* (Saint-Just et Saint-Pasteur), XIIIe siècle; inachevée. — *Noyon* (Notre-Dame), XIIe siècle; commencée en 1131. — *Saint-Paul-trois-Châteaux* (Sainte-Restitute), le chef-d'œuvre de l'architecture romane provençale; XIIe siècle. — *Senlis* (Notre-Dame), XIIe siècle; commencée en 1151; remaniement de tout le flanc méridional au XVIe siècle. — *Toul* (Saint-Étienne), XIIIe et XIVe siècles; le portail élevé par Jacquemin de Commercy de 1450 à 1498. — *Vienne* (Saint-Maurice), nef du XIIe siècle, chœur du XIIIe, façade de la fin du XVe.

CATHELIN (Louis-Jacques), graveur du XVIIIe siècle. Il fut reçu à l'Académie de peinture le 25 avril 1777.

CATHELINEAU (Jacques), célèbre chef vendéen, né au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire) le 5 janvier 1759, mort à Saint-Florent le 14 juillet 1793. Il était colporteur dans son pays natal, lorsque le 12 mars 1793 éclata dans son district une émeute au sujet de la levée de 300 000 hommes ordonnée par la Convention. Il se mit à la tête des payans insurgés, s'empara de Jallais et de Chemillé, puis, avec l'aide de Stofflet, de Chollet capitale du Bocage. Les succès qu'il obtint dans

diverses rencontres le firent choisir, le 12 juin suivant, pour généralissime par les autres chefs vendéens. Le 29 du même mois, à l'attaque de Nantes, il fut blessé mortellement et mourut quinze jours après.

CATHELINIÈRE (L. Ripault de la), chef vendéen. Il combattit avec Charette à Machecoul, et dans diverses rencontres, fut arrêté le 1er mars 1794 dans sa maison à Frossay, près Paimbeuf, conduit à Nantes, condamné à mort et exécuté.

CATHELINOT ou **CATELINOT** (Dom-Ildefonse), bénédictin de Saint-Vanne, collaborateur de Dom Calmet, né à Paris en 1670, mort à Saint-Mihiel le 15 juin 1756.

CATHERINE DE BOURBON, duchesse de Bar, fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, née à Paris le 7 février 1558, morte à Nancy le 13 février 1604. Catherine de Médicis refusa de la laisser épouser à un de ses fils, alléguant qu'elle était « naine et contrefaite. » Elle fut bien près d'épouser le comte de Soissons, mais son frère Henri IV la maria, un peu malgré elle, à Henri de Lorraine, duc de Bar (1599). Cette union fut sur le point d'être rompue par le pape à cause de la religion de la princesse qui était restée calviniste. On a d'elle quelques pièces de vers insérées dans le *Parnasse françois* (édition de 1618).

CATHERINE DE COURTENAY, fille aînée de Charles de France, comte de Valois, et de Catherine de Courtenay. Elle épousa en 1313 Philippe de Sicile, prince de Tarente, qui prit le titre d'empereur de Constantinople. Après la mort de son mari elle se retira en Italie où elle mourut.

CATHERINE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, née en 1401, morte en 1438. Elle épousa (1420) Henri V roi d'Angleterre et devenue veuve se remaria à un gentilhomme gallois, Owen Tudor.

CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France, fille unique et héritière de Laurent de Médicis, duc d'Urbin et de Madeleine de la Tour, née à Florence le 13 avril 1519, morte au château de Blois le 5 janvier 1589. Nièce du pape Clément VII, elle épousa le 27 octobre 1533 le second fils de François Ier, Henri, alors duc d'Orléans, plus tard dauphin (1536) et enfin roi (1547). Tant que vécut son époux, auquel après une stérilité de dix ans elle donna dix enfants (voy. Henri II), elle fut tenue à l'écart des affaires publiques par l'influence de Diane de Poitiers. Il en fut de même pendant le court règne de son fils aîné, François II (1559-1560). A la mort de celui-ci, elle fut déclarée régente pendant la minorité de son second fils, Charles IX. Avide de pouvoir, sans convictions morales ou religieuses, sans scrupules, indifférente au bien comme au mal, elle déploya une rare habileté pour conserver le pouvoir et sauver la royauté au milieu des troubles incessants que suscitaient l'ambition des Guises et de la haute noblesse, et les luttes terribles des catholiques et des réformés. Mais son habileté était l'habileté vulgaire de ces gouvernants sans élévation, sans portée et sans principes, qui vivent au jour le jour et dont la politique n'a d'autre but que l'intérêt du moment et ne connaît d'autres armes que l'intrigue, la violence et le parjure. C'est à elle que l'on doit attribuer en grande partie le massacre de la Saint-Barthélemy. Elle avait cette fois renoncé à son système favori de bascule, mais ce fut pour y revenir bientôt. A l'avénement de Henri III, le plus chéri de ses enfants, elle fut écartée du gouvernement, bien qu'en maintes occasions son fils eût encore recours à son esprit si fertile en expédients et qu'il la chargeât de missions difficiles. Elle était malade à Blois lorsqu'il fit assassiner les Guises et la nouvelle de ces meurtres dont elle prévit les terribles conséquences hâta sa mort. Catherine, dont la perversité exerça en France une fatale influence, y apporta le goût des arts et de l'élégance héréditaire dans sa famille. Elle fit construire le palais des Tuileries, les châteaux de Monceaux et de Chenonceaux, etc. On a formé le projet de publier dans la *Collection des Documents inédits* son immense correspondance qui est disséminée dans une foule de dépôts publics de la France et de l'étranger.

CATHERINOT (Nicolas), érudit, philologue, né au château de Lusson (Cher) le 4 nov. 1628, mort à Bourges le 28 juillet 1688. Il est connu des bibliophiles par la manie qu'il a eue toute sa vie de composer des opuscules de quelques pages qu'il ne mettait point en vente, mais qu'il allait à Paris disperser sur les étalages des bouquinistes. Le nombre de ses écrits, qui par eux-mêmes ont peu de valeur, se monte à plus de 180 : *la Chronographie du Berry*, 1682, in-4°; *les Illustres du Berry*, 1682; *le Sanctuaire du Berry*, 1680; *les Annales typographiques de Bourges*, 1683, in-4°; *le Vray Avaric*, 1683; *Scholarum Bituricarum inscriptio*, 1672, in-4°; *Bourges souterraine*, 1685; *Vie de Mademoiselle Cujas*, 1584. Il existe de lui à la Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy n° 307, une copie autographe du testament de Cujas. Il y a aussi une lettre de lui à la Bibliothèque impér. dans le suppl. fr. n° 1233.

CATHOLICUS (Christ.), pseudonyme de Fr. Pinthereau.

CATI-CANTUS, Cachan (Seine).

CATINAT, famille de robe qui remonte à la seconde moitié du XVIe siècle. D'elle sont sortis le maréchal de Catinat, les seigneurs de Bougis, de Direy, de Mauvert, de la Fauconnerie, de Saint-Gratien, de Croisilles, de Courtheraye et de Saint-Mars.

CATINAT (Nicolas de), seigneur de Saint-Gratien, maréchal de France, l'un des plus célèbres généraux du règne de Louis XIV, né à Paris le 1er septembre 1637, mort au château de Saint-Gratien, le 22 février 1712. Il était le onzième enfant de Pierre de Catinat de Vaugelay, président au parlement de Paris. D'abord destiné au barreau, il plaida quelque temps, mais se dégoûta de son état et embrassa la carrière militaire que suivaient déjà deux de ses frères, Croisilles et d'Arcy, qui fut tué au siége de Lille en 1667. On retrouve Catinat et son frère capitaines des gardes françaises au siége de Maestricht où ils furent blessés. Nommé gouverneur de Saint-Ghilain en 1677, puis de la citadelle de Casal en 1681, il fut envoyé (1686) contre les *Barbets* (voy. ce nom) ou Vaudois des Vallées du Piémont. Gouverneur de Luxembourg (1687), lieutenant général (1688), général de l'armée d'Italie (1690), il emporta d'assaut la ville de Cavour (7 août), battit complétement à Staffarde le duc de Savoie (18 août), et l'année suivante s'empara de Villefranche, de Montalban, de Nice, de Veillane, de Carmagnole, et enfin de Montmélian, après avoir fait lever le siége de Suze au duc de Savoie. Créé maréchal de France le 27 mars 1693, il remporta à Marsaille le 4 octobre suivant une victoire décisive sur le duc de Savoie qu'il força à la paix (1696). Envoyé en Flandre, il s'empara d'Ath (5 juin 1697), malgré les efforts du prince d'Orange et de l'électeur de Bavière. Lorsque commença la guerre de la succession d'Espagne, guerre où le duc de Savoie était notre allié, il fut mis à la tête de l'armée d'Italie; mais trahi par le duc en qui se fiait le roi, il ne tarda pas à être rappelé et à être envoyé (1702) à l'armée d'Allemagne, poste qu'il résigna bientôt pour se retirer dans sa terre

de Saint-Gratien où il passa modestement le reste de ses jours.

D'une probité et d'un désintéressement à toute épreuve, Catinat refusa d'être fait chevalier des ordres du roi, pour n'avoir pas à fournir une généalogie mensongère; il montra, dans les tracasseries que lui suscitèrent ses envieux à la cour, une philosophie que rien ne put ébranler. On sait que ses soldats l'avaient surnommé *le père la pensée*. On a publié en 1819 et réimprimé en 1836 les *Mémoires et Correspondances* de Catinat, 3 vol. in-8°. Il existe de lui de précieuses lettres à la Bibliothèque du Louvre, dans les papiers de Noailles, à la Bibliothèque impériale, dans le supp. fr. n°s 2793 et 5020 *bis*.

CATINAT, chef camisard. — Voy. MAUREL.

CATIVOLKE. Il était, avec Ambiorix, chef des Éburons au moment où celui-ci organisa un soulèvement général contre les Romains (54 avant J. C.). Après la défaite d'Ambiorix, il se donna la mort.

CATOLA, troubadour du XIIIe siècle. On a de lui deux *tensons*.

CATOLACUM, **CATULLIACUM**, Saint-Denis (Seine).

CATON CHRÉTIEN, pseudonyme de Matthieu de Morgues.

CATROU (François), jésuite, rédacteur du *Journal de Trévoux*, compilateur, né à Paris le 8 décembre 1659, mort le 18 octobre 1737.

CATTEAU-CALLEVILLE (Jean-Pierre-Guillaume), historien, descendant de réfugiés français, né à Angermunde (Brandebourg) en 1759, mort à Paris le 19 mai 1819.

CATTHO DE SOPINO (Angelo), aumônier du roi, archevêque de Vienne (1482), mort en 1507. Il avait d'abord servi Charles le Téméraire, qu'il abandonna pour Louis XI. C'est à sa prière que Commines écrivit ses mémoires.

CATTIER (Isaac), médecin ordinaire de Louis XIV, vivait au milieu du XVIIe siècle. = —, PHILIPPE, humaniste, vivait au milieu du XVIIe siècle.

CATUGNAT, chef des Allobroges. En 62 avant J. C., il battit complétement les Romains commandés par Lentulus.

CATUIACIA, (Céreste?) localité indiquée dans trois itinéraires qu'a publiés Henzen comme étant à 12 milles d'*Apta Julia* et à 16 d'*Alaunius*.

CATULLIACUM, **CATOLACUM**, Saint-Denis (Seine).

CATURIGES, peuple établi dans les Alpes avant l'arrivée des Romains, vers les sources de la Durance. Il avait pour chef-lieu *Caturiges* ou *Caturigomagus* (Chorges), et pour ville principale *Ebrodunum* (Embrun). Le nom de ce peuple est sur l'arc de Suse parmi ceux des sujets de Cottius. A la mort de ce roi (56 ap. J.C.), il fut annexé à la Gaule Cisalpine; puis en 65 il fit partie de la province des Alpes Cottiennes. Plus tard, lorsqu'on prit le faîte des Alpes comme limites de cette province, les *Caturiges* furent réunis aux Alpes maritimes dont leur capitale romaine, *Ebrodunum*, devint la métropole. Au IVe siècle cette province des Alpes maritimes était dans le diocèse de la Gaule, et les *Caturiges* se trouvaient partagés entre les deux cités des *Rigomagenses* et des *Ebrodunenses*.

CATUSIACUM, Chaource sur l'Armance ou Chaourse sur la Serre.

CATUSTUGI. Voy. CASTOLOGI.

CAUBON (Barons de), branche de la maison des Cars.

CAUBOUS (Seigneurs de), branche de la famille du Haget (Guyenne).

CAUCE (Antoine), grammairien de la seconde moitié du XVIe siècle. — *Grammatica gallica*, 1570, in-8°, rare.

CAUCHE (François), voyageur, né à Rouen ou à Dieppe, vivait au milieu du XVIIe siècle. Les frères Dupuy ont publié la relation de son voyage à Madagascar en 1638 dans la *Relation véritable et curieuse de l'isle de Madagascar*, 1651, in-4°, rare.

CAUCHOIS-LEMAIRE (Louis-François-Auguste), publiciste, né à Paris le 28 août 1789, y mourut le 9 août 1861. Il débuta dans la carrière politique par la publication d'un pamphlet périodique *Le Nain jaune* (1815) qui fut supprimé. Il le remplaça par le *Journal des Arts et de la Politique* qui ne fut pas plus heureux. La Restauration ne fut pour lui qu'une lutte continuelle contre le gouvernement, et il fut condamné une fois à un an et une autre à 15 mois de prison. En juillet 1830, il signa la protestation des journalistes, fut en 1832, l'un des fondateurs du *Bon Sens*, et eut un duel avec M. Raspail. En 1840 il fut nommé chef de section aux Archives du royaume.

CAUCHOIX (Robert-Aglaé), opticien, membre du bureau des Longitudes, né en 1776 dans le département de Seine-et-Oise, mort en 1845.

CAUCHON, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Godard et de Savigny-sur-Aube, de Cillery et de Puizeux, de Vercenay, de Dugny, de Lery, de Muison, d'Avisy, de Vigueux, du Fay, de Sommièvre, de Condé, de Treslon, du Terrier et de Maupas. — Armes : *de gueules au griffon d'or*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

CAUCHON (Pierre), prélat fameux par le rôle odieux qu'il joua dans le procès de Jeanne d'Arc, mort en 1443. Évêque de Beauvais (4 sept. 1420), il embrassa le parti des Bourguignons, et montra un tel acharnement contre la cause royale que les habitants de Beauvais le chassèrent de son siége. Lorsque la Pucelle fut tombée au pouvoir du comte de Luxembourg, il mit tout en œuvre pour être chargé de son procès, et ce fut surtout ses infâmes manœuvres qui amenèrent la condamnation et le supplice de l'héroïne.

CAUCHY (Louis-François), poëte latin, archiviste du Sénat, puis de la Chambre des pairs, né à Rouen en 1755, mort en 1847. — *Nereus vaticinator*, poëme sur la naissance du roi de Rome, 1811. = Son fils AUGUSTIN-LOUIS, l'un des plus féconds et l'un des plus habiles géomètres de notre époque, membre de l'Académie des sciences (1816), professeur à la Sorbonne, né à Paris le 21 août 1789, mort à Sceaux le 23 mai 1857. Après 1830 il fut appelé par Charles X pour être l'un des professeurs du comte de Chambord.

CAUCIACUM, **COCIACUM**, Choisy.

CAUCIAGE. Le *cauciage* ou droit de *chaussée* est ainsi défini dans le registre des péages de la ville de Paris :

« Chaussée est une coutume assise et établie anciennement sur chars, charrettes, bêtes de somme chargées, par la raison de faire appareiller les chaussées, ponts et passages dedans la banlieue de la ville. » Ce droit remonte en effet à une époque reculée, ainsi que l'attestent des actes de 1194, 1187, 1213, etc. Il était général en France.

CAUCOLIBERIS ou **COCOLLIBERIS**, Collioure (Pyrénées-Orientales).

CAUDAS (Seigneurs de), de la maison de Belloy (Ile-de-France).

CAUDEBEC, *Calidum Beccum*, *Calidobeccum*, ancienne capitale du pays de Caux (Seine-Inférieure). Prise par les Anglais en 1419, elle tomba en 1562 au pouvoir des Calvinistes, qui la perdi-

rent la même année. Assiégée et prise par le duc de Parme (1592), elle fut reprise peu de temps après par les royalistes.

BIBLIOGRAPHIE : A. Saulnier, *Essai sur Caudebec*, 1841, in-18.

CAUDEBEC (Seigneurs de), de la maison de Rouvray (Normandie).

CAUDELLENSES. Une dédicace « à la déesse Dexsiva et aux *Caudellenses* » a été recueillie à Cadenet (Vaucluse) sur le territoire attribué aux *Memini* ou aux *Vulgientes*.

CAUJAC (Seigneurs de), de la maison de Deyme-Durfort.

CAULAINCOURT, terre et seigneurie de Picardie (Aisne), qui a donné son nom à une ancienne maison, et qui, réunie à d'autres terres, fut érigée en marquisat par lettres patentes de décembre 1714, en faveur de François-Armand de Caulaincourt. — A cette famille appartenaient les personnages suivants : Jean de CAULAINCOURT, moine de Corbie au XIVe siècle. On a de lui à la Bibliothèque impériale un manuscrit intéressant intitulé : *Chronicon corbeiense, ab anno* 662 *ad annum* 1329. — Armand-Augustin-Louis de CAULAINCOURT, duc de Vicence, diplomate, né à Caulaincourt (Somme) en 1772, mort en 1827. Capitaine d'état-major à l'époque de la Révolution, il fut momentanément emprisonné en 1792, alla servir comme simple grenadier, redevint capitaine en 1795, et était colonel de cuirassiers en 1800. Après la paix de Lunéville, il fut chargé d'une mission en Russie; à son retour, il fut envoyé à Strasbourg (mars 1804), et, d'après les ordres du premier consul, fit arrêter à Offenbourg, sur le territoire de Bade, la baronne de Reich et diverses autres personnes soupçonnées de complot contre Bonaparte. Ce fut en même temps qu'eut lieu l'arrestation du duc d'Enghien; cette coïncidence, à laquelle Caulaincourt était complétement étranger, le fit accuser de complicité dans l'exécution du malheureux prince, et l'accusation qui, à diverses époques, se renouvela plus vive que jamais, lui causa, surtout dans les dernières années de sa vie, un chagrin qui abrégea ses jours. Devenu successivement général de brigade, général de division (1805), grand écuyer, puis duc de Vicence, il fut de nouveau (1807) envoyé à Pétersbourg, et acquit une influence très-considérable sur l'esprit d'Alexandre. Il sollicita son rappel en 1811, et suivit l'empereur dans l'expédition de Russie, dont il avait en vain essayé de le détourner. Nommé sénateur (1813), puis ministre des relations extérieures, il alla siéger au congrès de Châtillon (1814), et, lors de l'abdication, contribua à adoucir les conditions imposées au vaincu. Pendant les Cent-Jours il prit le portefeuille des affaires étrangères, et fut nommé membre du gouvernement provisoire. Sous la Restauration, il vécut dans la retraite. — Il a publié une justification dans laquelle il démontre la fausseté des accusations dirigées contre lui; et Mme Charlotte de Sor a publié des *Souvenirs du duc de Vicence*. = Son frère AUGUSTE-JEAN-GABRIEL, général de division, né à Caulaincourt le 16 septembre 1777, tué à la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812.

CAULET (François-Étienne de), prélat janséniste, né en 1610, mort le 7 août 1680. Nommé évêque de Pamiers (1644), il embrassa la cause de Port-Royal qu'il défendit énergiquement, refusa (1673) de soumettre son diocèse au droit de régale, et soutint sans fléchir, contre le roi, une lutte dans laquelle il vit saisir son temporel et celui de ses chapitres. On a de lui divers écrits concernant ces démêlés, et on trouve de ses lettres dans les correspondances de Séguier et de Bouhier à la Bibliothèque impériale, et à la Bibliothèque de l'Institut, dans la collection Godefroy. = JEAN, petit-neveu du précédent, théologien, aumônier du roi, puis évêque de Grenoble (décembre 1725), né à Toulouse le 6 avril 1693, mort le 27 septembre 1771. Sa bibliothèque fut achetée par la ville de Grenoble.

CAULIAC. Voy. CHAULIAC.

CAULIUS. Voy. DUCHOUL.

CAUMARTIN (Louis LEFÈVRE de), diplomate, homme d'État, né en 1552, d'une famille originaire du Ponthieu, mort le 22 janvier 1623. Il fut successivement ambassadeur en Suisse, intendant de Poitou et de Picardie, conseiller d'État, président du grand-conseil, et enfin garde des sceaux (1622). Des mémoires et des lettres de lui sont conservés à la Biblioth. imp. et dans la collect. Godefroy à l'Institut. = Son fils, FRANÇOIS, évêque d'Amiens (1618), mort le 27 novembre 1652. = LOUIS, frère du précédent, intendant de Picardie, mort en 1624. = LOUIS-FRANÇOIS, fils du précédent, intendant de Champagne, agent du cardinal de Retz pendant la Fronde, conseiller d'État ordinaire, né en 1624, mort le 3 mars 1687. — On a sous son nom : *Recherche de la noblesse de Champagne*, 1673, 2 vol. in-fol., rarissime; *Procès-verbal de la recherche de la noblesse de Champagne*, 1673, in-8°. = LOUIS-URBAIN, fils du précédent, conseiller au parlement de Paris, intendant des finances (1690), conseiller d'État, né en 1653, mort dans son château de Saint-Ange le 2 décembre 1720. = JEAN-FRANÇOIS-PAUL, frère du précédent, né à Châlons-sur-Marne le 16 décembre 1668, mort le 30 août 1733. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé (1694) à l'Acad. française et la même année chargé de présider à la réception de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, lui adressa un discours plein d'ironie que le vaniteux prélat prit pour argent comptant et qui le rendit la risée du public. On peut consulter Saint-Simon sur cette affaire qui arrêta la carrière ecclésiastique de Caumartin, tant que vécut Louis XIV. Ce fut seulement après la mort de celui-ci qu'il fut nommé à l'évêché de Vannes (1717) dont il était grand vicaire, puis à l'évêché de Blois (1719). — Il existe de lui des lettres dans la correspondance de Noailles à la bibliothèque du Louvre.

CAUMESNIL (Seigneurs de), de la maison de Moreuil.

CAUMONT-LA-FORCE, maison de Guyenne dont le premier personnage connu est CALO, qui donna son nom à sa terre appelée d'abord Calomont, puis Caumont. Il vivait vers le milieu du XIe siècle. Cette maison a produit les seigneurs et marquis de Castelnau, les seigneurs de Monpouillan, de Cugnac, les marquis de Boisse, les seigneurs de Berbiguières, de Montbeton et de Sainte-Bazeille; les seigneurs, comtes et duc de Lauzun. — Armes : *d'azur à trois léopards d'or, l'un sur l'autre, armés et lampassés de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. IV.) Parmi les personnages remarquables de cette maison nous citerons : François de CAUMONT, seigneur de CASTELNAU et de LA FORCE, né en 1524, massacré à Paris lors de la Saint-Barthélemy, en août 1572. = Son fils, Jacques-Nompar de CAUMONT, marquis puis duc de LA FORCE, maréchal de France, né le 30 octobre 1558, mort au château de la Force, le 10 mai 1652. Il était auprès de son père avec son frère aîné quand tous deux furent massacrés et n'échappa qu'en feignant d'être blessé à mort. Recueilli par un pauvre homme qui le conduisit à l'Arsenal, il échappa encore aux soldats envoyés pour l'y chercher, et parvint à gagner le château de Castelnau habité par son oncle Geoffroy de Caumont. Quelques années après il entra dans l'armée du roi de Navarre

qui le créa gouverneur de Sainte-Foy et de Bergerac, et qu'il servit avec une grande distinction. Après la mort de ce roi, il prit part à la guerre des princes que termina le traité de Loudun (1616), contribua puissamment à la glorieuse défense de Montauban contre l'armée royale (1621), fut condamné à mort par le parlement de Bordeaux, fit sa paix quelque temps après, et obtint le bâton de maréchal et un don de 200 000 écus. Il ne figura point dans la dernière guerre de religion où succomba la Rochelle, commanda (1629) l'armée dirigée contre le duc de Savoie, remporta de grands avantages ainsi qu'en Lorraine et en Allemagne où il fut envoyé les années suivantes (1634-1638). Louis XIII le créa duc et pair en 1637. Ses *Mémoires* et ceux de ses deux fils, les marquis de Monpouillan et de Castelnau, 4 vol. in-8°, ont été publiés en 1843 par M. le marquis de la Grange. = Armand de CAUMONT, duc de LA FORCE, fils aîné du précédent, maréchal de France, né vers 1580, mort au château de la Force, le 16 décembre 1675. = Henri-Nompar de CAUMONT, marquis de CASTELNAU, duc de LA FORCE, frère puîné du précédent, né en 1582, mort au mois de janvier 1678. = Jean de CAUMONT, marquis de MONPOUILLAN, frère cadet des précédents, mort en 1621, à Tonneins, des blessures reçues en défendant cette ville contre l'armée royale. — Ses mémoires et ceux de son frère Castelnau ont été publiés avec ceux de Jacques, premier duc de la Force. = Henri-Jacques-Nompar de CAUMONT, marquis de BOISSE, puis duc de LA FORCE, petit-fils du marquis Henri de Castelnau, mort au château de la Boulaye, le 16 avril 1699. Il fut indignement persécuté lui, sa femme et ses enfants, par Louis XIV, qui ne trouva d'autre moyen de lui faire abjurer le calvinisme que de l'emprisonner pendant deux ans à la Bastille (1689-1691). = Pierre de CAUMONT DE LA FORCE, marquis de CUGNAC, troisième fils de Henri-Nompar, duc de la Force, mort après 1650. Il suivit, pendant la Fronde, le parti de Condé. = Son frère, Armand de CAUMONT DE LA FORCE, marquis de MONPOUILLAN, né en 1615, mort à La Haye, le 16 mai 1701. Lieutenant général (1655), il se retira, à la révocation de l'édit de Nantes, en Hollande, où il devint gentilhomme de la chambre du prince d'Orange, lieutenant général et gouverneur de Naarden. = Charlotte-Rose de CAUMONT DE LA FORCE, romancière, née au château de Casenave (Gironde), vers 1654, morte dans un couvent à Paris, en mars 1724. Elle fit beaucoup parler d'elle par ses aventures galantes. Ses nombreux romans historiques dont plusieurs furent réimprimés sous le titre d'*Anecdotes* sont aujourd'hui complétement oubliés. = Henri-Jacques-Nompar de CAUMONT, duc de LA FORCE, né le 5 mars 1675, mort le 20 juillet 1726. Fils aîné de Henri-Jacques-Nompar de la Force, il fut enlevé à ses parents, qui étaient calvinistes, élevé par les jésuites et devint au commencement du XVIII° siècle l'un des persécuteurs les plus acharnés de ses anciens coreligionnaires. Il fut reçu (1715) à l'Académie française, et nommé après la mort de Louis XIV vice-président du conseil des finances (1716), puis membre du conseil de régence, se déshonora, lors du système de Law, par ses spéculations et ses achats de marchandises, fut poursuivi pour accaparements et blâmé par arrêt du parlement (1721). = Louis-Joseph-Nompar de CAUMONT, duc de LA FORCE, né le 22 avril 1768, mort à Saint-Brice, le 27 octobre 1838. Il émigra, servit dans l'armée des princes, rentra en France (1809), où il reprit du service et fit les dernières campagnes de l'Empire. Nommé duc et pair à la Restauration, il fut emprisonné pendant les Cent-Jours ; et après le retour des Bourbons siégea à la chambre haute jusqu'à sa mort. = François-Philibert-Bertrand-Nompar, comte de CAUMONT, puis duc de LA FORCE, frère du précédent, né à Paris, le 19 novembre 1772, y mourut le 30 mars 1854. Il émigra comme son frère, fut député de 1815 à 1827, et créé pair le 7 mars 1839.

CAUMONT (Seigneurs de), branche de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné). = —, de la famille d'Elbée (Beauce). = —, branche de la maison de Grossolles (Périgord). = —, de la maison de Noé (Languedoc). = —, branche de la maison de Pardaillan-Gondrin. = —, de la famille provençale de Pérussis. = —, de la maison de Rely (Artois). = —, de la famille de Seytres (Comté-Venaissin).

CAUMONT (Joseph de SEYTRES, marquis de), antiquaire, né à Avignon, le 29 juin 1688, y mourut le 29 septembre 1745.

CAUMONT. Voy. FRONSAC.

CAUNELLES (Seigneurs de), de la famille d'Aigrefeuille (Languedoc).

CAUPÈNE (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

CAURRES (L'abbé Jean des), théologien, né à Moreuil (Somme) en 1540, mort le 17 mars 1587.

CAURROY (Seigneurs du), de la maison du Biez.

CAURROY (François-Eustache du), sieur de Saint-Frémin, célèbre compositeur, né à Gerberoy (Picardie) en février 1549, mort le 7 août 1609. Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, il fut successivement maître de musique de la chapelle de Charles IX, Henri III et Henri IV, et en 1599, surintendant de la musique du roi, place créée pour lui. — *Missa pro defunctis, quinque vocum*, in-fol. ; *Preces ecclesiasticæ*, Paris, 1609; *Precum ecclesiasticarum lib. II*, Paris, 1609, in-4° ; *Mélanges de musique*, Paris, 1610, in-4° ; *Fantaisies, à 3, 4, 5 et 6 parties*, Paris, 1610, in-4°.

CAUS (Salomon de), célèbre ingénieur, architecte, né en 1576 on ne sait dans quelle province, mort en 1630. Après avoir été attaché au prince de Galles (mort en 1612), puis au prince palatin Frédéric V, il devint architecte et ingénieur de Louis XIII (1621). On a très-peu de détails sur sa vie et l'on sait aujourd'hui que la lettre de Marion Delorme à Cinq-Mars, lettre dans laquelle celle-ci racontait qu'elle avait vu Salomon de Caus parmi les fous à Bicêtre (où il n'y en avait point à cette époque) a été fabriquée par celui qui l'a publiée (1834), M. Henri Berthoud. On peut consulter sur lui la notice que M. Arago lui a consacrée dans l'*Annuaire du bureau des Longitudes* pour 1830, et où il est prouvé qu'il doit être considéré comme le premier inventeur de la machine à vapeur. — *La perspective avec la raison des ombres et miroirs*, 1612, in-fol. ; *Institution harmonique*, 1615, in-fol.; *Les raisons des forces mouvantes avec diverses machines tant utiles que plaisantes*, 1615, in-fol. ; *Hortus palatinus a Friderico rege Bohemiæ exstructus*, Heidelbergæ, 1620, in-fol. ; *La pratique et démonstration des horloges solaires*, 1624, in-fol. Salomon de Caus était calviniste à ce que l'on croit. = Son frère, ISAAC, ingénieur, architecte, né à Dieppe en 1590, mort à Paris le 23 février 1648. — *Nouvelle invention de lever l'eau plus haut que sa source*, 1644, in-fol.

CAUSANS, terre et seigneurie de la principauté d'Orange possédée par la maison de Vincens et érigée en marquisat en faveur de Louis de Vincens de Mauléon par lettres de Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, en date du 28 août 1667. — A la maison de Vincens appartenait Jo-

seph-Louis de VINCENS DE MAULÉON, marquis de CAUSANS, né à Avignon dans la première moitié du XVIII[e] siècle. Il fit beaucoup parler de lui par la lutte fort vive qu'il soutint contre l'Académie des sciences au sujet de la quadrature du cercle qu'il prétendait avoir trouvée et par le moyen de laquelle il expliquait sans difficulté le péché originel et la Trinité.

CAUSENS (Jean), paysan, né à Lanfeust (Finistère) en 1638, mort à Saint-Mathieu près de Brest le 10 juillet 1775, à cent trente-sept ans. Son portrait a été gravé.

CAUSSADE (Seigneurs de), branche de la maison de la Marthonie (Périgord) = —, de la maison de Stuer (Bretagne).

CAUSSADE (Seigneurs de la), branche de la famille de Lascases (Languedoc).

CAUSSE (Jean-Jacques), général, né à Caux (Hérault), le 29 août 1751, tué à Dégo (Piémont), le 15 avril 1796.

CAUSSENS (Seigneurs de), de la maison de Cassagnet (Armagnac).

CAUSSIDIÈRE (Marc), homme politique, né à Genève le 18 mai 1808, mort à Paris le 26 janvier 1861. Il était dessinateur à Lyon lors de l'insurrection d'avril 1834, à laquelle il prit une part active qui le fit condamner à la détention par la Cour des pairs. Amnistié (1837), il ne cessa de s'occuper de politique jusqu'à la révolution de Février, où il fut au nombre des combattants. Après la fuite de Louis-Philippe, il s'installa à la préfecture de police, qui lui fut bientôt officiellement confiée par le gouvernement provisoire, et y rendit de très-grands services. Élu le douzième à la Constituante par le département de la Seine, il fut accusé de complicité dans l'affaire du 15 mai, donna sa démission et fut réélu à une forte majorité; mais plus tard (26 août), l'Assemblée ayant autorisé les poursuites contre lui au sujet de cette même affaire, il se réfugia à Londres, d'où il ne revint à Paris que peu de jours avant sa mort. — *Mémoires*, 1848, 2 vol. in-8°.

CAUSSIN (Nicolas), jésuite, écrivain ascétique, poète latin, né à Troyes en 1583, mort à Paris le 2 juillet 1651. Il succéda (mars 1637) au P. Gordon dans la place de confesseur de Louis XIII, se mêla à diverses intrigues contre Richelieu, et fut chassé de la cour au mois de décembre de la même année. — *Tragœdiæ sacræ*, 1629, in-4°.

CAUSSIN DE PERCEVAL (Jean-Jacques-Antoine), orientaliste et helléniste, né à Montdidier le 24 juin 1759, mort le 29 juillet 1835. Il devint successivement professeur d'arabe au Collége de France (1783), garde des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, places qu'il perdit à la Révolution, et dont la première lui fut rendue plus tard; puis membre de la troisième classe de l'Institut (1809) et (1816) de l'Académie des inscriptions. — *L'Expédition des Argonautes*, d'Apollonius de Rhodes, traduite pour la première fois du grec, 1796, in-8°; *Histoire de la Sicile sous la domination des Musulmans*, par Howaïri, traduit de l'arabe, 1802, in-8°; *Suite des Mille et une Nuits*, 2 vol. in-12; *Tables astronomiques d'El Younis*, trad. de l'arabe, 1810, in-4°. Il a en outre édité les ouvrages arabes suivants : *les Cinquante séances de Hariri*, 1818, in-4°; *les Sept Moallakahs*, in-4°; *les Trois premiers chapitres du Coran*, etc.

CAUTION. La caution est un contrat qui assure l'exécution d'une obligation, donnant au créancier une garantie personnelle. Le tiers qui s'engage à payer pour le débiteur est aussi appelé caution. Au commencement du moyen âge, le débiteur principal engageait sa propre personne par une convention dite *obnoxiatio*, et qui constituait une des sources de l'esclavage. Les ghisèles étaient des cautions qui s'obligeaient de même corporellement, en cas d'inexécution, à travailler pour le compte du créancier jusqu'à entier épuisement de la dette. Ce contrat était connu à cette époque sous les noms de *cautio*, *fidejussio*, *vadium*. L'effet en passait rarement aux héritiers.

A l'époque féodale, la caution joua un rôle important sous la désignation de *plègerie*. Elle avait conservé son caractère de personnalité contrairement au principe actuel, qui est celui de l'hérédité (C. N., art. 2017). Toutefois, lorsque la personne engagée recevait au moment de mourir commandement de payer, ses hoirs devaient acquitter la dette. Les engagements de la caution allaient parfois jusqu'à soutenir la cause du débiteur principal dans le duel, ancienne trace de la solidarité germanique. Les femmes pouvaient cautionner; mais, lorsque le droit romain eut repris faveur, on eut soin de les faire renoncer au bénéfice du sénatus-consulte velleien. (Voy. ce mot.)

Dans la procédure canonique, avant d'admettre les plaideurs à la prestation du serment de chalonge (voy. ce mot), on obligeait la caution dans certains cas à fournir un cautionnement (*satisdatio*) propre à assurer l'exécution de la sentence. Cela était de droit commun, quand les parties ne justifiaient pas de la propriété d'un immeuble. Elles devaient alors, le demandeur fournir une caution garantissant la solvabilité en cas de condamnation (*satisdatio de expensis reficiendis*), et le défendeur déposer une somme qui restait en justice jusqu'à la fin du procès. Si l'on agissait au nom d'un tiers, on donnait caution pour garantir l'approbation du mandant; c'était la *satisdatio de restituendo*.

CAUVET (Gilles-Paul), sculpteur et architecte, né à Aix le 17 avril 1731, mort à Paris le 15 novembre 1788. — *Recueil d'ornements*, 1777, grand in-fol.

CAUVET. Voy. COVET.

CAUVIN (Thomas), oratorien, antiquaire, né à Caen en 1762, mort au Mans en 1846.

CAUVISSON, bourg et château du Languedoc, où les calvinistes furent obligés de capituler après un vif combat, en mai 1629.

CAUX, *Caletensis ager*, pays de Normandie (Seine-Inférieure), ayant pour villes principales Caudebec et Montivilliers. Il était borné au N. et à l'O. par la Manche, à l'E. par le pays de Bray, au S. E. par le Vexin-Normand, au S. par la Seine.

BIBLIOGRAPHIE : Mangon de la Lande : *Notice archéologique sur le pays de Caux*, dans les *Mémoires de la Société des antiq. de Normandie*.

CAUX (Seigneurs de), de la maison de Roger (Languedoc). = —, de la famille de le Ver (Picardie).

CAUX (Gilles de), sieur de Montlebert, littérateur, auteur dramatique, né à Ligneries (Orne) vers 1682, mort en 1733.

CAUX DE CAPPEVAL (*N.*), littérateur, né en Normandie, mort à Manheim en 1774.

CAVAIGNAC (Jean-Baptiste), homme politique, né à Gourdon (Lot) en 1762, mort à Bruxelles en 1829. Député à la Convention par le département de la Haute-Garonne, il y vota la mort du roi sans appel ni sursis, et fut chargé de missions en Bretagne et sur la frontière d'Espagne. On a porté contre lui de terribles accusations au sujet de la conduite qu'il tint dans le départ. des Landes; mais les faits avancés contre lui ne paraissent pas suffisamment prouvés Il prit part contre Robespierre à la lutte du 9 thermidor, fut envoyé près de l'armée de Rhin-et-Moselle, défendit la Convention aux journées du 1[er] prairial et du 13 vendémiaire, fut quelque temps membre du con-

seil des Cinq-Cents, et, pour vivre, fut forcé d'accepter un emploi de receveur aux barrières de Paris. Il devint ensuite administrateur de la loterie, puis, après la paix d'Amiens, commissaire général des relations commerciales à Mascate, où le renouvellement de la guerre l'empêcha de séjourner. Revenu en Europe, il alla rejoindre son frère dans le royaume de Naples, où il obtint des fonctions fort importantes, et fut nommé conseiller d'État par Murat. Pendant les Cent-Jours il fut préfet de la Somme. Exilé à la deuxième Restauration, il se retira à Bruxelles. = Le vicomte Jacques-Marie CAVAIGNAC, frère du précédent, né à Gordon en 1773. Il se distingua dans les guerres de la République et à Austerlitz, puis, sous Murat, dans le royaume de Naples. Il prit part à la campagne de Russie, et, fait prisonnier à Dantzig, fut envoyé à Kiow. Sous la Restauration, il fut nommé lieutenant général, vicomte, commandeur de Saint-Louis, et inspecteur de la cavalerie.

CAVAIGNAC (Éléonore-Louis-Godefroy), fils aîné du conventionnel, né à Paris en 1801, mort le 5 mai 1845. Combattant de Juillet, il compta bientôt parmi les adversaires les plus redoutables de la monarchie de 1830, fut l'un des fondateurs de la *Société des amis du peuple*, puis de la *Société des droits de l'homme*. Plusieurs fois poursuivi et acquitté, il fut condamné à la suite de l'émeute d'avril 1834, s'évada de Sainte-Pélagie l'année suivante, et se retira à l'étranger d'où il revint lorsque l'amnistie eut été publiée. Il fut, jusqu'à sa mort, l'un des principaux rédacteurs de la *Réforme*. — *Dubois cardinal*, proverbe; et *Une tuerie de Cosaques*, 1831, in-8°. Une statue en bronze, produit d'une souscription, et due au ciseau de Rudde, a été placée sur son tombeau au Père-Lachaise.

CAVAIGNAC (Louis-Eugène), général, l'un des plus beaux caractères de notre temps, frère du précédent, né à Paris le 15 octobre 1802, mort le 28 octobre 1857. Sorti de l'École polytechnique (1828), il entra dans le génie, fit la campagne de Morée (1828) et était capitaine au moment de la révolution de Juillet. Envoyé en Afrique (1832), il s'y acquit bientôt une brillante réputation, et s'y montra habile organisateur, entre autres à Tlemcen (1836-1839) et à Cherchell (1840). Chef du 3e bataillon de zouaves (1839), lieutenant-colonel (juin 1840), colonel (1841), maréchal de camp après la bataille d'Isly (1844) et commandant de la subdivision de Tlemcen il était gouverneur de la province d'Oran au moment de la révolution de Février. Le souvenir de ses services et celui de son frère le firent alors nommer général de division et gouverneur de l'Algérie (2 mars 1848). Il refusa ensuite le portefeuille de la guerre, fut élu député à la Constituante par les départements de la Seine et du Lot, et arrivé à Paris (17 m i) fut chargé du portefeuille de la guerre. Ce fut pendant son ministère qu'éclata la terrible insurrection de Juin, pendant laquelle l'Assemblée lui délégua tout le pouvoir exécutif. Le 29 juin il résigna son mandat qui lui fut conféré de nouveau, et il resta jusqu'au 20 décembre suivant chef du pouvoir exécutif. Il déploya dans ces fonctions, au milieu des circonstances difficiles que le pays avait à traverser, une élévation d'esprit et de caractère, un désintéressement, un respect de la loi et une loyauté dignes d'un grand citoyen et qui honoreront à jamais et sa mémoire et le parti auquel il a appartenu. Descendu du pouvoir avec autant de dignité qu'il en avait mis à l'exercer, il fut réélu à la Législative par le département du Lot. Dans la nuit du coup d'État (2 déc. 1851), il fut arrêté et enfermé quelque temps à Ham. Au sortir de prison, il épousa Mlle Odier. Nommé député de Paris au Corps législatif en 1852, il fut déclaré démissionnaire pour refus de serment. Réélu en 1857, il mourut subitement quelques semaines après.

CAVAILLON, *Cabellio*, ville du Comté-Venaissin (Vaucluse), qui à l'époque gauloise était probablement le chef-lieu des *Cavares*. Elle suivit les destinées du comté. Son évêché, suffragant d'Aix jusqu'à la création de la province d'Avignon (1475) à laquelle il appartint dès lors, fut supprimé en 1790. — Voy. *Gallia christiana*, t. Ier.

ÉVÊQUES DE CAVAILLON : Saint Genialis. — Julien, 439-451. — Porcien, 459. — Philagrius, 517-529. — Prétextat, 549. — Saint Véran ou Urain, 585. — Loup, 788. — Hildebold, 875. — Renard, 906-916. — Héribert, 951. — Didier Ier, 972. — Walcaud, 976-979. — Thierri, 982. — Enguerrand, 991-1014. — Pierre Ier, 1031. — Clément, 1055. — Raoul, 1070-1075. — Didier II, 1082 1095. — Jean Ier, 1103. — Alfant, vers 1140-vers 1155. — Benoît, 1156-1178. — Pons Ier, 1179-1183. — Bermond, 1184-1202. — Bertrand Ier de Durfort, 1203-vers 1225. — Geoffroi Ier, vers 1230-vers 1250. — Rostaing Belinger, 1251-1261. — Giraud, 1267-1277. — André Ier, 1278-vers 1280. — Bertrand II Imbert, 1182-vers 1310. — Pons II Auger *de Laneis*, 1311-1317. — Geoffroi II, 1322-vers 1327. — Bérenger, vers 1330. — Raimond, vers 1332. — Philippe de Cabassole, 3 août 1334-1366. — François Ier de Cardaillac, 1366-1387. — Hugues *de Magialla*, 1387-1395. — André II, 1395-vers 1403. — Pierre II, vers 1405. — Guillaume Ier, vers 1408. — Nicolas de Johannaccio, 1409-1421. — Guillaume II, 1421-1424. — Bernard Carbonet de Riez, 1426-vers 1430. — Ferrier Galbert, vers 1432. — Jean II de la Roche, vers 1433. — Barthélemi, vers 1437. — Pierre III Porcher, 1429-28 janvier 1447. — Palamède de Carreto, 1447-vers 1478. — Toussaint de Villeneuve, vers 1484. — Jean III Passert, vers 1496. — Louis Ier Passert, vers 1501. — Bernardin ou Bérenger Gambéria, vers 1504. — Jean-Baptiste Pallavicini, vers 1510-13 août 1524. — Marius Maffei, 1525-1537. — Jérôme Ier Ghinucci, 1538-3 juillet 1541. — Pierre IV Ghinucci, 1541-vers 1568. — Christophe Scotti, 1569-1584. — Dominique Grimaldi, 1584-1585. — Pompée Rochi de Lucques, 1585-1591. — Jean IV François Bordini, 1592-1596. — Jérôme II Centelles, 1597-1608. — Octave Mancini, 1610-1616. — Fabrice de la Bourdaisière, 1616-1646. — Louis II de Fortia, 23 sept. 1646-1657. — François II Hallier, 1657-23 juillet 1659. — Richard de Sade, 1660-27 juin 1663. — Jean-Baptiste de Sade de Mazan, 4 sept. 1665-21 décembre 1707. — Joseph de Guyon de Crochans, 1709-1742. — François-Marie Manzi, 1742-1756. — Pierre-Joseph Artaud, 1756-5 sept. 1760. — Louis-Joseph-Crispin des Achards de la Baume, 16 février 1761-1790.

CAVAILLON, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Garde-Paréol, de la Roquette, de Montdragon, de Rochegude, des Iles-de-Saussac. (Voy. PITHON-CURT, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

CAVALIER (Jean), le plus célèbre des chefs Camisards, né à Ribaute (Gard), vers 1689, mort à Chelsea, près de Londres, en 1740. Fils d'un paysan, et garçon boulanger à Anduze, la persécution contre les Calvinistes le força de se réfugier à Genève (1701), d'où il revint l'année suivante. Il se mit alors à la tête d'un parti d'insurgés, et de 1703 au mois de mai 1704, tour à tour vainqueur ou vaincu, il déploya de grands talents militaires, un courage indomptable dans la lutte qu'il soutint contre le maréchal de Montrevel. Villars, ayant remplacé celui-ci, négocia avec Cavalier, qui consentit à mettre bas les armes,

moyennant un brevet de colonel et une pension de 1200 livres. Peu de Camisards suivirent l'exemple de leur chef, et Cavalier, après avoir eu une entrevue avec Chamillart, fut dirigé sur Neuf-Brisach. Mais, craignant une trahison, il parvint avec ses compagnons à gagner la Suisse, et passa en Hollande où il leva un régiment de réfugiés, qu'il commanda à la bataille d'Almanza. Il s'attacha ensuite au service de l'Angleterre, et devint major-général et gouverneur de Jersey. — On a sous son nom des *Mémoires de la guerre des Cévennes* (en anglais), Londres, 1726.

CAVALOT, monnaie de billon, ainsi nommée à cause du cheval libre qu'elle représentait; elle fut d'abord frappée par Ferdinand II, dans le royaume de Naples. Charles VIII et Louis XII en firent fabriquer dans plusieurs villes lors de leurs expéditions en Italie. La valeur du cavalot était de six deniers.

CAVARES, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, entre le Rhône, la Durance et l'Aigues. Leur chef-lieu était *Cabellio* (Cavaillon), ou *Avenio* (Avignon); et leurs villes principales : *Vindaium* (Vedene), *Carpentoracti* (Carpentras) et *Arausio* (Orange). On y comprend même quelquefois *Arelate* (Arles), à cause de l'extension que prit le nom de *Cavares* par lequel, au Ier siècle, on désignait tous leurs voisins. Les *Cavares* s'étaient deux siècles auparavant unis aux *Allobroges* et avaient, comme eux, été défaits. Soumis et pris, des premiers, pour former la province romaine de la Gaule transalpine, après 28 av. J. C., ils firent partie de la province sénatoriale Narbonnaise ; et, vers la fin du IVe siècle, ils se trouvaient démembrés en trois cités, celle des *Arausici*, des *Avennici* et des *Cabellici*. Le siècle suivant en fit une quatrième, celle des *Carpentoractenses*. Toutes étaient comprises dans la Viennoise seconde.

CAVA RUPES, Chaveroche (Corrèze). — Chavroche (Allier).

CAVE (Seigneurs de la), de la famille de Phélypeaux. = —, de la maison de Stuer (Bretagne). = —, de la maison d'Urre (Dauphiné).

CAVÉ (Edmond-Ludovic-Auguste), littérateur, né à Doudeville (Seine-Inférieure), le 24 décembre 1794, mort en 1852. Il fut de 1830 à 1848 directeur des Beaux-Arts au ministère de l'intérieur. Il avait collaboré au *Globe* et a publié avec Dittmer, sous le pseudonyme de Fongeray, *Les soirées de Neuilly*, 1827, in-8°; 1828, 2 vol. in-8°.

CAVEAU (Société du), société littéraire et bachique qui se forma au milieu du XVIIIe siècle, et dont le lieu de réunion était chez un traiteur. Au nombre des membres figurèrent Collé, Fuzelier, Gallet, Panard, Piron, Sedaine. Elle subsista jusqu'à la Révolution et publia 8 volumes de chansons. Elle fut renouvelée en 1797 sous le titre de *Caveau moderne* par des vaudevillistes et des poëtes, et on y vit figurer Laujon, Desaugiers et Béranger. Elle se dispersa vers 1814. Quelques-uns des membres fondèrent plus tard les *Soupers de Momus*, mais cette nouvelle société qui publia quelques volumes ne dura pas longtemps.

CAVEIRAC (L'abbé Jean Novi de), théologien, né à Nîmes, le 6 mars 1713, mort en 1782.

CAVELIER, trouvère du XIVe siècle. — *Rommant de Bertrand de Gleaquin* (Du Guesclin), publié par M. Charrière, 1839, 2 vol in-4° (dans la collection des *Documents inédits*).

CAVENETS (des), pseudonyme de Saint-Évremond.

CAVERMONT, (Seigneurs de), de la famille de Béthisy (Picardie).

CAVERON (Seigneurs de), branche de la maison de Monchi.

CAVETONNIER, CHAVETONNIERS, BASANIERS, fabricants de chaussures en *basane* et de petits souliers (d'où aujourd'hui le nom de *savetiers*). Ils formaient dès le XIIIe siècle à Paris une communauté dont les statuts figurent dans le *Livre des Métiers* d'Étienne Boileau ; ils finirent par se fondre dans la corporation des cordonniers.

CAVOIE (Louis D'OGIER, marquis de), grand maréchal-des-logis de la maison de Louis XIV, né en 1640, mort le 3 février 1716.

CAVO MONTE (Castrum de), Caumont.

CAVOR ou **CAVOUR**, ville du Piémont, à 3 lieues de Pignerol. Assiégée et prise par Lesdiguières le 5 décembre 1592, elle fut reprise par le duc de Savoie au mois de mai de l'année suivante.

CAYENNE. Voy. GUYANE.

CAYET (Pierre-Victor-Palma), historien, théologien, né en 1525 à Montrichard (Touraine), mort à Paris le 10 mars 1610. Il embrassa de bonne heure la Réforme, fut nommé pasteur en Poitou, mais finit par revenir au catholicisme (1595), fut nommé professeur d'hébreu au collége de Navarre et ordonné prêtre (1600). Il mourut avec la réputation d'alchimiste et de nécromancien et méprisé des catholiques et des protestants. — De ses ouvrages fort nombreux et dont il est parlé à chaque instant dans l'Estoile, nous citerons seulement : *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust*, traduit de l'allemand, 1603, in-12 ; *Chronologie septennaire* (1598-1604), 1605, in-8°; *Chronologie novennaire* (1589-1598), 1608, 3 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages fort importants ont été réimprimés dans les grandes collections de mémoires.

CAYEU (Seigneurs de), de la maison de Rouault.

CAYEUX (Seigneurs de), de la famille des Friches-Doria de Brasseuses.

CAYLA (Seigneurs du), de la famille de Baschi (Provence).

CAYLAR maison du Languedoc qui tirait son nom d'une baronnie vendue depuis aux évêques de Lodève. Le premier personnage connu est Bernard du Caylar, coseigneur de Roujean, mort avant 1318. L'un de ses descendants, Guillaume, épousa Louise de Saint-Bonnet, fille de Pierre, seigneur de Toiras, qui (1398) substitua les enfants de sa fille, au défaut des siens, à condition de prendre le nom et les armes de Saint-Bonnet. (Voy. ce nom.) De la maison du Caylar sont sortis les seigneurs de Spondillan, de Bermond, de Puisserguier, de Cazillac, de Montgavoi, de Sebazun, de Saint-Moren, de Toiras, de Saint-Bonnet, de Restinclières, de Montferrier, de Saint-Jean de Cardonenque, de la Forest et d'Aubijoux. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

CAYLUS, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Blanes, de Colombières, de Carombes, de Vaillan et du Rouairoux.

CAYLUS (Charles-Daniel-Gabriel de PESTELS, de LÉVIS de TUBIÈRES de), évêque d'Auxerre (1704), né à Paris, le 20 avril 1669, mort à Regennes près d'Auxerre le 3 avril 1754. Il fut l'un des prélats opposants à la bulle *Unigenitus*. Ses œuvres forment 10 vol. in-12, 1750-1752.

CAYLUS (Marthe-Marguerite de VILLETTE de MURÇAY, marquise de), née en Poitou en 1673, morte à Paris le 15 avril 1729. Petite-fille d'Artémise d'Aubigné, fille d'Agrippa d'Aubigné, et nièce à la mode de Bretagne de Mme de Maintenon, elle fut ravie par celle-ci à sa famille qui était protestante. Élevée alors dans le catholicisme et à la cour, elle fut mariée à treize ans (1686) à Charles-Henri de Tubières, marquis de Caylus, qui mou-

rut en 1704. Son esprit mordant et ses galanteries, entre autres avec le duc de Villeroy, la firent plusieurs fois exiler de la cour. Elle a laissé un ouvrage charmant, ses *Souvenirs*, édités pour la première fois par Voltaire (1770), et depuis très-souvent réimprimés, et en dernier lieu en 1860, in-18, par C. Asselineau. On trouve des lettres d'elle dans la collection Egerton, au *British Museum*, et, dans le sup. fr. à la Bibliothèque impériale, sa correspondance originale avec Mme de Maintenon.

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de TUBIÈRES, de GRIMOARD de PESTELS de LÉVIS, comte de), antiquaire, littérateur, graveur, fils de la précédente, né à Paris le 31 oct. 1692, y mourut le 5 sept. 1765. Il visita l'Italie, l'Angleterre, Constantinople et l'Asie Mineure, fut reçu (1731) à l'Académie de peinture, et (1742) à l'Académie des inscriptions, dans le recueil de laquelle il a inséré 45 mémoires. — ***Recueil d'antiquités***, 1752-1767, 7 vol. in-4°; ***Recueil de peintures antiques trouvées à Rome*** avec Mariette, Barthélemy et Rive, 1783-1787, 3 vol. grand in-fol. avec planches; ***Recueil des pierres gravées du cabinet du roi***, in-4°, inachevé, rare; ***Numismata aurea imperatorum romanorum***, in-fol., rare; ***Nouveaux sujets de peinture et de sculpture***, 1755, in-12; ***Tableaux tirés de l'Iliade***, etc., 1757, in-8°; ***Vie de Bouchardon***, 1762, in-12. On a réuni sous le titre de ***œuvres badines***, 1787, 12 vol. in-8°, des romans, des contes de fées et des facéties, sortis de la plume facile du comte de Caylus, qui a aussi composé quelques parades. Il existe de lui à la Bibliothèque de la Sorbonne un certain nombre de manuscrits.

CAYOT (Augustin), sculpteur, né à Paris en 1667, mort en 1772. Il étudia d'abord la peinture dans l'atelier de Jouvenet, et s'adonna définitivement à la sculpture qu'il apprit d'Étienne le Hongre. Deux fois de suite il remporta le prix et fut envoyé à Rome. De retour à Paris, il travailla longtemps avec Van Clive, et fut en 1711 reçu à l'Académie où il remplit les fonctions de professeur, à commencer de 1720. On cite de ce maître les deux anges du maître-autel de Notre-Dame (Paris) et une nymphe (Tuileries).

CAYOT-DELANDRE (François-Marie), archéologue, né le 13 mars 1796 à Rennes, mort à Vannes le 7 septembre 1848.

CAYX (Remi-Jean-Baptiste-Charles), professeur d'histoire, né à Cahors (Lot) le 5 juillet 1795, mort à Paris le 5 septembre 1858. Sorti de l'École Normale, il fut successivement professeur d'histoire au collége Charlemagne, inspecteur de l'Académie de Paris (1837), député (1840-46), administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal (1842), inspecteur général des études (1845), et enfin (1850) recteur de l'Académie de Paris. — ***Précis*** d'histoire pour les colléges et une ***Histoire de l'empire romain***, 1828, 2 vol. in-8°.

CAZALÈS (Jacques-Antoine-Marie de), homme politique, né à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne) le 1er février 1758, mort à Engalin (Gers) le 24 novembre 1805. Il était capitaine de dragons au moment de la convocation des états généraux, où il fut envoyé par la noblesse du bailliage de Rivière-Verdun (Haute-Garonne). Il ne tarda pas à s'y placer au rang des orateurs les plus remarqués, et s'y montra toujours l'ardent défenseur de l'autorité royale et du clergé, bien que son indépendance froissât souvent les opinions de son parti. Démissionnaire après la fuite du roi, les événements du 10 août lui firent quitter la France, et il était dans les rangs des émigrés quand il écrivit à la Convention pour demander un sauf-conduit afin de venir défendre Louis XVI. Il remplit diverses missions pour Louis XVIII et le gouvernement anglais et rentra en France en 1803. Ses *Discours* ont été publiés, 1821, in-8°.

CAZALET (Jean-André), chimiste, né en 1750 dans le Médoc, mort à Bordeaux en octobre 1825.

CAZAU (Seigneurs du), de la famille de Mandon.

CAZE (Seigneurs de la), branche de la maison de Pons.

CAZE (Jean-François), publiciste, né le 19 mars 1781 à Montauban, mort à Madrid le 1er février 1851.

CAZES (Jacques-Pierre), peintre, né en 1676 à Paris où il est mort le 25 juin 1744. Il entra en 1703 à l'Académie où il fut successivement professeur, recteur, directeur et chancelier. — *Saint Pierre ressuscitant Tabithe* (Musée du Louvre); ***Jésus au milieu des docteurs*** (Musée de Rouen).

CAZILLAC (Seigneurs de), de la famille de Damarzit (Limousin). = —, de la maison du Caylar. = —, de la maison d'Escayrac.

CAZIN (*N.*), libraire de la seconde moitié du XVIIIe siècle, né à Reims. Il a donné son nom à un format dans lequel il a édité un très-grand nombre d'ouvrages de tout genre, dont quelques-uns sont aujourd'hui assez recherchés.

CAZOTTE (Jacques), littérateur, né en 1720 à Dijon où son père était greffier des états de Bourgogne, mort sur l'échafaud à Paris le 25 septembre 1792. Il remplit durant plusieurs années des fonctions importantes dans l'administration de la marine, à la Martinique, et, revenu en France, se trouva compromis par une correspondance trouvée aux Tuileries après la journée du 10 août. Il était en prison lors des massacres de septembre, et fut sauvé par le dévouement de sa fille. Réincarcéré quelques jours après, il passa en jugement et fut condamné à mort. Cazotte, dans les dernières années de sa vie, s'était livré aux rêveries du ***Martinisme;*** mais on sait depuis longtemps que la fameuse prophétie qu'on lui prête sur la Révolution française a été fabriquée par la Harpe postérieurement aux événements qu'elle mentionnait. Le plus célèbre des écrits de Cazotte est ***le Diable amoureux***, publié en 1772, in-8° (édition rare), et souvent réimprimé; nous citerons encore ***Olivier***. Ses *œuvres morales et badines*, 1776, 2 vol. in-18, et 1817, 4 vol. in-8°, contiennent des contes en vers et en prose, des nouvelles, des romances, etc.

CAZOTTE, pseudonyme de Rétif de la Bretonne.

CEBENNA (Mons), les Cévennes.

CEDERON (Seigneurs de), de la maison de Simiane (Provence).

CEILLIER (Dom Remi), bénédictin de Saint-Vanne, né en 1688 à Bar-le-Duc, mort le 17 novembre 1761 à Flavigny près Nancy. — ***Histoire des auteurs sacrés ecclésiastiques***, 1729-1763, 25 vol. in-4°, rare, réimprimé en 1858.

CEINTURE LA REINE. La redevance dite la ***ceinture la reine*** ou encore la ***taille du pain et du vin*** se percevait en France au XIVe siècle de trois en trois ans. Elle se prélevait aux portes de Paris, au moyen de l'octroi; elle était en 1415, ainsi que le prouve le ***Registre des métiers de Paris***, de 6 deniers parisis par queue de vin, et de 3 deniers par poinson ou muid. Un registre de la Cour des Comptes évalue à 600 livres la rentrée de cet impôt pour l'année 1389. Il paraît avoir eu pour objet l'entretien de la maison de la reine, et l'origine en remonte à une époque fort reculée. Lorsque Charles VI épousa Isabelle de Bavière, il eut recours, pour subvenir aux frais du couronnement qui eut lieu à Paris avec beaucoup d'éclat, à une ***ceinture la reine*** dont le taux frappa les contemporains, sans choquer leurs habitudes.

La ***ceinture la reine*** fut encore perçue en 1725

par le duc de Bourbon, sur les corps des arts et métiers, lors du mariage de Louis XV.

CEINTURIERS. La communauté des fabricants de ceintures à Paris existait dès le XIIIe siècle. Leurs statuts furent, à diverses époques, confirmés ou modifiés. Les *ceinturiers d'étain*, ceux qui fabriquaient les ceintures avec ornements d'étain, furent en mars 1551 réunis aux *corroyeurs de fer, cuivre et laiton*. Leurs statuts furent confirmés en décembre 1595 et décembre 1598.

CÉLESTINS, religieux institués par Célestin V (Pierre de Morone) avant qu'il fût monté sur le trône papal (juillet 1294). Ce ne fut qu'après son élévation qu'ils s'appelèrent ainsi. Auparavant on les nommait *Moronites*. Ils furent introduits en France en 1300 par Philippe le Bel. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ils furent sécularisés par un bref de Clément XIV, confirmé par d'autres brefs de Pie VI. Leurs maisons furent supprimées et leurs biens séquestrés.

CELI Voy. CELY.

CELIDOINE ou **CHELIDOINE**, évêque de Besançon, vers 443, mort vers 451. Déposé par saint Hilaire, évêque d'Arles, il en appela au pape saint Léon qui lui donna gain de cause.

CELIGNE ou **CELINE** (Sainte), *Cœlinia*, *Cilinia*, vierge, à Meaux, amie de sainte Geneviève, morte au Ve siècle. — Sa fête, le 21 octobre.

CELLA, la Celle. = — FRUINI, Cellefroin (Charente). = — LEOBARDI, Marmoutiers (Bas-Rhin). = — MEDULFI, Saramon (Gers). = — MONACHORUM, Etheinmunster. = — OMNIUM SANCTORUM, Toussaint (Seine-Inférieure).

CELLÆ. **SELLÆ**, Sceaux.

CELLAMARE (Conspiration de). On appelle ainsi le complot ourdi à Paris par l'ambassadeur extraordinaire d'Espagne (1718), le prince de Cellamare, contre le duc d'Orléans que l'on voulait déposséder de la régence au profit de Philippe V. Le duc et la duchesse du Maine, un certain nombre de courtisans mécontents, des Molinistes, et, ce qui était plus grave, une partie de la noblesse bretonne, qui n'attendait pour se soulever que l'apparition d'une flotte espagnole, entrèrent dans le complot. Ce fut par le moyen d'une fille nommée Fillon qu'il arriva à la connaissance du cardinal Dubois. Un agent de l'ambassadeur, l'abbé de Porto-Carrero, fut saisi près de Poitiers, porteur des papiers les plus compromettants, et l'ambassadeur lui-même fut arrêté et reconduit à la frontière d'Espagne (septembre 1718). Le régent, sauf à l'égard des Bretons dont plusieurs périrent sur l'échafaud, montra une grande indulgence envers les conspirateurs, et les plus coupables n'eurent à subir qu'une détention plus ou moins longue. — Voy. MAINE.

CELLE (La) en Provence, abbaye de Bénédictines fondée en 1016. Elle fut transférée à Aix en 1569. = —, abbaye d'Augustins, près de Poitiers. = — ou Montier-la Celle, en Champagne, abbaye de Bénédictins, diocèse de Troyes, fondée au VIIe siècle.

CELLE (Seigneurs de la), de la maison de Clermont (Anjou).

CELLE (Pierre de la), théologien du XIIe siècle, né en Champagne, mort vers 1182. Il fut successivement abbé de la Celle (d'où lui vint son surnom) et de Saint-Remi à Reims (1162), puis évêque de Chartres (1180 ou 1181).

CELLEFROIN, *Cella Fruini*, abbaye d'Augustins, diocèse d'Angoulême (Charente).

CELLES en Poitou (Deux-Sevres), abbaye d'Augustins réformés, diocèse de Poitiers, fondée vers le XIe siècle.

CELLIÈRES (Laurent de), jésuite, humaniste, né en 1630 à Saint-Didier (Velay).

CELLOT (Louis), jésuite, théologien, érudit, poëte latin, né à Paris en 1588, y mourut le 20 octobre 1658.

CELLULA, la Selle. —, la Celle.

CELS (Jacques-Martin), botaniste, horticulteur, né à Versailles en 1743, mort le 15 mai 1806.

CELSINANICÆ, Saux llanges (Puy-de-Dôme).

CELSOY (Guibert de), médecin de Jean II et de Charles V, né à Celsoy (Haute-Marne), mort à Paris le 28 août 1390.

CELTES, *Celtæ*, *Galli*. Ils formaient une des trois grandes familles entre lesquelles on divise les peuples qui occupaient la Gaule avant l'arrivée des Romains. Les Celtes étaient de race indo-germanique, et appartenaient à un rameau qui peupla, dans les temps primitifs, l'Europe centrale, et fut peu à peu refoulé vers l'océan Atlantique. Le territoire qu'ils occupaient dans la Gaule à l'arrivée des Romains, c'est-à-dire au IIe siècle avant J. C., peut être circonscrit, à l'E. par le Rhin et les Alpes; au S. E. par le Verdon, la Durance et le Rhône; au S. par la Méditerranée et les Pyrénées; au S. O. par la Garonne; à l'O. par l'océan Atlantique, ainsi qu'au N. O.; au N. par la Seine et la Marne; au N. E. par les monts Faucilles et les Alpes méridionales. Vers la fin du IIe siècle avant J. C, les plus méridionaux des Celtes furent conquis par les Romains et formèrent la province de la Gaule transalpine ou *Gallia braccata*.

« Le caractère commun de toute la race gallique, dit Strabon d'après le philosophe Posidonius, c'est qu'elle est irritable et folle de guerre, prompte au combat, du reste, simple et sans malignité. Si on les irrite, ils marchent ensemble droit à l'ennemi et l'attaquent de front sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient facilement à bout; on les attire au combat quand on veut, où l'on veut, peu importent les motifs; ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autre arme que leur force et leur audace. Toutefois, par la persuasion, ils se laissent amener sans peine aux choses utiles; ils sont susceptibles de culture et d'instruction littéraire. Forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent aisément en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime. » (Michelet, *Histoire de France*, t. I, p. 1.)

« Ce n'était pas seulement le point d'honneur, comme le prétend Elien, qui les porte à risquer ainsi légèrement leur vie, à ne jamais reculer. Mourir n'était pas une affaire pour eux, c'était un voyage, et le Gaulois partait en souriant d'avance aux amis qu'il allait rejoindre. Plusieurs coutumes qui avaient cours en Gaule peignent admirablement le rôle secondaire qu'on y laissait à l'amour de la vie. Peu soucieux de la dépouille mortelle, qui rentre dans la matière, tandis que l'âme prend d'autres chemins, ces superbes contempteurs du trépas marchaient sur les cadavres ou les laissaient sans sépulture, avec une indifférence dont leurs ennemis avaient horreur, mais qui contenait un hommage tacite rendu à l'immortalité. » (Bordier et Charton, *Histoire de France*, t. I, p. 4, etc.) « Ils étaient sociables, se formant volontiers en grandes hordes, campant en grands villages dans des plaines tout ouvertes, se liant volontiers avec les étrangers qu'ils obligeaient à raconter leurs histoires, familiers avec les inconnus, rieurs, parleurs infatigables, se mêlant à tous et à tout, dissolus par légèreté. La parole n'avait rien pour eux de sérieux. Ils promettaient, puis riaient, et tout était dit. Ils étaient grands de taille et blancs de peau; aimaient dans les tissus

les couleurs voyantes et étalaient l'or qu'ils portaient en bracelets, en massifs colliers, en bagues et même en cuirasses. » (Diod. de Sic., v. 25 à 32.)

« Quant à leur religion, l'on assure que les druides enseignaient, comme la pure tradition du peuple hébreu, l'adoration d'un Dieu suprême, inconnu, souverain créateur de toutes choses; mais qu'ils admettaient, en outre, dans un ordre inférieur, diverses personnifications spéciales des attributs divins, par exemple un dieu de la guerre, de l'industrie et de l'intelligence; un dieu de la lumière. » (Bordier et Charton, p. 6.) Il se peut que les druides aient connu l'unité de Dieu; mais l'individualisation des forces de la nature ou des attributs divins s'étend à l'infini, et certainement les classes inférieures des Gaulois adoraient les génies des villes, des tribus et des localités. Le culte des pierres, des arbres, des fontaines et des lacs, n'est pas celui qui a été le moins tenace en Gaule; les conciles se sont longtemps efforcés de l'effacer, et n'y ont pas si bien réussi que ce culte n'ait laissé dans nos campagnes des traces perceptibles jusqu'à nos jours. D'ailleurs, suivant César, « toute la nation des Gaulois était adonnée aux superstitions; aussi ceux qui étaient affectés de maladies graves, comme ceux qui passaient leur vie au milieu des dangers et des combats, immolaient ou faisaient vœu d'immoler des hommes pour victimes, et recouraient pour ces sacrifices au ministère des druides. Ils pensaient que la colère des dieux immortels ne pouvait être apaisée qu'en leur rachetant la vie d'un homme par celle d'un autre. Ils avaient des sacrifices de ce genre institués aux frais de l'État. D'autres avaient des simulacres d'une immense grandeur, dont ils remplissaient d'hommes vivants les membres tissus en osier; on y mettait le feu, et les hommes expiraient au milieu des flammes. Les supplices de ceux qui s'étaient rendus coupables de vol, de brigandage ou d'autres crimes, étaient, à leur avis, les plus agréables aux dieux immortels; mais, à défaut de coupables, on envoyait à ces supplices des innocents. » Malgré ces sacrifices, qu'ils avaient d'ailleurs en commun avec d'autres peuples qu'on regarde comme beaucoup plus civilisés qu'eux, avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains et même les Athéniens, par exemple, les Gaulois ne manquaient pas de culture et connaissaient plusieurs arts. Ils creusaient les mines, travaillaient les métaux, tissaient des étoffes, faisaient un commerce assez considérable, frappaient de la monnaie, et se servaient comme le dit deux fois César, de l'alphabet grec pour la confection des actes publics ou privés.

Nous devons encore donner plusieurs des traits par lesquels César achève de caractériser les coutumes des Celtes. Les pères ne permettaient à leurs fils de les aborder en public que lorsqu'ils avaient atteint l'âge d'aller à la guerre, et considéraient comme une honte de laisser devant témoins leurs fils enfants se tenir en leur présence. Les maris faisaient une somme égale, d'après estimation, à la dot qu'ils avaient reçue de leur femme, et en formaient un fonds commun dont tous les deux avaient l'administration. Le survivant en héritait. Les maris avaient sur leurs femmes, comme sur leurs enfants, droit de vie et de mort. Lorsqu'un père de famille d'une illustre naissance venait à mourir, ses parents se réunissaient, et, s'ils entraient en quelques soupçons sur la cause du décès, ils torturaient les épouses, comme on le faisait à Rome des esclaves, et, en cas d'aveu, ils les accablaient de tourments et les brûlaient. Quant aux funérailles, elles étaient somptueuses : tout ce qui était cher aux défunts, même les animaux, on le portait sur le bûcher, et il y avait peu de temps, à l'époque de César, qu'on avait cessé d'y brûler aussi leurs serviteurs et leurs clients les plus aimés.

Touchant l'état politique des Gaulois, César témoigne que la plèbe n'était jamais consultée, qu'elle était presque tenue en esclavage, qu'elle ne rendait de services que dans la condition de *soldures* ou d'*ambactes*, mots qu'il rend par ceux de dévoués et de clients. « Les dettes, le poids des impôts et l'injustice des grands, écrasent les gens de la classe inférieure, dit César, et les obligent à entrer au service des nobles, qui ont alors sur eux les mêmes droits que les maîtres sur leurs esclaves. » On ne comptait donc en Gaule pour quelque chose que les deux classes supérieures : celle des druides et celle des chevaliers ou nobles. C'étaient elles qui avaient toute la puissance politique. — Voy. GAULE.

CELTIBÈRES, peuple d'Espagne qui, sous Auguste, faisait partie de la Tarraconaise. Comme son nom l'indique (*Celtæ miscentes nomen Iberis*, dit Lucain), il était formé du mélange des Ibères avec les Celtes, population primitive du pays que ceux-ci avaient envahi à une époque très-reculée.

CELTILIUS, chef arverne, père de Vercingétorix, vivait dans la première moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il essaya de se faire reconnaître roi par toutes les tribus celtiques, et périt assassiné.

CELTIQUE. La partie de la Gaule habitée par les Celtes (voy. ce nom) comprenait, avant l'arrivée des Romains, les 110 peuples suivants, d'après M. Guérard : *Abrincatici* ou *Ambibari*, *Adunicates*, *Ædui*, *Albigi*, *Allobroges*, *Ambarri*, *Ambiliatri*, *Ambrones*, *Anagnutes*, *Anatilii*, *Andecavi*, *Arverni*, *Arvii*, *Atacini*, *Avatici*, *Aulerci Brannovices*, *Aulerci Cenomani*, *Aulerci Diablintes*, *Aulerci Eburovices*, *Baiocasses*, *Bebryces*, *Bituriges Cubi*, *Boii*, *Cadetes* (ou *Caletes?*), *Cadurci*, *Cambolectri Agesinates*, *Cambolectri Atlantici*, *Camatulici*, *Carnutæ*, *Cavares*, *Cenicenses*, *Chabilci*, *Commoni*, *Consorani*, *Consuarani* (?), *Corisopiti*, *Curiosolitæ*, *Daliterni*, *Deceates*, *Desuviates*, *Durocasses*, *Edenates* (?), *Essui*, *Gabales*, *Helvetii*, *Helvii*, *Insubres*, *Latobrigi*, *Lemovices*, *Lemovices Armoricani*, *Lexobii*, *Ligauni*, *Ligures*, *Lincassii*, *Lutevani*, *Mandubii*, *Meldi*, *Memini*, *Namnetes*, *Nitiobriges*, *Osismii*, *Oxubii*, *Parisii*, *Petragorici*, *Phocenses*, *Pictones*, *Quariates*, *Rauraci*, *Reienses*, *Rhaeti* (?), *Rhedones*, *Ruteni*, *Saii*, *Sallies*, *Sanagenses*, *Santones*, *Sardones*, *Segobrigii*, *Segalauni*, *Segusiavi*, *Senones*, *Sequani*, *Suelteri*, *Tasconi*, *Tigurini*, *Tolosates*, *Tugeni*, *Tricasses*, *Tricastini*, *Tricolli*, *Tricorii*, *Triulatti*, *Tulingi*, *Turones*, *Tylangii*, *Uceni*, *Umbranici*, *Unelli*, *Urbigeni*, *Vadicasses*, *Vediantii*, *Velauni*, *Veneti*, *Verrucini*, *Vertacomacori*, *Viducasses*, *Volcæ Arecomici*, *Volcæ Tectosages*, *Vocontii*, *Vulgienses*. Parmi ces peuples, M. Guérard comprend donc un certain nombre de tribus qui étaient établies entre la Durance, les Cévennes et la Méditerranée, et que d'autres auteurs rattachent, sous le nom de Ligures, à la race ibérienne. Lorsqu'une partie de la Celtique eut été conquise par les Romains et réduite par eux sous forme de province (118 avant J. C.), cette partie prit le nom de province romaine de la Gaule à braies (*Gallia braccata*), pour la distinguer de celle de la Gaule à toges (*Gallia togata*), qui était en Italie. Le reste de la Celtique fut compris dans la Gaule ultérieure ou chevelue (*Gallia comata*), dont César fit une province en y joignant l'Aquitaine et la Belgique (50 avant J. C.); mais quand Auguste remania le gouvernement de la Gaule chevelue (28 av. J. C.), il la remit en trois

provinces, dont une porta l'ancien nom de Celtique. Cette nouvelle Celtique n'était plus qu'une partie de celle qu'avait vaincue César. Au S., elle avait perdu près du bassin de la Loire un vaste territoire, annexé à l'Aquitaine; à l'E., tout ce qui plus tard fut la Grande Séquanaise, qu'on réunit à la Belgique. Ainsi restreinte, la Celtique eut pour métropole *Lugdunum*, et en prit bientôt la désignation de Lyonnaise.

CELY, terre, seigneurie et châtellenie du Gâtinais (Seine-et-Marne), ayant appartenu à la famille de Thou, d'où elle passa dans celle de Harlay. Réunie à d'autres terres, elle fut érigée en comté par lettres de décembre 1670 en faveur de Nicolas-Auguste de Harlay.

CEMBRA, dans le Tyrol. Le 29 mars 1797, les Autrichiens y furent battus par Joubert.

CEMENELIUM ou **CEMELENIUM**, Cimiez (duché de Gênes), ville qui était la capitale des *Vediantii*. Une inscription de 261 montre qu'elle avait une curie; cette assemblée remontait effectivement à Adrien (117-138). Un édifice, destiné à célébrer les jeux publics, y avait été construit. Au IVe siècle, elle avait étendu son nom à une cité qui comprenait surtout les *Vediantii*, et qui était l'avant-dernière des huit dont était formée la province des Alpes maritimes. Elle fut ruinée au VIe siècle, et son siége épiscopal fut transporté à Nice.

CENALIS ou **CENEAU** (Robert), prélat, théologien, historien, né à Paris, y mourut le 27 avril 1560. Il fut successivement évêque de Vence (1523), de Riez (1530), d'Avranches (1532). — *Historia gallica*, 1557 et 1581, in-fol.

CENESTUM, Corte (Corse).

CENICENSES, peuple de la Celtique; après avoir fait partie de la Gaule transalpine (118 avant J. C.), il appartint à la Narbonnaise.

CENOMANI AULERCI, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, entre les *Aulerci Diablintes* à l'O. et les *Aulerci Eburovices*, au N. E. Il avait au N. les *Essui*, au S. les *Andecavi* et les *Turones*. Les *Aulerci Cenomani*, alliés des Armoricains, firent à César la résistance la plus opiniâtre. Ils avaient pour capitale *Allonne*, que les Romains remplacèrent par *Suindium* ou *Subdinum* (le Mans). D'abord réunis à la Gaule chevelue (50 av. J. C.) ils firent ensuite partie de la province impériale lyonnaise (28 av. J. C.). Au IVe siècle, ils formaient la deuxième cité des neuf dont se composait la Lyonnaise troisième, celle des *Cenomani*.

CENS. La désignation la plus ancienne des redevances pécuniaires dues par le serf au maître était celle de chevage (*capitalitium, capitagium*), dont l'étymologie annonce assez le caractère (*caput*). Les mots qui la remplacèrent, cens et taille, sont moins exacts, parce que leur signification fut bientôt élargie et étendue à l'impôt établi sur les hommes libres. Le cens fut à la fois le fermage et l'aveu de dépendance; à y regarder de près, il était généralement si minime, même en tenant compte de l'avilissement des métaux, qu'il faut y voir la reconnaissance du servage ou de la roture plutôt que le loyer de la terre. Toutefois il conserva ses deux formes, et plus tard il se divisa nettement en cens principal, qu'on payait une fois pour toutes, et en cens périodique, dont les échéances se renouvelaient chaque année. On distinguait encore le chef-cens ou premier cens, le sur-cens ou cré-cens, redevance ajoutée à celle qui était déjà due, et le menu-cens, qui consistait en petite monnaie. Il est souvent question du surcens dans les actes parce qu'il était fort intéressant pour le seigneur de pouvoir doubler, voire de tripler le cens ordinaire dans les circonstances où ce dernier devenait insuffisant. On l'appelait encore dernier ou second cens, ou rente *arrière* ou *sur-foncière*. Ces dénominations s'appliquaient au nouveau cens, moyennant lequel le détenteur d'un fonds roturier cédait sa tenure à un tiers.

Le roi conserva fort longtemps ses droits de cens; mais, comme cet impôt avait été fixé au moyen âge, la valeur qu'il représentait avait subi une singulière dépréciation dans les temps modernes. Aussi le Trésor, dont la situation était fort embarrassée sous Mazarin, voulut-il transformer le cens et en tirer un meilleur parti. A cet effet, un édit, enregistré le 7 septembre 1645, ordonna à tous les possesseurs de terres et de maisons situées dans la censive du roi de racheter cette servitude au moyen d'une année de revenu. La clameur qui s'éleva parmi ces propriétaires quand on commença à exécuter des saisies contre les récalcitrants fut telle, que la cour dut reculer et accorder deux ans pour opérer la libération. Mais cette concession ne suffit pas pour calmer la colère des intéressés, et l'édit de rachat, comme on l'appelait, fut une des causes actives de la Fronde (janvier 1648). — Voy. FIEF, VILLENAGE.

CENSE. La *cense* ou le *censaige* était une prestation payée par les vassaux et tenanciers aux seigneurs dominants, aux lieu et place de toutes autres tailles.

CENSEURS ROYAUX, CENSURE. En 1624, la Faculté de théologie de Paris, à qui avait été jusqu'alors réservé presque exclusivement l'examen et l'approbation des livres concernant les matières religieuses et philosophiques, s'étant trouvée partagée au sujet de la question de l'infaillibilité du pape, des lettres patentes du roi attribuèrent, à l'exclusion de tous les autres, à quatre docteurs de la Faculté, le droit d'approuver les livres; mais ceux-ci éprouvèrent de la part de leurs confrères tant de désagréments, qu'au bout de quelques années ils durent se démettre de leurs fonctions. Quatre nouveaux censeurs furent créés en 1655 par le chancelier Seguier avec appointements de 600 livres.

Les ouvrages, dont le sujet était étranger aux matières de la compétence de la Faculté de théologie, étaient primitivement examinés par des maîtres des requêtes ou des personnes nommées *ad hoc* par le chancelier. En août 1686, un édit portant réorganisation de la corporation des libraires de Paris créa soixante-dix-neuf censeurs royaux, répartis entre toutes les branches des lettres et des sciences; ce nombre fut depuis indéterminé. C'était sur leur approbation transmise au chanchelier qu'étaient accordés l'autorisation d'imprimer et le privilége.

Plusieurs années avant la Révolution, la censure n'existait plus de fait. Elle fut supprimée en principe par une loi spéciale le 14 septembre 1791. Rétablie sous le Consulat et pratiquée sous l'Empire avec la rigueur la plus tyrannique, elle fut maintenue sous la Restauration par une loi du 21 octobre 1814. Une loi du 9 novembre 1815 vint aggraver la situation faite aux écrivains, situation qui fut adoucie quelques années plus tard. Le rétablissement de la censure formait un des articles des ordonnances de juillet 1830.

La censure existe encore aujourd'hui pour les pièces de théâtre et les estampes.

CENSIER DE COUVENT, colon qui détenait un domaine dépendant d'un couvent, sous condition de cens annuel.

CENSIF (Arrière-), terre sujette à des cens ou prestations secondaires.

CENSITAIRE, condition d'une tenure roturière ou soumise à un cens (Voy. ce mot).

CENSIVE. C'était la mouvance d'un seigneur sur des terres chargées de cens.

CENSORINUS PHILALETHES, pseudonyme de Ch. Gabriel Porée.

CENSURE. Voy. CENSEURS.

CENTAINE, CENTENIER. Le centenier dont les fonctions paraissent avoir été les mêmes que celles du *tunginus*, ainsi que s'exprimaient les barbares (*tunginus vel centenarius*, loi salique), présidait sous la direction du comte à l'administration judiciaire et militaire d'une certaine circonscription appelée centaine. L'institution du centenier était romaine; il avait dans la cohorte le commandement de cent hommes. Lorsque la politique de l'empire eut essayé de transformer ses soldats en colons militaires, ceux-ci se fixèrent dans la subdivision territoriale qu'ils étaient chargés de défendre; et les barbares laissèrent subsister une organisation devenue en quelque sorte civile. Lieutenant du comte, le centenier jugeait, assisté de douze notables, les causes mineures. Il était investi de l'autorité de police; il veillait à la sécurité des personnes et des propriétés, arrêtait les voleurs et les vagabonds. Réduit à ces dernières attributions, l'office du centenier subsista jusqu'au XVIIe siècle, époque à laquelle la police fut organisée sur un nouveau plan par Louis XIV.

CENTAL (Pourpoint de), cotte d'armes en taffetas rembourré qu'on portait sur l'armure.

CENTAL (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Bouliers.

CENTENIER. Voy. CENTAINE.

CENT-JOURS, nom que l'on donne à la période qui sépare les deux Restaurations, et pendant laquelle Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, et arrivé à Paris (20 mars 1815) occupa le trône jusqu'à la réintégration des Bourbons (28 juin).

CENTRANNUM, Saint-Berthevin (Mayenne).

CENTRO, CENTRONE, Saint-Trond, hameau qui fait aujourd'hui partie de Marseille.

CENTRONES, peuple de la Belgique, sur la rive gauche de la Lys. =—. Voy. CEUTRONES.

CENT-SUISSES, corps composé de soldats suisses, et qui était spécialement chargé de la garde du roi et du service intérieur à la cour et partout où se trouvait le roi. Sa création remonte au XVe siècle. Il fut licencié en 1792, rétabli en 1814, réorganisé en 1815 et supprimé définitivement après la révolution de Juillet.

CENTULE.

COMTES DE BÉARN.

CENTULE Ier ou CENTOING, petit-fils de Centulfe II, comte de Béarn et de Bigorre, mort vers 940. Gaston-Centule lui succéda. = CENTULE-GASTON II, dit *le Vieux*, comte de Béarn, fils et successeur (984) de Gaston-Centule, mort vers 1004; Gaston II lui succéda. = CENTULE-GASTON III, dit *le Jeune*, fils et successeur (1012) de Gaston II. Il guerroya avec Sanche le Grand, roi de Navarre, contre les Sarrasins, se rendit indépendant du duché de Gascogne, eut de vifs démêlés avec Arnaud, vicomte de Dax, et mourut assassiné vers 1060. = CENTULE IV, petit-fils et successeur (1060) du précédent, mort assassiné en 1088. Son fils Gaston IV lui succéda. = CENTULE V, fils et successeur (1130) de Gaston IV, tué en juillet 1134, dans une bataille contre les Maures, devant Fraga. Son neveu Pierre lui succéda.

COMTES DE BIGORRE.

CENTULE Ier. Voy. CENTULE Ier, comte de Béarn.

CENTULE II, frère et successeur (1113) de Bernard II, mort vers 1138; sa fille Béatrix II lui succéda.

CENTULE III ou Pierre Centule, fils de Béatrix II et de Pierre, leur succéda (1163) dans le comté de Bigorre et la vicomté de Marsan; sa fille Béatrix III lui succéda.

CENTULFE Ier, second fils de Loup-Centule, duc de Gascogne, fut nommé comte de Béarn par Louis le Débonnaire en 819. Il mourut vers 845. =Centulfe II, fils du précédent, lui succéda en bas âge dans le comté de Béarn (845). Il eut pour successeur un fils dont on ignore le nom et qui mourut vers 905.

CENTULUM, Saint-Riquier.

CENTUM-NUCES, Sannois (Seine-et-Oise).

CEPOY. Voy. CHEPOY.

CEPPÈDE (La), famille de Provence éteinte au milieu du XVIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs d'Aigalades et de Puipin. = A cette famille appartenait Jean de LA CEPPÈDE, poëte, ami de Malherbe, né à Marseille vers 1550, mort à Avignon en 1622. — *Théorèmes spirituels*, 1613-1621, 2 vol. in-4°.

CEPS, famille de Provence, originaire du Piémont, et d'où sont sortis les seigneurs de Bellefont.

CEPY ou **CHEPY** (Seigneurs de), de la famille de Busserade.

CERA, la Cère, affluent de la Dordogne.

CERAN (Saint), *Ceraunus*, évêque de Paris, mort avant 627. Sa fête, le 27 septembre.

CERASUS, Saint-Savin (Vienne).

CERATE, Ceré (Indre-et-Loire).

CERCAMP en Artois (Pas-de-Calais), abbaye de Bernardins, diocèse d'Amiens, fondée en 1140 par Hugues, comte de Saint-Pol. C'est dans cette abbaye que le 17 octobre et le 1er décembre 1558 furent signées avec l'Espagne les trêves qui précédèrent la paix de Câteau-Cambrésis.

CERCANCEAUX, *Sacra Cella*, abbaye de Bernardins, dans le Gâtinais (Seine-et-Marne), diocèse de Sens, fondée en 1181 par Henri Clément, sire d'Argentan et maréchal de France.

CERCEAU (Jean-Antoine du), jésuite, poëte français et latin, littérateur, historien, né à Paris le 12 novembre 1670, tué par accident d'un coup de fusil, par le prince de Conti, son élève, le 4 juillet 1730.

CERCEAU (du). Voy. ANDROUET.

CERCEY, terre et seigneurie de l'Auxois (Côte-d'Or), érigée en baronnie par lettres de décembre 1673, en faveur de J. B. Brunet, secrétaire du roi.

CERCUEIL (Seigneurs de), de la maison d'Ourches (Lorraine).

CERDAGNE FRANÇAISE, petit pays de la Cerdagne, cédé par l'Espagne à la France, au traité des Pyrénées. Il était borné au N. par le Capsir et le comté de Foix, au S. et à l'O. par la Catalogne, et à l'E. par le Roussillon. Capitale, Montlouis. Il est compris dans le département des Pyrénées-Orientales. — La Cerdagne, avant d'appartenir à l'Espagne, relevait de la France et avait eu des comtes particuliers dont voici la liste :

COMTES DE CERDAGNE. Vers 980, Aliba Cabreta, fils de Miron, comte de Barcelone. — 988, Wifred ou Guifred, fils du précédent. — 1025, Raymond, fils du précédent. — 1068, Guillaume Raymond, fils aîné du précédent. — 1095, Guillaume-Jourdan et Bernard-Guillaume, fils du précédent; le premier fut tué en Palestine en 1109; le second mourut en 1117, et, comme il n'avait pas laissé d'enfants, ses domaines passèrent à Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone.

CÈRE (Comtes de), branche de la maison de Pardaillan-Gondrin.

CÉRÉ (Jean-Nicolas), botaniste, né en 1737 dans l'Ile-de-France où il fut directeur du Jardin botanique, mort le 2 mai 1710.

CÉRÉMONIES (Grand-maître des), officier de la maison du roi dont la charge fut créée par Henri III, le 2 janvier 1585. Il présidait à l'ordonnance de toutes les cérémonies de la cour : mariages, baptêmes, enterrements, audiences publiques, fêtes, sacres, couronnements, entrées et départs des rois, reines, etc., serments solennels, lits de justice, etc. Pour marque distinctive, il portait un bâton à bout et à pomme d'ivoire, recouvert de velours noir. Ses appointements n'étaient que de 3000 livres, mais les tentures, mausolées, dais et autres objets servant aux cérémonies lui appartenaient à lui et au *maître* et à l'*aide* des cérémonies qu'il avait sous ses ordres. Les appointements du maître étaient de 1500 livres et ceux de l'aide de 600. — Voy. le *Cérémonial* de Godefroy.

CERENCES, bourg de Normandie (Manche) avec titre de vicomté.

CERERIS SACRUM, Sancerre.

CÉRESTE (Seigneurs de), branche de la maison de Brancas (Provence).

CERETUM, Céret (Pyrénées-Orientales).

CERFROID, *Cervus Frigidus*, prieuré chef-d'ordre des Mathurins, dans le Valois (Aisne).

CERFS (Seigneurs de), branche de la maison de Montalembert (Poitou).

CERF DE LA VIÉVILLE (Philippe le), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Rouen en 1677, mort à Fécamp en 1748. — *Bibliothèque des écrivains de la congrégation de Saint-Maur*, 1726, in-12. = Son parent JEAN-LOUIS, écrivain, né à Rouen en 1674, mort le 10 novembre 1707.

CÉRIGNOLES, ville de la Capitanate (royaume de Naples) où Gonzalve de Cordoue, général de Ferdinand le Catholique, fit éprouver, le 28 avril 1503, une défaite complète aux Français commandés par le duc de Nemours, qui y fut tué. Cette défaite nous fit perdre le royaume de Naples.

CÉRILLAC. Voy. SERILHAC.

CÉRISANTES (Marc-Duncan de), aventurier, né à Saumur vers 1600, mort à Naples en février 1648.

CERISAY (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

CERISAYE (Seigneurs de la), de la famille de Montfiquet (Normandie).

CERISE, dans le comté de Nice. Les Piémontais y furent battus par le général Serrurier, le 1er août 1795.

CERISIER (Antoine-Marie), compilateur, publiciste, né à Châtillon-les-Dombes (Ain) en 1749, mort le 1er juillet 1828.

CÉRISOLES, ville du Piémont. Le 14 avril 1544, les Français, sous la conduite du duc d'Enghien, y remportèrent une sanglante victoire sur les Espagnols commandés par le marquis del Guasto, qui y perdit 12 000 hommes. On peut en voir le récit dans les *Commentaires* de Monluc, qui y prit une part glorieuse, et dans les *Mémoires* de du Bellay.

CERISY en Normandie (Manche), abbaye de Bénédictins, diocèse de Bayeux, fondée vers 560. — Voy. HABERT.

CERISY (Seigneurs de), de la famille de Richier (Normandie).

CERIZIERS (René de), jésuite, aumônier du roi, écrivain mystique, romancier, né à Nantes en 1609, mort en 1662.

CERNAY-EN-DORMOIS, baronnie de Champagne (Marne), qui appartint aux maisons de Neufchâtel et de le Danois, et fut érigée d'abord en comté puis en marquisat.

CERNON (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

CERNOY, baronnie et châtellenie du Berry, qui, de l'ancienne maison de Sully, passa aux branches de Salle-Melun et de Villeblanche, et aux maisons de Chenu et de Sort de Ville-Maudor.

CERNUNNOS, divinité gauloise que l'on retrouve dans une des figures de l'autel de Jupiter, trouvé à Paris, et qui représente le buste d'une divinité dont le front chauve est armé de deux cornes élargies et fendues à leurs extrémités comme celles d'un cerf. De chaque corne pend un anneau.

CERSILIA, Sarcelles (Seine-et-Oise).

CERSILLA, Cérelles (Indre-et-Loire).

CERTON (Pierre), compositeur du XVIe siècle, maître de musique des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris. On a de lui des messes et des motets insérés dans des recueils du temps, des psaumes (1546 et 1554) et *XCVIII meslanges*, 1570, in-4°, rare.

CERTON (Salomon), poëte, secrétaire du roi, né vers 1550 à Gien, mort vers 1610. — *Vers leipogrammes*, 1620, in-12, rare.

CÉRUTTI (Joseph-Antoine-Joachim), littérateur, membre de l'Assemblée législative, né à Turin le 13 juin 1738, mort à Paris le 3 février 1792.

CERVAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Surgères.

CERVEAU (René), écrivain janséniste, né à Paris le 22 mai 1700, y mourut le 15 avril 1780.

CERVERA, ville de la Catalogne près de laquelle le 5 septembre 1810 Macdonald battit un corps d'armée espagnol. A la suite du combat, les Français s'emparèrent de la ville.

CERVERIE (Seigneurs de la), de la maison de Pierrepont (Normandie).

CERVIA, Cherves ou Chevres (Charente).

CERVOISIERS. Voy. BRASSEURS.

CERVOLE ou **CERVOLLE** (Arnaud de), dit l'*archiprêtre*, fameux chef de routiers, né dans le Périgord au commencement du XIVe siècle, mort en Provence en 1366. Quoique chevalier et marié, il possédait un archiprêtré, d'où lui vint son surnom.

CERVONI (Jean-Baptiste), général, né à Soveria (Corse), tué à la bataille d'Eckmühl le 22 avril 1809.

CERVUS FRIGIDUS, Cerfroid (Aisne).

CÉRY. Voy. SÉRY.

CÉSAIRE (Saint), dix-neuvième évêque d'Arles, né en 470, sur le territoire de Châlon-sur-Saône, mort à Arles le 26 août 542. Nommé évêque d'Arles (501), il fonda dans son diocèse des hospices et des monastères, présida divers conciles provinciaux, et sa fermeté à combattre l'arianisme le fit persécuter par Alaric, roi des Wisigoths, et Théodoric, roi des Ostrogoths. Il nous reste de lui 102 sermons insérés dans le Ve volume de l'édition de saint Augustin donnée par les Bénédictins, et traduits par l'abbé Dujat de Villeneuve, 1760, 2 vol. in-12.

CESENA (Sébastien GAYET de), dit *Sébastien Rhéal*, poëte, né à Beaujeu (Rhône) en 1815, mort en avril 1863.

CÉSI. Voy. CÉSY.

CESPETAGE, impôt destiné à l'entretien des routes, ou, suivant quelques écrivains, des lieux fortifiés. Le gazon, *cespes*, entrait en effet parmi les matériaux destinés à cet usage. (Capitulaire de 806.)

CESSAC. Voy. LACUÉE.

CESSART (Louis-Alexandre de), inspecteur-général des ponts et chaussées, né à Paris en 1719, mort en 1806.

CESSERAS, localité du Languedoc (Aude) où le duc de Joyeuse, à la tête des ligueurs, fut battu

par les royalistes sous les ordres du duc de Montmorency, en octobre 1591.

CESSERO, Saint-Thibéry (Hérault).

CESSEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Le Veneur (Normandie).

CESSO (Seigneurs de), de la maison de Beaumanoir.

CESSOLES (Jacques de), religieux jacobin, moraliste, né à Cessoles (Picardie), au XIIIe siècle. — Il composa vers 1290 un traité moralisé des échecs, *De ludo scacchorum*, qui eut un immense succès et fut imprimé vers 1473 dans les Pays-Bas, et réimprimé et traduit depuis un très-grand nombre de fois. La traduction publiée en anglais par Caxton, 1474, in-fol., est d'une excessive rareté.

CÉSY (Seigneurs de), branche de la famille de Harlay.

CESTAYROLS, baronnie de l'Albigeois (Tarn), qui, de la maison de Clermont du Bosc, passa dans celle d'Izarn.

CEUTRONES (et non **CENTRONES**, comme on l'a écrit jusque dans ces dernières années), peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans les Alpes, au val Tarentaise principalement, et qu'on peut regarder comme étant dans la clientèle des Allobroges.

CEVA, place forte du Piémont prise le 27 avril 1796 par les Français qui la veille avaient battu le général Colli. La citadelle leur fut livrée quelques jours après par l'armistice de Cherasco.

CÉVENNES, *Cebennæ*, chaîne de montagnes du Languedoc, qui traverse les départements du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche, et a donné son nom au pays des environs.

On appelle *guerre des Cévennes* ou des *Camisards* (voy. ce nom) la terrible insurrection des calvinistes du Languedoc, qui prirent les armes, poussés à bout par les persécutions dont ils étaient accablés depuis plus de vingt ans. Elle commença, le soir du 23 juillet 1702, par l'attaque de la maison de François de Langlade du Chayla, prieur de Laval, qui s'était le plus signalé par sa férocité. Il périt dans les flammes, ainsi que ses domestiques. Des bandes commandées par Laporte, Roland et Castanet, auxquelles s'ajouta bientôt celle de Jean Cavalier (voy. ces noms), le plus habile d'entre eux, parcoururent le pays et exercèrent de sanglantes représailles. Ce fut des deux côtés une guerre d'extermination. Elle ne fut terminée qu'à la fin de 1704 par la soumission des principaux chefs insurgés, grâce à la modération et à l'habileté de Villars, que le roi avait été obligé d'y envoyer avec de nombreuses troupes. — Voy. COURT DE GEBELIN, *Histoire des Camisards*, et les *Mémoires* de Villars.

CEY. Voy. SCEY.

CÉZELLES (Seigneurs de), branche de la famille de Moreau (Champagne).

CEZIO, dans le comté de Nice. Les Français y furent battus par Melas le 7 mai 1800.

CHAAGE, *Cagia* ou *S. Maria de Cavea*, abbaye d'Augustins à Meaux, fondée en 1135.

CHAALIS. Voy. CHALIS.

CHABAILLE (François-Adrien-Polycarpe), érudit, né à Abbeville en 1796, mort le 14 octobre 1863.

CHABANAIS, principauté de l'Angoumois (Charente). Elle fut possédée primitivement par des seigneurs particuliers, puis par la maison de Vendôme, qui la vendit, au milieu du XVIe siècle, à Joachim de Montesquiou, frère de Blaise de Monluc. Elle passa ensuite à la maison d'Escoubleau, et fut portée en mariage (1702) à G. Colbert de Saint-Pouange, qui ne prit que le titre de marquis de Chabanais.

CHABANEL (Jean), archéologue, né à Toulouse vers 1560, y mourut vers 1615.

CHABANNES, illustre maison que l'on prétend descendre des anciens comtes d'Angoulême. D'elle sont sortis les seigneurs de Charlus, de la Palice, de Curton, de Dammartin, de Saignes, du Verger, de Sainte-Colombe, de Trussy-l'Orgueilleux, de Pionzac, de Belarbre, de Préaux, de Savigny, de Nozerolles, de Mariol, de Saint-Fargeau, de Saint-Angeau, de la Mothe-Feuilly, du Chaillou et de Vandenesse. Armes : *de gueules au lion d'hermine couronné, armé et lampassé de gueules.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = A cette maison appartenaient : Jacques DE CHABANNES, grand maître de France, seigneur de la Palice et de Curton, né vers 1400, mort le 20 octobre 1453 des blessures reçues à la bataille de Castillon le 17 juillet de la même année. Maréchal de Bourbonnais dès 1428, il prit une part active et glorieuse à la lutte qui finit par l'expulsion des Anglais. Lors de la Praguerie, il s'était joint au Dauphin (Louis XI), révolté contre son père ; mais, quand la ligue des princes eut été vaincue, il ne tarda pas à rentrer en grâce près de Charles VII, qui le nomma (1451) grand-maître de France, et qu'il suivit à la conquête de la Guyenne. = ANTOINE, comte de Dammartin, frère du précédent, né en 1411, mort à Paris le 25 décembre 1488. Il accompagna Jeanne d'Arc dans presque toutes ses expéditions, puis ravagea une partie de la France à la tête d'une bande d'*écorcheurs* (voy. ce mot). Pendant la Praguerie (1440), il se tourna contre le roi, puis abandonna le parti du Dauphin, qu'il fut chargé plus tard (1456) de poursuivre en Dauphiné à la tête d'une armée. Nommé par Charles VII grand pannetier de France (1447), bailli de Troyes et sénéchal de Carcassonne, et comblé par lui de bienfaits, il eut la mission de diriger les poursuites contre Jacques Cœur dont il partagea les dépouilles. Louis XI, monté sur le trône, le dépouilla de ses biens et de ses dignités, lui fit faire son procès, et, après avoir obtenu contre lui une déclaration de criminel de lèse-majesté, et commué la peine capitale en bannissement, l'enferma à la Bastille, d'où le comte parvint à s'échapper en 1465 pour aller se joindre aux princes révoltés qui avaient formé la *ligue du Bien public*. Rentré en grâce après le traité de Conflans, il fut réhabilité judiciairement, et devint l'un des favoris et des confidents du roi, qu'il sauva en refusant d'exécuter l'ordre de licencier son armée que lui avait envoyé le monarque alors au pouvoir de Charles le Téméraire à Péronne (1468). Trois ans après il commanda une expédition contre le duc de Bourgogne, qu'il força de conclure une trêve. — Sa vie et celle de son frère ont été écrites par le sieur du Plessis, 1617, in-12. = Antoine eut pour fils JEAN, comte de Dammartin, né vers 1442, mort vers 1502, et qui ne se signala guère que par ses exactions et ses violences. — Voy. LA PALICE et VANDENESSE.

CHABANNES (Jean-Baptiste-Marie-Frédéric, marquis de), de la même famille que les précédents, publiciste, pair de France, né le 17 septembre 1770, mort en 1835.

CHABANNES (Seigneurs de), de la maison de Beaupoil (Anjou).

CHABANNES. Voy. ROCHON.

CHABANON (Michel-Paul-Gui de), auteur dramatique et littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1759) et de l'Académie française (1780), né à Saint-Domingue en 1730, mort le 10 juillet 1792. = Son frère, CHABANON DE MAUGRIS, poëte, né à Saint-Domingue en 1736, mort le 19 novembre 1780.

CHABANS (Louis de), sieur du Maine, poete,

tué en duel à Paris par le père de Ninon de l'Enclos, le 26 décembre 1632. — *Recueil des vers lugubres et spirituels*, 1611, in-8°, rare.

CHABAUD (Joseph), oratorien, littérateur, né à Soleilhas (Basses-Alpes), mort le 11 mars 1762.

CHABAUD (Antoine), ingénieur, calviniste, né à Nîmes le 23 février 1727, mort à Cette le 5 août 1791. Quelque temps après avoir été nommé colonel directeur du génie, il fut envoyé (1783) à Constantinople pour y fortifier cette ville et les Dardanelles. — *Histoire de Montmédy, Péronne, Saint-Quentin et Sedan*, 1776. = Son fils Antoine-Georges-François, baron de CHABAUD-LATOUR, homme politique, né à Paris en 1769, y mourut le 20 juillet 1832.

CHABENAT, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Bonneuil. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

CHABERT (Philibert), médecin-vétérinaire, correspondant de l'Institut, né à Lyon le 6 janvier 1737, mort à Alfort le 8 septembre 1814.

CHABERT (Théodore, baron), général de division, né à Villefranche en 1758, mort vers 1830. Il fut l'un des officiers qui négocièrent la capitulation de Baylen.

CHABERT DE COGOLIN (Michel), chef d'escadre, mort à Toulon le 1er juin 1711. Il s'était particulièrement distingué dans les expéditions commandées par Duquesne. = Joseph-Bernard, marquis de CHABERT DE COGOLIN, marin et astronome, membre de l'Académie des sciences (1758), né à Toulon le 28 février 1724, mort à Paris le 1er décembre 1805. — *Voyage fait par ordre du roi en* 1750 *et* 1751 *dans l'Amérique septentrionale*, 1753, in-4°.

CHABESTAN, seigneurie du Dauphiné (Hautes-Alpes), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs du Pilhon, de Ribeiret, de Sorbiers, de Guire, de Roussieu, de Montobscur et d'Alauzon. Par lettres de septembre 1729, elle fut érigée en comté en faveur de *N.* Roux de la Ric. Armes : *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules et six étoiles d'or en chef posées en face.* (Voy Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

CHABESTAN (Seigneurs de), de la famille de Rouvillasc (Dauphiné).

CHABILCI, peuple de la Celtique, sur la gauche du Rhône et dans la vallée de la Viore, représenté aujourd'hui par le bourg de Chabeuil (Drôme).

CHABLAIS, *Caballicus ager*, province de Savoie, dont la capitale était Thonon. Elle fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Savoie.

CHABOT, ancienne maison du Poitou, dont la généalogie commence avec Guillaume Chabot, qui vivait en 1040. D'elle sont sortis les barons de Retz, les seigneurs de la Grève, les seigneurs et comtes de Jarnac et de Saint-Gelais, les seigneurs de Sainte-Aulaye devenus ducs de Rohan, les comtes de Charny et de Buzançois, les marquis de Mirebeau, les seigneurs de Brion, de la Turnelière et de Lire. Armes : *d'or à trois chabots de gueules.* (Voy. le P. Anselme, t. IV.) = Philippe DE CHABOT, connu sous le nom d'*amiral de Brion*, comte de Charny et de Buzançois, né vers la fin du XVe siècle, mort le 1er juin 1543. Il défendit Marseille contre Charles-Quint (1524), contribua à décider le roi à livrer la bataille de Pavie, où périt Bonnivet, qu'il remplaça comme amiral de France. Après une expédition en Piémont qui fut mal conduite (1535), il revint à la cour, partagée entre deux partis à la tête desquels se trouvaient la duchesse d'Étampes et le duc d'Orléans d'un côté, et de l'autre Diane de Poitiers et le Dauphin. Ce dernier parti, que soutenait le connétable de Montmorency, l'emporta, et Chabot, arrêté comme accusé de malversations, fut jugé par une commission, que présidait le chancelier Poyet, vendu au connétable. Déclaré coupable (1er février 1541), il fut condamné à quinze mille livres d'amende, au bannissement et à la confiscation de ses biens; mais la duchesse d'Étampes obtint du roi des lettres de grâce et lui fit rendre toutes ses charges, en même temps qu'un arrêt du Parlement (24 mars 1541) le déchargeait de tous les crimes qui lui avaient été imputés. Peu de temps après, le connétable fut disgracié, et Chabot le remplaça au ministère avec le cardinal de Tournon. L'année même de sa mort, Poyet fut à son tour mis en jugement, et la conduite qu'il avait tenue lors du procès de l'amiral devint un des plus graves griefs de l'accusation. Le tombeau de Chabot, l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture française, qui était jadis à l'église des Célestins de Paris, est aujourd'hui au Musée du Louvre. Il y a de nombreuses lettres de l'amiral dans les manuscrits 8591, 8592, 9748, à la Biblioth. imp., et l'on peut consulter sur lui Brantôme, le 6e livre des *Recherches* de Pasquier, et les Additions de le Laboureur aux Mémoires de Castelnau.

CHABOT (François), fameux révolutionnaire, né en 1759 à Saint-Geniez (Rouergue), guillotiné à Paris le 5 avril 1794. Fils d'un cuisinier du collége de Rodez, il entra dans un couvent de capucins et reçut la prêtrise. A l'époque de la Révolution, il fut l'un des premiers à quitter son couvent, devint ensuite grand vicaire de l'abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, qui le fit élire à l'Assemblée législative par le département de Loir-et-Cher. Il siégea à l'extrême gauche, et se signala par la violence de ses attaques contre la cour, la Fayette, Brissot et tout le parti constitutionnel. Lors des massacres de septembre, envoyé par l'Assemblée à la prison de l'Abbaye, il ne put ou ne voulut pas protéger les malheureux qui y étaient enfermés, et ne sauva que l'abbé Sicard, avec lequel il avait été lié autrefois. Réélu à la Convention, il ne tarda pas à y être accusé d'avoir reçu de l'argent de la cour, s'opposa (décembre 1792) au bannissement de tous les Bourbons, dénonça Marat, vota dans le procès du roi pour la mort sans appel ni sursis, et ne cessa de se faire remarquer par l'extravagance et la violence de ses motions, qui, avec le costume ignoble et sordide qu'il affectait de porter, le rendaient le but des railleries de ses collègues et des journalistes. Compromis dans de honteuses spéculations, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud.

CHABOT (Louis-François-Jean), général de division, né à Niort en 1757, mort en 1837.

CHABOT *de l'Allier* (Georges-Antoine), conventionnel, conseiller à la Cour de cassation, jurisconsulte, né à Montluçon le 13 avril 1758, mort à Paris le 19 avril 1819.

CHABRAN (Joseph, comte), général de division, né à Cavaillon en 1763, mort en 1843.

CHABRIÈRES (Seigneurs de), de la maison provençale de Glandèves.

CHABRILLAN, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), donnée par le Dauphin Louis (XI) en 1450 à Antoine de Moreton en échange de celle de Pierrelatte. Elle fut érigée en marquisat par lettres d'octobre 1674 en faveur de Joseph de Moreton.

CHABRIS, seigneurie du Berry, appartenant à la famille de Rabeau. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Béthune.

CHABRIT (Pierre), publiciste, mort jeune à Paris, en 1785.

CHABROL (Guillaume-Michel), jurisconsulte, né à Riom en 1714, y mourut le 22 février 1792. Il fut anobli en 1767. = André-Jean, comte CHABROL DE CROUZOL, homme d'État, né à Riom le 16 novembre 1771, mort à Chabannes le 7 août 1836. Après avoir passé plusieurs années à l'Oratoire, et avoir été emprisonné sous la Terreur, il devint sous l'Empire président de chambre à la Cour impériale (1811), et intendant général des provinces illyriennes. Nommé par Louis XVIII (1814) préfet de Lyon, il essaya, lors du retour de Napoléon, d'y organiser la résistance royaliste. Après Waterloo, il rentra dans la ville (17 juillet) et y reprit ses fonctions. Ce fut pendant cette seconde administration qu'eut lieu à Lyon ce règne de la *terreur blanche*, qui a laissé de lui un sinistre souvenir dans le département du Rhône. Il fallut la présence de Marmont (septembre 1817) pour y mettre fin. Chabrol, rappelé, fut nommé successivement sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, conseiller d'État, directeur général de l'enregistrement, pair de France (1824) et enfin ministre de la marine, position dans laquelle il rendit les plus éminents services. Lors de la chute du ministère Martignac, il accepta le portefeuille des finances. = Son frère, Gilbert-Joseph-Gaspard comte CHABROL DE VOLVIC, administrateur, membre de l'Institut (1820), né à Riom en 1773, mort en mai 1843. Ingénieur des ponts et chaussées, il fit partie de l'expédition d'Égypte comme membre de la commission scientifique, et devint préfet du département de Montenotte. Nommé préfet de la Seine en remplacement de Frochot (1812), il l'était encore lors de la révolution de Juillet. Il siégea à la Chambre des députés de 1816 à 1830. — *Mœurs et usages des Égyptiens modernes*, in-8°; *Statistique du département de Montenotte*, 2 vol. in-4°; *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, t. I, 1821, in-8°, rare, réimprimé en 1834. in-4°, et 1823-1829, 3 vol. in-4°.

CHABROL (Matthieu), chirurgien, né à Limoges, le 3 mars 1735, mort à Mézières le 12 février 1815.

CHABROUD (Charles), homme politique, membre de la Constituante, né à Vienne (Dauphiné) en 1750, mort le 1er février 1816.

CHABRY (Marc), peintre et sculpteur, élève du Puget, né à Barbantane (Vaucluse) en 1660, mort en 1727 à Lyon. = Il eut un fils du même nom que lui, et qui fut aussi sculpteur.

CHACENAY ou **CHASSENAY**, baronnie de Champagne (Aube), qui relevait immédiatement du comté de Champagne, et qui, après avoir appartenu à des seigneurs particuliers, passa successivement dans les maisons de Grancey, de Choiseul, d'Anglure, de Sallezard, de Dinteville, de Lenoncourt et du Châtelet. Elle fut ensuite acquise (1674) par Louis de Cayeul, marquis de Liancourt, et (1720) par Cl. Fr. Poncher.

CHACY. Voy. CHASSY.

CHADOIN ou **HARDOUIN** (S.), *Chadoenus*, *Harduinus*, douzième évêque du Mans, mort vers 653, le 20 août.

CHADUC (Louis), antiquaire, né à Riom en 1564, mort le 19 septembre 1638. Il avait rassemblé une riche collection de pierres gravées, aujourd'hui au Cabinet des médailles. = BLAISE, oratorien, prédicateur, parent du précédent, né en 1608 à Riom, mort à Paris le 14 janvier 1695.

CHADURIE (Seigneurs de), branche de la famille de la Laurencie (Angoumois).

CHAFFAULT (Pierre du), canoniste, élu évêque de Nantes le 10 mars 1477, mort le 12 novembre 1487. = Joseph-Morel DU CHAFFAULT, nommé évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le 1er avril 1714, mort le 10 mars 1717. = Louis-Charles, comte DU CHAFFAULT DE BESNÉ, lieutenant général des armées navales, né le 29 février 1708 à Montaigu (Poitou), mort en juillet 1794 au château de Luzançay.

CHAFFAUT (Seigneurs du), de la famille provençale de Maurel.

CHAFFRE ou **THÉOFROI** (S.), *Theofredus*, *Tietfredus*, abbé de Carmeni-en-Velay, tué par les Sarrasins vers 728. Sa fête, le 19 octobre.

CHAHAINS (Seigneurs de), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

CHAHO (Augustin), écrivain, né à Tardets (Basses-Pyrénées) en 1811, mort en 1858.

CHAI (Seigneurs de), de la famille de Carondelet (Franche-Comté).

CHAILAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Mouriés et de Ville-Vieille. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

CHAILLOT, terre et seigneurie de Franche-Comté (Haute-Saône) qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat par lettres de février 1746 en faveur de Chr. Ign. de Chaillot.

CHAILLOU (Seigneur du), de la maison de Chabannes. = —, branche de la famille Amelot (Orléanais).

CHAILLOUÉ (Seigneurs de), de la maison de Vieuxpont (Normandie).

CHAILLY (Seigneurs de), de la famille de Brunet. = —, de la famille de Fortia. = —, de la maison de Villiers-l'Isle-Adam.

CHAINETIERS. On nommait ainsi ceux qui avaient le droit de fabriquer et de vendre toutes sortes de chaînes et treillis de fil de fer et de laiton. La communauté des chaînetiers à Paris finit par être réunie à celle des épingliers.

CHAIRE (Seigneurs de la), de la maison de Valori.

CHAISE, monnaie d'or représentant le roi assis, frappée depuis Philippe le Bel jusque sous Charles VII. On l'appelait aussi quelquefois *cadire* et *masse*.

CHAISE (Seigneurs de la), de la maison de Le Vacher (Anjou).

CHAISE-DIEU (La), *Casa Dei*, célèbre abbaye de Bénédictins, en Auvergne (Haute-Loire), diocèse de Clermont, fondée au XIe siècle par saint Robert. En 1640 elle fut unie à la congrégation de Saint-Maur.

CHAISE-LE-VICOMTE (Seigneurs de la), de la famille de Saligné (Poitou).

CHAISNE. Par lettres de janvier 1691, la terre et seigneurie de Saint-Michel-du-Bois fut érigée en comté sous le nom de Chaisne.

CHAISNEAU (L'abbé Charles), littérateur, né vers 1760, mort vers 1820.

CHAIX (l'abbé Dominique), botaniste, né à Mont-Auroux (Dauphiné) en 1731, mort en 1800.

CHAIZE (François d'AIX de la), théologien, jésuite, né le 25 août 1624, au château d'Aix, en Forez, mort à Paris le 20 janvier 1709. Il succéda en 1675 au P. Ferrier, comme confesseur de Louis XIV et garda cette fonction jusqu'à sa mort. Il eut pour successeur le P. Le Tellier qui le fit regretter.

CHALABRE (Seigneurs de), branche de la maison de Bruyères-Le-Châtel (Dauphiné).

CHALADE (La), abbaye de Bernardins au pays d'Argonne (Meuse), diocèse de Verdun, fondée en 1128.

CHALAIN, terre et seigneurie érigée en faveur de Christophe Fouquet d'abord en vicomté par lettres de novembre 1650, puis en comté par lettres de décembre 1657.

CHALAIS, *Calescum*, bourg du Périgord (Dordogne) avec titre de principauté, qui après avoir

eu des seigneurs particuliers, passa au XIVe siècle dans la maison de Talleyrand. = Henri de TALLEYRAND, comte de CHALAIS, fils de Daniel, prince de CHALAIS, né en 1599, décapité à Nantes le 19 août 1626. Maître de la garde-robe, favori de Louis XIII et de Gaston, renommé par ses duels et ses galanteries, il se mêla à divers complots contre Richelieu. Le 8 juillet 1626 il fut arrêté à Nantes où était la cour; son procès fut instruit par une commission et, après avoir fait des aveux complets, il fut condamné à mort et exécuté. Son supplice présenta des circonstances horribles; ce ne fut qu'au trente-quatrième coup que la tête fut séparée du corps.

CHALANCEY (Seigneurs de), de la maison de Damas.

CHALANDRAY (Seigneurs de), branche de la maison de Montberon.

CHALANGE (Seigneurs de), de la famille de La Broise (Normandie).

CHALANT, seigneurie de Franche-Comté, érigée en comté vers 1420 en faveur de François de Chalant, seigneur de Châtillon. = — (Seigneurs de), de la maison de Lenoncourt (Lorraine). = —, (Seigneurs de), de la famille de Tornielle (Lorraine).

CHALARD (Joachim du), jurisconsulte, né à la Souterraine (Creuse), mort en 1562.

CHALART (Seigneurs de), de la maison de Maumont, issue de la maison de la Rochefoucauld.

CHALBOS (François), général de division, né à Cubières (Lozère), mort à Metz en 1803.

CHALENÇON, terre et seigneurie du Velay (Haute-Loire) avec titre de marquisat, possédée par la maison de Polignac.

CHALENDOS (Seigneurs de), de la famille de Lhuillier (Poitou).

CHALENDRY (Seigneurs de), branche de la maison de Roucy (Champagne).

CHALETTE (Seigneurs de), branche de la famille d'Origny (Picardie).

CHALGRIN (Jean-François-Thérèse), architecte, membre de l'Académie d'architecture (1770), puis de l'Institut, né à Paris en 1739, mort le 20 janvier 1811. Élève de Servandoni et de Boullée, grand prix de Rome (1758), il fut chargé (1777) d'achever l'église de Saint-Sulpice. Il construisit l'église Saint-Philippe-du-Roule et l'arc de triomphe de l'Étoile qu'il commença avec Raymond.

CHALIER (Marie-Joseph), homme politique, né à Suze (Piémont) en 1747, guillotiné à Lyon le 16 juillet 1793. Il embrassa la cause de la révolution avec exaltation et devint le chef du parti montagnard à Lyon. A la suite d'un combat sanglant qui eut lieu dans la ville le 29 mai 1793 et où les montagnards furent vaincus, Chalier fut arrêté et condamné à mort par le tribunal criminel. Son supplice fut le signal de l'insurrection de Lyon contre la Convention.

CHALIEU (L'abbé), antiquaire, né à Tain (Dauphiné) le 29 avril 1733, mort en 1802.

CHALIGNY, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe) érigée en comté en faveur de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, en novembre 1562 par Charles II duc de Lorraine.

CHALIGNY, nom d'une famille de fondeurs, dont les principaux membres sont : JEAN, né à Nancy en 1529, mort en 1615. = ANTOINE, fils du précédent, commissaire général des fontes de l'artillerie de France, né en 1591, mort en 1666. = PIERRE, fils du précédent, lui succéda dans sa charge et fut anobli en 1659 par le duc de Lorraine Charles III.

CHALIN *de Vinario* (Raymond), médecin du XIVe siècle, né à Vinas (Hérault). On a de lui une relation curieuse de la célèbre peste qui ravagea la France en 1347, 1360, 1375 et 1382. (Lyon, 1552, in-16.)

CHALINE (Charles), écrivain, né à Chartres, vivait au XVIIe siècle. = PAUL, de la même famille que le précédent, jurisconsulte, avocat au parlement de Paris au milieu du XVIIe siècle.

CHALIPPE (Louis-François-Candide), théologien de l'ordre des Récollets, né à Paris en 1684, y mourut en 1757.

CHALIS, CHAALIS, CHARLIS ou **CHAILLY**, *Caroli Locus*, abbaye de Bernardins, dans le Valois (Oise), diocèse de Senlis, fondée en 1136 par Louis le Gros.

CHALIVOY, abbaye de Bernardins en Berry (Cher), diocèse de Bourges, fondée en 1133 par Guifroy de Magny.

CHALLAN (Antoine-Didier-Jean-Baptiste), écrivain politique, agriculteur, né à Meulan le 19 novembre 1754, y mourut le 31 mars 1831.

CHALLANS, petite ville de la Vendée, attaquée inutilement le 20 avril 1794 par Charette et Stofflet qui y furent complètement défaits.

CHALLE (Charles-Michel-Ange), peintre, né en 1718 à Paris, où il est mort le 8 janvier 1778. Il professa la perspective à l'Académie dont il avait été nommé membre en 1753. = Son frère, SIMON, sculpteur, membre de l'Académie (1756), né en 1719 à Paris, y mourut le 14 octobre 1765.

CHALLERANGES (Seigneurs de), de la maison de Pasté.

CHALLES (Claude-François MILLIET de), jésuite, savant géomètre, professeur royal d'hydrographie à Marseille, né à Chambéry en 1621, mort à Turin en 1678. Il y a des lettres autographes de lui dans la correspondance d'Hévélius à la bibliothèque de l'Observatoire.

CHALLES ou **CHASLES** (Grégoire de), écrivain, né à Paris le 17 août 1659, mort à Chartres vers 1720.

CHALLUDRE (Maître Simon), pseudonyme de Charles du Moulin.

CHALMAISON (Seigneurs de), branche de la famille du Tillet (Angoulême).

CHALMAZEL, seigneurie du Forez, appartenant à une branche de la maison de Talaru (Lyonnais).

CHALMEL (Jean-Louis), écrivain, homme politique, né à Tours vers 1756, y mourut en 1829. — *Histoire de Touraine*, 1828, 4 vol. in-8°.

CHALOCHÉ, abbaye de Bernardins en Anjou (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers, fondée en 1119 par Amelin-d'Ingrande.

CHALON ou **CHALLON-SUR SAONE**, *Cabillo Æduorum*, *Cabillonum*, ville de Bourgogne avec titre de comté, aujourd'hui sous-préfecture du département de Saône-et-Loire. C'était une des principales villes des *Ædui* quand César la prit; elle fit plus tard partie de la première Lyonnaise. Détruite par les Vandales au Ve siècle, au VIIIe par les Sarrasins et au Xe par les Hongrois, elle eut beaucoup à souffrir dans les guerres du XVe et du XVIe siècle, et fut prise en 1562 par les protestants. Au Ve siècle elle eut un évêché suffragant de Lyon et qui fut supprimé en 1790. — Il s'est tenu douze conciles à Châlon aux dates suivantes : 470, 579, 594, 603, 25 octobre 643 ou 644, 9 juin 611, octobre 839, 18 mai 866, 1er mai 894, 1063, 10 mars 1072, 19 octobre 1073.

Le 14 juin 1321 fut signé à Châlon un traité entre la duchesse de Bourgogne Agnès, le comte de Savoie Amédée V et le comte d'Auxerre Jean pour le mariage de Robert de Bourgogne avec Jeanne de Châlon.

ÉVÊQUES DE CHALON-SUR-SAONE. — Paul Ier *l'Ancien*. — Paul II *le Jeune*, vers 470. — Jean Ier. — Tranquille, vers 484. — S. Sylvestre, vers 517.

20 novembre 526. — Didier, 531. — S. Agricole, vers 532-17 mars 580. — Flavius, 580-vers 595. — S. Loup, 601-602. — Wandelin, 603. — Gélion, 641. — S. Grat. — Désiré ou Didon, 666. — Antistius. — Amblacus. — Hubert, 779. — Fova, Faof ou Eaof, vers 813-vers 838. — Milon. — Godescalc, vers 853-vers 860. — Gerbaud, vers 864-vers 885. — Warnulf (douteux), 885. — Étienne, 886-889. — Ardrad, 889-vers 925. — Axoran. — Stactée. — Durand Ier. — Hildebold, 944. — Frotgaire, 961. — Raoul, 977-986. — Lambert, 1017. — Geoffroi Ier, 1017-1040. — Hugues Ier, 1040. — Gui Ier, 1044-vers 1058. — Aicard, vers 1058-1071 ou 1072. — Roclène ou Roderic, 1072-vers 1078. — Gauthier Ier, 1080-1120 ou 1121. — Gothaud, 1121-1126. — Gauthier II de Sercy, vers 1128-vers 1156. — Pierre Ier, vers 1158-vers 1173. — Engilbert, vers 1175-1183. — Robert Ier, 1185-1215. — Durand II, 1215 ou 1216-1231. — Guillaume Ier de la Tour, 1231-1245. — Alexandre de Bourgogne-Montaigu, 1245-1261. — Thibaud, 1261-1264. — Guy II de Sennecey, 1264-12 octobre 1269. — Ponce de Sissey, 1269-1273. — Guillaume II Dublé, mai 1273-1294. — Guillaume III de Bellevesvre, 1294-1301. — Robert II de Decize, avril 1302-novembre 1315. — Bertaud de la Chapelle de Villiers, 1315-1333. — Hugues II de Corrabeuf, 18 mai 1333-30 avril 1342. — Pierre II de Châlon, 13 juillet 1342-6 novembre 1345. — Jean II Aubryot, janvier 1346-1351. — Renaud, 25 février 1351-vers 1353. — Jean III de Mello, 1354-1357. — Jean IV Germain, 1357-1361. — Jean V de Saint-Just, 1361-1369 ou 1370. — Jean VI de Salornay, 1371-1372. — Geoffroi II de Saligny, 1373-1374. — Nicolas de Vères, 17 décembre 1374-8 novembre 1386. — Guillaume IV de Saligny (douteux), 1386-1387. — Olivier de Martreuil, 9 septembre 1387-1405. — Jean VII de la Coste, 1405-1408. — Philibert de Saulx, 10 mars 1409-1413. — Jean VIII d'Arsonval, 1413-27 août 1416. — Hugues III d'Orges, 3 septembre 1416-1431. — Jean IX Rolin, 7 septembre 1431-1436. — Jean X Germain, 1436-2 février 1461. — Jean XI de Poupet, 1461-1480. — André de Poupet, 14 juillet 1480-1503. — Jean XII de Poupet de la Chaux, 1503-1531. — Antoine Ier de Vienne, 1531-février 1552. — Louis Guillart, 20 décembre 1553-1560 ou 1561. — Antoine II Erlaut, 1561-28 septembre 1573. — Jacques Ier Fourré, 1573-20 janvier 1578. — Pontus de Thiard de Bissy, 1578-1594. — Cyrus de Thiard de Bissy, 24 févr. 1594-3 janvier 1624. — Jacques II de Neuchèze, 1624-1er mai 1658. — Jean XIII de Maupeou, 31 juillet 1658-2 mai 1677. — Henri-Félix de Tassy, 1er juillet 1677-11 novembre 1711. — François Madot, décembre 1711-7 octobre 1753. — Louis-Henri de Rochefort d'Ailly, 1753-13 juin 1772. — Joseph-François d'Andigné de la Chasse, 1772-1781. — Jean-Baptiste du Chilleau, 30 décembre 1781-1790.

Comtes de Châlon, bénéficiaires ou amovibles. — Adalard, sous Pépin le Bref, tué en 763 dans un combat contre Chilping, comte d'Auvergne. — Warin ou Guerin, comte d'Auvergne et de Mâcon, mort après 850. — Thierri, fils du précédent, tué dans une bataille contre les Saxons en 880 ou 881. — 881, Raculfe. — Vers 886, Manassès *le Vieux*, seigneur de Vergi. — Giselbert, fils du précédent, duc de Bourgogne (921), mort en 956. — Robert de Vermandois, comte de Troyes, gendre du précédent, mort en 968.

Comtes de Châlon héréditaires. — 968, Lambert, fils de Robert, vicomte d'Autun, gendre de Robert de Vermandois. — Vers 978, Adélaïde, veuve du précédent, et son second époux, Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou. — 987, Hugues Ier, fils de Lambert et d'Adélaïde. — 1039, Thibaut, neveu du précédent. — Vers 1065, Hugues II, fils du précédent. — Vers 1075, Adélaïde, fille du précédent. Elle mourut vers 1080 et pendant plusieurs années le comté de Châlon fut vacant. — Vers 1093, Gui de Thiern, fils de la précédente et de Guillaume de Thiern, Geoffroi de Donzi, Savaric de Vergi et Guillaume Ier. — 1168, Guillaume II, fils de Guillaume Ier. — 1203, Béatrix, fille du précédent, morte le 7 avril 1227. — Jean *le Sage*, fils de la précédente qui l'associa au gouvernement vers 1213. En 1237, il échangea les comtés de Châlon et d'Auxerre avec Hugues IV, duc de Bourgogne, contre les seigneuries de Salins, de Bracon, de Villafans et d'Ornans, et conserva jusqu'à sa mort (1267) le titre de comte de Châlon qu'il transmit à ses descendants.

Bibliographie : Cl. Perry, *Histoire de Châlon*, 1659, in-fol.; L. Bertaud, *L'Illustre Orbandale*, 1662, 2 vol in-4°; V. Fouque, *Histoire de Châlon*, 1844, in-12; *Gallia christiana*, t. IV; *Art de vérifier les dates*.

CHALON (Petite guerre de). C'est le nom que l'on donne à un tournoi qui eut lieu en 1273 à Châlon-sur-Saône, entre le comte de Châlon et Édouard Ier, roi d'Angleterre. Celui-ci était accompagné de mille soldats, et le comte du double à peu près. Après les joutes des nobles et des chevaliers, il y eut une mêlée affreuse entre les fantassins des deux partis, qui laissèrent, surtout les Français mal armés et peu habitués aux armes, un grand nombre de morts sur le champ de bataille.

CHALON, illustre maison, issue des comtes de Bourgogne et de Châlon, et qui a produit les comtes d'Auxerre, les seigneurs d'Arlai et de Viteaux, et les princes d'Orange.

CHALON (Vicomtes de), de la maison de Cousan (Forez). = —, de la maison de Damas.

CHALONGE. Dans la procédure canonique, les parties prêtaient après la contestation en cause (voy. ce mot), si l'une d'elles le demandait, un serment dit de *calonge* ou de *chalonge* (*juramentum de calumnia vitanda*). Par ce serment elles s'engageaient à ne pas faire emploi de la calomnie, à ne dire que la vérité, à ne recourir à aucune manœuvre susceptible d'influer sur la décision du juge, et même à ne point prolonger le débat par la production de moyens inutiles. Le refus de la chalonge, qu'il ne faut pas confondre avec le serment supplétoire et dérisoire (*juramentum maliciæ*), exposait le demandeur à la déchéance de l'action, et le défendeur à la condamnation. Cette pénalité était de droit strict.

Dans les premiers siècles de l'Église, tout serment était interdit aux membres du clergé; mais les décrétales (XIIe siècle) les obligèrent, comme les laïques, à la prestation de la chalonge, avec cette distinction que les premiers juraient en touchant les Évangiles (*tactis Evangeliis*) et les autres en se plaçant devant eux (*propositis*).

CHALONGE (Marquis du), branche de la maison de Scepeaux.

CHALONNAIS ou **CHALONAIS**, *Cabillonensis tractus*, pays de Bourgogne, chef-lieu Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire), borné au N. par le Beaunois et l'Auxerrois; au S. par le Mâconnais et la Bresse; à l'E. par la Franche-Comté; à l'O. par l'Autunois. Il avait treize lieues de longueur sur autant de large et était divisé en *Chalonnais propre* ou *la Montagne* et *Bresse chalonnaise*, appelée aussi *Bresse savoyarde*.

CHALONNAIS ou **CHALONAIS**, *Catalaunensis tractus*, pays de Champagne, chef-lieu Châlons-sur-Marne (Marne). Il était borné au N. par le Rémois et le pays d'Argonne; au S. par le Perthois et la Champagne pouilleuse; à l'E. par

le duché de Bar, et à l'O. par la Champagne propre. Il avait environ dix lieues de long sur autant de large.

CHALONS-SUR-MARNE, *Catalaunum*, ancienne ville de Champagne, avec titre de comté-pairie, chef-lieu d'une généralité et d'une intendance, aujourd'hui chef-lieu du département de la Marne. Elle fit partie de la seconde Belgique, et fut, dès le IIIe siècle, le siége d'un évêché suffragant de Reims. Les évêques, seigneurs du comté au XIe siècle, devinrent pairs de France à la fin du siècle suivant. L'évêque de Châlons était le cinquième des pairs ecclésiastiques et le deuxième des évêques-comtes. Supprimé en 1790, l'évêché de Châlons fut rétabli en 1822 et rendu à la métropole de Reims.

C'est près de Châlons qu'en 273 Aurélien défit Tetricus, et qu'en 451 Attila fut battu par Aétius uni à Théodoric, roi des Wisigoths. — Le comté de Châlons fut réuni au domaine royal par le roi Jean en 1360. — La ville, qui fut inutilement attaquée par les Anglais en 1430 et 1434, resta fidèle à Henri IV, qui y transféra le Parlement attaché à la cause royale.

Il s'est tenu un concile à Châlons le 2 février 1159.

Évêques de Chalons-sur-Marne. — Saint Memmie, vers 260-vers 280. — Saint Donatien. — Saint Domitien. — Amable. — Didier. — Sanctissime. — Provinctus. — Alpin, vers 404-vers 451. — Amand ou Amandin, 451-vers 461. — Florendus. — Providerius. — Proditor ou Productor. — Loup Ier, 535. — Papion. — Euchaire. — Tattinodus. — Saint Elasius ou Elaphius, vers 570. — Saint Leudemer, vers 580. — Félix Ier, vers 589-vers 625. — Ragnobaud. — Landebert, vers 670. — Arnoul Ier, vers 685. — Bertoend, 693. — Chamingus. — Félix II. — Bladald. — Scaricus. — Ricaire ou Racaire, vers 770. — Willeboldus, vers 770-vers 784. — Bovon Ier ou Bonon, vers 784-vers 804. — Hildegrin, 804-vers 810. — Adelelmus, vers 810-vers 835. — Loup II, vers 835-vers 857. — Erchenrad, vers 857-867 ou 868. — Willibert, 5 décembre 868-10 janvier 878. — Bernon, 878-vers 882. — Rodoald ou Rodoward, vers 885-893. — Mancion, vers 893-vers 908. — Letold, 909. — Bovon II, vers 916-947. — Gibuin Ier, 948-998. — Gibuin II, vers 998-1004. — Gui Ier, 1004-1008. — Roger Ier, 1009-1042. — Roger II de Thuringe, 1042-vers 1065. — Roger III, 1066-décembre 1093. — Philippe Ier de Champagne, 1094-1100. — Hugues, 1100-20 mai 1113. — Guillaume Ier de Champeaux, 1113-février 1122. — Eble de Rouci, 1122-20 juin 1126. — Erlebert, 1127-8 octobre 1130. — Geoffroi Ier, 1131-27 ou 28 mai 1142. — Gui II de Montaigu, 1143-20 janvier 1147. — Barthélemy de Senlis, 1147-26 ou 27 décembre 1151. — Aimon de Bazoches, 1152-1153. — Boson, 1153-26 mars 1162. — Gui III de Joinville, 1164-31 janvier 1190. — Rotrou du Perche, 1190-1201 ou 1202. — Gérard de Douai, 1203-1215. — Guillaume II du Perche, 1215-12 ou 18 février 1226. — Philippe II de Nemours, 1228-1237. — Geoffroi II de Grandpré, 1237-22 avril 1247. — Pierre Ier de Hans, 1247-16 novembre 1261. — Conon de Vitri, 1262-1269. — Arnoul II de Los, 1272-30 juillet 1273. — Remi, 1275-19 octobre 1284. — Jean Ier de Châteauvillain, 1284-2 avril 1313. — Pierre II de Latilli, 2 décembre 1313-15 mars 1328. — Simon de Châteauvillain, 1328-8 janvier 1335. — Philippe III de Melun, 4 juin 1335-1339. — Jean II de Mandevillain, 6 février-décembre 1339. — Jean III Happe, 1340-1351. — Renaud Chauveau, 25 février 1352-19 octobre 1356. — Archambaud de Lautrec, 1357-10 novembre 1389. — Charles de Poitiers, 31 janvier 1390-1413. — Louis, cardinal de Bar, 1413-janvier 1420. — Jean IV de Sarrebruck, janvier 1420-30 novembre 1438. — (Jean Tuder, 22 avril 1439, mort avant d'avoir été sacré.) — Guillaume III le Tur, 4 mars 1440-3 juin 1453. — Geoffroi III Floreau, 1453-30 août 1503. — Gilles de Luxembourg, 1503-10 février 1535. — Robert, cardinal de Lenoncourt, 1535-1549. — Philippe IV de Lenoncourt, octobre 1550-1556. — Jérôme Bourgeois ou Burgensis, 1556-juin 1573. — Nicolas Ier Clausse de Marchaumont, 1573-12 septembre 1573. — Côme Clausse de Marchaumont, 2 février 1575-1er avril 1624. — Henri Clausse de Fleuri, 18 septembre 1624-13 décembre 1640. — Félix III Vialar de Herse, décembre 1640-11 juin 1680. — Louis-Antoine de Noailles, juin 1680-19 août 1695. — Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles, 20 mai 1696-17 septembre 1720. — Nicolas II de Saulx-Tavannes, janvier 1721-septembre 1733. — Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré, septembre 1733-20 octobre 1763. — Antoine de Lastic, 1753-23 décembre 1753. — Antoine-Éléonore-Léon le Clerc de Juigné de Neuchelles, janvier 1764-1781. — Anne Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, 14 avril 1782-1790. — Marie-Joseph-François-Victor Monyer de Prilli, 18 janvier 1824-1er janvier 1860. — Jean-Honoré Bara (coadjuteur, 16 juin 1856), 1er janvier 1860-11 juillet 1864. — Guillaume-René Meignan, 17 septembre 1864.

Bibliographie : Buirette de Verrières, *Annales de Châlons-sur-Marne*, 1788, 2 vol. in-8°; Ch. Rapine : *Annales ecclésiastiques de Châlons*, 1636, in-8°; *Gallia christiana*, t. IX.

CHALONS (Intendants de). Voy. Champagne.

CHALONS (Vincent), oratorien, historien, né à Lyon vers 1642, mort en 1694.

CHALO-SAINT-MARS (Seigneurs de), de la maison de Prunelé (Beauce).

CHALOSSE, *Calossia*, pays de Gascogne (Landes), comprenant la Chalosse propre, le Tursan et le Marsan; villes principales : Dax, Hagetmau, Arsac, Saint-Sever et Aire.

CHALOTAIS (Louis-René de Caradeuc de la), magistrat, économiste, né à Rennes, le 6 mars 1701, y mourut le 12 juillet 1785. Procureur général au parlement de Bretagne, il contribua puissamment par un de ses écrits à l'expulsion des jésuites et s'attira par ses sarcasmes la haine du duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, qui ourdit une intrigue à la suite de laquelle la Chalotais, son fils, et quatre conseillers du parlement de Rennes furent arrêtés comme coupables d'attentat contre le pouvoir royal (11 novembre 1765). Leur procès qui causa en France une émotion profonde s'instruisit devant des commissaires, mais il traîna en longueur et finit par être évoqué au conseil du roi qui tout en reconnaissant l'innocence des accusés, les exila. Ils ne furent réintégrés dans leurs fonctions qu'après la mort de Louis XV. — *Exposé justificatif de la conduite de Caradeuc de la Chalotais*, 1766-1767, trois parties in-4°; 1826, in-18. Ces mémoires furent écrits pendant sa prison. Son *procès* a été publié, 1767, 3 vol. in-4°. = Son fils, Aimé-Jean-Raoul, procureur général au parlement de Bretagne, né à Rennes en 1733, mort sur l'échafaud, à Paris, le 10 juillet 1794.

CHALOUYAU ou **CHALOYAU** (Seigneurs de), branche de la maison de Laval.

CHALUCET (Armand-Louis Bonnin de), évêque de Toulon (mai 1684), mort au mois d'août 1712. Il s'est rendu célèbre par son dévouement et son courage lorsque le duc de Savoie assiégea Toulon en 1707.

CHALUDET (Seigneurs de), de la famille d'Astorg (Auvergne).

CHALUMEAU (François-Marie), agronome,

né à Manlay (Côte-d'Or) le 7 mars 1741, mort en 1818.

CHALUS ou **CHASLUS**, ancienne baronnie du Limousin (Haute-Vienne), qui de la maison d'Albret passa dans celle de Bourbon-Busset. — C'est en faisant le siége du château de Chalus où était enfermé le vicomte de Limoges, Guidomar, que Richard Cœur de Lion fut blessé mortellement en 1199.

CHALUS (Seigneurs de), branche de la maison de Le Groing (Berry).

CHALUSSAY (Le Boulanger de), écrivain du XVIIᵉ siècle, connu par une comédie satirique en vers contre Molière : *Élomire* (anagramme de Molière) *hypocondre* ou *les médecins vengés*, 1670, 1671, 1672, in-12, très-rare.

CHALVET (Matthieu de), littérateur, conseiller d'État sous Henri IV, né en 1528 à La Roche-Montez (Auvergne), mort à Toulouse en 1607. = Hyacinthe, petit-fils du précédent, dominicain, théologien, né à Toulouse en 1605, y mourut en 1683.

CHALVET (Pierre-Vincent), littérateur, né en 1767 à Grenoble, où il est mort le 23 décembre 1807. — *Journal chrétien*, 1791-1792, 2 vol. in-8°, rare; *Bibliothèque du Dauphiné*, 1797; *Poésies de Charles d'Orléans*, 1803, in-8°.

CHAMAN (Seigneurs de), de la famille de Titon.

CHAMANT ou **AMANT** (*S.*), *Amantius*, premier évêque de Rodez au vᵉ siècle. — Sa fête, le 4 novembre.

CHAMARANDE. Par lettres patentes de mars 1685 plusieurs terres et seigneuries furent réunies sous le nom de Chamarande et érigées en comté en faveur de Clair-Gilbert d'Ornaison.

CHAMARANDE (Seigneurs de), de la maison de Talaru (Lyonnais).

CHAMAVES, peuple germain que vers 293 Constance Chlore transporta dans la Gaule-Belgique.

CHAMBARLHAC (Jean-Jacques Vital de), baron de l'Aubépin, général de division, né aux Étables (Haute-Loire) le 2 août 1754, mort à Paris le 3 février 1826.

CHAMBAUD (Seigneurs de), branche de la maison de la Tour du Pin.

CHAMBELLAN, **CHAMBELLAGE.** Le chambellan était un officier seigneurial dont la principale fonction consistait à recevoir l'hommage des vassaux aux lieu et place du suzerain, son maître. Le manteau du vassal restait entre ses mains comme prix du service rendu. Cette prestation en nature se transforma en une redevance pécuniaire déterminée par les usages féodaux du pays, et s'appela chambellage. On peut voir dans Laurière les diverses évaluations des coutumes à ce sujet.

En 1272, Philippe III rendit une ordonnance fixant ainsi les droits qu'auraient à percevoir ses chambellans : sur les plus pauvres, 20 sous parisis; sur les propriétaires de 100 livrées de terre, 50 sous parisis ; sur ceux de 500 livrées, 100 sous parisis ; sur un baron ou un évêque, 10 livres. Dès l'année 1276, un arrêt du parlement de Paris rendu contre l'abbé de Bonneval et suivi de plusieurs autres fit l'application de ce règlement. Le premier huissier de la chambre des comptes percevait les mêmes droits sur les vassaux qui rendaient l'hommage devant cette cour.

Le grand chambellan était un officier de la maison du roi et sa charge était tout à fait distincte de celle du grand chambrier. Voici quelles étaient ses fonctions d'après l'*État de la France*. Il donnait la chemise et la serviette au roi; au sacre, il recevait les bottines royales des mains du grand prieur de Saint-Denis et les chaussait au roi, auquel il mettait aussi la tunique, la dalmatique et le manteau. Lors de la tenue d'un lit de justice ou des états généraux, il était assis aux pieds du roi, derrière le fauteuil duquel il était debout lors des audiences des ambassadeurs, et assis dans les fêtes, bals, etc. Enfin c'était lui qui accompagné des premiers gentilshommes de la chambre ensevelissait le corps du prince. Il avait 3600 livres de gages et 2000 livres de pension.

Il y avait encore des chambellans ordinaires du roi, et parmi ceux-ci était de droit le prévôt des marchands de Paris.

La maison des princes du sang ayant la même organisation que celle du roi, ceux-ci avaient aussi leurs chambellans.

CHAMBÉRY, *Camberium*, *Caberiacum*, ancienne capitale de la Savoie, aujourd'hui chef-lieu du département de la Savoie. Elle fut occupée plusieurs fois par les Français à partir du xvᵉ siècle, et entre autres par le général Montesquiou le 25 septembre 1792. Lors de la réunion de la Savoie à la France, elle fut le chef-lieu du département du Mont-Blanc. Les Autrichiens qui y étaient entrés le 20 janvier 1814 en furent chassés le mois suivant. — Voy. Savoie.

Le 12 février 1434 fut signé à Chambéry un traité de ligue et confédération entre Philippe le Bon duc de Bourgogne et Amédée VIII duc de Savoie contre Charles Iᵉʳ duc de Bourbon.

L'évêché de Chambéry, suffragant de Vienne, créé par une bulle de Pie VI du 18 août 1779, fut supprimé en 1793 lors de la réunion de la Savoie à la France. Rétabli en 1802 comme suffragant de Lyon, il fut érigé en archevêché par Pie VII le 17 juillet 1817, avec les évêchés de Moutiers-en-Tarentaise, de Saint-Jean-de-Maurienne, d'Annecy et d'Aoste pour suffragants. Mais par une bulle datée du 1ᵉʳ décembre 1862, Pie IX en a détaché l'évêché d'Aoste qui a été incorporé à la métropole de Turin.

Évêques et archevêques de Chambéry. — Michel Conseil, 30 avril 1780-29 septembre 1793. — René de Monstiers de Mérinville, 4 mai 1802-1804. — Irénée-Yves Dessoles, premier archevêque, 28 janvier 1805-1823. — François-Marie Bigex, 24 mai 1824-19 février 1827. — Antoine Martinet, 28 janvier 1828-6 mai 1839. — Alexis Billiet, 27 avril 1840.

CHAMBERT (Germain), peintre et graveur, né en 1784 à Grizolles (Tarn-et-Garonne), mort à Toulouse le 13 février 1821.

CHAMBES, maison de l'Angoumois d'où sont sortis les seigneurs de Fauquernon et de Montsoreau. Armes : *d'azur*, *semé de fleurs de lis d'argent au lion de gueules brochans, couronné et lampassé.* (Voy. le *Palais d'honneur* du P. Anselme.)

CHAMBINE (Seigneurs de), branche de la maison de Martel.

CHAMBLEY, baronnie du duché de Lorraine (Moselle), qui a donné son nom à une maison éteinte à la fin du xvᵉ siècle et qui passa à cette époque dans la maison de Haraucourt. = — (Seigneurs de), de la maison de la Bretonnière.

CHAMBON ou **CHAMBONS**, *Cambonum*, abbaye de Bernardins, dans le Vivarais (Ardèche), diocèse de Viviers. = —, abbaye de Bénédictins, en Poitou (Deux-Sèvres), diocèse de Poitiers.

CHAMBON, *Cambonum*, ville du pays de Combrailles (Creuse). Elle fut prise d'assaut par Xaintrailles, lors de la Praguerie, en 1440.

CHAMBON, famille de Beauce, originaire d'Auvergne. D'elle sont sortis les seigneurs de Godinville et d'Arbouville. — Il y avait une autre famille de ce nom dans le Bourbonnais.

CHAMBON (Seigneurs du), de la maison de Fontanges (Limousin). = —, de la maison de Pot.

CHAMBON (Joseph), médecin, né à Grignan (Drôme) en 1647, mort vers 1733.

CHAMBON (Antoine-Benoît), conventionnel, Girondin, tué à Lubersac en 1793.

CHAMBON *de la Tour* (Jean-Marie), homme politique, membre de la Constituante, de la Convention et du conseil des Anciens, né à Uzès vers 1750, mort vers 1800.

CHAMBON *de Montaux* (Nicolas), médecin, né à Brevannes (Haute-Marne) en 1748, mort à Paris en 1826. Il fut maire de Paris du 3 décembre 1792 au 2 février 1793. = Sa femme, AUGUSTINE, a laissé quelques écrits.

CHAMBONAS, terre et seigneurie du Languedoc (Ardèche), érigée en marquisat par lettres d'avril 1683, en faveur de Louis-François de la Garde, seigneur de Chambonas. = A cette famille appartenait *N.*, marquis de CHAMBONAS, qui fut quelque temps ministre des affaires étrangères en 1792 et mourut à Londres en 1807.

CHAMBONNIÈRES. Voy. CHAMPION.

CHAMBORANT, baronnie de Poitou qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Droux, de la Clavière et du Moutet.—Armes : *d'or à un lion de sable, armé et lampassé de gueules.* Voy. le Reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier. = Étienne de CHAMBORANT, lieutenant général, gouverneur de Philipsbourg, né en 1597, dans le Limousin, mort au milieu du XVIIe siècle = *N.* de CHAMBORANT, comte de Clavière, lieutenant général en 1748. = Son fils, ANDRÉ-CLAUDE, marquis de Chamborant, lieutenant général, mort à Paris le 18 mai 1756.

CHAMBORD, célèbre château du Blaisois (Loir-et-Cher) construit par François Ier sur l'emplacement d'une maison de plaisance des comtes de Blois. Donné par Louis XV à son beau-père Stanislas, puis au maréchal de Saxe, il revint ensuite à la couronne; et en 1777 Louis XVI en accorda la jouissance à la famille de Polignac. Napoléon en fit don à Berthier, prince de Wagram, et en 1821 il fut acquis au moyen d'une souscription et offert au duc de Bordeaux. (Voy. Gilbert, *Chambord et ses dépendances*, 1821, in-8°; L. de la Saussaye, *le Château de Chambord*.)

CHAMBORNAY (Seigneurs de), branche de la maison de la Roche-sur-l'Ognon.

CHAMBORS (LA BOISSIÈRE de), nom d'une ancienne famille remontant à Maurice de la Boissière, seigneur breton qui passa au service de Louis XI, et devint (1491) maître d'hôtel de Charles VIII. = MICHEL-GUILLAUME, tué à la bataille de Lens (1648). = GUILLAUME, fils du précédent, créé comte de Chambors par Louis XIV. = GUILLAUME, fils du précédent, officier distingué, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 28 juillet 1666, mort le 7 avril 1743.

CHAMBOSC (Seigneurs de), de la famille de Rivervieulx.

CHAMBOUR (Seigneurs de), de la famille de Baubard (Champagne).

CHAMBOY (Seigneurs de), branche de la maison de Tilly (Normandie).

CHAMBRAI (Roland FRÉARD, sieur de), architecte, érudit, né au Mans, où il est mort en 1676.

CHAMBRAY, seigneurie de Normandie, qui a donné son nom à une branche de la maison de la Ferté-Fresnel. = Jacques-François de CHAMBRAY, dit *le bailli de Chambray*, célèbre marin, lieutenant général des vaisseaux de l'ordre de Malte, né à Évreux le 15 mars 1687, mort à Malte le 8 avril 1756. = Son neveu, LOUIS, marquis de CONFLANS, écrivain, agronome, mort à la fin du XVIIIe siècle. = *N.*, vicomte de CHAMBRAY, chef vendéen fusillé en 1796. = Georges, marquis de CHAMBRAY, officier d'artillerie, né à Paris en 1783, mort vers 1850. — *Histoire de l'expédition de Russie*, 1823, 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée.

CHAMBRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Seyssel (Savoie).

CHAMBRE (Martin CUREAU de la), littérateur, médecin, membre de l'Académie française (1635), de l'Académie des sciences (1666), né au Mans vers 1594, mort le 29 novembre 1675. — *Les Charactères des passions*, 1640-1662, 5 vol. in-4°, très-souvent réimprimés. = L'un de ses fils, FRANÇOIS, premier médecin de la reine, mourut en 1680; l'autre, PIERRE, curé de Saint-Barthélemy, à Paris, membre de l'Académie française, né à Paris, y mourut en avril 1693.

CHAMBRE (Grand'), nom donné dès le XIVe siècle à la première et principale chambre du parlement de Paris et que l'on appliqua de la même manière à chaque parlement. On l'appelait avant *chambre des plaids, camera placitorum*.

CHAMBRE APOSTOLIQUE, juridiction exercée à Paris par l'abbé de Sainte-Geneviève, qui, en qualité de conservateur-né des priviléges apostoliques et de député du Saint-Siége, connaissait de toutes sortes de causes entre les gens d'Église. Elle se composait de l'abbé, du chancelier et d'un secrétaire.

CHAMBRE ARDENTE. On appelait primitivement ainsi la chambre où l'on jugeait les grands criminels d'État, parce qu'elle était tendue de noir et éclairée aux flambeaux. Depuis, ce nom passa à des commissions judiciaires créées dans des cas extraordinaires; telles que celles qui furent établies par François Ier contre les hérétiques, par Louis XIV contre les empoisonneurs, et par le régent contre les partisans. Quelques-unes d'entre elles tinrent leurs séances à l'Arsenal; de là vint qu'on les appela aussi *chambres de l'Arsenal*.

CHAMBRE AUX DENIERS, juridiction chargée de la comptabilité de la maison du roi et des princes. On en trouve déjà la mention dans deux comptes de la maison de Philippe le Long. Celui qui en était le chef (ou trésorier) portait le titre de maître. Au XVIIe siècle et au XVIIIe, il y avait trois maîtres; leurs charges étaient héréditaires, et ils avaient 3000 livres de gages, 5300 livres de livrées, 64 livres pour les jetons, etc. En outre, il y avait deux *contrôleurs généraux* ayant environ 16 à 17 000 livres d'appointements et de profits, un *contrôleur ordinaire* de la bouche à 5000 livres, seize *contrôleurs clercs d'office* à 2550 livres, huit *huissiers* à 350 livres, douze *huissiers de salle* ayant 300 livres, et dans certaines circonstances, entre autres profits, les restes des bougies.

CHAMBRE DE COMMERCE. Marseille était, à la fin du XVIIe siècle, la seule ville de France qui possédât une chambre de commerce. A partir de 1700, il en fut successivement créé dans les principales villes du royaume.

CHAMBRE DE JUSTICE, nom donné aux commissions créées temporairement pour la recherche et le jugement des malversations et abus en matière de finances. Voici la date de la création des principales : 26 novembre 1581, en Guyenne.— 1584.— 1597,— 1601,— janvier 1607, — octobre 1624,— 14 juin 1631,— 16 juillet 1648, — novembre 1661, — mars 1716. — Cette dernière chambre porte quelquefois le nom de *chambre ardente*.

CHAMBRE DE LA MAÇONNERIE, juridiction établie dans l'enclos du Palais, à Paris, et qui prononçait sur les contestations élevées entre les entrepreneurs et les ouvriers de bâtiment, les fournisseurs, etc. C'était dans cette chambre qu'étaient reçus les entrepreneurs et maîtres maçons.

CHAMBRE DE LA MARÉE, tribunal composé de commissaires du Parlement et dont la juridiction s'étendait sur toutes les affaires concernant le commerce du poisson.

CHAMBRE DE LA POLICE, juridiction établie à Paris, après la création du lieutenant général de police (mars 1667). Ce magistrat y siégeait seul.

CHAMBRE DE L'ÉDIT, nom donné aux chambres organisées en vertu de l'édit de Nantes aux parlements de Rouen et de Paris, pour prononcer sur les procès élevés entre les protestants et les catholiques. Elles remplacèrent les *chambres mi-parties* (voy. ce nom), et ne contenaient dans leur sein qu'un magistrat réformé dont les fonctions se réduisaient ainsi à une sorte d'assistance morale; elles furent supprimées en 1669.

CHAMBRE DES ALIÉNATIONS, commission souveraine établie par lettres patentes du 4 novembre 1659 pour connaître des aliénations faites par les gens de main-morte.

CHAMBRE DES BLÉS, chambre établie au parlement de Paris le 11 juin 1709, pour juger les procès criminels auxquels donnerait lieu le commerce des blés. Elle fut supprimée le 4 avril de l'année suivante.

CHAMBRE DU ROI. Le personnel des serviteurs attachés à la chambre du roi était ainsi composé : quatre *premiers valets de chambre* servant par trimestre. Celui qui était de service couchait au pied du lit du roi et gardait les clefs des coffres. Leurs gages et profits montaient à environ 8000 liv. Seize *huissiers*, servant quatre par trimestre; ils avaient la police de la chambre et devaient veiller surtout à ce que personne ne se couvrît, ne se peignât et ne s'assît sur les siéges, sur une table ou sur le balustre de l'alcôve. Ils servaient l'épée au côté. Leurs gages étaient de 960 liv., sans compter les profits. Trente-deux *valets de chambre*, servant huit par quartier, à 660 liv. de gages, plus divers profits, la plupart en nature. Ils faisaient le lit du roi avec les tapissiers. L'un d'eux se tenait toute la journée dans la chambre en dedans des balustres, pour garder le lit du roi. Un *porte-manteau ordinaire* à 1320 liv. de gages, et douze *porte-manteaux* à 720 liv., et servant trois par quartier. Ils suivaient presque partout le roi, qui prenait de leurs mains et leur donnait à garder son chapeau, ses gants, sa canne, et dans certaines circonstances son épée. Deux *porte-arquebuses*, servant par semestre, à 1400 liv. Les fusils, pistolets et autres armes de chasse leur appartenaient quand le roi ne s'en servait plus. Un *artillier* à 400 liv.; un *arquebusier* à 100 liv. de gages. Un *barbier ordinaire* à 800 liv. de gages, et huit *barbiers valets de chambre*, servant deux par quartier, à 1450 de gages et un écu par jour pour les dépenses de bouche. Leurs fonctions étaient de peigner le roi soir et matin, de l'essuyer au bain et au jeu de paume, et de fournir les peignes et les senteurs. Ils avaient le droit de tenir ou faire tenir boutique ouverte en telle ville du royaume où ils voudraient élire domicile, même à Paris. Un *chirurgien opérateur pour les dents* à 2295 liv. « Il a soin, dit l'*État de la France*, de nettoyer et couper les dents, et fournir de racines et d'opiat, quand le roi lave sa bouche ; » ce qui, à ce qu'il paraît, n'arrivait pas tous les jours. Huit *tapissiers valets de chambre*, servant deux par quartier, à 337 liv. 10 s. de gages, avec divers profits en nature. Quatre *horlogers valets de chambre*, servant par quartier, à 425 liv. de gages. Ils devaient tous les jours, soir et matin, monter les montres et les pendules du roi. Six *garçons ordinaires* à 630 liv. de gages. Ils touchaient de plus deux cents écus pour fournir le papier, les plumes, l'encre et la poudre, destiné au conseil des finances qui se tenait au cabinet du roi. Ils fournissaient aussi les cartes pour le jeu et en avaient les profits. Deux *porte-chaises d'affaires* à 800 liv.; un *porte-table*, un *frotteur ordinaire*, neuf *porte-meubles*, un *capitaine de l'équipage des mulets*, un *dessinateur*, deux *menuisiers*, trois *coffretiers-malletiers*, un *empeseur-cravatier;* un *capitaine*, à 2466 liv., et trois *valets et gardes des levrettes et lévriers de la chambre;* un *garde des petits chiens*, pour lesquels le pâtissier délivrait chaque jour sept biscuits; un *chef du vol* un *maître fauconnier;* un *piqueur;* un *valet des épagneuls;* un *fauconnier oiseleur* ou *tendeur;* quatre *valets des grands lévriers de la chambre* trois *valets des limiers de la chambre*.

Les huissiers de la chambre, les valets de chambre, les porte-manteaux, les porte-arquebuse, les garçons de la chambre avaient le titre d'écuyer; mais les trois premiers officiers seulement avaient les priviléges de la noblesse après vingt ans d'exercice.

CHAMBRE DU TRÉSOR, juridiction où se jugeaient en première instance les affaires relatives au domaine du roi. Le nombre de ses officiers fut fixé par une ordonnance du 13 août 1496. Elle fut réunie au bureau des finances en mars 1693.

CHAMBREFONTAINE, *Camera Fontis*, abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré, diocèse de Meaux, fondée au XIIIe siècle.

CHAMBRE INTROUVABLE, nom donné à la Chambre des députés ultra-royaliste, qui fut élue au mois d'août 1815.

CHAMBRE MI-PARTIE. L'édit de pacification, rendu au mois de mai 1576, créa (art. 18) au parlement de Paris une chambre composée de deux présidents et de seize conseillers, dont la moitié devait appartenir à la religion réformée. Cette chambre devait être envoyée, trois mois par an, pour y rendre la justice, aux pays de Poitou, Angoumois, Aunis et la Rochelle. Une chambre, composée de la même manière, était établie à Montpellier, dans le ressort du parlement de Toulouse. Il en était créé aussi une formée de deux présidents et de dix conseillers dans chacun des parlements de Grenoble, de Bordeaux, d'Aix, de Dijon, de Rouen et de Bretagne.

On appelait *chambre tri-partie* le tribunal qu'au mois de juillet 1578 on établit à Agen en conséquence du traité de paix de Bergerac (voy. ce nom). Ce tribunal était composé d'un président et de six conseillers catholiques, et d'un président et de six conseillers protestants. Il ne pouvait rendre aucun arrêt qu'un tiers des juges présents ne fût protestant. Les querelles sans fin qu'amenait un tribunal ainsi composé ne tardèrent pas à amener sa dissolution.

CHAMBRE ROYALE, nom donné à la commission formée des membres du conseil que le roi, par une ordonnance du 11 novembre 1753, chargea d'administrer la justice quand le parlement de Paris, exilé à Pontoise, eut refusé de reprendre ses fonctions. Elle fut établie au Louvre et supprimée par lettres patentes du 30 août 1754. — On appela ainsi à diverses reprises des commissions créées pour connaître des malversations des financiers.

CHAMBRES (Seigneurs de), branche de la maison de Noailles.

CHAMBRIER DE FRANCE (Grand), un des cinq grands officiers de la couronne. Il était préposé à la chambre et à la garde de la cassette du roi, signait les chartes royales, etc. Sa charge lui donnait fief et justice foncière avec cens, rentes et droits seigneuriaux dans la ville de Paris, et de plus juridiction sur différents corps de métiers,

comme fripiers, pelletiers, cordonniers, etc. Voici d'après Du Cange la liste des chambriers de France: Zatto sous Dagobert; — Vandalmar sous Gontran; — Reginard, Tanculfe et Bernard sous Louis le Débonnaire; — Ingelrann sous Charles le Chauve; — Thierry sous Louis II. — 1060, Rainaud. — 1065, Walerand ou Galerand. — 1085, Guillaume. — 1106, Gui (Wido). — 1127, Albéric. — 1130, Manassès. — 1134, Hugues. — 1136, Gui (Wido). —Hugues. — 1139, Mathieu. — 1176, Renaud. — 1186, Raoul. — 1190, Mathieu. — 1207, Ursion. — Burchard. — 1206, 1210, 1217, Barthélemy de Roye. — Jean de Beaumont. — 1240, Jean de Nanteuil. — 1258, Alphonse de Brienne. — 1271, Érard de Valery. — 1279, Robert, duc de Bourgogne. — Jean II, comte de Dreux. — 1312, Louis Ier, duc de Bourbon. — 1341, Pierre Ier, duc de Bourbon. — 1356, Louis II, duc de Bourbon. — 1410, Philippe de Bourgogne. — 1415, Jean de Châlon III. — 1419, Guillaume de Château-Villain. — 1439, Charles Ier, duc de Bourbon. —1456, Jean II, duc de Bourbon.—1488, Pierre II, duc de Bourbon. — 1503, Charles III, duc de Bourbon. — 1527. Henri, duc d'Orléans et d'Angoulême (depuis roi Henri II). — 1536, Charles duc d'Orléans, mort le 9 septembre 1545. La charge fut supprimée au mois d'octobre suivant et le fief de la chambrerie réuni à la couronne. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

CHAMBRUN (Seigneurs de), de la famille de Pineton (Gévaudan).

CHAMBURE (Auguste LE PELLETIER DE), officier, né à Vitteaux (Côte-d'Or), mort du choléra à Paris le 12 juillet 1832. Il se rendit célèbre par l'intrépidité qu'il déploya au siége de Dantzick (1813), où il commandait une troupe de cent hommes appelée la *compagnie infernale*. — *Napoléon et ses contemporains*, 1826-1827, in-4°, grav.

CHAMDOLANT. Voy. CHAMPDOLENT.

CHAMELLES (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

CHAMEROLLES (Seigneurs de), de la famille de Chouart. = —, branche de la maison du Lac (Beauce).

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), littérateur, né près de Clermont (Auvergne) en 1741, mort à Paris le 13 avril 1794. Après avoir été clerc de procureur et donné quelques pièces au Théâtre-Français, il devint successivement secrétaire des commandements du prince de Condé, membre de l'Académie française (1781), secrétaire de Madame Élisabeth, et (1792) bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Incarcéré, puis relâché, il essaya de se suicider lorsqu'on vint pour l'arrêter une seconde fois, ne parvint qu'à se défigurer, fut guéri et mis en liberté, mais mourut peu de temps après à la suite d'une maladie de quelques jours. Ses œuvres (comédies, tragédies, pensées, etc.) ont été réunies plusieurs fois. La meilleure édition est celle de 1824-25, 5 vol. in-8°.

CHAMIER (Daniel), célèbre controversiste protestant, professeur de théologie à l'Académie de Montauban, né dans le Dauphiné vers 1570, tué en combattant au siége de Montauban, le 17 octobre 1621. — Le *Journal* de son voyage à la cour de Henri IV (1607) a été publié par M. Read, 1858, in-8°.

CHAMILLARD (Étienne), jésuite, antiquaire, né à Bourges le 11 novembre 1656, mort à Paris le 1er juillet 1730.

CHAMILLARD (Michel de), homme d'État, né en 1651, mort à Paris le 14 avril 1721. Il fut successivement intendant de Normandie, maître des requêtes, intendant des finances (1690), contrôleur général (1699), ministre d'Etat (1700), secrétaire d'État au ministère de la guerre (1701), et grand trésorier des ordres du roi (1706). La faveur de Mme de Maintenon avait procuré le ministère à Chamillard, qui y montra une incapacité sans bornes. Louis XIV, qui avait pour lui une grande affection, fut obligé de céder à l'opinion publique; il lui retira la charge de contrôleur général (février 1708) puis celle de secrétaire d'État de la guerre (juin 1709), et lui accorda une pension de 60 000 liv. Il y a des lettres de lui à la Bibliothèque impériale dans la correspondance de Séguier et dans le supplément français. = De sa famille sont sortis les seigneurs de Cani et de la Suze.

CHAMILLARD (Jean-François), évêque de Dol (1692), membre de l'Académie française (1702), évêque de Senlis (1702), premier aumônier de la Dauphine (1704), mort à Paris le 17 avril 1714.

CHAMILLY, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire), qui, avec d'autres terres, fut érigée en comté par lettres d'avril 1644, en faveur de Nicolas Bouton. = Noël BOUTON, marquis de CHAMILLY, maréchal de France, né à Chamilly le 6 avril 1636, mort à Paris le 8 janvier 1715. Il alla servir avec le maréchal de Schomberg en Portugal (1663), et y eut une liaison avec une jeune religieuse portugaise, qui lui adressa quelques lettres que Chamilly fit publier et traduire par Subligny, et qui sont connues sous le nom de *Lettres portugaises*. De retour en France, il servit avec la plus grande distinction dans la guerre de Hollande, et s'illustra, entre autres, par la défense de Graves (1674), qui dura quatre-vingt-treize jours et coûta 16 000 hommes au prince d'Orange. Lieutenant général, gouverneur de Fribourg (1678), puis de Strasbourg, il fut créé maréchal de France (9 janvier 1703). = Son fils, François BOUTON, comte de Chamilly, lieutenant général des armées du roi, ambassadeur extraordinaire en Danemark (1697), né en 1664, mort le 23 janvier 1722.

CHAMISSO (Louis-Charles-Adélaïde de), romancier, poëte, naturaliste, né au château de Boncourt, près de Sainte-Menehould, le 27 janvier 1781, mort à Berlin le 21 août 1838. Emmené en Allemagne par son père qui émigra, il se mit au service de la Prusse, et, rentré en France après la paix de Tilsitt, fut quelque temps professeur au collége de Napoléonville, puis retourna en Prusse. Il a laissé diverses poésies françaises, mais ses ouvrages de science et ses œuvres d'imagination et, entre autres, son fameux conte de *Pierre Schlemihl* (1814) sont en allemand.

CHAMOND ou **CHAUMOND** (S.), *Anemundus*, *Chanemundus*, *Endemundus*, évêque de Lyon, au VIIe siècle, massacré en 659 ou 660. — Sa fête, le 28 sept.

CHAMORIN (Vital-Joachim, baron), général de cavalerie, né à Bonnelles (Seine-et-Oise), le 16 août 1773, tué à Campo-Major (Espagne) le 25 mars 1811.

CHAMOUSSEAU (Seigneurs de), branche de la maison de Frotier (Bourgogne).

CHAMOUSSET, bourg fortifié de Savoie, pris par Lesdiguières le 20 juillet 1597.

CHAMOUSSET (Claude-Humbert PIARRON de), philanthrope, né à Paris en 1717, mort le 27 avril 1773. On lui doit la création de la petite poste de Paris. — *Œuvres*, 1783, 2 vol. in-8°.

CHAMP (Seigneurs de), de la famille de Crémainville (Orléanais). = —, de la famille du Faur (Armagnac).

CHAMPAGNE, *Campania*, une des provinces les plus considérables de l'ancienne France, avec titre de comté; chef-lieu Troyes. Elle était bornée au N. par le pays de Liége et le Hainaut-français; au S. par la Bourgogne; à l'E. par le duché de Bar, le Toulois et la Lorraine; à l'O.

par la Brie; au N. E. par le duché de Luxembourg; au N. O. par la Thiérache, le Laonnais et le Soissonnais; au S. E. par la Franche-Comté; au S. O. par le Gâtinais. Elle avait 47 lieues de long sur 36 de large.

La Champagne comprenait la Champagne propre (Châlons, Troyes, etc.), le Rémois, le Perthois, le Réthelois, le Vallage, le Bassigny, le Sénonais et la Brie-Champenoise. Elle forme aujourd'hui quatre départements: Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.

On appelait *Champagne pouilleuse* un pays situé entre Sézanne et Vitry-le-François.

La Champagne au temps de César était habitée par les *Tricasses* (Troyes), les *Remi* (Reims), les *Catalauni* (Châlons-sur-Marne), les *Senones* (Sens), les *Lingones* (Langres), et une partie des *Meldæ* (Meaux). Sous l'empire, elle fut incorporée en partie dans la seconde Belgique, en partie dans la première Lyonnaise. A l'époque des Francs elle fut comprise dans le royaume d'Austrasie. Elle fut gouvernée par des ducs sous la première race, par des comtes sous la seconde; au IXe siècle elle appartint à des comtes de la maison de France, puis à la maison de Vermandois et à celle de Blois d'où elle passa dans la maison de Valois.

Ducs de Champagne. — 581, Lupus. — 581-599, Wintrion. — 674, Weimère. — 695-708, Dreux.

Comte bénéficiaire de Troyes. — 814-854, Abdramne.

Comtes héréditaires de Troyes, de la maison de France. — 854, Eudes, duc de France. — 878, Robert II, duc de France.

Comtes de Champagne, de la maison de Vermandois. — 923, Herbert ou Héribert, comte de Vermandois. — 943, Robert, 3e fils du précédent. — 968, Herbert II, frère de Robert. — 993, Étienne Ier, fils du précédent. Il mourut sans enfants en 1019 et avec lui s'éteignit la race des premiers comtes de Champagne.

Comtes de Champagne de la maison de Blois. — 1019, Eudes Ier, fils d'Eudes Ier, comte de Blois, et le plus proche parent d'Étienne Ier. — 1037, Étienne II, fils du précédent. — 1048, Eudes II, fils du précédent. — 1063, Thibaut Ier, comte de Blois. — 1089, Eudes III, associé à son frère Thibaut Ier dès 1081. Il meurt vers 1090. — 1093 (?) Hugues Ier, frère d'Eudes III. — 1125, Thibaut II, comte de Blois, neveu de Hugues. — 1152, Henri Ier, *le Libéral*, fils aîné du précédent. — 1181, Henri II, fils du précédent. — 1197, Thibaut III, frère du précédent. — 1201, Thibaut IV, *le Grand*, fils posthume du précédent. — 1253, Thibaut V, *le Jeune*, fils du précédent. Il succéda en 1234 à son oncle Sanche VII dans le royaume de Navarre. — 1253, Thibaut V, *le Jeune*, fils du précédent, comte de Champagne et roi de Navarre. — 1270, Henri III, *le Gros*, frère du précédent, comte de Champagne et roi de Navarre. — 1274, Jeanne Ire, fille et héritière du précédent, comtesse de Champagne et reine de Navarre. Sa mère et tutrice, Blanche, s'étant remariée (1275) au second fils de Henri III roi d'Angleterre, Edmond de Lancastre, celui-ci prit le titre de comte de Champagne et de Brie jusqu'au mariage de Jeanne qui, en 1284, épousa Philippe le Bel, mais resta propriétaire des biens qu'elle apporta en dot. — 1305, Louis X, le Hutin, fils aîné de Philippe le Bel et de Jeanne. — 1316, Jeanne II, fille de Louis le Hutin, et Philippe V, son oncle; Jeanne en 1318 épousa Philippe comte d'Évreux. Philippe V s'était assuré par un traité la Navarre et la Champagne qui furent aussi possédées par son successeur Charles le Bel; mais à la mort de celui-ci (1328), Philippe d'Évreux parvint à se mettre en possession de la Navarre et par un traité abandonna la Champagne à Philippe de Valois (1335). Cette province fut définitivement réunie à la couronne en nov. 1361 par Jean successeur de Philippe de Valois.

Des comtes de Champagne de la maison de Blois, sont sortis les seigneurs de Champlitte, les comtes de Sancerre, les comtes d'Aumale, les seigneurs de Sully. Ces derniers ont produit les seigneurs de Beaujeu, de Vouillon, de la Chapellette, de Cors, de Romefort, d'Erry et de Sancergues.

Intendants de Champagne. — 1634, Laffemas. — 1635-1639, J. de Choisy. — 1642, Bretel de Gremonville. — 1644, Jeannin. — 1647-1651, Voisin. — 1663, de Machault. — 1665, L. F. d'Herbigny. — 1667-1672, Lefèvre de Caumartin. — 1674, de Ménars. — 1676-1689, Th. Hue de Miromesnil. — 1689-1691, L. de Béchameil de Nointel. — 1692-1699, Mich. Larcher, marquis d'Olisy. — 1700-1702, J. B. de Pomereu. — 1703-1710, André de Harouys. — 1712-1730, C. Ch. Lescalopier. — 1730, Ch.-Estienne Lepelletier de Beaupré. — 1749-1750, G. H. Caze de la Bove. — 1751, H. L. de Barberie de S. Contest. — 1764, G. L. Rouillé d'Orfeuil, et (1788) son fils, Ant. L. Rouillé qui resta en place jusqu'en 1790.

Bibliographie : Pithou, *Mémoires des comtes de Champagne*, 1582, in-4°; *Recherche de la noblesse de Champagne*, 1673, in-fol.; Baugier, *Mémoires historiques de la province de Champagne*, 1721, 2 vol. in-8°; d'Arbois de Jubainville, *Histoire des comtes de Champagne*, 6 vol. in-8°; F. Bourquelot, *les Foires de Champagne* (dans le *Recueil des Savants étrangers*, de l'Académie des inscriptions, in-4°).

CHAMPAGNE ou **CHAMPAGNÉ**, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée en 1188.

CHAMPAGNE, maison du Maine, issue de la maison de Mathelon. D'elle sont sortis les seigneurs de la Suze, de Villaines et de la Rochefontaine.

CHAMPAGNE (Seigneurs de), de la maison de Chateaubriand. = —, de la famille de Longuejoue. = —, de la famille de Bancenel (Franche-Comté).

CHAMPAGNÉ (Seigneurs de), branche de la maison d'Achard-Joumard.

CHAMPAGNE (Philippe de), l'un des plus grands peintres du XVIIe siècle, né à Bruxelles le 26 mai 1602, mort à Paris, à Port-Royal, le 12 août 1674. Il fut élève de Bouillon, de Michel Bourdeaux, de Fouquière et de l'Allemand. Venu à Paris (1621), il travailla avec Poussin au palais du Luxembourg et fut, dès l'origine, membre de l'Académie où il devint professeur et recteur. — *Le repas chez Simon le Pharisien; J. C. célébrant la Pâque; le Christ en croix; le Christ mort; Apparition de saint Gervais et saint Protais; Translation des corps de saint Gervais et saint Protais; saint Philippe; 2 paysages; 9 portraits* (dont son propre portrait et ceux de sa fille avec la mère Catherine Arnauld, de Richelieu, de Mansard et de Perrault); *Louis XIII couronné par la Victoire; l'éducation d'Achille*, 2 tableaux (musée du Louvre); *Portrait de Corneille* (Musée de Rouen); 2 *portraits*, dont celui de Turenne (Musée de Besançon); *Portrait* (Musée de Lyon); *Présentation au Temple, sainte Geneviève, saint Joseph, saint Étienne, saint Ambroise, saint Charles Borromée* (Musée de Bruxelles); *Portrait* (Musée d'Amsterdam). = Son neveu, Jean-Baptiste, peintre, membre et professeur de l'Académie, né à Bruxelles en 1645, mort en 1688.

CHAMPAGNE (Jean-François), humaniste, littérateur, né à Semur le 1er juillet 1751, mort le 15 septembre 1813.

CHAMPAGNE (L'abbé de), pseudonyme de Hérault de Séchelles.

CHAMPAGNE-HOMMEL, seigneurie du Maine (Sarthe), érigée en baronnie en faveur de Jacques le Cleu, seigneur de Jaygré.

CHAMPAGNY (Jean-Baptiste NOMPÈRE de), duc de Cadore, homme d'État, né à Roanne le 4 août 1756, mort le 3 juillet 1834. Neveu de l'abbé Terray par sa mère, il fut élu aux états généraux (1789) par la noblesse du bailliage de Montbrison et se réunit des premiers au tiers. Arrêté comme noble (1793) il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut nommé au conseil d'État, et devint l'orateur du gouvernement au Corps législatif et au Tribunat. Envoyé comme ambassadeur à Vienne (juillet 1801), il fut rappelé pour remplacer Chaptal (août 1804) au ministère de l'intérieur. Le 10 août 1807, il passa au ministère des relations extérieures, fut créé duc de Cadore et contribua à la conclusion du traité de Vienne (1810). Malgré la docilité, pour ne pas dire plus, qu'il avait toujours témoignée à Napoléon, il perdit son portefeuille (1811), et fut par compensation nommé successivement intendant de la couronne, grand maître de l'ordre de la Réunion, et sénateur. Ministre secrétaire d'État de la régence lors de l'invasion (1814), il adhéra le 14 avril à la déchéance de l'empereur, fut créé pair par Louis XVIII, et pendant les Cent-Jours n'en reprit pas moins ses fonctions d'intendant des domaines de la couronne et siégea à la Chambre. Rentré dans la vie privée à la seconde Restauration, il fut rappelé à la chambre haute (1819) par le ministère Decaze. Il y a des lettres de lui à la Bibliothèque impériale dans le Sup. fr., n° 3016.

CHAMPALAUNE (Seigneurs de), branche de la famille de Saint-Pern (Bretagne).

CHAMPART, redevance féodale qui consistait dans une part des fruits de la terre (*campi pars*). Cette part variait suivant les usages locaux; lorsqu'elle était du *cinquième* ou du *vingtième*, elle s'appelait *cinquain* ou *vingtain*. Elle ne se prélevait que déduction faite des dîmes ecclésiastiques. Les *champarteurs* ou *nombreurs* étaient les officiers désignés par le seigneur pour recueillir les prestations et veiller à la sauvegarde de ses intérêts.

Le champart, qui avait aussi reçu les noms de *terrage* et d'*agrier*, ne paraît pas s'être transformé en redevance pécuniaire; il a donné naisance au système actuel du colonat partiaire, dans lequel les récoltes se partagent en nature.

Le *champart* comptait avant la Révolution parmi les droits domaniaux de la couronne.

CHAMPAUBERT, en Champagne (Marne). Napoléon y remporta, le 10 février 1814, une victoire complète sur le général russe Ousouwief, qui fut pris avec 6000 hommes et perdit quarante pièces de canon.

CHAMPCENETZ, terre et seigneurie de Brie (Seine-et-Marne), érigée en marquisat par lettres de novembre 1686 en faveur de François Quentin dit *de la Vienne*, premier valet de chambre de Louis XIV.

CHAMPCENETZ (Le chevalier de), littérateur, journaliste, né à Paris en 1759, mort à Paris sur l'échafaud le 23 juillet 1794. Il se fit d'abord connaître par des petits vers et des chansons, et, lors de la Révolution, prit la part la plus active à la rédaction d'un fameux journal royaliste : *les Actes des apôtres*, 1789-1792.

CHAMPCLOS (Pierre de BURLE de), jésuite, poëte latin, né à Manosque (Basses-Alpes) en 1700, mort en 1780.

CHAMPCOURT (André de), littérateur, né vers 1770, mort à Paris en septembre 1823.

CHAMP D'ASILE. Voy. ASILE.

CHAMP DE MAI. On donne ce nom à la grande fête militaire qui eut lieu le 1er juin 1815 à Paris, au Champ de Mars. L'empereur y prêta serment à l'*acte additionnel* (voy. ce mot), et distribua les drapeaux à l'armée, à la garde nationale de Paris et aux présidents des colléges électoraux des départements. Le 18 eut lieu Waterloo.

CHAMP DE MARS et **DE MAI.** Voy. MALLUM.

CHAMPDOLENT (Seigneurs de), branche de la maison Eschallard (Poitou).

CHAMP DU DRAP D'OR. Voy. CAMP DU DRAP D'OR.

CHAMP-DU-GUÉ (Seigneurs du), branche de la famille de le Fèvre (Normandie).

CHAMP DU MENSONGE, nom que l'on donna à la plaine de Rothfeld (*champ rouge*), située près de Colmar, et où Louis le Débonnaire, trahi et abandonné complétement par son armée, en 833, fut obligé de se rendre à discrétion à ses trois fils, Lothaire, Louis et Pépin. Ceux-ci se partagèrent l'empire, et firent à la diète de Compiègne déposer leur père, qui, le 11 novembre de la même année, se soumit à une pénitence publique. L'année suivante, une réaction générale eut lieu en faveur du malheureux monarque, qui fut replacé sur le trône.

CHAMPEAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Courvol. = —, de la famille de Nollent (Normandie).

CHAMPEAUX (Guillaume de), célèbre philosophe scolastique, né à Champeaux, près Melun, mort en février 1122. Élève d'Anselme de Laon, puis archidiacre de Notre-Dame de Paris, il professa publiquement dans l'école de cette cathédrale, et eut pour disciple Abailard, qui fut plus tard pour lui un adversaire redoutable. Il fonda (1113) l'abbaye de Saint-Victor, et y rouvrit une école. Il fut, la même année, nommé évêque de Châlons-sur-Marne. Quelques-uns de ses écrits (*Moralia abbreviata, de Origine animæ*) ont été publiés par Mabillon et dom Martène. D'autres sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque impériale et aux bibliothèques de Rouen et de Troyes.

CHAMPEAUX (Pierre-Clément), général, né à Courbons (Basses-Alpes), mort le 28 juillet 1800, des blessures reçues à Marengo.

CHAMPEGUILOU (Seigneurs de), branche de la famille de Clugny (Bourgogne).

CHAMPEIN (Stanislas), compositeur, né à Marseille le 19 novembre 1753, mort le 19 septembre 1830.

CHAMPESTIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Motier.

CHAMPFEU (Le comte de), littérateur, né dans le Bourbonnais en 1766, mort à Moulins en décembre 1828.

CHAMPFLEUR, terre et seigneurie du Maine, érigée en vicomté par lettres de février 1654 en faveur de Christophe de la Vallée.

CHAMPFLOUR (François de), bénédictin, poëte, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

CHAMPFORT (Seigneurs de), de la famille des Laurents (Provence).

CHAMPIER (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

CHAMPIER (Symphorien), médecin de Charles VIII et de Louis XII, historien, érudit, né à Saint-Symphorien-le-Château (Rhône) en 1472, mort à Lyon en 1539. De ses nombreux ouvrages latins et français qui sont extrêmement recherchés des bibliophiles, nous citerons : *la Nef des princes*, 1502, in-4°, goth., 1525, in-4°, goth., très-rare; *la Nef des dames vertueuses*, 1503, in-4° et 1515, in-4°, goth., rare; *le Triumphe du très-*

chrestien roy de France Loys XII, 1509, in-4°, goth.; *le Recueil ou chronique des histoires du royaume d'Austrasie*, 1505, in-fol., goth., rare; *les grans chroniques des gestes des ducs et princes des pays de Savoie et Piedmont*, 1516, in-fol., goth.; *les Gestes du preulx chevalier Bayard*, Lyon, 1525, in-4°, goth., rare, plusieurs fois réimprimé; *Petit traicté de la noblesse de Lyon*, 1529, in-8°, goth., très-rare, plusieurs fois réimprimé; *Petit livre du royaume des Allobroges*, 1529, in-8°, goth., très-rare; *le Myrouel des apothiquaires*, Lyon. s. d., in-8°, goth., très-rare. — On peut consulter sur Champier l'excellente *Étude biographique et bibliographique* de M. P. Allut, 1859, in-8°. = Son fils CLAUDE, érudit, né à Lyon vers 1520 — Voy. BRUGERIN.

CHAMPIGNELLES (Seigneurs de), branche de la maison de Courtenay. = —, de la famille de Rogres.

CHAMPIGNEULLES (Seigneurs de), de la maison de Boufflers. = —, de la maison de Remereville.

CHAMPIGNOLLE (Seigneurs de), de la maison de Girard (Poitou).

CHAMPIGNOLLES (Seigneurs de), de la famille de le Prestre.

CHAMPIGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Rabutin (Bourgogne).

CHAMPIGNY (Seigneurs de), branche de la famille Bochart, à laquelle appartiennent les personnages suivants : N. DE CHAMPIGNY, intendant à Lyon (1643) et en Normandie (1663). = Guillaume BOCHART DE CHAMPIGNY, évêque de Valence (janvier 1687), mort le 4 juillet 1705. = Le comte N. DE CHAMPIGNY, lieutenant général des armées navales, né en 1650, mort à Paris le 23 octobre 1720. = Jean-Paul BOCHART DE CHAMPIGNY, maréchal de camp, né en 1690, mort à Straubingen le 20 mars 1743. = Jacques-Charles BOCHART, marquis DE CHAMPIGNY, chef d'escadre, gouverneur des Iles-sous-le-Vent, né en 1673, mort le 20 mai 1754. = Jean-Charles DE CHAMPIGNY, fils du précédent, littérateur, historien, né en 1717, mort à Amsterdam vers 1787. — *Lettres anglaises*, 1774-75, 2 vol. in-8°. rare.

CHAMPIGNY-LE-SEC (Seigneurs de), de la famille de Ferrières (Poitou).

CHAMPIGNY-SUR-VENDE, ville de Touraine (Indre-et-Loire), avec titre de baronnie, qui appartint successivement aux maisons d'Artois, d'Anjou, de Beauvau, de Bourbon-Vendôme et d'Orléans.

CHAMPIN (Jean-Jacques), peintre et lithographe, né à Sceaux (Seine) le 8 septembre 1796, mort le 10 mars 1860.

CHAMPINEY (Seigneurs de), de la maison de Bardonenche (Dauphiné).

CHAMPION, *Campio*. Le champion était la personne qui combattait dans l'ordalie, nommée duel, au lieu et place de l'appelant ou de l'appelé. Il se servait des mêmes armes que celui dont il représentait la cause, du bâton et du bouclier de cuir, s'il était de condition non noble, de l'épée et de l'écu dans le cas contraire. Les champions étaient indispensables aux femmes et aux clercs, et permis aux malades et aux sexagénaires, toutes gens auxquels il était impossible ou illicite de combattre en personne. « Plusor essoine (excuses) sont, dit Beaumanoir au ch. LXI des *Coutumes de Beauvoisis*, par les quiex, ou par l'un desquiex on peut avoir avoé. Li premier des essoines, si est, se cil qui veut avoir avoé, montre, qu'il li faille aucun de ses membres, par lequel il est apperte cose, que li cors en soit plus foibles. Li secons, si est, s'on a passé l'aage de 60 ans. Li tiers essoines, si est, se en est accoustumés de maladie qui vient soudainement, come de goute article ou autre. Li quart essoines se est, si en est malades de tierchaine ou de quartaines ou d'autre maladie apertement veue sans fraude. Li quint essoines, si est, se fame apele, ou est apelée, car fame ne se combat pas. » En général, il n'était pas permis d'avoir recours aux champions, sauf pour les puissants seigneurs, les ducs et les princes du sang, pourvu toutefois qu'il ne s'agît pas contre ces hauts personnages d'une accusation de meurtre ou de trahison. Au XIII° siècle, certains jurisconsultes, tels que l'auteur des *Établissements de Saint-Louis*, voulaient, en revanche, que leur ministère fût toujours obligatoire entre deux frères, excepté dans les cas indiqués ci-dessus; et Pierre de Fontaine, par exemple, soutenait en son Conseil (ch. XXII) qu'il était toujours permis d'y recourir quand il n'y avait pas cas de mort ou de mutilation. C'était là une suite des dispositions hostiles qui se manifestaient contre l'initiative du duel. En principe, les champions étaient mal vus du législateur; la peine qui leur était appliquée était toujours rigoureuse. Quand elle n'allait pas à la mort, elle entraînait la perte du poing, quelquefois même du pied, sans préjudice d'amendes.

CHAMPION (Antoine), célèbre organiste sous Henri IV. La bibliothèque de Munich possède de lui une messe manuscrite. = JACQUES, son fils, fut aussi un organiste renommé. = ANDRÉ, connu sous le nom de CHAMBONNIÈRES, fils du précédent, mort en 1670. Il fut premier claveciniste de la chambre de Louis XIV. — Deux *Livres de pièces de clavecin*, 1670, et s. d. in-4°, très-rares.

CHAMPION (Pierre), jésuite, biographe, né à Avranches le 19 octobre 1631, mort à Nantes le 28 juin 1701.

CHAMPION (Edme), dit *le Petit manteau bleu*, philanthrope, né à Châtel-Censoy (Yonne) le 13 décembre 1764, mort le 1er juin 1852.

CHAMPION DE CICÉ (Jérôme-Marie), prélat et homme d'État, né à Rennes en 1735, mort à Aix le 22 août 1810. Évêque de Rodez (1770), archevêque de Bordeaux (1781), il fit partie de l'Assemblée des notables (1787), et fut élu (1789) aux états généraux où il fut un des premiers à se rallier au tiers état. Nommé garde des sceaux (3 août 1789), dans cette haute position où ses talents seuls ne l'avaient pas fait monter, il joua un rôle qui donna lieu aux plus vives accusations. Renvoyé du ministère (novembre 1790), après avoir scellé les décrets de l'Assemblée relatifs à la constitution civile du clergé et aux biens ecclésiastiques, il quitta son archevêché par refus de serment. Il émigra, rentra en France sous le Consulat, et fut alors (1802) nommé archevêque d'Aix.

CHAMPION *du Jura* (L'abbé Pierre-Félix), membre de l'Assemblée législative, né à Charnoz (Jura), mort à Lons-le-Saulnier le 9 août 1804. = Son frère, FRANÇOIS-XAVIER, membre du conseil des Cinq-Cents (1796), puis du Corps législatif, après le 18 brumaire, mort à Lyon en 1808.

CHAMPION *de Nilon* (Charles-François), jésuite, littérateur, né à Rennes le 1er février 1724, mort à Orléans en 1794.

CHAMPION *de Pontalier* (François), jésuite, théologien, né à Rennes le 21 octobre 1731, y mourut le 10 septembre 1792.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), général de la république, né à Valence (Drôme) en 1762, mort à Antibes le 10 janvier 1800. Fils naturel d'un avocat et d'une paysanne, il alla d'abord servir dans l'armée d'Espagne, rentra en France en 1791, fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires, et, envoyé à l'armée du Rhin, y

gagna rapidement le grade de général de division avec lequel il passa à l'armée de Sambre-et-Meuse et prit la part la plus glorieuse à la victoire de Fleurus. On lui confia ensuite l'une des ailes de l'armée dite d'Angleterre; il battit les Anglais débarqués à Blackenberg, et fut envoyé (1798) en Italie pour y commander l'armée qui occupait Rome. La faiblesse des forces qu'on lui avait confiées le força d'évacuer la ville devant des forces supérieures; mais, après avoir battu le général Mack, il ne tarda pas à rentrer dans Rome, s'empara successivement de Gaëte, de Capoue (10 janvier 1799) et de Naples (23 janvier), et organisa la république parthénopéenne. Ayant expulsé, pour crime de concussion, un agent du Directoire, il fut destitué, traduit devant un conseil de guerre et incarcéré à Grenoble. La journée dite du 30 prairial le rendit à la liberté. Les nouveaux directeurs lui confièrent alors le commandement d'une armée des Alpes qu'il eut à organiser complétement. Il obtint d'abord quelque succès; mais la défaite de Moreau et de Joubert à Novi le laissa exposé aux attaques de forces supérieures, et il fut battu à Savigliano, par Mélas, le 4 novembre 1799. Son armée était dans la détresse la plus complète et décimée par une épidémie à laquelle il succomba lui-même.

CHAMPIONNIÈRE (Lucas), officier vendéen, mort vers 1830. Il resta jusqu'à la fin attaché au sort de Charette. Sous la Restauration, il fut envoyé à la Chambre par le département de la Loire-Inférieure. Il a laissé, dit-on, des mémoires fort intéressants.= Son fils, Paul-Lucas, savant jurisconsulte, né à Nantes le 2 mai 1798, mort à Paris le 6 avril 1851. — *Du droit des riverains à la propriété des eaux courantes*, 1845, in-8°.

CHAMPLAIN (Samuel de), fondateur de Québec, né à Brouage dans la seconde moitié du XVIᵉ siècle, mort à Québec en décembre 1635. Après les guerres de la Ligue où il avait servi la cause de Henri IV, il fit partie (1603) d'une expédition destinée à continuer les découvertes de Jean Cartier (voy. ce nom) dans le Canada. A son retour il publia une relation de son voyage, repartit le 7 mars de l'année suivante (1604), arriva à la côte d'Acadie le 6 mai, et passa trois ans à explorer les côtes et l'intérieur des terres. Après un séjour de six mois en France, il repartit (13 avril 1608) ayant sous ses ordres deux navires, et fonda un établissement à Québec. Les années suivantes se passèrent à diverses excursions, à des guerres contre les Iroquois, et il lui fallut encore du temps et plusieurs voyages en France pour obtenir, soit du gouvernement, soit de la compagnie qui s'était formée, les secours nécessaires au développement de la naissante colonie. Pendant le siége de la Rochelle, les Anglais dirigèrent contre le Canada deux expéditions, dont la seconde (1629), exécutée lorsque la paix était déjà conclue entre la France et l'Angleterre, eut pour résultat la prise de Québec; mais les réclamations menaçantes de Richelieu forcèrent les Anglais à restituer leurs conquêtes (1630), et Champlain alla en reprendre le gouvernement qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui les relations suivantes de ses divers voyages : *des Sauvages ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la Nouvelle-France l'an* 1603, Paris, 1603 ou 1604, in-8°, très-rare; *le Voyage du sieur de Champlain, Xaintongeois*, 1604-1613, in-4°, rare; *les Voyages et découvertes.... en la Nouvelle-France ès années* 1615 à 1618, 1619, 1620 et 1627, in-8°; *les Voyages de la Nouvelle-France occidentale*, 1632, in-4°, édition très-recherchée. Il en a été fait une réimpression fautive en 1830, 2 vol. in-8°.

CHAMPLAIS, famille du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Courcelles.

CHAMPLÂTREUX (Seigneurs de), branche de la famille de Molé.

CHAMPLEMY (Seigneurs de), branche de la maison de Bureau la Rivière.

CHAMPLITTE, terre et seigneurie de Franche-Comté, qui appartint successivement à la maison des comtes de Champagne, à celles de Vergy, de Clermont d'Amboise et de Toulongeon. Elle fut érigée en comté par Philippe II, par lettres du 5 septembre 1574, en faveur de François de Vergy. Des comtes de Champlitte sortis de la maison de Champagne sont issus les seigneurs de Pontallier, de Talmey, de Châtillon-en-Bazois, de Longvi, de Flaigey, de Vaugrenant, de la Motte. Armes : *de gueules au lion d'or couronné de même.*

CHAMPLITTE (Seigneurs de), de la maison de Cusance (Bourgogne).

CHAMPLIVAUT (Seigneurs de), branche de la maison de Menou (Touraine).

CHAMPMESLÉ (Charles Chevillet, sieur de), auteur comique et comédien, né à Paris, mort en 1701.=, sa femme, Marie Desmares, célèbre actrice, née à Rouen en 1644, morte le 15 mars 1698. Elle débuta (1669) à Paris, au théâtre du Marais, puis en 1670 s'engagea dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Elle brilla surtout dans les pièces de Racine, qui devint son amant et fut supplanté par le comte de Tonnerre.

CHAMPMESLIN (Seigneurs de), branche de la maison de Desnos (Bretagne).

CHAMPOLLION *le jeune* (Jean-François), célèbre orientaliste, membre de l'Académie des inscriptions, né à Figeac (Lot) le 23 décembre 1790, mort à Paris le 4 mars 1832. Il se signala par une précocité extraordinaire, étudia le chaldéen, le syriaque, l'éthiopien, l'arabe, le copte et à seize ans (1807) présenta à l'Académie de Grenoble un travail sur la géographie de l'ancienne Égypte rétablie au moyen de la langue copte. Venu à Paris, il poursuivit ses études au milieu des plus vastes ressources et commença à travailler sur l'inscription hiéroglyphique de Rosette, dont la gravure lui fut envoyée de Londres. Nommé (1809) professeur d'histoire à la Faculté de Grenoble, il y publia sa *Description géographique de l'Égypte sous les Pharaons* (1814). De retour à Paris il communiqua successivement à l'Académie des inscriptions ses travaux sur les écritures *hiéroglyphique, hiératique* et *démotique*, dont il révélait pour la première fois les rapports, et son *Analyse méthodique du texte démotique de Rosette* que Silvestre de Sacy appelait « le plus prodigieux effort de divination et de génie. » Enfin, le 17 septembre 1822, il lut publiquement sa *Lettre à M. Dacier* où la découverte de l'alphabet hiéroglyphique était démontrée. Comblé des faveurs du roi et activement secondé par M. de Blacas, Champollion parcourut les musées de l'Italie pour y examiner les monuments égyptiens. A son retour, il fut nommé conservateur du Musée égyptien du Louvre, récemment fondé. En 1828, un bâtiment de la marine royale fut mis à sa disposition pour aller explorer l'Égypte, et il partit avec sept dessinateurs et un architecte : il remonta jusqu'en Nubie au delà de la seconde cataracte, et, de retour en 1830, il communiqua à l'Académie la magnifique collection de dessins qu'il rapportait de ce voyage, avec leur explication. En 1831, on créa pour lui une chaire d'archéologie égyptienne au Collége de France. Cependant, retiré dans le fond de sa province, il mettait la dernière main à sa *Grammaire égyptienne*, qu'il appelait « sa carte de visite à la postérité, » à son *Dictionnaire hiéroglyphique*, et

préparait la publication d'un grand et complet ouvrage sur « l'état antique de la civilisation égyptienne, » quand il mourut à la suite d'attaques d'apoplexie. Ses manuscrits furent achetés par l'État et en partie publiés par les soins de son frère. On a voulu contester à Champollion la priorité de ses magnifiques découvertes dont les conséquences ont été immenses, mais on a depuis longtemps fait justice complète de ces allégations qui ne reposaient sur aucune base solide. — Outre divers mémoires publiés dans le *Magasin encyclopédique*, nous citerons : *L'Égypte sous les Pharaons*, 1814, 2 vol. in-8°; *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, 1824, 2 vol. in-8°, réimprimé en 1828; *Lettres au duc de Blacas*, 1824, in-8°; *Notice sur un papyrus hiératique*, 1827, in-8°; *Lettres* écrites d'Égypte et de Nubie, 1833, in-8°, réimprimées en 1867. = Son frère, JEAN-JACQUES, dit CHAMPOLLION-FIGEAC, érudit, né à Figeac (Lot) en 1778, mort le 9 mai 1867 à Fontainebleau où il était devenu bibliothécaire du palais, après avoir été destitué en 1848 de ses fonctions de conservateur des manuscrits à la bibliothèque Richelieu. Il a publié de nombreux ouvrages et divers manuscrits de son frère.

CHAMPORCIN (Seigneurs de), de la famille provençale de Michel.

CHAMPORTIN (Seigneurs de), de la famille de Fournier (Comté-Venaissin).

CHAMPROND, terre et seigneurie du Mâconnais, érigée en comté par lettres de décembre 1644, en faveur de Gaspard de Vichy.

CHAMPROY (Seigneurs de), de la maison de Pot (Berry).

CHAMPS (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman. = —, de la famille de Maxvel (Normandie).

CHAMPS (Étienne AGARD de), jésuite, théologien, né à Bourges en 1613, mort à la Flèche, le 31 juillet 1701.

CHAMP SACRÉ (Entrevue du), entrevue que Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion eurent en 1188 entre Gisors et Trie, et où tous deux prirent la croix. De là son surnom.

CHAMPSAUR, petit pays du Grésivaudan (Isère), chef-lieu Saint-Bonnet. Les Dauphins de Viennois prenaient le titre de ducs de Champsaur. Louis XIII en fit don au connétable de Lesdiguières.

CHAMPSONELS, terre et seigneurie de Normandie, érigée en marquisat sous le nom de la Salle, par lettres de juillet 1673, en faveur de Louis de Caillebot, seigneur de la Salle.

CHAMPTOCÉ, seigneurie d'Anjou (Maine-et-Loire), possédée par la maison de Bretagne, puis par celles de Raiz et de Cramezel.

CHAMPTOCEAUX, *Castrum Celsum*, ville d'Anjou (Maine-et-Loire) avec titre de baronnie. Prise par Henri II d'Angleterre en 1173, par saint Louis en 1230, par Jean, duc de Normandie, en 1341, par Jean V, duc de Bretagne, en 1420, elle fut complètement détruite à cette dernière époque.

CHAMPUANT (Seigneurs de), branche de la maison de Veigy.

CHAMPVALON. Voy. CHANVALON.

CHAMPVERD (Seigneurs de), branche de la famille de Fournier (Comté-Venaissin).

CHANCELADE, *Cancellata*, en Périgord (Dordogne), diocèse de Périgueux, abbaye d'Augustins, chef-d'ordre, fondée dans la première moitié du XII° siècle.

CHANCELIER. L'office sinon le titre de chancelier apparaît dès les premiers temps de la monarchie. C'était le chef d'une classe particulière de notaires ou *référendaires* (voy. ces mots), appelé *grand référendaire* qui sous les Mérovingiens paraît avoir été chargé de la garde du sceau royal. Dès la fin du VIII° siècle le titre de chancelier remplace assez souvent dans les diplômes celui de grand référendaire auquel il se substitue complétement au siècle suivant. Représentants de l'autorité royale, les chanceliers avaient pour fonctions de rédiger les actes émanés du prince et d'y apposer le sceau royal dont ils avaient la garde. Au commencement du XIII° siècle, ils furent appelés à siéger dans l'assemblée des pairs et au-dessus des autres grands officiers de la couronne. Le chancelier était le chef de la magistrature, le président de droit de toutes les commissions de justice. C'était lui qui, au nom du roi, portait la parole dans les lits de justice. De Charles V à Louis XI, il fut élu au scrutin par le conseil du roi composé de princes, de seigneurs, de membres du Parlement et de la chambre des Comptes, de maîtres de requêtes, etc. Au XVI° siècle, il devint inamovible; c'est-à-dire qu'il conservait son titre sa vie durant, mais quand il était disgracié, sa charge était remplie par un garde des sceaux (voy. ce mot). La dignité de chancelier de France supprimée en 1790 fut rétablie en 1804 avec le titre d'archichancelier. Le titre de chancelier reparut à la Restauration, fut supprimé quelque temps après la révolution de Juillet, puis conféré (1837) à M. Pasquier qui l'a conservé jusqu'en 1848.

Voici la liste des chanceliers de France telle qu'on a pu l'établir jusqu'ici.

Sous Pépin le Bref. — Chroding, 752. — Eguis, 752, 754. — Widmar, 752, 753, 759. — Saint Boniface, archevêque de Mayence, 752. — Francon, 754. — Wolfard, 759. — Adalolfus, 764. — Beddilo, 752, 760, 765. — Hithier, 767.

Sous Carloman, fils de Pépin. — Maginard.

Sous Charlemagne. — Ludebert ou Lutbert, 768, 772. — Hithier, déjà chancelier sous Pépin, 768, 790. — Luthier. — Barthélemy, 769. — Radon, 778, 808. — Archembaud, 798. — Engelramn, archevêque de Metz. — Hieremias, 780. — Hildebald ou Hildebold, 788. — Liutgrad ou Lutward, 800.

Mabillon pense qu'on n'est pas suffisamment autorisé à donner le titre de chancelier à Éginhard et à Autpert.

Sous Louis le Débonnaire. — Helisacar, 815-837. — Mileard, 818. — Louis, 819. — Regemfrid, archevêque de Vienne. — Fridegise. — Theodo ou Theudo. — Hugues. — Irmenger. — Deodat. — Guigue.

Sous Charles le Chauve. — Ebroïn. — Louis. — Gauzlin.

Sous Louis le Bègue. — Gauzlin.

Sous Carloman II. — Wulfard.

Sous Charles le Gros. — Haisard, abbé de Saint-Michel. — Liutward. — Liutpert.

Sous Eudes. — Ebalus ou Eblo. — Ascheric, évêque de Paris. — Gautier. — Adalgaire.

Sous Charles le Simple. — Foulques, archev. de Reims, jusqu'en 900. — Ernust, *id*. — Machut. — Anscheric. — Hervée, de 900 à 922. — Batbode, archevêque de Trèves. — Roger, archevêque de Trèves, vers 922. — Luitward.

Sous Raoul. — Abbon, évêque de Soissons. — Ansusus ou Ansegise. — Thierry.

Sous Louis d'Outremer. — Ansusus ou Ansegise. — Eric, évêque de Langres. — Hugues, évêque de Reims. — Artald ou Artaud, archevêque de Reims. — Alexandre. — Geronce, archevêque de Bourges. — Acard.

Sous Lothaire. — Artald ou Artaud. — Odolric, archevêque de Reims, jusqu'en 971. — Adalbéron, archevêque de Reims.

Sous Louis V. — Adalbéron (le même).

Sous Hugues Capet. — Adalbéron (le même). — Gerbert, archevêque de Reims. — Reginald ou Rainald, évêque de Paris. — Rotger, évêque de Beauvais.

Sous Robert. — Abbon, évêque. — Francon, évêque de Paris. — Arnulf, archevêque de Reims. — Bauduin. — Fulbert de Chartres.

Sous Henri Ier. — Gervais, archevêque de Reims, 1059, 1065. — Bauduin, 1061 à 1067. — Pierre, abbé de Saint-Germain, 1067 à 1071. — Guillaume, 1073. — Gofrid, 1075 à 1092. — Roger de Beauvais, 1070, 1080, 1105. — Ursion de Senlis, 1090. — Hubert, 1091, 1092. — Hambaud, 1095. — Arnulf, 1097. — Gislebert, 1095, 1105. — Étienne, 1106. 1108.

Sous Louis le Gros. — Étienne (le même), 1108 à 1116. — Étienne de Garlande, 1116, 1125, 1133. — Fulchrade, 1119. — Simon, 1125, 1133. — Hugues, 1129. — Algrin, 1134, 1137.

Sous Louis le Jeune. — Algrin (le même), 1150. — Noël, abbé de Rebais, 1139, 1140. — Cadurc, 1140, 1147. — Lideric, 1142. — Barthélemy, 1147. — Baudoin, 1147. — Simon, 1150, 1153. — Hugues de Champfleuri, évêque de Soissons, 1150, 1151, 1169, 1172. — Roger, 1154. — Hugues de Puiseaux, 1178, 1179.

Sous Philippe Auguste. — Hugues de Puiseaux, jusqu'en 1185. — Hugues de Béthisy, 1180, 1186.

Sous Louis VIII. — Guerin, jusqu'en 1226.

Sous Louis IX. — Guerin, abdique en 1227, et après lui il y a vacance dans la chancellerie. — Philippe d'Antogny. — Jean Allegrin, vers 1240. — (La chancellerie vaque en 1248). — Nicolas de Canis, 1249. — Gilles, archevêque de Tyr, 1258. — Jean de Court d'Aubergenville, évêque d'Évreux, 1258, 1260. — (La chancellerie vaque en 1259). — Simon de Brie (pape Martin IV), en 1261. — Philippe de Caturc, 1269. — Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis. — Simon de Clermont.

Sous Philippe III. — Pierre Barbet, archevêque de Reims, 1270. — (La chancellerie vaque en 1271, 1273, 1274, 1277, 1279.) — Henri de Vezelay, 1279. — Pierre de Challon, 1281 à 1283.

Sous Philippe IV. — Jean de Vassoigne, 1292, mort en 1300. — Étienne de Sousy, 1292, 1302, 1304. — Guillaume de Crespy, 1293, 1296. — Pierre Flotte, 1300 à 1302. — Pierre de Belle-Perche, évêque d'Auxerre, 1306 à 1307. — Pierre de Grès, évêque d'Auxerre. — Guillaume de Nogaret, 1307. — Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne, 1309-1313. — Pierre de Latilli, 1313 à 1314.

Sous Louis le Hutin. — Étienne de Mornai, 1314-1316.

Sous Philippe V. — Pierre d'Arablai, 1316, 1317. — Pierre de Chappes, 1321. — Jean de Cherchemont, 1320.

Sous Charles IV. — Pierre Rodier, 1321-1323. — Jean de Cherchemont, 1323-1328.

Sous Philippe VI. — Mathieu Ferrand, 1328. — Jean de Marigny, archevêque de Rouen, 1329. — Guillaume de Sainte-Maure, 1329-1334. — Pierre Rogier, 1334. (Depuis, Clément VI). — Gui Baudet, évêque de Langres, 1334-1338. — Étienne de Vissac, 1338. — Guillaume Flotte, 1339-1347. — Firmin Coquerel, évêque de Noyon, 1347. — Pierre de la Forêt, cardinal, 1349-1357.

Sous Jean II. — Pierre de la Forêt, 1359. — Fouquet Bardoul. — Gilles Aicelin de Montagu, 1357, 1360. — Jean de Dormans, évêque de Beauvais, 1361.

Sous Charles V. — Le même, jusqu'en 1371. — Guillaume de Dormans, 1371. — Pierre d'Orgemont, 1380.

Sous Charles VI. — Miles ou Milon de Dormans, évêque de Beauvais, 1383. — Pierre de Giac, 1388. — Arnaud de Corbie, destitué en 1398, réintégré de 1400 à 1405; destitue une seconde fois, il exerça de nouveau jusqu'en 1409. Il abdiqua enfin en 1412. — Hier de Martreuil (douteux). — Nicolas du Bois, évêque de Bayeux, 1398 à 1400. — Jean de Montagu, archevêque de Sens, de 1405 à 1409. — Charles de Savoisy (fort douteux). — Eustache de Laistre, 1413, puis de 1418 à 1420. — Henri le Corgne, dit de Marle, 1413-1418. — Jean le Clerc, 1420 à 1425.

Sous Charles VII. — Louis de Luxembourg, (pour Henri VI), 1424-1435. — Thomas Hoo, anglais (pour Henri VI), 1436-1449. — Robert le Maçon (pour le dauphin), 1418, 1419-1421. — Martin Gouges de Charpaignes, évêque de Clermont, 1421 à 1425, puis de 1425 à 1428. — Renaud de Chartres, archevêque de Reims, du 28 mars au 6 août 1424, puis de 1428 à 1445. — Guillaume Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, de 1445 à 1461.

Sous Louis XI. — Pierre de Morvillier, 1461 à 1465. — Le même Guillaume Juvénal, 1472. — Pierre d'Oriole, 1483.

Sous Charles VIII. — Guillaume de Rochefort, 1492. — Adam Fumée, 1494. — Robert Briçonnet, archevêque de Reims, 1495-1497. — Gui de Rochefort.

Sous Louis XII. — Le même, jusqu'en 1507. — Jean de Gannay, 1512. — Étienne Poncher, 1515.

Sous François Ier. — Ant. du Prat, 1515-1535. — Antoine du Bourg, 1538. — Mathieu de Longuejoue, évêque de Soissons, d'abord en 1538, puis de 1544 à 1545. — Guillaume Poyet, 1538-1542. — François de Montholon, 1543. — François Errault, 1544. — François Olivier, 1545.

Sous Henri II. — — Jean Bertrand, nommé garde des sceaux en 1551, jusqu'en 1559.

Sous François II. — Le même François Olivier, 1559-1560.

Sous Charles IX. — Michel de l'Hôpital, 1568. — Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, 1570. — René de Birague, 1573.

Sous Henri III. — Philippe Hurault, 1583. — François de Montholon, 1589. — Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme.

Sous Henri IV. — Le même, jusqu'en déc. 1589. — Le roi lui-même tint les sceaux jusqu'en août 1590. — Le même Philippe Hurault, 1599. — Pompone de Bellièvre, 1607. — Nicolas Brulard de Sillery, créé garde des sceaux en 1605, et chancelier en 1607 jusqu'en 1616.

Sous Louis XIII. — Guillaume du Vair, garde des sceaux, 1616, puis de 1617 à 1621. — Claude Mangot, garde des sceaux, 1616, 1617. — Charles d'Albert, duc de Luynes, 1621. — Meri de Vic d'Ermenonville, garde des sceaux, 1622. — Louis le Fèvre de Caumartin, 1622-1623. — Étienne d'Aligre, 1624-1626. — Michel de Marillac, 1630. — Charles de l'Aubespine, marquis de Château-Neuf, 1630 à 1633, 1650 à 1651. — Pierre Seguier, garde des sceaux, 1633, chancelier, 1635 à 1650.

Sous Louis XIV. — Mathieu Molé, 1651-1656. — Pierre Séguier, en 1651, puis de 1656 à 1672. Le roi après sa mort tint les sceaux quelque temps lui-même. — Étienne d'Aligre II, garde des sceaux, 1672, chancelier de 1674 à 1677. — Michel le Tellier, 1677. — Louis Boucherat, 1685 à 1699. — Louis Phelypeaux de Pontchartrain, 1714. — Daniel François Voisin, 1717.

Sous Louis XV. — Henri-François d'Aguesseau, 1718, et de 1720 à 1722. — J. J. B. d'Armenonville, 1722 à 1727. — Germain-Louis Chauvelin, garde des sceaux, 1727-1737. — Le même d'Aguesseau, 1737-1750. — Guil. de Lamoignon, 1750-1768. — J. B. de Machault, garde des sceaux, 1750. — Louis XV tient les sceaux du 14 mars 1757 au 15 oct. 1761. — Nic.-René Berryer, garde des sceaux,

1761. — Paul-Esprit-Feydeau de Brou, garde des sceaux, 1762. — René-Charles de Maupeou, vice-chancelier, et garde des sceaux, puis chancelier en 1768. — René-Nicolas-Ch.-Augustin de Maupeou, chancelier en 1768.

Sous Louis XVI. — Le même R.-N.-Ch.-Aug. de Maupeou, jusqu'en 1790.

Sous l'Empire. — Cambacérès, archichancelier jusqu'en 1814, et durant les Cent-jours.

Sous Louis XVIII. — De Barentin, chancelier honoraire, de 1814 à 1819. — Dambray, garde des sceaux, puis chancelier de 1815 à 1824.

Sous Charles X. — Le même Dambray, jusqu'en 1829. — De Pastoret, vice-chancelier en 1828, chancelier en 1830, donne, après la révolution de Juillet, sa démission des droits et prérogatives de chancelier.

Sous Louis-Philippe. — 1837, M Pasquier.

Le titre de chancelier était encore porté par les officiers chargés de la garde du sceau dans les maisons des princes, de la maison royale, dans certaines communautés, dans les ordres de chevalerie, dans les universités. L'Académie française a conservé son chancelier, qui remplit les fonctions de vice-président. On donne encore ce nom aujourd'hui dans les ambassades et dans les consulats aux fonctionnaires chargés de la partie administrative et contentieuse. Le premier dignitaire de la Légion d'honneur porte le titre de grand chancelier. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs aux chanceliers de France sont fort nombreux. On en trouvera la liste dans le tome III de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, nos 31455-565 et 32799-821.

CHANCELLERIE. On donnait ce nom à la fois au lieu où l'on scellait les lettres royales et au corps d'officiers qui y étaient employés. La *grande chancellerie* était celle où s'expédiaient les lettres scellées du grand sceau, et qui était présidée par le chancelier ou le garde des sceaux et qui le fut quelquefois par le roi lui-même. Les *petites chancelleries* étaient celles où l'on scellait avec le petit sceau les lettres relatives à des affaires secondaires. Il y avait des petites chancelleries près les parlements, les cours des Aides, les chambres de justice et les tribunaux inférieurs. Elles furent toutes supprimées en 1790.

Au XIIIe siècle on avait institué une *chancellerie des Juifs*, chargée d'examiner la légitimité des poursuites intentées par les Juifs à leurs débiteurs, et de les autoriser ou de les défendre.

CHANCENNES, terre et seigneurie de Brie, qui, réunie aux terres de Ligne et de Courtaçon, fut érigée en marquisat, par lettres de novembre 1686.

CHANCOURTOIS (Louis), peintre, né à Nantes, mort à Paris au commencement du XIXe siècle. — *Paysage historique* (musée de Nantes).

CHANDELIERS. Les fabricants de chandelles ou chandeliers formaient, dès le XIIIe siècle, à Paris une communauté dont les statuts, modifiés à différentes reprises, furent confirmés par des lettres patentes de juillet 1392 et de mai 1599. Pendant la première moitié du XVe siècle, ils furent réunis aux épiciers. En 1777, ils étaient au nombre de 171. Pour devenir maître, il fallait 6 ans d'apprentissage et deux de compagnonnage. Le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 900. Le patron était saint Nicolas.

CHANDENIER (Seigneurs de), branche de la maison de Rochechouart.

CHANDERNAGOR, capitale de nos établissements dans l'Inde. Elle fut prise par les Anglais en 1757.

CHANDIEU (Antoine de), seigneur de la Roche-Chandieu, ministre et théologien calviniste, né au château de Chabottes (Mâconnais), vers 1534, mort à Genève le 23 février 1591. Devenu pasteur lorsqu'il avait à peine vingt ans, il exerça secrètement son ministère, fut incarcéré, puis délivré de force par Antoine de Navarre. Il mena une existence errante pendant plusieurs années, se retira ensuite à Berne et à Genève, alla passer quelque temps à la cour de Henri de Navarre, qui le chargea d'une mission près des princes de l'Allemagne, et retourna (1589) finir ses jours à Genève. — *Opera theologica*, 1592, in-fol.; *Histoire des persécutions et martyrs de l'Église de Paris*, 1563, in-8°. Chandieu s'est quelquefois servi des pseudonymes de *Sadeel* et de *Zamariel*. La famille de Chandieu a produit les branches calvinistes de Lurbigny et de Chabottes.

CHANDIOU ou **CHANDIEU** (Seigneurs de), branche de la maison de Bigny (Berry).

CHANDON (Seigneurs de), de la famille de Vion (Vexin).

CHANELY (De), pseudonyme de de Guerle.

CHANFREAU, branche de la famille de Briçonnet. = —, de la famille de Poncher.

CHANGEUX (Pierre-Jacques), physicien, littérateur, né à Orléans le 26 janvier 1740, mort le 3 octobre 1800.

CHANGOUBERT (Sieurs de), de la famille Baillehache (Normandie).

CHANGY (Seigneurs de), branche de la famille de Carpentier (Cambrésis). = —, de la maison du Maine.

CHANGY (Pierre de), littérateur, né à Dijon vers 1503, mort en 1553. = Son fils, BLAISE, a publié : *Histoire authentique de l'escuyer Gyrard*, 1545, in-8°, rare.

CHANLAIRE (Pierre-Grégoire), cartographe, né à Vassy (Haute-Marne), en 1738, mort à Paris en 1817.

CHANOINES. Dans la primitive Église, l'évêque administrait directement son diocèse avec le concours des prêtres et des diacres qui sous le nom de *presbyterium* formaient son conseil. Tous ces ecclésiastiques recevaient une portion fixe des revenus de l'église et étaient inscrits à cet effet dans un registre, *in matricula, in canone*, comme on disait alors; de là le nom de *canonici*, chanoines, donné aux membres du clergé régulièrement attachés au siége épiscopal. Telle est l'acception que fournissent les conciles de France du VIIe siècle, et notamment ceux de Clermont (635) et d'Orléans (638). Certains évêques d'Afrique, entre autres saint Augustin, introduisirent dans leur *presbyterium* les règles de la vie commune et cénobitique; cet exemple fut suivi chez nous, sous Pépin le Bref, par l'évêque de Metz, Chrodegang, qui réunit dans une sorte de cloître les clercs de son église et les soumit à un régime sévère (vers 760). Les principales dispositions de ce règlement qui nous est parvenu interdisaient l'accès du cloître aux laïques, imposaient aux chanoines un silence absolu, un jeûne rigoureux depuis complies jusqu'au coucher du soleil et les confinaient dans le même dortoir. Le repas était commun; il y avait une table pour l'évêque et les hôtes de l'église, une pour les prêtres, une pour les diacres, etc. Chacun devait faire tour à tour la cuisine, les rations étaient minutieusement marquées. On recevait une chape, deux chemises, une peau de vache et quatre paires de semelles par an. Ces particularités qui donnent une idée des mœurs contemporaines formaient contraste avec la dépravation générale, et Charlemagne ne crut pas le remède trop énergique. Un capitulaire de 789 offrit le choix au clergé entre les règles de Chrodegang et celles des moines (saint Benoît), et mit fin au scandale que donnaient les religieux

de Saint-Martin de Tours qui tantôt moines, et tantôt chanoines, ne suivaient en réalité ni l'une ni l'autre règle. Le concile d'Aix-la-Chapelle en 816 continua la pensée de l'empereur, et comme les principes de Chrodegang n'étaient plus en rapport avec les besoins du temps, il fit rédiger un nouveau règlement par Amalaire, évêque de Metz. On distingua désormais deux ordres parmi les chanoines : l'un, l'ordre majeur, se composa des prêtres et des diacres ; l'autre, le mineur, des sous-diacres, acolytes, etc. Les premiers avaient des habits neufs et siégeaient dans le chœur, les seconds se servaient des habits déjà portés et prenaient place sur les gradins. Cette organisation dura jusqu'au XIe siècle. A cette époque la constitution du diocèse s'étant modifiée, l'évêque n'avait plus sous son autorité immédiate tout le clergé, mais seulement le clergé nécessaire à l'administration de l'église mère ; l'ancien *presbyterium* avait disparu ; de son sein s'étaient détachées des paroisses, où les rites pouvaient s'accomplir comme dans la cathédrale. En même temps les chanoines se séparèrent et rompirent la vie cénobitique ; ils distinguèrent leur mense de celle de l'évêque, puis ils firent une seconde répartition des revenus entre eux, en prélevant une somme pour l'entretien de l'église. La partie afférente à chacun d'eux fut appelée prébende (*præbenda*). Ces changements soulevèrent une vive opposition de la part des évêques qui, pour lutter avec plus de succès, encouragèrent l'établissement des chanoines réguliers, dit de saint Augustin, institués dans les conciles de Rome en 1059 et 1063 sous les papes Nicolas II et Alexandre II, et introduits à Saint-Victor de Paris en 1179. On ignore à quel écrit du saint évêque le nouvel ordre empruntait ses règles ; mais le point essentiel était le vœu de pauvreté auquel il se soumettait, et qui en excluant pour les chanoines le droit de propriété les rappelait à la vie commune. Cependant la tentative ne réussit pas, cette nouvelle organisation ne parvint point à se propager et se corrompit. Les papes eux-mêmes finirent par la séculariser en abolissant le vœu de pauvreté.

La distinction des chanoines en ordre mineur et majeur se maintint, mais prit un sens différent. Le mineur se composa des jeunes gens, qui étudiaient sous les écolâtres, et qui dans les églises cathédrales remplissaient les fonctions d'enfants de chœur, ou de maîtrise comme nous disons aujourd'hui. Ils portaient le même costume que les chanoines de l'ordre majeur. — Voy. encore le mot CHAPITRE.

CHANOINES CARDINAUX, chanoines attachés (*incardinati*) à une église. = CHANOINES FORAINS, *forenses*, ceux qui ne desservaient pas la chapelle dont ils étaient pourvus. = CHANOINES RÉGULIERS, chanoines vivant en communauté et ayant prononcé des vœux. La plupart des chanoines réguliers suivaient la règle de saint Augustin. Il y avait aussi des *chanoinesses régulières* qui suivaient la même règle. (Voy. le tome II de *l'Histoire des ordres religieux* du P. Hélyot.)

CHANOINESSES. Les femmes purent à une certaine époque former des chapitres; les unes, c'était le plus petit nombre, prononçaient des vœux et s'astreignaient à l'existence cénobitique; les autres conservaient la propriété de leurs biens, la liberté de leurs actions, et vivaient dans le monde ; elles pouvaient même se marier en renonçant à leurs bénéfices ; elles avaient tous les privilèges de cléricature. Certains chapitres de chanoinesses, tels que celui de Remiremont, n'étaient ouverts qu'à la noblesse.

CHANORRIER (Antoine), dit *Desmeranges*, de *Méranges* ou *Des Moranges*, pasteur calviniste, mort après 1574. — *La Légende dorée des prestres et des moines*, 1556 et 1560, in-8° ; rare.

CHANOUSSE (Seigneurs de), branche de la maison d'Agoult (Provence).

CHANRON (Seigneurs de), de la famille du Serre.

CHANSONNETTE. Voy. CANTIUNCULA.

CHANSONS DE GESTE. On appelle ainsi les épopées antérieures au milieu du XIIIe siècle et où sont célébrées les actions héroïques de certaines familles ou personnes illustres. Tels sont, par exemple, les poëmes qui ont pour héros Charlemagne et ses pairs, Guillaume d'Orange, etc.

CHANTAL (Seigneurs de), de la maison de Rabutin (Bourgogne).

CHANTAL (Sainte Jeanne-Françoise FRÉMYOT de), née à Dijon en 1572, morte à Moulins le 13 décembre 1641. Fille de Marguerite de Berbisy et de Bénigne Frémyot, président à mortier au parlement de Dijon, elle épousa (1592) Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Devenue veuve (1600), elle se voua uniquement aux œuvres pieuses, et fut vivement secondée par saint François de Sales, au frère duquel elle maria sa fille aînée. En 1610, elle fonda à Annecy le premier monastère de la Visitation. Elle fut béatifiée par Benoît XIV en 1751 et canonisée par Clément VII en 1767. Ses lettres ont été publiées en 1660, in-8°, et 1823, 1833, 2 vol. in-8°, etc. Le fils de Mme de Chantal, le baron de Chantal, tué dans l'île de Ré en 1627, fut le père de Mme de Sévigné.

CHANT-D'OISEAU (Seigneurs de), branche de la famille de Sainte-Marthe.

CHANTEBUZAIN (Seigneurs de), de la maison de Clérembaut.

CHANTECLAIR (Charles de), *Cantoclarus*, érudit, mort à Paris en 1620.

CHANTECLER (Seigneurs de), branche de la maison de Melun. = —, branche de la famille de Le Tonnelier.

CHANTELAGE. « Si un bourgeois de Paris, dit le *Registre des péages* de cette ville, achète vin dedans la ville et qu'il l'y revende, que ce soit en gros ou en détail, il doit par muid un denier de *chantelage.* »

Cette prestation était ancienne à Paris comme ailleurs; il en est question dès le XIIIe siècle. Elle tirait sans doute son nom des *Chantiers*, sortes de magasins où on rangeait les tonneaux.

CHANTELAUZE (Jean-Claude-Balthasar-Victor de), homme politique, né à Montbrison (Loire) en 1787, mort le 10 août 1859. Avocat général à Lyon (1815), procureur général à Douai (1826), député (1827), premier président à Grenoble (1829), il fut nommé garde des sceaux (19 mai 1830), signa les ordonnances de juillet, et arrêté fut condamné par la cour des Pairs à une prison perpétuelle. Amnistié (1837), il vécut depuis dans la retraite.

CHANTELOU (Seigneurs de), de la maison de Montgommery (Normandie). = —, de la maison de Paisnel.

CHANTELOU (Claude), en latin *Cantalupus*, bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Vion (Sarthe) en 1617, mort à Paris le 28 novembre 1664.

CHANTELOU (Jean FRÉART, sieur de), frère de Fréart de Chambrai (voy. CHAMBRAI), conseiller du roi, antiquaire, né au Mans au XVIIe siècle. Il fut envoyé en Italie avec son frère pour y acquérir des objets d'art destinés aux maisons royales. Ils y firent la connaissance de Poussin qu'ils décidèrent à revenir en France.

CHANTELOUVE (François GROSSOMBRE de), écrivain du XVIe siècle, né à Bordeaux. — *La tragédie de feu Gaspard de Colligny*, Lyon, 1575, in-8°, très-rare.

CHANTEMERLE, en Champagne (Marne), diocèse de Troyes, abbaye d'Augustins, fondée en 1165.

CHANTERAINE (Seigneurs de), branche de la famille Hennequin. = —, de la maison liégeoise de Marchin.

CHANTEREAU-LEFEBVRE (Louis), jurisconsulte, érudit, né à Paris le 12 septembre 1588, y mourut le 2 juillet 1658. — *Traité des fiefs*, 1662. in-fol. La Bibliothèque impériale possède de lui un certain nombre de manuscrits.

CHANTEREINE (Seigneurs de), de la maison de Sabran.

CHANTERESNE (Le sieur de), pseudonyme de P. Nicole.

CHANTILLY, *Cantilliacum*, terre et seigneurie du Valois (Oise) qui, de la maison des Bouteillers de Senlis, passa à celle d'Orgemont, et de celle-ci (1484) à Guillaume baron de Montmorency. Confisquée sur le duc de Montmorency (1632) elle fut donnée par Louis XIV (1661) au grand Condé.

CHANTILLY (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont-en-Beauvaisis. = —, de la maison des Escotais (Anjou).

CHANTOCÉ (Princes de), branche de la maison de Cramezel (Bretagne). — Voy. Champtocé.

CHANTOEN ou **CHANTOIN**, *Cantoennum*, en Auvergne, diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme), abbaye fondée au VIIe siècle par saint Genest, évêque de Clermont. Elle fut supprimée au milieu du XVIIe siècle.

CHANTÔME, terre et seigneurie du Berry (Indre), érigée en marquisat par lettres de décembre 1696 en faveur de Gaston-Jean-Baptiste Terrat, seigneur de Chantôme.

CHANTONAY, bourg du Poitou (Vendée), où les républicains furent complétement battus par d'Elbée et Royrand le 5 septembre 1793.

CHANTONAY (Thomas Perrenot de), homme d'État, né à Besançon le 22 mai 1514, mort à Anvers en 1575. Fils aîné du chancelier de Granvelle, il fut ambassadeur de Philippe II à la cour de France (1560-1565), puis auprès de Maximilien II. La Bibliothèque impériale et la Bibliothèque de Besançon contiennent de lui des mémoires et des lettres.

CHANTORE (Seigneurs de), de la maison de Thieuville (Normandie).

CHANTRE. Le chantre était l'un des principaux dignitaires du chapitre et le maître du chœur. Il portait la chape et le bâton cantoral dans les fêtes solennelles et entonnait les psaumes et les antiennes. Dans le chapitre de l'église de Paris le chantre exerçait une juridiction contentieuse sur les maîtres et les maîtresses des petites écoles de la ville.

CHANTRÉ, baronnie d'Anjou (Maine-et-Loire), qui appartint successivement aux maisons de Craon, de Laval, aux ducs de Bretagne et passa ensuite dans la maison d'Avaugour.

CHANTREAU (Pierre-Nicolas), littérateur, né à Paris en 1741, mort à Auch le 25 octobre 1808.

CHANUT (Pierre), diplomate, né à Riom en 1600, mort à Livry en juillet 1662. Il fut successivement résident et ambassadeur de France en Suède, près de la reine Christine (1645-1649), ministre plénipotentiaire à Lubeck (1650-1653), et ambassadeur en Hollande (1653-1655). Ce fut lui qui fit venir Descartes en Suède et qui rapporta son corps en France. — On a publié en 1676, 3 vol. in-12, les *Mémoires et négociations de M. Chanut, depuis l'an* 1645 *jusqu'en* 1655, ouvrage tronqué et mutilé. La Bibliothèque impériale en possède le manuscrit original et de plus de nombreuses lettres de Chanut. Il s'en trouve aussi dans les manuscrits 22, 274, 488 de la collection Godefroy à la bibliothèque de l'Institut. = Son fils, Pierre-Martial, aumônier d'Anne d'Autriche, traducteur, mort le 13 novembre 1695.

CHANVALON ou **CHAMPVALON** (Seigneurs de), branche de la famille de Harlai.

CHANVALON (Jean-Baptiste Thibaut de), intendant de Cayenne, correspondant de l'Académie des sciences, né à la Martinique vers 1725, mort à Pontorson en 1785. — *Voyage à la Martinique*, 1763, in-4°.

CHAO DE-LAMAS, localité du Portugal où le 14 mars 1811 l'arrière-garde de l'armée française se retirant en Espagne repoussa victorieusement une attaque des Anglais.

CHAORSIUM, Chaource (Aube).

CHAPE DE SAINT-MARTIN, *Cappa sancti Martini*. On appelait ainsi un pavillon renfermant des reliques de saints, et entre autres de saint Martin, que les rois mérovingiens et carlovingiens faisaient porter à leur suite dans leurs expéditions militaires.

CHAPEAU DE FER. Voy. Capel.

CHAPELAIN (Jean), littérateur, poëte, membre de l'Académie française, né à Paris le 4 décembre 1595, mort à Paris le 22 février 1674. Fils d'un notaire au Châtelet, il fut précepteur des enfants de M. de la Trousse, grand prévôt de France, qui le garda dix-sept ans et lui confia la gestion de toutes ses affaires. On n'avait encore vu de Chapelain qu'une traduction de *Guzman d'Alfarache* et une *ode* passable adressée à Richelieu, et déja il passait pour une autorité en littérature. Le cardinal, à qui il enseigna la règle des trois unités, le pensionna et le chargea de déterminer le genre des travaux de l'Académie française. Chapelain traça le plan d'un Dictionnaire et d'une Grammaire française. Ce fut lui aussi qui rédigea les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. Il fut depuis lors investi sur les gens de lettres d'une sorte d'autorité, qu'il conservait encore au temps de Colbert. Il tenait la liste des pensions. S'il ne mit pas toujours beaucoup de discernement dans la distribution des faveurs royales, du moins se montra-t-il impartial et sans rancune envers les littérateurs mêmes qui le poursuivaient de leurs épigrammes. Il encouragea les débuts de Racine. En 1656, il fit paraître les douze premiers chants de la *Pucelle*, poëme auquel il travaillait depuis vingt ans et qu'on attendait comme le chef-d'œuvre épique de la France. Six éditions furent épuisées en dix-huit mois Mais cette première vogue passée, on jugea le poëme à sa véritable valeur. « Parfaitement beau, disait Mme de Longueville, mais fort ennuyeux. » Tous les faiseurs d'épigrammes, Montmor, Linière, Furetière accablèrent le malencontreux poëme. Enfin Boileau, avec une autorité décisive, en rendant hommage à toutes les vertus privées de Chapelain, établissait son incapacité poétique:

Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose?

La *Pucelle* avait 24 chants; Chapelain en publia douze; huit autres ont été publiés en 1757. Il y a de lui de nombreuses lettres manuscrites à la Bibliothèque impériale.

CHAPELAIN. Voy. Capelain.

CHAPELAINS. Les chapelains furent d'abord les clercs préposés à la garde des chapes ou châsses où étaient renfermées les reliques. L'importance de leurs fonctions vint et s'accrut de l'efficacité que les hommes du moyen âge attachaient à la présence de ces restes sacrés dans les lieux où devaient s'accomplir des actes importants. C'est ainsi que les rois se firent accompagner à la guerre d'un ou plusieurs chapelains qui leur disaient la messe sur des autels improvisés conte-

nant des reliques; ces membres du clergé furent investis pour ce motif du privilége de porter les armes, privilege que consacre le capitulaire rendu en 769 par Charlemagne pour défendre aux ecclésiastiques de paraître dans les armées, et qu'ils ont conservé jusqu'aux temps modernes.

La commodité que les princes avaient trouvée dans les services des chapelains à la guerre leur inspira le désir de les rendre perpétuels, par la création d'un clergé spécialement attaché à leurs personnes. De là l'érection de chapelles particulières, où étaient célébrés pour eux et les officiers de la cour les offices divins. Le chapelain du roi fut désormais un personnage d'importance ayant la haute main dans les brigues ecclésiastiques et influent même dans les affaires civiles, jusqu'à l'institution des aumôniers (voy. ce mot). Les seigneurs imitèrent les rois à cet égard, et à partir du Xe siècle, tout château eut sa chapelle et son chapelain. — Voy. CHAPELLE DU ROI.

On donnait aussi le nom de chapelains jusqu'au XIe siècle (il y en a même des exemples postérieurs à cette époque) aux chanceliers qui prenaient indifféremment l'un ou l'autre titre. Du Cange en a recueilli de nombreux témoignages. En ce sens, les chapelains servaient de notaires, recevaient la garde des archives royales et avaient à leur tête un archichapelain.

CHAPELIER (Isaac-René-Guy LE), homme politique, né à Rennes le 12 juin 1754, mort sur l'échafaud à Paris le 22 avril 1794. Avocat au parlement de Rennes à l'époque de la Révolution, il fut envoyé aux états généraux de 1789 et y joua un rôle considérable par son talent comme orateur, ses lumières comme jurisconsulte et par la droiture de son caractère. A la fin de la session il était devenu l'un des chefs du parti constitutionnel. Arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort.

CHAPELIERS. En février 1366, Charles V avait publié un règlement sur l'exercice exclusif du métier de chapelier à Paris, mais la communauté des chapeliers de cette ville ne paraît avoir été constituée que sous Henri III, qui lui donna, par des lettres patentes de mai 1578, des statuts confirmés en mai 1579, juin 1594 et mars 1602. De nouveaux statuts lui furent donnés en mars 1612 et confirmés en mars 1658 et en novembre 1704. Un édit d'avril 1690 promulgua un règlement destiné « à maintenir et conserver la bonne qualité des chapeaux qui se fabriquent dans le royaume. » Il prescrivait, entre autres, un droit de visite et de marque des chapeaux, droit qu'on fut obligé de supprimer le 20 décembre 1701.

Pour obtenir la maîtrise de chapelier, il fallait cinq ans d'apprentissage et quatre de compagnonnage. Le brevet coûtait 60 livres et la maîtrise 1200. En 1777 le nombre des chapeliers était de 120.

CHAPELLE DU ROI On comprenait sous ce nom les ecclésiastiques chargés de célébrer les offices religieux pour le roi. Au XVIIIe siècle, elle se composait des officiers suivants : le *grand aumônier*, dont nous avons expliqué les fonctions ailleurs (voy. AUMÔNIER); le *premier aumônier*, qui remplaçait, en cas d'absence, le grand aumônier, appointé à 7200 livres; le *maître de l'oratoire*, appointé à 4800 livres; le *confesseur du roi*, appointé à 4154 livres; huit *aumôniers*, ayant 300 livres de gages et bouche à cour à la table dite des aumôniers; un *prédicateur ordinaire*, à 300 livres; un *chapelain ordinaire*, à 2295 livres; huit *chapelains*, appelés anciennement *chapelains de l'oratoire*, servant deux par quartier, ayant 200 livres de gages et bouche à cour à la table des aumôniers pendant leur quartier; un *clerc ordinaire*, à 2460 livres; huit *clercs*, servant par trimestre, et ayant 255 livres et bouche à cour à la table des aumôniers pendant leur temps de service; ils avaient, en outre, un casuel; ainsi ils avaient part aux dons faits par les évêques lors de leur prestation de serment, au deuil que le roi donnait aux officiers de sa maison, et aux offrandes payées par le trésorier aux mariages et aux baptêmes administrés en la présence du roi; un *sacristain*, à 1995 livres; enfin, des *sommiers*, servant par semestre, à 600 livres.

François Ier avait attaché à sa chapelle, en 1543, un corps de musique et un corps de plain-chant. Leur réunion formait ce qu'on appelait la *chapelle-musique*. Elle se composait de deux parties distinctes : les officiers de la chapelle servant à l'autel et chantant l'office célèbre dans la chapelle du roi, et le corps de musique nommé musique de la chapelle. Ce corps comprenait un *maître*, appointé à 6700 livres; quatre *sous-maîtres* ou *maîtres de musique*, servant par quartier, à 1050 livres; huit *chapelains*, trente *chantres*, deux *serpents*, à 450 livres par semestre; quatre *organistes*, servant par quartier, à 600 livres; quatre *clercs*, servant par semestre, à 375 livres; un *clerc ordinaire*, à 150 livres; *un facteur d'orgue*, à 500 livres; un *souffleur d'orgue*, à 177 livres; un *lavandier*, à 150 livres; un *imprimeur et noteur de musique*, à 160 livres; un *maître de grammaire* des pages de la chapelle-musique; un *cierger*. Outre ces officiers, il y avait encore des chanteurs et des instruments attachés à la chapelle. En voici la liste d'après l'*État de la France*, en 1749 : *Dessus italiens*, 10; *hautes-contre*, 10; *tailles*, 8; *basses-tailles*, 18; *instruments*, 27.

(Voy. du Peyrat, *Hist. ecclésiastique de la cour*, 1645, in-fol.; Archon, *Hist. ecclésiast. de la chapelle des rois de France*, 1704-1711, 2 vol. in-4°.

CHAPELLE (La), terre et seigneurie érigée en comté, par lettres de janvier 1644, en faveur de Gabriel Thiboust, seigneur des Aulnois.

CHAPELLE (La), famille du Périgord, d'où sont sortis les seigneurs de Jumilhac. = Pierre-Benoît de LA CHAPELLE DE JUMILHAC, bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne), mort le 22 mars 1682. — *La science et la Pratique du plain-chant*, 1677.

CHAPELLE (Seigneurs de la), de la famille d'Asnière (Poitou). = —, de la famille de Bessé (Languedoc). = —, de la maison de Boucher (Champagne). = —, de la maison de Gauthier. = —, de la maison de Goth (Guyenne). = —, de la maison de Guiri (Vexin). = —, de la famille de Mascureau (Poitou). = —, de la maison de Montaut (Bigorre). = —, de la maison de Mornay. = —, de la maison de Sully. = —, de la famille de Villars.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel LUILLIER), littérateur, né en 1626 à la Chapelle-Saint-Denis, mort à Paris en septembre 1686. Fils naturel de François Luillier, maître des comptes, qui le fit légitimer; condisciple de Molière et de Bernier sous Gassendi; lié avec Boileau, Racine et Molière, qui plus d'une fois profitèrent de sa critique délicate, il mena une vie d'épicurien. Dans ses œuvres réunies à celles de Bachaumont, et publiées un très-grand nombre de fois, on remarque leur *Voyage en Provence*, qui a fait sa réputation. On y trouve aussi des fragments de lettres à Molière

CHAPELLE (Jean de la), littérateur, poëte dramatique, membre de l'Académie française, né à Bourges en 1655, mort à Paris le 29 mai 1723.

CHAPELLE (*N.* abbé de la), mathématicien, né vers 1710, mort à Paris en 1792.

CHAPELLE (Pierre-David-Auguste), compositeur, né à Rouen en 1756, mort à Paris en 1821.

CHAPELLE-AUX-PLANCHES (La), *Capella ad Plancas*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes, fondée avant 1147 par Simon de Beaufort.

CHAPELLE-AUX-URSINS (La) ou la CHAPELLE-GAUTIER, seigneurie de Normandie (Eure), érigée en comté par lettres de mars 1612 en faveur de Mercurin de Saint-Chamans et d'Élisabeth des Ursins, sa femme.

CHAPELLE-BARIOU (Seigneurs de la), de la maison de Tiercelin (Poitou).

CHAPELLE-BELLOUIN (La), terre et seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire), érigée en châtellenie en faveur de Henri Bohier, par lettres de juillet 1518.

CHAPELLE-D'ANGILLON ou mieux DOM-GILON (La), *Capella domini Gilonis*, ville, châtellenie et baronnie du Berry (Cher), qui appartint successivement aux seigneurs de Sully, aux comtes de Champigny, et passa ensuite dans la maison d'Albret, puis dans celle de Béthune.

CHAPELLE-EN-BRIE (Seigneurs de la), branche bâtarde de la maison de Brienne, issue de la maison de Luxembourg.

CHAPELLE-GAUDIN (La), terre et seigneurie du Poitou (Deux-Sèvres), érigée en châtellenie en faveur de Christophe Goullard, seigneur de Vervière.

CHAPELLE-GAUGAIN (La), terre et seigneurie du Maine (Sarthe), érigée en vicomté en faveur de Jean de Rothelin de Saintrailles, par lettres de février 1635.

CHAPELLE-LA-REINE (La), terre et seigneurie du Gâtinais (Seine-et-Marne), qui, unie à la baronnie d'Achères, fut érigée en marquisat, par lettres d'avril 1680, en faveur de Pierre d'Argouges, seigneur de Fleury.

CHAPELLE-MARIVAL (Seigneurs de la), branche de la maison de Cardaillac (Quercy).

CHAPELLE-MILON (Seigneurs de la), de la famille Bessé ou Besset (Languedoc).

CHAPELLE-SENEVOIS (Seigneurs de la), branche de la famille provençale d'Arbaud.

CHAPELLE-TAILLEFER (Pierre de la), cardinal, né à la Chapelle-Taillefer (Creuse), mort le 16 mai 1312. Ambassadeur de Philippe le Bel près de Nicolas IV (1291), évêque de Carcassonne (1292), puis de Toulouse (1298) et de Palestrina, il fut nommé cardinal (1305) et inquisiteur des Templiers.

CHAPELLETTE (Seigneurs de la), issus des seigneurs de Sully, de la maison des comtes de Champagne.

CHAPELON (L'abbé Jean), poëte, né à Saint-Étienne vers 1646, mort le 9 octobre 1695. — Ses *Œuvres complètes*, la plupart en patois forésien, ont été publiées en 1779, in-8°.

CHAPERON (Jean), poëte, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

CHAPERON ou **CHAPRON** (Nicolas), peintre et graveur, élève de Vouet, né à Châteaudun en 1596, mort à Paris en 1647. — *Paysage* (musée de Nantes); *la Bible de Raphaël*, 1638.

CHAPITRE. L'origine du mot chapitre, appliqué au corps des chanoines, vient de l'usage où ils étaient de se rassembler dans une salle pour entendre la lecture du règlement; on appelait cette salle le chapitre (*capitulum*). Lorsque la vie cénobitique eut cessé parmi eux, les chanoines continuèrent à se réunir pour délibérer sur les affaires communes, et c'est ainsi que s'étendit à l'être moral qu'ils représentaient, le sens d'abord tout matériel du mot chapitre. Le chapitre était attaché à l'église cathédrale, tenant en quelque sorte la place de l'antique *presbyterium;* ses attributions consistaient à donner à l'évêque, suivant les circonstances, son assentiment ou son avis (XIIe siècle). Il y a eu des variations assez fréquentes à cet égard; selon que l'autorité épiscopale se fortifiait ou décroissait, le chapitre avait les droits d'une assemblée délibérative ou consultative. Toutefois jamais les chanoines n'ont joui d'une juridiction propre pendant la vie de l'évêque. Tant que dure la vacance du siége, l'administration provisoire leur appartient *ipso jure*, et ils l'exercent soit collectivement, soit en la déléguant à l'un d'entre eux, qu'on appelle pour cette raison vicaire capitulaire. Les obligations des chanoines se résumaient en trois points : résider dans le siége épiscopal, assister à l'office canonial et se trouver aux assemblées capitulaires. La négligence qu'ils paraissent avoir apportée à l'accomplissement de ce dernier devoir fit imaginer un encouragement à l'exactitude, emprunté depuis par la plupart des compagnies. On distribuait des jetons de présence, et ces jetons montaient parfois à des sommes assez fortes.

A la tête du chapitre se trouvaient l'archidiacre, l'archiprêtre ou le doyen, mais en vertu des fonctions mêmes qu'ils exerçaient dans le diocèse et non d'un titre capitulaire particulier. Les dignitaires propres du chapitre étaient le *primicier* (*primicerius*), c'est-à-dire celui qui se trouvait le premier sur la liste (*primus in cera*), encore appelé *chefcier* (*capicerius*); c'était le doyen. Puis venait le théologal (*theologus*), institué par les conciles du IXe siècle qui décidèrent qu'à chaque église serait attaché un docteur en théologie. On l'appelait *magister* dans les églises cathédrales; il était chargé d'enseigner aux jeunes clercs et même aux prêtres l'Écriture sainte et la science ecclésiastique, d'éclairer au besoin l'évêque et le chapitre, de remplir en un mot le rôle d'un docteur consultant. Le concile de Bâle déclara partout obligatoire l'institution du théologal. Après ce dignitaire, le scolar, écolâtre ou capiscol (*scholasticus*, *magister scholæ*), qui surveillait à différents points de vue les chanoines mineurs, et avait en outre un droit de juridiction sur les écoles de la ville, avec la nomination des maîtres d'école dans la cité épiscopale. Le trésorier et le sacristain exerçaient des fonctions qui n'ont pas besoin d'être définies. Le pénitencier, aujourd'hui un des membres les plus importants du chapitre, n'a été institué que par le concile de Trente.

Les honneurs et les profits que conférait le titre de chanoines déterminèrent quelquefois les séculiers à s'en faire revêtir sans recevoir la prêtrise, et la complaisance du clergé se prêta à ces convoitises. Le plus souvent, c'était le chapitre lui-même qui désirait s'adjoindre un puissant personnage afin de s'assurer une haute protection. C'est ainsi qu'on eut des chanoines héréditaires; les rois de France l'étaient de Saint-Martin de Tours; les ducs de Berry, de Saint-Jean de Lyon; les comtes de Chastelus en Bourgogne, de l'église d'Auxerre. Quand ces personnages entraient dans la ville où ils étaient chanoines, on leur présentait l'aumusse et le surplis, costume de l'ordre.

L'oubli de l'histoire produisit avant la Révolution des abus d'une autre espèce. Des chapitres avaient été établis auprès des églises qui n'avaient pas le caractère de cathédrales; on leur donnait le nom de collégiales. Il y en avait jusqu'à 526 en 1789.

Cette institution ecclésiastique fut supprimée par la Révolution. Rétablie par le concordat, elle a principalement pour objet, aujourd'hui comme autrefois, de former le conseil de l'évêque, mais elle n'est pas obligatoire, et soit pour décider la création d'un chapitre, soit pour nommer ses membres, l'évêque a besoin de l'autorisation du

gouvernement. L'administration désigne même directement les chanoines, lorsque le siége est vacant. Les conditions de capacité sont le grade de licencié en théologie ou l'exercice des fonctions de curé pendant quatorze ans au moins. Les attributions des chapitres ne deviennent importantes que lors de la mort ou de la démission de l'évêque; dans ce cas ils soumettent à l'agrément du gouvernement l'élection par eux faite de vicaires généraux capitulaires pour administrer le diocèse. En toute autre circonstance ils ne donnent que des avis. Ils ont pour subvenir à leurs besoins : 1° les biens non aliénés des anciens chapitres; 2° les dons et legs qui leur sont faits. Étant reconnus par l'État et institués par décrets, ils sont en effet aptes à acquérir et à posséder. Le concordat avait décidé que le gouvernement ne les doterait point, mais dès l'an XI il a été alloué à chaque chanoine une traitement de 1000 francs, élevé à 1500 en 1818. A Paris cette somme va jusqu'à 2400 francs (1823).

Le titre de chanoine honoraire est purement honorifique; l'évêque le confère sans consulter le gouvernement.

Les chapitres *nobles* étaient ceux où l'on ne pouvait entrer sans faire preuve de noblesse et, dans quelques-uns, de très-ancienne noblesse. Il y avait en France douze chapitres nobles de chanoines et dix-neuf de chanoinesses, savoir, *pour les hommes :* Strasbourg, Lyon, Saint-Claude, Saint-Julien de Brioude, Saint-Victor de Marseille, Saint-Pierre de Mâcon, Saint-Pierre de Vienne, Saint-Cher (en Dauphiné), Beaune, Lure, Ainay et Gigny; *pour les femmes :* Andlau, Avesnes, Bourbourg, Bouxières, Château-Châlons, Denain, Épinal, Estrun, Lons-le-Saulnier, Alix, Maubeuge, Migette, Montigny, Poussey, Remiremont, Argentières, Leigneu, Montfleury, Prouilles.

Un décret du 20 février 1806 créa, pour desservir l'église de Saint-Denis de nouveau destinée à la sépulture des souverains, un chapitre composé de dix membres pris parmi des évêques âgés de 60 ans au moins et placé sous la présidence du grand aumônier. Une ordonnance du 23 déc. 1826 compléta l'institution par la création de 24 chanoines de second ordre dont 6 dignitaires; la loi du 21 avril avait supprimé le traitement assigné au chapitre de Saint-Denis sur les fonds de l'État, mais une loi postérieure (1837) était revenue sur cette décision en promettant une ordonnance qui ne parut pas. L'abolition de la grande aumônerie a fait passer le chapitre sous la juridiction de l'archevêque de Paris.

Depuis le rétablissement de l'empire, la cure de la ville de Saint-Denis a été réunie à celle du chapitre qui a été divisé en 14 canonicats. Il y en a six de premier ordre avec 10 000 francs de traitement, et huit de second ordre avec 2500 francs. Ces derniers sont astreints à la résidence; celui d'entre eux qui exerce la fonction de curé prend le titre de doyen du chapitre de second ordre (25 mars 1852).

CHAPON (Vol du). Voy. Vol.

CHAPOTON (*N.*), auteur dramatique, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Le véritable Coriolan*, 1638, in-4° et in-12; *La Descente d'Orphée aux enfers*, 1640, in-4°; tragédies, rares.

CHAPPE D'AUTEROCHE (L'abbé Jean), astronome, né à Mauriac (Auvergne) en 1722, mort en Californie le 1er août 1769. Membre de l'Académie des sciences il fut chargé (1760) d'aller en Sibérie, à Tobolsk, observer le passage de Vénus sur le Soleil; de retour en France au mois d'août 1762, il repartit en 1769 pour la Californie afin d'y observer le même phénomène astronomique. Il y mourut quelque temps après son arrivée. — *Voyage en Sibérie*, 1768, 2 vol. in-4° avec atlas, et 1769-70, 4 vol. in-12, fig. Il a été vivement critiqué dans un ouvrage publié sous le titre d'*Antidote*, 1771, 2 vol. in-12, et qui a été attribué à Catherine II et à Chouvalof. *Voyage de la Californie*, 1772, in-4°, publié par Cassini.

CHAPPE (Claude), ingénieur et mécanicien, neveu du précédent, né à Brulon (Sarthe) en 1763, mort le 23 janvier 1805. Il est célèbre par l'invention du télégraphe qui fut adopté par la Convention. La première ligne fut exécutée de Paris à Lille (1793), et la première nouvelle qu'elle transmit fut la reprise de Condé. = IGNACE-URBAIN-JEAN, frère aîné du précédent, ingénieur, né à Rouen en 1760, mort en 1828. Il aida son frère dans la construction du télégraphe et de 1793 à 1823 fut administrateur des lignes télégraphiques. — *Histoire de la télégraphie*, 1824, 2 vol. in-8°.

CHAPPES, château fortifié en Champagne (Aube), appartenant à la maison d'Aumont. Le sire d'Aumont y fut assiégé en 1430 par Barbazan, qui, après avoir défait complétement le maréchal de Toulongeon venu au secours des assiégés, s'empara de la place.

CHAPPES (Pierre de), évêque de Chartres (1226-1327), cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément (1327).

CHAPPUYS (Claude), poëte, né à Amboise, mort en 1572. Il était chanoine de Rouen, valet de chambre et libraire (garde de la bibliothèque) de François Ier. — *L'Aigle qui a fait la poule devant le coq*, 1543, in-8°, poëme sur la conquête de Landrecy, par François Ier en 1543; *Blasons anatomiques du corps des femmes*, 1537, 1543, in-16, rare; *La complainte de Mars sur la venue de l'empereur en France* (1539), in-8°. = GABRIEL, neveu du précédent, fécond compilateur et traducteur, historiographe de France, né à Amboise en 1546, mort à Paris en 1611. Il publia environ 75 ouvrages, la plupart traduits de l'italien ou de l'espagnol.

CHAPPUYS (Antoine), littérateur du XVIe siècle, né à Grenoble. — *Description de la Limagne d'Auvergne*, 1561, in-4°, très-rare; *Le combat de Hieronimo Mutio*, 1561, in-4°, 1582, in-8°, rare.

CHAPPUZEAU (Samuel), poëte et littérateur, calviniste, né à Paris en 1625, mort à Zell (Hanovre) en août 1701. — *Lyon dans son lustre*, 1656, in-4°; *le Théâtre françois*, 1674, in-12, rare et curieux; *la Muse enjouée*, 1674, in-12, recueil très-rare de pièces de théâtre.

CHAPT, maison du Périgord originaire du Limousin et d'où sont sortis les seigneurs de Rastignac, de Laxion, de Puyguilhem et de Firbeix. — Armes : *d'azur, au lion d'argent, lampassé et couronné d'or.* (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.) = Antoine CHAPT, comte de RASTIGNAC, général, né à Saint-Martin-sous-Vigouroux (Cantal) le 19 juin 1776, mort le 30 octobre 1862.

CHAPTAL (Jean), célèbre chimiste et administrateur, membre de l'Institut, né à Nogaret (Lozère) le 4 juin 1756, mort à Paris le 30 juillet 1832. Fils d'un pharmacien, il se fit (1777) recevoir médecin à Montpellier, et se livra avec ardeur à l'étude de la chimie, qu'il fut appelé à professer dans cette ville (1781). Après avoir été (1793) incarcéré pour un *Dialogue entre un Montagnard et un Girondin*, il fut nommé par le Comité de salut public directeur des ateliers de salpêtre à Grenelle, et chargé de réorganiser l'École de médecine, où il professa jusqu'en 1797. Au 18 brumaire, il fut appelé au conseil d'État et chargé, jusqu'au 11 mars 1802, de l'administration de l'instruction publique. En 1800, il succéda à Lucien Bonaparte, d'abord par intérim, puis défini-

tivement comme ministre de l'intérieur, et dans ces fonctions qu'il conserva jusqu'à la fin de 1804, il rendit les plus éminents services à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, et réorganisa complétement l'administration des hospices, des prisons et des établissements de charité. Il fut ensuite créé sénateur, puis comte. En décembre 1813, il fut envoyé à Lyon comme commissaire extraordinaire. Pendant les Cent-Jours, il fut appelé à la Chambre des pairs, et devint directeur général du commerce et des manufactures, puis ministre. Rentré dans la vie privée au retour de Louis XVIII, il fit partie (1819) de la fournée de pairs faite sous le ministère Decaze. Des nombreux ouvrages ou mémoires qu'il a publiés, nous citerons : *Traité du salpêtre*, 1796, in-8°; *la Chimie appliquée aux arts*, 1806, 4 vol. in-8°, souvent réimprimé et trad.; l'*Industrie française*, 1819, 2 vol. in-8°; *Chimie appliquée à l'agriculture*, 1823, 2 vol. in-8°.

CHAPTEUIL (Seigneurs de), de la maison de Fay (Velai).

CHAPUIS. Voy. CHAPPUYS.

CHAPUISEURS, fabricants de bâts et de selles en bois (*chapuis*). Ils étaient constitués en corporation à Paris dès le XIIIe siècle. Plus tard, ils furent probablement réunis aux selliers.

CHAPUYS-MONTLAVILLE (Benoît-Marie-Louis-Alceste, baron de), écrivain, homme politique, sénateur, né à Tournus (Saône-et-Loire) le 19 septembre 1800, mort en février 1868.

CHAPUZEAU. Voy. CHAPPUZEAU.

CHARAIS (Seigneurs de), de la famille de Thomé (Dauphiné).

CHARARIC. Voy. CARARIC.

CHARAS (Moïse), médecin et chimiste, né à Uzès vers 1618, mort à Paris le 17 janvier 1698. Il professa d'abord neuf ans la chimie au Collége de France, puis, comme il était calviniste, il dut se retirer en Angleterre (1680), passa en Hollande et de là en Espagne, où il fut appelé par Charles II. Mais là, ayant osé avancer que les vipères de la Castille étaient aussi venimeuses que celles des autres pays, il fut jeté dans les cachots de l'Inquisition, et n'en sortit qu'après avoir abjuré. Il rentra alors en France et fut reçu (1692) à l'Académie des sciences. — *Nouvelles expériences sur la vipère*, 1669, in-8°; 1690, in-8°; 1694, in-8°; *Suite des nouvelles expériences sur la vipère*, 1672, in-8°; 1694, in-8°.

CHARBONNEL (Joseph-Claude-Marguerite comte), général de division, pair de France (1841), né à Dijon le 24 mars 1775, mort à Paris le 10 mars 1846.

CHARBONNERIE. Voy. CARBONARI.

CHARBONNET (Pierre-Mathias), humaniste, né à Troyes en 1733, mort à Paris le 9 février 1815.

CHARBONNIER, famille de Bresse, d'où sont sortis les seigneurs de Crangeat et de Longes. Armes : *De sable au sautoir d'or*. (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.)

CHARBONNIÈRE (Forêt), *Carbonaria sylva*, partie de la forêt des Ardennes comprise entre la Sambre et l'Escaut. Sous les Mérovingiens, elle servit de limite entre les Francs saliens et austrasiens.

CHARBONNIÈRE (Alexis, chevalier de), littérateur, né en 1778 en Auvergne, mort à Paris le 19 septembre 1819.

CHARBUY (François-Nicolas), humaniste, poëte latin, né à Paris vers 1715, mort en 1788.

CHARCE (La), seigneurie du Dauphiné (Drôme), qui, de la maison de Montauban, passa dans celle de la Tour, et qui, unie à la baronnie de Cornillon, fut érigée en marquisat par lettres de mai 1609 en faveur de René de la Tour, seigneur de Gouvernet.

CHARCE (Seigneurs de la), branche de la famille de Rivière (Comté-Venaissin).

CHARCUTIERS. La communauté des charcutiers-saulcissiers de Paris reçut de Louis XII des statuts en date du 18 juillet 1513. Ils furent plus tard confirmés ou modifiés en juillet 1572, mai 1604, mai 1611. Pour être reçu maître, il fallait quatre ans d'apprentissage et cinq de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 1000. En 1777, ils étaient au nombre de 131.

CHARDAVOINE (Jean), musicien, né à Beaufort (Anjou), vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Recueil des plus belles chansons*, 1575, in-12, rare; in-16; *Recueil des plus belles chansons modernes*, 1576, rare.

CHARDIN (Jean), célèbre voyageur, né à Paris le 16 novembre 1643, mort près de Londres le 15 janvier 1713. Fils d'un riche joaillier, il partit de Paris en 1665 pour aller commercer dans les Indes, et séjourna longtemps à Ispahan. Revenu en France (1670), il en repartit l'année suivante, et n'atteignit la Perse qu'après un voyage de deux ans, où il avait couru les plus grands dangers. Il y demeura quatre ans, et revint en France par le cap de Bonne-Espérance, après avoir visité l'Inde encore une fois. Les persécutions exercées contre les calvinistes, ses coreligionnaires, le décidèrent à aller s'établir en Angleterre. — *Le couronnement du roi de Perse Soliman III*, 1671, in-8°; *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes*, Londres, 1686, in-fol.; *Voyage en Perse et autres lieux de l'Orient*, 1711, 10 vol. in-12, souvent réimprimés et traduits. La dernière édition, donnée par Langlès, est de 1811, 10 vol. in-8°, avec atlas.

CHARDIN (Jean-Baptiste-Siméon), habile peintre de genre et de nature morte, né à Paris le 2 novembre 1699, y mourut le 6 décembre 1779. Il était fils d'un menuisier, étudia d'abord sous Cazes, puis sous Noël Coypel et fut reçu (1728) à l'Académie, où il devint conseiller (1743) et trésorier (1755). — *Intérieur de cuisine; fruits et animaux; la Mère laborieuse; le Benedicite; Lapin mort; Ustensiles de cuisine; le Singe antiquaire; les Attributs des arts;* deux portraits de lui-même au pastel (Musée du Louvre); *Nature morte* (musée de Rennes); deux *Portraits* (musée de Besançon). = Son fils, PIERRE-JEAN, grand prix de Rome (1754), né à Paris le 18 novembre 1631, mourut jeune. — *Intérieur italien* (musée de Nantes)

CHARDIN, dit *Chardini* (Louis-Armand), compositeur et chanteur, né à Rouen en 1755, mort à Paris le 1er octobre 1793.

CHARDON (*N.*), jurisconsulte, né à Auxerre le 18 juillet 1762, mort le 15 décembre 1846.

CHARDON (Charles-Mathias), bénédictin de Saint-Vanne, théologien, né à Yvoy-Carignan (Ardennes), mort le 20 octobre 1771.

CHARDON (Daniel-Marc-Antoine), administrateur, né à Paris en 1730, mort vers 1795. Il fut successivement intendant de Sainte-Lucie, intendant en Corse, etc. — *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*, 1779, in-8°; *Code des prises*, 1784, 2 vol. in-4°.

CHARDON DE LA ROCHETTE (Simon), savant helléniste et littérateur, né en 1753, dans le Gévaudan, mort à Paris le 18 septembre 1814. Pendant la Révolution, il fut nommé inspecteur des bibliothèques créées dans les départements. Il a été l'un des principaux rédacteurs du *Magasin encyclopédique* de Millin. — *Mélanges de critique et de philologie*, 1812, 3 vol. in-8°. Les mauscrits qu'il a laissés sont fort nombreux. La Bibliothèque impériale en possède une grande partie.

CHARENTE, département formé de l'Angoumois et d'une partie du Limousin, du Poitou, de la Saintonge et du Périgord : chef-lieu, Angoulême. Il est borné au N. par le département des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Dordogne; à l'E. par le département de la Haute-Vienne; à l'O. par le département de la Charente-Inférieure.

BIBLIOGRAPHIE : Delaistre, *Statistique du département de la Charente*, an X, in-8°: J. P. Quencet, *Statistique du département de la Charente*, 1818, in-4°; Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, 1844, in-4°.

CHARENTE-INFÉRIEURE, département formé de l'Aunis et d'une partie de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou. Il est borné au N. par le département de la Vendée; au N.E. par le département des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Gironde; au S.E. par le département de la Dordogne; à l'E. par le département de la Charente; à l'O. par l'Océan : chef-lieu, la Rochelle.

BIBLIOGRAPHIE : Gauthier, *Statistique du département de la Charente-Inférieure*, 1839, in-4°; Lesson, *Fastes historiques du département de la Charente-Inférieure*, 1842-1843, in-8°.

CHARENTON, *Caranto*, bourg près de Paris (Seine); il est aujourd'hui divisé en deux communes : Charenton-le-Pont et (Charenton) Saint-Maurice. Les Anglais s'en emparèrent en 1436, et en furent chassés l'année suivante. Le 8 février 1649, le prince de Condé, alors du parti de la cour, s'en empara après un combat sanglant. Le 30 mars 1814 il fut vaillamment mais inutilement défendu contre les alliés, par une compagnie de vétérans et les élèves de l'école d'Alfort.

Le 1er août 1606, Henri IV autorisa les protestants à transférer à Charenton-Saint-Maurice leurs assemblées religieuses qui se tenaient auparavant à Ablon. Ceux-ci y firent bâtir, sur les dessins de Jacques de Brosses, un temple où ils tinrent leurs synodes nationaux de 1623, 1631 et 1644. Après la révocation de l'édit de Nantes, on commença le 23 octobre 1685 à abattre ce temple qui fut complétement démoli en cinq jours.

CHARENTON, *Carentonium*, en Bourbonnais (Cher), abbaye de Bénédictins, diocèse de Bourges, fondée vers 620 par Théodulfe.

CHARENTON, seigneurie du Bourbonnais (Cher), qui a donné son nom à une maison éteinte au XVe siècle et d'où sont sortis les seigneurs de Raimont, de Traisi et de Chazelles. = — (Seigneurs de), de la maison de Chazeron. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

CHARENTON (Joseph-Nicolas), jésuite, écrivain, né à Blois en 1649, mort à Paris le 10 août 1735.

CHARENTONNE (Seigneurs de), branche de la maison d'Harcourt.

CHARETTE DE LA CONTRIE (François-Athanase), célèbre chef vendéen, né dans la paroisse de Couffé près Oudon (Loire-Inférieure) le 21 avril 1763, fusillé à Nantes le 29 mars 1796. Il entra dans la marine (1779), fit la guerre d'Amérique et devint lieutenant de vaisseau. Il donna sa démission à l'époque de la Révolution, et épousa une veuve riche et beaucoup plus âgée que lui, et dont il ne tarda pas à se séparer. Émigré d'abord, il rentra en France, et se trouvait à Paris au 10 août. Il se retira alors dans une de ses terres à deux lieues de Machecoul, et ce fut là qu'en mars 1793 les paysans, insurgés contre la Convention, vinrent le chercher pour le mettre à leur tête. Après une longue résistance, il céda. La prise de Pornic (29 mars), celle de Machecoul (20 juin) furent ses premiers exploits, et, devenu le chef de l'insurrection dans la Basse-Vendée, il prit part aux attaques infructueuses de Nantes et de Luçon et aux victoires de Torfou, de Montaigu et de Saint-Fulgent (septembre). Mais la discorde se mit entre les chefs dont Charette se sépara. Il enleva l'île de Noirmoutiers (11 octobre), eut (décembre) une entrevue peu cordiale avec la Rochejaquelein, se partagea la Vendée avec Stofflet et Sapinaud, après qu'un assassinat les eut débarrassés de leur collègue Marigny. Divers succès le rendirent presque maître absolu de la Basse-Vendée. Son quartier général était le bourg de Belleville, où il se livrait avec passion à ses plaisirs favoris, les femmes et le jeu. Après le 9 thermidor, la Convention, voulant à tout prix faire cesser la guerre civile, chercha à négocier avec lui. Le 17 février 1795 un traité de pacification fut signé au château de la Jaunaie, et le 26 février le général vendéen fit son entrée à cheval à Nantes, à côté du général républicain Canclaux. Le lendemain il retournait à Belleville où il apaisa le mécontentement de ses officiers, en leur promettant qu'ils reprendraient bientôt les armes. En effet, au mois de juin suivant, il recommençait les hostilités; mais il put bientôt prévoir le sort qui lui était réservé. Le corps d'émigrés débarqués à Quiberon fut entièrement détruit; le comte d'Artois, qu'une flotte anglaise amenait avec des troupes, n'osa prendre terre et retourna en Angleterre (novembre); et l'armée républicaine, commandée par Hoche, enleva peu à peu à Charette ses dernières ressources. Enfin le 23 mars 1796, après une poursuite de plusieurs heures, blessé, il tomba au pouvoir de ses ennemis. Conduit à Nantes, il fut traduit devant une commission militaire qui, le 29, le condamna à mort. La sentence fut exécutée le même jour.

CHARETTE DE LA CONTRIE (Athanase, baron de), neveu du précédent, né en 1796, mort le 16 mars 1848. Il prit part au soulèvement de la Vendée pendant les Cent-Jours, fut nommé pair de France (1823), puis colonel de cuirassiers, épousa Mlle d'Issoudun, fille naturelle du duc de Berry, suivit les Bourbons en exil (1830), et, au mois de mai 1832, accompagna la duchesse de Berry dans cette expédition en Bretagne, qui fut si fatale à la princesse. Il parvint à sortir de France où il ne rentra qu'après la proclamation de l'amnistie (1837). — *Journal militaire d'un chef de l'Ouest*, 1842, in-8°.

CHARIBERT. Voy. CARIBERT.

CHARIOL (Seigneurs de), issus de la maison du Prat.

CHARITÉ (La), *Charitas*, en Franche-Comté (Haute-Saône), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon, fondée en 1133 par Adelaïde de Trève. = —, en Champagne (Yonne), abbaye d'hommes de l'ordre et de la réforme de Cîteaux, diocèse de Langres.

CHARITÉ-SUR-LOIRE (La), petite ville du Nivernais (Nièvre). Sa situation sur la Loire lui fit jouer un rôle important surtout au XVe et au XVIe siècle où elle fut prise et reprise plusieurs fois. En 1563, le 3 mars, les protestants s'en emparèrent par escalade, et, après avoir chassé la garnison que le duc de Guise y avait mise, y réintégrèrent les calvinistes qui en avaient été expulsés. Les catholiques accoururent aussitôt pour la reprendre; mais le capitaine Bois avec 70 hommes seulement la défendit avec tant de bonheur que, la paix ayant été conclue sur ces entrefaites, les assiégeants durent abandonner le siége, après avoir subi des pertes considérables. La ville était retombée au pouvoir des troupes royales, quand, en 1569, le duc des Deux-Ponts vint l'assiéger, et s'en empara par escalade le 20 mai.

Le 6 juillet suivant, Louis de Sansac, envoyé par Henri III, alors duc d'Anjou, vint camper devant la ville avec plus de 7000 hommes. Aussitôt que la brèche fut praticable, l'assaut fut donné, mais repoussé vigoureusement par le gouverneur Guerchy. Puis, le bruit n'ayant pas tardé à se répandre que les protestants s'avançaient au secours de la place, les assiégeants se retirèrent en désordre. En 1572, le 26 août, deux jours après les massacres de Paris, une compagnie de Louis de Gonzague fit soulever le peuple et chassa les protestants. En avril 1575, François d'Alençon vint assiéger la ville. Jacques Moroges, sieur des Landes, qui y commandait, ne put, malgré sa vigoureuse résistance, tenir tête longtemps aux forces considérables qui l'attaquaient, et le 1er mai il fut obligé de capituler.

BIBLIOGRAPHIE : *Abrégé chronologique du prieuré et de la ville de La Charité-sur-Loire*, 1709, in-8°.

CHARITÉ (Frères de la), religieux institués au XVIe siècle par le Portugais Jean de Dieu, et dont le but était de se livrer exclusivement au soin des malades. Introduits en France par Marie de Medicis (1601), ils fondèrent à Paris l'hôpital qui a conservé leur nom. = CHARITÉ (Filles ou Sœurs de la), congrégation qui doit son origine à une confrérie établie en 1617 à Châtillon-lez-Dombes, sous le titre de *servantes des pauvres*, par Louise de Marillac, veuve d'Antoine le Gras, secrétaire de la reine. Cette confrérie fut transférée en novembre 1633 à Paris où l'appelait Vincent de Paul. Celui-ci en forma une communauté à laquelle il donna une règle et des constitutions qui furent approuvées le 18 janvier 1655 par le cardinal de Retz, archevêque de Paris, et autorisées par lettres patentes de novembre 1658. Ces filles n'ont eu qu'une supérieure, leur fondatrice, Mme le Gras, morte le 15 mars 1660. Depuis cette époque elles ont toujours été sous la direction du supérieur général des Lazaristes.

CHARITÉ-NOTRE-DAME (Frères de la), ordre religieux fondé à Boucheraumont, en Champagne, vers 1286, par Guy de Joinville, seigneur de Rongeux. et qui s'éteignit en 1633.

CHARLES (L'abbé Antoine), théologien, né vers 1630, dans la paroisse de Puymaurin (Haute-Garonne), mort à Rome le 7 avril 1698.

CHARLEMAGNE. Voy. CHARLES Ier.

CHARLEMAGNE (Jean-Armand), acteur, auteur dramatique et romancier, né au Bourget le 30 novembre 1759, mort à Paris le 6 mars 1838.

CHARLEMÉNIL, terre et seigneurie de Normandie, érigée en marquisat en faveur de Fr. Bonav. de Manneville, par des lettres de décembre 1660. qui furent révoquées en avril 1688. = — (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville, = —, de la maison de Moy.

CHARLEROI, ville de Belgique bâtie en 1666 par les Espagnols. Prise par Turenne (2 juin 1667), elle fut cédée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Elle fut assiégée inutilement par le prince d'Orange (1672 et 1677) et rendue à l'Espagne par le traité de Nimègue (1678). Bombardée par Louis XIV (1692), prise l'année suivante, après la bataille de Neerwinde, elle fut de nouveau restituée à l'Espagne par le traité de Ryswyck. Le traité d'Utrecht nous l'enleva encore, ainsi que la paix d'Aix-la-Chapelle (1749). Occupé le 12 novembre 1792 par les Français, qui le perdirent l'année suivante, Charleroi, attaqué inutilement plusieurs fois par nos troupes en 1794, finit par être pris le 25 juin, et le lendemain se livra la bataille de Fleurus, qui nous donna la Belgique.

CHARLES MARTEL, fils naturel de Pépin d'Héristal, duc d'Austrasie et maire du palais, né en 689, mort en 741. Sa mère s'appelait Alpaïde. A la mort de son père (714) dont il avait encouru la colère, il fut enfermé dans la forteresse de Cologne, par la veuve de Pépin. Mais les Austrasiens, attaqués à la fois par les Frisons et les Neustriens, ne tardèrent pas à le tirer de sa prison pour le mettre à leur tête. Vaincu d'abord par les Frisons (716), il battit la même année Ragenfroi, maire de Neustrie, envahit son territoire et le défit encore complétement (717) près de Cambrai. Proclamé duc par les Austrasiens, il nomma roi Clotaire IV. Diverses expéditions contre les Saxons, les Bavarois et les Allemands, la conquête de la Neustrie (719) où éclatèrent encore quelques soulèvements (723-724), une campagne en Aquitaine occupèrent les seize premières années du gouvernement de Charles, jusqu'au moment où les invasions des Sarrasins forcèrent Eudes, duc d'Aquitaine, à l'appeler à son secours. Le duc d'Austrasie remporta sur les infidèles entre Tours et Poitiers, au mois d'octobre 732, une victoire complète, qui sauva la chrétienté, mais qui ne préserva pas la Gaule de nouvelles irruptions; car en 737 Charles reprit sur eux Avignon, et les battit encore près de Narbonne. D'autres expéditions en Bourgogne, en Provence, en Frise, dont le duc Poppon fut tué (734), et en Saxe ne furent pas moins heureuses. Charles allait passer en Italie pour secourir le pape Grégoire III contre les Lombards, lorsqu'il mourut, laissant son vaste héritage à deux de ses fils, Pépin qui eut la Neustrie, et Carloman qui eut l'Austrasie. Un troisième, Griffon, fils d'une captive allemande, n'eut qu'un faible apanage. — La mémoire de Charles Martel, qui s'était emparé des biens de l'Église pour les distribuer à ses leudes, a été pendant longtemps un objet d'anathème pour les chroniqueurs ecclésiastiques.

EMPEREURS ET ROIS DE FRANCE.

CHARLES Ier, dit *Charlemagne*, *Carolus Magnus*, empereur d'occident, né en Neustrie le 20 avril 742, mort le 28 janvier 814. Fils de Bertrade et de Pépin le Bref, il fut appelé, à la mort de celui-ci (768) à partager l'empire avec son jeune frère Carloman. La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre eux, et, Carloman étant mort en 771, Charles s'empara de ses États, et força sa belle-sœur et ses neveux à chercher un asile auprès de Didier, roi des Lombards. L'année précédente (770) il avait vaincu Hunald, duc d'Aquitaine, et se l'était fait livrer par Loup, prince des Gascons. En 772 il commença par la prise d'Héresbourg une longue suite de guerres contre les Saxons. En 773, appelé en Italie par le pape Adrien Ier que menaçait Didier, il franchit les Alpes à la tête d'une nombreuse armée, assiégea dans Pavie le roi lombard, qui se rendit (774) et qu'il envoya finir ses jours au monastère de Corbie. Il retourna en Italie (776) pour chasser le fils de Didier, Adalgise, qui avait repris les armes, soutenu par les ducs de Spolète, de Frioul et de Bénévent, et créa roi de Lombardie, Pépin, le second de ses fils légitimes.

Pendant ce temps la guerre contre les Saxons continuait, et elle dura, presque sans interruption, jusqu'à l'année 804, où leur soumission parut définitive. « Il serait difficile, dit Éginhard, de raconter combien de fois, vaincus et suppliants, les Saxons se soumirent à la volonté du roi Charles, livrèrent des otages, et reconnurent les gouverneurs qu'on leur imposait; quelquefois même, entièrement abattus et domptés, ils renoncèrent au culte de leurs idoles. Mais autant ils étaient faciles et empressés à contracter ces

engagements, autant ils se montraient prompts à les violer. » Pour arriver à les dompter eux et leur chef Witikind, il fallut 33 années de guerres et de massacres. En un seul jour, Charles en fit en une fois périr 4500; une autre année, il en fit transporter 10 000 dans les Gaules, et les remplaça par des colons gaulois. Les missionnaires finirent par achever ce que les armes avaient commencé. En 778, Charles passa les Pyrénées pour aller au secours d'un chef sarrasin en guerre contre le calife de Cordoue, s'empara de Pampelune et de Saragosse, mais au retour son arrière-garde fut attaquée par les Vascons d'Espagne et d'Aquitaine, et détruite à Roncevaux, où périt le fameux Roland, préfet des marches de Bretagne. Ce désastre fut promptement vengé par Charles, qui fit mettre à mort le duc Loup, et partagea la Vasconie gauloise entre les fils de ce prince. En 781, pour pacifier l'Aquitaine, il en fit un État à part, auquel il donna pour roi son fils Louis âgé de trois ans.

Des guerres contre Tassilon, duc de Bavière, qui fut obligé de se rendre (787) et termina sa vie dans un monastère, des relations diplomatiques avec l'impératrice Irène (781), avec le calife Haroun-al-Raschid (797) qui lui envoya une ambassade (801), des guerres sanglantes contre les Avares qui avaient envahi la Bavière et le Frioul (788) et que Charles alla chercher jusqu'au fond de la Pannonie, et dont le camp fortifié, leur dernier refuge, fut forcé en 796, une conspiration de Pépin, son fils naturel (792), la réunion à Francfort d'un concile (794) qu'il présida lui-même, et dont plusieurs décisions furent cassées par le pape, et une invasion des Sarrasins dans l'Aquitaine (793), tels furent les principaux événements qui signalèrent le règne de Charles comme roi des Francs. Le 25 décembre de l'année 800, il fut proclamé et couronné empereur d'Occident, à Rome, par le pape Léon III. L'année suivante, ses troupes battirent les Sarrasins d'Espagne, et s'emparèrent de Barcelone. En 806, il partagea l'empire entre ses fils. Une expédition en Bohême, la conquête de la Corse par Pépin (806), une guerre contre les Esclavons (811), puis contre les Wilzes (812) signalèrent ses dernières années, que vinrent attrister les incursions sans cesse renouvelées des pirates normands. — Voici le portrait qu'Éginhard a tracé de Charlemagne : « Il était gros et robuste de corps. Sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion; car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs, et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité; et, quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné, que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle; mais sa voix claire ne convenait pas parfaitement à sa taille. » Le même historien résume ainsi les conquêtes du grand empereur : « Son père Pépin lui avait transmis le royaume des Francs, déjà considérable et puissant; mais il l'augmenta presque du double. En effet, avant lui, le territoire de la nation franque comprenait seulement cette partie de la Gaule qui s'étend du Rhin à la Loire, et de l'Océan à la mer Baléare, et cette partie de la Germanie qui, comprise entre la Saxe et le Danube, le Rhin et la Saale, est habitée par les Francs orientaux. En outre, les Allemands et les Bavarois étaient soumis aux Francs. Par les guerres que nous avons rappelées, Charles conquit l'Aquitaine, la Vasconie et la chaîne des Pyrénées jusqu'à l'Èbre. Il conquit de plus l'Italie tout entière, depuis Aoste jusqu'à la Calabre inférieure, aux frontières des Grecs et des Bénéventins; ce qui forme un territoire de plus d'un million de pas. Il conquit en outre la Saxe, partie considérable de la Germanie; la Saxe, dont le territoire est, dit-on, égal en largeur à celui des Francs, et double en longueur; puis les deux Pannonies, la Dacie, sur l'autre rive du Danube; l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie, si ce n'est les villes maritimes, que, par un traité d'alliance et d'amitié, il abandonna volontairement à l'empereur de Constantinople; enfin, toutes les nations barbares et sauvages qui habitent entre le Rhin et la Vistule, l'Océan et le Danube, et qui, à peine semblables par le langage, sont tout à fait étrangères les unes aux autres par les mœurs et le caractère, il les dompta et les rendit tributaires. Les principales sont les Valatabes, les Sorbes, les Abodrites, les Bohémiens. Il réduisit les unes par les armes, les autres offrirent leur soumission. »

Charlemagne ne se signala pas moins comme législateur que comme fondateur d'empire. Au milieu de l'anarchie qui désolait l'Europe, il essaya d'établir partout l'ordre et la justice, et de fonder le pouvoir royal sur des bases solides; ses *Capitulaires* témoignent autant de la sagesse de son administration que de la barbarie et de la corruption du temps. Il restaura les lettres, attira près de lui les plus illustres savants de son siècle l'Anglo-Saxon Alcuin, Pierre de Pise, Paul Diacre (du Frioul), l'Irlandais Clément, etc., et fonda dans son palais une école où l'enseignement embrassait toutes les connaissances humaines.

Les ouvrages laissés par Charlemagne ou du moins auxquels on attache son nom comprennent des *Capitulaires* dont la meilleure édition est celle de Baluze, 1677, 2 vol. in-fol.; des *Lettres* publiées au nombre de 21 dans le recueil des *Historiens de France* de dom Bouquet, divers poëmes latins, et enfin les *Livres carolins*, traité théologique sur le culte des images, édités pour la première fois en 1549, in-16. — Voy. Capitulaires, Carolins.

Charlemagne, dont les mœurs étaient loin d'être irréprochables, eut neuf femmes. Il répudia la première, Himiltrade (759), pour la fille de Didier roi des Lombards, Désirée, qu'il quitta l'année suivante pour Hildegarde. Celle-ci mourut en 783 et il prit successivement ou simultanément pour la remplacer Fastrade, Lintgarde, Maltegarde, Gersvinde, Reine et Adalinde. — Il eut pour fils : 1° de Himiltrade, Pépin le *Bossu;* 2° d'Hildegarde, Charles, roi de la France orientale, mort en 811, Pépin, roi d'Italie, Louis le Pieux qui lui succéda, Rotrude morte en 810 et Berthe femme de saint Angilbert; 3° de Fastrade, Théodrade et Hiltrude, abbesses toutes deux. De ses sept enfants naturels nous citerons Hugues, abbé de Saint-Quentin, tué dans un combat contre les Sarrasins le 7 juin 844, et Drogon, évêque de Metz, mort en 855.

Charlemagne, canonisé par l'antipape Pascal III et patron de l'Université de Paris, a été le héros de la plupart des romans du moyen âge qui forment ce qu'on appelle le cycle carlovingien. (Voy. *L'Histoire poétique de Charlemagne*, par Gaston Paris, 1866, in-8°.)

CHARLES II, dit *le Chauve*, roi de France, puis empereur, né le 13 juin 823 à Francfort-sur-le-Mein, mort au pied du Mont-Cenis le 6 octobre 877. Fils de Louis le Débonnaire et de sa seconde femme Judith, il fut créé roi d'Allemagne en 829. Quelque temps après il reçut l'Aquitaine confisquée sur Pépin Ier, et lors des troubles qui ame-

nèrent momentanément la déposition de son père (833) il fut enfermé au monastère de Prüm. Quand l'empereur eut recouvré son pouvoir, il partagea l'empire entre ses fils, qui, à sa mort (840), se disputèrent son héritage les armes à la main. Lothaire vaincu à Fontenai, dans une sanglante bataille par Charles et Louis le Germanique (841), consentit après deux années de guerre à signer à Verdun un traité qui régla définitivement le partage de l'empire. Charles eut pour sa part le territoire compris entre l'Océan, la Meuse, l'Escaut, la Saône, le Rhône et la Méditerranée, mais il ne put se mettre en possesion de l'Aquitaine qu'il fut obligé (844) d'abandonner en partie à Pépin II. Les années suivantes furent marquées par les affreuses dévastations des Sarrasins, des Slaves, et surtout des Normands qui pénétrèrent jusqu'au cœur du royaume, par des guerres avec Pépin, une autre avec Louis le Germanique (858-860), une expédition contre Charles, roi de Provence, et une coalition de celui-ci, de Louis le Germanique et de Salomon, roi de Bretagne, contre Charles le Chauve (862). Ce dernier venait à peine de conclure un honteux traité avec les Normands (866) qu'il s'empara à la mort de Lothaire (869) des États de celui-ci, et se fit couronner à Metz comme roi de Lorraine; mais il fut obligé (870) de partager sa conquête avec Louis le Germanique par le traité de Mersen. Louis II, fils de Lothaire, empereur et roi d'Italie, étant mort (875), Charles franchit les Alpes et se fait couronner empereur à Rome, pendant que ses propres États sont envahis par Louis le Germanique qui meurt au milieu de sa victoire (876). Il essaya en vain de disputer à ses neveux l'héritage de son frère. Battu à Andernach par Louis de Saxe (876), il se rendait l'année suivante en Italie où le pape invoquait son secours contre les Sarrasins, lorsqu'il mourut.

Charles le Chauve eut deux femmes, Hermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans, morte en 869, et Richilde, fille de Beuves, comte d'Ardenne, de laquelle il eut un fils et une fille morts jeunes. Il eut de la première Louis le Bègue qui lui succéda, Charles roi d'Aquitaine, Lothaire le *Boiteux*, abbé de Montier-en-Der, Carloman mort en 886, Judith, femme de Baudouin comte de Flandre, Rotrude et Ermentrude, abbesses.

CHARLES, dit *le Gros*, empereur d'Allemagne et roi de France, troisième fils de Louis le Germanique et petit-fils de Louis le Débonnaire, né vers 832, mort le 12 janvier 888. Il succéda (876) à son père dans ses États de Souabe, d'Alsace et de Lorraine, fut associé au royaume d'Italie par son frère Carloman (879) et couronné roi à Milan (6 janvier 880). L'empire était vacant depuis la mort de Charles le Chauve (877). Charles fut couronné empereur à Rome le jour de Noël (880) par le pape Jean VIII. En 882, à la mort de son frère Louis, il hérita du royaume de Saxe, puis en 884 appelé au trône de France à la mort de Carloman, pendant la minorité de Charles le Simple, il réunit ainsi sous son sceptre tous les États de Charlemagne : mais le fardeau était au-dessus de ses forces. Son incapacité et sa lâcheté envers les Normands qui avaient envahi la Lorraine et auxquels il céda la Frise occidentale, et envers ceux qui assiégeaient Paris et dont il acheta la paix à des conditions honteuses, excitèrent contre lui l'indignation générale. Les seigneurs d'Allemagne se soulevèrent contre lui et le déposèrent à la diète de Tribur le 11 novembre 887 et élurent à sa place son neveu Arnoul, duc de Carinthie, bâtard de Carloman. Il périt, dit-on, étranglé par ses domestiques. Il avait eu deux femmes, dont il ne laissa point d'enfants.

CHARLES III, dit *le Simple*, roi de France, fils posthume de Louis le Bègue, né le 17 septembre 879, mort le 7 octobre 929. Charles le Gros ayant été déposé, le comte de Paris Eudes s'empara du pouvoir, mais Charles III se fit sacrer à Reims (893) et parvint avec l'aide de Zwintibold, duc de Lorraine, à se faire céder la Neustrie ou France septentrionale. Il acquit la Lorraine (911), mais les ravages incessants des Normands qui de 901 à 907 désolèrent la Bretagne, la Touraine, l'Auvergne et la Bourgogne l'obligèrent à céder à leur chef Rollon, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la partie de la Neustrie qui de leur nom fut depuis appelée Normandie (912). En 920, les grands du royaume se liguent contre Charles dont ils proclament la déchéance et font sacrer à Reims (922) le frère d'Eudes qui est tué de la main du roi dans une bataille livrée près de Soissons (912) et où celui-ci est défait. Raoul, duc de Bourgogne, est élu roi à la place d'Eudes; Charles se réfugie en Allemagne, mais trompé par Herbert, comte de Vermandois, il se rend à Péronne où il est arrêté (924). Les dissensions d'Herbert et de Raoul lui rendirent momentanément la liberté (927), mais il fut de nouveau enfermé à Péronne où il mourut. Charles eut trois femmes. De la première, dont on ignore le nom, il eut une fille, Gisèle; la seconde, Frédérune lui donna quatre filles; de la troisième, Odgive ou Ogive qui, devenue veuve, se remaria à Herbert, comte de Troyes, il laissa un fils qui fut Louis d'*Outre-Mer*, et monta sur le trône après la mort de Raoul.

CHARLES IV, dit *le Bel*, comte de la Marche, troisième fils de Philippe le Bel, né en 1294, mort à Vincennes le 31 janvier 1328. Il succéda (3 janvier 1322) à son frère Philippe le Long dans les royaumes de France et de Navarre et fut sacré le 21 février suivant à Reims. Des persécutions contre les Lombards, des ordonnances en faveur des Juifs et des lépreux, des altérations de monnaies, la conquête de l'Agénois sur les Anglais (1324) avec lesquels il signa (1325) une paix qui fut interrompue (1326) par de nouvelles hostilités, une tentative infructueuse pour se faire nommer empereur d'Allemagne, tels furent les principaux événements du court règne de Charles. Il avait épousé : 1° avant 1307, Blanche de Bourgogne, qui fut enfermée (1315) pour crime d'adultère et dont le pape le sépara en 1322; 2° le 21 septembre 1322, Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri IV, morte en couches en 1324; 3° en 1325, Jeanne, fille de Louis de France, comte d'Évreux, morte le 4 mars 1370. Il en avait eu Marie, morte sans alliance en 1341 et la laissa enceinte d'une fille, Blanche, comtesse de Beaumont, née le 1er avril 1328, mariée (1344) à Philippe de France, duc d'Orléans.

CHARLES V, dit *le Sage*, fils aîné du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes le 21 janvier 1337, mort au château de Beauté-sur-Marne le 16 septembre 1380. Il était duc de Normandie quand, après la bataille de Poitiers (1356), et pendant la captivité de son père, il prit le titre de lieutenant du roi. Il convoqua à Paris les états généraux de la langue d'Oil (17 octobre), mais leurs exigences furent telles qu'il prononça leur dissolution au bout de huit jours, et s'adressa aux états provinciaux pour se procurer des subsides qui furent bien vite follement dépensés. La misère croissante du royaume, les ravages des Anglais et des aventuriers, les exactions des nobles amenèrent la terrible explosion de la *Jacquerie*. Charles fut obligé de convoquer de nouveau les états généraux (5 février 1357) qui cette fois s'emparèrent du pouvoir; et Marcel (voy. ce nom), le chef de la bourgeoisie, fit tuer sous les yeux du dauphin, Robert de Clermont, maréchal de France,

et Jean de Conflans, maréchal de Champagne. Le prince, sorti de Paris, réunit les états à Compiègne et ayant atteint vingt et un ans y fut proclamé régent. Après l'assassinat de Marcel, il rentra dans la capitale (24 août 1358), et l'année suivante fit rejeter par les États le traité conclu à Londres entre son père et le roi d'Angleterre, mais accepta le traité de Bretigny (1360). Jean étant mort à Londres (8 avril (1364), Charles lui succéda et fut sacré à Reims le 19 mai, et dès lors déploya une rare habileté. La victoire de du Guesclin à Cocherel sur les Anglais et les Navarrais (23 mai), le traité de Guérande qui mit fin à la guerre civile en Bretagne (1365), la paix avec le roi de Navarre, l'envoi en Espagne des *grandes compagnies* rendirent la tranquillité au royaume. Les seigneurs de Gascogne ayant porté plainte au roi contre les exactions du prince de Galles, Charles le fait citer à la cour des pairs, et sur son refus de comparaître lui déclare la guerre (1369). Le Ponthieu est conquis rapidement. Dans le Midi, les armées françaises ne furent pas moins heureuses, grâce à la sagacité et à la prudence du roi et à l'habileté de du Guesclin; aussi lorsque le 27 juin une trève d'un an et trois jours fut conclue à Bruges avec Édouard III, on avait presque complétement chassé les Anglais du Quercy, du Rouergue, du Limousin, du Poitou, de la Saintonge et de la Bretagne. La trève fut prolongée jusqu'en 1377, et elle venait de finir quand mourut Édouard III. Charles recommença la guerre immédiatement, envoya l'amiral Jean de Vienne ravager les côtes d'Angleterre, pendant qu'en trois mois cent trente-quatre villes ou forteresses de la Guyenne étaient conquises, et qu'Olivier de Clisson soumettait toute la Bretagne à l'exception de Brest. L'année suivante les places de Normandie qui appartenaient au roi de Navarre furent saisies; et si Charles eût vécu quelques années de plus, il eût sans aucun doute chassé complétement l'étranger du sol de la France.

Charles avait épousé, le 8 août 1350, Jeanne, fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, morte en couches le 6 février 1378. Il en eut neuf enfants dont trois seulement lui survécurent : Charles VI qui suit, Louis, duc d'Orléans, tige de la branche royale d'Orléans, et Catherine, née le 4 février 1377, mariée en août 1386 à Jean de Berry, comte de Montpensier, morte en 1388.

CHARLES VI, dit *l'Insensé* ou *le Bien-aimé*, né le 3 décembre 1368 à Paris où il mourut le 22 octobre 1422. Fils aîné de Charles V, il lui succéda à l'âge de douze ans (16 septembre 1380) et fut sacré à Reims le 4 novembre. Son règne fut l'un des plus lamentables de notre histoire. Pendant sa minorité, le pouvoir fut exercé par ses oncles, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry dont les querelles et les exactions remplirent la France de troubles et amenèrent (1382) la révolte des Parisiens dite des *Maillotins* (voy. ce nom) et celle des Rouennais. La même année, il gagna sur les Flamands la bataille de Rosebecque (27 novembre), sévit à son retour avec rigueur contre les révoltés, retourna en Flandre pour en chasser les Anglais (1383), épousa (1385) Isabelle, fille d'Étienne, duc de Bavière-Ingolstadt et fit d'immenses et inutiles préparatifs pour une descente en Angleterre (1386). Il marchait contre le duc de Bretagne (1392) quand le 5 août en sortant d'une forêt près du Mans, il fut subitement pris d'un accès de folie; on le ramena à Paris, et dès lors jusqu'à sa mort il n'eut plus que de rares intervalles lucides. Ses oncles, les ducs de Berry et de Bourgogne s'emparèrent du pouvoir, et bientôt commencèrent les sanglantes querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans (voy. ARMAGNACS, CABOCHIENS, ORLÉANS). La guerre étrangère vint augmenter les malheurs du royaume, et la funeste bataille d'Azincourt (25 octobre 1415) fut suivie de l'assassinat de Jean sans Peur (1419) et du traité de Troyes (1420) qui livrait la France à l'Angleterre (voy. TROYES). Henri V, maître de Paris, poursuivit avec acharnement la guerre contre le dauphin Charles, à qui il ne resta bientôt plus que les provinces d'outre-Loire. Mais il mourut le 31 août 1422 à Vincennes, et Charles VI le suivit de bien près.

Charles VI eut d'Isabelle de Bavière douze enfants dont plusieurs moururent en bas âge, et entre autres Charles, né le 25 septembre 1386, mort le 27 décembre suivant; Charles, né le 6 février 1392, mort le 11 janvier 1400; Louis, né le 22 janvier 1396, mort le 18 décembre 1415; Jean, né le 31 août 1398, mort le 5 avril 1416; Charles VII qui suit; Isabelle, née le 9 novembre 1389, mariée d'abord à Richard II d'Angleterre, puis à Charles, comte d'Angoulême et duc d'Orléans; Jeanne, née le 24 janvier 1391, mariée à Jean VI, duc de Bretagne; Marie, prieure de Poissy, née le 22 août 1392; Michelle, née le 11 janvier 1394, mariée à Philippe III, duc de Bourgogne; Catherine, née le 27 octobre 1401, mariée (1420) à Henri V d'Angleterre, puis à Owen Tudor, chevalier gallois. Il eut en outre d'Odette de Champdivers une fille, Marguerite, mariée à Jean de Harpedène, seigneur de Belleville.

CHARLES VII, dit *le Victorieux* et *le Bien-servi*, né le 22 janvier 1403 à Paris, mort au château de Mehun-sur-Yèvre le 22 juillet 1461. Cinquième fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, il devint dauphin à la mort (1416) de son frère Jean, l'aîné des fils survivants du roi. Il porta d'abord le titre de comte de Ponthieu; fut créé duc de Touraine (1416), lieutenant général du royaume (1417) et duc de Berry (1419). Sauvé par Tanneguy du Châtel lors de l'entrée des Bourguignons à Paris (mai 1418), il se retira au delà de la Loire, prit alors le titre de régent, assista à l'entrevue du pont de Montereau où Jean sans Peur fut assassiné (1419) et fut déshérité du royaume paternel par le traité de Troyes (1420). A la mort de son père (1422) il ne s'en fit pas moins couronner à Poitiers et commença contre les Anglais une lutte qui ne fut guère marquée que par des revers (batailles de Crevant et de Verneuil, journée des *harengs*), jusqu'à l'apparition de la Pucelle qui fit lever le siége d'Orléans et emmena Charles à Reims où elle le fit sacrer. L'héroïne ne fut payée que par la plus noire des ingratitudes, et on sait comment le monarque qu'elle avait sauvé l'abandonna à ses bourreaux, comme plus tard il livra à la haine et à la cupidité de ses courtisans le grand et infortuné Jacques Cœur (voy. ce nom). La cour du roi était livrée aux plus honteuses intrigues; mais le connétable de Richemont ayant réussi à faire chasser la Trémouille fit entrer Charles VII dans une meilleure voie. Le traité d'Arras (1435) sépara pour toujours les Bourguignons des Anglais; Paris (1436) rouvrit ses portes au prince légitime chez lequel s'opéra à cette époque une heureuse et complète transformation. On le vit combattre à la tête de son armée aux siéges de Montereau (1437) et de Pontoise (1442), et lorsqu'une trève (1444) lui eut permis de s'occuper de l'administration intérieure, il organisa (1439-1448) une armée permanente, et rendit la sécurité aux campagnes en les débarrassant des brigands qui les infestaient. Les Anglais ayant rompu la trève (1448) éprouvent revers sur revers. La victoire de Formigny (1450) précédée de la prise de Rouen et de Harfleur, est suivie de la prise de Caen, de Falaise et de Cher-

bourg qui achèvent la conquête de la province. Les mêmes succès accompagnent les armes françaises en Guyenne d'où les Anglais sont définitivement chassés (1453).

En 1438, Charles VII avait promulgué la Pragmatique sanction (voy. ce mot). En 1440, il avait eu à lutter contre une ligue de quelques grands seigneurs, la *Praguerie*, à la tête de laquelle s'était placé son fils le dauphin Louis qu'il réduisit bientôt à demander grâce. En 1444, il l'envoya combattre les Suisses qui furent vaincus à Saint-Jacques, et assiéger Metz pour le duc de Lorraine. En 1456, de nouvelles dissensions éclatèrent entre le roi et Louis qui, chassé du Dauphiné, se réfugia auprès de Philippe de Bourgogne, et ne rentra en France qu'à la mort de son père, qui paraît avoir été atteint dans ses derniers jours de la maladie de Charles VI.

Charles VII avait épousé en 1422 Marie, fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile. Il en eut douze enfants dont plusieurs moururent en bas âge. Les autres sont : Louis, qui lui succéda (voy. LOUIS XI) ; Charles, duc de Guyenne (voy. CHARLES) ; Radegonde, morte sans alliance le 19 mars 1444 ; Catherine, mariée (1439) à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, morte en 1446 ; Yolande, née en 1434, mariée (1452) à Amé IX, duc de Savoie, morte en 1478 ; Jeanne, mariée (1447) à Jean, duc de Bourbon, morte en 1482 ; Madeleine, née le 1er décembre 1443, mariée (1461) à Gaston de Foix, prince de Viane, morte en 1486. Il eut en outre d'Agnès Sorel (voy. ce nom), Charlotte, mariée en 1462 à Jacques de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, qui la surprit en adultère et la tua en 1476 ; Marguerite, mariée à Olivier de Coetivy, morte avant 1473 ; Jeanne, mariée à Antoine de Bueil, comte de Sancerre.

CHARLES VIII, fils de Louis XI, né le 30 juin 1470, mort à Amboise le 7 avril 1498. Il succéda à son père le 30 août 1483 sous la tutelle de sa sœur, Anne de Beaujeu (voy. Anne), et fut sacré le 30 mai 1484. Les états généraux assemblés à Tours en 1484 le déclarèrent majeur, mais bientôt le duc d'Orléans (Louis XII), le comte de Dunois et d'autres seigneurs mécontents de l'autorité qu'exerçait Anne prennent les armes (1485), et la guerre, à laquelle avait pris part le duc de Bretagne, n'est terminée qu'après la défaite des révoltés à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488). En 1491, il épouse Anne de Bretagne que la mort de son père (1488) avait rendue duchesse de Bretagne. Il s'ensuivit une courte guerre entre le roi et l'archiduc Maximilien, secondé par Henri VII d'Angleterre. En 1493, Charles se disposant à envahir l'Italie cède la Cerdagne et le Roussillon à Ferdinand, roi de Castille, et les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois à Maximilien, puis l'année suivante franchit les Alpes, entre à Florence et à Rome, et conquiert rapidement le royaume de Naples, dont il chasse le roi Ferdinand. Mais bientôt se forma contre lui une ligue de tous les États italiens et il ne put rentrer en France qu'après avoir gagné la bataille de Fornoue (6 juillet). Le royaume fut perdu presque aussi rapidement qu'il avait été conquis, et Charles se préparait à une nouvelle expédition, quand il mourut en quelques heures à la suite d'un coup violent qu'il s'était donné à la tête. Il avait eu d'Anne trois fils et une fille qui moururent en bas âge. Le duc d'Orléans, Louis XII, lui succéda.

CHARLES IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 27 juin 1550 à Saint-Germain-en-Laye, mort à Vincennes le 30 mai 1574. Il succéda le 5 décembre 1560 à son frère François II sous la régence de sa mère et fut sacré à Reims le 15 mai 1561. Une assemblée d'états généraux à Orléans (1560), le colloque de Poissy (1561) entre les catholiques et les calvinistes, le massacre de Vassy (1er mars 1562) qui fait éclater la première guerre civile signalée par la prise de Rouen, la bataille de Dreux et l'assassinat du duc de Guise qui assiégeait Orléans, et terminée par l'édit d'Amboise (19 mars 1563), marquent les premières années du règne de Charles IX. En 1564 le roi commence en France un voyage qui ne fut achevé qu'à la fin de l'année suivante. En 1567, les huguenots reprennent les armes, tentent inutilement d'enlever le roi à Meaux (29 septembre) et sont battus à Saint-Denis (10 novembre). La paix, signée à Longjumeau (27 mars 1568) est bientôt rompue (septembre). Vaincus à Jarnac et à Moncontour (13 mars et 3 octobre 1569), vainqueurs à La Roche-Abeille (25 juin) les protestants obtiennent (15 août 1570) une paix avantageuse. Catherine et Charles IX, pour attirer à la cour les chefs calvinistes, concluent le mariage de Henri, prince et bientôt (10 juin 1572) roi de Navarre, avec Marguerite de Valois, sœur du roi. Les noces sont célébrées à Paris le 18 août, et le 24 à minuit, jour de la Saint-Barthélemy, commença le plus effroyable massacre dont nos annales aient gardé le souvenir. Les hostilités ne tardèrent pas à recommencer et La Rochelle fut assiégée inutilement par l'armée royale (1573). Le 6 juillet de la même année fut rendu un édit de pacification. Mais la guerre n'en continua pas moins et Charles n'en vit pas la fin.

Il avait épousé, le 27 juin 1570, Élisabeth d'Autriche, dont il eut une fille qui mourut en bas âge. Il laissa de Marie Touchet un fils, Charles, duc d'Angoulême. — Voy. ANGOULÊME.

On a de Charles IX quelques vers pleins e grâce, et un *Traité de la chasse royale*, 1625, in-8°, et réimprimé par M. Henri Chevreul d'après un manuscrit unique conservé à la bibliothèque de l'Institut, 1859, in-8°.

CHARLES X.—Voy. Charles, cardinal de BOURBON, p. 353, col. 1.

CHARLES X (Charles-Philippe), quatrième fils du dauphin Louis (fils de Louis XV) et de Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles le 9 octobre 1757, mort à Goritz le 6 novembre 1836. Il reçut à sa naissance le titre de comte d'Artois, qu'il porta jusqu'à son avénement au trône. Sa jeunesse se passa dans une extrême frivolité ; ses galanteries multipliées, ses folles prodigalités qui, au moment de la plus grande détresse du Trésor royal, l'endettèrent de 14 millions, lui attirèrent de bonne heure une impopularité qu'augmenta encore sa conduite lors de l'assemblée des notables (1787), où il se montra, comme dans les années suivantes, l'un des chefs du parti qui poussait la cour à ne faire aucune concession. Il émigra (17 juillet 1789) quelques jours après la prise de la Bastille, et lorsqu'il eut été rejoint par le comte de Provence, l'antipathie qui avait toujours existé entre les deux frères se manifesta plus vivement que jamais. Il assista à la conférence de Pilnitz (août 1791) où fut concertée la première coalition contre la France, et au commencement des hostilités, il servit quelque temps dans l'armée prussienne. Après la mort de Louis XVI, il reçut de son frère devenu régent le titre de lieutenant général du royaume. Au retour d'un voyage en Russie, il se rendit en Angleterre et quand le gouvernement de ce pays eut organisé (1795) une formidable expédition destinée à soutenir l'insurrection de la Vendée où Charette et Stofflet venaient de reprendre les armes, le prince amené sur la côte par une flotte anglaise n'osa débarquer, et Charette put écrire à Louis XVIII une lettre fameuse qui commençait

ainsi : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu. » Depuis lors il vécut en Écosse ou en Angleterre, jusqu'à la chute de Napoléon. Il marqua son arrivée en France en signant la désastreuse convention du 23 avril, par laquelle il livra d'un trait de plume 53 places fortes encore occupées par nos troupes, 12 000 bouches à feu, 31 vaisseaux de ligne et 12 frégates. Au retour de l'île d'Elbe, il alla rejoindre son frère à Gand. A la seconde Restauration, il devint le chef du parti ultra-royaliste qui causa tant d'embarras au gouvernement et lui fit commettre tant de fautes. La mort de Louis XVIII (16 sept. 1824) le fit monter sur le trône.

La suppression de la censure, la loi du sacrilége, la loi accordant une indemnité d'un milliard aux émigrés furent les premiers actes du gouvernement du nouveau roi, qui se fit sacrer à Reims le 29 mai 1825. Bientôt la loi sur le droit d'aînesse rejetée par la chambre des pairs, la loi contre la presse, connue sous le nom ironique de *loi d'amour*, que le ministère fut obligé de retirer, le licenciement de la garde nationale de Paris et l'influence croissante des jésuites et du clergé firent perdre à Charles X la popularité qui l'avait accueilli à son avénement, et que ne purent raviver la victoire de Navarin, l'expédition de Morée et la nomination du ministère Martignac (4 janvier 1828). La chute de celui-ci, remplacé par le ministère Polignac (8 août 1829), causa dans tout le pays une agitation profonde, et la chambre provoquée dans le discours d'ouverture (2 mars 1830) répondit par la fameuse adresse des deux cent vingt et un où elle refusait tout concours au cabinet. Elle fut bientôt dissoute (21 avril). Aux nouvelles élections le triomphe de l'opposition fut complet, et à peine leur résultat était-il connu que parurent (25 juillet) six ordonnances qui dissolvaient la chambre non encore réunie, changeaient le mode d'élection et suspendaient la liberté de la presse. La lutte s'engagea à Paris deux jours plus tard ; le 29 juillet le peuple insurgé avait chassé les troupes de Paris, et bientôt le vieux roi, après avoir inutilement retiré les fatales ordonnances et abdiqué ainsi que son fils, le duc d'Angoulême, en faveur du duc de Bordeaux, quittait Saint-Cloud puis Rambouillet pour gagner Cherbourg. Il s'y embarqua avec toute sa famille le 17 août, et fit voile pour l'Angleterre. Il changea plusieurs fois de résidence, et venait de s'établir à Goritz en Autriche quand il fut frappé par le choléra. Quelques semaines avant sa chute avait eu lieu la glorieuse expédition qui donna l'Algérie à la France (voy. ALGER). — La *Revue rétrospective* a publié (t. XVIII et XIX) une relation de son voyage à Gibraltar, lorsqu'en 1782 il alla joindre l'armée qui assiégeait cette forteresse.

Charles X avait épousé le 16 novembre 1773 la sœur cadette de la femme du comte de Provence, Marie-Thérèse de Savoie, morte à Klagenfurth en 1806. Il en eut le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

ROI DE PROVENCE.

CHARLES, fils de l'empereur Lothaire. Il commença à régner, avec le titre de roi de Provence, en 855, et mourut à Lyon vers 863.

ROIS DE NAPLES OU DES DEUX-SICILES.

CHARLES, dernier fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né en mars 1220, devint comte de Provence (1245), par son mariage avec Béatrix, fille et héritière de Raymond-Bérenger IV, et fut investi la même année des comtés d'Anjou et du Maine, par son frère Louis IX, qu'il accompagna en Égypte (1248). Appelé par le pape Urbain IV à la conquête du royaume des Deux-Siciles, que possédait Mainfroi, il défait, près de Bénévent (26 février 1265), son rival qui est tué dans l'action, et il se fait reconnaître roi de Naples et de Sicile. En 1268, il remporte une victoire complète à Tagliacozzo, sur le jeune Conradin, neveu de Mainfroi, et Frédéric d'Autriche, qui sont faits prisonniers et envoyés à l'échafaud. En 1277, il prend le titre de roi de Jérusalem et fait élire pape le Français Simon de Brion (ou de Brie), qui prit le nom de Martin IV (1281). La dureté de son gouvernement soulève contre lui les populations, et, à la suite du massacre connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes* (1282), les Français sont chassés de la Sicile. Charles, dont le fils est défait et pris (voy. l'article suivant) dans un combat naval contre les Aragonnais commandés par Roger de Loria (1284), meurt à Foggia le 7 janvier 1285, sans avoir pu la reconquérir.

CHARLES II, dit *le Boiteux*, fils du précédent, lui succéda (1285) dans le royaume de Naples et dans les comtés de Provence, de Forcalquier, d'Anjou et du Maine. Pendant la captivité qui suivit sa défaite par Roger de Loria, et qui dura jusqu'en 1288, ses États furent gouvernés par Robert II, comte d'Artois. Il continua, avec des succès divers, la lutte pour reconquérir la Sicile, et mourut à Casanova en mai 1309. Son fils Robert II lui succéda.

ROIS DE NAVARRE.

CHARLES Ier, fils de Philippe le Bel, succéda (1322) à son frère Philippe le Long, dans les royaumes de France et de Navarre, et mourut en 1328 (voy. plus haut CHARLES IV). Jeanne II lui succéda.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, fils de Philippe d'Évreux et de Jeanne II, fille de Louis le Hutin, né en 1332, succéda à sa mère (octobre 1349). Il épousa (1353) Jeanne, fille aînée du roi de France Jean, fit assassiner (1354) le connétable Charles d'Espagne, se ligua avec les Anglais, fut arrêté (1356), s'enfuit de prison (1357), et contribua grandement à augmenter l'anarchie et les calamités où était plongée la France. En 1365, il cède à Charles V Mantes et Meulan, et reçoit en échange Montpellier. Il se ligua de nouveau avec les Anglais (1378), et mourut le 1er janvier 1387. On a entouré sa mort de circonstances dramatiques qui paraissent tout à fait mensongères. Son fils Charles III lui succéda.

CHARLES III, dit *le Noble*, fils du précédent, né en 1361, lui succéda (1387), renonça (1404) à toutes ses prétentions sur les comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux, et mourut le 8 septembre 1425. Jean III lui succéda.

DUC DE BOURGOGNE.

CHARLES, dit *le Téméraire*, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon le 10 novembre 1433, succéda à son père dans ses États de Bourgogne et de Flandre, le 15 juin 1467. Il avait d'abord porté le titre de comte de Charolais, et s'était trouvé aux batailles de Rupelmonde (1452), de Morbecque (1453), et de Montlhéry (1465). Une première révolte des Liégeois (1467), une entrevue à Péronne avec Louis XI qu'il fait arrêter et qu'il emmène assister au sac de Liége révoltée une seconde fois (1468), une suite d'hostilités contre la France (1470-1474), marquent les premières années de son règne. En 1476 il envahit la Suisse, et après avoir été vaincu près de Granson, puis près de Morat, il va assiéger Nancy, sous les murs de laquelle son armée est complétement battue par le duc de Lorraine, le 5 janvier 1477. Lui-même périt dans la mêlée. Il ne laissa qu'une fille, Marie, qui lui succéda.

DUCS DE LORRAINE.

CHARLES, second fils de Louis d'Outre-Mer, et frère de Lothaire, roi de France, né en 953. Il reçut de l'empereur Othon II une partie du duché de Lorraine, essaya de conquérir le trône de France, à la mort de Louis V (987), mais il fut battu et pris par Hugues Capet, et mourut en prison à Orléans en 992.

CHARLES Ier, dit *le Hardi*, fils du duc Jean et de Sophie, né en 1366, succéda à son père (1391), prit part à la croisade du duc de Bourbon en Afrique, alla guerroyer contre le duc de Lithuanie (1396-1400), battit (1407) Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, près de Nancy, eut de graves démêlés avec le parlement de Paris, qui le condamna à mort par contumace, obtint sa grâce (1412), et mourut le 25 janvier 1431. Son gendre, René d'Anjou, lui succéda.

CHARLES II, né en 1542, succéda (1545) à son père François Ier, sous la régence de sa mère Christine et du prince Nicolas, son oncle, fut emmené à la cour de France par Henri II (1552), revint en Lorraine (1559), et prit part à la Ligue. Il fonda l'université de Pont-à-Mousson et les villes de Clermont, de Stenay et de Lunéville, et mourut le 14 mai 1608. Il avait épousé (1559) Claude, fille de Henri II, roi de France. Son fils Henri II lui succéda.

CHARLES III, fils de François, comte de Vaudemont, né le 5 avril 1604, succéda (1624) avec sa femme, la duchesse Nicole, à son oncle Henri II. Après divers démêlés et traités avec Louis XIII, il fut chassé de ses États par ce prince (1633), s'en démit en faveur de son frère, le cardinal Nicolas-François, qui fait prisonnier par le maréchal de la Force parvint à s'échapper. Il se joignit dès lors aux Impériaux, remporta divers succès et se ligua avec les princes pendant la Fronde. Après un inutile accommodement avec la reine (1652) il se rendit à Bruxelles, fut arrêté par ordre de l'Espagne et détenu pendant cinq ans. La Lorraine lui fut rendue par le traité des Pyrénées, et enlevée de nouveau en 1670. Il devint alors l'un des généraux des princes ligués contre la France et vaincu à Sintzheim par Turenne battit Créquy à Consaarbrück (1675). Il mourut la même année le 18 septembre.

CHARLES IV, neveu du précédent, et fils du duc Nicolas-François, né à Vienne le 3 avril 1643, prit le titre de duc de Lorraine à la mort de Charles III, mais ne rentra jamais dans ses États. Il fut l'un des grands généraux de son temps et se signala surtout, au service de l'Autriche, dans les guerres de cette puissance contre les Turcs. Il mourut à Weltz le 18 avril 1690. Son fils, Léopold, fut rétabli dans ses États par la paix de Ryswyck.

COMTES D'ANJOU ET DU MAINE.

CHARLES Ier et **CHARLES II**. Voy. les rois de Naples.

CHARLES III, comte de Valois, troisième fils du roi de France, Philippe III, et d'Isabelle d'Aragon, né le 12 mars 1270, mort le 16 novembre 1325. Il devint comte d'Anjou et du Maine (1290) par son mariage avec Marguerite, fille de Charles II, et c'est pour lui que l'Anjou fut érigé en comté-pairie en 1297. Il se distingua d'une manière éclatante dans les guerres contre les Anglais et secourut Charles II de Naples contre Frédéric d'Aragon. Son fils, Philippe, devint roi de France. — Voy. PHILIPPE VI.

CHARLES IV, comte du Maine, né au château de Montils-lès-Tours le 14 octobre 1414, mort à Neufoy le 10 avril 1473. Il était troisième fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples. Il fut chargé en 1432 du gouvernement des finances par Charles VII, et trahit Louis XI à la bataille de Montlhéry, ce qui le fit priver du gouvernement de Languedoc. Son fils, Charles, lui succéda.

CHARLES IV, duc de Calabre, fils du précédent, né en 1436, mort à Marseille le 12 décembre 1481. Institué par son oncle, René d'Anjou, son héritier universel, il ne put entrer en possession que de la Provence et du Maine qu'il légua à Louis XI.

COMTES DE NEVERS.

CHARLES Ier, de Bourgogne, neveu de Jean sans Peur, et fils de Philippe II, comte de Nevers, auquel il succéda (1415), fut dépouillé du Brabant par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, second mari de sa mère, Bonne d'Artois, et servit fidèlement Charles VII qui lui confirma le titre de pair (1459). Il mourut sans enfants en 1464. Son frère, Jean, lui succéda.

CHARLES II, de Clèves, fils aîné d'Engilbert de Clèves, lui succéda (1506) et mourut le 27 août 1521 en prison au Louvre. François de Clèves lui succéda.

DUC D'ORLÉANS.

CHARLES, fils de Louis de France, duc d'Orléans, frère de Charles VI et de Valentine de Milan, né à Paris le 26 mai 1391, mort le 4 janvier 1465. Il fut pris à la bataille d'Azincourt, et resta prisonnier en Angleterre jusqu'en 1440. Il fit une tentative inutile sur le duché de Milan qu'il réclamait du chef de sa mère et ne put s'emparer que du comté d'Asti. Il fut le père de Louis XII. Il a laissé de charmantes poésies françaises, publiées en 1803 par Chalvet, et réimprimées en 1842 et 1843, et quelques poésies anglaises éditées à Londres en 1827.

COMTE D'EU.

CHARLES dit *d'Artois*, comte d'Eu, fils unique de Philippe d'Artois, comte d'Eu, et de Marie de Berry, né vers 1393, mort le 25 juillet 1472. Il fut fait prisonnier à Azincourt (1415) et ne recouvra la liberté qu'en 1438. Il fut créé pair en 1458 et servit fidèlement Louis XI.

CHARLES DE BLOIS ou de **CHÂTILLON**, fils de Gui, comte de Blois, seigneur de Châtillon-sur-Marne et neveu par sa mère de Philippe de Valois. Il épousa (1337) Jeanne, fille de Gui, comte de Penthièvre et nièce de Jean III, duc de Bretagne, qui lui légua son duché. Mais cet héritage lui fut disputé (1340) par Jean de Montfort, frère de Jean III. Il en résulta une longue et sanglante guerre où Jean, soutenu par les Anglais, et Charles par les Français, furent tour à tour faits prisonniers et virent leurs femmes défendre héroïquement leur cause. Elle ne fut terminée que par la bataille d'Auray livrée le 29 septembre 1364 et où Charles fut vaincu et tué.

CHARLES. Voy. ALENÇON, ALBRET, ANGOULÊME, ARMAGNAC, AUVERGNE, BERRY, BOURBON.

CHARLES (Claude), peintre du duc de Lorraine Léopold, né en 1661, mort en 1747. — *Sainte-Famille; N.-D. de Pitié* (musée de Nancy).

CHARLES (René), médecin, né à Preny (Meurthe), mort en 1752. — son fils CLAUDE-AIMÉ, jésuite, prédicateur, né à Besançon en 1719, y mourut en 1768.

CHARLES (Jacques-Alexandre-César), physicien, aéronaute, membre de l'Académie des sciences, puis de l'Institut, né à Beaugency le 12 novembre 1746, mort à Paris le 7 avril 1823. Il substitua le premier dans les aérostats le gaz hydrogène à l'air atmosphérique dilaté par la chaleur et fit avec Robert la première ascension le 1er décembre 1783.

CHARLET (Georges), écrivain du XVIIe siècle, né à Valenciennes. — *Petit traité sur la réforme de l'ortografe françoise*, 1633, in-12, rare; *Mémoires du cardinal de Richelieu*, 1649, 1650, in-fol.

CHARLET (Étienne), général, né à Dijon le 8 avril 1756, tué à Loano le 24 novembre 1795.

CHARLET (Nicolas-Toussaint), peintre et dessinateur, élève de Gros, né à Paris le 20 octobre 1792, y mourut le 29 décembre 1845. Cet artiste déploya un talent plein de verve et d'originalité dans la reproduction de scènes militaires et populaires contemporaines, qu'il a multipliées à l'aide de la lithographie. — *Épisode de la campagne de Russie* (musée de Lyon); *la Maîtresse d'école* (musée de Rouen); *Passage du Rhin par Moreau* (musée de Versailles).

CHARLEVAL (Seigneurs de), branche de la famille d'Arquier (Provence). = —, de la famille de Faucon (Languedoc). = —, de la famille de Frémont (Languedoc).

CHARLEVAL (Charles-Jean-Louis FAUCON DE RIS, seigneur de), poëte, né en Normandie vers 1613, mort à Paris en 1698.

CHARLEVILLE, ville de Champagne (Ardennes), construite (1609) par Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui en fit la capitale de la principauté d'Arches. Au dernier siècle, elle appartenait à la maison de Condé.

CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier de), missionnaire, jésuite, né à Saint-Quentin le 29 octobre 1682, mort à la Flèche le 1er février 1761. — *Histoire du Japon* (1715), 3 vol. in-12; *Histoire de Saint-Domingue* (1730), 2 vol. in-4°; *Histoire de la Nouvelle-France* (1744), 3 vol. in-4°; *Histoire du Paraguay* (1756), 3 vol. in-4°.

CHARLIER (Gilles), théologien, né à Cambrai, mort à Paris le 23 novembre 1473. = — Voy. GERSON.

CHARLIER (Charles), conventionnel, né à Laon, mort en février 1797. Envoyé par le département de l'Aisne à l'Assemblée législative, et à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, prit une part active à la chute des Girondins, puis à celle de Robespierre et entra ensuite au conseil des Cinq-Cents. Il fut atteint de démence et dans un accès de folie se brûla la cervelle.

CHARLIEU ou **CHERLIEU**, *Carus Locus*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Franche-Comté (Haute-Saône), diocèse de Besançon, fondée en 1130.

CHARLOTTE DE SAVOIE, reine de France, née en 1445, morte à Amboise, le 1er décembre 1483. Fille puînée de Louis duc de Savoie et d'Anne de Chypre, elle épousa (1456) le dauphin Louis qui fut plus tard Louis XI et qui la rendit peu heureuse. Elle eut de lui Joachim, Charles VIII, François duc de Berry, Louise, Anne de Beaujeu et Jeanne qui épousa Louis XII.

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, dite la *princesse Palatine*, seconde femme de Philippe duc d'Orléans, et mère du Régent, née à Heidelberg le 27 mai 1652, morte à Saint-Cloud le 8 décembre 1722. Elle était fille du comte Palatin, Charles-Louis, et épousa Philippe le 16 novembre 1671. Elle passa une partie de sa vie à écrire en allemand à divers membres de sa famille des lettres dont un grand nombre sont restées inédites. On en publia en français quelques fragments en 1788, 2 vol. in-12, en 1822 et en 1831. Une société littéraire de Stuttgart en a imprimé un volume in-8° que M. G. Brunet a traduit, 1853, 2 vol. in-18; après lui, M. G. Depping en a traduit quelques autres dans la *Revue germanique* (1862). Cette correspondance, pleine d'erreurs et de grossièretés, renferme des particularités fort intéressantes sur la cour de Louis XIV où la princesse, vertueuse, mais laide, brusque et violente, ne joua jamais un rôle important.

CHARLUS (Seigneurs de), de la maison de Chabannes. = —, de la maison de Lévis.

CHARLY, abbaye de bénédictins, en Berry (Cher), diocèse de Bourges.

CHARMEAUX (Seigneurs de), branche de la famille le Tonnelier.

CHARMEIL (Pierre-Marie-Joseph), chirurgien militaire, né à Mont-Dauphin le 6 août 1782, mort fou à Charenton en 1830.

CHARMEL (Seigneurs de), de la maison de Ligny (Soissonnais).

CHARMES, baronnie du Dauphiné (Drôme) érigée en comté en novembre 1652, en faveur de Jacques Coste de Simiane. Elle passa ensuite dans la maison de Béranger.

CHARMES, *Carpini*, ville de Lorraine (Vosges), prise et reprise plusieurs fois au XVe et au XVIe siècle. — Le 20 septembre 1633 Charles IV, duc de Lorraine, y signa avec Louis XIII un traité qui livra Nancy au roi.

CHARMETON (Georges), peintre, membre de l'Académie (1665), né à Lyon en 1629, mort le 18 septembre 1674. = Son frère, CHRISTOPHE, sculpteur, mort le 10 février 1708.

CHARMETTE (Seigneurs de), de la famille de Faure (Savoie).

CHARMETTON (Jean-Baptiste), chirurgien, né à Lyon en 1710, y mourut le 27 janvier 1781.

CHARMOIS (Seigneurs de), de la famille de Laval (Lorraine).

CHARMONT (Seigneurs de), branche de la famille Hennequin. = —, de la famille le Marchant (Normandie).

CHARMOY (La), *Carmeia*, *Carmera*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, fondée en 1167.

CHARMOY (Seigneurs de), de la famille de Lemaire (Gâtinais).

CHARMOYS (Martin de), sieur de Lanzé, né en 1605, mort en 1661. Lié avec Poussin, Stella, Lebrun et cultivant lui-même la peinture, il obtint par le crédit du maréchal de Schomberg dont il était secrétaire, l'établissement de l'Académie royale de peinture (1648) dont il rédigea les statuts et se créa directeur, fonctions que ses procédés finirent par lui faire enlever. — Voy. ACADÉMIE.

CHARNACÉ (Hercule-Girard, baron de), diplomate, né en Anjou à la fin du XVIe siècle, tué au siége de Bréda en septembre 1637. Il fut successivement ambassadeur de France près de Gustave-Adolphe (1631), ambassadeur extraordinaire (1634) et ordinaire (1636) à la Haye, maréchal de camp (1635), et gouverneur de Clermont en Argonne. Ses dépêches manuscrites sont conservées à la Bibliothèque impériale.

CHARNAGE, famille de la Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs du Châtillonnais.

CHARNAY (Seigneurs de), de la famille de Monteclerc. = —, de la famille de Patofleau (Berry).

CHARNAYE (Seigneurs de la), de la maison de Prie (Berry).

CHARNES (L'abbé Jean-Antoine), littérateur, né à Avignon en 1641, mort le 17 septembre 1728.

CHARNIE, petit pays du Maine entre la Sarthe et la Mayenne (Sarthe).

CHARNIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Préaux (Touraine).

CHARNIÈRES (*N.* de), marin et astronome, né en Anjou, mort dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

CHARNISAY (Seigneurs de), branche de la maison de Menou (Touraine).

CHARNOIS (Jean-Charles LEVACHER de), litté-

rateur, journaliste, né à Paris vers 1750, massacré à l'Abbaye où il était emprisonné, le 2 septembre 1792. — *Recherches sur les costumes et sur les théâtres*, 1790 et 1802, 2 vol. in-4°.

CHARNY, seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or) avec titre de comté, qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte à la fin du XIV° siècle et d'où sont sortis les seigneurs de Lirey et de Montfort. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) Elle passa ensuite au XIV° siècle dans la maison de Vergy, puis dans celles de Baufremont et de Chabot.

CHARNY (Seigneurs de), de la maison des Essars. = —, de la famille de Lotin.

CHAROLAIS, *Quadrigellensis* ou *Quadrellensis pagus*, pays et premier comté de la province et des États de Bourgogne, chef-lieu Charolles (Saône-et-Loire). Il avait environ neuf lieues de long sur sept de large. Du temps de César, il était habité par les *Ambarri*, clients des *Ædui*, et sous Honorius il fit partie de la première Lyonnaise. Sous la monarchie franque il suivit les destinées de la Bourgogne, passa ensuite aux comtes d'Autun, et de Châlon, puis aux ducs de Bourgogne (XIII° siècle). Il appartint ensuite aux maisons de Bourbon et d'Armagnac; celle-ci le vendit (1390) à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Louis XI s'en empara à la mort de Charles le Téméraire, Charles VIII le rendit par le traité de Senlis (1493). Enlevé à l'Espagne au XVII° siècle, il lui fut restitué par le traité des Pyrénées, mais le grand Condé le fit saisir en payement des sommes qui lui étaient dues, et un arrêt du parlement lui en assura la possession. Le haut domaine fut réservé au roi.

CHARON, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans l'Aunis (Charente-Inférieure), diocèse de la Rochelle, fondée en 1120.

CHARON (Seigneurs de), branche de la maison de Barbançois (Berry).

CHARONDAS. Voy. CARON.

CHARONNE (Seigneurs de), de la famille de Bragelongne.

CHAROST, *Carophium*, ville du Berry (Cher) qui fut vendue en 1608 par François Charost, marquis de Mirebeau, à Philippe de Béthune dont le fils cadet fut créé duc et pair sous le nom de Béthune-Charost par brevet du 3 février 1651, puis par lettres de mars 1670. — Voy. BÉTHUNE.

CHARPAIGNE, petit pays de la Lorraine, situé entre la Meuse et la Moselle. Il avait pour localité principale le bourg de Preny (Meurthe).

CHARPENTIER (Pierre), jurisconsulte, né à Toulouse, mort en mai 1612. Calviniste, ou se disant tel, il servit d'espion à Catherine de Médicis, et un mois après la Saint-Barthélemy il publia une apologie de cet affreux massacre sous le titre de: *Epistola ad F. Portum Cretensem*, 1572, in-8°; 1574, in-4°, traduit en français et plusieurs fois réimprimé.

CHARPENTIER (Jacques), médecin de Charles IX, professeur de mathématiques au Collége de France, philosophe, né à Clermont (Oise) en 1524, mort à Paris le 1er février 1574. — *Orationes contra Ramum*, 1566, in-8°.

CHARPENTIER (Hubert), prêtre, instituteur et supérieur des maisons de N.-D. de Guaraison et de Bétharam, en Béarn, et du Calvaire du Mont-Valérien, né à Coulommiers en 1565, mort en odeur de sainteté le 10 décembre 1650.

CHARPENTIER (François), membre de l'Académie française (1651) et de l'académie des Inscriptions, littérateur, érudit, né à Paris le 15 février 1620, y mourut le 22 avril 1702. On a publié un *Carpenteriana*. — *Défense de la langue françoise pour l'inscription de l'arc de triomphe* (1676); *De l'excellence de la langue françoise*, 1695 in-12.

CHARPENTIER (Marc-Antoine), compositeur, maître de la Sainte-Chapelle du Palais, né à Paris en 1634, mort en mars 1702. — Des *airs à boire*, des *motets*, des *messes*, des *pastorales*, des divertissements pour diverses pièces, la musique du *Malade imaginaire* et une quinzaine d'opéras, entre autres: *Circé; Les plaisirs de Versailles; La fête de Ruel; Médée; La sérénade.*

CHARPENTIER (René), sculpteur, membre de l'Académie (1713), élève de Girardon, né à Paris en 1680, mort le 15 mai 1723. On voit quelques-uns de ses ouvrages à Saint-Roch.

CHARPENTIER (*N.*), auteur dramatique, né à Paris, mort en 1730.

CHARPENTIER (Louis), littérateur, né à Brie-Comte-Robert, mort dans la deuxième moitié du XVIII° siècle.

CHARPENTIER (François-Philippe), mécanicien, né à Blois le 3 oct. 1734, y mourut le 22 juillet 1817.

CHARPENTIER (Henri-François-Marie, comte), général, né à Soissons en 1769, mort à Origny le 14 oct. 1831.

CHARPENTIER. Voy. BEAUVARLET.

CHARPENTIERS. Ils formaient à Paris une des plus anciennes corporations de la ville. Charles VII leur donna en 1454 des statuts qui furent modifiés plusieurs fois et entre autres par des lettres patentes d'août 1649. Pour être reçu maître, il fallait quatre ans d'apprentissage et autant de compagnonnage. Le brevet coûtait 60 l. et la maîtrise 1200. Le patron était saint Joseph. En 1777 ils étaient au nombre de 76.

CHARPEY (Seigneurs de), branche de la maison de Lattier (Dauphiné). = —, de la maison de Clermont (Dauphiné).

CHARPY dit *Sainte-Croix* (Nicolas), aventurier et visionnaire, né à Sainte-Croix (Bresse), mort vers 1670. = Louis CHARPY *de Sainte-Croix*, littérateur, mort après 1689.

CHARPY (Gaëtan), théatin, écrivain, né à Mâcon, y mourut en 1683.

CHARRAS (Seigneurs de), branche de la famille de la Laurencie (Angoumois).

CHARRAS (Jean-Baptiste-Adolphe), officier et homme politique, né le 7 janvier 1810 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), mort à Bâle le 23 janvier 1865. D'abord officier d'artillerie (1831), il entra dans l'infanterie (1841) et se distingua en Afrique comme militaire et comme administrateur. Lieutenant-colonel après février 1848, sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre, qu'il occupa par interim pendant quelques jours (mai), il fut élu à la Constituante par le Puy-de-Dôme, et fut l'un des partisans les plus fidèles et les plus dévoués de Cavaignac. Réélu à la Législative où il fit une vive opposition à la politique présidentielle, il fut arrêté dans la nuit du 2 déc. 1851 et expulsé par décret du 9 janvier 1852. Il se retira en Belgique, puis à Bâle. — *Histoire de la campagne de* 1815, in-8°, 4° édition, 1864.

CHARREL (Pierre-François), conventionnel, mort à Constance en 1817. Il vota la mort du roi, et fit successivement partie du conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif.

CHARRIER (Marc-Antoine), homme politique, né à Nasbinals (Lozère), exécuté à Rodez le 17 août 1793. Élu aux états généraux par le tiers état du Gévaudan, il s'y montra opposé aux principes de la Révolution, organisa des bandes royalistes dans la Lozère, qu'il fit insurger (1793), fut battu, pris et condamné par le tribunal révolutionnaire de l'Aveyron.

CHARRIER DE LA ROCHE (Louis), prélat, né à Lyon le 17 mai 1738, mort le 17 mars 1827. Élu aux états généraux par le clergé de Lyon,

il fut (1791) nommé évêque constitutionnel de Rouen, donna peu de mois après sa démission, et devint évêque de Versailles (1802) et premier aumônier de Bonaparte (1804).

CHARRIÈRE (Ernest), littérateur, érudit, né à Grenoble en 1805, mort vers 1865. — *Chronique de Bertrand du Guesclin* par Cuvelier, 1839, 2 vol. in-4°; *Négociations diplomatiques entre la France et le Levant*, 4 vol. in-4°.

CHARRIÈRES (Mme de SAINT-HYACINTHE de), femme de lettres, née en Hollande vers 1740, morte près de Neuchâtel (Suisse) le 27 déc. 1805. — *Lettres neuchâteloises*, roman, 1784; *Calliste*, 1786; *Les trois femmes*, 1798. On a encore d'elle une *Correspondance* avec Benjamin Constant, avec Herder et avec Mme de Staël. Ses œuvres furent réunies 1798, 3 vol. in-8° et publiées sous le nom de l'abbé de la Tour.

CHARRITE. En mars 1743, la terre appelée la *Potestarie de Charrite*, dans le pays de Soule (Basses-Pyrénées), fut érigée en marquisat en faveur de Jean-Vincent de Charrite.

CHARROI, CHARRUAGES. Les charrois étaient des prestations féodales assez onéreuses pour les vassaux. Ils se prêtèrent volontiers à la transformation de cette charge en redevance pécuniaire. Il en fut de même du *Charruage*, droit établi particulièrement en Champagne sur les charrues.

CHARRON, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les marquis de Ménars. Armes : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.*

CHARRON (Pierre), moraliste et théologien, né à Paris en 1541, y mourut le 16 nov. 1603. Après avoir exercé la profession d'avocat, il embrassa l'état ecclésiastique et fit avec succès plusieurs missions dans la Gascogne et le Languedoc. A Bordeaux il se lia de la plus vive amitié avec Montaigne qui mourut entre ses bras. — *Les Trois vérités*, 1593, in-8°, souvent réimprimé. Le but de ce livre est de démontrer contre les athées qu'il y a une religion, contre les idolâtres et les juifs que la meilleure religion est la religion chrétienne, et enfin contre les hérétiques la supériorité du catholicisme. *Discours chrétiens de la divinité, création*, etc., 1600 et 1601, in-8°; *De la Sagesse, trois livres*, 1595, in-8°; ouvrage purement philosophique et qui attira de violentes attaques à son auteur après la mort duquel on fit paraître des éditions falsifiées et tronquées. *Œuvres*, 1635, in-4°.

CHARRONS. La communauté des charrons à Paris, longtemps confondue avec celle des charpentiers, eut à la fin du XV° siècle des statuts qui furent renouvelés et modifiés en 1623 et 1668. Les conditions de maîtrise et le patron étaient les mêmes que pour les charpentiers. En 1777, ils étaient au nombre de 189.

CHARROUX ou **CHAROUX**, *Carrofum*, ville de Poitou (Vienne) où se trouvait une célèbre abbaye de bénédictins, diocèse de Poitiers. Il s'y est tenu trois conciles : le 1er juin 989, en 1027 ou 1028 et en 1186.

CHARS, terre du Vexin français (Seine-et-Oise) érigée en baronnie par lettres de janvier 1605 en faveur de Jacques de la Guesle. Elle passa ensuite dans la famille Rivié.

CHARTE, nom que porta la constitution qui régit la France de 1814 à 1848, et dont la violation par Charles X amena la révolution de Juillet, après laquelle elle subit quelques modifications importantes. Elle avait été promulguée le 4 juin 1814 à la séance solennelle de l'ouverture des Chambres. (Voy. Vaulabelle, tome II.)

CHARTE AUX AUVERGNATS. C'est le nom sous lequel on désigne une ordonnance donnée par Philippe V au mois de juillet 1319, et relative aux franchises et libertés des nobles et autres habitants de l'Auvergne. (Voy. le texte dans le tome III du recueil d'Isambert.)

CHARTE NORMANDE. On appelle ainsi une charte en 27 articles portant règlement pour les priviléges des habitants du duché de Normandie. Elle fut donnée à Vincennes le 29 mars 1315 par Louis X qui en donna une seconde en 24 articles au mois de juillet suivant. (Voy. le texte dans le tome III du recueil d'Isambert.)

CHARTES (École des). Projetée sous l'Empire (1807), l'école des chartes fut fondée en 1821; mais son organisation était tellement défectueuse, qu'elle ne donna aucun résultat. Réorganisée en 1829, elle le fut encore de la manière la plus heureuse en 1847, par M. de Salvandy. Diverses modifications y furent aussi apportées par M. Fortoul en 1854. (Voy. la *Notice historique* en tête du premier volume de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1839, et le *Dictionnaire de la vie pratique*, par Belèze, art. ÉCOLE.)

Les anciens élèves de l'école des Chartes ont fondé au mois d'avril 1839 une société qui a été plus tard reconnue d'utilité publique; elle publie, depuis cette année, un recueil qui paraît tous les deux mois sous le titre de *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

CHARTES (Trésor des). On appelle ainsi le recueil des titres et des papiers de l'ancienne monarchie, recueil qui date du XIII° siècle. Il est conservé aux Archives impériales, à la section historique, lettre J. — Voy. l'article ARCHIVES, et (*les Archives de la France*, par M. Bordier, p. 128 et suivantes).

CHARTIER (Alain), poëte et chroniqueur, né à Bayeux de 1380 à 1390, mort vers le milieu du XV° siècle. A peine sorti de l'Université de Paris, il s'attacha au Dauphin (Charles VII) en qualité de notaire et secrétaire des finances. L'édition la meilleure jusqu'ici des œuvres d'Alain Chartier est celle qui a été donnée, Paris, 1617, in-4°, par Duchesne. Toutefois l'éditeur y a inséré une chronique reconnue aujourd'hui comme étant du héraut d'armes Berry, et diverses autres pièces qui ne sont point sorties de la plume de Chartier. Ses œuvres se composent d'opuscules en langue latine : *Sur la sortie de Paris du Dauphin* (1418); *Harangue aux Hussites* (1419); *Sur les maux de la guerre* (1420); *Deux lettres* à son frère Guillaume; Lettre à un prince d'Allemagne *sur la Pucelle* (juillet 1429). Parmi les ouvrages en français nous citerons : *Le livre des quatre dames* (après 1415); *Le quadrilogue invectif* (1425); *L'espérance ou Consolation des trois vertus* (vers 1428); *Le Curial*, traduction latine de la seconde lettre qu'il avait adressée à son frère; *Le lay de paix baillé à Monseigneur de Bourgogne* (avant 1435); *La ballade de Fougières que les Anglois prindrent pendant les trefves* (1449). Quelques-unes de ces pièces sont encore en manuscrit à la Biblioth. impériale. = JEAN, que l'on avait fort à tort cru frère d'Alain, chroniqueur, né à Bayeux, mort vers 1462. Il fut chantre de l'abbaye de Saint-Denis et *chroniqueur de France*, comme il s'appelle lui-même. Sa chronique du règne de Charles VII, publiée inexactement par Godefroy, l'a été de nouveau et complétement par M. Vallet de Viriville dans la *Biblioth. elzévirienne*, 3 vol. in-18. = GUILLAUME, frère d'Alain, né à Bayeux vers 1392, mort en 1472. Il fut successivement professeur de droit canon à Poitiers, chanoine de Tournai, puis de Paris, chancelier de N.-D. (1447) évêque de Paris. Lors de la *ligue du Bien public* (1465), il embrassa le parti des princes et fut sur le point de leur livrer la capitale.

CHARTIER (René), médecin, né à Vendôme en 1572, mort le 29 oct. 1654. = Son fils JEAN, médecin, né à Paris en 1610, mort en 1662. Il fut chassé de la Faculté pour avoir prôné l'antimoine et attaqué ses détracteurs. = Son frère, PHILIPPE, médecin, né à Paris en 1633, mort le 25 août 1669.

CHARTON (Charles-François), général, né à Boucq (Meurthe) le 16 nov. 1765, tué à Castellazzo le 12 sept. 1796.

CHARTRAIN (pays), *Carnutensis ager*, pays de la Beauce et dont Chartres était la capitale. Il était borné au N. par la Normandie et l'Ile-de-France, au S. par le Dunois et l'Orléanais propre; à l'E. par le Gâtinais; à l'O. par le Perche, et avait environ 12 lieues de long sur 10 de large. Il est compris aujourd'hui dans les départements d'Eure-et-Loir, de Seine-et-Oise et du Loiret. — Voy. CARNUTES et CHARTRES.

CHARTRAN (J. H. S.), général, né à Carcassonne en 1779, exécuté comme coupable de conspiration en 1816.

CHARTRES, *Autricum*, *Carnutes*, *Carnutum*, capitale des Carnutes, puis de la Beauce et du pays Chartrain, avec titre de duché-pairie, aujourd'hui chef-lieu du département d'Eure-et-Loir. Prise et pillée plusieurs fois sous les rois mérovingiens puis au IXe siècle par les Normands, elle fut assiégée inutilement en 911 par Rollon. Thibaut Ier, comte de Blois, s'empara de la ville et du comté dont elle était le chef-lieu et les transmit à ses successeurs. Au XIIIe siècle Jeanne de Châtillon, fille et héritière de Jean Ier comte de Blois et de Chartres, vendit le comté de Chartres à Philippe le Bel qui le donna (1293) à son frère Charles de Valois. Réuni à la couronne par le fils de celui-ci Philippe VI, il fut au mois de juin 1528 érigé en duché par François Ier en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare. La fille de Renée, Anne, le porta à son second mari Jacques de Savoie, duc de Nemours, dont le fils le céda (1623) à Louis XIII qui le donna en apanage à Gaston d'Orléans. En mars 1661 il fut donné au même titre à Philippe duc d'Orléans et à partir de cette époque jusqu'en 1830 les fils aînés de la maison d'Orléans portèrent le titre de duc de Chartres.

Chartres, occupé depuis 1417 par des Bourguignons et des Anglais, leur fut enlevé en 1432 par Dunois. Ce fut pendant que les huguenots l'assiégeaient en 1568 que fut signée à Lonjumeau la paix qui à cause de cette circonstance est souvent appelée *paix de Chartres*. Henri IV l'assiégea en 1591 et le prit par capitulation le 23 mars. Il s'y fit sacrer en 1594.

Il s'est tenu à Chartres quatre conciles : en 849, en 1124, le 21 avril 1146 et le 13 juin 1300. — Le 7 mai 1360 une trêve y fut conclue entre la France et l'Angleterre.

Il y avait à Chartres un vidamé qui fut possédé par les maisons de Vendôme et de Ferrières.

L'évêché de Chartres, à l'origine duquel on ne saurait donner une date certaine, faisait d'abord partie de la province ecclésiastique de Sens. En 1622, il fut mis dans la province de Paris, fut supprimé en 1802 et rétabli en 1821 comme suffragant de Paris.

ÉVÊQUES DE CHARTRES. — Adventus. — Optatus. — Valentin. — S. Martin Candide. — S. Agnan. — Sévère. — Castor. — Africain. — Possessor. — Polychronius. — Pallade. — Arboaste, vers 480. — Flavius. — S. Solenne, 490. — S. Aventin, 511-528. — Ætherius, 533-541. — S. Lubin, vers 547-vers 551. — S. Caltri, vers 556-7 oct. 567. — Pappol, vers 570-vers 590. — S. Béthaire, vers 594-vers 600. — Magnobodus. — Sigoaldus. — Mainulf. — Thibaud Ier. — Bertegisil, 625. — S. Malard, vers 644-vers 655. — Gausbert, vers 658-vers 666. — Déodat. — Domon. — Promon. — Berthegran, 679. — Haynius, 686. — Agirard ou Aicard, vers 690. — Agatheus, 698-705. — Leobert, 706-vers 737. — Adon. — Flavin. — Godalsad. — Bernoin, vers 829-vers 838. — Élie, vers 840-vers 850. — Burchard, vers 831-854. — Frotbold, 854-855. — Gilbert, vers 856-vers 880. — Aimon, 885. — Gérard, vers 887. — Aimeri Ier, 889-vers 895. Waltelme ou Gantelme, vers 898-vers 920. — Aganon, vers 925-24 déc. 941. — Ragenfredus, vers 942-vers 960. — Hardoin, vers 961. — Vulfald ou Vulfard, 962-30 sept. 967. — Eude, 968-25 août 1004. — Rodolphe, 1004-1007. — Fulbert, sept. 1007-10 avril 1029. — Thierri, juin 1029-16 avril 1048. — Agobert ou Adevert, vers 1049-vers 1060. — Hildegaire, vers 1062. — Robert Ier, vers 1063-1068 ou 1069. — Arraud ou Adralde, 1069-10 fév. 1075. — Robert II, 1075-1077. — Geoffroi Ier, 30 juill. 1077-1089. — Ives, 23 nov. 1090-23 déc. 1115. — Geoffroi II de Lèves, 1116-24 janv. 1149. — Gosselin de Lèves, 1149-3 fév. 1155. — Robert III, 1155-23 sept. 1164. — Guillaume Ier de Champagne, 1165-1176. — Jean Ier Petit de Salisbury, 22 juill. 1176-25 oct. 1180. — Pierre Ier de Celle, 1181-1182. — Renaud de Bar de Monçon, 1182-8 déc. 1217. — Gautier, janv. 1219-13 déc. 1234. — Hugues de La Ferté, déc. 1234-déc. 1236. — Aubry Cornut, déc. 1236-18 oct. 1243. — Henri de Grès, 1243-4 déc. 1246. — Matthieu des Champs, déc. 1246-31 déc. 1259. — Pierre II de Minci, 11 avril 1260-22 avril 1276. — Simon Ier de Perruche, 20 juin 1280-janv. 1298. — Jean II de Garlande, janv. 1298-1er oct. 1315. — Robert IV de Joigni, 9 oct. 1315-20 ou 25 avril 1326. — Pierre III de Chappes, 21 mai 1326-18 déc. 1327. — Jean III du Plessis-Pasté, 22 déc. 1327-30 mars 1332. — Aimeri II de Chalus, 8 mai 1332-20 sept. 1342. — Guillaume II Lami, 11 oct. 1342-1349. — Louis Ier de Vaucemain, 18 mars 1349-19 janv. 1357. — Simon II Lemaire, 23 déc. 1357-19 juin 1360. — Jean IV d'Anguérant, 1360-1368. — Guillaume III de Chanac, 7 déc. 1368-déc. 1369. — Garin d'Arcei, janv. 1370-10 août 1376. — Eble du Pui, oct. 1376-26 fév. 1380. — Jean V le Fèvre, 15 mars 1380-11 janv. 1390. — Jean VI de Montaigu, janv. 1390-1406. — Martin Gouge de Charpaignes, 1406-13 mai 1415. — Philippe Ier de Bois-Giloud, 4 sept. 1415-21 sept. 1418. — Jourdain, cardinal des Ursins, 1418. — Jean VII de Fitigni, 20 déc. 1418-25 mars 1432. — Robert V, dauphin d'Auvergne, juin 1432-22 avril 1434. — Thibaud II Lemoine, 1er sept. 1434-28 juin 1441. — Pierre IV de Comborn, 5 janv. 1442-28 janv. 1443. — Pierre V Bèchebien, 28 janv. 1443-mars 1459. — Milon d'Illiers, 8 sept. 1459-1492. — René d'Illiers, 3 déc. 1492-8 avril 1507. — Érard, cardinal de la Marck, 5 nov. 1507-1523. — Louis II Guillard d'Espichellière, 29 mars 1525-16 oct. 1553. — Charles Guillard d'Espichellière, 16 oct. 1553-1573. — Nicolas de Thou, 29 juin 1573-5 ou 6 nov. 1598. — Philippe II Hurault de Cheverny, nov. 1598-27 mars 1620. — Léonor d'Étampes-Valençay, 1621-18 nov. 1641. — Jacques Lescot, déc. 1641-22 août 1656. — Ferdinand de Neuville de Villeroi, 20 oct. 1657-2 janv. 1690. — Paul Godet des Marais, février 1690-26 sept. 1709. — Charles-François des Monstiers de Mérinville, 18 mai 1710-10 mai 1746. — Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Rocozel de Fleury, juin 1746-1780. — Jean-Baptiste Joseph de Lubersac, 1780-1790. — *Nicolas Bonnet, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine de Latil, 1821-11 août 1824. — Claude-Hippolyte Clausel de Montals, 26 avril 1824-10 déc. 1852. — Louis-Eugène Regnault, coadjuteur, 17 janv. 1853.

Bibliographie : G. Doyen, *Histoire de Chartres*, 1786, 2 vol. in-8° ; V. Chévard, *Histoire de Chartres*, 1801-1811, 3 vol. in-8°; Ozeray, *Histoire de la cité des Carnutes et du pays chartrain*, 1834-35, 2 vol. in-8° ; E. Cartier, *Recherches sur les monnaies de Chartres*, 1846, in-8° ; E. de L'Épinois, *Histoire de Chartres*, 1855, 2 vol. in-8•; *Gallia chistiana*, t. VIII.

CHARTRES, maison du Beauvoisis éteinte au XV° siècle, d'où sont sortis les seigneurs d'Onsen-Bray. Armes : *d'argent à deux fasces de 6 gueules*. (Voy. le P. Anselme, tome VI.) — A cette famille appartenait Renaud de Chartres, prélat, homme d'État, né vers 1380, mort le 4 avril 1444. Il devint successivement archev. de Reims (1414), président de la Chambre des comptes (1415), chancelier de France (1424 et 1428), cardinal (1439), et fut l'un des signataires du traité d'Arras (1435). Il joua un rôle peu honorable lors de la prise et du procès de Jeanne d'Arc.

CHARTREUVE, *Cartovorum*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, dans le Soissonnais (Marne), diocèse de Soissons.

CHARTREUX, ordre religieux fondé dans la seconde moitié du XI° siècle, par saint Bruno. A l'époque de la Révolution, il possédait en France 70 maisons contenant 1000 religieux, et jouissant d'un revenu d'environ 1 200 000 livres. La plus célèbre maison de cet ordre en France était celle de la Grande-Chartreuse près de Grenoble, fondée en 1084 ou 1086 et qui subsiste encore.

CHARUS, le Chiers, affluent de la Meuse.

CHARVET, pseudonyme de Bourdot de Richebourg.

CHAS (J.), compilateur, écrivain politique, né à Nîmes vers 1750, mort vers 1830.

CHASLES (François-Jacques), jurisconsulte de la première moitié du XVIII° siècle.

CHASLES (Louis), conventionnel, né à Chartres en 1754, mort en 1826. Il était prêtre lorsque éclata la Révolution, fut envoyé par le département d'Eure-et-Loir à la Convention, vota la mort du roi sans appel ni sursis, et se signala comme Montagnard. Après le 9 thermidor, il fut emprisonné au château de Ham, d'où il sortit en 1796.

CHASOT DE NANTIGNY (Louis), généalogiste, né à Saulx-le-Duc (Côte-d'Or) en 1692, mort le 29 décembre 1755.—*Tablettes historiques*, 1749-1757, 8 vol. in-24.

CHASSAGNE (La), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Bresse (Ain), diocèse de Lyon, fondée en 1170.

CHASSAGNE (La), terre et seigneurie érigée en baronnie en faveur de Pierre Dassier, par lettres d'août 1672. = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Villages.

CHASSAIGNE (Seigneurs de la), branche de la maison de Montmorin. = —, branche de la maison de Saint-Julien.

CHASSAIGNON (Jean-Marie), littérateur, écrivain politique, né à Lyon en 1735, mort à Thoissey (Ain) en 1795.

CHASSAING (Seigneurs du), de la maison de Termes (Quercy).

CHASSAINS (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

CHASSANION ou **LA CHASSE** (Jean), ministre et écrivain calviniste, né à Monistrol (Haute-Loire), mort au commencement du XVII° siècle.

CHASSE (Droit de). La chasse a toujours eu le don de passionner les peuples barbares; c'était l'exercice favori des chefs gaulois comme celui des Germains. Ce goût ne diminua pas lorsque la conquête les eut mis en contact avec la civilisation romaine, mais il fallut imposer des restrictions et l'approprier à une certaine législation. Les tribus barbares n'avaient pas de territoire propre, ni aucun de leurs membres un terrain à lui appartenant; elles étaient à demi nomades, leurs champs changeaient de mains tous les ans. En France au contraire la propriété fut tout d'abord essentiellement individuelle, le droit de chasse en devint un démembrement et y fut subordonné. Or quand le régime féodal eut prévalu, il arriva que les seigneurs se regardèrent et furent universellement considérés comme les possesseurs uniques et absolus du sol. Dans cette société turbulente, où les plaisirs de l'esprit tenaient peu de place, la chasse était la première des distractions; tenir le faucon sur le poing était signe de gentillesse. En concédant les fiefs, les suzerains eurent donc soin de retenir pour eux avec le droit de seigneurie celui de chasse. Telle est l'origine de ce fameux privilége qui, en se perpétuant, devint si lourd, et qui parut si odieux lorsque la tradition du passé se fut effacée dans les souvenirs des populations. Cette restriction, en effet, que le suzerain mettait à l'abandon d'une partie de son domaine, fut généralement tempérée dans sa rigueur, lorsqu'il traitait avec un noble, et que la concession était un fief, tandis qu'elle demeurait absolue lorsque le concessionnaire était roturier et qu'il s'agissait d'une censive. A partir des XV° et XVI° siècles, alors que d'immenses propriétés, sortant des mains de la noblesse en grande partie ruinée, étaient entrées dans le domaine des vilains, le privilége de chasse prit le caractère d'une servitude; c'est à ce point de vue que les jurisconsultes s'en s'occupèrent et dans ce sens ils ne pouvaient guère que l'attaquer. Au XVIII° siècle la critique se transforma en une sorte de clameur publique; cependant si l'indignation était légitime dans le système abstrait où l'on se plaçait, la justice historique aurait exigé du moins qu'on remontât jusqu'à l'origine des choses, en portant l'accusation non contre cet abus particulier, mais en faisant le procès à la féodalité entière dont il découlait très-légalement, et en revendiquant d'une façon absolue les droits usurpés au IX° siècle par les dépositaires des pouvoirs publics.

On risquerait d'ailleurs de se méprendre sur l'étendue qu'avait le droit de chasse avant la Révolution, si l'on s'en rapportait à certaines anecdotes isolées ou à des traditions vagues et sans fondement. Il importe à cet égard d'étudier la législation au point de vue particulier du domaine royal, et au point de vue général des domaines seigneuriaux.

Une anecdote bien connue est celle que raconte Grégoire de Tours à propos de Gontran, roi de Bourgogne. Un des chambellans de ce prince fut accusé par un garde d'avoir tué un buffle dans la forêt de Vaugennes. La vieillesse empêchait le chambellan de se battre personnellement; son neveu soutint pour lui l'épreuve du duel, mais il fut tué et Gontran fit mettre à mort son chambellan.

Nous savons également par les récits d'Éginhard que Charlemagne nourrissait une vive passion pour l'exercice de la chasse; mais ce fut seulement bien des siècles plus tard, et lorsque le régime féodal était déjà au penchant de sa ruine que les rois songèrent à se créer, en vertu d'un droit supérieur, des réserves d'un caractère particulier, et qu'ils érigèrent certains cantons en capitaineries et plaisirs du roi (par exemple Saint-Germain, Fontainebleau, Chambord, Bois de Boulogne). Les forêts royales devinrent en quelque sorte sacrées; nombre de lettres ou ordonnances

à partir du XIVᵉ siècle portaient à cet égard la prescriptions les plus sévères (7 sept. 1393, 29 mars 1396, sept. 1402, mars 1515, etc.). Leur rigueur était, il est vrai, tempérée par d'assez nombreuses permissions que les rois accordèrent notamment aux habitants de certaines villes moyennant finances ou autrement (Angers, juin 1321, Nîmes, 1439, etc.) : ces permissions étaient d'ailleurs personnelles et non cessibles (ordonnance de 1346); elles ne purent être obtenues à partir de l'ordonnance de mars 1515 qu'en vertu de lettres patentes. Ce fut surtout au XVIIᵉ siècle que les plaisirs du roi prirent un vaste et odieux développement; déjà François Iᵉʳ avait interdit en 1515 à toutes personnes demeurant à deux lieues à l'entour de ses forêts d'avoir aucune arme de chasse. L'ordonnance de 1669 porta cette distance à 3 lieues et maintint la prohibition du chien d'arrêt ou couchant imaginée par Henri IV (1601) parce que c'étaient des instruments de *chasse cuisinière;* celle de 1658 avait interdit de chasser à 6 lieues de la garenne du Louvre. D'autres dispositions étaient plus rigoureuses encore : les propriétaires dans l'étendue de plaisirs du roi, à 2 lieues à la ronde de Paris, furent tenus de ficher en terre des épines à raison de 5 par arpent, afin de protéger le gibier (9 août 1666); les vignerons durent arracher leurs échalas sous peine d'amende et de confiscation (1660) ; en revanche les agriculteurs ne purent enlever les chardons que sous la surveillance des gardes (11 juin 1709, 12 mai 1710). En 1669, Louis XIV défendait de faucher les prairies avant la Saint-Jean sous peine de confiscation de la récolte et d'amende arbitraire. On ne pouvait pousser plus loin l'outrage à l'humanité. Ajoutons, afin d'être juste, que les rois se substituaient pour l'exercice de leurs droits de chasse dans le plus grand nombre de leurs domaines certains personnages intéressés aux mesures extrêmes. C'est ainsi que les ordonnances de Charles VI furent rendues sous l'inspiration et au profit du duc de Bourgogne.

A un point de vue général, les ordonnances qui réglementaient l'exercice du droit de chasse se résumèrent dans celles de 1601, 1607 et surtout de 1669. Cette dernière devint fondamentale en la matière. Jusqu'au XVIIᵉ siècle, la législation paraît avoir été rigoureuse, sans que pourtant les principes en aient été exactement fixés. On se rappelle l'anecdote des trois jeunes gentilshommes mis à mort par Enguerrand de Coucy, sous le règne de Louis IX, pour avoir chassé sur ses terres; et il est certain que l'auteur des Établissements de saint Louis, ainsi que Beaumanoir dans sa Coutume de Beauvoisis, se prononcent pour l'application de la peine de mort contre les roturiers coupables d'avoir chassé dans la garenne d'un seigneur. Il ne l'est pas moins que, sous Louis XI et Charles VIII, cette peine fut en effet plus d'une fois appliquée. La sévérité des mesures prises en 1464, contre les détenteurs d'engins, a toujours étonné, de la part d'un prince aussi peu adonné que Louis XI aux plaisirs bruyants, et a même fait croire à un de ses historiens qu'il voulait détruire les droits seigneuriaux en faveur des agriculteurs. L'édit de 1461, interdisant la chasse à tous et ***nommément aux prélats d'église***, avait éveillé particulièrement les susceptibilités du haut clergé. En revanche, Philippe le Long, dans une ordonnance de 1318, la première qu'on possède sur la matière, ne frappait les délits de chasse que de la prison, et Charles VI s'était contenté de prononcer la confiscation des engins (1396). Le même prince permettait la chasse aux roturiers munis de permissions émanées de personnes compétentes. François Iᵉʳ, Henri III et Henri IV se montrèrent, de tous les rois de France, les plus sévères à l'endroit de la chasse. Par ordonnance du mois de mars 1515, elle fut interdite à tout roturier sous peine d'une amende de 250 livres tournois, et, en cas d'insolvabilité, de fustigation jusqu'à effusion de sang. La récidive entraînait les galères, et, s'il y avait rupture de ban, le dernier supplice. L'assentiment du seigneur lui-même était considéré comme non avenu (1533). En 1581 Henri III menaçait de la corde tout roturier chasseur ou détenteur d'armes. Enfin Henri IV, renchérissant sur ses devanciers, prodiguait dans ses deux ordonnances de 1600 et 1601 l'amende, les verges, le bannissement, la mort, attribuant le tiers de l'amende au révélateur. Il en reste encore une tache à sa mémoire. Ce prince ne faisait toutefois qu'obéir aux réclamations de la noblesse qui, aux États de 1561, avait revendiqué le droit de chasse exclusif, avec peine du fouet pour les roturiers délinquants, et qui, à ceux de 1588, avait demandé l'application de la peine de mort contre les braconniers. Louis XIV modifia profondément les principes antérieurs par son ordonnance de 1669, qui fut appliquée jusqu'aux derniers jours de la monarchie; nous les résumerons en peu de mots.

La peine de mort était proscrite en matière de délits de chasse. Il était particulièrement interdit de chasser dans les terres ensemencées, à partir du moment où le blé était en tuyau, et, dans les vignes, depuis le 1ᵉʳ mai jusqu'après la dépouille, sous peine de 500 livres d'amende et de privation du droit de chasse, sans préjudice de tous dommages intérêts. Cette dernière disposition datait de Charles IX (1579).

Avait droit de chasse toute personne de quelque qualité qu'elle fût, pourvu qu'elle possédât fief. Cette règle provenait du droit coutumier ; elle était formulée ainsi par Loisel : ***Qui fief a, chasse a***, et résultait expressément de l'article 28 de l'ordonnance : « Faisons défense aux roturiers, de quelque état et qualité qu'ils soient, ***non possédant fiefs***, seigneurie et haute justice, de chasser en quelque lieu, sorte et manière, et sur quelque gibier de poil ou de plume que ce puisse être, à peine de 100 livres d'amende pour la première fois, etc. » Elle avait donné lieu à une distinction fondamentale dans la jurisprudence. Suivant en effet que le seigneur propriétaire était haut justicier, ou qu'il était simplement détenteur de fief, on regardait le gibier comme un bien vague, une épave, ou au contraire comme un produit, un fruit de la terre; et on ne reconnaissait au premier qu'un droit purement personnel, qu'il pouvait seul exercer, tandis que pour le second, le droit de chasse était cessible et susceptible de se fractionner. C'était un privilége honorifique dans le premier cas, une chose utile dans le second. Cependant la plupart des auteurs décidaient que la femme haute justicière avait la faculté de commettre un chasseur sur chacun des fiefs enclavés dans sa justice, parce qu'autrement son droit serait devenu sans objet. Une déclaration en date du 27 juillet 1701 fit une loi aux ecclésiastiques d'établir ainsi des chasseurs, par commission, en leur lieu et place, en faisant enregistrer la commission à la maîtrise des eaux et forêts. Les canons de l'Église leur interdisaient en effet ce plaisir mondain et sanguinaire; un capitulaire de Charlemagne, rendu après le concile de Tours (813), le leur défendit en même temps que la danse et les spectacles; les conciles de Paris (1213), de Montpellier (1214), de Pont-Audemer, avaient renouvelé ces prohibitions, et une ordonnance de Henri IV (janvier 1600) porta qu'ils seraient frappés en cette matière des mêmes

peines que les laïques. Enfin François Ier leur interdit (mars 1515) de demeurer à 4 lieues de l'entrée des forêts.

Le droit de chasse était imprescriptible en soi, parce qu'il était attaché à la possession du fief, et ne pouvait ainsi se prescrire sans le fief même. La loi ne permettait pas de l'affermer à prix d'argent.

L'exercice du privilége de chasse, avant la Révolution, n'est guère connu de notre siècle que par ses abus. Il en faut dire un mot.

En certaines contrées, notamment en Picardie, il était défendu aux laboureurs d'arracher les chaumes avant le 1er octobre. Ailleurs la question était indécise.

La prohibition de clore les terrains sujets à la servitude n'était pas moins criante, et on cite souvent à ce propos l'anecdote rapportée en ces termes par le duc de Saint-Simon : « Quand il plaît au seigneur de Thouars (en Poitou), il mande à celui d'Oiron, son vassal, qu'il chassera un tel jour dans son voisinage, et qu'il ait à abattre une certaine quantité de toises des murs de son parc, pour ne point trouver d'obstacles, au cas que la chasse s'adonne à y entrer. » Mais cette pratique n'était pas observée partout; dans le ressort du parlement de Bourgogne, il était au contraire défendu aux seigneurs de chasser sur les terrains enclos des censitaires. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'en général le droit de chasse présentait, avant la Révolution, un caractère odieux, et que l'exercice, surtout de la part du roi, donnait lieu à de nombreux abus. En ce qui touche la compétence, les officiers des eaux-et-forêts et les capitaines des chasses connaissaient concurremment des délits, et faisaient saisir les engins. L'instruction de l'affaire appartenait cependant au lieutenant de robe longue. Le juge gruyer du seigneur était également compétent dans la circonscription du fief.

Les provinces de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut et de la Lorraine étaient régies en cette matière par une législation spéciale. L'ordonnance de 1669, après plusieurs surséances successives, avait fini par y être rejetée, et un arrêt du Conseil, de 1706, y maintint les usages antérieurs. En Lorraine et en Hainaut le droit de chasse appartenait aux seigneurs hauts justiciers, à l'exclusion de ceux qui n'avaient que la moyenne ou la basse justice. En Artois il formait un privilége au profit des justices vicomtières. — Voy. CAPITAINERIES.

CHASSÉ (Claude-Louis-Dominique de), seigneur du Ponceau, chanteur de l'Opéra, né à Rennes en 1698, mort à Paris le 27 octobre 1786.

CHASSE (La). Voy. CHASSANION.

CHASSE-COQUINS. Voy. ARCHERS.

CHASSEL (Charles), sculpteur, né à Nancy en 1612, mort dans un âge avancé.

CHASSELOUP-LAUBAT (François, marquis de), général, sénateur (1813), pair de France (1814), marquis (1818), né à Saint-Sornin (Charente-Inférieure), le 18 août 1754. mort à Paris le 6 octobre 1833. = Son second fils Justin-Prudent, comte puis marquis de CHASSELOUP-LAUBAT, général, né à Paris, le 10 mars 1802, mort le 17 décembre 1863.

CHASSENEUZ (Barthélemy de), seigneur de Prelay, premier président au parlement de Provence, jurisconsulte, né à Issy-l'Évêque près d'Autun en 1480, mort à Aix en avril 1541.

CHASSÉRIAU (Théodore), peintre d'histoire, né en 1819 à Samana (Amérique espagnole), mort à la fin de 1856. — *Descente de croix* (Saint-Philippe-du-Roule); *Sainte Marie Égyptienne* (Saint-Merry); *Chapelle* à Saint-Roch; *Vénus anadyomène; le Souper de Macbeth; Andromède; Suzanne au bain; Tepidarium;* diverses scènes d'Algérie, etc.

CHASSES (Les), *Casæ*, abbaye de bénédictines en Auvergne (Haute-Loire), diocèse de Saint-Flour.

CHASSET (Charles-Antoine), homme politique, né à Villefranche, le 25 mai 1745, mort vers 1830. Membre de la Constituante, puis de la Convention, il vota, dans le procès du roi, pour la détention pendant la guerre, le bannissement après la paix et contre le sursis. Il émigra après le 31 mai 1793, se mit au service des Anglais, comme aide-chirurgien, rentra en France (1795), et devint successivement membre du conseil des Cinq-Cents, du conseil des Anciens et comte de l'Empire.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), poëte, né à Besançon, mort en 1635. — *Mépris de la vie*, 1594, rare; *Paraphrases sur les cent cinquante Psaumes de David*, 1613, in-12, rare.

CHASSIN (Seigneurs du), branche de la famille de Bertrand (Berry). = —, de la famille de Gigault.

CHASSIN (Jean-Simon), marin, tacticien, né à L'Ile-Dieu en 1754, tué dans un combat contre les Anglais, le 5 janvier 1798.

CHASSINCOURT (Seigneurs de), de la famille de Biotière (Bourbonnais).

CHASSINGRIMONT (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubusson. = —, branche de la maison de Pot.

CHASSIRON (Pierre-Matthieu-Martin de), littérateur, né en 1704 à l'Ile d'Oléron, mort à la Rochelle en 1767. = Son fils, PIERRE-CHARLES-MARTIN, économiste, né à la Rochelle, le 2 novembre 1753, mort à Paris, le 15 avril 1825.

CHASSY, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs du Marais, de Douais et de Loze. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

CHASSY (Seigneurs de), de la maison de la Guiche.

CHAST.... Voy. CHÂT....

CHASTAIN (Seigneurs de), branche de la maison de Bonneval (Limousin).

CHASTAY (Seigneurs de), branche de la maison de Roucy (Champagne).

CHASTE (Seigneurs de), branche de la maison d'Alleman. = —, branche de la maison de Clermont (Dauphiné).

CHASTE (Aimar de), commandeur de l'ordre de Malte, mort en 1604. Il fut mis à la tête de la seconde expédition que Catherine de Médicis envoya à Tercère en 1583, au secours d'Antoine, prieur de Crato, et qui fut obligée de capituler au mois d'août. Gouverneur de Dieppe (1589), il livra cette ville à Henri IV. — *Voyage de la Tercère*, dans le second volume du recueil de Thévenot.

CHASTEIGNER. Voy. CHATEIGNIER.

CHASTEL (Du), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Coëtengars, de Coëtelez, de Mesle, de la Bellière, de Leslein, de Châteaugal. Armes : *fascé d'or et de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) = TANNEGUY, premier du nom; il défit Charles de Blois à la Roche-d'Eriens (1347). = GUILLAUME se distingua dans le combat de sept chevaliers français contre sept chevaliers anglais (19 mai 1402), fit plusieurs expéditions heureuses contre Jersey, Guernesey et Plymouth, et dans une attaque contre Darmouth fut vaincu et mortellement blessé (1404). = Son frère cadet, TANNEGUY, deuxième du nom, le plus illustre de la famille, né en 1369, mort en 1449. Il vengea la mort de son frère en brûlant Darmouth et en ravageant les côtes d'Angleterre,

entra comme chambellan au service de Louis duc d'Orléans, et après l'assassinat de celui-ci (1407), il accompagna Louis II duc d'Anjou dans son expédition sur Naples, puis s'attacha au dauphin Louis, duc de Guyenne. Nommé prévôt de Paris lorsque les Armagnacs y rentrèrent (1413), il sévit avec une excessive rigueur contre les Bourguignons. Les dauphins Louis et Jean étant morts à quelques mois d'intervalle, Tanneguy qui avait été créé maréchal de Guyenne (1414) et était devenu le principal chef des Armagnacs, sauva le dauphin Charles (VII) de Paris quand un complot livra la capitale à la faction ennemie. Dans une entrevue entre le Dauphin et Jean sans Peur duc de Bourgogne, à Montereau, le duc fut assassiné, et Tanneguy fut toujours, malgré ses protestations, accusé de ce meurtre (10 sept. 1419). Après cet événement qui eut de si funestes résultats pour la France, il suivit le Dauphin dans le midi et ne le quitta que quand son éloignement fut exigé par le comte de Richemont créé connétable (1425). Il se retira alors à Beaucaire dont le roi le nomma sénéchal, et plus tard (1446) devint grand-sénéchal et gouverneur de Provence. = Son neveu, TANNEGUY, troisième du nom, vicomte de la Bellière, chambellan de Charles VII, grand-écuyer de France, gouverneur de la Cerdagne et de Roussillon (1468), tué à ce que l'on croit au siége de Bouchain au mois de mai 1477. = GUILLAUME, frère du précédent, tué au siége de Pontoise en 1441.

CHASTEL (Jean), né en 1575. Le 27 décembre 1594, il frappa d'un coup de couteau Henri IV qui fut seulement blessé à la lèvre; arrêté à l'instant même il fut écartelé le surlendemain en place de Grève.

CHASTEL (François-Thomas), littérateur, professeur de langue française à l'université de Giessen, né à Pierrefitte (Meuse) le 30 janvier 1750, mort au commencement du siècle.

CHASTEL (Pierre-Louis-Aimé, baron), général, né en 1774 à Vergi dans le Chablais, mort à Genève le 16 octobre 1826. Ce fut lui qui dans une expédition contre Mourad-Bey découvrit le célèbre zodiaque de Denderah, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

CHASTELAIN (Georges), chroniqueur et poëte, né dans le comté d'Alost en Flandre en 1403, mort à Valenciennes le 20 mars 1475. Après avoir suivi quelque temps la carrière des armes et voyagé en France et en Angleterre, il s'attacha à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont il devint le chroniqueur officiel. Le successeur de Philippe, Charles le Téméraire, le créa chevalier en 1473. Outre d'assez nombreux opuscules en prose et en vers dont la plupart sont restés manuscrits, on a de lui: *Les chanchons georgines*, in-4°, goth. rarissime; *Le temple de Jehan Boccace*, 1517, in-fol. goth. très-rare; *La chronique des ducs de Bourgogne*, publiée pour la première fois par M. Buchon, 1827, 2 vol. in-8°; et avec de notables augmentations dans le *Panthéon littéraire*, 1837, gr. in-8°; réimprimée, avec de nouveaux fragments découverts par MM. Quicherat et Renard et des œuvres diverses, par M. Kervyn de Lettenhove, 1863-65, 8 vol. in-8°. On ne possède qu'une partie de cette chronique qui s'étendait de 1419 à 1474. Il manque entre autres la partie relative aux années 1422 à 1451. On lui a attribué à tort *La chronique de Lalaing*, qui est du héraut d'armes Charolais.

CHASTELAIN (Claude), chanoine de N.-D. de Paris, liturgiste, né à Paris en 1639, mort le 20 mars 1712.

CHASTELAIN (Jean-Claude), né le 4 décembre 1747, mort à Subligny (Yonne) en octobre 1824. Député à la Convention par le dép. de l'Yonne, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, le bannissement et pour le sursis. Arrêté au 31 mai, il ne sortit de prison qu'au 9 thermidor et devint membre du conseil des Cinq-Cents.

CHASTELARD (Seigneurs de), branche de la maison de Montainard.

CHASTELARD, ancienne maison du Viennois, qui porta d'abord le nom de Hauterive. D'elle sont sortis les seigneurs de Salières. (Voy. le reg. V de l'Armorial de d'Hozier.)

CHASTELARD (Pierre de BOSCOSEL de), gentilhomme dauphinois, de la famille de Bayard, né vers 1540, mort sur l'échafaud à Édimbourg en 1563. Il conçut une folle passion pour Marie Stuart, composa pour elle de nombreuses pièces de vers aujourd'hui perdues, alla la rejoindre en Écosse, et découvert deux fois caché sous son lit, fut livré par elle à la justice et condamné à mort. Il était calviniste.

CHASTELET (Paul HAY du), publiciste, membre de l'Académie française dont il fut le premier secrétaire, né à Laval en 1592, mort à Paris le 5 avril 1636. = l'abbé Daniel HAY DU CHASTELET, frère puîné du précédent, membre de l'Académie française, né à Laval le 23 octobre 1596, mort le 20 avril 1671. = PAUL, fils de PAUL, publiciste, né vers 1630.

CHASTELETZ (Seigneurs de), branche de la famille de le Prestre (Bretagne).

CHASTELIER (Seigneurs du), de la maison de Torotte (Picardie).

CHASTELLARD. Voy. CHASTELARD.

CHASTELLET (Du), maison de l'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Collomby, de Moyencourt, de Fresnières, de Levigny.

CHASTELLIER (Seigneurs du), branche de la famille de Salmon (Vendômois).

CHASTELLUX ou **CHASTELUS**, seigneurie de Bourgogne possédée par une branche de la maison de Beauvoir. = Claude de BEAUVOIR de CHASTELLUX, vicomte d'Avallon, mort le 12 mars 1453. Conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Jean sans Peur, il s'empara pour lui de Paris (29 mai 1418), fut créé maréchal de France quelques jours après et jusqu'au traité d'Arras combattit contre Charles VII. = François-Jean, marquis de CHASTELLUX, publiciste, littérateur, membre de l'Académie française (1775), né à Paris en 1734, y mourut le 28 octobre 1788. — Voy. CHATELUS.

CHASTEL-MAILLET (Seigneurs de), de la maison de Vienne (Bourgogne).

CHASTENET, maison de l'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs de Puységur, de Camp-Seguet, de la Grange, et de Busancy. = Armand-Marie-Jacques CHASTENET DE PUYSÉGUR, général, écrivain, mort en 1825. Il a publié de nombreux écrits sur le magnétisme.

CHASTEUIL (Seigneurs de), de la famille de Puget (Provence). = —, de la famille de Tressemanes (Provence).

CHASTIGNONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Sillans (Normandie).

CHASTILLON. Voy. CASTILLON et CHATILLON.

CHASTILLON (Claude), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1547, mort en 1616. — *Topographie françoise*, 1646, 1647 et 1648, in-fol. contenant environ 500 vues de châteaux, villes etc.; rare.

CHASTRES (Seigneurs de), de la maison Voyer d'Argenson.

CHÂT.... Voy. CHAST....

CHÂTEAU (Guillaume), graveur, né à Orléans le 8 avril 1635, mort à Paris le 15 sept. 1683. Il fut reçu à l'Académie le 30 décembre 1663. Il a gravé d'après le Poussin et Annibal Carrache.

CHÂTEAU-BELLY (Seigneurs de), de la famille de Landais (Touraine).

CHÂTEAU-BODEAU (Seigneurs de), branche de la maison de Ligondez (Auvergne).

CHÂTEAU-BOURG, terre et seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en comté par lettres de juillet 1677 en faveur de N. de Cangé-Denian.

CHÂTEAU-BREHAN (Seigneurs de), de la maison de Brehan (Bretagne).

CHÂTEAUBRIAND, *Castrum Briantii*, terre et seigneurie de Bretagne (Loire-inférieure), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs des Roches-Baritaut, du Lyon d'Angers, de Casan, de Boicé, de Saint-Paul et de Champagne. Armes: *de gueules semé de fleurs de lis d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) La seigneurie appartint successivement aux maisons de Laval, de Montmorency et de Bourbon-Condé.

CHÂTEAUBRIAND (Traité de), traité d'alliance signé vers le mois de mai 1487 à Châteaubriand par Anne de Beaujeu avec les seigneurs bretons confédérés contre leur duc François II et contre le duc d'Orléans, les comtes de Dunois et de Comminges, etc., réfugiés et tout-puissants à sa cour. La guerre qui s'ensuivit se termina par la défaite du duc d'Orléans et de ses alliés à Saint-Aubin-du-Cormier (27 juillet 1488).

CHÂTEAUBRIAND (Édit de). On nomme ainsi un édit en 46 articles donné par Henri II à Châteaubriand le 27 juin 1551 et qui punissait des peines les plus sévères les hérétiques, les imprimeurs, colporteurs et vendeurs de livres défendus, de gravures, peintures et figures « contre l'honneur et révérence des Saints et Saintes canonisés par l'Église, et de l'ordre et dignité ecclésiastique. » Il défendait aux gens non lettrés et aux étrangers de quelque qualité ou condition qu'ils fussent de discuter des matières religieuses, interdisait d'envoyer de l'argent dans les pays infectés d'hérésie, prononçait la confiscation des biens des émigrés, etc.

CHÂTEAUBRIAND (Françoise de Foix, comtesse de), née vers 1495, morte le 16 octobre 1537. Sœur de Lautrec et du maréchal de Foix, elle épousa Jean de Laval-Montmorency, devint maîtresse de François Ier et fut supplantée au bout de quelques années par la duchesse d'Étampes. Une tradition mensongère la fait mourir victime de la jalousie un peu trop tardive de son mari.

CHÂTEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte de), né à Saint-Malo le 14 septembre 1768, mort à Paris le 4 juillet 1848. Il était fils d'Auguste de Châteaubriand, comte de Combourg, et le dernier-né d'une famille de dix enfants. Venu à Paris pour se livrer à la carrière littéraire, il débuta (1790) par une idylle (*l'Amour de la campagne*), insérée dans l'*Almanach des Muses.* Lors des premiers troubles de la Révolution, il s'enfuit en Amérique, mais ayant appris l'arrestation et la captivité de Louis XVI, il revint en France, puis émigra, et suivant l'armée prussienne, fut blessé au siége de Thionville. Il passa ensuite en Angleterre, y vécut quelque temps dans la misère, donnant des leçons de français et faisant des traductions pour les libraires ; mais, la tête pleine de vastes idées, il publiait enfin en 1797 un *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions*, où apparaissait le plus profond scepticisme en ce qui concerne l'utilité de ces grands changements des sociétés humaines. Imbu jusqu'alors de la philosophie du XVIIIe siècle, il fut tout à coup ramené, par le dernier vœu de sa mère mourante, au christianisme, et conçut le plan d'un nouvel ouvrage destiné à montrer les beautés poétiques de la religion et à y ramener la foule par ces séductions. C'était le *Génie du Christianisme*; dès 1801, il en détacha l'épisode d'*Atala* qu'il inséra dans le *Mercure* et qui eut un succès prodigieux dans toute l'Europe. L'année suivante il fit paraître cet ouvrage fameux qui à la fois fit une révolution littéraire et aida la réaction religieuse et politique que dirigeait le premier consul ; ouvrage sans critique, et faux dans son principe qui est de donner la préférence aux vagues instincts du cœur sur les clartés de la raison, mais plein d'un coloris chaud et neuf, d'un sentiment poétique des beautés de la nature, et offrant dans le célèbre épisode de *René* l'expression encore inconnue des mélancolies de l'âme humaine. De cette mine, entr'ouverte par Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, ouverte d'une main plus hardie et moins discrète par Châteaubriand, sortit à grand flot le romantisme. Bonaparte goûta l'ouvrage, dont une édition lui fut dédiée, et nomma l'auteur secrétaire de légation à Rome (1803), puis ministre de France près de la République du Valais. Mais l'année suivante, en apprenant l'exécution du duc d'Enghien, Châteaubriand donna sa démission. En 1806 il visita la Grèce, l'Asie Mineure, la Judée, l'Afrique, l'Espagne, recueillant partout des couleurs pour son épopée romantique des *Martyrs*, nouvelle œuvre consacrée au christianisme qu'il mettait là en face du paganisme ; elle parut en 1809 et fit voir avec les mêmes défauts, les mêmes beautés de coloris que le *Génie du Christianisme.* En 1811, parut l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, le plus châtié des ouvrages de l'auteur qui fut nommé à l'Institut en 1811. Mais le discours de réception qu'il présenta et qu'il refusa absolument de modifier, ne permit pas de passer outre. En 1814, il seconda puissamment la Restauration par sa trop fameuse brochure : *Buonaparte et les Bourbons.* En 1815, il suivit Louis XVIII à Gand, et, au retour, créé ministre d'État, se rangea dans le parti des légitimistes fougueux, tout en professant, dans sa brochure : *La Monarchie selon la Charte*, un mélange fort incohérent de principes libéraux et de principes monarchiques. Destitué pour cet écrit, il publia de violents articles dans les *Archives philosophiques* et dans le *Conservateur.* En 1822, sous le ministère Villèle, il fut envoyé successivement aux ambassades de Berlin et de Londres et au congrès de Vérone où il représenta la France, et enfin fut appelé au ministère des affaires étrangères. Il fit alors entreprendre la guerre d'Espagne, d'où son imagination de poëte voyait sortir mille conséquences admirables. A peine était-elle finie, qu'il fut brusquement renvoyé du ministère par l'influence jalouse de M. de Villèle (1824). Il s'en vengea en passant du royalisme pur au libéralisme et en faisant, dans le *Journal des Débats*, une guerre acharnée à son ennemi. Le ministère Martignac l'envoya à Rome comme ambassadeur ; mais à l'avénement du ministère Polignac, il donna sa démission et revint recommencer une guerre dont les conséquences dépassèrent bientôt ses prévisions. La Restauration tomba. Quelques jours après la révolution de Juillet, il prononça au Palais du Luxembourg un magnifique discours en faveur du duc de Bordeaux et s'exclut lui-même de la chambre des Pairs en refusant de prêter serment à Louis-Philippe. Il se retira d'abord en Suisse, mais ne tarda pas à revenir, rappelé par une chanson de Béranger, et se lia avec Carrel et les hommes marquants du parti le plus avancé, car il se disait, avec cette inconséquence de principes qui a toujours empêché de le considérer comme un homme politique sérieux : *Bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, républicain*

par goût et par caractère. Arrêté quelques jours en 1832, au moment de l'entreprise de la duchesse de Berry, il fut défendu par M. Berryer et acquitté. Ses dernières années s'écoulèrent dans la retraite; la vieillesse et les infirmités le plongèrent dans un tristesse profonde à laquelle pouvaient seules apporter qnelque distraction les heures qu'il allait passer à l'Abbaye-aux-Bois près de Mme Récamier.

Voici maintenant et par ordre chronologique la liste de ses principaux ouvrages : *Essai historique sur les révolutions,* Londres, 1797, in-8° ; *Atala*, 1801, in-18 ; *Génie du Christianisme*, 1802, 5 vol. in-8° ; *les Martyrs*, 1809, 2 vol. in-8° ; *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811, 3 vol. in-8° ; *de Buonaparte et des Bourbons*, 1814, in-8° ; *de la Monarchie selon la charte*, 1816, in-8° ; *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry*, 1820, in 8° ; *OEuvres complètes*, 1826-1831, 31 vol. in-8°; cette édition contient deux ouvrages jusqu'alors inédits : *les Natchez*, et les *Aventures du dernier des Abencerrages. Études ou discours historiques sur la chute de l'empire romain*, 1831, 4 vol. in-8° ; *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry*, 1833, in-8° ; *Voyage en Amérique*, 1834, 2 vol. in-18 ; *Lectures des Mémoires de M. de Châteaubriand*, 1834, in-8° ; *Essai sur la littérature anglaise*, 1836. 2 vol. in-8° ; *le Paradis perdu de Milton, traduction nouvelle*, 1836, 2 vol. in-8° ; *le Congrès de Vérone*, 1838, 2 vol. in-8° ; *Vie de Rancé*, 1844, in-8° ; *Mémoires d'outre-tombe*, 1849-1850, 12 vol. in-12. Ne parlons que pour memoire de ses romances (*Bélisaire*, etc.), et de son poëme de *Moïse*.

Depuis 1826, les éditions des œuvres de Châteaubriand se sont multipliées, et il ne se passe guère d'années sans qu'il s'en fasse de nouvelles. La plupart de ses écrits ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe. (Voy. sur lui l'ouvrage de M. Sainte-Beuve : *Châteaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, 1860, 2 vol. in-8°.)

CHÂTEAUBRICON (Seigneurs de), branche de la maison de Bournonville.

CHÂTEAUBRUN (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency. = —, branche de la maison de Forges (Berry). = —, branche de la famille de Fougasse (Provence).

CHÂTEAUBRUN (Jean-Baptiste VIVIEN de), auteur tragique, membre de l'Académie française (1753), né à Angoulême en 1686, mort le 16 février 1775.

CHÂTEAU-CHÂLONS, *Castellum Carnonis*, en Franche-Comté (Jura), abbaye de bénédictines, diocèse de Besançon. On n'y entrait qu'après avoir fait preuve de noblesse.

CHÂTEAU-CHINON, *Castellum Caninum*. La seigneurie de Château-Chinon avait titre de comté et appartint successivement aux maisons de Mello, de Brienne, de Bourbon, d'Autriche, de Longueville, de Condé et de Carignan. En 1719 elle fut vendue à M. de Mascrany.

CHÂTEAU-DAUPHIN, ville fortifiée du Piémont, à l'entrée de la vallée de la Stura ; elle fut prise d'assaut le 19 juillet 1744, par Chevert, et tomba encore au pouvoir des Français en 1792.

CHÂTEAU DE MEREO (Seigneurs du), de la famille d'Herpin (Berry).

CHÂTEAUDEUIL (Seigneurs de), de la famille provençale de Monier.

CHÂTEAU-DU-BOIS (Seigneurs de), de la maison de Blanchefort (Nivernais).

CHÂTEAU-DU-LOIR, *Castrum Lidi, Castrum ad Lædum*, ville du Maine (Sarthe), chef-lieu d'un petit pays appelé *Vaux-du-Loir*. Elle appartint successivement aux comtes du Maine et aux rois d'Angleterre, fut prise par Philippe Auguste, qui en fit don à Guillaume des Roches. Elle passa ensuite à la maison de Dreux, à qui Philippe de Valois la racheta et fut donnée en février 1496 à Jean-Jacques Trivulce, qui, le 17 septembre 1500, l'échangea avec le maréchal de Gié. Le 10 octobre 1569 elle fut donnée à Catherine de Médicis, et, au commencement du dernier siècle, appartenait à titre d'engagement à la maison de Soissons.

CHÂTEAUDUN, *Castrodunum*, *Castellodunum*, capitale du Dunois (Eure-et-Loir). Elle eut des vicomtes particuliers depuis le XIe siècle, et passa successivement dans les maisons de Dreux, de Clermont, de Craon et d'Orléans.

CHÂTEAUFORT (Seigneurs de), de la maison de Henry (Anjou). = —, de la maison de Vivonne (Poitou).

CHÂTEAU-FRÉMONT, terre et seigneurie de Bretagne, qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat, par lettres de septembre 1683, en faveur de Claude le Cornullier.

CHÂTEAU-GAILLARD, château fort qui défendait le petit Andely (voy. ce nom), et qui avait été construit par Richard Cœur de Lion. Il fut pris le 6 mars 1204, après un siége de cinq mois, par Philippe Auguste. Louis XIII le fit démanteler. (Voy. Brossard de Ruville, *Histoire de la ville des Andelys*, 1864-65, 2 vol. in-8°.)

CHÂTEAU-GAILLARD (Seigneurs de), branche de la famille de Guiot (Marche). = —, de la famille de Paparin (Provence).

CHÂTEAUGAL (Seigneurs de), de la maison du Chastel (Bretagne).

CHÂTEAU-GAY, seigneurie d'Auvergne (Puy-de-Dôme), qui de la maison de Giac, passa dans celle de la Queille.

CHÂTEAUGIRON (Seigneurs de), de la famille de le Prestre (Bretagne).

CHÂTEAU-GONTIER, *Castrum Gonterii*, ville d'Anjou qui appartint successivement aux maisons de Bellesme, de la Guerche, de Beaumont-Brienne, de Chamillard, d'Alençon et d'Amboise. Charles VII la fit saisir et la réunit à la couronne. Elle fut, au XVIIe siècle, donnée à titre d'engagement à la maison de Bailleul. La seigneurie de cette ville fut érigée en marquisat, par lettres de juillet 1656, en faveur de Nicolas de Bailleul.

CHÂTEAU-L'ABBAYE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, dans la Flandre wallonne (Nord), fondée par Louis le Bègue, qui y avait mis d'abord des chanoines séculiers remplacés plus tard par des bénédictins.

CHÂTEAU-L'ARC, terre de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat, par lettres de septembre 1687, en faveur de Charles Boutassi.

CHÂTEAU-LANDON, *Castrum Landonis*, ville du Gâtinais (Seine-et-Marne), qui, sous la seconde race, était le chef-lieu d'un comté. Elle fut prise par les Anglais en 1436, reprise en 1437, et tomba au pouvoir des reîtres en 1587, puis des Ligueurs en 1589. Elle possédait une abbaye fondée par Childebert, fils de Clovis, et un atelier monétaire sous les deux premières races. (Voyez Poitevin, *Histoire de Château-Landon*, 1836, in-8°.)

CHÂTEAU-MEILLANT, *Castrum Mediolani*, terre et seigneurie du Berry (Cher), qui, après avoir appartenu aux maisons de Lautrec, du Plessis-Châtillon et de Gamaches, fut érigée en comté, par lettres de juin 1644, en faveur de Jean Fradet, seigneur de Saint-Aoust.

CHÂTEAU-MORAND (Seigneurs de), branche de la maison de Lévis.

CHÂTEAUNEUF, famille de Provence, d'où

sont sortis les seigneurs de Molegès, de Garcin et d'Antraigues. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

CHÂTEAUNEUF, maison du Forez, d'où sont sortis les seigneurs de Rochebonne et d'Oing. (Voy. le P. Anselme, t. II.)

CHÂTEAUNEUF, terre et seigneurie du Bugey (Ain), érigée en comté avec la terre de Virieu, par lettres de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, en date du 12 mai 1582, en faveur de Renée de Savoie, veuve de Jacques d'Urfé. Ce comté fut érigé en marquisat, sous le nom de Valromey, par lettres de février 1612, en faveur d'Honoré d'Urfé.

CHÂTEAUNEUF, ville d'Angoumois (Charente), érigée en comté en 1644 en faveur de Jean de Fradel. Elle fut, après un long siége, enlevée anx Anglais, sous Charles V, en 1380. = —, ville d'Anjou (Maine-et-Loire) ayant appartenu aux maisons de des Roches, de Craon et de la Trémouille; érigée en baronnie en 1584. = — sur-Loire, ville de l'Orléanais (Loiret), érigée en marquisat, par lettres de février 1671, en faveur de Balthasar Phelypeaux. = —, ville du Berry (Cher), érigée en marquisat, par lettres de mai 1681, en faveur de J. B. Colbert. =—, bourg de Bourgogne (Côte-d'or) avec titre de baronnie. = — le-Charbonnier, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), érigée en marquisat, par lettres d'avril 1727, en faveur de Paul de Meyronnet. = — de Gadagne, fief impérial du Comté-Venaissin, érigé en duché, sous le nom de Gadagne, par le pape Clément IX, en faveur de Charles-Félix de Galléan-Gadagne. = — de Galaure, baronnie du Dauphiné (Drôme), possédée successivement par les maisons d'Alleman et du Châtelet. = — de Labent, baronnie du Dauphiné, ayant appartenu aux évêques de Grenoble, puis aux marquis de la Pierre. = — lez Martigues, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), qui appartint successivement aux maisons des Baux, d'Anjou, de Luxembourg, de Seytres et d'Arlatan. = — le Rouge, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat, par lettres de novembre 1723, en faveur de Jacques Gaultier de Girenton.

CHÂTEAUNEUF, nom porté par un très-grand nombre de seigneuries qu'il est assez difficile de distinguer. = — (Marquis de), branche de la famille de Beringhen. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Culant. = —, de la famille de Desmarets. = —, branche de la maison de Fauris. = —, branche de la famille de Galice. =—, de la maison provençale de Glandèves. =—, de la maison provençale de Grasse. =—, de la famille provençale de Joannis. = —, de la famille provençale de Marc. = —, de la maison de Montmorin (Auvergne). = —, branche de la famille de Puget (Provence). = —, branche de la maison de Rodulf. = —, de la maison de Sabran. = —, branche de la famille provençale de Thomas. = —, branche de la maison de Vintimille.

CHÂTEAUNEUF. Voy. Aubespine (L').

CHÂTEAUNEUF (Renée de Rieux de), née en Bretagne, vers 1550. Fille d'honneur de Catherine de Médicis, et d'une beauté remarquable, elle fut, pendant plusieurs années, la maîtresse du duc d'Anjou (Henri III), qui l'exila pour sa conduite envers la reine, Louise de Vaudemont. Elle épousa alors un Florentin, Antinotti, qu'elle poignarda dans un accès de jalousie, et se remaria à Philippe Altoviti, baron de Castellane, poignardé au mois de juin 1586 par Henri d'Angoulême, grand prieur de France, qu'il tua au même instant.

CHÂTEAUNEUF (L'abbé de), littérateur, parrain de Voltaire, et qu'on prétend avoir été le dernier amant de Ninon, né à Chambéry, mort en 1709, à Paris, où il avait passé sa vie.

CHÂTEAUNEUF (L'Épine de), littérateur, né vers 1753, mort en 1800 à Hambourg, où il s'était fait libraire.

CHÂTEAUNEUF-RANDON, petite ville du Gévaudan (Lozère), près de laquelle mourut du Guesclin, qui l'assiégeait, en 1380. Elle a donné son nom à une ancienne maison, qui a produit la maison de Joyeuse et les seigneurs du Tournel, d'Apchier, de Saint-Auban, de Montbrun, d'Argens, de la Garde, de Thouras, de Mudazon et de Tibiron, de Vabres, de Vazeilles, de Billière, de la Baume, de Mudasous, de Verrière, de Faveirolles, de Lodières, de la Pinède, du Chailar, de Gironde, de Saignes et de Saint-Remeise. = Alexandre, comte de Châteauneuf-Randon, homme politique, mort en 1816. Gentilhomme du comte d'Artois et député de la noblesse de Mende aux états généraux, il fut envoyé à la Convention par le département de la Lozère, et vota la mort du roi, sans appel ni sursis, devint membre du Comité de salut public, et, dans diverses missions, se signala comme fougueux Montagnard. Il fut ensuite général de brigade, sous le Directoire, et préfet des Alpes-Maritimes, après le 18 brumaire.

CHÂTEAUPERS (Seigneurs de), de la maison de Hurault.

CHÂTEAU-PORCIEN, *Castrum Porcianum*, *Porcinctum*, ville du Réthelois (Ardennes), qui, après avoir été possédée par des seigneurs particuliers, passa successivement par achat ou par échange aux maisons des comtes de Champagne, de France, de Châtillon, d'Orléans, de Croy et de Gonzague-Mantoue, fut acquise en 1659 par Mazarin, qui la donna à Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, dont la fille la porta dans la maison de Richelieu. — Château-Porcien, érigé en comté en 1303 en faveur de Gaucher II de Châtillon, le fut le 4 juin 1561, en principauté, en faveur de Ch. Ant. de Croy. Pris par les Espagnols en 1650 et 1652, il fut repris sur eux en 1650 et 1653.

CHÂTEAUREDON (Seigneurs de), de la famille provençale de Laugier. = —, de la famille de Rabiers (Provence). = —, de la famille de Rascas (Provence). =—, de la famille provencale de Verdillon.

CHÂTEAU-REGNAULT (Seigneurs de), de la famille de Quarré (Bourgogne). — Voy. Château-renaud.

CHÂTEAU-RENARD, *Castrum Renardi*, seigneurie du Gâtinais (Loiret), qui au XVIe siècle, appartenait à Coligny, après qui elle passa dans la maison de Nassau. Au XVIIe siècle elle appartint aux sieurs Amat et Daquin. = —, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône) possédée par la maison de Pontevez, puis par les familles d'Aimar et de Mazaugues.

CHÂTEAU-RENAUD ou **REGNAULT**, *Castrum Reginaldi*, principauté souveraine en Champagne (Ardennes), ayant Montharmé pour chef-lieu. Elle appartint successivement aux comtes de Réthel et aux ducs de Nevers, et fut acquise (1629) par Louis XIII de la princesse douairière de Conti, en échange de Pont-sur-Seine. = —, ville de Touraine (Indre-et-Loire), qui appartint successivement aux comtes d'Anjou, aux comtes de Blois et aux maisons de Châtillon, d'Orléans et de Longueville. Elle passa ensuite dans la maison de Gondi, et fut érigée en marquisat, en décembre 1620, en faveur d'Albert de Rousselet.

CHÂTEAU-RENAUD ou **REGNAULT** (François-Louis de Rousselet, chevalier, puis comte

de), vice-amiral du Levant, maréchal de France, né en 1734, mort le 15 novembre 1716. Après s'être signalé dans divers combats sur la côte d'Afrique, et être devenu chef d'escadre, il défit (juillet 1677) une escadre hollandaise à l'entrée de la Manche, en dispersa une autre l'année suivante (17 mars), contribua (juillet 1690), sous les ordres de Tourville, à la défaite de la flotte anglo-hollandaise, près de Sainte-Hélène, sur la côte d'Angleterre. En 1694 il brûla quatre vaisseaux espagnols dans le port des Alfaches, et conduisit heureusement de Toulon à Brest 50 vaisseaux de guerre, malgré une flotte ennemie de 80 vaisseaux. Nommé capitaine général de l'Océan par Philippe V (1701), puis vice-amiral du Levant, il ramena en Europe (1702) la flotte du Mexique; mais les commandants espagnols voulurent, malgré son avis, faire relâche dans le port de Vigo, où il fut attaqué peu de temps après (22 octobre) par la flotte alliée, et obligé de brûler tous ses vaisseaux. Maréchal de France (janvier 1703), il fut nommé lieutenant général de Bretagne. = Son neveu, le marquis de CHATEAU-RENAUD, mourut des blessures reçues au combat naval livré à Malaga le 24 août 1704.

CHÂTEAU-RENAUD (Seigneurs de), issus des comtes du Perche. = —, de la famille de l'Ange.

CHÂTEAU-ROUILLAUD (Seigneurs de), de la famille de Balai (Réthelois).

CHÂTEAUROUX, *Castrum Radulphi*, ville du Berry, aujourd'hui chef-lieu de préfecture (Indre), possédée successivement par les princes de Déols (XIe siècle), puis les seigneurs de Chauvigny. Érigée en comté, le 16 juillet 1497, en faveur d'André de Chauvigny, vicomte de Brosse, elle passa dans les maisons de Maillé de la Tour-Landry, puis d'Aumont. Acquis par Henri II, prince de Condé, ce comté fut érigé en sa faveur en duché-pairie, par lettres de mai 1616. Charles de Bourbon, comte de Clermont, le vendit en 1736 à Louis XV, qui, en 1744, en fit don à Marie-Anne de Mailly-Nesle qu'il créa duchesse de Châteauroux. A la mort de celle-ci, le duché retourna à la couronne.

CHÂTEAUROUX (Marie-Anne de MAILLY, marquise de la TOURNELLE, duchesse de), célèbre maîtresse de Louis XV, née en 1717, morte le 8 décembre 1744. Elle épousa (1734) Jean-Louis marquis de la Tournelle, qui mourut en novembre 1740, à vingt-trois ans. Les trois sœurs de la marquise de la Tournelle, mesdames de Mailly, de Vintimille et de Lauraguais avaient été successivement ou ensemble maîtresses de Louis XV. Elle sut à son tour inspirer une vive passion au monarque. On peut lire dans les Mémoires du duc de Luynes comment elle parvint à faire chasser brutalement de la cour Mme de Mailly, et à se faire créer dame du palais (1742), puis duchesse de Châteauroux, avec 80 000 livres de pension. Pendant la courte durée de sa faveur, elle chercha à tirer le roi de son indolence naturelle, et ce fut elle qui le décida à aller se mettre en 1744 à la tête de l'armée d'Alsace. Elle l'y suivit; mais, pendant la maladie du roi à Metz, elle reçut l'ordre de partir. Son éloignement dura quatre mois, au bout desquels, grâce au duc de Richelieu, elle fut rappelée et nommée surintendante de la maison de la Dauphine. Elle était déjà malade, quand Maurepas vint, de la part du roi, lui annoncer sa rentrée en faveur. Une imprudence qu'elle commit aggrava son mal, et, quelques jours après, elle mourut sans avoir reparu à la cour. Sa mort plongea le roi dans un profond désespoir. On a publié en 1806, en 2 vol. in-12, un recueil de ses lettres, et il en existe quelques-unes à la Bibliothèque impériale.

CHÂTEAU-SABLIER (Seigneurs de), de la maison de Pracontal (Dauphiné).

CHÂTEAU-THIERRY, *Castrum Theodorici*, ville de la Brie (Aisne). Au Xe siècle elle appartenait à Hubert, comte de Vermandois, qui y enferma Charles le Simple (923). Elle passa ensuite aux comtes de Champagne, et fut réunie à la couronne avec cette province. Elle fut prise par Mayenne en 1591, et, en 1814, saccagée par les Prussiens, qui, le 12 février, y furent complétement battus. — C'est la patrie de la Fontaine.

En 1400, la terre et seigneurie de Château-Thierry fut érigée en duché-pairie, par Charles VI, en faveur de Louis, duc d'Orléans, puis réunie à la couronne en 1407. En juin 1547, elle fut donnée à Robert de la Marck, seigneur de Sedan, puis érigée en duché-pairie en février 1567, et donnée à François, duc d'Alençon.

BIBLIOGRAPHIE : L'abbé Poquet, ***Histoire de Château-Thierry***, 1839, in-8°.

CHÂTEAUTIERS (Seigneurs de), branche de la maison de Foudras (Bourgogne).

CHÂTEAUVIEUX (Seigneurs de), branche de la maison d'Armand (Dauphiné). = —, branche de la maison de Castellane (Provence). = —, de la maison de Forges (Berry). = —, de la maison bretonne de Gombert. = —, de la famille provençale de Monier. = —, de la maison de Montfaucon (Comté de Bourgogne.) = —, branche de la maison de Vienne.

CHÂTEAUVILLAIN, *Castrum Villanum*, terre et seigneurie de Champagne (Haute-Marne) qui a donné son nom à une ancienne maison dont l'héritière Jeanne la porta dans la maison de Thil en Auxois. Elle fut érigée en comté par Henri II, puis en duché-pairie sous le nom de Vitry en faveur de Nicolas de L'hôpital, marquis de Vitry, par des lettres de juin 1650 qui ne furent pas enregistrées. Après lui, elle passa au comte de Morstein, puis au comte de Toulouse pour lequel elle fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres de mai 1703. (Voy. le P. Anselme, t. II et t. VIII.)

CHÂTEAUVILLAIN (Seigneurs de), branche de la maison de Broyes (Picardie). = —, branche de la maison de la Baume-Montrevel.

CHÂTEIGNERAIE (La), petite ville de Poitou (Vendée) où le 13 mai 1793 les républicains furent complétement battus par d'Elbée.

CHÂTEIGNERAIE (Seigneurs de la), de la famille de Barberye (Normandie). = —, de la maison de Châteigner (Poitou). = —, de la maison de Vivonne. = François de VIVONNE, seigneur de la CHÂTEIGNERAIE, né en 1520, mort le 13 juillet 1547. Il est célèbre par le combat en champ clos qu'il soutint le 10 juillet 1547 dans le parc de Saint-Germain devant Henri II et sa cour contre Gui de Chabot, seigneur de Jarnac sur lequel il avait tenu des propos outrageants. Mis hors de combat par un coup de revers qui depuis s'est appelé *coup de Jarnac*, la Châteigneraie ne voulut pas survivre à sa blessure. Il était filleul de François Ier et oncle de Brantôme.

CHÂTEIGNIER, maison du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de la Châteigneraie, de la Rocheposai et de Saint-Georges de Rexe. Armes: *d'or au lion de sinople passant et arrêté*.

CHATEL (L'abbé Ferdinand-Toussaint-François), né à Gannat (Allier) le 9 janvier 1795, mort le 13 février 1857. Il fonda à Paris après la révolution de 1830 l'église *catholique française*, qui ne reconnaissait point la divinité du Christ et dont il résumait ainsi la doctrine : « La loi naturelle, toute la loi naturelle, rien que la loi naturelle. » En 1842 la police fit fermer le lieu de ses réunions.

CHÂTELAIN, CHÂTELLENIES. Il n'y eut

guere en France de lieux fortifiés en dehors des villes et des camps avant les invasions normandes. Ce fut alors que les officiers de la couronne, abandonnés à leurs propres forces, se cantonnèrent dans des retranchements assez grossiers à l'origine où s'abritèrent avec eux les populations menacées et y trouvèrent l'isolement et l'indépendance d'où est sortie la féodalité. En fait tout seigneur fut au commencement du xe siècle châtelain, tout fief fut une châtellenie. Mais après que les mœurs et les épreuves du temps eurent fait pénétrer dans le régime féodal un ensemble de règles et de principes, les hauts suzerains seuls se trouvèrent en possession d'élever des forteresses; il fallut à leurs vassaux pour jouir du même droit qu'ils en obtinssent la concession, et il y eut réellement intérêt à distinguer les châtelains de ceux qui ne l'étaient pas. La différence devint très-marquée à partir du xiiie siècle, parce qu'à cette époque les coutumes consacrèrent énergiquement la loi dans l'état où elle leur parvenait, et décidèrent que personne ne pouvait bâtir châteaux dans le territoire du vassal inférieur qui avait privilége de châtellenie, à moins d'obtenir son agrément, règle adoptée par la jurisprudence, ainsi qu'il résulte de divers arrêtés du parlement cités par Ragueau et Laurière (arrêts de 1266, 1268, 1273, 1309).

Outre les seigneurs châtelains, il y eut les Gardes ou concierges châtelains qui primitivement étaient des officiers préposés par le suzerain au service et à la défense des forteresses où il ne résidait pas lui-même. Cet usage était surtout pratiqué dans le fief suprême, celui du roi. Mais la grande liberté dont ces gardes jouissaient, donna lieu à des abus financiers auxquels Philippe le Bel voulut remédier par une ordonnance de l'an 1310, en vertu de laquelle on dut dresser la liste des châtelains, l'état de leurs gages, et qui les replaça sous l'autorité des sénéchaux, baillis et prévôts, ordonnance confirmée en 1316 par Philippe V. Il paraît que les principes de l'administration royale changèrent à cet égard dans le cours des siècles suivants; et Henri III rendit en 1578 une ordonnance qui soumettait les châtelains à des conditions de haute et antique noblesse et ne reconnaissait le titre de châtellenie qu'aux seigneuries jouissant des droits les plus élevés de la juridiction féodale, et possédant foire, marché, prévôté et église dans leur territoire.

CHATELAIN (Jean), religieux augustin, prédicateur, chroniqueur, né à Tournay, brûlé comme hérétique le 12 janvier 1525 à Metz où son supplice causa une émeute terrible. — On lui a attribué une *Chronique de Metz*, en vers, insérée par dom Calmet dans le tome III de l'*Histoire de Lorraine*.

CHATELAIN (René-Théophile), publiciste, rédacteur en chef du *Courrier français*,, né à Saint-Quentin le 19 janvier 1790, mort à Paris le 20 mars 1838.

CHATELAR (Seigneurs du), de la maison d'Agoult (Provence).

CHÂTELET DE PARIS. On appelait ainsi avant la Révolution l'édifice où divers tribunaux de première instance tenaient leurs audiences et dont on faisait remonter la fondation à Julien, et même à César. La juridiction du Châtelet était certainement fort ancienne. Les comtes de Paris y avaient établi un de leurs vicomtes, et leur prévôt; la vicomté et la prévôté furent réunies en 1032. Ce tribunal ainsi constitué avait une juridiction universelle non pas, comme le veut l'auteur du *Traité de la police*, parce que Paris était la commune patrie de la France, mais bien parce que certains princes, entre autres, dit-on, saint Louis, y avaient pris place en personne, et qu'il était ainsi devenu *le propre siége des rois*. Aussi figurait-il de temps immémorial dans toutes les solennités et cérémonies publiques avec et avant le corps de ville, après les cours souveraines, aux entrées des princes, à leurs enterrements, aux processions, aux assemblées de notables. Il se composait de diverses chambres appelées la prévôté au parc civil, le présidial, la chambre du conseil, la chambre civile, la chambre de police, la chambre criminelle, le parquet des gens du roi, etc., et d'un très-grand nombre de magistrats ou officiers parmi lesquels on peut citer au xviie siècle : le prévôt, le lieutenant civil, le lieutenant général de police, le lieutenant criminel, les deux lieutenants particuliers, soixante-quatre conseillers, un juge auditeur, quatre avocats du roi, un procureur du roi, huit substituts, trois greffiers en chef, soixante-huit commis greffiers, cent treize notaires, deux cent trente-six procureurs, vingt huissiers audienciers, cent vingt huissiers commissaires priseurs, seize greffiers de bâtiment, et enfin les quatre compagnies du prévôt de l'Ile.

La chambre présidiale créée en 1551 par Henri II connaissait des causes réservées aux présidiaux et des appels ressortissant au Châtelet. On prononçait au parc civil sur les matières ordinaires en première instance.

Le Châtelet fut divisé par Louis XIV dans un intérêt fiscal en grand et petit Châtelet (1674); mais il fut rétabli dix ans après dans son primitif état. (Voy. Gérard Constantin, *Histoire du Châtelet et du Parlement de Paris*, 1847, in-4°.)

CHÂTELET (Du), maison de Lorraine descendant des ducs de Lorraine de la maison d'Alsace. D'elle sont sortis les seigneurs de Deuilly, de Thons, les marquis de Trichâteau, de Clémont, de Pierrefitte, de Bulgnéville, de Sorcy, de Vauvillars, de Lomont, etc. Armes : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'argent.* (Voy. sa généalogie dans Moréri.) = Gabrielle Émilie le Tonnelier de Breteuil, marquise du Chatelet, célèbre femme de lettres, fille du baron de Breteuil, née à Paris le 17 décembre 1706, morte à Lunéville le 10 août 1749. Elle épousa (1725) le marquis Florent du Châtelet-Lomont, grand chambellan de Stanislas. Douée d'un esprit ardent et avide de savoir, elle apprit le latin, l'anglais, l'italien, s'occupa de métaphysique, de physique, de mathématiques, et se lia de la manière la plus intime avec Voltaire qui passa plusieurs années près d'elle à Cirey. Tous deux faisaient de là de fréquentes excursions à Lunéville, à la cour de Stanislas, où elle rencontra Saint-Lambert qui devint bientôt son amant. Elle mourut en couches. — *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* (1744); *Institutions de physique* avec une *Analyse de la philosophie de Leibnitz* (1740); une traduction des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, de Newton, publiée en 1756 par Clairaut, avec un éloge de l'auteur par Voltaire; des *Lettres* adressées à M. d'Argental, à Maupertuis, etc.

CHÂTELET (Duc du), pseudonyme de Cormatin.

CHÂTELIERS (Les), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Poitou (Vendée), diocèse de Poitiers, fondée au xiie siècle. = — (Seigneurs des), de la maison de Poilloue. = —, de la maison de Saint-Offange.

CHÂTELLERAULT, *Castrum Heraldi*, ville du Poitou (Vienne), possédée d'abord par des seigneurs qui portaient le titre de vicomtes, puis érigée en duché-pairie en février 1515, en faveur de François de Bourbon, frère du connétable de Bourbon qui en hérita. Réuni à la couronne avec

les autres terres confisquées du connétable, le duché fut engagé le 26 novembre 1583 à François de Bourbon, duc de Montpensier, et au dernier siècle était possédé au même titre par le duc de la Trémoille.

CHÂTELOUBE (Seigneurs de), de la maison de Neuchèse.

CHÂTELUS (Seigneurs de), de la maison de Malesset. — Voy. CHASTELLUX.

CHÂTENAY, seigneurie de Bresse (Ain), érigée en baronnie (1573) par le duc de Savoie en faveur de Jacques de Monspey, baron de Béost.

CHÂTENAY, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Lanty et de Rochefort. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*) = A cette famille appartenait Victorine de CHATENAY-LANTY, femme de lettres, née vers 1770, morte vers 1830.

CHÂTENAY (Seigneurs de), de la maison de Rolan ou des Rolands (Provence). = —, de la famille de Paris (Bretagne). = —, de la famille du Peyroux (Marche).

CHÂTENET (Seigneurs du), de la famille de Coux.

CHÂTENOY (Seigneurs de), de la maison de Saint-Mauris (Franche-Comté).

CHÂTILLON (Meuse), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Verdun, fondée en 1153.

CHÂTILLON (Seigneurs de), de la famille de Dupé (Bretagne). = — (barons de), branche de la maison d'Inguimbert. = — (seigneurs de), de la famille de le Rebours (Normandie). = — branche de la maison de Préaux (Touraine). = — de la maison de Souillac (Quercy = — de la maison de Vassé (Maine).

CHÂTILLON D'AZERGUES (Seigneurs de), branche de la maison d'Albon.

CHÂTILLON-EN-BAZOIS (Seigneurs de), issus des comtes de Champlitte, de la maison des comtes de Champagne.

CHÂTILLON-EN-VENDELAIS (Seigneurs de), branche de la maison de Laval.

CHÂTILLON-GUYOTTE (Seigneurs de), de la maison de Cicon (Franche-Comté).

CHÂTILLON-LE-DUC, seigneurie de Franche-Comté (Doubs), qui fut érigée en baronnie par Philippe III, roi d'Espagne, le 29 novembre 1626, en faveur de Jacques-Ant. de Grammont.

CHÂTILLON-LE-ROI (Seigneurs de), branche de la maison de Rochechouart.

CHÂTILLON LEZ-DOMBES, ville de Bresse (Ain), qui avec la ville de Pont-de-Vesle fut érigée en comté par lettres du duc de Savoie, en date du 26 juin 1561, en faveur de J. L. Coste, comte de Bènes. Elle passa ensuite aux maisons d'Urfé et de Bonne, puis à Mlle de Montpensier. (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.)

CHÂTILLON-SUR-CLAIN (Seigneurs de), de la maison d'Eschallard (Poitou).

CHÂTILLON-SUR-LOING, ville et comté du Gâtinais (Loiret), qui après avoir appartenu à la maison de Coligny (voy. ce nom), fut érigée en duché simple par lettres de février 1696 en faveur de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg. (Voy. l'*Histoire du Gâtinais* par G. Morin.)

CHÂTILLON-SUR-MARNE, ville de Champagne (Marne). Elle a donné son nom à une ancienne et illustre maison alliée treize ou quatorze fois à la maison de France et qui remonte à Miles, seigneur de Châtillon et de Basoches au XIe siècle. Elle a produit les comtes de Blois, les bâtards de Blois, les seigneurs de Trelon, de Jumigny, de Verhuse, de Hafften; les comtes de Penthièvre et de Saint-Paul; les seigneurs de Leuze; les comtes de Porcéan; les seigneurs de Châtillon-Dampierre, de la Ferté-en-Ponthieu, de Marigny, de Dours, de Bonneuil; les vidames de Laon; les seigneurs de Fère-en-Tardenois, de Blais, de Gandelus, de Troissy, de la Ferté, de Bois-Rogues, les comtes et les marquis de Châtillon. (Voy. le P. Anselme. t. VI.)

Au dernier siècle la ville de Châtillon appartenait à la maison de Bouillon.

CHÂTILLON-SUR-SEINE, ville de Bourgogne (Côte-d'Or), chef-lieu d'un comté réuni de bonne heure au duché de Bourgogne et avec lequel il revint à la couronne. C'est dans cette ville que le 4 février 1814 s'ouvrit entre les plénipotentiaires de Napoléon et ceux des alliés un congrès pour traiter de la paix. Les conditions qu'on offrait alors à l'empereur n'étaient plus celles des congrès de Prague et de Francfort tenus l'année précédente. Il n'était plus question de laisser à la France ses frontières naturelles, mais seulement celles qu'elle possédait en 1792. Napoléon, aveuglé par quelques succès partiels, finit par rejeter ces conditions dont l'acceptation nous aurait épargné d'effroyables malheurs, et le 18 mars les négociations furent rompues. Le 31, Paris capitulait.

CHÂTILLON-SUR-SÈVRE ou **MAULÉON**, en Poitou (Deux-Sèvres). Par lettres de mars 1736 la baronnie de Mauléon fut érigée en duché-pairie sous le nom de Châtillon en faveur d'Alexis-Madeleine-Rosalie, comte de Châtillon.

La petite ville de Châtillon, qui fut prise plusieurs fois pendant les guerres de religion, fut lors de la guerre de la Vendée le quartier général des insurgés. Emportée après un sanglant combat par Westermann le 3 juillet 1793, elle fut reprise le surlendemain par la Rochejacquelein et Lescure qui firent éprouver une déroute complète aux républicains. — Au mois d'octobre de la même année, Chalbos et Westermann marchèrent sur la ville, où ils entrèrent après une lutte des plus opiniâtres. Un retour offensif des royalistes les en chassa presque immédiatement; mais la nuit Westermann revint sur ses pas, pénétra dans la ville où il fit un affreux massacre des Vendéens plongés dans le sommeil et dans l'ivresse et à laquelle il fit mettre le feu.

CHÂTILLON (Louis de), peintre en émail et graveur, né à Sainte-Menehould en 1639, mort en 1734.

CHÂTILLON (Nicolas-Claude), littérateur, né à Rouen le 14 août 1776, mort à Paris le 7 janvier 1826.

CHÂTILLONNAIS (Seigneurs du), de la famille de Charnage (Franche-Comté).

CHÂTIZEL DE LA NÉRONNIÈRE (L'abbé Pierre-Joseph), théologien, député aux états généraux, né à Laval en 1733, mort à Angers en 1817.

CHÂTONAY (Seigneurs de), de la maison de Bocsozel (Dauphiné).

CHÂTONVILLE (Seigneurs de), de la famille de Tarragon (Beauce).

CHÂTRE, *Castra*, abbaye d'augustins, en Angoumois (Charente), diocèse de Saintes, fondée dans la 2e moitié du XIe siècle. = —, abbaye d'augustins, en Périgord (Dordogne), diocèse de Périgueux.

CHÂTRE (La), noble et ancienne maison du Berry. D'elle sont sortis les barons de la Maisonfort, les seigneurs de Bruillebault ou Brillebault, de Paray, de Plais, de Nançay, de Besigny, d'Estrechy, de Sillac, de Prevert.—Armes : *de gueules à la croix ancrée de vair*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = GUILLAUME, seigneur de Besigny, de Combron et de Nançay, chambellan du comte de Poitiers, mort vers 1350. = CLAUDE, seigneur de Nançay, né en 1421, mort après 1495. Attaché d'abord comme capitaine des gardes et lieutenant général

de Berry à Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI, il devint chambellan et capitaine des gardes de celui-ci et de Charles VIII et assista, malgré son grand âge, à la bataille de Fornoue (1495). = Son fils, GABRIEL, seigneur de Nançay et de la Maisonfort, conseiller d'État, chambellan et maître d'hôtel du roi, maître des cérémonies de France, gouverneur de l'un des fils de François Ier, mort en 1538. = JOACHIM, fils du précédent, seigneur de Nançay, mort à Lyon en 1546, hérita des charges de son père et fut en outre gouverneur de Gien et d'Orléans. = GASPARD, fils du précédent et pourvu des mêmes dignités que lui, né vers 1539, mort en 1576. Il se distingua dans l'armée catholique pendant les guerres de religion. = EDME, comte de Nançay, petit-fils du précédent, maître de la garde-robe du roi, mort à Philipsbourg le 3 septembre 1645 des suites d'une blessure reçue à la bataille de Nordlingen. Nommé colonel-général des Suisses (1643), il fut bientôt après obligé de se démettre de cette charge comme ayant fait partie de la cabale des *Importants*. — *Mémoires*, 1662, in-12, réimprimés dans les grandes collections de mémoires. = Claude de LA CHÂTRE, baron de la Maisonfort, maréchal de France, né vers 1536, mort le 13 décembre 1614. Gouverneur du Berry, il réduisit après huit mois de siége la ville de Sancerre (août 1573), fut nommé (1574) ambassadeur en Angleterre, suivit le duc d'Anjou en Flandre, s'attacha aux Guise et en 1593 reçut de Mayenne la dignité de maréchal de France qui lui fut confirmée par Henri IV auquel il vendit sa soumission moyennant 60000 écus. Outre plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale et diverses pièces imprimées à la suite du *Journal de Henri III*, on a de lui : *La prise de Thionville en* 1558, 1559, in-8°, réimprimée dans la collection Michaud et Poujoulat; *Discours contenant les plus mémorables faits advenus en* 1587, in-8°; *Discours de la guerre civile de France*, 1587. = LOUIS, fils du précédent, gouverneur du Berry, maréchal de France (1616), mort en 1630. Avec lui s'éteignit la branche de la Maisonfort.

CHÂTRE (Pierre Effenouard de la), prélat, mort à Bourges le 1er mai 1171. Son élection à l'archevêché de Bourges (1141) ne fut point ratifiée par Louis VII qui eut, à ce sujet, de graves démêlés avec le pape Innocent II. L'affaire ne s'arrangea que sous Célestin II en 1144.

CHÂTRES, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres d'avril 1661 en faveur de Jean Brodeau. Elle passa ensuite dans la maison du Deffand de la Lande, en faveur de qui l'érection en marquisat fut confirmée (1692); puis fut acquise par le marquis d'Arpajon et érigée en duché.—Voy. ARPAJON.

CHATRICES, abbaye d'augustins, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, fondée vers 1137.

CHAU (Seigneurs de la), branche de la maison dauphinoise de la Tour.

CHAUCHÉ, village du Poitou (Vendée), où le 15 janvier 1794 Charette fit essuyer un grave échec aux troupes républicaines.

CHAUCHEMER (François), dominicain, théologien, prédicateur, né à Blois en 1640, mort le 6 janvier 1713.

CHAUDEBONNE (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné).

CHAUDEL (Seigneurs de), de la famille provençale de Masargues.

CHAUDENEY (Seigneurs de), de la maison de Rosières (Lorraine).

CHAUDERON, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Puisignan.

CHAUDES-AIGUES (Jacques-Germain), littérateur, né à Santhia (Piémont), le 7 février 1814, mort en 1846.

CHAUDET (Antoine-Denis), sculpteur, élève de Stouf, membre de l'Académie de peinture, puis de l'Institut, né le 3 mars 1763, mort le 19 avril 1810. — *Œdipe et Phorbas* (Luxembourg); statues de Napoléon pour le Corps législatif, et la colonne Vendôme; *Paul et Virginie; la Paix*, statue en argent, pour les Tuileries; statue de Dugommier (Versailles); *Bélisaire*, en bronze; divers bas-reliefs et bustes. Il a peint aussi quelques toiles : *Archimède*, *Énée et Anchise*, etc. = Sa femme, Jeanne-Élisabeth GABIOU, peintre, née en 1767, morte vers 1830.

CHAUDON (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

CHAUDON (Dom Louis-Mayeul), littérateur, critique, bénédictin, né à Valensoles (Basses-Alpes) le 20 mai 1737, mort le 28 mai 1817. — *Nouveau Dictionnaire historique*, 1766, 4 vol. in-4°, souvent réimprimé. = Son frère, JOSEPH-ESPRIT, oratorien, écrivain, né à Valensoles en 1738, mort en 1800.

CHAUDRONNAIS (Seigneurs de la), de la maison de Pioger (Bretagne).

CHAUDRONNIERS. La corporation des chaudronniers était une des plus anciennes de Paris. Dans le Livre de la taille sous Philippe le Bel, ils sont désignés sous le nom de chauderonniers et de *maignens;* et dans des ordonnances du 25 octobre 1581 et de février 1595, qui confirment leurs statuts et leurs priviléges, ils sont appelés *chaudronniers-batteurs-dinandiers*. En 1777, ils étaient au nombre de 131. Pour être reçu maître, il fallait six ans d'apprentissage. Le brevet coûtait 110 liv. et la maîtrise 600.

CHAUDRON-ROUSSEAU (Georges), homme politique, mort après 1816. Il fut député du département de la Haute-Marne à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi. = Son fils PIERRE-GUILLAUME, général, né à Bourbonne-les-Bains le 15 novembre 1775, tué à Chiclana (Andalousie) le 5 mars 1811.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron Jean-César-Marie-Alexandre), archéologue, né au château de Crazannes, près de Saintes, le 21 juillet 1782, mort en août 1862.

CHAUFFE-CIRE, officier de la grande chancellerie, qui jouissait des priviléges des secrétaires du roi, et avait pour fonctions de préparer la cire destinée à sceller les actes et de les sceller. Un édit de mai 1605 créa des offices héréditaires de chauffe-cire dans les chancelleries, près des parlements de Rouen, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Dijon, Aix et Grenoble.

CHAUFFEPIÉ (Jacques-Georges de), ministre protestant, descendant de refugiés français, né à Leuwarden (Frise) le 9 novembre 1702, mort à Amsterdam le 3 juillet 1786. — *Nouveau Dictionnaire historique et critique*, 1750-1756, 4 vol. in-fol.

CHAUFFEURS. On appela ainsi une bande de brigands, qui, en 1797, portèrent la terreur dans le département d'Eure-et-Loir et dans les départements voisins. Ils avaient pour principal refuge des carrières abandonnées dans la forêt d'Orgères, à 40 kilom. de Chartres. Ils en sortaient la nuit, masqués, s'introduisaient dans les maisons isolées, et, pour arracher à ceux qu'ils visitaient la désignation de l'endroit où étaient cachés leur argent et leurs objets précieux, ils avaient l'habitude de leur chauffer les pieds à un feu ardent : de là, leur surnom. Ce fut l'enfant d'un de ces brigands qui, rencontré par des gendarmes, mit la justice sur leurs traces. Cent dix d'entre eux

furent arrêtés, traduits devant le jury à Chartres, et presque tous condamnés à mort et exécutés. L'entrée des carrières fut murée.

CHAUFFOUR (Seigneurs de), branche de la maison de Lenoncourt (Lorraine). = —, de la famille de Moreau (Champagne).

CHAUFOURRIER (Jean), peintre, né en 1672, mort à Paris le 29 novembre 1757.

CHAUGY, maison originaire de Bourgogne, et d'où sont sortis les comtes de Roussillon et les marquis de la Boulaye. Armes : *écartelé d'or et de gueules avec une couronne de fleurs de lis.*

CHAULIAC ou **CAULIAC** (Gui), *Guido de Cauliaco*, célèbre chirurgien du XIVe siècle, né à Chauliac (Lozère). Il fut à Avignon médecin des papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V, et y composa un traité de chirurgie publié à Venise en 1490, et qui l'a fait considérer comme le restaurateur et le législateur de son art. Son livre, dont les premières éditions et traductions françaises sont excessivement rares, a été jusqu'au XVIIe siècle le guide et le manuel classique des chirurgiens. Chauliac a, en outre, décrit la fameuse peste de 1348, qui ravagea le monde entier, et dont il fut atteint lui-même à Avignon.

CHAULIEU (L'abbé Guillaume ANFRIE de), poëte, né à Fontenay dans le Vexin normand, en 1639, mort le 27 juin 1720. Par la protection du grand prieur de Vendôme, il obtint pour plus de 30 000 liv. de rentes en abbayes et en bénéfices, qu'il mangea gaiement dans sa maison du Temple, au sein d'une société choisie d'écrivains et de gens d'esprit. On y voyait les deux princes de Vendôme, la Fare et le jeune Voltaire. Ses œuvres parurent en 1724, in-8°; les éditions les plus complètes sont celles de 1733, 2 vol. in-8°, et 1774, 2 vol. in-8°.

CHAULMER (Charles), littérateur, né en Normandie, mort vers 1680. — *La Mort de Pompée*, tragédie, 1638, in-4°, très-rare.

CHAULNES, *Calniacum*, ancienne baronnie de Picardie (Somme), érigée en comté en décembre 1563 en faveur de Louis d'Ongnies, et qui passa ensuite dans la maison d'Albert de Luynes. Elle fut érigée en duché-pairie, par lettres de janvier 1621, en faveur d'Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, puis, par lettres d'octobre 1711, en faveur de Louis-Auguste d'Albert, dit d'*Ailly*, vidame d'Amiens. (Voy. ALBERT.) = Honoré d'ALBERT, duc de CHAULNES, maréchal de France, né vers 1581, mort à Paris le 30 oct. 1649. Il était frère du connétable de Luynes et porta d'abord le nom de *Cadenet*. Il épousa Charlotte d'Ailly, comtesse de Chaulnes, prit le nom et les armes d'Ailly et grâce à son frère devint lieutenant général du gouvernement de Picardie, maréchal de France (1619), duc de Chaulnes et pair de France (1621), puis gouverneur de Picardie (1633), et d'Auvergne (1643). = Son fils aîné, Louis d'AILLY, duc de CHAULNES, né en 1621, mort le 21 mai 1653. = Charles, frère puîné du précédent, duc de CHAULNES, gouverneur général de Bretagne (1670), plénipotentiaire au congrès de Cologne (1673), gouverneur de Guyenne (1695), mort le 4 sept. 1696. Il avait été ambassadeur extraordinaire à Rome en 1667, 1670 et 1689. = Louis Auguste, duc de CHAULNES, vidame d'Amiens, maréchal de France (1741), né le 22 déc. 1676, mort à Paris le 9 nov. 1744. = Son fils, Michel-Ferdinand, duc de CHAULNES, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Picardie et d'Artois, membre honoraire de l'Académie des sciences, géomètre, physicien, né le 31 décembre 1714, mort le 23 sept. 1769. = Marie-Joseph-Louis, duc de CHAULNES, connu d'abord sous le nom de duc de *Picquigny*, chimiste, né en 1741, mort en 1793. — *Méthode pour saturer l'eau d'air fixe*, in-4°.

CHAULNES. La seigneurie de Noyarcy en Dauphiné fut érigée en marquisat sous le nom de Chaulnes par lettres de mars 1684 en faveur de Joseph de Chaulnes.

CHAUME, en Bretagne (Loire-Inférieure), abbaye de bénédictins, diocèse de Nantes, fondée en 1055.

CHAUMEAU (Jean), historien du XVIe siècle. — *Histoire de Berry*, 1566, in-fol., fig., rare.

CHAUMEIX (Abraham-Joseph de), littérateur, né à Chanteau près d'Orléans vers 1730, mort à Moscou en 1790. Il fut un des plus violents adversaires des philosophes et des encyclopédistes.

CHAUMEJAN, famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Fourilles.

CHAUMETON (François-Pierre), médecin, né à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire) le 20 sept. 1775, mort le 10 août 1819.

CHAUMETTE (Antoine), chirurgien, né à Vergezac (Haute-Loire), vivait au milieu du XVIe siècle.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), homme politique, né à Nevers le 24 mai 1763, exécuté à Paris le 13 avril 1794. Il était au moment de la Révolution clerc de procureur à Paris. Il travailla alors au journal de Prudhomme, les *Révolutions de Paris*, et devint l'un des orateurs les plus fougueux des assemblées populaires et du club des Cordeliers. Nommé au mois de septembre 1792 procureur de la commune de Paris, il prit le nom d'Anaxagoras en mémoire, disait-il, de ce saint qui avait été pendu pour son incrédulité, contribua puissamment au coup d'État du 31 mai, prêcha ouvertement l'athéisme, et fut le créateur des *Fêtes de la Raison*. Accusé d'avoir cherché avec son substitut Hébert à organiser une insurrection contre la Convention, il fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort.

CHAUMETTE DES FOSSÉS (Jean-Baptiste Gabriel-Amédée), diplomate, voyageur, né à Paris le 18 juin 1782, mort en mer le 4 octobre 1841. — *Voyage en Bosnie*, 1822, in-8°.

CHAUMOND. Voy. CHAMOND.

CHAUMONT ou la PISCINE, en Champagne (Ardennes), abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré, diocèse de Reims.

CHAUMONT, maison remontant à Geoffroy, vicomte de Chaumont qui vivait en 1079. Elle a donné un connétable de France, sous Louis VI et Louis VII, Hugues de CHAUMONT, dit *le Borgne*, mort en 1138. Elle s'éteignit au milieu du XIIIe siècle. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

CHAUMONT, ville du Vexin (Oise). Elle joua un rôle important au XIIe siècle dans les guerres contre les Anglais, fut brûlée par les Normands en 1140 et par les Anglais en 1167. Elle a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Quitry ou Guitry, de Rigny-le-Feron, de Boissy, de Bertichères, de Bellestre, d'Athieules, de Persigny, de Lecques, d'Orbec, de Bois-Garnier, de Saint-Cheron, d'Esguilly, de Conantes, de Vernoy, de Courmoncles, de Riviers, de Saint-Clair et de la Forêt. Armes : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

CHAUMONT, capitale du Bassigny, aujourd'hui chef-lieu du département de la Haute-Marne. C'est dans cette ville que le 1er mars 1814 dix-huit jours avant la rupture du congrès de Châtillon (voy. ce nom) l'Angleterre (plénipotentiaire Lord Castlereagh), l'Autriche (le prince de Metternich), la Prusse (le baron de Hardenberg) et la Russie (le comte de Nesselrode) signèrent un traité d'alliance contre la France. Les parties contractantes s'engageaient, entre autres, à tenir sur

pied pendant toute la durée de la guerre une armée de 650 000 hommes et à ne point traiter séparément avec Napoléon; l'Angleterre devait fournir un subside de 5 000 000 de livres sterling.

CHAUMONT, famille de Bresse, originaire de Savoie et d'où sont sortis les seigneurs de Corgenon.

CHAUMONT (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld. = —, de la famille provençale de Paparin.

CHAUMONT-EN-VALOIS (Seigneurs de), branche de la maison de Guiri (Vexin). = — EN-CHAROLAIS (Seigneurs de), de la maison de la Guiche.

CHAUMONT (Charles D'AMBOISE, seigneur de), neveu du cardinal d'Amboise (voy. AMBOISE), né en 1473, mort le 11 février 1511. Nommé gouverneur de Milan, il commanda les troupes chargées d'attaquer Bologne pour Jules II (1506), dirigea le siége de Gênes (1507) et combattit à Agnadel (1509). Plus tard (1510), il assiégea inutilement dans Bologne Jules II qui se joua de lui par de trompeuses négociations.

CHAUMONT (Le chevalier de), marin et diplomate, né vers 1640. Capitaine et major de l'armée navale du Levant, il fit avec distinction sous Duquesne la campagne de 1676. Nommé (1685) ambassadeur près le roi de Siam, il partit de Brest le 1er mars, arriva à destination le 1er sept., signa un traité de commerce le 10 décembre et était de retour à Brest avec deux ambassadeurs siamois le 18 juin de l'année suivante. Il a publié, 1686, in-12, la relation de son voyage qui a été raconté par trois de ses compagnons, le P. Tachard, jésuite, l'abbé de Choisy et le chevalier de Forbin.

CHAUMONT (Jean de), controversiste, garde des livres du cabinet du roi, conseiller d'État, né en 1583, mort le 2 août 1667. = Son fils, PAUL-PHILIPPE, garde des livres du cabinet du roi, membre de l'Académie française, évêque de Dax (1671-1684), théologien, mort à Paris le 24 mars 1697.

CHAUMOUZEY, en Lorraine (Vosges), abbaye d'augustins, diocèse de Toul.

CHAUNAC, famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Lanzac et de Montlauzi.

CHAUPY (L'abbé Capmartin-Bertrand de), controversiste, antiquaire, né vers 1720 à Grenade près de Toulouse, mort à Paris en 1798.

CHAUSSARD (Pierre-Jean-Baptiste), dit *Publicola*, homme politique, littérateur, né à Paris en 1766, y mourut en 1823. — *Les fêtes des courtisanes de la Grèce* (1801), 4 vol., in-8°, plusieurs fois réimprimés.

CHAUSSE (Michel-Ange de la), antiquaire, né à Paris vers 1660, mort à Rome après 1738. — *Romanum Museum*, Rome, 1690 et 1707, in-fol.; 1747, 2 vol. in-fol.

CHAUSSE D'HYPOCRAS, instrument de torture. C'était, dit d'Aubigné, un engin de bois pointu par le bas, dans lequel on enfermait les condamnés. Un réformé nommé Florent Venot y fut enfermé en 1549 lors de l'entrée de Henri II à Paris et y servit de spectacle.

CHAUSSÉE (La), maison du comté d'Eu d'où sont sortis les seigneurs d'Arets. Armes: *d'azur à trois besans d'or, 2 et 1, l'écu semé de croissans d'argent.*

CHAUSSÉE (Seigneurs de la), branche de la famille de Briçonnet. = —, en Nivernais (Seigneurs de la), branche de la maison de la Barre (Beauce).

CHAUSSÉE (Pierre-Claude NIVELLE DE LA), membre de l'Académie française (1736), auteur dramatique, inventeur du genre larmoyant, né à Paris en 1692, y mourut le 14 mars 1754. Ses *œuvres* complètes, 1762, 5 vol. in-12, auxquelles on ajouta la même année un supplément contenant des œuvres plus que badines, renferment des poésies, une tragédie et une quinzaine de comédies en vers parmi lesquelles nous citerons: *La fausse antipathie* (1733), *Le préjugé à la mode* (1735); *L'école des amis* (1737); *L'école des mères* (1744); *Le rival de lui-même* (1746); *La gouvernante* (1747). — Des lettres de lui ont été publiées dans la *Revue rétrospective*, t. XVIII.

CHAUSSÉES DE BRUNEHAUT, nom donné à des voies romaines situées dans le nord de la France et en Belgique, et qui leur vient, à ce que l'on suppose, de ce qu'elles auraient été restaurées par Brunehaut.

CHAUSSIER (François), célèbre médecin, professeur à la faculté de médecine de Paris et (de chimie) à l'école polytechnique, membre de l'Académie des sciences, médecin de l'hospice de la Maternité, né en 1746 à Dijon, mort à Paris le 9 juin 1828.

CHAUSSIERS, CHAUCIERS, CHAUSSETIERS, fabricants de chausses. Leur communauté à Paris fut, au milieu du XVIIIe siècle, réunie à celle des drapiers.

CHAUSSIN, terre et seigneurie de Bourgogne (Jura), érigée en marquisat en faveur de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, par lettres de décembre 1724.

CHAUVEAU (François), graveur et dessinateur, membre de l'Académie (1663), né en 1621 à Paris où il mourut le 3 février 1676. Il étudia le dessin sous Laurent de la Hire et plus tard s'adonna à la gravure à l'eau forte. On porte à trois mille le nombre des pièces sorties de sa main. = Son fils, RENÉ, sculpteur, élève de Caffieri, né à Paris en 1663, y mourut le 5 juillet 1722.

CHAUVEAU-LAGARDE (Claude-François), avocat, né à Chartres le 21 janvier 1756, mort à Paris en février 1841. Pendant la Révolution il défendit le général Miranda, Brissot, Charlotte Corday, et fut chargé d'office avec Tronçon-Ducoudray de défendre Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire. Il était encore avocat, quand en 1828 il fut nommé conseiller à la cour de cassation. — *Note historique sur le procès de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth.*

CHAUVELIN, famille d'où sont sortis les seigneurs de Crisenoy, de Grosbois et de Beauséjour. = Louis de CHAUVELIN, homme d'État, né en 1640, mort le 30 juillet 1719. Il fut conseiller au parlement de Paris, intendant de Picardie et conseiller d'État. = GERMAIN-LOUIS, né en 1685, mort à Paris le 1er avril 1762. Président à mortier au parlement de Paris, il fut nommé (1727) garde des sceaux et ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères, fonctions où il déploya une grande capacité et dont il fut dépouillé en février 1737 par la jalousie du cardinal Fleury. Après la mort de celui-ci (1743), les nombreux amis du ministre que le roi avait exilé à Bourges, essayèrent en vain de le faire rappeler à la cour. Ils ne réussirent qu'à le faire exiler à Issoire, d'où trois ans après il lui fut permis de revenir à sa terre de Grosbois. On peut consulter sur lui les mémoires du marquis d'Argenson. = Son fils, François-Claude, marquis de CHAUVELIN, lieutenant général (1749), commandant en Corse, ministre plénipotentiaire à Gênes (1751), ambassadeur à Turin (1754), mort subitement à Versailles en 1774. = L'abbé Henri-Philippe de CHAUVELIN, frère du précédent, né en 1716, mort le 14 janvier 1770. Chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, coryphée du jansénisme et ardent adversaire des jésuites, son opposition aux ordres du roi dans l'affaire de la constitution *Unigenitus* le fit enfermer en 1753 au Mont-Saint-

Michel. A peine sorti, il recommença ses attaques et publia deux *Comptes rendus sur les constitutions et sur la doctrine des jésuites* (1761) qui firent un grand bruit et contribuèrent fort au bannissement de l'ordre.

CHAUVELIN (François-Bernard, marquis de), fils de François-Claude de Chauvelin et neveu du précédent, diplomate, homme d'État, né à Paris le 29 nov. 1766, y mourut en avril 1832. Maître de la garde-robe du roi lorsqu'éclata la révolution de 1789 dont il embrassa les principes, et d'abord aide de camp du maréchal de Rochambeau (1791), il fut (avril 1792) envoyé à Londres où il parvint avec Talleyrand à obtenir momentanément la neutralité du cabinet de Saint-James, et y demeura jusqu'à la mort du roi. Il fut alors nommé à la légation de Florence d'où le grand-duc, forcé par l'Angleterre, lui enjoignit de se retirer. A son retour à Paris, il fut incarcéré et ne sortit de prison qu'au 9 thermidor. Après le 18 brumaire et sous l'Empire, il fut successivement membre du Tribunat et du Corps législatif (1804), préfet de la Lys, conseiller d'État et comte de l'Empire (1810), puis intendant général de la Catalogne (1812). Conseiller d'État honoraire à la seconde Restauration, il fut envoyé (1816) par le départ. de la Côte-d'Or à la chambre où il se rangea parmi les membres les plus ardents de l'opposition. Il échoua aux élections de 1824, fut réélu en 1827 et donna sa démission (1829) pour se livrer uniquement à des entreprises industrielles.

CHAUVELOT (Sylvestre), géomètre, écrivain politique, né à Beaune en 1747, mort vers 1832.

CHAUVERON, famille originaire du Limousin. D'elle sont sortis les seigneurs de Laurières, de la Motte, du Rys et de Rougefort. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

CHAUVET (Seigneurs du), de la famille provençale de Masse.

CHAUVETON, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Léger.

CHAUVIÈRE (Seigneurs de), de la maison de la Souche (Bourbonnais).

CHAUVIGNY, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Blot, du Vivier et de Saint-Angoulin. = —, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Châteauroux, de Brosse, de Levroux, de Saint-Chartier, de Villedieu.

CHAUVIN (Étienne), ministre calviniste, philosophe, né à Nîmes le 18 avril 1640, mort en 1725 à Berlin où depuis 1695 il était pasteur et professeur de philosophie.

CHAUVIRÉ, maison du comté de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Jallaucourt. = — (Seigneurs de), de la famille de la Fontaine.

CHAUX (Marquis de), branche de la maison de Sainte-Maure.

CHAUX (Seigneurs de la), de la famille de Brunellis (Provence).

CHAVAGNAC, terre et seigneurie d'Auvergne (Cantal) qui a donné son nom à une ancienne maison et qui fut érigée en marquisat par lettres de février 1720 en faveur de Henri-Louis de Chavagnac. (Voy. le reg. 2 de l'*Armorial* de d'Hozier.) = Maurice de CHAVAGNAC, gouverneur du Limousin, sous Charles VIII, tué en 1499 au siége de Naples par les Espagnols. = Son petit-fils, CHRISTOPHE, un des chefs les plus importants du parti huguenot en Auvergne, mort à la fin du XVIe siècle. = JOSUÉ, comte de CHAVAGNAC, dit *Andredieu*, mort en 1652. Il servit sous les ordres du duc de Rohan dans les guerres de religion et s'attacha ensuite au duc d'Orléans, qui le fit son premier chambellan. Lié avec Cinq-Mars, il fut arrêté (1642) et resta en prison jusqu'à la mort de Louis XIII. = Son fils GASPARD, le plus célèbre de la famille, né à Blesle (Haute-Loire) en 1624, mort à la fin du XVIIe siècle. Maréchal de bataille en 1646, il servit avec distinction sous Condé qu'il suivit pendant la Fronde. Rentré au service du roi (1650), il passa en Espagne, puis en Autriche où l'empereur le nomma ambassadeur en Pologne. Il revint en France à la paix de Nimègue. — *Mémoires* (qui s'étendent de 1628 à 1679), 1699, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés.

CHAVAGNAC (Seigneurs de), issus de la famille du Prat.

CHAVANNES (Pierre DOMACHIN, sieur de), peintre, graveur, né à Paris en 1682, mort aux Gobelins en 1744. Il avait été reçu à l'Académie le 23 août 1709. — *Les Pasteurs* (Musée du Louvre).

CHAVENON. Voy. BIGNY.

CHAVERNAY (Seigneurs de), de la maison de Cosne (Beauce).

CHAVES, ville du Portugal, prise par le maréchal Soult le 12 mai 1809.

CHAVIGNY (Seigneurs de), de la famille de le Bouthillier. = —, de la maison de le Roy.

CHAVIGNY ou **CHEVIGNY** (Jean-Aymès de), astrologue, né à Beaune en 1524, mort vers 1604. Ses ouvrages sont fort rares et très-singuliers.

CHAVIGNY (Le chevalier Théodore de), l'un des plus habiles diplomates du XVIIIe siècle, né à Beaune, mort en 1771. Il fut successivement envoyé extraordinaire à Gênes (1720), ministre près la diète de Ratisbonne (1726), près la cour de Londres (1732), envoyé extraordinaire en Danemark (1737), ambassadeur en Portugal (1740), à Venise (1749) et en Suisse (1751). Il était oncle du comte de Vergennes.

CHAVILLE (Seigneurs de), de la famille le Tellier.

CHAVOY (Seigneurs de), de la famille de le Marchant (Normandie).

CHAYLA (Seigneurs du), de la maison de Langlade (Languedoc). = A cette famille appartenait François de LANGLADE DU CHAYLA, prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan, qui se signala par d'affreuses cruautés contre les calvinistes, et fut massacré par eux le 24 juillet 1702. Sa mort fut le signal de l'insurrectiou des Cévennes.

CHAZAL (Jean-Pierre), conventionnel, né au Pont-Saint-Esprit le 1er mai 1766, mort le 23 avril 1840. Envoyé à la Convention par le département du Gard, il vota la mort du roi avec sursis. Membre du Comité de salut public après le 9 thermidor, il fut successivement membre du conseil des Cinq-Cents, puis du Tribunat (1802), et préfet des Hautes-Pyrénées et du Finistère pendant les Cent-Jours.

CHAZAL (Antoine), peintre, dessinateur, graveur, né à Paris en 1793, mort en 1854. — *Vase de fleurs* (Musée de Lyon.)

CHAZAN (Seigneurs de), de la famille de Saumaise (Bourgogne).

CHAZELLES (Seigneurs de), branche de la maison de Jaucourt.

CHAZELLES (Jean-Matthieu de), astronome et ingénieur hydrographe, membre associé de l'Académie des sciences (1695), né à Lyon le 24 juillet 1657, mort le 16 janvier 1710.

CHAZELLES (Laurent de), président à mortier au parlement de Metz, horticulteur, né à Metz le 28 juillet 1724, y mourut le 28 mai 1808.

CHAZERAND (Alexandre), peintre, élève de Wirsch, né le 24 avril 1757 à Besançon, où il est mort le 22 avril 1795. — *Christ en croix*, *Vulcain*, *Portrait* (Musée de Besançon.)

CHAZERAT, famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Ligonne.

CHAZERON, ancienne famille d'où sont sortis les seigneurs de Charenton en Berry et de Rochedagoux. = —, (Seigneurs de), de la famille de Monestay (Berry). (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

CHAZET (André-René-Polydore ALISSAN de), littérateur, vaudevilliste, né à Paris le 23 octobre 1775, mort en 1844.

CHEBREISS ou **CHOBRÂKIT**, village d'Égypte où les Mamelucks furent battus par les Français le 13 juillet 1798.

CHEDEL (Pierre-Quentin), graveur, élève du peintre Lemoine et du graveur Laurent Cars, né à Châlons-sur-Marne en 1700, mort en 1762.

CHEF (S.) ou **CHERF**, *Theuderius*, *Thuodarius*, abbé de Vienne en Dauphiné vers 537, mort le 29 octobre vers 575.

CHEF-BOUTONNE (Seigneurs de), de la maison de Maumont, issue de la maison de la Rochefoucauld. = — de la famille de Phélypeaux.

CHEFCIER. On appelait ainsi le chanoine qui remplissait les fonctions de trésorier.

CHEF-DE-MAY (Seigneurs de), de la maison provençale d'Alogny.

CHEF-DE-RUE (Seigneurs de), branche de la maison de Maillé.

CHEFFONTAINES, famille de Bretagne, à laquelle appartenait Christophe de CHEFFONTAINES, *A capite fontium*, théologien, cordelier, archevêque de Césarée (1586), né dans l'évêché de Léon (Basse-Bretagne) vers 1532, mort à Rome le 26 mai 1595.

CHEF-METS. On appelait ainsi le principal manoir d'une seigneurie, ou la principale habitation d'une terre à partager par suite de succession.

CHEF-SEIGNEUR. Le chef-seigneur ou seigneur du fief-chevel était le détenteur du fief principal ou dominant. Dans le Midi il recevait en certains lieux le nom de captal dont le sens est identique. Celui de Buch, petite ville voisine de Bordeaux sur les côtes de la mer, a seul marqué dans l'histoire, grâce à sa position, grâce à la persistance des luttes que les rois de France et l'Angleterre entretinrent sur ce point, grâce aussi aux talents de Jean de Grailly qui, après avoir guerroyé en Prusse, revint en France justement à temps pour détruire les *Jacques* à Meaux (1358). Il s'associa au parti de Charles le Mauvais, fut pris par du Guesclin à Cocherel (1364), fut gouverneur de la Guyenne pour les Anglais (1372), se laissa battre devant Soubise et acheva enfin dans les prisons de Charles V sa carrière agitée. La principauté de Buch passa ensuite dans les maisons de Nogaret-Épernon, Foix-Randan et Gontaut; mais elles ne surent pas soutenir l'éclat que Grailly avait su donner à son titre de captal.

CHEFTAGE, tribut que devaient payer les négociants qui faisaient charger ou décharger un navire dans les ports.

CHEFS-D'ORDRE. On appelait ainsi la principale maison d'un ordre religieux, celle dont les autres maisons dépendaient. Les abbayes chefs-d'ordre étaient toutes régulières, et c'était là que se tenaient les chapitres généraux. Il y en avait seize en France : Saint-Antoine, en Dauphiné; Bourg-Achard, en Normandie; La Chancelade, en Périgord; la Grande-Chartreuse, en Dauphiné; Cîteaux, en Bourgogne; Clairvaux, en Champagne; Cluni, en Bourgogne; La Ferté, en Bourgogne; Feuillans, dans le Comminges; Fontevrault, dans le Saumurois; Sainte-Geneviève, à Paris; Grammont, dans la Marche; Morimont, en Champagne; Pontigny, en Champagne; Prémontré, dans l'Ile-de-France; Saint-Ruf, en Dauphiné. — Voy. ces différents noms.

CHÉHERY en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée dans la première moitié du XIIe siècle.

CHEILUS, famille du Comté-Venaissin, originaire du Vivarais. D'elle sont sortis les seigneurs de la Tourrasse, de Propiac et de Saint-Jean.

CHEIRON (Seigneurs de), de la maison d'Alhaud (Provence).

CHEISOLME, famille de Provence, originaire d'Écosse, et d'où sont sortis les seigneurs de Crombis.

CHELARD (Hippolyte-André-J.-B.), compositeur, né à Paris, le 1er février 1789, mort en 1861.

CHELLEAUX (Seigneurs de), de la maison de la Vieuville (Bretagne).

CHELLES, *Cellæ*, bourg de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), où se trouvait une résidence royale, sous la première race. Chilpéric Ier fut assassiné près de là par Frédégonde en 584. Il y avait à Chelles une riche abbaye de bénédictines (diocèse de Paris), fondée en 660 par Bathilde, femme de Clovis II.

CHELLES (Jean de), architecte du XIIIe siècle. Il construisit en 1257 le portail méridional de N.-D. de Paris.

CHEMANS (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux François Errault.

CHEMILLÉ, baronnie d'Anjou (Maine-et-Loire), qui donna son nom à une ancienne maison, laquelle s'éteignit dans celle de la Haye-Passavant. Elle passa ensuite dans la maison d'Armagnac, puis dans les maisons de Gondi, de Cossé, de Broon et de Colbert-Maulevrier, et fut érigée en comté, par lettres de juillet 1555, en faveur de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. — La ville de Chemillé fut prise le 14 mars 1793 par les Vendéens, qui, le mois suivant, repoussèrent victorieusement une attaque des républicains.

CHEMILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Scepeaux.

CHEMILLY (Seigneurs de), de la maison de Neufchâtel (Bourgogne).

CHEMIN (Seigneurs du), branche de la maison de Scepeaux.

CHEMIN (Catherine du), peintre de fleurs, reçue à l'Académie de peinture, le 14 avril 1663, morte le 21 septembre 1678.

CHEMINADES (Seigneurs de), branche de la famille d'Astoaud (Provence).

CHEMINAGE, droit perçu par les gardes forestiers sur les charrettes, chevaux et bêtes de somme qui passaient dans les bois ou sur le terrain de leur juridiction. Cet impôt frappait jusqu'aux colons qui portaient eux-mêmes les fardeaux.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (Timoléon), prédicateur, né à Paris le 3 janvier 1652, mort le 15 septembre 1689.

CHEMINEAU (Jean), général de division, né dans le département de la Charente en 1775, mort à Poitiers en 1852.

CHEMINON en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Châlons, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1137.

CHEMNITZ, ville de Saxe, près de laquelle en octobre 1813 Murat battit complètement une division autrichienne.

CHÊNE (Du), famille de Provence, d'où sont sortis les marquis de la Roquette.

CHENEBIÈRES (Seigneurs de), branche de la famille de Bardel (Dauphiné).

CHÊNEDOLLÉ (Charles-Julien PIOULT de), poëte, né à Vire le 4 novembre 1769, mort au château du Coisel, le 2 décembre 1833. — *L'Invention*, poëme, 1795; *le Génie de l'homme*, poëme, 1807.

CHENEL (Jean), sieur de la Chappronaye, visionnaire, né en Bretagne vers la fin du XVIe siècle. — *Les Révélations de l'Ermite solitaire sur l'état de la France*, 1617, in-8°, rare.

CHENELAYE (La), seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en marquisat par lettres de décembre 1641, en faveur de Fr. de Romillé, comte de Mausson.

CHENERILLES (Seigneurs de), de la famille provençale d'Isoard. = —, de la famille provençale de Salvan.

CHENETS (Seigneurs des), branche de la maison de Joinville. = —, branche de la maison de Dinteville.

CHÉNIER (Louis de), écrivain, né à Montfort (Languedoc) en 1723, mort le 25 mai 1796. Il fut successivement négociant, attaché à l'ambassade de France à Constantinople, consul général et chargé d'affaires au Maroc. Il avait épousé en 1759 une Grecque, Mlle Santi-l'Homaka qui le rendit père des deux poëtes qui ont illustré son nom. — *Recherches historiques sur les Maures*, 1787, 3 vol. in-8°.

CHÉNIER (André-Marie de), poëte, fils aîné du précédent, né à Constantinople le 29 octobre 1762, mort sur l'échafaud à Paris le 7 thermidor an II (25 juillet 1794). Amené en France à l'âge de deux ans il fut élevé au collége de Navarre. Son génie poétique, révélé dès sa première jeunesse, l'arracha bien vite à la vie de garnison qu'il mena six mois à Strasbourg comme sous-lieutenant au régiment d'Angoumois. Il revint à Paris, et, plein de l'antiquité qu'il étudiait sans cesse, composa ses idylles du *Mendiant*, de l'*Aveugle*, du *Jeune malade*, poésies demi-antiques, demi-modernes, chefs-d'œuvre d'harmonie, d'élégance simple, de passion vraie. A la suite d'une maladie fort grave, il voyagea en Suisse, en Italie, à Constantinople, dans l'Archipel. Il revint encore plus poëte, s'il était possible, adressant à Mme de Bonneuil ses délicieuses *Élégies*, jetant sur le papier des fragments d'un poëme de l'*Invention*, esquissant un vaste poëme, *Hermès*, qui devait renouveler, selon nos connaissances modernes, celui de Lucrèce *sur la Nature des choses*; empruntant à la Bible le sujet de *Suzanne*, pour un poëme narratif, édifices non construits, mais dont il nous a laissé des morceaux superbes. En 1787, il partit comme attaché d'ambassade pour l'Angleterre, et revint au moment de la Révolution. Il en adopta avec une ardeur généreuse les principes de justice et de liberté, comme il en stigmatisa ensuite les excès avec une vive indignation. Ce double caractère se retrouve dans tous ses écrits, soit en prose, comme l'*Avis aux Français* (1789) qui servit de manifeste à la Société de 89 dont il était secrétaire, soit en vers, comme son *Dithyrambe sur le jeu de paume* (1791), comme sa belle *Ode à Charlotte Corday*. Suspect aux Jacobins par un article inséré contre eux au *Journal de Paris*, il provoqua enfin lui-même son arrestation en s'opposant à celle de Mme de Pastoret. Après six mois de séjour à la prison de Saint-Lazare, où il composa encore son ode admirable de la *Jeune captive*, et où il pouvait se laisser oublier, une démarche imprudente de son père rappela l'attention sur lui. Il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et conduit à l'échafaud avec le poëte Roucher deux jours avant la révolution du 9 thermidor. Ses œuvres n'ont été publiées qu'en 1819 : elles ont mis en pleine lumière son génie poétique de premier ordre. Latouche (V. ce nom) a publ. ses *Œuvres posthumes*, 1826, in-8°, souv. réimp.—Les meilleures édit. de ses poésies ont été données, 1862, in-8° et 1872, in-18°, par M. Becq de Fouquières, qui a publié en outre les *Œuvres en prose*, 1872, in-18, et des *Documents nouv. sur André Chénier*, 1875, in-18.

CHÉNIER (Marie-Joseph de), poëte tragique et satirique, frère cadet du précédent, né à Constantinople le 28 août 1764, mort à Paris le 10 janvier 1811. Élevé comme son frère au collége de Navarre, comme lui il quitta la carrière des armes pour celle des lettres; il débuta au théâtre par deux pièces sifflées, et dans le monde, par des pièces de vers de circonstance qui eurent plus de succès. En 1789, il fit jouer au Théâtre-Français la tragédie de *Charles IX*, qui eut un succès prodigieux. Les tragédies d'*Henri VIII* et de *Calas* (1791), de *Caïus Gracchus* (1792) établirent tout à fait la gloire dramatique de Chénier. Dans *Caïus Gracchus* était le fameux hémistiche, « *Des lois et non du sang!* » qui marquait la limite des opinions révolutionnaires de l'auteur et qui fit interdire la représentation de la pièce parce qu'il parut une critique de la Terreur. Chénier fut quelque temps désigné comme ennemi de la République dans les journaux et les clubs. Il ne l'était pas, comme l'attestent ses *hymnes* ardents, son *Chant du départ*, mis en musique par Méhul, ses *Odes*, et tous ses actes politiques. Dans la Convention, dont il fut quelque temps président, dans le conseil des Cinq-Cents, dans le Tribunat, il contribua par ses motions et ses rapports à des mesures d'ordre et d'humanité, à la conservation des monuments de l'art ou de la science, à l'organisation de l'instruction publique, de l'Institut de musique (Conservatoire), de l'Institut national, où il fut admis le premier dans la section de poésie. Il a repoussé en beaux vers dans son *Épître sur la Calomnie* les odieuses accusations dirigées contre lui au sujet de son frère, accusations d'autant plus injustes que lui-même, sans le 9 thermidor, aurait été proscrit à son tour. En 1808, il fut chargé par l'Institut de tracer le *Tableau historique de la littérature française depuis* 1789, ouvrage remarquable par l'impartialité et l'élévation des jugements. Les années précédentes, Chénier avait jeté, à l'Athénée français, les bases d'un cours de littérature française depuis les origines. Il fut quelque temps inspecteur général de l'Université. A la liste de ses tragédies, il faut ajouter : *Fénelon* (1793), *Timoléon* (1794), *Philippe II*, *Tibère*, la meilleure peut-être de ses pièces, *Œdipe à Colone*, *OEdipe roi*, *Électre* : ces trois dernières traduites de Sophocle; il a laissé en outre des *Épîtres*, des *Élégies* gracieuses, des *Satires* mordantes, une imitation en vers du *Nathan le Sage*, de Lessing, etc. Ses œuvres ont été publiées en 1824-1826, 5 vol. in-8°, et il faut y ajouter les *OEuvres posthumes*, 1824, 3 vol. in-8°. Il eut pour successeur à l'Institut Chateaubriand, qu'il avait vivement critiqué.

CHENNEVIÈRES (François de), littérateur, né à la Rochefoucauld (Charente) en 1699, mort en 1779.

CHENOISE, seigneurie de Brie (Seine-et-Marne), érigée en marquisat, par lettres de mai 1652, en faveur de Jean de Castille.

CHENON (Seigneurs de), de la famille de Sainte-Hermine (Saintonge).

CHENONCEAUX, célèbre château de Touraine (Indre-et-Loire), bâti sous François Ier, pour Thomas Bohier. Henri II l'acheta et le donna en juin 1547 à Diane de Poitiers. Celle-ci dut, à la mort de son royal amant, le céder à Catherine de Médicis qui l'acheva. Il passa ensuite à Louise de

Vaudemont, femme de Henri III. (Voy. Chabouillet, *Notice historique sur le château de Chenonceaux*, 1834, in-fol.)

CHENOUST (Seigneurs de), branche de la maison de Poussemothe (Béarn).

CHENOUVILLE (Seigneurs de), de la famille de Gauville (Gâtinais).

CHENU (Jean), jurisconsulte, né à Bourges, le 29 décembre 1559, mort le 16 décembre 1627.

CHENU (Jean-François), érudit, bibliophile, né le 3 mars 1806 à Romorantin, mort à Paris, le 12 octobre 1863.—Traductions d'Hésiode (1844) et de divers classiques latins; *Catalogue complet des républiques* imprimées par les Elzevirs, 1842, in-16, 1854, in-24, et plusieurs réimpressions de pièces rares.

CHEPI (Seigneurs de), de la maisson de Grouches (Picardie).

CHEPIZEAUX (Seigneurs de), de la famille de Gouyn.

CHÉPOY ou **CÉPOY**, maison de Picardie, éteinte au XVIe siècle, d'où sont sortis les seigneurs d'Eulles et de Brétigny. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette famille appartenaient Thibaut, sire de CHÉPOY, chevalier, grand-maître des arbalétriers de France (1304), amiral de France dans les années 1306, 1307 et 1308; et Jean, seigneur de CHÉPOY, amiral de France, qui commanda les galères que Philippe de Valois envoya contre les Turcs (1336).

CHEPTEL. Le cheptel est un contrat par lequel on donne du bétail à soigner et à nourrir, à condition de partager dans une certaine mesure les fruits et le croît du troupeau. Il remonte au XIVe siècle; Bouthillier en parle dans sa Somme rurale avec développement. Il a pour étymologie le mot *capitale*, qui, dans la langue du temps, s'appliquait à tout fonds de bétail, parce que, sans doute, on l'évaluait d'après le nombre de têtes que comptait le troupeau. On peut le considérer comme un reste de l'ancienne division des biens en immeubles, meubles et cateuls.— Voy. CATEULS.

CHER, département formé d'une partie du Berry et du Bourbonnais. Il est borné au N. par le département du Loiret; à l'E. par la Loire et l'Allier; au S. E. par le département de l'Allier; au S. par le département de la Creuse; à l'O. par le département de l'Indre; au N. O. par le département de Loir-et-Cher. — Chef-lieu, Bourges.

BIBLIOGRAPHIE : Legendre de Luçay, *Description du département du Cher*, 1802, in-8°; A. Frémont, *le Département du Cher*, 1862, 2 vol. in-8°. — Voy. BERRY.

CHER (Du), famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de la Forest, de la Boissière, de la Brosse, du Gué et de Saint-Foix.

CHERADAME (Jean), helléniste, professeur de grec au Collége royal, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

CHERASCO, ville du Piémont, qui fut prise par le marechal de Brissac en mai 1557, et par Masséna en avril 1796. — Trois traités y furent signés par la France en 1631. Le premier avec l'empereur Ferdinand II, pour la pacification de l'Italie (6 avril); le second avec le duc de Savoie, auquel on restituait la Savoie, Saluces, Villefranche, etc. (30 mai); le troisième avec l'empereur, pour l'exécution des deux premiers traités (19 juin). (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Le 28 avril 1796, il y fut encore conclu avec le Piémont un armistice qui précéda de peu le traité définitif signé à Paris le 15 mai.

CHÉRAT (Seigneurs de), de la famille de Guiot (Marche).

CHERAY (Seigneurs du), branche de la famille de le Fèvre.

CHERBONNERIE (Seigneurs de la), branche de la maison de Scepeaux.

CHERBOURG, *Coriallum*, *Cæsaris burgus*, *Chereburgum*, ville forte et maritime du département de la Manche, qui paraît avoir été bâtie sur l'emplacement d'une station romaine. Elle suivit les destinées du Cotentin, et, lors de la conquête de la Normandie par Philippe Auguste, se rendit sans résistance à ce prince. Les Anglais, qui la pillèrent en 1295, y furent installés pour trois ans par Charles le Mauvais, roi de Navarre, possesseur du Cotentin, et y repoussèrent en 1378 les attaques d'une armée française. Ils s'en emparèrent en 1418, et en furent chassés en 1450 (22 août). Ils l'occupèrent encore et la saccagèrent en 1758. — La digue de Cherbourg, commencée sous Louis XVI, fut achevée seulement vers 1855.

BIBLIOGRAPHIE : Voisin la Hougue, *Histoire de Cherbourg*, 1760, in-12; Verusmor, *Histoire de Cherbourg*, 1839, in-8°.

CHERCHELL, ville d'Algérie qui fut occupée par le maréchal Vallée, le 13 mars 1840. Depuis cette époque elle est toujours restée sous notre domination, quoiqu'elle ait été attaquée plusieurs fois par les Arabes.

CHERCHEMONT, maison du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de Venours. = Jean de CHERCHEMONT, chancelier de France sous Philippe le Long (1320-1321), puis sous Charles le Bel (1323-1328), qui le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il mourut en 1328. = Son neveu JEAN, évêque de Troyes (1324), puis d'Amiens (1326), mort le 26 janvier 1373, fut chancelier de France, sous Philippe le Valois.

CHEREAU (François), graveur ordinaire du cabinet du roi, élève de P. Drevet, membre de l'Académie (1718), né à Blois en 1681, mort à Paris, le 15 avril 1729.

CHEREBURGUM, Cherbourg.

CHÉRI (Rose-Marie Cizos, dite Rose), actrice, née à Étampes en 1824, morte à Passy, le 21 septembre 1861. Elle avait épousé en 1845 M. Lemoine-Montigny directeur du théâtre du Gymnase, où elle joua pendant près de vingt ans.

CHERIGNY (Seigneurs de), branche de la famille de Hurault.

CHÉRIN (Bernard), généalogiste, historiographe des ordres de Saint-Lazare, de Saint-Michel et du Saint-Esprit, né à Ambonville (Haute-Marne), mort à Paris le 21 mai 1785. = Son fils, LOUIS-NICOLAS-HENRI, généalogiste et général, né à Paris en 1762, mort le 14 juin 1799 de blessures reçues le 2 juin devant Zurich. Il était conseiller à la cour des Aides et historiographe des ordres du roi, à l'époque de la Révolution, et embrassa alors la carrière militaire. — *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, concernant le fait de noblesse*, 1788, in-12.

CHERLIEU. Voy. CHARLIEU.

CHÉRON (S.), *Carannus*, martyr, au pays Chartrain, vers le Ve siècle. Sa principale fête, le 28 mai.

CHÉRON (Charles-François), graveur en médailles, né à Lunéville en 1635, mort à Paris le 18 mars 1698. Il appartenait à l'Académie depuis le 3 août 1676.

CHÉRON (Elisabeth-Sophie), peintre, graveur, poëte et musicienne, née en 1648 à Paris où elle est morte le 3 septembre 1711. Elle s'était mariée en 1708 à le Hay, ingénieur du roi. Elle a laissé des tableaux d'histoire, des portraits et quelques poésies. Elle fut reçue à l'Académie de peinture en 1676 et à celle des Ricovrati de Padoue en 1699. Son portrait, peint par elle-même, est au Musée de Versailles. Elle était née calvi-

niste et abjura de bonne heure. = Son frère, LOUIS, peintre et graveur, né à Paris en 1660, mort à Londres en 1723.

CHÉRON (Louis-Claude), auteur dramatique, traducteur, né à Paris le 28 octobre 1758, mort le 13 octobre 1807 à Poitiers où il était préfet depuis 1805. = Son frère, FRANÇOIS, écrivain, né à Paris en 1764 y mourut le 16 janvier 1828.

CHERPILLE, usage singulier pratiqué dans la banlieue de Villefranche (Beaujolais) où il paraît avoir subsisté jusqu'à la Révolution. La moisson y était faite sans la permission du propriétaire par les gens du peuple, qui, après avoir lié les gerbes, se payaient de leur peine en emportant le dixième de la récolte.

CHERRIER (L'abbé Claude), écrivain, censeur de la police, né dans la seconde moitié du XVII° siècle, mort en juillet 1738.

CHÉRUBIN (Le Père), capucin d'Orléans, physicien, vivait dans la seconde moitié du XVII° siècle.

CHERUBINI (Marie-Louis-Charles-Zenobi-Salvador), célèbre compositeur, membre de l'Académie des Beaux-Arts, né à Florence en septembre 1760, mort à Paris le 15 mars 1842. Son père était professeur de musique et accompagnateur du théâtre de la *Pergola*. A treize ans il avait déjà composé une messe solennelle et un intermède pour un théâtre de société. Il donna (1780) à Alexandrie son premier opéra, *Il Quinto Fabio*, pièce qu'il refit quelques années plus tard. Il vint à Paris (1786), où il se fixa. Son premier opéra sur la scène française, *Démophon* (1788), ayant eu peu de succès, il travailla pour le théâtre Italien établi à la foire Saint-Germain (1789), fut nommé sous le Directoire inspecteur du Conservatoire, et fut complétement laissé de côté par Bonaparte qui manifesta toujours pour sa personne et sa musique une profonde antipathie. La gêne dans laquelle il vivait à Paris le força d'accepter en 1805 un engagement avantageux qui lui était offert pour aller écrire quelques opéras à Vienne. Mais peu de mois après son arrivée dans cette ville, les Français y entrèrent, et Cherubini revint à Paris au mois d'avril de l'année suivante. En 1816, il succéda à Martini dans la surintendance de la musique du roi, et fut nommé professeur de composition, puis (1821) directeur du Conservatoire, place qu'il conserva jusqu'en 1841.

M. Bottée de Toulmon a publié en 1843, in-8°, sous le titre de *Notice des manuscrits autographes de la musique composée par feu M. Cherubini*, le catalogue complet et annoté que le compositeur lui-même avait dressé de ses œuvres. Nous en extrayons les renseignements suivants : OPÉRAS : *Quinto Fabio*, à Alexandrie (1780) ; *Armida*, à Florence (1784) ; *Messenzio*, à Florence (1782) ; *Adriano in Siria*, à Livourne (1782) ; *Quinto Fabio*, refait à Rome (1783) ; *lo Spozzo di tre femine*, à Rome (1783) ; *l'Idalide*, à Florence (1784) ; *Allessandro nelle Indie*, à Mantoue (1784) ; *la finta Principessa*, à Londres (1785) ; *il Giulio Sabino*, à Londres (1786) ; *Ifigenia in Aulide*, à Turin (1788) ; *Démophon*, à Paris (1788) ; *Lodoïska* (1791) ; *Élisa* (1795), à Feydeau ; *la Mort du général Hoche* (1797) ; *l'Hôtellerie portugaise*, au théâtre Favart (1798) ; *la Punition*, au théâtre Montansier (1799) ; *la Prisonnière*, au même théâtre, en société avec Boïeldieu (1799) ; *Épicure*, avec Méhul (1800) ; *Les deux journées*, à Feydeau, 1800 ; *Anacréon*, à l'Opéra (1803) ; *Achille à Scyros*, aussi à l'Opéra, 1803 ; *Faniska*, à Vienne (1806) ; *le Crescendo*, à l'Opéra-Comique (1810) ; *les Abencerrages*, à l'Opéra (1813) ; *Ali Baba*, à l'Opéra (1833). La musique religieuse composée par Cherubini se compose de onze messes solennelles complètes, de deux messes de *Requiem*, et de nombreux morceaux séparés.

A ces listes il faut ajouter des *duos*, des *trios* et des *quatuors*, des *cantates*, des *chants* et *hymnes* révolutionnaires, 77 nocturnes, romances, etc.

CHERVIL, maison du Vivarais qui a porté primitivement le nom de Maurice et d'où sont sortis les seigneurs de Dégons.

CHERVIN (Nicolas), médecin, membre de l'Académie de médecine, né en 1783 à Saint-Laurent d'Oingt près Lyon, mort à Bourbonne-les-Bains en 1843.

CHERY (Seigneurs de), branche de la maison de Choiseul.

CHÉRY (Philippe), peintre, élève de Vien, né le 15 février 1759 à Paris, où il mourut le 28 février 1838. Il avait été agréé à l'Académie en 1791. Il se mêla avec beaucoup d'ardeur aux événements de la Révolution.

CHESAPEAK, baie de l'Amérique septentrionale, près de laquelle le 8 mars 1781 et le 30 août 1782 se livrèrent entre les flottes française et anglaise deux combats où la victoire demeura indécise.

CHESNAY (Alexandre-Claude BELLIER du), érudit, né en 1739, mort en 1810. Il fit partie de l'Assemblée législative. Il a publié les 66 premiers volumes de la *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*, 1785-1790, in-8°.

CHESNAYE (Seigneurs de la), de la famille de le Breton (Touraine).

CHESNAYE (Nicolas de la), écrivain, vivait au commencement du XVI° siècle. On lui attribue : *La nef de santé*, Paris, Vérard, in-4°. très-rare.

CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre-AUBERT de la), généalogiste et polygraphe, né à Ernée (Mayenne) le 17 juin 1699, mort à Paris, à l'hôpital, le 29 février 1784. On a, entre autres, de lui, une foule de dictionnaires de tout genre : nous citerons seulement *Dictionnaire militaire*, 1745-1746, 2 vol. in-12 ; *Dictionnaire généalogique, héraldique*, etc., 1757-1765, 3 vol. in-8° avec quatre volumes de supplément ; *Dictionnaire de la noblesse*, 1770-1784, 12 vol. in-4° avec trois volumes de supplément par Badier, très-rare et très-cher ; *Dictionnaire historique des mœurs*, 1767, 3 vol. in-8°.

CHESNE (Seigneurs du), branche de la maison de Courtenai.

CHESNEAU (Nicolas), en latin *Querculus*, poëte latin, érudit, né à Tourteron (Ardennes), mort à Reims le 19 août 1581.

CHESNEAU (Nicolas), médecin, né à Marseille en 1601, mort dans la seconde moitié du XVII° siècle.

CHESSÉ (Robert), prédicateur de la Ligue, cordelier, pendu à Vendôme en novembre 1589 lors de la prise de cette ville par Henri IV.

CHESSY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), érigée en comté en faveur de Henri de Fourcy.

CHÉTARDIE (Joachim TROTTI de la), savant théologien, curé de Saint-Sulpice, né au château de la Chétardie (Angoumois) en 1636, mort à Paris le 1er juillet 1714. = Son neveu, le chevalier DE LA CHÉTARDIE, littérateur, mort au commencement du XVIII° siècle. = Joachim-Jacques TROTTI, marquis de LA CHÉTARDIE, diplomate, né le 3 octobre 1705, mort à Hanau le 1er janvier 1759. Ambassadeur près de l'impératrice de Russie, Anne (1739), il contribua à renverser successivement Biren, le maréchal de Munich et la régente, et à faire monter sur le trône (1741) la fille de Pierre le Grand, Élisabeth, dont il devint l'amant. Une absence qu'il fit à la fin de 1742 enleva à la France toute l'influence que par lui

elle avait acquise sur l'esprit de l'impératrice et qu'il ne put reconquérir à son retour. Revenu en France, il fut nommé successivement maréchal de camp (1745), lieutenant général (1748), et ambassadeur près du duc de Savoie (1749).

CHEVAGE, redevance à laquelle étaient soumis les aubains et les bâtards qui se mariaient. C'est aussi l'ancienne désignation du cens.

CHEVAL DE SERVICE. Voy. Roncin de guerre.

CHEVALERIE. On assigne généralement à la chevalerie la première croisade pour point de départ. Néanmoins il est probable qu'elle s'organisa à la suite des grandes invasions opérées au nord par les Normands, au sud par les Arabes. La chevalerie, fondée pour résister à ces envahissements plus prolongés que la date des batailles ne l'indique, emprunta aux Maures le goût du merveilleux, aux nomades le caractère sentimental et aux croisades la consécration religieuse. Il faut donc lui reconnaître une triple origine. Le principe germanique qu'on a voulu substituer à ces trois éléments constitutifs de la chevalerie, en vertu de certains textes de Tacite, remontait à une trop haute antiquité pour avoir pu exercer sur sa formation une influence efficace; il n'aurait pas attendu inactif pendant six siècles le moment de se faire jour. S'il a eu quelque part à l'institution, c'est indirectement. Quant à l'action du vieil esprit gaulois, elle est ici entièrement insaisissable. C'est d'ailleurs dans le midi que la chevalerie se régularisa d'abord; elle y eut une sorte de code qui fut adopté par toute l'Europe, et dont les trouvères popularisèrent les règles. Elle devint pour la société brutale de l'époque le refuge de l'idéal et des sentiments généreux. Elle consistait essentiellement dans l'emploi de la force mise au service de la faiblesse, dans la défense des femmes, des hommes d'Église, des orphelins. Depuis la décadence de la monarchie carlovingienne, la société était dépourvue de cette haute surveillance sans laquelle elle tombe en dissolution. La chevalerie reprit ce rôle de police et de protection dont devait hériter la royauté capétienne; elle fut, suivant un mot juste dans sa trivialité, la gendarmerie de la féodalité.

Au point de vue de la classe noble, la chevalerie fut particulièrement nivelante; elle réunissait dans son sein, et sur le pied de l'égalité, depuis le roi jusqu'au dernier gentilhomme. Elle n'exigeait qu'une condition : être noble par le père; mais nul ne naissait chevalier: il fallait le devenir. Cette règle introduisit la fraternité et maintint l'égalité dans les rangs de l'aristocratie.

Comme tant d'autres institutions, la chevalerie dérobe son organisation primitive dans l'obscurité de ses origines. Pour la décrire, il faut la prendre au moment où elle domine en souveraine et acquiert la plénitude de son expansion, c'est-à-dire au XIIIe siècle. C'est alors qu'elle eut éminemment le caractère moral et religieux en même temps que le caractère guerrier. Toutes les actions du chevalier étaient à cette époque placées sous l'invocation des sentiments pieux; l'Église était son initiatrice dans l'entreprise à laquelle il se vouait. En effet c'était après une série d'épreuves distinctes que le gentilhomme parvenait au titre envié de chevalier. A sept ans il sortait des mains des femmes et devenait page chez un seigneur ami ou voisin de ses parents. Il y était occupé de soins domestiques, mais auxquels l'intimité et la bienveillance enlevaient tout caractère avilissant. A l'intérieur, il servait surtout à table. Au dehors, il portait les messages. Le maître du logis veillait avec sollicitude à son éducation; il voulait que le jeune page trouvât chez lui comme une école de bonnes manières et de beau langage, en même temps que celle des principes religieux. A quatorze ans le page était conduit par son père à l'autel, le prêtre lui attachait au côté l'épée et la ceinture, après les avoir bénies; il était désormais écuyer. Ses fonctions avaient encore une certaine analogie avec celles qu'il avait exercées auparavant. Comme le page, il servait à table dans les réunions; il offrait les épices et les confitures. Mais à côté de ces soins domestiques, il avait des attributions plus difficiles et plus rudes. A lui revenait la surveillance de l'écurie, charge essentielle pour l'apprentissage du chevalier; il apprenait à monter et à dresser les chevaux; il portait en voyage les armures de son maître, trop lourdes pour être continuellement endossées, et l'assistait dans les combats. Quand il était suffisamment exercé, il pouvait être choisi pour écuyer de corps ou d'honneur, et employé dans le service intime du chevalier. C'était le dernier degré de son éducation. Pour devenir écuyer accompli, il ne lui manquait plus que le prestige d'expéditions lointaines et d'aventureux exploits. Alors il atteignait une considération souvent égale, supérieure même à celle des chevaliers, et se contentait parfois de cette renommée. Dans le cas contraire, et lorsqu'il avait atteint sa vingt-deuxième année, il se préparait par des jeûnes et des mortifications, par de longues prières nocturnes dans les chapelles, à l'initiation définitive qui devait l'élever au rang d'un galant homme. Il se confessait, communiait, écoutait des instructions religieuses; enfin le jour solennel se levait; revêtu d'habits blancs, l'épée au cou, il allait à l'autel où l'épée était bénie pour la seconde fois, et comparaissait devant le seigneur; là il se mettait à genoux, répondait à certaines questions sur les devoirs qu'il allait s'imposer, et prêtait le serment d'usage en 26 articles. Alors les assistants s'empressaient autour de lui, les uns lui attachaient les éperons, les autres lui passaient les gantelets et le haubert; le seigneur se levait, et, le frappant d'un léger coup d'épée, il le proclamait chevalier; c'est ce qu'on appelait l'*accolade* ou la *paumée*. On lui apportait alors le heaume, l'écu et la lance, et c'était le signal de joyeux festins ou de brillants tournois auxquels il prenait part pour la première fois. Une vie nouvelle commençait pour lui. Un poëte du XIVe siècle, Eustache Deschamps, en a résumé le caractère et les obligations dans les vers suivants :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie,
Dévotement en oraison veiller,
Péché fuir, orgueil et vilainie;
L'Église devez défendre,
La veuve, aussi l'orphelin entreprendre;
Être hardi et le peuple garder,
Prud'hommes loyaux, sans rien de l'autrui prendre;
Ainsi se doit chevalier gouverner.

Humble cœur ait, toujours doit travailler
Et poursuivre faits de chevalerie,
Guerre loyale, être grand voyagier,
Tournois suivre et jouter pour sa mie.
Il doit à tout honneur tendre,
Pour qu'on ne puisse en lui blâme reprendre,
Ni lâcheté en ses œuvres trouver;
Et entre tous se doit tenir le moindre :
Ainsi se doit chevalier gouverner.

Il doit aimer son seigneur droiturier,
Et dessus tout garder sa seigneurie;
Largesse avoir, être vrai justicier;

Des prud'hommes suivre la compagnie,
Leurs dits ouïr et apprendre,
Et des vaillants les prouesses comprendre,
Afin qu'il puisse les grands faits achever,
Comme jadis fit le roi Alexandre;
Ainsi se doit chevalier gouverner.

Telle devait donc être la chevalerie dans ses belles années. Elle imposait des règles à l'emploi de la force, marquait un idéal aux passions, enseignait le respect de la parole donnée, adoucissait les mœurs, cultivait les esprits, et introduisait l'élément moral au sein de la société des anciens Gallo-Germains. Mais ce temps fut court. A peine sortie de la brutalité grossière, la chevalerie ne fit que traverser la période du courage loyal et désintéressé pour tomber dans les appétits sensuels et dans les raffinements malsains. Mondaine et adonnée aux plaisirs de l'esprit, celle du midi fut écrasée par celle du nord dès le XIIe siècle dans la guerre dite des Albigeois; celle du nord disparut à son tour avant la fin du XIIIe siècle; déjà elle avait délaissé les sentiments religieux ainsi que l'attestèrent successivement les IVe, VIe et VIIe croisades (voy. Joinville). Transformée dans le siècle suivant, elle fut batailleuse, imprudente et malhabile, devint la cause de tous nos revers et alla chercher des désastres plus sanglants encore dans de lointaines aventures. Les idées de lucre et de profit l'avaient envahie, les chevaliers combattaient pour faire des prisonniers et gagner de riches rançons. Et comme la dissolution semblait inévitable, les rois voulurent reconstituer la chevalerie en fondant des ordres, erreur puérile qui consistait à suppléer les vertus de l'indépendance par les minuties d'une règle. Enfin l'extravagance se mit de la partie, et l'on vit la chevalerie faire des vœux à propos de tout, et mettre son honneur à observer religieusement les serments les plus futiles. Ce fut le moment que les bourgeois choisirent pour envahir l'institution décrépite; on eut désormais des chevaliers ès lois (XIVe siècle), et pour les distinguer des nobles, il fallut créer un mot nouveau, celui de *chevalier de nom et d'armes*. Aussi la tentative de renaissance chevaleresque qui eut lieu au XVIe siècle sous la personnification de Bayard n'eut-elle rien de commun avec l'ancienne et vraie chevalerie dont les destinées purent être regardées comme accomplies.

CHEVALERIE (Seigneurs de la), de la famille de Tahureau (Maine).

CHEVALET, instrument de torture. Dans ce supplice le patient était placé à cheval sur une pièce de bois taillée à angles aigus, et on lui attachait des poids aux jambes, de façon que le bois lui entrait dans les chairs.

CHEVALET (Antoine), poëte dauphinois, né au commencement du XVIe siècle. — *La Vie de saint Christofle*, mystère en 20 000 vers, Grenoble, 1530, in-4°, rarissime.

CHEVALIER. Avant la Révolution, c'était une question de savoir si le titre de chevalier était transmissible, comme titre de noblesse. Les auteurs étaient à cet égard partagés. Les uns s'appuyaient sur l'article 189 de l'ordonnance du 15 janvier 1629 qui porte défense de prendre qualité de chevalier, sinon en vertu de lettres royales, ou de l'*éminence personnelle*, et sur la décision des états de Bretagne qui déclare nobles tous ceux qui justifiaient trois partages de successions en ligne directe où ils avaient pris la qualité de chevalier. Les autres, Laroque en tête, répondaient que le titre de chevalier ne dépendait point absolument de la naissance comme celui d'écuyer, et se délivrait au mérite personnel. Il aurait été plus exact d'observer avec Loyseau que le titre de chevalier n'était pas héréditaire, mais qu'il transmettait la noblesse parce qu'il la supposait dans certains cas et dans les autres par analogie. Il n'est pas douteux que les lettres du roi accordant la chevalerie n'anoblissent la postérité du titulaire. Ajoutons que ce titre fut souvent dans les provinces affaire d'usage. Les nobles qui manquaient des titres ordinaires de noblessse (comte, marquis, etc.), s'intitulaient, suivant les lieux, écuyers ou chevaliers. C'est ce qui résulte des procès-verbaux des assemblées préliminaires pour les états généraux de 1789. Les statuts de l'ordre de Saint-Louis ayant imposé la noblesse comme condition essentielle aux récipiendaires, leur admission seule semblait être une marque de noblesse. Cependant la question s'étant présentée plusieurs fois en 1789, le ministère se prononça pour la négative.

Lorsque Napoléon eut résolu de créer une noblesse de l'empire, il décida que les membres de la Légion d'honneur auraient le droit de porter le titre de chevalier, après avoir obtenu à cet effet des lettres de chancellerie et en justifiant d'un revenu de 4000 francs au moins. (Art. 11, 1er statut, 1er mars 1808.) Plus tard il fit participer à cet avantage honorifique les membres de l'ordre de la Réunion. (Décret du 12 mars 1813.) En même temps il se réservait le droit d'en créer *proprio motu*. Deux mille personnes environ ont obtenu les lettres patentes qui les autorisaient à porter le titre de chevalier de l'empire; trois cents d'entre elles environ ont dans la suite acquis celui de comte ou de baron. Suivant un décret en date du 3 mars 1810 (article 21), le titre de chevalier devait être confirmé trois fois dans les trois premières générations avant de devenir irrévocablement transmissible. (Voy. dans la *Revue nobiliaire* de 1868 un intéressant travail de M. A. de Barthélemy : *Sur la qualification de chevalier*.)

Les reines et les princesses du sang avaient un *chevalier d'honneur* qui leur donnait la main pour les conduire.

CHEVALIER DU GUET était le commandant des archers qui faisaient la garde de nuit à Paris.

CHEVALIER ÈS LOIS. C'était un titre honorifique qui ne s'accordait guère qu'aux chanceliers et aux premiers présidents du parlement de Paris. — En mars 1691 Louis XIV pour se procurer quelque argent créa un office de conseiller du roi, chevalier d'honneur, en chacun des siéges présidiaux du royaume pour y avoir séance en habit ordinaire et l'épée au côté, et en janvier 1695 un pareil office au conseil supérieur d'Alsace à Brisach. En juillet 1702, deux offices de chevaliers d'honneur furent créés au grand conseil, en la cour des Monnaies et en chacune des cours de parlement, chambres des Comptes et cour des aides du royaume; et une déclaration du 8 décembre 1703 autorisa les roturiers à acheter ces offices.

CHEVALIER, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin.

CHEVALIER, famille de Flandre d'où sont sortis les seigneurs du Coudray.

CHEVALIER (*N.*), musicien de la musique de la chambre de Henri IV et de Louis XIII. Il a composé en tout ou en partie la musique d'une trentaine de ballets joués de 1600 à 1617.

CHEVALIER (Antoine), calviniste, hébraïsant, né à Montchamps (Calvados) en 1507, mort à Guernesey en 1572.

CHEVALIER (Guillaume), poëte, mort vers 1620. — *Le Décès, ou la fin du monde*, 1584, in-4°; *Philis*, tragédie, 1609, in-8°, rares. = Guillaume CHEVALIER, poëte, né à Saint-Pierre-le-Moutier

(Nièvre), mort en 1670. — *OEuvres ou mélanges poétiques*, 1647, in-8°, rare.

CHEVALIER (Jean), comédien de la troupe du Marais, auteur comique, mort en 1674. On a de lui dix comédies imprimées à Paris, in-12 et qui sont rares : *Le Cartelle de Guillot*, 1661 ; *La Désolation des filoux sur la défense des armes* (1662); *La Disgrâce des domestiques*, 1662 ; *Les Galans ridicules*, 1662 ; *Les Barbons amoureux*, 1662 ou 1663 ; *L'Intrigue des carrosses à cinq sous*, 1663, réimprimée en 1829 par M. Monmerqué ; *Les Amours de Calotin*, 1664 : on y trouve quelques détails sur Molière ; *Le Pédagogue amoureux*, 1665 ; *Les Aventures de nuit*, 1666 ; *Le soldat poltron*, 1668.

CHEVALIER (Jean), jésuite, poëte latin, né à Poligny (Jura) en 1587, mort à la Flèche le 4 décembre 1644.

CHEVALIER (Nicolas), antiquaire et graveur, né à Sedan, mort vers 1720 en Hollande où il s'était réfugié comme calviniste. — *Histoire de Guillaume III*, 1692, in-fol. ; *Description de la chambre des raretés de la ville d'Utrecht*, 1707, in-fol.

CHEVALIER (Jean-Damien), médecin, né à Angers vers 1700, mort en 1770.

CHEVALIER (François-Félix, érudit, né à Poligny (Jura), mort en 1800. — *Mémoires sur Poligny*, 1767-1769, 2 vol. in-4°.

CHEVALIER (*N.*), ingénieur mécanicien, à Paris, mort sur l'échafaud le 24 décembre 1800. Il fut employé à la fabrication des poudres sous la Convention, et inventa diverses armes de guerre, entre autres une fusée incendiaire. Il était en prison pour ses opinions républicaines lors du complot de la *machine infernale*. Bien qu'il y fût complétement étranger, il fut renvoyé devant une commission militaire qui le condamna à mort.

CHEVALIER (Jacques-Louis-Vincent), ingénieur-opticien, né à Paris en 1770, mort vers 1840. = Jean-Gabriel, de la même famille, ingénieur-opticien, né à Mantes en 1778, mort en février 1848.

CHEVALIERS DE LA LIBERTÉ, société secrète organisée contre les Bourbons sous la première Restauration et qui se recruta surtout parmi les anciens militaires. Elle prit fin lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, se reconstitua de nouveau en 1820 et ne tarda pas à fusionner avec les Carbonari.

CHEVALIERS DU POIGNARD. On nomma ainsi des chevaliers de Saint-Louis et des gentilshommes accourus de divers points de la France aux Tuileries pour défendre Louis XVI, et qui en furent expulsés le 28 février 1791.

CHEVALLERAYE (Seigneurs de), de la famille de Ricard.

CHEVALLET (Le baron Joseph-Balthazar-Auguste-Albin d'Abel de), philologue, né à Orpierre (Hautes-Alpes) le 26 janvier 1812, mort le 18 juillet 1858. — *Histoire de la langue française*, 1853-1857, 3 vol. in-8°.

CHEVANES (Nicolas), écrivain, né à Autun, mort à Dijon vers 1654. = Son fils, Jacques-Auguste, jurisconsulte, né à Dijon le 18 janvier 1624, mort le 29 novembre 1690. = Jacques, frère du précédent, capucin, théologien, né à Autun vers 1608, mort en 1678.

CHEVASSU (Joseph), curé des Rousses (Jura), théologien, né à Saint-Claude (Jura) le 6 novembre 1674, mort le 25 octobre 1652.

CHEVAUCHÉE. La chevauchée était un des services féodaux. Dans les temps modernes on appela ainsi les inspections des maîtres des requêtes, des élus, des prévôts, des maréchaux, des trésoriers de France, et des maîtres des eaux et forêts. (Ordonnances d'Orléans, Moulins, Blois, édits de septembre 1570 et mai 1577, de 1583.) Ces visites avaient pour objet de recueillir les plaintes, de réprimer les abus, de s'enquérir des besoins du pays, et généralement de veiller à l'observation des lois.

On appelait aussi *Chevauchées d'une justice* les procès-verbaux dressés sur les lieux pour constater l'étendue d'une juridiction, et *droit de chevauchée* la corvée des chevaux et charrois pour le service du roi. Saint Louis chercha à tempérer la rigueur de cet impôt en ordonnant à ses baillis d'indemniser autant que possible les propriétaires (1254). Mais il ne paraît guère avoir réussi, car deux ans plus tard il défendait aux mêmes officiers de faire des réquisitions inutiles pour en tirer de l'argent. La chevauchée resta une des corvées les plus lourdes de la monarchie.

CHEVAUX-DE-LORRAINE. On appelait ainsi les quatre plus anciennes maisons de Lorraine, savoir : les maisons de Lenoncourt, de Ligneville, de Haraucourt et du Châtelet.

CHEVÉ (Émile), médecin, propagateur d'une méthode pour l'enseignement populaire de la musique, né à Douarnenez (Finistère), mort en août 1864.

CHEVECIER. Voy. Chefcier.

CHEVENET (Seigneurs de), branche de la famille de Fyot (Bourgogne).

CHEVERNY, terre et seigneurie du Blaisois (Loir-et-Cher), érigée en comté, par lettres de janvier 1577, en faveur de Philippe Hurault, seigneur de Cheverny.

CHEVERT (François de), célèbre général, né à Verdun (Meuse) en 1695, mort à Paris en 1769. Né de parents pauvres et devenu orphelin dès ses premières années, il parvint à se faire engager à l'âge de onze ans. Sous-lieutenant dans le régiment de Beauce (1710), chaque grade qu'il obtint, comme le dit son épitaphe composée par Diderot, fut le prix d'une action d'éclat. Lieutenant-colonel (1741), il monta le premier à l'escalade de Prague; ce qui lui valut d'être nommé brigadier. Laissé dans la place par Belle-Isle, il ne la rendit qu'à la dernière extrémité et avec une capitulation honorable. Maréchal de camp (1744), il s'empara d'Asti, et (1747) reprit les îles Sainte-Marguerite sur les Anglais. Lieutenant général (1748), il décida par une manœuvre habile la bataille d'Hastembecke (1757), et contribua l'année suivante à la victoire de Lutzelberg. Grand-croix de Saint-Louis (1758), il fut, la même année, décoré de l'ordre de l'Aigle-Blanc, par le roi de Pologne. Il fut enterré à Saint-Eustache, où on lit encore son épitaphe.

CHEVERUS (Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de), cardinal, archevêque de Bordeaux, né à Mayenne le 28 janvier 1768, mort à Bordeaux le 19 juillet 1836. Ordonné prêtre (1790), et curé de Mayenne, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et émigra en Angleterre. De là il se rendit en Amérique, où il sut se faire aimer et respecter de la population qui était toute protestante, et fonda une église catholique dont il fut le premier évêque (1808) ; ce qui ne l'empêcha pas d'aller, comme auparavant, évangéliser tous les ans les sauvages de Pénobscot. La Restauration le rappela en France pour lui confier (1823) l'évêché de Montauban, d'où il passa (1826) à l'archevêché de Bordeaux, et il se signala dans ces deux diocèses par ses vertus et son immense charité. Nommé par Charles X pair de France, conseiller d'État et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, il fut promu cardinal le 1er février 1836, peu de mois avant sa mort. — *Statuts du diocèse de Bordeaux*, 1836, in-8°.

CHEVIGNA (Seigneurs de), branche de la maison de Toulongeon.

CHEVIGNÉ (Auguste-René-Christophe, comte de), général, né à Saint-Sulpice (Vendée) le 11 juillet 1737, mort le 10 novembre 1805.

CHEVIGNY-lez-Semur, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), possédée au xve siècle par Thibauld du Plessis, seigneur de Barbery, et qui passa ensuite dans la maison de Choiseul. Elle fut érigée en comté, par lettres de janvier 1699, en faveur de François de Choiseul.

CHEVILLARD (André), dominicain, missionnaire, né à Rennes, mort en Amérique le 26 mai 1682.

CHEVILLARD (L'abbé François), poëte, né à Orléans, mort à Bourg-la-Reine en 1678. — *La mort de Théandre*, Orléans, 1649, in-8°, rare, tragédie mystique plusieurs fois réimprimée; les *Portraits parlants*, 1646, in-8°.

CHEVILLARD (Jean), généalogiste, vivait dans la seconde moitié du xviie siècle. — *Le grand Armorial*, in-fol., s. d., rare. = Son fils, Jacques-Louis, généalogiste. — *Nobiliaire de Normandie*, grand in-fol., rare; *Dictionnaire héraldique*, 1722, in-12; *la France chrétienne*, 1693, in-4°; *Armorial de Bourgogne et de la Bresse*, 1726, in-fol.; *Nobiliaire de Bretagne*, 1720, in-fol., rare.

CHEVILLIER (André), érudit, docteur et bibliothécaire de la Sorbonne, né à Pontoise en 1636, mort à Paris en 1700. — *L'Origine de l'imprimerie de Paris*, 1694, in-4°.

CHEVILLON (Seigneurs de), branche de la maison de Courtenay.

CHEVILLY (Seigneurs de), de la famille de Couraut (Berry).

CHEVRAS (Seigneurs de), branche de la maison de Comminges.

CHEVREAU (Seigneurs de), branche de la maison de Damas. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Vienne.

CHEVREAU (Urbain), littérateur, né à Loudun le 20 avril 1613, y mourut le 15 février 1701. Il alla en Suède, où il fut secrétaire des commandements de la reine Christine, à Copenhague, où l'appela le roi de Danemark, à Heidelberg, où il prépara la conversion de la princesse Charlotte-Élisabeth et son mariage avec Monsieur, frère de Louis XIV. Il fut ensuite précepteur du duc du Maine. — Outre ses tragédies, comédies et romans, *Histoire du monde* (1686), 2 vol. in-4°, souvent réimprimée; *Chevræana*, 1697, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés.

CHEVREMONT (L'abbé Jean-Baptiste de), écrivain, secrétaire de Charles V, duc de Lorraine, né en Lorraine, mort à Paris en 1702.

CHEVRET (Jean), écrivain, né à Meulan le 15 mars 1747, y mourut le 15 août 1820.

CHEVREUSE, *Caprosia*, baronnie du Hurepoix (Seine-et-Oise), érigée en duché, par lettres de décembre 1545, en faveur de Jean de Brosse, duc d'Étampes, et d'Anne de Pisseleu, sa femme. En 1555, elle appartenait à Charles, cardinal de Lorraine, que des lettres du mois d'avril de cette année autorisèrent à poursuivre en son nom l'enregistrement des lettres d'érection. Au mois de juillet 1564, des lettres patentes décidèrent que le duché et ses dépendances ne relèveraient que du roi et de la couronne de France, et fixèrent à une coupe d'or du poids de trois marcs la redevance perçue à chaque mutation. Le duché fut érigé en pairie, en mars 1612, en faveur de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse et de ses hoirs et descendants mâles. En janvier 1692, le duché fut échangé avec le roi, par Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, contre le comté de Montfort-L'Amaury.

CHEVREUSE (Marie de Rohan, duchesse de), née en 1600, morte le 13 août 1679. Fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, elle épousa (1617) le connétable de Luynes, et peu après la mort de celui-ci (1621), Claude de Lorraine duc de Chevreuse. Elle commença alors une vie de galanteries et d'intrigues, qui la força de se réfugier en Angleterre. A la mort de Richelieu, elle reparut à la cour, et jouit quelque temps de toute la faveur d'Anne d'Autriche; mais ses menées contre Mazarin la firent de nouveau éloigner, et, dès lors, elle se trouva mêlée à toutes les conspirations ourdies contre lui, avant et pendant la Fronde, par le duc de Beaufort, la duchesse de Montbazon et le coadjuteur (cardinal de Retz), qui devint l'amant de sa fille, et qui, dans ses *Mémoires*, nous a retracé de main de maître ses honteuses et misérables intrigues. On peut consulter sur elle le volume que M. Cousin lui a consacré, et l'historiette de Tallemant des Réaux.

CHEVRIER (François-Antoine), littérateur, pamphlétaire, né à Nancy vers 1720, mort à Rotterdam le 2 juillet 1762. — *Recueil de ces Dames*, 1745, in-12; *Bibi*, vers 1746, in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, 1754, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui le fit bannir à perpétuité de la Lorraine, forme les deux derniers volumes de l'*Histoire de Lorraine et de Bar*, 1758, 7 vol. in-12, numérotés de I à IX, (les tomes VI et VII n'ont pas paru) rares; *le Colporteur*, s. d., in-12.

CHEVRIÈRES, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), qui fut acquise en 1560 de Diane de Poitiers, par Félix de la Croix. Elle fut érigée en marquisat, par lettres de février 1682, en faveur de Pierre-Félix de la Croix, comte de Saint-Vallier.

CHEVRIERS, maison du Mâconnais, d'où sont sortis les seigneurs du Thil, de Saint-Mauris et de la Flachère.

CHEVRO (Seigneurs de), branche de la maison de Scey (Franche-Comté).

CHEYLUS. Voy. Cheilus et Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin*, t. I. p. 322, et t. IV, p. 618.

CHEZAL-BENOIST, *Casale Benedictum*, célèbre abbaye, chef-d'ordre d'une congrégation de bénédictins, en Berry (Cher), diocèse de Bourges, fondée à la fin du xie siècle.

CHEZAUX (Seigneurs des), de la maison de Boisé (Berry).

CHÈZE ou **CHAISE** (La), baronnie du Poitou (Vendée), érigée en marquisat en faveur de Julien de Saligné, baron de Chèze, par lettres de mars 1697.

CHÈZE (Seigneurs de la), de la maison poitevine d'Aloigny. = —, branche de la maison de Fay (Velay).

CHÈZE (René de la), poëte, né à Reims, mort après 1630.

CHÈZE. Voy. Chaise.

CHEZÉ. Voy. Vol du chapon.

CHEZELLES (Seigneurs de), de la maison de Charenton (Berry).

CHÉZY, en Champagne (Aisne), abbaye de bénédictins, diocèse de Soissons.

CHÉZY (Antoine de), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1718, mort en 1798. = Son fils, Antoine-Léonard, célèbre orientaliste, né à Neuilly en 1773, mort à Paris le 31 août 1832. Élève de Silvestre de Sacy et de Langlès, et attaché au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale (1799), il devint (1815) professeur de sanscrit au Collège de France, puis membre de l'Académie des inscriptions. — *Medjnoun et Leila*, traduit du persan, 1807,

2 vol. in-18; *Yadjanadatta Badha*, épisode traduit du *Ramayana*, 1814, in-8°; *la Reconnaissance de Sacountala*, drame sanscrit et pracrit de Calidasa, texte et traduction, 1830, in-4°. Chézy avait épousé en 1803 une Allemande, femme divorcée du baron de Hastter. Elle le quitta bientôt et retourna dans sa patrie où, sous le nom de *Helmina von Chézy*, elle s'acquit une certaine réputation par ses poésies lyriques allemandes, et les livrets d'opéra qu'elle composa pour son ami Weber.

CHIARI, ville d'Italie sur l'Oglio où en 1701 le prince Eugène repoussa victorieusement une attaque des Français.

CHIAVARI, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Montredon. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

CHICHÉ ou **CHINSSÉ**, terre et seigneurie du Poitou (Deux-Sèvres), érigée en comté par lettres d'août 1619 en faveur de François Châteigner de la Rocheposai.

CHICLANA, ville de l'Andalousie près de laquelle, en mars 1810, eut lieu une bataille acharnée entre les Français commandés par le duc de Bellune et les Anglo-Espagnols qui y furent battus.

CHICOT (Henri), gentilhomme gascon, mort en 1592. Il s'était rendu célèbre à la cour de Henri III par ses saillies et ses bouffonneries. Il fut blessé mortellement, au siége de Rouen, par le comte de Chaligny qu'il venait de faire prisonnier. Pendant la ligue on a fait courir sous son nom un certain nombre de pamphlets contre le roi. Il est l'un des héros de *La dame de Montsoreau*. — Son vrai nom était Langleraye.

CHICOYNEAU (Michel), médecin, né à Blois vers 1626, mort en 1701. Il fut professeur d'anatomie et de botanique, intendant du Jardin royal et chancelier de l'École à Montpellier. = Son fils, FRANÇOIS, médecin, né à Montpellier en 1672, mort à Versailles le 14 avril 1752. Appelé à la cour par l'influence de son beau-père Chirac, il fut successivement médecin des enfants de France (1731), premier médecin du roi (1732), surintendant des eaux minérales de France, chancelier de la Faculté de Montpellier et associé de l'Académie des sciences. = FRANÇOIS, fils du précédent, médecin, né à Montpellier en 1699, y mourut le 2 juin 1740.

CHIFFLET (Claude), jurisconsulte, antiquaire, né à Besançon en 1541, mort à Dôle le 15 novembre 1580. = JEAN-JACQUES, frère du précédent, médecin, né à Besançon vers 1550, y mourut vers 1610.

CHIFFLET (Jean-Jacques), médecin, écrivain politique, érudit, né à Besançon le 21 janvier 1588, mort en 1660. Il fut successivement premier médecin de l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, et de Philippe IV qui le chargea d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison d'or. — Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Vesontio*, 1618, in-4°; *Vindiciæ hispanicæ*, Anvers, 1643, in-4°, écrit dirigé contre la France et qui donna lieu à diverses réponses auxquelles Chifflet répliqua à son tour : cet ouvrage et quelques autres du même auteur ont été réunis sous le titre de : *Opera politico-historica*, 1650, in-fol.; *De Ampulla remensi*, 1651, in-fol.; *Anastasis Childerici I, Francorum regis*, 1655, in-4°. (Voy. CHILDÉRIC Ier.) = Son frère, PIERRE-FRANÇOIS, jésuite, théologien et antiquaire, conservateur du médailler du roi, né en 1592 à Besançon, mort à Paris le 11 mai 1682. — *Lettre touchant Béatrix, comtesse de Chalon*, 1656, in-4°, curieux; *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, 1664, in-4°; *Dissertationes tres : de uno Dionysio; de loco et tempore conversionis Constantini Magni; de S. Martini Turonensis temporum ratione*, 1676, in-8°. = L'abbé PHILIPPE, théologien, antiquaire, frère des précédents, né à Besançon le 10 mai 1597, mort en 1657 ou en 1663. — Il a publié, entre autres, une édition, une traduction française de l'Imitation de J. C. et deux *Lettres* sur Thomas à Kempis, auquel il attribue ce livre. = LAURENT, frère des précédents, jésuite, théologien et grammairien, né à Besançon en 1598, mort à Anvers le 9 juillet 1658.

CHIFFLET (Jules), fils aîné de Jean-Jacques et neveu des trois précédents, érudit, conseiller-clerc au parlement de Dôle, chancelier de l'ordre de la Toison d'or, né à Besançon vers 1610. = Son frère, l'abbé JEAN, hébraïsant, érudit, né à Besançon vers 1611, mort à Tournay le 27 novembre 1666. = L'abbé HENRI-THOMAS, aumônier de Christine de Suède, frère des précédents, antiquaire.

CHIFFLET (Gui-François), petit-fils de Claude, théologien, vivait au milieu du XVIIe siècle.

CHIFFLET (Étienne-Joseph-François-Xavier), jurisconsulte, premier président du parlement de Besançon, puis (1775) du parlement de Metz, né à Besançon le 8 décembre 1717, mort le 20 septembre 1782. = Son fils, MARIE-BÉNIGNE-FERRÉOL-XAVIER, homme politique, né à Besançon le 21 février 1766, mort à Montmirey le 13 septembre 1835. Il émigra, servit dans l'armée des princes, et fut nommé (1811) président à la cour de Besançon. Député du Doubs en 1815, fonction qu'il occupa, sauf une légère interruption, jusqu'à l'année 1825 où il fut créé pair, il se signala par son ardeur réactionnaire qu'il poussa jusqu'aux dernières limites. Il fut éliminé de la chambre après la révolution de Juillet.

CHIFFONNE (La), CHIFFONISTES, nom que portait en 1792 à Arles le parti opposé à la révolution. Le 20 mars 1792, Roland, ministre de l'intérieur, mit sous les yeux de l'Assemblée législative le signe de ralliement de ce parti. C'était un billet ainsi conçu :

L'honneur, Chiffon, tu soutiendras,
Et de ton sang le scelleras.

CHIFFRETOT (Seigneurs de), de la maison de Tournebu (Normandie).

CHIFFREVAST (Seigneurs de), de la maison d'Anneville (Normandie).

CHIGNAN (St-) ou S. AGNAN, *S. Anianus in Septimania*, abbaye en commende de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Saint-Pons, d'un revenu de 10000 livres, fondée dans la première moitié du IXe siècle.

CHILDEBERT Ier, roi de France, troisième fils de Clovis et le second issu de son mariage avec Clotilde, né vers 495, mort en 558. A la mort de son père (511) il eut en partage le royaume de Paris. Avec ses deux frères, Clodomir et Clotaire, il envahit deux fois la Bourgogne (523, 524); et Clodomir ayant péri dans la seconde expédition, Clotaire et Childebert massacrèrent deux de ses fils et s'emparèrent de ses États. Vainqueur d'Amalaric, roi des Wisigoths (531), il envahit de nouveau la Bourgogne (532), qu'il conquit définitivement en 534, guerroya contre son neveu, Théodebert, roi de Metz, alla se faire battre en Espagne (542-543), et finit par soutenir une guerre (556) contre Clotaire, jusqu'alors son allié et qui à sa mort (558) devint le seul roi de la monarchie franque.

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert, roi d'Austrasie et de Brunehaut, né vers 570, mort en 596. Après l'assassinat de son père par Frédégonde (575), il fut proclamé roi sous la tutelle de sa mère. En 584, il fit contre les Lombards une expédition qu'il renouvela en 590, con-

clut (587) le traité d'Andelot avec son oncle Gontran, à la mort duquel (593) il devint roi de Paris, d'Orléans et de Bourgogne, guerroya (593-595) contre les Bretons et les Warnes et mourut empoisonné au moment où il se disposait à envahir la Neustrie. De ses deux fils, l'un, Thierry, eut le royaume de Bourgogne; l'autre, Théodebert, eut le royaume d'Austrasie.

CHILDEBERT III, roi des Francs, fils de Thierry III, né vers 683, mort en 611. Il succéda (695) à son frère Clovis III, mais seulement de nom, car le royaume fut gouverné par le maire du palais, Pépin d'Héristal. Son fils Dagobert lui succéda.

CHILDEBRAND, fils, suivant Frédégaire, de Pépin d'Héristal et d'Alpaïde et frère de Charles Martel. Les généalogistes du XVIIe siècle ont voulu en faire l'ancêtre de Robert le Fort et par conséquent des Capétiens; mais la critique a depuis longtemps fait justice de cette fable.

CHILDÉRIC Ier, roi des Francs, fils de Mérovée, auquel il succéda en 458, mort en 481. Ses sujets qui le détrônèrent et prirent pour chef le gallo-romain Ægidius, maître de la milice, le rappelèrent au bout de huit ans. Basine, femme du roi de Thuringe, vint alors le trouver. Il l'épousa et en eut Clovis qui lui succéda. — On a découvert en 1654, à Tournai, un tombeau contenant des armes franques, des abeilles d'or, des monnaies du Bas-Empire, un anneau d'or, etc., tombeau que l'on a supposé être celui de Childéric. Les objets qu'il contenait furent donnés à Louis XIV par l'électeur de Mayence en 1663 et déposés au cabinet des Antiques. Malheureusement une partie d'entre eux furent volés en 1832. — Cf. sur ce tombeau la dissertation de J. J. Chifflet (voy. ce nom) et la notice insérée par l'abbé Cochet dans sa *Normandie souterraine*.

CHILDÉRIC II, roi des Francs, second fils de Clovis II et de Bathilde, né en 649, mort en 673. Son père étant mort en 656, il fut proclamé roi d'Austrasie en 660, et à la mort de Clovis III (670) réunit sous son sceptre toute la monarchie franque. Ébroïn, maire du palais, qui avait conspiré contre lui, fut enfermé dans l'abbaye de Luxeuil où ne tarda pas à aller le rejoindre son rival saint Léger. Childéric fut assassiné dans la forêt de Livry par Bodillon, l'un de ses leudes, qu'il avait outragé, et qui fit périr en même temps la reine Bathilde et Dagobert, fils aîné du roi. Un autre fils, Daniel, échappa au massacre. Thierry III lui succéda.

CHILDÉRIC III, dernier roi de la dynastie mérovingienne. On ne sait point de qui il était fils; on sait seulement que Pépin le Bref le tira d'un couvent (742) et le couronna roi d'Austrasie : mais dix ans plus tard (mars 752), il le fit déposer dans une assemblée solennelle. Childéric fut tonsuré et enfermé à Saint-Omer, dans le couvent de Sithin (depuis Saint-Bertin) où il mourut, on ignore en quelle année.

CHILLAC (Timothée de), poëte, de la fin du XVIe siècle. — *Œuvres poétiques*, 1599, in-12, rare.

CHILLEAU (Du), maison du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs d'Évrault, de la Charière, et de la Roche de Fonvrine. = Jean-Baptiste du CHILLEAU, prélat, théologien, né au château de Carrière (Poitou) le 7 octobre 1735, mort le 26 novembre 1824. Aumônier de Marie Leczinska et de Marie-Antoinette, évêque de Châlon-sur-Saône (1781), il émigra, fut un des quarante-neuf évêques qui protestèrent contre le concordat de 1801, et devint archevêque de Tours (1819), puis pair de France (1822).

CHILLIAT (Michel), écrivain, né à Lyon, mort à Paris vers 1698.

CHILLOU (Seigneurs du), de la maison de le Roy-Chavigny.

CHILPÉRIC Ier, fils de Clotaire Ier, roi de Neustrie, né en 539, mort en 584. Il eut en partage la Neustrie à la mort de son père (561), envahit (562) les États de son frère Sigebert, roi d'Austrasie, fut repoussé et sur le point de perdre son royaume. En 567 il épousa Galeswinthe, fille du roi goth d'Espagne Athanagilde, et sœur de Brunehaut, mais la même année il la fit assassiner pour épouser Frédégonde. Une nouvelle guerre ne tarda pas à s'élever entre les deux frères (573); Sigebert, vainqueur de Chilpéric, dont le fils Théodebert fut défait et tué en Aquitaine (575), venait d'être proclamé roi de Neustrie lorsqu'il fut assassiné par deux émissaires de Frédégonde qui dès lors exerça sur son mari une domination terrible. Elle lui fit mettre à mort successivement les enfants qu'il avait eus d'autres femmes et entre autres Mérovée (577) qui avait épousé Brunehaut, et poursuivit celle-ci impitoyablement. Chilpéric guerroya ensuite contre son frère Gontran, roi de Bourgogne (581-583), et enfin périt assassiné à Chelles par ordre de Frédégonde. Son fils, Clotaire II, lui succéda. — Chilpéric avait de grandes prétentions littéraires et il voulut introduire de nouveaux caractères dans l'alphabet.

CHILPÉRIC II, roi de Neustrie. On croit qu'il était fils de Childéric II. Proclamé roi après la mort de Dagobert III (715), il fut vaincu par Charles Martel (719) et mourut l'année suivante.

CHIMAY, *Cimacum*, ville du Hainaut français, aujourd'hui à la Belgique. Elle avait été cédée à la France par l'Espagne en 1684. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, l'érigea en comté en faveur de Jean de Croy dont le petit-fils, Charles de Croy, fut créé prince de Chimay et du Saint-Empire en 1486. Elle passa ensuite dans les maisons de Ligne et de Hennin-Liétard.

CHIMAY (Jeanne-Marie-Ignace-Thérèse de CABARRUS, comtesse de Caraman, puis princesse de), femme célèbre par sa beauté et ses galanteries, née à Saragosse vers 1775, morte au château de Chimay le 15 janvier 1835. Fille de Cabarrus (voy. ce nom), ministre des finances en Espagne, elle épousa à seize ans le marquis de Fontenay avec lequel elle ne tarda pas à divorcer. Arrêtée à Bordeaux lorsqu'elle cherchait à se rendre en Espagne (1793), elle fut vue par Tallien alors proconsul dans le département de la Gironde. Délivrée par lui, elle l'épousa et exerça sur lui une influence dont se ressentirent plus d'une fois les malheureux et dont elle usa surtout pour le pousser avec énergie contre Robespierre au moment du 9 thermidor. Après la chute de celui-ci, elle ouvrit à Paris un salon qui devint bientôt célèbre. Ses galanteries forcèrent Tallien à s'éloigner de France, et au retour de l'expédition d'Égypte où il avait accompagné Bonaparte, il divorça. Sa femme épousa (1805) le comte de Caraman, depuis prince de Chimay et en eut quatre enfants.

CHIMÈNES. Voy. XIMÈNES.

CHINARD (Joseph), statuaire, né à Lyon en 1756, où il mourut le 9 mai 1813. Il remporta à Rome un grand prix proposé par le pape et dont le sujet était *Andromède délivrée par Persée*. — Bustes de Desaix et de Baraguay d'Illiers (Musée de Versailles).

CHINIAC DE LA BASTIDE (Matthieu), littérateur, né à Alassac (Corrèze) en 1739, mort en 1802. — *Dissertation sur les Basques*, 1786, in-8°, rare. = Son frère, PIERRE, littérateur, érudit, né à Alassac le 5 mai 1741, mort au commencement du XIXe siècle. — *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise*, 1769, in-12; *Histoire des Celtes*, de Pelloutier, nouvelle édition,

1770 et 1771, 8 vol. in-12 ou 2 vol. in-4° ; *Capitularia regum Francorum*, 1780, 2 vol. in-fol.

CHINON, *Caino*, *Chino*, ancienne ville de Touraine (Indre-et-Loire). Elle fut donnée par Louis XI à sa mère Marie d'Anjou (1461), et fut vendue au sieur de Boisy à qui elle fut reprise moyennant indemnité en 1560. Au XVIIe siècle, elle fut acquise par Richelieu. Charles VII qui y fit habituellement sa résidence y réunit des états généraux ou soi-disant tels en septembre 1427 et en octobre 1428. A Chinon furent signés : 1° le 18 septembre 1214, une trêve de cinq ans entre Philippe Auguste et Jean sans Terre ; 2° le 30 octobre 1428, un traité entre Charles VII et Jacques Ier d'Écosse, pour le mariage de leurs enfants.

BIBLIOGRAPHIE : Dumoustier : *Essai sur l'hist. de Chinon*, 1807, in-12.

CHINSSÉ. Voy. CHICHÉ.

CHIRAC (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

CHIRAC (Pierre), célèbre médecin, né à Conques (Aveyron) en 1650, mort à Marly le 1er mars 1732. Il fut successivement professeur à Montpellier (1687), médecin des armées en Catalogne (1692), premier médecin du duc d'Orléans qu'il suivit (1706) en Espagne et en Italie, premier médecin de Louis XV, associé libre de l'Académie des sciences et surintendant du Jardin des Plantes.

CHIRAIN (Seigneurs de), de la maison de la Guiche.

CHIRON (Seigneurs du), de la maison de Menou (Touraine).

CHIRURGIENS. Les chirurgiens de Paris paraissent avoir été réunis en communauté dès le XIIIe siècle. Voici la liste des principaux édits, ordonnances, déclarations, arrêts, etc., qui les concernent : novembre 1311. Défenses d'exercer la chirurgie à Paris sans avoir été examiné par les chirurgiens jurés (réitérées en avril 1352, juin 1360, 19 octobre 1364, etc.). — Août 1353. Règlement pour les médecins, chirurgiens, et apothicaires de Paris. — 21 juillet 1370. Règlement pour les maîtres chirurgiens de Paris (confirmé en octobre 1381, octobre 1441, mars 1470, juillet 1498, février 1514, mars 1548, 1568, 1577, 1611, etc.). On y fixe la forme du serment qu'ils doivent prêter, et on leur accorde divers priviléges, en raison des soins qu'ils donnent aux pauvres. — 3 octobre 1372. Ordonnance qui, malgré les réclamations des chirurgiens, maintient les barbiers dans le droit de panser les plaies peu graves. — Juillet 1484. Ordonnnance sur l'exercice de la profession de chirurgien. — Janvier 1545. Lettres patentes concédant aux maîtres chirurgiens de Paris les priviléges dont jouissent les suppôts de l'Université. — Mai 1579. Ordonnance portant que nul ne sera reçu maître chirurgien dans les villes où il y a université, sans que les docteurs régents en médecine n'aient été présents aux examens, et sans leur approbation. — Août 1603. Édit portant union de la communauté des professeurs et chirurgiens jurés de Paris à la communauté des lieutenants, jurés, syndic et garde des barbiers et chirurgiens de la même ville. — Novembre 1664. Édit portant règlement entre la communauté des barbiers et celle des chirurgiens de Paris. — 5 janvier 1694. Arrêt du conseil portant règlement pour tous les chirurgiens du royaume. — 24 février 1730. Règlement concernant les chirurgiens des provinces. — 7 septembre 1760. Ordonnance sur la police des écoles de chirurgie. — Mai 1768. Règlement pour le collége de chirurgie à Paris. — 12 avril 1772. Déclaration concernant les études et exercices des élèves en chirurgie. — 4 novembre 1778. Ordonnance de police prescrivant aux chirurgiens de dénoncer les noms et demeures des blessés qu'ils auraient soignés (réitérée le 4 décembre 1788 et en 1832 après l'insurrection des 5 et 6 juin). — 11 décembre 1779. Arrêt du conseil sur les communautés de chirurgiens. — 18 juin 1784. Déclaration sur les études et exercices des élèves en chirurgie et règlement pour les écoles de chirurgie de Paris. — Voy. ACADÉMIE DE CHIRURGIE et BARBIERS.

CHIRURGIENS DU ROI. Ils étaient, au dernier siècle, au nombre de dix, savoir : le *premier chirurgien*, ayant le titre de « chef et garde des chartes et priviléges de la chirurgie et barberie du royaume : » il était conseiller du roi et jouissait de 5 272 livres de gages outre divers droits : les saignées lui étaient payées à part ; un *chirurgien ordinaire* qui suivait le roi à l'armée ; huit chirurgiens servant par quartier. Les chirurgiens assistaient au lever, au coucher et aux repas du roi comme les médecins ; et en outre ils le suivaient à la chasse. Ils avaient, ainsi que les apothicaires du roi, le privilége de tenir boutique ouverte à Paris.

CHISSO, le Sichon, affluent de l'Allier.

CHISY en Forez (Seigneurs de), de la maison de l'Aubespin.

CHITRI (Seigneurs de), de la famille de Lambert.

CHIUGGANA, le Choineau, affluent de l'Ernée, qui se jette dans la Mayenne.

CHIUSA (La), fort de la Haute-Italie, qui fut pris d'assaut par les Français sur les Autrichiens, en mars 1797, et tomba encore en leur pouvoir en janvier 1801.

CHIUSELLA (La), rivière du Piémont, près de laquelle le 26 mai 1800 l'avant-garde de l'armée française battit les Autrichiens.

CHIVALET. Voy. CHEVALET.

CHIVERNY. Voy. CHEVERNY et HURAULT.

CHIVRÉ, maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de la Barre, de Sotevast, et de Maransin.

CHIVRÉ, terre et seigneurie érigée en comté en faveur de François Châteignier, seigneur de Saint-Georges, par lettres d'août 1619.

CHIVRÉ (Seigneurs de), de la maison d'Aunoy (Ile-de-France).

CHIVRY (Seigneurs de), de la famille provençale du Laurens.

CHIZÉ ou **CHIZEY**, ville du Poitou (Deux-Sèvres) qui fut prise sur les Anglais en mars 1373, après que ceux-ci eurent été battus complétement sous ses murs par du Guesclin.

CHLEVALÈS, pseudonyme de Caveirac.

CHOART, famille ancienne de Paris, d'où sont sortis les seigneurs de Magny-Saint-Loup, d'Épinay-sur-Seine, de Grandchamp, de Buzenval, de la Gravelle, de Boisfeu, des Brosses et de Danville. (Voy. le P. Anselme, tome II.)

CHOCQUES, abbaye d'Augustins, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse de Saint-Omer, fondée en 1100.

CHOFFARD (Pierre-Philippe), dessinateur et graveur, né à Paris en 1730, y mourut le 7 mars 1809.

CHOFFIN (David-Étienne), littérateur protestant, né à Héricourt (Franche-Comté, le 3 octobre 1703, mort à Halle en janvier 1773.

CHOIGNES, localité de la Haute-Marne, où le 20 janvier 1814 Mortier soutint un glorieux combat contre les alliés.

CHOIN (Marie-Émilie JOLY de), née à Bourg (Bresse), morte en 1744. Fille d'honneur de la princesse de Conti, elle sut gagner l'amour de Louis, fils de Louis XIV, qui l'épousa secrètement. On peut consulter sur elle les lettres de la

princesse Palatine et les Mémoires de Saint-Simon.

CHOISEUL, *Caseolum*, ancienne baronnie de Champagne (Haute-Marne), qui a donné son nom à une illustre maison. Au commencement du xvᵉ siècle, elle passa dans la maison d'Anglure, puis dans la maison de Lorraine et dans celle d'Haussonville. Par lettres de novembre 1665, la seigneurie de Palisy (Aube) et ses dépendances furent erigées en duché-pairie, sous le nom de Choiseul, en faveur de César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin.

La maison de Choiseul a produit les seigneurs de Clermont, les barons de Lanques, les seigneurs de Précigny, les seigneurs d'Aigremont, les seigneurs d'Esclances, les seigneurs de Chery, de Senailly, d'Isché et de Saint-Germain, les seigneurs de Fresnoy et d'Ambonville, les barons de Beaupré d'où sont sortis les ducs de Choiseul, les seigneurs de Fremestrof et de Fremanville, les seigneurs de Somneville, les seigneurs d'Aillecourt (ou de Daillecourt), les barons et marquis de Meuze, les seigneurs de Boncourt, les seigneurs de Francière, les seigneurs de Chevigny, les seigneurs d'Esguilly, de Bussières et de Stainville, les seigneurs et marquis de Praslin, les comtes du Plessis, les comtes d'Hostel, les sires de Traves, les seigneurs de Dracy le Fort et de Saint-Uriège. De la branche de Meuze sont sortis par bâtardise les seigneurs de Bressencourt. Armes : *d'azur à la croix d'or cantonnée de dix-huit billettes de même, cinq à chaque canton d'en bas*, 2. 2. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

CHOISEUL (Charles de), dit le *maréchal de Praslin*, marquis de Praslin et de Chaources, seigneur du Plessis-Saint-Jean, né en 1553, mort le 1ᵉʳ février 1626 Il suivit au siége de Paris (1589) Henri III, après la mort duquel il servit fidèlement Henri IV, et devint successivement lieutenant général en Champagne, bailli et gouverneur de Troyes, maréchal de France (1619), gouverneur de Saintonge (1622). Il avait assisté à quarante-sept combats et reçu vingt-deux blessures. = ROGER, fils du précédent, marquis de PRASLIN, mestre de camp général de la cavalerie légère, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Champagne, tué dans les rangs de l'armée royale au combat de la Marfee le 6 juillet 1641.

CHOISEUL (César de), duc de Choiseul, pair et maréchal de France, comte du Plessis-Praslin, né à Paris en février 1598, y mourut le 23 décembre 1675. Il fut successivement conseiller du roi, gouverneur, puis surintendant de la maison et premier gentilhomme de la chambre de Philippe d'Orléans, gouverneur de l'évêché et pays de Toul. Enfant d'honneur de Louis XIII, et d'abord connu sous le nom de comte du Plessis, il servit à quatorze ans à la tête d'un régiment, et se distingua dans les campagnes d'Italie de 1627 à 1645. Il fut cette dernière année envoyé en Catalogne et s'empara de Roses ce qui lui valut le bâton de maréchal. L'année suivante, il passa en Italie, et défit le 30 juin 1648, près de Crémone, le marquis de Caracène. Lors de la Fronde, il rendit d'éclatants services à la cause royale et battit Turenne à Rethel (23 décembre 1650). Il fut créé duc de Choiseul et pair de France en 1665. C'est avec le nom de maréchal du Plessis sous lequel il était connu que parurent un an après sa mort, en 1676, des *Mémoires* réimprimés dans les grandes collections. On les attribue généralement à Segrais. = Son frère GILBERT, évêque de Comminges (1664), puis (1671) de Tournai, né vers 1613, mort à Paris le 31 décembre 1689.

CHOISEUL (Claude de), marquis de Francières, connu sous le nom de *maréchal de Choiseul*, né à Langres le 1ᵉʳ janvier 1632, mort le 15 mars 1711. Maréchal de camp (1669), il prit une part glorieuse à l'expédition de Candie, puis à la guerre qui commença par l'invasion de la Hollande (1672). Gouverneur de Saint-Omer (1684), il fut nommé (1693) maréchal de France, et en cette qualité commanda en chef sur les bords du Rhin en 1693, 1696 et 1697. Il mourut doyen des maréchaux de France.

CHOISEUL (François-Joseph de), baron de Beaupré, dit le *comte de Choiseul*, marin, tué dans un combat naval en 1711. Il fut le vingt-huitième de sa maison tué au service de Louis XIV. C'est de son mariage avec Nicole de Stainville, sa cousine germaine, qu'est sortie la branche des Stainville, ducs de Choiseul.

CHOISEUL (François-Joseph de), marquis de Stainville, baron de Beaupré, homme d'État. Attaché au duc de Lorraine, il fut chargé par lui de diverses missions en Angleterre (1725), en France (1726) ; et après le traité de Vienne devint grand chambellan du grand duc de Toscane et conseiller intime de l'empereur Charles VI. Il eut pour fils : 1° le célèbre duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères ; 2° Jacques de Choiseul, qui après avoir été lieutenant général des armées de Marie-Thérèse, rentra en France (1760) et servit glorieusement pendant la guerre de Sept ans ; 3° Léopold-Charles de Choiseul, évêque d'Évreux (1758), archevêque d'Albi (1759), puis de Cambrai (1764), né à Lunéville le 6 décembre 1724, mort le 11 septembre 1774.

CHOISEUL (Étienne-François, duc de), célèbre homme d'État, né le 28 juin 1719, mort en mai 1785. Il porta d'abord le nom de comte de Stainville, servit avec la plus grande distinction dans la guerre de la succession d'Autriche, et devint colonel d'infanterie (1743), brigadier (1746), maréchal de camp (1748). Il débuta dans la carrière politique par l'ambassade de Rome où il fut nommé à la fin de novembre 1753. Il y resta jusqu'en 1757 où il fut envoyé à Vienne. Les talents qu'il montra dans ces missions et surtout l'intimité qui l'unissait à Mme de Pompadour le firent nommer (août 1758) duc, secrétaire d'État au département des affaires étrangères (novembre) en remplacement du cardinal de Bernis, puis surintendant-général des postes (1759), et momentanément ministre de la guerre et de la marine (1761). En 1766 il reprit le ministère des affaires étrangères remis depuis le 9 octobre 1761 entre les mains de son cousin, le duc de Praslin, qui devint alors ministre de la guerre. Aidé par lui, le duc de Choiseul opéra des réformes capitales dans l'organisation de l'armée, restaura complétement la marine et en quelques années répara les pertes que la France avait éprouvées dans la guerre de Sept ans. Sous son ministère la Corse fut conquise, le *pacte de famille* fut conclu, et s'il n'avait pas été en 1770 renversé par les intrigues de la du Barry, il aurait probablement empêché le partage de la Pologne. Exilé dans sa terre de Chanteloup (24 décembre 1770), cette disgrâce ne fut pour lui qu'un long triomphe. Son exil ne cessa qu'à la mort de Louis XV. — On a publié en 1790 in-12 et 2 vol. in-8°, sous le titre de *Mémoires* un recueil de diverses pièces qu'il avait fait imprimer lui-même à Chanteloup en 1778, in-4°.

CHOISEUL (Claude-Antoine-Gabriel, duc de), né le 26 août 1760, mort à Paris le 2 décembre 1838. Neveu par alliance du précédent, duc et pair après la mort de celui-ci, colonel du Royal-Dragons (1789), il prit une part active à la fuite de Louis XVI à Varennes, fut emprisonné à Ver-

dun et amnistié lors de l'acceptation de la Constitution par le roi. Il émigra (1792), leva un régiment de hussards, fut fait prisonnier (1795), s'évada, et se rendait avec ses soldats aux Indes Orientales, lorsqu'une tempête le jeta sur la côte de Calais. Arrêté et traduit devant une commission militaire, il fut acquitté, mais resta en prison. Déporté en pays neutre (1er janvier 1800), il obtint de rentrer en France (1801), fut de nouveau incarcéré et exilé et ne put revenir à Paris qu'en février 1804. Appelé à la chambre des Pairs sous la Restauration, il se distingua par sa modération dans les procès politiques; et son attachement aux idées constitutionnelles lui attira la disgrâce de la cour. Au moment de la révolution de Juillet, son nom fut, sans son consentement, mis sur la liste des membres du gouvernement provisoire, et il ne réclama que le 1er août. Il devint alors aide de camp de Louis-Philippe et gouverneur du Louvre. Son titre passa à son gendre, le marquis de Marmier. Il a publié quelques écrits politiques.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (Gabriel-Florent de), prélat, théologien, évêque de Saint-Papoul (1716) et de Mende (1723), né à Dinant en juin 1685, mort le 7 juillet 1767.

CHOISEUL (Henri-Louis de), marquis de Meuze, lieutenant général, gouverneur de Saint-Malo et de Ribemont, né le 22 juillet 1689, mort à Paris le 11 avril 1754. = Son fils, JEAN-BAPTISTE-ARMAND, général, littérateur, né en 1735, mort à Paris le 10 décembre 1815. = Félicité, comtesse de MEUZE, de la même famille, féconde romancière. Ses premiers écrits sont de 1799 et ses derniers de 1824.

CHOISEUL-LA-BAUME (Claude-Antoine, comte de), général, né le 5 octobre 1733, mort sur l'échafaud le 4 mai 1794.

CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de), diplomate, érudit, né à Paris le 27 septembre 1752, mort le 20 juin 1817. Passionné dès sa jeunesse pour l'antiquité, il avait entrepris (1776) un voyage d'exploration en Grèce, voyage dont la publication le fit recevoir à l'Académie des inscriptions (1782), puis à l'Académie française (1783). Ambassadeur à Constantinople en 1789, il se réfugia en Russie pendant la Révolution, et fut nommé par Paul Ier conseiller privé et directeur de l'Académie des Beaux-Arts et de toutes les bibliothèques impériales. Rentré en France en 1802 et élu membre de l'Institut, il s'occupa uniquement de travaux d'érudition. Sous la Restauration il fut nommé ministre d'État et pair. On a de lui, outre divers mémoires insérés dans le Recueil de l'Institut : *Voyage pittoresque de la Grèce* (1780-1824), 3 vol. in-fol.

CHOISEUL DE DAILLECOURT (Anne-Maxime-Urbain, comte de), neveu du précédent auquel il succéda à l'Académie des inscriptions, né vers 1782, mort le 11 avril 1854.

CHOISEUL (Seigneurs de), de la maison de Baudricourt (Bourgogne).

CHOISNIN (Jean), historien, né à Châtellerault vers 1530, mort à la fin du XVIe siècle. Il accompagna en Pologne, comme secrétaire, Jean de Montluc, évêque de Valence, qui fit élire Henri III au trône de Pologne. — *Discours au vray de tout ce qui s'est faict et passé pour l'entière négociation de l'élection du Roy de Polongne*, 1573, in-8°, rare, réimprimé dans les grandes collections de mémoires.

CHOISY, famille de Champagne d'où sont sortis les marquis de Moigneville.

CHOISY (Seigneurs de), de la famille de La Baume-le-Blanc (Touraine).

CHOISY (François-Timoléon, abbé de), littérateur, historien, membre de l'Académie française (1687), né à Paris le 16 août 1644, où il mourut le 2 octobre 1784. Son père était chancelier de Gaston d'Orléans. Sa mère, à laquelle Tallemant a consacré une historiette, était une femme de grand mérite, qui, quoique bourgeoise, jouissait de la faveur d'Anne d'Autriche, était recherchée de Louis XIV pour sa conversation et correspondait avec la plupart des princesses de l'Europe. Elle se plaisait à habiller en femme son dernier fils Timoléon, dont la figure charmante prêtait à merveille au déguisement. Le jeune homme prit l'habitude de ce costume et en fit l'usage le plus libertin, comme il l'a raconté lui-même dans l'*Histoire de Madame la comtesse des Barres*, 1735, in-12. Une maladie grave amena sa conversion : il accompagna l'ambassade envoyée à Siam (1685) et a laissé de ce voyage un *Journal* peu exact, mais agréable à lire. De retour (1687) il acheva sa vie plus sagement qu'il ne l'avait commencée. De ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Histoire de l'Église*, 1703-1723, 11 vol, in-4°; des *Vies de David*, de *Salomon*, pleines de flatteries pour Louis XIV ; de Mme de Miramion (1706), une traduction de l'*Imitation de J. C.*, dédiée à Mme de Maintenon ; des *Histoires* de saint Louis, Philippe VI, Jean, Charles V et Charles VI ; et enfin des *Mémoires* agréablement écrits et réimprimés dans les grandes collections. On trouve de lui de nombreuses lettres dans la correspondance de Bussy, et divers ouvrages inédits à la bibliothèque de l'Arsenal.

CHOISY-AU-BAC, *Cauciacum*, dans le Soissonnais (Oise), diocèse de Poitiers, abbaye fondée au VIIe siècle et qui fut donnée par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Elle fut changée plus tard en prieuré-commendataire.

CHOISY-BELLEGARDE ou **CHOISY-AUX-LOGES**, dans le Gâtinais-Orléanais (Loiret), terre et seigneurie qui réunie à d'autres terres fut érigée en comté par lettres de décembre 1564 en faveur de Jean de l'Hôpital, puis en marquisat en faveur de son fils, Jacques, par lettres du 2 janvier 1599. Elle fut ensuite acquise par Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, qui y fit transférer (1645) le titre de duché-pairie de Bellegarde.

CHOIX (Seigneurs de), de la maison de Longwy.

CHOLET, ville d'Anjou (Maine-et-Loire), avec titre de baronnie, qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de la Choletière, de Bullou et de Dangeau, et Jean CHOLET, maître de l'artillerie de 1477 à 1479. Armes : *d'or et de sable bandé de six pièces.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) — La terre et seigneurie de Cholet fut érigée en marquisat par lettres d'octobre 1677 en faveur d'Édouard Colbert, comte de Maulevrier.

La ville de Cholet a joué un rôle important dans la guerre civile de la Vendée. Prise par Cathelineau le 14 mars 1793, évacuée le mois suivant, elle retomba au pouvoir des insurgés qui l'abandonnèrent de nouveau le 15 octobre, puis le 17 exécutèrent contre elle un retour offensif; mais après un sanglant combat, ils furent mis dans une déroute complète. — Le 10 février 1794, la ville emportée d'assaut par Stofflet, fut bientôt évacuée par lui, mais le mois suivant les républicains l'abandonnèrent à leur tour.

CHOLET (Jean), homme d'État, cardinal, né à Nointel en Beauvoisis, mort le 2 août 1291. Fils de Oudart, seigneur de Nointel, il fut créé cardinal (1281) et chargé de diverses missions par les papes Martin IV et Nicolas IV. Il fonda, par son testament, le collège des Cholets à Paris.

CHOLETIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Cholet.

CHOLIÈRES (Nicolas de), littérateur, avocat au parlement de Grenoble, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. — *Les Neuf matinées*, 1585, in-8°, rare; *les Après-dînées*, 1587, in-12, rare: ces deux ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Contes et discours bigarrez*, 1611 et 1613, 2 vol. in-12; *la Guerre des mâles contre les femelles*, 1588, in-12; *la Forêt nuptiale*, 1600, in-12, rare.

CHOLLET ou **CHOLET** (François-Auguste, comte), sénateur, pair de France, membre du conseil des Cinq-Cents, né à Bordeaux en 1747, mort le 5 novembre 1826.

CHOMEL (Noël), curé de Saint-Vincent, à Lyon, agronome, né à Paris vers 1632, mort à Lyon le 30 octobre 1712. — *Dictionnaire économique*, 1709, 2 vol. in-fol, souvent réimprimé.

CHOMEL (Jacques-François), médecin, né à Paris, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste), neveu du précédent, médecin et botaniste, membre de l'Académie des sciences, né en 1671, mort en 1740. On a de lui : *Abrégé des plantes usuelles*, 1712-1725, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé. = Son fils, Jean-Baptiste-Louis, médecin, né vers 1700, mort en 1765. — *Essai sur l'histoire de la médecine en France*, 1762, in-12. Il eut un frère qui a publié sous le voile de l'anonyme divers ouvrages de littérature. = Auguste-François, de la même famille que les précédents, célèbre médecin, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, né le 13 avril 1788, mort à Paris le 10 avril 1858.

CHOMPRÉ (Pierre), instituteur, né à Narcy (Haute-Marne) en 1698, mort à Paris le 18 juillet 1760. — *Dictionnaire de la Fable*, 1727, souvent réimprimé. = Son frère, Étienne-Maurice, littérateur, né à Paris en 1701, mort en 1784. = Nicolas-Maurice, fils du précédent, physicien, né à Paris en 1750, mort le 24 juillet 1825.

CHOPART (François), chirurgien, né à Paris vers 1750, mort en juin 1795.

CHOPPIN (René), jurisconsulte, poëte latin, né au Bailleul, près La Flèche, en 1537, mort à Paris le 2 février 1606. — *Opera*, 1609, 4 vol. in-fol.

CHOQUE (Pierre), dit *Bretagne*, héraut et roi d'armes d'Anne de Bretagne, mort dans la première moitié du XVIe siècle. Il a laissé quelques relations de cérémonies conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

CHOQUET (Louis), poëte, vivait vers le milieu du XVIe siècle. — *L'Apocalypse Sainct-Jehan Zebedee*, mystère; 1541, fort rare.

CHOQUET DE LINDU (Antoine), ingénieur de la marine, né à Brest le 7 novembre 1712, mort le 7 octobre 1790. — *Description du bagne de Brest*, 1757-1759, in-f°; *Description des trois formes du port de Brest*, 1757, in fol.

CHORA, la Cure, affluent de l'Yonne.

CHORÉVÊQUE. La dignité de chorévêque était intermédiaire entre celle d'évêque et celle de prêtre. L'action du christianisme s'était d'abord renfermée dans les villes ; lorsque le nouveau culte se fut répandu dans les campagnes, l'évêque ne pouvant suffire à l'administration des sacrements délégua ses pouvoirs à un ou plusieurs prêtres qui pour ce motif reçurent le titre d'évêques de campagne (χωρας επισκοποι). Mais c'était seulement en vertu d'un mandat spécial que les chorévêques pouvaient donner l'ordre et la confirmation; leurs attributions ordinaires consistaient dans un droit de surveillance sur le territoire qui était confié à leurs soins : c'est ce qu'on exprimait par la désignation de visiteurs (*circuitores, visitatores*) sous laquelle ils étaient connus. Tout au plus leur autorité allait-elle jusqu'à conférer les ordres mineurs. Le cours des choses humaines entraîna les chorévêques à des empiètements qui furent pour l'Église une cause grave de troubles et de scandales. Ils se prétendirent revêtus des pleins et entiers pouvoirs de l'épiscopat. La question fut portée à Rome où Léon III consacra l'antique discipline, et agitée de nouveau dans deux conciles tenus l'un à Ratisbonne en 803 et l'autre à Paris en 829, et qui rendirent une décision pareille. Cependant les chorévêques ne se tinrent pas pour convaincus, et leur résistanee donna lieu à des luttes armées dans certaines localités. Le concours de l'autorité civile et de la puissance ecclésiastique mit enfin un terme à ce débat, et l'institution du chorévêque s'éteignit dans le cours du Xe siècle sans avoir été supprimée par une disposition formelle. Elle donna naissance en disparaissant à deux dignités qui la remplacèrent : l'archiprêtré et l'archidiaconat (voy. ces mots.)

CHORIER (Nicolas), historien et littérateur, né à Vienne (Dauphiné) en 1609, mort à Grenoble le 14 août 1692. — *Recherches sur les antiquités de Vienne*, 1658, in-12, rare, réimprimé en 1828; *État politique de la province de Dauphiné*, 1672, 3 vol. in-12, rare; *Histoire générale du Dauphiné*, 1661-1672, 2 vol. in-fol., rare. On lui a attribué un ouvrage licencieux fort célèbre : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris*.

CHORON (Alexandre-Étienne), célèbre professeur de musique, né à Caen le 21 octobre 1772, mort à Paris le 29 juin 1834. Après avoir été chargé (1812) de la réorganisation des maîtrises et des chœurs des cathédrales, et de la direction de la musique dans les fêtes et les cérémonies religieuses, il fut nommé directeur de l'Opéra en janvier 1816, fut destitué en 1817 et conçut alors un projet d'enseignement de la musique par une méthode simultanée. Il parvint à obtenir un léger subside pour la fondation d'une école de musique religieuse, qui grâce à son énergie et à son dévouement sans bornes, atteignit bientôt un développement que vint arrêter la révolution de Juillet. — Outre un très-grand nombre de *méthodes*: *Collection de romances*, 1806: on y remarque *la Sentinelle*, qui eut un immense succès; *Dictionnaire historique des Musiciens* (avec Fayolle), 1810-1811, 2 vol. in-8°.

CHORS, abbaye de bénédictins, en Nivernais (Yonne), diocèse d'Autun.

CHOTIN (Seigneurs de), branche de la famille de Launay.

CHOUANS. Voy. Cottereau.

CHOUART, famille d'où sont sortis les seigneurs de Chamerolles et d'Aigremont.

CHOUDIEU (Pierre), conventionnel, né à Angers, mort en 1840. Membre de l'Assemblée législative (1791), puis de la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, fut envoyé en mission en Vendée et se prononça ardemment contre les Girondins. Compromis dans le mouvement du 12 germinal, il fut décrété d'arrestation, et rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire (1795). Proscrit après l'attentat du 3 nivôse, il se réfugia en Hollande, rentra sous l'Empire en France d'où il fut banni (1816) par la loi des régicides. Il se retira alors en Belgique.

CHOUET (Jacques), théologien calviniste, né à Auxerre vers le milieu du XVIe siècle.

CHOUET DE LA GANDIE (René), vicomte de Maulny, antiquaire, né au Mans en 1620, y mourut en 1694.

CHOUIN ou **CHOIN** (Louis-Albert JOLY de), théologien, évêque de Toulon (1737), né à Bourg (Ain) le 22 janvier 1702, mort le 16 avril 1759.

CHOUPPES (Pierre de), vaillant capitaine huguenot, mort en 1603.

CHOUPPES (Aimard, marquis de), né vers 1612, mort vers 1673. Lieutenant général d'artillerie (1643), il servit avec distinction sous Condé qu'il suivit pendant la Fronde; se réconcilia avec la cour, et fut nommé lieutenant général du Roussillon et gouverneur de Belle-Isle. — *Mémoires*, 1753, in-12, réimprimés (1861) par M. C. Moreau, in-8°.

CHOURGAC (Seigneurs de), de la famille de Gualabert (Périgord).

CHOURSES, famille d'où sont sortis les seigneurs de Malicorne.

CHOVILLIERS (Seigneurs de), de la famille du chancelier d'Aligre.

CHRESTIEN DE TROYES, célèbre poëte, né à Troyes, mort de 1195 à 1198. Il nous reste de lui : *Yvain* (publié); *Parceval le Gallois* (publié en partie); *le Chevalier au Lion* (publié); *Cliget, chevalier de la Table-Ronde; Lancelot du Lac ou la Charrette* (publié en partie); *Guillaume d'Angleterre*. On a perdu *Tristan* et le *Chevalier à l'espée*. Chrestien de Troyes a des pensées et de l'esprit ; sa versification, en vers de huit syllabes rimant par couple, est élégante, souple et variée. Il excelle à rendre les sentiments tendres, les nuances délicates, mêlant l'amour sensuel d'Ovide, dont il a traduit quelques pièces, avec l'ascétisme du S. Graal. Il a dédié plusieurs de ses ouvrages à Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Ses œuvres complètes seront prochainement publiées par M. Michelant.

CHRESTIEN (Guillaume), médecin, érudit, né à Orléans, mort vers 1560. — *Philalètes sur les erreurs anatomiques*, 1536, in-8°, rare. = Son fils FLORENT, poëte, littérateur, érudit, calviniste, né à Orléans en 1541, mort à Vendôme en 1596. Précepteur d'Henri IV et plus tard garde de sa bibliothèque à Vendôme, il fut un des collaborateurs de la *Satire Ménippée*. Il a traduit en vers latins, avec d'excellentes remarques, plusieurs pièces d'*Aristophane*, d'*Euripide* et de *Sophocle*, un choix d'épigrammes de l'Anthologie, le poëme d'*Héro et Léandre* de Musée; et en vers français la tragédie de *Jephté* de Buchanan.

CHRÉTIEN (Roi très-). Le titre de roi très-chrétien accordé exclusivement par la cour romaine aux princes français ne remonte pas seulement, ainsi qu'on l'a prétendu, à François Ier ni même à Louis XI. Pie II l'avait reconnu expressément à Charles VII comme lui appartenant par héritage. Charles VI et Charles V en avaient joui auparavant, et une charte de 1256 nous prouve qu'on l'attribuait dès ce temps-là à Louis IX; et même à l'époque mérovingienne, Grégoire le Grand l'avait déjà donné, dans une lettre, à la reine Brunehaut.

CHRÉTIEN (Nicolas), sieur des Croix, poëte dramatique, écrivait au commencement du XVII° siècle. —*Rosemonde*, 1603, in-12; les *Portugais infortunés*, 1608, in-12; *Amnon et Thamar*; *le ravissement de Céphale*, 1608 ; *les Amantes*, 1613, tragédies pastorales. Ces pièces sont rares.

CHRÉTIEN (Gilles-Louis), musicien, né à Versailles en 1754, mort le 4 mai 1811.

CHRÉTIEN. Voy. DU PLESSIS (Toussaint.)

CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), jurisconsulte, député aux états généraux (1789), né à Saint-Claude (Jura) le 9 mai 1744, y périt dans un incendie en 1799.

CHRISTINE, reine de Suède, pseudonyme de Fr. Lacombe.

CHRISTINE ou **CHRESTIENNE DE PISAN** célèbre femme poëte du XV° siècle, historien née à Venise vers 1363, morte vers 1431. Son père, Thomas de Pisan, conseiller de la république vénitienne, vint s'établir à la cour de Charles V, avec le titre d'astrologue du roi. Elle reçut une éducation brillante, et quand, à vingt-cinq ans, elle se trouva veuve d'un gentilhomme picard Étienne du Castel, qu'elle avait épousé à quinze ans et dont elle avait trois enfants, elle sut tirer parti de sa plume pour se créer des ressources qui furent toujours assez précaires. Comme elle le dit elle-même dans sa *Vision*, elle composa de 1399 à 1405 « quinze ouvrages principaux, sans compter les autres particuliers petits dictiez, lesquels tout ensemble contiennent 70 cahiers de grant volume. » Une grande partie de ses ouvrages n'ont point été imprimés. — *Les Cent Histoires de Troye; L'épistre de Othea, déesse de Prudence, envoyée à l'espérit chevaleureux Hector de Troye*, Paris, s. d., in-4°, goth., très-rare, réimprimé 1522, in-4°, goth.; *Le chemin de long* (sic) *estude*, trad. de langue romane en prose françoise par J. Chaperon, 1549, in-12 ; *le Trésor de la Cité des Dames*, Paris, Ant. Vérard, 1497, in-fol., goth., rarissime (un exemplaire s'est vendu 1255 francs), réimprimé et traduit plusieurs fois; *le poëme de la Pucelle* (1429), publié pour la première fois par M. Ach. Jubinal et inséré dans le *Procès de Jeanne d'Arc*, par M. J. Quicherat; *le livre des faicts et bonnes mœurs de Charles V* (1404), publié d'abord par l'abbé Lebeuf et réimprimé dans les collections de Mémoires de Petitot et de Michaud; *le Livre des faits d'armes et de chevalerie* (tiré de Végèce), traduit en anglais et imprimé par Caxton, sous le titre de : *The fayt of armes and chivalrye*, 1489, in-fol., goth., rarissime; un exemplaire incomplet s'est vendu 8300 francs. On conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale : *Le Débat des deux Amants ; Épistre au Dieu d'amour; le Livre des trois Jugements; le Livre du jugement de Poissy; les Lois et Dittiez; Le dit de la Pastoure; Les dits Moraux; le Livre de mutation de fortune; le Corps de policie; le Livre de la paix; Épistres sur le Roman de la Rose; Lettre à la reine Isabelle de Bavière; Lamentations sur les maux de la guerre.*

CHRISTINE ou **CHRÉTIENNE** de France, duchesse de Savoie, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née le 10 février 1606, morte à Turin le 27 décembre 1663. Elle épousa le 11 février 1619, Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, qui mourut en 1637. Ses galanteries soulevèrent contre elle ses sujets, à la tête desquels se mirent ses deux beaux-frères le cardinal Maurice et le prince Thomas qui cherchèrent à lui enlever la régence. Les troubles qui en résultèrent et où Richelieu et Mazarin jouèrent un grand rôle furent terminés par deux traités : l'un (16 juin 1642) avec les princes, l'autre (3 avril 1645) avec la France. Christine, malgré la majorité de son fils, gouverna jusqu'à sa mort.

CHRISTOPHE (Joseph), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1702), né à Verdun en 1664, mort à Paris le 19 mars 1748. — *Le Baptême du dauphin* (musée de Versailles).

CHRYSOLOGUE (Le P. Noël-André), astronome, né à Gy (Franche-Comté) le 8 décembre 1728, y mourut le 8 septembre 1808.

CHRYSOPOLIS, Besançon.

CHUFFORT (Seigneurs de), de la famille des Vignes (Nivernais).

CHUSILLY (Seigneurs de) de la famille de Vidal (Soissonnais).

CHYPRE. L'île de Chypre prise sur le duc Isaac Comnène, par Richard Cœur de Lion (1191),

fut vendue par lui aux Templiers qui la lui rendirent en 1192. Il la donna la même année à Gui de Lusignan en échange des droits de celui-ci sur le royaume de Jérusalem.

ROIS FRANCS DE CHYPRE. — 1192, Gui de Lusignan. — 1194 ou 1195, Amauri, frère du précédent. — 1205, Hugues Ier, fils du précédent. — 1218, Henri Ier, fils du précédent. — 1253, Hugues II, fils du précédent. — 1267, Hugues III, petit-fils de Hugues Ier. — 1284, Jean Ier, fils du précédent. — 1285, Henri II, frère du précédent. —1324, Hugues IV, fils de Gui, frère de Henri II. — 1361, Pierre Ier, fils du précédent. — 1372, Pierre II, dit *Petrin*, fils du précédent. — 1382, Jacques Ier, oncle du précédent et frère de Hugues IV. — 1398, Jean II ou Janus, fils du précédent. — 1432, Jean III, fils du précédent. — 1458, Charlotte, fille de Jean III. Veuve de Jean de Portugal, elle se remaria à Louis de Savoie. Tous deux furent détrônés par Jacques, son frère naturel. —1464, Jacques II, fils naturel de Jean III. — 1473, Jacques III, fils posthume du précédent. Il mourut en 1475. Sa mère, Catherine Cornaro, fut maintenue quelques années en possession du royaume par les Vénitiens qui obtinrent d'elle la cession de son État en 1489, pendant que la reine Charlotte cédait ses droits à Charles Ier, duc de Savoie et à ses successeurs. La république de Venise conserva Chypre jusqu'en 1571 où les Turcs la lui enlevèrent. (Voy. L. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre sous les Lusignans.*)

CIBOT (Pierre-Martial), missionnaire, né à Limoges en 1727, mort à Pékin le 8 août 1780.

CIBOLE (Robert), théologien, né à Breteuil (Eure), mort en 1458. Il fut envoyé par Charles VII au concile de Constance, et donna (1437) un avis favorable pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc. On a de lui : *La sainte méditation de l'homme sur soi-même*, 1510, in-fol., goth., rare, 1546, in-4°, rare; *la Perfection de la vie chrétienne*, in-4°, goth., rare.

CICAULA, la Sioule, affluent de l'Allier.

CICÉ (Louis de), dominicain, vicaire apostolique en Chine, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. — Voy. CHAMPION.

CICERI (Paul-César de), prédicateur, né à Cavaillon le 24 mai 1678, mort le 27 avril 1759.

CICON, maison de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Châtillon-Guyotte, de Nant, de Sauvagney et de Willassans. (Voy. le tome Ier de l'*Histoire des sires de Salins.*)

CIFFLÉ (Paul-Louis), sculpteur lorrain du XVIIIe siècle. Parmi les œuvres qui restent de lui en Lorraine, nous citerons la fontaine de la place d'Alliance à Nancy.

CIGLIE (Seigneurs de), branche de la maison de Capris (Savoie).

CIGOGNE (Seigneurs de), de la famille de Beauxoncles.

CILLART *de Kerampoul* (L'abbé Clément-Vincent), lexicographe, né en Basse-Bretagne, vers 1686, mort à Locminé en 1749. — *Dictionnaire français-breton*, 1744, 1756, in-8°.

CILLERY (Seigneurs de), branche de la famille de Cauchon (Champagne).

CIMACUM, Chimay.

CIMBRI, peuple établi dans la Belgique, avant l'arrivée des Romains, et qui ensuite a changé de nom ou s'est dispersé.

CIMIEZ. Voy. CEMENELIUM.

CINGÉ (Seigneurs de), de la maison de Crevant.

CINDRÉ. V. SINDRAI.

CINGETORIX, chef gaulois qui, vers l'an 60 avant J. C., fut placé par César à la tête des *Treviri*, et qui, chassé par eux 53 ans avant J. C., fut remis par les Romains en possession du pouvoir, après la mort et la défaite de son beau-père Indutiomar.

CINQ ARBRES (Jean), en latin *Quinquarboreus*, professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France, né à Aurillac, mort en 1587. — *Opus de Grammatica Hebræorum*, 1546, in-4°, plusieurs fois réimprimé.

CINQ-AUTEURS (Pièces des). On appelle ainsi *la Comédie des Tuileries* et *l'Aveugle de Smyrne*, tragédies-comédies, publiées à Paris, 1638, in-4°, et qui ont pour auteurs Boisrobert, P. Corneille, Rotrou, Colletet et l'Estoille.

CINQ-MARS (Henri COIFFIER DE RUZÉ, marquis de), favori de Louis XIII, né en 1620, mort sur l'échafaud à Lyon le 12 septembre 1642. Second fils d'Antoine Coiffier, marquis d'Effiat (voy. ce nom), il fut placé à dix-huit ans par Richelieu auprès de Louis XIII qui avait toujours besoin d'un favori, et le nomma bientôt maître de sa garde-robe et grand-écuyer de France. Froissé dans son orgueil et dans son ambition par Richelieu, qui traversa un projet de mariage avec la princesse Marie de Gonzague, il organisa contre le ministre une vaste conspiration où entrèrent Gaston et Anne d'Autriche, et que fortifia un traité conclu avec l'Espagne, par l'intermédiaire de Fontrailles. Richelieu ayant obtenu communication du traité, Cinq-Mars fut arrêté à Narbonne avec de Thou (voy. ce nom), et conduit à Montpellier, puis à Pierre-Encise, le 4 septembre 1642. Il fut condamné avec son ami et exécuté sur la place des Terreaux à Lyon. Le Cinq-Mars du roman de M. de Vigny ressemble peu au Cinq-Mars de l'histoire que l'on retrouve bien plutôt dans l'historiette de Tallemant des Réaux.

CINQUAIN. Voy. CHAMPART.

CINTRÉ (Seigneurs de), de la famille de Huchet (Bretagne).

CIPIÈRES, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Montauroux.

CIPIERRE (René de SAVOIE, seigneur de), capitaine huguenot, fils de Claude de Savoie, comte de Tende, assassiné à Fréjus le 30 juin 1568.

CIPIERRE (Philibert de MARCILLY, seigneur de), capitaine du XVIe siècle, mort à Liége en septembre 1565. Il fut gouverneur de Charles IX. « C'était, dit de Thou, un homme de bien et un grand capitaine. »

CIPRIANI, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Cabriez, de Trebiliane et de Saint-Savournin. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence.*)

CIRAN (Seigneurs de), de la maison de Voyer-d'Argenson.

CIRCUMDEDERUNT, introït et, dans quelques anciens actes, nom du dimanche de la Septuagésime.

CIRÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Culant.

CIREY-LEZ-MAREILLES, baronnie de Champagne (Haute-Marne), qui, des seigneurs de Saint-Eulien, passa au XVe siècle dans la maison du Châtelet.

CIREY (Jean de), théologien, abbé général de l'ordre de Cîteaux, mort le 27 décembre 1503. — *Capitulum generale Cisterciense*, 1490; *Collectio privilegiorum ordinis Cisterciensis*, 1491, in-4°, 1630, in-fol.; *Compendium sanctorum ordinis Cisterciensis*, in-4°. Ces ouvrages sont fort rares.

CIRIER (Le), famille d'où sont sortis les seigneurs de Neuchelles-le-Plessis.

CIRON (Innocent), jurisconsulte, chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, mort vers 1650.

CIRQUES. Voy. AMPHITHÉÂTRES.

CISSÉ (Jacques COURTIN de), poëte, né en 1560,

mort en 1584. — *Œuvres poétiques*, 1581, in-12, rare.

CISTERCIENS, religieux de l'ordre de Cîteaux. — Voy. CITEAUX.

CISTERCIUM. Cîteaux.

CISTERNETTE (Seigneurs de la), de la famille de Benoist.

CITATION. En droit canonique les formalités de l'appel en justice, de la citation, étaient beaucoup moins compliquées que ne le sont aujourd'hui celles de l'ajournement. Il suffisait qu'elle fût faite par-devant le tribunal compétent et pour un jour non férié, et qu'elle donnât au défendeur un délai convenable, ordinairement fixé à 20 jours. Afin d'assurer à celui-ci la connaissance de la citation, on prit dès l'origine certaines précautions qui ont varié suivant les époques, mais d'où s'est dégagée la règle fixe de la remise de l'exploit par un officier public en présence de témoins particuliers dits recors. Ce dernier mot est resté dans notre langue avec un sens analogue. Lorsque le défendeur, régulièrement cité, ne comparaissait pas, il était requis défaut contre lui. Mais il pouvait faire valoir de nombreux motifs d'excuse qu'on appelait essoines (voy. ce mot). L'usage s'était d'ailleurs transmis du droit germanique de ne prononcer le défaut qu'après trois ajournements successifs.

CÎTEAUX, *Cistercium*, célèbre abbaye, chef de tout l'*ordre de Cîteaux*, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Châlon, fondée à la fin du XIe siècle par des religieux bénédictins de l'abbaye de Solesmes. Le premier abbé fut saint Robert qui, le 21 mars 1098, reçut le vœu solennel de tous les religieux d'observer dans toute sa rigueur la règle de saint Benoît, et fonda ainsi l'ordre de Cîteaux, qui ne tarda pas à se répandre et à créer partout des abbayes. Les quatre premières furent celles de la Ferté (1113), de Pontigny (1114), de Clairvaux et de Morimond (1115), que, pour cette raison, on appela les *quatre filles de Cîteaux*.

L'abbé de Cîteaux jouissait de prérogatives fort étendues. Il était le chef et le supérieur général non-seulement de tous les monastères de son ordre, mais des ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara et de Monteze en Espagne, d'Avis et de Christ en Portugal. Il avait reçu par une bulle d'Innocent VIII le droit d'officier pontificalement, de bénir les abbés et les abbesses de son ordre, et d'ordonner des sous-diacres et des diacres. Aux États de Bourgogne, il venait immédiatement après les évêques, et Henri III lui donna en 1578 le rang de premier conseiller au parlement de Dijon. A Rome, il avait la première place parmi tous les généraux d'ordre.

L'abbaye de Cîteaux, qui relevait immédiatement du saint-siége, avait sous sa dépendance, à la fin du dernier siècle, environ 1800 monastères d'hommes et autant de monastères de filles. Elle jouissait de 110000 livres de rente. (Voy. la liste des abbés dans le tome IV du *Gallia christiana*, et plus haut CIREY).

CITÉS GALLO-ROMAINES. Avant la conquête romaine on comptait dans la Gaule transalpine trois ou quatre cents peuples qui formaient des espèces de cités gouvernées par des rois électifs et par des conseils que César appelle des Sénats. Ces Sénats, composés parfois de six cents membres, tantôt gouvernaient sans chef suprême, tantôt administraient avec l'assistance d'un chef ayant ici le titre de roi, là celui de vergobret. Entre ces peuples ou ces cités, s'établissaient des liens d'alliance ou de suzeraineté et de dépendance, selon que ces ligues ou fédérations avaient été formées entre des égaux ou par la force. Il y avait donc, dans ces ligues, des peuples alliés et des peuples ou patrons ou clients. Une nouvelle qui intéressait l'État ne pouvait être communiquée qu'aux magistrats, qui la taisaient, suivant l'occasion, ou en faisaient part au peuple entier, et il était défendu de parler politique ailleurs que dans l'assemblée publique. Les revenus des cités, consistant en droits de douane et en impôts, dont l'assiette ne nous est pas connue, étaient affermés par les riches et les puissants. Sur ces cités gauloises, la conquête romaine et l'organisation qui en fut la suite eut un double effet : d'une part, elle détruisit les agrégations et les fédérations trop puissantes, appelant ainsi plusieurs des peuples clients ou sujets à une existence personnelle, et d'autre part elle fondit plusieurs peuplades en une seule cité. Quand ces cités ne restèrent pas autonomes ou libres, elles furent plus ou moins assimilées aux municipes romains. La cité gallo-romaine devint un territoire dont les divisions représentaient souvent les anciennes peuplades ou tribus qui avaient contribué à la former. Ces divisions se sont perpétuées sous diverses dénominations. Chaque cité était, suivant la vieille politique romaine, soumise à des conditions différentes de celles qu'avaient obtenues leurs voisines et généralement en rapport avec la puissance, l'opiniâtreté de résistance ou la fidélité qu'elle avait déployées. Quant au nombre de ces cités, à partir de l'organisation des provinces de la Gaule transalpine par Auguste (28 av. J. C.), il y a dissentiment parmi les savants. D'après la *Notitia utriusque imperii*, vers le commencement du Ve siècle, les provinces de la Gaule étaient divisées en cent quatorze cités, auxquelles on peut ajouter cinq ou six *castra* qui ne tardèrent pas aussi à le devenir. L'édit par lequel Marc-Aurèle ou Caracalla déclara citoyen romain tout homme libre faisant partie d'un municipe de l'Empire, eut pour effet d'oblitérer toutes les distinctions des cités en peuples tributaires ou libres, en colonies latines ou romaines, et de ne plus laisser sur la surface du monde romain que des municipes, égaux entre eux, mais aussi sans lien hiérarchique. Des *vici* devinrent naturellement des *civitates*. Les agglomérations de cités furent brisées et les traditions qui rattachaient les cités aux peuples anciens furent oubliées. Ces effets furent hâtés par les réformes de Constantin, qui enleva aux cités leurs biens et leurs revenus, subdivisa les provinces et multiplia les centres administratifs, achevant de briser les anciens rapports des peuples entre eux. Il permit l'usage public du christianisme et contribua ainsi à faire effacer de beaucoup de villes les noms de César et d'Auguste dont elles s'étaient parées. La *Notitia* ne présente qu'un nom de cité qui soit dérivé d'un empereur, *Gratianopolitana civitas*, au lieu de *Cularonenses :* presque tous les autres noms des cités sont, non pas tires des peuples anciens sur le territoire desquels elles étaient, mais d'un nouveau nom d'après lequel étaient désignés communément les colons, les peuplades et les tribus de diverses origines, et qui était formé du nom du chef-lieu dont ils dépendaient tous. Du Ve au Xe siècle, les cités survécurent à la province. Leur nombre fut même augmenté, et chaque cité dans l'ordre civil forma un diocèse dans l'ordre ecclésiastique.

CITHARISTA, la Ciotat ou peut-être Ceyreste.

CITOIS (François), médecin, né à Poitiers en 1572, y mourut en 1652.

CITOYEN. L'emploi officiel de ce mot, à l'époque de la Révolution, ne parait pas être antérieur à un arrêté de la Commune de Paris en date du 21 août 1792. Cet arrêté décida qu'il serait écrit

aux ministres pour leur demander de ne plus se servir du mot *monsieur* dans les lettres qu'ils envoyaient au conseil et de le remplacer par le mot *citoyen*.

CITRI DE LA GUETTE (Samuel), historien et compilateur, mort dans les premières années du XVIIIe siècle.

CIUDAD-REAL, ville de la nouvelle Castille, près de laquelle le 27 mai 1809 le général Sébastiani battit complétement le duc de L'Infantado.

CIUDAD-RODRIGO, ville d'Espagne (province de Salamanque). Les Portugais s'en emparèrent en 1706 et les Français la leur reprirent l'année suivante. — En septembre 1809, Marchand battit sous ses murs un corps d'Espagnols. Prise par Ney en 1810, elle fut assiégée inutilement en septembre 1811 par Wellington, qui s'en empara de vive force en 1812.

CIVARIO, Chambéry.

CIVITA-CASTELLANA, petite ville des États-de-l'Église près de laquelle, au mois de décembre 1798 le général Mack, commandant l'armée napolitaine, fut battu par Championnet.

CIVRAY, seigneurie du Poitou qui fut donnée à Charles d'Anjou en 1442, érigée en comté en juillet 1523, et réunie au comté de Poitou en octobre 1533. Elle fut rétablie en comté en juin 1541 en faveur de Charles de France, duc d'Orléans, fit partie du douaire de la reine Éléonore (8 juillet 1547), puis donnée en octobre 1570 au duc d'Anjou (Henri III).

CIZA, la Cise, affluent de la Loire.

CIZERON-RIVAL (François-Louis), littérateur, né à Lyon le 1er mai 1726, mort vers 1795. — *Récréations littéraires*, 1765, in-12; *Lettres familières de Boileau et de Brossette*, 1770, 3 vol. in-12.

CIVIALE (Jean), médecin, membre de l'Académie de médecine (1833), membre libre de l'Académie des sciences (1847), né à Thiézac (Cantal), mort le 13 juin 1867. Il s'est occupé uniquement de la lithotritie, dont il fut l'un des inventeurs et sur laquelle il a publié de nombreux écrits.

CIVILLE ou **CIVILE**, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Tronquay, de Saint-Martin-aux-Buneaux, de Bouville, de Saint-Jean, de Vassonville, de Saint-Mars, de Villerest, de Rames et du Quesnay. = A cette famille appartenait : FRANÇOIS DE CIVILE, né le 12 avril 1537, mort en 1614. Capitaine d'une compagnie de huguenots au siége de Rouen en 1562, il fut blessé si grièvement en combattant sur le rempart qu'il tomba évanoui et fut enterré comme mort avec les autres victimes du combat. Son valet ayant voulu lui donner une meilleure sépulture, le découvrit à grand'peine et l'emporta chez lui où le troisième jour seulement il reprit connaissance. Six jours après Rouen fut pris d'assaut, les catholiques pénétrèrent dans son logis et le jetèrent sur un fumier où il resta cinq jours sans secours, jusqu'à ce qu'un de ses amis l'emmena de nuit par la brèche dans un village voisin où il fut pansé. Il guérit complétement. « Je l'ai vu et connu familièrement quarante-deux ans après, dit d'Aubigné, ès assemblées nationales où il étoit député de Normandie, et j'ai observé que quand nous signions les résultats, il mettoit toujours : *François Civile trois* (sic) *fois mort, enterré, et par la grâce de Dieu ressuscité.* » Civile a écrit son histoire qu'il a intitulée : *Discours des causes pour lesquelles le sieur Civile se dit avoir été mort, enterré et ressuscité*, in-8°, réimprimé par Misson à la suite de son *Voyage d'Italie*.

CIVITAS PROVINCIÆ, La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

CIVRAC, seigneurie du Bazadois (Gironde), qui appartint à une branche de la maison de Durfort.

CLACY, localité du département de l'Aisne où les alliés furent battus le 9 et le 10 mars 1814.

CLAËS (Seigneurs de), de la maison de Thieuville (Normandie).

CLAGENFÜRTH, capitale de la Carinthie, prise le 27 mars 1797 par Masséna qui avant d'y entrer avait battu l'armée autrichienne.

CLAGNY, château royal près de Versailles, bâti par Mansard pour Louis XIV, qui le donna à Mme de Montespan (1685). Il passa ensuite au duc du Maine.

CLAGNY (Seigneurs de), de la famille de Dauvet.

CLAINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Bardonenche (Dauphiné).

CLAIR (S.), premier évêque de Nantes vers 260 ou 280. Il vint de Rome dans les Gaules et prêcha l'Évangile sur la côte méridionale de la Bretagne. = — (S.) ou CLARS, d'Aquitaine, évêque et martyr, au IIIe ou IVe siècle. Sa fête, le 1er juin. = — (S.), prêtre et martyr, dans le Vexin, au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 4 novembre. = — (S.), prêtre de Touraine, né en Auvergne, mort vers l'an 400. Sa fête, le 8 novembre. = — (S.), abbé de Saint-Marcel de Vienne, né sur les bords du Rhône au village qui porte aujourd'hui son nom, mort vers 660.

CLAIRAC (Louis-André de la MAMIE de), ingénieur, brigadier des armées, écrivain, né vers 1690, mort à Bergue le 6 mai 1750.

CLAIRAMBAULT (Pierre de), généalogiste des ordres du roi, né en 1651 en Champagne, mort à Paris le 14 janvier 1740. — Les nombreux manuscrits qu'il avait rassemblés sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. = NICOLAS-PASCAL, neveu du précédent, généalogiste des ordres du roi, né en 1698, mort à Gregy (Seine-et-Marne) le 3 septembre 1762.

CLAIRAUT (Jean-Baptiste), géomètre, né en 1680, mort en 1765. = Son fils, ALEXIS-CLAUDE, l'un des plus grands géomètres que la France ait produits, né à Paris le 7 mai 1713, y mourut le 17 mai 1765. A dix ans il lisait les sections coniques du marquis de l'Hôpital, et à treize il communiquait à l'Académie des sciences un mémoire sur quatre courbes qu'il avait découvertes. D'autres travaux remarquables le firent recevoir à l'Académie à dix-huit ans. « Ses recherches sur la géométrie pure, a dit un écrivain, sur la figure de la terre, sur la théorie de la lune, mais principalement sur le retour de la comète de 1682, sont ses plus grands titres de gloire. Il est le premier, parmi les géomètres français, qui ait beaucoup ajouté aux découvertes de Newton, et il sut constamment appliquer les résultats théoriques auxquels il parvenait. Ainsi il fut du nombre des académiciens qui allèrent en Laponie mesurer un arc du méridien; il ne recula pas devant les calculs immenses qu'exigeait la conversion en nombres des formules qu'il avait données pour le *problème des trois corps*, et il parvint à prédire à vingt-deux jours près l'influence des attractions de Jupiter et de Saturne sur le temps de la révolution de la comète d'Halley, que l'on a revue en 1835. » — *Recherches sur les courbes à double courbure*, 1731, in-4°; *Recueil de mémoires sur les mouvements des corps célestes*, 1740, in-4°; *Théorie de la figure de la terre*, 1743 et 1808, in-8°, fig.; *Éléments d'Algèbre*, 1746 et 1760, in-8°, plusieurs fois réimprimés ; *Théorie de la lune*, 1752 et 1765, in-4° ; *Tables de la lune*, 1754, in-8°; *Théorie du mouvement des comètes*, 1760, in-8° ; *Mémoire sur l'orbite apparente du soleil autour de la terre*, 1761, in-4°; *Recherches sur*

les comètes des années 1531, 1607, 1682 et 1759; 1762, in-4°.

CLAIRAY (Seigneurs de), de la maison de Neufville (Normandie).

CLAIRE (La), abbaye de Bénédictines, en Dauphiné, diocèse de Vienne.

CLAIRÉ (Martin), jésuite, poëte latin, né à Saint-Valery (Somme) en 1612, mort à La Flèche le 5 mai 1693.

CLAIREFONTAINE, *Clarus Fons*, dans le Hurepoix (Seine-et-Oise), diocèse de Chartres, abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1100 par Simon de Montfort. = — Abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Franche-Comté (Haute-Saône), diocèse de Besançon, fondée en 1133. = — Abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le duché de Bar (Vosges), diocèse de Trèves.

CLAIRETS ou **CLERETS** (Les), abbaye de filles, de l'étroite observance de Cîteaux, dans le Perche (Orne), diocèse de Chartres, fondée au XIII° siècle.

CLAIRFAIX, *Clarum Fagetum*, en Picardie (Somme), abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse d'Amiens, fondée au XII° siècle. Elle fut brûlée par Piccolomini en 1635 et rétablie seulement en 1690.

CLAIRLIEU, *Clarus Locus*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Lorraine (Meurthe), diocèse de Toul, fondée en 1151 par Mathieu Ier, duc de Lorraine.

CLAIRMARAIS, *Clarus Mariscus*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse de Saint-Omer, fondée en 1140 par Thierri Ier, comte de Flandre.

CLAIRMONT, *Clarus Mons*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée en 1230.

CLAIRON (Claire-Joseph-Hippolyte LEGRIS DE LATUDE, dite Mlle), célèbre actrice, née en 1723, près de Condé (Nord), morte à Paris le 18 janvier 1803. Elle resta à la Comédie-Française de 1743 au mois d'avril 1765 où un refus de jouer lui ayant attiré un emprisonnement au For-l'Évêque, elle ne reparut plus sur la scène. Voltaire, qui lui devait plus d'un triomphe, et Dorat l'ont célébrée dans leurs vers. Ses galanteries fort nombreuses lui attirèrent un sanglant libelle : l'*Histoire de Frétillon*. Elle a laissé des *Mémoires*, 1799, in-8°

CLAIRVAL (Jean-Baptiste GUIGNARD, dit), acteur de l'Opéra-Comique et de la comédie italienne, né à Étampes le 27 avril 1735, mort à Paris en 1795.

CLAIRVAUX, *Clara Vallis*, célèbre abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, chef d'une filiation de son nom, en Champagne (Aube), diocèse de Langres, fondée en 1115 par saint Bernard. A l'époque de la Révolution elle jouissait de 120 000 livres de rente. Voy. le t. IV du *Gallia Christiana*, et d'Arbois de Jubainville : *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux aux* XII° *et* XIII° *siècles*, 1858, in-8°.

CLAIRVAUX (Marquis de), branche de la maison d'Aumont.

CLAITE (La) ou la CLAYETTE, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en comté par lettres de juillet 1730 en faveur de Bernard de Noblet de Chenelette.

CLAMANGES ou **CLÉMANGIS** (Matthieu-Nicolas de), célèbre théologien, né vers 1360 à Clamanges (Marne), mort de 1435 à 1440. Recteur de l'Université de Paris (1393), il présenta l'année suivante au roi un mémoire fort hardi sur les moyens que l'autorité royale devait employer pour faire cesser le schisme. Il fut ensuite secrétaire de l'antipape Benoît XIII, puis chantre et archidiacre de Bayeux. Ses écrits très-nombreux qui révèlent un penseur et un adversaire de la scolastique, ont été réunis en 1613, in-4°.

CLAMECIACUM, Clamecy (Nièvre).

CLAMENSANE. Voy. CLEMENSANE.

CLAMORGAN (Jean de), premier capitaine et chef de la marine du Ponant. Il servit sur mer, pendant quarante-cinq ans, sous François Ier et ses trois successeurs. Outre des cartes et des ouvrages sur la marine restés manuscrits, il a composé et dédié à Charles IX un traité de *la Chasse au loup*, imprimé à la suite de la *Maison rustique* de Ch. Estienne, 1566, in-4°.

CLANIS, le Clain, affluent de la Vienne.

CLANLEU (Seigneurs de), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

CLAP (Seigneurs du), de la famille de Tardivon (Dauphiné).

CLAPARÈDE (Le comte), général, pair de France, né à Gignac (Hérault) en 1774, mort en 1841.

CLAPASSON (André), littérateur, né à Lyon le 13 janvier 1708, mort le 21 avril 1770.

CLAPEYRON (Benoît-Paul-Émile), ingénieur, professeur à l'École des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences (1858), né le 26 février 1797 à Paris, où il est mort le 28 janvier 1864.

CLAPIERS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Pierrefeu, de Colongue, de Vauvenargues, de Greoux, du Puget, de Sambuc. Armes : *Fascé de six pièces, d'azur et d'argent au chef d'or*. (Voy. Robert, *État de la Provence*.) A cette famille appartenait FRANÇOIS, sieur de VAUVENARGUES, jurisconsulte, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1524, mort en 1585. — Voy. VAUVENARGUES.

CLAPIÈS (*N.* de), ingénieur et astronome, né à Montpellier en 1671, mort le 19 février 1740.

CLAPISSON (Antoine-Louis), compositeur, membre de l'Académie des Beaux-Arts (1854), né à Naples le 15 septembre 1808 de parents français, mort à Paris le 19 mars 1866. — Outre un grand opéra, *Jeanne la Folle* (1848), il a donné un grand nombre d'opéras-comiques parmi lesquels nous citerons : *Gibby la Cornemuse* (1846) et la *Fanchonnette* (1856).

CLARA D'ANDUSE, femme poëte du XIII° siècle, fille de Pierre VI d'Anduse, et de Constance, fille de Raimond VI, comte de Toulouse. On a d'elle une chanson publiée dans le tome XIX de l'*Histoire littéraire* de la France.

CLARAC (Charles-Othon-Frédéric-J.-B., comte de), archéologue, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts (1818), né à Paris le 16 juin 1777, mort le 20 janvier 1847. Après avoir servi dans l'armée de Condé et dans l'armée russe, il rentra en France sous le consulat, fut l'instituteur des enfants de Murat (1808) et pendant son séjour à Naples dirigea les fouilles de Pompéi. En 1818, il succéda à Visconti comme conservateur du musée des Antiques au Louvre. — *Fouilles faites à Pompéi*, 1813, in-8°, rare; *Description des Antiques du Musée royal*, 1820, in-8°; *Vénus de Milo*, 1821, in-4°; *Description des ouvrages de la sculpture française* (exp. au Louvre), 1824, in-8°; *Musée de sculpture antique et moderne*, 1826-1853, 6 vol. in-8° de texte et 6 vol. de pl., in-4°; *Description du Louvre et des Tuileries*, publiée par A. Maury, 1853, in-8°, fig.

CLARAVALLIS, Clairvaux. — Clerval.

CLARENSAC, bourg fortifié du Languedoc, qui, le 18 juillet 1628, fut pris par le duc de Montmorency sur les protestants.

CLARET, ancienne maison du Dauphiné et de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Truchenu.

CLARET (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

CLARIACUM, Clairac ou Clérac.

CLARI DE-PONTEVEZ, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Ubraye.

CLARIS (Seigneurs de), de la maison de Valincourt (Cambrésis).

CLARIUS, moine et chroniqueur du XII[e] siècle. — *Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens*, insérée dans le tome II du *Spicilegium* de Luc d'Achery.

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), comte de Hunebourg et duc de Feltre, maréchal de France, homme d'État, né à Landrecies (Nord) le 17 octobre 1765, mort à Neuviller le 28 octobre 1818. Capitaine de hussards (1784), il fut (1790-1791) attaché à l'ambassade de Londres, rentra dans l'armée et, général de brigade (mai 1793), fut destitué comme suspect cinq mois après, puis (1795) nommé par Carnot chef du bureau topographique au ministère de la guerre, ce qui lui valut la même année le grade de général de division. Il accepta l'année suivante la mission secrète de surveiller Bonaparte en Italie, trahit le Directoire pour s'attacher au jeune général, fut rappelé et destitué et ne rentra en fonction qu'après le 18 brumaire. Ambassadeur en Toscane (1801), conseiller d'État et secrétaire intime de Napoléon (1804), il reprit du service comme général lors de la campagne d'Austerlitz, fut le 9 août 1807 nommé ministre de la guerre, poste qu'il occupa jusqu'au 3 avril 1814, et créé successivement comte de Hunebourg (1808) et duc de Feltre (1809). Pair de France à la rentrée de Louis XVIII, et ministre de la guerre au moment du débarquement de Napoléon à Cannes, il suivit le roi à Gand, et fut de nouveau ministre de la guerre du 28 septembre 1815 au 12 septembre 1816. Le 3 juillet de cette dernière année il avait été élevé à la dignité de maréchal de France. Pendant son second ministère sa conduite envers ses anciens compagnons d'armes et, entre autres, envers le maréchal Ney, dont il signa l'acte d'accusation, ont soulevé contre lui les plus vives récriminations. Il a laissé trois fils, morts tous trois sans postérité. Le dernier, ALPHONSE, né à Paris le 27 juin 1806, mort le 5 décembre 1850, a composé deux opéras : *le Fils du Prince*, joué à l'Opéra-Comique (1831) et *Il incendio di Babilonia*.

CLAROMONS, **CLAROMONTIUM**, Clermont.

CLARTÉ-DIEU, *Claritas Dei*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Touraine, diocèse de Tours, fondée en 1240.

CLARUM FAGETUM, Clairfaix.

CLARUS LOCUS, Clairlieu. = — MARISCUS, Clairmarais. = — MONS, Clairmont, Clermont.

CLARY (François de), jurisconsulte, né vers 1550 à Albi, mort à Toulouse en 1627.

CLASIA, la Claise, affluent de la Creuse.

CLASSICUS (Julius), général gaulois, commandait la cavalerie trévirienne dans l'armée de Vitellius 69 ans après J. C. A la mort de celui-ci (70), il se joignit à Civilis, provoqua la défection des troupes romaines et leur fit prêter serment à l'empire des Gaules. On ignore l'époque de sa mort.

CLASTIDIUM (Combat de). Les *Gesates*, Gaulois transalpins, appelés par les *Insubres*, avaient au nombre de trente mille hommes franchi les Alpes sous la conduite de leur roi Virdumar et assiégé *Clastidium* (aujourd'hui Schiatezzo en Piémont) (222 ans av. J. C.). Le consul Marcellus arriva au secours de la place et au moment où la bataille allait s'engager, tua le chef gaulois dans un combat singulier. Les deux armées en vinrent ensuite aux mains. Les *Gesates* furent complétement vaincus et ceux qui survécurent à ce désastre se hâtèrent de regagner leur patrie.

CLAUDE (S.), trentième évêque de Besançon, de 687 à 693 ou 696. Il alla finir ses jours dans le couvent de Saint-Oyan, qui a donné naissance à la petite ville de Saint-Claude (Jura). — Sa fête, le 7 juin.

CLAUDE DE FRANCE, reine de France, née le 14 octobre 1499 à Romorantin, morte au château de Blois en juillet 1524. Fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, elle fut malgré sa mère, et sur les instances des états généraux assemblés à Tours (1506), fiancée à son cousin le comte d'Angoulême, depuis François I[er]. Le mariage ne fut célébré qu'après la mort d'Anne, au mois de mai 1514. Claude fut couronnée à Saint-Denis le 10 mai 1517. Elle mourut après dix ans de mariage, ayant eu sept enfants, trois fils : François, mort en 1536; Henri II; Charles, duc d'Orléans; et quatre filles : Louise et Charlotte, mortes en bas âge; Madeleine, reine d'Écosse, et Marguerite, duchesse de Savoie.

CLAUDE (Jean), célèbre controversiste protestant, né à Sauvetat dans l'Agénois en 1619, mort à la Haye le 13 janvier 1687. Fils d'un ministre protestant et ministre lui-même à Saint-Affrique, puis à Nîmes, il fut suspendu de son ministère et banni du Languedoc (1661), pour s'être opposé à une tentative de réunion des protestants et des catholiques. En 1666, il devint ministre du consistoire de Charenton, et, depuis cette époque, il fut le plus ferme appui de son parti par son intelligence des affaires, sa vertu et son éloquence forte et mâle. Il se montra le digne adversaire de Bossuet, de Nicole et d'Arnauld. En 1678, Mlle de Duras, sur le point de se convertir au catholicisme, ayant désiré entendre disputer Bossuet et Claude, ils eurent ensemble une fameuse conférence dont ils ont donné des relations différentes, chacun s'attribuant la victoire. Le jour même où fut enregistré l'édit qui révoquait celui de Nantes (22 oct. 1685), Claude reçut ordre de partir dans les vingt-quatre heures et de sortir du royaume : un valet de pied du roi le conduisit jusqu'à la frontière. Il se retira à la Haye : le prince d'Orange l'accueillit avec honneur et lui donna une pension considérable. Si l'on en croit Bossuet, Claude n'adoptait pas toutes les opinions théologiques des protestants et « était le plus subtil de tous les hommes à éluder les décisions de son Église lorsqu'elles l'incommodaient. » = Son fils, ISAAC, écrivain, né à Saint-Affrique le 5 mars 1653, mort à la Haye, où il était ministre, le 29 juillet 1695.

CLAUDE D'ABBEVILLE (Clément FOULLON, dit le P.), missionnaire de l'ordre des capucins, mort à Paris en 1632. — *Histoire de la mission des PP. Capucins à l'île de Maragnon*, 1614, in-12.

CLAUDE, habile peintre sur verre. On croit qu'il est né en France vers 1465. Appelé par Jules II à Rome, il décora de vitraux peints plusieurs des monuments de cette ville, où il mourut. Il avait emmené avec lui le frère Guillaume, dominicain, qui lui succéda; tous deux avaient appris leur art en France.

CLAUDE ou **CLAUDIN**. Voy. LEJEUNE.

CLAUDOT (Jean-Baptiste-Charles), paysagiste, né à Badonviller (Vosges) en 1733, mort à Nancy en 1814. — 8 paysages, vases de fleurs, etc. (Musée de Nancy).

CLAUSADE (Georges-Jacques-Amédée de), jurisconsulte et littérateur, né à Rabasteins (Tarn) le 3 mai 1809, y mourut le 22 octobre 1847.

CLAUSEL (Jean-Baptiste), né dans le Roussillon, mort en 1804. Il fut envoyé par le département de l'Ariége à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et où il siégea parmi les membres de la Montagne jusqu'au 9 thermidor; il entra alors au Comité de sûreté générale. Il passa ensuite au conseil des Anciens, au conseil des Cinq-Cents et enfin au Corps législatif après le 18 brumaire.

CLAUSEL (Bertrand, comte), neveu du précédent, maréchal de France, né à Mirepoix (Ariége) le 12 décembre 1772, mort à Secourrieu (Haute-Garonne) le 21 avril 1842. Sous-lieutenant au régiment Royal-Vaisseau (1791), il donna sa démission (1792), puis rentra au service dans la légion nationale des Pyrénées, devint aide de camp du général Pérignon, qui l'envoya présenter à la Convention (13 mars 1795) les drapeaux enlevés aux Espagnols. Chargé d'une mission délicate près du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV, il s'en acquitta avec tant de tact et de délicatesse que le prince lui donna comme témoignage de reconnaissance l'un des chefs-d'œuvre de Gérard Dow, la *Femme hydropique*, dont Clausel fit cadeau à la galerie du Louvre (1798). Général de brigade (1799), il fut envoyé (1802) à Saint-Domingue, d'où il revint général de division. Il fut successivement employé aux armées du Nord et de Hollande (1805), d'Italie (1806), de Dalmatie (1808), d'Espagne (1809-1814) où il se couvrit de gloire à la bataille des Arapiles, et où il commanda en chef (1813) l'armée du Nord. Inspecteur général d'infanterie sous la première Restauration, il fut, pendant les Cent-Jours, commandant en chef du corps d'observation des Pyrénées-Orientales et pair de France. Au retour des Bourbons, il s'embarqua pour l'Amérique, fut condamné à mort par contumace (11 sept. 1816), puis amnistié (1820), revint en France, et fut élu député (1827 et 1830) par le département de l'Ariége. Après la révolution de Juillet on lui confia jusqu'en octobre 1830 le commandement en chef de l'armée d'Afrique, où il fut de nouveau envoyé le 8 juillet 1836. La malheureuse expédition de Constantine (novembre) le fit rappeler et depuis lors il vécut dans la retraite. Il avait été créé maréchal de France en 1831.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (Jean-Claude), écrivain et homme politique, né au château de Coussergues (Aveyron) le 4 décembre 1759, mort en 1846. Conseiller à la cour des Aides de Montpellier (1789), il émigra (1792), servit dans l'armée de Condé, rentra en France sous le Consulat, fut nommé (1807) membre du Corps législatif, conseiller à la cour de Montpellier, 1808, et (1815) conseiller à la cour de Cassation. Élu député à la deuxième Restauration, il siégea à la Chambre jusqu'en 1827 et s'y montra un ultra-royaliste. Après la révolution de Juillet il donna sa démission de conseiller. = Son frère puîné, l'abbé MICHEL-AMAND, théologien, né le 7 octobre 1763, mort à Paris le 22 janvier 1833.

CLAUSES. Dans toute convention, lorsqu'une des parties n'exécute pas son engagement et qu'il est matériellement impossible de l'y contraindre, cette inexactitude de sa part se traduit en dommages-intérêts auxquels a droit la partie lésée. Afin d'épargner aux juges la peine de fixer le quantum de cette indemnité et pour se soustraire aux chances de l'appréciation, on imagina d'insérer dans l'acte certaines dispositions qui déterminaient d'avance la somme qui serait payée en cas d'inexécution; c'est ce qu'on appela les clauses pénales ou comminatoires. Seulement la loi ne permettait pas à un particulier d'imposer une sanction à ses propres actes; pour lever cette difficulté, on associa à l'indemnité le fisc qui dans la décadence de l'empire romain avait tant de besoins. De là cette formule fréquente dans les constitutions: *sociato sacratissimo fisco* (Marculfe, liv. II, form. 3) et qui se perpétua sous la première race. D'ordinaire la part du fisc était de la moitié. Il existe une autre clause fort célèbre et importante parce qu'on n'est pas d'accord sur son origine; c'est celle qui consistait dans ces mots: *cum stipulatione subnixa*. Il y a sur cette formule deux interprétations: les uns croient qu'elle vient du droit germanique. *Stipulatio*, disent-ils, est synonyme de *festuca*. On joignait à l'acte qui se rédigeait après la cérémonie du contrat le symbole qui avait servi à la tradition; *cum stipulatione subnixa* signifie : avec la paille attachée. En effet, quelques chartes offrent une paille passée à travers deux entailles (Mabillon). Les autres soutiennent, et avec raison, l'explication tirée du droit romain. D'abord, répondent-ils, c'est *stipula* et non *stipulatio* qui a le sens de paille. Ensuite, dans tous les textes on emploie invariablement *festuca* lorsqu'on veut parler de paille. Puis la clause se rencontre dans des actes de vente, de donation rédigés d'après la loi romaine où l'usage de la paille était inconnu. Enfin elle figure encore dans les testaments romains qui ne comportent aucune tradition réelle ou symbolique.

La clause *stipulatione subnixa* n'est au reste que l'abrégé de deux autres plus anciennes; l'une, la *stipulatio arcadiana*, se réfère certainement à une constitution de l'empereur Arcadius passée dans les recueils gallo-romains, qui déclare infâme la partie manquant à son obligation et de plus lui impose un châtiment pécuniaire. L'autre, la *stipulatio aquiliana*, remonte plus haut; elle a pour origine une loi portée sur la présentation du tribun Aquilius, qui a eu pour résultat d'étendre à divers contrats le bénéfice de l'acceptilation, en les ramenant à la forme verbale. Pour prévenir toute chance de nullité, les rédacteurs de formulaires introduisirent dans les actes cette clause, qui devint de style, et à laquelle on retrancha les mots *aquiliana* ou *arcadiana*, de sorte qu'on en perdit le sens.

CLAUSEN, localité du Tyrol où en 1797 Joubert battit les Autrichiens.

CLAUSSE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Mouchy, de Marchaumont, de Néry, de Fleury, de Ponts, de Thorangy et de Courance. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

CLAUSSIN (J. J. de), antiquaire, né en 1766, mort à Batignolles en 1844.

CLAUSULÆ, L'Écluse.

CLAUX (Seigneurs du), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

CLAUZEL DU GONTAUT (Seigneurs du), de la maison de Gontaut.

CLAUZONNE, abbaye de Bénédictins, en Dauphiné (Hautes-Alpes), diocèse de Gap.

CLAVAREAU (Nicolas-Marie), architecte, né à Paris en 1757, mort à Arras en 1815.

CLAVAS, *Clavastrum*, *Clavatium*, dans le Velay (Haute-Loire), diocèse du Puy, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux.

CLAVE (Étienne de), médecin et chimiste, vivait à Paris au milieu du XVIIe siècle.

CLAVE (Gaston LEDOUX de), chimiste, né à Nevers, mort dans la première moitié du XVIIe siècle.

CLAVELIER (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Nectaire ou Senneterre (Auvergne).

CLAVERET (Jean), auteur dramatique, né à Orléans vers 1590, mort en 1666. — *Lettres contre le sieur Corneille, soi-disant auteur du Cid*, 1637, in-8°; *L'esprit fort*, comédie, 1637, in-8°; *Le Ra-*

vissement de Proserpine, tragi-comédie, 1639, in-4°; *L'écuyer*, comédie, 1665, in-12, rares.

CLAVERGER (Jean), poëte, conseiller de la reine Marguerite, vivait dans la première moitié du XVII° siècle.

CLAVESON (Charles de), poëte, vivait dans la première moitié du XVII° siècle. — Voy. CLAVEYSON.

CLAVEUS. Voy. DULCO.

CLAVEYSON, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), érigée en marquisat par lettres de décembre 1658, en faveur de Sébastien de Lionne.

CLAVIER (Étienne), helléniste, professeur au Collége de France, membre de l'Institut (1809), né à Lyon le 26 déc. 1762, mort le 18 nov. 1817. Juge à la cour de justice criminelle du département de la Seine, il fut destitué à la réorganisation judiciaire de 1811. — *Traductions* d'Apollodore, 1805, 2 vol. in-8°, et de Pausanias (1814-1821), 6 vol. in-8°; celle-ci achevée par P. L. Courrier, son gendre, et par Coray; *Histoire des premiers temps de la Grèce*, 1809, 2 vol., 1823, 3 vol. in-8°; édition du *Plutarque* d'Amyot (1802-1806), 21 vol. in-8°.

CLAVIÈRE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Côme et de Saint-Césaire (en Languedoc), de Confolens, de la Boissière et de Boucoiran.

CLAVIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Chamborant (Berry).

CLAVIÈRE (Étienne de), *Claverius*, *Claviger*, érudit, poëte latin, né à Bourges vers le milieu du XVI° siècle, mort à Paris le 21 avril 1622.

CLAVIÈRE (Étienne), financier, écrivain et homme politique, né le 27 janvier 1735 à Genève, d'une famille calviniste originaire du Dauphiné, mort à la Conciergerie le 8 décembre 1793. Banquier à Genève, les troubles de sa patrie le forcèrent de se réfugier en France, et il vint à Paris continuer ses opérations financières. Lié avec Mirabeau, il attaqua vivement Necker, fut nommé par les électeurs de Paris député suppléant à l'Assemblée législative, devint (23 mars 1792) ministre des finances, fut destitué par le roi le 11 juin suivant, et rétabli par l'Assemblée législative après le 10 août. Il suivit la fortune de la Gironde et le 2 juin 1794, il fut arrêté. Averti que son tour était venu de passer devant le tribunal révolutionnaire, il se poignarda.

CLAVIÈRES (Seigneurs de), branche de la famille de Montroignon (Auvergne).

CLAVIERS (Seigneurs de), de la maison de Scorraille (Auvergne).

CLAVIGNY (L'abbé Jacques de la MARIOUSSE de), écrivain, né à Bayeux, y mourut en 1702. — *Vie de Guillaume le Conquérant*, 1675, in-12, rare.

CLAYES (Seigneurs de), de la famille de Ricouart.

CLAYETTE (Seigneurs de la), de la maison de Damas. — Voy. CLAITE.

CLÈDE (*N.* de la), historien, mort en janvier 1736. — *Histoire de Portugal*, 1735, 2 vol. in-4°; réimprimée 1828, 9 vol. in-8°.

CLEIRAC (Seigneurs de), branche de la famille d'Alphonse (Corse).

CLEMANGIS. Voy. CLAMANGES.

CLÉMENCE DE HONGRIE, reine de France, morte à Aix le 13 octobre 1328. Fille de Charles Martel, roi de Hongrie, elle épousa le 3 août 1315 Louis le Hutin qui, au mois d'avril précédent, avait fait étrangler sa femme, Marguerite de Bourgogne, convaincue d'adultère. L'année suivante, le 5 juin, Louis mourut laissant enceinte Clémence qui accoucha d'un fils, Jean Ier, mort au bout de cinq jours. Clémence se retira alors à Avignon, puis (1318) dans le couvent de Saint-Dominique à Aix.

CLÉMENCE (L'abbé Joseph-Guillaume), théologien, controversiste, né au Havre le 9 oct. 1717, mort le 6 août 1792.

CLÉMENCE. Voy. ISAURE.

CLÉMENCET (Dom Charles), bénédictin de Saint-Maur, né à Painblanc près Autun en 1703, mort le 5 août 1778. — *L'Art de vérifier les dates*, 1750, in-4°, dont le plan avait été conçu par Dom Maure Dantine et qui fut achevé par Dom Clément; il fut réédité avec des augmentations qui le portèrent à un puis à trois vol. in-fol.; *Histoire générale de Port-Royal* (1755), 10 vol.

CLEMENS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Ventabren, du Castelet et de Graveson. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

CLEMENSANE (Seigneurs de), de la famille de Gras ou Grassi (Provence). = —, branche de la maison de Villeneuve.

CLÉMENT, maison du Gâtinais qui au XII° et au XIII° siècle a donné plusieurs maréchaux de France, savoir: Albéric CLÉMENT, seigneur du Mez, tué au siége d'Acre en 1191; Henri CLÉMENT, seigneur du Mez et d'Argentan, mort en 1214; Jean CLÉMENT, seigneur du Mez et d'Argentan, mort dans la seconde moitié du XIII° siècle; Henri CLÉMENT, seigneur du Mez et d'Argentan, mort en 1265. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

CLÉMENT (Seigneurs de Saint-), de la maison de Blanchefort (Limousin).

CLÉMENT IV (Gui FOULQUES ou FOUQUET), pape, né à Saint-Gilles (Gard), mort le 29 novembre 1268. Il embrassa d'abord la carrière des armes, puis fut secrétaire de Louis IX, se maria et eut deux filles. A la mort de sa femme, il se fit prêtre, devint successivement évêque du Puy (1257), archevêque de Narbonne (1260), cardinal (1261), et enfin fut élu pape le 5 février 1265, et couronné le 22 ou le 25 du même mois. Le 26 il donna par une bulle le royaume de Sicile à Charles, comte d'Anjou. Il rejeta un projet de calendrier présenté par Roger Bacon et qui réalisait à peu près la réforme qu'exécuta Grégoire XIII au XVI° siècle.

CLÉMENT V (Bertrand de GOT), le premier des papes d'Avignon, né à Villandraut ou à Uzeste, localités situées toutes deux près de Bazas (Gironde), mort à La Roquemaure près d'Avignon le 20 avril 1314. Suivant les uns, il était fils de parents d'une très-basse extraction; suivant d'autres, son père était noble. Quoi qu'il en soit, évêque de Comminges (1295), archevêque de Bordeaux (1300), il fut élu pape le 5 juin 1305, par suite d'une transaction entre le parti français et celui du feu pape Boniface VIII. Villani a raconté que cette élection ne s'était faite qu'après une entrevue secrète de Bertrand avec Philippe le Bel, auquel il aurait, en échange de la tiare, fait de honteuses promesses. Cette entrevue a été révoquée en doute dans ces derniers temps; mais ce qui ne peut l'être, c'est le fait de négociations mystérieuses entre le roi et le pontife, négociations que revèle une lettre écrite trois mois après l'élection de celui-ci. Couronné à Lyon le 14 sept. de la même année, il déclara vouloir fixer sa résidence en France, créa dix cardinaux français, leva les excommunications prononcées contre Philippe et lui accorda pour cinq ans les décimes ecclésiastiques. En 1307, à la suite d'une entrevue qu'ils eurent à Poitiers, des poursuites commencèrent contre la mémoire de Boniface, et la perte des Templiers fut résolue. Ceux-ci furent arrêtés en France le 13 octobre 1307, et en 1308, au mois de juin, le pape nomma par une bulle

une commission pour informer contre eux, et les abolit en 1311. En 1309 il fixa sa résidence à Avignon, déclara (1311) Boniface innocent du crime d'hérésie, canonisa Célestin V (1313), et pendant le concile général de Vienne publia (1314) les constitutions qui de son nom furent appelées *Clémentines*.

CLÉMENT dit le *Scot* ou l'*Hibernien*, savant du IXe siècle. Charlemagne le fit venir d'Irlande et lui confia la direction de l'école du palais après la mort d'Alcuin (804).

CLÉMENT (Jacques), assassin de Henri III, né à Sorbon près Réthel (Ardennes) en 1567, tué à Saint-Cloud le 1er août 1589. Henri III et le roi de Navarre assiégeaient Paris, qui ne pouvait faire une longue résistance, quand le prieur des Jacobins, le P. Bourgoing, amena aux chefs de la Ligue un de ses moines prêt à se dévouer pour sauver son parti. Jacques Clément, suffisamment endoctriné, partit pour Saint-Cloud, où était le roi, le 31 juillet, et le lendemain, introduit dans sa chambre pour lui remettre une lettre d'Achille de Harlay, interceptée par Mayenne, il le frappa au ventre d'un coup de couteau, et à l'instant même fut massacré par les assistants. Les ligueurs l'honorèrent comme un martyr.

CLÉMENT (Claude), jésuite et théologien, né à Ornans-sur-la-Louve (Franche-Comté), mort à Madrid en 1642.

CLÉMENT (Nicolas), érudit, né à Toul en 1647 (ou 1651), mort à Paris le 16 janvier 1712. Sous-bibliothécaire du roi, il passa sa vie à cataloguer les imprimés et les manuscrits de cet établissement, auquel il légua une collection de 18000 portraits. Il avait préparé sur les négociations de la paix de Munster un recueil de documents qui lui fut volé et fut publié par Jean Aymon, 1716, 4 vol. in-8°.

CLÉMENT (Charles-François), compositeur et claveciniste, né en Provence vers 1720.

CLÉMENT (Julien), chirurgien accoucheur, né à Arles, mort à Paris le 7 octobre 1729.

CLÉMENT (David), bibliographe et ministre calviniste, né à Hofgeismar (Hesse) le 16 juin 1701, mort le 10 janvier 1760. — *Bibliothèque curieuse, historique et critique*, 1750-1760, 9 vol. in-4°, (A.-H.), inachevée.

CLÉMENT (Denis-Xavier), prédicateur et théologien, né à Dijon le 6 octobre 1706, mort le 7 mars 1771.

CLÉMENT (Dom François), érudit, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, membre de l'Académie des Inscriptions (1785), né à Bèze près de Dijon, en 1714, mort à Paris en mars 1793. On lui doit : le XIIe vol. de l'*Histoire littéraire de la France*; les XIe et XIIe du *Recueil des Historiens de France*; et, outre la grande édition en 3 vol. in-fol. (1783-1787), de l'*Art de vérifier les dates* (Voy. CLÉMENCET), *l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, 1820, 5 vol. in-8°, ou en 1 vol. in-4° ou in-fol.

CLÉMENT (Jean-Marie-Bernard), littérateur, critique, né à Dijon le 25 décembre 1742, mort à Paris le 3 février 1802.

CLÉMENT DE BOISSY (Athanase-Alexandre), conseiller à la Chambre des comptes, érudit, théologien, né à Créteil (Seine) le 16 septembre 1716, mort à Sainte-Palaye, le 22 août 1793. = Son frère AUGUSTIN-JEAN-CHARLES, canoniste janséniste, né à Créteil (Seine) en 1717, mort le 13 mars 1804. Il fut en 1797 élu évêque constitutionnel de Versailles, et renonça à ce titre au moment du concordat.

CLÉMENT DE RIS (Dominique, comte), homme politique, né à Paris en 1750, mort en 1827. Il fut successivement sénateur après le 18 brumaire, pair de France sous la première Restauration, pendant les Cent-Jours, puis en 1819.

CLÉMENT-DESORMES (N.), chimiste, professeur de chimie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers, né à Dijon, mort en 1842.

CLÉMONT, baronnie du Bassigny (Haute-Marne) qui a donné son nom à une ancienne maison et qui passa au XVe siècle dans la maison de Choiseul, puis au XVIIe dans celle du Châtelet.

CLÉMONT (Seigneurs de), de la maison de Rouxel-Médavy.

CLENNUS, le Clain, affluent de la Vienne.

CLÉRAMBAUT (Louis-Nicolas), compositeur, né à Paris le 19 décembre 1676, y mourut le 26 octobre 1749.

CLERAULT (Seigneurs de), de la famille de Longueau (Gâtinais).

CLERC. Les clercs formaient une catégorie de personnes ayant des devoirs et des droits propres. Ils étaient obligés de porter la tonsure, et aussi la robe rayée, selon quelques jurisconsultes du XIIIe siècle. Ils avaient le privilége de n'être justiciables que des tribunaux ecclésiastiques; ils avaient aussi l'exemption de certaines redevances, celle de *travers* par exemple, dans le même cas que les nobles, c'est-à-dire lorsqu'ils transportaient des objets de consommation pour leurs besoins propres. Mais leur prérogative essentielle était celle de juridiction; groupés autour de l'église ils ne dépendaient que d'elle, et en recevaient aide et protection. Aussi le titre de clerc fut-il vivement recherché au moyen âge. Pour l'obtenir il suffisait de prendre la tonsure et le premier des ordres mineurs; on ne perdait pas pour cela sa place dans la famille et dans la société. A cette époque, les clercs avaient le dépôt exclusif de la science. Comme l'art d'écrire n'était guère répandu que dans leur classe, ils exerçaient les fonctions de scribes et de notaires; de là l'usage qui se maintint longtemps de désigner certains greffiers par le mot de clercs; ceux qui travaillaient chez les huissiers, procureurs et notaires, formaient la bazoche. (Voy. ce mot.) Les conseillers ecclésiastiques au Parlement s'appelaient au XIVe siècle clercs du roi.

CLERC, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de la Devèze et de Lozeron.

CLERC (Le), famille anoblie par Charles VI et d'où sont sortis les seigneurs du Tremblay et de Saint-Martin.

CLERC (Le), ancienne famille d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Juigné.

CLERC (Nicolas-Gabriel), dit *Leclerc*, médecin, littérateur, né à Baume-les-Dames (Doubs) le 6 octobre 1726, mort à Versailles le 30 décembre 1798. — *Histoire de la Russie*, 1783-1794, 6 vol. in-4°.

CLERC (Sébastien LE), célèbre dessinateur et graveur, graveur ordinaire de Louis XIV, né à Metz en 1637, membre de l'Académie (1672), mort le 25 octobre 1714. Il était fils d'un orfévre de Metz. Parmi ses fort nombreux ouvrages on cite le tombeau du président Séguier, l'Académie des sciences et des arts, l'entrée d'Alexandre dans Babylone. = Son fils SÉBASTIEN, peintre, membre de l'Académie (1704), né en 1676 à Paris, où il est mort en 1763. — *La Mort de Saphire* (Louvre).

CLERC (M. Le), pseudonyme de Forbonnais. = — (Le), pseudonyme de la Morlière. = — (Gabriel Le), pseudonyme de Fr. Poupart

CLERC DE SEPTCHÊNES (Le), pseudonyme de Louis XVI.

CLÈRE (Seigneurs de), de la maison de Preteval (Normandie). = — De la famille de Jubert (Normandie).

CLEREL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Tocqueville.

CLÉREMBAULD, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Aubigny, du Crocq, d'Estelfai, de Dieudonné et de Vendeuil.

CLÉREMBAUT, maison qui remonte à Geoffroy Clérembaut, seigneur du Plessis, lequel vivait au XIIIe siècle. Elle a produit les seigneurs du Plessis et de la Plesse, les vicomtes de Montrevau, les seigneurs de Chantebuzain, de la Gourdonère et les comtes de Palluau. = Philippe CLÉREMBAUT, comte DE PALLUAU, maréchal de France, né en 1606, mort le 24 juillet 1665. Mestre-de-Camp général de la cavalerie (1646), lieutenant général (1648), il fut nommé maréchal de France (1652) après la prise de Montrond sur les troupes de Condé, exploit qui ne coûta guère de sang et qui est longuement raconté dans les Mémoires de Bussy-Rabutin. = Son fils aîné JULES, abbé de Saint-Taurin d'Évreux, membre de l'Académie française, mort le 17 août 1714. = PHILIPPE, comte de Palluau, frère du précédent, le dernier de la maison, lieutenant général des armées du roi, mort à la bataille d'Hœchstædt le 13 août 1704. = GILBERT, frère du maréchal, évêque de Poitiers (1657), mort le 3 janvier 1680.

Les armes de la maison de Clérembaut sont : *burelé d'argent et de sable de dix pièces*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

CLÉREMBAUT (Seigneurs de), de la famille de Longueau (Gâtinais).

CLÉRETS (Les). Voy. CLAIRETS.

CLERFONDS (Seigneurs de), de la famille de Savary (Berry).

CLERGÉ. D'après le *Dictionnaire des Gaules et de la France* de d'Expilly (voy. ce nom), le clergé de France en 1763 comprenait 129 archevêques et évêques; 16 maisons chefs-d'ordre et de congrégation; 625 abbayes d'hommes en commende; 115 abbayes d'hommes en règle; 253 abbayes de filles; 64 prieurés de filles; 24 chapitres de chanoinesses; 655 chapitres de chanoines; 27000 prieurs ou chapelains; 40000 curés; 50000 vicaires. Le nombre des religieux s'élevait à environ 80000 et celui des religieuses au même chiffre. Il y avait en outre environ 100000 ecclésiastiques hommes engagés dans les ordres ou sans fonctions ou attachés aux missions, aux séminaires, aux colléges, etc. Le nombre total des ecclésiastiques de l'un et de l'autre sexe se montait à environ 406000. — Le revenu total du clergé était estimé à près de 120 millions.

CLERGÉ (Assemblées du). Le clergé ne pouvait se réunir sans l'ordre ou la permission du roi. Il y avait deux sortes d'assemblées du clergé. Les unes, dites *générales*, parce qu'elles se composaient des députés de toutes les provinces ecclésiastiques; les autres, dites *particulières*, parce qu'elles n'étaient formées que des prélats présents à Paris ou à la cour que l'on convoquait dans les moments d'urgence. Les assemblées générales se divisaient en ordinaires et en extraordinaires. Les ordinaires se tenaient tous les cinq ans et se subdivisaient en *grandes* et *petites*. Les provinces envoyaient aux premières quatre députés (deux du premier ordre, c'est-à-dire deux archevêques ou évêques, et deux du second ordre, c'est-à-dire deux abbés, prieurs ou bénéficiers), et aux secondes deux députés seulement, un du premier ordre et un du second. A partir de 1625 les grandes assemblées se tinrent tous les dix ans, et les petites tous les cinq ans.

Les grandes assemblées avaient pour but de renouveler avec le roi le contrat des décimes ordinaires qui durait dix ans; les petites étaient consacrées à la réception des comptes du receveur général du clergé. Les unes et les autres accordaient au roi sous le nom de *don gratuit* une subvention extraordinaire qui variait suivant les besoins de l'État.

Il n'y avait que seize provinces ecclésiastiques qui eussent le droit d'envoyer des députés aux assemblées du clergé : Aix, Albi, Arles, Auch, Bordeaux, Bourges, Embrun, Lyon, Narbonne, Paris, Reims, Rouen, Sens, Toulouse, Tours et Vienne. Mais les autres provinces (réunies à la France depuis le XVIe siècle) pouvaient en envoyer aux assemblées extraordinaires où l'on traitait des affaires générales de l'Église de France ou de matières concernant la foi, les mœurs et la discipline. La plus célèbre de ces assemblées extraordinaires est celle de 1682, où Bossuet fit rendre une déclaration fameuse sur les droits de l'église gallicane. Outre le receveur général du clergé, il y avait deux agents généraux que l'on nommait tous les cinq ans. — Les *Mémoires* de l'abbé Legendre contiennent des renseignements pleins d'intérêt sur la composition et la tenue de ces assemblées. Pour la bibliographie, voy. le tome I de la *Biblioth. histor.* du P. Lelong.

CLERIACUM, Cléry.

CLÉRIC (Pierre), jésuite, littérateur, né à Béziers en 1661, mort à Toulouse le 16 mars 1740.

CLÉRIEUX (Seigneurs de), de la maison des comtes de Valentinois (Dauphiné).

CLÉRION (Jacques), sculpteur, membre de l'Académie (1689), né à Trets (Bouches-du-Rhône), mort en 1714. Les jardins de Versailles possèdent de lui plusieurs copies de l'antique. Il avait épousé Geneviève Boulogne. — Voy. BOULOGNE.

CLÉRISSEAU (Charles-Louis), peintre d'architecture, né en 1721, reçu à l'Académie le 2 septembre 1769, mort le 19 janvier 1820. — *Antiquités de France*, 1778, in-fol.

CLERJON (Pierre), littérateur et médecin, né à Vienne (Isère) en mars 1800, mort à Lyon le 20 février 1832.

CLERMONT, ville du Beauvaisis (Oise) avec titre de comté. Elle a donné son nom à une ancienne et illustre maison qui l'a possédée jusqu'au XIIIe siècle et d'où sont sortis les seigneurs d'Ailly, de Néelle, d'Offemont, de Mello, de Saint-Venant, du Sauchoy, de Thorigny, de Montgobert, de Paillort, de Tartigny, de Chantilly et les vicomtes d'Aunay. — A cette maison appartenait Jean, seigneur de CHANTILLY, maréchal de France en 1352, tué à la bataille de Poitiers en 1356. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

COMTES DE CLERMONT. — Renaud Ier. — Après 1084, Hugues de Monchi, fils du précédent. — Renaud II, fils du précédent. — Après 1114, Raoul Ier, fils du précédent. Il fut créé connétable de France par Louis VII, et mourut au siége de Saint-Jean d'Acre en juillet 1191. — 1191, Catherine, fille aînée de Raoul, et son mari, Louis, comte de Blois et de Chartres. Louis fut tué devant Andrinople en 1205. — 1205, Thibaut *le Jeune*, fils des précédents, fut comte de Blois et de Clermont. A sa mort (1218), Philippe Auguste acquit le comté de Clermont et le donna à son fils, Philippe *Hurepel*, qui devint comte de Blois et de Dammartin et mourut vers 1234. — Jeanne, fille aînée de Philippe Hurepel, lui succéda et épousa Gaucher de Châtillon, tué en Égypte le 5 avril 1250. Le comté réuni à la couronne en 1258 par saint Louis, le plus proche héritier de Jeanne, fut donné par le même roi (1269) à son sixième fils. Robert, qui hérita (1283) de la sirerie de Bourbon, dont il prit le nom en retenant les armes de France. (Voy. les Sires de Bourbon.)

CLERMONT, *Nemetum, Augustonemetum, Arverni, Clarus Mons, Claromons*, ancienne capitale

de l'Auvergne, aujourd'hui chef-lieu du Puy-de-Dôme. Fondée probablement après la ruine de Gergovie, elle devint florissante sous l'empire. Au commencement du ve siècle, elle fut saccagée par les Vandales, puis par les troupes d'Honorius, et tombée au pouvoir des Wisigoths, fut prise (507) par Thierry, fils naturel de Clovis. Elle fut encore prise et saccagée plusieurs fois par les Francs et les Normands dans les siècles suivants et eut beaucoup à souffrir lors des guerres avec les Anglais. En 1731 on réunit la ville de Montferrand à Clermont qui prit dès lors le nom de Clermont-Ferrand. — Clermont a vu naître Grégoire de Tours, le jurisconsulte Domat, Pascal, Delille, le grammairien Girard, Dulaure, etc.

Il s'est tenu à Clermont sept conciles : 8 novembre 535, 540, 587; 18 novembre 1095 ; mai 1110, 1124; novembre 1130. C'est au concile de 1095 que fut décidée la première croisade.

Il y eut dès le milieu du IIIe siècle un évêché d'Auvergne qui ne paraît pas avoir eu de résidence fixe avant le VIIIe siècle, où il fut définitivement établi à Clermont. Suffragant de Bourges il fut en 1790 compris dans la province de Lyon et rendu en 1802 à sa première métropole.

Évêques d'Auvergne, puis de Clermont. — Saint Austremoine, vers 250. — Saint Urbique, vers 310. — Saint Légon. — Saint Allyre, vers 370. — Saint Népotien, vers 385. — Saint Artémius, vers 390. — Saint Vénérand, vers 420. — Saint Rustique Ier, vers 424. — Saint Namatius, vers 446-vers 462. — Saint Eparchius ou Bar, vers 470. — Saint Sidoine Apollinaire, 472-21 août 486 ou environ. — Saint Apruncule, vers 486-491. — Saint Euphrase, vers 500-514 ou 515. — Apollinaire, 515. — Saint Quintien, 515-532. — Saint Gal Ier, 532-555. — Cautin, vers 555-vers 572. — Saint Avit Ier. — Saint Désiré, vers 594. — Saint Avole. — Saint Just. — Saint Césaire, 625. — Saint Gal II, 650. — Procule Ier. — Saint Genest, 656-662. — Girondius, 663. — Félix. — Gérivald. — Saint Prix, vers 670. — Rustique II, vers 675. — Saint Avit II, — Saint Bonet ou Bon, vers 690-15 janvier 707. — Norbert. — Bubon. — Procule II. — Thaidon. — Deubain. — Étienne Ier. — Adalbert. — Bernoin, vers 811. — Saint Stable, 823-860. — Saint Sigon, 866. — Agilmar, vers 876-vers 891. — Jean Ier (douteux). — Adalard, 910. — Arnaud Ier, 912. — Bernard Ier. — Étienne II d'Auvergne, vers 940-vers 970. — Bégon, vers 980-vers 1010. — Étienne III d'Auvergne, vers 1012. — Étienne IV, vers 1020-vers 1027. — Rancon, vers 1028-16 ou 17 septembre 1052. — Étienne V de Polignac, 1053-1073. — Guillaume Ier de Chamalières, 1073-1076. — Durand, 1076-1095. — Guillaume II de Baffie ou Baïf, 1096-vers 1104. — Pierre Ier Roux, vers 1105-19 octobre 1111. — Aimeric, 1111-18 avril 1150. — Étienne VI de Mercœur, 1151-26 janvier 1169. — Ponce, 1170-3 mai 1188. — Gilbert Ier, 1190-25 août 1195. — Robert d'Auvergne, 1195-1227. — Hugues de la Tour, 1227-28 déc. 1249. — Gui de la Tour, 1250-28 février 1286. — Adhémar de Cros, 1286-17 octobre 1297. — Jean II Aycelin, 1298-1300. — Pierre II de Cros, 3 février 1301-25 septembre 1304. — Aubert Aycelin de Montaigu, 1307-1328. — Arnaud II Roger de Comminges, 1328-1336. — Raimond des Prés ou d'Espeleu, 1337-1er avril 1340. — Étienne VII Aubert, cardinal, pape sous le nom d'Innocent VI, 1340-1342. — Pierre III André, 1342-1347. — Pierre IV d'Aigrefeuille, 1347-1354. — Jean III de Mellot, 8 février 1357-1375. — Henri de la Tour, 1376-1415. — Martin Gouge de Charpaigne, 1415-25 ou 26 novembre 1444. — Jacques Ier de Comborn, 23 décembre 1444-15 février 1474. — Antoine Ier Alemand, 1474-1476. — Charles Ier, cardinal de Bourbon, 10 mars 1476-17 septembre 1488. — Charles Ier de Bourbon, 1489-22 fév. 1504. — Jacques II, cardinal d'Amboise, 15 mars 1505-1516. — Thomas du Prat, 25 mars 1517-19 nov. 1528. — Guillaume III du Prat, 1528-22 octobre 1560. — Bernard II, cardinal Salviati, 1561-1568. — Antoine II de Senneterre, 21 novembre 1570-1584. — François Ier de la Rochefoucauld, 7 octobre 1585-1609. — Antoine III Rose, 1609-1614. — Joachim d'Estaing, 1614-11 septembre 1650. — Louis d'Estaing, février 1651-15 mars 1664. — Gilbert II de Veny d'Arbouze, 9 avril 1664-19 avril 1682. — Claude de Saint-Georges, 1684-mai 1687. — François II Bochard de Sarron de Champigny, mai 1687-11 août 1715. — Louis d'Illers d'Entragues, octobre 1717. — Jean-Baptiste Massillon, 6 novembre 1717-28 septembre 1742. — François III Marie Lemaistre de la Garlaye, octobre 1742-1776. — François IV de Bonal, 6 octobre 1776-1790. *Jean-François Perrier, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Charles-Antoine Duval de Dampierre, 2 mai 1802-8 juin 1833. — Louis-Charles Féron, 13 novembre 1833.

Bibliographie : J. Savaron, *Origines de Clermont*, 1607, in-8°, 1662, in-fol. ; Bouillet, *Guide du voyageur à Clermont-Ferrand*, 1836, in-8°; *Gallia Christiana*, t. II.

CLERMONT, ville de l'Argonne (Ardennes) avec titre de comté, chef-lieu du Clermontois. Après avoir appartenu à l'empire, ce comté fut donné aux évêques de Verdun, puis passa aux comtes de Bar et aux ducs de Lorraine. Cédé définitivement par le traité des Pyrénées à la France qui s'en était emparée plusieurs fois, il fut donné par Louis XIV, comme fief relevant de la couronne, au prince de Condé, dans la maison duquel il resta jusqu'à la Révolution.

CLERMONT (Louis de Bourbon-Condé, comte de), frère du duc de Bourbon et du comte de Charolais, né le 15 juin 1709, mort en 1771. Il reçut les ordres à neuf ans, et fut nommé abbé de Saint-Germain des Prés, du Bec, de Marmoutiers et de Saint-Claude. Une dispense de Clément XII (1733) lui ayant permis de porter les armes, il servit de 1743 à 1747, et lors de la guerre de Sept ans, nommé commandant de l'armée de Hanovre (1758), n'éprouva que des revers, et perdit honteusement la bataille de Crefeldt, après laquelle il fut remplacé. En 1754, il s'était fait nommer à l'Académie française et s'y rendit ridicule par sa vanité.

CLERMONT, seigneurie du Maine (Sarthe) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Gallerande, de Saint-Georges, les marquis de Renel, les seigneurs de Traves, de la Celle, de Bussy, de Saint-Aignan au Maine, de Méru, de Loudon, de Clermont d'Amboise, de Moigneville et de Montglas. (Voy. le *Palais d'honneur*, par le P. Anselme.) La seigneurie de Clermont réunie à plusieurs autres fut érigée en marquisat par lettres d'août 1576 en faveur de Georges, seigneur de Clermont et de Gallerande. = Charles-Georges, marquis de Clermont-Gallerande, né à Paris le 30 juillet 1744, y mourut le 16 avril 1823. Maréchal de camp (1784), il fut pendant la Révolution l'un des agents les plus actifs du parti royaliste. La Restauration le nomma pair de France. — *Mémoires*, 1825, 3 vol. in-8°.

CLERMONT, première baronnie du Dauphiné (Isère), qui a donné son nom à une illustre maison et fut érigée en comté par lettres d'octobre 1547 en faveur d'Antoine de Clermont. Elle fut acquise au XVIIe siècle par Louvois. De cette maison sont sortis les seigneurs d'Hauterive, de Montoison, de Vausserre, de Tallart, de Thoury, de Marigny, de Crusy, de Dannemoine, de Vauvil

lars, de Courcelles, de la Roche-Baudin, de Surgères, de Dampierre, de Chaste, de la Brosse, de Charpey, de Roussillon, de Saint-Just, de Morges, de Gessans, de Saint-Muris, de la Motte de Galaure, de Fondeville, de la Bretonnière, de Tonnerre et de Mont-Saint-Jean. Armes: *de gueules à deux clefs hautes d'argent passées en sautoir.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) = Aynard de CLERMONT, deuxième du nom, nommé (1340) chef des guerres delphinales par Humbert, dauphin de Viennois. = Philibert de CLERMONT, seigneur de Montoison, chambellan de Charles VIII et de Louis XII, mort en 1511. = Antoine de CLERMONT, premier comte de Clermont, lieutenant général du roi en Dauphiné (1554) et en Savoie, grand-maître des eaux et forêts de France (1551), mort vers 1578. = Catherine de CLERMONT-TONNERRE, fille unique de Claude de Clermont-Tonnerre, fils du précédent, célèbre par son esprit et son savoir, dame d'honneur de Marie de Médicis et gouvernante des enfants de France, morte en février 1603. Elle épousa Jean d'Annebaut, puis Albert de Gondi, duc de Retz, maréchal de France.

CLERMONT-TONNERRE (François de), membre de l'Académie française, né en 1629, mort le 15 février 1701. Il était le troisième fils de François de Clermont, comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, mort en 1679. Il fut nommé évêque-comte de Noyon en mars 1661. = Son neveu, FRANÇOIS-LOUIS, évêque-duc de Langres (1695), mort le 12 mars 1724. = Antoine-Benoit de CLERMONT-TONNERRE-CRUSY, évêque de Fréjus (1674) mort en août 1678.

CLERMONT-TONNERRE (Gaspard, marquis puis duc de), maréchal de France, né en 1688, mort en mars 1781. Il se distingua aux batailles de Fontenoi, de Raucoux, de Laufeldt et fut créé maréchal de France le 17 nov. 1747, puis duc et pair en mars 1781. = Son fils, JULES-CHARLES-HENRI, lieutenant général, duc et pair, commandant en chef le Dauphiné, né en 1720, mort sur l'échafaud deux jours avant le 9 thermidor. = Le marquis GASPARD-CHARLES, fils du précédent, né en 1747, mort sur l'échafaud à Lyon en 1793. = STANISLAS, comte de CLERMONT-TONNERRE, fils du précédent et petit-fils du maréchal Gaspard, né en 1747, massacré à Paris le 10 août 1792. Colonel (1789), il fut député de la noblesse aux états généraux, fit partie de la minorité de son ordre qui voulut se réunir au tiers-état, et siégea dès lors au côté gauche de l'assemblée. Il vota l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août, et au mois de décembre demanda le droit de cité pour les protestants, les juifs et les comédiens. Il fonda avec Malouet une société professant les idées constitutionnelles et fut arrêté deux fois. Arrêté une troisième fois le 10 août et relâché immédiatement, il fut massacré par un attroupement qu'ameuta contre lui un de ses anciens domestiques. = Son frère, ANNE-ANTOINE-JULES, cardinal, né à Paris le 1er janvier 1749, mort à Toulouse le 21 février 1830. Évêque de Châlons (1782), il fut élu député du clergé aux états-généraux et protesta par ses votes et ses écrits contre les résolutions de l'assemblée relatives au clergé. Il émigra en Allemagne, se démit de son évêché lors du concordat, fut sous la Restauration nommé pair (1814) et rappelé à l'évêché de Châlons ; mais ce siége n'ayant pas été rétabli, il fut nommé (1820) archevêque de Toulouse et en 1822 créé cardinal. S'étant signalé par une vive opposition aux principes de l'église gallicane, et en particulier (1828) à l'ordonnance relative aux petits séminaires, il reçut du roi l'ordre de se retirer dans son diocèse. = Son neveu, AIMÉ-MARIE-GASPARD, marquis puis duc de CLERMONT-TONNERRE, né à Paris le 27 nov. 1779, mort à Glisolles (Eure) le 12 janvier 1865. En 1799, il fut admis à l'école polytechnique et servit sous l'empire. Pair de France (1815), il devint ministre de la marine en 1822, de la guerre en 1824, et tomba avec le ministère Villèle.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (Jacques, marquis de), né en Bourgogne le 25 octobre 1752, mort à Vichy en 1827. Député de la noblesse du Bugey aux états généraux, il s'y montra opposé à toute réforme, émigra, et nommé député à la seconde Restauration (1815) se rangea parmi les ultra-royalistes.

CLERMONT-LODÈVE, ancienne maison qui dans la seconde moitié du XVe siècle se fondit dans celle de Castelnau, dont elle forma une branche qui produisit les marquis de Sessac. Armes: *fascé d'or et de gueules au chef d'hermine.*

CLERMONT (Seigneurs de), branche de la famille de Dyel (Normandie). = —, de la famille de Lanoy (Normandie). = —, de la maison de Pons (Périgord). = —, de la maison de Rochechouart.

CLERMONT (C.-Joachim-Jean), député du Jura à l'Assemblée législative, né à Salins en 1732, mort sur l'échafaud à Paris le 12 juillet 1794.

CLERMONT-SOUBIRAN (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort. = — de la maison de Balsac d'Entraigues.

CLERON, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Saffre et d'Haussonville.

CLERSELIER (Claude), philosophe et ami de Descartes, né le 21 mars 1614, mort à Paris le 13 avril 1684.

CLERVAUT ou **CLERVAUX**, baronnie du Poitou érigée en marquisat par lettres de février 1620 en faveur de César d'Aumont, baron de Chappes.

CLERVAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Vienne, à laquelle appartenait Claude Antoine de VIENNE, baron, conseiller et grand chambellan du roi de Navarre, mort en janvier 1588. Il fut le premier noble qui embrassa le protestantisme à Metz.

CLERVAUX (Seigneurs de), de la maison de Cuseau (Bresse).

CLERVILLE (Louis-Nicolas, chevalier de), ingénieur militaire, mort à Oléron en décembre 1677.

CLÉRY, seigneurie de Picardie (Somme), érigée en comté par lettres du 15 janvier 1623 en faveur de Charles de Créquy. Elle avait appartenu auparavant à la famille de Biche.

CLÉRY (Seigneurs de), de la maison de Poissy (Normandie).

CLÉRY (Jean-Baptiste ANTOINE-HANET, dit), né à Jardy près de Versailles en 1759, mort à Hitzing (Autriche) le 27 mai 1809. Il fut valet de chambre de Louis XVI au Temple. On a sous son nom: *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI* (rédigé par la comtesse de Schomberg), 1798, in-8°, souvent réimprimé. = Son fils, JEAN-PIERRE-LOUIS, né à Jardy le 29 juin 1762, mort à Paris le 7 mars 1834. Il avait été au service de Mademoiselle, fille de Louis XVI. — *Mémoires*, 1825, 2 vol. in-8°.

CLESSY (Seigneurs de), de la maison de Damas.

CLESTRES (Seigneurs de), de la maison de Salazar.

CLEVANT (Seigneurs de), de la famille de le Bas (Berry).

CLÈVE (Corneille Van), sculpteur, élève d'Anguier, membre de l'Académie (1681), né en 1645, à Paris où il est mort le 1er janvier 1733. — *La*

Loire et le Loiret (jardin des Tuileries), et divers morceaux dans les jardins de Versailles.

CLÈVES (Marie de), duchesse d'Orléans et de Milan, née le 9 sept. 1426, morte à Chauny en 1487. Fille d'Adolphe IV, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, elle épousa à Saint-Omer, le 6 nov. 1440, Charles duc d'Orléans, le célèbre poëte. Devenue veuve en 1463, elle se remaria vers 1480, c'est-à-dire à cinquante-quatre ans, à un jeune gentilhomme artésien, Jean de Rabodanges. On connaît d'elle quelques poésies imprimées dans le recueil des œuvres de son premier mari.

CLÈVES (Marie de), princesse de Condé, fille de François Ier de Clèves, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon-Vendôme, née le 27 janvier 1550, morte le 30 octobre 1574. Mariée en juillet 1572 à Henri, prince de Condé, elle abjura après la Saint-Barthélemy le calvinisme dans lequel elle avait été élevée. Elle avait inspiré une vive passion à Henri III que sa mort plongea quelque temps dans un profond désespoir.

CLICHY, *Clipiacum* (Seine), village qui possédait une résidence royale sous les Mérovingiens. Il s'y est tenu trois conciles : 26 mai 628; 1er mai 636; 22 juin 653. — De 1795 à 1797, se réunit d'abord dans le jardin de Clichy, puis chez le député Delahaye, un club de royalistes désignés dans le public sous le nom de *Clichiens* et qui fut supprimé après le coup d'État du 18 fructidor. Le 30 mars 1814 un vif engagement eut lieu à Clichy entre les gardes nationaux de Paris et les alliés.

CLICHY (Seigneurs de), branche de la maison de Beaumont.

CLICQUOT (François-Henri), habile facteur d'orgues, né à Paris en 1728, y mourut en 1791.

CLIENTS. On appelait ainsi à l'époque de Philippe Auguste les nobles servant sous la bannière de leur seigneur.

CLIEU (Gabriel de) ou **DECLIEU**, marin, lieutenant du roi à la Martinique, connu pour avoir introduit dans les Antilles la culture du caféier, né en Normandie en 1686, mort près de Dieppe le 29 nov. 1774.

CLIMBERRIS, CLIMBERTUM, AUSCI, Auch (Gers).

CLIMIACUM, Clamecy.

CLINCHAMP, famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Donnay.

CLINCHAMP (Gervais GIANCOLLET de), dit le *cardinal du Mans*, légat en France, créé cardinal (1281), mort de la peste à Rome en 1287.

CLINCHAMPS, terre et seigneurie de Normandie (Calvados), érigée en comté par lettres de décembre 1565 en faveur de Fr. le Roi, seigneur de Chavigny. Elle passa plus tard à la maison de Rouville.

CLIPIACUM, Clichy.

CLISSON, petite ville de Bretagne (Loire-Inférieure) qui a donné son nom à une illustre maison dont le premier personnage connu est Olivier, sire de Clisson, qui vivait sous Philippe le Bel. = Son petit-fils, AMAURY, seigneur de Clisson et de la Blandinaye, tué au combat de la Roche d'Ériens (1347) dans l'armée de Charles de Blois. = Olivier III, sire de Clisson, petit-fils du précédent, décapité à Paris le 2 août 1343, comme coupable d'avoir voulu livrer la ville de Nantes aux Anglais. = OLIVIER IV, sire de Clisson, connétable de France, fils du précédent et de Jeanne de Belleville, né en Bretagne vers 1332, mort à Josselin le 24 avril 1407. Envoyé en Angleterre après la mort de son père, il y fut élevé et en rapporta une haine profonde contre les Anglais. Il combattit dans l'armée de Jean de Montfort (1364) à la bataille d'Auray, fut obligé de quitter la Bretagne pour avoir attaqué et démoli le château de Gavre appartenant à Chandos, se rendit à la cour de France, où il devint le compagnon d'armes de du Guesclin (1370) et se signala dans diverses expéditions contre les Anglais. Nommé connétable (1381), il commanda l'avant-garde à la bataille de Rosebecq (1382). Retourné en Bretagne il y fut emprisonné par trahison et dut payer une forte rançon (1387). Revenu à la cour de France, il fut assassiné à Paris (juin 1392) par Pierre de Craon. Ses blessures ne furent pas mortelles et il tira vengeance de cet attentat. Pendant la folie de Charles VI les oncles du roi le privèrent de sa charge de connétable et le condamnèrent à une amende de cent mille marcs d'argent. Olivier se retira alors dans son château de Clisson, où il mourut laissant, grâce à ses rapines, une fortune immense. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

— Le 23 sept. 1793 se livra près de Clisson entre les républicains commandés par Canclaux et les Vendéens un combat fort vif où ceux-ci furent battus.

CLOCHES. Sous l'ancienne monarchie, lorsqu'une place était prise après un siége, les cloches et tous les ustensiles de cuivre qui se trouvaient dans la ville étaient réputés la propriété du grand-maître de l'artillerie et les habitants étaient obligés de les racheter. Tombé en désuétude au XVIIIe siècle, cet usage fut rétabli après la prise de Dantzig (1807) par Napoléon qui plus tard (1810) régla par un décret la répartition à faire entre les officiers et les soldats.

CLODION ou **CHLOGION**, roi des Francs dans la première moitié du Ve siècle. « On dit, rapporte Grégoire de Tours, que Chlogion, homme de mérite et de la plus haute noblesse parmi ceux de sa nation, fut roi des Francs. Il habitait la forteresse de Disparg dans le pays des Thuringiens. Chlogion ayant envoyé des éclaireurs vers la ville de Cambrai et fait explorer toute la contrée se met lui-même à leur suite, écrase les Romains et s'empare de la ville. Il s'y arrêta peu de temps et prit possession de tout le pays jusqu'au fleuve de la Somme. Quelques-uns prétendent que le roi Mérovech, dont Childéric fut le fils, était de sa famille. » — Voilà tout ce que l'on sait de ce prince dont certains historiens du temps passé se sont plu à raconter longuement les exploits.

CLODION (Claude MICHEL, dit), habile sculpteur, né à Nancy le 20 décembre 1738, agréé à l'Académie (1773), mort à Paris, à la Sorbonne, le 28 mars 1814. Ses ouvrages, et en particulier ses figurines pleines de grâce et de finesse, sont aujourd'hui excessivement recherchés des curieux. (Voy. le *Dictionnaire critique* de Jal.) — *Le Déluge*, groupe ; *Hercule au repos ; Statue* de Montesquieu, etc.

CLODOALDUS (S.), Saint Cloud.

CLODOMIR, roi franc, fils aîné de Clovis et de Clotilde, né en 495, mort en 524. Roi d'Orléans à la mort de son père (511), il envahit (523) la Bourgogne avec ses frères, Théodoric, Childebert et Clotaire, s'empara, après une victoire, du roi Sigismond, qu'il fit mettre à mort avec sa femme et ses deux enfants, et périt l'année suivante dans une nouvelle expédition contre le même pays. De sa femme Gontheuque il eut trois fils, Théodovald ou Théodebald, Gunthaire et Clodovald.

CLODORÉ (Jean de), voyageur, mort en 1671. — *Relation de ce qui s'est passé en Amérique en* 1666 *et* 1667, 1671, 2 vol. in-12, rare.

CLODULPHE. Voy. CLOUD.

CLŒRA, la Clouère, affluent du Clai

CLOÏE (Seigneurs de), de la famille d'Anjorran (Berry).

CLOIS (Seigneurs des), de la famille de Gougnon (Auvergne).

CLOMÈRES. Voy. CLAIRMARAIS.

CLONARD (Le chevalier SULTAN de), marin, mort probablement en 1788. Il se distingua pendant la guerre d'Amérique, fut choisi par la Pérouse pour l'accompagner dans son célèbre et malheureux voyage autour du monde et fut nommé capitaine de vaisseau (1787). La mort du capitaine de Langle lui donna le commandement de *l'Astrolabe*. Les dernières nouvelles reçues de la Pérouse portent la date du 7 février 1788, et on a publié de Clonard une lettre en date du 25, c'est-à-dire postérieure de dix-huit jours à celle de son chef. Depuis on n'entendit plus parler de l'un ni de l'autre et le même mystère plane sur leurs destinées.

CLONARD (Joseph-Ernest de), auteur dramatique, né en 1765, mort en janvier 1816.

CLOOTS (Le baron Jean-Baptiste du VAL-DE-GRACE, dit *Anacharsis*), conventionnel fameux par son fanatisme démocratique et antireligieux, né à Trèves en 1755, guillotiné avec les Hébertistes le 24 mars 1794. Il se qualifiait d'*orateur du genre humain*.

CLOQUET (Hippolyte), médecin, né à Paris en 1787, y mourut le 3 mars 1840. — *Traité d'anatomie descriptive*, 1815, 2 vol. in-8°; *Traité d'anatomie comparée*, 1825, in-4°; *Faune des médecins*, 1822, 6 vol. in-8°.

CLOS (Seigneurs du), de la famille de Guespin (Auvergne).

CLOSE DE PÂQUES (La) ou PÂQUES CLOSE, nom donné, dans quelques anciens actes, au dimanche d'après Pâques, à la Quasimodo.

CLOSRIVIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Picot (Bretagne).

CLOSTERCAMP, localité de Westphalie où le 16 octobre 1760 le marquis de Castries battit complétement le prince héréditaire de Brunswick qui assiégeait Wesel.

CLOTAIRE Ier (*Chlotacharius*, comme l'écrit Grégoire de Tours), roi des Francs, le dernier des fils de Clovis et de Clotilde, mort en 561. A la mort de son père (511), il obtint en partage le royaume de Soissons; accompagna dans ses guerres contre la Bourgogne son frère Clodomir qui y fut tué (524), et apres avoir épousé sa veuve Gontheuque, il égorgea ses deux fils. Deux nouvelles invasions amenèrent la conquête définitive de la Bourgogne (534), conquête qui fut suivie d'une guerre de Childebert et de Clotaire contre Théodebert, et d'une expédition désastreuse des deux premiers en Espagne (542). Théodebald, fils et successeur de Théodebert, roi de Metz, étant mort en 553, Clotaire s'empara de son royaume, et par la mort de Childebert (558) devint seul roi de la monarchie franque. Ses dernières années furent marquées par des succès mélangés de revers contre les Saxons, et par des révoltes de son fils Chramne qui tomba entre ses mains et qu'il fit brûler avec toute sa famille (560). Clotaire laissa quatre fils : Sigebert, Chilpéric, Caribert et Gontran qui se partagèrent son royaume.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, mort en 628. Il avait quatre mois lorsqu'il succéda à son père (583) dans le royaume de Neustrie. Protégé par son oncle Gontran, roi de Bourgogne, dans la lutte acharnée de Brunehaut et de Frédégonde, il fut, après la mort de celle-ci (597), dépouillé de presque tous ses États par les fils de Childebert II, sur lesquels plus tard il prit de sanglantes revanches. En 613 il fit périr Brunehaut et ses petits-fils et réunit ainsi entre ses mains tous les États de la monarchie franque. En 622, il fit couronner comme roi d'Austrasie son fils aîné Dagobert, qui à sa mort hérita encore de la Neustrie (628). Charibert, son autre fils, eut en partage la Provence et l'Aquitaine.

CLOTAIRE III, l'aîné des fils de Clovis II, né vers 652, mort en 670 ou 671. A la mort de son père (656), il fut reconnu roi de Neustrie et de Bourgogne, sous la tutelle de sa mère Bathilde. Mais celle-ci ayant soulevé contre elle les Leudes fut forcée (664) de se retirer dans un couvent. Le maire du palais, Ébroïn, gouverna jusqu'à la mort de Clotaire.

CLOTAIRE VI, créé roi d'Austrasie en 717 par Charles Martel. On ignore son origine. Il mourut en 720 suivant Frédégaire.

CLOTILDE (Chrotechilde, comme l'écrit Grégoire de Tours), reine des Francs, femme de Clovis, née vers 475, morte à Tours le 3 juin 545. Elle était fille de Chilpéric, fils de Gondeuch, roi de Bourgogne. Son oncle, Gondebaud, ayant fait périr Chilpéric et sa femme, exila leurs deux filles dont la plus jeune, Clotilde, fut demandée en mariage par Clovis qui l'épousa (495). Elle parvint à convertir à la foi catholique son époux encore païen; mais elle n'avait pas oublié les malheurs de sa famille, et en 528, dix-sept ans après la mort de Clovis, douze ans après la mort de Gondebaud, elle excita ses fils à envahir la Bourgogne où régnaient les deux fils de son oncle; mais elle eut cruellement à s'en repentir. Son fils, Clodomir, ayant été vaincu et tué (524), elle se vit enlever par une trahison deux des fils de celui-ci que massacrèrent Clotaire et Childebert. « La reine, dit Grégoire de Tours, fit placer les pauvres petits corps dans un cercueil et les suivit avec grand appareil de chants et un deuil immense jusqu'à la basilique de Saint-Pierre où elle les fit enterrer ensemble.... Elle se montra si grande, ajoute-t-il, qu'elle fut honorée de tous; zélée pour les aumônes, assidue aux veilles pieuses, elle fut toujours pure en chasteté et en toute vertu. Elle pourvut les églises de domaines, les monastères et tous les lieux saints de ce qui leur était nécessaire. Elle donna d'un cœur large et empressé, de telle sorte qu'en son temps on la regardait non comme une reine, mais comme la propre servante du Seigneur, consacrée entièrement à son service. » Clotilde fut enterrée en grande pompe dans la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul (plus tard Sainte-Geneviève) qu'elle avait fondée. Elle fut canonisée par le pape Pélage Ier.

CLOTILDE, fille de Clovis, mariée après la mort de son père à Amalaric, roi des Wisigoths. Maltraitée par son époux qui était arien, elle invoqua le secours de son frère Childebert. Celui-ci vainqueur d'Amalaric, tué en voulant prendre la fuite (531), ramena en Gaule sa sœur qui mourut pendant le voyage.

CLOUD (S.), *Clodulphus*, *Hlodulphus*, évêque de Metz vers 650, mort le 8 juin 694.

CLOUD ou **CLODOVALD** (S.), le plus jeune des fils de Clodomir, mort vers 560. Sauvé de la mort par les guerriers francs, lors du meurtre de ses frères par leurs oncles Childebert et Clotaire, « il se consacra au Seigneur, dit Grégoire de Tours, se coupa les cheveux de sa propre main, et fut fait clerc. Il s'appliqua aux bonnes œuvres et mourut prêtre » au monastère de Nogent (*Novigentum*) qui de son nom s'est appelé Saint-Cloud.

— La seigneurie de Saint-Cloud a été érigée en duché-pairie en 1674 en faveur de François de Harlay, archevêque de Paris et de ses successeurs.

CLOUET (Jean), peintre de François Ier, né probablement en Belgique, mort en 1541. = Son fils, FRANÇOIS, dit *Jehannet*, peintre et valet de chambre de François Ier et de ses trois successeurs, mort en 1572 ou 1573. — Il y a de lui

deux portraits (Charles IX et Élisabeth d'Autriche) au musée du Louvre qui possède 18 toiles sorties de son école.

CLOUTIERS. Les statuts des cloutiers de Paris, les désignaient aussi autrefois sous les noms de *lormiers*, *étameurs et marchands ferronniers*. Pour être reçu maître il fallait cinq ans d'apprentissage et deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 18 livres et la maîtrise 320. Le patron était saint Cloud. En 1777, ils étaient au nombre de soixante-sept.

CLOVIS Ier, HLODWIG ou **CHLODOVECH**, fondateur de la dynastie mérovingienne, né en 465, mort à Paris le 25 novembre 511. Fils de Childéric et de Basine (voy. ces noms), il succéda à son père en 481. Dans la cinquième année de son règne, il attaqua et vainquit Syagrius, ce roi des Romains qui faisait sa résidence à Soissons, le fit mettre à mort, lorsqu'il lui eut été livré par Alaric, roi des Wisigoths, près duquel il s'était réfugié, et s'empara de son royaume. Vainqueur des Thuringiens (491), il épousa (493) Clotilde, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne. Elle avait inutilement cherché à convertir son époux idolâtre au catholicisme, lorsque, à demi vaincu, près de Strasbourg, par les Allemands (496), il invoqua le Dieu des chrétiens, et, après sa victoire, se fit baptiser par saint Remi, lui et 3000 des siens. Il défit ensuite Gondebaud, roi des Burgondes (500) qu'il rendit son tributaire, puis dirigea ses armes contre Alaric, qui fut vaincu et tué à la bataille de Vouglé (507), conquit Bordeaux, Toulouse, Angoulême, Poitiers et l'Auvergne, reçut de l'empereur Anastase le titre de consul et fixa sa résidence à Paris. Le fils de Sigebert, roi des Francs Ripuaires, ayant, à son instigation, assassiné son père (509), Clovis le fit tuer à son tour, et leurs sujets acceptèrent sa domination. La même année, il fit massacrer Chararic, qui régnait à Thérouanne, et son fils, puis se débarrassa de la même manière de Ragnacaire, roi de Tournai, et de ses frères Riquier et Rignomer. « Ayant fait périr encore beaucoup d'autres rois et même ses plus proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume, dit Grégoire de Tours, il étendit son pouvoir sur toutes les Gaules. Cependant ayant un jour rassemblé les siens, il parla ainsi, dit-on, des parents dont lui-même avait causé la perte : « Malheur à moi, qui suis resté comme un voyageur « parmi des étrangers, et qui n'ai plus de parents « qui puissent me secourir en quelque chose, si « l'adversité venait! » Ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort; mais il parlait ainsi par ruse, et pour découvrir s'il lui restait encore quelqu'un à tuer. » Clovis, que le même historien nous représente « comme marchant avec un cœur droit devant le Seigneur, et faisant ce qui était agréable à ses yeux », fut enterré à Paris, dans la basilique des Saints-Apôtres, qui, au xe siècle, prit le nom de Sainte-Geneviève. Son royaume fut partagé également entre ses quatre fils Théodoric (ou Thierry), Clodomir, Childebert et Clotaire.

CLOVIS II, fils de Dagobert, lui succéda (638), réunit sous sa domination la Neustrie et la Bourgogne, et mourut en 656. Il régna sous la tutelle des maires du palais.

CLOVIS III, roi de Neustrie et d'Austrasie, fils de Thierry III, né en 681, mort en 695. Il régna sous la tutelle de Pépin d'Héristal.

CLUGNY, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de l'Epervière, de Menesserre, d'Alonne, de Champeguilou, de Pancy et de Nuis-sur-Amançon. A cette famille appartenaient Ferri ou Frédéric de Clugny, cardinal, évêque de Tournai (1474), mort à Rome le 7 octobre 1483. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, le chargea à diverses reprises de missions importantes. = Guillaume, frère du précédent, évêque de Poitiers (1479), mort à Tours en 1480. Après avoir servi Philippe le Bon et Charles le Téméraire, il passa au service de Louis XI. = François, théologien, né à Aigues-Mortes le 4 septembre 1637, mort à Dijon le 21 octobre 1694.

CLUGNY DE NUIS (François de), administrateur, né dans la première moitié du xviiie siècle, mort le 18 octobre 1776. Après avoir été successivement conseiller au parlement de Dijon, maître des requêtes, intendant de Saint-Domingue, intendant de la marine à Brest (1764), intendant à Perpignan et à Bordeaux, il fut appelé au poste de contrôleur général (1776), lorsque Turgot se retira du ministère, et mourut au bout de six mois, après une administration signalée tristement par l'établissement de la loterie.

CLUMANC (Seigneurs de), branche de la maison de Barras (Provence). = —, de la maison d'Oraison (Provence). = —, de la famille de Perier (Provence).

CLUMANS (Seigneurs de), de la famille de Trimond (Provence).

CLUNIACUM, Cluny (Saône-et-Loire).

CLUNY, *Cluniacum*, en Bourgogne, célèbre abbaye de Bénédictins, chef de la congrégation de son nom, fondée en 910 par Guillaume, duc d'Aquitaine. Elle ne relevait que du saint-siége, et son archidiacre faisait dans la ville de Cluny et ses dépendances toutes les fonctions épiscopales, à l'exception de l'ordination et de la confirmation.

En 930, saint Odon, second abbé de Cluny, y institua une réforme de l'ordre de saint Benoît qui se répandit rapidement en Europe, et Cluny a possédé jusqu'à deux mille monastères. L'abbé, supérieur général de tout l'ordre, était électif et à vie, et au dernier siècle ses revenus montaient encore à plus de 50 000 livres, tandis que la mense conventuelle de l'abbaye était de plus de 70 000.

Pendant les guerres de religion au xvie siècle l'abbaye qui possédait une bibliothèque pleine de précieux manuscrits et un trésor fort riche fut pillée trois fois par les calvinistes, et l'on prétend que le dernier pillage monta à plus de deux millions. (Voy. *Gallia Christiana*, t. IV; *Bibliotheca cluniacensis*, 1614, in-fol.; H. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 1866, in-12.

CLUSELLES (Seigneurs des), de la famille de Sabrevois (Normandie).

CLUSIUM. Les Gaulois cisalpins avaient fait l'an 295 av. J. C. une alliance avec les Samnites et les Étrusques contre les Romains. L'année suivante, un corps de cavaliers sénons franchit le Tibre pendant la nuit, cerna une légion cantonnée près de Clusium et l'extermina jusqu'au dernier homme.

CLUYS ou **CLUIS**, seigneurie de Berry (Indre) possédée par la maison de Gaucourt.

COADJUTEUR. Le concile de Nicée interdit de nommer plusieurs évêques à un même siége, et celui d'Antioche défendit aux évêques de se donner un successeur pendant leur vie. On avait pour objet d'empêcher les prélats de rendre leurs dignités héréditaires, d'en faire une propriété de famille. Cependant lorsque l'évêque devenait malade et infirme, il fallait pourvoir à l'administration du diocèse. Les conciles se préoccupèrent de cette question aux ve et vie siècles et consentirent à nommer dans ce cas un remplaçant provisoire, qu'on appela coadjuteur, et dont les fonctions ne devaient sous aucun prétexte se prolonger au delà des causes qui y avaient donné naissance. Au viiie siècle les papes se réservèrent le droit de dé-

signer les coadjuteurs, et il était défendu aux évêques de s'en adjoindre de leur autorité propre, parce qu'ils auraient ainsi porté atteinte aux libertés ecclésiastiques. Plus tard la décadence des mœurs fit prévaloir le principe contraire, et l'usage devint presque général d'admettre des coadjuteurs auprès d'évêques en parfaite santé. C'était assimiler la dignité épiscopale aux grandes charges de l'État dont les ambitieux se disputaient les survivances. Le concile de Trente qui s'était donné pour mission de rétablir la discipline autorisa cependant cette modification profonde aux règles primitives, mais à titre d'exception et pour des motifs graves. Les coadjuteurs furent désormais pris parmi les évêques *in partibus*, parce qu'il ne pouvait y avoir canoniquement deux évêques sur le même siége. Aujourd'hui, dans la pratique administrative, on est revenu aux idées anciennes, et on n'a recours à l'institution des coadjuteurs que dans le cas de maladie, sans que leur nomination leur ouvre un droit éventuel à l'épiscopat. C'est ainsi que M. Sibour s'était fait donner pour coadjuteur un de ses parents, et qu'il a été remplacé par M. Morlot (1857). On appelle quelquefois les coadjuteurs évêques auxiliaires ou suffragants.

COALITIONS. On donne particulièrement ce nom aux ligues qui se formèrent contre la France entre diverses puissances de l'Europe de 1791 à 1815, savoir : 1° le 27 août 1791 entre la Prusse et l'Autriche : sauf la Suède, le Danemark, la Suisse et la Turquie, tous les États de l'Europe y accédèrent successivement; 2°, mars 1799, entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, la Turquie, les États Barbaresques et le royaume des Deux-Siciles; 3°, 1803, entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie; 4°, septembre 1806, entre la Prusse, la Russie et l'Angleterre; 5°, avril 1809, entre l'Autriche et l'Angleterre; 6°, 1813, entre la Russie, la Prusse, l'Angleterre, la Suède et l'Autriche: 7°, le 25 mars 1815 après le retour de l'île d'Elbe, entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

COARAZE, une des douze premières baronnies du Béarn, possédée par la maison d'Albret-Miossens, d'où elle passa aux princes de Pont.

COATINON (Seigneurs de), branche de la famille de le Gentil (Bretagne).

COBLENTZ. Cette ville de la Prusse rhénane, qui avait été dès les premiers jours de la Révolution le centre des intrigues des émigrés, fut prise par Marceau le 22 octobre 1794.

COCHÆ. Conches.

COCHARD (Nicolas-François), littérateur, né à Villeurbane près de Lyon en 1763, mort à Sainte-Colombe le 20 mars 1834.

COCHELET (Anastase), théologien de l'ordre des Carmes, prédicateur de la Ligue, né à Mézières en 1551, mort à Reims en 1624.

COCHEREAU (Matthieu), peintre, élève de David, né en 1793 à Montigny près Châteaudun, mort en mer, en vue de la côte d'Afrique, le 10 août 1817. — *Intérieur de l'atelier de David* (Musée du Louvre).

COCHEREL, village de Normandie, à trois lieues d'Evreux (Eure), où le 6 mai 1364 du Guesclin battit complétement les Anglais et les troupes du roi de Navarre Charles le Mauvais, commandées par le célèbre captal de Buch, Jean de Grailli, qui y fut fait prisonnier.

COCHET (Jean-Baptiste), philosophe, né à Faverges (Savoie), mort à Paris le 8 juillet 1771. = — (Claude-Ennemond Balthasar), architecte, né à Lyon en 1760, mort le 14 mars 1835.

COCHET DE SAINT-VALLIER (Melchior), jurisconsulte, né à Montcenis (Saône-et-Loire) en 1664, mort à Paris le 19 décembre 1738.

COCHIN (Nicolas), graveur, né à Troyes en 1619, mort vers 1670. = NOËL, de la même famille, ainsi que le suivant, né à Troyes, mort à Venise en 1695. = CHARLES-NICOLAS, graveur et dessinateur, membre de l'Académie (1731), né à Paris le 29 avril 1688, y mourut le 5 juillet 1754. = Son fils, CHARLES-NICOLAS, le plus célèbre de la famille, graveur, dessinateur, écrivain, membre (1751) et secrétaire (1755) de l'Académie, garde des dessins du roi, né à Paris en 1715, mort le 29 avril 1790. Son œuvre se compose de plus de 1500 pièces.

COCHIN (Henri), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Paris le 10 juin 1687, mort le 24 février 1747.

COCHIN (Denis-Claude), botaniste, né en 1698, mort en août 1786. = Son fils, l'abbé JACQUES-DENIS, théologien, philanthrope, né à Paris le 1er janvier 1726, y mourut le 3 juin 1783. Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (1756), il fonda en 1780, en partie de ses deniers, l'hospice qui porte son nom.

COCHIN (Jean-Denis-Marie), philanthrope, député (1837-1841), né en 1789, mort en 1841. Il fut le principal fondateur des salles d'asile de Paris.

COCHINCHINE. Voy. ANNAM.

COCHON DE LAPPARENT (Le comte Charles), homme politique, né dans la Vendée le 25 janvier 1749, mort à Poitiers en 1825. Élu par la sénéchaussée de Poitou député suppléant aux états généraux où il siégea par suite d'une vacance, et en 1792 à la Convention par le département des Deux-Sèvres, il vota la mort de Louis XVI, remplit diverses missions aux armées, fit partie du conseil des Anciens, et (avril 1796) remplaça Merlin à la police générale. Destitué peu de jours avant le 18 fructidor, il fut condamné à la déportation et détenu dans l'île d'Oleron jusqu'au 18 brumaire. Depuis il fut successivement préfet de la Vienne (1800), puis des Deux-Sèvres (1805), sénateur (1809). Préfet de la Seine-Inférieure pendant les Cent-Jours, exilé comme régicide (1816), il fut rappelé en 1817.

COCONAS ou **COCCONAS** (Annibal, comte de), Piémontais, mort sur l'échafaud à Paris le 30 avril 1574. Attaché à François duc d'Alençon, frère de Charles IX, il se signala par d'horribles cruautés contre les Huguenots à la Saint-Barthélemy, puis au moment où le roi se mourait et où Henri III était en Pologne, il ourdit avec le Provençal Boniface de la Mole une conspiration pour placer son maître sur le trône. Arrêté le 10 avril 1574 et lâchement abandonné par le duc, il fut exécuté avec son complice.

COCOSATES, peuple établi dans l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains et que l'on croit avoir été placé dans le diocèse de Bordeaux.

COCQ (Le), famille de robe anoblie en 1363. D'elle sont sortis les seigneurs d'Esgrenay, en Brie, de Coupevray, de Corbeville, de Goupillières.

COCQUARD (François-Bernard), littérateur, né à Dijon le 4 janvier 1700, mort en 1772.

COCQUELIN (Nicolas), théologien, né à Corberie (Orne) en 1640, mort à Paris en 1693.

CODE. Les recueils de lois les plus importants qui aient été en vigueur en France sous le nom de codes sont : le Code-Henri (Henri III), le Code-Michau, publié en 1629, le Code-Louis (Louis XIV) comprenant : les codes de procédure civile (1667); de procédure criminelle (1670); de commerce ou marchand (1673); des aides et gabelles (1680); de marine (1681); noir (1685), etc., et le Code-Napoléon (1804). Vinrent ensuite les codes de procédure (1806), de commerce (1807), pénal (1810).—On peut y joindre le code Théodosien qui jouit d'une au-

torité très-étendue, jusqu'au seuil des temps modernes; mais c'était sous le titre de loi romaine qu'il était connu et appliqué avant cette époque.

Le *Code-Michau*, dont nous venons de parler, était le surnom ironique que le Parlement donna à une longue ordonnance que le garde des sceaux *Michel* de Marillac fit enregistrer dans un lit de justice tenu le 4 janvier 1629. Cette ordonnance était un code tout entier, comprenant le droit ecclésiastique, le droit civil, le droit criminel, le droit maritime, l'administration de la justice, etc.

CODERIÆ, Caudiès (Pyrénées-Orientales).

CODIACUM, Coucy.

CODNOR (Seigneurs de), branche de la maison de Rohan.

CODOLET, seigneurie du Languedoc (Gard) érigée en marquisat en 1622 en faveur de J. V. d'Ancezune-Cadart.

COEFFETEAU (Nicolas), dominicain, prédicateur, théologien, littérateur, évêque de Dardanie *in partibus* (1617), évêque de Marseille (1621), né à Saint-Calais (Sarthe) en 1574, mort à Paris le 21 avril 1623. = Son frère puîné, GUILLAUME, théologien, dominicain, né à Saint-Calais (Sarthe) en 1589, mort à Paris en 1660.

COEFFIER ou **COIFFIER-RUZÉ**, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de la Bussière, d'Effiat, de Cinq-Mars, de la Mothe-Mazurier et des Nonettes. Armes : *d'azur à trois coquilles d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

COEHORNE ou **COHORNE** (Louis de), général, né à Strasbourg en 1771, blessé mortellement à la bataille de Leipzig en 1813.

CŒLOPOLIS, Dieppe.

COETANFAO (marquis de), branche de la maison de Querhoent.

COETANGARS (Seigneurs de), de la maison du Châtel.

COETELEZ (Seigneurs de), branche de la maison du Châtel.

COETENUS. Voy. COETNUS.

COETION, seigneurie de Bretagne érigée en vicomté par lettres d'avril 1650, en faveur de Ch. de la Bourdonnais.

COETIVY, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Taillebourg et les princes de Mortagne. = PRÉGENT DE COETIVY, célèbre capitaine de Charles VII, né vers 1400, tué au siége de Cherbourg en août 1450. Il fut successivement gouverneur de la Rochelle, amiral de France (1439), seigneur-comte de Taillebourg (1442), capitaine de Lesparre et de Granville (1450). = Son frère, OLIVIER, lieutenant et sénéchal de Guyenne, né vers 1415, mort vers 1479. Il épousa en 1458 Marie de Valois, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel. = ALAIN, frère du précédent, né en Bretagne le 8 novembre 1407, mort à Rome le 22 juillet 1474. Il fut nommé évêque d'Avignon (1440), cardinal (1448), puis évêque de Dol (1456). (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

COETLOGON, châtellenie et fief de haubert en Bretagne qui a donné son nom à une ancienne maison, et réunie à plusieurs autres terres a été érigée en marquisat par lettres de mai 1622, en faveur de René de Coëtlogon. De cette maison sont sortis les seigneurs de Laurenan, de Kerbeberio, de la Lande, du Gué-de-l'Isle, de Méjusseaume, du Gueauduc, d'Ancremel, de Kerhuel, de l'Espran, de Loyat, de Romilli, de Pontlo, de Lezonnet, de Coetnean, du Quillo, de la Bourdelaye. — Armes : *de gueules à trois écussons d'hermines.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) Les principaux membres de cette famille sont : FRANÇOIS, évêque de Madaure, puis de Quimper (1668), né le 3 juin 1631, mort le 6 novembre 1706. = LOUIS-MARCEL, évêque de Saint-Brieuc (1680), puis de Tournai (1705), mort le 18 avril 1707. = ALAIN-EMMANUEL, marquis de COETLOGON, vice-amiral et maréchal de France, né en 1646, mort à Paris le 7 juin 1730. Chef d'escadre (octobre 1689), il se trouva au combat de la Hogue, brûla deux vaisseaux anglais retirés dans le port de Gibraltar (1693), fut créé (1701) lieutenant général des armées navales, et prit (1703) cinq vaisseaux de guerre hollandais à l'embouchure du Tage. Membre du conseil de marine, puis (1716) vice-amiral du Levant, il fut créé maréchal de France quelques jours avant sa mort. = JEAN-BAPTISTE-FÉLICITÉ, comte de COETLOGON, écrivain, né à Versailles le 22 août 1793, mort à Rambouillet le 27 septembre 1827.

COETLOSQUET, maison de Bretagne à laquelle appartenaient : JEAN-GILLES, né à Saint-Pol-de-Léon le 15 septembre 1700, mort à Paris le 21 mars 1784. Nommé à l'évêché de Limoges (1729), il s'en démit (1758) et fut successivement précepteur du duc de Bourgogne (1758), membre de l'Académie française (1761), précepteur du comte de Provence (1763) et du comte d'Artois (1764). = CHARLES-YVES-CÉSAR-CYR, comte de COETLOSQUET, général, né à Morlaix le 21 juillet 1783, mort à Paris en 1836.

COETMADEUC, seigneurie de Bretagne, érigée en baronnie par lettres d'octobre 1637, en faveur de Gui de Lopriac.

COETMALOEN, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Bretagne, diocèse de Quimper, fondée en 1142.

COETMUR (marquis de), branche de la maison de Tournemine.

COETNEAN (Seigneurs de), de la maison bretonne de Coetlogon.

COETNUS, le Couesnon, qui se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel.

COETQUEN, seigneurie de Bretagne (Côtes-du-Nord), érigée en marquisat par lettres de juin 1575, en faveur de Jean de Coetquen ; elle a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs d'Uzel, de Combourg et de la Marzelière.

CŒUR (Jacques), célèbre commerçant et financier, né à Bourges vers la fin du XIVe siècle, mort à Chio le 25 novembre 1456. Il était fils d'un marchand pelletier qui s'était établi à Bourges. Il commença par affermer avec un associé la monnaie de Bourges (1427) et deux ans après fut accusé d'avoir fait affiner trois cents marcs d'argent au-dessous du titre et fut obligé pour ce méfait prouvé ou non d'obtenir des lettres de rémission. Bientôt après il forma avec deux frères nommés Godart une société « en tout fait de marchandise » qui, grâce à sa haute intelligence, ne tarda pas à prendre un immense développement. Il fit en 1432 un voyage en Égypte et en Syrie pour y nouer des relations commerciales et à son retour établit un comptoir à Montpellier qui jouissait du privilége de pouvoir commercer librement avec les infidèles. Sa fortune prit en peu de temps des développements inouïs que suffisent à expliquer son habileté et surtout l'état où se trouvait alors la France presque complétement dépourvue de commerce et d'industrie. Il avait douze navires sur la Méditerranée, trois cents facteurs établis dans les ports et les villes principales de l'intérieur et gagnait à lui seul chacun an, dit Mathieu d'Escouchy, plus que ne faisaient ensemble tous les autres marchands du royaume. Maître des monnaies à Bourges (1435), puis à Paris (1436), il fut nommé argentier du roi, charge importante où il mit l'ordre dans les finances de Charles VII, livrées avant lui à la dilapidation. « Cet homme intelligent, dit M. Michelet, rétablit les monnaies,

inventa en finances la chose inouïe, la justice, et crut que pour le roi, comme pour tout le monde, le moyen d'être riche, était de payer. » Pendant dix ans, sa faveur auprès du roi ne fit que s'accroître. Anobli au mois d'avril 1440, il fut chargé en 1444 d'installer les États du Languedoc et de les présider avec d'autres commissaires. En 1446, il remplit une mission à Gênes et en 1447 une autre à Rome au sujet de l'élection à la papauté par le concile de Bâle d'Amédée de Savoie. En 1449 il fournit au roi 200 000 écus d'or pour la conquête de la Normandie et entretint quatre armées à ses frais pendant toute la durée de la guerre. Mais une si haute fortune avait excité bien des jalousies et des convoitises. J. Cœur possédait plus de vingt seigneuries que la détresse de leurs maîtres avait fait passer en ses mains et qui comprenaient quarante paroisses. Il avait deux hôtels à Paris où il avait fondé le collége des Bons-Enfants, deux hôtels à Montpellier, un autre à Bourges qui est aujourd'hui l'hôtel de ville et qui lui avait coûté plus de cent mille écus d'or, des maisons à Lyon, Marseille, etc. La mort d'Agnès Sorel qui l'avait désigné pour un de ses exécuteurs testamentaires fut l'occasion que ses ennemis attendaient depuis longtemps. La femme du seigneur de Mortagne, Jeanne de Vendôme, l'accusa d'avoir empoisonné la maîtresse du roi, morte en couche le 9 février 1450; et sans aucune information préliminaire, il fut arrêté à Taillebourg le 31 juillet 1451. Ses biens furent immédiatement mis à la disposition du roi, et celui qui, avec Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, l'ancien chef des écorcheurs, avait ourdi l'intrigue honteuse où Jacques Cœur fut enveloppé, le Florentin Otto Castellani devint argentier du roi. L'innocence du malheureux en ce qui concernait Agnès Sorel était tellement évidente que Jeanne de Vendôme fut condamnée, comme calomniatrice, à faire amende honorable. Mais d'autres accusations et toutes aussi fondées se succédèrent. On l'accusa d'avoir eu des intelligences avec le dauphin contre le roi, d'avoir fourni des armes aux infidèles, d'avoir commis des exactions en Languedoc, etc. La conduite des commissaires et des juges fut inique. On lui refusa les moyens de produire ses preuves et ses témoins et on n'accueillit que les dépositions de ses ennemis. Le 29 mai 1453 il fut déclaré coupable sur tous les chefs, condamné à quatre cent mille écus d'amende et à la confiscation du reste de ses biens au profit du roi. Il devait rester en prison jusqu'à l'entier payement de l'amende et être ensuite banni du royaume. Le 5 juin il fit à Poitiers sur un échafaud amende honorable, et le procureur général fit aussitôt après saisir tous les biens meubles et immeubles du condamné qui devinrent le partage de Chabannes et des autres « vautours de cour. » Sa femme, Macée de Léodepart, était morte pendant le procès. Ses enfants tombèrent dans la plus profonde misère et le roi, qui devait tant à leur père, consentit à peine à leur faire une aumône de cinq cents livres. — Jacques, qui avait été transféré en 1455 dans le couvent des Cordeliers de Beaucaire, parvint à s'en échapper grâce au dévouement de Jean de Villages, l'un de ses facteurs qui avait épousé sa nièce. Il gagna Marseille, puis Nice, Pise et Rome où il fut bien accueilli par Nicolas V. L'année suivante il fut nommé par Calixte III qui avait succédé à Nicolas, capitaine général de l'Église contre les infidèles et reçut de lui le commandement d'une flotte destinée à défendre les îles grecques menacées par les Turcs. L'expédition aborda à Chio; il y tomba malade et y mourut le 25 novembre. Charles VII, par des lettres patentes en date du 5 août 1457, rendit à Ravau et à Geoffroy, fils de Jacques Cœur, une petite partie des biens de leur père dont Louis XI réhabilita la mémoire, en accordant à ses héritiers de nouvelles restitutions. Sa famille eut avec celle de Chabannes à ce sujet de longues contestations qui ne furent terminées que sous Charles VIII. — Jacques avait eu quatre fils et une fille. Celle-ci, Perrette, épousa Jacquelin Trousseau, vicomte de Bourges et seigneur de Marville. L'un de ses fils, Henri, fut chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges; un autre, Jean, archevêque de Bourges en 1457, mourut le 25 juin 1483; le troisième, Geoffroy, fut argentier de Louis XI. = NICOLAS, frère de Jacques Cœur, évêque de Luçon en 1441, mort le 1er octobre 1451. — On peut consulter sur Jacques Cœur, les travaux de Bonamy, du baron Trouvé, de MM. L. Raynal, Vallet de Viriville et Pierre Clément.

CŒUR (Pierre-Louis), prédicateur, théologien, évêque de Troyes (1848), mort le 16 octobre 1860.

CŒUVRES, ville du Soissonnais (Aisne), érigée en duché-pairie sous le nom d'Estrées en 1648. = — (Seigneurs de), de la maison de Moreuil.

COFFIN (Charles), littérateur, poëte latin, 1676-1749, né à Buzancy, près de Reims, en 1676, mort à Paris le 30 juin 1749. Il succéda à Rollin comme proviseur du collége de Beauvais, et devint en 1718 recteur de l'Université de Paris. — Ses œuvres ont été réunies 1755, 2 vol. in-12.

COFFINHAL (Jean-Baptiste), homme politique, né à Aurillac en 1754, guillotiné à Paris au mois d'août 1794. Procureur au Châtelet, lors de la Révolution, il prit une part active à tous les mouvements populaires et devint juge, puis vice-président du tribunal révolutionnaire, où il se montra impitoyable. Dévoué à Robespierre, il ne l'abandonna pas au 9 thermidor. Il parvint à délivrer Henriot, retenu prisonnier au Comité de sûreté générale, mais les troupes de la Convention ayant pénétré sans résistance dans l'hôtel de ville où était assemblé le Conseil général de la Commune, il parvint à s'échapper et se réfugia dans l'île des Cygnes. Forcé par la faim de quitter cette retraite, il alla demander l'hospitalité à un ami qui le livra à la gendarmerie et il fut envoyé à l'échafaud. = Son frère, Joseph COFFINHAL-DUNOYER, conseiller d'État, puis conseiller à la cour de Cassation, né à Aurillac en 1757, mort en 1832.

COFFINIÈRES (Antoine-Siméon-Gabriel), jurisconsulte, publiciste, né à Castelnaudary le 5 janvier 1786, mort vers 1865.

COFFRETIERS-MALLETIERS. Les statuts de la communauté des coffretiers de Paris remontaient à 1596. Il fallait pour être reçu maître cinq années d'apprentissage et autant de compagnonnage. Le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 700. Le patron était saint Jean Porte-Latine.

COGER (François-Marie), littérateur, poëte latin, né à Paris en 1723, y mourut en 1780.

COGNAC, *Coniacum*, *Copriacum*, ville de l'Angoumois (Charente), patrie de François Ier. Il s'y est tenu quatre conciles : 12 avril 1238, 1260, 1262 et 1263. — Le 22 mai 1526, François Ier y conclut avec le pape, les Vénitiens, l'Angleterre, les Suisses et les Florentins une ligue qui fut appelée *Ligue sainte*, et qui avait pour but l'affranchissement de l'Italie. — La ville fut inutilement assiégée par le prince de Condé en 1651.

COGNATUS. Voy. COUSIN.

COGNÉES (Seigneurs de), de la famille de le Vasseur (Maine).

COGOLIN (Seigneurs de), branche de la famille provençale de la Tour. = —, de la famille provençale de Cuers. A cette famille appartenait Joseph CUERS, chevalier de COGOLIN, littérateur,

membre de l'Académie de Berlin, né à Toulon en 1702, mort le 1er janvier 1760.

COHEN, maison de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Berghes, d'Olhain, de Rache, du Plantin, de Nomaing, d'Elseghem, de Zetrud, de Fromentel, d'Arleux. Armes : *d'or à un lion de gueules armé, lampassé d'azur*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

COHEN (Anne-Jean-Philippe-Louis), littérateur, traducteur, né à Amersfoort (Pays-Bas) le 17 octobre 1781, mort le 6 août 1848, bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

COHEN (Albert), littérateur, né en 1826, mort à Guéret en mai 1860.

COHON (Anthyme-Denis), prédicateur, évêque de Nîmes (1633), évêque de Dol (1644), puis de nouveau évêque de Nîmes (1648), né à Craon (Anjou) en 1594, mort à Nîmes le 7 novembre 1670.

COHORNE, maison de Suède dont une branche vint s'établir dans la Comté-Venaissin au XVe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Limon de la Palun, de Préville et de la Tour. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

COIGNAC (Joachim de), poëte, né à Châteauroux vers 1520, mort vers 1580.

COIGNARD, nom d'une famille d'imprimeurs de Paris dont le plus connu est JEAN-BAPTISTE, né vers 1660, mort en 1737.

COIGNAX (Seigneurs de), de la maison d'Esparbez.

COIGNET, famille d'où sont sortis les seigneurs de la Thuillerie et de Courson. A cette famille appartenait : Matthieu de LA THUILLERIE, ambassadeur en Suisse sous Henri II et ses successeurs, né en 1514, mort en 1586. = Son petit-fils, Matthieu de LA THUILLERIE, comte de COURSON, diplomate, né en 1594, mort en 1653. Il fut successivement ambassadeur à Venise (1633), près des princes d'Italie (1638), en Hollande (1640), en Danemarck (1645), en Suède (1646). Les dépêches qu'il a écrites dans ses diverses ambassades, sont conservées à la Bibliothèque impériale où l'on trouve encore des lettres de lui dans la correspondance de Séguier.

COIGNET (Jules-Louis-Philippe), peintre de paysage, élève de Bertin, né à Paris en 1798, mort le 1er avril 1860. — *Vues pittoresques de l'Italie*, 1826, in-fol.

COIGNEUX (Le), famille de robe d'où sont sortis les marquis de Montmeillan et de Belabre, et les barons de la Roche-Turpin. (Voy. sur elle Tallemant des Réaux.)

COIGNY, terre et seigneurie de Normandie (Manche), érigée en comté vers 1650, en faveur de J. A. de Franquetot. = Robert-Jean-Antoine de FRANQUETOT, comte de COIGNY, lieutenant général, né vers 1630, mort à Kœnigsmachern sur la Moselle, le 10 octobre 1704. = Son fils, François de FRANQUETOT, marquis, puis duc de COIGNY, maréchal de France, né le 16 mars 1670, mort à Paris le 18 décembre 1759. Colonel général des dragons (1704), il succéda (1734) au maréchal de Villars dans le commandement des troupes françaises en Italie, et la même année nommé maréchal de France battit les impériaux près de Parme. Lors de la guerre de la succession d'Autriche, il fut mis à la tête des troupes dans la Haute-Alsace (1743), reprit Weissembourg, et fit capituler Fribourg (1744). Il fut créé duc en janvier 1746. — On a publié de lui des lettres sur la *Campagne d'Allemagne de* 1743, 1761, 3 vol. in-12. = Son fils, Jean-Antoine-François de FRANQUETOT, comte de COIGNY, né en 1702, tué en duel par le prince de Dombes, sur la route de Versailles, dans la nuit du 4 mars 1748. Sa mort plongea dans une vive douleur Louis XV dont il était le favori. = Son fils, Marie-François-Henri de FRANQUETOT, duc de COIGNY, maréchal de France, né à Paris le 28 mars 1737, mort à l'hôtel des Invalides dont il était gouverneur, le 19 mai 1821. Lieutenant général (1780), pair de France (1787), député aux états généraux (1789), il émigra (1791) et servit dans l'armée des princes, puis en Portugal. Il rentra en France avec les Bourbons, fut nommé pair (1814) et maréchal de France (1816). = François-Marie-Casimir de FRANQUETOT, marquis de COIGNY, fils du précédent, lieutenant général, né en 1756, mort le 27 janvier 1816. On a publié sous le nom de sa femme, Louise-Marthe de CONFLANS D'ARMENTIÈRES, morte le 13 septembre 1832, des mémoires apocryphes. = Jean-Philippe de FRANQUETOT, chevalier de COIGNY, frère du précédent, maréchal de camp, né le 14 décembre 1743, mort à Dusseldorf vers 1806.

COIGNY. Voy. FLEURY.

COIMBRE, ville de Portugal que Masséna força Wellington d'évacuer le 1er octobre 1810, et qu'il quitta quelques jours après.

COINS DE LA REINE (Les quatre). On appelait ainsi en 1783 les quatre maisons de la cour, qui avaient le plus d'influence sur Marie-Antoinette. C'étaient les maisons de Polignac, de Vaudreuil, de Guiche et de Périgord.

COINSY (Gautier de), poëte, abbé de Vic-sur-Aisne et de Saint-Médard de Soissons, né à Amiens en 1177, mort en 1236. Il existe de lui dans diverses bibliothèques, entre autres à la Bibliothèque impériale et à celles de l'Arsenal et de Besançon, sous le titre de *Miracles de Notre-Dame*, un recueil de contes dévôts en vers, qui ont été publiés par l'abbé Poquet, Paris, 1857, in-4°, et la *Vie des Pères hermites*.

COINY (Jacques-Joseph), d'abord orfévre, puis graveur, élève de le Bas, né à Versailles en 1761, mort à Paris le 28 mai 1809.

COIRE, chef-lieu du canton des Grisons. Masséna s'en empara sur les Autrichiens le 7 mars 1799, après un combat sanglant. La ville, reprise par les Russes le 16 mai suivant, retomba en notre pouvoir le 14 juillet 1800.

COISLIN, terre et seigneurie de Bretagne, qui fut érigée en marquisat, par lettres d'août 1634, en faveur de César du Cambout, puis en duché-pairie, par lettres de décembre 1663, en faveur d'Armand du Cambout. — Voy. CAMBOUT.

COISLIN (Pierre-César du CAMBOUT, marquis de), colonel général des Suisses, né en 1613, mort le 28 juillet 1641 de blessures reçues au siége d'Aire. = Son fils, Pierre du CAMBOUT de COISLIN, cardinal, né à Paris en 1636, mort à Versailles le 5 février 1706. Il fut abbé de Saint-Victor, premier aumônier du roi (1653), évêque d'Orléans (1665) et cardinal (1697). = Armand du CAMBOUT, marquis, puis duc de COISLIN, frère aîné du précédent, pair de France, lieutenant général des armées, membre de l'Académie française, né le 1er septembre 1635, mort à Paris le 16 septembre 1702. = Son fils, Pierre du CAMBOUT, duc de COISLIN, pair de France, membre de l'Académie française, né en 1664, mort le 7 mai 1710. = HENRI-CHARLES, frère cadet du précédent, né en 1663, mort à Paris le 28 novembre 1732. Il fut successivement premier aumônier du roi, évêque de Metz (1697), duc de Coislin après la mort de son frère (1711), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions. — Il a laissé un *Codex canonum* et un mandement sur la légende de Grégoire VII. Il légua à l'abbaye de Saint-Germain des Prés la riche bibliothèque du chancelier Séguier dont il avait hérité et dont les débris sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. = Anne-François-Guil-

laume du CAMBOUT de BEÇAY, aumônier du roi, évêque de Tarbes (1717), mort en juillet 1729, âgé d'environ quarante-trois ans.

COISSE (Seigneurs de), branche de la maison de Fay (Velai).

COISUS, la Coize, affluent de la Loire.

COISY (Seigneurs de), de la maison de Saveuse (Picardie).

COITIER ou **COICTIER** (Jacques), médecin de Louis XI, né à Poligny (Franche-Comté), dans la première moitié du XVe siècle, mort à Paris vers l'année 1505. Il exerça sur son royal client une très-grande influence dont il abusa pour se faire combler d'honneurs et de richesses, et se fit nommer, entre autres, vice-président, puis président de la Chambre des comptes.

COJURATEURS. Un mode de preuves particulier aux lois germaniques était le serment par cojurateurs. On n'y avait recours qu'après épuisement de tous autres moyens d'éclairer la justice : *si certa probatio non fuerit*, dit la loi salique. Il ne faut pas confondre en effet les cojurateurs avec les témoins. Ceux-ci déposaient *de visu et auditu;* ceux-là juraient que la partie était honnête, qu'on pouvait avoir confiance en ses paroles, qu'elle était incapable d'un méfait; ils donnaient en un mot des certificats de moralité. Le point de savoir quand la *probatio* était *certa* ou non, paraît avoir été abandonné à l'appréciation des juges. Mais dans certains cas la preuve par cojurateurs devait absolument être fournie. Cette nécessité se présentait lorsqu'il s'agissait d'un fait coupable non en lui-même, mais à cause de l'intention qui y avait présidé. Ainsi la personne qui avait recueilli chez elle, sans le savoir, un malfaiteur, était obligée de faire certifier son honnêteté par douze cojurateurs, pour n'être point considérée comme complice.

Les cojurateurs devaient appartenir à la classe des ingénus; c'était la condition essentielle. Il fallait ensuite qu'ils demeurassent dans le voisinage du *de cujus*, qu'ils fussent ses égaux au point de vue politique et civil (pairs), et, autant que possible, propriétaires d'alleuds. Leur nombre variait entre les chiffres 6, 12, 36, 72. Ce fut par le serment de 72 cojurateurs que Frédégonde se justifia devant le roi Gontran du meurtre de Chilpéric.

Il y eut trois espèces de cojurateurs, les *electi*, les *medii electi* et les *advocati*. Les *electi* étaient sans doute ainsi nommés, parce qu'ils avaient été désignés par le prévenu; les *advocati* étaient les cojurateurs appelés soit par les juges, soit par la partie adverse. Enfin les *medii electi* tiraient cette dénomination de ce que chacun de ces deux modes de choix était entré pour moitié dans leur composition.

Le serment des cojurateurs était prêté sur le bouclier, avant la conversion des barbares au christianisme; il le fut ensuite sur les reliques des saints. On rédigeait un procès-verbal de la solennité, sous les noms de *notitia sacramentalis*, *breve* ou *carta sacramenti*.

Le faux cojurateur perdait la main, et, dérogation remarquable aux principes généraux, ne pouvait la racheter : *nullam redemptionem det et manum perdat* (Capitulaire de 779, chap. X).

COKOVE (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

COL (Gonthier), diplomate, mort dans la première moitié du XVe siècle. Il fut, entre autres, envoyé (1395) par Charles VI près de Benoît XII, puis (1400) en Angleterre et (1414) auprès de Jean VI, duc de Bretagne. Il a laissé la relation de cette dernière négociation.

COLARDEAU (Julien), poëte français et latin, né vers 1590 à Fontenay-le-Comte (Poitou), mort le 20 mars 1669.

COLARDEAU (Charles-Pierre), poëte, né à Janville (Orléanais) le 12 octobre 1732, mort à Paris le 7 avril 1776. On a de lui des *épîtres*, des *héroïdes*, deux tragédies : *Astarbé* et *Caliste*, et une comédie : *les Perfidies à la mode*. La mort le frappa quelque temps avant le jour fixé pour sa réception à l'Académie française, où il avait été nommé en 1776.

COLAS (Jacques), capitaine ligueur, grand prévôt de France, né à Montélimart vers le milieu du XVIe siècle, mort à Ostende dans les premières années du XVIIe siècle.

COLAS (Jean-François), littérateur, né à Orléans en 1762, mort le 3 novembre 1772.

COLASSE ou **COLLASSE** (Pascal), compositeur, maître de musique de la chambre de Louis XIV, né, à ce que l'on croit, à Reims vers 1639, mort à Versailles en décembre 1709. — Divers opéras et, entre autres, *Les Noces de Thétys et Pélée* (1689).

COLATORIUM, Coulours (Yonne).

COLAUD (Jacques-Bernardin), général, né à Grenoble en 1759, mort vers 1835.

COLAUD (Jean-Baptiste), né à Briançon en 1733, mort en 1796. Il était chanoine de Die, lorsqu'il fut député aux états généraux par le clergé du Dauphiné. Le département de la Drôme l'envoya à la Convention où il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention jusqu'à la paix, le bannissement et la mort en cas d'invasion. En 1795 il fut représentant des Hautes-Alpes au Conseil des Cinq-Cents.

COLAUD (Claude-Silvestre, comte), général, sénateur (1805), pair de France (1814), né à Briançon (Hautes-Alpes), le 11 décembre 1754, mort à Paris le 3 décembre 1819.

COLBERT. D'après une généalogie publiée pour la première fois par M. P. Clément dans les *Lettres* de Colbert (1861), le premier personnage connu de la famille Colbert est Jean Colbert, maçon, à Reims, en 1489. Les membres qui en sont connus au XVIe siècle et au milieu du XVIIe faisaient le commerce à Troyes et à Reims. De cette famille dont l'illustration ne commence qu'avec le grand ministre de Louis XIV sont sortis les marquis de Seignelay et de Lonré, de Croissy, de Torcy et de Blainville, les comtes de Maulevrier et de Sceaux, les seigneurs de Vandières, du Terron, de Saint-Pouange, de Linières et de Villacerf. — Armes : *d'or à une couleuvre* (coluber) *d'azur posée en pal.*

COLBERT (Jean-Baptiste), marquis de Seignelay, l'un des plus grands hommes d'État produits par la France, né à Reims le 29 août 1619, mort le 6 septembre 1683. Il était petit-fils d'un marchand de laine à Reims. Placé chez les banquiers de Mazarin, il se fit connaître de celui-ci qui le prit pour intendant, le nomma conseiller d'État (1648), le choisit pour exécuteur testamentaire et en mourant le recommanda à Louis XIV. Intendant des finances et, après la disgrâce de Fouquet qu'il poursuivit avec un acharnement odieux, contrôleur général des finances, il ne tarda pas à être nommé ministre de la marine (1668) et de la maison du roi (1669); il se trouva ainsi, à part ce qui regardait la guerre, chargé de toute l'administration intérieure de la France, et la conserva jusqu'à sa mort. « C'était, a dit M. Michelet, un esprit quelque peu pesant et dur, mais solide, actif, invincible au travail. Ses règlements industriels furent singulièrement vexatoires et tyranniques; mais il porta sur le commerce le regard le plus éclairé. Il créa des comités consultatifs de marchands, établit des entrepôts francs,

fit des routes, assura le commerce de mer par la destruction des pirates. En même temps, il portait dans l'administration une main hardie. Il défendait de rien vendre ou léguer à fonds perdu aux communautés (1661). Il restreignit les exemptions d'impôts que les ecclésiastiques, les nobles et les bourgeois des villes franches étendaient à leurs fermiers, en les présentant comme simples valets. Il révoqua (1664) toutes les lettres de noblesse expédiées depuis 1630. Il déclara casuels tous les offices comptables afin de les supprimer peu à peu. Cet homme, sorti d'un comptoir, avait le sentiment de la grandeur de la France. Il oubliait son économie pour toutes les dépenses glorieuses. Les principaux monuments de Louis XIV, les beaux établissements, Observatoire, Bibliothèques, Académies, reviennent en grande partie à Colbert. Il fit donner des pensions aux gens de lettres, aux artistes de France et même des pays étrangers. »

Si Colbert, dont certaines doctrines économiques sont depuis longtemps rejetées, a souvent accablé l'industrie par une réglementation minutieuse et excessive, il n'en a pas moins élevé à un haut degré la puissance commerciale et industrielle de la France, dont Sully n'avait placé la richesse que dans l'agriculture. Sa vie à la cour, où il avait pour rival ou à vrai dire pour ennemi déclaré Louvois, ne fut qu'une lutte perpétuelle, et le roi qui lui devait tant abreuva ses dernières années de chagrins et de dégoûts. Le peuple de Paris qui le rendait responsable de l'accroissement des impôts, l'avait dans une telle haine qu'on n'osa point l'enterrer de jour. Son convoi eut lieu la nuit. — Colbert avait amassé une magnifique bibliothèque. Les imprimés furent dispersés en partie après sa mort; les manuscrits sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale où l'on conserve aussi un volumineux recueil de lettres à lui adressées. Sa correspondance est publiée en ce moment par M P. Clément.

Colbert avait épousé, en 1648, Marie Charon, sœur du président Menars, morte le 8 avril 1687. Il en eut six fils, savoir :

1° Jean-Baptiste COLBERT, marquis de SEIGNELAY, né à Paris en 1651, mort le 3 novembre 1690. Après une jeunesse orageuse et dont les excès amenèrent sa mort prématurée, il se livra avec ardeur et avec une rare intelligence au travail, sous la direction de son père, qui obtint pour lui la survivance des ministères de la marine et de la maison du roi. Il déploya la plus grande capacité dans l'organisation des forces navales de la France qui atteignirent leur plus haut point de développement. Sous son ministère eurent lieu le bombardement d'Alger (1683), de Tripoli (1685), celui de Gênes (1684) qu'il dirigea en personne, et la victoire de Tourville à Sainte-Hélène sur une flotte anglo-hollandaise (1690). L'année précédente, il avait été nommé ministre d'État. = 2° JACQUES-NICOLAS, archevêque titulaire de Carthage (1680), coadjuteur puis archevêque de Rouen (1691), membre de l'Académie française, né en 1655, mort à Paris le 10 décembre 1707. = 3° Antoine-Martin COLBERT, bailli et grand-croix de Malte, commandeur de Boncourt, colonel du regiment de Champagne et brigadier des armées, mort d'une blessure le 2 septembre 1689. = 4° Jules-Armand, marquis de BLAINVILLE et D'ORMOI, surintendant général des bâtiments du roi, grand-maître des cérémonies de France, lieutenant général, né en 1664, tué à Hochstædt le 13 août 1704. = LOUIS, abbé de Bonport, garde du cabinet et de la bibliothèque du Roi, puis comte de Linières et capitaine lieutenant des gendarmes bourguignons, né en 1667, mort à Paris le 18 août 1745. = 6° Charles-Édouard, comte de SCEAUX, colonel du régiment de Champagne, blessé mortellement à la bataille de Fleurus le 1er juillet 1690.

COLBERT (Nicolas), frère du ministre, évêque de Luçon (1661), d'Auxerre (1672), mort le 5 septembre 1676. — Il eut pour successeur à Auxerre son neveu, André, mort le 17 juillet 1704.

COLBERT (Charles), marquis de Croissy, second frère de Colbert, diplomate et homme d'État, né en 1629, mort à Versailles le 28 juillet 1696. Il fut successivement conseiller d'État, premier président du conseil souverain d'Alsace, président au parlement de Metz (1662), plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle (1668), à Nimègue (1675), président à mortier au parlement de Paris (1678), ministre et secrétaire d'État (1679). = Son fils, Jean-Baptiste, marquis de TORCY, diplomate, né le 14 septembre 1665, mort à Paris le 2 septembre 1746. Il fut successivement envoyé extraordinaire en Portugal (1684), en Danemark (1685), en Angleterre (1687), ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères en survivance (1689) et titulaire (1696). Il poussa vivement Louis XIV à l'acceptation du testament de Charles II. Membre du conseil de régence pendant la minorité de Louis XV, il donna à cette époque sa démission de secrétaire d'État, et n'exerça plus aucune fonction publique lorsque le prince eut été déclaré majeur. En 1718, il avait été nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions. — C'était, a dit Saint-Simon, un homme bon et ferme; il avait tous les talents pour se faire aimer, toutes les qualités pour se faire respecter et craindre. — Il a laissé d'intéressants *mémoires* qui comprennent l'histoire de ses négociations de 1698 à 1714. Ils ont été publiés pour la première fois en 1756, 3 vol. in-12, et réimprimés depuis dans les grandes collections de mémoires. = Son frère, Charles-Joachim COLBERT DE CROISSY, évêque de Montpellier (1696), né en 1668, mort le 8 avril 1738.

COLBERT (Édouard-François), comte de Maulevrier, troisième frère de Colbert, lieutenant-général, mort à Paris le 31 mai 1693. = L'un de ses descendants, Édouard-Charles-Victurnin, comte de COLBERT, né en 1758, mort le 2 février 1820. Capitaine de vaisseau (1791), il émigra (1792), servit dans l'armée des princes, se trouva à l'affaire de Quiberon, et passa ensuite en Amérique. Il fut député d'Eure-et-Loir en 1815.

COLBERT DU TERRON (Charles), intendant de la marine, conseiller d'État, mort le 9 avril 1684.

COLBERT (Jean-Baptiste), seigneur de Saint-Pouange et de Villacerf, conseiller d'État, intendant de Picardie, mort le 29 avril 1663. = Son fils aîné, ÉDOUARD, marquis de VILLACERF, conseiller d'État, surintendant des bâtiments du roi, mort le 18 octobre 1699. = Il eut pour frères : Michel COLBERT DE SAINT-POUANGE, aumônier du roi, évêque de Mâcon (1666), mort le 28 novembre 1676; et Jean-Baptiste-Michel COLBERT DE VILLACERF, évêque de Montauban (1674), archevêque de Toulouse (1693), né en 1639, mort à Paris le 11 juillet 1710.

COLBERT (André), évêque d'Auxerre, mort le 26 juillet 1704. = Son cousin, MICHEL, général de l'ordre des Prémontrés, né en 1633, mort à Paris le 29 mars 1702.

COLBERT (*N.*), comte d'Estouteville, littérateur, mort vers 1760.

COLBERT (*N.* de SEIGNELAY de), prélat et homme politique, né en 1736, mort vers 1808. Évêque de Rodez (1784), il fit partie des deux assemblées de notables, et envoyé par la sénéchaussée de Rodez aux états généraux, y fut l'un des premiers à se réunir au tiers état. Il

s'opposa à l'abolition des dîmes ecclésiastiques, et signa diverses protestations de la droite contre les réformes opérées par l'Assemblée. Après la session, il émigra, refusa (1802) de rentrer en France, et protesta contre le concordat.

COLBERT (Auguste-Marie-François, comte de), général, né à Paris le 18 octobre 1777, tué à Cacabellos (Espagne) le 3 janvier 1809.

COLBERT (Louis-Pierre-Alphonse, comte de), général, né à Paris le 29 juin 1776, mort à Rennes le 2 juin 1843.

COLBERT (Pierre-David, *dit* Édouard, comte de), général, pair de France, né à Paris le 18 octobre 1774, mort en 1853.

COLCHEN (Le comte Jean-Victor), homme politique, né à Metz le 6 novembre 1751, mort à Paris le 21 juillet 1830. Il fut successivement commissaire des relations extérieures (1795), préfet de la Moselle (1808), sénateur (1804), pair de France (1814 et 1819).

COL DE VILARS (Élie), médecin, né en 1675 à la Rochefoucauld (Charente), mort le 26 juin 1747.

COLDORÉ, graveur en pierres fines sous Henri IV et sous Louis XIII. Il était valet de chambre et graveur de Henri IV dont il grava souvent le portrait soit en creux, soit en relief. On croit que son vrai nom était Julien de Fontenay.

COLDRICIOLUS, Coudrecieux (Sarthe). — Coudreceau (Eure-et-Loir).

COLEMBECQ ou **COLLEMBERG**, baronnie du Boulonais, érigée en marquisat par lettres de février 1691 en faveur de Gabriel de Maulde.

COLET ou **COLLET** (Claude), écrivain, né à Rumilly (Aube), vivait au milieu du XVIe siècle.

COLET (Hippolyte), compositeur et musicographe, professeur au Conservatoire, né à Uzès en 1814, mort en 1851.

COLETTE BOILETTE *de Corbie* (Sainte), réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire (1406), née à Corbie le 13 janvier 1380, morte à Gand le 6 mars 1447. Elle fut canonisée en 1807.

COLETTES (Seigneurs des), de la maison provençale de Grasse.

COLIAS (Seigneurs de), de la maison de Tremolet (Languedoc).

COLIBORIUM, Couliboeuf (Calvados).

COLICHEMARDE, épée de duel usitée sous Louis XIV. Ce mot est une corruption du nom de son inventeur *Kœnigsmark*.

COLIGNON, sculpteur, vivait à la fin du XVIIe siècle. — *Tombeau de Lulli* (église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris). = — (François), graveur, élève de Callot, né à Nancy vers 1621, y mourut en 1671.

COLIGNY ou **COLLIGNY**, bourg avec titre de comté, en Bresse, qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing, de Fromentes, de Rieux, de Tanlay, du Rousset, d'Orne, de Buenc, de Crelia, de Dannemarie, de Laval, de la Motte-Saint-Jean, de Saligny, de Cressia et de Montfort. Elle s'éteignit avec Al.-Gasp., comte de Coligny, mort à 32 ans le 14 mai 1694. Armes : ***de gueules à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur*** (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = Gaspard de COLIGNY, premier du nom, seigneur d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing et de Dannemarie, mort à Dax le 24 août 1522. Il servit en Italie sous Charles VIII, sous Louis XII et sous François Ier qui le nomma maréchal de France (1516). Il avait épousé en 1514 Louise de Montmorency, sœur du connétable. = Odet de COLIGNY, dit *le cardinal de Châtillon*, fils aîné du précédent, né le 10 juillet 1515, mort empoisonné en Angleterre le 14 février 1571. Cardinal (1533), archevêque de Toulouse, puis évêque-comte de Beauvais, il embrassa la réforme, n'en continua pas moins à porter la pourpre quoiqu'il en eût été privé par le pape Pie IV, et se maria. Il se trouva à la bataille de Saint-Denis et se retira ensuite en Angleterre = Gaspard de COLIGNY, deuxième du nom, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de France, dit l'*amiral de Châtillon*, le plus illustre de la famille, frère du précédent, né le 16 février 1517, tué à la Saint-Barthélemy le 24 août 1572. Il se distingua dans les guerres de François Ier, fut nommé par Henri II colonel-général de l'infanterie française, puis amiral de France (1552) et gouverneur de Picardie et d'Artois. Il alla (1556) avec Séb. de l'Aubespine conclure la trêve de Vauxcelles (1556) qu'il fut bientôt chargé de rompre, se jeta dans Saint-Quentin assiégé, fut fait prisonnier lors de la capitulation de la ville (1557) et ne recouvra la liberté qu'à la paix de Câteau-Cambrésis (1559). Ce fut vers 1560 qu'il commença à faire profession ouverte de la religion réformée, et devint alors avec le prince de Condé le chef du parti calviniste. Lorsque la guerre civile eut éclaté, il commanda l'armée huguenote avec le prince, fut battu à Dreux (1562), puis à la reprise des hostilités à Saint-Denis (1567), à Jarnac et à Moncontour (1569). Mais il déploya une haute capacité dans l'organisation des forces de son parti et sut réparer ses fautes et ses désastres avec une rare habileté. La paix ayant été conclue à Saint-Germain (1570), il essaya inutilement de décider Charles IX à porter la guerre en Flandre, fut mandé à la cour (1572) ainsi que les principaux capitaines calvinistes pour assister au mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, et accablé de caresses par le roi, Catherine de Médicis et les princes du sang. Le 22 août, celui qu'on appelait le *Tueur du roi*, Maurevel, lui tira un coup d'arquebuse qui lui fracassa le bras. L'émotion que causa parmi les calvinistes cet assassinat dont Charles et sa mère feignirent de témoigner la plus vive indignation, hâta l'exécution du complot projeté depuis longtemps. Le 24 août commença à minuit le massacre de la Saint-Barthélemy, et Coligny fut égorgé dans son hôtel. Son assassin, Besme, jeta dans la cour aux pieds du duc de Guise, qui l'attendait, le cadavre de l'amiral que la populace traîna dans les rues et qui fut ensuite pendu à Montfaucon où Charles IX et sa cour allèrent le voir. Coligny avait épousé en 1547 Charlotte de Laval, morte en 1568, dont il eut plusieurs enfants et entre autres Louise, mariée d'abord à Téligny, massacré à la Saint-Barthélemy, puis (1583) à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Il se remaria (1571) à Jacqueline de Montbel, veuve de Claude de Bastarnai, comte du Bouchage, et n'en eut qu'une fille posthume. On conserve à la Bib. imp. dans divers fonds des lettres et les négociations de Coligny dont on a imprimé une relation du siége de Saint-Quentin et sous le nom duquel parurent en 1563 plusieurs apologies destinées à prouver sa non-complicité dans l'assassinat du duc de Guise par Poltrot. = François de COLIGNY, seigneur D'ANDELOT, frère cadet du précédent, né le 18 avril 1521, mort à Saintes en mai ou juin 1569. Après avoir subi une assez longue captivité en Italie où il avait été pris en défendant Parme, il devint colonel de l'infanterie française par la démission de son frère (1555), fut fait prisonnier avec lui dans Saint-Quentin, parvint à s'échapper, fut détenu comme suspect d'hérésie (1558-1559) et prit dans l'armée calviniste une part active aux guerres civiles. = François, comte de COLIGNY, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de Guyenne, colonel de l'infanterie

française, fils aîné de l'amiral, né le 28 avril 1557, mort en 1581. = Charles de COLIGNY, marquis D'ANDELOT, frère du précédent, né le 10 décembre 1565, mort le 27 janvier 1632. Il se convertit au catholicisme. = Gaspard de COLIGNY, troisième du nom, dit le *maréchal de Châtillon*, fils de François de Coligny, né le 26 juillet 1584, mort à Châtillon-sur-Loing le 4 janvier 1646. Colonel-général de l'infanterie française en Hollande, maréchal de France (1622), il gagna la bataille d'Avein (1635) et perdit celle de la Marfée (1641). = Gaspard de COLIGNY, duc de CHÂTILLON, fils du précédent, lieutenant-général, né vers 1615, tué à l'attaque de Charenton le 9 février 1649. Il avait abjuré le calvinisme en 1643. = Jean, comte de COLIGNY, marquis de Saligny, baron de la Motte-Saint-Jean, né en 1617, mort le 16 avril 1686. Il suivit dans les guerres de la Fronde Condé dont il eut gravement à se plaindre, et commanda en 1664 le corps d'armée français qui prit une part glorieuse à la défaite des Turcs près de Saint-Gothard. On a de lui de petits mémoires écrits sur les marges d'un missel édités d'abord par Lemontey et d'autres plus importants publiés par M. Monmerqué, (1844) pour la Société de l'Histoire de France.

COLIGNY (Marquis de), de la maison de Langheac (Auvergne). — Voy. BUSSY, p. 406, col. 2.

COLIN, famille de Provence, originaire de Flandre. D'elle sont sortis les seigneurs du Janet.

COLIN (Jacques), poëte français et latin, abbé de Saint-Ambroise de Tours, lecteur de François Ier, né à Auxerre, mort en 1546. = JEAN, littérateur du milieu du XVIe siècle, bailli du comté de Beaufort. = PHILIBERT, poëte latin, né à Chailly (Auxois) en 1507, mort vers 1575. = PIERRE-GILBERT, dit *Chamault*, compositeur, maître de la chapelle des Enfants de France, sous François Ier. — *Messes* et *Motets*.

COLINES (Simon de), imprimeur, graveur et fondeur en caractères, né à Gentilly près Paris, ou à Pont-de-Colines en Picardie, vivait au milieu du XVIe siècle.

COLIQUE DE POITOU. C'est le nom que les historiens du XVIe siècle donnent à une maladie dont la première apparition, suivant eux, date de 1572, et à laquelle ils attribuent un caractère épidémique. Selon de Thou (liv. LIV), elle reparut tous les dix ans, et toujours avec plus de violence jusqu'en 1606. D'après les descriptions détaillées que l'on a de cette maladie, il est aujourd'hui reconnu qu'elle n'était autre chose que ce que l'on désigne vulgairement sous le nom de *colique de plomb*, et qu'elle était, sans aucun doute, due à l'usage d'ustensiles en plomb.

COLLADON (Germain), jurisconsulte, calviniste, né à la Châtre (Berry), mort à Genève dans la seconde moitié du XVIe siècle. = NICOLAS, théologien calviniste, mort à Genève dans la seconde moitié du XVIe siècle.

COLLANGES (Gabriel de), mathématicien, né à Tours près Billom (Auvergne) en 1524, tué, quoique catholique, à la Saint-Barthélemy, en 1572. — Traduction de la *Polygraphie* de Trithème, 1561, in-4°, rare.

COLLAS (Le P.), jésuite, missionnaire en Chine, né à Thionville vers 1730, mort à Pékin le 22 janvier 1781.

COLLAS (Achille), inventeur, né à Paris le 24 février 1795, y mourut en mars 1859. Il est connu par ses procédés pour la gravure des planches de médailles et la réduction des objets d'art.

COLLE (Jean-Théodore), général, né à Lorquin (Meurthe) le 17 mai 1734, mort à Nancy le 23 septembre 1807.

COLLE (Seigneurs de la), branche de la famille provençale de la Tour.

COLLÉ (Charles), chansonnier et auteur dramatique, né à Paris en 1709, mort le 3 novembre 1783. Fils d'un procureur et cousin de Regnard, il débuta par des chansons amphigouriques, genre misérable, que lui firent abandonner ses amis Panard, Piron, Gallet et Crébillon fils. Avec eux, il fonda la société du *Caveau*. En 1730, le duc d'Orléans le nomma son secrétaire et son lecteur, et Collé se chargea de fournir de pièces le théâtre particulier du prince. C'est pour cette scène qu'il a écrit *la Vérité dans le vin*, *le galant Escroc*, etc. Il donna des preuves d'un talent plus élevé dans *Dupuis et Desronais* (1763) et *la partie de Chasse de Henri IV* (1774). Outre son *Théâtre de société*, 1768, 2 vol. in-8°; 1777, 3 vol. in-12, et ses *Chansons* (1807), 2 vol. in-18, on a de lui un *Journal historique* (1805-1807, 3 vol. in-8°) qui dément par la malignité qui y règne la réputation de bonhomie dont l'auteur avait joui de son vivant. Ce journal, dont le manuscrit existe à la Bibliothèque du Louvre, a été réimprimé en 1864 par M. Honoré Bonhomme, in-8°.

COLLÉGE DE FRANCE. Il fut fondé sous le titre de *Collége royal* par des lettres patentes de François Ier, en date du 24 mars 1530. Les professeurs ou *lecteurs royaux* furent d'abord au nombre de quatre et chargés d'enseigner le grec et l'hébreu. En 1532 on y joignit un cours de mathématiques, en 1534 un cours de langue et de littérature latine, puis en 1544 une chaire de médecine et une de philosophie. En 1543 les lecteurs royaux, au nombre de neuf, furent placés sous l'autorité immédiate du grand-aumônier. Charles IX organisa de nouveaux cours de philosophie et de médecine. Des chaires de chirurgie et d'arabe furent créées par Henri III, d'anatomie et de botanique par Henri IV, dont le successeur fit bâtir ou mieux commença le bâtiment, qui, modifié et agrandi à diverses époques, est actuellement le Collége. Louis XIV fonda une seconde chaire de droit canon et une de syriaque, et l'administration de l'établissement passa dans les attributions du ministre de la maison du roi; et le grand-aumônier n'eut plus d'autre droit sur les lecteurs royaux que celui de recevoir leur serment. En 1773, des cours de mécanique, de littérature française, de turc et de persan, d'histoire naturelle, de droit de la nature et des gens furent substitués aux cours de syriaque, de philosophie grecque et latine, d'arabe et de droit canon, dont quelques-uns faisaient double emploi; de telle sorte que le Collége se trouva renfermer les dix-neuf chaires suivantes : 1° hébreu et syriaque; 2° arabe; 3° turc et persan; 4° et 5° grec; 6° éloquence latine; 7° poésie; 8° littérature française; 9° géométrie; 10° astronomie; 11° mécanique; 12° physique expérimentale; 13° histoire naturelle; 14° chimie; 15° anatomie; 16° médecine pratique; 17° droit canon; 18° droit de la nature et des gens; 19° histoire.

Suspendus quelque temps pendant la Révolution, les cours du Collége furent repris par autorisation de la Convention (13 juillet 1795). Depuis cette époque son enseignement a subi d'assez nombreuses modifications.

Dès son origine le Collége eut à combattre une violente opposition de la part de l'Université dont les prétentions, après de longs démêlés, furent définitivement repoussées par un arrêté du Conseil en date du 18 mars 1633. (Voy. Guillaume du Val, *le Collége royal*, 1644, in-4°; l'abbé Goujet, *Mémoire historique sur le Collége royal*, 1758, 2 vol. in-12. On y trouve la liste des professeurs.)

COLLÉGIALE. On appelait église collégiale ou simplement collégiale le principal établisse-

ment d'un chapitre. Celui de la Sainte-Chapelle de Vincennes, par exemple, portait ce titre. — Voy. Chanoines.

COLLEMBERG. Voy. Colembecq.

COLLET (Philibert), jurisconsulte, botaniste, né en 1643 à Châtillon-les-Dombes, y mourut le 30 mars 1718.

COLLET (Pierre), théologien, né à Ternay (Vendomois) le 6 septembre 1693, mort le 6 octobre 1770.

COLLETET (Guillaume), poëte, membre de l'Académie française, né à Paris le 12 mars 1598, mort le 11 février 1659. — *Le Banquet des poëtes* (1646); *Cyminde*, tragi-comédie; *Art poétique* (1658). Colletet, comblé de faveurs, vécut riche, et mourut pauvre, ruiné par son inconduite. Il avait épousé successivement trois servantes, dont la dernière, Claudine, faisait aussi des vers.

— Il a laissé une volumineuse histoire des poëtes français, qui était en manuscrit à la Bibliothèque du Louvre, et dont il a été publié dans ces dernières années (entre autres par M. Tamizey de Larroque) un certain nombre d'extraits. Elle a péri dans l'incendie de cette Bibliothèque (1871). Voy. à ce sujet une brochure de L. Pannier. = Son fils François, poëte ridiculisé par Boileau, né à Paris en 1628. — *La Muse coquette*, 1665, 4 vol. in-12; *Noels nouveaux*, 1660, in-8°; *le Tracas de Paris*, poëme burlesque, 1665, in-12; *Traités des langues étrangères*, 1660, in-4°, rare.

COLLETIN, pièce de l'armure qui protégeait le cou et le haut de la poitrine.

COLLEVAIN (Seigneurs de), de la famille de Pellevé (Normandie).

COLLEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerie (Normandie).

COLLIBERTS. Parmi les différentes classes de personnes qui composaient la société féodale, il y en avait une dont le caractère est demeuré fort obscur. Entre les serfs et les hommes libres venaient se placer, et sans qu'on puisse dire s'ils se trouvaient au dernier rang de ceux-ci, ou à la tête de ceux-là, un certain nombre d'individus dont le rôle est d'ailleurs peu marquant dans l'histoire : ce sont les colliberts. L'étymologie même de leur nom est douteuse. Étaient-ce des co-affranchis, des serfs affranchis par le même maître, comme le veut du Cange, ou des serfs francs du cou, du collier? on l'ignore.

Les *colliberts* étaient attachés à la terre comme les serfs, ils étaient aliénés comme eux, et les changements apportés à la tenure des biens n'apportaient aucune modification dans leur condition. C'est ainsi qu'on voit Thibaut, comte de Chartres, donner en 1080 à l'abbaye de Saint-Père de Chartres plusieurs colliberts (B. Guérard, *Cartulaire*). Cependant les serfs pouvaient être affranchis et devenir colliberts; c'était donc un degré supérieur dans l'échelle sociale; et on cite la décision d'un concile de Bourges (1031) qui crut devoir se prononcer formellement pour exclure les colliberts de la cléricature (dans le même sens, voy. le serment prononcé par les chanoines du Mans en entrant en fonctions, *Cartulaire* de l'église de cette ville sous l'année 1408). Ainsi il y avait une nuance entre ces deux classes de personnes, mais on ignore quelle était leur distinction caractéristique. Du Cange suppose avec quelque apparence de raison qu'elle consistait pour les colliberts dans une sorte de liberté conditionnelle à laquelle ils pouvaient être élevés.

Il paraît qu'on rencontre encore aujourd'hui, notamment dans le Marais (Poitou), des populations fort misérables, connues sous le nom de colliberts. Il n'est pas impossible que ces malheureux soient pour les générations actuelles une trace encore vivante du vieux régime féodal. — Voy. Huttiers.

COLLIER (Affaire du). C'est le nom que l'on donne au scandaleux procès qui fut jugé par le Parlement en 1786, et où le nom de Marie-Antoinette fut si déplorablement compromis. Il s'agissait d'un collier du prix de 1 600 000 livres que Mme de la Motte-Valois persuada au cardinal de Rohan (voy. ces noms) d'acquérir à crédit pour l'offrir à la reine dont il croyait ainsi acheter les bonnes grâces, et que l'intrigante parvint à escroquer. Les joailliers qui le vendirent n'en touchèrent jamais le prix, et leurs ayant-droit, en 1863 ou 1864, en réclamèrent encore en justice, mais infructueusement, le payement.

COLLIER A TOUTES BÊTES. Sous Henri III on appelait ainsi l'ordre de Saint-Michel, « tellement avili, dit l'Estoile, qu'on ne faisait de ses membres non plus de compte que de simples hobereaux ou gentillâtres. » Ce discrédit décida le roi à fonder l'ordre du Saint-Esprit (voy. ce mot).

COLLIETTE (Louis-Paul), érudit, doyen du doyenné de Saint-Quentin, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

COLLIN (Sébastien), médecin, vivait au milieu du XVIe siècle. = Jean, jésuite, biographe, aumônier du roi, né à Saint-Junien (Haute-Vienne), mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. = Nicolas, chanoine, théologien, mort à Nancy en 1788.

COLLIN D'AMBLY (François), grammairien, né en 1759 à Ambly-sur-Meuse, mort vers 1830.

COLLIN DE BAR (Alexis-Guillaume-Henri), écrivain, né en 1768 à Pondichéry, mort à Paris, le 2 juillet 1820.

COLLIN-HARLEVILLE ou **D'HARLEVILLE** (Jean-François), auteur dramatique, membre de l'Institut, né à Maintenon (Eure-et-Loir) en 1755, mort en 1806. Il débuta en 1786 par l'*Inconstant*, jolie comédie que suivirent de près l'*Optimiste* (1788), les *Châteaux en Espagne* (1789), le *Vieux Célibataire* (1792). Nous citerons encore : *Monsieur de Crac*, les *Artistes* et des poésies fugitives. La *Revue rétrospective*, t. XVI et XVII, a publié de lui une comédie inédite.

COLLIN DE VERMONT (Hyacinthe), peintre, élève de Rigaud, grand prix de Rome, membre de l'Académie (1725) où il fut professeur, né à Versailles en 1693, mort à Paris en 1761. — *Mariage de sainte Catherine* (Musée de Lyon).

COLLINIACUM, Coligny.

COLLIOURE, *Camo Liberis*, ville maritime du Roussillon (Pyrénées-Orientales). Elle fut prise par la Meilleraye le 13 avril 1642. Les Espagnols s'en emparèrent en décembre 1793 et n'en furent chassés que le 29 mai suivant.

COLLIS, Colle. — Martis, Colmars (Basses-Alpes).

COLLOMBET (François-Zénon), littérateur, érudit, né à Sièges (Jura) le 28 mars 1808, mort à Lyon le 16 octobre 1853. — Traductions de Salvien (1833), de Sidoine Apollinaire. 1836

COLLOMBY (Seigneurs de), de la maison du Chastellet (Artois).

COLLONGES, *Colongiæ*, abbaye de Bernardines, en Franche-Comté (Haute-Saône), diocèse de Langres.

COLLONGUE, terre et seigneurie de Provence (Bouches du-Rhône), érigée en marquisat sous le nom de Simiane en faveur de J. de Simiane de la Coste, par lettres de mars 1684.

COLLONGUE (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Clapier. = —, de la famille de Gaufridi.

COLLONGUE ou **QUEUE-LONGUE** (Seigneurs de), de la maison provençale de Berre.

COLLOQUE DE POISSY, nom que l'on donne à une célèbre conférence qui eut lieu à Poissy en septembre 1561 entre les théologiens catholiques représentés par le cardinal de Lorraine et Monluc, évêque de Valence, et les théologiens calvinistes à la tête desquels était Théodore de Bèze. Elle s'ouvrit le 9 septembre dans le réfectoire de l'abbaye de Poissy en présence du roi, de la reine, des princes et d'une foule de seigneurs et de prélats. Une seconde séance eut lieu le 16 septembre et fut suivie de deux conférences entre des docteurs catholiques et douze ministres. Comme on devait s'y attendre, cette conférence n'aboutit qu'à diviser encore plus les deux partis.

COLLOT-D'HERBOIS (Jean-Marie), homme politique, né à Paris en 1750, mort à la Guyane le 8 janvier 1796. D'abord oratorien, il se fit ensuite acteur et courut la province et l'étranger, débuta dans la politique par un petit traité, l'*Almanach du P. Gérard* (1791), qui eut un immense succès, fut l'un des promoteurs de la journée du 10 août, et envoyé à la Convention s'y rangea parmi les plus fougueux Montagnards, et fit partie (septembre 1793) du Comité de salut public. Envoyé à Lyon après la prise de cette ville, il se signala par sa cruauté, et échappa (23 mai 1794) à une tentative d'assassinat dirigée contre lui par un nommé Admiral. Au 9 thermidor, il fut l'un des adversaires les plus violents de Robespierre, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à la déportation en avril 1795. Il fut envoyé à la Guyane où il mourut. On a de lui plusieurs comédies.

COLMAR, *Columbaria*, ville impériale d'Alsace, puis chef-lieu du départ. du Haut-Rhin. Elle fut prise par les Suédois en 1632, par Louis XIV en 1673 et réunie à la France à la paix de Ryswyck. — A la Prusse depuis 1871.

COLMARTIUM, COLLIS MARTIS, Colmars (Basses-Alpes).

COLMEY, seigneurie de Lorraine (Moselle) érigée en comté sous le nom de Martigny par lettres du 9 juin 1727 en faveur de Philippe-Louis du Han.

COLNET DE RAVEL (Charles-Jean-Auguste-Maximilien de), journaliste et littérateur, né à Mondrepuy (Picardie) le 7 décembre 1768, mort à Belleville le 29 mars 1832. — *La fin du* XVIII*e* *siècle* (1799); *Étrennes de l'Institut national* (1800), ouvrages saisis; *L'art de dîner en ville*, 1810, in-18.

COLOBRIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Boniface (Provence), = — de la famille de Laugier, = — de la maison de Pontevez (Provence), = — de la famille de Saqui (Provence).

COLOGNE, *Colonia Agrippina*. Prise par les Francs vers 441 et en 463, cette ville fut assiégée en 715 par Charles-Martel qui fut battu sous ses murs l'année suivante par le Frison Radbod uni à Ragnifred (ou Rainfroi), maire de Chilpéric II. Elle faisait partie du royaume d'Austrasie, et appartint à l'Allemagne à partir du démembrement de l'empire de Charlemagne. Jourdan l'occupa en octobre 1794, et dès lors jusqu'au 14 janvier 1814 elle nous resta et fut le chef-lieu du département de la Roër.

Sous les Carlovingiens il s'est tenu quatre conciles à Cologne : 782, 26 septembre 870, 26 septembre 873, et avril 887.

Le 27 mai 1456 un traité de confédération et d'alliance y fut signé entre Charles VII et Christiern Ier, roi de Danemark, et le 27 mai 1475 Louis XI y conclut un traité d'alliance contre le duc de Bourgogne avec l'empereur Frédéric III et les Électeurs de l'Empire. — Le 14 février 1674, pendant qu'un congrès des diverses puissances de l'Europe y était réuni pour mettre fin à la guerre entre la Hollande et l'Angleterre, le prince Guillaume de Furstemberg, ministre plénipotentiaire de l'électeur de Cologne, allié de la France, fut arrêté par des Autrichiens et conduit à Bonn. Cet attentat contre le droit des gens fit rompre les négociations.

COLOMB ou **COLUMB** (Michel), célèbre sculpteur, né en Bretagne dans le diocèse de Léon, mort après 1512. — *Mausolées* de François II, duc de Bretagne et de sa femme, Marguerite (cathédrale de Nantes), de Philibert de Savoie (église de Brou).

COLOMBÆ. Coulons.

COLOMBAN (S.), moine, né en Irlande vers 540. Il fonda le monastère de Luxeuil (590), fut chassé de France par Thierry II, roi d'Austrasie, et alla mourir en Lombardie le 21 décembre 615 au couvent de Bobbio qu'il avait fondé. — *Regula cœnobitatis*, et divers fragments et opuscules, 1667, in-fol.

COLOMBAN, poëte, abbé de Saint-Tron, mort au milieu du IXe siècle. On lui attribue un poëme : *De origine atque primordiis gentis Francorum*. 1644, in-8°, inséré dans le tome III des *Historiens de France*.

COLOMBE (Sainte), vierge et martyre, née à Sens vers 273.

COLOMBE (La), abbaye de Bernardins, dans la Marche (Indre), diocèse de Limoges, fondée en 1146.

COLOMBEL (Nicolas), peintre, élève de Lesueur, membre de l'Académie (1694), né à Sotteville (Seine-Inférieure), mort à Paris en 1717. — *Saint Hyacinthe*; *Mars et Rhea Sylvia* (Musée du Louvre); *Sainte Cécile* (Musée de Rouen).

COLOMBEY (Seigneurs de), branche de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

COLOMBIER (Droit de). Le droit féodal d'entretenir des pigeons dans un colombier d'où ils se répandaient dans les campagnes voisines, a été supprimé la nuit du 4 août 1789. Il appartenait seulement d'après les articles 69 et 70 de la coutume de Paris au suzerain dominant ou haut justicier qui avait censive, et au seigneur non haut justicier qui *avait fief, censive et terres ou domaines jusqu'à cinquante arpents*. La coutume de Bretagne défendait à toute personne de faire colombier, *si elle n'en avait anciennement ou s'il n'y avait trois cents journaux de terre au moins en tenure noble aux environs du pigeonnier*. Ces restrictions avaient pour objet de mettre une limite aux dégâts que causaient les pigeons dans les champs sur lesquels ils pouvaient vaguer. Mais la législation n'était pas partout conçue dans ce même esprit. Elle était beaucoup moins favorable à l'agriculture dans les provinces du Midi particulièrement, sans doute par suite des traditions de la loi romaine qui avait laissé à cet égard une liberté indéfinie.

COLOMBIER (Seigneurs du), de la famille provençale de Bourgarel.

COLOMBIER (Jean), médecin, né à Toul le 2 décembre 1736, mort le 4 août 1789.

COLOMBIÈRE (Claude de la), jésuite, prédicateur, né en 1641 à Saint-Symphorien d'Ozon (Isère), mort le 15 février 1682. — Voy. VULSON.

COLOMBIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Briqueville. — Voy. BRIQUEVILLE. = — de la maison de Caylus (Languedoc).

COLOMBS ou **COULOMBS**, *Columba*, abbaye de Bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, dans le pays Chartrain (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres, fondée ou rétablie en 1028.

COLOMBY (Seigneurs de), de la famille de Baudart (Normandie), = — branche de la maison d'Houdetot (Normandie).

COLOMBY (François Cauvigny, sieur de), poëte, membre de l'Académie française, conseiller du roi et son orateur pour les discours d'État, né à Caen vers 1588, mort vers 1648. Il était élève et cousin de Malherbe qui lui a adressé quelques lettres. On a de lui des traductions des Annales de Tacite (1613) et de Justin (1616), des poésies et des lettres éparses dans les recueils du temps.

COLOMERIA, Coulommiers.

COLOMIÈS (Paul), érudit, calviniste, né à la Rochelle le 2 décembre 1638, mort à Londres le 13 janvier 1692. — *Gallia orientalis*, 1665, in-4°; *Mélanges historiques*, 1675, in-12; *Bibliothèque choisie*, 1682, in-8°, 1731, in-12; *Italia et Hispania orientalis*, 1730, in-4°.

COLOMME (Jean-Baptiste-Sébastien), supérieur des barnabites, théologien, né à Pau le 12 avril 1712, mort à Paris en 1788.

COLON (Marguerite, dite *Jenny*), actrice, née à Boulogne-sur-Mer le 5 novembre 1808, morte à Paris le 5 juin 1842.

COLONDRES (Seigneurs de), de la famille de Girard.

COLONEL GÉNÉRAL. La charge de colonel général de l'infanterie française ne fut déclarée office de la couronne qu'en 1584, en faveur du duc d'Épernon. Supprimée en avril 1643, rétablie en août 1643, supprimée de nouveau le 26 juillet 1661, rétablie pour le duc de Chartres le 11 mai 1721, elle fut de nouveau supprimée le 5 décembre 1730. Louis XVI la rétablit encore en 1780 en faveur du prince de Condé, qui l'occupa jusqu'en 1788 où elle fut supprimée, mais qui en fut revêtu de nouveau en 1814 par Louis XVIII et en jouit jusqu'à sa mort (1818). Son fils, le duc de Bourbon, reçut en 1814 le titre de colonel général de l'infanterie légère. — Voici la liste de ceux qui l'ont possédée jusqu'en 1661 : vers 1546, Jean, seigneur de Taix. — Charles de Cossé, comte de Brissac. — 1547, Gaspard de Coligny (l'amiral). — 1555, François de Coligny, seigneur d'Andelot. — 1558, Blaise de Montluc. — Avant 1560, Charles de la Rochefoucauld, comte de Randan. — Vers 1561, Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre. — Timoléon de Cossé, comte de Brissac. — 1569, Philippe Strozzi, seigneur d'Épernay et de Bressuire. — 1581, Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon. Son fils, Bernard, eut la survivance dès l'année 1610. Le duc d'Épernon mourut en 1642, Bernard en 1661. — Brantôme a consacré un de ses discours aux colonels de l'infanterie française.

Henri IV créa un lieutenant-colonel général de l'infanterie française. Cette charge qu'il donna à Crillon fut supprimée à la mort de celui-ci.

Colonel général des Suisses et Grisons. — Cette charge créée le 17 juin 1571 en faveur de Charles de Montmorency, seigneur de Méru, subsista jusqu'à la Révolution. Ch. de Montmorency eut pour successeurs : — 1596, Harlay de Sanci. — 1605, Henri, duc de Rohan. — 1614, le maréchal de Bassompierre. — 1632, le marquis de Coislin. — 1642, le marquis de la Châtre. — 1643, le maréchal de Bassompierre. — 1647, le maréchal de Schomberg. — 1657, le comte de Soissons. — 1674, le duc du Maine. — 1736, le prince de Dombes. — 1762, le duc de Choiseul. — 1771, le comte d'Artois.

Napoléon rétablit cette charge qui, sous lui, fut occupée par Lannes, puis (1809) par le maréchal Berthier. Le comte d'Artois la reprit en 1814 et à son avénement la donna au duc de Bordeaux. Elle fut supprimée en 1830.

Colonel général des Corses. — Cette charge fut créée sous Charles IX pour Alphonse d'Ornano, dont le petit-fils la possédait encore sous Louis XIV.

Colonel général de la cavalerie légère et étrangère. — Cette charge, abolie en 1790, ne fut érigée en office que sous Charles IX, en 1565. En 1636, on créa pour la cavalerie étrangère une charge de colonel général, mais quelques années après les deux charges furent réunies de nouveau. — 1548, Ch. de Cossé. — 1551, Claude de Lorraine, duc d'Aumale. — 1558, Jacques de Savoie, duc de Nemours. — 1569, Henri, duc de Guise. — 1571, le maréchal de Damville. — 1572, Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré. — 1574, duc de Nemours. — 1585, duc d'Aumale. — 1586, de la Guiche. — 1588, Ch. de Valois, comte d'Auvergne. — 1589, duc des Ursins. — 1595, comte d'Auvergne. — 1604, duc de Nevers. — 1616, duc d'Angoulême. — 1618, Fr. de Valois, comte d'Alais. — 1618, duc de Rohan. — 1622, duc d'Angoulême. — 1626, Louis de Valois, comte d'Alais. — 1650, duc de Joyeuse. — 1657, vicomte de Turenne. — 1675, comte d'Auvergne. — 1705, comte d'Évreux. — 1740, prince de Turenne. — 1759, marquis de Béthune.

Colonel général des dragons. — Cette charge créée en 1668, supprimée à la Révolution, puis rétablie sous l'Empire et la Restauration, fut abolie à la révolution de Juillet. — 1668, duc de Lauzun. — 1678, d'Argouges de Ranes. — 1679, duc de Boufflers. — 1692, comte de Tessé. — 1703, duc de Guiche. — 1704, duc de Coigny. — 1734, comte de Coigny. — 1754, duc de Chevreuse. — 1771, duc de Coigny. — 1783, duc de Luynes. — 1808, Baraguay-d'Hilliers. — 1811, comte de Nansouty. — 1814, duc d'Angoulême.

Colonel général des hussards. — Cette charge créée par Louis XVI le 22 novembre 1778, en faveur du duc d'Orléans, fut supprimée en 1790. Rétablie sous l'Empire, elle fut donnée à Junot (1808), après la mort duquel (1813) elle passa au duc de Plaisance. En 1814 elle fut transférée au duc d'Orléans. Sous l'Empire, outre plusieurs colonels généraux pour les divisions séparées de la garde, il y eut : un *colonel général des carabiniers*, Louis Bonaparte (le duc d'Angoulême reprit en 1814 ce titre, aboli en 1830); un *colonel général des chasseurs à cheval* (Marmont et Grouchy); un *colonel général des cuirassiers* (Gouvion Saint-Cyr et Belliard). Le duc d'Angoulême porta ce dernier titre de 1814 à 1830.

La Restauration avait créé un *colonel général des chevau-légers lanciers*, qui fut le duc de Berri (1814-1820).

COLONIA, Colanges. — Coulanges. — Colonges. — Coulonges. — Coulances. — Coulenches. — Coulans.

COLONIA AGRIPPINA, Cologne. = — *Allobrogum*, Genève. = — *Aquensis*, Aix. = — *Augusta Trevirorum*, Trèves. = — *Decumanorum*, Narbonne. = — *Equestris*, Nyon. = — *Firma Julia Secundanorum*, Orange. = — Julia, *Bonn*. = — *Julia Apta*, Apt. = — *Julia Paterna relatensis*, Arles. = — *Julia Vienna*, Vienne. = — *Maritima Avaticorum*, Martigues. = — *Nemausensis Augusta*, Nîmes. = — *Octavanorum Pacensis*, Fréjus.

COLONIA (Dominique de), jésuite, littérateur, érudit, né à Aix (Provence) le 25 août 1660, mort à Lyon le 12 septembre 1741. — *Histoire littéraire de Lyon*, 1728-1730, 2 vol. in-4°; *Antiquités de la ville de Lyon*, 1738, 2 vol in-12.

COLONIÆ, Coulaines. — Quelaines.

COLONIE (Jean-Martin de la), général et historien, né à Bordeaux en 1674, y mourut le 26 novembre 1759. — *Mémoires*, 1737 et 1750, 2 vol. in-12; *Histoire de Bordeaux*, 1757, 3 vol. in-12.

COLONNA. Voy. Mancini.

COLONS. Le colon de la République et des premiers temps de l'Empire est un citoyen romain et le plus ordinairement un vétéran, qui devient propriétaire d'une portion de terre et membre d'une cité nouvelle fondée en pays conquis. Le colon des époques postérieures n'est qu'un campagnard privé de tous droits municipaux, travaillant pour le compte du citadin et finalement attaché à la glèbe par les lois. La seconde acception ne chasse point brusquement l'autre et toutes deux furent employées concurremment pendant un certain temps. Cette confusion vint nécessairement de l'assimilation qu'on fit des colons anciens aux colons nouveaux, prisonniers de guerre, établis depuis Probus dans les provinces pour les repeupler et les cultiver. Du reste le colon esclave rural était plutôt attaché à la terre qu'à la personne du maître et pouvait plus aisément se racheter de la servitude que l'esclave domestique. Il devait à l'État la capitation; au maître, une redevance ou prestation en nature. Ce qu'il gagnait en surplus lui appartenait et formait un pécule sur lequel le maître n'avait que le droit de tutelle. Il pouvait acquérir des terres qui étaient enregistrées dans le cadastre et lui conféraient tous les droits de la propriété, jusqu'à celui d'échapper au colonat en devenant curial ou membre d'une corporation. Il avait le droit de mariage, et son enfant était colon même si sa mère était libre. Les colons tenaient donc de la condition de l'esclave et de la nature de l'homme libre. Cette nouvelle forme de servitude, comme la forme primitive, eut pour cause première la violence des brigands, des riches, des officiers publics, des juges, des gouverneurs et des princes ; pour cause seconde, la solidarité du propriétaire devant le fisc. Un propriétaire devait payer au gouvernement le tribut de tout un village et avait pour cette avance recours contre ses voisins, qui devenaient ainsi ses tributaires et peu à peu ses colons. Pour échapper aux exigences du fisc et du recrutement, les petits propriétaires se mettaient sous la tutelle des grands et leur faisaient abandon de leurs biens sans être, pour cela, exonérés de la capitation. Ils devenaient des colons. En fait, la misère y jetait les classes libres. La liberté était devenue un fardeau dont on ne voulait plus parce qu'elle obligeait à toutes les charges dont l'État écrasait les citoyens.

COLORNO, place forte sur le Pô, prise en juin 1734 par le marquis de Maillebois, après un combat très-meurtrier contre les Autrichiens, qui furent défaits.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens connus pour s'être surtout occupés de la taille. GERMAIN, qui vivait sous Louis XI, fut le premier en France à pratiquer cette opération. = LAURENT, chirurgien de Henri II, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle. = PHILIPPE, arrière-petit-fils du précédent, né en 1593, mort à Luçon en 1656. = FRANÇOIS, fils du précédent, mort le 25 juin 1706 — *Traité de l'opération de la Taille,* 1727, in-12.

COLOUMELLE (Raoul de), jurisconsulte du XIIIe siècle, né à Coullemelle (Loiret). — *De translatione imperii*, 1566, in-8°. = Son neveu, LANDULFE, chanoine de Chartres, chroniqueur, vivait vers 1330. — *Breviarium historiale,* 1479, in-4° et in-8°.

COLRIDUM, Coudray. — Coudroy. — Coudrot. — Cauroy.

COLSON (Jean-Baptiste GILLE, dit), peintre en miniature et au pastel, né à Verdun en 1686, mort à Paris en 1762. = Son fils, JEAN-BAPTISTE, fils du précédent, littérateur, né à Paris vers 1780, mort en mars 1825.

COLSON (Louis-Daniel), littérateur, né en 1734 à Vienne-le-Château (Marne), mort à Paris le 18 mai 1811.

COLSON (Guillaume-François), peintre, élève de David, né à Paris en 1785. — *Agamemnon et Cassandre* (musée de Nantes).

COLUMB. Voy. COLOMB.

COLUMBARIA, Colmar.

COLUMBI (Jean), jésuite, théologien, érudit, né à Manosque (Provence) en 1592, mort à Lyon le 11 décembre 1679.

COMARIN (Seigneurs de), branche de la maison de Vienne.

COMBALUSIER (François-de-Paule), médecin, né à Saint-Andéol (Ardèche) en 1713, mort à Paris le 24 août 1762.

COMBAS (Seigneurs de), branche de la maison de Pelet.

COMBAULT (Charles de), baron d'Auteuil, érudit, né à Paris en 1588, y mourut en 1670.

COMBE (Michel), colonel, né à Feurs (Loire) le 20 octobre 1787, célèbre par sa mort héroïque à la prise de Constantine le 15 octobre 1837. Il avait été chargé (février 1832) de l'expédition d'Ancône, qu'il conduisit avec une rare énergie.

COMBÉ (M. Madeleine de CYZ de), fondatrice de l'établissement des filles du Bon-Pasteur, née à Leyde en 1656, morte en 1692.

COMBEBELLE (Seigneurs de), de la maison de Grave (Languedoc).

COMBÉFIS (François), dominicain, helléniste, né à Marmande en novembre 1605, mort à Paris le 23 mars 1679. Les ouvrages qu'il a publiés sont fort nombreux. Nous signalerons, entre autres, des éditions de plusieurs écrits de saint Jean Chrysostome (1645), d'Amphilochius, de Methodius, d'André de Crète (1644), de saint Maxime (1675), de saint Basile (1679), de Théophanes (1672).

COMBEFORT (Seigneurs de), de la famille de Maréchal (Bresse).

COMBELLE (Jean-Antoine, baron), général, né à Pouzat (Ardèche), le 16 février 1774, mort de ses blessures à Dresde le 15 septembre 1813.

COMBE-LONGUE, *Comba Longa*, en Quercy (Tarn-et-Garonne), abbaye de Prémontrés, diocèse de Conserans, fondée vers 1131.

COMBEMONT (Seigneurs de), branche de la maison de Vesc ou Vaësc (Dauphiné).

COMBES-DOUNOUS (Jean-Jacques), membre du conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif, littérateur, né à Montauban le 22 juillet 1758, y mourut le 14 février 1820.

COMBLES (N. de), horticulteur et littérateur, né à Lyon, mort vers 1770.

COMBLIGNEUIL (Seigneurs de), branche de la maison de Mailly.

COMBORN, vicomté du Limousin qui eut des seigneurs particuliers jusqu'au XVIe siècle, et passa alors dans la maison de Pompadour.

COMBOURG (Seigneurs de), de la maison de Coëtquen (Bretagne).

COMBOURSIER, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs du Terrail.

COMBRALIA, *Combrailles*, pays d'Auvergne (Creuse) ayant Évaux pour chef-lieu et portant le titre de baronnie. Il appartint successivement aux comtes d'Auvergne, puis aux maisons de Giac (1360), de Bourbon (1400), de Montpensier et d'Orléans.

COMBRONDE, baronnie d'Auvergne (Puy-de-Dôme), érigée en marquisat, par lettres de mai 1637, en faveur de René du Puy-du-Fou. Elle passa ensuite aux familles de la Barde-Brion et Amelot.

COMBUTIS, l'un des chefs de l'armée gauloise qui envahirent la Grèce l'an 279 avant J. C.

CÔME ou **COSME** (Jean BASEILHAC, dit le

frère), célèbre chirurgien, religieux de l'ordre des Feuillants, né à Pouy-Astruc près Tarbes, en avril 1703, mort le 8 juillet 1781. — *Pièces importantes concernant la taille par le lithotome caché*, 1751, 2 vol. in-12; *Méthode nouvelle d'extraire la pierre de la vessie*, 1779, in-12.

COMEIRAS (Seigneurs de), de la maison del Puech (Languedoc). A cette branche appartenait l'abbé Victor DELPUECH DE COMEIRAS, littérateur, géographe, né à Saint-Hippolyte-du-Gard le 11 septembre 1733, mort à Paris le 29 mars 1805.

COMESTOR (Pierre), théologien, surnommé *Comestor* ou *le Mangeur*, à cause de l'ardeur avec laquelle il dévorait les livres, chanoine et doyen de Troyes, chancelier de l'église de Paris (1164), puis chanoine de Saint-Victor, né à Troyes, mort à Paris en octobre 1198. — *Scolastica historia super Novum Testamentum*, 1473, in-fol., rare et cher. C'est le premier livre avec date, imprimé à Utrecht; souvent réimprimé au XVIe siècle, il a été traduit par Guyard Desmoulins, Paris, Verard, vers 1495, 2 vol. in-fol., rare et cher; *Catena temporum*, par Jehan de Rely, sous le titre de *Mer des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol.

COMIERS (Claude), mathématicien et chimiste, chanoine d'Embrun et protonotaire apostolique, né à Embrun, mort à Paris en octobre 1693.

COMINES. Voy. COMMINES.

COMINGES. Voy. COMMINGES.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC. Le premier Comité de salut public fut établi par la Convention le 25 mars 1793, sous le titre de *Comité de défense générale et de salut public*. Il se composait de vingt-cinq membres nommés par l'Assemblée, qui furent : Dubois-Crancé, Pétion, Gensonné, Guyton-Morveau, Robespierre, Barbaroux, Ruhl, Vergniaud, Fabre d'Églantine, Buzot, Delmas, Guadet, Condorcet, Bréard, Camus, Prieur de la Marne, Camille Desmoulins, Barrère, Quinette, Danton, Sieyès, Lasource, Isnard, Cambacérès et Jean Debry. Ses attributions étaient peu étendues et ses membres trop nombreux; aussi le 5 avril suivant fut décrétée l'organisation d'un nouveau comité qui prit alors le nom de *Comité de salut public*. Il ne fut composé que de neuf membres, pris tous dans la Convention : Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard, Lacroix (d'Eure-et-Loir) et Jean Debry, qui ayant donné sa démission fut remplacé par Robespierre; et plus tard (juin) Jean Bon Saint-André et Gasparin remplacèrent Robert-Lindet et Treilhard.

Enfin le 10 juillet fut établi, et avec des pouvoirs illimités, le célèbre comité qui gouverna la France jusqu'au 9 thermidor. Il se composa d'abord de neuf membres : Barrère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Hérault-Séchelles, Robert-Lindet et Jean Bon Saint-André. Le 27 Robespierre remplaça Gasparin; on leur adjoignit successivement Carnot et Prieur de la Côte-d'Or (14 août), Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois (6 septembre). Thuriot donna bientôt sa démission ainsi que Granet élu en même temps que Billaud-Varennes; de telle sorte que le comité se trouva en dernier lieu composé de douze membres. Hérault-Séchelles ayant péri sur l'échafaud avec Danton (3 avril 1794) ne fut remplacé qu'après la chute de Robespierre. — Ce comité, dont les membres furent reélus tous les mois par la Convention, dura jusqu'au 9 thermidor. Le 13, après le supplice de Robespierre, Saint-Just et Couthon et la destitution de Jean Bon Saint-André et de Prieur de la Marne, la Convention nomma six nouveaux membres : Laloi, Eschassériaux, Bréard, Thuriot, Treilhard et Tallien. A partir de cette époque il fut renouvelé par tiers tous les mois jusqu'à la fin de la Convention.

COMITÉ DE SÛRETÉ GÉNÉRALE. La Constituante avait créé (juillet 1789) un comité d'information appelé aussi *Comité de surveillance*, auquel le 30 mai 1792 l'Assemblée législative donna le nom de *Comité de sûreté générale*. Il se composa de trente membres jusqu'au 21 janvier 1793 où ce nombre fut réduit à douze. Les membres alors nommés furent : Bazire, Lamarque, Chabot, Ruamps, Maribou-Montaut, Tallien, Legendre (de Paris), Bernard (de Saintes), Rovère, Ingrand, Jean Debry, Duhem. Le 9 avril on leur adjoignit quatre nouveaux membres : Cavaignac, Brival, Lanot, Carrier, Leyris et Maure. Après le coup d'État du 31 mai, il subit de fréquentes modifications, jusqu'au 14 septembre 1793 où l'on décréta qu'il serait élu désormais sur des listes présentées par le Comité de salut public avec lequel plus d'une fois il était entré en lutte. Cette rivalité ne tarda pas à recommencer, surtout aux approches du 9 thermidor. Il se composait alors de Vadier, Amar, Voulland, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), David, Le Bas, Moïse Bayle, Lavicomterie, Elie-Lacoste, Dubarran, Ruhl. Après la chute de Robespierre, il perdit beaucoup de son influence, comme le Comité de salut public.

COMM, chef gaulois qui fut imposé pour roi aux *Atrebates* par les Romains (54 av. J. C.), mais qui ne tarda pas à se rallier à la cause nationale. Ce fut lui qui commanda l'infanterie dans l'armée envoyée au secours d'*Alesia*; après la chute de cette ville, il n'en continua pas moins la lutte et fut l'un des derniers à déposer les armes.

COMMANDERIES. C'étaient des bénéfices d'un ordre religieux hospitalier ou militaire, tels que ceux de Saint-Lazare et de Malte, sur les revenus desquels chaque chevalier bénéficiaire, dit commandeur, prélevait une somme fixe pour les besoins de la Terre-Sainte; il appliquait le surplus à son entretien. On appelait ces commanderies séculières; elles furent consacrées par le concile de Césarée (1260). Il y en avait d'autres qu'on qualifiait de régulières, parce qu'elles ne pouvaient être conférées qu'à des religieux profes de l'ordre, et non à des séculiers, pas même à des cardinaux, étant de vraies commendes, irrévocables et perpétuelles.

COMMARIN, baronnie de Bourgogne (Côte-d'Or), qui, de la maison de Dinteville, passa au XVIe siècle dans celle de Vienne.

COMMELIN (Jérôme SAINT-ANDRÉ dit), imprimeur et helléniste, calviniste, né à Douai, mort à Heidelberg en 1598.

COMMELLE (Seigneurs de), de la maison de Roger (Languedoc).

COMMENDE, COMMENDATAIRE. A l'origine, pendant la vacance d'un siége épiscopal ou abbatial, la garde, l'administration en était confiée à un clerc qui en devenait temporairement dépositaire. C'est ce qu'on appelait *commendare ecclesiam*. Mais la commende fut même, dès les premiers temps, perpétuelle dans certains cas. Ainsi, lorsqu'un diocèse ou un monastère était la proie de certains fléaux, comme la guerre, et que le titulaire en était chassé, on lui assignait en commende certains revenus avec lesquels il devait pourvoir provisoirement à sa subsistance, mais qui en réalité lui appartenaient sa vie durant. C'était une façon indirecte d'éluder la prohibition alors rigoureuse du cumul des bénéfices, et on y eut souvent recours pour compenser les pertes d'un bénéfice insuffisant. L'abus ne tarda point à se glisser dans cette distribution des richesses ecclésiastiques, et, comme il offrait un moyen commode de payer des services passés ou

à venir, les princes temporels imitèrent largement l'exemple qui leur était donné à cet égard par les chefs de l'Église. Dès la fin de la première race les rois étaient en possession de concéder, sous leur inspiration personnelle, à titre de commendes, les églises, les abbayes, non pas seulement à des clercs, mais indistinctement à toutes espèces de personnes laïques, surtout à leurs antrustions (voy. ce nom) et courtisans. Quelques protestations s'élevèrent du sein de l'Église contre cette interprétation arbitraire des usages antiques; mais ces résistances timides et isolées durent céder devant un envahissement général, et les grands dignitaires ecclésiastiques finirent par accorder que l'excédant des recettes pouvait servir légitimement à l'entretien des défenseurs de l'Église et de l'État.

Charlemagne donna le signal d'une réaction qui ne se soutint pas. Sous son règne, le nombre des commendes laïques diminua, et, autant qu'il fut en lui, il retira les bénéfices des mains de ses officiers, pour les remettre entre celles du clergé; mais sous ses successeurs, notamment sous Charles le Chauve et Louis le Bègue, l'usurpation laïque reprit son cours, et cette fois avec des proportions au-dessus de tout remède : en vain les évêques, parmi lesquels se signala Hincmar, élevèrent la voix; une sainte croisade des conciles se vit également réduite à l'impuissance. Enfin, prenant le parti de sacrifier la règle pour arrêter le mal, le sixième concile de Paris invita le pouvoir civil à contraindre les commendataires laïques à se conformer aux prescriptions ecclésiastiques, comme l'auraient fait les dignitaires dont ils occupaient la place, et le concile de Mayence, qui se tint peu de temps après, décida que le commendataire, à quelque classe de la société qu'il appartînt, clerc ou laïque, nommerait un prévôt prieur, versé dans les canons, pour administrer l'abbaye.

La papauté, au XIVe siècle, voulut lutter contre l'abus des commendes; elle les interdit même un moment, sous Innocent VI (1352-1362); l'usage ne s'en maintint pas moins en France jusqu'en 1789. Trop de personnes y trouvaient leur compte, et le roi tout le premier. Des auteurs ont d'ailleurs justifié les commendes en faisant observer que certains monastères disposaient d'une masse de revenus dont l'emploi aurait été pour eux embarrassant, et qui auraient pu demeurer sans utilité pour le pays. C'est ainsi que l'ordre de Cîteaux renfermait une trentaine de religieux possédant chacun 20 000 livres de rente.

COMMENSAL. On donnait ce nom aux officiers de la maison du roi ou des princes de la maison royale qui servaient près de leur personne et avaient bouche en cour.

COMMERANUM, Boiscommun.

COMMERCE (Ministère du). En 1812, Napoléon créa un ministère du commerce qu'il confia à M. Collin de Sussy, et qui supprimé à la Restauration, confié pendant les Cent-Jours à Chaptal, fut de nouveau supprimé au retour des Bourbons. Rétabli le 20 janvier 1828 et donné à M. de Saint-Cricq, et lors de l'avénement du ministère Polignac (9 août 1829), réuni au ministère de l'intérieur, il fut créé de nouveau (13 mars 1831) sous le titre de ministère du commerce et des travaux publics. Réuni au ministère de l'intérieur le 11 octobre 1832, il en fut séparé le 31 décembre suivant. On y joignit (22 février 1836) les travaux publics, et (19 septembre) l'agriculture. — Voy. AGRICULTURE.

MINISTRES DU COMMERCE, ETC. — 1831, 13 mars, d'Argout. — 1832, 31 décembre, Thiers. — 1834, 4 avril, Duchâtel. — 1834, 10 novembre, Teste. — 1836, 22 février, Passy. — 1836, 6 septembre, Duchâtel. — 1836, 19 septembre, Martin (du Nord). — 1839, 31 mars, Gasparin. — 1839, 12 mai, Cunin-Gridaine. — 1840, 1er mars, Gouin. — 1840, 29 octobre, Cunin-Gridaine. — Voy. pour la suite, AGRICULTURE (Ministres de l'.)

COMMERCY, *Commerciacum*, *Commarchia*, ville de Lorraine (Meuse), avec titre de principauté, qui fut cédée par Thierry, duc de Lorraine, aux évêques de Metz, en échange de la seigneurie de Baussonville. Ceux-ci la donnèrent en fief à des seigneurs que l'on désignait sous le nom de *Damoiseaux* (domicelli) de Commercy. La seigneurie passa ensuite dans la maison de Saarbrück, puis par vente dans la maison de Gondi. Le cardinal de Retz la vendit à Charles III, duc de Lorraine. (Voy. le tome VII de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.)

COMMERCY (Seigneurs de), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

COMMERSON (Philibert), naturaliste et voyageur, né à Châtillon-lez-Dombes le 18 novembre 1727, mort à l'Ile de France en 1773. On n'a imprimé de lui qu'une description de Taïti dans le *Mercure de France* (1760) et quelques lettres dans le *Supplément au voyage de M. Bougainville* Ses collections, ses dessins et ses papiers ont été déposés au Muséum.

COMMINES, COMYNES ou **COMINES** (Philippe de), célèbre homme d'État et historien, né en 1445 au château de Commines près de Menin, d'une ancienne famille de Flandre, mort en 1509 au château d'Argenton. Attaché au comte de Charolais, il l'accompagna à la bataille de Montlhéry et à Péronne, pendant la captivité de Louis XI, et là il fit parvenir au prisonnier d'utiles avis qui peut-être le sauvèrent. En 1472, Commines, abandonnant le duc, devint conseiller du roi, sénéchal de Poitou, seigneur d'Argenton et d'une foule d'autres terres ou revenus, prix de sa défection. Il fut employé à plusieurs missions diplomatiques en Bourgogne et à Florence. Après la mort de Louis XI, il se fit chasser du conseil de régence (dont la cour et les états l'avaient nommé membre), à cause de ses intrigues avec les princes, s'attacha au duc d'Orléans, puis au connétable de Bourbon, qui le chassa à son tour, et enfin, trahi par ses lettres interceptées, fut enfermé dans une des cages de fer de Loches, où il passa huit mois. Le parlement le condamna à un exil de dix ans dans ses terres et à la confiscation du quart de ses biens. Le besoin que Charles VIII eut de ses talents abrégea sa disgrâce : il assiste à la conclusion du traité de Senlis, il est envoyé à Venise pour préparer l'expédition d'Italie; il démêle avec sagacité les intrigues de cette république, en instruit le roi, donne de sages conseils qui ne sont pas écoutés; il est à Fornoue, négociant d'un camp à l'autre avant la bataille. Louis XII ne l'employa pas; ce fut pendant sa disgrâce qu'il écrivit ses remarquables mémoires qui s'étendent de 1464 à 1483 et de 1488 à 1494. Il est le premier historien français qui ait écrit l'histoire avec la profondeur, la sagacité et le sang-froid d'un homme qui a passé sa vie dans les affaires. A peu près indifférent entre le bien et le mal, qu'il raconte du même ton, il n'enseigne pas la vertu, mais la science des affaires et des hommes. Tout à fait étranger aux prétentions littéraires et à l'imitation des anciens, il voit son temps tel qu'il est et le peint avec des couleurs qui ne viennent point de l'école. Son style, parfois un peu long et embarrassé, est large, abandonné, vigoureux, sans effort, aussi coloré que l'exige l'histoire sérieuse. — Les mémoires de Commines parurent pour la première fois, sous ce titre : *Cronique et*

hystoire faicte et composée par feu messire Phelippe de Commines, Paris, Galliot-Dupré, 1524, in-fol. gothique, mais cette édition réimprimée plusieurs fois dans les deux années suivantes ne contient que les six premiers livres et s'arrête à la mort de Louis XI. En 1528 parut la suite sous ce titre : *Croniques du roy Charles huytiesme*, Paris, de Marnef, in-fol. goth., rare comme les éditions précédentes et comme la plupart de celles qui ont été publiées dans le courant du XVI° siècle. — Nous mentionnerons encore les éditions de Denis Sauvage (1552, in-fol.), des Elseviers (1648 et 1649), de D. Godefroy (1649), de Lenglet Dufresnoy (1747, 4 vol. in-4°, fig.), et enfin la meilleure de toutes, celle qui a été donnée par la Société de l'histoire de France, par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. in-8°.

COMMINGES ou **COMINGES**, *Convenæ*, pays de Guyenne avec titre de comté dont Saint-Bertrand (Haute-Garonne) était la capitale. Il était borné au N. E. par le Languedoc, au S. par l'Aragon et la Catalogne, à l'E. par les pays de Foix et de Conserans, à l'O. par le Nébousan, le pays des Quatre-Vallées et l'Astarac. Il avait environ dix-huit lieues de long sur quinze de large. Il fait partie aujourd'hui de la Haute-Garonne.

Le Cominges, habité anciennement par les *Convenæ*, paraît avoir eu des comtes particuliers dès le X° siècle, mais on n'a de renseignements positifs sur les seigneurs auxquels il a appartenu que depuis le XIII° siècle.

COMTES DE COMMINGES. — 1130, Bernard III. — 1150, Bernard IV ou Dodon, fils du précédent. — 1181, Bernard V, fils du précédent. — 1226, Bernard VI, fils du précédent. — 1241, Bernard VII, fils du précédent. — 1295, Bernard VIII, fils du précédent. — 1335, Jean, fils posthume du précédent, lui succède sous la tutelle de Marthe, sa mère. — 1339, Pierre-Raymond Ier, fils de Bernard VII et oncle du précédent. — 1341 ou 1342, Pierre-Raymond II, fils du précédent. — 1376, Marguerite, fille du précédent. Après sa mort (1443), Jean IV, comte d'Armagnac, s'empara du comté malgré la donation qu'elle en avait faite au roi de France, mais il en fut chassé par le dauphin Louis (XI), et après la mort de Mathieu de Foix, second mari de Marguerite (1453) Charles VII s'en mit en possession. Le 3 août 1461 il en fit don à Jean, bâtard d'Armagnac. Ce fut seulement le 25 août 1498 que le Comminges fut définitivement réuni au domaine de la couronne.

Suffragant d'Auch, l'évêché de Saint-Bertrand, chef-lieu, comme nous l'avons dit plus haut, du pays de Comminges, était généralement connu sous le nom de Comminges. Il fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE COMMINGES. — Suavis, 506. — Præsidius, 533. — Amélius, 549. — Ruffin, 585. — Abraham, 788. — Involat, 835. — Pierre Ier, 1003-1017. — Arnaud Ier, 1035. — Guillaume Ier, 1055. — Bernard, 1056. — Guillaume II, 1063-1068. — Oger, vers 1070. — Saint Bertrand, 1073-16 octobre 1123. — Roger *de Nuro*, vers 1125-vers 1152. — Arnaud II Roger, 1153-1177. — Arsène ou Arsias, 1178-1188. — Raimond Arnaud, 1188-1205. — Spérague, 1205-1206. — Adhémar, 1207-1209. — Garcias de l'Ort, 1210-vers 1214. — Grimoald Ier, 1215-1240. — Arnaud III Roger, 1241-1260. — Géraud Ier d'Audiran, 1260-1262. — Bertrand II de Miremont, 1263-1286. — Arnaud IV Mascaronis, 1294-1295. — Bertrand III de Got (pape sous le nom de Clément V), 1295-1299. — Boson de Salignac, 1300-1315. — Scot de Linières, vers 1318-1325. — Guillaume III, 1325-1335. — Hugues Ier de Châtillon, 1335-4 octobre 1352. — Bertrand IV de Cosnac, 1352-1372. — Guillaume IV d'Espagne, 1372-1383. — Hamelin de Lautrec, 1384-7 juin 1390. — Menaud de Barbazan, 1390-1421. — Géraud II d'Aure, 1422. — Pierre II de Foix, 1422-vers 1440. — Grimoald II, 1442-vers 1448. — Arnaud V Raimond d'Espagne, vers 1450-vers 1464. — Jean Ier, vers 1466-vers 1470. — Jean-Baptiste de Foix, 1471-1501. — Gaillard de l'Hospital, 14 janvier 1501-1513. — Amanieu d'Albret, 1504-1508. — Jean II de Mauléon, 1519-1551. — Jean III Bertrand, 1551-1557. — Pierre III d'Albret, 1561-1568. — Charles de Bourbon, 1569-1579. — Urbain de Saint-Gelais, 1580-1613. — Gilles de Souvré, 1616-1623. — Barthélemi de Donadieu de Criest, 1623-12 novembre 1637. — Hugues II de Labatur, décembre 1637-10 février 1644. — Gilbert du Plessis-Praslin de Choiseul, 23 mai 1644-5 janvier 1671. — Louis de Rechignevoisin de Guron, 5 janvier 1671-20 mai 1693. — Jean-François de Brisay de Denonville, 31 mai 1693-12 avril 1710. — Gabriel Olivier de Lubières du Bouchet, juillet 1710-1740. — Antoine de Lastic, 9 octobre 1740-23 décembre 1763. — Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond de Médavy, novembre 1763-1785. — Antoine Eustache d'Osmond, 1er mai 1785-1790. (Voy. le *Gallia Christiana*, t. I.)

COMMINGES ou **COMINGES**, ancienne maison de Guyenne que l'on fait descendre des comtes de Comminges et d'où sont sortis les vicomtes de Conserans et de Burniquel, les seigneurs de Montespan, de Ramefort, de Panassac, de Durfort, de Solan, de Puiguilhem, de Chevras ou Siévras, de Mancieux, de Montpezat, de Saubole (marquis de Vervins), de Roquefort, de Guitaut, de la Ferrière et de Lescure. — Armes : *de gueules à quatre otelles d'argent, adossées, posées en sautoir.*

COMMIRE (Jean), jésuite, poëte latin, né à Amboise le 25 mars 1625, mort à Paris le 25 décembre 1702.

COMMISE. L'inexécution des services féodaux était frappée d'une double sanction, elle entraînait la saisie ou la commise. La saisie était la simple mise sous séquestre du fief au profit du seigneur lésé ; la commise était la confiscation absolue. Cette dernière pénalité s'appliquait en cas de désaveu et de félonie. Il y avait désaveu, lorsque le vassal prétendait que telle partie de son fief appartenait à un autre que son suzerain légitime, lorsqu'en un mot il désavouait le lien qui les unissait. La félonie avait une acception très-étendue, large comme ces cas royaux inventés par les baillis. La trahison publique ou privée, l'apostasie, l'usurpation des droits de chasse étaient regardées comme des actes de félonie. La seule minorité du vassal avait pu à l'origine entraîner la commise ; mais cette règle perdit bien vite de sa rigueur. — Voy. BAIL.

COMMISSAIRES PRISEURS. Les fonctions de commissaires priseurs ne sont pas très-anciennes en France. Ce fut seulement à la fin du XVI° siècle qu'ils furent institués sous le nom d'huissiers priseurs ; ils étaient chargés de l'estimation des meubles (1576). Un siècle plus tard, 120 huissiers du Châtelet reçurent exclusivement ce titre (février 1696). Successivement le nombre des huissiers priseurs fut limité dans toutes les juridictions royales (déclaration du 12 mars 1637, et arrêts du conseil de 1699, 1704, 1745). Ils furent supprimés en 1790. Depuis la Révolution la loi du 27 ventôse an IX établit, à Paris seulement, 80 commissaires priseurs dont les attributions consistaient à faire toutes les ventes publiques et les estimations d'objets mobiliers. Dans le ressort du département ces officiers ministériels partageaient ce droit avec les notaires, huissiers et greffiers de justice de paix. Une ordonnance du 26 juin 1816

créa des commissaires priseurs dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, auprès de tous les tribunaux de première instance, et dans toutes les villes dont la population dépassait 5000 âmes; comme à Paris ils n'eurent un privilége exclusif qu'au siége même de leur établissement.

Les commissaires priseurs sont nommés par le chef de l'État. Mais depuis la loi de 1816, ils jouissent de la faculté de présenter leurs successeurs; aucune autre condition d'aptitude ne leur est imposée que l'âge de vingt-cinq ans.

COMMITTIMUS. On appelait ainsi avant 1789 un privilége de juridiction qui appartenait à la plupart des officiers royaux, aux magistrats, et généralement aux moines, aux abbés et aux dignitaires de l'Église. En vertu des lettres de *Committimus*, la connaissance des procès dans lesquels les privilégiés s'engageaient était réservée à la Chambre des requêtes du palais dans chaque parlement ou à celle des requêtes de l'hôtel. On les nommait *Committimus* du petit sceau quand elles étaient délivrées à la petite chancellerie, et *Committimus* du grand sceau quand elles étaient délivrées à la grande chancellerie. Ces lettres devaient être renouvelées lorsqu'elles avaient servi pendant une année. Si les deux priviléges se trouvaient en concours, le *Committimus* au grand sceau l'emportait sur l'autre; le premier s'accordait aux princes du sang, aux ducs et pairs, aux ambassadeurs, aux conseillers d'État, etc.; tous deux étaient supérieurs au sceau du Châtelet de Paris. (Voy. ce mot.) En principe, le privilége de *Committimus* ne devait s'appliquer qu'en matière *personnelle*, mais il fut souvent étendu malgré les inhibitions contraires (notamment ordonnances de septembre 1771) aux matières possessoires et mixtes. On décidait généralement que les vassaux ne pouvaient pas non plus en faire usage pour se soustraire aux devoirs féodaux et particulièrement aux reconnaissances censuelles. L'emploi en était inconnu dans les provinces de Bretagne, Flandre, Hainaut, Franche-Comté, Dauphiné, d'après les traités de leur réunion à la couronne. Il était interdit en matière criminelle et de police. — Voy. CLERC.

COMMIUS. Voy. COMM.

COMMONI, peuple d'origine ligure, faisant partie de la Confédération dont les peuples les plus puissants étaient les *Salyi*. Il résidait à l'E. des *Massaliotes*. En 28, il appartint à la Narbonnaise, puis à la Viennoise, et à la Narbonnaise-Seconde.

COMMUN (Grand-) ou **CUISINE-COMMUN**, un des sept offices de la maison du roi. Il se composait de deux maîtres d'hôtel, de quatre écuyers ordinaires pour servir les tables du grand-maître et du chambellan, de douze écuyers servants, de huit maîtres queux, de douze *hâteurs*, de huit *potagers*, de quatre pâtissiers, de douze *galopins*, de douze porteurs, de deux *verduriers*, de deux garde-vaisselle, de huit huissiers de cuisine, de trois sommiers du garde-manger, de quatre sommiers des broches, de deux *falotiers*, de huit huissiers du chambellan, de quatre lavandiers, d'un marchand poêlier-quincailler, de quatre tournebroches, de garçons, etc.

COMMUN (Petit-), cuisine établie dans la maison du roi en 1664 pour servir les tables du grand-maître et du grand-chambellan. Les officiers qui en faisaient partie étaient deux maîtres-d'hôtel, quatre écuyers, deux aides, un porteur, un garçon, un faiseur d'eau de liqueur, dit *bouteiller ordinaire*, un sommelier, un garde-vaisselle et un *délivreur de glace*.

COMMUN DE PAIX, droit qui se levait dans le Rouergue sur les hommes et sur les bêtes.

COMMUNAUTÉ DE BIENS. En contractant mariage, les époux ont le choix de plusieurs régimes pour le règlement de leurs intérêts pécuniaires. Parmi ces différents systèmes un des plus importants est celui de la communauté, qu'on peut définir une société de biens soumise à des règles spéciales. Il n'était pas connu des Romains, qui se contentaient du régime dotal, et il a eu le privilége d'être regardé en France comme essentiellement national. Il remonte certainement à une haute antiquité, et on a même placé son origine dans la législation celtique. César dit en effet que chez les Gaulois la femme apporte une dot au mari, et que celui-ci apporte de son côté des valeurs égales à la dot. La masse ainsi formée est exploitée en commun, les produits en sont capitalisés, et à la mort de l'un des conjoints, le tout appartient au survivant (*Bel. Gal.* l. VI, ch. XIX). A coup sûr il y a dans ce tableau l'image d'une société conjugale étrangère aux idées romaines; mais cette société présente avec la communauté deux différences si essentielles qu'il est difficile de les faire découler l'une de l'autre. D'abord les époux dans la communauté partagent les produits de leur travail, sans qu'ils aient eu besoin de faire aucun apport; ensuite, point capital, au lieu de revenir en totalité au survivant, les biens se divisent en deux parts dont l'une va sans doute à celui-ci, mais dont l'autre est réservée aux héritiers de l'époux prédécédé.

Il semble au contraire permis de trouver non-seulement le principe, mais le système déjà fonctionnant de la communauté dans un certain droit aux acquêts dont la femme jouissait d'après les législations barbares. Ce droit variable d'ailleurs dans sa quotité, proportionnel aux apports chez les Wisigoths, de la moitié chez les Saxons, du tiers chez les Francs (*tertiam partem de omni re quam simul collaboraverint*, loi des Rip., tit. 37) ne consiste pas seulement dans un simple gain de survie, mais bien dans une véritable propriété. La preuve s'en tire de la formule 17 du livre II de Marculfe, où l'on voit la femme disposer en faveur de son mari du tiers qu'elle aura dans les acquêts et en exclure ses héritiers.

Quoi qu'il en soit, sous la seconde dynastie la femme conserva le tiers des bénéfices (*collaborationis*), et par un progrès remarquable reçut la moitié des autres acquêts (Cap. 821). C'était un acheminement vers le régime complet de la communauté qui s'épanouit vers le XIIe siècle et qui s'étendit à presque tous les pays coutumiers (la Normandie, la Haute-Marche et l'Auvergne font seules exception), tandis que le midi de la France restait fidèle au régime romain.

La communauté commençait à deux époques diverses, tantôt à partir de la bénédiction nuptiale, tantôt au bout de l'an et jour de la vie commune, conformément au principe de la saisine. Les biens qui y entraient étaient les *co-acquêts*, *conquêts*, c'est-à-dire les acquêts de communauté, les choses acquises pendant le mariage; de plus les meubles, et les fruits fournis par les immeubles. Les charges de communauté consistaient dans les frais d'entretien des immeubles, dans les dettes mobilières des époux, et dans les dettes contractées par le mari pendant le mariage. C'était celui-ci qui avait l'administration, il pouvait disposer entre-vifs, mais non à cause de mort. A la dissolution du mariage chacun des conjoints ou leurs ayant-cause prenaient la moitié de l'actif et la moitié du passif. La femme put renoncer à la communauté au moment où il s'agissait de la liquider. Ce bénéfice avait d'abord formé un privilége entre les mains des femmes nobles; les roturières furent appelées à en jouir au XIIIe siècle. Il s'exer-

çait à l'origine réellement; la femme renonçant sortait de la maison commune et allait sur le tombeau du défunt déposer sa ceinture ou sa bourse. Elle reprenait son anneau, un lit étoffé, une couche pour la servante et de la vaisselle. Elle avait un délai double, de trois mois pour dresser l'inventaire, et de quarante jours pour délibérer.

Quand l'administration du mari devenait compromettante, la femme pouvait obtenir la séparation de biens; elle retirait alors ses apports de la communauté, et s'ils n'existaient plus, le mi-douaire, ou la moitié de ce qui lui serait revenu à la mort de son conjoint. — Voy. DOUAIRE.

Le système de la communauté avait un double avantage sur le régime dotal : il favorisait la circulation des biens, et intéressait la femme à la prospérité du ménage. Presque exclusivement en vigueur dans les provinces du nord au moment de la confection du code Napoléon, il fut tout d'abord adopté par les législateurs de cette époque particulièrement imbus des principes économiques auxquels il donnait satisfaction, et ce ne fut que sur les réclamations réitérées des jurisconsultes et magistrats méridionaux qu'ils consentirent à laisser une place dans le Code au régime dotal qui n'y occupe qu'un petit nombre d'articles. — Voy. MARIAGE.

COMMUNAUTÉ TAISIBLE. Au moyen âge les sociétés civiles ou commerciales furent rares. On cite au VIIIe siècle les Gildes (voy. ce mot), et plus tard les communautés de tous biens, ainsi appelées parce que les contractants apportaient à la masse leur fortune entière pour être administrée en commun. Dans le midi elles reçurent le nom de *fraternités*, dans le nord, où elles résultaient généralement de conventions tacites, elles eurent une assez grande faveur sous le titre de *communautés taisibles*.

Les communautés taisibles étaient parfois une simple association d'intérêts pendant un an et un jour; mais elles se prolongeaient d'ordinaire beaucoup plus longtemps. Elles offraient certains avantages aux habitants de la campagne: elles arrêtaient le morcellement des terres, ou compensaient le morcellement par les ressources des grandes cultures, elles évitaient des frais, et entre autres les droits de mutation; car le propriétaire était la communauté, personne morale qui ne mourait pas. Aussi tendaient-elles à se perpétuer, plusieurs ont duré des siècles; l'exploitation en masse, la jouissance commune rapportant davantage et coûtant moins, leur prospérité s'accroissait tous les jours. Elles ont formé en France de nombreux villages ou hameaux dont le nom emprunté au principal chef de la société est encore une trace vivante parmi nous de cette antique institution.

Ces groupes attirèrent l'attention de l'intendant de Bourges lorsque Louis XIV se fit adresser de toutes les provinces des mémoires sur l'état du royaume (1700). Ils étaient, d'après le rapport de cet intendant, fort nombreux dans l'élection d'Issoudun où ils se réunissaient en communauté de 20 et 30 familles. « Il n'y a point, dit-il, de nation plus sauvage; on en trouve quelquefois des troupes à la campagne, assis en rond au milieu d'une terre labourée et toujours loin des chemins; mais, si l'on en approche, cette bande se dissipe aussitôt. »

COMMUNAUX (Biens). Pour bien entendre la question difficile de l'origine des biens communaux il importe d'établir une distinction profonde entre le droit de propriété et celui d'usage dont le domaine peut se composer. Nous parlerons tout à l'heure du droit de propriété. En ce qui touche celui d'usage, il faut faire une nouvelle distinction, suivant que le terrain est *herme* ou *vif*. Dans le premier cas, c'est-à-dire, pour les biens en friches, on décidait avant 1789 qu'ils n'étaient point susceptibles de prescription, à cause des difficultés qu'aurait éprouvées le propriétaire à faire respecter sa chose, et de la faible importance du dommage causé. L'usage des gras ou vifs pâturages au contraire pouvait être acquis après une possession plus ou moins longue suivant les coutumes; quelques-uns voulaient que cette possession fût immémoriale.

La question du droit de propriété des communes sur leurs communaux a donné lieu à de vives discussions, d'où sont sortis deux systèmes opposés. L'un fait remonter les propriétés des communes à ces grands domaines romains dont il est si souvent question dans les textes sous le nom de *pascua*, *latifundia*, etc., et dont l'existence persista dans la période germanique, attestée par une foule de documents précis au point qu'il existe sur la matière un ensemble de dispositions législatives. Sous le régime féodal, la maxime : nulle terre sans seigneur, ne fut point partout observée; d'ailleurs elle s'appliquait à l'individu et non aux personnes morales, aux agrégations d'habitants. Il y eut au moyen âge des biens communaux; certains textes le prouvent et entre autres ce passage de Beaumanoir : « Il y a de larges places en aucuns lieux qu'on appelle fros (frox ou froaux) qui servent de pâturage, et on ne doit pas même prendre chemin sur ce fros, car c'est lésement de toute la commune. »

L'autre système veut que les biens communaux aient fait originairement partie du domaine seigneurial; ils n'y voient qu'une concession qui doit faire retour au représentant actuel de l'ancien concédant, lorsqu'il y a doute sur la propriété. Cette seconde opinion fut généralement celle des jurisconsultes jusqu'au XVIIIe siècle; la première eut pour adeptes tous les hommes de la Révolution.

Il est difficile de se prononcer entre ces deux prétentions également fondées en histoire et en droit. On peut toutefois s'attacher à la présomption suivante : le propriétaire primitif a dû être celle des parties qui a paru d'abord dans le pays. Nombre de châteaux ont été bâtis dans des sites déserts, ils étaient isolés; des villages se sont formés à ses pieds et sous sa protection; toute probabilité se rencontre en faveur de son détenteur actuel; si au contraire l'existence du village a précédé celle du château, il est clair que celui-ci a dû envahir, et ce qui reste des biens litigieux revient à la commune.

Dans les temps modernes et particulièrement au XVIIe siècle, les biens communaux éprouvèrent sensiblement le contre-coup de la réaction qui atteignit le gouvernement des communes elles-mêmes. Victorieuses des seigneurs avec l'appui du pouvoir royal pendant le moyen âge, elles s'étaient retrouvées seules au XVIe siècle en face de ce pouvoir, qui lui enleva d'abord tous les privilèges rentrant dans les attributs de la souveraineté, puis les prérogatives municipales, et jusqu'au droit d'élire leurs magistrats, de sorte qu'elles allaient s'absorbant dans l'État. Ce fut le tour des seigneurs d'exploiter le pouvoir du roi, ils retournèrent contre les communes l'arme dont elles s'étaient jadis servies contre eux. Les consuls, les échevins, les syndics transformés en agents de l'administration, désireux de se maintenir dans les charges qui leur assuraient l'exemption des impôts chaque jour alourdis et de nombreux privilèges, ménagèrent partout les nobles et favorisèrent par leurs complaisances les usurpations des communaux. Le roi, qui avait besoin d'argent, fermait les yeux sur les entreprises de sa noblesse dont l'influence

prédominante dans les États y déterminait la quotité des impôts et des dons gratuits. C'est ainsi que le domaine communal alla s'amoindrissant jusqu'à la Révolution. Cette diminution est attestée par les efforts tentés à diverses époques par les populations ou par l'administration elle-même pour en arrêter le mouvement. Dès 1561, aux états généraux le Tiers signalait les envahissements seigneuriaux, et en demandait énergiquement la répression. En 1600 une ordonnance permettait aux paroisses et municipalités de revendiquer leurs biens. Trente ans plus tard (1629) le Code Michau prescrit aux seigneurs de restituer les domaines usurpés. Enfin, Colbert en 1667 faisait rendre un remarquable édit qui annulait toutes les aliénations antérieures à 1630 moyennant la restitution du prix, parce qu'elles cachaient de véritables spoliations des communaux, *dont chacun s'était accommodé selon sa bienséance.* L'édit supprimait aussi comme entachés de fraudes tous les triages antérieurs à 1630. Mais l'ordonnance des eaux et forêts revint deux ans plus tard aux anciens errements et la présomption de propriété y fut rétablie en faveur du seigneur.

En supprimant toutes les corporations, dont l'existence lui parut artificielle, l'Assemblée constituante ne crut pas devoir ranger les communes dans cette catégorie de personnes, et les admit avec l'État et les particuliers au nombre de celles qui pouvaient posséder individuellement et en propre. Ce principe fut méconnu par la Convention, qui ne reconnut le droit de propriété qu'à l'État et aux particuliers et décréta le partage des biens communaux entre les divers habitants de la commune (loi du 10 juin 1793); il fut restauré par le Directoire et le Code Napoléon; mais les besoins financiers du gouvernement vers la fin de l'Empire, lui firent éprouver une nouvelle atteinte; la loi du 20 mars 1813 obligea les communaux d'échanger leurs biens contre des titres de rente sur l'État, l'opération avait déjà atteint le chiffre de 58 millions sur une valeur totale estimée 370, lorsque la Restauration revint à l'observation du grand principe de 1789. Malgré les pertes subies pendant la Révolution et sous l'Empire, les communes possèdent encore près de 5 millions d'hectares de terres, parmi lesquels on compte un tiers de bois ou forêts.

La propriété des biens communaux consistant en bois et en forêts était régie avant la Révolution par une législation et une jurisprudence particulièrement défavorables. Il était de principe que la longue et même l'immémoriale possession ne prévalait pas en faveur des habitants contre le titre seigneurial contraire et qu'elle ne conférait que le droit d'usage; nombre d'arrêts aux XVIIe et XVIIIe siècles furent rendus en ce sens. L'exercice du droit d'usage n'était licite que lorsque le bois était défensable. (Ordonnance des eaux et forêts, 1669, tit. I.) Enfin quelques coutumes, notamment celle de Troyes, n'autorisaient la vaine pâture dans les bois qu'au moyen d'un titre.

Les difficultés, auxquelles les prétentions rivales des seigneurs et des communes donnèrent lieu, engendrèrent trois genres d'actes particuliers qu'il importe de ne pas confondre : le *triage*, le *cantonnement* et la *réserve*. Le triage consistait dans la convention passée entre la communauté et le seigneur pour limiter leurs droits respectifs, un tiers au seigneur, deux tiers à la commune; il supposait nécessairement un droit de propiété de la part de celle-ci. Le cantonnement, interversion du titre primitif, consistait dans la conversion de l'usage qu'avaient les habitants sur tout le bois, en un droit de propriété sur une partie du bois jugée nécessaire à leurs besoins. Il supposait nécessairement que le seigneur était seul et unique propriétaire; il se confondait cependant avec le triage en Dauphiné, à cause de la nature du pays (règlement de 1731); il n'avait commencé à être en vigueur qu'au XVIIIe siècle.

Enfin la réserve consistait dans la limitation fixée par le seigneur propriétaire du droit de la commune usagère à certaines parties de bois jugées nécessaires au besoin des habitants, mais sans renonciation de la part du seigneur à son droit de propriété sur lesdites parties. On voit que la distinction entre la réserve et le cantonnement était essentielle. Le roi avait le premier appliqué le principe des réserves dès 1280. L'exemple fut imité par les seigneurs. Plusieurs communes en repoussèrent vainement la consécration; de nombreux arrêts les déboutèrent à cet égard de leurs demandes pendant le cours du XVIe et du XVIIe siècle.

COMMUNE. C'est le nom que dans l'histoire de la Révolution on donne au corps municipal de Paris à cette époque. Son organisation fut changée plusieurs fois à partir de 1789. La *commune* créée lors de l'insurrection du 10 août se composait de deux cent quatre-vingt-huit membres nommés par chacune des quarante-huit sections entre lesquelles la Constituante avait divisé Paris. Ce fut en partie à elle que furent dus les affreux massacres de septembre. Elle fut renouvelée le 2 décembre 1792, entra en lutte avec la Convention et le Comité de salut public. Mais le supplice de son procureur Chaumette et du substitut de celui-ci, Hébert, et l'arrestation du maire Pache la mirent à la discrétion de Robespierre et de ses amis dont elle embrassa la cause au 9 thermidor. Elle fut écrasée avec eux, et essaya inutilement de ressaisir le pouvoir lors des insurrections de prairial. Depuis la Constitution de l'an III qui divisa Paris en douze municipalités, la commune ne fut plus qu'un corps administratif.

COMMUNES. Le mot *commune*, dans les habitudes actuelles de notre langage, a un sens différent de celui qu'il recevait des gens du moyen âge. La surface entière et toute la population de la France sont aujourd'hui divisées en communes, et l'on appelle communes des réunions de citoyens, groupés dans un espace limité de territoire et administrés par un maire et un conseil municipal; le même nom est appliqué au territoire lui-même qu'habite ce groupe de citoyens. Autrefois, les communes étaient des établissements à part, des corps privilégiés sortis par des concessions forcées ou volontaires des conditions ordinaires de la vie féodale, jouissant de droits spéciaux et placés sous le gouvernement d'une municipalité, ordinairement élective.

La révolution communale a été, pendant le moyen âge, la réaction la plus puissante et la plus féconde contre les envahissements de la barbarie; elle a modifié de la manière la plus profonde le sort des hommes et l'état des libertés publiques; elle a préparé et annoncé le monde moderne. Un régime social s'était formé pour remédier à la désorganisaton que la venue et l'établissement des peuplades germaniques avaient introduite en Europe; ce régime, qui prit le nom de *féodalité*, liait fortement les individus les uns aux autres, non selon les principes de l'égalité, de l'association, de l'assistance mutuelle, mais suivant les principes de l'autorité, d'une part, de la subordination de l'autre; il ne reconnaissait que deux classes, des maîtres ou seigneurs et des serfs. La classe inférieure ne tarda pas à se lasser de sa misère, à sentir que les avantages qu'elle retirait de sa soumission n'étaient pas en rapport avec les sacrifices que cette soumission lui coûtait. Les opprimés se réunirent et se comptèrent.

et trouvant qu'ils étaient nombreux et pouvaient être intelligents, ils formèrent ces corps d'association et de résistance qu'on a appelés communes. Les communes prirent au fief, dont elles étaient une sorte de démembrement, la juridiction, le pouvoir militaire et le droit de battre monnaie. Une nouvelle loi s'établit et favorisa le progrès social, de telle sorte que la grande vogue des établissements communaux, et le grand développement de la prospérité publique sont contemporains.

L'histoire des communes, comme celle de toutes les institutions sociales, est obscure à son origine ; l'époque où elles ont commencé, les causes auxquelles elles sont dues se refusent à des déterminations absolues. Ce qui est positif, c'est qu'on voit paraître au xᵉ ou du moins au xiᵉ siècle les signes de l'esprit et du mouvement communal. Au xiiᵉ siècle, la révolution se développe, gagne du terrain et s'épanouit en quelque sorte; au xiiiᵉ, elle atteint son complément d'organisation et de régularité; l'heure de la décadence va sonner. Il reste à savoir quelles circonstances ont fait naître chez les populations, fatiguées du joug et sentant le besoin de vivre désormais d'une vie propre et indépendante, l'idée de l'association communale.

Est-ce un reste des habitudes de la municipalité romaine conservées à travers les temps, est-ce un développement de la ghilde germanique, est-ce une conséquence naturelle des institutions de la *Trêve* et de la *Paix de Dieu*, par lesquelles un certain ordre s'était introduit dans les relations sociales? Enfin, doit-on y reconnaître une simple extension des affranchissements individuels des serfs, qui s'étaient beaucoup multipliés, ou la ressource suprême employée par la misère? Il y a, à mon avis, un peu de tous ces éléments dans le mouvement communal, et les mêmes origines ne doivent pas être attribuées à toutes les communes.

On peut ramener à trois catégories les circonstances qui ont déterminé l'établissement des communes : les unes ont été conquises par la force, dans des insurrections quelquefois sanglantes; d'autres ont été obtenues à prix d'argent; d'autres résultent de la volonté intéressée des seigneurs. L'histoire n'assigne pas des rôles semblables envers elles à toutes les autorités dont elles ont eu à se detacher. Rois, seigneurs laïcs et seigneurs ecclésiastiques, chacun a suivi, en face de la révolution communale, la politique qu'il jugeait le plus utile à ses intérêts. Le temps a eu aussi une influence très-appréciable. Les seigneurs avaient commencé par regarder les communes comme un détestable fléau qu'il fallait s'efforcer de détruire; peu à peu, des gouvernements populaires s'étant installés sur plusieurs points, l'opinion a changé, et l'institution communale s'est présentée, non plus comme une puissance hostile à laquelle la féodalité devait résister, mais comme un nouvel élément social dont on pouvait rester maître, et qu'il s'agissait seulement d'utiliser.

Les communes, lorsqu'elles s'organisent, ne brisent pas tout d'un coup le lien féodal. Pour exister légalement, elles ont besoin de l'autorisation du pouvoir seigneurial, qui reste debout et qui est encore assez fort pour faire ses conditions. Des espèces de transactions sont conclues entre les parties, et mises par écrit dans des actes solennels. Ces chartes prennent les noms de priviléges, de liberté, de franchise; les seigneurs y affirment ou y réservent leurs droits, et y définissent et garantissent ceux des membres de la commune.

Les conditions constitutionnelles sont extrêmement variables. Certaines chartes établissent pour les bourgeois la liberté la plus étendue et le plus large pouvoir intérieur; dans d'autres la liberté et la puissance sont plus ou moins faibles et restreintes. Metz, Besançon, etc., sont des républiques fortement organisées, libres au dedans, redoutables au dehors; ailleurs les bourgeois se contentent, de gré ou de force, de quelques droits utiles. Des constitutions, regardées comme plus parfaites que les autres, sont imitées au dehors avec une sorte d'entraînement. La loi de Beaumont sert de type à une foule de législations communales; plusieurs villes adoptent les articles de la charte de Soissons; la charte d'Amiens est en partie reproduite dans celle d'Abbeville.

Les chartes communales font connaître, dans tous ses détails, le mécanisme des gouvernements divers créés par le génie politique des gens du moyen âge. Le principe de la fraternité, de l'association, de l'assistance mutuelle forme le fonds et la partie vitale de l'institution : *unusquisque jurato suo fidem, vim, auxilium consiliumque præbebit.* Les habitants d'un même lieu, qui ont mis en commun, pour obtenir la liberté et la sécurité, les forces de leur corps et de leur esprit, se constituent en assemblées délibérantes qui règlent les grandes affaires de la commune; la garantie de l'union et des conventions réciproques réside dans la foi du serment, si respectée au moyen âge. Le droit d'élection, plus ou moins complet, appartient, soit aux bourgeois individuellement, soit aux classes ou corporations industrielles et commerciales représentées par leurs chefs. C'est de cette dernière façon que les choses se passent à Amiens. Les signes distinctifs de la commune, dans son état originel et complet, ont été le sceau, le beffroi, l'échevinage et la milice, qui représentaient les différentes forces de sa vitalité. Mais ces signes ne sont pas longtemps restés nécessaires dans leur ensemble pour caractériser un établissement communal, et tous les groupes de citoyens administrés par un gouvernement municipal ont fini par prendre le nom de commune.

Les magistrats municipaux diffèrent, suivant les lieux, par le nombre, par les attributions et par les noms. On les appelle maires, consuls, capitouls, échevins, etc. La puissance des municipalités est quelquefois considérable; outre l'administration de la ville, le règlement de ce qui concerne la sûreté et la salubrité publiques, elles peuvent avoir la direction de la milice communale ou garde bourgeoise, l'exercice de la juridiction volontaire, civile et criminelle. On voit les chefs de la commune condamner les coupables au bannissement, à la prison, à l'amende, à la mutilation et même à la mort.

Il s'est formé au xiiᵉ et au xiiiᵉ siècle, sous l'influence d'un accroissement de population qu'on ne peut méconnaître, un genre de communes qui mérite une mention particulière. On leur donne le plus souvent le nom de *villes neuves*. Ce sont des groupes de population, formés dans des endroits jusqu'alors inhabités par l'attrait des concessions pécuniaires, des promesses de libertés et d'avantages que l'intérêt avait dictées aux seigneurs. Plusieurs villes neuves sont construites suivant des plans réguliers qui, aujourd'hui encore, permettent de les reconnaître. On ne peut s'empêcher, en lisant leur histoire, de songer à celle de la fondation de Rome.

La grande prospérité du régime communal n'a pas été de longue durée. Les communes ont eu le sort de toutes les institutions bienfaisantes qui ne sont pas définitives; le progrès qu'elles avaient amené, a fait sentir le besoin d'un progrès plus complet qui devait les effacer. Au fond, la commune était encore une espèce d'aristocratie; à côté

des bourgeois des villes, il restait une multitude de gens des campagnes que la révolution municipale n'avait ni affranchis ni organisés. Quelques essais furent faits par les populations rurales, et l'on voit dans la commune du Laonnais, dont M. Melleville nous a fait connaître l'existence, l'exemple d'une association de paysans réunis sous une loi et sous une municipalité communes. La *Jacquerie* montra plus tard quels étaient les besoins et les aspirations du peuple des champs. Mais ce n'était pas tout. Outre que l'institution communale n'avait pas donné part à tout le monde dans les améliorations dont elle était l'objet, elle contenait en elle-même des germes de dissolution qui devaient se développer avec le temps. Les ambitions personnelles jetèrent le désordre dans l'administration des villes; les finances, mal réglées ou dilapidées, amenèrent des dettes qu'il était difficile de combler sans grever et mécontenter les bourgeois; ceux-ci se croyant assez forts pour se passer du lien communal, qui les gênait sans les satisfaire complétement, tournèrent les yeux vers la royauté qui cherchait à se les associer dans sa lutte contre les seigneurs. Il résulta de ces causes un mouvement qui se produisit à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle. A cette époque, sur beaucoup de points, on voit le régime communal dédaigné, négligé, abandonné même, et les bourgeois tendent à demander au roi, dont l'administration semblait plus régulière, sinon plus paternelle, une protection qu'ils ne se sentaient plus capables de se donner. On possède un curieux témoignage de ce mouvement. C'est un acte dans lequel sont consignés les résultats d'un scrutin au moyen duquel les habitants de la ville et de la banlieue de Provins devaient déclarer s'ils voulaient rester en commune ou passer entre les mains du roi. Les partisans du régime royal eurent une grande majorité.

On peut signaler encore dans l'histoire des communes un renouvellement des constitutions municipales pendant le règne de Louis XI. Puis l'institution continua à subsister plus ou moins altérée, et les offices de maires et d'échevins devinrent, dans la main de Louis XIV et de Louis XV, des moyens financiers dont ils se servirent jusqu'à l'abus. La Révolution a renouvelé le régime communal auquel les lois successives rendues sur la matière sont loin d'avoir apporté toute la perfection qu'on pourrait désirer.

Il me reste à dire quelques mots des actes municipaux au point de vue matériel. Un grand nombre de chartes communales sont parvenues jusqu'à nous, soit en original, soit en copie. Parmi les originaux bien conservés, que nous possédons, je puis citer la charte de franchise d'Abbeville, qui date de 1284. Il existe des cartulaires ou recueils de chartes dans lesquels sont contenus, non-seulement les priviléges et les actes constatant les libertés de la commune, mais les transactions faites par les officiers municipaux, les règlements et statuts donnés à l'industrie et au commerce, les ordonnances de police, les jugements civils et criminels, les actes de la juridiction volontaire et les comptes. Dans les grandes communes il y avait des volumes particuliers réservés aux priviléges, aux jugements, aux comptes et aux statuts. Je ne puis qu'indiquer les monnaies et les sceaux, qui forment deux manifestations importantes de l'existence et de la puissance des communes.

COMMUNS (Seigneurs des), de la maison de la Guiche.

COMONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Cosne (Beauce).

COMPAGNIE DE L'ACADIE. Créée en 1683 pour le commerce de pelleteries de l'Amérique septentrionale, elle finit avec son monopole dont le terme expirait en 1703.

COMPAGNIE D'AFRIQUE. Elle fut créée par Henri IV en 1597 pour le commerce avec les États barbaresques, qui lui fut attribué d'une manière exclusive par arrêt du conseil en date du 15 juin 1712. Elle ne prospéra point. — En 1741 une nouvelle compagnie fut instituée par Louis XV et subsista jusqu'à la Révolution.

COMPAGNIE DU CANADA. Fondée en 1706 après la dissolution (1703) de la compagnie de l'Acadie, elle fut réunie en 1717 à la compagnie d'Occident.

COMPAGNIE DE LA CHINE. En 1687 la conpagnie des Indes-Orientales céda son droit exclusif de commerce avec la Chine à une société dirigée par un nommé Jourdan et qui se trouva supprimée par le fait de la réunion (mai 1719) de la compagnie à celle de l'Occident.

COMPAGNIE DE LA FRANCE ÉQUINOXIALE. Fondée en 1651 pour la colonisation et l'exploitation des pays situés entre l'Orénoque et le fleuve des Amazones, une première compagnie échoua complétement. Une seconde créée en 1663 fut absorbée l'année suivante par la compagnie des Indes-Occidentales.

COMPAGNIE DE GUINÉE. Un édit de janvier 1685 créa cette compagnie et lui conféra le privilége exclusif du commerce des côtes d'Afrique depuis la rivière de Sierra-Leone jusqu'au Cap. Ce commerce, qui comprenait la traite des nègres, fut déclaré libre par lettres patentes du 16 janvier 1716.

COMPAGNIE DES ÎLES D'AMÉRIQUE. Créée en 1626, elle avait reçu du roi avec le monopole du commerce la propriété de toutes les îles qu'elle mettrait en valeur. Elle prospéra pendant quelques années. Mais le prix exorbitant qu'elle fixait aux vivres qu'elle portait aux colons et le bas prix auquel elle prenait leurs marchandises firent naître de la part des Hollandais une contrebande active qui la ruina complétement; elle se liquida de 1649 à 1651. Ses priviléges passèrent plus tard à la compagnie des Indes-Occidentales.

COMPAGNIE DES INDES. Ce fut Law qui la fit créer en mai 1719 par la réunion des compagnies des Indes-Orientales, de la Chine et de l'Occident. Destinée dans les projets du célèbre financier à servir d'auxiliaire à sa banque générale, elle fut investie des priviléges les plus considérables, et chargée d'affaires immenses, comme le monnayage pour neuf ans, le bail des fermes générales, etc., et plus tard (1720) l'administration générale de la Banque. Mais malgré son capital de 200 millions elle ne tarda pas à succomber sous le poids des engagements qu'elle avait dû accepter et fut entraînée dans la ruine qui suivit les opérations de Law. Pour la sauver, on l'autorisa à faire des loteries, et enfin en juin 1725 on la déchargea de toutes les opérations de la banque générale et on la réduisit à un but purement commercial. Toutefois dans cette transformation elle ne fut guère plus heureuse, et les acquisitions territoriales qu'elle avait faites à diverses époques dans l'Inde lui devinrent plus onéreuses que profitables. Enfin malgré les puissants secours qu'elle avait reçus à diverses époques du gouvernement, elle se trouvait dans une position fort embarrassée quand, attaquée de toutes parts par les économistes, elle vit ses priviléges suspendus par un arrêt du conseil du 13 août 1769 qui déclara le commerce libre. Le roi se chargea de ses dettes. Les espérances que

l'on avait conçues de cette grande mesure n'ayant point été réalisées, on créa le 14 avril 1785 une nouvelle compagnie des Indes sur des bases nouvelles et avantageuses, mais cinq ans plus tard, le 3 avril 1790, l'Assemblée constituante la supprima en décrétant la liberté du commerce.

COMPAGNIE DES INDES-OCCIDENTALES. Fondée en mai 1664 pour l'exploitation du commerce de l'Afrique, de la France équinoxiale et de l'Amérique septentrionale, elle ne prospéra guère et fut supprimée en décembre 1674.

COMPAGNIE DES INDES-ORIENTALES. Le 2 juillet 1615 une déclaration de Louis XIII accorda pendant douze ans à une compagnie le privilége exclusif de la navigation et du commerce dans les Indes-Orientales. Elle fit d'assez mauvaises affaires pour être obligée de céder son privilége au roi; et en août 1664 Colbert créa une nouvelle compagnie à laquelle on accorda pour cinquante ans le monopole du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Chine et, outre des avantages de tout genre, des prêts montant à quatre millions, qu'en 1675 on fut obligé de lui abandonner. En 1687 elle céda son privilége pour les mers de Chine à une autre compagnie, puis enfin la totalité de son commerce à la ville de Saint-Malo. En 1719 elle fut réunie à la compagnie d'Occident pour former la compagnie des Indes.

COMPAGNIE DU LEVANT. Instituée avec un privilége de vingt années en 1670 pour le commerce avec les échelles du Levant, elle laissa expirer sans chercher à le renouveler le terme de sa concession.

COMPAGNIE DU NORD. Compagnie créée en juin 1669 pour commercer avec les pays du nord de l'Europe.

COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE. Créée en 1638, elle reçut la concession de la Nouvelle-France (Canada) et des terres qu'elle découvrirait. Elle se ruina comme la compagnie des Iles d'Amérique et pour les mêmes causes. Son privilége passa (1654) à la compagnie des Indes-Occidentales.

COMPAGNIE D'OCCIDENT. Créée en 1717 avec le monopole du commerce de la Louisiane pour vingt-cinq ans, elle venait d'acheter le privilége de la compagnie du Sénégal, quand elle fut réunie, en mai 1719, à la compagnie des Indes-Orientales.

COMPAGNIE DE SAINT-DOMINGUE. Fondée en septembre pour le défrichement et la colonisation d'une partie de l'île de Saint-Domingue, cette compagnie, après avoir prospéré d'abord, fut mal administrée, et obligée en 1720 de résigner son privilége, qui la même année passa à la compagnie des Indes; mais en 1724 le commerce avec l'île fut déclaré libre pour tous les Français.

COMPAGNIE DU SÉNÉGAL. Plusieurs compagnies furent successivement créées à partir de 1673 pour commercer avec le Sénégal. La dernière n'ayant pas été plus heureuse que ses devancières, fut en 1719 réunie à la compagnie d'Occident. En 1766 le commerce avec le Sénégal fut déclaré libre.

COMPAGNIES (Grandes). C'est le nom sous lequel on désigne les puissantes bandes de mercenaires et d'aventuriers de tous pays qui s'organisèrent après la bataille de Poitiers (1356) et commirent en France d'épouvantables ravages. Duguesclin les emmena en Espagne en 1364. (Voy. à ce sujet la dissertation de M. E. de Fréville dans le tome III de la *Biblioth. de l'École des chartes.*) — L'une d'elles avait le nom de *Compagnie blanche,* à cause de la croix blanche que les soldats portaient sur l'épaule. Elle avait pour chef Arnauld de Cervole. — Voy. Cervole.

COMPAGNON (P.), voyageur, mort à Paris vers 1750. Facteur de la compagnie française du Sénégal, il explora à diverses reprises tout le Bambouck (1716) et est le premier Européen qui ait fourni des notions certaines sur cette contrée.

COMPANS, seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en comté par lettres du 2 novembre 1670 en faveur de Louis Boucherat. Elle passa ensuite à la famille Daguesseau. = — (Seigneurs de), de la maison de Harlay.

COMPANS (Jean-Dominique, comte), général, né à Saliès (Haute-Garonne) le 22 juin 1769, mort à Blagnac (Haute-Garonne) le 19 novembre 1845.

COMPARA, localité de l'État de Venise où le 19 novembre 1796 l'arrière-garde de Davidowich fut battue par les Français.

COMPASSEUR (Le), maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Tarsul, de Vitrey, d'Alcheu, de Courtivron et de Créquy-Montfort. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

COMPASSION DE LA VIERGE, ou Notre-Dame de Pitié, nom donné, dans quelques anciens actes, au vendredi de la semaine de la Passion.

COMPENDIUM, Compiègne.

COMPÈRE (Louis), contrepointiste, chanoine de Saint-Quentin, mort le 16 août 1518. = — (Claude-Antoine), général, né à Châlons (Marne) le 21 mai 1774, tué à la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812.

COMPIÈGNE, *Compendium*, ville du Valois (Oise) qui fut une résidence royale sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Charles le Chauve y fonda la célèbre abbaye de Saint-Corneille. Compiègne, prise par le duc de Bourgogne, fut reprise sur lui en 1415. Les Bourguignons l'assiégèrent de nouveau (1430) et ce fut en la défendant que Jeanne d'Arc fut faite prisonnière. (Voy. Arc.) Louis XIV réunit dans ses environs en 1698 un camp célèbre par sa magnificence.

Il s'est tenu à Compiègne quatorze conciles : 22 juin 756; 757, 823, 835, 871 ; 1er mai et 8 décembre 877; 1085 ; 4 novembre 1193 ; 5 août 1235; 19 mai 1270 ; 9 avril 1270; 4 janvier 1303 ; 8 septembre 1329.

Le 10 juin 1624, il y fut signé un traité de subsides avec les Provinces-Unies, et le 28 avril 1635 un traité confirmant les traités conclus précédemment avec la Suède.

Bibliographie : A. Charpentier, *Séjour royal de Compiègne*, 1647, in-4°; Le Rouge, *Journal du camp de Compiègne*, 1761, in-8°; Lambert de Ballyhier, *Compiègne historique et monumental*, 1841-1843, in-8°; Pellassy de l'Ousle, *Histoire du Palais de Compiègne*, 1862, in-4°.

COMPOSITION. Le système germanique des compositions pécuniaires entre les familles de l'auteur et de la victime d'un crime ou délit est exposé au mot wehrgeld. Mais à côté de ces arrangements en quelque sorte privés bien qu'ils eussent la loi pour point de départ, on plaçait la satisfaction due à la société représentée par le roi. Aussi le coupable était-il souvent astreint à payer au trésor public une amende généralement égale au wehrgeld principal. Le juge fixait lui-même le taux de cette composition, quand la loi avait négligé de le faire, et prenait un gage ou exigeait une caution si le délinquant était hors d'état de s'acquitter. — Voy. Fisc.

COMPS (Seigneurs de), branche de la maison de Vesc (Dauphiné).

COMPTANT (Acquits de). Voy. Acquits.

COMPTES (Chambres des), cours souveraines établies dans plusieurs provinces du royaume. Elles avaient pour fonctions de vérifier les comptes des deniers royaux, d'enregistrer et de garder les actes du domaine royal à la conservation duquel elles devaient veiller soigneusement, la vérification des lettres d'anoblissement et de bourgeoisie. Au moment de leur suppression en septembre 1790, elles étaient au nombre de onze, établies dans les villes suivantes : Paris, Rouen, Grenoble, Nantes, Aix, Dole, Blois, Pau, Metz, Dijon et Montpellier. Il y avait en outre à Nevers une chambre ducale créée par les ducs de Nevers pour la conservation de leur domaine et de leurs revenus.

Les chambres des comptes de Metz et de Pau étaient réunies aux parlements de ces villes, et celles de Montpellier et de Rouen aux cours des aides de ces villes.

Les chambres des comptes étaient des cours souveraines qui dans les cérémonies marchaient à côté des parlements.

La chambre des comptes de Paris, la plus importante de toutes, d'abord ambulatoire, avait été rendue sédentaire par Philippe V vers 1319. Elle se composait d'un premier président, de douze présidents, de soixante-dix-huit conseillers maîtres, de trente-huit conseillers correcteurs, et de quatre-vingt-deux conseillers auditeurs. Il y avait en outre un avocat général, un substitut, deux greffiers en chef, un greffier plumitif, un premier huissier écuyer, un garde des livres, un trésorier payeur des épices et receveur des amendes, un payeur des gages, trois contrôleurs, trois contrôleurs du greffe, un contrôleur général, vingt-neuf huissiers et vingt-neuf procureurs. — Voici l'indication de quelques édits et ordonnances qui la concernent :

3 mars 1356, les gens de la chambre sont tenus de venir au soleil levant pour expédier les affaires, sous peine de perdre leurs offices. — 19 juillet 1383, ceux d'entre eux qui possèdent des fiefs sont dispensés de suivre le roi à la guerre. — 10 février 1385, défense de faire exécuter les mandements et les ordres que le roi leur enverra lorsqu'ils seront contraires aux ordonnances sur le domaine et les eaux et forêts. — 25 juin 1407, les jugements et arrêts de la chambre ne peuvent être cassés que par le roi. — 25 mai 1413, correction de son calendrier où figurent des fêtes non reconnues. — 11 avril 1459, elle est déclarée chambre souveraine en matière de finances. — 23 novembre 1461, aucun appel n'est permis de ses jugements. — 6 septembre 1500, les charges de procureur en la chambre des comptes ne dérogent pas à la noblesse. — 13 mars 1533, ses officiers sont exempts du ban et arrière-ban. — Janvier 1645, concession du titre et de la qualité de nobles aux officiers de la chambre.

La cour des comptes actuelle a été instituée sous l'Empire par une loi en date du 16 septembre 1807.

COMS (Seigneurs de), de la maison provençale de Cormis.

COMTE, COMTÉ. Les Barbares trouvèrent en pleine vigueur dans la France l'institution des comtes, officiers supérieurs auxquels le gouvernement impérial confiait l'administration des provinces ; ils la maintinrent et l'étendirent. Le comte ou *Graf* (grafio) fut investi de toutes les attributions importantes dans une circonscription déterminée ; il exerçait à la fois les trois pouvoirs, militaire, civil et judiciaire, délégué immédiat de la souveraineté royale. Le territoire à la tête duquel étaient placés les comtes reçut le nom de comté. Ces puissants personnages n'avaient au-dessus d'eux que le prince, auquel ils rendaient compte de leur administration, et les *missi dominici* à l'époque carlovingienne. Aussi la tentation de l'indépendance naquit-elle parmi eux de bonne heure, et favorisée par la faiblesse des successeurs de Charlemagne ils l'avaient conquise en réalité longtemps avant de l'avoir fait passer dans la loi. D'abord ils disposèrent de leur comté comme d'une propriété, puis ils le transmirent à leurs enfants. Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise arraché par eux en 877 à Charles le Chauve sanctionna leur usurpation. Dès le siècle suivant le comte avait cessé d'être un officier de l'État, pour devenir un seigneur local, et le comté ne se rattachait plus à la nation que par les liens plus ou moins étroits de la suzeraineté féodale. Dans la décadence du régime ainsi inauguré quelques publicistes, séduits sans doute par l'attrait de la symétrie, imaginèrent d'établir une gradation hiérarchique entre les titres conservés par les anciens dignitaires de l'empire carlovingien. C'est ainsi qu'ils ont placé les comtes après les princes, les ducs et les marquis. Mais ces distinctions, démenties par l'histoire, n'ont rien eu de sérieux avant les temps modernes. Il faut prendre garde aussi que les anciens officiers de l'État qui transmirent héréditairement leur qualification de comtes, n'exercèrent pas toujours leur juridiction seigneuriale dans un comté, de sorte que, après leurs usurpations, le territoire devenu leur seigneurie ne fut pas d'abord désigné sous ce titre. Cette remarque applicable au IXe siècle est vraie même pour le Xe, dans une certaine mesure. Ainsi les seigneurs de Turenne étaient comtes héréditaires à l'époque dont nous parlons, et il n'existait point de comté du nom de Turenne.

Les avoués de certaines églises cathédrales portèrent au moyen âge le titre de comtes ; mais ils ne le transmettaient pas. Ils tenaient leurs pouvoirs de l'évêque. Cela eut lieu surtout en pays d'empire, notamment à Cambrai et à Verdun.

Napoléon, ayant rétabli les titres, dits féodaux, (abolis par l'Assemblée constituante dans la fameuse nuit du 4 août), mais à un point de vue honorifique seulement, créa entre eux une hiérarchie dans laquelle les comtes occupaient le troisième échelon. Étaient comtes d'après l'art. 4 du premier statut du 1er mars 1808 tous les sénateurs, conseillers d'État à vie, cardinaux et archevêques de l'Empire. De plus le titre de comte fut donné à un très-grand nombre de généraux, et même exceptionnellement à des officiers d'un grade inférieur. La transmissibilité du titre par ordre de primogéniture était attachée à l'obtention de lettres patentes. Quatre cent cinquante personnes environ s'en firent délivrer pendant la durée de l'Empire.

COMTES DU PALAIS. Les comtes du palais, appelés aussi *palatins*, étaient investis d'une haute juridiction sur les officiers qui peuplaient la cour, et en toute affaire qui intéressait directement la dignité royale ou l'utilité publique. Ils avaient des assesseurs nommés échevins du palais. Comme les pouvoirs auxquels cette fonction donnait naissance étaient fort considérables, les rois résolurent d'amoindrir la charge des comtes palatins en reportant une partie de leurs attributions entre les mains du sénéchal. Leur titre même finit par s'éteindre sous le premier règne de la troisième dynastie ; toutefois les documents contemporains nous font connaître les noms de quelques personnages qui en furent encore revêtus au XIe siècle.

COMTÉ (Seigneurs de la), de la maison de Bernes (Beauvaisis).

COMTÉ (La) ou **COMTÉ DE BOURGOGNE**. Voy. Franche-Comté.

COMTE (Louis Le). Voy. Lecomte.

COMTE (François-Charles-Louis), publiciste, membre (1831), puis (1832) secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, né à Sainte-Éminie (Lozère) le 23 août 1782, mort à Paris le 13 avril 1837. Il fonda en 1814 avec Dunoyer le journal libéral *le Censeur*, qui se réunit en 1820 au *Courrier Français*. La même année, il fut condamné à deux ans de prison et 2000 francs d'amende, passa alors en Suisse, mais son expulsion ayant été demandée, il se retira en Angleterre. En 1831 il fut envoyé par le collège de Mamers comme député de l'opposition à la Chambre, où il siégea jusqu'à sa mort.

COMTE (Auguste), célèbre philosophe, géomètre, créateur de la doctrine du *positivisme*, né à Montpellier le 12 janvier 1798, mort à Paris au mois de décembre 1857. Il entra (1814) à l'École polytechnique où en 1832 il fut nommé répétiteur. Il devint plus tard examinateur pour l'admission à cette école. — *Système de politique positive*, 1822, in-8°; *Discours sur l'ensemble du positivisme*, 1848, in-8°; *Système de politique positive*, 1851-54, in-8°; *Cours de philosophie positive*, 1839-1842 (inachevé), 6 vol. in-8°. Ses disciples forment à Paris une association, ou pour mieux dire une secte, dans le but de propager ses doctrines qui ont été exposées de la manière la plus remarquable dans divers écrits de M. Littré. Elles ont trouvé de nombreux adhérents à l'étranger, et surtout en Amérique.

COMTE-DAUPHIN, titre que porta dans sa jeunesse Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, père du connétable de Bourbon.

COMTÉ-PAIRIE. Voy. Pairie.

COMTÉ-VENAISSIN ou **COMTAT**, *Comitatus venassinus*, province de France, bornée au N. et au N. E. par le Dauphiné, au S. par la Durance, à l'E. par la Provence, à l'O. par le Rhône. Il avait 14 lieues de long sur environ 9 de large. Capitale Carpentras. — Il forme aujourd'hui une partie du département de Vaucluse.

Le Comté-Venaissin anciennement habité par les *Cavares* et qui fit partie de la Provence, passa des comtes de Provence aux comtes de Toulouse. Cédé aux papes d'abord par Raymond VII comte de Toulouse en 1218, puis de nouveau par Philippe le Hardi en 1274, il ne fut réuni à la France qu'en *1793*. Malgré cette cession, les habitants du Comtat, les Comtadins, jouirent jusqu'à la Révolution du privilége d'être réputés naturels français et regnicoles.

Bibliographie : Achard, *Dictionnaire de Provence et du Comtat-Venaissin*, 1785, 4 vol. in-4°; Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin*, 1743-1750, 4 vol. in-4°.

COMTOR. Ce mot indiquait en Gévaudan, en Auvergne et en Rouergue, au XIe siècle, des vassaux relevant d'un comte, inférieurs au vicomte, mais supérieurs aux autres seigneurs.

CONAN Ier, dit *le Tors*, comte de Rennes, mort le 27 juin 992. Il était fils de Juhel Bérenger, comte de Rennes. Tour à tour vainqueur et vaincu dans une guerre avec Guerech, comte et évêque de Nantes, il le fit, dit-on, empoisonner, envahit ses États et étendit sa suzeraineté sur toute la Bretagne. Ayant engagé les hostilités avec Foulques Nerra, comte d'Anjou, il fut vaincu et tué à la bataille de Conquereuil.

CONAN II, duc de Bretagne, né en 1040, mort le 11 septembre 1066. Il avait trois mois quand son père, Alain III, mourut. Enlevé à sa mère par son oncle Eudes, comte de Penthièvre, il fut délivré par les seigneurs bretons. Devenu majeur (1057), il battit Eudes et (1062) son fils Geoffroy, guerroya contre Guillaume le Conquérant et, s'il faut en croire le témoignage plus que suspect de Guillaume de Jumièges, mourut empoisonné. Il eut pour successeur Hoël V.

CONAN III, dit *le Gros*, duc de Bretagne, né en 1089, mort le 17 septembre 1148. Il succéda à son père Alain Fergent (1112), convoqua un concile à Nantes (1127) et passa une partie de son règne à guerroyer contre les seigneurs bretons. Il eut pour successeurs Eudes et Hoël VI.

CONAN IV, dit *le Petit*, duc de Bretagne, né vers 1137, mort le 20 février 1171. Il était fils d'Alain le Noir comte de Richemont, et de Berthe, fille de Conan III. Sa mère, veuve en 1146, s'était remariée à Eudes II, comte de Penthièvre, qui à la faveur de ce mariage avait succédé à Conan III. Conan IV ayant revendiqué ses droits les armes à la main fut battu (1154), se retira près de son oncle Henri II roi d'Angleterre, et grâce à son secours il put l'année suivante reconquérir ses États. En 1158 il s'empara de Nantes dont le comte, Geoffroy, frère de Henri II, venait de mourir. Mais il en fut dépouillé peu après par le roi d'Angleterre qu'il appela à son secours contre ses vassaux révoltés et auquel (1166) il abandonna la souveraineté de la Bretagne en ne se réservant que le comté de Guingamp. Geoffroy II lui succéda.

CONANTES (Seigneurs de), branche de la maison de Chaumont.

CONARDS. C'était le nom que l'on donnait à Rouen aux membres d'une confrérie joyeuse possédant le privilége, reconnu par le parlement qui le confirmait tous les ans, de pouvoir seuls se masquer au carnaval et de vendre à d'autres l'autorisation d'en faire autant. Leur chef prenait le titre d'abbé. (Voy. l'*Histoire des Conards de Rouen* par A. Floquet, dans le tome I de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.)

CONAS (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

CONCARNEUM, Concarneau.

CONCEIL, famille originaire d'Italie et établie d'abord en Languedoc, puis dans le Comté-Venaissin. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Roman et de la Condamine. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

CONCHES, *Conchæ*, *Castellio*, ville de Normandie (Eure) où se trouvait une célèbre abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, diocèse d'Évreux, fondée vers 1050 par Raoul, sire de Toesny et de Conches. — Confisquée sur la maison de Toesny par Philippe Auguste, la ville de Conches passa à la maison de Courtenay, et celle d'Artois sur laquelle elle fut encore confisquée, fut donnée à Charles d'Évreux roi de Navarre (1354), puis réunie à la couronne. La vicomté de Conches érigée en comté par lettres du 25 janvier 1527, fut donnée à Marie de Luxembourg (1530), puis à François d'Alençon (1569). Au dernier siècle elle faisait partie du comté d'Évreux donné à la maison de Bouillon.

CONCIERGE ou **BAILLI DU PALAIS**. Le concierge du palais fut au moyen âge un magistrat investi par le roi de la juridiction moyenne et basse dans l'enclos du palais et dans le faubourg Saint-Jacques qui comprenait le fief de Saint-André. Il reçut de Philippe de Valois en 1348 le titre de bailli. Dix ans plus tard, Charles V, alors régent, lui donna la connaissance de tous les délits commis au palais, ainsi que celle des procès nés des contrats qui y étaient passés; il lui accordait en même temps les épaves qui s'y pouvaient rencontrer, avec le chantelage du vin dans l'étendue de sa juridiction. Le bailli ou concierge du palais avait en outre la direction des gardes et des portiers; ses fonctions furent supprimées sous Charles VI en 1416. Mais elles furent réta-

blies dans la suite et se maintinrent jusqu'à la Révolution.

CONCILES. Depuis l'établissement du christianisme il s'est tenu dans les Gaules et en France un très-grand nombre de conciles nationaux ou provinciaux, sans compter deux conciles généraux. En voici la liste chronologique. Nous n'y avons mentionné que jusqu'à la fin du IXe siècle les conciles réunis dans les pays qui, à la suite du partage de l'empire carlovingien, ont cessé de faire partie de la France.

Vers 197, Lyon. — 314, Arles. — 353 ou 354, Arles. — 355, Poitiers ou Toulouse. — 356, Béziers. — 360, Paris. — 374, Valence. — Vers 384, Bordeaux. — 385, Trèves. — Vers 389, Nîmes. — 429, Troyes. — 439, Riez. — 441, Orange. — 442, Vaison, Arles. — 444, Besançon. — 451, Arles. — 453, Angers. — 455, Arles. — 461, Tours. — 463, Arles. — Vers 465, Vannes. — 470, Châlon-sur-Saône. — 473, Bourges. — 474, Vienne. — Vers 475, Arles, Lyon. — 500 ou 501, Lyon. — 506, Agde. — 511, Orléans. — 517, Lyon, Albon. — 523, Agaune. — 524, Arles. — 527, Carpentras. — 529, Orange, Vaison. — 530, Valence. — 533, Orléans. — 535, Clermont en Auvergne. — 538, Orléans. — 541, Orléans. — 549, Orléans, Clermont en Auvergne. — 550, Toul. — 551, Paris. — 554, Arles. — 557, Paris. — 562, Saintes. — 566, Lyon. — 566 ou 567, Tours. — 573, Paris. — 577, Paris. — 579, Châlon-sur-Saône. — 580, Braine. — Vers 582, Mâcon. — 583, Lyon. — Vers 585, Valence. — 585, Mâcon. — Vers 586, Auxerre. — Vers 587, Clermont en Auvergne. — 589, Narbonne. — 590, Poitiers, Metz et Gabalitanum (dans le Gévaudan). — 594, Châlon-sur-Saône. — Vers 601, Sens. — 603, Châlon-sur-Saône. — 615, Paris. — Vers 624, Mâcon. — 625, Reims. — 628, Clichy près Paris. — Vers 634, Orléans. — 636, Clichy. — Vers 642, Orléans. — Vers 643 ou 644, Châlon-sur-Saône. — 653, Clichy. — 659, Malay-le-Roi près Sens. — Vers 660, Nantes. — 673, Bordeaux. — 676, Crécy en Ponthieu. — 677, Morlay ou Morley (Meuse). — Vers 678 et 679, localités inconnues. — 689, Rouen. — Vers 700, Worms. — 743, Lestines (Nord). — 744, Soissons. — 752 ou 753, Mayence. — 753, Verberie, Metz. — 755, Ver ou Vern, *Vernum* (entre Paris et Compiègne). — 756, Compiègne. — 765, Attigny. — 767, Gentilly près Paris. — 782, Cologne. — 788, Ingelheim près Mayence. — 791, Narbonne. — 796, Tours (probablement). — 799, Aix-la-Chapelle. — 803, Aix-la-Chapelle. — 809, Aix-la-Chapelle. — 813, Arles, Reims, Mayence, Châlon-sur-Saône, Tours, Aix-la-Chapelle. — 814, Noyon. — 816 et 817, Aix-la-Chapelle. — 821, Thionville. — 822, Attigny. — 823, Compiègne. — 825, Paris, Aix-la-Chapelle. — 826, Ingelheim. — 829, Paris, Mayence, Lyon, Toulouse, Worms, Lyon. — 830, Nimègue. — 832, Saint-Denis. — 833, Compiègne. — 834, Saint-Denis. — 835, Thionville. — 835, Crémieu (*Stramiacum*). — 836 et 838, Aix-la-Chapelle. — 838, Quierzy. — 839, Châlon-sur-Saône. — 840, Ingelheim. — 842, Aix-la-Chapelle. — 843, Coulène dans le Maine, ou Coulaine en Touraine (*in villa Colonia*); Loire près d'Angers, Germigny dans l'Orléanais. — 844, Thionville, Vern. — 845, Beauvais, Meaux. — 846, Paris, Sens. — 847, Mayence. — 848, Mayence, Limoges, Redon, Lyon. — 849, Quierzy, Chartres, Paris. — 850, Moret. — 852, Mayence. — 853, Soissons, Quierzy, Paris, Verberie. — 855, Valence, Bonœuil. — 857, Quierzy, Mayence, Worms. — 858, Quierzy, Tours. — 859, près de Langres, Metz, Toul ou Savonnières. — 860, Aix-la-Chapelle, Coblentz, Mayence, Toul ou Tusey. — 861, Soissons. — 861, Pîtres. — 862, Soissons, Aix-la-Chapelle. — 863, Senlis, Metz, Verberie. — 864, Pîtres. — 865, Attigny. — 866, Soissons. — 867, Troyes. — 868, Worms. — Vers 868, localité inconnue. — 869, Verberie, Pîtres, Metz. — 870, Vienne, Attigny, Cologne. — 871, Douzy, Compiègne. — 873, Senlis, Cologne. — 874, Reims. — 876, Pontion. — 877, Compiègne. — 878, dans la Neustrie; Troyes. — 879, Mantaille. — 881, Fîmes. — 886, Châlon-sur-Saône. — 887, Cologne, Port. — 888, Mayence, Agaune ou Saint-Maurice (Valais), Metz. — 890, Valence. — 891, Meuse-sur-Loire. — 892, Vienne. — 893, Reims. — 894, Châlon-sur-Saône. — 895, Tribur. — 900, Reims. — 902, Azille ou Asillan. — 907, Saint-Tiberi. — 909, Vonquières, Troly. — 912, Tours. — 921, Troly. — 923, Reims. — 935, Fîmes. — 941, Soissons. — 947, Narbonne, Verdun. — 948, Mouzon, Laon. — 972, Mont-Sainte-Marie. — 975, 987, 988, Reims. — 988, Senlis. — Vers 989, Charroux. — Vers 990, Narbonne. — 991, Saint-Basle près de Reims. — 993, Reims. — 994, Anse. — 995, Mouzon. — 996, Saint-Denis. — Vers 1000, Poitiers. — 1003, Thionville. — 1022, Orléans. — 1022 ou 1023, Airy. — 1023, Poitiers. — 1024, Paris. — 1025, Arras, Anse. — 1027 ou 1028, Charroux. — 1029, Limoges. — 1031, Bourges, Limoges; plusieurs dans les provinces d'Arles et de Lyon. — 1041 ou 1065, Tuluje dans le diocèse d'Elne et divers autres conciles. — 1042, Saint-Gilles. — 1043, Narbonne (deux). — 1047, Tuluje. — 1048, Sens. — 1049, Reims, Rouen. — 1050, Brionne, Paris, Saint-Gilles. — 1051, Sablac (concile supposé). — 1054, Narbonne. — 1055, Lyon, Tours, Lisieux, Rouen, Narbonne, Angers. — 1056, Toulouse. — 1059, Arles. — 1060, Vienne, Tours, Toulouse. — 1063, Châlon-sur-Saône. — 1065 (ou 1041), Tuluje. — 1068, Auch, Toulouse. — 1070, Anse. — 1072, Châlon-sur-Saône, Rouen. — 1073, Rouen, Chalon-sur-Saône. — 1074, Poitiers, Rouen, Paris. — 1077, Dijon, Autun. — 1078, Poitiers. — 1079, Toulouse, Lyon (ou 1080). — 1080, Lillebonne, Avignon, Bordeaux. — 1081, Issoudun. — 1085, Compiègne. — 1090, Toulouse. — 1091, Narbonne. — 1091 ou 1092, Étampes. — 1092, Soissons, Reims. — 1094, Reims, Autun. — 1095, Clermont en Auvergne. — 1096, Rouen, Saintes, Tours, Nîmes. — 1097, Reims. — 1099, Saint-Omer. — 1100, Valence, Poitiers, Anse. — 1104, Troyes, Baugency, Paris. — 1105, Reims. — 1106, Poitiers, Lisieux. — 1107, Troyes. — 1109, Reims (concile supposé). — 1112, Anse, Vienne, Aix en Provence. — 1114, Beauvais. — 1115, Soissons, Reims, Tournus. — 1116, dans le diocèse de Langres, Dijon. — 1118, Toulouse, Rouen, Vienne. — 1119, Toulouse, Reims, Rouen. — 1120, Beauvais. — 1121, Soissons. — 1124, Chartres, Clermont, Beauvais, Vienne. — Vers 1127, Nantes. — 1128, Troyes, Rouen. — 1129, Paris, Châlons-sur-Marne. — 1129 ou 1130, Toulouse. — 1130, Puy-en-Velay, Étampes, Clermont en Auvergne. — 1131, Reims. — 1132, Creissans. — 1133, Jouarre. — 1140, Sens. — 1142, Lagny. — 1146, Vezelay, Chartres. — 1147, Paris. — 1148, Reims. — 1152, Beaugency. — 1155, Soissons. — 1156, Reims. — 1161, Neuf-Marché, Beauvais, Toulouse. — 1162, Montpellier. — 1163, Tours. — 1164, Reims. — 1165, Lombers. — 1172, Avranches. — 1176, Lombers. — 1181, Puy-en-Velay. — 1182, Limoges. — 1185, Paris. — 1186, Charroux. — 1187, Mouzon. — 1188, près de Gisors, Paris, Mans. — 1190, Rouen. — 1193, Compiègne. — 1195, Montpellier. — 1196, Paris. — 1198, Sens. — 1199, Dijon. — 1200, Vienne, Nesle. — 1201, Soissons, Paris. — 1204, Meaux. — 1205, Arles. — 1209, Montélimar, Valence, Saint-Gilles, Avignon. — 1210, Saint-Gilles, Paris. — 1211, Narbonne, Arles. — 1212, Paris, Pamiers. — 1213,

Lavaur. — **1215, Montpellier**, Paris. — 1216, Melun. — 1219 (ou 1229), Toulouse. — 1223, Rouen, Paris. — 1224, Montpellier. — 1225, Paris, Melun, Bourges. — 1226, Paris. — 1227, Narbonne. — 1228 ou 1229, Meaux et Paris. — 1229, Toulouse (suivant quelques-uns en 1129 et 1219). — 1231, Château-Gontier, Rouen. — 1233, Noyon. — 1234, Béziers, Arles. — 1235, Narbonne, Reims, Compiègne, Senlis. — 1236, Tours. — 1238, Cognac. — 1239, Tours, Saint-Quentin, Sens. — 1240, Meaux, Laval. — 1243, Béziers. — 1244 (ou 1235), Narbonne. — 1245, Lyon (treizième concile général). — 1246, Béziers. — 1247, Étampes. — 1248, Paris, Valence. — 1251, Provins, L'Isle (Comtat-Venaissin). — 1252, Sens. — 1253, Paris, Saumur. — 1254, Château-Gontier. — 1255, Albi, Bordeaux, Paris. — 1256, Paris, Sens (deux). — 1258, Ruffec, Montpellier. — 1260, Paris, Cognac. — 1260, ou 1261, Arles. — 1261, Paris. — 1262, Cognac. — 1263, localité inconnue, Paris. — 1264, Nantes, Paris, Boulogne. — 1267, Pont-Audemer. — 1268, Château-Gontier. — 1269, Sens. — 1270, Compiègne, Avignon. — 1271, Saint-Quentin. — 1273, Rennes. — 1274, Lyon (quatorzième concile général). — 1275, Arles. — 1276, Saumur, Bourges. — 1278, Langeais, Compiègne. — 1279, Pont-Audemer, Béziers, Avignon, Angers. — 1280, Bourges, Sens. — 1281, Paris. — 1282, Avignon, Saintes, Tours. — 1286, Riez, Bourges. — 1287, Reims. — 1288, l'Isle (Comté-Venaissin). — 1294, Saumur. — 1299, Rouen, Béziers. — 1300, Auch. — 1301, Melun, Reims. — 1302, Paris, Reims. — 1303, Compiègne, Paris, Cambrai. — 1308, Auch. — 1310, Paris, Senlis. — 1311 et 1312, Vienne (quinzième concile général). — 1314, Paris. — 1315, Saumur, Senlis. — 1318, Senlis. — 1320, Sens. — 1324, Paris. — 1326, Senlis, Avignon, Marciac. — 1327, Ruffec, Avignon. — 1329, Compiègne. — 1330, Marciac. — 1335, Prieuré du Pré ou de Bonne-Nouvelle, près Rouen. — 1336, Bourges, Château-Gontier. — 1337, Avignon. — 1344, Noyon. — 1347, Paris. — 1351, Béziers. — 1365, Apt. — 1366, Angers. — 1368, Lavaur. — 1374, Narbonne. — 1383, Cambrai. — 1395, Paris. — 1398, Paris. — 1404, 1406, Paris. — 1408, Paris, Perpignan. — 1429, Paris. — 1431, Nantes. — 1438, 1440, Bourges. — 1445, Rouen. — 1448, Angers. — 1455, Soissons. — 1457, Avignon. — 1485, Sens. — 1510, Tours. — 1528, Paris, Bourges, Lyon. — 1548, Boulogne. — 1551, Narbonne. — 1557, Vienne. — 1564, Reims. — 1565, Reims, Cambrai. — 1569, Avignon. — 1581, Rouen. — 1583, Reims, Tours, Embrun. — 1584, Bourges. — 1585, Aix. — 1586, Cambrai. — 1590, Toulouse. — 1594, 1606, Avignon. — 1609, Narbonne. — 1610, Grasse. — 1612, Paris, Aix. — 1624, Bordeaux. — 1635, Narbonne. — 1668, Avignon. — 1671, Narbonne. — 1682, Paris; c'est la célèbre assemblée où Bossuet fit adopter par le clergé une déclaration en quatre articles, relative aux libertés de l'Église gallicane. — 1704, Toulon. — 1727, Embrun. — Sous la République, de 1797 à 1801 inclusivement, les évêques constitutionnels tinrent environ soixante synodes et huit conciles métropolitains (Besançon, Bourges, Rouen, Lyon, Reims, Rennes, Aix et Carcassonne); aucune de ces assemblées n'est reconnue par l'Église. En 1811, Napoléon réunit à Paris un concile national présidé par le cardinal Fesch. Ouvert le 9 juin il fut dissous le 10 juillet, et rassemblé de nouveau le 5 août. — Dans ces dernières années, il s'est tenu quelques conciles provinciaux. (Voy. la Collection des conciles par Labbe, l'*Art de vérifier les Dates* et le *Dictionnaire des Conciles* dans l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne.)

CONCINI (Concino), comte della Penna, dit le *Maréchal d'Ancre*, né à Florence, assassiné sur le pont-levis du Louvre le 24 avril 1617. Petit-fils d'un secrétaire d'État du grand duc Côme et fils d'un notaire de Florence, il mena une vie d'aventurier en Italie et, venu en France à la suite de Marie de Médicis, il parvint à épouser Leonora Dori, dite *Galigaï*, fille de la nourrice de la reine et qui exerçait un empire presque absolu sur l'esprit de la princesse. Après la mort de Henri IV, sa faveur s'accrut de jour en jour. En septembre 1610, il fut créé marquis d'Ancre, lieutenant général de Péronne, Montdidier et Roye, premier gentilhomme de la chambre, puis gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens, de Normandie et en février 1614 maréchal de France. Son influence diminua avec l'autorité de la reine mère et il songea un instant à se retirer en Italie pour y jouir des biens immenses qu'il avait amassés; mais sa femme s'y opposa. La haine que la nation entière lui portait et que ses insolences et ses exactions avaient justement provoquée, les intrigues de Luynes déterminèrent Louis XIII à le faire assassiner. Vitry qui se chargea du meurtre reçut pour récompense le bâton de maréchal. Le corps de Concini fut quelques jours après déterré par la populace, trainé par les rues et brûlé sur le Pont-Neuf. Sa femme, arrêtée immédiatement, fut jugée par le parlement qui la condamna au feu comme sorcière. Le 8 juillet 1617 elle fut trainée au supplice. On lui accorda seulement la grâce d'être décapitée avant d'être livrée aux flammes.

CONCOLITAN, chef gésate qui fut vaincu et pris par les Romains vers 285 avant J. C. Après avoir figuré au triomphe de son vainqueur il finit ses jours en prison. — Voy. ANEROESTE.

CONCORDAT. C'est le nom que l'on donne aux traités conclus avec la papauté pour le règlement des affaires ecclésiastiques. Le premier fut conclu par François Ier avec Léon X le 18 août 1516. Comme on l'a dit avec raison, les deux souverains se donnèrent mutuellement ce qui ne leur appartenait pas. Le roi renonça à demander la convocation d'un concile général tous les dix ans et accorda au pape les annates, c'est-à-dire la première année de revenu de tout bénéfice ecclésiastique nouvellement conféré. Le pape de son côté accorda au roi la nomination aux archevêchés, aux évêchés et aux abbayes, qui avait été attribuée jusque-là aux chapitres; il se réservait seulement le droit de la confirmer. Cette convention qui abolissait la Pragmatique-Sanction souleva en France une vive opposition, et ce ne fut qu'après deux ans de lutte, qu'elle fut enregistrée par le parlement. Plusieurs bulles explicatives furent données par le pape et enregistrées. L'une d'elles (1518) déclarait le roi protecteur du concordat. Le 29 juillet 1550, Henri II publia une déclaration portant que le roi ne prétendait point nommer aux abbayes chefs-d'ordre, ni aux dignités des églises cathédrales, collégiales et conventuelles. Ce concordat subsista jusqu'à la Révolution et fut détruit par la constitution civile du clergé.

Le 15 juillet 1801, le premier consul Bonaparte conclut avec Pie VII un concordat, dont voici les principales dispositions: la religion catholique était déclarée celle de la majorité des Français; le chef du gouvernement avait la nomination des archevêques et des évêques dont le nombre était fixé et qui recevaient du pape l'institution canonique; les évêques nommaient les curés sauf ratification par le gouvernement; enfin le pape abandonnait toute espèce de revendication au sujet de la vente des biens ecclésiastiques dont la propriété était assurée aux acquéreurs et à leurs ayant-cause. Les ratifications de ce traité ne fu-

rent échangées que le 10 septembre 1801 et il ne fut mis à exécution qu'en 1802 après la publication (8 avril) d'articles organiques, que le pape déclara avoir été faits à son insu et publiés sans son aveu. Ces articles étaient relatifs à la liberté des cultes, aux registres de l'état civil, aux traitements des membres du clergé, etc.

En 1813, Napoléon fit signer à Pie VII, alors prisonnier à Fontainebleau, un nouveau concordat encore plus dur que le premier pour la papauté; mais la chute de l'empire empêcha sa mise à exécution, et il n'eut jamais force de loi. Il en fut de même du concordat conclu à Rome avec ce pape par Louis XVIII le 11 juin 1817. Cette fois c'était la papauté qui prenait sa revanche. Le concordat de 1801 et les articles organiques étaient annulés, et l'on remettait en vigueur le concordat de François Ier, mais ce traité excita une telle réprobation que le gouvernement dut renoncer à le faire sanctionner par les chambres. (Voy. *Les quatre Concordats*, par l'abbé de Pradt, 1818, 3 vol. in-8°; *Appréciation du projet de loi relatif aux trois Concordats*, par Lanjuinais, 1818, in-8°; l'*Annuaire* Lesur de 1818; le t. II de la *Revue rétrospective* et les curieux articles publiés par M. d'Haussonville dans la *Revue des Deux-Mondes* (1865-1868.)

CONCRESSAULT (Seigneurs de), branche de la maison d'Alleman (Comté-Venaissin).

CONCUBINAT. Outre le mariage proprement dit dont le caractère était fondé sur l'intention qui y avait présidé, les Gallo-Romains avaient un mode d'union conjugale moins solennel auquel étaient attachés certains effets civils. C'était le concubinat. On ne pouvait avoir de concubine avec une femme légitime, ni deux concubines à la fois. A l'origine le concubinat avait été imaginé pour suppléer à l'insuffisance de la loi, toute personne n'ayant pas à Rome ce qu'on appelait le *connubium*, c'est-à-dire les qualités relatives exigées des futurs conjoints pour s'unir entre eux. En vertu du concubinat, chacun des époux restait dans la classe à laquelle il appartenait; outre cet inconvénient d'inégalité sociale, ce genre de mariage avait encore celui d'être aisément dissoluble.

L'égalité politique et civile n'était pas entrée dans les plans de l'Église. Lorsqu'elle se rencontra en face de cette institution, elle fut donc peu préoccupée du désir d'élever la femme à la condition du mari, et accepta le concubinat en ordonnant seulement son indissolubilité. De cette tolérance est résulté le mariage morganatique encore en vigueur aujourd'hui dans les contrées où la religion domine la loi, et dont certains princes allemands paraissent apprécier particulièrement le mérite. Dans ce genre de mariage, la femme conserve son nom, les enfants héritent de la condition sociale de la mère. En principe, elle reste également étrangère à la fortune de son mari, et ses droits sont restreints à un présent plus ou moins considérable que dans les usages germaniques l'époux offrait à sa femme le lendemain de ses noces. On l'appelait don du matin, *morgengab*, en latin *morganaticum*. — Voy. Douaire.

CONCURCALLUM, Concressault (Cher).

CONDAMINE (Seigneurs de la), de la famille de Conceil (Provence).

CONDAMINE (Charles-Marie de la), voyageur et mathématicien, membre de l'Académie des sciences, et (1760) de l'Académie française, né à Paris le 28 janvier 1701, y mourut le 4 février 1774. Il partit pour le Pérou en 1736 avec Godin et Bouguer, envoyés à l'équateur pour déterminer la figure de la terre, et revint au bout de dix ans après avoir couru les plus grands dangers. Malheureusement il s'était élevé entre lui et Bouguer une rivalité et une haine profonde qui se manifestèrent à leur retour par une vive polémique où la Condamine sut mettre les rieurs de son côté. Outre divers écrits sur l'inoculation qu'il contribua à répandre en France et plusieurs mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie des sciences et dans le *Mercure*, des poésies, et un journal en partie inédit d'un voyage au Levant, nous citerons de lui : *La Figure de la Terre déterminée par les observations de MM. de la Condamine et Bouguer*, 1749, in-4°; *Journal du Voyage fait par ordre du roi à l'équateur*, 1751, in-4°, avec un *supplément* (1752) où se trouve sa réponse à Bouguer. Les papiers et lettres relatifs à la dispute entre les deux accadémiciens étaient jadis à la Bibliothèque de l'Observatoire; mais la plus grande partie en a été soustraite.

CONDATE, Condé, Cognac, Cosne. = — ***Andecavorum***, Condé. = — ***Biducassium***, Condé-sur-Noireau. = — ***Rhedonum***, Rennes. = — ***Senonum*** ou ***Monasterium***, Montereau. = — ***Suessionum***, Condé-en-Brie.

CONDATUM, Condæum, Condé (Nord).

CONDÉ, *Condate*, *Condatum*, ville forte du Hainaut (Nord). Elle appartint successivement aux maisons d'Avesnes et de Châtillon-Saint-Pol, puis à la maison de Bourbon, à une branche de laquelle elle a donné son nom. Prise par les Normands à la fin du IXe siècle, ruinée par Philippe d'Alsace, comte de Flandre (1184), elle fut prise et brûlée par Louis XI (1478). Au XVIe siècle elle fut prise par Charles-Quint et au XVIIe tomba tour à tour au pouvoir des Français (1649, 1655, 1676) et des Espagnols (1656). Elle fut cédée à la France par le traité de Nimègue.

En avril 1793, Condé sous les murs de laquelle s'étaient livrés divers combats fut investie par l'armée autrichienne et ne se rendit qu'au bout de trois mois, le 12 juillet. Elle ne fut reprise que l'année suivante (30 août 1794). Elle fut encore assiégée en 1814 et 1815.

CONDÉ, branche de la maison de Bourbon, sortie de la branche de Vendôme, et qui eut pour chef Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, pair de France, marquis de Conti, comte de Soissons et gouverneur de Picardie, né le 7 mai 1530, tué à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569. Il était le septième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et le frère cadet d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV. Il servit d'abord dans l'armée de Piémont sous le maréchal de Brissac, puis au siége de Metz (1552) et se trouva aux batailles de Renty (1554) et de Saint-Quentin (1557). Ayant embrassé la réforme, il devint l'un des chefs du parti protestant, et, impliqué dans la conjuration d'Amboise, ne fut sauvé de l'échafaud que par la mort de François II (1560). Remis en liberté à l'avénement de Charles IX, et nommé gouverneur de Picardie, il prit les armes après le massacre de Vassy, s'empara d'Orléans (1562), leva des troupes en Allemagne, traita avec Élisabeth, emporta d'assaut Beaugency, fit une tentative inutile sur Paris, puis battu et pris à Dreux (19 décembre), fut enfermé au château d'Onzain. Délivré par le traité d'Amboise (mars 1563), il chercha en 1567 à enlever le roi à Meaux et fut vaincu à Saint-Denis le 10 novembre. La paix signée à Longjumeau (mars 1568) ne fut pas de longue durée, et l'année suivante Condé vaincu et fait prisonnier à la bataille de Jarnac était tué de sang-froid sur le champ de bataille par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. La veille du combat il avait eu le bras fracassé dans une chute, et le matin même le cheval de

son beau-frère, le duc de la Rochefoucauld, lui avait cassé la jambe. Le prince de Condé était petit, bossu, spirituel et fort libertin. Il avait épousé, le 22 juin 1551, Éléonore de Roye qui mourut le 23 juillet 1564. Il en eut Henri Ier, prince de Condé, qui suit; Charles, mort jeune; François, prince de Conti (voy. CONTI); Charles, cardinal de Bourbon (voy. BOURBON); Louis, jumeau de Charles, mort jeune; et plusieurs filles mortes en bas âge. De sa seconde femme, Françoise d'Orléans-Longueville, morte le 11 juin 1601, qu'il avait épousée le 1er novembre 1565, il eut Charles de Bourbon, qui a fait la branche des comtes de Soissons. — Voy. SOISSONS.

CONDÉ (Henri Ier de BOURBON, prince de), duc d'Enghien, fils du précédent et d'Éléonore de Roye, né le 29 décembre 1552, mort à Saint-Jean-d'Angely le 5 mars 1588. Il servit de bonne heure dans l'armée protestante, faillit périr à la Saint-Barthélemy, et après avoir refusé de se convertir finit par abjurer comme son cousin, Henri de Navarre (1572), se rendit au siége de la Rochelle avec l'armée royale (1573) et se lia intimement avec le duc d'Alençon. Après un voyage en Allemagne où il leva des troupes, il se joignit à celui-ci, obtint divers avantages par la paix dite *de Monsieur*, mais (1576) recommença bientôt la guerre et s'empara de Saint-Jean-d'Angely (15 octobre). Il prit une part active aux autres guerres civiles que terminèrent les traités de Bergerac et de Fleix, et lors de la guerre dite des *Trois Henris* (1585), il remporta dans l'Anjou et le Poitou quelques succès qui furent suivis de la dispersion totale de son armée. Il combattit à Coutras (1587). Sa mort, arrivée après deux jours de maladie, fit croire à un empoisonnement, et les soupçons furent confirmés par les déclarations des médecins qui furent chargés de l'ouverture du corps; mais on sait combien grande était alors l'ignorance en fait de médecine légale. Quoi qu'il en soit, un avocat attaché à la maison du prince, Jean Ancelin Brillaud, fut arrêté et écartelé. On procéda en même temps contre la femme de Condé, Charlotte-Catherine de la Trémoille, alors enceinte; mais après son accouchement on se borna à la retenir en prison pendant six ans. Le prince de Condé avait épousé en juillet 1572 Marie de Clèves (voy. CLÈVES), fille de François Ier, duc de Nevers, morte le 30 octobre 1574, en couches de Catherine qui mourut sans alliance le 30 décembre 1595. Sa seconde femme, dont nous venons de parler, qu'il avait épousée le 15 mars 1586, mourut le 28 août 1629 après lui avoir donné Éléonore de Bourbon, mariée en 1606 à Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et un fils posthume, Henri II qui suit.

CONDÉ (Henri II de BOURBON, prince de), premier prince du sang, pair et grand-maître de France, duc d'Enghien, fils posthume du précédent, né le 1er septembre 1588, mort le 26 décembre 1646. Élevé dans la religion catholique, il épousa en 1609 Charlotte de Montmorency qui inspira à Henri IV une si vive passion, et qu'il fut obligé d'emmener hors de France. Il ne revint qu'après la mort du roi et dès lors se trouva mêlé à toutes les intrigues qui agitèrent la cour pendant la régence de Marie de Médicis et jusqu'au ministère de Richelieu. Il tira de grands avantages du traité de Sainte-Menehould (15 mai 1614) et de celui de Loudun (3 mai 1616) où il obtint d'être chef du conseil et reçut 1 500 000 livres. Mais à peine revenu à la cour, ses menées continuèrent et il fut arrêté au Louvre le 1er septembre 1616, enfermé à Vincennes et ne fut remis en liberté que le 20 octobre 1619. Sa femme, avec laquelle il était brouillé depuis longtemps, alla s'enfermer dans sa prison et y accoucha de deux enfants morts. Condé renonça dès lors à être chef de parti et ne se signala plus guère que par son acharnement contre les huguenots, sa soumission à Richelieu, sa complète incapacité à la guerre, et sa cupidité; car après le supplice de son beau-frère, le duc de Montmorency (1632), il parvint à obtenir la confiscation de ses biens et fit entrer ainsi dans sa maison les riches domaines de Saint-Maur, de Chantilly, d'Ecouen, etc. A la mort de Louis XIII (1642) il devint chef du conseil de régence et sut profiter des victoires de son fils, le duc d'Enghien, pour se faire accorder de nouvelles faveurs. Il laissa deux fils, Louis II, qui suit; Armand, qui a fait la branche des princes de Conti, et Anne-Geneviève de Bourbon, qui devint la célèbre duchesse de Longueville. — Voy. CONTI et LONGUEVILLE.

CONDÉ (Louis II de BOURBON, prince de), dit le *Grand Condé*, l'un des plus grands hommes de guerre que la France ait produits, fils du précédent, né à Paris le 8 septembre 1621, mort le 8 décembre 1686. Jusqu'à la mort de son père il porta le nom de duc d'Enghien. A l'âge de dix-neuf ans, il se signala au siége d'Arras (1640), épousa (1641), pour obéir à son père, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce de Richelieu, servit la même année au siége d'Aire, et l'année suivante sous Turenne à l'armée de Roussillon. En 1643 il fut chargé du commandement de l'armée destinée à repousser les Espagnols qui avaient envahi la Champagne et gagna sur eux la bataille de Rocroy (19 mai), cinq jours après la mort de Louis XIII, et prit Thionville après un siége de deux mois (10 août). En 1644, il fut mis à la tête de l'armée d'Allemagne, livra (août) trois terribles combats près de Fribourg à Mercy qu'il obligea à la retraite et s'empara de Landau. Turenne resté seul, s'étant laissé surprendre et battre par Mercy à Marienthal (5 mai 1645), Condé alla le rejoindre avec des renforts et tous deux remportèrent sur Mercy à Nordlingen (3 août) une sanglante victoire où celui-ci fut tué et Condé grièvement blessé. En 1646 Mazarin l'adjoignit au duc d'Orléans, Gaston, qui commandait l'armée de Flandre. Ils prirent Courtray, Bergues, Mardick, et lorsque Monsieur eut quitté l'armée, Enghien s'empara de Furnes et de Dunkerque (11 octobre). L'année 1647 fut moins heureuse, et le vainqueur de Rocroy, devenu prince de Condé par la mort de son père, échoua en Catalogne au siége de Lérida (mai-juin). Il prit en 1648 une revanche glorieuse dans les Pays-Bas par la prise d'Ypres (29 mai) et la victoire de Lens (20 août). Ce fut le jour du *Te Deum*, chanté à Paris pour ce succès, que commencèrent, par l'arrestation des conseillers Broussel et Blancménil, les troubles de la Fronde qui forcèrent la cour de quitter la ville (janvier 1649), où Condé la ramena au mois d'août. Mais par sa hauteur et son insolence, il fit tellement expier à la reine et à Mazarin les services qu'il leur avait rendus que le 18 janvier 1650 ceux-ci le firent arrêter ainsi que son frère Conti et son beau-frère Longueville. Transférés à Vincennes, à Marcoussis, puis au Havre, ils furent délivrés par Mazarin lui-même en février 1651, et arrivèrent à Paris où ils furent reçus avec enthousiasme. Condé ne tarda pas à se mettre à la tête des mécontents et après la déclaration de la majorité du roi (8 septembre), il commença la guerre civile en Guyenne, et fut déclaré (8 octobre) criminel de lèse-majesté. Le 7 avril 1652, il enleva les quartiers d'Hocquincourt à Bleneau, et l'habileté de Turenne put seule sauver le roi. Quelques jours après il arriva à Paris qui se trouvait en proie à une affreuse anarchie. Attaqué

dans le faubourg Saint-Antoine par Turenne (2 juillet), il ne dut son salut qu'à Mlle de Montpensier qui lui ouvrit la porte Saint-Antoine et fit tirer contre les troupes royales le canon de la Bastille. Le 4 juillet eut lieu à l'hôtel de ville une assemblée contre laquelle lui et les autres princes ameutèrent le peuple, qui prit d'assaut l'hôtel et massacra un certain nombre de magistrats et de députés. Le 20 juillet le parlement déclara le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et Condé généralissime. Le parti de la Fronde et des princes était alors en pleine dissolution. Des querelles incessantes s'élevaient entre eux, et dans l'une d'elles, le comte de Rieux, fils du duc d'Elbeuf, frappé par Condé, le frappa à son tour, et fut mis à la Bastille. Le duc de Lorraine lui amena au mois de septembre une armée de dix mille hommes ; mais Turenne, campé à Villeneuve-Saint-Georges, manœuvra avec tant d'art qu'il l'empêcha de rien entreprendre. Cependant lassé de la lutte, Paris ouvrit ses portes au roi (21 octobre) ; Condé qui l'avait quitté quelques jours auparavant traita avec les Espagnols et jusqu'à la paix combattit la France à la tête d'une armée étrangère, et y déploya les plus rares talents contre Turenne. Nous citerons sa retraite près d'Arras, son entrée dans Cambrai assiégé (1654), et la levée du siége de Valenciennes (1656). mais il fut vaincu à la bataille des Dunes (1658). La paix des Pyrénées le fit rentrer en France où on lui rendit le gouvernement de Bourgogne. Bien reçu par le roi, il se retira à Chantilly, fut rappelé (1668) à la tête de l'armée dirigée contre la Franche-Comté qu'il soumit en trois semaines, commanda (1672) l'un des quatre corps qui envahirent la Hollande, et exécuta ce passage trop vanté du Rhin où il eut le poignet fracassé d'un coup de pistolet. En 1674, il livra au prince d'Orange le terrible combat de Senef où vingt-cinq mille hommes restèrent de chaque côté sur le champ de bataille. Après la mort de Turenne (1675), il alla le remplacer et parvint à arrêter Montecuculli. Ce fut sa dernière campagne, et il passa presque entièrement le reste de sa vie dans sa retraite de Chantilly.

Condé avait épousé, comme nous l'avons dit, le 11 février 1641, Claire-Clémence de Maillé, marquise de Brézé, qui lui montra un dévouement sans bornes pendant la Fronde et pendant son éloignement du royaume. Mais elle eut en 1671 avec un de ses valets de pied et un cousin de Bussy-Rabutin une aventure scandaleuse qui la fit enfermer dans une retraite où son fils la laissa mourir pour s'approprier ses biens. Elle mourut le 16 avril 1694. Condé avait eu d'elle : Henri-Jules de Bourbon, qui suit ; un autre fils nommé Louis et une fille morts en bas âge.

CONDÉ (Henri-Jules de Bourbon, prince de), fils du précédent, pair et grand-maître de France, né à Paris le 29 juillet 1643, mort le 1er avril 1709. Il servit sous son père à la bataille des Dunes (1658), dans les campagnes de Flandre (1667) de Franche-Comté (1668), de Hollande (1672), et fut blessé près de lui à Senef où il lui sauva la vie (1674). La bizarrerie de son caractère ou pour mieux dire sa folie le rendit, suivant l'expression de Saint-Simon, son bourreau et le bourreau des autres. « Fils dénaturé, ajoute-t-il, cruel père, maître détestable, pernicieux voisin, il fit le malheur de tous ceux qui eurent avec lui quelques rapports. » Il avait épousé le 11 décembre 1663 la seconde fille d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin et d'Anne de Gonzague-Clèves, Anne de Bavière, morte le 23 février 1723 dans sa soixante-quinzième année. Il en eut Henri, duc de Bourbon, né le 5 nov. 1667, mort le 5 juillet 1670; Louis, duc de Bourbon, qui suit; Henri, comte de Clermont, né le 3 juillet 1672, mort le 6 juin 1685; Louis-Henri, comte de la Marche, puis de Clermont, né le 9 nov. 1673, mort le 21 février 1677; Marie-Thérèse de Bourbon, née le 1er février 1666, mariée en 1688 à François-Louis de Bourbon, prince de Conti; Anne, dite Mademoiselle d'Enghien, née le 11 nov. 1670, morte le 27 mai 1675; Anne-Victoire, dite Mademoiselle de Condé, née le 11 août 1675, morte le 23 oct. 1700; Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, qui épousa le duc du Maine (voy. Maine); Marie-Anne, demoiselle de Montmorency, puis d'Enghien, née le 24 février 1678, mariée le 15 mai 1710 à Louis-Joseph, duc de Vendôme, morte le 11 avril 1718; N., demoiselle de Clermont, née le 17 juil. 1679, morte le 17 sept. 1680. Le prince de Condé eut, en outre, une fille naturelle, Julie de Bourbon, demoiselle de Châteaubriand, née vers 1668, légitimée en 1692, mariée en 1696 à Armand de Madaillan de l'Esparre, marquis de Lassai, morte le 10 mars 1710.

CONDÉ (Louis III, prince de), duc de Bourbon, fils aîné du précédent, pair et grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne et de Bresse, né le 11 octobre 1668, mort subitement à Paris le 4 mars 1710. Il avait montré de la valenr et de l'intelligence à la guerre, mais il mena une vie désordonnée qui augmenta encore la violence naturelle de son caractère. « Sa férocité était extrême et se montrait en tout, dit Saint Simon. Elle le rendit terrible comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et faire la guerre au genre humain. » Il avait épousé le 24 juillet 1685 Louise-Françoise, dite *Mademoiselle de Nantes*, légitimée de France, fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan, morte le 16 juin 1643. Il en eut Louis-Henri, qui suit: Charles, comte de Charolais, qui se rendit célèbre par sa férocité, né à Chantilly le 19 juin 1700, mort en 1760; Louis, comte de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés (voy. Clermont); Marie-Anne-Gabrielle-Éléonore, abbesse de Saint-Antoine des Champs, née le 21 décembre 1690; Louise-Élisabeth, née le 22 nov. 1693, mariée le 4 juillet 1713 à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti; Louise-Anne, demoiselle de Charolais; Marie-Anne, demoiselle de Clermont, née le 16 oct. 1697, surintendante de la maison de la reine, morte le 11 août 1741; Henriette-Louise-Françoise-Gabrielle, demoiselle de Vermandois, religieuse, née le 15 janvier 1703; Alexandrine de Bourbon, demoiselle de Sens, née le 15 sept. 1705. Louis de Bourbon avait laissé de plus une fille naturelle légitimée, Louise-Charlotte de Bourbon, dite la *demoiselle de Dampierre*, née en 1700, mariée le 29 août 1726 avec Nicolas de Chaugy, baron de Roussillon.

CONDÉ (Louis-Henri de), duc de Bourbon, fils aîné du précédent, pair et grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne, né le 18 août 1692, mort au château de Chantilly le 27 janvier 1740. Appelé par le duc d'Orléans au poste de chef du conseil de régence, il se signala par son acharnement contre les princes légitimés et contribua à l'arrestation du duc et de la duchesse du Maine. Lors des opérations de Law, il se livra à un agiotage effréné. A la mort du régent (décembre 1723), il devint premier ministre et montra une grande incapacité dans ce poste qu'il conserva jusqu'au 11 juin 1726, où il fut supplanté par le cardinal de Fleury. Exilé, avec sa maîtresse, la marquise de Prie, il passa le reste de ses jours à Chantilly et s'y livra à l'étude de la chimie et de l'histoire naturelle. Il avait épousé en premières noces Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis, prince de Conti, morte sans postérité le 21 mars

1720. Il se remaria le 23 juillet 1728 à Charlotte de Hesse-Rheinfels, morte à Paris le 14 juin 1741, et en eut Louis-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé, qui suit.

CONDÉ (Louis-Joseph, duc de BOURBON, prince de), fils unique du précédent, pair et grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne, né le 9 août 1736, mort à Paris le 13 mai 1818. Il se distingua dans la guerre de Sept ans et défit le prince de Brunswick à la bataille de Johannisberg (30 oct. 1762). Il signa (1771) la protestation des princes contre le parlement Maupeou, et plus tard s'opposa vivement aux idées de la Révolution. Après la prise de la Bastille, il émigra avec sa famille, et, lorsque la guerre eut éclaté, devint le chef du corps de réfugiés, connu sous le nom d'*armée de Condé*, et que l'Autriche prit à sa solde. Ce fut dans l'armée de Wurmser que Condé et ses soldats firent la campagne d'Alsace en 1793. Trois ans plus tard, en quittant l'armée autrichienne, il passa à la solde de l'Angleterre, puis, après le traité de Campo-Formio, à celle de la Russie (1797) pour retourner (1800) à la solde de l'Angleterre; et, après le licenciement définitif de son corps (1801), il resta dans la Grande-Bretagne jusqu'à la Restauration. Louis XVIII lui rendit ses anciennes charges de grand-maître de la maison du roi et de colonel général de l'infanterie française. Il avait épousé en premières noces Charlotte-Godefr.-de-Élisabeth de Rohan-Soubise, morte à Paris en mars 1760 dans sa vingt-troisième année et dont il eut Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, qui suit; Marie, née en 1755, morte en 1759 et Louise-Adélaïde. Le prince de Condé se remaria en Angleterre à la princesse douairière de Monaco, morte en 1813. On a de lui : *Essai sur la vie du grand Condé*, 1798, in-8°, plusieurs fois réimprimé.

CONDÉ (Louis-Henri-Joseph, duc de BOURBON, prince de), fils du précédent, né le 13 août 1756, mort au château de Saint-Leu le 27 août 1830. Il mena dans sa jeunesse une vie fort dissipée, épousa la princesse Louise d'Orléans au sujet de laquelle il eut avec le comte d'Artois une aventure qui se termina par un duel, servit au siége de Gibraltar où il fut blessé, et suivit dans l'émigration la fortune de son père. Il était en Angleterre lors de l'exécution de son fils unique le duc d'Enghien. (Voy. ENGHIEN.) Pendant les Cent-Jours il essaya inutilement de soulever la Vendée. Sous la seconde Restauration il vécut dans ses domaines, se livrant presque exclusivement au plaisir de la chasse. Un mois après la révolution de Juillet on le trouva un matin pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Était-ce un suicide ou un assassinat? Le fait est resté douteux malgré le procès auquel donna lieu cet événement. Le prince, par un testament en date du 30 août 1829 et qu'il n'avait point révoqué, avait institué pour son héritier Henri d'Orléans, duc d'Aumale.

CONDÉ (Louise-Adélaïde de BOURBON-), sœur du précédent, née à Chantilly le 5 octobre 1757, morte le 10 mars 1824. Abbesse de Remiremont (1786), elle émigra avec sa famille, séjourna d'abord à Turin, dans un couvent de Carmélites, puis à Vienne (1797), et en Suisse où elle prit le voile, au monastère de Valsainte près de Martigny. Lors de l'invasion française elle passa en Autriche, puis dans la Russie Blanche; Paul Ier la força de se retirer à Varsovie où elle prononça ses vœux. A la mort de son neveu le duc d'Enghien, elle se rendit près de son père en Angleterre et revint en France en 1815. Elle reçut de Louis XVIII la maison du Temple où elle établit l'institution de l'*Adoration perpétuelle*. Elle avait entretenu en 1786 et 1787 avec un jeune officier M. de la Gervaisais, une correspondance galante qui a été publiée en 1834 par Ballanche.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, ville de Normandie (Calvados) qui fut prise par les Anglais en 1418 et reprise sur eux en 1449. Elle fut une des premières villes qui embrassèrent la réforme.

CONDÉ (Seigneurs de), de la famille de Cauchon (Champagne).

CONDÉ (Camp de). Voy. CAMP.

CONDEST, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Loyaux.

CONDILLAC (L'abbé Étienne BONNOT DE), célèbre philosophe, membre de l'Académie française (1768), né à Grenoble en 1715, mort à Flux (Loiret), le 3 août 1780. Frère cadet de l'abbé de Mably, il fut précepteur de l'infant de Parme, petit-fils de Louis XV et composa pour son éducation un cours d'études. Condillac fut le père de l'école sensualiste en France, école qui régna jusqu'à la réaction spiritualiste de Royer-Collard. Pour lui, nos idées en général ont leur origine dans la sensation; c'est dans nos sensations que nous trouvons l'origine de toutes nos connaissances et de toutes nos facultés qui ne sont que des sensations transformées. Les écrits de Condillac, remarquables surtout par la simplicité, la méthode et la clarté, ont été réunies 1798, 23 vol. in-8°, et 1803, 32 vol. in-12. Ils comprennent entre autres : *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746); *Traité des sensations* (1754); *Cours d'études* (1755).

CONDIVICNUM, CONDIVICUM, Nantes.

CONDOM, *Condomus*, capitale du Condomois (Gers). Elle fut saccagée par les protestants en 1569. Son abbaye de Saint-Pierre, par une bulle de Jean XXII en date du 13 août 1317, fut érigée en un évêché dont le diocèse fut démembré de celui d'Agen, et qui fut placé dans la province de Bordeaux. Il fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE CONDOM. — Raimond de Galard, 13 octobre 1317-23 mars 1340. — Pierre Ier de Galard, 13 novembre 1340-1370. — Bernard Alamanni, 1371-1401. — Hugues Raimbaud, 1401-11 octobre 1405. — Aimeri Noël, vers 1406-vers 1418. — Pierre II, 1418. — Jean Ier Corsier, 1418-1454. — Guillaume d'Étampes, 1454-1458. — Gui de Montbrun, 1458-vers 1485. — Antoine Ier de Pompadour, 15 mai 1486-11 octobre 1496. — Jean II de la Marre, 1496-13 octobre 1521. — Érard de Grossolles de Flamarens, 19 octobre 1521-1543. — Charles de Pisseleu, 1543-1564. — Robert de Gontaut, 1564-25 août 1569. — Jean III de Montluc, 1571-1581. — Jean IV du Chemin, 1581-1616. — Antoine II de Cous, 1616-1647. — Jean V d'Estrades, septembre 1647-1660. — Charles-Louis de Lorraine, 1660-1er juin 1668. — Jacques-Bénigne Bossuet, 13 septembre 1668-novembre 1671. — Jacques de Goyon de Matignon, 31 octobre 1671-septembre 1693. — Matthieu-Ysore d'Hervault, 8 septembre 1693-1693. — Louis Milon, 1er novembre 1693-février 1734. — Emmanuel-Henri-Timoléon de Cossé-Brissac, 1735-27 août 1757. — Louis-Joseph de Montmorency-Laval, octobre 1757-août 1760. — Étienne-Charles de Loménie de Brienne, août 1760-2 février 1763. — Alexandre-César d'Anteroche, février 1763-1790.

CONDOMOIS, pays de Gascogne avec titre de comté, borné au N. par la Garonne; au S. par l'Armagnac; à l'E. par le Brullois et la Lomagne; à l'O. par le Gabardan; au N. O. par le Bazadois. — Il avait environ 14 lieues de long sur 10 de large. Son territoire est aujourd'hui compris dans les départements du Gers et de Lot-et-Garonne. Chef-lieu, Condom.

CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas de CARITAT, marquis de), célèbre géomètre, philosophe et pu-

bliciste, homme politique, né à Ribemont (Aisne) le 17 septembre 1743, mort à Bourg-la-Reine (Seine) le 9 avril 1794. Membre de l'Académie des sciences (1769), dont il devint secrétaire perpétuel (1773), inspecteur des monnaies (1776), membre de l'Académie française (1782), commissaire de la trésorerie (1791), il fut député de Paris à l'Assemblée législative, et du département de l'Aisne à la Convention. Son caractère élevé, son talent, sa modération, son républicanisme sincère lui firent jouer un rôle considérable dans ces deux assemblées. Lors du procès du roi, il vota pour l'appel au peuple, les fers, et le sursis. Après la chute des Girondins, il fut, sur la dénonciation de Chabot (9 juillet 1793), décrété d'arrestation, puis (3 octobre) d'accusation. Il demeura quelques mois caché à Paris, mais, ne voulant pas compromettre plus longtemps l'amie qui lui avait donné asile, il sortit de la ville le 7 avril 1794, fut arrêté le 8 à Clamart et emprisonné à Bourg-la-Reine. Le lendemain on le trouva mort; il s'était tué avec un poison que lui avait donné son beau-frère Cabanis. Ses œuvres ont été publiées, 1804, 22 vol. in-8°, et 1847-1849, 12 vol. in-8°. Cette dernière édition, la plus complète, a été dirigée par Arago, avec la collaboration du gendre de Condorcet, le général O'Connor, et de Génin. Outre sa correspondance avec Voltaire, de nombreux écrits politiques, des éloges d'académiciens, etc., on y remarque : *Essai d'Analyse* (1768, in-4°); *Essai sur l'application de l'analyse aux probabilités des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785, in-4°); *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1794, in-8°); c'est l'ouvrage le plus célèbre de Condorcet qui y proclame la perfectibilité indéfinie de l'homme. = Sa femme, Marie-Louise-Sophie de GROUCHY, née au château de Villette (Seine-et-Oise) en 1764, morte à Paris le 8 septembre 1822. Elle a traduit la *Théorie des sentiments moraux*, d'Adam Smith (1798, 2 vol. in-8°) et édité divers ouvrages de son mari. = Jacques-Marie de CARITAT DE CONDORCET, oncle du marquis, né au château de Condorcet (Drôme) en 1703, mort le 21 septembre 1783. Il fut successivement évêque de Gap (1741), d'Auxerre (1754), de Lisieux (1761). C'était l'adversaire déclaré des jansénistes. — Voy. CARITAT.

CONDORMANTS ou **MULTIPLIANTS**. C'est le nom que l'on donna à une secte fort singulière qui fut découverte à Montpellier en 1725. Deux cents personnes environ y étaient affiliées et se réunissaient chez une demoiselle Verchand. « Il y avait, dit le *Journal* de l'avocat Barbier, dix ou douze hommes qui étaient les ministres, habillés comme on dépeint les lévites de l'Ancien Testament, avec des étoles sur lesquelles il y avait des caractères hébreux et d'autres qu'on ne connaît point. Ils s'assemblaient le soir, disaient une espèce d'office; dans la salle on trouvait trois ou quatre lits de repos. » Pendant l'office, il y avait des intervalles où l'on soufflait les lumières, etc., et tous se livraient à une effroyable orgie. Telles sont du moins les accusations que Barbier formule contre ces sectaires dont quelques-uns furent arrêtés et jugés par une commission extraordinaire.

CONDRAGINUM, **CONDRINUM**, Condren (Aisne).

CONDREN (Charles de), second général de la congrégation de l'Oratoire, théologien, né à Vaubuin près de Soissons en 1588, mort le 7 janvier 1641.

CONDRIACUM, Condrieu (Rhône).

CONDRIEU, *Condrusium*, *Condriacum*, ville du Lyonnais (Rhône), avec titre de baronnie, qui dépendait du comté de Lyon.

CONDRUSI, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans la Belgique, où il s'était réfugié de la Germanie. Il était tributaire des *Treveri*. Au IVe siècle, il faisait partie de la cité des *Tungri*.

CONECTE ou **CONNECTE** (Thomas), prédicateur de l'ordre des carmes, né à Rennes dans le XIVe siècle, brûlé à Rome, comme hérétique, en 1434.

CONEGLIANO, petite ville d'Italie, à 4 lieues de Trévise, qui, sous l'empire, fut érigée en duché pour le maréchal Moncey. — Voy. MONCEY.

CONEN ou **CONAN**, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Prépéan.

CONFÉDÉRATION DU RHIN. Elle fut établie le 12 juillet 1806 par un traité signé à Paris entre Napoléon, qui en était déclaré protecteur, et les rois de Bavière et de Wurtemberg, les princes de Ratisbonne, de Bade, de Berg, de Hesse-Darmstadt, de Nassau, etc. Ce traité, qui amenait la dissolution de l'empire germanique, fut signifié à la diète de Ratisbonne le 1er août. Le nombre des États que Napoléon y fit accéder s'augmenta successivement par suite de ses victoires contre la Prusse, la Russie et l'Autriche, de 1806 à 1812. En 1813, elle se composait de 34 états dont les principaux étaient les royaumes de Saxe (avec le grand duché de Varsovie), de Bavière, de Wurtemberg et de Westphalie, les grands duchés de Bade, de Berg-Clèves, de Hesse-Darmstadt, de Vurtzbourg, de Francfort, etc.

CONFESSEUR. C'est à l'année 1395 que l'on rapporte l'ordonnance par laquelle il fut accordé un confesseur aux criminels condamnés à mort, qui jusqu'alors avaient été privés de secours religieux, et l'on choisit les cordeliers pour remplir cet office.

CONFESSEUR DU ROI. D'après l'*État de la France* de 1749, le confesseur du roi avait 1200 livres de gages sur l'état des grands officiers, autant sur l'état des livrées; de plus 2654 livres et 300 livres pour l'entretien de son carrosse.

CONFESSION (Billets de). Après la révocation de l'édit de Nantes, il s'établit dans le diocèse de Paris la règle d'exiger des billets de confession de la part des malades en danger de mort, avant de leur administrer les sacrements. Lorsque, sous le régent, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, eut ôté le pouvoir à tous les jésuites de son diocèse de prêcher et de confesser, on la remit en vigueur afin de découvrir si le confesseur était un prêtre muni des pouvoirs nécessaires. Quand, plus tard, les jésuites eurent repris leur influence, et que les querelles de la bulle *Unigenitus* eurent atteint le plus haut point de violence, ils en firent usage à leur tour contre les jansénistes, auxquels il n'était point permis d'administrer les sacrements, si eux et leurs confesseurs n'avaient fait acte de soumission à la constitution. Cette mesure ne fit qu'augmenter les dissensions et les haines des deux partis.

CONFISCATION. Voy. COMMISE.

CONFLANS (Eustache de), vicomte d'Oulchy ou d'Auchy, mort le 19 juin 1628. Il fut député de la noblesse du Vermandois aux états de Blois (1588), gouverneur de Saint-Quentin, ambassadeur en Flandre près de l'archiduc, et chevalier d'honneur de Marie de Médicis. = Hubert de BRIENNE, comte de CONFLANS, maréchal de France, vice-amiral, né vers 1690, mort le 27 janvier 1777. Il fut nommé gouverneur de Saint-Domingue où il remporta divers avantages sur les Anglais, et fut blessé et pris, le 24 septembre 1747, sur une frégate où il était passager, et échangé l'année suivante. Lieutenant général des armées navales (1752), vice-amiral (1756), maréchal de

France (1758), il perdit par son incapacité, à la hauteur de Belle-Isle, le 30 novembre 1759, une bataille navale qui porta le dernier coup à notre marine. = Louis de BRIENNE de CONFLANS, marquis d'Armentières, vicomte d'Oulchy, maréchal de France (1768), né le 23 février 1711, mort le 20 janvier 1774.

CONFLANS près Paris. Le 5 octobre 1465 il y fut signé, entre Louis XI et les princes ligués contre lui, un traité qui mit fin à la guerre du *Bien public*. Le roi voulant, à tout prix, obtenir la paix, accorda à ses ennemis tout ce qu'ils demandèrent. Son frère Charles eut la Normandie; le comte de Charolais (Charles le Téméraire), les villes de la Somme; le duc de Bourbon, diverses seigneuries en Auvergne; le duc de Bretagne, le comté d'Étampes; le comte d'Armagnac, plusieurs châtellenies du Rouergue; le comte de Saint-Pol, la dignité de connétable; le duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. (Voyez le texte du traité dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

CONFLANS, terre et seigneurie de la Tarentaise (Savoie), avec titre de marquisat, donnée (1621) par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, à Gérard de Watteville. En 1745 elle fut acquise par le marquis de Chambray. = Jean-Chrétien de WATTEVILLE, marquis de CONFLANS, lieutenant général, né en 1658, mort le 7 mars 1725.

CONFLANS (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

CONFLENT, petit pays du Roussillon (Pyrénées-Orientales), avec titre de comté et viguerie, dont Villefranche était la capitale. Il avait environ 8 lieues de long sur 4 de large.

CONFLUENTES, Coblentz. — Conflans. — Confolens.

CONFOLENS, *Confluentes*, dans la Marche (Charente), baronnie érigée en comté par lettres de février 1604, en faveur de Joachim de Châteauvieux. Elle passa après lui dans la maison de Vienne, puis dans celle de la Vieuville.

CONFOULENS (Seigneurs de), de la famille de Clavière (Provence).

CONFOUX (Seigneurs de), de la maison provençale de Brunet.

CONFRÉRIE DE LA PASSION, la plus célèbre des confréries destinées, au moyen âge, à la représentation des *mystères*. Elle fut fondée par des bourgeois de Paris, maîtres maçons, menuisiers, serruriers et autres. En 1398 ils donnaient leurs représentations dans le bourg de Saint-Maur-des-Fossés, mais le 3 juin de la même année le prévôt de Paris fit défense aux Parisiens de s'y rendre sans permission du roi. Les confrères vinrent s'établir à Paris, louèrent des religieux d'Hermières la principale salle de l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, et obtinrent de Charles VI (4 décembre 1402) des lettres patentes qui les autorisaient à jouer à Paris et dans la banlieue, et à se montrer dans les rues vêtus de leur costume théâtral. Les priviléges qui leur avaient été accordés furent confirmés en janvier 1418. En 1540 ils vinrent s'établir dans l'hôtel de Flandre, près la rue Coquillière. Cet hôtel ayant été démoli, ils acquirent, le 30 août 1548, une partie de l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil; mais la même année, le 17 novembre, le parlement, probablement pour ne pas donner prise aux railleries des protestants déjà fort nombreux à Paris, fit défense aux confrères de jouer désormais des mystères sacrés, leur permettant des « mystères profanes, honnêtes et licites, sans offenser ni injurier aucunes personnes. »

A partir de cette époque, ils eurent à lutter contre plusieurs concurrences, contre les comédiens italiens appelés par Henri III, contre les théâtres forains, contre les *Enfans-sans-souci*, etc. Leur ruine fut achevée par l'établissement d'une troupe de comédiens ordinaires du roi, et enfin, au mois de décembre 1676, Louis XIV rendit un édit qui les supprima, et réunit leurs revenus à ceux de l'Hôpital-Général. (Voy. l'*Histoire du Théâtre français* par les frères Parfaict, et la *Revue rétrospective*, t. IV.)

CONFUCIUS, pseudonyme de la Vicomterie.

CONGERVILLE (Seigneurs de), branche de la maison d'Aussy.

CONGRÉGATION, association religieuse fondée sous la Restauration, et qui, dirigee presque exclusivement par les jésuites, exerça une très-grande influence politique. (Voy. les tomes IV et V de l'*Histoire des deux Restaurations*, de Vaulabelle.)

CONGRÈS JUDICIAIRE, épreuve juridique qui se faisait en présence de matrones et de chirurgiens, lorsqu'un procès était intenté par une femme demandant la nullité de son mariage pour cause d'impuissance de son mari. Elle fut employée pour la dernière fois, au moins à Paris, lors du procès du marquis de Langeais (1659). Sur le réquisitoire de Lamoignon, avocat général, le parlement, par un arrêt du 18 février 1677, abolit cet odieux usage sur lequel on peut consulter l'article *Quellenec* du Dictionnaire de Bayle.

CONGY (Seigneurs de), branche de la maison de Béthune-Sully.

CONI, ville du Piémont. Assiégée inutilement par les Français en juin 1691, elle fut prise au siècle suivant par l'armée franco-espagnole, après une sanglante victoire sur le roi de Sardaigne (30 septembre 1744). En janvier 1799, elle tomba au pouvoir des Autrichiens, après neuf jours de tranchée ouverte; mais cinq mois plus tard, après la bataille de Marengo, elle fut remise à la France.

CONIACUM, Cognac.

CONIGLIANO-CARENTHAL (Jacques-Marie-Joseph), général, né le 6 octobre 1751, mort à Compiègne le 9 mars 1793.

CONNAN (François de), jurisconsulte, né à Paris, y mourut le 1er septembre 1551.

CONNÉTABLE, *Comes stabuli*, le premier des grands officiers de la couronne. Il n'était d'abord à peu près que ce que fut plus tard le grand écuyer, mais lorsque la dignité de sénéchal eut été supprimée (1191), il devint le chef suprême de l'armée, et fut pourvu de très-nombreux priviléges et prérogatives qui rendirent son office excessivement fructueux. Ainsi lors de la prise d'un château ou d'une forteresse « les chevaux, dit une ordonnance de 1340, harnois, vivres et toutes autres choses que on trouve dedans sont au connétable, excepté l'or et les prisonniers qui sont au roi et l'artillerie au maître des arbalétriers. » Lorsque l'armée était en marche le commandement de l'avant-garde lui appartenait, et ce fut un des griefs du connétable de Bourbon contre François Ier d'avoir été privé par lui de ce commandement qui fut donné à Bonnivet.

La charge de connétable fut supprimée après la mort du duc de Lesdiguières par un édit de janvier 1627 et ne fut jamais rétablie. On sait que, lors du Consulat, quand les Bourbons, aussi mal renseignés que possible, se bercèrent de l'espoir que Bonaparte travaillerait pour eux et les replacerait sur le trône, ils lui firent offrir l'épée de connétable.

Dès son avénement au trône, Napoléon cré (1804) un *grand connétable*, qui fut son frère Louis, et un *vice-connétable* qui fut Berthier.

CONNÉTABLES DE FRANCE. — 1060, Albéric de

Montmorency. — 1083, Thibaut Ier, seigneur de Montmorency. — 1091, Adelelme ou Aléaume. — 1106, Dreux. — 1107, Gaston de Chaumont, seigneur de Poissy. — 1111, Hugues. — 1115, Guy. — 1118, Hugues de Chaumont. — 1138, Mathieu Ier, seigneur de Montmorency. — 1158, Raoul Ier, comte de Clermont en Beauvoisis. — 1193, Dreux de Mello, quatrième du nom. — 1219, Mathieu II le Grand, seigneur de Montmorency. — 1230, Amaury IV, comte de Montfort. — 1250, Gilles, seigneur de Trasignies. — 1277, Humbert de Beaujeu, sire de Montpensier. — 1285, Raoul II de Clermont, seigneur de Nesle. — 1302, Gaucher de Châtillon, comte de Porcéan, seigneur de Châtillon-sur-Marne. — 1327, Raoul de Brienne Ier, comte d'Eu et de Guines. — 1344, Raoul de Brienne II, comte d'Eu et de Guines. — 1351, Charles de Castille, dit d'Espagne, comte d'Angoulême. — 1354, Jacques de Bourbon Ier, comte de la Marche et de Ponthieu. — 1356, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, comte de Brienne. — 1356, Robert, seigneur de Fiennes. — 1370, Bertrand du Guesclin. — 1380, Olivier IV, sire de Clisson. — 1392, Philippe d'Artois, comte d'Eu. — 1397, Louis de Champagne, comte de Sancerre, seigneur de Charenton. — 1402, Charles d'Albret, sire d'Albret, comte de Dreux. — 1411, Waleran de Luxembourg III, comte de Saint-Pol. — 1415, Bernard d'Armagnac VII, comte d'Armagnac. — 1424, Jean Stuart, comte de Buchan. — 1425, Arthus de Bretagne, comte de Richemont, de Dreux, d'Étampes et de Montfort. — 1465, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, de Ligny, et seigneur d'Enghien. — 1483, Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont. — 1515, Charles III, duc de Bourbon et de Châtellerault, dauphin et duc d'Auvergne. — 1538, Anne, duc de Montmorency. — 1593. Henri Ier, duc de Montmorency. — 1621, Charles d'Albert, duc de Luynes. — 1622-1626, François de Bonne, duc de Lesdiguières. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

CONNÉTABLIE ou **MARÉCHAUSSÉE.** Juridiction du connétable et des maréchaux de France sur les gens et les affaires de guerre, tant au civil qu'au criminel. = Juridiction des maréchaux de France dans les querelles de point d'honneur et où ils décidaient sans appel. = Le mot *connétablie* aux XIVe et XVe siècles désignait des compagnies de gens de guerre, fantassins ou cavaliers, et leur chef s'appelait connétable.

CONNIVES (Seigneurs de), de la maison de Ligondez (Auvergne).

CONOBRE ou **CHONOBRE**, chef breton au milieu du VIe siècle. Il donna, en 560, asile à Chramne, fils de Clotaire Ier, révolté contre son père et livra à celui-ci une bataille près de Vannes où il fut vaincu et tué. — C'est peut-être le même que le comte de Bretagne appelé par Grégoire de Tours Canao. (Voy. ce nom.)

CONQUEREUX ou **CONQUEREUIL.** Dans la seconde moitié du Xe siècle les troupes de Guérech, comte et évêque de Nantes et de Conan, comte de Rennes, se rencontrèrent dans la lande de *Concrux* ou *Conquereux*, aujourd'hui Conquereuil (Loire-Inférieure). Conan fut blessé, mais il paraît avoir eu l'avantage. — Quelques années plus tard, le 27 juin 992, le même Conan y fut vaincu et tué par Foulques Nerra, comte d'Anjou.

CONRAD, *le Pacifique*, roi de la Bourgogne transjurane, mort en 993. Il succéda encore enfant à son père, Rodolphe II (937), et détruisit par trahison vers 950 les bandes hongroises et sarrasines qui avaient envahi ses États. Il avait épousé en 958 Mahaut ou Mathilde, sœur de Lothaire, roi de France.

CONRAD, le *Roux*, fils de Werner, comte de Spire et de Worms, duc de Lorraine (944), détrôné (953), tué à la bataille d'Augsbourg contre les Hongrois le 10 août 954. Il était duc de Franconie et gendre du roi Otton dont il avait épousé la fille, Liutgarde (947).

CONRAD ou **CONRARD** (Olivier), cordelier, poëte français et latin, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — Ses ouvrages sont très-rares.

CONRART (Valentin), littérateur, membre de l'Académie française, né à Paris en 1603, mort le 23 septembre 1675. Il était calviniste. Le succès des réunions hebdomadaires de gens de lettres qui se tenaient chez lui fit naître à Bois-Robert et au cardinal de Richelieu l'idée de leur donner une consécration et une organisation officielles. Ce fut là l'origine de l'Académie française. — *Lettres familières*, 1681, in-12; *Mémoires* publiés dans les collections Petitot, et Michaud et Poujoulat. — La collection de pièces manuscrites qu'il avait rassemblées et qui est fort intéressante pour l'histoire littéraire du XVIIe siècle est conservée à la bibliothèque de l'Arsenal.

CONROUX (Nicolas), baron de Pepinville, général, né à Douai le 17 février 1770, mort de ses blessures à Saint-Esprit près Bayonne le 11 novembre 1813.

CONSAARBRÜCK, village près de Trèves où le 11 août 1675 le maréchal de Créqui fut complétement battu par le duc de Lorraine. — Au mois de décembre 1792, il fut encore le théâtre de plusieurs combats où les Français furent repoussés.

CONSCIENCE (Francis), peintre, né à Besançon vers 1795, mort à Luxeuil en 1840. — *Portrait; halte de chasse* (Musée de Besançon).

CONSEIL (Grand-). Ce fut d'abord l'un des noms sous lequel on désignait le conseil du roi; puis ce nom fut exclusivement réservé à un tribunal créé en 1497 par Charles VIII, qui lui donna les attributions judiciaires dévolues jusqu'alors à son conseil. Il fut momentanément supprimé en 1771. Rétabli en 1774, il subsista jusqu'à la Révolution. Voici l'énumération des principaux édits, ordonnances, déclarations, etc., qui le concernent. — 2 août 1497. Édit portant établissement du Grand-Conseil, qui sera composé du chancelier de France, des maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi et de dix-sept conseillers ordinaires. — 13 juillet 1498. Déclaration confirmative de l'édit précédent et création d'un office qui sera exercé par un notable prélat, deux conseillers et deux secrétaires, dont un sera greffier. — Juillet 1529. Édit réglant la juridiction du Grand-Conseil. — 6 mars 1541. Déclaration réglant les gages des avocats et procureurs généraux du roi au Grand-Conseil. — Octobre 1547. Lettres patentes réglant les gages des conseillers et du greffier du Grand-Conseil. — 9 juillet 1549. Déclaration attribuant au Grand-Conseil en première instance et en dernier ressort les procès concernant le possessoire des bénéfices à la collation des cardinaux. — Septembre 1552. Édit portant attribution de juridiction au Grand-Conseil pour tous les procès concernant 1° les archevêchés, évêchés, abbayes, et autres bénéfices à la nomination, collation ou présentation du roi; 2° les maladreries, hôpitaux, les excès commis dans les bénéfices, les décimes, les péages, les contrariétés et nullités des arrêts des cours souveraines, etc. — Septembre 1555. Édit portant que les arrêts, décrets, etc., du Grand-Conseil seront exécutés dans toute l'étendue du royaume. — Juillet 1557. Édit créant quatre offices de conseillers. — 9 août 1557. Édit créant deux offices de président, et quatre de conseillers. — Mai 1586.

Édit créant quatre offices de président et huit de conseillers, lesquels offices seront exercés par les maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi ; et portant que le Grand-Conseil sera semestre. — 15 septembre 1586. Déclaration attribuant au Grand-Conseil la connaissance des francs-fiefs et nouveaux acquêts. — Mai 1597. Création de six offices de conseillers. — Décembre 1635. Édit créant plusieurs offices au Grand-Conseil. — Décembre 1644. Édit accordant entre autres priviléges celui de noblesse aux officiers du Grand-Conseil, à leurs veuves et postérité, et les exemptant du droit de gabelle. — 22 janvier 1690. Arrêt du conseil d'État réglant la procédure à suivre par le Grand-Conseil. — Février 1690. Création d'un premier président et de huit présidents (ces charges furent supprimées en 1738). — Juillet 1702. Création de deux offices de chevaliers d'honneur. — 10 octobre 1755. Déclaration concernant l'exécution dans l'étendue du royaume des arrêts et ordonnances rendus par le Grand-Conseil. — Janvier 1768. Règlement sur sa composition, sa discipline, sa police, sa compétence et sa procédure. — Avril 1771. Édit supprimant le Grand-Conseil, qui est rétabli en novembre 1774. — Mai 1775. Édit qui fixe la finance des offices du Grand-Conseil, les pensions et les indemnités attachées à ces offices. — Juillet 1775. Édit fixant sa compétence. — 7 janvier 1776. Arrêt du Grand-Conseil sur son autorité et celle des parlements relativement à l'enregistrement des lois. — 11 mai 1776. Arrêt du Grand-Conseil sur ses droits et ses prérogatives.

CONSEIL DE COMMERCE. Voy. CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DE CONSCIENCE. Il s'occupait d'affaires ecclésiastiques et fut établi le 22 décembre 1715. L'année suivante (10 août) on lui attribua la direction du tiers des revenus des archevêchés et des biens confisqués sur les religionnaires.

CONSEIL D'EN HAUT, conseil qui ne se composait que des ministres ou de princes du sang. Il s'occupait d'affaires politiques et jugeait les appels du conseil d'État. On le désignait encore sous les noms de *Conseil secret* et de *Conseil du cabinet*.

CONSEIL DE RAISON. Il avait été établi à la demande de l'assemblée des notables de 1597 et était chargé de l'administration d'une partie des deniers publics. Il ne subsista que peu de temps.

CONSEIL D'ÉTAT, DES DÉPÊCHES, DES FINANCES. Voy. CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DES ANCIENS. — CONSEIL DES CINQ-CENTS. C'est le nom que portaient les deux assemblées qui composaient le Corps législatif sous la constitution de l'an III. Le nombre des membres du premier était de 250, c'est-à-dire inférieur de moitié au nombre des membres du second conseil.

CONSEIL DU ROI. Le conseil du roi que l'on trouve désigné sous les différents noms de *Conseil secret*, *Conseil privé*, *Conseil étroit*, *Grand-Conseil*, date du commencement du XIVe siècle et se composa d'abord de membres du clergé, de seigneurs et de magistrats. Le nombre de ses membres varia à diverses époques. Il dirigeait toute l'administration intérieure de la France. Les affaires multipliées dont il avait à s'occuper amenèrent en 1497 la création d'un tribunal permanent qui prit le titre exclusif de Grand-Conseil et auquel furent dévolues les attributions judiciaires que l'on enleva au conseil du roi. (Voy. CONSEIL GRAND-). Après l'établissement de ce tribunal, l'organisation du conseil du roi, du *Conseil d'État et privé ou des parties*, comme on l'appela, fut assez lente à s'établir. Il ne fut réellement constitué que par un règlement donné par Louis XIII à Compiègne le 1er juin 1624. Les conseillers furent divisés en trois classes : *ordinaires*, *semestres* et *quatrimestres* : les premiers, au nombre de huit, avec 10000 livres d'appointements ; les seconds, au nombre de dix, avec 3000 livres ; les troisièmes, au nombre de treize, avec 2000 livres. Le service de ces derniers était organisé ainsi : quatre servaient de janvier à mai, quatre de mai à septembre, et cinq de septembre à la fin de l'année. — Les attributions, qui embrassaient les affaires des provinces, les finances et les impôts dont aucun ne pouvait être établi sans sa délibération et son vote, les évocations qui enlevaient les procès aux juges naturels, les conflits de juridiction, les remontrances des parlements et autres cours souveraines, etc., ces attributions furent réglées par un règlement du 18 janvier 1630 et ne furent pas dans la suite modifiées d'une manière essentielle. Le nombre des conseillers varia beaucoup, et le titre de conseiller d'État fut très-prodigué pendant la régence d'Anne d'Autriche. Il fut réduit par Louis XIV à dix-huit conseillers d'État ordinaires, dont trois d'épée et trois d'église, et quatorze (puis douze) conseillers semestres. A la fin du dernier siècle, il se composait du chancelier, du garde des sceaux, d'un doyen, de trois secrétaires d'État, de dix-sept conseillers d'État ordinaires dont trois d'église et trois d'épée, du contrôleur général des finances, des intendants des finances et de douze conseillers semestres ; en tout quarante personnes. Les conseillers ordinaires étaient appointés à 5500 livres et les semestres à 3300.

Le conseil d'État fut supprimé en 1791. Il fut rétabli mais avec des attributions complétement différentes par la constitution de l'an VIII. Il était, entre autres, chargé de rédiger les projets de loi et les règlements d'administration publique, et de prononcer sur les conflits et les affaires contentieuses de diverse nature. Cette organisation, notablement modifiée après la chute de l'empire, puis en 1848, lui fut rendue à peu près intégralement après le coup d'État du 2 décembre.

Le nom de *Conseils du roi* se donnait encore à différents conseils dont les quatre principaux, suivant l'État de la France de 1749, étaient : le *Conseil d'État*, le *Conseil des dépêches*, le *Conseil des finances* et le *Conseil du commerce*.

Le *Conseil d'État* était composé du roi, du chancelier, du duc d'Orléans et des ministres d'État, et se tenait deux fois la semaine. C'est là qu'on traitait les affaires générales, les questions d'alliance, de paix, de guerre, etc.

Le *Conseil des dépêches*, composé à peu près de la même manière, décidait des affaires provinciales, des placets, des lettres et brevets pour les gouverneurs, etc. Le contrôleur général y assistait.

Le *Conseil des finances* avait été établi en 1661 après la suppression de la surintendance des finances, et se composa d'un chef et de trois conseillers, dont l'un fut plus tard le contrôleur général. Le chancelier y était admis.

Le *Conseil de commerce* avait été établi par arrêt du conseil d'État du 9 juillet 1710, et se tenait tous les quinze jours chez le plus ancien des membres du conseil des finances. Outre le roi et le premier prince du sang, il se composait du chancelier, de deux secrétaires d'État et du contrôleur général.

CONSEIL DES JUIFS, nom donné dans quelques anciens actes au vendredi d'avant le dimanche des Rameaux.

CONSENTIUS (Publius). C'est le nom de trois personnages gallo-romains du Ve siècle dont l'un

est auteur de divers traités de grammaire. — *De duabus partibus orationis*, publié pour la première fois en 1528; *Ars de barbarismis*, 1817.

CONSERANS ou **COUSERANS** (Le), *Consorani*, petit pays de Gascogne (Ariége) avec titre de vicomté; il avait un évêché dont le titulaire résidait à Saint-Lizier, la capitale, et qui fut supprimé à la Révolution. Borné au N. par le Languedoc et le Comminges; au S. par la Catalogne et l'Aragon; à l'E. par le comté de Foix; à l'O. par le Comminges, il avait neuf lieues de long sur autant de large. Des comtes de Comminges il passa successivement dans les maisons de Foix, de Mauléon, de Modave et de Polignac.

Evêques de Conserans. — Saint Valère, 451. — Glicérius, 506-vers 548. — Théodore, 549. — Saint Quintien, vers 680. — Saint Lizier, vers 700. — Francolin, 791. — Wainard, 873. — Roger Ier, 887. — Bernard Ier, 973-978. — Atton, 1019. — Bérenger Ier, vers 1025. — Bernard II Raimond Pelet, vers 1035-vers 1075. — Guillaume Ier Raoul, vers 1085-vers 1100. — Jourdain Ier, 1117-1120. — Pierre Ier, 1120-vers 1160. — Roger II, 1165-1177. — Augustin, 1177-1179. — Auger Ier, 1180. — Armand Ier, 1190. — Laurent, 1195. — Navarre d'Acqs, vers 1200-vers 1212. — Sanche, 1213-1215. — C., 1216-vers 1222. — Raimond Ier, vers 1226. — Cerebrun ou Cenebrun de Gothez, ou Guillaume II de Torration, 1229-vers 1240. — Nicolas, 1246-4 octobre 1270. — Pierre II de Saboulies, 1270-vers 1272. — Raimond II de Saboulies, vers 1272-octobre 1275. — Raimond III de Restoil, 1276-1279. — Auger II de Montfaucon, 1279-1303. — Bernard II de Montaigu, 1303-1309. — Arnaud II Fredet, vers 1310-1329. — P., vers 1330. — Raimond IV de Montaigu, vers 1336. — Antoine d'Aspel, vers 1340. — Pierre III de Narbonne, 1346. — Durand, vers 1350. — Canard, 1354-1er décembre 1358. — Jean Ier de Rochechouart, 1359-1361. — Berenger II, 1361-1362. — Pons de Villemur, 1er décembre 1362-vers 1370. — Hamelin de Lautrec, janvier 1371-1380. — Arnaud III, 1381-1383. — Pierre IV, 1384-1389. — Géraud Ier, 1391. Raimond V de Ravat, vers 1395-13 août 1398. — Sicard ou Aicard de Bourguerol, vers 1400-19 juillet 1412. — Guillaume III Beaumaître, 1411-1416. — Guillaume IV *de Nalaio*, 1417-1426. — Géraud II, 1428-1432. — Jean II le Jeune, 1433-vers 1438. — André, 1439-1440. — Jourdain II d'Aure, 1441-1443. — Raimond VI de Tulles, 1443-1444. — Tristan d'Aure, 1444-1458. — Guichard d'Aubusson, vers 1460-1475. — Jean III d'Aule, 1480-1515. — Charles de Gramont, 1515-1520. — Gabriel Ier de Gramont, 1520-1524. — Menaud de Martres, 1524-1548. — Hector d'Ossun, 1548-21 septembre 1574. — François Bonard, 1581-1595. — Jérôme de Langue, 1595-1612. — Octave de Bellegarde, mai 1614-1621. — Bruno Ruade, 10 mars 1624-juin 1643. — Pierre V de Marca, 1643-1652. — Bernard III de Marmiesse, 28 mai 1653-12 janvier 1680. — Gabriel II de Saint-Estève, février 1680-2 décembre 1707. — Isaac-Jacques de Vertamon, janvier 1708-octobre 1725. — Jean-François de Macheco de Premeaux, avril 1726-mai 1752. — Joseph de Saint-André-Marnays de Vercel, mai 1752-1779. — Dominique de Lastic, 9 janvier 1780-1790. — (Voy. *Gallia christiana*, t. I.)

CONSILIUM (Jacques), musicien, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — *Livre de Dancerie*, 1543, in-4°; *Motets*.

CONSISTORIAUX (Bénéfices). Voy. Bénéfices (p. 253).

CONS-LA-GRANDVILLE, baronnie du Barrois (Moselle), qui, de la maison de Custine, passa dans celle de Lambertie, et fut érigée en marquisat en faveur de Nicolas-François, marquis de Lambertie, par lettres de Léopold, duc de Lorraine, en date du 3 janvier 1719.

CONSORANI, peuple habitant la contrée qui de son nom a été appelée Conserans. — Voy. Conserans.

CONSTANCE, famille du Vendomois, originaire de Normandie. D'elle sont sortis les seigneurs de Prudane, de la Fredonnière, de Baillou, de Varennes et des Trois-Buissons.

CONSTANCE D'AQUITAINE, ou Blanche, reine de France, femme de Louis V, morte vers 989. Quelques écrivains prétendent qu'à la mort de son mari (987) elle se remaria, les uns disent à Hugues Capet, les autres à Robert.

CONSTANCE D'ARLES, reine de France, morte à Melun le 25 juillet 1032. Elle était fille de Guillaume V, comte d'Arles, et épousa en 1006 le roi Robert qu'elle rendit fort malheureux et qui voulut plus d'une fois se séparer d'elle. Elle introduisit en France les mœurs et les modes du midi.

CONSTANCE, reine de France, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille, seconde femme de Louis VII (1154), morte à Paris en 1160.

CONSTANT, famille de l'Orléanais, d'où sont sortis les seigneurs de Fontpertuis.

CONSTANT (Pierre), poëte, né à Langres en 1560, vivait encore à la fin du XVIe siècle. — *la République des abeilles*, 1582, in-4°, 1599, 1600, in-8°, rare; *le grand Échec de Guyonville*, poëme, 1589, in-12, rare; *la Cause des guerres civiles de France*, 1597, in-8°.

CONSTANT DE REBECQUE (Henri-Benjamin), célèbre publiciste et littérateur, né à Lausanne le 25 octobre 1767, mort à Paris le 8 décembre 1830. Son père était colonel d'un régiment suisse au service de Hollande. Il passa les premières années de sa jeunesse en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, fit plusieurs voyages à Paris, devint chambellan du duc de Brunswick, se maria et revint se fixer en France en 1795. Là il s'unit au parti républicain modéré et fut l'un des membres les plus actifs du cercle constitutionnel que soutenait Mme de Staël avec laquelle il s'était lié de la manière la plus intime. Il entra au Tribunat après le 18 brumaire, en fut éliminé en mars 1802, dut l'année suivante quitter la France avec Mme de Staël, et se retira à Weimar, puis à Gœttingue où il épousa en secondes noces Mme de Hardenberg. Rentré en France en 1814, il se rattacha d'abord aux Bourbons, mais ne tarda pas à les attaquer. Pendant les Cent-Jours, il accepta de l'empereur, qu'il avait commencé par combattre, la place de conseiller d'État. Après Waterloo, il alla habiter quelque temps l'Angleterre, et, à son retour, fit, soit dans des brochures, soit dans le journal *la Minerve*, une guerre des plus vives au gouvernement, et la continua avec un rare talent à la tribune, lorsque le département de la Sarthe l'eut envoyé à la Chambre (1819), où il siégea jusqu'à sa mort. Après la révolution de 1830, il fut nommé président du conseil d'État. Quelques troubles eurent lieu à l'occasion de ses funérailles. Il était calviniste. Outre de très-nombreux écrits politiques, on a de lui : *Adolphe*, roman, 1816, souvent réimprimé : c'est aujourd'hui le plus célèbre de ses ouvrages; *Mémoires sur les Cent-Jours*, 1820, in-8°; *de la Religion*, 1824-31, 5 vol. in-8°; *du Polythéisme romain*, 1833, 2 vol. in-8°.

CONSTANTIA, Coutances.

CONSTANTIEN (S.), ermite dans le Maine, mort après 561. — Sa fête, le 1er décembre.

CONSTANTIN, tyran de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne, tué en 411. Simple soldat dans l'armée romaine de l'île de Bretagne, sous

Honorius, il fut proclamé empereur (407) par les troupes révoltées, et soumit entièrement la Gaule. Assiégé dans Vienne, puis délivré, il s'établit à Arles et créa césar son fils Constant, qui fit reconnaître son autorité en Espagne (408). Appelé en Italie par Honorius contre les Goths, il fut rappelé en Gaule par la révolte de l'un de ses généraux, Gerontius, qui proclama empereur Maxime, et se rendit maître de l'Espagne. Constantin, dont le fils avait été massacré quelque temps auparavant, fut assiégé dans Arles, d'abord par Gerontius, puis par Constance, général d'Honorius, auquel il se rendit après une résistance de quatre mois, et qui l'envoya à Ravenne où il fut mis à mort.

CONSTANTIN (Antoine), médecin, né à Senès (Provence), mort à Lambesc le 18 novembre 1616.

CONSTANTIN (Boniface), théologien, jésuite, mort à Vienne le 8 novembre 1651.

CONSTANTIN (Robert), médecin et philologue, né à Caen au commencement du XVIe siècle, mort en Allemagne le 27 décembre 1605. Outre des éditions annotées de Celse (1549), de Théophraste (1584) et des annotations sur Dioscoride (1558), on a de lui : *Lexicon græco-latinum*, 1562, 2 vol. in-fol.; *Nomenclator insigniorum scriptorum*, 1555, in-8°, rare.

CONSTANTIN (Jean-Antoine), peintre de paysage, né à Marseille en 1757. = Son fils, SÉBASTIEN, a cultivé le même genre.

CONSTANTINE, ville d'Algérie, qui, après avoir été attaquée inutilement, au mois de novembre 1836, par le maréchal Clausel, fut assiégée de nouveau le 6 octobre de l'année suivante par le général Damrémont. Celui-ci ayant été tué (12 octobre), le général Valée prit le commandement de l'armée, et le lendemain (13) la ville fut emportée d'assaut, après une lutte meurtrière.

CONSTANTINOPLE. Une armée de croisés français s'était réunie à Venise et se disposait à partir pour la Terre sainte, quand Alexis le jeune, dont le père Isaac l'Ange, empereur d'Orient, avait été détrôné par Alexis III, vint implorer leur secours. Un traité fut conclu et les Français unis aux Vénitiens se dirigèrent sur Constantinople qu'ils emportèrent d'assaut le 18 juillet 1203. Six mois après qu'ils eurent rétabli Isaac et son fils, une insurrection terrible éclata dans la ville (25 janv. 1204). Alexis le jeune fut étranglé et Isaac mourait au même moment. Les croisés, qui n'étaient point encore partis, après avoir fait entre eux un traité pour le partage du butin, s'emparèrent par escalade de la ville le 12 avril 1204, et la livrèrent à un affreux pillage, dont un historien grec Nicetas Choniates a fait un lamentable récit. Les chefs-d'œuvre de l'art antique accumulés par Constantin et ses successeurs furent détruits par les vainqueurs qui fondirent les statues de bronze, merveilles de la sculpture grecque. Les croisés ayant nommé 12 électeurs, six Français et six Vénitiens, pour choisir un empereur, l'élection se fit le 9 mai et Baudouin, comte de Flandre, fut proclamé (voy. BAUDOUIN); puis les seigneurs se partagèrent les provinces grecques de l'Europe dont ils parvinrent à faire la conquête.

EMPEREURS FRANCS DE CONSTANTINOPLE. 1204. Baudouin Ier. — 1206. Henri, frère du précédent. — 1216. Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre. — 1221. Robert de Courtenay, fils du précédent. — 1228. Baudouin II, frère du précédent, et Jean de Brienne. Celui-ci meurt en 1237, et en 1261 dans la nuit du 25 juillet Constantinople est prise sur Baudouin par Alexis Stratégopule. Ainsi finit l'empire franc de Constantinople, après avoir duré 57 ans. (Voy. la Chronique de Villehardoin, éditée par du Cange et une chronique grecque publiée par Buchon dans le *Panthéon littéraire*.)

CONSTANTIUS, hagiographe de la fin du cinquième siècle. Il était prêtre à Lyon.

CONSTITUANTE. Voy. ASSEMBLÉE NATIONALE.

CONSTITUTIONS. Sans parler de la constitution sortie du coup d'État de décembre, neuf constitutions ont régi la France depuis 1789.

1° La *constitution de* 1791. Rédigée par l'Assemblée nationale qui en prit le nom de *Constituante*, elle fut terminée complétement le 3 sept. 1791. Le soir même à neuf heures, elle fut présentée par une députation au roi, qui le 13 sept. envoya un message par lequel il annonça qu'il acceptait la constitution, et le lendemain à midi il se rendit à l'Assemblée et jura « d'être fidèle à la nation et à la loi, et d'employer tout le pouvoir qui lui était délégué à maintenir la constitution et à faire exécuter les lois. »

2° *Constitution de* 1793. Elle fut présentée à l'acceptation du peuple le 24 juin 1793; mais suspendue aussitôt, elle ne fut jamais mise en pratique.

4° *Constitution de l'an* III. Elle fut adoptée par la Convention le 5 fructidor an III (22 août 1795), et fut en vigueur jusqu'au 18 brumaire.

5° *Constitution de l'an* VIII. Issue du coup d'État du 18 brumaire, et acceptée par un vote populaire, elle confiait le pouvoir législatif à deux chambres, le *Tribunat* et le *Corps législatif*, celui-ci ne pouvant faire autre chose que de voter au scrutin secret, sans discussion, sur les lois qui lui étaient présentées. Le pouvoir exécutif était remis à trois consuls, nommés pour dix ans et indéfiniment rééligibles, et dont le premier concentrait entre ses mains toute la puissance. Entre les deux pouvoirs législatif et exécutif se plaçait un intermédiaire, le *Sénat conservateur* mis tout entier dans la dépendance de celui-ci. Cette constitution fut modifiée 1° par un sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X, lequel entre autres choses déclarait les consuls nommés à vie et augmentait leur pouvoir au détriment du pouvoir législatif; 2° par un sénatus-consulte organique du 23 floréal an XII (18 mai 1804) qui abolit la République et établit l'empire qu'il déclara héréditaire dans la famille de Bonaparte.

6° *Charte de* 1814. Voy. CHARTE.

7° *Acte additionnel* de 1815. Voy. ACTE.

8° *Charte de* 1830.

9° *Constitution* de 1848. Elle fut votée le 4 oct., promulgée le 12, et le président de la République, Louis Bonaparte, vint prêter le 20 décembre, devant l'Assemblée, un serment solennel de fidélité et d'obéissance à cette constitution en vertu de laquelle il avait été élu.

CONSTITUTION BABEBIBOBU, surnom donné à la constitution de l'an III parce qu'elle avait été en grande partie rédigée par Boissy-d'Anglas, qui était bègue.

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ. Elle fut décrétée le 12 juillet 1790 par l'Assemblée constituante qui, au mois de février précédent, avait voté la suppression des ordres religieux. Elle se composait de quatre titres : *des offices ecclésiastiques; de la nomination aux bénéfices; du traitement des ministres de la religion; de la loi de la résidence*. En voici le résumé : chaque département devait former un seul diocèse qui comprendrait tout le département. Le nombre des métropoles était fixé à dix (voy. ARCHEVÊCHÉS). Il était défendu au clergé de reconnaître une autorité étrangère, sans préjudice de l'unité de foi et de communion qui sera entretenue avec le chef visible de l'Église universelle. La nomination

des évêques était faite par les électeurs politiques du département, le clergé n'y ayant aucune part. La nomination des curés était retirée aux évêques et faite, comme celle des évêques, par les électeurs politiques. L'attribution de l'institution canonique était enlevée au pape et remise uniquement au métropolitain, ce qui réduisait à néant l'autorité du souverain pontife.

Cette constitution, l'un des actes les plus graves de la Révolution et qui fut, pour le pays, la cause de grands malheurs, souleva dans le clergé une opposition presque unanime. Pourtant le roi l'accepta le 24 août suivant, et entra aussitôt en négociations avec la cour de Rome pour en obtenir une confirmation au moins provisoire. Mais les événements marchèrent plus vite que les négociations. Le 27 nov. l'Assemblée décréta que sous peine d'être regardés comme démissionnaires tous les ecclésiastiques, recevant un salaire de l'État, seraient obligés de prêter serment à la constitution qui venait d'être votée. Ce nouveau décret ne fut accepté par Louis XVI que le 26 déc. Pas un des évêques en fonction n'ayant prêté le serment demandé, ils furent remplacés par des évêques élus suivant la nouvelle loi et qu'on désigna sous le nom *d'évêques constitutionnels.* Parmi les membres du clergé qui faisaient partie de l'Assemblée, il ne s'en trouva qu'environ 70 qui prêtèrent le serment demandé, et sur ce nombre il y en eut plus tard 25 qui se rétractèrent publiquement. A Paris 29 curés refusèrent le serment; et de 800 ecclésiastiques qui appartenaient au clergé de Paris 600 suivirent cet exemple, qu'imita aussi, entraînée par ses évêques, la grande majorité du clergé des provinces, de sorte que la France se trouva dans des milliers de paroisses complètement privée de culte. Ce fut là l'une des principales causes de la guerre civile dans les provinces de l'ouest.

CONSULAT. Le lendemain du 18 brumaire, une trentaine de membres du conseil des Cinq-Cents, qui avaient le matin même prêté un nouveau serment à la constitution, rendirent avec le conseil des Anciens, quoiqu'ils fussent sans aucune espèce de pouvoir, un décret qui détruisait cette constitution, abolissait le Directoire et créait sous le nom de *Consuls de la République* une commission exécutive provisoire, composée de Sieyès, de Roger Ducos et de Bonaparte. Le général ne tarda pas à annihiler ses deux collègues, qui, au moment de la promulgation de la constitution de l'an VIII, furent remplacés par Cambacérès et Lebrun. Les trois consuls, d'après la constitution, étaient nommés pour dix ans et rééligibles indéfiniment. Un sénatus-consulte organique en date du 16 thermidor an X les nomma à vie. Enfin un nouveau sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII (18 mai 1804) abolit la constitution de l'an VIII et le consulat, et donna l'empire au premier consul.

CONSUL, nom que l'on donnait aux officiers municipaux dans les provinces méridionales de la France. — Les juges consuls, pour les affaires commerciales, ont été établis à Paris par un édit de Charles IX, en novembre 1563.

CONTADES, maison d'Anjou, originaire de Narbonne, et d'où sont sortis les seigneurs de Montgeofroy. Armes : *d'or à l'aigle éployée d'azur becquée et armée de gueules.* — A cette maison appartenait Louis-Georges-Érasme, marquis de CONTADES, maréchal de France, né le 11 octobre 1704, mort à Livry le 19 janvier 1793. Maréchal de camp (1740), lieutenant général (1745), il fut nommé maréchal de France (1758), et perdit le 1er août de l'année suivante la bataille de Minden contre le prince de Brunswick. Il revint alors en France et obtint (1762) le commandement de l'Alsace.

CONTANCIN, jésuite, missionnaire en Chine, né à Bourges en 1670, mort en mer le 21 novembre 1733.

CONTANT (Jacques), botaniste du XVIe siècle. = Son fils, PAUL, botaniste et poëte, né à Poitiers vers 1570, mort en 1632.

CONTANT ou **CONSTANT DE LA MOLLETTE** (Philippe du), théologien, philologue, vicaire général du diocèse de Vienne, né à la Côte-Saint-André (Dauphiné) le 29 août 1737, mort sur l'échafaud en 1793. — *Nouvelle Bible polyglotte,* in-4°, rare.

CONTANT D'IVRY (Pierre), architecte, membre de l'Académie d'architecture, né à Ivry-sur-Seine en 1698, mort à Paris en 1777. On lui doit, entre autres, la plus grande partie du Palais-Royal.

CONTANT D'ORVILLE (André-Guillaume), fécond littérateur, né à Paris vers 1730, mort en 1800.

CONTAT (Louise), célèbre actrice, née à Paris en 1760, morte le 9 mars 1813. Elle fut reçue au Théâtre-Français en 1777, et se retira de la scène en 1810.

CONTAY, famille de Picardie, originaire d'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Forest.

CONTAY (Seigneurs de), de la maison d'Humières (Artois).

CONTÉ (Nicolas-Jacques), chimiste et mécanicien distingué, né à Saint-Cenery (Normandie) le 4 août 1755, mort le 6 décembre 1805. Il fut nommé, sous la République, chef de la brigade des *aérostiers,* qui exercèrent pour la première fois sur le champ de bataille de Fleurus. Après avoir inventé les crayons qui portent son nom, il fit partie de l'expédition d'Égypte, et là, par son activité infatigable, son génie inventif et plein de ressources, il rendit d'immenses services à l'expédition. A son retour il fut chargé de diriger la publication du grand ouvrage de la commission d'Égypte.

CONTEIUM, Conti (Somme).

CONTENSON (Vincent), dominicain, théologien, né en 1640 dans le diocèse de Condom, mort à Creil le 27 décembre 1674.

CONTI, *Conteium,* ville de Picardie (Somme), qui eut d'abord des seigneurs particuliers. Elle passa ensuite dans la maison de Mailly, puis dans celle de Roye, et fut portée par Éléonore de Roye à Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, dans la maison duquel elle resta.

CONTI (François, prince de), troisième fils de Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, et d'Éléonore de Roye, mort sans enfants le 3 août 1614. Il avait épousé en janvier 1582 Jeanne de Coesme, dame de Bonnestable, morte le 26 décembre 1601, et se remaria en 1605 à Louise-Marguerite de Lorraine. C'était un prince complétement dépourvu d'intelligence, un « stupide, » dit Tallemant, et son témoignage est confirmé par celui de Richelieu.

CONTI (Louise-Marguerite de LORRAINE, princesse de), femme du précédent, morte à Eu le 30 avril 1631. Elle était fille de Henri, duc de Guise, tué à Blois, et mena dès sa jeunesse une vie tellement galante, qu'il n'y avait, dit Tallemant, « que le prince de Conti capable de l'épouser. » Le mariage se fit le 24 juillet 1605. Elle s'attacha à Marie de Médicis qu'elle servit fidèlement dans les troubles de la régence; et ce fut plus tard l'affection qu'elle lui témoigna qui la fit exiler par Richelieu à Eu où elle mourut, dit-on, de chagrin. Elle passait pour avoir eu de Bassompierre, qu'elle avait, à ce qu'on dit, épousé secrète-

ment, un fils connu sous le nom de la Tour-Bassompierre. — *Les Adventures de la cour de Perse*, 1629, in-8°; on lui a attribué longtemps l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, 1652, in-4°, souvent réimprimé.

CONTI, branche de la maison de Condé qui commence au frère cadet du grand Condé, Armand de Bourbon, prince de Conti, second fils de Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé. Il naquit à Paris le 11 octobre 1629 et mourut à Pézenas le 21 février 1666. Il fut d'abord destiné à l'Église et pourvu de riches bénéfices, puis se jeta dans la première Fronde où il se trouva dans le camp opposé à son frère. Arrêté (1650) et délivré avec lui, il ne tarda pas à renoncer définitivement à l'état ecclésiastique et à épouser (1654) Anne Martinozzi, nièce de Mazarin. Il devint alors gouverneur de Guyenne et commanda l'armée de Catalogne où il s'empara de Villefranche et (1655) de Puycerda et de la Cerdagne. Envoyé en Italie (1657), il assiégea inutilement Alexandrie. Le prince de Conti après une jeunesse dont Cosnac nous a raconté les écarts se convertit par l'influence de sa femme et de sa sœur, Mme de Longueville. Il composa quelques traités de théologie et de morale. = Sa femme mourut le 4 février 1672. La *Correspondance littéraire* a publié d'elle quelques lettres dont les originaux sont à la Bibliothèque impériale.

CONTI (Louis-Armand de BOURBON, prince de), fils aîné du précédent, né le 4 avril 1661, mort à Fontainebleau le 9 nov. 1685. Il servit en Flandre (1683), au siége de Luxembourg (1684), et avec son frère, le prince de la Roche-sur-Yon et plusieurs jeunes seigneurs, alla faire, malgré le roi, une campagne en Hongrie contre les Turcs (1685). A son retour, il fut disgracié quelque temps pour des lettres que lui et ses compagnons avaient écrites durant leur voyage. Il avait épousé le 16 janvier 1630 Anne-Marie de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, fille légitimée de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, née le 2 octobre 1666, morte le 3 mai 1739. Il n'en eut point d'enfants.

CONTI (François-Louis de BOURBON, prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de), frère cadet du précédent, né le 30 avril 1664, mort à Paris le 22 février 1709. Il suivit son frère en Hongrie, et à son retour, exilé comme lui, ne rentra en grâce qu'en 1686, à la mort du grand Condé dont il était le favori. Il servit avec la plus grande distinction sous le maréchal de Luxembourg à Fleurus (1690), à Steinkerque (1692), et à Nerwinde (1693) où il fut blessé. Élu roi de Pologne (1697), il alla débarquer à Dantzig où il fut conduit par Jean Bart, et fut bientôt après obligé de revenir en France. Il mourut au moment où le roi qui ne lui avait jamais pardonné complétement venait de lui confier le commandement de l'armée de Flandre. — Saint-Simon a tracé de lui le plus charmant des portraits. Le prince de Conti avait épousé le 29 juin 1688 Marie-Thérèse de Bourbon, fille aînée de Henri-Jules, prince de Condé, morte à Paris le 22 février 1732. Il en eut, outre trois fils et une fille morts en bas âge, Louis-Armand, qui suit; Marie-Anne de Bourbon, née le 18 avril 1689, mariée le 9 juillet 1713 à Louis-Henri, duc de Bourbon, morte le 21 mars 1720; Louise-Adélaïde de Bourbon, demoiselle de la Roche-sur-Yon, née le 2 novembre 1696, morte le 21 mars 1720.

CONTI (Louis-Armand de BOURBON, prince de), fils du précédent, né à Paris le 10 novembre 1695, y mourut le 4 mai 1727. Il servit en 1713 sous le duc de Villars, fut nommé membre du conseil de régence et gouverneur du Poitou (1717), lieutenant-général (1719) et fit la même année la campagne d'Espagne. Il se signala par sa cupidité lors des opérations financières de Law. Il avait porté le titre de comte de la Marche jusqu'à la mort de son père. Outre plusieurs enfants morts en bas âge, il eut de sa femme Louise-Élisabeth de Bourbon, fille de Louis III, duc de Bourbon, Louis-François de Bourbon qui suit; et Louise-Henriette, née à Paris le 28 juin 1726, mariée le 17 décembre 1743 à Louis-Philippe, duc d'Orléans, morte le 9 février 1759.

CONTI (Louis-François de BOURBON, prince de), duc de Mercœur, comte de la Marche, fils du précédent, né à Paris le 13 août 1717, mort le 2 août 1776. Lieutenant-général (1736), il fut créé (1744) généralissime des armées de France et d'Espagne en Italie. Il envahit le comté de Nice, prit d'assaut Villefranche, les forts de Château-Dauphin et de Demonte et battit Charles-Emmanuel à Coni. L'année suivante, envoyé à l'armée d'Allemagne, il ne put que tenir les Autrichiens en échec. En 1746, il commanda dans les Pays-Bas et s'empara de Mons et Charleroi. Malgré ses succès il n'était point en faveur et Mme de Pompadour le fit écarter des armées où il ne reparut plus. — Il passa les dernières années de sa vie à soutenir le parlement contre la cour, fut le chef de l'opposition des princes contre Maupeou, et fit une guerre fort vive aux réformes de Turgot. Il avait épousé le 22 janvier 1732, Louise-Diane d'Orléans, fille du Régent, morte le 26 septembre 1736. Il en eut Louis-François, qui suit.

CONTI (Louis-François-Joseph de BOURBON, prince de), fils du précédent, né le 1er septembre 1734, mort à Barcelone en 1814. Il fut d'abord connu sous le nom de *comte de la Marche* et servit pendant la guerre de Sept ans. Il tint une conduite opposée à celle de son père dans les luttes du parlement contre les réformes de Maupeou qu'il approuva; signa, en 1789, la protestation des princes, émigra, rentra en France en 1790, fut arrêté en 1793 et détenu à Marseille jusqu'en 1795. Au 18 fructidor il fut transporté aux frontières d'Espagne et se retira à Barcelone. — La branche de Conti s'éteignit avec lui.

CONTI (Seigneurs de), de la famille le Tonnelier.

CONTIUS. Voy. LECONTE.

CONTRACTION (La). On donnait ce nom à une société qui s'était formée au XVIIe siècle entre les marchands de Nantes et ceux de Bilbao. Elle avait un tribunal dans les deux villes où les associés des deux pays pouvaient assister avec voix délibérative.

CONTRAGINUM, Condren-sur-Oise.

CONTRAINTE PAR CORPS. Dans la procédure canonique la contrainte par corps prononcée pour l'exécution d'un jugement était de droit commun à l'égard des laïques. Mais toute personne revêtue de l'habit clérical et portant la tonsure en était exempte.

CONTRÉ (Seigneurs de), de la famille de Courbon (Saintonge).

CONTREDIT (André), compositeur de la seconde moitié du XIIIe siècle. — Douze chansons dans divers manuscrits à la Bibliothèque impériale.

CONTREMORET, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Marcilly et de Savoye.

CONTRIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Murdrac ou Meurdrac (Normandie).

CONTRÔLEUR GÉNÉRAL. En février 1555, Henri II établit des contrôleurs généraux dans chacune des recettes générales des finances. En novembre 1563, Charles IX créa un contrôleur général des finances, de l'Épargne et des parties casuelles, qui fut subordonné au surintendant

des finances. Après la suppression de la surintendance en 1661, ce fut le contrôleur général qui jusqu'à la Révolution, eut toute l'administration des finances. Voici, d'après l'*État de la France* (édition de 1749), l'énumération des parties fort diverses qu'embrassait son administration : le trésor royal, les parties casuelles, la direction générale de toutes les fermes du roi, le clergé, le commerce de l'intérieur du royaume et extérieur par terre, la compagnie des Indes et les différents commerces maritimes dont elle avait le privilége, l'extraordinaire des guerres, le pain de munition et les vivres, l'artillerie, toutes les rentes, les pays d'états, les monnaies, les parlements et cours supérieures, les ponts et chaussées, les turcies et levées, le barrage et le pavé de Paris, les manufactures, les octrois, les dettes des communautés, les Ligues suisses, le dixième.

Contrôleurs généraux. — 1661, Colbert. — 1683, le Pelletier. — 1689, Pontchartrain. — 1699, Chamillard. — 1708, Desmarets. — A la mort de Louis XIV (1715), l'administration des finances fut exercée jusqu'en 1718 par le Conseil des finances. — 1718, le Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson. — 1720, 4 janvier-décembre, Law. — 1720, 10 décembre, Félix le Pelletier de la Houssaye. — 1722, Dodand, marquis d'Herbault. — 1726, le Pelletier des Forts. — 1730, Orry. — 1745, Machault. — 1754, Moreau de Séchelles. — 1756, Peirenc de Moras. — 1757, Boullongne, — 1759, Silhouette. — 1759, Bertin. — 1763, de Laverdy. — 1768, Maynon d'Invault. — 1769, l'abbé Terray. — 1774, Turgot. — 1776, de Clugny. — 1776, Taboureau des Réaux. Necker, qui lui avait été adjoint sous le titre de directeur général du trésor, devient, après sa retraite (1777), contrôleur général, sous le titre de directeur général des finances. — 1781, Joly de Fleury. — 1783, le Fèvre d'Ormesson. — 1783-avril 1787, de Calonne. — 1787, avril-mai, Bouvard de Fourqueux. — 1787, Loménie de Brienne. — 1787, Laurent de Villedeuil. — 1787, Lambert. — 1790, Valdec de Lessart. Le 27 avril 1791 le titre de contrôleur général est supprimé et remplacé par celui de ministre des contributions et revenus publics.

— Il y avait dans les diverses administrations de l'État une foule d'officiers qui portaient le titre de contrôleurs. Tels étaient les contrôleurs de l'argenterie du roi, de l'artillerie, des bois des forêts du roi, de la Chambre des comptes, du domaine, des écuries du roi, de l'Épargne, des fermes du roi, des fortifications, des gabelles, des guerres, de la marine, des monnaies, des vivres des armées, etc.

Les *contrôleurs clercs d'office* étaient des officiers de la maison du roi, qui, suivant l'*État de la France*, « faisaient les écrous ordinaires et les cahiers extraordinaires de la maison du roi. Ils servaient la table du roi l'épée au côté, et mettaient eux-mêmes les plats sur la table. »

CONVALLIA, Combrailles.

CONVENÆ, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans l'Aquitaine, près des sources de la Garonne (pays de Comminges). Pompée le força de descendre dans la plaine, et, à l'arrivée de Jules César, il faisait partie de la Province. Il fut, en 28 avant J. C., remis par Auguste dans l'Aquitaine. Au IVe siècle il formait la quatrième des douze cités de la Novempopulanie.

CONVENTION, la troisième des assemblées représentatives élues depuis 1789. Elle se réunit le 22 septembre 1792, le lendemain de la clôture de l'Assemblée législative. Dans sa première séance, elle vota l'abolition de la royauté et proclama l'établissement de la république. Elle siégea sans interruption et gouverna seule la France, jusqu'au 26 octobre 1795. On a calculé que, pendant sa session, elle avait rendu 8370 décrets. Elle fut remplacée par le Directoire. — Voy. Directoire.

CONVERTIS (Seigneurs des), branche de la maison de Roquefeuil. = — de la famille de Latil.

CONVIVES DU ROI. Les convives du roi étaient ceux des Gallo-Romains qui, illustres par leur naissance ou leurs emplois, furent appelés à la cour des princes francs, pour en rehausser l'éclat. Ils avaient le droit de prendre place à la table royale; de là leur nom. On a souvent confondu, et, il semble, à tort, les convives du roi avec les antrustions. Ces derniers avaient en effet un wehrgeld de 600 sous, tandis que celui des premiers s'élevait à 300 sous seulement. La distinction entre ces deux classes de personnes était donc essentielle. La méprise ne serait pas moins grande d'assimiler les leudes aux convives du roi. — Voy. Antrustions et Leudes.

CONVULSIONNAIRES, nom que l'on donna à une secte de jansénistes fanatiques, qui se réunissaient au cimetière de l'église Saint-Médard à Paris, où était enterré le diacre François de Pâris, mort le 1er mai 1727, et se livraient sur son tombeau à mille extravagances. Les hommes, les femmes et surtout les jeunes filles y éprouvaient des extases pendant lesquelles on leur faisait subir toutes sortes de tortures; on leur marchait sur le ventre et sur les cuisses, on les frappait avec un bâton sur la tête et sur les reins; on leur donnait des coups de poing sur le dos, sur le sein, etc. Ces scènes honteuses prirent un tel développement que le gouvernement mit à la Bastille les principaux meneurs, et fit fermer le cimetière sur la porte duquel le lendemain on trouva ce distique :

De par le roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

CONZIÉ, maison de Savoie d'où sont sortis les seigneurs de Vaucher, d'Allemogne et de la Balme. Armes : *d'azur au chef d'or, chargé d'un lion issant de gueules*. (Voy. Guichenon, *Histoire de Savoie* et *Histoire de Bresse*.) A cette maison appartenait Louis-François-Marc-Hilaire de Conzié, prélat, né à Poncin (Bugey) le 13 janvier 1732, mort à Londres en décembre 1804. Son père ayant été tué à la chasse par le dauphin, père de Louis XVI, celui-ci se chargea des enfants qu'il avait rendus orphelins. Louis, entré dans l'église, fut nommé (1766) évêque de Saint-Omer, puis (1769) évêque d'Arras. Adversaire déclaré de la révolution, il fut décrété d'accusation (1792), et s'enfuit en Angleterre où il devint l'un des agents les plus actifs et les plus violents du parti royaliste, et l'un des organisateurs des complots dirigés contre le premier consul. = Son frère, François-Joachim-Mamert, né à Poncin (Bugey) le 18 mars 1736, mort à Amsterdam en 1795. Évêque de Saint-Omer (1769), puis archevêque de Tours (1774), il fut député aux états généraux, protesta contre la réunion des trois ordres et émigra en 1791.

COPENHAGUE. Un traité d'alliance y fut signé le 25 novembre 1645 entre Louis XIV et Christian IV, roi de Danemark.

COPONAGE, droit de prélever une mesure dite *cope* sur toute les denrées céréales et potagères qui se vendaient au marché.

COPPET (Barons de), au canton de Vaud, de la famille de Bellujon (Provence).

COPPIER (Guillaume), voyageur, écrivain, né à Lyon vers 1600, mort en 1670.

COPPIN (Jean), voyageur, né vers 1615, mort vers 1690.

COPRICIANUM, Cognac.

COQ DE VILLERAY (Pierre-François), écrivain, né à Rouen en 1703, mort à Caen en 1778.

COQUEAU ou **COCQUEAU** (Claude-Philibert), écrivain, né à Dijon, le 3 mai 1755, guillotiné à Paris, le 8 thermidor (26 juillet 1794).

COQUEBERT DE MONTBRET (Antoine-Jean), naturaliste, né à Paris en 1753, mort le 6 avril 1825. = Son frère, le baron CHARLES-ÉTIENNE, naturaliste, statisticien, membre associé de l'Académie des sciences, né à Paris le 3 juillet 1755, mort le 9 avril 1831. = ANTOINE-FRANÇOIS-ERNEST, fils du précédent, botaniste, né le 31 janvier 1780, mort au Caire en 1801. = EUGÈNE, frère du précédent, orientaliste, né à Hambourg en 1785, mort à Rouen en 1849.

COQUELET (Louis), écrivain, né à Péronne en 1676, mort le 26 mars 1754.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE (Charles-Georges), avocat et littérateur, né à Paris en 1711, y mourut en 1790.

COQUELIN, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Germigney. (Voy. l'*Histoire des sires de Salins*.)

COQUELIN (Charles), économiste, né à Dunkerque le 25 novembre 1803, mort en 1852.

COQUEREAU (Charles-Jacques-Louis), médecin, littérateur, né à Paris en 1744, y mourut le 12 août 1796.

COQUEREL, famille de Picardie, établie en Provence, et d'où sont sortis les seigneurs de Beverennes.

COQUEREL (Athanase-Laurent-Charles), pasteur calviniste, prédicateur et théologien, né à Paris le 27 août 1795, mort le 10 janvier 1868. Il fut député de la Seine aux assemblées républicaines de 1848 et 1849. = CHARLES-AUGUSTIN, écrivain, né à Paris le 17 avril 1797, y mourut le 1er février 1851. — *Histoire des églises du désert*, 2 vol. in-8°.

COQUILLART (Guillaume), poëte, né en Champagne, official de l'église de Reims, mort vers 1490. On a de lui : *Les Droits nouveaux*, in-4°; *Le Débat des dames et des armes* et deux espèces de drames : *le Plaidoyer d'entre la simple et la rusée*, *l'Enquête d'entre la simple et la rusée; le Blason des armes et des dames; le Monologue;* des ballades. Ces œuvres, dont quelques-unes avaient été publiées séparément, ont été réunies pour la première fois en 1532, in-8°, et réimprimées fort souvent au XVIe siècle. Nous citerons encore les éditions de 1723, de 1847, par M. Tarbé, 2 vol. in-8°, et celle de M. d'Héricault (bibliothèque elzévirienne), 1857, 2 vol. in-18.

COQUILLE (Guy), célèbre jurisconsulte, poëte latin, né à Decize (Nivernais) le 11 novembre 1523, mort à Nevers le 11 mars 1603. Ses œuvres, qui comprennent divers traités sur les libertés de l'Église gallicane, sur le droit français, sur la papauté, sur le concile de Trente, une histoire du Nivernais et des mémoires historiques, ont été réunies, 1646, in-fol.; 1665, 2 vol. in-fol.; 1703, 2 vol. in-fol.

COQUINAGE, droit ou amende qui se levait à Dun-le-Roi sur ceux qui se laissaient battre par leurs femmes.

CORAÏM (Égypte). Le 23 mars 1800 les Français, commandés par Kleber, y battirent complétement les Turcs.

CORANCEZ (Olivier de), littérateur, mort en octobre 1810; connu surtout par ses relations de parenté et d'amitié avec J. J. Rousseau. = Son fils LOUIS-ALEXANDRE-OLIVIER, archéologue, mathématicien, consul général à Alger, né à Paris en 1770, mort en 1832.

CORAS (Jean de), jurisconsulte, né à Réalmont (Tarn), en 1513, massacré à Toulouse le 4 octobre 1572. Professeur de droit à l'université de Toulouse, puis conseiller au parlement de cette ville, et chancelier de la reine de Navarre, il embrassa le protestantisme, fut expulsé du parlement (1562), et fit partie, avec quelques autres conseillers calvinistes, d'une chambre souveraine établie par le prince de Condé. Ses œuvres principales ont été réunies, 1556, 1558, 1603, 2 vol. in-fol. = Son parent JACQUES, poëte, ridiculisé par Boileau et Racine, né à Toulouse en 1630, mort en 1677. — *Œuvres poétiques* (comprenant les poëmes de Josué, Samson, David, Jonas), 1665, in-12, rare.

CORAY (*Adamantius*, Diamant), savant helléniste, né à Smyrne, d'une famille de négociants de Chio, le 27 avril 1748, mort à Paris le 6 avril 1833. En 1782 il vint étudier la médecine à Montpellier, puis se rendit à Paris en 1788. Plein d'amour pour sa patrie, il conçut l'idée de la régénérer en la rappelant à l'étude de son antiquité glorieuse, et ce fut le but de ses savants et nombreux travaux. Il a édité Théophraste, Hippocrate, Heliodore; traduit Strabon, avec Laporte-Dutheil, Gosselin et Letronne, par les ordres de Napoléon (1805), et entreprit une *bibliothèque grecque*, 17 vol. in-8°, qui comprend Socrate, Plutarque, Strabon, Élien, *la Politique* et *la Morale* d'Aristote; citons encore 5 vol. de *mélanges* (ἄτακτα). — Sa correspondance a été publiée à Athènes, 2 vol. in-8°.

CORBAS (Seigneurs de), branche de la maison de Virieu (Dauphiné).

CORBEAU, CORBEL ou **CORBELLI**, maison originaire d'Italie, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Franc, de la Balme et de Vaulserre.

CORBEIA, Corbie.

CORBEIL, *Corbolium*, *Josedum*, ville de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise). Elle eut des seigneurs et des comtes particuliers. Assiégée inutilement par Jean sans Peur (1417, elle fut emportée d'assaut, le 16 octobre 1590, par le prince de Parme. —Le 11 mai 1258 fut conclu dans cette ville, entre Jacques, roi d'Aragon, et saint Louis, un traité par lequel le premier renonçait à ses prétentions sur divers comtés et villes de Languedoc et de Provence, tandis que le roi de France lui abandonnait la souveraineté du comté de Barcelone.

COMTES DE CORBEIL. — Aymon, parent de Hugues, duc de France. — Bouchard Ier, comte de Vendôme, mort en 1012. — 1012, Mauger ou Maugis, fils de Richard Ier, duc de Normandie. — Guillaume, fils du précédent. — Bouchard II, tué dans une bataille vers 1100. — 1100, Eudes, fils du précédent. — 1012, Hugues, sire du Puiset et vicomte de Chartres, neveu du précédent. A la mort de son oncle, il était prisonnier de Louis le Gros, à qui il fut obligé de céder le comté de Corbeil. Ce comté réuni à la couronne, fut le douaire des reines Marguerite de Provence (1260) et Jeanne de Bourgogne (1332). Donné (1513) à Louis de Graville, amiral de France, il fut engagé (1552) à Guy l'Arbaleste, vicomte de Melun, et, par les héritiers de celui-ci, au marquis de Villeroi (1581), dont les descendants le possédèrent jusqu'à la Révolution.

BIBLIOGRAPHIE : J. de la Barre, *Antiquités de Corbeil*, 1647, in-4°.

CORBEIL (Gilles de), *Ægidius Corbulensis*, médecin et poëte latin, chanoine de Notre-Dame de Paris, médecin de Philippe Auguste, vivait au commencement du XIIIe siècle. On a de lui deux traités en vers *de Pulsibus*, 1484, in-4°; et *de Urinis*, 1483, in-4°, goth., rares, souvent réimprimés, et, entre autres, à Leipzig, 1826, in-8°.

CORBELIN (Pierre), théologien, né dans le Maine, vers 1480.

CORBENY (St-Marcoul de), prieuré de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, diocèse de Laon. C'était un lieu de pèlerinage, et les rois y allaient assez ordinairement faire une neuvaine après leur sacre, pour y recevoir du ciel le don de guérir les écrouelles.

CORBERON (Nicolas de), jurisconsulte, intendant du Limousin, né à Troyes en 1608, mort le 19 mai 1650. = Son fils NICOLAS, premier président du Conseil souverain de Colmar, né à Paris en 1643, mort à Colmar le 1er avril 1729. Il accompagna Regnard en Laponie.

CORBERON (Seigneurs de), branche de la maison bourguignonne de Bouton.

CORBET (Seigneurs de), de la maison d'Alès. = — de la maison de Préaux.

CORBEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Sainte-Marthe (Poitou). = — de la famille de le Cocq.

CORBIAN ou **CORBIAC** (Pierre), troubadour, né à Corbian (Provence), vivait au XIVe siècle.

CORBICHON (Jean), augustin, chapelain de Charles V. Il a traduit en français, en 1372, le *de Proprietatibus rerum*, de Glanville, 1482, in-fol., plusieurs fois réimprimé.

CORBIE, ville de Picardie (Somme). Elle fut prise par les Espagnols en 1636, et reprise la même année par les Français. (Voy. ANNÉE DE CORBIE.) Louis XIV fit raser ses fortifications en 1673. Il y avait dans cette ville une célèbre abbaye de bénédictins (diocèse d'Amiens), fondée en 660 par la reine Bathilde et son fils Clovis III.

CORBIE, famille probablement originaire de Normandie, qui a produit ARNAUD DE CORBIE, chancelier de France de 1388 à 1398, de 1400 à 1405 et de 1409 à 1412. Il mourut le 24 mars 1413, ne laissant qu'un fils naturel légitimé, d'où sont sortis les seigneurs de Mareuil, de Jaigny, de Cueilly et d'Angivilliers. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

CORBIÈRE (Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre, comte de), homme d'État, né à Amanlis (Ille-et-Vilaine) vers 1767, mort en 1853. Envoyé par son département à la chambre (1815), réélu en 1816, il se montra l'un des membres les plus fougueux de la droite, et prit une part active aux mesures violentes de la réaction. Doyen de la faculté de droit à Rennes (1817), il fut renvoyé à la Chambre (1818), et fut l'un des premiers à demander l'expulsion de l'abbé Grégoire. Le 21 décembre 1820, il fut nommé ministre d'État et président du Conseil royal de l'instruction publique, donna sa démission quelques mois plus tard, et en décembre 1821 fut appelé au ministère de l'intérieur et créé comte. Il se signala par ses rigueurs contre le parti libéral, la presse et l'enseignement mutuel. Ce fut lui qui fit rendre l'ordonnance de dissolution de la garde nationale (29 avril 1827). Tombé avec le ministère Villèle, le 4 janvier 1828, il fut élevé à la pairie, et reçut les titres de ministre d'État et de membre du conseil privé du roi. Exclus pour refus de serment de la chambre des pairs, après la révolution de 1830, il se retira en Bretagne et demeura désormais complétement étranger à la politique.

CORBIÈRES, *Vallis Corbariensis*, petit pays du Languedoc (Aude). Les Francs y battirent les Sarrasins à la fin du VIIIe siècle. — Voy. COURBIÈRES.

CORBIÈRES (Seigneurs de), de la famille provençale de Coriolis.

CORBIGNY, *Corbiniacum*, petite ville du Nivernais (Nièvre), avec une abbaye de bénédictins, diocèse d'Autun, fondée sous Charlemagne.

CORBIGNY (Seigneurs de), de la famille de Néel (Normandie).

CORBILLARD. Ce nom, qui ne se donne plus aujourd'hui qu'aux chars funèbres, désignait au dernier siècle de grandes voitures spécialement destinées au transport des gens de la suite des princes.

CORBILO, Couëron (Loire-Inférieure).

CORBIN (Jacques), poëte, né à Saint-Gaultier (Berry), vers 1580, mort en 1653.

CORBINEAU (Claude-Louis-Constant-Esprit-Gabriel), général, né à Laval (Mayenne) le 7 mars 1772, tué à Eylau le 8 février 1807. = Son frère JEAN-BAPTISTE-JUVÉNAL, général, né à Marchiennes le 1er août 1776, mort à Paris le 20 décembre 1848. = MARIE-LOUIS-HERCULE-HUBERT, frère des précédents, général, né à Marchiennes le 10 avril 1780, mort à Châlons-sur-Marne le 5 avril 1823.

CORBINELLI (Jean), littérateur, né à Paris en 1615, mort le 19 juin 1716. Il descendait d'une famille noble de Florence, qui s'était établie en France sous Catherine de Médicis. Son grand-père, Jacques, avait été attaché au duc d'Anjou, et avait publié quelques éditions d'auteurs italiens. Son père fut secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Lui est surtout connu par sa liaison avec Mme de Sévigné, Mme de Grignan et Bussy, dans la correspondance desquels se trouvent un certain nombre de ses lettres. — *Les anciens historiens latins réduits en maximes*, 1694, in-12; *Sentiments d'amour tirés des meilleurs poëtes modernes*, 1665, 2 vol. in-12; *Extraits des plus beaux endroits des ouvrages les plus célèbres de ce temps*, 1681 et 1696, 5 vol. petit in-12; *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, 2 vol. in-4°. — Corbinelli fut reconnu par le cardinal de Retz comme un de ses parents.

CORBINIACUM, Corbigny (Nièvre).

CORBINIEN (Saint), né à Chartres, premier évêque de Frisingen (Bavière) vers 715, mort en 730. — Sa fête, le 8 septembre.

CORBOLIUM, Corbeil.

CORBONNOIS, *Corbonensis pagus*, petit pays du Perche (Orne), chef-lieu Mortagne.

CORCICA, Corsieux (Vosges).

CORCONDRAY (Seigneurs de), branche de la maison de Montferrand (Dauphiné).

CORCUGIUM, Courieu (Lot).

CORDAY (Seigneurs de), de la maison de Murdrac ou Meurdrac (Normandie).

CORDAY D'ARMANS ou **D'ARMONT** (Marianne-Charlotte de), née à Saint-Saturnin (Orne), le 27 juillet 1768, morte sur l'échafaud à Paris, le 17 juillet 1793. Elle était arrière-petite-nièce de Corneille et fut élevée à Caen, à l'abbaye des Dames. D'un caractère exalté, elle embrassa avec enthousiasme la cause des Girondins, et crut les sauver en les débarrassant de leur plus furieux ennemi. En juillet 1793, elle se rendit à Paris et parvint le 15 à être reçue par Marat qui était alors au bain. Au bout de quelques moments de conversation, elle le frappa mortellement d'un coup de couteau. Arrêtée immédiatement, elle fut jugée et condamnée par le tribunal révolutionnaire. Elle refusa l'assistance d'un prêtre, et marcha à la mort avec une admirable sérénité. (Voy. sa Vie par Cheron de Villiers, 1865, in-8°.)

CORDELIÈRE (Marie la), nom d'un grand navire de guerre construit par ordre d'Anne de Bretagne, et qui, le 10 août 1512, soutint contre un navire anglais, *le Régent*, à la hauteur du cap Saint-Matthieu, un combat où les deux navires accrochés ensemble furent incendiés. Le capitaine français Hervé de Portzmoguer, vulgairement appelé Primauguet, fut noyé, et le capitaine anglais brûlé. Ce combat fut célébré dans un poëme

latin de Germain Brice (Brixius); publié en 1855. La traduction en vers de ce poëme, par P. Choque, a été publiée par M. Jal en 1844.

CORDELIERS, religieux de l'ordre de saint François (autrement dits *frères mineurs*), appelés ainsi de la corde à trois nœuds qui leur servait de ceinture. Ils furent ramenés de Palestine à Paris par saint Louis. A la fin du dernier siècle, ils possédaient en France 284 couvents d'hommes, et 123 de filles.

CORDELIERS (Club des), l'un des clubs les plus importants qui se formèrent à Paris, à l'époque de la Révolution. Parmi les personnages marquants qu'on y vit figurer nous citerons Marat, qui y eut le plus d'influence, Camille Desmoulins, Danton, etc.

CORDEMOY (Géraud de), membre de l'Académie française, lecteur du dauphin, né à Paris en 1626, mort le 8 octobre 1684. — Son fils Louis-Géraud, abbé de Fenières, théologien, historiographe du roi, né à Paris le 7 décembre 1651, y mourut le 7 février 1722.

CORDES, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Aurons. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

CORDES (Seigneurs des), de la maison de Roisin (Hainault).

CORDES (Jean de), érudit, abbé de Mausac, né à Limoges en 1570, mort à Paris en 1642. Sa bibliothèque, composée de plus de 8000 volumes, fut achetée par Mazarin pour la bibliothèque du Roi.

CORDICOLES. On lit ce qui suit dans les *Mémoires secrets de la République des lettres*, à la date du 22 octobre 1775 : « L'assemblée du clergé s'est fort occupée de la nouvelle secte des *cordicoles*. On appelle ainsi les partisans d'une fête instituée par les jésuites en l'honneur du *sacré cœur de Jésus*, fête contre laquelle les jansénistes se sont élevés comme contre une espèce d'idolâtrie. Depuis l'expulsion de l'ordre célèbre qui a fondé cette fête, ses partisans, parmi les évêques et les curés, l'ont protégée et étendue. Il était question d'en faire une fête générale pour le royaume; heureusement il se trouva des prélats récalcitrants, et l'on espère que ce projet important échouera. »

CORDIER (Gentil), *Corderius Lepidus*, poëte latin, né à Langres, mort à Chaumont vers 1620.

CORDIER (Mathurin), grammairien, né dans la Normandie ou dans le Perche en 1470, mort à Genève le 8 septembre 1564. Il professa d'abord à Paris au collége de la Marche, où il eut pour élève Calvin, qui le décida plus tard à embrasser la réforme. Ses ouvrages classiques assez rares, et aujourd'hui encore estimés en Angleterre où leur auteur est appelé *Cordery*, ont joui d'une grande vogue au XVIe siècle.

CORDIER (Nicolas), sculpteur, né en Lorraine en 1651, mort en 1702. Il y a de nombreux ouvrages de lui à Rome où il a passé une partie de sa vie.

CORDIER (Pierre-Louis-Antoine), géologue, né à Abbeville le 31 mars 1777, mort à Paris le 30 mars 1861. Ingénieur des mines, il fit partie de l'expédition d'Égypte, et devint successivement professeur de géologie au Muséum (1819), membre de l'Institut (1822), inspecteur général (1831), conseiller d'État et pair de France (1840).

CORDIER (Jean), pseudonyme de J. Courtot.

CORDIER (Jules), pseudonyme du vaudevilliste Vaulabelle.

CORDIER DE LA LONDE (Le), famille de Normandie d'où sont sortis les marquis du Tronc.

CORDIER DELAUNAY DE VALERI (Louis-François), littérateur, né vers 1750, mort à Saint-Pétersbourg le 26 janvier 1826.

CORDIER DE SAINT-FIRMIN (L'abbé Edmond), littérateur, auteur dramatique, né à Orléans vers 1730, mort en 1816.

CORDIERS-CRINIERS. Les statuts de la corporation des cordiers, à Paris, datent de 1394. Ils furent plusieurs fois confirmés et augmentés, entre autres, en janvier 1624. L'un des articles portait défense de travailler la nuit. L'apprentissage était de quatre ans; le brevet coûtait 15 livres et la maîtrise 200. Leur fête était la Conversion de saint Paul. En 1777 ils étaient au nombre de 113.

CORDILLON, *Cordilio*, abbaye de bénédictines, en Normandie, diocèse de Bayeux, fondée en 1200.

CORDOLIUM, **CREPIDOLIUM**, Crèvecœur (Nord).

CORDON BLEU, nom que l'on donnait aux chevaliers du Saint-Esprit, parce que la marque de l'ordre était un cordon bleu auquel pendait une croix.

CORDON JAUNE, ordre de chevalerie institué par le duc de Nevers Charles II de Gonzague, sous Henri IV qui l'abolit en 1606. Entre autres conditions, les chevaliers, pour y être reçus, devaient savoir jouer à la mourre. (Voy. le tome CX des mss. Dupuy, à la Bibliothèque impériale, p. 56-57.)

CORDONNIERS ou **CORDOUANIERS**. Les statuts que la corporation des cordonniers de Paris avait dès le XIIIe siècle, furent quelque peu modifiés par l'ordonnance du roi Jean (30 janvier 1350) sur la police générale du royaume. De nouveaux statuts donnés par Charles IX en avril 1573 furent confirmés en avril 1594 et mars 1614. L'apprentissage était de quatre ans. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 578. Les patrons étaient saint Crépin et saint Crépinien. En 1777, ils étaient au nombre de 1824. — Il y avait attachés à la maison du roi 8 cordonniers ayant chacun 60 livres de gages.

— Le baron de Renti fonda en 1645 avec l'aide d'un cordonnier du Luxembourg, Henri-Michel Buch, une communauté de cordonniers qui travaillaient, priaient et mangeaient en commun, ne chantaient que des psaumes ou des cantiques et distribuaient aux pauvres le superflu de leurs bénéfices.

CORDOUAN, famille du Maine, d'où sont sortis les marquis de Langey.

CORDOUE (Espagne). Cette ville fut emportée de vive force et en partie pillée en juin 1808 par le général Dupont. — Deux traités de ligue et de confédération y furent signés par Henri IV, roi de Castille, avec la France; le premier avec Charles VII, le 10 juillet 1455, le second le 19 juin 1469 avec Louis XI.

CORDOUX (Seigneurs de), de la maison de L'Hospital.

CORDUÆ, Cordes (Tarn).

CORENTIN (Saint), premier évêque de Quimper, au IVe ou au Ve siècle. Ses fêtes, le 1er mai, le 5 septembre et le 12 décembre.

CORFOU. Corfou, qui avait été occupée avec les autres îles Ioniennes par la France en 1797, fut attaquée au mois d'octobre 1798 par une flotte et une armée turco-russe, qui vint assiéger la capitale de l'île. Après un siége de quatre mois, le général Chabot, qui commandait dans la ville, fut obligé de capituler.

CORFRY (Seigneurs de), branche de la maison de Meaux.

CORGENON (Seigneurs de), de la famille de Chaumont (Bresse).

CORIALLUM, Cherbourg.

CORINTHIENS, nom donné aux soldats du

régiment de Parisiens que, pendant la Fronde, commandait le cardinal de Retz, alors coadjuteur de Paris et archevêque de Corinthe. Ces soldats ayant été battus, on nomma leur échec *la première aux Corinthiens.*

CORIOLIS, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Autane, de Limaye, de la Bastide, de Corbières, d'Espinouse, de Saint-Marcel. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence.*) = Gaspard-Honoré de CORIOLIS, théologien, né à Aix vers 1735, mort à Paris le 14 mai 1824. = Son neveu Charles-Louis-d'ESPINOUSE, marquis de CORIOLIS, littérateur, né à Marseille en 1772, mort à Paris en 1841.=Gaspard-Gustave de CORIOLIS, parent des précédents, ingénieur, géomètre, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1792, y mourut en septembre 1843.

CORIOVALLUM, Fauquemont.

CORISANDE. Voy. GUICHE.

CORISOPITUM, Quimper-Corentin, chef-lieu des *Corisopiti.*

CORLIEU (François de), érudit, né dans le XVI[e] siècle à Angoulême dont il a écrit l'histoire (1566, in-4°), mort en 1576.

CORMATIN (Seigneurs de), de la maison bourguignonne du Blé.

CORMATIN-DESOTEUX (Pierre-Marie-Félicité), homme politique, écrivain, né vers 1750, mort à Lyon le 19 juillet 1812. Émigré après le 10 août, il fut en 1794 envoyé en mission dans les départements de l'ouest, par le comte d'Artois, devint trésorier général de M. de Puisaye et signa le 20 avril 1795 le traité de la Mabilais avec la République. Poursuivi pour violation de ce traité, au mois d'octobre suivant, il fut, comme émigré, condamné à la déportation et détenu jusqu'au consulat.

CORMEILLES, *Cormeliæ*, bourg de Normandie (Eure) où se trouvait une abbaye de bénédictins, diocèse de Lisieux, fondée par Guillaume de Breteuil en 1060. L'abbé était baron du bourg.

CORMENIN (Louis-Marie de la HAYE, vicomte de), publiciste, jurisconsulte, homme politique, né le 6 janvier 1788 à Paris où il est mort le 6 mai 1868. Auditeur au conseil d'État sous l'Empire, maître des requêtes à la Restauration, député de l'opposition de 1828 à 1846, membre de l'Assemblée nationale en juin 1848, et en 1849 membre du conseil d'état où il fut rappelé après le coup d'État, un décret impérial le fit entrer (1855) à l'Académie des sciences morales. Ses nombreux pamphlets sous Louis-Philippe, pamphlets relatifs pour la plupart à la liste civile, aux dotations et aux apanages demandés par le roi, ainsi que ses *Études sur les orateurs parlementaires*, ont été publiés sous le pseudonyme de Timon, et ont eu un très-grand nombre d'éditions. — *Droit administratif*, 1840, 2 vol. in-8°. = Son fils LOUIS, journaliste, littérateur, né à Paris en 1826, mort vers 1866. — *Reliquiæ*, 1868.

CORMERIACUM, Cormery (Indre-et-Loire).

CORMERIE (Seigneurs de la), de la maison Voyer d'Argenson.

CORMERY, *Cor Mœrens*, *Cormeriacum*, ville de Touraine (Indre-et-Loire) avec châtellenie et une abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, diocèse de Tours, fondée en 780, par Ithier, abbé de Saint-Martin.

CORMERY (Seigneurs de), de la famille de Bauyn.

CORMES (Seigneurs de), branche de la famille de Briçonnet.

CORMIER (Thomas), historien et jurisconsulte, né à Domfront (Orne), vers 1523, mort en 1600. — *Rerum gestarum Henrico II, libri IV*, 1584, in-4°.

CORMILIOLLE (Pierre-Louis), littérateur, né à Paris le 16 avril 1739, mort le 13 mars 1822.

CORMIS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Coms, de Courmes, de Beaurecueil. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

COR MŒRENS, **CORMERIACUM**, Cormery.

CORMONT (Seigneurs de), de la famille du Faur (Armagnac) = —, de la famille d'Origny (Picardie).

CORMONTAIGNE (Louis de), célèbre ingénieur, né vers 1696, mort en 1752. — *Architecture militaire*, 1741, in-4°. Il existe de lui à la bibliothèque de l'Arsenal des mémoires manuscrits.

CORNANÇAY (Seigneurs de), de la maison de Buchepot (Berry).

CORNEGLIANO, ville de Calabre, emportée de vive force le 19 juillet 1806 par le général Reynier.

CORNEILHAU (Seigneurs de), branche de la famille de Latenay (Languedoc).

CORNEILLAN, maison du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Mondenar et de Boissière. Armes : *d'or à trois corneilles de sable, 2 et 1, écartelé de gueules à une croix d'or tréflée.*

CORNEILLE (Pierre), le créateur de l'art dramatique en France, né à Rouen le 6 juin 1606, mort à Paris le 1[er] octobre 1684. Son père était avocat général à la table de marbre (eaux et forêts) de Normandie. Médiocre avocat au barreau de Rouen, Pierre Corneille, à vingt-deux ans, eut l'idée de mettre en comédie une petite aventure amoureuse dont il était le héros, et en 1629 il faisait jouer à Paris, à l'Hôtel de Bourgogne, la comédie de *Mélite*, qui eut un tel succes que la troupe fut obligée de se séparer en deux pour jouer au Marais en même temps qu'à l'Hôtel de Bourgogne. C'était un *imbroglio* où l'on admirait l'art avec lequel l'auteur avait su « brouiller quatre amants par une seule intrigue. » D'autres comédies suivirent la première : *Clitandre* (1632), *la Veuve* (1633), *la Galerie du Palais*, *la Suivante* (1634). Dans toutes, on remarquait des situations ingénieuses, un style spirituel, plus simple et plus naturel que celui du théâtre d'alors, quoiqu'il fût loin de l'être encore assez. En 1635, il débuta dans la tragédie par *Médée*, où perçaient, à travers l'emphase et la déclamation, les traits vigoureux de la grande tragédie fondée sur un fier sentiment de la personnalité humaine. En 1636, parut le *Cid*, premier et éclatant chef-d'œuvre de notre scène tragique. Le fonds était tiré d'un drame de Guilhem de Castro, poëte espagnol dont Corneille devait la connaissance à un vieux courtisan retiré à Rouen, M. de Chalon. De ce drame tout espagnol, il avait fait une pièce d'une beauté universelle, où la lutte du devoir et de la passion était représentée avec le pathétique le plus vif, où le sentiment de l'honneur éclatait partout dans les plus mâles accents, où le style avait une netteté et une vigueur inconnues. Elle fut saluée avec enthousiasme, et bientôt traduite dans toutes les langues de l'Europe. Richelieu, qui naguère avait employé Corneille avec Colletet et autres à la versification de ses plans de tragédie, exigea de l'Académie une critique du *Cid;* elle fut faite avec modération et rédigée par Chapelain, qui mêla l'éloge au blâme. Mais Scudéry et ses pareils se déchaînèrent contre le poëte, qui reçut les attaques avec dignité et une noble confiance dans son génie. En 1639 il donna *Horace*, où tout est de lui : incomparable peinture du vieil héroïsme romain porté à l'idéal ; la même année, *Cinna*, son chef-d'œuvre peut-être, d'une grandeur et d'une majesté uniques ; en 1640, *Polyeucte*, la mieux construite de ses tragédies, la plus riche en sentiments divers, où le même pinceau, qui

avait peint le vieil Horace, sut peindre Pauline, premier sujet chrétien mis sur la scène avec un grand succès. En 1642, il fit jouer *la Mort de Pompée*, et la même année il crée la comédie, comme il a créé la tragédie, par la charmante pièce du *Menteur*, et de *la suite du Menteur* (1643), il passe à *Rodogune*, du comique au terrible. Il échoua dans *Théodose* (1645), se releva avec *Héraclius* (1647). C'est alors seulement qu'il fut reçu à l'Académie, d'où les cabales l'avaient jusque-là écarté. Après *D. Sanche d'Aragon* et *Andromède*, pièce à machines qui eut un grand succès (1650), Corneille, dans un sentiment de piété, laissa quelque temps le théâtre pour traduire l'*Imitation de J. C.* en vers, dont un grand nombre sont fort beaux. Mais il rentra sur la scène en 1652, par *Nicomède*, où la familiarité de l'ironie est hardiment et heureusement mêlée à la sublimité de l'héroïsme. Après cela il déchoit dans une succession de pièces, où, sauf celle de *Sertorius* (1663), qui est tout à fait digne de lui, on ne retrouve plus que par moments le grand Corneille : *Pertharide* (1653), *Sophonisbe* (1664), *Othon* (1665), *Agésilas* (1666), *Attila* (1667), *Psyché* [avec Molière] (1671), *Pulchérie* (1672), enfin *Suréna* (1675). Racine, alors dans tout son éclat, éclipsait le créateur de notre théâtre. Une princesse les mit, dit-on, aux prises sur le sujet de *Bérénice* (1671), et le vieil athlète fut vaincu. Leur rivalité ne fut pas sans aigreur. Racine n'eut pas assez de respect, Corneille pas assez d'indulgence. Le noble caractère de Corneille était cependant bien éloigné d'une jalousie basse ou d'un aveugle orgueil. Il a écrit lui-même sur ses pièces des jugements admirables d'impartialité et de justesse. Simple dans ses mœurs, renfermé dans la vie de famille, il était lourd dans la conversation, et Condé, qui versait des larmes d'admiration à la représentation de *Cinna*, disait qu'il ne fallait entendre l'auteur qu'au théâtre. On ne doit pas oublier, parmi ses œuvres, trois discours : *De l'utilité et des parties du poëme dramatique*; *De la tragédie*; *Des trois unités*, où l'on voit que ses chefs-d'œuvre étaient appuyés sur de profondes et mûres théories.

On a encore de Corneille des poëmes, des traductions en vers, des sonnets, des rondeaux, des chansons, etc., recueillis par Granet, 1738, in-12. Il avait aussi traduit les deux premiers livres de la *Thébaïde* de Stace; mais on n'en connaît qu'un seul vers, cité dans le *Menagiana*. Dans ces dernières années, on a retrouvé de lui et publié plusieurs sonnets, quelques lettres, une traduction, en vers latins, des hymnes de sainte Geneviève, etc.

Les éditions originales et séparées des pièces de Corneille, depuis *Mélite*, 1633, jusqu'à *Suréna*, 1674, sont très-rares et présentent des variantes précieuses. Parmi les éditions des *OEuvres*, nous citerons : *Œuvres*, Rouen, 1644, in-12; 1648, in-12; *Théâtre*, 1660, Rouen, 3 vol. in-8°, fig.; 1663 et 1664, 4 tomes en 2 vol. in-fol, édition remarquable par l'orthographe que l'auteur a adoptée; 1664, 5 vol. in-12, édition qui fait partie de la collection des Elzévirs, rare et recherchée; 1668, 4 vol. in-12; 1682, 4 vol. in-12, la dernière donnée par l'auteur et remplie de fautes; et 1692. Quant aux éditions publiées depuis le commencement du XVIIIe siècle, nous mentionnerons celles de 1706, 10 vol. in-12, publiée par Thomas Corneille; 1740, 11 vol. in-12; 1747, 12 vol. in-12, avec les commentaires de Voltaire; 1796, 10 vol. in-4°, édition donnée par Didot l'aîné; an IX (1801), 12 vol. in-8°, avec les notes de Palissot; 1817 (Renouard), 12 vol. in-8°, plus complète que les précédentes; 1824 (Lefèvre), 12 vol. in 8°, avec des variantes, ainsi que celle de Didot, 1854-1855, 12 vol. in-8°. La plus récente et la plus complète est celle qui a été donnée par M. Marty-Laveaux, chez Hachette, pour la *Collection des grands écrivains de la France*.

CORNEILLE (Thomas), frère du précédent, poëte dramatique, né à Rouen le 20 août 1625, mort aux Andelys le 8 oct. 1709. Il a fait un nombre considérable de tragédies et de comédies; celles-ci, la plupart, tirées de l'espagnol. Il succéda à son frère à l'Académie française (1685), et fut reçu par Racine. Quelques années après, il y reçut lui-même, en qualité de chancelier, son neveu Fontenelle. Il fut aussi de l'Académie des inscriptions. Pierre et Thomas Corneille furent des modèles de concorde fraternelle. Ils avaient épousé les deux sœurs et vécurent toujours dans la même maison. Ce n'est qu'à la mort de Pierre qu'on songea à faire la séparation des biens des deux femmes. — De ses nombreuses pièces, nous citerons : *l'Amour à la mode*, comédie (1651); *le Berger extravagant*, pastorale burlesque (1653); *Timocrate*, tragédie (1656); *Ariane*, tragédie (1672); *Théodat*, tragédie (1672); *l'Inconnu*, comédie (1675); *le Festin de Pierre*: c'est la pièce de Molière, mise en vers (1677); *le Comte d'Essex*, tragédie (1678); *Bradamante*, tragédie (1695).

Nous citerons encore de lui : *Remarques sur la langue françoise* de M. de Vaugelas (1687), 2 vol. in-12; *le Dictionnaire des Arts et des Sciences* (1694), 2 vol. in-fol.; *Dictionnaire universel* (1708), 3 vol. in-fol.

CORNEILLE (Michel), peintre et graveur, élève de S. Vouet, né à Orléans en 1603, mort à Paris le 13 juin 1664. Il fut un des douze artistes qui fondèrent l'Académie et prirent le titre d'anciens. = Son fils et son élève, MICHEL, dit *l'aîné*, peintre et graveur, membre de l'Académie (1663), né en septembre 1642 à Paris, où il est mort le 16 août 1708. — *Le Repos en Égypte* (musée du Louvre). = Son frère, JEAN-BAPTISTE, dit *le Jeune*, peintre et graveur, membre de l'Académie (1675), né en décembre 1649 à Paris, où il est mort le 12 avril 1695. — *Hercule et Busiris* (musée du Louvre); — *Les premiers éléments de la Peinture pratique*, 1684, in-12.

CORNEILLE (P.), pseudonyme de Mallet de Bresme.

CORNELIANUM, Corneillan.

CORNET (Matthieu-Augustin, comte), homme politique, né à Nantes le 19 avril 1750, mort à Paris le 4 mai 1832. Président du conseil des Anciens, il aida de tout son pouvoir au 18 brumaire, et devint sous l'empire sénateur, secrétaire du sénat, comte, grand officier de la Légion d'honneur. Il adhéra à l'acte de déchéance (1814) et fut créé pair par Louis XVIII. — *Notice sur le 18 brumaire*, 1819, in-8°; *Souvenirs sénatoriaux*, 1824, in-8°.

CORNETS (Seigneurs des), branche de la maison du Prat.

CORNETTE. Ce mot désignait l'étendard carré porté au bout d'une lance par le troisième officier d'une compagnie de cavalerie. Il servait aussi à désigner et l'officier qui le portait et la compagnie elle-même. La cornette du premier régiment de la cavalerie légère était blanche; de là le nom de *cornette blanche* donné à ce régiment.

CORNETTE (Claude-Melchior), médecin, membre de l'Académie des sciences, né à Besançon le 1er mars 1744, mort à Rome le 11 mai 1794.

CORNETTO, dans les États Romains. Divers combats dont le résultat fut avantageux pour les Français y furent livrés par le général Garnier, en septembre 1799, aux armées autrichienne et napolitaine et lui permirent d'obtenir des conditions avantageuses pour l'évacuation de Rome.

CORNEUIL (Seigneurs de), de la maison de Mauquenchy.

CORNEUX, en Franche-Comté (Haute-Saône), abbaye de Prémontrés, diocèse de Besançon, fondée au XIIe siècle.

CORNEVILLE, en Normandie (Eure), abbaye d'augustins, diocèse de Rouen, fondée en 1143 par Gilbert de Corneville.

CORNIC-DUCHÊNE (Charles), marin, né le 5 septembre 1731, à Morlaix où il mourut le 12 septembre 1809. Engagé de bonne heure dans la marine, il fut à vingt ans nommé pilotin surnuméraire. Lieutenant de frégate (1757), il se signala, pendant la guerre de Sept ans, par de nombreux exploits, et, entre autres, par un combat glorieux qu'il soutint (1758) sur la frégate *la Félicité* de 30 canons contre une division anglaise. La gloire que l'officier *bleu* avait acquise excita contre lui l'envie et la haine des officiers nobles de la marine, et il en résulta un duel où Cornic mit successivement hors de combat six adversaires qui l'avaient provoqué. A la paix, il remplit diverses missions; mais, accablé de dégoûts, il quitta le service à l'époque de la guerre d'Amérique et reçut alors le brevet de capitaine de vaisseau et une pension de 2000 livres. Pendant la Révolution, il fut nommé chef des mouvements militaires à Morlaix, et, dans ce poste, rendit d'immenses services à la marine. = Son cousin, Pierre-François, contre-amiral, né le 23 juillet 1731 à Bréhat, où il mourut le 11 avril 1801.

CORNIER (Le), famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Hélène et d'Angerville.

CORNILLAN (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné). — Voy. La Baume.

CORNONSEC (Seigneurs de), de la maison de Roquefeuil (Languedoc).

CORNOUAILLES, *Cornu Galliæ*, pays de Basse-Bretagne (Finistère) avec titre de comté, et qui comprenait le diocèse de Quimper (ou Cornouailles) et peut-être celui de Saint-Pol-de-Léon.

CORNOUAILLES. Voy. Quimper.

CORNU (Jean), sculpteur, membre de l'Académie (1681), né à Paris en 1650, mort le 21 août 1710. — Diverses statues dans le palais et les jardins de Versailles.

CORNU (Pierre de), poëte, né en Dauphiné vers 1563, mort vers 1615. Ses œuvres 583) sont très-rares.

CORNUDET DES CHOMETTES (Joseph, comte), homme politique, né à Crocy (Creuse) en 1752, mort à Paris en septembre 1834. Il fut successivement député à l'Assemblée législative (1791) et au conseil des Anciens (1797), coopéra au 18 brumaire et fut nommé sénateur. Il adhéra à l'acte de déchéance, fut envoyé à la chambre des pairs (1814) où il siégea pendant les Cent-Jours, et y fut rappelé le 6 mars 1819.

CORNUEL (Anne Bigot, dame), femme célèbre par son esprit, née le 9 novembre 1605, mariée à Guillaume Cornuel, trésorier des parties casuelles, morte en février 1694. On peut consulter sur elle Tallemant et Mme de Sévigné.

CORNULIER, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Châteaufremont.

CORNUSSON (Seigneurs de), branche de la maison de la Valette (Languedoc).

CORNUT (Jacques-Philippe), botaniste, né à Paris le 19 octobre 1626, mort le 23 août 1651.

CORNY (Louis-Dominique Éthis de), littérateur, né à Metz en 1738, mort à Paris en novembre 1790.

COROCOTINUM, le Crotoy (Somme).

COROGNE, ville maritime de la Galice, près de laquelle le 16 janvier 1809 le maréchal Soult livra un sanglant combat à l'armée anglaise, dont le général, la nuit suivante, fit embarquer ses troupes sur la flotte stationnée dans le port. Le 18 la ville capitula.

CORON, village de Maine-et-Loire, où, le 18 décembre 1793, le général républicain Santerre fut mis dans une déroute complète par d'Elbée.

CORONA (La), localité à 6 lieues O. de Vérone, qui fut le théâtre de divers combats entre les Français et les Autrichiens en 1796 (juillet et août), en 1797 (janvier) et en 1801 (janvier).

CORONAT, SOL COURONNAT, monnaie d'argent, frappée par les comtes de Provence.

CORONATA, village près de Gênes, où le 1er mai 1800 une attaque du général Gazan fut repoussée par les Autrichiens.

CORONGOLOY, ville de l'Inde qu'en 1760 les Français durent livrer par capitulation aux Anglais.

CORPORATIONS. Voy. Arts et métiers.

CORRARO (Angelo), pseudonyme de Ch. du Ferrare du Tot.

CORPUS JURIS CANONICI. Voy. Droit canon.

CORRÉARD (Alexandre), écrivain, né à Serre (Hautes-Alpes) en octobre 1788, mort le 5 mars 1857.

CORRECTION FRATERNELLE. Nom donné, dans quelques anciens actes, au mardi de la troisième semaine de carême.

CORRESPONDANT (Le), pseudonyme du marquis de Mirabeau.

CORRETTE (Michel), musicien, mort à la fin du XVIIIe siècle.

CORRÈZE, département formé de la partie méridionale du Limousin; chef-lieu Tulle. Il est borné au N. par les départements du Puy-de-Dôme et de la Creuse; à l'O. par le département de la Haute-Vienne; au S. par les départements de la Dordogne et du Lot; à l'E. par le département du Cantal.

Bibliographie : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Corrèze*, 1808, in-4°; et les *Annuaires* du département.

CORROYEURS. La corporation des corroyeurs ou conroyeurs à Paris reçut des statuts en 1345. L'apprentissage était de cinq années. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 650. Le patron était S. Thibault. En 1777 ils étaient au nombre de 160.

CORROZET (Gilles), imprimeur-libraire, né le 4 janvier 1510 à Paris, où il est mort le 4 juillet 1568. Il a composé une quarantaine d'ouvrages devenus très-rares. Nous citerons : *Hecatongraphie*, 1540, in-8°; *les Blasons domestiques*, in-8°; *les antiques érections des Gaules*, 1535, in-8°, rare, réimprimé plusieurs fois sous le titre de : *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules*, *la Fleur des antiquités de Paris*, 1532, in-8°.

CORS (Seigneurs de), issus des seigneurs de Sully, de la maison des comtes de Champagne.

CORSANT (Seigneurs de), de la famille de la Poipe (Dauphiné).

CORSE, île de la Méditerranée, à 180 kilomètres de la France, comprise tout entière dans le département qui porte son nom. Chef-lieu Ajaccio.

Après avoir appartenu aux Étrusques, aux Carthaginois, aux Romains, aux empereurs d'Orient, puis à Charlemagne et aux Sarrasins, la Corse passa de la domination des Pisans (XIe siècle), à celle des Génois (XIVe siècle). Sous Henri II, en partie conquise par les Français, elle fut rendue à la dure oppression des Génois par le traité de Câteau-Cambrésis. Lassée de l'effroyable ty-

rannie qui pesait sur eux, les Corses se révoltèrent en 1729, et, pendant quarante ans, luttèrent héroïquement pour conquérir leur indépendance, contre Gênes, que soutinrent à diverses reprises les armes de la France (1738, 1748, 1764). Enfin la république, par un traité en date du 15 mai 1768, céda la Corse à Louis XV. La France eut, avant d'en prendre possession, à soutenir, contre le chef des patriotes corses Paoli, une lutte qui ne se termina qu'en juin 1768, lorsque celui-ci, vaincu à Pontenuovo (9 mai 1769), se fut embarqué pour Livourne. En 1789, sur la proposition de l'Assemblée constituante, Paoli fut rappelé en Corse, dont Louis XVI lui donna le commandement militaire. Il ne se servit de son autorité que pour soulever ses compatriotes (1793) et livrer l'île aux Anglais, qui n'en furent chassés qu'en octobre 1796. Ils y rentrèrent en 1814, mais n'y restèrent que quelques mois.

La Corse, avant 1789, était divisée en onze provinces (Cap Corse, Bastia, Nebbio, la Balagne, Corte, Aleria, Calvi, Vico, Ajaccio, Sartène, Bonifacio), et quatre fiefs (Nonza, Brando, Canary et Istria). Elle forma alors le département de la Corse, que l'on divisa ensuite en deux départements, celui de Golo et celui de Liamone, qui plus tard furent réunis en un seul. — Voy. PAOLI, THÉODORE.

BIBLIOGRAPHIE : Boswel, *État de la Corse*, 1768, in-8° ; de Pommereul, *Histoire de Corse*, 1779, 2 vol. in-8° ; Jacobi, *Histoire de la Corse*, 1835, 2 vol. in-8° ; Mérimée, *Notes d'un voyage en Corse*, 1840, in-8° ; A. Mattei, *Proverbes, locutions, etc., de la Corse*, 1867, in-8°.

CORSESQUE, javeline ayant le fer long et large, à deux oreillons. Son nom vient de ce qu'au XVe siècle et au XVIe ; elle était employée principalement par l'infanterie corse.

CORSEUIL (Seigneurs de), de la maison de Cramezel (Bretagne).

CORTANDON (Seigneurs de), de la maison de Broglie.

CORTEMIGLIA, ville du Piémont, prise par le maréchal de Brissac en 1553.

CORTERATE, Coutras (Gironde).

CORTEREAUX (Seigneurs de), de la famille de Ribier.

CORTERIACUM, Courtrai.

CORTICELLA, Courcelles.

CORTOT (Jean-Pierre), statuaire, élève de Bridan fils, grand prix de Rome (1809), membre de l'Institut (1826), professeur à l'École des Beaux-Arts, né à Paris le 20 août 1787, mort le 12 août 1843. Il a laissé de nombreux et remarquables ouvrages, parmi lesquels nous citerons les statues de Pandore et de Narcisse, exécutées pendant son séjour à Rome, celle de P. Corneille, en bronze, pour la ville de Rouen, le Soldat de Marathon et le fronton de la Chambre des députés.

CORVÉES. Les corvées étaient les services dus par les serfs ou hommes de corps, d'où leur nom. Elles étaient personnelles, en ce sens qu'elles devaient être acquittées par celui-là même qui y était astreint, et réelles, parce qu'elles avaient pour cause la résidence dans le domaine du seigneur. Elles variaient de nature et d'étendue ; le transport des fardeaux était une des plus utiles et des plus pratiquées. Elles étaient généralement limitées à un certain nombre de jours par année. Louis XII, Charles IX, Henri III et Louis XIV se crurent le droit de porter des règlements sur la matière (1498, 1560, 1579, 1665), bien qu'elle eût un caractère privé. L'ordonnance de Blois décida qu'il ne pourrait y avoir plus de 12 corvées par an, à raison de 3 par mois, sans pouvoir dépasser en durée 24 heures chacune. Dans les pays où la corvée n'était restreinte par aucune coutume ou convention, on disait des hommes de corps qu'ils étaient corvéables à merci.

Au déclin du moyen âge, au moment de la rédaction des coutumes, les corvées changèrent de caractère et tendirent à devenir l'exception, au lieu que jusque-là elles formaient la règle générale en toute seigneurie. La distinction des corvées personnelles et des réelles s'accentua. Les dernières furent dues par chaque détenteur d'héritage, à cause de sa détention même. Personne n'en était dispensé ; les autres, au contraire, étaient dues par certains habitants non possesseurs. Les nobles et les étrangers furent essentiellement affranchis des corvées personnelles ; il n'en était pas ainsi des clercs qui avaient seulement le droit de s'en acquitter au moyen de substituts ; la corvée d'ailleurs prit chaque jour un caractère plus odieux. Dans les deux derniers siècles qui précédèrent la Révolution, il était admis que la possession même immémoriale ne suffisait pas pour constituer au profit du seigneur aucun droit de corvée. Il fallait y joindre la production d'un titre certain, tel qu'un aveu inscrit au terrier, ou dans le bail à cens primitif. Bref, la corvée, comme les autres démembrements des droits de propriété féodale, fut regardée non plus comme un adoucissement aux mœurs anciennes et une concession du seigneur, mais comme une véritable servitude (*odiosa*). Aussi les abus en furent-ils souvent signalés. En 1756, le parlement de Toulouse déclara qu'elle était une des causes de la ruine de l'agriculture. Miron, l'orateur du tiers-état, en avait demandé la complète abolition aux états généraux de 1614.

En montant sur le trône, les princes de la maison capétienne conservèrent sur les serfs de leurs domaines les droits de corvée qu'ils exerçaient auparavant en tant que seigneurs. Dans la suite, à mesure que leurs possessions s'étendirent, ils imprimèrent aux services féodaux un caractère d'utilité publique ; il y eut une corvée royale dont le principal objet consistait dans l'entretien et la réparation des routes. D'après les mémoires de d'Argenson, elle fut très-funeste à l'accroissement de la population, au XVIIIe siècle. Voulant continuer l'œuvre entreprise par le Régent de doter la France d'un système de routes pavées et bien entretenues, Fleury ordonna aux intendants, en 1734, de pourvoir aux travaux nécessaires, au moyen de réquisitions en hommes et en chevaux, imposées aux populations. L'exécution de cette mesure fut très-pénible et onéreuse.

La corvée royale se soutint, malgré les vexations auxquelles elle donnait lieu, jusqu'à la Révolution française. En vain Turgot, mal secondé par le roi, fit-il rendre le 29 août 1775 un premier édit qui remplaçait les transports pour convois militaires par un impôt de 1 200 000 livres ; et en mars 1776 une seconde ordonnance qui abolit les travaux gratuits sur les chemins, au moyen d'un impôt sur les propriétaires de biens fonds. La résistance des intéressés fit tomber le ministre, et la corvée royale, rétablie par son successeur (août 1776), ne disparut définitivement qu'après la nuit du 4 août 1789 et en vertu des lois du 15 mars 1790 et 17 juillet 1793. La Convention a toutefois posé en principe que chaque citoyen devait à l'État 3 jours de travail personnel, obligation qui se résout en une prestation pécuniaire.

CORVETTO (Louis-Emmanuel, comte), homme d'État, né à Gênes le 11 juillet 1756, y mourut le 23 mai 1822. Après la réunion de la Ligurie à la France (1805), il fut nommé conseiller d'État (1806), fonctions que lui laissa la première Res-

tauration, et qu'il refusa de remplir pendant les Cent-Jours. Il la reprit après la chute définitive de l'empire, fut, le 28 septembre 1815, nommé ministre des finances, et, dans la situation difficile où était alors la France, déploya une grande habileté. Il donna sa démission à la fin de 1818, et fut créé alors ministre d'État et membre du conseil privé.

CORVISART-DESMARETS (Jean-Nicolas, baron), célèbre médecin, membre de l'Institut (1811), né à Vouziers (Champagne) le 15 février 1755, mort à Courbevoie le 18 septembre 1821. Médecin à l'hôpital de la Charité (1788), professeur de clinique interne (1795), professeur de médecine pratique au Collége de France (1797), il devint médecin du Premier Consul, qui, plus tard, le créa baron. — *Essai sur les maladies du cœur*, 1806, in-8°.

CORVOL-LE-DAMPBERNARD (Seigneurs de), branche de la maison de Bureau la Rivière.

CORYLETUM, Coudray.

COS (Du), maison de Gascogne, d'où sont sortis les seigneurs de la Fitte, de la Hitte, de Saint-Martin, de Saint-Étienne et de Gaspard.

COSIDIA, **CONSTANTIA**, Coutances.

COSIUM, **COSSIO**, Bazas (Gironde).

COSMAO-KERJULIEN (Julien-Marie, baron), marin, né à Châteaulin (Finistère) le 29 novembre 1761, mort à Brest le 17 février 1825.

COSMOPOLITE (Le). Voy. AIGUILLON.

COSNAC, seigneurie du Limousin (Corrèze), qui a donné son nom à une ancienne maison à laquelle appartenait Daniel de COSNAC, né au château de Cosnac, vers 1630, mort à Aix le 18 janvier 1708. Il s'attacha au prince de Conti et le quitta lorsque celui-ci épousa une nièce de Mazarin (voy. CONTI). Évêque de Valence (1655), quoiqu'il ne fût pas même sous-diacre, il acheta la charge de premier aumônier de Monsieur, et se mêla à de telles intrigues qu'il fut forcé de donner sa démission et de quitter Paris. Il y revint, secrètement appelé par Madame, fut arrêté et exilé à l'Ile-Jourdain où il resta près de trois ans. Il figura ensuite dans diverses assemblées du clergé, où il se prononça vivement contre les doctrines ultramontaines. Nommé archevêque d'Aix en 1687, il ne fut préconisé qu'en 1693. — On a de lui des *Mémoires* très-intéressants dont il existe deux rédactions assez différentes publiées pour la première fois en 1852, 2 vol. in-8°, par M. de Cosnac.

COSNAC (Seigneurs de), de la famille de Harpedane.

COSNE, maison de Beauce, originaire du Dauphiné. D'elle sont sortis les seigneurs de Lève, du Houssay, de Chavernay, de Comonville, du Hainay et de Rouvray.

COSNE (Seigneurs de la), de la famille de Jullien (Bourgogne).

COSPEAU et non pas **COSPÉAN** (Philippe), théologien, prédicateur, né dans le Hainaut en 1568, mort près de Lisieux le 8 mai 1646. Après avoir été valet au collége de Navarre, il devint successivement évêque d'Aire (1607), de Nantes (1621) et de Lisieux (1636). Il fut un des bons prédicateurs de son temps et l'un des premiers à substituer, dans les sermons, les citations de l'Écriture et des Pères à celles d'Homère, de Cicéron et d'Ovide.

COSSARIA, montagne de l'Apennin, sur le sommet de laquelle s'était retranché le général autrichien Provera, qui, après avoir repoussé victorieusement une attaque des Français, fut forcé de capituler avec 1500 hommes le 15 avril 1796.

COSSART (Gabriel), jésuite, érudit, né à Pontoise en 1615, mort à Paris le 16 septembre 1674. Il a publié les 8 derniers volumes du recueil des Conciles de Labbe.

COSSAY (Seigneurs de), branche de la famille de Servien (Dauphiné).

COSSÉ, maison d'Anjou, dont la généalogie commence avec Thibaut, seigneur de Cossé, écuyer, qui vivait en 1386. D'elle sont sortis les comtes de Cossé, de Châteaugiron et de Secondigny, les seigneurs de Gonnor et les ducs de Brissac (voy. BRISSAC). Armes : *de sable à trois fasces d'or dentelées par le bas.* (Voy. le P. Anselme, t. IV.) = Charles de COSSÉ, comte de BRISSAC, maréchal de France, l'un des grands capitaines du XVIe siècle, né en 1507, mort à Paris le 31 décembre 1563. Il se distingua de bonne heure dans les guerres d'Italie, devint colonel-général de la cavalerie légère de France, secourut Landrecies (1543), battit les Anglais à Meure (1545), fut nommé (1547), grand-maître de l'artillerie de France, puis gouverneur général du Piémont et maréchal de France (1550). Il réorganisa complétement l'armée, et, lorsque les hostilités eurent recommencé (1551), il força Ferdinand de Gonzague à lever le siége de Parme, s'empara de Quiers, de Verceil et d'Ivrée, et tint tête au duc d'Albe, dont les troupes furent défaites en plusieurs rencontres. Gouverneur de Picardie (1559), il contribua (1562) à la reprise du Havre sur les Anglais (voy. BOIVIN). = Timoléon de COSSÉ, fils aîné du précédent, comte de BRISSAC, colonel de l'infanterie française, grand fauconnier de France, tué au siége de Mucidan en mai 1569, à 26 ans. = Arthus de COSSÉ, maréchal de France, dit le *maréchal de Cossé*, comte de Secondigny et seigneur de Gonnor, frère du maréchal de Brissac, et oncle du précédent, né vers 1512, mort au château de Gonnor (Anjou), le 15 janvier 1582. Il se distingua à la défense de Metz (1552), de Marienbourg (1554) et à la bataille de Moncontour (1569), fut nommé surintendant des finances (10 février 1563), grand pannetier de France (janvier 1564), maréchal de France (1567) et gouverneur de l'Orléanais (1570). Battu par les calvinistes à Arnay-le-Duc (1570), puis accusé d'intelligence avec eux et les *Politiques*, il fut arrêté (1574), et ne sortit de prison que l'année suivante. = Charles de COSSÉ, deuxième du nom, premier duc de BRISSAC, pair et maréchal de France, fils de Charles de Cossé, maréchal de France et neveu du précédent, mort à Brissac en juin 1621. Il commanda, avec Strozzi (1582), la désastreuse expédition des Açores, fut nommé gouverneur d'Angers (1585) et servit dans l'armée du duc de Guise contre les protestants. Après la mort de celui-ci, il fut arrêté pendant quelque temps, se jeta dans la Ligue et fut nommé par Mayenne gouverneur de Paris, qu'il vendit et livra à Henri IV (1594). Créé la même année maréchal de France, il battit le duc de Mercœur en Bretagne. Louis XIII érigea en 1620 la terre de Brissac en duché-pairie. = Jean-Paul-Timoléon de COSSÉ, duc de BRISSAC, maréchal de France, né en octobre 1698, mort en 1784. = Son fils, LOUIS-HERCULE-TIMOLÉON, né le 14 février 1734, massacré à Versailles en septembre 1792.

COSSE DE GENÊT, ordre de chevalerie fondé par saint Louis, lors de son mariage avec Marguerite de Provence, et qui subsista jusqu'à Charles VI. Le collier de l'ordre, au bout duquel pendait une croix fleurdelisée, se composait de cosses de genêt, entrelacées de fleurs de lis d'or renfermées dans des losanges cléchées. La devise était : *Exaltat humiles.*

COSSÉIR, port sur la mer Rouge, que les Français avaient occupé et fortifié, lors de l'expédition

d'Égypte et qui fut inutilement attaqué par les Anglais en août 1798.

COSSIGNY (Jean-François CHARPENTIER de), ingénieur, correspondant de l'Académie des sciences, né en Bretagne vers 1693, mort en 1778. = Son fils, JOSEPH-FRANÇOIS, naturaliste et voyageur, membre de l'Académie des sciences, né à l'Ile de France en 1730, mort à Paris le 29 mars 1809.

COSSIN (Louis), graveur, né à Troyes en 1633, mort à Paris en 1682.

COSSIO, Bazas (Gironde).

COSSON *de la Cressonnière* (Charlotte-Catherine), poëte, née à Mézières le 4 juin 1740, morte à Paris en octobre 1813.

COSTADAU (Alphonse), théologien, dominicain, né à Alans (Comté-Venaissin), mort à Lyon en 1726

COSTAING DE PUSIGNAN (Jean-Joseph-François), écrivain, né dans le Comté-Venaissin, mort à Avignon, le 29 novembre 1820.

COSTAR ou mieux **COUSTARD** (Pierre), littérateur, né à Paris en février 1603, mort au Mans le 13 mai 1660. — *Lettres*, 1658-59, 2 vol. in-4°.

COSTAZ (Le baron Louis), ingénieur, membre libre de l'Académie des sciences, né en 1767 à Champagne (Ain), mort à Fontainebleau en 1842.

COSTE (Seigneurs de la), branche de la famille de Bertrand (Berry). = —, branche de la maison de Frotier (Bourgogne). = —, branche de la famille de Pellissier (Comté-Venaissin). = —, branche de la maison de Simiane (Provence).

COSTE (Olivier de), connu sous le nom de *P. Hilarion*, religieux minime, biographe, né à Paris, le 6 septembre 1595, mort le 22 août 1661. — *Histoire catholique* (contenant 114 éloges), 1625, in-fol., rare; *les Éloges et les vies des reines, des princesses*, 1630 et 1647, 2 vol. in-4°; *la Vie du R. P. Marin Mersenne*, 1649, in-8°; *le Parfait ecclésiastique*, 1638, in-8°, très-rare et curieux.

COSTE (Pierre), littérateur, calviniste, né à Uzès en 1668, mort à Paris le 24 janvier 1747.

COSTE (Jean-François), médecin, né à Villebois (Ain), le 14 juin 1741, mort le 8 nov. 1819.

COSTE (Claude-Louis), antiquaire, né à Besançon en 1762, y mourut le 9 mai 1834.

COSTÉ, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Suplix.

COSTÉ (César-Augustin), poëte latin, vivait au commencement du XVII[e] siècle.

COSTE-BRUNE (Seigneurs de), de la famille de Gaultier-de-Grenton.

COSTE-CHAUDE (Seigneurs de), branche de la famille de Pellissier (Comté-Venaissin).

COSTE *d'Arnobat* (Charles-Pierre), littérateur, né à Bayonne en 1732, mort vers 1808.

COSTE-GIRAUD (Seigneurs de la), branche de la famille provençale d'Amat.

COSTE-GREZELS (Seigneurs de la), de la maison de Guiscard (Quercy).

COSTENTIN. Voy. COTENTIN.

COSTER (Jean-Louis), jésuite, littérateur, né à Nancy en 1728, mort à Liége en 1780. = JOSEPH-FRANÇOIS, économiste et littérateur, né en 1729 à Nancy, où il mourut en 1813.

COSTER (Mme Anne VALLAYER, née), peintre, née à Paris le 21 décembre 1744, membre de l'Académie (1770). — *Raisins, fleurs* (Musée de Nancy).

COSTER-SAINT-VICTOR (Jean-Baptiste), né à Épinal en 1771, mort sur l'échafaud à Paris, comme complice de Georges Cadoudal, le 25 juin 1804.

COSTHEIM, village du grand duché de Hesse, qui fut pris sur les Autrichiens, par Championnet, en septembre 1795, après un combat des plus meurtriers.

COSTIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Rostagnis (Comté-Venaissin).

CÔTE-D'OR, département formé de la partie septentrionale de la Bourgogne; chef-lieu, Dijon. Il est borné au N. et au N.E. par les départements de l'Aube et de la Marne; à l'E. par ceux de la Haute-Saône et du Jura; au S. par celui de Saône-et-Loire; à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Côte-d'Or*, 1811, in-4°; A. Ducourneau, *Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne*, 1844, in-4°; Girault, divers ouvrages; et les *Annuaires* du département.

COTEL (Antoine de), poëte, né à Paris en 1550, mort vers 1610. — *Mignardes poésies*, 1578, in-4°, rares.

COTELIER (Jean-Baptiste), érudit, philologue et théologien, né à Nîmes en 1627, mort à Paris le 12 août 1686. — *Patres ævi apostolici*, 1672, 1724, 2 vol. in-fol., rares; *Monumenta ecclesiæ græcæ*, 1677-1686, 3 vol. in-4°. Il existe de lui 9 volumes manuscrits à la Bibliothèque impériale.

COTELLE (Jean), peintre, membre de l'Académie, mort vers 1676. = Son fils, JEAN, peintre, membre de l'Académie, né à Paris vers 1645, mort le 24 septembre 1708.

COTELLE (Louis-Barnabé), jurisconsulte, né à Montargis, le 11 juin 1752, mort à Paris le 29 janvier 1827.

COTE MORTE. Voy. DÉPOUILLE.

COTENTIN, *Constantinus pagus*, pays de Normandie (Manche) avec titre de bailliage; chef-lieu; Coutances. Il est borné au N. et à l'O. par l'Océan; au S. par l'Avranchin; à l'E. par le Bessin, le pays de Bocage et l'Océan.

BIBLIOGRAPHIE : Toustain de Billy, *Histoire du Cotentin*, 1832, 3 vol. in-8°.

COTENTIN ou **COSTENTIN**, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Tourville, du Breuil, de l'Espinay, de Cuves, de Coutainville, de Fismes, de Vauville. (Voy. le P. Anselme, t. VII, et TOURVILLE.)

COTEREAU, famille d'où sont sortis les seigneurs de Maintenon.

COTEREAUX, nom que l'on donnait au XII[e] siècle à ces troupes de soldats mercenaires, ou pour mieux dire, à ces troupes d'aventuriers et de brigands, qui, sous les divers noms de brabançons, de routiers, etc, tantôt louaient leurs services, tantôt combattaient et pillaient pour leur compte. En 1165, Louis VII et l'empereur Frédéric I[er], par un traité fait à Vaucouleurs, s'engagèrent à ne pas prendre à leur service de pareils auxiliaires.

CÔTE-SAINT-ANDRÉ, *Clivus sancti Andreæ*, bourg du Dauphiné (Isère), qui, des comtes de Savoie, passa aux Dauphins de Viennois, et de ceux-ci à la France. Il fut assiégé par les catholiques en 1568, et ses fortifications rasées peu de temps après.

CÔTES-DU-NORD, département formé de la partie septentrionale de la Bretagne; chef-lieu, Saint-Brieuc. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par celui du Morbihan; à l'O. par celui du Finistère.

BIBLIOGRAPHIE : J. Jollivet, *Les Côtes du Nord*, 1854, 2 vol. in-4°, et les *Annuaires* du département.

COTIA, Cuise (Oise). = — *silva*, la forêt de Compiègne.

COTIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence). — Voy. ARNAUD.

COTIGNIÈS (Martin de), vivait dans la première moitié du XVe siècle. — Chronique rimée sur Charles VI, dont Ameilhon a donné des extraits dans les *Notices des manuscrits*, publiées par l'Acad. des Inscriptions.

COTIGNON (Pierre de), seigneur de la Charnays, poëte de la première moitié du XVIIe siècle. Ses ouvrages sont très-rares.

COTIN (Charles), prédicateur et poëte, membre de l'Académie française, conseiller et aumônier du roi, né à Paris en 1604, mort en janvier 1682. Il n'est guère connu aujourd'hui que par le ridicule dont l'ont accablé Boileau dans ses satires et Molière dans les *Femmes savantes*.

COTOLENDI (Ignace), missionnaire, évêque de Métellopolis, né à Brignoles le 24 mars 1630, mort à Palacol (Indes) le 16 août 1662. = CHARLES, littérateur, né en Provence, mort vers 1710.

COTRON (Seigneurs de), issus de la maison de Poitiers (Dauphiné).

COTTE (Pierre), architecte du roi, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

COTTE (Robert de), célèbre architecte, directeur de l'Académie d'architecture, né à Paris en 1657, mort à Passy le 14 juillet 1735. Beau-frère et élève de Mansart, il lui succéda (1708) dans les places de premier architecte du roi et de directeur de la monnaie des médailles. Il a achevé la chapelle de Versailles, construit la colonnade ionique du grand Trianon, la fontaine de la place du Palais-Royal, la galerie de l'hôtel de la Vrillière (Banque de France) et donné les dessins pour un grand nombre d'hôtels et de palais en France et à l'étranger. = Son fils, JULES-ROBERT, architecte, membre de l'Académie (1714), né vers 1683, mort à Passy le 8 septembre 1767. = LOUIS, frère du précédent, architecte, membre de l'Académie (1724), mort en 1742.

COTTE (Louis), météorologiste et naturaliste, correspondant de l'Institut, né à Laon, le 20 octobre 1740, mort à Montmorency le 4 octobre 1815.

COTTE D'ARMES, longue tunique en peau, en toile ou en étoffe rembourrée que portait l'homme de guerre, et qui fut revêtue d'abord de plaques de métal, puis de mailles (voy. ARMES). Au XIIIe siècle la cotte de mailles pesait de 12 à 15 kilogrammes.

COTTENES ou **COTTES** (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Melun.

COTTEREAU (Claude), jurisconsulte du XVIe siècle, né à Tours.

COTTEREAU (Jean), dit *Jean Chouan*, né dans la commune de Saint-Berthevin (Mayenne), le 30 octobre 1757, tué le 29 juillet 1794. Ses parents étaient de père en fils bûcherons et sabotiers. D'abord faux-saunier, il fut pris, condamné et gracié, se fit soldat, déserta, fut repris, condamné et gracié de nouveau. Le 15 août 1792, il commença l'insurrection royaliste, à quelques lieues de Laval. Sa bande fut dispersée, mais se reforma de nouveau et soutint cette guerre de partisans et de brigands, qui de son surnom s'est appelée *chouannerie*. Une partie de sa famille périt sur l'échafaud. Un de ses frères, pauvre et misérable, reçut une petite pension de la Restauration et mourut octogénaire au mois de mai 1846.

COTTIER (Cens). Le cens cottier, ainsi appelé, parce qu'il était prélevé sur les tenures *cottières* ou *cottages*, venait en surcroît du cens régulier et principal. — Voy. CENS.

COTTIN (Marie-Sophie RISTEAU, dame), célèbre romancière, née, suivant les uns, à Tonneins, en 1773, suivant d'autres, à Paris, le 22 mars 1770, et, d'après son acte mortuaire, à Bordeaux, vers 1771, morte à Paris le 25 août 1807.— *Claire d'Albe* (1798); *Malvina* (1800); *Amélie Mansfield* (1802); *Malek-Adel*; *Élisabeth* (1806); *Mathilde*.

COTTON (Pierre), prédicateur, jésuite, né à Néronde en 1564, mort à Paris le 19 mars 1626. Confesseur de Henri IV, il parvint à faire rappeler son ordre de l'exil et à lui faire accorder le droit de prêcher. Après l'assassinat de ce prince, il prit la défense des jésuites, dans une lettre à laquelle on répondit par plusieurs brochures, et, entre autres, par l'*Anti-Cotton*. Le P. Cotton fut confesseur de Louis XIII, jusqu'au moment où le duc de Luynes le força de se retirer de la cour. Il y a des lettres originales de lui dans la collection Godefroy, à la bibliothèque de l'Institut et dans la collection Dupuy, à la Bibliothèque impériale.

COTTRET (Pierre-Marie), théologien, évêque de Beauvais (1837), né à Argenteuil le 8 mai 1768, mort à Beauvais le 13 novembre 1841.

COTTY (Gaspard-Herman, baron), général d'artillerie, né à Dinant (Belgique), le 4 décembre 1772, mort à Paris le 4 mars 1839. — *Dictionnaire de l'artillerie*, 1822 et 1832, 2 vol. in-4°.

COUBERT, terre et seigneurie de Brie (Seine-et-Marne), érigée en comté en faveur de Samuel Bernard, par lettres de 1720.

COUBLANS (Seigneurs de), branche de la maison d'Anglure (Champagne).

COUCHAN, **COXAN**, **CUZAN** ou **CUIXA**, en Roussillon (Pyrénées-Orientales), abbaye de bénédictins, diocèse de Perpignan, fondée au IXe siècle.

COUCHER DU ROI. C'était, sous l'ancienne monarchie, un acte qui tenait une place fort importante dans le cérémonial de la cour. Tout y était réglé d'avance par la plus rigoureuse étiquette, depuis le moment où le roi, sortant de son cabinet pour entrer dans sa chambre à coucher, donnait son chapeau, ses gants et sa canne au maître de la garde-robe, jusqu'à celui où, déshabillé et en robe de chambre, il saluait sa cour, qui se retirait, après avoir entendu les huissiers de la chambre crier : *Passez, messieurs*. C'était là la fin de ce qu'on appelait le *grand coucher*. A celui-ci succédait le *petit coucher*, auquel ne pouvaient assister que les personnes ayant leurs entrées, les officiers de la chambre et de la garde-robe, le premier médecin et les chirurgiens. Ceux-ci disparaissaient successivement et il ne restait plus que le premier valet de chambre, qui couchait dans la chambre du roi. (Voy. pour les détails l'*État de la France*, 1749, t. I, p. 353.)

COUCHES, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire) qui fut possédée successivement par les maisons de Baufremont, de Montagu (1515), de Rochechouart, de Pot, de Damas et de Loriol.

COUCHES (Seigneurs de), branche de la maison de Bourgogne. =—, de la famille de Brûlart. =—, de la maison de Montagu. =—, de la maison de Rochechouart.

COUCHU (*N.*), romancier, vivait à la fin du XVIIIe siècle. Il a publié de nombreux ouvrages sous le pseudonyme d'*Amadis de la Roche Pauvre*.

COUCY, *Codiciacum*, *Coceium*, *Cociacum*, ville du Laonnais avec titre de marquisat. Après avoir appartenu aux archevêques de Reims et aux moines de Saint-Remi, elle passa aux maisons de Boves et de Guines. Elle fut prise par les Bourguignons en 1411 et 1423, en 1487 par le maréchal d'Esquerde, puis tour à tour par les protestants et les catholiques, lors des guerres de religion sous Louis XIII. Les troupes royales l'assiégèrent en vain, pendant la Fronde, en 1652.

SIRES OU BARONS DE COUCY. — Vers 1085, Enguerrand de Boves, dit *de la Fère*, comte d'Amiens. — 1116, Thomas de Marle, fils du précédent. —

1130, Enguerrand II, fils du précédent. — 1148, Raoul Ier, dit *de Marle*, fils du précédent. — 1191, Enguerrand III, dit *le Grand*, fils de Raoul. — 1242 ou 1243, Raoul II, fils d'Enguerrand III. — 1250, Enguerrand IV, frère du précédent. — 1311, Enguerrand V, fils d'Arnoul III, comte de Guines, et d'Alix, fille d'Enguerrand III. — 1321 ou 1322, Guillaume, fils du précédent. — Vers 1335, Enguerrand VI, fils du précédent. — 1346 ou 1347, Enguerrand VII, fils du précédent. Il devint gendre d'Édouard III, se fit battre par les Suisses qu'il était allé attaquer à la tête d'une armée de bandits (1375), fut pris à la bataille de Nicopolis (1396) et mourut en Bithynie, le 18 février 1397. Après lui, une partie de la sirerie de Coucy passa à la maison d'Orléans et fut réunie au domaine par Louis XII; l'autre passa à la maison de Luxembourg, puis à celle de Bourbon, et fut réunie à la couronne par Henri IV. La ville de Coucy fut donnée en apanage par Louis XIV à la maison d'Orléans.

De Thomas II, second fils de Raoul Ier, sire de Coucy, est sortie la branche de Coucy-Vervins à laquelle appartenait le gendre du maréchal de Biez (voy. BIEZ), Jacques de Coucy-Vervins, qui fut condamné à mort et exécuté (1549). Cette branche de Coucy-Vervins a produit les seigneurs de Coucy-Poilcourt. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*, édit. in-8°, t. XII; *La Généalogie de la maison de Coucy*, par du Chesne et le P. Anselme, t. VIII.)

COUCY (Raoul ou Renaud de), le premier chevalier de haute noblesse qui ait figuré parmi les trouvères, tué en 1192, en Palestine, dans un combat contre les Sarrasins. On a sous son nom vingt-quatre chansons pleines de grâce, de naturel et de passion, publiées en 1830 par M. Fr. Michel. Le poëme sur ses amours avec la dame de Fayel, écrit dans la première partie du XIIIe siècle, a été publié en 1830 par Crapelet, in-8°; on y trouve la légende célèbre qui se rencontre dans divers ouvrages de différents pays.— Voy. CABESTANG.

COUCY (Robert de), architecte, né probablement à Coucy en Laonnais, mort en 1311. On lui doit l'achèvement de Saint-Nicaise de Reims, et, dit-on, de la cathédrale de cette ville.

COUCY ou mieux **ESCOUCHY** (Matthieu de), chroniqueur du XVe siècle, né au Quesnoy-le-Comte (Hainaut). Il a continué Montrelet jusqu'à l'avénement de Louis XI. Sa chronique, publiée pour la première fois par Godefroy, puis par Buchon, a été éditée de nouveau, 1863-1864, 3 vol. in-8°, par M. du Fresne de Beaucourt.

COUCY (Jean-Charles, comte de), évêque de la Rochelle (1790), archevêque de Reims (1817), né au château d'Escordal (Rethelois), le 23 septembre 1745, mort à Reims le 10 mars 1824.

COUDIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Bertrand (Berry).

COUDRAY (Seigneurs du), branche de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou). =—, de la maison de Barville (Gâtinais). =—, de la maison de Chevalier (Flandre). =—, de la maison d'Estampes-Valençay. =—, de la maison du Puy (Berry). =—, de la famille de Herpin (Berry). =—, de la maison du Lac (Beauce). =—, de la branche de Pillavoine, de la maison de Trie. =—, de la famille de Rouillé. =—, de la maison de Scepeaux.

COUDRAY (François), sculpteur, né vers 1678, membre de l'Académie (1712), mort à Dresde le 29 avril 1727.

COUDREAUX (Seigneurs de), de la famille de le Maître.

COUDRETTE (L'abbé Christophe), écrivain janséniste, né à Paris en 1701, y mourut le 4 août 1774.

COUDRON (Seigneurs de), de la maison de Gamaches (Nivernais).

COUDUN (Seigneurs de), de la famille de Soreau (Picardie).

COUËDIC (Le chevalier du), marin, né à Quimperlé en 1739, mort le 7 janvier 1780. Il est célèbre par un sanglant et glorieux combat que la frégate *la Surveillante*, qu'il commandait, livra le 6 octobre 1779 à une frégate anglaise de même force, *le Québec*, qui sauta. Du Couëdic mourut de ses blessures quelques mois après.

COUESME, maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Lucé. Armes: *d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules*.

COUETYON (Seigneurs de), de la famille de la Bourdonnais (Bretagne).

COUFINAL (Seigneurs de), de la famille de Besset (Languedoc).

COUHÉ, terre et seigneurie du Poitou (Vienne), érigée en marquisat, par lettres de février 1652, en faveur d'Olivier de Saint-Georges, seigneur de Vérac.

COUILLAGE ou DESCHAUSSAGE, droit féodal qui n'était autre que le *mes* de mariage ou plat nuptial. Il consistait en une quantité variable de pains et de mesures de vin. — Voy. DROIT DU SEIGNEUR.

COUILLARD (Antoine), poëte, jésuite, né près de Lorris (Gâtinais), mort vers 1575. Ses ouvrages sont très-rares.

COUILLARD (Joseph), chirurgien du XVIIe siècle, né à Montélimart (Drôme).

COULAINES, *Colonia*, dans le Maine (Sarthe). Il s'y tint un concile en 843.

COULANGES (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvoir. =—, branche de la maison de Châtelus. =—, de la maison de Cousan (Forez), =—, de la famille de Coutaud.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, marquis de), écrivain, chansonnier, né à Paris, vers 1631, mort en 1716. Il était parent et ami de Mme de Sévigné, dans la correspondance de laquelle on a inséré plusieurs de ses lettres. — *Recueil de chansons*, 1698, 2 vol. in-12; *Mémoires*, 1820, in-8° et in-12. Il y a aussi dans la même correspondance des lettres de sa femme du Gué Bagnols morte en 1723, à quatre-vingt-deux ans.

COULEVRINE, pièce d'artillerie dont les dimensions étaient fort variables, ainsi que les noms. Il y avait la coulevrine *légitime*, *la bâtarde* ou *le serpentin*, *le passemur*, *le basilic*, *le dragon volant*, etc.

COULLERVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Nollent (Normandie).

COULOGNE (Seigneurs de), de la famille de Pellorde (Berry). =—, de la famille de Robin (Bretagne).

COULOMB (Charles-Auguste de), ingénieur, physicien, membre de l'Académie des sciences, né à Angoulême en 1736, mort le 23 août 1806. Il est surtout connu par l'invention de l'instrument désigné sous le nom de *balance de torsion*. —*Recherches sur les moyens d'exécuter sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques*, 1779, in-8°.

COULOMBIER (Seigneurs du), branche de la famille de Postel (Normandie).

COULOMBIÈRES, terre et seigneurie érigée en marquisat en faveur de Balthazar le Breton seigneur de Villandry, par lettres de décembre 1619. Son nom, en juillet 1639, fut changé en celui de Villandry.

COULOMBS. Voy. COLOMBS.

COULOMMIERS, *Columbaria*, ville de la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne). Elle eut beaucoup

à souffrir pendant la guerre de Cent ans et fut prise et brûlée par les ligueurs en 1593.

COULON (Claude-Antoine), prédicateur, théologien, né à Salins en 1745, mort à Paris le 10 mars 1820.

COULON (L'abbé Louis), érudit, né à Poitiers en 1605, mort en 1664. — *Traité historique des rivières de France*, 1644, 2 vol. in-8°.

COULON DE THÉVENOT (A.), inventeur de la tachygraphie française, né vers 1754, mort en Allemagne à la fin de la campagne de 1813.

COULONCE (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

COULONGES (Seigneurs de), branche de la maison de Culant.

COULONNE (Seigneurs de), branche de la maison d'Aspremont. = —, de la maison de Rouvillasc (Dauphiné).

COULONS (Seigneurs de), de la famille le Couvert (Normandie). = —, de la maison de Montsaulnin (Nivernais).

COULONVILLIERS (Seigneurs de), de la maison picarde de Quiéret.

COULOUASNÉ (Seigneurs de), branche de la famille de Vançay (Maine).

COULVIER-GRAVIER (*N.*), météorologiste, mort en février 1868. Il s'est surtout occupé des étoiles filantes.

COUPART (Antoine-Marie), auteur dramatique, né à Paris le 13 juin 1780, mort le 19 octobre 1864.

COUPÉ (L'abbé Jean-Marie-Louis), littérateur, né à Péronne le 18 octobre 1732, mort à Paris le 10 mai 1818. — *Variétés littéraires*, 1786-1788, 8 vol. in-8°; *Soirées littéraires*, 1795-1801, 20 vol. in-8° et diverses traductions.

COUPÉ-DE-SAINT-DONAT (Alexandre-Auguste-Donat-Magloire), littérateur, né à Péronne, le 5 septembre 1775.

COUPERIN, famille de musiciens. = LOUIS, organiste de Saint-Gervais à Paris et de la chapelle du roi, né à Chaumes (Seine-et-Marne) en 1630, mort en 1665. = Son frère, FRANÇOIS, organiste de Saint-Gervais, né à Chaumes en 1631, mort en 1701. — *Pièces d'orgue*, in-4°. = CHARLES, frère des précédents, organiste de Saint-Gervais, né à Chaumes en 1632, mort en 1709. = LOUISE, fille de François, attachée à la musique du roi, née à Paris en 1674, morte en 1728. = NICOLAS, fils de François, organiste de Saint-Gervais, né à Paris en 1680, mort en 1748. = FRANÇOIS, fils de Charles, né à Paris en 1668, mort en 1733. En 1696 il fut nommé organiste de Saint-Gervais, et en 1701 claveciniste de la chambre du roi et organiste de sa chapelle. C'est le plus illustre de la famille. On a de lui quatre livres de pièces de clavecin, 1713, 1730, in-fol.; à la suite du troisième livre on trouve *quatre concerts à l'usage de toutes sortes d'instruments*; *Les Goûts réunis*, Paris, 1724, in-fol.; *L'Apothéose de l'incomparable L**** (Lulli); *Trios* pour dessus de violon, basse d'archet et basse chiffrée; *Leçons des Ténèbres* à une et à deux voix; *L'Art de toucher du clavecin*, 1717, in-4°. Des deux filles de Couperin, l'une, Marie-Anne, se fit religieuse à l'abbaye de Maubuisson, dont elle fut l'organiste; l'autre, Marguerite-Antoinette, fut claveciniste de la chambre du roi. = ARMAND-LOUIS, fils de Nicolas, né à Paris le 11 janvier 1721, mort le 10 octobre 1789. Il fut organiste du roi, de Notre-Dame et de diverses églises. Il a laissé des *sonates*, des *trios* pour le clavecin, des *motets* et des morceaux d'église. = SIMON-LOUIS, fils d'Armand-Louis, organiste du roi, mort jeune en 1789. = Son frère GERVAIS-FRANÇOIS, organiste du roi, vivait encore en 1815.

COUPIGNY, maison de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs d'Hersin, de Belleforière, de Salau, de Fouquières, de Forestel, de le Bargue, d'Henu, de Bomé, de Noyelle, d'Instringhuem. Armes : *d'azur à l'écusson d'or*.

COUPIGNY (Seigneurs de), de la maison d'Ongnies (Artois). = —, de la maison de Quesnel (Artois).

COUPIN, dit *Lacouperie* (Marie-Philippe), peintre d'histoire, élève de Girodet, né à Sèvres, le 11 juin 1773, mort à Versailles, le 19 décembre 1851.

COUPLET (Claude-Antoine), ingénieur, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 20 avril 1642, mort le 25 juillet 1722. = Son fils, PIERRE, ingénieur, membre de l'Académie des sciences (1696), mort en décembre 1744.

COUPPÉ (Gabriel-Hyacinthe), conventionnel, né le 5 mars 1767, mort au château de Tonquedec, en 1832. Il fut successivement membre des états généraux (1789), de la Convention (1792) où il vota la réclusion de Louis XVI, du Conseil des Cinq-Cents (1795), du Corps législatif (1803-1815), puis conseiller à la Cour de Rennes.

COUPPÉ *de l'Oise* (Jean-Marie), conventionnel, né en 1723, mort en 1818. Curé de Sermaise près Noyon, il fut (1791) député de l'Oise à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, et passa (1795) au Conseil des Cinq-Cents.

COUPVRAY, terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en baronnie, par lettres de janvier 1605, en faveur de Françoise de Laval, princesse de Guémené, et de Louis de Rohan, son petit-fils.

COUPVRAY (Seigneurs de), de la famille de le Cocq.

COUR (La), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Garcelle et de Balleroy. Armes : *d'azur à trois cœurs d'or*.

COUR (Seigneurs de la), de la famille d'Argis. = —, de la famille de Boisselet (Bourgogne). = —, de la famille de Péan.

COURANCE (Seigneurs de), de la famille de Clausse.

COURAUT, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Chevilly. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière).

COURBE (Seigneurs de la), de la maison bretonne de Budes. = —, branche de la maison du Bellay.

COURBETIN (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerie (Normandie).

COURBEVILLE (Joseph-François de), jésuite, littérateur, vivait au milieu du XVIII° siècle.

COURBICHON (Seigneurs de), de la famille de Péan (Orléanais).

COURBIÈRES ou **CORBIÈRES**, terre et seigneurie de Provence, érigée en baronnie, par lettres d'avril 1625, en faveur de Laurent de Coriolis.

COURBON ou **CORBON**, famille de Saintonge d'où sont sortis les seigneurs de la Roche-Courbon, de Saint-Léger, de Seure, de Longval, d'Agès, de Saint-Sauveur, de Blenac et de Contré. Armes : *d'azur à trois boules d'or*.

COURBON (Seigneurs de), branche de la maison de Brancas.

COURBON (*N.* BORNAS, marquis de), aventurier, né à Châteauneuf-du-Rhône (Dauphiné), en 1650, tué devant Negrepont, au service de la république de Venise, en 1688. Sa vie a été écrite par Aimar, 1692, in-12.

COURBONET (Seigneurs de la), de la maison de Morel (Normandie).

COURBONS (Seigneurs de), de la famille pro-

vençale d'Amalric. =—, de la maison de Flotte (Dauphiné). =—, de la maison de Raoux ou Raousset (Provence).

COURBONS, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), érigée en marquisat, en faveur de J. H. de Grimaldi d'Antibes, par lettres de mars 1646. Elle passa ensuite dans la maison de Brancas, puis dans celle de Roux, en faveur de laquelle elle fut érigée de nouveau en marquisat, par lettres de février 1717.

COURBOUZON (Seigneurs de), de la famille de Beauxoncles. =—, branche de la maison de Montgommeri.

COURBOUZON, terre et seigneurie de Franche-Comté (Jura), érigée en baronnie, par lettres de décembre 1740, en faveur de Claude-Antoine Bocquet, conseiller au parlement de Franche-Comté, jurisconsulte, né à Lons-le-Saulnier, le 25 mars 1682, mort à Besançon le 16 mars 1762.

COURCELLES, village du Vexin, à une lieue de Gisors, près duquel, en 1195, Philippe Auguste, surpris par Richard Cœur de Lion, échappa à grand'peine et faillit se noyer dans l'Epte.

COURCELLES, terre et seigneurie du Maine, qui, après avoir appartenu à la maison de Poillé, passa (1480) à celle de Champlais et fut érigée en marquisat, par lettres de mai 1667, en faveur de Louis de Champlais. Le fils aîné de celui-ci, Charles, marquis de Courcelles, épousa vers 1667 Marie-Sidonia de Lenoncourt, issue d'une des plus illustres maisons de Lorraine, née en 1651. Brouillée avec son mari presque aussitôt après son mariage, elle mena une vie de désordre, fut condamnée pour adultère, s'échappa et se retira à Genève où elle contracta une nouvelle liaison avec un gentilhomme, Bruiart du Boulai, qu'elle trahit comme les autres. Elle devint veuve en 1678, et épousa un officier plus jeune qu'elle, qui la rendit malheureuse. Elle mourut en 1685. On a d'elle des mémoires publiés pour la première fois par Chardon de la Rochette, 1808, in-12, et plus complétement (1855) par M. Pougin, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, in-18.

COURCELLES (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné). =—, branche de la maison du Faur. =—, de la maison de Monteclerc. =—, de la famille de Morant. =—, de la maison de Ray (Bourgogne). =—, de la maison de Sarcus.

COURCELLES (Thomas de), théologien, né en 1400, mort le 23 octobre 1469. Il joua un rôle odieux dans le procès de Jeanne d'Arc.

COURCELLES (Pierre de), littérateur, poëte, né à Candes (Touraine), vivait en 1564. Ses ouvrages sont rares.

COURCELLES (Étienne CHARDON de), médecin, né à Reims en 1705, mort à Brest, le 5 juillet 1775.

COURCELLES (Jean-Baptiste-Pierre JULIEN, dit le chevalier de), généalogiste, né à Orléans, le 14 septembre 1759, mort à Saint-Brieuc, le 24 juillet 1834. — *Dictionnaire de la noblesse de France*, 1820, 5 vol. in-8°; *Dictionnaire des généraux français depuis le XIe siècle*, 1820 à 1823, 9 vol. in-8°; *Histoire généalogique des pairs de France*, 1821 à 1830, 12 vol. in-4°; *Nobiliaire universel de France*, 1820 à 1821, in-8°.

COURCELLES (Le prieur de), pseudonyme de Simon Gueulette.

COURCELLES-LA-GARENNE (Seigneurs de), branche de la maison de Beaumont.

COURCENAY (Seigneurs de), de la maison de Boisé (Berry). =—, branche de la maison de Foudras.

COURCERAC (Seigneurs de), de la famille d'Aubert (Saintonge).

COURCIER (Pierre), mathématicien, jésuite, né à Troyes, en 1604, mort à Auxerre le 5 mai 1692.

COURCILLON, maison de l'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de Dangeau. Armes : *d'argent à la bande fuselée de gueules au lion d'azur et sénestre*. — Voy. DANGEAU.

COURCILLON (Seigneurs de), branche de la maison de Bueil.

COURCY, seigneurie de l'Orléanais (Loiret), érigée en marquisat (août 1681), en faveur de Henri de Bullion.

COURCY (Jean de), chroniqueur, né à Falaise, vivait dans la première moitié du XVe siècle. — *Chronique universelle*, et un poëme : *Le chemin de la vaillance*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

COURCY (Frédéric de), vaudevilliste, né à Paris, le 16 août 1796, mort à Paris, le 6 mai 1862.

COUR D'AMOUR, espèce de tribunal composé de chevaliers, de dames, de poëtes, etc., et où l'on donnait des arrêts sur des questions d'amour et de galanterie. Les uns en font remonter l'origine à la fin du XIIe siècle, les autres au XIIIe. Les cours d'amour florirent et moururent avec la chevalerie. (Voy. Roland d'Erceville, *Recherches sur les cours d'amour*, 1787, in-12, et les *Arresta amorum* de Benoît de Court.)

COUR-DIEU (La), dans l'Orléanais (Loiret), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Orléans, fondée en 1118 par Jean II, évêque d'Orléans.

COUR DU BOIS (Seigneurs de la), de la famille de Bellengreville.

COURET DE VILLENEUVE (Louis-Pierre), écrivain, imprimeur, né à Orléans, le 29 juin 1749, mort à Gand, le 20 janvier 1806.

COUREUR DE VIN, officier du gobelet, dont la fonction était de porter à la chasse et partout où le roi allait soit en carrosse ou à cheval, la collation de Sa Majesté.

COURIER DE MÉRÉ (Paul-Louis), célèbre écrivain politique, helléniste, né à Paris, le 4 janvier 1772, assassiné en Touraine, le 10 avril 1825. Il servit dans l'artillerie, sous la république et l'empire, et devint chef d'escadron. Sa fortune militaire fut arrêtée là, malgré ses actions d'éclat, ses services et son mérite, par son esprit frondeur et son peu de respect pour la discipline, qui, plusieurs fois, lui fit quitter son corps sans congé. Peu enthousiaste de la guerre, voyant avec sang-froid nos vastes conquêtes et ce brillant empire dont il a, avec tant d'ironie, dépeint l'origine dans une lettre fameuse, il n'avait de goût que pour les lettres et surtout l'antiquité grecque. Il quitta définitivement le service après la bataille de Wagram à laquelle il avait pris part. Il se livra dès lors librement à ses goûts et se lia avec les hellénistes les plus distingués, entre autres Clavier dont il épousa la fille. Cette période de sa vie, jusqu'en 1816, fut entièrement consacrée à des travaux d'érudition; il donna (1810) sa charmante traduction de *Daphnis et Chloé*, ce roman de Longus, dont il avait découvert un manuscrit complet dans la bibliothèque de San-Lorenzo à Florence, manuscrit souillé par lui de la fameuse tache d'encre qui lui attira tant de désagréments; sa traduction des deux livres de Xénophon sur le *Commandement de la cavalerie et sur l'équitation*; celle de la *Luciade*. Il débuta en 1816 dans la carrière de pamphlétaire, par la *Pétition aux deux chambres*, qui produisit une si vive sensation que M. Decaze tenta de s'attacher l'auteur pour l'opposer aux royalistes extrêmes. Courier préféra garder son indépendance et continua de développer ses pensées d'opposition

libérale dans des lettres insérées au *Censeur* (1819-1820). En 1821 il écrivit le *Simple Discours*, dirigé contre le projet ministériel de souscription pour l'achat de Chambord en faveur du duc de Bordeaux. Cet écrit lui valut trois mois de prison à Sainte-Pélagie où il connut Béranger. Il se vengea de sa condamnation par un compte rendu de son procès aussi piquant que l'écrit qui en avait été cause. Vinrent ensuite la *Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser* (1822), puis les *Réponses aux anonymes*, enfin le *Pamphlet des pamphlets* (1824), plaidoyer en faveur du pamphlet lui-même et chef-d'œuvre du genre. L'année suivante, Courier fut assassiné d'un coup de fusil, par son garde-chasse, dont on a toujours ignoré les motifs. Il travaillait alors à une traduction d'Hérodote, dont il avait déjà donné un *Essai* fort remarqué des savants. Dans le pamphlet, Courier est sans égal; c'est une causticité enveloppée de bonhomie, un style exquis et savant sous une apparence de simplicité villageoise, dont chaque mot est un trait acéré et pénétrant. Il s'était présenté en 1819 à l'Accadémie des inscriptions, en remplacement de son beau-père Clavier. Il échoua, et adressa à l'Académie une lettre mordante où il exhala tout son dépit. Ses œuvres ont été réunies plusieurs fois. Nous citerons les éditions de 1828, 1834, 1837, 4 vol in-8°, 1838, etc.

COURIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

COURLAOU (Seigneurs de), branche de la maison de Vaudrey.

COURLAY, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Pendé, de Monsures, d'Azincourt, de Dompmart et de Berlette.

COURLET (Seigneurs de), de la famille de Lion (Beauce).

COURMÉNIL (Seigneurs de), branche de la maison de Bernart (Normandie).

COURMENIN. Voy. CORMENIN et HAYES.

COURMES (Seigneurs de), de la maison provençale de Cormis. =—, de la famille provençale d'Hostager.

COURMONCLE, branche de la maison de Chaumont.

COURMONT (Seigneurs de), branche de la famille de le Bas (Berry).

COURNAND (Antoine de), littérateur, né à Grasse en 1747, mort à Paris, le 27 mai 1814. Oratorien et professeur au Collége de France (1784), il se maria en 1791 et fut le premier ecclésiastique renonçant publiquement au célibat.

COURNILLON (Seigneurs de), de la famille provençale de Milani.

COUR-NOTRE-DAME, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Bourgogne, diocèse de Sens.

COURONNAT REFORCIAT, monnaie provençale représentant la valeur moderne de 20 fr. Elle commença à être frappée en 1337, peu après que le roi Robert de Naples eut ordonné la fabrication de sous *couronnats reforciats* qui valaient un cinquième de plus que le sou couronnat provençal ordinaire.

COURONNE, dans l'Angoumois (Charente), abbaye d'augustins, diocèse d'Angoulême, fondée au XII° siècle. (Voy. E. CASTAIGNE, *Chronique latine de l'abbaye de la Couronne*, 1864, in-8°.)

COURONNE, monnaie d'or ainsi nommée à cause de la couronne placée au-dessus de l'écu de France. On commença à en frapper en 1324.

COURONNES. L'usage de mettre des couronnes au-dessus des armoiries a été introduit par les rois à la fin du XIV° siècle. Les personnages titrés n'ont guère pris cet ornement avant le XVI°, et l'abus des couronnes ne s'est glissé parmi les simples gentilshommes qui n'ont aucun droit à timbrer leurs armes que depuis le XVII° siècle.

COUR PLÉNIÈRE, assemblée solennelle de chevaliers et de seigneurs, que, jusque vers la seconde moitié du XV° siècle, les rois convoquaient soit à Noël ou à Pâques, soit à l'occasion de quelque événement joyeux, et qui était l'occasion de fêtes, de tournois et de réjouissances de toutes sortes. On cite, entre autres, celle qui fut tenue en juin 1241 à Saumur, par saint Louis. Le roi et la noblesse y déployèrent une telle magnificence qu'elle fut surnommée la *non-pareille*.

— Le 8 mai 1788, Louis XVI tint à Versailles un lit de justice où, entre autres édits qu'il fit enregistrer, s'en trouvait un instituant une cour plénière composée de membres à vie, nommés la plupart par le roi. On lui donnait le droit de remontrance qu'on enlevait aux parlements, et elle était chargée de l'enregistrement des édits. Un autre édit frappait tous les parlements d'une interdiction complète et leur défendait de s'assembler pour quelque motif que ce fût. L'opposition à ces édits fut si universelle et si vive que trois mois après, le 8 août, un arrêt du conseil suspendit, jusqu'à la convocation des états généraux, l'établissement de la cour plénière qui ne fut jamais réunie. — En 1774, un essai de cour plénière avait déjà été tenté, mais n'avait pas mieux réussi.

COUR PRÉVÔTALE, tribunal d'exception présidé par un prévôt. Les dernières cours prévôtales ont laissé un sanglant souvenir dans notre histoire. Ce furent celles qui furent créées le 20 décembre 1815 pour connaître « des crimes et délits portant atteinte à la sûreté publique. » Elles ne furent supprimées qu'en 1817.

COURRIERS DU CABINET DU ROI, ou CHEVAUCHEURS DE L'ÉCURIE. Ils étaient au nombre de 12, et avaient 365 livres de gages, sans compter le prix de leurs courses. Ils portaient en poste les ordres du roi et les paquets du grand écuyer et des ministres.

COUR-SAINT-MAURICE (La), en Angoumois (Seigneurs de), branche de la famille de Roquart (Comté-Venaissin).

COURSE AMBITIEUSE, brigue à laquelle un ecclésiastique se livrait en se rendant ou en envoyant à Rome, pour obtenir un bénéfice non vacant. Les bulles ainsi enlevées par surprise n'étaient pas valables. Celles qui étaient délivrées après la mort du titulaire, mais à une époque si rapprochée de cet événement que le souverain pontife n'avait pu raisonnablement en être instruit, étaient également déclarées nulles. Mais il y avait cette différence entre ces deux espèces de courses ambitieuses que la première seule frappait l'impétrant d'incapacité au sujet du bénéfice enlevé subrepticement. Depuis le XVI° siècle, la jurisprudence du parlement avait établi des distances légales entre Rome et chacune des grandes villes du royaume, en ce qui concernait la course ambitieuse. Ainsi il devait s'écouler sept jours au moins entre la vacance du bénéfice et l'arrivée du courrier à Rome, s'il était parti de Paris ou de Toulouse; cinq jours, s'il était parti de Lyon. On admettait difficilement les exceptions à cette présomption légale tirées de messages et de marches extraordinaires.

COURSEULLES (Seigneurs de), branche de la maison de Meullent.

COURSON, terre et seigneurie de Bourgogne (Yonne), érigée en comté, par lettres de mai 1650, en faveur de Gaspard Coignet, seigneur de la Thuillerie. =—, terre et seigneurie du Hurepoix (Seine-et-Oise). — Voy. LAUNAY.

COURSON (Seigneurs de), de la famille de Thierriat d'Espagne.

COURT (Seigneurs de), de la famille du Port (Franche-Comté).

COURT (Benoît de), *Curtius*, jurisconsulte du XVIe siècle, né à Saint-Symphorien (Rhône). — *Arresta amorum*, 1533, 1566, 1587, 1731, etc. = — (Louis de), écrivain, né à Pont-de-Vaux (Ain), mort à Angers en 1732.

COURT (Jean de), peintre en émail, vivait à Limoges au XVIe siècle. = — (Suzanne de), peintre en émail, vivait à Limoges, à la fin du XVIe siècle. Le Louvre possède plusieurs de leurs émaux.

COURT (Antoine), ministre et historien protestant, né à Villeneuve-de-Berg (Ardèche) en 1696, mort à Lausanne en 1760. A l'âge de dix-neuf ans (1715), il commença l'œuvre de réorganisation des églises calvinistes que les persécutions de Louis XIV avaient dispersées ou détruites, parcourut le Bas-Languedoc, le Vivarais et le Dauphiné, établissant des consistoires, présidant des colloques et des synodes et persuadant à ses coreligionnaires de supporter les vexations auxquelles ils étaient soumis, sans faire appel aux armes ni à l'étranger. Il fonda ensuite à Lausanne une école de théologie (1730) dont il conserva la direction jusqu'à sa mort et d'où sont sortis jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les ministres protestants de la France. — *Histoire des troubles des Cévennes*, 1760, 3 vol. in-12.

COURT (Joseph-Désiré), peintre, grand prix de Rome (1821), élève de Gros, né en 1798 à Rouen où il devint conservateur du musée, mort à Paris le 23 janvier 1865. — *La mort de César* (musée du Luxembourg); *Scène du déluge* (musée de Lyon); *Trois portraits: Boissy-d'Anglas, Mirabeau* et *M. de Dreux-Brezé; Tête de jeune fille; Un prêtre espagnol; Saint Jean de Latran* (musée de Rouen).

COURTALON-DELAISTRE (L'abbé Jean-Charles), écrivain, né à Dienville (Aube) en 1735, mort le 29 octobre 1786.

COURTANVAUX, terre et seigneurie du Maine (Sarthe), érigée en marquisat, par lettres de mars 1609, en faveur de Gilles de Souvré, et qui, par le mariage d'Anne de Souvré avec Louvois (1662), passa dans la famille le Tellier. = François-César LE TELLIER, marquis de COURTANVAUX, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1718, mort le 7 juillet 1781.

COURTARVEL, ancienne maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Pezé.

COURT DE GIBELIN (Antoine), érudit, calviniste, né à Nîmes en 1725, mort à Paris, le 10 mai 1784. — *Le Monde primitif* (1773-1783), 9 vol. in-4°.

COURTEAU (Seigneurs de), de la famille de l'Empereur (Champagne).

COURTE-BARBE, trouvère du XIVe siècle. — *Fabliau des trois aveugles.*

COURTEBONNE, baronnie de Picardie (Pas-de-Calais) érigée en marquisat, en faveur de Charles de Calonne, par lettres de juin 1671.

COURTE-CUISSE (Jean de), théologien, né à Hallaines (Orne) vers 1350, mort à Genève en 1422.

COURTEILLES (Seigneurs de), de la famille de Barberye (Normandie).

COURTEMBLAY (Seigneurs de), branche de la famille de Salmon (Vendomois).

COURTENAY, *Curtenacum*, *Curtinetum*, petite ville du Gâtinais français. Elle a eu des seigneurs particuliers jusqu'au moment où elle fut apportée en mariage (1150) à Pierre de France, septième et dernier fils de Louis le Gros et d'Adélaïde de Savoie, par Adélaïde de Courtenay, dame de Courtenay. Pierre prit alors le nom et les armes de Courtenay et devint le chef d'une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs de Champignelles, de Bleneau, de Chevillon, de Bontin, d'Arrablay, de la Ferté-Loupière, de Tanlai, du Chesne et de Changi. Armes : *d'or à trois tourteaux de gueules, 2 et 1, au lambel de trois pièces.* (Voy. le P. Anselme, t. I et II.) La postérité de Pierre étant venue à manquer en ligne directe, la seigneurie de Courtenay fit retour à la couronne. En 1603, et à d'autres époques encore, les princes de Courtenay essayèrent inutilement de se faire reconnaître pour princes du sang. — A la première maison de Courtenay appartenait JOSSELIN, qui prit part à la première croisade, devint seigneur de Tibériade (1115), puis comte d'Edesse et mourut en 1131. Son fils JOSSELIN II lui succéda. Une branche de cette maison s'établit en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. Elle a produit les comtes de Devon et les marquis d'Exeter, et s'éteignit en 1556. La maison de Courtenay, comme nous l'avons dit, commence à Pierre de France. = Son fils, PIERRE II, comte d'Auxerre, de Nevers et de Tonnerre, fit partie de la croisade de Philippe Auguste (1190) et fut appelé au trône de Constantinople, à la mort de Henri (1216) dont il avait épousé la sœur Yolande. Il fut pris en trahison, avant d'avoir atteint sa capitale, par Théodore-Ange Comnène, qui, au bout de deux ans, le fit mourir en prison (1219). Yolande, qui était arrivée par mer à Constantinople, gouverna l'empire jusqu'à sa mort (1220). = ROBERT, deuxième fils de Pierre et d'Yolande, fut couronné à Sainte-Sophie le 25 mars 1221, et mourut en 1228. = BAUDOUIN II, frère du précédent, lui succéda à l'âge de onze ans (1228). Pendant sa minorité, Jean de Brienne gouverna avec le titre d'empereur jusqu'en 1237 où il mourut. Baudouin, malgré quelques succès contre les Grecs, se vit réduit peu à peu à la seule possession de Constantinople, dont le césar Alexis Stratégopule s'empara sur lui par surprise, dans la nuit du 25 juillet 1261. Il put se sauver dans une barque à Négrepont, d'où il passa en Italie, et mourut en 1273. Son fils Philippe n'en prit pas moins après lui le vain titre d'empereur de Constantinople, et mourut en 1285, ne laissant qu'une fille, Catherine, qui épousa (1300) Charles de Valois à qui elle apporta la terre de Courtenay.

COURTENAY. Voy. CATHERINE.

COURTÉPÉE (Claude), érudit, né à Saulieu (Côte-d'Or), mort à Dijon en 1781. — *Description du duché de Bourgogne*, 1774-1785, 7 vol. in-8°, rare; *Histoire du duché de Bourgogne*, 1777, in-12.

COURTERY (Seigneurs de), branche de la maison de Melun.

COURTET (Jean-Jacques de), poëte gascon, vivait à la fin du XVIIe siècle. — *Ramounet*, 1684; *la Miramondo*, 1685; pastorales en patois agénais.

COURTHERAYE (Seigneurs de), de la famille de Catinat.

COURTHEZON (Seigneurs de), de la maison des Baux (Provence).

COURTILS (Jean des), historiographe du roi, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — *Mer des histoires*, 1514-1516, 2 vol. in-8°; 1517-1518, 4 vol. in-fol.

COURTILZ DE SANDRAS (Gatien), écrivain politique, romancier, polygraphe, né à Montargis en 1644, mort à Paris le 8 mai 1712. Il fut d'abord capitaine au régiment de Champagne, et après avoir séjourné tantôt en France, tantôt en

Hollande pour y publier ses écrits, il fut arrêté (1702) et conduit à la Bastille où il resta neuf ans. Il a publié un très-grand nombre d'ouvrages et surtout de mémoires où le faux se mêle au vrai si souvent qu'il est devenu très-difficile, sinon impossible, de distinguer ce que l'auteur tirait de son imagination ou empruntait à des sources historiques. Nous citerons entre autres les *Mémoires de d'Artagnan*, si largement mis à contribution par Alexandre Dumas dans les *Trois mousquetaires*.

COURTIN, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Villiers.

COURTIN (Antoine de), diplomate et moraliste, né à Riom en 1622, mort à Paris en 1685. Il fut secrétaire des commandements de la reine Christine, puis de Charles-Gustave, qui le nomma envoyé extraordinaire en France. Après la mort de celui-ci (1660), il représenta la France comme résident général près des puissances du nord. On a de lui divers traités de morale.

COURTIN (Nicolas), poëte, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Charlemagne*, 1666, in-12; *Charlemagne pénitent*, 1687, in-12, poëmes, rares.

COURTIN (L'abbé François), poëte, né en 1659, mort à Passy (Seine), le 5 janvier 1739.

COURTIN (Jacques), peintre d'histoire, membre de l'Académie de peinture (1710), mort le 26 août 1752.

COURTIN. Voy. CISSÉ.

COURTISANS (VERS). On appelait ainsi, sous Henri III et un peu plus tard, les vers « peu honnestes, dit l'Estoile, sales et vilains, à la mode de la cour. »

COURTIVRON, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), qui, après avoir appartenu à la maison de Saulx-Tavannes, passa (1472) dans celle de le Compasseur de Créqui-Montfort, en faveur de laquelle elle fut érigée d'abord en baronnie (15 juillet 1595), puis en marquisat (1698). = A cette famille appartenait Gaspard LE COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT, marquis de COURTIVRON, physicien, membre adjoint de l'Académie des sciences, né en 1715, au château de Courtivron, mort le 4 octobre 1785.

COURTOIS (Jean), compositeur, maître de chapelle de l'archevêque de Cambrai, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

COURTOIS (Hilaire), poëte latin, né à Évreux, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

COURTOIS (Jean), peintre émailleur du XVIe siècle, fils de Robert Courtois, du Mans, peintre verrier. = — (PIERRE), peintre émailleur de la même époque. Le musée du Louvre possède plusieurs émaux de ces deux artistes.

COURTOIS (Jean), peintre d'Anne d'Autriche, vivait en 1633.

COURTOIS (Jacques), dit le Bourguignon, peintre de batailles et graveur, né à Saint-Hippolyte (Doubs) en 1621, mort à Rome, le 14 novembre 1676. Il passa de bonne heure en Italie où il se lia avec le Guide et l'Albane, ainsi qu'avec Pietre de Cortone et Pierre de Laar; il inclinait vers le genre de ce dernier. — *Trois combats de cavalerie; Marche de troupes; Combat de cuirassiers et de cavaliers turcs* (Musée du Louvre); *Scènes de bataille* (Musée de Lyon); *Un Champ de bataille* (Musée de Nantes); *Deux combats, un Cavalier* (Musée de Besançon); *Une Bataille* (Musée d'Amsterdam); *Mêlée d'infanterie et de cavalerie; Combat de cavalerie; Champ de bataille; Armée en bataille* (Musée de Dresde). = Son frère, GUILLAUME, peintre et graveur, né à Saint-Hippolyte (Doubs) en 1628, mort à Rome en 1679. — *Le Sacrifice d'Abraham* (Musée de Dresde). Il eut un frère dont on ignore les prénoms, et qui fut peintre et capucin.

COURTOIS (Edme-Bonaventure), homme politique, né à Arcis-sur-Aube, en 1750, mort à Bruxelles, le 6 décembre 1816. Député de l'Aube à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, et prit une part active au 9 thermidor. Il fut chargé d'examiner les papiers trouvés chez Robespierre, et publia, à ce sujet, en 1795, un *Rapport* en 2 vol. in-8°. Il fit ensuite partie du Conseil des Anciens, contribua au 18 brumaire et entra au Tribunat d'où il sortit en mai 1802. Il vivait depuis longtemps dans la retraite, quand, en 1816, le ministre de la police, M. Decaze, fit envahir son domicile et saisir ses papiers, fort nombreux et fort importants. On ne les rendit ni à lui ni à son fils, qui intenta vainement, après la révolution de 1830, un procès à ce sujet à M. Decaze.

COURTOIS (E. B.), pseudonyme de Laya. = —, pseudonyme de Lemazurier.

COURTOMER, baronnie de Normandie (Orne), érigée en marquisat, par lettres de février 1620, en faveur de J. Ant. de Saint-Simon.

COURTONNE (Jean), architecte, membre de l'Académie d'architecture où il enseignait la perspective, né vers 1670 à Paris, où il mourut en 1738. — *Traité de Perspective pratique*, 1725.

COURTOT (Jean), théologien, janséniste, oratorien, né à Arnay-le-Duc, mort en 1665.

COURTRAI (Belgique). En 1302, les Flamands, soulevés contre Philippe le Bel, vinrent assiéger cette ville, et, sous ses murs, le 14 juillet, firent essuyer une défaite complète aux Français, commandés par Robert d'Artois, qui y fut tué avec plus de 6000 chevaliers. La ville fut assiégée inutilement par Louis le Hutin en 1315. Elle fut prise par le duc d'Orléans et Gassion en 1646, reprise en 1648 par l'archiduc Léopold. Louis XV s'en empara en 1744, et la restitua en 1748. Luckner s'en rendit maître en juin 1792, mais l'évacua quelques jours après. Elle retomba en notre pouvoir après la bataille de Jemmapes, fut perdue après la défaite de Neerwinde, et recouvrée par Souham en avril 1794. Clairfait, qui vint y mettre le siége le 10 mai, fut tellement maltraité dans une sortie faite le lendemain qu'il effectua immédiatement sa retraite. Les alliés y entrèrent le 8 mars 1814.

COURVAL-SONNET, poëte satirique et médecin, né en Normandie en 1577, mort vers 1635.

COURVILLE, terre et seigneurie du pays chartrain (Eure-et-Loir), érigée en marquisat, par lettres de décembre 1656, en faveur du duc de Sully.

COURVILLE (Seigneurs de), de la famille de Béraud (Languedoc). = —, branche de la famille de Bernard (Anjou). = —, branche de la maison de Billy. = —, de la maison de Ligneris (Vendomois). = —, de la maison de Vieuxpont (Normandie).

COURVOISIER (Jean-Joseph-Antoine), homme politique, né à Besançon, le 30 novembre 1775, mort le 10 septembre 1835. Membre de la chambre des députés (1816-1823) et procureur général à Lyon, il fit partie, comme ministre de la justice, du ministère Polignac (1829), donna sa démission le 19 mai 1830, et fut créé ministre d'État et membre du conseil privé.

COURVOL, famille du Nivernais, d'où sont sortis les seigneurs du Tremblay, de Lucery, de Montas, de Basole et de Champeaux.

COUSAGE (Comtes de), branche de la maison de la Rochefoucauld.

COUSAN, maison du Forez, d'où sont sortis les vicomtes de Chalon, de Marcilly et de Coulanges.

COUSAN (Seigneurs de), de la maison de Damas. = —, de la maison de Lévis.

COUSANCE, terre et seigneurie de Lorraine (Meuse), possédée d'abord par la maison de Florainville, et qui fut érigée en baronnie, par lettres du duc Léopold (21 janvier 1713), puis en comté (1er mars 1715), en faveur de P. Joseph de Vyard.

COUSERANS. Voy. CONSERANS.

COUSIN. Les rois de France traitaient de cousin les princes de leur sang, les cardinaux, les archevêques, les ducs et pairs, les maréchaux, les grands officiers de la couronne et quelques princes étrangers. Cet usage paraît ne s'être établi que sous François Ier.

COUSIN (*N.*), marin dieppois du XVe siècle, et que certains auteurs prétendent avoir découvert, en 1488 et 1489, c'est-à-dire plusieurs années avant Christophe Colomb et Vasco de Gama, l'Amérique et le passage du cap de Bonne-Espérance.

COUSIN (Gilbert), *Cognatus*, érudit, poëte latin et français, né à Nozeroy (Franche-Comté), le 21 janvier 1506, mort à Besançon en 1567.— *Œuvres*, 1562, 3 vol. in-fol.

COUSIN (Jean), célèbre peintre et sculpteur, architecte, mathématicien, né vers 1500, à Soucy près Sens, mort probablement vers 1589. Il se distingua dans la peinture, la sculpture et l'architecture; il avait des mathématiques la connaissance que l'on pouvait avoir à son époque, et a composé un traité de perspective et un livre de *Portraicture* où il a retracé les proportions du corps humain et la manière d'en exprimer les raccourcis par des procédés géométriques. La réputation de Jean Cousin fut grande pendant sa vie; elle a grandi encore depuis que l'histoire des arts n'est plus écrite sous l'influence de théories exclusives. On a de lui comme sculpture le tombeau de l'amiral Chabot, au musée du Louvre où est son tableau du *Jugement dernier*. Nous citerons encore une *Descente de croix*, au musée de Mayence, et une *Ève*, au château de Montbard. On a exécuté de nombreux vitraux d'après ses dessins, entre autres plusieurs de Saint-Gervais et de la chapelle de Vincennes. On croit qu'il appartenait à la religion réformée Voy. au SUPPLÉMENT.

COUSIN (Louis), président à la cour des Monnaies, membre de l'Académie française (1697), traducteur, né à Paris, le 12 août 1627, mort le 26 février 1707. Il a donné, sous les divers titres d'*Histoire de Constantinople* (1672), d'*Histoire de l'Eglise* (1675), d'*Histoire romaine* (1678) et d'*Histoire de l'empire d'Occident* (1683), des traductions des principaux auteurs byzantins; des premiers historiens ecclésiastiques, Eusèbe, Socrate, Sozomène, etc.; de Xiphilin, Zozime; d'Eginhard, Luitprand, etc.

COUSIN (Hardouin), graveur, né à Aix en 1680.

COUSIN (Jacques-Antoine-Joseph), mathématicien, né à Paris, le 29 janvier 1739, mort le 29 décembre 1800. Il fut professeur de physique au Collége de France (1766), membre de l'Institut (1795), du Conseil des Anciens (1799) et sénateur.

COUSIN (Victor), philosophe, célèbre orateur et écrivain, membre de l'Académie française (1830), de l'Académie des sciences morales (1832), né à Paris le 28 novembre 1792, mort à Cannes le 14 janvier 1867. Il était fils d'un horloger. Élève de l'École normale (1811) où il devint (1812) répétiteur de grec, puis (1814) maître de conférences de philosophie, il remplaça à la fin de 1815 Royer-Collard dans la chaire de philosophie à la Sorbonne et commença alors avec éclat un enseignement auquel quelques années plus tard la merveilleuse éloquence du professeur donna un immense retentissement. Son cours où il exposait une doctrine mélange des philosophies cartésienne, écossaise et allemande, fut suspendu en 1821, comme entaché de libéralisme. Il le reprit en 1827 et son langage devint de plus en plus accentué, bien qu'à l'occasion il ne cessât de faire de solennelles protestations de royalisme Quoiqu'il n'eût pris aucune part à la révolution de 1830 qu'il ne désirait certainement pas, il n'en recueillit pas moins tous les profits de la victoire. Il fut nommé conseiller d'État, membre du Conseil de l'Instruction publique, professeur titulaire à la Sorbonne, directeur de l'École normale, et pair de France. Au 1er mars 1840, lors de la formation du cabinet Thiers, il fut appelé au ministère de l'Instruction publique où il resta huit mois jusqu'à l'avénement du ministère Guizot (29 oct.). En 1844, il défendit avec la plus rare éloquence à la Chambre des pairs la philosophie et l'Université. La révolution de 1848 le fit disparaître de la scène politique et il fut seulement, sous le ministère Falloux, rendu au Conseil de l'instruction publique où il n'exerça aucune influence. Il avait amassé à grands frais une magnifique collection de livres rares et précieux qu'il a léguée à la bibliothèque de l'Université. Voici la liste de ses ouvrages : *Procli philosophi platonici Opera*, 1820-1827, 6 vol. in-8°; *Platon*, traduction, 1825-1840, 13 vol. in-8°; *Descartes*, œuvres complètes, 1826, 11 vol. in-8°; *Fragments philosophiques*, 1826, in-8°; *Nouveaux fragments philosophiques*, 1828, in-8°; *OEuvres de Maine de Biran*, 1834-1841, 4 vol. in-8°; *Manuel de l'histoire de la philosophie*, traduit de l'allemand de Tennemann, 1829, 2 vol. in-8°; *de l'Instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne*, 1833, in-8°; *de l'Instruction publique en Hollande*, 1837, in-8°; *Abailard* (*Sic et Non*), 1836, in-4°; *Abælardi Opera*, 1850-1859, 2 vol. in-4°; *Cours de philosophie morale*, 1840-1841, 5 vol. in-8°; *Cours de l'histoire de la philosophie*, 1828, in-8°; *Histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle*, 1829, 2 vol. in-8°; *de la Métaphysique d'Aristote*, 1838, in-8°; *Philosophie scolastique*, 1840, in-8°; *Recueil des principaux actes du ministère de l'instruction publique du 1er mars au 28 octobre 1840*, 1841, in-8°; *Leçons sur la philosophie de Kant*, 1842, in-8°; *Œuvres philosophiques du P. André*, 1843, in-12; *des Pensées de Pascal*, 1842, in-8°; *Fragments littéraires*, 1843, in-8°; *Défense de l'Université et de la Philosophie*, 1844, in-8°; *Jacqueline Pascal*, 1845, in-8°; *Fragments de philosophie cartésienne*, 1845, in-8°; *la Jeunesse de Mme de Longueville*, 1853, in-8°; *du Vrai, du Beau et du Bien*, 1853, in-8°; *Madame de Sablé*, 1854, in-8°; *Madame de Chevreuse et Madame de Hautefort*, 1856, in-8°; *la Société française au dix-huitième siècle*, 1858, 2 vol. in-8°; *la Jeunesse de Mazarin*, 1865, in-8°; *Histoire générale de la philosophie*, 1863, in-8°. M. Cousin a donné en outre de nombreux articles à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Journal des Savants*, et au recueil de l'Académie des sciences morales.

COUSIN *d'Avallon* (Charles-Yvon), écrivain, né à Avallon (Yonne) en 1769, mort en 1840.

COUSIN DESPRÉAUX (Louis), érudit, né à Dieppe, le 7 août 1743, mort le 30 octobre 1818. — *Histoire de la Grèce* (1780-1789), 16 vol. in-12.

COUSINEAU (Pierre-Joseph), luthier et musicien, né à Paris en 1753. mort en 1824.

COUSINÉRY (Esprit-Marie), numismate, né à Marseille, le 8 juin 1747, mort vers 1835.

COUSINOT (Guillaume), chroniqueur, conseiller au parlement, chancelier du duc d'Orléans, mort à la fin du XVe siècle. Il a laissé une chro-

nique qui s'arrête en 1429, et qui a été publiée par Vallet de Viriville, 1859, in-12. = Son frère, GUILLAUME, seigneur de Montreuil, homme d'État, né vers 1400, mort vers 1484. Il servit utilement Charles VII et Louis XI dans diverses négociations en Angleterre et à Rome, négociations dont la relation existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale. = JACQUES, premier médecin du dauphin (Louis XIV), né à Paris vers 1585, mort en 1645. = JACQUES, fils du précédent, médecin et poëte latin, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

COUSSEY, *Coxeium*, terre et seigneurie de Lorraine (Vosges), érigée en comté (17 août 1736), en faveur de Simon-Melchior Labbé.

COUSSIN (J. A.), architecte, né à Paris, mort vers 1846.

COUSTANT (Dom Pierre), bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, né à Compiègne en 1654, mort à Paris le 18 octobre 1721.

COUSTARD DE MASSY (Anne-Pierre), homme politique, né à Léogane (Saint-Domingue) en 1741, guillotiné à Paris le 7 novembre 1793. Député du département de la Loire-Inférieure à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention et s'opposa au coup d'État du 31 mai. Arrêté par Carrier, il fut envoyé à Paris, où le tribunal révolutionnaire le condamna à mort.

COUSTEL (Pierre), moraliste, né à Beauvais, le 20 octobre 1621, y mourut le 16 octobre 1704.

COUSTELIER (Antoine-Urbain), éditeur et littérateur, mort à Paris en 1724.=Son fils, ANTOINE-URBAIN, libraire, romancier, mort à Paris le 24 août 1763.

COUSTIN (Seigneurs de), de la maison de Roquelaure.

COUSTOU (Nicolas), sculpteur, né le 9 janvier 1658, mort le 1er mai 1733. Il était fils d'un sculpteur en bois, et fut élève de Coysevox, son oncle. Après avoir remporté le premier prix de sculpture, il passa plusieurs années en Italie, fut reçu membre de l'Académie le 29 août 1693, et y remplit successivement les charges d'adjoint à professeur et de professeur, d'adjoint à recteur et de recteur, et fut chancelier l'année même de sa mort. — *La Seine et la Marne; deux Nymphes* (Jardin des Tuileries); *Hercule-Commode* (copie d'après l'antique); *groupe de Titons* (Versailles); *Vœu de Louis XIII* (Notre-Dame); *Daphné et Hippomène*, pour Marly; *la Saône* (Lyon); *tombeaux* du prince de Conti et du maréchal de Créqui; *buste* de Louvois; *Passage du Rhin*, médaillon. = Son frère puîné, GUILLAUME, sculpteur, né à Lyon en 1677, mort à Paris le 20 février 1746. Il fut reçu le 25 octobre 1704 à l'Académie, où il obtint successivement les charges de professeur, de recteur, de chancelier et de directeur. La France doit à son ciseau un grand nombre de bons ouvrages, parmi lesquels nous citerons *les bas-reliefs* du portique des Invalides, les chevaux, dits *de Marly*, placés aujourd'hui à l'entrée des Champs-Élysées, son œuvre la plus célèbre; *le mausolée* du cardinal Dubois; *le buste* de Louis XV et celui du cardinal de Rohan; *l'Océan et la Méditerranée*, groupes en marbre; *le Rhône*, bronze (Lyon); *Louis XV entre la Justice et la Vérité* (grand'chambre du Palais de Justice); *la Mort d'Hercule* (musée du Louvre. = GUILLAUME, fils du précédent, sculpteur, né le 19 mars 1716, à Paris, où il est mort le 13 juillet 1777. Il alla à Rome comme grand prix, et fut reçu (1742) à l'Académie, où il fut successivement professeur, recteur et trésorier. On lui doit le tombeau du dauphin, père de Louis XVI, et le groupe de la Visitation en bronze, dans la chapelle de Versailles; un groupe de *Vénus et Vulcain;* une statue de saint Roch, dans l'église de ce nom; une statue d'Apollon pour Bellevue, etc.

COUTAINVILLE (Seigneurs de), de la maison normande de Costentin.

COUTAN (Amable-Paul), peintre, élève de Gros, né à Paris en 1792, mort le 29 mars 1827.

COUTANCES, *Constantia*, *Cosidium*, ville de Normandie (Manche), capitale du Cotentin. Saccagée en 866, cédée aux Bretons en 886, elle fut prise par Charles V, en 1378, sur les Anglais, qui s'en emparèrent en 1431. Elle fut reconquise, avec la Normandie, en 1449. Les protestants, qui s'en étaient emparés en 1562, en furent chassés en 1575. — Voy. COTENTIN.

L'évêché de Coutances, suffragant de Rouen, fut fondé au Ve siècle. Dans la liste que nous allons donner des prélats qui l'ont occupé, nous ne mentionnerons ni ceux dont l'élection ou la nomination n'a pas eu d'effet, ni ceux qui ont donné leur démission ou sont morts avant d'avoir pris possession du siége.

ÉVÊQUES DE COUTANCES. — Saint Ereptiole, vers 470. — Saint Exupère. — Saint Léoncien, 511. — Saint Possesseur. — Saint Lô, vers 530-vers 575. — Saint Romachaire, vers 586. — Vulfobert. — Lupicin. — Chairibon, 648. — Waldemar ou Baldomer, 653. — Hughlier ou Hilderic, vers 658. — Frodomond, 677. — Willebert, 693. — Agathius. — Livin. — Wilfrid. — Josué. — Léon. — Anglon. — Hubert, vers 798. — Willard, vers 829-vers 837. — Herloin, vers 843-vers 862. — Sigenand, vers 866-vers 877. — Liste, vers 890. — Ragenard. — Herlebaud, 905. — Agebert. — Thierry, 911. — Herbert Ier. — Algeronde. — Gilbert. — Hugues Ier, vers 980-1020. — Herbert II, 1021-1022. — Robert Ier, vers 1024-vers 1045. — Geoffroi Ier de Montbray, 10 avril 1049-2 février 1094. — Raoul, 3 avril 1094-1110. — Roger, vers 1112-octobre 1123. — Richard Ier de Bruix, 1124-1131. — Algar, 1132-1151. — Richard II de Bohon, 1151-18 novembre 1178 ou 1179. — Guillaume Ier de Tournebu, 1179-1199 ou 1202. — Vivien, 1202-15 février 1208. — Hugues II de Morville, 1208-27 oct. 1238. — Gillien de Caen, 1245-1250. — Jean Ier d'Essey, 26 février 1251-31 oct. 1274. — Eustache Ier de Rouen, nov. 1282-8 août 1291. — Robert II d'Harcourt, nov. 1291-7 mars 1315. — Guillaume II de Thiéville, 1315-1345 ou 1347. — Louis d'Erquery, 1345 ou 1347-1371. — Sylvestre de la Cervelle, 1371-sept. 1386. — Nicolas Ier de Toulon, 1386-sept. 1387. — Guillaume III de Crèvecœur, sept. 1387-1408. — Gilles Ier des Champs, 27 sept. 1408-5 ou 15 mars 1414. — Jean II de Marle, 2 avril 1414-29 mai 1418. — Pandolphe Malatesta, 7 oct. 1418-10 mai 1424. — Philibert de Montjeu, 10 mai 1424-20 juin 1439. — Gilles II de Duremort, 9 octobre 1439-29 juillet 1444. — Jean III de Castiglione, 2 sept. 1444-1453. — Richard III Olivier, cardinal de Longueil, 28 sept. 1452-18 août 1470. — Benoît de Montferrand, 1470-1476. — Julien, cardinal de la Rovère, 15 juillet 1476-1 avril 1478. — Geoffroi II Herbert, juillet 1478-1er février 1510. — Adrien, cardinal Gouffier, 2 mai 1510-13 avril 1519. — Bernard Divitius, cardinal Bibbiena, sept. 1519-9 nov. 1520. — René de Brèche, 1525-19 nov. 1529. — Philippe de Cossé-Brissac, 15 mai 1530-24 nov. 1548. — Payen le Sueur d'Esquetot, 16 mars 1549-24 déc. 1551. — Étienne Martel, 9 déc. 1552-26 mai 1560. — Arthur de Cossé-Brissac, 4 mars 1561-7 oct. 1587. — Nicolas II de Briroi, 21 avril 1589-23 mars 1620. — Nicolas III Bourgoing, 9 juillet 1623-19 avril 1625. — Léonor Ier Goyon de Matignon, juillet 1625-août 1646. — Claude Auvry, 27 juillet 1646-sept 1658. — Eustache II Leclerc

de Lesseville, sept. 1658-3 déc. 1665. — Charles-François de Loménie de Brienne, 19 février 1668-7 avril 1720. — Léonor II Goyon de Matignon, janvier 1721-3 avril 1757. — Jacques Lefebvre du Quesnois, 21 avril 1757-9 sept. 1764. — Ange-François de Talaru de Chalmazel, octobre 1764-1790.— *François Bécherel, évêque constitutionnel,* 20 mars 1791-1793. — Claude-Louis Rousseau, 25 avril 1802-1807. — Pierre Dupont de Poursat, 6 janvier 1808-1835. — Louis-Jean Robiou, 6 oct. 1835-1852. — Jacques-Louis Daniel, 9 déc. 1852-4 juillet 1862.— Jean-Pierre Bravard, 12 août 1862. (Voy. *Gallia Christiana*, t. XI.)

COUTARD (Louis-François, comte), général, né à Ballon (Sarthe), le 19 février 1769, mort le 21 mars 1852.

COUTAUD, famille d'où sont sortis les seigneurs de Coulanges.

COUTELIERS. La corporation des couteliers à Paris, prenait, par les statuts qui leur avaient été donnés en 1565 et confirmés depuis plusieurs fois (1586, 1608), le titre de *fèvres-couteliers-graveurs et doreurs sur fer et acier*. Ils étaient tenus à avoir un poinçon pour marquer leurs ouvrages. Le brevet coûtait 30 livres; la maîtrise 800. Le patron était la Décollation de saint Jean-Baptiste. En 1777 ils étaient au nombre de 120.

COUTEPOINTIERS, nom porté anciennement par les fabricants d'étoffes pour les habits, les meubles, la literie, etc. Ceux de Paris reçurent en 1290 des statuts confirmés en 1303 et 1326.

COUTES (Seigneurs de), de la famille de Paris.

COUTHON (Georges), fameux conventionnel, né à Orcet (Puy-de-Dôme) en 1756, mort sur l'échafaud à Paris, le 28 juillet 1794. Avocat à Clermont (1785), il se prononça avec ardeur pour la Révolution, et, bien que presque complétement paralysé, il parvint à être nommé député à l'Assemblée législative où il se fit remarquer par sa violence. Élu à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, et, après avoir hésité quelque temps entre la Gironde et la Montagne, se voua corps et âme à celle-ci, contribua au coup d'État du 31 mai, devint, le 10 juillet suivant, membre du Comité de salut public, et envoyé à l'armée de Lyon (19 août), se signala, après la prise de cette ville, par les vengeances qu'il exerça sur les vaincus. Au 9 thermidor, il ne voulut point se séparer de Robespierre, fut compris dans le même décret d'arrestation, arrêté comme lui à l'hôtel de ville, et conduit en même temps à l'échafaud.

COUTIER, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Souhey.

COUTILLIER, nom donné au XVe siècle aux soldats qui portaient une *coutille*, épée longue, menue et tranchante depuis la pointe jusqu'à la garde. Il y avait un *coutillier* parmi les six hommes armés qui composaient la petite troupe que l'on appelait un homme d'armes et une lance.

COUTRAS, *Corterate*, petite ville du Bordelais (Gironde) près de laquelle, le 20 octobre 1587, Henri IV, alors roi de Navarre, remporta une victoire complète sur l'armée de Henri III, commandée par le duc de Joyeuse qui y fut tué.

COUTRES (Seigneurs de), branche de la maison de Soyecourt (Picardie).

COUTUMES. Lorsque la royauté n'eut plus la force nécessaire pour maintenir l'exécution des ordonnances générales (capitulaires), et que l'autorité, cessant d'être centralisée entre ses mains, se fractionna en une infinité de petites souverainetés indépendantes, un droit nouveau naquit des usages et des traditions de chaque localité. Toute seigneurie ayant sa juridiction propre se créa des précédents. Un jour vint où ces précédents furent rédigés en un corps d'ouvrage, sorte de guide pour la mémoire. Ainsi se forma la coutume, ensemble de pratiques et d'usages ayant acquis force de loi. Elle combina d'ordinaire les législations germanique et romaine; mais celles-ci n'y sont pas toujours fondues, elles s'y montrent seulement juxta-posées.

La naissance du droit coutumier est difficile à saisir, et l'apparition des principes malaisée à noter. Il faudrait les rechercher dans les chartes, dans les cartulaires du IXe au XIIe siècle; c'est là seulement qu'on peut les voir poindre; c'est là que les lois antiques laissent surprendre le travail de déformation qui s'opéra en elles, et qui les combina pour en faire sortir la législation de la France. Les coutumes écrites constatent une situation antérieure; elles règlent le présent, mais en vertu de dispositions préexistantes; elles pourvoient pour l'avenir, mais sans fournir les origines. Et si elles nous présentent un résultat définitif, ce n'est que deux ou trois siècles après l'apparition des causes qui l'ont produit.

COUTUMIER. Il ne faut pas confondre les coutumes avec les coutumiers. Les unes sont le recueil officiel des lois auxquelles l'usage avait donné naissance, les autres ne contiennent pas le texte même de ces lois, mais les études qu'elles ont inspirées à certains jurisconsultes. Les coutumiers proprement dits sont des commentaires portant généralement sur une seule coutume, dont les dispositions sont ensuite rapprochées de celles du droit romain et des coutumes voisines. Cependant, à partir du XIVe siècle, le caractère de ces ouvrages se modifia. On remarque à cette époque un changement dans les procédés des jurisconsultes; il semble que l'étude du droit romain et du droit canon ait agi sur leurs idées. L'unité commence à s'introduire dans les lois, les principes s'élargissent, on voit apparaître la conception de maximes dominantes applicables à toutes les coutumes, lorsque les usages locaux sont muets. On cherche, en un mot, à systématiser, à donner une tournure scientifique à l'étude du droit.

Les principaux coutumiers sont, par ordre de date : le Conseil à un ami, les Établissements de saint Louis, la Coutume de Beauvoisis, le Livre de justice et de plet, les Coutumiers normands, les anciens Usages d'Anjou, l'ancien Coutumier de Champagne, l'ancien Coutumier d'Artois, la Très-ancienne Coutume de Bretagne, les Assises du comte Geoffroy, le Style du Parlement, le grand Coutumier de Charles VI, la Somme rurale et le Grand Coutumier d'Auvergne.

Hors de France, les Assises de Jérusalem, les Livres des fiefs, les Coutumiers anglo-normands ont aussi contribué à la formation du droit français. (Voy. ces mots.)

LES ASSISES DU COMTE GEOFFROY sont comme la charte féodale de la Bretagne. Elles consistent dans une série de décisions délivrées en 1185; elles ont servi de point de départ aux travaux des jurisconsultes, et n'ont pas été sans influence sur la coutume du pays dont elles ont préparé les dispositions ultérieures. (Voy. plus loin TRÈS-ANCIENNE COUTUME DE BRETAGNE.)

CONSEIL A UN AMI. Le plus ancien coutumier qu'ait possédé la France fut l'œuvre d'un magistrat. Vers 1250, Pierre de Fontaines, ancien bailli de Vermandois, composa, sous le titre de ***Conseil à un ami***, un commentaire sur les usages de l'Ile-de-France et des pays qu'il avait administrés. Il entreprit, dit-on, ce travail sur la demande du roi saint Louis, à l'intention du prince Philippe III; mais il paraît s'en être dégoûté et ne l'acheva point. Tel qu'il l'a laissé, ce livre est divisé en

trente-cinq chapitres, dont le dernier s'arrête à la matière des testaments. Pierre de Fontaines semble avoir pris à tâche de concilier le droit romain avec la coutume. Ses enseignements doivent d'ailleurs être acceptés à cause des fonctions qu'il exerça. Assez pauvre pour le fond du droit, son livre est intéressant à cause de la révolution qu'il nous fait voir dans la procédure; au XIIIe siècle le droit canon avait déjà substitué, dans la loi civile, ses formes à celles de la législation germanique.

ANCIENS USAGES D'ANJOU. Les anciens usages d'Anjou ont été rédigés en 1268; ils sont donc à peu près contemporains des *Établissements de saint Louis*, avec lesquels ils ont été quelquefois confondus par les jurisconsultes du XVIe siècle. Il est reconnu aujourd'hui que ce sont des ouvrages distincts, un peu antérieurs l'un à l'autre; ils offrent un assez grand nombre de points communs, sans doute parce que l'auteur des *Établissements* a fait des emprunts aux *Usages d'Anjou*. (Voy. ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS.)

COUTUMIER D'ARTOIS (Ancien). Le coutumier d'Artois fut rédigé vers la fin du XIIIe siècle; il paraît que les usages du pays n'avaient pas encore été recueillis en corps d'ouvrage. *Nul n'entreprit avant moi ce travail*, dit l'auteur, qui le présente sous la forme d'un conseil adressé par un père à son fils. En ceci il prenait évidemment pour modèle le livre de Pierre de Fontaines, auquel il a emprunté, outre le plan, un grand nombre de dispositions. Bien qu'il fût érudit et qu'il connût Aristote et Horace (il appelle ce dernier bon clerc), il n'a point abusé du droit romain. Ce coutumier est un texte précieux pour les institutions du pays; il en précise bien les usages. Il est encore utile à un point de vue général, parce que, fortement empreint des idées germaniques, il peut servir à l'interprétation des capitulaires.

GRAND COUTUMIER D'AUVERGNE. Le grand coutumier d'Auvergne, connu aussi sous le nom de *Praticqua forensis*, joua dans le midi le même rôle que la Somme rurale dans le nord. Il fut très-répandu et cité pendant deux siècles comme le représentant des coutumes méridionales, bien que souvent le droit romain y soit combiné au point de paraître dominant. Son auteur, Mazuère, mourut en 1450; il remonte donc au commencement du XVe siècle. Il fut originairement écrit en latin; on en a une traduction française du XVIIe siècle, qui ne vaut pas le texte primitif.

COUTUME DE BEAUVOISIS. Le plus important des coutumiers français est sans contredit l'ouvrage composé par Philippe de Beaumanoir (voy. ce nom), sous le titre de *Coutume de Beauvoisis*. Son expérience dans la pratique des affaires augmente la valeur de son travail, qui embrasse presque tous les points intéressants du droit civil. Rédigée vers 1280, la coutume de Beauvoisis est divisée en soixante-dix chapitres; elle passe en revue tour à tour les règles de procédure, l'organisation judiciaire, les devoirs des baillis, puis elle s'occupe du droit féodal, du système pénal et de la législation ecclésiastique; moins complète, il est vrai, sur ces derniers points que sur les premiers. Outre les coutumes des pays qu'il avait administrés, Beaumanoir consulta les usages des provinces voisines, en sorte qu'il représente à peu près pour nous les idées juridiques en vigueur vers la fin du XIIIe siècle, dans la partie de la France située au nord de la Loire. Il mérite d'autant plus de confiance à cet égard que, moins versé dans le droit romain que Pierre de Fontaines et l'auteur des Établissements de saint Louis, Beaumanoir s'en sert avec beaucoup plus de discrétion. Le droit coutumier n'est pas pour lui un droit haïssable qu'il faille étouffer, mais une loi imparfaite qu'il est permis de corriger. C'est ce qu'il fait avec sens et circonspection.

Au point de vue politique, la coutume de Beauvoisis renferme des principes importants. Les deux passages suivants montrent que, dès le milieu du XIIIe siècle, la royauté était regardée comme en possession pleine et exclusive du pouvoir législatif. « Ce qui plaît à faire au roi doit être tenu pour loi (t. II, p. 57, édit. Beugnot); vrai est que le roi est souverain par-dessus tous, et a de son droit la garde générale de son royaume, par quoi il peut faire établissements pour le commun profit.. . (t. II, p. 22), » et il ajoute : « Il n'y a nul si grand au-dessous de lui qui ne puisse être trait en sa cour par défaute de droit ou par faux jugement. » On voit que Beaumanoir se rencontre avec l'auteur des Établissements pour exalter, aux dépens des seigneurs, l'autorité royale.

On a reproché à Beaumanoir d'avoir suivi, dans la coutume de Beauvoisis, un plan défectueux. C'est en effet par là qu'il pèche; il n'offre pas une bonne distribution des matières. Mais il fut, dit-on, contraint par la vogue dont jouissait alors l'*Ordo judiciarius*, ouvrage d'un jurisconsulte italien nommé Tancrède, de s'assujettir à la méthode adoptée par ce dernier.

TRÈS-ANCIENNE COUTUME DE BRETAGNE. Ce n'est pas à cause de son antiquité que la *très-ancienne Coutume de Bretagne* a reçu ce titre; au contraire, nous savons qu'elle avait été précédée par un autre ouvrage appelé *les Assises du comte Geoffroy* (voy. p. 603), et l'époque de sa rédaction est relativement récente, puisqu'elle ne remonte pas au delà de 1330. Mais on a voulu par cette dénomination la distinguer d'un certain nombre d'éditions postérieures. Ce coutumier a l'avantage de nous faire connaître les usages dans toute leur pureté, car il ne renferme aucun mélange de droit romain. Malheureusement la composition en est assez confuse; le style plein d'affectation y rend les recherches pénibles.

Quelques historiens ont attaché à la Très-ancienne Coutume une importance qu'il faut signaler et combattre. Ils ont voulu trouver les traditions celtiques dont la vieille Bretagne, si peu accessible aux idées étrangères, aurait fidèlement gardé le dépôt. La date même de la coutume, et son esprit ensuite, renversent cette hypothèse. Rédigée au XIVe siècle, elle n'est que l'écho, le développement des *Assises du comte Geoffroy*, manuel de droit féodal pur. L'histoire fait d'ailleurs justice de la prétendue impénétrabilité de la Bretagne à l'influence des pays voisins.

COUTUMIER DE CHAMPAGNE (Ancien). *Li droit et li coutume de Champaigne et de Brie*, tel est le titre de ce coutumier. Il renferme une série de décisions de 1204 à 1299, et paraît avoir été rédigé au commencement du XIVe siècle. Deux principes qu'il consacre lui donnent une physionomie particulière. D'abord il admet la transmission de la noblesse par les femmes, dérogation à l'ensemble des idées féodales (voy. NOBLESSE), et ensuite, point tout à fait caractéristique, il est, si l'on peut s'exprimer ainsi, *allodial*, favorable aux alleuds. Deux systèmes diamétralement opposés se présentent à cet égard dans les coutumes; les unes, ce sont celles du nord, sont dirigées contre les petits propriétaires; leur axiome, en cas de doute, est celui-ci : nulle terre sans seigneur. Les autres, celles du midi, s'inspirent du droit romain; elles se préoccupent plus de la liberté de la terre que de l'indépendance de la personne, et quelques-unes d'entre elles au moins, renversant la présomption, disent : nul seigneur sans

titre. C'est cette maxime que, par une singulière exception parmi les lois septentrionales, la coutume de Champagne adopte. Si le seigneur a des prétentions sur une terre, il produira ses titres; sans quoi la terre restera libre, ce sera un alleud.

GRAND COUTUMIER DE CHARLES VI. Il n'y a aucun rapport entre Charles VI et le coutumier qui porte son nom. Le titre de cet ouvrage lui vient de ce qu'on place son apparition vers la fin du XIVe siècle. Tel qu'il nous est parvenu, il est divisé en quatre livres, consacrés le premier à l'organisation judiciaire; le second au droit civil; le troisième à la procédure; le quatrième au droit ecclésiastique et pénal. Mais cette disposition paraît contraire à l'ordre primitif, qui ne contenait sans doute que le second et le troisième livre; elle provient d'un remaniement fait à une époque inconnue, et qui doit nous mettre en garde contre les textes du Grand coutumier de Charles VI.

LIVRE DE JUSTICE ET DE PLET. Klimrath, qui le premier signala à l'attention des savants le *Livre de justice et de plet*, attachait beaucoup d'importance à la publication de cet ouvrage que la mort ne lui permit pas de terminer; il nous paraît s'être exagéré la valeur de sa découverte. Ce recueil est l'œuvre d'un professeur ou même d'un étudiant d'Orléans; il remonte à l'année 1260. Il est divisé en vingt livres, et suit l'ordre du Digeste. Comme les Établissements de saint Louis, il débute par des ordonnances émanées de ce prince. Le droit romain y domine sous des noms nouveaux; le droit coutumier n'y tient qu'une place secondaire, encore est-il défiguré. En somme un jurisconsulte ne peut pas tirer beaucoup de fruit de la lecture du Livre de justice et de plet.

LIVRE A LA REINE BLANCHE. Le caractère et la dénomination même de ce coutumier sont restés longtemps une énigme qui n'est pas bien débrouillée. Les manuscrits qui portent ce titre contiennent tantôt *le Conseil* de Pierre de Fontaines seul, tantôt ce Conseil accompagné de la traduction de deux livres des Institutes et de l'ancien grand coutumier de Normandie. On a voulu voir dans cette compilation une œuvre officielle faite par ordre de saint Louis pour son fils, et on l'a expliquée en observant que le but du roi était sans doute de faire connaître à Philippe III le droit romain, en même temps que les usages de France et de Normandie. On est allé jusqu'à désigner plusieurs collaborateurs à P. de Fontaines, dans ce travail, entre autres Robert le Normand. Mais on risque moins de se tromper en y reconnaissant un ouvrage privé; et le titre paraît appartenir au Conseil seul de Pierre de Fontaines; car on le trouve à la tête de manuscrits qui ne renferment pas d'autres traités. Il a dû s'appliquer à la mère de saint Louis, morte en 1252, plutôt qu'à Marguerite, sa femme, bien que les veuves des rois de France portassent en général le deuil en blanc, et que jusqu'au XVIe siècle elles fussent appelées reines blanches.

COUTUMIERS ANGLO-NORMANDS. Il existe deux coutumiers Anglo-Normands intéressants pour l'histoire du droit français. L'un porte le nom de son auteur, Granville, grand justicier d'Angleterre, mort en 1190; il contient quatorze livres qui traitent particulièrement des questions de procédure et contiennent des formules.

Le second a été rédigé par Britton, évêque d'Hereford, qui attribua son œuvre au roi, bien qu'elle n'ait jamais été revêtue d'aucun caractère officiel. On lui a donné, on ne sait pourquoi, la dénomination *du fleta*, prison de Londres au XIVe siècle. Ce coutumier est surtout important pour l'étude des mœurs.

COUTUMIERS NORMANDS. La Normandie a produit deux coutumiers. Le plus ancien, rédigé entre 1205 et 1207, suivant toute apparence, est divisé en quatre-vingt-treize chapitres qui s'occupent du droit privé, du droit féodal, de la procédure et du droit administratif. La composition en est remarquable, il renferme des développements fort bien traités. Ce qui augmente encore son importance, c'est l'insertion en tête du texte d'une ordonnance (statutum regis) *super baillivos, vice-comites, servientes, et alios ministros suos*, et à la fin, l'adjonction des jugements rendus par les seigneurs du pays dans leurs assises, depuis 1234 jusqu'en 1236, et des arrêts de l'échiquier de Rouen de 1207 à 1296.

Ce vieux coutumier a deux versions, l'une française, l'autre latine; on s'est demandé quelle est l'originale. A la vérité le texte français porte le cachet d'une haute antiquité; il est même précieux pour l'étude de la langue. Mais *a priori* le texte latin a dû précéder l'autre. En outre la lecture ne permet pas de douter qu'il ait été pensé en latin; enfin il est plus complet, ce qui lève tous les doutes.

Le second commentaire porte le nom de Grand coutumier normand; il fut sans doute écrit entre 1270 et 1280, car d'un côté on y trouve des indications qui nous le montrent postérieur à saint Louis, et de l'autre il a inspiré une traduction en 7000 vers français, qui date de 1280. Le Grand coutumier est à proprement parler la révision du premier; il en reproduit les dispositions, mais dans un meilleur ordre; les décisions de l'échiquier ont été ainsi refondues dans le corps de l'ouvrage, de sorte qu'elles ne constituent plus un recueil de jurisprudence, mais la coutume même. C'est donc un travail remarquable; il offre quelque analogie avec les Assises de Jérusalem; il contient cent vingt-cinq chapitres.

L'auteur du Grand coutumier est resté inconnu. Klimrath prétend que ce fut Robert le Normand.

COUTUMIERS (Hommes). On appelait ainsi tous les individus, bourgeois et paysans, sujets au payement des *coutumes*, c'est-à-dire des impôts.

COUTURE (La), dans le Maine (Sarthe), célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, diocèse du Mans, fondée à la fin du VIe siècle, par saint Bertrand, évêque du Mans.

COUTURE (L'abbé Jean-Baptiste), érudit, professeur au Collége de France, associé de l'Académie des inscriptions, né à Saint-Aubin (Calvados), le 11 novembre 1651, mort à Paris le 16 août 1728.

COUTURE (Guillaume), architecte, né à Rouen en 1732, mort à Paris en 1799. Il était entré à l'Académie en 1775. Il succéda à Contant d'Ivry dans la direction des travaux de la Madeleine.

COUTURELLE, seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en marquisat, en faveur de la maison de Boudart.

COUTURES (Seigneurs des), de la famille d'Aussy (Gâtinais). = —, de la maison de Beaupoil.

COUTURES (Jacques PARRAIN, baron des), écrivain, né à Avranches, mort en 1702.

COUTURIER ou **COUSTURIER** (Pierre), *Sartor*, théologien, né à Chéméré-le-Roi (Mayenne), mort le 18 juin 1537.

COUTURIER (Jean-Pierre), membre de l'Assemblée législative, de la Convention où il défendit Carrier, puis du conseil des Cinq-Cents, et, après le 18 brumaire, du Corps législatif, mort à Issy le 5 octobre 1818.

COUTURIÈRES. Leur communauté à Paris avait des statuts confirmés le 30 mars 1675. Le brevet coûtait 20 livres dix sols, et la maîtrise 174.

Le patron était saint Louis. En 1777 elles étaient au nombre de 1702.

COUVAY (Jean), né à Arles en 1622. Il fut l'un des meilleurs graveurs du XVIIe siècle. Il a reproduit habilement les tableaux de divers maîtres italiens et français.

COUVERT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Sottevast et de Coulons.

COUVERT (Grand) du roi, dîner ou souper du roi en cérémonie, et où la *nef* (voy. ce mot) figurait sur la table. = Le *petit couvert* était le dîner ou souper que le roi faisait dans sa chambre ou dans son salon.

COUVET. Voy. COVET.

COUVIGNON (Seigneurs de), de la famille de le Genevois (Champagne).

COUVOION (Saint), bénédictin, né en Bretagne, mort à Plélan, le 5 janvier 868. — Sa fête, le 28 décembre.

COUVONGES, *Cupedonia*, seigneurie de Lorraine possédée par une branche de la maison de Stainville.

COUVREURS. La communauté des couvreurs à Paris avait des statuts fort anciens, qui furent confirmés en juillet 1566. Le brevet coûtait 55 livres, la maîtrise 1200. Le patron était saint Julien le Pauvre. En 1577, ils étaient au nombre de 172.

COUVRIGNY (Seigneurs de), de la maison du Merle.

COUX, famille d'où sont sortis les seigneurs du Chatenet et du Bouchet.

COVET, **COUVET** ou **CAUVET**, famille originaire de la Bresse, et qui, au XVIe siècle, s'établit en Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de Marignane, des Iles-d'Or, de Montriblond et de Villars en Bresse, de Trets et de Borme. (Voy Artefeuil, *Histoire de la Noblesse de Provence*.)

COVETTE (Seigneurs de), de la maison de Menthon (Savoie).

COVILHA, localité de Portugal où, à la fin de janvier 1811, le général Claparède battit les Portugais.

COVILLARD. Voy. COUILLARD.

COVOLO, fort du Tyrol où, après un combat livré le 7 septembre 1796, Augereau fit capituler un corps de 2000 Croates.

COWIN (Seigneurs de), branche de la maison de Beaufort (Artois).

COXAN. Voy. COUCHAN.

COYE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Oise), érigée en marquisat en faveur de Toussaint Roze, par lettres de janvier 1697. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

COYER (Gabriel-François), jésuite, littérateur, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 18 novembre 1807, mort à Paris le 18 juillet 1782.

COYOLLES (Seigneurs de), de la famille des Fossés (Normandie).

COYPEL (Noël), peintre et graveur, né à Paris, le 25 décembre 1628, y mourut le 24 décembre 1707. Élève de Poncet à Orléans, il vint à Paris à quatorze ans, fut employé par Quillerier et plus tard par Ch. Errard, chargé des ouvrages de peintures que l'on faisait au Louvre. Il fut reçu en 1663 à l'Académie, où il devint successivement professeur, recteur et directeur. Il avait peint le plafond de la grand'chambre du parlement de Bretagne, un salon au Palais-Royal, l'appartement du roi aux Tuileries, lorsque celui-ci, en 1672, le nomma directeur de l'Académie de France à Rome, où il resta trois ans. L'un de ses plus grands et de ses meilleurs ouvrages est la fresque peinte au-dessus du maître-autel de l'église des Invalides. Outre la grande salle des machines du palais des Tuileries, qui est toute de sa main, il a peint de nombreux morceaux pour ce palais et pour le Louvre. — *Solon et les Athéniens; Ptolémée Philadelphe et les Juifs; Trajan donnant une audience publique; Alexandre Sévère faisant distribuer du blé aux Romains; la Réprobation de Caïn* (musée du Louvre); un *plafond* et le *portrait* de Guillain (palais de Versailles). = Son fils, ANTOINE, le plus célèbre de la famille, peintre, écrivain, né à Paris le 12 avril 1661, y mourut le 8 janvier 1722. Il suivit son père en Italie (1672), fut reçu (1681) à l'Académie où il devint successivement professeur, recteur et directeur. Premier peintre du duc d'Orléans, puis du roi (1716), il fut anobli (1717). — *Athalie chassée du temple* (double); *Suzanne accusée par les vieillards; Esther et Assuérus; Rébecca et Éliézer* (musée du Louvre); *Plafond* de la galerie du Palais-Royal; *Scènes de l'Énéide*, aujourd'hui détruites (Palais-Royal; son *Portrait* (Musée de Besançon); *la ville de Lyon* (Musée de Lyon); une *Gloire* (chapelle de Versailles). = CHARLES-ANTOINE, fils et élève du précédent, peintre, graveur, né en 1694 à Paris, où il est mort le 14 juin 1752. Il fut reçu en 1715 à l'Académie où il fut professeur, recteur et directeur, et devint peintre du roi en 1747. — *Scènes de don Quichotte* (Palais de Compiègne); *Saint Louis devant la couronne d'épines* (Musée de Nantes); *Sainte Famille* (Musée de Nancy). = NOËL-NICOLAS, fils et élève de Noël, peintre, membre de l'Académie (1720) où il fut professeur, né le 18 novembre 1690 à Paris, où il est mort le 14 décembre 1734. — *Renaud et Armide* (Musée de Nancy).

COYSSARD (Michel), lexicographe, né à Besse (Auvergne) en 1547, mort à Lyon le 10 juin 1623.

COYZEVOX (Antoine), célèbre sculpteur, né à Lyon le 29 septembre 1640, mort à Paris le 10 octobre 1720. Il vint à Paris à dix-sept ans, et suivit les leçons de Lerambert, dont il épousa la nièce, fille du peintre Noël Quillerier. Il fut reçu en 1676 à l'Académie, dont il fut directeur, recteur et chancelier. Il travailla successivement pour le cardinal de Furstemberg, à Saverne; pour Louis XIV, à Versailles et à Marly; pour le prince de Condé, à Chantilly; pour d'autres, à Sceaux et à Petitbourg. C'est surtout à Versailles que sont nombreuses les œuvres de son ciseau : le grand escalier, la grande galerie, la corniche du château en sont ornés; dans les jardins et les bosquets, des fleuves, un vase de marbre représentant l'histoire du roi, des bas-reliefs, des groupes, des copies, d'après l'antique, de la Vénus de Médicis, de la Vénus à la coquille, etc. Pour les jardins de Marly, il sculpta plusieurs statues et six groupes. Parmi ces derniers on compte les chevaux ailés placés aujourd'hui aux deux côtés du pont tournant, à l'entrée du jardin des Tuileries où l'on voit aussi de lui les statues de *Flore*, du *Joueur de flûte* et de l'*Hamadryade*. On lui doit encore deux statues de Louis XIV en bronze, l'une équestre pour les États de Bretagne, l'autre pédestre pour l'Hôtel de ville de Paris, la statue colossale de Charlemagne en marbre blanc pour les Invalides, de nombreux tombeaux de grands personnages et des bustes d'hommes illustres. D'après la signature qu'il a apposée à son acte de mariage, son nom devrait s'écrire *Quoyzevaux*.

COZ (Claude Le), né à Plounevez-Porzay (Finistère), le 2 septembre 1740, mort à Villevieux (Jura), le 3 mai 1815. Il adopta les principes de la Révolution, fut élu (1791) évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, puis membre de l'Assemblée législative. Emprisonné pendant la Terreur, il présida le concile de 1801, et fut nommé archevêque de Besançon (1802).

COZATICUS, Couzages (Corrèze).

CRAMAIL (Adrien de MONTLUC, comte de), prince de Chabanais, littérateur, né en 1589, mort le 22 janvier 1646. Petit-fils du maréchal de Montluc, maréchal de camp et gouverneur du comté de Foix, il fut, après la journée des *Dupes*, mis à la Bastille, où il resta douze ans. — *La Comédie des Proverbes* (1616, 1634), in-8°, rare; *les Jeux de l'inconnu* (1630), in-8°, sous le pseudonyme de Devaux.

CRAMAILLÉ (Seigneurs de), de la famille du Buat (Anjou).

CRAMANT (Seigneurs de), de la famille d'Udressier (Franche-Comté).

CRAMEAUX (Seigneurs de), de la maison de Solages (Rouergue).

CRAMESNIL (Seigneurs de), branche de la maison de Malet (Normandie).

CRAMEZEL, maison de Bretagne, originaire d'Angleterre. D'elle sont sortis les princes de Chantocé, les seigneurs de Corseuil, de Kerhuet, du Verger, de la Touche, de Kergerault, de la Haye, de Montigny. Armes: *de gueules à trois dauphins d'argent posés* 2 *et* 1.

CRAMOISY, nom d'une famille d'imprimeurs. = SÉBASTIEN, le premier directeur de l'imprimerie royale établie au Louvre, né à Paris en 1585, y mourut en janvier 1669. = CLAUDE, mort en 1661, et GABRIEL, ses frères. = ANDRÉ, mort dans la première moitié du XVIII° siècle.

CRANEQUINIERS, nom donné, au XIV° siècle, à certains arbalétriers à cheval, qui se servaient, pour bander leurs arbalètes, d'un instrument de fer nommé *cranequin*.

CRANGEAT (Seigneurs de), branche de la famille de Charbonnier (Bresse).

CRANSFELTUS, pseudonyme d'Étienne Tabourot.

CRAON, *Credonium*, petite ville d'Anjou (Mayenne) qui a donné son nom à une illustre maison, d'où sont sortis les seigneurs de Châteaudun, de la Suse, de Sablé, de la Ferté-Bernard et de Dommart. A la fin du XVI° siècle, elle passa dans la maison de la Trémoille. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) = Amaury, seigneur de CRAON, fut pris à Poitiers, et mourut le 30 mai 1373. = Pierre de CRAON assassina à Paris (14 juin 1393) le connétable de Clisson, s'enfuit en Bretagne, et fut gracié en 1396. = Son fils, ANTOINE, périt à la bataille d'Azincourt (1415), sans laisser de postérité.

CRAON, seigneurie de Lorraine, qui s'appelait Haudonviller, et qui ne prit le nom de Craon que lorsqu'elle fut érigée en marquisat, le 21 août 1712, par le duc de Lorraine Léopold, en faveur de Marc de Beauvau, créé en 1723 prince du Saint-Empire par l'empereur Charles VI.

CRAON (Seigneurs de), de la maison poitevine d'Aloigny.

CRAONNE, petite ville du département de l'Aisne, près de laquelle Napoléon livra à Blücher, les 6 et 7 mars 1814, de sanglants combats à la suite desquels les Français purent rentrer dans Soissons.

CRAPELET (Charles), imprimeur, né à Bourmont (Haute-Marne), le 13 novembre 1762, mort à Paris le 19 octobre 1809. = Son fils, GEORGES-ADRIEN, imprimeur, littérateur, né à Paris en 1789, mort à Nice en décembre 1842. — Outre une traduction en vers des *Noces de Thétis* de Catulle (1809), des *Souvenirs de Londres* (1817), une traduction du *Voyage bibliographique* de Dibdin (1816), in-8° et un *Traité des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI° siècle* (1836), in-8°, il a publié, de 1816 à 1830, grand in-8°, une très-belle collection de documents relatifs à l'histoire et à la littérature du moyen âge.

CRAPONE (Adam de), ingénieur, né à Salon en 1519, mort à Nantes en 1559. Il a entrepris, entre autres, le canal qui porte son nom et qui amène les eaux de la Durance à l'étang de Berre.

CRASSAY (Seigneurs de), de la maison de Vernon (Écosse).

CRASSET (Jean), jésuite, théologien, né à Dieppe, le 3 janvier 1618, mort à Paris le 4 janvier 1692.

CRASSOUS (Jean-François-Aaron), membre du conseil des Cinq-Cents, du Tribunat, sénateur (1804), né vers 1740 à Montpellier, où il est mort le 10 septembre 1820.

CRAUGNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Bourdeille.

CRAVANT ou **CREVANT**, ville de l'Auxerrois (Yonne), sous les murs de laquelle en 1423 les Anglo-Bourguignons firent essuyer une défaite sanglante aux troupes de Charles VII.

CRAVATES, nom que, par altération, on donnait aux cavaliers croates qui, à partir du XVII° siècle, servirent dans les armées françaises. Louis XIV en forma un régiment qui prit le nom de *Royal-cravate*.

CRÉANCES, bourg de Normandie (Manche), avec titre de comté.

CRÉ, seigneurie d'Anjou (Sarthe), érigée en baronnie, par lettres de juillet 1665.

CRÉBILLON (Prosper JOLYOT de), poëte tragique, membre de l'Académie française, né à Dijon le 13 janvier 1674 mort à Paris le 17 juin 1762. Son père, greffier en la chambre des Comptes de Dijon, voulant lui laisser sa charge, l'envoya à Paris chez un procureur nommé Prieur. Celui-ci, rare et honorable exception, devina et même encouragea la vocation tragique de son clerc, qui déjà se faisait connaître par d'agréables vers de société. La nature puissante, mais indolente de Crébillon, avait besoin d'être stimulée. Le refus de sa première pièce, *la Mort des enfants de Brutus*, l'avait découragé. Prieur revint à la charge et lui fit produire *Idoménée* (1705), puis *Atrée* (1707), qui furent joués avec un grand succès. On prête à Crébillon, au sujet d'*Atrée*, cette parole: « Corneille avait pris le ciel, Racine la terre, il ne me restait plus que les enfers; je m'y suis jeté à corps perdu. » Il fit marcher la tragédie dans une voie nouvelle, celle du terrible, ouverte, il est vrai, jadis par Corneille avec *Rodogune*, mais où personne depuis n'avait suivi le grand maître. Ce fut le domaine exclusif de Crébillon, et il y excella. *Électre* (1709) montra un nouveau progrès de son talent et *Rhadamiste* (1711) passe pour son chef-d'œuvre. *Xercès* (1714) et *Sémiramis* (1717) sont faibles. *Pyrrhus* (1726) se relève. Après vingt-deux ans de silence, Crébillon donna encore à la scène *Catilina* (1749, et enfin, à l'âge de quatre-vingt-un ans (1755) *le Triumvirat*. Il parut à la cour après *Rhadamiste*, et ne reçut qu'un froid accueil qui l'en dégoûta. Plus tard cependant Mme de Pompadour lui fit donner une pension de 1000 francs et une place à la Bibliothèque. La cour aussi, pour faire pièce à Voltaire, fit de la cabale en sa faveur; le roi fit même imprimer ses œuvres à l'imprimerie du Louvre, et lui en laissa le profit. Ces diverses faveurs, non mendiées, n'autorisaient pas l'acharnement que Voltaire a montré contre Crébillon, de son vivant et après sa mort, particulièrement dans son ironique *Éloge*. On sait qu'il entreprit de refaire, sous d'autres titres, toutes ses pièces, opposant à *Électre*, *Oreste*, à *Catilina*, *Rome sauvée*, à *Sémiramis*, sa *Sémiramis*, à *Atrée*, les *Pélopides*. L'avantage est souvent de son côté dans cette lutte, et souvent aussi du côté de son rival: Voltaire a plus de goût, de correction, de grâce,

d'harmonie, Crébillon presque toujours plus de force et de grandeur. Dans cette rivalité, Crébillon garda une grande dignité. Il put dire, dans son discours de réception en vers à l'Académie (1731) :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Crébillon avait entrepris une tragédie de *Cromwell*, qu'il reçut l'ordre de ne pas continuer. — *Œuvres*, 1750, 2 v. 4°; 1785, 3 v. 8°; 1812, 3 v. 8°; 1818, 2 v. 8°; 1828, 2 v. 8°.

CRÉBILLON (Claude-Prosper JOLYOT de), fils du précédent, romancier, né à Paris le 14 février 1707, y mourut en 1777. Il a dépensé beaucoup d'esprit et de talent à écrire des romans licencieux qui eurent une grande vogue. — *Tanzaï et Niadarné* (1734), qui fit mettre l'auteur à la Bastille, à cause de quelques allusions; *les Égarements du cœur et de l'esprit* (1736); *le Sopha* (1745), etc.

CRECHQUERAULT (Seigneurs de), de la maison de Kerhoent (Bretagne).

CRÉCY, *Cressiacum*, bourg de Picardie (Somme), près duquel le 26 août 1346 Édouard III fit éprouver à Philippe de Valois une défaite sanglante, et qui fut le prélude des désastres de Poitiers (1356) et d'Azincourt (1415). La bataille fut perdue par l'impéritie et l'imprudence du roi et de sa noblesse. 11 princes, 80 bannerets, 1200 chevaliers et 30000 soldats du côté des vaincus restèrent sur le champ de bataille. A la suite de cette déroute, le siége fut mis devant Calais, qui succomba après une défense héroïque.

Il s'est tenu à Crécy un concile en 676.

CRÉCY-SUR-SERRE, bourg fortifié du Laonnais (Aisne). Il fut ruiné en 1339 par les Anglais, qui s'en emparèrent de nouveau en 1358 et 1373. Pris sur les ligueurs en 1589, il fut pillé pendant la Fronde (1648) et brûlé par les Espagnols en 1652.

CRÉCY (Seigneurs de), branche de la famille de Carpentier (Cambrésis). = —, de la famille d'Orléans (Orléanais).

CREDELIUM, Creil.

CRÉDIT SEIGNEURIAL. On appelait *crédit seigneurial*, au moyen âge, le droit dont jouissaient les seigneurs d'emprunter à leurs vassaux et main-mortables les objets dont ils avaient un besoin pressant, notamment les choses nécessaires à la vie, tels que des tonneaux de vin, des provisions de pain, de viandes, de comestibles de toute espèce. Parfois ils donnaient un gage de prompt payement, et d'ordinaire le terme même du remboursement était fixé dans les chartes de commune. Il en était ainsi au XIVe siècle à Soissons, à Compiègne, à Bourges, à Auxerre, à Abbeville. Ce délai était généralement de 15 ou de 40 jours. Dans certaines localités le prix des denrées livrées à crédit était débattu, à dire d'arbitres, entre les prêteurs et l'emprunteur. Le seigneur se faisait représenter, pour recueillir ces objets, par des mandataires qui juraient au préalable de s'acquitter avec bonne foi de leurs fonctions. S'il abusait de son droit de crédit et négligeait de s'acquitter, il en était déchu, dans la rigueur du principe féodal, jusqu'à parfait payement. Les communes eurent d'ailleurs soin de poser dans leurs chartes de constitution les limites que le *crédit seigneurial* ne pouvait dépasser, en fixant le maximum de la valeur pécuniaire des emprunts. Enfin ce droit féodal était tellement entré dans les mœurs du moyen âge, et consacré par les coutumes, que dans toutes les concessions de privilèges et d'affranchissements, il est fait mention presque invariablement de l'exemption du *crédit seigneurial*. — Voy. PRÊT FORCÉ.

CREDONIUM, Craon (Mayenne).

CREFELD. Voy. CREVELT.

CREISSAN, *Creissanum*, localité du Languedoc (Hérault), où il se tint un concile en 1132.

CRELIA (Seigneurs de), branche de la maison de Coligny.

CRÉMAINVILLE, famille de l'Orléanais, d'où sont sortis les seigneurs de Champ et de Jutigny.

CREMEAUX, maison du Lyonnais, d'où sont sortis les seigneurs d'Entraigues et de Saint-Trivier.

CREMIEU, *Cremiacum*, en Dauphiné (Isère). Louis le Débonnaire y tint un plaid en 836, où il partagea ses États entre ses fils, à l'exclusion de Lothaire.

CRÉMONE (Italie). Cette ville, sous les murs de laquelle (200 ans av. J. C.) 40000 Gaulois-Cisalpins, conduits par le Carthaginois Amilcar, avaient été exterminés par le préteur Furius, fut plus d'une fois occupée par les Français pendant les guerres d'Italie au XVIe siècle. — En février 1702, Villeroi s'y laissa surprendre une nuit par le prince Eugène; mais la résistance de la garnison, heureusement pour elle privée de son chef, fut si vigoureuse, qu'Eugène dut évacuer la place avec une perte de 3000 hommes. — Le 14 mai 1796, les Français y entrèrent après la bataille de Lodi. Les Autrichiens la reprirent le 16 avril 1799, battirent les Français sous ses murs quatre jours après, et en furent chassés le 7 juin 1800.

CRENELLES (Seigneurs de), de la maison de la Bretonnière.

CRENNE (Helisenne de), femme auteur dont on ignore le vrai nom, et qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle. On a d'elle : *Les Angoisses douloureuses*, roman (1538), in-8°, rare; *Épîtres familières* (1539), in-8°, rare; *Le Songe* (1540), in-8°, rare.

CREOLIUM, Creil (Oise).

CREPICORDIUM, CORDOLIUM, Crèvecœur (Nord).

CRÉPIN (Saint), martyrisé à Soissons, avec son frère Crépinien, vers 287 ou 288. Leur fête, le 25 octobre.

CRÉPIN ou **CRESPIN**, dans le Hainaut (Nord), abbaye de bénédictins, diocèse de Cambrai, fondée par saint Landelin vers 650.

CRÉPIN (Louis-Philippe), peintre de marines, élève de Joseph Vernet, né à Paris en 1772, mort vers 1845. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs de ses tableaux.

CRÉPINIEN (Saint). Voy. CRÉPIN.

CRÉPINIERS, artisans qui fabriquaient à l'aiguille ou au métier, avec le fil et la soie, certains genres de passementerie. Ceux de Paris reçurent des statuts en 1260.

CRÉPY-EN-LAONNOIS (Aisne), localité où le 17 (ou 18) septembre 1544 fut signé un traité de paix entre François Ier et Charles-Quint, qui venait de prendre Saint-Dizier. Le roi abandonnait ses prétentions sur les royaumes de Naples et d'Aragon, sur la Flandre et l'Artois, et l'empereur renonçait au duché de Bourgogne et aux villes de la Somme. Le duc d'Orléans, second fils de François Ier, devait épouser la fille aînée de l'empereur ou la seconde fille du roi des Romains. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

CRÉPY ou **CRESPY**, *Crispiacum* (Oise), ville qui fut chef-lieu du Valois jusqu'en 1703 que ce titre passa à Villers-Cotterets. Elle fut prise et reprise plusieurs fois dans la guerre de Cent ans, et en 1588 par les ligueurs, qui la perdirent bientôt.

CRÉQUY ou **CRÉQUI**, seigneurie d'Artois

(Pas-de-Calais). Elle a donné son nom à une illustre maison dont le premier personnage connu avec quelque certitude est Ramelin, sire de Créquy et de Fressin, qui vivait en 986. D'elle sont sortis les seigneurs de Fressin, de Canaples, de Fléchin, de Bernieulles, de Hemont, d'Auffeu, de Ricey, de Heilly, de Raimboval, de Rouverel, de Vrolant, de Langles, de Saucourt, des Alleux, de Frohans, de Tillencourt, de Torchy, de Royon, de Bierback, de Moreul, de Poix, de Pont-de-Remy, de Blequin, de Cléry, de Villers-au-Bocage, des Bordes, de Bagneux, de Pas, de Tilly, d'Abondances, de Montbernanchon, de Cokove, de Boyeffes, de Sainte-Marie, d'Applaincourt, de Montorgueil, de Vaugicourt, d'Oberval, d'Estiembeck et de Villers-Brulin. La branche aînée s'étant éteinte, la seigneurie de Créquy passa par alliance dans la maison de Blanchefort, qui prit le nom et les armes de Créquy.

En juin 1652, la principauté de Poix fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Créquy, en faveur de Charles de Créquy. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

CRÉQUY (Jacques de), seigneur de Heilly, maréchal de Guyenne, pris à la bataille d'Azincourt (1415) et mis à mort par les Anglais. = Jean de Créquy, seigneur de Canaples, combattit dans les rangs des Bourguignons contre Charles VII, et mourut en 1473. = Antoine de Créquy, seigneur de Pont-de-Remy, combattit à Ravenne où il commandait l'artillerie (1512), à Marignan (1515), défendit Thérouanne contre Henri VIII et Maximilien, et périt par accident à Hesdin en 1523. = Antoine, sire de Créquy et de Canaples, évêque de Nantes, puis d'Amiens (1561), cardinal (1565), né vers 1531, mort le 5 juin 1574. = Charles, premier du nom, sire de Créquy, prince de Poix, maréchal de France (1621), né dans le XVIe siècle, tué devant Brême (Italie), le 17 mars 1638. Il servit avec la plus grande distinction dans la guerre de Savoie (1600), succéda (1610), dans la lieutenance générale du Dauphiné, à Lesdiguières dont il épousa successivement les deux filles, et à la mort duquel il devint (1626) duc de Lesdiguières et pair de France. Il commanda (1629) l'armée de Piémont, et, sous Richelieu (1630), l'armée de Savoie, puis (1635) celle d'Italie, sous le duc de Savoie, et remporta de nombreux succès sur les Espagnols. Il avait été, de 1633 à 1636, ambassadeur à Rome et à Venise. = Son fils, Charles II, sire de Créquy et de Canaples, blessé mortellement au siége de Chambéry en 1630. = Charles III, fils du précédent, lieutenant général (1651), duc et pair (1653), né vers 1623, mort à Paris, le 13 février 1687. Ambassadeur à Rome (1662), il faillit être assassiné par la garde corse du pape, insulte dont Louis XIV exigea une réparation éclatante. Il fut aussi ambassadeur en Angleterre. Ses critiques sur l'*Andromaque* de Racine lui attirèrent de la part de celui-ci deux sanglantes épigrammes. = François, sire de Créquy, marquis de Marines, maréchal de France, le plus illustre de la famille, né vers 1624, mort à Paris, le 4 février 1687. Il servit avec la plus grande distinction sous Turenne, fut nommé lieutenant général (1655), général des galères (1661), maréchal de France (1668). Défait près de Consaarbrück (1675), par le duc de Lorraine, il se jeta dans Trèves, qu'après une vigoureuse résistance, la garnison l'obligea de rendre. En 1677, il manœuvra avec tant d'habileté contre le duc de Lorraine, que, sans bataille, il le força de repasser le Rhin, enferma dans une île du fleuve le corps d'armée du prince de Saxe-Eisenach qu'il força de capituler, et prit Fribourg. L'année suivante, il empêcha d'entrer en Alsace le duc de Lorraine, qu'il battit en plusieurs rencontres. En 1679, il défit, à diverses reprises, l'électeur de Brandebourg, et en 1684 s'empara de Luxembourg. = Son fils, François-Joseph, marquis de Créquy, lieutenant général, né en 1662, fut tué à la bataille de Luzzara, le 13 août 1702. = Louis-Marie, marquis de Créquy, écrivain, né en 1705, mort le 24 février 1741. = Charles-Marie, marquis de Créquy, le dernier de la famille, maréchal de camp, né le 18 décembre 1737, mort à Périgueux, le 10 décembre 1801. = Renée-Caroline de Froulay, marquise de Créquy, femme célèbre par son esprit, née au château de Montflaux, le 19 octobre 1714, morte à Paris le 2 février 1803. On sait que les *Souvenirs* publiés sous son nom (1834-1835, 7 vol. in-8°) sont apocryphes et l'œuvre d'un sieur de Causen, se disant comte de Courchamps.

CRÉQUY-MONTFORT (Seigneurs de), de la maison le Compasseur.

CRESÈGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Croy.

CRÉSOL (Louis), jésuite, érudit, né dans le diocèse de Tréguier en 1568, mort le 11 novembre 1634.

CRESPAN (Seigneurs de), de la famille de Bellujon (Provence).

CRESPEL (Emmanuel), missionnaire, de l'ordre des récollets, mort vers le milieu du XVIIIe siècle. — *Voyage au Nouveau Monde*, 1757, in-12.

CRESPEL (Pierre), religieux célestin, théologien, poète, né à Sens en 1543, mort dans le Vivarais en 1594.

CRESPI ou **CRÉPI** (Jean), graveur, né à Paris, vers 1650. Son fils travaillait en commun avec lui.

CRESPIN, maison de Normandie. Elle a donné un maréchal de France, Guillaume Crespin, qui accompagna saint Louis dans sa croisade contre Tunis (1269). De cette maison sont sortis les seigneurs du Bec-Crespin, d'Estrepagny, de Lisores, de Dangu et de Mauny. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

CRESPIN (Jean), imprimeur et historien protestant, né à Arras, mort à Genève en 1572. — *Le Livre des Martyrs*, Genève, 1554, in-8°, réimprimé sous le titre de *Histoire des Martyrs*, ibid., 1570, in-fol., souvent réimprimée, et continuée par J. Goulart, 1619, 2 vol. in-fol ; *État de l'Église dès le temps des apôtres*, 1556, in-4°.

CRESPIN. Voy. Marin.

CRESPINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Grattemesnil.

CRESPY (Seigneurs de), de la famille de Montangon (Champagne).

CRESSANGES (Seigneurs de), de la maison de Maréchal (Bourbonnais).

CRESSEI (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

CRESSIA (Seigneurs de), de la maison de Coligny.

CRESSIACUM, Crécy.

CRESSONNIÈRE (Seigneurs de la), de la famille d'Ampleman (Picardie). = —, de la famille d'Oudan (Champagne).

CRESSONSART, maison du Beauvaisis d'où sont sortis les seigneurs de Liancourt, et à laquelle appartenait Robert de Cressonsart, évêque de Beauvais, comte et pair de France, mort dans l'île de Chypre, le 1er octobre 1248.

CRESTE ou **CRÊTE** (La), en Champagne (Haute-Marne), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Morimont, diocèse de Langres, fondée dans la première moitié du XIIe siècle.

CRET DE CENS. Le *cret* ou *croit* de cens était la redevance qui se payait au maître en sus

du cens primitif ou principal, probablement pour faire équilibre à l'avilissement graduel des monnaies. Une erreur qu'il faut signaler, parce qu'elle a été longtemps répandue et qu'elle est encore répétée aujourd'hui, consistait à s'imaginer que cette prestation pécuniaire tirait son nom d'une monnaie particulièrement affectée au payement du croît de cens, et portant l'empreinte d'une croix. Laurière a le premier relevé cette faute en citant divers textes, notamment une ordonnance de Philippe le Bel de 1303, et une autre de Charles VI (1363), où la redevance dont il s'agit est désignée par le terme formel : *augment* de cens.

CRETENAT (Jacques), fondateur de l'ordre des Joséphistes, né en 1604 à Champlitte (Haute-Saône), mort à Montluel le 1er septembre 1666.

CRÉTET (Emmanuel), comte de Champmol, administrateur, né au Pont-de-Beauvoisin (Dauphiné) le 10 février 1747, mort à Auteuil le 28 novembre 1809. Il fut successivement membre du conseil des Anciens (1795 et 1799), conseiller d'État, après le 18 brumaire, directeur des ponts et chaussées, gouverneur de la Banque (1806), et ministre de l'intérieur (1807-1809).

CRÉTIN (Guillaume), poëte et chroniqueur, mort vers 1525. — *Chants royaux*, 1527, in-8°, goth. très-rare; 1723, in-8°; *le Débat de deux Dames*, 1526, in-8°, goth. rare; *le Plaidoyer de l'Amant douloureux*, in-8°, goth. rare; *Chroniques*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

CRETOT (Seigneurs de), de la famille de Fautereau (Normandie).

CRETTÉ DE PALLUEL (François), agronome, né à Drancy (Seine) le 31 mars 1741, mort le 29 novembre 1798.

CREU (Seigneurs de), branche de la famille de Bar (Berry).

CREUILLY, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Clair.

CREULLY (Seigneurs de), de la maison de Sillans (Normandie).

CREUSE, département formé de territoires empruntés aux provinces de Poitou, de la Marche, du Bourbonnais, du Limousin et du Berry. Chef-lieu, Guéret. Il est borné au N. par le département de l'Indre; à l'O. par celui de la Haute-Vienne; au S. par celui de la Corrèze; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Bibliographie : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Creuse*, 1811, in-4°; Langlade, *Dictionnaire de la Creuse*, 1844, in-8°.

CREUZÉ DE LESSER (Le baron Auguste-François), littérateur, né à Paris le 2 octobre 1771, mort en août 1839. Il fut successivement membre du Corps législatif sous l'Empire, et sous la Restauration préfet de la Charente-Inférieure, puis de l'Hérault.

CREUZÉ-LATOUCHE (Jacques-Antoine), homme politique, membre de l'Institut, né à Châtellerault (Vienne) en 1749, mort en 1800. Il fit partie de l'Assemblée constituante, puis de la Convention où, dans le procès du roi, il vota pour le bannissement avec appel au peuple. Il fut membre du Comité de salut public, après le 9 thermidor, puis du conseil des Anciens et de celui des Cinq-Cents.

CREVANT, maison de Touraine. Elle a produit les seigneurs de Bauché et de Cingé, les marquis et ducs d'Humières. Armes : *écartelé d'argent et d'azur*. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

CREVANT (Seigneurs de), branche de la maison de Maillé.

CREVANT (Bataille de). Voy. Cravant.

CRÈVECŒUR, bourg du Cambrésis (Nord) près duquel, le 21 mars 717, Charles Martel battit complétement Chilpéric II, roi de Neustrie, et le maire du palais, Ragenfroi. Il fut cédé au comte de Charolais, lors du traité de Conflans, par Louis XI, qui s'en était emparé, et à Henri II, par le traité de Câteau-Cambrésis (1559). Le 29 septembre 1793, il fut pris sur les Autrichiens après un combat sanglant.

CRÈVECŒUR, terre et seigneurie de Picardie (Oise), qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs de Prosart, d'Engoudessen, de Thois, de Leisquevin, d'Esquerdes et de Lannoy. Armes : *de gueules à trois chevrons d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = Jacques de Crèvecœur, chambellan du duc de Bourgogne, mort vers 1441. Il contribua au traité d'Arras (1435), et prit part à diverses expéditions contre les Anglais. = Son fils, Philippe, baron d'Esquerdes, s'attacha, après la mort de Charles le Téméraire, à Louis XI, causa la perte de la bataille de Guinegate (1479), et fut un des plénipotentiaires du traité d'Arras (1482). Il allait accompagner en Italie Charles VIII, qui l'avait nommé maréchal en 1492, quand il mourut à la Bresle près de Lyon, en 1494.

La seigneurie de Crèvecœur fut érigée en marquisat, en juillet 1696, en faveur d'Adrien de Hanivel, comte de Mannevillette.

CRÈVECŒUR (Seigneurs de), de la famille de Castel (Normandie). = —, branche de la maison de Gouffier.

CRÈVECŒUR (Hector-Saint-John de), agronome, né à Caen en 1731, mort à Sarcelles (Seine-et-Oise) en 1813.

CREVELT ou **CREFELD**, ville de la Prusse Rhénane, à 2 lieues 1/2 de Dusseldorf, qui fut prise en 1642 et en 1794 par les Français. — Le 23 juin 1758, le comte de Clermont (voy. ce nom) s'y fit battre honteusement par les Hanovriens, que commandait le prince Ferdinand de Brunswick.

CRÉVIER (Jean-Baptiste-Louis), historien, né à Paris en 1693, y mourut le 1er décembre 1765. Élève de Rollin, il a continué l'*Histoire romaine* de son maître, et l'a fait suivre de l'*Histoire des Empereurs jusqu'à Constantin* (1750-1756), 6 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimée; *Histoire de l'Université de Paris* (1761).

CRÉZANCY (Seigneurs de), de la famille d'Anglars (Berry).

CRI D'ARMES, en termes de blason, est le mot qui sert de devise et qui se met au cimier des armes. Ce mot était le cri de guerre des gentilshommes. (Voy. à ce sujet la Dissertation de Du Cange dans son édition de Joinville.)

CRIENTO, le Crinchon, affluent de la Scarpe.

CRIGNON (Pierre), poëte de la première moitié du XVIe siècle, né à Dieppe. On a de lui des poésies, 1541, in-4°, rare.

CRILLON, *Credulio*, *Crillonium*, terre et seigneurie du Comté-Venaissin (Vaucluse), possédée d'abord par la maison des Astouard, et acquise vers 1530 par Louis de Berton, sixième aïeul de François-Félix de Berton des Balbes, qui fut créé duc de Crillon par bulles apostoliques du 27 septembre 1725.

CRILLON (Louis des Balbes de Berton, seigneur de), célèbre capitaine, né à Murs (Vaucluse) en 1541, mort le 2 décembre 1615. Reçu chevalier de Malte étant encore au berceau, il fit (1557) ses premières armes sous le duc François de Guise, se distingua à la reprise de Calais et aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, de Moncontour. Il se couvrit de gloire à la bataille de Lépante, et fut chargé par don Juan d'aller porter la nouvelle de la victoire à Pie V. De retour en France, il fut blessé au siége de la Rochelle, accompagna en Pologne Henri III, qui le

nomma plus tard lieutenant-colonel général de l'infanterie française. Il refusa à Blois d'assassiner le duc de Guise, et, après la mort du roi, s'attacha à Henri IV qu'il servit avec une bravoure et une fidélité à toute épreuve. Il commanda en 1600, avec Sully, l'armée de Savoie, qui prit l'Écluse, Chambéry et Montmélian.

CRILLON-MAHON (Louis DE BERTON DES BALBES DE QUIERS, duc de), général, né en 1718, mort à Madrid en 1796. Il servit avec distinction dans les guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans, et était lieutenant général en 1757. Il passa en 1762 au service de l'Espagne, s'empara de Minorque (1782), échoua devant Gibraltar, et devint capitaine général des armées espagnoles, grand d'Espagne et duc de Mahon. — *Mémoires militaires*, 1791, in-8°. = Son frère, l'abbé LOUIS-ATHANASE, théologien, né en 1726, mort à Avignon, le 26 janvier 1789. = François-Félix-Dorothée, duc de CRILLON, fils de Louis, duc de Crillon-Mahon, né à Paris en 1748, y mourut le 27 août 1820. Député de la noblesse du Beauvaisis aux états généraux (1789), il fut un des premiers de son ordre à se réunir au tiers-état. Lieutenant général (1792), il servit sous Luckner, puis émigra en Espagne. Il fut pair de France sous la seconde Restauration. = Son frère, Louis-Alexandre-Nolasque-Félix, marquis de CRILLON, né à Paris en 1742, mort en 1806, était maréchal de camp lorsqu'il fut élu par le bailliage de Troyes aux états généraux. Il émigra en 1793. = Louis-Antoine-François-de-Paul, duc de CRILLON-MAHON, fils du duc François-Félix, général au service de l'Espagne, né à Paris en 1775, mort à Avignon le 5 janvier 1832.

CRIMIACUM, Crémieu.

CRINAS, médecin, astrologue, né à Marseille au premier siècle. Il se rendit à Rome sous Néron (54-68), et y acquit une fortune immense qu'il légua à sa ville natale.

CRIQUEBEUF (Seigneurs de), branche de la maison d'Estouteville (Normandie).

CRIQUEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Launoy (Normandie).

CRISENOU, en Bourgogne (Yonne), diocèse d'Auxerre, abbaye de bénédictins, fondée vers 1030.

CRISENOY (Seigneurs de), de la famille de Chauvelin.

CRISOPOLINI. Voy. CHRYSOPOLIS.

CRISPIACUM, Crépy.

CRISSÉ. Voy. LANCELOT.

CRISTA, Crest (Drôme).

CRISTALLIERS, nom que portaient au moyen âge les artisans qui travaillaient les pierres précieuses, les pierres dures et le cristal. Des statuts furent donnés en 1260 aux cristalliers de Paris, qui portaient aussi le nom de *pierriers* ou *pierreux*.

CRITTO (Georges), érudit, né en Écosse en 1554, mort en France en avril 1611. Il fut nommé en 1595 professeur de grec au Collége de France.

CROCE, localité près de Gênes, où Masséna fut repoussé par les Autrichiens en avril 1800.

CROCE-BIANCA, localité près de Vérone, où le 22 avril 1797 le général vénitien fut battu par les Français et dut capituler le lendemain. Le soir même Vérone, qui s'était insurgée et avait massacré les soldats français dans les hôpitaux, ouvrit ses portes aux vainqueurs.

CROCHANS (Seigneurs de), branche de la famille de Marcel (Dauphiné).

CROCHET (Seigneurs du), de la maison d'Estouteville (Normandie).

CROCIATONUM ou **CROUCIACONUM**, capitale des *Unelli* (Cotentin), dont on ne sait pas au juste l'emplacement. = —, Valogne.

CROCILLIACUM, le Croisic (Loire-Inférieure).

CROCQ (Seigneurs du), de la maison de Clérembauld (Picardie). = —, branche de la maison de Rouxel-Médavy. = —, branche de la maison de Vandeuil (Picardie).

CRODEGAND ou **CHRODOGAND** (S.), *Chrodogandus*, évêque de Metz, mort le 6 mars 766.

CROÏ (François de), controversiste calviniste, vivait dans les premières années du XVIIe siècle. = Son fils, JEAN, pasteur et théologien calviniste, né à Uzès, où il est mort le 31 août 1659. — Voy. CROY.

CROISADES. On compte généralement huit croisades, bien que jusqu'à la fin du XIIIe siècle il y ait eu d'Europe en Orient une suite presque non interrompue d'expéditions plus ou moins considérables.

I. La première commença en 1096, l'année qui suivit le concile de Clermont, où elle fut résolue. Elle se composa de deux expéditions distinctes : la première, formée d'une espèce de levée en masse, se divisa en deux corps d'armée conduits l'un par Pierre l'Hermite, l'autre par un chevalier nommé Gauthier sans Avoir. Ils furent en partie détruits dans leur passage en Bulgarie, et leurs débris qui avaient pu parvenir en Asie furent exterminés par le sultan de Nicée. La seconde expédition, conduite par Hugues le Grand, frère du roi de France, Raymond, comte de Toulouse, Robert, duc de Normandie, Godefroi de Bouillon, etc., arriva à Constantinople à la fin de 1096, prit successivement Nicée, Tarse (1097), Antioche (1098) et enfin, le vendredi 15 juillet 1099, Jérusalem, dont Godefroi de Bouillon fut proclamé roi. — Voy. JÉRUSALEM.

II. La seconde croisade eut lieu en 1147. Deux armées partirent d'Europe; l'une commandée par l'empereur Conrad III, l'autre par Louis VII. L'expédition n'eut aucun résultat, et les armées réunies des deux princes assiégèrent inutilement Damas. Tous deux revinrent en Europe en 1149.

III. Ascalon et Jérusalem ayant été pris par Saladin en 1187, une nouvelle croisade est prêchée. L'empereur Frédéric Barberousse part en 1189 avec son fils Frédéric, duc de Souabe, emporte d'assaut la ville d'Iconium, et le 10 juin 1190 se noie en Cilicie. Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, partis de France en juillet 1190, passent l'hiver en Sicile, et arrivent le 20 avril 1191 devant Acre assiégée depuis deux ans par les chrétiens. Elle se rend le 13 juillet suivant, et, peu de temps après, Philippe revient en France. Richard, après avoir battu Saladin près de Jaffa, conclut une trêve de trois ans avec lui et s'embarque au mois d'octobre 1192. En 1197 des troupes nombreuses de pèlerins allemands arrivèrent à Ptolémaïs.

IV. La quatrième croisade, qui avait pour chefs Baudouin IX comte de Flandre et Boniface II comte de Montferrat, arriva à Venise en 1202, et fut détournée de son but par les Vénitiens qui la dirigèrent sur Constantinople. — Voy. CONSTANTINOPLE.

V. La France resta étrangère à la cinquième croisade dont les chefs furent Jean de Brienne, roi de Jérusalem et André II, roi de Hongrie. Ils envahissent l'Égypte (1218) et s'emparent de Damiette (1219), qui, en 1221, retombe au pouvoir des Sarrasins.

VI. En 1228, l'empereur Frédéric II arrive avec une armée à Acre; mais, rappelé en Europe par la croisade que Grégoire IX faisait prêcher contre lui, il conclut avec Melec Kamel, le 18 février 1229, un traité qui lui livre Jérusalem où il entre

le 17 mars; il repart le 19 mai pour l'Europe. Au mois d'août 1239, Thibaut, comte de Champagne, s'embarqua à Marseille pour la Terre-Sainte, avec plusieurs seigneurs. L'année suivante, Pierre Mauclerc, qui s'était démis du duché de Bretagne, arriva aussi à Acre; mais ces expéditions n'eurent aucun résultat.

VII. Saint Louis, dans une grave maladie, en 1244, ayant fait le vœu d'aller en Terre-Sainte, part d'Aigues-Mortes, à la fin d'août 1248, avec ses trois frères et sa femme, passe l'hiver dans l'île de Chypre, arrive devant Damiette le 4 juin 1249, bat les Sarrasins et se rend maître de la ville. Après la défaite et la mort de l'un de ses frères, le comte d'Artois, à Mansourah, en février 1250, il est fait prisonnier avec ses deux autres frères, se rachète en livrant Damiette, et ramène les débris de son armée en Palestine d'où il ne revient en France qu'en 1254. Antioche tombe au pouvoir des infidèles en 1268.

VIII. Saint Louis, le 1er juillet 1270, s'embarque à Aigues-Mortes avec ses fils et 60000 hommes, et arrive le 17 devant Tunis dont il emporte le château; il meurt le 25 août. Son fils, Philippe III, remporte une grande victoire sur le roi de Tunis, et, après avoir assiégé la ville pendant trois mois, conclut avec lui une trêve de dix ans et se rembarque. Les villes que possédaient les chrétiens en Palestine tombent successivement au pouvoir des Sarrasins: Laodicée (1285), Tripoli (1287) et enfin Ptolémaïs (1291). La chute de cette dernière ville ferme l'ère des croisades. Il y eut bien encore quelques projets, mais il n'y fut donné aucune suite. Ainsi, en 1336, Philippe de Valois prit la croix à Avignon des mains de Benoît XII, et fit de grands préparatifs; mais la guerre contre l'Angleterre, qui éclata la même année, l'empêcha de poursuivre son dessein.

— En 1212 et 1213, il se passa en France et en Allemagne un fait que Mathieu Paris appelle avec raison « une erreur inouïe dans les siècles. » 50000 enfants de 12 à 14 ans, venus de tous les côtés et auxquels se joignirent des troupes d'hommes et de femmes sans aveu, se rassemblèrent aux environs de Paris, et se dirigèrent sur Marseille, persuadés que, vu la grande sécheresse qui régnait alors, ils pourraient traverser la mer à pied sec pour se rendre en Palestine. Lorsqu'ils eurent reconnu leur erreur, ils se dispersèrent, et la plupart d'entre eux moururent de faim et de misère. Le sort des autres ne fut pas plus heureux. Deux négociants de Marseille offrirent de les transporter gratuitement en Asie et en chargèrent sept navires; deux périrent en route, les cinq autres arrivèrent sur les côtes d'Égypte où les malheureux furent vendus aux Sarrasins par leurs conducteurs qui, plus tard, périrent dans les supplices.

On donne encore par extension le nom de croisades à diverses expéditions dirigées soit contre les Musulmans d'Espagne et de Portugal, soit contre les hérétiques comme les Albigeois. — Voy. ALBIGEOIS.

On peut consulter sur les croisades d'Orient l'*Histoire des Croisades* par Michaud; la *Bibliographie* de cette histoire par M. Reinaud; le *Gesta Dei per Francos* de Bongars et le Recueil des historiens, publié par l'Académie des Inscriptions.

CROISÉS. Les Croisés reçurent, sans distinction de condition, de nombreux et importants priviléges quant à leurs biens et à leurs personnes. Ils furent placés sous la protection du pape et des évêques, et cette tutelle eut pour conséquence de leur donner le *forum ecclesiasticum*. Comme les clercs, ils furent justiciables des seuls tribunaux ecclésiastiques. Cette prérogative portait une forte atteinte à la juridiction laïque, à cause du nombre infini de personnes qui prenaient la croix. Aussi en 1214 Philippe Auguste en restreignit les effets par une ordonnance qui restitua aux cours ordinaires toutes les questions relatives aux fiefs et aux redevances seigneuriales. Beaumanoir y ajoute tous les procès criminels et ceux qui concernent les droits de propriété.

Les croisés avaient encore trois autres priviléges exorbitants; ils étaient dispensés de payer la taille pendant la première année de leur départ, ils ne devaient aucun intérêt pour l'argent qu'ils empruntaient, et ils avaient cinq ans pour s'acquitter de leurs dettes. Il fallut bientôt reconnaître que ces exemptions produisaient un effet contraire au but qu'on s'était proposé d'atteindre. Les croisés ne trouvèrent plus de crédit nulle part, dès que la première ardeur des entreprises lointaines fut éteinte. C'est alors que s'introduisit dans les actes la clause dite de renonciation au privilége de croix prise ou à prendre. Philippe le Bel valida ce mode de renonciation en 1303.

CROISET (Jean), théologien ascétique, jésuite, né à Marseille, mort à Avignon le 31 janvier 1738.

CROISETTE (Seigneurs de la), branche de la maison de Rochefort.

CROISILLE (Seigneurs de la), de la famille de Villeneuve (Languedoc).

CROISILLES (Seigneurs de), de la famille de Catinat. = —, branche de la maison de Montmorency.

CROISILLES ou **CROSILLES** (L'abbé Jean-Baptiste de), littérateur, mort à Paris en 1651. Il fut accusé de s'être marié (1641) et resta dix ans en prison. Tallemant des Réaux lui a consacré une historiette.

CROISMARE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Pinelière, de Lasson, de Portmort, de Saint-Jean du Cardonnay.

CROISSANT (Ordre du), ordre de chevalerie fondé en 1448 à Angers, par René d'Anjou. Il avait pour marque distinctive un croissant d'or où était gravée la devise *Los en croissant*, et qui était suspendu à une chaîne de même métal. Il disparut avec la maison d'Anjou.

CROISSY, seigneurie et châtellenie de la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), érigée en marquisat, en juillet 1676, en faveur de Joachim Beraud et de son gendre, Charles Colbert, qui fut ministre et secrétaire d'État en 1679. — Voy. COLBERT.

CROISSY (Seigneurs de), branche de la famille de Hennequin.

CROISY (Philibert GASSAUD ou GASSOT du), acteur de la troupe de Molière, mort en 1695.

CROIX, maison de Flandre d'où sont sortis les seigneurs d'Heuchin.

CROIX (La), maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Castries. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.) = —, famille du Dauphiné d'où sont sortis, à la fin du XVIe siècle, les seigneurs de Chevrières et de Saint-Vallier. = —, famille de l'Orléanais, établie en Provence, et d'où sont sortis les seigneurs de Beaurepos et de Serisay.

CROIX (Isaac de la), sculpteur, reçu à l'Académie de sculpture, peinture, etc., le 7 août 1677.

CROIX (François de la), pseudonyme de Pellisson. = — (Frère la), pseudonyme de l'abbé Patouillet.

CROIX-DES-BOUQUETS, localité des Basses-Pyrénées où, le 23 juin 1794, les Espagnols furent battus par le général Servan.

CROIX-DU-MAINE (François GRUDÉ, sieur de la), bibliographe, né au Mans en 1552, mort,

dit-on, assassiné à Tours en 1592. — *Bibliothèque françoise*, 1584, in-fol., réimprimée avec la *Bibliothèque* de Du Verdier, 1772-1773, 6 vol. in-4°.

CROIX-SAINT-LEUFROY (La), en Normandie (Eure), diocèse d'Évreux, abbaye de bénédictins, fondée vers la fin du VIIe siècle par saint Leufroy.

CROIZETTE (A.), auteur dramatique né vers 1766, mort à Versailles le 25 janvier 1841.

CROLDUS, la Crou ou le Rouillon, petite rivière qui se jette dans la Seine au-dessous de Saint-Denis.

CROMBIS (Seigneurs de), de la famille de Cheisolme (Provence).

CROMLECH. Lorsque les menhirs ou peulvans au lieu d'être alignés parallèlement sont placés circulairement, ils forment ce qu'on appelle un cromlech. Les plus petits cromlechs sont parfois recouverts d'une seule pierre. Les plus grands ont en général un menhir central. Quelquefois comme à Abury, dans le comté de Wilts, en Angleterre, deux cromlechs sont enceints d'un troisième qui est entouré d'un rempart de terre ou d'un fossé constituant ce qu'on nomme une *témène* ou enceinte sacrée. Le nombre des pierres qui composent ces enceintes n'est jamais inférieur à douze; il s'élève parfois à soixante, ou même à cent comme pour celle d'Abury qui est le monument le plus complet de ce genre.

CROMMELIN (Isaac-Matthieu), littérateur, né à Saint-Quentin en 1730, mort à Saint-Germain, vers 1820.

CROPTE (La), seigneurie du Périgord, qui a donné son nom à une ancienne maison de cette province d'où sont sortis les seigneurs de Lencais ou Lanquais, de Saint-Maurice, de Sebioux et de Sainte-Abre, les comtes de Bourzac et les marquis de Chantérac-Beauvais. Armes : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis de même*. — A cette maison appartenait Uranie de la CROPTE DE BEAUVAIS, qui le 12 octobre 1680 épousa (quoi qu'en dise Saint-Simon) le prince Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère aîné du prince Eugène.

CROQUANTS. En 1594, une insurrection redoutable des paysans écrasés par les impôts, commença en Limousin et gagna peu à peu l'Agenais, le Quercy, le Périgord, la Saintonge, la Marche, etc.

« Du commencement, dit Palma Cayet, on appela ce peuple mutiné les *tard avisez*, parce que l'on disoit qu'ils s'avisoient trop tard de prendre les armes, vu que chacun n'aspiroit plus qu'à la paix; et ce peuple appeloit la noblesse *croquans*, disant qu'ils ne demandoient qu'à croquer le peuple; mais la noblesse tourna ce sobriquet *croquant* sur ce peuple mutiné, à qui le nom de *croquants* demeura. » Les insurgés, dont le nombre s'éleva jusqu'à 30 ou 40000, furent défaits par Chambaret, mais le roi fut obligé de céder et de leur remettre les tailles arriérées.

En 1624, les *Croquants* (car ce nom, soit qu'il eût l'origine que lui donne Palma Cayet, soit qu'il vînt du village de Crocq, dans la Creuse, resta désormais aux paysans) se soulevèrent de nouveau en Quercy à propos de l'établissement d'une élection dans ce pays. Les insurgés furent exterminés presque sans résistance, le 7 juin 1624, par le maréchal de Thémines. Leurs chefs Douat et Barrau périrent sur l'échafaud. — En 1637, eut lieu une troisième insurrection de Croquants qui forcèrent un gentilhomme, la Mothe la Forêt, de se mettre à leur tête. Elle se termina par une amnistie.

CROQUE-MOUTONS, surnom donné aux Argoulets (Voy. ce mot).

CROS (Seigneurs du), de la maison de Foucault.

CROSA, la Creuse.

CROSANT (Seigneurs de), de la maison de Foucault.

CROSCO (Seigneurs du), branche de la maison de Lentivy (Bretagne).

CROSE ou **CROZE**, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin de Ranacas et de Lincel. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

CROSES (Seigneurs de), de la famille de Mistral.

CROSMIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Selve (Limousin).

CROSNE (Seigneurs de), de la maison de Brûlart (Bourgogne).

CROSNE. Voy. THIROUX.

CROT (Seigneurs des), branche de la maison de Brosse.

CROTOY (La), petite ville maritime de Picardie (Somme), qui fut prise par les Anglais le 3 mars 1424. — Le 3 octobre 1471, il y fut conclu entre Charles le Téméraire et Louis XI un traité qui ne fut point exécuté; et la guerre recommença l'année suivante entre les deux princes. — (Voy. Labourt, *Recherches archéologiques sur le Crotoy*, 1840, in-8°.)

CROTTE (Seigneurs de la), de la maison de Daillon.

CROUILLIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Surgères (Aunis).

CROUS (Marie), mathématicienne, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — On a d'elle deux ouvrages excessivement rares et restés inconnus jusque dans ces derniers temps : *Advis aux filles exersantes l'arithmétique*, Paris, 1636, in-8°; *Abrégé-recherche pour tirer la solution de toute proposition d'arithmétique dépendante des règles y contenues*, 1641, in-8°.

CROUSEILHES, seigneurie de Béarn qui a donné son nom à une ancienne maison, et qui, à partir du XIIIe siècle, appartint successivement aux maisons de Sadirac, de Montesquiou, de Miossens et de Lons. Elle fut acquise en 1737 par N. de Dombidau, en faveur de qui elle fut érigée en baronnie par lettres de février 1753. = Marie-Jean-Pierre-Pie DOMBIDAU, baron de CROUSEILHES, né à Oléron (Basses-Pyrénées) le 11 juillet 1792, mort à Paris le 19 février 1861. Il fut successivement avocat général à Pau (1816), secrétaire général du ministère de la justice sous M. de Peyronnet (1824), conseiller à la cour de cassation (1828), pair de France (1845). Elu (1849) à l'Assemblée législative, il fut ministre de l'instruction publique du 10 avril au 26 novembre 1861, et créé sénateur (1852).

CROVIACUM, Crouy (Seine-et-Marne).

CROVILLE (Seigneurs de), de la maison de Boudet (Normandie).

CROVIUM, Cru (Maine-et-Loire).

CROY ou **CROUY**, terre et seigneurie de Picardie (Somme), qui a donné son nom à une ancienne maison dont la généalogie commence avec Gérard Ier, sire de Pecquigny, vidame d'Amiens, au commencement du XIIe siècle. Elle a produit les seigneurs de Renty, d'Arschot, de Porcéan, les comtes et princes de Chimay, les marquis et ducs d'Havrech ou Havré, les seigneurs et comtes de Rœux, les seigneurs de Creseques et de Ferrières, les ducs et princes de Croy, les seigneurs de Sempy, comtes de Solre, et les barons de Molembais; elle fut érigée en duché simple par Henri IV, par lettres de juillet 1598, en faveur de Charles de Croy, duc d'Arschot. = Emmanuel, prince de MEURS et de SOLRE, duc de Croy, ma-

réchal de France (1783), né à Condé (Nord), le 23 juin 1718, mort à Paris le 30 mars 1784. = Gustave-Maximilien-Juste, prince de CROY, évêque de Strasbourg (1817), grand aumônier de France (1821), pair (1822), archevêque de Rouen (1824), cardinal (1825), né au château de l'Ermitage (Nord), le 12 septembre 1773, mort le 1er janvier 1844.

CROY (Ducs de), branche de la maison de Ligne (Hainaut.)

CROZAT, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Thorigné.

CROZAT (Antoine), marquis du Chatel, financier, né à Toulouse en 1655, mort à Paris le 7 juin 1738. = Son fils, LOUIS-ANTOINE, marquis du CHATEL et de MOY, lieutenant général, né en 1696, mort le 31 janvier 1750. = JOSEPH-ANTOINE, marquis de TUGNY, fils du précédent, célèbre amateur, né à Toulouse en 1696, mort à Paris en 1740. Il avait rassemblé une magnifique collection d'objets d'art, qui contenait entre autres 19000 dessins et 1400 pierres gravées qui furent acquises par le duc d'Orléans et décrites par Lachau et Leblond dans la *Description des principales pierres gravées du duc d'Orléans*, 1780, 2 vol. in-fol. Crozat lui-même avait fait graver une partie de ses tableaux et de ses dessins. Ce recueil, connu sous le nom de *Cabinet Crozat*, ne fut pas terminé, et fut successivement republié par Mariette en 1772, 2 vol. in-fol., et en 1764 par Basan.

CROZET (Thomas), théologien, de l'ordre des récollets, mort à Avignon en 1720.

CROZON, bourg du Finistère, à quatre lieues S. de Brest, où les Espagnols avaient bâti un fort qui fut emporté d'assaut le 5 mars 1594, par le maréchal d'Aumont.

CRU (Seigneurs de), de la maison de Rabutin (Bourgogne).

CRUAS, *Crudasium*, dans le Vivarais (Ardèche), diocèse de Viviers, abbaye de bénédictins, fondée vers le IXe siècle.

CRUCHET (Seigneurs du), branche de la famille de le Fèvre (Normandie).

CRUCY (Mathurin de), architecte, né à Nantes en 1748, mort en 1826.

CRUDASIUM ou **CRUDATIUM**, Cruas.

CRUIS, en Provence (Basses-Alpes), diocèse de Sisteron, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, réunie en 1456 à la mense épiscopale de Sisteron.

CRUSI (Marquis de), branche de la maison de Clermont (Dauphiné).

CRUSILLES ou **CRUZILLES**, terre et seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en comté, en 1582, en faveur de Georges de Baufremont. = — (Seigneurs de), de la maison de Nanton (Bourgogne).

CRUSSOL, château du Vivarais (Ardèche), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Marcel, de Beaudîner, les vicomtes, comtes et ducs d'Uzès, les seigneurs de Lévis, d'Acier, de Saint-Suplice en Albigeois, de Florensac, de Cuysieux, de Sales, les comtes d'Amboise et les marquis de Montsalez. = Louis de CRUSSOL, seigneur de Beaudîner et de Florensac, chambellan de Louis XI, grand pannetier de France (1461), gouverneur de Dauphiné, et sénéchal de Poitou, mort le 15 août 1473. = Antoine de CRUSSOL, en faveur de qui Uzès fut érigé en duché (1565) et en pairie (1572), mort en 1573. = Jacques de CRUSSOL, son frère, se signala dans les rangs calvinistes sous le nom d'Acier, et mourut en septembre 1586. = François, comte d'Uzès, lieutenant général, mort le 2 avril 1736.

CRUX (Seigneurs de), branche de la maison de Damas.

CUBIÈRES (Michel de), connu aussi sous les noms de *Dorat-Cubières* et de *Palmezeaux*, littérateur, né à Roquemaure (Languedoc) le 27 septembre 1752, mort à Paris le 23 août 1820. Il a publié un nombre considérable d'écrits en vers et en prose, de pièces dramatiques, et n'est plus guère connu que par une plaisante et prophétique charade de Rivarol. — Son frère, SIMON-LOUIS-PIERRE, marquis de CUBIÈRES, membre libre de l'Académie des sciences, agronome et naturaliste, né à Roquemaure le 12 octobre 1747, mort à Paris le 10 août 1821. = Amédée-Louis DESPANS de CUBIÈRES, fils du précédent, né à Paris le 4 mars 1786, mort le 6 août 1853. Colonel (1815), maréchal de camp (1828), lieutenant-général (1835), directeur du personnel et des operations militaires (1837), pair de France (1839), il fut deux fois ministre de la guerre (1839 et 1840). Impliqué dans le procès Teste il fut, par arrêt de la cour des Pairs en date du 17 juillet 1847, condamné à la dégradation civique, à 10000 fr. d'amende et solidairement aux frais du procès. Le 10 septembre 1852, il adressa au gouvernement une demande de réhabilitation, demande qui fut admise sur l'avis de la cour d'appel de Paris.

CUBITIÈRE, pièce de l'armure qui reliait les brassards à l'articulation du bras.

CUBRY (Seigneurs de), de la maison de Moustier (Franche-Comté).

CUBZAGUÈS, petit pays de Guyenne (Gironde); chef-lieu, Cubzac. Il avait environ trois lieues de long sur deux de large.

CUCÉ, terre et seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en marquisat par lettres de décembre 1643 en faveur de *N.* de Bourneuf et qui passa ensuite dans la famille de Boisgelin.

CUCHERMOYS ou **CUCHERNOIS** (Jean de), voyageur, né à Lyon, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — On a de lui : *Le roman du chevalier Guérin Mesquin*, 1530, in-4°, très-rare; *Relation d'un voyage à Jérusalem*.

CUCURON (Seigneurs de), branche de la maison de Castillon (Provence).

CUEILLY (Seigneurs de), issus d'une branche bâtarde de la famille de Corbie.

CUERS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Brunet et de Cogolin. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.) = — Seigneurs de, de la maison provençale de Glandèves. = — De la famille du Mas.

CUGES (Seigneurs de), de la maison de Glandèves.

CUGNAC ou **COUGNAC**, maison de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de Giversac, du Tourondel, d'Huisseau, de Dampierre et de Veuilly. Armes : *gironné d'argent et de gueules de huit pièces*.

CUGNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Caumont. — Voy. CAUMONT.

CUGNET DE MONTARLOT (Claude-François), homme politique, né le 3 juillet 1777 près de Montarlot (Haute-Saône), fusillé le 24 août 1824 à Almeria (Espagne), où il était allé pour combattre dans les rangs du parti constitutionnel.

CUGNIÈRES (Pierre de), jurisconsulte, vivait dans la première moitié du XIVe siècle. Il est célèbre par le rôle qu'il a joué en 1329 comme avocat de Philippe VI à l'assemblée générale des prélats et barons du royaume où il exposa en soixante-six articles les griefs des laïques contre le pouvoir ecclésiastique. Il fut combattu huit jours après par l'archevêque de Sens qui fut depuis Clément VI. Les actes de cette controverse sont imprimés dans le recueil de Goldast; *Monarchia Sancti Romani imperii* (1621).

CUGNOT (Nicolas-Joseph), ingénieur, né à

Void (Meuse) le 25 février 1725, mort à Paris le 20 octobre 1804. Il inventa un fusil que le maréchal de Saxe adopta pour ses uhlans, et construisit une voiture mue par la vapeur qui subit quelques épreuves et est actuellement au Conservatoire des Arts et Métiers. — *Théorie de la fortification*, 1778, in-12.

CUIGY (Seigneurs de), de la maison de Rouvroy Saint-Simon (Picardie).

CUILLÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Farci (Picardie).

CUILLOTIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Aix de Mesmi.

CUINCY ou **CUINCHY**, seigneurie de Flandre (Nord), érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne du 20 septembre 1585, en faveur d'Ant. Blondel, seigneur de Manchecourt.

CUIRASSE. Lorsque la cotte de maille commença à céder la place à l'armure à plates (voy. ces mots), c'est-à-dire au XIV[e] siècle, la cuirasse était bombée et le plastron d'un seul morceau. Au milieu du siècle suivant, elle se composa de plusieurs pièces. Sous Henri II la cuirasse s'allongea et présenta au milieu une forte arête. Sous Henri III elle était échancrée sur les hanches et se terminait en pointe. A la fin du règne de Louis XIII le plastron était très-court et en pointe.

CUIRIEU (Seigneurs de), branche de la maison de Virieu (Dauphiné).

CUIROL (Seigneurs de), branche de la famille de Bimard (Languedoc).

CUISE-LA-MOTTE, localité du Valois (Oise) où se trouvait un château royal sous la première race, et où la reine Adélaïde fonda vers 1150 une abbaye de bénédictines (diocèse de Soissons).

CUISINE. Voy. COMMUN.

CUISINIERS. Ils étaient établis en corporation à Paris au XIII[e] siècle, et Etienne Boileau leur donna des statuts en 1260. Plus tard ils prirent le nom de rôtisseurs.

CUISLE (Seigneurs de), de la famille d'Origny (Picardie).

CUISSOTS, **CUISSARDS**, pièce d'armes destinée à la défense des cuisses dont elle ne recouvrait que la partie de devant dans les armures des cavaliers.

CUISSY, *Cuisiacum*, dans le Laonnais (Aisne), diocèse de Laon, abbaye d'hommes de l'ordre de Prémontré, fondée en 1117.

CUISSY (Seigneurs de), de la maison de Menou (Touraine).

CUJAS (Jacques), célèbre jurisconsulte, né à Toulouse en 1522, mort à Bourges le 4 octobre 1590. Disciple d'Arnaud Février, il ouvrit à Toulouse, à vingt-cinq ans, en 1547, sur les *Institutes* de Justinien, un cours qui eut un succès immense; mais ce succès même et les doctrines nouvelles qu'il professait décidèrent l'université de Toulouse à lui refuser la chaire de droit romain devenue vacante en 1554. Il quitta alors sa patrie et après avoir professé quelques mois à Cahors, il passa en juillet 1555 à l'université de Bourges, dont le chassèrent (1557) les intrigues et les jalousies de ses collègues. Retiré à Paris, il n'y demeura que trois mois. Des députés de la ville de Valence vinrent lui offrir à leur université une chaire qu'il quitta en 1559 pour retourner à Bourges où il resta six ans. Il alla de là à Turin, revint en 1567 à Valence que les troubles des guerres civiles l'obligèrent de quitter plusieurs fois, fut nommé (1573) conseiller honoraire, puis titulaire (1574) au parlement de Grenoble, retourna à Bourges (1575) où, à l'exception d'un voyage à Paris (1576), il passa le reste de ses jours. Il avait perdu sa femme, Marguerite du Roure, fille d'un médecin juif d'Avignon, et un fils unique. Il se remaria à soixante-deux ans (1586) avec une jeune fille noble, Gabrielle Hervé, dont il eut une fille, Suzanne, qu'il laissa orpheline à l'âge de trois ans et qui se rendit célèbre par ses galanteries. Cujas avait donné de son vivant une édition de ses œuvres, 1577, in-fol., très-rare, mais incomplète comme celles de 1617, 6 vol. in-fol. et de 1634. Les meilleures sont celles de Paris, 1658, 10 vol. in-fol., de Naples, 1722-1727, 11 vol. in-fol., et 1758-1783, 11 vol. in-fol., de Prats, 1834-1843, 13 vol. grand-in-8°. M. Berriat Saint-Prix a publié sur lui une notice du plus haut intérêt dans son *Histoire du Droit romain*.

CULANT, baronnie du Berry (Cher) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf, de Saint-Amand, de la Creste, de Jaloignes, de Mirebeau, de Brecy et de la Brosse. Armes : *d'azur au lion d'or, l'écu semé d'étoiles de même*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = Louis, baron de CULANT, amiral de France (1422), mort en 1444. = PHILIPPE, neveu du précédent, maréchal de France (1441), mort en 1454. = CHARLES, frère aîné du précédent, chambellan du roi, grand-maître de France (1449), mort en juin 1460.

CULANT-CIRÉ (René-Alexandre, marquis de), tacticien, littérateur, membre des états généraux (1789), né en 1718 au château d'Angerville dans l'Angoumois, mort en 1799.

CULARO, Grenoble.

CULEY (Seigneurs de), de la maison de Malet (Normandie).

CULLERIER (M. J.), chirurgien et médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Angers en 1758, mort le 3 janvier 1827. = FRANÇOIS-GUILLAUME-AIMÉ, neveu et gendre du précédent, chirurgien, né à Angers en 1782, mort en 1845.

CULLY (Seigneurs de), de la famile de Pellevé (Normandie).

CULMISIACUM, Cormicy (Marne).

CULTES. L'administration des cultes forma sous l'empire un ministère spécial (1808) confié à cette époque à Bigot de Préameneu qui le conserva jusqu'à la première Restauration et le reprit pendant les Cent-Jours. Depuis la seconde Restauration cette administration fut réunie tantôt au ministère de l'intérieur, tantôt à ceux de la justice et de l'instruction publique. Il n'y eut d'exception qu'en 1832 où il forma de nouveau un ministère spécial du 30 avril au 11 octobre, ministère qui fut alors confié à Girod (de l'Ain).

CULTURA, Couture.

CUNI (Jean), fondeur, né à Nancy le 17 juillet 1561, mort vers 1640.

CUNIBERT (Saint), issu d'une illustre famille austrasienne, mort le 12 novembre 664. Evêque de Cologne (623), il dirigea les affaires d'Austrasie avec Pépin, maire du palais, puis sous Sigebert II (633), ensuite avec Grimoald, fils de Pépin et enfin sous Childéric, frère de Clotaire III.

CUNIN-GRIDAINE (Laurent), homme politique, né en 1778, mort en avril 1859. Député en 1827 et en 1830, il fit partie de l'opposition jusqu'à la révolution de Juillet, s'attacha alors au parti conservateur, et fut ministre du commerce du 12 mai 1839 au 1[er] mars 1840 et du 29 octobre 1840 au 24 février 1848.

CUPEDONIA, Couvonges (Meuse).

CURBAN (Seigneurs de), de la maison d'Agoult (Provence). = — De la famille de Pontis (Provence.)

CURÉ. Le terme curé n'est pas très-ancien, et les fonctions qu'il désigne étaient également inconnues dans la primitive Église. Il n'y avait alors à proprement parler qu'une église dans chaque

pays, celle où résidait l'évêque. C'était là seulement que s'accomplissaient les devoirs de la vie religieuse; la surveillance de l'évêque s'étendait directement sur tous les fidèles de sa circonscription, et il faisait distribuer certains sacrements au loin par les diacres en cas d'absolue nécessité. A la fin du IIIe siècle, le christianisme faisant tous les jours plus de progrès, on établit dans les grandes villes des succursales, dites *tituli*, que l'évêque faisait desservir par un prêtre ou suivant les cas par un diacre, désigné à cet effet. C'est ainsi qu'à Alexandrie on comptait huit *tituli* du temps de saint Epiphane mort en 403. En France, l'établissement de ces annexes suivit de près l'introduction même du christianisme. Le concile d'Arles (314) prouve qu'il y en avait non-seulement dans les cités, mais encore dans les campagnes; là comme en Orient le point de départ était une délégation spéciale. Le prêtre placé à la tête du *titulus* a reçu des noms différents selon les lieux; *presbyter cardinalis* ou *intitulatus* fut d'abord leur désignation la plus commune, et lorsque ce mot parut réservé aux cardinaux de Rome, celui d'*archipresbyter* le remplaça ailleurs, puis celui de *parrochius*, quand l'archiprêtré se subdivisa en paroisses. Quant au terme *curatus*, il ne fut sans doute pas employé avant le XIIIe siècle; l'acte d'érection de la cure de Saint-Jean-en-Grève est le texte le plus ancien qui en fasse mention (1212), bien que le mot *cura* soit déjà donné sous forme de néologisme dans un des canons du concile tenu à Rouen en 1070.

Les fonctions des titulaires de paroisses étaient restreintes dans les premiers temps à une surveillance active, à l'enseignement et à l'administration du baptême, mais les soins qui se multipliaient autour de l'évêque le contraignirent de leur abandonner presque tous ses pouvoirs religieux, et notamment le droit d'absoudre, de dire la messe dans la paroisse, de prêcher. L'accroissement de leurs attributions alla si loin que vers l'an 1000 ils s'arrogèrent partout le droit de juridiction ecclésiastique dans le ressort de la paroisse. Beaucoup d'évêques furent obligés d'accéder à cette prétention et ne recouvrèrent leurs droits à cet égard que trois siècles après, lors du grand développement des officialités. Alors même ils éprouvèrent une résistance énergique qui s'est prolongée sous forme de discussion théorique jusqu'à nos jours; cette discussion a été alimentée par une erreur d'interprétation commise à propos du terme *pastor primitivus*, dont le sens exact se trouve dans l'usage adopté au IXe siècle par un certain nombre d'abbés, puis de prêtres titulaires, d'abandonner leurs fonctions à un vicaire moyennant rétribution et en retenant pour eux-mêmes les revenus du bénéfice. Les attributions du curé, à partir de l'organisation définitive des paroisses, étaient de prier pour ses paroissiens, d'enseigner et prêcher, de prendre soin des malheureux, d'administrer les sacrements. Une disposition du concile de Latran (XIIIe siècle) ordonna que l'Eucharistie fût distribuée au temps pascal par le curé propre des fidèles, et le concile de Trente a étendu cette règle à tous les sacrements. L'ordre et la confirmation ont toujours été réservés à l'évêque.

Les curés étaient astreints à la résidence (ordonnances de janvier 1560, mai 1579, etc.); ils étaient chargés de la tenue des registres de l'état civil (janvier 1629, février 1672, etc.); ils avaient droit de la part des habitants à un logement convenable (avril 1695) et étaient exempts de loger chez eux les gens de guerre en marche (18 octobre 1563). Ils pouvaient recevoir les testaments (mai 1579).

CURÉ (Le), pseudonyme de Patru.

CURÉ DE FONTENOY (Le), pseudonyme de J. H. Marchand.

CURÉE (Jean-François), homme politique, né à Saint-André (Hérault), mort en 1835 à Pézenas. Député à l'Assemblée législative, à la Convention, où il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la réclusion, le bannissement et le sursis, puis au conseil des Cinq-Cents (1798), il favorisa le 18 brumaire, fut nommé tribun, et ce fut lui qui proposa au tribunat l'établissement et l'hérédité du pouvoir impérial. Appelé au sénat (1807), il fut créé comte de la Bédissière.

CUREY (Seigneurs de), de la maison de Morel (Normandie).

CURI (Seigneurs de), branche de la famille de Hennequin (Champagne).

CURIAL (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph, comte), général, pair de France, né à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie) le 21 avril 1774, mort à Paris le 29 mai 1829. = Son fils, NAPOLÉON-JOSEPH, est mort sénateur en 1861.

CURIALES. C'étaient les membres de la Curie. On sait à quel état de misère ils se trouvèrent réduits aux IIIe et IVe siècles, à cause de la responsabilité des impôts qui pesait sur eux; personne ne voulait plus être curiale. Ce fut une des causes de la chute de l'empire romain. Ils tombèrent successivement à un tel degré d'infériorité sociale, qu'on les regardait au VIIIe siècle comme les derniers officiers de la cité, et qu'ils n'avaient plus d'autre mission que celle d'enregistrer les actes et les contrats. — Voy. CURIE.

CURIE. Vers la seconde moitié du IIIe siècle, il fut institué dans chaque ville de l'empire romain un corps municipal composé des citoyens les plus riches et que l'on appela l'ordre des *décurions*, la *curie* ou le *sénat*. Ses membres étaient chargés de la répartition et de la levée de l'impôt dont ils étaient responsables vis-à-vis du pouvoir central. — Voy. CURIALES.

L'organisation romaine de la curie présente un point qui intéresse particulièrement la France, et qui a été mis en lumière par M. J. Quicherat. Il était de principe que la validité des contrats et surtout des donations était subordonnée à leur enregistrement devant le corps municipal. Une loi du code Théodosien de l'an 415 admit au partage de cette fonction les gouverneurs de province et les défenseurs du peuple, parce que, dans nombre de cités, les curiales avaient disparu, et qu'il fallait suppléer à leur absence autrement que par les soins des curateurs, officiers subalternes de police. Les désordres, qui accompagnèrent l'invasion barbare, déterminèrent l'abandon des formalités romaines dans beaucoup de lieux. Mais la nécessité en subsistait toujours en droit; les premières atteintes que subit la loi à cet égard furent portées par les établissements ou les personnages ecclésiastiques qui obtinrent de la piété des rois, dans le courant des VIe et VIIe siècles, l'exemption des formalités juridiques en ce qui touchait les donations à eux faites. Les propriétaires laïques usèrent d'un autre moyen pour arriver au même résultat: ils introduisirent dans leurs contrats une formule qui reposait sur une fausse interprétation du code Théodosien, et qui consistait à invoquer l'infériorité sociale des curateurs (*vilitas*) avec lesquels on confondait alors les anciens curiales. Au IXe siècle, cette révolution, fort grave dans ses conséquences, était consommée.

CURIÈRES, maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Côme.

CURIOSOLITÆ, peuple établi dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains, et qui faisait partie de la confédération armoricaine. D'Anville

le met au nord des *Veneti* et à l'est des *Osimii*. On lui donne pour chef-lieu une ville qui probablement portait le nom de ce peuple, et qui s'appelle aujourd'hui Corseul. En 57 avant J. C., les *Curiosolitæ* se soumirent à P. Crassus, lieutenant de César, mais l'année suivante ils prirent les armes comme les autres Armoricains, et furent soumis en même temps qu'eux. Plus tard, quand Auguste réorganisa les provinces de la Gaule Chevelue, les *Curiosolitæ* furent mis dans la province impériale Lyonnaise (28 av. J. C.).

CURLU (Seigneurs de), branche de la maison de Faudoas (Guyenne).

CURRETIA, la Corrèze.

CURSAY (Seigneurs de), de la famille de Rioult.

CURSOMB, village de Pologne près duquel, en décembre 1807, le général Nansouty et Augereau firent éprouver plusieurs échecs aux Russes.

CURSON (Comtes de), branche de la maison de Foix. =— (Seigneurs de), de la famille de Neuville (Normandie).

CURTINIACUM, Courtenay.

CURTO (Jean-Baptiste-Théodore, baron), général, né à Montpellier en 1772, mort vers 1832.

CURTON, seigneurie du Bazadois (Lot-et-Garonne), qui, après avoir été confisquée sur le connétable de Navarre, fut donnée par Charles VII (1451) à Jacques de Chabannes. Elle fut érigée en marquisat, par lettres de décembre 1563, en faveur de François de Chabannes, comte de Rochefort.

CURVA VIA, Courbevoie.

CURY (Seigneurs de), de la famille de Lempereur (Champagne).

CUSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Lostanges.

CUSANCE, maison du comté de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Champlitte.

CUSEAU, ancienne maison de la Bresse d'où sont sortis les seigneurs de Clervaux.

CUSSAC (Seigneurs de), de la famille de Douhet (Auvergne).

CUSSET, *Cussetum*, *Cuciacum*, petite ville du Bourbonnais (Allier) où se trouvait une célèbre abbaye de bénédictines, fondée à la fin du IXe siècle. Après la Praguerie, le dauphin Louis y signa la paix avec son père Charles VII.

CUSSIACUM, Cuissy.

CUSSO, le Cosson ou Cousson, affluent de la Loire.

CUSSON (Pierre), médecin et botaniste, né à Montpellier en 1727, y mourut le 13 novembre 1783.

CUSSY-LA-COLONNE (Seigneurs de), de la maison bourguignonne du Blé.

CUSTINE, maison du pays de Liége, d'où sont sortis les seigneurs de Bioncourt, de Pontigny, de Marsilly et d'Offlance. La terre de Condé-sur-Moselle en Lorraine fut érigée en marquisat en 1719, sous le nom de Custine, par Léopold, duc de Lorraine, en faveur de Christophe de Custine, seigneur de Pontigny. = Adam-Philippe, comte de CUSTINE, général, né à Metz en 1740, mort sur l'échafaud à Paris, le 28 août 1793. Après avoir servi avec distinction dans la guerre de Sept ans, puis en Amérique, il devint maréchal de camp et commandant de Toulon. Élu député de la noblesse aux états généraux, par le bailliage de Metz, il fit partie de la minorité libérale de son ordre. Envoyé en 1792 à l'armée du Rhin, il défendit glorieusement Landau, et, après avoir commandé quelque temps le camp de Soissons, il remplaça le maréchal de Luckner à l'armée du Rhin. Il s'empara de Worms, de Mayence et de Francfort (octobre 1792; mais, sans tenir compte des ordres du ministre de la guerre, il s'aventura en Franconie, y subit des échecs, et sa retraite forcée sur la rive gauche du Rhin causa la perte de Mayence. Malgré ces revers, il fut nommé au commandement de l'armée du Nord; mais bientôt dénoncé, il fut rappelé, arrêté, puis traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté. Le général Baraguey-d'Hilliers a publié à Hambourg les *Mémoires posthumes du général comte de Custine, rédigés par un de ses aides de camp.* = Son fils, RENAUD-PHILIPPE, aide de camp de son père, né en 1760, mort sur l'échafaud, le 3 janvier 1794. = Astolphe, marquis de CUSTINE, littérateur, né vers 1793, mort en septembre 1857. — *Mémoires et Voyages*, 1830, 2 vol. in-8°; *l'Espagne sous Ferdinand VII*, 1838, 4 vol. in-8°; *la Russie en* 1839, 1843, 4 vol. in-8°: ouvrage qui fit une grande sensation.

CUSTODES. Le custode ou gardien était d'ordinaire un clerc inférieur qui prenait soin des cloches et des ornements religieux. Toutefois on appliquait la désignation de custode, dans certaines églises, au curé, et, dans certains monastères, au prieur. Elle était en ce sens fort ancienne. Les curés de la paroisse de Sainte-Claire à Lyon, étaient encore connus sous le nom de custodes au XVIIIe siècle.

CUSTODINOS ou **CONFIDENTIAIRE**. C'était le clerc qui (voy. BÉNÉFICE, PORTION CONGRUE) avait pris l'engagement de conserver le bénéfice dont il jouissait à son résignant, à son collateur ou à une personne désignée. Il était traité en simoniaque, et perdait de plein droit son bénéfice (ordonnances de 1228, 1579, 1610, etc., conciles de Rouen de 1581, de Bourges de 1584, etc.). On appelait aussi custodinos, dans les temps modernes, le prêtre qui remplissait les fonctions dont un autre était titulaire ou bénéficiaire. Comme en général il manquait de tout, n'ayant qu'une indemnité dérisoire pour subvenir à ses besoins, il négligeait les études théologiques et adoptait un genre d'existence indigne de sa profession. Les mémoires des trois derniers siècles sont remplis du tableau des désordres où la misère les avait fait tomber.

CUTERELLES (Seigneurs de), branche de la famille de Montholon.

CUTRACUM, Coutras.

CUVELIER, trouvère du XIVe siècle, qui a écrit une *Chronique de Duguesclin*, en vers, peu de temps après la mort du héros breton. Elle a été publiée par Charrière, 1839, 2 vol. in-4°.

CUVELIER DE TRYE (Jean-Guillaume-Antoine), auteur dramatique, né à Boulogne-sur-Mer le 15 janvier 1766, mort à Paris le 27 mai 1824.

CUVERT. L'homme *cuvert* paraît avoir été, dans les usages féodaux, le serf échappé du territoire voisin, ou l'étranger qui, par résidence d'un an et un jour sur les terres d'un seigneur, entrait dans le domaine de ce seigneur. A ce sens, qui résulte des textes, se rattache l'expression *culvertage*. On voit des appels de guerre faits sous peine de *culvertage*, c'est-à-dire de réduction à l'état des serfs. Le *cuvert* était donc l'étranger de petite condition, l'homme inconnu assimilé bientôt au serf. Il ne faut pas le confondre avec le collibert. — Voy. ce mot et AUBAIN.

CUVES (Seigneurs de), de la maison normande de Costentin.

CUVIER (Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert), l'un des plus grands naturalistes des temps modernes, né à Montbéliard le 23 août 1769, mort à Paris le 13 mai 1832. Après avoir achevé ses études à l'Académie Caroline de Stuttgardt, il devin (1788) précepteur chez le comte d'Héricy qui ha-

bitait près de Fécamp. Le voisinage de la mer l'amena à se livrer à une étude approfondie des espèces marines, et les mémoires qu'il envoya à Paris excitèrent au plus haut point l'attention des savants, et, entre autres, de l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire qui le décida à venir à Paris (1794), et se lia avec lui de la plus tendre amitié; cette amitié résista à la vivacité des luttes scientifiques qui plus tard s'engagèrent entre eux. Cuvier devint successivement professeur à l'École centrale du Panthéon, suppléant (1795), puis titulaire (1802) de la chaire d'anatomie au Muséum, membre (1795) et (1802) secrétaire perpétuel de la classe des sciences à l'Institut, professeur au Collége de France (1800), membre de l'Académie française (1818). Ce fut en 1798 que la communication qui lui fut faite d'ossements fossiles trouvés dans les carrières de Montmartre vint le mettre à même de déployer son génie d'observation et d'utiliser la science qu'il avait acquise en anatomie comparée. Dès qu'il eut recueilli de divers côtés une collection suffisante de fossiles, provenant de la même localité, il se mit à l'œuvre. Il a raconté ainsi lui-même ses découvertes :

« Dès les premiers moments, je m'aperçus qu'il y avait plusieurs espèces dans nos plâtres; bientôt après je vis qu'elles appartenaient à plusieurs genres, et que ces espèces de genres différents étaient souvent de même grandeur entre elles, en sorte que la grandeur pouvait plutôt m'égarer que m'aider. J'étais dans le cas d'un homme à qui l'on aurait donné pêle-mêle les débris mutilés et incomplets de quelques centaines de squelettes appartenant à vingt sortes d'animaux : il fallait que chaque os allât retrouver celui auquel il devait tenir. C'était presque une résurrection en petit, et je n'avais pas à ma disposition la trompette toute-puissante; mais les lois immuables prescrites aux êtres vivants y suppléèrent, et à la voix de l'anatomie comparée chaque os, chaque portion d'os reprit sa place. Je n'ai point d'expressions pour peindre le plaisir que j'éprouvai en voyant, à mesure que je découvrais un caractère, toutes les conséquences plus ou moins prévues de ce caractère se développer successivement ; les pieds se trouver conformes à ce qu'avaient annoncé les dents, les dents à ce qu'annonçaient les pieds; les os des jambes, des cuisses, tous ceux qui devaient réunir des parties extrêmes, se trouver conformés comme on pouvait le juger d'avance : en un mot, chacune de ces espèces renaître, pour ainsi dire, d'un seul de ces éléments. »

Le résultat de ce travail montra tout le génie de Cuvier. Tandis que les fossiles que l'on avait jusqu'alors étudiés appartenaient à des genres encore existants, ceux de Montmartre différaient totalement des êtres appartenant à la faune actuelle. De là ce principe nouveau et fécond que la vie avait autrefois revêtu des formes différentes de celles qu'on lui connaissait et que les révolutions de notre globe avaient fait disparaître des générations nombreuses d'êtres vivants dont il ne restait plus que des débris. Ces découvertes qui firent dans le monde savant une immense sensation furent le point de départ de nouvelles découvertes qu'il a consignées dans ses célèbres *Recherches sur les ossements fossiles* (1812). Malheureusement Cuvier était ambitieux, et les vingt dernières années de sa vie consacrées à l'administration et à la politique où il ne joua pas toujours un rôle digne de lui, furent, malgré sa prodigieuse puissance de travail, en partie perdues pour la science. Conseiller à vie de l'Universtié (1808), on lui confia sous l'empire d'importantes missions en France et à l'étranger. Maître des requêtes (1813), conseiller d'État sous la Restauration (1814), directeur (1827) des cultes non catholiques (il était protestant), il devint au conseil président du comité de l'intérieur, fonction où il déploya une rare capacité. Il fut plus d'une fois chargé de défendre à la chambre, comme commissaire du roi, les projets de loi les plus impopulaires, et le gouvernement des Bourbons comptait si bien sur sa complaisance qu'il osa (1827) le nommer censeur, place qu'il n'accepta pas, il faut le dire. En 1831, il fut créé pair.

Voici les titres des principaux ouvrages de G. Cuvier : *Le règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée*, 1816, 4 vol. in-8°; *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, 1798 et 1799, in-8°, très-rare; *Recherches sur les Ossements fossiles des Quadrupèdes, où l'on a rétabli les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces*, 1812 et 1821-1824, 7 vol. in-4°; *Discours sur les Révolutions de la surface du Globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal*, 1812 et 1821, in-8°; *Description géologique des environs de Paris*, avec Alex. Brongniart, 1822, in-4°; *Éloges historiques des membres de l'Académie royale des sciences*, 1819 et 1827, 3 vol. in-8°; *Histoire naturelle des Poissons*, 1828, in-8° et in-4°; *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques*, 1816, in-4°, avec 35 planches; *Rapport historique sur les sciences naturelles depuis 1789 et sur leur état actuel*, 1810, in-4° et in-8°, et 1827, in-8°; *Recherches anatomiques sur les Reptiles regardés encore comme douteux*, 1807, in-4°, avec planches.

= Son frère, Frédéric, naturaliste, né à Montbéliard le 28 juin 1773, mort à Strasbourg le 17 juillet 1838. — *Histoire des mammifères*.

CUY ou **CUI**, seigneurie de Normandie (Orne) qui appartint successivement aux maisons de Tilly, de Harcourt, de Coesme, et fut acquise en décembre 1632 par Jacques Dufour.

CUY ou **CUYS** (Seigneurs de), de la maison de Cassinel. =—, de la famille de Vieilsmaisons (Champagne).

CUZAN. Voy. Couchan.

CYANCUS, la Siague, qui se jette dans la Méditerranée, près de Cannes (Var).

CYBAR (Saint), *Eparchius*, reclus à Angoulême, mort le 1er juillet 581.

CYPRIEN (Saint), évêque de Toulon, mort vers 549. Sa fête, le 3 octobre. = — (Saint) ou Sabran, abbé à Périgueux, mort vers 580. Sa fête, le 9 décembre.

CYRAN (Saint), *Sigirannus*, premier abbé de Lonray en 641, mort le 4 décembre vers 657.

CYRANO-BERGERAC (Savinien de). Voy. Bergerac.

CZARNOWO, village de Pologne où en décembre 1806 les Russes furent battus par les Français.

CZARZNIKI, village de Pologne d'où, le 31 octobre 1812, les Russes chassèrent les Français, après un combat acharné.

D

D, lettre qui servait à distinguer les monnaies frappées à l'Hôtel des monnaies de Lyon.

DA... (Le comte), pseudonyme de Voltaire.

DABO ou **DAGSBOURG**, bourg et château d'Alsace, avec titre de comté (Meurthe). Il appartint en partie ou en totalité aux marquis de Bade, aux évêques de Strasbourg, puis aux comtes de Linange, qui en prirent le nom.

DACHSTEIN, chef-lieu d'un bailliage de la Basse-Alsace (Bas-Rhin). Cette ville, anciennement fortifiée, fut prise par les Suédois en 1633, et cédée à la France par le traité de Ryswyck.

DACIER (André), érudit, né à Castres, en 1651, d'une famille calviniste, mort le 18 septembre 1722. Il fut successivement garde des livres du cabinet du Louvre, membre de l'Académie des inscriptions, et la même année (1695) de l'Académie française dont il devint secrétaire perpétuel en 1713. — *Éditions* de Publius Festus et de Valerius Flaccus (*ad usum delphini*, in-8°, 1681 et 1699); des *traductions* d'Horace (1681-1689, 10 vol. in-12); de Platon (1699, 2 vol. in-12); de Plutarque (1721, 8 vol. in-4°); du *Manuel d'Épictète* (1715); de la *Poétique* d'Aristote et de quelques écrits d'Hippocrate (1697). = Sa femme, ANNE-LEFÈVRE, érudite et philologue, née à Saumur en 1654, morte le 17 août 1720. Elle était fille du savant humaniste Tanneguy Lefèvre et se maria en 1683 avec Dacier, et calvinistes tous deux ils se convertirent en 1687. — Éditions de Callinique (1674); de Florus (1674) et d'Eutrope (1683), *ad usum delphini*; d'Aurelius Victor (1681); des traductions de Plaute, d'Anacréon, de Sapho, de Térence, de l'*Iliade*, etc.

DACIER (Bon-Joseph, baron), érudit et littérateur, né à Valognes (Manche) le 1er avril 1742, mort à Paris le 4 février 1833. Il fut successivement membre (1772), puis secrétaire perpétuel (1783) de l'Académie des inscriptions, places qui lui furent rendues lors des deux réorganisations de l'Institut (1795 et 1802), conservateur de la Bibliothèque nationale (1800), membre du tribunat (1802), et de l'Académie française (1823). — *Traductions* d'Élien (1772), de la *Cyropédie* (1777), un *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789, 1810, in-4°; de nombreux Mémoires et des Éloges insérés dans le recueil de l'Académie. Il a de plus rédigé une partie de l'*Iconographie grecque et romaine* de Visconti, collaboré au *Journal des Savants*, et a laissé inachevé un *Froissard* dont 70 feuilles étaient imprimées lorsque la suppression des académies vint en arrêter la publication.

DADONVILLE, DADOUVILLE ou **ANDOUVILLE** (Jacques), poëte, vivait dans la première moitié du XVIe siècle; ses écrits sont rares et recherchés.

DAGAR (Jacob), peintre, né à Paris en 1640, mort en Danemark en 1715.

DAGOBERT Ier, roi de France, fils de Clotaire II et d'Haldetrude. Roi d'Austrasie (622), il succéda seul (628) à son père à l'exclusion de son frère Caribert II, à qui, deux ans après, il céda l'Aquitaine, et à la mort duquel (631) il s'empara de ce royaume. Il fit (631) une guerre malheureuse aux Venèdes, envoya une armée en Espagne au secours de Sisenand, donna (vers 633) le royaume d'Austrasie à son fils Sigebert, comprima (vers 635) une révolte des Gascons, et força Judicaël, roi des Bretons, à faire acte de soumission. Il mourut le 19 janvier 638 dans l'abbaye de Saint-Denis. Il eut pour femmes simultanément ou successivement Gomatrude, Nantilde, Ragnetrude, Wulfegonde et Berthilde. La première lui donna Sigebert II, qui fut roi d'Austrasie, et la seconde, Clovis II, qui fut roi de Neustrie et de Bourgogne. Dagobert publia les Lois des Francs avec des corrections et des additions.

DAGOBERT II, fils de Sigebert II, roi d'Austrasie, et d'Himnechilde. Agé de quatre ans à la mort de son père (656), il fut enlevé et envoyé en Écosse par le maire du palais Grimoald qui mit sur le trône son propre fils Childebert que remplaça bientôt Childéric II. A la mort de celui-ci (674), il revint en France et fut reconnu roi d'Austrasie. Il fit la guerre à Thierri III, roi de Neustrie et de Bourgogne, et mourut assassiné le 23 décembre 679. Après lui l'Austrasie fut gouvernée par les ducs Martin et Pépin d'Héristal.

DAGOBERT III, fils de Childebert III, roi de Neustrie et de Bourgogne, lui succéda en avril 711 et mourut le 24 juin 715. Il laissa un fils Thierri IV, dit de Chelles, qui ne monta sur le trône qu'en 720.

DAGOBERT-FONTENILLE (Luc-Siméon-Auguste), général, né le 8 mars 1736 à La Chapelle, près Saint-Lô, mort à Puycerda le 28 avril 1794. Major en 1787, il fut nommé maréchal de camp le 20 septembre 1792 et envoyé à l'armée d'Italie, battit l'ennemi au col de Bronns, à Sospello, au col de Negro et sur la Vesubia. Général de division (mai 1793), il fut chargé du commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, s'empara de Puycerda, de toute la Cerdagne et de la vallée du Carol, et après avoir battu complétement les Espagnols à Mont-Louis, il occupa Villefranche et toute la vallée d'Aran, et investit Urgel; mais épuisé par la maladie et les fatigues, il mourut sous les murs de cette ville. — *Nouvelle méthode de commander l'infanterie*, 1793, in-8°.

DAGONVILLE, terre et seigneurie du duché de Bar (Meuse), érigée avec plusieurs autres en baronnie en faveur d'Antoine Paris, comte de Sampigny, le 2 mars 1730. = — (Seigneurs de), de la famille du Puy (Lorraine).

DAGOUMER (Guillaume), philosophe, né à Pont-Audemer au milieu du XVIIe siècle, mort à Courbevoie (Seine) en 1745. C'est lui que Le Sage a peint dans Gil Blas sous le nom de Guyomar. = Son fils, THOMAS, médecin, a publié quelques écrits.

DAGUERRE (Louis-Jacques-Mandé), peintre et physicien, dont le nom reste attaché à l'une des plus importantes découvertes du XIXe siècle, né à Corneille (Seine-et-Oise) en 1789, mort à Petit-Brie-sur-Marne le 12 juillet 1851. Il se livra d'abord à l'art de la décoration théâtrale où il introduisit de grands perfectionnements, aida Pierre Prévost dans l'exécution des panoramas de Rome, Naples, Londres, Jérusalem et Athènes, puis s'associa avec Bouton pour la construction du diorama (1822) qui eut une grande vogue et fut détruit par un incendie en mars 1839. Il s'occupa alors avec Nicéphore Niepce, qui mourut en 1833, de chercher à fixer les images de la chambre obscure, et en utilisant et perfectionnant les essais tentés avant lui, il obtint enfin un succès complet. Arago en rendit compte à l'Académie des sciences le 9 janvier 1839, et sur sa demande un projet de loi fut présenté à la chambre et adopté par elle; le gouvernement faisait l'acquisition du procédé, et accordait à Daguerre une pension via-

gère de 6000 francs et une autre de 4000 à l'héritier de Niepce. On sait quelle transformation a subie le *daguerréotype* primitif depuis que la divulgation du procédé a permis aux savants et aux artistes de tous les pays de s'en occuper. — *Historique et description des procédés du Daguerréotype et du Diorama*, 1839, in-8°, plusieurs fois réimprimé; *Nouveau moyen de préparer la couche sensible des plaques destinées à recevoir les images photographiques*, 1844, in-8°.

DALLENKIRCHEN, village de Courlande où les Russes furent battus par Macdonald le 17 octobre 1812.

DAIGNAN (Guillaume), médecin, littérateur, né à Lille en 1732, mort à Paris le 16 mars 1812.

DAIGUE ou **d'AIGUE** (Étienne), seigneur de Baulvais en Berry, naturaliste, né en Berry, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — Outre un commentaire latin sur Pline, 1530, in-fol., *Singulier traité contenant la propriété des tortues*, in-8°, goth. rare; *Encomium Brasicarum*, 1531, in-8°, rare.

DAILLÉ (Jean), en latin *Dallæus*, théologien et prédicateur protestant, né à Chatellerault le 6 janvier 1594, mort à Paris le 15 avril 1670.

DAILLECOURT ou **AILLECOURT** (Seigneurs de), branche de la maison de Choiseul

DAILLON, maison d'où sont sortis les seigneurs du Lude, de la Crotte, de Briançon, de Sautray, de Pontgibault et d'Illiers. Armes : d'*azur à la croix engrelée d'argent*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) = A cette maison appartenaient: Benjamin DAILLON, théologien calviniste, né en Anjou au milieu du XVIIe siècle, mort à Catterbough (Irlande), en 1726. = Son frère, JACQUES, ministre protestant, né dans l'Anjou en 1645, mort à Londres en 1726.

DAIRE (L'abbé Louis-François), érudit, littérateur, prieur et bibliothécaire des Célestins, né à Amiens en juillet 1713, mort à Chartres en mars 1792. — *Histoire* de Montdidier, 1765, in-12; d'Amiens, 1782, in-4°; de Doulens, d'Ancre et de Grainvilliers, 1785, 3 vol. in-12.

DALAUSE (C.), pseudonyme de G. de Clausade.

DALAYRAC (Nicolas), compositeur, né le 13 juin 1753 à Muret (Languedoc), mort à Paris le 27 novembre 1809. Voici la liste chronologique de ses opéras qui, sauf les deux premiers représentés à la cour, ont été joués à l'Opéra-Comique : *Le petit Souper* (1781); *Le Chevalier à la mode* (1781); *L'Éclipse totale* (1782); *Le Corsaire* (1783); *Les deux Tuteurs* (1784); *L'Amant Statue* (1785); *La Dot* (1785); *Nina* (1786); *Azémia* (1787); *Renaud d'Ast* (1787); *Sargine* (1788); *Les deux Sérénades* (1788); *Fanchette* (1788); *Les deux Petits Savoyards* (1789); *Raoul de Créqui* (1789); *La Soirée orageuse* (1790); *Vert-Vert* (1790); *Le Chêne patriotique* (1790); *Camille, ou le souterrain* (1791); *Philippe et Georgette* (1791); *Agnès et Olivier* (1791); *Ambroise* (1793); *Roméo et Juliette* (1793); *Arnill* (1793); *Urgande et Merlin* (1793); *La Prise de Toulon* (1794); *L'Enfance de Jean-Jacques Rousseau* (1794); *Les Détenus* (1794); *La pauvre Femme* (1795); *Adèle et Dorsan* (1795); *Marianne* (1796); *La Famille américaine* (1796); *La Maison isolée* (1797); *Gulnare* (1797); *La Leçon* (1797); *Alexis* (1798); *Léon* (1798); *Primerose* (1798); *Adolphe et Clara* (1799); *Laure* (1799); *Le Rocher de Leucade* (1800); *Une Matinée chez Catinat* (1800); *Maison à vendre* (1801); *La Tour de Neustadt* (1801); *La Boucle de Cheveux* (1802); *L'Antichambre* (1802); *La jeune Prude* (1804); *Une Heure de Mariage* (1804); *Le Pavillon du Calife* (1804), à l'Opéra; repris à l'Opéra-Comique en 1822 sous le titre du *Pavillon des Fleurs; Gulistan* (1805); *Deux Mots* (1806); *Koulouf* (1806); *Lina* (1807); *Élise-Hortense* (1809); *Le Poëte et le Musicien*, représenté en 1811.

DALDRE, voy. PATAGON. En Franche-Comté et en Alsace, on frappait des *ryxdaldres* ou *doubles écus*.

DALECHAMP (Jacques), médecin et botaniste, né à Caen en 1513, mort à Lyon vers 1588. Outre une version latine d'Athénée, une édition de Pline (1588), des traductions de Paul d'Égine et de Galien, il a publié un *Traité de chirurgie*, 1570, in-8°, et *Historia generalis plantarum*, Lyon, 1586-1587, 11 vol. in-fol., traduits en français, 1653, 2 vol in-fol.

DALECHEU (Seigneurs de). Voy. ALCHEU.

DALENÇON, famille de Lorraine, originaire de Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de Bauffremont.

DALESME (André), ingénieur, mécanicien, membre de l'Académie des sciences, mort en 1727. = — (Jean-Baptiste, baron), général, né à Limoges, le 23 juin 1763, mort le 15 avril 1832.

DALET (Seigneurs de), branche de la maison de Langheac (Auvergne). — Voy. BUSSY.

DALEYRAC, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs d'Aigremont, de Saint-Vincent de Barrès, de la Condamine, de la Chaize et de Chambeson.

DALHEIM, baronnie de Lorraine (Moselle), qui a donné son nom à une ancienne maison et qui passa ensuite dans les maisons de Haraucourt et de Thiard.

DALIBARD (Thomas-François), naturaliste, né à Crannes (Sarthe) en 1703, mort à Paris en 1779. = Sa femme, Françoise-Thérèse BUMBRIE de SAINT-PHALIER, littérateur, née à Paris, morte le 3 juin 1757.

DALIBRAY (Charles VION), poëte, mort en 1655. — *Œuvres poétiques*, 1653, in-8°, rare.

DALITERNI, peuple de la Celtique établi dans la vallée de la Durance.

DALLEMAGNE (Claude, baron), général, né à Périeux (Bugey) en 1754, mort le 25 juin 1813.

DALLERY (Charles), facteur d'orgues, né à Amiens en 1710, mort en 1780. = PIERRE, son neveu, facteur d'orgues, né le 6 juin 1735 à Bruire-le-Sec (Pas-de-Calais), mort en 1800. = THOMAS-CHARLES-AUGUSTE, fils de Charles, ingénieur, né à Amiens le 4 septembre 1754, mort à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), le 1er juin 1835. Il passa sa vie à inventer, sans retirer grand fruit de ses inventions. En mars 1845, sur la réclamation de son gendre, l'Académie des sciences reconnut les droits de Dallery à la priorité de diverses inventions relatives à la navigation à vapeur.

DALLOZ (Pierre-Armand), jurisconsulte, mort en juin 1857. — *Dictionnaire général de jurisprudence*, 1836, in-4°.

DALMATIE. La Dalmatie vénitienne que l'Autriche possédait depuis le traité de Campo-Formio, fut cédée à la France par le traité de Presbourg et réunie au royaume d'Italie. En 1808, le maréchal Soult fut créé duc de Dalmatie.

DALON, abbaye de bernardins, en Limousin (Corrèze), diocèse de Limoges, fondée en 1114.

DAMALIS (Gilbert), poëte du XVIe siècle. — *Sermon du grand souper*, 1554, in-8°, rare; *le Procès des trois frères*, 1558, in-8°, rare.

DAMAME-DEMARTRAIS (Michel-François), peintre et graveur, né à Paris en 1763, mort en 1828.

DAMANHOUR (Basse-Égypte). Lefebvre, alors chef de brigade, y battit le 3 mai 1799 un corps de 15000 Arabes.

DAMARIN-EN-VOSGES (St-.), *S. Amarinus in Vosago*, monastère fondé vers 660.

DAMARZIT, famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Michel, de Sahuguet, de Marillac, de Puimarets, d'Espagnac, de Cazillac, de la Roche et de Termes.

DAMAS (Syrie). Cette ville fut inutilement assiégée en 1148 par Louis VII et l'empereur Conrad III.

DAMAS, maison du Forez, d'où sont sortis les seigneurs de Marcilly, de Châlon, de Thianges, d'Anlezy, de Montagu, de Crux, de Brèves, de Digoine, de Verpré, de la Bastie, du Rousset, du Breuil, de Chevreau, de Ruffey, d'Antigny, d'Estienges, de Cousan, de la Bazole, de Sassangy, de Chalancey, de Montperroux, de Soussey, de Montmoret, de Clessy, de Bennes, de la Clayette, de Saint-Bonnet, de Villiers-la-Faye, de Rocres, de Barnay, de Dompierre, de Lionnière en Bresse, de la Pillonnière, de Moncoy, de Vellerot et de Saint-Reian. Armes : d'*or à la croix ancrée de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

DAMAS (Joseph-François-Louis Charles, comte puis duc de), fils du marquis de Damas-d'Antigny, né en 1758, mort à Paris le 5 mars 1829. Il servit en Amérique, dans la guerre d'indépendance, fut arrêté avec Louis XVI à Varennes, et ne fut sauvé que par l'amnistie du mois de septembre 1791. Il émigra l'année suivante et prit une part active à diverses entreprises des royalistes. Rentré en France après 1802, il vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration, et fut alors nommé lieutenant général et pair de France (1825). —*Relation sur l'événement de Varennes*, 1823, in-8°. =Son fils, ROGER, comte de DAMAS, général, né en 1765, mort au château de Cirey en septembre 1823. Il servit d'abord en Russie contre la Turquie, s'attacha lors de l'émigration au comte d'Artois, servit dans l'armée de Condé, puis en Italie sous le général Mack. Il fut nommé lieutenant général à la Restauration.

DAMAS (Anne-Hyacinthe-Maxence, baron de), né à Paris le 30 septembre 1785, mort en 1862. Emmené par ses parents en émigration, il servit dans l'armée russe jusqu'à la Restauration, fut nommé par Louis XVIII (1814) maréchal de camp, puis lieutenant général (1815), et fut ministre de la guerre du 19 octobre 1823 au 4 août 1824. Il passa alors au ministère des affaires étrangères où il resta jusqu'au 4 janvier 1828. Nommé gouverneur du duc de Bordeaux (mai 1828), il le suivit dans l'exil d'où il ne revint que quand l'éducation du prince fut terminée.

DAMAS CRUX (Louis-Étienne-François, comte de), général, né au château de Crux, en Nivernais, vers 1730, mort à Paris, le 3 juillet 1814. Il émigra (1792), servit dans l'armée de Condé et ne rentra en France qu'à la Restauration.

DAMAS-CRUX (Étienne-Charles, comte, puis duc de), né au château de Crux, en Nivernais, le 10 février 1754, mort le 28 mai 1846. Il servit d'abord dans les Indes, émigra, et combattit dans l'armée de Condé. A la Restauration il fut nommé pair de France (1815) et duc (1816).

DAMAS DE MARILLAC (Claude-Charles, vicomte de), général, né à Lyon le 20 juin 1731, mort vers 1800.

DAMAS. Voy. COUSAN.

DAMAS (François-Étienne), général, né à Paris en 1764, y mourut en 1828.

DAMAZE DE RAYMOND (littérateur, né à Agen en 1770, mort le 27 février 1813.

DAMBACH, petite ville de l'Alsace (Bas-Rhin), qui fut prise par le Dauphin Louis (XI) en 1444. En 1642, les Suédois qui l'occupaient y repoussèrent les attaques du duc de Lorraine.

DAMBLAIN, terre et seigneurie du duché de Bar (Vosges), érigée en baronnie en 1720 en faveur d'Antoine Dubois de Riocourt. = — (Seigneurs de), de la maison de Bouzey (Lorraine).

DAMBOURNEY (Louis-Auguste), chimiste et botaniste, né à Rouen le 10 mai 1722, y mourut le 2 juin 1795.

DAMBRAY (Charles-Henri, vicomte), magistrat, né à Rouen en 1760, mort à Montigny près Dieppe, le 13 octobre 1829. Avocat général au Parlement de Paris (1788), il fut, à la rentrée des Bourbons, nommé chancelier-garde des sceaux, remplaça Henrion de Pansey au ministère de la justice et fut créé pair et, comme chancelier, président de la chambre haute. Pendant les Cent-Jours il se rendit à Gand; à la seconde Restauration il reprit ses fonctions de président au Luxembourg et fit un intérim au ministère de la justice du 7 mai 1816 au 19 janvier 1817.

DAME BLANCHE A L'ÉCU VERT, ordre de chevalerie fondé par Boucicault vers 1398.

DAMERY (Seigneurs de), de la famille de Baradat (Condomois).

DAMES (Seigneurs de), branche de la maison du Puy (Berry).

DAMES (Paix des). On nomme ainsi la paix signee à Cambrai le 5 août 1529 entre François Ier et Charles-Quint, parce qu'elle fut négociée et conclue par Louise de Savoie, mère du premier, et Marguerite d'Autriche, tante du second.—Voy. CAMBRAI.

DAMES DE LA MAISON DE LA REINE. Elles étaient au dernier siècle au nombre de quatorze : une dame d'honneur, une dame d'atours, et douze dames du palais. Ces dernières avaient remplacé les filles d'honneur, en 1673.

Louis XIV avait créé en 1673 la charge de *dame du lit* pour Mme Dufresnoy, maîtresse de Louvois. Supprimée à la mort de la reine Marie-Thérèse, elle fut rétablie en 1780 par Marie-Antoinette en faveur de Mme de Laborde, sœur du sieur de Vismes, directeur de l'Opéra et femme d'un ancien valet de chambre du roi. Ses fonctions consistaient à ouvrir ou fermer les rideaux de S. M. et à coucher au pied de son lit.

DAMESME (Édouard-Adolphe-Marie), général, né à Fontainebleau le 23 janvier 1807, mort à Paris le 29 juillet 1848 des suites d'une blessure reçue le 24 juin.

DAMIAN, famille de Provence, originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs du Vernègue et de Vinsargues. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

DAMIÉNISTES ou **DAMIANISTES**, nom que portèrent d'abord les religieuses de Sainte-Claire ou Clarisses.

DAMIENS (Robert-François), né en 1714 à Tieulloy (Artois), exécuté à Paris le 28 mars 1757. Il servit comme domestique dans plusieurs maisons, entre autres au collége Louis-le-Grand, commit en 1756 un vol considérable qui le força de s'enfuir en Belgique, revint sous un faux nom à Paris, et le 5 janvier suivant il frappa d'un coup de couteau Louis XV, au moment où celui-ci montait en voiture. Il fut arrêté immédiatement et le 26 mars il comparut devant le parlement; le 28, on lui lut son arrêt de mort, qui le jour même reçut son exécution. Son supplice, pour lequel on inventa des raffinements inouis de cruauté, dura près de quatre heures.

DAMIENS DE DAMICOURT (Auguste-Pierre), littérateur, né à Amiens le 7 mars 1723, mort en 1790. Quelques-uns de ses écrits ont été publiés sous le pseudonyme de Carré.

DAMIETTE, ville d'Egypte, à l'embouchure du bras oriental du Nil. Prise par Roger, roi de Sicile, en 1155, reprise par Saladin, elle retomba au pouvoir des chrétiens après un siége qui dura du 29

mai 1218 au 5 novembre 1219. Deux ans après elle était évacuée par eux. En juin 1249 saint Louis s'en empara et la rendit le 6 mai suivant pour payer sa rançon. (Voy. la Chronique de Joinville.)

DAMILAVILLE (Étienne-Noël), écrivain, ami de Voltaire, de Diderot, etc., né vers 1721, mort le 15 décembre 1768.

DAMILLY (Seigneurs de), de la famille de la Briffe.

DAMIRON (Jean-Philibert), philosophe, membre de l'Académie des sciences morales et physiques (1836), né à Belleville (Rhône), en 1794, mort subitement à Paris le 11 janvier 1862. — *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XIX*e siècle*, 1828, 2 vol. in-8°; *Cours de philosophie*, 1821, 4 vol. in-8°; *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XVII*e siècle*, 1846, 2 vol. in-8°; divers mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie. Il a édité les *Nouveaux mélanges de Théodore Jouffroy*, 1842, in-8°.

DAMMARTIN, *Domnus Martinus*, *Dammartinus*, ville de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), avec le titre de comté. Elle fut possédée au Xe siècle par Hugues Ier, avoué du Ponthieu. Mais on ne peut donner la suite de ses comtes qu'à partir du XIe siècle.

COMTES DE DAMMARTIN. Manassès. — 1037, Hugues Ier, fils du précédent. — Vers 1100, Pierre, fils aîné du précédent. — 1107, Hugues II, frère du précédent. — Après 1111, Lancelin de Bul, peut-être fils du précédent. — Albéric IV; il vivait en 1162. — Albéric II, fils du précédent; il est dépouillé de son comté par Philippe Auguste (1187) et meurt à Londres en 1200. — 1187, Renaud Ier, fils du précédent; il est pris à la bataille de Bouvines; son comté est confisqué. — 1223, Philippe Hurepel, fils de Philippe Auguste, épouse (1216) Mahaut, fille de Renaud, et reçoit (1223) l'investiture d'une partie du comté, dont Albéric, fils de Renaud, paraît avoir été mis en possession plus tard. Mahaut mourut en 1258. — 1267 ou 1268, Renaud II de Trie, petit-fils, par sa mère Alix, de Renaud Ier. — 1298, Jean Ier de Trie, dit *Guillebaud*, neveu du précédent. — 1304, Renaud III de Trie, fils du précédent. — 1319, Renaud IV de Trie, fils du précédent. — 1327, Jean II de Trie, frère du précédent. — 1337, Charles, fils du précédent. — Après 1394, Blanche de Trie, fille unique du précédent. — Après 1406, Jean de Fayel. — 1420, Marie de Fayel, sœur du précédent. — 1439, Antoine de Chabannes, fils de Robert de Chabannes, seigneur de Charlus, devint comte de Dammartin par son mariage avec Marguerite de Nanteuil, fille de Marie de Fayel et de Renaud de Nanteuil. (Voy. CHABANNES.) — 1488, Jean de Chabannes, fils du précédent. — 1503, Anne de Chabannes, fille du précédent. Après elle, sa sœur Avoie lui succéda et légua le comté à sa nièce, Françoise d'Anjou. Celle-ci eut deux maris : Philippe de Boulainvilliers et Jean de Rambures. Les enfants du second lit vendirent le comté au duc de Guise, et ceux du premier au connétable de Montmorency, dans la maison duquel il resta jusqu'à la condamnation du maréchal de Montmorency (1632). Confisqué alors, il passa dans la maison de Condé qui l'a gardé jusqu'à la Révolution. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

DAMMARTIN (Seigneurs de), branche de la famille de Hennequin (Champagne). = — De la maison de Rambures (Picardie). = — De la maison de Trie. = — De la maison de Vergy (Bourgogne).

DAMME, ville forte de la Flandre occidentale, emportée d'assaut par les Français le 28 août 1213. — Elle fut prise par Marlborough en 1706.

DAMOISEAU, *domicellus*, qualification employée pour désigner les fils de chevaliers. Les seigneurs de Commercy prenaient héréditairement ce titre. — Voy. COMMERCY.

DAMOISEAU (Marie-Charles-Théodore, baron de), astronome, né à Besançon le 9 avril 1768, mort à Paris le 6 avril 1846. Officier d'artillerie avant la Révolution, il émigra, servit dans l'armée de Condé et en Portugal, revint en France en 1807 avec l'armée de Junot et rentra dans l'artillerie. Retraité comme lieutenant-colonel en 1817, il devint successivement membre de l'Académie des sciences, directeur de l'Observatoire et membre du bureau des Longitudes.

DAMONA, divinité gauloise, associée dans deux ex-votos à Bormonia et à Apollon Borvo.

DAMOREAU (Laure-Cinthie MONTALANT, dame), célèbre cantatrice, née à Paris le 6 février 1801, morte le 25 février 1863.

DAMOURS (Louis), jurisconsulte, littérateur, né à Lude (Sarthe) vers 1720, mort à Paris le 16 novembre 1788.

DAMPIERRE, seigneurie de Beauce, érigée en baronnie le 9 février 1598 en faveur de François de Cugnac, baron d'Huisseau. = — Seigneurie de Champagne, érigée en comté au XVIe siècle en faveur de Nicolas de Bossut, baron de Bazoche. = — Seigneurie de Normandie, érigée en baronnie en octobre 1663 en faveur d'Antoine de Longaunai. = — Seigneurie de Poitou (Charente-Inférieure) qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte en 1603.

DAMPIERRE (Seigneurs de), branche de la maison de Châtillon. = — Branche de la maison de Clermont (Dauphiné). = — Branche de la maison de Conflans. = — Branche de la famille de Duval (Champagne). = — Branche de la maison de Grandpré (Champagne). = — Branche de la famille provençale de Guiran. = — Branche de la famille d'Origny (Picardie). = — Branche de la maison de Silly. = — Branche de la maison de Surgères (Aunis).

DAMPIERRE (Auguste-Henri-Marie PICOT, marquis de), général, né à Paris en 1756, mort le 9 mai 1793. Il avait quitté depuis quelques années la carrière militaire lorsqu'il y rentra (1791). Il se distingua à Jemmapes, mais se fit battre pendant l'invasion de la Hollande. Il succéda à Dumouriez et après quelques succès mêlés de revers il fut blessé mortellement le 8 mai 1793.

DAMPIERRE (Antoine ESMONIN de), magistrat, écrivain, né à Beaune en janvier 1743, mort le 11 septembre 1824. — *Historique de la révolution tiré des saintes Écritures*, 1824, in-8°.

DAMPIERRE-DE-LA-SALLE, auteur dramatique, né à Paris en 1723, mort en 1793.

DAMPIERRE-LE-VIEIL, seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat en octobre 1649 en faveur de F. de l'Aubespine.

DAMPIERRE-SUR-VINGEANNE, seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or) qui a donné son nom à une illustre maison d'où sortirent les comtes de Flandre. = GUI DE DAMPIERRE, fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite, comtesse de Flandre, succéda (1280) à sa mère qui l'avait associé au gouvernement dès 1251. Ayant voulu marier sa fille Philippe à Édouard, fils du roi d'Angleterre, il fut avec sa femme arrêté par ordre de Philippe le Bel et enfermé à la Tour du Louvre (1294). Remis en liberté, il déclare la guerre au roi et est battu à Commines et à Furnes (1297). La guerre recommence en 1299, et Gui, dépouillé de ses Etats, se rend à Charles de Valois, puis va trouver le roi qui le fait enfermer à Compiègne, et donne la régence de la Flandre à l'un des fils du comte. Les Flamands se soulèvent,

gagnent la bataille de Courtrai (11 juillet 1302), et Gui remis momentanément en liberté pour amener les Flamands à un accommodement, échoue dans sa tentative et retourne dans sa prison où il meurt à quatre-vingts ans le 7 mars 1305 six mois après que Philippe eut remporté (18 août 1304) la sanglante victoire de Mons-en-Puelle. Son fils, Robert III, dit de Béthune, lui succéda.

DAMPMARTIN (Seigneurs de), de la maison de Joinville. — Voy. DAMMARTIN.

DAMPMARTIN (Pierre de), littérateur, né en Languedoc, vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

DAMPMARTIN (Anne-Henri, vicomte de), littérateur, né à Uzès le 30 juin 1755, mort à Paris le 12 juillet 1825.

DAMVILLE, *Damvilla*, *Adamivilla*, terre et seigneurie de Normandie (Eure) qui après avoir appartenu à la maison de Crespin, fut acquise par Pierre de la Brosse, et confisquée sur lui par Philippe le Hardi. Elle fut donnée par Philippe le Bel (1285) à Mathieu de Montmorency, et érigée d'abord en baronnie (août 1552) en faveur du connétable Anne de Montmorency, puis (septembre 1610) en duché-pairie en faveur de Charles de Montmorency. La duché-pairie éteinte à la mort de Henri de Montmorency fut rétablie (novembre 1648) pour Christophe de Levis-Ventadour, comte de Brion, mort sans postérité le 9 septembre 1661, et rétablie encore (septembre 1694) pour le comte de Toulouse.

DAMVILLIERS (Meuse). Cette ville du Luxembourg français, prise en 1552 par Henri II, le fut encore en 1637 et en 1650. Le traité des Pyrénées la donna à la France.

DAMVILLIERS (Le sieur), pseudonyme de P. Nicole.

DAN (Pierre), religieux mathurin, historien, mort en 1649. — *Histoire de la Barbarie*, 1637, in-4°; 1649, in-fol., rare; *Trésor des Merveilles de Fontainebleau*, 1642, in-fol., fig., rare.

DANCHE (Pierre), poëte du XVIe siècle. — Les *Trois blasons de France*, in-8° goth., rare, réimprimé en 1809.

DANCHET (Antoine), auteur dramatique, poëte, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Riom le 7 septembre 1671, mort à Paris le 21 février 1748.

DANCOURT (Florent CARTON), auteur comique, acteur, né à Fontainebleau, d'une famille noble, le 1er novembre 1661, mort à Courcelles-le-Roi (Berry) le 6 décembre 1725. Il abandonna la profession d'avocat pour épouser la fille du comédien la Thorillière qu'il avait enlevée, et se faire comédien lui-même (1685). De comédien il devint bientôt auteur comique et défraya pendant trente-trois ans le Théâtre-Français. Il a composé environ soixante pièces dont les meilleures sont le *Chevalier à la mode*, les *Bourgeoises à la mode*, les *Vendanges de Surène*, le *Camp de Compiègne*, le *Mari retrouvé*, etc. Les sujets de presque toutes ses pièces sont empruntés à la chronique scandaleuse du temps qu'il savait exploiter avec habileté. Il faut reconnaître en Dancourt un bon peintre et fort amusant des ridicules bourgeois de son époque, et du caractère naïvement rusé des paysans qu'il fait souvent intervenir dans ses pièces avec leur langage villageois. Son dialogue est vif, enjoué, piquant. — L'édition la plus complète est celle de 1760, 12 vol. in-12. = Sa femme et ses deux filles suivirent aussi la carrière du théâtre.

DANCOURT (L. R.), auteur et acteur, né vers 1725, mort à Paris le 29 juillet 1801.

DANDELOT. Voy. COLIGNY.

DANDRÉ (Antoine-Balthasar-Joseph, baron), membre de l'Assemblée constituante (1789), directeur général de la police et intendant de la maison du roi (1814), né à Aix (Provence) le 2 juillet 1759, mort le 16 juillet 1825.

DANDRÉ BARDON (Michel-François), peintre, élève de Pierre Vanloo et de de Troy, membre de l'Académie (1735), né à Aix en 1700, mort à Paris le 13 avril 1783.

DANEAU (Lambert), théologien et ministre protestant, né à Beaugency vers 1530, mort à Castres le 11 novembre 1595.

DANÈS, famille d'où sont sortis les seigneurs de Marly-la-Ville et de Seris. (Voy. *Naples françoise*, par l'Hermite Soliers.) A cette famille appartenait Pierre DANÈS, érudit, professeur de grec au Collége de France (1530), précepteur du Dauphin fils de Henri II, évêque de Lavaur, né en 1497 à Paris, où il est mort le 23 avril 1577.

DANET (L'abbé Pierre), latiniste, né à Paris, mort en 1709.

DANFRIE (Philippe), graveur, né à Cornouailles (Finistère), vivait à la fin du XVIe siècle. — *Déclaration de l'usage du graphomètre*, 1597, in-8°.

DANGEAU, bourg du Perche-Goët (Eure-et-Loir), avec titre de marquisat, qui a donné son nom à une branche de la maison de Courcillon. = Philippe de COURCILLON, marquis de DANGEAU, membre de l'Académie française (1668), né le 21 septembre 1638, mort le 9 septembre 1720. Arrière petit-fils de Duplessis-Mornay et calviniste, il se convertit de bonne heure; servit en Flandre sous Turenne, et après la paix des Pyrénées, pour l'Espagne contre le Portugal, ce qui lui valut à son retour la faveur des deux reines de France qui l'admirent à leur jeu. Son prodigieux talent pour les cartes, son esprit de conduite, sa souplesse de courtisan, le firent remarquer de Louis XIV qui le combla de faveurs. — Il a laissé un curieux *Journal* qui va de 1684 à 1720 et dont il existe un assez grand nombre de copies manuscrites. Il n'avait été publié que partiellement, quand MM. Dussieux et Soulié en donnèrent de 1854 à 1860 une édition complète, 19 vol. in-8°, avec des notes inédites de Saint-Simon, qui ne l'épargne guère. = Son frère, l'abbé Louis de COURCILLON de DANGEAU, grammairien, membre de l'Académie française, lecteur du roi, né en janvier 1643 à Paris, où il est mort le 4 janvier 1723. — *Lettres sur l'orthographe* (1693); *Essais de grammaire* (1711); *Principes du blason* (1715), etc. La Bibliothèque impériale possède de lui des manuscrits assez considérables et qui sont très-utiles à consulter, entre autres le *Dictionnaire des Bienfaits du roi*.

DANGEAU (Seigneurs de), de la maison de Cholet.

DANGER (Fief de), fief dont on ne pouvait prendre possession qu'après avoir fait foi et hommage au seigneur, à peine de confiscation. = — (Tiers et), droit que le roi prélevait sur certains bois et, entre autres, en Normandie.

DANGEROS, famille de l'Agénois d'où sont sortis les seigneurs de Castelgaillard.

DANGEVILLE (Marie-Antoine BOTOT), actrice du Théâtre-Français, née le 26 décembre 1714, à Paris, où elle mourut en 1796.

DANGU (Seigneurs de), de la maison de Crespin.

DANICAN (Auguste), général, né en 1763, mort à Itzehœ (Holstein) en décembre 1848. — Voy. DANYCAN et PHILIDOR.

DANIEL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bois d'Annemetz.

DANIEL (Pierre), érudit, jurisconsulte, né à Orléans en 1530, mort à Paris en 1603. Bailli de

l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, il sauva ce qu'il put de la riche bibliothèque de ce célèbre monastère saccagé par les calvinistes.

DANIEL (le P. Gabriel,), historien, jésuite, né à Rouen en 1649, mort à Paris le 23 juin 1728. —*Histoire de France*, 1713, 3 vol. in-fol., ouvrage qui lui valut la place d'historiographe : le P. Griffet en a donné une édition annotée, 1755-1760, 17 vol. in-4°; *Histoire de la milice française*, 1721, 2 vol. in-4°.

DANJOU (Louis-Félix), littérateur, musicien, né à Paris en 1812, mort à Montpellier le 5 mars 1866.

DANLOUX (Pierre), peintre, né en 1745 à Paris, où il est mort le 3 janvier 1809.

DANNEMARIE, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en baronnie au mois d'août 1643 en faveur d'Augustin Fraguier. = — (Seigneurs de), de la maison de Coligny.

DANNEMOINE (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné).

DANNEMOIS (Seigneurs de), branche de la maison de Melun.

DANNEVILLE (Jacques-Eustache de), érudit, né en Normandie, vivait en 1646. — *Inventaire de l'histoire de Normandie*, 1646, in-4°, 1666, in-8°.

DANNEVILLE. Voy. ANNEVILLE.

DANOIS (Le), maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs du Bassinet, de Joffreville, de Ronchères, de Cernay et de Novion.

DANRÉMONT (Charles-Marie-Denis, comte de), général, né à Chaumont (Haute-Marne) le 8 février 1783, tué au siége de Constantine le 12 octobre 1837. Colonel (1814), il suivit Louis XVIII à Gand et devint successivement maréchal de camp (1821), lieutenant général (décembre 1830), pair de France (1835). Nommé (1837) gouverneur général de l'Algérie, il commanda en chef l'expédition dirigée contre Constantine et y trouva la mort.

DANRY, pseudonyme de Latude.

DANSE. Voy. ACADÉMIE.

DANSSE ou **D'ANSSE** DE VILLOISON (Jean-Baptiste-Gaspard), savant helléniste, membre de l'Académie des inscriptions, né à Corbeil le 5 mars 1750, mort en 1805. Il voyagea en Grèce et en Italie et en rapporta de nombreux morceaux d'auteurs anciens. — *Apollonii Lexicon*, 1773, 2 vol. in-4°; *Epistolæ vinarienses*, 1783, in-4°; *Nova versio græca Proverbiorum*, 1784, in-8°; *Homeri Ilias et scholia*, 1788, in-fol.

DANTHOUARD. Voy. ANTHOUARD.

DANTINE (Maur-François), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Gourieux près de Liége le 1er avril 1688, mort à Paris le 3 novembre 1746. Il avait conçu et entrepris l'*Art de vérifier les dates*. — Voy. CLÉMENCET et D. CLÉMENT.

DANTON (Georges-Jacques), célèbre révolutionnaire, né à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1759, mort sur l'échafaud à Paris le 5 avril 1794. Avocat aux conseils du roi à l'époque de la Révolution, et peu considéré pour la vie débauchée qu'il menait, il se lança avec ardeur dans la politique, et se lia avec Mirabeau. Président du district des Cordeliers, il acquit bien vite par sa fougueuse éloquence une immense popularité. Ce fut lui qui, avec son ami Camille Desmoulins, provoqua cette assemblée populaire au Champ de Mars où fut demandée la déchéance du roi, et que la Fayette et Bailly dispersèrent par la force. Après s'être absenté quelque temps de Paris, il fut, à la clôture de l'Assemblée constituante, nommé substitut du procureur de la commune de Paris, et entra alors en négociations avec la cour dont il reçut plus de cent mille écus, mais qui, ne lui ayant pas continué ses subventions, fut poursuivie par lui avec une haine implacable. La part active qu'il prit à la journée du 10 août le fit nommer ministre de la justice, et il fut l'organisateur à Paris des massacres des prisons et à Versailles de celui des prisonniers d'Orléans. Il quitta le ministère lorsqu'il fut élu député de Paris à la Convention, vota la mort du roi, fut envoyé avec Lacroix en Belgique où il commit d'énormes concussions et fit décréter (10 mars 1793) l'établissement du tribunal révolutionnaire dont un peu plus tard « il demanda pardon à Dieu et aux hommes. » Appelé au comité de Salut public lors de sa création (10 avril), il se trouva bientôt en butte aux attaques des Girondins et des Montagnards, dont les uns lui reprochaient les massacres de septembre, et les autres ses dilapidations. Il se rangea du parti des derniers; et tout en contribuant au coup d'État du 31 mai, il ne montra aucun acharnement contre les proscrits. Il s'allia encore à Robespierre contre les Hébertistes; mais la haine qu'ils se portaient l'un à l'autre éclata après le supplice de ceux-ci. Mélange singulier d'audace, de nonchalance et de pitié, Danton, s'il n'avait point reculé devant des crimes pouvant, à ce qu'il croyait, servir la cause de la révolution, voulait mettre un frein aux proscriptions inutiles. Il essaya en vain de ramener à ses idées Robespierre, qui ne pouvait lui pardonner l'ascendant que, pendant un certain temps, il avait exercé sur la Convention et sur la Commune. Arrêté dans la nuit du 31 mars 1794, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire avec Lacroix, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Hérault de Séchelles, Westerman, Bazire, etc., et condamné à mort après un procès qui causa une profonde émotion dans le public et accéléra la chute de Robespierre. « Danton, a dit M. Mignet, était un révolutionnaire gigantesque. Aucun moyen ne pouvait lui paraître condamnable, pourvu qu'il lui fût utile, et, selon lui, on pouvait tout ce qu'on osait. Danton, qu'on a nommé le Mirabeau de la populace, avait de la ressemblance avec ce tribun des hautes classes : des traits heurtés, une voix forte, un geste impétueux, une éloquence hardie, un front dominateur. Leurs vices aussi étaient les mêmes; mais ceux de Mirabeau étaient d'un patricien, ceux de Danton d'un démocrate. Ce qu'il y avait de hardi dans les conceptions de Mirabeau se retrouvait dans Danton, mais d'une autre manière, parce qu'il était, dans la révolution, d'une autre époque. »

DANTZICK ou **DANZIG** (Prusse). Cette ville qui contenait une garnison de 18 000 Prussiens et de 3000 Russes, sous les ordres du général Kalkreuth, fut assiégée par les Français, après la bataille d'Eylau. Les opérations du siége commandées par le maréchal Lefebvre commencèrent le 7 mars 1807, et, après une glorieuse résistance, Kalkreuth capitula le 27 mai suivant. Lefebvre fut créé duc de Dantzick. — Voy. CLOCHES.

DANUBRIUM, Deneuvre (Meurthe).

DANUS, l'Ain.

DANVILLE (Seigneurs de), de la famille de Choart (Paris).

DANVILLE (Guillaume), poëte de la première moitié du XVIIe siècle. — *La Chasteté*, 1624, in-4°.

DANVIRAY, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Machonville.

DANYCAN (Noël), sieur de L'Épine, corsaire et navigateur, né à Saint-Malo au milieu du XVIIe siècle, mort dans la première moitié du siècle suivant.

DANZEL (Eustache), graveur, né à Abbeville, mort à Paris en 1775. = JÉRÔME, graveur, élève

de Beauvarlet, né à Abbeville, vivait à la même époque que le précédent.

DAON (L'abbé Roger-François), théologien, né à Briqueville en 1679, mort à Séez le 16 août 1749.

DAOULAS, abbaye d'augustins, en Bretagne (Finistère), diocèse de Quimper, fondée en 1173.

DA PACEM, introït et nom dans quelques anciens actes du dix-huitième dimanche après la Pentecôte.

DAPPES (Vallée des). Voy. Berne.

DAQUIN (Louis-Claude), organiste, né à Paris en juillet 1698, mort le 15 juin 1772. = Son fils, Pierre-Louis, écrivain, mort en 1797.

DAQUIN (Joseph), médecin, né à Chambéry en 1757, y mourut en 1815.

DAQUIN. Voy. Aquin.

DARAN (Jacques), chirurgien, né à Saint-Frajou (Haute-Garonne) le 6 mars 1701, mort à Paris en 1784.

DARANTASIA ou **FORUM CLAUDII**, Moutiers en Tarantaise.

DARBOUX (Seigneurs de), de la maison de Montdragon (Provence).

DARCET (Jean), chimiste, né à Doazit (Landes) en 1725, mort à Paris le 13 février 1801. Il fut successivement précepteur du fils de Montesquieu, professeur au Collége de France, membre de l'Académie des sciences, directeur de la manufacture de Sèvres (1784), inspecteur général des essais des monnaies, inspecteur de la manufacture des Gobelins, membre de l'Institut lors de sa réorganisation, puis du sénat conservateur. = Son fils, Jean-Pierre-Joseph, chimiste, membre de l'Académie des sciences (1823), né à Paris en 1777, mort au mois d'août 1844. Peu de savants ont rendu plus de services à l'industrie et au public.

DARCHAMBAULT, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs des Touches, de Passay et de Senantes.

DARCIS (N.), graveur, mort à Paris en 1801.

DARCY, pseudonyme anagrammatique de l'abbé Cadry.

DARD (Henri-Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Vienne (Isère) le 18 novembre 1779, mort vers 1845.

DARDEL (Robert-Guillaume), sculpteur, élève de Pajou, né à Paris en 1749, mort en 1821.

DARET (Pierre), graveur, né à Pontoise ou à Paris en 1610, mort à Dax en 1675. On lui doit environ 300 estampes et entre autres un intéressant recueil de portraits du XVIe et du XVIIe siècle, publié sous le titre de *Tableaux historiques*, 1652-1656, in-4° et la traduction de la Vie de Raphaël par Vasari, 1651, in-12, très-rare.

DARET DE CAZENEUVE, peintre de portraits et graveur, membre de l'Académie, mort à Dax le 29 août 1678 à 78 ans.

DARET DE LA VILLENEUVE, pseudonyme d'A. Baillet.

DARGAUD (Jean-Marie), littérateur, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le 22 fév. 1800, mort le 5 janv. 1866. — *Histoire de Marie Stuart*, 1850, 2 vol. in-8°; *Histoire de la liberté religieuse*, 1859, 4 vol. in-12; *Histoire de Jane Grey*, 1862, in-8°.

DARINEL, pseudonyme de Gilles de Bullion-Boileau.

DARIORIGUM ou **VENETÆ**, Vannes.

DARIOT (Claude), médecin, né à Pomard (Côte-d'Or) en 1533, mort en 1594.

DARLUC (Michel), médecin et naturaliste, né à Grimaud (Var) en 1717, mort à Aix (Provence) en 1783.

DARNAC (Seigneurs de), de la famille de Laurens (Marche).

DARNALT (Jean), érudit, avocat et jurat de Bordeaux, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

DARNAU (Jacques, baron), lieutenant général, né à Bricy-le-Boulay (Loiret), le 8 avril 1768, mort le 3 mars 1830.

DARNES (Seigneurs de), de la famille de Rouvillasc (Dauphiné).

DARQUIER DE PELLEPOIX (Augustin), astronome, né à Toulouse le 23 novembre 1718, mort le 18 janvier 1802.

DARRAGON (François-Louis), écrivain, né vers 1750, mort en 1814.

DARRIULE (Jean, baron), général, pair de France (1837), né à Arudy (Basses-Pyrénées) le 16 novembre 1774, mort à Bernes (Seine-et-Oise) le 5 septembre 1850.

DARTHÉ (Augustin-Alexandre-Joseph), né à Saint-Pol (Pas-de-Calais) en 1769, mort le 25 mai 1797. Après avoir été secrétaire de Lebon, et accusateur public sous lui, il fut arrêté comme terroriste après le 9 thermidor et amnistié par la loi du 4 brumaire. Impliqué dans la conspiration de Babeuf et condamné à mort avec lui, il se frappa de plusieurs coups de poignard et ce ne fut qu'un cadavre qu'on traîna à l'échafaud.

DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte), homme d'État, poëte et historien, né à Montpellier le 12 janvier 1767, mort le 5 septembre 1829. Il était avant la Révolution commissaire des guerres et déjà entremêlait ses fonctions administratives d'études littéraires. Commissaire ordonnateur de l'armée de Bretagne pendant la Révolution, puis (1796) chef de division, il seconda Pétiet dans la guerre qu'il faisait aux concussionnaires. Masséna le choisit, en 1799, pour ordonnateur en chef de son armée, et il déploya dans ces fonctions l'activité et l'intégrité qui le signalèrent toujours, tout en traduisant en vers français les *Odes*, les *Épîtres*, et les *Satires* d'Horace, et composant un poëme *des Alpes*. Membre du tribunat en 1802, il prit une part importante à toutes les discussions d'affaires en même temps qu'il adressait son *Épître à Delille* et publiait la *Cléopédie ou la théorie des réputations littéraires*, satires en vers. Napoléon le créa en 1805 conseiller d'État et intendant de sa maison. En 1806, il le chargea de faire exécuter le traité de Presbourg, le nomma, après Iéna, intendant général de la grande armée, ensuite ministre plénipotentiaire en Prusse, administrateur des États autrichiens après Wagram, et enfin ministre secrétaire d'État à la place du duc de Bassano. Il l'emmena en 1812 en Russie. Daru resta des derniers fidèle à sa fortune et suivit Marie-Louise à Blois. Sous la Restauration il fut d'abord exilé, et c'est alors qu'il écrivit son principal ouvrage, l'*Histoire de Venise* (1819), 7 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée. Il fut rappelé et nommé pair de France (1819). Dans cette nouvelle dignité, il se montra toujours un des éloquents défenseurs des libertés du pays. Il avait été élu membre de l'Institut dès 1806. On a encore de lui des *Éloges*, des poëmes de *la Fronde* et de l'*Astronomie*, une *Histoire de Bretagne* (1826) qui ne vaut pas celle de Venise. Sa traduction en vers des œuvres d'Horace (1804) est une des meilleures que nous possédions. = Son frère, le baron Martial-Noël-Pierre Daru, administrateur, né à Montpellier le 2 juillet 1774, mort à Paris le 18 juillet 1827.

DASSIÉ (F.), ingénieur hydrographe, constructeur de vaisseaux au Havre, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *L'Architecture navale*, 1677, in-4°.

DASSONVILLE (Jacques), graveur, né à Port-Saint-Ouen, près Rouen, en 1719.

DASSOUCY. Voy. **ASSOUCY**.

DASYPODIUS (Conrad), géomètre, professeur de mathématiques à Strasbourg, mort le 26 avril 1600. — *Sphæricæ doctrinæ propositiones græce et latinæ*. 1572, in-8°, rare.

DATELIN, nom d'une famille de joueurs de marionnettes à Paris qui, au XVII° siècle, se rendit fort populaire. PIERRE, dit *Brioché*, né en 1567, mort dans sa 105° année à Paris, le 25 septembre 1671. = FRANÇOIS, fils du précédent, dit *Fanchon*, né le 9 septembre 1620, à Paris, où il mourut le 31 mars 1681.

DATIFY DE ROMI, pseudonyme anagrammatique de l'abbé Faydit, de Riom.

DATII, peuple établi dans l'Aquitaine, avant l'arrivée des Romains, entre les *Rutheni* et les *Cadurci*, au sud du Lot.

DAUBASSE (Armand), poëte gascon, né à Moissac (Tarn-et-Garonne), en 1664, mort en 1727. Il était fabricant de peignes à Villeneuve-sur-Lot, et ne savait ni lire ni écrire. Ses poésies ont été recueillies 1796 et 1839, in-8°.

DAUBENTON (Guillaume), jésuite, prédicateur, confesseur de Philippe V, né à Auxerre en 1648, mort en 1723.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), célèbre naturaliste et anatomiste, né à Montbard (Côte-d'or), le 29 mai 1716, mort à Paris le 1er janvier 1800. Ami d'enfance de Buffon, il fut attiré à Paris, par celui-ci (1742), qui le fit nommer (1745) garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle au Jardin du roi, et le prit pour collaborateur de son *Histoire naturelle des animaux*, qu'il a enrichie d'une immense quantité de faits observés avec une merveilleuse exactitude. Un mauvais procédé de Buffon qui ne put voir sans jalousie le succès de l'œuvre de son aide, décida Daubenton à cesser sa collaboration. Membre de l'Académie des sciences (1744), professeur d'histoire naturelle au Collége de France (1778), professeur d'économie rurale à l'école d'Alfort (1783), puis sous la République professeur de minéralogie au Muséum, il fut peu de temps avant sa mort (1799) élu membre du sénat. Il a publié de nombreux mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, dans le *Journal des Savants*, etc.

DAUBENTONNE ou **DABENTONNE** (Jeanne ou Pieronne), hérétique, l'une des plus ferventes adeptes de la secte des *Turlupins* (voy. ce mot), née à Paris, où elle fut brûlée en place de Grève, le 5 juillet 1372.

DAUBERMESNIL (Antoine), fondateur de la secte des Théophilanthropes, mort à Perpignan en 1802. Il fit partie de la Convention, et ensuite du conseil des Cinq-Cents (1797-1798). S'étant opposé au 18 brumaire, il fut exclus du Corps législatif et détenu quelque temps. — *Extraits d'un manuscrit intitulé : Le Culte des adorateurs de Dieu*, 1796, in-8°.

DAUBEUF (Seigneurs de), branche de la maison de Roncherolles.

DAUBIGNY (Jean-Louis-Marie VILLAIN), homme politique, né à Saint-Just (Picardie), mort aux Iles Séchelles en 1801. Ami de Danton, et l'un des membres du tribunal révolutionnaire, il fut plusieurs fois accusé de vol et acquitté. Lors de la machine infernale, il fut du nombre des républicains que Bonaparte impliqua dans le complot royaliste et déporté aux Iles Séchelles.

DAUCOURT (Bonaventure), naturaliste, né à Stenay, vivait dans la première moitié du XVII° siècle. — *Diluviorum causæ*. 1633, in-12, très-rare.

DAUCY ou **d'AUXY** (Jean), cordelier, historien, confesseur des ducs de Lorraine, François Ier et Charles III, vivait dans la deuxième moitié du XVI° siècle. — *Vies des ducs de Lorraine*, 1566, in-8°.

DAUDÉ (Pierre), ministre calviniste, littérateur, né à Marvejols (Lozère), en 1681, mort en Angleterre, le 11 mai 1754.

DAUDET (Louis-Pierre), ingénieur géographe, né à Nîmes, à la fin du XVII° siècle, mort vers le milieu du siècle suivant.

DAUDET (Robert), graveur, né à Lyon en 1737, mort à Paris le 2 juin 1824.

DAUDIN (François-Marie), naturaliste, né à Paris le 25 mars 1774, mort en 1804.

DAUDON, pseudonyme de Tissot.

DAUGIER (François-Henri-Eugène, comte), amiral, né le 12 septembre 1764 à Courtezon (Vaucluse), mort à Paris le 12 avril 1844.

DAUGNON (Seigneurs du), de la maison de Foucault.

DAULIER DES LANDES (André), voyageur, né à Montoire (Loir-et-Cher), mort dans la deuxième moitié du XVII° siècle. — *Les Beautés de la Perse*, 1673, in-4°.

DAULLÉ (Jean), graveur, élève de R. Hecquet, membre de l'Académie (1742), né à Abbeville, en 1707 ou 1711, mort à Paris le 23 avril 1763. Un portrait de la comtesse de Feuquières, fille de Mignard, d'après le tableau de celui-ci, commença sa réputation; Rigaud s'empressa de l'employer à reproduire ses principaux portraits. Daullé a aussi gravé des tableaux célèbres d'après le Corrège, d'après Rubens, Van Dick, etc.

DAUMESNIL (Pierre, baron), dit *la Jambe de bois*, général, né à Périgueux (Dordogne), le 14 juillet 1777, mort du choléra au château de Vincennes, le 17 août 1832. Il a rendu son nom populaire par la fermeté avec laquelle en 1814 et en 1815 il refusa malgré les menaces et les offres des alliés de rendre le château de Vincennes, où il commandait. En 1838, la chambre accorda à sa veuve une pension de trois mille francs.

DAUNOU (Pierre-Claude-François), homme politique, érudit, historien, né le 18 août 1761 à Boulogne-sur-Mer, mort à Paris le 20 juin 1840. Il fut d'abord oratorien, professa la philosophie aux colléges de Troyes et de Soissons, et se fit connaître par deux mémoires : l'un *De l'influence de Boileau sur la littérature française* (1787); l'autre *sur l'Origine et l'étendue de l'autorité paternelle* (1788). Envoyé en 1792 à la Convention nationale par le département du Pas-de-Calais, il quitta alors les fonctions ecclésiastiques et commença par s'opposer au jugement du roi dans ses *Considérations sur le procès de Louis XVI*, et lors du procès vota pour la détention et le bannissement à la paix. Il se distingua par la part qu'il prit à tous les grands travaux législatifs de cette assemblée, notamment à ceux qui concernaient l'instruction publique. Emprisonné quelque temps pour avoir signé les protestations des 6 et 19 juin contre la journée du 31 mai, il rentra, après le 9 thermidor, dans la Convention, dont il fut successivement secrétaire et président. La loi sur l'instruction publique (oct. 1795) fut en grande partie son ouvrage. Premier président du conseil des Cinq-Cents et premier président de l'Institut, il fut chargé d'organiser la république romaine. Au Tribunat, il combattit les tendances despotiques de Bonaparte, et fut compris dans la première élimination (mars 1802). Il reprit ses fonctions de garde à la Bibliothèque du Panthéon, puis devint (1804) garde des Archives du Corps législatif et (1807) garde des Archives de l'Empire. Ce n'est qu'en 1818 qu'il rentra dans la politique comme député du département du Finistère, qui le nomma à toutes les législatures suivantes jusqu'en 1834. Nommé en 1819 professeur d'histoire et de morale au Collége de France, il y fit un cours très-suivi qu'il n'abandonna qu'en 1830 où il redevint garde des Archives du royaume. Appelé en 1832 à l'A-

cadémie des sciences morales, il remplaça (1838) Silvestre de Sacy comme secrétaire perpétuel à l'Académie des Inscriptions. Peu de temps avant sa mort il avait été nommé pair. Nous citerons de lui la continuation de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, de Rulhières (1807); son édition de *Boileau* (1809); son *Essai sur la puissance temporelle des Papes* (1810); son *Cours d'études historiques*, publié après sa mort en 20 vol. in-8°. Il a de plus travaillé comme académicien à la continuation de la collection des *Historiens de France* et de l'*Histoire littéraire de France* et participé comme principal rédacteur à la renaissance du *Journal des Savants*. — Sa vie a été publiée par M. Taillandier, 1841, in-8°.

DAUPHIN. Voy. le SUPPLÉMENT.

DAUPHIN (François-Gustave), peintre, né vers 1807, à Belfort (Haut-Rhin), mort à Paris le 24 mai 1859.

DAUPHINÉ. Le Dauphiné, *Delphinatus*, l'une des grandes provinces de la France, capitale Grenoble, était borné au N. par le Rhône qui le séparait de la Bresse et du Bugey; au S. par la Provence; à l'E. par le Piémont; à l'O. par le Rhône qui le séparait du Lyonnais, du Forez et du Vivarais; au N. E. par la Savoie et au S. O. par le Comté-Venaissin. Il avait environ 42 lieues de long sur 34 de large, et était divisé en Haut et Bas Dauphiné. Le Haut-Dauphiné comprenait la Matésine, le Champsaur, l'Oisans, le Diois, le Gapençais, l'Embrunais et le Briançonnais. Le second était formé du Grésivaudan, du Viennois, du Valentinois, du Royanez, du pays des Baronnies et du Tricastinois. Le Dauphiné est divisé aujourd'hui entre les départements de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes.

Le Dauphiné possédait deux archevêchés: Vienne et Embrun, et six évêchés: Valence, Grenoble, Die, Gap, Orange et Saint-Paul-Trois-Châteaux; un parlement créé par le Dauphin Louis (XI) en juillet 1453 et auquel était réunie une cour des aides, une chambre des comptes, un présidial, sept bailliages, trois sénéchaussées, etc. Le Parlement renfermait quatre chambres et était composé d'un premier président, de neuf présidents, de deux chevaliers d'honneur, de cinquante-cinq conseillers, de trois avocats généraux, d'un procureur général, de huit substituts, de huit secrétaires et de douze huissiers. Louis XIII (1639) concéda la noblesse à ses membres et Louis XIV (1706) l'accorda à ceux qui auraient exercé pendant vingt ans, ou dont le père et l'aïeul auraient fait partie de la compagnie. — Le Dauphiné était un pays de droit écrit.

A l'époque de César, le Dauphiné était habité par les *Allobroges*, les *Segalauni*, les *Triscatini*, les *Vocontii*, les *Caturi*, les *Tricorii*, les *Brigantini*, etc. Sous Honorius, il fut compris dans la Viennoise; quelques parties se trouvaient renfermées dans la seconde Narbonnaise et les Alpes-Maritimes. De la domination des Romains, il passa sous celle des Burgondes, fit partie du royaume de Bourgogne et appartint successivement aux rois et aux empereurs Francs. Il fut compris ensuite dans le second royaume de Bourgogne et comme lui passa aux rois de Germanie. — Voy. BOURGOGNE.

Dès le commencement du XIe siècle, il s'était déjà divisé en plusieurs principautés sur lesquelles un traité conclu en 1038, par Conrad le Salique avec tous les États du royaume de Bourgogne, ne laissa plus à l'empire qu'une suzeraineté à peu près nominale. Les villes les plus importantes (Grenoble, Valence, etc.) se donnèrent avec leur territoire à leurs évêques qui, jusqu'à la Révolution, en ont conservé le titre de prince. Parmi les seigneurs laïques qui profitèrent de ce démembrement, les plus puissants furent les seigneurs d'Albon, comtes, puis dauphins du Viennois (voy. DAUPHIN et VIENNOIS), qui finirent par se rendre maîtres de la plus grande partie du Dauphiné. Le dernier d'entre eux, Humbert II, qui s'intitulait dauphin de Viennois, duc de Champsaur et comte de Briançonnais, se voyant sans enfants et en même temps perdu de dettes, fit par un traité signé à Vincennes le 23 avril 1343 et ratifié quelques jours plus tard à Sainte-Colombe, près de Vienne, cession complète de ses États à Philippe, duc d'Orléans, fils puîné de Philippe de Valois. Par un autre traité conclu l'année suivante le 9 juin à Avignon, il fit donation entre-vifs, pure et irrévocable, de tous ses États à Jean, duc de Normandie, ou à l'un de ses enfants, moyennant 120 000 florins d'or et 10 000 livres de pension viagère. Toutefois, il fallut pour rendre cette cession définitive un dernier traité signé à Romans, le 29 mars 1349; et le 16 juillet suivant, dans une assemblée solennelle tenue à Lyon, Humbert fit une abdication en faveur de Charles de France, fils aîné du duc de Normandie auquel il donna l'investiture immédiatement. Celui-ci, le même jour, prêta serment entre les mains de l'évêque de Grenoble de conserver les libertés, coutumes et privilèges du Dauphiné, conformément à la dernière ordonnance dressée le 24 mars précédent, par ordre de Humbert et qui est connue sous le titre de *Statut delphinal*. Aucun de ces traités, malgré l'opinion contraire assez généralement répandue, ne contenait la clause que les fils aînés des rois de France porteraient seuls le titre de Dauphin; ce qui pourtant a existé depuis Charles V. — Voy. DAUPHIN au SUPPLÉMENT.

Les États cédés par Humbert ne comprenaient guère que le Viennois, le Grésivaudan, l'Embrunais, le Gapençois et le Briançonnais. Le reste du Dauphiné ne fut que postérieurement et successivement réuni à la couronne.

BIBLIOGRAPHIE: Nicolas Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, 1661-1672, 2 vol. in-fol.; *Le Nobiliaire de Dauphiné*, 1697, 4 vol. in-12. Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, 1722, 2 vol. in-fol. Chappuis-Montlaville, *Histoire du Dauphiné*, 1827, 2 vol. in-8°. Guy Allard, *Histoire généalogique des maisons du Dauphiné*, 1682, 4 vol. in-4° (voy. ALLARD). Colomb de Batines, *Bibliographie des patois du Dauphiné*, 1835, in-8°. H. Gariel, *Delphinalia*, etc.

DAUPHINÉ D'AUVERGNE. On a appelé ainsi du nom de Dauphin, comte d'Auvergne et de Clermont, la châtellenie d'Hermenc, les seigneuries d'Issoire, Chamalière, etc., et la châtellenie de Vodable avec ses dépendances. Les descendants de Dauphin ont continué à se qualifier de dauphins d'Auvergne et furent appelés tantôt comtes-dauphins, tantôt princes-dauphins. — Voy. AUVERGNE, p. 149.

DAUPTAIN, pseudonyme de l'abbé de la Porte.

DAURAT ou **DORAT** (Jean), en latin *Auratus*, poëte français, grec et latin, professeur de grec au Collége de France, né à Limoges, mort à Paris le 1er novembre 1588. — *Poematia*, 1586, in-8°, très-rare. = Son neveu, JEAN, poëte, né dans le Limousin, mort en 1626.

DAUSQUE (Claude), jésuite, érudit, né à Saint-Omer le 5 décembre 1566, mort le 17 janvier 1644.

DAUSSY (Pierre), astronome, ingénieur hydrographe, membre de l'Institut et du bureau des Longitudes, né le 8 octobre 1792 à Paris, où il est mort le 5 septembre 1860.

DAUSSY. Voy. AUSSY.

DAUVET (Jean), négociateur, premier président au parlement de Paris, né vers 1400, mort le 23 novembre 1471. Il se signala par le rôle odieux qu'il joua dans le procès de Jacques Cœur. De lui sont sortis les seigneurs de Clagny, des Marets, de Rieux, de Berneuil, d'Esraines, de Saint-Valérien, de Pins, de Fraucourt, d'Auvillars, de Treigny et d'Eguilly.

DAUZATS (Adrien), peintre, lithographe, né à Bordeaux en 1808, mort le 18 février 1868. — De nombreux paysages d'Orient et d'Espagne, et *Quinze jours au Sinaï* (avec Al. Dumas), 2 vol.

DAUZER (Seigneurs de), de la famille de Douhet (Auvergne).

DAVESNE (François), visionnaire, né à Fleurance (Gers) au commencement du XVIIe siècle, mort après 1660. Ses nombreux écrits sont devenus très-rares.

DAVEZAN. Voy. AVEZAN.

DAVID, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Beauregard et de la Borieblanque.

DAVID (Charles), graveur, né à Paris vers 1600, mort vers 1660. = JÉRÔME, frère du précédent, fut graveur comme lui.

DAVID (Jean), théologien, né à Carcassonne, mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.

DAVID (Jean-Pierre), médecin et physicien, né à Gex en 1737, mort le 21 août 1784.

DAVID (Jacques-Louis), l'un des plus grands peintres de l'école française, né à Paris le 30 août 1748, mort à Bruxelles le 29 décembre 1825. Son père, marchand de fer, ayant été tué en duel, il fut adopté par son oncle, M. Buron, entrepreneur des bâtiments du roi. Au sortir du collége des Quatre-Nations, il entra dans l'atelier de Vien, d'après le conseil de son parent, Boucher, qui se sentait trop vieux pour le diriger. Après plusieurs essais infructueux, il remporta le grand prix en 1774, et partit avec son maître, nommé directeur de l'école de Rome. Pendant les six années qu'il passa en Italie, il se livra avec ardeur à l'étude de l'antique, et en 1780, revenu en France, ouvrit une école destinée à régénérer le goût dans sa patrie. A Rome, il avait exécuté une copie de la *Cène* de Valentin et une *Peste de saint Roch*, actuellement au Lazaret de Marseille. Reçu à l'Académie le 23 août 1783 et marié à Mlle Pécoul, fille d'un architecte du roi, il retourna en Italie tant pour y conduire son élève chéri, Drouais, que pour y achever son tableau des *Horaces* qui fit une grande sensation à Rome. De 1787 à 1789, David peignit la *Mort de Socrate* pour M. Trudaine, *Pâris et Hélène* pour le comte d'Artois, *Brutus après la condamnation de ses fils* pour Louis XVI. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut élu membre de la Convention où il se lia intimement avec les Montagnards, vota la mort de Louis XVI, entra (1793) au Comité du sûreté générale et fut quelque temps emprisonné après le 9 thermidor et à la suite des événements de prairial (1795), ce qui le fit renoncer à la politique. Ce fut alors qu'il composa le *Serment du jeu de Paume* dont on ne possède que l'esquisse (musée du Louvre), *la Mort de Le Pelletier de Saint-Fargeau; la Mort de Marat*, et les portraits de Barra et de Viala. Bonaparte se l'attacha, et monté sur le trône, le nomma son premier peintre et baron de l'empire. A cette période se rapportent ses tableaux du *Premier Consul gravissant le Saint-Bernard*, du *Couronnement* et de la *Distribution des Aigles*. De ces compositions celle du Couronnement a seule conservé sa supériorité. Malgré cette direction officielle donnée à son talent, David revint plus d'une fois, par des compositions importantes, aux principes d'après lesquels il avait porté la réforme dans l'école française. Il leur donna leur plus brillante expression dans le tableau des *Sabines*, et les rappela encore dans une composition inférieure, *Léonidas aux Thermopyles*. Proscrit à la seconde Restauration (1816), il alla se fixer à Bruxelles, où il fit de nouveaux élèves et perpétua les traditions de son école. Il supporta l'exil avec dignité. David avait été reçu à l'ancienne Académie dont il provoqua la suppression en 1793, et il appartint à l'Institut dès sa création. — *L'Amour et Psyché; Mars et Vénus; Télémaque et Eucharis; Léonidas aux Thermopyles; les Sabines; le Serment des Horaces; les Fils de Brutus; Bélisaire demandant l'aumône; Combat de Minerve contre Mars; Pâris et Hélène; Figure académique; son portrait; portraits* de Pécoul, de sa femme, de Pie VII, de Mme Récamier; *le Serment du jeu de Paume* (Musée du Louvre); *une Paysanne* (musée de Lyon); *Mort de Cléonice* (musée de Nantes); *portrait* de Mme Vigée-Lebrun (musée de Rouen); *portrait* d'homme (musée de Besançon. = CHARLES-LOUIS-JULES, fils du précédent, helléniste, né à Paris le 15 février 1783, y mourut le 25 janvier 1854.

DAVID (Pierre), diplomate, littérateur, né près de Falaise en 1771, mort à Paris le 21 juin 1846.

DAVID (Pierre-Jean), célèbre sculpteur, élève de Louis David et du sculpteur Roland, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts, né à Angers le 12 mars 1789, mort le 5 janvier 1856. Il obtint le prix de Rome en 1811. En 1848, il fut élu représentant du peuple, et exilé pendant plusieurs années après le coup d'État du 2 décembre, il séjourna quelque temps en Grèce. Son œuvre est fort considérable. Nous citerons le fronton du Panthéon, le tombeau de Bonchamps à Angers; le monument de Fénelon à Cambrai; le tombeau de Marco Botzaris, les statues de Condé (Versailles), de Guttemberg (Strasbourg), de Philopœmen (Jardin des Tuileries), de la Liberté (musée de Nantes); de nombreux bustes, entre autres, ceux de l'abbé Grégoire (Nancy), de Schelling (Munich), de Tieck (Dresde), de Rauch (Berlin), de Bentham (Angleterre), d'Arago, de Lamennais, etc., et enfin une série de plusieurs centaines de médaillons qui sont regardés par les artistes comme les chefs-d'œuvre du genre.

DAVIEL (Jacques), oculiste, né à La Barre (Normandie) le 11 août 1696, mort à Genève le 30 septembre 1762.

DAVIEL (Alfred), jurisconsulte, sénateur, né à Évreux le 3 mars 1800, mort à Paris le 11 juin 1856.

DAVIN (Félix), écrivain, né à Saint-Quentin en 1807, mort en 1836.

DAVITY (Pierre), écrivain, né à Tournon (Ardèche), en 1573, mort à Paris, en 1635. — *États et empires du monde*, 1626, in-fol. que des réimpressions et continuations portèrent (1660) jusqu'à 6 vol. in-fol.

DAVOUT (Louis-Nicolas), duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, né à Annoux (Yonne), le 10 mai 1770, mort à Paris le 1er juin 1823. Élève de l'école de Brienne, et (1791) chef de bataillon dans l'armée de Dumouriez, il servit (1793-1795) comme général de brigade dans les armées de la Moselle et du Rhin, et suivit Bonaparte en Égypte. Revenu en France avec Desaix, il fut nommé général de division (1800), commandant en chef des grenadiers de la garde consulaire (1801) et maréchal d'empire (1804). Commandant du troisième corps de la grande armée, il prit la part la plus brillante aux campagnes de 1805 et des années suivantes. Le 14 octobre 1806, il remporta à Auerstaedt, sur l'armée prussienne à la tête de laquelle était le roi, une

victoire au moins aussi glorieuse et aussi décisive que la bataille d'Iéna, qui se livra le même jour; ce ne fut pourtant qu'en 1808 qu'il reçut le titre de duc d'Auerstaedt. Nommé prince d'Eckmühl sur le champ de bataille (avril 1809), il déploya une rare habileté à Wagram, fut nommé gouverneur de Pologne et gouverna avec la dureté et l'inflexibilité de caractère qui lui étaient naturelles. Après la campagne de Russie, où il battit l'ennemi à Mohilow, il s'enferma dans Hambourg où il soutint un siége meurtrier et ne consentit à l'évacuer que quand la paix eut été conclue et sur l'ordre formel de Louis XVIII. Il reprit du service pendant les Cent-Jours. Commandant en chef de l'armée réunie sous Paris, après Waterloo, et qui demandait à grands cris le combat, il reçut l'ordre du gouvernement provisoire, le 3 juillet, de signer avec l'ennemi la convention qui livra de nouveau la ville aux alliés. Il se conduisit avec courage lors du procès du maréchal Ney et fut en disgrâce jusqu'en 1819 où il fut appelé à la pairie. On lui a érigé une statue à Auxerre, en 1867.

DAVY DE CHAVIGNÉ (François-Antoine), architecte, né à Paris le 4 mai 1747, mort le 17 août 1806.

DAX, *Aquæ Tarbellicæ*, *Civitas Aquensium*, chef-lieu de sous-préfecture du département des Landes, autrefois capitale du pays des Landes et dont le nom, au XVIII° siècle, s'écrivait encore souvent Acqs. Dax eut des vicomtes particuliers du X° siècle au commencement du XII° où elle tomba au pouvoir de Gaston IV, vicomte de Béarn. En 1177, elle fut conquise par Richard Cœur de Lion et, annexée à la Guyenne, appartint aux Anglais jusqu'à leur expulsion par Charles VII qui la réunit à la couronne.

L'évêché de Dax, fondé au III° siècle fut suffragant d'Auch jusqu'en 1790. A cette époque il devint suffragant de Bordeaux et fut supprimé en 1802.

Évêques de Dax. — Saint Vincent, vers 250. — Gratien, 506. — Illidius, vers 530. — Cartérius, 541. — Libère, 549-584. — Faustien ou Faustinien, 585. — Nizier, vers 615. — Olthier, 898. — Gombaud, 960. — Arsius ou Arsinus, 982. — Grégoire Ier de Montanier, 1024. — Raimond Ier, dit *le Vieux*, vers 1030 - vers 1050. — Raimond II, vers 1052. — Pierre Ier, 1056-vers 1060. — Macaire, 1061-1064. — Grégoire II, 1065. — Bernard Ier de Mugron, vers 1068-vers 1099. — Raimond III Arnaud de Sentes, vers 1100-vers 1118. — Guillaume Ier de Feugars, ou Feugas, ou Falquarier, 1120-1143. — Arnaud Ier Guillaume de Sort, 1144-1168. — Guillaume II Bertrand, 1168-1203. — Jean Ier de Caunar, 1203-1204. — Fortanier de Mauléon, 1104-1215. — Gaillard d'Orthez, 1216-1233. — Guillaume III de Salins, 1233. — Gratien d'Amou, 1233-1234. — Arnaud II Raimond de Tartas, 1234-vers 1236. — Navarre de Miossens, 1239-1272. — Arnaud III *de Villa*, vers 1275-1305. — Garcias Ier, vers 1306-1326. — Bernard II de Liposcoa, vers 1328-vers 1348. — Bertrand Ier, vers 1350-vers 1358. — Matthieu, 1358-1359. — Pierre II Itier, 1360-1361. — Jean II Bauffes ou Beaufaix, 1361-vers 1372. — Jean III Guitard, 1374-vers 1390. — Pierre III du Bosc, 1392-vers 1407. — David de Montferrand, 19 octobre 1408-1413. — Pierre IV de Castelnau, 1410-vers 1415. — Nicolas, 1416-vers 1422. — François Ier, 1423-vers 1425. — Bernard III de la Plaigne, 1427-vers 1430. — Garcias II de Sega ou de l'Exègne, vers 1430-1444. — Guillaume IV Arnaud de la Borde, 1444-vers 1458. — Jean-Baptiste de Foix, 1460-1471. — Bertrand II de Boirie, 1471-vers 1505. — Garcias III Arnaud de Boirie, 1506-1514. — Jean IV de la Marthonie, 1514-1519. — Gaston de la Marthonie, 1519-1555. — François II de Noailles, décembre 1555-19 septembre 1585. — Gilles de Noailles, 19 septembre 1585-1597. — Jean-Jacques du Saut, 1597-25 mai 1623. — Philippe du Saut, 1623-11 novembre 1638. — Jacques Desclaux, 1639-4 août 1658. — Guillaume V le Boux, 5 octobre 1658-mai 1665. — Hugues de Bar, mai 1666-8 janvier 1671. — Paul-Philippe de Chaumont, 8 janvier 1671-1684. — Léon de Lalane, 1684-15 août 1688. — Jean-Marie de Prugues, 15 août 1688-juin 1690. — Bernard IV d'Abbadie d'Arboucave, 15 août 1690-1733. — François d'Andigné, avril 1733-juin 1736. — Louis-Marie de Suarès d'Aulan, septembre 1736-1771. — Charles-Auguste le Quien de la Neufville, 24 novembre 1771-1790. — *Jean-Pierre Saurine, évêque constitutionnel*, 27 février 1791-1793. (Voy. *Gallia christiana*, tome I.)

DAZILLE (Jean-Baptiste), médecin, né en 1733, mort à Paris en juin 1812.

DEA AUGUSTA, Digne.

DÉAGEANT DE SAINT-MARTIN (Guichard), né à Saint-Marcellin (Isère), mort en 1639. Il s'attacha successivement au duc de Luynes, à Richelieu, et au maréchal d'Ornano. Après l'affaire de Chalais il fut mis à la Bastille, puis exilé en Dauphiné où il mourut premier président de la Chambre des Comptes. — *Mémoires*, 1668, in-12; 1756, 3 vol. in-12.

DEA VOCONTIORUM, Die (Drôme).

DEBACQ (Charles-Alexandre), peintre, né le 12 août 1804 à Paris, où il est mort le 2 octobre 1850. — Divers tableaux au musée de Versailles; *Bernard Palissy* (manufacture de Sèvres); *l'Enfance de Callot* (musée de Nancy).

DEBAR. Voy. Bar.

DEBAY (Auguste-Hyacinthe), peintre et sculpteur, né à Nantes le 2 avril 1804, mort à Paris en mars 1866. — Peinture : *Lucrèce au Forum de Collatie* (musée du Luxembourg); divers tableaux au musée de Versailles, entre autres : l'*Entrevue du camp du Drap d'or*, et la *Bataille de Dreux*. Sculpture: *Mausolées de M. Affre, de la comtesse de Damas; Perrault*, pour le nouveau Louvre; *le Berceau primitif*.

[C'est par erreur que son père et son frère, sculpteurs comme lui, ont été mis à la lettre B. — Voy. Bay (de).]

DEBEZE. Voy. Bez.

DEBITIS. Les *debitis* étaient des lettres délivrées par la Chancellerie du roi ou même par le secrétaire du juge-royal, qui permettaient à un créancier de poursuivre ses débiteurs, lorsque le titre de l'obligation revêtu seulement du sceau ecclésiastique manquait de la force exécutoire. Le Parlement rendit en 1533 au 15 août un arrêt de règlement qui ôta aux baillis et sénéchaux le droit d'accorder des *debitis*, en les réservant exclusivement au roi. L'archevêque de Reims en jouit seul désormais avec le prince en raison de sa dignité exceptionnelle, ainsi que l'avait reconnu le parlement en 1418. Ces lettres n'avaient d'ailleurs pas pour effet de distraire les parties de leurs juges naturels; au contraire l'opposition devait être faite entre leurs mains. (Édit de Charles VIII, 1490.) Un illustre exemple en fut donné par un arrêt du 1er décembre 1530 en faveur de la reine Claude.

L'usage des *debitis* disparut à la fin du XVI° siècle. Dans les deux siècles suivants ce n'était pas à autoriser les poursuites des créanciers, mais bien à la suspendre au profit des grands seigneurs, prodigues du bien d'autrui, que la Chancellerie royale fut occupée. — Voy. Committimus.

DÉBONNAIRE (Louis), oratorien, théologien janséniste, né à Ramerupt-sur-Aube, mort à Paris en 1752.

DE BRAIA. Voy. Braia.

DEBRAUX (Paul-Émile), chansonnier, né en 1796 à Ancerville (Meuse), mort à Paris le 12 février 1831.

DEBRET (Jean-Baptiste), peintre, correspondant de l'Institut, né le 18 avril 1768 à Paris, où il est mort vers 1845. Il séjourna longtemps au Brésil et a publié : *Voyage au Brésil*, 1831-1837, 3 vol.

DE BROSSES. Voy. BROSSES.

DEBRY (Jean-Antoine), homme politique, né à Vervins (Aisne) en 1760, mort à Paris en 1834. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota dans le procès de Louis XVI pour la mort, sans appel ni sursis, protesta contre le coup d'État du 31 mai et remplit diverses missions après le 9 thermidor. Nommé au conseil des Cinq-Cents, il fut envoyé avec Roberjot et Bonnier comme ministres de la République au congrès de Rastadt, et seul de ses collègues il échappa, mais couvert de blessures, à l'infâme guet-apens qui suivit la dissolution de cette réunion. (Voy. BONNIER D'ARCQ.) De retour en France, il favorisa le 18 brumaire, et après avoir fait quelque temps partie du Tribunat fut nommé préfet du Doubs (1801), poste qu'il occupa jusqu'à la Restauration à laquelle il fut un des premiers à se rallier. Préfet du Bas-Rhin pendant les Cent-Jours il fut compris dans la loi des régicides et se retira en Belgique d'où il ne revint qu'en 1830.

DEBURAU (Jean-Gaspard), pantomime né à Newkolin (Bohême) le 31 juillet 1796, mort le 18 juin 1846.

DECAEN (Charles-Mathieu-Isidore, comte), général et administrateur, né à Caen le 13 avril 1769, mort du choléra à Ermont (Seine-et-Oise) le 9 septembre 1832. Général de brigade (1796) et (1799) général de division, il se distingua d'une manière éclatante à l'armée du Rhin sous Moreau et Jourdan. Nommé (1802) capitaine général des possessions françaises à l'est du cap de Bonne-Espérance, il établit son quartier-général à l'île de France, et là jusqu'à la reddition de cette île (1811), il déploya la plus haute capacité administrative. Pendant les Cent-Jours il fut mis à la tête du corps d'observation des Pyrénées-Orientales et après Waterloo faillit être massacré à Montauban. Il fut détenu pendant quelque temps au mois d'octobre 1815 et depuis vécut dans la retraite.

DECAISNE (Henri), peintre, élève de Girodet et de Gros, né à Bruxelles le 27 janvier 1799, mort en 1862.

DECAMPS (Alexandre-Gabriel), l'un des peintres les plus originaux de notre époque, né à Paris en 1803, mort d'une chute de cheval à Fontainebleau le 22 août 1860. Il fut d'abord élève d'Abel de Pujol, mais ne tarda pas à quitter les traditions de l'Académie. De ses nombreux tableaux, dispersés dans les collections particulières, nous citerons diverses scènes empruntées à l'Orient où il avait voyagé : un *paysage en Anatolie*, les *Anes d'Orient*, le *Café turc*, le *Boucher turc*, le *Bazar turc*, une *Halte de cavaliers arabes*, *Enfants turcs avec des tortues*, la *Sortie de l'école turque* (aquarelle), la *Ronde de Smyrne*; dans la peinture historique, *Moïse sauvé des eaux*, *Joseph vendu par ses frères*, *Samson combattant contre les Philistins*, le *Siége de Clermont*, la *Défaite des Cimbres* et neuf dessins représentant des scènes de la vie de Samson. On lui doit encore un grand nombre de tableaux d'animaux, et renouvelant une idée exécutée au siècle dernier il a fait le *Singe au miroir*, les *Singes boulangers*, les *Singes charcutiers*, le *Singe peintre* et les *Singes experts*.

DECAZES (Élie, duc), homme d'État, né d'une famille de magistrats le 28 septembre 1780 à Saint-Martin-du-Laye (Gironde), mort le 24 octobre 1860. Gendre du comte Muraire, premier président à la Cour de Cassation (1805), il fut nommé juge au tribunal de la Seine. En 1807, il fut appelé à la Haye par le roi Louis de Hollande, et il ne cessa de lui être attaché qu'en 1811 où il devint conseiller à la Cour impériale de Paris, puis secrétaire des commandements de Mme Lætitia. Pendant les Cent-Jours il fut exilé à quarante lieues de Paris, et au mois de juillet 1815 fut nommé préfet de police et se trouva ainsi en rapport direct avec Louis XVIII dont il gagna bien vite les bonnes grâces et qui lui témoigna le plus vif et le plus tendre des attachements. Ministre de la police générale (24 sept. 1815), il tint lors de la conspiration Didier à Grenoble (mai 1816) une conduite que l'on n'est peut-être pas encore aujourd'hui à même d'apprécier avec une impartialité suffisante. Créé comte et pair (1816), puis ministre de l'intérieur (décembre 1818), il eut (novembre 1819) la présidence du conseil et continua à lutter avec vigueur contre les tendances anti-libérales du parti ultra-royaliste. L'assassinat du duc de Berry (13 février 1820) fut l'occasion pour ce parti de recommencer contre lui les plus violentes attaques, et il dut se retirer du ministère, malgré l'amitié du roi qui le fit duc, ministre d'État et lui donna l'ambassade de Londres qu'il conserva jusqu'en 1821. Depuis lors jusqu'à la fin de la Restauration il ne joua plus qu'un rôle secondaire, votant en général à la Chambre des pairs pour les mesures libérales. En 1834, il fut nommé grand référendaire de la même Chambre, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1848.

DECEATES. Ce peuple, d'origine ligure, était, avant l'arrivée des Romains, établi dans la Celtique. Il occupait entre les *Oxibii* et les *Nerusi* le territoire à l'O. du Var.

DECEM PAGI, Dieuze (Meurthe).

DECETIA, Decize.

DECHEPARE (Bernard), le premier poëte basque dont on ait conservé les œuvres, vivait dans la première moitié du XVIᵉ siècle. On ne connaît qu'un exemplaire de l'édit. originale de ses poésies (à la Bibliothèque impériale). Il a été réimprimé avec une traduction dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux* (1847).

DECHEZEAUX DE LA FLOTTE (Georges), conventionnel, girondin, né vers 1750, mort sur l'échafaud le 8 janvier 1794.

DECIANA INDIGETUM, Jonquières.

DECIATUM, Decize.

DÉCIMAL (Système). Voy. MESURES.

DÉCIMATEUR (Gros). On appelait ainsi la personne qui jouissait des grosses dîmes (voy. ce mot); elle devait fournir au desservant la portion congrue (voy. ce mot), et faire les réparations du chœur. Le gros décimateur n'était pas toujours un ecclésiastique, ainsi qu'on pourrait le croire. — Voy. BÉNÉFICE.

DÉCIMES. C'étaient les dîmes payées au roi par le clergé. — Voy. DÎMES.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME. Les trois constitutions promulguées de 1789 au 18 brumaire (voy. CONSTITUTIONS), c'est-à-dire celles de 1791, de 1793 et de 1795, contenaient un préambule intitulé dans la première : *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*; dans la seconde : *Déclaration des droits de l'homme*, et dans la troisième : *Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen*.

DÉCLARATION DES QUATRE ARTICLES. On appelle ainsi une déclaration célèbre du clergé de France rendue sous l'inspiration de Colbert, malgré l'opposition de le Tellier, et rédigée par Bossuet qui s'efforça d'en modérer les termes (19 mars 1682) ; elle portait :

1° Que saint Pierre et ses successeurs, et l'Église

elle-même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et non sur les choses civiles et politiques, le Seigneur ayant dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; » que par conséquent les rois et les princes ne peuvent être déposés directement ni indirectement, ni leurs sujets déliés du serment de fidélité par l'autorité du Chef de l'Église, et que cette doctrine doit être inviolablement suivie comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des Pères et aux exemples des saints.

2° Que la pleine puissance spirituelle du siége apostolique et des successeurs de Pierre est de telle nature, que les décrets du saint concile œcuménique de Constance sur l'autorité des conciles généraux, décrets approuvés par le siége apostolique, subsistent en même temps dans toute leur force et vertu.

3° Qu'ainsi l'usage de la puissance apostolique doit être réglé selon les canons dictés par l'esprit de Dieu ; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent rester en vigueur, et les bornes plantées par nos pères demeurer inébranlables.

4° Que le Souverain Pontife a la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises ; mais que cependant son jugement n'est point irrévocable, tant que le consentement de l'Église ne l'a point confirmé.

Ces maximes vivement combattues à toutes les époques, et surtout au XIX[e] siècle par l'école ultramontaine qui n'a pas craint de mettre en question sur ce fait la gloire même de Bossuet (voy. le livre du *Pape*), ont cependant toujours prévalu sous l'ancien régime dans les rapports de l'État avec la cour de Rome. La loi organique du 18 germinal an X, interprétation du concordat de 1801, confirmée sous la Restauration par l'ordonnance de 1828, en a fait également un des points obligatoires de l'enseignement dans les séminaires.

DECLIEU. Voy. CLIEU.

DECOMBEROUSSE (Benoît-Michel), conventionnel, littérateur, né à Villeurbanne (Rhône), le 3 février 1754, mort à Paris le 18 mars 1841. — *Le Code Napoléon mis en vers*, 1811, in-12. = — (François-Isaac-Hyacinthe), auteur dramatique, né à Vienne (Isère) le 3 juillet 1786, mort à Paris le 21 mai 1856. = — (Alexis-Barbe-Benoît), frère du précédent, vaudevilliste, né à Vienne (Isère) le 13 janvier 1793, mort en décembre 1862.

DÉCORATION MILITAIRE. Voy. ANNEAU D'OR.

DÉCOUPEURS. On désignait ainsi les ouvriers qui découpaient le taffetas, piquaient le satin, et gaufraient les étoffes. Confondus d'abord avec les brodeurs, ils formèrent ensuite à Paris une communauté distincte sous le nom de *découpeurs, égratigneurs et gaufreurs*, à qui Henri IV donna des statuts en décembre 1604. Le nombre des maîtres s'éleva jusqu'à 60, mais en 1777 il était réduit à 8. Leur communauté était à cette époque unie à celle des gaufreurs.

DECREMPS (Henri), écrivain, né à Béduer (Lot) le 1[er] avril 1746, mort vers 1826.

DECRÈS ou **DE CRÈS** (Denis, duc), amiral, né à Chaumont (Haute-Marne) le 18 juin 1761, mort assassiné à Paris le 7 décembre 1820. Capitaine de vaisseau (1793), contre-amiral (1798), il se distingua à Aboukir, et en revenant à Malte, sur *le Guillaume Tell*, il fut pris après un glorieux combat. Rendu bientôt à la liberté, il devint préfet maritime à Lorient, et au mois d'octobre 1801 ministre de la marine, fonction qu'il conserva jusqu'à la chute de l'empire et qu'il reprit pendant les Cent-Jours. Il avait été créé vice-amiral en 1804.

DÉCRET (Faculté de), nom que portait anciennement, dans l'Université de Paris, la Faculté de droit, où l'on enseignait le *décret* de Gratien.

DECROZE (Ambroise), pseudonyme de Voltaire.

DEDELAY ou **DE DELLEY D'AGIER** (Le comte Claude-Pierre), économiste, sénateur, pair de France, né à Romans (Drôme) le 25 décembre 1750, mort le 4 août 1827.

DÉDICACE. Le clergé ne pouvait procéder à la dédicace des églises avant d'avoir obtenu l'agrément du roi ou du seigneur ; et quand il passait outre à la cérémonie, sans attendre l'autorisation, l'édifice sacré et ses dépendances ne jouissaient pas du privilége de l'asile. C'est ce qui résulte de certaines lettres de rémission accordées par Charles V en 1368 à la commune d'Aumale qui, depuis quatre ans, avait fait dédier son église par un évêque sans s'assurer de la permission royale.

DEDONS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Istres, de Pierrefeu et du Lis.

DEDREUX (Alfred), peintre, élève de Léon Cogniet, né en 1812 à Paris, où il est mort en mars 1860.

DEFAUCONPRET (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur, né à Lille le 12 juillet 1767, mort le 11 mars 1843. Ayant fait de mauvaises affaires dans le notariat, il fut forcé de passer en Angleterre, où il resta de longues années. Il a traduit les œuvres complètes de Walter Scott et de Cooper, et un grand nombre d'ouvrages de Marryat, Washington Irving, lady Morgan, etc.

DÉFAUTE DE DROIT. On appelait sous le régime féodal *défaute de droit* soit le retard que le seigneur, ou le juge par lui institué, apportait, après l'expiration des délais légaux, à rendre justice à ceux de ses vassaux qui saisissaient sa cour d'une instance, soit le refus positif d'obtempérer à leur réclamation. Le justiciable en appelait alors au tribunal du suzerain dominant ; là, si l'appel n'était pas reçu, il était renvoyé devant le juge dont il se plaignait, et pouvait être frappé par celui-ci d'une amende arbitraire. On cite à l'appui de ce principe inscrit dans une charte de Philippe Auguste (1214), dans les Établissements de saint Louis (liv. I, chap. LII), etc., l'exemple des Gantois qui, ayant appelé à tort au Parlement pour défaute de droit contre le comte de Flandre, furent, d'après Beaumanoir, renvoyés devant lui et condamnés à une amende de 60 000 livres qu'ils payèrent. Si au contraire l'appelant gagnait, il était délié envers son seigneur et passait dans la vassalité immédiate du suzerain dominant. Cette sanction féconde en conséquences devint entre les mains des légistes une arme redoutable qui leur servit à abattre la féodalité. A partir du XIV[e] siècle, le Parlement n'eut qu'à admettre les appels de défaute pour attirer au roi la suzeraineté directe d'un nombre infini de vassaux. La cour donna à ce système toute l'extension possible en attribuant à la loi une interprétation de plus en plus défavorable aux seigneurs. M. Beugnot a bien relevé cette tactique dans sa préface des Olim.

DÉFAUX ET AMENDES. Parmi les droits féodaux énumérés dans les titres de propriété au moyen âge, ventes, donations, aveux, dénombrements et autres, on rencontre presque toujours les *défaux et amendes*. On entendait par là le montant des sommes au payement desquelles le détenteur à titre roturier était obligé, lorsqu'il avait négligé d'acquitter les cens et les prestations de son villainage.

DEFENSOR, magistrat municipal, créé dans chaque cité vers 365 par les empereurs romains et dont la mission était de défendre le peuple contre la tyrannie des officiers impériaux. Leur juridic-

tion s'étendit peu à peu et devint d'une grande importance. Ils étaient élus non-seulement par la curie, mais par la généralité des habitants du municipe, auxquels furent adjoints l'évêque et tous les clercs.

DEFERMON DES CHAPELIÈRES (Le comte Joseph), né à Rennes vers 1756, mort en 1831. Membre de l'Assemblée nationale, il le fut encore de la Convention, qu'il présida pendant le procès du roi, où il vota pour la détention, le bannissement, l'appel au peuple et le sursis. Proscrit après le 31 mai, il rentra à l'Assemblée en mars 1795, passa au conseil des Cinq-Cents, et après le 18 brumaire, devint conseiller d'État, directeur général de la dette publique et ministre d'État (1807). Député d'Ille-et-Vilaine pendant les Cent-Jours, il fut banni (1815) et ne rentra en France qu'en 1822.

DEFFAND (Du), maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de la Lande.

DEFFAND (Marie de VICHY-CHAMRON, marquise du), femme célèbre par son esprit, née d'une famille noble de Bourgogne, en 1697, morte à Paris le 24 septembre 1780. Mariée en 1718 avec le marquis du Deffand, elle ne tarda pas à s'en séparer se livra à tous les écarts de la galanterie, et fut, dit-on, quelque temps maîtresse du régent. Devenue aveugle en 1753, elle reçut les hommes et les femmes les plus distingués de son temps et malgré son égoïsme conserva, jusqu'à sa mort, une société nombreuse.

La *Correspondance* de Mme du Deffand a été publiée en 1809, 2 vol. in-8°. Ses *Lettres à Walpole*, écrites de 1766 à 1780, auxquelles on a ajouté celles qui ont été adressées à Voltaire de 1759 à 1775, parurent à Londres en 1810, 4 vol. in-12. Une autre édition a été publiée par M. de Sainte-Aulaire, 3 vol. in-8°.

DEFFEND (Seigneurs du), de la branche de Pillavoine, de la maison de Trie.

DEFFEND-LÈS-SAINT-POURÇAIN (Seigneurs du), de la maison de Regnier (Auvergne).

DEFFENDS (Marquis des), branche de la maison de Gouffier.

DÉFORIS (Jean-Pierre), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, érudit, né à Montbrison en 1732, mort sur l'échafaud le 25 juin 1794.

DEFRANCE (Jean-Marie-Antoine, comte), général, né à Vassy (Haute-Marne), mort à Épinay le 6 juillet 1835.

DEFRIN (Le sieur), pseudonyme de Barbier d'Aucour.

DEGAULLE (Jean-Baptiste), ingénieur hydrographe, né à Attigny (Ardennes) le 5 juillet 1732, mort à Honfleur le 13 avril 1810.

DEGEORGES (Frédéric), journaliste, né en Westphalie de parents français en 1797, mort en juillet 1854.

DÉGO, bourg du Piémont où le 15 avril 1796 Bonaparte battit les Austro-Sardes après une lutte acharnée.

DÉGRADATION. La puissance de juridiction ecclésiastique se perd involontairement par la dégradation et la déposition. On ne faisait pas à l'origine la distinction de ces deux pénalités canoniques, et on se servait indifféremment de l'une et l'autre expression pour marquer le châtiment plus ou moins rigoureux infligé au coupable. Tantôt il était dépouillé de tous ses droits et privilèges cléricaux, et assimilé ainsi aux laïques; tantôt il conservait ses titres, mais perdait l'exercice des fonctions attachées à sa dignité; il continuait alors de faire partie du corps sacerdotal. Parfois enfin il descendait d'un rang dans la hiérarchie, ce qui s'appelait proprement *regradatio*, d'un terme emprunté à la langue et aux habitudes militaires des Romains; ou bien encore il était condamné à ne recevoir que la communion laïque. Cette dernière pénalité était plus ou moins grave suivant qu'elle avait été prononcée à perpétuité, ou bien qu'elle réduisait le coupable à la communion des clercs pèlerins (*communio peregrina*); dans ce dernier cas elle était momentanée.

A partir du XIII° siècle la déposition et la dégradation prirent chacune un sens tout particulier: la dégradation devint une peine infamante; non-seulement elle enlevait au clerc qui en était frappé l'exercice de toute fonction ecclésiastique, mais encore elle lui retirait le privilége de juridiction (*privilegium fori*); elle le rejetait bien loin au nombre des laïques et l'abandonnait au bras séculier. — Voy. DÉPOSITION.

Lorsqu'un clerc avait commis un délit dont la connaissance échappait aux tribunaux ecclésiastiques, on avait soin de lui enlever son caractère inviolable afin de sauvegarder le principe. C'était une sorte de dégradation préventive.

DEGUERLE (Jean-Marie-Nicolas), littérateur, professeur à la Sorbonne, né à Issoudun (Indre) le 15 janvier 1766, mort à Paris le 11 novembre 1824. — Traductions de la *Guerre civile* de Pétrone (en vers), de Virgile (en prose); *Éloge des perruques* (1799); et des poésies légères.

DEIDIER (L'abbé), géomètre, né à Marseille en 1696, mort à Paris en 1746.

DEIMIER (Pierre de), poëte et critique, né à Avignon vers 1570, mort vers 1618. — *L'Académie de l'art poëtique*, 1610, in-8°, rare.

DEIRONA, divinité gauloise mentionnée dans une inscription trouvée en Lorraine.

DEJAURE (Jean-Élie BEDENC), auteur dramatique, né à Paris en 1761, y mourut le 5 octobre 1799.

DEJEAN (Jean-François-Aimé, comte), général, administrateur, né à Castelnaudary (Aude) le 6 octobre 1749, mort à Paris le 12 mai 1824. Officier du génie avant la Révolution, il remplit diverses missions sous le consulat, fut nommé (1802) ministre de la guerre, poste qu'il occupa jusqu'en 1810. Pair de France sous la première Restauration et pendant les Cent-Jours, il ne rentra au Luxembourg qu'en 1819. = Son fils, PIERRE-FRANÇOIS-AUGUSTE, général, entomologiste, né à Amiens en 1780, mort en 1845.

DEJOUX (Claude), sculpteur, membre de l'Académie (1777) puis de l'Institut, né à Vadans (Jura), mort à Paris en 1816. — Statue de Desaix (musée de Versailles).

DEJUINNE (François-Louis), peintre d'histoire, élève de Girodet, né vers 1788, mort en 1844.

DELABORDE (Henri-François, comte), général, né à Dijon le 21 décembre 1764, mort le 3 février 1833.

DELACLUZE (Jean-Edme-Pascal-Martin), peintre en miniature, né à Paris en 1778. — Miniature (musée de Rouen).

DELACROIX (Jacques-Vincent), jurisconsulte, né à Paris le 10 mai 1747, mort à Versailles le 9 mars 1832.

DELACROIX (Nicolas), archéologue, né à Montblainville (Meuse), le 11 décembre 1785, mort à Valence (Drôme), le 7 juillet 1843.

DELACROIX DE CONSTANT (Charles), conventionnel, né en Champagne en 1740, mort à Bordeaux en 1805. Il vota dans le procès du roi pour la mort sans sursis, fut chargé de plusieurs missions dans les départements, et prit une part active à la réaction thermidorienne. Secrétaire du conseil des Anciens et ministre des relations extérieures jusqu'au 16 juillet 1797, il fut envoyé ensuite en Hollande comme ambassadeur. Favorable au 18 brumaire, il devint successivement préfet des Bouches-du-Rhône et de la Gironde.

DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène), célèbre peintre. fils du précédent, né à Charenton-Saint-Maurice (Seine) le 26 avril 1799, mort à Paris le 13 août 1864. Élève de Pierre Guérin, il se détacha complétement dès ses débuts de l'école classique et se révéla au salon de 1822 par un *Dante et Virgile* qui souleva d'un côté un vif enthousiasme et de l'autre d'amères critiques. Ce tableau fut suivi du *Massacre de Chio* qui fut, comme le premier, acheté par l'État. Il donna ensuite, en 1826: *Marino Faliero; la Grèce sur les ruines de Missolonghi;* en 1827 : *le Christ au Jardin des Oliviers* (Saint-Paul, à Paris); *Justinien*, pour le Conseil d'État; *l'Apparition de Méphistophélès à Faust; un Pâtre de la campagne de Rome; un Jeune Turc; Milton aveugle dictant le Paradis perdu; la Mort de Sardanapale; Le Tasse dans un hospice de fous;* en 1828 : *le Cardinal de Richelieu officiant;* en 1829 : *le Combat du Giaour et du Pacha* (musée de Nantes); *le Giaour après le combat;* plusieurs petits tableaux et quelques *portraits;* en 1830 : *la Liberté sur les barricades;* en 1831 : *le Meurtre de l'évêque de Liége; le Sanglier des Ardennes; Deux Tigres; Boissy d'Anglas.* D'un voyage qu'il fit au Maroc en 1832 il rapporta des *vues* et des *costumes* exposés en 1832 et remplit ses cartons d'études qui à la vente faite après sa mort montèrent à un prix excessivement élevé. En 1833 : *Charles-Quint, au monastère de Saint-Just* et divers *portraits*, dont celui de Mme Sand ; en 1834 : *la Mort de Charles le Téméraire* (musée de Nancy) ; *le Couvent des Dominicains à Madrid;* des *Scènes Mauresques; les femmes d'Alger*, l'un de ses chefs-d'œuvre; en 1835 : *le Prisonnier de Chillon; les Natchez; le Christ au Calvaire;* en 1836 : *le Martyre de Saint-Sébastien;* en 1837 : *la Bataille de Taillebourg* (musée de Versailles) ; en 1838 : *Médée; les Convulsionnaires de Tanger; le Kaïd; l'Intérieur d'une cour à Maroc;* en 1839 : *Cléopâtre se préparant à la mort; Hamlet contemplant le crâne d'Yorick;* en 1840 : *la Justice de Trajan* (musée de Rouen) ; en 1841 : *la Prise de Constantinople par les Latins; un Naufrage; une Noce juive à Maroc;* en 1845 : *la Mort de Marc-Aurèle* (musée de Lyon); *l'Empereur de Maroc; une Sibylle; une Tête de Madeleine;* en 1846 : *Rebecca enlevée par Bois-Guilbert; Roméo et Juliette; Marguerite à l'église; un Lion*, aquarelle; en 1847 : *le Christ en croix; Exercices militaires des Marocains; Corps de garde à Méquinez; Musiciens juifs de Mogador; une Odalisque;* en 1848 : *le Christ au tombeau; Duel de Valentin et de Faust; Mort de Sara; Saltimbanques arabes; un Lion dans son antre; un Lion dévorant une chèvre;* en 1849 : *Fleurs et fruits; Femmes d'Alger dans leur intérieur; Otello et Desdemona; Arabe syrien;* en 1850 : *la Résurrection de Lazare; le Lever; le Giaour; Lady Macbeth; le bon Samaritain;* en 1853 : *Ensevelissement de saint Étienne; les Pèlerins d'Emmaüs; Pirates africains.* Outre divers tableaux refusés aux expositions, comme *l'Éducation de la Vierge*, on peut citer encore : *une Descente de croix* à l'église du Saint-Sacrement à Paris. Delacroix a de plus décoré un certain nombre de monuments publics : au Palais-Bourbon, le salon dit du Roi (quatre sujets allégoriques : *la Justice, la Guerre, l'Agriculture et l'Industrie*), et la Bibliothèque (*l'Invasion d'Attila* et *l'Age d'or*); au Palais du Luxembourg, la bibliothèque (*les Champs élysées*, d'après Dante ; *Alexandre faisant serrer les livres d'Homère dans une cassette d'or*, et *Justinien écrivant son code*); à l'Hôtel de Ville : *Histoire d'Hercule thébain*, plafond d'une des salles d'attente; au Louvre : le plafond de la galerie dite d'Apollon (*Apollon vainqueur du serpent Python*); à Saint-Sulpice la chapelle des Saints-Anges (*Jacob luttant avec l'Ange; Héliodore chassé du temple*). Delacroix a composé dix-sept lithographies pour la traduction du *Faust* de Gœthe par A. Stapfer, 1828, in-fol. et (1843) d'autres représentant des sujets tirés d'*Hamlet* et de *Macbeth*. Il a en outre publié divers articles dans le *Plutarque français* et dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il n'entra à l'Académie des Beaux-Arts qu'en 1857, en remplacement de Delaroche.

DELAFOND (O.), médecin vétérinaire, membre de l'Académie de médecine, né vers 1808, mort en décembre 1861.

DELAIRE (Jacques-Auguste), compositeur, né à Moulins (Allier) le 10 mars 1795, mort en septembre 1864.

DELAISTRE (François-Nicolas), sculpteur membre de l'Académie de peinture, né le 9 mars 1746 à Paris, où il est mort le 23 avril 1832. — *L'Amour et Psyché* (musée du Luxembourg) ; *Phocion* (musée de Bordeaux).

DELALANDE (Pierre-Antoine), naturaliste, voyageur, né à Versailles le 27 mars 1787, mort le 27 juillet 1823. = L'abbé JEAN-MARIE, naturaliste, né le 6 février 1807 à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure), mort à Nantes le 21 octobre 1851.

DELALEU (J. B. E.), jurisconsulte, né à Paris le 3 décembre 1738, mort le 20 juillet 1817.

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), avocat et jurisconsulte, conseiller d'État sous l'Empire et la Restauration, né à Paris le 25 octobre 1752, mort en avril 1834.

DELAMARCHE (Charles-François), né en août 1740 à Paris, où il est mort le 31 octobre 1817.

DELAMBRE (Jean-Baptiste-Joseph), astronome, érudit, membre de l'Académie des sciences, né à Amiens le 19 septembre 1749, mort à Paris le 19 août 1822. Il remporta (1790, 1792) pour les tables d'Uranus, des satellites de Jupiter, de Jupiter et de Saturne, le prix d'astronomie à l'Académie des sciences, où il fut admis en 1792. Chargé avec Méchain de mesurer un arc du méridien (1792-1799), il entra (1795) au bureau des Longitudes et dans la première classe de l'Institut dont il devint secrétaire-perpétuel pour les sciences mathématiques en 1803. Outre des mémoires insérés dans les recueils des diverses académies de l'Europe, on a de lui : *Astronomie théorique et pratique*, 1814, 3 vol. in-4°; *Histoire de l'Astronomie ancienne*, 1817, 2 vol. in-4°; — *de l'Astronomie du moyen âge*, 1819, in-4°; — *de l'Astronomie moderne*, 1821, 2 vol. in-4 ; *l'Astronomie au dix-huitième siècle*, 1827, in-4°. On a publié des lettres de lui dans le tome VII de la *Revue Rétrospective.*

DELANDINE (Antoine-François), écrivain, membre de l'Assemblée nationale (1789), né à Lyon le 6 mars 1756, mort le 5 mai 1820. Il a donné du dictionnaire de Chaudon une édition augmentée, 13 vol. in-8°, souvent réimprimée; et un *catalogue* de la bibliothèque de Lyon dont il était conservateur, 1812-1819, 7 vol. in-8°.

DELARBRE (Antoine), naturaliste, né à Clermont en 1722, mort en 1811.

DELAROCHE (Hippolyte, dit *Paul*), célèbre peintre d'histoire, élève de Gros, membre de l'Institut (1832), professeur à l'École des Beaux-Arts, né à Paris le 17 juillet 1797, mort le 4 novembre 1856.—Voici l'indication de ses principales œuvres: En 1819, *Nephtali dans le désert.*—En 1822, *Joas sauvé; Descente de croix.* — En 1824, *Saint Vincent de Paul; Jeanne d'Arc; Saint Sébastien; Filippo Lippi.* — En 1826, *Mort d'A. Carrache; Miss Macdonald; Mort d'Élisabeth; le jeune Caumont à la Saint-Barthélemy.* — 1827, *la Prise du Trocadéro; la Mort du président Duranti* (Conseil d'État) ; *Portrait* du duc d'Angoulême; un pla-

fond du musée Charles X. — 1831, *les Enfants d'Édouard; Richelieu et Cinq-Mars*; *Mazarin mourant*. — 1832, *Cromwell devant le corps de Charles Ier*. — 1834, *le Supplice de Jeanne Gray*; *Sainte Amélie*; *Galilée*. — 1835, *la Mort du duc de Guise*: c'est le chef-d'œuvre du peintre. — 1837, *Charles Ier dans un corps de garde*; *Strafford marchant au supplice*; *Sainte Cécile*. — 1838-1840, *Portraits* de M. Guizot, de Napoléon; *Hémicycle des Beaux-Arts*, œuvre immense terminée en 1851 et gravée admirablement par M. Henriquel Dupont. — 1851, *Marie-Antoinette après sa condamnation*; *Pic de la Mirandole*; *la Balançoire*; *Portrait* du comte de Feltre et diverses études que possède le musée de Nantes.

DELARUE (L'abbé Gervais), érudit, né à Caen en 1751, mort en 1835. — *Essais sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands*, 1834, 3 vol. in-8°.

DELATOUR. Voy. LA TOUR.

DELATOUR (Louis-François), libraire, littérateur, né à Paris le 6 avril 1727, mort le 6 novembre 1807.

DELAUDUN (Pierre), sieur d'Aigalliers, poëte, né à Uzès en 1575, mort en 1629 au château d'Aigalliers. — Ses ouvrages sont rares.

DELAULNE (Étienne), dessinateur et graveur, né à Orléans en 1520, mort vers 1595.

DELAUNAY *d'Angers* (Joseph), né à Angers en 1746, membre de l'Assemblée législative et de la Convention, condamné à mort comme complice de Chabot et de Bazire et exécuté le 5 avril 1794. = son frère, PIERRE-MARIE, membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents (1797), né à Angers en 1755, mort en 1814. Il vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix.

DELAVEAU. Voy. LAVEAU.

DELAVIGNE (Jean-François-Casimir), poëte lyrique et dramatique, membre de l'Académie française, né au Havre le 4 avril 1793, mort à Lyon le 11 décembre 1843. Il était fils d'un commerçant, et étant en rhétorique au lycée Napoléon, il se fit remarquer par un *dithyrambe* en l'honneur du roi de Rome (1811). Le comte François de Nantes, directeur des droits réunis, lui donna un emploi dans son administration, en lui recommandant de ne venir que le dernier jour de chaque mois. Ce fut seulement après l'invasion étrangère que son talent éclata dans les *Messéniennes*, élégies patriotiques où de généreux sentiments, exprimés avec noblesse, chaleur et élégance, répondaient sympathiquement à l'état des esprits en France. Il débuta par *Waterloo* et la *Dévastation du musée*. En 1819, il fit jouer à l'Odéon les *Vêpres siciliennes*, tragédie que le Théâtre-Français avait refusée. Il donna l'année suivante les *Comédiens*, puis la tragédie du *Paria*, dont les tirades politiques lui firent retirer la place de bibliothécaire de la Chancellerie que lui avait précédemment donnée M. Pasquier. Le duc d'Orléans s'empressa de lui offrir celle de bibliothécaire du Palais-Royal. Dans ses *Nouvelles Messéniennes*, il célébra la cause des Grecs et la révolution de Naples. En 1823, il donna au Théâtre-Français *l'École des Vieillards*, charmante comédie, le chef-d'œuvre peut-être de l'auteur, qui deux ans après entrait à l'Académie. Au retour d'un voyage en Italie il publia encore des *Messéniennes*, et la comédie de la *Princesse Aurélie* (1828). Puis vinrent *Marino Faliero* (1829), *Louis XI* (1832) et les *Enfants d'Édouard* (1833), tragédies qui obtinrent un grand succès. Les dernières productions dramatiques de C. Delavigne, ralenties par la faiblesse de sa santé, furent : la charmante comédie en prose *Don Juan d'Autriche* (1835); *une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte; *la Popularité* (1838) comédie; *la Fille du Cid* (1839); *le Conseiller rapporteur*, comédie en prose (1841) et enfin l'opéra de *Charles VI* (1843) en collaboration avec son frère Germain. Quelque temps après la révolution de Juillet, il avait composé la *Parisienne*. = Son frère, GERMAIN, auteur dramatique, né le 1er février 1790 à Giverny (Eure), mort à Montmorency le 1er novembre 1863.

DELBÈNE (Alphonse), historien, évêque d'Albi (1588), né vers 1540 d'une famille italienne, mort le 8 février 1608. = Son neveu, ALPHONSE, lui succéda dans l'évêché d'Albi, et mourut en 1651. = Un autre Delbène, né à Lyon en 1554, mort en 1613, servit dans les armées ou dans les négociations Henri III qu'il suivit en Pologne, les ducs de Guise et de Mayenne et Henri IV.

DELBREL (Pierre), conventionnel, né à Moissac (Tarn-et-Garonne) en 1764, mort vers 1832. Il vota dans le procès du roi pour la mort avec sursis. Député au conseil des Cinq-Cents, il combattit énergiquement le 18 brumaire et fut quelque temps proscrit. Membre de la chambre des représentants, pendant les Cent-Jours, il fut exilé en 1817 et rappelé en 1818.

DELCAMBRE (Victor-Joseph de CHAMPVERT, baron, puis vicomte), général, né à Douai le 10 mars 1770, mort en octobre 1852.

DELECLOY (Jean-Baptiste-Joseph), conventionnel, né à Doullens en 1737, mort vers 1810. Il vota dans le procès du roi pour la mort avec sursis.

DELÉCLUZE (Étienne-Jean), peintre, littérateur et critique, né à Paris en 1781, mort en 1863. Il commença par se livrer à la peinture, suivit l'atelier de David et obtint, au salon de 1808, une médaille d'or pour un tableau d'Andromaque. Mais en 1816, il se livra exclusivement aux lettres, et particulièrement à la critique d'art qu'il exerça dans le *Lycée Français*, dans le *Moniteur* et enfin dans les *Débats*, où il écrivit jusqu'à sa mort. Outre de nombreux articles insérés dans divers recueils et revues, outre des romans et nouvelles réunis, 1833, in-12, on a de lui : *Précis d'un traité de peinture*, 1838, in-32; *le Vatican*, 1833, in-8°; *Florence*, 1837, 2 vol. in-8°; *Louis David, son école et son temps*, 1854, in-18; *Souvenirs*, 1862, in-18.

DELESPINE (Pierre-Jules), architecte, membre de l'Institut, né à Paris le 11 octobre 1756, mort en 1825.

DELESSERT (Étienne), financier, mort dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. = Son fils, BENJAMIN, baron de l'Empire, financier, industriel, membre libre de l'Académie des sciences, né à Lyon le 14 février 1773, mort à Paris le 1er mars 1847. Régent de la Banque dès son origine, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, il siégea à la chambre pendant les Cent-Jours, puis de 1817 à 1824, et de 1827 à 1843. Il fut l'un des fondateurs de la Société d'encouragement et des caisses d'épargne, et l'on était sûr de le trouver toujours à la tête des œuvres qui avaient pour but de moraliser les classes laborieuses. Il avait réuni une magnifique collection de coquilles et une autre de botanique; cette dernière tirait son origine d'un herbier qui avait été formé pour sa sœur Mlle Delessert (depuis Mme Gautier) par J. J. Rousseau. Il a concouru à diverses publications de de Candolle et du docteur Chenu, et a publié, outre divers écrits sur la caisse d'épargne, *le Guide du bonheur*, 1840, souvent réimprimé. = ABRAHAM-GABRIEL-MARGUERITE, frère cadet du précédent, administrateur, né à Paris le 17 mars 1786, mort à Passy le 29 janvier 1858. Il fut successivement préfet de l'Aude et d'Eure-et-Loir et préfet de police de 1841 à 1848. = FRANÇOIS-MARIE, frère des précédents, financier, membre libre de l'Académie des sciences (1862),

né à Lyon en 1780, mort à Passy (Seine) le 15 octobre 1868. Il fut député de 1831 à 1848.

DELEUZE (Joseph-François), naturaliste, né à Sisteron au mois de mars 1753, mort à Paris le 31 octobre 1835.— *Histoire du Muséum*, 1823, 2 vol. in-8°, et divers écrits en faveur du magnétisme.

DELEVAL, maison du Cambrésis, d'où sont sortis les seigneurs de Graincourt, de Monville, du Fonchel, de la Marche et de Sains-lez-Marquion.

DELEYRE (Alexandre), littérateur et conventionnel, né à Portets, près de Bordeaux, en janvier 1726, mort le 27 mars 1797. Il fut d'abord jésuite, et passa d'une dévotion exaltée à un athéisme déclaré. Membre de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, il fit ensuite partie du conseil des Anciens, puis de l'Institut.

DELFAU (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Moulet (Auvergne) en 1637, mort le 13 octobre 1676.

DELILLE (Jacques), poëte, né à Aigues-Perse (Auvergne) le 22 juin 1738, mort à Paris le 1er mai 1813. Fils naturel d'un avocat au Parlement, il publia, en 1769, la traduction des *Géorgiques* qui fut un véritable événement : jamais on n'avait vu la poésie latine rendue en français avec cette pureté, cette souplesse et cette harmonie. En 1772, il fut élu avec Suard à l'Académie, mais Louis XV refusa de ratifier son élection, sous prétexte de jeunesse; ce fut seulement deux ans après que, réélu, il fut admis, et en même temps, appelé à la chaire de poésie latine du Collége de France. Son poëme des *Jardins* (1780), plein de morceaux brillants, ajouta encore à sa réputation. Le comte d'Artois lui fit donner l'abbaye de Saint-Séverin, bénéfice simple de 30 000 livres de rente. Emmené par M. de Choiseul-Gouffier à Constantinople, où celui-ci était ambassadeur, il commença à composer son poëme de l'*Imagination*, publié seulement en 1806. A son retour, il reprit son cours au Collége de France : on admirait son talent à lire les vers, qui le faisait appeler un *dupeur d'oreilles*. Il passa dans la retraite, en Lorraine, puis en Suisse, à Glairesse, enfin en Allemagne et en Angleterre les derniers temps orageux de la Révolution; à cette époque appartiennent sa traduction de l'*Énéide*, œuvre brillante plutôt que fidèle; ses poëmes de l'*Homme des champs*, de la *Pitié*; sa traduction du *Paradis perdu* de Milton. Il revint à Paris en 1801, rentra à l'Institut avec Suard et Morellet, composa son poëme de la *Conversation* et en entreprit un sur la *Vieillesse*, dans lequel la mort l'interrompit. Ses œuvres complètes ont été publiées, 10 vol. in-8°.

DÉLINCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Martel.

DELINIERS (Jacques-Antoine-Marie), vice-roi de Buénos-Ayres, né à Niort le 6 février 1756, fusillé près du mont Papagallo le 26 août 1810. Il entra de bonne heure dans la marine espagnole et contribua puissamment à chasser les Anglais de Buénos-Ayres et de Montévidéo (1806, 1807). Créé vice-roi, il fut, lors de l'insurrection de la colonie, battu, pris et fusillé par les insurgés.

DELISLE (Dom Joseph), théologien, érudit, né à Brainville, dans le Bassigny, vers 1690, mort à Saint-Mihiel le 24 janvier 1766.

DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE (Louis-François), auteur dramatique, né à Suze-la-Rousse (Drôme), mort en novembre 1756.

DELISLE, pseudonyme de Cliquot-Blervache.

DELISLE. Voy. ISLE.

DELLEY. Voy. DEDELAY.

DELLON (C.), médecin et voyageur, né vers 1649, mort après 1685.

DELLYS, ville d'Algérie qui tomba en notre pouvoir le 7 mai 1844.

DELMAS (Jean-François-Bertrand), né près de Toulouse en 1754, mort vers 1800. Il fit partie de l'Assemblée législative et de la Convention, où il vota la mort du roi, et prit une part active au 9 thermidor.

DELMAS (Antoine-Guillaume), général, né à Argental (Corrèze) le 21 juin 1768, tué à Leipzig le 31 octobre 1813.

DELOFFRE (Théodore), contre-amiral, membre du bureau des Longitudes, né à Lorient le 28 septembre 1787, mort à Paris le 2 février 1865.

DELON (Alexandre), littérateur, né le 3 mars 1753 à Domazan (Gard), mort en août 1802 à Fernhac (Gard).

DELORME (Jean), premier médecin de Henri IV et de Louis XIII, né en 1547, mort en 1637. = Son fils, CHARLES, médecin, né à Moulins en 1584, mort le 24 juin 1678.

DELORME ou de **LORME** (Philibert), célèbre architecte, né à Lyon vers 1518, mort en 1577. Il alla très-jeune à Rome, en revint en 1536, et emmené à Paris par le cardinal du Bellay, devint l'architecte favori de Henri II et de Catherine de Médicis qui le nomma intendant de ses bâtiments. Il a dirigé la construction ou donné les plans de la cour, en fer à cheval, du château de Fontainebleau, des châteaux de Meudon (avec Primatice), de Saint-Maur des Fossés, d'Anet, du tombeau des Valois à Saint-Denis, et enfin du palais des Tuileries dont il fut créé gouverneur. Quoiqu'il ne fût que tonsuré, il fut nommé aumônier du roi et pourvu de riches bénéfices. Il a fait faire un grand pas à l'architecture par l'étude approfondie qu'il fit de la coupe des pierres, et par l'habileté qu'il déploya dans la construction des voûtes. — *Nouvelle invention pour bien bâtir*, 1561; *Traité de l'architecture en 9 livres*, 1567.

DELORME (Pierre-Claude-François), peintre, né à Paris en 1783, mort en novembre 1859.

DELORME (Marion). Voy. ORME (L').

DELORT (Joseph), littérateur, né à Mirande (Gers) le 17 novembre 1789.

DELORT (Jacques-Antoine-Adrien, baron), général, né à Arbois (Jura) le 16 novembre, 1773, y mourut en 1846.

DELOY (Jean-Baptiste-Aimé), poëte, né en 1798 à Plancher-Bas (Haute-Saône), mort à Saint-Étienne le 25 mai 1834.

DELPECH (Jacques-Mathieu), chirurgien), né à Toulouse en 1777, mort assassiné le 29 octobre 1832.

DELPHES (Prise de). Une division de l'armée gauloise qui avait, pour la seconde fois, envahi la Grèce, arriva devant Delphes (279 avant J. C.). La situation de la place intimida un instant les assaillants qui, à la suite d'une nuit passée en orgies, se décidèrent enfin à donner l'assaut. Après un combat sanglant la place fut emportée et déjà les vainqueurs n'étaient plus occupés qu'à piller le temple, quand éclata un orage épouvantable, accompagné d'un tremblement de terre. Frappés d'une terreur panique, les Gaulois s'enfuirent précipitamment, poursuivis de toutes parts par les Grecs. Le combat recommença le lendemain et décida la retraite de l'armée. Les Gaulois, dans cette expédition qui n'avait duré que quelques jours, perdirent environ 26 000 hommes.

DELPHIN (S.), évêque de Bordeaux, mort en 403 ou 404, le 23 décembre.

DELPHINATUS, le Dauphiné.

DELRIEU (Étienne-Joseph-Bernard), littérateur, né en 1761, mort le 4 novembre 1836.

DELVAUX (Remi-Henri-Joseph), graveur, élève de N. Lenière, né en 1748, mort le 21 septembre 1823.

DELVINCOURT (Claude-Étienne), juriscon-

sulte, professeur, puis doyen de la Faculté de droit de Paris, né le 7 septembre 1762 à Paris, où il est mort le 23 octobre 1831.

DELZONS (Alexis-Joseph, baron), général, né à Aurillac le 26 mars 1775, tué en Russie le 24 octobre 1812.

DEMABUSE On écrit ainsi quelquefois et à tort cl nom du peintre J. de Mabuse. Voy. MABUSE.

DEMACHY ou **DE MACHY** (Pierre-Antoine), peintre d'architecture et graveur, élève de Servandoni, né à Paris vers 1722, mort en 1807, professeur de perspective à l'Académie, à laquelle il appartenait depuis 1758. — *Temple en ruines* (musée du Louvre); deux *Vues de Paris* (musée de Versailles); *Ruines* (musée de Rouen).

DEMACHY (Jacques-François), chimiste, littérateur, né à Paris le 30 avril 1728, y mourut le 7 juillet 1803.

DEMAD, pseudonyme de Voltaire.

DEMAHIS (Étienne-Achille), peintre, né à Paris en 1801, mort en 1843.

DEMANDOLS (Seigneurs de), famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Trigance et de la Palu.

DEMANTE (Antoine-Marie), jurisconsulte, professeur à l'École de droit de Paris, représentant du peuple (1848 et 1849), né le 26 septembre 1789, à Paris, où il est mort le 29 décembre 1856. — *Programme du cours de droit civil français*, 3 vol. in-8°; *Cours analytique de Code civil*, 2 vol. in-8°.

DEMARTEAU (Gilles), graveur, membre de l'Académie (1769), né à Liége en 1729, mort à Paris en 1776. = Son neveu, GILLES-ANTOINE, graveur, mort vers 1806.

DEMAUTORT (Jacques-Benoît), vaudevilliste, né à Abbeville le 27 mai 1745, mort à Paris le 10 octobre 1819.

DEMBARRÈRE (Jean, comte), général du génie, sénateur et pair de France, né à Tarbes (Hautes-Pyrénées), le 3 juillet 1747, mort à Paris le 3 mars 1828.

DEMERARY, fort de la Guyane qui fut pris sur les Anglais le 30 janvier 1782.

DÉMEUNIER ou **DESMEUNIER** (Jean-Nicolas), sénateur, littérateur, né à Nozeroy (Jura), le 15 mars 1751, mort le 7 février 1814.

DEMIS-INES, petits deniers d'or dont la fabrication fut ordonnée par des lettres patentes du 26 avril 1438.

DEMOCHARÈS. Voy. MOUCHY.

DÉMON MUET, *Dæmon mutus*, nom donné dans quelques anciens actes au troisième dimanche de carême.

DÉMONS ou **DE MONS** (Jean), poëte, né à Amiens, vivait à la fin du XVIe siècle. — *La démonstration de la quatrième partie de Rien*, 1594, in-8°, très-rare; *la Sextessence diallactique*, 1595, in-8°, rare. = Son fils, CLAUDE, seigneur d'Hédicourt, poëte, né à Amiens en 1591.

DEMONT (*N.*, comte), général, né à Courbevoie, d'une famille suisse, sénateur et pair de France, mort à Paris le 8 mai 1826.

DEMONTE, ville forte du Piémont, près de la Stura, prise par le prince de Conti, après un mois d'investissement, le 17 août 1744.

DEMONTS (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Bouliers.

DÉMOSTHÈNE, médecin grec, né à Marseille, vivait vers le premier siècle de l'ère chrétienne.

DEMOURS (Pierre), oculiste et naturaliste, né à Marseille en 1702, mort le 26 juin 1795. = Son fils, ANTOINE-PIERRE, médecin et oculiste, né à Paris le 16 décembre 1762, mort le 4 octobre 1836.

DEMOUSTIER (Charles-Albert), poëte et auteur dramatique, né à Villers-Coterets le 11 mars 1760, mort le 2 mars 1801. Ses *Lettres à Émilie sur la Mythologie* (1786-1798), mêlées de vers et de prose, eurent un prodigieux succès.

DEMTESIEUX (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

DENAIN, village de Hainaut (Nord), célèbre par la victoire que le maréchal de Villars y remporta le 24 juillet 1712 sur le prince Eugène, victoire qui sauva la France et à la suite de laquelle Marchiennes, Mortagne, Saint-Amand, Douai, le Quesnoy et Bouchain tombèrent en notre pouvoir, en même temps que les alliés étaient forcés de lever le siége de Landrecies. Ces avantages accélérèrent la conclusion de la paix qui fut signée à Utrecht le 11 avril 1713.—En 1079 (ou 1076) Baudouin VII, comte de Hainaut, avait défait à Denain Robert le Frison, comte de Flandre.

Il y avait à Denain une abbaye de chanoinesses qui portaient le titre de comtesses d'Ostervaut.

DÉNARIÈS, *Denariales*, esclaves affranchis *par le denier* et devant le roi, suivant les lois barbares.

DENDERMONDE, ville forte de la Flandre orientale qui fut prise sur les Français par Marlborough en 1706 et par les Français en 1745 et 1792.

DENESLE (*N.*), littérateur, né à Meaux, mort à Paris le 2 novembre 1767.

DENEUX (Louis-Charles), médecin, accoucheur de la duchesse de Berry, né à Heilly (Somme), le 25 août 1767, mort à Paris le 28 octobre 1846.

DENGUIN, seigneurie du Béarn (Basses-Pyrénées), érigée en baronnie en faveur de *N.* de Salettes, en 1654.

DÉNI DE JUSTICE. Voy. DÉFAUTE DE DROIT.

DENIER. A l'époque gallo-romaine, il fallait douze deniers pour faire la monnaie fictive ou de compte qu'on appelait sou d'argent, *solidus argenteus*, et sous la première race le denier était une pièce d'argent qui pesait 21 grains. Il en pesait 24 sous Pépin, 32 sous Charlemagne, 23 à 24 au commencement de la troisième race. Sous saint Louis, c'était une monnaie de billon qui ne contenait plus que 6 grains 1/2 d'argent; sous Henri III, il était de cuivre pur. Comme valeur numéraire, le denier était la douzième partie d'un sou : il se divisait en deux oboles, et l'obole en deux pites.

D'après une ordonnance de Charles le Chauve (861), celui qui refusait un bon denier pouvait être puni par l'application sur le front d'un denier rougi au feu. On devait seulement avoir la précaution de ne point offenser les veines.

DENIER D'OR A L'AIGNEL, monnaie au type de l'Agneau pascal, qui commença sous saint Louis.

DENIER AUX FLEURS DE LIS, monnaie qui fut frappée sous le règne de Jean.

DENIER PARISIS, denier plus fort d'un 1/4 que le denier tournois.

Il y avait encore au XIVe siècle des deniers d'or *à la chaire* ou *chaise*, *à la masse*, *à la Reine*, des *royaux durs*, des *deniers bourgeois* et des deniers *doubles noirs*, ceux-ci valant deux deniers parisis.

DENIER A DIEU. Les arrhes sous la troisième race ne valaient pas vente comme sous les deux premières; elles constituaient une simple promesse; on rompait le marché en y renonçant; celui qui les avait reçues rendait le double. Comme généralement on les consacrait à des œuvres pies, on les appela le *denier à Dieu*. Elles consistaient en quelque menue monnaie. Elles devinrent pour certaines corporations de métiers l'origine d'un véritable impôt. On cite, entre autres, les orfèvres de Paris qui étaient tenus de verser à la suite de chacune de leurs opérations com-

merciales le denier à Dieu dans une caisse commune. La masse servait à donner un repas par an à Pâques aux pauvres et aux prisonniers.

Une ordonnance de Philippe de Valois, du 14 octobre 1346, défend d'avoir égard aux dons que le roi a faits des deniers que les marchands billonneurs mettaient à part dans une boîte, ce qui s'appelait le *denier à Dieu*, et qui étaient employés à la réparation des ponts, chaussées et passages, et à certaines aumônes.

L'usage du denier à Dieu qu'on accorde aux gens de service est aujourd'hui consacré par nos mœurs.

DENIER SAINT LADRE, sorte de droit que les boulangers payaient annuellement à l'hôpital de Saint-Lazare à Paris, et qui avait consisté d'abord dans un pain par semaine. En compensation ils pouvaient s'y faire soigner, eux, leurs familles et leurs domestiques lorsqu'ils étaient attaqués de la lèpre. Ce pain fut transformé au XVIe siècle en denier parisis.

DENIERS ROYAUX. On appelait ainsi les sommes que recevait le roi soit des impôts, comme la capitation, la taille, le vingtième, etc., soit du revenu de ses domaines. Tout individu convaincu d'avoir dérobé au delà de 3000 livres de deniers royaux, était passible de mort. Mais on sait si la crainte de ce châtiment arrêta jamais les concussionnaires.

DENIS (Saint), premier évêque de Paris, martyrisé, suivant la tradition, avec le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère, vers le milieu du IIIe siècle. Sa fête, le 9 octobre.

DENIS (Nicolas), gouverneur et lieutenant général sous Louis XIII et Louis XIV (1632-1672) du Canada et de l'Acadie. — *Description des côtes de l'Amérique septentrionale*, 1672, 2 vol. in-12, rare.

DENIS (Jean-Baptiste), médecin consultant de Louis XIV, né à Paris, mort le 3 octobre 1704.

DENIS (Jean-Baptiste), pamphlétaire, secrétaire de Bissy, évêque de Meaux, né vers 1675, mort vers 1720. — *Mémoires anecdotes de la Cour et du clergé de France*, Londres, 1712, in-8°, rare; libelle où n'est pas ménagé Bossuet.

DENIS (Louis), écrivain, graveur, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *L'Empire des Solipses* (jésuites), 41 cartes, 1764, in-12.

DENIS DE LA NATIVITÉ, carme déchaussé, marin, né à Honfleur en 1600, tué à Achem en novembre 1638.

DENISART (Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Iron (Aisne) le 1er octobre 1713, mort à Paris le 4 février 1765. — *Collection de décisions*, 1754-1756, 6 vol. in-12, souvent réimprimée.

DENISOT (Nicolas), poëte, ingénieur, né au Mans en 1515, mort à Paris en 1559. Ce fut, dit-on, sur ses plans que le duc de Guise entreprit le siége de Calais. — *Noëls*, 1545, in-12, très-rare, réimprimé en 1847; *Cantiques*, 1853, in-8°; *Le tombeau de la reine Marguerite*, 1551, in-8°. Il avait adopté pour pseudonyme une anagramme de son nom le *comte d'Alsinois*.

DENNE-BARON (Pierre-Jacques-René), poëte, littérateur, né le 6 septembre 1780 à Paris, où il mourut le 5 juin 1854.

DENNEWITZ, village de Brandebourg, où (1813) le général prussien Bulow et Bernadotte firent essuyer une défaite sanglante au maréchal Ney.

DÉNOMBREMENT. Voy. AVEU.

DENONVILLE (Seigneurs de), de la famille de Brizay (Beauce).

DENON (Le baron Dominique VIVANT), dessinateur et graveur, archéologue, diplomate, né à alon-sur-Saône le 4 janvier 1747, mort à Paris le 27 avril 1825. Gentilhomme ordinaire de Louis XV qui l'avait pris en affection, il remplit, sous lui et sous son successeur, diverses fonctions diplomatiques en Suisse, en Russie et en Italie, où il séjourna longtemps, s'attacha à Bonaparte qu'il suivit en Égypte et qu'il accompagna plus tard dans ses campagnes d'Autriche, d'Espagne et de Pologne pendant lesquelles il montra la plus rare intrépidité. Nommé directeur général des musées et de la monnaie des médailles, il conserva cette place jusqu'à la deuxième Restauration. — *Voyage en Sicile et à Malte*, 1788; *Voyage dans la Basse et Haute-Égypte*, 1802, 2 vol. in-fol.; *Monuments des arts du dessin* (texte par Amaury-Duval), 4 vol. in-fol. — On a encore de Denon plus de 200 gravures.

DENTELIN, *Dentelini ducatus*, nom que portait, au VIIe siècle, un grand duché, situé, suivant Frédégaire, entre l'Oise et la Seine, et dont on ignore, au juste, les limites.

DENTZELL (Georges-Frédéric, baron), général, membre de la Convention et du conseil des Anciens, né à Turkheim (Haut-Rhin) le 25 juillet 1755, mort vers 1820.

DENYS. Voy. DENIS.

DEODATUS (S.), Saint-Dié.

DÉOLS, abbaye fondée vers 927 à Bourg-Déols ou Bourg-Dieu (Indre), diocèse de Bourges. C'est près de là que, vers 471, Évaric, roi des Wisigoths, remporta sur le roi armoricain Riothana et sur Siagrius une victoire complète.

DÉPARCIEUX (Antoine), géomètre, ingénieur, membre de l'Académie des sciences (1746), né à Cessoux (Gard) le 18 octobre 1703, mort à Paris le 2 septembre 1768. — *Essai sur la probabilité de la durée de la vie humaine*, 1746, in-4°, avec un *Supplément*, 1760, in-4°. Déparcieux est le géomètre que Voltaire a mis en scène dans l'*Homme aux quarante écus*. = Son neveu, ANTOINE, mathématicien, né à Cessoux-le-Vieux (Gard) en 1753, mort à Paris le 23 juin 1799.

DEPLANCHE (Jean), poëte de la fin du XVIe siècle, né à Nouaillé (Vienne). — *OEuvres*, 1611, in-12, rare.

DEPONTHON (Charles-François, baron), général du génie, né à Éclaron (Haute-Marne) le 26 août 1777, mort à Saint-Dizier le 29 août 1849.

DÉPORT. Le déport était un droit d'origine féodale, que les évêques s'attribuèrent généralement dans le cours des XIe et XIIe siècles. Il consistait à s'approprier les revenus d'une dignité ou d'un bénéfice pendant le temps que durait la vacance, droit fort lucratif lorsque la vacance se prolongeait par suite d'un litige, et que les collateurs se montrèrent souvent trop prompts à faire naître au moyen de dispositions iniques. Le déport, véritable rachat du fief, fut bientôt limité à une année et se confondit alors avec les annates (V. ce mot). Dans quelques provinces, il appartenait à l'archidiacre; la coutume de Normandie le reconnaissait à tous les évêques de la province. Le déport ne pouvait se percevoir qu'une fois par an sur le même bénéfice, dans le cas de vacances successives.

L'usage en fut attaqué par le concile de Bâle, par la Pragmatique sanction de Bourges (1438), et définitivement supprimé par l'Assemblée constituante (11 août 1789).

DÉPOSITION. Après avoir été longtemps confondue avec la dégradation, la déposition canonique prit un caractère tout spécial à partir du XIIIe siècle. Elle consista dès lors à enlever au coupable l'exercice de l'ordre et les avantages attachés à la puissance de juridiction, tels que la jouissance d'un bénéfice; elle lui laissait, contrairement à la dégradation, son caractère sacerdotal et le privi-

âge d'être justiciable de la magistrature ecclésiastique (*privilegium fori*). Ces peines ne pouvaient être édictées que dans des circonstances très-graves. Au terme des anciens canons, la déposition d'un prêtre ne devait être prononcée que par un tribunal de six évêques. Celle d'un évêque exigeait la formation d'une haute cour de douze évêques, six prêtres et diacres. Contre le diacre lui-même, il fallait une sentence de trois évêques; les clercs inférieurs seuls étaient déposés directement par l'évêque. Le concile de Trente, afin de briser les entraves que la solennité de ces sentences apportait à la répression des crimes ecclésiastiques, décida que l'évêque pourrait, dans la composition du tribunal, remplacer ses confrères par des abbés et autres personnages constitués en dignité. L'exécution de ces diverses prescriptions a soulevé souvent des difficultés en France, et notamment sous Richelieu, lorsque ce ministre voulut faire déposer des évêques dans l'intérêt de sa politique. Il s'agissait de savoir si la décision du pape pouvait suppléer le jugement du tribunal régulièrement composé. Cette question n'est pas encore théoriquement résolue en ce qui touche les évêques. Quant aux simples prêtres, l'usage s'établit de reconnaître à leur évêque, assisté de son official, le droit de les déposer, sauf appel au concile provincial et en dernier ressort au pape.

DÉPOUILLE (Droit de). Il fut de principe, lors de l'établissement des monastères, que les religieux apportassent à la communauté tous leurs biens présents et à venir, en sorte que l'abbé seul était leur héritier; c'est ce qu'exprimait l'adage : *Quidquid acquirit monachus, acquiritur monasterio*. Une règle analogue avait aussi prévalu pour le clergé séculier en faveur des églises, auxquelles on attribuait sous la désignation de *droit de dépouille* une portion de la succession mobilière et immobilière des prêtres décédés. Dans la décadence des mœurs, les évêques, voire les archidiacres, se substituèrent aux églises. Enfin les rois eux-mêmes revendiquèrent l'exercice de ce droit, et l'exercèrent en réalité dans certains diocèses. Au XIVe siècle, la cour de Rome éleva à cet égard des prétentions qui furent couronnées de succès en Italie et en Espagne, mais qui échouèrent en France par suite de la double opposition du clergé et de la royauté. (Ordonnance de 1385.) Dès les premières années du XVe siècle, les coutumes et la jurisprudence reconnurent aux prêtres la faculté de disposer par testament, non-seulement de leur fortune patrimoniale, mais encore des revenus accumulés de leurs bénéfices ecclésiastiques. Cette législation ne s'établit pas sans résistance et souffrit des exceptions. Ainsi, d'une part les papes soutinrent jusqu'aux temps modernes leur droit de dépouille dans les diocèses qui renfermaient des territoires non français; et de l'autre les archidiacres du diocèse de Paris prélevèrent par préférence à tous créanciers le lit, la soutane, le bonnet carré, le cheval et le bréviaire du curé décédé, et cela jusqu'au moment de la Révolution. Les évêques de Mâcon et de Luçon avaient le choix entre la meilleure soutane et dix sous tournois.

Il y eut aussi des difficultés pour la succession des religieux en ce qui concernait la partie de leurs biens provenant d'une cure ou d'un bénéfice et qu'on appelait *cote morte*. Les couvents et les pauvres des paroisses la revendiquaient les uns contre les autres; les cours de justice s'accordaient rarement entre elles sur la solution du point en litige. L'assemblée du clergé de 1735 proposa de partager la cote morte en deux portions égales, l'une pour les indigents, l'autre pour la communauté. Ce projet n'eut pas de suites.

DEPPA, Dieppe.

DEPPEN, village de Prusse où, le 6 juin 1807, les Russes alliés aux Prussiens furent battus par Ney.

DEPPING (Georges-Bernard), laborieux et savant polygraphe, né à Munster le 11 mai 1784, mort à Paris le 5 septembre 1853. — *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, 2e édit., 1844, in-8°; *Les Juifs dans le moyen âge*, 1834, in-8°; *Histoire du Commerce entre le Levant et l'Europe*, 1830, 2 vol. in-8°; *Histoire de la Normandie* (1066-1204), 2 vol. in-8°; *Le Livre des métiers d'Étienne Boileau*, 1837, in-4°; *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, 1850-53, 5 vol. in-4°; *Romancero castellano*, 1844, 2 vol. in-12. Une partie des ouvrages de Depping ont été traduits dans diverses langues de l'Europe.

DEPRINGLES (Jean), jurisconsulte, né à Nuits (Côte-d'or) vers 1550, mort le 4 mars 1629.

DEPUNTIS (François-Joseph), auteur dramatique, né à Montauban le 8 février 1771, y mourut le 28 janvier 1820.

DÉRIC (L'abbé Gilles), érudit, né à Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine), mort à Jersey en 1796. — *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, 1777-1780, 6 vol. in-12.

DÉRIOT (Albert-François, baron), général, né à Clairvaux-les-Vandin (Jura), le 17 janvier 1766, mort le 30 janvier 1836.

DERIVAUX (Achille), général, né à Senones (Vosges), le 23 mars 1776, mort à Nancy le 6 septembre 1843. Il fut créé baron par Louis XVIII.

DERNECOURT, famille de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Vaux-la-Grande et de Montreuil-le-Sec.

DERODON (David), théologien et philosophe protestant, né à Die (Drôme) vers 1600, mort à Genève en 1664.

DÉROGEANCE. La dérogeance consistait dans un acte ou des séries d'actes jugés incompatibles avec certaines qualités, et en entraînait la perte. Ainsi les clercs, les professeurs, les médecins, les avocats cessaient de jouir des priviléges attachés à leurs professions, dès qu'ils se livraient à des occupations qui leur étaient interdites par les lois et les canons. Réciproquement ils les recouvraient en répudiant lesdites occupations. La dérogeance de noblesse, au contraire, était éminemment irrémissible. Le gentilhomme qui s'était adonné au commerce, par exemple, devenait *ipso facto* roturier, avec toute sa descendance née depuis l'acte de dérogeance. Il fallait à la famille noble qui avait persévéré plus de cent ans dans cet état, de véritables lettres d'anoblissement, et non pas simplement des lettres de réhabilitation, pour reprendre son ancienne qualité. (Ainsi jugé par arrêt de la cour des Aides de 1684). Toutefois dans quelques coutumes, ou en vertu de quelques ordonnances d'un effet temporaire, le noble rentrait dans sa condition primitive au moment où il cessait de se livrer à des occupations emportant dérogeance. — Voy. NOBLESSE, MÉSALLIANCE.

DEROYS, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Marvéjols, de Ledignan et de Saint-Michel.

DERRAND (François), architecte, né en 1588, dans le pays Messin, mort à Agde en 1644. — *L'art des traits et coupes des voûtes*, 1643, in-fol.

DERT (Gilbert), traducteur, né à Bourges vers 1550. Ses ouvrages sont assez rares.

DERVAL, bourg de Bretagne (Loire-Inférieure) dont le château, pris par le duc de Mercœur (1590), fut repris par les troupes royales et démoli.

DERVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Rougé (Bretagne).

DERVENSE MONASTERIUM, Montier-en-Der.

DESAILLY (*N*..., comte), général, né à Oisy (Pas-de-Calais), le 27 décembre 1768, mort le 22 mai 1830.

DESAIX DE VEYGOUX (Louis-Charles-Antoine), l'un des plus célèbres généraux de la République, né au château d'Ayat près de Riom (Puy-de-Dôme) le 17 août 1768, tué à Marengo le 14 juin 1800. Issu d'une famille noble d'Auvergne il fut élevé à l'École militaire d'Effiat et entra sous le nom de chevalier de Veygoux dans le régiment de Bretagne. A l'époque de la Révolution, il fut quelque temps commissaire des guerres, mais ne tarda pas à rentrer dans l'armée active et devint aide de camp du prince de Broglie à l'armée du Rhin. Destitué pour avoir protesté contre le 10 août, puis détenu pendant deux mois, il fut ensuite nommé par Carnot adjoint à l'état-major de l'armée du Rhin et devint bien vite général de division. Attaché à l'armée du Rhin sous Moreau (1796), il prit la part la plus glorieuse à cette campagne marquée d'abord chaque jour par une victoire; mais les revers de l'armée de Sambre-et-Meuse commandée par Jourdan forcèrent Moreau d'opérer une retraite à jamais célèbre. Desaix qui y avait déployé de rares talents fut chargé quand les troupes eurent repassé le Rhin de défendre Kehl qu'il ne rendit qu'au bout de deux mois de siége. L'année suivante (1797) il venait d'opérer le passage du Rhin où il avait été grièvement blessé quand arriva la nouvelle de l'armistice de Léoben. Emmené par Bonaparte en Orient, il fut après la bataille des Pyramides chargé de poursuivre Mourad-Bey dans la Haute-Égypte dont il opéra la conquête en huit mois. Son administration sage et éclairée lui valut de la part des habitants le surnom de *Sultan juste*.

Bonaparte étant reparti pour la France (août 1799), Desaix ne put quitter l'Égypte qu'au mois de janvier de l'année suivante. Malgré les sauf-conduits dont il était porteur, il fut arrêté près des côtes de Provence par une frégate anglaise, et jeté à Livourne dans une prison où il resta un mois. Revenu à Toulon (mai 1800) il alla rejoindre en Italie Bonaparte qui lui donna le commandement de deux divisions. Ce fut à la tête de ce corps l'armée que, envoyé par le premier Consul sur la route d'Alexandrie à Gênes, il revint au bruit du canon sur le champ de bataille de Marengo où déjà les Français battaient en retraite. Il conduisait lui-même l'attaque qui avec la charge de Kellermann devait changer en déroute la victoire des Autrichiens, quand il fut frappé au cœur d'une balle et tomba sans avoir pu proférer une parole. Ce fut seulement le soir que l'on put relever son corps.

DESARGUES (Gaspard), savant géomètre, né à Lyon en 1593, mort en 1662. Ses ouvrages ont été oubliés pendant longtemps et n'ont été remis en lumière que depuis 1822 par M. Poncelet qui l'a appelé le Monge du XVIIe siècle, puis par M. Montabert et enfin par M. Chasles. — *Méthode universelle de mettre en perspective*, 1636, in-fol.; *Brouillon-Projet d'une atteinte aux événements des rencontres du cône avec son plan*, 1639; *Brouillon-Projet de la coupe des pierres*, 1640; *des Cadrans*, à la suite du précédent. De plus ses méthodes ont été développées par son disciple et ami Abraham Bosse (voy. ce nom) dans les ouvrages suivants : *Manière universelle de M. Desargues pour pratiquer la perspective*, 1648, in-8°; *la Pratique du trait à preuves*, 1643, in-8°; *la Manière universelle de Desargues pour l'essieu et pour les cadrans solaires*, 1643, in-8°.

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine), compositeur, né à Fréjus en 1752, mort à Paris le 10 septembre 1793. Il a composé un très-grand nombre d'opéras. = Son fils, MARC-ANTOINE-MADELEINE, chansonnier et vaudevilliste, né à Fréjus le 17 novembre 1772, mort à Paris le 9 août 1827. En 1815, Barré lui céda la direction du théâtre du Vaudeville qu'il porta au plus haut point de prospérité; il la quitta en 1820 et la reprit en 1825. Il a donné, seul ou en collaboration, un grand nombre de comédies en vers ou en prose, de vaudevilles, opéras-comiques, etc. On peut citer : *la Chatte merveilleuse; le Souper de Madelon; M. Vautour; les Petites Danaïdes; l'Homme aux précautions*, etc. On connaît ses chansons pleines de verve et de gaieté : *la Treille de la Sincérité; M. et Mme Denis; Pierre et Pierrette; ma Philosophie; ma Fortune est faite*, etc. Désaugiers était, sous l'empire, le membre le plus actif et le président du *Caveau*.

DESAULT (Pierre-Joseph), célèbre chirurgien, le créateur en France de l'anatomie chirurgicale, né en 1744 au Magny-Vernais (Haute-Saône), mort à Paris le 1er juin 1795. Né d'une famille pauvre qui le destinait à l'Église, il fut élevé chez les jésuites et donna d'abord des leçons de mathématiques; puis se livra tout entier à la chirurgie. Venu à Paris en 1764, il ouvrit deux ans après un cours d'anatomie et de chirurgie que la jalousie de ses confrères parvint à faire suspendre pendant quelque temps. Mais il fallut peu d'années pour que ses travaux et ses découvertes le plaçassent au premier rang. Il devint successivement membre du collége de chirurgie (1776), puis de l'Académie, chirurgien en chef de la Charité (1782), et de l'Hôtel-Dieu (1788), et membre du comité de Santé militaire (1792). Arrêté comme suspect (28 mai 1793), il fut relâché au bout de trois jours et appelé (1794) à la chaire de clinique chirurgicale de l'École de Santé. Il n'a presque rien écrit, et les ouvrages qui portent son nom ont été publiés par ses amis et ses élèves, comme ses *Œuvres chirurgicales*, éditées par Bichat, 1798-1799, 3 vol. in-8°.

DÉSAVEU. On appelait ainsi le refus fait par un vassal de reconnaître la suzeraineté de son seigneur, soit en s'avouant d'un autre, soit en affectant l'indépendance. Le désaveu, s'il ne se trouvait pas justifié, entraînait *la commise* ou confiscation du fief. Lorsque deux ou plusieurs seigneurs se contestaient réciproquement la mouvance, le vassal pouvait *faire la foi*; l'exécution de l'offre restait suspendue jusqu'à l'issue du procès. — Voy. COMMISE, VASSAL.

DESBANS (Louis), écrivain, né vers 1650, mort vers 1720.

DESBILLONS (François-Joseph TERRASSE), jésuite, poëte latin, né à Châteauneuf-sur-Cher le 26 janvier 1711, mort à Manheim le 9 mars 1789. On a de lui la Vie d'une amazone, Mme de Saint-Balmont, 1773, in-8°.

DESBŒUFS (Antoine), sculpteur et graveur en médailles et en pierres fines, élève de Cartellier, né à Paris le 13 octobre 1813, mort en 1862.

DESBORDES-VALMORE (Marceline-Josèphe-Félicité), femme poëte, née le 20 juin 1785 à Douai, morte le 23 juillet 1859.

DESBOULMIERS (Jean-Auguste-Julien), écrivain, né à Paris en 1731, y mourut en 1771.

DESBUREAUX (Charles-François, baron), général, né à Reims le 13 octobre 1755, mort à Paris le 26 février 1835. Il commanda la seconde expédition de Saint-Domingue.

DESCALLIS (François), poëte, né à Aix (Provence), mort dans la première période du XVIIe siècle. — *La Lyliade*, 1602, in-12, rare.

DESCAMPS (Jean-Baptiste), peintre et littérateur, né à Dunkerque en 1714, mort à Rouen en 1791. Il était neveu de Louis Coypel et est surtout connu par ses *Vies des peintres flamands et hol-*

landais, 1753-1763, 4 vol. in-8°. — Son portrait par lui-même est au musée de Rouen.

DESCARTES (René), *Cartesius* ou *de Quartis*, célèbre philosophe et mathématicien, né à La Haye (Indre-et-Loire) le 30 mars 1596, mort à Stockholm le 11 février 1650. Il fit ses études à la Flèche sous les jésuites, et embrassa la carrière des armes qu'il quitta (1620) après avoir servi comme volontaire sous Maurice de Nassau (1617), puis sous l'électeur de Bavière (1619). Il parcourut alors l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, séjourna à plusieurs reprises à Paris, et après avoir assisté comme volontaire au siége de la Rochelle (1628), il finit par se retirer en Hollande (1629) pour se livrer tout entier à la méditation. Il y fit paraître, en 1637, le *Discours de la Méthode*, la *Dioptrique*, les *Météores* et la *Géométrie;* en 1641 les *Méditations sur la philosophie première*, en latin; en 1644, les *Principes de la philosophie*, aussi en latin; en 1649, les *Passions de l'âme*. Les contradictions et même les persécutions que ces différents ouvrages soulevèrent contre leur auteur pendant qu'ils lui attiraient d'un autre côté des admirations passionnées, décidèrent Descartes à accepter l'hospitalité que lui offrait la reine Christine de Suède. Il arriva à Stockholm au commencement du mois d'octobre 1649, mais atteint d'une pneumonie qu'aggravèrent ses imprudences et pour laquelle il ne voulut suivre les prescriptions des médecins que lorsqu'il était déjà trop tard, il succomba après quelques jours de maladie. Son corps fut rapporté en France en 1667 et déposé à Sainte-Geneviève.

En philosophie, comme dans la science, Descartes a joué le rôle de rénovateur. Sa méthode ruina la scolastique et ouvrit l'ère de la philosophie moderne, et après les luttes les plus vives son système régna sous le nom de *cartésianisme* jusqu'à Condillac. En mathématiques son influence n'a pas été moins grande, par l'invention d'un nouveau mode de notation en algèbre, et par l'application de cette science à la géométrie des courbes. En physique, on lui doit la découverte de la véritable loi de la réfraction de la lumière; mais lorsqu'il vint à s'écarter des principes qu'il avait posés lui-même, il créa, pour expliquer le système du monde, cette fameuse théorie des *tourbillons* où il se livra sans mesure à tous les écarts de son imagination.

Après la mort de Descartes, on publia de lui différents ouvrages : *Compendium musicæ* (1650); le *Monde* ou *Traité de la lumière* (1664) qu'il avait composé en 1633, mais qu'il n'avait osé faire paraître parce qu'il y adoptait les théories de Galilée qui venaient d'être condamnées; *Traité de l'homme et de la formation du fœtus* (1664); la *Mécanique* (1668) et de nombreuses lettres en latin et en français. Tous ces écrits ont été réimprimés et traduits un grand nombre de fois. L'édition la plus complète des œuvres et de la correspondance a été donnée par M. Cousin, 11 vol. in-8°. Il y avait, il y a une trentaine d'années, au secrétariat de l'Institut une collection de ses lettres originales adressées à Mersenne, Cavendish, etc. Un grand nombre ont été soustraites.

DESCHAMPS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bois-Hébert. = — Famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Marcilly.

DESCHAMPS (Eustache), dit *Morel*, poëte, né à Vertus (Marne) vers 1320, mort au commencement du XVe siècle. Il voyagea en Égypte et en Syrie où il fut prisonnier quelque temps, fut huissier d'armes de Charles V et de Charles VI, gouverneur de Fismes, bailli de Senlis, conseiller et maître d'hôtel de Louis d'Orléans. Il a laissé un nombre considérable de poésies, dont une faible partie seulement a été publiée : ce sont des ballades, rondeaux, virelais, épîtres, farces, et un poëme contre le mariage intitulé : *le Miroir du Mariage*. Eustache Deschamps a donné à la ballade une élévation et une force qu'elle n'avait pas avant lui; elle est tour à tour, dans sa main, ode pour chanter du Guesclin et la chevalerie, satire contre la corruption des magistrats, plainte touchante en faveur du peuple, chant de haine contre l'Angleterre dont il prédit la ruine. Ses œuvres étaient complétement inconnues quand M. Crapelet publia en 1832, gr. in-8°, ses *Poésies morales et historiques*. En 1849, M. Tarbé en a publié 2 volumes d'*OEuvres inédites*. Malgré ces deux publications il reste encore d'Eustache Deschamps un nombre considérable de pièces qui n'ont point vu le jour.

DESCHAMPS (François-Michel-Chrétien), auteur tragique, né près de Troyes en 1653, mort à Paris le 10 novembre 1747.

DESCHAMPS (Jean-Marie), littérateur, vaudevilliste, né à Paris vers 1750, mort en 1826.

DESCHARRIÈRES (L'abbé Jean-Joseph-Claude), littérateur, né à Fougeroles (Haute-Saône) en 1744, mort à Strasbourg le 8 mai 1831.

DESCHELLES, famille de l'Orléanais, d'où sont sortis les seigneurs de Marmagne.

DESCHIZEAUX (Pierre), botaniste, voyageur, né à Mâcon en 1687, mort vers 1730. — *Voyage de Moscovie*, 1727 et 1728, in-8°.

DESCORCHES (Marie-Louis-Henri), marquis de SAINTE-CROIX, diplomate, né à Sainte-Croix (Normandie) le 17 septembre 1749, mort le 2 septembre 1830.

DESCOURS, famille du Vivarais, originaire de Picardie. D'elle sont sortis les seigneurs de Tournais.

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), missionnaire, né vers 1740 à Goux-les-Usie (Doubs), mort à Rome le 6 août 1804.

DESCOUSU (Celse-Hugues), *Dissutus*, jurisconsulte, né à Chalon-sur-Saône en 1480, mort vers 1540. = CELSE-HUGUES, de la même famille, érudit, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

DESCROIZILLES (François-Antoine-Henri), chimiste, mort âgé à Paris le 14 avril 1825.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur, membre de l'ancienne académie, né à Paris en 1750, mort en 1827.

DESEINE (François-Jacques), écrivain, né à Paris, mort en 1715 à Rome, où il était libraire. — *Nouveau voyage d'Italie*, 1699, 2 vol. in-12.

DESENNE (Alexandre-Joseph), peintre et dessinateur, né le 1er janvier 1785 à Paris, où il est mort le 30 janvier 1827.

DÉSERT (Le) ou **LEYMÉ**, abbaye de bernardines, diocèse de Cahors (Lot).

DÉSERT. C'est le nom que les calvinistes donnaient aux lieux écartés et solitaires où ils se réunissaient pour les pratiques de leur culte. M. C. A. Coquerel a publié l'*Histoire des églises du Désert*.

DÉSERT (Seigneurs du), de la famille de Vauquelin (Normandie.)

DÉSERTE (La), abbaye de clarisses, puis de bénédictines, à Lyon, fondée en 1260.

DESESSARTS (Denis DECHANET, dit), acteur du Théâtre-Français, né à Langres en 1738, mort à Baréges en octobre 1793.

DESESSARTS (Nicolas-Toussaint MOYNE, dit), avocat, puis libraire, né à Coutances le 1er novembre 1744, mort le 5 octobre 1810. — *Causes célèbres*, 1773-1789, 196 vol.; *Histoire des tribunaux anciens et modernes*, 1778-1784, 9 vol.

DESESSARTS (Jean-Charles), médecin, membre de l'Institut, né à Bragelogne (Aube) en 1729, mort le 13 avril 1811.

DESFAUCHERETS (Jean-Louis BROUSSE), auteur comique, né en 1742 à Paris, où il est mort le 18 février 1808. — *Le Mariage secret*, comédie en trois actes, en vers (1786), qui passe pour être, en partie, du comte de Provence (Louis XVIII.)

DESFONTAINES (*N.*), poëte et romancier, né à Caen, vivait dans la première moitié du XVII° siècle.

DESFONTAINES (L'abbé Pierre-François GUYOT), littérateur, critique, né à Rouen en 1685, mort le 16 décembre 1745. Il entra dans l'ordre des jésuites, et écrivit d'abord dans le *Journal des Savants*, puis fonda, avec Fréron, Granet et Destrées, divers recueils périodiques : *le Nouvelliste du Parnasse* (1731), *Observations sur les écrits modernes*, *Jugements sur les écrits nouveaux*. Il s'attira, par une édition de *la Henriade* accompagnée de notes critiques, l'inimitié de Voltaire, qui l'avait sauvé des galères, et qui, dès lors, le poursuivit avec un acharnement terrible dans tous ses écrits. — Traductions de l'*Énéide* (1743), de *Gulliver* (1727) ; *Dictionnaire néologique* (1726), assez curieux.

DESFONTAINES (Guillaume-François FOUQUES-DESHAYES), auteur dramatique, né à Caen en 1733, mort en 1825.

DESFONTAINES (René LOUICHE), savant botaniste, membre de l'Académie des sciences, professeur au Jardin des Plantes, né en Bretagne vers 1751, à Tremblay (Ille-et-Vilaine), mort le 16 novembre 1833. De 1783 à 1785, il explora le nord de l'Afrique. — *Flora Atlantica*, 1778, 2 vol. in-4°.

DESFORÊTS, pseudonyme de Rétif de la Bretonne.

DESFORGES (Pierre-Jean-Baptiste CHOUDARD), auteur dramatique, né à Paris le 15 septembre 1746, mort à Paris le 13 août 1806. — *Tom Jones à Londres* (1782); *la Femme jalouse* (1785); *le Sourd*, *Joconde* (1790).

DESFORGES-MAILLARD (Paul), littérateur, né au Croisic en 1679, mort à Paris en 1772. Rebuté par le directeur du *Mercure*, il s'avisa de lui adresser, sous le nom imaginaire de *Mademoiselle Malcrais de la Vigne*, des lettres en vers et en prose qui mirent quelque temps en émoi toute la littérature.

DESFOSSÉS. Voy. FOSSÉS et ROMAIN.

DESFOUGERAIS, ou DESFOUGERETS, pseudonyme de P. F. et de N. Aubin.

DESFOURNEAUX (Edme-Étienne BORNE), baron, puis comte, général, né à Vézelay (Yonne), le 22 avril 1767, mort à Paris en 1849.

DESFOURS DE LA GENETIÈRE (Charles-François), écrivain janséniste, né à Lyon, vers 1757, mort le 31 août 1819.

DESGALLARDS (Nicolas), *Gallasius*, théologien calviniste, né vers 1520, mort vers 1580.

DESGARCINS ou DE GARCINS (*N.*), actrice du Théâtre-Français, née en 1770, morte en 1797.

DESGENETTES (Nicolas-René DUFRICHE, baron), célèbre médecin, né à Alençon le 23 mai 1762, mort le 3 février 1837. Attaché (1793) à l'armée d'Italie comme médecin militaire, il ne tarda pas à devenir médecin en chef, et fit, en cette qualité, la campagne d'Égypte. A son retour (1801), il fut nommé médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, puis inspecteur général du service de santé des armées (1804), fonction qu'il remplit pendant les guerres d'Allemagne, d'Espagne et de Russie. Tombé au pouvoir des Russes à la fin de 1812, il fut relâché, et, après la bataille de Leipzig, fut obligé de s'enfermer dans Torgau, où il resta jusqu'à la paix. Persécuté lors de la première Restauration, il reprit ses fonctions pendant les Cent-Jours, et assista à Waterloo. Dépouillé de ses places au retour des Bourbons, il fut replacé (1819) dans le conseil de santé des armées, et destitué de sa place de professeur à la Faculté en 1823. En 1832, il fut nommé médecin en chef des Invalides. — *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, 1802, in-8°; *Essais de biographie et de bibliographie médicales*, 1825, tirés à 50 exemplaires in-8°; *Souvenirs*, 1835-1836, 2 vol. in-8°.

DESGODETS (Antoine), architecte, professeur à l'Académie d'architecture, né en 1653 à Paris, où il est mort le 20 mai 1758. — *Les édifices antiques de Rome*, 1682, 1779, in-fol.

DESGOUSSES (Jean), littérateur, né à Lyon, vivait dans la première moitié du XVI° siècle.

DESGRAVIERS (Augustin-Claude LECONTE, chevalier), né à Paris le 7 mai 1749, mort le 20 novembre 1822. Il eut un procès célèbre contre Louis XVIII au sujet de la succession du prince de Conti.

DESGROUAIS, pseudonyme de l'abbé Destrées.

DESHAUTERAYES (André LEROUX), orientataliste, né à Conflans (Seine-et-Oise), le 10 septembre 1724, mort à Rueil le 9 février 1795. Neveu et élève d'Étienne Fourmont, il fut professeur d'arabe au collége Royal de 1751 à 1784.

DESHAYES (Jean-Baptiste-Henri), peintre, né à Rouen en 1729, mort à Paris le 11 février 1765. Il fut élève de Restout et de Carle Vanloo, et membre de l'Académie (1758). — 3 tableaux relatifs à S. André, *Jeanne de France*, *La charité romaine* (Musée de Rouen); *Martyre de saint Sébastien*, *Foire de nuit*, *Jeunes chiens* (Musée de Besançon). = Son frère, FRANÇOIS-BRUNO, peintre, mort en 1765.

DESHAYES. Voy. HAYES.

DESHOULIÈRES. Voy. HOULIÈRES.

DESIDERIUS (S.). S. Dizier. — Voy. DIDIER.

DESILLES. Voy. ISLES (des).

DÉSIRÉ (S.), évêque de Bourges, mort le 8 mai 550.

DÉSIRÉ (Artus), rimeur et controversiste, né en Normandie vers 1500, mort vers la fin du XVI° siècle.

DESJARDINS (Martin-Van des BOGAERTS ou BOOMGARDS, en français), sculpteur, membre (1671) de l'Académie, où il fut professeur et recteur, né à Breda en 1632, mort à Paris en 1694. Son œuvre capitale était le monument élevé à Louis XIV sur la place des Victoires. On cite encore de lui une Vierge qui appartenait à l'église de la Sorbonne, la statue équestre de Louis XIV à Lyon, une figure du *Soir* dans les Jardins de Versailles et deux portraits de Mignard.

DESJARDINS (Jacques), général, né à Angers (Maine-et-Loire) le 9 février 1759, tué à Eylau, le 8 février 1807.

DESJARDINS, pseudonyme de Voltaire.

DESJARDINS. Voy. HORTENSIUS.

DESJOBERT (Louis-Remy-Eugène), paysagiste, né à Châteauroux (Indre) le 16 avril 1817, mort à Paris le 25 octobre 1863. — *Paysage* (Musée de Besançon).

DESLANDES (André-François BOUREAU), écrivain, né à Pondichéry en 1690, mort à Paris en 1757.

DESLAURIERS, dit *Bruscambille*, comédien de l'Hôtel de Bourgogne et auteur, vivait dans la première moitié du XVII° siècle. Il publia, en 1612, *Les Fantaisies de Bruscambille*, recueil de facéties, réimprimé un très-grand nombre de fois.

DESLONCHAMPS (Jacques-Eudes), naturaliste, correspondant de l'Institut, né vers 1794, mort le 17 janvier 1867.

DESLYONS (Jean), théologien janséniste, né à Pontoise en 1615, mort à Senlis le 26 mai 1700.

DESMAHIS (Joseph-François-Édouard de CORSEMBLEU), poëte, né à Sully-sur-Loire le 3 février 1722, mort à Paris le 25 février 1761. Ses œuvres ont été publiées, 1762, in-12; 1778, 2 vol. in-12.

DESMAILLOT (Antoine-François, ÈVE, dit), acteur et auteur dramatique, né à Dôle le 21 mai 1747, mort à Paris le 18 juillet 1814.

DESMAISEAUX (Pierre), littérateur calviniste, né en Auvergne en 1666, mort à Londres en juin 1743. Il fut lié avec Saint-Évremond et Bayle, dont il a écrit la vie et édité les œuvres.

DESMARES (Toussaint-Gui-Joseph), oratorien, théologien janséniste, né à Vire en 1599, mort à Liancourt (Oise) le 19 janvier 1669.

DESMARES (Christine-Antoinette-Charlotte), actrice du Théâtre-Français, nièce de la Champmeslé, née à Copenhague en 1682, morte à Saint-Germain-en-Laye le 12 septembre 1753.

DESMARETS, famille d'où sont sortis les marquis de Maillebois, les seigneurs de Châteauneuf et de Marville. A cette famille appartenait Nicolas DESMARETS, financier, né vers 1650, mort en 1721. Neveu de Colbert, et employé d'abord dans l'administration des finances, il fut accusé de malversation dans une opération de refonte de monnaies et resta longtemps éloigné des affaires. Directeur des finances (1702) il fut présenté par Chamillart et accepté comme son successeur, à la place de contrôleur général (1708), et il déploya une assez grande habileté au milieu des circonstances désastreuses où se trouvait la France. Il fut destitué au commencement de la régence (1715). Il eut pour fils le maréchal de Maillebois (voy. ce nom).

DESMARETS (Jean), avocat-général au Parlement de Paris. Il joua un rôle important lors de l'insurrection des *Maillotins* (voy. ce mot) en 1331, et périt l'année suivante sur l'échafaud à l'âge de 70 ans.

DESMARETS (Henri), compositeur, né à Paris en 1662, mort à Lunéville le 7 septembre 1741. — *Didon* (1693); *Circé* (1694); *Théagène et Chariclée* (1695); *Les Amours de Momus* (1695): *Vénus et Adonis* (1697); *Les Fêtes galantes* (1698); *Iphigénie en Tauride* (1704); *Renaud* (1722), opéras.

DESMARETS (Jean), sieur de SAINT-SORLIN, poëte, né à Paris en 1595, mort le 28 octobre 1676. Conseiller du roi, membre de l'Académie française, dont il fut le premier chancelier, il faisait partie de la société de l'hôtel de Rambouillet et composa, dans la fameuse *Guirlande de Julie*, un charmant quatrain sur la violette. De ses pièces de théâtre, la comédie des *Visionnaires*, mérite d'être remarquée pour avoir précédé de quatre ans le *Menteur* de Corneille et fourni à Molière des traits et même des vers entiers qu'on retrouve dans les *Femmes savantes*. Dans son poëme de *Clovis*, rempli d'extravagances, il donna le signal de la guerre contre les anciens, *foulant aux pieds*, disait-il lui-même, *Homère et Virgile*. De libertin devenu fanatique, Desmarets se signala par sa haine contre les jansénistes, trahit et livra au supplice le malheureux Simon Morin, qui n'était guère plus visionnaire que lui. Nous citerons encore de lui une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ;* une *Défense de la poésie française*, adressée à Perrault; *Ouvrages de piété, de prose et de vers*, 1678, in-12, rare; *Les Délices de l'esprit*, 1659, in-fol., rare; *Ariane*, roman, 1632, 2 vol. in-8°, souvent réimprimé. = Son frère, ROLAND, né à Paris en 1594, mort le 17 décembre 1653, a laissé un recueil de lettres latines, 1655, in-8°.

DESMARETS (Samuel), *Maresius*, théologien calviniste, né à Oisemont (Picardie) le 9 août 1599, mort à Groningue le 18 mai 1673.

DESMASURES, poëte, calviniste, né à Tournai vers 1510, mort vers 1580. — *Œuvres poétiques*, 1557, in-4°; traduction en vers de l'*Énéide* (1560); tragédies saintes sur le roi *David* (1566), sur *Jephté* (1587); poésies latines, etc. Tous ses ouvrages sont rares.

DESMAZIS, famille originaire de Flandre, d'où sont sortis les seigneurs de Brières-les-Scellés, de Boinville et du Tronchet. — Armes : *de gueules à une fasce d'or, chargée de trois molettes de sable.*

DESMICHELS (Louis-Alexis, baron), général, né à Digne le 15 mars 1779, mort à Paris le 8 juin 1845. — *Relation* de ses campagnes en Algérie (1833-1835). = OVIDE-CHRYSANTHE, de la même famille, recteur de l'Académie d'Aix (1831), puis de Rouen (1838), né au Val (Var), le 2 janvier 1793, mort en 1866. — *Précis d'histoire du moyen âge.*

DESMOLETS (Pierre-Nicolas), oratorien, littérateur, né à Paris en 1678, mort le 26 avril 1760. Il a publié, outre divers ouvrages inédits de Malebranche et du P. Lami : les *Nouvelles littéraires*, 1723 et 1724, in-8°; *Continuation des Mémoires de Salengre*, 1726-1727, 11 vol. in-12, avec l'abbé Goujet; *Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature*, 1731, 4 vol. in-12, avec l'abbé Granet.

DESMOULINS (Laurent), poëte du commencement du XVIe siècle. Il était prêtre à Chartres.— *Le Catholicon des Maladvisés*, 1513, in-8°, goth. rare.

DESMOULINS (Jean), *Molinæus*, botaniste, né à Ambert en 1530, mort en 1620.

DESMOULINS (Antoine), naturaliste, né à Rouen en 1796, mort en 1828.

DESMOULINS (Camille), célèbre écrivain et homme politique, né à Guise (Aisne), mort sur l'échafaud à Paris le 5 avril 1794. Fils d'un lieutenant général au bailliage de Guise, il fut élevé au collége Louis-le-Grand où il eut Robespierre pour camarade, et se fit recevoir avocat. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution et débuta par deux pamphlets : *la Philosophie au peuple français* (1788) et *la France libre* (1789), qui le firent connaître. Le 12 juillet 1789, au Palais-Royal, il donna le signal du mouvement qui, le surlendemain, aboutit à la prise de la Bastille. Il publia ensuite *la Lanterne aux Parisiens*, où il prenait le titre de *procureur général de la Lanterne*, et les *Révolutions de France et de Brabant*, ouvrage périodique dont le succès fut grand. Membre, et l'un des plus influents, du club des Cordeliers, il combattit au 10 août, et fut élu à la Convention où il se rangea, dès le principe, parmi les Montagnards, vota la mort du roi et fit une guerre violente aux Girondins, contre lesquels il écrivit l'*Histoire des Brissotins* et *Brissot démasqué.* Plus tard, il se rangea dans le parti des *Indulgents*, attaqua, dans son *Vieux cordelier*, le comité de Salut public, fut exclu du club des Jacobins, et bientôt après, décrété d'accusation avec Danton, il fut arrêté (31 mars 1794) et condamné à mort. Sa femme, Lucile Duplessis, fille naturelle de l'abbé Terray, ayant essayé de soulever la foule, lorsqu'on le menait au supplice, fut arrêtée et envoyée à l'échafaud. — Les œuvres de Camille Desmoulins, avec une correspondance inédite, ont été publiées, 1836, in-8°.

DESNOS, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs du Vaumeloizel, d'Hemenard, de la Feuillée et de Champmeslin. — Armes : *d'ar-*

gent au lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis Boucher, baron), graveur, membre de l'Institut, élève de Tardieu, né à Paris le 19 décembre 1779, mort le 16 février 1857. Sa gravure de *la belle Jardinière*, éditée en 1804, commença sa réputation. On doit encore à son burin, les *Vierges de Foligno*, *à la chaise* et *aux rochers* d'après Raphaël et Léonard de Vinci, le *Bélisaire* d'après Gérard, diverses planches d'après Ingres, la *Transfiguration*, qui est son dernier ouvrage, etc.

DESŒILLETS (Alix Faviole), comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, née en 1621, morte à Paris le 25 octobre 1670.

DESORGUES (Joseph-Théodore), poëte, né à Aix, mort à l'hospice de Charenton le 5 juin 1808.

DESORMEAUX (Joseph-Louis-Ripault), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, historiographe de la maison de Bourbon, né à Orléans le 3 novembre 1724, mort à Paris le 21 mars 1793. — *Histoire du maréchal de Luxembourg*, 1764, 5 vol. in-12; *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, 1766-1768, 4 vol. in-12; *Histoire de la maison de Bourbon*, 1772-1788, 5 vol. in-4°.

DESORMEAUX (Marie-Alexandre), chirurgien, né le 5 mai 1778, à Paris, où il est mort le 28 avril 1830.

DESORMERY (Léopold-Bastien), compositeur, né en 1740 à Bayon (Meurthe), mort vers 1810. — *Euthyme et Lyris* (1776), et *Myrtil et Lycoris* (1777), opéras.

DESPARS (Jacques), médecin de Philippe duc de Bourgogne, puis de Charles VII, né vers 1380, mort le 3 janvier 1458. — *Commentaire* sur Avicenne, 1498, 4 vol. in-fol.

DESPAUTÈRE (Jean), grammairien, né à Ninove (Brabant) vers 1460, mort à Comines en 1520. Sa *Grammaire latine* (1537, in-fol.), fut longtemps en usage en France malgré son obscurité et ses défauts.

DESPAZE (Joseph), poëte, né à Bordeaux en 1769, mort en 1814.

DESPEISSES (Antoine), jurisconsulte, né près d'Alais (Gard), en 1594, mort à Montpellier en 1658.

DESPÉRIERS (Bonaventure), conteur et poëte, né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), vers la fin du XVe siècle, mort vers 1544. Il était valet de chambre de la reine de Navarre, sœur de François Ier. — *Cymbalum mundi*, livre énigmatique sous forme de dialogues et rempli de hardiesses, qui, quand il parut (1537, in-8°), fut supprimé par la Sorbonne. On ne connaît de cette première édition qu'un seul exemplaire, aujourd'hui dans la bibliothèque de Versailles. Le *Cymbalum* reparut en 1538, à Lyon, édition rarissime. Il attira à son auteur des persécutions qui furent, dit-on, la cause de sa fin tragique : il se perça de son épée. On a encore de Despériers les *Nouvelles récréations et joyeux devis* (1558, in-4°), recueil de contes; une traduction de l'*Andrienne* de Térence en vers français (1537). On a publié après sa mort un *Recueil de ses OEuvres*, 1544, in-8°. Les divers ouvrages de Despériers ont été réimprimés un très-grand nombre de fois et les éditions du XVIe siècle sont rares et recherchées. — Il en a été donné une édition par M. Lacour, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1856, 2 vol. in-16.

DESPLACES (Philippe), astronome, né à Paris en 1659, y mourut en 1736.

DESPLACES (Louis), graveur, né en 1682 à Paris, où il est mort en 1739.

DESPLANCHES (Jean), pseudonyme d'Étienne Tabourot.

DESPORTES (Philippe), célèbre poëte, né à Chartres en 1545, mort le 5 octobre 1606. Il appartient à cette génération de poëtes qui substitua à l'imitation grecque et latine de Ronsard et de ses contemporains l'imitation italienne, à leurs efforts audacieux une allure plus modeste et des grâces un peu affectées. Il jouit de la faveur de Charles IX et de Henri III qui l'emmena en Pologne (1573), et, devenu roi de France, le combla de richesses. Les abbayes de Tiron, de Josaphat, de Bonport composaient à Desportes un revenu de 10000 écus, somme énorme pour le temps. Ce fut, dit Balzac, un dangereux exemple qui fit faire bien des sonnets et des élégies à faux. » Après la mort d'Henri III il prit parti dans la Ligue, ce qui le fit maltraiter par les auteurs de la *Satire Ménippée*, mais il se rapprocha ensuite d'Henri IV. L'influence de Desportes eût été un peu énervante pour notre langue; mais son neveu Regnier et Malherbe allaient lui rendre son nerf et sa vigueur. Le dernier, qui faisait peu de cas de Desportes, a écrit en marge d'un exemplaire de ses œuvres un commentaire critique plein de verve et de bon sens; il a été publié pour la première fois en entier dans le IVe volume de l'édition de Malherbe qui fait partie de la *Collection des grands écrivains de la France* (Hachette, 4 vol. in-8°). M. Michiels a donné, 1858, in-16, une édition des Œuvres de Desportes. = Son frère, Joachim, a publié un *Discours du règne de Charles IX*, 1574, in-8°.

DESPORTES (Alexandre-François), célèbre peintre d'animaux, élève de Nicasius Bernaërt, membre de l'Académie (1699), né à Champigneul (Ardennes) le 24 février 1661, mort à Paris le 15 avril 1743. Appelé en Pologne par Sobieski, il peignit le portrait de ce prince, celui de la reine et de ses enfants, et ceux d'un grand nombre de seigneurs, et revint en France en 1696. Il a laissé de nombreux tableaux représentant avec une grande vérité des scènes de chasse et d'animaux; comme il était fort habile dans la peinture du portrait, il mêlait avec succès des figures d'homme à ses compositions d'animaux ou de nature morte. Il exécuta de nombreux et importants tableaux pour Louis XIV, Louis XV, les princes et les seigneurs de leur cour. Les résidences royales, Versailles, Marly, Chantilly, le Louvre, Compiègne, Choisy en furent ornées avec profusion. Il y a au musée du Louvre vingt-deux toiles de lui, et entre autres, celle où il s'est peint lui-même en habit de chasseur. Il y en a encore aux musées de Rouen, de Lyon et de Besançon et dans un grand nombre de galeries étrangères. On a aussi de lui une comédie, *la Veuve coquette*, 1732, in-12. = Son fils et son élève, Claude-François, né à Paris en 1695, membre de l'Académie (1723), mort le 31 mai 1774, suivit la même carrière et adopta le même genre. — *Gibier, animaux et fruits* (musée du Louvre). = Un troisième, Desportes (Nicolas), peintre d'animaux, fils de Claude, fut reçu à l'Académie le 30 juillet 1757.

DESPOURRINS (Cyprien), poëte béarnais, né à Accous, dans la vallée d'Aspe, en 1699, mort en 1759. On lui a élevé une statue dans son village natal, et ses meilleures pièces ont été publiées dans les *Poésies béarnaises*, 1828.

DESPRÉAUX (Jean-Étienne), danseur et auteur dramatique, né à Paris le 31 août 1746, y mourut le 26 mars 1820. Il avait épousé la fameuse Guimard (Voy. ce nom).

DESPRÈS (Jean-Baptiste-Denis), vaudevilliste, né à Dijon le 24 juin 1752, mort le 2 mars 1832.

DESPRETZ (César-Mansuète), physicien, né à Lessines (Hainaut) en 1792, mort à Paris le 14 mars 1863. Il fut successivement professeur à la

Sorbonne (1837), à l'École polytechnique et membre de l'Académie des sciences (1841).

DESPREZ, **DEPREZ** ou **DESPRÉS** (Josquin), célèbre compositeur de la fin du XVe siècle et de la première moitié du XVIe, né à Cambrai ou à Condé (Nord), vers 1450, mort à Condé vers 1531. Il eut pour maître Ockeghem, premier chapelain de Charles VII. A vingt-cinq ans il se rendit à Rome, où il devint chanteur de la chapelle pontificale, puis à la cour d'Hercule Ier, duc de Ferrare, et revint en France où il fut attaché à la cour de Louis XII comme premier chanteur. Il finit par obtenir un canonicat à l'église Saint-Martin de Saint-Quentin, et mourut doyen du chapitre de Condé. On a de lui un très-grand nombre de messes. Dix-sept pièces ont été publiées de 1502 à 1514 dans un recueil imprimé par Octave Petrucci : les manuscrits de quelques-unes d'entre elles existent à la bibliothèque du Conservatoire de musique à Paris, et aux archives de la chapelle pontificale à Rome. Des choix de ses motets ont été publiés à Anvers, 1544, à Paris, 1555, à Nuremberg, 1542 et 1553, etc. Enfin les chansons de Josquin se rencontrent dans des recueils publiés à Anvers, 1545, Paris, 1549, in-8°, Paris, 1553, in-8°, Paris, 1572, in-8°. Son portrait se trouve dans l'*Opus chronographicum* du P. Opmeer, 1591-1611, 2 vol. in-fol.

DESPREZ (Étienne-Philibert), général, né à Crassy (Ain) le 18 janvier 1733, mort à Ornex vers 1803.

DESPREZ (Louis-Jean), peintre, né à Lyon vers le milieu du XVIIIe siècle; il passa presque toute sa vie en Suède et mourut à Stockholm en 1804.

DESPREZ (Ernest), pseudonyme d'Éléonore de Vaulabelle.

DESPREZ-SAINT-CLAIR (Claude-Aimé), vaudevilliste, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 avril 1783, mort le 26 avril 1824.

DESPRUETS (Jean), abbé de Prémontré, théologien, né vers 1525, mort à Prémontré le 15 mai 1596.

DESRAY, DESREY, DERREY, ou **DESREZ** (Pierre), chroniqueur et généalogiste, né à Troyes, vivait dans la dernière moitié du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe. On a, entre autres, de lui : *La généalogie du très-preux Godefroy de Bouillon et de ses chevalereux frères Baudoin et Eustace*, 1499, in-fol., goth.; 1500, in-4°; 1511 et 1523, in-fol.; 1580, in-8°; 1585 et 1589, in-12, très-rare; *les Grandes Chroniques de Charles VIII*, 1510, in-fol., plusieurs fois réimprimées; *les Grandes Chroniques de France*, 1514, 3 vol. in-fol.; *la Mer des Chroniques*, trad. du latin, 1515, in-fol., plusieurs fois réimprimée.

DESROCHES (Madeleine NEVEU, dame) et sa fille CATHERINE, femmes poëtes, mortes toutes deux de la peste en 1587 à Poitiers. Elles eurent à Poitiers, à la fin du XVIe siècle, un des salons les plus fréquentés des gens d'esprit : Pasquier, Scaliger, Rapin, Harlay. Leurs poésies ont été publiées en 1579, in-4° et 1604, in-12.

DESROCHEVEL (Étienne-Jehandier), graveur, membre de l'Académie (1723), né à Lyon, mort à Paris le 8 mars 1741.

DESROCHES (J. B.), dit *de Parthenay*, écrivain, né à la Rochelle, mort en 1766.

DESROTOURS (Noël-François-Matthieu ANGOT), numismate, né à Falaise le 25 mars 1739, mort en juin 1821.

DESRUES (François), écrivain, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Les Antiquités des plus célèbres villes, châteaux, etc., de France*, 1608, in-12, réimprimé sous différents titres.

DESSAIX (Joseph-Marie, comte), général, né à Thonon (Savoie) le 24 septembre 1764, mort le 26 octobre 1834.

DESSOLES (Jean-Joseph-Paul-Augustin, marquis,) général et ministre, né à Auch (Gers) le 3 octobre 1767, mort le 4 novembre 1828. Général de division (1799), il fut nommé conseiller d'État à la paix de Lunéville, et plus tard envoyé en Espagne. Lors de l'entrée des alliés à Paris (1814), il fut choisi pour commander en chef la garde nationale et les troupes de la capitale, et décida, dit-on, l'empereur Alexandre à écarter la régence et à rappeler les Bourbons. Ceux-ci le nommèrent membre du conseil d'État provisoire, ministre d'État, pair de France et major-général de toutes les gardes nationales du royaume. Il passa les Cent-Jours dans la retraite. Redevenu pair à la deuxième Restauration il défendit la liberté de la presse, et fut nommé (28 décembre 1818) ministre des affaires étrangères avec la présidence du conseil et marquis. Il donna sa démission deux mois après à propos de la nouvelle loi d'élection.

DESTAILLEUR (François-Hippolyte), architecte, né à Paris le 22 mars 1787, mort le 15 février 1852.

DESTAING (Jacques-Zacharie), général, né à Aurillac (Cantal), le 6 novembre 1764, tué en duel à Paris par le général Reynier le 5 mai 1802.

DESTOUCHES (André-Cardinal), compositeur, surintendant de la musique du roi, inspecteur général de l'Opéra, né à Paris en 1672, y mourut en 1749.—*Issé* (1679); *Amadis de Grèce; Marthésia* (1799); *Omphale* (1701); *le Carnaval et la Folie* (1704); *Callirhoé* (1714); *Télémaque* (1718); *Sémiramis* (1725); *les Éléments* (1725), avec Lalande; *Les Stratagèmes de l'Amour* (1726), opéras.

DESTOUCHES (Philippe NÉRICAULT), poëte comique, membre de l'Académie française, né à Tours en 1680, mort à Fortoiseau (près de Melun dont il était gouverneur) le 4 juillet 1754. Attaché on ne sait à quel titre à M. de Puysieux ambassadeur en Suisse, il fit jouer dans ce pays *le Curieux Impertinent*, qui y obtint un grand succès et qui parut en 1710 sur la scène française. Rentré en France, il donna *l'Ingrat* (1712), *l'Irrésolu* (1713), *le Médisant* (1715), pièces faibles, mais d'un bon style, qui attirèrent sur lui l'attention du Régent. Il accompagna en Angleterre Dubois dont il était secrétaire et fut chargé de diverses missions. A la mort du Régent, il se retira de la vie politique. C'est alors qu'il donna ses meilleures pièces : *le Philosophe marié* (1727), *le Glorieux* (1732), *le Dissipateur* (1736). On joua avec succès, après sa mort, *la Fausse Agnès* (1754); *le Tambour nocturne* (1762), imité de l'anglais.

DESTRÉES (L'abbé Jacques), écrivain, né à Reims, vivait au milieu du XVIIIe siècle.

DESUVIATES, peuple ligure établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, vers Tarascon.

DESVAUX DE SAINT-MAURICE (Jean-Jacques, baron), général, né à Paris le 26 juin 1775, tué à Waterloo, le 18 juin 1815.

DETOURNES (Jean), *Tornesius*, célèbre imprimeur né à Lyon en 1504, mort à Lyon en 1564. = Son fils, JEAN, érudit et imprimeur, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il se retira en 1585 à Genève où sa famille exerça l'imprimerie et la librairie jusque dans les dernières années du XVIIIe siècle.

DETROY. Voy. TROY.

DETTONVILLE, pseudonyme de Pascal.

DETTINGEN, bourg de Bavière sur le Mein, où le 27 juin 1743 les Français furent défaits par les alliés, à la tête desquels était le roi d'Angleterre George II. La bataille fut perdue malgré les

savantes dispositions du maréchal de Noailles par la désobéissance et l'impéritie du neveu de celui-ci, le duc de Gramont.

DEUCIEZ (Arnould), peintre d'histoire, membre de l'Académie de peinture (1681), mort le 18 juin 1720, âgé de 68 ans.

DEUIL. (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

DEUIL. Anne de Bretagne est la première reine de France qui ait porté le deuil en noir (à la mort de Charles VIII). Auparavant les reines devenues veuves portaient en blanc le deuil de leur mari, de là le nom de *reine blanche* sous lequel on les désignait et qui leur fut donné jusqu'à la fin du XVIe siècle. — Louis XII, à la mort de la même Anne, porta aussi le deuil en noir contre l'usage des rois, qui le portaient en violet comme les cardinaux. — Le chancelier, seul dans le royaume, ne portait jamais le deuil.

DEUILLY, baronnie du duché de Bar (Vosges) qui a donné son nom à une branche des comtes de Vaudemont et qui à la fin du XIIIe siècle passa en partie dans la maison de Châtelet, et à la fin du XVIe dans celle de Tornielle.

DEURN. Voy. ECKEREN.

DEUS IN ADJUTORIUM, introït et nom, dans quelques anciens actes, du XIIe dimanche après la Pentecôte.

DEUS IN LOCO SANCTO, introït et nom, dans quelques anciens actes, du XIe dimanche après la Pentecôte

DEUX CENT VINGT ET UN (Adresse des). On connaît sous ce nom l'adresse votée le 16 mars 1830 par deux cent vingt et un députés de l'opposition en réponse au discours de Charles X pour l'ouverture de la session de 1830. Cette adresse portée au roi amena le 17 mars la prorogation de la chambre, qui fut dissoute le 16 mai. Les élections pour une nouvelle assemblée ayant donné la victoire au parti libéral amenèrent les ordonnances de juillet.

DEUX-JUMEAUX (Les), en Normandie (Calvados), diocèse de Bayeux, abbaye fondée au VIe siècle et détruite probablement à la fin du IXe ou au commencement du Xe.

DEUX-LIONS (Seigneurs de), de la maison de la Porte (Berry).

DEVAINES (Jean), administrateur, écrivain, mort le 16 mars 1803. Il fut premier commis de Turgot, commissaire de la trésorerie (1791-1793), conseiller d'État (1800) et membre de l'Institut (28 janvier 1803).

DEVAUX (Jean), chirurgien, né à Paris le 27 janvier 1749, mort le 2 mai 1729.

DEVAUX (Gabriel-Pierre-François MOISSON), agronome, né à Caen le 6 mai 1742, mort le 8 septembre 1802.

DEVAUX (Pierre, baron), général, né à Vierzon (Cher) le 26 novembre 1762, mort à Paris en 1818.

DEVAUX, pseudonyme du comte de Cramail.

DÉVÉRIA (Jacques-Jean-Marie-Achille), peintre et lithographe, né le 6 février 1800 à Paris, mort à Pau, le 23 décembre 1857. = Son frère, EUGÈNE-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, peintre, élève de Girodet, né en 1805, à Paris, où il est mort le 6 février 1865. — *La naissance de Henri IV* (Musée du Luxembourg); *Le Puget*, plafond (Musée du Louvre.)

DÉVÉRITÉ (Louis-Alexandre), conventionnel, érudit, né à Abbeville le 26 novembre 1746, mort le 31 mai 1818. Il vota dans le procès du roi pour la réclusion, l'appel au peuple et le sursis, fut proscrit au 31 mai et rentra après le 9 thermidor à la Convention d'où il passa au conseil des Anciens. — *Histoire* du Ponthieu (1767), de la Picardie (1770), du procès de la Barre (1776), etc.

DEVÈSE (Seigneurs de), issus des seigneurs de Fontrailles.

DEVEZ (Seigneurs du), de la famille de Ripert (Comté-Venaissin).

DEVÈZE (Jean), médecin, né à Rabastens le 4 décembre 1753, mort à Fontainebleau le 14 septembre 1829.

DEVIENNE (Charles-Jean-Baptiste d'AGNEAUX), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, érudit, théologien, historiographe de Bordeaux, né à Paris en 1728, mort en 1792. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. — *Histoire de la ville de Bordeaux*, 1771, in-4°; *Histoire d'Artois*, 1785-1787, 5 part., in-8°.

DEVIENNE (François), compositeur, né en 1759 à Joinville (Haute-Marne), mort à Charenton le 4 septembre 1803. Il a composé, entre autres, une dizaine d'opéras comiques dont le plus connu est celui des *Visitandines* (1792).

DEVIENNE. Voy. THÉVENIN.

DEVISMES (Jacques-François-Laurent), écrivain, membre de la Constituante, né à Laon le 10 août 1749, y mourut en février 1830. — *Histoire de Laon*, 1822, 2 vol. in-8°.

DÉVOLUTION (Droit de). On appelait ainsi le droit d'après lequel, suivant la coutume de Brabant, l'héritage passait aux filles nées d'un premier mariage de préférence aux fils issus d'une seconde union. = —. (Guerre de). C'est le nom que l'on donne à la guerre qu'en 1667 Louis XIV déclara à l'Espagne pour faire valoir les droits échus à sa femme Marie-Thérèse sur les Pays-Bas, lors de la mort du père de celle-ci, Philippe IV. Elle amena, le 23 janvier 1668, le traité de la Triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne, et fut terminée le 2 mai suivant par le traité d'Aix-la-Chapelle.

DÈVRE, en Berry, diocèse de Bourges, abbaye de bénédictins fondée en 840, transférée en 926 à Vierzon.

DEWELTOVO, localité de la Lithuanie où le 28 juin 1812 le duc de Reggio battit les Russes.

DEX. Le *Dex* s'entendait des droits perçus pour la garde des propriétés rurales et la pose des bornes, ainsi que des amendes auxquelles donnaient lieu les délits champêtres. L'origine de ce mot se tire de *dextri, pas*, territoire, juridiction.

Les rois de France tenaient particulièrement au maintien de leurs droits de *dex*.

DEXSIVA. Une dédicace « à la déesse *Dexsiva* et aux *Caudellenses* » a été trouvée à Cadenet (Vaucluse) sur le territoire attribué aux *Menini* et aux *Vulgienses*.

DEYEUX (Nicolas), pharmacien et chimiste, membre de l'Académie des sciences, né à Paris vers 1753, mort à Passy le 27 avril 1837.

DEYME (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort. Elle a produit les seigneurs de Bonac, de Caujac, de Verniole et de Rosin.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Joseph), naturaliste, littérateur, né à Paris le 1er juillet 1680, mort le 29 novembre 1765. Il a publié divers écrits sur l'histoire naturelle et est surtout connu par sa *Vie des peintres*, 1745-1752, 3 vol. in-4°, 1762, 4 vol. in-8°. = Son fils, ANTOINE-NICOLAS, mort le 27 septembre 1796, a publié entre autres, les *Vies des fameux architectes et sculpteurs*, 1788, 2 vol. in-8°.

DEZÈDES ou **DEZAIDES**, compositeur, né vers 1740, mort en 1792. Il a composé une quinzaine d'opéras dont le meilleur est *Blaise et Babet*, 1783.

DIABLINTES AULERCI, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, à l'O. des *Aulerci Cenomani*, dans la vallée de la Mayenne, ayant au N. les *Essui*, à l'E. les *Rhe-*

dones et au S. les *Arvii*. C'était une des trois tribus des *Aulerci* et un allié des Armoricains. Les *Aulerci Diablintes* avaient pour capitale *Carises* ou *Adula*. Les Romains la détruisirent à cause de l'opiniâtre résistance de ses habitants qui, en 56 av. J. C., après s'être soumis l'année précédente, s'étaient joints à la prise d'armes des cités armoricaines. Les *Diablintes*, d'abord réunis à la Gaule chevelue (50 av. J. C.), firent ensuite partie de la province impériale Lyonnaise (28 av. J. C.). Au IVᵉ siècle ils formèrent la dernière des neuf cités dont se composa la Lyonnaise troisième, celle des *Diablintes*.

DIACONIE, hôpital desservi par des diacres ou des diaconesses.

DIACRES. Les diacres, institués par les apôtres au nombre de sept, ne dépassèrent jamais ce chiffre à Rome. Mais chaque église en France augmenta leur nombre suivant les besoins du service religieux. Leurs fonctions étaient fort importantes au moyen âge ; elles consistaient à distribuer l'eucharistie aux fidèles retenus en dehors de la ville épiscopale, à prendre soin des veuves, des orphelins, des pauvres, des insensés, etc., à surveiller les fidèles, à dénoncer les infractions à la discipline, à recevoir les offrandes apportées par les fidèles pendant le saint sacrifice, à maintenir l'ordre intérieur dans les églises, à écarter les juifs, les excommuniés et autres; enfin ils pouvaient prêcher et baptiser. Mais ils virent l'étendue de leurs attributions décroître à l'approche des temps modernes. Aujourd'hui elles se réduisent à l'assistance du prêtre dans l'office, au droit de prêcher et de lire l'évangile. C'est seulement en cas de nécessité absolue qu'ils baptisent et donnent l'absolution. Les sous-diacres n'eurent jamais que des fonctions peu importantes et qui se réduisaient à assister le prêtre dans le service de l'autel et à lire l'épître pendant la messe. Ce fut au XIᵉ siècle seulement et pendant le pontificat d'Urbain II qu'ils se trouvèrent rangés parmi les ordres majeurs (en 1087 ou 1091). Il résulte toutefois d'une disposition prise par le concile de Bourges en 1031, et citée par Du Cange, que l'Église de France avait devancé à cet égard la cour romaine : on y trouve une défense faite à tous les évêques d'ordonner aucun sous-diacre avant d'avoir obtenu de lui le serment solennel, en face des autels, de ne prendre ni femme ni concubine et de renvoyer son épouse, s'il était déjà marié.

DIAMANT, forteresse bâtie par les Anglais sur la côte de la Martinique et qui fut prise par les Français en juin 1805.

DIANE. Voy. POITIERS.

DIBIO ou **DIVIO**, Dijon.

DICEY (Seigneurs de), de la maison de Rye (Franche-Comté).

DICIT DOMINUS, introït et nom, dans quelques anciens actes, du XXIIIᵉ et du XXIVᵉ dimanche après la Pentecôte.

DICQUEMARE (Jacques-François), naturaliste et astronome, né au Havre le 7 mars 1733, mort le 29 mars 1789.

DIDEROT (Denis), célèbre écrivain, né à Langres en octobre 1713, mort à Paris le 30 juillet 1784. Il était fils d'un coutelier. Élevé par les jésuites, il se fit remarquer au collége d'Harcourt par son talent précoce et sa facilité : il faisait les devoirs de ses camarades comme, plus tard, il fit les livres de ses amis. Ayant renoncé à la carrière ecclésiastique, à laquelle l'avaient d'abord destiné ses parents, il entra chez un procureur, M. Clément de Ris; mais le droit lui sourit aussi peu que la théologie. Privé de la pension que lui faisait son père, il se mit à donner des leçons de grec, de latin, de mathématiques, et fut trois mois précepteur chez un financier, M. Randon d'Hannecourt, mais ne put supporter l'assujettissement de ces fonctions. Il écrivit alors pour vivre : un mariage d'amour et une vie dissipée avaient augmenté ses besoins. Ses premiers ouvrages furent la traduction de l'anglais de l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan (1743); l'*Essai sur le mérite et la vertu* (1745); les *Pensées philosophiques* (1746). Ces *Pensées* firent beaucoup de bruit, le Parlement les condamna au feu. En 1749, croissant en hardiesse, il donna sa *Lettre sur les Aveugles*, où l'aveugle Saunderson professe ouvertement l'athéisme. Cet ouvrage le fit enfermer à Vincennes, où il resta trois mois et demi. Il y fut traité avec toutes sortes d'égards, et put recevoir les nombreuses visites de ses amis. Parmi ceux-ci était J. J. Rousseau, avec qui il s'était lié depuis 1742, et qui, comme chacun sait, trouva dans un de ces voyages à Vincennes la révélation de son génie. D'après le témoignage de Diderot, ce serait lui qui aurait alors conseillé à Rousseau de s'engager dans le paradoxe célèbre sur lequel pivotèrent tous ses écrits et qu'il soutint avec tant d'éclat. C'est en sortant de prison que Diderot entreprit de construire le plus grand monument de sa gloire : l'*Encyclopédie*. Ce ne devait être d'abord qu'une traduction de l'ouvrage anglais de Chambers; une spéculation comme celle du *Dictionnaire de médecine*, de James, que Diderot avait récemment traduit. Mais l'entreprise s'agrandit peu à peu dans sa pensée. Il s'associa d'Alembert, qui écrivit la belle préface de l'ouvrage; Rousseau, qui se chargea des articles sur la musique; puis Voltaire, qui en entraîna bien d'autres. Lui-même rédigea le *Prospectus*, le *Système des connaissances humaines*, les articles sur la *Philosophie ancienne* et sur les *Arts et métiers*, qu'il traita d'une façon supérieure, et se chargea de revoir le tout avec d'Alembert. Bientôt, il resta seul à la tête de cette vaste entreprise, d'Alembert s'étant retiré devant le déchaînement des persécutions. Les attaques plurent, en effet, contre l'*Encyclopédie*, dès l'apparition des deux premiers volumes (1751). L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, lança un mandement; Joly de Fleury, un réquisitoire. L'*Encyclopédie* fut suspendue, le privilége révoqué. Pompignan attaqua les philosophes à l'Académie; Fréron, dans l'*Année littéraire;* Palissot, dans ses *Petites lettres* et sur le théâtre. Robuste, ardent, infatigable d'esprit et de corps, Diderot fit tête à l'orage et refusa de fuir en Russie, où le poussaient ses amis alarmés, pour ne point abandonner sa famille et les intérêts de son libraire, Lebreton. Grâce aux puissantes protections de M. de Choiseul, de Malesherbes et de Mme de Pompadour, l'*Encyclopédie* put achever de paraître. Cette œuvre occupa, mais sans les remplir, trente années de la vie de Diderot. Tandis qu'il courait dans les ateliers pour étudier ces arts et ces métiers qu'il devait y décrire, étonnant les ouvriers par sa promptitude à comprendre, son adresse à exécuter, il publiait, en 1754, ses *Pensées sur l'interprétation de la nature*, inspirées par le *Novum organum* de Bacon; il tentait la rénovation du théâtre par ses drames du *Fils naturel* (1757) et du *Père de famille* (1758), tentative malheureuse, où, par une recherche exagérée du naturel, il tomba dans un genre faux et larmoyant; il jugeait dans ses *Salons*, modèles du genre, les ouvrages de peinture exposés en 1765 et 1767; il faisait connaître Richardson à la France; il prêtait sa plume prodigue à Grimm pour sa *Correspondance*, à Raynal pour son *Histoire philosophique des deux Indes*, à d'Holbach pour le

Système de la nature, à bien d'autres encore. L'*Encyclopédie*, qui avait fait gagner des millions au libraire, avait rapporté peu de chose à Diderot, qui ne savait ni amasser ni garder de l'argent. En 1765, il fut obligé de vendre sa bibliothèque : l'impératrice de Russie s'empressa de la lui acheter 15000 francs, en le priant de la conserver comme son bibliothécaire, avec une pension annuelle de mille francs; puis, comme elle apprit qu'on avait négligé dans ses bureaux de payer exactement cette pension, elle donna l'ordre d'en remettre à Diderot cinquante années à l'avance. En 1773, il se rendit auprès de sa bienfaitrice, qui le combla d'attentions et d'honneurs. Il vécut, depuis lors, fort retiré. A cette époque, se rapportent ses romans licencieux *Jacques le fataliste* et *la Religieuse*, son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1779), apologie de Sénèque et appréciation de ses écrits. Depuis 1758, Diderot était brouillé avec Rousseau : on ignore absolument les causes de cette célèbre querelle qui occupa alors toute la société, et de quel côté sont les torts. Voltaire, sans partager tous les sentiments philosophiques de Diderot, faisait grand cas de lui et le consultait sur ses pièces : « J'attends avec impatience, écrivait-il, les réflexions du *pantophile* Diderot sur *Tancrède :* tout est dans la sphère d'activité de son génie; il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand, et de là il va au théâtre. » On a dit de Diderot « qu'il avait écrit de belles pages et n'avait jamais su faire un livre; et qu'il avait été un mauvais intendant d'une magnifique fortune intellectuelle. » Tête bouillante, un peu désordonnée, capable d'imprimer le mouvement à son siècle, écrivain brillant, abondant, chaud, mais souvent déclamateur, celui de ses écrits qui le fait mieux comprendre est sa correspondance avec Mlle Voland. Les œuvres de Diderot ont été réunies et publiées par Naigeon, 1798, 15 vol. in-8°; 1800, 15 vol. in-12. L'édition la plus complète est celle de 1821, 22 vol. in-8°. Le 21° volume contient les œuvres inédites : *le Neveu de Rameau*, que Gœthe fit connaître, le premier, par sa traduction allemande, et dont l'original n'a jamais été publié; *le Voyage de Hollande;* sa *Correspondance*, de 1765 à 1770. Il faut y joindre les *Mémoires*, *correspondances et ouvrages inédits*, publiés par Mme de Vanduel, sa fille, 1830-1831, 4 vol. in-8°; et 1841, 2 vol. gr. in-18. Quelques nouveaux *Salons* de lui ont été publiés dans la *Revue de Paris*. *La Revue rétrospective* a inséré de lui quelques morceaux inédits, et, en 1867, sa correspondance avec le sculpteur Falconet a été publiée, par M. Ch. Cournault, dans *la Revue moderne*. — Voy. SUPPLÉMENT.

DIDIER ou **DIZIER** (Saint), *Desiderius*, évêque de Langres, né près de Gênes, martyrisé à Saint-Dizier (Champagne), dans la deuxième moitié du III° siècle. = Un autre Didier, évêque de Nantes, mort en 452.

DIDIER (Saint), né à Autun, archevêque de Vienne (596), fut déposé dans un synode (603) et relégué dans une île du Rhône par la vengeance de Brunehaut. Rétabli sur son siége (607), il mécontenta de nouveau la reine qui le fit assassiner le 23 mai 608.

DIDIER ou **GÉRY** (Saint), évêque de Cahors, né à Albi en 595, mort le 15 novembre 655. On a de lui seize lettres publiées dans divers recueils et entre autres dans le tome IV de dom Bouquet.

DIDIER, duc de Toulouse, tué devant Carcassonne qu'il assiégeait, en 587. Général de Chilpéric Ier, roi de Neustrie, il s'empara sur les Austrasiens du Quercy et de l'Albigeois, fut battu près de Limoges par Mummolus, général de Gontran, roi de Bourgogne, défit Ragnovald, s'empara du Périgord et de l'Agénais et assiégea Bourges (583). Chilpéric, ayant été assassiné (584), Didier proclama à sa place Gondovald, fils adultérin de Clotaire Ier, mais il dut bientôt l'abandonner et périt dans une guerre contre Reccarède, roi des Wisigoths.

DIDIER (Martin), peintre émailleur du roi, paraît avoir travaillé surtout entre 1574 et 1609. On le croit élève de Léonard Limousin, auquel il succéda. Le musée du Louvre possède plusieurs de ses œuvres. = ALBERT, émailleur du roi, dès 1609. On le croit fils du précédent.

DIDIER (Jean-Paul), conspirateur, né à Upie (Drôme) en 1758, mort sur l'échafaud à Grenoble le 10 juin 1816. Avocat au parlement du Dauphiné, il devint, sous le Consulat, professeur à l'École de droit de Grenoble, puis maître des requêtes et conseiller à la Cour de cassation. Lors de la seconde Restauration, il organisa dans le département de l'Isère une conspiration qui éclata la nuit du 4 au 5 mai 1816, où aux cris de vive l'empereur! il se présenta devant Grenoble à la tête de cinq ou six cents paysans qui furent facilement dispersés. Il put gagner la frontière, mais il fut trahi, pris par les carabiniers piémontais, livré peu de temps après aux autorités françaises, condamné à mort par la cour prévôtale de l'Isère et exécuté.

DIDIER (Charles), littérateur, journaliste, né à Genève en 1805, d'une famille de réfugiés calvinistes, mort par suicide à Paris le 13 mars 1864. — *Rome souterraine*, 1833, souvent réimprimée. *La campagne de Rome* (1842); *Cinquante jours au désert* (1857); *Cinq cents lieues sur le Nil* (1858).

DIDONNE, baronnie de Saintonge (Charente-Inférieure), qui de la maison de la Trémoille passa à celle de Saint-Nectaire.

DIDOT, célèbre famille d'imprimeurs libraires, qui eut pour chef FRANÇOIS DIDOT, né à Paris en 1689, mort le 2 novembre 1757, syndic de la communauté des libraires. Les membres les plus distingués de cette famille sont : — FRANÇOIS-AMBROISE, fils du précédent, né à Paris en 1730, mort le 10 juillet 1804. Il perfectionna son art, donna une coupe franche et élégante aux caractères typographiques et imprima la belle collection de romans français en 64 vol. in-18, dite *d'Artois*, et en trois formats la *collection des classiques français*, pour le dauphin, fils de Louis XVI. — = PIERRE-FRANÇOIS, frère du précédent, imprimeur libraire et fabricant de papier, né à Paris en 1732, mort le 7 septembre 1795. Il était imprimeur de Monsieur (Louis XVIII). = HENRI, fils du précédent, graveur et fondeur en caractères, né en 1765, mort en 1852. Il a gravé à soixante-six ans les caractères *microscopiques* qui ont servi aux éditions des *Maximes de la Rochefoucauld* et d'*Horace*, imprimées chez son frère, Didot *jeune*. = PIERRE, né en 1760, mort le 31 décembre 1853. Son imprimerie fut installée au Louvre et c'est là qu'il exécuta les magnifiques éditions in-fol. dites *du Louvre*, comprenant *Virgile* (1798), *Horace* (1799), *Racine* et *la Fontaine* (1801-1805). Le jury de l'Exposition de 1801 proclama l'édition de Racine, *la plus parfaite production typographique de tous les âges*. — Il a publié des traductions en vers de morceaux de Virgile et d'Horace et un recueil de *Fables*, 1786, in-8°. = Son frère cadet, FIRMIN, né à Paris en 1764, mort le 24 avril 1836. Inventeur du stéréotypage, appliqué d'abord à la *Table des logarithmes* de Callet, il se distingua surtout comme graveur et fondeur. Franklin lui confia son petit-fils pour lui enseigner l'art de la gravure. Son établissement, où toutes les branches de la typo-

graphie étaient réunies, était visité par les amateurs de l'Europe entière. De cette école sont sortis nos meilleurs imprimeurs. Firmin Didot, nommé député à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), laissa son établissement à ses fils Ambroise-Firmin et Hyacinthe qui le dirigent encore aujourd'hui. On a de lui deux tragédies, *la Reine de Portugal* et la *Mort d'Annibal;* des traductions en vers des *Bucoliques* de Virgile et des *Idylles* de Théocrite, une *Notice sur Robert et Henri Estienne*, etc.

DIDRON (Adolphe-Napoléon), archéologue, né à Hautvillers (Marne) en 1806, mort 13 nov. 1867. — *Histoire de Dieu*, 1843, in-4°; *Manuel d'iconographie*, 1845, in-4°. Il a fondé, en 1844, les *Annales archéologiques*.

DIE, *Dea* ou *Dia Vocontiorum*, ville du Dauphiné (Drôme), chef-lieu du Diois (voy. ce nom). Au XVI° siècle elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion, et en 1585 elle tomba au pouvoir des protestants qui rasèrent sa citadelle.

Dès le III° siècle, Die avait un évêché suffragant de Vienne, qui fut réuni, par Grégoire X, à celui de Valence le 25 septembre 1276. Il en fut séparé par Innocent XI en 1687, et fut définitivement supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE DIE. — S. Mars, vers 220. — Higerius. — Léon. — Servilius. — Nicaise, vers 325. — Pallade, vers 347. — Celsus, 356. — Constantin, 419. — Projectus, 440. — S. Pétrone, vers 450-463. — S. Marcel, vers 480. — Sæculatius, 517. — Lucretius, 541 et 573. — Paul, 585. — Præstantius, 739. — Aramand, 776. — Désiré, 788. — Remi, vers 795. — S. Wulfin, 800. — Hémicon, 876 et 879. — S. Exupère. — S. Saturnin. — Gisenode, 943. — Isard ou Isarn, 981. — Humbert, 1025. — Conon, 1037. — Pierre Ier, 1037 et 1059. — Hugues Ier de Bourgogne, 1073-1092. — S. Ismidon, vers 1095-vers 1115. — Étienne Ier, 1121 et 1127. — S. Oldric, vers 1130. — Hugues II, 1145 et 1158. — Pierre II, 1163-vers 1175. — Robert, 1178 et 1188. — Jarente, 1193. — Humbert Ier, vers 1196-1202. — S. Étienne II de Châtillon, 1208-1209. — Humbert II, 1209 et 1212. — S. Didier de Forcalquier, 1213-1221. — N..., 1222. — Bertrand, 1223 et 1235. — Humbert III, 1237 et 1247. — Amédée Ier de Genève, vers 1250-22 janvier 1275. — (En 1276, l'évêché de Die est réuni à celui de Valence. Il en est séparé de nouveau en 1687.) — Armand de Montmorin, 17 janvier 1687-10 avril 1694. — Séraphin de Pajot du Plouy, 1694-10 novembre 1701. — Gabriel de Cosnac, décembre 1701-15 avril 1734. — Daniel-Joseph de Cosnac, 24 octobre 1734-août 1741. — Georges-Gaspard-Alexis de Plan des Augiers, octobre 1741-1790.

BIBLIOGRAPHIE : J. C. Martin, *Antiquités de la ville de Die*, 1818, in-8°; Columbus, *De rebus gestis Valentinorum et Diensium episcoporum*, 1638, 1652, in-4°; *Gallia christiana*, t. XIV.

DIE (Seigneurs de), de la famille de Fleuri (Languedoc).

DIÉ ou **DIEUDONNÉ** (Saint), *Deodatus*, ermite, né à Bourges, vivait au commencement du VI° siècle. Sa fête, le 24 avril. = — (Saint), évêque de Nevers, mort le 18 juin 679 ou 684. — C'est auprès d'un monastère fondé par lui dans les Vosges que s'éleva depuis la ville de Saint-Dié (Meurthe).

DIÉBOLT (Georges), sculpteur, né à Dijon le 6 mai 1816, mort en novembre 1861.

DIEL DU PARQUET (Jacques), gouverneur des Antilles, mort à Saint-Pierre (Martinique), le 3 janvier 1658. Neveu d'Enambuc (voy. ce nom), premier gouverneur des Antilles, il fut nommé par la Compagnie des Indes (1638), lieutenant général de la Martinique. Il y introduisit la culture de la canne à sucre, et soutint des luttes acharnées contre les Caraïbes qui furent en partie exterminés, soit à la Martinique, soit aux îles Sainte-Lucie et de la Grenade, dont il avait fait l'acquisition. Après sa mort, sa femme s'empara du pouvoir, en fut dépossédée, puis réintégrée, et mourut en mer, en août 1659.

DIENSIS PAGUS, le Diois.

DIEPPE, *Dieppa*, ville maritime de Normandie (Seine-Inférieure). Détruite par les Normands, puis en 1195 par Philippe Auguste, elle fut enlevée en 1433 aux Anglais qui, l'ayant investie en novembre 1442, furent chassés après neuf mois de blocus par le dauphin Louis (XI). En 1694, une flotte anglaise la bombarda et la détruisit presque complétement. — Dieppe, patrie de Duquesne, a eu, dès le moyen âge, une marine florissante qui fit une rude guerre aux Anglais. Les Dieppois, dont le commerce avec l'Afrique et l'Inde était fort étendu, fondèrent au XVI° siècle Québec et diverses colonies dans la Floride, la Louisiane et le Labrador.

BIBLIOGRAPHIE : Th. Licquet, *Notice sur Dieppe*, 1836, in-8°; L. Vitet, *Histoire de Dieppe*, 1833, 2 vol. in-8°, 1844, 2 vol. in-12.

DIERDORF, ville de la Prusse rhénane, à 12 kilomètres N. E. de Coblentz, près de laquelle le 18 avril 1797 Ney battit les Autrichiens.

DIERSHEIM, village du grand duché de Bade qui fut le 20 et le 21 avril 1797 le théâtre de combats sanglants entre les Autrichiens et les Français, commandés par Moreau, qui parvint à franchir le Rhin.

DIETRICH (Philippe-Frédéric, baron de), magistrat, né à Strasbourg en 1748, mort sur l'échafaud à Paris, le 28 décembre 1793.

DIEU (Antoine), peintre d'histoire, graveur, membre de l'Académie de peinture (1722), né en 1662, à Paris, où il est mort le 12 avril 1727. — Deux tableaux relatifs à la naissance et à la mort du duc de Bourgogne (Musée de Versailles); *Esther et Assuérus* (Musée de Rouen).

DIEUDÉ (Honoré), pseudonyme de l'abbé Voisenon.

DIEUDONNÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Vandeuil (Picardie). = — (Seigneurs de), branche de la maison de Clérembauld (Picardie).

DIEUDONNÉ (Christophe), homme politique, né dans les Vosges en 1757, mort à Lille, où il était préfet, le 22 février 1805. — *Statistique du département du Nord*, 1804, 3 vol. in-8°.

DIEUDY (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

DIEULAFOY (Joseph-Marie-Armand-Michel), vaudevilliste, né à Toulouse en 1762, mort à Paris le 3 décembre 1823.

DIGEON (Alexandre-Élisabeth-Michel, vicomte), général, né à Paris le 27 juin 1771, mort à Ronqueux (Seine-et-Oise) le 2 août 1826. Général de division (1813), il se rallia complétement à la Restauration, fut nommé vicomte, pair de France (1819), ministre d'État, membre du conseil privé, et fut chargé quelques jours du portefeuille de la guerre.

DIGNE, *Dinia, Dea augusta*, ancienne ville de Provence (Basses-Alpes). Elle fut, dans la seconde moitié du XVI° siècle, prise plusieurs fois par les calvinistes et les catholiques. Son évêché qui remonte au IV° siècle a été suffragant d'Embrun jusqu'en 1790. Depuis cette époque, il appartient à la province d'Aix.

ÉVÊQUES DE DIGNE. — S. Domnin, 365. — S. Vincent, 374. — Nectaire, vers 439-vers 455. — Mémorialis. — Pentadius, 506. — Portien, 524-527.

— Hilaire, vers 535-vers 555. — Héraclius, 573-585. — Agape ou Bobon, 650. — Raimbaud, 790. — Blederic, 899. — Emin, 1025. — Bernard Ier, vers 1028-1038. — Hugues Ier, 1038-vers 1068. — Laugier. — Gui, 1146. — Pierre I Hermido, vers 1150. — Hugues II de Vars. — Hugues III. — Pierre II de Droilla. — Guillaume Ier de Bénévent, 1179. — Guigue de Revel, 1183. — Bertrand Ier de Turrias. — Ismidon, 1206. — Walon de Dompierre, 1209. — Lantelme, 1211-5 octobre 1232. — Hugues IV de Laon, 1238. — Amblard, 1247-1248. — Boniface, 1248-25 mai 1278. — Guillaume II des Porcelets, 1289-vers 1295. — Hugues V, 1297. — Renaud des Porcelets, vers 1302-vers 1316. — Armand, 1318. — Guillaume III de Sabran, 1324. — Guillaume IV Ebrard, 1326. — Elzéar de Villeneuve, 1334-7 octobre 1341. — Jean Ier Peisoni, 1341-1360. — Bertrand II de Séguret, 1362-vers 1388. — Nicolas de Cerbaire, 1390-5 mars 1407. — Bertrand III Raoul, 1408-1432. — Pierre III de Verceil, vers 1433-1439. — Guillaume V d'Estouteville, 1439-1445. — Pierre IV Turelure, 1445-22 juillet 1466. — Conrad de la Croix, 24 juillet 1466-août 1479. — Antoine Ier Guiramand, vers 1480-vers 1512. — François Ier Guiramand, 1513-1er juin 1536. — Chérubin d'Orsière, 1536-1545. — Antoine II Olivier, 1546-vers 1550. — Antoine III Hérouet, 1551-1568. — Henri Ier le Mignon, 1568-1587. — Claude Coquelet, 1587-1602. — Antoine IV de Boulogne, 1602-24 septembre 1615. — Louis Ier de Boulogne, 1616-1628. — Raphael de Boulogne, 1628. — Toussaint de Forbin-Janson, 14 mai 1656-1668. — Jean-Armand de Rotondis de Biscaras, avril 1668-octobre 1669. — Jean II de Vintimille du Luc, 1669-septembre 1675. — Henri II Félix de Tassy, septembre 1675-18 juin 1677. — François II le Tellier, 9 octobre 1677-11 février 1708. — Henri III de Pujet, 7 avril 1708-22 janvier 1728. — Antoine V Amable Feydeau, décembre 1728-1742. — Paul de Ribeyre, 1742. — Jean-Louis du Lau, mai 1742-15 septembre 1746. — Louis II Sextius de Jarente de la Bruyère, octobre 1746-janvier 1758. — Pierre-Paul du Caylar, 16 avril 1758-1784. — François III de Mouchet de Villedieu, 18 juillet 1784-1790. — *Villeneuve, évêque constitutionnel*, 1791-1793. — Irénée-Yves Dessoles, 10 juillet 1802-1804. — Charles-François-Melchior-Bienvenu Miollis, 28 août 1805-31 août 1838. — Augustin-Dominique Sibour, 28 septembre 1839-15 juillet 1848. — Marie-Julien Meirieu, 1849.

BIBLIOGRAPHIE : F. Guichard, *Essai sur l'histoire de Digne pendant les troubles de la Ligue*, 1844, in-8°; *Gallia christiana*, t. III.

DIGNY (Seigneurs de), branche de la famille de Cambray (Picardie).

DIGOINE (Seigneurs de), branche de la maison de Damas. = — Branche de la famille de Loriol.

DIGONNET (Antoine), général, né à Crest (Drôme) en 1762, mort à Modène le 17 mars 1811.

DIGONS (Seigneurs de), de la maison de Chervil (Vivarais).

DIGOT (Sébastien-Antoine-Augustin), érudit, né à Nancy, mort en mai 1864. — *Histoire de Lorraine*, 1856, 5 vol. in-8°.

DIJON, *Divio*, *Dibio*, ancienne capitale du duché de Bourgogne, aujourd'hui chef-lieu du département de la Côte-d'Or. Elle fut saccagée par les Sarrasins en 731, par les Normands en 888. En 959, Robert de Vermandois l'enleva au duc de Bourgogne Otton, mais il en fut chassé l'année suivante. En 1513, les Suisses vinrent au nombre de 20 000 mettre le siége devant Dijon. La France était alors assaillie de toutes parts, et la Trémoille, qui n'avait à leur opposer que 4 à 5000 hommes, s'empressa de négocier, et parvint, le 13 septembre, à conclure avec eux un traité par lequel on devait leur donner 400 000 écus d'or, abandonner le Milanais, dissoudre le concile de Pise, etc. On leur distribua des à-compte et ils rentrèrent dans leur pays. Mais Louis XII refusa de ratifier le traité. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Dijon, qui, comme la Bourgogne, avait suivi le parti de la Ligue, se soumit à Henri IV en 1595. — En 1651, son château, qui était au pouvoir du prince de Condé, gouverneur de la province, fut pris par les troupes royales le 8 décembre, après quelques jours de siége.

Il s'est tenu à Dijon trois conciles : juillet 1077, 1116, 6 décembre 1199.

L'évêché de Dijon fut créé par Clément XII en 1731. Son diocèse, démembré de celui de Langres, fut comme celui-ci suffragant de Lyon. En 1790 et en 1802, il fut attribué à la province de Besançon, et rendu, en 1822, à sa première métropole.

ÉVÊQUES DE DIJON. Jean Bouhier, 16 sept. 1731-oct. 1743. — Claude Bouhier, sept. 1743-19 juin 1755. — Claude-Marc-Ant. d'Apchon, juillet 1755-1776. — Jacques-Joseph-François de Vogué, 9 juin 1776-1787. — René Desmontiers de Mérinville, 13 mai 1787-1790. — *Jean-Baptiste Volfius, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — Henri Raymond, 9 avril 1802-20 février 1820. — Jean-Baptiste Dubois, 9 juillet 1820-6 janvier 1822. — Jean-François Martin de Boisville, 11 août 1822-27 mai 1829. — Jacques Raillon, 16 juin 1829-14 décembre 1830. — Claude Rey, 9 juillet 1831-juin 1838. — François-Victor Rivet, 21 octobre 1838.

INTENDANTS DE DIJON OU DE BOURGOGNE. Claude Bouchu, mars 1656-juin 1683. — A. F. Ferrand, 1694-1706. — A. Pinon, 1706-1710. — Ch. Trudaine de Montigny, 1710-1712. — P. Arnaud de la Briffe de Ferrière, 1712-17 avril 1740. — F. D. Barberge de S. Contest, 1740-1749. — J. F. Joly de Fleury, 1749-1760. — Dufour de Villeneuve, 1760-1764. — Amelot de Chaillou, 1764-1774. — G. du Pleix de Bacquencourt, 1774-1780. — Feydeau de Brou, 1780-1783. — Amelot de Chaillou, 1783-1790.

BIBLIOGRAPHIE : Ph. Boulier, *Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Dijon*, 1649, in-8°; Mangin, *Histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de Dijon*, 1765, 3 vol. in-12; Ch. Maillard de Chambure, *Dijon ancien et moderne*, 1840, in-8°; Cl. X. Girault, *Essai sur Dijon*, 1814, in-12. — Voy. BOURGOGNE.

DIJONNAIS, *Oscarensis* ou *Divionensis tractus*, premier bailliage et pays du duché de Bourgogne; capitale Dijon. Il comprenait les bailliages de Dijon, de Beaune, de Nuits, d'Auxonne et de Saint-Jean de Losne. Il était borné au N. par la Champagne; à l'E. par la Franche-Comté; au S. par le Chalonnais; à l'O. par l'Auxois et le pays de la Montagne. Il avait environ 18 lieues de long sur 10 de large. Il est compris tout entier dans le département de la Côte-d'Or.

DILLO ou **DILLOT**, *Dei Locus*, en Champagne (Yonne), abbaye de Prémontrés, diocèse de Sens, fondée au XIIe siècle.

DILLON (Jacques de), colonel irlandais au service de la France, mort en 1664. = DILLON (Arthur, comte de), général irlandais au service de la France, né en Irlande en 1670, mort à Saint-Germain en Laye le 5 février 1733. — Son petit-fils, THÉOBALD, comte de DILLON, né à Dublin vers 1745. Il s'engagea d'assez bonne heure au service de la France, et il était maréchal de camp et

commandant à Lille quand il fut envoyé en Flandre sous Dumouriez (1792). Lors d'une rencontre avec les Autrichiens, les troupes qu'il commandait saisies d'une terreur panique, se débandèrent et le massacrèrent. Ses assassins furent exécutés. = ARTHUR, comte de DILLON, général, né à Braywick (Irlande) le 3 septembre 1750, mort sur l'échafaud à Paris le 14 avril 1794. Il fit avec distinction la guerre d'Amérique, fut nommé gouverneur de Tabago, et député de la Martinique aux états généraux. Commandant en chef de l'armée du Nord, il fit après le 10 août prêter de nouveau à ses troupes le serment de fidélité au roi. Placé sous les ordres de Dumouriez en Champagne, il reprit Verdun sur les Prussiens. Dénoncé à la Convention pour une lettre qu'il avait écrite au landgrave, il fut défendu par Camille Desmoulins, fut arrêté, traduit le 5 avril 1794 devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort. On a de lui quelques écrits politiques. = L'abbé ROGER-HENRI, publiciste, né à Bordeaux le 11 juin 1762, mort en 1829.

DIMANCHE BEHOURDI, des BURES ou BRANDONS, le premier dimanche de carême. Voy. BEHOURDI. = DIMANCHE du mois de Pâques, la Quasimodo = — Repus, *repositus*, dimanche de la Passion. — Voy. DOMINICA.

DIMANCHES (Roi des), nom que dans quelques anciens actes on donne au dimanche de la Trinité.

DÎME ECCLÉSIASTIQUE. L'usage de la dîme obligatoire ne se transmit pas directement des Juifs au Chrétiens. Sans doute le principe fut posé dans la nouvelle Église, que les fidèles devaient pourvoir à l'entretien des clercs : mais aucune sanction de la loi n'était nécessaire dans les temps apostoliques pour aiguillonner le zèle à cet égard, et pendant plusieurs siècles l'abandon d'une portion de ses revenus aux ministres de Dieu fut de la part de chacun absolument volontaire. La foi se refroidit cependant, et c'est alors que l'Église se préoccupa de régulariser la perception de la dîme. Dès le VIe siècle, deux conciles tenus l'un à Tours (567), l'autre à Mâcon (585) tentèrent dans cette voie un effort qui ne réussit pas; leurs canons ne furent pas respectés. Enfin les princes de la deuxième race, Pépin en 756 et surtout Charlemagne en 794 prirent des mesures qui assurèrent au clergé sa subsistance, et firent de la dîme une sorte d'impôt en nature, consistant dans la dixième partie des fruits de la terre, du croît des animaux, ou des produits de l'industrie humaine.

Désormais les dîmes se divisèrent en trois grandes classes : 1° les prédiales ; 2° les personnelles; 3° les mixtes.

Les premières se percevaient sur les revenus des propriétés foncières, qu'elles fussent situées à la ville ou à la campagne. On distinguait parmi elles, les grosses dîmes (*majores*), ainsi appelées parce qu'elles se prélevaient sur les récoltes les plus importantes, telles que le blé, le vin, le foin, le bétail; les menues dîmes (*minores*), qui consistaient en fruits de moindre valeur, tels que le lin, la volaille, les légumes et généralement tous les produits des jardins potagers; enfin les *novales*, beaucoup moins nombreuses et considérables que les premières, étaient levées sur les terres défrichées nouvellement, c'est-à-dire depuis quarante ans.

Les dîmes personnelles se prenaient sur toutes les choses de création artificielle, et qui entraient dans le commerce. C'était l'industrie qui en faisait les frais.

Les dîmes mixtes participaient des deux autres espèces de dîmes. Dans ce nombre on rangeait celles qui étaient dues sur le produit des troupeaux, lait, laines, cuir et choses semblables.

L'intérêt de ces distinctions résidait dans la nature de l'obligation à laquelle chaque espèce de dîme donnait naissance. C'est ainsi que les dîmes prédiales, attachées au fond, étaient dues indistinctement par tous les propriétaires, tandis que les autres étaient dues par les personnes; les chrétiens seuls étaient astreints à les acquitter.

Celles-là se payaient à l'église dans le territoire de laquelle se trouvait le bien, celles-ci à l'église où le contribuable recevait les sacrements.

On sait que les croisés étaient exemptés de toute redevance de cette nature.

Les dîmes formaient un appoint considérable du revenu des bénéfices. Aussi les seigneurs ne manquèrent pas dès les premiers temps de la féodalité de mettre la main sur leurs produits. L'exemple avait été donné par Charles Martel à propos des précaires (voy. ce mot). Il résulta de ces usurpations ou même parfois de la libre concession des décimateurs, qu'un certain nombre de dîmes furent inféodées à des laïques, et devinrent transmissibles à titre de fiefs en l'air. L'Église éleva la voix contre un abus aussi monstrueux: un synode tenu à Saint-Denis, sous Hugues Capet, s'en plaignit vivement; mais les évêques furent dispersés par la violence, et le mal ne fit que s'accroître. Le troisième concile de Latran (1179) fut enfin obligé de reconnaître les dîmes féodales dans le passé, et réduit à les défendre pour l'avenir. Une réforme de saint Louis se borna également à autoriser la restitution des dîmes féodales au clergé, sans le consentement préalable du suzerain, consentement jusqu'alors nécessaire, parce qu'il diminuait l'importance de la tenure. L'effet de cette ordonnance (1269) ne s'étendit point au delà du domaine royal; et les laïques continuèrent nonseulement à transmettre les dîmes antérieurement acquises, mais encore à s'en approprier de nouvelles, quand les circonstances s'y prêtaient. Et l'abus ne commença à s'éteindre qu'au déclin du régime féodal. Les rois de France se firent parfois adjuger par la cour de Rome la dîme ecclésiastique dans des besoins pressants. Les évêques l'accordèrent en 1304 à Philippe le Bel pour la guerre de Flandre et au Dauphin en 1358 pour la rançon du roi Jean. Saint Louis s'était fait donner les décimes ecclésiastiques en 1267 en faveur des expéditions de Terre-Sainte. Elles furent levées d'après Laurière en 1274, 1275, 1306, 1312, 1315, 1337. Enfin François Ier en rendit la perception permanente, de sorte, dit ce savant, qu'il y eut depuis lors des receveurs des décimes en titre et une Chambre à qui la connaissance en appartenait.

L'obligation de payer la dîme était absolue, et ne souffrait aucune exception. Les membres du clergé eux-mêmes y étaient astreints pour tous les biens dont ils étaient détenteurs à titre gratuit ou onéreux. Un édit en date du 6 juillet 1548 interdit d'enlever les récoltes avant de prévenir ceux qui y avaient droit. Elle resta en vigueur jusqu'à la fameuse nuit du 4 août 1789, dans laquelle les représentants de la nation décidèrent qu'elle serait remplacée par une taxe en argent, et qu'elle serait partout soumise au rachat. Dans la réponse que Louis XVI fit le 18 septembre suivant à l'Assemblée au sujet des décrets du 4 août, il évalua le revenu des dîmes de 60 à 80 millions et fit quelques réserves à ce sujet, tout en acceptant les résolutions de l'Assemblée.

DÎME SALADINE, impôt du dixième établi dans deux assemblées de prélats, barons et seigneurs convoquées l'une à Paris, par Philippe II, et l'autre au Mans par Henri II (1188), sur les biens meubles et sur les revenus de tous ceux qui

ne prendraient pas part à la troisième croisade contre Salah-Eddin. Cette dîme rapporta des sommes considérables; le clergé n'en fut pas exempté, sauf les ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevrault et les maisons des Lépreux. Certains ecclésiastiques protestèrent cependant contre cette violation de leurs priviléges. Mais les évêques avaient sanctionné la double ordonnance des deux princes, et frappé les réfractaires d'excommunication. On ne fit pas même déduction des dettes dans l'estimation des fortunes et la perception s'accomplit très-rigoureusement.

DÎMERIE. On désignait sous ce nom le territoire sur lequel une dîme était due.

DIMISSOIRES (LETTRES). On appelait lettres dimissoires, dimissoriales (*dimissoriæ*), un acte par lequel l'évêque propre d'un clerc, et ayant sur lui le pouvoir d'ordre, déclarait renoncer à ses droits en faveur d'un autre évêque. Cette renonciation était absolument nécessaire: non-seulement la validité de l'ordination y était subordonnée, mais encore l'évêque incompétent qui s'en passait s'exposait à une suspension de sa puissance d'ordre pendant une année (Voy. ORDINATION). On nommait aussi cet acte, mais improprement, lettres pacifiques (*litteræ formatæ, pacificæ*); le sens de ce dernier mot est plus large.

DINAN, ville de Bretagne (Côtes-du-Nord), avec titre de comté qui eut d'abord des seigneurs particuliers, et passa successivement aux maisons de Vitré et d'Avaugour, puis (1280) aux ducs de Bretagne. Elle fut prise et reprise plusieurs fois par et sur les Anglais au XIV[e] siècle. En 1598, elle fut prise par Brissac pour Henri IV.

DINAN, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Montafilant, de Beaumanoir, de Moncontour et de Huguetières. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

DINANT, ville de Belgique. Elle fut saccagée et brûlée en août 1466 par le comte de Charolais (Charles le Téméraire). Créquy s'en empara en 1675, et Jourdan le 27 mai 1794.

DINAUX (Arthur), littérateur, érudit, né à Valenciennes le 8 septembre 1795, mort à Montataire en mai 1864.

DINAUX, pseudonyme collectif de Beudin et de Goubaux. Il est formé de la dernière syllabe de chacun de ces noms.

DÎNER DU ROI. Nous empruntons les détails suivants à l'*État de la France* (1749, t. I): « L'huissier de salle ayant reçu l'ordre pour le couvert du roi, va à la salle des Gardes du corps, frappe sur la porte avec sa baguette et dit tout haut: *Messieurs, au couvert du roi;* puis avec un garde il se rend au Gobelet. Ensuite le chef du Gobelet apporte la nef (voy. ce mot); les autres officiers apportent le reste du couvert; le garde du corps marchant proche la nef et l'huissier de salle, portant les deux nappes, est à la tête, sa baguette en main. » Quand on a fait les essais du pain et du sel sur la table du prêt (voy. ce mot) qu'un gentilhomme servant est chargé de garder, on met le couvert sur la table du roi près de laquelle se tient un autre gentilhomme-servant. Puis l'huissier de salle retourne à la salle des Gardes, où ayant frappé de sa baguette contre la porte, il dit tout haut: *Messieurs, à la viande du roi.* Après que le serd'eau (voy. ce mot) y a donné à laver à ces trois officiers, l'écuyer-bouche range les plats sur la table et présente deux essais de pain au maître-d'hôtel qui fait l'essai du premier service, et qui, après avoir touché les viandes de ces deux essais de pain, en donne un à l'écuyer-bouche qui le mange et l'autre est mangé par le maître-d'hôtel. Ensuite le gentilhomme-servant prend le premier plat, le second est pris par un contrôleur d'office et les officiers de la bouche prennent les autres. En cet ordre, le maître-d'hôtel ayant le bâton en main, marche à la tête, précédé de quelques pas par l'huissier de salle portant sa baguette, et le soir un flambeau, et ensuite la viande accompagnée de trois gardes du corps, leurs carabines sur l'épaule. Lorsqu'ils sont arrivés à la table du prêt, le maître-d'hôtel fait la révérence à la nef.... Le premier service étant sur table, le maître-d'hôtel précédé de l'huissier de salle va avertir le roi, et Sa Majesté étant arrivée à la table, le maître-d'hôtel présente au roi la serviette mouillée à laver dont il a fait faire l'essai à l'officier du Gobelet.... Celui qui sert d'échanson crie tout haut dès que le roi a demandé à boire: *A boire pour le roi*, fait la révérence à Sa Majesté, vient au buffet prendre des mains du chef d'échansonnerie-bouche la soucoupe d'or garnie du verre couvert, et des deux carafes de cristal, pleines de vin et d'eau, puis revient précédé du chef et suivi de l'aide du Gobelet. Étant tous trois arrivés à la table du roi, ils font la révérence devant Sa Majesté; le chef se range de côté, et le gentilhomme-servant verse des carafes un peu de vin et d'eau dans une petite tasse de vermeil doré, nommée *essai*, que tient le chef de gobelet; celui-ci reverse la moitié de ce qui lui a été versé dans un autre essai pareil qui lui est présenté par son aide, et il boit. Le gentilhomme-servant se tournant vers le roi le fait après, et il remet entre les mains dudit chef sa tasse que ce chef rend avec la sienne à son aide. Ensuite le gentilhomme-servant fait la révérence devant Sa Majesté, lui découvre le verre et lui présente en même temps la soucoupe où sont les carafes. Le roi se sert lui-même le vin et l'eau, puis, ayant bu et remis le verre sur la soucoupe, le gentilhomme-servant reprend la soucoupe avec ce qui est dessus, recouvre le verre, fait encore la révérence devant le roi, et rend le tout au même chef d'échansonnerie qui le reporte au buffet. Celui qui fait la fonction d'écuyer-tranchant ayant lavé ses mains et pris sa place devant la table, présente et découvre tous les plats au roi, et les relève quand Sa Majesté le lui dit, ou lui fait signe, et les donne au serd'eau ou à ses aides. Il change d'assiettes au roi de temps en temps, et de serviettes à l'entremets ou plus souvent, s'il en est besoin, et coupe les viandes, à moins que le roi ne les coupe lui-même. »

Dans les dîners de grande cérémonie, on observait à peu près le même cérémonial; seulement on plaçait sept gardes, en haie, la carabine sur l'épaule, de chaque côté de la table du roi; un autre restait en sentinelle près de la nef; un troisième précédait le gentilhomme-servant toutes les fois qu'il apportait à boire au roi. Enfin deux gardes de la manche, revêtus de leurs cottes d'armes et habits de cérémonies, armés de pertuisanes, étaient aux deux côtés du roi, et le capitaine des gardes du corps derrière la personne de Sa Majesté. L'aumônier de quartier se tenait près de la nef, pour la découvrir lorsque les gentilshommes-servants venaient y prendre des serviettes.

DINGÉ (Antoine), littérateur, né à Orléans le 2 mai 1759, mort à Paris le 23 avril 1832.

DINIA, Digne.

DINANTIUM, Dinan.

DINOCOURT (Pierre-Théophile-Robert), romancier, né à Doullens (Somme) le 4 décembre 1791, mort en janvier 1862.

DINOCHEAU (Jacques), publiciste, né à Blois, le 27 juillet 1752, mort à Orléans le 12 février 1815. Il fit partie de l'Assemblée nationale (1789).

DINOTH (Richard), historien calviniste, né à Coutances, mort à Montbéliard, vers 1590. — *De bello civili gallico*, 1582, in-4°.

DINOUART (L'abbé Joseph-Antoine-Toussaint), né à Amiens le 1er novembre 1716, mort le 23 avril 1786.

DINTEVILLE, seigneurie de Champagne (Haute-Marne) qui a donné son nom à une maison éteinte en 1607, et d'où sont sortis les seigneurs de Spoy, de Fougerolles, de Polisy, des Chenets, de Vanlay et de Commarin. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) — La seigneurie de Dinteville fut érigée en marquisat au mois de février 1647, en faveur de Pierre le Goux, seigneur de la Berchère, puis il y eut une nouvelle érection en marquisat en faveur de Guillaume le Brun, mort en 1733.

DIOCÈSE, circonscription territoriale imaginée par Dioclétien, et adoptée depuis dans l'Église. C'est de ce terme qu'on fait usage encore aujourd'hui pour désigner la contrée soumise à la direction religieuse de l'évêque. Les divisions administratives des Romains servirent généralement de modèle aux chrétiens quand ils répartirent leurs églises sur le sol de la Gaule, et elles se maintinrent ainsi avec peu de changements jusqu'à la Révolution. Le nombre des diocèses fut alors diminué, et des considérations d'un autre ordre présidèrent à leur distribution.

DIO DE MONTPEIROUX, maison au nom de laquelle a été joint le surnom de *Palatin*. D'elle sont sortis les seigneurs de Montmor et de Fleschin. — Armes : *Fascé d'or et d'azur de six pièces et une bordure de gueules*.

DIOIS, *pagus Diensis*, pays du Dauphiné, avec titre de comté; chef-lieu Die. Il était borné au N. et à l'O. par le Valentinois; au S. par le pays des Baronnies, le comté Venaissin et une enclave de la Champagne; à l'E. par le Grésivaudan et le Gapençois. Il avait environ 12 lieues de long sur 10 de large, et est compris aujourd'hui dans le département de la Drôme.

Le Diois après avoir appartenu aux rois de Bourgogne, aux rois Francs et aux empereurs, passa aux comtes de Provence et puis eut des comtes particuliers au xe et au xie siècle. Le dernier d'entre eux, Hyscard, étant mort sans enfants en 1116, le comté revint aux comtes de Toulouse en leur qualité de marquis de Provence.

DIOLINDUM, Cahors.

DIONIS (Pierre), chirurgien, né à Paris, y mourut le 11 décembre 1718.

DIONIS DU SÉJOUR (Louis-Achille), astronome, né vers 1705, mort vers 1791. = Son fils, Pierre-Achille, géomètre et astronome, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Assemblée constituante, né le 11 janvier 1734 à Paris, où il est mort le 22 août 1794.

DIOULOUFET (Joseph-Marius), poëte provençal, né à Éguilles (Bouches-du-Rhône), vers 1785, mort à Cucuron (Vaucluse) le 24 mai 1840.

DIPLÔME. On désigne spécialement sous ce nom les actes émanant de l'autorité royale ou précieux par leur antiquité. Le plus ancien diplôme authentique d'un roi de France est une confirmation par Clotaire II, en 527, de diverses donations en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. Il est sur papyrus et conservé aux Archives de l'empire.

DIRECTOIRE. La Constitution de l'an III avait organisé ainsi le gouvernement de la République : le pouvoir législatif était confié à deux chambres, le conseil des Anciens et le conseil des Cinq-Cents; le pouvoir exécutif était représenté par cinq directeurs choisis par le conseil des Anciens sur une liste de cinquante membres présentée par le conseil des Cinq-Cents. Un directeur sortait chaque année. Chacun des directeurs exerçait à son tour la présidence pendant trois mois. La première séance des deux chambres eut lieu le 28 octobre 1795 (6 brumaire an III), et le 1er novembre eut lieu la nomination du Directoire qui fut ainsi composé : La Réveillère-Lépeaux, Letourneur *de la Manche*, Rewbell, Barras et Carnot. — Le 20 mai 1797, F. Barthélemy remplaça Letourneur. Quelques mois après eut lieu le coup d'État, dit *du 18 fructidor* (4 septembre). Enveloppée de tous côtés par les intrigues royalistes, la majorité du Directoire crut sauver la Révolution en violant ouvertement la constitution. Deux directeurs, Barthélemy et Carnot furent condamnés à la déportation, ainsi que onze membres du conseil des Anciens et quarante-deux du conseil des Cinq-Cents. Aux deux directeurs proscrits succédèrent Merlin de Douai et François de Neufchâteau qui, le 22 mai 1798 (3 prairial), fut remplacé par Treilhard. Le 16 mai (27 floréal) Rewbell fut remplacé par Siéyès. A Treilhard, déclaré nommé inconstitutionnellement, fut substitué le 16 juin 1799 (28 prairial) Gohier, à la suite d'une lutte entre le Directoire et le Corps législatif qui, deux jours après (30 prairial), fit à son tour un coup d'État contre le pouvoir exécutif. La Réveillère et Merlin, combattus par Siéyès et trahis par Barras, furent obligés de donner leur démission et remplacés par Roger-Ducos et le général Moulins. Ainsi il ne restait plus des directeurs primitifs que Barras; le Directoire fut définitivement composé de Barras, Gohier, Siéyès, Roger-Ducos et Moulins ; et c'est ainsi que le trouva le coup d'Etat du 18 brumaire. — Voy. Districts.

DIREY (Seigneurs de), de la famille de Catinat.

DIROIS (François), écrivain, né en 1620, mort le 11 octobre 1690 à Avranches, où il était chanoine.

DIRONA, divinité connue, d'après D. Calmet, par une inscription trouvée à St-Avold.

DIS, dieu connu par une inscription de Clermont-Ferrand : « Galli se omnes a Dite patre prognatos dicebant, » dit César.

DISAMBEC, pseudonyme anagrammatique de R. J. de Cambis.

DISDIER (Henri-François-Michel), chirurgien, né à Grenoble en 1708, mort à Paris le 7 mars 1781.

DISTRIBUTION. Indépendamment de la prébende (voy. Bénéfice) affectée à leurs fonctions, les chanoines jouissaient encore d'une certaine rétribution assez analogue à nos jetons de présence. C'est ce qu'on appelait la distribution manuelle. On mettait de côté à cet effet une somme fixe, et calculée de façon qu'en la répartissant par portions égales à tous les chanoines après la célébration de chaque office, elle se trouvât épuisée à la fin de l'année. Ceux d'entre eux qui y assistaient bénéficiaient de la part qui serait revenue aux absents. Cette distribution, destinée à encourager l'assiduité et l'exactitude, était prélevée quand le chapitre était pauvre, sur les prébendes mêmes, au moyen d'une retenue ou d'un apport au profit de la masse commune. Mais le plus souvent elle était prise sur certains legs ou donations entre-vifs affectés à cet usage, en sorte qu'elle formait un véritable appoint du revenu canonial.

DISTRICTS. On appela ainsi, lors de l'organisation de la France en départements, la subdivision territoriale qui, en 1795, prit le nom de canton. L'administration appelée *Directoire*, comme celle du département, se composait de quatre directeurs et de huit conseillers. = District était aussi le nom que portèrent les soixante divisions établies dans Paris en 1789 pour l'élection des députés du Tiers aux états généraux. Le 21 mai 1790 un décret de l'Assemblée leur substitua les *sections*, au nombre de quarante-huit.

DITS. Les Dits étaient en général de petits poëmes moraux, fondés sur un conte ou sur une allégorie.

DITTMER (Adolphe), littérateur, né à Londres le 13 mai 1795, mort le 10 mai 1846. — *Les Soirées de Neuilly*, 1827, 2 vol. in-8°, publiées avec Cavé, sous le pseudonyme de Dufongerais.

DIUSSE, terre et seigneurie de Béarn (Basses-Pyrénées), érigée en baronnie en faveur de N. de Batz.

DIVA, la Dives, rivière qui se jette dans la Manche (Calvados).

DIVES-SUR-MER, *Diva*, bourg de Normandie, à l'embouchure de la Dives (Calvados). C'est de là que partit Guillaume le Bâtard pour la conquête de l'Angleterre.

DIVINITÉS GAULOISES. § 1. Les Druides s'élevaient, dit-on (voy. DRUIDES), jusqu'à la connaissance de l'unité de Dieu et, comme la plupart des anciens, divisaient les attributs de cette unité divine en triades et trinités; mais ces personnifications de la divinité se multiplient aisément chez le vulgaire; et toutes les forces, tous les phénomènes naturels deviennent promptement des dieux; les lieux, les hommes, les villes et les peuples ont leur génie, et le monothéisme, sous ce travail de dissolution, se dissipe inévitablement dans un polythéisme de plus en plus grossier et descendant par degrés au fétichisme. Les inscriptions nous ont transmis les noms de quelques-unes des divinités qu'on adorait dans la Gaule et dont les écrivains ne parlent que peu ou point; nous allons en donner la liste d'après le précieux recueil épigraphique d'Orelli, avec les numéros qu'ils y portent, en les rangeant suivant l'ordre géographique des quatre régions gauloises, telles qu'elles existaient à l'époque de l'arrivée de César.

§ 2. En Aquitaine, près des Pyrénées : *Abellio* (1953), *Aghon* (1954), *Arard* (1959), *Astoilunnus* (1962), *Lixo* (5897); à Bordeaux : *Augustus* et *Genius civitatis Biturigum Viviscorum* (196), *Sirona* (2049).

§ 3. Dans la Province romaine, près des Pyrénées : *Abellio* (1952), *Bopiennus* (1261), *Jupiter autor bonarum tempestatum* (5615), *Jupiter salutaris* (1261), *Larraso* (5893), *Leherennus* (2020 et 5894), *Minerva Belisana* (1431, 1969), *Sornausis* (5913), *Hercules Toliaudorsus invictus* (5916); près de la Garonne : *Tutela aug. Ussupius* (5926); à Toulouse : *Arpeninus deus* (5872), *Lahe dea* (2016 et 5896), *Leherennus Mars* (5895), *Sol, Luna, Isis* (5856); à Nîmes : *Junones montanæ* (1324), *Jupiter O. M. Heliopolitanus* et *Nemausus* (1245), *Mars Britovius* (1356), *Mars campestris* (1356), *Mars Lacavus* (2018), *Minerva*, *Nemausus*, *Urnia*, *Avicantus* (2033), *Nemausus* (2032), *Proxumi* (2039), *Sulivia*, *Idennica*, *Minerva* (2051), *Volcanus* (5688); à l'est du Rhône : *Æsculapius* (1572), *Andarta* (1958), *Cailarus* (1976), *Dexsiva* et *Caudellenses* (1988), *Diana latina* (5709), *Ignes æterni* (5689), *Isis mater* (1875), *Jupiter*, *Fulgur*, *Fulmen* (5629), *Jupiter et ceteri Dii Deæque immortales* (5653), *Magna mater deûm* (1896), *Mars Albiorix* (5867), *Proxumi* (2038 et 5906), *Trittia* (2060), *Uxovinus* (5927), *Mars Vintius* (2066); à Vaison : *Dullovis* (1990), *Belus* (5862), *Nimphæ aug. Percernes* (5761), *Mars* et *Vasio* (5919); à Antibes : *Mars Ollordius* (2066); près de Nice : *Albinius* (6772), *Hercules lapidarius* (2012), *Matronæ Vediantiæ* (2093), *Orevallus* (6772).

§ 4. Dans la Celtique, la partie essentiellement druidique a fort peu de pierres avec des inscriptions : *Genius Mercurii Alauni* (5866), et vers l'embouchure de la Seine : *Mercurius augustus* (5693) et *Mercurius Kanetonnensis* (5885); sur la rive droite de la Garonne : *Genius Ambistovorum* (5235); dans la vallée de la Loire : *Acionna* (1955), *Solimara* (2050); dans celle de la Seine, à Paris : *Bemilucius* (1970), *Jupiter Balmarcodis* (5617), *Nehalennia dea* (2030), *Mercurius* et *Rosmerta* (5907), *Volcanus*, *Jupiter*, *Esus*, *Turvos trigaranus*, *Castor*, *Pollux*, *Cernunnos*, *Sivier* (1993); et à Alesia, dans la Côte-d'Or : *Moristargus* (2028); à l'O. des Cévennes : *Apollo Borvon* et *Damona* (5880), *Bibracte* (1973), *Bormonia* et *Damona* (1974), *Brixantum deus* (1975), *Cososus Mars* (1984), *Genius Arvernorum* (193), *Pluto* (1804); entre les Cévennes et le Jura : *Segetia vel Segusianorum dea* (2044), *Minerva Arnalia* (1961); à Lyon : *Augustus*, *Roma* et *Augustus* (195), *Augusta dea Vesta*, *Augustus deus Volcanus* (5686), *Mars Segomo* (1356), *Venus* et *Tutela* (5676); au N. de Lyon : *Castor* (1568, 1569), *Luxovius* et *Brixia* (2024), *Mars augustus* (1342); *Mercurius Cisonius* (1406), *Vesontius* (2064); entre le Jura et le Rhin : *Artio dea* (5874), *Aventia* (368, sqq.), *Genius incolarum* (368), *Genius pagi* (366), *Naria* (5903), *Rhenus* (469); chez les *Vallenses* : *Pœninus deus* et *Jupiter Pœninus* (288 sqq., 5642).

§ 5. Dans la Belgique, à Amiens : *Veringodumnus* et *Apollo* (2062); à Langres : *Mercurius* et *Rosmerta* (1415), *Mercurius Moccus* (1407); au N. des Ardennes : *Bugius* (5882), *Deirona dea* (1987 et 5890), *Mercurius* et *Rosmerta* (5909), *Vosegus* (2072); le long du Rhin et au N. de l'Alsace : *Æsculapius* et *Hygia* (1767), *Apollo grannus Mogonnus* (2000), *Bauvidus* (1963), *Castes* (1979), *Cesonius* (1979), *Digines* (1729), *Dis* et *Proserpina* (1468), *Fortunæ salutares* (1767), *Genius Mercurii Alauni* (5866), *Genius Trevirorum* (1805), *Hariasa* (2003), *Hercules magusanus* et *Hæva* (2005), *Hercules Saxsanus* (2007, 2008), *Hludana* (2014), *Intarabus deus* (2015), *Jupiter* et *Genius loci* et *Rhenus* (1650), *Jupiter Saranicus* (1261), *Lares compitales* (1664), *Mars* et *Nemetona* (5904), *Mars Cumulus* (1977), *Mars Loucetius* (5899), *Mars Militaris* (1356), *Matres Treveræ* (2092), *Mercurius* (1395, 1396), *Mercurius Trevirorum conservator* (1405), *Mercurius* et *Rosmerta* (5908), *Pallas* (1430), *Semela et ejus sorores* (1491), *Sirona* (5912), *Taranurnus* (2057), *Visucius Mercurius* (5923), *Unucsall dea* (5925).

§ 5. Suivant César, les Gaulois adoraient surtout Mercure qu'ils considéraient comme l'inventeur de tous les arts, le maître des voies et des chemins, le dispensateur suprême du gain que peuvent procurer l'argent et le commerce. « Après lui, dit-il, viennent dans leur culte, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils pensaient de ces dieux à peu près ce qu'en pensaient les autres peuples. Apollon chassait les maladies, Minerve enseignait les arts et les sciences, Jupiter avait l'empire des cieux, Mars était le dieu de la guerre. Souvent lorsqu'ils ont résolu de combattre, les Gaulois leur dévouent le butin qu'ils feront. Alors les animaux pris sont immolés et le reste est réuni en un seul endroit. C'est ainsi qu'en beaucoup de cités on peut voir des monceaux de butin auxquels personne, par crainte du plus horrible supplice, n'ose toucher. Enfin les Gaulois se considèrent tous comme étant les enfants de Pluton. »

Comparons ce témoignage à ceux que fournissent les monuments. Les *dieux* que nous regardons comme *étrangers* (c'est-à-dire appartenant aux mythologies évidemment orientales, grecques ou romaines, et bien que plusieurs puissent sous leurs dénominations cacher des divinités réellement gauloises), comme Esculape, Apollon, Auguste, Bélus, Castor, Pollux, Dis et Proserpine, Diane latine, Isis, Janus, Jupiter, Luna, Minerve, Pallas, Rome, Sémélé, Sol, Tutela, Vénus, Vulcain

et Vesta, ces dieux se trouvent surtout dans la Narbonnaise et le long de la Saône et du Rhin; dans l'Ouest, on ne trouve qu'Apollon Veringodumne, sur la Somme; Jupiter, Castor, Pollux, Vulcain, à Paris; Mercure Auguste et Mercure Kanetonnensis, chez les Lexoviens, et Janus à Nantes. Quant au pays vraiment druidique on n'y rapporte qu'un Mercure Alaune dont l'inscription a été trouvée sur les bords du Rhin, mais dont on voudrait faire, sans aucune certitude, une divinité locale pour Alleaune chez les *Unelli* ou Lannion chez les Osismiens. Les dieux romains *associés aux divinités gauloises* sont surtout Apollon, Auguste, Hercule, Jupiter, Mars, Mercure et Minerve; sauf les deux ou trois exemples de Mercure que nous venons de donner et celui d'Apollon Veringodumne, tous ceux que nous avons trouvés se rapportent, à partir de Bordeaux, de Bourges et de Paris, à la Gaule orientale. Des vingt-cinq *divinités topiques* ou *locales* qui sont sur nos listes, la seule occidentale est toujours ce *Mercurius Alaunus* que l'on veut rapporter à Alleaune ou à Lannion. Enfin sur une soixantaine de *divinités gauloises*, ou adorées dans la Gaule et n'ayant pas de noms propres au polythéisme grec ou latin, nous en trouvons, sur la Somme, 1; à Paris, 7; sur la haute Seine, 1; sur la haute Loire et l'Allier, 4; dans les Cévennes, 1; sur la Garonne, 2; le long des Pyrénées, 10; dans le reste de la province Narbonnaise, 14; dans les Alpes, 2; près de la Saône, 1; dans la vallée du Rhin, 18.

DIVIO, Dijon.

DIVIOCORTURUM REMORUM, Reims.

DIVISIO APOSTOLORUM, nom donné dans quelques anciens actes au 15 juillet.

DIVITIAC, chef des Éduens, membre du collége des Druides, vivait au milieu du Ier siècle av. J. C. Envoyé à Rome pour demander du secours contre les Séquanais, les Arvernes et les Germains, il devint l'ami de Cicéron, et se déclara en Gaule l'ami de César à qui il rendit de très-grands services.

DIVODURUM, Metz.

DIVOLÉ ou **DIVOLEY** (Pierre), dominicain, prédicateur, né à Auxerre, mort en 1568.

DIVONA, CADURCI, Cahors.

DIVONNE (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

DIVORCE. La dissolution du mariage s'opérait à Rome par la mort naturelle et par le divorce. Mais on sait que reconnu dans la loi, le divorce fut répudié par les mœurs jusqu'au moment de la décadence où il devint si fréquent et si scandaleux qu'on accusait certaines femmes de changer de maris comme la république de consuls. Il s'agissait en effet du divorce le plus étendu, par consentement mutuel; en outre on connaissait à Rome la répudiation pour juste cause. Malgré sa répugnance marquée pour la dissolubilité de l'union conjugale, le christianisme ne put triompher tout d'abord des habitudes romaines à cet égard; et Constantin fut obligé de maintenir la répudiation en certains cas tels que le meurtre, la violation des tombeaux et l'empoisonnement.

Les Francs qui ignoraient le divorce (au moins d'après le dire de Tacite) l'empruntèrent aux Romains. Marculfe nous a laissé une formule qu'il intitule répudiation (liv. II, form. XXX), mais dont le texte montre bien qu'il entend parler du divorce véritable. Au reste l'histoire des princes et des hommes puissants sous les Mérovingiens en renferme de nombreux exemples. Il paraît qu'à cette époque la rupture d'une toile de lin ou l'enlèvement des clefs étaient considérés comme un symbole de divorce.

La licence des mœurs mérovingiennes provoqua une réaction à l'époque suivante; toutefois elle ne fut pas d'abord complète. Car un capitulaire de 752 permit au mari de contracter un second mariage en cas d'adultère, quand la femme était atteinte de la lèpre ou encore lorsqu'elle refusait de suivre son mari appelé auprès de son suzerain. Mais Charlemagne, bien qu'il n'ait point prêché d'exemple, rendit la prohibition absolue dans un capitulaire de 789. Les mœurs opposèrent encore à la règle beaucoup de résistance, et l'Église ne la fit définitivement triompher que vers le XIe siècle.

Rétabli par la loi du 20 septembre 1792, le divorce a été consacré par le Code Napoléon qui l'avait soumis toutefois à des conditions déterminées. Aboli en 1816 sous l'influence des idées religieuses, il a été deux fois discuté de nouveau dans la Chambre des députés sous Louis-Philippe et admis en principe. L'habitude des mœurs et le préjugé commun qui ne voit dans le divorce qu'une dissolution du mariage par le seul effet de la volonté l'ont fait repousser en 1848 par l'Assemblée constituante.

A côté du divorce, le Code voulant respecter toutes les croyances créa la séparation de corps. Cette dernière institution qui survit seule, a pour principal effet de rompre la vie commune et de séparer les biens. Elle offre les mêmes inconvénients que le divorce et les secondes noces au point de vue de la famille et des enfants communs. Elle ne peut résulter que d'un jugement et être prononcée que pour cause d'adultère, d'excès, de sévices et injures graves, et de condamnation à une peine infamante (art. 230, 336).

DIVRY (Jean), poëte, né à Hiencourt (Somme) vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — Quelques-unes de ses poésies ont été réimprimées dans le recueil de M. de Montaiglon (Bibliothèque elzévirienne).

DIVUS, la Dive, affluent de la Loire.

DIXAINE, DIXAINIERS. La dixaine était la subdivision de la centaine. (Voy. ce mot.) L'officier placé à la tête de la dixaine reçut le nom de dixainier. Il se maintint dans certaines communes jusqu'à l'époque de la Révolution. Il y était chargé des soins secondaires de la police municipale sous la direction des quarteniers. A Paris on comptait au dernier siècle 16 dixainiers par quartiers, ce qui portait leur nombre total à 320.

DIXAINS, ou *Carolus*, monnaie frappée sous Charles VIII et valant 10 deniers.

DIZÈS (Jean), comte d'Arène, membre de la Convention où il vota la mort du roi, puis sous l'empire comte et sénateur, né dans les Landes vers 1750, mort vers 1832.

DIXIÈME ou **DIXIÈME DENIER**, impôt établi le 14 octobre 1710 et supprimé le 1er janvier 1718. Il se percevait sur tous les fonds, maisons, charges, emplois, commissions, etc., d'épée, de robe et de finances, ainsi que sur les rentes de l'hôtel de ville de Paris et sur celles qui étaient établies sur les particuliers.

DIZIMIEU, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), érigée en comté en juin 1613 en faveur de Martin de Dizimieu.

DOADUM, Doué (Maine-et-Loire).

DOCHE (Joseph-Denis), compositeur, né à Paris le 22 août 1766, mort à Soissons en juillet 1825.

DOCHIER (Jean-Baptiste), littérateur, membre de l'Assemblée législative (1791), né le 2 décembre 1742, à Romans, où il est mort le 18 décembre 1828.

DOCTRINAIRES ou **PRÊTRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE**, congrégation instituée en 1592 par César de Bus, chanoine et théologal de Cavaillon et confirmée par un bref de

1597. Elle avait pour but d'instruire le peuple. Elle possédait au dernier siècle de nombreux colléges qui furent supprimés à l'époque de la Révolution.

On donna sous la Restauration le nom de *Doctrinaires* à un parti fort peu nombreux qui dura jusque vers l'époque de la *coalition* (1840). Ses principaux chefs furent successivement MM. Royer-Collard, Guizot, de Broglie, Ch. de Rémusat, Jaubert, Duvergier de Hauranne, etc.

DODART (Denis), médecin de Louis XIV, botaniste, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1634, mort le 5 novembre 1707. = Son fils, CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, premier médecin de Louis XV, né en 1664, mort en 1730.

DODE (Sainte), abbesse de Saint-Pierre de Reims, vivait dans la deuxième moitié du VIIe siècle. Sa fête a lieu le 24 avril.

DODE DE LA BRUNERIE (Le vicomte Guillaume), maréchal de France, né le 30 avril 1775, à Saint-Geoire (Isère), mort à Paris le 28 février 1851. Il sortit (1794) de l'école de Metz comme officier du génie et servit sans interruption jusqu'à la chute de l'empire. Général de brigade (1809) et baron de l'empire après le siége de Saragosse dont il avait dirigé les travaux, puis lieutenant-général (août 1814), il commanda en chef (1823) le génie dans la guerre d'Espagne, et fut nommé pair de France et créé vicomte l'année suivante. En 1840 il eut la direction supérieure des travaux des fortifications de Paris, ce qui lui valut la dignité de maréchal (17 septembre 1847).

DODEMAN, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Placy.

DODIEU, famille de robe de l'Ile-de-France d'où sont sortis les seigneurs de Vely et de la Borde. = A cette famille appartenait Claude DODIEU, sieur de VELY ou VELLY, diplomate, évêque de Rennes (1541), mort à Paris en 1558. Il remplit diverses missions près de Charles-Quint et de Paul III et conclut la trêve de Monçon (1537). Sa correspondance existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

DODON, comte de Comminges, fils et successeur de Bernard III (1150), se fit religieux (1181). Son fils, Bernard IV, lui succéda.

DODUN, famille de robe de Paris d'où sont sortis les seigneurs du Boulay et d'Herbault.

DOGUEREAU (Le baron Louis), général, né le 12 juillet 1777 à Dreux (Eure-et-Loir), mort le 10 septembre 1856.

DOIGNON (Seigneurs du), branche de la famille de Guiot (Marche).

DOIGNY DU PONCEAU, écrivain, né dans le Maine vers 1750, y mourut en 1830.

DOIN (Guillaume-Tell), médecin, écrivain, né à Paris en 1794, mort aux Andelys le 26 juillet 1845. — *Le Musée des protestants célèbres*, 1821-1824, 5 vol. in-8°.

DOIRE (Département de la). Formé d'une partie du Piémont, il comprenait les arrondissements d'Ivrée, d'Aoste et de Chivras et avait Ivrée pour chef-lieu. Il était borné au N. par le département du Simplon, au S. par le département du Pô, à l'E. par le département de la Sesia, à l'O. par le département du Mont-Blanc.

DOISSIN (Louis), jésuite, poëte latin, né en Amérique en 1721, mort à Paris le 21 septembre 1753.

DOISY (Pierre), géographe, mort à Paris le 10 mars 1760. — *Le royaume de France*, 1745, 1753, in-4°.

DOL, *Dola*, ancienne ville de Bretagne avec titre de comté (Ille-et-Vilaine). Elle fut prise plusieurs fois par les Francs, saccagée par les Normands, assiégée inutilement par Guillaume le Conquérant, et dans la seconde moitié du XIIe siècle prise par les Anglais. A la fin du XVIe siècle elle resta fidèle à la cause royale et repoussa plusieurs fois les attaques des Ligueurs. — En 1758 les Anglais débarqués à Cancale y entrèrent sans résistance. En 1793, les Vendéens y repoussèrent victorieusement une attaque des républicains.

L'évêché de Dol, malgré le dire des historiens bretons, ne fut fondé qu'au IXe siècle par le duc Noménoé qui l'érigea en métropole avec les évêchés de Saint-Pol-de-Léon, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Tréguier pour suffragants; mais en 1209 Innocent III supprima cette métropole que les archevêques de Tours n'avaient jamais reconnue et la réunit avec ses suffragants à la province de Tours. L'évêché lui-même fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE DOL. — Salacon, vers 847. — Festinien ou Fastaire, vers 859. — Mainon ou Mahen Ier, 878. — Aganus, vers 930. — Wicohen ou Juthohen, 950 et 952. — Main ou Mahen II, 990. — Gingoneus ou Jungoneus, 1030 et 1032. — Juhel, 1040-vers 1076. — Gilduin, vers 1076. — Ivon, 1076-17 nov. 1081. — Jean Ier de Dol, 1082-vers 1092. — Roland Ier, vers 1093-vers 1100. — Jean II de Dol, vers 1106. — Ulgrin, 1107. — Baudry, 24 nov. 1107-6 janv. 1130. — Geoffroi Ier le Roux, 1130-vers 1146. — Olivier, vers 1147-vers 1154. — Hugues le Roux, vers 1154-1160. — Roger du Homet, 1162-1163. — Jean III, 1163-vers 1177. — Roland II, 1177-vers 1185. — Henri Ier, vers 1186-1188. — Jean IV de Vaulnoise, 1189-1190. — Jean V de la Mouche, 1190-1199. — Jean VI de Lizannet, vers 1200-13 nov. 1231. — Clément de Coetquen, 1231-vers 1242. — Étienne Ier, vers 1242-16 nov. 1265. — Jean VII Mahé, janv. 1266-13 mai 1279. — Thibaud Ier de Pouencé, juill. 1280-30 mars 1301. — Thibaud II de Moreac, 1301-janv. 1312. — Jean VIII du Bosc, 1312-25 janv. 1324. — Guillaume Ier Meschin, 1324-15 mars 1328. — Jean IX d'Avaugour, 1328-8 mai 1340. — Henri II Dubois, 1340-vers 1350. — Simon Le Maire, vers 1350-vers 1357. — Nicolas, vers 1358-16 mars 1366. — Jean X des Pas, 1366 ou 1367-1373. — Geoffroi II de Coetmoisan, 1373 ou 1374-vers 1377. — Pierre, vers 1378-1381. — Gui de Roye, 1381-1382. — Everard de Trémigon, 1382-1386. — Guillaume II de Brie, 27 août 1386-2 fév. 1390. — Richard de Lesmenez, 1390-20 mai 1405. — Étienne II Cœuvret, 1405-6 déc. 1429. — Jean XI de Bruc, 8 janv. 1431-1437. — Alain Ier l'Espervier, 11 déc. 1437-24 août 1444. — Raoul de la Moussaye, 1444-16 avril 1456. — Alain II, cardinal de Coetivy, 17 juin 1456-22 juill. 1474. — Christophe de Penmarch, 1474-14 janv. 1478. — Michel Guibé, 1478-29 mars 1482. — Thomas Ier James, 29 mars 1482-5 avril 1504. — Mathurin de Plédran, 12 juin 1504-10 déc. 1521. — Thomas II le Roy, 1522-1524. — François Ier de Laval, 30 juin 1524-2 juill. 1556. — Jean XII du Maz de Mathefelon, 25 sept. 1556-12 sept. 1557. — Charles d'Espinay, 1558-12 sept. 1591. — Edmond Revol, 1591-1603. — Antoine Revol, 6 janv. 1606-6 août 1629. — Hector Douvrier, 2 août 1630-nov. 1644. — Antoine-Denis Cohon, 19 fév. 1644-24 nov. 1648. — Robert Cupif, 16 fév. 1653-1660. — Matthieu Thoreau, 1660-31 janv. 1692. — Jean-François Chamillard, avril 1692-15 avril 1702. — François II Elie de Voyer de Paulmy d'Argenson, avril 1702-12 janv. 1715. — Jean-Louis du Bouchet de Sourches, 12 janv. 1715-23 juin 1748. — Jean-François-Louis Dondel, 16 fév. 1749-fév. 1767. — Urbain-René de Hercé, 22 avril 1767-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIV.)

DOLABELLA, pseudonyme de J. Sirmond.

DÔLE, ville de Franche-Comté (Jura) dont elle

fut la capitale jusqu'à la conquête de la province. Elle eut une grande importance au moyen âge. Elle possédait un parlement, une chambre des comptes, une cour des aides et une université que Louis XIV transféra à Besançon (voy. ce nom). Prise et incendiée par les troupes de Louis XI, elle repoussa (1636) les attaques de Henri II, prince de Condé, et se rendit en 1668 après cinq jours de tranchée ouverte à Louis XIV qui s'en empara de nouveau en 1674.

Bibliographie: Normand, *Dissertation sur la ville de Dôle*, 1744-46, in-12; Boivin, *Le siége de Dôle*, 1638, in-4°; A. Marquisat, *Statistique de l'arrondissement de Dôle*, 1841-42, in-4°, 2 vol. gr. in-8°.

DOLENSIS Vicus, Déols, Bourg-Déols ou Bourg-Dieu (Indre).

DOLERIE (De), pseudonyme de G. Postel.

DOLET (Étienne), imprimeur, poëte latin et français, érudit, né à Orléans le 3 août 1509, supplicié à Paris le 3 août 1546. Emprisonné 15 mois pour ses opinions hardies (1542-1543), il fut arrêté de nouveau à Lyon en janv. 1544. Trois mots d'une traduction le perdirent; dans l'*Axiochus*, dialogue de Platon, Socrate, parlant de ce qui arrive après la mort, dit: « Tu ne seras plus. » Le traducteur écrivit: « Tu ne seras plus rien du tout. » *Rien du tout* fut regardé par la Sorbonne comme une profession d'hérésie et d'épicuréisme. Dolet fut torturé, étranglé, puis brûlé en place Maubert comme athée relaps. Outre des traductions de Platon et de Cicéron, on a de lui: *Commentariorum linguæ latinæ tomi duo* (1536-38), 2 vol. in-fol., rare; *Formulæ latinarum locutionum* (1539), in-fol. très-rare; *De imitatione Ciceroniana* (1535), in-4°, traité dirigé contre Erasme; *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*, 1540, in-8°, rare, plusieurs fois réimprimé; *Orationes duæ in Tholosam*, 1553, in-8°, rare; *Carmina*, 1538, in-4°; *Francisci Valesii Gallorum regis fata*, 1539, in-4°; traduit par lui en français, 1540, in-4°; *Genethliacum Claudii Doleti*, 1539, in-4°; publié en français sous ce titre: *L'avant-naissance de Claude Dolet*, 1539, in-4°; *Le second enfer*, 1544, in-8°, rare, plusieurs fois réimprimé; *Observationes in Terentii Andriam et Eunuchum*, 1540, in-8°, rare; *De re navali*, 1537, in-4°. On peut consulter sur lui deux écrits de M. Taillandier (1836) et de M. Boulmier (1857).

DOLLFUS (Charles-Émile), homme politique, industriel, né à Mulhouse le 10 avril 1805, mort à Bade le 27 août 1858.

DOLIGNY (Louise-Adélaïde Berthon de Maisonneuve, dite), actrice de la Comédie-Française, née à Paris le 30 octobre 1746, y mourut le 14 mai 1823. Elle avait épousé Dudoyer de Gastels, mort en 1798, qui a composé quelques pièces de théâtre.

DOLMEN (de *daul* table et *men* pierre) monument ordinairement composé de deux pierres posées de champ qui en supportent une troisième établie en forme de table.

DOLOMENSIS ou **DOLEOMENSIS PAGUS**, le Dormois, petit pays de Champagne (Marne) qui s'étendait depuis Cernay jusqu'à Dun.

DOLOMIEU, seigneurie du Viennois (Isère), érigée en marquisat en juillet 1688 en faveur de Fr. Gratet. — = (Déodat-Guy-Sylvain-Tancrède Gratet marquis de), savant géologue, membre de l'Institut, né à Dolomieu, le 24 juin 1750, mort le 26 nov. 1801. Il fit partie de l'expédition d'Égypte.

DOLOT (Seigneurs de), de la maison de Harlay.

DOMAINE. Le domaine, dans le droit féodal, s'entendait essentiellement du droit de suzeraineté et de juridiction. On donnait diverses qualifications au domaine, pour indiquer les modalités de la propriété seigneuriale. On disait que le domaine était congéable, lorsque le vassal pouvait être congédié par le seigneur suivant son bon plaisir, à charge toutefois du remboursement intégral des impenses ayant produit une plus value pour les fonds; cela se présentait surtout en Bretagne. Le domaine était *muable* ou *non muable*, suivant que le tenancier était astreint à payer une redevance pécuniaire dont le taux pouvait varier suivant les temps et les lieux, ou qu'il s'acquittait au moyen de prestations en nature essentiellement fixes, telles que certaines quantités de froment, d'avoine, de volailles, etc.

On nommait *domaine particulier du roi*, par opposition au domaine de la couronne ou de l'État, les biens, autres que les terres directement mouvantes de la Couronne, que possédait le roi au moment où il montait sur le trône. Il en avait la libre disposition, pouvant les vendre ou les donner pendant les dix premières années de son règne. Passé cette époque, ils étaient réputés incorporés au domaine de la couronne et par conséquent inaliénables. Quant aux terres directement mouvantes de la Couronne, elles étaient réunies de plein droit au moment de l'avénement.

L'Assemblée constituante constitua à Louis XVI une dotation qui prit le titre de *Domaine de la Couronne*, et depuis ce nom a été toujours consacré pour désigner les biens de l'État dont on accorde la jouissance au souverain pendant la durée de son règne.

DOMAINE (Seigneurs de), de la famille d'Arces (Dauphiné).

DOMAIRON (Louis), pédagogue, né à Béziers le 25 août 1745, mort à Paris le 16 janvier 1807.

DOMARD (Joseph-François), graveur en médailles et sur pierres fines, né à Paris le 12 fév. 1792, mort en oct. 1858.

DOMAT ou **DAUMAT** (Jean), célèbre jurisconsulte, né à Clermont (Auvergne) le 30 nov. 1625, mort à Paris le 14 mars 1696. — *Les lois civiles dans leur ordre naturel* (1689-(1695), 5 vol. in-4°; *Legum delectus*, 1700, in-4°. C'est à lui que Pascal mourant confia ses papiers.

DOMBASLE, baronnie de Lorraine (Meurthe), qui appartint successivement aux maisons de Salm, de Haraucourt, de Bassompierre et de Ligny.

DOMBASLE. Voy. Mathieu.

DOMBES, *pagus Dombensis*, pays avec titre de principauté, cap. Trévoux, compris aujourd'hui dans le dép. de l'Ain. Il était borné au N., au S. et à l'E. par la Bresse, au S. et au S. O. par le Franc-Lyonnais, et à l'O. par la Saône. Il avait environ 7 lieues de long sur autant de large.

La principauté de Dombes fut démembrée du royaume de Bourgogne au commencement du XIe siècle et appartint successivement aux comtes de Baugé, aux sires de Beaujeu, et (1400) à la maison de Bourbon. Adjugée à Louise de Savoie lors du procès inique qu'elle intenta au connétable Charles de Bourbon, elle fut à la mort de cette princesse réunie à la couronne par un édit de janv. 1532. Elle fut donnée ensuite à Catherine de Médicis, mais par des lettres patentes du 27 nov. 1560 elle fut restituée à Louise de Bourbon, veuve de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon et à Louis de Bourbon, son fils. L'arrière-petite-fille de celui-ci, Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite Mademoiselle de Montpensier, en fit don en 1681 au duc du Maine, dont le second fils, Louis de Bourbon, comte d'Eu, l'échangea le 28 mars 1762 contre le duché de Gisors et d'autres terres avec le roi qui la réunit à la couronne. François Ier avait créé pour la principauté de Dombes un parlement qu'il avait établi à Lyon, et qui fut transféré par Mlle de Montpensier à Trévoux.

Intendant de Dombes ou de Trévoux. 1762-1775. Jean-Benoît de Cachet, comte de Garnerans. En 1775 le pays de Dombes fut uni au gouvernement de Bourgogne.

Bibliographie : Cl. Cachet, *Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes*, 1696, in-fol.; Guichenon, *Histoire de la souveraineté de Dombes*, 1865, 2 vol. in-8° (éditée par M. Guigue).

DOMBES (Seigneurs de), branche de la maison d'Albon.

DOMBEY (Joseph), savant botaniste et voyageur, né à Mâcon le 20 février 1742, mort à Mont-Serrat en mai 1793. Les collections en tout genre qu'il avait rassemblées dans ses voyages au Pérou et au Chili sont conservées au Jardin des Plantes.

DOMBROT (Seigneurs de), branche de la maison de Bouzey (Lorraine).

DOMDEVILLA, Doudeauville.

DOMERGUE (François-Urbain), grammairien, membre de l'Institut, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 24 mars 1745, mort à Paris le 29 mai 1810.

DOMERIE, nom donné principalement aux abbayes d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, dont le chef portait le titre de Dom.

DOMESTIQUES. La substitution des serviteurs à gages aux anciens serfs pour les besoins intérieurs de la maison donna lieu dans les temps modernes à plusieurs règlements intéressants. C'est ainsi qu'un édit de nov. 1577 défendait aux serviteurs libres de quitter leurs maîtres sans arguer d'une cause légitime et sans avoir obtenu leur congé. Ils ne pouvaient pas non plus, aux termes de ce règlement, se marier sans assentiment préalable sous peine de perdre l'arriéré de leurs gages. C'était là évidemment un souvenir du formariage (voy. ce mot). Un autre édit de 1601 dû à l'initiative du prévôt de Paris taxa les salaires des ouvriers de la campagne qui élevaient contre les cultivateurs des prétentions exorbitantes. Voici quel était le chiffre des gages : pour les charretiers, de 8 à 25 écus par an; pour les bergers, 12 écus; pour les hommes à la journée, 8 sous l'été, 6 sous l'hiver.

Le préjugé qui détermina nos premières assemblées nationales à exclure les domestiques du nombre des citoyens, avait déja produit des effets civils sous l'ancienne monarchie. Lors de la capitation mise en 1695 sur les 22 classes du royaume, ils en furent seuls exemptés; ils réclamèrent contre ce privilége injurieux, tandis que les nobles cherchaient le moyen d'échapper à l'impôt.

Les domestiques étaient exempts du service de la milice; cette prérogative souleva des jalousies et des colères parmi les artisans, et fut cause d'une émeute à Paris en 1743.

Une ordonnance du 4 mars 1724 punit de mort le vol domestique ; cette législation subsista jusqu'à la fin de la monarchie.

DOMÈVRE, en Lorraine (Meurthe), abbaye d'augustins, diocèse de Toul, fondée au commencement du XI° siècle.

DOMFRONT, *Domini Frons*, *Domfrontium*, ancienne ville de Normandie (Orne) avec titre de vicomté. Les fortifications de son château construit au commencement du XI° siècle par Guillaume I[er], seigneur de Bellême, en firent une place importante qui fut souvent assiégée et prise au moyen âge, et pendant la guerre de Cent ans. Les protestants la prirent en 1568; le célèbre capitaine calviniste, le comte de Montgommery, y fut assiégé par Matignon en 1574 et obligé de se rendre le 16 mars (voy. Montgommery). Henri IV l'enleva aux ligueurs en 1589.

Bibliographie : Le Vayer de la Tournerie, *Histoire de Domfront*, 1806, in-12.

DOMGERMAIN (Seigneurs de), de la famille du Puy (Lorraine).

DOMICIACUM, DONCIACUM, Donzy (Nièvre).

DOMINE, IN TUA MISERICORDIA, introït et nom, dans quelques anciens actes, du premier dimanche après la Pentecôte. = Domine, ne longe, introït et nom du dimanche des Rameaux.

DOMINICA AD CARNES LEVANDAS ou **TOLLENDAS**, le dimanche de la Quinquagésime. = — *Ad Palmas, in Palmis, in Ramis, Indulgentiæ*, le dimanche des Rameaux. = — *Ante Brandones*, le dimanche de la Quinquagésime. = — *Ante Candelas*, le dimanche avant la Chandeleur. = — *Ante Litanias*, le cinquième dimanche après Pâques. = — *Benedicta, Duplex*, le dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte. = — *Brandonum, Burarum, Focorum, de Lignis orditis*, le premier dimanche de Carême. = — *Chananeæ*, le deuxième dimanche de Carême. = — *De Fontanis, Jerusalem*, le quatrième dimanche de Carême. = — *In Albis, post Albas*, la Quasimodo. = — *In capite Quadragesimæ*, le dimanche de la Quinquagésime. = — *Mapparum albarum*, le second dimanche après Pâques. = — *Mediana*, le dimanche de la Passion. = — *Olivarum, Osannæ*, le dimanche des Rameaux. = — *Post Ascensum*, le dimanche dans l'octave de l'Ascension. = — *Post focos, post ignes*, le second dimanche de Carême. = — *Post strenas*, le premier dimanche de janvier. = — *Quintana*, le premier dimanche de Carême ou le cinquième avant la quinzaine de Pâques. = — *Ramis palmarum*, le dimanche des Rameaux. = — *Rosæ*, le quatrième dimanche de Carême. = — *Sancta*, Pâques. = — *De Transfiguratione*, le second dimanche de Carême. = — *Trium septimanarum Paschatis*, le second dimanche après Pâques. = — *Vacans* ou *vacat*, les deux dimanches entre Noël et l'Épiphanie. = — *Unam Domini*, le deuxième dimanche après Pâques.

DOMINICÆ VACANTES, nom donné dans quelques anciens actes aux dimanches qui suivent les samedis des Quatre-Temps et de l'Ordination.

DOMINICAINS. L'ordre des dominicains fondé à Toulouse par l'Espagnol S. Dominique pour l'extirpation de l'hérésie des Albigeois fut confirmé par Honorius III en 1216, sous le titre de *frères prêcheurs*. Pendant longtemps ils furent à peu près seuls chargés des fonctions d'*inquisiteurs de la foi*. En France, ils étaient surtout connus sous le nom de *Jacobins*, parce que leur premier couvent à Paris était situé dans la rue Saint-Jacques.

DOMINICY (Marc-Antoine), jurisconsulte, érudit, né à Cahors, mort au milieu du XVII° siècle.

DOMINIQUE (Ile de la), l'une des petites Antilles. La France la perdit en 1763, la reprit pendant la guerre d'Amérique et la reperdit par le traité de Paris en 1783. Ce fut dans les parages de cette île que le 12 avril 1782 l'amiral Rodney fit essuyer une défaite complète au comte de Grasse commandant la flotte française.

DOMINIQUE (Joseph Biancolelli, dit), acteur italien, né à Bologne en 1640, mort le 5 août 1688. Il fut appelé en France par Mazarin et s'acquit une grande réputation dans le rôle d'Arlequin à la Comédie italienne. = Louis, son fils aîné, filleul de Louis XIV, ingénieur et auteur dramatique, mort à Toulon le 5 décembre 1729. = Pierre-François, frère du précédent, acteur et auteur dramatique, né à Paris en 1681, mort le 18 avril 1734.

DOMINIQUE BARRIÈRE, graveur, né à Marseille en 1622.

DOMINIQUE *de la Sainte-Trinité*, théologien, carme, né à Nevers en 1616, mort à Rome le 7 avril 1787. — *Bibliotheca theologica*, 1656-76, 7 vol. in-fol.

DOMINIUM FRONTIS, DOMINI FRONS, DOMFRONTIUM, Domfront. = — *Martini*, Dammartin.

DOMINUS FORTITUDO, introït et nom dans quelques anciens actes du quatrième dimanche après la Pentecôte. = — ILLUMINATIO MEA, introït et nom dans quelques anciens actes du quatrième dimanche après la Pentecôte.

DOMITIUS AFER. Voy. AFER.

DOMMART (Seigneurs de), branche de la maison de Craon.

DOMMARTIN, en Artois (Pas-de-Calais), abbaye de Prémontrés, diocèse d'Amiens, fondée au XIIe siècle.

DOMMARTIN-SUR-VRAINE, baronnie de Lorraine (Vosges) qui a donné son nom à une illustre maison éteinte au XVIe siècle et qui passa alors aux marquis d'Havré, puis au dernier siècle à la famille du Pasquier.

DOMMARTIN (Elzéar-Auguste), général, né le 26 mai 1768, tué à Rosette (Égypte), le 9 août 1799.

DOMNAMENTUM, Dormans (Marne).

DOMNOLE (Saint), évêque du Mans, mort le 1er décembre 581. On le fête, le 1er décembre et le 16 mai.

DOMNONÉE, nom sous lequel était anciennement désignée la partie de la Bretagne qui comprenait les diocèses de Vannes, de Cornouailles, de Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc et une partie de celui de Saint-Malo.

DOMPARIUM, Dompaire (Vosges).

DOMPIERRE (Seigneurs de), branche de la maison d'Auxy (Artois), = — de la maison de Damas.

DOMPMART (Seigneurs de), de la maison de Courlay (Picardie).

DOMPMARTIN (Seigneurs de), de la maison de Bassompierre, = — de la famille d'Origny (Picardie).

DON ROYAL. Il paraît avoir été d'un usage constant parmi les évêques de France de faire un don au roi lors de son avénement. Celui de Soissons revendiquait comme un privilége l'exemption de cette redevance.

DONAT (Saint), né en 592, évêque de Besançon (624), mort en 651. Il était fils de Waldalène, duc de la Bourgogne transjurane. Sa fête, le 7 août.

DONAT VAN BEECQ (Jean-Charles), peintre de marine, membre de l'Académie (1681), né vers 1638, mort le 19 mai 1722.

DONATIEN (Saint), martyrisé à Nantes avec Rogatien, son frère, vers 299. Leur fête, le 24 mai. = DONATIEN ou DONAS (Saint), septième évêque de Reims, mort en 389. Sa fête, le 14 octobre.

DONATION. La donation est un contrat par lequel une personne dite donateur se dépouille gratuitement, actuellement et irrévocablement d'une chose mobilière ou immobilière au profit d'une autre personne appelée donataire, qui l'accepte. Le vieux droit romain ne la voyait pas d'un œil favorable et l'avait entourée de nombreuses formalités. Mais sous les empereurs on était arrivé à se contenter d'un procès-verbal où l'on marquait les actes qui auraient dû s'accomplir, et dont l'enregistrement se faisait aux greffes des tribunaux, puis des curies. C'est à peu près dans ces conditions qu'elle fut appliquée chez les Gallo-Romains. D'après le livre VIII du code Théodosien, tit. V, inséré dans le bréviaire d'Alaric, on rédigeait un acte dans lequel étaient mentionnés le nom du donateur et celui du donataire, et l'objet de la donation. Le donateur signait ou désignait quelqu'un qui signât pour lui en présence de témoins. L'enregistrement et la tradition corporelle achevaient la perfection de l'acte.

Chez les Barbares la donation était encore plus mal vue qu'à Rome. L'organisation de la propriété s'y opposait, et on n'avait à proprement parler d'autre forme d'aliénation gratuite que l'*adfatomia* (voy. INSTITUTION CONTRACTUELLE). On finit par se relâcher de cette rigueur, et il se passa en cette matière ce qui eut lieu à propos de l'universalité des conventions. On avait d'abord eu l'*adfatomia* dans laquelle la tradition était réelle et solennelle, puis pour suppléer à la mémoire, on rédigea un procès-verbal qui servit à la preuve. Enfin on se borna à dresser un acte. Dès le VIIe siècle on admit que les donations pussent se faire *per epistolam* (Loi bavaroise, tit. I, ch. I).

D'ailleurs les répugnances de la législation germanique se trouvaient en contradiction avec les tendances religieuses. De bonne heure on avait admis des exceptions en faveur des legs pieux; on les étendit aux donations entre-vifs, et Charlemagne leva toute espèce de prohibition dans deux capitulaires, l'un de 803, l'autre de 809. A cette époque le contrat de donation était soumis à quatre conditions : il exigeait un acte, la confirmation de l'acte par le donateur au moyen de la signature ou de la croix, l'intervention de six témoins, et enfin la tradition ou investiture de la chose. Quand il s'agissait d'un don pieux, on déposait l'acte sur l'autel de l'église en présence du prêtre titulaire appelé plus tard curé. Lorsqu'on ne se trouvait pas sur les lieux, pour opérer la tradition, on réunissait des témoins parmi ceux qui obéissaient à la même loi, ou à leur défaut, parmi des gens de bonne réputation, et on faisait devant eux la tradition. On voit que cette organisation intermédiaire empruntait l'écriture au droit romain et la publicité au droit germanique.

L'irrévocabilité était un des caractères de la donation; cependant elle paraît avoir été résoluble pour cause d'ingratitude, de *læsio*, selon le langage du temps.

Le contrat de donation demeura de la sorte assez indécis dans ses formes légales jusqu'aux temps modernes. Les tentatives faites pour la régulariser échouèrent même dans le Midi. La coutume de Montpellier nous apprend en effet qu'elle n'était astreinte à aucune condition de validité. (*Donatio carens legitimis documentis in infinitum valet.*) Enfin l'ordonnance de 1731 mit un peu d'ordre dans la matière.

En ce qui concerne les formes matérielles de l'acte, on a constaté qu'elles avaient été, pour les donations pieuses : l'épître (adressée au saint, à l'église, ou aux dignitaires de ladite église) jusqu'au IXe siècle, la charte ou diplôme (*testamentum*) jusqu'au XIe siècle, la notice ou récit dans lequel le donateur parle à la troisième personne jusqu'au XIIe siècle, la lettre patente jusqu'aux temps modernes, et de nos jours le contrat ordinaire.

Aujourd'hui la donation se distingue nettement du testament. On a voulu que le donateur se dépouillât d'une manière actuelle et irrévocable, afin de sauvegarder les intérêts de la famille, tout homme se laissant sans peine entraîner à faire l'abandon de son bien pour le moment où il aura cessé de vivre, surtout lorsqu'il conserve la faculté de revenir sur ce qu'il a fait. Dans le même but le Code a imposé à ce contrat des formes solennelles. Il n'est parfait que par la rédaction d'un acte authentique; l'acceptation du donataire doit y être expressément mentionnée et notifiée au donateur. Il ne peut comprendre que les biens présents. (Art. 931, etc.)

DONAUWERTH, ville forte de Bavière, sur le Danube, qui fut prise le 6 octobre 1805 par Vandamme après un combat fort vif.

DONCHERY, *Doncheriacum*, ville du Réthe-

lois (Ardennes) qui appartint pendant plusieurs siècles à l'abbaye Saint-Médard de Soissons. En 1641, elle fut prise par les Espagnols et reprise bientôt après. Louis XIV la fit démanteler en 1673.

DONCIACUM, Donzy.

DONCOURT (Seigneurs de), de la famille de Rodoan (Lorraine).

DONEAU (Hugues), jurisconsulte, calviniste, né à Chalon-sur-Saône le 23 décembre 1507, mort à Altorf (Franconie) le 4 mai 1591.

DONGES (Seigneurs de), de la maison de Rieux.

DONGEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Joinville.

DON GRATUIT. Voy. Clergé (Assemblées du).

DONI, famille de Florence dont deux branches s'établirent en France. De l'une sont sortis les seigneurs de Goult ou Gout, de la Verrière et les marquis de Beauchamp en Provence; de l'autre, les seigneurs d'Attichi. (Voy. Robert, *État de la Provence.*) = A cette famille appartenait Louis Doni d'Attichi, évêque de Riez (1628), d'Autun (1652), théologien, écrivain, mort à Autun le 2 juillet 1664.

DONINCUM, Dolincum, Dourlens (Somme).

DONNADIEU (Gabriel, vicomte), général, né à Nîmes le 11 décembre 1777, mort à Courbevoie le 18 juin 1849. Général de brigade (1811), il fut impliqué dans un complot et interné à Tours. Pendant les Cent-Jours, il suivit à Gand le roi, qui à son retour le nomma lieutenant général et commandant de la 7e division militaire, dont le chef-lieu était Grenoble. Ce fut pendant son commandement qu'éclata la conspiration de Didier (voy. ce nom), et il déploya dans sa répression une impitoyable rigueur. Élu (1821-1827) député par le collége d'Arles, ses attaques violentes contre le ministère le firent rayer (janvier 1821) de la liste des lieutenants généraux. Un changement de ministère (1822) le rétablit sur les cadres. Il fut de nouveau rayé après 1830, et en 1837 la publication d'un écrit intitulé : *De la vieille Europe*, le fit condamner à deux ans de prison et à 5000 francs d'amende. — *Lettre à M. le duc Decazes*, 1843, in-4°.

DONNAT (Jacques), architecte, né en 1741, mort à Montpellier en 1824.

DONNAY (Seigneurs de), de la famille de Clinchamp (Lorraine).

DONNEAU. Voy. Vizé.

DONNERAIL (Nichols), pseudonyme de Rétif de la Bretonne.

DONNEZAN, pays du comté de Foix (Ariège); chef-lieu, Quérigut. Il était borné au N. par le pays de Sault; au S. par le Capsir; à l'E. par le diocèse d'Aleth; à l'O. par le comté de Foix. Il avait trois lieues de long sur deux de large. Il fut possédé par les comtes de Foix et réuni à la couronne par Henri IV.

DONODEI, famille du comté Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Campredon et de Saint-Laurent. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence.*)

DONS (Seigneurs de), de la famille de Mistral.

DONZELOT (François-Xavier, comte), général, né à Mamirolle (Doubs), le 6 janvier 1764, mort le 11 juin 1843.

DONZENAC (Seigneurs de), branche de la maison de Ventadour.

DONZÈRE, bourg du Dauphiné (Drôme) avec titre de principauté. Il appartenait à l'évêque de Viviers qui prenait le titre de prince de Donzère.

DONZIOIS ou **DONZOIS**, pays du Nivernais (Nièvre) avec titre de baronnie; chef-lieu, Donzy. Il avait neuf lieues de long sur cinq de large.

DONZY, *Donziacum*, *Donzeium*, *Domiciacum*, baronnie, chef-lieu du Donziois (Nièvre). Elle fut réunie au comté de Nevers lorsque ce comté fut érigé en pairie (1350), puis en duché-pairie (1538). Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et jusqu'en 1721, les ducs de Nevers s'intitulèrent princes de Donzy.

Barons de Donzy. — Avant 1030, Geoffroi, fils de Geoffroi de Semur. — 1037, Hervé Ier, fils du précédent. — Geoffroi II, fils du précédent. — Après 1012, Hervé II, frère du précédent. — Vers 1120, Geoffroi III, fils du précédent. — Après 1157, Hervé III, fils du précédent. — Après 1187, Guillaume dit *Goët*, fils du précédent. — 1191, Philippe, frère du précédent. — Vers 1194, Hervé IV, frère du précédent. — 1223, Agnès, fille du précédent. Elle se maria (1221) à Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol. — 1225 ou 1226, Gaucher, fils de la précédente. — 1250, Yolande I, sœur du précédent, veuve depuis 1249 d'Archambaud X, sire de Bourbon. — 1254, Mahaut, fille de la précédente. Elle avait épousé Eudes, fils de Hugues IV, duc de Bourgogne. — 1262, Yolande de Bourgogne, fille aînée de la précédente. Elle épousa en secondes noces en 1271 Robert III, comte de Flandre, auquel elle porta le comté de Nevers et la baronnie de Donzy. (Voy. l'*Art de vérifier les dates.*)

DOPPET (François-Amédée), médecin, littérateur et général, né à Chambéry en mars 1753, mort à Aix (Savoie) vers 1800.

DORA, la Dore, affluent de l'Allier.

DORANGE (Jacques-Nicolas-Pierre), poëte, né à Marseille le 9 juin 1786, mort à Paris le 9 février 1811.

DORAT (Claude-Joseph), poëte, né à Paris le 31 déc. 1734, mort le 29 avril 1780. Parmi ses poésies il faut distinguer ses poëmes de la *Déclamation* et du *Mois de Mai;* parmi ses pièces de théâtre, *Regulus*, tragédie, la *Feinte par amour*, comédie. Ses odes, ses héroïdes sont faibles. Étroitement lié avec Fanny Beauharnais, il a travaillé avec elle à quelques romans.

DORAT. Voy. Daurat.

DORBAY ou **D'ORBAY** (François), architecte, membre de l'académie d'architecture, né à Paris, mort en 1697, le 4 septembre.

DORDINGA, **DORDINGTUM**, **DORDANUM**, Dourdan (Seine-et-Oise).

DORDOGNE, département formé du Périgord et de quelques parties du Limousin et de l'Angoumois; chef-lieu, Périgueux. Il est borné au N. par le dép. de la Haute-Vienne; au S. par le dép. de Lot-et-Garonne; à l'E. par les dép. du Lot et de la Corrèze; à l'O. par les dép. de la Gironde et de la Charente.

Bibliographie: Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Dordogne*, 1809, in-4°, et les *Annuaires* du département.

DORDRECHT, ville de Hollande, prise par les Français en 1794.

DORÉ (Pierre), *Auratus*, dominicain, théologien et controversiste, dont Rabelais s'est moqué sous le nom de *Doribus*, né à Orléans vers 1500, mort à Paris le 19 mai 1559.

DORÉE (Seigneurs de), de la maison Voyer d'Argenson.

DOREURS. La corporation des doreurs sur fer, fonte, cuivre et laiton, à Paris, était fort ancienne. Ses statuts furent confirmés en mai 1586 et mai 1594. En 1777, ses membres étaient au nombre de 350. Le brevet coûtait 40 livres, la maîtrise 500. Le patron était saint Éloi.

Les *doreurs sur cuir*, *garnisseurs* et *enjoliveurs* formèrent longtemps une corporation distincte qui reçut, en janvier 1559, des statuts confirmés le 7 oct. 1594.

DORFEUILLE (Antoine), homme politique, comédien, auteur dramatique, né vers 1750, mort à Lyon en mai 1795. Président de la commission chargée de juger les insurgés, après la prise de Lyon, il se signala par sa cruauté et fut plus tard massacré lors des réactions qui suivirent le 9 thermidor.

DORFEUILLE (P. P.), acteur et auteur dramatique, né vers 1745, mort vers 1806.

DORIA, famille de Provence, originaire de Gênes. D'elle sont sortis les seigneurs de Satournon. = — (marquis), de la famille de Friches-Doria-de-Brasseuses.

DORIGNY (Michel), peintre et graveur, gendre et élève de Simon Vouet, né à Saint-Quentin en 1617, mort à Paris le 22 fev. 1665. On a de lui de nombreuses gravures à l'eau forte. Il avait été reçu à l'Académie en 1663 le 3 mars. = LOUIS, fils du précédent, peintre et graveur comme lui, élève de Ch. Lebrun, né à Paris en 1654, mort à Vérone en 1742. Appelé en Autriche par le prince Eugène, il y exécuta plusieurs ouvrages; on cite principalement la coupole de la cathédrale de Trente. = NICOLAS, frère du précédent, peintre et graveur, membre de l'Académie (1726), né en 1657 à Paris, où il mourut le 1er déc. 1746. Il passa vingt-huit ans en Italie. En 1711, il fut appelé à Londres pour graver les célèbres cartons de Raphael à Hamptoncourt.

DORIMOND, auteur comique et acteur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il a composé de 1659 à 1692 une dixaine de comédies dont la plus rare est l'*École des Cocus*, 1661, in-12.

DORIOLE (Pierre), sire de Loiré, homme d'État, né à la Rochelle en 1407, mort le 14 sept. 1485. Trésorier de France sous Charles VII, il prit part à la *Ligue du bien public*, fut (1472-1483) chancelier de France et présida les cours des pairs qui condamnèrent le duc d'Alençon (1474), le connétable de Saint-Pol (1475), le duc de Nemours (1477). Il fut chargé de diverses négociations en Bourgogne, en Aragon, en Bretagne et en Angleterre.

DORION (Claude-Auguste), écrivain, né à Nantes en 1770, mort à Paris le 29 mai 1829.

DORIVAL (Claude-François), né en 1656 à Besançon, où il est mort le 4 sept. 1733.

DORIVO, pseudonyme de Dinaux.

DORLÉANS (Louis), pamphletaire, né à Paris en 1542, mort en 1629. Avocat général au parlement de Paris après la mort de Henri III (1589), il se signala par ses violentes attaques contre Henri IV. Lors de l'entrée de celui-ci à Paris, il fut proscrit, se retira à Anvers, revint à Paris (1603), fut emprisonné quelque temps après et mis en liberté par ordre du roi auquel dès lors il se rallia franchement. — *Apologie*, 1586, in-8°; *Avertissement des catholiques anglois aux François catholiques*, 1586, in-8°; *Remerciement au roi*, 1604, in-8°; *les Ouvertures du parlement*, 1607 et 1615, in-4°; *la Plainte humaine sur le trépas du roi Henri le Grand*, 1607, 1622, 1632, in-8°. Ces ouvrages sont rares.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite, historien, né à Bourges en 1644, mort à Paris en 1698.

DORLHONAC (Seigneurs de), branche de la maison de Gozon (Rouergue).

DORMANS, ville de Champagne (Marne) dont la seigneurie fut acquise en 1660 d'Armand de Bourbon, prince de Conti, par Charles Broglie, comte de Santena, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat en 1671.

Ce fut près de cette ville que le duc Henri de Guise mit en déroute complète le 10 oct. 1575 une petite armée calviniste, composée de 2000 reîtres, de 500 arquebusiers français et de 100 gendarmes que le frère du maréchal de Montmorency, Thoré, amenait au secours de François duc d'Anjou qui venait de se joindre aux réformés. En s'acharnant à la poursuite des vaincus, le duc de Guise reçut dans la mâchoire gauche une balle d'arquebuse, et cette blessure qui mit sa vie en danger lui valut le surnom de *Balafré*, surnom que son père avait déjà porté (voy. de Thou et d'Aubigné).

DORMANS (Jean de), cardinal, chancelier et garde des sceaux sous les rois Jean et Charles V, évêque de Beauvais, né à Dormans (Champagne), mort à Paris le 7 nov. 1373. Il fonda à Paris (1370) le collége de Beauvais. = Son frère GUILLAUME, chancelier (1371), mort le 11 juillet 1373. = Son neveu, Milon de DORMANS, fut successivement évêque d'Angers, de Bayeux, de Beauvais et chancelier de 1389 à 1383. Un autre de ses frères, Michel de DORMANS, fut évêque d'Amiens, cardinal et contrôleur général des finances sous Charles V.

DORMAY (Claude), chanoine, érudit, né à Soissons, mort en 1674. — *Histoire de Soissons*, 1663-64, 2 vol. in-4°.

DORMEILLES, village du Gâtinais (Seine-et-Marne), près duquel on croit que l'an 600 Clotaire II, roi de Soissons, fut battu par ses neveux Thierry II, roi de Bourgogne, et Théodebert II roi d'Austrasie.

DORMOIS, *pagus Dolomensis*, petit pays de Champagne (Marne).

DORNEVAL, auteur dramatique, né à Paris, où il est mort en 1766. Il a composé une soixantaine de pièces pour les théâtres des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

DORNIER (Claude-Pierre), né à Dampierre-sur-Saôlon (Haute-Saône) en 1744, mort à Dijon le 2 nov. 1807. Il fut député suppléant à l'Assemblée législative et à la Convention où il vota la mort du roi, puis membre du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents.

DORONONIA, la Dordogne.

DORSANNE (L'abbé Antoine), théologien janséniste, né à Issoudun, mort le 13 nov. 1728.

DORSENNE LE PAIGE (Jean-Marie-François, comte), général, né à Ardres (Pas-de-Calais) en 1773, mort le 24 juillet 1812.

DORSTEN, ville du duché d'Aremberg (Prusse) où le 22 août 1639 fut signé un traité de confédération entre la France et la landgrave de Hesse, Amélie-Élisabeth de Hanau, veuve de Guillaume V, landgrave de Hesse. Un nouveau traité fut signé à Lippstadt le 1er janvier 1640. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

DORVAL (Marie-Amélie-Thomas DELAUNAY, Mme ALLAN), célèbre actrice, née à Lorient vers 1801, morte à Paris en 1849. Elle épousa à quatorze ans un maître de ballets nommé Allan et surnommé Dorval, qui la laissa veuve de bonne heure. Elle se maria en secondes noces avec le journaliste Merle.

DORVIGNY (Louis), auteur dramatique et romancier, né à Versailles en 1743, mort à Paris le 4 janvier 1812. Il passait pour être fils naturel de Louis XV. Il a composé plus de quatre cents petites pièces de théâtre fort gaies, dont quelques-unes eurent un grand succès : *Jeannot ou les battus paient l'amende* (1779); le *Désespoir de Jocrisse; le Tu et Toi* (1794).

DORVO (Hyacinthe), auteur dramatique et romancier, né à Rennes le 10 novembre 1769, mort à Fontainebleau en janvier 1851.

DOTTEVILLE (Jean-Henri), oratorien, écrivain, né à Palaiseau le 22 décembre 1716 mort à Versailles le 25 octobre 1807. On a de lui des traductions de Salluste (1749) et de Tacite (1772, 1774 et 1792).

DOUAI, *Duacum*, ville forte de la Flandre (Nord). Elle fut prise en 932 par Hugues le Grand, comte de Paris, en 965 par Lothaire, en 1072 par Robert le Frison, par Philippe Auguste en 1212 et elle resta à la France jusqu'après la bataille de Courtrai. Reprise alors (1302) par les Flamands, elle fut (1304) cédée à Philippe le Bel. Louis XIV s'en empara le 6 juillet 1667 et la fit fortifier par Vauban. Elle se rendit aux alliés en juin 1710 après 52 jours de tranchée ouverte et fut reprise par Villars le 10 sept. 1712. Douai possédait une université érigée en 1562 par Philippe II, et un parlement créé par Louis XIV en 1709.

BIBLIOGRAPHIE: H. Duthillœul, *Galerie douaisienne*, 1845, in-8°, et les *Annuaires* du département du Nord.

DOUAIRE. D'après les lois germaniques, la femme en se mariant avait un double droit pécuniaire. Le mari était contraint de lui constituer publiquement et solennellement une certaine dot qui, sans doute, avait pour origine le rachat de la puissance sous laquelle elle se trouvait placée (mundum) et dont elle restait propriétaire dans le cas où elle n'avait pas d'enfants. De plus un usage très-ancien voulait qu'elle reçût le lendemain de ses noces un présent (morgengab) dont la propriété lui était immédiatement conférée (le titre 37 de la loi des Ripuaires le prouve). Les deux institutions de la *dos* et du *morgengab* se sont fondues de bonne heure en une troisième qui participa de l'une et de l'autre et s'épanouit particulièrement aux XII° et XIII° siècles sous le nom de *douaire* (dotalicium). On peut la définir le droit qu'a la femme survivante de jouir pendant le reste de son existence d'une partie des biens qui appartenaient au mari au moment du mariage; c'est un usufruit. De là le terme de *vivelot*, ou *vivenot* (lot de la vie), par lequel le douaire est également désigné.

C'est pour n'avoir pas su distinguer la double origine du douaire que certaines coutumes avaient admis la règle : *au coucher la femme gagne son douaire* (C. de Normandie, Chartres, Clermont et Beaumanoir). Par là elles donnaient l'exclusion à la *dos* pour ne considérer que le *morgengab;* mais partout ailleurs la loi faisait partir les droits de la femme du moment même de la confection du contrat et de la bénédiction nuptiale, ainsi que le remarque Laurière qui a fort bien entendu la matière.

Le douaire était réglé soit par le contrat de mariage, soit par la coutume. A défaut de convention qui déterminât son *quantum*, la loi fixait les droits de la femme. Déjà la loi des Ripuaires avait porté à 50 sous le taux de la *dos legitima* due par le mari; les Capitulaires l'avaient suivie dans cette voie en accordant à la femme le tiers des biens du mari; les Assises de Jérusalem font également mention du douaire légal. Beaumanoir s'est donc trompé en attribuant à Philippe II l'honneur de l'avoir créé. Ce prince ne fit qu'augmenter le tarif qu'il porta du tiers à la moitié. Du reste l'ordonnance qu'il rendit à cet égard (aujourd'hui perdue) ne dut pas être très-efficace, car la vieille règle reparaît dans les *Établissements de saint Louis*. Il est certain que pour les biens nobles le douaire resta fixé au tiers dans la plupart des coutumes. Le taux de Philippe II paraît au contraire avoir prévalu pour les biens roturiers. On comprenait dans le *vivelot* le *chef manoir* (c'était l'ancien *mansus indominicatus*) et ses dépendances étroites.

Le douaire était considéré comme une charge éventuelle de la succession, et aucun obstacle n'était apporté à la libre disposition du mari. Il en résulta des inconvénients graves pour la femme survivante, à qui des aliénations trop considérables pouvaient faire perdre son douaire. Pour y remédier, on lui accorda un droit de résolution au moins quant à la jouissance, l'acquéreur devant à sa mort recouvrer l'entière propriété. Cette condition excessivement onéreuse ne comptait point parmi les moindres entraves qui gênaient avant 1789 la circulation des biens et dépréciaient leur valeur.

La femme qui avait violé la foi conjugale, perdait ses droits au douaire; elle les perdait encore quand elle se remariait dans la seconde année de deuil. La loi n'avait d'abord en vue qu'une idée morale. Plus tard on oublia ce motif, et on toléra les secondes noces de la femme douairière, pourvu qu'elle donnât caution de restituer les immeubles. L'ordonnance de 1629 subordonna seulement la conservation du douaire à la non existence d'enfants du premier lit.

On se servit souvent du mot *douairière*, pour distinguer de leurs brus les dames nobles en veuvage. C'est même l'acception qui a prévalu dans le public et un certain nombre de personnes l'emploient encore aujourd'hui, bien que le douaire n'existe plus.

On appelait autrefois *douairiers* les enfants qui prenaient dans la succession de leurs parents le douaire de leur mère et répudiaient le reste.

DOUAIS (Seigneurs de), de la famille de Chassy (Berry).

DOUAISIENS, DOISSIENS, monnaie peut-être d'origine municipale frappée à Douai à la fin du XII° siècle.

DOUAIT (*N.*), peintre de fleurs, élève de Baptiste, vivait au milieu du XVIII° siècle. — *Pot de fleurs* (Musée de Lyon).

DOUAREN ou **DUAREN** (François), jurisconsulte, né en 1509 à Moncontour (Côtes-du-Nord), mort à Bourges le 23 juillet 1559. — *Opera omnia*, 1550, in-8°, 1579, 2 vol. in-fol.

DOUARIN, famille de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Cambricot, de la Tieulaye et de Lemo.

DOUAZIT (Barons de), branche bâtarde des comtes de Candale, de la maison de Foix.

DOUBLE, monnaie de billon valant deux deniers.

DOUBLE (La). On appelait ainsi au XV° et au XVI° siècle toutes monnaies valant dix deniers: la *double* équivalait à l'ancien sou de Cahors (monnaie de compte).

DOUBLE HENRI, monnaie d'or forgée sous Henri III; elle valait douze livres.

DOUBLE LOUIS, monnaie d'or frappée depuis 1726; elle valait 48 livres.

DOUBLE (François-Joseph), médecin, né le 6 mars 1776 à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), mort à Paris le 12 juin 1842. = Son frère, PIERRE-MICHEL, évêque de Tarbes, mort en 1833.

DOUBLET, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Persan et de Bandeville. = — (Seigneurs de), branche de la famille de Marca (Béarn).

DOUBLET DE PERSAN (*N.* LEGENDRE, dame), née en 1667, morte en 1771. Veuve d'un intendant du commerce, elle se retira dans un appartement extérieur du couvent des filles Saint-Thomas, où elle réunissait chaque jour un cercle de gens d'esprit. — Voy. BACHAUMONT.

DOUBLET (Jean), poëte du XVI° siècle, né à Dieppe. — *Élégies*, 1559, in-4°, très-rare.

DOUBLET (Jacques), bénédictin, né en 1560, mort en 1648 à l'abbaye de Saint-Denis. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1625, in-4°.

DOUBLET (François), médecin, né à Chartres en 1751, mort à Paris le 5 juin 1795.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT (François-Julie),

littérateur, né à Chartres (Eure-et-Loir) le 13 fév. 1800, mort le 16 janvier 1862.

DOUBS. Ce département, formé de la partie moyenne de la Franche-Comté, est borné au N. par les dép. de la Haute-Saône et du Haut-Rhin; au S. par le Jura et la Suisse; à l'E. par la Suisse, et à l'O. par la Haute-Saône. Chef-lieu, Besançon.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique du Doubs*, 1809, in-4°; Jean de Brie, *Mémoires statistiques du Doubs*, an XII, in-fol. et les *Annuaires* du département.

DOUCE I ou **ÉTIENNETTE**, femme de Geoffroy Ier, comte de Provence, vivait en 1100. = DOUCE II, comtesse de Provence, fille de Gilbert comte de Gévaudan et de Gerberge, mariée en 1112 à Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone, à qui elle céda ses biens (1113), ce qui amena une guerre avec Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, guerre terminée par une transaction en 1125.

DOUCÉ (Seigneurs de), branche de la maison de le Vacher (Anjou).

DOUCET, pseudonyme de Coqueley de Chaussepierre.

DOUCIN (Louis), jésuite, théologien, né à Vernon en 1652, mort à Orléans le 21 sept. 1726.

DOUDART, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Cadoret, du Prat, de la Grée, de la Haye, de l'Isle, des Hayes et de la Soudraye.

DOUDEAUVILLE, seigneurie du Boulonnais (Pas-de-Calais) qui a donné son nom à une branche de la maison de la Rochefoucauld. = Ambroise-Polycarpe DE LA ROCHEFOUCAULD, duc de DOUDEAUVILLE, homme d'État, philanthrope, né à Paris le 2 avril 1765, mort en 1841. Il émigra (1792), rentra sous le Consulat et vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration où il fut appelé à la Chambre des pairs, et devint directeur général des postes (1822), puis ministre de la maison du roi (1824). Il donna sa démission lors du licenciement de la garde nationale de Paris (29 avril 1827). Après la révolution de 1830, il continua à siéger à la Chambre des pairs jusqu'après le procès des ministres, donna alors sa démission et employa le reste de sa vie dans l'exercice continuel d'œuvres de charité et de bienfaisance. C'est à lui que l'on doit la création de l'école d'agriculture de Grignon. = Son fils, Sosthène, vicomte DE LA ROCHEFOUCAULD, duc de DOUDEAUVILLE, député, grand d'Espagne, intendant des menus plaisirs sous Charles X, né le 15 février 1785, mort le 7 octobre 1864.

DOUDEAUVILLE (Pas-de-Calais), abbaye d'augustins, diocèse de Boulogne, fondée en 1099.

DOUÉ, *Doadum*, *Theoduadum*, ancienne ville du Bas-Anjou (Maine-et-Loire) qui fut une résidence royale sous les Mérovingiens. Il s'y livra plusieurs combats lors de la guerre de la Vendée. Le 7 juin 1793 les républicains y furent battus et y battirent à leur tour le 4 août suivant les Vendéens qui y furent encore défaits le 14 septembre.

DOUÉ, dans le Velay (Haute-Loire), abbaye de Prémontrés, diocèse du Puy.

DOUÉ (Chevalier de), pseudonyme de l'abbé Aunillon.

DOUGADOS (Jean-François), dit le P. VENANCE, capucin, puis adjudant général à l'armée des Pyrénées, poëte, né à Carcassonne le 12 août 1763, mort sur l'échafaud à Paris le 13 janvier 1794.

DOUGLAS (Archibald, comte de), seigneur écossais qui vint au secours de Charles VII, duquel il reçut le duché de Touraine. Il fut battu par les Anglais à Cravant-sur-Yonne (1423), puis le 17 août 1424 à Verneuil où il perdit la vie. = Son fils, ARCHIBALD III, duc de Touraine, comte de Longueville, servit aussi la France et mourut le 26 juin 1438. (Voy. le P. Anselme, t. IX.)

DOUHET (Du), famille d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Marlac, de Romananange, de Cussac et de Dauzer.

DOUILLY (Seigneurs de), de la famille de Rioult.

DOUINS DE LAVESNES, trouvère du XIIIe siècle. — La Bibliothèque impériale possède de lui un fabliau de 3000 vers, dont des extraits ont été publiés.

DOUJAT (Jean), jurisconsulte, littérateur, membre de l'Académie française, historiographe de France, né à Toulouse en 1609, mort à Paris le 27 octobre 1688.

DOULEVANT (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

DOULIOT (Jean-Paul), ingénieur né à Avignon le 24 février 1788, y mourut le 7 novembre 1834.

DOULLENS ou **DOURLENS**, *Donincum*, *Dulincum*, ville de Picardie (Somme), avec titre de vicomté. Cédée à Louis VIII par Marie, comtesse de Ponthieu (1225) elle fut donnée par Louis X (1314) à Gui IV, comte de Saint-Pol. Revenue à la couronne, elle fut livrée par le traité d'Arras (1434) à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avec les autres villes de la Somme et rachetée en même temps qu'elles en 1463. Prise par les huguenots en 1567, elle fut reprise l'année suivante par les catholiques. Elle se soumit à Henri IV en 1594, fut assiégée en 1595 et emportée d'assaut par les Espagnols qui quelques jours auparavant (24 juillet) avaient battu sous ses murs le duc de Bouillon et Villars-Brancas.

BIBLIOGRAPHIE : Le P. Daire, *Histoire de Doullens*, 1785, 3 vol. in-12.

DOULLEY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Neuville.

DOUMERC (Jean-Pierre, baron), général, né le 7 octobre 1767, mort en avril 1847.

DOUMY, l'une des douze premières baronnies du Béarn (Basses-Pyrénées), possédée au XVIe siècle par la maison de Béarn.

DOUNOT (*N.*), geomètre, né à Bar-le-Duc, mort en 1640. — *Traduction* complète d'Euclide, 1610, 1613, in-4°.

DOURBAULT (Richard de), poëte normand du XIIIe siècle. Il rima en 1280 la *Coutume de Normandie* en vers de huit syllabes, pièce imprimée en 1782 par Houard dans son *Dictionnaire du Droit normand*.

DOURBES (Seigneurs des), branche de la famille de Pontis (Provence).

DOURDAN, *Dordinga*, *Dordingtum*, *Dordanum*, ville du Hurepoix (Seine-et-Oise). Elle fut donnée pour douaire à la femme de saint Louis, Marguerite de Provence (juin 1260), puis pour apanage à Louis de France (avril 1307). Après avoir appartenu aux ducs de Berri et de Bourgogne, elle fut réunie à la couronne en 1472, et depuis engagée plusieurs fois. Avant la Révolution elle faisait partie de l'apanage de la maison d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE : J. de Lescornay, *Mémoires de la ville de Dourdan*, 1608-24, in-8°.

DOURDAN (L'abbé Jean), voyageur, mort vers 1670. — *Le voyage de la Terre-Sainte*, 1661, in-4°, plusieurs fois réimprimé.

DOURS (Seigneurs de), branche de la maison de la Trémoille. = —, de la maison de Châtillon.

DOUTEUS (Philippus), pseudonyme de François Blondel.

DOUVILLE (Jean-Baptiste), voyageur né à Hambie (Manche) le 15 février 1794, mort vers 1837. Il partit du Brésil en octobre 1827 pour le Congo et ne revint en France qu'au mois de mai 1831. Il fit alors connaître les résultats de son voyage, rempli de découvertes qui lui valurent

la grande médaille de la Société de géographie (1832 ; mais lorsque la relation eut paru (*Voyage au Congo et dans l'Afrique équinoxiale*, 4 vol.), une revue anglaise (*Foreign quaterly review*) nia d'une manière absolue les découvertes de Douville qui se défendit faiblement, fut encore attaqué vivement dans la *Revue des Deux-Mondes* (novembre 1832) et prit le parti de s'en retourner au Brésil (1833) où il est mort.

DOUVRES. Une flotte française commandée par Eustache le Moine qui amenait des renforts au fils de Philippe Auguste Louis (VIII), appelé au trône d'Angleterre par les ennemis du roi Jean, fut complétement battue par les Anglais non loin de Douvres, le 24 août 1217.

DOUZAIN, monnaie de billon de la valeur de 12 deniers : on commença à la frapper sous François Ier, en France : dès le XIVe siècle on faisait en Dauphiné des *dozeni*.

DOUZE (La), baronnie du Périgord (Dordogne), érigée en marquisat en novembre 1615 en faveur de Gabriel d'Abzac, seigneur de Barrière.

DOUZIECH (Jean), général, né à Toulouse en 1745, prit comme commandant général des forces de la Haute-Garonne le parti des Girondins, fut arrêté, et exécuté à Paris le 11 juin 1793.

DOUZI-LES-PRÉS, *Duciacum*, en Champagne (Ardennes). Il s'y est tenu deux conciles : 5 août 871 ; 13 juin 874. Ce fut une résidence royale sous les deux premières races.

DOVA, la Douve, rivière qui se jette dans la Manche, près de Carentan. = —, DUBIS, le Doubs.

DOVÆUM, Doué.

DOVALLE (Charles), poëte, né à Montreuil-Belley (Maine-et-Loire) le 23 juin 1807, tué en duel à Paris le 30 novembre 1829. — *Œuvres*, 1830, in-8°, rare.

DOVEONA, *Castellum Theodadi* ou *Duodadi*, Doué.

DOYAT (Jean de), conseiller et chambellan de Louis XI, procureur général au parlement de Paris, né vers 1445 au château de Doyat (Auvergne), mort en 1499. Attaché au service de Jean II, duc de Bourbon, il passa à celui de Louis XI. Le duc s'en vengea à la mort du roi : Doyat fut fouetté publiquement, essorillé, et eut la langue percée d'un fer chaud comme calomniateur. Plus tard, à la majorité de Charles VIII, il fut réhabilité.

DOYEN. La désignation de doyen, transformation du terme diacre (διάκονος, *decanus*), s'appliquait pendant le moyen âge aux prêtres titulaires des paroisses rurales; et la circonscription soumise à leur autorité spirituelle prenait le nom de doyenné. Il y eut aussi dans les couvents des moines doyens ou dizainiers qui étaient placés à la tête de petits groupes formés de dix religieux. Le Polyptique d'Irminon nous apprend que les seigneurs rassemblaient sous une administration commune dite doyenné ou décanie la gestion de leurs terres. L'officier chargé de cette administration était investi de la juridiction inférieure sur les colons et les serfs. Dans les temps plus rapprochés de nous, le titre de doyen fut donné dans presque tous les corps ecclésiastiques ou civils régulièrement organisés à certains de leurs membres, d'ordinaire aux plus âgés. La pairie avait son doyen qui était le duc de Bourgogne. Dans le Parlement et dans le Conseil du roi, la préséance était accordée au doyen d'âge. Les membres de nos anciennes Universités élisaient leurs doyens ; cet usage ne s'est pas perpétué jusqu'à nous, la nomination par le ministre s'étant substituée au choix par les confrères. Enfin il existait autrefois des doyens dans chaque église cathédrale. Du Cange nous enseigne que certains d'entre eux portaient dans la cérémonie de l'investiture le surplis, avec l'épée et les éperons, et tenaient un épervier sur le poing.

DOYEN (Haut). C'était un des termes sous lesquels on désignait parfois le primicier des chapitres (voy. ce mot).

DOYEN (Gabriel-François), peintre, élève de Carle Vanloo, né à Paris en 1726, membre de l'Académie (1759), mort à Saint-Péterbourg, où il était depuis seize ans, le 5 juin 1806. — *Chapelle* de saint Grégoire aux Invalides, et *le Miracle des Ardents*, à Saint-Roch ; *Triomphe d'Amphitrite* (musée du Louvre) ; *Portrait* de Crébillon (musée de Rouen) ; *Tête d'étude* (Nantes).

DOYEN (Guillaume), érudit, né à Chartres vers 1740. — *Histoire de Chartres*, 1786, 2 vol. in-8°.

DOYÈRE (Louis), naturaliste, né à Saint-Jean des Essartiers (Calvados) en 1811, mort en Corse le 12 juillet 1863.

DRACENUM, DRAGUINIANUM, Draguignan.

DRACIS, pseudonyme anagrammatique de l'abbé Sicard.

DRACO, le Drac, affluent de l'Isère.

DRACY (Seigneurs de), de la famille de Quarré (Bourgogne).

DRACY LE FORT, seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), qui après avoir appartenu à une branche de la maison de Choiseul, fut érigée en comté, au mois d'avril 1754, en faveur de J. Ph. Fyot de la Marche de Neuilly.

DRAGEY (Seigneurs de), de la famille d'Hérault (Normandie).

DRAGONNADES. C'est le nom que l'on donne à l'un des plus odieux moyens de persécution employés par Louis XIV contre les calvinistes. Il consistait à envoyer loger chez ceux qui refusaient de se convertir des cavaliers, et principalement des dragons, qui se livraient à tous les excès, jusqu'à ce que les malheureux qu'ils pillaient et torturaient de toutes les manières eussent abjuré. Les premières *dragonnades* commencèrent en Poitou, plusieurs années avant la révocation de l'édit de Nantes, en 1681, puis elles s'étendirent dans tout le royaume. — On connaît le mot de Mme de Sévigné : *Les dragons ont été de bons missionnaires*.

DRAGUIGNAN, *Draconum*, *Draguinianum*, ville de la Basse-Provence, aujourd'hui chef-lieu du département du Var.

DRAMELAI (Seigneurs de), de la famille de Battefort (Franche-Comté).

DRANCY (Seigneurs de), de la famille Séguier.

DRANY (E.), pseudonyme anagrammatique de N. Andry.

DRAP D'OR. Voy. CAMP DU DRAP D'OR.

DRAPARNAUD (Victor-Marc-Xavier), poëte dramatique, né à Montpellier en décembre 1773, mort le 4 octobre 1833. = Son frère, JACQUES-PHILIPPE-RAYMOND, naturaliste, né à Montpellier en juin 1772, mort le 1er février 1805.

DRAPIERS. La communauté des drapiers à Paris était fort ancienne. Elle est mentionnée dès la fin du XIIe siècle. Plus tard, elle fut le premier des six corps marchands, et absorba celle des *chaussetiers*, c'est-à-dire des fabricants de chausses en drap et autres étoffes de laine. De nouveaux statuts lui furent donnés par des lettres patentes de février 1573, et confirmés ou modifiés en mai 1575, juin 1582 et novembre 1610. — En 1777, ils étaient au nombre de 192.

DRAPPÈS, chef sénonais. Il prit une part active à la dernière lutte de Vercingétorix contre César et, après la chute d'*Alesia*, il reprit les armes (51 av. J. C.). Assiégé bientôt dans *Uxello-*

dunum, il fut fait prisonnier dans une sortie et se laissa mourir de faim.

DRAPPIER (Gui), canoniste, né en 1624 à Beauvais, où il est mort le 3 décembre 1716.

DRAUSIN (Saint), évêque de Soissons, né dans le Soissonnais vers 606, mort le 5 mars 675. — Sa fête, le 5 mars.

DRELINCOURT (Charles), célèbre ministre protestant, né à Sedan le 10 juillet 1595, mort à Paris le 3 novembre 1669. = Son fils, LAURENT, ministre comme son père, né à Paris en 1626, mort à Niort en 1681. = HENRI, frère du précédent, ministre, né à Paris vers 1630, mort en 1683. = CHARLES, frère du précédent, né à Paris le 1er février 1633, mort le 31 mai 1697. Il fut successivement médecin de Turenne, premier médecin des armées françaises en Flandre (1659), médecin ordinaire du roi (1668), puis passa à Leyde et devint médecin de Guillaume d'Orange. Il a laissé de nombreux écrits.

DRENGOT, aventurier normand qui, au commencement du XIe siècle, entreprit une expédition contre les Grecs possesseurs de la Pouille. Après trois victoires, il fut vaincu et tué à Cannes le 1er octobre 1019.

DRESDE, capitale de la Saxe. Deux traités y furent signés par la France le 26 février 1633 : l'un avec George-Guillaume, électeur de Brandebourg, l'autre avec Jean-George, duc de Saxe. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — Le 26 et le 27 août 1813, Napoléon qu'entouraient à Dresde les armées autrichiennes et russes à la tête desquelles se trouvaient les empereurs François et Alexandre, remporta sur elles, malgré l'infériorité du nombre, une victoire complète. L'un des premiers coups de canon tirés dans la matinée du 27, frappa le général Moreau, qui mourut quelques jours après. — Voy. MOREAU.

DREUILLET (Élisabeth-Thomase de MONTBOR, dame), poëte, née à Toulouse en 1656, morte à Sceaux le 4 juillet 1730.

DREUX, *Durocasses*, *Drocæ*, ville du pays Mantais (Eure-et-Loir), ancienne capitale des *Durocasses*. Elle fut prise et brûlée par les Anglais en 1188. Henri IV l'assiégeait en 1590, quand l'approche de Mayenne lui fit lever le siége et marcher au-devant des ligueurs qu'il battit à Ivry. En 1592, le 7 juin, il l'investit de nouveau, s'empara de la ville le 19 et du château le 8 juillet. — Ce fut dans les environs de Dreux que le 19 décembre 1562 se livra l'une des plus sanglantes batailles de nos guerres de religion. Les protestants sous les ordres du prince de Condé et de Coligny, vainqueurs d'abord, y furent complétement battus par l'armée royale que commandaient le connétable de Montmorency et le duc François de Guise. Quatre mille hommes périrent de chaque côté, et les chefs des deux armées, Montmorency et Condé, furent pris.

Le comté de Dreux, originairement compris dans le duché de Normandie, passa des comtes de Vexin aux ducs de Normandie, puis à Eudes II, comte de Chartres, lequel le céda au roi Robert, qui le réunit à la couronne.

COMTES DE DREUX. — 1132 ou 1137, Robert Ier, dit le Grand, troisième fils de Louis VI, roi de France. — 1184, Robert II, fils du précédent. L'un de ses fils, Pierre de Dreux, devint duc de Bretagne. — 1218, Robert III, dit *Gâteblé*, fils du précédent. — 1234, Jean Ier, fils du précédent. — 1249, Robert IV, fils du précédent. — 1282, Jean II, dit *le Bon*, fils du précédent. — 1309, Robert V, fils du précédent. — 1329, Jean III, frère du précédent. — 1331, Pierre, frère du précédent. — 1345, Jeanne Ire, fille du précédent. — 1346, Jeanne II, fille de Jean II, et tante de Jeanne Ire, avec son époux, Louis, vicomte de Thouars. — 1355, Simon, vicomte de Thouars, tué dans un tournois, le jour de ses noces. — 1365, Péronnelle de Thouars et Marguerite, sœurs du précédent. Elles vendirent chacune successivement à Charles V, en 1377 et 1378, leur part du comté, qui fut réuni à la couronne. Charles VI donna, en 1382, à Arnaud-Amanieu, duc d'Albret, le comté de Dreux qui, après avoir appartenu en 1407 à Louis, duc d'Orléans, revint à la maison d'Albret, à laquelle il fut disputé au XVIe siècle par François de Clèves, duc de Nevers; mais le Parlement mit les parties d'accord, en déclarant que le comté appartenait à la couronne. Il fut donné (1559) pour douaire à Catherine de Médicis, puis (1569) pour apanage à François d'Alençon en faveur de qui il fut érigé en duché-pairie. A la mort de celui-ci (1584), il redevint comté, fut engagé à Charles de Bourbon, comte de Soissons, duquel il passa aux maisons d'Orléans, de Vendôme et de Condé. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

DREUX (Philippe de), évêque de Beauvais, fils de Robert Ier, comte de Dreux. Malgré ses fonctions ecclésiastiques, il passa sa vie les armes à la main. Il alla deux fois (1178 et 1190) guerroyer en Palestine, et la seconde fut fait prisonnier par les infidèles. Au retour, il tomba dans un combat au pouvoir des Anglais (1197), prit part (1210) à la croisade contre les Albigeois et se signala à la bataille de Bouvines.

DREUX, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Esneval et de Morainville.

DREUX, famille originaire d'Issoudun, et d'où sont sortis les seigneurs de Brezé, de Nancré et de Montrollet. La branche de Brezé remontait à Thomas Dreux, secrétaire du roi en 1594. = Henri-Évrard de DREUX, marquis de BREZÉ, grand-maître des cérémonies, pair de France (1815), mort en janvier 1829. C'est lui qui vint le 23 juin 1789, comme grand-maître des cérémonies, ordonner au nom du roi, à l'Assemblée nationale, de se séparer immédiatement, et à qui Mirabeau adressa une apostrophe fameuse dont le texte a été tant soit peu modifié par la tradition. = Son fils, SCIPION, marquis de DREUX-BREZÉ, grand-maître des cérémonies et pair de France (1829), né aux Andelys le 13 décembre 1793, mort le 21 novembre 1845.

DREUX DU RADIER (Jean-François), érudit, né à Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir), le 10 mai 1714, y mourut le 1er mars 1780. — *Éloges des hommes illustres du Thymerais*, 1749, in-12; *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, 1754, 5 vol. in-12, 1842, 3 vol. in-8°; *Essai sur les Lanternes*, 1755, in-12; *L'Europe illustre*, avec portraits gravés par Odieuvre, 1755 et 1777, 6 vol. in-8°; *Mémoires historiques des reines et régentes de France*, 1763, 7 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés; *Récréations historiques*, 1768, 2 vol. in-12.

DREVET (Pierre), célèbre graveur, membre de l'Académie (1707), né à Sainte-Colombe (Dauphiné) en 1664, mort à Paris le 9 août 1738. Il commença ses études sous Germain Audran et se livra surtout à la gravure du portrait. On cite son portrait en pied de Louis XIV, ceux du cardinal de Fleury, de la duchesse de Nemours, et d'autres personnages de la cour, celui de Boileau et quelques autres d'artistes et de gens de lettres. = PIERRE-IMBERT, fils du précédent, et graveur comme lui, membre de l'Académie, né le 23 juin 1697 à Paris, où il est mort le 27 avril 1739. Il surpassa son père dans la gravure du portrait. Parmi ses nombreuses productions, on cite avant tout le portrait de Bossuet, d'après Rigaud. = CLAUDE, neveu et cousin des précédents, graveur comme eux, membre de l'Académie, né à Lyon vers 1705, mort à Paris le 23 décembre 1781.

DREVIN (Guillaume), poëte, mort vers 1560.

DRIANAIS ou **DRIENNAIS** (La), terre et châtellenie de Bretagne (Ille-et-Vilaine) qui, unie à la châtellenie des Hucquetières, fut érigée en vicomté par lettres de septembre 1654, en faveur de J. de Boissix.

DROCAE, DUROCASSES, Dreux.

DROGON, fils naturel, à ce que l'on croit, de Charlemagne, abbé de Luxeuil (820), évêque de Metz (826), mort le 9 novembre 855.

DROGON, fils d'Alain *Barbe Torte*, comte de Nantes, et de Gerberge, sœur de Thibaut Ier, comte de Blois, succéda, étant enfant, à son père (952) et mourut l'année suivante.

DROGON, évêque de Beauvais vers 1034, mort suivant les uns en 1047, suivant d'autres en 1058. = —, abbé de Saint-Jean de Laon, évêque d'Ostie, cardinal, né en Champagne, mort en 1138.

DROGON, comte de Pouille, second fils de Tancrède de Hauteville. Il succéda à son frère Guillaume Ier (1046), enleva plusieurs places aux Grecs et périt avec un grand nombre des siens, assassiné dans l'église de Montoglio (1051).

DROISY, *Truciacum*, dans le Soissonnais. En 593 Landri, maire du palais de Clotaire II roi de Soissons, y battit l'armée de Childebert roi d'Austrasie, commandée par le duc Vitrion.

DROIT ANNUEL. Le droit annuel était perçu sur les charges de judicature, en compensation du caractère d'hérédité qui leur avait été concédé, en sorte que la suspension de l'un entraînait celle de l'autre. Ce droit n'était pas assis d'une manière perpétuelle ; on le renouvelait tous les neuf ans. Lorsque le Parlement engagea la lutte avec Mazarin, l'échéance étant arrivée, ce ministre négligea quelque temps de manifester une décision à ce sujet, ce qui irrita fort les magistrats.

Après la mort de Colbert, le Pelletier, son successeur, admit tous les titulaires d'office à payer le droit annuel, ce qui leur conférait la propriété de leurs charges.

En novembre 1709, le droit annuel fut supprimé par Desmarets qui accorda l'hérédité perpétuelle moyennant le payement d'une somme égale à seize fois le droit annuel. Mais il fut rétabli en 1716 par le Conseil des finances.

DROIT CANON, CORPUS JURIS CANONICI. Le Corps du droit canon est un recueil formé par un certain nombre de codifications pour la plupart officielles. Jusqu'au XVIe siècle il se composa exclusivement du Décret de Gratien, des Décrétales de Grégoire IX, du Sexte, des Clémentines, des Extravagantes de Jean XXII, et des Extravagantes communes. Ce titre même de *corpus* donné à la collection par opposition au Corps du droit civil n'est pas très-ancien; on ne le trouve pas usité avant les conciles de Constance et de Bâle, et il parut sans doute pour la première fois dans l'édition de Chapuis (fin du XVe siècle). Démocharès, Grec établi en France, Dumoulin et Leconte corrigèrent successivement les textes du *Corpus* dans la première moitié du XVIe siècle. En 1563 Pie IV crut devoir intervenir; il chargea une commission de cardinaux et de docteurs de revoir le *Corpus* et d'en donner un bon thème. Cet examen sérieux, pour lequel on mit à contribution les lumières des Universités et des savants, tels qu'Amiot et de Thou, amena la vérification de presque tous les principes allégués par Gratien, et permit au pape de publier en 1583 une édition qui est devenue la base des publications postérieures.

A partir du XVIe siècle on adjoint généralement au Corps du droit canon deux suppléments : l'un, dit les Institutes de Lancelot, est un abrégé composé sur l'ordre de Paul IV en 1543 et à l'imitation des Institutes de Justinien; la cour de Rome n'a toutefois admis son insertion que depuis le XVIIe siècle; et l'autre appelé septième livre des Décrétales, parce qu'il renferme les décrétales postérieures aux Extravagantes jusqu'à Sixte V, est un recueil privé.

Le Corps du droit canon n'a jamais eu dans son ensemble le caractère d'un code universellement obligatoire. La longue pratique et l'estime générale, voilà quels sont les éléments de son autorité. Les textes qui y sont contenus n'ont de valeur que par la source d'où ils proviennent, il importe de les vérifier. Le canon d'un concile fait loi, tandis que l'opinion d'un docteur cité par Gratien mérite seulement de la considération; les Décrétales sont dignes de respect, mais ce sont avant tout des solutions d'espèces. C'est ainsi qu'on a compris l'usage du *Corpus* depuis les temps modernes: son influence n'est pas d'ailleurs restée dans les limites du for ecclésiastique; les tribunaux civils ont plus d'une fois vu produire devant eux des allégations empruntées à ses textes.

DROIT CANONIQUE. Le Droit canonique se compose de l'ensemble des règles observées par l'Église dans la distribution de la justice qu'elle était appelée à rendre soit au point de vue temporel, soit dans les affaires spirituelles. Cette législation, appliquée à la France, eut pour sources principales : le Nouveau Testament, les écrits des Pères, les constitutions apostoliques, les canons des apôtres, les fausses décrétales, le livre diurne des Pontifes romains, le livre des pénitences, les codifications dites décret de Gratien, les décrétales des papes notamment de Grégoire IX, de Boniface VIII ou le Sexte, de Clément V ou Clémentines, de Jean XXII et autres ou Extravagantes, les canons des conciles, les pragmatiques sanctions dites de saint Louis et de Charles VII, le concordat de 1516, celui de 1801.

DROIT CIVIL. Voy. DROIT ROMAIN.

DROIT ÉCRIT. Il y eut en France pendant tout le moyen âge deux nationalités qui tendirent à se constituer et à se séparer l'une de l'autre. Chacune d'elles avait sa langue particulière, et on peut dire aussi son droit propre. L'usage au midi comme au nord fut, il est vrai, la base de la législation, mais tandis qu'au-dessus de la Loire les débris des Capitulaires entraient dans la loi, au-dessous les coutumes furent surtout imprégnées de droit romain, et pour cette raison les provinces où elles étaient en vigueur furent appelées pays de droit écrit.

Cette scission, mentionnée dès le XIIIe siècle, n'est pas cependant exclusive, il y a eu un mélange dans les deux droits. C'est ainsi qu'au nord les principes romains ont parfois prévalu sur la coutume germanique et réciproquement. Les pays de droit écrit sont donc ceux où le droit romain n'était adopté que par exception.

Pour délimiter ces pays on a tiré une ligne de l'ouest à l'est d'après laquelle les provinces frontières seraient, pour le droit écrit : la Saintonge, la basse Marche, le Limousin, la haute Auvergne, le Forez, le Beaujolais, le Mâconnais et la Bresse ; pour le droit coutumier : l'Anjou, le Poitou, l'Angoumois, le Berry, la haute Marche, la basse Auvergne, la Bourgogne et la Franche-Comté. Le nord et le midi se disputent encore aujourd'hui la possession de la Bourgogne.

DROIT PÉNAL. Le droit pénal a eu en France suivant les époques trois bases différentes. A Rome les châtiments avaient un caractère répressif, la loi voulait effrayer les coupables, elle se montrait implacable. Chez les Barbares les idées à cet égard étaient bien différentes, la société restait pour eux étrangère aux crimes et aux délits; les attentats les plus dangereux pour la sûreté publique étaient

considérés comme des suites de contestations individuelles, où les personnes directement intéressées étaient seules en cause. C'était une affaire dont le règlement ne concernait que l'offenseur, l'offensé et les membres solidaires de la famille; aussi était-elle toujours susceptible de transaction; démêlé purement civil, elle se traduisait le plus souvent en dommages et intérêts (voy. WEHRGELD). L'autorité publique n'intervenait qu'au point de vue fiscal (voy. FREDUM). A ces deux principes, la terreur et la vengeance, l'Église en substitua un autre vraiment nouveau, celui de l'expiation. Elle s'attacha au désir charitable de corriger pour améliorer : de là sa répugnance pour la peine de mort, de là aussi ces institutions dont l'abus a fait oublier le bienfait, le droit d'asile et celui de délivrance. La conception romaine a triomphé au moyen âge des traditions germaniques; elle a également vaincu dans les temps modernes l'idée de l'Église; c'est encore elle aujourd'hui qui domine la loi pénale. Toutefois elle s'efforce de combiner les principes divergents en proportionnant les peines aux infractions, et les doctrines de *vindicte publique*, dernière trace des théories barbares, après avoir disparu de l'enseignement, reculent chaque jour devant la notion pure de la justice.

DROIT ROMAIN EN FRANCE Sous les deux premières races on ne connut guère du droit romain que les dispositions insérées dans les lois barbares. Un siècle environ après les travaux législatifs de Théodose, Justinien avait entrepris en Orient un grand ouvrage de codification, connu sous le nom de *Corpus juris civilis*, et qui comprit les Institutes, le Digeste, le Code et les Novelles. Les textes du *Corpus* ont été peu étudiés au moyen âge dans leur forme originale. Mais un professeur de Constantinople, Julien, en avait rédigé un abrégé, qui a eu beaucoup de vogue à cette époque, et qui paraît avoir été connu en France vers le Xe siècle. Toutefois si la législation de Justinien y a été mise en circulation notamment au Midi, ce fut avant tout par l'intermédiaire d'un recueil que composa vers 1050 un jurisconsulte de Valence sous le titre de *Petri exceptiones legum romanarum*. Les extraits qu'il donnait ainsi, remarquables par l'intelligence et l'ordre qui y a présidé, sont répartis en quatre livres, traitant des personnes, des biens et obligations, des délits et de la procédure.

Quelques années plus tard éclatait à Bologne sous l'inspiration d'Irnerius et dans toutes les grandes villes d'Italie ce grand enthousiasme pour l'étude du droit romain, qui de là gagna l'Europe entière et contribua énergiquement au développement ultérieur de l'autorité monarchique et de l'égalité civile. Cette renaissance exerça tout d'abord une grande action sur notre pays, et les légistes du XIIIe siècle cédèrent presque tous à cette influence étrangère. Bientôt les clercs se livrèrent avec passion à cette nouvelle étude; pour s'y consacrer plus à l'aise, ils abandonnèrent les autres sciences, théologie et philosophie, qui avaient eu tant de succès au XIIe siècle. Ce fut même cette entraînement extraordinaire qui détermina, dit-on, Honorius III à interdire l'enseignement du droit romain à l'université de Paris (1320). Philippe le Bel avait trop bien compris l'avantage que le pouvoir monarchique pouvait retirer du mouvement des esprits pour ne pas le favoriser. En 1312 il avait ouvert à l'université d'Orléans des cours spéciaux qui attirèrent une foule d'auditeurs.

Malgré l'interdiction d'Honorius III, les professeurs en décret des écoles de Paris avaient pris l'habitude aux XVe et XVIe siècles de commenter dans leurs leçons les livres de jurisprudence romaine. Mais le procureur de l'Université ne manquait pas de poursuivre ces infractions à la règle, et le Parlement rendit le 29 déc. 1559 un arrêt confirmatif de l'inhibition pontificale.

On possédait déjà au XIIIe siècle deux traductions du Digeste et trois du Code; celles des Institutes étaient fort nombreuses.

On divisait à cette époque le Digeste en trois parties appelées : *Digestum vetus*, *Digestum novum*, *Digestum infortiatum*, sans doute parce que la deuxième partie avait été retrouvée après la première et que la troisième était venue renforcer le tout. Ces désignations absurdes se maintinrent fort longtemps (voy. le *Lutrin* de Boileau).

L'étude du droit romain resta en faveur sous la période monarchique. L'école française, illustrée par un homme de génie, Cujas, autour duquel se groupèrent de remarquables disciples, jouit en Europe aux XVIe et XVIIe siècles d'une autorité que soutint Pothier au XVIIIe. Un peu délaissée depuis la Révolution, à cause de la promulgation du Code civil, la connaissance du droit romain a été replacée à son rang par les constants efforts de nos facultés, jalouses de maintenir la science française à la hauteur de l'érudition allemande et italienne.

DROITS DE L'HOMME. Voy. DÉCLARATION.

DRÖLLING (Martin), peintre, né à Oberbergheim (Haut-Rhin) en sept. 1752, mort à Paris le 16 avril 1817. — *Intérieur d'une cuisine* (Musée du Louvre). = Son fils, MICHEL-MARTIN, peintre, élève de David, membre de l'Académie (1833), né le 7 mars 1786 à Paris, où il est mort le 9 janv. 1851. — Plafond au Louvre; la décoration de la chapelle de Saint-Louis à Saint-Sulpice, et diverses toiles aux Musées de Versailles et du Luxembourg; *Le bon Samaritain* (Musée de Lyon).

DROMADAIRES. Pendant l'expédition d'Égypte, en janvier 1799, Bonaparte créa un régiment de dromadaires, composé de deux escadrons formés chacun de deux compagnies. Le tout, y compris les officiers, s'élevait à environ 500 hommes. Les soldats montés sur les dromadaires étaient armés comme l'infanterie et devaient porter un turban et un manteau arabe. L'uniforme fut modifié plus tard. Ce régiment rendit de très-grands services contre les tribus de Bédouins. — Un autre corps de dromadaires fut créé par Desaix lors de son expédition dans la Haute-Egypte.

DRÔME, département formé du Bas-Dauphiné et de quelques parcelles de la Provence et comprenant le Viennois (en partie), le Valentinois, le Diois, les Baronnies et le Tricastin. Il est borné au N. et au N. O. par le département de l'Isère; au S. par le dép. de Vaucluse; au S. E. par le dép. des Basses-Alpes; à l'E. par le dép. des Hautes-Alpes; à l'O. par le dép. de l'Ardèche. Chef-lieu : Valence.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Drôme*, 1809, in-4°; N. Delacroix, *Statistique de la Drôme*, 1835, in-4°; L'abbé Jouve, *Statistique monumentale de la Drôme*, 1868, in-8°.

DROMGOLD (Jean), littérateur, né à Paris en 1720, y mourut le 1er février 1781.

DROMON (Seigneurs de), de la famille bretonne de Gombert.

DROSEY (Jean de), grammairien, vivait au milieu du XVIe siècle. — *Grammaticæ quadrilinguis partitiones*, 1544, in-4°, rare.

DROTIUS, le Dropt, affluent de la Garonne.

DROUAIS (François-Hubert), peintre, membre de l'Académie 1758, né le 14 déc. 1727 à Paris, où il est mort le 21 oct. 1775. — *Portraits* du comte d'Artois et de Madame Clotilde (Musée du Louvre); divers portraits (Musée de Versailles). = Son fils, JEAN-GERMAIN, né à Paris le 24 nov. 1763, mort à Rome le 13 fév. 1788. Il fut l'élève chéri de Da-

vid qui voulut l'accompagner à Rome, lorsqu'il eut le grand prix (1784). — *Le Christ et la Cananéenne; Marius à Minturnes* (Musée du Louvre); *Le Gladiateur assis* (Musée de Rouen); *Académie* (musée de Dijon).

DROUET (Gervais), sculpteur, né à Toulouse où sont ses principaux ouvrages, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

DROUET (Jean-Baptiste), conventionnel, né à Sainte-Menehould le 8 janvier 1763, mort à Mâcon le 11 avril 1824. Il était fils du maître de poste de Sainte-Menehould et ce fut lui qui, le 21 juin 1791, reconnut Louis XVI fugitif et le fit arrêter à Varennes. Député suppléant à l'Assemblée législative, puis député de la Marne à la Convention, il fit partie du Comité de sûreté générale et vota la mort du roi sans appel ni sursis. Il prit une part active au coup d'État du 31 mai, fut envoyé comme commissaire à l'armée du Nord, et pris à Maubeuge par les Autrichiens. Enfermé au Spielberg, puis échangé (1795) avec d'autres contre la fille de Louis XVI, il entra au conseil des Cinq-Cents, fut compromis dans l'affaire Babeuf, s'échappa et se trouva à Ténériffe au moment de l'attaque de Nelson qu'il contribua à repousser. Acquitté bien que contumax, il rentra en France après le 18 fructidor, et après le 18 brumaire devint sous-préfet de Sainte-Menehould, position qu'il conserva jusqu'à la chute de l'empire. Député de la Marne pendant les Cent-Jours, il fut exilé à la seconde Restauration, rentra secrètement en France et vécut sous un faux nom à Mâcon.

DROUET, comte d'Erlon (Jean-Baptiste), maréchal de France, né à Reims le 29 juillet 1765, mort à Paris le 25 janvier 1844. Général de brigade (1799), général de division (1800), il se distingua d'une manière éclatante à Iena, au siége de Dantzig, à Friedland, fut créé comte d'Erlon et battit les Anglais au Col de Maya (1811). D'abord en faveur sous les Bourbons, puis arrêté (13 mars 1815) comme complice de la conjuration de Lefebvre-Desnouettes, il fut créé pair pendant les Cent-Jours. Sa conduite à Waterloo lui attira de Napoléon des reproches peu mérités. A la seconde Restauration il se retira à Munich où il établit une brasserie, rentra en France (1825), fut remis en activité après la révolution de 1830, et devint gouverneur de l'Algérie (1834) et maréchal de France.

DROUET DE MAUPERTUY (L'abbé Jean-Baptiste), écrivain, né à Paris en 1650, mort à Saint-Germain-en-Laye le 10 mars 1730.

DROUHET (Jean), poëte, vivait au XVIIe siècle à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). — *La Moirie*, 1661; *Le gros fromage d'Hollande*, 1664, poésies en patois poitevin.

DROUIN, famille du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Bouville.

DROUIN (Florent), sculpteur, né vers le milieu du XVIe siècle à Nancy où sont ses principaux ouvrages. Il eut un frère qui fut sculpteur comme lui.

DROUINEAU (Gustave), auteur dramatique et romancier, né le 20 février 1800 à la Rochelle où il est mort en janvier 1835.

DROULLIN, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Mesnilglaise.

DROUOT (Le comte Antoine), célèbre général d'artillerie, né à Nancy le 11 janvier 1774, mort le 24 mars 1847. Il se distingua à la bataille de Fleurus (1774), à la Trebia (1799), à Hohenlinden, à Wagram, à la Moskowa, à Lutzen, fut créé général de division après Bautzen (1813), et se couvrit de gloire dans la campagne de France. Il suivit l'empereur à l'île d'Elbe, et l'accompagna à son retour bien qu'il se fût opposé autant qu'il l'eût pu à son projet. Il assista à Waterloo et rendit d'immenses services, lorsqu'après ce désastre il fut nommé commandant de la garde impériale par la commission provisoire. Traduit devant un conseil de guerre et acquitté (1816), il se retira à Nancy, vécut dans la retraite et même après 1830 refusa la dignité de pair. Il a laissé quelques écrits relatifs à l'agriculture.

DROUVILLE, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe), érigée en baronnie vers 1730 par le duc Charles IV en faveur d'Ant. de Gastinois.

DROUX, seigneurie de la Marche (Haute-Vienne) qui appartint à la maison de Chamborant, puis aux marquis de Florensac.

DROUYN (Daniel), poëte, né à Loudun vers 1550, mort à Paris vers 1610.

DROUYN (Jean), littérateur, né à Amiens, mort dans les premières années du XVIe siècle. — *Histoire des trois Marie*, goth. rare; *Le régime d'honneur*, 1507, in-8°, rare; *La nef des folles*, 1501, in-4°, rare.

DROVETTI (Bernardin), diplomate, antiquaire, né à Livourne en 1775, mort près de Turin en 1852. Lieutenant général pendant la campagne d'Egypte, il fut sous l'Empire et pendant une partie de la Restauration consul général de France en Egypte et y forma deux magnifiques collections d'antiquités dont la plus belle fut acquise par le Piémont; la deuxième le fut par la France et devint la base du Musée égyptien du Louvre.

DROZ (François-Nicolas-Eugène), publiciste, né à Pontarlier le 4 février 1735, mort à Saint-Claude le 13 octobre 1805. = Son parent, FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH, littérateur, membre de l'Académie française et de l'académie des Inscriptions, né à Besançon le 31 oct. 1773, mort le 4 nov. 1850. — *Histoire du règne de Louis XVI*, 3 vol. in-8°, 1839-1842; *Essai sur l'art d'être heureux* (1806).

DROZ (Jean-Pierre), graveur en médailles, né à la Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel) en 1746, mort le 2 mars 1823. Après avoir dirigé en Angleterre un atelier de monnayage, il fut choisi par le Directoire pour être le directeur de la monnaie des médailles à Paris, fonction qu'il exerça jusqu'en 1814.

DRUBEC (Seigneurs de), de la maison de Malet (Normandie).

DRUCHAMP (Seigneurs de), de la famille de Ponville (Normandie).

DRUENTIA, la Durance.

DRUI. Voy. DRUY.

DRUIDES. Les renseignements les plus complets que nous possédions sur les Druides nous ont été transmis par César, qui confond sous ce nom les trois classes dont ils se composaient. « Les Druides, dit-il (Liv. VI, chap. XIII et XIV), ont le sacerdoce, surveillent et font les sacrifices publics et particuliers, et interprètent la religion. Autour d'eux se réunissent, pour être instruits, un grand nombre de jeunes gens et on leur témoigne le plus grand respect; ils jugent en effet la plupart des différends publics ou privés; crimes, meurtres, contestations d'héritage ou de vicinalité, les Druides décident de tout, infligent les amendes et les châtiments. Au particulier ou à l'homme public qui a méprisé leurs décisions, ils interdisent les sacrifices. Châtiment terrible! L'homme frappé ainsi est mis au nombre des impies et des criminels. Chacun s'éloigne de lui, évite son abord et son entretien, pour ne pas être compris dans le même châtiment; on lui refuse accès en justice, on ne lui rend plus d'honneurs. Tous ces Druides ont à leur tête un chef qui exerce sur eux la plus grande autorité. Après sa mort, il a pour successeur celui qui l'emporte sur les au-

tres en dignité; ou, s'il y a plusieurs égaux, le suffrage des Druides fait un choix. Quelquefois on se dispute ce principat les armes à la main. A une époque fixe de l'année, les Druides tiennent une assemblée, dans le pays des Carnutes, qui est considéré comme étant au centre de la Gaule entière. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des difficultés à régler; tous obéissent aux jugements et aux décrets des Druides. On dit que c'est dans la Bretagne que leur religion a pris naissance; et qu'elle a été de là transportée en Gaule; maintenant encore, ceux qui veulent la connaître à fond, se rendent ordinairement dans cette île pour en être instruits. Les Druides ont l'habitude de ne pas aller à la guerre et de ne pas payer de tribut comme les autres; ils sont exemptés du service militaire et de toute charge. Attirés par de tels priviléges, beaucoup de jeunes gens sont envoyés près d'eux par leur famille, ou viennent de leur propre mouvement, se former à leur exemple. On dit qu'ils y apprennent une grande quantité de vers (quelques-uns mettent vingt ans à cette étude), et que les Druides considèrent comme un sacrilége de confier leurs préceptes à l'écriture, quoique dans les autres occasions, pour ce qui concerne, soit l'État, soit le particulier, ils se servent de l'alphabet grec. Ils ont pu adopter cette règle pour deux raisons; parce qu'ils ne veulent ni que leur doctrine soit connue de tous, ni que leurs disciples négligent leur mémoire en comptant, ce qui arrive souvent, sur le secours de l'écriture. Ils s'attachent surtout à persuader que les âmes sont immortelles et ne font que passer, par la mort, d'un corps dans un autre; cette croyance est, suivant eux, très-propre à exciter au courage en faisant mépriser la mort. En outre, ils étudient les astres et leurs révolutions, l'étendue du monde et des terres, la nature des choses, la force et la puissance des dieux immortels, et transmettent ces connaissances à la jeunesse.» Enfin César leur donne pour principale fonction publique celle de faire les sacrifices humains pour l'État et pour les particuliers. Diodore de Sicile (liv. V, chap. XXXI) réserve l'acte du sacrifice aux ovates ou évages, mais il ajoute : « C'est une coutume établie parmi les Gaulois que personne ne sacrifie sans l'assistance d'un philosophe (d'un druide); car ils prétendent qu'on ne doit offrir de sacrifices agréables aux dieux que par l'intermédiaire de ces hommes qui connaissent la nature divine et sont, en quelque sorte, en communication avec elle, et que c'est en s'adressant à eux qu'il faut demander aux dieux les biens qu'on désire. » En sorte que, si les Druides ne sacrifiaient pas eux-mêmes des hommes, leur présence et la consécration qu'ils donnaient à ces sacrifices, en font retomber sur eux la responsabilité.

Quant à la croyance des Druides à la transmigration des âmes d'un corps dans un autre, elle est attestée par Lucain (*Pharsale*, I, 454, sqq.) et par Diodore de Sicile. « Les Gaulois ont fait prévaloir chez eux, dit ce dernier (V, XXVIII), l'opinion de Pythagore, d'après laquelle les âmes des hommes sont immortelles et chacune d'elles, s'introduisant dans un autre corps, revit pendant un nombre déterminé d'années. » Mais comme il était défendu de révéler les dogmes aux initiés, on peut supposer que Diodore et César ont été mal renseignés, ou ont mal compris ce qu'on leur racontait. Le fait est, comme le dit Duclos (*Mém. sur les Druides*), qu'il y a de la contradiction à prétendre immortelle l'âme soumise à des transmigrations, si elle ne conserve pas la conscience ou le sentiment d'une existence continue. Enfin, pour la croyance à l'unité de Dieu, Duclos observe encore qu'une présomption favorable aux Druides, sur ce sujet, c'est qu'ils n'admettaient ni inscriptions (voy. OGHAM), ni images, et qu'une idolâtrie ou un polythéisme réel ne peut guère exister sans idoles. Les portions polythéistes de la Gaule admirent le polythéisme romain (voy. DIVINITÉS GAULOISES). Pythagore, suivant l'antiquité, avait déclaré les Druides les plus élevés de tous les hommes par l'esprit, et passait pour être l'auteur des statuts de leur communauté. Ammien Marcellin (XV, IX) ajoute : « L'esprit toujours tendu vers les questions les plus abstraites et les plus ardues de la métaphysique, comme le maître, ils tenaient en mépris les choses d'ici-bas et déclaraient l'âme immortelle. » Enfin, Aristote enseignait, dit-on, que la philosophie, c'est-à-dire l'étude des abstractions et des choses invisibles, avait commencé parmi eux, et que, sous ce rapport, les Celtes étaient les premiers maîtres de la Grèce. Diodore de Sicile appelle toujours les Druides les philosophes, et les distingue ainsi de leurs ministres, les *ovates* et les *bardes*. Pour Pline, ils sont les mages des Gaulois et pourraient passer pour les maîtres de ceux de l'Orient. Quant à leur morale, elle était noble et pure. Diogène Laerce la réduit à ces trois articles : honorer les dieux, ne rien faire de mal, être brave et généreux. — Des écrivains modernes ont rattaché également le culte druidique aux religions orientales. Entre eux, M. Ad. Pictet, a écrit un livre où il assimile le druidisme irlandais au culte des Cabires : « D'une dualité primitive, constituant la force fondamentale de l'univers, s'élève une double progression de puissances cosmiques, qui, après s'être croisées par une transition mutuelle, viennent toutes se réunir dans une unité suprême comme en leur principe essentiel........ Celui en qui ce système trouve son unité, c'est *Samhan*, le mauvais esprit (Satan), l'image du Soleil, littéralement Sam-han, le juge des âmes, qui les punit en les renvoyant sur la terre, ou en les envoyant en enfer. » (*Du culte des Cabires chez les anciens Irlandais*, 1824.) Ce système explique l'apparente contradiction de ceux pour qui le druidisme était un monothéisme, tandis que les autres y voyaient un polythéisme, et se rapporte suffisamment à la tradition d'après laquelle, suivant César, les Gaulois considéraient comme leur père le dieu des enfers. M. Pictet dit plus loin : « Il semble que la hiérarchie des Druides eux-mêmes composait une véritable association cabirique, image de leur système religieux. » La danse mystique des Druides avait certainement quelque rapport avec la doctrine cabirique et le système des nombres. Un passage curieux d'un poëte gallois, Cynddelw (cité par Davies, p. 16. d'après l'*Archéologie* de Galles), nous montre Druides et Bardes se mouvant rapidement en cercles et en nombres impairs, comme les astres dans leur course, en célébrant le conducteur. Cette expression de nombres impairs nous fait voir que les danses druidiques étaient, comme le temple circulaire, un symbole de la doctrine fondamentale et que le même système de nombres y était observé. En effet, le poëte gallois, dans un autre endroit, donne au mouvement druidique le nom de sanctuaire du nombre impair (*ibid.*). Suivant une tradition des montagnards d'Écosse, les Druides travaillaient la nuit et se reposaient le jour (Logan, II, 351).

Le sénat romain, pendant le consulat de Cornelius Lentulus et de Licinius Crassus (14 av. J. C.), sous Auguste, défendit les sacrifices humains. Malgré ce décret, malgré les efforts de l'empereur Claude qui avait aboli le culte et le sacerdoce des Druides, ces sacrifices continuèrent au fond des forêts. Enfin, même après l'établis-

sement du christianisme, on retrouve, dans la Gaule et dans l'île bretonne, les Druides sous le nom de *Senani* (prophètes, devins).

DRUIDESSES. Appelées par les Gaulois d'un nom correspondant au mot *Senæ* ou *Kenæ* (Pomp. Mela, III, 5), les Druidesses étaient des magiciennes et des prophétesses affiliées à l'ordre des Druides. Elles étaient divisées en colléges de règle différente. Ici elles étaient vouées à une virginité perpétuelle, comme à *Sena* (île de Sein), au nombre de neuf et appelées *Barrigènes*. Il fallait être marin et avoir fait la traversée dans le but de les consulter pour y être admis. Là, elles étaient mariées, comme les prêtresses des *Namnetes* qui habitaient à l'embouchure de la Loire l'îlot de *Sana* dont aucun homme ne pouvait approcher. « C'étaient elles qui, à des époques prescrites, venaient visiter leurs maris sur le continent. Parties de l'île à la nuit close, sur de légères barques qu'elles conduisaient elles-mêmes, elles passaient la nuit dans des cabanes préparées pour les recevoir; mais, dès que l'aube commençait à paraître, elles rentraient dans leurs nacelles, et regagnaient leur solitude à force de rames. Chaque année, elles devaient, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, couronnées de lierre et de vert feuillage, abattre et reconstruire le toit de leur temple. Si l'une d'elles avait le malheur de laisser tomber quelque chose de ces matériaux sacrés, elle était perdue; ses compagnes se précipitaient sur elle avec d'horribles cris, la déchiraient et semaient çà et là sa chair sanglante (Strabon, IV). » Ailleurs, ces prêtresses ne pouvaient révéler l'avenir qu'à l'homme qui les avait profanées. On les voyait, dit Tacite, accomplissant des sacrifices nocturnes, toutes nues, le corps teint en noir, les cheveux en désordre, des torches à la main et s'agitant comme des furies; mais elles étaient ordinairement vêtues d'une robe noire à larges manches, elles portaient un bonnet blanc en forme de cône tronqué et recouvert d'un grand voile violet. Les Gaulois avaient la plus grande foi dans leur puissance surnaturelle et dans leur connaissance de l'avenir; mais il n'est pas certain qu'il faille imputer aux Druidesses de la Gaule la coutume des sacrifices humains que, suivant Strabon (IV), les Druidesses des Cimbres pratiquaient sur les prisonniers faits à la guerre. Leur réputation de prophétesses était peut-être encore plus grande en Italie que dans la Gaule et dura pour le moins jusqu'au IVe siècle après J. C.

DRUMARE (Seigneurs de), branche de la maison de Vatetot (Normandie).

DRUNA, la Dronne, affluent de l'Isle à Coutras.

DRUTHMAR (Chrétien), théologien, né en Aquitaine, vivait dans la deuxième moitié du IXe siècle. Son *Expositio in Matthæum*, 1514, in-fol., a été supprimée et est très-rare.

DRUY, première baronnie du Nivernais (Nièvre), érigée en comté par lettres d'octobre 1658, en faveur de Claude Marion.

DUACUM, Douai.

DUAULT (François-Marie-Guillaume), littérateur, né à Saint-Malo le 27 novembre 1757, mort à Paris le 31 décembre 1833.

DU BEC. Voy. **Bec**.

DUBEUX (Louis), orientaliste, né à Lisbonne de parents français, le 2 novembre 1798, mort en octobre 1863.

DUBIS, DOVA, le Doubs.

DUBITATOR (L.), pseudonyme de L. F. Dubois.

DÜBNER (Frédéric), l'un des plus savants philologues de notre époque, né à Hœrselgau le 21 décembre 1802, mort à Montreuil-sous-Bois (Seine) le 13 octobre 1867. Il fut appelé à Paris par MM. Didot et travailla, entre autres, activement à la *Bibliothèque grecque* publiée par eux.

DUBOIS, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Piron, de L'Épinay, de Belhostel, de la Fresnaye, et de Bours. = —, famille de Lorraine d'où sont sortis les barons de Riocourt.

DUBOIS (Jacques), en latin *Sylvius*, médecin, érudit, né à Amiens en 1478, mort à Paris le 13 janvier 1555. = — Jean, médecin, né à Lille, mort à Douai le 5 avril 1576.

DUBOIS (Jean), prédicateur, mort le 28 août 1626. Ayant attaqué les jésuites et s'étant rendu à Rome après la mort de Henri IV, il fut emprisonné au château Saint-Ange où il mourut, à ce que l'on croit. Il y a de lui des lettres intéressantes dans la collection Godefroy à la bibliothèque de l'Institut. — *Floriacensis vetus bibliotheca*, 1605, in-8°.

DUBOIS (Ambroise), peintre, né à Anvers en 1543, mort à Fontainebleau le 29 janvier (ou février) 1614, ou le 27 décembre 1615. Les peintures qu'il exécuta à Fontainebleau et au Louvre lui valurent les titres de peintre ordinaire et de valet de chambre de Henri IV. — *Chariclée* (musée du Louvre). = Son fils, Jean, peintre, né en 1602, mort à Fontainebleau en 1679. = Louis, frère du précédent, et Paul, neveu d'Ambroise, furent peintres aussi.

DUBOIS (Jean), peintre de paysages, membre de l'Académie (1664), mort le 9 juin 1680 à l'âge de soixante et un ans.

DUBOIS (Philippe Goibaud), membre de l'Académie française, littérateur, né à Poitiers en 1626, mort à Paris le 1er juillet 1694.

DUBOIS (Girard), oratorien, érudit, né à Orléans en 1629, mort à Paris en juillet 1696. — *Historia ecclesiæ parisiensis*, 1690-1710, 2 vol. in-fol.

DUBOIS (Guillaume), célèbre ministre et homme d'État, cardinal, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences, né à Brives-la-Gaillarde (Corrèze), le 6 septembre 1656, mort à Versailles le 10 août 1723. Il vint à Paris à l'âge de douze ans, fut d'abord domestique du principal du collége de Pompadour, puis précepteur dans diverses maisons. Pris pour aide par Saint-Laurent chargé de l'éducation de Philippe d'Orléans, duc de Chartres, à sa mort, il le remplaça près du jeune prince dont il sut orner l'esprit et développer la rare intelligence, mais dont il favorisa les goûts libertins. Il fit réussir le mariage de son élève avec Mademoiselle de Blois, fille légitimée du roi, qui le récompensa par l'abbaye de Saint-Just. Après avoir accompagné en Angleterre Tallard, ambassadeur à Londres, il revint près du duc de Chartres, devenu (1701) duc d'Orléans et le suivit dans sa campagne d'Italie. Celui-ci parvenu à la régence le nomma conseiller d'État (1715) et lui abandonna bientôt la direction des affaires. Ce fut Dubois qui conclut en janvier 1717 le traité de la triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne, traité auquel adhéra l'empereur d'Allemagne l'année suivante. Ministre des affaires étrangères, il se fit malgré sa dépravation et son impiété notoires, nommer archevêque de Cambrai (1720), bien qu'il n'eût que la tonsure, reçut tous les ordres le même jour et fut sacré le 9 juin avec une grande magnificence. Massillon fut l'un des évêques consécrateurs. Mais l'ambition du nouvel archevêque était sans bornes, comme sa cupidité. Il voulut être cardinal et dépensa des sommes immenses pour obtenir le chapeau qui lui fut enfin accordé par Innocent XIII en juillet 1721. Créé premier ministre le 23 août 1723, il mourut

dans cette place l'année suivante. Il possédait sept abbayes et jouissait d'un revenu de plus de 900 000 livres sans compter une pension de 960 000 livres qu'il recevait de l'Angleterre à laquelle il avait sacrifié plus d'une fois les intérêts de la France.

DUBOIS (Paul-Alexis), général, né en Auvergne, vers 1754, tué dans le Tyrol le 4 septembre 1796

DUBOIS (Antoine, baron), célèbre chirurgien et accoucheur, né le 18 juin 1756 à Gramat (Lot), mort à Paris le 30 mars 1837. Ce fut lui qui accoucha Marie-Louise.

DUBOIS (L'abbé Jean-Antoine), missionnaire, orientaliste, né en 1765 à Saint-Remèze (Ardèche), mort à Paris le 7 février 1848. Il resta trente-deux ans dans l'Inde. — *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, 1825, 2 vol. in-8°.

DUBOIS (Louis-François), littérateur, né à Lisieux le 16 novembre 1773, mort le 9 juillet 1855.

DUBOIS (Pierre), horloger, écrivain, né à Châtellerault (Vienne) le 15 décembre 1802, mort à Paris le 12 octobre 1860. — *Histoire de l'horlogerie ancienne et moderne*, 1849-1850, in-4°; *Collection du prince Soltykoff*, 1858, in-4°.

DUBOIS (Abraham), pseudonyme d'Abraham Ruchat. = — (Jérôme), pseudonyme de Vadé. = — (Joseph), pseudonyme de N. J. Sélis. = — De la Cour, pseudonyme de Filleau de la Chaise. = Du Boisverd, pseudonyme de Gabriel Gerberon.

DUBOIS DE CRANCÉ (Édouard-Louis-Alexis), homme politique, né à Charleville (Ardennes) en 1747, mort à Rethel le 29 juin 1814. Lieutenant des maréchaux de France à l'époque de la Révolution, il fut élu à l'Assemblée nationale, puis à la Convention où il vota la mort du roi, et se prononça avec violence contre les Girondins. Envoyé contre Lyon insurgé, il contribua puissamment à la prise de la ville, fut accusé de modérantisme et arrêté pendant quelque temps. Il prit une part active au 9 thermidor, fut appelé au conseil des Cinq-Cents, et devint inspecteur général d'infanterie (1798) et ministre de la guerre (14 septembre 1799). Disgracié au 18 brumaire, il vécut depuis lors dans la retraite. On a de lui un certain nombre d'écrits politiques.

DUBOIS DE SAINT-GELAIS (Louis-François), littérateur, né à Paris en 1669, mort à Cires-lès-Mello le 23 avril 1737.

DUBOIS-DUBAIS (Louis-Thibaut, comte), homme politique, né à Cambremer (Calvados) en 1743, mort le 1er novembre 1834. Capitaine de cavalerie dans la maison du roi, il fut élu député à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il vota la mort de Louis XVI en cas d'invasion, l'appel au peuple et le sursis, et fit partie du conseil des Cinq-Cents et du conseil des Anciens. Après le 18 brumaire, il fut nommé sénateur. Il fut exilé de 1816 à 1818.

DUBOIS-FONTANELLE (Jean-Gaspard), littérateur, auteur dramatique, né à Grenoble le 29 octobre 1737, y mourut le 15 février 1812.

DUBOIS. Voy. Bois.

DUBOS (L'abbé Jean-Baptiste), érudit, publiciste, secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Beauvais en décembre 1670, mort à Paris le 23 mars 1742. — *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (1734), 2 vol. in-4°; *Histoire de la ligue de Cambray* (1709).

DUBOSC (Le P.), pseudonyme de Perrot d'Ablancourt.

DUBOSC-MONTANDRÉ, l'un des pamphlétaires les plus féconds de la Fronde, mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.

DUBOURG-BUTLER (Le comte Frédéric), général, né à Paris en 1778, mort en juillet 1850.

DUBOURDIEU (Jean-Armand), théologien calviniste, né à Montpellier en 1652, mort à Londres le 5 août 1720.

DUBOURDIEU (Louis-Thomas-Rose-Napoléon), marin, sénateur, né le 15 juin 1804 à la Martinique, mort à Toulon le 26 juin 1857.

DUBRETON (Jean-Louis, baron), général de division, pair de France, né à Ploermel (Morbihan) le 18 janvier 1773, mort à Versailles en juin 1855. Il s'est illustré par sa défense de Burgos contre les Anglais.

DUBREUIL (Jean), jésuite, né à Paris en 1602, mort le 27 avril 1670. — *La perspective pratique*, 1642-1648, 3 vol. in-4°; l'*Art des fortifications*, 1665, in-4°.

DUBREUL (Jacques), bénédictin de Saint-Germain des Prés, antiquaire, né à Paris en 1528, y mourut en 1614. — *Les Fastes et Antiquitez de Paris*, 1605, in-8°, réimprimé sous le titre de : *Le Théâtre des Antiquitez de Paris*, 1612, in-4° et 1640, in-fol.; *Supplementum Antiquitatum urbis Parisiacæ*, 1614, in-4°; *Les Antiquitez de Paris*, 1608, in-8°. Il a aussi donné une édition d'Isidore de Séville.

DUBRUEL (Pierre-Joseph), homme politique, né à Rignac (Rouergue) vers 1765, mort en 1828. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents (1795) et de la Chambre des députés (1816 à 1828).

DUBUFE (Claude-Marie), l'un des peintres de portraits les plus en vogue dans la première moitié du XIXe siècle, né à Paris en 1790, mort à la Celle-Saint-Cloud le 21 avril 1864. En dehors de ses portraits, les plus connues de ses compositions sont deux pendants intitulés : *Souvenirs* et *Regrets* (1827) qui ont eu un succès populaire et ont été souvent reproduits par la lithographie et la gravure. — *Portrait* de la duchesse de Feltre (Musée de Nantes). — Sa belle-fille Juliette Zimmermann, dame Édouard Dubufe, statuaire, née à Paris en 1823, morte à Auteuil le 7 août 1855.

DUBUISSON (François-René-André), naturaliste, né le 13 août 1763 à Nantes, y mourut le 11 janvier 1836.

DUBUISSON (Paul-Ulrich), littérateur, né à Laval en 1746, mort sur l'échafaud le 23 mars 1794.

DUBUISSON, pseudonyme de Sandras de Courtilz.

DU BUSCA (Le chevalier), pseudonyme de Pommereul.

DUC. Voy. Ducs.

DUC (Philippe), piémontaise, maîtresse de Henri II, et mère (1538) de Diane de France que le roi légitima. — Voy. Diane.

DUC (Fronton du), *Ducæus*, jésuite, érudit, né à Bordeaux en 1558, mort à Paris le 25 septembre 1624. — Divers écrits contre du Plessis-Mornay, des éditions de saint Jean Chrysostome (1609-1624, 6 vol. in-fol.), de Nicéphore Calliste (1630, 2 vol. in-fol.); *Bibliotheca veterum patrum*, 1624, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire de la Pucelle de Domrémy*, 1581, in-4°, très-rare.

DUC DE LA CHAPELLE (Anne-Jean-Pascal-Chrysostome), astronome, né à Montauban le 27 janvier 1763, mort le 8 octobre 1814.

DU CAMP (Théodore-Joseph), chirurgien, né à Bordeaux le 3 janvier 1793, mort à Paris le 1er avril 1824.

DUCANCEL (Charles-Pierre), auteur dramatique, né à Beauvais en 1766, mort près de Clermont (Oise) en 1835.

DU CANGE. Voy. Cange.

DUCANGE (Victor-Henri-Joseph Brahain), romancier et auteur dramatique, né à la Haye où son père était secrétaire d'ambassade, mort à Paris le 15 octobre 1833. — *Valentin ou le Pasteur*

d'Uzès (1821), roman où les massacres de 1815 étaient peints vivement et flétris, lui valut sept mois de prison. *Thélène ou l'amour et la guerre* (1823) l'exposa à de nouvelles poursuites. Son mélodrame *Trente ans ou la vie d'un joueur* (1827), en collaboration avec MM. Beudin et Goubaux sous le pseudonyme de Dinaux, a eu et a encore une vogue prodigieuse.

DUCASSE (Jean-Baptiste), célèbre marin, né en Béarn vers 1650, mort aux eaux de Bourbon-l'Archambault en juillet 1715. Attaché de bonne heure à la compagnie du Sénégal qui l'envoya (1678) à Saint-Domingue où il lui rendit de grands services, il fut à la suite d'un glorieux combat naval contre les Hollandais nommé (1691) gouverneur de cette colonie, et avec l'aide des flibustiers qu'il parvint un peu à discipliner il fit d'heureuses expéditions contre les possessions anglaises et espagnoles et entre autres contre la Jamaïque (1694), et contribua puissamment à la prise de Carthagène par Pointis (1697). Il fut chargé d'une mission en Espagne (1700), soutint avec des forces inférieures un combat acharné contre une escadre anglaise qu'il força à la retraite (30 août-1er septembre 1702), fut nommé (1703) chef d'escadre, et plus tard lieutenant-général. Enfin en 1714 il commanda l'armée navale chargée d'investir par mer Barcelone.

DUCASSON (*N.*), corsaire, né à Bayonne en 1737, mort en Angleterre le 22 septembre 1780 des blessures reçues le 15 du même mois dans un combat où il avait été pris.

DUCAT, monnaie frappée en or et en argent dans plusieurs États d'Europe. Le ducat d'or d'Espagne valait en France 6 livres 4 sols. Le ducat d'argent était une monnaie de compte usitée en Espagne et à Venise. Au siècle dernier il représentait une valeur d'environ 4 livres. Le ducat de cuivre, aussi monnaie de compte, valait 2 livres. = DUCATON, monnaie d'or et d'argent ayant cours en Hollande, à Livourne, à Milan, à Venise et en Piémont; on en faisait en Franche-Comté.

DU CAURROY. Voy. CAURROY.

DUCAURROY DE LA CROIX (Adolphe-Marie), jurisconsulte, professeur de droit romain à la Faculté de Paris, né à Eu le 5 juin 1788, mort à Paris le 28 juin 1850. — *Les Institutes de Justinien nouvellement traduites*, 1813, in-12, souvent réimprimé; *Les Institutes de Justinien nouvellement expliquées*, 1822-1835, 4 vol. in-8°, souvent réimprimés; *Juris civilis enchiridion*, 1844, in-8°; *Commentaire théorique et pratique du Code civil*, 1848-1851, 2 vol. in-8°.

DUCAUZÉ-NAZELLE, dans le Laonnais (Aisne). Par lettres d'août 1753, la vicomté de Neufchâtel fut érigée en marquisat sous le titre de Ducauzé-Nazelle en faveur du vicomte de Prouvay.

DUCÉ (Seigneurs de), de la maison de Montgommeri (Normandie).

DU CERCEAU. Voy. ANDROUET et CERCEAU.

DUCHALAIS (Adolphe), savant numismate et archéologue, né à Beaugency le 11 janvier 1814, mort le 20 août 1854. — Outre un grand nombre d'articles sur l'archéologie, l'histoire et la numismatique, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue archéologique*, la *Revue numismatique* et le *Dictionnaire encyclopédique de la France*, par M. le Bas, on a de lui : *Description des Médailles gauloises du cabinet de France*, 1846, in-8°.

DUCHAND (Augustin-Jean-Baptiste, baron), général, né à Grenoble le 11 mai 1780, mort à Paris le 3 janvier 1849.

DUCHANGE (Gaspard), graveur, membre de l'Académie française (1707), né en avril 1662 à Paris, où il est mort le 7 janvier 1757.

DUCHANOY, pseudonyme d'Ant. Petit.

DUCHÂTEL ou **CASTELLAN** (Pierre), *Castellanus*, érudit, lecteur de François Ier, évêque de Tulle (1539), puis de Mâcon (1544) et d'Orléans (1551), né à Arc-en-Barrois, mort le 2 févr. 1552.

DUCHÂTEL (Gaspard), conventionnel, girondin, né à Thouars (Poitou) en 1766, mort sur l'échafaud à Paris le 21 octobre 1793.

DUCHÂTEL (Charles-Jacques-Nicolas, comte), homme politique, né en Normandie le 29 mai 1751, mort en 1845. Membre du conseil des Cinq-Cents (1795), conseiller d'État, directeur général des domaines sous l'empire, créé comte (1808), il fit partie de la Chambre des députés de 1827 à 1832 et fut nommé pair de France en 1833. = Son fils, CHARLES-MARIE-TANNEGUY, né le 19 février 1803 à Paris, où il est mort le 5 novembre 1867. Conseiller d'État après 1830, député (1833), ministre du commerce (4 avril 1834-22 févr. 1836), ministre des finances (6 sept. 1836-15 avril 1837), ministre de l'intérieur (12 mai 1839-1er mars 1840), il reprit le 29 octobre 1840, sous le ministère Guizot, ce dernier poste, dont il fut chassé par la révolution de Février. Son obstination à refuser toute réforme, son profond dédain pour le mouvement d'idées qui gagnait la France entière contribuèrent grandement à la chute de Louis-Philippe. Depuis cette époque il disparut de la scène politique. Il avait été nommé (1842) membre de l'académie des Sciences morales et (1846) membre libre de l'académie des Beaux-Arts.

DUCHÉ DE VANCY, auteur dramatique, né à Paris le 29 octobre 1668, y mourut le 14 décembre 1704. Valet de chambre du roi, il se fit remarquer de Mme de Maintenon qui lui fit composer pour Saint-Cyr des tragédies religieuses : *Jonathas*, *Absalon*, *Débora*. Voy. MARCHAND (LE).

DUCHEMIN (Nicolas), graveur et fondeur, né à Provins, mort en 1568. Il a surtout gravé et imprimé des livres de musique qui sont fort rares.

DUCHER (Gilbert), dit *Vulton*, érudit, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme), mort vers 1538.

DUCHÉS. Voy. DUCS.

DUCHESNE (Léger), érudit, professeur au Collége royal, mort en 1588.

DUCHESNE (Joseph), médecin, né vers 1544 dans l'Armagnac, mort à Paris en 1609.

DUCHESNE (André), *Quercetanus*, érudit, généalogiste, géographe et historiographe du roi, né à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire) en 1584, mort écrasé par une charrette le 30 mai 1640. Ses nombreux et savants travaux l'ont fait appeler le père de l'histoire de France. — *Les Antiquités de la grandeur des rois de France*, 1609, in-8°, 1621, in-fol.; *Les Antiquités et recherches des villes, châteaux, etc., de la France*, 1610, in-8°, 1614, 1622, 1629, 1631, 1637, 1647, in-8°, 1668, 2 vol. in-12; *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, 1614, in-fol.; *Histoire de la maison de Luxembourg*, 1617, in-8°; *Les Œuvres de Me Alain Chartier*, 1617, in-4°; *Alcuini abbatis Opera*, 1617, in-fol.; *Dessein de la description du royaume de France*, 1617, in-4°; *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire de France*, 1618, in-4°, 1627, in-4°; *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, 1619-1628, 2 vol. in-4°; *Historiæ Normannorum scriptores antiqui*, 1619, in-fol., rare; *Histoire généalogique de la maison de Châtillon-sur-Marne*, 1621, in-fol., rare; *Généalogie des seigneurs de Rais*, 1621, in-4°; *Histoire de la maison de Montmorency et de Laval*, 1624, in-fol.; *Histoire de la maison de Vergi*, 1625, in-fol.; *Histoire des comtes d'Albon et Dauphins de Viennois*, 1628, in-4°; *Histoire des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, 1631, in-fol.; *Series auctorum omnium qui de Franco-*

rum historia et de rebus Francicis scripserunt, 1633 et 1635, in-fol.; *Historiæ Francorum scriptores*, 1636-1649, 5 vol. in-fol. Les trois derniers volumes furent publiés par son fils François. Les papiers et les manuscrits d'André Duchesne sont conservés à la Bibliothèque impériale, et contiennent une foule de pièces et de documents d'un grand intérêt.

DUCHESNE (Jean-Baptiste PHILIPOTEAU), jésuite, théologien, né en 1682 à Sy (Ardennes), mort à Dijon le 24 janvier 1755.

DUCHESNE (Louis-Henri), économiste, né à Voiron (Isère) le 17 nov. 1737, mort sur l'échafaud à Paris le 12 nov. 1793.

DUCHESNE (Pierre-François), publiciste, né à Romans (Drôme) le 6 oct. 1743, mort à Grenoble le 31 mars 1814. Il fut député au conseil des Cinq-Cents (1797) et au Tribunat où il se signala par son opposition républicaine.

DUCHESNE (Antoine-Nicolas), naturaliste, né à Versailles le 7 oct. 1747, mort à Paris le 18 févr. 1827. = Son fils, JEAN, conservateur au Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, né à Versailles le 28 déc. 1779, mort à Paris le 4 mars 1855. = HENRI-GABRIEL, littérateur, né à Paris en 1739, mort le 21 déc. 1822.

DUCHESNE (Martin), pseudonyme de Gabriel Gerberon.

DUCHESNE *de Gisors* (Jean-Baptiste-Joseph), miniaturiste, né à Gisors (Eure) le 8 décembre 1770, mort le 25 mars 1856.

DUCHESNE. Voy. CHESNE.

DUCHESNOIS (Catherine-Joséphine RAFIN, dite Mlle), célèbre tragédienne, née à Saint-Saulves-les-Valenciennes le 5 juin 1777, morte le 8 févr. 1835.

DUCHOUL (Guillaume), *Caulius*, antiquaire, né à Lyon, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle. = Son fils, JEAN, naturaliste.

DUCIS (Jean-François), poëte dramatique, membre de l'Académie française (1778), né à Versailles le 22 août 1733, y mourut le 31 mars 1816. Après avoir donné une tragédie d'*Amelise*, qui échoua, il trouva dans Shakspeare sa véritable veine. Il fit faire à la France un pas de plus dans la connaissance du grand poëte dramatique de l'Angleterre, à laquelle Voltaire l'avait seulement initiée. On a pu lui reprocher depuis d'avoir affaibli l'original, mais cela était si nécessaire en ce temps-là que Lekain lui-même refusa de jouer dans *Hamlet*, par lequel Ducis débuta avec éclat en 1769. Molé, plus hardi que Lekain, en eut l'honneur. Vinrent ensuite *Roméo et Juliette* (1772); *le roi Lear* (1783); *Macbeth* (1784); *Othello* (1792). Ducis puisa aussi chez les Grecs et essaya de combiner Sophocle et Euripide dans sa tragédie d'*Œdipe chez Admète*, simplifiée plus tard sous le titre d'*Œdipe à Colone*. La seule tragédie qui lui appartienne entièrement est celle d'*Abufar ou la famille arabe* (1795), qui eut un légitime succès. Simple et bon, d'une humeur à la fois sauvage et douce, Ducis offrit, pour le peindre par un de ses vers, l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère. Il resta étranger à la Révolution, dont il avait approuvé les principes, donna sur-le-champ sa démission de membre du conseil des Cinq-Cents, puis du sénat, après qu'on l'eut nommé, sans le consulter, dans ces deux Corps, refusa toutes les faveurs de Napoléon, qu'il avait connu et aimé premier Consul, mais qu'il ne voulut plus voir dès qu'il fut empereur. « Il vaut mieux, disait-il, porter des haillons que des chaînes. » — On a aussi de lui des poésies légères.

DUCIS (Louis), neveu du précédent, peintre, élève de David, né le 1er nov. 1773 à Paris, où il est mort le 9 mars 1847. — *La mort du Tasse* (Musée de Lyon); *Portrait* du poëte Ducis (Musée de Versailles); *La jeunesse de Talma* (Musée du Luxembourg).

DUCLAUX, famille du Dauphiné, originaire du Languedoc. D'elle sont sortis les seigneurs de la Mésangère.

DUCLERQ (Jacques), chroniqueur, né en 1420, mort dans la seconde moitié du XVe siècle. Sa chronique s'étend de 1448 à juillet 1467. — La première édition complète a été publiée en 1823 à Bruxelles par M. de Reiffenberg. Elle a été reproduite dans le *Panthéon littéraire*

DUCLEVIER (Thomas), pseudonyme de Bonaventure Desperiers.

DUCLOS (Samuel COTTEREAU), médecin de Louis XIV, membre de l'Académie des sciences, né à Paris, mort en 1715.

DUCLOS (Jean-François), littérateur, membre de l'académie des Inscriptions, né à Toulouse en 1705, y mourut le 4 juin 1752.

DUCLOS (Charles PINOT), célèbre écrivain, né à Dinan (Côtes-du-Nord) le 12 février 1704, mort à Paris le 26 mars 1772. Habitué des cafés Procope et Gradot, il prit part avec Crébillon fils, Moncrif, Voisenon, le comte de Maurepas, aux spirituelles facéties publiées sous le titre d'*Étrennes de la Saint-Jean*, *Recueil de ces Messieurs*, les *Œufs de Pâques*. Il publia ensuite quelques romans, entre autres les *Confessions du comte de* *** (1742). Son *Histoire de Louis XI*, d'abord supprimée par arrêt du Conseil (1745), lui valut, en 1750, le titre d'historiographe de France, auquel Voltaire venait de renoncer en se rendant à Berlin. Les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751), écrites avec beaucoup d'esprit, de justesse et de trait, établirent tout à fait sa réputation. Il y ajouta comme complément les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du* XVIII *siècle*, réimprimés dans les grandes collections de mémoires. Membre de l'Académie française depuis 1747, Duclos en devint secrétaire perpétuel en 1755. Il avait été reçu en 1729 à l'Académie des inscriptions, dans le recueil de laquelle il a inséré des *Mémoires sur les Druides*, *sur la langue celtique*, *sur les épreuves par le duel*, *sur les jeux scéniques des Romains*, etc. Ses œuvres complètes ont été publiées, 1806, 10 vol. in-8°; 1821, 3 vol. in-8°.

DUCLOS (Antoine-Jean), graveur, né à Paris en 1742.

DUCLOZ-DUFRESNOY (Charles-Nicolas), économiste, né en 1733 à Montcornet (Aisne), mort sur l'échafaud à Paris le 2 février 1794.

DUCOIS, pseudonyme de Pasquier Quesnel.

DUCOMMUN, dit VÉRON (Jean-Pierre-Nicolas), littérateur, né à Montécheroux (Doubs), mort à Étupes (Doubs) le 24 mars 1745.

DUCORNET (Louis-César-Joseph), peintre d'histoire, élève de Lethière, né à Lille le 10 janv. 1805, mort à Paris le 2 mai 1856. Cet artiste, d'une taille de nain, était né sans bras et peignait avec le pied.

DUCOS (Jean-François), conventionnel, né à Bordeaux en 1765, mort sur l'échafaud avec Vergniaud, Gensonné, etc., le 31 octobre 1793. Au banquet qui précéda leur supplice de quelques heures, il composa un pot-pourri, imprimé dans l'*Almanach des prisons*.

DUCOS (Le comte Roger), homme politique, né en 1754, mort près d'Ulm en mars 1816. Il fut envoyé à la Convention par le département des Landes, vota la mort du roi, fut président du conseil des Anciens où il occupait le fauteuil lors de la célèbre journée du 18 fructidor. Quand il sortit de ce conseil (19 mai 1798), il retourna dans les Landes avec une place de juge de paix,

et l'année suivante, lors du coup d'État du 30 prairial, il fut appelé à remplacer Merlin de Douai comme directeur. Ce fut dans cette haute position, à laquelle sa médiocrité bien reconnue ne semblait pas le destiner, qu'il conspira avec Sieyès et Bonaparte le renversement du Directoire. Le 19 brumaire il fut élu membre du consulat provisoire, et à la première séance du nouveau gouvernement lui et Sieyès se partagèrent la caisse directoriale qui contenait de 8 à 900000 fr. Six semaines après il fut remplacé ainsi que Sieyès par Cambacérès et Lebrun et fut nommé sénateur, puis comte, siégea à la Chambre des pairs pendant les Cent-Jours et fut banni par la loi des régicides. = Son frère, NICOLAS, général, baron de l'empire, né à Dax le 7 mars 1756, mort à Saint-Omer le 13 octobre 1823. = THÉODORE, neveu des précédents, homme politique, né à Bordeaux le 22 août 1801, mort à Paris le 17 avril 1855. Député de 1834 à 1848, il vota presque constamment avec l'opposition, fut envoyé à l'Assemblée constituante par la Gironde où il s'unit aux membres de la réunion de la rue de Poitiers, puis par le département de la Seine à la Législative, lors des élections complémentaires du 8 juillet 1849. Ministre de la marine (9 janvier 1851), il ne garda que quinze jours ces fonctions, auxquelles il fut rappelé après le coup d'État du 2 décembre et qu'il conserva jusqu'à sa mort.

DUCOUDRAY (César), pseudonyme de A. de Saint-Priest.

DUCOUDRIER (Feu M.), pseudonyme de Français de Nantes.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), littérateur, né à Paris en 1761, mort à Ville-d'Avray (Seine) le 29 octobre 1819. Il est auteur de nombreux romans moraux, dont les plus connus sont : *les Soirées de la chaumière* (1794) ; *Victor ou l'enfant de la forêt* (1796); *Cœlina ou l'enfant du mystère* (1798).

DU CREST (Charles-Louis, marquis), économiste, né près d'Autun en 1747, mort le 14 avril 1824. Il était frère de Mme de Genlis.

DUCREST DE VILLENEUVE (Alexandre-Louis), marin, né au Theil (Ille-et-Vilaine) le 7 mars 1777, mort à Paris le 22 mars 1852. En 1806 il fut chargé du commandement d'une goëlette de quinze tonneaux, que l'on envoyait porter des nouvelles d'Europe à travers les croisières ennemies à l'Ile de France, Bourbon, Batavia, Manille, etc. Il accomplit heureusement cette mission des plus difficiles et des plus périlleuses, et qui dura sept mois. Prisonnier des Anglais (1810), puis échangé, il retomba en leur pouvoir (1814). Sous la Restauration il fut nommé capitaine de vaisseau et contre-amiral, et sous le règne de Louis-Philippe major général à Toulon, puis préfet maritime à Lorient.

DUCREUX (François), jésuite, historien, né à Saintes en 1596, mort à Bordeaux en 1666. — *Historiæ canadensis libri X*, 1664, in-4°.

DUCREUX (Joseph), peintre, élève de De La Tour, né à Nancy en 1737, mort à Paris en juillet 1802.

DUCROS (Simon), littérateur, né à Pézenas (Hérault), mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

DUCS, DUCHÉS. Au IVe siècle il y eut en Gaule cinq grands gouvernements militaires établis pour la défense du littoral et des frontières, et dont les chefs portaient le titre de ducs : c'étaient les gouvernements de l'Armorique, des deux Belgiques, de la Séquanaise et de la Germanie première.

Le titre de duc, comme celui de comte, survécut à l'invasion des Barbares. « Les ducs et les comtes, dit Montesquieu, étaient des officiers militaires et civils. Toute la différence était que le duc avait sous lui plusieurs comtes, quoiqu'il y eût des comtes qui n'avaient point de ducs sur eux, comme nous l'apprenons par Frédégaire. » Le pouvoir des ducs fut, sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, en raison inverse de l'étendue du pouvoir royal; à la chute de la dynastie de Charlemagne, la plupart des gouverneurs de province prirent le titre de ducs et se rendirent à peu près indépendants. Ce fut l'œuvre des Capétiens de les détruire peu à peu ainsi que les ducs apanagés, et elle fut définitivement accomplie à la fin du XVe siècle par la mort du dernier duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. A partir de ce moment, les ducs ne furent plus que des grands seigneurs jouissant de certains priviléges et honneurs attachés à leur titre, mais tous également sujets du roi. A l'époque des guerres de religion, qui faillirent un moment ressusciter la féodalité, la royauté, bien que le nombre des duchés-pairies fût alors fort restreint (il n'était plus que de huit à l'avénement de Henri III), crut devoir prendre des précautions pour l'avenir. En juillet 1566, Charles IX rendit un édit portant qu'il ne serait fait aucune érection de terres et seigneuries en duchés, marquisats ou comtés, sans cette stipulation que, à défaut d'héritiers mâles, ces terres feraient retour à la couronne. La rigueur de cet édit fut encore aggravée par un autre de Henri III (mars 1582). Il y était déclaré qu'il ne serait érigé aucune terre en duché et pairie si elle n'avait un revenu annuel de 8000 écus et à la charge expresse qu'à la mort de celui en faveur duquel l'érection aurait été faite, qu'il eût ou qu'il n'eût point d'enfants, ladite terre duché-pairie serait réunie à la couronne. Il n'y avait d'exceptions que pour les princes du sang et les autres princes. Mais ces mesures ne reçurent guère d'exécution, et ceux que l'on gratifiait de lettres d'érection, obtenaient toujours ou presque toujours d'y faire insérer des clauses qui annulaient les effets des édits.

A l'époque de la Révolution, il y avait trois espèces de ducs : 1° Les *ducs et pairs* (voy. PAIRS); 2° les *ducs non pairs*, possesseurs de terres érigées en duchés ; ils n'avaient pas droit de séance au Parlement, jouissaient des honneurs du Louvre, et leur titre, enregistré au parlement, était héréditaire; 3° les *ducs à brevet*, dont le titre qui n'était pas sujet à l'enregistrement, n'était transmissible que par un nouvel acte de l'autorité royale. Les ducs étaient traités de cousin par les rois et les reines. — On a calculé que depuis l'érection de la Bretagne en duché-pairie (1295), on avait créé 119 duchés-pairies et 30 duchés-pairies non enregistrés. Ils se trouveront à l'article PAIRS ; voici la liste, telle que nous avons pu l'établir, des duchés non pairies (dont quelques-uns furent postérieurement érigés en pairies) avec la date de l'érection ou de la donation par le roi.

DUCHÉS NON PAIRIES. — Bar, 1355. — Valentinois, 1498, 1548.—Longueville, 1505.— Nemours, 1515. — Chartres, 1528. — Étampes, 1537. — Beaumont-le-Vicomte, 1543. — Chevreuse, 1545. — Châtelleraut, 1548, 1563. — Albret, 1550. — Beaupréau, 1562. — Thouars, 1563. — Roannais, 1566. — Montargis, 1570. — Loudun, 1579. — Angoulême, 1582, 1619. — Croy, 1598. — Pont-de-Vaux, 1623. — Noirmoutiers, 1650. — Carignan, 1662. — La Rocheguyon, 1679. — Beaufort-Montmorency, 1688. — Duras, 1689. — Humières, 1690. — Quintin-Lorge, 1691. — Lauzun, 1692. — Boufflers, 1695. — Châtillon-sur-Loing, 1696. — — Villars, 1705. — Royan-Noirmoutier, 1707. —

Ayen, 1737. — Châteauroux, 1744. — Gisors, 1742. — Broglie, 1742. — Coigny, 1747. — Estissac, 1758. — Laval-Montmorency, 1758. — Péquigny, 1761. (Voy. ces différents noms.)

Napoléon, qui avait rétabli le titre de duc, érigea dans les pays conquis 31 duchés dont voici la liste avec le nom des titulaires :

Abrantès (Junot). — Auerstaedt (Davout). — Bassano (Maret). — Bellune (Perrin Victor). — Berg (Murat). — Cadore (Champagny). — Castiglione (Augereau). — Conégliano (Moncey). — Dalmatie (Soult). — Dantzig (Lefebvre). — Elchingen (Ney). — Feltre (Clarke). — Frioul (Duroc). — Gaëte (Gaudin). — Guastalla (Borghèse). — Istrie (Bessières). — Lodi (Melzi). — Massa (Régnier). — Montebello (Lannes). — Otrante (Fouché). — Padoue (Arrighi). — Parme (Cambacérès). — Plaisance (Le Brun). — Raguse (Marmont). — Reggio (Oudinot). — Rivoli (Masséna). — Rovigo (Savary). — Tarente (Macdonald). — Trévise (Mortier). — Valmy (Kellermann). — Vicence (Caulaincourt).

De plus, le titre de duc fut donné à Decrès.

DUCS PROTESTANTS. On donna ce nom aux ducs qui avaient protesté publiquement contre la destruction des parlements par Maupeou.

DUDON, chanoine puis doyen de la collégiale de Saint-Quentin, chroniqueur, vivait dans la première moitié du XIe siècle. Son histoire, à moitié fabuleuse, des Normands a été insérée dans les *Historiæ Normannorum scriptores*, d'André Duchesne.

DUDOYER. Voy. DOLIGNY.

DU DREZÈNE (Mlle), pseudonyme de Mlle Ulliac Tremadeure.

DUEL. Le duel doit être regardé comme la plus importante des ordalies (voy. ce mot), et celle dont l'application a persisté le plus longtemps en France. L'origine en remonte plus haut dans notre histoire, et paraît provenir des peuples septentrionaux, ainsi que l'atteste un passage de Stobée, cité par du Cange, où il est dit que le combat singulier leur servait comme moyen de preuves dans les contestations privées. Il est certain que le duel a pris place avec ce caractère dans les lois des Allemands, des Bavarois et des Lombards; déjà il avait été consacré par Gondebaud au titre 45 de la législation dont il dota les Bourguignons. Les règles qui présidaient à l'emploi de cette ordalie sont toutefois enveloppées à cette époque d'une certaine obscurité. On peut affirmer qu'il était déjà de principe qu'au magistrat seul appartenait le droit d'ordonner ou de permettre le duel, qu'il le pouvait seulement dans certains cas déterminés et qu'il devait préalablement se faire remettre des gages par les parties et même exiger d'elles des cautions. Mais c'est surtout après l'établissement du régime feodal que la législation du duel nous est connue d'une manière complète, et c'est d'après les coutumes du XIIe et du XIIIe siècle que nous pouvons en indiquer les principales dispositions.

Au juge, avons-nous dit, appartenait le droit de décider s'il y avait dans la cause nécessité de recourir au duel; et ce pouvoir était limité. Au XIIIe siècle, et d'après Beaumanoir, le duel ne pouvait avoir lieu dans les cas suivants :

1° Lorsqu'une femme provoquait sans présenter de champion; 2° lorsqu'une femme provoquait sans avoir obtenu le consentement de son mari; 3° si le champion provoquant n'avait aucun lien de parenté avec la personne qu'il représentait; 4° lorsque la partie provoquée avait déjà combattu pour la même affaire; 5° quand le provoquant était serf et le provoqué homme libre; 6° si le provoquant était clerc, parce qu'il ne pouvait s'obliger en cour laye; 7° et de même si le provoqué était clerc; 8° lorsque le débat avait été vidé par jugement; 9° quand le cas était notoirement faux ; 10° lorsqu'il existait dans l'espèce d'autres moyens de preuve pertinente; 11° si le provoquant était bâtard et le provoqué de naissance légitime ; 12° lorsqu'il y avait eu sur le litige transaction confirmée par justice ; 13° lorsque le provoqué avait été declaré innocent par la victime du meurtre pour lequel il était recherché; 14° quand le provoqué était mineur; 15° en tous cas entre un lépreux et un homme sain; 16° quand le débat ne pouvait se prêter à la tradition des gages. A ces cas, il faut ajouter, suivant l'auteur des Établissements de saint Louis, les incapacités résultant du sexe, de l'âge et de la condition civile. Ainsi le mineur de moins de vingt et un ans et le sexagénaire ne pouvaient être contraints à accepter cette ordalie. Les femmes et les clercs n'entraient en lice que par l'intermédiaire d'avoués ou champions (voy. ce mot). Les canons défendaient expressément aux clercs de combattre en personne, bien qu'on puisse citer quelques exemples d'infraction à cette règle. Les ducs et les princes étaient aussi généralement regardés comme dispensés de soumettre la justice de leur cause à l'épreuve du duel autrement que par champions. C'est l'opinion de Beaumanoir en ce qui touche les procès où il s'agit de meubles, de cateuls ou d'immeubles, les cas de meurtre réservés toutefois parce que *les vilains cas sont si vilains que nul épargnement ne doit être vers celui qui accuse*. Enfin les serfs ne pouvaient pas provoquer un homme libre, à moins qu'ils n'eussent obtenu, comme ceux de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés et de l'église de Chartres, des privilèges particuliers à cet effet (chartes de Louis VI de 1118 et 1128). Il ne dépendait pas d'ailleurs des parties de renoncer au duel une fois qu'il avait été ordonné; toute transaction était en cette matière frappée d'une amende, si bien que lorsque l'un des contestants mourait avant d'avoir satisfait au duel, son héritier succédait à cet égard à son droit comme à son obligation.

C'était seulement devant la cour du haut justicier que le duel pouvait avoir lieu; le juge inférieur avait le droit d'accueillir la requête de l'appelant, de demander et de recevoir les gages; là s'arrêtait son autorité. La défaite entraînait en effet pour le vaincu les conséquences les plus graves, et l'application de la peine pouvant aller jusqu'à la peine de mort, devait rester entre les mains du haut seigneur. Le châtiment, quand il ne se réduisait pas au talion, était le plus souvent celui de la prison, de la dégradation sociale et de l'amende. Voilà pourquoi le magistrat était dans l'usage de se faire donner par les parties des gages et des cautions. Par la suite du temps, le gage changea de caractère et devint le signe du défi que les combattants se portaient l'un à l'autre. Avant d'en venir aux mains, ils juraient de lutter loyalement et sans recourir à aucun sortilége ou maléfice ; le combat avait lieu sur un terrain entouré de palissades et qu'on appelait pour ce motif champ clos. Les armes variaient sensiblement suivant les conditions des personnes. Celles des écuyers étaient l'épée et l'écu, mais ils restaient à pied tandis que les chevaliers avaient toujours le droit de batailler à cheval, à moins qu'ils ne fussent les provocateurs, suivant Beaumanoir et l'auteur des Établissements. Les non nobles ou vilains étaient réduits au bâton ou au bouclier de cuir, ils devaient en outre être *roingnez par dessus les oreilles* suivant l'énergique expression de la coutume de Cambrai. Les cheva-

liers ne voulaient sans doute pas s'exposer à ébrécher leurs épées sur la tête d'un vilain. Il paraît que les non nobles avaient essayé de compenser l'infériorité de leurs armes par leurs proportions, car Philippe II jugea nécessaire d'en fixer la longueur à trois pieds au plus (août 1215).

Il était difficile cependant que l'iniquité d'un moyen de preuve aussi barbare que le duel judiciaire ne finît point par frapper les rois et leurs conseillers. Dès la fin du XIIe siècle, le désir d'en restreindre l'application, sinon de le supprimer, perce dans la législation française. Une ordonnance défendit aux magistrats, en 1108, de l'autoriser pour une contestation dont l'objet ne dépasserait pas une valeur de cinq sous. Déjà plusieurs papes, nombre d'évêques, s'étaient élevés contre cette déplorable institution. A personne toutefois elle ne fut plus antipathique qu'à Louis IX, et nul doute que ce prince ne fût parvenu à la faire disparaître complétement, si cette tâche n'eût pas été réellement à cette époque au-dessus des forces de la royauté. Saint Louis la supprima du moins là où la constitution féodale du royaume le permettait, dans ses domaines (1260), et il ne négligea rien pour engager ses barons dans la même voie. Les légistes du temps lui apportèrent dans cette œuvre un très-énergique appui, ainsi que l'attestent les interprétations de l'écrivain qui a placé ses travaux sous l'autorité du nom royal. Philippe le Bel entretint à cet égard les traditions de son aïeul; le 9 janvier 1303, il défendit les gages de bataille en temps de guerre, et porta, quatre ans plus tard (3 mai 1307), une nouvelle ordonnance qui, réglementant la matière, transportait au parlement la connaissance des cas qu'il limitait aux causes criminelles. Depuis cette époque jusqu'au XVIIe siècle, le roi, assisté du grand conseil, demeura en possession d'ordonner les duels judiciaires qui devinrent de plus en plus rares. Celui que le *coup de Jarnac* a rendu fameux sans être le dernier exemple des combats judiciaires, contribua particulièrement à en clore la trop longue série par le déshonneur qui en rejaillit à la fois sur le roi Henri II et sur toute la cour (1547). Les combats singuliers se multiplièrent cependant à partir de l'époque même où le duel judiciaire disparaissait. Les guerres de religion, puis la vanité et la mode les rendirent à ce point fréquents et meurtriers, que la nécessité d'y mettre un terme devint une des premières préoccupations du gouvernement qui faillit échouer dans cette entreprise. Le nombre seul des édits ou ordonnances dont l'objet fut l'interdiction du duel, indique à cet égard la résistance victorieuse des mœurs qui le favorisaient. Déjà en 1579 un édit du roi avait imposé l'obligation de séparer et d'arrêter les gens qui seraient surpris en champ clos. A partir de Henri IV, qui rendit en 1602 (avril) et 1609 (juin) deux ordonnances répressives du duel, et frappa les champions d'un bannissement de trois ans sans préjudice d'amendes, et de la peine de mort en cas de récidive, un intervalle de dix ans ne se passa pas sans donner naissance à quelque nouvelle prescription contre ce funeste usage. Les plus importantes de ces déclarations portent la date du 1er juillet 1611, 1er octobre 1614, 14 juillet 1617, 25 juin 1624, février 1626, mai 1634, juin 1643, 11 mai 1644, 13 mars 1646, septembre 1651, mai 1653, février 1658, août 1668, 1670, 1676, 1679, 14 décembre 1679, 8 avril 1686, 28 octobre 1711, 12 avril 1723. Aux états généraux de 1561 l'ordre du clergé demanda que le duel fût absolument interdit, et à ceux de 1588 qu'il fût assimilé au crime de lèse-majesté. Les rigueurs de Richelieu que le supplice (21 juin 1627) de Montmorency-Boutteville et celui du comte des Chapelles, son second, ont rendues célèbres, furent impuissantes à réprimer la fureur du duel, bien qu'on l'ait cru et répété souvent. C'est à Louis XIV que revient le mérite d'avoir enfin imposé au mal ses justes limites, par la crainte qu'il sut établir de déplaire au roi. Aussi Bossuet, dans son enthousiasme, ne trouvait-il pas d'expression assez forte pour *louer cette merveille du siècle* (sermon sur la justice). La législation sous ce prince se montra en effet d'une sévérité extrême. Elle ne maintint pas seulement la peine de mort établie par Richelieu (1626) : un décret de prise de corps put être porté contre un duelliste d'après la seule notoriété publique (1670). Ses biens étaient confisqués au profit des hôpitaux (1711), procès devait être fait à son cadavre même (1670).

La tâche la plus difficile était de vaincre l'usage du duel dans ses derniers retranchements, là même où il a survécu jusqu'à nos jours, au sein de l'armée. Un règlement général de répression en date du mois d'août 1679 fut suivi au mois d'avril 1686 d'un édit singulier par lequel était libéré du service tout soldat qui donnait avis d'un duel ayant eu lieu entre militaires. L'insuccès de cette disposition exorbitante prouve surabondamment que de ce côté-là il n'y avait rien à faire contre le préjugé des mœurs.

On sait que d'après la législation actuelle, le combat singulier n'est pas prohibé d'une manière spéciale, et que la justice est obligée, pour atteindre les champions, de les ranger dans la catégorie des assassins. Les témoins peuvent, dans ce cas, être poursuivis comme complices de meurtre.

BIBLIOGRAPHIE : J. Basnage, *Dissertation historique sur les duels*, 1740, in-8°; Fougeroux de Campigneulles, *Histoire des duels*, 1835, 2 vol. in-8°; Brantôme, *Discours des duels*, etc.

DUESMOIS, *Pagus Dusmisus*, petit pays de Bourgogne, chef-lieu Duesme (Côte-d'Or).

DUFAÏ (Gabriel-Alexandre), littérateur, né à Étampes en août 1807, mort vers 1860.

DUFAU (Fortuné), peintre, né à Saint-Domingue, mort à Paris le 18 mai 1821.

DUFAY (Guillaume), célèbre compositeur, né, suivant les uns, en France, suivant les autres à Chimay, vers 1350, mort en 1432.

DUPEY *de l'Yonne* (P. J. S.), écrivain, né vers 1770, mort aux Batignolles en décembre 1854. — *Histoire des Parlements*, 1826, 2 vol. in-8°.

DUFLOS (Claude), habile graveur, né à Paris vers 1662, y mourut le 18 sept. 1727. = Son fils, CLAUDE-AUGUSTIN, graveur, né en 1701 à Paris, où il est mort en 1786.

DU FONGERAY, pseudonyme de Dittmer et de Cavé. — Voy. DITTMER.

DUFOUR, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Longuerue (voy. LONGUE-(RUE). = — Famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Cui et de Neuville.

DUFOUR (Philippe-Sylvestre), antiquaire, né à Manosque (Basses-Alpes) en 1622, mort à Vevey (Suisse) en 1687.

DUFOUR (Léon), zoologiste, correspondant de l'Académie des sciences, né vers 1782, mort en avril 1865.

DU FOURNY. Voy. CAILLE.

DUFRÉNOY (Adélaïde-Gillette-BILLET, Mme), poëte, née à Paris le 3 décembre 1765, morte le 7 mars 1825. Elle épousa M. Dufrénoy, procureur au Châtelet, qui avait été l'homme de confiance de Voltaire. Ruinée par la Révolution, elle dut à son talent pour la poésie la protection du gouvernement impérial. — Ses *Élégies* d'amour fort passionnées (1807) ont été réimprimées avec ses autres poésies, 1826, in-8°.

DUFRÉNOY (Pierre-Armand), savant géolo-

gue et minéralogiste, fils de la précédente, né en 1792 à Sevran (Seine-et-Oise), mort le 20 mars 1857. Ingénieur des mines (1813), il devint successivement professeur de minéralogie à l'École des mines, professeur de géologie à l'École des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'École des mines, inspecteur général des mines. De 1823 à 1836, il exécuta avec M. Élie de Beaumont *la carte géologique de la France* qui parut, 1841, accompagnée d'un texte en 3 vol. in-4°. Outre de nombreux mémoires insérés dans divers recueils scientifiques, on a encore de lui : *Mémoires pour servir à une description géologique de la France*, etc. (avec M. Élie de Beaumont), 1830-38, 4 vol. in-8°, avec pl.; *Mémoires sur les groupes du Cantal et du Mont-Dore* (avec M. Élie de Beaumont), 1833.

DU FRESNE, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs du Cange, de Fontaine, d'Odrimont, de la Brosse, de la Mothe, de Marcel le Cave, de Fretigney, d'Aubigny, de Préaulx, de Boisbergues et de Froideval. — Voy. CANGE.

DUFRESNE DE POSTEL (Charles), peintre, membre de l'Académie (1665), mort le 7 janvier 1711, âgé de 71 ans.

DUFRESNOY (Charles-Alphonse), peintre, poëte latin, élève de Perrier et de Vouet, né à Paris en 1611, mort à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) en 1665. — *Sainte Marguerite; les Naïades* (musée du Louvre); *l'Ivresse de Noé* (musée de Caen); — *De arte graphica*, poëme, 1668, plusieurs fois traduit et réimprimé.

DUFRESNY (Charles), sieur de la Rivière, auteur comique, dessinateur des jardins du roi, né vers 1654 à Paris, où il est mort le 6 octobre 1724. Il a écrit de charmantes comédies, qui pèchent peut-être par trop d'esprit dans le dialogue; les principales sont : le *Chevalier joueur* (1697) qui brouilla Dufresny et Regnard, amis jusque-là, le second ayant emprunté au premier la donnée du *Joueur* représenté dès 1695; l'*Esprit de contradiction*, le *Double veuvage*, le *Mariage fait et rompu*, la *Réconciliation normande*, etc. On a encore de lui des *Nouvelles*, des *Amusements sérieux et comiques*, des *poésies diverses*.

DUFRESSE (Simon-Camille, baron), général, né à la Rochelle le 2 mars 1762, mort le 27 février 1833.

DUFRUIT (Th.), pseudonyme d'Ét. Cabet.

DUGAS DE BOIS-SAINT-JUST (Jean-Louis-Marie), littérateur, né à Lyon, en 1743, mort le 23 mai 1820. — *Paris, Versailles et les provinces* (1809), souvent réimprimé.

DUGAS-MONTBEL (Jean-Baptiste), helléniste, né à Saint-Chamond (Forez), le 10 mai 1776, mort le 30 novembre 1834. — *Traduction* en prose des Œuvres d'Homère (1815-1818) avec un commentaire et une *Histoire des poésies homériques*. De 1830 à 1834, il fut député de Lyon.

DUGAZON (Jean-Baptiste-Henri Gourgault, dit), célèbre comédien, né à Marseille, en 1743, mort à Sandillon (Loiret), le 11 octobre 1809. Il a composé pendant la Révolution quelques pièces de circonstance. = Sa femme, Louise-Rosalie LEFÈVRE, cantatrice, née à Berlin en 1755, morte à Paris le 22 septembre 1821.

DUGÈS (Antoine-Louis), médecin et naturaliste, né à Mézières (Ardennes), le 19 décembre 1797, mort à Montpellier le 1er mai 1838.

DUGHET (Gaspard), dit le *Gaspre* ou *Guaspre* et *Gasparo Poussin*, beau-frère et élève de Poussin, né d'un père français en mai 1613 à Rome, où il mourut le 25 mai 1675. — *Paysage* (musée du Louvre); *Agar* (musée de Lyon); plusieurs *paysages* (musée de Dresde); *paysage* (Académie des Beaux-Arts, Venise); *Abraham préparant le sacrifice; Énée et Didon* (National Gallery, Londres): quatre *paysages* (Belvédère, Vienne). = Son frère, JEAN, graveur, né à Rome en 1614, mort en 1690.

DUGNY (Seigneurs de), branche de la famille de Cauchon (Champagne).

DUGOMMIER (Jean-François COQUILLE), général, né à la Basse-Terre (Guadeloupe) en 1736, tué à la bataille de la Sierra-Negra (Catalogne), le 18 novembre 1794. Il entra à l'âge de treize ans dans la carrière militaire et devint lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis; mais des sujets de mécontentement lui firent quitter le service, et il se retira à la Martinique où il se livra à l'exploitation de ses riches propriétés. Au moment de la Révolution, il fut nommé colonel général des gardes nationales de la colonie, et lorsque la guerre civile y éclata, il eut à soutenir une lutte acharnée contre le parti opposé à toute réforme. Il s'embarqua pour la France (1792), fut nommé député de la Martinique à la Convention, et ne tarda pas à être envoyé comme général de brigade à l'armée d'Italie. Un brillant combat contre les Piémontais et les Autrichiens lui valut le grade de général de division et le commandement de l'armée qui assiégeait Toulon. Après la prise de la ville, il s'opposa autant qu'il put aux vengeances des vainqueurs. Envoyé (1794) à l'armée des Pyrénées-Orientales, il la réorganisa complétement, et prenant l'offensive, il battit les Espagnols (30 avril), les chassa successivement des places de la frontière dont ils s'étaient emparés, et le 17 novembre engagea une bataille générale qui dura trois jours et qui se termina par la défaite complète de l'ennemi. Mais dès le 18 il avait été tué par un obus.

DU GUAY-TROUIN (René TROUIN DU GUÉ, connu sous le nom de), célèbre marin, né à Saint-Malo le 10 juin 1673, mort le 22 septembre 1736. Il avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique; mais le scandale de quelques aventures de jeunesse engagea sa famille à le laisser suivre sa vocation guerrière. De 1689 à 1697 il fit la course avec un tel succès, que Louis XIV le nomma capitaine de frégate, puis (1706) capitaine de vaisseau. L'année suivante il remporta une brillante victoire à l'entrée de la Manche sur une escadre anglaise qui escortait un convoi dont 60 bâtiments tombèrent en son pouvoir. De nouveaux exploits lui valurent, en 1710, des lettres de noblesse et une pension de 2000 livres. En 1711 il alla attaquer Rio-Janeiro qu'il prit après un siége de onze jours et qui fut obligé de se racheter 610000 cruzades. Ce brillant fait d'armes le fit nommer successivement chef d'escadre, membre du conseil des Indes, lieutenant général et commandant de la marine à Brest. Il eut encore des commandements importants en 1731 et 1733. — *Mémoires*, qui parurent à son insu, de son vivant, en 1730 et 1732, et furent depuis, mais tronqués, réimprimés un très-grand nombre de fois. Ils se trouvent dans la collection de Petitot et dans celle de Michaud et Poujoulat.

DUGUERNICE. Ce nom appartient à une famille de peintres en miniature et en émail. Louis DUGUERNICE, né au milieu du XVIe siècle, mort vers 1620, en est le chef. Ses portraits réduits à la proportion d'une bague étaient de la plus parfaite ressemblance. = LOUIS, son fils, né en 1614, mort le 16 janvier 1659, suivit avec succès la même carrière. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie de peinture où il devint professeur. Des trois fils de celui-ci, l'aîné, PIERRE, né le 14 avril 1614, mort le 16 janvier 1659, fut le premier peintre en émail de son temps; le second mourut jeune, déjà en réputation pour ses miniatures; le

troisième, mort en 1656, peignait le paysage. = LOUIS, peut-être de la même famille, graveur, vivait à Londres au commencement du XVIIIe siècle.

DUGUESCLIN. Voy. GUESCLIN.

DUGUET (Jacques-Joseph), théologien et moraliste, né à Montbrison (Loire) le 9 décembre 1649, mort à Paris le 25 octobre 1733. Il fut d'abord membre de la congrégation de l'Oratoire et en sortit pour aller rejoindre le grand Arnauld en Belgique. On a de lui de nombreux traités de théologie et de morale : *sur les Devoirs des évêques* (1710), *sur les Scrupules* (1717), *sur l'Institution d'un prince* (1729), ouvrage destiné à l'éducation du duc de Savoie; l'*Explication de la Genèse* (1732).

DUHALDE (Jean-Baptiste), écrivain, jésuite, né à Paris le 1er février 1674, mort le 18 août 1743. Il a rédigé, après le P. Legobien, les *Lettres édifiantes écrites des missions étrangères* (du IXe volume au XXVIe) et publié la *Description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, accompagnée d'un atlas de d'Anville (1735, 4 vol. in-fol. et 1736, 4 vol. in-4°).

DUHAMEL (Jacques), poëte dramatique, avocat au parlement de Normandie, vivait à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle.

DUHAMEL (L'abbé, Jean-Baptiste), astronome, physicien, théologien, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (1666), né en 1624 à Vire (Calvados), mort le 6 août 1706. — *Astronomia physica*, 1659, in-4°; *de Meteoris et fossilibus*, 1659, in-4°; *Dissertation contre les priviléges de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 1668.

DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), célèbre botaniste et agronome, membre de l'Académie des sciences (1728), inspecteur de la marine, né à Paris en 1700, y mourut le 23 août 1782. Outre un grand nombre de traités pour l'Encyclopédie de Diderot et de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, *Éléments de l'Architecture navale*, 1752, in-4°; *Traité de la conservation des grains*, 1753, in-12; *de la Physique des arbres*, 1758, 2 vol. in-4°; *des Semis et plantations des arbres*, 1760, in-4°; *de l'Exploitation des bois*, 1764, 2 vol. in-4°; *Éléments de l'agriculture*, 1762, 2 vol. in-12.

DU HAUSSET. Voy. HAUSSET.

DUHEM (Philippe-Guillaume, comte), général, né à Bourgneuf (Saône-et-Loire) le 7 juillet 1766. Blessé à Waterloo, il avait été transporté à Genap dans une maison où il fut massacré le jour même (18 juin 1815) par les hussards de Brunswick.

DU HOUX D'HAUTERIVE, général vendéen, beau-frère du marquis d'Elbée, pris avec lui dans l'île de Noirmoutier et fusillé avec lui le lendemain, 9 janvier 1794.

DUISANT, branche de la maison de Bourbon, qui eut pour chef Philippe de Bourbon, seigneur de Duisant, vivant encore en 1477. Il était fils de Jean, seigneur de Carenci. Cette branche s'éteignit avec son petit-fils Philippe qui suivit dans sa fuite le connétable de Bourbon.

DUISON (Seigneurs de), de la famille de Selve (Limousin).

DUJARDIN (Jacques), poëte latin, jésuite, né à Lille en 1585, mort à Liége le 9 novembre 1633.

DUJARDIN (Benigne), écrivain connu sous le pseudonyme de Boispréaux, mort dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

DUJARDIN (*N.*), chirurgien, né à Neuilly-Saint-Front (Aisne) en 1738, mort en 1775. — *Histoire de la chirurgie*, 1774, in-4°.

DUJARDIN (Félix), naturaliste, correspondant de l'Institut, né à Tours le 5 avril 1801, mort le 8 avril 1860.

DU JAY (Théophile), pseudonyme de Jérome Bignon.

DULAGUE (Vincent-François-Jean-Noël, ingénieur hydrographe, correspondant de l'Académie des sciences, né à Dieppe le 24 décembre 1729, mort à Rouen le 9 septembre 1805.

DULARD (Paul-Alexandre), poëte, né à Marseille en 1696, mort le 7 décembre 1760.

DULAU (Jean-Marie), théologien, archevêque d'Arles (1775), né le 30 octobre 1738, massacré aux Carmes à Paris le 2 septembre 1792.

DULAURE (Jacques-Antoine), historien et antiquaire, né à Clermont (Auvergne) en 1755, mort à Paris le 9 août 1835. Son premier ouvrage, *Description de Paris et de ses environs* (1786), respire déjà contre l'ancien régime l'animosité qu'il a déployée depuis dans tous ses écrits. Membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et plus tard, poursuivi avec les Girondins, se réfugia en Suisse. Il fut membre du conseil des Cinq-Cents et vécut dans la retraite après le 18 brumaire. — *Histoire de Paris* (1825-27), souvent réimprimée; *Histoire des environs de Paris* (1825-27); *Pogonologie* (1786); *Histoire abrégée des différents cultes* (1825); *Esquisses historiques de la Révolution* (1823-1825), 6 vol. in-8°; *Mémoires* publiés dans le tome XX de la *Revue rétrospective*.

DULAURENS (André), anatomiste et médecin, né à Arles, mort à Paris le 16 août 1609. Ses œuvres rédigées en latin et dont il existe des traductions françaises, ont été souvent réimprimées.

DULAURENS (Henri-Joseph), romancier, né à Douai en 1719, mort en 1797. Il s'enfuit du couvent des chanoines de la Trinité, où il avait été reçu, écrivit contre les jésuites une satire sanglante, les *Jésuitiques* (1761), passa ensuite en Hollande et composa des livres irréligieux et cyniques qui le firent enfermer à perpétuité dans un couvent par arrêt de la chambre ecclésiastique de Francfort (1767). Son scandaleux roman, le *Compère Mathieu* (1766), attribué d'abord à Voltaire, eut une vogue extrême. Nous citerons encore : *la Chandelle d'Arras*, poëme héroïcomique, 1765, in-8°. Ses Œuvres ont été publiées à Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°.

DULCIS, le Doux, affluent du Rhône.

DULCO ou **DUCLOS** (Gaston), *Claveus*, alchimiste, né vers 1530, dans le Nivernais, mort dans les premières années du XVIIe siècle.

DULIN (Pierre), peintre, élève de Bon Boulogne, membre de l'Académie (1707), né en 1670 à Paris, où il est mort le 28 janvier 1748.— *Laomédon puni par Apollon et Neptune* (musée du Louvre); *Jésus-Christ guérissant les malades* (musée de Caen).

DULINCUM, DONINCUM, Dourlens (Somme).

DULIS (Charles), jurisconsulte, né à Paris, vers 1560, mort vers 1632. Il descendait en ligne directe de Pierre d'Arc, frère de la Pucelle d'Orléans, au sujet de laquelle il a publié divers écrits. — *Traité des offices d'élus*, 1618, in-4°.

DULLOVIS ou **DULLOVIUS**, divinité gauloise, à qui est dédié un ex-voto trouvé sur le territoire des Cavares, à Vaison.

DULOIR (*N.*), voyageur, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Voyages au Levant*, 1654, in-4°.

DULONG (François-Charles), né à Pacy (Eure), en 1792, mort le 30 janvier 1834 d'une blessure reçue la veille dans un duel avec Bugeaud. Il était fils de Dupont de l'Eure, et lors de sa mort siégeait depuis 1831 à la chambre des députés.

DULONG (Pierre-Louis), célèbre chimiste et physicien, né à Rouen le 12 février 1785, mort à Paris le 19 juillet 1838. Il fut successivement mai-

tre de conférences à l'École normale, professeur de chimie à la Faculté des sciences et à l'École d'Alfort, membre de l'Académie des sciences (1823), professeur de physique à l'École polytechnique, et (1830) directeur des études à la même école. Il découvrit en 1811 le chlorure d'azote, et malgré le danger qu'il connaissait, il recommença sur cette substance des expériences qui (1812) le privèrent d'un œil et de deux doigts. Il a reconnu avec Petit la loi de la chaleur spécifique des corps. Les travaux de Dulong sont disséminés dans les *Annales de chimie*, les Mémoires de la société d'Arcueil et ceux de l'Institut. — *Mémoire sur une nouvelle matière détonante; Recherches sur les lois de la dilatation des solides, des liquides et des fluides élastiques; Observations sur quelques combinaisons de l'azote et de l'oxygène; Mémoire sur les combinaisons du phosphore avec l'oxygène; Recherches sur la mesure des températures et sur les lois de la communication de la chaleur; Recherches sur quelques points importants de la théorie de la chaleur; Nouvelle détermination des proportions de l'eau et de la densité de quelques fluides élastiques; Recherches sur la force élastique de la vapeur d'eau.*

DULONG DE ROSNAY (Louis-Henri, comte), général, né à Rosnay (Champagne), le 12 septembre 1780, mort à Paris le 20 mai 1828.

DU LORENS (Jacques), poëte satirique, né vers 1583 à Châteauneuf en Thimerais (Eure-et-Loir), mort vers 1650. Il est auteur de *Satires* (1624, 1633, 1646) mordantes et originales auxquelles Boileau a fait quelques emprunts.

DULOT, rimeur du XVIIe siècle, qui passe pour inventeur des bouts rimés.

DULYS (Samuel), pseudonyme de S. Goulart.

DUMA ou **DUMUM**, le Puy-de-Dôme.

DU MAINE (Louis). Voy. CHABANS.

DUMANIANT (Antoine-Jean BOURLAIN, dit), romancier, acteur et auteur dramatique, né à Clermont-Ferrand le 11 avril 1752, mort à Paris le 24 septembre 1828.

DUMANOIR (Philippe-François PINEL, dit), auteur dramatique, né à la Guadeloupe le 31 juillet 1806, mort à Paris le 16 novembre 1865.

DUMANOIR (L'abbé), pseudonyme de Gab. Gerberon.

DUMANOIR LE PELLEY (Pierre-Étienne-René-Marie, comte), vice-amiral, né à Granville (Manche) le 2 août 1770, mort à Paris le 7 juillet 1829.

DUMAREST (Rambert), habile graveur en médailles, membre de l'Institut (1803), né en 1750 à Saint-Étienne, mort le 4 avril 1806.

DUMARSAIS (César CHESNEAU), grammairien, né à Marseille le 17 juillet 1676, mort à Paris le 11 juin 1756.—Son *Traité des Tropes* (1730) et ses *Principes de grammaire* (1769) où il traite la grammaire en philosophe, sont ses principaux ouvrages.

DUMAS (Louis), écrivain, né à Nîmes en 1676, mort près de Paris le 19 janvier 1744.

DUMAS (René-François), président du tribunal révolutionnaire à Paris, né à Lons-le-Saulnier en 1757, mort sur l'échafaud à Paris le lendemain du 9 thermidor (28 juillet 1794).

DUMAS (Alexandre DAVY DE LA PAILLETERIE), général, fils naturel du marquis de la Pailleterie et d'une négresse, né à Jérémie (Saint-Domingue) le 25 mars 1762, mort à Villers-Cotterets le 26 février 1806. Général de brigade le 30 juillet 1793, général de division le 13 septembre suivant, il commanda en chef, mais fort peu de temps, l'armée des Pyrénées-Orientales et celle de l'Ouest, fit les campagnes d'Italie de 1796 et 1797, et celle d'Égypte. Il ne fut plus employé après le 18 brumaire. C'est le père du célèbre romancier Alexandre Dumas.

DUMAS (Charles-Louis), médecin, né à Lyon le 8 février 1765, mort à Montpellier le 3 avril 1813.

DUMAS (Adolphe), poëte et auteur dramatique, né à Bonpas (Vaucluse) vers 1810, mort le 15 août 1861. On a entre autres de lui : le *Camp des croisés*, drame en cinq actes et en vers, joué à l'Odéon en 1838.

DUMAS (Mathieu, comte), général, né à Montpellier le 23 novembre 1753, mort à Paris le 16 octobre 1837. Il fit la campagne d'Amérique avec Rochambeau, et fut à son retour chargé de diverses missions en Orient et dans les Pays-Bas. Envoyé à l'Assemblée législative, il y siégea à la droite, émigra, rentra après le 9 thermidor, fut envoyé au conseil des Anciens, proscrit au 18 fructidor et émigra de nouveau. Général de brigade sous le Consulat, puis ministre de la guerre à Naples sous Joseph Bonaparte, il fit la campagne de Russie et fut fait prisonnier à Dresde (1813). Il servit la première Restauration, et Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, l'appela au Conseil d'État (1815); destitué (1822), il devint député de Paris (1828). Après la révolution de Juillet, il rentra au Conseil d'Etat et fut élevé à la pairie. —*Précis des événements militaires* de 1798 à 1807 (1816-1826, 19 vol. in-8°); *Souvenirs*, publiés après sa mort par son fils le général C. Dumas.

DUMAY (Louis), publiciste, mort le 22 septembre 1681.

DUMAY (Paul), littérateur, poëte latin, né à Toulouse en 1585, mort à Dijon le 29 décembre 1645. = Son fils, PIERRE, poëte latin et patois, auteur d'un *Virgile virai en bourguignon* (1718, in-12), né à Dijon en 1626, y mourut le 26 janvier 1711.

DUM CLAMAREM, introït et nom, dans quelques anciens actes, du dixième dimanche après la Pentecôte.

DUMÉES (Antoine-François-Joseph), jurisconsulte, né le 22 juillet 1722, à Avesnes, où il est mort le 27 février 1765.

DUMERBION (Pierre JADAR), général, né à Montmeillant en 1734, mort en 1797.

DUMÉRIL (André-Marie-Constant), médecin et naturaliste, né à Amiens le 1er janvier 1774, mort le 14 août 1860. Il fut successivement professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, professeur d'erpétologie et d'ichthyologie au muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut (1814), de l'Académie de médecine (1820). — *Zoologie analytique*, 1806, in-8°; *Considérations générales sur la classe des insectes*, 1823, in-8°; *Erpétologie générale* (avec Biberon), 1834-1854, 9 vol.

DU MERSAN (Théophile MARION), numismate, auteur dramatique, romancier, né au château de Castelnau (Berry) le 4 janvier 1780, mort à Paris le 13 avril 1849. Il entra en 1795 au cabinet des médailles dont il fut nommé conservateur adjoint en 1842. — *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis* (avec Landon), 1818, 2 vol. in-8°; *Tablettes numismatiques*, 1821, in-8°; *Notice des monuments exposés dans le cabinet des médailles*, 1825, in-8°; *Description des médailles antiques de feu M. Allier de Hauteroche*, 1829, in-4°; *Histoire du cabinet des médailles*, 1838, in-8°. De ses nombreuses pièces de théâtre où il a eu souvent comme collaborateurs, Brazier, Dartois, Merle, Gabriel, Varin, etc., les plus connues sont : *M. Botte* (1803); les *Anglaises pour rire* (1814); *Victorine*, drame (1832); *Mme Gibou et Mme Pochet* (1832); le *Fils d'une grande dame*, drame (1846), et enfin les *Saltimbanques*, avec Varin (1838), l'une des pièces les plus populaires de notre époque.

DUMESNIL (Louis-Michel), peintre, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

DUMESNIL (Marie-Françoise), célèbre tragédienne, née près d'Alençon le 7 octobre 1711, morte le 20 février 1803.

DUMESNIL (Louis-Alexis LEMAITRE), écrivain, né à Caen, le 10 septembre 1783.

DUMETRAL (Seigneurs de), de la famille de Falcoz (Dauphiné).

DUM MEDIUM SILENTIUM, le dimanche dans l'octave de Noël ou celui d'après la Circoncision.

DUMNACUS, chef des *Andes* ou *Andecavi* (Angevins), et l'un de ceux qui organisèrent une nouvelle ligue contre les Romains après la défaite de Vercingétorix (51 av. J. C.). Il vint assiéger Poitiers, fut vaincu et obligé de s'enfuir en Armorique.

DUMNORIX, l'un des principaux chefs des Eduens, frère de Divitiac. Gendre d'Orgétorix, chef des Helvètes, il favorisa l'invasion de ceux-ci en Gaule, servit et trahit tour à tour César, et quand celui-ci se disposa à envahir une seconde fois l'île de Bretagne, il voulut s'échapper du camp romain avec toute la cavalerie éduenne; mais il fut poursuivi, atteint et tué.

DUMOLARD (Henri-François-Étienne-Élisabeth ORCEL), auteur dramatique, né le 2 octobre 1771 à Paris, où il est mort le 21 décembre 1845.

DUMOLINET (Claude), génovéfain, érudit, né en 1620 à Châlons-sur-Marne, mort à Paris le 2 septembre 1687.

DU MOLLET (Pierre), poëte, né à Morestel (Isère) vers 1563, mort après 1619.

DUMONCEAU (Jean-Baptiste), comte de Bergendaël, général, né à Bruxelles le 7 novembre 1760, y mourut le 29 décembre 1821. Il se distingua à la tête des volontaires belges à Jemmapes et à Nerwinde (1793), puis à l'invasion de la Hollande (1794), fut nommé (1797) général en chef de l'armée batave, contribua à la victoire d'Alkmaer (1799), et fit les campagnes de 1800 à 1806. Créé grand maréchal de Hollande (1807), il battit les Anglais à Walcheren (1809). Après la campagne de 1813, il fut fait prisonnier à Dresde. En 1815 il défendit glorieusement Mézières contre les Prussiens, puis opta pour la nationalité belge.

DUMONCHAU (Charles), musicien, né à Strasbourg vers 1775, mort à Lyon en 1820.

DUMONIN (Jean-Édouard), poëte latin et français, l'un des écrivains les plus bizarres et les plus obscurs du XVIe siècle, né vers 1557 à Gy (Yonne), assassiné à Paris le 5 novembre 1586.— *Nouvelles œuvres*, 1582, in-12; l'*Uranologie*, 1583, in-12; le *Phœnix*, 1585, in-12; le *Quaresme*, 1584, in-4°. Ces ouvrages sont rares.

DUMONS (Jean-Joseph), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1735), mort en mars 1779 à quatre-vingt-onze ans.

DU MONSTIER. Voy. MONSTIER.

DUMONT, famille de Normandie d'où sont issus les seigneurs de Bostaquet.

DUMONT (François), sculpteur, membre de l'Académie (1712), né à Paris en 1688, mort à Lille le 14 décembre 1726. — *Titan foudroyé* (musée du Louvre); statues et groupes à Saint-Sulpice (Paris). = Son fils, EDME, sculpteur, élève de Bouchardon, membre de l'Académie (1768), né à Paris en 1720, mort le 10 novembre 1775. — *Milon de Crotone* (musée du Louvre).= JACQUES-EDME, fils du précédent, sculpteur, élève de Pajou, né à Paris le 10 avril 1761, mort le 21 février 1844.

DUMONT (Paul), écrivain ascétique, né à Douai, en 1532, mort le 29 octobre 1602.—*Le Décrottoir de vanité* (1551), *Lunettes spirituelles* (1587); *l'Oreiller spirituel* (1599).

DUMONT (Henri), compositeur, né en 1610, près de Liége, mort à Paris le 8 mai 1684. Il fut maître de chapelle de Louis XIII et de Louis XIV. Il est surtout connu par le *Credo* qui porte son nom.

DUMONT (Jean), publiciste, historiographe de l'empereur d'Allemagne, né en France vers 1660, mort à Vienne (Autriche) en 1726.— *Corps universel et diplomatique du droit des gens*, 1726 et années suivantes, 8 vol. in-fol.; *Histoire militaire du prince Eugène de Savoie*, 1729-47, 3 vol. gr. in-fol.

DUMONT (Jacquet) dit le *Romain*, peintre d'histoire, membre de l'Académie (1728), né en 1700 à Paris, où il est mort le 17 février 1781.

DUMONT (François), peintre en miniature; reçu à l'Académie de peinture le 31 mai 1788.

DUMONT (Gabriel-Martin), architecte, né à Paris vers 1720, mort après 1790.

DUMONT (André), homme politique, né à Oisemont (Picardie) le 24 mai 1764, mort le 19 octobre 1836. Envoyé à la Convention par le département de la Somme, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, déploya d'excessives rigueurs dans une mission en Picardie, contribua au 9 thermidor, passa au conseil des Cinq-Cents et se rallia à l'empire qui, pendant les Cent-Jours, le nomma préfet de Calais. Il fut banni par la loi de 1816 contre les régicides.

DUMONT (Jean), pseudonyme de le Maistre de Sacy. = —, pseudonyme de la Beaumelle.

DUMONT DE SAINTE-CROIX (Charles-Henri-Frédéric), écrivain, né à Oisemont le 27 avril 1758, mort le 8 janvier 1830.

DUMONT-D'URVILLE (Jules-Sébastien-César), célèbre navigateur, né le 23 mai 1790 à Condé-sur-Noireau (Calvados), mort avec sa femme et son fils lors de l'accident du chemin de fer de la rive gauche (Versailles) le 8 mai 1842. Il fit (1822-1825), comme commandant en second de la corvette *la Coquille*, un voyage autour du monde, fut nommé (1826) capitaine de frégate et reçut bientôt après le commandement d'une nouvelle expédition, et sur le même bâtiment qui prit le nom d'*Astrolabe*, il refit autour du monde un second voyage qui dura trente-cinq mois, et put recueillir quelques débris du naufrage de Lapérouse. Capitaine de vaisseau à son retour (août 1829), il fut chargé de conduire sur la terre d'exil Charles X et sa famille. Après une polémique très-vive avec Arago, il repartit le 7 septembre 1837 avec *l'Astrolabe* et la corvette *la Zélée*, pour un nouveau voyage de circumnavigation qui dura jusqu'au 6 novembre 1840 et dont les résultats furent très-considérables. Il parvint à relever, entre autres, 12000 lieues de côtes et découvrit sous le cercle polaire une longue suite de terres qu'il appela du nom de sa femme *Terre-Adélie*. De plus, il rapporta de nombreuses collections d'histoire naturelle qui sont d'un grand intérêt pour la science. — *Histoire du voyage de découvertes autour du monde*, 1832-1834, 5 vol. in-8°; *Histoire du voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, 1841, 10 vol. in-8°; *Voyages autour du monde*, 1833, 1844, 2 vol. in-8°.

DUMOULIN ou **DUMOLIN** (Charles), *Molinæus*, célèbre jurisconsulte, né à Paris l'an 1500, mort le 27 décembre 1566. Il embrassa le calvinisme qu'il quitta pour le luthéranisme et finit par revenir au catholicisme; ses écrits contre les prétentions de la cour de Rome, contre le concile de Trente, contre les protestants, lui attirèrent une foule de persécutions. A Paris, sa maison fut pillée, et il fut obligé de s'enfuir en Allemagne. A son retour, il fut arrêté à Montbéliard, puis à Lyon et à Paris, et il vit ses écrits brûlés à Genève aussi bien qu'à Rome. Ses œuvres publiées

séparément ont été réunies, 1612, 3 vol. in-fol.; 1654, 4 vol.; 1681, 5 vol. in-fol. On y trouve son célèbre *Commentaire sur la coutume de Paris* qui a été considéré comme un chef-d'œuvre.

DUMOULIN (L'abbé Alain), grammairien, né le 8 novembre 1741, à Lanveoc (Finistère), mort à Quimper le 11 mai 1811. — *Grammatica latino-celtica*, Prague, 1808, in-8°, rare.

DUMOULIN (Évariste), publiciste, né dans la Guyenne en 1776, mort à Paris le 4 septembre 1833. Il créa la *Minerve française* (1818-1819), fut l'un des fondateurs du *Constitutionnel*, et prit une part des plus actives aux journées de Juillet.

DUMOULIN, pseudonyme de Voltaire.

DUMOURIEZ (Charles-François), célèbre général, né à Cambrai en 1739, mort à Turville-Park (comté de Buckingham) le 14 mars 1823. Capitaine lors de la paix de Paris (1763), il fut réformé, et après avoir été successivement agent secret en Portugal, aide maréchal général des logis dans l'expédition de Corse (1768-1769), il fut envoyé en Pologne par le duc de Choiseul (1770), et serait peut-être parvenu à empêcher le démembrement de ce malheureux pays si le duc était resté au ministère. Rappelé après la disgrâce de celui-ci, il se chargea, en dehors du cabinet français, d'une mission à la cour de Suède, fut arrêté à Hambourg (1771), amené à Paris et détenu six mois à la Bastille. Commandant de Cherbourg, puis (1788) maréchal de camp, il profita du mouvement de 89 pour se lancer dans les intrigues les plus opposées, tantôt avec les Jacobins, tantôt avec la cour, et après avoir été (15 mars 1792) appelé au ministère des affaires étrangères qu'il quitta le 2 juin suivant pour occuper pendant quatre jours le ministère de la guerre, alla servir comme lieutenant général sous le maréchal Luckner, et puis le 10 août fut nommé au commandement en chef de l'armée que venait de quitter la Fayette. Ce fut alors qu'il exécuta cette immortelle campagne de l'Argonne dont les résultats furent la retraite des Prussiens (octobre). Il se tourna ensuite contre les Autrichiens, et la victoire de Jemmapes (6 novembre) lui livra la Belgique. Il se disposait à envahir la Hollande lorsque la désastreuse bataille de Nerwinde (18 mars 1793) lui fit perdre toutes ses conquêtes. Déjà devenu impopulaire par ses menées et ses intrigues antirévolutionnaires, il fut mandé à la barre de la Convention; il entama alors des négociations avec les Autrichiens, et quand le ministre de la guerre Beurnonville, accompagné de quatre commissaires de la Convention (Camus, Lamarque, Bancal et Quinette), vint le sommer d'obéir, il les fit arrêter, les livra à l'ennemi (1er avril) et trois jours après passa lui-même avec le duc de Chartres au camp autrichien, où 1500 hommes vinrent le rejoindre. Il mena pendant quelque temps une vie errante et finit par se fixer en Angleterre où il fut pensionné par le gouvernement anglais auquel il ne cessa de fournir des plans de campagne qui furent, à ce qu'il paraît, utilisés plus d'une fois, et entre autres par Wellington dans la guerre de la Péninsule. Sous la Restauration il fit inutilement des démarches pour être nommé maréchal de France. — *État présent du royaume de Portugal* (en 1766), 1775, in-12; 1796, in-4°; *Galerie des Aristocrates militaires* et *Mémoires secrets sur la guerre de* 1757; 1790, in-8°; *Correspondance avec Pache*, 1793, in-8°; *Mémoires*, 1794, 2 vol. in-8°; 1822-1824, 4 vol. in-8°. Dumouriez a laissé de nombreux manuscrits.

DUMOUSTIER (Pierre, comte), général, né à Saint-Quentin le 17 mars 1771, mort le 15 juin 1831.

DUMOUSTIER. Voy. Moustier.

DUNAL (Michel-Félix), botaniste, correspondant de l'Académie des sciences, né en 1777 à Montpellier où il est mort le 28 juillet 1856.

DUNCAN (Daniel), médecin, calviniste, né à Montauban en 1649, mort à Londres le 30 avril 1735.

DUNES (Barons de), branche de la maison de Balsac d'Entragues.

DUNES (Bataille des). En 1658, Turenne avait mis le siége devant Dunkerque que bloquait une flotte anglaise, quand les Espagnols, sous les ordres de don Juan d'Autriche et de Condé, arrivèrent pour secourir la ville. Turenne les attaqua le 14 juin et les mit dans une déroute complète.

DUNIKERCA, Dunkerque.

DUNKERQUE, ville de la Flandre maritime (Nord). Fortifiée par Baudouin III, comte de Flandre, elle fut prise par Philippe le Bel (1299), mais cinq ans après retomba au pouvoir des Flamands. Saccagée par le maréchal de Thermes (1558), elle fut bientôt reprise par les Espagnols auxquels elle fut enlevée, mais pour peu de temps, en 1583. Condé s'en empara le 12 octobre 1646, elle fut reprise par les Espagnols le 16 septembre 1653, mais en 1658, après la bataille des Dunes (voy. ce nom), elle se rendit aux Français qui, suivant le traité signé avec Cromwell, la remirent immédiatement aux Anglais. Louis XIV la racheta de Charles II pour quatre millions (1662) et y fit faire d'immenses travaux. Les corsaires, sortis de son port, avaient causé de tels dommages au commerce anglais, que lors de la paix d'Utrecht l'Angleterre stipula la démolition des fortifications, des écluses et du port. Ces stipulations furent reproduites dans les traités d'Aix-la-Chapelle et de Paris (1748, 1763). Lors de la guerre d'Amérique on restaura en partie les fortifications et le port, et à cette époque, comme sous la république et l'empire, Dunkerque arma en course de nombreux corsaires. En 1793 le duc d'York vint assiéger la ville, mais la victoire de Hondschoote le força à la retraite.

Intendants de Dunkerque. 1667, L. Robert de Fortille. — 1672, le Boistel de Chatignonville. — 1680-1684, François Desmadris. — 1698, Ch. Honoré de Barentin. — 1706, Ch. Ét. Maignart de Bernières. — 1709-1716, Louis le Blanc. — En 1716, l'intendance de Dunkerque fut unie à celle de Lille.

Bibliographie : P. Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, 1730, 2 vol. in-fol.

DUN-LE-ROI, *Regisdunum*, petite ville du Berry (Cher). Vendue à Philippe Ier avec la vicomté de Bourges dont elle faisait partie (voy. Bourges), elle fut aliénée par Philippe le Bel, reprise par Charles IV et donnée de nouveau à diverses époques. — Prise par l'armée royale en juin 1412, elle fut en partie brûlée par les Anglais sous Charles VII et fut pillée en 1521 par des bandes d'aventuriers.

DUNOD DE CHARNAGE, famille de Franche-Comté dont les principaux membres sont : Antide, diplomate au service de l'Autriche, né à Saint-Claude vers 1640, mort à Prague le 3 septembre 1696. = Pierre-Joseph, jésuite, antiquaire, frère du précédent, né en 1657 à Moyrans, près de Saint-Claude, mort à Besançon en 1725. = François-Ignace, historien et jurisconsulte, né à Saint-Claude le 30 octobre 1679, mort à Besançon le 21 juin 1752. — *Histoire du comté de Bourgogne*, 1737-1740, 3 vol. in-4°; *Histoire de Besançon*, 1750, 2 vol. in-4°.

DUNOIS, *Dunensis pagus*, pays de la Beauce (Eure-et-Loir), avec titre de comté, borné au N. par le Perche-Goet et le pays Chartrain; au S.,

par le Vendômois et le Blésois; à l'E. par l'Orléanais propre; et à l'O. par le Perche-Goet et le Maine. Il avait environ douze lieues de long sur neuf de large. Chef-lieu : Châteaudun.—Il eut des seigneurs particuliers dès le xe siècle, fut à diverses reprises réuni au Perche et fut vendu par Pierre de Craon à Jean II, comte de Blois, vers 1382. Il fut acquis en 1391 par Louis d'Orléans, dont le fils l'échangea pour le comté de Vertus avec son frère naturel Jean qui prit le titre de comte de Dunois.

DUNOIS (Jean, comte de LONGUEVILLE et de), dit le *bâtard d'Orléans*, l'un des plus célèbres capitaines du xve siècle, né vers 1403, mort le 24 novembre 1468. Il était fils naturel de Louis duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Mariette d'Enghien, dame de Cany. En 1418, il fut fait prisonnier par les Bourguignons, et, échangé l'année suivante, devint chambellan de Charles VII, défendit le mont Saint-Michel contre les Anglais (1425), les défit devant Montargis (1427), contribua puissamment (1429) à la glorieuse défense d'Orléans, et avec Jeanne d'Arc dont il seconda les projets, conduisit le roi à Reims, après avoir battu les Anglais à Patay le 18 juin de la même année. Il était avec la Pucelle lors de l'assaut infructueux donné à Paris. En 1432, il surprit Chartres. En 1440, mécontent des réformes militaires et administratives du roi, il se joignit à la ligue des princes, connue sous le nom de *Praguerie* (voy. ce mot), mais ne tarda pas à la quitter, et comme lieutenant général de Charles VII commanda l'armée qui chassa les Anglais de la Normandie (1449-1450) et de la Guyenne (1451). Plus tard il eut à poursuivre le Dauphin Louis en révolte contre son père et à arrêter le duc d'Alençon (1456). Disgracié à la mort du roi (1461), il entra dans la *Ligue du bien public* (voy. ce mot), et à la paix de Conflans recouvra les biens et les dignités dont il avait été privé (1465). Charles VII l'avait déclaré prince du sang légitime et apte, ainsi que ses descendants, à succéder au trône. Dunois était lettré, orateur et diplomate habile. Il avait épousé en premières noces (1422) Marie, fille de J. Louvet, président de la chambre des comptes de Provence, et en secondes noces Marie d'Harcourt, comtesse de Tancarville. De ce second mariage naquit François, comte de Dunois et de Longueville, d'où sortirent les ducs de Longueville.

DUNOUY (Alexandre-Hyacinthe), peintre, élève de Briand, né à Paris en 1757, mort à Jouy en 1841. — *Vue du château de Pierre-Encise* (musée de Lyon).

DUNOYER (Anne-Marguerite PETIT), romancière, née à Nîmes vers 1663, morte en 1720.

DUNOYER (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph), économiste, membre de l'Académie des sciences morales (1832), né à Carennac (Lot) le 20 mai 1786, mort le 9 décembre 1862.

DUNSIO, divinité gauloise connue par une inscription trouvée à Luscan (Haute-Garonne).

DUNUM, Dun. = — *Carnutum*, Châteaudun. = — *Cuborum*, Dun-le-Roi.

DUODADI ou **THEODADI** (Castrum), Doué (Maine-et-Loire).

DUPAIN-MONTESSON (*N.*), ingénieur, écrivain, né vers 1720, mort vers 1790. = Son frère, Jean-Louis DUPIN-TRIEL, géographe, né à Paris le 26 novembre 1722, mort vers 1805.

DUPARC (Charles), peintre, membre de l'Académie (1663).

DUPARC (Le sieur), pseudonyme de Denis Sauvage.

DUPARC. Voy. GROS-RENÉ.

DUPATY (Jean-Baptiste MERCIER), magistrat et littérateur, né à la Rochelle le 9 mai 1746, mort à Paris le 17 septembre 1788. Avocat général (1768), puis président à mortier au parlement de Bordeaux, il fut quelque temps emprisonné, et exilé pour divers écrits qu'il publia au sujet de l'affaire de la Chalotais. Il arracha au supplice de la roue trois malheureux injustement condamnés et prononça à Rouen en leur faveur un *Mémoire justificatif* qui fit une profonde sensation. Par cet écrit, par ses *Réflexions historiques sur les lois criminelles*, par ses lettres *sur la procédure criminelle de France*, il fut un des promoteurs de la réforme accomplie bientôt après dans notre droit criminel. Comme littérateur, on lui doit des *Lettres sur l'Italie* (1788) qui eurent un succès prodigieux, mais qu'on ne peut guère lire aujourd'hui. = Son frère aîné, CHARLES, sculpteur, élève de Lemot, grand prix de Rome (1799), membre de l'Institut (1816), professeur à l'école des Beaux-Arts, né à Bordeaux le 29 novembre 1771, mort à Paris le 12 novembre 1825. — *Philoctète blessé* (palais de Compiègne); *Venus genitrix* (jardin des Plantes); *Cadmus et le Serpent* (jardin des Tuileries); *Biblis mourante* (musée du Louvre); *Vénus devant Pâris* (musée de Versailles); *Pomone* (musée du Luxembourg); *Statue équestre de Louis XIII* (place Royale). = LOUIS-EMMANUEL-FÉLICITÉ-CHARLES, littérateur, frère du précédent, membre de l'Académie française (1836), né à Blanquefort (Gironde) le 30 juillet 1775, mort le 29 juillet 1851.

DUPÉ, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Launay, de Châtillon, de Tonnerre et de Louesme.

DUPÉRAC (Etienne), architecte, peintre et graveur, né à Paris, mort en 1601.

DUPÉRAT (Isaac-Jean DANIAU), général vendéen, né à Cognac, mort à Niort le 12 octobre 1826.

DUPERCHE (J. J. M.), romancier et auteur dramatique, né vers 1775, mort en 1829.

DUPERNAY (Michel), jurisconsulte, né au Mans vers 1547, mort à Paris le 25 avril 1730.

DUPERRÉ (Victor-Guy, baron), amiral, né à la Rochelle le 20 février 1775, mort le 2 novembre 1846. Enseigne de vaisseau (1795), il fut fait prisonnier par les Anglais (1796), et ne recouvra sa liberté qu'en 1800. Capitaine de frégate (1806) il soutint sur *la Sirène*, près de Lorient, contre une division anglaise un brillant combat qui le fit nommer capitaine de vaisseau. En 1809, sur la frégate *la Bellone*, il fut envoyé à l'Ile de France bloquée par les Anglais, remplit heureusement sa mission, livra plusieurs combats glorieux et captura un certain nombre de bâtiments ennemis. Contre-amiral et baron de l'empire (1810), vice-amiral (1826), il commanda en chef la flotte de l'expédition d'Alger (1830), ce qui lui valut d'être nommé pair par Charles X. La révolution de Juillet annula cette nomination, mais sous Louis-Philippe, il fut fait amiral et de nouveau pair de France, et eut, à trois reprises différentes, le portefeuille de ministre de la marine : du 22 novembre 1834 au 6 septembre 1836; du 12 mai 1839 au 1er mai 1840, et du 29 octobre 1840 au 7 février 1843.

DUPERREY (Louis-Isidore), navigateur et savant, membre de l'Académie des sciences (1842), né à Paris le 21 octobre 1786, mort le 25 août 1865. Il fit sur la corvette *la Coquille*, dans l'Amérique du Sud et l'Océanie, un voyage d'exploration qui dura près de trois ans (1822-1825) et qui fut l'occasion, pour lui, de remarquables travaux d'hydrographie et de physique terrestre.

DUPERRON (Jacques DAVY), cardinal, théologien, orateur, poète, né dans la paroisse de Montgardon, arr. de Coutances (Manche), le 19 novembre 1556, mort à Paris le 5 septembre 1618.

Fils d'un ministre calviniste, il abjura, devint lecteur de Henri III, entra dans les ordres et prêcha souvent devant la cour. Évêque d'Évreux (1595), il instruisit Henri IV dans la religion catholique, et après la conversion du prince fut envoyé à Rome où, au prix de concessions humiliantes, il réconcilia le roi avec le saint-siège. Lors de la célèbre conférence de Fontainebleau (4 mai 1600), il remporta un triomphe éclatant sur Duplessis-Mornay, ce qui lui valut (1604) le chapeau de cardinal. La même année, il fut envoyé comme chargé d'affaires à Rome, et fut nommé archevêque de Sens (1606), puis grand aumônier. Lors des états généraux de 1614, il soutint énergiquement les doctrines ultramontaines. Ses œuvres qui comprennent des traités de théologie, des poésies et ses *Ambassades* ont été publiées en 1622, 3 vol. in-fol., par son neveu, Jacques Duperron, évêque d'Angoulême et d'Évreux, mort en 1649. = Son frère, JEAN, lui succéda dans l'archevêché de Sens et mourut le 24 octobre 1621. — De la famille Duperron sont sortis les seigneurs d'Amfreville.

DUPERRON DE CASTERA (Louis-Adrien), romancier et traducteur, né à Paris en 1705, mort le 28 août 1752.

DUPES (Journée des). C'est le nom que l'on donne à la journée du 11 novembre 1630 où Richelieu, disgracié le matin à la suite d'une intrigue ourdie par Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans, les deux Marillac, etc., rentra avant la fin du jour en pleine faveur après une entrevue avec Louis XIII.

DUPETIT-MÉRÉ (Frédéric), auteur dramatique, né à Paris en 1785, y mourut le 4 juillet 1827.

DUPETIT-THOUARS (Louis-Marie AUBERT), botaniste et voyageur, membre de l'Institut (1810), né à Saumur, le 11 nov. 1758, mort le 11 mai 1831. = Son frère, Aristide AUBERT, marin, né au château de Boumois, près Saumur, le 31 août 1760, tué le 2 août 1798, au combat d'Aboukir, où il commandait *le Tonnant*, sur lequel il fit une défense héroïque. = ABEL, de la même famille, vice-amiral, membre libre de l'Académie des sciences (1855), né le 3 août 1793, mort à Paris le 16 mars 1864.

DUPEUTY (Désiré-Charles), auteur dramatique, né à Paris le 6 février 1798, mort à Saint-Germain-en-Laye en octobre 1865.

DUPEYRAT (L'abbé Guillaume), érudit, poëte latin, né à Lyon, mort en 1643. — *Histoire ecclésiastique de la cour*, 1645, in-fol.

DUPHOT (Léonard), général, né à Lyon, vers 1770, accompagna Joseph Bonaparte ambassadeur à Rome, et y fut assassiné dans une émeute le 27 décembre 1797. Le 15 février suivant, Berthier rentra à Rome, renversa le gouvernement papal et fit élever sur la place du Capitole un monument funéraire qui fut détruit, lorsqu'au mois de novembre de la même année, les Français évacuèrent les États-Romains.

DUPIN (Jean), poëte, né dans le Bourbonnais, en 1302, mort en 1372, dans le pays de Liége. — *Le Livre de bonne vie*, 1495, in-fol., très-rare.

DUPIN (L'abbé Louis ELLIES), historien ecclésiastique, né à Paris le 17 juin 1657, y mourut le 6 juin 1719. Docteur de Sorbonne, professeur de philosophie au Collége royal, destitué plus tard pour cause de jansénisme, il a écrit de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire ecclésiastique, dont le principal est la *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*. Le premier volume de cette immense publication (61 vol. avec les suppléments), mis au jour en 1686, fut signalé par Bossuet comme contenant des erreurs et doctrines dangereuses, et Dupin qui dut se rétracter fut aussi persécuté dans la suite par le cardinal Dubois pour une correspondance avec l'archevêque de Cantorbéry, dont l'objet était la réunion de l'Église catholique et de l'Église anglicane. On a encore de Dupin une édition de Gerson (1703), une *Histoire de l'Église en abrégé* (1712) une *Bibliothèque des historiens* (1716), etc.

DUPIN (Claude), fermier général, né à Châteauroux en 1700, mort en 1769. — *Œconomiques*, 1745, 3 vol. in-4°, tiré à 15 exemplaires; *Observations sur l'esprit des lois*, 1757-58, 3 vol. in-8°, tiré à 12 exemplaires. = Sa femme, Mlle FONTAINE, morte à Chenonceaux en 1800. Fille naturelle de Samuel Bernard, elle fut célèbre par sa beauté et son esprit. On lui doit quelques écrits de morale et des traductions de Plutarque.

DUPIN (Claude-François-Étienne, baron), administrateur, statisticien, né à Metz le 30 novembre 1767, mort le 11 novembre 1828. C'est le père des *trois Dupin*.

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques), célèbre jurisconsulte et homme politique, membre de l'Académie française (1831) et de l'Académie des sciences morales (1832), né à Varzy (Nièvre) le 1er février 1783, mort le 10 novembre 1865. Député de la Nièvre pendant les Cent-Jours, il s'acquit sous la Restauration une grande popularité, soit en plaidant comme avocat dans une foule de procès politiques (et entre autres ceux du maréchal Ney, des trois Anglais qui avaient sauvé Lavalette, du maréchal Brune, de Bavoux, de Béranger, d'Isambert, du *Constitutionnel*, du *Journal des Débats*, etc.), soit comme orateur de l'opposition à la Chambre où il était entré en 1826, et où il siégea sans interruption jusqu'en 1848. Il prit aux événements de 1830 une part qui fut des plus actives après la victoire. Nommé (août 1830) procureur général à la cour de cassation, il refusa à diverses reprises de faire partie d'un ministère. Le 21 novembre 1832 il fut appelé à la présidence de la Chambre qu'il conserva jusqu'en 1839, époque où il fut remplacé par M. Sauzet. Sans appartenir à l'opposition, il attaqua plus d'une fois avec sa verve et sa causticité habituelles différentes mesures du gouvernement. Le 24 février 1848, il amena à la Chambre le comte de Paris et la duchesse d'Orléans, et le lendemain fit décider par la cour de cassation que la justice serait rendue *au nom du peuple français*. Il fut envoyé à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative qui le 1er juin 1849 le choisit pour président. Il l'était encore au moment du coup d'État et ne parait pas dans cet instant de crise s'en être assez souvenu. Ce fut, dit-on, sur les instances de ses amis que, membre du conseil privé des princes d'Orléans, et exécuteur testamentaire de Louis-Philippe, il donna sa démission de procureur général lors du décret qui confisqua les biens de la famille exilée (1852). Mais il ne tint pas longtemps rigueur à l'Empire, et en 1857 il fut nommé sénateur et réintégré dans sa place de procureur général. — Les ouvrages de M. Dupin, qui pour la plupart sont peu volumineux, sont extrêmement nombreux; nous citerons seulement: *Manuel des étudiants en droit et des jeunes avocats* (1824), souvent réimprimé; *Les libertés de l'Église gallicane*, 1824, in-12; *Traité des apanages*, 1835; *Profession d'avocat* (recueil de pièces), 1830, 2 vol. in-8°; *Mémoires*, 1855-1863, 4 vol. in-8°, ouvrage à peu près dénué d'intérêt. = Son frère, PHILIPPE, avocat, né à Varzy le 7 octobre 1795, mort à Nice le 14 février 1846. Il fut nommé député en 1842.

DUPINET (Antoine), sieur de Noroy, érudit, calviniste, né en Franche-Comté, mort à Paris

vers 1564. — *Traductions* de Pline, 1567, 2 vol. in-fol., souvent réimprimés, et des *Épîtres* de Guevara.

DUPLEIX (César), écrivain, né à Orléans, mort en 1645. — *L'Anti-Cotton*, 1610, satire des plus vives contre les jésuites.

DUPLEIX (Scipion), historien, né à Condom en 1569, y mourut en 1661. Il vint à Paris à la suite de Marguerite de Valois qui le fit maître des requêtes de son hôtel, et fut précepteur d'Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils légitimé de Henri IV, pour lequel il a rédigé le premier *Cours de philosophie* qui ait été écrit en français (1602). Louis XIII le nomma ensuite historiographe et conseiller d'État. — *Histoire générale de France depuis Pharamond*, 1621-1643, 5 vol. in-fol., livre au sujet duquel il eut une polémique avec Bassompierre; *De la liberté de la langue françoise dans sa pureté* (1651) : c'est une protestation en faveur du libre langage du XVIe siècle contre Vaugelas.

DUPLEIX (Le marquis Joseph), célèbre gouverneur des Indes françaises, mort à Paris le 10 novembre 1763. Fils d'un ancien directeur de la compagnie des Indes, il devint (1720) premier conseiller au conseil supérieur de Pondichéry et (1730) directeur du comptoir de Chandernagor qu'il amena à un haut degré de prospérité. Nommé gouverneur général des établissements français dans l'Inde, il conçut le projet de faire pour la France ce que la compagnie anglaise a réalisé depuis. Lorsque la guerre éclata (1740) entre la France et l'Angleterre, Dupleix et Labourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, bien que privés des secours de la métropole, firent des prodiges; mais leur rivalité perdit tout, et permit aux Anglais dont ils auraient pu anéantir la puissance dans les mers de l'Inde, de reprendre la prépondérance. Pondichéry fut assiégé par une flotte et une armée anglaise (1748), mais après quarante-deux jours de tranchée ouverte, Dupleix força l'ennemi à se retirer avec des pertes énormes. Après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il intervint dans toutes les querelles des souverains de l'Inde, et de leurs divisions sut tirer parti pour accroître immensément les possessions territoriales de la compagnie. Mais les Anglais opposaient intrigues à intrigues Dupleix, abandonné par le gouvernement français, eut à soutenir une guerre désastreuse dans le Karnatique; et enfin l'Angleterre profitant de l'incurie et de l'inintelligence du cabinet de Versailles parvint à obtenir le rappel de Dupleix après la conclusion (1754) d'un traité où tout était sacrifié pour garder une paix qui déjà n'existait plus que de nom. Dupleix revint en France et mourut dans la détresse sans avoir pu obtenir une récompense de ses glorieux services, ni le payement des millions qu'il avait avancés à la compagnie des Indes.

DUPLESSIS (Michel-Toussaint-Chrétien), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1689 à Paris, où il est mort en 1767. — *Histoire de Couci*, 1728, in-4°; *Histoire de l'Église de Meaux*, 1731, 2 vol. in-4°; *Description d'Orléans*, 1736, in-8°; *Nouvelles Annales de Paris*, 1753, in-4°.

DUPLESSIS (Joseph-Siffrein), peintre, élève de son père et du chartreux Imbert, membre de l'Académie (1774), né à Carpentras le 6 avril 1725, mort à Versailles le 1er avril 1802.

DUPLESSIS (Pierre-Alexandre GRATET), littérateur et bibliographe, né à Janville (Eure-et-Loir) le 16 décembre 1792, mort à Paris le 21 mai 1853. — *Bibliographie parémiologique*, 1847, in-8°. Il a réédité un assez grand nombre de pièces rares.

DU PLESSIS. Voy. PLESSIS, ARGENTRÉ, MORNAY, CHOISEUL, RICHELIEU, ROUGÉ, etc.

DUPLESSIS-BERTAUT. Voy. BERTAUT.

DUPONCET (J. N.), jésuite, écrivain, né en Lorraine vers 1660, mort vers 1735.

DUPONT (Gratian), sieur de Drusac, poëte, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

DUPONT (Jean, comte), sénateur et pair de France, né en 1736, mort à Paris le 29 septembre 1819.

DUPONT (Jacques-Marie-Antoine-Célestin), cardinal, né à Iglésias (Sardaigne), d'une famille française, le 2 février 1792, mort le 27 mai 1859. Il fut successivement évêque *in partibus* de Samosate (1823), évêque de Saint-Dié (9 mai 1830), archevêque d'Avignon (1839), puis de Bourges (1841) et cardinal (1847). Il remplit une mission près du pape après les événements de 1849 et l'accompagna à son retour à Rome.

DUPONT-CHAUMONT (Pierre-Antoine, comte), général, né à Chabanais (Charente) le 27 décembre 1759, mort à Paris le 16 février 1838. — Son frère, le comte Pierre DUPONT DE L'ÉTANG, général, né à Chabanais le 14 juillet 1765, mort le 16 février 1838. Il se distingua dans la campagne de l'Argonne, devint successivement adjudant-général à l'armée de Belgique (1792), général de brigade (1793), quitta le service pendant la Terreur, et fut replacé par Carnot qui le fit nommer général de division (1797), et directeur du dépôt de la guerre. Chef de l'état-major général de l'armée de réserve, il se signala à Marengo et dans le reste de la guerre, et rendit des services éclatants lors des campagnes d'Austerlitz et d'Iéna. Envoyé en Espagne, il obtint d'abord de brillants succès, mais sa honteuse capitulation à Baylen (juin 1808) fut considérée par Napoléon comme une faute impardonnable que les exploits de sa vie passée ne pouvaient racheter. Il fut arrêté et seulement, près de quatre ans après, un décret en date du 1er mars 1812, rendu sur les conclusions d'une commission spéciale qui, à l'unanimité, le reconnut coupable sur tous les chefs d'accusation, le dépouilla de son grade, de son titre de comte, de ses dotations et de sa dignité de grand cordon de la Légion d'honneur, et le condamna à une détention indéfinie. Il ne recouvra la liberté qu'à la rentrée de Louis XVIII qui le nomma ministre de la guerre (3 avril 1814) et pair (juin). Mais sa mauvaise administration lui fit retirer son portefeuille le 3 décembre suivant. Sous la seconde Restauration, il fut créé membre du conseil privé, et le département de la Charente l'envoya plusieurs fois à la chambre. Il a laissé quelques écrits politiques, une traduction en vers des odes d'Horace et un poëme, *l'Art de la guerre*, 1838, in-8°.

DUPONT *de l'Eure* (Jacques-Charles), homme politique, né au Neubourg (Eure), le 27 fév. 1767, mort le 3 mars en 1855. Avocat au Parlement de Normandie (1789), membre du conseil des Cinq-Cents (1798), président à la Cour impériale de Rouen (1811), il fit partie de la chambre de 1814, et de celle des Cent-Jours où il se fit remarquer par son patriotisme, son amour de la liberté et une loyauté qui ont fait sa popularité. Il siégea à la chambre de 1817 à 1848, fit partie, comme garde des sceaux, du ministère du 11 août 1830 et y resta jusqu'au 27 décembre de la même année. A la Révolution de 1848, il fut appelé au gouvernement provisoire qui le choisit pour président. Il ne fut pas réélu en 1849.

DUPONT *de Nemours* (Pierre-Samuel), économiste, membre de l'Institut, né à Paris le 14 décembre 1739, mort dans l'État de Delaware, le 6 août 1817. Disciple de Quesnay et ami de Tur-

got, il fut nommé par Calonne conseiller d'État et commissaire général du commerce. Membre de l'Assemblée des notables, il fut envoyé à la Constituante par le bailliage de Nemours. Il fut emprisonné pendant la Terreur, fit partie du conseil des Anciens (1795), mais menacé après le 18 fructidor, il passa en Amérique d'où il ne revint qu'en 1802 et refusa toutes les positions que lui offrit Napoléon. En 1814, il fut secrétaire du gouvernement provisoire et conseiller d'État. Au retour de Napoléon, il se retira de nouveau en Amérique. Il a publié un très grand nombre d'écrits, presque tous relatifs au commerce et à l'économie politique.

DUPORT (Adrien), jurisconsulte, né à Paris en 1759, mort à Appenzell (Suisse) en août 1798. Conseiller au Parlement de Paris, il fut député de la noblesse aux états généraux, présenta (1790) un projet d'organisation judiciaire et fit décréter l'institution du jury. Arrêté après le 10 août, il fut sauvé par Danton, émigra, rentra après la mort de Robespierre et émigra de nouveau après le 18 fructidor.

DUPORT (Paul), vaudevilliste, né vers 1797, mort à Paris le 25 décembre 1866.

DUPORT-DUTERTRE (François-Joachim), littérateur, né à Saint-Malo en 1715, mort le 19 avril 1759. = Son fils, MARGUERITE-LOUIS-FRANÇOIS, homme d'État, né le 6 mai 1754 à Paris, où il fut exécuté le 28 novembre 1793. Lieutenant du maire de Paris, il fut appelé au ministère de la justice (novembre 1790) et garda ces fonctions alors si difficiles et si périlleuses jusqu'au 14 avril 1792. Décrété d'accusation le 15 août suivant, il parvint à se cacher pendant plus d'une année. Découvert, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort.

DUPORTAIL (Louis LEBÈGUE), général, ministre de la guerre (16 novembre 1790-3 décembre 1791), mort en mer en 1802.

DUPRAT (Pardoux), jurisconsulte, né à Aubusson vers 1520, mort vers 1570.

DUPRAT, pseudonyme de l'abbé J. Bazin.

DU PRAT. Voy. PRAT.

DU PRATZ (LE PAGE), voyageur, mort en 1775. —*Histoire de la Louisiane, avec deux voyages dans le nord du Nouveau-Mexique*, 1758, 3 vol. in-12.

DUPRÉ (Jean), poëte, mort dans la première moitié du XVI[e] siècle. — *Le Palais des nobles Dames*, s. d. et 1538, rare. = CHRISTOPHE, poëte, mort vers la fin du XVI[e] siècle. = CLAUDE, écrivain, mort vers 1620.

DUPRÉ (Guillaume), graveur en médailles, contrôleur général des poinçons et effigies des monnaies (1604), né à Troyes, mort après 1643. = Son fils, ABRAHAM, graveur et contrôleur général comme son père, commissaire général des fontes de l'artillerie, né en 1604, mort à Paris le 8 juin 1647.

DUPRÉ (Maurice), érudit, de l'ordre des Prémontrés, né à Paris, vers 1595, mort à Amiens le 2 octobre 1645.

DUPRÉ (Marie), femme de lettres, nièce de Desmarets, le frère de Desmarets Saint-Sorlin, morte dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle.

DUPRÉ (Adrien), voyageur, mort à Smyrne, en 1831. — *Voyage aux ruines de Nicopolis*, 1818, in-8°; *Voyage en Perse*, 1819, 2 vol. in-8°.

DUPRÉ D'AULNAY (Louis), administrateur, né à Paris vers 1670, mort en 1758.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Nicolas-François), économiste, né à Paris vers 1695, mort le 1[er] décembre 1774.

DUPRÉAU (Gabriel), *Prateolus*, théologien, traducteur, né à Marcoussis (Seine-et-Oise), en 1511, mort à Péronne le 19 avril 1588.

DUPUIS (Guillaume), médecin, né à Blangy (Calvados), mort vers le milieu du XVI[e] siècle. = Son fils, LOUIS, médecin, érudit, né à Romans (Drôme), mort dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. Il a publié quelques traductions du grec qui sont très-rares.

DUPUIS (Mathias), missionnaire dominicain, né en Picardie, mort à Orléans vers 1655.

DUPUIS (Charles), graveur, élève de Duchange, né à Paris en 1685, où il est mort en 1742. Il a gravé divers sujets d'après Vanloo, Lebrun, Raoux, Boulongne, etc. Il appartenait à l'Académie depuis le 27 octobre 1730. = Son frère NICOLAS-GABRIEL, graveur, élève et gendre de Duchange, membre de l'Académie (1754), né en 1695 à Paris, où il est mort le 26 mars 1771.

DUPUIS (Charles-François), philosophe et érudit, membre de l'Institut, né à Trie-le-Château, près de Gisors, le 6 octobre 1742, mort près de Dijon le 29 septembre 1809. Il fut d'abord professeur au collége de Lisieux, et occupa plus tard la chaire d'éloquence latine au Collége de France. Ses connaissances astronomiques lui firent imaginer un système d'explication de la mythologie ancienne d'après lequel les dieux, leurs attributs, leurs aventures, ne seraient qu'une expression allégorique du cours des astres. Ce système ingénieux, exposé dès 1777, dans le *Journal des Savants*, et, en 1781, dans un *Mémoire sur l'origine des constellations*, fut développé dans son grand ouvrage sur l'*Origine de tous les cultes*. Cet ouvrage, plein de hardiesses contre le christianisme, occupait déjà le public longtemps avant de paraître, au point que Frédéric II engagea l'auteur à venir le publier à Berlin, en lui offrant des avantages considérables; sa mort retint Dupuis en France et l'ouvrage parut seulement en 1794, en pleine révolution. Dupuis était alors membre de la Convention, où il vota dans le procès du roi pour la détention et le sursis; il devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents et fut même porté candidat pour le directoire exécutif. Il fit partie du Corps législatif, qu'il présida quelque temps, et rentra en 1802 dans la vie privée. On a encore de lui un *Mémoire sur le Zodiaque de Teutyra* (1806) qui souleva une dispute célèbre : il attribuait à ce zodiaque une antiquité que Letronne et Champollion ont démontré être fort exagérée.

DUPUIS. Voy. BERSE.

DUPUY ou **DU POEY** (Bernard), poëte, né à Luc (Béarn) vers 1520, mort vers 1580.

DUPUY (Claude), jurisconsulte, né à Paris en 1545, y mourut le 1[er] décembre 1594. = Son fils aîné, CHRISTOPHE, procureur général des Chartreux, né à Paris vers 1580, mort à Rome le 28 juin 1654. = PIERRE, frère du précédent, historien, érudit, conseiller au parlement, garde de la bibliothèque du Roi, né à Agen le 27 novembre 1582, mort le 14 décembre 1651. — *Traité des droits et des libertés de l'Église gallicane*, 1639, 3 vol. in-fol.; *Histoire de la condamnation des Templiers*, 1654, in-4°, plusieurs fois réimprimé; *Histoire du schisme qui a été dans l'Église depuis 1378 jusqu'en 1428*, 1654, in-4°; *Histoire du différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel*, 1655, in-fol.; *Traité des régences et majorités des rois de France*, 1655, in-4°; *Histoire des plus illustres favoris*, 1659, in-4°. Il a aussi donné avec son frère Jacques une édition de l'Histoire du président de Thou à la famille duquel il était allié. = JACQUES, frère du précédent, garde de la bibliothèque du Roi, né en 1586, mort à Paris le 17 novembre 1656. — Outre un *index* des noms latinisés par de Thou dans son Histoire, et une édition des instructions données aux ambassadeurs français pour le concile de Trente (1654),

il a publié le catalogue de la bibliothèque de de Thou. Il avait rassemblé avec son frère une magnifique collection de livres, de manuscrits et de documents qu'il légua au roi. Les pièces manuscrites forment aujourd'hui l'un des fonds les plus précieux de la bibliothèque Impériale.

DUPUY (Louis), philologue, mathématicien, né à Chazey-sur-Ain (Ain), le 23 novembre 1709, mort le 12 avril 1795. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1773) du recueil de laquelle il a publié les volumes 36 à 40, et dirigea trente ans le *Journal des Savants* où il a inséré de nombreux mémoires. On a, entre autres, de lui, une traduction de diverses tragédies de Sophocle, 1762, in-4°.

DUPUY (Alexis-Casimir), vétérinaire né à Breteuil (Picardie), le 27 septembre 1774, mort à Paris en 1849.

DUPUY (Pierre), peintre de fleurs et de fruits, membre de l'Académie de peinture (1664), mort le 18 février 1682, à 74 ans.

DUPUY (André-Jules), intendant de l'Ile de France et de Bourbon (1789), gouverneur civil des établissements français aux Indes (1806), sénateur, pair de France, né à Brioude en 1753, mort à Paris le 7 janvier 1832.

DUPUY-DEMPORTES (Jean-Baptiste), littérateur, mort à Paris en 1770.

DUPUY DES ISLETS (Le chevalier), poëte, né à Saint-Domingue vers 1770, mort en 1831.

DUPUY DU GREZ (*N.*), écrivain, né en 1639, à Toulouse, où il est mort le 18 août 1720.

DUPUYTREN (Guillaume), célèbre chirurgien, né le 6 octobre 1777 à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), mort à Paris le 8 février 1835. Il fut successivement chef des travaux anatomiques à l'École de médecine de Paris (1801), chirurgien de seconde classe à l'Hôtel-Dieu (1802), professeur de médecine opératoire (1812), chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu (1815), chirurgien consultant de Louis XVIII (1823), premier chirurgien de Charles X et membre de l'Académie des sciences (1825). Après la révolution de Juillet il envoya un million à Charles X. Il laissa en mourant une somme de deux cent mille francs pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de Paris. Il a peu écrit et la plupart de ses travaux sont épars dans divers recueils scientifiques.

DUQUESNE (Fort), en Canada. Le 8 juillet 1787 les Français battirent complétement près de là les Anglais. — Deux ans plus tard, ils furent contraints d'évacuer cette position.

DUQUESNE (Abraham), le plus grand homme de mer, peut-être produit par la France, né à Dieppe en 1610, mort à Paris le 3 février 1688. Fils d'un capitaine de vaisseau, il navigua de bonne heure et commandait une galère à la reprise des îles de Lérins sur les Espagnols (1637). Capitaine de vaisseau (1638), il se distingua dans les campagnes sur les côtes d'Espagne (1638-1643), et quand, à la mort de Richelieu, les opérations maritimes se ralentirent, il alla servir la Suède contre le Danemark et obtint le grade de vice-amiral. La paix ayant été conclue entre les deux États, il rentra au service de France, commanda un vaisseau à la bataille de Telamone (14 juin 1646), et, lors de l'insurrection de Bordeaux, pendant la Fronde, il arma à ses frais une petite escadre, ferma aux Espagnols l'entrée de la Gironde, et ne tarda pas à être nommé chef d'escadre. Après la paix des Pyrénées, il guerroya sous le commandement du duc de Beaufort contre les Barbaresques, devint lieutenant général des armées navales (1667), et commanda sous le duc de Vivonne, vice-roi de Sicile, une flotte qui, bien qu'inférieure en nombre, battit les Espagnols devant Messine le 11 février 1675. L'année suivante (8 janvier) il remporta sur l'amiral hollandais Ruyter, près de Stromboli, une victoire qui fut bientôt (22 avril) suivie d'une seconde (près du mont Gibel) où Ruyter fut blessé à mort, et de l'incendie de la flotte alliée dans le port de Palerme (2 juin). A la suite de ces glorieux succès, il reçut de Louis XIV le don de la terre du Bouchet, qui fut pour lui érigée en marquisat (1682) et une gratification de deux cent mille livres; mais son attachement au calvinisme qu'il refusa d'abjurer empêcha le monarque de le nommer vice-amiral et maréchal de France. En 1681, il fut envoyé contre les corsaires de Tripoli qu'il força à demander la paix, puis (1682 et 1683) contre Alger, qui fut presque entièrement détruit. En 1684, il bombarda Gênes, qui dut subir des conditions humiliantes. Ce fut sa dernière campagne. = Son fils aîné, HENRI, marin, théologien, né en 1652, mort le 11 novembre 1722 à Genève, où l'avait forcé de se retirer la révocation de l'édit de Nantes. = ABRAHAM, frère du précédent, commanda en 1690 une expédition aux Indes-Orientales, brûla (juillet 1703) une partie de la ville d'Aquilée et fut fait chef d'escadre (1705).

DUQUESNOY (E. D. E. J.), homme politique, né à Bouvigny (Pas-de-Calais) en 1748, mort à Paris le 16 juin 1795. Membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, il se signala par ses violences soit aux assemblées, soit dans ses missions. Accusé d'avoir pris part à l'insurrection du 1er prairial (1795), il fut, avec Romme, Goujon, etc., traduit devant une commission militaire qui les condamna à mort. Lorsque l'arrêt fut prononcé, il se frappa mortellement d'un coup de couteau.

DUQUESNOY (Adrien-Cyprien), membre de l'Assemblée constituante, écrivain, né à Briey (Moselle) le 26 septembre 1759, se suicida en janvier 1808.

DURAMEAU (Louis-Jean-Jacques), peintre de la chambre du roi et gardien des tableaux de la couronne, membre de l'Académie (1774), né à Paris en 1733, mort à Versailles le 4 septembre 1796. — *L'Été* (galerie d'Apollon, Louvre); six dessins (musée de Besançon).

DURAND, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Bonrecueil, de Saint-Louis, de Saint-Antonin, du Montplaisant. = Autre famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs du Castelet de Sausses, de Peinier, de Faveau. = Une troisième famille du même nom existait encore en Provence, et a produit les seigneurs de Sartous. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert, et l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

DURAND, famille de la Brie d'où sont sortis les seigneurs de Villegaignon.

DURAND, bénédictin, théologien, poëte latin, né vers 1012 au Neubourg (Eure), mort en 1089.

DURAND, DURANTI ou **DURANTE** (Guillaume), doyen de Chartres, évêque de Mende (1285), né vers 1230, à Puimisson (Hérault), mort à Rome le 1er novembre 1296. Attaché par Clément IV à la cour pontificale, il prit une part active aux affaires de la papauté, et en 1284 fut appelé à gouverner la Romagne. — *Speculum judiciale*, souvent réimprimé; *Repertorium juris canonici; Commentarium* sur le second concile de Lyon; *Rationale divinorum officiorum*, ouvrage d'une grande importance au point de vue de l'histoire de la liturgie et de l'archéologie, et dont la première édition imprimée à Mayence en 1459 est de la plus grande rareté. = Son neveu, GUILLAUME, auteur d'un traité sur les conciles gé-

néraux, lui succéda sur le siége de Mende (1297) et mourut en 1328.

DURAND (Pierre), troubadour du XIIIe siècle. = — *de Pernes*, troubadour, né à Pernes (Vaucluse), vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. On a de lui deux *sirventes*.

DURAND (Léopold), bénédictin, architecte, né à Saint-Mihiel (Meuse), mort à Saint-Avold, le 5 novembre 1749.

DURAND (David), ministre protestant, né à Saint-Pargoire (Hérault), vers 1680, mort à Londres le 16 janvier 1763. On a de lui divers travaux sur Pline l'Ancien, une *Histoire du XVIe siècle* avec la *Vie de de Thou* (1725-1732), une continuation de Rapin de Thoyras, etc.

DURAND (Jacques), peintre, élève de Nattier, né en 1699 à Nancy, où il est mort en 1767.

DURAND (Jean-Baptiste-Léonard), voyageur, né à Uzerche (Corrèze), en décembre 1742, mort en Espagne en novembre 1812. — *Voyage au Sénégal*, 1802, 2 vol. in-8°.

DURAND (François-Jacques), prédicateur calviniste, né à Semalé (Orne) en 1727, mort à Lausanne en avril 1816.

DURAND (Jean-Nicolas-Louis), architecte, professeur d'architecture à l'École polytechnique, né à Paris le 18 septembre 1760, mort le 31 décembre 1834. — *Recueil et parallèle des édifices anciens et modernes*, 1800, in-fol., rare.

DURAND (Charles-Étienne), ingénieur et architecte, né à Montpellier le 29 novembre 1762, mort à Nîmes le 26 août 1840.

DURAND, pseudonyme de Dumersan. = — (Pierre), pseudonyme d'Eugène Guinot.

DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), homme politique, jurisconsulte, né à Saint-Remy (Provence) le 1er novembre 1729, mort à Aix le 15 août 1814. Député d'Arles aux états généraux, puis représentant des Bouches-du-Rhône à la Convention, il vota avec le parti modéré, et fut membre du conseil des Anciens jusqu'en 1797. — *Dictionnaire de droit canonique* (1761); *les Libertés de l'Église gallicane* (1771); *Histoire apologétique du Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale* (1791), pour la défense du projet de constitution civile du clergé; *Histoire de la Convention nationale*, 1825, in-8°.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), dominicain, théologien, évêque du Puy (1318), né à Saint-Pourçain (Puy-de-Dôme), mort en 1326.

DURAND-MOLARD (Martin), publiciste, né à Châtillon-les-Dombes (Ain) en 1771, mort à Nantes en 1831.

DURAND. Voy. BEDACIER.

DURANDE (Jean-François), médecin, botaniste, né à Dijon, mort le 23 février 1794. — *Flore de Bourgogne*, 1782, 2 vol. in-8°.

DURANDO, ville de Biscaye, où le 31 octobre 1810 Lefèvre battit les Espagnols commandés par Blake.

DURANIUS, DRONONIA, la Dordogne.

DURANS, poëte du commencement du XIVe siècle. On a de lui un conte : *Les trois Bossus*, publié dans le recueil de Barbazan.

DURANT (Gilles), sieur de la Bergerie, poëte, né à Clermont (Auvergne) vers 1550, mort en 1615. — *Œuvres poétiques*, 1594, in-12, rare.

DURANT DE CHAZELLE (Jacques), *Casellius*, philologue, né à Riom vers 1560, mort vers 1603.

DURANTI (Jean-Étienne), premier président du parlement de Toulouse, né à Toulouse en 1534, massacré dans cette ville par les ligueurs le 11 février 1589. — *De ritibus Ecclesiæ catholicæ*, 1581, in-fol.

DURANTON (*N.*), né à Mucidan (Dordogne) en 1736, mort sur l'échafaud à Bordeaux le 20 décembre 1793. Il avait succédé, au ministère de la justice, à Duport-Dutertre en juillet 1792.

DURANTON (Alexandre), jurisconsulte, professeur à la faculté de droit de Paris, né à Cusset (Allier) le 25 janvier 1782, mort en août 1866. — *Traité des contrats*, 1819-1820, 4 vol. in-8°; *Cours de droit français*, 1825-1837, 21 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé.

DURAS (Seigneurs de), au pays de Liége, branche de la maison de Los.

DURAS, seigneurie de l'Agénois (Lot-et-Garonne), qui, de la maison de Goth, passa dans celle de Durfort, et fut érigée en marquisat par lettres de février 1609 en faveur de Jacques de Durfort. En mai 1668 elle fut érigée d'abord en duché-pairie en faveur de J. H. de Durfort, puis, les lettres d'érection n'ayant pas été enregistrées, en duché simple par lettres de février 1689. — Voy. DURFORT.

DURBAN (Seigneurs de), de la maison de Gléon (Languedoc).

DURCET, marquisat de Normandie (Orne) qui donna son nom à une ancienne maison et appartint successivement aux maisons de le Forestier et d'Anzeray.

DURDANUM, Dourdan.

DURDENT (René-Jean), littérateur, né à Rouen vers 1776, mort à Paris le 24 juin 1819.

DUREAU DE LA MALLE (Joseph-René), membre de l'Institut, né à Saint-Domingue, le 21 novembre 1742, mort dans le Perche le 19 septembre 1807. Il fut membre du Corps législatif (1802). Il a traduit les *Bienfaits* de Sénèque (1776); Tacite (1793); Salluste (1808), et une partie de Tite Live. = Son fils, ADOLPHE-JULES-CÉSAR-AUGUSTE, poëte, géographe, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1818), né le 2 mars 1777, à Paris, où il est mort le 18 mai 1857. Outre un très-grand nombre de mémoires insérés dans divers recueils scientifiques, *Économie politique des Romains*, 1840, 2 vol. in-8°; *Histoire de Carthage*, 1841, in-8°.

DÜRENSTEIN, localité de l'Autriche près de laquelle le 11 nov. 1805, le maréchal Mortier soutint contre les Austro-Russes, très-supérieurs en nombre, un long et glorieux combat.

DURESCU (Seigneurs de), de la maison de Saint-Simon (Normandie).

DURET (Louis), médecin, professeur au Collége de France, né en 1527, à Bagé (Bresse), mort à Paris, le 22 juin 1586. = Son fils, JEAN, médecin de Marie de Médicis, professeur au Collége de France, né à Paris en 1563, mort le 31 août 1629.

DURET (Claude), naturaliste, né à Moulins, mort le 17 septembre 1611. = NOEL, astronome, né à Montbrison en 1590, mort vers 1650.

DURET (François-Joseph), sculpteur, né à Valenciennes en 1728, mort à Paris le 7 août 1816. = Son fils, FRANÇOIS-JOSEPH, sculpteur, élève de Bosio, membre de l'Institut (1843), professeur à l'école des Beaux-Arts, né le 19 octobre 1804, à Paris, où il est mort le 26 mai 1865. — *Mercure inventeur de la lyre* (1831, à l'Opéra); *Pêcheur dansant la tarentelle* (1833); *Danseur napolitain* (1838); le *Vendangeur* (1839); le groupe de la fontaine du boulevard Saint-Michel; déesses, statues et groupe pour le musée de Versailles, pour le nouveau Louvre, etc.

DURETAL. Voy. DURTAL.

DUREY, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Sauroy.

DUREY DE NOINVILLE (Jacques-Bernard), bibliographe, né à Dijon le 3 décembre 1682, mort le 29 juillet 1768.

DURFORT, ancienne maison de Guyenne qui a produit les seigneurs, marquis et ducs de Duras, les marquis de Blanquefort, les comtes de Rozan, les ducs de Lorges-Quintin, les seigneurs de Civrac, de Castelbajac, de Clermont-Soubiran et de Boissières, de Léobard, de Prouliac, de Born, de Bajaumont, de Castelnouvel et de Merenx, de Goujonnac et de Deyme (Voy. DEYME). Armes : *écartelé au* 1 *et* 4 *d'argent à la bande d'azur* qui est Durfort, *et au* 2 *et* 3 *de gueules au lion d'argent* qui est de Lomagne. (Voy. le P. Anselme, t. V.) = Gaillard de DURFORT, IVe du nom, seigneur de Duras et de Blanquefort, suivit après la reddition de Bordeaux à Charles VII (1451), le parti du roi d'Angleterre, qui le nomma gouverneur de Calais. Ses biens furent confisqués, mais ils lui furent rendus en 1476. = JEAN, fils du précédent, seigneur de DURAS, suivit Charles VIII en Italie. = Symphorien, seigneur de DURAS, colonel des légionnaires de Guyenne, calviniste, mort à Orléans en 1563. = Gui-Aldonce, marquis de DURAS, comte de Rozan, mort en 1699. = Jacques-Henri, duc de DURAS, fils du précédent, gouverneur de Franche-Comté (1674), maréchal de France (1675), duc de Duras (1689), mort à Paris le 12 octobre 1704. = Louis, marquis de BLANQUEFORT, frère de Gui-Aldonce, marquis de Duras, né en 1638, mort le 19 avril 1709. Il s'attacha au service de Charles II et devint comte de Feversham et vice-roi d'Irlande. = Jean-Baptiste, duc de DURAS, lieutenant général (1720), maréchal de France (1741), né le 28 janvier 1684, mort à Paris en 1770. = Emmanuel-Félicité, comte, puis duc (1733) de DURFORT, et duc de DURAS (1741), ambassadeur à Madrid (1752), maréchal de France, fils unique du précédent, né le 19 déc. 1715, mort à Versailles le 6 septembre 1789. = Emmanuel-Céleste-Augustin, duc de DURFORT, pair de France, mort en 1800 en Angleterre où il avait émigré. = Amédée-Bretagne-Malo, duc de DURAS, fils du précédent, premier gentilhomme de la chambre, pair de France, né en 1770, mort en août 1836. = Sa femme, Claire DE KERSAINT, romancière, née à Brest, en 1778, morte à Nice en janvier 1829. — *Ourika* (1823); *Édouard* (1825), souvent réimprimés; *Olivier*, resté inédit.

DURFORT (Seigneurs de), de la maison de Monteil, issue de la maison d'Adhémar (Provence), = —, de la maison de Grave (Languedoc), = —, de la maison d'Espagne, issue de Cominges.

DURFORT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Rousines.

DURIA, la Dore, affluent de l'Allier.

DURISTALLUM, DUROSTALLUM, Durtal (Anjou).

DURIVAL (Nicolas LUTTON), érudit, né à Commercy le 12 novembre 1723, mort à Heillecourt (Meurthe) en 1795. — *Description de la Lorraine*, 1770-1783, 4 vol. in-4°. = Son frère, JEAN, écrivain, né à Saint-Aubin le 4 juillet 1725, mort à Heillecourt le 4 février 1810.

DURMEZ (Seigneurs de), branche de la maison de Croix.

DUROC (Géraud-Christophe-Michel), duc de Frioul, né à Pont-à-Mousson (Meurthe) le 25 octobre 1772, tué à Mackersdorf (Saxe), le 23 mai 1813. Lieutenant d'artillerie (1793), il devint bientôt aide de camp de Bonaparte, à la personne duquel il resta attaché jusqu'à sa mort. Il fit les campagnes d'Italie, d'Egypte, prit une part active au 18 brumaire et fut nommé successivement général de brigade (1800), général de division (1803), grand maréchal du Palais, duc de Frioul (1808), sénateur (1813). Il n'avait quitté les armées que pour remplir diverses missions diplomatiques.

DUROCASSES, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, et dont le chef-lieu (Dreux) portait le même nom. Il était entre les *Parisii*, les *Eburovices* et les *Carnutes*. Lors de la réorganisation que fit Auguste de la province de la Gaule Chevelue, ce peuple fut réuni à la Lyonnaise (28 av. J. C.). Il fit partie plus tard de la cité des Carnutes.

DUROCATALAUNUM ou **CATALAUNI**, Châlons-sur-Marne.

DUROCHER (J. M.), poëte, de la première moitié du XVIIe siècle. — *Mélize*, pastorale, 1634; *l'Indienne amoureuse*, tragi-comédie, 1636; rares.

DUROCORTORUM, Reims.

DUROSIER, famille du Forez d'où sont sortis les seigneurs de Magnieu.

DUROSNEL (Antoine-Jean-Auguste-Henri, comte), général, né à Paris le 9 novembre 1771, mort le 5 février 1849.

DUROSOY. Voy. ROZOI.

DUROTIA, la Durotte, affluent de la Dore.

DU ROZOIR (Charles), écrivain, né à Paris le 15 décembre 1790, y mourut le 11 septembre 1847.

DURRIEU (Antoine-Simon), général, député, (1834-1845), pair de France, né à Grenade (Landes) le 20 juillet 1775, mort en 1862.

DURRIEU (Xavier), journaliste, membre de l'Assemblée constituante (1848), né le 28 février 1817 à Castillon (Ariége), mort en février 1868. Il fut envoyé sur les pontons, puis exilé, lors du coup d'État du 2 décembre.

DURS A LA MASSE. Nom de certains deniers d'or mentionnés dans une ordonnance royale datée du 12 avril 1311.

DURTAL, *Duristallum*, ville avec titre de comté en Anjou. La seigneurie de cette ville réunie à plusieurs autres fut érigée en comté le 19 octobre 1564 en faveur de François de Scepeaux, seigneur de Vieilleville.

DURUTTE (Joseph-François, comte), général, né à Douai, le 14 juillet 1767, mort en Flandre le 18 août 1837. Ce fut lui qui défendit Metz en 1814.

DURVAL (Jean-Gilbert), acteur et auteur dramatique, mort après 1639. — *Les travaux d'Ulysse* (1631); *Agariste* (1636), tragi-comédies; *Panthée* (1639), tragédie.

DURYER (André), orientaliste, né à Marcigny (Saône-et-Loire), mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Il fut consul en Égypte. — *Grammaire turque*, en latin (1630), et des traductions françaises du *Gulistan* de Saadi (1634); du *Coran* (1647).

DU RYER (Isaac), poëte, mort vers 1631. = Son fils, PIERRE, poëte, traducteur, historiographe de France, membre de l'Académie française (1646), né à Paris en 1696, y mourut le 6 novembre 1658. On a de lui dix-sept tragédies qui eurent du succès, surtout celle de *Scévola* (1647). Il a fait beaucoup de traductions et entre autres de Cicéron, de Sénèque, et du président de Thou.

DUSAIX (Antoine), poëte, né en 1505 à Bourg-en-Bresse, mort en 1579.

DUSAULCHOY DE BERGEMONT (Joseph-François-Nicolas), littérateur, né à Toul le 21 février 1761, mort le 25 juillet 1835.

DUSEIGNEUR (Bernard-Jean), statuaire, écrivain, né à Paris le 23 juin 1808, mort vers 1866.

DU SOMMERARD (Alexandre), antiquaire, né à Bar-sur-Aube, en novembre 1779, mort à Saint-Cloud le 19 août 1842. Il avait rassemblé à l'hôtel de Cluny une belle collection d'antiquités qui, achetée par le gouvernement et enrichie tous les jours, est devenue l'un des plus intéressants musées de l'Europe. — *Les arts au moyen âge*, 1839-1843, 5 vol. in-8°.

DUSSAULT (François-Joseph), littérateur, né à Paris le 1er juillet 1769, mort le 14 juillet 1824. Il fut un des premiers rédacteurs du *Journal des Débats*, où il fit, pendant trente ans, la critique littéraire. Ses articles ont été réunis sous le titre d'*Annales littéraires*, 1818-1824, 5 vol. in-8°.

DUSSAULX (Jean), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1776), puis de l'Institut, de l'Assemblée législative, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, né à Chartres le 28 décembre 1728, mort le 16 mars 1799. Il était petit-neveu de Nicole. — *Traduction* de Juvénal (1770); *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours* (1779).

DUSSON ou **D'USSON**, famille du comté de Foix, d'où sont sortis les marquis de Bonac et les comtes d'Alion.

DÜSSELDORF, ville de Prusse, sur la rive droite du Rhin, qui fut prise le 8 sept. 1795 par les Français qui venaient de franchir le Rhin sous les ordres de Jourdan.

DUT, pseudonyme de F. V. de Forbonnais.

DUTEMS (L'abbé Jean-François-Hugues), professeur d'histoire au Collége de France (1782), né à Reugney (Doubs) le 6 août 1745, mort à Paris le 19 juillet 1811. — *Le clergé de France*, 1774-1775, 4 vol. in-8°; *Histoire de Marlborough*, 1808, 3 vol. in-8°.

DUTENS (Louis), érudit, né à Tours de parents protestants, le 16 janvier 1730, mort à Londres le 23 mai 1812. Il avait environ dix-huit ans, lorsque l'archevêque de Tours fit enlever et enfermer dans un couvent sa jeune sœur, âgée de douze ans. Il s'enfuit alors en Angleterre, y devint secrétaire de Stuart Mackenzie ambassadeur d'Angleterre à Turin, puis membre de la Société royale de Londres et historiographe du roi d'Angleterre.— *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, 1766 et 1812, 2 vol. in-8°; une édition de *Leibnitz* (1769); *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, 1806, 3 vol in-8° (ce sont les siens). = Son neveu, JOSEPH-MICHEL, économiste, né à Tours, le 15 octobre 1765, mort le 6 août 1848.

DUTERTRE (Jean-Baptiste), dominicain, missionnaire aux Antilles, né à Calais en 1610, mort en 1687. — *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, 1667-1671, 4 vol. in-4°.

DU THÉ. Voy. GÉRARD (Rosalie).

DUTHILLŒUL (Hippolyte-Romain-Joseph), littérateur et bibliographe, né à Douai le 8 novembre 1788, mort en mars 1865. — *Bibliographie douaisienne*, 1842-54, 2 vol. in-8°; *Galerie douaisienne*, 1844, in-8°.

DU TILLET. Voy. TILLET.

DUTOUR (Étienne-François), physicien, né en 1711 à Riom où il est mort en 1784.

DU TROCHET (René-Joachim-Henri), physiologiste et physicien, membre de l'Académie des sciences, né au château de Néons (Poitou), le 14 novembre 1776, mort à Paris le 4 février 1847.

DUTRONCHET (Étienne), écrivain, né vers 1510, mort à Rome vers 1585.

DU VAIR (Guillaume), homme d'État, écrivain, orateur, né à Paris le 7 mars 1556, mort à Tonneins le 3 août 1621. Conseiller au Parlement à l'époque de la Ligue, il se rangea dans le parti des politiques, protesta éloquemment aux États de 1593 où il était député, contre l'admission d'une garnison étrangère et fut un des principaux auteurs de l'arrêt sur la loi salique qui assura le trône à Henri IV. Premier président de Provence (1599), il devint plus tard garde des sceaux (1616), fonctions qui lui furent bientôt enlevées et qu'il reprit en 1617. En 1618 il avait été nommé évêque de Lisieux. Il fut non-seulement un des plus éloquents magistrats, mais encore un des meilleurs écrivains en prose de son temps. — *Traité de l'éloquence françoise*; des traductions d'Épictète et de plusieurs *Discours* de Démosthènes et de Cicéron, et un traité *De la saine philosophie*, auquel Charron a fait beaucoup d'emprunts. Ses œuvres ont été publiées plusieurs fois et entre autres en 1641, in-fol. On a publié il y a quelques années un travail où l'on a parlé de prétendus mémoires de Du Vair. Ce sont tout simplement des fragments d'un journal de Peiresc ami de Du Vair. — Il y a de nombreuses lettres de lui à la Bibliothèque impériale.

DUVAL, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Dampierre. — A cette famille appartenait Charles-Antoine-Henri DUVAL DE DAMPIERRE, évêque de Clermont (1802), né au château de Hans (Marne), mort le 8 juin 1833.

DUVAL (Pierre), théologien et poëte, évêque de Séez (1545), né à Paris, mort à Vincennes en 1564.= ROBERT, écrivain hermétique, né à Rugles (Eure), mort après 1564. = ANDRÉ, théologien, né à Pontoise le 15 janvier 1564, mort à Paris le 9 septembre 1638. = Son neveu, GUILLAUME, médecin, érudit, né à Pontoise vers 1572, mort à Paris le 22 sept. 1646. — *Édition* d'Aristote, 1619, 4 vol. in-4°; 1654, 2 vol. in-fol; *Le Collége royal* 1644, in-4°.

DUVAL (Jean-Baptiste), érudit, poëte latin, né à Auxerre, mort à Paris en nov. 1632.

DUVAL (Jacques), médecin, né à Évreux, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

DUVAL, fondeur habile du XVIIe siècle. Il y a de lui des ouvrages remarquables dans l'église des jésuites (Saint-Paul) de la rue Saint-Antoine.

DUVAL (Jean), poëte, né à Paris, y mourut le 12 déc. 1680.

DUVAL (Pierre), géographe, né à Abbeville (Somme) en 1618, mort à Paris en 1683.

DUVAL (François), littérateur, né à Tours vers 1690, mort vers 1740.

DUVAL (Valentin JAMERAY), numismate, né en 1695 à Artonnay (Aube), mort à Vienne (Autriche) où il était conservateur du Cabinet des médailles et de la Bibliothèque, en 1775. — *Numismata*, etc. (description du Cabinet des médailles de Vienne), 1754-1755, 2 vol. in-fol., rares; *Monnaies en or et en argent*, du même cabinet, 1759-1769, 2 vol. in-fol.; *Œuvres*, 1784, 2 vol. in-8°.

DUVAL (Jean-Pierre), homme politique, mort en 1819. Député de la Seine-Inférieure à la Convention, il vota pour la détention dans le procès du roi, fut proscrit après le 31 mai, fit partie du conseil des Cinq-Cents, et devint (1799) ministre de la police, puis préfet sous l'empire.= Un autre DUVAL (Charles-François-Marie), né à Rennes le 22 février 1750, mort à Huy (Belgique) en août 1829, fit aussi partie de la Convention où il vota la mort du roi.

DUVAL (Amaury PINEU), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né à Rennes le 28 janvier 1760, mort en 1839. Après avoir été secrétaire d'ambassade à Naples avant la Révolution et à Rennes sous la République, il fonda avec Ginguené la *Décade philosophique*, écrivit ensuite dans le *Mercure*, fut admis à l'Institut en 1811 et chargé de remplacer Ginguené dans le travail de l'*Histoire littéraire de la France*.

DUVAL (Alexandre-Vincent PINEU), frère du précédent, auteur dramatique, membre de l'Académie française, né à Rennes le 6 avril 1767, mort en janvier 1842. Il fut successivement marin, ingénieur, dessinateur, acteur et auteur. C'est comme auteur qu'il fit sa réputation par un nombre considérable de comédies, drames, opéras-comiques.

Nous citerons: *Édouard en Écosse*, drame historique (1802); *Le tyran domestique*, comédie en vers (1805); *La jeunesse de Henri V*, comédie en prose (1806); *La manie des grandeurs*, comédie en vers (1817); *Le faux bonhomme*, comédie en vers (1818); *Œuvres complètes*, 1822-1823, 9 vol. in-8°. = HENRI-CHARLES, frère des précédents, littérateur, né à Rennes en 1770, mort en janvier 1847.

DUVAL (Georges-Louis-Jacques), auteur dramatique, né à Valognes le 26 oct. 1772, mort à Paris le 11 mai 1853.

DUVAL (Henri-Louis-Nicolas), littérateur, né à Paris le 1er nov. 1783, mort en 1854.

DUVAL-LECAMUS (Pierre), peintre de genre, élève de David, né à Lisieux (Calvados) en 1790, mort à Saint-Cloud le 29 juillet 1854.

DUVAL-LEROY (Nicolas-Claude), physicien et astronome, né à Bayeux vers 1730, mort à Brest le 6 déc. 1810.

DUVAL (Caillot), pseudonyme de Boisgelin.

DU VAL. Voy. FONTENAY-MAREUIL.

DUVAUCEL (Charles), astronome, né à Paris le 5 avril 1734, mort en 1820. = ALFRED, voyageur et naturaliste, né vers 1793, mort à Madras à la fin d'août 1824.

DU VERDIER (Antoine), sieur de Vauprivas, littérateur, biographe, né à Montbrison le 11 novembre 1544, mort à Duerne (Rhône) le 25 septembre 1600. On a, entre autres, de lui, un précieux ouvrage de bibliographie, contemporain de celui de Lacroix du Maine et qui peut servir à le contrôler : *Bibliothèque d'Antoine Duverdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit ou traduit en françois*, 1585, in-fol, réimprimé 1772, 6 vol. in-4°. = Son fils, CLAUDE, érudit, né à Lyon vers 1566, mort en 1649.

DU VERDIER (Gilbert SAULNIER), écrivain, historiographe de France, né vers le commencement du XVIIe siècle, mort en 1686.

DUVERGIER DE HAURANNE (Jean), abbé de Saint-Cyran, célèbre théologien, ami de Jansenius, dont il soutint les doctrines, et des Arnauld, né à Bayonne en 1581, mort le 11 octobre 1643. Son austérité, l'inflexibilité de ses opinions sur la grâce et la contrition, ses querelles avec les jésuites lui attirèrent de bonne heure une grande réputation et une immense influence. Ses attaques contre Richelieu le firent arrêter le 14 mars 1638, et il resta enfermé à Vincennes jusqu'à la mort du ministre auquel il ne survécut guère. — *Question royale et sa décision*, 1609, in-12; *Apologie pour M. de La Roche-Pozay, évêque de Poitiers*, 1615, in-8°; *La Somme des fautes et faussetés contenues en la Somme théologique du père Garasse*, sous le pseudonyme d'Alexandre de Lesclusse, 1626, 3 vol. in-4°; *Petrus Aurelius*, 1631, in-fol.; *Lettres touchant les dispositions à la prêtrise*, 1647, in-12; *la Vie de la sainte Vierge*, sous le nom de Granval, 1664, in-12; *Théologie familière ; Lettres spirituelles*, écrites de sa prison et souvent réimprimées.

DUVERNE (Pierre), écrivain, né à Dijon au XVIIe siècle. — *Les Veilles curieuses*, 1647, in-4°, rare.

DUVERNEY (Joseph-Guichard), anatomiste, membre de l'Académie des sciences, professeur d'anatomie au Jardin du roi, né à Feurs (Loire), le 5 août 1648, mort le 10 septembre 1730.

DUVERNOY (Georges-Louis), anatomiste et zoologiste, membre libre de l'Académie des sciences (1847), professeur d'histoire naturelle des corps organisés, puis d'anatomie comparée au Collége de France, né à Montbéliard le 6 août 1777, mort à Paris le 1er mars 1855. Il a laissé de nombreux mémoires insérés dans divers recueils scientifiques et ses *Leçons* professées au Collége de France, 1839 et 1842, in-8°.

DUVET (Jean), graveur, connu sous le nom de *Maître à la Licorne*, né à Langres en 1485, mort vers 1560. Ses gravures, fort rares, sont au nombre de quarante-cinq.

DUVEYRIER (Honoré-Nicolas-Marie, baron), avocat, homme politique, né à Pignans (Provence) le 6 décembre 1753, mort en mai 1839 = Son fils ANNE-HONORÉ-JOSEPH, dit *Mélesville*, vaudevilliste, né le 13 nov. 1788 à Paris, où il est mort en nov. 1865. Il a composé soit seul, soit en collaboration avec Scribe, Bayard et d'autres écrivains, plus de trois cents pièces de théâtre. = Son frère, CHARLES, auteur dramatique, saint-simonien, né à Paris, le 12 avril 1803, mort en nov. 1866.

DUVIELLE ou **VILLE-DIEU**, *Dei Villa*, abbaye de Prémontrés, en Gascogne, diocèse de Dax.

DUVICQUET (Pierre), critique, né à Clamecy en 1766, mort à Paris le 30 août 1835. Il succéda à Geoffroy au *Journal des Débats*.

DUVIEUGET, poëte du XVIIe siècle. — *Diversités poétiques*, 1632, in-8°.

DUVIVIER (Jean), graveur en médailles, graveur du roi, membre de l'Académie (1718), né à Liége le 7 février 1687, mort à Paris le 30 avril 1761. = Son fils, PIERRE-SIMON-BENJAMIN, graveur en médailles, membre de l'Académie (1774), puis de l'Institut, né à Paris en 1730, mort le 10 juillet 1819.

DUVIVIER (Franciade-Fleurus), général, né à Rouen le 17 avril 1794, mort à Paris le 8 juillet 1848 d'une blessure reçue aux journées de juin. Général de division après février 1848, il fut député de la Seine à l'Assemblée nationale. — *Observations sur la guerre de la succession d'Espagne*, 1830, 2 vol. in-8°; *Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma*, 1841, in-4°; *Recherches sur les inscriptions phéniciennes et libyques*, 1846, in-8°.

DUVOISIN (Jean-Baptiste), théologien, né à Langres le 16 octobre 1744, mort à Nantes le 9 juillet 1813. Grand vicaire de Laon, à l'époque de la Révolution, il émigra, fut nommé évêque de Nantes (1802), puis conseiller d'État, baron de l'empire et chargé de résider près de Pie VII pendant la captivité de celui-ci à Savone et à Fontainebleau.

DUZA, la Douze, qui se jette dans la Midou, à Mont-de-Marsan.

DUYN (Seigneurs de), de la famille de Maréchal (Bresse).

DUZIACUM, Douzy (Ardennes).

DYEL ou DIEL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Enneval, de Clermont, de Vaudroques, du Parquet, de Calleville, de Graville, de Montaval et de Boisemont. — Voy. DIEL.

DYLE (Département de la), département formé de la partie sud du Brabant et qui fut cédé à la France par le traité de Lunéville avec le reste des Pays-Bas autrichiens. Il était borné au N. par le département des Deux-Nèthes; à l'E. par les dép. de la Meuse-Inférieure et de l'Ourthe ; au S. par les dép. de Sambre-et-Meuse et de Jemmapes; à l'O. par le dép. de l'Escaut — chef-l. Bruxelles.

DYNAMIUS, rhéteur gaulois, mort à Lérida dans la deuxième moitié du IVe siècle.

DYNAMIUS, hagiographe, né à Arles en 551, mort en 601. Il fut patrice de Marseille pour les rois d'Austrasie. On a de lui la *Vie* de saint Marius insérée dans les Bollandistes, et celle de saint Maxime publiée dans le Recueil de Surius.

DYO. Voy. DIO.

E

E. Cette lettre sur les monnaies désignait les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Toulouse.

EAUBONNE (Seigneurs d'), branche de la famille de le Fèvre

EAUCOURT. *Aquacurta*, abbaye d'Augustins, en Artois (Pas de-Calais), diocèse d'Arras, fondée vers 1100.

EAU-LÈS-CHARTRES ou **PONTOISON**, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres, fondée en 1226.

EAUMET, *Ulmetum* ou *Silva regalis*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Arles, fondée vers 1175 et transférée en 1200 à Silve-Réal.

EAUNE ou **EAULNES**, *de Ulnis*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Comminges (Haute-Garonne), diocèse de Toulouse, fondée en 1137.

EAUSE. Voy. Eauze.

EAUX (Seigneurs d'), de la famille de Raimond ou Raimondis (Provence).

EAUX-ET-FORÊTS. C'est dans une ordonnance de Philippe le Bel en date du 23 mars 1302 que l'on trouve la première mention des maîtres et gardes des eaux-et-forêts, qui suivant cette ordonnance devaient être nommés par le grand conseil du roi. Une autre ordonnance du 13 juillet 1384 créa un office de grand-maître ou souverain général inquisiteur et réformateur des eaux-et-forêts; et le 1er mars 1388 les maîtres des eaux-et-forêts furent réduits à cinq. Cet office de grand-maître fut supprimé le 25 mai 1413 et remplacé par six maîtres; mais ce ne fut pas pour longtemps, car le 21 mai 1428 des provisions d'offices de grand-maître furent données à Charles de la Rivière. Sa suppression définitive fut prononcée par un édit de mai 1575, et on le remplaça par six offices de grands-maîtres enquesteurs et généraux réformateurs et six offices d'huissiers.

Quelques années plus tard, en janvier 1583, les offices de gruyers, forestiers, verdiers, maîtres sergents, châtelains et autres furent déclarés héréditaires. Cette administration était peut-être plus que les autres à cette époque remplie d'abus et de désordres de tout genre. Sully chercha à y remédier en faisant rendre, en mai 1597, une ordonnance générale que suivit soixante-douze ans plus tard (août 1669) le règlement général dû à Colbert, et qui, sauf quelques modifications, subsista jusqu'à la Révolution. — Voy. Table de marbre.

A cette époque, l'administration des eaux-et-forêts était divisée en dix-huit grandes maîtrises, savoir : 1° Paris; 2° Soissons; 3° Picardie, Amiens, Artois et Flandre; 4° Hainaut; 5° Châlons-sur-Marne; 6° Metz; 7° duché et comté de Bourgogne; 8° Lyonnais, Dauphiné, Provence et Auvergne; 9° Toulouse et Montpellier; 10° Bordeaux, Auch, Pau et Montauban; 11° Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin, Marche, Bourbonnais et Nivernais; 12° Touraine, Anjou et Maine; 13° Bretagne; 14° Rouen; 15° Caen; 16° Alençon; 17° Berry, Blois et Vendôme; 18° Orléans, Beaugency et Montargis.

Ces dix-huit grandes maîtrises comprenaient cent quarante-cinq maîtrises particulières et trente-six grueries. (Voy. la liste des grands-maîtres dans le tome VIII du P. Anselme.)

Sous le Consulat l'administration des eaux-et-forêts, réunie aujourd'hui au ministère des finances, fut réorganisée complétement. Sous la Restauration elle ne prit plus que le nom d'*administration des forêts*. Elle est actuellement divisée en trente-cinq arrondissements qui ont pour chefs-lieux : Paris, Rouen, Dijon, Nancy, Strasbourg, Colmar, Amiens, Douai, Troyes, Épinal, Châlons-sur-Marne, Metz, Besançon, Lons-le-Saulnier, Grenoble, Alençon, Bar-le-Duc, Chaumont, Vesoul, Mâcon, Toulouse, Tours, Bourges, Moulins, Pau, Rennes, Niort, Carcassonne, Aix, Nîmes, Aurillac, Bordeaux, Ajaccio, Chambéry, Nice et Valence. — Un code forestier a été publié en 1827, et en 1829 une école forestière a été établie à Nancy. (Voy. le *Dictionnaire de la vie pratique*, par Belèze.)

EAUZAN, *Eluzensis pagus*, petit pays de Gascogne, chef-lieu Eauze (Gers); il était borné au N. par le Gabardon, au S. et l'E. par l'Armagnac, à l'O. par le Marsan. Il avait sept lieues de long sur quatre de large.

EAUZE ou **EAUSE**, *Elusa*, petite ville de l'Armagnac (Gers) qui fut la première métropole de la Novempopulanie. Ruinée vers 720 par les Sarrasins, elle ne put se relever et le siége archiépiscopal fut transféré à Bordeaux, puis à Auch. (Voy. ces noms.)

Évêques métropolitains d'Eauze. — Saint Paterne. — Saint Servand. — Saint Optat. — Saint Pompidien. — Taurin, vers 312. — Mamertin, vers 314. — Clair, 506. — Léonce, 511. — Saint Aspais, 549. — Laban, 573-585. — Didier. — Senoc ou Sidoc, vers 625. — Paterne II, vers 662.

EBBES ou **EBBON** (S.), abbé de Saint-Pierre-le-Vif, évêque de Sens vers 709, mort le 27 août 743.

EBBON, évêque de Reims, né vers 775, mort à Hildesheim, le 20 mars 851. Sa mère ayant été donnée pour nourrice à Louis le Débonnaire, il fut élevé avec ce prince qui monté sur le trône le nomma évêque de Reims (816) et le combla de biens; mais il trahit son bienfaiteur au concile de Compiègne et à l'assemblée de Soissons (833). Louis ayant recouvré son autorité, Ebbon fut déposé au concile de Thionville (835), et finit par se retirer près de Louis le Germanique qui lui donna l'évêché d'Hildesheim. — Il reste de lui quelques opuscules sans importance.

EBELMEN (Jacques-Joseph), célèbre chimiste. ingénieur en chef des mines, directeur de la manufacture de Sèvres, né à Baume-les-Dames (Doubs), le 10 juillet 1814, mort le 31 mars 1852. — Ses travaux disséminés dans divers recueils scientifiques ont été réunis après sa mort, 1855, 2 vol. in-8°.

EBERMUNSTER, *Aprimonasterium*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Strasbourg, fonde vers 667.

EBERWINUS, **EBROIN** ou **EVERVIN**, hagiographe, abbé du couvent des bénédictins de Saint-Martin de Trèves, vivait en 1041. — On a de lui les Vies de saint Magnericus et de saint Siméon le Reclus.

ÉBLÉ (Jean-Baptiste, comte), général, né à Saint-Jean de Rorbach (Moselle), le 21 décembre 1758, mort à Kœnigsberg le 31 décembre 1812.

EBLES Ier, comte de Poitou, blessé mortellement au siége du château de Brillac (Poitou) en 893. Il avait succédé à son frère Ranulfe II. = Ebles II, dit *Manzer* ou *le Bâtard*, fils de Ranulfe II, succéda à Alfred, neveu de Guillaume le Pieux, dans le duché d'Aquitaine (926), devint comte de Poitou (931) et mourut en 935.

EBERSBERG, petite ville de la Haute-Autriche où le 3 mai 1809 les Français remportèrent un avantage signalé sur les Autrichiens.

EBOLI, à 18 milles de Salerne, dans le royaume de Naples. En 1495 les Français, sous la conduite de Précy, y firent éprouver une déroute complète aux Napolitains qui étaient quatre fois plus nombreux.

EBORIACUM, Farmoutiers.

EBOROLIUM, **EBROGILIUM**, Ébreuil (Allier). Il y avait dans cette ville, diocèse de Clermont, une célèbre abbaye de bénédictins, fondée au Xe ou au XIe siècle.

ÉBRARD, famille d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Sulpice.

ÉBREUIL. Voy. EBOROLIUM.

EBRODUNUM, Embrun.

EBROICÆ, Évreux.

EBROICI. Voy. EBUROVICES AULERCI.

EBROIN, célèbre maire du palais de Neustrie, mort en 681. Élu maire du palais sous Clotaire III, après la mort d'Erkinoald, il voulut reconstituer la Neustrie à demi soumise par l'Austrasie, et anéantir le pouvoir des leudes; ceux-ci joints aux évêques se soulevèrent, ayant à leur tête Léger, évêque d'Autun, et à la mort de Clotaire III, s'emparèrent d'Ebroïn qui fut enfermé dans un monastère avec le nouveau roi, Théodoric III, qu'il avait placé sur le trône (670), et auquel ils substituèrent Childéric II. Bientôt Léger fut relégué dans le même monastère qu'Ebroïn, et les Neustriens insurgés contre Childéric II, reconnurent Théodoric III. Ebroïn sorti du monastère battit les leudes (674), s'empara de Léger qu'il fit mettre à mort (675), vainquit les Austrasiens à Loixi (680) et fut l'année suivante assassiné par Hermanfroi qu'il avait dépouillé de ses biens.

EBROIN. Voy. EBERWINUS.

EBRONIUM, Évron.

EBRULPHUS (S.). S. Evroul.

EBURA. l'Eure.

EBUROVICES AULERCI, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains; il touchait probablement à la mer. Il avait à l'O. les *Lexovii*, les *Essui* et les *Aulerci Cenomani*; au S. les *Carnutes*; à l'E. les *Parisii*, et au N. les *Veliocasses*. Son chef-lieu était *Mediolanum* (Evreux). Cette peuplade était, comme les autres tribus aulerques, alliée des Armoricains. En 56 av. J. C., elle se joignit à ceux-ci et fut battue par Q. Titurius Sabinus, qui la soumit. Les *Eburovices*, d'abord réunis à la Gaule Chevelue (50 av. J. C.), firent ensuite partie de la Lyonnaise (28 av. J. C.).

EBURONES, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains, et qui occupait alors entre la Meuse et le Rhin, la vallée de la Roer, au S. des *Menapii*, à l'E. des *Aduatuci* et au N. des *Treveri*. Il était tributaire des *Aduatuci*, qu'il avait jadis vaincus pourtant, et client des *Treveri*, ce qui prouve sa déchéance à cette époque. Néanmoins, en 54 av. J. C., ce peuple prit les armes et écrasa une légion romaine que commandaient deux lieutenants de César, Sabinus et Cotta, qui furent tués. Il souleva les *Aduatuci*, les *Nervii* et leurs clients, et vint attaquer à l'improviste le camp de la légion à la tête de laquelle se trouvait Q. Cicéron. César dégagea d'abord son lieutenant, soumit les *Menapii* et les *Treveri*, en 53, fit une démonstration sur la rive droite du Rhin, sépara les *Nervii* des *Eburones* et, quand il eut isolé ces derniers, fit entourer la forêt des Ardennes où ils s'étaient réfugiés et dévasta leur territoire. En 51, après avoir soumis la ligne des *Bellovaci* et de leurs voisins, il revint de nouveau mettre tout à feu et à sang dans ce malheureux pays dont il extermina les habitants. Leur territoire compris en 28 av. J. C. dans la province de Belgique en fut distrait, une quarantaine d'années plus tard, et placé dans la Germanie inférieure; mais les peuples qui l'habitaient alors s'appelaient *Ubii* et *Tungri*.

EBUROVICES, Évreux.

EC... Voy. Esc...

ÉCARTÈLEMENT, supplice qui consistait à faire tirer par des chevaux les membres du condamné jusqu'à ce qu'ils fussent détachés du tronc. Damiens fut le dernier en France qui subit cette affreuse torture.

ECCE DEUS ADJUVAT, introït et nom, dans quelques anciens actes, du neuvième dimanche après la Pentecôte.

ECDICIUS, patrice gaulois, vivant dans la deuxième moitié du Ve siècle. Il délivra Clermont assiégée par les Goths (471).

ECCLÉSIASTIQUES (Ministère des affaires). Ce ministère, créé en 1824, fut occupé depuis le 26 août de cette année jusqu'au 3 mars 1828 par M. Frayssinous. Ceux qui y furent nommés après lui, sont : 1828, 3 mars, Feultrier. — 1829, 8 août, de Montbel. — 1829, 18 novembre-1830, 27 juillet, de Guernon-Ranville. — 1830, 31 juillet, Guizot, commissaire provisoire (non acceptant). — 1830, 11 août, Bignon, commissaire provisoire. — Voy. CULTES (Ministère des).

ÉCHAILLY, *Eschalea*, *Escalaria*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Champagne, diocèse de Sens.

ÉCHANSON (Grand-). Cette charge, l'un des grands offices de la couronne, exista au moyen âge concurremment avec la charge de grand-bouteiller (Voy. BOUTEILLER). Au XVIe siècle, elle subsista seule. Bien que le titre donné alors par les actes à ceux qui en étaient revêtus, fût celui de premier échanson, la cour et le public continuèrent à les appeler grands-échansons. Ils avaient 600 livres de gages. Supprimée à la Révolution, la charge fut rétablie pendant la Restauration.

ÉCHANSONNERIE-BOUCHE. C'était l'une des deux divisions de l'office du gobelet du roi (Voy. ce mot). Elle se composait du *sommelier* à 1600 livres, d'un *aide*, de quatre *sommiers*, de quatre *coureurs de vin*, de deux conducteurs *de la hacquenée du gobelet*, et de garçons du gobelet. — Voy. PANNETERIE-BOUCHE.

ÉCHANSONNERIE-COMMUN, un des sept offices de la maison du roi. Elle se composait de vingt sommeliers, de douze aides, d'un *bouteiller* ordinaire pour les liqueurs, d'un *maître des caves*, de quatre *sommiers de bouteilles*, de deux *sommiers de vaisselle*, et de garçons.

ÉCHARD (L'abbé), historien, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Histoire de tous les archevêchés et évêchés de l'univers*, 1700, in-8°; *Vies des saints*, 1701-1715, 4 vol. in-12.

ÉCHARD (Jacques), dominicain, érudit, né à Rouen le 22 septembre 1644, mort à Paris le 15 mars 1724. — *Scriptores ordinis Prædicatorum*, 1719-1721, 2 vol. in-fol.

ÉCHARPE. Avant que l'uniforme eût été adopté pour les troupes, l'écharpe servait de signe de ralliement aux soldats, surtout dans les guerres civiles. Au XVIe siècle, elle fut blanche sous Louis XII, rouge sous Charles IX et Henri III, blanche sous Henri IV, tandis que les Ligueurs la portaient noire. On y renonça tout à fait à la fin du XVIIe siècle.

ECHENAULT (Seigneurs de l'), de la famille de l'Ange (Nivernais).

ÉCHENAY, *Equercetum*, baronnie du Bassigny (Haute-Marne).

ÉCHENON (Seigneurs d'), de la famille de Folin (Bourgogne).

ÉCHEVINS. Les échevins (*scabini*, de l'allemand *skafene*, juge) furent, aux époques mérovingienne et carolingienne, les assesseurs ou conseillers des juges. Ils furent désignés tantôt par le prince ou le comte, tantôt par les populations mêmes et il ne semble pas qu'il faille les distinguer des Rachimbourgs. Au temps de Charlemagne, ils étaient placés sous la surveillance des *Missi dominici*. Lors de l'usurpation féodale, ceux des échevins qui se trouvaient à la nomination du comte disparurent pour faire place aux baillis et aux prévôts. Mais il n'en fut pas de même dans les villes où les citoyens prenaient part aux élections; là ils se maintinrent et se trouvèrent investis de fonctions municipales qu'ils avaient déjà commencé à exercer avant cette révolution. Bientôt les communes s'élevèrent, et les échevins constituèrent sous la présidence du maire le conseil et le gouvernement des cités affranchies.

A Paris, l'échevinage eut une organisation qui mérite une attention particulière. Les membres de cette corporation continuèrent à rendre, sous la présidence d'un officier royal, la justice ordinaire jusqu'en 1251, époque à laquelle Étienne Boileau fut nommé prévôt de Paris. Ils eurent alors à leur tête le prévôt des marchands et furent quelquefois désignés sous le titre de *jurés de la marchandise*. Ils avaient en effet la connaissance des procès entre négociants, pour fait de commerce, s'occupaient de la police de la navigation pour l'approvisionnement de la ville et inspectaient les cabarets. L'insurrection de 1382 faillit emporter l'institution; elle fut abolie à la suite de désordres pendant six années, et elle ne recouvra sa juridiction que par ordonnance de Charles VI en date du 20 janvier 1411. Depuis lors elle ne cessa de rester en vigueur jusqu'à la Révolution de 1789. En vertu de la déclaration du 20 avril 1617, sur les quatre échevins composant le corps d'échevinage, deux devaient être choisis parmi les notables commerçants, et les deux autres parmi les gradués et les notables bourgeois. Leurs fonctions duraient deux années, on les renouvelait tous les ans par moitié ; ils avaient voix délibérative au bureau de ville, étaient les conseillers ordinaires du prévôt des marchands et le remplaçaient en cas d'empêchement. Ils avaient la garde des fortifications (édits d'avril 1420 et octobre 1438). Ils jouissaient, après vingt ans d'exercice, des priviléges de noblesse transmissibles à leurs enfants au premier degré (lettres de Charles V, 9 août 1371, d'Henri III, 1er janvier 1577, de Louis XIV, juillet 1656 et novembre 1706). Ces avantages leur furent enlevés en août 1715 par le régent, qui les leur rendit l'année suivante. Leurs causes étaient commises au Parlement (lettre de mai 1324), puis aux requêtes du Palais (septembre 1543). Les appels de leurs sentences allaient au Parlement.

Les échevins portaient des noms divers suivant les provinces; à Toulouse on les appelait *capitouls*, à Bordeaux, *jurats*, à la Rochelle, *pairs*, en Guienne, *consuls*, en Picardie, *gouverneurs*, etc.

ÉCHIQUIER. La cour suprême de justice en Normandie avait reçu la désignation d'échiquier, soit parce que le pavé de la salle où se tenaient les audiences était composé de pierres carrées, noires et blanches alternativement, ainsi que le croit la majorité des auteurs, soit parce que cette cour remplissait en même temps les fonctions de chambre des comptes, et que les magistrats opéraient leurs calculs au moyen d'échiquier, comme l'a prétendu M. Floquet. L'institution de l'échiquier de Normandie paraît remonter au xe siècle, à la conquête barbare et peut-être à Rollon lui-même (912). Il était ambulatoire dans les premiers siècles de son existence ainsi que tous les tribunaux de cette époque, et se réunissait le plus souvent deux fois l'an, à Pâques et à la Saint-Michel, dans les villes de Rouen, de Caen ou de Falaise. Philippe le Bel, dans sa grande réformation judiciaire de 1302, maintint l'usage des deux sessions de l'échiquier, mais il le rendit sédentaire à Rouen. Jusqu'alors ce tribunal avait été composé, sinon de personnages nobles, du moins de baillis ou officiers de la province. Philippe IV se réserva le droit d'y envoyer des juges royaux, généralement pris parmi les membres ordinaires du Parlement qui se faisaient rendre compte des procès et prononçaient des sentences non susceptibles d'appel au Parlement de Paris à partir de 1315. Aussi les nobles laïques et ecclésiastiques désertèrent les audiences, et n'y parurent plus que dans les assemblées solennelles, « pour y donner de l'ornement, » comme il est écrit dans un registre de l'échiquier de 1426. Au xve siècle, les deux sessions annuelles étaient devenues insuffisantes et hors de proportion avec le nombre des affaires à juger; elles duraient seulement six semaines, et bien que le tribunal comptât cent quatre-vingts assesseurs, et que les avocats eussent voix consultative au jugement, le rôle était chargé au point que les retards des appels des causes prenaient l'apparence de dénis de justice. C'est ce qui détermina Louis XII à rendre, conformément aux vœux de la Normandie et du cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, l'édit du mois d'avril 1499 par lequel l'échiquier devint perpétuel et se composa de quatre présidents, et vingt-huit conseillers, dix-sept laïques et quinze clercs. François Ier compléta cette mesure par l'érection de l'échiquier en Parlement de Normandie (février 1515).

Il y avait encore dans cette province quelques tribunaux qui avaient emprunté le titre d'échiquiers afin de marquer leur caractère de haute juridiction. Tels étaient l'échiquier de l'archevêque de Rouen (xive et xve siècles) et celui des princes apanagés d'Évreux, de Beaumont-le-Roger, d'Alençon, par exemple. Ce dernier, dont les droits furent à plusieurs reprises contestés par le Parlement de Rouen dans le courant du xvie siècle, disparut en 1584.

ÉCHOITE. Sous le terme échoite, on comprenait d'une façon générale tout ce qui entrait fortuitement dans le domaine du seigneur, meubles, tels qu'animaux, épaves, objets sans maître, warechs, etc., immeubles, tels que les héritages des aubains et ceux qui revenaient au suzerain par voie de commise et confiscation. L'échoite s'entendait aussi de la succession légitime et naturelle; dans ce cas, pour la distinguer de celle qui provenait des délits et forfaitures du vassal, on l'appelait *échoite régulière*.

ÉCHUTE, confiscation légale au profit des seigneurs des biens appartenant aux mainmortables qui mouraient sans avoir communié. L'édit du 15 août 1779 abolit cette coutume inique.

ECKELSTBECKE ou **ESCLEBEQUE**, seigneurie d'Artois qui, après avoir appartenu à la maison de Hallwin, puis à la famille de Pardieu, fut érigée en baronnie par Philippe III le 21 janvier 1612 en faveur de Ph. Levasseur, seigneur de Guernonval.

ECKEREN, à 8 kilom. N. d'Anvers. Le maréchal de Boufflers y remporta, le 30 juin 1703, une victoire complète sur l'armée anglo-hollandaise.

ECKMÜHL, bourg de Bavière où, le 22 avril 1809, Napoléon remporta une victoire complète

sur les Autrichiens. Ce fut en commémoration de cette victoire à laquelle il avait puissamment contribué, que Davout fut créé prince d'Eckmühl.

ECKSTEIN (Ferdinand, baron d'), publiciste, philosophe, érudit, né à Copenhague en septembre 1790, mort à Paris en novembre 1861. Luthérien, il se convertit au catholicisme à Rome (1807), fit les campagnes de 1812, 1813, 1814, dans le corps franc de Lutzow, passa au service du roi des Pays-Bas, puis, à la deuxième Restauration, s'attacha à Louis XVIII et fut successivement commissaire général de police à Marseille, inspecteur général au ministère de la police (1818), et employé au ministère des affaires étrangères. A partir de la révolution de 1830, il resta étranger à la politique. Il fut un des principaux rédacteurs du *Drapeau blanc* et du *Catholique* qu'il avait fondé. — Outre divers travaux dans l'*Athenæum français* et la *Revue archéologique*, on a de lui : *De l'Espagne*, 1836, in-8°. Il avait rédigé des mémoires qu'il a détruits lors de la révolution de Juillet.

ÉCLACHE (N.-D. de l'), *Escleasia* ou *Eschalaria*, abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, fondée vers le milieu du XIIe siècle et dont les religieuses furent transférées plus tard à Clermont.

ECLANS, seigneurie de Franche-Comté (Jura), érigée en baronnie par Charles II le 5 juin 1574, en faveur de Ch. E. Petrey.

ÉCLUSE (L'), petite ville de la Flandre hollandaise dans une anse voisine de laquelle une flotte française fut complétement détruite par les Anglais que commandait Édouard III, le 24 juin 1340, après un combat qui dura de six heures du matin à midi. (Voy. Froissard, le continuateur de Nangis et Villani.)

La ville de l'Écluse fut prise par les Français en 1647, puis de nouveau le 26 août 1794 après vingt-deux jours de siége.

ÉCLUSE (De l'), pseudonyme de Voltaire.

ECMAN (Jean), peintre en miniature, membre de l'Académie de peinture (1675), né vers 1641, mort à Paris le 16 juillet 1677.

ÉCOLÂTRE. On donnait ce nom au chanoine chargé de la direction des écoles; on l'appelait aussi chancelier. Le concile tenu à Bourges en 1584 prescrivit de le choisir parmi les docteurs et les licenciés en théologie; l'année précédente, celui de Tours lui avait assigné la fonction d'instruire les lecteurs et les chantres.

ÉCOLE BUISSONNIÈRE. C'est le nom qu'au XVIe siècle on donnait aux écoles que les protestants tenaient dans les bois et la campagne aux environs de Paris. Elles furent défendues par arrêt du Parlement en date du 9 août 1552. Le mot d'*école buissonnière* est resté en dicton.

ÉCOLE D'ADMINISTRATION. Quelques jours après la révolution de Février, le 8 mars 1848, un arrêté du gouvernement provisoire créa une école d'administration, destinée au recrutement de diverses branches d'administration dépourvues jusqu'alors d'écoles préparatoires. Un arrêté du ministre de l'instruction publique en date du 10 avril suivant, régla les conditions du concours. Cette école fut supprimée en 1849.

ÉCOLE DE MARS, école militaire créée par un décret de la Convention en date du 13 prairial an II (1er juin 1794). Elle était établie à la plaine des Sablons et placée sous la surveillance du Comité de salut public. Elle fut dissoute très-peu de temps après sa formation.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. Voy. ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS et ACADÉMIE DE FRANCE A ROME.

ÉCOLE DES CHARTES. Voy. CHARTES.

ÉCOLE FORESTIÈRE. Elle fut fondée à Nancy en 1829. — Voy. EAUX-ET-FORÊTS.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. Elle fut fondée par M. de Salvandy le 11 septembre 1846, et son institution fut élargie et complétée par un décret du 7 août 1850 qui en confia la direction à l'Académie des inscriptions. Elle est pour l'érudition classique et l'archéologie, ce que l'Académie de France à Rome est pour les beaux-arts. (Voy. le *Dictionnaire de la vie pratique*, par Belèze.)

ÉCOLE NORMALE. Un décret de la Convention en date du 9 brumaire an III, institua à Paris une école normale à laquelle devait être envoyé de tous les points de la France, pour y apprendre l'art d'enseigner, un élève par 20000 habitants. L'ouverture de l'école, où se rendirent 1500 élèves, eut lieu le 19 janvier 1795. Quatre mois après, le 18 mai, eut lieu la clôture des cours qui ne furent point rouverts. Le décret impérial du 17 mars 1808 qui organisa l'Université, institua une école normale dont l'ouverture n'eut lieu qu'en 1810. Elle fut supprimée le 6 septembre 1822, et rétablie par un arrêté de Louis-Philippe alors lieutenant général du royaume, le 6 août 1830. (Voy. le *Dictionnaire de la vie pratique*, par Belèze.)

ÉCOLE PALATINE, école instituée par Charlemagne près de sa personne, et à la tête de laquelle il avait mis Alcuin. Elle le suivait dans ses expéditions.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE. Elle fut fondée sous le nom d'*École des travaux publics* par un décret de la Convention en date du 28 septembre 1794, pour fournir à l'État des ingénieurs civils et militaires. Les élèves, que l'on plaçait en pension chez des particuliers, recevaient une indemnité de 1200 livres. Le 1er septembre 1795, une loi changea son nom en celui d'*École polytechnique* qu'elle a toujours gardé. Enfin par un décret du 16 juillet 1804, Napoléon modifia profondément l'institution de l'école en casernant les élèves, en supprimant l'indemnité et en leur imposant l'obligation de payer une pension à l'État. — On sait le rôle glorieux que jouèrent les élèves lors de la défense de Paris en 1814 et de la révolution de Juillet.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. Voy. ALFORT.

ÉCOLES. Voy. INSTRUCTION PUBLIQUE.

ÉCOLES CENTRALES. Ces écoles, destinées à remplacer les anciens colléges, furent instituées par décret de la Convention du 23 février 1795. Un autre décret rendu le 1er mars créa cinq écoles centrales à Paris et quatre-vingt-quinze dans les départements. Elles furent supprimées le 1er mai 1802 et remplacées par les lycées.

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS. En 1803, un arrêté consulaire créa des écoles d'arts et métiers à Compiègne et à Beaupréau. Elles furent peu de temps après transférées à Angers et à Châlons-sur-Marne où elles sont encore aujourd'hui.

ÉCOLES MILITAIRES. Après divers projets auxquels il ne fut pas donné suite, un édit de Louis XV en date de janvier 1751, créa à Paris une école militaire qui fut installée dans le vaste édifice qui porte encore ce nom. Les élèves qui en sortaient devenaient officiers; ils devaient, pour y être admis, faire preuve de quatre quartiers de noblesse. En 1776 (année où leur nombre s'élevait à 600), ils furent, par mesure d'économie, répartis dans douze colléges de province qui reçurent alors le titre d'écoles militaires; mais en juillet 1777, un corps de cadets, pris par voie de concours parmi les élèves des colléges provinciaux, fut rétabli dans l'École. En 1787, la pénurie du trésor força de les envoyer en province. Supprimée à la Révolution avec les autres écoles militaires (voy. ÉCOLE DE MARS), elle fut reconsti-

tuée en 1802 par Bonaparte qui, devenu empereur, la transféra à Saint-Cyr où elle est encore actuellement. Outre l'école Polytechnique et l'école de Saint-Cyr, il y a encore aujourd'hui trois écoles militaires d'application : l'école de Metz, pour le génie et l'artillerie; l'école d'état-major à Paris; l'école de cavalerie à Saumur. Celle ci qui avait été créée en 1771 et supprimée en 1790, fut rétablie le 30 juillet 1814. Après la suppression des jésuites en France, le célèbre collége qu'ils possédaient à la Flèche et qui y avait été fondé par Henri IV, fut destiné par Louis XV à un pensionnat qui devait servir « de séminaire à l'école royale militaire. » Les lettres patentes qu'il donna à ce sujet et qui furent enregistrées au Parlement de Paris le 11 avril 1764, renferment les prescriptions relatives à cette utile création qui subsiste encore aujourd'hui.

ÉCOLIERS. Voy. UNIVERSITÉ.

ECOLISMENSES, peuple établi dans l'Aquitaine ou dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains. Il forma au IVe siècle la *civitas Ecolismensium* (Angoulême).

ÉCONOME ECCLÉSIASTIQUE. L'économe ecclésiastique était le personnage clerc ou laïc que le roi commettait pendant les vacances d'un siége épiscopal pour en administrer le temporel.

ÉCORCHEURS, nom donné à ces bandes souvent fort nombreuses d'aventuriers et de brigands qui, à partir de 1435, commirent en France les plus épouvantables ravages. On vit à leur tête des capitaines comme Lahire, Blanchefort, Rodrigue de Viliandrando, Eriston de Salazar, etc., qui avaient puissamment aidé Charles VII à reconquérir son royaume. Ces bandes ne disparurent complétement que lorsque ce prince eut créé une armée permanente. — Voy. ARMÉE.

ÉCOSSAIS. Charles VII, en souvenir des nombreux services que ses auxiliaires écossais lui avaient rendus pendant sa lutte contre les Anglais, institua vers 1445 une compagnie de gendarmes écossais parmi lesquels, quelques années plus tard (1453), il en choisit cent pour en former une garde attachée à sa personne. Elle subsista jusqu'à la Révolution, mais depuis la seconde moitié du XVIIe siècle elle n'avait plus d'écossais que le nom, car officiers et soldats se recrutaient dans l'armée. Elle fut rétablie le 23 mai 1814.

Les Écossais, dont le pays depuis le XIIIe siècle jusqu'à sa réunion à l'Angleterre, fut le fidèle allié de la France, jouissaient chez nous de grands priviléges. Ainsi, en octobre 1554, quatre ans avant le mariage du dauphin François avec Marie Stuart, une déclaration de Henri II exempta les marchands écossais de tous droits, subsides et impositions. Une autre déclaration de juin 1558 accorda aux Écossais tous les droits des regnicoles, ce qui fut confirmé le 30 décembre 1567. L'exemption du droit d'aubaine fut confirmée encore en mars 1599. (Voy. à la bibliothèque de l'Institut, le manuscrit 512, fol. 86, de la collection Godefroy.)

ÉCOSSE. En mai 1385, Charles VI envoya au secours des Écossais contre les Anglais une armée qui débarqua à Leith, et dont les exploits se bornèrent à la dévastation du Northumberland. — En 1545, une autre expédition fut envoyée par François Ier au secours de Marie de Guise, veuve du roi Jacques VI, en lutte avec ses sujets soutenus par les Anglais; elle n'eut aucun résultat. En 1548, Henri II envoya dans le même but, en Écosse, sous les ordres d'Essé de Montalembert, une armée de 6000 hommes. Elle resta dans le pays jusqu'en 1560 où, lors de la capitulation de la garnison française à Leith, il fut stipulé avec les Anglais que les troupes étrangères évacueraient l'Écosse.

ÉCOUAGE. On appelait ainsi dans la châtellenie de Lille et dans quelques coutumes locales de l'Artois, la visite judiciaire d'un chemin, d'une rivière ou du cadavre d'une personne morte d'une manière violente ou par accident.

ÉCOUEN (Seine-et-Oise), château célèbre bâti par le connétable de Montmorency. — Le 1er octobre 1634 y fut signé l'accommodement de Gaston, duc d'Orléans, avec son frère Louis XIII. Le duc y renonçait à tous les engagements qu'il avait pu prendre contre le roi.

ÉCOUIS ou **ÉCOUY**, *Escovium*, bourg avec titre de baronnie, en Normandie (Eure), qui appartenait à la maison de Roncherolles.

ECQUEVILLY (Marquis d'), branche de la famille de Hennequin (Champagne). = A cette famille appartenait : Armand-François Hennequin, marquis d'ECQUEVILLY, lieutenant général, pair de France, né en 1747, mort le 19 septembre 1830. — *Campagnes du corps sous les ordres du prince de Condé*, 1818. 3 vol. in-8°.

ÉCRENNES (Seigneurs des), branche de la maison de Melun.

ÉCRITURE. Les écritures dont on s'est servi en France depuis la chute de l'empire romain ont été divisées chronologiquement en deux périodes. La première s'étend jusqu'à la fin du XIIe siècle; la seconde depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'au XIVe. Les écritures de ces deux périodes se partagent en quatre classes, savoir : *Première période*. 1° Majuscule qui comprend la capitale et l'onciale; 2° minuscule qui comprend la minuscule proprement dite et la minuscule diplomatique; 3° cursive; 4° mixte. *Seconde période*. 1° Majuscule; 2° minuscule comprenant la minuscule proprement dite et la minuscule diplomatique; 3° cursive; 4° mixte.

§ I. ÉCRITURES DE LA PREMIÈRE PÉRIODE. — *Capitale*. — L'écriture capitale n'est autre que la majuscule employée encore aujourd'hui pour les frontispices et les titres de livres, et conforme en tout point aux caractères de certaines inscriptions du siècle d'Auguste.

La capitale parfaitement régulière se trouve rarement dans les manuscrits. Une capitale irrégulière, nommée capitale *rustique*, s'y rencontre fréquemment. Le déchiffrement de cette écriture, dans les diplômes et les manuscrits, n'offre d'autre difficulté que l'indistinction des mots; mais son âge est très-difficile à fixer.

Les manuscrits tout entiers en lettres capitales ne peuvent être postérieurs au VIIIe siècle; ils datent au plus tard du commencement du VIIe, quand les mots ne sont pas séparés par des intervalles.

Onciale. L'écriture onciale (ainsi nommée du latin *uncia*, la douzième partie du pied romain) est une écriture majuscule dont les contours sont le plus souvent arrondis, et qui se distingue de la capitale par la forme des lettres ***a***, ***d***, ***e***, ***g***, ***h***, ***m***, ***q***, ***t***, ***v***. A l'exception des Écritures, des ouvrages de liturgie et des livres de luxe, un manuscrit entièrement écrit en onciale est antérieur au IXe siècle. Plus les formes sont libres et courantes, plus le manuscrit est ancien.

Minuscule. Le besoin de simplifier l'écriture onciale, qui était déjà elle-même une simplification de la capitale, donna naissance à l'écriture minuscule. Cette écriture, employée dans les manuscrits, répond au romain de nos imprimeries; en usage sous les Mérovingiens, et très-souvent, dès cette époque, mêlée de cursive, elle s'altéra jusqu'au VIIIe siècle. Remise en honneur par Charlemagne, elle atteignit sous ses successeurs le plus haut degré de perfection. Sans rien perdre

de son élégance, elle se transforma un peu sous les Capétiens, et sa décadence ne fut complète que vers le milieu du XIIIe siècle, où elle devint serrée et anguleuse. Une autre écriture minuscule, celle qui est employée dans les diplômes, à partir du XIe et du XIIe siècle, d'où elle a pris le nom de minuscule *diplomatique*, se distingue de la première par le prolongement des traits en ligne droite et des queues.

Cursive. L'écriture cursive n'est autre chose que l'écriture liée, expéditive et usuelle ; sous les rois mérovingiens, elle différait très-peu de la cursive romaine employée dans les chartes de Ravenne. Elle fut l'écriture de tous les diplômes des rois de la première race; mais son apparition dans un acte daté postérieurement au XIe siècle rendrait l'acte suspect. La cursive très-liée et très-compliquée remonte au VIIe siècle.

A l'écriture cursive se rattachent :

1° L'écriture *allongée*, dont on se servait dans les invocations, les souscriptions des rois et des chanceliers, etc. C'est une écriture sans aucune proportion, extrêmement grêle et d'une hauteur démesurée. Elle fut très-employée du VIIe au XIIIe siècle. La confusion des mots rend l'écriture du VIIe siècle très-difficile à déchiffrer.

2° L'ecriture *tremblante*, où les contours de toutes les lettres rondes sont affectés de tremblements. Née dans le VIIIe siècle, elle devint rare à la fin du XIe et fut abandonnée au siècle suivant.

Mixte. Cette écriture, qui se trouve dans un grand nombre de manuscrits antérieurs au IXe siècle, a été désignée par les Bénédictins sous le nom de demi-onciale. Elle emprunte à la fois ses lettres à la majuscule, à la minuscule et même à la cursive. On appelle écriture *mélangée* l'écriture qui renferme des mots entiers ou même des lignes entières d'une écriture d'un autre genre.

§ II. ÉCRITURES DE LA SECONDE PÉRIODE. — On a donné aux écritures de cette période la dénomination de *gothique*, dénomination fort impropre, car elles n'ont aucune ressemblance avec l'écriture des Goths. Leurs caractères distinctifs sont : la forme anguleuse des jambages dans les lettres dont les traits étaient naturellement pleins, l'aplatissement des lettres majuscules, le prolongement des bases et des sommets de chaque lettre, et enfin le contraste des pleins les plus massifs avec les déliés les plus fins.

Majuscule gothique. Les formes de la majuscule gothique sont trop arbitraires pour qu'on puisse établir d'une manière bien nette la distinction d'une capitale et d'une onciale. On doit dire cependant que le caractère capital gothique, très-fréquent dans les inscriptions lapidaires ou métalliques, est fort rare dans les manuscrits des XIIIe, XIVe et XVe siècles.

Minuscule gothique. Dans cette écriture, la plupart des lignes droites et courbes sont remplacées par des lignes brisées; ce qui est surtout remarquable dans les lettres *i, m, n, u*, dont la tête incline vers la gauche et le pied vers la droite, tandis que le milieu conserve la direction verticale. Deux sortes de minuscules ont été employées pendant la période gothique. L'une est massive et anguleuse, l'autre courte et fine. On rencontre encore dans les diplômes une minuscule qui diffère de la minuscule des manuscrits par le prolongement des jambages droits et le développement ou la complication des signes d'abréviation.

On s'est servi de l'écriture minuscule gothique dans les livres d'église, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV.

Cursive gothique. Cette écriture date de la seconde moitié du XIIIe siècle. Son caractère distinctif est la négligence des formes, l'irrégularité des lettres et des abréviations. Celles-ci, qui, dans la minuscule, sont isolées et indépendantes des mots qu'elles servent à compléter, se rattachent au contraire aux lettres dans la minuscule. Ces signes abréviatifs finirent par devenir tellement arbitraires dans la cursive que leur figure n'avait plus aucune espèce de rapport avec leur signification.

Mixte gothique. Postérieure aux premières années du XIVe siècle, cette écriture, qui se rencontre dans les chartes et les manuscrits de la période gothique, participe à la fois de la minuscule et de la cursive : elle appartient à la cursive par la forme des lettres *a, b, d, f, h, l, s*, et à la minuscule par la régularité des caractères et l'absence des liaisons.

BIBLIOGRAPHIE : Mabillon, *De re diplomatica*, 1709, 2 vol. in-fol.; dom Toustaint et dom Tassin, *Nouveau Traité de Diplomatique*, 1750 et suiv., 6 vol. in-4°; dom de Vaines, *Dictionnaire raisonné de Diplomatique*, 1774, 2 vol. in-8°; Lemoine, *Diplomatique pratique*, 1763, 2 vol. in-4°; N. de Wailly, *Éléments de Paléographie*, 1838, 2 vol. in-4°; des recueils de facsimilés de diplômes et de chartes publiés à diverses époques par l'administration des archives, 1845 et années suiv.; l'abbé Morel, *Dictionnaire raisonné de Diplomatique chrétienne*, 1847, in-8°. *Patria*. etc.

ÉCRIVAINS. La communauté des maîtres écrivains à Paris fut érigée en 1570, et le règlement que Miron, lieutenant civil, leur avait donné, fut confirmé par des lettres patentes de novembre de la même année. En 1777, ils étaient au nombre de 25. — Voy. ACADÉMIE D'ÉCRITURE.

ÉCROUE, description détaillée des domaines tenus en fief, avec leurs tenants et aboutissants, que le vassal devait présenter au suzerain au moment de son entrée en jouissance. Cette description contenait aussi l'énumération des différents droits et devoirs adhérents au fief.

ÉCROUELLES. C'est au XIe siècle que l'on croit pouvoir faire remonter l'usage pour les rois de France de toucher, dans l'espérance de les guérir, les individus atteints d'écrouelles. Ils se livraient en général à cette cérémonie après leur sacre et aux fêtes solennelles après avoir communié.

ECTINI, peuple d'origine ligure établi dans les Alpes avant l'arrivée des Romains.

ÉCU, monnaie d'argent fabriquée depuis 1726, valant 6 livres : ses subdivisions étaient le demi-écu, 3 livres; le cinquième, 24 sous; le dixième, 12 sous; le vingtième, 6 sous. — ÉCU D'OR, monnaie fabriquée à dater du règne de Philippe le Bel. — ÉCU A LA COURONNE, voy. COURONNE. — ÉCU HEAUME, ainsi nommé parce que l'écusson de France était surmonté d'un casque ou heaume : on commença à le frapper en 1417. — ÉCU AU SOLEIL ou ÉCU SOL, ainsi nommé à cause du soleil gravé au-dessus de la couronne qui timbre l'écusson : cette monnaie d'or commença sous Louis XI. — ÉCU AU PORC-ÉPIC, monnaie frappée sous Louis XII. — ÉCU BLANC OU LOUIS D'ARGENT, monnaie frappée sous Louis XIII.

ÉCU (Demi-). On appelait ainsi des petits deniers d'or fin dont la fabrication fut prescrite par une ordonnance du 27 avril 1438.

ÉCU-D'OR, ordre de chevalerie institue en janvier 1370 par Louis II, duc de Bourbon. Il avait pour marques distinctives une ceinture dorée, avec un écu d'or, orné d'une bande de perles où était gravé le mot *allen*. = ÉCUS D'OR. On appelait ainsi, anciennement, dans la vallée de Barcelonnette, l'affouagement des communes de ce district.

ECULISMA, Angoulême.

ÉCURES (Seigneurs des), de la famille du Peiroux (Marche).

ÉCUREY, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux (Meuse), diocèse de Toul, fondée en 1144.

ÉCURIES DU ROI. Voy. ÉCUYER.

ÉCUYER. Le titre d'écuyer indiquait un degré de noblesse inférieur à celui de chevalier, et par lequel il fallait passer pour arriver à celui-ci, fût-on de la plus haute naissance. Les écuyers étaient attachés au service des rois et des seigneurs et portaient différentes dénominations suivant le service auquel ils étaient affectés. Il y avait les *écuyers de corps*, les *écuyers de chambre*, les *écuyers tranchants*, les *écuyers d'écurie*, les *écuyers d'honneur*. L'armement des écuyers différait de celui des chevaliers. La femme d'un écuyer, quelle que fût sa naissance ou celle de son mari, ne pouvait être appelée que mademoiselle. Ainsi, Simon, vicomte de Thouars et comte de Dreux, ayant été tué dans un tournois le jour de ses noces en 1365, sa veuve, Jeanne d'Artois, quoique princesse du sang, ne prit jamais d'autre titre dans les actes qu'elle signa que celui de demoiselle, parce que son mari n'était encore qu'écuyer quand il mourut.

Dans les derniers siècles, le titre d'écuyer n'était porté que par les personnes appartenant à la noblesse du dernier ordre, et ne pouvait être pris que par des nobles.

A la cour, on appelait écuyers les officiers chargés de la surveillance et de l'administration des écuries du roi, lesquelles se divisaient en grande écurie (chevaux de guerre, de chasse et de manége) et petite écurie (chevaux de course, de carrosse, de calèches, chaises roulantes, etc.). La petite écurie était sous les ordres du premier écuyer du roi, qui avait 3000 livres de gages, 14250 livres de livrées, 6000 livres de gages et appointements du conseil. A la mort du roi, la dépouille de la petite écurie lui appartenait. Il avait sous lui un écuyer ordinaire et vingt écuyers.

Quant à la charge de grand écuyer dont le titulaire s'appelait par abréviation *M. le Grand*, c'était une des charges les plus considérables de la cour par ses fonctions et ses prérogatives. Ainsi il disposait de toutes les places vacantes de la grande et de la petite écurie et ordonnait de toutes les dépenses de la grande écurie et du haras. Aux entrées solennelles il portait l'épée royale devant le roi, et la portait aussi aux pompes funèbres.

Il avait 3600 livres de gages ordinaires, 20400 livres de livrées pour sa bouche à cour, et une foule de droits dont le plus lucratif était, qu'à la mort du roi, tous les chevaux de la grande écurie et du haras, tous les harnais et meubles en dépendant, lui appartenaient.

Napoléon rétablit en 1804 la charge de grand-écuyer qu'il donna à Caulaincourt, duc de Vicence. Elle fut conservée par la Restauration, mais resta vacante.

GRANDS ÉCUYERS DE FRANCE. — 1294, Roger, maître de l'écurie du roi. — 1295, Pierre Gentien. — 1298, Denys de Melun et Jacques Gentien. — 1299, Guillebaud. — 1300, Gilles Granches. — 1316, Guillaume Pisdoë. — 1321 et 1325, Jean Bataille. — 1325, Gilles de Clamart. — 1330-1333, Philippe des Moustiers. — 1335, Oudart des Taules. — 1341, Henri de Lyenas. — 1345, Guillaume de Boncourt. — 1354 et 1362, Guillaume de Champagne, dit *le Maréchal*. — 1364, Martelet du Mesnil. — 1373, Trouillart de Caffort. — 1376, Collart de Tanques. — 1397, Robert de Montdoucet. — 1399, Philippe de Giresme, dit *Cordelier*. — 1411, Jean de Kaërnien ou Kermien. — 1413, Jean de Dici, dit *Bureau*. — 1418, André de Toulonjon. — 1420, Huet de Corbie, Hugues de Noër ou de Noé. — 1421 et 1425, Pierre Frotier. — 1425, Jean du Cigne. — 1425, Jean du Vernet, dit *le Camus de Beaulieu*. — 1429, Pothon de Xaintrailles. — 1454, Tannegui du Châtel. — 1462 et 1470, Jean de Guarguesalle. — 1466, Charles de Bigni. — 1470 et 1482, Alain Goyon, seigneur de Villiers. — 1483, Pierre II d'Urfé. — 1505, Galeas de Saint-Severin. — 1525, Jacques de Genouillac, seigneur d'Acier. — 1546, Claude Gouffier, duc de Rouanais. — 1570, Léonor Chabot, comte de Charny. — 1582, Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. — 1588, Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde. Il cède (1620) sa charge à son frère César-Auguste de Saint-Lary, baron de Thermes et la reprend après la mort de celui-ci (1621). En 1639, il s'en démet en faveur de Henri Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. — 1643, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. — 1666, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac. — 1677, Henri de Lorraine, comte de Brionne, en survivance du précédent, son père. — 1718, Charles de Lorraine, comte d'Armagnac. — 1751, Louis-Charles de Lorraine, comte de Brionne. — 1761, le prince de Lambesc jusqu'à la Révolution. Le prince de Vaudemont fut reçu en survivance en 1787. (Voy. le P. Anselme, t. VIII et *les Grands écuyers et la grande écurie de France, avant et depuis* 1789, par Édouard de Barthélemy.)

ÉCUYER TRANCHANT ou **VALET-TRANCHANT** (Premier), officier de la couronne qui dans la provision de sa charge était aussi désigné sous les noms de *porte-cornette-blanche* et de *premier tranchant*. Au XIVe siècle, il avait la garde de l'étendard royal, nommé depuis *cornette-blanche*, et à l'armée marchait toujours derrière le roi, fonctions qui paraissent avoir subsisté jusque vers le milieu du XVIIe siècle. Il avait six cents livres de gages comme premier-tranchant et cinq mille quatre cents livres comme porte-cornette-blanche.

ÉDELINCK (Gérard), célèbre graveur, né à Anvers sur la fin de 1640, mort à Paris le 2 avril 1707. D'abord élève de Galle, il vint à Paris achever ses études artistiques sous Poilly. Il fut reçu à l'Académie le 6 mars 1677 et plus tard honoré de la dignité de conseiller. Il a exécuté de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite les *portraits* de Lebrun, de Philippe de Champagne, le *Crucifix aux anges*, la *Vierge*, d'après Raphaël, etc. = Son frère cadet, JEAN, graveur, né à Anvers vers 1643, mort le 14 mai 1680. = GASPARD-FRANÇOIS, frère des précédents, graveur, né vers 1644, mort à Paris le 21 mai 1722. = NICOLAS-ÉTIENNE, fils et élève de Gérard, graveur, né à Paris le 7 avril 1681.

EDENATES, peuple de la Gaule habitant les environs du village de la Seyne (Var).

EDERA, l'Hyères, affluent de la Seine.

ÉDESSE, ancienne capitale de la Mésopotamie. Lors de la première croisade et avant la prise de Jérusalem, le frère de Godefroi de Bouillon, Baudouin, y fut appelé par les habitants et adopté par le gouverneur de la ville, prince grec nommé Thoros, qui périt bientôt après dans une sédition. Baudouin prit sa place, et quand il fut appelé au trône de Jérusalem (1100), il laissa le comté d'Édesse à son cousin Baudouin II, seigneur du Bourg-en-Rethelois. Celui-ci fut prisonnier des Turcs pendant cinq ans, et devint aussi, après son prédécesseur, roi de Jérusalem (1118). Joscelin de Courtenai, son cousin, lui succéda et mourut en 1131. Ce fut sous son successeur, Joscelin II, qu'en 1144, Édesse fut prise d'assaut après vingt-huit jours de siége par Zengui, sultan de Mossoul, et livrée à un effroyable carnage. L'année suivante, après la mort de Zengui, Joscelin parvint à ren-

trer dans la ville, mais il en fut chassé de nouveau par Noureddin, fils de Zengui. La prise d'Édesse causa une émotion profonde en Europe et détermina la seconde croisade. (Voy. le t. Ier de l'*Histoire des Huns*, par Deguignes.)

EDESIUS, poëte gallo-romain, vivait au ve siècle.

EDGIVE ou **OGIVE**, reine de France, fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Elle épousa (919) Charles le Simple et pendant la captivité de celui-ci (923) se retira en Angleterre avec son fils, Louis d'Outre-Mer. A quarante-cinq ans, elle épousa en secondes noces Hébert, comte de Troyes.

ÉDILBURGE ou **AUBIERGE** (Sainte), troisième abbesse de Farmoutiers, morte vers 695. Sa fête, le 7 juillet.

ÉDIMBOURG. Le 28 octobre 1371 fut signée au château d'Édimbourg une ligue offensive et défensive entre Charles V et Robert, roi d'Écosse, contre l'Angleterre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

ÉDIT (Chambre de l'). Voy. CHAMBRE.

ÉDOUARD Ier, comte de Bar, fils et successeur de Henri III (1302), fut fait prisonnier (1309) par Thibaut, duc de Lorraine, assista à la bataille de Cassel (1328) et lors d'une expédition contre Athènes, alla mourir dans l'île de Chypre, à Famagouste, en 1337. = ÉDOUARD II, fils de Henri IV, lui succéda (1344) sous la régence de sa mère Yolande, et mourut encore mineur en 1352. = ÉDOUARD III, duc de Bar, succéda (1411) à son père, Robert, et fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415.

ÉDUENS. Voy. ÆDUI.

EFFIAT (Antoine COIFFIER-RUZÉ, marquis d'), maréchal de France et surintendant des finances, né en 1581, mort à Lutzelstein (Lorraine) le 27 juillet 1632. Il négocia le mariage de Henriette de France avec Charles Ier, devint surintendant des finances (1626), se distingua au siége de la Rochelle et dans la campagne de Piémont (1630), fut nommé maréchal de France et ambassadeur extraordinaire en Angleterre (1631), sénéchal de Bourbonnais et d'Auvergne et commandant de l'armée d'Alsace (1632). — Outre divers écrits insérés dans le tome XII du *Mercure*, il a laissé des *Mémoires* sur la guerre d'Italie, 1632, in-12. Il fut le père de Cinq-Mars (voy. ce nom), et de Jean Ruzé d'Effiat, abbé de Saint-Sernin, qui se trouva mêlé à diverses intrigues, fut exilé de la cour (1677), et mourut en 1698 à soixante ans. = Antoine RUZÉ, marquis d'EFFIAT, petit-fils du maréchal, conseiller au conseil de régence, premier écuyer du duc d'Orléans, né en 1638, mort le 3 juin 1719.

EFFIGIE. L'exécution des contumaces en effigie avait lieu, lorsqu'il s'agissait de la peine capitale. L'exécution de Thomas de Marle, accusé de lèse-majesté au XIIe siècle, en est un des plus anciens exemples. L'effigie consistait soit dans un mannequin qui représentait le condamné et qu'on portait au bûcher ou à la potence avec les mêmes cérémonies que si le patient eût été là en personne, soit dans un tableau où était grossièrement peint le criminel au supplice et qu'on affichait sur l'instrument d'exécution. Les autres peines qui emportaient infamie telles que les galères, le bannissement perpétuel, étaient seulement transcrites sur une affiche (ordonnances de 1536, 1566 et 1749).

Une trace de cette ancienne coutume est restée dans notre Code d'instruction criminelle qui prescrit de placarder sur les murs l'arrêt de condamnation des contumaces.

EGADA ou **ANDEGAVIA**. Angers.

EGIDIUS. Voy. AEGIDIUS.

EGINHARD, célèbre historien franc, né dans le pays du Mein en 771, mort à Seligenstadt en 844. Admis à partager l'éducation des fils de Charlemagne, il eut pour maîtres Alcuin, Paul Diacre, Pierre de Pise. Il obtint la faveur de l'empereur qui le chargea, à cause de ses connaissances mathématiques, de la direction des travaux publics. Il fit partie de l'*Académie palatine* sous le nom de *Béléséel*, nom d'un neveu de Moïse qui construisit le tabernacle. Il fut député, en 806, au pape Léon par l'empereur, après la mort duquel il fut chargé de l'éducation de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire. Il était abbé laïc de plusieurs monastères, entre autres de celui de Seligenstadt où il acheva sa vie. Il a écrit la *Vie de Charlemagne*; c'est son meilleur ouvrage et le meilleur ouvrage d'histoire de cette époque. Il avait pris pour modèle Suétone et l'a même trop imité, puisque l'on a compté jusqu'à quarante passages qui rappellent des endroits de cet auteur. A cette biographie il a ajouté des *Annales*, histoire sommaire des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. On a encore de lui soixante-deux *Lettres* qui renferment des détails intéressants, une histoire de la translation des reliques de saint Pierre et de saint Marcellin, et un poëme sur leur martyre. Ces divers ouvrages ont été réimprimés fort souvent et entre autres dans le recueil de Dom Bouquet. A. Teulet en a donné une traduction avec le texte, pour la Société de l'histoire de France.

EGIRTIUS, le Gers, affluent de la Garonne.

ÉGISTE, pseudonyme de La Motte-le-Vayer.

ÉGLISE (Petite). C'est le nom que l'on donna aux évêques français nommés avant la Constitution civile du clergé (1791) et qui, émigrés pour la plupart, protestèrent contre le concordat.

EGLY (Charles-Philippe MONTHÉNAULT d'), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1741), né à Paris en 1696, mort en 1749.

EGLUY (Seigneurs d'), de la famille de la Baume (Dauphiné).

EGMONT (Joost-Verus-Constant Van EGMONT, dit Juste d'), portraitiste, peintre de Louis XIII et de Louis XIV, l'un des anciens de l'Académie à sa fondation, né à Leyde en 1602, mort à Paris le 29 janvier 1679.

EGO, pseudonyme de J. H. Marchand.

ÉGRA, ville forte de Bohême. Elle fut occupée en 1742 par les Français qui, l'année suivante, après la retraite de Belle-Isle, furent obligés de capituler au bout de trois mois de blocus (7 septembre 1743).

ÉGUILLES (Seigneurs d'), de la famille de Viguier (Provence), = — de la famille de Galien (Provence). — Voy. AIGUILLES.

ÉGUILLI (Comtes d'), branche de la famille Dauvet.

EGUITURI, peuple établi dans les Alpes avant l'arrivée des Romains et sur l'emplacement duquel on n'est pas d'accord.

ÉGUZON ou **ÉGUSON** (Seigneurs d'), de la maison de Chamborant = —, de la maison de Foucault.

ÉGYPTE (Expédition d'). Le 19 mai 1798 (30 floréal an VI) Bonaparte partit de Toulon avec une flotte commandée par Brueys. Cette flotte, quand elle eut été rejointe par les transports réunis dans divers ports d'Italie et de Corse, se monta à près de cinq cents voiles portant une armée de quarante mille hommes et dix mille marins. Le 9 juin, elle parut devant Malte, dont le grand maître capitula le soir même. Bonaparte y séjourna dix jours, puis en repartit directement pour l'Égypte. Le 1er juillet, il arriva en vue d'Alexandrie : le débarquement commença le soir même, dans l'anse du

Marabout, à une lieue et demie de la ville, qui fut attaquée et prise le lendemain. La victoire des Pyramides qui nous livra le Caire, la destruction de notre flotte à Aboukir, une désastreuse expédition en Syrie et la levée du siége de Saint-Jean d'Acre, les victoires du Mont-Thabor et d'Aboukir furent les principaux événements de l'expédition tant que Bonaparte resta à sa tête. Lorsqu'il s'embarqua furtivement pour la France le 22 août 1799, il laissa le commandement à Kléber qui le 7 janvier 1800 conclut pour l'évacuation de l'Égypte le traité d'El-Arich avec le grand-visir et sir Sidney Smith. La violation de ce traité par les ennemis amena le renouvellement des hostilités et les Turcs furent battus à El-Hanka et à Héliopolis. L'assassinat de Kléber (14 juin) mit les destinées de l'armée entre les mains de l'incapable Menou, qui défait à Canope et enfermé dans Alexandrie capitula le 1er septembre. Deux mois auparavant le général Belliard assiégé dans le Caire avait dû aussi capituler. A la fin de septembre les débris de cette glorieuse armée avaient quitté l'Égypte. (Voyez les différents noms mentionnés dans cet article.)

ÉGYPTE (Institut d'). Pendant l'expédition d'Égypte, Bonaparte, par un arrêté en date du 3 fructidor an VI (20 août 1798), décréta l'établissement au Caire d'un institut pour les sciences et les arts. Cet établissement devait s'occuper principalement : 1° du progrès et de la propagation des lumières en Égypte; 2° de la recherche, de l'étude et de la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte. Il était divisé en quatre sections : mathématiques, physique, économie politique, littérature et beaux-arts; chaque section devait être composée de douze membres. Nous empruntons au t. III de la *Décade égyptienne*, journal littéraire et d'économie politique, imprimé au Caire (ans VII et VIII) et à l'*Annuaire* publié dans la même ville l'an IX, la liste des membres de cet institut :

Mathématiques. Andreossi, Bonaparte, Costaz, Fourier, Girard, Lepère, Le Roy, Malus, Monge, Nouet, Quesnot, Say : ce dernier fut remplacé plus tard par Lancret.

Physique. Beauchamp, Berthollet, Boudet, Champy (père), Conté, Delisle, Descortils, Desgenettes, Dolomieu, Dubois (père), Geoffroy (Saint-Hilaire), Larrey, Savigny.

Économie politique. Composée d'abord de six membres (Caffarelli, Gloutier, Poussielgue, Shulkouski, Sacy, Tallien), cette section fut plus tard de sept membres, savoir : Corancey, Dugua, Fauvelet-Bourienne, Jacotin, Poussielgue, Reynier, Tallien.

Littérature et beaux-arts. Cette section composée d'abord de huit membres (Denon, Dutertre, Norry, Parseval, don Raphaël, Redouté, Rigel, Venture) finit par l'être de onze, savoir : Denon, Dutertre, Lepère, Norry, Parseval, Protain, don Raphaël, Redouté, Rigo, Rigel, Ripaut.

Outre l'Institut qui se réunit pour la première fois le 6 fructidor an VII, au Caire, il y avait une commission des sciences et arts composée de neuf membres. C'est en grande partie aux savants qui figuraient parmi les membres de l'Institut et de cette commission, qu'est due la publication du magnifique ouvrage qui a pour titre : *Description de l'Égypte*, 1809-1828, 22 vol. in-fol., dont 12 de planches.

EHRENBREITSTEIN, forteresse située en face de Coblentz sur la rive droite du Rhin. Investie inutilement à diverses reprises par les Français en 1794, 1795 et 1796, elle fut prise par Hoche en 1797, restituée à la paix de Léoben et reprise en janvier 1799. — Un traité d'alliance entre Louis XIII et Philippe-Christophle, électeur de Trèves, y fut signé le 9 avril 1632. (Voyez en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

EHRMANN (Frédéric-Louis), physicien, né vers 1740, mort en mai 1800 à Strasbourg. — JEAN-CHRÉTIEN, médecin, né en 1710 à Strasbourg, où il est mort le 16 août 1797. = Son fils, JEAN-CHRETIEN, né à Strasbourg en 1740, mort vers 1800.

EIDOUS (Marc-Antoine), traducteur, né à Marseille, mort vers la fin du XVIIIe siècle.

EIROUX, maison de Provence, originaire du Dauphiné, et qui au XVIIe siècle prit, par substitution, le nom et les armes de la maison de Pontevez. D'elle sont sortis les seigneurs de Rustrel et de Gévaudan.

EISEN (François), peintre et graveur, né à Bruxelles en 1700, mort à Paris après 1777. = Son fils, CHARLES, peintre, habile dessinateur et graveur, né à Valenciennes le 17 août 1720, mort à Bruxelles le 4 janvier 1778.

EISENSCHMID (Jean-Gaspard), médecin et mathématicien, né à Strasbourg le 15 septembre 1656, mort le 5 décembre 1712.

ÉLAN, *Ellantium*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, fondée en 1154.

ELAVER, l'Allier.

ELBE, île de la Méditerranée appartenant à l'Italie. Les Anglais qui s'en étaient emparés en 1796 en furent chassés par le général Turreau en mai 1800. Le 26 août suivant, un sénatus-consulte la réunit à la France. — En 1814, Napoléon, après son abdication, la reçut en toute souveraineté avec un revenu de six millions. Il en prit possession le 3 mai, et c'est de là qu'il partit le 26 février 1815 pour aller renverser le trône de Louis XVIII.

ELBÉE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Caumont et d'Épinville.

ELBÉE (N. GIGOT d'), général vendéen, né à Dresde en 1752, fusillé à Noirmoutiers en janvier 1794. Il avait été officier jusqu'en 1783 dans le régiment Dauphin. Lors du soulèvement des provinces de l'Ouest, il prit le commandement des insurgés du canton de Baupréau, se réunit à Cathelineau et à Stofflet (mars 1793), battit successivement les généraux Leygonier et Quétineau, s'empara de Fontenay, de Saumur, de Châtillon, de Bressuire, de Tiffauges et d'Angers, fut repoussé devant Nantes et remplaça alors Cathelineau qui venait d'être tué. Battu devant Luçon (14 août), il surprit Marceau (5 septembre), défit ensuite Santerre et Bronsin, mais là s'arrêtèrent ses succès. Chollet fut emporté par les républicains, et en voulant le reprendre deux jours après (17 octobre), il fut défait et criblé de blessures. Il était presque mourant à Noirmoutiers quand il fut pris dans cette ville par Turreau (3 janvier 1794). Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort et exécuté avec sa femme.

ELBEUF, en Normandie (Seine-Inférieure). Le marquisat d'Elbeuf après avoir appartenu aux maisons d'Harcourt et de Rieux, passa à la maison de Lorraine et fut érigé en duché-pairie en novembre 1581 en faveur de Charles de Lorraine, marquis d'Elbeuf, qui par son père, René de Lorraine, mort en 1566, était le petit-fils de Claude, duc de Guise. Charles, arrêté après l'assassinat du duc de Guise à Blois, resta prisonnier jusqu'en 1591 et mourut en 1609. = Son fils, CHARLES II, duc d'Elbeuf, né en 1596, mort le 5 novembre 1657. Les intrigues de sa femme, Catherine-Henriette, fille légitimée de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, la firent exiler en 1631. Il joua un rôle assez ridicule pendant la Fronde. = EMMANUEL-MAURICE, prince d'Elbeuf, petit-fils du précédent,

né le 30 décembre 1677, mort en 1763. Il s'attacha au service de l'empereur.

ELBOVIUM, Elbeuf.

ELCHINGEN, bourg de Bavière à deux lieues d'Ulm, sur la rive gauche du Danube. Le 14 octobre 1805, les Français y remportèrent une victoire complète sur le général autrichien Laudon. Ney qui s'y était particulièrement distingué fut créé duc d'Elchingen.

ELECTA, Aleth.

ÉLECTEUR (Grand-). Le grand-électeur était le premier des six grands dignitaires de l'État, sous l'Empire (Constitution de l'an XII, art. 39). Il faisait les fonctions de chancelier pour la convocation du Corps législatif, des colléges électoraux et des assemblées de canton, pour la promulgation des sénatus-consultes portant dissolution du Corps législatif ou des colléges électoraux. Ce fut Joseph que Napoléon investit de ces hautes fonctions. Le 9 août 1807, le prince de Bénévent (Talleyrand) fut nommé vice-grand-électeur.

ÉLECTEURS. En 1789, lorsque les membres élus par les assemblées primaires de Paris pour nommer les députés du tiers état aux états généraux eurent accompli leur mandat, la gravité des circonstances les engagea à continuer à se réunir, bien que légalement leur mission fût terminée. Le gouvernement ayant fait fermer la salle de leurs assemblées, ils s'installèrent à l'Hôtel de ville et de fait exercèrent le pouvoir municipal le plus étendu sous le titre d'*Assemblée électorale du tiers état de la ville de Paris*. Ils ne cessèrent leurs fonctions que le 30 juillet et les remirent aux cent vingt députés élus par les soixante districts de la ville, députés qui prirent le titre de *Représentants de la commune de Paris*.

ÉLECTION. On désignait à la fois sous ce nom la juridiction des *élus* établis dans la plupart des généralités de la France, et le territoire sur lequel s'étendait cette juridiction. — Les *élus* étaient anciennement des personnes choisies, par voie d'élection, en chaque pays, pour assister les commissaires royaux dans la levée des aides. Ils répartissaient les tailles et avaient la garde des deniers qui en provenaient. Ils avaient été institués lors des états généraux de 1356 par une ordonnance du mois de mars. En 1372 Charles V les transforma en fonctionnaires royaux tout en leur conservant leur nom. Ils formèrent alors dans des circonscriptions déterminées un tribunal chargé de répartir certains impôts et de juger les procès afférents à cette répartition. D'après une ordonnance du 20 mars 1451, ils ne devaient point entendre d'avocats dans les affaires portées devant eux; ils jugeaient en première instance, et les généraux des aides en dernier ressort. En août 1462 les élus furent tous destitués et durent, pour rentrer en place, remplir certaines conditions. En 1582, on leur enleva la connaissance des comptes des deniers des fabriques. En décembre 1625 leurs offices furent supprimés, et on les remplaça en créant dans chaque élection un office de conseiller du roi élu.

L'*élection* de Paris se composait d'un premier président, d'un lieutenant, d'un assesseur, de vingt conseillers, d'un avocat du roi, du procureur du roi, d'un substitut et d'un greffier en chef. La composition, sauf pour le nombre des conseillers, était à peu près la même dans les autres élections. A l'époque de la Révolution, il y avait en France 178 tribunaux d'élection, répartis entre les généralités de Paris (22), d'Amiens (6), de Soissons (7), d'Orléans (12), de Bourges (7), de Moulins (7), de Lyon (5), de Riom (6), de Grenoble (6), de Poitiers (9), de la Rochelle (5), de Limoges (5), de Bordeaux (5), de Tours (16), de Pau et Auch (6), de Montauban (6), de Champagne (12), de Rouen (14), de Caen (9), d'Alençon (9), de Bourgogne et Bresse (4). — Les pays où siégeaient ces tribunaux s'appelaient *pays d'élections*, par opposition aux *pays d'états* qui n'en possédaient pas.

ÉLECTION ECCLÉSIASTIQUE. L'élection était définie par les canonistes la vocation régulière d'une personne idoine à une fonction ou dignité ecclésiastique. Elle n'a jamais été en usage que pour les hautes charges de l'Église, la papauté, l'épiscopat et les abbayes. Celle des papes, qui ne rentre pas dans l'objet de ce dictionnaire, comportait trois modes, le scrutin, le compromis, ou l'inspiration. Nous expliquons au mot Évêque les diverses révolutions qu'a subies celle de l'épiscopat. Après avoir appartenu à la masse des fidèles, elle dépendit du clergé seul et des personnes notables du diocèse. Quand on appréhendait des désordres, le métropolitain commettait un de ses suffragants pour surveiller les opérations; on lui envoyait un acte où elles étaient exposées, il l'examinait en synode, et consacrait, s'il y avait lieu, l'élection en conférant à l'élu le pouvoir d'ordre. Le droit d'élire passa au XIIe siècle du clergé aux chanoines (voy. ce mot), et fut revendiqué au XVe par les papes. Jean XXI le leur fit reconnaître pour toutes les églises cathédrales. En 1516, le concordat de Léon X l'abandonna au souverain qui l'a depuis toujours conservé.

Tant que l'élection a été réellement en vigueur, elle exigeait certaines conditions de la part des électeurs et de celle des éligibles. Au premier point de vue, certaines incapacités s'expliquent d'elles-mêmes. Ne pouvaient voter : l'insensé, l'interdit, l'excommunié, etc. Les chanoines étaient tous convoqués; même absents, un de leurs collègues pouvait leur servir de procureur. Pour être éligible, il fallait avoir les qualités requises de l'électeur; être sain d'esprit et pur des censures ecclésiastiques. On devait en outre être issu de légitime mariage, et âgé de trente ans au moins; avoir des mœurs irréprochables et des connaissances constatées par un examen. On ne pouvait occuper deux siéges à la fois, et un évêque n'était régulièrement élu dans un second diocèse qu'après s'être engagé à donner sa démission pour le premier. — Voy. le mot PRÉCONISATION.

Les modes d'élection à l'épiscopat étaient les mêmes que pour la papauté. L'élection par scrutin nécessitait l'intervention de trois chanoines qui dépouillaient les votes secrètement (*secreto*) un à un (*sigillatim*) et avec soin (*diligenter*). La majorité absolue des votants était de rigueur, et on recommençait le vote jusqu'à ce qu'elle eût été obtenue. Un notaire apostolique inscrivait les suffrages à mesure qu'on les nommait, et dressait l'acte, quand l'opération était terminée.

L'élection par compromis avait lieu lorsque les membres du chapitre chargeaient l'un d'eux de désigner l'évêque et s'en tenaient à ce choix. Enfin, il pouvait arriver que tous les électeurs portassent par acclamation leurs voix sur un seul candidat, sans observer aucune formalité. C'est ce qu'on appelait l'élection d'inspiration (*per acclamationem*).

Le délai pour élire était de trois mois depuis le moment où la vacance avait commencé; à moins d'empêchement majeur, les électeurs devaient se rassembler à cet effet dans l'église cathédrale; le choix était notifié à l'élu qui dans le mois donnait réponse, sous peine de déchéance, et dans les trois mois demandait la confirmation de son élection au synode dans l'origine, plus tard au métropolitain.

ELEEMOSYNA, l'Aumône (Seine-et-Oise).

ELENA, HELENA, Elnes (Artois), bourg sur les bords de la Canche, où, vers 447, Aetius battit Clodion. — Elne (Pyrénées-Orientales).

ÉLÉONORE ou **ALIÉNOR**, reine de France, puis d'Angleterre, née en 1122, morte le 31 mars 1204. Fille du dernier duc d'Aquitaine, Guillaume IX, et héritière de ses riches provinces, elle épousa Louis VII (1137), à la cour duquel elle apporta les habitudes de plaisir et de galanterie des cours méridionales. Elle le suivit à sa seconde croisade; mais elle oublia, dit-on, ses devoirs dans ce long voyage, et en 1152 le divorce des deux époux fut prononcé au concile de Beaugency. Elle ne tarda pas à se remarier à Henri Plantagenet, qui en 1155 devint roi d'Angleterre et en eut cinq fils, entre autres Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, qu'elle vit successivement monter sur le trône. Elle les excita à la révolte contre leur père, qui la fit arrêter (1173) et ne la rendit à la liberté qu'en 1184. A la fin de sa vie, elle se retira à l'abbaye de Fontevrault, où elle mourut.

ELÉONORE DE PROVENCE, reine d'Angleterre, morte à Ambresbury le 25 juin 1291. Elle était fille de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, épousa (1236) Henri III, roi d'Angleterre, et, après la mort de son mari (1272), prit le voile à Ambresbury.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, reine de Portugal, puis de France, sœur aînée de Charles-Quint, née à Louvain en 1498, morte à Talavera le 18 février 1558. Veuve en 1521 d'Emmanuel, roi de Portugal, elle fut, par le traité de Madrid, promise à François Ier, qu'elle n'épousa que le 4 juillet 1530. Elle chercha inutilement à maintenir la paix entre son mari et son frère, et, après la mort du premier, se retira en Espagne.

ÉLÉONORE, fille de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Blanche, fut proclamée reine de Navarre (19 janviér 1479), après la mort de son père et mourut le 12 février suivant. Elle avait épousé en 1434 Gaston IV, comte de Foix, qui mourut en juillet 1472. Elle laissa son royaume à son petit-fils François-Phœbus, comte de Foix.

ÉLEUTHÈRE (S.), évêque de Tournai (496), mort le 20 février ou le 30 juin 552 (ou 553). Sa fête, le 20 février. =— (S.), évêque d'Auxerre (532), mort le 16 août vers 561.

ELESYCES, peuple ligure établi dans la Gaule méridionale et dont les villes principales étaient *Nemausus* (Nîmes) et *Narbo* (Narbonne).

ELGEIREN (Seigneurs d'), de la famille de Roche (Languedoc).

ELIBERIS ou **ILLIBERIS**, Elne.

ELICOCI. Voy. HELVII.

ÉLIE DE SALOMON, musicographe de la seconde moitié du XIIIe siècle, clerc de Sainte-Astère (Périgord). — *Scientia artis musicæ*, qu'il dédia en 1274 au pape Grégoire X. L'abbé Gerbert a publié ce traité dans sa collection.

ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Jacques), jurisconsulte, né à Carentan (Manche) en octobre 1732, mort à Paris le 10 janvier 1786. Avocat au parlement de Paris, il se rendit célèbre par son *Mémoire pour les Calas* (1762). Sa femme (Anne-Louise MORIN-DUMÉNIL) est auteur des *Lettres du marquis de Roselle* (1764).

ÉLIE (Le P.). Voy. HAREL.

ELI PHILI, pseudonyme de Jean du Tillet.

ÉLISABETH ou **ISABEAU** DE HAINAUT, reine de France, née en 1169, morte le 15 mars 1190. Elle était fille de Baudouin V, comte de Hainaut, et épousa (1180) Philippe Auguste auquel elle donna Louis VIII.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** D'ARAGON, reine de France, née en 1247, morte le 23 janvier 1271 à Cosenza, en revenant de la seconde croisade de saint Louis où elle avait accompagné son mari Philippe III, qu'elle avait épousé le 23 janvier 1271. Elle était fille de Jacques Ier, roi d'Aragon.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** D'AUTRICHE, reine de France, née le 5 juin 1554 à Vienne (Autriche), où elle mourut le 22 janvier 1592. Seconde fille de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, elle épousa Charles IX le 26 novembre 1570, fut tenue toujours à l'écart par sa belle-mère Catherine de Médicis, devint veuve (1574), et, après la mort de sa fille unique (1578), se retira à Vienne, au couvent de Sainte-Claire où elle passa sa vie dans les exercices de piété et dans les bonnes œuvres.

ÉLISABETH D'ANGOULÊME, reine d'Angleterre et comtesse de la Marche, morte en 1245. Fille d'Aimar Ier, comte d'Angoulême, et mariée à Hugues X, comte de la Marche, elle fut, peu de temps après son mariage, enlevée par Jean sans Terre, roi d'Angleterre, qui, pour elle, répudia sa femme. A la mort de ce prince, elle se remaria avec Hugues et l'excita contre saint Louis qu'elle essaya de faire empoisonner. Le comte et ses alliés les Anglais furent battus à Taillebourg (1242) par le roi, qui pardonna au comte et à sa femme. L'insuccès de nouvelles intrigues la força de se retirer dans l'abbaye de Fontevrault.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** DE FRANCE, reine d'Angleterre et duchesse d Orléans, née à Paris le 9 novembre 1389, morte à Blois le 13 septembre 1409. Elle était fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. A sept ans elle épousa (1396) Richard II d'Angleterre, et, après la mort de celui-ci, revint en France (1401) et se remaria (1406) à Charles, comte d'Angoulême, puis duc d Orléans.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** DE FRANCE, reine de Navarre, née le 2 mars 1241, morte à Hyères (Provence) le 27 avril 1271. Fille de saint Louis, roi de France, et de Marguerite de Provence, elle épousa, en avril 1255, Thibaut II, comte de Champagne et roi de Navarre, qui mourut quelques mois avant elle, au retour de la seconde croisade de saint Louis, où elle l'avait suivi.

ÉLISABETH DE FRANCE, reine d'Espagne, née à Fontainebleau le 22 novembre 1602, morte à Madrid le 6 octobre 1644. Fille de Henri IV et de Marie de Médicis et promise d'abord au prince de Piémont, elle épousa par procuration à Bordeaux, en octobre 1615, l'infant d'Espagne, depuis Philippe IV.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** DE VALOIS, duchesse de Bretagne, née en 1293, morte en 1309. Fille de Charles de France, comte de Valois, et de Marguerite de Sicile, et fiancée à deux ans, en 1295, à Édouard, prince héréditaire d'Écosse, elle épousa à quatre ans Jean III, duc de Bretagne, et mourut à seize ans.

ÉLISABETH DE VALOIS, reine d'Espagne, née à Fontainebleau le 13 avril 1545, morte à Madrid le 3 octobre 1568. Fille de Henri II et de Catherine de Médicis, et fiancée d'abord à Édouard VI, qui mourut avant la célébration du mariage, puis promise à don Carlos, fils de Philippe II, elle fut épousée (1559) par celui-ci qui était veuf de Marie Tudor. Elle mena une triste existence à la cour d'Espagne, et la plupart de ses contemporains voulurent voir le résultat d'un crime dans sa mort prématurée.

ÉLISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, dite *Mademoiselle de Chartres*, duchesse de Lorraine, née le 13 septembre 1676, morte à Commercy le 24 décembre 1744. Fille de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, elle épousa (1698) Léopold, duc de Lorraine. De ses treize enfants, l'aîné, François-

Étienne, épousa Marie-Thérèse et devint empereur d'Allemagne. Lorsque la Lorraine fut cédée à Stanislas, Élisabeth prit le titre de princesse de Commercy.

ÉLISABETH ou **ISABELLE** DE FRANCE, duchesse de Milan, née à Vincennes, en 1348, morte le 11 septembre 1372. Elle était fille du roi Jean II, et de Bonne de Luxembourg, et épousa en 1360 Jean-Galéas Visconti.

ÉLISABETH (Philippine-Marie-Hélène DE FRANCE, MADAME), née à Versailles le 3 mai 1764, morte sur l'échafaud, à Paris, le 10 mai 1794. Elle était le huitième et dernier enfant du dauphin, fils de Louis XV, et de Marie-Josèphe de Saxe. Elle fut élevée par la comtesse de Marsan et l'abbé de Montaigu. Il avait été question de la marier avec Joseph II, puis avec le duc d'Aoste; mais ces deux projets échouèrent. Lors de la Révolution, elle montra un inaltérable dévouement à son frère Louis XVI qu'elle ne voulut pas quitter. Elle le suivit dans son infructueuse tentative d'évasion à Varennes, et, après le 10 août, fut avec lui conduite et enfermée au Temple. Elle comparut le 9 mai 1794 devant le tribunal révolutionnaire, qui la condamna à mort.

ÉLISABETH. Voy. ISABEAU.

ÉLISÉE (Jean-François COPEL, dit le P.), carme, prédicateur, né à Besançon en 1726, mort en 1783.

ELIZONDO, bourg de la Navarre où le 27 août 1785 un traité de limites fut signé entre la France et l'Espagne.

ELLA, l'Isle, affluent de la Dordogne.

ELLAIN (Nicolas), médecin, né à Paris en 1534, y mourut le 30 avril 1621.

ELLE (Ferdinand), peintre, né à Malines, mort de 1637 à 1640 à Paris, où il était établi dès 1609 et où il exécuta avec beaucoup de talent de nombreux portraits. Il est, comme les suivants, plus connu sous le nom de Ferdinand. = LOUIS-FERDINAND, fils du précédent, peintre et graveur, né à Paris vers 1612, mort le 12 décembre 1689. Il fut un des premiers membres de l'Académie, où il exerça les fonctions de professeur. = LOUIS-FERDINAND, fils du précédent, peintre et graveur comme lui, né à Paris en 1648, mort à Rennes le 5 septembre 1717. Il avait été reçu à l'Académie en 1681. — *Portrait* de Samuel Bernard, peintre en miniature (Musée du Louvre).

ELLEVIOU (Pierre-Jean-Baptiste-François), célèbre chanteur, né à Rennes le 2 novembre 1769, mort à Paris le 5 mai 1842. Il a composé trois opéras comiques.

ELLIOUS-BOCHTOR, orientaliste, né le 12 avril 1784, à Syout (Haute-Égypte), mort à Paris le 27 septembre 1821. Attaché comme interprète à l'armée française en Égypte, il vint ensuite en France et fut nommé (1829) professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes. — *Dictionnaire arabe*, 1828-1829, 2 vol. in-8°, publié par M. Caussin de Perceval.

ELLORONENSES. Au VIe siècle la *civitas Elloronensium* était la onzième des douze cites de la Novempopulanie. Elle occupait les vallées du gave d'Oloron et de ses affluents et la haute vallée de la Bidouze.

ELLUIN (François-Rolland), graveur, élève de Beauvarlet, né à Abbeville, où il est mort au commencement du XIXe siècle.

ELNE, *Helena*, *Elena*, petite ville du Roussillon qui jusqu'au commencement du XVIIe siècle fut le siége d'un évêché transféré à cette époque à Perpignan. Il s'y est tenu un concile en 1065. La ville fut prise par Philippe le Hardi en 1285, par Louis XI en 1474 et par Condé en 1641. Les Espagnols s'en emparèrent en 1793 et la perdirent peu de temps après.

ELNES. Voy. ELENA.

ELNO, l'Hem, affluent de la Scarpe.

ELNO, Saint-Amand-sur-Scarpe.

ÉLOF ou **ALOPH** (S.), *Eliphius*, martyr en Lorraine vers 362. Sa fête, le 16 octobre.

ÉLOI (S.), *Eligius*, célèbre orfévre, évêque de Noyon, né auprès de (Limoges) en 588, mort le 1er décembre 659. Il fut successivement orfévre et trésorier de Clotaire II, maître des monnaies royales et ministre de Dagobert Ier qui lui confia plusieurs missions importantes. Éloi, sans être dans les ordres, fut élu évêque de Noyon (670) et fonda plusieurs abbayes. Parmi ses travaux d'orfévrerie on cite des siéges d'or, les bas-reliefs du tombeau de saint Germain, des châsses, etc. — On lui attribue des homélies et une lettre à saint Didier. Sa Vie a été écrite par saint Ouen.

ELOUIS (HENRI), peintre, né le 20 janvier 1755, à Caen, où il est mort le 23 décembre 1840. — Trois *portraits* (musée de Caen).

ÉLOY (Seigneurs d'), branche de la famille de le Pipre (Artois).

ELONORA, Oléron.

ELSEGHEM (Seigneurs d'), de la maison de Cohen (Artois).

ELSHOECT (Karl) ou **ELSHOECT-VITAL**, sculpteur, né à Bergues (Nord), le 3 mai 1791, mort à Paris en février 1856. — Plusieurs *bustes* (musée de Versailles).

ÉLUS. Voy. ÉLECTIONS.

ELUSA, Eause (Gers), capitale des *Elusates* et, à la fin de l'empire, la métropole de la Novempopulanie.

ELUSATES, peuple de l'Aquitaine qui avait pour capitale *Elusa* (Éause).

ELVEMONT (Seigneurs d'), branche de la maison de Guiri (Vexin).

ELVES, terre et seigneurie du Rouergue (Aveyron), avec titre de vicomté, qui de la maison d'Arpajon passa à la famille de Campmas.

ÉLYAS ou **ÉLIE**. Voy. BARJOLS.

ÉLYSIENS (Secte des). Au moment où les *convulsionnaires* se livraient à toutes leurs extravagances, il se forma parmi eux une secte qui trouva immédiatement de nombreux adhérents. Un janséniste forcené et auquel les austérités avaient dérangé le cerveau, Pierre Vaillant, curé dans le diocèse de Troyes, s'imagina subitement (en 1734) être le prophète Élie, et le crut si bien (dit le *Journal de l'avocat Barbier*), qu'il prit le carrosse de Metz pour aller se présenter en cette qualité aux juifs de cette ville qui le renvoyèrent comme fou. Il fut plus heureux à Paris. Il y rencontra un certain Cosse qui se faisait appeler frère Augustin et qui se laissa persuader ce que le prophète Élie lui annonça de la part de Dieu, à savoir, que lui, Cosse, était l'agneau sans tache et qu'il devait mourir pour les péchés des hommes. « Cosse communiqua sa lettre de créance à ses confrères qui y ajoutèrent foi. Dans les assemblées, après avoir prêché, il se couchait sur une table dans la posture attribuée à l'agneau sans tache, et il se faisait adorer comme tel : on chantait des hymnes, oraisons et on lui rendait les honneurs dus à ce titre. » La police ne tarda pas à intervenir. Le prophète Élie qui avait déjà été mis à la Bastille en 1728, fut, à cette occasion, emprisonné de nouveau et mourut sans avoir recouvré sa liberté. Quant à Cosse, les uns disent qu'il subit le sort de son prophète, d'autres prétendent qu'il s'échappa à temps, emportant soigneusement cinquante ou soixante mille livres que des âmes trop confiantes avaient déposées en ses mains.

ELZÉAR (SAINT-), baron d'Ansois, né à Ansois (Provence), mort à Paris le 27 septembre 1323.

ÉMAILLEURS. Les émailleurs à Paris furent

érigés en communauté par lettres de Charles IX en date du 6 juillet 1566, confirmées sous ses successeurs. Sur leur demande un arrêt du conseil en 1706 les réunit à la communauté des maîtres-verriers-faïenciers.

ÉMALVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Martel.

ÉMANCIPATION. L'émancipation avait lieu sous le régime féodal avec l'agrément du suzerain. Les formes en étaient solennelles: elle était prononcée en cour par le prince ou son représentant, en présence de l'impétrant et sur le témoignage écrit du consentement paternel. D'ordinaire les conditions d'âge étaient fixées à dix-sept ans. En Normandie, la coutume voulait que le fils émancipé s'abstînt de paraître au logis de son père pendant un an et un jour; ce terme était de rigueur. Le mariage avait pour effet, alors comme aujourd'hui, d'émanciper les conjoints mineurs. Jusqu'à la Révolution et depuis la chute de la féodalité, l'émancipation s'obtenait exclusivement par *lettres royaux*, au moins dans les pays de droit écrit.

EMBABEH, village situé sur la rive gauche du Nil, près du Caire. Le 21 juillet 1798 Bonaparte y remporta sur les beys des Mameluks une victoire complète, peu meurtrière pour les vainqueurs. Cette bataille est généralement connue sous le nom de bataille des *Pyramides*.

EMBALLEURS. Le métier des *emballeurs-chargeurs* et *déchargeurs de toutes marchandises sous cordes* fut érigé en titre d'office héréditaire dans toutes les villes du royaume par arrêt du Conseil en date de février 1623. A Paris leur nombre qui était d'abord de soixante fut porté à quatre-vingts en février 1690. On leur donna un règlement au mois d'août suivant. Ces quatre-vingts offices furent supprimés en juillet 1705 et remplacés par soixante nouveaux offices d'*emballeurs* auxquels en mai 1706 on substitua les anciens offices d'emballeurs-chargeurs. Ils payaient tous les ans la paulette au roi, et formaient un corps de communauté dont le patron était saint Nicolas. Leur office coûtait de trois à quatre mille livres.

EMBLEVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Jussac (Saintonge). — Voy. AMBLEVILLE.

EMBRUN, *Ebrodunum*, ville du Dauphiné, capitale de l'Embrunois, aujourd'hui sous-préfecture du département des Hautes-Alpes. Après avoir été une des principales villes des *Caturiges*, elle reçut d'Adrien le titre de métropole des Alpes maritimes. Elle fut saccagée tour à tour par les Vandales, les Huns, les Saxons et les Sarrasins. Elle fut encore pillée au XIVe siècle et au XVIe, pendant les guerres de religion. Le duc de Savoie s'en empara en 1692.

Il s'est tenu divers conciles à Embrun: en 1267, 1290, 1582 et 1727. Ce dernier eut un grand retentissement. Il se composa de l'archevêque de la ville et de quatorze évêques. On y déposa un fougueux janséniste, Jean Soanen, évêque de Senez. Les actes de ce concile ont été imprimés, 1728, in-4°.

L'archevêché d'Embrun qui remontait au milieu du IVe siècle avait pour suffragants les évêchés de Digne, de Vence, de Glandève, de Senez et de Nice, auxquels s'ajouta en 1244 l'évêché de Grasse. Son siége archiépiscopal devint en 1790 un simple évêché suffragant d'Aix, qui fut lui-même supprimé en 1802. Les archevêques d'Embrun portaient les titres de princes d'Embrun et de comtes de Beauffort et de Guillestre.

ARCHEVÊQUES D'EMBRUN. — S. Marcellin, vers 360. — Artémius, 374. — S. Jacques Ier, 400. — Armentaire, 439. — Ingénuus, 440-vers 475. — Catulin, 517. — S. Gallican Ier. — S. Pallade. — S. Gallican II, vers 541-vers 549. — Saloine, vers 560. — Émérite, vers 585-vers 588. — S. Alphonse. vers 600. — S. Albin, vers 630. — Æthérius, vers 644-vers 660. — Ageric, 829. — Aribert Ier, vers 853-vers 859. — Bermond, 876. — Aribert II, 878 — Ermold, 886. — Arnaud, 899. — Théodulphe, 899. — S. Benoît Ier, 900-916. — S. Libéral, 920. — Boson, 938-960. — Ponce, 992. — S. Ismidias. 993-1017. — Radon, vers 1017-vers 1027. — Hismidon, 1044. — Vivemne, vers 1048. — Guinervinaire, 1050. — Hugues, 1054. — Viminien, 1056-vers 1060. — Guinamand, 1065. — Guillaume Ier, 1066-1077. — Pierre Ier, 1077. — Lantelme, vers 1080. — Benoît II, 1105-1118. — Guillaume II, 1120-1134. — Guillaume III de Bénévent, 1135-vers 1168. — Raimond Ier, 1169. — Pierre II Romain, vers 1175-1189. — Guillaume IV de Bénévent, 1189-1208. — Raimond II Sédu, 1208-vers 1212. — Bernard Ier Chabert, 1213-vers 1235. — Aimar, 1236-1245. — Humbert, 1245-1250. — Henri de Suze, 1250-6 novembre 1271. — Melchior, 1272-1275. — Jacques II Sérène, 1275-1286. — Guillaume V, 1286-1289. — Raimond III de Médullion, 8 octobre 1289-28 juin 1294. — Guillaume VI de Mandagot, 28 mars 1295-mai 1311. — Jean Ier du Puy, 22 mai 1311-1317. — Raimond IV Robaud, 1319-vers 1323. — Bertrand Ier de Deaulx, 5 septembre 1323-1338. — Pasteur de Sarrats, 27 janvier 1338-17 décembre 1350. — Guillaume VII des Bardes, 16 février 1351-1361. — Raimond V de Salg, 1361-1364. — Bertrand II de Castelnau, 1364-5 septembre 1365. — Bernard II, 1365-1366. — Pierre III Ameil, 1367-18 décembre 1378. — Michel Étienne, 1379-1er mai 1427. — Jacques III Gelu, 1427-7 septembre 1432. — Jean II Girard, 1432-1444. — Jean III de Montmagny, 20 avril 1444-vers 1470. — Jean IV Baile, vers 1470-septembre 1494. — Rostaing d'Ancezune, 1495-1510. — Jules de Médicis, pape Clément VII, 1510-1511. — Nicolas de Fiesque, cardinal de Gênes, 1511-1516. — François de Tournon, 1517-1525. — Antoine de Lévis de Château-Morand, 1526-1551. — Balthasar de Jarente, 1551-1554. — Louis de Laval de Bois-Dauphin, 1554. — Robert, cardinal de Lenoncourt, 1554-1561. — Guillaume VIII, cardinal d'Avançon de Saint-Marcel, 1561-juillet 1600. — Honoré du Laurens, 1600-24 janvier 1612. — Guillaume IX d'Hugues, 16 novembre 1612-24 octobre 1648. — Georges d'Aubusson de la Feuillade, 12 septembre 1649-4 septembre 1668. — Charles Brûlart de Genlis, 1668-2 novembre 1714. — François-Élie de Voyer de Paulmy d'Argenson, 12 janvier 1715-1719. — Jean-François-Gabriel de Hennin-Liétard, novembre 1719-26 avril 1724. — Pierre IV Guérin, cardinal de Tencin, mai 1724-septembre 1740. — Bernardin François Fouquet, 8 janvier 1741-1767. — Pierre-Louis de Leyssin, 22 avril 1767-1790. — *Ignace Caseneuve, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793.

BIBLIOGRAPHIE : *Gallia christiana*, t. III; Ad. Fabre, *Recherches sur les pèlerinages des rois de France à N.-D. d'Embrun*, 1859, in-8°.

EMBRUNOIS, *Ebrodunensis ager*, pays de Dauphiné avec titre de comté; chef-lieu Embrun (Hautes-Alpes). Il était borné au N. et à l'E. par le Briançonnais, au S. par la vallée de Barcelonnette, à l'O. par le Gapençais et le Grésivaudan. Il avait dix lieues de long sur six de large.

ÉMÉ, famille de robe d'où sont sortis les marquis de Boutières et de Marcieu.

ÉMERAN (S.), né à Poitiers, vers 605, mort en Bavière le 22 septembre 652.

ÉMERIAU (Maurice-Julien, comte), vice-amiral, pair de France, né le 20 octobre 1762, à Carhaix (Finistère), mort à Toulon le 2 février 1845.

ÉMERIC (Louis), poëte provençal, vivait dans la première moitié du XIVe siècle.

ÉMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), archéologue, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 20 août 1755, mort le 2 avril 1839. Il fut membre du Corps législatif de 1809 à 1814. Outre des articles insérés dans la *Biographie Michaud* et réunis, 1853, in-12, et des mémoires dans différents recueils, on a de lui : *Recherches sur l'art statuaire*, 1805, in-8°; *Jupiter : recherches sur ce dieu*, 1833, 2 vol. in-8°; *Vulcain*, 1837, in-8°; *Neptune*, 1839, in-8°; *Histoire de la peinture au moyen âge*, 1842, in-12.

ÉMERVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Neufcarres. — Voy. MERVILLE.

ÉMERIGON (Balthasar-Marie), jurisconsulte, né vers 1714, mort en 1785.

ÉMERY. Voy. PARTICELLI.

ÉMERY (Jacques-André), théologien, né à Gex le 27 août 1732, mort à Paris le 18 avril 1811. Supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice avant la Révolution, il en fut plus tard (1802) le rénovateur.

ÉMERY (Édouard-Félix-Étienne), médecin, né à Lemps (Isère) le 25 juin 1788, mort à Paris en 1856.

ÉMIGRATION, ÉMIGRÉS. C'est le surlendemain de la prise de la Bastille que commença l'émigration. Le 17 juillet 1789, le comte d'Artois, les princes de Condé et de Conti, la famille Polignac, le maréchal de Broglie, Breteuil, Lenoir, Berthier, Villedeuil, le prince de Lambesc, etc., partirent de la cour et se retirèrent à l'étranger. Leur exemple devint contagieux, et en octobre il y avait, au dire d'un journal du temps, soixante mille émigrés sur les bords du lac de Genève ; mais la plupart d'entre eux ne tardèrent pas à rentrer en France. L'émigration reprit de plus belle en 1790, et les rassemblements des fugitifs sur les frontières d'Allemagne jetèrent dans les esprits une inquiétude qu'augmenta encore le départ de Mesdames, tantes du roi (19 février 1791) : bientôt commencèrent les mesures de rigueur. Voici l'énumération des divers actes législatifs auxquels donna lieu l'émigration : 1791, 11 juin. Décret enjoignant au prince de Condé de rentrer en France, sous peine d'être mis hors la loi et d'avoir ses propriétés confisquées. — 14 octobre. Proclamation aux émigrés du roi, protestant de la sincérité de son adhésion à la Constitution, et les exhortant à s'y rallier. — 28 octobre. Décret enjoignant à Monsieur de rentrer en France dans le délai de deux mois, sous peine d'être déchu de son droit éventuel à la régence. — 9 novembre. Premier décret contre les émigrés. Il frappe de séquestre les biens des princes passés à l'étranger et enjoint de poursuivre et de condamner les Français rassemblés au delà des frontières et les fonctionnaires, s'ils ne rentrent pas avant le 1er janvier 1792. Le roi qui avait mis son veto à ce décret se résout à le sanctionner le 13 février 1792. — 1792, 30 mars. Loi qui affecte les biens des émigrés à l'indemnité due à la nation. — 2 septembre. Loi qui confisque et ordonne de mettre en vente les propriétés des émigrés. — 23 octobre. Loi bannissant à perpétuité les émigrés et punissant de mort ceux qui rentreraient en France. — 1793, 1er mars. Loi déclarant les émigrés morts civilement, leurs biens acquis à la République, et adjugeant à l'État pendant cinquante années leurs successions échues ou à échoir. — 18 mars. Loi ordonnant l'exécution dans les vingt-quatre heures de tout individu convaincu d'être émigré. — 22 juillet. Loi prescrivant les formalités relatives à la vente des biens d'émigrés. — 1er novembre. Loi prononçant la confiscation des biens des Français sortis de France avant le 14 juillet 1789, et qui n'y sont pas rentrés. — 1795, 24 octobre. Loi excluant des fonctions publiques jusqu'à la paix les parents des émigrés. — 1800, 12 février. Loi déclarant la liste des émigrés fermée au 25 décembre 1799. — 1802, 24 avril. Acte d'amnistie pour les prévenus d'émigration qui ne sont pas rayés définitivement des listes. Ces listes contenaient près de cent cinquante mille noms. — 1810, 29 décembre. Décret impérial par lequel l'État renonce aux successions des émigrés que la loi du 1er mars 1793 lui avait dévolues pour cinquante ans. — 1814, 21 août. Ordonnance portant que toutes les inscriptions sur les listes d'émigrés sont abolies à partir du jour de la publication de la Charte (4 juin). — 5 décembre. Loi relative aux biens non vendus des émigrés. — 1825, 27 mars. Loi accordant aux émigrés une indemnité de trente millions de rente.

Les émigrés réunis sur la frontière d'Allemagne et principalement à Coblentz, s'étaient, au moment où les hostilités éclatèrent contre la France, organisés en corps d'armée qui, d'après la *Gazette de France*, montait à près de vingt-cinq mille hommes. Mais les étrangers qui, en nous faisant la guerre, n'avaient d'autre but que le démembrement de notre pays, voyaient en eux non pas des auxiliaires mais des obstacles à leurs projets ; aussi firent-ils tout leur possible pour les annihiler. Ils les répartirent dans leurs armées d'Alsace, de Flandre et de Champagne, et ceux qui furent attachés à l'armée prussienne n'éprouvèrent de la part de leurs alliés que des dédains et des outrages qui se changèrent en mauvais traitements lors de la retraite de cette armée. Las-Cases qui en faisait partie nous en a retracé un lamentable tableau dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Le corps réuni sous les ordres du prince de Condé, mieux organisé, mieux commandé, se signala en mainte occasion dans les rangs des Autrichiens. L'*armée de Condé*, comme on l'appela, passa au service de la Russie, quand la paix eut été conclue avec l'Autriche (1797); elle revint sur le Rhin au renouvellement des hostilités et ne fut définitivement licenciée qu'après le traité de Lunéville.

BIBLIOGRAPHIE : Ecquevilly, *Campagnes de l'armée de Condé*, 1818, 3 vol. in-8° ; marquis de Marcillac, *Souvenirs de l'émigration*, 1825, in-8°; F. de Montrol, *Histoire de l'émigration*, 1825, in-8°; A. de Saint-Gervais, *Histoire des émigrés français*, 1828, 3 vol. in-8°.

EMINI (Seigneurs d'), branche de la maison de Foudras (Bourgogne).

EMMA ou **EMINE**, reine de France, fille de Lothaire II, roi d'Italie, et d'Adélaïde de Bourgogne. Elle épousa (966) Lothaire, roi de France. Ses relations adultères avec Adalbéron, évêque de Laon, soulevèrent contre elle les seigneurs, après la mort de son mari (986) qu'on l'accusa d'avoir empoisonné; et elle tomba avec son amant au pouvoir de Charles, duc de Lorraine.

EMMANUEL RALPH, pseudonyme de de Lisle de Sales.

EMMEDINGEN, localité du Brisgau où Moreau, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, fut battu par le prince Charles le 19 octobre 1795.

EMMERAN (S.), évêque de Poitiers, missionnaire à Ratisbonne, martyrisé le 22 septembre 652.

EMMERY (Jean-Louis-Claude), comte de GROZYEULX, membre de l'Assemblée nationale (1789), du conseil des Cinq-Cents, du conseil d'État, sénateur, puis pair de France, né à Metz le 26 avril 1752, mort à Grozyeulx le 15 juillet 1823.

EMMERY DE SEPT-FONTAINES (Henri-

Charles), ingénieur des ponts et chaussées, né à Calais le 19 avril 1789, mort en mai 1842.

EMONERIUS (Steph.), pseudonyme de Théophile Raynaud.

ÉMONTIERS, *Antimonasterium*, monastère du diocèse de Limoges, fondé au IXe siècle.

EMPEREUR (L'), famille de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Ferrières, de Cury, de Quincy, de l'Etang, de Courteau et de Morfontaine. (Voy. le Reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

EMPEREURS (Bataille des trois). Voy. Austerlitz.

EMPHYTÉOSE. Sous la domination romaine, une foule de biens allaient se perdre dans le domaine privé de l'empereur, et il arriva ainsi que des terres d'une étendue immense restaient sans culture. Pour les mettre en valeur, on imagina l'emphytéose, dont l'usage fut étendu à Rome aux propriétés de l'État, et prit ainsi la forme d'une convention administrative entre un particulier et le gouvernement, caractère sous lequel il apparait en France jusqu'à la troisième race, tandis qu'à Byzance il pénétra jusque dans les relations privées et devint une convention civile.

Dans le bail emphytéotique, la terre était concédée d'ordinaire à perpétuité, quelquefois à terme, mais alors pour un temps considérable, plus long que la vie. L'emphytéote percevait tous les fruits et faisait les produits siens; il transmettait et pouvait même aliéner ses droits. Seulement, dans ce dernier cas, le concédant avait un retrait à exercer; en vertu d'un droit de préférence, dit de *prélation*, il était maître de se substituer à l'acquéreur, moyennant le prix stipulé. Les charges consistaient à payer une redevance fixe nommée canon emphytéotique, et en outre, à chaque mutation, une sorte d'indemnité qui servait à acheter l'approbation du propriétaire. Cette indemnité nommée *laudenium* peut être regardée comme une des origines du régime féodal, au moins en ce qui touche les tenures roturières où elle pénétra et se fondit sous la dénomination de lods et ventes.

Il ne faut pas confondre l'emphytéose avec la précaire; bien que ces contrats présentent une grande analogie, ils diffèrent en un point essentiel : le détenteur de la précaire n'ayant pas, comme l'emphytéote, la faculté d'aliéner.

La Révolution n'abolit pas l'emphytéose, mais elle la rendit temporaire et rachetable. Le Code a-t-il été plus loin? l'a-t-il retranchée du nombre des droits réels pour en faire un droit personnel? La jurisprudence s'est prononcée dans le premier sens, en déclarant qu'elle était susceptible d'hypothèque comme l'usufruit. Mais le Code Napoléon ayant pris soin de donner une liste limitative des droits réels, et l'emphytéose n'y figurant pas, il paraît raisonnable de la ranger parmi les droits personnels, avec les baux à ferme, dont elle ne diffère plus que par l'étendue de durée et de jouissance.

EMPIRE FRANÇAIS. Le 30 avril 1804, Curée fit au Tribunat la motion de confier le gouvernement de la république à un empereur et de déclarer l'empire héréditaire dans la famille de Bonaparte, premier consul. Cette motion, à laquelle Carnot seul s'opposa, fut adoptée le 4 mai. Le 18 mai un sénatus-consulte conféra au premier consul le titre d'empereur sous le nom de Napoléon Ier, et établit dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale.

L'empire dura jusqu'au 11 avril 1814 où Napoléon abdiqua. Il fut rétabli momentanément pendant les Cent-Jours (voy. ce mot).

Le second empire a commencé le 2 décembre 1852 et a fini le 4 septembre 1870.

EMPIRE LATIN. Voy. Constantinople.

EMPIRÉE (M. de l'), pseudonyme de Louis-Gab. Bourdon.

EMPIRIASTRE, pseudonyme de l'abbé S. Foucher.

EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph Simonis), auteur dramatique, membre de l'Académie française (1847), directeur du Théâtre-Français (avril 1856-octobre 1859), né à Paris le 29 mars 1795, mort le 11 décembre 1868.

EMS-OCCIDENTAL, département formé d'une partie de la Hollande, réuni à l'empire français en 1810; chef-lieu Groningue. Il était borné au N. par la mer du Nord; à l'E. par les départements de l'Ems-Oriental et de l'Ems-Supérieur; au S. par le département des Bouches-de-l'Yssel; à l'O. par le département de la Frise. = Ems-Oriental (département de l'), département formé d'une partie de la Hollande, réuni à l'empire français en 1810; chef-lieu Aurich. Il était borné au N. par la mer du Nord; au S. O. par le département de l'Ems-Occidental; au S. par le département de l'Ems-Supérieur; à l'E. par le département des Bouches-du-Weser. = Ems-Supérieur (département de l'), département formé d'une partie du Hanovre, réuni à l'empire français en 1810; chef-lieu Osnabruck. Il était borné au N. par le département de l'Ems-Oriental; à l'E. par le département des Bouches-du-Weser; au S. par le département de la Lippe et le royaume de Westphalie; à l'O. par les départements de l'Ems-Occidental et des Bouches-de-l'Yssel.

ÉNAMBUC (Pierre Belain, sieur de Nambuc ou), navigateur et fondateur des colonies de Saint-Christophe, de la Dominique et de la Martinique, né à Allonville (Seine-Inférieure) en 1585, mort à Saint-Christophe en décembre 1636. On lui avait donné jusqu'à ces derniers temps le nom de Diel qui appartenait à son neveu Jacques Diel du Parquet. — Voy. Diel.

ÉNAUX (Joseph), chirurgien, né à Dijon le 5 juillet 1726, mort le 27 septembre 1798.

ENCENSEMENT Le privilège d'encensement tenait fort à cœur aux princes et aux nobles avant la Révolution; ils le considéraient comme une marque du droit de haute justice et soutinrent de longs procès pour l'obtenir ou le conserver. Il n'appartenait en effet qu'aux patrons ou fondateurs d'églises et aux seigneurs hauts justiciers. L'absence de titre ne se suppléait que par une possession immémoriale. L'encensement consistait à envoyer de l'encens pendant la messe et les vêpres vers le banc du seigneur, en lui donnant trois coups d'encensoir, ainsi qu'à sa femme, et un à chacun de ses enfants.

ENCLAVE D'ARTOIS. On appelait ainsi un canton composé de treize paroisses situées dans le voisinage de Montreuil et qui avaient été démembrées du comté d'Artois et données à la France par les traités de Madrid, de Câteau-Cambrésis et de Crespy.

ENCONTRE (Daniel), mathématicien, né à Nîmes en 1762, mort à Montpellier le 16 septembre 1818.

ENCRE ou **ANCRE** (Seigneurs d'), branche de la maison d'Humières (Artois).

ENFANT-PRODIGUE (Jour de l'), nom donné, dans quelques anciens actes, au samedi de la seconde semaine de carême.

ENFANTIN (Barthélemy-Prosper, dit le *Père*), chef de l'école Saint-Simonienne, né en 1796 à Paris, où il est mort le 31 août 1864 Il entra à l'école Polytechnique en 1812, combattit aux Buttes-Chaumont (1814) et était directeur de la caisse hypothécaire quand il fit la connaissance (1825) de Saint-Simon. Il fonda alors avec Olinde

Rodrigues *le Producteur*, et à la fin de 1828, lui et quelques disciples, eurent des réunions publiques et firent des leçons. Après la révolution de 1830, la nouvelle école soumise à deux chefs, Enfantin et Bazard, prit un grand développement; mais les idées professées par le premier sur le mariage, l'amour et les affections mobiles, amenèrent une scission. Bazard se retira, tandis que son collègue, voyant s'augmenter tous les jours le chiffre de ceux qui suivaient ses doctrines, envoya des missions dans plusieurs villes de France et d'Europe. La police crut devoir alors intervenir. Enfantin, le *père de la loi nouvelle*, la *loi vivante*, fut avec plusieurs autres traduit devant la cour d'assises sous la prévention d'attentat à la morale et d'association illégale : après deux jours de débats (27 et 28 août 1832), ils furent déclarés coupables sur toutes les questions, et Enfantin fut condamné à une année de prison et à 100 fr. d'amende. Après avoir subi quelques mois d'emprisonnement, il se rendit en Égypte où il resta deux ans; revenu en France, il se fit maître de poste et cultivateur, devint membre de la commission scientifique d'Algérie, et directeur du chemin de fer de Lyon, qui fut racheté par l'État en 1848, fonda le *Crédit* avec Ch. Duveyrier, puis rentra comme administrateur au chemin de fer de Lyon. — *Doctrine de Saint-Simon*, 1830, 2 vol. souvent réimprimée; *Religion saint-simonienne; Économie politique et saint-simonienne*, 1831, in-8°; *Colonisation de l'Algérie*, 1843, in-8°; *Correspondance politique*, 1835, 1840, 1849, in-8°; *Correspondance philosophique et religieuse*, 1843, 1845, 1847, in-8°, tiré à petit nombre. A sa mort, le gouvernement a fait saisir ses papiers.

ENFANTS. Un édit en date du mois de novembre 1666, accorda l'exemption d'impôts aux pères de famille qui auraient dix enfants. Cette mesure provoquée par le désir d'encourager le peuplement des campagnes, ne se soutint pas; soit qu'elle fût demeurée insignifiante, soit qu'au contraire elle eût soustrait aux collecteurs des aides et de la taille trop de contribuables, elle fut officiellement révoquée le 13 janvier 1682. — Un édit de Philippe le Bel, en date du 28 août 1312, défendait de transporter hors du royaume des enfants impubères mâles ou femelles.

ENFANTS DE DIEU, nom que se donnaient les calvinistes insurgés des Cévennes, au commencement du XVIIIe siècle.

ENFANTS DE FRANCE, nom que portaient les enfants et petits-enfants des rois, et les enfants des frères et sœurs des rois. Le fils aîné du roi avait le titre de Dauphin. Ses frères et ses sœurs portaient le surnom de France et ne signaient que de leur nom de baptême, de même que le roi. Les filles étaient appelées *Mesdames*.

ENFANTS DE LANGUE. C'est le nom que l'on donnait à de jeunes garçons placés et entretenus par le roi au collége Louis-le-Grand pour y apprendre les langues orientales et qui étaient destinés à devenir des drogmans. Plus tard on les appela *jeunes de langue*.

ENFANTS PERDUS, nom que se donnaient les habitants de Bordeaux qui, en 1675, s'insurgèrent à diverses reprises, au sujet de l'établissement de l'impôt du papier timbré et d'un droit de marque sur les mesures en étain. (Voy. Devienne, *Histoire de Bordeaux*, t. I, p. 482 et suivantes.)

ENFANTS SANS SOUCI, nom donné à une troupe de comédiens qu'on trouve mentionnée dès le règne de Charles VI et dont le chef prenait le titre de *prince des sots*. La confrérie de la Passion (voy. CONFRÉRIE) qui se les était adjoints au XVIe siècle, eut à soutenir contre eux un procès dont le jugement fut rendu le 19 mars 1605 et sur lequel on peut consulter le tome IV de la *Revue rétrospective*.

ENFANTS (Croisade d'). Voy. CROISADES.

ENGELMANN (Godefroy), l'un des introducteurs en France de la lithographie, à laquelle il apporta de grands perfectionnements, né à Mulhouse le 17 août 1788, mort le 25 avril 1839. — *Recueil d'essais lithographiques*, 1817, in-4°; *Manuel du dessinateur lithographe*, 1823, in-8°; *Traité théorique et pratique de lithographie*, 1839-1840, in-4°.

ENGELMODE, poëte latin, évêque de Soissons en 861 ou 862, mort, à ce qu'on croit, vers 864. On a de lui, en l'honneur de S. Pascase Radbert, abbé de Corbie, un poëme publié avec les œuvres de Radbert et plusieurs fois réimprimé.

ENGHIEN ou **ENGUIEN**, baronnie du Hainaut (Belgique) qui avait donné son nom à une ancienne maison et qui fut vendue par Henri IV. Elle passa à la maison de Ligne. = —, village de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), qui de la maison de Montmorency passa à celle de Condé.

ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri DE BOURBON-CONDÉ, duc d'), né à Chantilly le 2 août 1772, fusillé à Vincennes le 21 mars 1804. Il était fils de Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon (voy. CONDÉ), et de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans. Il suivit son père dans l'émigration (1789), et fit toutes les campagnes de l'armée de Condé. En 1797, après le traité de Léoben, il passa en Russie, puis (1799) servit encore contre la France. Quand le corps de Condé eut été définitivement licencié, il se retira à Ettenheim sur la rive droite du Rhin, à quatre lieues de Strasbourg. C'est là, qu'au mépris du droit des gens, il fut, d'après les ordres de Bonaparte, arrêté par une troupe de soldats français, dans la nuit du 15 au 16 mars 1804. Amené d'abord à Strasbourg, il fut dirigé sur Paris, où il arriva le 20 à quatre heures du soir; transféré à Vincennes, la nuit même, il comparut devant un conseil de guerre. Aucune des formalités prescrites par la loi ne fut respectée. On ne lui donna pas de défenseur, et il fut à l'unanimité déclaré coupable de complot, condamné à mort et fusillé entre quatre et cinq heures du matin, dans les fossés du château, où il fut enterré. Ses restes furent exhumés en 1816 et placés dans la chapelle du château.

ENGOUDESSEN (Seigneurs d'), de la maison de Crèvecœur.

ENGRAMELLE (Le P. Marie-Dominique-Joseph), naturaliste et mécanicien, né à Nedonchel (Pas-de-Calais), le 24 mars 1727, mort en 1781.

ENGROGNE. Voy. ANSERNA.

ENGYUM, Enghien.

ÉNIMIE (Sainte), que l'on croit sœur ou fille de Dagobert Ier, morte après 631.

ÉNITOT (Seigneurs d'), de la famille de Venderets (Normandie).

ENLUMINEURS. Les enlumineurs, à Paris, ne formaient point une communauté. Une déclaration du 26 septembre 1369 les exempta, comme les écoliers de l'Université, de toute espèce d'aides, privilége confirmé le 9 avril 1513, et le 20 octobre 1516.

ENNEBOUT (Seigneurs du Bois d'), branche de la famille du Bosc (Normandie).

ENNEMOND, ANNEMOND. Voy. CHAMOND.

ENNERY (Victor-Thérèse CHARPENTIER, comte d'), gouverneur général des Antilles françaises, né à Paris, mort à Saint-Domingue le 12 septembre 1776.

ENNEVAL (Seigneurs d'), branche de la famille de Diel (Normandie).

ENNERY (Michelet d'), antiquaire, né à Metz en 1709, mort à Paris le 8 avril 1786.

ENNODIUS (Magnus-Felix, saint), l'un des Pères de l'Église latine, rhéteur, hagiographe, poëte, né à Arles vers 473, mort à Pavie le 17 juillet 521. Il appartenait à une illustre famille des Gaules, fut nommé, quoique marié, à l'évêché de Pavie (511) et député par le pape Hormisdas près de l'empereur Anastase pour réunir les églises d'Orient et d'Occident. Ses écrits, que l'on retrouve dans divers recueils et entre autres dans la *Bibliotheca patrum*, ont été publiés, 1611, in-8° et 1729, in-fol. Ils comprennent des lettres, un panégyrique du roi Théodoric, des Vies de saints et entre autres celle de saint Épiphane, plusieurs traités de discipline ecclésiastique, des sermons et des poésies.

ENQUÊTES (Chambre des). C'était la chambre du Parlement où l'on prononçait sur les appels dans les procès jugés par écrit et sur les appels des sentences où il ne s'agissait que d'une simple amende. On y jugeait aussi en première instance les causes réservées à la grand'chambre. Le nombre des chambres des enquêtes variait suivant les parlements. Il y en avait cinq à Paris.

ENQUÊTEURS. Les enquêteurs ou inquisiteurs tinrent en France, à partir du XIIIe siècle surtout, le rôle qu'avaient autrefois rempli les *missi dominici*. L'extension de la puissance royale avait pour résultat d'augmenter considérablement aussi l'autorité des baillis et des sénéchaux, représentants de cette puissance dans la circonscription qu'ils administraient. Il importait donc que ces officiers ne sortissent point des bornes de l'équité et de la modération en forçant les ressorts du despotisme. Les enquêteurs, choisis parmi les maîtres qui composaient d'ordinaire le Parlement, les hauts fonctionnaires de la cour, ou les dignitaires du clergé, eurent pour mission de rappeler les baillis à l'accomplissement strict de leurs fonctions, de surveiller leurs actes, et de contrôler en général tout ce qui dans le royaume se traitait au nom du roi, administration des intérêts locaux, distribution de la justice, rentrée des impôts. Plusieurs ordonnances de saint Louis, de Philippe le Bel, de Philippe VI, nous apprennent la manière dont les enquêteurs devaient procéder à leur inspection. A l'expiration de leurs pouvoirs, qui leur étaient donnés généralement pour un an, les baillis et autres officiers étaient tenus de séjourner pendant quarante jours dans le bailliage, et de se mettre à la disposition des enquêteurs, pour répondre aux plaintes et aux accusations qui pouvaient se faire jour (Établissement de saint Louis sur les baillis). Aussitôt après leur arrivée, les enquêteurs faisaient comparaître ces officiers devant eux, et leur demandaient, sous serment, un compte détaillé de leur conduite. Dans la huitaine, et sur cri publié, tous ceux des justiciables qui pour un motif ou un autre s'étaient trouvés en relation avec le bailli, en faisaient le rapport aux enquêteurs et déposaient leurs plaintes, s'il y avait lieu (ordonnance de Philippe IV, 1303, de Philippe VI, 1336). Les enquêteurs ne statuaient pas immédiatement sur le litige, ou sur l'objet de l'accusation, à moins que le débat fût d'importance minime (Établissement de saint Louis, 1258). Mais ils dressaient procès-verbal des renseignements qu'ils avaient recueillis à la suite d'une information dont les résultats devaient d'abord rester secrets (édit de Philippe IV, novembre 1302), et les faisaient parvenir au Parlement qui statuait après avoir pris connaissance des pièces. Ils furent cependant parfois investis, notamment sous Philippe IV, de pouvoirs très-étendus et dont ils abusèrent aux dépens des populations, épargnant des coupables, condamnant des innocents, et ayant particulièrement la mission de remplir les caisses de l'État. Les inquisiteurs dirigeaient en effet les enquêtes *de commodo et incommodo* en toutes les matières qui intéressaient les droits du roi. Ils s'informaient des ressources nécessaires aux besoins publics, contrôlaient la perception des impôts et les réduisaient, quand ils avaient dépassé la quotité prescrite (édit de Louis X, 1315).

Les enquêteurs avaient enfin des fonctions purement judiciaires. Toutes les fois qu'un procès ne pouvait être instruit par le bailli, en raison soit des faits de la cause, soit des parties entre lesquelles se passait le débat, ou parce que le bailli lui-même y jouait un rôle, ils le remplaçaient et conduisaient l'enquête. Ces enquêtes, qu'elles provinssent des baillis ou des enquêteurs, étaient envoyées à une des chambres du Parlement qui, par ce motif, reçut le nom de chambre des enquêtes pour y devenir, sur le rapport de l'un de ces inspecteurs ou officiers et de la part de la cour, l'objet d'une décision, qu'on appelait *jugement* ou *jugé* (voy. PARLEMENT) (édit de Philippe V, 1320) : le tout sans préjudice des enquêtes ordonnées directement par le Parlement pour instruire le procès et confiées par lui à certains de ses membres.

L'institution des enquêteurs royaux paraît s'être éteinte dans les troubles qui ont signalé le règne du roi Jean au milieu du XIVe siècle. Elle fut reprise aux XVIe et XVIIe siècles et se soutint avec des alternatives diverses jusqu'à l'époque de la Révolution.

On donnait aussi le nom d'enquêteurs aux inspecteurs extraordinaires des forêts. Le chef de ces officiers prenait le titre de grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts. — Voy. EAUX ET FORÊTS.

ENRAGÉS. Voy. BLANCS.

ENREGISTREMENT (Droit d'), droit que le fisc perçoit sur les mutations de propriété et sur les actes à raison de l'inscription qui se fait des uns et des autres sur un registre par des employés de l'État. Il a été établi par la loi du 5-19 décembre 1790, et a remplacé le droit de centième denier et du contrôle des actes qu'elle a abolis.— En juin 1581, Henri III avait rendu un édit portant création d'un office de contrôleur des titres en chaque siége royal pour enregistrer les contrats excédant cinq écus en principal ou trente sous en rente foncière, les testaments, les décrets ou autres expéditions entre-vifs et de dernière volonté. Une déclaration du 20 août suivant ordonnait que les registres de ces contrôleurs de titres se feraient dorénavant non plus en parchemin, mais en papier. — Un édit de mars 1693 créa dans toutes les villes des contrôleurs d'enregistrement.

ENREGISTREMENT. Voy. ENTÉRINEMENT (p. 706, col. 2). LITS DE JUSTICE, PARLEMENT.

ENS, l'Ain.

ENSISHEIM, petite ville d'Alsace (Haut-Rhin), où le 28 octobre 1444 le dauphin Louis (XI), vainqueur des Suisses, au sanglant combat de Saint-Jacques, conclut avec eux un traité de paix. (Voyez en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — Le 4 octobre 1674, Turenne y battit les Impériaux.

ENTÉRINEMENT. L'entérinement était une formalité destinée à assurer leur plein et entier effet à certains actes, notamment à ceux qui s'expédiaient en chancellerie. Elle consistait dans une vérification de la part de l'autorité judiciaire. On entérinait les lettres de rescision, de grâce, de requête civile, d'émancipation, de bénéfice d'inventaire. Aujourd'hui encore les cours impériales

entérinent les lettres de grâce et de diminution de peines.

ENTERRÉ VIF. Ce supplice, au siècle dernier, était encore en usage en Allemagne contre les femmes qui faisaient périr leurs enfants; mais il n'était plus pratiqué en France depuis la fin du xve siècle. — En 1460, une femme coupable de vols et de recels, fut enterrée vive à Paris devant le gibet de Montfaucon.

ENTRAGUES, ENTRAIGUES ou **ANTRAIGUES** (Seigneurs d'), de la maison d'Urfé (Forez). = —, de la famille de Montvalat (Rouergue). = —, de la maison d'Ancezune (Comté venaissin). = —, de la famille provençale de Latil. = —, de la maison de Cremeaux (Lyonnais).

ENTRAIGUES ou **ENTRAGUES**, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs du Pin.

ENTRAIGUES ou **ENTRAGUES**, *Inter Aquas*, ville du Rouergue, avec titre de comté, possédée par une branche de la maison de Balzac.—Voy. BALZAC.

ENTRAMES, terre et seigneurie d'Anjou, érigée en baronnie par lettres de juin 1608, en faveur de François de Birague.

ENTRECASTEAUX, seigneurie de Provence (Var), qui appartenait à la maison de Castellane, et fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1676, en faveur de Louis-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, le gendre de Mme de Sévigné. — Elle passa (1713) à Raymond Bruni qui obtint (1714) de nouvelles lettres d'érection.

ENTRECASTEAUX (Joseph-Antoine BRUNI d'), navigateur, né à Aix en 1739, mort en mer, près de l'île des Anachorètes (Grand océan) le 20 juillet 1793. Il partit de Brest le 28 septembre 1791 avec deux flûtes, *la Recherche* et *l'Espérance*, pour aller à la recherche de la Pérouse, et arriva au mois de mai suivant en vue de l'île de Vanikoro où s'étaient brisés les bâtiments de l'infortuné navigateur; mais trompé par de faux renseignements, il ne songea pas à visiter cette île qui était le vrai but de son expédition. La relation de son voyage qui, au point de vue de la géographie et de l'histoire naturelle, a offert des résultats fort intéressants, a été publié par de Rossel, qui commandait *la Recherche*, 1808, 2 vol. in-4°, puis par le chevalier de la Billardière, naturaliste attaché à l'expédition, 1800, 2 vol. in-4°. Un abrégé en a été donné par M. de Fréminville, 1838, in-8°.

ENTRECHAUX (Seigneurs d'), branche de la famille de Guiramand (Provence). = —, de la famille de Fougasse (Provence).

ENTRECOURS (Droits d'). Le droit de parcours et entrecours faisait antithèse pendant le moyen âge au droit de poursuite, en vertu duquel le maître reprenait ses serfs fugitifs sur les terres où ils s'étaient retirés. La rigueur du principe qui attachait ces malheureux au sol, salutaire en général, pouvait dans certaines circonstances leur devenir fort nuisible, à eux comme aux seigneurs. De là l'origine de diverses conventions que ceux-ci conclurent entre eux, et qui permirent à leurs serfs de s'établir les uns chez les autres, dans une mesure déterminée et avec l'agrément des intéressés. Il y avait entre les domaines ainsi reliés droit de parcours et d'entrecours.

Le mot d'entrecours s'est appliqué aussi à la faculté convenue par les communes en faveur de leurs bourgeois de passer d'une ville dans une autre.

Le traité que passaient ainsi deux seigneurs voisins, était souvent complété par l'engagement qu'ils prenaient, l'un à l'égard de l'autre, de partager également entre eux les dîmes provenant des terres cultivées par leurs anciens serfs, passés d'un domaine sur l'autre. La concession comprenait quelquefois la permission réciproquement stipulée en faveur des serfs de recueillir des héritages, même lorsqu'ils étaient établis dans un domaine différent de celui où s'ouvrait la succession (Accord entre l'évêque de Langres et l'abbesse de Polongey, 1215).

ENTRÉES. On appelait ainsi la faculté donnée à certaines personnes d'entrer dans la chambre du roi à des heures déterminées; elles étaient au nombre de cinq. L'*entrée familière*, qui était la première de toutes, avait lieu au moment du réveil du roi. Elle n'était accordée qu'à un petit nombre de princes, seigneurs, dames ou officiers de la maison royale et gens de service. Après, venait la *grande entrée*, dont jouissaient les grands officiers de la chambre et de la garde-robe, des seigneurs et des dames désignés d'avance, plusieurs valets de garde-robe et autres gens de service en quartier comme le cravatier, le tailleur, le porte-malle, le barbier ordinaire, les deux barbiers valets de chambre, l'horloger, les apothicaires, etc. C'était pendant la grande entrée que le roi sortait de son lit et venait en robe de chambre se placer dans son fauteuil. Il demandait alors l'*entrée des Brevets*, dite aussi *première entrée*, à laquelle l'un des garçons de la chambre ouvrait la porte. Elle se composait des lecteurs de la chambre et du cabinet, des intendants des menus-plaisirs, du contrôleur général de la bouche, de différents valets hors de quartier, du *porte-chaise d'affaires*, des médecins, des apothicaires et de divers seigneurs et prélats auxquels le roi avait accordé cette faveur par un brevet. La quatrième entrée était l'*entrée de la chambre*, c'est-à-dire celle des officiers de la chambre dont nous avons donné ailleurs la liste (voy. CHAMBRE), depuis le grand-aumônier jusqu'aux opérateurs et aux renoueurs. — La dernière entrée dépendait des premiers gentilshommes de la chambre et se composait des seigneurs ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus et que l'huissier nommait au premier gentilhomme de la chambre qui les nommait au roi. Elle avait lieu lorsque le roi avait lavé ses mains; puis quand il avait mis sa chemise on laissait entrer tous les officiers et gens connus. Il y avait encore l'*entrée du cabinet* où étaient admis, entre autres, les ministres et secrétaires d'État et tous ceux qui avaient les premières entrées, et l'entrée dite *du bouillon* les jours où le roi prenait médecine et où toute la faculté de médecine, c'est-à-dire ses médecins, ses chirurgiens et ses apothicaires devaient se trouver à la chambre.

Une étiquette à peu près semblable avait lieu pour les entrées chez la reine et les princes du sang.

Quant à ceux qui pouvaient entrer en carrosse dans les endroits où le roi logeait, on peut en voir l'énumération dans le t. II de l'*État de la France* (édit. 1749, p. 93).

ENTRÉES. L'entrée des rois, des reines, des princes et princesses dans les villes du royaume, celle des évêques dans leur ville épiscopale, celle des ambassadeurs, etc., était accompagnée de cérémonies dont les historiens du temps nous ont laissé de minutieuses descriptions. On trouvera la liste de ces relations dans le t. III de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, n°s 26110 à 26582. Voy. aussi le *Cérémonial français* de Godefroy.

ENTREMETS. On appelait ainsi au moyen âge les spectacles que les princes et les grands seigneurs offraient à leurs convives au milieu d'un repas.

ENTREPEIRES (Seigneurs d'), de la famille provençale de Materon.

ENTREPRISE. On appelait ainsi le moyen placé par les lois à la disposition des personnes lésées dans leurs intérêts ou leur honneur par le sujet d'un prince étranger, pour parvenir à la réparation du préjudice qui leur était causé, lorsqu'elles n'avaient pu se faire rendre justice par les tribunaux compétents. Il consistait à obtenir du roi le sequestre provisoire d'abord et au besoin la confiscation définitive des biens du coupable qui se trouvaient ou pouvaient se trouver en France.

ENTRESOL (Club de l'). C'était une réunion d'hommes politiques et d'économistes qui se tenait chez l'abbé Alary (voy. ce nom), logé dans un entresol de l'hôtel du président Hénault, à la place Vendôme. Parmi les premiers membres qui en firent partie figuraient le marquis d'Argenson, MM. de Balleroy, de Coigny, de Matignon, de Champeaux, de Verteillac, d'Autry, de Plélo, Pallu, de Caraman, de Ramsay, de S. Contest, de Bragelogne, de Lassay, le duc de Noirmoutiers, l'abbé de Pomponne, l'abbé de Saint-Pierre, etc. Ces assemblées, qui avaient lieu tous les samedis, avaient commencé en 1724; elles prirent peu à peu par la qualité et le nombre des hommes que l'on y admit une importance qui ne tarda pas à porter ombrage au gouvernement; et en 1731, le cardinal de Fleury donna l'ordre à ce club de se dissoudre. (Voy. les *Mémoires du marquis d'Argenson*, édit. de la *Bibliothèque elzévirienne*, t. I.)

ENTSESSENS (Seigneurs d'), branche de la maison de Castellane (Provence).

ENTZHEIM, village près de Strasbourg (Bas-Rhin) où le 4 octobre 1674 Turenne fit essuyer une défaite complète aux Impériaux commandés par le duc de Lorraine et le comte de Caprara.

ÉON, visionnaire du XIIe siècle. C'était un gentilhomme du pays de Loudéac qui se prétendait fils de Dieu. Il fit de nombreux prosélytes, fut arrêté en mars 1161 et conduit devant le concile qui se tenait alors à Reims sous la présidence d'Eugène III. Il fut condamné à la prison et mourut quelques jours après. Ceux de ses disciples qu'on put saisir furent brûlés.

ÉON (Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée DE BEAUMONT D'), agent politique, littérateur, publiciste, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, mort à Londres le 21 mai 1810. Il était fils de Louis d'Éon, avocat au Parlement, et de Françoise de Charenton. Envoyé (1755) en Russie par Louis XV avec lequel depuis cette époque il correspondit directement et secrètement, il s'introduisit sous des vêtements de femme près d'Élisabeth dont il devint *lectrice*, retourna l'année suivante à Paris et en repartit pour Pétersbourg en habit d'homme et comme frère de la personne que l'impératrice avait admise auprès d'elle. Il parvint à faire accéder la Russie au traité de l'Autriche et de la France contre la Prusse, assista à la bataille de Prague, fut nommé secrétaire d'ambassade en Russie où il resta cinq ans, et où il fut renvoyé comme ministre plénipotentiaire. A la chute de Pierre III, il passa à Londres comme secrétaire du duc de Nivernais, contribua à la conclusion du traité de Paris (1763), et fut nommé président puis ministre plénipotentiaire près la cour de Saint-James. Mais des intrigues de cour changèrent bientôt cette position brillante. On envoya à Londres comme ambassadeur le comte de Guerchy avec lequel il entra en lutte ouverte et qui après avoir cherché à le faire empoisonner fut obligé de quitter l'Angleterre. Louis XV abandonna publiquement son agent, que secrètement il encourageait et auquel il accorda une pension de douze mille livres. Après la mort du roi, il obtint par la menace de livrer ses papiers au gouvernement anglais le payement de toutes ses dettes, revint en France en 1777, fut, l'année suivante, enfermé deux mois au château de Dijon, retourna (1784) en Angleterre, où étant resté pendant la Révolution, il fut mis sur la liste des émigrés. Il y vécut d'une pension que lui fit Georges III, et de son talent dans l'escrime où il n'avait d'égal que le célèbre Saint-Georges. — En 1763, on ne sait pourquoi Louis XV lui avait ordonné de porter des habillements de femme, et ce costume qu'il conserva le reste de sa vie fit naître sur la nature de son sexe des doutes qui ne furent levés d'une manière définitive qu'après sa mort et par le procès-verbal de son autopsie. Les œuvres d'histoire, d'économie politique, etc., du chevalier d'Eon ont été publiés, 1775, 13 vol. in-8°.

EONE, AEONIUS (S.), évêque d'Arles, vers 492, mort vers 500. Sa fête a lieu le 30 août.

EP.... Voy. ESP....

ÉPAGNE, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée vers la fin du XIIe siècle. Elle fut transférée à Abbeville en 1645.

ÉPAGNY (Seigneurs d'), de la maison d'Aumale (Picardie). — Voy. ESPAGNY.

EPAMANDUODURUM ou **MANDUBIA**, Mandeure, une des plus importantes villes des *Sequani*, où, sous l'empire, on avait élevé un théâtre et plusieurs temples.

EPAONA. Albon, diocèse de Vienne. Il s'y tint un concile le 6 septembre 517.

ÉPARGNE. C'était le nom que l'on donnait autrefois au trésor royal.

ÉPARGNE (Caisses d'). Voy. CAISSE.

ÉPAU (L'), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée en 1229.

ÉPAULES (Aux). Voy. AUX-ÉPAULES, et ajoutez à l'article : Armes : *de gueules à une fleur de lis d'or*. (Voy. l'*Histoire des maisons nobles de Normandie*, par de la Roque.)

ÉPAULIÈRE, pièce de l'armure qui reliait les épaules à la cuirasse et les couvrait.

ÉPAUMESNIL (Seigneurs d'), de la maison de Belloy (Ile-de-France).

ÉPAVES. Les épaves étaient, au moyen âge, tous les animaux errants, qui, s'étant échappés des mains de leurs maîtres, passaient dans le domaine de maîtres nouveaux auxquels ils étaient attribués par la loi, à cause de l'incertitude où restait enveloppé le droit du propriétaire primitif. La coutume de Laon les définissait : *Bêtes égarées qui ne sont avouées d'aucun seigneur*. On appliquait les mêmes principes et la même désignation aux animaux sauvages qui se laissaient prendre hors de la présence des chasseurs dont ils avaient fui les coups. Le terme épave a été ensuite transporté à toute espèce de biens meubles dont le maître restait inconnu. — Voy. BRIS.

ÉPÉE. L'épée de l'homme d'armes, à la fin du XIe siècle et au XIIe, était large, peu aiguë, assez courte et servait à frapper de taille. Au XIIIe, par suite de la modification dans les armures, elle devint plus pesante et plus aiguë, puis au XIVe elle s'allégea et fut rendue plus large et plus tranchante. Outre cette épée, il en portait une plus petite, fine et tranchante, plus longue que la dague et désignée sous les noms de *coustel à plates*, *alenas*, *haussart* ou *faussart*. L'estoc était une grande épée portée à l'arçon de la selle.

L'épée à deux mains des fantassins était en usage dès le XIVe siècle, et disparut à la fin du XVIe. — Il y avait encore le *braquemart*, le *verdun*, etc. (voy. ces mots).

Parmi les épées de duel, nous citerons la rapière, mentionnée dès la fin du xve siècle, et dont une variété, la *colichemarde* (nom défiguré d'*épée à la Kœnigsmark*), fut surtout en usage sous Louis XIV. Le sabre n'apparaît sous ce nom que dans la seconde moitié du xviie siècle.

ÉPÉE (Charles-Michel, abbé de l'), célèbre instituteur des sourds-muets, né à Versailles le 25 novembre 1712, mort à Paris le 23 décembre 1789. Il consacra sa vie et sa fortune à instruire des sourds-muets par des méthodes qui lui étaient propres, et après sa mort, l'Assemblée nationale ne voulant pas laisser périr son œuvre, fonda en 1791, à Paris, l'Institution nationale des Sourds-Muets. On a de lui : *Institution des Sourds-Muets*, 1774, in-12, réimprimée en 1776, puis sous un titre différent en 1784.

ÉPÉES (Joueurs d'). Voy. Escrime.

ÉPERNAY, *Sparnacum*, ville de Champagne (Marne). Jusqu'au xe siècle elle appartint à l'église de Reims, à qui elle fut enlevée par les comtes de Champagne dont elle suivit les destinées. En 1592, elle fut prise par le duc de Guise, mais ne tarda pas à être assiégée et reprise (8 août) par Henri IV; ce fut dans une reconnaissance, que le maréchal de Biron fut tué d'un coup de canon. En 1651, elle fut réunie au duché de Château-Thierry, donné à la maison de Bouillon en échange de la principauté de Sedan.

Bibliographie : H. M. G., *Histoire d'Épernay*, 1800, 2 vol. in-12.

ÉPERNAY (Seigneurs d'), de la maison de Strozzi.

ÉPERNON, *Esparno*, *Esperlo*, ville du Mantois (Eure-et-Loir). La baronnie d'Épernon donnée en dot à Jeanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, revint à la maison d'Évreux, et celle-ci étant montée sur le trône de Navarre, elle resta unie à cette couronne jusqu'au moment où Henri IV qui n'était point encore roi de France, la vendit à Jean-Louis de Nogaret. Ce fut en faveur de ce dernier que, par lettres de novembre 1581, Henri III érigea la baronnie d'Épernon en duché-pairie. Cette pairie fut éteinte par la mort de Bernard de Nogaret de la Valette (1661), et la seigneurie passa successivement dans les maisons de Goth-Rouillac, de Pardaillan-Gondrin et de Noailles.

ÉPERNON. Voy. Antin, Candale et Nogaret.

ÉPERONNIERS. La communauté des éperonniers de Paris fut séparée en 1678 de celle des selliers à laquelle elle avait été jusqu'alors réunie et dont elle conserva les statuts. L'apprentissage était de quatre ans, plus cinq ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 40 livres et la maîtrise 750. Le patron était saint Éloi. En 1777, ils étaient au nombre de vingt-trois.

ÉPERONS (Journée des), nom donné à la déroute des Français à Guinegate le 16 août 1513. = Éperons d'or (Journée des), nom donné à la sanglante victoire que les Flamands remportèrent sur les Français à Courtrai, le 11 juillet 1302. On l'appela ainsi parce que quatre mille paires d'éperons d'or provenant des vaincus, morts ou prisonniers, furent recueillies et placées en trophée dans la principale église de Courtrai. — Voy. Courtrai et Guinegate.

ÉPERVIÈRE (Seigneurs de l'), de la famille de Clugny (Bourgogne).

ÉPI (Ordre de l'), ordre de chevalerie fondé vers 1441 par François Ier, duc de Bretagne. L'insigne était un collier d'or formé d'épis entrelacés et auquel pendait une hermine avec la devise : *A ma vie.*

ÉPICES. En France, comme à Rome, la gratuité de la justice était un des premiers principes de la législation. Cependant Justinien avait permis aux juges inférieurs de recevoir de légères gratifications connues sous le nom de *sportulæ*, et il est vraisemblable que cet usage persista à travers les temps mérovingiens, au moins dans les provinces méridionales. La loi des Visigoths autorisait en effet le prélèvement du vingtième du prix de la chose en litige, et nous voyons le concile tenu à Verneuil en 884, interdire expressément cette coutume aux juges laïques et ecclésiastiques. Elle ne se soutint pas moins et produisit des abus auxquels saint Louis voulut porter remède. A cet effet, il décida (1254) que les parties consigneraient au début de l'instance le dixième de la valeur de l'objet en litige, sinon donneraient caution pour ce dixième être employé aux frais et dépens, et le surplus être partagé entre les juges, sans qu'aucun d'eux pût recevoir plus de 10 sous par semaine. Il paraît que cette nouvelle organisation ne prévalut pas ; car en 1302, Philippe le Bel interdit absolument aux juges d'accepter aucun présent, disposition modifiée en 1344 par Philippe de Valois en faveur des membres commissaires du Parlement qui purent recevoir 10 sous parisis chaque jour outre les gages du roi. C'est vers cette époque que les denrées de l'Orient commencèrent à se répandre en Europe, où elles jouirent d'une grande vogue. Quand une partie avait gagné son procès, elle s'empressait de porter à ses juges quelques corbeilles de ces denrées ou épices ; bientôt l'usage en fit une loi, et les épices se transformèrent en sommes d'argent qu'on ne put recevoir cependant sans une autorisation particulière jusqu'à la fin du xve siècle, ainsi que l'attestent deux arrêts du Parlement en date des 12 mars 1369 et 4 juillet 1371 qui permirent aux rapporteurs de recevoir l'un 20 francs et l'autre 6. On connaît aussi des lettres de Charles VI du 17 mars 1395 autorisant les présidents du Parlement à accepter certaines épices de la reine de Sicile sa tante. La jurisprudence tendait cependant à rendre le payement des épices obligatoire; on en était arrivé à surseoir à la délibération de l'affaire jusqu'à ce que les parties se fussent exécutées. A Toulouse, les épices étaient payées nonobstant appellation. Les exigences des magistrats donnèrent lieu à des plaintes vives et prolongées de la part des populations; les États de Tours (1483) demandèrent qu'on fît du moins entrer les épices en taxe, et c'est à quoi pourvut le règlement du 18 mai 1502. Les ordonnances de Roussillon et de Moulins interdirent aux magistrats des juridictions inférieures, présidiaux et autres, de se faire donner des épices. Enfin, en 1669, parut un édit fondamental en la matière; il y était dit que le président de la cour ou du tribunal taxerait lui-même les épices à l'issue de chaque procès, et qu'il prendrait en considération dans ce travail l'importance de l'affaire et le nombre des audiences, non la qualité des parties ni la valeur des objets en litige. En outre, il était défendu d'en recevoir dans divers cas, notamment en matière criminelle ou sommaire. Au Châtelet de Paris, le président et le rapporteur taxaient jusqu'à concurrence de 300 livres; au delà, c'était la compagnie elle-même qui décidait à la pluralité des voix. Les épices étaient généralement versées aux greffes; en 1581 on créa des receveurs exprès, mais leur office fut réuni en 1626 à celui des greffiers; ceux-ci ne pouvaient refuser communication des jugements et arrêts par ce motif que les épices n'auraient pas été payées (édit de 1669).

Il est remarquable que les procureurs du roi et leurs substituts avaient droit à des épices pour les affaires dans lesquelles ils avaient été rap-

porteurs, malgré une ordonnance contraire de 1493.

ÉPICIERS. Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, la communauté des épiciers à Paris fut unie à celle des apothicaires. Elle était désignée sous le nom de « communauté de la marchandise d'épicerie, apothicairie, droguerie et grosseries, et de toutes marchandises d'œuvres et de poids. » C'était un des six corps marchands de la ville. Leurs statuts, qui dataient d'août 1484, furent confirmés en novembre 1594, mai 1611, juin 1624. Des lettres du 24 octobre 1691 prononcèrent la désunion des deux communautés.

ÉPIMÉNIDE L'INSPIRÉ, pseudonyme de J. M. Chassaignon.

ÉPINAC. La seigneurie de Monetay (Ain) fut, par lettres d'août 1656, érigée en comté, sous le nom d'Épinac, en faveur de Louis de Pernes.

ÉPINAL, ville de Lorraine, aujourd'hui chef-lieu du département des Vosges. Elle appartint d'abord aux évêques de Metz et se donna à la France en 1444. Louis XI voulut la céder au maréchal de Bourgogne; mais les habitants résistèrent, et obtinrent du roi (1466) qu'il les déchargeât du serment de fidélité et leur permît de choisir un maître. Ils se donnèrent alors à Jean d'Anjou, duc de Calabre, et restèrent désormais unis à la Lorraine.

ÉPINARDS (Journée des). En 1562 un parti huguenot rencontra près de la chapelle de St.-Mars, aux environs d'Aix, lieu de pèlerinage très-fréquenté en Provence, une troupe d'habitants de la ville qui y étaient venus faire leurs dévotions, pieds nus, en chemise, et sans parler, suivant l'usage. Les calvinistes s'amusèrent à jeter sur leur chemin des graines d'épinards qui leur mirent les pieds en sang et à leur lancer des coups de fouet dans les jambes pour les faire parler. Les pèlerins ayant rencontré ensuite le comte de Carces, se plaignirent à lui de cet acte de violence et pour s'en venger lui offrirent de l'introduire dans la ville d'Aix alors au pouvoir de leurs agresseurs. Ce qui fut accepté et bientôt exécuté.

ÉPINAT (Fleury), peintre, né à Montbrison (Loire) en 1764, mort à Pierre-Encize le 7 juin 1830.

ÉPINAY, terre et seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs du Molay. Elle fut érigée en marquisat par lettres d'octobre 1575, en faveur de Jean d'Épinay, comte de Durtal, et passa plus tard dans la maison de la Rochefoucauld.

ÉPINAY. La seigneurie des Hayes en Normandie a donné son nom à une ancienne maison dont le nom, par lettres du 26 novembre 1557, fut changé en celui d'Épinay et d'où sont sortis les seigneurs de Boisguéroult, de Saint-Luc, de Mézières, de Ligneris, du Mesnil, de Leau, de Rozendal, d'Auvergny, de Vaux, de Pincuit et de Loraille. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

ÉPINAY (Seigneurs de l'), de la famille d'Assé (Maine). = —, de la famille de Roquigny (Normandie). = —, de la maison de Costentin (Normandie). = —, de la maison de Frotier (Bourgogne. = —, de la maison de Dubois (Normandie).

ÉPINAY (d'). Il y a plusieurs prélats de ce nom : JACQUES, évêque de Saint-Malo (1450), mort en octobre 1481. = ANDRÉ, archevêque de Bordeaux (1478), de Lyon (1488), cardinal, mort le 10 novembre 1500. = CHARLES, évêque de Dol (1558), mort le 12 septembre 1591. Il prit une part active à la ligue en Bretagne. — *Sonnets amoureux*, 1559, in-8°.

ÉPINAY (Louise-Florence-Pétronille d'ESCLAVELLE DE LA LIVE, marquise d'), femme auteur, née vers 1725, morte le 17 avril 1783. Mariée (1735) à son cousin le marquis d'Épinay, fils aîné du fermier général de la Live de Bellegarde, qui bientôt la délaissa, elle mena une grande et libre existence, et rassembla autour d'elle les hommes les plus célèbres dans les lettres, Rousseau, Grimm, Duclos, Diderot, d'Holbach, Galiani. En 1755, elle fit bâtir pour Rousseau, dans la vallée de Montmorency, cet *ermitage* depuis lors si célèbre. Plus tard, devenu jaloux de Grimm, qui avait pris sa place dans l'intimité de Mme d'Épinay, Jean-Jacques rompit avec elle et la maltraita dans ses *Confessions*. — *Conversations d'Émilie* (1774); *Lettres à mon fils* (1758); *Mes Moments heureux* (1758); et enfin un roman autobiographique, d'où on a tiré les *Mémoires et correspondance de Mme d'Épinay*, publiés en 1818 et fort souvent réimprimés.

ÉPINAY-SUR-SEINE (Seigneurs d'), de la famille de Choart (Paris).

ÉPINAY (Seigneurs de l'), de la maison bourguignonne de Frotier.

ÉPINEUIL, terre et seigneurie de Champagne (Yonne) avec titre de comté, et qui, à partir du XVII[e] siècle, appartint aux familles de Boucher et de le Bascle (ou le Bâcle).

ÉPINEVILLE (*N.* d'), marin, né à Harfleur. Il périt en août 1555 dans une bataille qu'il livra sur les côtes d'Angleterre à une flotte hollandaise qui fut entièrement prise ou détruite.

ÉPINGLIERS. La communauté des épingliers à Paris, fut, en 1695, réunie à celle des aiguilliers. Elle avait reçu le 4 octobre 1323 des statuts qui furent homologués en août 1336, et confirmés par Henri IV en juillet 1601. — Voy. AIGUILLIERS.

ÉPINOI, châtellenie d'Artois possédée par une branche de la maison de Melun, et qui fut érigée en comté par Louis XII, le 28 novembre 1514, en faveur de François de Melun, puis en principauté par Charles-Quint, en 1545, en faveur de Hugues de Melun. Elle passa au XVIII[e] siècle dans la maison de Soubise. — Voy. ÉPINOY.

ÉPINOIS (Seigneurs de l'), de la famille de la Motte (Picardie).

ÉPINOUSE, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), érigée en marquisat par lettres de mai 1651 en faveur d'Honoré de Coriolis, baron de Courbières.

ÉPINOUSE (Seigneurs d'), branche de la maison de Villeneuve.

ÉPINOY (Princes d'), de la maison de Ligne (Hainaut). = — (Seigneurs de l'), branche de la maison de Troussebois (Berry). — Voy. ÉPINOI.

ÉPINVILLE (Seigneurs d'), de la famille d'Elbée (Beauce).

ÉPIPODE (S.) et saint ALEXANDRE, martyrisés à Lyon en 178. Leur fête, le 6 et le 22 avril.

ÉPIRY (Seigneurs d'), de la maison de Rabutin (Bourgogne).

ÉPITHÈTE (M. de l'), pseudonyme de P. N. Chantreau.

ÉPOISSES, baronnie de Bourgogne (Côte-d'Or), qui de la maison de la Platière, passa (1573) à Louis d'Ancienville, baron de Réveillon, en faveur de qui elle fut érigée en marquisat en janvier 1613. Elle appartint ensuite aux maisons de la Grange et Pechpeirou.

ÉPOISSES (Seigneurs d'), branche de la maison de Mello.

ÉPONINE, femme du Gaulois Julius Sabinus, qui entreprit, avec Civilis, de soulever la Gaule contre les Romains (69). Lorsque son mari fut vaincu, elle s'enferma avec lui dans un souterrain où elle vécut neuf ans, et, quand il eut été trahi et livré à Vespasien qui l'envoya au supplice, en 78, elle se donna la mort.

ÉPORÉDORIX, chef éduen. Il commença par trahir ses concitoyens pour les Romains, puis se joignit aux Gaulois soulevés contre ceux-ci (52 avant J. C.), et, après le désastre d'Alesia, fit (51) sa soumission à César.

EPOSIUM. Epusum, Yvoy.

ÉPRÉMÉNIL. Voy. Espréménil.

ÉPREUVE JUDICIAIRE. Voy. Ordalie.

EPVRE ou **EVRE** (S.), *Aper*, évêque de Toul au v° siècle. Sa fête, le 15 septembre. = — (Saint-), abbaye de l'ordre de saint Benoît, diocèse de Toul, fondée vers 507. = Dom Evre, abbaye de l'ordre de saint Augustin, chef d'ordre, diocèse de Nancy, fondée en 1010.

EQUERCETUM, Échenay (Haute-Marne).

ÉQUITÉ (Ligue de l'), ligue qui se forma en Dauphiné et en Auvergne au mois d'avril 1579. « Ce n'était autre chose, à bien parler, dit l'Estoile, qu'une pragüerie ou élèvement d'une séditieuse commune contre le roy et sa noblesse. »

ÉQUIVALENT, droit sur les choses mobilières établi en Languedoc, et dont le nom venait de ce qu'il tenait lieu d'un droit de douze deniers pour livre, qui se levait ailleurs. Au xviii° siècle, la ferme de cet impôt était adjugée par les États de la province et toujours à des gens du pays. Elle rapporta 800 000 livres jusqu'en 1754 où elle fut adjugée pour 1 200 000 à une compagnie de Paris.

ÉRAGNI DE LA RIVIÈRE (Seigneurs d'), de la famille de Pertuis (Normandie).

ÉRAINVILLE (Seigneurs d'), de la maison de la Barre (Beauce).

ÉRAN (Seigneurs d'), de la famille de la Moricière (Normandie). = —, de la famille de Marguerit.

ÉRARD (Jean), troubadour, vivait au milieu du xiii° siècle. = — (Jean), poëte, chambrier de Philippe le Bel, mort en 1372.

ÉRARD (Jean), ingénieur, né à Bar-le-Duc, mort vers 1620. — *La Fortification démontrée*, 1594, in-4°, 1604, in-fol.

ÉRARD (Sébastien), célèbre facteur d'instruments de musique, né à Strasbourg le 5 avril 1752, mort au château de la Muette, le 5 août 1831.

ERAVUS, l'Hérault.

ERBACH, village du Wurtemberg dans les environs duquel se livra le 18 octobre 1800, entre les Français et les Autrichiens, un long et sanglant combat qui se termina par la déroute de ceux-ci.

ERBAUGES, *Arbathilicensis pagus*, petit pays de Bretagne, faisant partie du pays de Retz (Loire-Inférieure). Il avait été compris autrefois dans le Poitou.

ERBERG (Oger Liban), pseudonyme anagrammatique de Gabriel Gerberon.

ERBLAND (S.) ou **HERMELAND**, abbé d'Aindre (diocèse de Nantes), vers 676, mort en 718. Sa fête dans le diocèse de Paris, le 18 octobre.

ERCHAMBERT, chroniqueur, vivait dans la première moitié du viii° siècle. — *Breviarium rerum Francorum*, imprimé dans les recueils de Marquard Freher, de Duchesne, etc.

ERCHINOALD, maire du palais, en Neustrie, mort en 656. Élu en 640, après la mort d'Aega, il gouverna d'abord la Neustrie, puis l'Austrasie et la Bourgogne, lorsque ces deux royaumes furent réunis au premier, après la mort de Sigebert II (656). Ebroïn lui succéda.

ERCPRUSUS, nom donné à Mercure dans une inscription trouvée à Bade.

ERECH Voy. Guerech.

EREMBERT (S.), évêque de Toulouse vers 656, mort à Saint-Vandrille près Rouen, après s'être démis de ses fonctions épiscopales (668), le 14 mai 678.

EREMITA (Joannes), pseudonyme de J. F. de Bure de Saint-Fauxbin.

EREMUS, l'Hermitage.

ERFURT, ville de la Haute-Thuringe (Prusse), qui fut prise par les Français le 16 octobre 1806. C'est dans cette ville que, deux ans plus tard, au mois d'octobre 1808 eut lieu une entrevue de Napoléon avec Alexandre, entrevue à la suite de laquelle fut signé le 12 de ce mois un traité où le premier s'engageait à ne pas agrandir le duché de Varsovie et abandonnait la Finlande, la Valachie et la Moldavie au second. Alexandre, de son côté, reconnaissait le nouvel état de choses créé en Espagne et en Italie, et, dans le cas d'une guerre contre l'Autriche, promettait à son nouvel allié une armée de 150 000 hommes.

ERGASTE, pseudonyme de Fr. Charpentier.

ÉRICOURT (Seigneurs d'), de la famille d'Ampleman (Picardie). — Voy. Héricourt.

ÉRIGNÉ (Seigneurs d'), de la maison de Gencien (Anjou).

ÉRINVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Gaudart (Beauce).

ÉRISPOÉ, roi de Bretagne, fils et successeur de Noménoé (851). Il battit Charles le Chauve, puis (855) les Normands, et fut assassiné (857) par son cousin Salomon, qui lui succéda.

ERLON (Comte d'). Voy. Drouet.

ERME (S.) ou **ERMIN**, évêque et abbé de Lobes, au pays de Liége, en 712, mort le 25 avril 737. Sa fête, le 26 avril.

ERMENGARDE, impératrice, morte à Angers le 30 octobre 818. Elle épousa Louis le Débonnaire (798), et fut, après la mort de Charlemagne, couronnée avec son époux par le pape Étienne IV (août 814). Elle persécuta les membres de la famille impériale, et, entre autres, Bernard, roi d'Italie. — Voy. Bernard.

ERMENGARDE, reine de Provence, fille unique de Louis II, née en 855, morte à Plaisance. Elle épousa (877) Boson, qui prit le titre de roi d'Arles, et qu'elle poussa à envahir la Bourgogne où il fut battu. Assiégée dans Vienne par les troupes de Louis III, elle fut obligée de capituler au bout de deux ans (882), fut remise en liberté après la mort de son mari (888) et gouverna ses États de Provence pendant la minorité de son fils Louis auquel elle sut faire décerner le titre de roi.

ERMENGARDE, sœur de Roger III, comte de Carcassonne, lui succéda (1067), et l'année suivante vendit son comté à Raymond-Bérenger Ier, comte de Barcelone. Elle avait épousé Raymond-Bernard, vicomte d'Albi et de Nîmes.

ERMENGARDE, fille aînée d'Aimeri III, vicomte de Narbonne, reçut en 1143 d'Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, la vicomté de Narbonne que celui-ci détenait depuis la mort de son père (1134). En 1192, elle se démit de ses États en faveur de son neveu Pierre de Lara, et mourut à Perpignan le 14 octobre 1197.

ERMENGAUD, fils d'Eudes, comte de Rouergue et de Toulouse, lui succéda (918) dans le comté de Rouergue, reçut du roi Raoul (932) le duché d'Aquitaine dont il jouit avec son neveu Raymond-Pons, comte de Toulouse, et le comté de Gévaudan. Il mourut en 937. Son fils Raymond II lui succéda.

ERMENGAUD, troubadour du xiii° siècle, né à Béziers. On a de lui un poëme de 27 000 vers, intitulé *Bréviaire d'amour*. = Son frère, Pierre, fut aussi poëte. =—, médecin, né à Montpellier, vivait au commencement du xiv° siècle.

ERMENONVILLE, terre et seigneurie du Va-

lois (Oise) érigée en vicomté par lettres de février 1603 en faveur de Dominique de Vic. =— (Seigneurs de), de la maison de Senlis. =—, de la maison du garde des sc aux Méry de Vic.

ERMENONVILLE (Vicomte d'), pseudonyme du comte Xavier de Girardin.

ERMENRIC, moine de Reichenau, écrivain, vivait au milieu du IXe siècle.

ERMET (Seigneurs d'), de la maison de Balue.

ERMINE (Sainte), vierge à Trèves, en 276. Sa fête, le 24 décembre.

ERMENTRUDE, impératrice, fille d'Eudes, comte d'Orléans, et d'Ingeltrude. Elle épousa Charles le Chauve, à Quiersy-sur-Oise, le 14 décembre 842, fut couronnée à Soissons en 866, et mourut le 6 octobre 869.

ERMITE du Luxembourg (L'), pseudonyme de Maurice Alhoy.

ERMOLD *le Noir* ou **ERMENALD**, *Ermoldus Nigellus*, poëte et historien, abbé d'Aniane (Hérault), vivait dans la première moitié du IXe siècle. On a de lui, sur les gestes de Louis le Débonnaire, un poëme latin qui a été publié par Muratori, Mencken et dom Bouquet. Il a été traduit dans la collection Guizot.

ERNACUM, Ernée.

ERNAGINUS, localité située à 7 milles d'Arles, et dont on n'a pu déterminer au juste l'emplacement.

ERNAULT DES BRULYS (Nicolas), général né à Brives (Corrèze), le 14 août 1737, mort à l'île Bourbon le 25 septembre 1809.

ERNEST, pseudonyme de F. Grille.

ERNODURUM, Issoudun.

ERNOUF (Jean-Augustin, baron), général, né à Alençon (Orne), le 29 août 1753, mort le 12 septembre 1827. Il rendit aux Anglais la Guadeloupe dont il était gouverneur (1810) et fut échangé l'année suivante. Emprisonné à son retour en France, il fut condamné sans jugement à être exilé à cinquante lieues de Paris. Il se rallia à la Restauration et fut député en 1815 et 1816.

ÉROUVILLE (Seigneurs d'), de la famille de l'Aubespine.

ERRARD (Charles), peintre, né à Bressuire vers 1570, mort vers 1635. = Son fils, CHARLES, peintre et architecte, né à Nantes en 1606, mort à Rome le 25 mai 1689. Il fut chargé de la direction des ouvrages de peinture ordonnés par Louis XIII pour l'embellissement du Louvre, et avait fait déjà un long séjour à Rome, lorsqu'il fut nommé deux fois (1666, 1677) directeur de l'école française dans cette ville. Il avait appartenu en qualité d'*ancien* à l'Académie dès sa fondation.

ERRAULT, famille d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de la Panne et de Chemans. Elle a produit François Errault, seigneur de Chemans, qui fut créé garde des sceaux le 12 juin 1543, et mourut en septembre 1544 à Châlons-sur-Marne.

ERRY (Seigneurs d'), issus des seigneurs de Sully, de la maison des comtes de Champagne.

ERTINGER (François), graveur, né à Colmar en 1640.

ERVAULT (Seigneurs d'), de la maison d'Ysoré (Anjou).

ERVY, ville de Champagne (Aube), avec titre de baronnie. Elle fut prise en 1443 par les Bourguignons.

ERWIN *de Steinbach*, célèbre architecte, né à Steinbach (grand duché de Bade), mort à Strasbourg le 17 janvier 1318. Il fut chargé par l'évêque de Strasbourg, Conrad de Lichtenberg, de continuer la cathédrale de cette ville, et ce fut sur ses dessins que furent construites la façade et les deux tours. Les travaux commencés en 1276 furent dirigés après lui par son fils Jean, qui mourut le 18 mars 1339. = Sa fille, SABINE, statuaire, a orné de sculptures l'intérieur de la cathédrale.

ESBARRES, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en baronnie, en février 1612, en faveur de Claude Jagnot.

ESBRAT (Noël-Raymond), peintre, né à Paris en 1809, mort en 1856.

ESC.... Voy. Ec....

ESCA, HISCA, ISCA, l'Isch, affluent de la Sarre.

ESCADRON VOLANT. On appelait ainsi la troupe de femmes jeunes et galantes que Marguerite de Valois, femme de Henri IV, avait toujours avec elle pendant son séjour à Nérac (1576) et qu'elle employait habilement à des intrigues politiques.

ESCAILLON (Seigneurs de l'), branche de la famille provençale de Thomas.

ESCAJEUL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Ramée et de Suilly.

ESCALE-DIEU, *Scala Dei*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le Nébouzan (Haute-Garonne), diocèse de Tarbes, fondée en 1137.

ESCALIN, monnaie d'argent frappée dans le Rethelois, en Lorraine et en Artois. Elle valait six patars.

ESCALIS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Bras. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

ESCALQUENS (Seigneurs d'), de la maison de Paulo (Languedoc).

ESCAMBARLATS, nom que, dans le Midi, l'on donna, lors des guerres de religion, à ceux qui tenaient à la fois pour les deux partis, et avaient *une jambe d'un côté et une jambe de l'autre*.

ESCANDILLAC (Seigneurs d'), de la maison du Maine.

ESCARBOTIER (Le R. P.), pseudonyme de Voltaire.

ESCARBOUVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Tilly (Normandie).

ESCARÈNE, à Nice, (Seigneurs d'), de la famille de Tonduti (Provence).

ESCARPINS, espèce de torture. — Voy. BRODEQUINS.

ESCARS. Voy. CARS.

ESCAUT (Département de l'). Ce département, formé de la Flandre orientale, fut réuni à la France après le traité de Lunéville. Il était borné au N. par le dép. des Bouches-de-l'Escaut; à l'E. par les dép. des Deux-Nèthes et de la Dyle; au S. par le dép. de Jemmapes; à l'O. par le dép. de la Lys. — Chef-lieu, Gand.

ESCAYRAC, maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de Lauture, de Toufailles, de Cazillac, de Goujounac et de Vignals. = P. H. St. marquis d'ESCAYRAC DE LAUTURE, voyageur, né en 1826, mort le 18 décembre 1868. Après plusieurs voyages en Orient, il fut (1856) mis par le vice-roi d'Égypte à la tête d'une expédition destinée à rechercher les sources du Nil, expédition qui échoua dès le commencement. Lors de la guerre de la France en Chine, il fit partie de la commission scientifique, et par sa connaissance de la langue du pays, son intelligence et son intrépidité rendit les plus grands services à l'armée. Tombé au pouvoir des Chinois, il eut à subir d'affreuses tortures et ne recouvra la liberté qu'à la paix. — *Le Désert et le Soudan*, 1853, in-8°; *Mémoires sur le Soudan*, 1855 et 1856; *Mémoires sur la Chine*, 1864, in-4°.

ESCHALLARD, maison du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de la Boulaye, de Chamdo-

lant, de Châtillon-sur-Clain, de la Marck, de Braine et de Bourguinière. Armes : *d'azur au chevron d'or*. (Voy. le *Palais de l'honneur*, du P. Anselme.)

ESCHARD (Charles), peintre, élève de Descamps, né à Caen en 1748.

ESCHASSÉRIAUX (Joseph, baron), homme politique, né à Corme-Royal (Charente-Inférieure) le 29 juillet 1753, mort le 24 janvier 1823. Il fit partie de la Législative, de la Convention où il vota la mort du roi, du conseil des Cinq-Cents et du Tribunat (1799-1804). = Son frère, RENÉ, homme politique, né à Corme-Royal le 27 juillet 1754, mort le 6 novembre 1831. Il fit partie de la Convention, du conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif.

ESCHAUFFOUR (Seigneurs d'), de la maison de Giroye (Normandie).

ESCHBACH (Louis-Prosper-Auguste), jurisconsulte, né à Phalsbourg (Meurthe) en 1814, mort à Marseille le 1er avril 1860.

ESCLANCES (Seigneurs d'), branche de la maison de Choiseul.

ESCLANGON (Seigneurs d'), de la famille provençale d'Amalric.

ESCLANS (Seigneurs d'), de la famille provençale d'Andrea.

ESCLAPON (Seigneurs d'), de la maison de Villeneuve. = —, de la famille de Ravel (Provence).

ESCLAVAGE. L'esclavage en France paraît avoir disparu à la fin du IXe siècle et fut alors remplacé par le servage (voy. ce mot). Au XVIe siècle, il était admis et l'on faisait remonter très-haut la pratique de cette doctrine : Que tout esclave qui mettait le pied sur le sol français recouvrait sa liberté. Brantôme en cite plusieurs exemples dans sa Vie du duc de Guise.

Quant à l'esclavage des noirs dans les colonies où il fut introduit au XVIe siècle, un décret de la Convention en date du 4 février 1794 l'abolit immédiatement et admit tous les nègres à l'usage des droits de citoyens français. Il y fut rétabli sous le gouvernement consulaire par une loi du 20 mai 1802, tel qu'il était avant 1789. La traite des noirs rétablie aussi et leur importation devaient avoir lieu suivant les règlements existant à cette époque. Enfin le 27 avril 1848 le gouvernement provisoire rendit un décret abolissant l'esclavage dans toutes les colonies et possessions françaises deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. Il était également interdit à tout Français, même en pays étranger, de posséder des esclaves.

BIBLIOGRAPHIE : H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, 1847-48, 3 vol. in-8° ; Morenas, *Précis historique de la traite des noirs et de l'esclavage colonial*, 1828, in-8° ; Moreau de Jonnes, *Recherches statistiques sur l'esclavage colonial*, 1842, in-8°.

ESCLAVE FORTUNÉ (L'), pseudonyme de Michel d'Amboise.

ESCLEBEC ou **ESCLEBÈQUE**. Voy. ECKELTSBECKE.

ESCLIMONT (Seigneurs d'), branche de la famille de Bullion (Mâcon). = —, de la famille de Hurault.

ESCOMPTE (Caisse d'). Voy. CAISSE.

ESCONVILLE (Seigneurs d'), branche de la famille de Marca (Béarn).

ESCORAILLES ou **SCORAILLES**, terre et seigneurie d'Auvergne (Cantal) qui a donné son nom à une maison à laquelle appartenait la duchesse de Fontanges. (Voy. FONTANGES.) Par lettres de 1710, la terre et seigneurie de Bouhan, en Bourgogne, fut érigée en marquisat sous le nom d'Escorailles en faveur de Ph. Fr., marquis d'Escorailles.

ESCORBIAC (Jean d'), seigneur de Bayonnète, poëte, neveu de du Bartas, né à Montauban, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *La Christiade*, poëme, 1613, in-8°.

ESCORCIÈRE (Seigneurs de l'), branche de la maison de Frotier (Bourgogne).

ESCORTINALS (Seigneurs d'), branche de la maison de Rolland (Guyenne).

ESCOTAIS (Des), maison d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Chantilly. — Armes : *d'argent à trois quintefeuilles de gueules*.

ESCOTIGNIES (Seigneurs d'), de la maison normande de la Heuse.

ESCOTIGNY (Seigneurs d'), branche de la maison de Pardieu.

ESCOUBLEAU. Voy. SOURDIS.

ESCOUCHÉ (Seigneurs d'), branche de la famille de le Tonnelier (Beauvaisis).

ESCOUCHY. Voy. COUCY.

ESCOURSIÈRES (Seigneurs des). Voy. ESCORCIÈRE.

ESCOUSSE (Victor), auteur dramatique, né à Paris en 1813. Il se suicida dans cette ville avec son collaborateur, A. Lebras, le 25 février 1832.

ESCOVILLE (Seigneurs d'), de la famille de le Vallois (Normandie).

ESCOVIUM, Écouis (Eure).

ESCRAGNOLE (Seigneurs d'), de la famille de Robert (Provence).

ESCRÈNES (Seigneurs d'), branche de la famille de Toustain (Normandie).

ESCRIME, ESCRIMEURS. La communauté des joueurs et escrimeurs d'épée, à Paris, reçut en décembre 1567 des statuts confirmés ou modifiés en décembre 1577, décembre 1585, décembre 1588, et mars 1635. L'édit donné à cette dernière date est curieux.

ESCUALDUNACS. Voy. BASQUES.

ESCURIAL. Le 25 octobre 1733, fut signé dans le palais de l'Escurial un traité d'alliance entre la France, l'Espagne et la Sardaigne. (Voyez-en le texte dans le recueil de Martens.)

ESCUT (L'), maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Germain, et dont le nom passa vers la fin du XVIe siècle à la maison de Rennel.

ESERVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Vidal (Gâtinais).

ÉSEVELLES (Seigneurs d'), de la famille champenoise d'Ambly.

ESGARDS, nom que dans quelques localités on donnait à certains inspecteurs ou vérificateurs. —Un édit de juin 1694, créa dans les pays conquis de Flandre, Hainaut et Artois, des offices héréditaires de *maîtres esgards ou gourmets de bière*.

ESGRENAY (Seigneurs d'), de la famille de Lecocq.

ESGUILLY (Seigneurs d'), branche de la maison de Choiseul. = —, branche de la maison de Chaumont.

ESKELTSBECKE. Voy. ECKELTSBECKE.

ESKIVAT DE CHABANNAIS. Voy. BIGORRE.

ESMALEVILLE ou **ESMALLEVILLE**, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Panneville. — Par lettres de février 1725, les baronnies de Fréville et de Carville furent unies et érigées en marquisat sous le nom d'Esmalleville en faveur de Robert-Vincent d'Esmalleville.

ESMANDREVILLE ou **MANDREVILLE**. Voy. BOSC (du).

ESMANGARD (Charles), publiciste, mort en 1837.

ESMENARD (Joseph-Alphonse), littérateur, membre de l'Institut, né à Pélissanne (Bouches-

du-Rhône), en 1769, mort aux environs de Naples le 25 juin 1811. — La *Navigation*, poëme, 1805, et divers opéras. = Son frère, JEAN-BABTISTE, littérateur, né à Pélissanne en 1772, mort en 1842.

ESNA, l'Aisne.

ESNANDES (Seigneurs d'), de la maison de Montberon.

ESNANS (Luc COURCHETET d'), écrivain, né à Besançon le 24 juin 1695, mort à Paris le 2 avril 1776.

ESNAUT (Seigneurs de l'), de la famille de Parfouru (Normandie).

ESNES, terre et seigneurie du Cambrésis (Nord), érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne Philippe IV, en date du 13 septembre 1650, en faveur d'Adrien de Bauffremez.

ESNEVAL, ancienne baronnie de Normandie (Seine-Inférieure), à laquelle était attachée la dignité de Vidame de Normandie. Elle passa au XVe siècle dans la maison de Dreux, puis dans celles de Prunelé et de le Roux.

ESP..... Voy. EP.....

ESPAGNAC (Seigneurs d'), de la famille de Damarzit (Limousin). = —, de la famille de Sahuguet.

ESPAGNE (Comtes de la Marche d'). Voy. BARCELONE (Comtes de).

ESPAGNE, nom de la branche de la maison de Cominges formée à la fin du XIIIe siècle par Arnauld de Cominges, troisième fils d'Arnauld de Cominges, vicomte de Conserans. De cette branche sont sortis les seigneurs de Montespan, de Ramefort, de Panassac et de Durfort.

ESPAGNE, famille du Maine d'où sont sortis les marquis de Vennevelles.

ESPAGNE (Seigneurs d'), branche de la famille de Hennequin (Champagne).

ESPAGNE (Louis d'), petit-fils de Ferdinand de la Cerda, infant de Castille, fils d'Alphonse X; il fut amiral de France (1341). = Son fils, CHARLES, connétable de France (1350), assassiné par Charles le Mauvais, roi de Navarre, au mois de janvier 1354, près de l'Aigle.

ESPAGNE (Jean d'), théologien calviniste, né dans le Dauphiné en 1591, mort à Londres le 25 avril 1659.

ESPAGNE (Jean-Louis-Brigite, comte), général, né à Auch le 16 février 1766, blessé mortellement à Essling le 21 mai 1809.

ESPAGNET (Jean d'), président au Parlement de Bordeaux, alchimiste, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.—*Enchiridion physicæ restitutæ*, 1633, souvent réimprimé et traduit. Il a donné en outre une nouvelle édition du *Rozier des guerres* (1616), attribué à Louis XI.

ESPAGNY (Seigneurs d'), branche de la maison de Gouffier. — Voy. ÉPAGNY.

ESPAING (Seigneurs d'), branche de la maison de Waurin.

ESPALY, château fort du Velai (Haute-Loire), qui fut pris par les huguenots en 1574, repris bientôt par les catholiques, pris et repris plusieurs fois en 1590 et 1591 par les royalistes et les ligueurs.

ESPANAY (Jean de SAULX, sieur d'), poëte du XVIIe siècle. — *Adaminte*, tragédie, Rouen, 1608, in-8°, rare.

ESPARBEZ, maison de l'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs de Feugua, de Lussan, de la Fite, d'Aubeterre, de Jonzac, de Carbonneau, de la Mothe-Bardigues, de la Serre, de Brazais, en Normandie, de Belloc ou Beaulieu, d'Aulmenort, de Limport, de Cadenac, de Coignax et d'Arlens. —Armes : *d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois merlettes de sable, 2 et 1.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

ESPARRON (Seigneurs d'), branche de la maison de Simiane. = —, de la famille provençale de Mourier.

ESPARRON DE PALLIÈRES, terre et seigneurie de Provence (Var), qui a donné son nom à une ancienne maison en faveur de laquelle elle fut érigée en vicomté, en 1379, par la reine Jeanne Ire. Elle passa ensuite dans la maison d'Esclapons et d'Arcussia.

ESPARRON-DE-VERDON (Seigneurs d'), branche de la maison de Castellane (Provence).

ESPAULES (Aux). Voy. AUX-ÉPAULES et ÉPAULES.

ESPELUCHE (Seigneurs d'), branche de la maison de Vaësc ou Vesc (Dauphiné).

ESPENAN (Seigneurs d'), branche de la maison de Bossost, originaire de Catalogne.

ESPENCE (Charles d'), théologien, né en 1511 à Chalons-sur-Marne, mort en 1571.

ESPERCIEUX (Jean-Joseph), sculpteur, né à Marseille en 1758, mort à Paris le 18 mars 1840.

ESPEREL (Seigneurs d'), de la famille provençale d'Andrea.

ESPERNOUL (Seigneurs d'), de la famille de Rabot (Dauphiné).

ESPERONNIER (François-Dominique-Victor-Édouard), général, né à Narbonne le 26 février 1788, mort à Paris le 23 mai 1855.

ESPEUILLES (Seigneurs d'), branche de la maison de Jaucourt (Champagne).

ESPEVILLE (Ch. d'), pseudonyme de Calvin.

ESPIEZ (Seigneurs d'), de la maison de Payen (Orléanais).

ESPILLY (Marie d'), pseudonyme de Mme de Longueville.

ESPIN (Seigneurs d'), de la famille provençale de Meiran.

ESPINAC (Pierre d'), archevêque de Lyon (1573) mort le 9 janvier 1599. Il embrassa le parti de la ligue, à laquelle il conserva la ville jusqu'en 1594.

ESPINAC. Voy. ÉPINAC.

ESPINASSE (Seigneurs de l'), de la maison du Maine.

ESPINASSE (Louis-Nicolas de l'), paysagiste du XVIIIe siècle, membre de l'Académie le 30 juin 1787.

ESPINASSE (Augustin, comte de l'), général, né à Pouilly-sur-Loire en 1736, mort à Paris en 1816.

ESPINAY. Voy. ÉPINAY.

ESPINCHAL, terre et seigneurie d'Auvergne (Puy-de-Dôme) qui a donné son nom à une ancienne maison. On peut consulter sur les méfaits d'un de ses membres au XVIIe siècle, les *Grands jours d'Auvergne*, par Fléchier. (Voy. le tome Ier de l'*Armorial de France*.)

ESPINE (L'), famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Pouet et d'Aulan. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Pithon-Curt.)

ESPINE (Charles de l'), poëte, né à Paris, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle — *La Descente d'Orphée aux enfers*, tragédie, 1614, in-8°, rare.

ESPINŒIL (Charles de l'), pseudonyme du P. Garasse.

ESPINOSA, ville de Biscaye près de laquelle le 10 novembre 1808 les généraux espagnols Blake et la Romana furent complétement battus par Soult et Victor.

ESPINOUSE. Voy. ÉPINOUSE.

ESPINOY. Voy. ÉPINOY.

ESPIVENT, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Malbrousse, et de la Villeboisnet.

ESPONS (Seigneurs d'), branche de la famille de le Pipre (Artois).

ESPONTON, demi-pique portée par les officiers d'infanterie à partir de 1690 où elle fut pour eux substituée à la pique.

ESPRAN (Seigneurs de l'), de la maison bretonne de Coëtlogon.

ESPRAUX (Seigneurs d'), de la famille de Souchon (Dauphiné).

ESPRÉMÉNIL (Jean-Jacques DUVAL D'), homme politique, né en 1746 à Pondichéry où son père (Jacques), gendre de Dupleix, était membre du Conseil souverain, mort sur l'échafaud à Paris le 21 avril 1794. Conseiller au Parlement de Paris, il se montra l'ennemi acharné de la reine dans le procès du collier, se signala par une ardente opposition au ministère et au pouvoir royal (1787), fut arrêté au mois de mai 1788 et enfermé au château de Pierre-Encise d'où il ne sortit qu'au mois de septembre. Député de la noblesse aux états généraux que depuis deux ans il réclamait avec instance, il sembla ne rien comprendre au mouvement qui entraînait les esprits, et depuis la réunion des trois ordres jusqu'à la fin de l'assemblée, il ne cessa de protester avec violence contre toutes les mesures qu'elle prit. Arrêté vers la fin de 1793 près du Havre, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort.

ESPRIT (Ordre du Saint-), ou du *Droit désir*, ordre de chevalerie institué à Naples le jour de la Pentecôte 1352 par Louis d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile, mari de Jeanne Ire, reine de Naples et comtesse de Provence. Les statuts de cet ordre qui ne survécut pas à son fondateur sont en français et ont été publiés par le Laboureur dans le tome II (p. 896) de ses *Additions aux Mémoires* de Castelnau.

ESPRIT (Ordre du Saint-), ordre de chevalerie fondé par un édit de Henri III, en date de décembre 1578. Le roi lui donna ce nom en mémoire du jour de la Pentecôte (30 mai 1574), où il avait succédé à son frère, Charles IX. « Il y eut d'abord dans cet ordre, dit le Laboureur (*Additions aux Mémoires* de Castelnau) plus de mystères et d'amourettes que de religion ; le vert naissant, le jaune doré, le blanc et le bleu étaient les couleurs de sa maîtresse. Les doubles M désignaient son nom et les deux lettres grecques qu'on appelle *Delta* entrelacées ensemble qui, dans la rencontre du centre, forment un *Phy* grec pour signifier *Fidelta*, devaient servir d'assurance de cette fidélité qu'il lui avait jurée et qu'il ne continua pas longtemps. Les H qui sont ajoutées au chiffre des doubles M marquaient le nom du roi, et les fleurs de lis dans les flammes représentaient le feu de son amour. Depuis ce temps-là l'ignorance des peintres a couvert ces premiers emblèmes de pièces militaires qui sont plus séantes à la religion, à la valeur et à la vertu de nos rois. » Henri III se déclara chef et souverain de l'ordre et en unit la grande maîtrise à la couronne de France. Les chevaliers nommés devaient la veille de leur réception être revêtus de l'ordre de Saint-Michel, d'où vient qu'on les appela *chevaliers des ordres du roi*. La première cérémonie de réception de chevaliers eut lieu le 31 décembre 1578 dans l'église des Augustins de Paris et on y reçut neuf prélats et vingt-sept laïques. Les statuts de l'ordre furent modifiés à diverses reprises et le nombre des articles monta de soixante-quinze à quatre-vingt-quinze. En dernier lieu, le nombre de chevaliers était fixé à cent, parmi lesquels figuraient neuf prélats (cardinaux, archevêques, évêques ou abbés) prenant le titre de commandeur, titre qui était aussi porté par les grands officiers de l'ordre, c'est-à-dire par le chancelier, le prévôt, le maître des cérémonies, le grand trésorier et le greffier. En dehors de ces grands officiers qui étaient compris dans les cent chevaliers, il y avait un intendant, un généalogiste, un hérault roi d'armes et un huissier. Les prélats, à l'exception du grand aumônier, les chevaliers, le chancelier et le prévôt devaient être gentilshommes de nom et d'armes au moins depuis leur bisaïeul. Il fallait en outre être catholique et (sauf pour les princes de maison souveraine) être âgé de trente-cinq ans. Les chevaliers et les commandeurs jouissaient de trois mille livres de pension et de tous les privilèges des officiers domestiques et commensaux du roi. Les veuves des chevaliers avaient les mêmes privilèges. La pension était payée sur le produit du droit du marc d'or affecté à l'ordre et qui se levait sur tous les officiers de finance du royaume, avant leur réception dans leurs charges.

L'ordre fournissait le collier ; chaque membre devait, à sa réception, donner au prévôt maître des cérémonies, savoir : les cardinaux, dix aunes de velours cramoisi, les prélats autant de velours violet, et les chevaliers douze aunes de velours noir. De plus, il était dû au généalogiste vingt louis d'or, au hérault d'armes un marc d'argent, et à l'église des Augustins de Paris dix écus d'or pour l'offrande de la messe, que la messe fût célébrée dans cette église ou ailleurs.

La croix de l'ordre était d'or émaillée de blanc, avec une fleur de lis d'or dans chacun des angles de la croix, et dans le milieu une colombe d'argent. Pour les chevaliers et les officiers, au revers de la colombe se trouvait un saint Michel qui, pour les prélats (lesquels n'étaient point associés à l'ordre de Saint-Michel), était remplacé par une autre colombe. La croix se portait suspendue en écharpe au bout d'un ruban bleu céleste, d'où le nom de *cordon bleu* donné aux chevaliers. Le collier qui se portait dans les grandes cérémonies et qui avait été un peu modifié par Henri IV, se composait de trois nœuds répétés d'un H, d'une fleur de lis de laquelle sortaient des flammes émaillées couleur de feu, et d'un trophée d'armes.

On peut consulter sur l'ordre du Saint-Esprit et les membres qui en firent partie, outre de nombreux manuscrits à la Bibliothèque impériale, l'*Histoire de l'ordre*, par Saint-Foix, le t. VIII du P. Anselme qui donne les statuts et la liste des chevaliers. Cette liste complétée a été publiée en 1863 dans l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France.

ESPRIT (Confrérie du Saint-). Cette confrérie, ou pour mieux dire cette ligue, fut organisée en 1567 en Bourgogne contre les huguenots par Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, gouverneur de Bourgogne. Elle comprenait les ecclésiastiques, la noblesse et les riches habitants des villes. Elle fut bientôt après dissoute par ordre formel du roi. Tavannes, dans ses mémoires (année 1567), parle assez longuement de cette confrérie et donne le texte du serment que prêtaient les associés.

ESPRIT (Jacques), membre de l'Académie française, né le 22 octobre 1611, mort le 6 juillet 1678. — Tallemant lui a consacré une historiette.

ESPRIT (Messire), pseudonyme de P. Fr. Godard de Beauchamps.

ESPRONNIÈRE (Seigneurs de l'), branche de la maison de Scepeaux.

ESCQUELBECQ. Voy. ECKELTSBECKE.

ESQUENCOURT (Seigneurs d'), branche de la maison de Montmorency.

ESQUERDES (Seigneurs d'), de la maison de Crèvecœur.

ESQUILLY (Seigneurs d'), branche de la maison de Sainte-Marie (Normandie).

ESQUIRES. Par lettres de 1712, les terres d'Esquires et de Pressy en Artois (Pas-de-Calais), furent érigées en marquisat en faveur de Fr. Joseph de Partz.

ESQUIROL (Jean-Étienne-Dominique), célèbre médecin aliéniste, né à Toulouse en 1772, mort en 1840.—*Des maladies mentales,* 1838, 2 vol. in-8°.

ESQUIULLE (Seigneurs d'), de la famille de Mesplez (Béarn).

ESRAINES (Seigneurs d'), branche de la famille Dauvet.

ESSANLAI (Seigneurs d'), de la maison de Montmorillon (Bourgogne).

ESSARTS ou **ESSARS** (Des), famille remontant à Pierre des Essarts, argentier du roi (1320), et d'où sont sortis les seigneurs de Thieux, de Meigneux, de Linières, de Charny, de Sautour, du Hamelet, de Guisigny, de Marescot, de Morlay et de Brimeu. =Pierre des ESSARTS, né vers 1360, décapité à Paris le 1er juillet 1413. Il s'attacha à Jean sans Peur qui le nomma prévôt de Paris (1408), puis surintendant des finances. Mais il se brouilla (1410) avec son protecteur, se réfugia à Cherbourg, puis revint à Paris et s'empara de la Bastille (1413), par ordre du dauphin, ce qui amena la terrible insurrection des *cabochiens.* (Voy. ce mot.) Assiégé, il rendit la forteresse sous condition qu'il aurait la vie sauve, mais le duc le livra aux juges du Châtelet qui le soumirent à la torture, et d'après ses aveux, le condamnèrent à mort. =Charlotte des ESSARTS, comtesse de Romorantin, fille de François des Essarts, née vers 1580, morte à Paris le 11 juillet 1651. Maîtresse de Henri IV dont elle eut deux filles (qui devinrent abbesses, l'une de Chelles, l'autre de Fontevrault), elle le fut ensuite de Louis de Lorraine, cardinal de Guise et archevêque de Reims, qu'elle prétendit avoir épousé et dont elle eut cinq enfants; puis elle épousa le maréchal de l'Hôpital. On peut consulter sur elle Tallemant de Réaux. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ESSARTS (Seigneurs des), branche de la famille de la Taille. = —, de la famille de Lombelon (Normandie). = —, de la maison de Thésart (Normandie). = —, branche de la maison de Montalembert (Poitou). = —, de la famille de Viart (Dauphiné).

ESSÉ (Seigneurs d'), branche de la maison de Montalembert. — Voy. MONTALEMBERT.

ESSÉDAIRE. C'est le nom que Diodore de Sicile donne aux Gaulois qui combattaient montés sur des chars de guerre.

ESSELATENSIS COMITATUS, l'Auxois.

ESSERTAUT (Seigneurs d'), branche de la famille de Franc (Mâconnais).

ESSERTEAUX (Seigneurs d'), de la famille de Bery (Picardie).

ESSEY, abbaye de bénédictins, dans l'Agénois (Lot-et-Garonne). Voyez EYSSE. =, bourg de Normandie (Orne) avec titre de vicomté et dont le château, pris par les Anglais en 1418, fut détruit pendant la Ligue.

ESSLING, village de la Basse-Autriche, à 8 kil. au-dessous de Vienne. Il a donné son nom à une sanglante bataille livrée aux Autrichiens le 22 mai 1809 par Napoléon qui resta maître du champ de bataille. Une crue subite du Danube arrivée le lendemain matin, vint rompre les ponts qui unissaient l'île de Lobau aux rives du fleuve sur l'une desquelles se trouvaient encore une partie de la grosse cavalerie, des parcs de l'artillerie, et le corps entier de Davout. Il fallut des prodiges d'habileté et de valeur aux Français, fort inférieurs en nombre, pour conserver leurs positions. Essling fut pris et repris quatre fois. La perte (15 ou 20000 hommes tués ou blessés) fut à peu près égale des deux côtés. Lannes y fut blessé mortellement. Masséna y gagna le titre de prince d'Essling.

ESSLINGEN, ville du Wurtemberg, près de laquelle, le 21 juillet 1796, Moreau battit les Autrichiens.

ESSOGNE. L'essogne (dit l'ancienne coutume de Champagne) était un devoir dû par les héritiers des trépassés aux seigneurs sous la censive desquels ils possédaient héritage au moment de leur décès. Il n'était pas général; on ne le pratiquait ni à Reims ni dans les environs de cette ville. Essentiellement variable, du reste, il était fixé tantôt à un denier parisis, tantôt à deux; parfois il était proportionnel au cens. Ici, une seule essogne se percevait pour la succession entière, là chacune des branches y était soumise. Le délai pour acquitter l'*essogne* n'était pas plus uniforme: tandis qu'en certains endroits, les héritiers jouissaient à cet égard d'un terme de huit, dix ou douze jours à partir du décès, ailleurs, il fallait qu'ils eussent payé avant l'enterrement du défunt. Ils encouraient une amende de 7, 10 ou 22 sous parisis suivant les localités.

ESSOINE. Les essoines étaient des excuses ou *délaiements,* suivant l'expression de l'ancienne coutume de Normandie, *qui montroient cause par quoi cil qui estoit semons, ne venoit pas à court.* On comptait plusieurs causes d'excuse légitime, dites : essoines *de mal de lit,* de *maladie persistante,* d'*infirmité grave,* d'*impotence absolue,* d'*outre-mer* (notamment pour les croisés), de *service du roi* (on sait que ce service passait avant tout autre). On était encore excusé lorsqu'on se trouvait engagé dans un voyage pour prendre conseil, ou qu'au milieu de la route on tombait malade. Deux sortes d'essoines remarquables étaient les suivantes : celles que proposaient les consorts de la partie, et l'empêchement *de la maladie de l'hôtel* qui avait lieu, lorsque s'étant présenté au premier appel de la cause, sans que l'affaire eût pris fin, la partie se trouvait mise soudain dans l'impossibilité physique de quitter l'hôtel où elle était descendue. Elle devait alors envoyer à l'audience deux *essoineurs* qui exposaient l'état où elle se trouvait réduite et priaient la cour de surseoir à l'examen de la cause. Mais celle de toutes les essoines qui mérite le plus d'attirer l'attention, était l'empêchement tiré de la présence du *semons* aux grandes foires ou marchés où l'appelaient ses intérêts (*essonium de esse in nundinas*). On ne peut méconnaître dans cette disposition l'intention marquée de favoriser le développement commercial du pays.

Les essoines étaient au nombre de 39 dans la procédure canonique. On peut citer parmi ces empêchements comme ayant été le plus fréquemment employés au moyen âge : la maladie grave, le conflit de juridiction, qui avait souvent lieu pour les clercs assignés à la fois en cour de Rome et à un tribunal ordinaire compétent, et l'éloignement de deux *diètes* ou jours de marche entre les limites du diocèse où était domicilié le défendeur et la ville où siégeaient les juges devant lesquels il était d'ailleurs régulièrement ajourné.

ESSOMES ou **ESSOMMES**, abbaye d'augustins dans la Brie champenoise (Aisne), diocèse de Soissons.

ESSORILLEMENT. L'incision ou même l'enlèvement total des oreilles fut un supplice généralement employé au moyen âge. On l'appliquait aux profanateurs des églises, aux serfs fugitifs, surtout aux voleurs de toute espèce. (Coutumes de Bourges, de Champagne, *Établissements de saint Louis,* etc.) Un homme essorillé ne pouvait faire partie du clergé. Aussi, lorsqu'on perdait les

oreilles à la suite d'un accident ou d'une maladie, avait-on grand soin de se faire délivrer par le roi ou par le juge des lettres qui constataient la cause fortuite de cette mutilation.

ESSUI, peuple de la Belgique que l'on met à l'ouest de la Moselle, au nord des *Mediomatrices* et des *Verodunenses*, dans la partie orientale du Luxembourg actuel.

ESSUI, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains. Ils s'allièrent à ceux-ci contre leurs voisins. Leur capitale paraît avoir été *Esubii* (Essey).

ESSY (Seigneurs d'), de la maison des Moutiers (Franche-Comté).

EST.... Voy. ET....

ESTAFFORT (Seigneurs d'), de la maison de Cassagnet (Armagnac).

ESTAGE. L'estage (*stagium*) était un des genres du service militaire que le vassal devait à son suzerain. Il consistait dans la garde du manoir ou château principal. Les règles de ce service variaient suivant les localités; la durée en était fixée tantôt à trois, tantôt à six, voire douze mois. Ici il avait lieu aux frais du suzerain, là aux dépens du vassal. On le désigne quelquefois sous le nom de *lige estage*. Les tenanciers, qui étaient soumis à ce service, s'appelaient *estagiers*. Toutefois, à l'époque de la décadence féodale, l'épithète *estagier* s'appliquait simplement aux vassaux qui s'étaient engagés à la résidence.

ESTAING, ancienne maison du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Saillans. Armes : *de France au chef d'or.* (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*) = Pierre d'ESTAING, évêque de Saint-Flour (1362), archevêque de Bourges (1367), cardinal (1370), évêque d'Ostie et de Ferrare, mort à Rome le 15 novembre 1377. = ANTOINE, évêque d'Angoulême (1506), mort au château de Vare près d'Angoulême, le 28 février 1523. = FRANÇOIS, frère du précédent, évêque de Rodez (1501), où il mourut le 1er novembre 1529, à soixante-neuf ans. = Charles-Hector ou Henri, comte d'ESTAING, amiral, né en 1729, au château de Ravel (Puy-de-Dôme), mort sur l'échafaud à Paris le 28 avril 1794. Il servit d'abord comme officier de l'armée de terre dans l'Inde où il fut fait prisonnier (1759), passa dans la marine, et, avec deux bâtiments de la compagnie, fit éprouver de grandes pertes aux Anglais, au pouvoir desquels il retomba en rentrant en France. Après la paix de 1763, il fut nommé lieutenant-général des armées navales, promotion qui lui fit de nombreux ennemis dans la marine, et, lors de la guerre d'Amérique, livra un combat indécis à Howe, devant Rhode-Island (1778), attaqua inutilement Sainte-Lucie, s'empara de Saint-Vincent et de la Grenade (juillet 1779), et, peu de jours après, battit la flotte de l'amiral Byron. Il échoua dans une attaque sur Savannah (octobre), fut rappelé et disgracié. Membre de l'assemblée des notables (1787), il fut nommé (1789) commandant de la garde nationale de Versailles, protégea autant qu'il put la famille royale dans les journées des 5 et 6 octobre, fut nommé amiral (1792), témoigna dans le procès de la reine et fut traduit à son tour devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort.

ESTAMPES-VALENÇAY, maison du Blaisois, d'où sont sortis les seigneurs de Salbris, de la Motte-lez-Ennordre, de Valençay, d'Autry, des Roches, de Saint-Ciergues, de la Ferté-Imbaut, de Mauny, de Méant, d'Estiau, de Bellebrune, de Fiennes, du Guépean, de l'Isle et du Coudray. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = Jean d'ESTAMPES, maître des requêtes de l'hôtel du roi (1440), général des finances sous Charles VII, évêque de Carcassonne (1445), mort à Nevers le 25 janvier 1456. = Son frère, JEAN, évêque de Nevers (1445), mort en 1461. = Achille d'ESTAMPES-VALENÇAY, général des galères de Malte, général des armées du Saint-Siége, sous Urbain VIII, cardinal (1643), ambassadeur à Rome (1647), né à Tours le 5 juillet 1593, mort à Rome le 7 juillet 1646 = Léonor d'ESTAMPES-VALENÇAY, théologien, évêque de Chartres (1620), archevêque de Reims (1641), mort à Paris le 8 avril 1651, à soixante-trois ans. = Henri d'ESTAMPES-VALENÇAY, grand-prieur de France (1670), né en 1603, mort à Malte au mois d'avril 1678. = JEAN-BAPTISTE, évêque de Perpignan (1675), de Marseille (1680), mort à Paris le 6 janvier 1684, à cinquante-deux ans.

ESTAMPES (Seigneurs d'), de la famille de Pujols (Languedoc).

ESTAMPES (Cabinet des). Jusqu'en 1731 les collections d'estampes que possédait le roi, et que des legs ou d'heureuses acquisitions (collection de Marolles en 1667, de Gaignières en 1711, de Clément en 1712) avaient rendues fort considérables, furent distraites du département des imprimés et formèrent un département distinct. Cette séparation fut déterminée par l'acquisition faite cette année de la collection du marquis de Beringhen, formée des œuvres presque complets des artistes français de 1610 à 1715 et composée de 579 vol. in-fol., 5 portefeuilles et 99 paquets. Depuis cette époque, sans parler des dons ou des achats isolés, ni des nombreuses pièces (entre autres la collection mythologique, historique et topographique de M. de Tralage, provenant de l'abbaye de Saint-Victor) que l'attribution à l'État des bibliothèques des couvents supprimés à la Révolution lui a procurés, le cabinet s'est enrichi de précieuses collections dont voici les principales : collection du maréchal d'Uxelles, 28 volumes de portraits et 50 volumes de pièces topographiques. — 1770, collection de Fontette, portraits et estampes relatifs à l'histoire de France. Le catalogue en est imprimé au t. IV de l'édition de la Bibliothèque historique de la France, du P. Lelong, donnée par Fontette. — 1770, collection Bégon, 24 746 pièces, la plupart se rapportant à l'école française. — 1775, une partie de la collection Mariette, son *Abecedario* (publié dans les *Archives de l'Art français*) et ses manuscrits. — 1781, série de planches rares de Baldini. — Après 1811, plans, dessins et papiers du célèbre architecte Robert de Cotte. — 1818, une partie de la collection du comte Rigal; estampes des écoles flamande et hollandaise. — 1845, collection Laterrande, relative à la Révolution (20 000 pièces). — 1854, collection de Bure, 30 000 portraits. — 1858, collection d'Achille Devéria, 120 000 pièces). — 1863, la magnifique collection d'estampes relatives à l'histoire de France, rassemblée par M. d'Hennin et qu'il a léguée au cabinet. Cette collection n'a pas été fondue dans le grand recueil (rangé chronologiquement) de pièces concernant notre histoire, recueil qui offre une source de documents du plus haut intérêt. (Voy. l'*Essai sur la bibliothèque du Roi*, par Leprince, et l'article de M. G. Duplessis, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er août 1860.)

ESTANCELIN (Louis), publiciste, érudit, né le 31 janvier 1777 à Eu (Seine-Inférieure), où il est mort le 8 mars 1858. — *Histoire des comtes d'Eu*, 1828, in-8°; *Recherches sur les voyages des navigateurs normands*, 1832, in-8°.

ESTANG (L'), famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Parade. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ESTANG (Seigneurs de l'), de la maison d'Isarn (Rouergue).

ESTANG (L'), pseudonyme de Gaspard de Tende.

ESTANG (L'). Voy. CALLIÈRES.

ESTAUGES. Voy. ÉTOGES.

ESTÉ (Seigneurs d'), de la maison de la Baume-Montrevel.

ESTEEMBERG (Seigneurs d'), de la maison de Bournel (Picardie).

ESTELAN (Seigneurs d'), de la maison de Picart.

ESTELFAY (Seigneurs d'), de la maison de Vandeuil (Picardie). = —, de la maison de Clérembaud (Picardie).

ESTENDART (L'), maison d'où sont sortis les seigneurs de Bully, de Lincy et d'Angerville.

ESTERLIN, poids du vingtième de l'once. = Monnaie d'origine anglaise valant au XIIIe siècle 4 deniers tournois. Elle fut décriée par un édit de 1262.

ESTERNAY, terre et seigneurie de la Brie champenoise (Marne), érigée en marquisat au mois d'août 1653 en faveur de Michel Larcher.

ESTERNAY (Seigneurs d'), de la famille de Fabert.

ESTERNOD. Voy. ETERNO.

ESTERPS ou **LESTERPS**, abbaye d'Augustins, dans la Marche (Charente), diocèse de Limoges, fondée en 1058.

ESTERRE (Comtes d'), branche de la maison de Montmorency, établie dans les Pays-Bas.

ESTEVAUX (Seigneurs d'), de la famille de le Prestre.

ESTÈVE (Jean), troubadour provençal, né à Béziers, vivait à la fin du XIIIe siècle. = — (Pierre), écrivain, né à Montpellier, mort après 1758.

ESTEVENANT, monnaie de l'archevêché de Besançon, ainsi nommée, parce qu'elle portait le nom de saint Étienne. Elle fut très-répandue dans toute la Bourgogne, et fut copiée à Sens, à Bourbon-l'Archambaut et même sur les bords du Rhin. La livre estevenante valait 14 sous 10 deniers tournois.

ESTIAU ou **ETIAU**, baronnie d'Anjou (Maine-et-Loire), qui, réunie à plusieurs autres seigneuries, fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1702 en faveur de L. Al. Croiset.

ESTIAU (Seigneurs d'), de la maison d'Estampes-Valençay. = —, de la famille de Bernard (Anjou).

ESTIEMBECK (Seigneurs d'), de la maison de Créquy.

ESTIENNE, nom d'une illustre famille d'imprimeurs et de savants. = HENRI Ier, né vers 1460, mort vers 1520. Il fut déshérité par son père, Geoffroy, en 1482. pour s'être adonné à l'imprimerie, récemment introduite en France. Vers 1500 il était établi, en société, avec Wolfgang Hopil, près de l'École de droit, rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne des *Lapins* (*in officina Cuniculorum*). Il a imprimé cent vingt ouvrages, parmi lesquels un grand nombre de Lefebvre d'Étaples et de Clichton. Il laissa trois fils, François, Robert et Charles.

ESTIENNE (François), fils aîné du précédent, libraire à Paris, où il était né en 1502 et où il mourut en 1550. = Son frère, ROBERT Ier, célèbre imprimeur et philologue, né à Paris en 1503, mort à Genève le 7 sept. 1559. Il apprit le grec sous Lascaris et épousa de bonne heure la savante Perrette, fille du célèbre professeur et imprimeur Josse Bade. Il mit son imprimerie sur un tel pied que tout le monde, le maître, l'épouse, les enfants, les domestiques, les ouvriers, y parlait latin avec la pureté de Plaute et de Térence. C'est par ce moyen qu'il obtint l'admirable correction qui distingue aussi bien que la beauté du caractère, les livres imprimés chez lui. Le nombre en est énorme : onze éditions de la Bible entière, tant en hébreu qu'en latin et en français; douze éditions du Nouveau Testament en grec, en latin et en français; une grande édition des Concordances de la Bible (1555) ; deux éditions complètes de Cicéron (1538 et 1543); cinq de Virgile, douze de Térence, etc.; un nombre incroyable de grammaires latines à bon marché pour les écoliers. Il a édité pour la première fois Eusèbe, Denys d'Halicarnasse, Alexandre de Tralles, Dion Cassius, Justin, Appien. L'édition d'Eusèbe fut imprimée avec les *types royaux* de Garamond (voy. ce nom). Enfin son grand ouvrage, le *Thesaurus linguæ latinæ*, publié en 1532, eut trois édtions en onze ans. Il fut aidé dans cet immense travail, type de tant d'autres, par Jean Thierry de Beauvais. Il est en outre auteur d'une *Grammaire françoise* (1557) et de divers petits traités destinés à faciliter l'étude de notre langue. Protégé et aimé de François Ier qui vint quelquefois le visiter dans son imprimerie, Robert Estienne résista, tant que ce prince vécut, aux persécutions de la Sorbonne qui voulait trouver de l'hérésie dans ses éditions grecques du Nouveau Testament. La protection plus molle d'Henri II ne l'assurant plus suffisamment contre le péril du bûcher, il passa à Genève en 1551. Il a raconté lui-même les péripéties de sa longue lutte avec les théologiens dans un écrit plein de feu et de virulence : *Les Censures des théologiens de Paris* (1552), qui fait souvent songer aux Provinciales sans en avoir cependant toute la finesse et le goût exquis. On regrette de voir Robert Estienne, échappé au fanatisme de la Sorbonne, se jeter, à Genève, dans le fanatisme protestant, mettre ses presses au service des persécuteurs de Servet et signaler lui-même, dans une préface, l'*athée Rabelais* aux théologiens de Paris.

ESTIENNE (Charles), frère du précédent, imprimeur, médecin et érudit, né en 1504, mort en prison, détenu pour dettes en 1564. Elève de Lascaris pour le grec, il fut précepteur du jeune Antoine Baïf dont il accompagna le père dans ses ambassades en Allemagne et en Italie (1540). Resté catholique, il prit à son compte l'imprimerie de Robert quand celui-ci passa à Genève, acheva sa belle édition *princeps* d'Appien (1551); et publia lui-même plusieurs ouvrages de sa façon : *Guide des chemins et fleuves de France* (1552), premier type des *Guides*; *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations*, *hommes*, *lieux*, *fleuves*, *montagnes* (1553); *Prædium rusticum* (1554], recueil de divers écrits sur l'agriculture, l'horticulture, etc., et de nombreux ouvrages d'éducation. On a encore de lui un beau traité d'anatomie : *De dissectione partium corporis humani* (1546). Sa femme, Olympe Nicole, fort instruite, a laissé divers écrits en vers et en prose.

ESTIENNE (Henri II), fils de Robert, célèbre imprimeur, philologue et écrivain, poëte, né à Paris en 1528, mort à Lyon en mars 1598. Il fut élevé dans cette savante famille où l'on ne parlait que latin : « Jamais, dit-il, ni moi, ni mon frère Robert, dès notre plus tendre jeunesse, nous n'aurions osé parler que latin avec mon père et les correcteurs de son imprimerie. » Il eut pour maître de grec le fameux Danès, qui ne voulut faire que deux éducations particulières, la sienne et celle du dauphin. Il suivit aussi les cours de Tusan et d'Adrien Turnèbe. A dix-huit ans il parcourut l'Italie pour y chercher des manuscrits. Il visita ensuite l'Angleterre, l'Allemagne, parfaitement accueilli des souverains; il passa au reste presque toute sa vie, soit pour ses affaires, soit

par goût, sur les routes, à cheval, composant des vers latins, français ou grecs. Il embrassa le protestantisme à la suite de son père, dont le testament le lia à cette religion sous peine de déshérence, et eut à Genève, pour la même raison, son principal établissement : mais il prit toujours soin de s'intituler *imprimeur parisien*. Esprit libre, vif et enjoué, il était gêné à Genève par la rigidité protestante ; il y éprouva même quelques persécutions, fut censuré et exclu de la cène. Enfin ce fut en France, à l'hôpital de Lyon, qu'il mourut dans la pauvreté, ayant sacrifié à la science et à son art et son patrimoine et les libéralités des souverains, de Henri III de France, de Maximilien d'Allemagne, et de quelques grands et riches personnages comme les Fugger, fameux banquiers d'Augsbourg. Henri Estienne a donné cent soixante-dix éditions en diverses langues, presque toutes accompagnées de ses observations et traductions et toutes remarquables, comme celles de son père, par une correction dont n'approchent point les éditions des Alde. Presque tous les auteurs latins et grecs y sont compris : plusieurs étaient inédits ; il est de plus l'auteur de ce fameux *Thesaurus linguæ græcæ* (1572) dont son père avait conçu le plan : « Trésor, a-t-il dit, qui de riche m'a rendu pauvre » (il en a été fait plusieurs éditions, dont la meilleure et la dernière a été donnée par MM. Didot); d'une traduction d'Anacréon en vers latins, chef-d'œuvre d'élégance et d'exactitude ; d'un *Traité de la conformité du langage françois avec le grec* (1565); d'un *Essai sur la précellence du langage françois* (1579), composé par l'ordre d'Henri III; de *Deux dialogues du françois italianizé*, etc., tous écrits dirigés contre les innovations introduites dans notre langue par la cour italienne de Catherine de Médicis et destinés à établir qu'elle n'est inférieure à aucune autre langne, sauf la grecque. On a encore de lui : *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, 1566, in-8° (rare), réimprimé avec des notes par Le Duchat, 1735, 3 vol. in-8°, sous le titre de *Apologie pour Hérodote :* satire hardie de l'époque qui fit grand bruit et pour laquelle il fut, dit-on, brûlé en effigie à Paris ; un poëme latin considérable intitulé *Principum monitrix Musa* (1590), in-8°, ou le *Conseiller des princes*, et enfin on lui a attribué : *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Médicis*, 1576, souvent réimprimé.

ESTIENNE (Paul), fils du précédent, imprimeur, né à Genève vers 1566, mort vers 1627. = ANTOINE, fils du précédent, imprimeur, né à Genève en 1592, mort à Paris, à l'Hôtel-Dieu, en 1674. Il eut le titre d'imprimeur du roi, comme son fils Henri qui mourut en 1661. = ROBERT II, second fils de Robert Ier, imprimeur du roi, né à Paris en 1530, mort à Genève en 1570. = ROBERT III, fils du précédent, imprimeur, érudit, né vers 1560, mort en 1630. = FRANÇOIS II, fils de Robert Ier, imprimeur à Genève, né à Paris, mort vers la fin du XVIe siècle.

(On peut consulter sur les Estienne les excellents travaux de M. Ambroise Didot.

ESTIENNOT DE LA SERRE (Dom Claude), bénédictin, érudit, né à Varenne en 1639, mort à Rome en 1699.

ESTIEUGES (Seigneurs d'), branche de la maison de Damas.

ESTILLI (Seigneurs d'), branche de la maison de Valori.

ESTISSAC en Périgord (Dordogne). Par brevet de novembre 1737, Louis-François-Armand de Roye, comte de Roucy, fut créé duc d'Estissac.

ESTIVAL, abbaye de Prémontrés, dans le duché de Lorraine (Vosges), diocèse de Toul, fondée au VIIe siècle.

ESTOC, grande épée que l'homme d'armes portait suspendue à l'arçon de la selle, et qui fut en usage au XVe et au XVIe siècle.

ESTOCART. Voy. LESTOCART.

ESTOGES. Voy. ÉTOGES.

ESTOILE. Voy. ÉTOILE.

ESTO MIHI, introït et nom, dans quelques anciens actes, du dimanche de la quinquagésime.

ESTOUBLON, seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui, après avoir appartenu successivement aux familles de Matheron et de Baschi, fut, par lettres d'avril 1664, érigée en marquisat en faveur de Jacques de Grille.

ESTOURMEL, maison de Picardie, originaire du Cambrésis, et d'où sont sortis les seigneurs de Vaudeuille, de Fouilloy, du Plessié-Cacheleu, de Herville, de Bana, de Guyencourt, de Plainville, de Fretoy, de Manencourt et de Surville. Armes : *de gueules à la croix d'argent crételée.*

ESTOURMEL (Louis-Marie, marquis d'), général, né en Picardie le 11 mars 1744, mort à Paris le 14 décembre 1823. = Son fils aîné, le comte ALEXANDRE-CÉSAR-LOUIS, homme politique, né à Paris le 29 mars 1780. Il servit pendant les premières années de l'Empire, puis remplit diverses fonctions diplomatiques, et, sous la Restauration, siégea à la Chambre parmi les membres de l'opposition. = Le comte FRANÇOIS-DE-SALES-MARIE-JOSEPH-LOUIS, frère cadet du précédent, administrateur, littérateur, né en 1783, mort le 13 décembre 1852. Il était préfet de la Manche lors de la révolution de Juillet et accompagna la famille royale jusqu'à Cherbourg. — *Journal d'un voyage en Orient*, 1844, 2 vol. in-8° ; et *Souvenirs de France et d'Italie*, 1848, in-8°, ouvrage rempli d'esprit et d'originalité.

ESTOURNEAU (Jacques-Mathieu), architecte, né à la Flèche en 1486.

ESTOUTEMONT (Seigneurs d'), de la maison d'Estouteville (Normandie).

ESTOUTEVILLE, seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs d'Aussebosc, de Rames, du Bouchet, de Torcy, de Villebon, de Criquebeuf, de Grousset, de Beyne, de Hotot, de Briquebec, de Moyon, de Mainvilliers, de Lamerville, de Berneval, de Cernon, de la Ramée, de Freuleville, de Vaujolis, du Crochet, de Herfray, de Charlemesnil, de Blainville, de Beaumont-le-Charlit, de Beyne, d'Estoutemont, de Linières, de Chamelles et de Villeconnin. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) — Par lettres patentes d'août 1534, plusieurs baronnies et seigneuries furent réunies et érigées en duché sous le nom d'Estouteville en faveur de François de Bourbon, comte de Saint-Paul, et d'Adrienne d'Estouteville. = Guillaume d'ESTOUTEVILLE, prélat, négociateur, né avant 1403, mort en 1483. Il fut successivement pourvu de six évêchés en France et en Italie, devint archevêque de Rouen (1453). cardinal (1457), légat en France sous Nicolas V, camérier de l'Église de Rome (1477). Il fit construire les deux tours de la cathédrale de Rouen, le palais des archevêques dans cette ville et leur maison épiscopale à Pontoise. Il eut à Rome deux enfants naturels dont les descendants s'établirent dans le royaume de Naples.

ESTRADES, famille d'où sont sortis les seigneurs de Bonel. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = Godefroi, comte d'ESTRADES, maréchal de France, diplomate, né à Agen en 1607, mort à Paris le 26 février 1686. Envoyé en ambassade à Londres (1661), il eut une sérieuse querelle de préséance avec l'ambassadeur d'Espagne, con-

clut le rachat de Dunkerque avec Charles II (1662), passa ensuite en Hollande comme ministre plénipotentiaire, fut créé maréchal de France (1675) et prit part aux négociations de la paix de Nimègue. On a publié de lui des *Lettres* et *Négociations* dont la meilleure édition est celle de 1743, 9 vol. in-12.

ESTRADIOTS, STRADIOTS ou *cavalerie albanaise*, troupe de cavalerie légère composée surtout de Grecs, comme leur nom l'indique (στρατιώτης). Ils figurèrent dans nos armées depuis l'expédition de Charles VIII en Italie jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle.

ESTRAINE (Seigneurs d'), branche de la maison de Fontaines (Picardie).

ESTRANGE (Seigneurs de l'), branche de la maison de Gontaut.

ESTRAPADE. C'était un supplice fort usité dans l'armée sous l'ancien régime; il fut supprimé toutefois à la fin du XVIIIe siècle. Il consistait à placer le patient, les mains liées derrière le dos, à l'extrémité d'un poteau où il était retenu par une corde. En lâchant la corde, on le faisait retomber à terre avec une violence qui lui disloquait les membres. On recommençait plusieurs fois de suite, suivant la rigueur de la condamnation.

Ce genre de torture fut appliqué au XVIe siècle contre les protestants, avec cette aggravation qu'au lieu de précipiter à terre les malheureux qui y étaient soumis, on les faisait retomber sur un bûcher, de sorte qu'ils étaient brûlés à petit feu. Sous François Ier et ses successeurs, il y eut des estrapades à Paris comme il y avait des auto-da-fé en Espagne. C'étaient des espèces de réjouissances populaires auxquelles toute la cour, le roi en tête, assistait dévotement (1523, 1535, 1560). Une rue de la ville a retenu de ces exécutions le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

ESTRAY (Seigneurs d'), de la famille de Méhée (Angoumois).

ESTRECHY (Seigneurs d'), de la maison de Jaucourt. =—, de la maison de la Chastre.

ESTRÉE (L'), abbaye de bénédictins, en Normandie (Eure), diocèse d'Evreux, fondée en 1114. Elle fut, au XVIIe siècle, unie à l'évêché de Québec au Canada.

ESTRÉE (Jean d'), musicien du XVIe siècle. — *Quatre livres de danseries*, 1564, in-4°, rare.

ESTRÉES, terre et seigneurie de Flandre (Nord), érigée en comté en faveur de Ch. Ph. d'Ongnies par lettres de 1623.

ESTRÉES. C'est le nom de plusieurs maisons de France, savoir : Estrées dans le Maine, qui a produit Raoul d'Estrées, maréchal de France sous saint Louis; Estrées en Touraine; Estrées en Bresse; Estrées en Thiérache; Estrées dans l'Amiénois; Estrées-la-Blanche en Artois; Estrées en Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Marnai. La plus célèbre de toutes est celle de Picardie, dont la généalogie commence avec Pierre d'Estrées, dit Carbonel, seigneur de Boulant, Hamel, etc., mort vers 1457. Elle a produit les branches des seigneurs et marquis de Cœuvres, devenus ducs d'Estrées, des comtes et ducs d'Estrées, et les comtes de Tourbes et de Nanteuil.

ESTRÉES (Jean, marquis d'), grand maître de l'artillerie (1550), né en 1486, mort le 23 octobre 1571. Brantôme lui a consacré une notice. = Son fils, ANTOINE, grand maître de l'artillerie de 1597 à 1600.=GABRIELLE, célèbre maîtresse de Henri IV, née en 1571 ou 1572, morte le 10 avril 1599. Elle était fille d'Antoine d'Estrées et de Françoise Babou de la Bourdaisière. Après avoir été la maîtresse de Henri III et de plusieurs autres, elle le devint de Henri IV, qui s'attacha profondément à elle, lui fit contracter avec le sieur de Liancourt un mariage qui fut cassé quelques mois après, la créa marquise de Monceaux (1595), puis duchesse de Beaufort, et songeait à l'épouser quand elle fut frappée d'apoplexie le jeudi saint, et mourut dans la nuit du vendredi au samedi. Elle était enceinte, et, suivant l'habitude du temps, on la crut empoisonnée. Elle a eu de Henri IV deux fils, César et Alexandre de Vendôme, et une fille, Catherine-Henriette, qui devint duchesse d'Elbeuf.

ESTRÉES (François-Annibal, marquis de Cœuvres, duc d'), frère de Gabrielle, diplomate, maréchal de France, mort à Paris le 5 mai 1670, à cent deux ans, suivant la *Gazette de France*. Destiné à l'état ecclésiastique et même devenu (1594) évêque de Noyon, il embrassa la carrière des armes, et porta d'abord le nom de marquis de Cœuvres, fut nommé successivement ambassadeur à Rome (1621), puis en Suisse, maréchal de France (1626), défendit Mantoue contre les Impériaux et prit Trèves (1632). Envoyé de nouveau à Rome (1636), il y resta jusqu'en 1642 et fut à son retour créé duc et pair et gouverneur de l'Ile-de-France. — ***Mémoires de la régence de Marie de Médicis***, 1666, in-12, réimprimés dans les grandes collections; ***Relation du siége de Mantoue*** en 1629, et du *Conclave de* 1621. — Tallemant lui a consacré une historiette.

ESTRÉES (Jean d'), fils du précédent, vice-amiral, maréchal de France, vice-roi d'Amérique, né en 1624, mort à Paris le 19 mai 1707. Il servit d'abord dans l'armée de terre, puis passa dans la marine (1668), devint vice-amiral (1669), commanda la flotte française dans les combats qu'unie aux Anglais elle livra aux Hollandais (1672), fut ensuite envoyé à Cayenne qu'il reprit sur les Hollandais (1676), s'empara de Tabago (1678), échoua contre Curaçao, fut créé maréchal de France (1681), et bombarda Tripoli (1685).

ESTRÉES (César d'), cardinal, diplomate, membre de l'Académie française, évêque de Laon (1655-1681), abbé de Saint-Germain des Prés, né à Paris le 5 février 1628, y mourut le 19 décembre 1714.

ESTRÉES (Victor-Marie, comte, puis duc d'), dit d'abord le *maréchal de Cœuvres*, fils de Jean d'Estrées, vice-amiral, maréchal de France (1703), ministre d'État, pair de France, grand d'Espagne, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences, né le 30 novembre 1660 à Paris, où il mourut le 27 décembre 1737. — Il avait rassemblé une magnifique collection de livres et d'objets d'art.

ESTRÉES (Jean d'), frère cadet du précédent, archevêque de Cambrai (1716), membre de l'Académie française, né en 1666, mort le 3 mars 1718.

ESTRÉES (Louis-Charles-César LE TELLIER, marquis de COURTANVAUX, comte, puis duc d'), maréchal de France (1757), né le 4 mai 1697, mort en 1771. Il battit le duc de Cumberland à Hastembeck (1757), s'empara de Hameln et de Minden, et fut créé duc en 1763.

ESTREHAM (Seigneurs d'), de la maison de Marguerie (Normandie).

ESTRELLES (Seigneurs d'), branche de la famille le Fèvre.

ESTREPAGNY (Seigneurs d'), de la maison de Crespin.

ESTREPIED (Seigneurs d'), de la famille de Sainte-Marthe (Poitou).

ESTREVILLE (Seigneurs d'), branche de la famille de Morant (Normandie).

ESTUT (d') ou de **STUT**, famille originaire d'Écosse. D'elle sont sortis les seigneurs d'Assé, de Saint-Pierre, de Tracy, de Parai et de Talon.

ESUBIANI. Voy. VESUBIANI.

ESUBII, Essey.

ESUS. Parmi les figures de l'autel parisien de Jupiter, l'une est vêtue d'un vêtement propre au travail; elle est barbue, couronnée de laurier, et de la main droite lève un instrument dont elle paraît se servir pour abattre les branches d'un arbre; elle est intitulée *Esus*.

ESVRY (Seigneurs d'), branche de la famille de Brunet.

ET.. . Voy. Est....

ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS. Au XIIIe siècle, on appliquait le mot d'Établissement (*Stabilimentum*) à toute ordonnance générale. Mais un coutumier célèbre s'est particulièrement approprié ce titre. Le jurisconsulte resté inconnu, qui en fut l'auteur, ne crut pouvoir mieux faire pour donner plus d'autorité à son livre que de le placer sous le nom du roi. C'est ainsi que les *Établissements de saint Louis* nous sont parvenus avec un caractère officiel.

Il suffit de comparer cet ouvrage avec le recueil des ordonnances pour voir qu'ils diffèrent essentiellement. Sans doute les Établissements dans le chapitre 1er, rapportent certaines dispositions législatives de Louis IX; mais bientôt s'y mêlent des règles empruntées au droit canonique et au droit romain. On est frappé du ton doctrinal et non impératif de tous les textes; la rédaction même en est conçue en dehors des habitudes de la chancellerie et écrite dans un style étranger au temps de ce prince. Si le prologue lui attribue la composition de l'ouvrage, si la promulgation en est faite sous son nom, il faut observer que ce prologue est confus, que le roi y est désigné sous le titre de *bonus* qui ne s'appliquait qu'aux princes défunts, et que d'ailleurs plus d'un jurisconsulte du temps s'est permis la même fraude. Beaumanoir, à la vérité, cite les Établissements de saint Louis; mais ses citations se rapportent aux Ordonnances mêmes de ce prince, et non au recueil dont il s'agit; il s'y réfère absolument comme à ceux du roi Philippe (III). Enfin la date qu'on assigne à la compilation milite contre son authenticité. Ce n'est pas en 1269, à la veille de sa dernière croisade, au milieu de bien graves préoccupations, que le roi aurait introduit dans le monde turbulent des barons, déjà sourds à sa voix, des principes nouveaux et dont l'application demandait impérieusement sa présence.

Les Établissements de saint Louis sont donc une œuvre privée, postérieure à ce prince. Mais sous ce caractère ils demeurent fort importants. L'ordonnance en est bonne, bien supérieure à celle du *Conseil à un ami*. (Voy. Coutumier.) Le fond des principes qui y sont exposés est précieux; le droit romain y est combiné de manière à suppléer aux lacunes du droit coutumier. On sent que l'auteur est profondément imbu du droit écrit, et qu'il cherche à le faire prévaloir en arrangeant par une interprétation assez peu sincère les ordonnances de Louis IX. Il force la pensée de ce prince autant qu'il peut à l'encontre des prérogatives féodales; toutefois il les reconnaît en principe, et c'est là une portion intéressante du livre, en ce qu'elle précise les droits que personne alors ne contestait aux seigneurs. C'est ainsi que la faculté leur est reconnue formellement de convoquer le ban de leurs vassaux même contre le roi; tandis qu'il est interdit à celui-ci de lever aucune troupe sur les terres de ses barons. Par contre, les Établissements posent d'une manière absolue le principe de l'appel pour faux jugement et consacrent l'asseurement (voy. ces mots).

Au point de vue privé, le recueil entre sur chaque matière, mariage, succession, tutelle, etc., dans des détails qu'il serait trop long de rapporter ici, et qui sont résumés sous chacun de ces mots. En général ce sont des idées de justice que l'auteur s'est efforcé d'y faire triompher.

On a reproché à saint Louis la rigueur de sa pénalité : l'incendie, le rapt, le vol sur les grands chemins, le vol domestique, le vol d'un cheval, y sont frappés, comme l'assassinat, de la peine de mort. Celui qui commettait un larcin perdait l'oreille pour la première fois, le pied pour la seconde, pour la troisième la vie. L'auteur d'un vol dans une église avait les yeux crevés.

La procédure canonique substitue ses formes dans les Établissements à celles de la procédure germanique. Le système de l'enquête prévaut sur celui du duel. Les témoins déposaient hors de la présence des parties, afin d'avoir l'esprit plus libre. Le serment, à défaut de témoins, était déféré. Des procureurs versés dans la pratique des affaires pouvaient représenter les parties, et des avocats de leur choix les défendre devant les tribunaux.

Les Établissements sont divisés en deux livres, comprenant plus de 200 chapitres. Le premier forme la partie essentielle de l'ouvrage; le second consiste dans une espèce de style, c'est un formulaire. — Ils ont été publiés dans l'édition de Joinville, de 1668.

ÉTAIN, petite ville de Lorraine (Meuse) qui, après avoir appartenu à l'abbaye de Saint-Euchère, de Trèves, puis (1221) au chapitre de Verdun, passa (1223) au comte de Bar et fut donnée par la paix de Ryswick au duc de Lorraine. (Voy. Petit-Baroncourt, *Histoire de la ville d'Etain*, 1835, in-8°.)

ÉTALLONDE DE MORIVAL, pseudonyme de Voltaire.

ÉTAMPES, *Stampæ* (Seine-et-Oise). Cette ville, dont l'origine est fort ancienne, appartint aux rois de France jusqu'à saint Louis qui, en 1240, en fit don à sa mère, Blanche de Castille, à la mort (1252) de laquelle elle revint au domaine. Elle en fut détachée quelques années après (1260) pour le douaire de la reine Marguerite, puis retourna encore à la couronne (1295). En 1307, Philippe le Bel en fit don à son frère Louis dont le fils Charles (1319) et le petit-fils Louis II (1336) la possédèrent successivement. Celui-ci céda (1381) la seigneurie d'Étampes qui avait été érigée en comté en septembre 1327, à Louis, duc d'Anjou, dont les enfants la transportèrent (1387) à Jean de France, duc de Berry, sur lequel Jean sans Peur, duc de Bourgogne, à la tête de l'armée royale, s'empara de la ville et du château après un siége assez long (1411). Il s'en empara de nouveau en 1417; son fils, Philippe le Bon, en fit don (1434) à son cousin Jean de Nevers, mais le comté avait été cédé en 1421 par le Dauphin à Richard, frère de Jean VI, duc de Bretagne. Un procès s'engagea à ce sujet, et le comté fut déclaré par le Parlement, en 1479, réuni à la couronne. Louis XI en gratifia, la même année, Jean de Foix, vicomte de Narbonne. Il revint à la couronne à la mort du fils de celui-ci, Gaston de Foix (1543), en fut détaché à diverses reprises et possédé successivement par Anne de Bretagne (1513), Claude de France (1514), Artur Gouffier (1516), Jean de la Barre (1526), Anne de Pisseleu (1534), en faveur de qui il fut érigé en duché (janvier 1536), Diane de Poitiers (1553-1559), Jean de Brosse, mari d'Anne de Pisseleu (1562), Jean-Casimir, fils de Frédéric III, électeur palatin (1576), la duchesse de Montpensier (1578), Marguerite de Valois (1582), Gabrielle d'Estrées (1598), et enfin par César, duc de Vendôme (1599).

A l'extinction de la descendance de celui-ci (1712) le duché retourna à la couronne.

Prise d'assaut par les protestants en 1567, Etampes, en 1589, refusa de se soumettre à Henri III, qui, s'en étant emparé, y fit pendre quelques magistrats. La même année, elle fut occupée par un capitaine ligueur, Alexandre de Castelnau, comte de Clermont, et reprise presque immédiatement par Henri IV, après quelques jours de siége. Livrée par trahison à l'armée des princes pendant la Fronde (1652), elle fut inutilement assiégée par Turenne.

Il s'est tenu trois conciles à Etampes: 1091, ou 1092, avril 1130, 23 août 1247.

BIBLIOGRAPHIE : B. Fleureau, *Les Antiquités de la ville d'Estampes*, 1683, in-4°; Max. de Montrond, *Essais historiques sur la ville d'Etampes*, 1836-37, 2 vol. in-8°; L. Marquis, *Notice sur le château d'Etampes*, in-8°. (Voy. aussi l'*Art de vérifier les dates.*)

ÉTAMPES (Anne de PISSELEU, duchesse d'), célèbre maîtresse de François Ier, née en 1508, morte vers 1576. Elle était fille de Guillaume de Pisseleu, seigneur de Heilly, gentilhomme picard, et d'Anne Sanguin. Elle fut, sous le nom de mademoiselle de Heilly, fille d'honneur de Louise de Savoie, et devint la maîtresse de François Ier lorsque celui-ci revint de prison (1626). Le roi la maria (1536) à Jean de Brosse qu'il combla de biens et d'honneurs, et pour qui il érigea le comté d'Etampes en duché. Elle exerça une fâcheuse influence sur ce prince, qu'elle gouverna absolument jusqu'à sa mort. Exilée à l'avènement de Henri II, elle fut obligée de rendre les bijoux qui lui avaient été donnés par le feu roi, eut à subir de la part de son mari un honteux procès et mourut dans la honte et l'abandon.

ÉTAMPES. Voy. ESTAMPES.

ÉTANCHES, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, en Lorraine (Vosges), diocèse de Toul, fondée en 1148. =— ou BENOIT-VAUX.—Voy. BENOIT-VAUX.

ÉTANG. D'après la plupart des coutumes, les seigneurs avaient le droit d'établir des étangs dans leurs fiefs même en inondant les terres inférieures de leurs vassaux, moyennant suffisante indemnité. Loisel a fait rentrer ce principe parmi ses règles du droit féodal; il l'assimile au droit d'ouvrir garennes (voy. ce mot).

ÉTANG (Seigneurs de l'), de la famille de l'Empereur (Champagne).

ÉTANG-LA-VILLE (Seigneurs de l'), de la famille Séguier.

ÉTAPLES, *Stapulæ*, ville maritime de Picardie (Pas-de-Calais) qui eut une assez grande importance sous la domination romaine et sous les deux premières races. Elle fut pillée par les Normands en 842. Le 3 novembre 1492 il y fut signé entre Charles VIII et Henri VII un traité par lequel la France et l'Angleterre s'engageaient à observer une paix sincère jusqu'à un an après la mort du dernier survivant des deux rois. Charles VIII s'engageait de plus à payer à Henri VII, en quinze ans, une somme de 745 000 écus d'or. (Voyez le texte du traité dans le t. III du *Corps diplomatique* de Dumont.)

ÉTAT (Lettres d'). On appelait ainsi les lettres par lesquelles le roi suspendait les procédures intentées contre les nobles pendant qu'ils le suivaient à la guerre ou qu'ils étaient chargés de missions par lui. Les premières furent accordées en 1383 par Charles VI au moment de sa seconde expédition en Flandre.

ÉTAT (Ministère d'). Ce ministère a été créé en janvier 1852, et depuis cette époque a été occupé par les personnages suivants : — 1852, 22 janvier, Casabianca. — 1852, 30 juillet, A. Fould. — 1861, 12 novembre, Walewski.—1863, 23 juin, Billault. — 1863, 18 octobre, Rouher, qui en conservant les fonctions de ministre d'Etat fut nommé ministre des finances le 20 janvier 1867.

ÉTAT CIVIL. Le plus ancien registre connu des actes de naissance paraît être, jusqu'à présent, un registre de la paroisse de la Madeleine, à Châteaudun, remontant à 1474. Mais c'est à l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) qu'il faut rapporter la création officielle des registres de l'état civil. Néanmoins dans cet acte le législateur semble surtout préoccupé d'assurer l'authenticité des naissances; il ne parle point des décès. Les baptêmes durent être désormais constatés par une série de pièces formant registre, faisant pleine foi de leur contenu, signées à cet effet du curé, de son vicaire et d'un notaire, et déposées au greffe du bailliage ou de la sénéchaussée.

Il paraît que cette lacune dans l'édit de Villers-Cotterets se fit sentir assez vivement, car elle forme l'objet d'une des réclamations du tiers état en 1588; il demanda que les registres des sépultures fussent tenus régulierement par les curés et vicaires et déposés tous les ans au greffe du bailliage aussi bien que ceux des baptêmes.

Un grand nombre de temples protestants ayant été démolis au moment de la révocation de l'édit de Nantes, un arrêt du conseil du 15 septembre 1685 décida que le mariage des réformés serait prononcé par un pasteur au choix de l'intendant, et que l'acte en serait déposé au greffe du tribunal. Ces dispositions furent étendues aux naissances et aux décès.

Dans un but purement fiscal, le gouvernement avait créé en 1690 des greffiers-conservateurs des registres de baptêmes, mariages et sépultures. Mais une révolte générale des paysans qui ne voulaient pas payer les frais, fit abandonner cette mesure.

Pendant les vingt premières années qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, un certain nombre de nouveaux convertis se présentèrent à l'église afin de faire constater leur état civil; mais la plupart se mariaient et étaient enterrés en secret, d'où résultait une grande confusion.

Au mois de juin 1705, un droit fut mis sur les actes de l'état civil afin de le faire contrôler par les officiers du roi et d'en régulariser la tenue. Beaucoup de malheureux accomplirent ces actes en secret afin d'éviter l'impôt, il y eut des révoltes et l'édit tomba.

Une décision de 1715 raya l'état civil des protestants en ordonnant que les mariages ne pourraient se célébrer qu'avec les formalités prescrites par les saints canons. Par une odieuse fiction de la loi, on ne reconnaissait plus ainsi en France que des catholiques, et des relaps qui étaient envoyés aux galères.

Il en fut ainsi jusqu'à ce que Louis XVI eût solennellement rétabli la légitimité des unions contractées par les protestants avec les formes usitées dans leur religion. A la Révolution était réservé l'honneur d'introduire dans notre législation les vrais principes de la matière. Le soin de tenir les registres de l'état civil fut confié aux municipalités par la loi du 20 septembre 1792, et aux maires par celle du 28 pluviôse an VIII confirmée par le Code civil. Ces registres sont rédigés en deux originaux conservés l'un à la mairie, et l'autre au greffe du tribunal de première instance.

ÉTATS. On appelait *pays d'états* les provinces qui conservèrent jusqu'à la Révolution le droit de nommer, en vertu d'un ordre du roi, des assemblées composées de députés des trois ordres. La mission de ces assemblées était de régler les

affaires de la province, de voter les impôts et les subsides que le roi lui demandait. Les pays d'états étaient l'Artois, le Béarn, la Bourgogne (avec la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex), la Bretagne, la Flandre maritime, la Flandre wallonne, le pays de Foix et le Donnezan, le Hainaut, le Languedoc, la Provence, le Roussillon.

Ces états, qui ne représentaient qu'une province, s'appelaient *états provinciaux* ou *états particuliers*, par opposition aux *états généraux* où figuraient les députés de la nation entière.

ÉTATS GÉNÉRAUX. Ce fut sous Philippe le Bel que se réunirent pour la première fois les états généraux du royaume, c'est-à-dire les états composés des trois ordres : du clergé, de la noblesse et du tiers état. Cette convocation fut motivée par la lutte engagée entre le prince et Boniface VIII, qui, dans sa bulle *Ausculta, fili*, avait proclamé la suprématie du pape sur les rois. Philippe sentit le besoin de s'appuyer sur la nation, et envoya aux seigneurs, aux églises et aux villes du royaume des lettres où il annonçait vouloir délibérer avec ses prélats, ses barons et ses autres fidèles sur certaines affaires qui intéressaient « le roi, le royaume, les églises, tous et chacun. » Chaque cité dut envoyer à Paris deux ou trois citoyens pris parmi les plus riches, le dimanche avant les Rameaux (8 avril) de l'année 1302. L'assemblée se tint deux jours après, le 10 avril, dans Notre-Dame. Après un discours violent de Pierre de Flotte et un autre du roi, les nobles se réunirent et délibérèrent. Robert, comte d'Artois, fut chargé de déclarer au roi que les nobles du royaume étaient prêts à mourir pour défendre les droits de la couronne. Puis le clergé écrivit au pape, la noblesse et le tiers état aux cardinaux.

Un concile général tenu à Rome, ayant rendu le 18 novembre un décret qui consacrait la suprématie de la papauté, Philippe convoqua successivement plusieurs assemblées de prélats et de barons dans l'année 1303 (17, 20 janvier, 12 mars), mais le tiers état n'y figura pas.

1308, avril. Assemblée à Tours de nobles et de roturiers et de députés de toutes les châtellenies et de toutes les villes du royaume. Elle approuve la conduite de Philippe le Bel contre les Templiers.

1317, février. Assemblée à Paris de seigneurs, de prélats et de bourgeois de la ville. Elle promit fidélité à Philippe V et à son fils, et déclara que les femmes étaient inhabiles à succéder à la couronne de France.

1351, février. Le roi Jean, pour subvenir aux dépenses de la guerre contre les Anglais, convoqua à Paris « les prélats, les ducs, les comtes, les barons, les citoyens et les autres personnes sages du royaume. » L'assemblée vota des subsides.

1355, 2 décembre. Assemblée des états généraux de la langue d'Oil, à Paris, en la chambre du Parlement, et l'une des plus importantes dont il soit fait mention dans notre histoire. Elle vota les subsides nécessaires pour soutenir la guerre, mais elle s'attribua la surveillance, l'administration et l'emploi des fonds, et élut à cet effet une commission de neuf membres appelés *généraux et superintendants*, tirés de son sein (trois clercs, trois nobles et trois bourgeois). Le 28 décembre le roi Jean, en conformité des vœux des états, rendit une ordonnance en trente-trois articles, qui opérait une réforme radicale dans l'administration. Elle établissait de plus une gabelle sur le sel et une imposition de huit deniers pour livre sur toutes les choses vendues, à l'exception des héritages.

1356, mars. Seconde session des états précédents. Un grand nombre de villes et la Normandie ne s'y firent pas représenter. L'assemblée supprima les deux impôts dont nous venons de parler, qui avaient provoqué plusieurs soulèvements. Elle les remplaça par un impôt sur le revenu, mais si mal établi qu'il pesait plus sur les pauvres que sur les riches.

1356, octobre. Après le désastre de Poitiers, les états de la langue d'Oil furent réunis à Paris le 15 octobre, et ceux de la langue d'Oc à Toulouse. L'assemblée de Paris renfermait plus de 800 membres, dont la moitié environ était envoyée par les bonnes villes. Les effroyables malheurs du royaume, causés par l'impéritie et les désordres du roi et de la noblesse, donnèrent une force irrésistible au parti populaire à qui s'était rallié le clergé, et dont les principaux chefs étaient Jacques, archevêque de Lyon; Jean de Craon, archevêque de Reims; Robert le Coq, archevêque de Laon; Valérien de Luxembourg; Jean de Picquigny, gouverneur d'Artois, et enfin Étienne Marcel, prévôt des marchands, qui, avec Robert le Coq, paraît avoir dirigé complétement les délibérations des états. Une commission de 80 membres prit des résolutions énergiques pour mettre un frein aux abus du pouvoir et aux dilapidations; mais le duc de Normandie (Charles V), fils aîné du roi, fut assez habile pour traîner l'affaire en longueur, et de délais en délais finit par décider les députés à retourner chez eux (novembre), en promettant de les convoquer bientôt. Le procès-verbal de cette assemblée a été publié dans le tome IV du *Recueil des anciennes lois françaises* d'Isambert.

1357, février. L'assemblée fut moins nombreuse que la précédente, mais non moins énergique. En retour du subside nécessaire pour solder 30 000 hommes, les états, toujours dirigés par Robert le Coq et Marcel, demandèrent le renvoi de vingt-deux des ministres et officiers du dauphin, la suspension de tous les autres, la création d'un conseil de trente-six réformateurs généraux élus par les états, et auxquels tous devaient obéir, enfin l'envoi dans les provinces de commissaires extraordinaires munis de pleins pouvoirs pour réformer les abus et punir les prévaricateurs. Le dauphin dut céder et rendit en conséquence une ordonnance en 61 articles, qui fut lue devant l'assemblée, le 3 mars 1357. Elle consacrait un système qui opérait une révolution politique complète. Malheureusement les esprits n'étaient point mûrs pour cette tentative qui devait avorter comme tant d'autres. Le roi Jean, alors prisonnier à Londres, ayant fait publier à Paris des lettres par lesquelles il défendait à ses sujets de payer le subside voté par les états, et à ceux-ci de s'assembler, leur publication causa dans la ville une telle émotion que deux jours après le dauphin dut les révoquer.

1357, 7 novembre. Le dauphin, après avoir cherché inutilement à se procurer de l'argent et à faire échouer les réformes des états, fut forcé de les convoquer au mois de novembre. Ils se réunirent à Paris dans le couvent des cordeliers; mais la discorde se mit dans l'assemblée, quand le sire de Picquigny, d'accord avec Robert le Coq et Étienne Marcel, eut enlevé de force du château d'Arleux et mis en liberté le roi de Navarre, prisonnier depuis le mois d'avril 1356. Les états s'ajournèrent au 13 janvier.

1358, janvier. Après une session qui se passa en discussions puériles, les états se réunirent de nouveau le 11 février. On n'y voyait aucun député de la noblesse. Les misères croissantes du pays, la mauvaise foi du dauphin et de ses conseillers avaient porté au plus haut point l'irritation populaire. Le 22 février, Marcel avec une nombreuse escorte de bourgeois se présenta au Palais et après

un échange de paroles fort aigres avec le dauphin, fit saisir et tuer à côté du prince, Robert de Clermont, maréchal de Normandie et le seigneur de Conflans, maréchal de Champagne; puis il emmena à l'hôtel de ville le dauphin qui déclara au peuple qu'il approuvait ce qui venait d'être fait. Le 14 mars, comme Charles était devenu majeur, les états lui firent échanger son titre de lieutenant général du roi contre celui de régent.

1358, mai. L'influence prédominante de Paris avait excité dans les provinces une jalousie que le dauphin sut habilement exploiter. Il convoqua pour le 4 mai, à Compiègne, les états qui devaient se réunir à Paris. L'assemblée fut peu nombreuse, et malgré l'esprit de rivalité qui l'animait contre Paris, elle continua l'œuvre de ses devanciers, et Charles dut rendre le 14 mai une nouvelle et longue ordonnance de réforme, en 28 articles.

1359, mai. Étienne Marcel ayant été assassiné le 31 juillet 1358 (voy. MARCEL), sa mort abattit le parti populaire. Le 3 août, le régent rentra à Paris et après avoir ordonné de nombreux supplices, il publia (10 août) une amnistie. Le 25 mai de l'année suivante, il convoqua à Paris les états généraux et leur fit rejeter le honteux traité que le roi Jean avait conclu à Londres avec les Anglais; puis le 28, il rendit une ordonnance pour le rétablissement des officiers précédemment destitués par les états. La session se termina par un vote de subsides.

1363, novembre-décembre. Assemblée convoquée à Amiens. Elle fut peu nombreuse, réclama comme toujours contre les abus, vota des subsides et provoqua la publication (5 décembre) d'une ordonnance de réforme.

1369, 9 mai. Assemblée convoquée par Charles V le 9 mai à Paris, pour qu'elle donnât son avis au sujet de la rupture qui allait éclater entre la France et l'Angleterre. La conduite du roi fut approuvée. Le procès-verbal a été publié dans le recueil d'Isambert.

1382, avril. Convoqués à Compiègne le 15 avril les états généraux, que présida Charles VI, alors âgé de quatorze ans, n'eurent qu'une séance, où ils se bornèrent à écouter les demandes d'argent qu'on leur fit au nom du roi.

1413, janvier. L'ouverture de cette assemblée eut lieu le 30 janvier, à l'hôtel Saint-Paul. Elle dut être fort peu nombreuse, car les ravages des aventuriers et des gens de guerre rendaient les chemins périlleux. La cour fit des demandes d'argent aux états qui y répondirent par des doléances et furent congédiés après avoir siégé du 9 janvier au 9 février. — Quelques semaines plus tard, éclata l'insurrection des Cabochiens qui firent rendre le 25 mai une célèbre ordonnance, dite *Cabochienne*, en 258 articles, pour la police générale du royaume. Lorsque les princes furent devenus maîtres de l'insurrection, cette ordonnance fut déchirée le 5 septembre suivant, en présence du roi, dans un lit de justice.

1420, 6-10 décembre. Assemblée réunie à Paris, présidée par Charles VI et à qui on demanda la sanction du traité conclu à Troyes, avec Henri V (voy. TROYES); ce qu'elle accorda.

1423, janvier. A cette époque, où la plus grande partie de son royaume était aux mains des Anglais et de leurs alliés, Charles VII convoqua en Berry (à Bourges ou à Selles) une assemblée des trois ordres qui dut être bien peu nombreuse, et où on lui accorda une aide d'un million de francs.

1428, octobre. Au moment où les Anglais allaient mettre le siége devant Orléans, Charles VII réunit à Chinon des états généraux qui avaient été précédemment convoqués, sans s'être réunis, à Tours pour le 18 juillet puis pour le 10 septembre. La troisième convocation eut plus de succès. Les députés restèrent assemblés depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois de novembre. Ils demandèrent la réforme de la chambre des comptes et des tribunaux inférieurs, votèrent un subside de 400 000 livres à payer par les trois ordres, moitié par la langue d'Oïl, moitié par la langue d'Oc et le Dauphiné, et firent appel à tous les grands feudataires de la couronne pour qu'ils eussent à se rendre avec toutes leurs forces sous l'étendard royal.

1434, avril. Assemblée tenue à Blois ou à Tours et sur laquelle on n'a point de renseignements.

1435, février. On ignore où se tint cette assemblée qui paraît avoir été composée principalement de députés de la langue d'Oc. Elle vota des subsides.

1439, octobre-novembre, à Orléans. Assemblée la plus importante et probablement la plus nombreuse de celles qui se tinrent sous Charles VII. Elle se prononça pour la reprise des négociations avec les Anglais et vota des subsides nécessaires pour la réorganisation de l'armée. Ce fut à la suite de ce vote et pendant la tenue des états que le 2 novembre fut rendue la célèbre ordonnance sur l'établissement d'une armée permanente et la répression des désordres des gens de guerre. Cette ordonnance amena la ***Praguerie*** (voy. ce mot).

1440, septembre, à Bourges. Les états ne s'y occupèrent que d'affaires ecclésiastiques, et, à l'occasion du schisme qui divisait la chrétienté, se prononcèrent pour Eugène IV contre Félix V.

1468, avril, à Tours. Ces états, où figurèrent les représentants de 64 villes qui avaient député chacune un homme d'église et deux laïques, s'ouvrirent le 6 avril en présence de Louis XI qui y exposa lui-même l'objet de leur convocation. Il leur demanda de se prononcer entre lui et son frère le duc de Guyenne qui réclamait la Normandie comme son apanage. L'assemblée déclara que, pour rien au monde, le roi ne pouvait séparer cette province de la couronne, et que si le duc de Bretagne refusait de rendre les villes dont il s'était emparé, il fallait l'y contraindre par la force. Au bout de huit jours (14 avril) les députés se séparèrent après avoir nommé des commissaires chargés de réformer les abus. Le procès-verbal de ces états rédigé par leur greffier, Jean le Prévost, a été publié dans le *Recueil des états généraux*, tome IX, et dans le tome X du recueil d'Isambert.

1484, janvier, à Tours. Les états convoqués pendant la première année du règne de Charles VIII, et au moment où de tous côtés s'agitaient les mécontents, ont une importance exceptionnelle, moins par leurs résultats que par les doctrines qui y ont été nettement proclamées. La séance d'ouverture eut lieu le 15 janvier. Le nombre des députés, fort inégalement réparti entre les diverses provinces, était de 246. Au lieu de délibérer par ordre, comme cela avait eu lieu le plus souvent, ils se partagèrent en six nations : France, Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Langue d'Oc et Langue d'Oïl. La discussion capitale s'éleva à propos du conseil auquel on devait confier le gouvernement, le roi n'étant encore que dans sa quatorzième année. Les partisans du duc d'Orléans, qui aspirait à la régence, ayant déclaré que cette question ne regardait point les états, dont l'unique occupation devait être de présenter leurs cahiers de doléances et de régler la levée des subsides, Philippe Pot, seigneur de la Roche, député de Bourgogne, réfuta éloquemment cette théorie. « La chose publique, s'écria-t-il, n'est que la chose du peuple; c'est lui qui l'a confiée aux rois. Ceux qui l'ont possédée de toute autre manière, sans avoir eu le consentement du peuple, n'ont pu être

réputés que des tyrans et des usurpateurs du bien d'autrui. La chose du peuple.... appartient à tous. C'est au peuple qui l'a donnée que la chose du peuple doit revenir. » Après de longues discussions où éclata de la manière la plus fâcheuse la rivalité entre les nations, les députés, en butte aux intrigues de la cour et des factions des princes, votèrent une organisation du conseil qui laissa le pouvoir à Anne de Beaujeu, à l'exclusion des princes. Puis vinrent le vote des subsides, la rédaction et l'examen des cahiers de doléances, et, avant que cette dernière partie fût terminée, eut lieu la séance de clôture, le 14 mars. Trois députés par nation restèrent pour achever le travail, et peu après on publia au nom du roi ses réponses aux cahiers. Le *Journal* de ces états, rédigé en latin par l'un des députés, Jean Masselin, official de l'archevêché de Rouen, a été publié, pour la première fois et avec une traduction, par M. Bernier, 1835, in-4°.

1501 (ou 1502), janvier ou février, à Blois. Ces états ne sont connus que par une mention de l'historien de Louis XII, Jean d'Authon.

1506, mai, à Tours. Ce fut à la demande des villes que furent réunis ces états qui n'avaient point de cahiers de doléances à présenter. Ouverts le 14 mai, ils décernèrent le titre de *Père du peuple* à Louis XII, et le supplièrent de donner sa fille unique, Claude, en mariage à l'héritier présomptif du trône, François, duc d'Angoulême, bien que, par le traité de Blois, elle eût été promise à Charles d'Autriche (Charles-Quint). Le 19 mai, le roi répondit aux états qu'il leur accordait leur requête, et le 22 mai les fiançailles furent célébrées.

1558, janvier, à Paris. On ne trouve aucune trace d'élection pour cette assemblée où la magistrature fut séparée du tiers état; ce qui donna quatre ordres au lieu de trois. Elle se réunit le 6 janvier et se sépara le 10, après avoir voté un subside de trois millions d'écus, dont un devait être payé par le clergé et les deux autres par le tiers état. Mais on promit que ces deux millions seraient considérés comme un emprunt, et que l'intérêt en serait payé au denier douze.

1560, décembre, à Orléans. Convoqués par François II, ces états, qui devaient se tenir d'abord à Meaux, se réunirent, malgré la mort du roi, le 13 décembre. Catherine de Médicis et surtout les Guises comptaient, dit Pasquier, «s'en servir comme d'une planche pour exterminer avec plus d'assurance et de solemnité tous les protestants du royaume. » Leur attente fut trompée. Les états rédigèrent des cahiers de doléances; ils présentèrent un plan de réformes complet, et refusèrent de voter les subsides avant que les états provinciaux leur eussent donné les pouvoirs nécessaires. La séance de clôture eut lieu le 30 janvier 1561, et ils furent ajournés au mois d'août.

1561, août. Suivant la promesse qui leur avait été faite, les états furent réunis de nouveau au mois d'août à Pontoise, c'est-à-dire la noblesse et le tiers; car le clergé, à cause de l'animosité que ces deux ordres nourrissaient contre lui, s'assembla à Poissy. La noblesse et le tiers qui ne se composaient que de 26 députés, mandataires des états provinciaux, ne voulurent commencer à délibérer que quand le parlement, qui s'y était refusé jusqu'alors, eut enregistré une célèbre ordonnance dite *d'Orléans*, rédigée par le chancelier de l'Hôpital et qui faisait droit à la plus grande partie des doléances présentées dans la session précédente. Les cahiers apportés par les députés renfermaient des demandes très-hardies sur l'organisation du conseil du roi, la convocation des états et la liberté religieuse. Ils proposaient en outre la séquestration et la vente des biens du clergé, la suppression des offices de judicature et l'élection des magistrats. Le 27 août eut lieu à Saint-Germain une séance royale, où cette fois les trois ordres siégèrent ensemble, et enfin le 21 octobre, le clergé s'engagea à acquitter 15 millions des dettes du roi; le même jour les états se séparèrent.

1576, novembre, à Blois. — 1588, septembre, à Blois. — Voy. Blois.

1593, janvier, à Paris. Ce fut sur la demande plusieurs fois répétée de l'Espagne que le duc de Mayenne, à la fin de l'année 1592, se décida à convoquer à Paris les états généraux. Les députés assez peu nombreux du reste, que les provinces qui suivaient le parti de la Ligue envoyèrent à Paris, furent tous nommés par l'influence du duc. Le roi d'Espagne, Philippe II, nomma le duc de Feria et le jurisconsulte Inigo de Mendoza, comme ambassadeurs extraordinaires près de l'assemblée. Elle s'ouvrit au Louvre, le 26 janvier 1593, sous la présidence de Mayenne, qui leur dit que leur mission était de choisir un roi pour la France. La seconde séance eut lieu seulement le 2 avril. Le 26 mai une séance se tint à la demande des ambassadeurs d'Espagne, qui soulevèrent de violents murmures en proposant d'élire pour reine l'infante Claire-Eugénie-Isabelle à qui son père Philippe II consentirait à donner un prince français pour époux. Effrayés de l'effet que cette déclaration avait produit, ils essayèrent inutilement, quelques jours après, de ramener les esprits en déclarant d'abord que l'époux de l'infante serait un prince de la maison de Lorraine, puis que ce prince serait le duc de Guise. Mayenne, qui ne se souciait pas de voir son neveu monter sur le trône, fit encourager secrètement le parlement à intervenir, et le 28 juin la compagnie rendit un arrêt pour le maintien de la loi salique. Cet arrêt acheva de ruiner les projets de l'Espagne, et, le mois suivant, la conversion de Henri IV porta à la Ligue un coup dont elle ne put se relever. Quant aux états, il n'en fut plus question.

1614, octobre, février 1615, à Paris. Par le traité conclu avec le prince de Condé à Sainte-Menehould, le 15 mai 1614, Marie de Médicis s'était engagée à assembler les états généraux à Sens, au mois d'août suivant, mais les troubles qui agitaient encore le royaume retardèrent leur convocation. Ils ne se réunirent qu'au mois d'octobre. Leur première séance préparatoire eut lieu le 14, et la séance solennelle d'ouverture le 27. Le clergé comptait 140 députés, la noblesse 132, et les 192 du tiers état se composaient en grande partie d'hommes possédant des offices de judicature. Bien que la session se prolongeât plusieurs mois, les résultats en furent à peu près nuls. La discorde se mit de bonne heure entre les trois ordres, chacun d'eux ne songeant guère qu'à son propre intérêt. Les deux premiers demandèrent avec instance la suppression de la *paulette*, demande à laquelle le tiers ne voulut se joindre qu'en réclamant de son côté la suppression des pensions et des gratifications payées par le trésor royal. Le clergé et la noblesse demandèrent la publication du concile de Trente. Le tiers, non content de refuser obstinément son adhésion à cette proposition, inséra dans son cahier un article par lequel il suppliait le roi de faire proclamer par les états, comme loi fondamentale du royaume, l'indépendance absolue de la couronne vis-à-vis du pouvoir spirituel. Le clergé fit tous ses efforts pour empêcher l'insertion de cet article; le parlement intervint de son côté, et le roi, pour apaiser la querelle, fut obligé d'évoquer l'affaire. Ce n'est pas tout : le président Savaron, dé-

puté par son ordre vers le roi, ayant parlé en termes fort vifs de l'avidité des gentilshommes et de l'affreuse misère du peuple, le tiers fut obligé d'envoyer douze de ses membres faire des excuses à la noblesse. Mais un nouvel orage fut soulevé par les termes mêmes de ces excuses, le chef de la députation ayant osé prétendre que les gens du tiers état étaient les frères cadets des deux premiers ordres, et dire que « souventes fois les cadets avaient relevé l'honneur des maisons que les aînés avaient ruinées et dissipées. » Enfin un député de la noblesse du Haut-Limousin donna des coups de bâton au lieutenant d'Uzerches, député du tiers état du Bas-Limousin. Le gentilhomme, malgré les instances de la noblesse et du clergé, fut traduit devant le parlement, qui le condamna, par contumace, à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté en effigie.

Le 23 février 1615, les états présentèrent au roi leurs cahiers, dont voici les principales demandes : rétablissement du catholicisme en Béarn et dans le pays de Gex; réunion de la Navarre et du Béarn à la couronne; mariage du roi avec l'infante; envoi, tous les deux ans, de commissaires en province pour recevoir les plaintes du peuple; suppression de la vénalité des offices, du droit annuel et des pensions; établissement d'une chambre de justice contre les financiers. Le roi, pendant l'examen de ces cahiers, congédia les députés qui avaient inutilement demandé à rester réunis jusqu'à ce qu'on eût fait réponse à leurs doléances. Cette réponse fut donnée le 24 mars, au Louvre, à une députation des trois ordres. On promit la suppression de la vénalité des offices, la chambre de justice et le retranchement des pensions; mais ces trois promesses ne furent suivies d'aucun effet.

Les états de 1614 furent les derniers états tenus sous la monarchie avant les états généraux de 1789. Il fut, il est vrai, pendant la Fronde, question d'en convoquer. Il y eut des lettres du roi publiées à ce sujet (23 janvier 1649, 17 mars et 4 avril 1651), et même des élections partielles. Ainsi on a le procès-verbal de l'élection de la prévôté de Paris en date du 4 septembre 1651. Mais ces états ne furent jamais réunis, et depuis lors le souvenir de ces assemblées s'effaça tellement que l'auteur d'un *Dictionnaire universel de la France* (R. de Hesseln), publié en 1771, put écrire cette phrase : « les états généraux ne sont plus d'usage (art. ÉTATS). »

1789, mai, à Paris. Demandée à l'assemblée des notables qui fut close le 25 mai 1787, la convocation des états généraux fut promise par Louis XVI dans un lit de justice tenu le 24 novembre 1787 pour l'enregistrement de deux édits. Elle devait avoir lieu dans le cours de l'année 1792, cette année qui vit la chute de la monarchie. L'opinion se prononça si énergiquement dans toute la France que l'époque de cette convocation dut être avancée. Fixée d'abord au mois de janvier 1789, elle fut reculée jusqu'en mai. Ce fut le 5 de ce mois, à Versailles, qu'eut lieu l'ouverture solennelle de cette célèbre assemblée avec laquelle devait commencer une ère nouvelle pour la France. Voici quelle était sa composition: le tiers état avait autant de députés que les deux autres ordres réunis, mais la noblesse de Bretagne et quelques autres députations du même ordre refusèrent de siéger.—*Clergé*, trois cent huit membres, savoir : quarante-quatre prélats, cinquante-deux abbés, chanoines, vicaires généraux, professeurs, deux cent cinq curés, sept moines ou chanoines réguliers. — *Noblesse*, deux cent quatre-vingt-cinq, dont deux cent soixante-six gentilshommes d'épée, dix magistrats de cours supérieures.—*Tiers état*, six cent vingt et un : quatre prêtres, quinze nobles ou administrateurs militaires, vingt-neuf magistrats municipaux, deux magistrats de cours supérieures, cent cinquante-huit magistrats de cours inférieures, deux cent quatorze hommes de loi (avocats, notaires, etc.), cent soixante-dix-huit négociants, cultivateurs, rentiers, etc., douze médecins, cinq financiers, quatre hommes de lettres. — Voy. ASSEMBLÉE NATIONALE et FRANCE (Chronologie).

BIBLIOGRAPHIE : Aux ouvrages que nous avons cités dans le courant de cet article, nous ajouterons : *Recueil général des estats tenus en France*, 1651, in-4°; Savaron, *Chronologie des Etats généraux*, 1615, in-8°; Rathery, *Histoire des Etats généraux*, 1845, in-8°; les deux grandes collections sur les états généraux publiées en 1788 et 1789, l'une par le libraire Barrois, l'autre par le libraire Buisson; un article de M. Boutaric, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1850; Picot, *Hist. des États-généraux*, 1872, 4 vol. in-8°.

ÉTAUGES. Voy. ÉTOGES.

ETCHEVERRI (L'abbé **Juan** de), **poëte basque**, né à Tafala (Navarre), vivait vers 1550. Ses œuvres ont été réunies, Bayonne, 1640, in-8°, rare.

ÉTEMARE (L'abbé J. B. LE SESNE de MÉNILLES d'), écrivain janséniste, né le 4 janvier 1682 à Ménilles (Eure), mort en Hollande le 29 mars 1771.

ETERNO, ETERNOZ ou **ESTERNOD**, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Salgret et de Refranche. Par lettres de juillet 1724, la seigneurie de Pitgham en Flandre (Nord) fut érigée en comté sous le nom d'Eterno, en faveur de Lambert d'Eterno, seigneur de Refranche. (Voy. le t. II de l'*Histoire des sires de Salins*.)= Claude d'ESTERNOD, écrivain, né en 1590 à Salins, où il est mort vers 1640.—*L'Espadon satirique*, 1619, in-12, rare, longtemps attribué à Pavie de Fourquevaux.

ÉTHIS. Voy. CORNY.

ÉTIAU. Voy. ESTIAU.

ÉTIENNE. Il y a en Provence quatre maisons de ce nom. La première a produit les seigneurs de Venelles, de Mimet, de Lioux et de Montplaisir; la seconde, les seigneurs de la Salle, de Montfuron, de Rousset et de Prunières en Dauphiné; la troisième, les seigneurs de Villemurs, du Bourguet et de la Galinière.

ÉTIENNE (Saint) *de Muret*, fils du vicomte de Thiers, fondateur de l'ordre de Grandmont, né vers 1046, à Thiers (Auvergne), mort le 8 février 1124. = —(S.), troisième abbé de Cîteaux (1109), né en Angleterre vers 1060, mort le 28 mars 1134. Sa fête, le 17 avril. = —(S.), évêque de Die (1208), mort le 7 septembre 1213.

ÉTIENNE X, pape, frère de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine, mort à Florence le 29 mars 1058. Religieux du Mont-Cassin, il fut nommé cardinal par le pape Victor, à la mort duquel il fut placé sur le trône pontifical (1057). Il opéra d'importantes réformes dans l'Église.

ÉTIENNE DE BLOIS, comte de Boulogne et de Mortain, duc de Normandie, roi d'Angleterre, né en 1105, mort à Douvres le 25 octobre 1154. Il était le troisième fils de Henri, dit Étienne, comte de Blois, et d'Adèle ou Alix, fille de Guillaume le Bâtard. Après la mort de son oncle, Henri Ier (1135), il envahit l'Angleterre dont il s'empara au détriment de Mathilde, fille du monarque anglais; mais celle-ci, secondée par de puissants alliés, prit les armes; et après de nombreuses alternatives de succès et de revers, la querelle entre les deux prétendants fut terminée par le traité de Winchester (1153) qui assura la couronne à Henri Plantagenet.

ÉTIENNE Ier, comte de Champagne, fils de Héribert II, mort suivant les uns en 1019, suivant d'autres en 1030. = ÉTIENNE II, fils d'Eudes II, comte de Champagne, lui succéda (1037) avec son frère Thibaut III et mourut vers 1047.

ÉTIENNE, comte d'Auvergne, succéda, à ce que l'on croit, à Guillaume II en 863 et fut tué l'année suivante dans un combat contre les Normands.

ÉTIENNE, fils de Geoffroy IV, vicomte de Bourges, lui succéda en 1061 et mourut après 1092.

ÉTIENNE Ier, troisième fils de Thibaut le Grand, comte de Blois et de Champagne, fut fait par lui comte de Sancerre (1151). Il fit deux voyages en Terre Sainte et mourut en 1191 au siége d'Acre. = ÉTIENNE II succéda vers 1280 à son père Jean Ier, dans le comté de Sancerre et mourut le 16 mai 1306.

ÉTIENNE *de Fougères*, poëte latin, hagiographe, évêque de Rennes (1168), mort le 23 décembre 1178.

ÉTIENNE, théologien, évêque de Tournai (1191), né à Orléans le 19 février 1135, mort en septembre 1203. On a de lui des lettres, des sermons et quelques poésies.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume), auteur comique, écrivain politique, membre de l'Académie française, né à Chamouilley (Haute-Marne) le 6 janvier 1778, mort le 13 mars 1845. Il avait fait représenter diverses pièces sur les petits théâtres, quand une pièce de circonstance jouée au camp de Boulogne, lui attira la faveur de l'empereur qui le nomma censeur du *Journal de l'Empire*, puis censeur général de la police des journaux. Étienne lui resta fidèle après sa chute. La deuxième Restauration le raya de l'Institut où il était entré en 1811 et où il rentra en 1829. Aussi lui fit-il une opposition fort vive dans le *Constitutionnel* dont il était un des propriétaires, et à la chambre, où il siégea de 1822 à 1839. A cette dernière date il fut nommé pair. — Parmi ses œuvres, qui ont été publiées en 1846, 4 vol. in-8°, nous citerons les pièces suivantes; *Brueys et Palaprat* (1805); *Les deux gendres* (1810); cette comédie donna lieu aux attaques les plus vives contre Étienne qui, sans en rien dire, en avait emprunté le sujet à une comédie intitulée *Conaxa*, faite un siècle auparavant par un jésuite; divers opéras-comiques : *Joconde, Jeannot et Colin* (1814), etc.

ÉTIENNETTE. Voy. DOUCE.

ÉTOFFES D'OR ET D'ARGENT (Fabricants d'). Voy. FERRANDINIERS.

ÉTOGES, terre et seigneurie de Champagne (Marne), érigée en comté par lettres de septembre 1682 en faveur de la maison d'Anglure.

ÉTOILE (Fête de), *Festum stellæ*, nom donné à l'Épiphanie dans quelques anciens actes.

ÉTOILE (Ordre de l'), ordre de chevalerie, créé en 1351 par Jean Ier qui lui donna le nom d'ordre de *Notre-Dame* ou de la *Blanche-Maison*. Dans une lettre qu'il adressa aux récipiendaires le 6 novembre 1351, il décrit le costume qu'ils doivent porter, les obligations auxquelles ils sont assujettis, etc. Cet ordre fut bien vite avili par la création, à son origine, de 500 chevaliers, et ne dura guère. Son emblème était une étoile avec ces mots : *Monstrant regibus astra viam*. (Voy. le Recueil d'Isambert, 1351, t. IV, p. 658.)

ÉTOILE (L'), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers, fondée au XIIe siècle. = —, abbaye du Vendômois (Loir-et-Cher), diocèse de Blois.

ÉTOILE (L'), famille du Béarn d'où sont sortis les seigneurs de Thiersanville.

ÉTOILE (Pierre de l'), historien, né à Paris en 1540, mort en 1611. Il était grand audiencier de la chancellerie, et se montra fort attaché à la cause royale. Depuis 1574 jusqu'à sa mort, il rédigea un journal qui est l'un des documents les plus intéressants pour cette époque, et qui vit le jour d'abord par parties séparées. En 1621 on publia le *Journal du règne de Henri III*, et en 1719, le *Journal du règne de Henri IV*, souvent réimprimés.—L'édition la plus complète mais qui laisse bien à désirer est celle qui fait partie de la collection de mémoires de Michaud et Poujoulat. M. Halphen a découvert et publié (1862, in-8°) une partie inédite et fort importante pour le règne de Henri IV (1598-1602). = Son fils, CLAUDE, un des premiers membres de l'Académie française, né en 1597, mort en 1652.

ÉTOILE (L'). Voy. POUSSEMOTHE.

ÉTOURVILLE (Seigneurs de l'), branche de la famille de Hallot (Normandie).

ÉTOUTEVILLE. Voy. ESTOUTEVILLE.

ESTRABONNE, baronnie de Franche-Comté (Doubs) qui a donné son nom à une ancienne maison, et passa au XVe siècle dans la maison d'Aumont.

ÉTRANGÈRES (Ministère des affaires). Jusqu'en 1588, la direction des affaires concernant la politique extérieure de la France et les relations avec les souverains et les Etats étrangers n'était pas confiée à un seul personnage, et le travail était partagé fort irrégulièrement entre les hommes chargés de l'administration générale du pays. Ce fut en 1588 que Louis Revol réunit entre ses mains les attributions qui depuis furent celles du ministre des affaires étrangères et qui, après lui, furent parfois réparties entre divers secrétaires d'État. Voici la liste de ceux qui depuis cette époque ont occupé ces fonctions :

1588-17 septembre 1594, L. Revol. — 1594-12 novembre 1617, Villeroi. — 1617-1624, Pierre Brûlart de Puisieux. — 1622-1626, Nicolas Potier d'Ocquerre. — 1626, Raimond Phelypeaux, seigneur d'Herbaut et de la Vrillière. — 1629, Claude Bouthillier, seigneur de Pont-sur-Seine. Son fils, Léon Bouthillier, comte de Chavigny, lui est associé en 1632. Tous deux sont disgraciés en 1643. — 1643, Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne. Son fils, Henri-Louis, fut reçu en survivance en 1651 et tous deux donnèrent leur démission de secrétaire d'État en avril 1663. — 1663, Hugues de Lionne. — 1671, 1er septembre, Armand de Pomponne. — 1679, novembre, Colbert de Croissi. Il meurt le 28 juillet 1695. Son fils, le marquis de Torcy, reçu en survivance en 1689, reste au ministère jusqu'à la mort de Louis XIV. — 1715, le maréchal d'Uxelles fut président du conseil des affaires étrangères, lorsqu'en 1716 on remplaça les différents ministères par des conseils, ce qui subsista jusqu'en 1718. — 1718, sept., le cardinal Dubois. — 1723, août, Ch. J. B. Fleuriau, comte de Morville. — 1727, août, Chauvelin. — 1737, 21 février, Amelot de Chaillou. — 1744, novembre, René L. de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson.—1747, janvier, le marquis de Puisieux. — 1751, septembre, Fr. Domin. de Barberie, marquis de Saint-Contest. Il meurt le 24 juillet 1754. — 1754, 24 juillet, Ant. Louis Rouillé. — 1757, juillet, l'abbé de Bernis. — 1758-1er novembre, le duc de Choiseul. — 1761, 13 octobre, le comte de Choiseul-Praslin. — 1766, octobre, le duc de Choiseul. — 1770, décembre, le duc de la Vrillière. — 1771, 6 juin, le duc d'Aiguillon. — 1774, le comte de Vergennes (Bertin, par intérim). — 1787, février, le comte de Montmorin. — 1789, 11 juillet, de la Vauguyon. — 1789, juillet, le comte de Montmorin. — 1791,

novembre, Valdec de Lessart. — 1792, 17 mars, Dumouriez. — 1792, 17 juin, de Chambonas. — 1792, 1er août, Bigot de Sainte-Croix. — 1792, 10 août, Lebrun. — 1793, 21 juin, Deforgues. — 1794, 8 avril, Herman, commissaire. — 1794, 9 avril, Buchot, commissaire. — 1794, 3 novembre, Mangourit, commissaire. — 1794, 21 novembre, Miot, commissaire. — 1795, 19 février, Colchen, commissaire. — 1795, 7 novembre, Delacroix. Le ministère prend alors et garde jusqu'à la Restauration le titre de *Ministère des relations extérieures.* — 1797, 19 juillet, Talleyrand. — 1799, 20 juillet, Reinhard. — 1799, 22 novembre. — 1807, 8 août, Talleyrand. — 1801, 18 juin, Caillard, par intérim. — 1802, 25 décembre, 1804, 25 octobre, 1806, 30 septembre, d'Hauterive, par intérim. — 1807, 8 août, Champagny, duc de Cadore. — 1811, 17 avril, Maret, duc de Bassano. — 1813, 20 novembre - 1814, 2 avril, de Caulaincourt, duc de Vicence. — 1814, 1er février, d'Hauterive, par intérim. — 1814, 3 avril-12 mai, de Laforêt. — (Bussière, commissaire; Durand de Mareuil, commissaire-adjoint) — 1814, 13 mai-1815, 19 mars, le prince de Talleyrand. — 1815, 11 septembre-1815, 19 mars, de Jaucourt, par intérim. — 1815, 20 mars, d'Hauterive, par intérim. — 1815, 21 mars, de Caulaincourt. — 1815, 23 juin, Bignon, par intérim. — 1815, 9 juillet, Talleyrand. — 1815, 26 septembre-1818, 25 décembre, le duc de Richelieu. — 1818, 19 septembre, d'Hauterive, par intérim. — 1818, 29 décembre, Dessolles. — 1819, 19 novembre, Pasquier. — 1821, 14 décembre. — 1822, 27 décembre, Mathieu de Montmorency. — 1822, 29 août, de Villèle, par intérim. — 1822, 28 décembre, de Châteaubriand. — 1820, 6 juin, de Villèle, par intérim. — 1824, 4 août, baron de Damas. — 1828, 4 janvier - 1829, 22 avril, de Laferronnays. — 1828, 3 août, de Rayneval, par intérim. — 1829, 14 mai, Portalis, par intérim. — 1829, 8 août, le prince de Polignac. — 1830, 31 juillet, Bignon. — 1830, 1er août, le comte Jourdan. — 1830, 11 août, le comte Molé. — 1830, 2 novembre, le maréchal Maison. — 1830, 17 novembre, Sébastiani. — 1832, 11 octobre, le duc de Broglie. — 1834, 4 avril, de Rigny. — 1834, 10 novembre, Bresson. — 1834, 18 novembre, de Rigny. — 1835, 12 mars, le duc de Broglie. — 1836, 22 février, Thiers. — 1836, 6 septembre, Molé. — 1839, 31 mars, Montebello. — 1839, 12 mai, maréchal Soult. — 1840, 1er mars, Thiers. — 1840, 29 octobre, Guizot. — 1848, 24 février, A. de Lamartine. — 1848, 11 mai, Bastide. — 1848, 20 décembre, Drouyn de Lhuis. — 1849, 2 juin, Al. de Tocqueville. — 1849, 31 octobre, de Rayneval (non acceptant). — 1849, 17 novembre, de Lahitte. — 1851, 9 janvier, Drouyn de Lhuis. — 1851, 24 janvier, Brenier. — 1851, 10 avril, Baroche. — 1851, 26 octobre, Turgot. — 1852, 28 juillet, Drouyn de Lhuis. — 1855-7 mai, Walewski. — 1860, 4 janvier, Thouvenel. — 1862, 5 octobre, Drouyn de Lhuis. — 1867, le marquis de Moustier. — 1868, 18 décembre, le comte de la Valette.

ÉTRANGERS. La condition des étrangers varia sensiblement suivant les époques. Dans la définition rigoureuse du droit germanique, était étranger tout individu qui ne faisait point partie de la tribu. En dehors de la loi, il n'était point protégé par elle, il pouvait être vendu comme esclave. Mais ce principe ne passa guère dans la pratique, et l'étranger recevait une place au foyer à titre d'hôte et d'ami.

Une fois établies sur le territoire qu'elles devaient à leurs communes conquêtes, les tribus germaniques ne pouvaient se considérer comme étrangères les unes aux autres; une sorte de confédération tacite sortit de leurs rapports réciproques; le principe de la personnalité du droit, universellement adopté, ne laissait en dehors de la loi qu'un bien petit nombre de personnes. Deux faits concomitants contribuèrent d'ailleurs à améliorer la position des étrangers : les pèlerinages et le commerce. La conversion des Barbares au christianisme n'adoucit leurs mœurs que lentement; mais la religion qu'ils venaient d'adopter leur offrait le moyen d'expier leurs crimes. Ils se livrèrent avec ferveur aux pèlerinages; il en résulta une série de dispositions législatives destinées à protéger les pieux voyageurs. Les capitulaires prirent dans leur intérêt des mesures dont profitèrent tous les étrangers. Enfin les progrès de la civilisation, les besoins du commerce firent sentir la nécessité de donner la sécurité aux marchands et de les défendre contre l'insuffisance de la loi. Ces garanties ne furent pas restreintes à eux seulement. Au IXe siècle, marchands et étrangers furent placés sous la protection commune du pouvoir royal (capitulaires de 802 et 853). *Sive ex christianis, sive ex paganis*, nous dit l'un d'eux, expression remarquable en ce qu'elle nous fournit l'explication d'un mot auquel on a cherché une origine invraisemblable, celui d'***Aubains***. La France recevait en effet à cette époque un grand nombre d'étrangers qui fuyaient la férocité des Danois; il en venait des contrées les plus lointaines, particulièrement du nord et de l'Écosse (ceux-là étaient païens). La plupart étaient sans doute originaires d'Albanie; ils ont donné leur nom aux autres étrangers, et la protection sous laquelle les prit le roi s'appela l'avouerie des Aubains (*advocatia Albanorum*).

Nuls ne perdirent davantage à l'établissement de la féodalité que les aubains. En s'attribuant la tutelle que la royauté avait exercée jusque-là, les seigneurs non-seulement la rendirent plus onéreuse à ceux qui en étaient l'objet, mais ils arrivèrent bientôt à n'y voir pour eux-mêmes qu'une source de revenus. D'une charge assez lourde ils se firent un droit lucratif; et, tandis que la rigueur des lois barbares n'avait point fait passer dans la pratique son principe inhospitalier, on le vit s'épanouir aux IXe et Xe siècles au sein d'une législation douce et généreuse. L'aubain fut placé hors du droit, et ne différa point des mainmortables; la plupart des coutumes l'assimilèrent au serf. Dès l'instant, disent-elles, que l'étranger s'est établi pendant un an et un jour sur la terre d'un seigneur, il est exploitable au baron à sa volonté. Elles ne lui accordent ni le droit d'acquérir ni celui de disposer; si l'aubain faisait un testament, il ne pouvait léguer que dans la même mesure que le serf, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 5 sous. Tout ce qu'il possédait tombait à sa mort entre les mains du seigneur. Le droit d'aubaine était un véritable droit de confiscation. La coutume de Laon va jusqu'à comparer l'aubain à une épave jetée sur la terre féodale.

Les étrangers étaient en outre soumis à une redevance annuelle désignée sous le nom de *census forasticus*.

Dans les villes qui parvinrent à se donner une administration propre, sous le nom de communes, l'étranger rencontrait également peu de sympathie, et cela se conçoit. L'individu qui n'avait pas prêté serment à la chose publique, devait être vu avec défiance et tenu à l'écart jusqu'à la première épreuve de son dévouement. Au midi, cette hostilité s'explique moins facilement, elle était cependant fort accusée malgré l'influence romaine. L'homme *estrain* n'y pouvait occuper aucune fonction, ni posséder des immeubles, ni plaider contre un bourgeois, sans se faire assister d'un bourgeois de la même ville. Tel est l'esprit géné-

ral du moyen âge à l'endroit des aubains. Et il faut remarquer que cette expression d'aubains s'appliquait alors non pas seulement aux personnes nées hors de France, mais à tout individu se rattachant originairement à une autre seigneurie, à une autre ville que celle où il vivait; au point, comme le remarque Laurière, que l'an et jour accordé pour le retrait ne courait point contre lui, principe destructif de toutes relations et de toute vie sociale.

Lorsque la royauté eut recouvré une action prépondérante, et qu'elle put se considérer comme le représentant des intérêts généraux, elle reprit en main l'avouerie des aubains, mais en lui laissant le caractère que lui avait imprimé la féodalité, à titre de droit et non d'obligation. Dès la fin du XIIIᵉ siècle, l'aubenage fit partout retour au roi (Établissements de saint Louis); cent ans plus tard, Charles VI donna à l'usage force de loi (1386), en sorte que la dévolution des héritages aubains fit dès lors partie des revenus royaux. Au XVIᵉ siècle, on la déclara domaniale et inaliénable. Toutefois le principe ne subsistait qu'au point de vue successoral; l'aubain n'était plus soumis à la condition du mainmortable, et on a pu dire avec exactitude qu'il vivait libre et mourait serf. Cette anomalie juridique, n'étant plus soutenue que par les besoins du fisc et un vieux préjugé, reçut les seuls tempéraments qu'on connût alors, le privilége, sous une forme particulière ou générale. En vertu de traités internationaux, les étrangers, Espagnols d'abord, puis Anglais, furent exempts du droit d'aubaine; les Génevois en 1608 et les Hollandais en 1678 (traité de Nimègue) obtinrent la même faveur. Pour encourager certaines industries, et toutes les fois que le gouvernement attira des étrangers à son service, on fit taire la loi en leur faveur. On cite entre autres exemples de cet usage l'ordonnance de Louis XI rendue dans l'intérêt des trois imprimeurs allemands qu'il avait appelés en France et installés à la Sorbonne (Krantz, Gering, Freyburger). Battu en brèche au XVIIIᵉ siècle par les philosophes et l'élite des jurisconsultes, le droit d'aubaine fut aboli par l'Assemblée constituante le 6 août 1790, pour la France d'abord, et ensuite, le 13 avril 1791, pour toutes les colonies françaises. Cependant une vieille trace de l'aubenage s'est perpétuée dans nos lois. Aujourd'hui encore, et en vertu du Code Napoléon, l'étranger qui veut plaider contre un Français peut être repoussé par l'exception dite *judicatum solvi*, jusqu'à ce qu'il ait fourni caution ou qu'il ait offert des garanties suffisantes de solvabilité. Les étrangers qui ont demandé et obtenu la permission de résider en France ne sont pas soumis à cette obligation. Enfin cette dernière catégorie d'aubains avait seule le droit d'acquérir en France par succession, donation ou legs, avant une loi du 14 juillet 1819, qui a étendu à tous le bénéfice de ce privilége. L'admission des étrangers à la jouissance des droits publics et en général des droits civils, leur exclusion des droits politiques, tel est le principe fort équitable de la législation actuelle. — Voy. NATURALISATION.

ÉTRUN ou **ESTRUN**, abbaye de bénédictines, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse d'Arras, fondée au XIᵉ siècle.

ÉTRURIE. La Toscane avait été, après le traité de Lunéville, érigée en royaume et donnée au jeune Louis, fils unique de Ferdinand, duc de Parme. Ce prince étant mort en 1803, l'administration passa à sa veuve, à la fille de Charles IV, roi d'Espagne, Marie-Louise, qui en 1807 céda son royaume à la France. En 1808, il fut incorporé à l'empire et forma les trois départements de l'Arno, de l'Ombrone et de la Méditerranée. En 1809, il fut donné à Élisa Bonaparte qui prit le titre de grande duchesse de Toscane.

ÉTUVES. Pendant le moyen âge, à Paris, les étuveurs, c'est-à-dire ceux qui tenaient des maisons de bains désignées alors sous le nom d'étuves, faisaient tous les matins crier par les rues de la ville que leur établissement était prêt à recevoir leurs pratiques. Dans les statuts qui leur furent donnés par Étienne Boileau, il leur est défendu « de crier ou faire crier leurs étuves avant le jour, pour les périls qui peuvent advenir à ceux qui se lèveraient à leur cri. » Il leur était interdit de recevoir des gens de mauvaise vie la nuit, ou des lépreux, de chauffer leurs étuves les dimanches et les jours de fête. Le prix d'un bain de vapeur était de deux deniers, et celui d'un bain ordinaire de quatre deniers. Malgré les défenses souvent renouvelées d'admettre dans la même salle des hommes et des femmes, les maisons des étuveurs étaient, à Paris et dans les autres villes de France, comme le furent au XVIIᵉ siècle les maisons des baigneurs, transformées souvent en lieux de plaisirs et de débauches, ainsi qu'elles le sont encore aujourd'hui dans quelques villes de l'étranger. « Vers la fin du XVIᵉ siècle, dit Sauval, on a cessé d'aller aux étuves. Auparavant elles étaient si communes qu'on ne pouvait faire un pas sans en rencontrer. » (Voy. l'article BAINS et la curieuse brochure de M. Garnier: *les Étuves dijonnaises*, 1867, in-12.)

EU, *Auga*, *Augum*, ville de Normandie avec titre de comté-pairie (Seine-Inférieure). Elle paraît avoir été une place importante sous la domination romaine. Prise sur les Normands par Herbert II, comte de Vermandois, elle suivit depuis les destinées de la Normandie. Les Anglais s'en emparèrent le 14 février 1418, et en 1472 les Bourguignons, qui en furent promptement chassés. Louis XI craignant qu'elle ne tombât entre les mains d'Édouard IV, la fit brûler en 1475. Elle fut, en 1589, prise par Mayenne.

COMTES D'EU. — 996, Geoffroy, fils naturel de Richard Iᵉʳ, duc de Normandie. — Gibert, fils du précédent. Il fut dépouillé du comté par son oncle Richard II qui le donna à son frère naturel, Guillaume Iᵉʳ. — Robert Iᵉʳ, fils de Guillaume Iᵉʳ. — Vers 1090, Guillaume II, fils du précédent. — Vers 1096, Henri Iᵉʳ, fils du précédent. — 1139 ou 1140, Jean, fils du précédent. — 1170, Henri II, fils du précédent. — 1183, Raoul Iᵉʳ, fils du précédent. — 1186, Alix, sœur du précédent, avec son époux Raoul de Lusignan, dit d'Issoudun. — 1227, Raoul III, fils d'Alix et de Raoul. — Avant 1249, Marie d'Issoudun, fille du précédent, avec son époux, Alphonse de Brienne. — 1252, Jean de Brienne Iᵉʳ, fils des précédents. — 1249, Jean de Brienne II, fils du précédent. — 1302, Raoul de Brienne Iᵉʳ, fils du précédent. — 1345, Raoul de Brienne II, fils du précédent. Connétable de France comme son père, il fut décapité à Paris le 19 novembre 1350. Avec lui finit la branche des comtes d'Eu de la maison de Brienne. — 1352, Jean d'Artois, fils de Robert d'Artois, reçut du roi Jean le comté d'Eu. — 1387, Robert II d'Artois, fils du précédent. — 1387, Philippe d'Artois, frère de Robert II. — 1397, Charles d'Artois, fils du précédent. Ce fut en sa faveur que Charles VII, par lettres de 1458, érigea le comté d'Eu en pairie. — 1472, Jean de Bourgogne, comte de Nevers, neveu du précédent. — 1491, Engilbert de Clèves, petit-fils par sa mère Élisabeth de Jean de Bourgogne. — 1506, Charles de Clèves, fils du précédent. — 1521, François Iᵉʳ de Clèves, fils du précédent. — 1562, François II de Clèves, fils du précédent. — 1563, Jacques de Clèves, frère du précédent. — 1564, Catherine de Clèves, sœur

du précédent. Elle se maria en premières noces à Antoine de Croï, prince de Porcieu, et en secondes noces (1570) à Henri, duc de Guise. Elle mourut en 1633. — 1633, Charles de Lorraine, fils de Catherine et du duc de Guise. — 1640, Henri II de Lorraine, duc de Guise. Il vendit en 1660 le comté d'Eu pour deux millions cinq cent mille livres à Mlle de Montpensier, qui en fit don en 1682 au duc du Maine, en faveur duquel Louis XIV rétablit (1694) le titre de pairie au comté d'Eu.

BIBLIOGRAPHIE : L. Estancelin, *Histoire des comtes d'Eu*, 1828, in-8° ; J. Vatout, *Le château d'Eu illustré*, 1844-45, in-fol., et l'*Art de vérifier les dates*.

EU (N.-D. d'), *Augum*, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, diocèse de Rouen, fondée en 1119.

EUBURIATES, peuple établi dans les Alpes de la Provence avant l'arrivée des Romains. Il avait, suivant Florus, fait partie de la confédération des *Salyi* et appartint à la Narbonnaise, depuis 28 av. J. C. jusqu'au commencement du IVe siècle.

EUCHAIRE (S.), premier évêque de Trèves au IIIe siècle. Sa fête, le 8 décembre.

EUCHER (S.), *Eucherius*, évêque de Lyon vers 435, mort en 450. Sa fête, le 16 novembre. On a de lui des lettres et des homélies disséminées dans divers recueils. = — (S.), évêque d'Orléans vers 717, mort le 20 février 738. = — (S.), évêque d'un diocèse suffragant d'Arles, en 629. Sa fête, le 16 juillet.

EUDES.

ROI DE FRANCE.

EUDES ou **ODON**, fils aîné de Robert le Fort, comte de Paris, puis roi de France après la déposition de Charles le Gros (887). Il battit les Normands à Montfaucon (888), leur fit lever le siége de Paris, se fit reconnaître par Arnoul, roi de Germanie, soumit l'Aquitaine insurgée (892), repoussa (893) une invasion de Charles le Simple avec lequel il traita (896) et mourut à la Fère, en Picardie, en janvier 898. Son frère, Robert, fut élu roi après lui.

DUC D'AQUITAINE.

EUDES, duc d'Aquitaine. Fils de Boggis ou Boggison, il lui succéda (688), et soit par conquête, soit par héritage, il régna sur les pays situés entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées, la Septimanie et le Rhône. Il prit parti pour Chilpéric II contre Charles Martel qui le défit (718 ou 719); battit les Sarrasins devant Toulouse (721), mais ne put résister à l'invasion formidable qu'ils firent en 732 et fut contraint d'appeler à son secours Charles Martel qui gagna sur eux une bataille décisive entre Tours et Poitiers. Il eut encore à repousser d'autres attaques des Sarrasins et mourut en 735. Ses États furent partagés entre ses deux fils, Hunald ou Hunold et Atton.

VICOMTE DE BOURGES.

EUDES ARPIN, fils de Humbaud, seigneur de Dun, devint vicomte de Bourges à la mort d'Étienne, oncle de sa femme, Mahaut de Sully. Vers 1100, il vendit sa vicomté à Philippe Ier, partit pour la Terre sainte, y fut fait prisonnier et à son retour se fit moine de Cluni.

DUCS DE BOURGOGNE.

EUDES Ier, dit *Borel*, mort le 23 mars 1103. Il succéda (1078) à son frère, Hugues Ier, alla combattre les Sarrasins en Espagne (1087), partit pour la croisade (1097), et mourut en Cilicie. Son fils aîné, Hugues II, lui succéda.

EUDES II, fils de Hugues II, lui succéda (1142) et mourut en 1162. Il eut pour successeur son fils, Hugues III.

EUDES III, fils de Hugues III et d'Alix de Lorraine, succéda (1193) à son père, prit part (1209) à la croisade contre les Albigeois, combattit à Bouvines avec Philippe Auguste (1214) et mourut à Lyon le 6 juillet 1218. Son fils, Hugues IV, lui succéda.

EUDES IV, duc et comte de Bourgogne, succéda (1315) à son frère, Hugues V, épousa (1318) la fille aînée de Philippe le Long, hérita d'abord par la mort de son frère Louis des principautés d'Achaïe et de Morée et du royaume de Thessalonique qu'il vendit (1321) à Philippe, prince de Tarente, puis par la mort de sa belle-mère, Jeanne, reine de France (1330), des comtés de Bourgogne et d'Artois. Il fut blessé (1328) à la bataille de Cassel, défendit Saint-Omer contre Robert d'Artois et mourut à Sens en 1350. Son petit-fils, Philippe de Rouvres, lui succéda.

DUC DE BRETAGNE.

EUDES ou **EUDON**, vicomte de Porhoet, fut reconnu duc de Bretagne par les habitants du comté de Rennes après la mort de son beau-père, Conan III (1148). Le duché lui fut disputé d'abord par Hoel, fils de Conan, qui fut vaincu (1154) et chassé (1156), puis par Conan IV, fils d'un premier mariage de sa femme. Eudes vaincu (1156) fut fait prisonnier.

COMTE DE CHAMPAGNE.

EUDES. Il était déjà comte de Blois, de Chartres et de Tours quand à la mort de son cousin, Étienne Ier, comte de Vermandois, il hérita du comté de Champagne. Il guerroya contre Foulques d'Anjou, contre Henri Ier et contre l'empereur Conrad le Salique, puis envahit la Lorraine, mais fut vaincu et tué près de Bar-le-Duc en 1037.

COMTE DE NEVERS.

EUDES ou **ODET**, fils aîné de Hugues IV, duc de Bourgogne, devint comte de Nevers par son mariage avec Mahaut II, mère et héritière de Gautier de Châtillon. Il mourut en 1269 à Acre. Sa fille Yolande lui succéda.

COMTE DE POITOU.

EUDES Ier, comte de Poitou et duc de Guyenne, fils de Guillaume IV, succéda (1038) à son frère, Guillaume V, et dans une guerre contre Geoffroy Martel, comte d'Anjou, fut tué devant le château de Mauzé en 1039 ou en 1040. Son frère, Guillaume VI, lui succéda.

COMTE DE RASEZ.

EUDES, second fils d'Arnaud, comte de Carcassonne et de Rasez, lui succéda (975) dans le comté de Rasez et mourut après 1017. Son fils, Arnaud, lui succéda.

EUDES LE MAIRE. En mars 1085 Philippe Ier accorda à Eudes le Maire dit *Challo-Saint-Mas*, à lui et à sa postérité, l'exemption de tout impôt, pour le récompenser de ce qu'il avait fait au nom du roi le pèlerinage de Jérusalem. Ces priviléges qui furent confirmés un très-grand nombre de fois avaient eu pour résultat de multiplier à l'infini la famille d'Eudes, ainsi que cela arriva pour les familles de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette, car les filles apportaient en dot avec elles et transmettaient à leurs enfants l'exemption accordée à leur ancêtre. François Ier y apporta quelques restrictions (janvier 1541); Henri III déclara (20 janvier 1558) que les descendants d'Eudes payeraient l'impôt du huitième et du vingtième mis sur le vin. Enfin, quoiqu'il les eût confirmés en mai 1594, Henri IV, par un édit de mai 1601, révoqua tous leurs priviléges et ordonna qu'à l'avenir ils seraient imposés aux tailles.

EUDES (L'abbé Jean), fondateur de la congrégation des *Eudistes*, né à Rye (Calvados) le 14 novembre 1601, mort à Caen le 19 août 1680. Il était frère aîné de l'historien Eudes de Mezeray. Il a laissé de nombreux ouvrages de piété.

EUDES DE MONTREUIL, architecte et sculpteur, né vers 1220, mort en 1289. Il accompagna saint Louis dans sa première croisade, construisit la forteresse de Jaffa et, à son retour, bâtit à Paris l'hospice et l'église des Quinze-Vingts (1254), les églises des Chartreux (1257), de Sainte-Croix la Bretonnerie (1268), de l'Hôtel-Dieu, des Blancs-Manteaux et des Mathurins.

EUDES DE ROUGEMONT, archevêque de Besançon, succéda (1269) à Guillaume de la Tour et mourut le 23 juin 1301.

EUDISTES, congrégation de prêtres séculiers instituée au XVIIe siècle à Caen par le P. Eudes (voy. ce nom), et autorisée par lettres patentes du 26 mars 1643. Elle avait pour but de diriger les séminaires et de faire des missions.

EUGANEI, peuplade celtique sur la rive méridionale du lac Léman, dans la clientèle des Allobroges avant l'arrivée des Romains. Elle resta libre jusqu'à César, qui la réunit à la province romaine de la Gaule transalpine.

EUGÈNE (S.), martyr à Deuil en Parisis (Seine-et-Oise) au IIIe siècle. Sa fête, le 15 novembre.

EUGÈNE (François-Eugène de Savoie-Carignan, dit le prince), célèbre général, né à Paris le 18 octobre 1663, mort à Vienne le 21 avril 1736. Il était fils d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et porta le nom d'abbé de Carignan, puis voulut suivre la carrière militaire et demanda un régiment à Louis XIV dont le refus lui fit concevoir contre la France une haine implacable. Il alla alors prendre du service dans l'armée de l'empereur Léopold Ier et ne tarda pas à se distinguer d'une manière éclatante dans la guerre de Piémont (1690-1693), puis dans la guerre de Hongrie contre les Turcs qu'il battit complétement à Zentha. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, il défit Villeroy à Chiari (1701), le prit dans Crémone d'où il fut repoussé (1702) et fut battu par Vendôme à Luzzara. Il prit sa revanche en Allemagne où, uni à Marlborough, il gagna la bataille de Hochstædt (1704); passa l'année suivante en Italie où il fut encore défait par Vendôme à Cassano (1705), mais après le rappel de celui-ci, il remporta la victoire de Turin. Il se rendit ensuite en Flandre, gagna la bataille d'Oudenarde (1708), mais fut complétement battu par Villars à Denain (1712) et éprouva l'année suivante de nouveaux revers qui décidèrent l'empereur à signer la paix de Rastadt (1714). Envoyé alors contre les Turcs, il les battit à Peterwaradin (1716) et à Belgrade (1717), reprit encore une fois le commandement des armées impériales contre la France (1733), mais ne parvint pas à empêcher la prise de Philipsbourg. Il mourut sans avoir été marié. Il signait *Eugenio von Savoie*.

EUGÈNE, pseudonyme de Richard Simon.

EUGÈNE. Voy. Beauharnais.

EUGENIUS (Theop.), pseudonyme de Théophile Raynaud.

EULLES (Seigneurs d'), de la maison picarde de Chepoy.

EUMÈNE, rhéteur, professeur d'éloquence à Autun, modérateur des écoles des Gaules, né à Autun vers 260, mort probablement après 311. On a de lui quatre panégyriques insérés dans les *Panegyrici veteres*, 1643.

EUMENIUS PACATUS, pseudonyme de P. J. Hardouin.

EUPHRAISE (S.), *Euphrasius*, évêque de Clermont (Auvergne), mort en 514 ou 515. Sa fête, le 15 mai.

EUPHRONE (S.), Eufroy ou Eufroine, *Euphronius*, évêque de Tours en 556, mort le 4 août 573. = — (S.), évêque d'Autun en 452, mort après 475.

EURE. L'un des cinq départements formés aux dépens de la province de Normandie, et, outre la partie septentrionale du Perche, comprenant le pays de Campagne, une partie du Vexin, du pays d'Ouche et du Lieuvin. Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure ; à l'E. par le département de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par les départements d'Eure-et-Loir et de l'Orne; à l'O. par le département du Calvados. — Chef-lieu: Évreux.

Bibliographie : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de l'Eure*, 1809, in-4°; A. Leprévost, *Dictionnaire des communes, etc., de l'Eure*, 1837, in-12; Gadebled, *Dictionnaire topographique de l'Eure*, 1840, in-12.

EURE-ET-LOIR, département formé de diverses parties de l'Orléanais, de la Beauce, du pays chartrain et du Perche. Il est borné au N. par le département de l'Eure; au S. par les départements du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par les départements du Loiret et de Seine-et-Oise ; à l'O. par les départements de l'Orne, de la Sarthe et de l'Eure. — Chef-lieu: Chartres.

Bibliographie : Peuchet et Chanlaire, *Statistique d'Eure-et-Loir*, 1811, in-4°; L. Merlet, *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, 1861, in-4°.

EURIC ou **ÉVARIC**, roi des Visigoths, né vers 420, mort à Arles en 484. Il succéda (466) à son frère Théodoric qu'il fit assassiner, s'empara successivement (470-480) de l'Aquitaine et de tous les pays situés entre le Rhône, la Loire, l'Océan et les Pyrénées, conquit la plus grande partie de l'Espagne et donna le premier des lois écrites aux Visigoths. Son fils Alaric II lui succéda.

EURYCUM, Ivry.

EUSÈBE. C'est le nom de plusieurs évêques. L'un né vers le commencement du VIe siècle, fut évêque d'Antibes de 549 à 570 ou 572. = Le second fut évêque de Paris en 551. = Le troisième, marchand syrien, se fit à force d'argent nommer à l'évêché de Paris (591) qu'il occupa peu de temps. = Enfin Eusèbe Bruno, évêque d'Angers en 1047, eut de grands démêlés avec Raoul, archevêque de Tours, et avec Foulques d'Anjou, et mourut à Angers le 27 août 1081.

EUSÈBE, petit-fils de Grallon, roi de Bretagne, succéda à Erech ou Guerech vers 478, et mourut avant 490. Budic lui succéda.

EUSÈBE, pseudonyme de Fr. Pinthereau.

EUSÉBIE (Sainte), abbesse de Hamay ou Hamaige, fille d'Adalbaud et de sainte Rictrude, née en 637, morte le 16 mars 660.

EUSEBIUS FRANCO-ROMANUS, pseudonyme du P. Hardouin.

EUSICE (S.), *Eusitius*, ermite en Berry, puis abbé de Celles (532), mort vers 542. Ses fêtes le 27 novembre et le 28 avril.

EUSPICE (S.), premier abbé de Mici (Loiret), vers 508, mort vers 510. Sa fête, le 15 décembre.

EUSTACHE Ier, dit *à l'OEil*, comte de Boulogne, fils de Baudouin II. Il reprit (1046) possession du comté dont Enguerrand de Ponthieu s'était emparé, et mourut vers 1049. = Eustache II, dit *aux Grenons*, fils et successeur du précédent (vers 1049). Il hérita (1054) du comté de Lens, à la mort de son frère Lambert, accompagna (1066) dans sa conquête d'Angleterre, Guillaume le Bâtard, qui le combla de bienfaits, et contre lequel

néanmoins il conspira. Dans une guerre avec Robert le Frison, comte de Flandre, il le battit et prit en 1071, mais fut vaincu et pris à son tour l'année suivante. Il s'allia avec divers seigneurs normands contre Guillaume le Roux qui les força bientôt à se soumettre. Il mourut vers 1093. Il fut père de Godefroi de Bouillon. = EUSTACHE III, fils et successeur du précédent (vers 1093), fit partie de la première croisade (1096-1100), et mourut après 1125, moine à Rumilly, dans le Bourbonnais. = EUSTACHE IV, fils d'Étienne, comte de Blois et roi d'Angleterre, lui succéda vers 1150, et épousa (1140) Constance, fille de Louis le Gros; il mourut en 1153 et eut pour successeur Guillaume II.

EUSTACHE, dit *le Moine*, marin, sénéchal de Boulogne. Il servit et trahit tour à tour la France et l'Angleterre et exerça sur mer le métier que pratiquaient sur terre les Brabançons et les routiers. Il reçut de Philippe Auguste, en 1217, le commandement d'une flotte destinée à secourir son fils Louis en Angleterre, et qui fut battue par les Anglais le 24 août. Fait prisonnier, il fut massacré par Richard, bâtard de Jean sans Terre.

EUSTACHE (Ange-Jean-Robert), dit *Angel*, vaudevilliste, né à Anvers le 15 octobre 1813, de parents français, mort le 14 mai 1861.

EUSTASE (S.), abbé de Luxeuil (611), né en Bourgogne vers 560, mort le 29 mars 625.

EUSTOCHIUS (S.), archevêque de Tours vers 443 ou 447, mort vers 460 ou 464. Sa fête, le 19 septembre.

EUTHYMÈNES, géographe grec, né à Marseille, vivait probablement dans le IVe siècle avant J. C.

EUTRAPEL. Voy. DU FAIL.

EUTROPE (S.), premier évêque de Saintes, vers 250, martyr. Sa fête, le 30 avril. =— (S.), évêque d'Orange, vers 463, mort après 475. Sa fête, le 27 mai.= — (S.), disciple et successeur de saint Martin, abbé de Saintes, mort au Ve siècle. Sa fête, le 7 décembre.

EUTROPE ou **EUTROPIE** (Sainte), veuve en Auvergne, au Ve siècle. Sa fête, le 15 septembre

EUTYPHRON, pseudonyme de P. Petit.

EUVERTE (S.), *Evortius*, *Eortius*, évêque d'Orléans vers 361, mort le 7 septembre 391.

EUVESIN ou **EUVEZIN**, terre et seigneurie du duché de Bar (Meurthe), érigée en comté par lettres du 17 mars 1736 en faveur de Charles-Gabriel, comte de Rosières.

EUVOY DE HAUTEVILLE, pseudonyme du P. Jouve.

ÉVAGRE, disciple de saint Martin, théologien, mort dans la première moitié du Ve siècle.

EVAHONIUM, Evaux, chef-lieu du pays de Combrailles (Creuse).

ÈVE. Voy. DESMAILLOT.

ÉVEAUNES (Seigneurs d'), de la maison de Simiane (Provence).

ÉVÊCHÉS. Voy. ARCHEVÊCHÉS.

ÉVÊCHÉS (Les Trois-). On désignait sous ce titre aux XVIe et XVIIe siècles les territoires de Toul, Metz et Verdun, qui dépendaient de l'Empire, mais dont les habitants étaient Français de langue et de mœurs. Ces évêchés furent conquis par le connétable de Montmorency au mois d'avril 1552; le duc de Guise s'illustra en les défendant victorieusement contre Charles-Quint, et Henri II les garda définitivement d'après une sorte de convention tacite. L'Empire n'y renonça expressément que par les traités de Westphalie (1648).

EVENNA, Vienne, faubourg de Blois, situé dans une île de la Loire, et qui paraît avoir été le quartier le plus anciennement habité de la ville.

ÉVENTAILS, ÉVENTAILLISTES. Confondus d'abord avec les doreurs de cuir, les éventaillistes de Paris formèrent plus tard une communauté séparée à laquelle, en 1719, on donna des statuts. L'apprentissage était de quatre ans. Le brevet coûtait 45 livres et la maîtrise 550. Le patron était saint Louis. En 1777, ils étaient au nombre de cent vingt-huit.

Au moyen âge on se servait à l'église d'éventails, *flabellum*, *muscarium*, pour chasser les mouches pendant la messe. Ils étaient ordinairement faits en plumes, et le plus souvent en plumes de paon. On se sert encore d'éventails de ce genre à Rome quand le pape officie.

ÉVÊQUES. A l'origine, et nous avons à cet égard le témoignage formel de saint Cyprien, la nomination des évêques était tout à fait populaire; mais le nombre toujours croissant des fidèles et l'organisation officielle de l'Église depuis Constantin, ne permirent plus d'avoir recours à l'élection publique: il eût été impossible de trouver un emplacement assez considérable pour contenir la foule. On se contenta désormais de convoquer les membres du clergé, les principaux magistrats et officiers de la couronne, les personnages notables. Après avoir été populaire en France, comme dans les autres parties du monde catholique, l'élection des évêques était devenue au IVe siècle le privilége du clergé, des principaux magistrats et des notables. Cent ans plus tard, l'autorité civile, appliquant au christianisme les traditions de l'administration romaine dans ses rapports avec le culte, intervint dans la nomination des évêques. Les Mérovingiens se signalèrent par leur ardeur à soutenir cette prétention, et enlevèrent plus d'une fois de vive force la collation des siéges vacants; ils y intronisaient leurs sauvages antrustions. En s'ingérant dans la politique, les évêques avaient provoqué ces funestes brutalités; les rois ne voyaient en eux que des fonctionnaires puissants, dont il leur importait de s'assurer le concours et le dévouement. Charlemagne rétablit les élections libres; un capitulaire de 803 ordonna que la nomination des évêques serait au choix du clergé et du peuple, sans considération des biens, et eu égard seulement à la science et à la vertu. Les formules qui nous sont parvenues donnent une idée de la manière dont les choses se passaient. Aussitôt que l'évêché devenait vacant, le clergé en donnait avis au métropolitain qui à son tour en faisait part au prince, et désignait un de ses suffragants pour visiter le diocèse et veiller à la régularité de l'élection. Celui-ci assemblait les fidèles, faisait lire publiquement les textes relatifs à la circonstance, ordonnait un jeûne général de trois jours, après quoi on procédait à l'élection dont un procès-verbal (*electionis decretum*) était dressé, et envoyé au métropolitain. L'archevêque convoquait alors tous ses suffragants; devant le concile provincial comparaissait le nouvel élu, on examinait si les formes avaient été bien observées, on s'enquérait de son âge, de sa vie passée, de ses qualités ecclésiastiques, afin de savoir s'il était enfant légitime, s'il avait été baptisé, si on avait tenu compte des délais nécessaires dans sa promotion. (En principe, il fallait pour être évêque, avoir au moins trente ans, et être prêtre ou diacre; mais il n'est pas rare qu'un laïc ait été promu à l'épiscopat; dans ce cas, on lui conférait successivement et dans une seule journée tous les ordres intermédiaires.) Enfin on l'interrogeait de vive voix sur sa doctrine, et il signait une profession de foi écrite. Le concile confirmait après cet examen le choix populaire, et le nouvel évêque était immédiatement installé dans son diocèse:

mais il n'avait la plénitude des pouvoirs épiscopaux qu'après la consécration qu'il recevait des mains du métropolitain assisté de deux de ses suffragants au moins.

Ces règles furent en vigueur en France jusqu'au XIIe siècle. A cette époque, les chapitres, dont l'importance s'était fort accrue, tâchèrent de s'emparer de la nomination des évêques, comme représentants du clergé. Un concile tenu à Latran en 1139 s'opposa à leurs entreprises et maintint les prescriptions antérieures; mais peu d'années après, on les trouve en possession du droit qu'ils revendiquaient, et cette victoire concourt avec l'usurpation du métropolitain qui s'arrogea le pouvoir de confirmer, sans obtenir l'assentiment de ses suffragants. Cette révolution fut si générale que dès 1215 un autre concile de Latran s'inclina devant le fait accompli; elle passa dans la loi positive, implicitement au moins dans la pragmatique attribuée à saint Louis, et explicitement dans celle de Charles VII. Le concordat signé entre Léon X et François Ier (1516) a préparé le droit moderne en substituant à l'élection capitulaire la nomination royale, et à la confirmation métropolitaine celle du pape. D'après les règles établies à cette époque, le choix du roi devait se faire un mois au plus tôt après la vacance, afin qu'il ne fût pas précipité, et six mois au plus tard, sans quoi la nomination revenait au pape (ordonnance de Blois, 1579). Une enquête avait lieu dans le diocèse où le nouvel évêque avait passé les cinq dernières années. Il était examiné en outre par les chapitres et par deux docteurs en théologie, et envoyait à Rome sa profession de foi. Le roi avertissait en même temps le pape, son ambassadeur, et le cardinal protecteur de France; celui-ci faisait un double rapport au nom d'une commission de quatre cardinaux; c'est ce qu'on appelait la préconisation et la proposition. Le pape recueillait les voix des cardinaux, et publiait le décret du consistoire qui représentait l'ancien décret d'élection. Puis on expédiait les bulles à l'évêque qui prêtait serment entre les mains du roi et faisait enregistrer à la chambre des comptes ses lettres d'institution. La régale cessait alors d'être perçue, et l'évêque était mis en possession.

Le droit d'institution fut souvent entre le pape et le roi l'objet de difficultés graves. Après la déclaration de 1682, le pape refusa les bulles aux évêques nommés; cinq ans plus tard, trente-cinq siéges se trouvaient occupés par des prélats auxquels la consécration canonique manquait.

En 1717, sous la régence, le pape refusait les bulles à trois archevêques, douze évêques et quantité d'abbés, s'ils ne se soumettaient à des conditions contraires aux libertés de l'église gallicane. Mais il suffit de l'institution d'une commission chargée d'aviser aux moyens de se passer de la consécration pontificale pour arrêter la résistance de la cour romaine. Toutes les bulles furent signées le même jour.

La constitution civile du clergé rendit la nomination des évêques aux fidèles. Mais le concordat de 1801 revenant aux principes du XVIe siècle, a donné au chef de l'Etat le choix, et au pape l'institution. L'évêque ne peut être sacré qu'après la réception de ses bulles au conseil d'État.

Les attributions épiscopales étaient résumées sous trois chefs principaux: en vertu du *jus magisterii*, l'évêque devait maintenir la doctrine, enseigner, soit par prédications orales, soit par instructions écrites, administrer les sacrements et surveiller les croyances des fidèles. Le *jus ordinis* lui conférait le droit de faire des clercs, de consacrer, de confirmer, de bénir. La *lex jurisdictionis* le revêtait d'une autorité disciplinaire, pour surveiller les établissements ecclésiastiques, et administrative pour lever les subsides dus à l'évêché par le clergé ou les fidèles. Il avait en outre l'obligation de résidence, souvent violée dans les temps modernes où les intrigues politiques et les goûts mondains ne permettaient guère aux prélats ambitieux de vivre ailleurs qu'à la cour. Cette tendance à s'immiscer dans les affaires civiles, déjà funeste au clergé dès l'époque des Mérovingiens, avait pris un vaste développement sous la féodalité. C'est alors qu'on vit des évêques prendre en main, à l'exemple des officiers de la couronne, une part de l'autorité souveraine, ériger leurs siéges en duchés, comtés et seigneuries indépendants, se livrer à une existence scandaleuse où la guerre, la chasse, les plaisirs bruyants tenaient la plus large place, et abandonner leurs devoirs spirituels pour le soin d'intérêts matériels qui en firent les tyrans de leurs ouailles et les enveloppa dans la haine qu'inspirait l'anarchie féodale. De cette époque date l'érection des siéges de Reims, de Laon, de Langres en duchés; de Beauvais, de Châlons-sur-Marne et de Noyon, en comtés avec le privilége de faire partie des assemblées solennelles du parlement sous le titre de pairies ecclésiastiques du royaume.— Voy. CLERGÉ.

Au point de vue du costume, les évêques se distinguaient par la mitre, la crosse et l'anneau. La croix et le flambeau leur étaient également propres.

Au XIIe siècle, le pape Eugène III accorda à l'abbaye de Saint-Denis le droit de se choisir un évêque pour administrer les couvents qui dépendaient de cette communauté. Plusieurs autres monastères, parmi lesquels on remarque celui de Saint-Martin de Tours, paraissent avoir joui du même privilége. Leurs abbés étaient revêtus du caractère épiscopal. Aujourd'hui la juridiction de l'évêque est entièrement spirituelle. A ce point de vue elle n'a pas changé. Il enseigne par la prédication et par les mandements, surveille l'instruction ecclésiastique, accorde les dispenses, désigne, avec le concours du gouvernement, les membres du clergé qui lui paraissent propres à remplir les fonctions importantes du ministère, tout en se réservant l'administration des sacrements d'ordre et de confirmation qui lui appartient exclusivement. Au point de vue des intérêts temporels, et sans parler des droits politiques auxquels il ne participe plus que dans les limites de son titre de citoyen et de son mérite personnel, l'autorité de l'évêque s'est de beaucoup amoindrie. Il n'a plus comme autrefois la haute direction de tous les établissements charitables, hôpitaux, maisons d'indigents, bureaux de bienfaisance. Il n'a plus en main l'administration de patrimoines ecclésiastiques considérables; les anciens bénéfices ont disparu. La mense épiscopale est réduite à quatre espèces de biens, savoir: ceux qui ont été affectés par l'État à l'entretien de l'évêché ou qui proviennent de dons et legs autorisés par le gouvernement, le traitement fixe assigné par les budgets et qui s'élève à 10 000 fr., l'usufruit du palais épiscopal et du mobilier qui en fait partie, les subventions votées par les conseils généraux, et quelques autres droits, comme le droit prélevé sur les libraires auxquels l'évêque accorde le privilége de vendre certains livres, etc.

Les lois de la primitive Église interdisaient de donner à un membre du clergé un titre épiscopal sans qu'il y fût annexé un territoire ecclésiastique. Mais quand les conquêtes des Musulmans chassèrent d'Orient les populations et la religion chrétiennes, les évêques réfugiés en Europe continuèrent de porter le nom de leurs anciens diocèses,

et comme on espérait toujours recouvrer ces pays, on leur donna des successeurs qu'on appela d'abord *titulaires* et ensuite *in partibus infidelium;* ils jouirent des mêmes caractères que les évêques exerçant réellement leur juridiction. Ils furent souvent désignés pour remplir les fonctions de coadjuteurs (voy. ce mot). C'est ainsi que le fameux coadjuteur, Paul de Gondi, était archevêque *in partibus* de Corinthe, ce qui fit donner le nom de cette ville au régiment levé par ce prélat pendant les troubles de la Fronde. Les évêques *in partibus* étaient aussi désignés sous le titre d'évêques portatifs.

ÉVERLY, terre et seigneurie de la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), érigée en comté par lettres d'octobre 1626 en faveur de Gabriel de Fossés de la Vallée.

ÉVERBEGHE (Seigneurs d'), de la maison de Rubempré (Picardie).

ÉVESNES (Seigneurs d'), branche de la maison de Thomas (Provence).

ÉVHAGES. Voy. OVATES.

ÉVHÉMÈRE, pseudonyme de Voltaire.

ÉVIÈRE (L'), *Aquaria*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en 1056 à Angers.

ÉVORA, ville de Portugal près de laquelle, le 25 juillet 1808, le général Loison battit une armée d'Espagnols et de Portugais. A la suite du combat, la ville fut emportée d'assaut.

ÉVRE. Voy. EPVRE.

EVREMODIUM, Envermeuil (Seine-Inférieure).

ÉVREMOND (S.), abbé de Fontenay-sur-Orne, vers 688, mort vers 720. Sa fête, le 10 juin.

ÉVREUX, *Ebroicæ, Mediolanum Aulercorum*, capitale des *Aulerci-Éburovices*, puis du pays d'Ouche dans la Haute-Normandie, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Eure. Prise par Rollon, elle eut des comtes particuliers dès la fin du xe siècle. Brûlée par les Anglais en 1118, elle fut vendue (1193) à Philippe Auguste par Jean sans Terre qui pour rentrer en grâce près de son frère Richard Cœur de Lion, revenu de la croisade, fit égorger par trahison la garnison française de la ville qu'il remit sous la domination anglaise (1194); mais Philippe s'en empara bientôt après, et en massacra les habitants. Le 15 septembre 1441, elle fut surprise sur les Anglais par le capitaine Floquet. Elle fut prise par Biron en 1590, et assiégée par les troupes royales pendant la Fronde. Après le coup d'État du 31 mai 1793, elle embrassa la cause des Girondins, mais ne tarda pas à faire sa soumission.

Son évêché, qui date du IVe siècle, fut dès l'origine suffragant de Rouen. L'entrée solennelle des évêques dans la ville était accompagnée de particularités très-curieuses.

ÉVÊQUES D'ÉVREUX. — Saint Taurin, vers 380. — Saint Gaud, vers 460. — Maurusius, vers 480-vers 512. — Licinius, 538-649. — Ferrocinctus, 567.—Viator.—Saint Landulf.—Déodat. — Ragnericus, vers 648. — Concessus, vers 658-vers 666. — Saint Æternus ou Ætherius. — Saint Aquilin, vers 675-vers 700. — Didier. — Étienne. — Maurin, 765. — Gerbold, vers 780. — Ouen. — Joseph, vers 840. — Gonbert, vers 847-vers 862. — Hilduin, vers 864-vers 869. — Sébar, vers 870-vers 895. — Cerdegaire, vers 909. — Hugues Ier. — Guichard, vers 950-vers 970. — Gérard, vers 970-vers 1006. — Gilbert Ier, 1012. — Hugues II, vers 1015-vers 1040. — Guillaume Ier, vers 1045-11 février 1066. — Baudouin, 1066-23 décembre 1070. — Guilbert II, 1071-29 août 1112. — Audin ou Ouen, 1113-2 juillet 1139. — Rotrou de Beaumont-le-Roger, ou de Warwich, 1139-1165. — Gilles Ier du Perche, 1170-8 ou 9 sept. 1179. — Jean Ier, 1181-1er juin 1192. — Garin de Cierrey, 1193-1201.—Robert Ier de Roye, 1201-1203.—Luc, 1203-30 janvier 1220. — Raoul Ier de Cierrey, 1220-18 mars 1223. — Richard de Bellevue ou de Saint-Léger, 27 août 1223-1236. — Raoul II de Cierrey, septembre 1236-18 janvier 1243. — Jean II de la Cour d'Aubergenville, 1244-1er juin 1256. — Raoul III Grosparmi, 20 octobre 1259-déc. 1262. —Raoul IV de Chevry, 29 juillet 1263-29 novembre 1269. — Philippe Ier de Chaource, 1270-21 août 1281. — Nicolas d'Auteuil, octobre 1281-17 mai 1298.—Geoffroy Ier de Bar, 1298-18 avril 1299. — Matthieu des Essarts, août 1299-1er oct. 1310. — Geoffroi II du Plessis, 1311-1327. — Jean III du Prat, 19 février 1329-1333. — Guillaume II des Essarts, 1333-17 octobre 1334. — Vincent des Essarts, 4 novembre 1334-mars 1335. — Geoffroi III Faé, 1335-15 avril 1340. — Robert II de Brucourt, 20 octobre 1340-24 janvier 1374. — Guillaume III d'Estouteville, février 1374-1375.— Bernard Cariti, 1376-août 1383. — Philippe II de Moulins, octobre 1383-1388. — Guillaume IV de Vallan, 1388-23 avril 1400. — Guillaume V de Cantiers, 1400-12 juin 1418. — Paul Capranica, 23 juin 1420-16 juin 1427. — Martial Formier, 28 sept. 1427-13 août 1439. — Pasquier de Vaux, 9 octobre 1439-28 janvier 1443. — Pierre Ier de Comborn, 28 janvier 1443-1463. — Guillaume VI de Flocques, 16 mars-24 novembre 1464. — Jean IV Balue, 4 août 1465-7 juillet 1467. — Pierre II Turpin, 11 mars 1470-1473. —Jean V Héberge, 1474-28 août 1479. — Raoul V du Fou, 12 nov. 1479-2 février 1510. — Ambroise le Veneur de Tillières, 1511-1531. — Gabriel le Veneur de Tillières, 1532-16 mai 1574. — Claude de Sainctes, 30 mars 1575-1591. — Jacques Ier Davy, cardinal du Perron, 1591-octobre 1606. — Guillaume VII de Péricard, 5 septembre 1608-26 novembre 1613. — François Ier de Péricard, 2 décembre 1613-21 juillet 1646. — Jacques II le Noël du Perron, 1646-17 février 1649. — Gilles II Boutaut, février 1649-11 mars 1661. — [Joseph Zongo Ondedei, mars 1661].—Henri Cauchon de Maupas du Tour, 1er juillet 1661-février 1680. — Louis-Joseph de Grignan, février 1680. Il ne prit point possession. — Jacques III Potier de Novion, mai 1681-14 octobre 1709.—[De Heudicourt, novembre 1709.] — Jean VI le Normand, juillet 1710-7 mars 1733. — Pierre-Jules-César de Rochechouart-Montigny, septembre 1733-août 1753. — Arthur-Richard de Dillon, août 1753-mai 1758. — Louis-Albert de Lezé de Marnézia, avril 1759-1773. — François II de Narbonne-Lara, décembre 1773-1790. — *Robert-Thomas Lindet, évêque constitutionnel*, 6 mars 1791-1793.—Jean-Baptiste Bourlier, 25 avril 1802-1821. — Charles-Louis Salmon du Chatellier, 2 juin 1822-1841. — Nicolas-Théodore Olivier, 18 avril 1841-21 octobre 1854. — Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, 1er novembre 1854-20 février 1858. — Jean-Sébastien-Adolphe Devoucoux, 20 février 1858.

COMTES D'ÉVREUX de la maison de Normandie. — 989, Robert, fils naturel de Richard Ier, duc de Normandie, archevêque de Rouen. — 1037, Richard, fils du précédent. — 1067, Guillaume, fils du précédent. Il mourut sans enfants le 18 avril 1118.

COMTES D'ÉVREUX de la maison de Montfort. — 1118, Amauri Ier de Montfort, neveu de Guillaume par sa mère Agnès. — 1137, Amauri II, fils du précédent. — 1140, Simon dit *le Chauve*, frère du précédent — 1181, Amauri III, fils du précédent. En 1200, il céda son comté à Philippe Auguste.

COMTES D'ÉVREUX de la maison de France. — 1307, Louis, frère de Philippe le Bel, reçoit de lui

le comté d'Évreux que Philippe le Long érigea en pairie par lettres de janvier 1317. — 1317, Philippe le Bon, fils de Louis. Il devint roi de Navarre par son mariage avec Jeanne, fille unique de Louis le Hutin. — 1343, Charles le Mauvais, roi de Navarre, fils du précédent. — 1387, Charles II dit *le Noble*, fils du précédent. En 1404, le 9 juin, il céda à Charles VI les comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux et mourut le 8 septembre 1425. En janvier 1427, le comté fut donné par Charles VII, pour le tenir en comté-pairie, à Jean Stuart, connétable de l'armée d'Écosse. Après sa mort (1429) il revint à la couronne; il y revint encore (1584) à la mort de François, duc d'Anjou, à qui il avait été donné en supplément d'apanage (novembre 1569) et pour lequel il avait été avec d'autres terres érigé en duché-pairie. Au siècle suivant, il fut compris dans les seigneuries cédées par contrat du 20 mars 1651 à Fréderic-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan.

BIBLIOGRAPHIE : Ph. le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, 1722, in-4°; Masson de Saint-Amand, *Essai sur l'ancien comté d'Évreux*, 1813, 1815, in-8°; *Art de vérifier les dates; Gallia christiana*, t. XI.

ÉVREUX (Comtes d'), branche de la maison de Meullent.

EVRON, abbaye de bénédictins, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée vers le milieu du VIIe siècle.

ÉVROUL (S.), *Ebrulfus*, premier abbé du monastère de son nom, diocèse de Lisieux, en 565, mort le 29 décembre 596. = — (S.) ou EVROLS, reclus et abbé près de Beauvais, au VIIe siècle. Sa fête, le 26 juillet.

ÉWARDEURS. Les *éwardeurs* étaient des officiers municipaux particuliers à la ville de Tournai. Voici, d'après les lettres de restauration de cette commune délivrées par Charles V (1370), quelle était leur organisation. A certain jour, chaque année, les notables devaient se réunir pour nommer trente prudhommes appelés *éwardeurs*, lesquels devaient désigner à leur tour vingt jurés présidés par deux prévôts, et en outre quatorze échevins. Ainsi constitués, ces trois corps, éwardeurs, jurés, échevins, se rassemblaient tous les mardis au son de la cloche, et pouvaient, après délibération, prendre en commun toute mesure d'ordre et de police intéressant le bien-être et la sécurité de la ville. Les *éwardeurs* restaient en exercice pendant un an, mais n'étaient pas immédiatement rééligibles. Ils étaient investis à l'égard des autres fonctionnaires de la cité d'une sorte de haute surveillance et avaient le droit d'avertir et de destituer au besoin ceux des jurés et échevins qui *se meffaisoient contre bien de justice;* ils n'étaient d'ailleurs revêtus d'aucune attribution judiciaire.

EXAQUENSE OPPIDUM, Lessay (Manche).

EXARTA, les Essarts.

EXAUDI, DOMINE, introït et nom, dans quelques anciens actes, du sixième dimanche après Pâques.

EXCLUSE (Alex. de l'), pseudonyme de J. Duvergier de Hauranne.

EXCOMMUNICATION. L'excommunication fut employée en France très-sobrement et seulement dans les matières spirituelles jusqu'à la fin du IXe siècle. Mais à partir de cette époque, le clergé réduit, par l'anarchie où la faiblesse croissante de la royauté laissa tomber le pays, à se défendre avec ses propres forces contre les menaces et les entreprises de la violence, multiplia les censures et les peines ecclésiastiques dans l'ordre temporel. L'excommunication était alors entre ses mains une arme redoutable, à cause de la vivacité de la foi, des cérémonies lugubres qui entouraient la déclaration d'interdit, et de la rigueur avec laquelle étaient suivies les prescriptions des canons. Le vide se faisait autour de l'excommunié, on évitait sa présence comme on aurait fui un pestiféré. Quand les foudres saintes s'adressaient à un seigneur puissant, toute une province subissait un malaise profond. Cette peine spirituelle entraînait d'ailleurs les conséquences civiles les plus graves. Le fief retournait aux mains du suzerain, quand la soumission n'avait pas eu lieu dans les quarante jours. L'officier du roi, bailli ou sénéchal, contraignait par la voie civile, même par la saisie des biens et l'emprisonnement, à satisfaire aux exigences de l'Église dans l'an et jour qui suivait l'excommunication. (Edit de saint Louis, 1228.) Des rassemblements populaires, conduits quelquefois par le curé de la paroisse, se portaient à la maison de l'excommunié; on jetait des pierres contre ses fenêtres, on mettait une bière à sa porte, comme s'il eût été retranché du nombre des vivants. La puissance de cette arme augmenta encore lorsque le clergé fut parvenu à faire prévaloir l'opinion que l'excommunication lancée contre le prince déliait ses sujets du serment de fidélité.

Les évêques abusèrent malheureusement d'un moyen trop facile, et l'arme s'émoussa entre leurs mains parce qu'ils y eurent recours à tout propos, dans des intérêts personnels et souvent pour de mauvaises causes. Le plus honnête et le plus pieux des rois, saint Louis, ne put lui-même se faire illusion sur ce triste emploi des foudres ecclésiastiques, et ne tint pas rigoureusement la main à ce que ses officiers, baillis et prévôts, exécutassent contre les excommuniés les prescriptions de la loi civile. Une assemblée de prélats s'en étant plainte au roi par la bouche de l'évêque d'Auxerre, il leur opposa l'exemple du duc de Bretagne qui, frappé par les évêques de la province, venait après sept ans de lutte de gagner son procès devant le pape. « Il serait contre Dieu et « raison, ajouta le saint monarque, de contraindre « à se faire absoudre ceux à qui les clercs feraient « tort. »

« Les prélats se contentèrent de la bonne réponse du roi, » dit Joinville, témoin oculaire, auquel nous empruntons ce récit, « et onques plus n'ai ouï parler qu'il fût fait demande de telles choses. »

Un des débats les plus persistants qu'ait soulevés l'excommunication en France, fut la querelle née aux premières années du XIIIe siècle entre le chapitre de Chartres et les comtes de Blois, et prolongée avec des incidents variés jusqu'à la fin du XVe sous Louis XI. Les chanoines réclamaient des droits de justice qu'en fait le comte exerçait. De là, à chaque nouvel acte de juridiction, plainte, protestation, excommunication. Le roi finit, sur la prière du pape, par désigner comme arbitres un certain nombre d'évêques qui donnèrent gain de cause aux chanoines, et condamnèrent les officiers du comte à faire amende honorable. On ne craignit pas de faire exhumer les morts pour célébrer de nouveau l'office des trépassés, et de renouveler les mariages contractés pendant l'interdit. Les superstitions populaires se prêtaient d'ailleurs à l'abus des excommunications. On forçait les curés à en prononcer contre les animaux, notamment contre ceux qui ravagent les champs, les taupes par exemple. On faisait excommunier les parents de ceux qui mouraient sans avoir payé leurs dettes, on s'opposait à ce qu'ils fussent ensevelis en terre sainte. (Établissements de saint Louis, ancienne cou-

tume de France, arrêt du Parlement, 3 février 1364, etc.)

Furent excommuniés en France les rois dont les noms suivent : *Robert*, en 998, par un concile tenu à Rome, pour avoir épousé Berthe, veuve d'Eudes, comte de Blois, bien qu'il eût tenu un de ses enfants sur les fonts baptismaux ; *Philippe Ier*, petit-fils du précédent, en 1094, par un concile tenu à Autun, pour avoir enlevé Bertrade, femme de Foulques, comte d'Anjou, et l'avoir épousée du vivant de son premier mari ; *Louis VII*, une première fois par Innocent II en 1140, pour s'être opposé à l'élection de Pierre de la Châtre à l'archevêché de Bourges, une seconde fois en 1115 par les chanoines de Paris, pour s'être fait défrayer dans un voyage par les habitants de Creteil, serfs desdits chanoines ; *Philippe II*, en 1200, par Innocent III, pour avoir répudié Ingeburge et épousé Agnès de Méranie ; *Philippe IV*, en 1303, par Boniface VII, pour s'être opposé à l'intronisation de Bernard de Saisset au siége de Pamiers et pour avoir soutenu l'inviolabilité des rois à l'égard de l'autorité pontificale ; *Louis XII*, en 1512, par Jules II, à cause de ses succès en Italie ; *Henri III*, en 1588 par Urbain VII, pour l'assassinat du cardinal de Lorraine ; *Henri IV*, en 1585, par Sixte V, pour avoir abjuré le catholicisme auquel il s'était converti en 1572, et en 1591 par Grégoire XIV réitérant les anathèmes de la cour pontificale. *Napoléon* enfin fut menacé d'excommunication en 1809 par Pie VII, et les violences qui furent la suite de cette menace ont été considérées par plusieurs des historiens comme ayant exercé une influence assez grande sur les destinées de l'empire.

Les rois de France tenaient cependant de la cour de Rome elle-même des priviléges particuliers (voy. ce mot) qui devaient les mettre à l'abri des foudres ecclésiastiques. C'est ainsi que Clément IV avait investi le confesseur de Louis IX (20 avril 1265) d'un pouvoir général d'absolution, et défendu de jeter l'interdit sur les terres du roi, sous quelque prétexte que ce fût (13 mars 1266). Son prédécesseur, Alexandre IV, avait décidé (12 janvier 1259) que les officiers du prince ne pouvaient être frappés d'excommunication pour un acte se rattachant à l'exercice de leurs fonctions.

Depuis le XVe siècle, l'excommunication a été singulièrement modérée par l'Église dans sa rigueur et dans son emploi. Un décret du concile de Bâle, confirmé par Martin V, et admis dans la pragmatique de Bourges, décida que l'excommunication mineure priverait des sacrements sans exclure de l'Église. Le concile de Trente a continué cette œuvre d'atténuation en prescrivant aux évêques de ne publier les monitoires qui doivent précéder l'interdit qu'en cas d'absolue nécessité, et en défendant aux juges ecclésiastiques le recours à la contrainte matérielle pour parvenir à l'exécution d'une peine essentiellement spirituelle.

EXCUSÉS. Les *Excusés* étaient des serfs qui, après s'être réfugiés dans les asiles consacrés par l'Église afin d'éviter le châtiment encouru pour quelque méfait, étaient ensuite rendus à leurs maîtres chez lesquels ils reprenaient leurs services accoutumés, en ayant obtenu d'eux une promesse de pardon. Le curé ou le supérieur du couvent faisait à cet effet prêter par les seigneurs un serment dont la violation les exposait à l'excommunication comme parjures.

Par extension, le titre d'*Excusé* fut donné aux personnes qui venaient se placer sous la protection des églises et des monastères, et échangeaient entre les mains du clergé l'indépendance contre le calme et la sécurité.

EXÉCUTEUR DES HAUTES-ŒUVRES ou DE LA HAUTE-JUSTICE. C'est le nom officiel qu'un arrêt du conseil du 21 janvier 1787 donna à celui qu'il défendait d'appeler du nom de bourreau. Au moyen âge, en France comme dans d'autres pays, quand plusieurs individus étaient condamnés à mort pour le même crime et que l'exécuteur faisait défaut, l'un d'eux recevait la vie à la condition d'exécuter les autres. Ceci arrivait surtout en temps de guerre, dans les villes prises de force ; mais je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de l'usage suivi dans quelques villes d'Allemagne où les fonctions de bourreau étaient remplies soit par le plus nouveau marié soit par le plus jeune ou le dernier reçu des conseillers de la cité.

Dans une ordonnance de saint Louis contre les blasphémateurs, en 1268, il est dit (art. 5) que les coupables seront battus de verges, les hommes par des hommes, et les femmes par des femmes sans présence d'hommes.

L'infamie qui s'attachait aux fonctions de bourreau rendait souvent difficile de trouver des gens qui voulussent les remplir, et on était alors réduit à prendre le premier venu qui consentait à s'en charger.

Le 13 avril 1764, le parlement de Bordeaux décida que le juge avait droit de remettre à un criminel la peine qu'il avait encourue, à la condition d'exercer par la suite les fonctions de bourreau.

Dans plusieurs villes, le bourreau jouissait de certains droits. A Paris, entre autres, il avait le droit de prendre dans les marchés à l'étalage de chaque marchand autant de grain et de farine qu'il en pouvait saisir avec la main. Ce droit qui s'appelait *havage* fut supprimé en 1774 par arrêt du conseil, mais ne paraît avoir disparu complétement qu'en 1789.

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE. Pendant la période mérovingienne, les testateurs désignaient rarement une personne pour veiller à l'exécution de leurs dernières volontés ; ils les sanctionnaient par des imprécations et des clauses pénales qui, jointes à la crainte des excommunications portées par les conciles de l'Église de France contre les envahisseurs des biens légués au clergé, suffisaient pour assurer le maintien des dispositions du défunt. Il n'en fut plus ainsi à partir du VIIIe siècle, et il fallut avoir recours à des exécuteurs testamentaires. Toutefois leurs fonctions furent alors beaucoup moins étendues qu'elles ne le sont aujourd'hui. Ils ne veillaient pas à l'accomplissement général du testament, mais à l'exécution de certaines dispositions particulières, qui consistaient la plupart du temps en legs pieux. De là le nom d'*eleemosynarius* (aumônier), qui lui a été donné à cette époque. On l'appelait aussi *distributor*, *erogator*, ou même *legatarius*, expressions dont la dernière doit être spécialement notée.

Lorsque le clergé fut en possession de connaître des testaments, les évêques élevèrent la prétention d'être de droit exécuteurs testamentaires, à défaut de personnes désignées par le *de cujus* pour en remplir les fonctions. On trouve dans les registres du parlement de Paris un arrêt du 26 mai 1357, qui repousse à cet égard les prétentions de l'évêque de Beauvais.

EXELMANS (Remy-Joseph-Isidore, comte), maréchal de France, né à Bar-sur-Ornain (Meuse) le 13 novembre 1775, mort des suites d'une chute de cheval, le 10 juillet 1852. Général de brigade après la bataille d'Eylau (1807), il suivit Murat en Espagne, y fut fait prisonnier (1808) et conduit en Angleterre, d'où il parvint à s'échapper (1811). Général de division (1812), il se distingua d'une manière éclatante dans les campagnes de 1813 et

1814. Persécuté sous la première Restauration, il fut, pendant les Cent-Jours, pair de France, se signala à Fleurus, Ligny et Waterloo, ramena en bon ordre sa cavalerie sous les murs de Paris, et en juillet écrasa un corps prussien à Rocquencourt près de Versailles. A la seconde Restauration, il se retira quelque temps en Belgique, devint, sous Louis-Philippe, pair de France, et, lors du procès du *National*, protesta énergiquement contre l'*assassinat* du maréchal Ney. Il fut nommé en 1850 grand chancelier de la Légion d'honneur et l'année suivante maréchal de France.

EXEMPTS. On appelait ainsi au moyen âge, dans le Berry, les seigneurs et les communautés religieuses de la province, qui étaient directement placés sous la sauvegarde et la juridiction du roi.

EXIDEUIL, seigneurie du Périgord (Dordogne), érigée en marquisat par lettres de septembre 1613 en faveur de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais.

EXILLES, petite ville du Piémont, sur la Doire, à la descente du mont Genèvre. Elle fut prise en avril 1569 par le capitaine protestant Colombel, qui fut obligé de la rendre quelque temps après. Lesdiguières s'en empara en janvier 1595, après avoir battu deux fois le duc de Savoie, qui était venu pour la secourir. — Le 19 juillet 1747, le comte de Belle-Isle ayant attaqué follement les retranchements formidables que les Piémontais avaient accumulés en avant d'Exilles, y périt avec 3700 hommes.

EXMES ou **HIESMES**, *Auximum*, *Oximum*, bourg de Normandie (Orne) avec titre de vicomté.

EXOLDUNUM, EXOLIDUNUM, Issoudun.

EXOMOLOGÈSE, pseudonyme de G. A. R. Baston.

EXONA, l'Essonne, affluent de la Seine.

EXPECTATION DE LA VIERGE, fête qui se célébrait, suivant les diocèses, le 16 ou le 18 décembre.

EXPECTATIVES. Lorsque les recommandations furent devenues obligatoires (voy. ce mot), elles ne tardèrent pas à s'appliquer non-seulement aux bénéfices vacants, mais encore aux premiers qui viendraient à vaquer. C'est pour ce motif qu'on les appela désormais les Grâces expectatives. Ces expectatives donnèrent lieu à de grands abus, qui furent portés au dernier excès pendant le schisme d'Avignon. Modérées par les conciles de Paris, de Coutances et de Bâle, elles furent enfin supprimées par celui de Trente.

Les rois francs jouissaient d'un droit analogue, qu'on appelait de premières prières (*primarum precum*), et en vertu duquel ils nommaient directement, au préjudice du privilége épiscopal, les titulaires de tous les bénéfices, à mesure qu'ils venaient à vaquer. — Voy. RÉGALE.

EXPÉDITIONNAIRE EN COUR DE ROME. Voy. BANQUIER.

EXPILLY (Claude), président au parlement de Grenoble, littérateur, né à Voiron (Isère) le 21 décembre 1561, mort à Grenoble le 25 juillet 1636. — *Orthographe françoise*, 1618, in-fol.; *Histoire du chevalier Bayard*, 1650, in-8°; *Poëmes*, 1624, in-4°, rare.

EXPILLY (L'abbé Jean-Joseph), géographe, né à Saint-Remi (Provence) en 1719, mort en 1793. Le principal de ses ouvrages est le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (1762-1770), 6 vol. in-fol., non terminé.

EXPILLY (Louis-Alexandre), prélat, homme politique, né le 24 février 1742, à Brest, où il mourut sur l'échafaud le 22 mai 1794. Il était curé à Morlaix lorsqu'il fut envoyé aux états généraux (1789) où il se prononça pour les réformes religieuses et fut l'un des rédacteurs de la Constitution civile du clergé. Élu (1790) évêque du Finistère, il fit partie de l'administration de ce département. Ayant protesté contre le coup d'État du 31 mai, il fut arrêté, mis en jugement et condamné à mort.

EXPOSITIONS DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. L'Académie de peinture avait dès sa fondation organisé une exposition des œuvres de ses membres et de ses élèves, mais cette innovation n'eut pas de suites. Elle ne fut reprise qu'en 1667. Les expositions eurent lieu, aux frais de l'Académie, dans le lieu ordinaire de ses séances. En voici la liste depuis cette époque jusqu'à la fin de la monarchie :

1667, 9-23 avril. — 1669, 28 mars-20 avril (elle eut lieu au Palais-Royal comme les suivantes). — 1671, 20 avril et jours suivants. — 1673, 14 août-4 septembre, première exposition pour laquelle parut un livret. — 1675, 14 août. — 1681, 14 août. — 1683, septembre. — 1699, 20 août-16 septembre (dans la grande galerie du Louvre). — 1704, 12 septembre-8 novembre (galerie du Louvre). — 1766, 25 août. — 1725, 25 août-2 septembre (salon carré, au Louvre). — 1727, 30 mai-30 juin (galerie d'Apollon, au Louvre). — 1737, 18 août (salon carré, au Louvre). — 1738, 18 août (ibid.). — 1739, 6-30 septembre (ibid.). — 1740, 18 août-1er septembre. — 1741, 1er-15 septembre (ibid.). — 1742, 1er-30 septembre (ibid.). — 1743, 5-26 août (ibid.). — 1745, 20 août-25 septembre (ibid.). — 1746, 25 août-25 septembre (ibib.). — 1748, 25 août (ibid.). — 1750, 25 août-25 septembre (ibid.). 1751, 25 août (ibid.). — 1753, 25 août (ibid.). — 1755, 25 août (ibid.). — 1757, 25 août (ibid.). — 1759, 25 août (ibid.). — 1761, 25 août (ibid.). — 1763, 15 août (ibid.). — 1765, 25 août. — 1767, 25 août. — 1769, 25 août. — 1771, 25 août. — 1773, 25 août. — 1775, 25 août-25 septembre. — 1777, 25 août. — 1779, 25 août-3 octobre. — 1781, 25 août. — 1783, 25 août. — 1787, 25 août — 1789, 25 août. — 1791, 25 août.

L'Académie de peinture fut supprimée le 9 août 1793. Mais, dès le mois précédent, les artistes réunis à Paris avaient fondé sous le titre de *Commune des arts* une Société de peinture, sculpture, architecture et gravure qui fit, le 10 août, une exposition d'ouvrages de ses membres. A partir de cette époque, les expositions furent libres. Les exposants étaient admis, comme aujourd'hui, d'après les décisions d'un jury dont l'organisation a varié plusieurs fois..

1793, 10 août (au Louvre, comme les suivantes jusqu'en 1849). — 1795. — 1796. — 1797. — 1798. — 1799. — 1800. — 1801. — 1802. — 1804. — 1806. — 1808. — 1810. — 1812. — 1814. — 1817. — 1819. — 1822. — 1824. — 1827. — 1831. — 1833. — 1834. — 1835. — 1836. — 1837. — 1838. — 1839. — 1840 — 1841. — 1842. — 1843. — 1844. — 1845. — 1846. — 1847. — 1848, suppression du jury, admission de tous les ouvrages présentés. — 1849, au Palais des Tuileries. Jury choisi parmi les exposants. Pour la première fois un droit d'entrée (un franc) est établi pour un jour réservé, le jeudi. — 1850-1851, au Palais-Royal. — 1852, au Palais-Royal. Un nouveau jour est réservé, le lundi, moyennant cinq francs d'entrée. — 1853, 15 mai-15 juillet, à l'hôtel des Menus-Plaisirs. Droit d'entrée 1 franc, le lundi et le jeudi. — 1855, exposition universelle dans des galeries-annexes du Palais de l'Industrie. — 1857, 15 juin-15 septembre au Palais de l'Industrie comme toutes les suivantes. — 1859. — 1861. — 1863, 1er mai-15 juillet. Les ouvrages refusés par le jury furent exposés dans une galerie à part. — 1864. — 1865. — 1866. — 1867. — 1868.

EXPOSITIONS DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE. La première eut lieu en 1798 et s'ouvrit le 21 septembre. La seconde et la troisième eurent lieu sous le Consulat, en 1801 et 1802. Il y en eut une sous l'Empire (1806), deux sous Louis XVIII (1819 et 1823), une sous Charles X (1827), trois sous Louis-Philippe (1834, 1839, 1844).

L'idée d'une exposition universelle mise en avant par le gouvernement de la République, en 1848, fut réalisée à Londres en 1851, à Paris en 1855 et en 1867. On sait quel éclat a jeté cette dernière exposition, où figurèrent quarante-deux mille exposants.

EXTÉRIEURES (Relations). Voy. ÉTRANGÈRES (Affaires).

EXTRAVAGANTES. On appelle ainsi, dans le droit canonique, les constitutions des papes postérieures aux Clémentines, parce qu'elles étaient *quasi vagantes extra corpus juris*, c'est-à-dire hors du droit canonique qui ne comprenait d'abord que le Décret de Gratien. — Voy. DROIT CANONIQUE.

EXUPÈRE (S.), premier évêque de Bayeux, mort vers 405. L'Église le fête le 1er août. = — (S.), évêque de Toulouse, né à Aure (Hautes-Pyrénées). Il siégea, à ce que l'on croit, sur le trône épiscopal de 400 à 412. Dans le diocèse de Toulouse, sa fête est célébrée le 13 juin et le 28 septembre.

EXURGE, DOMINE, introït et nom, dans quelques anciens actes, du dimanche de la Sexagésime.

EYCKENBOOM (Ignatius), pseudonyme de Gab. Gerberon.

EYGUIÈRES. Voy. AIGUIÈRES.

EYLAU, ville de la Prusse-Orientale. Elle a donné son nom à l'une des plus terribles batailles de l'Empire qui fut gagnée le 8 février 1807 par Napoléon sur les Russes et les Prussiens. Les vainqueurs y perdirent quinze mille hommes et les vaincus vingt mille.

EYMOUTIERS *Antimonasterium*, ville du Limousin (Haute-Vienne) où se trouvait une ancienne abbaye qui fut sécularisée et réduite en chapitre. Elle fut prise par les ligueurs et reprise par les royalistes en 1590.

EYNARD (J. G.), banquier, philhellène, né à Lyon en 1775, mort à Genève en 1863.

EYRIÈS (Jean-Baptiste-Benoît), géographe et traducteur, né à Marseille le 24 juin 1767, mort à Graville le 12 juin 1846.

EYROLLES (Seigneurs d'), branche de la famille de Pellissier de Saint-Ferréol (Comtat).

EYSSES, abbaye de bénédictins, dioc. d'Agen.

F

F. Cette lettre, sur les monnaies, était la marque de l'hôtel des pièces frappées à Angers.

FABAS (Jean de), vicomte de Castets, gouverneur d'Albret, capitaine protestant, mort en 1614. = Son fils, JEAN, joua un rôle assez important dans les guerres de religion sous Louis XIII, et mourut le 29 juillet 1654.

FABER, FABRE ou **LE FÈVRE** (Jean), jurisconsulte, né près d'Angoulême, mort en cette ville en 1340. — *Commentaire* (en latin) *sur les Institutes de Justinien*, 1488, in-fol.

FABER. Voy. FÈVRE, LEFÈVRE, SAINT-JORRY.

FABERT, famille de Metz, d'où sont sortis les seigneurs des Moulins, d'Esternay, de Sézanne. A cette famille appartiennent : Abraham FABERT, imprimeur, né à Metz vers 1560, mort le 24 avril 1638. — *Voyage de Henri IV à Metz*, 1610, in-fol. = Son fils, ABRAHAM, maréchal de France, né à Metz le 15 octobre 1599, mort à Sedan le 17 mai 1662. Il s'enrôla de bonne heure dans un régiment du duc d'Épernon, obtint à grand'peine une compagnie et gagna tous ses grades par des actions d'éclat. Il se distingua, entre autres, à la retraite de Mayence (1635), aux siéges de Saverne (1636), de Landrecies (1637), de Chivas (1639), de Turin (1640), de Collioure et de Perpignan (1642), prit Stenay (1654), fut nommé (1658) maréchal de France et gouverneur de Sedan, et refusa, malgré les exhortations de Louis XIV, de se prêter à une supercherie pour être nommé chevalier du Saint-Esprit (1662). Outre de nombreuses lettres conservées à la Bibliothèque impériale, on a de lui une *Relation de la bataille de la Marfée*, insérée dans les *Mémoires* de Montrésor. Il eut un fils, LOUIS, comte de Sézanne et marquis de Fabert, qui fut tué à Candie le 25 juin 1669.

FABERT (Abraham), pseudonyme de Thiriat de Mirecourt.

FABRE. Deux familles de Provence ont porté ce nom. L'une a produit les seigneurs de Riez et de Mazan. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

FABRE *d'Uzès*, troubadour provençal, vivait au XIIIe siècle.

FABRE (Jean-Claude) oratorien, écrivain ecclésiastique et humaniste, né à Paris en 1668, y mourut le 22 octobre 1753. — *Appendix de Diis* (1726), ouvrage resté classique.

FABRE *de l'Hérault* (Denis), conventionnel, né à Montpellier, tué à l'armée des Pyrénées orientales, près de Port-Vendres, le 9 janvier 1794. Dans le procès du roi, il avait voté pour la mort.

FABRE *d'Églantine* (Philippe-François-Nazaire), homme politique et poëte comique, né à Carcassonne le 28 décembre 1755, mort sur l'échafaud à Paris le 5 avril 1794. Il eut une jeunesse assez dissipée, se fit acteur et joua sur plusieurs théâtres. Vers 1772, il remporta aux jeux floraux de Toulouse le prix de l'églantine, dont il ajouta dès lors le nom à son nom. Il donna ensuite plusieurs comédies qui eurent beaucoup de succès : *les Gens de lettres* ou *le Poëte provincial à Paris* (1787) ; *le Collatéral* (1789) ; *le Présomptueux* (1790) ; *le Philinte de Molière* ou *la suite du Misanthrope*, son chef-d'œuvre (1790) ; *l'Intrigue épistolaire*, *l'Héritière*, *le Sot orgueilleux* (1791) ; *les Précepteurs*, pièce jouée seulement après sa mort, en 1799. La Révolution survint au milieu de ses succès littéraires et Fabre s'y jeta avec ardeur. Il se lia avec Lacroix, Camille Desmoulins, Danton, dont il était secrétaire au 2 septembre. Député de Paris à la Convention, puis membre du Comité de salut public, il se rangea du parti de la Montagne ; mais quand la lutte éclata entre Danton et Robespierre, il fut décrété d'accusation avec le premier et monta avec lui sur l'échafaud. On l'accusait de nombreuses dilapidations. Outre ses comédies, Fabre a laissé des *poésies diverses*, où figure la chanson si populaire : *Il pleut, il pleut, bergère*, mise en musique par Simon.

FABRE (Marie-Joseph-Victorin), poëte et littérateur, né à Jaujac (Ardèche) le 19 juillet 1785, mort à Paris le 28 mai 1831. = JEAN-RAYMOND-AUGUSTE, frère du précédent, poëte et publiciste, né à Jaujac le 24 juin 1792, mort le 23 octobre 1839.

FABRE *de l'Aude* (Jean-Pierre, comte), sénateur, pair de France, né à Carcassonne le 8 décembre 1755, mort à Paris le 6 juillet 1832.

FABRE *d'Olivet*, littérateur, érudit, né à Ganges (Hérault), de la famille du calviniste Jean Fabre, l'*honnête criminel* (voy. FENOUILLOT DE FALBAIRE), le 8 décembre 1768, mort à Paris en 1825. Il se livra à des études de métaphysique, de philosophie et de philologie, et mêla à une scienee incontestable des imaginations de visionnaire. — *La Langue hébraïque restituée* (1816); *Histoire philosophique du genre humain* (1824).

FABRE (François-Xavier-Pascal), peintre, correspondant de l'Institut, né le 1er avril 1766, à Montpellier, où il est mort le 1er avril 1837. Il légua à sa ville natale une riche collection de tableaux et d'objets d'art que lui avait laissée (1824) la comtesse d'Albany avec laquelle il avait été lié de la manière la plus intime. — *Ulysse et Philoctète* (musée du Louvre); *Portraits* de Coiny (musée de Versailles), du duc de Feltre (musée de Nantes).

FABRE (Antoine-François-Hippolyte), médecin, poëte satirique, né à Marseille en 1797, mort à Paris en décembre 1853.

FABRE DE LA MARTILLIÈRE (Jean, comte), général, sénateur, pair de France, né à Nîmes le 10 mars 1732, mort à Paris le 27 mars 1819.

FABRE. Voy. FABER, FÈVRE, LEFÈVRE.

FABRÈGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Fabri. = —, de la famille de Veri.

FABRESAN, en Languedoc (Seigneurs de), branche de la famille de Seigneuret (Dauphiné).

FABRI, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien, de Peiresc, de Calas, de Valavez et de Rians. = Une autre famille du même pays a produit les seigneurs de Fabrègues. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

FABRI (Pierre), écrivain, originaire de Normandie, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

FABRI (Honoré), théologien et savant, né vers 1607, dans le Bugey, mort à Rome, où il était grand pénitencier, en 1688. Il prétendit avoir enseigné la circulation du sang avant Harvey.

FABRI. Voy LEFÈVRE.

FABRICIUS (J. C.), pseudonyme de J. Sirmond.

FABRICY (Le P. Gabriel), dominicain, érudit, né à Saint-Maximin (Provence), vers 1725, mort à Rome en 1800.

FABRIE (Seigneurs de la), de la maison de Perrin (Languedoc).

FABROT (Charles-Annibal), jurisconsulte, né à Aix (Provence) le 15 septembre 1580, mort à Paris le 16 janvier 1659.

FABRY (Jean-Baptiste-Germain), écrivain, né en 1780 à Cornus (Aveyron), mort le 4 janvier 1821.—*Le Spectateur français*, 1805-1812, 12 vol. in-8°.

FABVIER (Charles-Nicolas, baron), général, né à Pont-à-Mousson (Meurthe), le 10 décembre 1782, mort à Paris le 15 septembre 1855. Colonel à la fin de l'Empire, il fut arrêté plusieurs fois sous la Restauration, comme prévenu de complot, alla de 1823 à 1827 combattre en Grèce contre les Turcs, fit, l'année suivante, partie de l'expédition de Morée, prit une part active aux journées de Juillet, et fut successivement nommé maréchal de camp, lieutenant général (1839), pair de France (1845), ambassadeur à Constantinople et à Copenhague (1848) et député à l'Assemblée législative (1849). Il a publié quelques écrits.

FABVRE (Jean-Jacques-Louis), vice-amiral, né à Saint-Jean-d'Angely le 31 décembre 1800, mort à Brest le 13 octobre 1864.

FACTUS EST DOMINUS, introït et nom, dans quelques anciens actes, du second dimanche après la Pentecôte.

FACULTÉS. Il y avait quatre Facultés dans l'Université de Paris : la faculté de théologie, celle de droit, celle de médecine et celle des arts. Cette dernière, la plus ancienne, comprenait l'enseignement de la grammaire latine et grecque, de la rhétorique et de la philosophie. — Voy. UNIVERSITÉ.

FAENZA, ville de la délégation de Ravenne, qui fut prise le 4 février 1797 par Bonaparte, après qu'il eut culbuté l'armée pontificale qui voulait la défendre.

FAGAN (Christophe-Barthélemy), auteur comique, né à Paris en 1702, y mourut le 28 avril 1755. Parmi ses pièces nous citerons *l'Étourderie, les Originaux, le Rendez-vous,* et *la Pupille*, qui est la meilleure.

FAGE (Durand), un des prophètes des Cévennes, né à Aubais (Languedoc), en 1681, mort à l'étranger vers le milieu du XVIIIe siècle.

FAGE (Jean de la), compositeur, mort dans la première moitié du XVIe siècle.

FAGET, *Altum Fagetum*, monastère, diocèse d'Auch, fondé avant 817.

FAGET, terre et seigneurie de Béarn (Basses-Pyrénées), qui a donné son nom à une branche de la maison de Montesquiou.

FAGET DE BAURE (Le baron Jacques-Jean), magistrat et écrivain, né à Orthez (Basses-Pyrénées) le 30 octobre 1755, mort le 30 décembre 1817. — *Essai sur le Béarn*, 1818, in-8°.

FAGIUS (Paul BUCHHEIM, en latin), hébraïsant, né à Saverne en 1504, mort à Cambridge le 13 novembre 1549.

FAGNAN (Marie-Antoinette, dame), romancière, née à Paris, morte vers 1770.

FAGNIER DE VIENNE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Romecourt et du Breuil.

FAGON (Guy-Crescence), médecin et botaniste, né à Paris le 11 mai 1638, mort le 11 mars 1718. Il fut successivement (1680) premier médecin de la dauphine, de la reine, des enfants de France, du roi (1693), surintendant du Jardin royal (1698), membre de l'Académie des sciences (1699). = Son fils aîné, ANTOINE, évêque de Lombez, puis de Vannes, mort le 16 février 1742. = LOUIS, son second fils, conseiller d'État, intendant des finances, mort le 8 mai 1744.

FAGUS, Foug (Meurthe).

FAI (Seigneurs du), branche de la famille Hennequin. — Voy. FAY.

FAIDE ou **FEYDE**, nom sous lequel, dans les lois barbares et les capitulaires, on désignait le droit de venger un meurtre.

FAIDITS. On appela particulièrement faidits, au moyen âge, les Albigeois chassés de leur patrie par les croisés catholiques. On avait confisqué leurs biens, et il leur était défendu de rentrer dans leur pays natal.

FAÏENCIERS. La communauté des faïenciers, à Paris, qui avait obtenu des statuts en 1600 et 1659, fut réunie par arrêt du conseil d'État du 21 septembre 1706 à celle des émailleurs-verriers-patenôtriers. L'apprentissage et le compagnonnage étaient chacun de cinq ans. Le brevet coûtait 80 livres et la maîtrise 500. Patron, saint Éloi. En 1777, ils étaient au nombre de 136.

FAIGUET DE VILLENEUVE (Joachim), économiste, né à Moncontour (Côtes-du-Nord) le 16 octobre 1703, mort en 1780.

FAIGNE (Seigneurs de la), branche de la maison de Laval.

FAIL (Noël du), seigneur de la Hérissaye, conteur et jurisconsulte, mort dans la seconde moitié

du xvi° siècle. — *Propos rustiques*, Lyon, 1547, in-8°, rarissime, souvent réimprimé, et entre autres en 1573, in-16, sous le titre de *les Ruses et finesses de Ragot; Baliverneries*, 1548, in-16, souvent réimprimé, et entre autres, en 1815, à Chiswick (Middlesex), in-18 à 100 exemplaires; *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, 1585, in-8°, rare. Toutes ces facéties ont été réimprimées par Guichard, 1842, in-8°; *Mémoires des plus notables arrests du parlement de Bretagne*, 1579, in-fol., 1653, in-4°.

FAILLE (Hardouin DE LA JAILLE ou DE LA), maréchal, puis grand-maître du duc René II de Lorraine, mort à la fin du xv° siècle. — *Formulaire du gaige de bataille* (1483), publié par dom Calmet dans l'Histoire de Lorraine.

FAILLE (Germain de la), historien, né à Castelnaudary le 30 octobre 1616, mort à Toulouse le 12 novembre 1711. — *Annales de la ville de Toulouse*, 1687-1701, 2 vol. in-fol.; *Traité de la noblesse des capitouls*, 1667, in-4°.

FAILLE (Clément de la), naturaliste, né à la Rochelle le 29 novembre 1718, mort à Paris en juin 1782.

FAILLIS, FAILLITE. On distinguait autrefois comme aujourd'hui la faillite de la banqueroute. Seulement, avant la Révolution, la banqueroute était toujours un délit, parce qu'elle impliquait des intentions de fraude, tandis que la faillite consistait dans la suspension des payements; en d'autres termes on ne connaissait pas la banqueroute simple, ou on l'assimilait à la faillite. Cet ordre d'idées fut consacré notamment par l'ordonnance sur le commerce, de 1673.

FAIN (Agathon-Jean-François, baron), historien, né à Paris le 11 janvier 1778, y mourut le 16 septembre 1837. Il devint (1806) secrétaire archiviste du cabinet de l'empereur et (1813) son secrétaire particulier. Après juillet 1830, il fut nommé premier secrétaire du cabinet du roi et à deux reprises il remplaça M. de Montalivet dans l'intendance générale de la liste civile. — Il a publié ses souvenirs sous les titres de *Manuscrit de* 1814 (1823); *Manuscrit de* 1813 (1824); *Manuscrit de* 1812 (1827); *Manuscrit de l'an* III (1828).

FAINÉANTS, surnom donné aux derniers rois de la race mérovingienne.

FAIS (Seigneurs de), de la maison de Troussebois (Berry).

FAISAN (Vœu du), nom sous lequel est connu le vœu solennel d'une croisade contre les Turcs que fit au mois de février 1454, l'année qui suivit la prise de Constantinople, Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il fut prononcé par le prince à Lille, dans une fête magnifique qui a été racontée longuement dans la Chronique de Matthieu de Coucy. Le héraut d'armes, Toison-d'Or, lui ayant apporté au milieu d'un banquet un faisan vivant, le duc lui remit un écrit où il s'engageait à se croiser, écrit dont le héraut donna lecture, après que Philippe eut dit tout haut les paroles suivantes : « Je voue à Dieu mon créateur, à la glorieuse Vierge Marie, aux dames et *au faisan*, que je ferai et entretiendrai ce que je baille par écrit. » Quatre-vingt-quatorze seigneurs imitèrent l'exemple du prince, mais il ne fut donné suite à aucun de ces vœux.

FAISANS (Ile des), petite île située dans la Bidassoa et dont la moitié appartient à la France et l'autre à l'Espagne. A la fin d'avril 1464, Louis XI et Henri, roi de Castille, y eurent une entrevue. Ce fut encore dans cette île qu'en 1659 Mazarin et don Louis de Haro, ministre d'Espagne, y réglèrent après vingt-cinq conférences les conditions du traité des Pyrénées (voy. PYRÉNÉES). Ce fut là enfin que le 6 juin suivant Louis XIV et Philippe IV, roi d'Espagne, vinrent jurer l'observation du traité. Trois jours après fut célébré à Saint-Jean-de-Luz le mariage du roi de France avec l'infante Marie-Thérèse, et il y eut à cette occasion de brillantes fêtes racontées longuement dans les Mémoires de Mlle de Montpensier. — L'île des Faisans, depuis cette époque, est souvent désignée sous le nom d'*Ile de la Conférence*.

FAISE. Voy. FAIZE.

FAITAGE, *festagium*, droit qui, dans certaines conditions, se levait sur les maisons. — On appelait encore ainsi le droit des vassaux de prendre dans les forêts de leur seigneur du bois pour le toit, le faitage de leur maison. — Voy. FESTAGE.

FAIZE ou **FAISE** (La), *Faisia, Faesia, Faya*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le Bordelais (Gironde), diocèse de Bordeaux, fondée au milieu du XIII° siècle.

FAL ou **PHAL** (S.), *Fidolus*, abbé au diocèse de Troyes, mort vers 561 ou 570. Sa fête, le 16 mai.

FALAIS (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Bredam. Elle remonte à Baudouin, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

FALAISE, *Falesia*, ville de Normandie (Calvados). Sa position et les redoutables fortifications de son château en firent dès le XI° siècle une place très-importante. Prise par Philippe Auguste en 1204, puis par Henri V le 2 janvier 1419 après un siége de quatre mois, elle fut assiégée et reprise par Charles VII le 22 juillet 1450. Pendant les guerres de religion, elle tomba tour à tour au pouvoir des calvinistes et des catholiques. En 1591, Henri IV l'assiégea et la reprit sur les ligueurs. Il la fit démanteler.

BIBLIOGRAPHIE : P. G. Langevin, *Recherches historiques sur Falaise*, 1814, in-12; de la Frenaye, *Notice historique sur Falaise*, 1816, in-8°.

FALBAIRE. Voy. FENOUILLOT.

FALCIDIE. La *falcidie* et la *légitime* (*falcidia quarta, legitima*) sont deux institutions de succession testamentaire qui intéressent le droit gallo-romain. Quand le passif dépassait l'actif, l'héritier institué n'avait que des charges sans profit; de là un grand nombre de répudiations, dont l'effet était la ruine du testament; alors on décida que l'héritier aurait dans tous les cas le quart de l'actif, c'est ce qu'on appela la quarte falcidie, ou la falcidie. Une loi décida aussi qu'on ne pourrait exhéréder en totalité les descendants ou ascendants. Cette réserve, qu'on nomma la légitime, a parfois été fixée en Gaule au quart, de sorte qu'une confusion assez naturelle s'est établie entre ces deux quartes, bien que la légitime primât la falcidie, et que, par exemple, dans le cas de concours d'un héritier réservataire et d'un héritier institué, celui-ci ne pût prélever sa quarte que sur les trois quarts du tout. Mais on prit souvent la falcidie pour la légitime et réciproquement. C'est ainsi que dans la formule 28 de Baluze, il est question d'une réserve accordée aux héritiers du sang à titre de falcidie. — Voy. LÉGITIME.

FALCON (Aymar), théologien, mort en 1544.

FALCONET, poëte provençal, vivait au commencement du XIII° siècle.

FALCONET (André), médecin, né à Roanne le 12 novembre 1612, mort en 1691. Il était en correspondance avec Spon et Guy Patin. = Son fils, NOEL, médecin, né à Lyon le 16 novembre 1644, mort à Paris le 14 mai 1734. = CAMILLE, fils du précédent, médecin, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1716), né à Lyon le 1er mars 1671, mort à Paris le 8 février 1762. Il a légué un nombre considérable de livres à bibliothèque

du Roi. On a de lui divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie.

FALCONET (Étienne-Maurice), sculpteur, écrivain, né en 1716 à Paris, où il mourut le 24 janvier 1791. Il dut aux leçons de Lemoine le moyen de développer les heureuses facultés qu'il avait reçues de la nature. Il fut admis à l'Académie en 1754 et devint professeur et adjoint recteur. Appelé en Russie par l'impératrice Catherine II, il y passa douze ans et y exécuta en bronze une statue équestre de Pierre Ier. Il revint à Paris en 1778. — *Christ agonisant*, *Annonciation* (église de Saint-Roch, à Paris); *Moïse, David*, *saint Ambroise* (Invalides); *Milon de Crotone.* Il a publié sur les arts divers écrits, réunis, 1781-1782, 6 vol. in-8°, réimprimés plusieurs fois. M. Ch. Cournault a publié en 1866 dans la *Revue moderne* les lettres adressées à Falconet pendant son séjour en Russie par Diderot. = Pierre-Étienne, fils du précédent, peintre; il alla en Angleterre où il étudia sous Reynolds. — Quatre *portraits; Chien avec un chat; Enfant avec un chien* (musée de Nancy). = Sa femme, Marie-Anne Collot, statuaire, née à Paris en 1748, morte à Nancy le 23 février 1821. Elle avait accompagné Etienne Falconet en Russie. — *Bustes* d'Etienne et de Pierre Falconet, de Camper; *Tête de jeune fille* (musée de Nancy); *Buste* de Diderot (musée de Langres).

FALCONET (Ambroise), jurisconsulte, mort en avril 1817.

FALCOZ, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de la Blache et de Dumetral.

FALESIA, Falaise.

FALLET (Nicolas), auteur dramatique, né à Langres en 1753, mort à Paris le 22 décembre 1801.

FALLETANS. Par lettres d'avril 1712, les terres et seigneuries de Bussy, de Thiefrans et de Fontenelles en Franche-Comté (Jura) furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Falletans, en faveur de Phil.-Joseph de Falletans. (Voy. le tome II de l'*Hist. des sires de Salins.*)

FALLUE (Léon), antiquaire, né en 1796, mort le 11 mai 1868.

FALSET, village de Catalogne, où le 19 novembre 1810 le général espagnol O'Donnel fut battu par les Français.

FALVY-SUR-SOMME (Seigneurs de), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Nesle.

FAMARS, *Fanum Martis*, village du Hainaut (Nord) qui fut une position importante depuis l'époque romaine jusque vers le milieu du vᵉ siècle, où il fut détruit lors des invasions des Barbares. Des fouilles qui ont été faites sur son emplacement ont amené la découverte d'un très-grand nombre d'antiquités.

En 1793 les Français y formèrent un camp retranché dont les environs furent le théâtre de divers combats malheureux, et qui enfin fut pris le 23 mai 1793 par les Autrichiens.

FAMILLE ET PARENTÉ. Dans le monde gallo-romain la famille était avant tout une institution politique; elle n'était fondée ni sur les sentiments de la nature ni sur les règles de l'équité; la puissance paternelle en était la base. Chez les Barbares, au contraire, elle avait pour point de départ la communauté du sang, dont la loi faisait découler un effet juridique fort important, celui de la solidarité. En vertu de ce principe, les membres de la même famille étaient tenus tous également de l'engagement contracté par l'un d'eux, ou de l'obligation qui résultait de son fait. C'est ainsi que la composition ou wehrgeld se partagea entre les parents du même degré (loi salique), que les *amis du sang* devaient mutuellement venger leurs injures (loi saxonne), et qu'ils prêtaient serment comme cojurateurs (voy. ce mot). Il y avait un moyen de s'affranchir de ces obligations assez lourdes. On se présentait devant les magistrats, on rompait sur sa tête trois bâtons d'aune dont on jetait les morceaux aux quatre coins de l'horizon, puis on renonçait avec serment à toute relation de famille. Par là on devenait complétement étranger aux siens. (Loi salique, tit. LVIII.)

La loi salique n'imposait la solidarité qu'aux trois plus proches parents, et elle donnait la préférence à ceux qui l'étaient par les femmes. Mais c'était là une dérogation aux règles communes

Les mêmes idées avaient présidé à l'organisation des biens : la propriété était collective chez les Barbares. Tous les membres de la famille étaient en effet intéressés à sa richesse et à son influence. De là l'interdiction d'aliéner, qu'on finit par éluder au moyen de certaines créations juridiques. (Voy. Retrait lignager, Pauvreté jurée). On eut aussi recours dans ce but aux clauses pénales. On stipulait dans l'acte en cas d'inexécution une amende considérable à laquelle on avait soin de joindre le fisc pour moitié. C'était garantir l'acte contre toute tentative d'annulation. (Marculfe, liv. II, form. 19, 20, 21.)

La composition de la famille était déjà aux vᵉ et viᵉ siècles ce qu'elle est aujourd'hui; elle se réglait sur la proximité de degré. Seulement dès cette époque il y avait deux modes de calcul, le système romain et le système canonique. Dans la première méthode, on comptait en ligne directe autant de degrés que de générations; on procédait de même en ligne collatérale, en remontant des deux parts jusqu'à l'auteur commun. La deuxième méthode ne différait pas de la première en ce qui touche la ligne directe ; mais elle ne tenait pas compte des générations dans la ligne collatérale, en sorte qu'elle ramenait tous les degrés à une seule échelle. Le calcul canonique restait ainsi de moitié en deçà du calcul romain, et quand celui-ci trouvait quatre degrés, comme entre deux cousins germains, celui-là n'en comptait que deux. Seulement lorsque les parents des deux lignes n'appartenaient pas au même rang de leur échelle respective, que l'un était au troisième degré dans la ligne collatérale, et l'autre au deuxième dans la ligne directe, on s'arrêtait au degré le plus éloigné, au troisième. Le système canonique, excessivement vexatoire dans la prohibition de mariage qu'il entraînait, fut repoussé par la législation moderne qui lui préféra avec raison le calcul romain.

A l'époque féodale les principes germaniques continuèrent à prévaloir dans l'organisation de la famille. Au lieu d'être absorbés par son chef, ses membres eurent chacun une personnalité et des droits. Le père jouit d'une autorité convenable, et la femme fut placée à côté de l'homme dans l'union conjugale. Il y eut à cet égard une nuance, selon la condition sociale à laquelle on appartenait. La femme noble eut des droits fort étendus, puisqu'on lui reconnut le titre et l'autorité de suzeraine; dans la famille roturière, où il n'existait point de puissance semblable à exercer, la femme eut au foyer une part d'influence très-marquée; à partir du xiiᵉ siècle, on la trouve souvent désignée par les mots : *Socia mariti*. Le développement de l'industrie et le progrès des mœurs consacrèrent ici le principe barbare.

Au point de vue des biens, l'égalité était encore la règle générale. Le droit d'aînesse était restreint à la succession du fief manoir : le partage avait lieu entre les enfants sur le pied de l'égalité. Ce fut seulement aux xivᵉ et xvᵉ siècles que,

la haute bourgeoisie ayant voulu imiter la noblesse, l'inégalité devint plus commune et tendit à se généraliser.

En effaçant toute trace de féodalité, la Révolution est revenue aux idées germaniques et les a conciliées avec les lois de la raison et les intérêts de la société. La puissance paternelle a pour fondement la protection, les enfants sont égaux, la mère abdique sa capacité pendant le mariage afin de ne pas troubler l'unité de la famille et la fermeté de l'administration. La propriété n'est plus commune, attendu que l'intérêt public doit passer avant l'intérêt privé.—Voy. PUISSANCE PATERNELLE, FEMMES, MARIAGE, PROPRES.

FAMILLE (Pacte de). C'est le nom que l'on donne à un célèbre traité conclu en 1761 entre les quatre branches régnantes de la maison de Bourbon, savoir : les rois de France, d'Espagne et des Deux-Siciles et l'infant duc de Parme. Ces deux derniers princes n'accédèrent que plus tard au traité qui avait été signé d'abord entre la France et l'Espagne le 15 août. Les quatre souverains s'unissaient en alliance perpétuelle offensive et défensive. C'était au moment de la guerre de Sept ans, et dans la teneur du traité rien ne l'appliquait à cette guerre ; mais par une convention secrète signée le même jour, l'Espagne s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre le 1er mai 1762, si à cette époque la paix n'était pas conclue. (Voyez le texte du traité dans l'*Histoire de la diplomatie française*, par Flassan, t. II, p. 314 et suiv.)

FAMIN (Stanislas-Marie-César), écrivain, né à Marseille le 3 juillet 1799, mort le 23 décembre 1853.

FAMINE (Pacte de), nom sous lequel on désigna dans la seconde moitié du dernier siècle les sociétés qui, à diverses époques, se formèrent pour le commerce ou mieux pour l'accaparement des blés, et à la tête desquelles se trouvaient les plus hauts personnages et entre autres Louis XV. Elles créèrent en France des famines factices et causèrent dans le pays d'épouvantables souffrances. — On peut consulter à ce sujet le t. II de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez et Roux.

FANÆ ou **FATUÆ**, nom donné aux druidesses de la Gaule et de l'île de Bretagne, même après l'établissement du christianisme; de là est venu le mot *fées*.

FANCHON. Voy. DATELIN.

FANIÈRES, terre et seigneurie érigée en châtellenie par lettres du 23 décembre 1639, en faveur de Gédéon de Boidescourt.

FANNEUX (Seigneurs de), branche de la maison d'Amerval (Hainaut).

FANTIN DES ODOARDS (Antoine-Étienne-Nicolas), écrivain, né à Pont-de-Beauvoisin en Dauphiné le 26 décembre 1738, mort à Paris le 25 septembre 1820. Il était grand vicaire de l'archevêque d'Embrun en 1789, embrassa les principes de la Révolution et se maria. — *Dictionnaire du gouvernement, des lois, des usages de l'Église*, 1788, 6 vol.; *Histoire d'Italie* (1802-1803), 9 vol. in-8°.

FANUM JOVIS, Fanjeaux. = — MARTIS, Famars; Montmartin.

FAQUETIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Guiri (Vexin).

FARA, La Fère

FARBIUS (Antimius), pseudonyme de H. Faber.

FARBUS en Artois (Seigneurs de), de la maison de la Vieuville (Bretagne).

FARCI, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Malnoë, de la Ville-du-Bois, de Saint-Laurent, de la Daguerie, de Caillé et de Rozerai. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

FARCY (Jean-Georges), littérateur, né à Paris le 20 novembre 1800, tué en combattant le 29 juillet 1830. On a, entre autres, de lui un volume de mélanges publié le jour anniversaire de sa mort, 1831, in-18, sous le titre de *Reliquiæ*.

FARDEAU (Louis-Gabriel), auteur dramatique, né en 1730 à Paris, où il est mort vers 1806.

FARE (La), baronnie du Vivarais (Ardèche), qui a donné son nom à une ancienne maison, et fut érigée en marquisat par lettres de 1646 en faveur de Jacques de la Fare, vicomte de Montclar. De cette maison sont sortis les seigneurs de Montclar, de la Tour, de la Salle, de Montjoye, de Tornac, de Gaujac, d'Alais et de Laugère. — (Voy. le P. Anselme, t. II.) = Charles-Auguste, marquis de LA FARE, littérateur, né à Valgorge (Ardèche), en 1614, mort à Paris le 29 mai 1712. On a de lui des poesies légères et des *mémoires* (1715, in-12) réimprimés dans les grandes collections. = Son fils, Philippe-Charles, marquis de LA FARE, maréchal de France (1746), chevalier d'honneur de la Dauphine, né en 1686, mort à Paris le 4 septembre 1752.

FARE (Seigneur de la), de la famille d'Astoaud (Provence). = —, de la famille de Lopès (Comté-Venaissin).

FARE (Sainte), *Burgundofara*, fondatrice de l'abbaye de Farmoutier, née en 595, morte vers 655. Elle était sœur de S. Faron. Sa fête, le 7 décembre.

FAREINISTES, nom donné à une secte qui à la fin du XVIIIe siècle renouvela les extravagances des convulsionnaires (Voy. BONJOUR) ; ce nom lui venait de ce qu'elle avait pris naissance à Fareins (Ain).

FAREL (Guillaume), célèbre réformateur, né aux Farelles (Hautes-Alpes), en 1489, mort à Neuchâtel (Suisse) le 13 septembre 1565. D'abord catholique fervent, il fut entraîné vers les idées de réforme par Lefèvre d'Étaples, alla soutenir des thèses à Bâle d'où Érasme parvint à le faire chasser (1524), prêcha tantôt secrètement, tantôt publiquement à Montbéliard, en Alsace, dans le pays Messin, dans la Suisse romande et exposa plus d'une fois sa vie. Ce fut en partie lui qui acquit définitivement Genève à la réforme (1535). et qui y retint Calvin. Il alla ensuite organiser l'église de Neuchâtel (Suisse), fit quelques voyages périlleux à Metz, en Franche-Comté et en Dauphiné, se maria à 69 ans (1557) avec une jeune fille et retourna mourir à Neuchâtel. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages théologiques.

FAREMOUTIER ou **FAREMONTIER**. Voyez FARMOUTIER.

FARENSE MONASTERIUM, Farmoutier.

FARET (Nicolas), littérateur, né à Bourg (Ain), vers 1600, mort à Paris en septembre 1646. Il fut membre de l'Académie française, à la fondation de laquelle il contribua beaucoup et dont il a rédigé les premiers statuts. Outre des *poésies diverses* on a de lui une *Histoire des Ottomans* (1621) ; une traduction d'*Eutrope*; *l'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour* (1630) ; *Recueil de lettres nouvelles*, 1627, 1634, 2 vol. in-8°.

FARGEAU ou **FERJEU** (S.), *Ferreolus*, prêtre, martyrisé à Besançon au IIIe siècle avec saint Fargeon, diacre. Leur fête principale, le 16 juin.

FARGES, famille de Provence qui a produit les seigneurs de Malignon. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

FARGES (Seigneurs des), branche de la famille de Teyssier (Limousin).

FARGET ou **FERGET** (Pierre), théologien, traducteur, vivait à Lyon à la fin du XVe siècle.

FARGIS (Seigneurs du), de la maison de Rieux. = —, branche de la maison d'Angennes. = Madeleine DE SILLY ROCHEPOT, dame du FARGIS, morte à Louvain en septembre 1639. Connue d'abord par ses galanteries et son esprit, elle fut épousée par du Fargis d'Angennes, et devint dame d'atour de Marie de Médicis pour laquelle elle intrigua vivement contre Richelieu et qu'elle dut suivre dans son exil.

FARGUES (Seigneurs de), branche de la famille de Cambis (Provence). = —, de la famille de Méalet (Rouergue).

FARGUES (Balthasar de), gentilhomme qui prit une part active à la Fronde et fut pendu le 27 mars 1665. Saint-Simon a raconté à son sujet une histoire dont l'inexactitude a été démontrée dans les *Pièces intéressantes* de la Place.

FARIN (Nicolas-François), érudit, né à Rouen, mort en 1675. — *Histoire de la ville de Rouen* 1668, 3 vol. in-12; *la Normandie chrétienne*, 1669, in-4°.

FARINES (Journée des), nom que l'on donne à la tentative infructueuse que fit Henri IV le 20 janvier 1591 pour surprendre Paris, en y faisant entrer un convoi de farines conduit par des soldats déguisés en paysans. = — (Guerre des), nom donné aux troubles populaires qui éclatèrent à Paris et dans plusieurs provinces en 1771 et qui, fomentés par les ennemis de Turgot et appuyés par le Parlement, prenaient pour prétexte, quoiqu'il n'y eût point disette, les mesures du ministre relatives à la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume. Des troupes furent envoyées contre les émeutiers et le général qui les commandait, le maréchal de Biron, en garda le nom de *Jean-Farine.*

FARJAT (Benoît), graveur, né à Lyon en 1646, mort vers le commencement du XVIII[e] siècle. Élève de Guillaume Château, il suivit son maître à Rome, où il se fixa et où il épousa la fille du *Bolognèse* (Francesco Grimaldi).

FARMOUTIER ou **FAREMOUTIER**, *Farense monasterium*, en Brie (Seine-et-Marne), célèbre abbaye de Bénédictines, diocèse de Meaux, fondée en 670 par sainte Fare, sœur de saint Faron.

FARON (S.), *Faro* ou *Burgundofaro*, évêque de Meaux (627), mort le 28 octobre 672.

FARONVILLE (Seigneurs de), de la famille de Hufert (Beauce).

FASTOUL ou **FATOUL** (Baude), trouvère, né à Arras, y vivait au XIII[e] siècle. Barbazan a publié une de ses pièces.

FASTRADE, reine de France, fille de Rodolphe, duc de Franconie, morte à trente ans, en 794, à Francfort. Charlemagne l'épousa à Worms (783), et elle exerça sur lui une mauvaise influence. Elle en eut deux filles, Théodrade et Hildrude, toutes deux abbesses, la première d'Argenteuil, la seconde de Faremoutier.

FATOUVILLE (NOLANT de), conseiller au Parlement de Normandie, auteur comique, vivait à la fin du XVII[e] siècle.

FAUCHART, arme qui fut surtout en usage au XIV[e] siècle. Elle était en forme de serpe, avec une pointe à la partie supérieure et une autre à angle droit sur le dos de la lame.

FAUCHE-BOREL (Louis), agent royaliste, né à Neuchâtel (Suisse), en 1762, y mourut le 7 septembre 1829. En 1795, il se mit à la solde des Bourbons et fut leur principal agent auprès de Pichegru, de Barras et de Talleyrand. Arrêté lors de la paix d'Amiens, il fut détenu au Temple pendant dix-huit mois, passa en Prusse, et jusqu'à la chute de l'empire ne cessa d'intriguer contre Napoléon pour le compte soit des Bourbons, soit du roi de Prusse. Les deux Restaurations le repoussèrent, il tomba dans la misère et se suicida. — *Mémoires*, 1828, 4 vol. in-8°.

FAUCHER (César et Constantin), dits les *jumeaux de la Réole*, généraux, nés à la Réole (Gironde) le 20 mars 1759, fusillés à Bordeaux le 27 septembre 1815. Jamais deux destinées n'ont été plus complétement identiques. A quinze ans, ils entrèrent dans les chevau-légers de la maison du roi, ce qui ne les empêcha pas de se faire recevoir avocats, puis passèrent (1780) avec le grade d'officiers dans un régiment de dragons. Ils se prononcèrent pour les principes de la Révolution et occupèrent (1791) des fonctions publiques où ils rendirent de grands services. Ils firent ensuite la guerre de Vendée (1793), s'y distinguèrent et furent nommés ensemble généraux de brigade. Arrêtés comme partisans des Girondins, ils furent (1794) condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Rochefort; mais l'ordre de surseoir à leur exécution fut donné par le représentant Lequinio, le procès fut révisé, le jugement cassé et leur acquittement prononcé. Après avoir occupé des fonctions publiques sous le Consulat, ils donnèrent ensemble leur démission et vécurent dans la retraite jusqu'en 1814. Lors de l'entrée des Anglais à Bordeaux, on les accusa sans preuves d'un acte d'hostilité contre eux. Pendant les Cent-Jours César fut nommé représentant de la Réole, et Constantin maire de la ville. Envoyés comme généraux de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales, ils cessèrent leurs fonctions à la rentrée des Bourbons. Mais des troubles survinrent à la Réole où ils s'étaient retirés, ils furent menacés par les *volontaires royaux*, et bientôt, après une visite domiciliaire, incarcérés et traduits devant un conseil de guerre. Pas un avocat n'osa prendre leur défense à laquelle se refusa leur ami, M. de Martignac. Le 22 septembre, ils comparurent, sans défenseur, devant le tribunal, et après des débats restés inconnus, ils furent condamnés à mort le 23. Leur pourvoi en révision ayant été rejeté, ils furent fusillés ensemble. Ils moururent avec le plus grand courage.

FAUCHER (Léon), homme politique, économiste et publiciste, membre de l'Académie des sciences morales (1849), né à Limoges le 8 septembre 1803, mort à Marseille le 14 décembre 1854. Fondateur et directeur du *Bien public*, directeur du *Constitutionnel* (1833-1834), rédacteur en chef du *Courrier Français* (1839). il publia dans la *Revue des Deux-Mondes* de nombreux articles d'économie politique et sociale, fut élu député (1846), se rangea du côté gauche de la Chambre et signa la proposition de mise en accusation des ministres. Élu par le département de la Marne à la Constituante (1848), il fut un des chefs de la réaction, fut nommé le 20 décembre ministre des travaux publics, et quelques jours après, ministre de l'intérieur, en remplacement de M. de Malleville. Sa conduite, lors des élections de l'Assemblée législative, lui attira un vote de blâme qui le força de donner sa démission. Réélu à la Législative, il défendit la loi du 31 mai qui rendit possible le coup d'État, rentra au ministère au mois d'avril 1851, et quand le Président manifesta le désir de réviser cette loi, il donna sa démission (26 octobre). Lors du coup d'État, il protesta contre l'inscription de son nom sur la liste de la commission consultative, et dès lors se livra uniquement à ses travaux littéraires.—Outre un grand nombre d'articles dispersés dans divers recueils et qui ne font point partie de ses *Mélanges d'économie politique et de finances*, 1856, 2 vol. in-8°, nous citerons : *De la Réforme des prisons*, 1838, in-8°; *Études sur l'Angleterre*, 1845, 2 vol. in-8°.

FAUCHET (Claude), antiquaire, historiographe de France, né le 3 juillet 1530, mort à Paris en 1601. Il fut attaché au cardinal de Tournon, qui l'emmena en Italie (1554), puis devint premier président de la chambre des monnaies, charge dont il fut obligé de se défaire pour payer ses dettes.— *Antiquités gauloises et françoises* (1579); *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise* (1581); *De la ville de Paris et pourquoi les rois de France l'ont choisie pour leur capitale* (1590); *Origine des dignités et magistrats de France* (1600); *Origine des chevaliers, armoiries et héraults; Traité des libertés de l'Église gallicane* (1608), en réponse aux bulles fulminées par Grégoire XIII contre Henri IV. — *Œuvres*, 1610 et 1611, in-4°, rare.

FAUCHET (L'abbé), homme politique, né à Dornes (Nièvre), le 22 septembre 1744, mort sur l'échafaud, à Paris, le 31 octobre 1793. Grand vicaire de l'archevêque de Bourges, puis prédicateur du roi, il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, combattit à la prise de la Bastille, devint membre de la commune de Paris, fut nommé (1791) évêque constitutionnel du Calvados, et envoyé par ce département à l'Assemblée législative, puis à la Convention où dans le procès du roi, il vota la détention, le bannissement et l'appel au peuple. Uni étroitement au parti girondin, arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort.

FAUCON, FAUCONNEAU, pièces d'artillerie de petite dimension qui furent en usage du XVIe au XVIIIe siècle.

FAUCON (Seigneurs de), de la famille de Brotin (Dauphiné). = —, de la maison provençale de Glandèves.

FAUCON ou **FALCON** (Nicolas), historien, né à Poitiers, vivait au commencement du XIVe siècle. — *Historia orientalis*, histoire d'Arménie, 1529, in-4°, plusieurs fois réimprimée.

FAUCON. Voy. FAULCON.

FAUCONNERIE (Seigneurs de la), de la maison de Catinat.

FAUCONNERIE. La grande fauconnerie du roi, au XVIIIe siècle, se composait de neuf *vols*, savoir : deux pour milan, un pour héron, deux pour corneille, un pour les champs, un pour rivière, un pour pie, un pour lièvre. Outre les officiers pour chacun de ces vols, il y avait attachés à la grande fauconnerie vingt-cinq gentilshommes, un apothicaire, un chirurgien, etc. Outre la grande fauconnerie, il y en avait encore une autre indépendante de celle-ci, la *fauconnerie du cabinet du roi*. Elle était commandée par un *capitaine général* aux appointements de 23 861 livres. « Elle suit seule Sa Majesté dans ses voyages, même à l'armée, dit l'*État de la France*, et le capitaine prend tous les jours l'ordre du roi en route ou à l'armée, et vole tous les jours à la portière de son carrosse, le matin ou le soir; à l'armée, il vole à la tête de la colonne où le roi marche; c'est pourquoi il a soin de fournir, au ministre des affaires étrangères, avant le départ du roi, l'état des fauconniers et officiers qui servent sous ses ordres, afin qu'il leur obtienne des passe-ports du général de l'armée ennemie, pour pouvoir librement exercer les oiseaux du roi à une lieue des grandes gardes. » — La fauconnerie du cabinet se composait de cinq *vols* : pour corneille, pour pie, pour les champs, pour émerillons, pour lièvre. A chacun de ces vols étaient attachés un capitaine-chef, un lieutenant-aide, un maître fauconnier, des piqueurs, etc.—Il y avait encore un *capitaine des gardes des aires de Bourgogne et de Bresse*, appointé 1000 livres. « Cette charge a été créée pour avoir soin des aires des oiseaux de proie qui se trouvent dans les forêts de Bourgogne et de Bresse; et le capitaine est obligé de faire apporter ces oiseaux au roi pour être mis dans la fauconnerie de son cabinet. » Celui qu'il envoyait les chercher, était par droit d'hôtelage défrayé lui et ses oiseaux aux dépens de ces provinces.—Voy. FAUCONNIER.

FAUCONNIER (Grand), officier de la maison du roi qui avait la surintendance de la fauconnerie. Le premier que l'on sache avoir exercé la charge de *fauconnier du roi*, est Jean de Beaune, qui vivait en 1250. Le premier qui ait porté le titre de *grand fauconnier de France*, est Eustache de Gaucourt, dit Tassin, seigneur de Viri. Il le fut en 1406.

FAUCONNIERS DU ROI ET GRANDS FAUCONNIERS DE FRANCE. — 1250-1258, Jean de Beaune. — 1274, Étienne Granche. — Avant 1313, Simon de Champdivers. — 1313-1321, Pierre de Montguignard ou Montguyard.—Pierre de Neufvi. — 1317, Jean de Champdavaine.—1337, 1353, Philippe Dauvin, seigneur de Sarriguier.—(Jean de Serens, fauconnier en 1351.)—1353, 1356, Jean de Pisseleu. — 1354, 1397, 1371, Eustache de Cechi ou Sissy. — 1371, Nicolas Thomas.—1372, 1378, André de Humières, dit Drieu. — 1381, 1385, Enguerrand d'Argies.— 1394, 1402, Jean de Sorvillier.—1406, 1412, Eustache de Gaucourt. — 1415, Jean Malet, sieur de Graville et de Montagu.—1416, Nicolas de Bruneval.—1418, Guillaume Desprez.—(Jean de S. Lubin et Arnoulet de Caves, premiers fauconniers du roi, l'un en 1428, l'autre en 1441.) — 1433, 1452, Philippe de la Châtre.—1455, 1459, Georges de la Châtre.—1468, Olivier Salart, sieur de Bonnel. — 1480, Jacques Odart, sieur de Cursai.—1514-1516, Raoul de Vernon, seigneur de Montreuil-Bonnin. — 1521, René de Cossé, seigneur de Brissac. — 1540-1563, Charles de Cossé, comte de Brissac.— 1563, Timoléon de Cossé, comte de Brissac.—1580, Charles de Cossé, duc de Brissac.—1596, Robert, marquis de la Vieuville.—Charles, duc de la Vieuville.— 1612, André de Vivonne.—1616, Charles d'Albert, duc de Luynes. — 1622, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. — 1643, Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes.— 1650, Nicolas Dauvet, comte des Marets.—1678, Henri-François Dauvet, comte des Marets.—1688, François Dauvet, comte des Marets.—1718, François-Louis Dauvet, marquis des Marets. — 1748, Louis-César le Blanc de la Baume, duc de la Vallière. — 1765, le marquis d'Entragues. — 1780, le comte de Vaudreuil.

FAUCONTIUM, Faucogney (Haute-Saône).

FAUDOAS, maison de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de la Mothe, de Belin, de Sérillac, de Curlu, d'Avensac, de Seguenville, d'Ayriès. La terre de Faudoas fut portée en 1517, par mariage, dans une branche de la maison de Rochechouart. —Armes : *d'azur à la croix d'or*. (Voy. son *Histoire généalogique*, par l'abbé de Faudoas, 1724, in-4°.)

FAUDRAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Taillades. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

FAUGÈRES (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

FAUGUERNON (Seigneurs de), de la famille de Brezé (Normandie). = — (vicomtes de), de la famille de Bertrand.

FAUJAS DE SAINT-FOND (Barthélemy), voyageur, l'un des créateurs de la géologie, professeur au Jardin des Plantes, né à Montelimar le 17 mai 1741, mort à Saint-Fond (Dauphiné) le 18 juillet 1819. Outre de nombreux mémoires publiés dans les *Annales du muséum*, on a de lui : *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*, 1778, in-fol.; *Histoire naturelle du Dau-*

phiné, 1781 et 1782, 4 vol. in-12; *Minéralogie des volcans*, 1784, in-8°; *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides*, etc., 1797, 2 vol. in-8° et in-4°; *Essai de géologie*, 1803-1809, 2 vol. in-8°.

FAULCON ou **FAUCON**, famille de robe, originaire de Montpellier, d'où sont sortis les seigneurs de Ris et de Charleval.

FAULCON (Marie-Félix), homme politique, jurisconsulte, né à Poitiers le 14 août 1758, y mourut le 31 janvier 1843.

FAULCONNIER (Pierre), érudit, né à Dunkerque, y mourut le 26 septembre 1735. — *Description de Dunkerque*, 1730, 2 vol. in-fol.

FAUQ. Voy. FAUX.

FAUQUEMBERGUES (Seigneurs de), branche de la maison d'Urre.

FAUQUEMONT, seigneurie de Lorraine (Moselle), érigée en marquisat par Charles III, duc de Lorraine, le 4 décembre 1629, en faveur d'Élizée de Haraucourt.

FAUQUERNON (Seigneurs de), de la maison de Chambes (Angoumois).

FAUQUES (Marianne-Agnès de), romancière, née à Avignon, vers 1720, morte à Londres, après 1777.

FAUR (du), famille de l'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs de Glatteins, de Pibrac, de Pujols, de Lucante, de Saintrailles, de Saint-Jorry, de Cardaillac, de Tarabel, de Champ, de la Serre, de Courcelles-le-Roi, de la Sablonnière, de Langesse, de Marcaut, du Verger et de Cormont. (Voy. sa *Généalogie*, 1659, in-fol.)

FAURE, famille de Savoie d'où sont sortis les seigneurs de Valbonne, de Vaugelas, de Charmette et de Peroges. — Voy. VAUGELAS.

FAURIE (Seigneurs de la), de la maison de Paulo Languedoc).

FAURIEL (Claude), critique, historien, érudit, littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né à Saint-Étienne le 21 octobre 1772, mort à Paris le 15 juillet 1844. Doué d'une vaste science, portant partout des vues originales et ouvrant des voies nouvelles, Fauriel est un des hommes qui ont le plus contribué au grand mouvement de l'histoire et surtout de l'histoire littéraire dans notre siècle. Paresseux pour la rédaction, il dispensait généreusement autour de lui ses connaissances et ses idées. A cinquante-deux ans, il n'avait encore publié que quelques traductions. Il se fit alors connaître avec éclat par sa publication des *Chants populaires de la Grèce moderne* (1824), qui exerça à la fois une influence politique et une influence littéraire. Il ressuscitait de même nos vieilles poésies populaires, dont l'étude date de lui. En même temps, un des premiers il étudiait le sanscrit et fondait avec Abel Rémusat, Saint-Martin et de Lasteyrie, la Société Asiatique. En 1830, après la révolution de Juillet, une chaire de littérature étrangère fut créée pour lui à la Faculté des lettres de Paris. Pendant près de quatorze ans, il y étudia avec originalité et profondeur les origines de la langue italienne et de la langue française, les grandes épopées du moyen âge, l'œuvre de Dante, le théâtre espagnol, la poésie serbe. Une partie de ses cours a été recueillie et publiée sous les titres de : *Histoire de la littérature provençale* (1846) et *Dante et les origines de la langue et de la littérature italienne* (1854) — *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants Germains*, 1836, 4 vol. in-8°; *Histoire de la croisade contre les Albigeois*, poëme en provençal, 1837, in-4°. (Dans la collection des Documents inédits.)

FAURIS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf, de Saint-Vincens et de Saint-Clément. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.) = FAURIS DE SAINT-VINCENS (Jules-François-Paul), archéologue, président au parlement d'Aix, né en 1718, à Aix (Provence), où il est mort en 1798. = Son fils, ALEXANDRE-JULES-ANTOINE, archéologue, né à Aix, en 1750, y mourut le 13 novembre 1819.

FAUSTE (S.), abbé de Lérins (433), évêque de Riez vers 462. Sa fête, le 16 janvier et le 28 septembre. = — (S.), d'*Agaune*, moine, vers 460. Il a écrit la Vie de saint Séverin. = — (S.), moine de Glanfeuil (Anjou), mort à Rome, vers 607. Il a écrit la Vie de saint Maur.

FAUSTIN (S.), évêque de Lyon. Il succéda à l'évêque Hélie vers 250.

FAUTEREAU, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Villers et de Cretot.

FAUTEUILS ACADÉMIQUES. Voy. ACADÉMIE FRANÇAISE.

FAUTRAGE. On appelait ainsi le droit qu'avait le seigneur de faire paître son bétail, gros ou menu, dans les prés mouvants de sa seigneurie. Il fut aboli par la loi du 15 mars 1790.

FAUTRIÈRES, maison du Charolais, d'où sont sortis les seigneurs d'Odour.

FAUTRONNE (Seigneurs de), branche de la famille de Ganay.

FAUVELET DU TOC (Antoine), écrivain, secrétaire des finances du frère de Louis XIV, mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Histoire des secrétaires d'État*, 1668, in-4°

FAUX, **FAUQ** ou **FAOUQ**, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Rochefort, de Pouilly et de Garnetot.

FAUX ARNAULD (Le), pseudonyme de Honoré Tournely.

FAUX MONNAYEURS. Les faux monnayeurs ont été de tout temps et dans tous les pays punis avec la dernière rigueur. Sous les Mérovingiens et les Carlovingiens on leur coupait le poing. On les pendait au XIIIe siècle; dans une foule de villes on les faisait bouillir, genre de supplice qui était encore usité à Paris au XVe siècle. — Voici l'énumération de quelques-uns des édits concernant le faux monnayage.

16 décembre 1362. Édit pour le châtiment des faux monnayeurs. — 6 octobre 1371. Mandement à l'évêque de Langres de publier une bulle du pape du 28 août 1371 excommuniant les faux monnayeurs. — 14 juillet 1536. Déclaration portant que les rogneurs d'écus et autres espèces d'or et d'argent seront punis des mêmes peines que les faux monnayeurs. — 19 mars 1540. Déclaration portant règlement pour les monnaies et la punition des faux monnayeurs. — 26 avril 1542. Lettres patentes pour l'exécution d'un bref du pape dégradant les ecclésiastiques convaincus du crime de fausse monnaie. — 14 juin 1631. Établissement d'une chambre de justice pour la recherche et la punition des faux monnayeurs. — Mai 1640. Abolition et rémission générale en faveur des faux monnayeurs. — 12 décembre 1693. Déclaration condamnant à mort les reformateurs en fraude et pour leur compte des espèces, et les fabricateurs et exposeurs de fausse monnaie.

Jusqu'à la Révolution la peine de mort fut prononcée contre les faux monnayeurs, que l'Assemblée constituante ne frappa plus que de quinze années de fers. Toutefois elle fut maintenue contre les contrefacteurs des papiers nationaux, et plus tard contre les contrefacteurs des billets de banque. Cette pénalité fut conservée jusqu'en 1832, où les travaux forcés à perpétuité furent substitués à la peine capitale.

FAUX-SAUNIER, *Falsonarius*, celui qui débitait du sel en fraude. Les hommes qui se ren-

daient coupables de ce délit étaient condamnés aux galères, et les femmes au bannissement. Mais l'impôt sur le sel était si lourd et si odieux que l'autorité fut toujours impuissante à réprimer le faux-saunage que les populations favorisaient à l'envi, et nous n'en voulons d'autre preuve que la multiplicité des édits et déclarations rendus à ce sujet depuis la seconde moitié du XVIIe siècle.

FAUX-VISAGES, nom donné à des bandes de brigands masqués qui, vers le milieu du XVe siècle, ravageaient les environs de Paris.

FAVANNES (Henri de), peintre, élève de Houasse, né à Londres le 3 octobre 1668, mort à Paris le 27 avril 1752. Il fut reçu le 23 août 1704 à l'Académie, où il fut professeur et recteur.

FAVARD DE LANGLADE (Le baron Guillaume-Jean), jurisconsulte, né à Saint-Floret (Puy-de-Dôme), le 20 avril 1762, mort à Paris le 14 novembre 1831.

FAVART (Charles-Simon), auteur dramatique, né à Paris le 13 septembre 1710, mort à Belleville (Seine) le 12 mai 1792. Il a fourni à l'Opéra-Comique et au Théâtre-Italien plus de soixante pièces, parmi lesquelles on distingue la *Chercheuse d'esprit*, *Annette et Lubin*, l'*Astrologue de village*, *Bastien et Bastienne*, et les deux comédies des *Trois Sultanes*, restées au Théâtre-Français, et de l'*Anglais à Bordeaux*, celle-ci écrite à l'occasion de la paix de 1763. En 1745, il suivit en Flandre le maréchal de Saxe avec une troupe ambulante chargée de donner des représentations au camp. Favart a été aidé dans la composition de plusieurs de ses pièces par sa femme, et par l'abbé de Voisenon, leur ami. Outre son *théâtre*, qui a été publié plusieurs fois, on a encore de lui des *mémoires* et une *correspondance*, 1809, in-8°. = Sa femme, MARIE-JUSTINE-BENOIT DURONCERAY, actrice, née à Avignon le 15 juin 1727, morte à Belleville (Seine) le 22 avril 1772. Elle inspira une violente passion au maréchal de Saxe qui pour triompher de sa résistance la persécuta avec acharnement, elle et son mari, força le premier d'aller vivre caché et dans la misère à Strasbourg et, elle, la fit enfermer à Angers. = Leur fils, CHARLES-NICOLAS-JOSEPH-JUSTIN, auteur dramatique et comédien, né à Paris en 1749, y mourut le 1er février 1806.

FAVART D'HERBIGNY (Christophe-Élisabeth), chanoine de Reims, naturaliste, né à Reims en 1727, mort le 4 septembre 1793. = Son frère, NICOLAS-REMY, général, né à Reims en 1735, mort à Paris le 5 mai 1800.

FAVAS. Voy. FABAS.

FAVEAU (Seigneurs de), de la famille de Peyssonel (Provence).

FAVERAS (Seigneurs de), branche de la maison de Jaucourt.

FAVERAY-MADELAINE (Seigneurs de), de la famille de Reugny (Nivernais).

FAVEREAU (Jacques), poëte latin et français, né à Cosnac en 1590, mort en 1638. On lui attribue *la Milliade*, satire de mille vers contre Richelieu, 1637, in-8°.

FAVERGE (Le sieur de la), pseudonyme de Symph. Champier.

FAVERGES (Seigneurs de), branche de la maison de Virieu (Dauphiné).

FAVERNEY, abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne en Franche-Comté (Haute-Saône), diocèse de Besançon.

FAVEROLLES (Seigneurs de), branche de la famille de le Vayer (Maine). =—, de la famille de Verny (Picardie). (Voy. Souliers, *Histoire de la noblesse de Touraine*).

FAVEROLLES, pseudonyme d'Élisabeth Guenard, baronne de Méré

FAVERY (Marquis de), de la famille de Gueribout.

FAVIER (Jean-Louis), publiciste, agent politique, né à Toulouse vers 1720, mort à Paris en 1784.

FAVIER DE LANCRY, famille de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Bains.

FAVIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Vialart (Auvergne).

FAVIÈRES (Étienne-Guillaume-François de), auteur dramatique, né en 1755 à Paris, où il est mort le 18 mars 1837.

FAVORINUS, philosophe et rhéteur, né à Arles, vivait dans le IIe siècle de l'ère chrétienne. Il était eunuque. Ses contemporains ont hautement loué son éloquence et sa science dont nous ne pouvons juger, car toutes ses œuvres sont perdues.

FAVORITE (La), palais entre Mantoue et le faubourg Saint-Georges. Il a donné son nom à une bataille livrée le 16 janvier 1797 par Bonaparte au général autrichien Provera, qui voulait débloquer la place, et qui fut obligé de mettre bas les armes. Wurmser, enfermé dans Mantoue, et qui avait vivement secondé l'attaque de Provera, capitula le 2 février suivant.

FAVOUR. Voy. ROQUEFAVOUR.

FAVRAS (Thomas MAHI, marquis de), agent politique, né en 1745 à Blois, pendu en place de Grève le 19 février 1790. Au commencement de la Révolution, il se mêla activement aux menées contrerévolutionnaires qui s'agitaient à Paris, et fut l'instrument d'un grand complot que dirigeait quelqu'un qu'il ne désigna dans son procès qu'en l'appelant « un haut personnage », et qui n'était autre que le comte de Provence. Arrêté au mois de décembre 1789, il fut, après une instruction où il ne voulut pas trahir le secret de ses complices qui l'abandonnèrent, condamné à mort par le tribunal du Châtelet. Les pièces de l'affaire furent soustraites du greffe et remises plus tard à Louis XVIII, qui, monté sur le trône, accorda une pension à la veuve du marquis.

FAVRAY ou **FAURAY** (Antoine de), peintre, élève de Jean-François de Troy le fils, membre de l'Académie (1762), né en 1706 le 8 septembre, mort après 1789. Après avoir suivi à Rome de Troy, qui s'y rendait comme directeur de l'École française, il passa à Malte où, à l'instigation du grand maître, il entra dans l'ordre et devint commandeur de Valcanville près Valognes. — *Dames de Malte en visite* (Musée du Louvre).

FAVRE (Antoine), jurisconsulte, littérateur, né à Bourg (Ain) le 4 octobre 1557, mort à Chambéry le 1er mars 1624.

FAVRIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de le Mastin (Poitou).

FAVYN (André), antiquaire, né à Paris, mort dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Histoire de Navarre*, 1612, in-fol.; *le Théâtre d'honneur*, 1620, 2 vol. in-4°, rare.

FAY, maison du Velai, d'où sont sortis les seigneurs de Virieu et de Perrault ou Peyraud, de Saint-Quentin-en-Velai, de la Tour-Maubourg, de Chapteuil, de Vesenobre, de la Chèze, de la Gibotière, de Périgny, de Solignac, de Coïsse et de Gerlande. Armes : *de gueules à la bande d'or, chargé d'une fouine d'azur.*

FAY (Du), famille de robe de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Taillis et de Maulevrier. Armes : *de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre molettes de même.* (Voy. de la Roque, *Les maisons nobles de Normandie.*)

FAY (Comtes de), de la famille de la Martellière.

FAY (Seigneurs du), de la maison bourgui-

gnonne de Bouton. = —, branche de la famille de Cauchon (Champagne. = —, branche de la famille de Hennequin (Champagne). = —, branche de la famille de Hurault. = —, de la maison de Neufchâtel (Bourgogne). = —, branche de la maison de Péquigny (Picardie). = —, de la maison de Saveuse (Picardie).

FAY-LE-SEC (Seigneurs de), branche de la maison de Conflans, sortie de la maison de Brienne.

FAY (Charles-François de CISTERNAY du), membre de l'Académie des sciences, intendant du Jardin des Plantes, né à Paris le 14 septembre 1698, mort le 16 juillet 1739. = Son père, CHARLES-JÉRÔME, mort le 24 juillet 1723, avait amassé une riche bibliothèque, dont le catalogue a été publié en 1725, in-8°, sous le titre de *Bibliotheca Fayana*.

FAYDIT (Gaucelm), troubadour, né à Uzerche (Corrèze), mort vers 1220. Il suivit en Palestine Richard Cœur de Lion, dont il a chanté la mort. Il a laissé de nombreuses chansons.

FAYDIT (L'abbé Pierre-Valentin), critique, né à Riom dans la première moitié du XVIIe siècle, mort en 1709. Il se fit exclure de l'ordre de l'Oratoire par ses attaques contre le pape Innocent XI et ses écrits en faveur de Descartes, et fut mis à Saint-Lazare en 1697. On l'accusa de trithéisme, de novatianisme, etc. — *Mémoires contre les Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont* (1695) ; *la Telémachomanie* (1700), détestable satire de l'œuvre de Fénelon.

FAYE (Seigneurs de la), de la maison de Villers (Bourgogne).

FAYE (Jacques), seigneur d'Espeisses, homme d'État, né à Paris en 1543, mort à Senlis le 30 octobre 1590. Il s'attacha à Henri III qu'il suivit en Pologne, et après le départ du prince il essaya en vain de lui conserver la couronne de ce royaume. Il devint successivement maître des requêtes au conseil d'Etat, avocat général au Parlement de Paris et président à mortier, et servit Henri III et Henri IV avec autant de fidélité que d'intelligence. = Son fils, CHARLES, ambassadeur en Hollande, né à Paris vers 1577, mort le 5 mai 1638. — Outre ses *Négociations* conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale, on a de lui des *Mémoires*, 1632, in-8°.

FAYEL (Seigneurs de), de la famille de Bazin.

FAYEL (Seigneurs du), de la famille de Roquigny (Normandie).

FAYET (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Marillac.

FAYET (Pierre), écrivain, né vers 1545. — *Journal historique*, 1852, in-8°.

FAYET (Jean-Jacques), prélat, homme politique, né à Mende le 26 juillet 1787, mort le 4 avril 1849. Il se mêla à la politique sous la Restauration, fut un des fondateurs du *Conservateur*, devint (1832) grand vicaire de l'archevêque de Rouen, curé de Saint-Roch (1841), évêque d'Orléans (1842) et représentant de la Lozère (1848) à l'Assemblée nationale.

FAYETTE (Seigneurs de la), de la maison de Motier.

FAYETTE (Gilbert de la), maréchal de France (1420), né vers 1380, mort le 23 février 1462. Il s'attacha de bonne heure à la cause du dauphin (Charles VII) qu'il servit fidèlement jusqu'à sa mort.

FAYETTE (Louise de la), née vers 1616, morte en 1665. A l'âge de quatorze ans, elle entra à la cour d'Anne d'Autriche comme fille d'honneur, et quelques années après inspira à Louis XIII une passion profonde qui lui fit abandonner Mlle d'Hautefort et qu'elle partagea ; mais en butte aux intrigues de Richelieu qu'elle n'avait pas voulu servir près du roi, et à la jalousie de la reine, effrayée de l'amour qu'elle ressentait elle-même, elle quitta la cour et se fit religieuse au monastère de la Visitation, à Paris, le 19 mai 1637. Louis l'alla voir plusieurs fois et entretint longtemps avec elle un commerce de lettres.

FAYETTE (Marie-Madeleine PIOCHE DE LA VERGNE, comtesse de la), célèbre femme de lettres, née à Paris en mars 1634, y mourut en mai 1693. Fille d'Aymar de la Vergne, maréchal de camp, elle fréquenta jeune l'hôtel de Rambouillet, et épousa (1655) le comte de la Fayette. Elle se plut à réunir chez elle des gens distingués dans les lettres, entre autres la Fontaine et Segrais, et eut avec l'auteur des *Maximes*, le duc de la Rochefoucauld, auquel elle survécut, une liaison intime qui dura vingt ans. Elle a composé plusieurs romans pleins de charme et de vérité morale, sinon historique. En première ligne il faut citer *la Princesse de Clèves* et *Zaïde;* les autres sont *la Comtesse de Tende*, *la Princesse de Montpensier*, l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Quoique ces romans soient incontestablement son œuvre, elle y fut aidée par Segrais et la Rochefoucauld, et ce fut sous le nom du premier que parurent *Zaïde* et *la Princesse de Clèves*. On a encore d'elle d'intéressants *Mémoires* sur la cour de France pendant les années 1688 et 1689, souvent réimprimés et entre autres dans les grandes collections de Mémoires.

FAYETTE (Marie-Jean-Paul-Roch-Yves-Gilbert MOTIER, marquis de la), célèbre homme politique, né le 6 septembre 1757, au château de Chavagnac (Cantal), mort à Paris le 19 mai 1834. Son père avait été tué à la bataille de Minden (1759) et il perdit sa mère de bonne heure. Lors de l'insurrection américaine, il équipa un navire à ses frais et, malgré les défenses formelles de la cour, quitta la France et, à travers mille obstacles, arriva à Georgestown (Caroline) au milieu de l'année 1777. Nommé major général de l'armée américaine, puis (1778) général de l'armée du Nord, il fut envoyé dans le Canada où il échoua. La guerre ayant éclaté avec l'Angleterre, il revint en France, où il fut reçu avec enthousiasme, et obtint qu'un corps de quatre mille hommes, commandé par Rochambeau, serait envoyé aux *Insurgents ;* lui-même le précéda (janvier 1780) et il contribua puissamment à la capitulation à Yorktown (octobre 1781) de lord Cornwallis, capitulation qui décida de la guerre. Revenu en Europe, ce fut grâce à lui que l'Espagne se déclara contre l'Angleterre et il se disposait à repartir avec des troupes quand la paix fut signée (3 septembre 1783). Il n'en fit pas moins un troisième voyage qui fut pour lui un triomphe continuel (1784-1785). La France allait à son tour avoir sa révolution, et la Fayette se montra au premier rang parmi ceux qui réclamaient énergiquement des réformes. A l'assemblée des notables (1787), il demanda la convocation des états généraux. Lorsque son vœu fut exaucé, il fut député de la noblesse d'Auvergne. Vice-président de l'assemblée au moment de la prise de la Bastille, il fut proclamé le 15 juillet commandant de la garde nationale qui venait de s'organiser. Lors des journées des 5 et 6 octobre, après avoir lutté jusqu'à quatre heures du soir pour empêcher la population de Paris de se porter sur Versailles, il fut obligé de céder au torrent qui l'entraîna lui et la garde nationale vers le séjour du monarque. On sait qu'au point du jour le palais fut forcé, que des gardes du corps furent tués, et que la famille royale dont les appartements avaient été envahis fut sauvée par lui et amenée à Paris. Il jouit alors à la cour d'une certaine influence, qui ne dura pas long-

temps. Sa popularité qui avait été immense reçut de la fuite du roi à Varennes un coup dont elle ne se releva pas, et fut complétement perdue après l'émeute du Champ de Mars (17 juillet 1791) où il fit tirer sur la foule.

Après l'adoption par le roi de la Constitution, il quitta son commandement et se retira en Auvergne. Il en fut rappelé l'année suivante (1792) et mis à la tête de l'armée du centre, mais ne cessa pas un instant de s'occuper des événements qui se précipitaient à Paris. Le 16 juin 1792, il adressa contre les Jacobins à l'Assemblée une lettre qui fut appuyée par soixante-quinze départements, et après le 20 juin, il quitta l'armée pour venir se défendre à la barre et chercha inutilement à réorganiser le parti constitutionnel. Retourné à la tête de ses troupes, il fut destitué après le 10 août, et sur le point d'être décrété d'accusation, il quitta la France (19 août), fut pris avec sa suite par un poste autrichien, et transféré de cachot en cachot jusqu'au moment où la paix fut signée entre la France et la Prusse. Livré alors à l'Autriche, il fut enfermé à Olmütz et traité avec une rigueur inouïe. Sa femme (Mlle de Noailles, fille du duc d'Ayen) qui avait passé quinze mois en prison avant le 9 thermidor obtint à grand'peine d'aller partager sa captivité qui ne cessa qu'au traité de Campo-Formio (19 septembre 1797), mais il ne put rentrer en France qu'après le 18 brumaire. A partir de cette époque, il vécut dans la retraite jusqu'aux Cent-Jours. Il fut alors envoyé à la Chambre des représentants par le département de Seine-et-Marne, fut élu vice-président et devint l'un des membres influents de cette opposition qui, par haine du despotisme, paralysa en partie la défense nationale après le désastre de Waterloo. Il ne reparut sur la scène politique qu'en 1818, comme député de la Sarthe. Il siégea dans les rangs de l'extrême gauche, et prit la part la plus active à quelques-unes des conspirations qui s'organisèrent alors contre les Bourbons, et, entre autres, au complot de Béfort (1821). Non réélu en 1824, il alla passer une année en Amérique. Son voyage ne fut qu'une suite d'ovations. Le congrès lui vota une récompense de deux cent mille dollars et lui accorda des terres considérables. Il faisait partie de la Chambre quand éclata la révolution de 1830. Nommé dès le 29 juillet commandant de la garde nationale, poste qu'il conserva jusqu'au mois de décembre suivant, il se sépara assez promptement du nouveau gouvernement et signa le fameux *compte rendu* du 28 mai qui précéda de quelques jours l'insurrection de juin. Le reste de sa vie s'écoula assez tristement au milieu des attaques amères des partis extrêmes. On a publié après sa mort : ***Mémoires, correspondances et manuscrits du général la Fayette***, 1837-1838, 6 vol. in-8°. = Son fils, GEORGES-WASHINGTON, né en 1779, mort en décembre 1849, était filleul de Washington ; il fut député pendant les Cent-Jours, en 1822, et de 1827 à 1849. Il partageait en tout point les opinions de son père.

FAYOLLE (François-Joseph-Marie), littérateur, né à Paris le 15 août 1774, y mourut le 2 décembre 1852.

FAYOLLES, terre et seigneurie du pays de Combrailles (Creuse), qui, réunie à plusieurs autres, fut, au XVIIIe siècle, érigée en marquisat en faveur de Nicolas de Fayolles, seigneur de Tocane.

FAYOT (Alfred-Charles-Frédéric), écrivain, né à Paris le 25 décembre 1797, mort en 1861.

FAYPOULT DE MAISONCELLE (Le chevalier Guillaume-Charles), homme d'État, né en Champagne en 1752, mort à Paris en octobre 1817. Il fut quelque temps ministre des finances (octobre 1795), puis envoyé à Gênes et chargé de diverses missions à Rome, à Milan et à Naples. Il devint sous l'Empire préfet de l'Escaut.

FÉAGE, acte par lequel le propriétaire d'un domaine féodal l'aliénait avec la rétention de foi et hommage.

FÉAU (Charles), oratorien, poëte provençal, né à Marseille en 1605, mort le 8 février 1677. — *Lou jardin deys musos provensalos*, 1665, in-12, très-rare.

FÉAUTÉ. La *féauté* était le lien général de fidélité qui unissait l'un à l'autre le sujet et le souverain. Elle différait de la fiance, qui était un des services féodaux.

FÉBURE ou **FÈVRE** (Michel), dit le *P. Justinien* de Tours, capucin, missionnaire, né vers 1640.

FÉBURE. Voy. FEBVRE, FÈVRE, LEFEBVRE, LE FÉBURE.

FÉCAMP ou **FESCAMP**, *Fiscamnum*, ville maritime de Normandie (Seine-Inférieure) avec titre de baronnie. Elle possédait une riche et célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, abbaye qui, fondée au VIIe siècle pour des religieuses, fut donnée en 1006 aux bénédictins par le duc de Normandie Richard II. — Villars-Brancas, gouverneur de Normandie pour la Ligue, fit construire au haut de la falaise escarpée qui domine la ville, un fort dont un capitaine ligueur, son ennemi particulier, Charles Goustimenil de Boisrozé, s'empara dans la nuit du 10 novembre 1592 par une escalade dont l'audace est restée fameuse. Villars vint immédiatement l'assiéger, mais le blocus dura jusqu'à l'année suivante, époque à laquelle Boisrozé embrassa la cause de Henri IV.

BIBLIOGRAPHIE : Le Roux de Lincy, ***Essai sur l'abbaye de Fécamp***, 1839, in-8°; Léon Fallue, ***Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp***, 1841, in-8°; *Gallia Christiana*, t. XII.

FECES DE ABAXO, village de Portugal où le 10 mars 1809 Soult battit les Portugais.

FÉDÉRALISME. On appela ainsi, à l'époque de la Révolution, le système politique qui trouva surtout des partisans parmi les Girondins et qui avait pour but de diviser la France en États à peu près indépendants et formant une confédération comme la Suisse et les États-Unis. — ***Fédéraliste*** était le nom des partisans de ce système.

FÉDÉRATION, FÉDÉRÉS. Dès les derniers mois de 1789, les populations de diverses provinces formèrent alliance et fédération pour soutenir l'Assemblée nationale et combattre les tendances réactionnaires de la noblesse, des parlements et du clergé. Ainsi, le 29 novembre 1789, douze mille gardes nationaux du Dauphiné s'assemblèrent sur les bords du Rhône et prononcèrent le serment suivant : « Nous, soldats-citoyens de l'une et de l'autre rive du Rhône, réunis fraternellement pour le bien de la chose publique, jurons à la face du ciel, sur nos cœurs et sur nos armes consacrées à la défense de l'Etat, de rester à jamais unis : abjurant toute distinction de province, offrant nos bras et nos fortunes à la patrie pour le soutien des lois émanées de l'Assemblée nationale, jurons de nous donner mutuellement toute assistance pour remplir des devoirs aussi sacrés, et de voler au secours de nos frères de Paris ou de toute autre ville de France qui serait en danger pour la cause de la liberté. Déclarons par le même serment que dès ce moment tout ce qui est relatif aux subsistances est sous notre sauvegarde; que non-seulement nous favoriserons le transport des blés par le Rhône et par terre, mais que nous nous aiderons respectivement dans nos approvisionnements; jurons de dénoncer tous ceux qui, en pa-

roles ou en écrits, oseraient manquer au respect dû aux décrets de l'Assemblée nationale. » — Le 13 décembre, il y eut une autre réunion de six mille hommes près de Montélimar, et l'on y prêta le même serment. En Bourgogne, en Bretagne, en Normandie, en Lorraine, en Languedoc, en Provence, en Franche-Comté, en Anjou, etc., les populations formèrent aussi successivement des fédérations correspondant entre elles et se promettant mutuellement aide et secours. Le 31 mai 1790, eurent lieu à Draguignan et à Lyon deux fêtes patriotiques célébrées avec le plus grand éclat et où figurèrent dans la première huit mille, et dans la seconde cinquante mille soldats citoyens qui en représentaient plus de cinq cent mille. Enfin, le 7 juin, l'Assemblée nationale, prenant en considération une adresse qui lui avait été apportée par une députation de la commune de Paris, adopta avec quelques amendements un projet de décret rédigé par l'évêque d'Autun (Talleyrand). Il fut décrété qu'il y aurait à Paris, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, une fête nationale où les fédérations des provinces seraient toutes représentées. Le nombre des délégués était fixé à six hommes par deux cents fédérés, au choix des directoires de districts. A une distance de plus de cent lieues on ne pouvait envoyer qu'un homme sur quatre cents. La dépense était aux frais des districts. Il devait aussi y avoir des députés des armées de terre et de mer. La fête, qui réunit soixante mille fédérés et gardes nationaux et trois cent mille spectateurs, eut lieu au Champ de Mars, et excita un enthousiasme extraordinaire (voyez-en le récit dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez, 1846. in-18, t. III, p. 267-283).

FÉDÉRÉES (Villes), *Fœderatæ civitates*. Cette expression désignait les cités et les peuples qui n'étaient ni en possession du droit de cité romaine, ni colonies romaines, ni villes de droit latin. Dans la Gaule, il n'était porté, à l'époque de Pline, que par *Massilia* et la cité des *Vocontii*, dans la Narbonnaise; les *Ædui* et les *Carnutæ*, dans la Lyonnaise; les *Lingones* et les *Remi* dans la Belgique. Le principal avantage des peuples fédérés, était de conserver leurs magistrats, de n'accepter des lois romaines que celles qui leur convenaient et de n'être pas soumis au gouverneur de la province.

FEFRUS (S.). Voy. FIACRE.

FEILLÉE (Seigneurs de la), de la maison de Rieux.

FEILLENS, maison de la Bresse d'où sont sortis les seigneurs de Montiernos. (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.)

FEISSAL (Seigneurs de), branche de la famille de Roux (Provence).

FEISTRIZ, localité de la Carniole où le 6 septembre 1813 le prince Eugène battit les Autrichiens.

FELDKIRCH, petite ville du Tyrol dans le Voralberg, qui, après avoir été attaquée plusieurs fois par les Français en mars 1799, fut assaillie de nouveau par le général Lecourbe le 11 juillet 1800 avec tant de vigueur que, dans la nuit, le général autrichien Jellachich abandonna la place.

FÉLETZ (Charles-Marie-DORIMOND, abbé de), littérateur, membre de l'Académie française, né à Grimont, près de Brives-la-Gaillarde, le 3 janvier 1767, mort en 1850. En 1801, il s'associa à la rédaction du *Journal des Débats*, à laquelle il prit part pendant vingt-cinq ans. Sa critique littéraire, vouée à la défense des doctrines classiques, se fit remarquer par la finesse, le bon goût et l'enjouement tout attiques. On a publié en 1828 un choix de ces articles, sous le titre de *Mélanges de philosophie et de littérature*.

FELHEMÉSI, pseudonyme anagrammatique de Mehée fils.

FÉLIBIEN (André), sieur des Avaux, architecte, littérateur, né à Chartres en 1619, mort le 11 juin 1695. Il fut secrétaire d'ambassade à Rome (1647), historiographe du roi, contrôleur général des ponts et chaussées, membre de l'Académie d'architecture, dont il devint secrétaire, et de celle des Inscriptions. — *Origine de la peinture* (1660); *Principes de l'architecture, de la sculpture*, etc. (1675-90); *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (1666); des *Descriptions* du château de Versailles, des tableaux, statues, etc., des maisons royales (1677), etc. = Son frère, JACQUES, abbé, théologien, né à Chartres en 1636, y mourut le 23 novembre 1716. = JEAN-FRANÇOIS, fils aîné d'André, architecte, littérateur, membre de l'Académie d'architecture et de l'Académie de peinture, né vers 1658, mort le 23 juin 1733. — *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, 1687, in-4°; *Plans et dessins de deux maisons de campagne de Pline*, 1699, in-12; *Description de la nouvelle église des Invalides*, 1702, in-12, souvent réimprimé. = Dom MICHEL, frère du précédent, bénédictin de Saint-Maur, historien, né à Chartres le 14 septembre 1666, mort le 25 septembre 1719. Son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* (1706) le fit choisir par le prévôt des marchands, Bignon, pour écrire l'*Histoire de la ville de Paris*, qui fut achevée par Dom Lobineau, 1725, 5 vol. in-fol.

FELINES (Seigneurs de), de la maison d'Hautpoul (Languedoc). = —, de la maison de Grave (Languedoc).

FÉLIX, famille de Provence, originaire de Piémont, d'où sont sortis les seigneurs de la Ferrière, du Muy et d'Olières (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert).

FÉLIX (S.), archevêque de Trèves de 386 à 399, mort vers 400. Sa fête, le 26 mars.

FÉLIX (S.), seizième évêque de Nantes (550), né vers 512, mort le 6 ou le 8 janvier 584. Il eut de vives querelles avec son métropolitain Grégoire de Tours. — Sa fête, le 7 juillet.

FÉLIX DE VALOIS (S.), l'un des fondateurs de l'ordre de la Trinité, né le 19 avril 1127, mort à Cerfroid le 4 novembre 1212. — Sa fête, le 20 novembre.

FÉLIX DE TASSY (François), premier chirurgien du roi, né à Avignon, mort le 5 août 1676. = Son fils, CHARLES-FRANÇOIS, premier chirurgien du roi, né à Paris, mort le 25 mai 1703. Ce fut lui qui opéra (1687) Louis XIV de la fistule.

FÉLIX. Voy. RACHEL.

FELLE (Guillaume), théologien, dominicain, né à Dieppe en 1633, mort à Rome en 1710.

FELLON (Le P. Thomas-Bernard), prédicateur, né à Avignon le 17 juillet 1672, mort à Lyon le 25 mars 1759.

FÉLONIE. La félonie, dans le régime féodal, était la violation de quelques-uns des devoirs qui liaient entre eux le vassal et le suzerain. Il pouvait donc y avoir félonie de la part du supérieur aussi bien que de celle de l'inférieur. Dans l'un et l'autre cas le félon perdait son fief, qui rentrait dans le domaine de son suzerain. Cette réciprocité d'obligations est attestée notamment par une charte de Philippe Auguste en date de 1198, en vertu de laquelle il s'engage envers Thibaut, comte de Champagne et de Brie, son vassal, à le défendre contre tous. Et Chopin, dans son livre II de la Coutume d'Anjou, cite un arrêt en

date du 13 mars 1562, par lequel un suzerain est privé de la mouvance sur un de ses vassaux pour lui avoir donné un soufflet dans une chambre du Parlement de Paris.

Toutefois la sanction paraît avoir été rarement appliquée, lorsque la félonie venait du supérieur: il fallait que le suzerain dominant fût bien puissant et que des intérêts bien graves fussent en jeu pour que l'inférieur obtînt justice. On sait que le crime de félonie servit de prétexte à Philippe II pour enlever la Normandie à Jean sans Terre, meurtrier d'Artus de Bretagne. — Voy. COMMISE, FIEF, VASSAUX, etc.

FELSINS (Seigneurs de), branche de la maison de Lestanges.

FELTRE. Voy. CLARKE.

FEMME ADULTÈRE (La), nom, dans quelques anciens actes, du samedi de la troisième semaine de carême.

FEMMES (CONDITION DES). La femme, chez les anciens, n'avait qu'un rôle tout à fait inférieur; elle était regardée comme une chose, une portion du mari, qui absorbait en lui la personnalité du couple. Il n'en était pas de même chez les Barbares, et les principes qu'ils apportèrent en France se combinant avec ceux que la décadence des mœurs avait fini par introduire dans le droit romain, il en résulta pour la femme une existence nouvelle qui se développa au moyen âge et pendant les temps modernes jusqu'à nos jours.

La vie légale des femmes se présentait chez les Barbares sous la forme d'une protection efficace et d'une haute estime. Les sentiments se traduisent par le wehrgeld qui leur est attribué. Pour la jeune fille et la veuve, qu'elles fussent ingénues ou qu'elles appartinssent à la classe intermédiaire, il était de 200 sous comme pour l'homme libre. La femme mariée en avait un triple (600 sous), égal à celui de l'antrustion (Lois salique et ripuaire).

Mais les femmes n'étant pas aptes à porter les armes, ne pouvaient prendre part aux assemblées du peuple, qui se composaient de la nation armée. De même elles étaient exclues des actes de droit civil, qui devaient s'accomplir en armes. Tel était, par exemple, le serment prêté par les cojurateurs (voy. ce mot). De là une double série d'incapacités civiles et politiques.

Ce principe avait une compensation; puisque la femme manquait de force, il fallait veiller à sa sécurité. On lui assigna un défenseur spécialement chargé envers elle de certains devoirs dont l'ensemble prenait le nom de *mundium*. On l'appelait lui-même *mundualdus* (mainbourg plus tard). Elle était *in mundio patris* jusqu'au jour de son mariage; à défaut du père, *in mundio fratris*. Si elle n'avait point de frère, elle trouvait un protecteur dans le plus proche parent du côté paternel, et au besoin de la ligne maternelle. Il en était de même lorsqu'elle devenait veuve. Ce système rappelle un peu le droit romain; mais l'assimilation n'est pas complète. Au lieu d'être annulée, de ne pouvoir agir que par l'intermédiaire d'un représentant, la femme chez les Barbares avait une personnalité juridique. On pourrait la rapprocher avec plus d'exactitude du mineur *sui juris*.

Sous le régime féodal, la condition des femmes subit un changement profond; le point de départ conforme en cela à la nature des idées nouvelles ne leur fut pas favorable. Elles ne possédaient rien et ne pouvaient tenir fief, parce qu'elles étaient incapables de rendre le service militaire, alors essentiel, incapables aussi, ajoutait-on assez plaisamment, de garder le secret de leur seigneur. Mais les choses ne restèrent pas longtemps dans cet état. Dès l'an 1100 les filles succédaient aux fiefs tenus par leur père, non-seulement à défaut du fils mais encore concurremment avec lui. On cite parmi les exemples mémorables de cette révolution, pour le duché d'Aquitaine, Éléonore, et pour celui de Normandie, Mathilde, fille de Henri Ier. De graves conséquences en résultèrent aux points de vue civil et politique. La propriété entraînant à cette époque la souveraineté, les femmes qui détenaient les fiefs rendirent la justice, assistèrent aux assemblées de leurs pairs, levèrent des troupes, battirent monnaie en leur nom; en un mot exercèrent tous les droits seigneuriaux. Enfin on ne tarda point à appliquer aux successions royales le principe qui dominait les fiefs, la couronne n'étant alors que le premier d'entre eux. S'il en a été autrement en France, cela tint à des circonstances particulières et qui n'eurent au dehors aucune influence.

Si dans le monde féodal la femme noble était assimilée à l'homme et jouissait de la plénitude des droits, elle n'obtint pas une aussi grande place dans les autres classes de la société. Toutefois sa condition s'était améliorée chaque jour, et soit par l'effet des idées chevaleresques, soit par le progrès naturel de la civilisation, la loi avait été amenée à tenir beaucoup plus compte d'elle. L'incapacité politique et civile resta la règle à son égard. Cependant elle jouit de certains priviléges; quand elle n'était pas en puissance de mari, elle pouvait être prise pour arbitre; il lui était permis de plaider non-seulement pour elle, mais encore pour ses enfants et ses parents. L'emprisonnement préventif ne lui était pas applicable, si ce n'est en cas de crime. La simple déclaration d'une veuve avait la même valeur que la déposition sous serment des témoins, même dans les questions de propriété; elle avait un an et un jour de répit avant d'être obligée de répondre à une citation quelle qu'elle fût. Elle était enfin exempte de toute contribution publique, quand elle n'avait point d'enfants. En revanche, il est vrai, le témoignage de la femme ne valait pas celui de l'homme, lorsqu'il s'agissait de propriété; on l'admettait difficilement dans les causes criminelles. — Voy. d'ailleurs les mots CHEVALERIE, COUR D'AMOUR, MARIAGE.

Depuis la Révolution, la condition des femmes n'a pas sensiblement changé. Mais le principe de l'incapacité civile a pour source non plus une faiblesse physique ou intellectuelle qu'on attribuait pour caractère au sexe entier, mais bien l'unité qu'on veut maintenir dans la direction de la famille. Aussi les femmes majeures non mariées ou veuves ont-elles la plénitude des droits privés. On leur refuse encore l'exercice des droits politiques, malgré de vives réclamations. La sagesse qu'il suppose, les obligations qu'il entraîne, les dangers qu'il fait courir, et, plus encore peut-être, une invincible antipathie de mœurs les en ont toujours exclues. Cependant, par une singulière contradiction, nos habitudes et nos constitutions ne répugnent point à leur confier le pouvoir suprême. Une loi prévoyant le cas où Napoléon III viendrait à mourir, a investi l'impératrice de la régence, pendant la minorité de son fils. — Voy. RÉGENCE.

FÉNEL (Charles-Maurice), érudit, mort vers 1720. = Son neveu, JEAN-BAPTISTE-PASCHAL, membre de l'Académie des inscriptions, né en 1695 à Paris, où il mourut le 19 décembre 1753.

FÉNELON (Bertrand de SALIGNAC ou de SALAGNAC, marquis de LA MOTHE-), diplomate, mort en 1589. Il fut ambassadeur en Angleterre de 1572 à 1574. — *Le Siége de Metz*, 1553; *Lettres au cardinal de Ferrare sur le voyage de Henri II aux*

Pays-Bas de l'empereur, 1554, 1555, in-8°; *Mémoires*, imprimés dans le tome Ier des Mémoires de Castelnau, puis dans les grandes collections de mémoires; *Correspondance diplomatique*, 1840, 7 vol. in-8°.

FÉNELON (François de Salignac de la Mothe-), célèbre prélat et écrivain, né au château de Fénelon (Dordogne) le 6 août 1651, mort à Cambrai le 7 janvier 1715. Entré au séminaire de Saint-Sulpice, il reçut les ordres sacrés vers 1675, fut nommé supérieur de la communauté des *Nouvelles catholiques*, et se lia à cette époque avec Bossuet qui revit sa *Réfutation du système de Malebranche sur la nature et la grâce*. Envoyé en mission en Poitou, il obtint par sa douceur et sa charité de nombreuses conversions. Grâce au duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne, il fut choisi (1689) pour précepteur de ce prince, et l'on peut lire dans Saint-Simon quelle influence heureuse il exerça sur le caractère fougueux et désordonné de son élève. Ce fut pour lui qu'il composa ses *Fables*, ses *Dialogues des morts* publiés en 1712, et enfin le *Télémaque*. Membre de l'Académie française (1693), abbé de Saint-Valery (1694), il fut l'année suivante (février 1695) nommé à l'archevêché de Cambrai, et continua pendant quelque temps encore à surveiller l'éducation qui lui était confiée. Mais bientôt sa liaison avec Mme Guyon dont il adopta, en partie du moins, les doctrines mystiques connues sous le nom de quiétisme, lui fit perdre la faveur de Louis XIV et l'amitié de Mme de Maintenon. Son *Explication des Maximes des saints*, tout empreinte de ce mysticisme, lui attira, outre une disgrâce complète, les inimitiés les plus vives et entre autres celle de Bossuet qui poursuivit à Rome avec une passion extrême la condamnation de l'auteur. Elle fut prononcée le 12 mars 1699 et Fénelon s'y soumit immédiatement avec une simplicité et une dignité admirables. La même année, l'infidélité d'un domestique amena la publication clandestine des *Aventures de Télémaque* dont les éditions fautives et sans l'aveu de l'auteur se multiplièrent et attestent la vogue immense du livre. Ce fut seulement deux ans après la mort de Fénelon, en 1717, que le marquis de Fénelon, son petit-neveu, en donna une édition qui est à peu près conforme au manuscrit original. L'illustre prélat ne rentra jamais en grâce auprès de Louis XIV. Retiré dans son diocèse, il y montra toutes les vertus épiscopales, et les revers des dernières années de la guerre de la succession d'Espagne lui fournirent l'occasion de déployer son immense charité. Fénelon dont Saint-Simon a tracé le portrait avec son talent habituel, et qui, suivant l'expression de Bossuet, avait de l'esprit *à faire peur*, n'a peut-être pas d'égal dans notre littérature pour la grâce, l'onction et une finesse qui, dans ses disputes théologiques, tournait souvent à la subtilité. Aux ouvrages que nous avons cités nous ajouterons : *L'éducation des filles* (1687); *Dialogues sur l'éloquence*; *Démonstration de l'existence de Dieu*; *Examen de la conscience d'un roi*; *Sermons*; *OEuvres spirituelles*, etc. L'édition la plus complète de ses œuvres et de sa correspondance est celle de 1820-1830, 34 vol. in-8°.

FÉNELON (Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de la Mothe-), général et diplomate, neveu de l'archevêque de Cambrai, né en 1688, tué à Rocoux, le 11 octobre 1746. Il fut ministre plénipotentiaire au congrès de Soissons (1727) et ambassadeur en Hollande (1733). C'est lui qui a donné la première édition complète des *Aventures de Télémaque*, 1717, 2 vol. in-8°, rare. = Son fils, François-Louis, littérateur, né en 1722, mort vers 1780.

FENERIÆ VALLIS HONESTA, Feniers, (Cantal).

FENESTRAGE. Le fenestrage était un droit perçu sur les étalages que les marchands faisaient de leurs denrées aux fenêtres de leurs boutiques et échoppes.

Il y avait aussi une redevance de ce nom établie sur les portes et fenêtres.

FÉNESTRANGE, ville de Lorraine avec titre de baronnie qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte à la fin du xve siècle. Elle fut partagée plus tard entre les princes de Salm et les ducs d'Havré et de Croy qui prenaient le titre de souverains de Fénestrange, cette baronnie étant une terre libre de l'Empire.

Le domaine de Fénestrange fut en 1782 engagé par Louis XVI au duc de Polignac moyennant 1 200 000 livres; mais en même temps une ordonnance au porteur, du montant de la même somme, fut accordée par le roi au duc et à sa femme. Ce don scandaleux mentionné dans *le Livre rouge* provoqua de la part de l'Assemblée nationale, le 14 février 1791, un décret qui annula l'engagement. En 1816 et 1817, les ministres de Louis XVIII essayèrent de faire révoquer ce décret par les Chambres; mais l'opinion publique se prononça de telle sorte contre cette mesure qu'ils furent obligés de retirer le projet de loi qu'ils avaient présenté.

FÉNESTRANGE (Seigneurs de), de la maison de Rouault.

FENESTRELLE, forteresse du Piémont qui prise par les Français le 11 mai 1794, puis par Suwarow en 1799, fut reprise sur les Russes par Championnet le 10 août 1799.

FENETIUM, Feniers (Cantal).

FENICULETUM, Fenouillèdes.

FÉNIN (Pierre de), chroniqueur, né en Artois, dans la première moitié du xve siècle. — *Chronique* (1407-1422) qui a été souvent réimprimée, entre autres dans les grandes collections et par la Société de l'Histoire de France, 1837, in-8°.

FENOUILLÈDES, *Fenicolensis ager*, petit pays du Languedoc, chef-lieu Saint-Paul de Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales). (Voy. Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc*, t. I et II.)

FENOUILLET (Seigneurs de), branche de la maison d'Alleman (Comté-Venaissin).

FENOUILLET ou **FENOILLET** (Pierre de), évêque de Montpellier, prédicateur, né à Annecy (Savoie), mort à Paris le 23 novembre 1652.

FENOUILLOT DE FALBAIRE (Charles-Georges), auteur dramatique, né à Salins le 16 juillet 1727, mort à Sainte-Menehould en 1800 ou 1801. Le plus connu de ses ouvrages, *l'Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers, médiocre en lui-même, dut son succès à l'événement réel et récent qui lui avait servi de thème : c'était le dévouement du protestant Jean Fabre se substituant à son père et se faisant à sa place conduire aux galères. La pièce de Falbaire et ses démarches contribuèrent à la réhabilitation de cet infortuné. =Son frère, Jean, écrivain royaliste, né à Salins en 1748, mort à Besançon le 27 mai 1826

FENOYL, en Lyonnais (Rhône). Par lettres de juin 1720 les terres et seigneuries de Souzy, Tourneville et la Forêt des Halles furent érigées en marquisat sous le nom de Fenoyl, en faveur de Guy de Fenoyl, premier président du Parlement de Pau.

FENOYL (Seigneurs de), branche de la maison de Gayardon (Forez).

FER (Nicolas de), graveur et géographe, né en 1646, mort le 15 octobre 1720.

FERA, maison originaire d'Italie, établie en France au commencement du xve siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Rouville, de Saint-

Dizier, du Plessis-au-Chapt, de La Haute-Maison, de Saint-Loup et de Fontaine.

FERAIN ou **FERRAIN**, petit pays dont une partie appartenait à la Flandre wallonne et l'autre à la Flandre autrichienne. Il avait quatre lieues de long sur deux de large. Chef-lieu Commines.

FÉRAUD (L'abbé Jean-François), philologue, né le 17 août 1725, à Marseille, où il est mort le 8 février 1807. — *Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-88, 3 vol. in-4°.

FERAUD Voy. FERRAUD.

FERAUDI DE THOARD (Raymond), troubadour provençal, mort vers 1324.

FERBLANTIERS. Voy. TAILLANDIERS.

FER DE LA NOUERRE (De), ingénieur, né vers 1740, mort vers 1790.

FERDINAND. Voy. ELLE.

FERDINAND (L'empereur), pseudonyme de Jean de Maumont. = — (M.), pseudonyme de M. Ourry.

FERDINANDSHOF, village de la Poméranie suédoise où le 16 avril 1807 le maréchal Mortier battit les Suédois.

FÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Châtillon.

FÈRE (La), *Fera*, ville forte de la Picardie (Aisne). Elle est fort ancienne. Le prince de Condé dans le gouvernement duquel elle était comprise y mit en 1579 une garnison protestante qui y fut assiégée en 1580 par le maréchal de Matignon, et après un siége que l'on surnomma le *Siége de velours* parce qu'il ne fut troublé par aucune attaque, la ville capitula le 31 août. — Le 16 octobre 1589, les ligueurs s'en emparèrent par surprise, et la livrèrent aux Espagnols. Henri IV l'assiégea en 1595, et elle capitula au mois de mai de l'année suivante.

FÈRE-CHAMPENOISE (La), ville de Champagne (Marne), près de laquelle le 25 mars 1814 Marmont et Mortier, succombant sous le nombre, furent battus par les alliés après une héroïque résistance.

FERENZAC (Seigneurs de), de la maison de Gironde.

FERET (Jean-Baptiste), dit *Baptiste*, paysagiste du XVIIIe siècle, reçu à l'Académie de peinture le 26 octobre 1709.

FERIA, nom latin donné aux jours de la semaine qui étaient distingués par les épithètes de *prima* (dimanche), *secunda* (lundi), etc. On ajoutait celle de *magna* ou *major* pour désigner les jours de la semaine sainte.

FERINO (Pierre-Marie-Barthélemy, comte), général, sénateur, pair de France, né à Caravaggio (Milanais) en 1747, mort à Paris le 28 juin 1816.

FERJEU (S.). Voy. FARGEAU.

FERLINA. Voy. FRELUCQUE.

FERMAT (Pierre de), l'un des plus grands géomètres que la France ait produits, helléniste, conseiller au parlement de Toulouse, né à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) en août 1601, mort en janvier 1665. « Ses œuvres, a dit un biographe, sont malheureusement bien loin de renfermer tout ce qu'il avait écrit, et à plus forte raison tout ce qu'il avait pensé. Inventeur de la géométrie analytique en même temps que Descartes, du calcul des probabilités simultanément avec Pascal, d'une méthode des tangentes, qui a été considérée par Lagrange et Laplace comme la véritable origine du calcul différentiel, Fermat a surtout excellé dans l'analyse indéterminée. Les résultats de ses recherches sur la théorie des nombres, résultats qu'il a laissés sans démonstration, ont été le sujet des travaux des plus habiles analystes qui sont venus après lui. Un seul de ses théorèmes, qui consiste en ce qu'aucune puissance d'un nombre, si ce n'est la seconde, ne peut être la somme exacte de deux puissances de même degré, est aujourd'hui démontré mais incomplétement. » — *Diophanti Alexandrini quæstiones cum commentariis P. Bachet et observationibus D. P. de Fermat*, 1670, in-fol., très-rare; *Varia Opera mathematica*, 1691, in-fol., très-rare. = Son fils, PIERRE, érudit, né à Toulouse en 1630, mort en 1690. C'est lui qui a édité les deux ouvrages de son père.

FERMES. Jusqu'à la Révolution, la perception des impôts était confiée à des particuliers « qui en rendaient quelque chose au roi, » ainsi que le disait Voltaire. En 1726, la plus grande partie des droits du roi, autrement dit des revenus de l'État, fut affermée par bail à une société de capitalistes. Les *fermes générales* ou *fermes unies*, comme on les appela, étaient au nombre de cinq, savoir : 1° la ferme des traites; 2° la ferme des grandes gabelles et gabelles de Franche-Comté, des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Lorraine, et le tabac; 3° la ferme du tabac et les petites gabelles; 4° la ferme des aides; 5° la ferme des domaines. On les nommait les *cinq grosses fermes*. Le premier bail des fermes-unies, fait en 1726, se montait à 80 millions de livres; celui de 1762 fut porté à 126 millions. Le nombre des *fermiers généraux*, qui n'etait d'abord que de 40, fut porté plus tard à 60.

FERMOND (Denis de), pseudonyme du P. de Montfort.

FERMONT (Seigneurs de), de la maison de Housse (Verdunois).

FERNEL (Jean), célèbre médecin, premier médecin de Henri II, astronome et mathématicien, né, à ce que l'on croit, à Clermont (Oise), mort le 26 avril 1558. Il est un des premiers qui ait cherché à déterminer la grandeur de la terre par la mesure d'un degré du méridien, mesure qu'il obtint assez exactement, au moyen d'un chaînage grossier. On a de lui, outre un traité de la sphère et un traité de cosmologie, *De naturali parte Medicinæ libri septem*, 1542, in-fol., rare; *De evacuandi ratione liber*, 1545, in-8°; *De abditis rerum causis libri duo*, 1548, in-fol., souvent réimprimé; *Medicina*, 1554, in-fol., souvent réimprimé; *Therapeutices universalis*, 1571, in-8°; *Febrium curandarum methodus generalis*, 1577, in-8°, 1665, in-8°; *De luis venereæ curatione*, 1579, in-8° : la plupart de ces ouvrages ont été traduits en français.

FERNUNTSBERG (Le baron de), pseudonyme du chevalier de Meray.

FÉRON. Voy. FERRON.

FÉROUX (Christophe-Léon), prieur des Bernardins, économiste, né à Frévent (Pas-de-Calais), en 1730, mort à Paris en 1803.

FÉROZIN (Seigneurs de), de la famille de Montagnac (Limousin).

FERRACIÈRES (Seigneurs de), de la maison du Puy (Dauphiné).

FERRAILLEURS. A Paris, les ferrailleurs ne s'établirent en communauté que vers le milieu du XVIIe siècle. Eux seuls pouvaient aller par les rues crier *vieilles ferrailles* à vendre. Leurs patrons étaient saint Sébastien et saint Roch.

FERRAND ou **FERDINAND**, comte de Flandre Prince de Portugal, il fut marié par Philippe Auguste (1211) à Jeanne, fille de Baudouin IX, comtesse de Flandre. Il s'allia avec le roi d'Angleterre et Othon, contre la France, fut pris à la bataille de Bouvines (1214), ne fut rendu à la liberté qu'en 1227, sa femme ayant toujours refusé de payer sa rançon. Il mourut en 1233, à

Noyon, sans laisser d'enfants. Jeanne se remaria (1236) avec Thomas de Savoie.

FERRAND (David), poëte et imprimeur normand, mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Inventaire général de la Muse normande*, 1655, in-8°, rare.

FERRAND (Louis), orientaliste, théologien, né à Toulon le 3 octobre 1645, mort le 11 mars 1699.

FERRAND (Jacques-Philippe), peintre en émail, membre de l'Académie (1690), né à Joigny (Yonne) vers 1653, mort le 5 janvier 1732.— *L'Art du feu*, 1723.

FERRAND (Antoine), poëte, né en 1678, à Paris, où il est mort en 1719.

FERRAND (*N.*), voyageur, né vers 1670, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. Les relations de ses voyages en Crimée et en Circassie, ont été publiées dans les *Lettres édifiantes* et le *Recueil des voyages au nord*.

FERRAND (Jacques), général, né le 11 novembre 1746, à Ormoy (Haute-Saône), mort à Amance (Haute-Saône), le 30 novembre 1804.

FERRAND (Marie-Louis), général, né à Besançon le 12 octobre 1753. Vaincu à Porto-Hincado (île de Saint-Domingue), le 7 novembre 1808, il se tua de désespoir.

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), magistrat et publiciste, né le 4 juillet 1751, à Paris, où il est mort le 17 janvier 1825. Issu d'une famille de robe, il devint conseiller aux requêtes, fut exilé avec ses collègues par le chancelier Maupeou, et fut plusieurs fois chargé, aux approches de la Révolution, de porter la parole pour sa compagnie devant le roi. Parlementaire exclusif, il s'opposa à la convocation des états généraux; émigra dès 1789, et fit partie du conseil du prince de Condé, puis du conseil de régence en 1793, et chercha à servir la cause royale par une foule de petits factums. Rentré en France en 1801, il y publia l'*Esprit de l'histoire* (1802), ouvrage que le gouvernement toléra parce qu'il prêchait le principe d'autorité, mais dont on obligea l'auteur à modifier l'esprit royaliste. Sous la Restauration il fut nommé ministre d'État, directeur des postes (1814), pair de France et membre de l'Académie (1816). — *Théorie des révolutions* (1817); une continuation de l'*Histoire de Pologne* de Rulhière, qu'il altéra et que Daunou rétablit; *OEuvres dramatiques*, 1817, in-8°.

FERRAND DE LA CAUSSADE (Jean-Henri-Béçays), général, né à Montflanquin (Lot-et-Garonne) en 1736, mort à la Planchette, près Paris, en 1805. Il défendit glorieusement Valenciennes contre les coalisés en 1793.

FERRANDINIERS, fabricants d'étoffes en or, argent, soie et laine. Dans leur communauté, à Paris, l'apprentissage était de cinq ans, le compagnonnage de deux. Le brevet coûtait 50 livres, la maîtrise 500. Patron, saint Louis.

FERRARE, ville d'Italie qui, occupée par les Français en mai 1796, fut le 25 mai 1799 rendue aux Autrichiens qui la bloquaient depuis près de deux mois.

FERRARIÆ, Ferrières.

FERRARY, famille originaire d'Italie, et qui vint s'établir en France au milieu du XVIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de la Vaupière et d'Aigrefoin, et les comtes de Romans.

FERRAUD ou **FÉRAUD** (*N.*), homme politique, né en 1764, dans la vallée d'Aure, massacré à Paris le 1er prairial an III (26 mai 1795). Envoyé à la Convention par le département des Hautes-Pyrénées, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, s'attacha aux Girondins, et ne fut pas enveloppé dans leur proscription, parce qu'il était alors commissaire à l'armée des Pyrénées Orientales où il déploya une grande intrépidité, ainsi qu'aux armées du Nord et de la Moselle. Il était rentré à la Convention quand l'Assemblée fut envahie par une populace furieuse le 1er prairial an III. Il voulut en vain s'opposer à l'entrée des assaillants dans la salle des séances, fut blessé, renversé et tué. Sa tête, mise au bout d'une pique, fut présentée au président Boissy-d'Anglas qui la salua. Celui qui l'avait portée, un serrurier nommé Boucher, fut exécuté trois jours après.

FERRÉ, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Frédière.

FERRÉ, dit le *grand Ferré*, paysan qui s'est rendu célèbre par ses exploits contre les Anglais, en 1359, exploits que nous a racontés le continuateur de Guillaume de Nangis. Il mourut la même année.

FERREIN (Antoine), médecin, membre de l'Académie des sciences (1741), professeur au Collége de France et au Jardin des Plantes, né à Frespech (Lot-et-Garonne) le 25 octobre 1693, mort le 28 février 1769.

FERRÉOL (S.), premier évêque de Besançon vers 180, martyrisé le 16 juin vers 210. = Ferréol, Farget ou Fargeu (S.), martyr à Vienne (Dauphiné) au IVe siècle. Sa fête, le 18 septembre. = — (S.), évêque d'Uzès de 553 au 4 janvier 581. Sa fête, le 18 septembre. = — (S.), évêque (575) de Limoges, sa patrie, où il est mort vers 595.

FERREOLUS (Tonantius), noble gaulois, gendre de l'empereur Avitus, préfet des Gaules, né vers 420, dans le Rouergue, mort après 485. Il avait rassemblé une magnifique bibliothèque dont parle Sidoine Apollinaire.

FERREOLUS (S.). Voy. Fargeau.

FERRETTE, *Phirretum*, *Ferreta*, *Phierrete*, en allemand Pfert, seigneurie d'Alsace (Haut-Rhin), qui, après avoir fait partie du royaume de Bourgogne et du duché d'Alsace, fut démembrée en 1125 du comté de Montbéliard pour former un comté particulier. Le comté passa ensuite à la maison d'Autriche par le mariage (1319) de Jeanne, fille aînée d'Ulric, comte de Ferrette, avec Albert, duc d'Autriche et landgrave de la Haute-Alsace. Engagé par Sigismond, fils de Frédéric le Vieux, comte de Tyrol, à Charles le Téméraire, qui y nomma pour gouverneur Pierre de Hagenbach, décapité en 1474, il rentra dans la maison d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien. Au traité de Westphalie, il fut cédé à la France. En décembre 1659, Louis XIV le donna en propriété avec les seigneuries de Belfort, Dèle, Thann, Altkirch et Isenheim à Mazarin qui le transporta à sa nièce Hortense Mancini et au mari de celle-ci, Armand Ch. de la Porte de la Meilleraie. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

FERRI Ier ou **FRÉDÉRIC**, comte de Bar, fut établi duc de la Haute-Lorraine par l'archiduc Brunon. Il mourut en 984. Son fils Thierri lui succéda. = Ferri II, fils de Thierri, lui succéda (1024) dans le duché de Lorraine et le comté de Bar, essaya inutilement de détrôner l'empereur Conrad II, et mourut en 1036, ne laissant que des filles.

FERRI Ier ou **FRÉDÉRIC**, comte de Bitche, succéda en 1205 à son frère Simon II dans le duché de Lorraine qu'il céda l'année suivante à son fils aîné Ferri. = Ferri II, fils et successeur du précédent (1206), mort à Nancy le 18 octobre 1213. Son fils Thibaut Ier lui succéda.

FERRIER, nom de deux familles de Provence. De l'une sont sortis les seigneurs d'Auribeau et de Saint-Julien. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

FERRIER (Arnaud du), jurisconsulte, ambassadeur au concile de Trente, puis à Venise, né à Toulouse vers 1508, mort en octobre 1585. Il se convertit (1582) au protestantisme et devint chancelier de Navarre. Ses négociations sont conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

FERRIER (Auger), médecin, né en 1513 près de Toulouse, où il mourut en 1588.

FERRIER (Jérémie), ministre protestant, né vers 1560, mort à Paris le 26 septembre 1626. Vendu à la cour, il trahit plusieurs fois la cause de ses coreligionnaires et finit par embrasser le catholicisme. Il devint alors conseiller d'État. Tallemant des Réaux lui a consacré une historiette. — *De l'Antechrist et de ses marques, contre les ennemis de l'Église catholique*, 1615.

FERRIER (Du), pseudonyme de J. Sirmond.

FERRIER DE LA MARTINIÈRE (Louis), auteur tragique, né à Arles en 1652, mort en Normandie en 1721.

FERRIÈRE (La), terre et seigneurie érigée en marquisat par lettres de décembre 1692, en faveur d'Arnaud de la Briffe.

FERRIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Berryer. = —, branche de la maison de Comminges. = —, branche de la famille de Félix. = —, de la famille de Masso. = —, de la maison de Sillans. = —, de la famille de Veri.

FERRIÈRE (Claude de), jurisconsulte, né à Paris le 6 février 1639, mort à Reims le 11 mai 1715. = Son fils, CLAUDE-JOSEPH, jurisconsulte, mort vers 1748.

FERRIÈRE (Louis-Marie, comte de la), général, pair de France, né le 9 avril 1776, à Redon, mort le 22 novembre 1834, à Vallery (Yonne).

FERRIÈRES, dans le Gâtinais-Orléanais (Loiret), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Sens. = —, en Poitou (Deux-Sèvres), abbaye de bénédictins, fondée vers 1184, diocèse de Poitiers.

FERRIÈRES, seigneurie de Bourgogne (Yonne), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Maligny. = A cette maison appartenait Jean de FERRIÈRES, seigneur de MALIGNY, vidame de Chartres après son cousin François de Vendôme (1560), capitaine calviniste, né vers 1520, mort prisonnier des catholiques et aux galères en 1586. = Son frère, Edme de MALIGNY, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, mort noyé à Genève en 1560.

FERRIÈRES, châtellenie érigée en marquisat par lettres de juillet 1665, en faveur de Jean le Maistre, seigneur de Ferrières.

FERRIÈRES. Par lettres patentes de juin 1742, la baronnie de Ferrières fut érigée en duché héréditaire sous le nom de Broglie, en faveur de François-Maurice, comte de Broglie, maréchal de France.

FERRIÈRES, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Thury. = —, famille de Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Champigny-le-Sec et de Monteil.

FERRIÈRES (Seigneurs de), de la maison d'Alègre (Velay). = —, branche de la maison de Croy. = —, de la famille de l'Empereur (Champagne). = —, de la famille provençale du Laurens. = —, de la famille du garde des sceaux Marillac. = —, de la maison d'O (Normandie. = —, de la maison de Salart (Brabant). = —, de la maison de Toucheboeuf (Touraine).

FERRIÈRES (Guillaume de), vidame de Chartres, poëte, mort dans les premières années du XIIIe siècle. Il prit part à la quatrième croisade. Ses poésies ont été publiées par L. Lacour, 1856, in-12.

FERRIÈRES (Charles-Élie, marquis de), publiciste, né à Poitiers le 27 janvier 1741, mort au château de Marsay (Vienne) le 30 juillet 1804. Il fut membre de l'Assemblée constituante, pour l'histoire de laquelle il a laissé des *Mémoires* (1799) fort intéressants.

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF (Comte de), agent politique, né en Champagne, assassiné à Montmort (Marne) en 1814. Il remplit de 1782 à 1789 en Turquie et en Perse des missions diplomatiques dont il a publié la relation (1790, 2 vol. in-8°), et de retour en France paraît avoir été attaché à la police jusqu'au 18 brumaire. Lors de l'invasion, il leva un corps franc et fut en plein jour, à Montmort, victime d'un assassinat dont l'auteur qui était connu ne fut jamais puni.

FERRIOL, famille de Bresse d'où sont sortis les seigneurs de Pont-de-Vesle et d'Argental. A cette famille appartenait : Charles D'ARGENTAL, comte de FERRIOL, diplomate, né en 1637, mort fou à Paris en 1722. Il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople où il mena une conduite extravagante, en fut rappelé en 1710 et ramena avec lui Mlle Aïssé (voy. ce nom).

FERROL, ville maritime et forte d'Espagne (Galice) dont Soult s'empara le 26 janvier 1809.

FERRON ou **FÉRON**, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de la Ferronnays.

FERRON (Arnau du), magistrat, historien, né en 1515 à Bordeaux, y mourut en 1563. — *De rebus gestis Gallorum* (1488-1547), 1554, in-f°, 1555, in-8; rare et intéressant.

FERRONNAYS (Jules-Basile FERRON DE LA), prélat, né au château de Saint-Mards-lès-Ancenis (Loire-Inférieure) le 2 janvier 1735, mort à Munich le 15 mai 1799. Il fut successivement évêque de Saint-Brieuc (1769), de Bayonne (1774), de Lisieux (1784), puis émigra (1791). = Son neveu, Pierre-Louis-Auguste FERRON, comte de la FERRONNAYS, diplomate, né à Saint-Malo en décembre 1777, mort le 17 janvier 1842. Émigré avec son père, il servit dans l'armée des princes et s'attacha au roi de Suède, puis au duc de Berry à la suite duquel il rentra en France. Maréchal de camp (juin 1814), pair de France (août 1815), ministre plénipotentiaire en Danemark (1817) et (1819-1827) à Saint-Pétersbourg, il assista aux congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone. En 1827, il eut le portefeuille des affaires étrangères, que sa santé l'obligea d'abandonner le 14 mai 1829, et en février 1830 il fut nommé à l'ambassade de Rome. Il refusa de prêter serment à la dynastie de Juillet.

FERROUX (Étienne-Joseph), homme politique, né le 25 avril 1751, mort à Salins le 12 mai 1834. Conventionnel, il vota la mort du roi avec appel et sursis, fut incarcéré pendant la Terreur comme girondin et siégea au conseil des Anciens jusqu'en 1797.

FERRUS, FERRUTIUS (S.). Voy. FARGEAU.

FERRY (Paul), théologien protestant, poëte, né à Metz le 24 février 1591, y mourut le 28 décembre 1669. Il entretint avec Bossuet pour la réunion des deux églises une correspondance imprimée dans les œuvres de celui-ci.

FERRY (Claude-Joseph), conventionnel, né en 1756 à Raon-l'Estape (Vosges), mort à Liancourt (Oise) le 1er mai 1845. Il vota la mort du roi et fut successivement professeur à l'École du génie à Metz et examinateur à l'École polytechnique.

FERRY DE SAINT-CONSTANT, littérateur, né à Fano (États-Romains) en 1755, y mourut le 16 juillet 1830.

FERS (Marque des), droit du dixième prélevé par le roi sur les produits des mines du royaume.

FERTANS (Seigneurs de), branche de la maison de Scey (Franche-Comté).

FERTÉ (La), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Languedoc, diocèse de Nîmes.

FERTÉ (Seigneurs de la), branche de la maison de Châtillon. = —, branche de la maison de Goulard (Guyenne). = —, de la maison de Ray (Bourgogne). = —, de la maison de Roncherolles (Normandie). = —, de la maison de Tiercelin (Poitou). = —, de la maison des comtes de Valentinois (Dauphiné).

FERTÉ-BERNARD (La), ville du Maine (Sarthe). En juin 1189, Henri II d'Angleterre y eut une conférence avec Philippe Auguste qui ne tarda pas à s'emparer de la place. Elle fut prise en 1424 après un siége de quatre mois par les Anglais, qui en sortirent au bout de peu de temps, y rentrèrent bientôt et la perdirent définitivement en 1449.

FERTÉ-BERNARD (Seigneurs de la), branche de la maison de Craon.

FERTÉ-CHAUDERON ou **HAUTERIVE** (La), seigneurie du Nivernais (Allier), avec le titre de baronnie. Son possesseur prenait le titre de maréchal et sénéchal du Nivernais.

FERTÉ EN-PONTHIEU (Seigneurs de la), de la maison de Roye (Picardie).

FERTÉ-FRESNEL (La), baronnie de Normandie (Orne) qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Chambray et de Poussey. = — (Seigneurs de la), de la famille d'Oinville (Picardie).

FERTÉ-GAUCHER (La), petite ville de la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), près de laquelle Marmont et Mortier furent battus par les alliés le 6 mars 1814.

FERTÉ-HUBERT (Seigneurs de la), de la maison de Beauvillier.

FERTÉ-IMBAUT (Jacques d'Étampes, marquis de la), maréchal de France, né en 1590, mort le 20 mai 1668. = Marie-Thérèse Geoffrin, marquise de la Ferté-Imbaut, femme de lettres, née le 22 avril 1715 à Paris, où elle est morte en 1791. Elle était fille de la célèbre Mme Geoffrin.

FERTÉ-LOUPIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Courtenai.

FERTÉ-MACÉ (Seigneurs de la), de la maison de du Bouchet (Anjou).

FERTÉ-MILON (La), petite ville du Valois (Aisne), patrie de Racine. Elle fut prise par Henri IV en 1594 et assiégée inutilement par le duc de Lorraine pendant la Fronde. La seigneurie de cette ville avait été donnée en septembre 1477 par Louis XI à Jean de Daillon, seigneur du Lude.

FERTÉ-NABERT (La) ou **SAINT-NECTAIRE** (vulgairement Senneterre), baronnie de l'Orléanais (Loir-et-Cher), possédée au xvᵉ siècle par la maison d'Estampes, d'où elle passa au siècle suivant aux seigneurs de Saint-Nectaire, qui lui donnèrent leur nom. Par lettres de novembre 1665, elle fut érigée en duché-pairie en faveur de Henri de Saint-Nectaire, maréchal de France, né en 1600, mort le 27 septembre 1681. Maréchal de camp après une action d'éclat à Hesdin (1638), gravement blessé à Rocroy, nommé lieutenant général, puis gouverneur et lieutenant général en Lorraine, il se distingua à la bataille de Lens (1648), resta fidèle au roi pendant la Fronde, et reçut le bâton de maréchal (janvier 1651). Il s'empara successivement de Mirecourt, de Ligny (1652), de Béfort et de Thann (1654), de Montmédy (1657), de Gravelines (1658), de Marsal (1663), fut créé duc et pair (1665), et obtint (1673), tout en en conservant les honneurs, de se démettre de ces dernières dignités en faveur de son fils, Henri-François, qui mourut lieutenant général à quarante-six ans le 1ᵉʳ août 1703. Sa pairie fut éteinte avec lui.

FERTÉ-SAINT-NECTAIRE (Marquis de la), de la famille de Thibauld. — Voy. Ferté-Nabert.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE, petite ville de Brie (Seine-et-Marne) qui fut prise et reprise plusieurs fois à la fin du xviᵉ siècle pendant les guerres de la Ligue. Macdonald y soutint un combat fort vif contre les Russes le 9 février 1814.

FERTÉ-SUR-GROSNE (La), abbaye d'hommes, première fille de l'ordre de Cîteaux, en Bourgogne (Saône-et-Loire), diocèse de Châlon, fondée en 1113.

FÉRUSSAC (Jean-Baptiste-Louis d'Audebard, baron de), naturaliste né à Clairac (Agénais), en 1745, mort en 1815. = Son fils André-Étienne-Just-Paschal-Joseph-François, naturaliste, né en 1786, mort à Paris en 1836. Il continua l'*Histoire des mollusques*, de son père, a publié divers mémoires d'histoire naturelle, quelques écrits de circonstance et est surtout connu par le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* auquel son nom est resté attaché, recueil périodique de critique qui rendit d'immenses services et qui parut de 1823 à 1830.

FERVAQUES (Seigneurs de), de la maison de Hautemer. (Voy. Hautemer). = —, branche de la famille de Bullion (Mâcon).

FERVILLE (N. Vaucorbeil, dit), acteur, né à Paris vers 1784, mort en août 1864.

FESCH (Joseph), cardinal, né à Ajaccio le 3 janvier 1763, mort à Rome le 13 mai 1839. Son père, François, était un officier suisse au service de Gênes et épousa en secondes noces la mère de Lætitia Bonaparte. Archidiacre et prévôt d'Ajaccio au moment de la Révolution, il protesta contre la constitution civile du clergé, et privé de toutes ressources entra dans l'administration de l'armée d'Italie (1795) lorsque son neveu Bonaparte en devint général. Après le 18 brumaire, il prit part aux négociations qui amenèrent le concordat, fut nommé archevêque de Lyon (1802) et bientôt après cardinal. En 1804, il fut envoyé comme ambassadeur près du Saint-Siége et fut chargé d'obtenir de Pie VII qu'il vînt sacrer le nouvel empereur. Nommé grand aumônier, comte, sénateur, puis coadjuteur de l'archevêque de Ratisbonne, il refusa le siége de Paris quand les dissentiments eurent éclaté entre Napoléon et le pape, et présida le concile tenu en 1811. Tombé en disgrâce, il fut relégué dans son diocèse où il exerça dignement ses fonctions pastorales. Lors de la première Restauration il se rendit à Rome où il retourna après un séjour en France pendant les Cent-Jours. — Il avait rassemblé une magnifique collection de tableaux dont il a légué une partie à la ville de Lyon.

FESSARD (Étienne), graveur, élève de Jeaunat, né en 1714 à Paris, où il est mort en 1774. Il a gravé d'après Rubens, Poussin, Vanloo, Nattier, etc. = Pierre-Alphonse, statuaire, né en 1798 à Paris, où il est mort en 1844.

FESTAGE. Le festage ou fêtage était une prestation payée au seigneur afin de pouvoir élever une maison sur ses domaines, et l'habiter.

On appelait aussi de ce nom le droit perçu par le seigneur sur ses colons qui avaient besoin de chaume ou de plantes forestières pour couvrir leurs toits. Plus tard le fêtage, au contraire, devint une servitude grevant au profit des paysans les propriétés seigneuriales. — Voy. Faitage.

FÉSULES (Bataille de). Les Gaulois cisalpins (Boïes et Insubres) unis à quelques tribus transalpines (Gésates) envahirent (226 av. J. C.) le territoire romain, après que leurs chefs (Concolitan, Anéroeste et Britomar) eurent fait jurer à leurs soldats de ne pas détacher leurs baudriers avant d'être montés au Capitole. Ils étaient à peine

trois jours de Rome lorsqu'ils rencontrèrent l'armée de la République entre Aretium et Fésules. Le préteur qui la commandait, trompé par une marche habile des ennemis, tomba dans une embuscade, non loin de cette dernière ville et perdit six mille hommes. — Voy. TELAMON.

FÊTE DES CLOCHES, nom que, dans quelques provinces, on donnait au 25 mars.

FEU. Ce mot qui, dans une grande partie de la France, désignait un ménage ou une famille, avait une autre acception suivant les provinces. En Dauphiné, il désignait une certaine étendue de terrain ou des bâtiments dont le revenu s'élevait à deux mille quatre cents livres ; en Provence, il s'appliquait à un terrain d'une valeur approximative de cinquante mille livres. Il avait une signification analogue dans une partie de la Gascogne et en Bretagne. — Voy. FOUAGE.

On disait qu'il y avait partage de feux, lorsque les serfs dont la famille n'avait jusque-là formé qu'un feu obtenaient du seigneur dont ils dépendaient de se diviser en deux ou plusieurs groupes nouveaux. Ce partage donnait lieu à la perception d'un droit.

FEU-ARDENT (François), cordelier, ligueur fameux par ses diatribes contre les calvinistes et ses prédications fougueuses contre Henri III et Henri IV, né à Coutances le 1er décembre 1539, mort le 1er janvier 1610. On a de lui de nombreux ouvrages de polémique; nous citerons seulement: *Entremangeries et guerres ministrales*, 1601, in-8°, rare ; *Histoire de la fondation de l'église et de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, 1604, in-12, rare.

FEUCHER (Le chevalier de), pseudonyme de d'Artaize.

FEUCHÈRE (Jean-Jacques), statuaire, né le 24 août 1807 à Paris, où il est mort le 25 juillet 1852.

FEUCHÈRES (Sophie DAWES ou DAWS, baronne DE), née vers 1795, à l'île de Wight, morte en Angleterre le 2 janvier 1841. Elle était fille d'un pauvre pêcheur, joua, dit-on, au théâtre de Covent-Garden, s'introduisit près du duc de Bourbon dont elle devint la maîtresse (1817) et qui la maria (1818) en la dotant richement au baron de Feuchères de la confiance duquel ils abusèrent tous les deux. Une séparation entre les deux époux eut lieu en 1822, et Mme de Feuchères continua à vivre avec le prince, et logeait chez lui quand il fut trouvé pendu le 27 août 1830. L'héritage qu'il lui avait laissé lui fut vivement disputé par les princes de Rohan qui perdirent leur cause après de scandaleux débats. Mme de Feuchères qui avait favorisé les dispositions bienveillantes du prince pour le duc d'Aumale, fut, après la mort de son amant, reçue plusieurs fois aux Tuileries.

FEUCHEROLLES (Seigneurs de, branche de la famille de Briçonnet.

FEUGÈRE (Léon-Jacques), professeur, littérateur, né à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) le 2 février 1810, mort à Paris le 13 janvier 1858.

FEU GRÉGEOIS. Voy. POUDRE.

FEUGUA ou **FEUQUA** (Seigneurs de), branche de la maison d'Esparbez.

FEUILLADE (La), baronnie de la Marche (Creuse), possédée par les seigneurs d'Aubusson et qui fut érigée en comté par lettres de décembre 1615 en faveur de Georges d'Aubusson, seigneur de la Feuillade.—Voy. ROANNAIS.

FEUILLADE (Georges D'AUBUSSON DE LA), prélat et diplomate, né en 1612, mort à Metz le 12 mai 1697. Il fut successivement archevêque d'Embrun (1649), ambassadeur à Venise (1659), ambassadeur extraordinaire à Madrid (1661) au sujet de l'insulte faite au comte d'Estrades, à Londres, puis évêque de Metz (1668). On a de lui des oraisons funèbres de Mazarin, de Marie-Thérèse d'Autriche, des harangues (1674, in-12), et un écrit contre Port-Royal (1668, in-4°). = François, vicomte d'AUBUSSON, duc de LA FEUILLADE et de ROANNAIS, frère du précédent, né vers 1625, mort à Paris le 19 septembre 1691. Il se signala dans la campagne de Hongrie contre les Turcs (1664), fut nommé lieutenant général, leva à ses frais un corps de troupes pour aller secourir Candie assiégée par les Turcs, servit avec distinction dans la guerre de Hollande, et fut nommé maréchal de France (1675), et (1677) vice-roi de Sicile et gouverneur de Messine. Il s'est rendu surtout fameux par l'adoration qu'il manifestait en toute circonstance pour Louis XIV, à qui il fit élever une statue en bronze doré sur une place construite aussi en partie à ses frais, la place des Victoires. = Louis, vicomte d'AUBUSSON, duc de ROANNAIS et de la FEUILLADE, fils du précédent, pair (1716) et maréchal de France (1724), né le 30 mai 1673, mort à Marly le 29 janvier 1725. Il se fit battre par le prince Eugène devant Turin qu'il assiégeait (1706).

FEUILLANTS (Club des), club formé à Paris pendant la Révolution et qui comme ceux des Cordeliers et des Jacobins tirait son nom du couvent (des Feuillants, rue Saint-Honoré) où il s'était établi. Il se composa d'abord de députés appartenant à l'opinion constitutionnelle, c'est-à-dire ralliés à une monarchie tempérée par une constitution. Plus tard il fut envahi par les ultra-royalistes.

FEUILLANTS (Ordre des). — Voy. BASTIDE DES FEUILLANTS et BARRIÈRE.

FEUILLÉE (Seigneurs de la), de la maison de Ban (Bourgogne). =—, de la maison de Desnos (Bretagne).

FEUILLÉE (Louis) (et non *Feuillet*, comme on l'a écrit), minime, astronome, botaniste, voyageur, membre de l'Académie des sciences, né à Mane (Basses-Alpes) en 1660, mort à Marseille le 18 avril 1732. Outre divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui : *Journal des observations, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales de* 1701 *à* 1712, 1714, 2 vol. in-4°; *Suite* à ce journal, 1725, in-4° ; *Histoire des plantes médicinales du Pérou et du Chili*, 1714 et 1725, 3 vol. in-4°; *Voyage aux Canaries* pour la mesure du méridien de l'île de Fer.— Il existe de lui un certain nombre de lettres à la bibliothèque de l'Observatoire.

FEUILLET (L'abbé Nicolas), chanoine de Saint-Cloud, né en 1622, mort à Paris le 7 septembre 1693. Il assista à la dernière heure Henriette d'Angleterre dont il a raconté la mort, 1702, in-12.

FEUILLET (Laurent-François), littérateur, membre libre de l'Académie des sciences morales, bibliothécaire de l'Institut, né à Paris en 1768, mort à Paris le 5 décembre 1843.

FEU M. L'ABBÉ DE ..., pseudonyme de Fromageot.

FEUQUIÈRES, terre et seigneurie du Beauvaisis (Oise) qui, au commencement du XIVe siècle, arriva dans la maison de Pas, et fut érigée en marquisat par lettres de mai 1646 en faveur d'Isaac de Pas.

FEUQUIÈRES (Manassès DE PAS, marquis de), diplomate, né à Saumur le 1er juin 1590, mort à Thionville le 13 mars 1640. Son père, François de Pas, premier chambellan de Henri IV, avait été tué à la bataille d'Ivry. Maréchal de camp (1625), lieutenant général dans les pays de Toul et de Metz, il fut envoyé (1633) comme ambassadeur

extraordinaire près des cours protestantes de l'Allemagne et du Nord, réussit dans sa mission et revenu en France, se distingua dans les campagnes du Rhin et de Lorraine (1635-1638). Battu par Piccolomini sous les murs de Thionville qu'il assiégeait (juin 1639), il fut fait prisonnier et mourut de ses blessures. — *Lettres et négociations*, 1753, 3 vol. in-12. Il s'était en 1632 converti au catholicisme. = Son fils, Isaac, né en 1618, mort à Madrid le 6 mars 1688. Il fut successivement lieutenant général dans la province de Toul, gouverneur de Verdun, lieutenant général des armées, conseiller d'État ordinaire, vice-roi d'Amérique (1660), ambassadeur en Suède (1672) et en Espagne (1685). = Antoine, fils du précédent, né le 16 avril 1648, mort le 27 janvier 1711. Il servit de la manière la plus brillante dans la guerre de 1672 à 1678, et en Piémont (1690) où il se signala par son impitoyable rigueur contre les Vaudois, fut nommé (1693) lieutenant général et se distingua la même année à la bataille de Neerwinde. — *Mémoires sur la guerre*, 1731, 4 vol. in-12.

Il a été publié en 1845, en 5 vol. in-8°, par Et. Gallois, des *Lettres inédites des Feuquières.*

FEUQUIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Saisseval (Normandie).

FEUTRIER (Jean-François-Hyacinthe, comte), prélat, né à Paris le 2 avril 1785, mort le 27 juin 1830. Secrétaire général de la grande aumônerie sous le cardinal Fesch, il assista au concile de 1811, et devint successivement curé de la Madeleine, évêque de Beauvais (1826), ministre des affaires ecclésiastiques (1828-1829), comte et pair de France. Il prit une grande part aux ordonnances du 16 janvier 1828 sur les écoles secondaires ecclésiastiques. = Son frère, le baron Alexis, préfet sous la Restauration et sous Louis-Philippe, pair de France (1835), né à Paris le 3 juillet 1787, mort en 1861.

FEUTRY (Aimé-Ambroise-Joseph), littérateur, né à Lille en 1720, mort à Douai le 20 mars 1789.

FEUX (Seigneurs de), de la famille Séguier.

FEUX. Voy. Feu.

FÈVE. Nos pères avaient la coutume au moyen âge de se réunir après la messe de *Requiem* dite pour le repos de l'âme d'un fidèle, dans une sorte de repas commémoratif, où la fève jouait le principal rôle. Cet usage peut être rattaché aux croyances païennes qui voulaient que les âmes des trépassés séjournassent dans ce légume.

FÈVRE (Le), pseudonyme de Basnage de Beauval.

FÈVRE. Voy. Faber, Le Fèvre.

FEVRET (Charles), seigneur de Saint-Mesmin, jurisconsulte, né à Semur-en-Auxois le 16 décembre 1583, mort à Dijon le 12 août 1661. = Son fils, Pierre, conseiller-clerc au parlement de Bourgogne, né à Dijon le 8 novembre 1625, y mourut le 18 décembre 1706. C'est lui qui a fondé la bibliothèque de sa ville natale. = Charles-Marie Fevret de Fontette, membre associé de l'Académie des inscriptions, arrière-petit-fils de Charles, né à Dijon le 14 avril 1710, y mourut le 16 février 1772. — Il entreprit une seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, mais il put à peine terminer le second volume. Les trois autres furent achevés par Barbeau-Labruyère (1768-1778). Il avait rassemblé une riche collection d'estampes historiques qui est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

FEYDEAU, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Brou, de Marville et de Saint-Christophe. = —, famille de la Basse-Marche d'où sont sortis les seigneurs de Resonneau.

FEYNES (Henri de), voyageur du XVIIe siècle. — *Voyage fait par terre depuis Paris jusqu'à la Chine*, 1630, in-8°.

FEZENSAC ou **FEZENZAC**, *pagus Fidentiacus*, pays de Gascogne, chef-lieu Vic-de-Fezenzac (Gers). Après avoir eu au Xe siècle une grande étendue, car il comprenait la ville d'Auch avec l'Armagnac et l'Astarac, il fut réduit à n'avoir guère que sept lieues de long sur cinq de large. Il était borné au N. par le Condomois, au S. par l'Astarac, à l'E. par le Haut-Armagnac, à l'O. par l'Eausan et le Bas-Armagnac. Il fut vers 920 érigé en comté héréditaire par Garcie-Sanche le Courbé, duc d'Aquitaine, en faveur de son second fils, Guillaume-Garcie. Voici la liste de ses successeurs : — Vers 960, Otton ou Eude, dit *Falta*, fils aîné de Guillaume-Garcie. — Bernard-Otton, fils du précédent. — Aymeri Ier, fils du précédent. — Vers 1032, Guillaume, dit *Astanove*, fils aîné du précédent. — Vers 1050, Aymeri II, dit *Forton*, fils aîné du précédent. — Vers 1097, Astanove II, fils du précédent. Il partit pour la Terre Sainte en 1097 et n'en revint pas. Sa fille unique, Azaline ou Adalmur, porta le comté de Fezenzac dans la maison d'Armagnac par son mariage avec le comte Arnaud-Bernard. Leur fille, Béatrix, étant morte sans postérité (vers 1140), son plus proche héritier, Géraud III, comte d'Armagnac, hérita du comté. — Voy. Armagnac.

FEZENSAC (Raimond-Emery-Philippe-Joseph de Montesquiou, duc de), général, pair de France (1832), ambassadeur à Madrid (1838), né à Paris le 26 février 1784, mort au château du Mortier, près de Tours, le 18 novembre 1867. — *Journal de la campagne de Russie*, 1850, in-8°; *Mémoires*, 1858, in-8° (tiré à douze exemplaires), et des *Souvenirs militaires* plus étendus mais moins complets à certains égards que les mémoires précédents, 1863, in-8°.

FEZENSAGUET ou **FEZENZAGUET**, *Fezenzaguellum*, pays de l'Armagnac, dont il fut détaché vers 1163 pour faire l'apanage d'un cadet de la maison d'Armagnac. Il avait le titre de vicomté. Son chef-lieu était Mauvesin (Gers). — Voici la liste de ses vicomtes depuis le commencement du XIIIe siècle. Roger, quatrième fils de Bernard IV, comte d'Armagnac, mort vers 1240. — Vers 1240, Géraud Ier, fils du précédent, et comte d'Armagnac (1256). — 1285, Gaston, second fils du précédent, sous la tutelle de Marthe, sa mère. — 1320, Géraud II, fils du précédent. — 1339, Jean, fils du précédent. — 1390, Géraud III, fils du précédent. Tombé au pouvoir de son parent Bernard VII, comte d'Armagnac (1403), il mourut en prison au bout de quelques jours. Ses deux fils Jean et Arnaud-Guillaume qui s'étaient remis à la discrétion du comte, périrent aussi peu de temps après, et celui-ci resta possesseur de la vicomté. (Voy. l'*Art de vérifier les dates.*)

FIACRE ou **FÈFRE** (S.), *Fefrus*, ermite, né en Irlande, mort à Breuil (Brie) vers 670. Sa fête, le 30 août.

FIACUM, FIGIACUM, Figeac.

FIALEIX (Seigneurs de), branche de la maison Pérusse des Cars (Limousin).

FIANÇAILLES. Voy. Mariage.

FIANCE. La fiance (*fiducia*) était un des services féodaux dus par le vassal à son suzerain pendant la durée de la tenure. Il serait difficile d'en déterminer l'objet; elle consistait dans une obligation générale de fidélité, dont l'appréciation n'était pas soumise à des règles fixes. Elle résultait de l'hommage, et son effet paraît avoir été contenu tout entier dans le devoir permanent de ne porter aucun préjudice au seigneur et de le servir de tout son pouvoir.

FIARD (L'abbé, Jean-Baptiste), démonologue,

né à Dijon le 28 novembre 1736, y mourut le 30 septembre 1818. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa d'écrire contre les magiciens et les sorciers et il en voyait partout.

FICHET (Guillaume), érudit, recteur de l'Université de Paris (1467), né à Aulnay (Seine). Il fut chargé par Louis XI de plusieurs négociations. Ce fut lui qui établit à Paris, dans la Sorbonne, la première imprimerie. Il en sortit ses deux ouvrages, *Rhetoricorum libri tres*, s. d. (vers 1470), in-4°; *Epistolæ*, 1471, in-4°; très-rares.

FICQUELMONT (Seigneurs de), de la maison de Baillivy (Toulois).

FICQUET (Étienne), graveur, né à Paris en 1731, mort en 1794. Élève de Philippe le Bas, il excella dans le portrait en petit. On a de lui les portraits de Mme de Maintenon, de Molière, de Corneille, de Voltaire et des plus célèbres écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle.

FIDÈLE (François), pseudonyme de Mathieu de Morgues.

FIDOLUS (S.). Voy. Fal.

FIE (Seigneurs de la), de la famille de Vion (Vexin).

FIEF. Le fief, dans son acception exacte, était la concession faite par un propriétaire appelé suzerain à une autre personne dite vassal, d'un bien territorial, à charge de service militaire, et avec rétention de seigneurie directe. Il tire son origine de deux usages contemporains l'un de l'autre : l'usage du bénéfice et celui de la recommandation. Sous Louis le Pieux, les terres du domaine royal que les princes donnaient en présent à leurs favoris pour en toucher les fruits et revenus pendant leur vie, reçurent de leurs détenteurs une destination nouvelle; ils se les approprièrent, et se firent reconnaître par Charles le Chauve le droit d'en disposer et de les transmettre (à Kiersy-sur-Oise, en 877). Déjà les officiers, délégués du prince, avaient transformé l'autorité temporaire dont ils étaient revêtus en puissance personnelle et héréditaire. Comme la plupart d'entre eux avaient de grands domaines, indépendamment des bénéfices dont ils étaient aussi presque tous détenteurs, les deux usurpations se fondirent entre leurs mains, hérédité du bénéfice, souveraineté du bénéficiaire, et cet exemple fut universellement suivi.

En dehors de cette combinaison restaient les biens des petits ou moyens propriétaires qui, n'étant pas assez puissants pour s'arroger ces droits exorbitants, conservaient du moins leurs alleuds, leurs propres indépendants. Ils ne purent les maintenir longtemps dans cet état. D'une part les nouveaux barbares, qui recommençaient au IXe siècle l'invasion de la France, les trouvaient sans défense; de l'autre les mille souverainetés isolées, qui s'élevaient dans toutes les provinces, devaient s'efforcer d'étendre leur influence sur la région entière où elles s'étaient cantonnées. Quand les liens entre le pouvoir central et ses anciens représentants étaient rompus, les propriétaires d'alleuds ne pouvaient pas seuls rester en rapport avec lui, recevoir ses ordres et lui payer l'impôt. Il leur fallait s'ériger eux-mêmes en souverains ou se placer sous la protection d'une souveraineté voisine. De ce double péril et de cette nécessité sortit l'usage de la recommandation. En vertu de cet acte, le possesseur d'alleud abandonnait à un ancien bénéficiaire ou à un officier puissant la propriété de son bien, et recevait immédiatement de lui la concession de ce même bien. Des obligations mutuelles résultaient pour eux de ce contrat, et la réunion des forces ainsi obtenues leur permettait de lutter contre l'ennemi commun.

Pendant le premier siècle où s'opéra cette révolution, le mot *beneficium* se maintint pour désigner la nouvelle espèce de propriété issue en grande partie du bénéfice antérieur. Ce ne fut guère qu'à la fin du Xe siècle qu'il fut abandonné pour faire place à celui de *feodum*, qui paraît provenir d'une source germanique *fe-od*, *feh* ou *fe* correspondant à peu près au *fides* des latins, et *od* signifiant *bonum*. Le fief était en effet la *terra fidelitatis*, la terre concédée en échange de la fidélité, le prix moyennant lequel on achetait certains services.

Le but essentiel des engagements ainsi formés entre le donateur et le donataire était la prestation du devoir militaire. Le grand besoin, à cette époque, était celui de la force et des soldats. Cette nécessité peut servir de point de départ pour déterminer les conditions de capacité requises dans la tenure des fiefs. Elle devait entraîner l'exclusion de quatre catégories de personnes, à savoir : les enfants, les femmes, les personnes morales, les roturiers. En effet, à l'origine ces quatre incapacités existaient dans les coutumes; mais depuis le XIIe siècle la règle reçut des adoucissements et des dérogations qui permirent à la fin de l'éluder.

Pour les enfants on imagina la fiction d'un représentant appelé le baillistre, qui tint le fief en son propre nom, et rendit tous les devoirs féodaux (voy. Bail). Le principe de l'exclusion des femmes disparut de très-bonne heure; elles déléguèrent simplement le service militaire à un chevalier qui le remplit à leur place. — Voy. Femmes.

Quant aux personnes morales, couvents, églises, etc., et aux roturiers, l'usage s'introduisit de leur permettre l'acquisition de fiefs moyennant certaines indemnités. Ils étaient en pleine possession de ce droit dès le XIIIe siècle. — Voy. Amortissement, Franc-fief.

A mesure que l'organisation de la féodalité alla s'affaiblissant, le fief multiplia ses formes et se subdivisa en une infinité d'espèces qui reçurent des noms particuliers.

FIEF (Arrière-), fief qui relevait directement du fief dominant, médiatement du fief suzerain, et de qui aucun autre fief ne dépendait.

FIEF ABONNÉ, fief dont les profits féodaux et quelquefois l'hommage étaient convertis en redevance annuelle. On lui donnait quelquefois le nom de *fief apprécié*. — Voy. Abonnement.

FIEF ABRÉGÉ ou **RESTREINT**, fief pour lequel il n'était dû au seigneur qu'un devoir annuel sans hommage ni relief.

FIEF BOURSIER. Voy. Fief incorporel.

FIEF CORPOREL, fief consistant en héritages, terres et domaines. — Voy. Fief incorporel.

FIEF COUVERT, fief dont le propriétaire avait rendu ses devoirs à son seigneur. — Voy. Fief ouvert.

FIEF DE DANGER. Voy. Danger.

FIEF DE DIGNITÉ, fief auquel était annexé quelque titre, comme les duchés, comtés et marquisats. On appelait aussi ces fiefs *fiefs royaux* et *fiefs nobles*.

FIEF DE PAISSE, *Feudum procurationis*, fief devant soit au seigneur, soit à une communauté ecclésiastique, un ou plusieurs repas annuels.

FIEF DE PLÉGEURE ou **PLÉJURE**, fief qui obligeait le vassal de se rendre plège et caution de son seigneur. Au dernier siècle, il y avait encore quelques vestiges de cette sorte de fiefs en Normandie et en Bretagne.

FIEF DE PROFIT, fief pour lequel il était dû au seigneur, outre la foi et hommage, certains droits utiles comme lods, quints, requints et rachats, en cas de vente et de mutation.

FIEF DE RETRAITE. Voy. FIEF RENDABLE.

FIEF D'HONNEUR, fief pour lequel il n'était dû au seigneur que la bouche et les mains, c'est-à-dire la foi et hommage, sans aucuns droits utiles.

FIEF DOMINANT. fief duquel relève un autre fief.—Voy. FIEF SUZERAIN.

FIEF EN L'AIR. Voy. FIEF INCORPOREL.

FIEF INCORPOREL, fief qui n'était établi sur aucun fonds ou héritage, et consistait en cens et droits féodaux ou en offices et dignités. On l'appelait encore *fief boursier* ou *fief en l'air.*

FIEF-LIGE, fief pour lequel les vassaux devaient à leur seigneur non-seulement la foi et hommage, mais l'assistance envers et contre tous. — Voy. HOMMAGE.

FIEF MÉDIAT, fief dominant relevant d'un autre fief.

FIEF NOBLE. Voy. FIEF DE DIGNITÉ.

FIEF OUVERT, fief pour lequel le vassal n'avait pas fait la foi et hommage à son seigneur, ce qui donnait ouverture à la saisie féodale.— Voy. FIEF COUVERT.

FIEF RENDABLE ou **FIEF DE RETRAITE**, fief à la concession duquel le seigneur s'était réservé le droit, en cas de guerre ou d'autre nécessité, soit de s'en servir, soit de s'y retirer. Le seigneur ne pouvait pas occuper les châteaux et forteresses de ses vassaux plus de quarante jours après la cessation des hostilités.

FIEF RESTREINT. Voy. FIEF ABRÉGÉ.

FIEF ROYAL. Voy. FIEF DE DIGNITÉ.

FIEF SERVANT, fief devant la foi et hommage au fief dominant.

FIEF SIMPLE, fief pour lequel il était dû au seigneur la foi et hommage et certains profits féodaux sans aucun devoir personnel et militaire.

FIEF SUZERAIN. C'était le fief dominant (voy. ce mot) qui relevait immédiatement du roi, et duquel relevaient des fiefs et arrière-fiefs. — Voy. SUZERAIN.

FIEFS DE FRANCE (Grands). En voici la liste d'après les grands gouvernements où ils étaient compris.

BOURGOGNE. Comté d'Auxonne, duché de Bourgogne, comtés de Châlon, de Charolais, de Dijon, de Mâcon, de Semurois, de Sens, de Tonnerre.

BRETAGNE. Duché de Bretagne, comté de Penthièvre.

CHAMPAGNE. Comté de Champagne.

DAUPHINÉ. Comté de Diois, marquisat de Saluces, comtés de Valentinois, de Vienne, de Viennois.

FLANDRE ET ARTOIS. Comtés de Flandre et d'Artois.

FRANCHE-COMTÉ. Comté de Bourgogne.

GUYENNE. Comtés d'Albret, d'Angoulême, d'Armagnac, d'Astarac, comté et dauphiné d'Auvergne, vicomté de Béarn, comtés de Bigorre, de Comminges, de Fezensac, de Fezensaguet, de Foix, duchés de Gascogne, de Guyenne, vicomté de Limousin, royaume de Navarre, comtés de Pardiac, de Périgord, de Quercy, de Rouergue, vicomté de Turenne.

ILE-DE-FRANCE. Duché de France, comté de Paris.

LANGUEDOC. Royaumes d'Aquitaine, d'Arles et de Bourgogne, comtés de Béziers et Nîmes, de Carcassonne, de Montpellier, de Toulouse.

LORRAINE ET BARROIS. Duchés de Lorraine et de Bar.

LYONNAIS. Comté de Beaujolais, comté et duché de Bourbonnais, comtés de Bresse, de Forez, de Lyonnais, de la Marche, de Montluçon.

NORMANDIE. Comté et duché d'Alençon, comté d'Évreux, duché de Normandie, comté du Perche.

ORLÉANAIS. Comté et duché d'Anjou, comté et duché de Berry, comtés de Blois, de Chartres, de Dunois, du Maine, de Nevers, comté et duché d'Orléans, comté de Touraine, comté et duché de Vendôme.

PICARDIE. Comtés de Boulogne, de Calais et d'Oye, de Ponthieu, principauté de Sedan, comté et duché de Valois, comté de Vermandois.

PROVENCE. Comtés de Forcalquier, de Marseille, de Provence, principauté d'Orange.

A cette liste il faut ajouter la principauté de Dombes. (Voy. à leur article chacun de ces différents noms.)

Voici maintenant la liste des royaumes (R.), principautés (P.), duchés (D.), marquisats (M.), comtés (C.), vicomtés (Vic.), rangés, sous chaque règne, d'après l'ordre chronologique de leur réunion, soit à la couronne, soit à un autre grand fief.

Charles le Chauve. 866, R. d'Aquitaine à la couronne.

Lothaire. 960, C. de Quercy au C. de Toulouse.

Hugues Capet. 987, C. de Paris, C. d'Orléans à la couronne.

Robert. 1017, C. de Sens à la couronne. — 1019, comtés de Chartres, de Touraine, de Champagne, de Brie, au C. de Blaisois.

Henri I[er]. 1045, C. de Touraine au C. d'Anjou. — 1070, D. de Gascogne au D. de Guyenne. — 1077, C. de Valois au C. de Vermandois. — 1082, C. de Dijon au C. de Bourgogne.

Louis VI. 1116, C. de Dives au C. de Valentinois. — 1127, C. du Maine au C. d'Anjou.

Louis VII. 1140, C. de Fezensac au C. d'Armagnac.

Philippe II Auguste. 1195, C. d'Alençon, terre d'Auvergne (1198), comtés d'Artois (1199), d'Évreux (1200), de Touraine, du Maine et d'Anjou (1203), D. de Normandie (1205), C. de Poitou (1206) à la couronne. — 1209, C. de Forcalquier à la couronne. — 1215, comtés de Vermandois et de Valois à la couronne.

Louis IX. 1229, comtes de Carcassonne, de Béziers et de Nîmes à la couronne. — 1230, C. de Marseille aux consuls de la ville; C. de Charolais au D. de Bourgogne. — 1238, C. de Montluçon au C. du Bourbonnais. — 1240, comtés du Perche, de Mâcon (1245) à la couronne; — 1247, C. de Châlon au D. de Bourgogne. — 1261, C. de Bourgogne à la couronne, C. de Viennois au Dauphiné. — 1266, Vienne à l'archevêché de la ville.

Philippe III. 1172, M. de Provence et C. de Toulouse à la couronne. — 1280, comtés de Semur et d'Auxonne au D. de Bourgogne. — 1283, comtés d'Alençon et (1284) de Chartres à la couronne.

Philippe IV. 1290, Vic. de Béarn au C. de Foix. —1303, comtés de la Marche, d'Angoulême et de Bigorre (1307), de Lyon (1310) à la couronne. — 1312, C. du Rouergue au C. d'Armagnac.

Charles IV. 1327, C. de Charolais au C. d'Armagnac.

Philippe VI. 1328, comtés de Champagne, de Brie, de Valois, d'Anjou, du Maine, de Chartres (1329) à la couronne. — 1349, Dauphiné de Viennois à la couronne.— 1350, C. de Montpellier à la couronne.

Charles V. 1365, C. d'Auxerre, duchés de Valois et d'Orléans (1375) à la couronne. — 1380, C. de Ponthieu à la couronne.

Charles VI. 1382, C. de Forez au D. de Bourbonnais, C. de Dunois au C. de Blaisois. — 1391, C. de Blaisois au D. d'Orléans. — 1400, C. de Beaujolais au D. de Bourbonnais. — 1403, comtés de Fezensaguet et de Pardiac au C. d'Armagnac.

Charles VII. 1424, C. de Tonnerre au D. de Bourgogne. — 1434, comtés de Valentinois et

(1444) de Comminges à la couronne. — 1445, C. de Penthièvre au D. de Bretagne. — 1460, C. de Périgord et Vic. de Limoges au C. d'Albret.

Louis XI. Duchés de Berry (1465), de Normandie (1468), de Guyenne (1475), de Bourgogne, comtés de Pardiac et de la Marche (1477), D. d'Anjou (1480), comtés du Maine et de Provence (1481) à la couronne.

Louis XII. 1498, duchés d'Orléans et de Valois à la couronne. — 1501, C. de Foix au C. d'Albret.

François Ier. 1515, C. d'Angoulême à la couronne. — 1521, C. d'Astarac au C. d'Albret. — 1523, duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, comtés de Clermont, de Forez, de Beaujolais, de la Marche, du Perche, d'Armagnac, du Rouergue, D. d'Alençon à la couronne. — 1531, Dauphiné d'Auvergne à la couronne.

Henri II. D. de Bretagne (1547), évêchés de Metz, Toul et Verdun (1555), comtés de Calais et d'Oye à la couronne.

Henri III. 1589, C. d'Évreux à la couronne.

Henri IV. 1589, Vic. de Béarn, royaume de Navarre, comtés d'Armagnac, de Foix, d'Albret, de Bigorre, de Périgord, D. de Vendôme, Vic. de Limoges à la couronne. — 1601, C. de Bresse échangé contre le M. de Saluces.

Louis XIII. C. d'Auvergne (1615), P. de Sedan (1642) à la couronne.

Louis XIV. 1659, C. d'Artois et Flandre francaise à la couronne, C. de Nevers (1665), C. de Bourgogne (1678), P. d'Orange (1700), C. de Dunois (1707), D. de Vendôme (1712) à la couronne.

Louis XV. Duchés de Lorraine et de Bar (1735), Vic. de Turenne (1738), P. de Dombes (1762) à la couronne. (Voy. l'*Abrégé chronologique des grands fiefs*, 1759, in-8°.)

FIEFFES (Seigneurs de), de la maison de Mailly (Picardie).

FIEFMARCON, FIEMARCON (Seigneurs de). Voy. FIMARCON.

FIELDING, pseudonyme de Montagnac.

FIENNES, l'une des douze baronnies du comté de Guines. Elle a donné son nom à une illustre maison dont le premier personnage connu est Eustache, seigneur et baron de Fiennes, qui vivait dans la deuxième moitié du XIe siècle. De cette maison sont sortis les seigneurs de Heuchin, du Bois d'Esquerdes, de Boieffes, de Raincheval et de Lumbres. = Robert de FIENNES, dit *Moreau*, châtelain de Bourbourg, sire de Tingri, connétable de France (1356), mort après 1370.=Maximilien-François de LUMBRES, comte de FIENNES, lieutenant général des armées du roi, né en 1669, mort à Paris le 26 avril 1716.

Par lettres de 1698, les terres et seigneuries d'Austain, de Gourneson et de Chevens, furent unies et érigées en marquisat sous la dénomination de Fiennes en faveur de Maximilien-François de Fiennes.

FIENNES, seigneurie érigée en marquisat par lettres de février 1643, en faveur de Dominique d'Estampes, seigneur de Valençay.

FIENNES (Seigneurs de), de la maison d'Amerval (Hainaut). = —, de la maison de Luxembourg.

FIENNES (Jean-Baptiste de), orientaliste, né à Saint-Germain-en-Laye le 9 octobre 1669, mort à Paris en 1744. = Son fils, JEAN-BAPTISTE-HÉLIN, orientaliste, né à Saint-Germain-en-Laye le 25 mars 1710, mort en 1767. Il existe de lui et de son père divers manuscrits à la Bibliothèque impériale.

FIENNES. Voy. BOIS DE FIENNES (Du).

FIERTE DE SAINT-ROMAIN. Un singulier privilége était attaché de temps immémorial à la *Fierte* ou châsse de saint Romain à Rouen. Tous les ans, le jour où l'on promenait par la ville la châsse du saint, le chapitre avait le droit de faire grâce à un criminel condamné à mort. Ce privilége, vivement attaqué au XVIe et au XVIIe siècle, subsista jusqu'à la Révolution. Mais dès le XVIe siècle, on y avait apporté quelques restrictions. Ainsi, par une déclaration du 20 décembre 1512, Louis XII en avait excepté les criminels de lèse-majesté, d'hérésie, de fausse monnaie et d'homicide par guet-apens. (Voy. l'*Histoire du privilége de saint Romain*, par M. Floquet.)

FIESCHI (Joseph), né à Murato (Corse) le 3 décembre 1790, guillotiné à Paris le 16 février 1836. Avec Pépin et Morey il organisa dans une maison du boulevard du Temple une machine composée de vingt canons de fusil, à laquelle il mit le feu le 28 juillet 1835 au moment où Louis-Philippe passait sur le boulevard une revue de la garde nationale. Dix-huit personnes furent tuées. Fieschi, arrêté avec ses complices Pépin, Morey et Boireau, fut condamné à mort ainsi que les deux premiers par la cour des pairs.

FIESQUE. Maison de Gênes dont une branche vint s'établir en France et a produit les comtes de Lavagne. Elle a fini avec Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, mort sans alliance en 1708.

FIEUBET, famille de Toulouse qui a donné un premier président au parlement de Provence, Guillaume, mort en 1635, et un chancelier d'Anne d'Autriche, GASPARD, conseiller d'État et poëte, né à Toulouse en 1626, mort le 10 septembre 1694.

FIÉVÉE (Joseph), publiciste et littérateur, né à Paris le 8 avril 1767, y mourut le 7 mai 1839. Il commença par être compositeur d'imprimerie. D'abord dévoué à la Révolution, il passa ensuite du côté opposé, fut proscrit au 18 fructidor (1797), et arrêté (1799), recouvra la liberté après le 18 brumaire. Il remplit diverses fonctions sous le Consulat et l'Empire, et se rallia à la Restauration à laquelle il fit plus tard une vive opposition. On a de Fiévée, outre une foule d'écrits politiques de circonstance, deux jolis romans : *la Dot de Suzette* (1798) et *Frédéric* (1799); des *Nouvelles; Correspondance politique et administrative*, 1814-1819; *Correspondance avec Bonaparte* (1837).

FIÈVRE SAINT-VALLIER. Cette expression, suivant les *Recherches* de Pasquier, vient de ce que Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, père de la célèbre maîtresse de Henri II, ayant été condamné à mort (voy. POITIERS) et gracié au moment du supplice, éprouva un tel saisissement qu'il en garda une fièvre qui ne le quitta point jusqu'à sa mort.

FIGANIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Vintimille. = —, de la famille de Puget.

FIGARO, pseudonyme du marquis de Langle. = — (Emmanuel), pseudonyme de Jean Lanteires.

FIGEAC, ville du Haut-Quercy (Lot). Elle devait son origine, dit-on, à une abbaye de bénédictins (diocèse de Cahors) fondée en 755 par Pépin et sécularisée par Paul III au XVIe siècle. Au XIVe siècle, elle tomba plusieurs fois au pouvoir des Anglais. Les calvinistes la saccagèrent en 1576.

BIBLIOGRAPHIE: J. F. Debons, *Annales ecclésiastiques de Figeac*, 1830, in-8°.

FIGET (*N.*), peintre de portraits, reçu à l'Académie de peinture, le 5 octobre 1675, mort le 30 décembre 1698 à soixante-quinze ans.

FIGUÈRES, ville de Catalogne. Elle fut prise par les Français en juin 1285, en 1675 et en novembre 1794. Enlevée par trahison à nos troupes au mois d'avril 1811, elle fut immédiatement

investie par le général Baraguay-d'Hilliers et forcée de capituler après quatre mois et demi de blocus.

FILASSIER (Jean-Jacques), moraliste et agronome, membre de l'Assemblée législative (1790), né à Warwick-Sud (Belgique) vers 1736, mort à Clamart (Seine) en 1806.

FILASSIÈRES. Elles formaient à Paris une communauté où les hommes n'étaient point admis. L'apprentissage était de six années. Le brevet était gratuit; la maîtrise coûtait 150 livres. Patronne, sainte Marguerite.

FILBERT (S.), abbé de Rebais (650), fondateur et abbé de Jumiéges (654), mort à Noirmoutiers le 20 août 684.

FILECERTÆ, Fougères.

FILESAC (Jean), théologien, né vers 1550 à Paris, où il est mort en 1638.

FILLASTRE (Guillaume), cardinal, érudit, né vers 1347 dans le Maine ou dans l'Anjou, mort à Rome le 6 novembre 1428. Il joua un rôle important dans les querelles de l'Église sous Charles VI, fut nommé archevêque d'Aix et (1411) cardinal du titre de Saint-Marc. Il existe de lui à la bibliothèque de Nancy un curieux commentaire de Ptolémée. = Son neveu, GUILLAUME, évêque de Verdun, puis de Toul et de Tournai, chancelier de la Toison d'Or, mort le 22 août 1473. — *La Thoison d'or*, 1516, 2 vol. in-fol., et 1517, très-rare.

FILLATRE (Guillaume), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né au Tilleul (Seine-Inférieure), en 1634, mort en 1706 à l'abbaye de Fécamp.

FILLEAU (Jean), sieur de la Bouchetterie, jurisconsulte, né à Poitiers en 1600, y mourut le 26 juillet 1682.

FILLEAU DE LA CHAISE (Jean), théologien, érudit, né à Poitiers vers 1630, mort en 1693. = Son frère, FILLEAU DE SAINT-MARTIN, mort vers 1695, est connu par une traduction de *Don Quichotte* (1677-1679), souvent réimprimée. = Henri FILLEAU DE LA TOUCHE, écrivain, né le 6 juin 1758 à Poitiers, où il est mort le 31 mai 1832.

FILLES D'HONNEUR. L'institution des filles d'honneur attachées à la personne des reines paraît remonter à la fin du XVe siècle. Ainsi Anne de Bretagne réunissait dans son palais quelques jeunes filles nobles qu'elle faisait élever et qu'elle dotait ensuite. Les filles d'honneur furent supprimées en 1673 pour faire place aux dames du palais.

FILLES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS. On appelait ainsi les trois chapitres de Saint-Marcel, Saint-Honoré et Sainte-Opportune.

FILLETTES DE BEAUFORT. On appelait ainsi sept paroisses qui dépendaient pour la juridiction de la ville de Beaufort en Anjou. = — DU ROI, nom que l'on donnait sous Louis XI aux fers que l'on attachait aux pieds des prisonniers et qui se composaient d'un anneau et d'une grosse chaîne à laquelle était attachée une lourde boule en fer. C'était à peu près le *boulet* des forçats au bagne.

FILLEUL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Freneuse.

FILLEUL (Nicolas), poëte, né à Rouen vers 1530. — *Les Théâtres de Gaillon*, 1566, in-4°, rare; *Discours* (c'est un recueil de sonnets), 1560, in-4°.

FILLEUL, pseudonyme de Chardin.

FILLON, pseudonyme de Coustelier.

FILTZ-MORITZ, pseudonyme de l'abbé P. Margon.

FIMÆ, FINES, Fismes.

FIMARCON, pays de Gascogne, d'environ douze lieues de circonférence. Chef-lieu, Castelnau (Gers). De la maison de Lomagne, la seigneurie de Fimarcon passa successivement dans celles de Narbonne-Lara et de Cassagnet. Elle fut érigée en marquisat en 1505.

FINANCES (Ministère des). Ce fut seulement en 1795 que le fonctionnaire chargé de l'administration des revenus de l'État prit le titre de ministre des finances. Au XVIe siècle il porta celui de surintendant, puis de 1661 à 1791 celui de contrôleur général. (Voy. CONTRÔLEUR GÉNÉRAL et SURINTENDANT.) A cette dernière date, jusqu'en 1794, il fut appelé *ministre des contributions publiques*.

MINISTRES DES CONTRIBUTIONNS PUBLIQUES. — Mai 1791-mars 1792, Tarbé. — Mars-juin 1792, Clavière. — Juin-juillet 1792, Beaulieu. — Juillet-10 août 1792, Leroux de la Ville. — 10 août 1792-juin 1793, Clavière. — Juin 1793-1er avril 1794, Destournelles. — Du 1er avril 1794 au 2 octobre 1795, l'administration fut confiée à une commission dite des finances et des revenus nationaux.

MINISTRES DES FINANCES. — 2 oct. 1795-13 fév. 1796, Faypoult. — 14 fév. 1796-20 juil. 1799, Ramel. — 21 juil.-9 nov. 1799, Robert-Lindet. — 10 nov. 1799-30 mars 1814, Gaudin, duc de Gaëte. — (27 sept. 1801-26 janv. 1806, Barbé-Marbois, ministre du trésor. — 27 janv. 1806-30 mars 1814, Mollien, ministre du trésor.) — 1er avril 1814-20 mars 1815, Louis. — 21 mars-8 juil. 1815, Gaudin. — (21 mars-8 juil. 1815, Mollien, ministre du trésor). — 9 juil.-26 sept. 1815, Louis. — 27 sept. 1815-6 déc. 1818, Corvetto. — 7 déc.-29 déc. 1818, Roy. — 30 déc. 1818-19 nov. 1819, Louis. — 19 nov. 1819-14 déc. 1821, Roy. — 14 déc. 1821-4 janv. 1828, de Villèle. — 5 janv. 1828-7 août 1829, Roy. — 8 août 1829-18 mai 1830, Chabrol. — 19 mai-27 juil. 1830, de Montbel. — 30-31 juil. 1830, Louis, *par interim*. — 1830, 11 août-2 nov., Louis. — 2 nov. 1830-12 mars 1831, Laffitte. — 13 mars 1831-10 oct. 1832, Louis. — 11 oct. 1832-10 nov. 1834, Humann. — 10-18 nov. 1834, Hippolyte Passy. — 18 nov. 1834-18 janv. 1836, Humann. — 18 janv.-2 août 1836, d'Argout. — 2 août-6 sept. 1836, Hippolyte Passy, *par interim*. — 6 sept. 1836-15 avril 1837, Duchâtel. — 15 avril 1837-31 mars 1839, Lacave-Laplagne. — 31 mars-12 mai 1839, Gautier. — 12 mai 1839-1er mars 1840, Hippolyte Passy. — 1er mars-29 oct. 1840, Pelet (de la Lozère). — 29 oct. 1840-25 avril 1842, Humann. — 25 avril 1842-9 mai 1847, Lacave-Laplagne. — 9 mai 1847-24 fév. 1848, Dumont. — 24 fév.-5 mars 1848, Goudchaux. — 5 mars-11 mai 1848, Duclerc. — 28 juin-25 oct., Trouvé-Chauvel. — 20 déc. 1848-31 oct. 1849, H. Passy. — 31 oct. 1849-24 janv. 1851, A. Fould. — 24 janv.-10 avril 1851, de Germiny. — 10 avril-26 oct. 1851, A. Fould. — 26 oct.-23 nov. 1851, Blondel. — 23 nov.-3 déc. 1851, Casabianca. — 3 déc. 1851-22 janv. 1852, A. Fould. — 22 janv. 1852-3 fév. 1855, Bineau. — 3 fév. 1855-26 nov. 1860, Magne. — 26 nov. 1860-12 nov. 1861, de Forcade-Laroquette. — 12 nov. 1861-20 janv. 1867, A. Fould. — 20 janv. 1867-13 nov. 1867, Rouher. — 13 nov. 1867, Magne.

FINANCIERS (Paix des), nom donné à l'abolition de la chambre royale ou de justice instituée par Henri IV (1601) pour la recherche des malversations commises par les financiers, qui achetèrent (septembre 1604) cette abolition 200 000 écus.

FINÉ ou **FINE** (Oronce), *Orontius Finæus*, mathématicien et astronome, né à Briançon en 1494, mort à Paris le 6 octobre 1555. Outre diverses cartes géographiques, on a de lui de nombreux ouvrages souvent réimprimés et traduits et dont voici les principaux: *Quadrans astrolabicus*, 1527, in-fol.; *Æquatorium planetarum*, 1521, in-4°; *La Théorique des cieux*, 1528, in-fol; *Epistre* (en vers) *touchant la perfection des arts liberaulx ma-*

thématiques, 1531, in-8°, goth. rare; *Protomathesis*, 1532, in-fol.; *De mundi sphæra*, 1542, in-fol.; *Canons des éphémérides*, 1543, in-8°; *Quadratura circuli*, 1544, in-fol.; *De speculo ustorio*, 1551, in-4°; *De re et praxi geometrica*, 1555, in-4°; *La composition et usage du quarré géométrique*, 1556, in-4°. = Claude-Oronce FINÉ DE BRIANVILLE, polygraphe, aumônier du roi et abbé de Saint-Benoît de Quincy, en Poitou, né à Briançon, mort en 1675. — *Abrégé méthodique de l'histoire de France, avec les portraits des rois*, 1664, in-12, souvent réimprimé; *Histoire sacrée*, 1670-71-75, 3 vol. in-12, recherchée pour les gravures de Séb. Leclerc.

FINES, Fismes. = —, Pontorson.

FINISTÈRE, département formé d'une partie de la Basse-Bretagne: chef-lieu, Quimper. Il est borné au N. par le canal de la Manche, à l'E. par le dép. du Morbihan et des Côtes-du-Nord, au S. et à l'O. par l'Océan.

BIBLIOGRAPHIE : Cambry, *Voyage dans le Finistère*, 1799, 3 vol. in-8°, et 1836, in-4°; de Fréminville, *Antiquités du Finistère*, 1832, 1835, in-8°.

FINISTÈRE (Batailles du cap). Le 14 juin 1747, une escadre française de six vaisseaux de ligne sous les ordres de M. de la Jonquière, escortant un convoi marchand, fut rencontrée par une flotte de dix-sept vaisseaux anglais commandée par l'amiral Anson. Les six vaisseaux accablés par le nombre furent pris, malgré leur résistance héroïque, ainsi qu'une partie du convoi. — Le 27 octobre suivant, les sept derniers vaisseaux de ligne qui restaient à la France furent attaqués près du cap Finistère par quatorze vaisseaux anglais; un seul des navires français put s'échapper. — Ce fut encore près du cap Finistère que le 29 mai 1794 une flotte française de vingt-six vaisseaux de ligne, commandée par Villaret-Joyeuse, rencontra une flotte anglaise de même force sous les ordres de l'amiral Howe. Le représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André, entraîné par l'enthousiasme des équipages pleins d'ardeur, mais inexpérimentés, crut devoir engager la lutte malgré les instructions du Comité de salut public et les hésitations trop fondées de Villaret. Le combat commencé le 29 mai au soir, continué le lendemain avec succès, s'engagea d'une manière générale et décisive le 1er juin, et se soutint longtemps avec un acharnement extrême. Le résultat en fut désastreux pour nous. Le vaisseau *le Vengeur* fut coulé bas; six bâtiments complètement désemparés furent capturés. Mais la flotte anglaise avait été tellement maltraitée, que sans le découragement des équipages qui ne permit pas de recommencer le combat, il est possible qu'il eût tourné à notre avantage.

Il y eut enfin dans ces mêmes parages, le 9 juillet 1805, entre une escadre anglaise et une flotte franco-espagnole, un combat où quatre vaisseaux ennemis furent démâtés.

FINS (Seigneurs de), branche de la maison d'Amerval (Hainaut).

FIORELLI ou **FIUXELLI**. Voy. SCARAMOUCHE.

FIORENTINO (Pierre-Ange), littérateur et journaliste, né à Naples en 1806, mort le 31 mai 1864.

FIRBEIX (Seigneurs de), de la maison de Chapt (Périgord).

FIRMIAN. Voy. ZACHARIE.

FIRMIN (S.), premier évêque d'Amiens, martyrisé vers 287. Sa fête, le 25 septembre. = — (S.), troisième évêque d'Amiens, vivait dans la seconde moitié du IVe siècle. Sa fête, le 1er septembre. = — (S.), évêque de Verdun, né à Toul, mort en 502. = — (S.), né dans la Gaule Narbonnaise vers 510, évêque d'Uzès (538), mort le 11 octobre 553. = — (S.), évêque de Mende, peut être au commencement du IVe siècle. Sa fête, le 14 janvier.

FIRMIN (Jean-François BECQUEREL, dit), comédien, né à Paris en 1787, mort en septembre 1859.

FIRMITAS, la Ferté.

FISC. C'est sous le nom de fisc que les rois de France commencèrent à aliéner leurs domaines au profit des antrustions. Cette désignation de *terres fiscales* a même fourni à certains linguistes l'occasion de trouver l'étymologie de *fief* dans un mot transitoire qui aurait été *fiesc*.

FISC CLÉRICAL. On entendit au moyen âge par fisc clérical une maison d'habitation avec un jardin y attenant, dont la plupart des fondateurs d'église faisaient présent perpétuel au titulaire de l'église, en affranchissant ce domaine de toutes charges.

On donnait aussi cette désignation aux réserves que le fondateur stipulait parfois en faveur de sa famille ou qu'il concédait au desservant de la nouvelle église. C'est ce qu'on appela dans la suite *droits curiaux*.

FISCAMMUM, **FISCANNUS**, Fécamp.

FISCHBACH, village de Bavière près duquel les Autrichiens furent battus par les Français, le 18 décembre 1800.

FISEN (Nic.), pseudonyme de Foullon.

FISENCOURT (Seigneurs de), de la maison de Belloy (Île-de-France).

FISMES ou **FIMES**, ville de Champagne (Marne). Il s'y est tenu deux conciles en 881 (ou 887) et 935.

FISMES (Seigneurs de), de la maison normande de Costentin.

FITE (Seigneurs de la), de la maison d'Esparbès.

FITS-PATRICH, pseudonyme d'Alès de Corbet.

FITTE (Seigneurs de la), de la maison du Cos (Gascogne).

FITTOLLE ou **FITOLE** (La), en Bigorre (Hautes-Pyrénées), terre et seigneurie qui, par lettres de mars 1747, fut réunie à plusieurs autres et érigée en marquisat en faveur de Clément Pujo de la Fittolle.

FITZ-JAMES. Par lettres de 1710, la terre et seigneurie de Warti en Beauvaisis (Oise) fut érigée en duché-pairie sous le nom de Fitz-James en faveur du maréchal de Berwick.

FITZ-JAMES (François, duc de), prélat, théologien, fils du maréchal de Berwick, né à Saint-Germain-en-Laye le 9 juin 1709, mort à Soissons le 19 juillet 1764. Il fut nommé (1739) évêque de Soissons, premier aumônier du roi, et décida (1744) Louis XV, malade à Metz, à renvoyer Mme de Châteauroux, ce qui plus tard le fit exiler dans son diocèse. — *Œuvres*, 1769, 3 vol. in-12. = Son frère, Charles, comte puis duc de FITZ-JAMES, maréchal de France (1775), né le 4 novembre 1712, mort en mars 1787. = Édouard, comte de FITZ-JAMES, frère des précédents, lieutenant général, né le 17 septembre 1715, mort à Cologne le 5 mai 1758. = Édouard, duc de FITZ-JAMES, petit-fils du maréchal, né à Versailles en 1776, mort en novembre 1838. Il servit dans l'armée de Condé, rentra en France sous le Consulat, se signala par son fanatisme royaliste en 1814 et 1815, et sous les deux Restaurations fut nommé pair de France. Il prêta serment à la dynastie de Juillet, fut arrêté quelque temps lors de l'affaire de la duchesse de Berry, donna sa démission de pair et fut envoyé à la Chambre des députés par la ville de Toulouse (1834 et 1837). Il y prononça plusieurs discours remarquables.

FITZ-JAMES (Fr.), pseudonyme de l'abbé Gourlin.

FIUME, ville maritime du royaume d'Illyrie. Elle fut prise par les Français le 25 mai 1800 et le 17 septembre 1813.

FIVATIERS. On appelait ainsi, suivant les pays, soit les possesseurs d'un fief, soit le tenancier roturier dont le domaine était chargé de redevances annuelles et sujet à des services roturiers.

FIX (Théodore), publiciste et économiste, né à Soleure (Suisse) en 1800, mort à Paris le 31 juillet 1846.

FIX (Delphine-Éléonore), actrice, née à Tellancourt (Moselle), morte en juin 1864.

FIXA la Flèche.

FLABEMONT, dans le duché de Bar (Vosges), abbaye de Prémontrés, diocèse de Toul, fondée en 1140.

FLACÉ (René), poëte latin et français, curé de la Couture au Mans, né à Noyen-sur-Sarthe le 23 novembre 1530, mort le 15 septembre 1600.

FLACHAR SAINT-SAUVEUR, pseudonyme de du Perrier et de l'abbé Tricaud.

FLACHÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Chevriers (Mâconnais).

FLACIEU, terre et seigneurie du Bugey (Ain), qui par lettres de la duchesse de Savoie du 31 août 1495, fut érigée en baronnie en faveur de Hugonin de Montfalcon.

FLACOURT (Seigneurs de), de la famille de le Bret.

FLACOURT (Étienne de), administrateur et voyageur, né à Orléans en 1607, mort en mer le 10 juin 1660. Il fut nommé (1648) commandant des troupes du roi au Fort-Dauphin (Madagascar), se signala par ses rigueurs contre les indigènes, prit possession de l'île Bourbon, fut nommé après 1655 directeur général de la compagnie de l'Orient et périt en retournant de France à Madagascar. — *Dictionnaire de la langue de Madagascar*, 1658, in-8° ; *Histoire de la grande isle de Madagascar*, 1658, in-4°.

FLAGELLANTS, sectaires religieux qui au XIII° et au XIV° siècle pénétrèrent d'Italie en France où ils trouvèrent un nombre infini d'adhérents dans les villes et dans les campagnes. Leur nom venait de ce qu'en manière de pénitence ils se flagellaient publiquement avec des fouets garnis de pointes de fer. Leurs désordres de tout genre armèrent contre eux les puissances ecclésiastique et séculière qui eurent grand'peine à les réprimer. Suivant le continuateur de Guillaume de Nangis, on en comptait encore près de huit cent mille à Noël 1349. — Les débris de cette secte se conservèrent dans les villes du Midi sous forme de confréries. Henri III en ayant vu à Avignon, à son retour de Pologne, en établit à Paris en 1583 de trois espèces différentes : les uns vêtus de bleu, les autres de blanc et les troisièmes de noir. Le 25 mars de cette année, il s'en fit une procession solennelle à laquelle assistèrent le roi et toute sa cour et qui souleva l'opinion publique déjà fort animée contre le monarque et son entourage. (Voy. l'*Historia flagellantium*, de l'abbé Boileau.)

FLAGY (Jean de), trouvère du XIII° siècle, auteur de la première partie du roman de *Garin le Loherain*. La première édition de ce roman, de trente mille vers, a été donnée en 1833, in-12, par M. Paulin Paris, qui l'a publié (1863) arrangé en prose.

FLAHAUT, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de la Billarderie. — Voy. SOUZA.

FLAIGEY (Seigneurs de), branche des comtes de Champlitte. = —, branche des seigneurs de Pontallier. = —, de la maison de Vergy.

FLAIX ou **FLY** (S.-Germer de), en Beauvaisis (Oise), abbaye de bénédictins, diocèse de Beauvais, fondée vers le milieu du VII° siècle.

FLAMARENS, baronnie de Lomagne (Gers), qui des vicomtes de Lomagne passa au XV° siècle dans la maison de Grossolles.

FLAMEL (Nicolas), écrivain-juré de l'Université de Paris, né dans la première moitié du XIV° siècle, mort à Paris le 22 mars 1418. Grâce à son travail, à son intelligence et à son mariage avec une riche veuve, Pernelle, il amassa une fortune considérable qu'il employa en partie en fondations pieuses et utiles. La légende s'est emparée de lui et en a fait sans raison un des chefs de l'école hermétique. = Son frère cadet, JEAN, écrivain-libraire, secrétaire et bibliothécaire de Jean, duc de Berry.

FLAMEN ou **FLAMIN** (Anselme), sculpteur, membre de l'Académie (1681), né à Saint-Omer en 1647, mort à Paris en 1717. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs de ses ouvrages. = Son fils, ANSELME, sculpteur, membre de l'Académie (1708), né le 13 septembre 1680 à Paris, où il est mort le 9 juillet 1730. = PIERRE, fils du précédent, sculpteur, né à Paris le 27 novembre 1712, mort après 1773.

FLAMENC (Le), maison qui a donné un maréchal de France, Raoul LE FLAMENC, seigneur de Cany, qui vivait vers 1285. D'elle sont sortis les seigneurs de Cany et de Varennes.

FLAMENG (Guillaume), chanoine de Langres, poëte, né à Langres vers 1460, mort à l'abbaye de Clairvaux vers 1540. — *La Vie de saint Bernard*, Troyes, in-4°.

FLAMENVILLE (Seigneurs de), de la famille de Bazan (Normandie).

FLANDRE. La Flandre, en comprenant sous ce nom la Flandre belge et la Flandre française, était, avant les Romains, occupée par les *Nervii* et les *Menapii* (voy. ces noms). Elle fut une des premières parties de la Gaule où s'établirent les Francs. — Lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, elle forma un comté relevant de la couronne de France. Le premier comte héréditaire dont on puisse parler avec certitude est Baudoin *Bras de fer* (voy. ce nom) que l'on prétend fils d'Audacre, mort en 864. C'est seulement à lui que, comme les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, nous commencerons la liste des comtes.

COMTES DE FLANDRE. — 862, Baudoin, dit *Bras de fer*. — 879, Baudoin II, dit *le Chauve*, fils du précédent. — 918, Arnoul Ier, dit *le Vieux* et *le Grand*, fils du précédent. Il fit assassiner (943) Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, s'empara du château d'Arques puis de Montreuil (948), vit ses états ravagés par les Hongrois (953), s'associa (958) son fils, Baudoin III, qui mourut le 1er janvier 962 et auquel il survécut jusqu'au 27 mars 965. — 965, Arnoul II, dit *le Jeune*, fils de Baudoin III et de Mathilde de Bourgogne, et petit-fils du précédent. Il vit ses états ravagés par Lothaire qui prit Arras et Douai, et par Guillaume de Ponthieu que le roi de France mit en possession du Boulonais. Plus tard (987) Hugues Capet, qu'il avait refusé de reconnaître, s'empara de la Flandre qui ne lui fut rendue que par l'intervention de Richard, duc de Normandie. — 989, Baudoin IV, *le Barbu*, fils du précédent. — 1036, Baudoin V, dit *de Lille* et *le Débonnaire*, fils du précédent. — 1067, Baudoin VI, dit *de Mons* et *le Bon*, fils aîné du précédent. — 1070, Arnoul III, dit *le Malheureux*, fils du précédent. Sa mère, Richilde, s'empara de la régence, mais ses cruautés soulevèrent les Flamands qui la chassèrent et appelèrent Robert le Frison, oncle d'Arnoul. Philippe Ier, roi de France, vint à son secours et perdit

avec elle la bataille de Cassel (1071) où Arnoul fut tué. — 1071, Robert Ier, *le Frison*, second fils de Baudoin de Lille, succède à son neveu. — 1093, Robert II, *le Hiérosolymitain*, fils aîné du précédent. — 1111, Baudoin VII, dit *à la Hache* et *Hapkin*, fils du précédent. — 1119, Charles Ier, dit *le Bon*, fils de Canut IV, roi de Danemark et d'Adèle, fille de Robert le Frison, est reconnu comte de Flandre par les états, en vertu du testament de Baudoin. Il est assassiné dans l'église de Saint-Donatien de Bruges. — 1127, Guillaume Cliton, dit *le Normand*, fils de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, est élu comte de Flandre par les grands du pays. — 1128. Thierri d'Alsace, seigneur de Bitche, fils de Thierri II, duc de Lorraine et de Gertrude, fille de Robert le Frison. — 1168, Philippe d'Alsace, fils du précédent, auquel il avait été associé dès 1157. — 1191, Marguerite d'Alsace, fille de Thierri d'Alsace, et Baudoin V (VIII), comte de Hainaut, son mari. Elle mourut le 15 novembre 1194 et Baudoin l'année suivante. — 1194, Baudoin IX, dit *de Constantinople*, fils de Baudoin VIII et de Marguerite d'Alsace. — 1206, Jeanne, fille de Baudoin IX, et ses époux Ferrand et Thomas. — 1244, Marguerite II, dite *de Constantinople* et *la Noire*, fille puînée de Baudoin IX. — 1280, Gui de Dampierre, comte de Namur, fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite II. Il avait été dès 1251 associé à sa mère. — 1305, Robert III, dit *de Béthune*, fils de Gui de Dampierre et de Mathilde de Béthune. — 1322, Louis Ier, dit *de Nevers* et *de Créci*, petit-fils du précédent par son père, Louis Ier, comte de Nevers et de Rethel. — 1346, Louis II, dit *de Male* ou *de Marle*, fils du précédent. — 1384, Marguerite, fille du précédent, et son époux, Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne. — 1405, Jean *sans Peur*, duc de Bourgogne, fils aîné des précédents. — 1419, Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, fils du précédent. — 1467, Charles *le Téméraire*. — 1477, Marie, fille unique du précédent. La même année, les états de Flandre lui font épouser l'archiduc Maximilien. Elle meurt le 27 mars 1482 des suites d'une chute de cheval. — 1482, Philippe IV, dit *le Beau*, fils aîné de Maximilien et de Marie. Il épouse (1496) Jeanne, fille et héritière de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon et d'Isabelle, reine de Castille. Il devient roi de Castille en 1504 et meurt en 1506, laissant pour successeur de ses états de Flandre son fils, qui sous le nom de Charles-Quint devint plus tard roi d'Espagne et empereur d'Allemagne. Depuis cette époque jusqu'au traité d'Utrecht, la Flandre dont une petite partie fut conquise par Louis XIV appartint à l'Espagne. En 1713, elle fut donnée à l'Autriche qui la conserva jusqu'aux guerres de la Révolution. Elle fut alors annexée à la France à qui elle fut enlevée à la chute de l'Empire. (Voy. à leur ordre alphabétique les différents noms des comtes de Flandre, à l'exception des Arnoul.)

FLANDRE FRANÇAISE. Cette province, qui formait un des grands gouvernements généraux militaires de la France, est comprise entièrement dans le département du Nord. Elle avait pour capitale Lille et se divisait en quatre pays : la Flandre *maritime* ou *flamingante*, la Flandre *wallonne* ou *gallicane*, le Hainaut et le Cambrésis.

La Flandre *maritime* s'étendait depuis la mer jusqu'à la Lys. Elle avait environ douze lieues carrées. Capitale, Cassel.

La Flandre *wallonne* s'étendait depuis la Lys jusqu'à la Scarpe, et était séparée de la Flandre maritime par la Lys, et du Hainaut par la Scarpe. Elle avait environ neuf lieues carrées et Lille pour capitale. Elle renfermait le pays de l'Allœue ou Alleu, enclavé dans l'Artois, le Ferrain, la Wepe, le Mélanctois, le Carembaut, la Pevele ou Puelle, la gouvernance de Douai et le pays d'Orchies (voy. ces différents noms).

Les villes et châtellenies de Lille et de Douai avaient été cédées en 1312 à Philippe le Bel par le comte de Flandre, Robert III, qui en 1320 dut abandonner à Philippe le Long le reste de la Flandre wallonne. La France en demeura en possession jusqu'en 1369 que Charles V en considération du mariage de son frère, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avec Marguerite, fille du comte Louis II, céda à celui-ci Lille, Douai, Béthune, Hesdin, Orchies, etc., qui ne revinrent en notre possession qu'en 1667 lorsque Louis XIV en eut fait la conquête, conquête ratifiée l'année suivante par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Bibliographie : Les ouvrages sur la Flandre sont fort nombreux. On en trouvera une liste dans le t. III de la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong. Nous nous bornerons à citer les suivants : P. d'Oudegherst, *Annales de Flandre*, nouvelle édition par Lesbroussard, 2 vol in-8° ; Ph. de l'Espinoy, *Recherches des antiquités et noblesse de Flandre*, 1631, in-fol. ; J. le Roux, *Théâtre de la noblesse de Flandre*, 1708, in-4° ; le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, 1843, 2 vol. in-8° ; L. Vermesse, *Dictionnaire du patois de la Flandre française*, 1867, in-8°. (Voy. en outre le t. II du P. Anselme, et l'*Art de vérifier les dates*.)

FLANDRIN (Pierre), vétérinaire, né à Lyon le 12 septembre 1752, mort en juin 1796.

FLANDRIN (Auguste), peintre, élève de M. Ingres, né en 1804 à Lyon, où il est mort en août 1842.

FLANDRIN (Jean-Hippolyte), célèbre peintre, le plus distingué des élèves de M. Ingres, membre de l'Académie (1853), frère cadet du précédent, né à Lyon en 1809, mort à Rome le 21 mars 1864. Il se rendit à Paris en 1829, entra dans l'atelier de M. Ingres, remporta le grand prix de peinture (1832) et revint (1838) se fixer à Paris. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Euripide* ; *le Dante, conduit par Virgile* (salon de 1836) ; *Jeune Berger* (1836) ; *Saint Clair guérissant les aveugles* (1837) ; *Jésus-Christ et les petits enfants* (1839) ; *Saint Louis dictant ses Établissements* (1842), pour la chambre des Pairs ; *Mater dolorosa* (1845) ; *Napoléon législateur* (1847), pour le conseil d'État. M. H. Flandrin a en outre exécuté diverses peintures monumentales : à Saint-Severin, à Saint-Germain des Prés et à Saint-Vincent de Paul ; en 1841, il fit pour M. le duc de Luynes trente-six figures décoratives, au château de Dampierre ; en 1843, la ville de Dreux a acquis de cet artiste pour sujet de vitrail un *Saint Louis prenant la croix*. On lui doit encore de nombreux portraits, parmi lesquels nous citerons ceux de Napoléon III, de *la Jeune fille à l'œillet*, etc. — *Rêverie* (musée de Nantes).

FLARAN ou **FLORAN**, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans l'Armagnac (Gers), diocèse d'Auch.

FLASSAN (Gaëtan Raxis, comte de), publiciste, né en 1760 à Bedouin (Vaucluse), mort à Paris le 20 mars 1845. — *Histoire de la diplomatie française*, 1808, 6 vol. in-8°, et 1811, 7 vol. in-8° ; *Histoire du Congrès de Vienne*, 1829, 3 vol. in-8°.

FLASSANS (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence).

FLATTERS (*N.*), sculpteur, né à Crevelt en 1784, élève de Houdon. Il a remporté le second grand prix en 1813. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs bustes dus à son ciseau.

FLAUGERGUES (Honoré), astronome, associé de l'Institut (1797), né le 16 mai 1755, à Viviers

(Ardèche), où il est mort en 1835. = Son parent, PIERRE-FRANÇOIS, homme politique, né à Rodez en 1759, mort à Brie en 1836. Avocat à Rodez, puis membre du Corps législatif (1813), il fut l'un des chefs de l'opposition que fit alors l'assemblée à Napoléon, dont il vota l'un des premiers la déchéance. Vice-président de la Chambre pendant les Cent-Jours, il fut plus tard renvoyé à la Chambre et fut destitué de sa place de maître des requêtes, après une sortie vigoureuse contre M. de Corbière. Il prit les armes en juillet 1830 et fut de nouveau nommé maître des requêtes. = Son fils, PIERRE-PAUL, physicien et mathématicien distingué, né à Villefranche le 28 avril 1810, mort à Toulon en décembre 1844. — *Cours de Physique expérimentale*, 1834 ; *Traité sur les Machines électro-dynamiques*, 1840; *Principes et formules sur les machines à vapeur*, 1843.

FLAVACOUR, terre et seigneurie du Vexin (Oise), érigée en marquisat, par lettres du 6 janvier 1637, en faveur de Philippe de Fouilleuse, seigneur de Flavacour.

FLAVIA ÆDUORUM, Autun.

FLAVIGNY, maison du Cambrésis, d'où sont sortis les seigneurs de Ribauville et de Renansart. Il y avait encore deux autres maisons de ce nom, l'une en Champagne, l'autre en Picardie.

FLAVIGNY, célèbre abbaye de bénédictins, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse d'Autun, fondée en 720.

FLAVIGNY (Valérien), docteur en Sorbonne, professeur d'hébreu au Collège de France, théologien, né à Villers-en-Prayères (Aisne), mort en 1674.

FLAVIGNY (Gratien-J.-B.-Louis, vicomte de), écrivain, né à Craonne le 11 octobre 1741, mort après 1778.

FLAVINIACUM, Flavigny.

FLAVIUS (Amandus), pseudonyme de David Blondel.

FLAVY (Guillaume de), capitaine, né à Compiègne vers 1398, mort en 1449. Il était gouverneur de Compiègne, lorsque la Pucelle fut prise, et fut accusé de l'avoir trahie. Sa vie entière se passa en exploits contre les Anglais, en brigandages et en excès de toutes sortes. Il finit par être assassiné par sa femme, Blanche d'Aurebruche, qui obtint pour son crime des lettres de rémission.

FLAVY, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Rouguerolles, de Montauban, de Laigny et de Rubencourt.

FLAYOSC, terre et seigneurie de Provence (Var), qui, de la maison de Villeneuve, passa au XVIIe siècle à François du Perrier, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1678. Elle ne tarda pas à rentrer dans la maison de Villeneuve.

FLÉAU D'ARMES, arme d'hast, qui se composait d'une boule de fer, armée de pointes, et attachée par une chaîne à une hampe de bois, garnie de fer.

FLECELLES ou **FLESSELLES**, famille de l'Amiénois, d'où sont sortis les marquis de Brégi. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

FLÈCHE (La), *Fixa*, *Flexia*, ville du Haut-Anjou (Sarthe), où Henri IV fonda en 1603 pour les jésuites un célèbre collège dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par l'École militaire (voy. ÉCOLES MILITAIRES). — La ville fut prise vers 1090 par Foulques le Réchin, en 1426 par le connétable de Richemont et en 1793 par les Vendéens. (Voy. Marchand de Barbure, *Essai sur la Flèche*, 1803, in-8°.)

FLÈCHE (Seigneurs de la), comtes du Maine, issus des seigneurs de Baugency.

FLÉCHÈRES, baronnie de la principauté de Dombes, qui de la maison de Dio (ou Dyo) passa dans celle de Sève.

FLÉCHIER (Esprit), célèbre orateur, prélat, littérateur, né à Pernes (Vaucluse) le 10 juin 1632, mort à Montpellier le 16 février 1710. Issu d'une famille d'artisans, il entra de bonne heure dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et enseigna d'abord le catéchisme aux enfants. Venu à Paris en 1661, il se fit remarquer par quelques vers latins et français qui furent bien accueillis. C'était ainsi que devait commencer celui de nos orateurs qui excella entre tous par le nombre et l'harmonie de ses périodes. Il débuta dans l'oraison funèbre en 1672 aux funérailles de Mme de Montausier, dont le mari lui avait fait obtenir la place de lecteur du Dauphin. Plus tard il fit l'oraison funèbre de Montausier lui-même. Mais son triomphe le plus éclatant, fut celle de Turenne (1676). Fléchier n'a pas aussi bien réussi dans le sermon, qui exige plus de logique et ne laisse pas à la phrase le loisir de s'étaler aussi complaisamment. On l'a appelé l'*Isocrate français :* il est bien au-dessous de la sublimité de Bossuet. Son style cadencé, antithétique, fleuri, sa pensée, généralement noble, mais d'une élévation médiocre, conviennent assez au genre académique. Aussi obtint-il, pour son discours de réception à l'Académie française, en 1675, un tel succès que Racine, reçu le même jour, et qui prononça le sien après lui, fut totalement éclipsé. Nommé en 1685 à l'évêché de Lavaur et en 1687 à celui de Nîmes, Fléchier sut se faire aimer des deux partis religieux dans un pays profondément agité par la récente révocation de l'édit de Nantes. Outre les oraisons funèbres et les sermons, on a de lui des *Panégyriques de saints*, une *Vie de Commendon*, des *Histoires de Théodose* et *de Ximénès*, et de curieux *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, publiés en 1844 et 1856, in-8°. Ses œuvres complètes (moins le dernier ouvrage) ont été données 1782 et 1825, 10 vol. in-8°. — La *Revue rétrospective* (tome I) a publié de lui une correspondance galante.

FLÉCHIN (Seigneurs de), de la maison de Créquy. = —, de la maison de Transignies.

FLEIX. Le 26 novembre 1580 fut signé à Fleix entre les catholiques et les huguenots un traité de paix qui mit fin à la guerre des *Amoureux* (voy. ce mot). Ce fut François, duc d'Anjou, qui mena les négociations au nom de son frère, Henri III, avec Montpensier, Bellièvre et Cossé que vint rejoindre Catherine de Médicis. Le roi de Navarre de son côté était assisté des députés des églises réformées. Les conférences qui se tinrent en partie à Coutras commencèrent vers la fin d'octobre. Le traité ne changea presque rien à celui de Bergerac dont il confirmait les dispositions (voy. BERGERAC). Cette paix que le roi ratifia à Blois en décembre et que le parlement n'enregistra qu'à grand'peine, est souvent désignée à cause de son principal négociateur sous le nom de *Paix de Monsieur*. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. II.)

FLEIX (Comtes de), branche de la maison de Foix.

FLÉMAEL (Barthélemy), dit *Berthollet*, peintre d'histoire, membre de l'Académie (1670), né à Liége en 1614, mort le 10 juillet 1675.

FLERS, baronnie de Normandie (Calvados) qui de la maison de Grosparmi passa dans celle de Pellevé et fut érigée en comté par lettres de 1598 en faveur de Nicolas Pellevé. (Voy. l'*Histoire de Flers*, par H. de la Ferrière, 1855, in-8°.)

FLERS en Escrébieux, terre et seigneurie de Flandre (Nord) qui fut érigée en baronnie par let-

tres de mai 1662, en faveur de Noël Lamoral d'Ostrel.

FLERS (Charles de), général, né en 1756, guillotiné à Paris le 22 juillet 1794.

FLERS (Camille), paysagiste, né à Paris le 15 février 1802, mort en juillet 1868.

FLESSELLES (Philippe de), médecin, né vers 1500, mort à Paris le 20 mars 1561. = JACQUES, dernier prévôt de Paris, né en 1721, massacré sur la place de Grève le 14 juillet 1789. Il fut successivement maître des requêtes, intendant de Moulins (1762), de Bretagne (1765), de Lyon (1767), conseiller d'État (1787) et enfin (1788) prévôt des marchands. Au moment de la Révolution, sa conduite équivoque souleva contre lui l'indignation populaire qui éclata d'une manière terrible, lorsqu'un billet découvert sur de Launay, le malheureux gouverneur de la Bastille, eut appris à quel point, malgré ses protestations, Flesselles se jouait des Parisiens. Le soir de la prise de la forteresse, arrêté à l'hôtel de ville, il allait être conduit au Palais-Royal lorsqu'il fut tué d'un coup de pistolet.

FLESSELLES. Voy. FLECELLES.

FLETRE ou **FLETEREN**, terre et seigneurie de la Flandre (Nord) qui par lettres du roi d'Espagne en date du 25 septembre 1656 fut érigée en comté en faveur de Jacques Sébastien de Wignacourt.

FLEURANCE, petite ville de l'Armagnac (Gers). Livrée par trahison aux catholiques en 1578, elle leur fut immédiatement reprise par le roi de Navarre.

FLEURANGES (Robert III de LA MARCK, seigneur de), né à Sedan vers 1491, mort à Lonjumeau en décembre 1537. Il débuta à vingt ans dans les guerres d'Italie, fut laissé pour mort à Novarre avec quarante-six blessures, se rétablit, commanda l'avant-garde à la bataille de Marignan, fut, après l'action, armé chevalier par le roi luimême, et envoyé en Allemagne en 1519 pour gagner les électeurs de l'empire en faveur de François Ier, négociation dans laquelle il échoua. Fait prisonnier à Pavie avec le roi, il demeura enfermé plusieurs années au fort de l'Ecluse, en Flandre, fut nommé maréchal de France pendant sa prison, et rendu à la liberté, défendit Péronne en 1536 avec valeur et succès. Pendant sa captivité, il écrivit l'*Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François Ier depuis* 1499 *jusqu'en l'an* 1521. Ce sont de curieux *Mémoires*, où l'auteur, se désignant sous le nom du *Jeune adventureux*, raconte avec une vivacité naïve et un peu fanfaronne tous les événements auxquels il a pris part ou dont il a été témoin. Ils ont paru pour la première fois en 1753 à la suite des *Mémoires* de du Bellay, et ont depuis été réimprimés dans les grandes collections de mémoires.

FLEURÉ (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

FLEUREAU (Dom Basile), barnabite, érudit, né vers 1620, mort vers 1686. — *Les Antiquités d'Étampes*, 1683, in-4°.

FLEURIAIS (Seigneurs de la), de la famille de Vay (Bretagne).

FLEURIAU, famille originaire de Tours, qui a produit les seigneurs d'Arménonville et de Morville. = Louis-Gaston FLEURIAU D'ARMÉNONVILLE, évêque d'Aire (1698), d'Orléans (1706), né à Paris en 1622, mort le 10 juin 1733. = Joseph-Jean-Baptiste FLEURIAU D'ARMÉNONVILLE, administrateur, mort le 27 novembre 1728 au château de Madrid. Il fut successivement intendant, puis (1701) directeur général des finances, ministre de la marine (1716), garde des sceaux (1722-1727). = Son fils, Charles-Jean-Baptiste FLEURIAU, comte de MORVILLE, homme d'État, membre de l'Académie française (1723), né le 20 octobre 1686 à Paris, mort à Versailles le 2 février 1732. Il fut successivement procureur général au grand Conseil, ambassadeur en Hollande (1718), ministre de la marine en remplacement de son père (9 avril 1722), puis des affaires étrangères (10 août 1723). Il fut disgracié le 19 août 1727.

FLEURIAU (Thomas-Charles), jésuite, écrivain, mort après 1717. = — (Bertrand-Gabriel), jésuite, écrivain, né en 1693, mort vers 1765.

FLEURIEU (Charles-Pierre CLARET, comte), navigateur, homme d'État, membre de l'Institut, né à Lyon le 22 janvier 1738, mort à Paris le 18 août 1810. Entré dans la marine à treize ans, il fabriqua en 1763, avec l'horloger Berthoud, la première horloge marine qui eût été vue en France, si on excepte un essai de Julien Leroy. Il a rendu compte du succès de cette invention dans un ouvrage intitulé : *Voyage fait par ordre du roi en* 1768 *et* 1769 *pour éprouver les horloges marines* (1773). Il fut nommé en 1776 directeur général des ports et arsenaux et rendit dans cette place les plus grands services. C'est lui qui donna les plans des opérations navales dans la guerre d'Amérique et des voyages de découverte de Lapérouse et de d'Entrecasteaux. Il fut ministre de la marine (octobre 1790-mai 1791), puis gouverneur du fils de Louis XVI. Emprisonné quatorze mois sous la Terreur, il fut envoyé au conseil des Anciens (1797), en fut exclu le 18 fructidor, et sous le Consulat et l'Empire devint successivement conseiller d'État, intendant général de la maison de l'empereur, sénateur (1805) et gouverneur des Tuileries. — *Découverte des Français dans le S. E. de la Nouvelle-Guinée en* 1768 *et* 1769 (1790); *Voyage autour du monde fait en* 1790 *et* 1792, *par Étienne Marchand* (1798) ; *Neptune du Cattégat et de la Baltique*, 1809, tiré à trente exemplaires, rare. — On a donné le nom de *Fleurieu* à une baie de la Terre de Diémen, et à une île située au N. O. de cette terre.

FLEURIEU. Voy. la TOURRETTE.

FLEURIGNY (Seigneurs de), de la famille de le Clerc (Bourgogne).

FLEURIOT-LESCOT (Jean-Baptiste-Édouard), homme politique, né à Bruxelles en 1761, guillotiné le 28 juillet 1794. Robespierre le fit nommer substitut de Fouquier-Tinville près le tribunal révolutionnaire, puis maire de Paris en remplacement de Pache. Au 9 thermidor, il prit le parti de la Montagne, et mis hors la loi, il fut arrêté à l'hôtel de ville qu'il avait cherché à mettre en état de défense, et exécuté le lendemain.

FLEURIOT. Voy. LANGLE (de).

FLEURS DE LIS. Sous la première et la seconde race la fleur de lis était employée comme ornement soit de la couronne soit du sceptre, mais Louis VII paraît l'avoir placée le premier sur le sceau de ses armes; et sous Philippe III on trouve le premier exemple de trois fleurs de lis seules dans l'écu royal. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, les trois fleurs de lis ont été les armes des rois de France. La Chesnaye des Bois, dans le tome III de son *Dictionnaire généalogique* (1757, in-8°), a donné la liste d'environ cinq mille cinq cents villes, corporations, familles, etc., qui portent des fleurs de lis dans leurs armes.

FLEURS DE LIS, monnaie d'or frappée sous Charles le Bel et sous Jean.

FLEURUS, village de Belgique, près de Charleroi, qui a donné son nom à deux célèbres batailles. La première fut gagnée le 1er juillet 1690 par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Waldeck; la seconde le 26 juin 1794 par Jourdan

sur l'armée autrichienne commandée par le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le prince d'Orange. — Voy. LIGNY.

FLEURY (Seigneurs de), branche de la maison d'Argouges (Normandie). = —, branche de la famille de Clausse. = —, branche de la famille de Joly (Bourgogne). = —, de la famille de Renouard (Franche-Comté).

FLEURY, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Die et de Pérignan. Par lettres de mars 1736 la baronnie de Pérignan en Languedoc (Aude) fut érigée en duché-pairie sous le nom de Fleury, en faveur de J. Hercule de Rosset, marquis de Rocozel, neveu par alliance du cardinal de Fleury.

FLEURY (André-Hercule de), cardinal, homme d'État, né à Lodève le 22 juin 1653, mort à Paris le 29 janvier 1743. Fils d'un receveur des décimes, il étudia chez les jésuites à Paris, et par la protection du cardinal de Bonzi devint aumônier de la reine, puis du roi, et grâce à l'archevêque de Paris fut appelé (1698) à l'évêché de Fréjus. Il le quitta (1715) et reçut en échange l'abbaye de Tournus. Sous la régence, il fut nommé précepteur du jeune roi, dont il sut gagner la confiance. Quand le duc de Bourbon eut été renvoyé (1726), il devint ministre d'État, surintendant des postes et jusqu'à sa mort gouverna absolument le roi et le royaume. Son administration fut probe, économe et paisible à part quelques persécutions contre les Jansénistes, mais il sacrifia tout à son repos et à l'alliance de l'Angleterre pour laquelle il abandonna complétement notre marine. Son esprit fin, adroit, insinuant, mais complétement dépourvu d'initiative et de grandeur, laissa tomber du trône de Pologne le beau-père du roi Stanislas au secours duquel il n'envoya qu'un vaisseau et quinze cents hommes. Le traité de Vienne assura, il est vrai, au prince déchu les duchés de Lorraine et de Bar. Mais bientôt après le cardinal engagea maladroitement la guerre de la succession d'Autriche et mourut au milieu des revers qui en signalèrent le commencement. — Il était membre des trois académies.

FLEURY (Aimée de COIGNY, duchesse de), femme de lettres, née à Paris vers 1776, morte le 17 janvier 1820. Son mari, le duc de Fleury, ayant émigré, elle divorça, reprit le nom de Coigny et fut emprisonnée (1794) à Saint-Lazare où elle inspira à André Chénier l'ode de *la Jeune captive*. — *Alrar*, 1818, 2 vol. in-12, tiré à vingt-cinq exemplaires; des *Mémoires* et une *Collection de portraits sur nos contemporains*.

FLEURY (Claude), célèbre écrivain ecclésiastique, membre de l'Académie française (1696), né le 6 décembre 1641, à Paris, où il est mort le 14 juillet 1723. D'abord avocat, puis prêtre, il fut nommé en 1672 précepteur des fils du prince de Conti, puis du comte de Vermandois, et, en 1689, sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, petits-fils de Louis XIV. En 1696, il devint confesseur de Louis XV. Le plus célèbre de ses ouvrages est l'*Histoire ecclésiastique*, 1691 et suiv., vingt vol. in-4°, qui s'arrête en 1414; on en a donné en 1840 une édition qui contient quatre livres de plus et va jusqu'en 1517. On a encore de Fleury : les *Mœurs des Israélites* (1681); les *Mœurs des Chrétiens* (1682); un *Catéchisme historique* (1679), et enfin des *Opuscules*, 1780, 5 vol. in-8° et 1837 gr. in-8°. Son *Institution du droit françois* a été publiée par MM. Laboulaye et Dareste, 1858, 2 vol.

FLEURY (Jacques), littérateur, né à Paris vers 1730, y mourut en 1775.

FLEURY (Abraham-Joseph BÉNARD, dit), célèbre comédien, né à Chartres en 1751, mort à Orléans le 3 mars 1822. Les mémoires publiés sous son nom (1835-1837) ne sont point de lui.

FLEURY (Léon), paysagiste, né à Paris en 1804, mort le 19 novembre 1858. — *Paysage* (musée de Nantes).

FLEURY-EN-BIERRE (Seigneurs de), de la famille de Vidal (Gâtinais).

FLEURY-SUR-LOIRE (Saint-Benoît de), célèbre abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, dans l'Orléanais (Loiret), diocèse d'Orléans, fondée vers 623 par Leodebold, abbé de Saint-Aignan d'Orléans. Elle fut pillée en 1562 par les protestants qui dispersèrent sa précieuse bibliothèque, l'une des plus riches qui fût en France.

FLÉVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvau (Anjou).

FLEXIA, La Flèche.

FLEXIER DE REVAL, pseudonyme de l'abbé de Feller.

FLIBUSTIERS. C'est le nom que l'on donne aux aventuriers de toutes les nations, mais dont le plus grand nombre étaient Français, qui, pendant plus d'un demi-siècle, eurent pour principal théâtre de leurs exploits, ou mieux de leurs pirateries et de leurs brigandages, la mer des Antilles et le golfe du Mexique. Ils s'étaient d'abord, sous le nom de *frères de la côte*, formés en une confrérie où tous les biens étaient en commun. Ce fut surtout aux Espagnols qu'ils firent une guerre acharnée. Ils saccagèrent la Vera-Cruz en 1683, Carthagène et Campêche en 1684. En 1690 seize cents flibustiers se joignirent à l'expédition de Pointis contre Carthagène, mais mécontents de la part du butin qui leur fut allouée après la prise de la ville, ils refusèrent de se rembarquer et pillèrent de nouveau la malheureuse cité. Ce fut là leur dernier grand exploit, et depuis cette époque ils disparurent peu à peu. Les plus célèbres d'entre eux furent presque tous Français : Grandmont, Michel le Basque, Montauban, Montbars, Nau dit l'*Olonnais*, Pierre-Franc de Dunkerque, etc. (Voy. Œxmelin, *Histoire des flibustiers*, 1775, 4 vol. in-12; Archenholz, *Histoire des flibustiers*, en allemand et traduit par Bourgoing, 1805, in-8°.)

FLINES, dans la Flandre wallonne (Nord), diocèse d'Arras, célèbre abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux, fondée en 1234 par Marguerite, fille de Baudoin V, comte de Flandre et empereur de Constantinople. Établie d'abord auprès d'Orchies, elle fut transférée en 1252 près de Flines. Ses revenus, à la fin du siècle dernier, dépassaient 50 000 livres.

FLINS DES OLIVIERS (Claude-Marie-Louis-Emmanuel CARBON de), auteur comique, né à Reims en 1757, mort à Vervins en 1806.

FLIPART (Jean-Charles), graveur, né vers 1684 à Paris, où il est mort le 23 mai 1751. = JEAN-JACQUES, fils aîné du précédent, graveur, né le 15 février 1719 à Paris, où il est mort le 10 juillet 1782. = CHARLES-FRANÇOIS, frère du précédent, graveur, mort en 1773.

FLOBERT. Voy. FROBERT.

FLOCELLIÈRE (La), terre et seigneurie du Poitou (Vendée), qui de la maison de Surgères passa au XVIe siècle dans la maison de Maillé, et fut érigée en marquisat par lettres de novembre 1616, en faveur de Jacques de Maillé. Elle appartint ensuite aux maisons d'Angennes et de Ganges.

FLOCELLIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Maingot (Aunis).

FLOCON (Ferdinand), journaliste, homme politique, né à Paris le 1er novembre 1800, mort en Suisse en mai 1866. Il débuta dans le journalisme sous la Restauration, et après 1830 s'associa à toutes les tentatives républicaines contre le gouveren-

ment de Louis-Philippe. En 1845, il devint rédacteur en chef de la *Réforme*, journal radical, prit une part active à la révolution de février 1848 et fut appelé à faire partie du gouvernement provisoire où il eut bientôt le ministère du commerce. Il y montra capacité et modération, ainsi qu'à l'Assemblée constituante où l'avaient envoyé les électeurs de la Seine. Il ne fut point réélu à la Législative, alla rédiger à Colmar un journal démocratique, et proscrit après le coup d'État se retira en Suisse où il vécut dans la pauvreté.

FLODOARD ou **FRODOARD**, chroniqueur, poëte latin, né à Épernay en 894, mort le 28 mars 966. Il était chanoine de la cathédrale de Reims. — *Chronicon rerum inter Francos gestarum*, qui s'étend de 919 à 966; elle fut insérée dans la *Rerum Burgundicarum chronicon*, 1575, in-4° et réimprimée dans les recueils de Pithou, de Duchesne et de dom Bouquet; *Historia ecclesiæ Remensis*, où l'on trouve pour la première fois mentionné le fameux miracle de la sainte Ampoule. Publiée, 1611, in-8°, et réimprimée plusieurs fois, elle a été traduite dans la collection Guizot. On doit encore à Flodoard une sorte de chronique sacrée en vers latins.

FLOGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Boucher (Champagne).

FLOIRAS (Seigneurs de), de la maison de Gironde.

FLOQUET (Étienne-Joseph), compositeur, né à Aix (Provence) le 25 novembre 1750, mort le 10 mai 1785.

FLORAC (Seigneurs de), de la maison de la Queille (Auvergne).

FLORANGES. Voy. FLEURANGES.

FLORAUX (Jeux). En 1323, sept bourgeois de Toulouse, qui s'intitulaient les *sept trobadors de Tolosa*, et qu'on appela plus tard les *sept mainteneurs*, imaginèrent d'ouvrir dans leur ville un concours de poésie sacrée en langue provençale, concours dont le vainqueur devait recevoir une violette en or fin et un brevet de *docteur en gaie science* ou en *gai savoir*. On a la lettre circulaire en vers qui fut publiée à ce sujet. Le lauréat fut Arnaud Vidal, de Castelnaudary. Le succès de la fête fut tel que les capitouls décidèrent qu'à l'avenir la violette serait fournie par la ville, et quelques années plus tard on dut fonder deux autres prix l'*églantine* et le *souci d'argent*. Ce concours fut, on ne sait pourquoi, supprimé en 1484; il fut rétabli par cette célèbre Clémence Isaure dont on a révoqué en doute l'existence, et dont les libéralités assurèrent la durée de l'institution. Mais elle était tellement déchue à la fin du XVIIe siècle et les legs de Clémence Isaure étaient si mal employés que le roi crut devoir intervenir. Des lettres patentes données à Fontainebleau en septembre 1694 érigèrent les jeux floraux en académie; à sa tête fut placé un chancelier. Le nombre des *mainteneurs* auxquels on adjoignit vingt maîtres fut porté à trente-cinq. On établit quatre prix : une amarante d'or, de la valeur de 400 livres, c'était le premier prix; une violette, une églantine et un souci d'argent. L'églantine, qui à partir de 1745 fut aussi en or, était destinée à un ouvrage en prose. En 1775, l'office de chancelier fut supprimé, et la présidence confiée à un *modérateur* désigné par le sort et changé tous les trois mois; les sceaux furent confiés à un secrétaire perpétuel, organisation qui subsiste encore aujourd'hui. L'Académie supprimée en 1790 fut rétablie en 1806.

BIBLIOGRAPHIE : La Loubère, *Traité de l'origine des jeux floraux*, 1715, in-8°; Poitevin Peitavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des jeux floraux*, 1815; les histoires de Toulouse et le recueil que l'Académie a publié tous les ans depuis sa fondation (sauf pour les années 1700 à 1703 et 1790 à 1806), recueil qui contient les pièces couronnées.

FLORAY (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

FLORE DE SAINT-FOY, pseudonyme de dom Gerberon.

FLOREC (Seigneurs de), de la maison de Kersulguen (Bretagne).

FLORENCE. Cette capitale de la Toscane où Charles VII était entré avec son armée le 17 novembre 1494, fut occupée en mars 1799 par les Français. Une insurrection des habitants les força au mois de juillet suivant à l'évacuer; ils y rentrèrent le 29 octobre 1800. — Le 11 mai 1646 un traité de neutralité fut signé avec Ferdinand II, grand duc de Toscane, à Florence où fut aussi signé le traité du 28 mars 1801 qui céda à la France l'île d'Elbe et la principauté de Piombino. (Voyez le texte du premier traité dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

FLORENCE, seigneurie de Gascogne (Hautes-Pyrénées) qui fut réunie à la couronne le 7 août 1351. — Donnée à Charles d'Albret le 28 octobre 1465, elle fut cédée en août 1494 avec le comté de Gaure à Alain d'Albret qui ainsi que sa femme Françoise de Bretagne renonça à toute prétention sur le duché de Bretagne.

FLORENSAC (Marquis de), branche de la maison de Crussol. = — (Seigneurs de), branche de la maison de Lévis.

FLORENT, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Estève.

FLORENT (S.), prêtre en Poitou, mort au commencement du Ve siècle. Sa fête, le 22 septembre.

FLORENT CHRESTIEN. Voy. CHRESTIEN.

FLORENTIA ÆDUORUM, Autun.

FLORENTIN (S.) et S. HILAIRE ou HILIER, martyrs en Bourgogne vers 406. Leur fête, le 27 septembre.

FLORIACUM, Fleury.

FLORIAN (Jean-Pierre CLARIS DE), poëte, membre de l'Académie française (1788), né le 6 mars 1755, au château de Florian, près de Sauve (Gard), mort à l'orangerie de Sceaux, le 13 septembre 1794. Son oncle, le marquis de Florian, qui avait épousé une des nièces de Voltaire, le mena jeune encore à Ferney, où il plut par sa gaieté vive et franche et ses dispositions naturelles. Il s'attacha plus tard au duc de Penthièvre. Il publia, en 1783, le roman de *Galatée*, en partie imitée de Cervantès et entremêlée de romances qui contribuèrent beaucoup à la grande vogue de l'ouvrage. Il donna ensuite avec moins de succès, *Numa Pompilius* et *Estelle*, pastorale (1788), puis des *contes*, de jolies arlequinades : *les Deux billets*, *le Bon ménage*, *le Bon père*, *la Bonne mère*, etc., une églogue, *Ruth*, un roman historique, *Gonzalve de Cordoue*, précédé d'un *Précis historique sur les Maures* (1791), et enfin des *Fables* (1792), qui l'ont mis au second rang des fabulistes.

FLORIDE. En février 1560, une expédition organisée par Coligny, composée de cinq navires montés par cinq à six cents huguenots, partit de Dieppe sous les ordres de Jean Ribault. Deux mois après elle arriva sur les côtes de la Floride, découverte en 1512 par les Espagnols, dont les tentatives pour y former des établissements avaient toutes échoué. Ribault bâtit dans une île un fort auquel il donna le nom de Saint-Charles et où il laissa quelques hommes, puis remit à la voile pour la France. Mais cette petite colonie, en proie bientôt à la disette, ne tarda pas à se rembarquer. Une seconde expédition de trois navires commandée par René Laudonnière, organisée

comme la précédente par Coligny et les calvinistes, partit de Dieppe en 1564, construisit une forteresse, la *Caroline*, près de la rivière du Mai, et fut rejointe au mois d'août de l'année suivante par quatre navires amenés par Ribault. Mais bientôt parut une flotte espagnole, et quoique les deux nations fussent alors en paix, elle attaqua la petite escadre française dont les bâtiments avaient été séparés les uns des autres par une tempête, et les captura; puis les Espagnols descendus à terre, massacrèrent avec d'horribles raffinements de cruauté les colons, les femmes et les enfants, et les pendirent aux arbres avec cette inscription: *non comme Français, mais comme hérétiques*. Laudonnière qui avait pu s'échapper avec quelques hommes, parvint à regagner la France; mais, malgré les plaintes de Coligny, Charles IX n'insista pas pour obtenir réparation de ce massacre; Philippe II désavoua les meurtriers, et ces meurtres seraient restés impunis, si un gentilhomme gascon, Dominique de Gourgues, ne s'était chargé d'en tirer une vengeance éclatante (voy. GOURGUES). Depuis cette époque, les Français ne firent plus aucune nouvelle tentative de colonisation dans la Floride qu'ils abandonnèrent aux Anglais et aux Espagnols.

FLORIDOR (Josias de SOULAS, dit), sieur de Primefosse, acteur de l'hôtel de Bourgogne, mort à Paris au mois d'août 1671.

FLORIN. Ce mot était généralement employé pour indiquer une monnaie d'or, quel que fût son type: ainsi on lit dans Froissart, que le roi Jean fit faire « un florin de fin or à l'aignel et défendit « le cours de tout autre florin. » La monnaie d'or spéciale appelée florin paraît avoir commencé à Florence au milieu du XIIIe siècle : on en fit ensuite dans un grand nombre de pays, en conservant le type de la grande fleur de lis adopté à Florence : il en fut fabriqué en France jusque sous le règne de Charles V. — Les florins portent généralement une petite marque ou différence spéciale au pays qui les a émis.—Il y avait aussi des florins d'argent.

FLORIN, monnaie provençale qui commença à être frappée sous le roi Robert au plus tôt : les évêques d'Arles et de Saint-Paul-Trois-Châteaux en frappaient, ainsi que les comtes de Provence. Le florin provençal valait 16 sous provençaux : il équivalait, au pouvoir actuel de la monnaie, à 16 fr.

FLORIS (Seigneurs de), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

FLORUS (S.), Saint-Flour.

FLOTON DE REVEL. Voy. FLOTTE.

FLOTTE. C'est le nom de plusieurs maisons de Provence, de Nice et de Dauphiné que l'on croit provenir d'une même souche, bien qu'elles portassent des armes différentes. La branche de Nice était éteinte dès le XVe siècle. Les branches de Provence ont produit les seigneurs de Seillans, de Meaux (ou de Meols) et les seigneurs de Saint-Auban. De la branche patronymique, celle du Dauphiné, sont sortis les seigneurs de la Roche, de la Bâtie, de Montauban, d'Aurouze, de la Baume, des Arnauds, d'Andaon, de Revel, de Courbons, de Guignac et de Roquevaire, de Jarjaye, de Montsaléon. Enfin d'une branche bâtarde sont venus les seigneurs de la Freydière et de Tivolay.

FLOTTE (Seigneurs de la), branche de la maison du Bellay. = —, de la maison de Gontaut.

FLOTTE (Pierre), chancelier de France sous Philippe le Bel (1300-1302), mort le 11 juillet 1302. Il était issu d'une famille noble mais obscure d'Auvergne et fut envoyé à Rome en 1297 avec le duc de Bourgogne et le comte de Saint-Paul pour obtenir la canonisation de saint Louis. Lorsque éclatèrent les querelles de Boniface VIII et de Philippe le Bel, il retourna à Rome porter la réponse de celui-ci à la bulle *Ausculta*, et rentré en France soutint avec habileté et souvent perfidie, surtout aux États de 1302, la cause du roi. La même année, il suivit l'armée française dans la guerre de Flandre et fut tué à la bataille de Courtrai. = Son fils aîné, GUILLAUME, négociateur, chancelier de France, de 1339 à 1347. = PIERRE, dit FLOTON DE REVEL, fils du précédent, amiral de France de 1345 à 1347.

FLOTTE (Paul-Louis-François-René de), marin, homme politique, né à Landernau (Finistère) le 2 février 1817, tué le 22 août 1860 en Sicile où il avait accompagné Garibaldi. Représentant du peuple (1850), il fut proscrit au coup d'État.

FLOTTES (L'abbé Jean-Baptiste-Marcel), théologien et philosophe, né à Montpellier le 10 janvier 1789, mort en décembre 1864.

FLOUR (S.), que l'on croit avoir été le premier évêque de Lodève, et être mort en 389. Sa fête, le 3 novembre.

FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), célèbre physiologiste, né à Maureilhan (Hérault) le 15 avril 1794, mort le 6 décembre 1867. Il fut successivement membre (1828) puis secrétaire perpétuel (1837) de l'Académie des sciences, professeur au Jardin des Plantes (1828) et au Collège de France (1830), membre de l'Académie française (1840), pair de France (1846).—*Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés*, 1824 et 1842, in-8° ; *Expériences sur le système nerveux*, 1825, in-8°; *Recherches sur le développement des os et des dents*, 1842, in-8°; *Anatomie générale de la peau et des membranes muqueuses*, 1843, in-4°; *Théorie expérimentale de la formation des os*, 1847, in-8°; *Cours de physiologie comparée*, 1854, in-8°; *De la longévité humaine*, 1854, in-12 ; *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, 1841; *De la vie et de l'intelligence*, 1857, in-8°; *Ontologie naturelle*, 1861, in-12; différents ouvrages sur Cuvier, Buffon, Fontenelle, des éloges, etc.

FLUY (Seigneurs de), branche de la maison de Péquigny (Picardie).

FLY. Voy. FLAIX.

FOA (Mme Eugénie), femme auteur, née à Bordeaux, morte à Paris en avril 1853.

FOBARIÆ, Feuquières.

FOCUS (Georges), peintre de paysages, membre de l'Académie (1675), mort le 26 février 1708 à soixante-sept ans.

FODÉRÉ (François-Emmanuel), médecin, né à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), le 8 janvier 1764, mort à Strasbourg, où il était professeur de médecine légale, le 4 février 1835.

FŒLIX (Jean-Jacques-Gaspard), jurisconsulte, né à Oberstein, le 3 juin 1791, mort à Paris le 26 mai 1853.

FOIGNAN (S.), *Foillanus, Fullanus*, assassiné par des voleurs le 31 octobre 655.

FOIGNY, en Picardie (Aisne), *Fusniacum*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux, diocèse de Laon.

FOIGNY (Gabriel), romancier, né en Lorraine, vers 1640, mort en Savoie vers 1692. D'abord cordelier il se fit protestant, puis retourna au catholicisme.

FOILLANUS (S.). Voy. FOIGNAN.

FOINARD (L'abbé Frédéric-Maurice), théologien, né à Conches (Eure), vers 1683, mort le 19 mars 1743.

FOIRE CHAUDE, *Feria calida*, nom de la foire Saint-Jean-Baptiste à Troyes. = FOIRE FROIDE, *Feria frigida*, foire du 1er octobre au même lieu.

FOIRE DE LINCOLN, nom que l'on donna à la prise et au pillage en mai 1217 par les troupes du roi d'Angleterre Henri III de la ville de Lincoln, occupée par les barons anglais, qui avaient appelé en 1215 pour l'opposer à Jean sans Terre, Louis, fils de Philippe Auguste. Ce nom vient de la richesse du butin que les vainqueurs firent dans la ville.

FOIRES. Les foires qui avaient jadis en France une importance qu'elles ont perdu à mesure que la facilité des communications s'est augmentée, étaient fort nombreuses au moyen âge. Les plus célèbres étaient celles de Champagne où les marchands se rendaient de tous les points de l'Europe, et même de l'Orient. Elles avaient une législation particulière, établie par de nombreuses ordonnances, une chancellerie spéciale, des officiers chargés de surveiller les poids et les mesures, des magistrats appelés *capitaines des foires*, etc. On peut consulter sur ces foires le savant travail de M. Bourquelot (*les Foires de Champagne*) inséré dans le *Recueil des savants étrangers*, de l'Académie des inscriptions.

FOISSARD, famille de Provence qui a produit les seigneurs de Mimet, de Saint-Janet, et de Mouresse.

FOISSY, en Champagne (Aube), monastère de religieuses de l'ordre de Fontevrault, diocèse de Troyes.

FOIX (Comté de), *Fuxum*, pays compris aujourd'hui dans le département de l'Ariège (chef-lieu, Foix), et qui formait avant la Révolution un des grands gouvernements généraux militaires de la France. Il était borné au N. et à l'E. par le Languedoc; au S. par le Roussillon et les Pyrénées; à l'O. par le pays de Comminges. Il était divisé en haut et bas Foix qui étaient séparés par ce qu'on appelle le Pas de la Barre.

Le château de Foix fut pris par Philippe III en juin 1272, et au XVIᵉ siècle la ville tomba tour à tour au pouvoir des catholiques et des protestants.

COMTES DE FOIX. — 1012, Bernard-Roger, second fils de Roger Iᵉʳ, comte de Carcassonne, eut en héritage une partie de la terre de Foix qui ne prit le titre de comté que sous son successeur. — 1038, Roger Iᵉʳ, fils puîné du précédent. — 1064, Pierre, troisième fils de Bernard-Roger. — 1070, Roger II, fils aîné de Pierre. — 1125, Roger III, fils du précédent. — 1149, Roger-Bernard Iᵉʳ, fils du précédent. — 1188, Raymond-Roger, fils du précédent.—1223, Roger-Bernard II, dit le Grand, fils du précédent. — 1241, Roger IV, fils du précédent. — 1265, Roger-Bernard III, fils du précédent. — 1302, Gaston Iᵉʳ, fils du précédent. — 1315, Gaston II, fils du précédent. — 1343, Gaston III, dit *Phœbus*, fils du précédent; son fils unique Gaston étant mort, tué, dit-on, par lui (1382), Gaston-Phœbus fit donation après sa mort de tous ses États à Charles VI (1390). — 1391, Mathieu, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon et arrière-petit-fils de Roger Iᵉʳ, racheta les États de Gaston-Phœbus dont il était le plus proche héritier, et mourut sans enfants. — 1398, Isabelle, sœur de Mathieu, et son mari Archambaud de Grailly, captal de Buch. — 1412, Jean de Grailli, fils des précédents. — 1436, Jean, fils du précédent. Il épousa (1434) Éléonore, fille de Jean roi d'Aragon et de Navarre auquel elle succéda dans ce dernier royaume. (Voy. ÉLÉONORE.) L'aîné de leurs enfants Gaston, vicomte de Castelbon, prince de Viane, épousa (1462), Madeleine fille de Charles VII, et fut tué dans un tournoi (1470), laissant un fils, François-Phœbus, qui fut roi de Navarre et comte de Foix. (Voy. NAVARRE.) Le comté et le royaume furent réunis à la couronne à l'avénement de Henri IV.

De la première race des comtes de Foix, sont sortis les vicomtes de Castelbon, les ducs de Médina-Celi, les seigneurs de Saverdun, devenus barons et comtes de Rabat, les vicomtes de Conserans, de Saubiac, du Pouy, les barons de la Gardiolle et de Ganté appelés marquis de Foix, les seigneurs de Mardogne et de Fornets.

BIBLIOGRAPHIE : G. de la Perrière, les *Annales de Foix*. 1539, in-4°; Gaucheraud, *Histoire des comtes de Foix*, 1843, in-8°; *Histoire du pays de Foix*, 1840, in-8°; l'*Art de vérifier les dates*, etc.

FOIX (Germaine de), reine d'Aragon et de Naples, née vers 1488, morte à Valence le 18 octobre 1538. Elle était fille de Jean de Foix, comte d'Étampes et vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. Elle épousa (1506) Ferdinand le Catholique, veuf d'Isabelle de Castille et qui mourut en 1516. Elle se remaria, en 1519, à Jean, marquis de Brandebourg, et, après la mort de celui-ci, à Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre.

FOIX (Paul de), diplomate, prélat, né en 1528, mort à Rome le 29 mai 1584. Fils de Jean, comte de Carmain et de Madeleine Caupène, il se fit, malgré l'illustration de sa race, recevoir conseiller au parlement (1547). Arrêté avec Anne du Bourg, après une séance où devant Henri II il parla en faveur de la tolérance, il fut condamné puis absous. Envoyé en ambassade près de Marie Stuart, puis près d'Élisabeth (1564), et de la république de Venise, il retourna près d'Élisabeth pour tâcher de conclure le mariage de cette princesse avec François d'Alençon, fut nommé archevêque de Toulouse (1577) et alla comme ambassadeur à Rome (1579) où il mourut. On a publié de lui (1628) des *Lettres* diplomatiques. Il en existe un certain nombre à la Bibliothèque impériale.

FOIX (Louis de), architecte et ingénieur, né à Paris au XVIᵉ siècle. On lui doit, entre autres, le célèbre phare de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde, qui commencé en 1584 fut achevé en 1610 et rebâti en 1665. (Voy. sur lui une notice de M. Tamizey de Larroque, 1864, in-8°.)

FOIX (H. C. de), pseudonyme de J. V. Vignancour.

FOL APPEL. Au temps de Charlemagne, le fol appelant s'exposait à recevoir la bastonnade, s'il ne pouvait payer l'amende encourue pour son opposition inconsidérée à la sentence des premiers juges. Quand la juridiction des parlements se fut établie, l'amende varia suivant les coutumes. Elle est aujourd'hui de dix frans.—Voy. AMENDE.

FOLARD (Le chevalier Jean-Charles de), tacticien, né à Avignon le 13 février 1669, y mourut le 23 mars 1752. Il avait fait de la guerre une étude approfondie et dans ses campagnes et dans les auteurs anciens. Il est l'inventeur du système militaire de l'ordre profond et de la colonne, qu'il a développé dans ses *Nouvelles découvertes sur la guerre* (1724), dans son *Traité de la défense des places* et dans ses *Commentaires sur Polybe*. Le système de Folard, objet d'une longue polémique au XVIIIᵉ siècle, a été condamné par Frédéric II qui a dit de lui qu'il avait « enfoui des diamants au milieu du fumier, » et qui a publié des extraits de ses ouvrages sous le titre d'*Esprit du chevalier Folard* (1761). Folard donna, à la fin de sa vie, dans les extravagances des convulsionnaires.

FOLCUIN (S.), neveu du roi Pépin, évêque de Thérouanne (817), mort le 14 décembre 855. = —, chroniqueur de l'abbaye de Saint-Bertin, mort vers 975. = —, hagiographe, abbé de Lobes, dans le diocèse de Liége, né en Lorraine, mort en 990.

FOLEMBRAY, maison de chasse, dans la forêt

de Coucy (Aisne), construite par François Iᵉʳ. En février 1576, elle fut donnée à Diane, légitimée de France, sous condition de rachat perpétuel, puis le 24 février 1672 à Philippe d'Orléans.

Au mois de janvier 1596, Henri IV conclut à Folembray, avec le chef de la Ligue, le duc de Mayenne, un traité qui, sauf en Bretagne où le duc de Mercœur tint encore deux ans, mit fin à la guerre civile. Dans ce traité qui contenait trente et un articles et quelques articles secrets, il était stipulé que le roi donnait pour villes de sûreté à Mayenne pendant six ans, Châlons, Seurre et Soissons, abolissait les arrêts rendus contre lui et ses partisans à l'occasion de la Ligue, leur rendait leurs biens, leurs offices et leurs dignités, et le déchargeait lui, les princes et les princesses, de toute complicité dans l'assassinat de Henri III par Jacques Clément. En outre, le roi lui promettait 350 000 écus payables en deux ans et se chargeait des soldes dues par lui aux soldats étrangers de l'armée de la Ligue, etc. Le 24 janvier, furent publiées des lettres datées de Folembray, portant règlement pour l'enregistrement et l'exécution de ce traité, qui ne fut pourtant enregistré que le 9 avril suivant, après des lettres de jussion données le 6 avril. Ce fut aussi le 24 janvier que le roi accorda un édit de pacification au duc de Joyeuse qui obtint des conditions très-avantageuses. (Voy. le texte du traité dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. II.)

FOLIE (Seigneurs de la), de la famille de Cacqueray (Normandie).

FOLIN, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Terran, d'Échenon, de Tard, de Pleure et de Villecomte.

FOLLEVILLE, famille de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Mondescourt, de Manancourt et de Beaumartin. Armes : *d'or à dix losanges de gueules, posées* 3. 3. 3. *et* 1. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.) = Il y avait encore une famille de ce nom en Normandie.

FOLQUET DE LUNEL, troubadour du XIIIᵉ siècle, dont on connaît treize pièces.—Voy. FOULQUES.

FOMBATON (Seigneurs de), branche de la maison de Boniface (Provence). = —, de la famille de Laidet (Provence).

FOMBIO, bourg d'Italie, sur le Pô, où le 7 mai 1796 le général Laharpe battit le général autrichien Liptay.

FON (René de la), pseudonyme de L. Richeôme.

FONCEMAGNE (Étienne LAUREAULT de), érudit, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Orléans le 8 mai 1694, mort à Paris le 26 septembre 1779. On a de lui, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, de savants mémoires sur les premiers temps de notre histoire. — Il eut à soutenir contre Voltaire une polémique au sujet du testament du cardinal de Richelieu, dont il défendait avec raison l'authenticité.

FONCOLOMBE (Seigneurs de), de la famille de Boyer (Provence).

FONCOMBAUD. — Voy. FONTGOMBAUD.

FOND (Seigneurs de la), de la maison de Monteil, issue de la maison d'Adhémar (Provence).

FONDET, pseudonyme de Pierre-Martial Chanut.

FONDEURS. La communauté des « fondeurs en sable, terre, pierre, bossetiers de la ville de Paris, » avait dès 1281 des statuts qui modifiés par Charles IX en août 1572, furent confirmés au mois de janvier 1604 et en 1691. Le brevet coûtait 30 livres, la maitrise 1200. Patron, saint Éloi. En 1777, les fondeurs étaient au nombre de 130.

FONDEURS EN CARACTÈRES. Leur communauté à Paris fut réunie à celle des libraires, par un édit de 1686.

FONDEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné).

FONDRAGON (Seigneurs de), de la famille de Mengin (Lorraine).

FONFAYE (Seigneurs de), branche de la famille de Morogues (Berry).

FONFRÈDE (Jean-Baptiste-ROYER), homme politique, né à Bordeaux, en 1766, exécuté à Paris le 31 octobre 1793. Envoyé à la Convention par le département de la Gironde, il vota pour la mort dans le procès du roi, fit traduire Marat devant le tribunal révolutionnaire, fut nommé président de l'Assemblée (mai 1793), et le 3 octobre suivant, sur le rapport d'Amar, fut compris dans le décret d'accusation contre les Girondins, et condamné avec eux. = Son fils HENRI, journaliste, né à Bordeaux, le 21 février 1788, mort le 23 juillet 1841. Sous Louis-Philippe, il soutint avec énergie et avec talent les principes conservateurs, dans divers journaux de province et de Paris. — *Œuvres*, 1844, 10 vol. in-8°.

FONS (Seigneurs de), de la maison de Cambis (Provence). = —, de la maison de Rouget (Quercy).

FONS-BLAUDI, Fontainebleau. = — EVRALDI, Fontevrault. = — EPISCOPI, Fontaine-l'Évêque. = — GOMBALDI, Fontgombaud.

FONT (La), famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Savines.

FONT (Seigneurs de la), sortis des seigneurs de Monteil, branche de la maison d'Adhémar.

FONTAINE en Touraine, terre et seigneurie érigée en comté par lettres de décembre 1602 en faveur d'Antoine Dubois.

FONTAINE (Seigneurs de), de la famille de Bar (Berry). = —, de la famille de Dufresne (Berry). = —, de la maison de Fera. = —, de la maison d'Hostun (Artois). = —, de la maison de Malart (Normandie). = —, de la maison d'Orte (Champagne). = —, de la maison de Raigecourt (Pays-Messin). = —, de la maison de Vicomte (Normandie).

FONTAINE (La), maison d'où sont sortis les seigneurs des Fontaines, de Bachets, d'Oignon, de Malgenestre, de Mazingan, de Verton, de Gesincourt, de Gouy, d'Hallencourt, de Chauviré, de Bitry, de Candoire, d'Andechy, d'Hemery, de la Boissière, de Montan, de Saint-Pierre, de Villeneuve, de Barval, de Provinlieu de Villepescle, de Froissy. — Une partie des membres de cette famille ont vers le milieu du XVIIᵉ siècle porté le nom de Solare. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) Armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or, échiquetées de gueules*.

FONTAINE (Seigneurs de la), branche de la maison de Lesquen (Bretagne). = —, de la maison de Romé (Normandie).

FONTAINE (Charles), poëte, né à Paris le 13 juillet 1513, mort vers 1587. Ses ouvrages sont rares.

FONTAINE (Jacques), médecin, né à Aix (Provence), mort en 1621. = son fils, GABRIEL, médecin, mort après 1657.

FONTAINE (Nicolas), hagiographe, écrivain janséniste, né à Paris en 1625, mort à Melun le 28 janvier 1709.

FONTAINE (Alexis), géomètre, membre de l'Académie des sciences (1733), né à Claveyson (Drôme), vers 1705, mort à Cuiseaux (Saône-et-Loire), le 21 août 1771. — *Mémoires de mathématiques*, 1764, in-4°.

FONTAINE (Pierre-François-Léonard), architecte, membre de l'Institut (1812), premier architecte de Napoléon (1813), élève et collaborateur

de Percier, né à Pontoise le 20 septembre 1762, mort à Paris le 10 octobre 1853. — On lui doit, entre autres, l'arc de triomphe du Carrousel, l'escalier du musée du Louvre (aujourd'hui détruit), la restauration du palais de Versailles sous Louis-Philippe. — *Palais, maisons, etc., dessinés à Rome*, 1798, 1810, in-fol.; *Recueil de décorations intérieures*, 1812, 1817, in-fol.

FONTAINE (Louis), sieur de Saint-Marcel, pseudonyme du P. Zacharie. = — (Nic.), pseudonyme de Saligny. = — (Fr. de), pseudonyme du P. Binet.

FONTAINE (Messire de la), pseudonyme de Sandras de Courtilz. = — (M. de la), pseudonyme de l'abbé Genest.

FONTAINE-BEAUDAN (Seigneurs de), branche de la maison de Rochechouart (Poitou).

FONTAINEBLEAU, *Fons Blaudi* (Seine-et-Marne). Il existait dès le XIIe siècle une maison royale au milieu de la magnifique forêt de Fontainebleau, mais François Ier fut le créateur du château actuel. Les constructions faites par ce prince furent augmentées par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, qui y résidèrent souvent.

Parmi les événements dont le château de Fontainebleau fut le théâtre, nous citerons l'assemblée des notables du 21 août 1560, l'arrestation du maréchal de Biron (15 juin (1602), l'assassinat de Monaldeschi par ordre de Christine de Suède (10 novembre 1657) et enfin l'abdication de Napoléon (11 avril 1814). Mentionnons encore la célèbre conférence théologique (4 mai 1600) entre les catholiques (cardinal du Perron, de Thou, Fr. Pithou) et les calvinistes (du Plessis-Mornay, Philippe Canaye, sieur de Fresne et Isaac Casaubon). Il s'agissait de vérifier l'exactitude de différents textes des Pères de l'Eglise, allégués par du Plessis-Mornay, exactitude contestée par le cardinal, qui paraît avoir eu un succès complet.

Plusieurs traités furent signés à Fontainebleau. — 1325, 26 mai, prolongation de la trêve entre Charles IV et Édouard II, roi d'Angleterre, jusqu'à un mois après la fête de saint Jean-Baptiste. — 1541, 29 novembre, traité d'alliance de François Ier avec Christian III, roi de Danemark. — 1631, 30 mai, traité de confédération et alliance entre Louis XIII et Maximilien, électeur de Bavière. — 1661, 24 septembre, traité d'alliance et de commerce avec la Suède, pour six années. — 1661, 12 octobre, traité avec l'électeur de Trèves, qui accède à la confédération du Rhin. — 1712, 24 août, convention pour l'armistice conclu cinq jours auparavant avec l'Angleterre. — 1743, 25 octobre, alliance perpétuelle offensive et défensive entre la France et l'Espagne. — 1762, 3 novembre, préliminaires de paix entre la France, l'Angleterre et l'Espagne. — Cession par la France de la Louisiane à l'Espagne. — 1785, 10 novembre, alliance entre la France et les Provinces-Unies. — 1807, 10 octobre, convention entre la France et l'Autriche pour la délimitation des frontières de l'Italie. — 1807, 27 octobre, traité avec l'Espagne. Un corps d'armée française, entretenu par le roi d'Espagne, Charles IV, devait avec l'armée espagnole coopérer à la conquête du Portugal, dont une partie serait érigée en royaume sous le nom de Lusitanie septentrionale, et donnée au roi d'Étrurie, qui cédait ses États à la France. Les Algarves et l'Alentejo devaient être donnés en souveraineté au prince de la Paix, Godoï, qui avait négocié ce traité. — 1807, 1er novembre, cession à la Hollande de plusieurs provinces sur la rive gauche de l'Elbe. — 1813, 25 janvier, concordat conclu avec le pape Pie VII, alors prisonnier au château. — (Voy. pour ces différents traités le *Corps diplomatique* de Dumont, le *Recueil des Traités* de Koch et de Martens, l'*Histoire diplomatique* de Flassan, etc. Quant à l'histoire du château, cf. le tome IV des *Souvenirs historiques des résidences royales*, de Vatout, l'*Histoire du palais de Fontainebleau*, par Champollion-Figeac, 1866, in-4°, etc.)

FONTAINE-CHALENDRAI (Seigneurs de), branche de la maison de Montberon.

FONTAINE-D'ALAIS en Languedoc (Gard), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Alais.

FONTAINE-DANIEL dans le Maine (Mayenne), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, diocèse du Mans, fondée en 1204 par Juhel de Mayenne.

FONTAINE DE LA ROCHE (L'abbé Jacques), écrivain janséniste, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 5 mai 1688, mort à Paris le 26 mai 1761. Il rédigea depuis 1729 la fameuse gazette janséniste (*Nouvelles ecclésiastiques*) qui, malgré toutes les recherches de la police, s'imprimait et courait toute la France. Elle fut continuée ensuite par Guénin et Mouton, et se poursuivit jusqu'en 1803.

FONTAINE DE RESBECQ (Adolphe-Charles-Théodore), écrivain, né à Lille le 3 avril 1813, mort en janvier 1865.

FONTAINE DE SAINT-MARCEL (Louis), pseudonyme du P. Zacharie.

FONTAINE-FRANÇAISE en Bourgogne (Côte-d'Or) où, le 3 juin 1595, Henri IV, fort inférieur en nombre, battit les Espagnols. Ce fut l'une des actions où il paya le plus de sa personne et courut le plus de dangers.

FONTAINE-GAUTIER, seigneurie érigée en châtellenie, par lettres de juillet 1582 en faveur de Jacques Gautier, conseiller au parlement de Bretagne.

FONTAINE-GUÉRARD, en Normandie (Eure), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Rouen, fondée en 1135 par Amaury de Meulent.

FONTAINE-GUÉRIN (Seigneurs de), de la famille de Rouillé.

FONTAINE-JEAN, dans le Gâtinais-Orléanais (Loiret), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, fondée en 1124, par Pierre de Courtenay. Elle fut ruinée par les calvinistes.

FONTAINE-LE-COMTE, en Poitou (Vienne), abbaye d'Augustins, diocèse de Poitiers, fondée par un Guillaume, comte de Poitiers.

FONTAINE-LES-BLANCHES, en Touraine, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Tours.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Seigneurs de), de la famille de Rodoan (Lorraine).

FONTAINE-MALHERBE (Jean), littérateur, né près de Coutances vers 1740, mort en 1780.

FONTAINE-MARTEL (Comtes de), branche de la maison de Martel.

FONTAINE-MORANT (Seigneurs de), de la famille de du Bois de Fiennes.

FONTAINE-RIANT (Seigneurs de), branche de la maison d'Angennes.

FONTAINE-SUR-SOMME, seigneurie de Picardie (Somme), qui a donné son nom à une ancienne maison, et qui, au dernier siècle, était possédée depuis longtemps par la maison de Mailly.

FONTAINES, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Lone, de la Neufville ou de Neufville, de Pellevert, de Ramburelle, d'Estraine, de Marchel ou Marchelles. (Voy. La Morlière, *Antiquités d'Amiens*; et *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

FONTAINES (Seigneurs de), de la maison d'Auxy (Artois). = —, de la maison de Bueil (Touraine). = —, de la maison de Mailly (Picar-

die). = —, de la maison de Mesgrigny (Champagne). = —, de la maison de Montberon. = —, branche bâtarde des comtes de Nevers. = —, branche de la maison de Saulx-Tavannes (Bourgogne).

FONTAINES (Seigneurs des), de la famille de la Fontaine.

FONTAINES (Dimanche des), le quatrième dimanche de carême.

FONTAINES (Pierre de), célèbre jurisconsulte du XIIIe siècle, originaire du comté de Vermandois où il fut bailli (1253). Il devint membre du Parlement et aida puissamment saint Louis dans sa réforme du droit coutumier. — *Conseil que Pierre de Fontaines donna à son ami*, publié par du Cange à la suite de son édition de Joinville (1666) et réimprimé par M. Marnier, 1846, in-8°. — Voy. COUTUMIER, p. 603, col. 2.

FONTAINES (Marie-Louise-Charlotte de PELARD DE GIVRY, comtesse de), romancière, morte en 1730.

FONTAINES (Le sieur des), pseudonyme de René de Ceriziers.

FONTAINES-LE-CHÂTEL (Seigneurs de), de la maison d'Houdetot (Normandie).

FONTAN (Louis-Marie), journaliste et auteur dramatique, né à Lorient le 4 novembre 1801, mort à Thiais (Seine) le 10 octobre 1839. Sous la Restauration il publia un pamphlet, *le Mouton enragé*, qui le fit condamner à cinq ans de prison et dix mille francs d'amende.

FONTANÆUM, **FONTANETUM**, Fontenay.

FONTANELLA, Fontenelle.

FONTANÈS (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

FONTANES (Louis-Marcellin de), poëte et homme politique, né à Niort (Deux-Sèvres) le 6 mars 1757, mort à Paris le 17 mars 1821. Il se fit connaître de bonne heure par sa traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope (1783), et par de petits poëmes. Durant la Révolution il s'attacha au parti royaliste, écrivit dans le *Modérateur*, fut poursuivi, obligé de se réfugier à Lyon et s'exposa à de nouvelles rigueurs en écrivant la pétition fameuse *en faveur des malheureux citoyens de la ville de Lyon* qui fut lue à la barre même de la Convention. Au 18 fructidor, il fut proscrit pour avoir publié une lettre où il annonçait l'avenir de Bonaparte. Cette lettre, alors cause de disgrâce, devint cause de faveur après le 18 brumaire. Chargé de prononcer l'oraison funèbre de Washington, il s'en tira avec une mesure et une convenance qui plurent au premier Consul. Professeur de belles-lettres au collége des Quatre-Nations et membre de l'Institut (1795 et 1803), il fut élu au Corps législatif (1802) et en devint président en 1804. Il se fit remarquer par son éloquence, et au moins autant par son adulation à l'égard de Napoléon qui le créa comte. En 1808 il fut nommé grand-maître de l'Université, fonctions qu'il conserva jusqu'à leur suppression (février 1815) et son nom demeure attaché à l'origine de cette institution où il contribua puissamment à faire renaître l'étude des belles-lettres. Secrètement porté vers le parti royaliste et religieux, il fit entrer Bonald dans le conseil universitaire, et protégea les débuts de Chateaubriand, à qui il adressa des stances gracieuses à l'occasion des *Martyrs*. Sous la Restauration il fut appelé à la chambre des pairs et nommé marquis. Ses *OEuvres* ont été publiées par M. Sainte-Beuve, 1837, 2 vol. in-8°.

FONTANETUM. C'est dans les environs d'une localité de ce nom, dans l'Auxerrois, localité que les uns croient être Fontenay-en-Puisaye, les autres Fontenailles (Yonne), que fut livrée la plus sanglante bataille peut-être dont les annales françaises fassent mention. A la mort de Louis le Débonnaire (840), Lothaire, son fils aîné, ayant prétendu se faire reconnaître comme chef de l'empire par ses frères, Charles le Chauve et Louis le Germanique, ceux-ci prirent les armes. Leurs armées qui se composaient d'environ cent cinquante mille hommes chacune se heurtèrent le 25 juin 841. L'empereur Lothaire que soutenait Pépin d'Aquitaine y fut complétement battu et laissa plus de quarante mille hommes sur le champ de bataille. Ses frères en perdirent environ vingt-cinq ou trente mille. Cette guerre civile qui ne fut terminée qu'en 843 par le traité de Verdun et où périt des deux côtés l'élite des guerriers de l'empire franc le laissa désormais sans défense contre les terribles invasions des Normands. (Voy. le t. VII du *Recueil des historiens de France*.)

FONTANEY (Jean de), jésuite, missionnaire en Chine, astronome, mort en France après 1720.

FONTANEY (A.), littérateur, mort en juin 1837.

FONTANGES, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Angel, du Chambon, de Masclas et de la Borie. Armes : *de gueules au chef d'or, chargé de trois fleurs de lis d'azur.* (Voy. le tome II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

FONTANGES (Marie-Angélique SCORAILLE DE ROUSSILLE, duchesse de), née en 1661, morte au monastère de Port-Royal le 28 juin 1681. Fille d'honneur de Madame, sa beauté éclatante inspira à Louis XIV une vive passion à laquelle elle céda fort promptement et dont elle usa pour se livrer aux plus folles prodigalités. Elle eut du roi qui l'avait créée duchesse de Fontanges un fils qui mourut peu de temps après sa naissance et auquel elle ne survécut pas longtemps.

FONTANIER (Victor), voyageur, né en Auvergne vers 1796, mort en 1857.

FONTANIEU (Seigneurs de), de la famille de Barrigue (Provence).

FONTANIEU (Gaspard-Moïse), érudit, né en 1693, mort en 1767. Il fut intendant, conseiller d'État, contrôleur général des meubles de la couronne et a laissé une collection de pièces relatives à l'histoire de France qui forme 841 volumes in-4° conservés à la Bibliothèque impériale. = Son fils, PIERRE-ÉLISABETH, chimiste, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie d'architecture, né vers 1730, mort le 30 mai 1784.

FONTANILLE (Seigneurs de), de la maison de Pompadour (Limousin).

FONTANILLES (Seigneurs de), de la famille de Privat (Provence).

FONTANON (Antoine), jurisconsulte, né en Auvergne, mort à Paris le 25 août 1590. — *Les édits et ordonnances des rois de France*, 1580, 4 vol. in-fol.; 1611, 3 vol. in-fol.

FONTARABIE, ville du Guipuscoa (Biscaye). Elle fut en 1638 assiégée par le prince de Condé, dont les lignes furent forcées le 7 septembre par l'amiral de Castille. Cet échec entraîna le jour même la levée du siége. — La ville fut prise par le maréchal de Berwick le 16 juin 1719, puis par Moncey le 1er août 1794.

FONTAUGIER (Seigneurs de), branche de la maison de la Trémoille.

FONTBLANQUE (Seigneurs de), branche de la famille de Garnier, de Toulon.

FONTCAUDE, *Fons calidus*, abbaye de Prémontrés, en Languedoc (Hérault), diocèse de Saint-Pons.

FONTCOUVERTE ou **FONTCUBERTE** (Seigneurs de), de la famille provençale de Masargues. = —, branche de la maison de Bompar.

FONTDOUCE, *Fons dulcis*, en Saintonge (Charente), abbaye de bénédictins, diocèse de Saintes,

fondée en 1170 par Éléonore, duchesse d'Aquitaine.

FONTEIUS (Claude), pseudonyme de Jacques Boileau.

FONTENAI (Pierre-Claude), jésuite, historien ecclésiastique, né à Paris en 1663, mort à la Flèche le 15 octobre 1742.

FONTENAI. Voy. FONTENAY et FONTANETUM.

FONTENAILLES, terre et seigneurie de Normandie (Calvados), qui par lettres de juillet 1703, fut érigée en marquisat en faveur de H. L. de Gouyn de Chapizeau. — Voy. FONTANETUM.

FONTENAY (Bataille de). Voy. FONTANETUM.

FONTENAY, en Bourgogne (Côte-d'Or), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Autun, fondée vers 1118.

FONTENAY (Saint-André de), en Normandie (Calvados), abbaye de bénédictins, diocèse de Bayeux.

FONTENAY, château fort du Haut-Berry (Cher) qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte au commencement du XIII[e] siècle et dont le nom, les armes et les biens passèrent à la maison de Pougues (Nivernais). Au XVI[e] siècle, la dernière héritière du nom de Fontenay les porta dans la maison de Montsaulnin. — Le château fut pris en 1412 par les Bourguignons. — De la maison de Fontenay sont sortis les seigneurs de Moison et de la Tour de Vesvre.

FONTENAY, terre et seigneurie érigée en marquisat par lettres de février 1691 en faveur de Fr. Le Tonnelier de Breteuil. = —, terre et seigneurie érigée en comté par lettres de juillet 1659.

FONTENAY (Seigneurs de), de la famille d'Andrey (Normandie). = —, de la famille d'Arnoult (Champagne). = —, de la maison de Marguerie (Normandie). = —, de la maison de Trie. = —, de la famille de Venois (Normandie).

FONTENAY (Jean-Baptiste BLAIN de), peintre de fleurs et de nature morte, élève de son père et de Monnoyer dont il devint le gendre, membre de l'Académie (1687), né à Caen en 1654, mort à Paris le 12 février 1715. Louis XIV l'employa à Versailles, à Marly, à Compiègne, à Fontainebleau, et lui commanda des tableaux destinés à être exécutés en tapisserie. — Deux tableaux de fleurs (musée du Louvre); Corbeille de fleurs (musée de Nancy); Vases de fleurs (musée de Caen). — Son fils, et son élève, mort en 1730, suivit avec succès la même carrière. (Ces lignes sont destinées à remplacer l'article BLAIN inséré à la page 300.)

FONTENAY (Louis-Abel de BONAFOUS, abbé de), jésuite, écrivain, né en 1737, à Castelnau-de-Brissac (Tarn), mort à Paris le 28 mars 1806. — *Dictionnaire des Artistes*, 1777, 2 vol. in-8°.

FONTENAY (Julien de). Voy. COLDORÉ.

FONTENAY (de), pseudonyme de Clément de Boissy.

FONTENAY-L'ABATTU, baronnie de Saintonge (Charente-Inférieure), érigée par lettres d'octobre 1714 en duché-pairie sous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercule-Mériadec de Rohan.

La forteresse de Fontenay, assiégée et prise par saint Louis en 1242, fut alors complétement démolie. De là lui était venu son nom.

FONTENAY-LE-COMTE, ville du bas Poitou (Vendée). — En 1568, un des lieutenants de Coligny, Pluviaut, s'en empara; un capitaine catholique, nommé Hautecombe, se jeta dans le château avec sept bourgeois, et ne se rendit que quand les assiégeants eurent mis le feu aux portes. On lui avait promis la vie sauve, mais on le conduisit à La Rochelle où il fut mis à mort. = En 1570, après leur victoire à Sainte-Gemme (voy. ce nom), les protestants commandés par La Noue et Pluviaut revinrent attaquer cette place, qui se rendit le 28 juin au moment où les assiégeants faisaient leurs préparatifs de retraite. = En 1574, la nuit du mercredi des Cendres, Fontenay fut surpris par les calvinistes Saint-Etienne et Bessai. Le duc de Montpensier qui, quelques mois auparavant, avait déjà fait une tentative sur la ville, vint l'assiéger le 1[er] septembre de la même année. Elle capitula le 21 septembre après une vigoureuse résistance.

Le 20 janvier 1616, fut signée dans cette ville entre Louis XIII et le prince de Condé, une trêve qui précéda de quelques semaines l'ouverture des conférences de Loudun. — Voy. LOUDUN.

Le 16 mai 1793 les républicains y battirent les Vendéens qui, le 25, renouvelèrent leur attaque et cette fois remportèrent une victoire complète.

FONTENAY-MAREUIL (François DU VAL, marquis de), diplomate, historien, lieutenant général des armées du roi, né vers 1594, mort à Paris le 25 octobre 1665. Après s'être distingué dans diverses guerres, il fut successivement ambassadeur en Angleterre (1629), et à Rome (1641 et 1647). Il a laissé des mémoires intéressants qui se trouvent dans les collections de Petitot, et de Michaud et Poujoulat. — Sa terre de Fontenay avait été érigée en marquisat par lettres de mai 1623.

FONTENAY-TRESIGNY (Seigneurs de), de la famille de Le Tonnelier (Beauvaisis).

FONTENELLE (Guion-Eder de), capitaine ligueur qui se rendit fameux en Bretagne par ses brigandages et ses horribles cruautés. Amnistié, pour sa rébellion, lors de la pacification de la province par Henri IV, il fut traduit devant le Parlement de Paris sur la plainte d'une famille, victime de ses infâmes violences, condamné et rompu vif en place de Grève le 27 septembre 1602.

FONTENELLE (Bernard LE BOUYER ou LE BOVIER DE), célèbre écrivain, mathématicien, philosophe, né à Rouen le 11 février 1657, mort à Paris le 9 janvier 1757. Il était par sa mère neveu de Corneille. Arrivé de bonne heure à Paris près de son oncle Thomas Corneille, il débuta par une comédie, *la Comète*, que suivirent une tragédie *Aspar* (1680) immortalisée par une épigramme de Racine. et des tragédies, des comédies, des opéras aujourd'hui justement oubliés. En 1687, il obtint le prix d'éloquence à l'Académie française, où il fut élu (1691) après avoir été refusé quatre fois. Il avait pourtant publié en 1683 ses *Dialogues des morts*. en 1686 ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, et en 1687 l'*Histoire des oracles*, abrégé clair et élégant d'un traité du Hollandais Van Dale. Membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences, il fut en 1699 nommé secrétaire perpétuel de cette dernière Académie. Ce fut dans ces fonctions qu'il remplit pendant quarante-deux ans, que parut dans tout son éclat son esprit fin, délicat, lumineux et encyclopédique; et Voltaire a eu raison de dire de lui:

> L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.

Ses *Éloges des académiciens*, qui font partie de son *Histoire de l'Académie des sciences*, sont sans contredit l'un des livres les plus remarquables de notre langue et peuvent être offerts comme un modèle aux secrétaires de toutes les académies. Outre des poésies, on a encore de lui: *Doutes sur le système physique des causes occasionnelles*, et *Géométrie de l'infini*, insérée dans le recueil de l'Académie.

FONTENELLE (De), pseudonyme de Vertot. = —, pseudonyme de Dufresny.

FONTENELLES, *Fontanellæ* ou *de Fontaneto*

abbaye d'Augustins fondée vers 1210 en Poitou (Vendée), diocèse de Luçon. = —, en Hainaut (Nord), diocèse de Cambrai, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1212.

FONTENELLES (Seigneurs de), de la famille de Toustain (Normandie).

FONTENILLE. Voy. ADVENIER.

FONTENILLES (Seigneurs de), branche de la maison de Beaupoil (Anjou). = —, de la famille de Beurdelot. = — de la famille de la Roche. = —, de la maison de Saint-Nectaire.

FONTENOY, village de Belgique, près de l'Escaut, à deux lieues S. E. de Tournai. Le 11 mai 1745, l'armée française, commandée par le maréchal de Saxe, et où se trouvaient Louis XV et le Dauphin, y remporta une victoire éclatante sur les Anglo-Hollandais sous les ordres du duc de Cumberland. Les vainqueurs y eurent environ trois mille tués et trois mille six cents blessés. Les vaincus perdirent sept mille morts, deux mille cinq cents prisonniers et quarante canons. A la suite de cette victoire, Tournai, Gand, Bruges, Oudenardes, Dendermonde, Ostende et Nieuport, tombèrent en notre pouvoir.

FONTENOY-SUR-MOSELLE, terre et seigneurie du duché de Lorraine (Meurthe), érigée en comté, dans la première moitié du XVII[e] siècle, en faveur de Simon d'Igny, seigneur de Fontenoy. Elle passa plus tard aux familles de Villelume et le Preudhomme.

FONTENU (L'abbé Louis-François de), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né au château de l'Isdelon (Loiret) le 16 octobre 1667, mort le 4 septembre 1759.

FONTENY (Jacques de), poëte, vivait à la fin du XVI[e] siècle. Il faisait partie de la société des Confrères de la Passion.

FONTES, Fontaines.

FONTETTES. famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Vaumain, du Boispréaux, de Vauroux et de Themericourt.

FONTEVRAULT, *Fons Ebraldi*, célèbre abbaye de filles, dans le Saumurois (Maine-et-Loire), diocèse de Poitiers, chef de l'ordre de son nom, fondée pour des religieux et des religieuses vers 1099 par Robert d'Arbrissel (voy. ce nom). L'ordre fut approuvé par Pascal II le 25 avril 1106 et le 5 avril 1113. L'abbesse de Fontevrault était chef et général de tout l'ordre, des religieux comme des religieuses.

FONTEZ (Seigneurs de), de la maison de Vissec (Languedoc).

FONTFROIDE, *Fons frigidus*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Languedoc (Aude), diocèse de Narbonne, fondée vers 1130.

FONTGAUFIER ou **FONTGAUFFRÉ**, *Fons gauferius*, abbaye de bénédictines, en Périgord (Dordogne), diocèse de Sarlat, fondée vers 1095.

FONTGOMBAUD ou **FONCOMBAUD**, *Fons Gombaldi*, en Berry (Indre), abbaye de bénédictines, diocèse de Bourges, fondée en 1090.

FONTGUILLEM, *Fons Guillelmi*, *Fons Gaitta*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigny, en Guyenne, diocèse de Bazas. fondée en 1124.

FONTIENNE (Seigneurs de), de la famille provençale d'Isoard.

FONTLAUZIER (Seigneurs de), de la famille d'Orlandin.

FONTMORAND (Seigneurs de), branche de la maison de la Trémoille.

FONTMORIGNY, *Fons Moriniacus*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, en Berry (Cher), diocèse de Bourges, fondée en 1148.

FONTOY, village du département de la Moselle où, le 19 août 1792, Lückner repoussa une attaque des Autrichiens.

FONTPASTOUR (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld.

FONTPERTUIS, terre et seigneurie érigée en vicomté par lettres du 17 septembre 1657 en faveur d'Euverte Angran.

FONTPERTUIS (Seigneurs de), de la famille de Constant (Orléanais).

FONTRAILLES (Seigneurs de), issus probablement des comtes d'Astarac. D'eux sont sortis les seigneurs de Montamart, de Marestang, de Devèse, de Montferrat.

FONTRAILLES (Louis d'ASTARAC, marquis de MARESTANG, vicomte de). Beau-frère de Cinq-Mars, il ourdit avec lui, avec Monsieur et peut-être avec la reine, ce complot contre Richelieu qui coûta la vie au grand écuyer et à de Thou (1642). Il put s'enfuir en Angleterre avant l'arrestation de ses complices, rentra après la mort du cardinal, prit part à la cabale des *Importants* et plus tard à la Fronde où il ne fut guère qu'un agent du cardinal de Retz. — *Relation des choses particulières de la cour arrivées pendant la faveur de M. de Cinq-Mars*, 1663, in-12, souvent réimprimé, et entre autres dans les grandes collections de mémoires.

FONTVILLE (Seigneurs de), de la famille provençale de Trougnon.

FONVENS (Seigneurs de), branche de la maison de Vergi.

FONVIELLE (Bernard-François-Anne, dit le chevalier de), publiciste, littérateur, né à Toulouse en 1759, mort en juin 1837.

FORBIN ou **FOURBIN**, maison de Provence qui a produit les branches de la Barbent, de Soliers, de Gardanne, de Janson de la Roque, de Turriez, de la Marte, d'Oppède, de Sainte-Croix.—Armes : d'*or au chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard arrachées de sable, lampassées de gueules et posées 2 en chef et 1 en pointe*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) = Palamède de FORBIN, seigneur de SOLIERS, dit le *Grand*, mort à Aix en février 1508. Président de la chambre des comptes d'Aix, conseiller et chambellan du roi René, il se fit l'agent de Louis XI près de ce prince qu'il décida à léguer ses États au roi de France. A la mort de René (1481), il contribua puissamment à mettre en possession de la Provence Louis qui le nomma gouverneur et lieutenant général de cette contrée. Il fut disgracié pendant la minorité de Charles VIII. = LOUIS, fils du précédent, ambassadeur de Louis XII au concile de Latran (1513).= PALAMÈDE II, seigneur de SOLIERS, servit fidèlement en Provence la cause de Henri IV, pendant la Ligue. = Toussaint de FORBIN, cardinal de JANSON, né vers 1630, mort à Paris le 24 mars 1713. Il fut successivement chevalier de Malte, évêque de Digne (1658), de Marseille (1668), ambassadeur extraordinaire en Pologne (1673 et 1680), évêque de Beauvais (1679), cardinal (1689), ambassadeur à Rome (1690), grand aumônier de France (1706). = Charles-Auguste-Marie-Joseph, comte de FORBIN-JANSON, né le 3 novembre 1785, mort près de Marseille le 12 juillet 1844. Évêque de Nancy (1824), l'animadversion que soulevèrent contre lui ses opinions anti-libérales, le força en 1830 de quitter sa ville épiscopale. Il se fit donner un coadjuteur et alla prêcher la foi aux sauvages de l'Amérique.

FORBIN (Le chevalier Claude de), célèbre marin, né le 6 août 1656 à Gardanne (Bouches-du-Rhône), mort à Marseille le 4 mars 1733. Après avoir servi quelque temps sous Duquesne (1676), il fit dans la compagnie des mousquetaires du roi les campagnes de Flandre (1676-1677) et rentra

dans la marine avec le grade d'enseigne de vaisseau. Il était lieutenant quand il fut chargé (1685) d'accompagner à Siam le chevalier de Chaumont, ambassadeur du roi. En 1689, après un combat glorieux contre des forces supérieures, il fut pris par les Anglais avec Jean Bart, et conduit à Plymouth d'où ils ne tardèrent pas à s'échapper. Nommé capitaine de vaisseau, il bombarda Trieste (1702), battit (13 mai 1707) une flotte anglaise, exploit qui lui valut le grade de chef d'escadre, prit ou brûla le 28 juillet de la même année vingt-deux bâtiments anglais, et le 10 septembre une flotte de Hambourg; et avec Duguay-Trouin, le 21 octobre, près du cap Lézard, il dispersa une flotte anglaise de cent quarante voiles. En 1708, il fut chargé de conduire une expédition en Écosse, mais la supériorité des forces anglaises le contraignit de rentrer à Dunkerque. Cet insuccès le fit mal recevoir à la cour et il quitta le service. —*Mémoires* (1730), 2 vol. in-12, fort intéressants, souvent réimprimés, entre autres dans les grandes collections de mémoires.

FORBIN (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte de), peintre et écrivain, né à la Roque d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) le 19 août 1777, mort à Paris le 23 février 1841. Ruiné par la Révolution, il se livra à l'étude de la peinture et suivit l'atelier de David. Il fut nommé en 1816 membre de l'Institut, et la même année directeur des musées royaux, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort.—*Intérieur de monastère; Chapelle dans le colisée de Rome* (musée du Louvre).

FORBIN DES ISSARTS (Charles-Joseph-Louis-Henri, marquis de), né à Avignon en 1770, mort au château des Issarts (Gard) en 1851. Il émigra, servit en Espagne contre la France, fit partie des chambres de 1815, de 1820, etc., et fut nommé pair (1827), dignité qu'il perdit après 1830.

FORBONNAIS (François Véron, sieur de), économiste et publiciste, né au Mans le 30 octobre 1722, mort à Paris le 19 septembre 1800. Il fut nommé (1756) inspecteur général des monnaies, et par ses conseils fit opérer dans l'administration des finances un certain nombre de réformes importantes. Il fit partie de l'Institut dès sa création. De ses nombreux ouvrages, le plus intéressant et le plus connu est : *Recherches et considérations sur les finances de France*, 1758, 2 vol. in-4° et 6 vol. in-12.

FORCADEL (Étienne), jurisconsulte, poëte, né à Béziers en 1534, mort en 1573. — *Œuvres poétiques*, 1579, très-rare. = Son frère, Pierre, mathématicien, né à Béziers, mort vers 1573. Il a traduit, entre autres, la géométrie d'Euclide et deux livres de Proclus.

FORCALQUEIRET (Seigneurs de), branche de la maison d'Agoult (Provence).

FORCALQUIER, *Forum Neronis*, *Forum Calcarium*, ville de Provence (Basses-Alpes). Elle avait donné son nom à un comté dont elle était le chef-lieu et qui porta d'abord le nom de comté de Sisteron. Ce comté comprenait la plus grande partie de la Haute Provence, c'est-à-dire le territoire renfermé entre la Durance, l'Isère et les Alpes. Il fut démembré (1054) du comté de Provence par le comte Geoffroi Ier, en faveur de ses neveux, Guillaume-Bertrand et Geoffroi, qui le possédèrent en commun. La fille du premier le porta en mariage à Ermengaud IV, comte d'Urgel.

Comtes de Forcalquier. 1094, Guillaume Ier, fils d'Ermengaud, comte d'Urgel. — 1129, Bertrand Ier et Guigues, fils du précédent.—vers 1150, Guillaume II et Bertrand II, fils de Bertrand Ier. Après la mort de Guillaume (1209), qui survécut à son frère, le comté fut réuni au comté de Provence. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

FORCE (Seigneurs de la), de la maison de Beaupoil (Anjou).

FORCE (La). Voy. Caumont.

FORENSIS PAGUS, FORESIUM, le Forez.

FOREST (Comtes de), branche de la maison d'Albon. = — (Seigneurs de), de la maison de Contay (Picardie).

FOREST (Pierre de la), prélat et homme d'État, né à la Suze (Sarthe) vers 1305, mort à Villeneuve, près d'Avignon, en juin 1361. Il fut successivement avocat général au Parlement de Paris sous Philippe de Valois, chancelier de Jean, duc de Normandie, évêque de Tournai, chancelier de France (1349), évêque de Paris (1350), archevêque de Rouen (1352), cardinal (1356) et légat en Sicile. Il fut chargé de négocier la paix entre la France et l'Angleterre (1351, 1354), présida les états généraux de 1355 et 1356, et fut disgracié en 1357.

FOREST (Seigneurs de la), de la famille d'Arnault (Périgord). = —, de la maison du Caylar (Languedoc). = —, de la famille du Cher (Berry). = —, de la maison de Maillé. = —, de la famille de Mauvoisin (Marche). = — de la maison de Pontevez (Provence). = —, de la maison de Requistons (Provence). = —, de la famille de Vialart (Auvergne).

FOREST (Jacques), trouvère du XIIIe siècle. — *Traduction* en vers de Lucain, en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

FOREST (Jean), habile peintre de paysages, membre de l'Académie (1674), né vers 1636 à Paris, où il est mort le 17 mars 1712. = Son frère, Pierre, né en 1637, mort le 20 septembre 1663.

FOREST-AUVRAY (Seigneurs de la), de la maison de Vassy (Normandie).

FOREST DU CHESNE (L'abbé Nicolas), mathématicien et théologien, né à Chesne-le-Populeux (Ardennes) en 1595, mort vers 1650.

FORESTA, famille de Provence qui a produit les seigneurs de Trets, de Rougiers, du Castelar et de la Roquette. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

FORESTAGE, droit d'usage dans les forêts et prestation payée en raison de cet usage. Ce droit, d'une interprétation fort difficile, a donné et donne encore lieu à d'interminables procès. — Voy. Cheminage.

FORESTEL (Seigneurs de), branche de la maison de Coupigny (Artois).

FORESTIE (La), famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs des Aubars, de Beignet et de Villac. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

FORESTIER (Antoine), *Silviolus*, poëte latin, né à Paris, vivait sous Louis XII.

FORESTIER (L'abbé Pierre), théologien, né à Avallon le 16 décembre 1654, mort le 30 novembre 1723.

FORESTIER. C'était le nom que sous les Carolingiens on donnait au dignitaire auquel était confié le gouvernement de la Flandre.

FORESTIER (Henri), général vendéen, né à la Pommeraye (Maine-et-Loire) en 1775, mort à Londres le 14 septembre 1806. Il avait été impliqué dans la conspiration de Cadoudal et condamné à mort par contumace.

FOREST-MONTIER, abbaye de bénédictins, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée au XIe siècle.

FORÊT-TOMIER (Seigneurs de la), de la famille de Titon.

FORÊTS (Département des), département réuni par le traité de Lunéville à la France à laquelle il a été enlevé en 1814, et qui forme aujourd'hui le grand duché de Luxembourg. Il était borné au N.

par les départements de l'Ourthe et de Sambre-et-Meuse; à l'E. par celui de la Sarre; au S. par ceux de la Moselle et de la Meuse; à l'O. par celui des Ardennes. Chef-lieu, Luxembourg.

FORÊTS. Voy. EAUX ET FORÊTS.

FOREZ ou **FOREST**, *Foresium*, *Pagus Forensis*, pays avec titre de comté, habité primitivement par les *Segusiavi*, dont Feurs (*Forum Segusiavorum*) était le chef-lieu. Il fit partie de la première Lyonnaise sous Honorius, puis du premier royaume de Bourgogne. Lors de l'établissement de la feodalité, il forma un comté qui fut le plus souvent possédé par les comtes du Lyonnais (voy. LYONNAIS), et il fut réuni à la couronne en 1531. Son étendue était d'environ vingt-une lieues de long sur onze de large. Il était borné au N. par le Charolais et le Beaujolais; au S. par le Vélay et le Vivarais; à l'E. par le Lyonnais et à l'O. par l'Auvergne. Il se divisait en haut et bas Forez. Montbrison était la capitale du comté. Il est compris aujourd'hui dans le département de la Loire.

BIBLIOGRAPHIE : J. M. de la Mure, *Histoire du Forez*, 1674, in-4°; *Histoire des ducs de Bourbon et comtes de Forez*, par le même, 1860-68, 3 vol. in-4°; A. Bernard, *Histoire du Forez*, 1835, 2 vol. in-8°. — Voy. LYONNAIS.

FORFAIT (Pierre-Alexandre-Laurent), ingénieur, né en 1752 à Rouen, où il est mort le 8 novembre 1807. Il fut député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative (1791), et pendant vingt-trois mois ministre de la marine après le 18 brumaire.

FORFAITURE. En droit féodal, la forfaiture résultait des actes du vassal qui entraînaient la commise (voy. ce mot). En droit public, elle consistait dans un abus commis par un fonctionnaire de l'État envers ses administrés, ou dans un crime accompli par voie de malversation, déloyauté ou autrement, envers le souverain. Elle emportait confiscation des charges ou titres d'offices, de sorte que les personnes auxquelles ces charges étaient transmissibles, n'avaient droit à aucune indemnité (Ordonnance du 21 octobre 1467).

FORFUYANCE, droit que le serf payait à son maître pour passer sur la terre d'un autre seigneur.

FORGE (Seigneurs de la). de la famille Boucherat. = —, de la famille de Gougnon (Auvergne).

FORGEOT (Nicolas-Julien), auteur comique, né en juillet 1758 à Paris, où il est mort le 4 avril 1798.

FORGES, maison du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Barreneusve, de Châteauvieux et de Châteaubrun. (Voy. l'*Histoire du Berry*, de la Thaumassière.)

FORGES (Seigneurs des), branche de la maison de Marguerie (Normandie). = —, de la famille de Menestay (Berry).

FORGET (Pierre), sieur de Fresne, homme d'Etat, né vers 1544, mort en avril 1610. Ambassadeur en Espagne (1589), secrétaire d'État sous Henri III et Henri IV, intendant général des bâtiments du roi, il fut l'un des principaux rédacteurs e l'édit de Nant s.

FORJUREMENT. Il existait en Normandie, au moyen âge, une coutume qui rappelait l'ancien droit germanique en vertu duquel on pouvait répudier les obligations de la famille en sortant pour toujours de son sein (voy. FAMILLE ET PARENTÉ). Dans cette province, lorsqu'un criminel avait trouvé un refuge soit en lieu saint, soit aux pieds d'une croix (voy. ce mot et DROIT D'ASILE), les magistrats devaient respecter son inviolabilité; mais ils plaçaient à ses côtés des gardes pendant neuf jours, terme au bout duquel il était obligé de se mettre entre les mains de la justice ou de forjurer le pays. Le forjurement consistait à prêter serment sur les Évangiles, de quitter la Normandie sans délai, et de n'y jamais remettre les pieds. On traçait à cet effet au réfugié un itinéraire qu'il devait suivre exactement. L'infraction à cette promesse entraînait contre lui *ipso facto* déchéance de la sauvegarde de l'église; car il *portoit*, aux termes de la coutume, *son jugement avec soy*. C'était là une très-sage restriction du droit d'asile.

FORLI, ville de la Romagne qui fut prise par les Français en décembre 1500 et en 1797.

FORMAGE (Jacques-Charles-César), fabuliste, né à Coupsarte (Calvados) le 16 septembre 1749, mort le 11 septembre 1808.

FORMÉ (Nicolas), maître et compositeur de la musique du roi (1609), chanoine de la Sainte-Chapelle, né à Paris, où il est mort le 28 mai 1638.

FORMERIES (Seigneurs de), branche de la maison du Prat.

FORMEY (Jean-Henri-Samuel), littérateur, né à Berlin d'une famille de réfugiés français, le 31 mai 1711, y mourut le 8 mars 1797. Il fut successivement pasteur, membre de l'Académie de Berlin (1744), directeur de la classe de philosophie dans cette Académie (1788), et conseiller privé. — *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de la Pologne* (1741); *La belle Wolfienne* ou *Abrégé de la philosophie wolfienne* (1741); *l'Anti-Émile* (1762); *Frédéric le Grand, Voltaire, Jean-Jacques* et *d'Alembert* (1789), etc.

FORMI (Pierre), médecin, calviniste, né à Nîmes, où il est mort le 5 juillet 1679.

FORMIGNY, village de Normandie, près de Bayeux (Calvados), où le 18 avril 1450 le connétable de Richemont et le comte de Clermont firent éprouver une défaite complète aux Anglais commandés par Thomas Kiriel. Cette victoire, qui causa une joie profonde dans tout le royaume, assura la conquête de la Normandie.

FORMINIACUM, Formigny.

FORMONT (J. B. Nicolas), écrivain, ami de Voltaire, né à Rouen, mort en novembre 1758.

FORMULAIRE. On désigna ainsi, lors des querelles du Jansénisme, l'acte dressé en 1656, et déclaré loi de l'État le 29 avril 1664, et dans lequel étaient condamnées cinq propositions extraites des œuvres de Jansénius, au dire des adversaires de celui-ci, et qui ne s'y trouvaient pas, suivant ses partisans. Les ecclésiastiques et les religieux étaient obligés de le signer, et cette signature qu'on exigeait d'eux fut l'une des principales causes des troubles religieux qui agitèrent la France jusque vers le milieu du XVIII° siècle.

FORMULAIRES. Les actes de la vie civile, administrative et judiciaire se sont toujours présentés à l'esprit sous une forme qui a varié suivant les époques, mais qui, dans un certain laps de temps, s'est appliquée généralement à toute une catégorie d'entre eux. Outre les commodités qu'une formule consacrée offre à la rédaction, elle a encore cet avantage de faire reconnaître aisément à l'inspection de certains mots la nature de l'opération relatée dans l'instrument. Plus qu'à toute autre société, le recueil de ces formules était utile au moyen âge; aussi eut-on alors de nombreux formulaires, dont un certain nombre nous sont parvenus, et qui, en portant à notre connaissance des détails historiques ignorés, constituent pour nous une des sources les plus précieuses du droit germanique et même gallo-romain; car ils contiennent certains actes rédigés *secundum legem romanam*, débris sans doute d'anciens formulaires romains que les Barbares ont repris et appropriés à leur usage. L'insertion

de ces formules gallo-romaines sert d'ailleurs de base à une distinction essentielle; en vertu de la personnalité du droit, les recueils devaient contenir une double série de dispositions applicables, les unes aux Barbares, les autres aux Romains; il importe de ne pas les confondre.

Les principaux formulaires sont, pour le droit romain, particulièrement la collection publiée par le père Sirmond et qui porte son nom (*Sirmondicæ*), et, sans distinction, les formules d'Anjou (*Formulæ andegavenses*) qu'on regarde comme les plus anciennes (vers 550, édit. Mabillon, *De re diplomatica*, M. de Rozière, 1844), celles de Marculfe, moine qui vivait au VIIe siècle (premier éditeur J. Bignon, 1613), puis celles de Tours trouvées par le père Sirmond, d'Auvergne (Baluze), des provinces de l'Ouest (Bignon), d'Alsace, fort utiles pour l'histoire du pays, enfin les formules wisigothiques publiées par M. de Rozière, et celles que M. Pardessus a insérées dans la bibliothèque de l'École des chartes.

De tous ces recueils, le plus important de beaucoup est celui de Marculfe. Les formules en ont été rédigées vers 660, et, pour la majeure partie, suivant la loi germanique. Elles sont divisées en deux livres consacrés, l'un aux chartes royales (*cartæ regales*), c'est-à-dire aux actes du droit public, l'autre aux *cartæ pagenses*, c'est-à-dire aux principes qui régissent les habitants des *pagi*, aux actes du droit privé. Ces deux livres sont suivis d'un appendice qui leur est postérieur de deux siècles environ.

FORNETS (Seigneurs de), branche de la maison de Foix.

FORNIER ou **FOURNIER** (Jean), littérateur, né à Montauban, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle. Outre des *épigrammes érotiques*, des *chansons lyriques*, l'*Uranie* (1555, in-8°), on a de lui une traduction en vers des quinze premiers chants de l'Arioste (1555, in-4°) et une traduction en prose du roman de Parthenius de Nicée.

FORNIER-FÉNEROLS (Jacques-Marguerite-Étienne), général, né à Escoussent (Tarn), le 28 décembre 1761, tué à Golymin (Pologne) le 26 decembre 1806.

FORNOUE (Fornovo), bourg d'Italie dans une plaine au pied des Apennins, à 4 lieues S. O. de Parme. Le 6 juillet 1495, Charles VIII, revenant en France à la tête de 9000 hommes, y remporta une victoire complète sur une armée lombardo-vénitienne d'environ 40 000 hommes, qui voulait lui fermer le passage.

FOROJULIENSES. Au IVe siècle, la *civitas Forojuliensium* (Fréjus) était la quatrième des sept cités que comprenait la Narbonnaise Seconde.

FORS. Les fors étaient les coutumes des provinces méridionales. Ceux du Béarn sont les plus célèbres; reconnus et consacrés en 1088 par Gaston Ier, rassemblés en code en 1306 par Marguerite de Béarn et successivement perfectionnés dans les deux siècles suivants, ils furent réunis et entièrement refondus par Henri d'Albret en 1551, du consentement des États. Il y avait des fors particuliers pour les petits pays d'Oloron, Morlaas, Ossau et Aspe.

FORS, terre et seigneurie du Poitou (Deux-Sèvres), érigée en marquisat, par lettres de mai 1639, en faveur de Fr. Poussart, seigneur du Vigean.

FORS (Seigneurs de), branche de la maison de Vivonne (Poitou).

FORS-MARIAGE. Le fors-mariage (*foris maritagium*) se présente dans les textes sous trois acceptions : il désigne tantôt l'incapacité qui pesait sur les serfs de se marier avec des personnes d'une classe supérieure ou relevant d'une autre seigneurie; tantôt la peine pécuniaire encourue par eux, quand ils étaient fors-mariés; enfin l'indemnité moyennant laquelle ils obtenaient la levée de cette interdiction. Les principes du droit germanique voulaient que le mariage du serf, contracté sans le consentement du maître, fût considéré comme nul. L'Église, dont la doctrine s'est toujours prononcée pour l'indissolubilité de l'union conjugale, opposa de la résistance à l'application de cette loi; et de la lutte qui s'engagea à cet égard sortirent certaines combinaisons sous le régime féodal. On cessa de contester la validité du mariage servile ou mixte. Mais, pour sauvegarder les intérêts du propriétaire, on décida que, par voie d'échange, il aurait droit de reprendre parmi les mainmortables du tiers-seigneur un serf d'une valeur égale à celui qu'il aurait perdu. Dans quelques pays les deux maîtres pouvaient se partager les enfants; c'était là un retour à la barbarie. Quand il s'agissait d'un mariage mixte, quand un serf épousait une femme libre, les enfants, d'après le droit féodal, étaient de condition franche; le maître éprouvait donc une double perte; les coutumes lui permirent en compensation de confisquer tout ce qui pouvait appartenir au serf.

Cette dernière dérogation à la rigueur des anciennes lois devint bientôt la règle générale. La perception d'une amende déterminée à l'avance (60 sous 10 deniers dans quelques coutumes) remplaça partout le mariage par échange; et même ce droit à une indemnité pécuniaire finit par se réduire à une formalité symbolique.

Ici nous touchons à une question délicate et qui n'est pas résolue. Les savants ne sont pas d'accord sur le caractère et même sur l'existence d'une redevance féodale qui, sous ses nombreuses dénominations, est trop connue pour avoir besoin de définition. Le droit du seigneur a-t-il formé une espèce particulière d'obligation servile, ou bien faut-il n'y voir qu'une fausse interprétation du fors-mariage? On a soutenu avec vivacité cette dernière opinion. On a dit que, pour rappeler l'indemnité primitive qui était due au seigneur, l'usage s'introduisit d'envoyer un officier du château assister à la cérémonie nuptiale et au repas qui en était la suite, et où il chantait la première chanson. Un auteur du XVIe siècle, ajoute-t-on, a commencé d'accréditer une erreur reprise et développée jusqu'à nos jours. A la vérité, mis en demeure de produire des textes, les adversaires de cette doctrine ont fini par en découvrir deux ou trois. Mais le pays (le Bigorre) dont ils émanent n'avait pas, il paraît, des règles de moralité fort sévères, et on sait que la polygamie y fut en vigueur jusqu'au XIIIe siècle.

Dans un autre système, on a répondu qu'on n'inventait pas de semblables monstruosités. La tradition seule les a portées à notre connaissance. Si les preuves écrites en sont peu abondantes, c'est que les coutumes ont été rédigées à une époque où l'insertion de cette disposition était devenue impossible par suite du progrès des mœurs. Les textes ne manquent pas d'ailleurs absolument; deux documents trouvés dans les archives de Pau, portant la date, l'un de 1538, l'autre de 1674, font foi au contraire de la persistance de cet ancien usage:.... daban que connexen lors molhers son tenguts de las presentar per la prumère neyt à nostre dit senhor per en fer a son plaser. (Dénombrement pour la seigneurie de Louvie et celle de Bisanos, en Béarn.) Un document publié en 1812 par Malte-Brun, constatant les titres du sire de Blanquefort à cet égard, au XIIIe siècle, ne laisserait place à aucun doute sur la réalité du droit du seigneur, si le texte original pouvait être pro-

duit. Il paraît d'ailleurs bien constant qu'il a duré longtemps en Écosse, et il est fort difficile de répondre autrement que par un démenti arbitraire au témoignage formel de Boerius (Boyer). Ce jurisconsulte affirme dans sa décision 297 n° 17 avoir assisté à un procès en cour d'église à Bourges, dans lequel un recteur ou curé prétendait avoir droit, d'après l'usage, à la connaissance charnelle des nouvelles mariées. L'usage fut, ajoute-t-il, aboli à propos de ce procès, et le curé débouté de sa demande. Boerius rapporte encore, mais seulement par ouï-dire, que certains seigneurs de Gascogne avaient le droit de placer la jambe nue sur le lit des nouvelles mariées, la première nuit des noces, sauf due composition. Enfin le texte suivant a été extrait par les continuateurs de Du Cange d'un aveu de Jean sire de Mareuil, pour l'année 1228 : « Et mi comme sire de Mareuil puet et doit avoir droit de braconage sur filles et fillettes en me dite seigneurie. Si se marient et si ne les braconne, échent en deux solz enver ledite seigneurie. » D'après les mêmes auteurs, il était question du braconnage dans la coutume d'Auxi-le-château, et le droit en fut aboli, sur les prières de sa femme, par Guillaume III, comte de Ponthieu (XIe siècle). Sans doute il est permis de conjecturer que le droit n'a pas été souvent exercé, et qu'il a généralement fait place à une redevance pécuniaire. Mais il faut se souvenir que le point de départ ici, comme dans la plupart des institutions du moyen âge, manque de précision. La substitution du servage à l'esclavage ne s'est pas opérée d'un seul coup; or ce qui nous paraît si odieux que nous le supposons volontiers impraticable n'avait pas nécessairement ce caractère à l'époque où l'esclave était prisé à l'égal d'un animal, voire d'une chose, et quand son mariage était assimilé à une sorte de promiscuité n'offrant d'autre intérêt que celui qui résulte pour un propriétaire du croît de ses troupeaux.

Une troisième opinion, qui s'est produite dans ces dernières années, a essayé d'établir que les droits du seigneur n'étaient autres que les droits du Seigneur DIEU, payés aux prêtres et aux évêques pour exemption d'abstinence charnelle pendant les trois premiers jours du mariage. Mais elle est peu sérieuse et n'a point de valeur historique. (Voy. J. Delpit, *le Droit du seigneur,* 1857, in-8°, voy. aussi MES DE MARIAGE.)

FORT DU CHAILLY ET DAUVILLIERS, terre érigée en baronnie, par lettres de mars 1644, en faveur de J. B. le Prévost.

FORTELLE (Seigneurs de la), branche de la famille de Robert (Orléanais).

FORTELLE (M. de la), pseudonyme de Peyraud de Beaussol.

FORTFISCHER (De), pseudonyme de Nic. Lasson.

FORTIA, famille de Provence, originaire de Languedoc, d'où sont sorties entre autres les branches de Piles, d'Urban de Montréal, de Baumes, de Salettes, d'Hortes (Languedoc), de Chailly (à Paris), de la Grange, de Genouilly, du Plessis-Fromentières.

FORTIA DE PILES (Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille, comte de), écrivain politique, littérateur, musicien, né à Marseille le 18 août 1758, mort à Sisteron le 18 février 1826. Outre quelques opéras, des écrits politiques et un *Voyage en Allemagne*, 1796, 5 vol. in-8°, il a écrit avec Boisgelin : *Correspondance philosophique de Caillot-Duval*, 1785, in-8°, mystification assez plaisante et qui, devenue rare, a été réimprimée en 1864 par M. Larchey.

FORTIA D'URBAN (Agricole-Jos.-Fr.-Xavier-Esprit-Simon-P.-Antoine, marquis de), écrivain, membre libre de l'Académie des inscriptions, né le 18 février 1756, mort à Paris le 4 août 1843. Il a publié un nombre considérable d'ouvrages qui sont tous oubliés.

FORTIN, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de la Hoguette.

FORTIN (Augustin-Félix), sculpteur, peintre, né vers 1760, mort en 1832.

FORTISSON, famille d'où sont sortis les seigneurs de Roquefort et de Saint-Maurice.

FORT-LOUIS, village du Bas-Rhin que Louis XIV avait fait fortifier par Vauban, et qui fut pris et démoli par les Autrichiens en 1793. Les fortifications relevées par les Russes en 1814, furent rasées à la paix.

FORTOUL (Hippolyte-Nicolas-Honoré), littérateur, homme politique, né à Digne (Basses-Alpes) le 13 août 1811, mort à Ems le 7 juillet 1856. Il fut successivement professeur de littérature française à la Faculté de Toulouse, doyen de la Faculté des lettres d'Aix (1846), député à l'Assemblée constituante et à la législative (1849), ministre de la marine (2 octobre 1851), ministre de l'instruction publique (3 décembre 1851), sénateur (1853), membre de l'Académie des inscriptions (1854). — *Essai sur la peinture chez les anciens et chez les modernes*, in-8° ; *Études d'Archéologie et d'Histoire*, 1854, 2 vol. in-8°.

FORTUNAT (Venantius Honorius Clementianus Fortunatus), le dernier des poëtes latins en Gaule, né en Italie, près de Trévise, vers 530, mort à Poitiers dans les premières années du VIIe siècle. Il quitta sa patrie quelques années avant l'invasion des Lombards (567) et se rendit à la cour du roi franc Sigebert, dont il célébra dans un épithalame les noces avec Brunehaut. Lors d'un voyage dans le Midi il fut retenu à Poitiers par sainte Radegonde, se fit prêtre, devint le chapelain, l'intendant, l'ami de la princesse et de l'abbesse de Sainte-Croix, sa sœur, et mena dès lors, auprès de ces femmes, cultivées pour leur temps et leur race, une vie douce et épicurienne dont le lien était une tendresse chaste et un commerce d'esprit. Il l'a dépeinte lui-même dans une foule de petites pièces de vers qu'on croirait d'Horace si le style en était meilleur et si, parmi les délicatesses des soupers friands que lui préparaient ses compagnes, on ne rencontrait pas des traces trop fréquentes de la gloutonnerie barbare. Vers la fin de sa vie, il devint évêque de Poitiers. On a de lui onze livres de poésies, où, mêlant sans cesse les souvenirs païens au christianisme, il se montre le dernier représentant de la poésie classique expirante ; des *Hymnes*, parmi lesquelles le *Vexilla regis*, composé à l'occasion d'un morceau de la vraie croix envoyé par l'empereur Justin à sainte Radegonde; la *Vie de saint Martin* en vers héroïques; une *Explication de l'Oraison dominicale*, des *Vies de Saints*, etc. Ses œuvres, souvent réimprimées, ont paru pour la première fois à Cagliari en 1573.

FORTUNIER (Seigneurs de), branche de la maison de Ligondez (Auvergne).

FORTY (Jean-Jacques), peintre d'histoire, reçu à l'Académie de peinture le 25 juin 1791.

FORUM CALCARIUM, Forcalquier. = —, CLAUDII, Moutier-en-Tarantaise. = —, DOMITIANI, Frontignan. = — JULII, Fréjus. = — NERONIS, Forcalquier, Lodève. = — SEGUSIAVORUM, Feurs (Loire). = — VOCONII, Gonfaron (Var).

FOS, premier nom que porta la maison de Laidet.

FOS (Seigneurs de), de la maison de Castellane. = —, de la famille de Gaufridi. = —, de la maison de Pontevez. = —, de la maison des Porce-

lets. = —, de la maison de Romieu. = —, de la famille de Saqui.

FOS-AMPHOUX, terre et seigneurie de Provence (Var), érigée en marquisat par lettres de juin 1719, en faveur d'Antoine Albert.

FOSSÆ MARIANÆ, *canal de Marius*, nom que l'on donna au canal que Marius (l'an 104 av. J.-C.) fit construire par ses soldats en Provence. Ce canal, large et profond, communiquait avec le Rhône un peu au-dessus d'Arles, traversait la plaine appelée *Champ-pierreux* et débouchant dans la mer permettait ainsi aux navires d'éviter la barre difficile et dangereuse que le limon charrié par le Rhône avait formée autour des bouches du fleuve. Quand Marius vainqueur des Ambro-Teutons quitta la Gaule, il abandonna le canal aux Massaliotes qui y établirent des droits d'entrée et de sortie et bâtirent près de son embouchure une ville qui porta le même nom. L'ouvrage du général romain est aujourd'hui comblé, et le village actuel de Fos garde seul par son nom et sa position un vestige de la cité massaliote.

FOSSANO, ville forte du Piémont, dont Charles-Quint s'empara sur les Français, le 24 juin 1536. Elle fut prise par Serrurier en avril 1796, et Championnet y fut battu par Mélas le 4 novembre 1799.

FOSSE (Seigneurs de la), de la maison d'Urre (Dauphiné).

FOSSE (Charles de la), peintre, élève de Lebrun, né en 1636 à Paris, où il est mort le 13 décembre 1716. Il entra (1673) à l'Académie où il fut professeur, directeur, recteur et chancelier. — *Moïse sauvé des eaux; l'Annonciation de la Vierge; Le mariage de la Vierge; l'Enlèvement de Proserpine; Le triomphe de Bacchus; Sacrifice d'Iphigénie* (Musée du Louvre); *Fresques* (coupole des Invalides); *Le lever du soleil; Couronnement de la Vierge* (Musée de Rouen); *Plafonds* des salles du Trône et de Diane (Versailles); *Acis et Galatée* (Musée del Rey, à Madrid). = Son neveu, Antoine, sieur d'Aubigny, poète et auteur dramatique, né à Paris vers 1653, y mourut le 2 novembre 1708. Outre diverses poésies, on a de lui quatre tragédies : *Polyxène*, *Corésus et Callirhoé*, *Thésée* et *Manlius Capitolinus* (1698). Celle-ci, imitée de la *Conjuration de Venise* d'Otway, eut un grand succès. Ses œuvres ont été publiées, 1811, 2 vol. in-8°.

FOSSÉ (Du). Voy. Thomas.

FOSSEMBAUT (Seigneurs de), de la famille de Nau (Paris).

FOSSÉS (Des), famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Coyolles. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

FOSSEUSE (Françoise de Montmorenci de Fosseux, dite), maîtresse de Henri IV, née vers 1564. Son père était Pierre de Montmorenci, baron de Fosseux. Attachée comme fille d'honneur à Marguerite de Valois, elle devint vers 1580 la maîtresse de Henri IV qui la quitta bientôt. Elle épousa (1582) François de Broc, seigneur de Saint-Mars.

FOSSEUX. Par lettres de mars 1578, la terre et seigneurie de Baillet-sur-Esche (ou Bailleul), en Artois (Pas-de-Calais), fut érigée en baronnie sous le nom de Fosseux, en faveur de Pierre de Montmorenci.

FOUAGE. Le fouage était une redevance féodale établie sur les feux ou groupes de famille. Les rois de France héritèrent à cet égard dans chaque province des droits dont avaient joui les seigneurs primitifs, ducs, comtes, etc., et en firent quelquefois l'objet de donations. C'est ainsi qu'Enguerrand de Marigny reçut à titre perpétuel de Philippe le Bel le *fouage* de ses domaines de Normandie. C'est surtout dans ce pays et en Bretagne que la perception de cette redevance fut régulièrement exercée. Elle n'avait lieu que tous les trois ans, dans la première de ces provinces, et y était considérée comme le prix de la promesse faite par le prince de ne pas altérer les monnaies. Elle montait sous Philippe II à douze deniers par feu. Charles V en 1370 la porta à six livres pour les habitants des cités, à deux pour ceux des campagnes. Il l'abolit à la fin de son règne, mais elle fut rétablie et perpétuée par ses successeurs sous le nom de taille, excepté en Bretagne et en Normandie, où elle conserva sa dénomination antique jusqu'à la Révolution.

Étaient exemptées du fouage, outre les individus appartenant aux ordres privilégiés, les veuves dont le revenu ne dépassait pas une certaine somme, et sept personnes parmi celles qui étaient attachées au service des évêques, abbés, barons, etc., au choix de ces derniers (XIII° siècle).

FOUCARMONT, en Normandie (Seine-Inférieure), abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, diocèse de Rouen, fondée en 1130.

FOUCAUD ou **FOUCAULD**, maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de l'Ardimalie. = Louis, marquis de l'Ardimalie, homme politique, né au château de l'Ardimalie (Périgord) en 1755, y mourut le 2 mai 1805. Il fut député de la noblesse de sa province aux états généraux de 1789 où il défendit chaudement la cause royale, émigra, servit dans l'armée de Condé et rentra en France en 1802.

FOUCAUD (Jean), poëte limousin, né à Limoges le 5 avril 1747, y mourut le 14 janvier 1818. — Chansons et une traduction des Fables de la Fontaine en patois limousin, 1809, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimées.

FOUCAUD D'ALZON, maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Brens.

FOUCAULD, seigneur de Merle, maréchal de France (1302), gouverneur de Tournai (1303), mort après 1314.

FOUCAULT, maison du comté de la Marche qui remonte au commencement du XII° siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Germain-Beaupré, du Cros, du Daugnon, d'Éguson, de Crosant. = Louis Foucault de Saint-Germain-Beaupré, comte du Daugnon, maréchal de France (1653), né vers 1616, mort à Paris le 10 octobre 1659. — Armes : *d'azur semé de fleurs de lis d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

FOUCAULT (Nicolas-Joseph), administrateur, érudit, né le 8 janvier 1643 à Paris, où il est mort le 7 février 1721. Il fut successivement intendant à Montauban, à Pau, en Poitou et à Caen. Il était membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Ses *Mémoires* ont été publiés par M. Baudry (1863), in-4°.

FOUCAULT (Jean-Bernard-Léon), l'un des physiciens les plus éminents de notre époque, membre du Bureau des longitudes (1862) et (1865) de l'Académie des sciences, né à Paris le 18 septembre 1819, mort le 11 février 1868. Il abandonna la carrière médicale qu'il avait suivie d'abord, pour s'adonner exclusivement à l'étude de la physique et de la mécanique où son génie inventif enrichit la science d'une foule de découvertes et d'expériences fécondes. De 1844 à 1847, il se fit connaître par une série de recherches sur la lumière exécutées avec M. Fizeau. En 1850, il trouva une méthode pour mesurer la vitesse de la lumière, et en 1862 une expérience faite à l'aide de l'appareil à miroir tournant, lui permit de réduire considérablement l'évaluation faite jusqu'alors de cette vitesse. En 1851, par une expérience restée célèbre et basée sur des observations faites

par lui relativement au déplacement graduel d'orient en occident du plan d'oscillation d'un pendule, il fournit une preuve sensible du mouvement diurne de la terre. En 1852, il inventa un appareil, le *gyroscope*, qui lui permit de reproduire la démonstration du même phénomène et il fit en même temps connaître le principe de la tendance des rotations simultanées au parallélisme. En 1855, il fit voir qu'à l'aide d'un appareil convenablement disposé et composé d'aimants permanents, on arrivait à produire des températures très-élevées. En 1857, il eut l'idée de recouvrir le verre d'un télescope d'une mince couche d'argent, et obtint ainsi à moins de frais plus de lumière, plus de netteté dans les images et l'absence de toute erreur de réfrangibilité. En 1858, il transformait la forme sphérique du miroir en ellipsoïdes et en paraboloïdes et donnait un procédé pour constater la forme réelle d'un miroir. Enfin ses derniers travaux, qui datent de 1863, ont eu pour objet les conditions de l'isochronisme du pendule régulateur à force centrifuge. Il allait commencer une suite d'études sur la nature et les qualités de la radiation solaire et stellaire, quand il fut atteint de la maladie qui l'emporta au bout de quelques mois. Une commission a été chargée de recueillir et d'examiner les travaux qu'il avait laissés inachevés et de veiller à l'exécution de divers appareils qu'il avait projetés.

FOUCHARDIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Surgères (Aunis).

FOUCHÉ (Joseph), de *Nantes*, duc d'Otrante, homme d'Etat, né près de Nantes le 29 mai 1763, mort à Trieste le 25 décembre 1820. Fils d'un capitaine armateur, il entra à l'Oratoire, professa dans divers collèges, et à l'époque de la Révolution quitta l'habit religieux, se maria, et se fit tellement remarquer par ses idées avancées que le département de la Loire-Inférieure le députa à la Convention. Il y vota la mort du roi, sans appel ni sursis, fit rendre (11 mars 1793) un décret sur la recherche des biens d'émigrés, remplit des missions à Nantes et à Nevers, et fut envoyé le 10 novembre avec Collot-d'Herbois à Lyon, où il se signala par les plus odieuses et les plus sanglantes proscriptions. Revenu à Paris, il se brouilla avec Robespierre, qui le fit exclure des Jacobins, contribua au 9 thermidor, mais bientôt repoussé par les thermidoriens, il se rattacha au parti vaincu, fut quelque temps arrêté (août-octobre 1795), et reprit sa liaison avec les babouvistes dont il dévoila la conspiration à Barras qui l'en récompensa par un intérêt dans la fourniture de l'armée et par le poste d'ambassadeur près de la république cisalpine (septembre 1798). Rappelé au bout de quatre mois il fut, après la journée du 30 prairial, nommé ambassadeur en Hollande, puis le 20 juin 1799 ministre de la police générale. Il prépara le 18 brumaire, et fut maintenu dans sa place où il chercha à adoucir les rigueurs auxquelles Bonaparte voulait se porter contre les vaincus. L'opposition qu'il fit à celui-ci en diverses circonstances amena sa disgrâce. Le ministère de la police fut momentanément supprimé, Fouché fut créé sénateur, reçut la sénatorerie d'Aix et environ 1200000 francs. Il rentra au ministère de la police lors de la création de l'empire (1804), et ce fut grâce à lui que le calme et l'ordre régnèrent à l'intérieur pendant les longues absences de Napoléon. Créé duc d'Otrante (1809), chargé la même année par intérim du portefeuille de l'intérieur, il sut organiser avec Bernadotte la défense de la Hollande envahie par les Anglais qui furent repoussés; mais certaines phrases de la proclamation qu'il publia à ce sujet, diverses intrigues qui contrecarraient les vues du gouvernement, mécontentèrent tellement l'empereur qu'à son retour d'Allemagne il lui ôta le portefeuille de l'intérieur, et (3 juin 1810) celui de la police qui fut donné à Savary. Nommé gouverneur de Rome, il était déjà en Italie quand il apprit que son refus de rendre sa correspondance avec Napoléon allait motiver son arrestation. Il céda alors et obtint la permission de rentrer en France, et de séjourner à Paris où sa présence inquiéta plus d'une fois son ancien maître, qui pour l'éloigner de la capitale l'envoya à Laybach, comme gouverneur des provinces illyriennes, puis à Rome et à Naples auprès de Murat prêt à prendre les armes contre nous. Il revint à Paris le 10 avril 1814, chercha à donner d'utiles conseils à Louis XVIII, qui le consulta lors du retour de l'île d'Elbe et n'en voulut pas moins le faire arrêter la veille du 20 mars, où Fouché fut de nouveau appelé pour la troisième fois au ministère de la police. Il ne cessa pendant cette période d'agir uniquement en vue de ses intérêts, trahissant à la fois la France et son souverain, dont après Waterloo il fut un des plus ardents à réclamer l'abdication définitive. Aussi fut-il le premier porté sur la liste du gouvernement provisoire établi le 5 juin, et entré en relations avec les alliés il chercha inutilement à faire accepter Napoléon II, un prince de Saxe ou le duc d'Orléans. La deuxième Restauration le rappela au ministère, mais son opposition à la réaction royaliste excita contre lui une telle réprobation qu'il dut donner sa démission de député (il avait été porté par trois départements) et celle de ministre (19 septembre 1815). Nommé ambassadeur à Dresde, il fut atteint par la loi du 12 janvier 1816 et comme régicide relaps perdit ses fonctions et le droit d'habiter la France. Il se retira à Prague, se fit naturaliser sujet autrichien (1818) et alla mourir à Trieste. Il a publié divers écrits politiques dont les plus remarquables sont : ***Rapports au roi; Notes aux ministres étrangers*** (1815); ***Lettre au duc de Wellington*** (1817) : quant aux ***Mémoires*** publiés sous son nom (1824, 2 vol. in-8°), ils ont été rédigés par Adolphe de Beauchamp, mais probablement sur des notes de Fouché et sur des documents authentiques. — En août 1815, il avait épousé en secondes noces Mlle de Castellane. Il laissa en mourant une fortune de 14 millions.

FOUCHER DE CHARTRES, *Fulcherius*, historien, né à Chartres en 1059, mort à Jérusalem en 1127. Il fit partie de la première croisade, et fut attaché comme chapelain à Baudouin, frère et successeur de Godefroy de Bouillon. Il a laissé de l'expédition une intéressante relation publiée d'abord dans le recueil de Bongars, puis dans le 4e volume des Historiens de Duchesne et enfin dans le Recueil des historiens des croisades édité par l'Académie des inscriptions.

FOUCHER (L'abbé Simon), philosophe, né à Dijon le 1er mars 1644, mort à Paris le 27 avril 1696.

FOUCHER (Paul), oratorien, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1754), né à Tours, en 1704, mort à Paris en 1778. On lui doit divers mémoires sur la religion des Perses et sur celle des Grecs. Il fut une des victimes de Voltaire.

FOUCHER (Victor-Adrien), jurisconsulte, conseiller à la Cour de cassation, né le 1er juin 1802 à Paris, où il est mort le 2 février 1866.

FOUCHER-CIRCÉ. Par lettres de juin 1653, les seigneuries du Plessis-Sénéchal, Thérouanne, Coudray et Vieil-Isleau furent unies et érigées en marquisat sous la dénomination de Foucher-Circé, en faveur de Jacques Foucher des Herbiers, sénéchal du bas Poitou.

FOUCHER DE CAREIL (Louis-François, comte

de), général, né à Guérande le 11 décembre 1762, mort le 22 août 1835.

FOUCHER D'OBSONVILLE, voyageur et naturaliste, né à Montargis en 1734, mort près de Château-Thierry le 14 janvier 1802.

FOUCHY. Voy. GRANDJEAN.

FOUCOU (Jean-Joseph), sculpteur, membre de l'Académie (1788), né en 1736, mort en 1815.

FOUCTIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Préaux (Touraine).

FOUDRAS, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Châteautiers, de Courcenai et d'Émini. Armes : *d'azur à trois fasces d'argent.*

FOUGASSE, famille de Provence originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs de la Barthalasse, de Sampson, de la Bastie-Raynaud, de Grugières, de la Royère, de Sainte-Gemme, de Chateaubrun, de Beaulieu, de Pont-Choisy, d'Entrechaux. (Voy. Pithon Curt, *Histoire de la noblesse de Provence.*)

FOUGERAI (Seigneurs de), branche de la maison de Sainte-Maure.

FOUGERAIS, canton de la Haute-Bretagne (Ille-et-Vilaine) qui était divisé en trois pays, le Désert, le Coglais et le Vandelais. Il avait pour chef-lieu Fougères.

FOUGERAIS, terre et seigneurie de Bretagne (Loire-Inférieure), érigée en marquisat par lettres de 1644, en faveur de Henri de la Chapelle, seigneur de Roche-Giffart.

FOUGERÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Frotier (Bourgogne).

FOUGÈRES, *Filiceriæ, Filigerium*, ville de la Haute-Bretagne (Ille et-Vilaine), avec titre de baronnie, chef-lieu du Fougerais. C'était l'une des premières et des plus anciennes baronnies de la province. Prise par les Anglais en 1161, 1173, et 1202, par du Guesclin en 1372, elle fut enlevée par surprise pendant la trêve, le 24 mars 1449, par François de Surienne, aventurier aragonais au service de l'Angleterre. Le refus de rendre cette place fit recommencer les hostilités qui eurent pour résultat la conquête définitive de la Normandie par Charles VII. Quant à la ville, elle fut reprise la même année au bout d'un mois de siége, par le duc de Bretagne et le connétable de Richemont. Le duc de Mercœur s'en empara le 28 mars 1588. Reprise par le maréchal de Saint-Luc en 1595, elle le fut de nouveau en 1596 par les troupes du duc qui la garda jusqu'à la paix (mars 1598).—Le 13 novembre 1793, les républicains furent battus sous les murs de Fougères par les Vendéens.

BARONS DE FOUGÈRES. Méen Ier, fils puîné de Juhel Bérenger, comte de Rennes. — vers 1020, Alfred Ier, fils du précédent. — 1048, Méen II, fils du précédent. — Avant 1084, Raoul Ier, fils du précédent. — 1124, Méen III, fils du précédent.— 1138, Henri Ier, frère du précédent. — 1154, Raoul II, fils du précédent. — 1196, Geoffroi Ier, fils du précédent. — 1122, Raoul III, fils du précédent. — 1256, Jeanne, fille du précédent. Elle avait épousé, en 1253, Hugues XII de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. — 1269 Hugues (XIII) de Lusignan, comte de la Marche, fils de la précédente. — 1303, Gui, frère du précédent. Sa baronnie fut confisquée en 1307 par Philippe le Bel qui en laissa la jouissance à Yolande, sœur de Gui, après la mort de laquelle (1314) elle appartint successivement à divers princes de la famille royale. Acquise de Jean III, duc d'Alençon, par Jean V, duc de Bretagne, elle fut réunie à la couronne avec le duché. Depuis elle fut donnée en viager au maréchal de Montejean (1524), puis à Diane de Poitiers (1547).

FOUGÈRES. Par lettres de mai 1620, les terres et seigneuries de Cré, la Beletière et la Transhandière, furent unies à la châtellenie de Fougères et érigées en baronnie sous le nom de Fougères en faveur de Suzanne de Pas, veuve de *N.* de la Vairie.

FOUGÈRES ou **FOUGIÈRES**, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs d'Yoing.

FOUGEROLLES (Seigneurs de), branche de la maison de Dinteville.

FOUGEREUSE, terre et seigneurie de Poitou (Deux-Sèvres), érigées en châtellenie par lettres de mai 1619, en faveur de Louise d'Appelvoisin, prieure dudit lieu.

FOUGEROUX DE BONDAROY (Auguste-Denis), membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 10 octobre 1732, mort le 28 décembre 1789.

FOUGEUX (Seigneurs de), de la famille de Lion (Beauce).

FOUILLEUSE, seigneurie du Beauvaisis, qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Flavacour, et qui avait pour armes : *d'argent papeloné de gueules à trèfles renversées de même.*

FOUILLEUSE (Seigneurs de), branche de la maison de Conflans.

FOUILLOUX (Jacques du), écrivain, né au château du Fouilloux (Deux-Sèvres) vers 1521, mort le 5 août 1580.— *La Venerie*, 1561, in-fol., rare ; souvent réimprimé et, entre autres, 1844, gr. in-8°.

FOUILLOY (Seigneurs de), branche de la maison d'Estourmel (Picardie). = —, branche de la maison de la Grange.

FOULCOIE, *Fulcoius*, poëte latin, né à Beauvais vers 1020, mort à Meaux vers 1083.

FOULD (Achille), homme politique et financier, né à Paris le 17 novembre 1800, mort au château de Loubère, près Tarbes, le 5 octobre 1867. Député de Tarbes (1842-1846), il fit toujours partie de la majorité ministérielle, fut envoyé à la Constituante par le département de la Seine (septembre 1848), puis à la Législative. Ministre des finances du 31 octobre 1849 au 24 janvier 1851, puis du 10 avril au 26 octobre 1851 et du 3 décembre de la même année au 22 janvier 1852 où le décret sur les biens de la maison d'Orléans lui fit donner sa démission, il fut le même jour nommé sénateur et devint ministre d'État au mois de juillet suivant. Rappelé au ministère des finances le 12 novembre 1861, il fut destitué le 20 janvier 1867. En 1857, il avait été élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts.

FOULLETOURTE ou **FOUILLETOURTE**, terre du Maine (Sarthe), dont anciennement les seigneurs portaient le titre de premiers chevaliers du Maine. Elle fut érigée en vicomté par lettres de juillet 1635 en faveur de Sébastien de Broc, seigneur de Perets.

FOULLON ou **FOULON** (Abel), savant et littérateur, né à Loué (Sarthe) vers 1513, mort à Orléans en 1563.

FOULLON ou **FOULON** (Benjamin), peintre de la chambre du roi, neveu de Jean Clouet, mort dans la première moitié du XVIIe siècle.

FOULON (Joseph-François), administrateur, l'une des premières victimes de la Révolution, né à Saumur en 1715, massacré à Paris le 22 juillet 1789. Intendant général des armées pendant la guerre de sept Ans, intendant de la guerre et de la marine et intendant des finances (1771), puis conseiller d'État, il fut nommé (1789) contrôleur général des finances en remplacement de Necker. Sa conduite, ses opinions et des mots odieux qu'on lui prêtait, avaient soulevé contre lui des

naines ardentes. Lors de la prise de la Bastille, il se réfugia à Viry, fut reconnu par des paysans, arrêté et conduit à l'hôtel de ville de Paris; là, malgré les efforts de la Fayette, il fut saisi par la foule et pendu à un reverbère de la place de Grève.

FOULQUES, *Fulco*, archevêque de Reims (883), né vers 850, mort en 900. Il se mêla activement aux affaires politiques de son temps, voulut, après la mort de Charles le Chauve, faire proclamer roi de France Gui de Spolète, puis Arnoul, roi de Germanie, fut obligé de sacrer Eudes, qui fut détrôné momentanément, sacra Charles le Simple (893), reconnut de nouveau Eudes, et à la mort de celui-ci sacra une seconde fois Charles. Baudouin, comte de Flandre, le fit assassiner.

FOULQUES, dit le *Grand*, trente et unième abbé de Corbie, mort en 1095.

FOULQUES Ier, dit le *Roux*, comte d'Anjou, succéda (888) à son père Ingelger, eut plusieurs guerres contre les Bretons et les Normands et mourut en 938. = FOULQUES II, dit le *Bon*, fils et successeur du précédent (938), mort à Tours en 958. Son fils, Geoffroi, lui succéda. = FOULQUES III, dit *Nerra* et le *Hiérosolymitain*, succéda (987) à Geoffroi Ier son père. Il battit Eudes Ier, comte de Blois, près de Châteaudun (vers 990), et devant Nantes qu'il assiégeait, son beau-frère, Conan le Tort, comte de Rennes, qui périt dans l'action (27 juin 992). En 1015 il fit un voyage à Jérusalem, battit de nouveau (1016) Eudes à Pontlevoi, et mourut à Metz le 21 juin 1039 au retour d'un second pèlerinage en Terre sainte. = FOULQUES IV, dit le *Réchin* ou le *Querelleur*, succéda (1060) à Geoffroi-Martel, comte de Château-Landon, son oncle maternel, avec son frère Geoffroi III, dit le *Barbu*. Tous deux battirent à Chef-Boutonne (20 mars 1061) Guillaume VIII, duc d'Aquitaine. En 1067, Foulques s'empara de la part du comté dévolue à son frère qu'il retint en prison jusqu'à la fin de ses jours, eut à soutenir une guerre contre Philippe Ier et le duc d'Aquitaine, et mourut le 14 avril 1109. = FOULQUES V, fils et (1109) successeur du précédent, devint (1110) comte du Maine à la mort de son beau-père Hélie. Après un premier voyage en Terre sainte (1120), il y retourna (1129), fut élu roi de Jérusalem (1131) et mourut le 13 novembre 1142. Son fils Geoffroi V lui succéda.

FOULQUES *de Marseille*, poëte provençal, prélat, homme politique, né à Marseille vers 1160, mort le 25 décembre 1231. Après avoir mené une jeunesse fort dissipée, il entra avec sa femme et ses deux fils dans l'ordre de Cîteaux, fut nommé (1205) évêque de Toulouse et prit la part la plus active à la guerre des Albigeois contre lesquels il sévit avec la dernière rigueur. Ce fut lui qui introduisit à Toulouse l'ordre des frères prêcheurs. Il a été loué par Pétrarque et placé par Dante dans le *Paradis*. On lui attribue une vingtaine de pièces dont onze ont été publiées par Raynouard.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, prédicateur de la quatrième croisade, mort à Neuilly en 1201.

FOULQUES DE VILLARET, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda (1307) à son frère Guillaume de Villaret, s'empara (1310) de Rhodes où il établit le siége de l'ordre et repoussa (1315) une attaque d'Othman. Sa conduite souleva contre lui ses chevaliers, qui le forcèrent de se démettre de sa charge (1319). Il mourut en Languedoc le 1er septembre 1307.

FOULQUES TAILLEFER, comte d'Angoulême, succéda (1048) à son père Geoffroi Taillefer, guerroya contre le duc d'Aquitaine Guillaume VII, et contre son propre frère Guillaume, évêque d'Angoulême, et mourut après 1089. Son fils Guillaume Taillefer III lui succéda.

FOULQUETTE (La), fief du Comtat venaissin (Vaucluse), érigé en comté par le pape Benoît XIV en faveur de Paul Denis d'Anselme.

FOUQUÉ (Seigneurs de), de la famille de la Motte (Normandie).

FOUQUERÉ (Dom Antoine-Michel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, érudit, né à Châteauroux en 1641, mort à Meaux le 3 novembre 1709.

FOUQUEROLLES (Seigneurs de), de la maison de Talleyrand. = —, de la maison de Ségur

FOUQUET (Jean), célèbre miniaturiste, né à Tours, vivait dans la seconde moitié du XVe siècle. Les plus belles miniatures que l'on connaisse de lui sont celles du manuscrit de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, à la Bibliothèque impériale.

FOUQUET (Guillaume), marquis de la Varenne, négociateur, né à la Flèche en 1560, mort en 1616. Issu d'une famille de serviteurs de la maison du roi de Navarre, et attaché à la personne et même, dit-on, aux cuisines de Henri de Navarre, il devint son homme de confiance, commença par le servir dans ses amours, et plus tard, lors des guerres de la Ligue, fut employé par lui dans des missions délicates et parfois périlleuses, dont il se tira avec la plus grande habileté. = L'un de ses fils, GUILLAUME, fut évêque d'Angers de 1616 à 1621. = Sa fille, CATHERINE, épousa le comte de Vertus, dont elle eut la célèbre duchesse de Montbazon.

FOUQUET (Nicolas), vicomte de Melun et de Vaux, marquis de Belle-Isle, surintendant des finances, né en 1615 à Paris, mort d'apoplexie dans le château de Pignerol le 23 mars 1680. Son père, François, comte de Vaux, était conseiller d'État et mourut à Paris le 22 avril 1640. Nicolas, reçu maître des requêtes à vingt ans, se signala dans diverses missions et intendances. Il acheta (1650) la charge de procureur général au parlement de Paris, et, au mois de février 1653, il fut nommé surintendant des finances avec un brevet de ministre d'État. Mazarin, qui avait eu sans cesse besoin de lui, et qui pensait que les dilapidations du surintendant couvriraient les siennes, le ménagea jusqu'à la paix des Pyrénées : mais, à partir de cette époque, une lutte sourde s'engagea entre eux, et le surintendant prépara tout pour succéder au cardinal dont on prévoyait la fin prochaine. Il avait à la cour, dans l'armée, dans la flotte, dans la magistrature, partout en un mot, des amis ou des parents dont il payait largement le dévouement. Il avait acheté Belle-Isle qu'il avait fait fortifier pour s'en faire une retraite en cas de malheur. Mazarin mort (mars 1661), Fouquet ne voulut pas s'apercevoir que le jeune roi voulait gouverner par lui-même et se rendre un compte exact des affaires et en particulier de la situation des finances. Sa perte fut bientôt résolue. Louis, animé par Colbert, déploya une dissimulation odieuse. Il se rendit à la fête magnifique que le surintendant lui offrit le 16 août de la même année, au château de Vaux, et quelques jours après, Colbert sut amener son rival à se défaire de sa charge de procureur général, dont le prix (un million) fut offert au roi qui l'accepta. Fouquet, que cette vente livrait sans défense à ses ennemis, fut emmené en Bretagne par le prince qui l'accablait de caresses, et le 5 septembre, au sortir du conseil, il fut arrêté à Nantes, et transféré successivement au château d'Angers, à Amboise, à Vincennes (1662), de là à la Bastille (1663), puis à Moret et enfin de nouveau à la Bastille (août 1664). Son procès, conduit

avec la dernière rigueur, dura trois ans, pendant lesquels le zèle de ses amis et entre autres de la Fontaine et de Mme de Sévigné ne se ralentit pas. Enfin, le 20 décembre 1664, la commission instituée pour le juger, et qui se composait de vingt-deux personnes, le condamna au bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens, comme atteint et convaincu d'abus et de malversations dans le maniement des finances. Neuf juges avaient voté pour la mort conformément au réquisitoire de l'avocat général Talon. Le roi aggrava la peine et changea le bannissement en une prison perpétuelle. Trois jours après, Fouquet était transféré à Pignerol ou il fut traité avec une dureté inouïe qui ne s'adoucit un peu qu'à la fin de l'année 1672. Le *Recueil des défenses de M. Fouquet* imprimé en Hollande par les Elzevirs, 1665-1667, 15 vol. in-12, fut réimprimé en 16 volumes sous le titre de *Œuvres de M. Fouquet*, 1696. On attribue encore à Fouquet *les Conseils de la sagesse*, 1677; et *Méthode pour converser avec Dieu*, 1684, in-16.

FOUQUET (François), frère du précédent, conseiller au Parlement, évêque de Bayonne (1637), d'Agde (1643), archevêque de Narbonne (1659), mort le 19 octobre 1673. = Louis, frère du précédent, évêque et comte d'Agde (1658), mort le 4 février 1702. Il joua un rôle important pendant la Fronde, se livra à toutes sortes d'intrigues et se montra souvent l'ennemi du surintendant.

FOUQUET. Voy. BELLE-ISLE et GISORS.

FOUQUET (Jean-François), jésuite, missionnaire en Chine, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

FOUQUET (Henri), médecin, né en 1727 à Montpellier, où il est mort le 10 octobre 1806.

FOUQUIER (Pierre-Éloy), médecin, né à Maissemy (Aisne) le 25 juillet 1776, mort à Paris en 1850.

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine-Quentin), l'un des personnages les plus odieux de la Révolution, né à Hérouel (Artois) en 1747, guillotiné à Paris le 7 mai 1795. Il fut d'abord procureur du roi au Châtelet, puis commis dans les bureaux de la police, et, dès les premiers jours de la Révolution, se distingua par son exaltation. Il prit une part active au 10 août, et, lors de la création du tribunal révolutionnaire (10 mai 1793), il fut nommé juré, puis directeur du jury, et enfin accusateur public, fonctions qu'il remplit, sans souci de la justice, avec une monstrueuse cruauté. Le 9 thermidor, il resta chez lui au Palais, et le lendemain il eut à constater l'identité de Robespierre et des autres vaincus qu'on envoyait à l'échafaud. Le 12, Barrère proposa à la Convention de le maintenir dans ses fonctions, mais une réprobation unanime accueillit cette motion, et l'Assemblée décréta que Fouquier serait mis en jugement. Son procès dura quarante et un jours; quatre cents témoins furent entendus. Le 6 mai 1795, il fut condamné à mort et exécuté le lendemain. Sa veuve est morte dans la misère en 1829.

FOUQUIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Coupigny (Artois).

FOUQUIÈRES (Jacques), peintre de paysages, élève de Breughel de Velours, né à Anvers en 1580, mort à Paris en 1659. Il fut employé, pour les maisons royales, par Louis XIII qui lui donna des lettres de noblesse.

FOURBISSEURS. Les statuts des « maîtres fourbisseurs-garnisseurs d'épées et autres bâtons d'armes » de la ville et cité de Paris furent confirmés en septembre 1550, puis en mars 1567 et janvier 1595. Une déclaration d'août 1638 les exempta des créations des lettres de maîtrise; ce qui fut confirmé en juillet 1665. Le brevet coûtait 43 livres et la maîtrise 500 ou 800. Patron, saint Jean-Baptiste. En 1777, ils étaient au nombre de 241.

FOURCHE ET RATEAU. C'était l'obligation imposée aux serfs de faire le foin de leur seigneur. Les évêques l'abolirent sur leurs domaines au XIIe siècle.

FOURCHES PATIBULAIRES. On appelait ainsi des piliers ou colonnes de pierre soutenant les pièces de bois auxquelles on attachait les criminels condamnés à être pendus ou étranglés. Elles étaient en général placées hors des lieux habités. Un arrêt du Parlement, en date du 30 mars 1733, défendit d'y attacher les corps des femmes suppliciées.

FOURCROY (Antoine-François, comte), célèbre chimiste, membre de l'Institut, né le 15 janvier 1755 à Paris, où il est mort le 16 décembre 1809. Il fut successivement professeur de chimie au Jardin du roi (1784), membre de l'Académie des sciences (1785), et député suppléant de Paris à la Convention nationale où il fut appelé à siéger en juillet 1793. Il y fut l'un des membres les plus actifs du comité d'instruction publique, fut appelé après le 9 thermidor au Comité de salut public, organisa l'école qui devint l'école polytechnique, les écoles de médecine de Paris, de Montpellier et de Strasbourg; entra au conseil des Anciens, et après le 18 brumaire, directeur général de l'instruction publique, créa les lycées. Il fut nommé comte le jour même de sa mort. On l'a accusé, mais, à ce qu'il paraît, sans le moindre fondement, d'avoir contribué à la mort de Lavoisier.—*Leçons d'histoire naturelle et de chimie*, 1781, 2 vol. in-8°, souvent réimprimés; *Entomologia Parisiensis*, 1785, 2 vol. in-12; *Essai sur le phlogistique et les acides*, 1788, in-8°; *la Philosophie chimique*, 1792, in-8°; *Tableaux synoptiques de chimie*, 1805, in-fol.

FOURCROY DE RAMECOURT (Charles-René), directeur général du génie, associé libre de l'Académie des sciences, né à Paris le 19 janvier 1715, mort le 12 janvier 1791.

FOURIER (L'abbé Pierre), né à Mirecourt (Vosges) le 30 novembre 1565, mort à Gray (Haute-Saône) le 9 décembre 1640. Il institua les religieuses de la congrégation de Notre-Dame.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph, baron), célèbre physicien et mathématicien, membre de l'Institut, né à Auxerre le 21 mars 1768, mort à Paris le 16 mai 1830. Il était fils d'un tailleur. Professeur à l'école centrale des travaux publics, il fut appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte et y remplit plus d'une fois des fonctions administratives et diplomatiques. Sous l'Empire, il fut fait préfet de Grenoble; il l'était encore en 1815 et s'opposa autant qu'il put à l'entrée de Napoléon dans la ville. Élu en 1816 membre de l'Académie des sciences, il vit son élection annulée par Louis XVIII qui céda lorsqu'une nouvelle élection (1817) eut consacré la première. Il ne tarda pas à devenir l'un des deux secrétaires perpétuels de sa compagnie, et en 1827 il fut appelé à l'Académie française. Outre plusieurs mémoires insérés dans divers recueils scientifiques, des rapports et des *éloges* d'académiciens, on a de lui : *Théorie analytique de la chaleur*, 1822, ouvrage qui a fait époque dans l'histoire des mathématiques et de la physique; et le *Discours préliminaire* de la *Description de l'Égypte*.

FOURIER (François-Marie-Charles), chef de l'école phalanstérienne, né à Besançon le 7 avril 1772, mort à Paris le 8 octobre 1837. Il fut d'abord commis marchand et courtier à Lyon et à Marseille, et, tout en s'occupant de ses affaires, il

publia dans le *Bulletin de Lyon* divers articles dont l'un, entre autres, *Du triumvirat continental et de la paix perpétuelle sous trente ans*, fut très-remarqué. En 1808, il fit paraître sa *Théorie des quatre mouvements*, qui contient le programme de son système social dont la base est l'organisation du travail et l'association. En 1826, il se fixa à Paris et réunit autour de lui un certain nombre de disciples avec lesquels il tenta à Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise) un essai de phalanstère qui échoua complétement. Cet insuccès ne put ébranler la foi complète qu'il avait dans ses doctrines, qui, bien que entremêlées des plus extravagantes rêveries, trouvèrent après sa mort d'ardents et nombreux sectateurs. — *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Lyon, 1808, in-8°; *Traité d'association domestique agricole*, 1822, 2 vol. in-8°; *le Nouveau monde industriel et sociétaire*, 1829, 1845, in-8°; *Piéges et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen*, 1831, in-8°; *La fausse industrie, morcelée, répugnante, mensongère*, 1835-1836, 2 vol. in-12; *Traité de l'association industrielle et agricole*, réimprimé, 1841, 4 vol. in-8°, sous le titre de *Théorie de l'unité universelle*.

FOURILLES, terre et seigneurie d'Auvergne (Allier) érigée en marquisat par lettres de mars 1610, en faveur de Blaise de Chaumejan. Le titre de marquisat fut confirmé en faveur de Thomas le Lièvre par lettres d'octobre 1648.

FOURMONT (Étienne), orientaliste, membre de l'Académie des inscriptions, né à Herblay, (Seine-et-Oise), le 23 juin 1683, mort le 19 novembre 1745. En 1742, il publia sa *Grammatica Sinica*, fruit de vingt ans de travail, et eut pour élèves de Guignes et Deshauterayes. On a de lui un grand nombre de mémoires dans le recueil de l'Académie. = Son frère, l'abbé Michel, érudit, professeur de syriaque et d'éthiopien au Collége de France, membre de l'Académie des inscriptions, né à Herblay, le 28 septembre 1690, mort le 5 février 1746. En 1728, il fut envoyé en Orient par le gouvernement pour y recueillir ou copier des manuscrits et des inscriptions, dont il rapporta un grand nombre; mais on l'a accusé d'avoir par dévotion détruit en Grèce beaucoup de monuments antiques.

FOURNAGE, nom que l'on donnait au prix de la cuisson au four banal. — Voy. Banalité.

FOURNEAUX (Seigneurs des), de la maison de Saint-Pol (Bretagne). = —, de la famille de Grout (Bretagne). = —, de la maison de Méaulne (Anjou). = —, de la maison du Merle.

FOURNEL (Jean-François), jurisconsulte, né en 1745, à Paris, où il est mort le 21 juillet 1820.— *Histoire des avocats*, 1813, 2 vol. in-8°; *Histoire du barreau de Paris pendant la Révolution*, 1816, in-8°.

FOURNET (Seigneurs du), de la maison de Hautemer.

FOURNIER, famille du Comté-Venaissin, originaire du Dauphiné. D'elle sont sortis les seigneurs d'Aultane, de Loisonville, de Champverd, de Pradine et de Champortin. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

FOURNIER (Guillaume), *Fornerius*, jurisconsulte, né à Paris, où il est mort en 1584.

FOURNIER (Raoul), jurisconsulte, né à Orléans le 14 septembre 1562, y mourut le 20 septembre 1627. = Son frère, Henri, jurisconsulte, né à Orléans en 1563, mort en 1617.

FOURNIER (Georges), jésuite, géographe, né à Caen en 1595, mort à la Flèche le 13 avril 1652.

FOURNIER (Pierre-Simon), typographe, graveur et fondeur en caractères, né en 1712 à Paris, où il est mort en 1768. — *Manuel typographique*, 1764-1766, 2 vol. in-8°. = Son petit-fils, Charles Fournier des Ormes, peintre et écrivain, né le 6 mars 1778 à Paris, où il est mort le 18 janvier 1853.

FOURNIER (Pierre-Nicolas), architecte, ingénieur, né à Paris en 1747, mort à Nantes le 20 septembre 1810.

FOURNIER DE PESCAY (François), médecin, né à Bordeaux le 7 septembre 1771, mort à Pau vers 1833.

FOURNIVAL (Richard de), poëte né à Amiens vers 1200, mort vers le milieu du XIIIe siècle. — *Le Bestiaire d'amour*, publié en 1860, in-8°, par M. C. Hippeau.

FOURNOUX (Seigneurs de), branche de la famille de Bridiers (Manche).

FOURNY (Louis du), architecte, professeur à l'École d'architecture, membre de l'Institut, né à Paris en 1734, mort en 1818. Il a édité l'*Histoire de l'art* de d'Agincourt.

FOURNY (Du). Voy. Caille.

FOURQUES (Seigneurs de), branche de la maison de Montenay (Normandie).

FOURQUES en Languedoc (Seigneurs de), de la famille de Guyard (Comté-Venaissin).

FOURQUEVAUX, terre et seigneurie de Languedoc (Haute-Garonne), érigée en baronnie par Louis XI, en faveur de Jean Ysalguier, seigneur de Sainte-Livrate, qui la vendit (1497) à son beau-frère Jean de Beccarie de Pavie. Elle fut érigée en marquisat, par lettres de mars 1687, en faveur de J. B. de Beccarie de Pavie. — Voy. Eterno.

FOURQUEVAUX (Raimond de Beccarie de Pavie, baron de), capitaine, gouverneur de Narbonne (1557), ambassadeur en Espagne (1563), né à Toulouse en 1509, mort à Narbonne en 1574. Outre des mémoires et des lettres conservées au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale, on a de lui : *Instruction sur le fait de la guerre*, 1553, in-4° et in-8°. = Son fils, François, né vers 1561 au château de Fourquevaux (Haute-Garonne), mort le 16 mars 1611. — *Vies des plus grands capitaines françois*, 1643, in-4°.

FOURREURS. Voy. Pelletiers.

FOURRIÈRE DU ROI, un des sept offices de la maison du roi. Les officiers de la fourrière étaient chargés de fournir le bois de chauffage, le charbon et la paille, d'allumer les feux, de faire chauffer l'eau des bains, etc. Il y avait à la fourrière vingt chefs, quinze aides, un délivreur de bois, un porteur de bois, deux porte-tables, trois menuisiers dont l'un fournissait du buis à la chapelle le jour des Rameaux, un vitrier, deux *porte-chaises d'affaires* et un certain nombre de garçons.

FOURSI (S.). Voy. Fursi.

FOUS (Fête des). C'était une fête qui se célébrait, le jour de l'Epiphanie, dans une foule de diocèses. Les clercs et les prêtres, après avoir élu un pape ou un évêque, le conduisaient travestis en femmes à l'église où l'on disait l'office et où l'on se livrait à des jeux et à des farces de la dernière indécence. Elle s'appelait aussi fête des *Calendes* et fête des *sous-diacres*. L'Église, dès le XIIe siècle, chercha à supprimer ces désordres, mais malgré l'interdiction prononcée par divers conciles, cette fête aussi extravagante que scandaleuse subsista jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle. — Elle avait une certaine analogie, au moins par les excès qui s'y commettaient, avec la fête de l'*âne* qui avait lieu le jour de Noël, et celle des *Innocents*.

FOUS. Les rois paraissent avoir eu de très-bonne heure des bouffons attachés à leur personne. Le premier dont il soit fait mention est un nom-

mé Jean, Arcemalle, fou du roi Jean, qui figure dans un compte de la maison du roi. On connaît ensuite Mitton et Thevenin de Saint-Léger, fous de Charles V. Haincelin Coq, fou de Charles VI, Guillaume Fouel, fou d'Isabeau de Bavière, Colart, dit *monsieur de Laon*, fou de Charles VII, Triboulet, fou de Louis XII et de François Ier, Jean-Antoine Lombart, dit *Brusquet*, fou de Henri II et de ses successeurs, Thony, fou du connétable de Montmorency qui le donna à Henri II, Sibilot ou Cibilot et Chicot, fous de Henri III, Marchand, dit *Me Guillaume*, fou de Henri IV qui eut encore Angoulevent et une folle nommée Mathurine. Enfin le dernier fou attaché chez nous à une personne royale, paraît avoir été L'Angely ou Angely dont il est question dans les satires de Boileau. Les princes et les princesses, ainsi que les grands seigneurs, eurent aussi leurs fous et leurs folles. (Voy. le tome II des *Récréations historiques* de Dreux du Radier, et l'article *Fous* du Dictionnaire critique de M. Jal.)

FOX DE BRUGES (Jean), pseudonyme de P. Bayle.

FOY (Louis-Étienne de), abbé de Saint-Martin de Séez, érudit, né à Angles (Basses-Alpes), mort à Paris vers 1778. — *Traduction* des Lettres de Busbecq, 1748, 3 vol. in-12: *Notice des diplômes, etc., relatifs à l'histoire de France*, 1765, in-fol.

FOY (Maximilien-Sébastien), général et célèbre orateur, né à Ham (Somme) le 3 février 1775, mort à Paris le 28 novembre 1825. Il était capitaine d'artillerie lorsqu'il fut arrêté comme girondin. Relâché seulement deux mois après le 9 thermidor, il servit ensuite en Allemagne sous Moreau, puis sous Masséna, fut nommé colonel (1801), manifesta hautement son opposition au premier consul, et fut quelque temps menacé d'arrestation lors du procès de Moreau. Il vota contre l'Empire, fut envoyé (1807) à Constantinople, se distingua à la défense des Dardanelles contre la flotte anglaise, et fit les campagnes de Portugal et d'Espagne où il gagna les grades de général de brigade et de général de division. Blessé gravement à Orthez (1814), il le fut encore à Waterloo. En 1819, le département de l'Aisne l'envoya à la Chambre, où il siégea jusqu'à sa mort. Dès ses débuts il se plaça au premier rang comme orateur, et, tant qu'il vécut, ne cessa de défendre avec un admirable talent la cause de la liberté. Sa mort fut un deuil public. Une souscription nationale ouverte pour ses enfants monta en quelques semaines à un million. — *Discours*, 1826, 2 vol. in-8°; *Histoire de la guerre de la Péninsule*, 1827, 4 vol. in-8°.

FOYAL, famille de l'Orléanais, d'où sont sortis les seigneurs d'Allonnes et de Nanteau.

FOYATIER (Denis), sculpteur, né à Beson, près de Feurs (Loire), en 1793, mort le 16 novembre 1863. Il était fils d'un tisserand, et passa son enfance à garder les troupeaux. Il étudia d'abord à Lyon, puis à Paris à l'École des Beaux-Arts. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Jeune Faune* (1819); *le Soldat laboureur* (aux Tuileries, 1820); *Bacchante, un Amour* (1824); *Amaryllis* (1827); *le régent Philippe d'Orléans; Jeune fille jouant avec un chevreau* (1830); *Spartacus* (1831, aux Tuileries); *Germanicus* (Tuileries); *Suger* (Versailles); *le colonel Combes*, bronze (à Feurs); *le major Martin* (bronze, à Lyon): *Martignac* (bronze, Miramont); *E. Pasquier* (palais du Luxembourg): *Jeanne d'Arc à cheval* (Orléans); *Diomède* (musée de Dijon).

FOZ (Seigneurs de), de la maison de Rochemore (Languedoc). — Voy. Fos.

FRADET, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Août. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière).

FRAGA, ville d'Espagne, sous les murs de laquelle en 1134 le roi d'Aragon Alfonse Ier fut complétement battu par les Maures. Il y avait dans son armée un très-grand nombre de seigneurs français, entre autres, le comte de Bigorre et les vicomtes de Béarn et de Narbonne qui y périrent.

FRAGONARD (Jean-Honoré), peintre et graveur, élève de Chardin et de Boucher, né à Grasse en 1732, mort à Paris le 22 août 1806. Il remporta le grand prix en 1752, et alla à Rome, puis parcourut l'Italie et la Sicile. Il obtint un grand succès par ses compositions érotiques, qui aujourd'hui se cotent à des prix excessivement élevés, et parmi lesquelles nous citerons : *la Fontaine d'amour; le Serment d'amour; le Verrou; le Contrat; la Balançoire*, etc. — *Corésus et Callirhoé; paysage; la Leçon de musique* (musée du Louvre); *Songe de Plutarque; paysage* (musée de Rouen); *portrait* (musée de Nantes); *Jeune homme et jeune femme; Jeune femme avec un enfant; Triomphe de Vénus*, plafond (musée de Besançon). = Alexandre-Évariste, son fils, peintre d'histoire et statuaire, né à Grasse en octobre 1780, mort à Paris le 10 novembre 1850. — *Plafonds* (musée du Louvre).

FRAGUIER (Claude-François), érudit, poëte latin, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Paris en 1666, mort en 1728.

FRAIN (Sébastien), jurisconsulte, mort à Rennes en 1645.

FRAISSE (Seigneurs du), branche de la maison de Saint Exupéry (Périgord).

FRAIXINET (Seigneurs de), branche de la maison d'Yzarn (Rouergue).

FRAMBAULD, FRAMBOURD (S.), *Frambaldus*, solitaire au Maine, au vie siècle. Sa fête, le 16 août.

FRAMÉE, *hasta framea*, lance des guerriers francs.

FRAMERY (Nicolas-Étienne), littérateur, né à Rennes le 25 mars 1745, mort le 26 novembre 1810.

FRAMEULES (Seigneurs de), de la famille d'Hannedouche (Artois).

FRAMICOURT (Seigneurs de), de la maison de Rely (Artois).

FRANC (de), famille du Mâconnais, d'où sont sortis les seigneurs d'Essertaut et de la Salle.

FRANC, monnaie d'argent valant 20 sous, forgée en 1575 sous Henri III; il y avait des *demi francs* et des *quarts de franc*. = Franc à cheval. monnaie d'or forgée sous Charles VII en 1423. = Franc d'or fin, monnaie valant 20 sous ou une livre, frappée d'après une ordonnance du roi Jean, en date du 5 décembre 1360.

FRANC (Lud.), pseudonyme de P. C. R. Billuart.

FRANC (Jérôme Le), pseudonyme de Bellemare.

FRANC-ALEU, pseudonyme de Boncerf.

FRANCÆ VALLES, Franquevaux.

FRANÇAIS, *de Nantes* (Le comte Antoine). homme politique, littérateur, né le 17 janvier 1756 à Beaurepaire (Isère), mort à Paris le 7 mars 1836. Envoyé par la Loire-Inférieure à l'Assemblée législative, il s'y montra partisan ardent de la Révolution, devint (1798) membre du conseil des Cinq-Cents, préfet de la Charente-Inférieure sous le Consulat, puis sous l'Empire, conseiller d'État et directeur général des droits réunis. Député en 1819, il fut nommé pair en 1831.

FRANC-ALLEU, petit pays de la basse Auvergne, qui faisait partie du pays de Combrailles

(Creuse). Il avait environ sept lieues de long sur cinq de large; chef-lieu, Sermur.

FRANC-ALLEUD. Voy. ALLEUD.

FRANCART (François), peintre, né vers 1622, mort à Paris le 10 août 1672. = Son frère, GILBERT, fut aussi peintre.

FRANC-CHEVALIER (Le), pseudonyme du comte de Sanois.

FRANCE. A la fin du ve siècle, à l'époque de l'avénement de Clovis (481), les provinces que les Romains possédaient encore en Gaule (voy. GAULE) s'étendaient entre la Meuse, la Somme, la Seine et le royaume des Burgondes. Les villes principales étaient Amiens, Saint-Quentin, Soissons, Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes, Auxerre, Sens, Beauvais. Le reste de la Gaule était occupé de la manière suivante :

La *Confédération armoricaine* (voy. CITÉS ARMORICAINES).

Les Bretons, dont le territoire s'étendait à peu près jusqu'à la Mayenne, s'étaient rendus indépendants.

Les Wisigoths étaient maîtres de l'Aquitaine et de la Narbonnaise première ou Septimanie, et les Ostrogoths de la province d'Arles enlevée aux Burgondes.

Les Burgondes occupaient la région comprise entre l'Aquitaine, les Alpes, le Rhin et la Durance, et dont les villes principales étaient : Langres, Nevers, Autun, Châlon, Dijon, Besançon, Genève, Mâcon, Lyon, Vienne, Valence, Grenoble, Embrun, Orange, Sisteron.

Les possessions des Francs se composaient du royaume des Ripuaires (villes principales: Cologne, Coblentz, Tolbiac, Tongres), et des trois royaumes des Saliens, savoir : le royaume de Tournai, appartenant à Clovis; le royaume de Thérouanne, et le royaume de Cambrai.

Les Allemands s'étaient établis du Rhin à la Meuse. Ils occupaient l'Alsace, la Lorraine et la Bavière rhénane.

§ 1. *France depuis la mort de Clovis jusqu'à celle de Charlemagne.*

Le royaume des Francs, à la mort de Clovis (511), comprenait l'ancienne Gaule, à l'exception des côtes de la Méditerranée, occupées par les Goths, et du pays compris entre la Loire et les Alpes, encore au pouvoir des Bourguignons. Clovis avait rendu tributaire le S.-O. de la Germanie. Ses fils conquirent la Thuringe et la Bavière.

Après lui, ses États partagés entre ses quatre fils, formèrent les royaumes suivants :

ROYAUME DE METZ, *Ostrasie* ou *Austrasie*, capitale, Metz; villes principales : Cologne, Trèves, Châlons-sur-Marne, Troyes, Tolbiac, Clermont, Cahors, Rodez, Albi, Toulouse.

ROYAUME D'ORLÉANS, cap. Orléans; v. princ. Auxerre, Bourges, Chartres, le Mans, Tours et Angers.

ROYAUME DE PARIS; v. princ. Sens, Melun, Meaux, Évreux, Rouen, Rennes, Vannes, Nantes, Poitiers, Saintes, Bordeaux. Paris était possédé d'une manière indivise par les quatre frères.

ROYAUME DE SOISSONS, *Neustrie*, cap. Soissons; v. princ. Laon, Amiens, Cambrai, Thérouanne, Tournai, Limoges.

A la même époque, les Ostrogoths possédaient le S.-E. de la Gaule entre la Méditerranée et la Durance, et de plus Carpentras et Apt. Théodoric en avait fait une préfecture des Gaules, cap. Arles. Ces possessions furent cédées aux Francs, en 535, par Vitigès.

Les Wisigoths ne possédaient plus que la Narbonnaise première; et le royaume des Burgondes fut conquis par les fils de Clovis en 534.

§ 2. *France depuis la mort de Charlemagne jusqu'à l'avénement de Hugues Capet.*

En 814, à la mort de Charlemagne, son empire avait pour bornes : au N., l'Eyder et la mer Baltique; à l'E., l'Elbe, les montagnes de Bohême, le Danube, la Saale et la Drave; au S., l'Adriatique, la Méditerranée et l'Èbre; à l'O., l'océan Atlantique.

En 806, il le partagea pour ses trois fils en trois royaumes : la *Germanie*, l'*Italie* et l'*Aquitaine*.

La Germanie comprenait :

1° La *Neustrie*, s'étendant entre la Loire, l'Océan, la Meuse jusqu'au milieu de son cours et l'Escaut.

2° L'*Austrasie*, comprise entre la partie supérieure du cours de la Meuse, l'Escaut et le Rhin dans la partie inférieure de son cours. Elle renfermait la Franconie démembrée de la Thuringe, et l'Alsace.

3° La *Frise*. C'était le littoral de l'Océan germanique entre l'embouchure du Rhin et celle du Weser.

4° La *Saxe*, comprise entre le Rhin et l'Elbe.

5° La *Thuringe*, entre le Weser et la Saale.

6° L'*Alémanie septentrionale*, entre le Haut-Danube et le Rhin.

L'Italie comprenait :

1° L'*Italie* ou *Lombardie*, s'étendant depuis le pied des Alpes au N. jusqu'au territoire de Gaëte au S.-O., et jusqu'au Garigliano, limite du duché tributaire de Bénévent au S.-E. Il faut retrancher de ce territoire les Etats de l'Eglise, et y ajouter les Marches de Suse ou de Turin, de Ligurie ou de Gênes, de Trente, de Trévise et de Frioul.

2° La *Bavière*, s'étendant de l'O. à l'E. entre le Lechs et l'Ens, et du N. au S. entre le Danube et les Alpes.

3° La *Carinthie*, comprenant le territoire situé entre la Drave et la Save, l'Istrie, la Croatie et la Dalmatie moins quelques villes maritimes.

4° L'*Alémanie méridionale*, bornée au N. par le Danube et le Rhin, au S.-E. par le Rhin, au S. et à l'O. par l'Aar et la Reuss.

L'Aquitaine comprenait :

1° L'*Aquitaine* proprement dite, s'étendant entre la Loire, les Cévennes, les Pyrénées, la Garonne et l'Océan.

2° La *Bourgogne*, renfermée entre la Loire, les Alpes, les Vosges et la Durance : la partie septentrionale de cette province faisait partie de la Germanie.

3° La *Provence*, située entre la Durance, le Rhône, la Méditerranée, le Var et les Alpes.

4° La *Septimanie*, située entre les Pyrénées, la Méditerranée, le Rhône et les Cévennes.

5° La *Gascogne*, située entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan.

6° Les *Marches d'Espagne*, situées entre les Pyrénées et l'Èbre, et comprenant la Marche de Gothie, cap. Barcelone, et la Marche de Gascogne, cap. Pampelune.

7° Les îles *Baléares*, la *Corse* et la *Sardaigne.*

De plus l'empire avait pour tributaires : les *Moraves*, habitant les deux rives de la Morava, au N. du Danube; les *Bohêmes*, cap. Prague; les *Sorabes* ou *Serbes*, entre la Saale et l'Oder; les *Obotrites*, entre l'Elbe et la Baltique; enfin le duché de Bénévent, qui occupait une grande partie de la péninsule italique.

En 843, le traité de Verdun partagea l'empire de Charlemagne entre les trois fils de Louis le Débonnaire, Lothaire, Charles le Chauve et Louis le Germanique, et en forma trois royaumes, savoir :

1° *Royaume de France*, comprenant les pays

situés entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône, la Méditerranée, l'Èbre et l'Océan.

2° *Royaume de Germanie*, comprenant les pays situés entre le Rhin, la mer du Nord, l'Elbe et les Alpes.

3° *Royaume d'Italie*, comprenant : l'Italie, moins la Calabre; les pays situés entre le Rhône, la Saône et la Meuse à l'Occident, le Rhin et les Alpes à l'orient, c'est-à-dire la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, la Franche-Comté, une partie de la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace et une partie des pays-Bas.

Le démembrement de l'empire continua depuis cette époque jusqu'à la mort de Charles le Gros (888), qui réunit encore une fois, du moins pendant quelque temps, les États de Charlemagne. Après lui, ces Etats se subdivisèrent en sept royaumes, savoir :

1° *Royaume de France*, comprenant les pays situés entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône, les Pyrénées et l'Océan; et le comté de Barcelone, formé d'une portion de la Marche d'Espagne au delà des Pyrénées.

2° *Royaume de Navarre*, comprenant presque toute la Marche d'Espagne, située entre les Pyrénées et l'Èbre.

3° *Royaume de Provence* ou *de Bourgogne cisjurane*, comprenant les pays situés entre la Saône, le Rhône, les Alpes, le Jura et la Méditerranée.

4° *Royaume de Bourgogne transjurane*, comprenant les pays situés entre le Jura, les Alpes pennines et la Reuss, c'est-à-dire la Suisse allemande, le Valais, le pays de Genève, le Chablais et le Bugey.

5° *Royaume de Lorraine*, comprenant les pays situés entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut.

6° *Royaume d'Allemagne*, comprenant les pays situés entre le Rhin, la mer du Nord, l'Elbe, l'Oder et les Alpes.

7° *Royaume d'Italie*, comprenant toute l'Italie jusqu'à la frontière du royaume de Naples, formé alors de la principauté de Bénévent et de la Calabre.

A la fin du IXe siècle s'établit l'hérédité des bénéfices; les officiers royaux préposés au gouvernement des provinces ou des villes se rendirent à peu près indépendants en gardant leurs titres de ducs, marquis, comtes et vicomtes. Il se constitua ainsi vingt-neuf fiefs qui figurent dès lors dans notre histoire et dont voici la liste :

Duché de Gascogne, vicomté de Béarn, comté de Toulouse, marquisat de Septimanie, comté de Barcelone, comté de Carcassonne, vicomté de Narbonne, comté de Roussillon, comté d'Urgel, comté de Poitiers, comté d'Auvergne, duché d'Aquitaine, comté d'Angoulême, comté de Périgord, vicomté de Limoges, seigneurie de Bourbon, comté du Lyonnais, seigneurie de Beaujolais, duché de Bourgogne, comté de Châlon, duché de France, comté de Vexin, comté de Vermandois, comté de Valois, comté de Ponthieu, comté de Boulogne, comté d'Anjou, comté du Maine, comté de Bretagne.

§ 3. *France à l'avénement de Hugues Capet.*

Lorsque Hugues Capet fut élevé sur le trône (987), l'empire de Charlemagne ne renfermait plus que les quatre divisions suivantes :

Royaume d'Arles, formé de la reunion des royaumes de Provence et de Bourgogne;

Duché de Lorraine, formé du royaume de Lorraine, dont plusieurs grands fiefs s'étaient détachés ;

Empire d'Allemagne, comprenant le royaume d'Allemagne et le royaume d'Italie.

Royaume de France. Louis d'Outre-Mer, le dernier des carolingiens, ne possédait plus que le Laonnais qui, après sa mort, fut enlevé à son oncle, Charles, par Hugues Capet et réuni au duché de France que celui-ci possédait au moment de son avénement au trône (987). Ce duché se composait des comtés de Paris, de Senlis et d'Orléans, du Gâtinais, du Beauvaisis, et d'une partie de l'Amiénois. Tel était alors le domaine royal. Les fiefs qui existaient à cette époque étaient les suivants :

Les comtés de Flandre, de Guines, de Boulogne, de Ponthieu, de Vermandois, de Soissons, de Valois, de Rethel, de Reims et de Coucy, de Troyes, de Sens; les comtés de Corbeil, de Meulent ou Meulan, de Vexin; le duché de Normandie; les comtés de Dreux, de Bellesme, d'Alençon, de Bretagne; la baronnie de Fougères; les comtés du Maine, d'Anjou, de Vendôme, de Blois; la vicomté de Bourges; la sirerie de Bourbon; le duché de Bourgogne; les comtés de Tonnerre, de Nevers, de Châlon, de Mâcon, d'Auvergne; les vicomtés de Limoges, de Turenne; les comtés de la basse Marche, de la haute Marche, d'Angoulême, de Poitiers; les duchés d'Aquitaine, de Gascogne; la sirerie d'Albret; les comtés d'Armagnac, de Fezensac, de Lectoure, d'Astarac; la vicomté de Béarn; les comtés de Bigorre, de Comminges, de Toulouse, de Rouergue; la seigneurie de Montpellier; le comté de Melgueil; la vicomté de Narbonne; les comtés de Carcassonne, de Roussillon, de Barcelone, d'Ampurias, de Cerdagne et de Bézalu, d'Urgel.

§ 4. *France au moyen âge.*

Pendant le moyen âge d'autres fiefs se formèrent encore et nous allons en rapporter ici la liste pour compléter celle qui a été déjà donnée à l'article FIEFS (Grands). Chacun des noms de cette liste a son article dans le *Dictionnaire*.

Albret, seigneurie, puis duché. Alençon, comté. Angoulême, comté. Anjou, comté. Aquitaine, voy. Guienne. Arles, voy. Bourgogne. Armagnac, comté. Artois, comté. Astarac, comté. Aumale, comté, puis duché. Auvergne, comté. Auvergne, dauphiné. Auxerre, Nevers et Tonnerre, comtés. Bar, comté, puis duché. Bar-sur-Seine, comté. Béarn, vicomté. Beaugency, seigneurie. Beaujolais, baronnie. Béziers, voy. Carcassonne. Bigorre, comté. Blois, voy. Champagne. Bourbon, baronnie, puis duché. Bourges, comté. Bourgogne ou Arles, royaume. Bourgogne, duché. Bourgogne, comté. Bresse, seigneurie. Bretagne, comté, puis duché. Carcassonne et Béziers, comté. Châlon-sur-Saône, comté. Champagne, Blois et Chartres, comtés. Comminges, comté. Corbeil, comté. Coucy, baronnie. Dammartin, comté. Diois, voy. Valentinois. Donzi, baronnie. Dreux, comté. Étampes, baronnie, puis comté. Eu, comté. Évreux, comté. Ferrette, comté. Fézenzac, comté. Fézensaguet, vicomté. Flandre, comté. Foix, comté. Forcalquier, comté. Forez, voy. Lyonnais. Gascogne, duché. Grandpré, comté. Guienne ou Aquitaine, duché. Guines, comté. Hesdin, comté. Joigny, comté. Joinville, seigneurie. Laval, seigneurie, puis comté. Lectoure, comté. Limoges, vicomté Lorraine, royaume, puis duché. Lyonnais et Forez, comtés. Mâcon, comté. Maguelonne, Substantion et Melgueil, comtés. Maine, comté. Marche, comté. Marche d'Espagne, ou comté de Barcelone. Melgueil, voy. Maguelonne. Meulent ou Meulan, comté. Montbéliard, comté. Montfort-l'Amaury, baronnie. Montlhéry, seigneurie. Montmorency, baronnie, puis duché-pairie. Montpellier, seigneurie. Narbonne, vicomté. Navarre, comté, puis royaume. Nevers, voy. Auxerre. Normandie, duché. Orange, comté et principauté. Par-

diac, comté. Penthièvre, comté, puis duché. Perche, comté. Périgord, comté. Poitiers, comté. Ponthieu, comté. Provence, comté. Rethel, comté. Rouci, comté. Rouergue, comté. Rousillon, comté. Saint-Pol, comté. Salins, seigneurie. Sancerre, comté. Sedan, seigneurie. Sens, comté. Soissons, comté. Substantion, voy. Maguelonne. Tonnerre, voy. Auxerre. Toulouse, comté ou duché. Turenne, vicomté. Valentinois et Diois, comtés. Valois et Vermandois, comtés. Vaudemont, comté. Vendôme, comté, puis duché. Vermandois, voy. Valois. Vexin, comté. Viennois, comté et dauphiné.

§ 5. *France en* 1789.

Nous avons donné à l'article Fiefs (Grands) la liste des acquisitions faites dans le cours des siècles par les successeurs de Hugues Capet. Il faut y ajouter l'Alsace conquise par Louis XIV et la Corse par Louis XV. Pour compléter le tableau de la puissance de la France, en 1789, nous dirons qu'elle possédait alors :

En Amérique, la Louisiane, tout le cours du Mississipi et de l'Ohio, et presque toutes les Antilles. Le Canada et l'Arcadie nous avaient été enlevés par le traité de Paris en 1763.

En Afrique, le Sénégal, Gorée, la souveraineté de Madagascar et les îles Mascareignes.

En Asie, les deux côtes de l'Inde, depuis le cap Comorin jusqu'à Surate et le Gange.

Quant aux divisions politiques administratives, financières et judiciaires de la France à cette époque, elles étaient les suivantes. Il y avait quarante gouvernements, dont trente-deux grands et huit petits; vingt-sept généralités, huit intendances, trente directions de fermes générales, dix chambres des comptes, douze cours des aides et quatorze parlements (voy. ces différents mots).

Nous avons donné les divisions ecclésiastiques à l'article Archevêchés.

§ 6. *France sous la République et l'Empire.*

Les divisions territoriales du royaume subsistèrent jusqu'en janvier 1790. Le 15 de ce mois, elles furent supprimées par l'Assemblée constituante sur la proposition de Sieyès et de Thouret. Les provinces furent remplacées par 83 départements, dont les noms furent, pour la plupart, tirés de la position géographique de ces départements, des montagnes qu'ils renfermaient ou des cours d'eau qui les traversaient.

Le Comtat-Venaissin, réuni à la France le 14 septembre 1791, fit d'abord partie du département des *Bouches-du-Rhône*, mais le 25 juin 1793 il en fut séparé et forma le département de *Vaucluse*. Le 19 novembre de la même année, le département de *Rhône-et-Loire* fut divisé en deux départements, celui du *Rhône* et celui de la *Loire*. Un décret du 1er juillet 1793 avait partagé la Corse en deux départements, ceux du *Golo* et du *Liamone*, qui furent réunis en un seul en 1811. En 1808, plusieurs cantons furent détachés des départements du Lot, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne, du Gers et de l'Ariége pour former un nouveau département, celui de *Tarn-et-Garonne*.

Voici la liste des anciennes provinces et des départements qui en avaient été formés :

Alsace : Haut-Rhin, Bas-Rhin. *Angoumois* : Charente. *Anjou* : Maine-et-Loire. *Artois* : Pas-de-Calais. *Aunis* : une partie de la Charente-Inférieure. *Auvergne* : Cantal, Puy-de-Dôme. *Béarn* : Basses-Pyrénées. *Berri* : Cher, Indre. *Bourbonnais* : Allier. *Bourgogne* : Ain, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne. *Bretagne* : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan. *Champagne* : Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne. *Corse* : Corse. *Dauphiné* : Drôme, Hautes-Alpes, Isère. *Flandre* : Nord. *Foix* (comté de) : Ariége. *Franche-Comté* : Doubs, Haute-Saône, Jura. *Guienne* : Aveyron, Dordogne, Gers, Gironde, Hautes-Pyrénées, Landes, Lot, Lot-et-Garonne. *Ile-de-France* : Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise. *Languedoc* : Ardèche, Aude, Gard, Haute-Garonne, Haute-Loire, Hérault, Tarn-et-Garonne, Lozère, Tarn. *Limousin* : Corrèze, Haute-Vienne. *Lorraine* : Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges. *Lyonnais* : Rhône, Loire. *Maine* : Mayenne, Sarthe. *Marche* : Creuse. *Nivernais* : Nièvre. *Normandie* : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Inférieure. *Orléanais* : Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher. *Picardie* : Somme. *Poitou* : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne. *Provence* : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var. *Roussillon* : Pyrénées-Orientales. *Saintonge et Aunis* : Charente-Inférieure. *Touraine* : Indre-et-Loire.

Aux 86 départements, les traités de Lunéville, de Tilsitt et de Vienne ajoutèrent diverses provinces de l'Europe, qui furent aussi divisées en départements, de telle sorte qu'en 1811 le nombre total des départements de l'empire français se monta à 132. Voici la liste des 46 nouveaux, avec l'indication des provinces d'où ils avaient été tirés.

SAVOIE.

Dép. du *Mont-Blanc*, chef-lieu Chambéry.

BELGIQUE.

Margraviat d'Anvers, *Deux-Nèthes*, ch.-l. Anvers.
Brabant, *Dyle*, ch.-l. Bruxelles.
Flandre, *Lys*, ch.-l. Bruges; *Escaut*, ch.-l. Gand.
Hainaut, *Jemmapes*, ch.-l. Mons.
Comté de Namur, *Sambre-et-Meuse*, ch.-l. Namur.
Luxembourg, *Forêts*, ch.-l. Luxembourg.
Limbourg, *Ourthe*, ch.-l. Liége.
Gueldre, *Meuse-Inférieure*, ch.-l. Maestricht.

HOLLANDE.

Zélande, *Bouches-de-l'Escaut*, ch.-l. Middlebourg.
Brabant, *Bouches-du-Rhin*, ch.-l. Bois-le-Duc.
Hollande méridionale, *Bouches-de-la-Meuse*, ch.-l. la Haye.
Hollande septentrionale, *Zuyderzée*, ch.-l. Amsterdam.
Utrecht, *Yssel-supérieur*, ch.-l. Arnheim.
Over-Yssel, *Bouches-de-l'Yssel*, ch.-l. Zwolle.
Frise, *Frise*, ch.-l. Leuwarden.
Groningue, *Ems-Occidental*, ch.-l. Groningue.

PAYS DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

Dép. de la *Sarre*, ch.-l. Trèves; *Mont-Tonnerre*, ch.-l. Mayence; *Rhin-et-Moselle*, ch.-l. Coblentz; *Roër*, ch.-l. Aix-la-Chapelle.

ALLEMAGNE.

Westphalie, *Ems-Oriental*, ch.-l. Aurich; *Ems-Supérieur*, ch.-l. Osnabruck.
Comté de Lippe, *Lippe*, ch.-l. Munster.
Basse-Saxe, *Bouches-du-Weser*, ch.-l. Brême; *Bouches-de-l'Elbe*, ch.-l. Hambourg.

SUISSE.

République de Genève, *Léman*, ch.-l. Genève.
Valais, *Simplon*, ch.-l. Sion.
Évêché de Bâle, *Mont-Terrible*, ch.-l. Porentruy.

PIÉMONT.

Dép. de la *Doire*, ch.-l. Yvrée; *Sésia*, ch.-l., Verceil; *Tanaro*, ch.-l. Asti; *Pô*, ch.-l. Turin; *Marengo*, ch.-l. Alexandrie; *Stura*, ch.-l. Coni; *Alpes-Maritimes*, ch.-l. Monaco.

DUCHÉ DE PARME.

Dép. du *Taro*, ch.-l. Parme

RÉPUBLIQUE DE GÊNES.

Dép. de *Montenotte*, ch.-l. Savone; *Gênes*, ch.-l. Gênes; *Apennins*, ch.-l. Chiavari.

TOSCANE.

Dép. de l'*Ombrone*, ch.-l. Sienne; *Arno*, ch.-l. Florence; *Méditerranée*, ch.-l. Livourne.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Dép. du *Tibre*, ch -l. Rome; *Trasimène*, ch.-l. Spolète.

§ 7. *France actuelle.*

Les traités de 1815 renfermèrent la France continentale dans des limites plus étroites que celles qu'elle avait en 1789· car ils lui enlevèrent plusieurs places fortes sur la frontière de l'Est (Landau, Sarrelouis, Saarbrück, etc.) De plus nous avions perdu comme colonies la Louisiane, Saint-Domingue, la plupart des Antilles, Madagascar, l'Ile-de-France et nos possessions dans l'Inde, sauf les territoires de Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Yanaon et Mahé. Le traité du 24 mars 1860, après la guerre d'Italie, nous a valu la Savoie, qui a formé les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, et le comté de Nice, qui, réuni à l'arrondissement de Grasse détaché du département du Var, a formé le département des Alpes-Maritimes.

La France actuelle est bornée au N. par la Manche, le Pas-de-Calais, la mer du Nord, la Belgique, le Luxembourg, la Prusse et la Bavière rhénanes; à l'E. par le Grand-Duché de Bade, la Suisse et l'Italie; au S. par la Méditerranée et l'Espagne; à l'O. par l'océan Atlantique.

Les départements de la France sont actuellement au nombre de 89 dont nous donnons ici la liste en renvoyant pour chacun d'eux à l'article qui lui est consacré.

Ain. — Aisne. — Allier. — Alpes (Basses-). — Alpes (Hautes-). — Alpes-Maritimes. — Ardèche. — Ardennes. — Ariège. — Aube. — Aude. — Aveyron. — Bouches-du-Rhône. — Calvados. — Cantal. — Charente. — Charente-Inférieure. — Cher. — Corrèze. — Corse. — Côte-d'Or. — Côtes-du-Nord. — Creuse. — Dordogne. — Doubs. — Drôme. — Eure. — Eure-et-Loir. — Finistère. — Gard. — Garonne (Haute-). — Gers. — Gironde. — Hérault. — Ille-et-Vilaine. — Indre. — Indre-et-Loire. — Isère. — Jura. — Landes. — Loir-et-Cher. — Loire. — Loire (Haute-). — Loire-Inférieure. — Loiret. — Lot. — Lot-et-Garonne. — Lozère. — Maine-et-Loire. — Manche. — Marne. — Marne (Haute-). — Mayenne. — Meurthe. — Meuse. — Morbihan. — Moselle. — Nièvre. — Nord. — Oise. — Orne. — Pas-de-Calais. — Puy-de-Dôme. — Pyrénées (Basses-). — Pyrénées (Hautes-). — Pyrénées-Orientales. — Rhin (Bas-). — Rhin (Haut-). — Rhône. — Saône (Haute-). — Saône-et-Loire. — Sarthe. — Savoie. — Savoie (Haute-). — Seine. — Seine-et-Marne. — Seine-et-Oise. — Seine-Inférieure. — Sèvres (Deux-). — Somme. — Tarn. — Tarn-et-Garonne. — Var. — Vaucluse. — Vendée. — Vienne. — Vienne (Haute-). — Vosges. — Yonne.

Chacun de ces départements forme une préfecture qui a son siége au chef-lieu, et est divisé en arrondissements (ou sous-préfectures), les arrondissements en cantons et ceux-ci en communes.

(Pour les divisions financières, judiciaires, militaires, douanières, etc., voy. le *Dictionnaire des Communes* de Ad. Joanne.)

Les colonies que possède actuellement la France sont :

En Afrique : L'Algérie, le Sénégal, les îles de Gorée, de la Réunion, de Sainte-Marie, de Mayotte et de Nossi-Bé.

En Asie : Les établissements de Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé et Chandernagor, et ceux de Cochinchine.

En Amérique : Les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et ses dépendances (Marie-Galante, la Désirade, les Saintes et Saint-Martin), la Guyane, les îles Saint-Pierre et Miquelon.

Dans l'Océanie : La Nouvelle-Calédonie et sa dépendance l'île des Pins. En outre l'archipel des Marquises, l'archipel Gambier, l'archipel Wallis et Taïti sont placés sous le protectorat de la France.

§ 8. *Liste chronologique des souverains et des gouvernements de la France.*

PREMIÈRE RACE. — MÉROVINGIENS.

Vers 427. Clodion.
448. Mérovée.
458. Childéric, fils de Mérovée.
481. Clovis, fils de Childéric.

A la mort de Clovis, en 511, ses États sont partagés en quatre royaumes, savoir :

1° ROYAUME DE METZ.

511. Théodoric ou Thierri Ier.
534. Théodebert.
547. Théodebald meurt sans enfants en 555. Son grand-oncle Clotaire Ier hérite de ses États.

2° ROYAUME D'ORLÉANS.

511. Clodomir, tué en 524. Deux de ses fils, Théodovald et Gonthaire, sont massacrés vers 526 par leurs oncles, Clotaire et Childebert, qui se partagent leurs États. Le dernier se fit moine et est connu sous le nom de saint Cloud.

3° ROYAUME DE PARIS.

511. Childebert, roi d'Orléans en 526, de Bourgogne en 534, meurt en 558 sans enfants mâles. Clotaire hérite de ses États.

4° ROYAUME DE SOISSONS.

511. Clotaire Ier réunit successivement entre ses mains les États de ses frères et de ses neveux, devient seul roi en 558 et meurt en 561.

A sa mort, les possessions franques sont partagées de nouveau en quatre royaumes, savoir :

1° ROYAUME DE PARIS.

561. Caribert meurt sans enfants mâles en 567. Ses États sont partagés entre ses trois frères.

2° ROYAUME D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

561. Gontran. Il partage en 567 avec ses deux frères Sigebert et Chilpéric le royaume de Paris, et meurt sans enfants en 593.
593. Childebert II, neveu de Gontran et roi d'Austrasie.
596. Thierri II, second fils de Childebert II, meurt sans enfants légitimes en 613. Clotaire II hérite de ses États.

3° ROYAUME DE METZ OU D'AUSTRASIE.

561. Sigebert Ier.
575. Childebert II. Il devient roi d'Orléans et de Bourgogne en 593.
596. Théodebert, qui meurt sans enfants en 612. Clotaire II hérite de ses États.

4° ROYAUME DE SOISSONS.

561. Chilpéric Ier.
584. Clotaire II, qui réunit toute la monarchie franque en 613. A sa mort, en 628, son fils Dagobert Ier lui succède dans tous ses États.
628. Dagobert Ier seul roi de la monarchie franque. A sa mort, arrivée en 638, ses États sont partagés en deux royaumes, savoir :

1° ROYAUME D'AUSTRASIE.

638. Sigebert II, associé à son père Dagobert vers 632.
656. Childebert, fils de Grimoald, maire du palais, bientôt chassé.
656. Childéric II, second fils de Clovis II, roi de Neustrie.
674. Dagobert II, fils de Sigebert II. Il meurt assassiné en 679. Depuis cette époque, l'Austrasie fut gouvernée par les ducs Martin et Pépin.

2° ROYAUME DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

638. Clovis II, fils de Dagobert.
656. Clotaire III.
670. Thierri III, troisième fils de Clovis II. Il est déposé peu de temps après son avénement.
670. Childéric II, roi d'Austrasie.
673. Thierri III remonte sur le trône.
691. Clovis III, fils de Thierri III.
695. Childebert III, frère de Clovis III.
711. Dagobert III, fils de Childebert III.
715. Chilpéric II (Daniel), fils de Childéric II.
720. Thierri IV, de Chelles, fils de Dagobert III. Il meurt en 737. Après sa mort il y eut un interrègne jusqu'en 742, sous Charles-Martel et ses deux fils Carloman et Pépin le Bref.
742. Childéric III, fils de Chilpéric II, roi de Neustrie, déposé en 752, meurt en 755. Avec lui finit la dynastie mérovingienne, dont la durée, depuis Clovis Ier, a été de 270 ans.

SECONDE RACE. — CAROLINGIENS.

752. Pépin le Bref, maire du palais en Neustrie en 741, et en Austrasie en 747, prend le titre de roi en 752. Ses deux fils, Carloman et Charlemagne, lui succèdent.
768. Carloman, roi d'Austrasie, mort en 771.
768. Charlemagne, roi de Neustrie, s'empare des États de son frère en 771 et est fait empereur en 800.
814. Louis Ier, le Débonnaire, empereur.
840. Charles II, le Chauve, roi; empereur à partir de 875.
877. Louis II, le Bègue, roi, meurt en 879. Le royaume est partage entre :
Louis III, roi de 879 à 882, et Carloman, seul roi de 882 à 884.
884. Charles le Gros, empereur, déposé en 887, meurt en 888.
887. Eudes, comte de Paris, élu roi de France, partage le royaume avec Charles le Simple en 896, et meurt en 898.
893. Charles III, le Simple, couronné en 893, meurt en 929. Il eut pour compétiteurs les deux princes suivants :
922. Robert Ier, duc de France, frère d'Eudes.
923. Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne.
936. Louis IV d'Outre-Mer, fils de Charles le Simple.
954. Lothaire, fils de Louis d'Outre-Mer.
986. Louis V, le Fainéant, fils de Lothaire. Il meurt sans enfants en 987. Avec lui finit la dynastie carolingienne, qui subsista 235 ans.

TROISIÈME RACE. — CAPÉTIENS.

987. Hugues Capet.
996. Robert II, le Pieux.
Reines : Berthe, veuve d'Eudes, comte de Blois; Constance de Provence.
1031. Henri Ier.
Anne ou Agnès de Russie.
1060. Philippe Ier.
Berthe de Hollande.
1108. Louis VI, le Gros.
Adélaïde de Savoie.
1137. Louis VII, le Jeune.
Éléonore d'Aquitaine, répudiée.
Constance de Castille.
Alix de Champagne.
1180. Philippe II, Auguste.
Isabelle de Hainaut.
Ingeburge de Danemark, répudiée, puis reprise.
Agnès de Méranie, répudiée.
1223. Louis VIII, le Lion.
Blanche de Castille.
1226. Louis IX, le Saint.
Marguerite de Provence.
1270. Philippe III, le Hardi.
Isabelle d'Aragon.
Marie de Brabant.
1285. Philippe IV, le Bel.
Jeanne de Navarre.
1314. Louis X, le Hutin.
Marguerite de Bourgogne.
Clémence de Hongrie.
1316. Jean Ier, né après la mort de son père Louis X, meurt au bout de quelques jours.
1316. Philippe V, le Long.
Jeanne de Bourgogne.
1322. Charles IV, le Bel.
Blanche de Bourgogne.
Marie de Luxembourg.
Jeanne d'Évreux.

Branche collatérale des Valois.

1328. Philippe VI, de Valois.
Jeanne de Bourgogne.
Blanche d'Évreux.
1350. Jean II, le Bon.
Bonne de Luxembourg.
Jeanne d'Auvergne.
1364. Charles V, le Sage.
Jeanne de Bourbon.
1380. Charles VI.
Isabelle de Bavière.
1422. Charles VII, le Victorieux et le Bien-Servi.
Marie d'Anjou.
1461. Louis XI.
Marguerite d'Écosse.
Charlotte de Savoie.
1483. Charles VIII.
Anne de Bretagne.

Rameau d'Orléans.

1498. Louis XII, le Père du peuple.
Jeanne de France, répudiée.
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

Rameau d'Orléans-Angoulême.

1515. François Ier.
Claude de France.
Éléonore d'Autriche.
1547. Henri II.
Catherine de Médicis.
1559. François II.
Marie Stuart.
1560. Charles IX.
Élisabeth d'Autriche.
1574. Henri III.
Louise de Lorraine.

Branche des Bourbons.

1581. Henri IV.
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.
1610. Louis XIII.
Anne d'Autriche.
1643. Louis XIV, le Grand.
Marie-Thérèse d'Autriche.
1715. Louis XV, le Bien-Aimé.
Marie Leczinska.

1774. Louis XVI.
Marie-Antoinette d'Autriche.

République.

1793. Convention nationale.
1795 (an IV). Directoire.
1799 (an VIII). Consulat.
Bonaparte, premier consul.

Empire.

1804 (an XII). Napoléon, empereur.
Joséphine, répudiée.
Marie-Louise d'Autriche.

Restauration.

1814. Louis XVIII (première restauration), veuf de Marie-Joséphine-Louise de Savoie.
1815 (Cent-Jours). Napoléon.
1815. Louis XVIII (deuxième restauration).
1824. Charles X, veuf de Marie-Thérèse de Savoie.

Rameau d'Orléans.

1830. Louis-Philippe Ier.
Marie-Amélie de Bourbon-Naples.

République.

1848. Louis-Napoléon Bonaparte, président.

Empire.

1852. Napoléon III.
Eugénie-Marie de Montijo.

§ 9. *Chronologie de l'histoire de France.*

I. AVANT J. C.

1600 à 1500. Invasion et établissement des Celtes ou Galls en Espagne et, entre autres, en Galice. Invasion des Sicanes et des Ligures dans le midi de la Gaule.

Vers 1364. Invasion des Ombres ou Ambra dans l'Italie subalpine, d'où ils chassent les Sicules.

1200 à 900. Etablissement de colonies phéniciennes en Gaule. Fondation de *Nemausus* (Nîmes) et d'*Alesia* (Alais).

900 à 600. Etablissement de colonies rhodiennes en Gaule. Fondation de Rhoda ou Rhodanousia.

Vers 600. Fondation de *Massalia* (Marseille) par les Phocéens.

638 à 587. Invasion et établissement des Kimris dans la Gaule.

Vers 587. Défaite des Ségobriges par les Massaliotes. Emigration de tribus gauloises vers l'est de l'Europe, sous la conduite de Sigovèse. Invasion de l'Italie par des bandes gauloises commandées par le Biturige Bellovèse, qui, en passant, délivre Marseille assiégée par les Ligures. Défaite près du Tésin et expulsion des Etrusques par les Gaulois, qui fondent *Mediolanum* (Milan).

587 à 521. Nouvelles invasions en Italie de Gaulois (Aulerkes, Carnutes, Cénomans), qui, sous leur chef Elitovius, chassent les Etrusques de la Transpadane, et fondent les villes de Brixia et de Vérone. Invasion de tribus liguriennes (Salies, Laeves, Lebekes), qui s'établissent à l'occident des Insubres, de Boïes, d'Anamans et de Lingons, qui s'emparent de la rive droite du Pô et se donnent pour capitale Bononia; de Senons, qui fondent Sena.

391. Invasion dans l'Etrurie septentrionale de 30 000 Senons qui mettent le siége devant Clusium. Intervention des Romains, dont les envoyés combattent les Sénons.

390. Défaite des Romains près de l'Allia (16 juillet) par les Gaulois, qui prennent Rome et font le siége du Capitole. Défaite d'une de leurs bandes près d'Ardée par Camille.

389. Traité des Gaulois avec les Romains (13 février). Il est violé par Camille qui les bat près de Veascium. Ils sont en partie détruits dans leur retraite.

366-361. Irruptions et ravages des Gaulois dans le Latium et dans la Campanie.

358 Défaite des Gaulois par le dictateur C. Sulpicius.

350. Leur nouvelle défaite près du mont Albano par le consul Popilius Lenas. Invasion des Belges dans la Gaule septentrionale.

349. Combats des Gaulois contre des pirates grecs près du Tibre. Paix entre les Gaulois et les Romains.

299. Invasion des Gaulois transalpins dans la Circumpadane. Réunis aux Cisalpins, ils envahissent l'Étrurie qu'ils mettent à contribution. Combat entre les Cisalpins et les Transalpins, où ceux-ci sont exterminés.

296. Alliance des Cisalpins avec les Samnites et les Étrusques contre les Romains.

295. Extermination d'une légion par les Gaulois près de Clusium. Défaite des Gaulois près de Sentinum.

284. Nouvelle ligue des Étrusques et des Cisalpins contre Rome. Ceux-ci assiégent Aretium, sous les murs duquel ils défont une armée romaine.

283. Défaite des Gaulois près du lac Vadimon. Extermination des Sénons dont le pays est conquis par les Romains qui y envoient une colonie romaine.

281. Émigration des Tectosages en Germanie. Unis aux Gaulois établis dans l'est de l'Europe, ils envahissent la Thrace, l'Épire et la Macédoine. Défaite et mort de Ptolémée Ceraunus.

280. Nouvelle invasion en Macédoine. Défaite et mort du Macédonien Sosthènes.

279. Échec des Gaulois aux Thermopyles. Leurs ravages en Étolie, où ils défont les Patréens. Ils s'emparent de Delphes dont ils sont chassés le même jour, et opèrent une retraite désastreuse. Leur nouvelle défaite près des Thermopyles.

278. Les Galls et les Tectosages, sous la conduite de Léonor et de Luthar, se mettent à la solde de Nicomède, roi de Bithynie. Leurs armées (Tectosages, Tolistoboïes et Trocmes) se partagent l'Asie Mineure.

277. Défaite par Antiochus Soter des Tectosages, dont les débris s'établissent à Ancyre.

Vers 243. Massacre de 4000 Gaulois en Égypte par Ptolémée Philadelphe. Défaite des Tolistoboïes par Eumène, roi de Pergame.

241. Attale les défait et les chasse au delà de la chaîne du Taurus. Réunis aux Tectosages et aux Trocmes, ils occupent le pays que les Grecs appelèrent *Galatie*.

226. Guerre des Cisalpins (Boïes, Lingons et Insubres) unis aux Transalpins (Gésates) contre Rome.

225. Défaite près de Fésules des Romains qui exterminent l'armée gauloise près du Cap Talamon.

224. Soumission des Anamans, des Lingons et des Boïes.

223. Défaite sur les rives du Pô des consuls Furius et Flaminius qui sont forcés de demander la paix et la violent.

222. Défaite des Gésates par Marcellus près de Clastidium. Prise de Mediolanum par les Romains qui achèvent la soumission des Insubres.

218. Insurrection des Boïes et des Insubres. Défaite du préteur Manlius. Annibal passe d'Espagne en Gaule et traverse le Rhône en repoussant les Volkes. Il franchit les Alpes et arrive en Italie.

217. 60 000 Gaulois (Boïes, Insubres et Ligures) se joignent à Annibal après la bataille de la Trebia.

216. Extermination de 25000 Romains par les Boïens.
207. Asdrubal amène en Italie une armée Gauloise, qui est exterminée à la bataille du Métaure.
201. Guerre des Romains contre les Boïens, les Insubres et les Cénomans. Ils sont défaits près de Mutinum. Sac de la colonie romaine de Placentia.
200. Défaite des Gaulois confédérés près de Crémone par le préteur Furius.
199. Défaite du préteur Pamphilus sur le territoire des Insubres.
197. Défaite des Insubres près du Mincio. Défection des Cénomans.
196. Nouvelle défaite des Insubres. Victoire des Boïens sur le consul Marcellus. Leur défaite par le consul Furius.
195. Défaite des Boïens près de la forêt Litana par Valérius Flaccus.
194. Nouvelle victoire de Valérius près de Milan sur les Boïens et les Insubres qui livrent un combat acharné au consul Sempronius Longus.
193. Nouvelle défaite des Boïens près de Mutinum.
192. Soumission des Insubres.
190-187. Emigration en masse des Boïens, qui vont s'établir au confluent du Danube et de la Save.
189-188. Guerre des Romains contre les Galates, qui sont obligés de se soumettre.
154. Guerre des Massaliotes et des Ligures. Intervention des Romains qui soumettent les Oxybes et les Décéates.
125-123. Défaites des Salyes et des Voconces. Conquête de la Ligurie gauloise. Fondation par le premier consul Sextius Calvinus d'*Aquæ Sextiæ* (Aix). Alliance des Edues avec les Romains.
122. Défaite des Allobroges près de *Vindalium* (Venasque) par le consul Domitius.
121. Défaite des Arvernes par le consul Q. Fabius Maximus. Le pays des Allobroges est réduit en province romaine.
118. Etablissement d'une colonie romaine à Narbonne. Conquête des Alpes Maritimes et des Alpes Graies par les Romains. Destruction de la tribu ligure des Stænes.
114. Défaite du consul Porcius Caton par la tribu Kimro-gallique des Scordisques, établie sur les bords de la Save.
113. Invasion du Norique par les Cimbres et les Teutons. Leur victoire sur le consul Papirius Carbon.
110. Les Cimbres et les Teutons, auxquels se réunissent plusieurs tribus Helvètes, ravagent la Gaule.
108. Ils [illegible]nt Silanus sur les bords du Rhône.
109. Leurs victoires sur le consul Cassius et son lieutenant Scaurus.
106. Les Tectosages se réunissent aux Kimro-Teutons. Leur capitale Tolosa est prise par Cépion et saccagée.
105. Défaite de Cépion et de Manlius sur les bords du Rhône (6 octobre) par les Kimro-Teutons, qui ravagent la province romaine et une partie de l'Espagne.
103. Soulèvement et soumission des Tectosages.
102. Victoires de Marius sur les Ambro-Teutons, près d'Aix.
101. Invasion en Italie des Cimbres, qui ravagent la Vénétie et sont exterminés par Marius et Catullus dans les plaines de Verceil (30 juillet).
90. Insurrection et soumission des Salyes et d'autres peuples de la Gaule.
86. Conquête de la Galatie par Mithridate.
80. Soulèvement des Aquitains qui battent le proconsul Manilius Nepos.
78-75. Insurrections et guerres sanglantes dans la province romaine.
100-63. Troubles intérieurs dans la Gaule non soumise. Établissement de quelques tribus germaines près de la forêt des Ardennes et sur la frontière belgique. Ligue, contre les Edues, des Séquanes et des Arvernes qui appellent à leur secours Arioviste, roi des Suèves. Celui-ci défait les Édues et domine sur l'est de la Gaule.
62-61. Soulèvement des Allobroges. Leurs victoires. Leur soumission.
61. Défaite des Édues et des Séquanes à Amagétobriga par Arioviste.
58. Invasion des Helvètes en Gaule. César, nommé pour cinq ans gouverneur de la Province, les empêche de franchir le Rhône. Mais les Séquanes leur livrent le passage du Jura. Ils sont défaits sur les bords de la Saône par César qui les bat près de Bibracte et les rejette en Helvétie. Prise de *Vesontio* (Besançon) par César qui fait subir une défaite complète à Arioviste et expulse les Germains de la Gaule.
57. Les Belges (Suessiones, Bellovakes, Nerviens, Ambiens, Morins, Ménapes, Calètes, Vélocasses, Veromandues, Aduatikes, Éburons, etc.) prennent les armes contre César et assiégent Bibracte d'où ils sont repoussés. Siége et prise de *Noviodunum* (Noyon), de ***Bratuspontium*** (Bratepense, près de Breteuil), par César qui anéantit les Nerviens sur les bords de la Sambre. Extermination des Aduatikes. Soumission de l'Armorique.
56. Victoire de Galba sur les Gaulois à *Octodurus* (Martigny, dans le Valais). Soulèvement des Venètes dont la flotte est détruite par la flotte romaine. Défaite par Titurius Sabinus et soumission de la Çonfédération armoricaine (Unelles, Aulerkes, Éburovikes, Lexoves). Défaite par Crassus et soumission des Sotiates et des autres peuples de l'Aquitaine.
55. Défaite des Romains dans les marais des Morins et des Ménapes. Invasion près de l'embouchure du Rhin des Germains (Usipètes et Tenchtères) qui détruisent l'armée des Ménapes, et défont la cavalerie romaine. Leur défaite par César, qui porte ses armes au delà du Rhin. Soumission des Morins. César fait une expédition de vingt jours dans l'île de Bretagne.
54. Soumission des Trévires. Assassinat de l'Éduen Dumnorix. Nouvelle expédition de César dans l'île de Bretagne. Soulèvement des Carnutes et du reste de la Gaule. Extermination de 10000 Romains par Ambiorix qui assiége Quintus Cicéron dans son camp et est vaincu par César.
53. Soulèvement des Trévires sous la conduite d'Indutiomar qui assiége Labiénus et est tué. Soumission des Ménapes. Défaite des Trévires par Labiénus. Expédition de César au delà du Rhin. Extermination des Eburons. Défaite des Romains devant Aduatike par les Sicambres.
52. Soulèvement des Carnutes qui prennent ***Genabum*** (Orléans), des Arvernes et du reste de la Gaule qui choisissent pour général l'Arverne Vercingétorix. Prise d'***Agendicum*** (Sens), de ***Vellaudunum*** (Baune, ou Scenevière ou Château-Landon), de ***Genabum***, de ***Noviodunum*** (Neuvi-sur-Baranjon ou Nouan-le-Fuzélier), d'***Avaricum*** (Bourges) par César qui assiége Gergovie, et essuie, sous ses murs, une défaite sanglante. Il lève le siége. Soulèvement général des Édues qui s'emparent de ***Noviodunum***. Victoire de Labiénus sur Camulogène (près de Vitry-sur-Seine). Assemblée suprême de la Gaule à Bibracte, où Vercingétorix est proclamé généralissime. Invasion de la province romaine par les Gaulois qui battent les Helves. Victoire de César sur Vercingétorix qu'il enferme dans ***Alesia***. (Voy. ALESIA). L'armée de secours envoyée par la Gaule est battue dans un

combat sanglant. Vercingétorix se rend à César. Capitulation d'*Alesia*, dont la population est réduite en esclavage.

51. Nouvelle ligue gauloise. César ravage les terres des Bituriges et des Carnutes. Victoire des Belges sur les Rémois alliés des Romains. Défaite des Bellovakes, des Andes, des Cadurci. Soumission des Carnutes. Siége et défense héroïque d'*Uxellodunum* (Puy-d'Ussolud). Défaite des Trévires par Labiénus. Pacification de la Gaule.

50. Les pays des vaincus sont réduits en province romaine sous le nom de *Gaule-Chevelue*. Création de la légion gauloise de l'*Alouette*. Guerre civile de Pompée et de César.

49. Marseille embrasse le parti de Pompée. Elle est assiégée par Trébonius. Défaites navales des Massaliotes qui sont forcés de capituler. Des colonies militaires sont envoyées à Narbonne, à Arles, à *Biterræ* (Béziers). Fondation de *Forum Julii* (Fréjus).

46. Admission au sénat romain de Gaulois de la province narbonnaise. Triomphe de César. Supplice de Vercingétorix.

41. Établissement d'une colonie romaine à Lyon.

36. Soulèvement de l'Aquitaine comprimé par le consul Agrippa qui établit diverses tribus germaniques sur le territoire des Trévires, des Ménapes et des Éburons.

29. Nouveau soulèvement de l'Aquitaine et de la Belgique. Défaite des Trévires par Nonius Gallus, des Morins par C. Carinas, des Aquitains par Messala Corvinus.

28. Voyage en Gaule d'Auguste qui réunit à Narbonne l'assemblée générale des cités transalpines.

27. Colonies militaires et civiles envoyées en Gaule par Auguste à *Carpentoracte* (Carpentras), *Cabellio* (Cavaillon), *Julia Valentia* (Valence), *Nemausus* (Nîmes), etc. Organisation de la Gaule-Chevelue en trois provinces : l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique.

22. Querelles intestines des Gaulois. Incursions des Germains.

16. Second voyage d'Auguste en Gaule.

14. Soumission des tribus montagnardes (Celtes et Ligures) des Alpes. Un de leurs rois Cotte ou Cottius construit une route dans la chaîne (Mont-Cenis) appelée de son nom *Alpes Cottiennes*. Envoi d'une colonie tirée des cohortes prétoriennes à *Augusta Prætoriana* (Aost), d'autres colonies sur le territoire des Salasses qui sont expulsés, dans la capitale des Ligures, *Taurini* (Turin); sur le territoire des Vagiens (diocèse d'Embrun).

12. Troubles en Gaule au sujet du dénombrement ordonné par Auguste. L'assemblée générale des États de la Gaule, réunie à *Lugdunum*, adopte le culte des dieux de Rome. Fondation d'un temple au confluent de la Saône et du Rhône.

9. Expédition victorieuse de Drusus contre les Germains.

8. Tibère, vainqueur des Suèves et des Sicambres, établit 40000 d'entre eux sur la rive gauche du Rhin.

II. — APRÈS J. C.

4. Voyage de Tibère en Gaule.

9. Défaite de Varus par les Germains près du Weser. Auguste chasse de Rome les Gaulois et les Germains.

14. Révolte des légions germaniques en Gaule.

21. Soulèvement et soumission des Andegaves et des Turons. Soulèvement des Trévires sous Julius Florus qui est défait et se tue. Soulèvement des Séquanes et de l'Éduen Sacrovir qui s'empare d'*Augustodunum* (Autun). Défaite des insurgés près de cette ville qui se rend aux Romains. Mort de Sacrovir.

39-40. Voyage de Caligula en Gaule.

43. Voyage en Gaule de Claude, qui proscrit les druides et leur culte.

48. Sénatus-consulte conférant aux habitants de la Gaule-Chevelue le droit d'entrée au sénat, et les déclarant aptes à toutes les charges publiques.

43-61. Conquête de l'île de Bretagne par les Romains.

61. Dénombrement dans les Gaules.

64. Destruction de Lyon par un incendie.

68. Soulèvement contre Néron de l'Aquitain C. J. Vindex, propréteur dans la Lugdunaise. Il proclame Galba empereur, est vaincu près de Besançon et se tue.

69. Les légions du Rhin et les garnisons gauloises confèrent l'empire à Vitellius. Sac de *Divodurum*. Soulèvement et soumission des Helvètes. Ravage des côtes de la Narbonnaise par la flotte d'Othon, qui est vaincu et se donne la mort. Soulèvement des paysans gaulois sous le Boïen Maric. Insurrection de Civilis. Le Toulousain Antonius Primus, commandant de la légion de Pannonie, proclame Vespasien empereur, et bat les Vitelliens sous les murs de Crémone. La Narbonnaise reconnaît Vespasien. Insurrection des Gaules fomentée par les druides. Le Lingon Julius Sabinus, soutenu par les chefs trévires Classicus et Julius Tutor, se fait proclamer empereur des Gaules. Les légions romaines en Gaule sont détruites ou se rallient à l'insurrection. Ligue gallo-germaine.

70. Défaite par les Séquanes de Julius Sabinus. Assemblée générale des députés de la Gaule à *Durocortorum* (Reims). Défaite de Tutor à Bingium. Soumission des légions insurgées, des Trévires, des Lingons. Victoires, défaite et soumission de Civilis.

78. Supplice de Sabinus.

96. Nerva est proclamé empereur chez les Séquanes.

177. Persécution contre les Chrétiens, à Lyon et à Autun.

179. Martyre de S. Symphorien, à Autun.

187. Ravage de la Gaule par une armée de déserteurs, commandée par Maternus.

196. Premier concile tenu en Gaule, et que préside S Irénée. Révolte d'Albinus contre Septime Sévère.

197. Défaite et mort (19 février) d'Albinus, près de *Trivurtium* (Trévoux). Prise de Lyon par Sévère.

208. Nouvelles persécutions contre les Chrétiens. Martyre de S. Irénée.

212. Caracalla accorde le droit de cité romaine à tous les alliés et sujets de Rome.

234. Invasion des Germains en Gaule.

Vers 241. Invasion et défaite des Francs.

250. Troubles en Gaule.

260. Les légions gauloises proclament empereur Posthumus.

261-268. Défaite de Posthumus par Aureolus, général de Gallien. Ravages des Francs, puis des Vandales qui, sous la conduite de Chroch, s'emparent de Langres et de Clermont en Auvergne. Défaite, près d'Arles, et supplice de Chroch.

269. Soulèvement des légions contre Posthumus qui est massacré avec son fils. Lollianus lui succède et est assassiné.

269-271. Victorinus, son fils Lucius, Marius et Tetricus sont successivement proclamés empereurs en Gaule. Insurrection des Bagaudes qui prennent et saccagent Autun, après un siége de sept mois.

273. Victoire, près de Châlons-sur-Marne, d'Aurélien sur l'armée de Tetricus.

275-277. Trèves et soixante-dix villes de la Gaule

sont ruinées par les Francs et d'autres tribus germaniques, que l'empereur Probus défait en plusieurs batailles.

280. Proculus et Bonosus, lieutenants impériaux en Gaule, se font successivement proclamer empereurs à Cologne. Leur défaite et leur mort.

281. Décret de Probus autorisant la libre culture de la vigne en Gaule.

282. Carus, de Narbonne, succède à Probus.

285. Seconde révolte des Bagaudes qui se donnent deux empereurs, Ælianus et Amandus. Leur défaite par Maximien.

286. Incursions des Alamans, Burgondes, Hérules, etc., dans la Gaule Belgique. Ils sont exterminés par Maximien. Pirateries des Saxons.

287. Insurrection de Carausius, qui prend la pourpre, et, allié aux barbares, s'empare de l'île de Bretagne où il se maintient jusqu'à sa mort (293).

292. Dioclétien partage l'empire en quatre grands commandements. Celui des Gaules, dont les provinces sont subdivisées, est confié au césar Constance Chlore qui prend Boulogne sur Carausius.

293-294. Mort de Carausius. Soumission de l'île de Bretagne. Victoires de Constance sur les peuples germains, dont plusieurs tribus sont transportées en Gaule.

297-301. Invasion des Alamans dans la Séquanie. Soixante mille d'entre eux sont exterminés sous les murs de Langres, par Constance, qui reconstruit Autun dont il rouvre les écoles.

303. Persécutions contre les Chrétiens.

305. Constance, par l'abdication de Dioclétien et de Maximien, est élevé au rang d'auguste.

306. Sa mort à York (26 juillet). Son fils aîné Constantin lui succède. Ses victoires sur les Francs.

308-310. L'ex-auguste Maximien, beau-père de Constantin, se révolte contre son gendre, s'empare d'Arles, et à l'arrivée de Constantin, se jette dans Marseille où il est pris.

310. Nouveau complot et mort de Maximien. Expédition victorieuse de Constantin au delà du Rhin contre les Bructères, les Hamaves et les Hérusques.

312. Victoires de Constantin sur Maxence qui est tué. Il autorise l'exercice du culte chrétien dans l'empire.

313. Nouvelles incursions et défaites des Francs.

314. Concile d'Arles convoqué par Constantin, qui quitte la Gaule dont il confie le commandement à son fils Crispus.

320. Victoire de Crispus sur les Francs.

332. Constance, second fils de Constantin, est nommé gouverneur des Gaules.

337. Mort de Constantin. L'aîné de ses fils, Constantin II, a en partage la préfecture des Gaules.

340. Constantin II déclare la guerre à son frère Constant. Il est tué près d'Aquilée. La préfecture des Gaules passe à Constant.

341-342. Établissement des Francs Saliens entre l'Escaut et la Meuse.

350. Révolte de Magnence à Autun (18 janvier). Fuite de Constant qui est assassiné à Elne.

351. Expédition en Gaule, contre Magnence, de Constance, qui appelle les Alamans à son secours.

353. Défaite de Décentius, frère de Magnence, par les Alamans, près de Sens. Sa mort. Magnence se tue à Lyon (10 août).

354. Retraite, puis nouvelles incursions des Alamans.

355. Silvanus, Franc d'origine, se fait proclamer empereur à Cologne. Il est assassiné après vingt-huit jours de règne. Sac de Cologne par les Francs qui dévastent quarante-cinq villes (Trèves, Mayence, Strasbourg, etc.).

356-357. Succès de Julien contre les Francs. Il est assiégé par eux dans Sens. Soulèvement des Lètes de la Belgique. Victoire de Julien sur les Francs, entre Saverne et Strasbourg

358. Défaite des Saliens et des Hamaves par Julien.

359. Défaite et soumission des Alamans qui rendent à Julien vingt mille captifs gallo-romains.

360. Insurrection à Lutèce des troupes, qui proclament Julien empereur. Défaite des Hattewares, par Julien.

361. Julien franchit les Alpes. Mort de Constance (3 novembre), auquel il succède.

364. Mort de Julien.

365. Décret de Valentinien établissant dans chaque cité des *defensores*. Incursions des Alamans.

366. Ravages des Alamans qui sont battus par Jovin, près de Metz et de Châlons-sur-Marne. Dévastations des pirates saxons.

366 ou 368. Sac de Mayence par les Alamans.

370. Loi rendue par Valentinien, pour interdire les mariages entre Romains et Barbares.

375. Mort de Valentinien, auquel succède Gratien, son fils aîné.

378. Sanglante défaite des Alamans, près de Colmar (mai). Le roi franc Mellobaudes est nommé consul.

383. Soulèvement de Maxime contre Gratien, qui est détrôné et mis à mort, avec Mellobaudes (25 août).

385. Supplice à Trèves de l'hérésiarque Priscillien et de six de ses disciples.

387. Maxime chasse Valentinien II de l'Italie.

388. Il est vaincu par Théodose sur les bords de de la Save (juin), et mis à mort avec son fils (26 août).

388-389. Guerres contre les Francs.

392. Valentinien II est assassiné (15 mai), par le franc Arbogast, qui proclame empereur le maître des offices, le rhéteur Eugène.

394. Victoire au pied des Alpes Juliennes de Théodose sur Eugène, qui est défait et tué (6 septembre). Mort d'Arbogast. Théodose seul empereur.

395. Mort de Théodose (17 janvier). Partage de l'empire entre ses fils Arcadius et Honorius. Celui-ci est empereur d'Occident.

397. Mort de saint Martin, évêque de Tours.

399. Prise de Trèves par les Germains.

407. Passage du Rhin par les Suèves, les Alains et les Vandales (1er janvier), qui saccagent Mayence, Worms, Spire, Reims, Amiens, Arras, Tournai, etc. Irruption des Saxons, des Hérules, des Burgondes, des Sarmates et des Gépides. Les légions de l'île de Bretagne se révoltent et proclament empereur Constantin, qui passe dans les Gaules.

408. Défaite de Constantin par un lieutenant de Stilicon, le Goth Sare qui assiége Valence et est battu par les Barbares. L'Armorique et une partie de la Gaule se proclament indépendantes.

409. Gérontius, lieutenant de Constantin, lui enlève l'Espagne, où pénètrent les Alains, les Vandales et les Suèves.

410-411. Prise de Vienne par Gérontius, qui assiége Constantin dans Arles. L'armée d'Honorius, commandée par Constance et le Goth Ulfila, bat Gérontius qui se donne la mort; elle continue le siége d'Arles après une victoire sur les Francs. Capitulation et supplice de Constantin.

411-412. Jovinus est proclamé empereur à Mayence. Invasion de la Gaule méridionale par les Wisigoths.

413. Jovinus est assiégé et pris par les Wisi-

goths dans Valence; sa mort. Prise de Narbonne, Toulouse et Bordeaux, par les Wisigoths.

414. Ataulf, roi des Wisigoths, épouse à Narbonne Placidie, sœur d'Honorius (14 janvier). Il est assiégé dans Narbonne par le patrice Constance, et forcé de capituler. Il évacue la Gaule et passe en Espagne.

418. Édit d'Honorius établissant à Arles des assemblées annuelles des provinces méridionales de la Gaule.

419. Les Wisigoths s'établissent dans la seconde Aquitaine, une partie de la première Narbonnaise et de la Novempopulanie. Les habitants sont forcés de leur céder le tiers de leurs terres et de leurs esclaves.

425. Le comte Aétius force les Goths à lever le siége d'Arles.

428. Victoires d'Aétius contre les Francs.

430. Conversion des Burgondes.

434-436. Défaites par Aétius de Gondicaire, roi des Burgondes, qui est rejeté en Savoie.

435. Nouvelle insurrection des Bagaudes et des Armoricains.

436. Aétius force Théodoric à lever le siége de Narbonne, et défait les Bagaudes près de Tours et près de Chinon.

439. Défaite de Litorius, lieutenant d'Aétius, sous les murs de Toulouse, par Théodoric.

440. Sac de Cologne, de Mayence et de Trèves, par les Francs. Établissement des Alains près de Valence.

442. Établissement des Alains près d'Orléans.

446. Guerre d'Aétius contre les Armoricains.

447. Invasion en Gaule des Francs Saliens, sous la conduite de Clodion. Ils saccagent Tournai et Cambrai, et sont battus par Aétius, près d'Helena.

451. Invasion des Huns en Gaule, sous la conduite d'Attila. Ils dévastent Tongres et Metz, et assiégent Orléans qui se rend à eux, et d'où ils sont chassés après un combat sanglant (21 juin), par Aétius à la tête des forces confédérées de la Gaule. Victoire complète d'Aétius sur Attila, dans les plaines de Châlons-sur-Marne. Les Huns évacuent la Gaule.

452. Siége d'Arles, par Thorismond, roi des Wisigoths.

453. Assassinat de Thorismond par son frère Théodoric II, qui lui succède (août). Mort d'Attila.

454. Assassinat d'Aétius par l'empereur Valentinien III. Ravages des Francs, des Alamans et des pirates saxons.

455. Assassinat de Valentinien III (16 mars), par Maxime, qui est tué lui-même deux mois après. L'Arverne Avitus est proclamé empereur à Toulouse, par les Wisigoths (10 juillet), qui envahissent l'Espagne.

456. Déposition et mort d'Avitus, auquel succède Majorien.

457. Occupation des pays éduen et séquanais par les Burgondes.

458-459. Défaite du rebelle Pœonius, par Majorien, qui prend Lyon d'assaut. Pacification de la Gaule. Les Francs déposent leur roi Childéric et mettent à leur tête le comte Ægidius.

460. Émigration des Bretons insulaires en Gaule.

461. Assassinat à Tortone de Majorien, qui est remplacé par Sévère.

462. Narbonne est livrée par trahison à Théodoric, qui assiége dans Arles Ægidius, et est repoussé.

463. Invasion des Francs Ripuaires, qui défont Ægidius et saccagent Cologne. Irruptions des Wisigoths et de pirates saxons sur les bords de la Loire. Occupation de Lyon, Vienne et Genève par les Burgondes. Childéric est rappelé par les Francs. Défaite des Wisigoths sous les murs d'Orléans, par Ægidius.

464. Meurtre d'Ægidius. Son fils Syagrius gouverne le Soissonnais.

465. Sac d'Angers par des pirates saxons. Ravages des Wisigoths et des Francs.

466. Théodoric II est assassiné par son frère Euric ou Ewarik qui lui succède.

468. Victoire d'Euric à Bourg-Déols (*vicus Dolensis*), près de Châteauroux, sur les Bretons alliés des Romains. Prise d'Angers par les pirates saxons, qui en sont chassés.

473-474. Siége de Clermont par les Wisigoths.

475. L'Arvernie est cédée aux Wisigoths, par l'empereur Julius Nepos.

476. Déposition d'Augustule et fin de l'empire d'Occident.

477. Occupation d'Arles, de Marseille et d'Aix par les Wisigoths.

III. — MÉROVINGIENS.

481. Mort de Childéric, auquel succède son fils Clovis.

483 ou 484. Mort d'Euric. Avénement de son fils Alaric II. Prise d'Aix et de Marseille, par Gondebaud, roi des Burgondes.

486. Invasion de Clovis et de Ragnacaire. Leur victoire, près de Soissons, sur Syagrius, qui se réfugie près d'Alaric, et est livré par lui aux Francs. Prise de Soissons.

487-491. Guerre de Clovis dans le Parisis. Expéditions des Francs Ripuaires et Saliens contre les Thuringiens.

493. Mariage de Clovis avec Clotide nièce de Gondebaud.

494-496. Guerre des Francs contre les peuples de l'Armorique.

496. Invasion des Alamans; leur défaite à Tolbiac, près de Strasbourg, par Clovis, qui passe le Rhin et soumet l'Alamanie et la Souabe. Conversion de Clovis et d'une partie de son armée.

497. Alliance des Francs avec les peuples de l'Armorique.

499. Alliance entre les Francs et les Ostrogoths contre Gondebaud.

500. Guerre de Clovis et de Godegisil, frère de Gondebaud, contre celui-ci. Gondebaud, après avoir été vaincu et forcé de faire la paix, s'empare de Vienne sur Godegisil, qui est tué.

501. Publication par Gondebaud du code des Burgondes, dit *loi Gombette*. Conférence à Lyon entre les catholiques et les ariens.

506. Concile à Agde.

507. Victoire de Clovis, à Vouglé, sur Alaric, qui est tué. Il s'empare de Bordeaux et de Toulouse, et expulse les Wisigoths de l'Aquitaine.

508. Siége de Carcassonne par Clovis. Défaite de son fils Thierry par Ibbas, général des Ostrogoths. L'empereur Anastase donne à Clovis le titre de consul. Prise de Narbonne par Gondebaud.

509. Clovis fait tuer Sigebert, roi de Cologne, et Ragnacaire, roi de Cambrai, et s'empare de leurs Etats.

510. Paix entre les Francs, les Ostrogoths et les Wisigoths. Siége de Nantes par les Francs. L'est de la Gaule s'insurge contre eux.

511. Concile d'Orléans. Mort de Clovis. Partage de ses Etats entre ses quatre fils. Thierri devient roi de Metz; Clodomir, roi d'Orléans; Childebert, roi de Paris; Clotaire, roi de Soissons.

515. Invasion des Danois, qui sont défaits par Théodebert.

516. Mort de Gondebaud. Avénement de son fils Sigismond.

523. Invasion de la Bourgogne par Clodomir, qui défait Sigismond.

524. Meurtre de Sigismond et de sa famille, par Clodomir, qui envahit la Bourgogne, et est tué.
525. Meurtre de Théodovald et de Gonthaire, fils de Clodomir, par leurs oncles Clotaire et Childebert.
528. Défaite des Thuringiens, par Thierri et Clotaire.
529. Mariage de Clotaire avec Radegonde, fille du roi de Thuringe.
530. Soumission de la Thuringe. Invasion de Childebert en Auvergne.
531. Défaite, par Childebert, près de Narbonne, d'Amalaric, roi des Wisigoths, qui est tué à Barcelone. Athalaric, roi des Ostrogoths, cède une partie des Gaules aux Francs.
532. Invasion de Clotaire et de Childebert en Bourgogne, de Thierri en Auvergne. Révolte contre Thierri et mort de Munderic.
533. Invasion de Théodebert dans la première Aquitaine. Concile d'Orléans. Massacre des fils de Clodomir.
534. Mort de Thierri, auquel succède son fils Théodebert. Conquête définitive de la Bourgogne. Mort de Gondomar.
535. Concile en Auvergne.
536. Théodebert fait une double alliance avec les Ostrogoths et les Grecs.
537. Guerre de Childebert et de Clotaire contre Théodebert.
538. Théodebert envoie un corps de Burgondes au secours de Vitigès, roi des Ostrogoths.
539. Expédition en Italie de Théodebert, qui défait successivement les Ostrogoths et les Grecs, et ravage la Ligurie.
540 (ou 541). Vitigès cède la Provence aux Francs, et l'empereur Justinien renonce à ses droits sur la Gaule.
541. Concile à Orléans.
542-543. Clotaire et Childebert ravagent l'Espagne et sont battus par les Goths.
545. Mort de Clotilde, veuve de Clovis.
546. Epidémie.
547. Conquête de la Sicile et d'une partie de l'Italie par Buccelin, général de Théodebert. Mort de celui-ci. Son fils Théodebald lui succède.
548 Défaite et mort du Franc Lantachaire en Italie.
549. Concile à Orléans.
551. Justinien envoie une ambassade à Théodebald. Concile à Paris.
552. Expédition en Italie de Leutharis et de Buccelin à la tête d'une armée de Francs et d'Allemands. Défaite, près de Rimini, d'un corps franc par Narsès.
553. Retraite et mort de Leutharis. Buccelin est défait et tué par Narsès sur les bords du Casilin. Mort de Théodebald. Clotaire s'empare de ses États.
555. Succès et revers de Clotaire contre les Saxons. Chramne, son fils, se révolte contre lui.
556. Guerre entre Clotaire et Childebert. Ravage de la Thuringe par les Francs.
557. Concile à Paris.
558. Mort de Childebert. Clotaire réunit tous les Etats de la monarchie franque. Incendie de Tours et de l'église de St-Martin.
559. Nouvelle révolte de Chramne, qui est obligé de s'enfuir en Bretagne.
560. Chramne est défait près de Dol avec son allié, Cenobre, comte de Bretagne. Il est pris et brûlé avec sa famille.
561. Mort de Clotaire. Ses quatre fils se partagent ses États; Sigebert est roi d'Austrasie, Chilpéric, roi de Neustrie, Caribert, roi d'Aquitaine, Gontran, roi de Bourgogne.
562. Invasion des Huns ou Avares, qui sont défaits par Sigebert. Concile à Saintes.
564. Guerre entre Chilpéric et Sigebert.
566. Mariage de Sigebert avec Brunehaut. Son traité avec les Huns. Il prend Arles et est défait par Gontran.
567. Mariage de Chilpéric avec Galeswinthe, sœur de Brunehaut. Il la fait assassiner et épouse Frédégonde. Mort de Caribert, dont les États sont partagés entre ses trois frères. Conciles à Lyon et à Tours.
571. Épidémie dite *pustule*. Invasion des Lombards, qui défont le patrice Amatus.
572. Nouvelle irruption des Lombards. Ils sont battus près d'Embrun par Mummolus, général de Gontran.
573. Irruption des Saxons. Leur défaite par Mummolus, près de Riez. Guerre entre Chilpéric et Sigebert. Concile à Paris.
574. Théodebert, fils de Chilpéric, s'empare de l'Aquitaine austrasienne. Sigebert appelle à son secours des peuplades germaines, qui envahissent la Neustrie.
575. Nouvelle guerre de Chilpéric et de Gontran contre Sigebert. Nouvelle invasion des Germains. Défaite et mort de Théodebert en Aquitaine. Sigebert est proclamé roi de Neustrie. Chilpéric le fait assassiner. Son fils, Childebert II, âgé de cinq ans, lui succède.
576. Mariage de Brunehaut et de Mérovée, que persécute son père Chilpéric. Victoire de Mummolus sur Didier, duc de Toulouse, général de Chilpéric. Irruption et défaite des Lombards.
577. Gontran adopte Childebert. Mort de Mérovée près de Thérouanne. Concile de Paris.
578. Guerre de Chilpéric en Bretagne.
579. Révolte de Limoges contre Chilpéric. Ravages des Bretons. Conciles à Saintes et à Châlon.
580. Épidémie. Tremblement de terre à Bordeaux. Inondation du Rhône et de la Loire. Concile à Braine. Assassinat de Clovis, fils de Chilpéric.
581. Lutte de Brunehaut contre les leudes de l'Austrasie. Guerre de Chilpéric contre Gontran. Concile à Mâcon.
582. Peste à Narbonne.
583. Soulèvement en Austrasie contre les leudes. Siége d'Avignon par l'armée de Gontran, et de Bourges, par l'armée de Chilpéric. Défaite de celui-ci par Gontran, près de Melun. Paix entre les deux rois.
584. Expédition en Italie de Childebert contre les Lombards. Peste à Narbonne et à Albi. Frédégonde fait assassiner Chilpéric. Gondovald, fils naturel de Clotaire Ier, est proclamé roi à Brives-la-Gaillarde. Guerre civile dans l'Orléanais. Concile à Valence.
585. Childebert envoie une armée en Italie contre les Lombards. Guerre de Gontran contre Gondovald, qui est assiégé dans Saint-Bertrand de Comminges et tué. Mummolus est assassiné par ordre de Gontran. Guerre de Gontran contre les Wisigoths. Concile de Mâcon.
586. Incendie à Paris. Inondations en Bourgogne. Épidémie à Arles. Guerre en Bretagne. Assassinat de Prétextat, évêque de Rouen, par Frédégonde. Ravages de Reccared, roi des Wisigoths.
587. Traité d'Andelot entre Gontran et Childebert II. Ravages de la Novempopulanie par les Gascons; de la province d'Arles par les Wisigoths. Reccared et la Narbonnaise se font catholiques.
588. Victoire des Lombards sur les Francs.
589. Défaite des Francs par les Wisigoths près de Carcassonne. Concile à Narbonne. Prise de Carcassonne par l'armée de Gontran.

590. Expéditions de Childebert II contre la Bavière et les Lombards. Ravages des Bretons dans le Nantais. Concile à Metz, où est dégradé Ægidius, évêque de Reims. Peste à Viviers et à Avignon.
591. Soulèvement à Tournai contre Frédégonde. Peste à Marseille. Famine.
593. Mort de Gontran. Childebert II est proclamé roi de Paris, d'Orléans et de Bourgogne. Victoire des Neustriens sur les Austrasiens près de Soissons.
594-595. Guerres de Childebert contre les Bretons et les Warnes.
596. Mort de Childebert II. Avénement de Théodebert, roi d'Austrasie, et de Thierri II, roi de Bourgogne. Invasion des Avares. Défaite des Austrasiens par les Neustriens, entre Soissons et Laon.
597. Mort de Frédégonde.
598. Brunehaut fait tuer Vintrion, duc de Champagne.
599. Retraite en Bourgogne de Brunehaut, chassée d'Austrasie par les leudes.
600. Défaite des Neustriens à Dormeilles, dans le Gâtinais.
602. Théodebert et Thierri soumettent les Gascons.
603. Concile à Châlon-sur-Saône, où est déposé Didier, évêque de Vienne.
604. Invasion dans l'Orléanais et défaite des Neustriens par Childebert.
05. Meurtre de Protade, maire du palais d'Austrasie.
610. Guerre entre les rois d'Austrasie et de Bourgogne Ravages des Alemans.
612. Défaite des Austrasiens à Toul et à Tolbiac, par Thierri II. Meurtre de Théodebert et de ses enfants.
613. Mort de Thierri à Metz. Clotaire bat Childebert, fait périr Brunehaut et ses petits-fils, et devient seul roi de la monarchie franque.
622. Dagobert, fils aîné de Clotaire II, est institué roi d'Austrasie.
625. Concile à Reims.
626. Assemblée à Troyes des grands du royaume de Bourgogne pour l'élection d'un maire du palais.
627. Assemblée d'évêques et de seigneurs à Clichy.
628. Mort de Clotaire II, auquel Dagobert succède comme roi de Neustrie et d'Austrasie. Caribert, second fils de Clotaire, obtient en partage la Provence et l'Aquitaine.
630. Expulsion des juifs par Dagobert.
631. Mort de Caribert et de son fils. Dagobert s'empare de ses États. Guerre désastreuse de Dagobert contre les Venèdes.
633. Sigebert II, fils de Dagobert, est placé sur le trône d'Austrasie à l'âge de 3 ans.
634. Clovis II, autre fils de Dagobert, est fait roi de Neustrie et de Bourgogne. Meurtre de Sadregisile, duc d'Aquitaine.
635-636. Soumission des Gascons et de Judicaël, duc des Bretons. Assemblée d'évêques à Clichy.
638. Mort de Dagobert, auquel Clovis succède dans les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Pépin devient maire d'Austrasie, et Æga, maire de Neustrie et de Bourgogne.
639. Mort de Pépin, auquel succède Grimoald, son fils.
640. Mort d'Æga; Flaocat lui succède en Bourgogne, et Erkinoald en Neustrie. Les Thuringiens battent les Francs sur les bords de l'Unstrut.
641. Assemblée à Orléans des grands et des évêques de Bourgogne. Mort de Flaocat.
651. Famine en Gaule.
653. Assemblée à Clichy des grands et des évêques des États de Clovis.
656. Mort de Sigebert II. Grimoald fait transporter en Irlande Dagobert, fils de Sigebert, et met sur le trône son propre fils Childebert. Ils sont tués tous les deux. Clovis s'empare de l'Austrasie et meurt. Clotaire III, son fils aîné, est proclamé roi de Neustrie.
659. Mort d'Erkinoald, auquel succède Ébroïn.
660. Childéric II, frère de Clotaire, est proclamé roi d'Austrasie.
666. Épidémie à Paris.
670. Mort de Clotaire III, auquel succède son frère Thierri III. Déposition de ce prince et d'Ébroïn par les grands, qui ont pour chef saint Léger. Childéric est proclamé roi de toute la monarchie.
672. Insurrection de la Septimanie contre les Wisigoths.
673. Assassinat de Childéric et de son fils Dagobert par Bodilon. Retour d'Ébroïn. Thierri III remonte sur le trône. Soumission de la Septimanie.
674. Dagobert II, fils de Sigebert II, est rappelé d'Irlande et placé sur le trône d'Austrasie. Exil de saint Léger.
675. Ébroïn est créé maire du palais de Thierri.
677. Guerre entre Thierri et Dagobert II.
678. Supplice de saint Léger. Dagobert II est vaincu et tué par les leudes d'Austrasie. Thierri règne sur toute la monarchie.
680. Guerre entre l'Austrasie et la Neustrie. Victoire d'Ébroïn à Loixi sur les leudes de Neustrie et les Austrasiens.
681. Assassinat d'Ébroïn. Varatton est nommé maire du palais, et deux ans après dépossédé par son fils Gislemar.
683 Guerre entre Gislemar et le duc Pépin d'Héristal.
684. Mort de Gislemar. Son père, Varatton, est rétabli dans sa charge.
686. Mort de Varatton, auquel succède Berthaire.
687. Défaite, à Testry, de Thierri et de Berthaire, par Pépin, qui soumet la Neustrie et gouverne tout le royaume.
688. Meurtre de Berthaire. Mort de Boggis, duc d'Aquitaine.
689. Concile à Rouen.
691. Mort de Thierri III. Son fils Clovis III lui succède.
692. Assemblée d'évêques et de seigneurs à Luzarche.
695. Mort de Clovis III. Avénement de son frère Childebert III. Défaite des Frisons par Pépin près de Duesterden (Gueldre). Mort de Nordebert, maire du palais. Grimoald, fils de Pépin, lui succède.
708. Mort de Drogon, duc de Champagne, fils de Pépin.
709-712. Expédition de Pépin en Souabe, contre le duc Villaire.
711. Mort de Childebert III. Avénement de son fils, Dagobert III.
712-716. Incursions des Sarrasins dans le midi de la Gaule.
714. Assassinat de Grimoald, fils de Pépin, par Rantgaire. Son fils Théodoald lui succède comme maire du palais. Mort de Pépin. Sa veuve Plectrude gouverne le royaume avec le maire du palais Théodoald.
715. Charles-Martel, fils naturel de Pépin, est choisi pour chef par les Austrasiens. Soulèvement des Neustriens, qui mettent en fuite Théodoald

dans la forêt de Cuise, et élisent pour maire Ragenfroi. Mort de Dagobert III. Avénement de Daniel sous le nom de Chilpéric II.

716. Défaite de Charles-Martel par Radbod, duc des Frisons. Sa victoire sur Chilpéric et Ragenfroi, à Amblef.

717. Invasion de la Neustrie par Charles, qui remporte une victoire complète sur les Neustriens à Vincy, près de Cambrai (21 mars). Il nomme roi Clotaire IV.

718. Expédition de Charles contre les Saxons.

719. Défaite par Charles-Martel des Neustriens unis à Eudes, duc d'Aquitaine, près de Soissons. Mort de Clotaire IV et de Radbod. La Neustrie se soumet à Charles, qui reconnaît Chilpéric II.

720. Mort de Chilpéric II. Avénement de Thierri IV, dit *de Chelles*, fils de Dagobert III. Conquête de Narbonne et de la Septimanie par les Sarrasins.

720-729. Guerres de Charles contre les Saxons.

721. Défaite des Sarrasins devant Toulouse, par Eudes, duc d'Aquitaine.

724. Soulèvements en Neustrie. Charles cède à Ragenfroi le comté d'Angers. Défaite des Sarrasins.

725. Prise de Carcassonne, de Nîmes et d'Autun par les Sarrasins qui assiégent inutilement Sens et sont battus par Eudes. Guerre de Charles en Souabe et en Bavière.

728-730. Nouvelles expéditions de Charles contre les Bavarois et les Alemans. Ravages des Sarrasins.

731. Invasion en Aquitaine de Charles qui bat Eudes. Mort de Ragenfroi.

732. Victoire des Sarrasins sur Eudes, qui appelle à son secours Charles-Martel. Victoire de ce dernier sur les Sarrasins entre Tours et Poitiers (octobre).

733. Expéditions de Charles en Bourgogne, en Provence et en Frise.

734. Défaite et mort de Poppon, duc des Frisons.

735. Défaite des Sarrasins dans les Pyrénées. Mort du duc Eudes. Invasion en Gascogne de Charles, qui s'empare de Bordeaux.

736. Invasion en Bourgogne de Charles qui soumet Lyon. Il donne à Hunald, fils d'Eudes, le duché d'Aquitaine.

737. Les Sarrasins s'emparent d'Avignon, et en sont chassés par Charles qui les défait en plusieurs rencontres. Mort de Thierri IV. Interrègne de cinq ans.

738. Guerre contre les Saxons.

739. Expédition de Charles en Provence.

741. Ambassade du pape Grégoire III qui implore le secours de Charles contre les Lombards. Mort de Charles. Ses fils, Carloman et Pépin, dépouillent Grippon, leur plus jeune frère.

742. Guerre de Carloman et de Pépin contre Hunald. Pépin place Childéric III sur le trône de Neustrie. Son expédition en Allemagne.

743. Victoires de Carloman sur Odilon, duc de Bavière. Concile à Lastines.

744. Défaite des Alemans et des Saxons. Abdication de Hunald qui se retire dans un monastère. Avénement de son fils Waïfre.

745-746. Défaite des Alemans par Carloman et Pépin.

747. Retraite dans un couvent, de Carloman, dont les fils sont dépouillés par Pépin.

748. Ravage de la Saxe par Pépin.

749. Soumission des Bavarois. Grippon obtient le duché du Mans et douze comtés en Neustrie.

752. Childéric III est rasé et relégué dans un couvent. Pépin se fait proclamer roi et est sacré à Soissons, par Boniface, évêque de Mayence.

IV. — CAROLINGIENS.

752. Expédition de Pépin contre les Sarrasins, dans la Septimanie.

753. Expéditions de Pépin contre les Saxons et en Bretagne. Défaite et mort de Grippon à Saint-Jean-de-Maurienne. Le pape Étienne vient en France implorer la protection de Pépin contre les Lombards.

754. Pépin est sacré à Saint-Denis, par Étienne, avec la reine Bertrade et ses deux fils Carloman et Charles (28 juillet). Mort de Carloman à Vienne en Dauphiné, et de Childéric III. Défaite d'Astolphe, roi des Lombards, par les Francs.

755. Défaite des Lombards et siége de Pavie, par Pépin. Les Sarrasins sont chassés de Narbonne.

757. Ambassade de Pépin à l'empereur Constantin, qui lui envoie à son tour des ambassadeurs. Soumission de Tassilon, duc de Bavière.

758. Expédition de Pépin contre les Saxons.

759. Prise de Narbonne par les Francs sur les Sarrasins qui sont chassés de la Septimanie.

761-767. Nouvelles guerres de Pépin en Aquitaine.

768. Waïfre est fait prisonnier dans le château de Thouars et est tué (2 juin). Soumission de l'Aquitaine.

768. Mort de Pépin (24 septembre). Partage du royaume entre Charlemagne et Carloman, ses fils, qui sont sacrés, le premier à Noyon, le second à Soissons (9 octobre).

769. Insurrection en Aquitaine de Hunald, qui est pris par Charlemagne.

770. Démêlés entre Charlemagne et son frère. Charlemagne épouse la fille de Didier, roi des Lombards, Berthe, qu'il répudie bientôt.

771. Mort à Samoucy (4 décembre) de Carloman, dont Charlemagne dépouille les fils. Assassinat de Hunald réfugié chez les Lombards.

772. Expédition contre les Saxons, de Charlemagne qui détruit le temple d'Irmensul.

773. Expédition de Charlemagne contre Didier, roi des Lombards. Siége de Pavie.

774. Prise de Pavie et de Vérone par Charlemagne. Guerre contre les Saxons.

775. Victoires de Charles sur les Saxons.

776. Nouveau soulèvement des Saxons. Expédition de Charles dans le Frioul.

778. Expédition de Charlemagne en Espagne. Désastre de Roncevaux. Ravages des Saxons sur les bords du Rhin.

779. Défaite et soumission des Saxons.

780. Révolte de Tassilon, duc de Bavière.

781. Louis et Pépin, fils de Charlemagne, sont sacrés rois à Rome, par le pape Adrien. Ambassade d'Irène, impératrice de Constantinople, qui demande en mariage Rotrude, fille de Charlemagne, pour son fils Constantin.

782. Nouveau soulèvement des Saxons, sous la conduite de Witikind. Défaite des Francs à Sonnthal. Massacre de 4500 Saxons à Verden.

783-784-785. Nouvelles défaites des Saxons. Soumission de Witikind.

786. Soumission des Bretons. Conjuration en Austrasie contre Charlemagne.

787. Soumission du duc de Bénévent, Arigise, et de Tassilon, duc de Bavière. Ambassade de l'empereur Constantin.

788. Tassilon est relégué dans un monastère. L'empereur Constantin fait envahir le duché de Bénévent par le patrice Théodore, gouverneur de Sicile, qui est battu par les Francs. Défaite et mort d'Adalgise, fils de Didier. Invasion et défaite des Avares dans la Bavière et le Frioul.

789. Concile à Aix-la-Chapelle.

792. Conspiration de Pépin, fils naturel de Charlemagne. Révolte des Saxons.
793. Victoire des Saxons à Rustringen. Invasion dans l'Aquitaine, des Sarrasins qui défont, près de Carcassonne, le comte Guillaume au *Court nez*.
794. Condamnation de l'hérésie de Félix d'Urgel par le concile de Francfort. Mort de la reine Fastrade. Soumission des Saxons.
796. Expéditions contre les Avares, dont le camp est pris par Éric, duc de Frioul. Leur soumission. Expédition en Espagne contre les Sarrasins. Colonies de Saxons transplantées en France.
797. Nouvelles expéditions en Saxe. Ambassade au calife Haroun-al-Raschid. Prise de Barcelone.
798. Soulèvement et défaite des Saxons. Ambassade de l'empereur grec.
799. Expédition en Saxe. Le pape Léon chassé de Rome est rétabli par Charles. Les Maures sont expulsés des îles Baléares. Soumission de la Bretagne. Siége de Barcelone.
800. Expédition de Pépin dans le duché de Bénévent. Le jour de Noël à Rome, pendant la messe, Charles est couronné empereur par le pape Léon.
801. Nouvelle expédition de Pépin dans le duché de Bénévent. Tremblement de terre. Ambassade du calife Haroun-al-Raschid. Prise de Barcelone par Louis, fils de Charles.
802. Charles demande en mariage l'impératrice Irène. Concile à Aix-la-Chapelle.
803. Paix avec les Grecs.
804. Soumission définitive des Saxons.
806. Partage de l'empire entre Charles, Pépin et Louis, fils de Charlemagne. Expédition en Bohême. Conquête de la Corse par Pépin.
807. Ambassade du calife à Charlemagne. Défaite des Sarrasins en Sardaigne par Pépin.
808. Incursion des Danois. Révolte des Slaves.
809. Ravages des pirates normands, sarrasins et grecs sur les côtes de l'empire. Expédition de Louis en Espagne.
810. Ravage de la Frise par les Normands, de la Sardaigne et de la Corse par les Sarrasins. Peste bovine et épidémies.
811. Expédition contre les Esclavons. Mort de deux fils de l'empereur, Pépin *le moine* et (4 décembre) Charles.
812. Bernard, fils de Pépin, est nommé roi d'Italie. Expédition contre les Wilzes. Paix avec l'empereur Michel. Ravages des Sarrasins en Corse et en Sardaigne.
813. Assemblée générale à Aix-la-Chapelle où Charlemagne associe à l'empire son fils Louis, roi d'Aquitaine, et crée roi d'Italie son petit-fils Bernard, fils de Pépin. Nouveaux ravages des Sarrasins qui sont défaits en Sardaigne.
814. Mort de Charlemagne (28 janvier). Avénement de Louis le Débonnaire. Ambassade de l'empereur grec Léon avec qui Louis conclut la paix.
815. Tremblement de terre à Saintes.
816. Révolte et soumission des Slaves et des Gascons. Couronnement de l'empereur par le pape Étienne à Reims.
817. Assemblée d'Aix-la-Chapelle où Louis associe à l'empire son fils Lothaire, et crée ses deux autres fils, l'un Pépin, roi d'Aquitaine, et l'autre, Louis, roi de Bavière. Révolte de Bernard, roi d'Italie.
818. Bernard est condamné à perdre les yeux, et meurt trois jours après son supplice. Révolte et soumission de la Bretagne.
819. Guerre contre les Slaves.
820. Ravages des pirates normands.
821. Assemblée de Nimègue, qui confirme le partage de l'empire. Victoire sur les Slaves.
822. Pénitence publique de Louis dans l'assemblée d'Attigny.
824. Révolte et soumission des Bretons et des Gascons.
826-827. Défection d'Aizon dans la Marche d'Espagne. Ravages des Sarrasins en Septimanie.
828. Concile à Aix-la-Chapelle.
829. Charles le Chauve, fils de Judith et de Louis le Débonnaire, reçoit de son père l'Allemagne, la Rhétie et une partie de la Bourgogne. Révolte en Bretagne.
830. Soulèvement universel contre Louis le Débonnaire. Judith est enfermée dans un couvent. Assemblée de Nimègue.
832. Révolte des fils de Louis le Débonnaire contre leur père.
833. Louis est abandonné par son armée au *Champ du Mensonge*. Diète de Compiègne (1er octobre). Pénitence publique et dégradation de Louis à Soissons (2 novembre). Ravages des Normands sur les côtes de France.
834. Pépin et Louis de Bavière prennent les armes contre Lothaire pour délivrer leur père qui remonte sur le trône.
835. Diète de Thionville, qui annule les actes de la diète de Compiègne. L'empereur donne à Charles les royaumes de France et de Bourgogne.
836. Concile à Aix-la-Chapelle. Ravages des Normands.
837. Ravages des Normands.
838. Assemblée de Kiersy-sur-Oise, où Charles le Chauve est couronné. La Neustrie est ajoutée à ses États. Révolte de Louis de Bavière. Pillage de Marseille par les Sarrasins. Ravages des Normands. Mort de Pépin Ier, roi d'Aquitaine (13 décembre). Ses sujets élisent pour roi son fils Pépin II.
839. Diète de Worms, où Lothaire se réconcilie avec son père (30 mai). Nouveau partage de l'empire entre Lothaire et Charles le Chauve. Expéditions de Louis contre l'Aquitaine et contre la Bavière.
840. Révolte de Louis de Bavière. Mort de Louis le Débonnaire à Ingelheim (20 juin). Querelles entre les fils de Louis.
841. Alliance de Lothaire et de Pépin II contre Louis le Germanique et Charles le Chauve qui défont complétement Lothaire à Fontenai (25 juin).
842. Alliance de Charles et de Louis, à Strasbourg (14 février). Ravages des Sarrasins en Provence.
843. Partage définitif de l'empire à Verdun entre Charles, Louis et Lothaire (août). Ravages des Normands, qui pillent Rouen et Nantes.
844. Guerre de Charles le Chauve contre Pépin II, roi d'Aquitaine, qui bat l'armée de celui-ci près d'Angoulême. Ravages des Normands.
845. Ravages des Normands, qui pillent Saintes et Paris. Défaite de Charles par les Bretons (22 novembre). Soulèvement de la Provence contre Lothaire. Paix entre Charles et Pépin.
846-847. Ravages des Sarrasins et des Slaves. Défaite des Bretons par Charles.
847. Traité de paix à Mersen entre l'empereur Lothaire, Louis et Charles (février).
848. Marseille est pillée par des pirates grecs, et Bordeaux par les Normands. Nomenoé bat Charles et se fait couronner roi des Bretons.
849. Sac de Périgueux, par les Normands. Ravages des Sarrasins sur les côtes de Provence. Conquêtes de Charles en Aquitaine.
850. Guerre dans la Marche d'Espagne et en Bretagne. Ravages des Sarrasins en Provence, et des Normands en France.
851. Ravages des Normands sur les bords du

Rhin, de la Meuse et de la Seine. Invasion du Poitou par les Bretons, qui défont Charles.

852. Pépin est livré à Charles.

852-853. Ravages des Normands, qui pillent Nantes, Angers et Tours.

854. Évasion de Pépin. Guerre civile en Aquitaine. Alliance entre Lothaire et Charles, à Liége.

855. Mort de l'empereur Lothaire (29 septembre). Partage de ses Etats entre ses trois fils : Louis II devient empereur et roi d'Italie; Lothaire, roi de Lorraine; et Charles, roi de Provence. Charles, second fils de Charles le Chauve, est nommé roi d'Aquitaine. Bordeaux est brûlé par les Normands que Charles défait complétement près de Poitiers.

856. Pillage de Paris, d'Orléans, de Bourges et de Clermont, par les Normands.

858. Nouveau pillage de Paris. Invasion de Louis le Germanique.

859. Louis est battu et forcé à la retraite. Ravages des Normands.

860. Paix de Coblentz entre Louis et Charles (juin). Charles achète la paix des Normands.

861. Nouveau pillage de Paris par les Normands. Expédition de Charles le Chauve contre son neveu, Charles, roi de Provence.

862. Pillage de la Brie et de Meaux par les Normands.

863. Mort de Charles, roi de Provence. Lothaire et l'empereur Louis se partagent ses Etats.

864. Révolte et captivité de Pépin II. Édit de Pistes sur la réforme des abus et la refonte des monnaies (25 juin). Traité entre Louis et Charles à Douzi (septembre).

865. Ravages des Normands dans l'Orléanais, l'Ile-de-France et le Maine. Ils sont battus par Robert le Fort.

866. Robert le Fort est tué dans un combat contre les Normands (25 juillet). Mort de Charles, roi d'Aquitaine (29 septembre). Son frère Louis lui succède.

868. Pillage d'Orléans par les Normands. Famine en France. Défaite des Normands par les Poitevins.

869. Mort à Plaisance (8 août) de Lothaire dont le royaume est conquis par Charles le Chauve, qui est couronné à Metz comme roi de Lorraine (9 septembre).

870. Partage du royaume de Lorraine entre Charles et Louis le Germanique (août). Révolte de Carloman, fils de Charles le Chauve.

873. Les Normands sont assiégés dans Angers par Charles le Chauve de qui ils achètent la paix. Mort de Carloman.

874. Assassinat de Salomon, roi de Bretagne. Peste et famine.

875. Mort de l'empereur Louis II (12 août). Invasion de l'Italie par Charles le Chauve, qui est couronné empereur à Rome (25 décembre).

876. Ravages des Sarrasins en Italie, et de Rollon, duc des Normands en France. Mort de Louis le Germanique (28 août). Défaite de Charles le Chauve à Andernach, par Louis, roi de Germanie, fils de Louis le Germanique (7 ou 8 octobre).

877. Diète de Kiersy, où est établie l'hérédité des fiefs (14 juin) Mort de Charles dans un village du Mont-Cenis (6 octobre). Avénement de Louis le Bègue, qui est sacré à Compiègne (8 décembre).

878. Paix entre Louis le Bègue et Louis, roi de Germanie (octobre).

879. Mort de Louis le Bègue (10 avril). Ses fils, Louis III et Carloman, sont sacrés à Ferrière. Invasion de Louis de Germanie à qui ils cèdent une partie de la Lorraine. Ravages des Normands. Boson est élu et couronné roi de Bourgogne et d'Arles (octobre).

880. Partage de l'empire entre les fils de Louis le Bègue. Louis III obtient la Neustrie et Carloman l'Aquitaine. Défaite des Normands sur l'Escaut. Guerre de Louis et de Carloman contre Boson qui est assiégé dans Vienne.

881. Victoire de Louis III sur les Normands à Saucourt en Vimeu.

882. Mort de Louis de Germanie (20 janvier). Ravages des Normands en Lorraine. Le chef normand Hasting se convertit et reçoit en bénéfice le comté de Chartres. Mort de Louis III (5 août). Carloman règne seul. Les Normands ravagent le nord de la France, et sont défaits par Carloman.

884. Mort de Carloman (6 décembre). Réunion de l'empire de Charlemagne entre les mains de Charles le Gros.

885. Incursions des Normands sous la conduite de Rollon. Prise de Rouen (25 juillet). Défaite et mort de Ragnold, duc du Mans. Défection d'Hasting, comte de Chartres. Les Normands font le siége de Paris pendant un an.

886. Honteux traité de Charles le Gros avec les Normands.

887. Mort de Boson. Soulèvement général contre Charles le Gros qui est déposé dans la diète de Tribur. Eudes est sacré roi de Neustrie à Compiègne.

888. Mort de Charles le Gros en Souabe (12 janvier). Démembrement de l'empire carolingien. Eudes, comte de Paris, est élu roi de France. Bérenger est couronné roi des Francs à Pavie; Gui, duc de Spolète, est proclamé à Langres; Louis, fils de Boson, à Valence; Rodolphe est proclamé roi de la Bourgogne transjurane, et Rainulfe II, comte de Poitiers, roi d'Aquitaine.

889. Soumission de Rainulfe. Ravages des Normands dans l'Ile-de-France, la Champagne et la Lorraine. Leur défaite près de Montfaucon par Eudes (24 juin).

890. Nouveau siége de Paris par les Normands. Guerre en Bretagne entre Alain et Judicaël. Ils sont attaqués par les Normands qui sont défaits. Mort de Judicaël. Louis, fils de Boson est couronné roi d'Arles au concile de Valence.

891. Défaite des Normands près de Louvain par Arnoul et leurs victoires près de Liége et dans le Vermandois.

892. Ravages des Normands dans les Ardennes. Victoire d'Eudes sur les Aquitains révoltés. Insurrections et supplice de Waltgaire ou Waucher.

893. Couronnement à Reims du fils posthume de Charles le Simple, Louis le Bègue, dont les partisans sont défaits par Eudes.

895. Diète de Worms, où Arnoul donne la Lorraine à son fils naturel Zwentibold, qui fait la guerre à Eudes. Ravage de la Bourgogne par les partisans de Charles le Simple.

896. Guerre d'Eudes contre Charles qui est obligé de se retirer en Lorraine. Ravages des Normands.

897. Ravages des Normands sur la Meuse et sur la Loire.

898. Mort d'Eudes (3 janvier). Charles le Simple est proclamé roi une seconde fois et envahit la Lorraine. Défaite des Normands à Argenteuil (Tonnerrois) par Richard, comte de Bourgogne.

899. Mort de l'empereur Arnoul (29 novembre). Avénement de son fils Louis. Guerre entre Charles et Baudouin, comte de Flandre.

900. Défaite par les Lorrains révoltés de Zwentibold qui est tué (13 août). Louis, roi de Provence, chasse Bérenger de l'Italie et se fait couronner empereur à Rome.

902. Louis est surpris dans Vérone par Bérenger, qui le fait aveugler. Ravages des Sarrasins en Provence.

907. Mort d'Alain le Grand, duc de Bretagne.

910. Ravages des Hongrois en France. Fondation du monastère de Cluny.

911. Siége de Chartres par le duc des Normands Rollon, qui est vaincu par Robert duc de France, Ebles comte de Poitiers et Richard duc de Bourgogne (20 juillet). Traité de Saint-Clair-sur-Epte entre Rollon et Charles le Simple, qui lui cède la Normandie. Le roi prend possession de la Lorraine.

912. Baptême de Rollon à Rouen. Conversion des Normands.

913. Famine en Gaule.

915. Expédition de Charles en Saxe.

917-919. Ravages des Hongrois en Alsace et en Lorraine.

919. Défaite de Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, par Burchard duc d'Allemagne, à Winterthür.

920-921. Révolte des grands contre Charles le Simple.

921. Mort de Richard, duc de Bourgogne (1er septembre). Les Normands s'établissent dans le pays Nantais.

922. Guerre civile en France. Robert, comte de Paris et frère d'Eudes, est élu roi et sacré par Hervé, archevêque de Reims (29 juin).

923. Ravages des Normands dans le Beauvaisis. Victoire de Robert, qui est tué, sur Charles le Simple, près de Soissons (15 juin). Rodolphe (ou Raoul), duc de Bourgogne, est proclamé roi par Hugues le Grand, fils de Robert et duc de France. Charles le Simple est pris par Herbert, comte de Vermandois.

924. Ravages et défaite des Hongrois en Aquitaine.

925. Ravages des Normands en Bourgogne, en Amiénois et dans le Beauvaisis.

926. Ravages des Hongrois dans l'est de la Gaule. Ravages des Normands dans l'Artois. Hugues, comte d'Arles, est proclamé roi d'Italie.

927. Traité avec les Normands. Herbert met en liberté Charles le Simple.

928. Prise de Laon par Herbert, qui emprisonne de nouveau Charles le Simple. Paix entre celui-ci et Rodolphe.

929. Mort de Charles le Simple en prison à Péronne. Guerre de Hugues le Blanc, comte de Paris, et de Herbert, contre Boson, frère de Rodolphe.

930. Fondation du royaume d'Arles par Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane. Défaite des Normands par Rodolphe dans le Limousin. Hostilités entre Hugues, Herbert et Boson.

931. Guerre de Rodolphe et de Hugues, contre Herbert. Mort de Rollon, auquel succède Guillaume-Longue-Epée. Ravage de la Bretagne par les Normands.

932. Guerre entre Herbert et Hugues le Blanc soutenu par Rodolphe.

933. Vienne est livrée à Rodolphe, qui cède à Guillaume l'Avranchin et le Cotentin. Continuation de la guerre entre Herbert et Hugues. Révolte de Riulfe comte de Coutances contre le duc Guillaume.

935. Paix entre Herbert et Hugues. Ravages des Hongrois en Bourgogne. Invasion en Berry des Normands que les habitants taillent en pièces. Traité de Rodolphe roi de France et de Rodolphe roi de la Bourgogne transjurane avec Henri roi de Germanie. Mort de Boson frère du roi.

936. Mort de Rodolphe roi de France (15 janvier). Louis IV dit *d'Outremer*, fils de Charles le Simple, est rappelé d'Angleterre par Hugues et les seigneurs du royaume et couronné roi de France, à Laon, par l'archevêque Artauld. Partage de la Bourgogne entre Hugues comte de Paris et Hugues fils de Richard, duc de Bourgogne.

937. Ravages des Hongrois en France. Défaite des Normands par les Bretons. Mort de Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, auquel succède son fils Conrad.

938. Guerre de Hugues le Grand et de Herbert contre Louis.

939. Guerre en Lorraine et en Alsace entre l'empereur Otton et Louis. Défaite des Normands par les Bretons qui s'emparent de Nantes. Incursions des Hongrois. Famine. Ravages d'une flotte anglaise sur les côtes de Picardie.

940. Siége et prise de Reims par Hugues, Herbert et Guillaume Longue-Épée duc de Normandie. Otton est couronné roi de la France romane à Attigny.

941. Siége de Laon et défaite de Louis à Château-Porcien par Hugues et Herbert.

942. Paix entre Otton et Louis.

943. Assassinat de Guillaume Longue-Épée par Arnoul, comte de Flandre, qui est défait par Herluin. Prise d'Évreux par Hugues, à qui Louis donne le duché de France.

944. Guerre entre les Normands et les Bretons. Guerre en Normandie. Louis s'empare du jeune Richard fils de Longue-Epée, et l'emmène à Laon d'où on le fait évader.

945. Guerre dans le Vermandois, dans le Rémois et en Normandie. Louis est fait prisonnier par les Normands et ne recouvre la liberté qu'en cédant Laon à Hugues.

946. Otton vient en France au secours de Louis, qui rentre en possession de Laon et de Reims Guerre en Normandie.

947. Siége de Reims par Hugues. Trêve entre Louis et Hugues.

948. Prise de Mouzon par les Lorrains. Siége de Soissons par Hugues.

949. Prise d'Amiens par Louis.

950. Paix entre Louis et Hugues.

951. Les comtes de Vienne et de Poitou et l'évêque de Vienne se donnent à Louis. Edgève, mère du roi, épouse Herbert. Ravages des Hongrois en Aquitaine. Lothaire, fils de Louis, est associé à la couronne.

952. Guerre entre Louis et Hugues.

953. Paix entre Louis et Hugues. Révolte des Lorrains contre leur duc Conrad qui est chassé de ses États et remplacé par Brunon frère d'Otton. Ravages en Bretagne des Normands qui y sont battus. Les Hongrois dévastent la Flandre et assiégent inutilement Cambrai.

954. Ravages des Hongrois en Lorraine et en Bourgogne. Mort de Louis (10 septembre). Avénement de son fils Lothaire qui est sacré à Reims (12 novembre), et donne la Bourgogne et l'Aquitaine à Hugues.

955. Expédition en Aquitaine de Lothaire et de Hugues qui assiégent inutilement Poitiers (août).

956. Mort de Hugues (16 juin). L'un de ses fils, Hugues devient duc de France, et l'autre, Otton, duc de Bourgogne.

960. Révoltes en Lorraine. Siége de Dijon par Lothaire.

961. Assemblée générale des grands du royaume à Soissons.

962-963. Démêlés de Lothaire et de Thibaud, comte de Chartres, avec Richard duc de Normandie qui appelle les Danois à son secours.

965. Mort d'Othon, duc de Bourgogne, et d'Arnoul, comte de Flandre. Lothaire s'empare des États de celui-ci. Siége de Troyes par les troupes saxonnes qui sont battues.

972. Ravages des Sarrasins qui sont battus par Guillaume duc d'Arles.

973. Mort d'Otton, auquel succède son fils Otton II.

976. Guerre, contre les Lorrains, du frère de Lothaire, Charles, à qui l'année suivante (977) l'empereur Othon II donne le duché de Lorraine.
978. Lothaire s'empare d'Aix-la-Chapelle. Otton à son tour pénètre en France (octobre) et s'avance jusqu'à Paris. Il se retire et est battu près de Soissons.
980. Paix à Reims entre Lothaire et Otton qui reçoit la Lorraine en bénéfice.
981. Victoire à Conquéreux de Guerech comte de Nantes, sur Conan le Tort comte de Rennes.
984. Siége et prise de Verdun, par Lothaire.
986. Mort de Lothaire (2 mars). Son fils Louis V, dit le *Fainéant*, est couronné roi à Compiègne.

V. — CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET.

987. Mort de Louis V. Hugues Capet, duc de France, comte de Paris, se fait proclamer roi et sacrer à Reims.
988. Hugues assiége dans Laon son compétiteur à la couronne, Charles, oncle de Louis V, et est battu. Son expédition contre Guillaume, comte de Poitiers.
991. Charles est livré par trahison à Hugues.
992. Mort en prison à Orléans de Charles. Son fils Otton lui succède dans le duché de Lorraine. Foulques Nerra, comte d'Anjou, défait à Conquéreux Conan le Tort, qui est tué (27 juin). Mort de Conrad, roi de Bourgogne. Son fils Rodolphe, lui succède.
993. Guerre entre Hildebert, comte de Périgueux, et Guillaume, comte de Poitiers.
994. Peste de Limoges. Établissement de la trêve de Dieu.
995. Soulèvement contre Rodolphe, roi de Bourgogne. Guerre dans le Périgord.
996. Mort de Hugues Capet (24 octobre). Son fils Robert déjà associé à la couronne lui succède.

ROBERT, *dit* LE PIEUX.

997. Soulèvement des paysans en Normandie.
998. Excommunication par Grégoire V de Robert, à cause de son mariage avec Berthe, sa commère, veuve d'Eudes, comte de Chartres et de Blois. Siége de Laon par Robert et Baudouin, comte de Flandre.
999. Siége et prise de Melun, par Robert et Richard II, duc de Normandie. Avénement de Gerbert (Silvestre II) sur let rône pontifical.
1000. Guerre en Limousin. Terreur générale des populations au sujet de la fin du monde, prédite pour cette année.
1001. Robert se résout à répudier Berthe.
1002. Surprise et pillage de Strasbourg, par Hermann, duc d'Allemagne et d'Alsace. Mort de Henri, duc de Bourgogne (15 octobre), qui laisse ses Etats à Robert, que les seigneurs du pays refusent de reconnaître.
1003. Inondations de la Loire. Guerre en Bourgogne de Robert, qui assiége inutilement Auxerre (novembre). Invasion de la Normandie, par les Anglais, qui sont battus.
1004. Mariage de Robert avec Constance, fille de Guillaume, comte de Toulouse.
1006-1007. Guerre de Henri, roi de Germanie et de Robert, contre Baudouin IV, comte de Flandre.
1009. Famine. Siége de Metz par Henri. Prise de Jérusalem par les Turcs (29 septembre), qui détruisent le Temple. Pèlerinage de Foulques d'Anjou à Jérusalem. Massacre des Juifs.
1011. Guerre entre le duc de Normandie Richard et Eudes, comte de Chartres, et entre les Bretons et le duc qui appelle à son secours deux rois scandinaves.
1014. Nombreux pèlerinages à Jérusalem.
1015. Prise par Robert, de Sens (22 avril), dont le comte était soupçonné de judaïsme.
1016. Bataille de Pontlevoy, entre Eudes, comte de Blois, qui est battu, et Foulques Nerra, comte d'Anjou, et Herbert, comte du Mans (6 juillet). Henri, fils de Robert, est créé duc de Bourgogne.
1016-1018. Conquête de la Pouille par les Normands, sous la conduite de Rodolphe.
1017. Robert associe à la couronne son fils Hugues, âgé de dix-neuf ans, qui est sacré à Compiègne (9 juin).
1018. Expédition de Roger, fils de Rodolphe, contre les Sarrasins d'Espagne.
1019. Voyage de Robert à Rome. Attaque de Narbonne, par les Sarrasins d'Espagne qui sont défaits. Débarquement à Saint-Michel-en-l'Herm, d'une armée de Danois.
1021. Révolte de Hugues qui est promptement apaisée.
1022. Hérétiques brûlés à Orléans et à Toulouse. Famine et peste.
1023. Entrevue à Yvoy (10 août) de l'empereur Henri et de Robert.
1024. Révolte des paysans en Bretagne. Mort de Hugues, fils de Robert (17 septembre). Guerre de Foulques Nerra et d'Eudes, comte de Blois.
1025. Guerre des Normands en Bourgogne.
1027. Robert associe à la couronne son fils Henri, qui est couronné à Reims (14 mai); son autre fils Robert reçoit le duché de Bourgogne.
1028-1030. Révolte de Henri et de son frère contre le roi.
1031. Mort de Robert, à Melun (20 juillet). Avénement de son fils Henri Ier.

HENRI Ier.

1031-1032. Ligue de la reine Constance, veuve du roi Robert, de son fils Robert, d'Eudes, comte de Chartres, et d'autres seigneurs contre Henri Ier, qui, soutenu par Robert le Magnifique, duc de Normandie, les force à se soumettre. Robert est fait duc de Bourgogne. Inondations et famine.
1032. Mort de Constance (juillet). Mort de Rodolphe III, roi de Bourgogne, qui lègue ses États à son petit-neveu Henri, fils de l'empereur Conrad.
1032-1034. Horrible famine. Eudes, comte de Champagne, dispute le royaume de Bourgogne à Conrad. La Bourgogne transjurane et la Provence sont réunies à l'Empire.
1034. Guerre de Geoffroi, comte d'Anjou, contre Guillaume, duc d'Aquitaine, qui est défait et pris (20 septembre). Guerre de Robert le Magnifique contre l'Angleterre.
1035. Pèlerinage à Jérusalem de Robert le Magnifique, qui meurt à Nicée. Son fils naturel Guillaume le Bâtard lui succède.
1036. Traité d'alliance entre Henri Ier et l'empereur Conrad.
1037. Invasion de la Lorraine par Eudes, comte de Champagne, qui est défait et tué.
1039-1042. Guerre de Henri contre Thibault et Étienne, fils d'Eudes, qui sont battus.
1039. Mort à Metz de Foulques Nerra, comte d'Anjou, revenant d'un troisième pèlerinage en Terre-Sainte (21 juin).
1040. Révolte d'Eudes, frère du roi, et de Thibault et Étienne, fils d'Eudes, comte de Champagne. Ils sont battus. Le roi défait Galeran, comte de Mantes et de Meulan, et réunit le comté à la couronne.
1042-1043. Famine et peste. Mal des ardents.
1044. Guerre entre Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et Thibault, comte de Blois, qui est battu et fait prisonnier (21 août).
1047. Révolte des Normands contre Guillaume

le Bâtard qui, avec l'aide de Henri, remporte une victoire complète au Val-des-Dunes.

1048. Traité de paix et d'alliance entre Henri Ier et l'empereur Henri III. Guerre de Geoffroi Martel et de Guillaume le Bâtard. Hérétiques manichéens en Bourgogne.

1049. Voyage du pape Léon IX en France. Guerre de l'empereur Henri contre Baudouin, comte de Flandre.

1050. Concile à Tours contre l'hérésie de Bérenger.

1051. Mariage de Henri Ier avec Anne, fille de Iaroslaw duc de Russie. Voyage de Guillaume le Bâtard à la cour d'Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre.

1053. Attaque et prise d'Arques par Guillaume le Bâtard.

1053-1054. Guerre de l'empereur Henri contre Baudouin, comte de Flandre.

1054. Défaite des Français à Mortemer par les Normands.

1055. Réunion du comté de Sens à la couronne.

1056. Entrevue à Yvoy de l'empereur Henri III et de Henri Ier.

1057. Guerre en Bretagne. Conquête de la Pouille et de la Calabre, par le Normand Robert Guiscard.

1059. Philippe, fils du roi, est couronné à Reims (23 mai). Paix entre le roi et Guillaume le Bâtard.

1060. Mort de Henri Ier (août). Avénement de Philippe Ier, sous la tutelle de Baudouin, comte de Flandre.

PHILIPPE Ier.

1060. Guerre entre les Normands et les Angevins.

1062. Mariage de la reine Anne, veuve de Henri Ier, avec Raoul le Grand, comte de Valois. Prise de Saintes sur les Angevins par Geoffroi, duc d'Aquitaine.

1063. Expédition en Espagne de Guillaume IV, comte de Poitiers, contre les Sarrasins. Conquête du Maine par Guillaume le Bâtard.

1064. Voyage en Palestine de sept mille pèlerins armés.

1065. Guerre de Guillaume avec les Bretons.

1066. Invasion de l'Anjou par Conan, duc de Bretagne, qui meurt au château de Craon. Mort d'Édouard d'Angleterre (5 janvier), qui lègue ses États à Guillaume le Bâtard. Harold, fils de Godwin, succède à Édouard. Invasion de l'Angleterre par Guillaume. Il remporte à Hastings (14 octobre) une victoire complète sur Harold, qui est tué. Conquête de l'Angleterre par les Normands.

1067-1068. Guerre entre Geoffroi le Barbu, comte de Touraine, et son frère Foulques Réchin, comte d'Anjou.

1071. Mariage de Philippe Ier avec Berthe, fille de Florent, comte de Frise. Guerre en Flandre pour la succession du comte Baudouin III, de sa veuve Richilde et de son fils Arnoul, contre Robert le Frison, frère de Baudouin. Philippe entre en Flandre pour soutenir Richilde, et est vaincu à Cassel (20 février).

1073. Invasion du Maine par Guillaume le Bâtard.

1076. Révolte de Robert contre son père Guillaume le Bâtard.

1084 ou 1085. Expédition d'Eudes, duc de Bourgogne, contre les Sarrasins d'Espagne.

1087. Guerre contre Philippe Ier de Guillaume qui brûle Mantes, et meurt à Rouen (10 septembre). Guillaume le Roux lui succède au trône d'Angleterre, et Robert Courte-Heuse au duché de Normandie.

1090. Concile à Toulouse.

1092. Philippe répudie sa femme Berthe, et épouse (27 octobre) Bertrade, femme de Foulques le Réchin, comte d'Anjou.

1094. Excommunication de Philippe Ier.

1095. Pèlerinage de Pierre l'Ermite en Palestine. Voyage du pape Urbain II en France. Concile de Clermont où la première croisade est résolue et acclamée.

1096. Massacre des Juifs. Départ de deux armées de pèlerins sous la conduite de Pierre l'Ermite et de Gautier Sans-Avoir. Elles sont détruites en Bulgarie et en Asie. Départ et arrivée à Constantinople d'une troisième armée, sous la conduite de Godefroi de Bouillon.

1097. Guerre entre Philippe et Guillaume le Roux. Prise de Nicée et de Tarse, et siége d'Antioche par les croisés, qui remportent plusieurs victoires sur les princes d'Alep et de Damas. Conquêtes de Baudouin en Arménie. Philippe renvoie Bertrade et est relevé de son excommunication.

1098. Prise d'Antioche. Les croisés y sont assiégés par Kerboga, sur lequel ils remportent une victoire complète. Prise de Marra et de Tortose. Louis, fils de Philippe Ier, est associé à la couronne.

1099. Défaite de l'émir de Tripoli. Prise de Bethléem. Siége et prise de Jérusalem (15 juillet). Godefroi est élu roi de Jérusalem. Sa victoire à Ascalon sur le calife d'Égypte. Prise de Tibériade.

1100. Mort de Godefroi de Bouillon (18 juillet), auquel succède son frère, Baudouin Ier. Mort de Guillaume le Roux (2 août). Avénement de Henri Ier. Nouvelle excommunication de Philippe, pour avoir repris Bertrade.

1101-1102. Guerre entre Henri Ier et Robert Courte-Heuse.

1102. Défaite de Baudouin Ier et prise de Ramla par les Sarrasins.

1104. Captivité de Baudouin. Défaite de Henri Ier d'Angleterre en Normandie. Absolution de Philippe (2 décembre).

1104-1106. Guerres de Louis (VI) dans le Vexin contre les Normands.

1106. Défaite de Henri Ier, qui bat à son tour Robert à Tinchebrai (28 septembre). Réunion de la Normandie à l'Angleterre.

1108. Mort de Philippe Ier à Melun (29 juillet). Avénement de Louis VI.

LOUIS VI, *dit* LE GROS.

1108. Sacre de Louis VI à Orléans (3 août).

1109. Guerres de Louis contre son frère, Philippe de Mantes, contre le seigneur de Montmorency et Hugues du Puiset, et contre Henri Ier, qui est battu.

1111. Établissement des communes de Laon et d'Amiens.

1111-1112. Nouvelles hostilités entre les rois de France et d'Angleterre.

1114. Paix signée à Gisors avec Henri Ier. Prise du château de Gournai-sur-Marne par Louis VI. Défaite du roi de Jérusalem, Baudouin Ier, par les Turcs.

1115. Révolte des barons contre Louis, qui soumet Thibaut, comte de Blois, et prend le château du Puiset en Beauce. Mariage du roi avec Alix ou Adélaïde de Savoie.

1116. Nouvelles hostilités avec l'Angleterre.

1118. Mort de Baudouin Ier, roi de Jérusalem, auquel succède Baudouin du Bourg, comte d'Édesse.

1119. Surprise d'Andelys par les Français. Défaite de Louis à Brémule (20 août). Paix entre les deux rois (novembre).

1120. Naufrage et mort de Guillaume et Richard, fils de Henri Ier.
1122. Expédition des seigneurs du midi de la France contre les Sarrasins d'Espagne. Guerres civiles en Flandre pour la succession de Baudouin VII.
1123. Soulèvement en Normandie en faveur de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse. Révolte de Philippe, comte de Mantes, frère de Louis.
1124. Captivité de Baudouin II. Vaine tentative de l'empereur Henri V pour envahir la Champagne (août).
1125. Hiver rigoureux. Prise de Tyr par les chrétiens. Partage de la Provence entre le comte de Toulouse et le comte de Barcelone.
1126. Expédition de Louis contre le comte d'Auvergne.
1127. Assassinat de Charles le Bon, comte de Flandre (22 mars). Louis investit Guillaume Cliton du comté. Démêlés du roi avec l'évêque de Senlis.
1128. Mort de Guillaume Cliton. Guerre entre Louis, Étienne de Garlande et Amaury de Montfort. Expédition de Louis contre Thomas de Marle, seigneur de Couci, qui est tué.
1129. Philippe, fils de Louis, est sacré à Reims (14 avril).
1130. Voyage d'Innocent II en France.
1131. Mort de Philippe, fils de Louis le Gros (13 octobre). Louis le Jeune, second fils du roi, est sacré à Reims par le pape (25 octobre). Mort du roi de Jérusalem, Baudouin II, auquel succède Foulques d'Anjou.
1135. Mort de Henri Ier; avénement de son neveu, Étienne de Boulogne. Prise par Louis et destruction de Saint-Brisson-sur-Loire.
1135-1137. Guerres civiles entre Mathilde, fille de Henri Ier, et Étienne.
1137. Mariage de Louis le Jeune avec Éléonore, fille et héritière de Guillaume X, duc d'Aquitaine. Mort de Louis le Gros (1er août). Avénement de Louis VII.

LOUIS VII, *dit* LE JEUNE.

1137. Louis est couronné duc d'Aquitaine, à Poitiers (8 août), et roi de France, à Bourges (25 décembre).
1141. Guerre de Louis VII contre le comte de Toulouse, et Thibaut, comte de Champagne. Querelle avec Innocent II, qui jette l'interdit sur le royaume.
1143. Prise et incendie de Vitry par Louis. Mort de Foulques de Jérusalem, auquel succède Baudouin III. Levée de l'interdit.
1144. Paix entre le roi et Thibaut. Partage de la monarchie normande entre Geoffroi Plantagenet et Étienne.
1145. Prise d'Edesse par les Turcs. Famine en France. Cour plénière (25 décembre) à Bourges.
1146. Assemblée de Vézelay (31 mars) où la deuxième croisade est résolue.
1147. Départ du roi avec la reine pour la Terre-Sainte (11 juin). Suger est chargé de l'administration du royaume. Hérésie de Gilbert de la Porée.
1148. Défaite des croisés sur la montagne de Laodicée. Arrivée du roi à Antioche (19 mars). Destruction de l'armée française à Satalie. Siége de Damas par Louis VII et l'empereur Conrad. Concile à Reims sous la présidence du pape.
1149. Départ de Louis pour l'Europe (avril). Il est pris par une flotte grecque, et délivré par l'amiral de Roger, roi de Sicile. Il revient en France. Victoire de Baudouin III sur les Turcs.
1151. Mort de Geoffroi le Bel, comte d'Anjou et duc de Normandie (7 septembre), auquel succède son fils Henri Plantagenet. Prédication d'une nouvelle croisade.
1152 Mort de Suger (13 janvier). Divorce (mars) de Louis VII avec Eléonore de Guyenne, qui épouse Henri Plantagenet (18 mai).
1153. Invasion de la Normandie par Louis VII, qui s'empare de Vernon. Étienne adopte pour successeur Henri Plantagenet, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou et de Poitiers. Prise d'Ascalon par Baudouin. Mort de saint Bernard. Prédications et supplice du novateur Pierre de Bruys. Secte des *Henriciens*.
1154. Mort d'Étienne. Avénement de Henri II. Mariage de Louis VII avec Constance de Castille. Pèlerinage de ce prince à Saint-Jacques de Compostelle.
1155. Assemblée de Soissons, où les guerres privées sont défendues pendant dix ans.
1159. Expédition de Henri II contre le comte de Toulouse. Hostilités en Normandie entre les rois de France et d'Angleterre.
1160. Persécutions contre les Albigeois et les juifs. Mort de la reine Constance (4 octobre). Mariage de Louis avec Alix, fille du comte de Champagne.
1162. Paix entre Louis et Henri. Mort de Baudouin III de Jérusalem. Amaury, son frère, lui succède. Famine en France.
1164. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, se réfugie en France.
1167. Conan IV cède la souveraineté de la Bretagne à Henri II.
1167. Intrigues de Henri II contre le comte de Toulouse. Hostilités dans le Vexin.
1168. Soulèvement des barons de l'Aquitaine et de la Bretagne contre Henri II.
1169. Paix de Montmirail entre Louis et Henri (6 janvier).
1171. Meurtre de Thomas de Cantorbéry. Invasion de l'Égypte par Amaury, roi de Jérusalem.
1173. Révolte des fils de Henri contre leur père. Louis VII est battu devant Verneuil.
1174. Siége de Rouen par les Français. Paix signée à Montlouis (29 septembre) entre Louis, Henri II et ses fils. Mort d'Amaury de Jérusalem, auquel succède Baudouin IV. Famine en France.
1176. Conspiration de Henri au Court-Mantel contre son père, Henri II. Guerre entre Richard Cœur de Lion et les nobles d'Aquitaine. Famine en France.
1177. Traité entre les rois de France et d'Angleterre, pour la délivrance de la Terre-Sainte.
1178. Couronnement de l'empereur Frédéric Barberousse à Arles et à Vienne. Défaite des Sarrasins devant Jérusalem.
1179. Pèlerinage de Louis VII en Angleterre (août). Couronnement de son fils Philippe Auguste à Reims (1er novembre). Mariage d'Agnès, fille de Louis VII, avec le fils de Manuel Comnène.
1179-1182. Expulsion des juifs.
1180. Traité de paix, d'alliance et de commerce entre Philippe et Henri II (juin). Mort de Louis VII (18 septembre).

PHILIPPE II, *dit* AUGUSTE.

1180. Avénement de Philippe Auguste (18 septembre), sous la tutelle de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Persécutions contre les jureurs et les *Patérins*.
1181. Guerre de religion en Languedoc. Ligue de Philippe, comte de Flandre ; du duc de Bourgogne; de Guillaume, archevêque de Reims; de Thibaut, comte de Blois, et d'Étienne, comte de Sancerre, contre le roi de France.
1182. Édits contre les juifs, qui sont expulsés

de France (avril). Édit contre les blasphémateurs.

1183. Révolte des trois fils de Henri contre leur père. Mort de Henri Court-Mantel. Association *dite* des *capuchons* contre les cottereaux et les routiers, dont 7000 sont exterminés près de Châteaudun. Hérésie en Flandre.

1184. Guerre entre Philippe Auguste et le comte de Flandre. Celui-ci obtient la paix en cédant le Vermandois, l'Amiénois et le pays de Santerre. Secours envoyés par le roi aux chrétiens de Palestine.

1185. Mort de Baudouin IV de Jérusalem, auquel succède son neveu, Baudouin V.

1186. Mort de Baudouin V. Avénement de Gui de Lusignan. Guerre contre Henri II au sujet du Vexin.

1187. Victoire de Saladin sur les chrétiens à Tibériade. Prise de Saint-Jean d'Acre, d'Ascalon et de Jérusalem par les Turcs. Guerre avec Henri II.

1188. Les rois de France et d'Angleterre se croisent (21 janvier). Établissement de la *dîme saladine*. Hostilités entre les deux princes. Révolte de Richard Cœur de Lion contre son père.

1189. Conquête du Mans et de Tours par Philippe Auguste. Paix entre les deux rois à la Colombière (28 juin). Mort de Henri II (6 juillet). Avénement de Richard Cœur de Lion. Siége d'Acre par les chrétiens. Traité à Nonencourt entre Philippe et Richard pour la croisade (30 décembre).

1190. Départ de Richard et de Philippe pour la croisade.

1191. Traité à Messine entre les deux rois (mars). Leur arrivée (20 avril) devant Acre, qui capitule le 13 juillet. Retour de Philippe en Europe.

1192. Richard quitte la Palestine (octobre), fait naufrage et tombe entre les mains de Léopold, duc d'Autriche (décembre), qui le vend à l'empereur Henri VI. Captivité de Richard en Allemagne. Massacre des juifs à Bray-sur-Seine.

1193. Invasion de la Normandie par Philippe, qui fait la paix avec Jean (8 juillet). Il épouse (14 août) Ingeburge de Danemark, et quatre mois après fait casser son mariage.

1194. Délivrance de Richard (4 février). Massacre des Français à Evreux. Combats en Normandie entre Philippe et Richard.

1195. Famine en France. Paix entre Philippe et Richard (15 janvier). Prédications de Foulques de Neuilly.

1196. Mariage de Philippe avec Agnès (ou Marie), fille du duc de Méranie.

1197. Ligue entre Richard et les barons français contre Philippe Auguste.

1198. Traité de Worms avec Philippe de Souabe contre Otton de Brunswick, son concurrent à l'empire. Rappel des juifs.

1199. Trêve de cinq ans entre les rois de France et d'Angleterre. Mort de Richard (6 avril). Avénement de Jean sans Terre.

1200. Interdit jeté par le légat du pape sur le royaume (janvier-7 septembre). Paix entre Philippe et Jean (22 mai). Mariage de Louis, fils de Philippe, avec Blanche de Castille (23 mai).

1201. Philippe reprend Ingeburge. Mort d'Agnès de Méranie. Soulèvement des barons de l'Aquitaine et du Poitou contre Jean sans Terre.

1202. Alliance de Philippe avec Arthur de Bretagne, qui est battu et pris par son oncle, Jean sans Terre (1er août).

1203. Assassinat d'Arthur par Jean (3 avril). Jean, cité à la cour des pairs (30 avril), est condamné à mort comme parricide. Ses terres en France sont déclarées confisquées et réunies à la couronne. Invasion de la Normandie par Philippe. Première prise de Constantinople par les croisés français et vénitiens (18 juillet).

1204. Seconde prise de Constantinople (12 avril). Baudouin, comte de Flandre, est élu empereur (9 mai). Capitulation de Rouen (1er juin), de Verneuil et d'Arques, qui complètent la conquête de la Normandie. Conquête du Poitou.

1205. Prise de Loches et de Chinon. Défaite par les Bulgares près d'Andrinople (15 avril) et captivité de l'empereur Baudouin.

1206. Traité entre Philippe et Jean. Ordonnance sur les juifs et sur l'usure (1er septembre).

1207. Excommunication, comme fauteur des hérétiques albigeois, de Raymond VI, comte de Toulouse, par le légat Pierre de Castelnau.

1208. Le royaume d'Angleterre est mis en interdit (23 mars). Assassinat de Pierre de Castelnau (15 janvier). Prédication d'une croisade contre Raymond. Assassinat de Philippe de Souabe, concurrent d'Otton IV (22 juin).

1209. Sac de Béziers (22 juillet) par les croisés, qui s'emparent de Carcassonne (18 août). Les pays conquis sont donnés à Simon, comte de Montfort, par Innocent III (11 novembre).

1210. Nouvelle croisade contre les Albigeois. Massacres à Minerve et à Termes. Persécution à Paris contre les hérétiques.

1211. Concile d'Arles, où le comte Raymond est excommunié (février). Traité de Ferrand, comte de Flandre, avec Philippe Auguste (24 février), auquel il cède Aire et Saint-Omer. Alliance avec Frédéric, roi des Romains. Prise de Lavaur (3 mai) et de Pennes par les croisés. Siége de Toulouse par Simon de Montfort, qui est forcé de le lever (27 juin), et qui, assiégé dans Castelnaudary (septembre), défait complétement sous ses murs le comte de Foix.

1212. Confiscation de Boulogne sur le comte Renaud, qui s'allie à Otton et à Jean sans Terre.

1213. Préparatifs pour une expédition en Angleterre; le légat Pandolphe la fait échouer. Conquêtes du roi en Flandre. Incendie de la flotte française. Sac de Dam et de Lille. Croisade d'enfants. Victoire de Montfort, à Muret, sur le comte de Toulouse et Pierre d'Aragon, qui est tué (12 septembre).

1214. Victoire de Philippe à Bouvines sur l'empereur Otton IV, le comte de Flandre et leurs alliés (27 juillet). Trêve de cinq ans entre Philippe et Jean (18 septembre). Traité avec la comtesse de Flandre (octobre).

1215. Croisade de Louis, fils de Philippe, contre les Albigeois. Le concile de Latran donne le comté de Toulouse à Simon de Montfort. Les Anglais, soulevés contre Jean, offrent la couronne d'Angleterre à Louis, fils de Philippe Auguste.

1216. Descente en Angleterre de Louis, qui est couronné à Londres (juin). Mort de Jean (18 octobre). Avénement de Henri III. Soumission des Toulousains à Simon de Montfort, qui est attaqué par Raymond VI et son fils Raymond VII.

1217. Défaite des troupes de Louis à Lincoln (19 mai) et de sa flotte devant Douvres (24 août). Traité avec Henri III, par lequel il renonce à ses prétentions sur l'Angleterre (11 septembre). Rentrée de Raymond VII à Toulouse (13 septembre), où il est assiégé par Montfort.

1218. Montfort est tué devant Toulouse (25 juin). Expédition en Égypte des chrétiens qui assiégent Damiette.

1219. Défaite des croisés près de Basiège par Raymond VII. Prise de Marmande par Louis. Siége de Toulouse. Prise de Damiette.

1222. Mort de Philippe Auguste (14 juillet). Avénement de Louis VIII.

LOUIS VIII, *dit* CŒUR DE LION.

1222. Mort de Raymond VI, comte de Toulouse (août).

1223. Sacre du roi à Reims (6 août).

1224. Amaury de Montfort, forcé d'évacuer l'Albigeois, cède ses droits à Louis. Raymond VII est excommunié par le légat à Paris (28 janvier). Nouvelle croisade de Louis contre les Albigeois. Conquête du Poitou et de La Rochelle et d'une partie de l'Aquitaine par Louis sur les Anglais.

1225. Trêve de trois ans avec l'Angleterre (janvier).

1226. Ordonnance contre les hérétiques (avril). Siége et prise d'Avignon par Louis VIII (12 septembre), qui meurt au château de Montpensier, en Auvergne (8 novembre).

LOUIS IX.

1226. Avénement de Louis IX, sous la régence de sa mère Blanche de Castille (8 novembre). Il est sacré (29 novembre).

1227. Paix avec le comte de Flandre (janvier). Soumission du comte de Toulouse. Ligue et soumission des comtes de la Marche, de Champagne et du duc de Bretagne.

1228. Ordonnance contre les hérétiques du Languedoc (avril). Nouveaux soulèvements des seigneurs soutenus par Henri d'Angleterre.

1229. Concile de Narbonne contre les hérétiques. Établissement de l'Inquisition par le concile de Toulouse. Cession du marquisat de Provence à la France (12 avril).

1230. Arrêt de la cour du roi prononçant la déchéance du duc de Bretagne. Invasion de la Bretagne par Blanche. Querelle entre les écoliers et les bourgeois de Paris. Trêve de trois ans avec l'Angleterre.

1231. Traité de Saint-Aubin-du-Cormier entre la régente et les révoltés. Traité à Angers avec le duc de Bretagne.

1232. Alliance à Portenau entre Louis IX et l'empereur Frédéric II (mai).

1233. Troubles à Beauvais.

1234. Ordonnance sur les juifs. Traité entre Blanche, Thibaut, comte de Champagne, et Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Mariage de Louis IX avec Marguerite de Provence (mai).

1235. Prédication d'une nouvelle croisade. Massacre des juifs. Famine et épidémie.

1236. Trêve de cinq ans avec Henri III d'Angleterre. Déclaration de la majorité du roi (25 avril).

1237. Négociations entre Frédéric II et Louis IX. Cour plénière à Compiègne.

1238. Croisade de Jean de Béthune.

1239. Départ d'une croisade commandée par Baudouin II, empereur de Constantinople.

1241. Cour plénière, dite la *Nonpareille*, à Saumur (24 juin). Soumission de Raymond VII. Ligue des barons contre le roi.

1242. Guerre de Louis contre Hugues X, comte de la Marche, soutenu par Henri III. Victoires du roi à Taillebourg et à Saintes (20 et 24 juillet). Soumission des comtes de Foix et de Toulouse.

1243. Trêve de cinq ans entre Henri III et Louis (7 avril).

1244. Persécutions contre les Albigeois. Le roi prend la croix pendant une maladie (décembre).

1245. Concile de Lyon présidé par Innocent IV (26 juin). Ordonnances sur les guerres privées (octobre).

1246. Mariage de Béatrix, héritière de Provence, avec Charles, frère du roi, auquel Louis donne le comté d'Anjou. Ligue des barons de France contre les entreprises du clergé.

1247. Alliance avec Haccon, roi de Norvége.

1248. La reine Blanche est nommée régente (juin) pendant l'absence du roi, qui s'embarque à Aigues-Mortes pour la croisade (août). Il hiverne en Chypre.

1249. Débarquement des croisés en Égypte (4 juin). Prise de Damiette. Mort de Raymond VII, auquel succède Alphonse, comte de Poitiers.

1250. Ordonnance contre les hérétiques (avril). Bataille de Mansourah, où périt Robert, comte d'Artois, frère du roi (février). Captivité du roi (5 avril), qui donne Damiette pour sa rançon (6 mai). Il passe en Palestine, où il reste trois ans.

1251. Soulèvement des Pastoureaux.

1252. Révolte des Gascons contre Henri III. Querelles religieuses à Paris à propos du livre *De mundi periculis*, de Guillaume de Saint-Amour. Bannissement des juifs. Mort de Blanche (1er décembre).

1254. Retour du roi de France (12 juillet). Guerre dans le Hainaut entre Jean d'Avesnes et sa mère. Les Français sont assiégés dans Valenciennes. La paix est rétablie par Louis. Ordonnance pour la réformation des mœurs et de la justice (décembre). Voyage du roi d'Angleterre à Paris (décembre).

1255. Établissement de l'Inquisition à Paris. Persécutions contre les *Cahorsins*.

1257. Ordonnance défendant les guerres privées. Révolte des Marseillais contre Charles d'Anjou.

1258. Traité de Corbeil avec le roi d'Aragon.

1259. Traité de paix avec l'Angleterre à Westminster, par lequel le Querci, le Limousin et l'Agénois sont rendus à l'Angleterre (25 juillet).

1260. Ordonnance supprimant le duel judiciaire dans les domaines du roi (janvier). Ordonnance contre les blasphémateurs, les joueurs et le luxe.

1261. Prise de Constantinople sur les Latins par les Grecs (25 juillet).

1262. Mariage d'Isabelle d'Aragon avec Philippe, fils aîné de Louis. Nouvelle révolte de Marseille contre Charles d'Anjou.

1264. Sentence d'arbitrage entre le roi d'Angleterre et ses barons prononcée par Louis (janvier). Le pape Urbain IV tranfère la couronne de Sicile et de Naples à Charles d'Anjou.

1265. Croisade en faveur de Charles, qui est proclamé sénateur à vie à Rome.

1266. Couronnement de ce prince à Rome. Sa victoire à Bénévent ou Grandella. Mainfroi, son rival, y est tué (26 février). Conquête des Deux-Siciles.

1267. Louis prend la croix.

1268. Mandement contre les Lombards, Cahorsins et autres usuriers (janvier). Défaite de Conradin à Tagliacozzo par Charles d'Anjou (23 août). Supplice de Conradin et de son cousin Frédéric d'Autriche (26 octobre).

1269. Ordonnance contre les blasphémateurs (15 août). Fondation de l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris. Publication de la *Pragmatique sanction* (mars).

1270. Départ de Louis pour la croisade (1er juillet). Il débarque devant Tunis (17 juillet) et prend le château de cette ville (24 juillet). Sa mort (25 août). Avénement de son fils Philippe III.

PHILIPPE III, *dit* LE HARDI.

1270. Arrivée de Charles d'Anjou devant Tunis, dont le roi est battu par les croisés et forcé de conclure la paix (29 octobre). Départ des croisés (novembre).

1271. Retour à Paris (21 mai) du roi, qui est sacré à Reims (15 août). Mort d'Alphonse, comte

de Toulouse (21 août), dont le comté revient au roi.

1272. Expédition de Philippe III contre Roger Bernard, comte de Foix, qui lui cède une partie de son comté (juin). Mort du roi d'Angleterre Henri III (16 novembre). Avénement d'Édouard Ier.

1273. Tournoi et *petite guerre de Châlon* lors du voyage d'Édouard Ier en France. Hommage d'Édouard à Philippe.

1274. Cession du Comtat-Venaissin au pape (avril). Persécution des Vaudois en Languedoc. Second concile œcuménique de Lyon (7 mai). Dissolution de plusieurs ordres mendiants. Mandement pour l'expulsion des Lombards, Cahorsins et autres usuriers (août).

1275. Guerre civile en Navarre.

1276. Intervention de Philippe en Navarre et en Castille. Prise de Pampelune. Trêve entre la Castille et la France. Ambassade tartare en France.

1278. Supplice de P. de la Brosse, principal ministre et favori du roi (30 juin).

1279. Coalition de la Castille et de l'Aragon contre la France. Paix à Amiens avec Édouard Ier, auquel on restitue l'Agénois (23 mai).

1280. Ordonnance défendant les joutes et tournois.

1282. Massacre dit des *vêpres siciliennes* à Palerme (30 mars). Siége de Messine par Charles d'Anjou, dont la flotte est battue par Roger de Loria.

1283. Le pape donne, par une bulle, la couronne d'Aragon à Charles de Valois (26 août). Arrêt du parlement adjugeant au roi le comté de Poitiers et l'Auvergne (novembre).

1284. Assemblée des prélats et des barons du royaume à Paris (20 février). Défaites des Français, dans les mers de Sicile (8 et 23 juin). Mariage de Philippe le Bel, fils du roi, avec Jeanne, reine de Navarre.

1285. Mort de Charles d'Anjou. Entrée de Philippe III dans le Roussillon. Prise de Perpignan, d'Elne (25 mai) et de Girone. Retraite de l'armée. Mort de Philippe III à Perpignan (6 octobre).

PHILIPPE IV, *dit* LE BEL.

1285. Avénement de Philippe le Bel (6 octobre).

1286. Sacre du roi à Reims (6 janvier). Trêve avec Alphonse, roi d'Aragon (25 juillet). Traité avec Édouard Ier qui cède le Querci (août). Descente de Roger de Loria sur les côtes de Languedoc.

1287. Ordonnance sur les bourgeoisies.

1287-1288. Revers des Français en Sicile.

1288. Alliance de la France et de la Castille contre l'Aragon.

1289. Hostilités contre l'Aragon. Cession de divers droits et terres en Aquitaine au roi d'Angleterre.

1290. Entrevue de Philippe et de Sanche, roi de Castille, à Bayonne. Trêve avec l'Aragon. Lettres du roi sur les priviléges et la juridiction ecclésiastique.

1291. Traité de Tarascon avec l'Aragon (19 février). Arrestation des marchands italiens. Persécution contre les juifs. Ordonnance sur l'organisation du parlement de Paris (novembre). Prise de Saint-Jean d'Acre par les Sarrasins.

1292. Émeute à Rouen. Hostilités commises par les Anglais.

1293. Ordonnance contre les blasphémateurs (8 mars). Édouard d'Angleterre est cité devant le parlement de Paris, comme duc d'Aquitaine.

1294. Saisie du duché d'Aquitaine. Lois somptuaires. Descente des Anglais en Guienne (décembre).

1295. Prise par les Anglais de Bayonne et d'autres villes, qui sont reprises par les Français. Traité de Vincennes entre Philippe et Otton V, comte de Bourgogne, qui s'engage à livrer au roi le comté de Bourgogne. Alliance de Philippe avec le roi d'Ecosse, Jean Bailleul. Paix signée au congrès d'Agnani avec l'Aragon. Altération des monnaies.

1296. Succès des Français en Guienne. Bulles de Boniface VIII contre Philippe. Interdiction des guerres privées, des gages de bataille, des joutes et des tournois pendant la durée de la guerre (novembre). Abolition en Languedoc de la servitude de corps.

1297. Ligue entre Guy de Dampierre, comte de Flandre, et Édouard Ier d'Angleterre, contre Philippe (7 janvier). Traité d'alliance perpétuelle à Pont-Saint-Maxence entre Philippe et Henri d'Avesnes, comte de Hainaut, contre Guy de Dampierre. Invasion et défaite du comte de Bar en Champagne. Victoire du comte d'Artois sur les Flamands, à Furnes (13 août). Prise de Bruges. Canonisation de saint Louis (11 août). Trêve avec la Flandre et l'Angleterre. Érection de l'Anjou en pairie, et de la Bretagne en duché-pairie (septembre).

1299. Traité de Montreuil avec l'Angleterre (19 juin). Alliance avec Albert Ier d'Autriche, empereur, contre Boniface VIII (5 septembre). Nouvelles hostilités avec la Flandre.

1300. Victoire de Charles de Valois, près de Bruges, sur les Flamands, dont le comte se rend à Philippe avec sa famille. Soumission de la Flandre.

1301. Défaite des Français de Naples, à Trapani. Bulle de Boniface VIII convoquant une assemblée du clergé de France à Rome, pour examiner les désordres du gouvernement du roi (décembre).

1302. Prolongation des trêves avec l'Angleterre (5 mars). Ordonnance sur la réformation du royaume (23 mars). Première assemblée d'États généraux à Paris, à propos des démêlés de Boniface avec le roi (10 avril). Massacre des Français à Bruges. Défaite et mort de Robert d'Artois, à Courtrai (11 juillet). Soulèvement de Bordeaux.

1303. Ligue défensive entre Philippe et Édouard, contre Albert d'Allemagne et le comte de Hainaut (20 mai). Assemblées des barons et des évêques de France, au Louvre (17, 20 janvier, 12 mars). Excommunication du roi par le pape (avril). Boniface surpris dans Agnani par les Français, est délivré par les habitants (septembre). Sa mort. Trêve avec les Flamands.

1304. Interdiction des guerres privées pendan la guerre (9 janvier). Bulle de Benoît XI relevant le roi de l'excommunication (mai). Victoires des Français à Ziriksée (août) et à Mons-en-Puelle (septembre). Soulèvements et disette en France. Établissement d'un maximum sur les denrées.

1305. Défense de faire des tournois (13 avril). Paix avec les Flamands (juin). Guerre entre l'évêque et la commune de Beauvais. Bertrand de Goth est élu pape sous le nom de Clément V.

1306. Ordonnance sur les duels et gages de bataille. Arrestation des juifs. Troubles à Paris causés par l'altération des monnaies. Différends avec l'Angleterre. Hérésie de Dulcinius.

1307. Mort d'Édouard Ier, auquel succède Édouard II. Arrestation des templiers de France (13 octobre). Sacre à Pampelune, comme roi de Navarre, de Louis le Hutin, fils de Philippe le Bel.

1308. Tentatives de Philippe pour faire nommer Charles de Valois empereur d'Allemagne. États généraux de Tours, qui approuvent la procédure contre les templiers (avril).

1309. Paix entre Philippe le Be et Robert de Béthune, comte de Flandre (mai). Supplice d'un grand nombre de templiers.

1310. Traité et confédération entre l'empereur Henri VII et Philippe le Bel (26 juin). Révolte et soumission de Lyon, qui est réuni à la France.

1311. Expulsion des juifs (22 août). Concile général à Vienne (octobre). Interdiction des guerres privées (30 décembre). Altération des monnaies. Différends avec les Flamands. Prédication d'une croisade. Persécutions contre les hérétiques, les *Béguins*, les juifs et les Lombards.

1312. Le concile de Vienne prononce la suppression des templiers (6 avril).

1313. Trêve d'un an avec les Flamands.

1314. Supplice de Jacques Molay, grand maître des templiers (11 mars), et des amants des belles-filles du roi (19 avril). Interdiction des guerres privées (29 juillet). États généraux à Paris (1er août). Interdiction des joutes et des tournois (7 octobre). Mort de Philippe le Bel (29 novembre).

LOUIS X, *dit* LE HUTIN.

1314. Avénement de Louis X, *le Hutin* (29 novembre).

1315. Sacre du roi (15 avril). Supplice d'Enguerrand de Marigny (30 avril). Révolte à Sens. Arrêt des pairs de France contre Robert, comte de Flandre (juin). Ordonnance permettant aux serfs du domaine royal de se racheter (2 juillet). Rappel des juifs pour douze ans (28 juillet). Érection du Poitou en pairie (août). Marguerite de Bourgogne, femme de Louis, est étranglée au Château-Gaillard. Expédition contre la Flandre.

1316. Mort de Louis X (8 juin). Philippe, comte de Poitiers, deuxième fils de Philippe le Bel, est déclaré régent. Ses traités avec Eudes IV, duc de Bourgogne (17 juin) et avec Robert, comte de Flandre (1er septembre). Soulèvement dans l'Artois contre Mathilde, belle-mère de Philippe. Naissance et mort de Jean, fils posthume de Louis X (novembre). Assemblée des évêques, seigneurs et bourgeois de Paris déférant la couronne à Philippe, à l'exclusion de Jeanne, fille de Louis le Hutin.

PHILIPPE V, *dit* LE LONG.

1316. Avénement de Philippe V (novembre).

1317. Sacre du roi à Reims (9 janvier). Assemblée à Paris de seigneurs, de prélats et de bourgeois, qui reconnaissent Philippe pour roi, et déclarent les femmes inhabiles à succéder à la couronne (février). Interdiction des joutes et des tournois (1er avril). Traités avec Louis, fils aîné de Robert, comte de Flandre (13 septembre), et avec son père (4 novembre).

1318. Interdiction des tournois (23 octobre).

1320. Nouveau traité avec Robert de Flandre (5 mai). Expédition de Philippe de Valois en Italie pour secourir les Guelfes. Soulèvement des *Pastoureaux*. Ordonnance sur la composition du parlement (décembre).

1321. Persécutions contre les lépreux et les juifs.

1322. Mort de Philippe (3 janvier).

CHARLES IV, *dit* LE BEL.

1322. Avénement de Charles IV, frère de Philippe (3 janvier). Il est sacré à Reims (21 février). Bulle du pape cassant le mariage du roi. Prédication d'une croisade.

1323. Persécutions contre les franciscains et les sorciers. Institution des jeux floraux à Toulouse.

1324. Conquête de l'Agénois. Trêves avec l'Angleterre (31 mars et 22 septembre). Intrigues du roi pour se faire élire empereur d'Allemagne.

1325. Guerre entre le Dauphiné et la Savoie. Trêve (26 mai) et paix (31 mai) avec l'Angleterre.

1326. Guerre des *Bâtards* en Guienne.

1327. Nouvelle paix avec l'Angleterre (31 mars). Érection de la baronnie de Bourbon en duché-pairie (décembre).

1328. Mort de Charles IV (31 janvier).

PHILIPPE VI, DE VALOIS.

1328. Arrêts de la cour des pairs et des États adjugeant à Philippe de Valois la régence pendant la grossesse de la reine, et la couronne si elle accouchait d'une fille (février). La reine accouche d'une fille, et Philippe monte sur le trône (1er avril). Supplice de Pierre Remy, trésorier de Charles IV (25 avril). Sacre du roi à Reims (29 mai). Sa victoire sur les Flamands, à Cassel (23 août). Cession de la Navarre à Philippe d'Évreux et à sa femme Jeanne, qui cèdent au roi les comtés de Champagne et de Brie.

1329. Assemblée de seigneurs et de prélats à Paris, au sujet des usurpations ecclésiastiques (8 décembre).

1330. Traité avec Édouard III (8 mai). Procès de Robert d'Artois, beau-frère du roi.

1331. Ordonnance permettant les guerres privées en certains cas (8 février). Ordonnance fixant le prix de la journée de travail des ouvriers (18 mars). Fuite de Robert d'Artois à Bruxelles. Soulèvement en Franche-Comté. Projet de croisade contre les Maures d'Espagne.

1332. Arrêt de la cour des pairs condamnant pour crime de faux Robert d'Artois au bannissement perpétuel et confisquant ses biens (19 mars).

1333. Conspiration de Robert d'Artois.

1335. Intrigues de Philippe en Allemagne.

1336. Philippe prend la croix à Avignon (29 mars). Alliance avec l'empereur Louis de Bavière (23 décembre).

1337. Déclaration de guerre d'Édouard à Philippe (21 août).

1338. Règlement sur la solde des gens de guerre (juin). Premier emploi des canons en France au siége de Puy-Guilhem. Trêve avec l'Angleterre.

1339. Altération des monnaies. Pillage de Southampton par les Français. Ravages des Anglais dans le Cambrésis et la Picardie. Ils assiégent inutilement Cambrai. Édouard prend le titre et les armes de roi de France.

1340. Prise du vaisseau anglais *le Christophe* par les Français. Déclaration de guerre du comte de Hainaut à la France. Défaite de la flotte française à l'Écluse (24 juin). Invasion de Robert d'Artois qui est battu devant Saint-Omer, par Eudes IV, duc de Bourgogne. Trêve de six mois signée à Espléchin (25 septembre).

1341. Mort de Jean III, duc de Bretagne. Sa succession est disputée par son frère Jean, comte de Montfort, et sa nièce Jeanne, femme de Charles de Blois. Arrêt de la cour des pairs adjugeant le duché à Charles de Blois (7 septembre). Le comte de Montfort est assiégé et pris dans Nantes. Sa femme, Marguerite, continue la guerre.

1342. Prise de Rennes par Charles de Blois (mai). Siége, par les Français, d'Hennebon, où s'est réfugiée la comtesse de Montfort. Prise d'Auray et de Vannes, pour Charles de Blois, par Louis d'Espagne qui est battu près de Quimperlé. Combat naval entre les Français et les Anglais près de Guernesey. Reprise de Vannes. Siéges de Rennes et de Nantes par Édouard III. Altération des monnaies.

1343. Trêve de Malestroit entre Édouard et Philippe (19 janvier). Première cession du Dauphiné à la France par Humbert II (23 avril). Établisse-

ment de la gabelle sur le sel. Altération des monnaies.

1344. Arrestation dans un tournoi à Paris et supplice d'Olivier de Clisson et de plusieurs chevaliers bretons (janvier). Donation du Dauphiné à Jean, fils aîné du roi, par Humbert II (9 juin). Surprise de Quimper par Charles de Blois. Ordonnance sur les appels au parlement.

1345. Descente et ravages en Guienne de Henri de Lancastre, comte de Derby (juin). Alliance offensive et défensive avec Alphonse de Castille (1er juillet). Évasion de Jean de Montfort, qui meurt (26 septembre).

1346. Assemblée des États de la Langue d'oil à Paris (2 février). Assemblée des États de Languedoc à Toulouse (17 février). Débarquement d'Édouard en Normandie. Prise et pillage de Caen par les Anglais. Défaite de Philippe à Crécy, par Édouard (26 août), qui assiége Calais. Croisade de Humbert II contre les Turcs.

1347. Altération des monnaies. Traité d'amitié et de secours de Jean, duc de Normandie, avec l'empereur Charles IV (7 mai). Traité et confédération avec Jean III, duc de Brabant (juin). Défaite à la Roche-Dérien et captivité de Charles de Blois (18 juin). Sa femme, Jeanne de Penthièvre, continue la guerre. Capitulation de Calais (3 août). Trêve avec l'Angleterre (28 septembre). Elle est prolongée à diverses reprises jusqu'au 1er avril 1351.

1348. Ravages de la peste dite *peste de Florence*. Persécutions contre les juifs. Altération des monnaies.

1349. Mariage du roi avec Blanche, fille de Philippe III, roi de Navarre (29 janvier). Cession définitive du Dauphiné au fils aîné du roi (29 mars), par Humbert II, qui abdique solennellement (16 juillet). Achat au roi de Majorque, dom Jayme, moyennant 120 000 écus d'or du comté de Montpellier (18 avril).

1350. Tentative sur Calais (1er janvier). Mariage de Philippe avec Blanche de Navarre. Épidémie. Persécutions contre les juifs. Mort de Philippe de Valois (22 août). Avénement de son fils Jean.

JEAN, *dit* LE BON.

1350. Sacre du roi à Reims (26 septembre). Supplice du connétable Raoul de Nesle (19 novembre).

1351. États de Languedoc à Montpellier (8 janvier). Grande ordonnance sur la police du royaume (30 janvier). Etats généraux à Paris (16 février). Combat, dit des *Trente*, près de Ploërmel, de trente chevaliers bretons contre trente chevaliers anglais, qui sont battus (26 mars). Altération des monnaies. Traité d'alliance entre le roi d'Angleterre et Charles de Navarre (1er août). Renouvellement des hostilités avec l'Angleterre (août). Prise de Saint-Jean-d'Angely par les Français. Traité avec Amédée VI, comte de Savoie (27 octobre). Famine et épidémie. Trêve d'un an entre les deux rois. Fondation de l'ordre de l'*Étoile* (novembre).

1352. Défaite des Anglais près de Saint-Omer. Leur victoire près de Guines. Mort du pape Clément VI (5 décembre). Élection du Français Et. Alberti, sous le nom d'Innocent VI.

1353. Altération des monnaies.

1354. Assassinat du connétable Charles d'Espagne, favori de Jean, par le roi de Navarre Charles le Mauvais (6 janvier), auquel des lettres d'abolition sont accordées (4 mars). Traité de Mantes avec lui (22 février).

1355. Traité avec Amédée VI, comte de Savoie (15 janvier). Hostilités, puis traité (10 septembre) avec le roi de Navarre. Guerre en Artois et en Languedoc. États de la *Langue d'oil* à Paris (décembre).

1356. Arrestation à Rouen du roi de Navarre (5 avril), par Jean, qui fait décapiter plusieurs seigneurs, entre autres le comte d'Harcourt. Saisie de l'apanage du roi de Navarre. Invasion du prince de Galles dans le Rouergue, l'Auvergne et le Limousin. Sa victoire à Poitiers, sur Jean, qui est fait prisonnier, avec son fils Philippe (19 septembre). États de la Langue d'oil à Paris (mars et octobre).

1357. Nouvelle assemblée des États (5 février). Grande ordonnance rendue par le dauphin (3 mars). Trêve de deux ans avec l'Angleterre (23 mars). Siége de Rennes par le duc de Lancastre. Ravages de l'archiprêtre Arnaud de Cervolles en Provence. Nouvelle session des États (novembre). Délivrance du roi de Navarre (novembre).

1358. Altération des monnaies. Session des États à Paris (janvier, février, mars). Etienne Marcel fait tuer, devant le dauphin, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et J. de Conflans, maréchal de Champagne (22 février). Convocation des Etats à Compiègne (4 mai). Grande ordonnance de réforme (14 mai). Troubles dans Paris. Insurrection des paysans, dite la *Jacquerie* (21 mai). Massacre de 7000 *Jacques* à Meaux. Traité entre le roi de Navarre et le Dauphin (19 juillet). Meurtre d'Étienne Marcel, à Paris (31 juillet). Alliance du roi de Navarre avec l'Angleterre (1er août). Guerre du roi de Navarre contre le dauphin. Ravages des grandes compagnies.

1359. Trêve de trois ans entre Édouard III et Philippe, duc de Bourgogne (10 mars). Surprise et pillage d'Auxerre. Paix de Pontoise entre le dauphin et le roi de Navarre (21 août). Traité de Londres signé par le roi Jean (avril), et rejeté par les États généraux assemblés à Paris (mai). Soulèvement de plusieurs provinces. Invasion des Anglais en Picardie.

1360. Ravages des Anglais en Champagne et en Bourgogne. Traité signé à Brétigny avec l'Angleterre (8 mai). Traité de Boulogne entre Jean et Edouard III (26 octobre). Mariage d'Isabelle de France avec Jean-Galéas Visconti. Retour de Jean en France. Ravages des grandes Compagnies.

1361. Rappel des juifs (mars). Défaite de Jacques de Bourbon par les grandes Compagnies à Brignais (2 avril). Réunion de la Bourgogne, de la Normandie et de la Champagne au domaine royal (novembre). Un aventurier, J. Gouge, prend le titre de roi de France en Provence.

1362. Mort du duc de Bourgogne, Philippe de Rouvre (21 novembre). Défaite du comte d'Armagnac par Gaston Phœbus à Launac (5 décembre). Ordonnance permettant aux juifs d'exercer la médecine (27 décembre).

1363. Jean prend la croix à Avignon (mars). Le duc d'Anjou, fils de Jean, laissé aux Anglais comme otage, s'échappe et revient en France. Jean donne à Philippe, son fils, le duché de Bourgogne (6 septembre). États généraux à Amiens (novembre-décembre).

1364. Jean retourne en Angleterre (3 janvier). Sa mort (8 avril). Avénement de son fils aîné Charles V.

CHARLES V.

1364. Mantes et Meulan sont enlevés au roi de Navarre. Combat de Cocherel, où du Guesclin fait prisonnier le captal de Buch (16 mai). Sacre du roi à Reims (19 mai). Défaite et mort de Charles de Blois à Aurai (29 septembre) où du Guesclin est pris.

1365. Traité de Guérande (11 avril), par lequel Jean de Montfort est reconnu duc de Bretagne. Traité avec Charles de Navarre (6 mars). Départ

des grandes Compagnies pour la Castille au secours de Henri de Transtamare, sous la conduite de du Guesclin. Persécutions contre les Béguins.

1367. Etats de Languedoc. Défaite du sénéchal de Bourbon par les Compagnies. Défaite de Henri de Transtamare à Najara (3 avril) où est pris du Guesclin. Ravages de Henri de Transtamare en Aquitaine. États généraux à Chartres et à Sens (juillet). Interdiction des guerres privées (17 septembre).

1368. Alliance de Charles V et de Henri de Transtamare contre l'Angleterre.

1369. Ajournement personnel du roi d'Angleterre devant la cour des pairs (25 janvier). Assemblée des États à Paris (9 mai). Déclaration de guerre à l'Angleterre (mai). Conquête du Ponthieu. Victoire de Henri de Transtamare sur Pierre le Cruel à Montiel. États généraux de Paris (9 mai). Révolte du Quercy contre les Anglais. Mort de Jean Chandos au combat de Lussac (31 décembre). Ravages du duc de Lancastre en Picardie.

1370. Confiscation de l'Aquitaine sur le roi d'Angleterre (14 mai). Prise de Limoges par le prince de Galles. Victoire de du Guesclin à Pont-Vallain sur Robert Knolles.

1371. Défaite de la flotte anglaise à la hauteur de la Rochelle, par les Castillans, sous les ordres de Boccanegra (22, 23 juin). Alliance offensive et défensive avec Robert, roi d'Écosse, contre l'Angleterre (28 octobre).

1372. Persécution contre les *turlupins*. Ligue offensive et défensive d'Édouard III avec Jean, duc de Bretagne (19 juillet). Défaite des Anglais par Yvain de Galles devant Soubise où est pris le captal de Buch. Soumission de Poitiers et de la Rochelle. Siége et prise de Thouars.

1373. Défaite des Anglais à Chizey par du Guesclin (21 mars). Conquête du Poitou. Soumission de la Bretagne. Le duc s'enfuit en Angleterre.

1374. Soumission des seigneurs de la Haute-Gascogne. Édit fixant la majorité des rois à quatorze ans (août). Réunion du duché d'Orléans à la couronne.

1375. Trêve d'un an avec la Castille et l'Angleterre (27 juin). Persécutions contre les Vaudois. Expédition des aventuriers en Suisse, sous la conduite du sire de Couci.

1376. Prolongation de la trêve. Mort du prince de Galles (8 juin).

1377. Mort d'Édouard III (21 juin). Avénement de Richard II. Renouvellement des hostilités. Dévastation de la côte de Sussex et de l'île de Wight par les Français unis aux Castillans. Défaite des Anglais près de la Réole. Prise de Bergerac par les Français. Invasion de la Bretagne par Olivier de Clisson, qui soumet la plus grande partie du pays.

1378. Voyage à Paris de l'empereur Charles IV (janvier), qui nomme le dauphin vicaire général de l'Empire dans le royaume d'Arles. Séquestre, sur le roi de Navarre, de Montpellier et du comté d'Évreux. Prise d'Évreux par les Français. Siége de Saint-Malo par les Anglais. Soulèvement et punition de Nîmes. Ravages des routiers en Auvergne. Arrêt de la cour des pairs confisquant le duché de Bretagne (décembre). Commencement du grand schisme d'Occident.

1379. Ligue offensive et défensive d'Édouard III et de Jean, duc de Bretagne, contre Charles V (1er mars). Clément VII s'établit à Avignon (10 juin). Soulèvement de Montpellier et de Clermont-de-Lodève. Soulèvement des *blancs-chaperons* à Gand. Confédération des Bretons. Leur duc rentre dans ses États.

1380. Mort de Bertrand du Guesclin (13 juillet). Expédition de Buckingham en France. Mort de Charles V (16 septembre). Avénement de son fils mineur Charles VI, sous la régence de Louis, duc d'Anjou, l'aîné de ses oncles.

CHARLES VI.

1380. Pillage du trésor royal par le duc d'Anjou. Etablissement d'un conseil de régence (octobre). Sacre de Charles VI à Reims (4 novembre). Etats généraux à Paris (14 novembre). Ravages des soldats. Soulèvements à Paris et dans d'autres villes. Jeanne Ire, reine de Naples, lègue son royaume au duc d'Anjou.

1381. Paix signée à Guérande avec le duc de Bretagne (15 janvier). Défaite de Jean, duc de Berry, par Gaston Phœbus, comte de Foix, à Revel (juillet). Alliance des communes de France avec Bruges, et de Charles avec la Castille.

1382. Soulèvement à Rouen. Soulèvement des *maillotins* à Paris (1er mars). Révolte des *tuchins* en Languedoc. Etats généraux de Compiègne (15 avril). Expédition du duc d'Anjou pour conquérir le royaume de Naples, et de Charles VI contre les Flamands. Pillage de Menin. Soumission d'Ypres. Défaite des Flamands à Rosebecque (27 novembre). Soumission de Bruges. Pillage de Courtrai.

1383. Retour du roi à Paris (10 janvier). Supplices dans cette ville, où le roi abolit l'échevinage et la charge de prévôt des marchands. Châtiment des Rouennais (23 mars). Nouvelle expédition de Charles VI en Flandre. Prise de Bergues. Capitulation des Anglais à Bruckbourg. Surprise d'Oudenarde par les Gantois.

1384. Assassinat du comte de Flandre par le duc de Berri (6 janvier). Trêve avec l'Angleterre (26 janvier). Mort à Biselia (20 septembre) de Louis d'Anjou. La Provence se soulève contre sa famille.

1385. Mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière (17 juillet). Expéditions du duc de Bourgogne en Saintonge et de Jean de Vienne en Ecosse. Dernière expédition en Flandre. Paix de Tournai.

1386. Préparatifs inutiles pour une descente en Angleterre. Combat judiciaire à Paris entre deux chevaliers, Jean Carouge et Jacques Legris (22 décembre).

1387. Mort de Charles le Mauvais (1er janvier). Accusation de crime de lèse-majesté intentée contre lui au parlement de Paris (2 mars). Expédition du duc de Bourbon en Espagne. Captivité de Clisson. Ravages des aventuriers anglais en France.

1388. Expédition désastreuse de Charles VI contre le duc de Gueldre. Renvoi des oncles du roi (1er novembre).

1389. Trêve de deux ans avec l'Angleterre (18 juin). Le duc d'Anjou est couronné roi de Sicile. Ravages des routiers. Supplice à Béziers de Bétisac, trésorier du duc de Berri.

1390. Croisade du duc de Bourbon contre Tunis (juin). Lettres patentes permettant aux bourgeois de Paris de posséder fiefs et arrière-fiefs comme s'ils étaient nobles (5 août). Guerre en Provence, entre les maisons d'Anjou et de Duras.

1391. Expédition et mort du comte d'Armagnac en Lombardie. Guerre entre le duc de Bretagne et le connétable de Clisson.

1392. Traité de Tours avec le duc de Bretagne (26 janvier). Alliances avec l'Ecosse et la Castille. Assassinat à Paris de Clisson par Pierre de Craon (13 juin). Expédition contre le duc de Bretagne, pendant laquelle le roi est frappé de démence (5 août). Le duc de Bourgogne s'empare du gouvernement. Arrestation des *marmousets*, ou conseillers du roi. Renouvellement des trêves avec l'An

gleterre. Procédure contre Clisson qui est dépouillé de la charge de connétable.

1393. Mascarade où le roi manque d'être brûlé et retombe en démence (31 janvier). Grand tournoi près du château de Sandricourt (15 septembre). Exil des marmousets.

1394. Pèlerinage du roi en Bretagne. Institution de tirs à l'arc, qui sont bientôt supprimés. Edit bannissant les juifs à perpétuité (17 septembre).

1395. Continuation de la guerre civile en Provence. Traité d'Aucfer entre le duc de Bretagne et Clisson. Traité d'alliance avec Jean-Galéas, seigneur de Milan (31 août).

1396 Trêve de vingt-huit ans avec l'Angleterre (9 mars). Traité pour le mariage de Richard II avec Isabelle, fille de Charles VI (11 mars). Campagne du comte de Nevers (Jean sans Peur) et d'autres seigneurs en Bulgarie contre les Turcs. Leur défaite à Nicopolis par Bajazet (28 septembre). Traité par lequel Gênes se donne au roi (25 octobre).

1397. Ordonnance portant que les condamnés pourront être confessés avant leur exécution (12 février). Ordonnance contre les blasphémateurs (7 mai). Défense de prêcher ou d'écrire sur le schisme de l'Eglise (12 septembre). Retour du comte de Nevers. Projet d'une croisade contre Constantinople.

1398. Confiscation du comté de Périgord, qui est donné au duc d'Orléans (17 avril). Conférence à Reims avec l'empereur Wenceslas pour l'union de l'Eglise. Déclaration enlevant le roi, le clergé et le peuple de France à l'obédience du pape (27 juillet).

1400. Mort de Richard II (14 février). Avénement de Henri IV. Défenses aux sujets du roi d'aller en pèlerinage à Rome (27 février). Trêve de dix ans entre Louis II, roi de Sicile et comte de Provence, et Amé, comte de Savoie (12 juillet).

1401. Apanages donnés aux fils du roi. Le gouvernement du Languedoc est rendu au duc de Berri.

1402. Mariage de Henri IV avec Jeanne, veuve de Jean IV, duc de Bretagne. Défi du duc d'Orléans au roi d'Angleterre. Voyage de l'empereur Manuel Paléologue à Paris. Combats navals des Anglais et des Bretons. Combat, près de Blaye, de sept Français contre sept Anglais; ceux-ci sont vaincus (mai).

1403. Ordonnance qui supprime la régence dans tous les cas (avril). Lettres portant que le roi, le clergé et le peuple se remettent sous l'obédience de Benoît XIII (30 mai). Lettre du roi à Tamerlan (15 juin). Renouvellement de la trêve avec l'Angleterre (27 juin).

1404. Mort de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (27 avril). Jean sans Peur lui succède. Alliance de la France avec Owen Glendower, chef des Gallois. Hostilités avec l'Angleterre.

1405. Dissensions entre le duc d'Orléans et Jean sans Peur qui marche sur Paris. Paix de Vincennes entre les princes (12 octobre). Expédition des Français dans le pays de Galles.

1406. Défense de faire des joutes (27 janvier). Siéges de Blaye et de Bourg par le duc d'Orléans.

1407. Traité de commerce entre le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne (10 mars). Trêve avec les Anglais. Réconciliation du duc d'Orléans avec le duc de Bourgogne, qui le fait assassiner à Paris (23 novembre) et quitte la ville. Le dauphin est déclaré régent (26 décembre).

1408. Retour du duc de Bourgogne à Paris; sa justification par Jean Petit (8 mars). Bulle du pape excommuniant le roi et ses adhérents (24 mars). Déclaration de la neutralité du roi pendant le schisme (25 mai). Le gouvernement est confié à la reine et au dauphin (5 septembre). Victoire à Hasbain du duc de Bourgogne sur les Liégeois (24 septembre). Trêve avec l'Angleterre (5 octobre). Alliance avec la Castille (7 décembre).

1409. Paix *fourrée* de Chartres entre les princes (9 mars). Lettres d'abolition en faveur du duc de Bourgogne (9 mars). Interdiction des duels (juin). Soulèvement de Gênes contre le maréchal de Boucicault, qui est chassé de la ville (septembre). Supplice de Montagu, grand maître de la maison du roi (17 octobre). Alliance entre la reine et le duc de Bourgogne. Expédition de Louis d'Anjou contre Rome.

1410. Prise de Rome par l'armée du duc d'Anjou (2 janvier). Traité de Gien entre les ducs d'Orléans, de Berri, de Bourbon, de Bretagne et les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac (15 avril). Hostilités entre les princes. Traité de Bicêtre qui éloigne les princes de la cour (2 novembre).

1411. Hostilités entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne (juillet). Faction des bouchers à Paris. Ravages des Armagnacs. Entrée du duc de Bourgogne à Paris. Massacre et expulsion des Armagnacs. Alliance entre le duc Bourgogne et le roi d'Angleterre (octobre).

1412. Traité d'alliance signé à Bourges entre les Armagnacs et les Anglais (18 mai). Charles VI assiége le duc de Berri dans Bourges. Traité de Bourges entre les Armagnacs et les Bourguignons (16 juillet).

1413. Mort de Henri IV (20 mars). Avénement de Henri V. Trêve avec ce prince. Assemblée des Etats à Paris (30 janvier). Soulèvement des bouchers ou *cabochiens*. Ordonnance dite *cabochienne* pour la police générale du royaume (25 mai) Supplice de quelques favoris du dauphin (4 juin) et de Pierre des Essarts, prévôt de Paris (1er juillet). Soulèvement de la bourgeoisie contre les bouchers. Paix de Pontoise entre les Armagnacs et les Bourguignons (8 août). Rentrée des Armagnacs à Paris. Annulation de l'ordonnance du 25 mai (5 septembre). Trêve avec l'Angleterre (25 septembre).

1414. Traité de paix et d'alliance avec l'empereur Sigismond (25 juin). Expédition du roi contre le duc de Bourgogne. Prise de Compiègne, de Noyon; sac de Soissons. Soumission du comte de Nevers. Défaite des Bourguignons à Mie-Bray-sur-Sambre. Siége d'Arras (28 juillet). Le duc de Bourgogne est forcé de signer la paix à Arras (4 septembre).

1415. Descente de Henri V en Normandie. Prise de Harfleur par les Anglais, qui remportent une victoire complète à Azincourt sur les Français, commandés par le connétable d'Albret (25 octobre). Mort du dauphin, duc de Guienne (18 décembre).

1416. Le connétable d'Armagnac est nommé au gouvernement des finances. Tyrannie qu'il exerce à Paris. Voyage de l'empereur Sigismond à Paris (mars). Mort du duc de Berri. Alliance du dauphin Jean avec le duc de Bourgogne.

1417. Mort du dauphin Jean (4 avril). Le dauphin Charles (Charles VII) exile à Tours Isabeau de Bavière qui s'allie à Jean sans Peur (juin). Le dauphin est nommé lieutenant général du royaume (6 novembre). Conquêtes du duc de Bourgogne en Picardie et de Henri V en Normandie.

1418. Etablissement par le duc de Bourgogne d'un parlement à Troyes (16 février). Siége de Senlis par les Armagnacs (février). Paris est livré aux Bourguignons par Perrinet Leclerc (29 mai). Massacre des Armagnacs. Fuite du dauphin à Bourges. Tentative de Tanneguy du Châtel sur

Paris (1er juin). Siége de Rouen par les Anglais (7 juin). Rentrée à Paris de la reine et du duc de Bourgogne (14 juillet).

1419. Reddition de Rouen (19 janvier). Trêves entre les Bourguignons, les Armagnacs et les Anglais. Traité de Pouilly entre le duc et le dauphin Charles (14 juillet). Surprise de Pontoise par les Anglais. Conférence, à Montereau, du dauphin avec le duc de Bourgogne, qui y est assassiné (10 septembre). Philippe le Bon lui succède et s'allie avec les Anglais. Retraite du dauphin dans le Midi.

1420. Institution d'un parlement à Toulouse (20 mars). Complot des comtes de Penthièvre contre le duc de Bretagne, qui est arrêté, puis délivré. Traité du dauphin avec le duc de Bretagne (8 mai). Traité de Troyes qui assure à Henri V le gouvernement de la France pendant la vie de Charles VI, et la couronne après la mort de ce prince (21 mai). Mariage de Henri V avec Catherine, fille de Charles VI (2 juin). Ratification du traité de Troyes par les Etats généraux à Paris (10 décembre). Prise de Montereau, de Sens et de Melun par les Anglais. Entrée de Henri V à Paris. Déclaration du roi contre le dauphin qui est cité à la table de marbre (23 décembre).

1421. Arrêt de bannissement contre le dauphin qui est déclaré indigne de succéder à la couronne (3 janvier). Défaite et mort du duc de Clarence à Baugé (23 mars). Défaite des Armagnacs, à Mons-en-Vimeu, par les Bourguignons (31 août). Prise de Dreux, de Beaugency, de Rougemont et de Villeneuve-le-Roi par les Anglais, qui assiégent Meaux (6 octobre).

1422. Prise de Meaux (10 mai). Mort de Henri V à Vincennes (31 août) et de Charles VI à Paris (21 octobre).

CHARLES VII.

1422. Charles VII et Henri VI sont proclamés rois de France, le premier à Espally, le second à Saint-Denis. Charles se fait couronner à Poitiers. Le duc de Bedfort est nommé lord protecteur de France et d'Angleterre.

1423. Alliance du duc de Bretagne avec les Anglais et le duc de Bourgogne (27 avril). Défaite des Français et des Ecossais à Cravant-sur-Yonne (juillet). Défaite des Anglais à Gravelle (Maine) par le duc d'Aumale. Etats à Bourges et à Carcassonne.

1424. Alliance avec Philippe-Marie, duc de Milan (17 février). Prise du Crotoy et d'Ivry par les Anglais. Défaite des Français et des Ecossais à Verneuil par Bedfort (17 août). Intrigues à la cour de Charles VII.

1425. Disgrâce des Armagnacs. Conquête du Maine par les Anglais. Démêlés du duc de Bourgogne avec le duc de Glocester. Le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, quitte l'alliance des Anglais et est créé connétable de France.

1426. Échec du connétable de Richemont à Saint-Jean-de-Beuvron. Défaite des Anglais, à Montargis, par Dunois, bâtard d'Orléans. Etats généraux à Meun-sur-Yèvre. Traité du duc de Bretagne avec Charles VII (25 octobre).

1427. Arrestation et meurtre du sire de Giac, premier ministre et favori du roi, par Richemont (janvier). Prise de Pontorson par les Anglais. Revers du connétable dans le Maine. Meurtre de Le Camus de Beaulieu, nouveau favori de Charles VII, par Richemont. La Trémoille le remplace. Invasion par les Anglais de la Bretagne, dont le duc est forcé de se soumettre (8 septembre). Traité de Chinon entre le roi de France et Jacques Ier roi d'Ecosse pour le mariage de leurs enfants (30 octobre).

1428. Siége d'Orléans par les Anglais (12 octobre). Exil du connétable. Etats généraux à Chinon (octobre).

1429. Défaite des Français à la journée des *Harengs* (12 février). Jeanne d'Arc est présentée au roi à Chinon (24 février). Elle introduit un convoi dans Orléans (29 avril, dont elle fait lever le siége (8 mai). Prise de Jargeau. Défaite des Anglais à Patay (18 juin). Soumission de Troyes et de Châlons. Sacre de Charles VII à Reims (17 juillet). Soumission de Saint-Denis (29 août). Bedfort cède la régence de France au duc de Bourgogne.

1430. Institution de l'ordre de la Toison d'or par Philippe le Bon (10 janvier). Soumission de Sens et de Melun. Les Bourguignons assiégent Compiègne ; Jeanne d'Arc qui le défendait est prise dans une sortie (25 mai). Guerre civile entre la Trémoille et Richemont. La Pucelle est vendue aux Anglais. Alliance offensive et défensive avec Frédéric, duc d'Autriche, contre l'Angleterre et la Bourgogne (15 septembre). Défaite des Anglais par Barbazan, à la Croisette, près de Châlons.

1431. Commencement du procès de la Pucelle (12 janvier). Condamnée d'abord à une prison perpétuelle (23 mai), elle est condamnée une seconde fois comme relapse, et brûlée vive à Rouen (30 mai). Captivité et mort du *Pastourel*. Guerre entre Antoine de Vaudemont et René d'Anjou pour la succession de Charles II, duc de Lorraine. Défaite et captivité de René d'Anjou à Bullégneville (4 juillet). Trêve de deux ans avec la Bourgogne (8 septembre). Défaite des Anglais à Saint-Celerin (septembre). Couronnement de Henri VI à Paris (17 décembre).

1432. Etablissement d'une université à Poitiers (16 mars). Vaine tentative des Français sur Rouen (3 février). Etablissement par Henri VI d'une école de droit civil et canon à Caen (janvier). Siége de Lagny par les Anglais. Surprise de Chartres par Dunois (21 avril).

1433. Exil de la Trémoille. Rappel du connétable. Misère, peste et conspirations à Paris. Etats généraux à Tours.

1434. Alliance avec Jean II, roi de Castille (29 janvier). Etats généraux à Blois ou à Tours (avril). Guerre des ducs de Bourgogne et de Savoie contre le duc de Bourbon. Soulèvement des paysans en Normandie.

1435. Etats généraux (février). Brigandages des *écorcheurs*. Défaite d'Arundel à Gerberoy (10 mai). Surprise de Saint-Denis (31 mai). Congrès d'Arras (août). Mort du duc de Bedford (14 septembre). Traité d'Arras entre Charles VII et le duc de Bourgogne (21 septembre). Mort de la reine Isabelle (30 septembre). Soulèvement de l'Ile-de-France contre les Anglais.

1436. Etats généraux à Tours (février). Hostilités du duc de Bourgogne contre les Anglais. Soumission de Paris (13 avril). Guerres privées de la Hire, du connétable et du damoiseau de Commercy. Mariage du dauphin Louis avec Marguerite d'Ecosse (juin). Etablissement à Paris du parlement séant à Poitiers (août). Siége de Calais par le duc de Bourgogne.

1437. Surprise de Pontoise par les Anglais (février). Prise de Montereau (octobre) par Charles VII qui fait son entrée solennelle à Paris (8 ou 12 novembre). États de Languedoc.

1438. Abolition des élections au Parlement dont les membres seront à l'avenir nommés par le roi (2 mars). Peste et famine. Assemblée du clergé à Bourges. Promulgation de l'ordonnance royale dite *Pragmatique sanction* (7 juillet). Traité avec l'Angleterre (20 décembre).

1439. Prise de Meaux et siége d'Avranches par le connétable. Etats généraux à Orléans (octobre-

novembre). Ordonnance pour la création d'une armée permanente et la répression des désordres des gens de guerre (2 novembre).

1440. Traité de Jean, duc de Bretagne, avec l'Angleterre (11 juillet). Révolte dite *Praguerie*, (avril) et soumission du dauphin Louis et des princes Cession du Dauphiné à Louis (28 juillet). Prise de Harfleur par les Anglais. Etats généraux à Bourges. Procès à Nantes du maréchal de Raiz qui est envoyé au supplice (25 octobre).

1441. Expulsion des écorcheurs. Supplice du bâtard de Bourbon. Siége et prise (17 juillet) de Pontoise par le roi. Surprise d'Évreux.

1442. États de Languedoc à Béziers. Nouvelles menées, puis soumission des princes. Siége de Dieppe par Talbot (novembre).

1443. Louis chasse les Anglais de devant Dieppe (août). Édit instituant un parlement à Toulouse (11 octobre).

1444. Alliance avec l'électeur Frédéric de Saxe et Guillaume, duc de Saxe (23 février). Arrestation du comte d'Armagnac. Trêve de vingt-deux mois avec l'Angleterre (20 mai), Revers de René d'Anjou dans le royaume de Naples. Expédition du roi contre Metz. Victoire du dauphin sur les Suisses à Saint-Jacques, près de Bâle (26 août). Réunion d'Épinal à la France (11 septembre). Traité d'Ensisheim avec les ligues suisses (28 octobre). Paix avec les Messins et l'Empire. Ravages des brigands nommés *Faux-Visages*. Établissement d'une taille perpétuelle.

1446. Ordonnance sur le Parlement (28 octobre).

1448. Occupation du Mans (17 mars). Institution des Francs-Archers (28 avril).

1449. Pillage de Fougères par les Anglais. Entrée des Français en Normandie (20 juillet). Prise de Rouen (octobre), de Harfleur (24 décembre).

1450. Mort d'Agnès Sorel (9 février). Prise de Honfleur (18 février). Les Anglais s'emparent de Valognes (12 avril), et sont défaits complétement à Formigny (15 avril). Prise de Vire, de Bayeux (16 mai), d'Avranches, de Valognes, de Caen (1er juillet), de Falaise (21 juillet), de Domfront, de Cherbourg (22 août). Attaque de la Guienne par les Français, qui s'emparent de Bergerac (octobre), de Bazas, et défont (1er novembre) la milice de Bordeaux. Assassinat (26 avril) de Gilles, frère du duc de Bretagne, qui meurt le 10 juillet.

1451. Mariage du dauphin Louis avec Marguerite de Savoie (mars). Prise de Blaye par Dunois (22 mai), de Libourne (2 juin). Capitulation de Bordeaux (23 juin), de Bayonne (21 août). Arrestation de Jacques Cœur (31 (juillet).

1452. Guerre et (27 octobre) paix avec la Savoie. Soulèvement de la Guienne où débarquent les Anglais (octobre). Révolte des Gantois contre Philippe. Alliance avec les Suisses (8 nov.).

1453. Condamnation et exil de Jacques Cœur (19 mai). Défaite et mort de Talbot devant Castillon (17 juillet). Prise de Bordeaux (10 octobre). Soumission de la Guienne, qui perd ses priviléges. Prise de Constantinople par les Turcs (29 mai). Défaite (22 juillet), et soumission (31 juillet) des Gantois. Création d'un parlement en Dauphiné.

1454. Vœu du *Faisan*, prononcé à Lille par Philippe le Bon et les seigneurs bourguignons pour une criosade contre les Turcs (février). Ordonnance pour la réformation de la justice (avril).

1455. Alliance avec Henri IV de Castille (10 juillet). Saisie du comté d'Armagnac. Démêlés de Charles VII et du dauphin.

1456. Entrée d'une armée royale en Dauphiné. Retraite du dauphin à la cour de Bourgogne. Arrestation et procès du duc d'Alençon (mai). Alliance avec Christiern Ier de Danemarck (27 mai). Sentence de réhabilitation de la Pucelle (7 juillet).

1457. Expédition des Français en Angleterre.

1458. Traité pour la réunion de Gênes à la France (25 juin). Séance royale du Parlement à Vendôme (22 août). Arrêt de la cour des pairs condamnant à mort le duc d'Alençon (10 octobre) à qui le roi fait grâce de la vie.

1459. États de Languedoc. Querelles avec l'université de Paris au sujet de la levée des aides. Expédition de Jean, duc de Calabre, dans le royaume de Naples.

1460. Arrêt du Parlement bannissant le comte d'Armagnac, et confisquant ses biens (13 mai). Persécutions contre les Vaudois à Arras.

1461. Soulèvement de Gênes contre les Français, qui sont chassés (mars), et battus (17 juillet). Mort de Charles VII (22 juillet).

LOUIS XI.

1461. Sacre du roi à Reims (18 août). Révolte des *Micque-mac* à Reims (septembre). Lettres d'abolition en faveur du comte d'Armagnac (21 octobre). Abrogation de la Pragmatique sanction (27 novembre). Don à Charles, frère du roi, du duché de Berry, érigé en pairie (novembre).

1462. Alliance avec Jean d'Aragon (3 mai). Établissement d'un parlement à Bordeaux (10 juin). Cession du Roussillon à la France par Jean II, roi de Navarre (mai).

1463. Revers du duc de Calabre. Secours donnés à Marguerite d'Anjou par Louis XI, qui rachète de Philippe le Bon les villes de la Somme (septembre). Alliance du comte de Charolais (Charles le Téméraire), et du duc de Bretagne, qui négocient avec l'Angleterre. Établissement d'une université à Bourges (décembre).

1464. Entrevue du roi et du duc de Bourgogne à Lille (février). Édit donné en Parlement contre les exactions de la cour de Rome (17 février). Concession de priviléges à la Hanse Teutonique (avril). Arrêt du conseil instituant la poste aux chevaux et la poste aux lettres (19 juin). Démêlés du duc de Savoie avec son fils Philippe. Alliances avec le duc de Milan, les Suisses et le roi de Bohême (18 juillet). Démêlés avec le duc de Bourgogne et le comte de Charolais. Assemblée des princes du sang et du conseil du roi à Tours (18 décembre). Croisade de Baudouin et d'Antoine, bâtards de Bourgogne.

1465. Fuite du duc de Berry, frère du roi, en Bretagne (mars). Ligue du *Bien public* formée contre le roi, par le comte de Charolais et les princes français (mars). Alliance offensive et défensive avec les Liégeois contre les ducs de Bourgogne et de Bourbon et le comte de Charolais (17 juin). Bataille indécise à Montlhéry entre le roi et les princes (16 juillet). Traités de Conflans (5 octobre) et de Saint-Maur (29 octobre), entre les princes et le roi (5 et 29 ootobre). Traité à Caen avec le duc de Bretagne (23 décembre).

1466. Peste à Paris.

1467. Mort de Philippe le Bon, auquel succède son fils Charles le Téméraire (15 juin). Confédération entre Charles, duc de Normandie, et Yolande, duchesse de Savoie (15 juin). Lettres du roi consacrant l'inamovibilité des offices de magistrature et autres (21 octobre). Confiscation du duché d'Alençon. Trêve de six mois avec la Bourgogne.

1468. Trêve avec le duc de Bretagne (13 janvier). États généraux de Tours (1er avril). Alliance du duc de Bretagne avec Édouard IV (3 avril). Une armée française le force de signer la paix à Ancenis (10 septembre). Supplice de Charles de Melun, grand-maître de France, à Paris (20 août). Conférence du roi à Péronne avec Charles le Té-

méraire (9 octobre). Soulèvement de Liége. Captivité du roi. Il est contraint de signer un traité à Péronne (14 octobre), et d'aller assister au siége de Liége qui est pris et mis à sac (30 octobre).

1469. Arrestation du cardinal Balue et de Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun. Cession du duché de Guienne à Charles, frère du roi. Alliance avec Henri, roi de Castille et de Léon (19 juin). Fondation de l'ordre de Saint-Michel (1er août).

1470. Secours donnés à Warwick par Louis XI. Hostilités du duc de Bourgogne contre la France. Traité de confédération avec les cantons suisses (20 septembre). Assemblée des notables à Tours (novembre). Alliance de Louis avec Henri VI. Établissement de l'imprimerie à Paris.

1471. Surprise de Saint-Quentin par le connétable de Saint-Pol pour les Français. Soumission d'Amiens où est signée une trêve avec le duc de Bourgogne (4 avril). Défaite et mort de Warwick à Barnett (14 avril). Traité signé au Crotoy avec le duc de Bourgogne (3 octobre).

1472. Mort du duc de Guienne (24 mai). Le roi s'empare de son duché et recommence les hostilités. Sac de Nesle (12 juin) par le duc de Bourgogne, qui prend Roye et assiége inutilement Beauvais (juillet). Trêves avec le duc de Bretagne (15 octobre), et avec Charles le Téméraire (11 novembre).

1473. Soulèvement du Roussillon (février). Prise de Perpignan et du comté d'Armagnac par Jean II, roi d'Aragon. Capitulation dans Lectoure et meurtre de Jean V, comte d'Armagnac (5 mars). Soumission des princes du Midi. Traité avec Jean II (17 septembre). Alliance avec René II de Lorraine. Mariage des deux filles du roi à Pierre de Beaujeu et à Louis d'Orléans. Prise de Saint-Quentin par le comte de Saint-Pol.

1474. Traités avec les cantons suisses (10 janvier), avec le comte de Saint-Pol (20 janvier). Soulèvement du comté de Ferrette contre Charles le Téméraire (avril). Sédition de Bourges (12 mai). Saisie de l'Anjou. Édouard IV s'allie au duc de Bourgogne et déclare la guerrre à Louis XI (octobre). Défaite des Bourguignons par les Suisses à Héricourt (13 novembre).

1475. Ligue de Charles, duc de Bourgogne, avec Galéas Sforza, duc de Milan (30 janvier). Ordonnance du roi contre les nominaux (1er mars). Reprise de Perpignan (15 mars). Alliance contre le duc de Bourgogne avec l'empereur Frédéric III et les électeurs de l'Empire (25 mars). Succès du roi en Picardie. Débarquement d'Édouard à Calais. Victoires sur les Bourguignons à Guipy (20 juin), et près d'Arras (27 juin). Traités avec Édouard à Pecquigny (29 août), avec le duc de Bourgogne à Soleure en Luxembourg (13 septembre), avec le duc de Bretagne à Senlis (9 octobre). Saint-Quentin est livré au roi (14 septembre). Prise de Nancy par le duc de Bourgogne (29 novembre). Procès et condamnation du comte de Saint-Pol, qui est exécuté à Paris (19 décembre).

1476. Invasion de la Suisse (janvier), par le duc de Bourgogne, qui s'empare de Grandson (28 février). Sa défaite par les Suisses devant cette ville (3 mars), puis à Morat (22 juin). Alliance avec l'empereur Frédéric III contre le comte Palatin (17 avril). Arrestation du duc de Nemours. René d'Anjou s'empare de Nancy (6 octobre), que vient assiéger le duc de Bourgogne (22 octobre).

1477. Défaite et mort du duc de Bourgogne devant Nancy (5 janvier). Cession du comté de Provence à la France, par le roi René (19 janvier. Soumission du duché de Bourgogne (29 janvier), de la Franche-Comté (19 février). Arras est livré au roi (4 mars). Création du Parlement de Bourgogne (18 mars) Conquête de l'Artois. Surprise de Tournai. Défaite des Flamands devant Tournai (27 juin). Prise de Bouchain, du Quesnoi et d'Avesnes. Traités avec l'Angleterre (21 juillet), avec le duc de Bretagne (27 juillet). Supplice du duc de Nemours à Paris (4 août). Mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire avec Maximilien, archiduc d'Autriche (20 août). Trêve conclue à Lens avec Maximilien (18 septembre). Réunion de l'Artois à la couronne (novembre).

1478. Paix et alliance perpétuelle avec Venise (9 janvier). Cession au duc de Lorraine du duché de Luxembourg et de la comté de Bourgogne (juin). Succès de Chaumont d'Amboise en Bourgogne. Trêve d'un an conclue avec Maximilien à Vieux-Wendin, et qui laisse à la France la Picardie, l'Artois et le duché de Bourgogne (11 juillet). Ordonnance contre la cour de Rome. Concile gallican à Orléans (septembre). Traités avec Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille (9 octobre).

1479. Surprise de Cambrai par les Bourguignons (avril). Prise de Dôle et de Besançon par les Français. Soumission de la Franche-Comté. Trahison des habitants d'Arras que Louis XI chasse de leur ville (6 juillet). Siége de Thérouane par Maximilien. Bataille indécise de Guinegate entre l'armée de Louis XI et celle de Maximilien (7 août).

1480. Trêve avec le roi d'Angleterre, le duc de Bretagne et Maximilien (13 février). Elle n'est point ratifiée par le roi. Invasion du Luxembourg par Chaumont d'Amboise. Mort de René d'Anjou, roi de Sicile (10 juillet). Charles du Maine, son neveu, lui succède. Trêve de six mois avec Maximilien (21 août). Cession à Louis XI par Marguerite, reine d'Angleterre, de tous ses droits sur les duchés de Bâle et de Lorraine, et sur les comtés de Provence et de Piémont (19 octobre).

1481. Arrestation et procès de René d'Alençon, comte du Perche. Mort de Charles du Maine (11 décembre). Réunion de la Provence et du comté de Forcalquier à la couronne (27 mars).

1482. Mort de Marie de Bourgogne (27 mars). Traité d'Arras avec Maximilien (23 décembre).

1483. Mort d'Édouard IV (9 avril). Fiançailles de Marguerite d'Autriche avec le dauphin (23 juin) Mort de Louis XI (30 août).

CHARLES VIII.

1483. Avénement de Charles VIII (30 août). Régence d'Anne de Beaujeu, sa sœur.

1484. États généraux de Tours (15 janvier-14 mars). Sacre de Charles VIII (30 mai). Conjuration des barons de Bretagne contre Landais, favori du duc.

1485. Trêves avec Henri VII (17 janvier). Traité avec l'archiduc Philippe d'Autriche (26 février). Révolte et soumission du duc d'Orléans. Supplice de Landais (19 juillet). Traité de paix avec François II, duc de Bretagne (2 novembre).

1486. Traité de commerce avec le Portugal (7 janvier). Invasion de la Picardie par Maximilien. Réunion définitive de la Provence à la couronne (octobre). Ligue des princes contre Anne de Beaujeu (décembre).

1487. Conquête de la Guienne par Anne de Beaujeu. Soumission des seigneurs du Midi. Entrée de l'armée royale en Bretagne (mai). Prise de Ploërmel, de Vannes, et siége de Nantes (19 juin-6 août). Prise de Saint-Omer (28 août), et de Thérouane.

1488. Invasion en Bretagne (avril) de l'armée royale commandée par La Trémoille. Prise de Châteaubriand, d'Ancenis et de Fougères. Défaite des princes et des Bretons à Saint-Aubin-du-Cormier, où est pris le duc d'Orléans (28 juillet). Traité de Sablé avec le duc de Bretagne (21 août).

Mort du duc François (9 septembre). Avénement de sa fille Anne. Renouvellement des hostilités. Alliance des Flamands et de la France.

1489. Alliance offensive et défensive entre Henri VII et Anne de Bretagne (10 février). Invasion de la Bretagne. Démêlés avec la Savoie. Succès des Flamands et des Français contre Maximilien. Prise de Saint-Omer sur les Français (11 février). Traité de paix à Francfort avec Maximilien (22 juillet).

1490. Mariage par procuration d'Anne, avec Maximilien. Ligue entre Maximilien et Henri VII contre Charles VIII (11 et 12 septembre). Réunion du comté de Comminges à la couronne (septembre). Mise en liberté du duc d'Orléans.

1491. Alain d'Albret livre Nantes au roi (19 février). Traité de paix (15 novembre) et mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne (6 décembre).

1492. Henri VII assiége Boulogne et traite à Étaples avec Charles VIII (3 novembre). Arras est livré par surprise aux troupes de Maximilien (4 novembre).

1493. Traité de Barcelone avec Ferdinand et Isabelle, auxquels est cédé le Roussillon (19 janvier). Paix à Senlis avec Maximilien (23 mai). Restitution de l'Artois et de la Franche-Comté. Ordonnance sur l'administration de la justice (juillet). Traité avec Louis le Maure, duc de Milan.

1494. Négociations avec les États de l'Italie. Charles VIII part de Grenoble pour entrer en Piémont (29 août). Son arrivée à Turin (5 septembre). Défaite des Napolitains à Rapallo par le duc d'Orléans (8 septembre). Entrée à Lucques (8 novembre), à Pise (9 novembre), à Florence (17 novembre), du roi qui fait un traité avec les Florentins (26 novembre). Son arrivée à Rome (31 décembre).

1495. Traité avec le pape Alexandre VI (16 janvier). Abdication d'Alphonse II, roi de Naples, auquel succède son fils, Ferdinand II (23 janvier). Entrée du roi à Capoue (18 février). Capitulation du Château-Neuf (6 mars), du château de l'Œuf (15 mars). Soumission du royaume de Naples (22 février). Ligue entre Venise, le pape, l'Empereur, l'Espagne et le duc de Milan contre les Français (31 mars). Le roi part de Naples pour rentrer en France (20 mai). Prise d'Asti (11 juin), de Pontremoli (29 juin). Insurrection et sac de Gaëte (24 juin). Défaite des Napolitains à Seminara. Le duc d'Orléans est assiégé dans Novare par Louis le Maure, duc de Milan. Victoire de Charles VIII à Fornoue sur les confédérés (6 juillet). Insurrection de Naples. Défaite des Napolitains et des Aragonais à Éboli. Paix de Verceil avec le duc de Milan (10 octobre). Arrivée du roi à Lyon (7 novembre). Capitulation de Montpensier, vice-roi de Naples (novembre).

1496. Nouvelle capitulation de Montpensier à Atella (20 juillet). Évacuation du royaume de Naples. Tentatives infructueuses sur Milan, Gênes et Savone. Mort de Ferdinand II (7 septembre). Hostilités avec l'Espagne dans le Roussillon. Prise de Salcesa par le sire d'Albret (8 octobre). Trêve avec l'Espagne.

1497. Traité de paix et de commerce à Boulogne avec Henri VII (24 mai).

1498. Mort de Charles VIII (7 avril). Avénement de Louis XII.

LOUIS XII.

1498. Sacre du roi à Reims (27 mai). Traités avec Philibert, duc de Savoie (13 mai), avec Jean, roi de Danemark et de Suède (8 juillet), avec Philippe d'Autriche (2 août), avec Ferdinand et Isabelle (5 août), avec Henri VII, pour le commerce et la navigation (24 août), avec Emmanuel, roi de Portugal. Réforme de l'Université. Hostilités en Bourgogne avec Maximilien. Traités avec Philippe, fils de ce prince. Sentence de dissolution du mariage du roi avec Jeanne de France (12 décembre).

1499. Mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne (7 janvier). Grande Ordonnance donnée à Blois pour la réformation de la justice (mars). Traité de Blois avec Venise pour le partage du Milanais (15 avril). Érection de l'échiquier de Normandie en parlement (avril). Traité avec le duc de Savoie (13 mai). Conquête du Milanais par les Français. Entrée de Louis XII à Milan (2 octobre). Son retour en France (décembre).

1500. Alliance avec César Borgia. Révolte du Milanais (février). Traité de confédération avec les Suisses (16 mars). Évacuation de Novare assiégée par Louis Sforza (mars). Captivité de Sforza livré à La Trémoille par les Suisses (10 avril). Siége de Pise par les Français (juin-juillet). Traité de Grenade avec l'Espagne pour le partage du royaume de Naples (11 novembre).

1501. Entré des Français dans le royaume de Naples. Prise de Capoue (25 juillet). Édit établissant le parlement de Provence (juillet). Expédition d'une flotte française contre Zanthe et Metelin. Gonzalve de Cordoue soumet la Calabre et la Pouille. Ses démêlés avec le duc de Nemours, vice-roi de Naples. Invasion de l'Italie par une armée suisse, qui est forcée à la retraite (août-septembre). Traité signé à Trente avec Maximilien pour le mariage de Charles d'Autriche avec Claude de France, fille de Louis XII (13 octobre).

1502. Traité avec l'Espagne au sujet du partage du royaume de Naples (5 avril). Premières hostilités entre les Français et les Espagnols à l'Atripalda (19 juin). Prise de Canosa par d'Aubigny (juillet), de Biseglia, par Louis d'Ars. Entrée de Louis XII à Gênes (26 août).

1503. Traité conclu à Lyon avec Philippe d'Autriche (5 avril). Traité du roi avec le duc de Milan, avec les cantons d'Uri, Schwitz et Underwald, auxquels il cède Bellinzona (11 avril). Prise de Ruvo par Gonzalve. Victoire, à Terra-Nuova, d'Aubigny, qui est battu à Seminara (21 avril). Défaite de Nemours à Cérignole (28 avril). Hostilités dans le Roussillon. Entrée de Gonzalve de Cordoue à Naples (14 mai). Mort du pape Alexandre VI (18 août). Défaite des Français sur le Garigliano (27 décembre).

1504. Prise de Gaëte par Gonzalve de Cordoue (1er janvier). Trêve de trois ans entre la France et l'Espagne (31 mars). Traités signés à Blois (22 septembre) relativement au mariage de Claude, fille du roi, avec Charles d'Autriche, à une ligue entre le roi, le pape et Maximilien contre les Vénitiens, et à une alliance entre Maximilien, l'Espagne et Louis XII.

1505. Investiture du Milanais donnée à Louis XII par Maximilien (6 avril). Traité de paix et d'alliance avec Ferdinand, à l'occasion de son mariage avec Germaine de Foix (12 octobre).

1506. États de Tours qui décernent le titre de *Père du peuple* à Louis XII (10-13 mai). François d'Angoulême est fiancé avec Claude, fille de Louis XII (21 mai). Ordonnance pour la révision et la publication des coutumes (28 mai).

1507. Révolte des Génois. Ils sont battus par Louis XII, qui entre à Gênes (29 avril). Entrevue de Louis et de Ferdinand d'Aragon à Savone (juin).

1508. Hostilités, puis traité signé à Cambrai avec Maximilien, au sujet de la Gueldre et de la Navarre (10 décembre). Second traité, dit *Ligue de Cambrai*, contre Venise, entre la France, le pape,

le roi d'Aragon et le duc de Ferrare (10 décembre).

1509. Mort de Henri VII. Avénement de Henri VIII (22 avril). Victoire de Louis XII sur les Vénitiens à Agnadel (14 mai). Retour du roi en France. Siége de Padoue par Maximilien (15 septembre-3 octobre).

1510. Traité de paix et d'amitié avec Henri VIII (23 mars). Ligue des Vénitiens, des Suisses et du pape contre la France. Mort du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII (25 mai). Guerre en Italie. Ordonnance sur la réformation de la justice (juin). Expédition infructueuse des Suisses en Lombardie (septembre). Concile de Tours au sujet des démêlés du roi avec le pape Jules II (14 septembre). Prise de Concordia par l'armée du pape (décembre).

1511. Siége de La Mirandole par Jules II. Concile gallican à Lyon (11 avril). Reprise de Concordia par Trivulce. Soulèvement de Bologne contre le pape. Défaite de l'armée de celui-ci à Casalecchio, dite *Journée des âniers* (21 mai). Nouvelle invasion infructueuse des Suisses en Lombardie (novembre).

1512. Gaston de Foix fait lever le siége de Bologne aux Espagnols (6 février), bat le général vénitien Baglione à l'Isola della Scala et reprend Brescia sur les Vénitiens (19 février). Henri VIII se joint à la ligue contre la France. Victoire de Ravenne, où périt Gaston (11 avril). Suspension de l'autorité du pape en France (16 juin). Évacuation de la Lombardie. Soulèvement de Gênes (29 juin). Conquête de la Navarre par les Espagnols (juillet), que La Palisse chasse du Béarn (octobre).

1513. Mort de Jules II (21 février), que remplace Léon X (11 mars). Traités de Blois avec Venise (23 mars) et d'Orthez avec l'Espagne (1er avril). Ligue signée à Malines entre Maximilien, Henri VIII, Ferdinand et le pape contre la France (5 avril), en faveur de laquelle se soulèvent la Lombardie et Gênes. Défaite de La Trémoille par les Suisses à la Riotta (6 juin). Combats entre les flottes anglaise et française (mai et juin). Siége de Thérouanne par Henri VIII. Déroute des Français, dite journée des *Éperons*, à Guinegate (16 août). Traité conclu par La Trémoille à Dijon avec les Suisses qui assiégeaient cette ville (13 septembre). Prise de Tournai par Henri VIII et Maximilien (24 septembre). Nouvelle ligue signée à Lille contre la France (13 octobre).

1514. Mort de la reine Anne (9 janvier). Trêve signée à Orléans avec les coalisés (13 mars). Mariage de François d'Angoulême avec Claude, fille aînée du roi (18 mai). Traités de Londres avec Henri VIII (7 août), dont Louis épouse la sœur Marie (11 octobre).

1515. Mort de Louis XII à Paris (1er janvier). Avénement de François Ier.

FRANÇOIS Ier.

1515. Sacre du roi (25 janvier). Traités avec Charles d'Autriche pour le mariage de ce prince avec Renée de France (24 mars); avec Henri VIII, pour le commerce et la répression de la piraterie (5 avril); avec Venise et Gênes. Louise de Savoie, mère du roi, est déclarée régente (15 juillet). Passage des Alpes par les Français (10 août), qui font prisonnier Prosper Colonna à Villa-Franca (15 août). Victoire du roi sur les Suisses à Marignan (13 et 14 septembre). Conquête du duché de Milan. Traités signés à Viterbe avec le pape Léon X, la république de Florence et le duc d'Urbin contre Venise (13 octobre); à Genève avec huit cantons suisses (7 novembre).

1516. Mort de Ferdinand le Catholique (23 janvier). Avénement de Charles d'Autriche sur le trône d'Espagne. Prise de Brescia. Traité conclu à Noyon avec Charles d'Autriche pour le mariage de ce prince avec Louise de France, fille de François Ier (13 août). Signature du concordat avec le pape (18 août). Traité de paix perpétuelle signé à Fribourg avec les Suisses (29 novembre). Création d'une université à Angoulême (27 décembre). Brigandages des *Mauvais garçons*.

1517. Refus du Parlement d'enregistrer la bulle pour le concordat et l'abolition de la pragmatique sanction (5 février). Traité de Cambrai avec l'empereur Maximilien et Charles-Quint roi d'Espagne pour faire la guerre au Turc (11 mars). Émeute à Paris (1er avril). Lettres patentes pour la publication du concordat (13 mai). Traité avec Venise (8 octobre).

1518. Publication au Parlement du concordat et de l'abrogation de la pragmatique sanction (22 mars et 22 avril). Opposition de l'Université et des églises qui en appellent au concile général. Troubles à Paris. Traité de Londres avec Henri VIII qui rend à la France Tournai, Mortagne et Saint-Amand (4 octobre). Traité d'alliance avec Christiern II roi de Danemark (20 novembre).

1519. Mort de Maximilien (11 janvier). Intrigues de François Ier en Allemagne pour se faire élire empereur. Élection de Charles d'Autriche (5 juillet).

1520. Entrevue dite du *Camp du drap d'or*, près de Guines, et traité avec Henri VIII (6 juin). Premières persécutions contre les luthériens de France.

1521 Traité de Lucerne avec la ligue helvétique (5 mai). Revers de Lesparre en Navarre (août). Premières hostilités avec les Impériaux, qui prennent Mouzon (29 août) et assiégent inutilement Mézières (septembre). Prise de Bapaume, de Courtrai, de Bouchain et de Hesdin par les Français. Prise de Tournai par l'empereur. Prise de Milan (25 novembre), de Crémone, Novare, Pavie, Alexandrie par les Impériaux.

1522. Reprise de Novare. Défaite de Lautrec à La Bicoque par Prosper Colonna (29 avril). Capitulation de Lescun à Crémone (26 mai). Évacuation de la Lombardie. Guerre avec l'Angleterre (29 mai). Prise de Gênes par les Espagnols (juin). Traité de Saint-Jean-de-Losne avec Marguerite d'Autriche pour la neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne (8 juillet). Invasion en Picardie des Anglais qui s'emparent de Dourlens et sont défaits près de Vervins. Création des premières rentes perpétuelles sur l'hôtel-de-ville (27 septembre). Prise de Rhodes par les Turcs (20 décembre). Procès intenté par Louise de Savoie au connétable Charles de Bourbon.

1523. Défaite des *Mauvais garçons* par le connétable de Bourbon (mars). Arrêt du Parlement contre Charles-Quint (30 juin). Alliance des Vénitiens avec l'empereur. La reine-mère est déclarée régente pendant l'absence du roi (12 août). Secours envoyés en Écosse (août). Conspiration et fuite du connétable de Bourbon (7 septembre). Échec des Espagnols devant Bayonne. Ligue pour la défense de l'Italie contre la France. Traité de confédération et d'alliance avec Henri roi de Navarre (27 septembre). Prise d'Asti, de Novare (septembre), d'Alexandrie par Bonnivet, de Ravenne, Modène et Reggio. Édit sur l'administration des finances (28 décembre). Guerre contre les Anglais et les Impériaux en Picardie.

1524. Arrêt contre Saint-Vallier à qui le roi fait grâce (17 février). Retraite de Bonnivet à Romagnano, où Bayard est tué (24 février). Destruction de la ville de Troyes par un incendie (24 mai).

Mort de la reine Claude (26 juillet). Invasion en Provence du connétable de Bourbon, qui assiége Marseille (19 août). Sa retraite (28 septembre). Siége de Pavie par les Français (28 octobre).

1525. Édit contre les blasphémateurs (14 février). Défaite et captivité de François Ier à Pavie (24 février). Il est transféré en Espagne (mai). Lettres patentes de la régente prescrivant l'exécution d'une bulle du pape relative aux poursuites contre les luthériens (10 juin). Alliance défensive avec l'Angleterre (30 août).

1526. Traité de Madrid avec l'empereur (14 janvier). Echange du roi contre ses deux fils (18 mars). Ligue signée à Cognac avec les États d'Italie contre Charles-Quint (22 mai). Nouvelle expédition en Italie. Traité d'alliance avec Henri VIII contre Charles-Quint (8 août). Défaite navale des Espagnols (4 décembre).

1527. Expédition de Vaudemont dans le royaume de Naples. Défaite des Espagnols devant Gaëte (février). Prise (6 mai) et sac de Rome par l'armée du connétable de Bourbon qui est tué. Nouveaux traités d'alliance avec Henri VIII (30 avril, 29 mai). Arrêt de la cour des pairs condamnant le connétable Charles de Bourbon comme rebelle et criminel de lèse-majesté (27 juillet). Supplice de Semblançai (12 août). Traité avec Henri VIII au sujet de la captivité du pape (18 août). Expédition de Lautrec en Lombardie (août). Lit de justice à la suite duquel le parlement de Paris et des députés des diverses cours de province déclarent nul le traité de Madrid (19 décembre).

1528. Ordonnance sur l'abréviation des procès (13 janvier). François Ier et Henri VIII déclarent la guerre à l'empereur (22 janvier). Entrée de Lautrec dans le royaume de Naples. Défaite navale des Espagnols par Philippino Doria devant Naples (28 mai). Siége de Naples par Lautrec dont l'armée est détruite par les maladies et qui meurt lui-même (16 août). André Doria quitte le service de la France et passe à celui de Charles-Quint. Révolte de Gênes qui se donne aux Espagnols. Capitulation du château (28 octobre). Sac de Pavie par les Français.

1529. Persécutions contre les luthériens. Supplice de Louis Berquin à Paris (17 avril). Révolte à Lyon (25 avril). Défaite et captivité de Saint-Pol à Landriano (21 juin). Paix de Cambrai, dite *Paix des dames*, conclue par l'entremise de Louise de Savoie et de Marguerite d'Autriche avec Charles-Quint (5 août).

1530. Lettres d'abolition des arrêts rendus contre le connétable de Bourbon (mai). Retour en France des fils du roi prisonniers en Espagne (3 juillet). Mariage du roi avec Éléonore sœur de Charles-Quint (7 juillet).

1531. Traité de François Ier avec la ligue de Smalkalde. Grands jours de Poitou (septembre et octobre). Mort de Louise de Savoie (29 septembre).

1532. Édit incorporant définitivement le duché de Bretagne à la couronne (août). Entrevue de Henri VIII et de François Ier à Boulogne et à Calais (octobre). Déclaration défendant les assemblées illicites (31 octobre).

1533. Ligue générale contre la France. Entrevue de Clément VII et de François Ier à Marseille (13 octobre). Henri d'Orléans, fils du roi, épouse Catherine de Médicis, nièce du pape (28 octobre).

1534. Mort de Clément VII (25 septembre). Election de Paul III (23 octobre). Placards contre la messe affichés à Paris.

1535. Édit contre les recéleurs de luthériens (29 janvier). Supplices d'hérétiques à Paris. Édit de tolérance donné à Coucy (16 juillet). Édit créant sept légions d'infanterie (24 juillet). Ordonnance contre les blasphémateurs (octobre).

1536. Invasion du Piémont (6 mars). Prise de Turin (27 mars). Amnistie en faveur des hérétiques (31 mai). Invasion en Provence de Charles-Quint (juillet), qui assiége Marseille. Sa retraite (25 septembre). Mort du dauphin François (10 août). Prise de Guise et siége de Péronne par les Impériaux.

1537. Mariage de Jacques V d'Ecosse avec Madeleine, fille du roi (1er janvier). Prise de Hesdin, par François Ier, de Saint-Pol par les Impériaux (15 juin). Échec des Français à Casal. Les Français forcent le pas de Suse et occupent Rivoli (31 octobre). Armistice de trois mois conclu à Monçon, en Aragon (16 novembre). Alliance de François Ier avec Soliman.

1538. Trêve de 10 ans signée à Nice avec Charles-Quint (18 juin). Jacques V, veuf de Madeleine, épouse Marie de Guise (15 juin). Entrevue de Charles-Quint et de François Ier à Aigues-Mortes (juillet). Persécutions contre les protestants. Rupture avec l'Angleterre.

1539. Édit contre les assemblées illicites et les gens masqués (9 mai). Édit créant la loterie (mai). Edit expulsant les Bohémiens (24 juin). Grande ordonnance donnée à Villers-Cotterets sur la réforme de la justice (août). Insurrection des Gantois, qui veulent se donner à François Ier.

1540. Charles-Quint à Paris (1er janvier). Édit ordonnant que l'aunage sera uniforme dans tout le royaume (avril). Édits contre les luthériens (1er juin), contre les émigrants (16 juillet). Arrêt du parlement d'Aix contre les Vaudois de Cabrières et de Merindol en Provence (18 novembre). Procès de l'amiral Chabot.

1541. Condamnation de Chabot (8 février). Édit portant que ceux qui sont nés à Avignon sont naturels français (4 mars). Disgrâce du connétable de Montmorency et du chancelier Poyet. Persécutions contre les protestants. Fondation de l'ordre des jésuites. Le marquis del Guasto fait assassiner en Lombardie Rincon, ambassadeur de François auprès de Soliman (3 juillet). Expédition de Charles-Quint contre Alger (octobre). Alliance avec le Danemark (29 novembre).

1542. Lettres d'abolition en faveur de l'amiral Chabot (mars). Lettres patentes aux parlements pour la recherche et la punition des Luthériens. Alliances avec le duc de Gueldre, la Suède et la Turquie. Rupture avec l'empereur. Conquête du duché de Luxembourg. Siége de Perpignan (26 août). Arrestation du chancelier Poyet. Réforme de la gabelle. Soulèvement de La Rochelle.

1543. Alliance entre Charles-Quint et Henri VIII (11 février). Défaite des Impériaux à Sittard (24 mars). Siége de Nice par les Français et les Turcs (10 août-8 septembre) et de Landrecies par Charles-Quint (octobre-novembre). Édits contre les luthériens (23 juillet), et contre le luxe des habits (3 décembre).

1544. Édit sur l'amirauté (février). Création et vente de nouvelles charges de judicature. Siége de Carignan par le comte d'Enghien, qui remporte la victoire de Cérisoles (14 avril). Prise de Saint-Dizier par l'empereur (17 août). Paix de Crépy (18 septembre) avec l'empereur. Boulogne est rendue par Vervins aux Anglais (14 septembre). Vaine tentative sur cette ville (30 septembre).

1545. Massacre des Vaudois à Mérindol, Cabrières et La Coste (avril). Soulèvement du Périgord. Condamnation du chancelier Poyet (24 avril). Expédition sur les côtes d'Angleterre. Prise de l'île de Wight. Mort de Charles de France, duc d'Orléans (9 septembre). Suppression de la charge de grand-chambrier de France (octobre).

1546. Paix avec l'Angleterre (7 juin.) Edit défendant le port d'armes sous peine de mort (16 juillet). Persécutions contre les protestants.

1547. Mort de Henri VIII (29 janvier), auquel succède Edouard VI, qui traite avec la France (11 mars). Mort de François Ier (31 mars). Avénement de Henri II.

HENRI II.

1547. Édit somptuaire (19 mai). Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie (10 juillet). Sacre du roi (27 juillet). Expédition en Écosse. Défense d'imprimer et de vendre aucun livre sur l'Écriture sainte avant qu'il ait été examiné par la Faculté de théologie (11 décembre).

1548. Création d'une université à Reims (mars). Occupation du marquisat de Saluces. Soulèvement de la Guienne. Expédition envoyée en Écosse sous les ordres de d'Essé de Montalembert (juin). Don à Diane de Poitiers du duché de Valentinois (1er octobre). Mariage d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, avec Jeanne d'Albret, princesse de Navarre (20 octobre).

1549. Traité de paix et d'alliance, à Soleure, avec les cantons suisses (7 juin). Procès et condamnation à mort (21 et 26 juin) de Vervins et de son beau-père le maréchal du Biez. Supplice de Vervins. Lit de justice à Paris (2 juillet). Edit sur la réforme des habillements (12 juillet). Défaite navale des Anglais par L. Strozzi (11 juillet). Prise de divers forts autour de Boulogne.

1550. Traité de paix et d'alliance avec l'Angleterre (24 mars). Boulogne est rendue à la France.

1551. Négociations avec la Turquie. Guerre contre le pape au sujet du duché de Parme. Édit donné à Châteaubriant contre les hérétiques (27 juin). Défense d'envoyer de l'argent à Rome (3 septembre). Succès maritimes du baron de la Garde. Jacques Amyot proteste, au nom de la France, contre le concile de Trente. Traité secret avec Maurice de Saxe (5 octobre).

1552. Lettres patentes permettant aux jésuites de former un établissement à Paris (janvier). Traité de confédération et d'alliance signé à Chambord avec Maurice de Saxe et d'autres princes allemands contre Charles-Quint (janvier). Lit de justice au sujet de la guerre avec l'empereur (12 février). Prise de Metz (10 avril), de Toul (13 avril) et de Verdun. Vaine tentative sur Strasbourg (3 mai). Conquêtes dans le Luxembourg. Trêve de deux ans, entre Henri II, Jules III et le duc de Parme (29 avril). Occupation de Sienne par les Français (11 août). Siége de Metz par le duc d'Albe (19 octobre). Prise de Sedan par les Impériaux.

1553. Levée du siége de Metz (1er janvier). Édit ordonnant de planter des ormes le long des grands chemins (19 janvier). Expédition en Corse. Les Impériaux s'emparent de Thérouanne (20 juin) qui est rasée et de Hesdin (18 juillet). Défaite des Impériaux près de Dourlens. Mort d'Edouard VI (6 juillet), auquel succède Marie.

1554. Création du parlement de Bretagne (mars). Édit divisant le parlement de Paris en deux semestres (avril). Campagnes de Henri II dans le Hainaut, le Cambrésis et l'Artois. Siége de Renty par Henri II. Défaite de Charles-Quint devant cette place (13 août). Ravages du duc de Savoie en Picardie. Succès de Brissac en Piémont. Guerre dans l'état de Sienne. Défaite de Strozzi à Marciano (2 août).

1555. Capitulation de Sienne (21 avril). Mort de Henri d'Albret, roi de Navarre (25 mai), auquel succèdent sa fille Jeanne et son gendre Antoine de Bourbon. Prise de Casal par Brissac et de Moncalvo par Salvoison. Revers du duc d'Albe en Piémont. Siége de Calvi et de Bastia par les Turcs et les Français. Combats de Givet et de Germigny (juin). Défaite d'une flotte hollandaise près des côtes d'Angleterre (juillet). Abdication de la souveraineté des Pays-Bas par Charles-Quint (25 octobre). Etablissement de la première église réformée à Paris. Villegagnon fonde une colonie protestante au Brésil.

1556. Abdication par Charles-Quint de la couronne d'Espagne (16 janvier) et de l'empire (27 août). Philippe II lui succède en Espagne et Ferdinand Ier en Allemagne. Trêve de Vaucelles avec Philippe II (5 février). Persécutions contre les réformés. Guerre entre les Espagnols et le pape secouru par les Français. Edit établissant la Corse comme lieu de déportation (décembre).

1557. Rupture de la trêve (6 janvier). Edit contre les mariages clandestins (février). Edit de Villers-Cotterets ordonnant aux archevêques, évêques, etc., de résider en leurs bénéfices (1er mai). Edit de Compiègne prononçant la peine de mort contre les hérétiques (24 juillet). Succès et revers du duc de Guise dans le royaume de Naples. Guerre avec l'Angleterre. Défaite de Montmorency à Saint-Quentin (10 août). Prise de Saint-Quentin, de Ham et du Catelet par les Espagnols. Emeute à Paris contre les réformés. Supplice de quelques-uns d'entre eux (septembre).

1558. États généraux à Paris (6 janvier). Prise de Calais (10 janvier), de Guines (22 janvier), par le duc de Guise. Mariage du dauphin François avec Marie Stuart (24 avril). Prise de Thionville par Guise (22 juin), d'Arlon (3 juillet) et de Dunkerque (6 juillet). Défaite de Termes à Gravelines par Egmont (13 juillet). Mort de Marie d'Angleterre (17 novembre). Avénement d'Élisabeth.

1559. Emprunt forcé sur les riches (mars). Traités de Cateau-Cambresis avec l'Angleterre et avec Philippe II (2 et 3 avril). Mariage d'Élisabeth de France avec Philippe II (20 juin). Henri II est blessé dans un tournoi (29 juin), et meurt (10 juillet). Avénement de François II.

FRANÇOIS II.

1559. Changements à la cour. Disgrâce du connétable de Montmorency. Faveur des Guises qui éloignent les princes du sang. Sacre du roi (4 septembre). Déclarations contre les assemblées illicites (4 septembre, 9 novembre). Persécutions contre les réformés. Edit défendant le port d'armes sous peine de mort (1er décembre). Assassinat du président Minard (18 décembre). Supplice d'Anne du Bourg (23 décembre).

1560. Conjuration d'Amboise (15 mars). Défaite et supplice des conjurés. Édit sur les secondes noces (juillet). Assemblée de notables à Fontainebleau (21 août), où Coligny demande la liberté de conscience. Prise d'armes des calvinistes en Dauphiné et en Provence. Troubles en Normandie. Arrestation à Orléans (30 octobre) du prince de Condé dont on instruit le procès, et que les Guises veulent faire périr avec son frère le roi de Navarre. Mort de François II (5 décembre). Avénement de Charles IX sous la régence de Catherine de Médicis.

CHARLES IX.

1560. Mise en liberté de Condé. Rappel du connétable de Montmorency. Retraite des Guises. États généraux à Orléans (13 décembre).

1561. Clôture des États généraux (31 janvier). Grande ordonnance rendue sur les doléances des États (janvier). Déclaration déchargeant le prince de Condé des accusations portées contre lui (13 mars). Antoine de Navarre est déclaré lieutenant général (30 mars). Édit sur la réforme des habits (22 avril). Sacre du roi (5 mai). *Triumvirat* du connétable de Montmorency, du duc de Guise

et du maréchal de Saint-André. Assemblée de la noblesse et du tiers-état à Pontoise (1er août), du clergé à Poissy. Assemblée des trois ordres à Saint-Germain (27 août). Retour de Marie Stuart en Écosse (21 août). Colloque de Poissy (9-26 septembre). Troubles à Paris (27 décembre).

1562. Édit de tolérance (17 janvier). Troubles en Bourgogne, en Provence et en Bretagne. Massacre des huguenots à Vassy (1er mars). Soulèvement de Dieppe (22 mars). Massacre des protestants à Sens (avril), à Cahors et à Toulouse. Surprise de Rouen (15 avril), de Lyon par les protestants (30 avril). Victoire du baron des Adrets sur les catholiques à Valréas (25 juillet). Succès de Montluc sur les protestants en Guienne. Peste d'Orléans. Prise de Poitiers (1er août), de Bourges (31 août) sur les protestants. Alliance de Condé et de Coligny avec l'Angleterre (20 septembre). Victoire des protestants à Saint-Gilles (27 septembre). Siége et prise de Rouen par l'armée royale (28 septembre-26 octobre). Le roi de Navarre y est blessé et meurt (17 novembre). Défaite des protestants à Ver (9 octobre) et à Dreux (19 décembre). Le duc de Guise est nommé lieutenant général du royaume.

1563. Siége d'Orléans par le duc de Guise qui est assassiné par Poltrot (18 février), et meurt le 24. Édit de pacification dit *Édit d'Amboise*, permettant le libre exercice de la religion réformée (19 mars). Guerre avec l'Angleterre (6 juillet). Siége du Havre. Lit de justice, à Rouen, où le roi est déclaré majeur (17 août). Défense d'imprimer aucun livre sans la permission du roi (10 septembre.

1564. Ordonnance dite de *Roussillon* sur la justice et la police du royaume (janvier). Ambassades du pape, de l'Empereur, du roi d'Espagne et du duc de Savoie (12 février). Traité de Troyes avec l'Angleterre (11 avril). Déclaration interdisant l'exercice de la religion réformée dans les lieux de résidence royale (24 juin). Édit contre les réformés (4 août). Ordonnance prescrivant de commencer désormais l'année au 1er janvier. Voyage du roi en France.

1565. Arrêt du parlement de Paris en faveur des jésuites (5 avril). Le roi tient un lit de justice à Toulouse. Entrevue du roi et de sa sœur la reine d'Espagne à Bayonne (juin) où se conclut un traité secret entre la France et Philippe II contre les protestants. Ligues entre les seigneurs catholiques. Guerre *cardinale* en Lorraine (juillet).

1566. Assemblée des notables à Moulins (février). Ordonnance, dite de Moulins, sur l'administration de la justice (février).

1567. Négociations avec les protestants d'Allemagne. Prise d'armes des huguenots, qui cherchent à enlever le roi à Meaux (29 septembre), et sont battus à Saint-Denis (10 novembre). Guerre civile dans le Midi. Expédition contre Madère.

1568. Guerre en Guienne et en Poitou. Siége de Chartres par les protestants. Paix de Longjumeau ou de Chartres (23 mars). Disgrâce de l'Hôpital. Insurrection et supplice de Cocqueville. Expédition de de Gourgues dans la Floride contre les Espagnols, qui avaient tué en trahison des colons français. Édit défendant de professer publiquement d'autre religion que la religion catholique (septembre). Soulèvement des protestants en Poitou et en Provence.

1569. Défaite des protestants à Jarnac, où Condé est tué (13 mars). Leur succès à la Roche-Abeille (23 juin) et à la Charité. Exploits de Montgommery en Guienne et en Béarn. Siége de Poitiers par Coligny qui est battu à Moncontour (3 octobre). Prise de Saint-Jean-d'Angely par le roi (2 décembre). Surprise de Nîmes par les réformés.

1570. Succès en Poitou de La Noue qui bat les catholiques à Sainte-Gemme (15 juin). Combat d'Arnai-le-Duc. Paix de Saint-Germain, *dite paix du roi Charles* (8 août). Mariage de Charles IX avec Elisabeth d'autriche (26 novembre). Ambassade des protestants d'Allemagne à Charles IX (décembre).

1571. Édit sur l'imprimerie, la police des ouvriers et la taxe des livres (mai). Massacre des protestants à Rouen et à Orange. Troubles à Paris. Négociations pour le mariage de la reine d'Angleterre Élisabeth avec Henri, duc d'Anjou.

1572. Alliance avec l'Angleterre (29 avril). Edit du chancelier Birague en faveur de l'industrie française. Mort de Jeanne d'Albret, reine de Navarre (9 juin). Défaite de Genlis par les Espagnols dans les Pays-Bas (11 juillet). Mariage du roi de Navarre (Henri IV) et de Marguerite de Valois (18 août). Tentative d'assassinat contre Coligny (20 août). Massacre de la Saint-Barthélemy (24 août). Lit de justice à Paris et arrêt du Parlement contre la mémoire de Coligny (28 août). Massacres des protestants dans diverses villes. Abjuration du roi de Navarre et du prince de Condé. Soulèvement de Nîmes, de Sancerre et de Montauban. Commencement du siége de Sancerre et de celui de La Rochelle (décembre).

1573. Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX, est élu roi de Pologne (9 mai). Guerre en Dauphiné et en Guienne. Levée du siége et paix de La Rochelle (6 juillet). Reddition de Sancerre aux troupes royales après huit mois de siége (19 août). Tentative des catholiques sur La Rochelle.

1574. Entrée de Henri à Cracovie (18 février). Prise d'armes dite du *Mardi gras* (23 février). Soulèvement des protestants en Poitou, en Normandie et dans le Midi. Complot du duc d'Alençon. Ses complices, la Mole et Coconas sont exécutés (30 avril). Arrestation des maréchaux de Montmorency et de Cossé (4 mai). Capitulation de Montgommery dans Domfront (27 mai). Mort de Charles IX (30 mai). Avénement de Henri III.

HENRI III.

1574. Prise de Saint-Lô (10 juin), de Carentan (28 juin), par Matignon. Déclaration donnée à Cracovie par laquelle Henri III confie la régence à sa mère (15 juin). Henri III s'enfuit de Cracovie (18 juin). Échec du prince de Montpensier devant Livron (23 juin). Supplice de Montgommery (26 juin). Trêve de deux mois en Poitou, Angoumois, Saintonge, etc., avec les réformés (juin). Assemblée des protestants à Milhaud (juillet-août). Surprise de Castres par les protestants. Arrrivée de Henri III à Lyon (6 septembre). Prise de Fontenay-le-Comte par les catholiques (21 septembre). Siége de Lusignan par le duc de Montpensier (octobre). Restitution de Pignerol, de Savillan et de La Pérouse au duc de Savoie (14 décembre). Siége de Livron par les catholiques. Mort du cardinal Charles de Lorraine (26 décembre).

1575. Levée du siége de Livron. Prise de Lusignan (25 janvier). Prise de Saint-Ferréol par le duc d'Uzès, d'Alais, d'Aigues-Mortes et du Pouzin par les réformés. Traité d'union signé à Nîmes entre les catholiques mécontents et les huguenots (10 février). Sacre du roi à Reims (15 février). Son mariage avec Louise de Vaudemont (16 février). Mort de Renée de France, duchesse de Ferrare (12 juin). Défaite de Simiane par le protestant Montbrun (13 juin). Déclaration du roi pour l'établissement de l'uniformité des poids et mesures (14 juin). Surprise de Périgueux par les huguenots (juin). Défaite de Montbrun qui est fait prisonnier (9 juillet). La diète de Pologne déclare le trône vacant (15 juillet). Surprise par

les protestants du Mont-Saint-Michel, qui est repris le même jour (22 juillet). Troubles des *Publicains* en Poitou. Leur chef J. de La Haye est mis à mort (juillet). Supplice de Montbrun (12 août). Émeute à Bordeaux (août). Édit qui défend pendant un an à toutes personnes de vendre leurs biens sous peine de confiscation (22 août). Lit de justice à Paris (27 août). Prise par les catholiques et reprise par les protestants de l'île de Ré (2 et 3 septembre). Le duc d'Anjou s'enfuit de la cour (16 septembre) et s'allie aux réformés. Mise en liberté des maréchaux de Montmorency et de Cossé (2 octobre). Défaite des reîtres et des protestants à Dormans par le duc de Guise (10 octobre). Trêve de six mois (22 novembre). Assemblée de bourgeois à l'Hôtel-de-Ville de Paris (12 et 23 décembre). Faction des *Carcistes* et des *Razats* en Provence.

1576. Pillage de Nuits par les troupes de Condé (janvier). Henri de Navarre s'enfuit de la cour (8 février), et se rend à Alençon où il abjure la religion catholique. Ligue entre les protestants et les catholiques dans le Vivarais. Signature de la paix, dite *Paix de Monsieur* (6 mai). Lit de justice pour l'enregistrement de l'édit ordonnant la création au Parlement d'une chambre *mi-partie*, c'est-à-dire composée de catholiques et de réformés (7 juin). Surprise de la Charité par les huguenots. Édit qui défend aux roturiers de prendre des titres de noblesse, et à leurs femmes de porter l'habit de damoiselles (juillet). Ligue formée contre les protestants à Paris; elle s'étend peu à peu en Picardie, en Poitou, puis dans tout le royaume. Surprise de Saint-Jean-d'Angély par Condé (octobre). Ouverture des Etats généraux à Blois (6 décembre). Henri III adhère à la Ligue (12 décembre. Le Pont-Saint-Esprit est livré aux troupes du roi (décembre). Édit accordant aux princes du sang la préséance sur les autres princes et sur les pairs de France (décembre).

1577. Reprise des hostilités par le roi de Navarre, Condé et Dampville (janvier). Prise de Loudun par Condé. Introduction de la comédie italienne en France. Troupe des *Gelosi* à Blois (février). Formation d'une contreligue entre les réformés, Élisabeth d'Angleterre, les rois de Suède et de Danemark, les Suisses et les princes protestants d'Allemagne (février). Clôture des États de Blois (12 mars). Déclaration contre les usuriers (12 mars). Expédition de Condé aux Sables-d'Olonne (avril). Siége de la Charité (avril), par le duc d'Anjou, qui s'en empare (1er mai). Première représentation donnée à Paris par les *Gelosi*, dans la salle de l'hôtel de Bourbon (19 mai). Dampville abandonne le parti des réformés (mai). Siége et prise d'Issoire par le duc d'Anjou (20 mai-12 juin). Décri des monnaies (15 juin). Arrêt du Parlement contre les *Gelosi* (26 juin). Prise de Brouage, après deux mois de siége, par le duc de Mayenne (20 août). Edit de pacification signé à Poitiers (septembre). Articles secrets ajoutés à l'édit précédent et signés à Bergerac (17 septembre.)

1578. Tentative des catholiques sur Périgueux (janvier). Le duc d'Anjou s'enfuit de la cour (14 février). Mort de Louis, cardinal de Guise (29 mars). Mort d'Isabelle de France, fille unique de Charles IX (2 avril). Duel des *mignons* Quélus, Maugiron et Livarot contre Schomberg, Antraguet et Libérac (27 avril). Assassinat à Paris de Saint-Mégrin par le duc de Mayenne (21 juillet). Voyage de la reine-mère dans le midi de la France. Le duc d'Anjou, à la tête d'une armée, va se joindre aux insurgés des Pays-Bas. Son traité avec les États (13 août. Surprise de Beaucaire par Dampville (août). La Réole est livrée aux catholiques. Surprise de Fleurance par Henri de Navarre. Traité signé à Nîmes entre les protestants du Comtat et le gouvernement papal (8 novembre). Ligue en Bretagne, Normandie, Bourgogne et Auvergne pour le refus de l'impôt. Institution de l'ordre du Saint-Esprit (31 décembre).

1579. Création de 26 chevaliers du Saint-Esprit (1er janvier). Tremblement de terre à Bordeaux Bourges, Tours (27 janvier). Traité signé à Nérac entre la reine-mère et le roi de Navarre (28 février). Ligue dite de l'*Équité*, en Dauphiné et en Auvergne (avril), contre le roi et la noblesse. Ordonnance dite *de Blois* sur la police générale du royaume (mai). Mort du maréchal de Montmorency (6 mai). Traité d'alliance perpétuelle avec Genève, Berne et Soleure (8 mai). Expédition du maréchal de Bellegarde dans le marquisat de Saluces. Grands jours à Poitiers. Émeute à Paris (octobre). Assemblée des églises protestantes à Mazères (novembre). Surprise de la Fère par Condé (29 novembre), de Mende par les protestants (25 décembre).

1580. Troubles en Languedoc (janvier). Tremblement de terre à Paris, Calais, etc. (6 avril). Commencement de la guerre dite *des Amoureux* (15 avril). Surprise de Montaigu par les réformés. Prise de Cahors par le roi de Navarre (5 mai). Déclaration du roi confirmant les édits donnés en faveur des protestants (3 juin). Invasion de l'épidémie dite *la Coqueluche* (juin). Peste. Création d'une seconde chambre des requêtes au parlement de Paris (juin). Siége de la Fère, dit *Siége de velours*, par les catholiques (juin). Sac de Gontaut par Biron (13 juillet). Mort du duc de Savoie Philibert-Emmanuel, auquel succède son fils Charles-Emmanuel (30 août). Prise de la Fère (12 septembre). Surprise de Mont-de-Marsan par les catholiques (18 septembre). Prise de la Mure par Mayenne. Arrêt du Parlement contre la bulle *In cœna Domini* (4 octobre). Surprise de Saint-Émilion par le roi de Navarre. Traité de Fleix (26 novembre).

1581. Négociation pour le mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth d'Angleterre (janvier). Lit de justice à Paris (4 juillet). Surprise de Périgueux par les catholiques (juillet). Monsieur fait lever aux Espagnols le siége de Cambrai (août), et s'empare par trahison de la citadelle de cette ville. Il prend Cateau-Cambrésis. Édit qui défend le trafic de deniers et la banque sans permission (7 septembre). Fêtes à la cour pour les noces du duc de Joyeuse (septembre). Tentative du duc de Guise sur Strasbourg. Voyage du duc d'Anjou en Angleterre. Rupture définitive de son projet de mariage avec Élisabeth (novembre). Édit d'établissement des maîtrises en tous arts et métiers (décembre).

1582. Le duc d'Anjou est proclamé duc de Brabant (21 février). Édit portant qu'aucune terre ne sera érigée en duché-pairie, si elle ne vaut 8,000 écus de revenu (mars). Prise d'Alost par les Français (23 avril). Expédition envoyée aux Açores pour soutenir don Antonio de Portugal contre Philippe II. Victoire des Français dans l'île Saint-Michel. Leur défaite navale devant Tercère (26 juillet). Combat près de Gand (août). Tentative des Espagnols sur Corbie (8 septembre). Complot et supplice de Salcède (26 octobre). Ordonnance pour la réforme du calendrier (2 novembre). Renouvellement de l'alliance avec les Suisses (décembre).

1583. Tentative de Monsieur sur Anvers, dite *Folie d'Anvers* (17 janvier). Édit sur les eaux et forêts, l'entretien des chemins publics (janvier). Lit de justice (7 mars). Institution par le roi de la confrérie des pénitents de l'Annonciation (mars).

Traité signé à Dendermonde entre le duc d'Anjou et les Etats (26 mars). Édit contre le luxe des habits (24 mars). Ordonnance sur les tailles et l'usurpation des titres de noblesse (mars). Établissement d'un impôt sur les cartes, tarots et dés (22 mai). Envoi d'une flotte française aux Açores (juin). Monsieur rentre en France (28 juin). Prise de Dunkerque sur les Français par les Espagnols (15 juillet), Capitulation des Français aux Açores (4 août). Épidémie et nombreuses processions de pénitents et de pèlerins en France (septembre). Assemblée des grands du royaume à Saint-Germain-en-Laye (novembre). Mort du chancelier René de Birague (24 novembre). Lettres qui placent la confrérie des peintres sous la protection de la Vierge (décembre).

1584. Création d'une chambre royale pour la recherche des malversations des financiers (mars). (Elle fut révoquée au mois de mai de l'année suivante). Mort de Monsieur (10 juin). Édit contre les ligues et les associations secrètes (11 novembre). Révocation de soixante-six édits bursaux (20 novembre). Négociation du roi de Navarre avec Élisabeth. Traité signé à Joinville entre Philippe II, le cardinal de Bourbon et la Ligue (31 décembre).

1585. Ambassade des insurgés des Pays-Bas au roi (février). Les ligueurs prennent les armes. Prise de Châlons-sur-Marne par le duc de Guise (21 mars). Manifeste du cardinal de Bourbon (31 mars). Tentative sur Marseille (7 avril) par les ligueurs qui s'emparent de Lyon (5 mai), de Verdun et de Toul. Mort de Grégoire XIII (10 avril), auquel succède Sixte V (24 avril). Manifeste du roi de Navarre (10 juin). Défaite des ligueurs en Poitou par le duc de Montpensier (juin). Prise d'armes de Lesdiguières en Dauphiné (juin). Traité avec la Ligue signé à Nemours par Catherine de Médicis (7 juillet). Lit de justice pour la révocation de tous les édits de pacification accordés aux huguenots (18 juillet). Déclaration du roi de Navarre, du prince de Condé et de Montmorency (10 août). Bulle d'excommunication de Sixte-Quint contre les deux premiers (9 septembre), qui font afficher à Rome leurs réponses (novembre). Huitième guerre civile, dite des *Trois Henris*. Prise de Montélimar par Lesdiguières (11 septembre). Défaite des catholiques près de Sainte-Gemme par Condé (19 septembre). Siége de Brouage par les protestants. Expédition désastreuse de Condé en Anjou. Succès des réformés en Limousin et en Saintonge. Prise d'Embrun par Lesdiguières (19 novembre). Mort de Ronsard (28 décembre).

1586. Prise de Montignac par Mayenne (6 février). Surprise de Donzy par Saint-Paul (25 février). Combat près de Saintes (8 avril). Prise de Sainte-Jalle par Lesdiguières (16 avril). Arrivée d'une ambassade danoise à Paris (24 avril). Prise de Saint-Basile (avril) et de Monségur (15 mai) par Mayenne. Edit exemptant du droit d'aubaine les étrangers qui achèteront des rentes sur l'Etat (mai). Lit de justice pour l'enregistrement de dix-sept édits bursaux (16 juin). Interdiction de la chambre des comptes (27 juin). Trêve en Poitou entre Biron et le roi de Navarre (juillet). Arrivée à Paris d'une ambassade des princes protestants d'Allemagne (5 août). Prise de Malziou (7 août), de Marvejols (22 août), de la Peyre, par Joyeuse; de Montaigu par Retz (août), de Castillon par Mayenne (1er septembre). Assemblée de chefs ligueurs à Orcamp (septembre). Guerre civile des *Carcistes* et des *Razats* en Provence. Défaite des catholiques près du château d'Allemagne (5 septembre). Guerre de Guise contre le duc de Bouillon. Prise et reprise de Rocroy (novembre). Prise de Chorges par le duc d'Epernon. Entrevue du roi de Navarre et de Catherine de Médicis à Saint-Bris (13 décembre). Trêve.

1587. Troubles à Paris. Levée du siége de Sedan par Guise. Supplice de Marie Stuart (18 février). Reprise de Castillon par Turenne (10 mars). Prise par le roi de Navarre de Chizé, de Sacé, de Saint-Maixent et de Fontenay-le-Comte (mai). Défaite des huguenots par Joyeuse, à la Motte-Saint-Eloy (juin). Prise, perte et reprise de Tonnay-Charente, par Joyeuse, qui s'empare de Maillezais. Succès de Lesdiguières en Dauphiné (mai-juin). Emeute à Paris (22 juillet). Prise par les catholiques (16 août) de Montélimar qui est repris trois jours après. Défaite des Suisses huguenots en Dauphiné (19 août). Emeute à Paris (2 septembre). Victoire remportée à Coutras par le roi de Navarre sur Joyeuse qui est tué (20 octobre). Entrée en Lorraine des auxiliaires allemands (août). Combat de Vimory (28 octobre). Ils sont défaits à Auneau par le duc de Guise et capitulent à Lancy. Défaite en Bresse et en Savoie des Suisses et des Allemands, par le marquis du Pont et le duc de Guise (décembre).

1588. Guerre du duc de Lorraine dans le duché de Bouillon. Siége de Jamets. Mort du duc de Bouillon à Genève (11 janvier). Mort de Henri de Bourbon, prince de Condé (5 mars). Retour du duc de Guise à Paris malgré la défense du roi (9 mai). Journée des *Barricades* (12 mai). Le roi quitte Paris et se retire à Chartres (13 mai). Mandement du roi pour la convocation des Etats généraux (31 mai). Les ligueurs s'emparent de Troyes (11 juin). Prise par les catholiques de Marans, qui est repris par le roi de Navarre (12 juillet). Traité du roi avec la Ligue, dit l'*édit d'Union* (19 juillet). Lettres patentes nommant le duc de Guise lieutenant général du royaume (6 août). Succès en Dauphiné de Lesdiguières qui traite avec la Valette (13 août). Ouverture des Etats généraux à Blois (16 octobre). Lettres patentes déclarant l'*édit d'Union* loi de l'Etat (18 octobre). Défaite du duc de Mercœur par le roi de Navarre qui s'empare de Beauvoir (21 octobre). Assemblée générale des églises protestantes à la Rochelle (novembre). Occupation du marquisat de Saluces par le duc de Savoie (novembre). Prise de Mauléon et de Montaigu par le duc de Nevers (14 novembre). Capitulation de Jamets (décembre). Assassinat du duc de Guise (23 décembre) et de son frère le cardinal (24 décembre) à Blois. Soulèvement de Paris, de Chartres et d'Orléans. Prise de Niort par le roi de Navarre (28 décembre).

1589. Mort de Catherine de Médicis, à Blois (5 janvier). La Sorbonne et la Faculté de théologie prononcent la déchéance du roi (7 janvier). Prise de la Garnache par le duc de Nevers (14 janvier). Clôture des Etats généraux de Blois (16 janvier). Arrestation d'une partie des membres du parlement de Paris (16 janvier). Soulèvements dans toute la France. Emeute à Toulouse où est massacré le président Duranti (10 février). Entrée à Paris du duc de Mayenne (12 février). Etablissement (16 février) du conseil général de l'Union, qui nomme Mayenne lieutenant général du royaume (18 février). Edit qui révoque le Parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et toutes les charges de judicature établies à Paris, Orléans, Abbeville et autres villes rebelles (février). Edit transférant à Tours le parlement de Paris (24 février). Déclaration du roi contre les ducs de Mayenne et d'Aumale (février). Prise de Maillezais, de Saint-Maixent et d'Argenton par le roi de Navarre (février). Lettre du roi de Navarre aux trois ordres des Etats du royaume (4 mars). Prise d'Angers par le maréchal d'Aumont (31 mars). Prise de Nantes et de Rennes par le duc de Mercœur

qui assiége Vitré. Emeute à Bordeaux. Siége de Falaise par Montpensier (avril). Insurrection et (22 avril) défaite des *Gautiers* en Normandie. Surprise de Senlis par les royalistes (26 avril). Armistice de Henri III avec le roi de Navarre (26 avril). Traité avec Berne et Genève (29 avril). Entrevue des deux rois au Plessis-lès-Tours (30 avril). Excommunication du roi par le pape (5 mai). Attaque du duc de Mayenne sur Tours (8 mai). Siége de Senlis par les ligueurs qui sont défaits et lèvent le siége (17 mai). Défaite des ligueurs par Châtillon, près de Bonneval (18 mai). Prise par le roi, de Jargeau et de Pluviers. Prise d'Alençon par Mayenne (22 mai). Apparition des troupes royales devant Paris (24 mai). Défaite de Saint-Paul à Saint-Georges. Montereau pris par d'Epernon et repris par le duc de Mayenne. Prise d'Etampes par les royaux (1er juillet). Prise de Villeneuve-Saint-Georges par les ligueurs (7 juillet). Succès de Sancy en Savoie. Prise de Jamets par le duc de Lorraine. Prise de Pontoise par les royaux (26 juillet). Arrivée des deux rois devant Paris. Henri III est assassiné à Saint-Cloud par le jacobin Jacques Clément (1er août) et meurt le lendemain. Avénement du roi de Navarre.

HENRI IV.

1589. Levée du siége de Paris (16 août). Déclaration de Henri IV confirmant le parlement de Paris, séant à Tours (23 août). Combat près d'Arques (13-21 septembre) entre le roi et le duc de Mayenne qui est défait (24 septembre). Arrêt du parlement de la Ligue qui défend d'exercer ou de tolérer d'autre religion que la catholique (25 septembre). Secours envoyés par Elisabeth, au roi, qui arrive devant Paris (31 octobre) dont il emporte d'assaut les faubourgs (1er novembre). Sa retraite. Il fait son entrée à Tours (21 novembre). Arrêt du parlement de la Ligue proclamant roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, et le duc de Mayenne, son lieutenant général (21 novembre). Déclaration du roi ordonnant la convocation des Etats généraux, à Tours, pour le mois de mars 1590 (28 novembre). Soumission de Vendôme, du Mans, de Falaise et de la Basse-Normandie.

1590. Traité de Paris entre Philippe II et la Ligue (11 janvier). Déclaration du roi pour la poursuite de l'assassinat de Henri III (18 janvier). Prise d'Issoire (18 février) par les royalistes qui assiégent la citadelle. Supplice à Tours de Bourgoin, prieur des jacobins de Paris (23 février). Le roi assiége inutilement Dreux (28 février-12 mars). Défaite des ligueurs devant Issoire, dont la citadelle capitule (14 mars). Victoire du roi sur Mayenne à Ivry (14 mars). Décret de la Sorbonne contre le roi (7 mai). Commencement du siége de Paris (8 mai). Mort du cardinal de Bourbon (9 mai). Processions de la Ligue à Paris (14 mai). Combats entre Henri et Mayenne, près de Laon (5 juin). Prise des faubourgs de Paris (24 juillet). Mort du pape Sixte V (27 août). Entrée en France du duc de Parme. Il fait lever le siége de Paris (30 août) et s'empare de Lagny (5 septembre). Tentative de Henri IV contre Paris (10 septembre). Election d'Urbain VII (15 septembre). Sa mort (27 septembre). Prise de Corbeil par le duc de Parme (16 octobre). Reprise de Corbeil (10 novembre). Invasion de la Provence par le duc de Savoie qui s'empare de Fréjus et est défait par La Valette et Lesdiguières (octobre). Il fait une entrée solennelle à Aix (11 novembre) et est déclaré par le Parlement gouverneur et lieutenant général de la Provence *sous la couronne de France*. Election de Grégoire XIV (5 décembre). Prise de Corbie (10 décembre). Guerre en Lorraine et en Bretagne.

1591. Tentative sur Saint-Denis, du chevalier d'Aumale qui est tué (3 janvier). Tentative du roi sur Paris, dite *journée des farines* (20 janvier). Bref de Grégoire XIV au duc de Nevers, partisan de Henri IV (18 mars). Bulle du même, aux princes, seigneurs et gentilshommes attachés au roi (28 mars). Arrêt du parlement de Paris, séant à Châlons, contre ce bref et cette bulle (10 juin). Siége et prise de Chartres (9 février-19 avril). Défaite des Savoyards à Esparon (15 avril). Bref du pape permettant à tous les ecclésiastiques de porter les armes contre les hérétiques (2 juin). Prise de Louviers (6 juin). Traité du roi avec Elisabeth (25 juin) qui lui envoie le comte d'Essex avec des troupes (août). Lettres patentes du roi déclarant qu'il maintiendrait la religion catholique et qu'il se soumettrait à la décision d'un concile national (4 juillet). Edit du roi remettant en vigueur les édits de pacification (juillet). Siége et prise de Noyon (25 juillet-18 août). Défaite des Savoyards à Pontcharra (19 septembre). Déclaration des prélats assemblés à Mantes, puis à Chartres, contre les bulles du pape (21 septembre). Mort de Grégoire XIV (15 octobre). Election d'Innocent IX (29 octobre). Investissement de Rouen par Biron (11 novembre). Les *Seize*, en l'absence du duc de Mayenne, font pendre à Paris le président Brisson et les conseillers Larcher et Tardif (15 novembre). Défaite des ligueurs à Souillac, dans le Quercy (24 novembre). Supplice de plusieurs des Seize (4 déc.). Défaite du duc de Savoie à Vinon (21 déc.). Mort d'Innocent IX (30 décembre).

1592. Mort à Vienne (Autriche) d'Élisabeth, veuve de Charles IX (2 janvier). Rentrée du duc de Parme en France. Election de Clément VIII (30 janvier). Il adresse un bref au duc de Nemours pour l'exhorter lui et les autres princes français, à élire un roi catholique (15 février). Combat d'Aumale où le roi est blessé (5 février). Arrivée devant Rouen des ducs de Parme et de Mayenne (février). Le siége est levé (20 avril). Prise de Caudebec par Mayenne (26 avril). Retraite du duc de Parme (21 mai). Défaite des royaux devant Craon, par le duc de Mercœur (juin). Siége de Quillebeuf par les ligueurs qui sont obligés de le lever (19 juillet). Prise de Vienne par le duc de Nemours (10 juillet). Siége d'Epernay par le roi. Biron y est tué (26 juillet). Antibes, prise par le duc de Lesdiguières, est reprise par le duc de Savoie (7 août). Entrée en Piémont de Lesdiguières (26 septembre). Défaite du duc de Joyeuse par les royaux devant Villemur (19 octobre); défaite des ligueurs par le duc de Bouillon, devant Beaumont, près Sedan (octobre). Succès de Lesdiguières qui prend Briqueras et Cavour (6 décembre). Mort du duc de Parme (2 décembre). Prise de Dun par les royaux. Trêve d'un an en Languedoc (décembre).

1593. Ouverture à Paris des Etats généraux de la Ligue (26 janvier). Conférences tenues à Surênes pour la paix (29 avril-11 juin). Philippe II demande aux Etats la couronne de France pour l'infante Isabelle (26 mai). Siége et prise de Dreux par le roi (7-18 juin). Arrêt du Parlement, séant à Paris, pour le maintien de la loi salique (28 juin). Abjuration du roi qui entend la messe à Saint-Denis (25 juillet). Déclaration du duc de Mayenne et des Etats généraux pour la publication du concile de Trente (7 août). Prorogation des Etats (8 août). Trêve de trois mois signée à la Villette (31 juillet). Complot contre le roi, de P. Barrière, qui est écartelé (31 août). Troubles à Lyon, dont le gouverneur, le duc de Nemours, est emprisonné par l'archevêque (18 septembre). Défaite du duc de Lorraine par le maréchal de Bouillon, près de Beaumont, en Argonne (14 oc-

tobre). Déclaration d'amnistie (27 octobre). Henri de Montmorency est nommé connétable (8 décembre). Vitry rend Meaux au roi (23 décembre). Publication de la *Satire Ménippée*.

1594. Renouvellement des hostilités aux environs de Paris (1er janvier). Soumission de la Provence (janvier). Ambassade infructueuse du duc de Nevers près du pape (janvier). Soulèvement de Lyon, qui se donne au roi (7-8 février). Soumission d'Orléans (17 février), de Péronne, Roye et Montdidier. Sacre du roi à Chartres (27 février). Entrée du roi à Paris (22 mars). Déclaration rétablissant à Paris le Parlement transféré à Tours. Soumission de Rouen (27 mars). Édit sur la réduction de Paris (28 mars). Arrêt du Parlement annulant tous les arrêts, décrets, ordonnances et autres actes de la Ligue et révoquant la charge de lieutenant-général, conférée au duc de Mayenne (30 mars). Déclaration contre les blasphémateurs (6 avril). Soumission du Havre, de Harfleur, de Pont-Audemer, de Verneuil, de Neuchâtel, d'Abbeville, de Montreuil, de Troyes, de Sens, de Riom (avril). Meurtre à Reims du maréchal de Saint-Paul par le duc de Guise (25 avril). Guerre entre Lesdiguières et d'Épernon, qui est défait à Orgon (27 avril). Soumission d'Agen, de Villeneuve, de Marmande (mai); de Poitiers (juin). Congrès de la Ligue à Bar-le-Duc. Siége et prise de Laon par le roi (25 mai-22 juillet). Traité par lequel le roi prend sous sa protection Balagny, possesseur de Cambrai (12 avril). Mort du cardinal de Bourbon (28 juillet). Traités du roi avec Charles III, duc de Lorraine (16 novembre) et le duc de Guise (29 novembre). Soumission de la Champagne. Attentat contre le roi (27 décembre), de Châtel qui est supplicié le lendemain. Arrêt du Parlement chassant les jésuites du royaume comme corrupteurs de la jeunesse et perturbateurs du repos public (28 décembre).

1595. Supplice du jésuite Guignard (7 janvier). Édit qui expulse les jésuites du royaume (7 janvier). Déclaration de guerre à l'Espagne (16 janvier). Lettres patentes qui légitiment César, fils naturel du roi et de Gabrielle d'Estrées (janvier). Prise de Beaune, par Biron (5 février). Défaite des ligueurs à Villers-Cotterets (15 février). Invasion de la Franche-Comté par les troupes royales. Prise de Vienne (24 avril). Invasion de la Bourgogne par les Espagnols. Campagne infructueuse de Bouillon dans le Luxembourg. Prise, par Biron, d'Autun (8 mai), de Dijon (28 mai). Combat de Fontaine-Française (5 juin). Prise de Ham (21 juin). Les Espagnols s'emparent du Catelet (25 juin). Défaite de Bouillon près de Dourlens (24 juillet), qui est pris d'assaut et saccagé (29 juillet). Absolution donnée par le pape aux cardinaux Duperron et d'Ossat, procureurs du roi (17 septembre). Déclaration contre les prédicateurs séditieux (22 septembre). Traité entre Henri IV, Philippe II et les cantons suisses pour le rétablissement de la neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne (22 septembre). Trêve avec Mayenne (23 septembre). Prise par Fuentès de la ville et du château de Cambrai (2-9 octobre).

1596. Traités signés au château de Folembray avec les ducs de Mayenne et de Joyeuse (janvier). Édit général d'amnistie en faveur de ces ducs et de leurs adhérents (janvier). Soumission de Toulouse (janvier) L'archevêque d'Aix, Genebrard, est banni par le parlement de cette ville (26 janvier). Soumission de la Provence. Marseille est livrée au duc de Guise (17 février). Prise par les Espagnols de Calais (17 avril), d'Ardres (23 mai). Prise de La Fère par le roi (22 mai). Traités d'alliance offensive et défensive avec l'Angleterre (24 mai) et les États généraux (31 octobre). Épidémie à Paris. Assemblée des notables à Rouen (4 novembre). Rosny entre au conseil et est chargé des finances. Trêve en Bretagne avec le duc de Mercœur. Assemblée des protestants à Loudun, puis à Vendôme.

1597. Établissement d'un *conseil de raison*. Édit sur l'administration de la justice (janvier). Surprise d'Amiens par les Espagnols (11 mars). Prise du fort Barraux par Lesdiguières, qui s'empare d'une partie de la Savoie (mars). Règlement sur la police des métiers (avril). Lettres pour l'établissement d'une manufacture de cristal à Melun (août). Reprise d'Amiens (25 septembre).

1598. Édit qui révoque les affranchissements de tailles et les titres de noblesse accordés depuis 20 ans (janvier). Fin de la guerre civile par le traité signé à Angers avec le duc de Mercœur (20 mars). Édit de pacification, dit *de Nantes* (13 avril). Traité avec Ferdinand, grand duc de Toscane, pour la restitution des îles d'If et de Pomègue (1er mai). Traité avec l'Espagne, l'Autriche et la Savoie, signé à Vervins (2 mai). Fondation de deux chaires de théologie en Sorbonne (3 septembre). Mort de Philippe II. Avénement de Philippe III (13 septembre).

1599. Édit prohibant l'importation des marchandises d'or, d'argent et de soie (janvier). Édit sur le payement des dîmes (20 janvier). Mort de Gabrielle d'Estrées (10 avril). Création d'un office de grand-voyer de France (mai). Mort du chancelier Hurault de Chiverny (29 juillet). Il est remplacé par Pomponne de Bellièvre (2 août). Les commissaires nommés par le pape déclarent nul le mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois (10 novembre). Voyage du duc de Savoie en France (décembre).

1600. Traité signé à Paris avec le duc de Savoie au sujet du marquisat de Saluces (27 février). Édit qui défend l'usage des draps d'or et d'argent (24 mars). Signature du contrat de mariage du roi avec Marie de Médicis (26 avril). Conférence religieuse tenue à Fontainebleau devant le roi entre Duperron, évêque d'Évreux, et du Plessis-Mornai (4 mai). Déclaration de guerre au duc de Savoie (11 août). Prise de Bourg par Biron (13 août), de Montmélian par Lesdiguières (17 août), de Chambéry par Crillon (23 août), de Conflans (27 août). Célébration par procureur, à Florence, du mariage du roi et de Marie de Médicis (5 octobre). Arrivée de la princesse à Toulon (30 octobre), à Marseille (3 novembre), à Lyon (3 décembre), où le roi vient la rejoindre le 9.

1601. Traité signé à Lyon avec le duc de Savoie, qui cède à la France la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex en échange du marquisat de Saluces (17 janvier). Édit général sur la chasse (juin). Naissance du Dauphin Louis XIII (27 septembre).

1602. Édit sur les duels (avril). Arrestation à Fontainebleau (13 juin) du maréchal de Biron, qui est condamné à mort (26 juillet) et exécuté (31 juillet).

1603. Mort d'Élisabeth d'Angleterre (3 avril). Avénement de Jacques Ier. Traité avec ce prince pour la défense des Provinces-Unies contre l'Espagne (30 juillet). Édit pour l'établissement d'une manufacture de draps et toiles d'or, d'argent et de soie à Paris (août). Déclaration défendant de chasser à l'arquebuse et au pistolet (14 août). Édit de rétablissement des jésuites (septembre).

1604. Déclaration prohibant le commerce avec l'Espagne (18 février). Mort de la duchesse de Bar, sœur du roi (février). Conjuration de la marquise de Verneuil, du comte d'Entragues, son père, et du comte d'Auvergne, son frère. Traité

de commerce avec l'Espagne (12 octobre). Établissement de la *Paulette* (décembre). Traité avec le sultan Amurat.

1605. Condamnation à mort des comtes d'Auvergne et d'Entragues (1er février), qui sont graciés. Destruction de la pyramide élevée à Paris devant le Palais en mémoire du supplice de J. Châtel et de l'expulsion des jésuites (mai). Assemblée du clergé à Paris (mai). Assemblée des réformés à Châtelleraul (juillet). Troubles dans le Midi. Le roi va tenir les grands jours à Limoges (octobre). Déclaration pour l'établissement, dans tous les diocèses de France, d'une pépinière de mûriers blancs pour les vers à soie (16 novembre). Supplice de divers conspirateurs (16 décembre). Conspiration de Louis de Meyrargues, pour livrer Marseille aux Espagnols. Son supplice à Paris (19 décembre).

1606. Traité de commerce avec l'Angleterre (24 février). Rosny est créé duc de Sully (février). Édit portant rétablissement des anoblissements (mars). Expédition contre le duc de Bouillon qui fait sa soumission et remet Sedan au roi (avril). Arrêt du parlement de Toulouse contre les prêtres qui, en célébrant la messe, omettraient les prières pour le roi (7 juin). Déclaration permettant aux jésuites de résider à Paris (27 juillet).

1607. Établissement d'une chambre de justice (janvier). Naissance de *N*, duc d'Orléans, second fils du roi (16 avril). Édit pour la réunion à la couronne de l'ancien patrimoine privé du roi (juillet). Lettres déclarant les rois, princes et seigneurs étrangers admissibles à l'ordre du Saint-Esprit (31 décembre). Médiation de la France dans les démêlés du pape Paul V et de Venise.

1608. Ligue défensive avec les Provinces-Unies (23 janvier). Etablissement d'une chambre de justice à Limoges (8 avril). Suppression du droit d'aubaine en faveur des Génevois (juin). Supplices en Poitou.

1609. Edit portant la peine de mort contre les banqueroutiers frauduleux (mai). Edit contre les duels (juin). Amour du roi pour Charlotte de Montmorency, princesse de Condé. Démêlés relatifs à la succession du duché de Juliers. Alliance avec les protestants d'Allemagne. Fuite en Flandre du prince et de la princesse de Condé (29 novembre). Traité avec le duc de Savoie pour la conquête de la Lombardie (décembre).

1610. Traité avec l'électeur palatin et l'électeur de Brandebourg au sujet de la succession du duché de Juliers (11 février). La reine est déclarée régente pendant l'absence du roi (20 mars). Traités avec le duc de Savoie contre l'Espagne et pour la conquête du duché de Milan (25 avril). Sacre de la reine à Saint-Denis (mai). Assassinat de Henri IV par Ravaillac (14 mai). Avénement de Louis XIII.

LOUIS XIII.

1610. Arrêt du Parlement qui déclare régente du royaume Marie de Médicis, mère du roi (14 mai), et qui est confirmé le lendemain dans un lit de justice. Déclaration confirmant l'édit de Nantes (22 mai). Supplice de Ravaillac (27 mai). Confédération et alliance avec Jacques Ier (29 août). Prise de Juliers par le prince Maurice et par la Châtre (1er septembre). Sacre du roi à Reims (17 octobre). Faveur de Concini.

1611. Disgrâce de Sully (26 janvier). Déclaration contre les duels (1er juillet). Assemblée des protestants à Saumur (juin-septembre). Mort du duc de Mayenne (30 octobre). Protection donnée à Genève contre la Savoie. Troubles à Troyes au sujet des jésuites.

1612. Traité pour les limites du duché et du comté de Bourgogne avec les archiducs Albert et Isabelle (15 février). Acte d'union des chefs protestants signé à Privas (16 août). Traité pour le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche (20 août). Déclaration du roi en faveur des réformés (15 décembre).

1613. Edit somptuaire (mars). Concini est fait maréchal de France. Intrigues à la cour.

1614. Condé et d'autres princes et seigneurs quittent la cour (20 janvier). Traité conclu avec eux à Sainte-Menehould (15 mai). Voyage du roi en Anjou, en Poitou et en Bretagne. Lit de justice tenu à Paris pour la déclaration de la majorité du roi (2 octobre). Ouverture des États généraux à Paris (27 octobre).

1615. Dissolution des États généraux (24 mars). Mort de la reine Marguerite de Valois (27 mars). Arrêt du Parlement convoquant les princes, prélats et autres seigneurs, ayant voix délibérative pour délibérer sur les affaires de l'État (28 mars). Cet arrêt est cassé par un arrêt du conseil (23 mai). Remontrances du Parlement. Déclaration expulsant les juifs du royaume (23 avril). Traités avec le duc de Savoie (juin). Déclaration accordant pendant douze ans à une société le privilége de la navigation et du commerce dans les Indes orientales (2 juillet). Manifeste de Condé contre le Conseil de la reine (9 août). Déclaration du roi contre le prince et ses adhérents (10 sepembre). Soulèvement des protestants de Guienne et du Languedoc. Voyage du roi en Guienne. Guerre civile autour de Paris. Mariages par procuration, à Burgos et à Bordeaux, de Louis XIII avec Anne d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne, et d'Élisabeth de France, sœur du roi, avec l'infant d'Espagne (18 octobre). Échange des deux princesses sur la Bidassoa (9 novembre). Lit de justice tenu à Bordeaux (10 décembre).

1616. Conférences à Loudun pour la paix (février). Lettres patentes permettant aux jésuites de s'établir à Rouen (17 avril). Traité de paix de Loudun (3 mai). Édit de pacification contenant des dispositions pour l'administration du royaume (mai). Confirmation des priviléges des écoliers d'Allemagne à l'université de Paris (juin). Arrestation du prince de Condé (5 septembre). Les ducs de Vendôme, de Nevers, et d'autres seigneurs quittent la cour.

1617. Édit contre le duc de Nevers et ses adhérents (janvier). Guerre civile en Nivernais et en Champagne. Assassinat à Paris du maréchal d'Ancre (24 avril, par le marquis de Vitry, à qui le roi accorde des letttres d'abolition (27 avril). La reine-mère se retire à Blois avec Richelieu (3 mai). Arrêt du conseil ordonnant le rétablissement de la religion catholique en Béarn et la restitution des biens du clergé (25 juin). Supplice de Leonora Galigaï, veuve du maréchal d'Ancre (8 juillet). Déclaration portant qu'il sera remis à la bibliothèque du Roi deux exemplaires de tous les ouvrages publiés (août). Lettres patentes pour l'établissement de chaises à porteur à Paris (22 octobre) Assemblée de notables à Rouen (novembre-décembre).

1618 Arrêt du conseil qui rétablit les jésuites dans le droit de professer publiquement au collége de Clermont (15 février). Faveur d'Albert de Luynes. Intrigues en faveur de la reine mère. Supplice de quelques-uns de ses partisans. Troubles en Béarn.

1619. Supplice à Toulouse de Vanini condamné à être brûlé vif pour cause d'athéisme (19 février). La reine mère s'échappe du château de Blois (22 février). Traité avec Alger (21 mars). Courte guerre entre la reine et Louis XIII, terminée par le traité d'Angoulême (30 avril). Assemblée des protestants à Loudun (25 septembre). Le prince de

Condé est mis en liberté (16 octobre). Luynes est créé duc et pair (14 novembre).

1620. Déclaration enjoignant à l'assemblée de Loudun de se séparer (25 février). Ligue de la reine mère et des princes contre le duc de Luynes. Le roi marche contre eux, pacifie la Normandie, et les défait aux Ponts-de-Cé (7 août). Paix d'Angers (13 août). Édit portant réunion à la couronne de la Navarre, du Béarn et des pays d'Andorre et Donnezan, et créant un parlement à Pau (19 octobre).

1621. Assemblée à La Rochelle des réformés, qui adressent des remontrances au roi (2 janvier), prennent les armes et s'emparent de Privas (8 février). Mort de Philippe III d'Espagne; avénement de Philippe IV (31 mars). Luynes est nommé connétable (2 avril). Traité de Madrid avec l'Espagne pour la Valteline (25 avril). Fondation de la congrégation de Saint-Benoît, dite de Saint-Maur (17 mai). Déclaration du roi contre les villes de La Rochelle et de Saint-Jean-d'Angély (27 mai). Campagne du roi en Anjou et en Poitou. Insurrection catholique à Tours. Siége et prise de Saint-Jean-d'Angély (3-23 juin). Prise de Nérac (7 juillet), de Clérac (4 août). Investissement de Montauban (17 août), par l'armée royale qui est forcée de lever le siége (2 novembre). Sac de Monheur (12 décembre). Mort de Luynes (14 décembre).

1622. Prise et sac de Tonneins (4 mai). Capitulation de Royan (11 mai), de Sainte-Foi (24 mai). Prise d'assaut de Negrepelisse, dont la population est massacrée (10 juin). Siége et prise de Saint-Antonin (14-22 juin). Conversion au catholicisme de Lesdiguières qui reçoit l'épée de connétable (25 juillet). Richelieu est nommé cardinal (5 septembre). Siége de Montpellier (septembre-octobre). Paix signée dans cette ville (18 octobre). Déclaration confirmant les édits de pacification accordés aux protestants (19 octobre). L'évêché de Paris est érigé en archevêché (20 octobre). Défaite navale des Rochellois près de l'île de Ré (27 octobre).

1623. Ligue avec Venise et le duc de Savoie contre les Espagnols au sujet de la Valteline (7 février). Mort du duc de Bouillon (25 mars). Déclaration confirmant le traité de paix et de commerce fait en 1606 avec l'Angleterre (14 avril). Déclaration sur les assemblées des réformés (17 avril).

1624. Richelieu entre dans les conseils du roi (4 mai). Traité de subsides avec les Provinces-Unies (10 juin). Création d'une chambre de justice (octobre). Guerre dans la Valteline, d'où le marquis de Cœuvres chasse les troupes impériales et papales (novembre-décembre). Traités avec Venise et avec le duc de Savoie au sujet de la Valteline (6 et 10 décembre). Traité de subsides avec la Hollande contre Gênes (24 décembre).

1625. Prise d'armes des huguenots. Soubise s'empare de l'île de Ré, puis de la flotte royale dans la rade de Blavet (janvier). Expédition de Lesdiguières et du duc de Savoie contre Gênes (mars). Mort de Jacques Ier d'Angleterre; avénement de Charles Ier (27 mars). Traité de subsides avec la Hollande (12 avril). Mariage à Paris de Charles Ier et de Henriette de France, sœur du roi (11 mai). Insurrection des réformés en Languedoc. Prise et sac du château de Bonnac par le maréchal de Thémines (23 juin). Reprise de l'île de Ré par les troupes royales (15 septembre), et de l'île d'Oléron (20 septembre). Défaite navale des Rochellois (16 septembre). Assemblée de notables (19 septembre). Évacuation de la Ligurie par les Français et les Savoyards.

1626. Édit d'établissement du Jardin des plantes à Paris (janvier). Paix avec les huguenots (5 février). Édit supprimant l'office de grand voyer de France (février). Édit contre les duels (février). Édit confirmant les précédents édits de pacification (mars). Traité signé à Monçon (Aragon), avec l'Espagne au sujet de la Valteline (5 mars). Déclaration ordonnant le rasement des places fortes, châteaux et forteresses qui ne sont pas situés sur les frontières (31 juillet). Intrigues et conspirations contre Richelieu. Arrestation, procès et supplice à Nantes du comte de Chalais (8 juillet-19 août). Mariage à Nantes de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, avec Mademoiselle de Montpensier (6 août). Mort du connétable de Lesdiguières (28 septembre). Création en faveur de Richelieu de la charge de grand-maître, et surintendant de la marine et de la navigation (octobre). Assemblée des notables à Paris (2 décembre).

1627. Édit supprimant les offices de connétable et amiral de France (janvier). Richelieu est créé pair de France (15 mars). Traité avec l'Espagne (20 mars). Les huguenots font alliance avec l'Angleterre et les ducs de Savoie et de Lorraine. Mort de la duchesse d'Orléans (4 juin). Supplice à Paris comme duellistes de François de Montmorency, comte de Boutteville, et du comte des Chapelles (21 juin). Les Anglais débarquent dans l'île de Ré, dont ils s'emparent (22 juillet), à l'exception du fort Saint-Martin qu'ils assiégent. Investissement de la Rochelle (10 août). Traité de subsides avec la Hollande (28 août). Insurrection de Rohan dans le Languedoc (septembre). Arrivée du roi devant La Rochelle (12 octobre). Les Anglais sont chassés de l'île de Ré (8 novembre).

1628. Échec de Rohan devant Montpellier (19 janvier). Déclaration qui défend d'insérer dans les almanachs des prédictions illicites (20 janvier) Tentatives infructueuses des flottes anglaises pour secourir La Rochelle (18 mai et 3-4 octobre). Guerre pour la succession du duc de Nevers au duché de Mantoue. Siége de Casal par les Espagnols. Échecs du marquis d'Uxelles en Piémont (août). Traité avec les Algériens (19 septembre). Capitulation (29 octobre) de La Rochelle où le roi fait son entrée (1er novembre).

1629. Lit de justice (4 janvier). Ordonnance dite *Code Michau* (janvier). Défaite au Pas de Suze (6 mai) du duc de Savoie qui fait la paix (11 mars). Levée du siége de Casal (18 mars). Ligue avec Venise et les ducs de Savoie et de Mantoue, pour l'indépendance de l'Italie (8 avril). Paix et alliance avec l'Angleterre (24 avril). Traité du duc de Rohan avec l'Espagne (3 mai). Traité avec le duc de Savoie pour le partage des terres du Montferrat (10 mai). Continuation de la guerre civile en Languedoc. Siége et prise de Privas (14-27 mai), d'Alais (9-16 juin). Paix d'Alais avec les huguenots (28 juin). Expédition et succès de Cahussac à l'île Saint-Christophe (juillet). Traité d'alliance et de commerce signé à Moscou avec le czar Michel Féderowitz (12 novembre). Défense de fonder des monastères ou maisons religieuses sans permission du roi (21 novembre). Richelieu est nommé premier ministre (2 novembre). Nouveau siége de Casal par les Espagnols (novembre). Envoi en Russie d'un agent qui obtient (novembre) de grands priviléges commerciaux. Peste dans le Languedoc, le Lyonnais et le Dauphiné. Richelieu est nommé généralissime et part pour l'armée d'Italie (29 décembre).

1630. Rupture avec la Savoie. Prise de la ville et de la citadelle de Pignerol (22-29 mars), par Créqui. Émeute des vignerons à Dijon (avril). Conquête de la Savoie (mai-juin). Renouvellement d'alliance pour sept années, et traité de subsides avec la Hollande (17 juin). Défaite de

Doria par Montmorency à Veillane (10 juillet). Sac de Mantoue par les Autrichiens (18 juillet). Conquête de la ville (20 juillet) et du marquisat de Saluces. Mort du duc de Savoie, Charles-Emmanuel; avénement de son fils Victor-Amédée (26 juillet). Trêve générale entre l'empereur, la France, l'Espagne et la Savoie (4 septembre). Traité avec l'empereur de Maroc (3 septembre). Paix de Ratisbonne avec l'empereur (13 octobre). Levée du siége de Casal (26 octobre), qui est remis au duc de Mantoue (novembre). Intrigues contre Richelieu qui triomphe à la *Journée des dupes* (11 novembre).

1631. Traité d'alliance signé à Bernwald avec Gustave-Adolphe, roi de Suède (13 janvier). La reine mère s'enfuit de Compiègne (18 juillet), et se retire à Bruxelles. Bassompierre est arrêté et mené à la Bastille (25 février), où il reste quatorze ans. Gaston se retire en Lorraine (mars). Lutte avec le Parlement (avril-mai). Traités signés à Cherasco avec Ferdinand II, pour la pacification de l'Italie (6 avril), avec le duc de Savoie, auquel on restitue la Savoie, Saluces, etc. (30 mai). Traité avec l'électeur de Bavière (30 mai). Établissement d'une chambre de justice à l'Arsenal (14 juin). Synode national tenu à Charenton par les protestants (septembre). Nouveau traité avec le Maroc (24 septembre). Traité avec le duc de Savoie (19 octobre). Occupation, par les troupes françaises, d'une partie de la Lorraine.

1632. Mariage secret de Gaston avec Marguerite, sœur du duc de Lorraine (3 janvier). Traité signé à Vic avec le duc de Lorraine (6 janvier). Traité avec l'Angleterre qui restitue à la France le Canada et l'Acadie (29 mars). Alliance avec l'électeur de Trèves (9 avril). Traité avec le duc de Savoie (5 mai). Supplice du maréchal de Marillac (10 mai). L'électeur de Trèves se met sous la protection du roi (12 juin). Rentrée en France à la tête de troupes espagnoles de Gaston (18 juin), qui va rejoindre en Languedoc le maréchal de Montmorency. Le roi envahit la Lorraine, dont le duc signe avec lui un nouveau traité à Liverdun (26 juin). Traité secret avec le duc de Savoie (5 juillet). Les États de Languedoc se déclarent pour Gaston (22 juillet). Combat de Castelnaudari où les insurgés sont défaits et Montmorency pris (1er septembre). Gaston fait sa paix avec le roi (1er octobre). Procès et condamnation de Montmorency, qui est exécuté (30 octobre). Gaston se retire dans les Pays-Bas (10 novembre). Victoire et mort de Gustave-Adolphe à Lutzen (16 nov.).

1633. Édit pour l'établissement d'un parlement à Metz (janvier). Arrêt du Parlement de Paris portant défense d'exécuter les condamnés ailleurs qu'en place publique (19 janvier). Traités d'alliance signés à Dresde avec l'électeur de Brandebourg et le duc de Saxe (26 février). Traité signé à Heilbronn entre la France, la Suède et les cercles de Souabe, de Franconie, du Haut et du Bas-Rhin (9 avril). Édit de création des chevaliers du guet (mai). Arrêt du Parlement de Paris déclarant le duché de Bar réuni à la couronne, faute d'hommage rendu (30 juillet). Entrée d'une armée en Lorraine. Prise de Lunéville, de Mirecourt. Siége de Nancy. Traité avec le duc de Lorraine qui cède pour quatorze ans (20 septembre) Nancy, où le roi fait son entrée (26 septembre). Traité avec la Suède et les princes et villes confédérés d'Allemagne (5 octobre). Lettres patentes pour l'achèvement de la clôture de Paris et l'adjonction des faubourgs Saint-Honoré, Montmartre et Villeneuve (23 novembre). Édit instituant à Bicêtre, pour l'entretien des soldats invalides, un établissement sous le titre de Commanderie de Saint-Louis (novembre).

1634. Lit de justice à Paris (16 janvier). Abdication de Charles, duc de Lorraine (19 janvier), en faveur de son frère, le cardinal Nicolas-François, qui épouse, à Lunéville, Claude de Lorraine. Pris par les Français, ils s'échappent (mars) et passent en Italie. Traités de subsides pour sept ans avec les États-Généraux (15 avril), avec la Suède (16 juin). Traité signé à Bruxelles entre Philippe IV et Gaston, duc d'Orléans, contre Louis XIII (12 mai). Supplice d'Urbain Grandier (18 août). Traité avec la Suède et les princes protestants d'Allemagne au sujet de Philipsbourg (26 août). Arrêt du parlement de Paris qui déclare nul le mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine (5 septembre). Défaite des Suédois à Nordlingen (6 septembre). Édit établissant un conseil souverain à Nancy (17 septembre). Traité d'alliance avec les États évangéliques des cercles et provinces électorales de Franconie, de Souabe et du Rhin (20 septembre). Accommodement de Gaston avec le roi (1er octobre). Traité (9 octobre) avec la Suède qui remet Philipsbourg au roi. Traité de confédération avec le duc de Wurtemberg et les autres princes d'Allemagne (1er novembre).

1635. Lettres patentes pour l'établissement de l'Académie française (2 janvier). Les Impériaux reprennent Philipsbourg (24 janvier) et occupent Spire. Traité avec la Hollande pour la conquête et le partage des Pays-Bas espagnols (8 février). Reprise de Spire (21 mars). Surprise de Trèves par les Espagnols (26 mars). Ordonnance du lieutenant civil sur la police générale de Paris (30 mars). Nouveau traité avec la Suède (8 avril). Lettres d'amnistie en faveur des financiers et officiers comptables (avril). Confirmation à Compiègne des précédents traités avec la Suède (28 avril). Déclaration portant que les principaux gentilshommes du duché de Lorraine seront obligés de venir demeurer en France (11 mai). Édit de création des intendants (mai). Déclaration de guerre à la maison d'Autriche (26 mai). Victoire à Avein des maréchaux de Châtillon et de Brezé sur les Espagnols (20 mai). Défaite du duc de Lorraine près de Montbéliard par La Force (24 mai). Sac de Tillemont par l'armée franco-hollandaise (10 juin), qui s'empare de Diest et d'Arschot, et investit Louvain, dont elle lève le siége (5 juillet). Ligue offensive et défensive conclue à Rivoli avec les ducs de Savoie et de Parme (11 juillet). Traités avec la ville impériale de Colmar (1er août), avec l'empereur de Maroc (7 septembre), avec Bernard, duc de Saxe-Weimar (27 octobre). Prise par les Espagnols des îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat (octobre). Victoires du duc de Rohan dans la Valteline (31 octobre), d'où il chasse les Impériaux.

1636. Nouveaux traités de confédération et d'alliance avec la Suède (20 mars), et avec la Hollande (16 avril). Défaite des Espagnols à Bufalora par le duc de Savoie et Créqui (22 juin). Succès de Weimar et du cardinal de la Valette en Alsace (juillet). Entrée en Picardie (3 juillet) des Impériaux qui s'emparent de la Capelle (9 juillet, du Câtelet et de Corbie (15 août). Terreur dans Paris. Invasion de la Bourgogne par le duc de Lorraine et Galas (22 septembre), qui attaquent Saint-Jean de Losne, dont ils sont forcés de lever le siége (3 novembre). Prise de Saint-Jean de Luz par les Espagnols (octobre). Traité avec le Landgrave de Hesse (21 octobre). Reprise de Corbie (14 novembre). Conspirations de Monsieur et du comte de Soissons, puis de Retz et de la Rochepot contre Richelieu.

1637. Descente du comte d'Harcourt en Sardaigne (février). Soulèvement des Grisons qui

forcent le duc de Rohan à signer un traité (26 mars) pour l'évacuation de la Valteline. Convention avec le duc de Weimar (17 avril). Succès de Thianges et du duc de Longueville en Franche-Comté. Reprise des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat par Sourdis, archevêque de Bordeaux (24 mars-14 mai). Prise par le cardinal de la Valette de Landrecies (26 juillet), de la Capelle (21 septembre). Siége de Leucate par les Espagnols (2 septembre). Leur défaite devant cette place par le duc d'Hallwin (28 septembre), qui est créé maréchal et prend le nom de Schomberg. Prise de Damvillers par Châtillon (27 octobre). Traité d'alliance et de subsides avec les Provinces-Unies (17 décembre). Soulèvement des paysans (*Croquants*) en Périgord, en Limousin et en Auvergne.

1638. Déclaration par laquelle le roi place le royaume sous la protection de la Vierge (10 février). Batailles de Rhinfeld, où Bernard de Weimar, vaincu d'abord (28 février), défait complétement les Impériaux (3 mars). Nouveau traité avec la Suède (5 mars). Prise de Rhinfeld (23 mars). Mort du duc de Rohan blessé à Rhinfeld (13 avril). Traité d'alliance offensive et défensive avec Christine, régente de Savoie (3 juin). Incendie de la flotte espagnole dans la rade de Gattari par Sourdis (22 août). Défaite navale des Espagnols près de Gênes par Pontcourlay (2 septembre). Naissance du Dauphin (Louis XIV) (5 septembre). Défaite des Français devant Fontarabie, dont ils lèvent le siége (7 septembre). Reprise du Câtelet (14 septembre). Siége de Brisach par Weimar, qui bat plusieurs fois les Impériaux et prend la ville (19 décembre).

1639. Nouveau traité d'alliance et de subsides avec les Provinces-Unies (24 mars). Nouvelle convention avec le duc de Weimar (17 avril). Condamnation à mort, par contumace, du duc de la Valette (24 mai). Traité avec la régente de Savoie (1er juin). Siége de Thionville par Feuquières, qui est battu devant cette ville et fait prisonnier (7 juin). Siége de Mouzon par Piccolomini, qui est forcé à la retraite (21 juin). Prise d'Hesdin par la Meilleraye (30 juin). Mort de Bernard de Weimar (18 juillet). Surprise de Turin par le prince Thomas et son frère le cardinal de Savoie, qui disputent la régence à Christine (27 juillet). Prise d'Yvoy par Châtillon (2 août). Traité avec le landgrave de Hesse (22 août). Campagne infructueuse de Condé dans le Roussillon. Mort du cardinal de la Valette, général de l'armée française en Piémont (28 septembre). Traité avec l'armée de Bernard de Weimar (9 octobre). Prise de Cherasco par d'Harcourt (24 octobre), qui ravitaille Casal assiégé par les Espagnols. Soulèvement des *va-nu-pieds* en Normandie (novembre). Mort du P. Joseph (18 décembre).

1640. Le parlement de Rouen est suspendu de ses fonctions pendant un an (2 janvier). Déclaration portant que les gentilshommes dans leurs terres, les magistrats et les officiers du roi, seront responsables des soulèvements et seront considérés comme complices (8 janvier). Nouveau traité avec le landgrave de Hesse (1er février). Défaite des Espagnols devant Casal (29 avril). Siége et prise de Turin par Harcourt (16 mai-22 septembre). Traité de confédération avec les ducs de Brunswick et de Lunebourg (mai). Siége et prise d'Arras (18 juin-10 août). Insurrection de la Catalogne contre l'Espagne (juin). Naissance de Philippe, fils de Louis XIII (22 septembre). Édit qui révoque les anoblissements et priviléges créés depuis trente ans (novembre). Révolution en Portugal en faveur du duc de Bragance (Jean IV), qui est proclamé roi (1er décembre). Traité entre la France et le prince Thomas de Savoie portant restitution des places fortes du Piémont, détenues par la France et l'Espagne (2 décembre). Traité de confédération et d'alliance avec les principautés de Catalogne, de Roussillon et de Cerdagne contre l'Espagne (16 décembre).

1641. La Catalogne se donne à la France (23 janvier). Renouvellement de l'alliance avec la Suède (31 janvier, 30 juin). Mariage du duc d'Enghien avec une nièce de Richelieu (9 février). Lit de justice pour l'enregistrement d'un édit défendant aux parlements et autres cours de justice de prendre connaissance des affaires d'État et d'administration (21 février). Fuite du duc de Vendôme en Angleterre (février). Son procès (mars). Victoire navale de Sourdis sur les Espagnols (27 mars). Traité avec le duc de Lorraine (29 mars), auquel le roi rend ses États. Traité de confédération et d'alliance avec le Portugal (1er juin). Victoire de Guébriant à Wolfenbüttel sur l'archiduc Léopold et Piccolomini (29 juin). Traité avec la Hollande (30 juin). Traité avec le prince de Monaco (8 juillet). Traité du comte de Soissons et des ducs de Bouillon et de Guise avec l'Espagne et l'Empire. Combat de la Marfée, où le comte de Soissons est tué (6 juillet). Traité avec le prince de Monaco qui se met sous la protection de la France (8 juillet). Prise d'Aire (26 juillet), qui retombe au pouvoir des Espagnols (7 septembre). Prise d'Elne par Condé (27 juillet). Levée du siége de Tarragone par La Mothe-Houdancourt (20 août). Nouvelle occupation de la Lorraine. Prise de Cunéo par Harcourt (15 septembre). Prise de La Bassée, de Lens et de Bapaume. Traité de reconnaissance de la suzeraineté de la France par la Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne (19 septembre). Mazarin est nommé cardinal (16 décembre).

1642. Victoire de Guébriant sur Lamboi et Merci à Kempten (17 janvier). Conspiration de Gaston, du duc de Bouillon, de Cinq-Mars, etc., contre Richelieu. Traité de Gaston avec l'Espagne (13 mars et 29 août). Edit sur l'établissement de la Compagnie des Indes de l'Amérique (mars). Prise de Collioure (10 avril). Défaite du maréchal de Gramont à Honnecourt (26 mai). Arrestation de Cinq-Mars, de de Thou et de Bouillon (13 juin). Traité avec les princes de Savoie (14 juin). Prise de Monçon (14 juin). Mort de Marie de Médicis à Cologne (3 juillet). Arrêt du Parlement de Paris défendant à tous juges de procéder à l'avenir à l'instruction des procès en matière de sortilége et en réservant l'appel au Parlement (3 août). Prise de Perpignan après plus de trois mois de tranchée ouverte (29 août). Supplice de Cinq-Mars et de de Thou à Lyon (12 septembre). Victoire de la Mothe à Lérida (7 octobre). Mort de Richelieu (4 décembre). Entrée de Mazarin au conseil.

1643. Retour de Gaston à Paris (15 janvier). Mise en liberté des maréchaux de Vitry et de Bassompierre (19 janvier). Suppression de l'office de colonel général de l'infanterie (avril). Edit accordant, en cas de mort du roi, la régence à Anne d'Autriche (avril). Mort du roi; avénement de Louis XIV (14 mai).

LOUIS XIV.

1643. Lit de justice où le Parlement proclame Anne d'Autriche régente (18 mai). Victoire à Rocroy du duc d'Enghien (19 mai) qui s'empare de Thionville (10 août). Prise de Tortone par les Espagnols (27 mai). Edit contre les duels (juin). Défaite navale des Espagnols devant Carthagène, par le duc de Brezé (3 septembre). Intrigues à la cour. Faction des *Importants*. Conspiration con-

tre Mazarin, de Beaufort, qui est arrêté (3 septembre). Prise de Trino (27 septembre), de Ponte-Stura (28 octobre). Prise de Rotweil (19 novembre) par Guébriant qui meurt de ses blessures (24 novembre). Défaite de Rantzau par le duc de Lorraine, Merci et Jean de Wert à Dutlingen (5 décembre). Traité de commerce avec le duc de Courlande (30 décembre). Perte de Rotweil. Campagnes de Turenne en Piémont, puis en Allemagne, et du maréchal de la Motte en Catalogne. Prise de Monçon par les Espagnols. Mazarin est nommé premier ministre (décembre). Sédition dans le Rouergue.

1644. Traité de protection avec le duc de Wurtemberg (25 janvier). Edit pour la construction d'un canal dans le Languedoc (mars). Traité avec le duc de Lorraine (24 juin). Prise de Gravelines par le duc d'Orléans (28 juillet). Edit accordant la noblesse aux officiers du parlement de Paris (juillet). Défaite du maréchal de la Motte devant Lérida qui capitule (31 juillet). Prise de Fribourg (28 juillet) par Merci qui est défait par Enghien devant cette ville, après trois jours de combat (3, 5, 9 août). Emprunt forcé de 1 500 000 livres de rente (septembre). Prise de Santia (7 septembre), d'Asti (30 septembre), par le prince Thomas. Siége et prise de Philipsbourg (24 août-10 septembre) par Enghien qui s'empare de Worms, de Mayence et de Landau. Lettres patentes pour l'établissement d'une manufacture de tapis de Turquie à la Savonnerie (16 octobre). Ouverture de négociations à Munster. Edit du *toisé*.

1645. Edit créant seize hôtels des monnaies (5 mars). Lutte du Parlement avec la cour. Arrestation de quatre conseillers (27 mars). Traités avec la régente de Savoie (3 avril), avec G. Ragotzi, prince de Transylvanie (22 avril). Défaite de Turenne par Merci à Marienthal ou Herbsthausen (5 mai). Prise de Roses par du Plessis-Praslin (31 mai). Victoire d'Harcourt sur les Espagnols à Llorenz (23 juin). Prise de la Motte en Lorraine, qui est rasée (7 juillet). Prise de Mardick (10 juillet) qui est repris par les Espagnols (4 décembre). Prise de Linck (23 juillet). Victoire d'Enghien à Nordlingen où Merci est tué (3 août). Prise de Bourbourg, Cassel, Saint-Venant, Béthune (août). Perte et reprise de Flix (septembre). Lit de justice pour l'enregistrement de dix-neuf édits fiscaux (5 septembre). Prise de Balaguer par Harcourt (19 octobre). Prise de Trèves par Turenne (19 novembre). Traité d'alliance avec Christian IV, roi de Danemark (25 novembre).

1646. Traité avec les Provinces-Unies pour le commerce maritime (18 avril). Traité de neutralité avec Ferdinand II, grand duc de Toscane (11 mai). Levée du siége d'Orbitello par les Français, dont la flotte est défaite à Talamone par les Espagnols (14 juin). Prise par le duc d'Orléans, de Courtrai (28 juin) et de Mardick (24 août). Anne d'Autriche se fait créer surintendante des mers (9 juillet). Traité avec les Provinces-Unies pour une entreprise sur Anvers (11 juillet). Traité avec l'électeur de Trèves (19 juillet). Prise de Piombino (9 octobre) et de Portolongone (28 octobre), par la Meilleraie et du Plessis-Praslin. Prise de Dunkerque par Enghien (10 octobre). Levée du siége de Lérida par Harcourt (21 novembre. Edit dit du *tarif* (10 décembre). Mort de Henri, prince de Condé (26 décembre). Son fils, le duc d'Enghien, prend son titre.

1647. Traités avec la Suède et les électeurs de Bavière et de Cologne (14 mars). Renouvellement d'alliance avec la Suède (25 avril). Traité de neutralité avec l'électeur de Mayence (9 mai). Prise d'Armentières (23 mai) et de Landrecies (18 juillet), par l'archiduc Léopold. Siége (24 mai) de Lérida par Condé, qui est obligé de le lever (17 juin). Prise de la Bassée (19 juillet) par Gassion qui assiége Lens, y est blessé et meurt (2 octobre) la veille de la prise de la ville. Traité de garantie avec les Provinces-Unies (29 juillet). Traité d'alliance avec François, duc de Modène (1er septembre). Révolte de Naples. Elle se met sous la protection de la France et appelle le duc de Guise qui y arrive (15 novembre). Edit contre les jureurs et les blasphémateurs (11 décembre). Combat à la hauteur de Castellamare entre les flottes française et espagnole (22 décembre). Faction des *Petits-Maîtres*.

1648. Prise d'Aversa par le duc de Guise (5 janvier). Lit de justice pour l'enregistrement de divers édits bursaux (5 avril). Fondation de l'Académie de peinture et de sculpture (février). Naples est livrée aux Espagnols (6 avril). Prise de Courtrai par l'archiduc (19 avril). Lutte de la cour contre le Parlement qui déclare (13 mai) son union avec les Compagnies souveraines. Victoire de Turenne à Sommershausen (17 mai). Prise d'Ypres par Condé (28 mai). Victoire du maréchal du Plessis-Praslin, sur les Espagnols, à Crémone (30 mai). Le duc de Beaufort s'échappe de Vincennes (1er juin). Prise de Tortose par Schomberg (13 juillet). Déclaration du roi portant qu'à l'avenir il ne sera établi aucune imposition qu'en vertu d'édits vérifiés (13 juillet). Etablissement d'une chambre de justice contre les financiers (juillet). Lit de justice (31 juillet). Siége infructueux de Crémone par les Français (22 juillet-9 octobre). Commencement de la Fronde. Prise de Lens par l'archiduc (19 août). Victoire de Condé à Lens (20 août) et reprise de la ville. Arrestation des conseillers Broussel et Blancménil (26 août) Journée des *Barricades* (27 août). Prise de Furnes (10 septembre). La reine sort de Paris et se retire à Ruel (13 septembre). Ordonnance royale sur le fait de la justice, police et finances (22 octobre). Paix signée à Munster avec l'empereur et l'empire (24 octobre). Retour de la reine à Paris (31 octobre).

1649. Le roi quitte Paris et ordonne au Parlement de se rendre à Montargis (6 janvier). Arrêts du Parlement déclarant Mazarin ennemi de l'Etat (8 janvier) et confisquant ses biens (13 janvier). Commencement de la guerre civile. Blocus de Paris. Lettre du parlement de Paris aux parlements de province (18 janvier). Lettres du roi pour la convocation des Etats généraux (23 janvier). Prise de Brie-Comte-Robert par les Royaux (28 janvier). Combat de Charenton (8 février). Conférences pour la paix qui est signée à Ruel (11 mars). Prise par les Espagnols de Saint-Venant (25 avril), d'Ypres (10 mai), de la Mothe-aux-Bois (10 octobre). Siége infructueux de Cambrai par Harcourt (24 juin-4 juillet) Rentrée du roi à Paris (18 août). Prise de Condé par Harcourt (25 août). Traité avec le prince Edouard de Portugal (2 septembre). Echecs en Catalogne. Guerre civile en Provence et en Guienne.

1650. Arrestation des princes de Condé et de Conti et du duc de Longueville (18 janvier). Turenne se retire à Stenay et se joint aux Espagnols. Mort de Descartes à Stockholm (11 février). Voyages du roi en Normandie (février), en Bourgogne (mars). Perte du Câtelet (15 juin), de Piombino (20 juin), de Portolongone (31 juillet). Levée du siége de Guise par les Espagnols (1er juillet). Perte de la Capelle (3 août), de Mouzon (6 novembre). Echecs en Catalogne. Guerre civile en Guienne où se rend le roi. Paix signée à Bourg-sur-Gironde (29 septembre). Entrée du roi à Bordeaux (5 octobre). Traité avec Guillaume, prince d'Orange (20 octobre). Prise de Rethel (13 décembre) par

le maréchal du Plessis qui, le surlendemain, défait Turenne et les Espagnols à la bataille dite de Rethel ou de Smide (15 décembre). Retour de Mazarin à Paris (31 décembre).

1651. Mazarin est obligé de nouveau de s'enfuir (7 février). Arrêt du Parlement contre lui (9 février). Mise en liberté des princes (13 février) qui font une entrée triomphale à Paris (17 février). Traité avec le duc de Bouillon pour l'échange de Sedan et du duché de Bouillon (20 mars). Changement de ministère (3 avril). Mazarin quitte la France. Turenne revient à Paris et s'attache au parti de la cour (2 mai). Condé rompt avec la cour (mai). Lit de justice où le roi est déclaré majeur (7 septembre). Déclaration du roi contre Mazarin (septembre). Prise par les Espagnols de Furnes (septembre), de Bergues (4 octobre), de Tortose et de Balaguer. Investissement de Barcelone. Le roi quitte Paris (27 septembre). Soumission du Berry. Siége de Montrond. Soulèvement de la Guienne. Guerre contre Condé. Rentrée de Mazarin en France à la tête d'une armée (décembre). Le Parlement met sa tête à prix (29 décembre).

1652. Traité du duc d'Orléans avec Condé contre Mazarin (24 janvier), qui va rejoindre la cour à Poitiers (28 janvier). Faction des *ormistes* à Bordeaux. Condé défait à Bleneau l'armée royale que sauve Turenne (7 avril). Prise de Gravelines par les Espagnols (18 mai). Combat du faubourg Saint-Antoine entre Turenne et Condé, à qui Paris ouvre ses portes (2 juillet). Émeute et massacres à l'Hôtel-de-Ville de Paris (4 juillet). Déclaration du roi qui interdit le parlement de Paris et le transfère à Pontoise (1er août). Émeute à Paris dite des *Têtes de papier* (10 août). Prise par les Espagnols de Dunkerque (16 septembre), de Barcelone (13 octobre). Mazarin se retire de nouveau à Sedan. Rentrée à Paris du roi qui y rappelle le Parlement (21 octobre). Lit de justice pour l'enregistrement d'un édit d'amnistie générale et d'une déclaration portant défense au Parlement de s'immiscer dans les affaires d'État et de finances (22 octobre). Condé est déclaré criminel de lèse-majesté (13 novembre). Arrestation du cardinal de Retz (19 décembre). Suppression de la chambre de justice (31 décembre).

1653. Rentrée triomphale de Mazarin à Paris (8 février). Fouquet est nommé surintendant des finances. Édit établissant la petite poste à Paris (mai). Prise de Seurre (6 juin), de Rethel (9 juillet), de Libourne (13 juillet). Soumission de Bordeaux (31 juillet). Fin de la guerre civile. Blocus de Girone par Hocquincourt, qui est battu (25 septembre), et lève le siége. Prise de Mouzon (26 septembre) et de Saint-Menehould (27 novembre). Les Espagnols s'emparent de Rocroy (30 septembre). Création de la Tontine royale (novembre). Défaite des Espagnols près de Rosas (décembre).

1654. Mariage du prince de Conti avec Marie Martinozzi, nièce de Mazarin (22 février). Lit de justice où le prince de Condé est condamné à mort comme coupable de haute trahison (28 mars). Sacre du roi à Reims (7 juin). Investissement d'Arras par Condé et les Espagnols (3 juillet). Prise de Villefranche (Catalogne), par Conti (5 juillet). Prise de Stenay (6 août). Turenne force les lignes espagnoles devant Arras (25 août). Prise du Quesnoy par Turenne (6 septembre), de Puycerda par Conti (21 octobre). Expédition infructueuse du duc de Guise sur Naples (octobre).

1655. Levée du siége de Reggio par les Espagnols (22 mars). Prise par Turenne de Landrecies (14 juillet), de Condé (18 août), de Saint-Guillain (25 août. Lettres patentes pour l'exécution de la bulle du pape, touchant les cinq propositions de Jansénius (9 septembre). Levée du siége de Pavie par le duc de Modène, allié de la France (14 septembre). Combat naval du duc de Vendôme contre les Espagnols, à la hauteur de Barcelone (29 septembre).

1656. Traité avec le duc de Modène (13 janvier). Traité avec l'électeur de Brandebourg (24 février). Lettres patentes pour l'établissement de colonies dans l'Amérique méridionale (mars). Édit établissant un hôpital général pour les mendiants de Paris (avril). Investissement de Valenciennes par Turenne et la Ferté (juin). Défaite de la Ferté par Condé (16 juillet). Levée du siége. Déclaration confirmant l'édit de Nantes (18 juillet). Traité d'alliance et de subsides avec l'électeur Palatin (19 juillet). Édit accordant la noblesse aux échevins, procureurs du roi, greffiers et receveurs de Paris (juillet). Prise de Condé par les Espagnols (18 août), de la Capelle par Turenne (27 septembre), de Valence (Italie) par les ducs de Modène et de Mercœur (13 septembre). Entrée à Paris de Christine, ex-reine de Suède (6 septembre). Lettres patentes pour l'établissement d'un hôpital de convalescents à Paris (octobre). Déclaration contre les usurpateurs de noblesse (30 decembre).

1657. Édit pour la levée des dîmes sur toutes les terres (février). Mort de l'empereur Ferdinand III (2 avril). Intrigues pour faire élire Louis XIV à sa place. Prise de Saint-Guillain par Condé (22 mars). Traité d'alliance avec Cromwell (23 mars). Siége de Cambrai par Turenne (28 mai). Condé le fait lever (1er juin). Tentative infructueuse des Espagnols sur Calais. Siége et prise de Montmédy (11 juin-7 août), de Saint-Venant (26-29 août), de la Mothe-aux-Bois (9-12 septembre), de Mardick (30 septembre-3 octobre). Siége infructueux d'Alexandrie par les Français (17 juillet-22 août). Tentative des Espagnols sur Mardick (1er novembre). Assassinat de Monaldeschi à Fontainebleau, par ordre de Christine de Suède (10 novembre).

1658. Hesdin est livré aux Espagnols par Fargues. Visite de Christine de Suède à l'Académie française (11 mars), Nouveau traité d'alliance avec Cromwell (28 mars). Tentative infructueuse sur Ostende du maréchal d'Aumont, qui y est fait prisonnier (mai). Investissement de Dunkerque (25 mai), par Turenne qui, à la tête de l'armée anglo-française, remporte à la bataille des Dunes une victoire complète sur Condé et les Espagnols (14 juin). Prise de Dunkerque qui est remis entre les mains des Anglais (25 juin). Prise de Berg-Saint-Vinox, de Furnes, de Dixmude (2-3-4 juillet). Maladie du roi à Calais (juillet). Élection de Léopold à l'empire (18 juillet). Succès des Français en Italie. Prise de Trino (22 juillet), de Mortara (25 août). *Ligue du Rhin* entre plusieurs princes et États d'Allemagne, sous la protection de la France (15 août). Prise de Gravelines (30 août), d'Oudenarde, de Menin, d'Ypres (9-17 et 26 septembre). Mort de Cromwell (13 septembre). Soulévements en Normandie et en Sologne. Projet de mariage du roi avec Marguerite de Savoie.

1659. Traité avec l'Angleterre et les Provinces-Unies pour la pacification du Nord (21 mai). Signature dans l'île des Faisans, du traité des Pyrénées avec l'Espagne (7 novembre).

1660. Voyage du roi en Provence (janvier-février). Le prince de Condé se rend près du roi à Aix. Supplices à Marseille. Mort de Gaston, duc d'Orléans (2 février). Occupation de la principauté d'Orange (mars). Turenne est créé maréchal-général (5 avril). Charles II est proclamé roi d'Angleterre (8 mai). Convention avec Venise contre le Turc (26 mai). Entrevue des rois de France et

d'Espagne dans l'île de la Conférence (3 juin). Mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche (9 juin). Entrée du roi et de la reine à Paris (26 août).

1661. Restitution du Barrois au duc de Lorraine (29 février). Mort de Mazarin (9 mars). Mariage de Monsieur avec Henriette d'Angleterre, fille de Charles Ier (31 mars). Suppression de la charge de colonel-général d'infanterie (25 juillet). Fête donnée à Vaux au roi par Fouquet, qui est arrêté à Nantes (5 septembre). Traité d'alliance et de commerce avec la Suède (24 septembre). Suppression de la charge de surintendant des finances. Colbert est nommé contrôleur-général. Querelle à Londres entre les ambassadeurs de France et d'Espagne (10 octobre). Traité avec l'électeur de Trèves (12 octobre). Naissance du dauphin (1er novembre). Création d'une chambre de justice (novembre).

1662. Édit portant établissement de carrosses à Paris (janvier). Traité signé à Montmartre, par lequel Charles IV, duc de Lorraine, fait le roi héritier de ses États (6 février). Traité d'alliance, de commerce et de navigation avec la Hollande (27 avril). Édit portant qu'il sera établi un hôpital en chaque bourg et ville du royaume (juin). Mort de Pascal (19 août). Insulte faite à Rome au duc de Créqui, ambassadeur de France (20 août). Traité avec Charles II pour l'achat de Dunkerque (17 octobre), où le roi fait son entrée (2 décembre). Traités de commerce avec le Danemark, avec la Suède (30 décembre).

1663. Arrêt du parlement de Provence qui réunit le comté d'Avignon à la couronne (26 juillet). Traité d'alliance avec le Danemark (3 août). Traité signé à Metz avec le duc de Lorraine, qui livre Marsal au roi (31 août). Traité de renouvellement d'alliance avec les Suisses (4 septembre). Défaite navale de pirates algériens par le duc de Beaufort (10 septembre). Édits pour l'établissement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Académie de peinture et de sculpture (décembre).

1664. Traité signé à Pise (12 février) avec le pape, dont le neveu, le cardinal Chigi, vient faire réparation au roi (août). Renouvellement d'alliance avec l'électeur de Saxe (16 avril). Édit portant que les bulles d'Innocent X et d'Alexandre VII sur les cinq propositions de Jansénius seront publiées dans le royaume, et que tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers seront tenus de souscrire le *formulaire* donné par l'assemblée du clergé le 17 mars 1657 (avril). Établissement de la Compagnie des Indes occidentales (28 mai). Prise de Gigeri par le duc de Beaufort (22 juillet). Établissement de la Compagnie des Indes orientales (août). Établissement d'une manufature de tapisseries à Beauvais (août). Envoi de six mille hommes à l'empereur contre les Turcs, qui sont défaits à Saint-Gothard (1er août). Révocation des lettres de noblesse accordées depuis 1634 (septembre). Secours donnés à l'électeur de Mayence contre ses sujets (octobre). Abandon de Gigeri (31 octobre). Commencement du canal de Languedoc (novembre). Condamnation de Fouquet (20 décembre). Alliance avec les trois électeurs ecclésiastiques et le roi de Danemark. Démêlés des pairs avec les présidents du Parlement. Querelles des jésuites et des jansénistes.

1665. Rétablissement de l'ordre de Saint-Michel (12 janvier). Bulle du pape prescrivant aux membres du clergé de signer le *formulaire* (15 février). Victoires navales du duc de Beaufort sur les Barbaresques (avril et 24 août). Déclaration bannissant à perpétuité les relaps et les apostats (20 juin). Lettres patentes confirmant la fondation du collége Mazarin (juin). Déclaration pour la tenue de grands jours à Clermont en Auvergne (31 août). Mort du roi d'Espagne Philippe IV. Avénement de Charles II (17 septembre). Établissement d'une manufacture de glaces à Paris (octobre). Traité de paix avec Tunis (25 novembre). Édit fixant le prix des offices des cours supérieures (décembre). Fondation du *Journal des Savants*.

1666. Mort d'Anne d'Autriche (20 janvier). Déclaration de guerre à l'Angleterre (26 janvier). Traité de garantie avec le Danemark et les Provinces-Unies (11 février). Arrêt du conseil portant règlement général pour la recherche des usurpateurs des titres de noblesse et ordonnant qu'il sera fait un catalogue contenant les noms, surnoms, armes et demeures des véritables gentilshommes pour être registré en chaque bailliage (22 mars). Règlement sur l'exercice de la religion réformée (2 avril). Édit pour l'établissement de lanternes à Paris (avril). Traité avec l'électeur de Cologne (23 avril). Traité de paix avec les Algériens (17 mai). Déclaration contre les blasphémateurs (30 juillet). Ordonnance portant défense aux armateurs de mettre les prisonniers à rançon (9 octobre). Édit (révoqué le 23 janvier 1683) attribuant des priviléges à ceux qui se marient avant ou pendant leur vingtième année jusqu'à vingt-cinq ans, et aux pères de famille ayant dix à douze enfants (novembre). Fondation de l'Académie des sciences.

1667. Traité avec l'électeur de Mayence (28 février). Création d'un lieutenant de police de Paris (15 mars). Traité avec le Portugal contre l'Espagne (31 mars). Ordonnance touchant la réformation de la justice (avril). Défaite navale des Anglais devant Saint-Christophe par de la Barre (9 mai). Déclaration de guerre à l'Espagne (9 mai). Prise de Charleroi (2 juin), de Saint-Vinox (6 juin), de Furnes (12 juin), d'Ath (18 juin), de Tournai (26 juin), de Douai (6 juillet), de Cambrai (18 juillet), d'Oudenarde (31 juillet), d'Alost (1er août), de Lille (27 août). Édit par lequel il est accordé mille livres de pension aux gentilshommes qui auront dix enfants et deux mille à ceux qui en auront douze (juillet). Paix avec l'Angleterre (31 juillet). Défaite du comte de Marsin par Turenne, près du canal de Bruges (31 août). Édit pour l'établissement de la manufacture des Gobelins (novembre). Persécution contre Port-Royal.

1668. Traité de la la triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne contre la France (23 janvier). Invasion de la Franche-Comté, puis de Besançon et de Salins (7 février), de Dôle (14 février), de Gray. Paix signée à Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne (2 mai). Naissance d'un second fils du roi, Philippe, duc d'Anjou (2 août). Secours envoyés à Candie assiégée par les Turcs (octobre). Conversion de Turenne au catholicisme (23 octobre).

1669. Suppression des chambres dites *de l'édit* instituées par l'édit de Nantes en faveur des réformés (janvier). Traité avec l'électeur de Cologne (16 février). Expédition du duc de Beaufort à Candie (juin). Il est tué dans une sortie (25 juin). Édit portant que les gentilshommes pourront faire le commerce de mer sans déroger (août). Intrigues et fêtes à la cour. Capitulation de Candie (6 septembre). Édit portant suppression de la charge de grand maître, chef et surintendant de la navigation et rétablissant la charge d'amiral de France (12 novembre).

1670. Traité de paix avec les Algériens (février). Édit pour l'établissement d'un hospice des enfants trouvés à Paris (juin). Mort de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans (30 juin). Ordonnance réformant la procédure criminelle

(août). Conquête de la Lorraine par Créqui (septembre). Soulèvements dans le Vivarais. Arrêt du conseil qui défend aux maîtres d'école d'enseigner aux enfants des religionnaires autre chose qu'à lire, écrire et compter (9 novembre). Rupture du projet de mariage de Mademoiselle avec Lauzun (18 décembre).

1671. Traité secret signé à Londres avec Charles II (2 janvier). Visite du roi à Chantilly (avril). Voyage du roi à Dunkerque (mai). Mort du duc d'Anjou (18 juillet). Édit pour la répression des désordres et des abus des pèlerinages (août). Fondation de l'Académie d'architecture. Mort de Lionne, secrétaire d'État aux affaires étrangères (1er septembre). Traité de neutralité avec l'empereur Léopold (1er novembre). Mariage du duc d'Orléans avec la princesse palatine Charlotte-Élisabeth de Bavière (12 novembre). Arrestation de Lauzun (25 novembre). Fondation de l'hôtel des Invalides.

1672. Nouveau traité avec l'Angleterre (12 février) contre les Provinces-Unies. Édit pour l'établissement de l'Académie royale de musique (mars). Déclaration de guerre à la Hollande par l'Angleterre (27 mars) et la France (6 avril). Alliance avec la Suède (14 avril). La reine est déclarée régente durant l'absence du roi (23 avril). Règlement pour la nouvelle enceinte de Paris (26 avril). Invasion de la Hollande (mai). Prise d'Orsoi et de Burick (3 juin), de Wesel (4 juin). Bataille navale indécise à Solebay entre Ruyter, d'Estrées et le duc d'York (7 juin). Passage du Rhin près de Tolhuis, où le duc de Longueville est tué (12 juin). Prise d'Arnheim, de Knotzembourg, de Skenk, de Doësbourg, d'Utrecht (15, 16, 19, 21 et 30 juin), de Nimègue, de Naërden, de Grave, de Crèvecœur (9, 12, 14, 19 juillet). Traité de paix avec Tunis (28 juin). Traité d'union avec l'Angleterre contre les Provinces-Unies (16 juillet). Insurrection à La Haye et massacre des frères de Witt (20 août). Prise de Bommel (26 septembre). Défaite devant Voerden du prince d'Orange par le duc de Luxembourg (12 octobre). Tentative du prince sur Charleroi (décembre). Traité d'alliance et de subsides avec le Hanovre (10 décembre).

1673. Congrès de Cologne. Déclaration portant que le droit de régale s'étend sur tous les diocèses du royaume (10 février). Lettres patentes supprimant les remontrances du Parlement (24 février). Arrêt du Parlement portant défense aux juges de rendre la justice sous les porches des églises, dans les cimetières et dans les cabarets (28 avril). Renouvellement des capitulations avec le sultan Mahomet IV (5 juin). Campagne en Brandebourg de Turenne, qui force l'électeur à signer la paix (6 juin). Siége et prise de Maestricht par Louis XIV (5-29 juin). Batailles navales des Anglo-Français contre les Hollandais (7 et 14 juin, 22 août). Traité contre la France avec la Hollande conclu à La Haye par l'empereur (1er juillet) et l'Espagne (30 août). Occupation de Colmar et de Schelestadt (28 août). Siége et prise de Trèves par Rochefort (26 août-8 septembre). Reprise de Naërden par le prince d'Orange (14 septembre). Déclaration de guerre à l'Espagne (19 octobre). Siége et prise de Bonn par les alliés (4-12 novembre). Lettres patentes pour la légitimation du duc du Maine et des autres enfants naturels du roi (décembre). Confiscation de la principauté d'Orange, qui est donnée au comte d'Auvergne. Évacuation de la Hollande.

1674. Édit créant un nouveau Châtelet à Paris (février). Paix entre l'Angleterre et la Hollande (9 février). Enlèvement à Cologne, par ordre de l'Empereur, du prince Guillaume de Furstemberg, ministre plénipotentiaire de l'électeur de Cologne (14 février). Rupture du Congrès. Prise de Germesheim par Turenne (3 mars). Campagne de Louis XIV en Franche-Comté. Prise de Besançon (15 mai), de Dôle (6 juin), de Salins (22 juin). Victoire de Turenne à Sinzheim (16 juin). Dévastation du Palatinat. Tentative de l'amiral Tromp sur Belle-Isle (28 juin). Combats dans le Roussillon contre les Espagnols qui s'emparent de Bellegarde. Tentative de Ruyter sur la Martinique (juillet). Combat de Senef entre Condé et le prince d'Orange (11 août). Soulèvement de Messine, qui se donne à la France (août). Levée du siége d'Oudenarde par le prince d'Orange (21 septembre). Siége et prise de Grave par les Hollandais (24 juillet-26 octobre). Victoire de Turenne sur Bournonville à Ensisheim (4 octobre). Conspiration et supplice du chevalier de Rohan-Guéméné et de ses complices (28 novembre). Prise de Huy par les Hollandais (2 décembre). Campagne victorieuse dans les Vosges de Turenne, qui enlève successivement les quartiers ennemis (28-31 décembre). Édit supprimant la compagnie des Indes occidentales et confirmant la compagnie du Sénégal (décembre).

1675. Victoire de Turenne à Turckheim sur les Impériaux (5 janvier), qui sont forcés de repasser le Rhin. Défaite navale des Espagnols par Vivonne devant Messine (11 février). Prise de Liége (27 mars), de Dinant (29 mai), de Huy (6 juin), de Limbourg (21 juin). Renouvellement d'alliance avec la Suède (25 avril). Succès de Schomberg en Catalogne. Soulèvements à Bordeaux et en Bretagne. Turenne passe en Allemagne (7 juin). Il est tué à Salsbach (27 juillet). L'armée française repasse le Rhin (2 août). Prise d'Agosta par Vivonne (7 août). Condé remplace Turenne et fait lever le siége de Haguenau (22 août). Défaite à Consaarbruck (11 août) de Créqui, qui se jette dans Trèves assiégée par le duc de Lorraine et est forcé de capituler (6 septembre). Mort de Charles IV, duc de Lorraine (18 septembre), auquel succède son neveu Charles V.

1676. Victoire navale à Stromboli de Duquesne sur Ruyter (8 janvier). Commencement des conférences de Nimègue. Seconde victoire de Duquesne à la hauteur du Mont-Gibel, sur Ruyter, qui y est blessé mortellement (22 avril). Campagne du roi en Flandre. Prise de Condé (26 avril), de Bouchain (11 mai). Destruction par Vivonne et Duquesne de la flotte alliée dans le port de Palerme (2 juin). Supplice de la marquise de Brinvilliers (17 juillet). Prise d'Aire (31 juillet). Investissement de Maëstricht (8 juillet) par le prince d'Orange qui lève le siége (29 août). Translation du parlement de Dôle à Besançon (22 août). Déclaration de guerre au Danemark (28 août). Prise par le duc de Lorraine de Philipsbourg, après soixante-dix jours de tranchée (8 septembre). Lettres patentes pour l'établissement d'académies de peinture et de sculpture dans les principales villes du royaume (novembre). Edit réunissant l'Académie de peinture et de sculpture de France à l'Académie établie à Rome (novembre). Reprise de Cayenne (20 décembre) et de Marie-Galande sur les Hollandais, par d'Estrées.

1677. Traité de commerce avec l'Angleterre (24 février). Incendie de la flotte hollandaise par d'Estrées dans la baie de Tabago (3 mars). Campagne du roi en Flandre. Siege et prise de Valenciennes (9-10 mars), de Cambrai (5 avril). Victoire du duc d'Orléans sur le prince d'Orange à Cassel (11 avril). Prise de Saint-Omer (20 avril). Campagne de Navailles dans le Lampourdan. Défaite des Espagnols à Espouilles (juillet). Levée du siége de Charleroi par le prince d'Orange (14

août). Invasion de la Lorraine par le duc Charles IV que Créqui force à repasser le Rhin. Capitulation du prince de Saxe-Eisenach dans une île du Rhin (24 septembre). Défaite du duc de Lorraine à Kokersberg (7 octobre). Investissement et prise de Fribourg (8-16 novembre). Prise de Tabago par d'Estrées (décembre).

1678. Siége et prise de Gand par Louis XIV (4-9 mars), de la citadelle (12 mars), d'Ypres (25 mars). Évacuation de Messine (8 avril). Prise de Puycerda par Navailles (28 mai). Défaite du duc de Lorraine au pont de Rhinfeld (6 juillet), par Créqui, qui s'empare du pont de Kehl (27 juillet). Signature à Nimègue de la paix avec la Hollande (10 août). Bataille indécise de Saint-Denis entre le prince d'Orange et le duc de Luxembourg (14 août). L'Espagne accède au traité de paix (17 septembre).

1679. L'Empereur et le duc de Brunswick (5 février), l'évêque de Munster (29 mars), l'électeur de Brandebourg (29 juin), le Danemark (2 septembre), accèdent au traité de paix de Nimègue. Traité avec Alger (11 mars). Règlement général sur les monnaies (28 mars). Traité dit d'*exécution* avec l'Empereur (17 juillet). Édit (août) et déclaration (14 septembre) contre les duels. Alliance avec l'électeur de Saxe (15 novembre).

1680. Ordonnance instituant à l'Arsenal une commission (dite *chambre ardente* ou *chambre des poisons*) pour juger les empoisonneurs et les sorciers (11 janvier). Le maréchal de Luxembourg est mis à la Bastille (24 janvier). Supplice de la Voisin (22 février). Mariage du dauphin Louis avec Anne-Marie-Christine-Victoire, princesse de Bavière (7 mars). Réunion à la couronne des terres et des fiefs démembrés de l'Alsace (22 mars) et des Trois-Évêchés (12 avril). Edit prohibant les mariages entre catholiques et protestants (novembre).

1681. Arrêt du Parlement supprimant un bref du pape Innocent XI (31 mars). Arrêt du parlement de Rouen autorisant les sages-femmes catholiques à ondoyer les enfants des religionnaires (22 avril). Achèvement du canal de Languedoc (19 mai). Expédition de Duquesne contre les corsaires de Tripoli qu'il bat sous les forts de Chio (23 juillet). Grande ordonnance sur la marine (août). Occupation de Strasbourg (30 septembre), où le roi fait son entrée (23 octobre). Ouverture d'une assemblée du clergé au sujet des démêlés du roi avec le pape (9 novembre). Dragonnades en Poitou.

1682. Traité de paix avec le Maroc (29 janvier). L'assemblée du clergé approuve l'extension de la régale aux églises qui en étaient exemptes (3 février). Déclaration du clergé, dite des quatre articles, sur la puissance ecclésiastique (19 mars). Bref du pape cassant les déclarations du clergé sur la régale (13 avril). Déclaration contre les Bohémiens ou Egyptiens (11 juillet). Edit contre les empoisonneurs, devins et autres (juillet). Naissance du duc de Bourgogne, fils du dauphin (6 août). Bombardement d'Alger par Duquesne (30 août-4 septembre). Nombreux édits contre les réformés.

1683. Nouveau bombardement d'Alger par Duquesne (26-27 juin, 30 août-4 septembre). Mort de la reine Marie-Thérèse (30 juillet). Mort de Colbert (6 septembre). Ordonnance enjoignant aux juifs de sortir des colonies (30 septembre). Prise de la ville et de la citadelle de Courtrai par Humières (4-6 novembre), de Dixmude (10 novembre). Déclaration de guerre de l'Espagne (11 décembre). Bombardement de Luxembourg. Naissance de Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin (19 décembre).

1684. Bombardement d'Oudenarde (mars) et de Gênes (mai). Siége et prise de Luxembourg (28 avril-4 juin). Traité de paix avec la régence d'Alger (23 avril). Traité dit *de médiation* avec les Hollandais (29 juin). Trêves de vingt ans avec l'Empereur et l'Espagne (15 août). Dragonnades en Béarn.

1685. Abolition du droit d'aubaine à l'égard des sujets des Etats généraux (9 janvier). Edit sur l'administration de la justice au Châtelet de Paris. Défense du jeu de la bassette. Création de la Compagnie de Guinée. Abolition de l'académie protestante de Saumur (janvier). Arrêt du conseil ordonnant aux auteurs, libraires, imprimeurs et graveurs de déposer des exemplaires de leurs livres ou gravures à la Bibliothèque royale (31 janvier). Traité de paix avec Gênes (12 février). Mort de Charles II; avénement de Jacques II (16 février). Rétablissement de l'office de prévôt de Paris (février). Arrêt du conseil dépouillant des priviléges de noblesse les descendants des maires religionnaires de la Rochelle (5 mars). Code *noir* pour la police des îles de l'Amérique (mars). Réception à Versailles du doge de Gênes (15 mai), des ambassadeurs moscovites (21 mai). Bombardement de Tripoli (22 juin). Paix avec la régence de cette ville (29 juin), avec Tunis (30 août). Arrêt du conseil ordonnant la destruction des temples dans toutes les villes ayant un évêché ou un archevêché (30 septembre). Révocation de l'édit de Nantes (20 octobre). Mort du chancelier le Tellier (30 octobre) qui est remplacé par Boucherat (1er novembre). Mort du prince de Conti (9 novembre). Mort du maréchal de Villeroy (28 novembre). Traité avec le roi de Siam (10 décembre). Mariage secret du roi avec Mme de Maintenon. Dragonnades. Emigration des protestants.

1686. Edit portant que les enfants des religionnaires seront mis à l'âge de cinq ans entre les mains des catholiques (janvier). Maladie du roi (février). Dédicace de la statue élevée au roi sur la place des Victoires, à Paris, par le duc de la Feuillade (28 mars). Ordonnance portant que les militaires coupables de blasphèmes auront la langue percée d'un fer chaud (20 mai). Edit pour l'établissement d'une compagnie d'assurances à Paris (mai). Arrêt du conseil permettant aux étrangers d'entrer dans le royaume et d'en sortir sans passe-ports (28 juin). Edit pour la fondation à Saint-Cyr d'une communauté de dames professes et converses pour l'éducation de deux cent cinquante demoiselles (juin). Arrivée en France d'une ambassade de Siam (juin). Prise par des vaisseaux français de deux galions d'Espagne au cap Finistère (juillet). Ligue d'Augsbourg entre l'Empereur, les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière et les princes de Saxe contre la France (9 juillet). Hostilités dans le Canada contre les Iroquois (juillet). Traité de neutralité entre la France et l'Angleterre pour leurs possessions d'Amérique (16 novembre). Mort de Condé (11 décembre).

1687. Mort du maréchal de Créqui (4 février). Voyage du roi à Luxembourg (mai). Succès contre les pirates algériens (août). Démêlés avec le pape.

1688. Arrêt du Parlement déclarant la bulle du pape dans l'affaire des franchises, nulle et abusive (23 janvier). Edit portant réunion au domaine de la couronne des biens des religionnaires émigrés (janvier). Mort de Duquesne (3 février). Mort de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Avénement de Frédéric Ier (9 mai). Combat naval de Tourville contre deux vaisseaux espagnols, près d'Alicante (2 juin). Bombardement d'Alger par le maréchal d'Estrées (26 juin-16 juillet). Edit por-

tant constitution de 500 000 livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris (août). Convention signée à Londres entre Louis XIV et Jacques II (13 septembre). Manifeste du roi contre l'Empereur (24 septembre). Campagne sur les bords du Rhin; du dauphin qui investit Philipsbourg (28 septembre). Manifeste du roi contre le pape. Occupation d'Avignon (7 octobre). Capitulation de Philipsbourg (29 octobre). Débarquement de Guillaume d'Orange en Angleterre (5 novembre). Prise de la ville et de la citadelle de Mannheim (11-12 novembre). Déclaration de guerre à la Hollande (16 novembre). Prise de Frankenthal (18 novembre). Arrivée en France de la reine d'Angleterre et du prince de Galles (21 décembre). Persécutions contre le quiétisme.

1689. Arrivée de Jacques II à Ambleteuse (4 janvier) et à Saint-Germain (7 janvier). Prise de Neubourg par Feuquières. Première représentation d'*Esther* à Saint-Cyr (26 janvier). Mort de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne (12 février). Guillaume d'Orange est proclamé roi d'Angleterre (24 février). Débarquement de Jacques II en Irlande (17 mars). Dévastation du Palatinat. Défaite de Soubise à Nuys (mars). Déclaration de guerre à l'Espagne (15 avril). Traité de neutralité avec les Suisses (7 mai). Combat indécis dans la baie de Bantry (Irlande) entre les flottes française et anglaise (12 mai). Campagne en Catalogne de Noailles qui prend Camredon et la Tour de la Roque (15 et 23 mai). Déclaration de guerre à l'Angleterre (25 juin). Attaque infructueuse du fort Sainte-Anne (Canada) par les Anglais (juin). Prise de Kaiserswerth par l'électeur de Brandebourg (26 juin). Investissement par les Impériaux (17 juillet) de Mayence qui capitule le 8 septembre. Mort du pape Innocent XI (12 août). Prise de Dourlach et de Bruchsal par Duras (2 août), de Kocheim par Boufflers (26 août). Echec du maréchal d'Humières devant Walcourt (août). Traité de paix avec Alger (24 septembre). Election du pape Alexandre VIII (6 octobre). Capitulation de Bonn après quatre-vingt-dix-sept jours de siége (12 octobre). Etablissement d'une tontine à Paris (novembre). Edit pour la réformation des monnaies (décembre). Création et vente d'offices.

1690. Mort de la dauphine (20 avril). Déclaration portant la peine de mort contre les comptables publics qui auront détourné plus de 3000 livres (5 mai). Campagne de Catinat contre les *Barbets* ou Vaudois du Piémont (mai). Victoire de Luxembourg à Fleurus, sur le prince de Waldeck (1er juillet). Victoire de Tourville sur la flotte anglo-hollandaise, près du cap Beachy (10 juillet). Défaite en Irlande, à la bataille de la Boyne (11 juillet), de Jacques II qui repasse en France. Destruction de Teignmouth par Tourville (août). Défaite du duc de Savoie et du prince Eugène à Staffarde (18 août) par Catinat qui se rend maître de Saluces. Attaque infructueuse de Québec (octobre) par les Anglais qui prennent l'île Saint-Christophe (décembre). Mort de Seignelay, qui est remplacé par Pontchartrain (3 novembre). Nouvelle victoire de Catinat près de Suze dont il s'empare (13 novembre).

1691. Prise par Catinat de Villefranche (21 mars), de Montalban, de Sant-Ospitio, de Nice (2 avril), de Veillane (30 mai), de Carmagnole (juin). Investissement de Mons (15 mars) que Louis XIV vient assiéger en personne et qui se rend le 9 avril. Bombardement de Liége par Boufflers (4 juin). Echec de Bulonde devant Coni (29 juin). Mort de Louvois auquel succède son fils Barbézieux (15 juillet). Défaite des franco-jacobites en Irlande, à Aghrim (22 juillet). Victoire de Luxembourg à Leuze, sur le prince de Waldeck (18 septembre). Prise de Montmélian par Catinat (21 décembre).

1692. Suppression de la charge de surintendant général des postes (janvier). Défaite de la flotte française à la Hougue par la flotte anglo-hollandaise (29 mai). Prise par le roi de la ville (5 juin) et du château de Namur (1er juillet). Bombardement de Barcelone et d'Alicante (juillet). Défaite de Guillaume III par Luxembourg à Steinkerque (3 août). Invasion du Dauphiné par le duc de Savoie qui s'empare d'Embrun (17 août) et brûle Gap. Succès du maréchal de Lorges à Spirebach et à Pforzheim (septembre).

1693. Prise de Furnes par Boufflers (6 janvier). Levée du siége de Rhinfeld par les Français (8 janvier). Mariage de Philippe, fils du duc d'Orléans, avec Mademoiselle de Blois, fille légitimée du roi (18 février). Edit portant désunion des ordres de Mont-Carmel et de Saint-Lazare (mars). Etablissement d'un parlement à Tournai (mars). Institution de l'ordre militaire de Saint-Louis (avril). Tentative infructueuse des Anglais contre la Martinique (5 avril). Mort de Mademoiselle de Montpensier (5 avril). Sac de Heidelberg (21-23 mai) par le maréchal de Lorges qui attaque inutilement le camp du prince de Bade (8 juin). Prise de Roses par Noailles (9 juin). Destruction d'une flotte anglo-hollandaise, près du cap Saint-Vincent, par Tourville (27 juin). Prise de Huy par Luxembourg (21 juillet). Victoire sanglante de Luxembourg sur Guillaume III à Neerwinde (29 juillet). Bombardement de Pignerol (25 septembre-1er octobre) par le duc de Savoie qui est complétement battu par Catinat à Marsaille (4 octobre). Prise de Charleroi (11 octobre). Arrêt du conseil ordonnant d'ensemencer les terres (13 octobre). Machine infernale dirigée par les Anglais contre Saint-Malo (30 novembre). Etablissement d'un hôtel des monnaies à Besançon (décembre).

1694. Déclaration donnant au duc du Maine et au comte de Toulouse la préséance sur tous les pairs (5 mai). Victoire du maréchal de Noailles sur les bords du Ter (27 mai). Prise de la ville et de la citadelle de Palamos (7-10 juin). Tentative infructueuse des Anglais sur Brest (18 juin). Victoire navale de Jean Bart, à la hauteur du Texel, sur une flotte hollandaise (19 juin). Prise par Noailles de Gironne (29 juin), d'Ostalric (20 juillet), de Castel-Follet (8 septembre). Bombardement par les Anglais de Dieppe (21 juillet), du Havre (24 juillet), de Dunkerque (21 septembre). Mort d'Antoine Arnauld à Bruxelles (8 août). Prise de Huy par Guillaume III (28 septembre).

1695. Mort du maréchal de Luxembourg (4 janvier. Mort de la Fontaine (13 avril). Prise de Dixmude par Le Montal (28 juin), de Deinse (29 juin). Capitulation de Casal (11 juillet). Bombardement par les Anglais de Saint-Malo (15-16 juillet), de Dunkerque et de Calais (août). Prise de la ville (4 août) et du château de Namur (2 septembre) par le prince d'Orange. Bombardement de Bruxelles par Villeroi (août). Levée du siége de Palamos par les Espagnols (25 août). Prise d'une flotte anglaise par le marquis de Nesmond (10 septembre).

1696. Édit portant anoblissement moyennant finance de cinq cents personnes choisies parmi les plus distinguées du royaume (mars). Etablissement de la compagnie du Sénégal (mars). Mort de la Bruyère (11 mai). Signature d'une trêve à Vigevano avec la Savoie (30 mai) et de la paix (29 août). Bombardement par les Anglais de Calais et de Saint-Martin (île de Ré). Déclaration pour la recherche des usurpateurs de noblesse (4 septembre). Neutralité de l'Italie conclue à Vigevano avec l'Empire et l'Espagne (7 octobre). Création

d'une grande maîtrise générale et dépôt public des armes et blasons du royaume (novembre).

1697. Capture d'une flotte hollandaise par Duguay-Trouin (25 avril). Prise et sac de Carthagène par Pointis (5 mai). Prise d'Ath par Catinat (5 juin). Election du prince de Conti au trône de Pologne (27 juin). Prise de Barcelone par Vendôme (10 août). Capture de navires anglais par Nesmond (20 août). Signature à Ryswick de la paix avec l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande (20 septembre), avec l'Empereur et l'Empire (30 octobre). Persécutions contre le quiétisme. Mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie (7 décembre).

1698. Traité d'alliance défensive avec Charles XII (9 juillet). Camp de Compiègne (août-septembre). Edit pour l'établissement de la compagnie de Saint-Domingue (septembre). Premier traité de partage de la monarchie espagnole avec l'Angleterre et la Hollande (11 octobre). Querelles religieuses.

1699. Condamnation par le pape des *Maximes des Saints* de Fénelon (12 mars). Mort de Racine (20 avril). Lettres patentes pour l'établissement dans tout le royaume de manufactures de verres et cristaux (20 novembre).

1700. Second traité de partage de la monarchie espagnole (13 mars). Ordonnance contre le luxe (29 mars). Création d'une loterie royale (11 mai). Mort (1er novembre) de Charles II dont Louis XIV accepte le testament. Philippe de France, duc d'Anjou, est proclamé roi des Espagnes sous le nom de Philippe V. Protestation des Hollandais (25 novembre). Lettres patentes conservant au nouveau roi ses droits à la couronne de France (décembre).

1701. Mort de Barbezieux auquel succède Chamillart (5 janvier). Traité d'alliance avec l'électeur de Cologne (3 février). Occupation par Louis XIV des places dites de la *Barrière*: Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Oudenarde, Nieuport (6 février). Philippe V est reconnu par la Hollande (22 février), par l'Angleterre (19 avril). Traité d'alliance entre la France, l'Espagne et le duc de Mantoue (24 février). Traité d'alliance avec l'électeur de Bavière (9 mars), avec le duc de Savoie (6 avril), avec le Portugal (18 juin). Conférence à La Haye entre la France, l'Angleterre et la Hollande (mars). Entrée de Philippe V à Madrid (14 avril). Altération des monnaies (17 mai). Mort de Monsieur (9 juin). Manifeste de l'Empereur contre la France (juin). Entrée en Italie des Autrichiens qui battent Tessé à Carpi (9 juillet). Ordonnance qui attribue aux pauvres de l'Hôpital général un sixième du produit de l'Opéra et des Comédies (31 août). Rupture des conférences pour la paix (août). Privilége accordé pour dix ans par Philippe V à la compagnie française de Guinée pour la vente des esclaves nègres dans l'Amérique espagnole (27 août). Défaite de Villeroy par le prince Eugène à Chiari (1er septembre). *Grande alliance* signée à La Haye entre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la Prusse et le Hanovre contre la France (7 septembre). Mariage de Philippe V avec Marie-Louise de Savoie (11 septembre). Mort de Jacques II dont le fils est reconnu pour roi d'Angleterre par Louis XIV (16 septembre). Occupation par les Français de l'évêché de Liége et de l'électorat de Cologne (novembre). Edit permettant aux nobles, s'ils ne sont pas magistrats, de faire le commerce sans déroger (décembre).

1702. Villeroy est surpris et pris à Crémone par le prince Eugène qui est chassé de la ville (1er février). Il est remplacé par Vendôme. Mort de Guillaume III. Avénement de la reine Anne (19 mars). Etablissement de la caisse d'emprunt (mars). Déclaration de guerre à la France par la Hollande (8 mai) et l'Angleterre (15 mai). Création de deux cents nobles, moyennant finance (mai). Victoire du duc de Bourgogne sous les murs de Nimègue (10 juin). Prise de Kaiserwerth par les alliés (15 juin) qui assiégent Landau (19 juin). Victoires à Santa-Vittoria (26 juillet), à Luzzara (15 et 16 août), de Vendôme qui débloque Mantoue (1er août) et prend Guastalla (9 septembre). Traité avec Louis XIV de l'électeur de Bavière (août) qui prend Ulm (8 septembre). Capitulation de Landau (10 septembre). Prise de Venloo, de Liége, Stevenswert, Ruremonde, Cologne par Marlborough (septembre et octobre). Prise de Neubourg par Villars qui bat à Friedlingen le prince de Bade (14 octobre). Prise de Trèves par Tallard (25 octobre). Débarquement et échec des Anglais près de Cadix. Ils brûlent la flotte d'Amérique à Vigo (22 octobre). Soulèvement des protestants dans les Cévennes. Leur chef, Cavalier, bat les catholiques devant Alais (24 décembre).

1703. Défaite du comte de Broglie par Ravanel, lieutenant de Cavalier, à Val-de-Blanc, près Nîmes (janvier). Prise de Rhinberg par les alliés (9 février). Défense de faire ni publier aucun livre sur les querelles du jansénisme (5 mars). Prise de Kehl par Villars (9 mars). Succès de l'électeur de Bavière dans l'Empire (février-mars). Sa victoire à Passau (11 mars). Il s'unit à Villars (9 mai). Prise de Bonn par les alliés (15 mai). Défection du Portugal qui se joint à la ligue contre la France (16 mai). Échec des Anglais à la Guadeloupe (18 mai). Victoire navale de Coetlogon sur les Anglo-Hollandais (22 juin). Prise de Huy par Marlborough (26 juin). Victoire de Boufflers à Deurn (ou Eckeren) sur les Hollandais (30 juin). Défaite des Impériaux à Munderkingen (30 juillet). Invasion de la Bavière par les Autrichiens (août). Bombardement de Trente par Vendôme (6 septembre). Prise de Vieux-Brisach par Tallard (17 septembre). Victoire de Villars sur le comte de Stirum à Hochstaedt (20 septembre). Défection du duc de Savoie. Victoire de Vendôme sur Visconti à San-Sebastiano (26 octobre). Occupation de Chambéry par Tessé. Victoire à Spire sur le prince de Hesse (15 novembre) de Tallard, qui s'empare de Landau (16 novembre). Déclaration de guerre à la Savoie (4 décembre). Prise d'Augsbourg par l'électeur de Bavière (14 décembre). Succès, revers et ravages des *Camisards* dans les Cévennes. Supplices en Languedoc.

1704. Prise de Passau par le duc de Bavière (9 janvier). Mort de Bossuet (12 avril). Échec des Anglais devant Barcelone (mai). Édit établissant la juridiction de la Table de marbre à Paris (mai). Augmentation des monnaies (mai). Prise de Suze par la Feuillade (12 juin), de Verceil par Vendôme (21 juillet), et d'Yvrée (30 septembre). Naissance du duc de Bretagne (25 juin). Prise par le prince de Darmstadt de Gibraltar (4 août), dont l'Angleterre se met en possession. Défaite de Tallard à Bleinheim par Malborough (13 août). Combat naval indécis à la hauteur de Malaga, entre les Anglais et les Français (24 août). Invasion en Portugal de Berwick, qui rase trente villes Le grand prieur de Vendôme chasse les Autrichiens du Milanais. Fin de la guerre des Camisards. Prise de Landau (23 novembre) et de Taërbach (18 décembre). Siége de Gibraltar par les Franco-Espagnols.

1705. Prise de Villefranche (7 mars), de Montalban, de Nice (9 avril), de Vérue (10 avril), de la Mirandole (11 mai). Défaite navale de Pointis, près de Gibraltar (21 mars), dont le siége est levé (23 avril). Mort du duc de Bretagne (13 avril). Mort de l'empereur Léopold, auquel succède son fils

Joseph Ier (6 mai). Campagne sur la Moselle de Villars, qui force les alliés à la retraite (juin). Malborough emporte les lignes de Villeroy à Wangen (18 juillet). Combat de Cassano entre Vendôme et le prince Eugène, qui est repoussé (15 août). Évacuation de Drusenheim et de Saverne. Glorieuse défense de Haguenau. Lettres patentes pour l'enregistrement et l'exécution d'une bulle de Clément XI, concernant les propositions de Jansénius (31 août). Evacuation de l'Estramadure par les Portugais. Surprise de Monjuich par Peterborough (13 septembre), qui s'empare de Barcelone (9 octobre). Soulèvement de la Catalogne, du royaume de Valence, de Murcie et de Grenade. Création d'agents de banque et de change (décembre). Conspirations et supplices dans les Cévennes.

1706. Pillage de l'île Saint-Christophe par Chavagnac (21 février-2 mars), qui détruit vingt-deux navires de guerre et marchands à Niévis (1er avril). Victoire de Vendôme à Calcinato (19 avril). Défaite de Villeroy à Ramillies par Marlborough (23 mai). Evacuation des Pays-Bas. Vendôme est envoyé en Flandre où il arrête les alliés. Villars enlève les lignes des alliés sur la Moter et reprend Drusenheim, Lauterbourg et Haguenau (10 mai). Siége de Barcelone par Philippe V qui est obligé de le lever (12 mai). Soulèvement de l'Aragon. Les alliés occupent Madrid (16 juin), qu'ils sont bientôt forcés d'évacuer, et où Philippe V fait une entrée triomphale (27 septembre). Siege de Turin par la Feuillade et Marsin. Leur défaite devant cette ville par le prince Eugène (7 septembre). Défaite du prince de Hesse par Médavi à Castiglione (9 septembre). Évacuation de l'Italie. Prise par les alliés de Carthagène (13 juin), qui est reprise par Berwick (18 novembre), ainsi qu'Alcantara (15 décembre). Édit attribuant la noblesse aux échevins de Paris (novembre).

1707. Reprise de Minorque par le comte de Villars (5 janvier). Mort de Vauban (30 mars). Victoire complète de Berwick à Almanza, sur les alliés (25 avril), qui perdent les royaumes de Valence et d'Aragon. Capture d'une flotte anglaise par Forbin (13 mai). Villars emporte les lignes de Stolhofen (22 mai) et Schorndorf. Siége et prise de Xativa (26 mai), d'Alcira et de Denia, par d'Asfeld. Les alliés pénètrent en Provence et assiégent en vain Toulon (26 juillet-22 août). Prise de Lérida par le duc d'Orléans et Berwick (13 octobre), et de son château (11 novembre).

1708. Suppression de la charge de surintendant des bâtiments du roi (mai). Prise de Gand et de Bruges (5 juillet), de Tortose (11 juillet). Victoire du prince Eugène et de Marlborough à Oudenarde (11 juillet). Conquête de la Sardaigne par l'amiral Leake (août). Investissement par les alliés de Lille (12 août). Capitulation de la ville (23 octobre), de la citadelle (8 décembre). Défaite de la Motte à Wynendale (28 septembre). Prise de Port-Mahon par les Anglais (29 septembre. Prise par le chevalier d'Asfeld de Denia (12 novembre), et d'Alicante (3 décembre). Campagne infructueuse de Victor-Amédée en Savoie, et de Georges de Hanovre sur le Rhin. Hiver rigoureux, famine, inondations et misère en France.

1709. Négociations infructueuses pour la paix. Prise du château d'Alicante par le chevalier d'Asfeld (17 avril). Succès du marquis de Bay en Portugal (mai-juin). Les alliés investissent Tournai (27 juin), qui se rend (29 juillet). Capitulation de la citadelle (5 septembre). Soulèvement des protestants du Vivarais (7 juillet-août). Succès de Noailles sous Figuères (7 août). Victoire de du Bourg sur Merci, à Rumersheim (26 août). Victoire sanglante d'Eugène et de Marlborough à Malplaquet (11 septembre). Siége et prise de Mons par les alliés (25 septembre-20 octobre). Destruction de Port-Royal des Champs (29 octobre).

1710. Nouvelles et infructueuses conférences pour la paix à Gertruydemberg (mars-juillet). Invasion de la France (avril) par les alliés, qui prennent Douai (25 juin), Béthune (25 août), Saint-Venant (29 septembre), et Aire (9 novembre). Arrêt du conseil qui soumet à l'examen les livres étrangers, à leur entrée dans le royaume (11 juin). Invasion dans le Midi des Austro-Piémontais, qui sont repoussés par Berwick. Débarquement à Cette des Anglais que Noailles force à la retraite (30 juillet). Défaite des Franco-Espagnols à Almenara (27 juillet), et à Saragosse (20 août). Entrée de l'archiduc Charles à Madrid (28 septemb.). Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume (14 octobre). Vendôme envoyé en Espagne ramène Philippe V à Madrid (3 décembre). Capitulation de Stanhope à Brihuega (9 décembre). Victoire complète de Vendôme sur Stahrenberg à Villaviciosa (10 décembre). Attaque de Rio-Janeiro par le capitaine Duclerc qui y est tué.

1711. Prise de Saragosse (4 janvier), de Girone (23-25 janvier). Capture par Saus de la flotte anglaise de Virginie (16 janvier). Prise de Balaguer (23 février). Édit portant règlement pour les duchés et les pairies de France (mai). Défaite des alliés par Gassion entre Arleux et Douai (12 juillet). Prise du fort d'Arleux par Montesquiou (23 juillet). Prise de Bouchain par Marlborough (13 septembre). Expédition au Brésil de Duguay-Trouin, qui s'empare de Rio-Janeiro (21 septembre). Édit portant création de cent nouvelles lettres de noblesse (décembre).

1712. Ouverture du congrès d'Utrecht entre la France, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie (29 janvier). Mort de la duchesse de Bourgogne (12 février), et de son époux (18 février). Mort de Catinat (23 février), du dauphin Louis, duc de Bretagne, (8 mars), du duc de Vendôme à Vinaros (11 juin). Prise du Quesnoy par le prince Eugène (4 juillet), qui assiége Landrecies. Armistice avec l'Angleterre (17 juillet). Victoire décisive de Villars sur le prince Eugène à Denain (24 juillet). Prise de Marchiennes (30 juillet) par les Français qui s'emparent de Douai (26 septembre), du Quesnoy (4 octobre), et de Bouchain (19 octobre). Suspension d'armes entre l'Angleterre, la France et l'Espagne (19 août). Renonciation de Philippe V au trône de France (5 novembre). Trêve avec la Savoie (octobre), le Portugal (7 novembre), et la Prusse (décembre).

1713. Traité pour l'évacuation de la Catalogne par les alliés, et pour la neutralité de l'Italie (14 mars). Traités de paix signés à Utrecht avec l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoie et la Prusse (11 avril). Continuation des hostilités contre l'Allemagne et l'Autriche. Investissement et prise de Landau (22 juin-20 août), par Villars, qui emporte le passage du Rosekopf (20 septembre). Prise de Fribourg (30 octobre), et de la citadelle (20 novembre).

1714. Mort de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne (14 février). Lettres patentes pour l'exécution de la bulle *Unigenitus* (14 février). Signature de la paix avec l'Empereur à Rastadt (6 mai), et avec l'Empire à Bade (7 septembre). Mort du duc de Berry (4 mai). Édit du roi qui confère aux princes légitimés le droit de succession à la couronne après tous les princes du sang (29 juillet). Mort de la reine Anne. Avénement de Georges Ier (12 août). Le roi dépose son testament au Parlement (27 août). Traité d'amitié avec la

Pologne (20 août). Berwick prend d'assaut Barcelone (11 septembre).

1715. Édit confisquant les biens des protestants morts sans sacrements (8 mars). Traité d'alliance défensive et de subsides avec la Suède (3 avril). Renouvellement de l'alliance avec les cantons catholiques et le Valais (9 mai). Mort de Louis XIV (1er septembre). Avénement de Louis XV âgé de cinq ans.

LOUIS XV.

1715. Séance du Parlement qui rend un arrêt cassant le testament de Louis XIV et attribuant la régence au duc d'Orléans (2 septembre). Lit de justice où le roi confirme cet arrêt (12 septembre). La faculté des remontrances est rendue au Parlement. Création du conseil de régence et de six conseils qui sont substitués aux ministères, savoir: conseils des affaires ecclésiastiques, des affaires étrangères, de la guerre, des finances, de la marine, des affaires intérieures (15 septembre). Mise en liberté des prisonniers d'État. Descente du prétendant en Écosse (décembre). Établissement d'un conseil du commerce et des manufactures (14 décembre).

1716. Déclaration défendant sous peine de mort le commerce et la navigation de la mer du Sud (29 janvier). Lettres patentes pour la liberté du commerce sur les côtes de Guinée (janvier). Création de la charge de surintendant des bâtiments du roi (janvier). Établissement d'une chambre de justice contre les financiers (12 mars). Lettres patentes accordant à Law le privilége d'établir une banque générale au capital de six millions (2 mai). Ordonnance réduisant de moitié la durée des deuils (23 juin). Traité de commerce avec les villes anséatiques (28 septembre). Signature à Hanovre des préliminaires du traité de la *triple alliance* entre la France, l'Angleterre et la Hollande (6 octobre).

1717. Signature définitive du traité de la *triple alliance* (4 janvier). D'Aguesseau est nommé chancelier (2 février). Établissement d'une académie d'architecture (février). Quatre évêques déposent en Sorbonne un acte par lequel ils appellent de la bulle *Unigenitus* au futur concile (5 mars). D'autres évêques, un grand nombre d'universités et de curés se joignent à eux. Le pape fait suspendre les expéditions de bulles à douze évêques nommés. Nomination par le Régent d'une commission chargée de déterminer comment on pourrait se passer de l'institution canonique. Le pape expédie les bulles. Suppression de la Chambre de justice (mars). Voyage de Pierre le Grand en France (30 avril-21 juin). Arrêt du conseil de régence qui enlève aux princes légitimés le droit de succéder au trône et la qualité de princes du sang (1er juillet). Attaque et conquête de la Sardaigne par l'Espagne (août). Traité d'alliance avec la Russie et la Prusse (4 août). Déclaration suspendant les disputes à l'occasion de la bulle *Unigenitus* (7 octobre). Ordonnance défendant d'aller en pèlerinage dans les pays étrangers (15 novembre).

1718. Traité avec le duc de Lorraine (21 janvier). Intrigues du Régent en Espagne contre Philippe V. Disgrâce et exil du chancelier d'Aguesseau (28 janvier). D'Argenson est nommé garde des sceaux et président du conseil des finances. Incendie du Petit-Pont à Paris (27 avril). Conquête de la Sicile par les Espagnols (juillet). Traité de la quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Empereur et la Hollande (2 août). Destruction en pleine paix par les Anglais de la flotte espagnole devant Syracuse (11 août). Traité entre la France, la Grande-Bretagne et l'Empereur (20 août). Arrêt du conseil sur les droits et l'autorité des parlements (21 août). Lit de justice aux Tuileries où sont cassés divers édits du Parlement et où est enregistré un édit dégradant le duc du Maine et le comte de Toulouse de leur qualité de princes du sang (26 août). Arrestation et exil de plusieurs conseillers (29 août). Suppression des conseils et établissements des sous-secrétaires d'État. Accession du duc de Savoie à la quadruple alliance (28 octobre). La banque générale est déclarée banque royale (4 décembre). Découverte de la conspiration ourdie contre le Régent par le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, qui est arrêté (9 décembre). Arrestation du duc et de la duchesse du Maine (29 décembre) qui sont conduits l'un à Doullens, l'autre au château de Dijon. *Querelle du bonnet* entre les pairs et le Parlement.

1719. Déclaration de guerre à l'Espagne. Prise de Fontarabie (18 juin), de Saint-Sébastien (1er août), d'Urgel, par Berwick. Soulèvement et soumission de la noblesse bretonne. Lettres patentes pour l'instruction gratuite dans l'Université de Paris (14 avril). Mort de Mme de Maintenon (15 avril). Enlèvement de protestants, de vagabonds et de femmes qui sont transportés à la Louisiane. Fondation de la Nouvelle-Orléans. La Compagnie des Indes-Occidentales est réunie à la Compagnie d'Occident qui prend le nom de Compagnie des Indes (mai). Mort de la duchesse de Berry (21 juillet). Suspension d'armes en Espagne. Traité avec Alger (7 septembre).

1720. Law est nommé contrôleur général (5 janvier). Déclaration défendant de porter des diamants, perles et pierres précieuses (4 février). Elle est révoquée le 14 novembre. Philippe V accède au traité de la quadruple alliance (17 février). Traité de paix avec Tunis (20 février). La banque royale est réunie à la Compagnie des Indes (24 février). Déclaration abolissant l'usage des espèces d'or et d'argent (11 mars). Supplice du comte de Horn à Paris (26 mars). Arrêts du conseil réduisant les rentes de 5 à 2 pour 100 (17 avril) et portant réglementation et réduction du prix des actions et des billets de banque (21 mai). Cet arrêt, qui accéléra la chute du système de Law, est révoqué six jours après. Sacre de Dubois comme archevêque de Cambrai (9 juin). Commencement de la peste de Marseille (juin). Rappel de d'Aguesseau qui est nommé de nouveau chancelier. Émeute à Paris contre Law (17 juillet). Exil du Parlement à Pontoise (21 juillet). Enregistrement de la constitution *Unigenitus* au grand conseil (23 septembre), et au Parlement (4 décembre). Ordonnance portant défense sous peine de mort de sortir du royaume jusqu'au 1er janvier prochain, sans passe-port ou permission (29 octobre). Law quitte Paris (14 décembre) et se retire d'abord à Bruxelles, puis à Venise. Rappel du Parlement (16 décembre). Incendie à Rennes dont le parlement se retire à Vannes (21 décembre).

1721. Banqueroute publique. Émeute à Paris (12 mars). Entrée d'un ambassadeur turc à Paris (16 mars). Traité d'alliance avec l'Espagne (27 mars). Traité d'alliance défensive avec l'Espagne et la Grande-Bretagne. Projet de mariage entre l'infante d'Espagne et Louis XV, et entre Mlle de Montpensier et le prince des Asturies. Arrêt du Parlement contre le duc de la Force accusé d'accaparement (12 juillet). Dubois est nommé cardinal (16 juillet). Arrêt du conseil pour l'établissement d'enfants de langues au collége des jésuites à Paris (20 juillet). Maladie du roi (31 juillet). Émeute à Paris (15 novembre).

1722. Échange des princesses d'Espagne et de France dans l'île des Faisans (9 janvier). Destitution du chancelier d'Aguesseau que remplace Fleu-

riau d'Arménonville (28 février). Entrée de l'infante d'Espagne à Paris (2 mars). Exil du maréchal de Villeroy (13 août). Dubois est nommé premier ministre (22 août). Sacre du roi à Reims (25 octobre).

1723. Lit de justice pour la déclaration de la majorité du roi (22 février). Édit contre les duels (février). Règlement du conseil pour la librairie et imprimerie de Paris (28 février). Secte des *condormants* ou des *multipliants* à Montpellier. Mort de Dubois (10 août). Le duc d'Orléans est nommé premier ministre. Sa mort subite (2 décembre). Le duc de Bourbon le remplace. Établissement à l'Arsenal d'une chambre de justice contre les traitants.

1724. Abdication (10 janvier) de Philippe V en faveur de son fils Louis, après la mort duquel (31 août) il remonte sur le trône (5 septembre). Ouverture du congrès de Cambrai pour régler les différends entre l'Espagne et l'Empereur (26 janvier). Edits rigoureux contre les voleurs (4 mars), contre les réformés (14 mai). Emigration de ceux-ci en Suède. Publication de l'édit connu sous le nom de *Code noir* (mars). Coalition d'ouvriers à Paris (avril). Déclaration concernant les limites de la ville de Paris (18 juillet). Arrêt du conseil portant établissement d'une bourse à Paris (24 septembre.)

1725. Procès de Leblanc, secrétaire d'Etat de la guerre. Renvoi en Espagne (3 avril) de l'infante et en France de la reine d'Espagne, veuve du roi Louis. Rupture du congrès de Cambrai. Traité d'alliance entre l'Espagne et l'Empereur contre la France et l'Angleterre (30 avril). Le roi déclare son projet de mariage avec Marie-Leczinska (27 mai). Lit de justice pour l'enregistrement d'un impôt du cinquantième sur tous les biens du royaume pendant douze années (8 juin). Résistance du clergé. Nouvelles persécutions contre les Jansénistes Cherté des vivres. Désordres à Caen, Rouen et Rennes. Emeute à Pâris (14 juillet). Traité signé à Hanovre avec l'Angleterre et la Prusse (3 septembre). Mariage du roi à Fontainebleau (5 septembre). Retraite et retour de Fleury, évêque de Fréjus et précepteur du roi.

1726. Augmentation et refonte des monnaies. Exil du duc de Bourbon (11 juin). Changement complet de ministère. Fleury est nommé ministre d'Etat; Leblanc, secrétaire d'Etat de la guerre; Pelletier des Forts, contrôleur général. Fleury est créé cardinal (11 septembre).

1727. Arrêt du conseil supprimant la loterie de l'hôtel de ville de Paris (26 février). Traité d'alliance défensive avec l'Angleterre et le Danemark (16 avril). Lettres patentes rétablissant les enfants du duc du Maine et du comte de Toulouse dans l'état de princes du sang (16 avril). L'Espagne commence les hostilités contre l'Angleterre et assiége Gibraltar. Intervention de la France qui arrête la guerre. Signature à Paris des préliminaires de la paix (31 mai). Suppression de l'impôt du cinquantième (7 juillet). Ouverture d'un concile national à Embrun (16 août) où est déposé J. Soanen, évêque de Senez, janséniste. Chauvelin est nommé ministre des affaires étrangères.

1728. Ouverture d'un congrès à Soissons (14 juin). Bombardement de Tripoli (19 juillet). Querelles relatives à la constitution *Unigenitus*.

1729. Traité entre la France et l'électeur palatin au sujet de l'Alsace (15 février). Traité de cent ans entre la France et Tripoli (9 juin et 2 août). Naissance d'un dauphin (4 septembre). Traité de Séville avec l'Angleterre, l'Espagne (9 novembre) et la Hollande (21 novembre). La Sorbonne accepte la *Constitution*.

1730. Lit de justice à Paris pour l'enregistrement de la *Constitution* déclarée loi de l'Eglise et de l'Etat (3 avril). Protestation du Parlement auquel le roi interdit de délibérer à ce sujet. Naissance du duc d'Anjou (30 août). Conjuration des *Marmousets* contre Fleury. Exil des ducs de Gesvres et d'Épernon (septembre) Soulèvement de la Corse contre Gênes.

1731. Rétrocession faite au roi, par la compagnie des Indes, de la concession de la Louisiane et du pays des Illinois (23 janvier). Traité signé à Vienne avec l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande relativement à la succession de l'empereur Charles VI (16 mars). Miracles, à Paris, au tombeau du diacre Pâris. Démêles avec les avocats du Parlement. Querelles avec le Parlement au sujet de la *Constitution*.

1732. Ordonnance prescrivant la fermeture du cimetière Saint-Médard où était le tombeau du diacre Pâris (27 janvier). Arrêt du conseil sur les convulsionnaires (3 mai). Démêlés avec le Parlement qui cesse ses fonctions. Lettres patentes lui ordonnant de les reprendre (25 mai). Déclaration concernant le droit de remontrance du Parlement, les appels comme d'abus, les délibérations et l'administration de la justice (18 août). Lit de justice tenu à Versailles pour l'enregistrement de divers édits et déclarations (3 septembre). Exil de cent quarante membres du Parlement (7 septembre). Leur rappel (novembre). Traité d'alliance avec la Sardaigne (26 septembre).

1733. Blocus d'Avignon (janvier). Mort d'Auguste II, roi de Pologne (1er février). Ordonnance contre les convulsionnaires (17 fév.). Mort du duc d'Anjou (7 avril). Inondation à Orléans (28 mai). Stanislas Leckzinski est élu roi de Pologne (12 septembre), quatre jours après son arrivée à Varsovie. Alliance avec la Sardaigne (27 septembre). La guerre est déclarée à l'Autriche (10 octobre). Occupation de la Lorraine par Belle-Isle (13 octobre). Alliance entre la France, l'Espagne et la Sardaigne (24 octobre). L'electeur de Saxe est proclamé roi de Pologne. Prise de Kehl par Berwick (29 octobre), de Pavie, de Milan, de Pizzighittone (novembre). Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume (17 novembre). Acte de neutralité pour les Pays-Bas autrichiens entre la France et la Hollande (24 novembre). Etablissement d'une tontine (novembre). Prise du château de Milan (30 décembre).

1734. Prise de Novare (7 janvier) et de Tortone (28 janvier). L'électeur de Saxe est couronné roi de Pologne à Cracovie (17 janvier). Conquête du royaume de Naples par don Carlos (avril-mai). Stanislas Leckzinski est assiégé par les Russes dans Dantzig où débarque et périt le comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemark (27 mai). Berwick est tué (12 juin) devant Philipsbourg qui capitule (18 juillet). Mort de Villars à Turin (17 juin). Défaite des Autrichiens par de Coigny et de Broglie devant Parme (19 juin). Prise de Guastalla (5 juillet). Stanislas parvient à s'échapper de Dantzig (juin). Echec de Broglie sur la Secchia (15 août). Victoire de l'armée franco-sarde sur les Autrichiens à Guastalla (19 septembre).

1735. Les Espagnols achèvent, par la prise de Messine (25 mars), la conquête de la Sicile. Petits succès des Français en Italie. Campagnes sans résultats en Allemagne. Traité de subsides signé à Stockholm entre la France et la Suède (25 juin). Traité d'alliance avec les confédérés de Pologne et de Lithuanie (18 septembre). Signature à Vienne (3 octobre) des préliminaires d'un traité de paix, par lequel, entre autres conditions, la Lorraine et le duché de Bar sont cédés à Stanislas, pour faire retour à la France après sa mort. Continuation des

querelles des jansénistes. Convulsionnaires. Démêlés des avocats avec le Parlement. Amours du roi et de Mme de Mailly.

1736. Création d'une chambre civile au Parlement de Paris (30 juin). Débarquement à Aleria (Corse) avec quelques soldats et des munitions, du baron allemand Théodore Neuhof, qui se fait élire (15 avril) roi sous le nom de Théodore Ier. Conventions signées à Vienne (11 avril). Traité avec l'empereur Charles VI au sujet de la Corse (12 juillet). Théodore quitte la Corse (4 novembre).

1737. Suppression de l'impôt du dixième (1er janvier). Disgrâce et exil de Chauvelin (20 février). Suppression du titre et de la charge de garde des sceaux (février). Prise de possession de la Lorraine par le roi Stanislas (avril). Traité avec Gênes pour la soumission de la Corse (27 juillet). Incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris (1er-5 août). Incendie de la chambre des Comptes dont les archives sont détruites (26 octobre). Mort du comte de Toulouse (1er décembre). Canonisation de saint Vincent de Paul.

1738. Expédition française en Corse (février). Convention avec l'Autriche pour le règlement des limites du pays de Luxembourg (22 mars). Traité d'alliance et de subsides avec l'électeur de Bavière (16 mai). Retour en Corse du roi Théodore (13 septembre). Traité avec la Suède (10 novembre). Signature à Vienne du traité définitif avec l'Autriche et l'Empire (18 novembre).

1739. Continuation des querelles au sujet de la *Constitution*. Pacification de la Corse (juillet). Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe (août). Traité défensif avec le prince évêque de Bâle (11 septembre). Déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Espagne (19 octobre). Traité de commerce avec la Hollande (21 décembre).

1740. Mort du pape Clément XII (6 février). Mort du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, auquel succède Frédéric II (31 mai). Election de Benoît XIV (16 août. Troubles en Corse. Misère en France. Mort de l'empereur Charles VI (20 octobre) auquel succède sa fille Marie-Thérèse. Mort de l'impératrice Anne de Russie (28 octobre). Inondations à Paris et dans le reste de la France (décembre). Commencement de la guerre de la succession d'Autriche. Invasion de la Silésie par Frédéric II (décembre). Renouvellement d'alliance avec les Grisons (16 décembre).

1741. Attaque, sans déclaration de guerre, d'une escadre française près de Saint-Domingue par les Anglais qui sont battus (18 janvier). Défaite des Autrichiens par Frédéric II à Molwitz (10 avril). Traité de subsides avec l'électeur de Cologne (3 mai). Traité signé à Nymphenbourg avec l'Espagne et la Bavière pour le partage des États autrichiens (18 mai). Traité d'alliance signé à Breslau avec la Prusse (5 juillet). Echec naval des Anglais dans le détroit de Gibraltar (5 août). Entrée des troupes françaises en Allemagne. Prise de Passau et de Lintz (17 août). Impôt du dixième sur tous les biens du royaume (29 août). Neutralité du Hanovre (28 octobre. Prise de Prague par les Français (26 novembre). Elisabeth Petrowna se fait proclamer impératrice de Russie (6 décembre).

1742. L'électeur Charles-Albert de Bavière est élu roi des Romains, puis empereur d'Allemagne (24 janvier). Dévastation de ses États. Capitulation du marquis de Ségur dans Lintz (24 janvier). Alliance avec le Danemark (15 mars). Victoire du roi de Prusse sur les Autrichiens à Chotusitz, près Czaslaw (17 mai). Victoire de Broglie au défilé de Sahy (25 mai). Sa retraite désastreuse sur Prague. Le roi de Prusse abandonne la France et traite avec Marie-Thérèse (11 juin). Les Français sont assiégés dans Prague (2 juillet-14 septembre). Traité de paix avec la régence de Tunis (9 novembre). Belle-Isle opère sa retraite de Prague sur Égra à la tête de 14 000 hommes (17-24 décembre).

1743. Mort du cardinal de Fleury (29 janvier). Épidémie de *grippe* à Paris et en France. Premier tirage de la milice (mars-avril). Capitulation de Prague (2 mai). Victoire des Anglais à Dettingen sur le maréchal de Noailles (27 juin). Traité signé à Worms par Marie-Thérèse, Georges II, le roi de Sardaigne et l'électeur de Saxe contre la France (2 septembre). Capitulation d'Égra après trois mois de blocus (7 septembre) et d'Ingolstadt. Défaite des Autrichiens sur le Rhin (septembre). Déclaration de guerre à la Sardaigne (30 septembre). Traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne, signé à Fontainebleau (25 octobre). La marquise de la Tournelle, maîtresse du roi, est créée duchesse de Châteauroux (21 novembre).

1744. Bataille navale entre les Anglais et les Franco-Espagnols devant Toulon (22 février). Déclaration de guerre à Marie-Thérèse, comme reine de Hongrie (26 avril). Expédition infructueuse contre l'Angleterre (mars). Traité d'alliance signé à Aranjuez avec l'Espagne, Naples et Gênes (1er mai). Départ du roi pour l'armée de Flandre (3 mai). Prise de Courtrai (18 mai), de Menin (5 juin), d'Ypres (25 juin), de Furnes (11 juillet). Traité d'alliance offensive signé à Versailles avec la Prusse (5 juin). Invasion des Autrichiens en Alsace et en Lorraine. Perte et reprise des lignes de Weissembourg; perte de Lauterbourg (juillet). Prise par le prince de Conti de Château-Dauphin (19 juillet), de Demonte (17 août). Réunion dans le Bas-Languedoc d'un synode national des protestants de toutes les provinces de France (18 août). Maladie du roi à Metz (août). Traité d'alliance et de subsides avec l'empereur Charles VII et l'électeur palatin (29 septembre). Victoire du prince de Conti sur le roi de Sardaigne devant Cunéo (30 septembre). Levée du siége de Cunéo par les Français et les Espagnols (22 septembre). Capitulation de Fribourg (8 novembre). Mort de la duchesse de Châteauroux (8 décembre).

1745. Traité signé à Varsovie contre la France et la Prusse, par l'Angleterre, Marie-Thérèse, le roi de Pologne et la Hollande (8 janvier). Mort de l'empereur Charles VII (20 janvier). Ordonnance rigoureuse contre les protestants (1er février). Traité de l'électeur de Bavière avec Marie-Thérèse (18 avril). Mme d'Etiolles, maîtresse du roi, est créée marquise de Pompadour. Traité d'alliance et de subsides entre la France, l'Espagne, Naples et Gênes (1er mai). Victoire des Français sur les Anglais à Fontenoi (11 mai). Prise de Tournai (23 mai). Défaite des Anglais près de l'abbaye de La Mesle (9 juillet). Prise de Gand (11 juillet), d'Oudenarde, de Bruges (29 juillet), de Dendermonde, d'Ostende (3 septembre), de Nieuport (15 septembre), d'Ath (8 octobre). Prise par Maillebois de Tortone (3 septembre), par le duc de la Vieuville de Plaisance, de Parme et de Pavie (20 septembre). Le grand duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, est élu empereur sous le nom de François Ier (13 septembre). Victoire des Franco-Espagnols à Bassignana (27 septembre). Prise de Casal (29 septembre), d'Asti (8 octobre), d'Alexandrie (11 octobre), de Valenza (30 octobre). Descente du prétendant Charles-Édouard en Écosse. Sa victoire à Preston (2 octobre). Prise de Louisbourg (Cap-Breton) par les Anglais. Prise de Milan par les Franco-Espagnols (19 décembre). Frédéric II, après trois victoires, force Marie-Thérèse à la paix (25 décembre). Glo-

rieux combat du vaisseau *l'Inflexible* contre quatre vaisseaux anglais (26 décembre). Révocation du traité de commerce conclu en 1739 avec la Hollande (31 décembre). Préliminaires de paix avec le roi de Sardaigne.

1746. Victoire du prétendant à Falkirk (28 janvier). Nouveaux préliminaires de paix avec la Sardaigne (17 février). Prise de Bruxelles (20 février). Traité d'alliance et de subsides avec le Danemark (mars). Renouvellement des hostilités avec les Piémontais, qui s'emparent d'Asti (6 mars), d'Alexandrie (11 mars). Prise de la ville d'Anvers (30 mars) et de la citadelle (1er juin). Défaite du prétendant à Culloden (27 avril). Défaite des Autrichiens à Cordogno. Défaite des Français à Plaisance (16 juin). Mort de Philippe V; avénement de Ferdinand VI (9 juillet). Prise de Mons (10 juillet). Mort de la Dauphine (22 juillet). Prise de Saint-Guillain et de Charleroi (juillet). Occupation de Gênes par les Autrichiens (6 septembre). Prise de la ville et du château de Namur (19-30 septembre). Prise de Madras par Mahé de la Bourdonnais (21 septembre). Victoire du maréchal de Saxe sur les Autrichiens à Rocoux (11 octobre). Retour du prétendant en France. Débarquement des Anglais sur les côtes de Bretagne (octobre). Invasion des Piémontais et des Autrichiens en Provence (novembre). Soulèvement de Gênes contre les Autrichiens, qui sont chassés de la ville (5-10 décembre).

1747. Prise des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat par les Anglais. Mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Joséphine de Saxe (9 février). Défaite à Castellane des Autrichiens qui évacuent la Provence (février). Démêlés avec le Parlement. Déclaration de guerre de la Hollande (17 avril. Débarquement à Gênes avec un corps de troupes (30 avril) du duc de Boufflers, qui y meurt (2 juillet), et est remplacé par le duc de Richelieu. Défaite d'une escadre française par les Anglais, près du cap Finistère (3 mai). Prise du Sas de Gand, de Hults, etc., par Lowendal (mai). Traité d'alliance et de subsides avec la Suède (6 juin). Prise de Nice et de Montalban (juin). Victoire du maréchal de Saxe sur le duc de Cumberland à Lawfeld (2 juillet). Investissement (juillet) par Lowendal de Berg-op-Zoom, qui est pris d'assaut (16 septembre). Échec et mort du chevalier de Belle-Isle à Exilles (19 juillet). Levée du siége de Gênes par les Autrichiens (6 août). Défaite d'une escadre française par les Anglais près de l'île d'Aix (14 octobre).

1748. Investissement de Maestricht par les maréchaux de Saxe et de Lowendal (10 avril). Préliminaires de paix à Aix-la-Chapelle entre la France, l'Angleterre et la Hollande (30 avril). Prise de Maëstricht (7 mai). Armistice entre la France et l'Angleterre (19 août). Siége de Pondichéry par les Anglais (23 août). Fondation d'une manufacture royale de porcelaine dans le château de Vincennes (28 août). Paix d'Aix-la-Chapelle entre les puissances belligérantes (18 octobre. Arrestation, à l'Opéra, du prétendant Charles-Édouard (10 décembre).

1749. Exil de Maurepas (23 avril). Contestations avec les Anglais à propos de la possession de Tabago et des îles Caraïbes. Démêlés avec le Parlement au sujet de nouveaux impôts. Continuation des querelles du jansénisme. Poursuites intentées par le Parlement contre divers membres du clergé pour refus de sacrements. Traité de limites avec Genève (15 août). Enregistrement d'un édit pour restreindre les nouvelles fondations d'établissements religieux (2 septembre). Convention avec le Danemark (30 septembre). Enlèvement d'hommes et de femmes à Paris.

1750. Enlèvement d'enfants et émeutes à Paris. Épidémie de suette dans le Beauvaisis (juin). Démêlés avec l'Angleterre au sujet de la délimitation des colonies des deux nations dans l'Amérique septentrionale. La collection des tableaux du roi est ouverte au public dans le palais du Luxembourg (octobre). Édit portant création d'une noblesse militaire (1er novembre). Mort du maréchal de Saxe (30 novembre). Victoires de Dupleix dans les Indes sur le roi de Golconde et du Deccan (décembre). Continuation des querelles religieuses.

1751. Édit du roi portant création d'une école militaire (janvier). Création du corps royal des ponts et chaussées. Traité avec Gênes au sujet de la Corse. Démêlés avec le Parlement qui cesse ses fonctions (novembre) et les reprend (décembre).

1752. Arrêt du conseil supprimant les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* (7 février). Démêlés sans cesse renaissants du Parlement avec le clergé et le roi au sujet du refus de sacrements. Abolition des droits d'aubaine en Suède et en France pour les sujets des deux pays.

1753. Nouveaux démêlés avec le Parlement qui refuse d'obéir à des lettres de jussion (7 mai). Exil des chambres des enquêtes et des requêtes (9 mai). La grand'chambre est transférée à Pontoise (11 mai). Traité d'union avec le prince-évêque de Liége (15 mai). Démêlés des autres parlements avec le clergé. Exil de la grand'chambre à Soissons (8 novembre). Démêlés avec le Châtelet qui soutient le Parlement. Lettres patentes portant établissement d'une chambre royale dans le château du Louvre (11 novembre).

1754. Renouvellement de l'alliance avec la Suède (17 janvier), et le Danemark (30 janvier). Hostilités avec l'Angleterre en Amérique. Assassinat de Jumonville par les Anglais (24 mai). Prise du fort anglais la *Nécessité* (3 juillet). Rappel du Parlement (27 juillet). Naissance du duc de Berry (Louis XVI) (23 août). Suppression de la chambre royale (30 août). Ordonnance sur la liberté du commerce des grains (17 septembre). Déclaration renouvelant les lois du silence et défendant de s'occuper des matières religieuses (8 octobre). Exil de l'archevêque de Paris à Conflans (3 décembre). Persécution contre les protestants.

1755. Exil de l'archevêque de Paris à Lagny (février). Attaque, avant déclaration de guerre, de trois vaisseaux français par une flotte anglaise, près de Terre-Neuve (juin). Défaite des Anglais près du fort Duquesne sur les bords de l'Ohio (9 juillet) et près du lac Saint-Georges (1er septembre). Déclaration concernant l'exécution dans toute l'étendue du royaume des arrêts, etc., rendus par le grand conseil (10 octobre). Le nombre des fermiers généraux est porté de 40 à 60 (octobre). Glorieux combat du bâtiment *l'Espérance*, de 24 canons, contre une escadre anglaise (11 novembre). Naissance du comte de Provence (Louis XVIII) (17 novembre). Continuation des querelles religieuses. Traité avec Gênes au sujet de la Corse.

1756. Alliance défensive entre l'Angleterre et la Prusse (16 janvier). Tremblements de terre à Paris (18 février et 30 avril). Traité d'alliance offensive et défensive avec Marie-Thérèse (1er mai). Échec de l'amiral Byng devant Minorque (20 mai). Déclaration de guerre à l'Angleterre (9 juin). Prise du fort Saint-Philippe (Mahon) par le duc de Richelieu (28 juin). Traité de subsides avec Gênes au sujet de la Corse (14 août). Prise des forts d'Oswego, Ontario et Georges dans le Canada par le marquis de Montcalm (août). Suite des querelles religieuses. Arrestation et exil de l'évêque de

Troyes (août). Lit de justice tenu à Versailles (21 août). Invasion de la Saxe par Frédéric II. Commencement de la guerre de *Sept ans* (29 août). Lettres patentes pour la confection d'une carte de la France (2 septembre). Lit de justice à Paris (13 décembre). Arrêt du conseil établissant une loterie en faveur de la ville de Paris (14 décembre). Démission de 129 membres du Parlement.

1757. Attentat de Damiens contre Louis XV (5 janvier). Ordonnance pour la réduction des équipages et de la table des officiers en campagne (mars). Supplice de Damiens (28 mars). Déclaration du roi contre les écrits clandestins; les contrevenants sont punis de mort (16 avril). Victoire du maréchal d'Estrées sur le duc de Cumberland à Hastenbeck (26 juillet). Prise d'Hamelen (28 juillet). Succès de Montcalm au Canada (août). Traité d'alliance et de subsides avec l'Autriche et la Suède contre la Prusse (22 septembre). Prise de l'île d'Aix par les Anglais (23 septembre). Naissance du comte d'Artois (Charles X) (9 octobre). Défaite des Français par les Prussiens à Rosbach (5 novembre). Accession de la Russie à l'alliance entre la France, l'Autriche et la Suède (5 novembre).

1758. Nouvel exil de l'archevêque de Paris (4 janvier). Combat naval entre les escadres française et anglaise. La première y perd deux vaisseaux (28 fevrier). Capitulation de Minden (mars). Traité de subsides avec le Danemark (4 mai). Ordonnance séparant le corps du génie de celui de l'artillerie (5 mai). Descente des Anglais près de Saint-Malo (5 juin). Prise de Chandernagor par les Anglais. Succès de Lally dans les Indes (mai-juin). Défaite du comte de Clermont à Crevelt (23 juin). Victoire de Montcalm sur les Anglais, sous le fort de Ticonderago (8 juillet). Victoire du duc de Broglie sur les Hessois à Sondershausen (23 juillet). Prise de Louisbourg par les Anglais (27 juillet). Descente des Anglais près de Cherbourg dont ils s'emparent (7-16 août), et près de Saint-Brieuc. Ils sont défaits par le duc d'Aiguillon à Saint-Cast (11 septembre). Traité de subsides entre la France, l'Autriche et la Suède (22 septembre). Victoire de Soubise à Lutzenberg (10 octobre). Le duc de Choiseul est nommé ministre des affaires étrangères (novembre). Siége de Madras par Lally (décembre). Signature à Versailles d'un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche (30 décembre).

1759. Descente et échec des Anglais à la Martinique (16 janvier). Accession de la Russie au traité de Versailles (7 et 10 mars). Arrêt du conseil révoquant le privilége accordé à l'*Encyclopédie* (8 mars). Institution de l'ordre du *Mérite militaire* (10 mars). Victoire du duc de Broglie à Berghen (13 avril). Traité d'union et de subsides avec l'Électeur palatin (30 avril). Prise de la Guadeloupe par les Anglais (2 mai). Bombardement du Havre par les Anglais (3-6 juillet). Déclaration augmentant le tarif des ports de lettres et créant la petite poste à Paris (8 juillet). Prise de Minden par de Broglie (9 juillet). Défaite de Contades par Ferdinand de Brunswick à Minden (1er août). Défaite navale des Français près du cap Saint-Vincent (17 août). Échec naval des Anglais dans la mer des Indes (10 septembre). Défaite et mort (12 septembre) de Montcalm près de Québec, qui capitule (18 septembre), après un siége de soixante-quatre jours. Accession de la Suède à l'alliance de la France et de l'Autriche (17 septembre). Lit de justice à Versailles (20 septembre). Echec des Anglais dans l'Inde (30 septembre). Défaite d'une escadre française sur les côtes de Bretagne (20 novembre). Traité avec Genève (21 novembre).

1760. Descente en Irlande et prise de Carrick par le capitaine Thurot (17-28 février). En revenant en France, il est assailli en mer par des forces supérieures et tué. Traité de limites avec la Sardaigne (24 mars). Défaite des Anglais (28 avril) devant Québec dont les Français sont contraints de lever le siége. Poursuites contre les Convulsionnaires (avril-mai). Victoire de Broglie à Corbach (10 juillet). Edit sur les armoiries (29 juillet). Occupation par les Anglais de Montréal et du reste du Canada (8 septembre). Combat de Clostercamp; dévouement du chevalier d'Assas (15 octobre). Défaite des Hanovriens à Rhinberg par le marquis de Castries (16 octobre). Prise de Cassel, de Minden et de Rhinberg. Mort du roi d'Angleterre Georges II, avénement de Georges III (25 octobre). Lutte des parlements contre la cour.

1761. Prise de Pondichéry par les Anglais (15 janvier). Prise de Mahé (Malabar) par les Anglais (10 février). Victoire du maréchal de Broglie sur le prince de Brunswick près de Grünberg (21 mars). Attaque infructueuse des Anglais contre Belle-Isle (8 avril). Banqueroute du P. la Valette; procès intenté aux jésuites (avril). Nouvelle descente des Anglais contre Belle-Isle dont ils s'emparent (7 juin). Défaite de Broglie et de Soubise par le prince Ferdinand à Fellinghausen (15 juillet). Lit de justice (21 juillet). Arrêt du Parlement contre les doctrines des jésuites (6 août). Signature du traité dit *Pacte de famille* avec le roi d'Espagne, le roi des Deux-Siciles et le duc de Parme (15 août). Prise d'Embden par le marquis de Conflans (25 septembre), de Meppen par le prince de Condé (3 octobre). Rupture des négociations avec l'Angleterre (octobre). Dons patriotiques offerts par les États de Languedoc; leur exemple est suivi par les autres pays d'Etats, les villes, les corporations et le clergé.

1762. Prise par les Anglais du Fort-Royal (4 février), du Fort-Saint-Pierre et du reste de la Martinique (13 février); des îles de Grenade (4 mars) et de Saint-Vincent. Supplice de Calas (9 mars). Incendie de la foire Saint-Germain à Paris (17 mars). L'*Émile* de Rousseau est brûlé à Paris par la main du bourreau (11 juin). Déclaration de guerre au Portugal (20 juin). Echec des Français à Grabenstein (ou Wilhelmstadt) (24 juin). Débarquement à Terre-Neuve du comte d'Haussonville (24 juin) qui s'empare de l'île. Arrêt du Parlement contre les jésuites (6 août). Victoire des maréchaux d'Estrées et Soubise à Johannisberg (30 août). Reddition de Cassel (1er novembre). Signature à Fontainebleau des préliminaires de paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal (3 novembre). Cession de la Louisiane à l'Espagne (3 novembre).

1763. Signature définitive à Paris de la paix dite *paix honteuse* (10 février). Incendie de l'Opéra à Paris (6 avril). Lit de justice (31 mai). Arrêt du Parlement contre l'inoculation et sur les inoculés (2 juin). Dédicace de la statue du roi sur la place Louis XV, à Paris (20 juin). Ordonnance pour la transportation à la Désirade des fils de famille ayant une mauvaise conduite (15 juillet). Lutte du ministère avec les parlements.

1764. Traité avec le dey d'Alger (16 janvier). Établissement du collége royal de la Flèche (7 avril). Mort de Mme de Pompadour (15 avril). Le roi acquiert de la Compagnie des Indes le port de Lorient, ses comptoirs en Afrique et les îles de France et de Bourbon (16 juin). Traité avec Gênes au sujet de la Corse (7 août). Édit supprimant la Société des Jésuites (26 novembre). Expédition en Corse sous les ordres du comte de Marbeuf (décembre). Etablissement d'une colonie française aux îles Falkland.

1765. Suppression par le parlement de Paris

d'une bulle de Clément XIII en faveur des jésuites (17 février). Réhabilitation de la mémoire de Jean Calas (9 mars). Traité avec la régence de Tunis (21 mai). Démêlés du duc d'Aiguillon avec le parlement de Bretagne. Arrestation de MM. de la Chalotais (11 novembre). Mort du dauphin (20 décembre). Traité de la Compagnie des Indes françaises avec plusieurs princes de l'Inde.

1766. Mort de Stanislas Leczinski (23 février). Réunion définitive à la France des duchés de Lorraine et de Bar. Lit de justice (3 mars). Condamnation par le parlement de Paris (6 mai) et supplice (9 mai) de Lally-Tollendal. Convention avec l'impératrice d'Allemagne pour l'abolition du droit d'aubaine (24 juin). Supplice du chevalier de la Barre (1er juillet).

1767. Mort de la dauphine (13 mars). Traité de commerce avec le Maroc (28 mai). Suppression et rétablissement de l'Académie d'architecture (octobre). Censure par la Faculté de Théologie du *Bélisaire* de Marmontel. Établissement à Paris d'une école royale gratuite de dessin (20 octobre).

1768. Gênes cède la Corse à la France (15 mai). Le ministère soutient le duc de Parme contre le pape Clément XIII. Arrêt du parlement de Provence prononçant (9 juin) la réunion à la France d'Avignon et du Comtat-Venaissin, dont le marquis de Rochechouart prend possession (11 juin). Mort de la reine Marie Leczinska (24 juin). Commencement de l'insurrection de la Corse (30 juillet). Succès de Pascal Paoli contre les Français. Convention avec la Toscane pour l'abolition du droit d'aubaine (6 décembre).

1769. Lit de justice (11 janvier). Mort de Clément XIII (3 février), auquel succède (19 mars) Clément XIV. Traité de commerce avec Hambourg (1er avril). Traité avec Marie-Thérèse pour les limites des Pays-Bas autrichiens (16 mai). L'Espagne prend possession de la Louisiane que la France lui a cédée (juin). Paoli quitte la Corse (15 juin). Soumission de l'île. Traité de commerce avec Hambourg (1er août). Troubles en Bretagne. Commencement de la faveur de Mme du Barry. L'abbé Terray est nommé contrôleur général (21 décembre).

1770. Procès intenté au duc d'Aiguillon par le parlement de Bretagne. Le roi évoque la cause au parlement de Paris. Mariage du dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche (16 mai). Lit de justice à Versailles où le roi annule la procédure contre le duc d'Aiguillon (1er juillet). Résistance du Parlement. Traité avec Tunis (13 septembre). Nouveau lit de justice, où le roi défend l'union des parlements (7 décembre). Le Parlement suspend la justice (8 décembre). Exil du duc de Choiseul (24 décembre).

1771. Arrêt du conseil déclarant confisquées les charges des officiers du parlement de Paris (20 janvier). Lettres patentes commettant les officiers du conseil pour tenir la cour de parlement (*parlement Maupeou*) (23 janvier). Création de conseils supérieurs (février). Lit de justice à Versailles où sont enregistrés divers édits portant 1° suppression et création, dans le parlement de Paris, de nouveaux offices inamovibles et accordés gratuitement; 2° suppression de la cour des aides de Paris; 3° suppression du grand conseil (13 avril). Rappel des prêtres décrétés ou bannis (15 juin).

1772. Traité signé à Pétersbourg entre la Russie, l'Autriche et la Prusse pour le partage de la Pologne (5 août). Commencement de l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique.

1773. Suppression de l'office de roi et maître des ménétriers (mars). Le pape abolit l'ordre des jésuites (20 juillet). La diète (7 mai), puis le roi de Pologne (19 septembre) accèdent au traité de partage. Création des écoles royales de marine (29 août).

1774. Mort de Louis XV; avénement de Louis XVI (10 mai).

LOUIS XVI.

1774. Remise du droit de *joyeux avénement* (mai). Renvoi des ministres de Louis XV (d'Aiguillon, Maupeou, de Boynes, Terray). Maurepas est nommé ministre d'État (20 mai); le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères (8 juin); le comte de Muy, ministre de la guerre (22 juin); Turgot, ministre de la marine (22 juin), puis contrôleur général (24 août); Sartines, ministre de la marine (24 août); Hue de Miroménil, garde des sceaux (24 août). Traité de paix et union avec Tunis (3 juin). Arrêt du conseil pour la liberté du commerce des grains dans le royaume (13 septembre). Lenoir est nommé lieutenant de police en remplacement de Sartines (11 octobre). Lit de justice à Versailles pour l'enregistrement de divers édits sur le rétablissement des anciens parlements, du grand conseil, de la cour des aides de Paris, du conseil provincial d'Artois (12 novembre). Ordonnance sur le recrutement de l'armée (1er décembre). Traité avec Tripoli (12 décembre). Edit rétablissant le Châtelet de Paris (décembre).

1775. Déclaration défendant aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission (1er mars). Arrêt du conseil qui exempte de tous droits d'entrée dans le royaume les livres imprimés ou gravés venant de l'étranger (23 avril). Troubles en province (avril) et à Paris (1er mai), dits *guerre des farines*, au sujet de la libre circulation des grains. Lit de justice à Versailles, établissant une cour prévôtale en faveur de la libre circulation des grains (5 mai). Sacre du roi à Reims (11 juin). Malesherbes est nommé ministre de la maison du roi en remplacement du duc de la Vrillière (21 juillet). Edit supprimant la chambre des comptes de Blois (juillet). Edit rétablissant l'amirauté de France (juillet). Arrêt du conseil qui fait défense d'employer en justice des lettres interceptées (18 août). Edit érigeant la cour souveraine de Nancy en parlement (septembre). Le comte de Saint-Germain est nommé ministre de la guerre (21 octobre). Règlement sur le recrutement de l'armée (15 décembre).

1776. Edit supprimant la caisse de Poissy (février). Edits portant suppression de la corvée, des jurandes et communautés de commerce, arts et métiers (février). Lit de justice à Versailles pour l'enregistrement de ces édits (12 mars). Etablissement d'une caisse d'escompte (24 mars). Règlement général sur l'administration de l'armée (25 mars). Edit permettant la libre circulation et le commerce des vins dans le royaume (avril). Convention commerciale avec la république de Raguse (2 avril). Renvoi de Turgot (12 mai). Il est remplacé par Clugny qui meurt le 18 octobre et a pour successeur (22 octobre) Taboureau des Réaux auquel est adjoint Necker sous le titre de conseiller des finances, directeur du trésor royal. Proclamation à Philadelphie par le congrès américain de l'indépendance des États-Unis (8 juillet). Création de la loterie royale (30 juin). Edit rétablissant les jurandes (août). Mission de Franklin en France (décembre).

1777. Edit portant création d'une loterie en rentes viagères et perpétuelles (janvier). Lettres patentes accordant des priviléges pour l'établissement des pompes à feu dans Paris (7 février). Voyage de l'empereur Joseph II en France (avril-mai). Traité d'alliance pour cinquante ans avec

les treize cantons suisses (28 mai). Arrivée en Amérique de la Fayette et de plusieurs seigneurs qui se joignent aux *insurgents* contre l'Angleterre (juin). Traité de limites de Saint-Domingue entre la France et l'Espagne (3 juin). Necker est nommé directeur général des finances (29 juin). Arrêts du conseil sur le commerce de la librairie (30 août). Etablissement d'un mont-de-piété à Paris (9 décembre).

1778. Traité de commerce et traité éventuel d'alliance défensive avec les Etats-Unis d'Amérique (6 février). Il est notifié à l'Angleterre le 13 mars. Déclaration défendant aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission pendant un délai de trois ans (14 février). Arrivée de Voltaire à Paris (28 février). Hostilités commises dans l'Inde par les Anglais. Mort de Voltaire (30 mai), de J. J. Rousseau (2 juillet). Combat de la frégate française *la Belle-Poule* contre la frégate anglaise *l'Aréthuse* (17 juin). Prise par les Anglais, sans déclaration de guerre, des frégates *la Licorne* et *la Pallas* (17 juin). Déclaration de guerre à l'Angleterre (10 juillet). Arrêt du conseil portant établissement d'une administration provinciale dans le Berry (12 juillet). Abolition du droit d'aubaine entre la France et les Etats-Unis (26 juillet). Combat naval d'Ouessant (28 juillet). Lettres patentes établissant une société royale de médecine à Paris (août). Prise de l'île de la Dominique par Bouillé (7 septembre), de Pondichéry (17 octobre) et de Sainte-Lucie par les Anglais (14 décembre). Fondation à Paris d'une maison pour les sourds-muets (21 novembre).

1779. Conquête du Sénégal par Lauzun et Vaudreuil (30 janvier-6 mars). Convention avec l'Espagne contre l'Angleterre (12 avril). Etablissement définitif d'une administration provinciale dans le Berry (9 mai), et dans la généralité de Montauban (11 juillet). Edit portant suppression du droit de main-morte et de la servitude personnelle dans les domaines du roi (août). Prise de l'île Saint-Vincent (16 juin) et de la Grenade (4 juillet) par d'Estaing. Déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre (26 juin). Siége de Gibraltar. Campagne infructueuse de la flotte franco-espagnole dans la Manche. Echec de d'Estaing à Savannah (septembre). Traité de commerce avec le duc de Mecklembourg-Schwerin (18 septembre). Combat de la frégate française *la Surveillante* contre la frégate anglaise *le Québec* (6 octobre). Traité de limites avec l'impératrice Marie-Thérèse (18 novembre). Etablissement d'une administration provinciale dans la haute-Guyenne (26 novembre). Glorieux combat de la Motte-Picquet contre une escadre anglaise devant la Martinique (18 décembre).

1780. Déclaration contre les empoisonneurs (14 mars). Combat naval, près de la Dominique, entre le comte de Guichen et l'amiral Rodney (17 avril). Nouveaux combats entre les flottes anglaise et française à la hauteur de la Martinique (mai). Traités d'alliance et de limites avec le prince-évêque de Bâle (20 juin). *Neutralité armée* entre la Russie, la Suède et le Danemark (1er août). La France y adhère ainsi que la Hollande à laquelle l'Angleterre déclare la guerre. Abolition de la *question préparatoire* dans tous les tribunaux de France (24 août).

1781. Publication du *Compte rendu* de Necker (janvier). Tentative sur Jersey. Combat naval entre le vice-amiral Hood et le comte de Grasse près de la Martinique (29 avril). Prise d'un convoi anglais à la hauteur du cap Lézard par la Motte-Picquet (2 mai). Démission de Necker (19 mai). Il est remplacé par Joly de Fleury nommé contrôleur général (25 mai). Arrêt du Parlement condamnant au feu l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal (25 mai). Prise de Tabago (2 juin). Prise de Yorktown par Washington et Rochambeau (19 octobre). Naissance d'un dauphin, Louis-Joseph-Xavier-François (22 octobre). Prise de l'île Saint-Eustache par Bouillé.

1782. Déclaration sur les droits de la pairie (26 janvier). Conquête de Saint-Christophe par Bouillé (12 février), de Minorque (5 février). Combat naval dans la mer des Indes (17 février) soutenu par Suffren qui s'empare de Gondelour (6 avril). Interdiction de la cour des aides de Clermont (19 février). Combat devant Sainte-Lucie entre Rodney et de Grasse (9 avril). Défaite de de Grasse par Rodney à la hauteur de la Dominique (12 avril). Dons patriotiques à l'occasion de cette défaite. Nouveaux combats entre Suffren et l'amiral Hughe (12 avril-6 juillet). Rétablissement de la cour des aides de Clermont-Ferrand (3 août). Echec des Français et des Espagnols devant Gibraltar (août). Ordonnance créant une milice maritime (5 septembre). Victoire de Suffren sur Hughe, près de la côte de Coromandel (24 septembre). Acte de garantie et traité de neutralité entre la France, la Sardaigne et la république de Berne, au sujet de la pacification de Genève (12 novembre). Préliminaires de paix signés à Paris, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (30 novembre).

1783. Préliminaires de paix entre la France, l'Espagne et l'Angleterre (20 janvier). Etablissement d'une école des mines à Paris (19 mars). Victoire de Suffren sur Hughe, près de Gondelour (20 juin). Arrêt du conseil établissant des paquebots entre Port-Louis et New-York (28 juin). Accession de la France au traité d'amitié, de garantie et de commerce conclu en 1778 entre l'Espagne et le Portugal (15 juillet). Traités de paix définitifs entre les puissances belligérantes (3 septembre). Calonne est nommé contrôleur général (3 novembre). Première expérience des aérostats (21 novembre).

1784. Edit affranchissant les juifs de divers droits (janvier). Première représentation du *Mariage de Figaro* au Théâtre-Français (27 avril). Convention commerciale avec la Suède (1er juillet). Traité secret d'alliance et de subsides avec la Suède (19 juillet). Etablissement d'une caisse d'amortissement (août).

1785. Etablissement d'une nouvelle compagnie des Indes (14 avril). Arrêt du conseil ordonnant la suppression des trente premiers volumes des œuvres complètes de Voltaire imprimées à Kehl (3 juin). Départ pour un voyage autour du monde d'une expédition commandée par la Pérouse (1er août). Affaire du *collier*; arrestation du cardinal de Rohan (15 août). Traité définitif de limites entre la France et l'Espagne (27 août). La médiation de la France termine les différends entre Joseph II et la Hollande (20 septembre et 10 novembre). Traité d'alliance avec la Hollande (10 novembre). Arrêt du conseil permettant aux fabricants étrangers de s'établir dans le royaume (13 novembre).

1786. Convention entre la France et le Portugal au sujet de leurs possessions d'Afrique (30 janvier). Convention avec le duc de Wurtemberg pour les limites du comté de Montbelliard (21 mai). Arrêt du conseil ordonnant la restauration des arènes de Nimes (28 août). Arrêt du Parlement dans l'affaire dite du *collier* (31 août). Arrêt du conseil contre l'agiotage à la bourse (22 septembre). Traité de navigation et de commerce avec l'Angleterre (26 septembre). Arrêt du conseil pour l'établissement de paquebots entre les colonies françaises et les Etats-Unis (20 décembre).

1787. Traité de navigation et de commerce avec la Russie (11 janvier). Lettres patentes pour l'éta-

blissement d'une manufacture royale d'horlogerie à Paris (17 janvier). Abolition des droits d'aubaine en faveur des Anglais (18 janvier). Mort du comte de Vergennes. Nomination de Montmorin au ministère des affaires étrangères (13 février). Ouverture de l'assemblée des notables à Versailles (22 février). Renvoi du contrôleur général Calonne. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, est nommé chef du conseil des finances; F. de Lamoignon, garde des sceaux; le comte de la Luzerne, ministre de la marine; le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères; le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi et de l'intérieur (29-30 avril). Clôture de l'assemblée des notables (25 mai). Déclaration pour la liberté du commerce des grains (17 juin). Edit portant création d'assemblées provinciales et municipales (22 juin). Déclaration pour la conversion de la corvée en une prestation en argent (27 juin). Le cardinal Loménie de Brienne est nommé principal ministre (1er août). Lit de justice à Versailles, où le roi fait enregistrer deux édits bursaux (6 août). Le Parlement déclare nul cet enregistrement (7 août). Arrêt du Parlement ordonnant une information contre Calonne (10 août). Translation du Parlement à Troyes (15 août). Les frères du roi, à la tête de troupes, vont faire enregistrer les édits à la cour des aides et à celle des comptes (18 août). Edit qui réunit la poste aux chevaux à la poste aux lettres (août). Remontrances du parlement de Grenoble demandant le rappel du parlement de Paris et la convocation des Etats généraux (21 août). Rappel du Parlement (20 septembre). Suppression de l'école militaire (9 octobre). Etablissement d'une compagnie d'assurances sur la vie et contre l'incendie (3 novembre). Séance royale au Parlement pour l'enregistrement d'un édit portant création d'un emprunt jusqu'à concurrence de 440 millions. Arrestation de deux conseillers. Exil du duc d'Orléans (24 novembre). Edit sur l'état civil des non-catholiques (novembre). Déclaration annonçant la convocation des Etats généraux pour l'année 1792 (18 décembre). M. de la Luzerne est nommé ministre de la marine (23 décembre).

1788. Arrêt du Parlement contre les lettres de cachet et pour le rappel des conseillers exilés (4 janvier). Il est cassé par le roi le 17. Remontrances du Parlement à l'occasion de l'édit sur les protestants (18 janvier). Abolition de la torture préparatoire (15 février). Edit ordonnant la vente ou la démolition des châteaux royaux de la Muette, Madrid, Vincennes et Blois (février). Suppression de l'arsenal de Paris (avril). Arrêt du Parlement contre divers édits projetés (3 mai). Il est cassé par un arrêt du conseil (4 mai). Arrestation des conseillers Duval d'Esprémenil et Goislard de Monsabert (5 mai). Séance royale au Parlement pour l'enregistrement de plusieurs édits dont l'un était relatif à l'établissement d'une *cour plénière* (8 mai). Arrêt du parlement de Rennes qui déclare infâmes ceux qui feront partie de la cour plénière (20 mai). Emeute à Grenoble, dite *journée des tuiles* (7 juin). Remontrances du parlement de cette ville au roi (9 juin). Exil de huit parlements (20 juin). Troubles à Rennes (5 juillet). Arrêt du conseil fixant la convocation des Etats généraux en janvier 1789. Suppression de la cour plénière (8 août). Démission de Loménie de Brienne qui est remplacé par Necker (24 août). Mouvements populaires à Paris (27-29 août). Démission du garde des sceaux Lamoignon qui est remplacé par de Barentin (14 septembre). Déclaration fixant l'ouverture des Etats généraux au mois de mai 1789 (23 septembre). Ouverture de l'assemblée des notables à Versailles (6 novembre). Assemblée des Etats du Dauphiné à Romans. Le comte de Brienne est remplacé par le comte de Puységur (1er décembre). Arrêt du Parlement relatif à la convocation des Etats généraux (5 décembre). Clôture de l'assemblée des notables (12 décembre). Arrêté des ducs et pairs assemblés au Louvre qui offrent au roi de renoncer à leurs priviléges en fait d'impôts (20 décembre).

1789. Troubles à Rennes (27 janvier). Pillage de la maison de Réveillon dans le faubourg Saint-Antoine (28 avril). Ouverture des Etats généraux dans la salle des Menus à Versailles. Les députés du tiers réunis par provinces décident que la vérification des pouvoirs se fera en commun par les trois ordres (5 mai). Des décisions contraires sont prises le lendemain par le clergé et la noblesse. Le clergé renonce à ses priviléges pécuniaires (20 mai). Cet exemple est suivi par la noblesse (23 mai). Bailly est nommé président de la chambre du tiers-état (3 juin). Mort du dauphin (4 juin). Trois membres du clergé de Poitou viennent se réunir au tiers-état (13 juin). Le tiers-état des Etats généraux se constitue en Assemblée nationale et décrète le maintien provisoire des impôts (17 juin). Le roi fait fermer la salle de l'Assemblée nationale, qui se réunit dans la salle du Jeu de Paume où les membres font serment de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France (20 juin). Cent quarante-neuf membres du clergé se réunissent aux députés du tiers assemblés dans l'église Saint-Louis (22 juin). Séance royale des Etats généraux, où le roi ordonne à l'Assemblée de se séparer et défend aux trois ordres de délibérer en commun. Le tiers refuse d'obéir et décrète l'inviolabilité des députés de la nation (23 juin). Quarante-sept membres de la noblesse se réunissent au tiers (25 juin). Troubles à Paris. La noblesse et le clergé se réunissent au tiers-état par l'ordre du roi (30 juin). Disgrâce et exil de Necker. Le baron de Breteuil est nommé président du conseil des finances; de Broglie ministre de la guerre, et Foulon contrôleur général (11 juillet). Troubles à Paris. Création d'une milice parisienne (12-13 juillet). Prise de la Bastille (14 juillet). Le roi ordonne le renvoi des troupes qui entouraient Paris. Démolition de la Bastille. Organisation de la milice bourgeoise sous le nom de *garde nationale*. Rappel de Necker (15 juillet). Retraite du maréchal de Broglie, du duc de la Vauguyon et du baron de Breteuil. Tous les princes et plusieurs grands seigneurs de la cour quittent la capitale. Bailly est nommé maire de Paris, et la Fayette commandant de la milice parisienne (16 juillet). Troubles à Paris (22 juillet). Retour de Necker, qui est créé premier ministre. Champion de Cicé est nommé garde des sceaux, la Tour du Pin, ministre de la guerre, et de Saint-Priest, ministre de la maison du roi (28 juillet). Séance nocturne de l'Assemblée nationale, dans laquelle on décrète l'égalité d'impôts, l'abolition des droits féodaux, des priviléges, des justices seigneuriales et de la vénalité des offices (4 août). Décret portant création d'un emprunt de 30 millions (9 août). Décret supprimant les dîmes ecclésiastiques (12 août). L'Assemblée décrète la liberté de la presse et des opinions religieuses (24 août). L'Assemblée se déclare en permanence (9 septembre). Décret qui fixe à deux ans la durée de chaque législative (12 septembre). Fêtes données à Versailles par les gardes du corps du roi aux officiers du régiment de Flandre (1,2 octobre). Acceptation par Louis XVI de la déclaration des *Droits de l'homme* et des dix-neuf articles du pacte constitutionnel votés par l'Assemblée (4, 5 octobre). Les Parisiens se portent en foule à Versailles (5 octobre). Le château est envahi pendant la

nuit. Le peuple ramène à Paris le roi et sa famille qui y établissent leur résidence (5-6 octobre). Décret abolissant l'usage de la sellette et la torture dans tous les cas (9 octobre). L'Assemblée nationale se transfère à Paris (12 octobre), où elle tient sa première séance à l'archevêché (19 octobre). Loi *martiale* contre les attroupements. Arrêté des représentants de la commune de Paris portant établissement d'un *comité de recherches* (21 octobre). Décret déclarant propriété de l'État et mettant à sa disposition les propriétés et les revenus ecclésiastiques (2 novembre). Formation, à Paris, du club des Amis de la constitution (club des Jacobins) (6 novembre). L'Assemblée va siéger dans la salle du Manége des Tuileries (9 novembre). Fédération de 12000 gardes nationaux en Dauphiné (29 novembre). Troubles à Toulon (1er décembre). Décret relatif à la caisse d'escompte et à la création d'assignats territoriaux pour la somme de 400 millions (19 décembre). Décret déclarant les non catholiques (sauf les juifs) admissibles à tous les emplois civils et militaires (24 décembre). Résistance des parlements de Rennes, Metz et Rouen aux décrets de l'Assemblée.

1790. Décret sur la division du territoire français en quatre-vingt-trois départements (15 janvier). Décret abolissant la confiscation des biens des condamnés (21 janvier). Soulèvement des paysans dans diverses provinces. Décret abolissant les vœux monastiques et les ordres religieux (13 février). Exécution du marquis de Favras (19 février). Troubles à Marseille, à Bordeaux et à Béziers. Mort de l'empereur Joseph II, auquel succède Léopold II (20 février). Décret abolissant les lettres de cachet (16 mars). Décret ordonnant la vente de 400 millions de biens ecclésiastiques (17 mars). Décret déclarant les dettes du clergé, dettes nationales (9 avril). Institution du jury dans la procédure criminelle (30 avril). Troubles à Montauban (10 mai). Fondation par la Fayette et Bailly, de la société dite de 1789 (plus tard club des Feuillants) (12 mai). Décret qui attribue à la nation seule le droit de paix et de guerre (22 mai). Insurrection des mulâtres à la Martinique (3 juin). Décret qui fixe la liste civile du roi à 25 millions, et assigne à la reine un douaire de 4 millions (9-10 juin). Décret qui supprime tous les titres de noblesse, les ordres militaires, les livrées, les armoiries (19 juin). Décret relatif à la constitution civile du clergé (12 juillet). Fête de la fédération au Champ de Mars pour l'anniversaire de la prise de la Bastille (14 juillet). Insurrection militaire à Nancy (31 août). Démission et départ de Necker (4 septembre). Décret fixant la suppression des parlements et des cours de justice au 30 septembre (6 septembre). Décret portant émission de 800 millions d'assignats. Troubles dans le midi de la France (29 septembre). De Barentin, de la Luzerne et de la Tour du Pin quittent le ministère. Duportail est nommé à la guerre, Fleurieu à la marine, et Duport-Dutertre à la justice (26 octobre). Soulèvement des mulâtres à Saint-Domingue (29 octobre). Insurrection à l'Ile de France (4 novembre). Le roi accepte la constitution civile du clergé (26 décembre).

1791. Émeute à Paris contre le *club monarchique* (27 janvier). Décret supprimant les jurandes, maîtrises, corporations, et créant les patentes (13 février). Départ pour l'étranger de Mesdames tantes du roi (21 février). Insurrection au Port-au-Prince (4 mars). Suppression de la ferme et de la régie générales (5 mars). Mort de Mirabeau (2 mars). Décret qui donne à l'église Sainte-Geneviève le nom de Panthéon, et la destine à recevoir les restes des grands hommes (4 avril). L'effigie du *pape est brûlée* à Paris (3 mai). Décret prononçant la réunion du Comtat-Venaissin et d'Avignon à la France (4 mai). Décret admettant les hommes de couleur, nés de parents libres, à l'égalité des droits avec les blancs (15 mai). Décret portant que les membres de l'Assemblée nationale ne pourront être réélus à la prochaine législature (16 mai). Déclaration publiée à Pavie par l'empereur Léopold II contre la révolution française (18 mai). Décret abolissant toute espèce de torture et déclarant que la décollation sera désormais le seul supplice en usage pour les condamnés à la peine capitale (1er juin). Sanction donnée par Louis XVI à divers décrets (2 juin) contre lesquels il proteste secrètement. Décret qui retire au roi le droit de faire grâce (5 juin). Décret ordonnant au prince de Condé de rentrer en France sous peine de mise hors la loi et de confiscation (11 juin). Fuite de Louis XVI, de la reine, du dauphin, de Madame Royale et de Madame Élisabeth. Fuite de Monsieur (20 juin). Arrestation du roi à Varennes (21 juin). Rentrée du roi à Paris (25 juin). Décret qui enjoint aux émigrés de rentrer en France sous deux mois (9 juillet). Translation des restes de Voltaire au Panthéon (11 juillet). Le roi est suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'on lui ait présenté l'acte constitutionnel (15 juillet). Attroupement au Champ de Mars pour la signature d'une pétition demandant la déchéance du roi. Massacre des pétitionnaires (17 juillet). Décret supprimant les ordres de chevalerie, les décorations et les titres nobiliaires (30 juillet). Insurrection des nègres à Saint-Domingue (22 août). Déclaration de Pilnitz par laquelle l'empereur Léopold II et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, promettent leur appui aux émigrés francais (27 août). L'Assemblée nationale termine la *constitution* dite *de* 1791, qui est présentée au roi (3 septembre). Décret d'amnistie pour les délits politiques (13 septembre). Réunion définitive d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France. Le roi va à l'Assemblée nationale, prêter serment de fidélité à la constitution (14 sept.). Décret contre les clubs (27 septembre). Clôture des séances de l'Assemblée nationale dite *Constituante* (30 septembre). Première séance de la seconde Assemblée nationale dite *Législative* (1er octobre). Proclamation du roi aux émigrés, au sujet de la nouvelle constitution (14 octobre). Massacres de la Glacière, au château des papes, à Avignon (16 octobre). Décret qui enjoint à Monsieur de rentrer en France dans le délai de deux mois, sous peine d'être déchu de son droit éventuel à la régence (28 octobre). Nouvelle émission de 200 millions d'assignats (1er novembre). Décret prononçant la séquestration des biens des princes français et la condamnation à mort des émigrés rassemblés aux frontières, et des fonctionnaires, s'ils ne rentrent pas en France avant le 1er janvier 1792 (9 novembre). Veto opposé par le roi au décret contre les émigrés, auxquels il adresse une seconde proclamation (12 novembre). Incendie de Port-au-Prince (22 novembre). Création d'un comité de surveillance (25 novembre). Décret qui prive de traitement et de pension tous les prêtres non assermentés (27 novembre). Narbonne est nommé ministre de la guerre (6 décembre). Nouvelle émission de 200 millions d'assignats (17 décembre). Veto du roi sur le décret du 29 novembre relatif aux prêtres non assermentés (19 décembre).

1792. Décret d'accusation contre Monsieur, le comte d'Artois, le prince de Condé et plusieurs autres chefs des émigrés (1er janvier). Monsieur est déclaré déchu de son droit éventuel à la régence (16 janvier). Troubles à Paris (20-21 janvier). Traité de Berlin entre l'Autriche et la Prusse contre la France et la Pologne (7 février). Décret

prononçant le séquestre des biens des émigrés (9 février). Il est sanctionné le 11 par le roi. Mort de Léopold II. Avénement de François II (1er mars). Dumouriez est nommé ministre de la guerre (15 mars). Décret d'amnistie pour les crimes politiques (28 mars). Mort de Gustave III, roi de Suède (29 mars). Décret affectant les biens des émigrés à l'indemnité due à la nation (30 mars). Décret admettant les hommes de couleur et les nègres libres des colonies à jouir immédiatement des droits politiques (4 avril). Décret qui supprime les congrégations ecclésiastiques ou laïques et prohibe tout costume ecclésiastique et religieux (5 avril). Déclaration de guerre à l'empereur François II (20 avril). Emission de 300 millions d'assignats. Commencement des hostilités. Prise de Porentruy par Custine, et de Quiévrain par Biron (28 avril). Echec de Dillon à Tournai. Il est massacré par ses soldats (29 avril). Echec de Biron; panique et déroute de ses troupes (30 avril). Décret d'accusation contre Marat (3 mai). Décret condamnant à la déportation les ecclésiastiques non assermentés (24 mai). Décret qui licencie la garde constitutionnelle du roi. L'Assemblée se constitue en séance permanente (27 mai). Décret pour la formation d'un camp de 20000 hommes près Paris (8 juin). Le roi y appose son véto le 19. Echec des Autrichiens à Maubeuge (13 juin). Les trois ministres girondins, Servan, Roland et Clavières, sont remplacés par Mourgues, Dumouriez et Beaulieu (12-13 juin). Prise par Luckner (18 juin) de Courtrai qu'il évacue le 30. Insurrection des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, qui envahissent les Tuileries (20 juin). Première coalition continentale contre la France. Manifeste du roi de Prusse (26 juin). Pétition des 20000 contre les événements du 20 juin (1er juillet). Démission des ministres (9 juillet). Décret qui déclare la patrie en danger (11 juillet). Perte et reprise d'Orchies (14-15 juillet). Fédération au Champ de Mars où assiste le roi (14 juillet). Le roi de Sardaigne accède à la coalition contre la France (19 juillet). Les sections de Paris se déclarent en permanence. Manifeste du duc de Brunswick (25 juillet). Emission de 300 millions d'assignats (31 juillet). Déclaration des princes français datée de Bingen. Députation des Marseillais demandant à l'Assemblée la déchéance du roi (2 août), que Pétion demande aussi à l'Assemblée, au nom de la commune de Paris (3 août). Pétition signée au Champ de Mars pour la déchéance (6 août). Victoire de Luckner sur les Autrichiens à Cassel (7 août). Les Marseillais, arrivés récemment à Paris, et les faubourgs s'emparent des Tuileries après un combat acharné contre les Suisses. Le roi se rend avec sa famille au sein de l'Assemblée législative. Décret qui le suspend de ses fonctions et qui convoque une Convention nationale. Servan, Clavières, Roland, Danton, Lebrun et Monge sont nommés ministres (10 août). Blocus de Landau. Le roi et sa famille sont conduits dans la tour du Temple (13 août). Loi ordonnant la vente des biens des émigrés (14 août). Création du tribunal criminel dit *du 10 août* (17 août). Echec des Autrichiens à Fontoy (19 août). La Fayette quitte son armée avec une partie de son état-major, et est arrêté aux avant-postes autrichiens (20 août). Il est remplacé par Dumouriez. Première insurrection des Vendéens, qui s'emparent de Châtillon-sur-Sèvres (22 août). Commencement du siége de Thionville. Prise de Longwy par les Prussiens (23 août). Kellermann remplace Luckner. Défaite des royalistes à Bressuire (24 août). Décret qui prononce le bannissement de tout prêtre non assermenté (26 août). Décret autorisant le divorce (30 août. Reddition de Verdun (2 septembre). Massacres dans les prisons de Paris (2-5 septembre). Massacres des prisonniers amenés d'Orléans à Versailles (9 septembre). Monsieur, accompagné du comte d'Artois, va, à la tête de six mille cavaliers, rejoindre l'armée prussienne (11 septembre). Retraite des Français qui se replient sur Châlons-sur-Marne. Echec des Autrichiens près de la Croix-au-Bois (14 septembre). Vol des diamants de la couronne au garde-meuble (16 septembre). Décret supprimant l'ordre de Malte (19 septembre). Combat de Valmy (20 septembre). Clôture de l'Assemblée législative (21 septembre).

RÉPUBLIQUE.

1792. Première séance de la Convention, qui abolit la royauté et proclame la république (21 septembre). Occupation de la Savoie par Montesquiou (21-23 septembre). Décret proclamant la république française une et indivisible (25 septembre). Siége de Lille par les Autrichiens (23 septembre-8 octobre). Conquête du comté de Nice par Anselme (28-29 septembre). Bombardement de Lille par les Autrichiens (29 septembre). Prise de Spire (30 septembre), de Worms (4 octobre) par Custine. Décret portant la peine de mort contre les émigrés pris les armes à la main. Garat est nommé ministre de la justice en remplacement de Danton (9 octobre). Décret proscrivant les appellations de *monsieur*, *madame*, *mademoiselle* et les remplaçant par celles de *citoyen* et *citoyenne* (10 octobre). Reprise de Verdun (13 octobre). Levée du siége de Thionville (16 octobre). Prise de Mayence par Custine, de Longwy par Kellermann (21 octobre). Evacuation du territoire français par les Prussiens (22 octobre). Prise de Francfort par Custine. Décret bannissant à perpétuité tous les émigrés, et prononçant la peine de mort contre ceux qui rentreraient en France (23 octobre). Invasion de la Belgique (28 octobre) par Dumouriez qui remporte une victoire à Jemmapes sur le prince de Cobourg (6 novembre). Prise de Mons. Décret prononçant que Louis XVI sera mis en jugement (7 novembre). Prise de Tournai (8 novembre). Défaite des Prussiens à Limbourg (9 novembre). Prise de Charleroi par Valence (12 novembre). Occupation de Bruxelles par Dumouriez (14 novembre). Défaite des Autrichiens à Bois-d'Asche (17 novembre). Prises d'Ypres, de Furnes, de Bruges et d'Anvers (18 novembre). Décret par lequel la Convention promet à tous les peuples protection et secours contre leurs gouvernants (10 novembre). Prise et sac d'Oneille (24 novembre). La Savoie est réunie à la France et forme le département du Mont-Blanc. Combat et prise de Liége (27 novembre). Siége et prise d'Anvers (29 novembre). Combat et évacuation de Francfort. Prise de Namur (2 décembre). Décret portant que Louis XVI sera jugé par la Convention (3 décembre). Combats de la Montagne-Verte et de Pellingen. Décret prononçant la peine de mort contre les exportateurs de grains (5 décembre). Nomination d'une commission de 21 membres pour faire le rapport des faits imputés à Louis XVI (7 décembre). Occupation d'Aix-la-Chapelle (8 décembre). Constitution des états de l'évêché de Bale en république (9 décembre). Prise de Ruremonde (10 décembre). Prise de Verviers. Interrogatoire de Louis XVI à la barre de la Convention (11 décembre). Le roi choisit pour ses défenseurs Tronchet et Target qui refuse (12 décembre). Défaite des Autrichiens à Wavren et à Hamm (15 décembre). Décret qui expulse les membres de la famille des Bourbons du territoire français; les prisonniers du Temple et le duc d'Orléans sont exceptés (16 décembre). Louis XVI est amené à la barre avec ses trois dé-

fenseurs, Tronchet, Malesherbes et Desèze. Discours de Desèze. Discussion et débats pour savoir comment Louis XVI sera jugé (26 décembre).

1793. Défaite des Français à Hockheim (6 janv.). Clôture de la discussion (7 janvier). Protestations à Marseille, à Rouen et dans d'autres villes contre l'appel au peuple (12 janvier). Assassinat à Rome de Basseville, secrétaire de la légation dans cette ville (13 janvier). Discussion sur les questions relatives au jugement de Louis XVI (14 janvier). 693 voix déclarent Louis XVI coupable, et 423 voix contre 281 rejettent l'appel au peuple (15 janvier). 387 membres votent la mort du roi sans condition; 2 la peine des fers; 46 la mort avec sursis, et 286 la réclusion et le bannissement à la paix ou la mort en cas d'envahissement du territoire (16 janvier). La peine de mort est prononcée contre Louis XVI (17 janvier). Une majorité de 70 voix se prononce contre le sursis à l'application de la peine (19 janvier). Exécution de Louis XVI. Assassinat du conventionnel Le Pelletier de Saint-Fargeau par Pâris, ancien garde du corps (21 janvier). Démission de Garat, ministre de la justice (23 janvier). Déclaration des princes français, datée de Hamm (Westphalie), reconnaissant le dauphin pour roi de France (sous le nom de Louis XVII), Monsieur pour régent du royaume, et le comte d'Artois pour lieutenant général (28 janvier). Réunion à la France du comté de Nice, qui forme le département des Alpes-Maritimes (31 janvier). Déclaration de guerre à l'Angleterre et au stathouder de Hollande. Création de 300 millions d'assignats (1er février). Le général Beurnonville remplace Pache au ministère de la guerre (4 février). Défaite des Piémontais à Sospello. Réunion de Monaco à la France (14 février). Invasion de la Hollande (17 février). Échec de Truguet devant Cagliari (21 février). Prise de Breda par Dumouriez (25 février). Troubles à Paris (25, 26 février). Loi portant que les émigrés sont bannis à perpétuité du territoire français, que leurs biens sont acquis à la république et que leurs successions échues ou à échoir seront recueillies par l'État pendant cinquante années (1er mars). Combat de Tongres. Prise de Gertruydemberg (5 mars). Déclaration de guerre à l'Espagne (7 mars). Coalition générale contre la France, formée par l'Autriche, la Prusse, l'Empire, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, le pape et le roi de Sardaigne. Reddition de Kœnigstein (9 mars). Création du tribunal révolutionnaire à Paris. Défaite des républicains à Machecoul (10 mars). Défaite des républicains à Jallais. Garat remplace Roland à l'intérieur (13 mars). Prise de Chemillé par Cathelineau (14 mars). Combat, prise et reprise de Tirlemont. Prise de Chollet par Cathelineau et Stofflet (15 mars). Défaite de Dumouriez à Neerwinde (16 mars). Décret ordonnant l'exécution dans les vingt-quatre heures de tout individu convaincu d'être émigré ou prêtre déporté (18 mars). Combat de Stromberg (20 mars). Combat de Pellenberg (22 mars). Réunion à la France de l'évêché de Bâle, qui forme le département du Mont-Terrible (23 mars). Combat de Bingen (24 mars). Siége des Sables-d'Olonne par les royalistes (25-29 mars). Création d'un comité de défense ou de sûreté générale (25 mars). Proclamation de Dumouriez contre la Convention. Loi contre les émigrés (28 mars). Défaite des Prussiens à Ober-Flersheim (30 mars). Combat de Viella dans la vallée d'Aran (31 mars). Camus, Quinette, Bancal et Lamarque, commissaires de la Convention, et le ministre de la guerre Beurnonville, sont arrêtés par Dumouriez, qui les livre aux Autrichiens. Reddition de Gertruydemberg (1er avril). Dumouriez passe à l'ennemi avec une partie de son état-major (4 avril). Décret établissant un comité de salut public composé de neuf membres (6 avril). Défaite à Chemillé (11 avril) des Vendéens, qui battent les républicains à Vihiers (16 avril), à Beaupréau (23 avril) et aux Aubiers (25 avril). Prise de Tabago par les Anglais (15 avril). Attaque du camp d'Andaye par les Espagnols qui sont repoussés (23 avril). Ils envahissent le Roussillon et s'emparent du camp de Sare (30 avril). Combat et prise de Thouars (5 mai) par les Vendéens qui sont défaits à Fontenay (16 mai). Réunion du pays de Liége à la France. Défaite de Dampierre par les Autrichiens (8 mai). Défaite de Custine par les Prussiens à Rixheim (16 mai). Défaite des Français à Thuir par les Espagnols (18 mai). Emprunt forcé d'un milliard, imposable seulement sur les riches (20 mai). Défaite des Français par les Autrichiens au camp de Famars (23 mai). Insurrection de Lyon contre la Convention (29 mai). Insurrection à Paris contre les Girondins (31 mai). Nouvelle insurrection. Arrestation de 21 députés girondins et des ministres Lebrun et Clavières, que remplacent Destournelles et Desforgues (2 juin). Défaite des Espagnols à Baygorry (3 juin). Protestation de 73 députés (6 juin). Victoire des Espagnols à Château-Pignon. Combat et prise d'Arlon sur les Autrichiens (9 juin). Défaite des républicains à Saumur par les Vendéens, qui s'emparent de la ville (10 juin). Prise de Condé par les Autrichiens (13 juin). Incendie du Cap et massacre des blancs à Saint-Domingue (21-24 juin). Défaite des Espagnols à la Montagne de Louis XIV par Servan (22 juin). Prise de Bellegarde par les Espagnols. La Convention termine la constitution dite de 93 qui est présentée à l'acceptation du peuple (27 juin). Défaite devant Luçon (28 juin) des Vendéens qui attaquent Nantes et sont forcés à la retraite (27-29 juin). Reprise de Saumur par les républicains (30 juin). Combats d'Ispeguy et de Baygorry (1er juillet). Défaite des Vendéens Lescure et la Rochejaquelein par Westermann (3 juillet). Reprise de Châtillon par les Vendéens (5 juillet). Défaite des Autrichiens à Ost-Capelle (8 juillet). Déroute des fédéralistes à Pacy-sur-Eure. Assassinat de Marat par Charlotte Corday. Défaite des Vendéens à Martigné-Briand (15 juillet). Défaite de Santerre à Vihiers par les Vendéens (17 juillet). Capitulation de Mayence, assiégé depuis quatre mois par les Prussiens (23 juillet). Arrestation dans le pays des Ligues grises, par ordre du gouvernement de Milan, de Sémonville, ambassadeur de la république à Constantinople, et de Maret, ministre plénipotentiaire à Naples (25 juillet). Décret qui ordonne l'établissement des télégraphes (26 juillet). Prise de Valenciennes par les Autrichiens (28 juillet). Défaite des Vendéens à Bessay (30 juillet). Ouverture des tombeaux des rois à Saint-Denis (1er août). Prise de Villefranche par les Espagnols (4 août). Défaite des Vendéens à Doué (4 août). Loi supprimant les académies et sociétés scientifiques et littéraires dotées par la nation (8 août). Levée du siége de Cambrai par les Autrichiens (11 août). Loi décrétant l'arrestation des suspects (12 août). Défaite des Vendéens à Luçon par Tuncq. Défaite des Français par les Anglo-Hollandais à Linselles (13 août). Décret ordonnant la levée en masse. Prise de Pondichéry par les Anglais (23 août). Défaite des Vendéens à la Roche-sur-Yon. Occupation de Marseille (25 août). Toulon et onze vaisseaux de ligne sont livrés aux Anglais. Prise du camp de Mont-Louis sur les Espagnols (27 août). Emprunt forcé d'un milliard sur les riches (28 août). Défaite des républicains par les Vendéens à Chantonay (5 septembre). Défaite par Houchard à Hondschoote des Anglais et

des Autrichiens (6, 7, 8 septembre) qui lèvent le siége de Dunkerque. Défaite des Vendéens au port Saint-Pierre (9 septembre). Prise du Quesnoy par les Autrichiens (9 septembre). Défaite des Hollandais à Tourcoing, Lannoy et Menin (12, 13 septembre). Combats de Thouars et de Doué. Défaite des Français par les Prussiens à Pirmasens. Défaite des Autrichiens à Nothweiller (14 septembre). Défaite des Vendéens à Montaigu (16 septembre). Défaite des républicains à Caron (18 septembre), à Beaulieu et à Torfou (19 septembre). Défaite des Français par les Espagnols à Truillas, et par les Vendéens à Saint-Fulgent (22 septembre). Loi sur les suspects (17 septembre). Occupation de Jérémie (Saint-Domingue) par les Anglais (18 septembre). Décret établissant le *maximum* sur les denrées de première nécessité (27 septembre). Décret ordonnant une émission de deux milliards d'assignats (28 septembre). Défaite des Vendéens à Saint-Symphorien (29 septembre). Arrestation de 53 députés girondins (3 octobre). Prise de Campredon. Défaite des Piémontais à Saint-Maurice (4 octobre). Décret qui abolit l'ère chrétienne et ordonne que l'ère des Français datera du 2 septembre 1792 (5 octobre). Gorsas, mis hors la loi le 28 juillet, est arrêté au Palais-Royal et condamné à mort : c'est le premier député qui ait été exécuté (7 octobre). Victoire et défaite des Vendéens à Châtillon (8 octobre). Prise de Lyon (9 octobre). Décret déclarant le gouvernement révolutionnaire établi jusqu'à la paix. Montbéliard est réuni à la France (10 octobre). Prise de Noirmoutiers par Charette (11 octobre). Décret ordonnant que Lyon sera détruit et portera à l'avenir le nom de *Commune-Affranchie*. Procès de la reine Marie-Antoinette (12 octobre). Prise des lignes de Weissembourg et de Lauterbourg par les Autrichiens et les Prussiens (13 octobre). Défaite des Vendéens à la Tremblaye. Combat du camp du Boulou (15 octobre). Victoire de Jourdan à Wattignies sur les Autrichiens (15-16 octobre). Condamnation et exécution de Marie-Antoinette (16 octobre). Défaite des Français à Haguenau et des royalistes à Chollet (17 octobre). Prise de Beaupréau par Westermann (18 octobre). Défaite des Austro-Sardes par Gilette. Passage de la Loire par les Vendéens (19 octobre). Prise de Château-Gonthier et de Laval par les Vendéens (21-22 octobre). Défaite des Piémontais à Utelle (22 octobre). Prise de Menin (23 octobre). Victoire des Vendéens à Entrames (25 octobre). Prise et perte de Marchiennes (25, 30 octobre). Exécution de 21 députés girondins (31 octobre). Loi prononçant la confiscation des biens des Français sortis de France depuis le 7 juillet 1789 et non rentrés (1er novembre). Défaite des Autrichiens à Guise. Exécution du duc d'Orléans (8 novembre). La commune de Paris décrète l'abolition du culte catholique et le remplace par le culte de la Raison. Abjuration du christianisme par l'évêque de Paris, Gobel, et ses grands vicaires (10 novembre). Échec des royalistes devant Granville. Prise du fort Vauban par les alliés (14 novembre). Combat et prise de Pontorson par les Vendéens. Suppression de la loterie (16 novembre). Échec des Prussiens à Bitche et à Bliescastel (17 novembre). Défaite des républicains à Antrain (18 novembre). Défaite des Austro-Sardes à Castel-Gineste (24 novembre). Échec de Hoche à Kayserslautern (28, 29 novembre). Combats de Berchem (1er, 4 décembre). Échec des royalistes à Angers (5 déc.). Reprise de l'île Bouin. Prise de Villelongue par les Espagnols (6 déc.). Prise de la Flèche par la Rochejaquelein (8 déc.). Prise du Mans (10 déc.) par la Rochejaquelein qui y essuie le surlendemain une défaite complète. Défaite des républicains par Charette aux Quatre-Chemins (13 déc.). Reprise de Toulon par Dugommier (19 déc.). Prise par les Espagnols de Saint-Elme, de Collioure et de Port-Vendre (20-22 déc.). Déroute complète des Vendéens à Savenay (22 déc.). Défaite des Prussiens à Freschweiller et à Werdt (23 déc.), par Hoche qui reprend (27 déc.) les lignes de Weissembourg et fait lever le siége de Landau. Prise de Lauterbourg, de Kayserslautern (27), de Guemersheim (28), de Spire (29 décembre).

1794 (AN II-III). Défaite de Charette à Machecoul (2, 3 janv.). Reprise de Noirmoutiers sur les Vendéens (3 janv.). Reprise du fort Vauban (15 janv.). Défaite des républicains à Chauché (15 janvier). Décret portant abolition immédiate de l'esclavage dans les colonies (4 février). Echec des Espagnols au camp des *sans-culottes* (5 février). Défaite des Vendéens à Saint-Colombin (10 février). Exécution des *Hébertistes* (21 février). Combat de Trementine où la Rochejaquelein est tué (4 mars). Défaite des républicains à Chollet (10 mars) et à Venansault (19 mars). Conquête de la Martinique par les Anglais (22 mars). Suppression du conseil exécutif, auquel sont substituées douze commissions prises dans la Convention (1er avril). Exécution de Danton, Lacroix, Chabot, Camille Desmoulins, Hérault-Séchelles, etc. (5 avril). Prise d'Oneille par Masséna (8 avril). Défaite des Espagnols à Belver (10 avril) Décret contre les suspects et les nobles (16 avril). Combat et prise d'Arlon par Jourdan (18 avril). Traité de La Haye entre les rois d'Angleterre et de Prusse, et le stathouder (19 avril). Echec des Autrichiens à Bossut (26 avril); leur victoire à Castillon ou Trois-Villes (27 avril). Défaite des Autrichiens par Souham (29 avril). Prise de Menin par Moreau, de Landrecies par les alliés. Echec des Vendéens à Challans (30 avril). Défaite des Espagnols au camp du Boulou (30 avril-1er mai). Combats dans les Alpes. Occupation du Mont-Cenis (8 mai). Prise de Thuin (10 mai). Combat de Courtrai (11 mai). Exécution de Madame Elisabeth (10 mai). Victoire de Moreau et de Souham à Turcoing, sur les coalisés (18 mai). Débarquement des Anglais en Corse (22 mai). Echec des Français sur la Sambre (23-29 mai). Combats de Pont-Achin, de Schifferstadt et de Kayserslautern (23 mai). Reprise de Saint-Elme, de Port-Vendre et de Collioure. Décret ordonnant de ne faire prisonnier aucun soldat anglais ou hanovrien (26 mai). (Il n'a jamais été exécuté et fut rapporté le 26 décembre.) Combat naval dans l'Océan contre les Anglais. Les Français y perdent huit bâtiments, entre autres *le Vengeur*. Création de l'école de Mars. Prise de Port-au-Prince par les Anglais (1er juin). Fête en l'honneur de l'Être suprême (8 juin). Décret abrégeant les procédures du tribunal révolutionnaire et supprimant les garanties accordées jusqu'alors aux accusés (10 juin). Première bataille de Fleurus entre les Français et les Autrichiens (16 juin). Prise d'Ypres (17 juin). Émission de 1200 millions d'assignats. La Corse se donne aux Anglais (19 juin). Prise de Charleroi (25 juin). Seconde bataille de Fleurus gagnée par Jourdan (26 juin). Prise de Mons et d'Ostende (1er juillet). Défaite de Beaulieu à Sombref (7 juillet). Occupation de Bruxelles (10 juillet). Défaite des Prussiens à Platzberg et à Tripstadt (14 juillet). Occupation de Louvain et de Malines (15 juillet). Reprise de Landrecies; prise de Namur (16 juillet), de Bastia (20 juillet), de l'île de Catzand (28 juillet). Journée dite *du 9 thermidor*. Défaite du parti jacobin à la Convention. Arrestation des deux Robespierre, de Couthon, de Saint-Just et de le Bas, qui se tue. Prise d'Anvers par Pichegru, de Liége par Jourdan (27 juillet). Exécution des deux Robespierre, de Couthon et de Saint-Just (28 juillet). Abolition du maximum.

Exécution des membres de la Commune mis hors la loi. Prise de Niewport (29 juillet). Décret rapportant les dispositions relatives à la mise en arrestation des membres de la Convention (31 juillet). Prise de Fontarabie, de Calvi (1er août). Prise de Saint-Sébastien par Moncey (4 août). Combat et prise de Tolosa (5 août). Décret modifiant le tribunal révolutionnaire (10 août). Défaite des Espagnols à Saint-Laurent de la Mouga (13 août). Reprise du Quesnoy par Schérer (16 août). Réorganisation des Comités de salut public et de sûreté générale (24 août). Prise du fort de l'Écluse (25 août). Reprise de Valenciennes et de Condé (27, 30 août). Explosion de la poudrière de Grenelle (31 août). Défaite des républicains à la Roulière (5 septembre) et à Freligné (14 septembre) par Charette. Défaite des Français par les Autrichiens à Kayserslautern (20 septembre). Défaite des Autrichiens à Cairo (21 septembre). Victoire de Pichegru sur le duc d'York à Boxtel (14 septembre). Défaite des Autrichiens à la Chartreuse de Liége, par Jourdan; prise de Bellegarde par Dugommier (18 septembre). Destruction de Sierra-Leone et des établissements anglais sur la côte occidentale d'Afrique par les Français (24 septembre). Reprise de Kayserslautern (27 septembre). Défaite des Autrichiens à Aldenhoven par Jourdan (2 octobre). Prise de Bois-le-Duc et de Cologne par Jourdan (9 octobre). Occupation de la vallée de Roncevaux (17 octobre). Décret ordonnant l'établissement à Paris d'un Conservatoire des arts et métiers (18 octobre). Défaite des Anglais par Pichegru à Oude-Watering (19 octobre). Prise de Venloo (26 octobre). Prise de Rheinfels (2 novembre), de Maestricht (4 novembre), de Nimègue (8 novembre). Suspension des séances du club des Jacobins (12 novembre). Défaite des Espagnols à la bataille d'Escola ou de la Montagne Noire, où Dugommier est tué (15-20 novembre). Loi établissant les écoles primaires (17 novembre). Prise de Figuères par Pérignon (27 novembre). Défaite des Espagnols à Bergara (28 novembre). Amnistie proclamée en faveur des Vendéens qui déposeront les armes dans le délai d'un mois (2 décembre). Rentrée à la Convention de soixante-treize députés proscrits après le 31 mai 1793 (8 décembre). Exécution de Carrier (16 décembre). Suppression de toutes les lois portant fixation d'un maximum (24 décembre). Prise de l'île de Bommel et du fort de Grave (28 décembre).

1795 (An III-IV). Nouveau partage de la Pologne (3 janv.). Prise de Heersden (14 janv.), d'Utrecht (17 janvier), d'Amsterdam (20 janvier). Prise de la flotte hollandaise au milieu des glaces du Texel par des hussards français (20 janvier). Occupation de Rotterdam (22 janvier), de La Haye (23 janvier), de Berg-op-Zoom et de Zwoll (30, 31 janvier). Prise de Roses par Pérignon après soixante-dix jours de siége (3 février). Traité de paix entre la France et la Toscane (9 février). Première pacification de la Vendée, conclue à la Jaunais (17 février). Décret qui divise la commune de Paris en douze arrondissements (21 février). Entrée de Charette à Nantes avec les républicains (26 février). Décret qui met en état d'accusation et d'arrestation les conventionnels Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Vadier (2 mars). La Hollande est complétement conquise (4 mars). Combat naval indécis à la hauteur de Savone (13 mars). Création de l'École polytechnique, sous le nom d'École centrale des travaux publics (21 mars). Journée dite *du 12 germinal*. Insurrection des faubourgs de Paris contre la Convention (1er avril). Traité de paix, à Bâle, entre la république française et le roi de Prusse (5 avril). Décret établissant l'uniformité des poids, mesures et monnaies suivant le système décimal (7 avril). Décret ordonnant la restitution à leurs familles des biens des condamnés pour toute autre cause que l'émigration (3 mai). Pacification de Saint-Florent; soumission de Stofflet (2 mai). Exécution de Fouquier-Tinville et de quinze jurés de l'ancien tribunal révolutionnaire (8 mai). Prise du col de Monte (12 mai). Traité de paix et d'alliance avec les Provinces-Unies (16 mai). Journée dite *du 1er prairial*. Insurrection des faubourgs contre la Convention (20 mai). Echec des Français à Calabuix (26 mai). Décret autorisant l'exercice public des cultes (30 mai). Décret supprimant le tribunal révolutionnaire (31 mai). Prise de Luxembourg (7 juin). Mort de Louis XVII (8 juin). Combat entre les flottes anglaise et française près de Port-Louis (Morbihan) (23 juin). Défaite des Autrichiens à Vado par la Harpe et à Melogno par Masséna. Charette recommence les hostilités en Vendée (24 juin). Débarquement à Quiberon d'un corps d'émigrés qui, défait à Sainte-Barbe le 16 juin, est détruit le 20 et 21. Combats de San-Bernardo, de Viosena et du col de Termes (5 juillet). Prise de Vittoria (17 juillet), de Bilbao (19 juillet). Traité de paix, à Bâle, avec l'Espagne (22 juillet). Combats divers dans les Alpes (juillet). Adoption par la Convention de la constitution dite de l'an III (22 août). Décret qui dissout les clubs et les sociétés populaires. Paix signée à Bâle avec le prince de Hesse-Cassel (23 août). Echecs des Piémontais dans les Alpes (30 août-1er septembre). Décret bannissant à perpétuité les prêtres déportés et rentrés en France. Passage du Rhin par Jourdan. Prise de Dusseldorf (6 septembre). Prise du cap de Bonne-Espérance par les Anglais. Reprise de la Guadeloupe et de Grenade par les Français (16 sept.). Echecs des Piémontais au Petit-Gibraltar (19 sept.), au col de la Croix et à la Novalaise (25 sept., 14 oct.). Acceptation par le peuple de la constitution dite de l'an III (23 septembre). Troubles à Paris (25 septembre). Réunion à la France des pays conquis en deçà du Rhin, de la Belgique, du pays de Liége et du Luxembourg (1er octobre). Débarquement du comte d'Artois à l'île Dieu (2 octobre). Troubles à Paris. La Convention se déclare en permanence (3 octobre). Les lois sur les suspects et sur le désarmement des terroristes sont rapportées (4 octobre). Journée dite *du 13 vendémiaire*. Insurrection contre la Convention, et défaite des sections royalistes; les troupes de l'assemblée sont commandées par Bonaparte (6 oct.). Organisation de l'Institut, des écoles primaires et des écoles centrales (25 octobre). Dernière séance de la Convention, qui a, pendant sa session, rendu 8370 décrets (26 octobre).

DIRECTOIRE.

1795. Première séance du conseil des Cinq Cents et du conseil des Anciens (28 oct.). Défaites des Français à Mönchbach par Clairfait, à Manheim par Wurmser (29 octobre). Election, par les conseils législatifs, du Directoire exécutif qui est ainsi composé : Laréveillère-Lépeaux, Letourneur dit de la Manche, Rewbell, Barras et Carnot (1er novembre). Le ministère est divisé en six départements : relations extérieures, justice, guerre, trésorerie, marine, intérieur (5 novembre). Evacuation de l'île Dieu par le comte d'Artois et les Anglais. Soumission de la Vendée (17 novembre). Victoire de Schérer à Loano sur les Austro-Sardes (22-23 novembre). Prise de Manheim par Wurmser (21 décembre). La fille de Louis XVI est échangée à Richen (près de Bâle) contre les conventionnels Camus, Lamarque, Quinette, Bancal, le général Beurnonville, Mar Sé-

monville et Drouet (26 décembre). Armistice sur le Rhin (31 décembre).

1796 (An iv-v). Création du ministère de la police générale (1er janv.). Reprise des hostilités en Vendée par Stofflet (30 janvier). Installation des douze municipalités de Paris (2 février). Bonaparte est nommé général en chef de l'armée d'Italie (23 février). Prise à Jallais (Maine-et-Loire) de Stofflet, qui est fusillé le lendemain à Angers (24 février). Arrestation de Barrère, Billaud-Varennes, Vadier, et Collot-d'Herbois (2 mars). Création de 2 milliards 400 millions de *mandats territoriaux*, destinés au remboursement des assignats (18 mars). Charette est pris à Saint-Sulpice (Vendée) (23 mars). Prise du Fort-Royal de la Martinique par les Anglais (28 mars). Exécution de Charette à Nantes (29 mars). Insurrection et défaite des royalistes dans le Berry (2-9 avril). Victoire de Bonaparte à Montenotte sur les Autrichiens (11-12 avril). Victoires de Bonaparte à Millésimo et à Dégo (14-15 avril). Défaite de l'armée sarde à Mondovi par Bonaparte (22 avril). Occupation de Cherasco. Armistice conclu avec la Sardaigne (25-28 avril). Victoire de Bonaparte à Lodi sur les Autrichiens (10 mai). Arrestation de Babeuf, Drouet, Ricord, etc. (12 mai). Prise de Milan par Masséna (14 mai). Traité signé à Paris avec le roi de Sardaigne, qui cède à la France la Savoie, Nice et Tende (15 mai). Les Anglais sont chassés d'Ajaccio. Traité avec la Hollande (18 mai). Reprise des hostilités sur le Rhin (21 mai). Fête républicaine (29 mai). Défaite des Autrichiens sur la Sieg par Kléber (1er juin). Victoire de Jourdan sur les Autrichiens à Altenkirchen (4 juin). Armistice accordé au pape (23 juin). Passage du Rhin à Kehl par l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau (24 juin). Occupation de Livourne (27 juin). Défaite du prince de Condé à Etlingen (1er juillet). Victoire de Moreau à Radstadt sur l'archiduc Charles (5 juillet). Sédition au camp de Grenelle (15 juillet). Occupation de Francfort par l'armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres de Jourdan (16 juillet). Occupation de Stuttgard (21 juillet), de Wurtzbourg (25 juillet), de Bamberg (4 août). Victoire de Bonaparte à Lonato sur les Autrichiens (3 août). Traité conclu à Berlin avec le roi de Prusse pour la neutralité du Nord de l'Allemagne. Victoire de Bonaparte à Castiglione (5 août). Traité de Paris avec le duc de Wurtemberg (7 août). Occupation de Vérone par Serrurier (8 août.) Victoire de Moreau à Neresheim sur l'archiduc Charles (11 août). Pacification définitive de la Vendée par Hoche (15 août). Traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne (18 août). Défaite de Bernadotte à Neumark par l'archiduc Charles (23 août). Victoire de Moreau sur les Autrichiens à Friedberg (23 août). Défaite de Jourdan à Wurtzbourg par l'archiduc Charles (3 septembre). Victoire de Bonaparte à Roveredo (3-4 septembre). Occupation de Trente par Vaubois (5 septembre). Armistice avec la Bavière (7 septembre). Victoire de Bonaparte à Bassano (8 septembre). Conspiration dite du camp de Grenelle (9-10 septembre). Echec des Français à la Favorite et à Dre-Castelli, près de Mantoue (13-14 septembre). Défaite des Autrichiens à Saint-Georges (15 septembre). Combats de Giessen, de Limbourg (16-17 septembre). Défaite des Français à Altenkirchen, où Marceau est mortellement blessé (19 septembre). Victoire de Moreau à Biberach (2 octobre). L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre (8 octobre). Traité de paix avec Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles (10 octobre). Soumission définitive de la Corse (22 octobre). Traité de paix avec le duc de Parme (5 novembre). Victoire de Bonaparte à Arcole (15-17 novembre). Départ de Brest d'une expédition dirigée contre l'Irlande (16 décembre). Elle jette l'ancre dans la baie de Bantry le 24, en est chassée par une tempête le 27, et rentre à Brest. Fondation des républiques cispadane et transpadane (décembre).

1797 (An v-vi). Prise de Kehl par l'archiduc Charles après 48 jours de tranchée ouverte (9 janv.). Victoire de Bonaparte à Rivoli (14 janv.). Conspiration royaliste de Lavilleheurnois, Brotier, Poly, etc. (13 janvier). Capitulation de Mantoue (2 février). Reddition de la tête de pont d'Huningue (5 février). Prise d'Ancône par Victor (9 février). Traité de paix signé à Tolentino avec le pape (19 février). Insurrection de Bergame et de Brescia contre la république de Venise (15 et 27 mars). Victoire de Bonaparte sur l'archiduc Charles près du Tagliamento (16 mars). Prise de Gradisca par Bernadotte (19 mars). Prise de Rotzen par Joubert (22 mars). Victoire de Masséna à Tarvis. Prise de Trieste par Bernadotte (24 mars). Combat et prise de Klagenfurth par Masséna, de Laybach par Bernadotte (1er avril). Alliance offensive et défensive avec la Sardaigne (5 avril). Soulèvement, dit *Pâques véronaises*, des provinces vénitiennes contre les Français (9 avril). Préliminaires de paix avec l'Autriche signés à Léoben (15 avril). Hoche, commandant de l'armée de Sambre-et-Meuse, passe le Rhin à Neuwied et défait les Autrichiens (18 avril). Passage du Rhin à Strasbourg par l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau. Prise de Kehl, d'Offenbourg (20-21 avril). Armistice sur le Rhin (23 avril). Défaite des Vénitiens à Croce-Bianca (22 avril). Occupation de Vérone (24 avril), de Venise, dont le gouvernement est remplacé par une municipalité démocratique (16 mai). Renouvellement d'un tiers du Corps législatif (20 mai). Fr. Barthélemy est nommé directeur à la place de Letourneur (20 mai). Révolution à Gênes (22 mai). Condamnation de Babeuf (25 mai). Création de la république ligurienne à Gênes (14 juin). Prise de Corfou (28 juin). Ouverture de négociations à Lille avec l'Angleterre (6 juillet). Proclamation de la république cisalpine (9 juillet). Abrogation des lois pénales contre les prêtres insermentés (24 août). Journée dite *du 18 fructidor*. Condamnation à la déportation de Carnot et Barthélemy, directeurs; de cinquante députés, de Pichegru, etc. (4 septembre). Merlin de Douai et François de Neufchâteau sont nommés directeurs (10 septembre). Loi qui exclut les nobles des fonctions publiques et les prive des droits politiques (15 septembre). Rupture des négociations avec l'Angleterre (17 septembre). Mort du général Hoche (18 septembre). Réduction et consolidation de la dette de l'État. Rétablissement des loteries (30 septembre). Traité signé à Campo-Formio avec l'Autriche (17 octobre). Formation d'une *armée d'Angleterre* sous les ordres de Bonaparte (26 octobre). Mort du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Avénement de Frédéric-Guillaume III (16 novembre). Ouverture du congrès de Rastadt (9 décembre). Présentation solennelle de Bonaparte au Directoire (10 décembre). Emeute à Rome, où est tué le général Duphot (28 décembre).

1798 (An vi-vii). Saisie sur tous les points de la France des marchandises anglaises (4 janvier). Loi créant un emprunt forcé et progressif de 80 millions (5 janvier). Occupation du château Saint-Ange par Berthier (10 janvier). Invasion par Brune du pays de Vaud, soulevé contre les Bernois. Réunion de Mulhouse à la France (28 janvier). Insurrection à Rome où la république est proclamée et qui est occupée par Berthier (15 février). Prise de Fribourg, de Soleure et de Morat (2 mars). Défaite des Bernois à Neueneck; occupa-

tion de Berne (5 mars). Occupation de Zurich. Défaite des Suisses à Mellingen. Traité d'alliance et de commerce avec la république cisalpine (17 mars). Fête de la souveraineté du peuple (20 mars). Bernadotte, ambassadeur à Vienne, est insulté dans cette ville (13 avril). Réunion de Genève à la France (26 avril). Prise de Zug et de Lucerne (29, 30 avril). Evacuation de Saint-Domingue par les Anglais (9 mai). L'expédition d'Egypte, commandée par Bonaparte, part de Toulon. Renouvellement du second tiers du Corps législatif (19 mai). Prise de Malte par l'armée d'Orient (10-13 juin). Débarquement de l'armée d'Orient à Aboukir (1er juillet). Prise d'Alexandrie par Kléber (2 juillet) Bataille des Pyramides gagnée par Bonaparte (21 juillet). Prise du Caire (23 juillet). Destruction de la flotte française à Aboukir par Nelson (1er-2 août). Alliance avec la république helvétique (18 août). Débarquement du général Humbert en Irlande (22 août). Déclaration de guerre de la Turquie à la France (28 août). Établissement d'une conscription militaire (5 septembre). Défaite à Ballinamack du général Humbert, qui capitule (8 septembre). Première exposition des produits de l'industrie française (21 septembre). Victoire de Desaix sur Mourad-Bey à Sédyman (7 octobre). Combats navals sur les côtes d'Irlande; la France y perd sept bâtiments (12-20 octobre). Insurrection du Caire (21 octobre). Hostilités, sans déclaration de guerre, des troupes napolitaines contre les troupes françaises (24 novembre). Entrée du roi de Naples à Rome (29 novembre). Victoires, sur l'armée napolitaine, de Macdonald à Civita-Castellana, et de Kellermann à Nepi. Déclaration de guerre au roi de Sardaigne (5 décembre). Occupation de Novare, de Suze, de Coni et d'Alexandrie (6 décembre). Nouvelle occupation de Turin par Joubert. Cession du Piémont à la France (9 décembre). Occupation de Rome par Championnet (15 décembre). Traité d'alliance et de subsides entre la Russie et l'Angleterre contre la France (18 décembre).

1799 (AN VII-VIII). Prise de Gaëte (3 janvier). Nouveau traité d'alliance défensive et offensive entre l'Angleterre et la Russie contre la France (5 janvier). Occupation de Capoue par Championnet (10 janvier). Pacification de la Vendée par Hédouville (20 janvier) Traité entre la Porte et les Deux-Siciles contre la France (21 janvier). Victoire de Desaix à Samhoud (Haute-Égypte). Occupation de Naples par Championnet. Fondation de la république parthénopéenne (23 janvier). Entrée de Bonaparte en Syrie (10 février). Prise d'El-Arisch (18 février). Combat et prise de Gazah (25 février). Prise de Corfou par les Russes et les Turcs (3 mars). Prise de Coire par Masséna. Conquête du pays des Grisons (6-7 mars). Prise de Jaffa (10 mars). Déclaration de guerre à l'Autriche et à la Toscane (12 mars) Défaite de Jourdan par l'archiduc Charles à Pfullendorf et à Stokach (21, 25 mars). Défaite des Autrichiens à Pastringo, par Moreau (26 mars). Arrestation du pape Pie VI en Toscane (27 mars). Occupation de Florence (28 mars). Défaite de Schérer sous Vérone par Kray (30 mars). Prise de Sour (Tyr) par Vial (3 avril). Défaite de Schérer à Magnano par Kray (5 avril). Victoire de Junot à Nazareth (Palestine). Rupture du congrès de Rastadt. Seconde coalition formée contre la France par l'Angleterre, l'Autriche, une partie de l'Empire, les rois de Naples et de Portugal, la Turquie et les Etats barbaresques (8 avril). Victoire de Bonaparte au mont Tabor (16 avril). Insurrection en Egypte; succès, défaite et mort d'El-Mohdhy (25 avril-20 mai). Défaite de Moreau par Suwarow, à Cassano (27 avril). Assassinat près de Rastadt des plénipotentiaires français Bonnier, Roberjot et Jean de Bry par des hussards autrichiens (28 avril). Échecs des Autrichiens dans la Basse-Engadine (1er mai). Défaite des paysans insurgés des Grisons (4, 6 mai). Victoire de Moreau sur les Austro-Russes à Bassignana (12 mai). Prise de Lucisteig par les Autrichiens (14 mai). Sieyès est nommé directeur en remplacement de Rewbel (16 mai). Levée du siége de Saint-Jean-d'Acre par Bonaparte, après soixante jours de tranchée ouverte (20 mai). Capitulation de la citadelle de Milan (24 mai). Combats à Winterthur (26-27 mai). Combats et évacuation de Zurich par les Français. Succès de Lecourbe sur la Reuss (2-8 juin). Défaite des Autrichiens à Modène par Macdonald (12 juin). Le conseil des Anciens se déclare en permanence (16 juin). Défaite de Macdonald sur la Trébia par Suwarow et Mélas (17 juin). Journée dite *du 30 prairial :* les directeurs Treilhard, Laréveillère-Lépeaux et Merlin de Douai sont expulsés par le Corps législatif et remplacés par Gohier, Roger-Ducos et le général Moulins (18 juin). Défaite de Bellegarde par Moreau près de Tortone (18-21 juin). Prise de la citadelle de Turin par les Austro-Russes (20 juin). Emprunt forcé de 100 millions sur les riches (28 juin). Loi dite des *otages* contre les parents d'émigrés et les nobles (12 juillet). Rentrée du roi des Deux-Siciles à Naples (13 juillet) Arrivée à Valence (Drôme) de Pie VI (14 juillet). Entrée des troupes napolitaines à Rome (18 juillet). Prise par les Austro-Russes de la citadelle d'Alexandrie (23 juillet). Victoire de Bonaparte à Aboukir (25 juillet). Prise de Mantoue par les Austro-Russes (30 juillet). Succès de Lecourbe dans les Alpes (13-16 août). Combats près de Zurich (14, 17 août). Victoire de Suwarow à Novi sur Joubert, qui y est tué (15 août). Bonaparte s'embarque furtivement pour la France (22 août). Mort de Pie VI à Valence (29 août). Débarquement d'une armée anglo-russe sur la presqu'île du Helder (27 août-15 septembre). Reddition de Tortone (11 septembre). Défaite des Français à Mannheim par les Autrichiens. Victoire de Brune à Berghen sur les Anglo-Russes (18 septembre). Entrée en Suisse du corps d'armée de Suwarow, qui est dispersé par Lecourbe (23, 27 septembre). Victoires de Masséna à Zurich et de ses lieutenants sur les Austro-Russes (25 septembre-4 octobre). Victoire de Brune sur les Anglo-Russes à Kastricum (6 octobre). Combats et prise de Constance sur les Austro-Russes (7 octobre). Soulèvements royalistes dans le Maine, en Bretagne et en Normandie (10 octobre). Surprise du Mans (15 octobre), puis de Saint-Brieuc par les chouans qui sont battus à Vannes (25 octobre). Victoire de Gouvion Saint-Cyr à Bosco sur les Autrichiens. Arrivée de Bonaparte à Paris (16 octobre). Capitulation de l'armée anglo-russe à Alkmaer (18 octobre). Tentative sur Nantes par les chouans (19 octobre). Défaite des chouans près de Vire par Ney (27 octobre). Prise de Surinam par les Anglais (30 octobre). Débarquement près de Damiette des Turcs qui sont défaits par Verdier (1er novembre). Défaite de Championnet par Mélas à Savigliano (4 novembre). Victoire de Gouvion Saint-Cyr sur Kray à Novi (5 novembre). Fête donnée par le Corps législatif à Bonaparte et à Moreau (6 novembre). Loi réorganisant l'Ecole polytechnique (8 novembre). Décret du conseil des Anciens, qui transfère le Corps législatif à Saint-Cloud, et confie l'exécution de cette mesure à Bonaparte (9 nov.). Coup d'état dit *du 18 brumaire* Bonaparte fait chasser du lieu de leurs séances les membres du conseil des Cinq-Cents réunis à Saint-Cloud (10 novembre). Abolition du Directoire. Expulsion de soixante membres du conseil des Cinq-Cents. Création pro-

visoire d'une *commission consulaire exécutive* composée de Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte (11 novembre).

CONSULAT.

1799. La loi dite *des otages* est rapportée. Reddition d'Ancône après cent cinq jours de siége (16 novembre). Arrêté des consuls provisoires ordonnant la déportation ou la mise en accusation de soixante individus, entre autres du général Jourdan (16 novembre). Abolition de l'emprunt de 100 millions (18 brumaire). Création d'une garde consulaire (1er décembre). Défaite devant Philipsbourg des Français qui lèvent le siége (2, 3 décembre). Reddition de Coni après un siége de dix-sept jours (5 décembre). Évacuation de Mannheim et de la rive droite du Rhin (8 décembre). Défaite des Autrichiens à Montefaccio (15 décembre). Proclamation de la Constitution dite de l'an VIII. Le gouvernement est remis à trois consuls : Napoléon Bonaparte, Cambacérès et Lebrun. Création d'un *Tribunat*, d'un *Corps législatif* et d'un *Sénat* (24 décembre). Entrée en fonctions des consuls et du sénat conservateur (25 décembre). Prise d'El-Arisch par les Turcs (29 décembre).

1800 (AN VIII-IX). Installation du Corps législatif et du Tribunat (1er janvier). Loi condamnant cent trente-trois individus à la déportation (5 janvier). Convention signée à Montfaucon pour la pacification de l'ouest de la France (10 janvier). Surprise de Bellême par les chouans (19 janvier), qui sont battus devant Laval (22 janvier). Arrêté des consuls contre la liberté de la presse (17 janvier). Traité d'El-Arisch conclu par Kléber avec le grand visir et sir Sidney Smith pour l'évacuation de l'Egypte (24 janvier). Loi arrêtant la liste des émigrés au 25 décembre 1799 (11 février). Pacification de la Bretagne (14 février). Division du territoire de la république en préfectures et sous-préfectures (17 février). Violation du traité d'El-Arisch par les Anglais et les Turcs (février). Victoire de Kléber sur les Turcs à Héliopolis. Révolte du Caire (20 mars). Prise de Belbeis (22 mars). Défaite des Turcs à Koraïn (23 mars). Prise de Boulaq par Kléber (15 avril). Reprise de Suez (21 avril). Reprise du Caire (25 avril). Passage du Rhin et prise de Fribourg par Moreau (25-30 avril). Victoire de Moreau à Engen, sur Kray (3 mai). Victoire de Moreau à Mœskirch (5 mai). Succès des Autrichiens à Oneille (7 mai). Victoire de Moreau à Biberach (9 mai). Prise de Memmingen par Lecourbe (11 mai). Passage des Alpes par l'armée de réserve sous les ordres du premier consul (16-20 avril). Succès de Suchet sur le Var (15 mai-juin). Prise d'Aoste (18 mai). Occupation de Suze, de la Brunette et d'Ivrée (22-25 mai). Occupation d'Augsbourg par Lecourbe (29 mai). Prise du fort de Bard. Occupation de Milan. Réorganisation de la république cisalpine. Masséna capitule dans Gênes après un siége de 52 jours. Victoire de Suchet à la Pieva. Défaite des Autrichiens à Memmingen (5 juin). Victoires de Bonaparte à Montebello sur Ott (9 juin), sur Mélas, à Marengo. Mort de Desaix. Assassinat de Kléber au Caire (14 juin). Armistice entre les armées française et autrichienne signé à Alexandrie (16 juin). Victoire de Moreau à Hochstædt (19 juin). Traité de subsides entre l'Autriche et l'Angleterre (20 juin). Occupation de Gênes par Suchet (23 juin). Occupation de Munich par Decaen (26 juin). Victoires de Moreau sur les Autrichiens à Nedersheim, Nordlingen et Obershausen (27 juin et suivants). Prise de Landshut (9 juillet). Conquête du Voralberg et des Grisons par Lecourbe (juillet). Armistice conclu à Pansdorff entre les armées française et autrichienne (15 juillet). Préliminaires de paix entre l'Autriche et la France (28 juillet). Prise de Malte par les Anglais (5 septembre). Traité d'alliance et de commerce signé à Paris avec les Etats-Unis (30 septembre). Soulèvement des Napolitains et de la Toscane (octobre). Occupation de Florence (15 octobre). Prise d'Arezzo (19 octobre). Rupture des négociations de Lunéville et de l'armistice (12 novembre). Passage du Splügen par Macdonald (27 novembre-7 décembre). Succès des Autrichiens sur l'Inn (1er décembre). Victoire de Moreau à Hohenlinden sur l'archiduc Jean (3 décembre). Prise de Salzbourg et des lignes de la Salzach par Decaen et Lecourbe (15 décembre). Traité de neutralité armée entre la Russie et la Suède, auquel accèdent plus tard le Danemark et la Prusse (16 décembre). Occupation de Lintz (20 décembre). Explosion de la machine, dite *infernale*, dirigée contre le premier consul (24 décembre). Armistice signé à Steyer entre Moreau et l'archiduc Charles. Victoire de Pouzzolo et passage du Mincio par l'armée d'Italie (25 décembre).

1801 (AN IX-X). Siége de Peschiera. Congrès de de Lunéville. Passage de l'Adige par Brune (1er janvier). Occupation de Vérone par Brune (3 janvier), de Vicence (8 janvier). Défaite des Napolitains devant Sienne par Miollis (14 janvier). Armistice signé à Trévise entre Brune et Bellegarde (16 janvier). Prise de possession par Toussaint-Louverture, au nom du gouvernement français, de la partie espagnole de Saint-Domingue cédée à la France par le traité de Bâle (2 février). Armistice signé à Foligno avec le roi de Naples (6 février). Traité signé à Lunéville avec l'Empereur et l'Empire (9 février). Débarquement d'une armée anglaise à Aboukir (8 mars). Défaites des Français sous Alexandrie (Egypte) (13 mars), et de Menou à Canope. Traité de Madrid avec l'Espagne (21 mars). Assassinat de Paul Ier, empereur de Russie, auquel succède Alexandre Ier (24 mars). Traité de paix signé à Florence avec le roi de Naples (28 mars). Bombardement de Copenhague par Nelson (2-9 avril). Convention pour l'évacuation du Caire (27 mai). Expédition contre l'île d'Elbe, et siége de Porto-Ferrajo (mai-octobre). Concile national à Paris (29 juin). Toussaint-Louverture est nommé gouverneur à vie de Saint-Domingue (1er juillet). Défaite navale des Anglais à Algésiras (5 juillet). Brillant combat du *Formidable*, vaisseau de 80, commandé par le capitaine Troude, contre trois vaisseaux anglais de 74 (13 juillet). Concordat entre le premier consul et le pape Pie VII (15 juillet). Louis de Bourbon, prince de Parme, est proclamé roi d'Etrurie (2 août). Attaques dirigées par Nelson contre la flottille de Boulogne (4, 15, 17 août). Traité de paix avec la Bavière (24 août). Reddition d'Alexandrie (Égypte) (30 août). Traité signé à Madrid avec le Portugal (29 septembre). Traité secret de Saint-Ildefonse avec l'Espagne, qui cède la Louisiane à la France. Préliminaires de paix avec la Grande-Bretagne (1er octobre). Traité de paix avec la Russie, signé à Paris (8 octobre). Préliminaires de paix avec la Turquie (9 octobre). Départ d'une expédition contre Saint-Domingue (14 décembre). Traité de paix avec la régence d'Alger (27 décembre).

1802 (AN X-XI). Bonaparte est proclamé président de la *république italienne* par une *consulte* de cisalpins réunis à Lyon (26 janvier). Traité de paix avec Tunis (23 février). Traité signé à Amiens entre la France, l'Espagne et la république batave d'une part, et l'Angleterre de l'autre (25 mars). Adoption du *Concordat* par le Tribunat et le Corps législatif (6-8 avril). Acte d'amnistie pour les émigrés (24 avril). Création des écoles primaires, des écoles secondaires, des lycées et des écoles spé-

ciales (1er mai). Sénatus-consulte qui réélit Napoléon Bonaparte premier consul de la république pour dix ans, au delà des dix années fixées par l'acte constitutionnel du 13 décembre 1799 (6 mai). Soumission de Christophe et de Toussaint Louverture (7 mai). Institution de la Légion d'honneur (19 mai). Loi maintenant l'esclavage dans les colonies (20 mai). Arrestation de Toussaint Louverture, qui est transféré en France (10 juin). Traité de paix définitif avec la Turquie (25 juin). Sénatus-consulte conférant à Napoléon Bonaparte le titre de *premier consul à vie* (2 août). Sénatus-consulte organique modifiant le système électoral, la composition du Corps législatif et du Tribunat, et nommant à vie le second et le troisième consuls (4 août). Réunion de l'île d'Elbe aux possessions de la république (26 août). Réunion du Piémont au territoire de la république (11 septembre). La Martinique est rendue à la France. Commencement de l'insurrection des noirs à Saint-Domingue (14 septembre). Occupation du duché de Parme (9 octobre). Invasion de la Suisse (21 octobre).

1803 (AN XI-XII). Création des sénatoreries (4 janvier). Acte de médiation rendu par Bonaparte qui donne une nouvelle constitution à la Suisse (19 février). Traité de Paris par lequel la Louisiane est vendue aux États-Unis pour 15 millions de dollars (30 avril). Rupture des relations diplomatiques avec l'Angleterre qui fait saisir les bâtiments français et bataves (17 mai). Déclaration de guerre à l'Angleterre. Décret ordonnant l'arrestation de tous les Anglais séjournant en France (22 mai). Mort de Louis Ier roi d'Étrurie. Son fils Louis II lui succède (27 mai). Invasion par Mortier (mai) du Hanovre dont l'armée capitule (4 juillet). Voyage de Bonaparte en France et en Belgique (juin-août). Décret supprimant la liberté de la presse en France et dans les pays italiens soumis à la France (27 septembre). Traité de neutralité entre la France et l'Espagne d'une part et le Portugal de l'autre. Capitulation des Français à Saint-Domingue (30 novembre). Sénatus-consulte organique diminuant les attributions du Corps législatif (20 décembre).

1804 (AN XII-XIII). Proclamation par les noirs de l'indépendance de Saint-Domingue (1er janvier). Arrestation de Moreau (15 février), de Pichegru (28 février), de Georges Cadoudal (9 mars). Enlèvement à Ettenheim (grand-duché de Bade) du duc d'Enghien (16 mars) qui est fusillé à Vincennes (21 mars). Loi sur la réunion des lois civiles en un seul corps de lois sous le titre de code civil (31 mars). Mort de Pichegru au Temple (6 avril). Attaque infructueuse des Anglais contre la flottille de Boulogne (13-14 avril). Motion faite au Tribunat par Curée de confier le gouvernement de la république à un empereur, et de déclarer l'empire héréditaire dans la famille du premier consul (30 avril). Adoption de la proposition de Curée, à laquelle Carnot seul s'est opposé (3-4 mai). Sénatus-consulte organique conférant au premier consul le titre d'empereur sous le nom de Napoléon Ier, et établissant dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale (18 mai).

EMPIRE.

1804 (AN XIII-XIV). Décret impérial qui nomme maréchaux de l'empire Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier (19 mai). Condamnation à mort de Cadoudal et de dix-neuf de ses complices (10 juin). Douze seulement sont exécutés (23 juin). Rétablissement du ministère de la police (10 juillet). Inauguration de la Légion d'honneur, dans l'église des Invalides (14 juillet). Distribution des croix d'honneur au camp de Boulogne (16 août). Le nègre Dessalines se fait proclamer empereur d'Haïti (8 octobre). Attaque infructueuse des Anglais contre la flottille de Boulogne (20 octobre). Publication du résultat des votes du peuple sur la question de l'hérédité de la couronne impériale dans la famille Bonaparte : 3 572 329 citoyens ont voté pour, et 2569 contre (6 novembre). Couronnement et sacre, dans l'église Notre-Dame, à Paris, par Pie VII, de Napoléon et de sa femme, Joséphine Tascher de la Pagerie (2 décembre). Traité de subsides signé à Stockholm entre l'Angleterre et la Suède contre la France (3 décembre). Déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre (12 décembre).

1805 (AN XIV-XV). Une escadre francaise attaque la Dominique et fait éprouver de grands dommages aux Anglais (23-28 février). Napoléon est proclamé roi d'Italie (18 mars). Défaite à Saint-Domingue de Dessalines par le général Ferrand (28 mars). Troisième coalition contre la France, signée à Saint-Pétersbourg, entre la Russie et l'Angleterre (8 avril). Couronnement à Milan de Napoléon comme roi d'Italie (26 mai). Eugène de Beauharnais est nommé vice-roi d'Italie (8 juin). Réunion de Gênes à l'empire français (9 juin). Érection en principauté de la république de Lucques, qui est donnée à Élisa Bacciochi, sœur de Napoléon (23 juin). Combat à la hauteur du cap Finistère (Espagne), entre la flotte franco-espagnole et la flotte anglaise (22 juillet). Accession de l'Autriche au traité conclu à Saint-Pétersbourg contre la France (9 août). Levée du camp de Boulogne (27 août). Entrée en Bavière des troupes autrichiennes (8 septembre). Sénatus-consulte qui supprime le calendrier républicain et rétablit l'usage du calendrier grégorien à partir du 1er janvier 1806 (9 septembre). Traité de neutralité avec le roi de Naples, Ferdinand IV (21 septembre). Passage du Rhin par l'armée d'Allemagne (25 septembre). Commencement des hostilités (2 octobre). Traité d'alliance contre la France entre l'Angleterre et la Suède (3 octobre). Défaite des Autrichiens à Wertingen par Murat (8 octobre). Défaite de l'archiduc Ferdinand à Gunzburg par Ney. Occupation d'Augsbourg par Soult (9 octobre). Victoire de Ney à Elchingen sur les Autrichiens. Prise de Memmingen par Soult (9 octobre). Défaite des Autrichiens à Albeck (11 octobre). Occupation de Munich par Bernadotte (12 octobre). Défaite des Autrichiens à Langenau par Murat (16 octobre), et à Neresheim (19 octobre). Capitulation dans Ulm du général Mack avec 30 000 hommes (17-20 octobre). Victoire des Anglais sur la flotte franco-espagnole à la hauteur du cap Trafalgar. Nelson est tué (21 octobre). Passage de l'Inn par la grande armée (28 octobre). Défaite des Autrichiens par Masséna à San-Michele (29 octobre). Combat de Caldiero. Occupation de Salzbourg par Bernadotte (30 octobre). Passage de l'Adige par Masséna (31 octobre). Capitulation d'un corps autrichien près de Vérone (2 novembre). Convention de Potsdam, entre la Russie et la Prusse contre la France (3 novembre). Combat d'Amstetten contre les Russes. Occupation de Steyer par Davout, de Vicence par l'armée d'Italie. Les Anglais s'emparent de quatre vaisseaux français près du cap Villano (Galice) (4 novembre). Occupation d'Inspruck et de Hall par Ney (7 novembre). Victoire de Davout sur les Autrichiens à Marienzell (9 novembre). Glorieux combat soutenu à Diernstein par Mortier contre les Russes (11 novembre). Passage du Tagliamento par Masséna. Occupation de Vienne (13 novembre). Occupation de Trente (14 novembre), de Presbourg, de Gradisca, d'Udine et de Palma-Nova (15 novembre).

Capitulation de Jellachich à Doernberg. Défaite des Russes à Hollabrunn (16 novembre). Occupation de Brunn (19 novembre). Occupation de Trieste (24 novembre). Jonction de l'armée d'Italie, à Klagenfurth, avec la grande armée (28 novembre). Victoire de Napoléon à Austerlitz, sur les Autrichiens et les Russes (2 décembre). Armistice entre la France et l'Autriche (4-6 décembre). Convention signée à Vienne avec la Prusse qui cède à la France les pays d'Anspach et de Bareuth, Clèves et Neufchâtel et obtient en échange le Hanovre (15 décembre). Traité de Presbourg avec l'Autriche (26 décembre).

1806. L'électorat de Bavière et le duché de Wurtemberg sont érigés en royaume (1er janvier). Adoption par Napoléon du prince Eugène de Beauharnais (12 janvier). Victoire navale des Anglais, qui s'emparent, près de Saint-Domingue, de trois vaisseaux français (6 février). Invasion du royaume de Naples (8 février). Prise de Capoue (13 février), de Naples (14 février). Traité avec la Prusse (8 mars). Défaite des Napolitains à Campo-Tenese par Reynier (9 mars). Conquête des Calabres (9-19 mars). Murat est déclaré grand-duc de Clèves et de Berg (15 mars) Joseph Bonaparte est proclamé roi des Deux-Siciles (20 mars). Promulgation des divers livres du Code de procédure civile (9 mai). Massacre des blancs au Cap-Français (Saint-Domingue) (14-15 mai). Occupation de Raguse (27 mai). Louis Bonaparte est créé roi de Hollande (5 juin). Déclaration de guerre de l'Angleterre à la Prusse (11 juin). Défaite des Français par les Anglais, près de Sainte-Euphémie, en Calabre (6 juillet). Traité d'alliance perpétuelle entre la France et la confédération du Rhin dont Napoléon est déclaré protecteur (12 juillet). Prise de Gaëte après un siége de quatre mois (18 juillet). Préliminaires de paix avec la Russie, non ratifiés par l'empereur Alexandre (20 juillet). Renonciation de François II au titre et à la dignité d'empereur électif d'Allemagne (6 août). Victoire de Marmont sur les Russes et les Monténégrins à Castel-Nuovo (1er octobre). Manifeste du prince de la Paix, ministre de Charles IV, roi d'Espagne, contre Napoléon (5 octobre). Quatrième coalition continentale contre la France (6 octobre). Manifeste de la Prusse contre la France. Défaite des Prussiens à Schleiz et à Saalfeld (9, 10 octobre). Occupation de Gera (11 octobre). Victoires de Napoléon à Iéna et de Davout à Auerstaedt sur les Prussiens (14 octobre). Défaite des Prussiens à Greussen par Soult. Capitulation de 14000 Prussiens dans Erfurth (16 octobre). Défaite des Prussiens à Halle par Bernadotte (17 octobre). Occupation de Leipzig (18 octobre), de Brandebourg, de Spandau et de Berlin (25 octobre). Défaite des Prussiens à Prentzlow par Murat (28 octobre). Capitulation d'un corps prussien à Passewalk; occupation de Stettin (29 octobre). Combat et prise d'Anklam par Becker (1er novembre). Prise d'assaut de Lubeck par Drouet (6 novembre). Capitulation de 16000 Prussiens à Ralkau (7 novembre). Prise de Magdebourg (8 novembre). Occupation de Hanovre et de Posen (10 novembre). Occupation de Hambourg (19 novembre). Capitulation de Hameln (20 novembre). Décret de Napoléon daté de Berlin, qui déclare les îles Britanniques en état de blocus (21 novembre). Occupation des duchés de Mecklembourg et de Varsovie. Déclaration de guerre de la Russie à la France (28 novembre). Capitulation de Glogau (2 décembre). Occupation de Thorn (6 décembre). Traité de paix et d'alliance signé à Posen, avec l'électeur de Saxe, qui accède à la confédération du Rhin, et prend le titre de roi (11 décembre). Déclaration de guerre de la Porte à la Russie (17 décembre). Défaite des Russes à Czarnowo (23 décembre). Combats de Pultusk et de Golymin (26 décembre).

1807. Prise de Breslau par Vandamme et Hédouville (5 janvier), de Brieg-sur-l'Oder (11 janvier). Défaite des Russes à Mohrungen par Bernadotte (24 janvier). Défaite des Russes à Bergfried, à Waltersdorf, à Deppen et à Hoff (3-7 février). Prise de Schweidnitz (7 février). Victoire de Napoléon à Eylau sur les Russes (8 février). Défaite des Russes à Ostrolenka (16 février). Réunion du grand Sanhédrin à Paris (9 février-9 mars). Armistice avec la Suède (18 avril). Défaite des Russes à Braunsberg (26 février). Cession par la maison de Nassau de Kostheim et Cassel à la France (12 mars). Défaite des Russes à Weichselmunde (15 mai). Prise de Dantzick par Lefebvre, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte (24 mai). Défaite des Russes à Spanden (5 juin). Bataille indécise de Heilsberg (10 juin. Victoire de Napoléon à Friedland sur les Russes et les Prussiens (14 juin). Prise de Kœnigsberg et de Neiss (16 juin). Armistice de Tilsitt, entre les Français et les Russes (21 juin). Entrevues, à Tilsitt, de Napoléon avec Alexandre et le roi de Prusse (25-26 juin). Traités de paix signés à Tilsitt avec la Russie, puis avec la Prusse (7-9 juillet). Convention de Kœnigsberg pour l'évacuation du territoire prussien (12 juillet). Hostilités avec la Suède (13 juillet). Décret impérial constituant le royaume de Westphalie (18 août). Suppression du Tribunat et modification du Corps législatif (19 août). Prise de Stralsund par Brune (20 août). Occupation de l'île de Rugen par Brune. Bombardement de Copenhague par les Anglais (7 septembre). Traité de Fontainebleau avec l'Autriche (10 octobre). Traité d'alliance avec le Danemark (16 octobre). Première expédition en Portugal sous les ordres de Junot (17 octobre). Traité secret de Fontainebleau avec l'Espagne (27 octobre). Installation de la cour des Comptes (5 novembre). L'Angleterre déclare en état de blocus tous les ports de la France et de ses alliés. Traité de Paris avec la Hollande pour un échange de territoires (11 novembre). Décret impérial ordonnant la saisie des bâtiments qui, après avoir touché en Angleterre, entreront dans les ports de France (23 novembre). Prise de Lisbonne par Junot (30 novembre). Jérome Bonaparte est nommé roi de Westphalie (8 décembre). Occupation du royaume d'Etrurie enlevé à Marie-Louise de Bourbon (10 décembre). Décret impérial, daté de Milan, déclarant de légitime capture tout bâtiment expédié des ports au pouvoir de l'Angleterre (17 décembre).

1808. Le roi d'Espagne adhère au décret de Milan du 17 décembre précédent (3 janvier). Réunion à l'empire français de Kehl, Cassel, Wesel, Flessingue et leurs dépendances (21 janvier). Occupation de Rome (2 février). Surprise de la citadelle de Pampelune (16 février). Surprise de la citadelle de Barcelone (28 fevrier). Sénatus-consulte portant institution de majorats et de titres honorifiques héréditaires sous les dénominations de *prince*, *duc*, *comte*, *baron* et *chevalier* (11 mars). Abdication du roi d'Espagne Charles IV en faveur de son fils Ferdinand VII (19 mars). Arrivée des troupes françaises à Madrid (23 mars). Bref comminatoire d'excommunication de Pie VII à Napoléon (27 mars). Réunion au royaume d'Italie des provinces d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino (2 avril). Insurrection de Tolède (21 avril). Arrivée de Napoléon à Bayonne (15 avril), où viennent le rejoindre Ferdinand VII et Charles IV. Renonciation de Ferdinand VII à la couronne d'Espagne (1er mai). Insurrection à Madrid

contre les Français (2 mai). Traité de Bayonne, par lequel Charles IV cède tous ses droits sur les Etats espagnols à Napoléon (5 mai). Réunion à l'empire français des duchés de Parme et de Plaisance et des États de Toscane (24 mai). Commencement de l'insurrection en Espagne. Déclaration de guerre à la France par la junte provisoire établie à Séville (27-30 mai). Insurrection générale de l'Espagne (mai-juin). Joseph Napoléon, roi de Naples, est créé roi d'Espagne et des Indes par Napoléon (6 juin). Prise d'une escadre française à Cadix par les insurgés espagnols (10 juin). Commencement de l'insurrection du Portugal à Oporto (9-16 juin). Défaite des Espagnols à Torrequemada (6 juin), à Alcolea (7 juin), à Cabezon (12 juin). Sac de Cordoue (7 juin). Echecs des Français à Martorell (7 juin), à Valence (28 juin). Occupation de Santander (23 juin). Défaite des Espagnols à Medina del Rio-Seco par Bessières (14 juillet). Murat, sous le nom de Joachim Napoléon, est créé roi de Naples (15 juillet). Combats et honteuse capitulation du général Dupont à Baylen (16-19 juillet) Entrée de Joseph à Madrid (20 juillet). Débarquement d'une armée anglaise en Portugal (30 juillet). Bataille indécise de Vimeiro (Portugal) entre Junot et Wellington (21 août). Convention de Cintra, pour l'évacuation du Portugal par les Français (30 août). Convention de Paris entre la France et la Prusse (8 septembre). Entrevue d'Alexandre et de Napoléon à Erfurth (27 septembre). Arrivée de l'empereur en Espagne (4 novembre). Convention de Berlin par laquelle une partie de la contribution de guerre est remise à la Prusse (5 novembre). Victoires de Soult et de Bessières à Burgos (10 novembre), de Victor à Espinosa (10-11 novembre), de Lannes à Tudela (23 novembre), de Napoléon à Somo-Sierra (30 novembre). Evacuation de Berlin (3 décembre). Prise de Madrid (4 décembre). Prise de Roses par Gouvion Saint-Cyr (5 décembre). Combats du brick français *le Cygne*, près de la Martinique, contre une division anglaise, qui est forcée à la retraite (12-13 décembre). Défaite des Espagnols à Llinas (16 décembre), et à Molino-del-Rey par Gouvion Saint-Cyr (21 décembre).

1809. Défaite des Anglais à Prieros par Soult; capitulation d'une division espagnole à Villafranca (3 janvier). Conquête de Cayenne et de la Guyane française par les Espagnols et les Portugais (12 janvier). Défaite des Espagnols à Taraçona par Victor (13 janvier). Traité des insurgés espagnols avec l'Angleterre (14 janvier). Victoire de Soult sur les Anglais (16 janvier) près de la Corogne, qui capitule (19 janvier). Prise du Ferrol (27 janvier). Conquête de la Galice (janvier). Débarquement des Anglais à la Martinique (30 janvier). Prise de Saragosse par Lannes après soixante-deux jours de siége (21 février). Prise de la Martinique par les Anglais. Glorieux combat soutenu dans la rade des Sables-d'Olonne par trois frégates françaises contre une escadre anglaise (24 février). Défaite des Espagnols à Wals par Gouvion Saint-Cyr (25 février). Le congrès des Etats-Unis exclut des ports américains les navires anglais et français (1er mars). Deuxième expédition en Portugal (11 mars). Prise de Chavès (11 mars), de Braga (20 mars), de Guimaraens (26 mars). Défaite des Portugais à Lanhozo par Soult (13 mars), des Espagnols à Medelin par Victor (28 mars). Victoire et prise d'Oporto par Soult (29 mars). Commencement des hostilités avec l'Autriche dont les troupes passent l'Inn (9 avril). Incendie d'une escadre française par les Anglais dans la rade de l'île d'Aix (11-27 avril). Invasion par les Autrichiens du grand-duché de Varsovie, de l'Italie et du Tyrol (12 avril). Défaites de l'armée franco-italienne à Pordenone par l'archiduc Jean (15 avril) et à Sacile (16 avril). Prise de Varsovie par les Autrichiens. Défaite des Autrichiens à Pfaffenhofen par Oudinot (19 avril), à Abensberg par Napoléon (20 avril), à Landshut (21 avril). Victoire de Napoléon à Eckmühl sur les Autrichiens (22 avril). Combat et prise de Ratisbonne (23 avril). Défaite des Autrichiens par Poniatowski à Grochow (24 avril) et à Gora (3 mai). Passage par les Français de l'Inn (27 avril), de la Salzach (30 avril). Défaite de l'archiduc Jean par le prince Eugène à Caldiero (29 avril). Déclaration de guerre de la Russie à l'Autriche. Combat d'Ebersberg (3 mai). Evacuation du Portugal par Soult (10-18 mai). Défaite des Autrichiens à Woergl par Lefebvre (11 mai), à Saint-Michel par le prince Eugène (25 mai). Occupation de Vienne (13 mai). Réunion des Etats romains à l'empire français (17 mai). Occupation de Trieste (18 mai), d'Inspruck (19 mai), de Laybach (22 mai). Victoire de Napoléon à Essling, où Lannes est tué (21-22 mai). Échec de Suchet à Alcanitz (Aragon) (23 mai). Jonction de l'armée d'Italie avec l'armée d'Allemagne à Bruck (Styrie) (26 mai). Prise d'assaut de Stralsund par les Hollandais, réunis aux Danois (31 mai). Bulle d'excommunication de Pie VII contre Napoléon (11 juin). Victoires du prince Eugène sur les Autrichiens à Raab (Hongrie) (14 juin), de Suchet sur les Espagnols près de Santa-Fé (15 juin), et à Belchite (18 juin). Prise de Raab (24 juin). Bombardement de Presbourg (26 juin). Passage du Danube par l'armée française. Défaite du prince Charles à Enzersdorf (4-5 juillet). Victoire de Napoléon à Wagram sur le prince Charles (6 juillet). Prise de Cracovie par Poniatowski (10 juillet). Armistice de Znaïm (12 juillet). Prise des établissements français au Sénégal par les Anglais (14 juillet). Insurrection du duc de Brunswick-Oels dans la Saxe et la Westphalie (15 juillet). Défaite du roi Joseph à Talavera-la-Reyna par sir Arthur Wellesley (Wellington) (28 juillet). Expédition des Anglais dans l'Escaut (29-31 juillet). Défaite des Espagnols à Puente-del-Arzobispo par Soult (8 août), à Almonacid par Sébastiani (11 août). Prise de Flessingue par les Anglais. Création de l'ordre impérial des Trois-Toisons d'or (15 août). Tentative d'assassinat de Staub sur Napoléon, à Schœnbrunn (13 octobre). Traité de Vienne avec l'Autriche. Réunion à la France, sous la dénomination de provinces Illyriennes, de la Dalmatie et des autres pays cédés par l'Autriche (14 octobre). Les Anglais forcent une escadre française de s'échouer sur les côtes de l'Hérault (25 octobre). Défaite des Espagnols à Ocana par Mortier (19 novembre), à Alba de Tormès par Kellermann (28 novembre). Prise de Girone par Saint-Cyr après sept mois de siége (10 décembre). Sénatus-consulte prononçant la dissolution du mariage de Napoléon avec l'impératrice Joséphine (16 décembre). Les Anglais évacuent Flessingue et l'île de Walcheren (24 décembre).

1810. Traité de Paris avec la Suède, qui adhère au système continental (6 janvier). Réunion au royaume de Westphalie d'une partie du Hanovre (14 janvier). Annulation par l'officialité diocésaine de Paris du mariage de Napoléon avec Joséphine (18 janvier). Prise de Grenade (28 janvier), de Séville (31 janvier), de Malaga (5 février). Prise de la Guadeloupe par les Anglais (6 février). Convention de mariage entre Napoléon et l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche (7 février). Victoire de Souham à Vich en Catalogne (19 février). Traité avec la Bavière, qui cède à la France une partie du Tyrol (28 février). Création de huit prisons d'État permanentes (3 mars). Célébration par procuration, à Vienne, du mariage

de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise (11 mars). Traité avec Louis, roi de Hollande, qui cède à la France le Brabant hollandais, la Zélande et une partie de la Gueldre (16 mars). Célébration à Saint-Cloud du mariage civil de Napoléon et de Marie-Louise, qui, le lendemain, reçoivent la bénédiction nuptiale (1er avril). Prise de Balaguer (4 avril), d'Astorga (10 avril), d'Ostalrich (16 avril), de Murcie (23 avril). Victoire de Suchet sur O'Donnel à Lérida (23 avril). Réunion à l'empire français des pays situés sur la rive gauche du Rhin jusqu'à la mer (24 avril). Prise de Lérida par Suchet (14 mai). Évasion de six cents prisonniers français des pontons de Cadix (15 mai). Prise de Mequinenza (8 juin), de Morella (13 juin). Fête à Paris donnée par le prince de Schwartzemberg (1er juillet). Abdication du roi de Hollande, en faveur de son fils mineur, Napoléon-Louis (3 juillet). Capture par le capitaine de vaisseau Duperré près de Mayotte de trois vaisseaux anglais de la Compagnie (4 juillet). Prise de Bourbon par les Anglais (7-8 juillet). Réunion de la Hollande à l'empire français (9 juillet). Troisième expédition en Portugal. Prise de Ciudad-Rodrigo par Ney (10 juillet). Capture, près du Grand-Port (Ile de France), de quatre frégates anglaises (20-28 août). Révolution en Suède, à la suite de laquelle Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, est élu prince héréditaire par les États généraux (21 août). Prise d'Almeïda par Masséna (28 août). Combat naval devant l'Ile de France du capitaine Bouvet contre une division anglaise (13 septembre). Surprise de la Bisbal par les Espagnols (14 septembre). Bataille de Busaco entre Masséna et Wellington (27 septembre). Acte du congrès américain révoquant ses mesures de rigueur à l'égard du pavillon français (2 novembre). Déclaration de guerre de la Suède à l'Angleterre (17 novembre). Prise de l'Ile de France par les Anglais (3 décembre). Sénatus-consulte organique réunissant à la France la Hollande, les villes anséatiques, le Lauenbourg, le Valais, etc. (13 décembre).

1811. Prise d'Olivença (22 janvier). Victoire de Soult à Gébora (19 février). Défaite des Anglo-Espagnols à Chiclana par Victor (5 mars). Prise de Badajoz (11 mars), de Campomayor (21 mars), combats de Pombal (9 mars), de Redinha (12 mars, de Foz d'Arunces (15 mars), de Sahugal (3 avril). Naissance du roi de Rome (20 mars). Surprise de Figuères par les Espagnols (9 avril) qui le lendemain sont défaits devant la ville. Prise d'Olivença par les alliés (15 avril). Siége de Badajoz par Wellington (4 mai) qui est forcé de le lever (17 juin). Bataille de Fuentès-de-Onoro entre Masséna et Wellington (5 mai). Défaite de Soult à Albuherra par les Anglo-Espagnols (15 mai). Ouverture d'un concile national à Paris (11 juin). Prise de Tarragone par Suchet (28 juin). Création du ministère des manufactures et du commerce (22 juillet). Réunion à la France des territoires du royaume d'Italie situés sur la rive gauche de l'Enza (5 août). Occupation de Madrid par les alliés (12 août). Reprise de Figuères (19 août). Bref du pape, prisonnier à Savone, confirmant les décrets du concile national de Paris (20 septembre). L'ordre royal de l'*Union de Hollande* est remplacé par l'ordre impérial de la *Réunion*. Défaite d'une division navale française devant les îles de Lissa (13 octobre). Victoire de Suchet devant Sagonte (25 octobre) qui est prise le lendemain. Siége de Tarifa par les Français (décembre).

1812. Levée du siége de Tarifa (4 janvier). Suppression des corporations religieuses et des ordres monastiques dans les provinces de l'empire français (8 janvier). Prise de Valence par Suchet (10 janvier), de Peniscola (4 février). Occupation de Stralsund par Friand. Réunion à la France de la Catalogne, qui est divisée en quatre départements (26 janvier). Traité de Paris avec la Prusse (24 février), avec l'Autriche (14 mars). Traité signé à Saint-Pétersbourg entre la Russie et la Suède (24 mars); la Grande-Bretagne y accède le 3 mai. Prise de Badajoz par les alliés (6 avril). Défaite des Anglais à Llerena (11 avril). Expédition infructueuse des Anglais contre La Ciotat (1er juin). Les États-Unis déclarent la guerre à l'Angleterre (18 juin). Arrivée à Fontainebleau et captivité de Pie VII (19 juin). Déclaration de guerre à la Russie (22 juin). Passage du Niémen par les Français (24-25 juin). Combat de Develtowo (25 juin). Prise de Wilna (28 juin). Combat de Swir (30 juin). Défaite des Espagnols à Costalla (10 juillet). Combat de Druja (15 juillet). Traité de paix entre l'Angleterre et la Suède (18 juillet). Traité de Weliky-Louky entre l'empereur de Russie et la régence de Cadix (20 juillet). Défaite de Marmont par Wellington à la bataille des Arapiles (22 juillet). Victoire de Davout sur Bagration à Mohilow (23 juillet). Victoire de Murat et d'Eugène à Ostrowno (25-26 juillet). Prise de Witepsk (28 juillet). Traité d'alliance signé à St-Pétersbourg entre la Grande-Bretagne et la Russie (1er août). Combat de Jacubowo (31 juillet-1-2 août). Combats d'Inkowo (9 août). Occupation de Madrid par les alliés. Défaite de Tormasof à Gorodetchna par Reynier (12 août). Passage du Nieper (14 août). Victoire de Napoléon à Smolensk. Prise de la ville (17 août). Victoire de Gouvion Saint-Cyr à Polotsk (17-18 août). Combat de Gorbounowo et de Valoutina-Gora (19 août). Victoire de Napoléon près de la Moskowa (7 septembre). Occupation de Moscou (14 septembre), qui est incendié par les Russes le surlendemain. Siége de Burgos (19 septembre). Commencement de la retraite de l'armée française (15 octobre). Victoire de Murat à Wenkowo (18 octobre). Défaite des Russes à Biala par les Austro-Saxons (19 octobre). Victoire de Gouvion Saint-Cyr à Polotsk (19-20 octobre). Levée du siége de Burgos par Wellington (22 octobre). Conspiration du général Malet à Paris. Évacuation de Moscou (23 octobre). Victoire du prince Eugène à Malo-Jaroslawetz sur Kutusof (24 octobre). Reprise de Madrid (1er novembre). Défaite des Russes à Wiazma (3 novembre). Les trois armées françaises dites du Portugal, du Centre et du Midi opèrent leur jonction à Albade-Tormès (10 novembre). Défaite des Russes par les Austro-Saxons (16 novembre). Défaite des Russes à Krasnoï (16-19 novembre). Échec des Russes à Borisof sur la Bérésina (23 novembre). Combat de Tchasnitzi (24 novembre). Combats et passage de la Bérésina (26-28 novembre). Passage du Niémen (16 décembre). Retour de Napoléon à Paris (19 décembre). Défection des troupes prussiennes. Convention de neutralité de la Prusse avec la Russie (30 décembre).

1813. Concordat de Fontainebleau, entre Napoléon et Pie VII (25 janvier). Proclamation de Louis XVIII, datée d'Hartwel (1er février). Sénatus-consulte réglant la forme de la régence (5 février). Combat de Kalisch (13 février). Ouverture de la session du Corps législatif (14 février). Traité d'alliance entre la Russie et la Prusse signé à Kalisch (1er mars). Évacuation de Hambourg (18 mars), de Dresde (27 mars). Déclaration de guerre à la Prusse (1er avril). Combat de Mœckern (5 avril). Combats de Weissenfels (30 avril) et de Poserna (1er mai). Victoire de Napoléon à Lutzen (2 mai). Reprise de Dresde (8 mai). Combats de Bischofwerda (12 mai), de Weissig et de Kœnigswartha (19 mai). Défaite des alliés à Bautzen et Wurschen (20-21 mai). Combat de Reichenbach. Prise de Hambourg par Davout et Vandamme (30 mai,)

de Breslau par Lauriston (1er juin). Armistice conclu à Parschwitz en Silésie (4 juin). Victoire de Wellington sur Jourdan à Vittoria (21 juin). Echec des Anglo-Espagnols à Tolosa (25 juin). Convention signée à Dresde, par laquelle Napoléon accepte la médiation de l'Autriche pour la paix générale (30 juin). Evacuation du royaume de Valence (7 juillet). Traité d'alliance avec le Danemark (10 juillet). Congrès de Prague (12 juillet). Adhésion de l'Autriche à l'alliance de la Russie et de la Prusse (27 juillet). Dissolution du congrès de Prague (28 juillet). Violation de l'armistice par les coalisés qui occupent Breslau (14 août). Manifeste de Bernadotte contre la France (15 août). Reprise des hostilités (17 août). Victoires de Bernadotte sur Oudinot à Gross-Beeren et à Ahrensdorf (23 août). Victoire de Napoléon à Dresde, où Moreau est blessé à mort. Défaite de Macdonald par Blücher sur la Katzbach (Silésie) (26-27 août). Défaite de Vandamme à Kulm (30 août). Combat d'Irun (Espagne). Reddition de Saint-Sébastien (31 août). Défaite des Français à Dennewitz (5 septembre). Alliance signée à Tœplitz entre l'Autriche, la Russie et la Prusse (9 septembre). Victoire de Suchet sur les Anglais à Villafranca-de-Panadès (13 septembre). Combats sur la Drave, la Save et le littoral de l'Adriatique (6, 14, 16 septembre). Traité préliminaire d'alliance à Tœplitz entre l'Autriche et la Grande-Bretagne (3 octobre). Passage de la Bidassoa par Wellington (7 octobre). Victoire de Napoléon sur le prince de Schwartzenberg à Wachau (16 octobre). Victoire des coalisés à Leipzig, dite *bataille des peuples* (18-19 octobre). Victoire de Napoléon sur les Austro-Bavarois à Hanau (30 octobre). Reddition de Pampelune (31 octobre). Echec de Soult à Saint-Jean-de-Luz (10 novembre). Capitulation de Dresde (11 novembre). Victoire d'Eugène sur les Autrichiens à Caldiero (15 novembre). Soulèvement de la Hollande (18 novembre). Prise d'Amsterdam par Bulow (24 novembre). Reddition de Dantzig, dont la capitulation est violée par les Russes (29 novembre). Déclaration contre Napoléon donnée par les alliés à Francfort (1er décembre). Capitulation de Stettin (5 décembre). Combats sur la Nive, entre Soult et les Anglo-Espagnols (8-13 décembre). Traité de Valençay entre Napoléon et Ferdinand VII qui est remis sur le trône d'Espagne (11 décembre). Armistice entre les Russes et les Danois (15 décembre). Convocation du Corps législatif (19 décembre). Six corps ennemis passent le Rhin entre Bâle et Schaffouse (21 décembre). Evacuation de la Hollande (24 décembre). Capitulation de Torgau (26 décembre). Evacuation de Genève (30 décembre). Ajournement de la session du Corps législatif. Passage du Rhin, de Mannheim à Coblentz, par l'armée de Silésie (31 décembre).

1814. Prise du fort Louis (Bas-Rhin) par les Russes (2 janvier). Occupation de Montbéliard par les Autrichiens, de Colmar par les Bavarois (3 janvier). Prise de Haguenau par les Russes, du fort l'Écluse et de Saint-Claude par les Autrichiens (4 janvier). Convention d'armistice entre l'Angleterre et Murat (6 janvier). Occupation de Vesoul par les Autrichiens (7 janvier), d'Épinal par les Wurtembergeois (8 janvier). Traité d'alliance de Murat avec l'Autriche qui lui garantit ses Etats (11 janvier). Occupation de Nancy par les Russes (16 janvier), de Dijon par les Autrichiens, de Neufchâteau par les Bavarois, de Rome par les Napolitains (19 janvier), de Toul par les Russes (20 janvier). Combat et occupation de Bar-sur-Aube par les Autrichiens (25 janvier). Reprise de Saint-Dizier par Napoléon (27 janvier). Combat de Brienne. Retraite de Blücher (29 janvier). Défaite des Français à la Rothière. Évacuation de Bruxelles (1er février). Ouverture du congrès de Châtillon entre les alliés et la France. Occupation de Châlons par les Prussiens (5 février), de Troyes par les alliés (7 février). Défaite des Autrichiens sur le Mincio par le prince Eugène (8 février). Combat de la Ferté-sous-Jouarre (9 février). Victoires de Napoléon sur les Russes à Champaubert (10 février) et à Montmirail (11 février). Prise de Bray, de Nogent-sur-Seine, de Sens et de Pont-sur-Yonne par les alliés (11-12 février), de Laon par les Russes (12 février). Victoires de Napoléon sur Blücher à Vauchamp (14 février), de Ney sur les Austro-Russes près de Nangis (17 février), de Napoléon sur le prince de Wurtemberg à Montereau (18 février). Arrivée de Monsieur, comte d'Artois, à Vesoul (21 février). Combat de Méry-sur-Seine (22 février). Combat et reprise de Troyes (23 février). Prise de La Fère par les Prussiens (26 février). Défaite de Soult par Wellington à Orthez (27 février). Combats de Bar et de La Ferté-sur-Aube (27-28 février). Traité de Chaumont (Haute-Marne) entre les alliés (1er mars). Victoire de Grenier sur les Autrichiens et les Napolitains à Parme (2 mars). Reprise de Troyes par les alliés. Prise de Soissons par Bulow (3-4 mars). Victoire de Napoléon sur Blücher à Craonne (7 mars). Défaite des Anglais à Berg-op-Zoom par le général Bizanet (9 mars). Bataille de Laon. Évacuation des États romains (9-10 mars). Entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux (12 mars). Reprise de Reims par Napoléon (13-14 mars). Rupture du congrès de Châtillon (19 mars). Défaite d'Augereau à Limonest (20 mars). Combat d'Arcis-sur-Aube. Reprise de Reims par les alliés (20-21 mars). Occupation de Lyon par les Autrichiens (21 mars). Combat de la Fère-Champenoise (25 mars). Victoire de Napoléon sur les Russes à Saint-Dizier (26 mars). Arrivée des alliés devant Paris (29 mars). Bataille de Paris (30 mars). Capitulation de Paris. Défaite des alliés devant Courtrai par Maison (31 mars). Sénatus-consulte établissant un gouvernement provisoire (1er avril). Acte du sénat qui proclame la déchéance de Napoléon et de sa famille (2 avril). Convention conclue à Chevilly entre Marmont et le prince de Schwarzenberg (5 avril). Négociations relatives à l'abdication de Napoléon (5-6 avril). Constitution décrétée par le sénat (6 avril). Reddition de Glogau. Bataille de Toulouse entre Soult et Wellington (10 avril). Traité de Paris entre Ney, Macdonald et Caulaincourt, plénipotentiaires de Napoléon, et les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse. Abdication de Napoléon (11 avril). Arrivée du comte d'Artois à Paris (12 avril). Arrêté du gouvernement provisoire proscrivant le pavillon et la cocarde tricolore et les remplaçant par le pavillon blanc et par la cocarde blanche (13 avril). Le sénat confère au comte d'Artois le titre de lieutenant-général du royaume. Capitulation de Huningue (14 avril). Convention de Schiarino Rizzino entre le prince Eugène et le général autrichien Bellegarde (16 avril). Armistice entre Soult et Wellington (18 avril). Départ de Napoléon de Fontainebleau. Entrée solennelle de Louis XVIII à Londres (20 avril). Monsieur signe à Paris avec les alliés une convention par laquelle il leur livre plus de la moitié de la flotte française et 53 forteresses avec leur matériel et leurs approvisionnements (23 avril).

PREMIÈRE RESTAURATION.

1814. Arrivée de Louis XVIII à Calais (24 avril). Traité de Paris par lequel l'île d'Elbe est cédée en souveraineté à Napoléon (27 avril). Déclaration du roi donnée à Saint-Ouen (2 mai). Entrée solennelle de Louis XVIII à Paris (3 mai). Sont nommés :

MM. Dambray, chancelier et ministre de la justice; Talleyrand aux affaires étrangères; l'abbé de Montesquiou à l'intérieur; le général Dupont à la guerre; Malouet à la marine; Louis aux finances; le comte de Blacas à la maison du roi; Beugnot à la direction générale de la police (13 mai). Mort de l'impératrice Joséphine (29 mai). Traité de paix définitif signé à Paris entre la France, l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Grande-Bretagne (30 mai). Séance royale pour une assemblée collective du Corps législatif et du Sénat. Octroi d'une charte constitutionnelle (4 juin). Traité de Paris avec l'Espagne (20 juillet). Rétablissement de l'ordre des jésuites par Pie VII (7 août). Ordonnance abolissant les inscriptions sur les listes d'émigrés (21 août). Loi rétablissant la censure pour les écrits de vingt feuilles et au-dessous, et rendant nécessaire l'autorisation du roi pour la publication de journaux et écrits périodiques (21 octobre). Ouverture du congrès de Vienne (2 novembre). Loi relative à la liste civile et à la dotation de la couronne (8 novembre). Loi relative à l'observation des dimanches et des fêtes (18 novembre). Rétablissement de l'ordre du Mérite militaire (28 novembre). Évacuation de la Martinique par les Anglais (2 décembre). Soult est nommé ministre de la guerre, et Beugnot ministre de la marine (3 décembre). Loi relative aux biens non vendus des émigrés (5 décembre). Loi relative aux dettes contractées en pays étranger par le roi et la famille royale (21 décembre). Ajournement des Chambres législatives au 1er mai (30 décembre).

1815. Exhumation des restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI (18-19 janvier). Débarquement de Napoléon au golfe Juan, près de Cannes (Var) (1er mars). Convocation des Chambres législatives (6 mars). Entrée de Napoléon à Grenoble (7 mars), à Lyon (10 mars). Clarke est nommé ministre de la guerre (11 mars). Déclaration des puissances réunies au congrès de Vienne. Défection de Ney (13 mars). Arrivée de Napoléon à Châlon (14 mars). Séance royale des Chambres (16 mars). La Chambre des députés déclare nationale la guerre contre Napoléon (18 mars) Louis XVIII quitte Paris, où Napoléon arrive le soir du même jour (20 mars).

CENT-JOURS.

1815. Arrivée de Louis XVIII en Belgique (23 mars). Suppression de la censure et de la direction de la librairie et de l'imprimerie (24 mars). Traité de Vienne entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie contre la France (25 mars). Le conseil d'État relève l'empereur de sa déchéance et annule son abdication (27 mars). Invasion des États du pape par les troupes de Murat qui occupent Florence (27 mars-6 avril), et évacuent bientôt la Toscane. Proclamation de Louis XVIII datée de Gand (14 avril). Acte additionnel aux constitutions de l'empire (22 avril). Fédération des Bretons pour la défense du territoire (24 avril). Défaite des Napolitains à Tolentino (2-3 mai). La Suisse adhère à l'alliance des grandes puissances contre la France (20 mai). Murat se réfugie en France (25 mai). Soulèvements royalistes dans le Morbihan (28 mai). Combats contre les royalistes à Cossé, à Beaulieu et à Saint-Gilles (29 mai). Assemblée dite du *Champ de Mai*, au Champ de Mars (1er juin). Ouverture des Chambres (3 juin). Séance impériale des chambres (7 juin). Signature, au congrès de Vienne, du traité définitif qui fixe l'état de l'Europe (9 juin). Passage de la Sambre par l'armée française. Défection du général Bourmont. Défaite des Prussiens à Gilly (15 juin). Défaite des Prussiens à Ligny, des Anglais aux Quatre-Bras (16 juin). Bataille de Waterloo (18 juin). Défaite des royalistes à Roche-Servière par Lamarque (20 juin). Retour de Napoléon à Paris. Les Chambres se déclarent en permanence (21 juin). Abdication de Napoléon. Les Chambres nomment une commission exécutrice provisoire (22 juin). Invasion des provinces de l'est par les Autrichiens (23 juin). Retour de Louis XVIII en France (24 juin). Massacres à Marseille (25-26 juin). Convention de Chollet (Maine-et-Loire) pour la pacification de la Vendée (27 juin). Paris est mis en état de siége. Proclamation de Louis XVIII (28 juin). Napoléon quitte Paris (29 juin). Adresse de l'armée aux chambres (30 juin). Proclamation de la Chambre des représentants. Défaite d'un corps prussien par Exelmans près de Versailles (1er juillet). Convention de Saint-Cloud entre Davout d'une part, Wellington et Blücher de l'autre (3 juillet). La Chambre des représentants vote une constitution (5 juillet). Entrée des alliés à Paris (6 juillet). Fermeture des salles d'assemblée des chambres (7-8 juillet). Entrée de Louis XVIII à Paris (8 juillet). Formation d'un ministère : Talleyrand est nommé aux affaires étrangères et président du conseil; Fouché à la police; Pasquier aux sceaux; Gouvion Saint-Cyr à la guerre; le comte de Jaucourt à la marine; le duc de Richelieu à la maison du roi; le baron Louis aux finances. Le ministère de l'intérieur reste vacant (9 juillet).

DEUXIÈME RESTAURATION.

1815. Dissolution de la Chambre (13 juillet). Arrivée de Napoléon à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon* (15 juillet). Ordonnance du roi relative à la nouvelle organisation de l'armée (16 juillet). Ordonnance du roi sur l'exécution de la loi sur la presse du 21 octobre 1814 (20 juillet). Ordonnance excluant de la Chambre des pairs ceux qui ont siégé durant les Cent-Jours. Ordonnance traduisant devant un conseil de guerre ou exilant de Paris les officiers et les fonctionnaires civils qui ont pris part aux événements des Cent-Jours (24 juillet). Bombardement de Bâle par la garnison de Huningue (26 juillet). Licenciement de l'ancienne armée (1er août). Assassinat du maréchal Brune à Avignon. Convention de Paris entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie au sujet de Napoléon qui est déclaré prisonnier des puissances (2 août). Assassinat du général Ramel à Toulouse. Nomination de quatre-vingt-treize pairs (17 août). Exécution de Labédoyère. Ordonnance royale instituant l'hérédité de la pairie (19 août). Troubles à Nîmes (19-21 août). Bombardement et capitulation d'Auxonne (26 août). Reddition de Huningue (27 août). Ordonnance sur la formation de la garde royale (1er septembre). Convention signée à Vienne qui assure à l'archiduchesse Marie-Louise, et après elle à son fils, les duchés de Parme et de Plaisance (14 septembre). Institution de la cour royale de Paris. Reddition de Longwy (18 septembre). Traité de la *Sainte-Alliance* entre les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse. Changement de ministère : le duc de Richelieu remplace le prince de Talleyrand aux affaires étrangères et à la présidence du conseil; Barbé-Marbois est nommé garde des sceaux; Vaublanc, ministre de l'intérieur; le duc de Feltre, Clarke, ministre de la guerre; Dubouchage, ministre de la marine; Corvetto, ministre des finances; Decazes, ministre de la police (26 septembre). Ouverture des Chambres (7 octobre). Débarquement de Murat sur la côte de Pizzo (Calabre ultérieure) (7 octobre). Il est pris et fusillé le 13. Arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène (13 octobre). Loi portant suspension de la liberté individuelle (29 octobre). Loi relative à la répres-

sion des cris séditieux et des provocations à la révolte (9 novembre). Assassinat du général Lagarde, commandant à Nîmes (12 novembre). Traité de Paris avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie (20 novembre). Condamnation à mort du comte de Lavalette (21 novembre), qui parvient à s'évader le 20 décembre. Procès. (4 déc.) et condamnation de Ney qui est fusillé le 7. Rétablissement des juridictions prévôtales (7 décembre). Ordonnance du roi sur l'organisation de la garde nationale dont le comte d'Artois est nommé colonel-général (27 décembre).

1816. Vote de la loi dite *d'amnistie*, dont un article condamne au bannissement les régicides qui ont voté pour l'*Acte additionnel* ou accepté des fonctions pendant les Cent-Jours (21 janvier). Loi ordonnant un deuil général au 21 janvier, en commémoration de la mort de Louis XVI (19 janvier). Traité avec les Cantons suisses (13 mars). Réorganisation de l'Institut (21 mars). Loi électorale (27 avril). Clôture de la session (29 avril). Conspiration de Didier à Grenoble (4-5 mai). Lainé remplace Vaublanc à l'intérieur. Dambray succède à Barbé-Marbois comme garde des sceaux (7 mai). Loi portant abolition du divorce (8 mai). Mariage du duc de Berry avec Marie-Caroline-Thérèse des Deux-Siciles (17 mai). Naufrage de *la Méduse* (2-6 juillet). Rétablissement de l'école Polytechnique (4 septembre). Dissolution de la Chambre des députés (5 septembre). Séance royale pour l'ouverture de la session (4 novembre).

1817. M. Pasquier est nommé garde des sceaux en remplacement de M. Dambray (19 janvier). Loi électorale (5 février). Loi contre la liberté individuelle (12 février). Loi contre les journaux et écrits périodiques (28 février). Clôture de la session (26 mars). Condamnation à mort, à Bordeaux, de vingt-huit individus accusés de complot (6 mai). Emeutes et supplices aux environs de Lyon (8 juin et suivants). Traité de Paris avec l'Autriche, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, relativement à la succession des Etats de Parme (10 juin). Convention signée à Rome avec Pie VII, par laquelle est rétabli le Concordat conclu entre François I[er] et Léon X (11 juin). Gouvion Saint-Cyr est nommé ministre de la marine (23 juin). Ordonnance royale relative à l'institution des majorats attachés à la pairie (25 août). Traité signé à Paris avec le Portugal, qui remet à la France la Guyane française (28 août). Gouvion Saint-Cyr passe au ministère de la guerre et est remplacé par M. Molé à la marine (12 septembre). Conspiration dite *de l'épingle noire* (4 octobre). Séance royale pour l'ouverture des Chambres (5 novembre). Réorganisation des écoles militaires (30 novembre). Nouvelle loi contre les journaux et écrits périodiques (30 décembre).

1818. Traité de commerce avec le roi des Deux-Siciles (28 février). Loi sur le recrutement (10 mars). Incendie de l'Odéon à Paris (20 mars). Conventions signées à Paris avec l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie pour l'extinction des dettes de la France reconnues par les traités de 1814 et 1815 (25 avril). Clôture de la session (16 mai). Ordonnance du roi sur l'avancement dans l'armée (2 août). Ordonnance du roi sur la garde nationale (26 août). Ouverture du congrès d'Aix-la-Chapelle entre les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse (30 septembre). Convention signée dans cette ville par les ministres des puissances pour l'évacuation du territoire français qui est fixée au 30 novembre suivant (9 octobre). Voyage de l'empereur de Russie et du roi de Prusse à Paris (28 octobre). Convention relative au dernier payement de l'indemnité due par la France (19 novembre). M. Roy remplace Corvetto aux finances (27 novembre). Ouverture par le roi de la session législative de 1818-1819 (10 décembre). Adoption de la loi sur les douzièmes provisoires. Modification du ministère : M de Serre est nommé à la justice; le général Dessolles aux affaires étrangères; M. Decazes à l'intérieur; M. Portal à la marine; le baron Louis aux finances. Le département de la police est supprimé (29 décembre).

1819. Vote d'une dotation de 50000 fr. de rente au duc de Richelieu, à titre de récompense nationale (29 janvier). Adoption par la Chambre des pairs d'une modification dans l'organisation des collèges électoraux. Nomination de soixante pairs de France (4 mars). Troubles à Nîmes (7-8 mars). Rejet par la Chambre des députés de la proposition Barthélemy (23 mars). Loi répressive des crimes et délits commis par la presse (25 avril). Loi sur les poursuites et le jugement des crimes et délits de la presse (27 avril). Loi affranchissant les journaux et les écrits périodiques de la censure (4 mai). Troubles à l'Ecole de droit de Paris (29 juin et suivants). Loi supprimant le droit d'aubaine (14 juillet). Clôture de la session (17 juillet). Ouverture de l'exposition des produits de l'industrie (25 août). Traité avec la régence d'Alger (10 novembre). Changement de ministère : MM. Decazes à l'intérieur; Portal à la marine; Roy aux finances; Latour-Maubourg à la guerre; Pasquier aux affaires étrangères (19 novembre). Séance royale pour l'ouverture des chambres (29 novembre). L'abbé Grégoire est exclu de la chambre des députés (6 décembre).

1820. Insurrection en Espagne (5 janvier). Mort de Georges III, auquel succède Georges IV (29 janvier). Assassinat du duc de Berry par Louvel (13 février). Changement de ministère : le duc de Richelieu est nommé ministre président; MM. de Serre à la justice; Pasquier aux affaires étrangères; de Latour-Maubourg à la guerre; Portal à la marine ; Roy aux finances (20 février). M. Siméon est nommé ministre de l'intérieur et le baron Mounier directeur général de la police (21 février). Loi relative aux complots contre la sûreté de l'État et les membres de la famille royale (26 mars). Loi rétablissant la censure pour les journaux et écrits périodiques (31 mars). Troubles à Paris (juin 2-3 et suiv.). Loi qui augmente le nombre des députés et accorde un double vote aux électeurs les plus imposés de chaque département (9 juin). Clôture de la session législative (22 juillet). Naissance du duc de Bordeaux (29 septembre). Troubles à Saumur (9 octobre). Rétablissement de l'administration des forêts (11 octobre). Le marquis de Lauriston est nommé ministre de la maison du roi (1[er] novembre). Ouverture de la session législative de 1821 (19 décembre). MM. Lainé, de Villèle et de Corbière sont nommés ministres secrétaires d'État (21 décembre).

1821. Ordonnance établissant une école des chartes à Paris (22 février). Troubles à l'Ecole de droit de Paris (5 mars). Troubles à Grenoble (20 mars). Mort de Napoléon (5 mai). Clôture de la session (31 mai). Troubles à Paris (3 juin). Séance royale pour l'ouverture des Chambres (5 novembre). Vote d'une adresse dont le roi refuse d'entendre la lecture (26 novembre). Sont nommés : MM. de Villèle aux finances, avec la présidence du conseil; de Peyronnet à la justice; de Montmorency aux affaires étrangères; de Corbière à l'intérieur; de Bellune à la guerre; de Clermont-Tonnerre à la marine; de Lauriston à la maison du roi (14 décembre). Conspiration à l'école de cavalerie de Saumur (décembre).

1822. Conspiration à Béfort (1[er] janvier). Vote par la Chambre des députés d'une loi répressive

des délits de la presse (6 février), d'une loi sur la police de la presse périodique (16 février). Tentative du général Berton sur Saumur (24 février). Troubles à l'école de droit de Paris (5 mars). Complot militaire à la Rochelle (7 mars). Troubles à Toulouse (23-29 mars). Dissolution de l'école de cavalerie de Saumur (29 mars). Clôture de la session de 1821 (1er mai). Rétablissement de la dignité de grand-maître de l'Université (1er juin). Ouverture de la session de 1822 (4 juin). Convention de navigation avec les États-Unis (24 juin). Conspiration du lieutenant-colonel Caron (3 juillet), qui est condamné à mort et exécuté le 1er octobre). Clôture de la session de 1822 (17 juillet). Condamnation par la cour d'assises de Paris des quatre sergents, Bories, Goubin, Pommier et Raoulx, impliqués dans la conspiration de la Rochelle (6 septembre). Ils sont exécutés le 21. Condamnation à mort par la cour d'assises de Poitiers du général Berton, de Saugé et de Jaglin (12 septembre). Ils sont exécutés le 5 octobre. Ouverture du congrès de Vérone (20 octobre). Troubles à l'Ecole de médecine de Paris (18 novembre). Elle est fermée le 22. M. de Montmorency quitte le ministère des affaires étrangères où M. de Villèle le remplace par intérim (25 décembre), et M. de Chateaubriand définitivement (28 décembre).

1823. Séance royale pour l'ouverture des Chambres (28 janvier). Réorganisation de l'Ecole de médecine de Paris (2 février). Manuel est expulsé de la Chambre par la force armée. Troubles dans Paris (13 mars). Entrée en Espagne (6 avril) des troupes françaises, qui occupent Madrid (24 mai). Prise du Trocadero (31 juillet). Capitulation de Cadix (3 octobre). Le duc de Bellune ministre de la guerre est remplacé par le baron de Damas (19 octobre). Dissolution de la Chambre (24 décembre).

1824. Convention avec l'Espagne pour le séjour des troupes françaises en Espagne (9 février). Séance royale pour l'ouverture des Chambres (23 mars). Rejet par la Chambre des pairs du projet de loi pour la conversion des rentes (3 juin). M. de Châteaubriand est renvoyé du ministère des affaires étrangères. M. de Villèle le remplace par intérim (6 juin). Adoption par la Chambre des députés d'une loi sur le renouvellement intégral et septennal de la Chambre (8 juin). Clôture de la session. Modification du ministère : MM. de Villèle, président du conseil, aux finances; de Peyronnet à la justice; de Damas aux affaires étrangères; de Clermont-Tonnerre à la guerre; de Chabrol à la marine; de Doudeauville à la maison du roi; de Corbière à l'intérieur (4 août). Ordonnance royale qui rétablit la censure pour les journaux et les écrits périodiques (15 août). Création d'un ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. Il est donné à M. de Frayssinous (26 août). Mort de Louis XVIII. Avénement de Charles X (16 septembre). Abolition de la censure pour les journaux et les écrits périodiques (29 septembre). Funérailles de Louis XVIII (25 octobre).

CHARLES X.

1824. Ouverture de la session (22 décembre).

1825. Loi sur la liste civile (12 janvier). Loi accordant aux émigrés une indemnité de trente millions de rente (27 mars). Ordonnance du roi reconnaissant, sous certaines conditions, l'indépendance d'Haïti (17 avril). Vote de la loi du sacrilége (20 avril). Troubles à Rouen (21 avril). Loi relative à la faculté de conversion des rentes 5 pour 100 en inscriptions de rente 3 pour 100 (1er mai). Sacre de Charles X à Reims (29 mai). Clôture de la session (23 juin). Incendie de Salins (27 juillet). Voyage du roi de Prusse à Paris (23 septembre). Troubles à Rouen (8 octobre). Mort du général Foy (28 novembre). Mort de l'empereur Alexandre. Avénement de Nicolas (1er décembre).

1826. Traité de paix et de commerce avec le Brésil (6 janvier). Convention de commerce et de navigation avec l'Angleterre (26 janvier). Ouverture de la session législative (31 janvier). Ouverture du jubilé (15 février). Déclaration des évêques de France relativement à l'indépendance des rois dans l'ordre temporel (30 avril). Adoption d'une loi relative aux substitutions (8 mai). Troubles à Rouen à l'occasion des missionnaires (18 mai). Clôture de la session (6 juillet). Troubles à Brest et à Rouen (14-17 octobre). Troubles à Lyon (31 octobre). Ouverture des Chambres (12 décembre). Présentation à la Chambre des députés de la loi relative à la police de la presse, et dite *loi de justice et d'amour* (29 décembre).

1827. Adresse de l'Académie française au roi contre le projet de loi sur la police de la presse (25 janvier). Adoption par la Chambre des députés du projet de loi sur la police de la presse (12 mars), qui est retiré par le ministère (17 avril). Loi sur le jury (27 avril). Licenciement de la garde nationale de Paris (30 avril). Convention avec seize des Cantons suisses pour l'établissement réciproque des Français en Suisse et des Suisses en France (30 mai). Clôture de la session (22 juin). Rétablissement de la censure pour les écrits périodiques (24 juin). Convention relative à l'indépendance de la Grèce, signée à Londres entre la France, la Russie et l'Angleterre (6 juillet). Exposition des produits de l'industrie (1er août). Commencement des hostilités contre le dey d'Alger (4 octobre). Bataille navale de Navarin, où la flotte turco-égyptienne est détruite par les flottes réunies de la France, de l'Angleterre et de la Russie (20 octobre). Dissolution de la Chambre des députés. Création de soixante-seize pairs (5 novembre). Troubles à Paris à l'occasion des élections (19 novembre).

1828. Chute du ministère Villèle; sont nommés : MM. de Martignac à l'intérieur; Portalis à la justice; de la Ferronays aux affaires étrangères; de Caux à la guerre; Roy aux finances; de Frayssinous aux affaires ecclésiastiques; de Chabrol à la marine (4 janvier). Suppression de la direction de la police générale (6 janvier). Ouverture des Chambres (5 février). Création du ministère de l'instruction publique, dont le portefeuille est donné à M. de Vatimesnil (10 février). M. Hyde de Neuville est nommé au ministère de la marine, M. Feutrier aux cultes (3 mars). Ordonnance relative aux petits séminaires (16 juin). Loi ordonnant la révision annuelle de la liste du jury (2 juillet). Loi sur les journaux et les écrits périodiques (18 juillet). Départ de l'expédition de Morée (17 août). Clôture de la session législative (18 août). Occupation de Navarin, Modon et Coron (6-7 octobre). Rentrée en France des dernières troupes qui occupaient l'Espagne (23 novembre).

1829. Ouverture de la session législative (27 janvier). Le duc de Laval-Montmorency est nommé en remplacement de M. de la Ferronays aux affaires étrangères (24 avril). M. Portalis, garde des sceaux, est nommé aux affaires étrangères, et remplacé par M. Bourdeau (14 mai). Clôture de la session législative (31 juillet). Chute du ministère Martignac. Le prince de Polignac est nommé aux affaires étrangères; MM. de Courvoisier à la justice; de Bourmont à la guerre; de Rigny à la marine et aux colonies; de la Bourdonnaye à l'intérieur; de Montbel aux affaires ecclésiastiques

et à l'instruction publique; de Chabrol aux finances. Le ministère du commerce est supprimé et réuni à l'intérieur (8 août). M. d'Haussez est nommé à la marine et aux colonies en remplacement de M. de Rigny, qui a refusé (23 août). Association bretonne pour le refus de l'impôt (septembre). Expédition contre Madagascar (octobre). Convention entre la France et la Prusse pour régler les limites des deux États (23 octobre). Le prince de Polignac est nommé président des ministres (17 novembre). Convention avec la reine de Madagascar qui reconnaît les droits de la France (20 novembre). M. de Montbel remplace à l'intérieur M. de la Bourdonnaye, et est remplacé par M. de Guernon-Ranville aux affaires ecclésiastiques et à l'instruction publique (18 novembre).

1830. Ordonnance royale sur l'instruction primaire (14 février). Ouverture des Chambres (2 mars). Vote par les députés de l'adresse dite des *deux cent vingt et un* (16 mars). Ordonnance du roi prorogeant les Chambres au mois de septembre (19 mars). Dissolution de la Chambre des députés (16 mai). Modification du ministère : M. de Chantelauze est nommé à la justice; M. de Montbel passe du ministère de l'intérieur à celui des finances; M. de Peyronnet est nommé à l'intérieur; création d'un ministère des travaux publics qui est donné au baron Capelle (19 mai). Départ de la flotte de Toulon pour l'expédition d'Alger (25 mai) Proclamation du roi à l'occasion des élections (13 juin). Débarquement des Français à Sidi-Ferruch (14 juin). Défaite des Arabes à Staouëli (19 juin). Prise du fort l'Empereur (4 juillet). Capitulation d'Alger (5 juillet). Expédition contre Blidah (24 juillet). Ordonnances royales, dites *de Juillet*, par lesquelles la liberté de la presse est anéantie, la Chambre dissoute, et la loi électorale modifiée (25 juillet). Commencement de l'insurrection à Paris. Protestation des journalistes (26 juillet, lundi). Arrêt du tribunal de commerce déclarant que les ordonnances du 25 ne peuvent être obligatoires pour personne. Réunion des députés chez Casimir Périer. Combats aux environs du Palais-Royal (27 juillet, mardi). Combats près de l'Hôtel de Ville, dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin (28 juillet, mercredi). Prise de la poudrière d'Essonne, du Louvre, des Tuileries, de la caserne Babylone. Retraite des troupes. Un gouvernement provisoire s'établit à l'Hôtel de Ville. Charles X change son ministère et rapporte les ordonnances du 25 juillet (29 juillet, jeudi). Nomination d'un ministère provisoire : MM. Dupont (de l'Eure) à la justice; le baron Louis aux finances; le général Gérard à la guerre; de Rigny à la marine; Bignon aux affaires étrangères; Casimir Périer à l'intérieur; Guizot à l'instruction publique (30 juillet). Proclamation du gouvernement provisoire déclarant que « Charles X a cessé de régner. » Le duc d'Orléans est nommé lieutenant général du royaume (31 juillet). Charles X nomme lieutenant général du royaume le duc d'Orléans, qui convoque les Chambres pour le 3 août (1er août). Abdication de Charles X et du dauphin (2 août). Ouverture des Chambres. Charles X quitte Rambouillet (3 août). Proposition faite par M. Bérard à la Chambre des députés de modifier la charte et d'appeler au trône le duc d'Orléans (6 août). La Chambre des pairs et la Chambre des députés adoptent sans délibération quelques modifications apportées à la charte et donnent la couronne au duc d'Orléans (7 août). Séance solennelle des deux Chambres au palais Bourbon, où le duc d'Orléans accepte la couronne sous le nom de Louis-Philippe Ier, et prête serment de fidélité à la nouvelle charte (9 août).

LOUIS-PHILIPPE Ier.

1830. Nomination du ministère : MM. Dupont (de l'Eure) à la justice; Gérard à la guerre; de Broglie à l'instruction publique et aux cultes; Guizot à l'intérieur; Louis aux finances; Molé aux affaires étrangères; Sébastiani à la marine. MM. J. Laffitte, Casimir Périer, Dupin aîné et Bignon, ministres sans portefeuille (11 août). Ordonnance qui supprime la qualification de monseigneur donnée aux ministres (13 août). Embarquement de Charles X et de sa famille à Cherbourg (16 août). Loi sur la publication des listes du jury (25 août). Loi sur la réélection des députés promus à des fonctions salariées (26 août). Abrogation de la loi du 15 janvier 1819, dite *loi d'amnistie* (2 septembre). La Chambre des députés vote la mise en accusation des derniers ministres de Charles X (27 septembre). Loi pour l'application du jury aux délits de presse et aux délits politiques (8 octobre). Prorogation des Chambres (9 octobre). Troubles à Paris. Tentative sur Vincennes (18 octobre). Modification du ministère : M. Laffitte est nommé aux finances et président du conseil; M. Maison aux affaires étrangères; M. de Montalivet à l'intérieur; M. Mérilhou à l'instruction publique et aux cultes. MM. Dupont (de l'Eure), Sébastiani et Gérard conservent leurs départements respectifs (2 novembre). Ouverture de la conférence réunie à Londres pour les affaires de Belgique (4 novembre). Loi sur l'abaissement du cautionnement et des droits de timbre payés par les journaux (10 nov.). Expédition du général Clausel contre Blidah. Modification du ministère : M. Sébastiani, qui passe aux affaires étrangères, est remplacé à la marine par M. d'Argout; le maréchal Soult remplace M. Gérard à la guerre (17 novembre). Loi concernant les journaux (14 décembre). Procès des derniers ministres de Charles X devant la Cour des pairs (15 décembre). Arrêt de la Cour des pairs condamnant MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville à la prison perpétuelle (21 décembre). Troubles à Paris (21-22 décembre).

1831. Loi sur la composition des cours d'assises et sur les déclarations du jury (11 janvier). Loi sur la répression de la traite des nègres (15 janvier). Le duc de Nemours est élu roi des Belges par le congrès national de Belgique. Son élection n'est pas ratifiée par Louis-Philippe (2 février). Dévastation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché à Paris (14 février). Loi municipale (17 février). Loi sur la garde nationale. Entrée d'une armée autrichienne dans les Légations (5 mars). Troubles à Paris au sujet de la Pologne (10-11 mars). Changement de ministère : Casimir Périer est nommé à l'intérieur avec la présidence du conseil; le baron Louis aux finances; MM. Barthe à la justice; de Montalivet à l'instruction publique et aux cultes; d'Argout au commerce et aux travaux publics; de Rigny à la marine (13 mars). Loi sur le bannissement des Bourbons de la branche aînée (22 mars). Loi sur les attroupements (2 avril). Loi électorale (12 avril). Clôture de la session (20 avril). Troubles à Paris (9-10 mai). Voyage du roi en Normandie et en Picardie (1er-28 mai). Dissolution de la Chambre des députés (31 mai). Élection du prince de Saxe-Cobourg, Léopold, au trône de Belgique (4 juin). Voyage du roi dans les départements de l'Est (juin). Troubles à Paris (14-16 juin). Expédition du général Berthezène dans l'Atlas. Combats divers aux environs d'Alger (juin-juillet). Expédition d'une flotte française dans le Tage contre dom Miguel (11 juillet). Troubles à Paris (14 juillet). Ouverture des Chambres (23 juillet). Troubles à

Paris (16-17 septembre). Entrée d'une armée française en Belgique (9 août). Abolition de l'hérédité de la pairie (18 octobre). Traité concernant la séparation de la Belgique et de la Hollande (15 novembre). Création de trente-six pairs à vie (20 novembre). Insurrection des ouvriers de Lyon (21 novembre). Loi sur la réforme du Code pénal (7 décembre). Vote par la Chambre des députés de lois relatives au rétablissement du divorce (14 décembre), et à l'abrogation du deuil du 21 janvier (23 décembre).

1832. Démission de treize pairs (9 janvier). Loi sur la liste civile (14 janvier). Intervention des Autrichiens dans les États romains (28 janvier). La séparation de la Belgique et de la Hollande est ratifiée par la France et l'Angleterre (31 janvier). Complot légitimiste dit *de la rue des Prouvaires*, à Paris (2 février). Départ d'une expédition française pour les États romains (7 février). Prise d'Ancône (23 février). Rejet par la Chambre des pairs de la loi relative au deuil du 21 janvier (3 mars). Troubles à Grenoble (12-13 mars). Apparition du choléra-morbus à Paris (22 mars). Prise de Bone (25 mars). Rejet par la Chambre des pairs de la loi relative au divorce (28 mars). Clôture de la session (24 avril). M. de Montalivet est nommé à l'intérieur en remplacement de Casimir Périer, qui conserve la présidence; et M. Barthe, garde des sceaux, est chargé par intérim du ministère de l'instruction publique (27 avril). Débarquement sur la côte de Marseille de la duchesse de Berry (29 avril), qui réussit à gagner les départements de l'Ouest. Troubles légitimistes à Marseille. M. Girod (de l'Ain) est nommé ministre de l'instruction publique (30 avril). Traité de Londres qui défère la couronne de Grèce au prince Othon de Bavière (7 mai). Mort de Casimir Périer (16 mai). Commencement de l'insurrection royaliste dans l'Ouest (23 mai). Compte rendu des députés de l'opposition (28 mai). Insurrection républicaine à Paris (5-6 juin). Mort du duc de Reichstadt (22 juillet). Mariage du roi des Belges avec la princesse Louise d'Orléans (9 août). Expéditions sur Bouffarick et Coléah (10 octobre). Changement de ministère : le maréchal Soult, président du conseil, est nommé à la guerre; le duc de Broglie aux affaires étrangères; MM. Humann aux finances; Thiers à l'intérieur et au commerce; Guizot à la justice et aux cultes. Création de soixante pairs (11 octobre). Convention entre la France et l'Angleterre contre la Hollande (22 octobre). Ordonnance rétablissant l'Académie des sciences morales et politiques (20 octobre). Arrestation de la duchesse de Berry à Nantes (7 novembre). Ouverture des Chambres; un coup de pistolet est tiré sur le roi au Pont-Royal (19 novembre). Commencement du siége de la citadelle d'Anvers (30 novembre) qui capitule le 23 décembre. Nouveau vote par la Chambre des députés de la loi relative à l'abrogation du deuil du 21 janvier (29 décembre). M. d'Argout est nommé ministre de l'intérieur et des cultes; M. Thiers ministre du commerce (31 décembre).

1833. Voyage du roi dans les départements du Nord (5-20 janvier). Vote par la Chambre des pairs avec des amendements de la loi relative à l'abrogation du deuil du 21 janvier (19 janvier). Ces modifications sont adoptées par la Chambre des députés (21 janvier). M. Sébastiani est nommé ministre avec entrée au conseil (23 mars). Condamnation du gérant de la *Tribune* par la Chambre des députés (16 avril). Clôture de la session de 1832 (25 avril). Ouverture de la session législative de 1833 (26 avril). Nouveau vote par la Chambre des députés du projet de loi relatif au rétablissement du divorce (25 mai). Défaite des Garabats par le général Desmichels (8 mai), qui bat d'autres tribus près d'Oran (27-29 mai), et occupe Arzew (5 juin). Mise en liberté de la duchesse de Berry (8 juin), qui est transférée à Palerme. Loi sur l'instruction primaire (18 juin). Clôture de la session de 1833 (26 juin). Occupation de Mostaganem (28 juillet), dont la garnison repousse les attaques des Arabes (29 juillet-9 août). Voyage du roi en Normandie (26 août-12 septembre). Mort de Ferdinand, roi d'Espagne (29 septembre). Prise de Bougie par le général Trézel (6 octobre). Ouverture de la session de 1834 (23 décembre). Troubles à la Martinique (décembre).

1834. Loi sur les crieurs publics (7 février). Troubles à Lyon (14 février). Lois sur la composition des états-majors des armées de terre et de mer (19-20 février). Troisième vote par la Chambre des députés du projet de loi relatif au rétablissement du divorce (22 février). Troubles à Paris (23 février). Loi contre les associations (26 mars). Rejet d'un projet de loi relatif à une indemnité de 25 millions à payer aux États-Unis (1er avril). Sont nommés ministres : MM. Thiers à l'intérieur et aux travaux publics; de Rigny aux affaires étrangères; Duchâtel au commerce; Persil à la justice; Roussin à la marine (4 avril). Insurrection à Lyon (9 avril). Loi sur l'organisation municipale de Paris (11 avril). Insurrection à Paris (13-14 avril). Traité de la quadruple alliance entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal (22 avril). Le vice-amiral Jacob est nommé ministre de la marine (19 mai). Clôture de la session (24 mai). Dissolution de la Chambre des députés (25 mai). Le maréchal Soult est remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Gérard, qui est nommé aussi président du conseil (18 juillet). Ouverture de la session de 1835 (31 juillet). Vote de l'adresse (14 août). Prorogation des Chambres (16 août). Défaite des Kabyles près de Bougie (10 octobre). Le maréchal Gérard quitte le ministère de la guerre et est remplacé, par intérim, par M. de Rigny (29 octobre). MM. Humann, Guizot, Thiers, de Rigny et Duchâtel donnent leur démission (4 novembre). Crise ministérielle. Sont nommés : MM. Bresson aux affaires étrangères; le général Bernard à la guerre; Charles Dupin à la marine; Teste au commerce; Passy aux finances; de Bassano à l'intérieur avec la présidence du conseil (10 novembre). Démission du nouveau ministère (14 novembre). Sont nommés aux ministères qu'ils occupaient précédemment : MM. de Rigny, Thiers, Guizot, Duchâtel, Humann, et le maréchal Mortier au ministère de la guerre avec la présidence du conseil (18 novembre). M. Duperré est nommé à la marine (21 novembre). Réouverture des Chambres (1er décembre).

1835. Crise ministérielle (20 février). Reconstitution du ministère : le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères avec la présidence du conseil; le maréchal Maison au ministère de la guerre. MM. Humann, Thiers, Guizot, Duperré, Persil et Duchâtel conservent leurs portefeuilles (12 mars). Commencement du procès des insurgés d'avril devant la Cour des pairs (5 mai). Abolition des majorats (12 mai). Défaite d'Abd-el-Kader sur les bords de la Sig (26 juin) par Trézel, auquel il fait éprouver le surlendemain un grave échec sur les bords de la Macta. Évasion de Sainte-Pélagie de vingt-huit des prévenus d'avril (11 juillet). Attentat de Fieschi : explosion d'une machine infernale sur le passage du roi (28 juillet). Funérailles des victimes de l'attentat du 28 juillet (5 août). Vote par la Chambre des

députés de lois dites *lois de septembre*, et qui modifient la législation sur les cours d'assises (13 août), sur le jury (20 août), sur la presse (29 août). Ces lois sont adoptées par la Chambre des pairs et promulguées en septembre. Clôture de la session (11 septembre). Expédition contre Mascara, qui est occupé, après de vifs combats, et détruit (26 novembre-12 décembre). Ouverture de la session de 1836 (29 décembre).

1836. Expédition du maréchal Clausel sur Tlemcen (8 janvier), qui est occupée le 13. Défaite d'Abd-el-Kader près de cette ville (15 janvier). Défaite des Kabyles près de la Tafna (26-27 janvier). Fin du procès des insurgés d'avril (22 janvier). Procès de Fieschi et de ses complices devant la Chambre des pairs (30 janvier-15 février). La Chambre prend en considération une proposition relative à la réduction des rentes. Dissolution du ministère (5 février). Sont nommés ministres : MM. Thiers, président du conseil, aux affaires étrangères; Sauzet à la justice; de Montalivet à l'intérieur; Passy au commerce et aux travaux publics; Pelet (de la Lozère) à l'instruction publique; Maison à la guerre; Duperré à la marine; d'Argout à la justice (22 février). Loi prohibant les loteries particulières (8 mars). Défaite d'Abd-el-Kader près de la Tafna (15-25 avril). Attentat d'Alibaud contre le roi (5 juin). Défaite d'Abd-el-Kader par Bugeaud à la Sickack (6 juillet). Clôture de la session (12 juillet). Changement de ministère. Sont nommés : MM. Molé président et ministre des affaires étrangères; Persil à la justice; de Gasparin à l'intérieur; de Rosamel à la marine; Guizot à l'instruction publique; Duchâtel aux finances (6 septembre). Le général Bernard est nommé à la guerre; M. Martin (du Nord) au ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics (19 septembre). Démêlés avec la Suisse au sujet du prince Louis-Napoléon (27 septembre). Mise en liberté de MM. de Peyronnet et de Chantelauze (17 octobre), et de MM. de Polignac et de Guernon-Ranville (23 novembre). Complot à Strasbourg du prince Louis-Napoléon (30 octobre), qui, quelques jours après, est transporté en Amérique. Expédition contre Constantine du maréchal Clausel, qui est obligé à la retraite (9-24 novembre). Attentat de Meunier contre le roi. Ouverture des Chambres.

1837 Complot contre le roi (19 janvier) de Champion, qui se tue après son arrestation. Loi sur les caisses d'épargne (22 février). Rejet par la Chambre des députés de la loi dite *de disjonction* (7 mars). Modification du ministère. Sont nommés : MM. Molé, président du conseil et ministre des affaires étrangères; Barthe, ministre de la justice; de Montalivet, de l'intérieur; de Salvandy, de l'instruction publique; Lacave-Laplagne, des finances (15 avril). Lois sur la dotation du prince royal et sur la dot de la reine des Belges (22 avril). Amnistie pour les délits politiques (8 mai). Rétablissement de la dignité de chancelier de France (27 mai). Mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène, fille du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin Traité conclu à la Tafna avec Abd-el-Kader, par le général Bugeaud (30 mai). Inauguration du musée de Versailles (10 juin). Clôture de la session (15 juillet). Dissolution de la Chambre des députés (3 octobre). Prise de Constantine par le lieutenant général Valée (13 octobre). Ouverture de la session (18 décembre).

1838. Loi sur la conversion des rentes (5 mai). Loi accordant une pension de cent mille francs à la veuve de Murat, sœur de Napoléon, comtesse de Lipona (2 juin). Procès de Laity devant la Cour des pairs (9 juillet). Clôture de la session (12 juillet). Naissance du comte de Paris (24 août). A la suite d'un long différend de la France avec la Suisse, le prince Louis-Napoléon quitte ce dernier pays (20 septembre). Occupation de Stora (7 octobre), de Milah (21 octobre). Prise de l'île Martin-Garcia (République argentine) (11 octobre). Évacuation d'Ancône (25 octobre). Bombardement et prise de Saint-Jean-d'Ulloa (Mexique), par l'amiral Baudin (27 novembre). Ouverture des Chambres (17 décembre).

1839. Troubles à la Rochelle (1er-2 janvier). Tremblement de terre à la Martinique (11 janvier). Vote de l'adresse par 222 députés contre 213 (19 janvier). Les ministres donnent leur démission, que le roi n'accepte pas (22 janvier). Dissolution de la Chambre (2 février). Traité avec le Mexique (9 mars). Ministère intérimaire. Sont nommés : MM. de Gasparin à l'intérieur et provisoirement à l'agriculture, au commerce et aux travaux publics; Girod (de l'Ain) à la justice et aux cultes; de Montebello aux affaires étrangères; Despans-Cubières à la guerre; le baron Tupinier à la marine et aux colonies; Parant à l'instruction publique; Gautier aux finances (31 mars). Ouverture des Chambres. Formation de la *coalition* (4 avril). Émeute à Paris. Changement de ministère. Le maréchal Soult est nommé aux affaires étrangères avec la présidence du conseil; MM. Teste à la justice; Schneider à la guerre; Duperré à la marine; Duchâtel à l'intérieur; Cunin-Gridaine au commerce; Passy aux finances; Dufaure aux travaux publics; Villemain à l'instruction publique (12 mai). Occupation de Djijelli (13 mai). Arrêt de la Cour des pairs contre les insurgés de mai (12 juillet). Clôture de la session (6 août). Passage des Portes-de-Fer (Algérie) par les troupes françaises (28 octobre). Reprise des hostilités par Abd-el-Kader (10 novembre). Convention signée à Constantinople avec la Porte (25 novembre). Ouverture des Chambres (27 décembre). Défaite d'Abd-el-Kader sur les bords de la Chiffa (31 décembre).

1840. Procès des insurgés du 12 mai devant la Cour des pairs. Troubles à Foix. Condamnation à mort de Barbès (13 janvier), de Blanqui (30 janvier). Leur peine est commuée. Loi au sujet d'un monument à élever à Molière (6 février). Défense de Mazagran (3-6 février). Rejet par la Chambre des députés du projet de loi accordant une dotation au duc de Nemours (20 février). Changement de ministère. Sont nommés : MM. Thiers, président du conseil, aux affaires étrangères; Vivien à la justice; Despans-Cubières à la guerre; l'amiral Roussin à la marine et aux colonies; de Rémusat à l'intérieur; Jaubert aux travaux publics; Gouin à l'agriculture et au commerce; Cousin à l'instruction publique; Pelet (de la Lozère) aux finances (1er mars). Combat de Ten-Salmet près d'Oran (12 mars). Occupation de Cherchell (15 mars). Combat de Selson dans la province de Constantine (24 mars). Occupation de Médéah (17 avril). Adoption par la Chambre des députés d'un projet de loi relatif à la conversion des rentes (20 avril), projet qui est rejeté par la Chambre des pairs (30 mai). Combat de Meskiana (21 avril). Combat de l'Afroun. Mariage du duc de Nemours avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Gotha. Amnistie pour les délits politiques (27 avril). Loi sur la translation des restes de Napoléon. Passage du col de Mouzaïa après un combat meurtrier (12 mai). Occupation de Médéah (17 mai). Occupation de Milianah (8 juin). Proposition Remilly sur les députés fonctionnaires (15 juin). Loi sur les sucres. Traités avec le Texas (3 juillet). Traité de la quadruple alliance pour la pacification de l'Orient, conclu à Londres entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie d'une

part, et la Turquie de l'autre, à l'exclusion de la France (15 juillet). Translation des restes des héros de juillet (29 juillet). Débarquement et tentative d'insurrection du prince Louis-Napoléon à Boulogne (6 août). Coalitions d'ouvriers (1er septembre). Ordonnance royale relative à l'établissement des fortifications de Paris (17 septembre). Condamnation du prince Louis-Napoléon et de ses complices par la Cour des pairs (6 octobre). Attentat de Darmès contre Louis-Philippe (15 octobre). Razzia extraordinaire sur les Beni-Amer et les Garabas dans la province d'Oran (22 octobre). Traité avec Buenos-Ayres. Changement de ministère. Sont nommés : le maréchal Soult, ministre de la guerre et président du conseil; MM. Martin (du Nord), ministre de la justice; Guizot, des affaires étrangères; l'amiral Duperré, de la marine; Duchâtel, de l'intérieur; Villemain, de l'instruction publique; Humann, des finances; Teste, des travaux publics; Cunin-Gridaine, du commerce et de l'agriculture (29 octobre.) Inondations dans le midi de la France (4 novembre et suiv.). Ouverture des Chambres (5 novembre). Funérailles solennelles de Napoléon à Paris (15 décembre).

1841. Adoption par la Chambre des députés (1er février) et par la Chambre des pairs (1er avril) de la loi sur les fortifications de Paris. Adoption par la Chambre des pairs (et par la Chambre des députés le 13 mars) de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures (23 février). Condamnation du *National* par la Chambre des pairs (8 mars). Traité conclu par l'amiral Baudin avec le Mexique (9 mars). La Chambre des députés rejette une proposition de MM. Pagès (de l'Ariége) et Mauguin, relative aux incompatibilités électorales (6 avril). Acquittement du journal *la France*, traduit devant la cour d'assises au sujet de lettres attribuées à Louis-Philippe (24 avril). Prise de Tekedempt par le général Bugeaud (25 mai). Condamnation à mort de Darmès par la Cour des pairs (29 mai). Occupation de Mascara (30 mai). Clôture de la session (25 juin). Traité de commerce avec la Hollande (30 juin). Convention signée à Londres entre les puissances signataires du traité de la quadruple alliance et la France. Le détroit des Dardanelles et le Bosphore sont fermés aux bâtiments de guerre de toutes les nations (13 juillet). Troubles à Toulouse à l'occasion du recensement (13-19 juillet). Défaite d'Abd-el-Kader près de Mascara (13 juillet). Fête à Boulogne pour l'inauguration de la colonne de la grande armée (15 août). Troubles à Mâcon (8-9 septembre). Troubles à Clermont-Ferrand et dans les environs (9-12 septembre). Attentat de Quénisset contre les princes, à Paris (13 septembre). Inondations dans le midi de la France (25-30 octobre). Défaite des Arabes près de Médéah (27-30 octobre). Traité sur le droit de visite signé à Londres entre les cinq grandes puissances (20 décembre). Arrêt de la Cour des pairs dans l'affaire Quénisset (23 décembre). Ouverture des Chambres (27 décembre).

1842. Rejet de la proposition de M. Ganneron, relative à l'extension du cercle des incompatibilités (7 février). Rejet de la proposition Ducos relative à l'adjonction des capacités sur la liste électorale (14 février). Mort de M. Humann, qui est remplacé aux finances par M. Lacave-Laplagne (25 avril). Cession de Mayotte à la France (27 avril). Prise de possession des îles Marquises (1er mai). Accident sur le chemin de fer de Versailles (rive gauche) (8 mai). Loi relative à l'établissement de grandes lignes de chemins de fer (8 juin). Clôture de la session (11 juin). Dissolution de la Chambre (12 juin). Mort du duc d'Orléans (13 juillet). Ouverture d'une session extraordinaire des Chambres (26 juillet). Vote de la loi sur la régence. Prorogation des Chambres (30 août). Procès et (19 novembre) condamnation de Hourdequin. Création de ministres d'État (23 décembre).

1843. Ouverture de la session (9 janvier). Tremblement de terre à la Guadeloupe (3 février). Démission du ministre de la marine Duperré, qui est remplacé par l'amiral Roussin (7 février). Convention postale avec l'Angleterre (3 avril). Mariage de la princesse Clémentine d'Orléans avec le prince Auguste de Saxe-Cobourg (20 avril). Inauguration des chemins de fer de Paris à Rouen et à Orléans (2-3 mai). Mariage du prince de Joinville avec dona Francesca, sœur de l'empereur du Brésil (7 mai). Prise de la smalah d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale (16 mai). L'amiral Mackau remplace l'amiral Roussin au ministère de la marine (24 juillet). Voyage de la reine Victoria en France (27 septembre). Voyage du duc de Bordeaux en Angleterre (novembre). Occupation de Taïti et des îles Marquises par le contre-amiral Dupetit-Thouars (5 novembre). Défaite et mort de Sidi-Embareck, lieutenant d'Abd-el-Kader (11 novembre). M. Dumon remplace M. Teste au ministère des travaux publics (16 décembre). Ouverture de la session (27 décembre).

1844. Le contre-amiral Dupetit-Thouars est désavoué et rappelé par le ministère (26 février). Vote par la Chambre des députés d'une loi sur les patentes (14 mars). Vote par la Chambre des députés du projet de loi relatif au recrutement (20 mars). Vote définitif par la Chambre des députés des lois sur la police de la chasse (18 avril), les brevets d'invention (27 avril), et les prisons (18 mai). Adoption par la Chambre des pairs d'un projet de loi relatif à l'instruction secondaire (24 mai). Hostilités des Marocains (30 mai), qui sont défaits (15 juin). Mort du duc d'Angoulême (3 juin). Prise d'Ouechda (19 juin). Combat de l'Oued-Mouilah (3 juillet). Clôture de la session (5 août). Bombardement de Tanger (6 août). Victoire du maréchal Bugeaud sur les Marocains à Isly (14 août). Bombardement de Mogador (15 août). Convention de Tanger avec le Maroc (10 septembre). Voyage du roi en Angleterre (12 septembre). Traité avec la Chine (24 octobre). Convention avec l'iman de Mascate (7 novembre). Ouverture des Chambres (27 décembre).

1845. Attaque du camp de Sidi-Bel-Abbès par les Arabes, qui sont repoussés (30 janvier). M. de Salvandy remplace M. Villemain au ministère de l'instruction publique (1er février). Traité de délimitation avec le Maroc (18 mars). Traité avec l'Angleterre pour la suppression de la traite et la modification du droit de visite (29 mai). Traité de commerce et de navigation avec le roi des Deux-Siciles (4 juin). Expédition anglo-française contre Madagascar. Combat de Tamatave (15 juin). Destruction d'une tribu arabe dans les grottes du Dahra (20 juin). Incendie des chantiers et magasins du Mourillon à Toulon (1er août). Échange des ratifications du traité conclu avec la France (25 août). Visite de la reine d'Angleterre au roi Louis-Philippe (8 septembre). Massacre de quatre cent cinquante soldats français au Marabout de Sidi-Brahim (22 septembre). Hostilités de la France et de l'Angleterre contre la république de Buenos-Ayres. Combat à Obligado et victoire d'une escadre anglo-française. Convention commerciale avec la Belgique (27 décembre).

1846. Défaite de Ben-Salem, lieutenant d'Abd-el-Kader, par le général Gentil (7 février); des Flittas, par le maréchal Bugeaud (19 février). Traité avec les îles Sandwich. Inauguration du chemin de fer d'Orléans à Tours (26 mars). Com-

bats divers à Tahiti (mars-mai). Attentat de Lecomte contre le roi à Fontainebleau (16 avril). Massacre de trois cents prisonniers français par Abd-el-Kader (27 avril). Évasion de Ham de Louis-Napoléon (25 mai). Inauguration du chemin de fer du Nord (14 juin). Troubles à Nancy (20 juin). Dissolution de la Chambre (6 juillet). Attentat de Jacques Henri contre le roi (29 juillet). Ouverture de la session (17 août). Établissement de l'école française d'Athènes (11 septembre). Évasion du comte de Montemolin détenu à Bourges (14 septembre). Traité de commerce et de navigation avec la Russie (16 septembre). Troubles à Paris (30 septembre). Mariage du duc de Montpensier avec l'infante Marie-Louise, sœur de la reine d'Espagne (10 octobre). Inondation de la Loire (18 octobre). Mariage du duc de Bordeaux avec la princesse de Modène (7 novembre).

1847. Ouverture de la session (11 janvier). Émeute à Buzançais (13 janvier). M. Hébert est nommé ministre de la justice en remplacement de M. Martin (du Nord), mort le 12 (14 mars). Inauguration du chemin de fer de Rouen au Havre (20 mars). Soumission du chérif Bou-Maza (Algérie) (12 avril). Combat contre les Cochinchinois dans la rade de Tourane (15 avril). Expédition du maréchal Bugeaud contre la Grande-Kabylie (mai). Modification du ministère : M. Dumon est nommé ministre des finances en remplacement de M. Lacave-Laplagne; le général Trézel, ministre de la guerre, en remplacement du général Moline de Saint-Yon; le duc de Montebello, ministre de la marine, en remplacement de l'amiral de Mackau; M. Jayr, ministre des travaux publics, en remplacement de M. Dumon (9 mai). Vote de la Chambre des députés se déclarant satisfaite de la conduite du gouvernement (25 juin). Arrêt de la Cour des pairs condamnant pour concussion M. Teste, ancien ministre des travaux publics, à trois années d'emprisonnement, à la dégradation civique et à 94 000 francs d'amende; le général Despans-Cubières, Parmentier et Pellapra à diverses peines (17 juillet). Traité de commerce avec la Perse (24 juillet). Assassinat (24 août) de la duchesse de Praslin par son mari, qui est arrêté et se suicide le 24. Le duc d'Aumale est nommé gouverneur de l'Algérie (21 septembre). M. Guizot est nommé président du conseil des ministres en remplacement du maréchal Soult, qui est créé maréchal général (19 septembre). Banquet réformiste à Lille (7 novembre). Abd-el-Kader se rend au général Lamoricière (23 novembre). Ouverture de la session (28 décembre). Mort de Madame Adélaïde, sœur du roi (31 décembre).

1848. Troubles et insurrection à Paris (22-23 février). Invasion des Tuileries et de la Chambre. Fuite du roi Louis-Philippe.

RÉPUBLIQUE.

1848. Établissement d'un gouvernement provisoire ainsi composé : Dupont (de l'Eure), président; Lamartine au ministère des affaires étrangères; Crémieux à la justice; Arago à la marine; Ledru-Rollin à l'intérieur; Marie aux travaux publics; Goudchaux aux finances; Bedeau à la guerre; Carnot à l'instruction publique et aux cultes; Bethmont au commerce. Armand Marrast, Louis Blanc, F. Flocon, Albert, sont adjoints au gouvernement provisoire. Le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie, et Garnier-Pagès, maire de Paris, avec Guénard et Recurt pour adjoints. Dissolution de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés (24 février). Le général Subervic est nommé ministre de la guerre (25 février). Le gouvernement provisoire déclare la royauté abolie et proclame la république. Il décrète l'établissement immédiat d'ateliers nationaux, et l'abolition de la peine de mort en matière politique; création de la garde nationale mobile (26 février). Décret abolissant les titres de noblesse (28 février). Troubles à Lyon (26-28 février). Décret abolissant le serment politique pour les fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire (1er mars). Décret convoquant les assemblées électorales et déclarant que le suffrage universel serait direct et universel sans aucune condition de cens. M. Garnier-Pagès est nommé ministre des finances (5 mars). Création à Paris du Comptoir national d'escompte (7 mars). Création d'une école d'administration (8 mars). M. A. Marrast est nommé maire de Paris en remplacement de M. Garnier-Pagès. Décret abolissant la contrainte par corps (9 mars). Décret établissant un impôt de 45 centimes du total des rôles des quatre contributions directes de l'année 1848. Manifestation des compagnies de grenadiers de la garde nationale de Paris (16 mars). Contre-manifestation démocratique (17 mars). M. Arago est nommé ministre de la guerre par intérim (19 mars). Le général Cavaignac est nommé ministre de la guerre (20 mars). Décret relatif aux délits de presse (22 mars). Décret nommant M. Arago au ministère de la guerre, et le lieutenant colonel Charras sous-secrétaire d'État à ce même ministère (5 avril). Décret abolissant la peine de l'exposition publique (12 avril). Décret abolissant l'impôt sur le sel (15 avril). Manifestation contre le gouvernement provisoire repoussée par la garde nationale (16 avril). Décret relatif à la réhabilitation des condamnés (18 avril). Décret abolissant l'esclavage dans les colonies et les possessions françaises. Insurrection à Limoges. Émeute à Rouen (27 avril). Ouverture de l'Assemblée nationale, qui proclame la république, et décrète que le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie (4 mai). Décret confiant le pouvoir exécutif à une commission exécutive composée de MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin (9 mai). Sont nommés : MM. Crémieux à la justice; Bastide aux affaires étrangères; le vice-amiral de Casy à la marine et aux colonies; Recurt à l'intérieur; Trélat aux travaux publics; Flocon à l'agriculture et au commerce; Carnot à l'instruction publique et aux cultes; Duclerc aux finances (12 mai). Troubles à Paris. Envahissement de la salle des séances de l'Assemblée (15 mai). Troubles à Rouen (16 mai). Cavaignac est nommé ministre de la guerre (17 mai). Troubles à la Martinique (22 mai). Troubles à Paris (11-12 juin). Émeute à Marseille (22-23 juin). Insurrection et guerre civile à Paris (23-26 juin). L'Assemblée nationale se déclare en permanence, met Paris en état de siége, et délègue tous les pouvoirs exécutifs au général Cavaignac (24 juin). Mort de M. Affre, archevêque de Paris, blessé mortellement sur les barricades (25 juin). Décret relatif à la transportation dans les possessions françaises d'outre-mer, des individus ayant pris part à l'insurrection (27 juin). Formation d'un nouveau pouvoir exécutif sous la présidence du général Cavaignac (28 juin), qui compose ainsi son ministère : MM. Bastide aux affaires étrangères; Sénard à l'intérieur; Lamoricière à la guerre; Goudchaux aux finances; Recurt aux travaux publics; Tourret à l'agriculture et au commerce; Bethmont à la justice; Carnot à l'instruction publique; l'amiral Leblanc à la marine : celui-ci ayant refusé est remplacé par M. Bastide, que remplace à son tour le général Bedeau. Troubles à Strasbourg (19 juillet). Inauguration du chemin de fer de Dieppe (29 juillet). Décrets relatifs aux cautionnements des journaux et des écrits pério-

diques et aux délits de presse (11 août). Décret abaissant la taxe des lettres (24 août). Décret abrogeant la loi relative au bannissement de la famille Bonaparte (12 octobre). Levée de l'état de siége de la ville de Paris (19 octobre). Vote de la constitution (23 octobre). Décret relatif aux biens composant le domaine privé du roi Louis-Philippe (26 octobre). Décret relatif à l'élection du président de la république (30 octobre). Promulgation de la constitution (22 novembre). Pie IX s'enfuit de Rome (24 novembre). Vote pour l'élection présidentielle (10 décembre). Décret rétablissant la contrainte par corps (13 décembre). Installation du président élu, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui prête un serment solennel à la constitution en vertu de laquelle il a été nommé (20 décembre). Sont nommés : MM. Odilon Barrot à la justice, avec la présidence du conseil; Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères; Léon de Malleville à l'intérieur; le général Rulhières à la guerre; de Tracy à la marine; de Falloux à l'instruction publique et aux cultes; Léon Faucher aux travaux publics; Bixio à l'agriculture et au commerce; H. Passy aux finances (20 décembre). Modification du ministère. Sont nommés : MM. Buffet au ministère de l'agriculture et du commerce; Léon Faucher à l'intérieur; Lacrosse aux travaux publics (30 décembre).

1849. M. Boulay (de la Meurthe) est élu vice-président de la république (20 janvier). Troubles à Paris (29 janvier). Loi relative à la dissolution de l'Assemblée nationale et à la convocation de l'Assemblée législative (14 février). Troubles à Paris (24 février). Loi sur le conseil d'État (3 mars). Loi électorale (15 mars). Expédition contre les indigènes du Rio-Nuñez (24 mars). Expédition contre les Beni-Silem (18 avril). Départ d'une expédition française contre Rome (22 avril). Son débarquement à Civita-Vecchia (24 avril). Clôture des séances de l'Assemblée constituante; ouverture de l'Assemblée législative (28 mai). Hostilités contre la république romaine. Siége de de Rome (31 mai). Troubles à Paris (13 juin); insurrection à Lyon (15 juin). Troubles à Marie-Galande (juin). Prise de Rome (3 juillet). Échec du colonel Carbuccia devant l'oasis de Zaatcha (16 juillet). Inauguration du chemin de fer de Tours à Nantes (30 juillet). Prorogation de l'Assemblée législative (13 août). Défaite des Kabyles de l'Aurès. Concile à Paris (17 septembre). Traité de commerce et de navigation avec la Belgique (17 novembre). Réouverture de l'Assemblée législative (1er octobre). Message du président de la république. Changement de ministère. Sont nommés : MM. d'Hautpoul à la guerre; de Rayneval aux affaires étrangères; F. Barrot à l'intérieur; Rouher à la justice; Bineau aux travaux publics; de Parieu à l'instruction publique et aux cultes; Dumas à l'agriculture et au commerce; H. Fould aux finances; le contre-amiral Romain-Desfossés à la marine (30 octobre). Institution solennelle de la magistrature (3 novembre). Arrêt rendu par la haute Cour de justice dans l'affaire du 13 juin (13 novembre). Prise d'assaut de Zaatcha après cinquante-deux jours de tranchée ouverte (26 novembre).

1850. Troubles à Paris à l'occasion de l'enlèvement des arbres de la liberté (4 février). Vote de la loi générale sur l'enseignement. M. Baroche remplace M. F. Barrot à l'intérieur (15 mars). Défaite des Beni-Immel (2 mai). Troubles à la Guadeloupe (mai). Vote d'une loi restrictive du suffrage universel (31 mai). Enlèvement du col de Tizi-bou-Zerzou (26 juin). Loi sur le cautionnement des journaux et le timbre des écrits périodiques et non périodiques (16 juillet). Prorogation de l'Assemblée nationale (11 août). M. Schramm est nommé ministre de la guerre (21 octobre). Traité de commerce et de navigation avec la Sardaigne (5 novembre).

1851. Démission du ministère (3 janvier). Sont nommés : MM. Baroche à l'intérieur; Rouher à la justice; Fould aux finances; de Parieu à l'instruction publique; Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères; Regnault de Saint-Jean d'Angély à la guerre; Magne aux travaux publics; Bonjean à l'agriculture et au commerce (10 janvier). Nouveau changement de ministère : le général Randon est nommé à la guerre; M. Vaïsse à l'intérieur; M. de Germiny aux finances; M. Magne aux travaux publics; M. Brenier aux affaires étrangères; M. de Royer à la justice; le contre-amiral Vaillant à la marine; M. Giraud à l'instruction publique et aux cultes (24 janvier). Refus d'une augmentation de la dotation présidentielle par l'Assemblée nationale (10 février). Changement de ministère. Sont nommés : MM. Rouher à la justice; Baroche aux affaires étrangères; Randon à la guerre; de Chasseloup-Laubat à la marine; Léon Faucher à l'intérieur; Magne aux travaux publics; Buffet à l'agriculture et au commerce; de Crouseilhes à l'instruction publique et aux cultes; A. Fould aux finances (10 avril). Expédition de la Petite-Kabylie par le général Saint-Arnaud (avril). Inauguration du chemin de fer de Dijon (1er juin) et de Poitiers (1er juillet). Loi modifiant le régime des caisses d'épargne (30 juin). Rejet par l'Assemblée d'une proposition relative à la révision de la constitution (19 juillet). Prorogation de l'Assemblée nationale (10 août). Troubles dans le département de l'Ardèche (août-septembre), à Commentry (8 octobre), dans les départements du Cher et de la Nièvre, qui sont mis en état de siége (octobre). Crise ministérielle. Sont nommés : MM. Corbin à la justice; Turgot aux affaires étrangères; Giraud à l'instruction publique et aux cultes; de Thorigny à l'intérieur; de Casabianca à l'agriculture et au commerce; Lacrosse aux travaux publics; Saint-Arnaud à la guerre; Fortoul à la marine; Blondel aux finances; de Maupas à la préfecture de police (27 octobre). Réunion de l'Assemblée nationale (4 novembre). Bombardement de Salé et de Rabat par une escadrille française (26 novembre). Coup d'État (2 décembre). Sont nommés : MM. de Morny à l'intérieur; Fould aux finances; Rouher à la justice; Magne aux travaux publics; de Saint-Arnaud à la guerre; Ducos à la marine; Lefebvre-Duruflé à l'agriculture et au commerce; Fortoul à l'instruction publique et aux cultes (3 décembre). Lutte armée et massacres à Paris (4 décembre). Soulèvements dans les départements. Vote sur le plébiscite du 2 décembre (20, 21 décembre).

1852. Décret expulsant du territoire français, pour cause de sûreté générale, soixante-six anciens représentants. Décret expulsant momentanément dix-huit anciens représentants (9 janvier). Promulgation de la constitution (14 janvier). Décret organique sur la garde nationale (11 janvier). Décret instituant un ministère d'État, qui est confié à M. de Casabianca. Décret instituant un ministère de la police générale, qui est confié à M. de Maupas. Décrets relatifs à la confiscation et à la vente des biens de la famille d'Orléans. Changement de ministère. Sont nommés : MM. Abbatucci à la justice en remplacement de M. Rouher; Bineau aux finances en remplacement de M. Fould; Fialin de Persigny à l'intérieur en remplacement de M. de Morny (22 janvier). Décret rétablissant les titres de noblesse (24 janvier). Décret organique sur le conseil d'État (26 janvier). Décret modifiant la décoration de la Légion d'hon-

neur (31 janvier). Décret organique sur la presse (17 février). Décret sur les sociétés de crédit foncier (28 février). Décret relatif au serment (8 mars). Décret portant conversion de la rente 5 p. 100 (14 mars). Décret organique de la Légion d'honneur (16 mars). Décret instituant le Crédit foncier (18 mars). Ouverture de la session législative (29 mars). Défaite du chérif Si-Mohammed-Ben-Abd-Allah dans le désert (22 mai). Clôture de la session (28 juin). Complot dit *de la Reine blanche* à Paris (30 juin). Défaite de tribus arabes sur le territoire tunisien par le général Mac-Mahon (13 juillet). Inauguration du chemin de fer de Strasbourg (17 juillet). Mise en liberté d'Abd-el-Kader (15 octobre). Sénatus-consulte rétablissant l'empire (7 novembre). Décret instituant la société du Crédit mobilier (20 novembre). Vote sur le sénatus-consulte rétablissant l'empire (21-22 novembre).

EMPIRE.

1852. Proclamation de l'empire (2 décembre). Prise d'assaut de Laghouat (Algérie) (4 décembre). Convention commerciale entre la France et la Belgique (9 novembre).

1853. Mariage de l'empereur (30 janvier). Ouverture de la session législative (12 février). Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec le Paraguay (4 mars). Clôture de la session (28 mai). Expédition du général Randon contre les Kabyles des Babors (mai). Complot dit *de l'Hippodrome* (7 juin). Décret portant suppression du ministère de la police générale (21 juin). Rétablissement du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui est confié à M. Magne (23 juin). Invasion des Principautés danubiennes par les Russes (3 juillet). Complot dit *de l'Opéra-Comique* (5 juillet). Expédition contre les tribus hostiles du Grand-Bassam (12 septembre). L'ordre est envoyé aux flottes anglaise et française de franchir les Dardanelles (25 septembre). Déclaration de guerre de la Porte à la Russie (26 septembre). Destruction de la flotte turque par les Russes à Sinope (30 novembre).

1854. Rupture diplomatique de la Russie avec la France et l'Angleterre (6 février). Combats et succès des Turcs contre les Russes dans les Principautés danubiennes et en Asie Mineure (janvier-février). Vote d'un emprunt de 250 millions (6 mars). Traité d'alliance entre la France, la Grande-Bretagne et la Turquie (12 mars). Invasion de la Dobrudscha par les Russes (23 mars). Déclaration de guerre à la Russie par la France et l'Angleterre (28 mars). Insurrection en Kabylie et défaite (7 avril) de Bou-Bagla. Traité d'alliance entre la France et l'Angleterre (10 avril). Bataille, près de Rassowa, entre Omer Pacha et le général Luders (19 avril). Alliance offensive et défensive entre l'Autriche et la Prusse (20 avril). Bombardement d'Odessa par la flotte anglo-française (22 avril). Prise d'assaut de la capitale du Dimar au Sénégal (7 mai). Siége de Silistrie par les Russes (16 mai). Occupation du Pirée et d'Athènes par un corps expéditionnaire français (25 mai). Destruction des forteresses russes sur la côte de Circassie (mai). Clôture de la session du Corps législatif (1er juin) et du Sénat (10 juin). Premier bombardement de Bomarsund par la flotte alliée (21 juin). Levée du siége de Silistrie (23 juin). M. Billault est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. de Persigny (24 juin). Défaite des Turcs en Asie Mineure (juin). Défaite des Kabyles en diverses rencontres (juin). Victoire d'Omer Pacha sur les Russes dans l'île de Kama (7 juillet). Défaite des Russes par les Turcs devant Giurgewo (23 juillet). Défaite des Turcs, près de Bajazid (Asie Mineure), par les Russes qui s'emparent de la ville (29 juillet). Bataille devant Kars entre les Turcs et les Russes (7 août). Siége et prise de Bomarsund (8-16 août). Attaque de Pétropolowski (Kamtchatka) par une escadre anglo-française (30-31 août, 4 septembre). Destruction de Kola (Laponie russe) par les Anglais (août). Évacuation par les Russes des Principautés danubiennes qui sont occupées par les Autrichiens (août-septembre). Voyages en France des rois de Belgique et de Portugal et du prince Albert (2-8 septembre). Débarquement de l'armée anglo-française sur la côte de Crimée à Eupatoria (14 septembre). Victoire des Anglo-Français sur les Russes à l'Alma (20 septembre). Occupation de Balaclava par les Anglais (26 septembre). Mort du maréchal de Saint-Arnaud à bord du *Berthollet* (29 septembre). Investissement de Sébastopol (30 septembre). Ouverture de la tranchée (9-10 octobre). Commencement du bombardement de Sébastopol (17 octobre). Combat de Balaclava (25-26 octobre). Défaite des Ouled-Naïl (Algérie). Victoire des Turcs sur les Russes près de Gumri (octobre). Défaite des Russes à Inkermann (5 novembre). Évacuation de la Dobrudscha par les Russes (25 novembre). Prise de Tuggurt (Algérie). Traité d'alliance entre la France, l'Autriche et la Grande-Bretagne (2 décembre). Défaite et mort de Bou-Baghla. Ouverture de la session législative (26 décembre). Vote d'un emprunt de 500 millions (28 décembre).

1855. Défaite de tribus arabes dans le désert algérien (11 janvier). M. Rouher est nommé au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics en remplacement de M. Magne, qui succède à M. Bineau au ministère des finances (3 février). Accession de la Sardaigne au traité du 10 avril 1854 contre la Russie (26 janvier). Naufrage de la frégate de guerre *la Sémillante* (15 février). Défaite des Russes par les Turcs devant Eupatoria (17 février). Mort de l'empereur de Russie Nicolas Ier. Avénement d'Alexandre II (2 mars). Défaite des Russes devant Sébastopol (23 mars). Second bombardement de Sébastopol (9 avril). Mort de M. Ducos, ministre de la marine (18 avril). Il est remplacé par l'amiral Hamelin (19 avril). Loi instituant une Caisse de dotation de l'armée et changeant le mode de remplacement militaire (26 avril). Attentat de Pianori contre l'empereur (28 avril). Enlèvement de postes russes sous Sébastopol (2-22 mai). M. Walewski remplace M. Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères (7 mai). Évacuation de Pétropolowski par les Russes (14 mai). Expédition dans la mer d'Azof; prise de Kertch et d'Iéni-Kaleh. Incendie des magasins et des arsenaux de Taganrog et de Marioupol (21 mai-5 juin). Prise du Mamelon-Vert et de divers ouvrages sous Sébastopol (7 juin). Grave échec des troupes anglo-françaises (18 juin). Ouverture de la session extraordinaire des Chambres (2 juillet). Traité d'alliance et de commerce avec la Perse (12 juillet). Bombardement de Sveaborg (9 août). Défaite des Russes sur la Tchernaïa (16 août). Voyage de la reine d'Angleterre à Paris (18 août). Troubles à Angers (25 août). Attentat de Bellemare contre l'empereur. Assaut général donné à Sébastopol; prise du bastion Malakof par les Français (8 septembre). Évacuation de la ville par les Russes (9 septembre). Échec des Russes devant Kars (20 septembre). Défaite des Russes à Koughil par le général d'Allonville (29 septembre). Expédition contre Taman, Fanagoria et Yenitchi (septembre). Prise de Kinburn (17 octobre). Signature d'un mémorandum entre la France et l'Autriche (14 novembre). Clôture de l'Exposition universelle (15 novembre). Traité conclu entre la Suède et les puissances

occidentales (21 novembre). Prise de Kars par les Russes (24 novembre).

1856. Acceptation par la Russie des propositions de paix faites par l'Autriche (30 janvier). Ouverture du congrès de Paris (25 février). Ouverture de la session (3 mars). Expédition au Sénégal contre les Trarzas (4 mars). Signature de la paix à Paris (30 mars). Sénatus-consulte sur la liste civile et la dotation de la couronne. Traité de garantie entre l'Autriche, la France et l'Angleterre (17 avril). Expédition en Kabylie (mai). Inondations (mai-juin). Clôture de la session (2 juin). Mort de M. Fortoul, ministre de l'instruction publique (8 juillet), qui est remplacé par M. Rouland (13 août). Traité de commerce avec le royaume de Siam (15 août). Expédition en Kabylie (septembre-octobre). Traité de délimitation entre la France et l'Espagne (2 décembre).

1857. Assassinat de l'archevêque de Paris (3 janvier) par l'abbé Verger, qui est exécuté le 24. Ouverture de la session législative (16 février). Convention relative à Portendic et Albreda conclue avec l'Angleterre (7 mars). Traité avec l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Suisse pour régler la situation politique de l'état de Neuchâtel (26 mai). Clôture de la session (28 mai). Convention commerciale entre la France et la Russie (14 juin). Dissolution du Corps législatif (29 juin). Expédition en Kabylie (mai-juillet). Condamnation de Tribaldi, Grilli, etc., accusés de complot contre l'empereur (7 août). Inauguration du nouveau Louvre (14 août). Entrevue des empereurs de France et de Russie et d'autres princes à Stuttgart (25-28 septembre). Convention avec le Danemark relativement aux droits de péage du Sund (28 septembre). Mort du général Cavaignac (28 octobre). M. de Royer remplace M. Abbatucci à la justice (16 novembre). Ouverture de la session (28 novembre). Prorogation de la Chambre (3 décembre).

1858. Bombardement et prise de Canton par les Anglo-Français (5 janvier). Attentat d'Orsini, Rudio, Pieri et Gomez contre l'empereur (14 janvier). Ouverture de la session (18 janvier). Décret instituant un conseil privé (1er février). Le général Espinasse est nommé ministre de l'intérieur et de la sûreté générale (7 février). Sénatus-consulte prescrivant le serment préalable aux candidats à la députation (8 février). Décret instituant cinq grands commandements militaires (13 février). Décret établissant la liberté du commerce de la boucherie (24 février). Loi dite de sûreté générale (27 février). Exécution d'Orsini et de Pieri (18 mars). Expédition du colonel Faidherbe dans le Cayor (Sénégal) (mars). Traité de paix entre le gouverneur du Sénégal et le roi des Maures Trarzas (20 mai). Clôture de la session (mai). M. Delangle est nommé ministre de l'intérieur en remplacement du général Espinasse (11 juin). Assassinat à Djeddah des consuls de France et d'Angleterre (15 juin). Le prince Napoléon est nommé ministre de l'Algérie (24 juin). Prise des forts de Peï-Hô (Chine) par des troupes anglo-françaises (27 juin). Traité d'amitié et de commerce avec le Japon (9 octobre). Convention conclue entre les diverses puissances de l'Europe pour l'organisation des Principautés danubiennes (19 août). Expédition franco-espagnole en Cochinchine. Occupation des forts de Tourane (septembre). Convention entre la France et la Chine (9 octobre).

1859. Allocution de l'empereur à M. de Hübner, ambassadeur d'Autriche (1er janvier). Mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde de Savoie (30 janvier). Ouverture de la session (7 février). Le prince Napoléon donne sa démission du ministère de l'Algérie (9 mars). Il est remplacé par M. de Chasseloup-Laubat (24 mars). Ultimatum envoyé par l'Autriche à la Sardaigne (19 avril). Invasion du territoire piémontais par les Autrichiens (29 avril). Déclaration de guerre de la France à l'Autriche (3 mai). Modification du ministère : le duc de Padoue est nommé à l'intérieur; le maréchal Randon à la guerre; M. Delangle à la justice (5 mai). Départ de l'empereur de Paris (10 mai). Son arrivée à Gênes (12 mai). Clôture de la session (27 mai). Défaites des Autrichiens par les Franco-Sardes à Montebello (20 mai), à Palestro (30-31 mai), à Magenta (2 juin), à Melegnano par les Français (8 juin), à Solferino par les Franco-Sardes (24 juin). Entrée en Toscane d'un corps d'armée commandé par le prince Napoléon (mai). Entrée des alliés à Milan (8 juin), à Brescia (18 juin). Suspension d'armes signée à Valeggio (8 juillet). Entrevue des deux empereurs à Villafranca, où la paix est conclue (11 juillet). Amnistie des condamnés politiques; annulation des avertissements donnés à la presse (15 août). M. Billault remplace le duc de Padoue au ministère de l'intérieur (1er novembre). Traités de Zurich entre la France, l'Autriche et la Sardaigne (10 novembre). Annexion à Paris de la banlieue de cette ville (30 novembre).

1860. M. Thouvenel remplace M. Walewski au ministère des affaires étrangères (4 janvier). Traité de commerce entre la France et l'Angleterre (23 janvier). Ouverture de la session (1er mars). Traité avec la Sardaigne relatif à la cession du comté de Nice et de la Savoie à la France (2 avril). Massacre des chrétiens en Syrie (juin-juillet). Clôture de la session (21 juillet). Signature à Paris, entre la France et l'Angleterre, d'un protocole relatif à l'envoi de troupes européennes en Syrie (3 août). Occupation de Sin-Kho (13 août), de Tang-Kou (14 août) et des forts du Peï-Hô (21 août), par les Anglo-Français. Débarquement des troupes françaises en Syrie (15 août). Défaite des Tartares à Kia-Wang (18 septembre) et à Pali-Kao (21 septembre) par les Anglo-Français qui entrent dans Pékin (12 octobre). Voyage de l'empereur en Algérie (septembre). Invasion du territoire pontifical par les Piémontais (11 septembre). Défaite du général de Lamoricière par Cialdini à Castelfidardo (18 septembre). Signature à Pékin d'un traité de paix avec la Chine (25 septembre). M. Walewski remplace M. Fould au ministère d'État (23 novembre). Décrets accordant au Sénat et au Corps législatif le vote d'une adresse, la publication *in extenso* des débats, créant des ministres sans portefeuille, supprimant les ministères de la maison de l'empereur et de l'Algérie, et nommant M. de Chasseloup-Laubat au ministère de la marine en remplacement de M. Hamelin (24 novembre). M. de Persigny est nommé à l'intérieur; M. de Forcade la Roquette aux finances (26 novembre).

1861. Défaite des Annamites près de Saïgon (1er janvier). Traité avec la principauté de Monaco relativement aux communes de Menton et de Roquebrune (2 février). Session extraordinaire du Sénat (22 janvier) qui adopte (1er février) un sénatus-consulte modifiant l'article 42 de la constitution. Décret organique sur les grands corps de l'État (3 février). Ouverture de la session législative (4 février). Défaite des Annamites à Ki-hoa (24-25 février). Le Sénat de Turin confère à Victor-Emmanuel le titre de roi d'Italie (26 février), résolution qui est adoptée le 14 mars par la Chambre des députés. Traité de limites entre la France et le royaume d'Italie (7 mars). Traité de commerce et de navigation avec le Pérou (9 mars). Inauguration du chemin de fer de

Strasbourg à Kehl et du pont sur le Rhin (6 avril). Occupation de la citadelle de Mytho en Cochinchine. Commencement de la guerre civile aux États-Unis (12 avril). Décret sur la décentralisation administrative (13 avril). Traité de commerce avec la Turquie (29 avril). Traités de commerce et conventions de navigation et de garantie pour la propriété littéraire, artistique et industrielle conclus avec la Belgique (1er mai). Incendie à Limoges (6 mai). Adoption par le Corps législatif d'un projet de loi sur les grains, farines et autres denrées alimentaires (29 mai). Évacuation de la Syrie par les troupes françaises (5 juin). Mort de M. de Cavour (6 juin). Déclaration de neutralité du gouvernement français au sujet de la guerre civile des États-Unis (10 juin). Ambassade siamoise à Paris (15 juin). Adoption par le Corps législatif d'un projet de loi concernant l'émission d'obligations trentenaires (19 juin). Reconnaissance du royaume d'Italie par la France (24 juin). Mort du sultan Abdul-Medjid, auquel succède son frère Abdul-Azis (25 juin). Clôture de la session du Corps législatif (27 juin), et du Sénat (29 juin). Arrivée au château de Compiègne du roi de Prusse (6 octobre), du roi Guillaume III de Hollande (12 octobre). Évacuation de Canton par les troupes anglo-françaises (21 octobre). Convention entre la France, l'Angleterre et l'Espagne relative à une expédition contre le Mexique (31 octobre). M. Fould est nommé ministre des finances en remplacement de M. de Forcade la Roquette (12 novembre). Session extraordinaire du Sénat (2 décembre) qui adopte le 21 un sénatus-consulte modifiant notre système financier. Prise de la citadelle de Bien-Hoa (Cochinchine) par le contre-amiral Bonard (18 décembre).

1862. Occupation de la préfecture de Baria (Cochinchine) par le contre-amiral Bonard (7 janvier). Débarquement des troupes françaises à la Vera-Cruz (9 janvier). Ouverture de la session législative (27 janvier). Destruction du fort San-Carlos (Mexique) par la corvette française *la Galatée* (27 janvier). Traité conclu par le gouverneur du Sénégal avec le roi de Cayor (2 fevrier). Adoption par le Corps législatif d'une loi relative à la conversion facultative des rentes (8 février). Convention avec l'Espagne pour le règlement définitif de la dette de cette puissance envers la France (15 février). Convention conclue à Soledad entre le général Prim et les Mexicains (19 février). Elle est ratifiée par les alliés. Décret retirant le projet de loi accordant une dotation de 50000 livres de rente au général Cousin de Montauban (7 mars). Prise par le contre-amiral Bonard des forts et de la citadelle de Vinh-long (Cochinchine) après trois jours de combat (23 mars). Traité de commerce et de navigation, et convention pour la garantie de la propriété littéraire et artistique conclus avec la Prusse et le Zollverein (27 mars). Arrivée à Paris d'une ambassade japonaise (8 avril). Conférence d'Orizaba (Mexique) entre les commissaires des puissances alliées. Les commissaires anglais et espagnols déclarent retirer leurs troupes du territoire mexicain. M. Dubois de Saligny et l'amiral Jurien de la Gravière, plénipotentiaires français, dénoncent aux Mexicains la reprise des hostilités (9 avril). Traité de délimitation avec l'Espagne (14 avril). Prise par les troupes anglo-françaises de Tsioa-poo (Chine) sur les insurgés Taï-pings (17 avril). Occupation d'Orizaba (Mexique) par les Français (20 avril). Défaite des Mexicains par le général Lorencey dans la montagne de Com brès (28 avril). Prise par les Anglo-Français sur les rebelles chinois de la ville de Kading (30 avril). Ouverture de l'Exposition universelle de Londres (1er mai). Échec des Français à Guadalupe (5 mai). Prise d'assaut sur les rebelles chinois de la ville de Ne-kio par l'amiral Protet qui est tué (17 mai). Défaite des Mexicains à Aculcingo (18 mai). Prise par les Anglo-Français de Tsalin sur les rebelles chinois (19 mai). Traité de paix conclu à Saïgon par la France et l'Espagne avec l'empereur Tu-Duc (5 juin). Défaite des Mexicains à Borrego (14 juin). Convention consulaire avec l'Italie (26 juillet). Traité de commerce avec la Prusse et le Zollverein (2 août). Traité de commerce avec le roi de Madagascar (12 septembre). Convention commerciale conclue à Alger avec les chefs Touaregs (22 septembre). M. Drouyn de Lhuys est nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Thouvenel (15 octobre). Défaite des Mexicains à Plan-del-Rio (7 novembre). Occupation de Jalapa (7 novembre), d'Omealca (13 novembre), de Tampico (22 novembre), d'Alvarado (23 novembre), de Palmar et de San-Andrès (4 décembre). Traité avec la Suisse au sujet de la vallée des Dappes qui est cédée par échange à la France (8 décembre). Insurrection en Cochinchine (17, 18 décembre). Défaite des Mexicains à Chapulco. Occupation de Tehuacan (21 décembre). Attaque infructueuse de Tampico par les Mexicains (22 decembre). Échec des Français à El-Organo (31 décembre).

1863. Ouverture de la session législative (12 janvier). Traité de commerce avec l'Italie (17 janvier). Défaite des insurgés du Fouta (Sénégal) (7 février). Combat de San-José près de Tépéaca (18 février). Prise de Go-cong (Cochinchine) par le contre-amiral Bonard (26 février). Prise de la ville de Chao-sing par un corps d'armée franco-chinois (8 mars). Investissement par le général Forey (18 mars) de Puebla qui capitule le 17 mai. Défaite des Mexicains près de Cholula (22 mars). M. Magne, ministre sans portefeuille, donne sa démission et est nommé membre du conseil privé (31 mars). Adoption par le Sénat d'un projet de sénatus-consulte relatif à la constitution de la propriété arabe en Algérie (13 avril). Dissolution du Corps législatif (7 mai). Défaite du général mexicain Comonfort à San-Lorenzo (8 mai), par le général Bazaine qui occupe Mexico (7 juin). Décret proclamant la liberté de la boulangerie (22 juin). Changement de ministère : M. Billault, ministre sans portefeuille, est nommé ministre d'État en remplacement de M. Walewski; M. Baroche, ministre président du conseil d'État, est nommé ministre de la justice et des cultes en remplacement de M. Delangle; M. Boudet, ministre de l'intérieur, en remplacement de M. de Persigny; M. Duruy, ministre de l'instruction publique, en remplacement de M. Rouland; M. Behic, ministre de l'agriculture, en remplacement de M. Rouher qui est nommé ministre président le conseil d'État. Décret modifiant les attributions de divers ministètères (23 juin). Une Commission, nommée par l'assemblée des notables de Mexico, vote l'établissement d'une monarchie héréditaire au Mexique, et l'offre de la couronne à l'archiduc Maximilien d'Autriche (10 juillet). Traité de Londres entre la France, l'Angleterre, la Russie et le Danemark, relativement au trône de Grèce donné au prince de Danemark (13 juillet). Bombardement et destruction de batteries japonaises dans le détroit de Simonosaki (20 juillet). Nouvelle occupation de Tampico par les Français (11 août). Assemblée générale des catholiques à Malines (19 août). Arrivée d'une ambassade annamite à Paris (13 septembre). Prise de possession des îles Loyalty (24 septembre). M. Rouher est nommé ministre d'État en remplacement de M. Billault (mort le 13 octobre), et il est remplacé, comme ministre présidant le conseil d'État, par M. Rouland (18 oc-

tobre). Ouverture de la session de 1864 (5 novembre). Décret réorganissant l'École des beaux-arts (13 novembre). Traité à Londres entre les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de Prusse, de Russie et de la Grande-Bretagne, par lequel cette dernière puissance renonce au protectorat des îles ioniennes qui seront réunies au royaume de Grèce (14 novembre). Occupation de Queretaro par le général Douay (19 novembre). Défaite des Mexicains par le général de Castagny à Acambaro (24 novembre). Traité conclu à Mboul (Sénégambie) par le roi du Cayor, qui reconnaît la suzeraineté de la France, et cède plusieurs provinces qui sont réunies au Sénégal (5 décembre). Occupation au Mexique de Guanajuato (9 décembre), de Silro (12 décembre). Défaite du général juariste Uraga par le général Marquez à Morelia (17 décembre). Échec des Français à Cinaloa (22 décembre). Occupation de San Luis de Potosi par le général allié Méjia (24 décembre), qui repousse victorieusement une attaque de juaristes (27 décembre). Vote par la Chambre d'un emprunt de 300 millions. Occupation du Holstein par les troupes de la Confédération germanique (24 décembre).

1864. Arrestation à Paris de quatre Italiens prévenus de complot contre l'empereur (3 janvier). Décret proclamant la liberté industrielle, littéraire et artistique des théâtres (6 janvier). Défaite du chef noir à Loro dans le Cayor (Sénégambie) (12 janvier). Défaite des juaristes à Penjamillo (20 janvier). Occupation de Campêche (22 janvier). Entrée des Prussiens et des Autrichiens dans le Schleswig (1er février). Prise de Colotlan (Mexique) (16 février). Insurrection en Algérie. Destruction d'une colonne française près de Geryville (8 avril). Acceptation solennelle, à Miramar, de la couronne du Mexique par l'archiduc Maximilien (10 avril). Signature, à Miramar, par l'archiduc Maximilien d'une convention réglant les conditions du séjour des troupes françaises au Mexique (10 avril). Défaite des juaristes à San-Antonio (18 avril). Conférence à Londres entre les plénipotentiaires des diverses puissances de l'Europe pour régler le conflit dano-allemand (20 avril). Défaite des insurgés arabes par le général Martineau à Ain-Logta (26 avril). Prise de Nochistlan (Mexique) par les Français (13 mai). Insurrection de la tribu des Flittas dans la subdivision de Mostaganem. Ils sont défaits (13, 16, 27, 28 mai). Défaite du général juariste Doblado à Matehuala (17 mai). Clôture des sessions du Corps législatif (28 mai) et du Sénat (1er juin). Arrivée à la Vera-Cruz de l'archiduc Maximilien, empereur du Mexique (28 mai). Défaite des juaristes à Coralejo (1er juin). Occupation d'Acapulco par le contre-amiral Bouët (3 juin). Défaite des Arabes par le général Rose à Dar-ben-Abdallah (5 juin). Entrée à Mexico de l'empereur et de l'impératrice du Mexique (12 juin). Rupture de la conférence de Londres (25 juin). Soumission des Flittas; fin de l'insurrection (27 juin). Traité de commerce et de navigation avec la Bolivie (28 juin). Traité de commerce et convention pour la propriété littéraire et artistique signés à Paris avec la Suisse (30 juin). Décret réorganisant le gouvernement militaire et civil de l'Algérie (7 juillet). Prise de Conejo (Mexique) par les Français (9 juillet). Voyage du roi Léopold en France (19 juillet). Prise de Huajutla (Mexique). Préliminaires de paix entre le Danemark, la Prusse et l'Autriche (1er août). Congrès international à Genève pour les secours à donner aux blessés en temps de guerre (8-22 août). Défaite des juaristes à Tocula (9 août) et à Testitlan (10 août). Incendie à Limoges (15 août). Voyage du roi d'Espagne en France (16 août). Occupation de Saltillo par le général de Castagny (20 août). Prise de Bagdad à l'embouchure du Rio-Bravo (22 août), de Monterey (26 août). Attaque et destruction, par les escadres et les troupes de France, d'Angleterre, des Pays-Bas et des États-Unis, des forts japonais à l'entrée du détroit de Simonosaki (6-7 septembre). Convention signée à Paris avec l'Italie pour le règlement de la question romaine (15 septembre). Défaite du général juariste Ortega à Majoma (21 septembre). Occupation de Matamoras (27 septembre). M. Vuitry est nommé ministre présidant le conseil d'État (28 septembre). Insurrection en Algérie. Les Arabes sont battus à El-Beïda dans la province d'Oran (30 septembre), à Aïn-Malakoff (4 octobre), à Daya (11 octobre). Décret modifiant l'organisation du conseil d'État (5 octobre). Prise de Colima (Mexique) par le général Douay (2 novembre), de Mazatlan (13 novembre), de Manzanillo par Marquez (18 novembre). Défaite des juaristes à Guadalupe (21 novembre) et à Jaquilpan (22 novembre)

1865. Défaite des juaristes à Apacingan (31 janvier). Défaite des insurgés arabes à Garet-Sidi-Chikk (4 février). Prise d'Oajaca par le maréchal Bazaine (9 février). Ouverture de la session (15 février). Traité de commerce et de navigation, et convention littéraire avec les villes anséatiques (4 mars). Mort de M. de Morny (10 mars). M. de la Valette est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Boudet (28 mars). Occupation de Guaymas (Mexique) (29 mars). Évacuation de Saltillo et de Monterey (9 avril). Défaite des volontaires belges à Tacambaro (Mexique) (11 avril). Défaite des insurgés arabes à Aokas (12 avril). Défaite des juaristes à Yanijuco (24 avril). Attaque infructueuse de Matamoras par les juaristes (30 avril). Voyage de l'empereur en Algérie (5 mai-8 juin). Défaite des juaristes au Rancho de la Passion (22 mai). Occupation de Saltillo (7 juin). Occupation par les juaristes (19 juin) d'Uruapan qui est repris (23 juin). Clôture de la session du Corps législatif (4 juillet). Traité de commerce et de navigation avec la Hollande (7 juillet). Défaite des juaristes par la légion belge à Tacambaro, et à Apulco par la légion autrichienne (16 juillet). Occupation de Chihuahua et d'Urès (Mexique). Ouverture au commerce de la navigation sur le canal de Suez (15 août). Décret de l'empereur Maximilien déclarant hors la loi et justiciables des cours martiales tous ceux qui seront pris les armes à la main ou seront convaincus d'avoir fait partie de bandes armées (3 octobre). Émeute militaire à la Martinique (29 octobre). Défaite des noirs à Paouos (Sénégambie). Signature à Paris d'une convention monétaire entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse (23 décembre).

1866. Traité de commerce avec le Portugal (11 janvier). Ouverture de la session (22 janvier). Commencement de la guerre de la Prusse, alliée à l'Italie, contre l'Autriche et la Confédération germanique (16 juin). Victoire de l'archiduc Albert sur les Italiens à Custozza (24 juin). Clôture de la session du Corps législatif (30 juin). Défaite complète des Autrichiens à Sadowa (3 juillet). Cession de la Vénétie à la France (4 juillet). Adoption par le Sénat d'un sénatus-consulte relatif aux réformes à apporter dans la constitution et au droit d'amendement du Corps législatif (14 juillet). Il est promulgué (18 juillet). Cessation des hostilités (22 juillet). Armistice conclu à Nikolsbourg (28 juillet). M. Drouyn de Lhuys est remplacé aux affaires étrangères par M. de Moustier (1er septembre). L'intérim est confié à M. de la Valette. Inondations (septembre). Remise par le gouvernement

français de la Vénétie au roi Victor-Emmanuel (octobre). Traité de commerce avec l'Autriche. Évacuation de Rome (11 décembre).

1867. Lettre de l'empereur annonçant des réformes libérales. Décret supprimant l'adresse, qui est remplacée par le droit d'interpellation, et accordant plus d'extension au droit d'amendement (19 janvier). Démission du ministère : M. Fould quitte les finances, et y est remplacé par M. Rouher, qui reste ministre d'État; le maréchal Niel remplace le maréchal Randon à la guerre; M. de Chasseloup-Laubat, M. Rigault de Genouilly à la marine; M. de Forcade la Roquette, M. Béhic aux travaux publics (20 janvier). Ouverture de la session (14 février). Adoption par le Sénat d'un sénatus-consulte augmentant les attributions du Sénat en matière législative (12 mars). Troubles à Roubaix (17 mars). Évacuation du sol mexicain par le dernier corps français (mars). Ouverture de l'Exposition universelle à Paris (1er avril). Vote par le Corps législatif de lois sur l'instruction primaire (10 avril), sur l'abolition de la contrainte par corps (15 avril), et sur une récompense nationale (500000 fr.) à M. de Lamartine (8 mai). Démêlés avec la Prusse terminés par un traité signé à Londres pour la neutralisation du Luxembourg (11 mai). Maximilien tombe au pouvoir des juaristes à Queretaro (15 mai). Il est condamné à mort (14 juin) et fusillé (19 juin). Tentative d'assassinat de Berzerowski sur l'empereur Alexandre au bois de Boulogne (6 juin). Loi sur la révision des procès criminels et correctionnels (29 juin). Prise de possession des trois provinces occidentales de la Basse-Cochinchine (juin). Distribution solennelle des récompenses de l'Exposition universelle au Palais de l'industrie (1er juillet). Clôture de la session (14 juillet). Voyage de l'empereur en Allemagne. Son entrevue à Salzbourg avec l'empereur d'Autriche (16-23 août). Invasion des États pontificaux par des volontaires italiens, qui sont rejoints par Garibaldi (septembre). Envoi de troupes françaises dans les États pontificaux (28 octobre). Défaite de Garibaldi à Mentana (3 novembre). Changement de ministère. Sont nommés : M. Magne aux finances; M. Pinard à l'intérieur (13 novembre). Ouverture de la session (18 novembre). Famine et choléra en Algérie.

1868. Loi sur le recrutement de l'armée et l'organisation de la garde mobile (3 février). Loi sur la presse (11 mai). Loi sur les réunions (6 juin). Troubles dans les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure et de la Gironde (mai-juin). Clôture de la session (28 juillet). Manifestation au cimetière Montmartre (2 novembre). Changement de ministère. Sont nommés : MM. de la Valette aux affaires étrangères; de Forcade la Roquette à l'intérieur; Gressier aux travaux publics (17 décembre).

FRANC-FIEF. Dès le XIIIe siècle, les roturiers commencèrent à pouvoir tenir un fief moyennant une certaine indemnité; cet usage tendait à transformer la nature et l'origine des propriétés. C'est ce qu'on appelait abréger le fief; le suzerain et, par suite, le roi, en souffrait un grave préjudice, parce que le service militaire ne pouvait être acquitté, d'après la jurisprudence du Parlement au XIVe siècle, par des roturiers. Aussi y eut-il plusieurs fois des réactions contre cette tolérance ; on restaura notamment, sous Henri IV (vers 1605), le droit de franc-fief, en vertu duquel les roturiers payaient une année de revenu tous les vingt ans au seigneur primitif. C'était là comme un moyen légal d'interrompre la prescription de noblesse, et une entrave indirecte à l'aliénation des domaines seigneuriaux. On retira en même temps aux roturiers le privilége de s'élever à la noblesse en desservant une terre noble. Malgré ces tentatives, le franc-fief tendit de plus en plus à disparaître et l'aristocratie territoriale se renouvelait sans cesse.

En 1648, Mazarin ne sachant où prendre de l'argent fit rendre un édit qui permettait à la couronne de taxer le droit de franc-fief onze ans à l'avance.

En 1656, un édit permit aux roturiers de se racheter du franc-fief, moyennant un prix une fois payé.

Colbert, en 1672, revint sur les exemptions accordées en vertu de cet édit, et se fit payer cinq millions pour l'arriéré. — Voy. AMORTISSEMENT.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, ville d'Allemagne. Elle fut occupée par les troupes de Custine le 23 octobre 1792, reprise par les Prussiens le 2 décembre suivant, et réoccupée par les Français le 16 juillet 1796 et en octobre 1799.

Plusieurs traités furent signés dans cette ville : 1489, 22 juillet. Paix entre Charles VIII et Maximilien, roi des Romains. — 1634, 26 août. Traité de Louis XIII avec la Suède et les princes protestants d'Allemagne au sujet de Philipsbourg. — — 1634, 20 septembre. Confédération et alliance de Louis XIII avec les états évangéliques des Cercles et provinces électorales de Franconie, Souabe et Rhin. — 1638, 15 septembre. Confédération et alliance de Louis XIII avec Christine, reine de Suède, et les princes d'Allemagne. — 1647, 9 mai. Traité de neutralité entre Turenne et l'électeur de Mayence. (Voy. le texte de ces différents traités dans le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

En 1806, Napoléon fit de la ville et du territoire de Francfort un grand duché qu'il donna au prince Charles de Dalberg et qui subsista jusqu'en 1815.

FRANCHE-AUMÔNE, *Eleemosynæ*. On appelait ainsi autrefois les propriétés de l'Église.

FRANCHE-COMTÉ. Voy. BOURGOGNE.

FRANCHÈRE (Claude), pseudonyme de Cl. d'Esternod.

FRANCHESSE (Seigneurs de), de la maison de Maréchal (Bourbonnais).

FRANCHES-VÉRITÉS. C'est le nom que, dans plusieurs coutumes de Flandre et d'Artois, on donnait à certaines assises tenues par les juges supérieurs, pour la répression des abus de la justice et la recherche des crimes.

FRANCHET. Par lettres d'août 1675 les terres de Rans, Ranchot et la Plaine furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Franchet, en faveur de Ch.-Ign.-Esprit Franchet.

FRANCHEVILLE (Pierre de), sculpteur, né à Cambrai vers 1553, mort à Paris le 25 août 1615. — *Quatre Captifs* (en bronze); *Orphée, David vainqueur* (musée du Louvre); *le Temps et la Vérité* (jardin des Tuileries) ; statue de Henri IV; buste de Fréminet (galeries de Versailles), et divers ouvrages à Florence.

FRANCHEVILLE (Joseph du Fresne de), littérateur, né à Dourlens en 1704, mort le 9 mai 1781, à Berlin où Frédéric II l'avait appelé. Ce fut sous son nom que parut la première édition du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, avec qui il était lié.

FRANCHISE. C'est le nom que Louis XI imposa à la ville d'Arras lorsqu'en 1479, il en eut détruit les murailles et chassé tous les habitants. Cette dénomination disparut à la mort de ce prince.

FRANCIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France). = —, branche de la maison de Choiseul.

FRANCIÈRES (Jean de), **FRANCHIÈRES** ou **FRANQUIÈRES**, grand-prieur d'Aquitaine.

vivait au xve siècle. — *La Fauconnerie*, in-4° gothique, très-rare, plusieurs fois réimprimé.

FRANCIN (François-Alexis), sculpteur, né à Rennes, mort avant 1714. = Son fils, Claude-Clair, sculpteur, né à Strasbourg le 5 juin 1702, membre de l'Académie (1767), mort le 18 mars 1773. — *Christ à la colonne* (musée du Louvre); *Bustes* de Jean Goujon et de d'Alembert (musée de Versailles). = Guillaume, fils du précédent, né le 21 octobre 1741, mort à Paris le 8 janvier 1830. — *Buste* de Gluck (musée du Louvre).

FRANCISCOPOLIS, le Havre.

FRANCISQUE, hache de guerre usitée chez les Francs, d'où lui vint son nom.

FRANCK-CARRÉ (Paul-François Carré, dit), magistrat, pair de France (1841), né à Montmorency le 21 septembre 1800, mort le 27 mars 1861.

FRANC-LYONNAIS, petit pays du Lyonnais, ayant environ deux lieues et demie de long sur une de large, chef-lieu Neuville (Rhône). Son nom venait de ce que ses habitants étaient affranchis de tailles et d'impositions.

FRANCŒUR (François), compositeur, né le 28 septembre 1698, à Paris, où il mourut le 6 août 1787. Il fut, avec Rebel, directeur de l'Opéra de 1751 à 1767, et (1760) surintendant de la musique du roi. On a de lui et de Rebel les opéras suivants : *Pyrame et Thisbé* (1726); *Tarsis et Zélie* (1728); *Scanderbeg* (1735); *le Ballet de la Paix* (1738); *les Augustales* (1744); *Zélindor* (1744); *Ismène* (1747); *les Génies tutélaires* (1757); *le Prince de Noizy* (1760). = Son neveu, Louis-Joseph, compositeur, né à Paris, le 8 octobre 1738, y mourut le 10 mars 1804. Il fut aussi surintendant de la musique du roi et (1792) directeur de l'Opéra. = Louis-Benjamin, fils de Louis-Joseph, géomètre, membre de l'Académie des sciences, né le 17 août 1773, à Paris, où il mourut le 15 décembre 1849.

FRANÇOIS Ier, roi de France, né le 12 septembre 1494, à Cognac, mort le 31 mars 1547 à Rambouillet. Comte d'Angoulême et duc de Valois, arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, et fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, il succéda le 1er janvier 1515 à son beau-père Louis XII. A peine monté sur le trône, il s'occupa de recouvrer le Milanais, passa les Alpes (août), et après une lutte acharnée remporta à Marignan, une victoire complète sur les Suisses (13, 14 septembre), victoire qui lui livra le duché. L'année suivante il signa avec le pape (18 août) le concordat (voy. ce mot), et avec les Suisses un traité de paix perpétuelle (29 novembre). En 1517, il conclut à Cambrai un traité avec l'empereur Maximilien et Charles (V), roi d'Espagne, pour faire la guerre au Turc (11 mars), et en 1518, avec Henri VIII, un traité qui rendit à la France Tournai et d'autres villes. A la mort de l'empereur (11 janvier 1519), il intrigua vivement en Allemagne pour se faire élire à sa place, et le succès de son compétiteur Charles-Quint amena entre les maisons de France et d'Autriche une rivalité qui ne devait finir qu'au xviiie siècle. En 1520, il eut avec Henri VIII l'entrevue du *Camp du drap d'or* (voy. ce mot) et conclut avec lui un traité qui n'empêcha pas ce prince de se joindre à l'empereur quand les hostilités eurent éclaté entre François et Charles (1521). Quelques succès, mêlés de revers, en France et en Italie, la conspiration et la fuite du connétable de Bourbon (1523) qui vint (1524) à la tête des Impériaux assiéger Marseille, marquèrent les premières années de cette guerre. En 1525 François alla assiéger Pavie, et livra sous les murs de cette ville une sanglante bataille où il fut fait prisonnier (24 février). Transféré en Espagne et tenu dans une étroite captivité, il dut, pour sortir de prison, accepter (14 janvier 1526) le désastreux traité de Madrid (voy. ce mot). A peine en liberté, il signa à Cognac (22 mai) une ligue avec les Etats d'Italie, et avec Henri VIII une alliance contre Charles-Quint. La guerre recommença bientôt en Italie et ne fut terminée (août 1529) que par le traité de Cambrai.—Voy. Cambrai.

Les années de paix qui suivirent furent marquées par des persécutions contre les luthériens, persécutions qui continuèrent pendant tout le règne, des négociations avec la ligue de Smalkade, la mort de Louise de Savoie (1531) et le mariage du fils du roi, Henri, avec Catherine de Médicis, nièce de Clément VII (1522). Les hostilités recommencèrent en 1536 par l'invasion du Piémont, qui fut presque complétement conquis et resta à la France jusqu'au honteux traité de Cateau-Cambrésis (1559). Charles V envahit la Provence et assiégea inutilement Marseille (juillet-septembre 1529). Les succès se balancèrent à peu près; une trêve de dix ans fut conclue à Nice le 18 juin 1538, et quelques semaines après les deux monarques eurent une entrevue à Aigues-Mortes. Une révolte des Gantois força de passer en France (janvier 1540) Charles-Quint, qui fit alors au roi des promesses qu'il ne tarda pas à oublier. La guerre recommença en 1542 et cette fois François, qui avait encore à lutter et contre Charles-Quint, maître de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et des Flandres, et contre Henri VIII, dut appeler à son aide le plus terrible ennemi de la chrétienté, le sultan Soliman. Toutefois, les avantages qu'il retira de cette alliance ne semblent pas avoir compensé les sentiments de réprobation qu'elle excita dans l'Europe entière et surtout en Allemagne sans cesse menacée par les Turcs. La guerre ne fut pas plus heureuse que les précédentes, et malgré la brillante victoire de Cérisoles, les progrès de Charles-Quint en Picardie furent tels que le roi dut signer le traité de Crépy (18 septembre 1544). Les hostilités continuèrent avec les Anglais, qui s'emparèrent de Boulogne et ne conclurent la paix que le 7 juin 1546. Henri VIII mourut le 29 janvier suivant et François ne lui survécut que six semaines.

François Ier eut de sa première femme, Claude de France, fille aînée de Louis XII : François, mort le 11 août 1536 d'une pleurésie, et que l'on accusa Charles-Quint d'avoir fait empoisonner; Henri, qui lui succéda; Charles, duc d'Orléans, mort le 8 septembre 1445; Madeleine, femme de Jacques V, roi d'Écosse; Marguerite, duchesse de Savoie, et deux autres filles mortes jeunes. Devenu veuf (1524), il se remaria (1530) avec Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, et n'en eut point d'enfants. Il laissa un fils naturel nommé Villeconnin, dont la mère est inconnue.

François Ier, que la protection accordée aux artistes, aux poëtes et aux savants, et surtout la création du Collége de France (voy. ce mot) ont fait, par quelques écrivains, surnommer le *Père des Lettres*, a composé un certain nombre de poésies qui ont été publiées par M. A. Champollion (1844, in-4). — On peut consulter sur François Ier et son règne, les mémoires de du Bellay, de Fleurange, de Montluc, de Tavannes, de Vieilleville, les histoires de P. Jove, de Guichardin, de Paradin, d'Arnoul le Ferron; le *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par la Société de l'histoire de France, Brantôme, et de nombreux ouvrages modernes, tels que l'*Histoire de François Ier*, par Gaillard; l'*Histoire de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par M. Mignet;

les *Négociations diplomatiques entre la France et le Levant*, par Charrière, etc. Voyez en outre, pour les indications bibliographiques, la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, et le Catalogue des imprimés de la Bibliothèque impériale.

FRANÇOIS II, roi de France, né le 19 (ou 20) janvier 1544 au château de Fontainebleau, mort à Amboise, le 5 décembre 1560. Fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis, il épousa, le 24 avril 1558, Marie Stuart, reine d'Écosse, et dès lors, jusqu'à son avénement à la couronne, fut appelé le *roi dauphin*. Il succéda le 10 juillet 1559 à son père, et, pendant son triste et court règne, subit complétement l'influence des Guises, oncles de sa femme. Les princes lorrains firent disgracier le connétable de Montmorency, éloigner de la cour les princes du sang, persécuter les réformés, et leur toute-puissance s'accrut encore lorsqu'eut échoué la conspiration d'Amboise (voy. AMBOISE) qui donna lieu à de nombreux supplices. Le prince de Condé fut arrêté à Orléans et il allait probablement monter sur l'échafaud avec son frère, le roi de Navarre, quand la mort du roi les arracha à la vengeance de leurs ennemis. François II ne laissa pas d'enfants et eut pour successeur son frère Charles IX. On peut consulter, entre autres, sur le règne de François II, l'*Histoire universelle* du président de Thou ; l'*Histoire* de la Popelinière ; les *Commentaires* de la Place, et le recueil de pièces intitulé : *Mémoires de Condé*.

FRANÇOIS PHŒBUS, roi de Navarre, fils de Gaston, prince de Viane, et de Madeleine, fille de Charles VII. Il succéda, âgé de onze ans, à son aïeule maternelle, Eléonore, sous la tutelle de sa mère, en 1479, fut couronné à Pampelune, le 6 novembre 1482, et mourut le 30 janvier de l'année suivante.

FRANÇOIS Ier, duc de Bretagne, né à Vannes, le 11 mai 1414, mort le 19 juillet 1450. Fils aîné de Jean VI et de Jeanne, fille de Charles VI, il succéda à son père le 28 août 1442, fit jeter en prison et mettre à mort son frère Gilles, qu'il accusait d'intelligence avec les Anglais et eut avec ceux-ci une guerre (1449-1450) où intervint la France, qui les expulsa de la Normandie. Il avait fondé, en 1441, l'ordre de l'Epi.

FRANÇOIS II, dernier duc de Bretagne, né en 1435, mort à Coueron, le 8 ou le 9 septembre 1488. Fils de Richard de Bretagne, quatrième fils de Jean VI, il succéda à son oncle Arthur III. Il établit une université à Nantes, s'associa à la *Ligue du Bien public* (voy. ce mot) contre Louis XI, avec lequel il signa un traité avantageux à Caen (22 décembre 1465), essaya (1467) de conquérir la Normandie, mais fut battu et obligé de conclure le traité d'Ancenis (10 septembre 1468). De nouvelles hostilités, dont le résultat ne fut pas heureux, aboutirent au traité de Senlis (9 octobre 1475) et à celui de Luxeuil (1477). A la mort de Louis XI, il accueillit à sa cour le duc d'Orléans et les mécontents de France, mais une conjuration des seigneurs bretons, qui traitèrent avec Anne de Beaujeu, amena (19 juillet 1485) le supplice de Landais, ministre de François, qu'il dominait entièrement. La défaite des Bretons, ligués avec le duc d'Orléans, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (28 juillet 1488), mit la Bretagne à la merci des Français, et son duc signa, le 21 août suivant, le traité de Sablé par lequel il s'engageait à ne pas marier ses deux filles, Anne et Isabelle, ses seules héritières, sans la permission du roi de France. Anne lui succéda et épousa successivement Charles VIII et Louis XII.

FRANÇOIS Ier, duc de Lorraine, né le 15 février 1517, succéda, en 1544, au duc Antoine, son père, et mourut le 12 juin de l'année suivante. Son fils Charles III lui succéda. = FRANÇOIS-ÉTIENNE, duc de Lorraine, fils aîné du duc Léopold et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, né le 8 décembre 1708, succéda à son père le 28 mars 1729, fut nommé vice-roi de Hongrie (1733), signa le traité conclu entre l'empereur et Louis XV, traité qui lui donnait la Toscane en échange des duchés de Lorraine et de Bar, épousa à Vienne, en 1736, Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur, fut élevé à l'empire le 13 septembre 1745 et mourut le 18 août 1765. Son fils Joseph II lui succéda.

FRANÇOIS, duc d'Alençon et d'Anjou. Voy. ANJOU.

FRANÇOIS (Simon), dit *François de Tours*, peintre, membre de l'Académie le 7 août 1663, mort le 22 mai 1671 à soixante-cinq ans.

FRANÇOIS (Jean-Charles), graveur, né à Nancy vers 1717, mort à Paris le 21 mars 1769. = Sa femme, Marie-Catherine FREDON, peintre, née vers 1712, morte le 10 avril 1773.

FRANÇOIS *de Neufchâteau* (Le comte Nicolas-Louis), homme d'État, littérateur, agronome, membre de l'Académie française (1816), né à Saffay (Meurthe), le 17 avril 1750, mort à Paris le 10 janvier 1828. Il fut successivement membre de l'Assemblée législative, ministre de l'intérieur (1797), et sous l'Empire sénateur et comte.

FRANÇOIS DE SALES (S.), évêque et prince de Genève, né au château de Sales, près d'Annecy, le 21 août 1567, mort à Lyon le 28 novembre 1622. Après s'être fait recevoir docteur en droit à Paris et avocat au Sénat de Chambéry, il embrassa l'état ecclésiastique (1593), et alla prêcher dans le Chablais où le protestantisme avait fait de nombreux prosélytes. Il eut ensuite (1597), avec Théodore de Bèze, plusieurs entretiens qui n'aboutirent à aucun résultat, et vint prêcher à Paris (1602). Il succéda la même année à l'évêque de Genève, fit (1604) une station de carême à Dijon, où il connut Mme de Chantal, fonda (1607) à Annecy l'Académie florimontane, et publia (1608) l'*Introduction à la vie dévote*, ouvrage qui eut un succès prodigieux et qui est rempli d'originalité, de grâce et de charme. En 1616, il fit paraître le *Traité de l'amour de Dieu* qui fut aussi bien accueilli que l'écrit précédent, prit part comme médiateur à la plupart des querelles théologiques de son temps, vit approuver par le pape les constitutions qu'il avait faites pour l'ordre de la Visitation, revint à Paris (1618), et refusa toutes les offres de Louis XIII pour l'attacher à la France. Ses œuvres complètes, et sa correspondance, à laquelle on trouve de temps en temps quelques lettres à ajouter, ont été publiées, entre autres, en 1835, 16 vol. in-8°.

FRANÇOIS D'ESTAIN (Le bienheureux), évêque de Rodez (1501), né à Rodez le 6 janvier 1462, mort le 1er novembre 1529.

FRANÇOIS (René), pseudonyme d'Et. Binet. = — (Claude), pseudonyme de Morel et Le Moyne. = — (le frère), pseudonyme de Caraccioli. = — CHRÉTIEN, pseudonyme du P. Chevalier. = — DE VÉRONE, pseudonyme de Jean Bouchet. = — FIDÈLE (le), pseudonyme de J. Sirmond. = — ROMAIN, pseudonyme de Hébert.

FRANÇOISE D'AMBOISE (La bienheureuse), duchesse de Bretagne, née en 1427, morte le 4 novembre 1485 dans un couvent près de Nantes. Fille aînée de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, elle épousa (1442) Pierre, comte de Guingamp, second fils de Jean V, duc de Bretagne, et persuada à son mari de la laisser vivre dans un célibat complet, où elle persista quand elle fut montée sur le trône ducal (1450). Elle devint veuve (1457), et, après avoir fondé à Vannes

le couvent carmélite des Trois-Maries, elle y prit l'habit, et devint prieure (1475).

FRANCONVILLE, seigneurie de l'Ile-de-France, érigée en marquisat (juin 1619) en faveur de Jacques d'O.

FRANCONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Billy. = —, de la maison de Longueval (Picardie). = —, de la maison de Soyecourt (Picardie).

FRANCS. En 1714, dans une séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Nicolas Fréret (voy. ce nom) lisait un mémoire où il jetait la lumière sur les origines des Francs. Dissipant les ténèbres dont les avaient couvertes l'ignorance, l'esprit de système et les divergences politiques, il y disait : « Les Francs sont une ligue formée au IIIe siècle entre plusieurs peuples de la Basse Germanie, les mêmes à peu près qui, du temps de César, composaient la ligue des Sicambres. Il n'y a pas lieu de rechercher la descendance des Francs, ni les traces de leur prétendue migration, puisque ce n'était point une race distincte ou une nation nouvelle parmi les Germains. Le nom de Franc ne veut point dire libre; cette signification, étrangère aux langues du nord, est moderne pour elles; on ne trouve rien qui s'y rapporte dans les documents originaux des IVe, Ve et VIe siècles. *Frek*, *frak*, *frenk*, *franc*, *vrang*, selon les différents dialectes germaniques, répond au mot latin *ferox*, dont il a tous les sens, favorables et défavorables, *fier*, *intrépide*, *orgueilleux*, *cruel*. » En récompense de la sûreté de son érudition, Fréret fut, par lettre de cachet, jeté à la Bastille. Alors les différends relatifs aux effets de l'établissement des Francs parmi les Gallo-Romains prirent plus de vivacité que jamais. Aug. Thierry a résumé ces questions avec son talent habituel dans les considérations qu'il a mises à la tête de ses *Récits des temps mérovingiens*.

Quelque petite que pût être à l'origine la *nation des Francs*, pour parler comme la préface de la loi salique, le nom de Francs comprenait les tribus qui habitaient de l'Elster et de l'Elbe au Rhin, et du Mein à la mer du Nord. Parmi elles on comptait les *Chauci*, les *Bructeri*, les *Angrivari*, les *Chamavi*, les *Cherusci*, les *Sicambri* et les *Catti*. Plusieurs de ces peuples avaient déjà été en guerre avec les Romains, et l'an 8 avant J. C., Tibère avait transporté 40 000 Sicambres en deçà du Rhin.

La première mention de la ligue des Francs se trouve dans la Vie d'Aurélien par Vopiscus. « Près de Mayence, dit-il, Aurélien, alors tribun de la sixième légion gauloise, battit complétement les Francs, qui avaient envahi l'empire et ravageaient toute la Gaule. Il en tua 700 et en fit vendre à l'enchère 300 qu'il avait pris. » Depuis lors leurs incursions devinrent fréquentes. Battus par l'empereur Posthumus, ils profitèrent des guerres civiles pour traverser la Gaule et pénétrer jusqu'en Espagne. Partout il parvint à les contenir et à établir sur leur territoire des postes retranchés. Après la mort d'Aurelien (275), poussés par les peuples des bords de la Baltique, ils se ruent, comme les *Alamanni*, sur la rive gauche du Rhin, saccagent Trèves et détruisent ou pillent plus de soixante villes. Probus les battit, leur reprit leur butin et les força de livrer 16 000 soldats qu'il dissémina dans les garnisons de la frontière, et les prisonniers qu'il leur avait faits furent répartis dans les provinces dévastées. Cependant, même après les campagnes de Maximien Hercule, à l'avénement du césar Constance Chlore, on retrouve les Francs non-seulement parmi les alliés de Carausius, mais maîtres d'une partie de la Germanie Seconde et de la Batavie (292). Constance reconquit la Batavie, les chassa de la Gaule et leur fit un grand nombre de prisonniers qui furent encore distribués parmi les cités des Belgiques. A la mort de Constance, leurs incursions recommencèrent. Constantin les battit en 306, en 309, en 313, et envoya leurs chefs prisonniers mourir aux jeux franciques qu'il faisait célébrer dans l'amphithéâtre de Trèves. Crispus les défit encore en 320. Leur opiniâtreté lassée par tant de revers, les attraits de l'or impérial et des honneurs auxquels on parvenait en s'enrôlant dans les armées romaines, décidèrent les Francs à rester quelques années en paix. Ils ne reprirent les armes qu'après la mort de Constantin (337). Le fils de cet empereur, Constantin II, ne sut pas protéger contre eux la frontière de la Gaule. Durant cinq années, aucun effort sérieux ne fut tenté pour les repousser. Enfin, en 342, Constant les vainquit ou les pacifia; il laissa ceux d'entre eux qu'on appelait les Saliens (voy. FRANCS SALIENS) établis dans la Germanie Inférieure, chez les *Batavi* et les *Tungri* (Toxandrie), où ils furent bientôt maîtres de tout le pays entre l'Escaut et la Meuse. S'enrôlant en foule dans l'armée romaine, parvenant aux plus hautes dignités de la hiérarchie, les Francs se mêlent dès lors à tous les troubles et à toutes les affaires de l'empire. Quelques années après, deux d'entre eux usurpaient la pourpre impériale. Les rébellions de Magnentius (350) et de Sylvanus introduisirent la multitude des Francs dans l'empire, et quand Julien arriva en Gaule (356), il trouva les *Alamanni* et les Francs maîtres de toute la rive gauche du Rhin. Il reprit d'abord Cologne aux seconds, puis traita avec eux pour être libre d'agir contre les premiers. Ceux-ci, ayant été écrasés auprès d'*Argentoratum* (357), il se tourna contre les Francs Saliens et les força de se mettre à sa discrétion; mais il se contenta d'exiger d'eux un tribut de soldats et de bestiaux, leur permettant d'ailleurs de vivre dans la Toxandrie, suivant leurs coutumes. Les autres Francs continuèrent à border le Rhin et à profiter de toutes les occasions pour faire des incursions sur la rive gauche. Mais leurs relations ne cessaient point avec l'empire, et on vit des Francs comme Mellobaude et Arbogast occuper les places les plus importantes, et jouer un rôle décisif dans les affaires de l'État. Ainsi, après la lutte d'Arbogast et de Théodose (395), quand Stilicon eut réorganisé la limite du Rhin, les Francs furent, comme les *Alamanni*, décidés, par la jalousie que leur inspiraient les Suèves et les Vandales, à se charger de défendre cette frontière contre l'invasion qui se préparait. Les Francs s'étendaient alors le long du fleuve, depuis le Mein jusqu'à la mer du Nord, et pénétraient dans l'intérieur de la Germanie inférieure et de la Belgique Seconde. Une première fois vainqueurs des coalisés, ils allaient détruire les Vandales, quand, assaillis par toutes les tribus liguées, ils succombèrent. La grande invasion, trouvant le Rhin gelé, franchit le fleuve près de l'embouchure du Mein, dans la nuit du 31 décembre 406 au 1er janvier 407. Par cette trouée, le torrent s'écoula. Les Francs qui survivaient soutinrent successivement les usurpateurs Constantinus et Jovinus contre les barbares envahisseurs ou auxiliaires de l'empire, et qui pour eux étaient toujours des rivaux. Après la défaite de Jovinus par les Wisigoths, ils se jetèrent sur Trèves et la saccagèrent. C'est peut-être de cette époque (413) que date l'établissement des Francs Ripuaires, au S. E. des Francs Saliens, sur les rives de la Meuse et du Rhin. Les troupes d'Honorius essayèrent de les repousser; les Francs pillèrent encore Trèves en 417 et en 420, et les

troubles qui suivirent la mort d'Honorius (423) ne tardèrent pas à leur laisser toute liberté de s'établir sur les bords du Rhin. Aétius put arrêter quelque temps les progrès des Ripuaires, qui, en 440, saccagèrent Cologne, Mayence et Trèves. De leur côté les Francs Saliens, sous les ordres de Clodion, prenaient Tournai (437), Cambrai (445) et arrivaient jusqu'à la Somme. Mais Aétius les défit dans le pays des *Atrebates*, et les refoula jusque vers le Wahal (447). Vers ce temps, Clodion mourut, et les Francs élurent à sa place Merovech (Mérovée). L'invasion des Huns rendit nécessaire l'union des peuples qui habitaient la Gaule. Ils se réunirent sous les ordres d'Aétius contre l'ennemi commun, et les Francs prirent leur part de la bataille où Attila fut vaincu. Les mouvements qui agitèrent l'empire après les meurtres d'Aétius et de Valentinien III (454), le sac de Rome par Genséric (455) et la déposition d'Avitus (456) permirent aux Francs Saliens de s'avancer de nouveau dans la Gaule, sous la conduite de Childéric qui venait de succéder (456) à son père Mérovée. Ce prince, remis à la tête de sa tribu, qui, après l'avoir chassé momentanément, l'avait remplacé par Ægidius, contribua avec les Armoricains et les Gallo-Romains à aider celui-ci dans sa lutte contre les Wisigoths. Il en fut de même des Francs Ripuaires qui obtinrent alors Cologne et son territoire. Mais Ægidius mourut (464), et les Francs Saliens reparurent sur la Somme. A la mort de Childéric (481), il y avait plusieurs rois Francs dans la Gaule septentrionale : l'un, Sigebert, ayant pour capitale Cologne, gouvernait les Francs Ripuaires; les autres commandaient à des Francs Saliens : c'étaient Cararic à Térouanne, Ragnacaire à Cambrai, et à Tournai, Clovis, le fils de Childéric. Grégoire de Tours mentionne aussi, au Mans, Rignomer qui fut tué par Clovis. C'est, à partir de ce dernier, le fondateur de la dynastie mérovingienne, que l'histoire des Francs se confond avec notre histoire. (Voy. sur les Francs l'article *Franken* dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber.)

FRANCS (Barons des), branche de la maison de Neuchèse.

FRANCS-ARCHERS. Voy. ARCHERS.

FRANCS-MAÇONS. La Franc-Maçonnerie fut introduite en France seulement en 1725, et par un Anglais, lord Dervent-Water. Son extension fut fort rapide et excita les craintes du gouvernement; aussi en 1757 ses adeptes furent poursuivis judiciairement. Toutefois, elle paraît depuis lors n'avoir plus été inquiétée. En 1771, les Francs-maçons de France avaient pour grand maître le duc de Chartres (Philippe-Égalité), et sous l'Empire ils eurent le roi Joseph.

FRANCS RIPUAIRES. On désignait principalement sous ce nom les Francs qui occupaient les bords du Weser et du Rhin dans la Germanique première et la Belgique. — Voy. FRANCS.

FRANCS SALIENS. C'étaient les Francs qui habitèrent d'abord sur les bords de la Sala (Yssel), d'où leur vint leur nom, et qui s'établirent dans l'ouest et le centre des Gaules. — Voy. FRANCS.

FRANCS (Lois des). Voy. LOIS BARBARES.

FRANCS-TAUPINS, surnom que l'on avait donné aux francs-archers (voy. ARCHERS), et qui figure dans les lettres patentes du 18 décembre 1566 portant règlement pour leurs priviléges et exemptions.

FRANCUS (Fr.), pseudonyme de Saumaise. = — (Théoph.), pseudonyme de Simon Vigor.

FRANGIDELPHE ESCORCHE-MESSES, pseudonyme de Théod. de Bèze.

FRANKLIN (Benjamin), pseudonyme de Morellet.

FRANQUEMONT, terre et seigneurie du duché de Bar, érigée en comté sous le nom de Franquemont (février 1720), en faveur de Georges-Gabriel de Franquemont. De la maison de Franquemont sont sortis les seigneurs de Tremoing.

FRANQUETOT, maison de Normandie d'où sont sortis les ducs de Coigny, les comtes de Nevet et les barons de Warenquebec. Armes : *de gueules à la fasce d'or, chargée de trois croissants montants d'or, deux en chef et un en pointe.*

FRANQUEVAUX, *Francævalles*, abbaye de bernardins en Languedoc (Gard), diocèse de Nîmes, fondée en 1143.

FRANQUEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Longaunai. — Voy. FRANCHEVILLE.

FRATERNITÉ DES CATHOLIQUES, association de catholiques contre les huguenots qui, à ce que raconte Tavannes dans ses mémoires (année 1567), fut conçue au concile de Trente et organisée en France par le cardinal de Lorraine, les princes du sang et Montmorency, sans la permission du roi, mais « avec la connivence de la reine. »

FRATREL (Joseph), peintre d'histoire, élève de Baudouin, né à Épinal en 1730, mort en 1783. Il a beaucoup peint sur cire.

FRAUCOURT (Seigneurs de), de la famille de Dauvet.

FRAYSSINOUS (Denis-Luc), homme d'État, controversiste, né le 9 mai 1765 à Curière (Aveyron), mort à Saint-Geniez le 12 décembre 1841. Il commença en 1803, à Saint-Sulpice, des *conférences* qui eurent un grand retentissement. Interrompues en 1809 et reprises sous la Restauration, elles continuèrent jusqu'à la fin d'avril 1822. Premier aumônier de Louis XVIII, évêque d'Hermopolis *in partibus* (1823), créé pair et comte, il devint, le 26 août 1824, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, fonctions qu'il conserva jusque dans les premiers mois de 1828. Après la révolution de Juillet, il alla à Prague, où il fut précepteur du duc de Bordeaux.

FRAXINETUM, Fraissinet.

FRAZIN (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Bertrand.

FRÉCULFE, chroniqueur, évêque de Lisieux vers 823, mort vers 850. — *Chronicorum libri duo*, 1530, in-fol., plusieurs fois réimprimé.

FREDEFONT (Seigneurs de), de la famille de Babute (Nivernais).

FRÉDÉGONDE, reine des Francs de Neustrie, née à Montdidier vers 545, morte en 596 ou 597. Suivante d'Audovère, femme de Chilpéric Ier, elle devint la maîtresse de celui-ci, qu'elle décida, par par un stratagème, à répudier sa femme. Chilpéric ayant épousé Galeswinthe, fille du roi des Wisigoths et sœur de Brunehaut, Frédégonde la fit étrangler (565), et la même année prit sa place. Elle joua dès lors un rôle sanglant dans cette époque sanglante. Ce fut par l'assassinat qu'elle sauva son mari vaincu que Sigebert, mari de Brunehaut, assiégeait dans Tournai (575); qu'elle se débarrassa du fils d'Audovère et de Chilpéric. Mérovée, époux de Brunehaut, et Clovis, autre fils d'Audovère, eurent le même sort, ainsi que l'évêque Prétextat; et enfin son mari Chilpéric, dont elle avait à redouter la jalousie, tomba sous les coups de deux meurtriers apostés par elle. Devenue, par l'appui de Gontran, régente pour son jeune fils Clotaire, elle passa les dernières années de sa vie dans une lutte acharnée contre l'Austrasie et sa rivale Brunehaut qu'elle força à la paix.

FRÉDÉGAIRE, né, à ce qu'on croit, en Bourgogne, mort vers 660. Il a écrit une Chronique en cinq livres : les trois premiers, qui remontent

jusqu'à la création du monde, sont une compilation de Jules Africain, Eusèbe, etc.; le quatrième est un abrégé de Grégoire de Tours et va jusqu'en 584; le cinquième conduit le récit des événements jusqu'en 641, et est précieux comme le seul monument qui nous fasse connaître cette obscure époque. Il a eu quatre continuateurs, dont l'œuvre ne mérite plus le nom d'histoire. La *Chronique*, publiée pour la première fois, 1568, in-8°, a été plusieurs fois réimprimée, et, entre autres, dans les *Recueils* de Freher, de Duchesne et de dom Bouquet; elle a été traduite dans la collection Guizot.

FRÉDELON, comte de Toulouse. Il commandait dans cette ville lorsqu'il fut asssiégé par Charles le Chauve qui, pour obtenir sa soumission, lui donna le comté de Toulouse et le duché d'Aquitaine. Il mourut vers 852. Son frère Raymond lui succéda.

FRÉDÉRIC. Voy. FERRI, DUPETIT-MERRÉ.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, pseudonyme de Constant. = —, pseudonyme de La Serre.

FRÉDÉRUNE, reine de France, deuxième femme de Charles le Simple (907), morte le 10 février 917. Elle était sœur de Beuves, évêque de Châlons-sur-Marne.

FRÉDIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Ferré (Bretagne).

FRÉDOL (Bérenger de), canoniste, évêque de Béziers (1294), cardinal (1305), évêque de Tusculum et grand pénitencier de l'Eglise romaine (1306), né au château de la Vérune vers 1250, mort à Avignon le 13 juin 1323.

FRÉDOL, pseudonyme de Moquin-Tandon.

FREDONNIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Constance (Vendômois).

FREDUM. A côté du principe de la composition ou *werhrgeld*, les lois barbares laissèrent subsister celui de la réparation due à la société. Outre les sommes d'argent que la famille du coupable payait à celle de la victime, elle était aussi obligée de verser entre les mains du fisc, représentant l'autorité publique, un droit déterminé qui s'appelait *fredum* (du saxon *frid*, *paix*), à cause de la réconciliation qui s'opérait ainsi de la part du délinquant avec ses compatriotes..

Lorsque les rois, aliénant leurs domaines, eurent créé les bénéfices, le droit de recueillir le *fredum* passa à ceux de leurs officiers qui jouissaient de ces nouvelles concessions; ils représentaient à cet égard pour une fraction la puissance centrale. Ce fut une des origines du pouvoir judiciaire qu'exercèrent les seigneurs pendant la féodalité, et dont ils gardèrent les débris jusqu'à la Révolution.

L'exemption des droits de *fredum* fit l'objet de priviléges accordés par les rois à certaines églises. Les sommes que les juges ou agents du fisc manquaient ainsi de percevoir devaient être employées à des usages pieux, à la décoration des autels, aux frais d'éclairage et à l'entretien des ministres du culte.

FREDON. Voy. FRANÇOIS.

FRÉGEVILLE (Charles-Louis-Joseph, marquis DE), général, né au château de Frégeville (Tarn) le 1er novembre 1765, mort à Paris en avril 1841.

FREISSINOUSE (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

FREISTROF ou **FREYSTROF**, dans le duché de Lorraine (Moselle), abbaye de cisterciens, diocèse de Metz.

FRÉJUS ou **FRÉJULS**, *Forum Julii* (Var). C'était la capitale des Oxibiens. César y fit creuser un port qui ne fut achevé que sous Auguste, et qui depuis longtemps est comblé. Elle fut saccagée plusieurs fois par les barbares, les Sarrasins et même au XVe siècle par des pirates; ses églises furent pillées lors de l'invasion de Charles-Quint en Provence, en 1536. Ses antiquités romaines sont fort nombreuses. L'évêché de Fréjus qui date du IVe siècle était suffragant d'Aix. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1822.

ÉVÊQUES DE FRÉJUS. — Acceptus, vers 374. — Quillinius, vers 400. — S. Léonce Ier, 419-vers 433. — Théodore, 433-vers 460. — S. Léonce II, 475. — S. Ausile, 483. — Victorin, 506. — Jean Ier, 521. — Lupercien, 527. Didier, 536. — Expectat, 550. — Astier. — Rustique. — Auger. — Jacques Ier. — Barthélemy Ier. — Bérenger Ier. — Romain. — Benoît, 909. — Gonthier, 946. — Jean II, 963. — Humbert, 970. — Riculphe, 974. — Almeraud, 990. — Pierre Ier, 1000. — Bérenger II, 1015-1027. — Bertrand Ier, 1036. — Gaucelin, 1038-1052.— Bertrand II, 1056. — Bérenger III, vers 1070. — Bertrand III, 1085. — Bérenger IV, 1090-1131. — Bertrand IV, 1131-1145. — Guillaume Ier, 1150. — Pierre II, 1156-1165. — Frédolon d'Anduze, 1174. — Foulques, 1192.—Guillaume II du Pont, 1195.—Raimond Ier, 1203. — Bermond ou Bernard Cornu, 1205-1212. — Bertrand V de Saint-Laurent, 1212-vers 1233. — Olivier, 1234. — Raimond II, 1236-1247. — Bérenger V, 1248. — Bertrand VI, 1255-1263. — Guillaume III de Sully, 1265. — Pierre III de Camaret, 23 déc. 1265-24 déc. 1266.—Guillaume IV, 1269-vers 1280. — Bertrand VII de Favas, 1285-déc. 1296.—Jacques II d'Euse (le pape Jean XXII), 1300-1310. — Barthélemy II Le Gras, 1312-mars 1341. — Jean III d'Arpatelle, 1341-1345. — Guillaume V d'Aubussac, 1345-1347. — Pierre IV Allignan de Clermont, 1347-1348. — Guillaume VI l'Ami, 1350-juin 1360.—Edmond, 1360.—Pierre V, 1361.—Guillaume VII de Ruffec, 1363-1365.—Raimond III Daronis, 1365-1368. —Guillaume VIII de la Font, 1368-1371. — Bertrand VIII de Villemur, 1372-30 mars 1385. — Louis Ier de Bolhiac, août 1385-13 avril 1405. — Gilles le Jeune, 1406-1421 — Jean IV Bellard, 1421-1448. — Jacques III Seguin, 1452-1454. — Jean V du Bellay, 7 nov. 1455-1461.—Léon Ier Guérinet, 1461-1473. — Urbain Ier de Fiesque, 1474-9 oct. 1485. — Robert de Briçonnet, 1486-1487.—Nicolas Ier de Fiesque, 1487-1488. — Raimond IV d'Ancesune de Caderousse, 1488.—Rostaing d'Ancesune de Caderousse, 1489-1495. — Nicolas II de Fiesque, 1496-1524.—François Ier des Ursins, 1525-janv. 1533. — Léon II des Ursins, janv. 1533-11 mai 1564. — Bertrand IX de Romans, 1565-22 mars 1579. — François II de Bouliers, 1579-1587. — Giraud Bellanger, 1588-1595. — Barthélemy III de Camelin, 1596-12 juin 1637. — Pierre VI de Camelin, 12 juin 1637-fév. 1654. — Joseph Zongo Ondedei, 1654-23 juillet 1674. — Antoine-Benoît de Clermont-Tonnerre-Cruzy, 22 nov. 1674-août 1678. — Louis de Bourlemont, mars 1679-janvier 1680. — Jacques Potier de Novion, janvier 1680-mai 1681. — Luc d'Aquin, 1681-1697. — Louis d'Aquin, 2 janv. 1697-1er nov. 1698. — André-Hercule de Fleury, 1er nov. 1698-1715.—Joseph-Pierre de Castellane, 18 janvier 1715-1739. — Martin du Bellay, juillet 1739-1766. — Emmanuel-François de Beausset de Roquefort, 1766-1790. — *Jean-Joseph Rigouard, évêque constitutionnel, 22 mai* 1791. — Charles-Alexandre de Richery, 1823-8 février 1829. — Louis-Charles-Jean-Baptiste Michel, 15 avril 1829-1845. — Casimir-Alexis-Joseph Wicart, 12 mars 1845-3 août 1855.—Antoine-Henri Jordany, 6 nov. 1855.

BIBLIOGRAPHIE : J. F. Girardin, *Histoire de Fréjus*, 1729, in-12; J. A. Fabre, *Notice sur la ville de Fréjus*, 1827; *Gallia Christiana*, t. I.

FRELUCQUE. On donnait ce nom aux espèces noires étrangères qui circulaient par tolérance en Flandre et en Artois. Un denier valait tantôt 8, tantôt 12, tantôt 16 frelucques.

FREMANVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Choiseul.

FREMENTEL (Seigneurs de), de la famille Baudot (Normandie).

FREMESTROF (Seigneurs de), branche de la maison de Choiseul.

FRÉMEUR (Seigneurs de), de la famille de la Pierre (Bretagne).

FREMIN (René), sculpteur, né à Paris le 1er octobre 1672, membre de l'Académie (1701), mort le 17 février 1746. Élève de Girardon et de Coysevox, il remporta le 1er prix en 1694 et passa plusieurs années à Rome, puis il alla en Espagne où il resta dix-sept ans en qualité de premier sculpteur de Philippe V. — Statue de Diane (Jardins de Versailles).

FRÉMINET ou **FRÉMINEL** (Martin), peintre, né le 23 septembre 1567, mort le 18 juin 1619. Il alla en Italie où il resta quinze ans, et de retour en France fut chargé par Henri IV de la décoration de la chapelle de Fontainebleau. — *Mercure et Enée* (musée du Louvre).

FRÉMINVILLE (Edme de LA POIX de), jurisconsulte, né à Verdun (Saône-et-Loire) en 1680, mort à Lyon le 14 novembre 1773.

FRÉMIOT (André), archevêque de Bourges, (1602), frère de Mme de Chantal, né à Dijon le 26 août 1573, mort à Paris le 13 mai 1641.

FRÉMONT, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Rozay, de Gressy et de Charleval. — Voy. ABLANCOURT.

FRÉMONT (Dom Charles), réformateur de l'ordre de Grammont, né à Tours en 1610, mort à Thiers en 1689.

FRENADE ou **FRESNADE** (La), en Angoumois (Charente), abbaye de bernardins, diocèse de Saintes.

FRÊNE-SAINT-GEORGES (Seigneurs de), branche de la maison de Bec-de-Lièvre.

FRÊNE. Voy. FRESNE.

FRÊNELLE. Voy. FRESNELS.

FRENÉUSE (Seigneurs de la), de la famille de Filleul (Normandie).

FRENICLE (Nicolas), poëte, né à Paris en 1600, mort en 1661. = son frère, Bernard FRÉNICLE DE BESSY, célèbre géomètre, membre de l'Académie des sciences, né à Paris vers 1605, mort en 1675.

FRENOY. Voy. FRESNOY.

FRÉRAGE. On appelait ainsi la part qui revenait aux frères puînés dans l'héritage paternel et maternel. Ils étaient réputés la tenir de leur aîné, et lui rendaient à cet effet l'hommage féodal. L'aîné, de son côté, entrait seul en rapport avec le seigneur dominant, auquel il jurait féauté tant pour le principal domaine qui lui était échu que pour la portion des biens démembrée au profit de ses frères.

FRÈRE (Georges), général, né en 1764 à Montréal (Aude), mort le 16 février 1826.

FRÈRES AUX ÂNES, surnom que l'on donnait aux religieux mathurins, parce que, suivant les lettres de leur institution (1198), il ne leur était permis de monter que sur des ânes. En 1267, Clément IV leur permit l'usage des chevaux.

FRÉRET (Nicolas), célèbre érudit et critique, né à Paris le 15 février 1688, y mourut le 8 mars 1749. Il était fils d'un procureur au Parlement. Nommé élève de l'Académie des inscriptions (1714), il y lut un *Discours sur l'origine des Français* (voy. FRANCS), où il démontrait ces deux faits : 1° que le nom de *Francs* désignait au delà du Rhin une confédération de peuples; 2° que les Francs s'étaient mis au service des empereurs. L'abbé de Vertot dénonça cette doctrine tout historique comme une atteinte à la dignité de la monarchie française, et Fréret fut mis à la Bastille, où il passa trois mois. Il renonça dès lors prudemment aux recherches sur notre histoire nationale et s'occupa de l'antiquité. Il entra en 1716 à l'Académie, dont il devint secrétaire perpétuel en 1743. Doué des plus vastes connaissances en chronologie, géographie, philosophie, grammaire, il a fait, dans toutes ces branches, un nombre prodigieux de travaux remarquables par la critique et que son désintéressement laissait se confondre avec ceux d'autrui dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie*. Il a porté la lumière dans les chronologies des Assyriens, des Chaldéens, des Indiens, des Grecs et même des Chinois, dont il fut, avec Fourmont, un des premiers à étudier la langue. On distingue parmi ses travaux : *Défense de la chronologie contre le système de Newton; Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves; Traité de l'origine des Grecs.* On lui a attribué divers ouvrages irréligieux : *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne; Lettre de Thrasybule à Leucippe.* On a donné de ses œuvres (1796-1799, 20 vol. in-12) une édition annoncée comme complète et qui ne contient pas la moitié de ses travaux. Ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque de l'Institut.

FRÉRET, pseudonyme de Fontenelle. = —, pseudonyme de Burigny.

FRÉRON (Élie-Catherine), critique et journaliste, né à Quimper en 1719, mort à Paris le 10 mars 1771. Dans son journal l'*Année littéraire*, il fit une guerre acharnée à Voltaire, qui le lui rendit bien, et l'a mis en scène dans la satire du *Pauvre diable* et dans la comédie de l'*Écossaise*.

FRÉRON (Louis-Stanislas), homme politique, fils du précédent, né à Paris en 1765, mort à Saint-Domingue en 1802. Bien qu'il eût été dans sa jeunesse protégé par la famille royale, il fonda en 1789 un journal, l'*Orateur du peuple*, presque aussi violent que l'*Ami du peuple*. Député à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, fut envoyé comme commissaire à l'armée d'Italie, puis à Marseille et à Toulon, où il joua un rôle sanglant dans les terribles représailles qui signalèrent le triomphe de la république. Au 9 thermidor, il fut l'un des plus actifs promoteurs de la chute de Robespierre, et recula dans la réaction autant qu'il s'était avancé dans la Terreur. Pourtant, après le 13 vendémiaire, il revint à ses premières opinions, et le montra lorsqu'il fut, en novembre 1795, envoyé dans le Midi par le Directoire. Il ne tarda pas à disparaître complétement de la scène politique, et bien que sa liaison, des plus intimes, avec Pauline Bonaparte, l'eût rendu sans aucun doute, s'il n'avait pas été déjà marié, le beau-frère du premier consul, celui-ci l'envoya dans une position des plus modestes mourir à Saint-Domingue. — *Mémoire historique sur la réaction royaliste*, 1796 et 1824, in-8°. Il a été réfuté, entre autres, par Isnard.

FRESCHOT (Casimir), historien calviniste, né en France, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle en Hollande, où il s'était réfugié à la révocation de l'édit de Nantes.

FRESCHWEILER, village d'Alsace (Bas-Rhin), où le 22 décembre 1793 les Prussiens furent battus par Hoche.

FRESLON (Alexandre), avocat, homme politique, ministre de l'instruction publique sous Cavaignac (1848), né à La Flèche (Sarthe) le 11 mai 1808, mort en janvier 1867.

FRESNAY (Seigneurs de), branche de la famille de la Taille (Gâtinais).

FRESNAY-VILLE-SUR-TERRE (Seigneurs de), de la maison de la Rue (Ponthieu).

FRESNAYE (Seigneurs de la), de la maison de Dubois (Normandie). = —, de la famille de Vauquelin (Normandie).

FRESNE (Seigneurs de), de la maison d'Amerval (Hainaut). = —, de la famille d'Aguesseau. = —, de la famille de Beauregard. = —, de la famille de Hennequin. = —, de la famille de la Tullaie. = —, de la famille de Marguerit.

FRESNE (La marquise de), pseudonyme de Sandras de Courtilz.

FRESNEL (Fulgence), orientaliste, né à Mathieu (Calvados) le 15 avril 1795, mort à Bagdad le 30 novembre 1855.

FRESNEL (Augustin-Jean), célèbre physicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences (1823), né à Broglie (Eure) le 10 mai 1788, mort à Ville-d'Avray, près Paris, le 14 juillet 1827. Il est connu par ses beaux travaux sur la lumière, travaux dont il appliqua de la manière la plus heureuse les résultats théoriques à la construction des phares. On a de lui divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie et dans les *Annales de physique*. Une édition de ses œuvres, publiée aux frais du gouvernement, a été donnée par son frère, Léonor, inspecteur général des ponts et chaussées, mort à Paris en mars 1869, au moment où il la terminait.

FRESNELS, baronnie du duché de Lorraine (Vosges), qui a donné son nom à une ancienne maison, et fut érigée en comté, le 30 décembre 1718, en faveur de Nic. Fr. de Hennequin.

FRESNELS (Seigneurs de), de la maison de Nettancourt (Lorraine).

FRESNES (Seigneurs de), de la maison d'O. = —, de la famille de Toustain.

FRESNIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison du Chastellet (Artois).

FRESNO, bourg de l'Andalousie, où le 20 octobre et le 29 décembre 1810 les Espagnols furent battus par le général Valletaux.

FRESNOY, terre et seigneurie de Picardie (Somme), qui a donné son nom à une ancienne maison, et a été érigée en marquisat en faveur de H. de Fresnoy, en août 1652.

FRESNOY (Seigneurs de), branche de la maison de Choiseul. = —, de la maison de Lannoy. = —, de la maison de Moreuil.

FRESNOY. Voy. Dufresnoy.

FRESNOYE (Seigneurs de la), branche de la maison de Croix.

FRESQUIENNES (Seigneurs de), branche de la famille de Romé (Normandie).

FRESSAC (Seigneurs de), de la famille de Genas (Dauphiné).

FRESSENGAGE, prestation établie sur les porcs, qui remonte aux premiers temps de la féodalité et persista fort longtemps. L'amende, encourue par ceux des paysans qui cherchaient à frauder, s'élevait à soixante sous.

FRESSIN (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

FRESSINET (Le baron Philibert), général, né à Marcigny (Saône-et-Loire) en 1769, mort en 1821.

FRESSONNIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Maridor (Maine).

FRESVINIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Gigault.

FRET (Louis-Joseph), écrivain, né à Bretonnelles (Orne) en 1800, mort le 4 novembre 1843.

FRÉTARD, famille de Beauce, originaire de Touraine. D'elle sont sortis les seigneurs de Rocherot, d'Outarville et de Rocheux.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST (Emmanuel-Marie-Joseph-Philippe), magistrat, membre de l'Assemblée nationale, où il était député de la noblesse des bailliages de Meaux et de Moret, né en 1745, mort sur l'échafaud le 14 juin 1794.

FRETIGNEY (Seigneurs de), de la famille de Dufresne (Picardie).

FRETON (Louis), sieur de Servas, capitaine protestant, né à Calvisson (Gard) vers 1575, mort à Lézan le 28 août 1625. — *Commentaires* publiés dans le recueil du marquis d'Aubaïs.

FRETOY (Seigneurs de), branche de la maison d'Estourmel (Picardie).

FRETUM CALETIUM, Pas-de-Calais.

FREULEVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

FREYCINET (Louis-Claude Desaulses de), navigateur, membre de l'Académie des sciences, né le 7 août 1779 à Montélimar, mort le 18 août 1842 à Freycinet (Drôme). — *Voyage de découvertes aux Terres Australes* (1800 à 1804), 1807-1816, 2 vol. in-4°; *Voyage autour du monde* (1817-1820), 1824-1844, 13 vol. in-4° et in-fol. = Son frère, Henri-Louis, navigateur, né le 31 décembre 1777, mort le 21 mars 1840.

FREYSTROF. Voy. Freistrof.

FREYTAG (François-Xavier-Jacob, comte), général, né à Marckolsheim (Bas-Rhin) le 22 septembre 1749, mort à Strasbourg le 2 février 1817

FREYTE (Seigneurs de la), branche de la maison de Beaumont (Dauphiné).

FREZEL ou **FREZEAU**, maison d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de la Frezelière.

FREZELIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Frezel (Anjou).

FRÉZIER (Amédée-François), ingénieur et navigateur, né à Chambéry en 1682, mort à Brest le 14 octobre 1773.

FREZIGNIES (Seigneurs de), de la maison d'Hoston (Artois).

FRIANCOURT (Seigneurs de), de la famille de Scourion (Picardie).

FRIANT (Louis, comte), né à Villers-Morlancourt (Somme) le 18 septembre 1758, mort à Gaillonnet (Seine-et-Oise) le 24 juin 1829. Général de brigade (1794), il fit la campagne d'Égypte, où il devint général de division; il se couvrit de gloire à Austerlitz, à Auerstaedt, à Eckmühl et à Wagram, fut blessé à la Moskowa assez gravement pour ne pouvoir reprendre du service qu'à la bataille de Dresde, et fit la campagne de France et celle de Waterloo où il fut blessé.

FRIARD (S.), reclus près de Nantes, mort vers 577 ou 583. Sa fête, le 1er août.

FRIBOURG, capitale du Brisgau, sous les murs de laquelle, en 1644, Condé, alors duc d'Enghien, livra à Merci, qui venait de s'en emparer (28 juillet), un combat acharné qui dura trois jours (2-4 août), et à la suite duquel le général ennemi dut se retirer. — Prise, en 1677, par le maréchal de Créqui après huit jours de siége (16 novembre), par Villars en 1713, elle le fut encore par le maréchal de Coigny en novembre 1744.

FRIBOURG en Suisse. Cette ville fut prise d'assaut par le général Pigeon en mars 1798. — Plusieurs traités y furent signés : 1519, 29 novembre. Paix perpétuelle entre la France, d'une part, les cantons suisses et leurs alliés, de l'autre. — 1564, 7 décembre. Renouvellement de l'alliance de la France avec les Ligues suisses. (Voy. le texte de ces deux traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — 1803, 27 septembre. Alliance défensive entre la France et la Suisse.

FRICAMP (Seigneurs de), de la maison de Sarcus (Picardie).

FRICHES-DORIA-DE-BRASSEUSES (Des), famille d'où sont sortis les seigneurs de Cayeux et les marquis de Doria.

FRIEDBERG, ville à peu de distance de Francfort, près de laquelle, le 13 juillet 1796, les Autrichiens furent battus par les Français. = —, village de Bavière, où, en août 1796, le général autrichien la Tour fut battu par les Français.

FRIEDLAND, ville de Prusse, sur l'Alle. Elle a donné son nom à l'une des plus brillantes victoires de l'empire, remportée, le 14 juin 1807, par Napoléon sur les Russes, qui laissèrent 17 000 hommes sur le champ de bataille et perdirent 20 000 prisonniers et 120 canons. — Le traité de Tilsitt en fut le résultat.

FRIEDLINGEN, petite ville du grand-duché de Bade, où, le 14 octobre 1702, Villars battit le margrave Louis de Bade.

FRIOUL (Duc de). Voy. DUROC.

FRIPIERS. La communauté des fripiers à Paris ne paraît avoir eu des statuts que sous François Ier, qui, par un édit de juin 1544, confirma les règlements faits pour elle. Ils furent confirmés de nouveau à diverses reprises au XVIe et au XVIIe siècle (1556, 1560, 1561, 1569, 1599, 1612, 1664). L'apprentissage et le compagnonnage étaient chacun de trois ans. Le brevet coûtait 72 livres, et la maîtrise 1000 avec chef-d'œuvre. Patron : La Trinité et Sainte-Croix. En 1777, ils étaient au nombre de 700.

FRIQUET (Jacques-Claude), dit de *Vauroze*, peintre, élève de Bourdon, membre de l'Académie (1672), né en 1638, mort à Paris le 25 juin 1716. — *La Paix d'Aix-la-Chapelle* (Musée du Louvre).

FRIRION (Joseph-Mathias, baron), général, né à Vendière (Meurthe) le 24 février 1752, mort à Pont-à-Mousson le 12 mai 1821. = Son neveu, le baron FRANÇOIS-NICOLAS, général, né à Vendière le 7 février 1766, mort aux Invalides le 25 septembre 1840. — *Journal historique de la campagne de Portugal*, 1841, in-8°. = Le baron JOSEPH-FRANÇOIS, frère du précédent, général, né à Pont-à-Mousson (Meurthe) le 12 septembre 1771, mort à Strasbourg le 2 mai 1849.

FRISCHE (Dom Jacques DU), bénédictin de Saint-Germain des Prés, né en 1640 à Séez (Orne), mort à Paris le 15 mai 1693.

FRISE (Département de la). Ce département qui faisait partie de l'ancienne province de Frise, et avait pour bornes au N. et à l'O. la mer, au S. le département des Bouches-de-l'Yssel, au S.-E. et à l'E. le departement de l'Ems-Occidental, fut en 1810 réuni à la France avec le reste de la Hollande. Chef-lieu, Leeuwarden.

FRISIOBONES ou **FRISII FRISIABONES**, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains. Ils habitaient ce qui a été plus tard le Limbourg, c'est-à-dire le long de la Meuse entre les *Condrusi*, les *Eburones* et les *Aduatici*.

FRISSARD (Pierre-François), inspecteur général des ponts et chaussées, né à Paris le 27 juillet 1787, mort le 2 septembre 1854.

FROBERT ou **FLOBERT** (S.), *Frodobertus*, premier abbé de Moutier-la-Celle (Champagne), vers 653, mort le 1er janvier 673. Sa fête, le 8 janvier.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoist, comte), administrateur, né en 1757, à Ainay-le-Duc, mort le 29 juillet 1828. Député aux Etats généraux, il fut l'exécuteur testamentaire de Mirabeau, et envoyé au Corps législatif après le 18 brumaire, il devint (1800) préfet de la Seine. Mais la conduite qu'il tint lors de la conspiration du général Mallet, dont il fut complétement dupe, le fit destituer au retour de Napoléon qui, pendant les Cent-Jours, le nomma préfet des Bouches-du-Rhône. Ses Mémoires ont été publiés 1868, in-8°.

FRODOALD (S.), martyr, évêque de Mende vers 820. Sa fête, le 12 septembre.

FRODOBERTUS. Voy. FROBERT.

FROGER (François), voyageur, né en 1676, mort après 1715. — *Relation d'un voyage fait en 1695-1697 aux côtes d'Afrique*, etc., 1698, in-12.

FROHANS (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy.

FROIDMONT, *Frigidus Mons*, en Beauvaisis (Oise), abbaye de bernardins, diocèse de Beauvais, fondée en 1134.

FROIDEMONTAGNE (Guillaume de), peintre de paysages, né à Paris le 4 avril 1641, reçu membre de l'Académie de peinture (1676), mort le 12 novembre 1685.

FROIDEVAL (Seigneurs de), de la famille de Dufresne (Picardie).

FROISMONT (Le sieur de), pseudonyme de l'abbé Gerberon.

FROISSARD, en Franche-Comté (Jura). Les terres et seigneuries de Roche, Bersaillin et du Bouchaud, furent unies et érigées en marquisat, en août 1748, sous le nom de Froissard de Bersaillin, en faveur de C. F. J. Ig. de Froissard de Bersaillin. = Les terres de Chatenoi, de Bellecin, Fontenelle, etc., furent unies en titre de marquisat, en décembre 1697, sous la dénomination de Froissard de Broissia, en faveur de J. Froissard de Broissia.

FROISSART (Jean), le plus célèbre chroniqueur du XVe siècle, poëte, né à Valenciennes vers 1337, mort à Chimay vers 1410. Fils d'un peintre d'armoiries, il fut de bonne heure engagé dans l'Eglise, ce qui ne l'empêcha pas de passer sa vie à courir le monde. Ce fut un chagrin d'amour qui le poussa dès sa jeunesse en Angleterre; il y devint clerc de la reine Philippa de Hainaut « et la desservoit, dit-il, de beaux dicts ou traités amoureux. » Son humeur mobile le conduisit ensuite en Ecosse, en Aquitaine, en Espagne à la suite du prince de Galles, en Italie avec le duc de Clarence qui allait épouser la fille de Galéas Visconti : il y rencontra Boccace et Chaucer. En Savoie, il dirigea les fêtes que le comte donna au duc de Clarence. La mort de la reine d'Angleterre, survenue alors, le fit penser à la retraite; il obtint dans son pays la cure de Lestines; mais le joyeux curé nous apprend que les taverniers de l'endroit eurent bientôt cinq cents francs de son argent, et on ne tarde guère à le revoir sur les routes de l'Europe, et à la cour des seigneurs; d'abord à celle de Wenceslas, duc de Brabant, poëte lui-même, dont il a recueilli les poésies en y mêlant les siennes sous le titre de *Méliador*, puis à celles du comte de Blois, du comte de Foix, qui lui fit le plus favorable accueil et le combla de présents. On le voit ensuite deux fois à Avignon, trois fois à Paris, en Hollande, en Picardie, enfin en 1395 en Angleterre où Richard II le reçut comme le serviteur favori de son aïeule. « Partout où je venois, dit-il, je faisois enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avoient été dans les faits d'armes et qui proprement en savoient parler ; et aussi aux anciens hérauts d'armes pour vérifier et justifier les matières. Ainsi ai-je rassemblé la noble et haute histoire.... » C'est ainsi en effet, en écrivant sur l'heure les événements dont il avait été témoin ou dont il tenait le récit des acteurs mêmes ou des témoins oculaires, qu'il a composé cette *chronique* si vivante, si animée, à laquelle on peut reprocher un défaut de critique, quelques redites, quelques contradictions, et certaines erreurs peut-être volontaires

mais qui possède plus qu'aucune histoire la vérité des mœurs du temps et des caractères. Il n'y faut chercher que la société chevaleresque, mais elle y est tout entière. Froissart narre pour narrer, par goût, par vocation. Il se propose cependant un but moral, il veut, dit-il, *encourager les nobles cœurs et leur montrer exemple en matière d'honneur*. Son histoire s'étend de 1326 à 1400. Elle ne se borne pas à la France, mais raconte avec un égal détail ce qui s'est passé en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Flandre, en Espagne et en d'autres pays. Pour les trente premières années, Froissart déclare avoir suivi la chonique de Jean Lebel. Il a laissé aussi des poésies qui le placent parmi les plus habiles trouvères : quelques-unes sont pleines de grâce et de sentiment. La première édition de Froissart parut chez Ant. Vérard, sans date, 4 vol. in-fol., gothique, sous le titre de : *Chroniques de France, d'Angleterre*, etc., souvent réimprimée au XVIe siècle ; toutes ces éditions sont incomplètes. Buchon en a donné une en 1824, 15 vol. in-8°, qu'il a réimprimée avec augmentations dans la collection du Panthéon, 3 vol. gr. in-8°. Mais ses éditions laissent bien à désirer. Il y a peu ou point de notes et pas de tables alphabétiques. La Société de l'histoire de France a commencé (1869) la publication d'une nouvelle édition confiée à M. Luce et qui effacera les précédentes. Ce travail offre les plus grandes difficultés, car les manuscrits de Froissart sont fort nombreux et présentent tous une infinité de variantes tant sous le rapport des faits que sous celui de la langue et de l'orthographe.

FROISSY (Seigneurs de), de la famille de la Fontaine.

FROLAND (Louis), jurisconsulte, mort au château des Portes, le 11 février 1746.

FROLOIS ou **FROLOYS**, baronnie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en comté, en mai 1684, en faveur de P. du Ban. — Elle avait donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Varincourt, d'Arcey, de Rochefort et de Portier. (Voy. le tome II de l'*Histoire de Bourgogne* par dom Planchet.)

FROLOIS. Voy. LUDRE.

FROMAGE (Pierre), missionnaire, jésuite, né à Laon, le 12 mai 1678, mort en Syrie, en décembre 1740. Il fonda dans l'Anti-Liban, au monastère de Saint-Jean-Baptiste, près d'Antura, une imprimerie d'où sortirent un très-grand nombre d'ouvrages.

FROMENT, famille du Bugey d'où sont sortis les seigneurs d'Argilliers.

FROMENT (François-Marie, baron), homme politique et publiciste, né à Nîmes, le 9 juillet 1756, mort à Paris le 22 septembre 1825. Il fut pendant la Révolution et sous l'Empire agent des Bourbons qui le laissèrent mourir dans la misère.

FROMENT (Paul-Gustave), habile opticien, né en 1815, mort en février 1865. Il s'est surtout distingué par l'invention et la construction de machines electro-magnétiques.

FROMENT-MEURICE (*N.*), orfévre-joaillier de la ville de Paris, né le 31 décembre 1802 à Paris, où il est mort en février 1855.

FROMENT. Voy. FROMMENT.

FROMENTE, baronnie du Bugey (Ain), qui a donné son nom à une ancienne maison de laquelle elle passa ensuite aux maisons de Beauregard et de la Baume. = — (Seigneurs de), de la maison de Coligny.

FROMENTEAU (Seigneurs de), de la maison de Buchepot. = —, voy. FROUMENTEAU.

FROMENTEL (Seigneurs de), branche de la famille de Nœufville (Artois). = —, de la maison de Cohen.

FROMENTIÈRES (Jean-Louis DE L'ESTANG DE), prédicateur, évêque d'Aire (1673), né à Saint-Denis de-Gastines (Sarthe) en 1632, mort à Aire en décembre 1684.

FROMMENT ou **FROMENT** (Antoine), un des réformateurs de Genève, né dans le Val de Trièves, près de Grenoble, en 1510, mort à Genève vers 1585. Il alla prêcher plusieurs fois la réforme à Genève où, après le triomphe des idées nouvelles, il fut nommé pasteur, puis notaire ; mais son inconduite et celle de sa femme le firent destituer. M. G. Revilliod a publié de lui une chronique intéressante : *Les Actes et les gestes merveilleux de la cité de Genève*, 1854, in-8°.

FRONDE. Cette arme des peuples primitifs se conserva en France longtemps après l'introduction des armes à feu. En 1572, au célèbre siége de Sancerre, elle fut encore employée et très-utilement par les habitants. On l'avait alors surnommée l'*arquebuse de Sancerre*.

FRONDE. C'est le nom que l'on donne aux troubles qui agitèrent la France pendant la minorité de Louis XIV, et qui durèrent depuis le mois d'août 1648 jusqu'en 1653, où la soumission de Bordeaux (31 juillet) mit fin à la guerre civile. Pendant ces troubles, dirigés surtout contre Mazarin et où le Parlement joua un rôle prédominant, la cour eut d'abord pour elle Condé, qui l'abandonna (mai 1652) pour se joindre aux Espagnols, au moment même où Turenne, qui avait combattu jusqu'alors pour le Parlement, s'attacha à la cause royale. Le nom de *Fronde* vient d'un mot de Bachaumont, fils du président Lecoigneux. Au commencement de la lutte soutenue contre la cour par les membres du Parlement, ceux-ci se laissant adoucir par le duc d'Orléans, puis, en son absence, recommençant leurs attaques de plus belle, il les compara aux écoliers qui *frondaient*, c'est-à-dire se battaient à coups de pierre dans les fossés de Paris, se séparaient dès qu'ils voyaient le lieutenant civil, et, lui parti, reprenaient leurs jeux. Le mot fit fortune, et, outre celui de *Fronde*, il nous a donné les mots *fronder* et *frondeur*.

FRONDEVILLE (Thomas-Louis-César-Lambert, marquis de), homme politique, président à mortier au parlement de Rouen, membre des États généraux, pair de France, né à Lisieux en 1756, mort à Paris le 13 juin 1816.

FRONSAC, *Frontiacum*, *Francicum*, chef-lieu du Fronsadois (Gironde). La terre et seigneurie de Fronsac, érigée en comté (1551), puis en marquisat (1555) en faveur d'Ant. de Lustrac, passa dans la maison de Caumont, et fut érigée en duché-pairie (1608) en faveur de François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Paul. A sa mort (1631) la pairie fut éteinte, mais Richelieu ayant acquis Fronsac obtint une nouvelle érection en juillet 1634, et donna au marquis de Brezé, son neveu, le duché de Fronsac. La sœur du marquis, la princesse de Condé, hérita du duché et le céda (1646) à Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, dans la maison duquel il resta jusqu'à la Révolution.

FRONSAC (Le duc de), pseudonyme de V. R. Barbet.

FRONSADOIS, petit pays du Bordelais, d'environ 20 kilom. de long sur 10 de large; chef-lieu, Fronsac (Gironde).

FRONT (S.), premier évêque de Périgueux, à une date inconnue (IIIe ou IVe siècle). Sa fête, le 25 octobre.

FRONTEAU (Le P. Jean), érudit, né à Angers, en 1614, mort le 17 avril 1662.

FRONTEBOSC (Seigneurs de), de la famille de Toustain (Normandie).

FRONTENAC (Seigneurs de), branche de la famille de Buade (Touraine).

FRONTENAY, terre et seigneurie de Franche-Comté (Jura), érigée en marquisat en faveur de Laurent-Gab. de Montrichard de Visemal, par lettres d'août 1743.

FRONTENAY (Seigneurs de), branche de la maison de Rohan.

FRONTIACUM, Fronsac.

FRONTIER (Jean-Charles), peintre, né à Paris en 1701, membre de l'Académie (1744), élève de Cl.-Guy Hallé, mort à Lyon le 2 septembre 1763. — *Prométhée* (musée du Louvre).

FRONTON - CARACOTTA (Hippolyte), pseudonyme de Pierre du Moulin.

FRONTON. Voy. Duc.

FRONTS D'AIRAIN. C'est le nom qu'au dire d'Agrippa d'Aubigné on donnait à quelques-uns des plus hardis discoureurs et conseillers des calvinistes.

FROSNE (Jean), graveur, né vers 1623, mort vers 1676.

FROTHAIRE, évêque de Toul (814), mort en mai 848. — *Lettres* publiées dans le tome II du recueil de Duchesne.

FROTIER ou **FROTTIER**, maison originaire de Bourgogne. D'elle sont sortis les seigneurs de Melzéart, de Preuilly, de la Messelière, de Fougeré, de Chamousseau, de Baigneux, de l'Escorcière, de Pouillé, d'Azay, de la Rochette, des Roches-sur-la-Vienne, de l'Espinay, de Perray et de la Coste. Armes : *d'argent à un pal de gueules, accompagné de dix losanges de même, posées* 2, 2, 2, 2, *et une de chaque côté*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

FROTTÉ (Le comte Louis de), chef royaliste, né en 1755, en Normandie, fusillé à Verneuil le 19 février 1800.

FROULAY, maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Denis de Gastines, de Beauquesne, de Poillé, de Tessé, d'Ambrières et de Montflaux. — Armes : *d'argent au sautoir de gueules, endenté en bordure de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

FROUMENTEAU ou **FROMENTEAU**, pseudonyme sous lequel s'est caché un écrivain protestant que l'on croit être Nic. Barnaud, et qui a publié, en 1581, in-8°, un ouvrage plein de renseignements sur les misères de la France dans la deuxième moitié du XVIe siècle : *le Secret des finances de France*, in-8°.

FRUCTIDOR (Journée du 18). C'est le nom sous lequel est connu le coup d'État exécuté le 18 fructidor an V (4 sept. 1797), par trois membres du Directoire, Barras, Rewbel et la Réveillère-Lépeaux, avec l'aide du général Augereau, qui leur avait été envoyé par Bonaparte. Il fut dirigé à la fois contre leurs deux collègues, Carnot et Barthélemy, et contre les conseils des Cinq-Cents et des Anciens, où le parti royaliste avait la majorité. Barthélemy, Pichegru, président du Corps législatif furent arrêtés; les membres opposants des conseils dispersés et emprisonnés. Puis, le soir du même jour, les autres membres rendirent un décret qui condamnait à la déportation à Cayenne les deux directeurs, Carnot, qui avait pu s'échapper, et Barthélemy; onze membres du conseil des Anciens, quarante-deux membres du conseil des Cinq-Cents, des journalistes et un certain nombre d'individus appartenant à différents partis. Le 24 fructidor, Merlin de Douai et François de Neufchâteau remplacèrent les deux directeurs proscrits. Les lois contre les émigrés et les prêtres furent remises en vigueur, et la liberté de la presse suspendue pendant un an. Ce coup d'État, qui rendit possible le 18 brumaire, ne mit point fin à la lutte, et le 30 prairial de l'année suivante (18 juin 1799) le Corps législatif prit sa revanche contre le Directoire.

FRUITERIE, un des sept offices de la maison du roi. C'était elle qui, jusqu'à Louis XIII, fournissait les fruits pour la table du roi, mais Louis XIII en chargea la panneterie-bouche. (Voy. ce mot.) La fruiterie avait principalement le soin de fournir les bougies pour les lustres, les bougeoirs et les flambeaux de la chambre, et les girandoles de la table du roi. Elle se composait d'un *chef ordinaire*, de douze chefs, de douze aides, d'un fruitier ordinaire, d'un *palmier ordinaire* et de quatre sommiers.

FRUITIER DU ROI, officier de la maison du roi, qui avait la charge de faire venir de Provence, ou d'y aller querir, au premier janvier, les fruits du pays, et vers la fin du carême, les palmes pour le jour des Rameaux.

FRUITIERS. La communauté des fruitiers-orangers, à Paris, avait des statuts qui remontaient à 1412, et qui furent confirmés par Henri IV (1608) et Louis XIII. Le brevet coûtait 40 livres, la maîtrise 850. Patron, saint Léonard. En 1777, ils étaient au nombre de 123.

FRUSASC, ville forte du Piémont, à 4 kilom. de Pignerol. Elle fut prise par Lesdiguières au mois d'avril 1595.

FUCINIACUM, le Faucigny.

FUENGIROLA, château-fort du royaume de Grenade. Il fut attaqué le 15 octobre 1810 par un corps anglo-espagnol qui fut complétement battu.

FUENTE-DE-CANTOS, bourg d'Espagne près duquel les Espagnols furent battus par les Français le 15 septembre 1810.

FUENTÈS-DE-ONORO, petite ville d'Espagne près de laquelle le 8 mai 1811 se livra entre Masséna et une armée anglo-portugaise commandée par Wellington, une bataille sanglante qui n'eut guère d'autre résultat que de laisser une partie du champ de bataille au pouvoir des Français.

FUENTE-SANTA, montagne sur les frontières de la Castille où les Espagnols furent battus par les Français le 11 octobre 1810.

FULBERT *de Chartres*, célèbre prélat, poëte latin, homme d'État, né vers 950, mort à Chartres le 10 avril 1028 ou 1029. Avant d'être évêque de Chartres (1007), il avait professé dans cette ville d'une manière éclatante, et l'on venait suivre son enseignement, non-seulement de toutes les parties de la France, mais d'Allemagne et d'Italie. Ses œuvres qui se composent de lettres, de vers, de sermons, ont été publiées, 1585, in-8° et 1608.

FULBERT, archidiacre de Rouen, hagiographe, vivait vers le milieu du XIe siècle. On a de lui des Vies de saint Romain et de saint Remi. = Un autre FULBERT, moine de Saint-Ouen, à la fin du XIe siècle, a laissé des Vies de saint Ouen et de saint Aicadre.

FULCHIRON (Jean-Claude), homme politique, écrivain, né à Lyon le 21 juillet 1774, mort au mois de mars 1859.

FULCO. Voy. FOULQUES.

FULCRAN (S.), évêque de Lodève le 4 février 949, mort le 13 février 1006.

FULGERIÆ, Fougères.

FULHAN (Seigneurs de), sortis des seigneurs de Monteil, branche de la maison d'Adhémar.

FULIGNY, maison de Champagne, d'où sont sortis les comtes de Rochechouart.

FULIUM, Feuillans.

FULLANUS (S.). Voy. FOIGNAN.

FULRADE, abbé de Saint-Denis, homme d'État, mort le 16 juillet 784. Il contribua à faire monter Pépin le Bref sur le trône.

FUMÉE, famille originaire de Touraine, d'où

sont sortis les seigneurs des Roches, de Blandé, de Bourdelles, des Fourneaux et de la Grassière. (Voy le P. Anselme, t. VI.) = Adam FUMÉE, médecin de Charles VII et de Louis XI, garde des sceaux (1479-1483), né en Touraine en 1430, mort à Lyon en 1494. = Son petit-fils, ANTOINE, sieur de Blandée, jurisconsulte, premier président au parlement de Bretagne (1572), né en 1511, mort vers 1575. = MARTIN, sieur de Genillé, neveu du précédent, écrivain, né vers 1540, mort vers 1590.

FUMECHON (Seigneurs de), de la maison de Billy (Soissonnais).

FUMEL, petite ville d'Agénois (Lot-et-Garonne) avec titre de baronnie, d'où a tiré son nom une maison qui prit plus tard le nom de la Barthe. La baronnie fut érigée en vicomté par Henri IV en faveur de Charles de Fumel. De la maison de Fumel sont sortis les seigneurs de Montaigu, de Roquebrune et de la Salle. Armes : *d'azur à trois pointes d'or montantes*. (Voy. l'*Histoire généalogique du Dauphiné*, t. III.) La petite ville de Fumel, dont les habitants étaient attachés à la réforme, fut prise et démantelée par Montluc qui y exerça ses cruautés habituelles.

FUMEL (Jean-Félix-Henri de), évêque de Lodève (1750), né à Toulouse, en 1717, mort le 2 janvier 1790.

FUNÉRAILLES (Droit de), droit que les curés prétendaient avoir sur les biens meubles de ceux de leurs paroissiens qui venaient à mourir. Il paraît avoir été du tiers, dettes déduites. En Bretagne, par suite d'un accord entre les parties intéressées, il avait été réduit au neuvième. Un arrêt du parlement de Paris en date du 8 août 1416, faisant droit à des réclamations élevées par l'église du Mans, fixa au dixième ou à l'estimation du dixième la redevance dont elle pouvait réclamer le payement.

FURETIÈRE (L'abbé Antoine), littérateur, lexicographe, né à Paris le 28 décembre 1619, mort le 14 mai 1688. Nommé (1662), membre de l'Académie française, il en fut exclu vingt-trois ans après, comme ayant voulu publier pour son compte un *Dictionnaire* de notre langue avant la publication de celui de sa compagnie. Celle-ci ayant fait supprimer le privilége qu'il avait obtenu, Furetière s'en vengea par des factums, qui eurent beaucoup de succès. Outre son *Dictionnaire*, qui parut en Hollande deux ans après sa mort et qui, plus tard, réimprimé à Trévoux et fort augmenté par Basnage et quelques autres savants, prit le nom de *Dictionnaire de Trévoux*, on a de Furetière : *Le roman bourgeois* (1666), réimprimé dans la Bibliothèque elzévirienne; des *Fables*, des *Satires*, etc. Ses *Factums* contre l'Académie ont été réédités par M. Asselineau, 1859, 2 vol. in-12.

FURGAULT (Nicolas), humaniste, né à Saint-Urbain (Haute-Marne) en 1706, mort le 21 décembre 1795.

FURGOLE (Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Castelferrus (Tarn-et-Garonne) le 24 octobre 1690, mort à Toulouse en mai 1761. — *Œuvres*, 1775-1776, 3 vol. in-8°.

FURNES, ville de la Flandre occidentale (Belgique) près de laquelle le 13 août 1297 les Français, commandés par Robert, comte d'Artois, remportèrent une victoire complète sur les Flamands.

Furnes fut prise par le prince de Condé (alors duc d'Enghien) en 1648, par les Espagnols en 1651, par Louis XV en 1744, et prise et reprise plusieurs fois par les Français et les Autrichiens en 1792 et 1793.

FURNESTERUS (Z.), pseudonyme de H. Doneau.

FURNINUS, le Fornin, affluent de la Loire.

FURRELIQUE. Au XIVe siècle, ce mot était, en Normandie, synonyme de poitevine ou pite, et s'appliquait aux monnaies de minime valeur.

FURSI ou **FOURSI** (S.), *Fursæus*, fondateur du monastère de Lagny, mort le 16 janvier 650 à Frohen (Somme).

FUSCIEN (S.), martyr près d'Amiens, au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 11 décembre.

FUSIL. Ce fut seulement dans les dernières années du XVIIe siècle que le fusil à silex, c'est-à-dire l'arme à feu pourvue d'un chien et d'une batterie destinés à remplacer la mèche ou le rouet, fut introduit dans les armées françaises. La pique disparut aussi, lorsque l'on eut adapté la baïonnette au fusil.

Le fusil à percussion a été inventé vers 1800 par un armurier écossais, Alexandre Forsith. Ce fut seulement en 1840, après de nombreux essais, qu'on se décida à l'introduire dans l'armée française. Le modèle adopté alors fut modifié en 1842 et subsista jusqu'à l'introduction des fusils *Chassepot* (1866).

FUSNIACUM, Foigny.

FUVEAU (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Durand. = —, de la famille de Puget (Provence). = —, de la famille de Regis (Provence). = —, de la famille de Vitalis (Provence).

FUXUM, Foix.

FUZELIER (Louis), auteur dramatique, né à Paris en 1672, y mourut le 19 septembre 1752.

FYOT, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de la Marche, de Vaugimois, d'Arbois, de Chevenet, de Bosjean, de Mimeure, de Neuilly, de Dracy et de Clemencey. = CLAUDE FYOT DE LA MARCHE, érudit, né à Dijon le 9 octobre 1630, y mourut le 17 avril 1721. = Son neveu, FRANÇOIS, baron de Montpont, magistrat, écrivain, né à Dijon le 1er décembre 1669, mort à Paris le 4 juillet 1716.

G

G. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des Monnaies de Poitiers.

G*** (René de), pseudonyme de la Garancière.

G***, vicaire de Ville-d'Avray, pseudonyme de Moreau.

GA*** (M. R.), pseudonyme de Michel de Marillac.

GABALI, peuple établi dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains. Il était dans la clientèle des Arvernes et avait pour chef-lieu *Anderitum* (Anterrieux, à 32 kilomètres au S. de Saint-Flour) il passa sous la domination des Wisigoths.

GABALICUS PAGUS, le Gévaudan.

GABALIS (Le comte de), pseudonyme de l'abbé de Montfaucon de Villars.

GABALUM, Javols (Lozère).

GABANON (Léonard), pseudonyme de Travenol.

GABARDAN, *Gabarretensis tractus*, pays de Gascogne, avec titre de vicomté; chef-lieu, Gabaret (Landes). Il était borné au N. et à l'E. par le

Condomois, au S. par l'Eauzan, à l'O. par le pays de Marsan. Il avait environ 40 kilom. de long sur 16 de large.

GABARET. C'est le nom de plusieurs marins distingués du XVIIe siècle et qui appartenaient à la même famille. Un Gabaret, capitaine de vaisseau, fut tué sur *le Vigilant*, qu'il commandait le 6 novembre 1673 dans un combat contre les Espagnols. = MATHURIN, chef d'escadre, mourut en septembre 1671. = Son fils, JEAN, lieutenant général des armées navales, mourut à Rochefort le 26 mars 1697. = GABARET D'ANGOULIN, marquis de Jousserans, mourut après 1716. = Son fils, LOUIS, fut tué devant Tabago le 3 mars 1677. = Un autre GABARET, chef d'escadre et gouverneur de la Martinique, mourut en 1693. = Un autre, lieutenant du roi au gouvernement général des îles, chassa les Anglais de la Guadeloupe en 1703. = Un dernier fut fait chef d'escadre en 1736. — Voy. GAVARET.

GABATUM, Levroux (Indre).

GABASTON, terre et seigneurie de Béarn (Basses-Pyrénées), l'une des douze premières baronnies de la province. Elle appartint successivement aux familles Mesplez, de Portarrieu et de Faget.

GABELLE. Ce mot (de l'allemand *gabe*), après avoir signifié d'abord toute espèce d'impôt ou d'aide, finit par être appliqué uniquement à l'impôt sur le sel. Cet impôt, qui avait probablement existé de tout temps, ne prit que sous Philippe de Valois la forme qui le rendit si lourd et si odieux aux populations. Par son ordonnance du 20 mars 1343, ce prince institua au profit de la couronne le monopole du sel dans tout le royaume, et institua six commissaires chargés d'établir des greniers où devait s'approvisionner chaque famille, qui était taxée arbitrairement à une certaine quantité de sel sans pouvoir revendre le surplus de sa consommation. La gabelle, regardée d'abord comme temporaire, supprimée même momentanément en 1356, fut rétablie d'une manière définitive par Charles V, et ne fut abolie que par la loi du 10 mai 1790. Elle fut depuis son établissement jusqu'au XVIIIe siècle une cause fréquente de rébellions. Les plus graves furent celles de la Rochelle en 1542, de la Saintonge et de la Guyenne en 1548, de la Bretagne en 1675; ces deux dernières furent cruellement réprimées.

Louis XIV, dans une ordonnance en date du 6 mai 1680 portant un règlement général sur les gabelles, qui fit loi jusqu'à la fin de la monarchie, avait divisé la France en *pays de grandes gabelles*, *pays de petites gabelles* et *pays exempts de gabelles* appelés *pays de franc-salé* ou *pays rédimés*.

Les *pays de grandes gabelles* comprenaient la plus grande partie de la France, savoir : les généralités de Paris, Soissons, Amiens, Châlons, Orléans, Tours, Moulins, Bourges, Dijon, Rouen, une partie de celle de Caen, la Franche-Comté, la Lorraine, les Trois-Evêchés et l'Alsace. C'était dans les pays de grandes gabelles que le sel se vendait le plus cher.

Les *pays de petites gabelles* étaient le Roussillon, le Languedoc avec le haut Vivarais seulement, le Rouergue, l'Auvergne, le Lyonnais, la Provence, le Dauphiné, le Mâconnais, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex.

Les *pays exempts de gabelles*, ou, comme nous venons de le dire, les *pays de franc-salé*, étaient le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, la Marche, l'Artois, la Flandre française et les villes de Boulogne et de Calais. Ces pays avaient obtenu, soit par rachat, soit autrement, la liberté d'acheter et de revendre le sel sans payer aucun droit au roi.

Il y avait deux espèces de greniers pour la vente du sel : les *greniers de vente volontaire*, où les particuliers venaient s'approvisionner, quand bon leur semblait, lorsqu'ils avaient besoin de cette substance pour leur industrie ou leur commerce; et les *greniers d'impôts*, où chaque paroisse du ressort était obligée de faire enlever la quantité « pour le pot et la salière » à laquelle elle avait été taxée d'après sa population. Cette quantité était fixée à 50 livres par an pour sept personnes, quel que fût leur âge.

Un impôt aussi lourd donnait lieu à une contrebande fort active, qui au XVe siècle était réprimée avec une impitoyable rigueur. On voit, d'après les réclamations des États généraux de 1484, qu'en un petit nombre d'années plus de cinq cents faux-sauniers (voy. ce mot) avaient été mis à mort, dans l'Anjou, le Maine et le pays Chartrain. La législation fut adoucie plus tard, et les galères et le bannissement furent substitués à la peine capitale. (Voy. le *Traité des aydes, tailles et gabelles*, par Lazare du Crot, 1627, 1633, 1636, in-8°; et le *Dictionnaire des Aydes*, par P. Brunet de Grandmaison, 1730, 2 vol. in-12.)

GABILLON (Seigneurs de), branche de la maison de Gontaut.

GABILLON (Auguste-Frédéric), théatin, puis protestant, théologien, né à Paris, vivait au commencement du XVIIIe siècle.

GABIOT (Jean-Louis), auteur dramatique, né à Salins en 1759, mort à Paris le 12 septembre 1811.

GABOURD (Amédée), écrivain, né vers 1805, mort en novembre 1867.

GABRIAC, baronnie du Gévaudan (Lozère) qui a appartenu successivement aux maisons de Cadouane, de Montcalm et de Roquefeuil.

GABRIEL (Jacques), architecte, né à Paris, mort en 1686. Il construisit le château de Choisy-le-Roi, et commença le Pont-Royal (à Paris) qui fut achevé par son fils. = JACQUES, fils du précédent, architecte du roi, inspecteur général des bâtiments, né en 1667, mort en 1742. = JACQUES-ANGE, architecte, fils du précédent et le plus célèbre de la famille, né à Paris vers 1710, mort vers 1782. Il restaura le Louvre, et construisit l'École militaire et les deux bâtiments de la place de la Concorde, le Garde-meubles et le Ministère de la marine.

GABRIEL *de Chinon*, capucin, missionnaire, mort au Malabar le 27 juin 1670.—*Relations nouvelles du Levant*, 1671, in-12.

GABRIEL (Claude-Louis), jurisconsulte, né en 1697 à Metz, où il est mort en 1775.

GABRIELLIS (De), famille du duché d'Urbin établie dans le comté Venaissin à la fin du XVIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Mérigeane et de la Baume. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

GABY (Jean-Baptiste), missionnaire observantin, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.—*Relation de la Nigritie*, 1689, in-12.

GACÉ, bourg de Normandie (Orne), avec titre de comté, possédé par la maison de Matignon. — Voy. MATIGNON.

GACHES (Jacques), avocat calviniste, né à Castres le 14 janvier 1558, y mourut le 14 novembre 1612. — *Mémoires*, en partie inédits. = Son petit-fils, RAYMOND, prédicateur calviniste, né à Castres vers 1615, mort à Paris en décembre 1668.

GACON (François), poëte satirique, né à Lyon en 1667, mort à Baillon près Beaumont-sur-Oise dont il était prieur, le 15 novembre 1725.

GACON (Marie-Armande-Jeanne, veuve d'HUMIÈRES, dame DUFOUR DE SAINT-PATHUS, née),

écrivain, née à Paris en 1753, y mourut vers 1835.

GADAGNE. La terre de Châteauneuf, dans le comté Venaissin, fut érigée en duché par Clément IX en 1669, en faveur de Charles-Félix de Galien Galeano, comte de Gadagne, gouverneur de la Rochelle, généralissime des armées de Rome et de Venise, mort en 1701.

Une héritière d'une branche de la maison de Gadagne a porté les noms et les armes de Gadagne à une branche de la maison d'Hostun. (Voy. Robert, *Etat de la Provence.)*

GADIFER DE LA SALLE, l'un des compagnons de Béthencourt, dans sa conquête des Canaries (1402), mort on ne sait à quelle époque.

GAEL, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Saint-Malo, abbaye de bénédictins, fondée, dit-on, au VIe siècle.

GAETAN (Angélique-Rose), pseudonyme de A. S. F. Menegaud.

GAÈTE, ville forte du royaume de Naples. Occupée par Charles VIII en 1495, elle se souleva après le départ du roi, contre la garnison qu'il y avait laissée; mais sa révolte fut immédiatement châtiée avec la dernière rigueur (24 juin). L'année suivante elle retomba par capitulation au pouvoir de Frédéric. Reprise en 1501, elle fut assiégée par Gonsalve de Cordoue et capitula le 1er janvier 1504.— Championnet s'en empara le 8 janvier 1799 presque sans coup férir; mais en 1806 il fallut un long siége (8 mars-18 juillet) pour l'enlever aux Napolitains.

GAÈTE (Duc de). Voy. GAUDIN.

GAFFAREL (Jacques), théologien et écrivain cabalistique, né à Mane (Basses-Alpes) en 1601, mort en 1681.

GAGE. Le gage est une sûreté réelle accordée au créancier. Il est mobilier ou immobilier. Dans le premier cas, il confère au détenteur de l'objet le droit de se faire payer sur le prix qu'on en peut tirer avant tous autres; dans le second, il prend le nom d'antichrèse, autrefois mort-gage (*pignus mortuum*), et consiste généralement dans le droit qu'il donne au créancier de faire siens les fruits de l'immeuble.

Sous les Mérovingiens, les vases sacrés ne pouvaient servir de gage. Charlemagne interdit aux juifs de prêter sur gage aux chrétiens sous peine de perdre la main et de voir leurs biens confisqués.

A l'époque féodale, le gage fut appelé *peinora*, au midi, et *nan* (nantissement) dans le nord. Le gage mobilier consistait dans la détention corporelle de la chose; le seigneur, le propriétaire et parfois le créancier y avaient droit, pour l'acquittement des redevances dues par le vassal, le locataire et le débiteur. Mais l'aliénation du gage ne pouvait avoir lieu sans autorisation de justice. On criait à cet effet le gage-abandon; on demandait à combien, *in quantum*, d'où est venu le mot *encan*.

Le gage immobilier se divisait en vif-gage et mort-gage; le premier était ainsi appelé parce qu'il ne cessait pas de profiter au débiteur, de vivre en quelque sorte pour lui; investi du droit de percevoir les fruits, le créancier les imputait sur la dette qui finissait par s'éteindre. Dans le mort-gage, au contraire, on ne tenait pas compte de la perception des fruits, de sorte que la propriété du débiteur mourait entre ses mains si la dette n'était pas payée au terme convenu; aussi fut-il défendu par l'Église comme usuraire. « Mort-gage, dit la coutume de Normandie dans le même sens, est qui de rien ne s'acquitte, vif-gage qui s'acquitte par les issues. »

En 1317, Philippe V avait décidé qu'on ne pourrait vendre le gage qu'au bout d'une année et s'il se détériorait. Dans le cas contraire, le délai variait, suivant les coutumes, entre deux ou trois ans à partir du moment où le payement aurait dû être effectué.

Au moyen âge c'était entre les mains des juifs que se concentrait presque tout le commerce. Mais les banqueroutes générales dont le pouvoir les frappait périodiquement les obligeaient à se faire donner des gages. Il paraît qu'ils n'étaient pas scrupuleux sur le choix des objets. Cette facilité à tout recevoir nécessita de la part des rois une série de mesures répressives. Nous avons déjà cité un capitulaire de Charlemagne. En 1218, Philippe Auguste leur défendit de prendre les instruments et animaux de travail, le blé battu, les ornements d'église et les vêtements ensanglantés. Saint Louis ne voulait pas qu'ils se fissent donner des gages sans témoins. Louis X renouvela l'interdiction de Philippe II, et le roi Jean ajouta aux objets prohibés les reliques, les calices, les livres d'église et les fers de moulin.

Les jurisconsultes du moyen âge appelaient aussi gage-mort la rente constituée en biens-fonds ou autrement par les parents à leurs enfants, en vue de leur mariage. Cette rente servait de gage au payement de la dot, et les conjoints en percevaient les revenus ou arrérages pendant une époque déterminée, à l'expiration de laquelle le bien retournait aux hoirs ou ayants cause des donateurs, pourvu que la dot eût été payée (*Olim*, arrêt 1259; Pierre Fontaine, etc.).

Le gage-pleige était l'ôtage que les champions fournissaient au seigneur lors des duels judiciaires, ou la caution présentée par le vassal au suzerain quand il ne pouvait s'acquitter de ses obligations. Enfin on désignait sous le nom de gage-pleige l'assemblée annuelle des seigneurs, relevant d'un même fief, dans laquelle ils choisissaient en commun un prévôt receveur des redevances féodales.

GAGE DE BATAILLE. Voy. DUEL.

GAGNANT (Jean-Nicolas-Victor), peintre, né à Paris en 1767, mort le 10 octobre 1796. Compromis dans le complot du camp de Grenelle, et condamné à mort, il chercha à s'évader au moment du supplice, et fut tué par un gendarme.

GAGNE, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Périgny et de Pouilly.

GAGNÉ (Seigneurs de), de la famille de Lenfernat (Brie).

GAGNERAUX (Benigne), peintre d'histoire, élève de Devosge, né à Dijon en 1756, mort à Florence en 1795.—*Soranus et Servilie;* la *Bataille de Sénef;* le *Passage du Rhin par Condé;* une *Bacchanale;* deux *Dessins* (musée de Dijon).

GAGNI, **GAGNÉE** ou **GUIGNI** (Jean de), *Gagnæus,* théologien, érudit, né à Paris, mort en 1549.

GAGNIER (Jean), orientaliste, né à Paris vers 1670, mort en Angleterre le 2 mars 1740.

GAGUIN (Robert), chroniqueur, poëte, négociateur, ministre général des mathurins, né à Calonne-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), vers 1425, mort au monastère de Préavin (Nord), le 22 juillet 1502. Il fut chargé de plusieurs missions importantes par Louis XI et Charles VIII. On a de lui : *Compendium supra Francorum Gestis,* 1497, in-4°, souvent réimprimé et augmenté; *Annales rerum Gallicarum,* 1577, in-fol.; 1586, in-8°; *Les Chroniques faites par R. P. en Dieu Turpin, archevêque de Reims,* 1527, in-4°, goth. rare; 1583, in-8°; *Epistolæ et orationes*, in-16, goth.; *Glossarium latinum,* etc.

GAI, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Castelet, de Sausses et de Villevieille.

GAIE SCIENCE. Voy. FLORAUX (jeux).

GAIGNAT (Louis-Jean), né dans le Nivernais, en 1697, mort à Paris en avril 1768. Il est connu par la belle collection de livres et de tableaux qu'il avait réunie.

GAIGNIÈRES (François-Roger de), érudit, gouverneur de la principauté de Joinville, mort en mars 1715. Il avait amassé une riche collection de manuscrits et de dessins qu'il vendit au roi le 19 février 1711, et qui, sauf un certain nombre de portefeuilles actuellement en Angleterre, sont conservés à la Bibliothèque impériale.

GAIGNON, famille du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Vilaines.

GAIGNONVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Brezé (Anjou).

GAIGNY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France, érigée en châtellenie, en faveur de Dominique Ferrari, par lettres de mai 1671.

GAIL (Jean-Baptiste), helléniste, né à Paris le 4 juillet 1755, y mourut le 5 février 1829. Il fut successivement professeur de grec au Collége de France, membre de l'Académie des inscriptions, conservateur des manuscrits grecs et latins de la Bibliothèque royale. Bien que sa science ne fût point très-grande, il contribua beaucoup à la renaissance des études grecques en France. = Sa femme, EDME-SOPHIE GARRE, née à Melun en 1776, morte à Paris le 24 juillet 1819, a composé un très-grand nombre de romances et fait jouer plusieurs opéras comiques. = JEAN-FRANÇOIS, fils des précédents, littérateur et helléniste, né le 28 octobre 1795 à Paris, où il mourut le 22 avril 1845.

GAILLARBOIS, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Marcouville.

GAILLARD. Il y a deux familles de ce nom en Provence. La première a produit les seigneurs de Belafaire, de Gigors, de Bayons et du Sauze. De la seconde sont sortis les seigneurs de Moissac, de Saint-Estève, de Ventabren et de Lonjumeau. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.) = Il y avait en Picardie une famille du même nom, qui a produit les seigneurs de Boencourt et de Courcelles.

GAILLARD (Augier), poëte languedocien, né à Rabastens (Tarn) vers 1530, mort vers 1595. Il était charron. — *Obros*, 1599, souvent réimprimés, et entre autres en 1843, in-12.

GAILLARD (Jacques), ministre calviniste, né à Montauban vers 1620, mort à Leyde vers 1690.

GAILLARD (Honoré REYNAUD DE), jésuite et prédicateur, né à Aix le 9 octobre 1641, mort à Paris le 11 juin 1727.

GAILLARD (Gabriel-Henri), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1760), de l'Académie française (1771), né en 1726 à Ostel, près de Soissons, mort à Saint-Firmin (Oise) le 13 février 1806. — *Histoire de François Ier*, 1766-69, 7 vol. in-12; *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, 1771-1777. Ces deux ouvrages ont été réimprimés.

GAILLARD (Emmanuel), archéologue, né en 1772, mort à Rouen en novembre 1837.

GAILLEFONTAINE (Seigneurs de), de la famille de Le Gendre.

GAILLON, *Gallio*, bourg du département de l'Eure, célèbre par le magnifique château de plaisance des archevêques de Rouen, construit pour le cardinal Georges d'Amboise (Voy. AMBOISE). Il fut démoli pendant la Révolution, et une des façades, sauvée par Al. Lenoir, se voit aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts. Sur son emplacement a été élevée une maison centrale de détention.

GAILLON (Seigneurs de), de la famille de Vion (Vexin).

GAILLONNIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Grandin (Normandie).

GAÎNIERS. Les statuts des gaîniers, bourreliers et ouvriers en cuir bouilli de la ville de Paris furent confirmés par des lettres patentes de Charles IX, en date du 21 septembre 1560. Le brevet coûtait 40 livres; la maîtrise, 600. Patrons: la Madeleine et saint Maur. En 1779, ils étaient au nombre de 123.

GAI-PERREUX (Seigneurs du), branche de la maison de Seigneuret (Dauphiné).

GAIN DE MONTAGNAC ou **MONTAIGNAC** (L. Laurent-Joseph), littérateur, né à Lisbonne le 16 mai 1731, mort vers 1780. = FRANÇOIS, de la même famille que le précédent, évêque de Tarbes (1782-1790), né le 6 janvier 1744 au château de Montagnac (Rouergue), mort près de Lisbonne en 1806. = MARCIAN, comte de MONTAGNAC, neveu du précédent, littérateur, né en janvier 1778, mort en janvier 1819. — *Mémoires* de Louis XIV, 1803 et 1806, in-8°.

GAIRE (Seigneurs de), de la famille de Vinols (Forez).

GAJAN (Seigneurs de), de la famille d'Albenas (Languedoc).

GAL ou **GALL** (S.), évêque de Clermont de 532 à 553. Sa fête, le 1er juillet. = — (S.), évêque de Clermont en 650. Sa fête, le 1er novembre.

GALAISIÈRE (La), terre et seigneurie du Perche (Eure-et-Loir), érigée en marquisat par lettres de décembre 1669 en faveur d'Armand de Ryants.

GALAISIÈRE. Voy. LE GENTIL.

GALARD, maison de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de Brassac, les marquis de Béarn, les seigneurs du Repaire, de Lavaur d'Argentine, de Terraube, de Nadaillac, de Saldebruc, de Talarin et de l'Isle.

GALARDON (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart. = —, de la famille de Hurault.

GALARGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Rochemore.

GALATIE, GALATES. En 278 av. J. C. une armée de Gaulois, auxquels s'étaient mêlés des Grecs, partit de la Thrace, envahit l'Asie Mineure, et y fonda un royaume qui, de leur nom, fut appelé Galatie. Il était borné au N. par la Bithynie et la Paphlagonie; au S. et à l'O. par la Phrygie; à l'E. par la Cappadoce et le Pont. Les Galates étaient divisés en trois nations: les Tolistoboies à l'O., cap. Pessinonte; les Trocmes à l'E., cap. Tavion; les Tectosages, au centre, cap. Ancyre, qui était aussi la capitale de toute la confédération. Le royaume fut conquis par les Romains et réduit en province romaine sous Auguste. (Voy. F. Robiou, *Histoire des Gaulois d'Orient*, in-8°.)

GALAUP DE CHASTEUIL, famille de Provence: LOUIS, littérateur, érudit, né à Aix en 1555, mort en 1598. = Son fils, JEAN, érudit, mort en août 1646. = FRANÇOIS, frère cadet du précédent, anachorète, né à Aix le 19 août 1588, mort à Marlicha, monastère de carmes au mont Liban, le 15 mai 1644. = FRANÇOIS, fils de Jean, littérateur, né en 1626, mort à Verceil en 1678. = PIERRE, frère du précédent, littérateur, né en 1643, mort en juillet 1727.

GALÉAN (Ducs de), branche de la maison de Galieni (Comté-Venaissin).

GALÉRANDE. Voy. GALLERANDE.

GALÈRES. Charles IV paraît être le premier roi de France qui ait possédé des galères, mais ce fut seulement dans la seconde moitié du XVe siècle que ces bâtiments commencèrent à former une partie importante de notre marine. Les guerres d'Italie leur firent jouer un grand rôle. Leur

nombre s'éleva jusqu'à 40 ou 42, au commencement du règne de Charles IX; mais ce chiffre, le plus élevé qui eût encore été atteint, et qui semble n'avoir jamais été dépassé, ne tarda pas à décroître par suite de la pénurie où se trouvèrent les finances de l'État pendant les guerres civiles. Il descendit à 8 ou 9, et, après être remonté à 22 au milieu du XVIIe siècle, et être descendu à 2, il s'éleva de nouveau jusqu'à 40, au commencement du XVIIIe siècle. L'organisation fort coûteuse des galères, l'inconvénient de ne pouvoir les employer utilement que sur la Méditerranée, enfin les progrès incessants de l'art naval et des relations maritimes en amenèrent la suppression. Une ordonnance du 27 septembre 1748 prescrivit la réunion au corps de la marine du corps des galères qui jusqu'alors avait eu une administration distincte dont le siége était à Marseille. La charge de général des galères, qui était une charge de la couronne, et celle de lieutenant général furent supprimées en même temps. Voici, depuis le XVe siècle, la liste des généraux des galères. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

1400. Jean de Chabrillac. — 1478. Michel Gaillart. — 1497. Prégent de Bidoux. — 1518. Bernardin de Baux. — 1521. Bertrand d'Ornesan. — 1527. André Doria. — 1528. Antoine de la Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux. — —. Claude d'Ancienville. — 1543. François de Bourbon, comte d'Enghien. — 1544. Antoine Escalin des Aimars, dit le capitaine Poulin ou Polin, baron de la Garde. — 1547. Léon Strozzi, prieur de Capoue. — 1551. Le baron de la Garde (pour la 2e fois). — 1557. François de Lorraine, chevalier de Malte. — 1563. René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, frère du précédent. — 1566. Le baron de la Garde (pour la 3e fois). — 1578. Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II. — —. Charles de Gondi, seigneur de la Tour. — 1579. Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle. Le père de celui-ci, Albert de Gondi, duc de Retz, exerça pendant la minorité de son fils. — 1598. Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, frère du précédent. — 1616. Pierre de Gondi, duc de Retz, fils du précédent. — 1635. François de Vignerot, marquis du Pont-Courlay. — 1643. Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, fils du précédent. — 1661. François, marquis de Créquy. — 1669. Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne. — Son fils, Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, mort en 1688, avait obtenu la survivance de la charge. — 1688. Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine. — 1694. Louis-Joseph, duc de Vendôme. — 1712. René de Froulay, comte de Tessé. — 1716. Jean-Philippe, dit le *chevalier d'Orléans*, fils légitimé du régent Philippe duc d'Orléans.

Après la suppression des galères, les criminels condamnés à servir sur ces bâtiments, les *galériens*, furent utilisés pour les travaux des ports et des arsenaux. Les noms de *galères* et de *galériens*, disparus du Code pénal, sont restés dans le langage populaire.

GALERON (Jean-Frédéric), érudit, né à l'Aigle (Orne) le 6 juillet 1794, mort le 8 juillet 1838 à Falaise, dont il a écrit l'histoire.

GALESWINTHE, reine de Neustrie, fille d'Athanagild, roi des Goths d'Espagne, née vers 541, morte en 568. Sœur aînée de Brunehaut, elle fut mariée (567) à Chilpéric, roi de Neustrie, qui, l'année suivante, la fit étrangler et quelques jours après épousa Frédégonde.

GALIANI (L'abbé Ferdinand), littérateur, économiste, né à Chieti (royaume de Naples), le 2 décembre 1728, mort à Naples le 30 octobre 1787. Il passa plusieurs années en France où il avait été envoyé comme secrétaire d'ambassade, et fut fort recherché dans les salons de Paris. — *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770, ouvrage qui fit grand bruit; *Correspondance avec Mme d'Épinay*, souvent réimprimée.

GALIAS (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

GALICE, nom de deux familles de Provence, dont l'une a produit les seigneurs de Villevieille et de Châteauneuf. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

GALICZON (Gatien de), évêque d'Agathocle et coadjuteur de l'évêque de Babylone, érudit, né à Angers, le 27 octobre 1658, mort à Ispahan le 27 septembre 1712.

GALIENI ou **GALIEN**, famille de Provence, originaire d'Italie. Elle a produit les seigneurs des Issars, d'où sont sortis les ducs de Galéan, les seigneurs de Vedènes devenus ducs de Gadagne, les seigneurs d'Éguilles, du Castellet et de Salerne. (Voy. Robert, *État de la Provence*.)

GALIGAÏ. Voy. CONCINI.

GALILÉE (Empire de). On appelait ainsi l'association formée par les clercs des procureurs de la Chambre des comptes. Tous les ans ils élisaient un chef qui portait le titre d'empereur. Quant au nom de Galilée, il venait de ce que le siége de l'association se tenait dans la rue de Galilée, auprès du Palais. L'empereur de Galilée avait juridiction sur tous les membres de l'association; celle-ci avait pour patron Charlemagne, qu'elle fêtait joyeusement tous les ans. — Le titre d'empereur fut supprimé par Henri III. (Voy. l'article *Empire de Galilée*, dans l'*Encyclopédie* de Diderot.)

GALIN (Pierre), musicien, né en 1786, à Samatan (Gers), mort à Paris en 1822. Il est l'inventeur de la méthode du *méloplaste*.

GALINIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Étienne.

GALISSONNIÈRE (La), terre et seigneurie de Bretagne (Loire-Inférieure), érigée en marquisat par lettres de septembre 1658 en faveur de Jacques BARRIN ou BARIN, maître des requêtes de l'hôtel du roi. A cette famille appartenait Rolland BARRIN, marquis de la GALISSONNIÈRE, lieutenant général des armées navales, né en 1646, mort à Poitiers le 7 mars 1737. = Son fils, Rolland-Michel BARRIN, marquis de la GALISSONNIÈRE, lieutenant général des armées navales, né à Rochefort, le 11 novembre 1693, mort à Nemours le 26 octobre 1746. Capitaine de vaisseau (1738), commandant général du Canada, chef d'escadre (1750), lieutenant général des armées navales (1755), il fit éprouver devant Minorque (17 mai 1756) une défaite à la flotte anglaise commandée par l'amiral Byng qui paya de sa vie son insuccès. = Son neveu, Augustin-Félix-Élisabeth, BARRIN, comte de LA GALISSONNIÈRE, né en Anjou en 1742, mort le 2 mars 1828. Député à la Constituante où il siégea au côté droit, il émigra, servit dans l'armée des princes, fut nommé député au Corps législatif (1809) et créé lieutenant général sous la Restauration.

GALL (François-Joseph), célèbre physiologiste et philosophe, créateur de la phrénologie, né le 9 mars 1758 à Tiefenbrunn (grand-duché de Bade), mort à Montrouge près Paris le 22 août 1828. Il se fit recevoir médecin à Vienne et y ouvrit des cours où il exposa sur la structure et les fonctions du cerveau des théories nouvelles qui parurent dangereuses à l'autorité. Son enseignement fut défendu (1802), et Gall après avoir voyagé plusieurs années en Europe vint se fixer à Paris (1807), qu'il habita jusqu'à la fin de sa vie. — *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du*

cerveau en particulier, 1810-1820, 4 vol. in-4° et in-fol., et 1822-1825, 6 vol. in-8°.

GALLAIS (Dom Jean-Pierre), littérateur, journaliste royaliste, né à Doué (Maine-et-Loire), le 18 janvier 1756, mort à Paris le 26 octobre 1820. Il avait été bénédictin.

GALLAND (Pierre), érudit, poëte latin, né à Aire en 1510, mort le 30 août 1559.

GALLAND (Auguste), généalogiste, érudit, mort vers 1645.

GALLAND (Antoine), orientaliste, érudit, né en 1646 à Rollot, près de Montdidier (Somme), mort à Paris le 19 février 1715. M. de Nointel, nommé ambassadeur à Constantinople (1670), le prit avec lui et l'emmena ensuite à Jérusalem. Plus tard Galland retourna encore deux fois en Orient. Revenu en France, il fut nommé *antiquaire du roi*, membre de l'Académie des inscriptions (1701) et professeur d'arabe au Collége de France (1709). Il a laissé des traductions d'ouvrages orientaux, des mémoires sur la numismatique, etc. Celui de ses ouvrages qui a le plus répandu son nom est la traduction des *Mille et une Nuits, contes arabes* (1704-1708), qui a été si souvent réimprimée. Il avait laissé en manuscrit un *journal* qui a été publié dans le tome XVII de la *Revue rétrospective*. = Son neveu, JULIEN, orientaliste, drogman dans le Levant, mort dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

GALLAND, pseudonyme de P. L. Goulliart.

GALLARDON ou **GAILLARDON**, ville avec titre de châtellenie, au pays Chartrain (Eure-et-Loir). Par lettres de février 1655, la terre et baronnie de Gallardon fut érigée en marquisat, en faveur de Noël de Bullion. — La ville de Gallardon fut prise et reprise plusieurs fois au XVe siècle par les Bourguignons et les Anglais (1417, 1421) et reprise par Dunois en 1443.

GALLARDON. Voy. BOISSIN.

GALLARGUES (Seigneurs de), de la maison de Cassinel (Languedoc).

GALLE (André), graveur en médailles, né à Saint-Etienne le 15 mai 1761, mort le 22 déc. 1844.

GALLERANDE (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont (Anjou).

GALLES (Seigneurs de), de la famille de Biot (Berry).

GALLET, chansonnier, né vers 1700 à Paris, où il est mort en 1757. Il était épicier, et sa boutique, devenue célèbre, était située à la pointe Saint-Eustache. Les joyeuses réunions qu'il y tenait furent l'origine de l'ancien *Caveau*. Outre des chansons, on a de lui quelques opéras comiques, entre autres le *Prêté rendu* (1735) et la *Précaution inutile* (1736).

GALLETI. Voy. GALLITÆ.

GALLIA, la Gaule.

GALLIA AQUITANICA, BELGICA. Voy. AQUITAINE et BELGIQUE. = — BRACCATA, la Gaule à Braies (plus tard Narbonnaise), ainsi nommée à cause des braies que portaient ses habitants. = — CELTICA. Voy. CELTIQUE. = — CISALPINA ou CITERIOR, partie septentrionale de l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique. Elle se divisait en Gaule circumpadane et Gaule cispadane, d'après la position de ces provinces à l'égard du Pô. = — COMATA, Gaule chevelue, comprenant la plus grande partie de la Gaule transalpine (Belgique, Lyonnaise et Aquitaine). = — RIPARIENSIS, Gaule ripuaire; c'était une province militaire qui s'étendait dans la Viennoise et dans la Séquanaise. = — SUBALPINA, partie de la Gaule cisalpine la plus rapprochée des Alpes (Piémont). = — TOGATA, partie de la Gaule cisalpine au N. du Pô et au S. de l'Apennin, dont les habitants avaient le droit de porter la toge. = — TRANSALPINA ou ULTERIOR, la Gaule proprement dite. = — TRANSPADANA, la Gaule située au delà du Pô, par rapport aux Romains. = — ULTERIOR, la Gaule par opposition à la Gaule citérieure ou cisalpine. — Voy. GAULE, LYONNAISE, NARBONNAISE, VIENNOISE.

GALLIACUM, Gaillac.

GALLICANISME. On appelle ainsi les doctrines longtemps professées par la majorité de l'Église gallicane, c'est-à-dire de l'Église de France, et dont l'expression la plus nette a été formulée dans la fameuse déclaration de 1682. (Voy. DÉCLARATION DES QUATRE ARTICLES). — *Gallican* est le nom du partisan de ces doctrines.

GALLICUM (*Fretum*), détroit de la Gaule; le Pas-de-Calais et la Manche.

GALLICUS (*Sinus*), golfe de Lyon ou du Lion.

GALLIFFET, famille de Provence, originaire du Dauphiné. D'elle sont sortis les seigneurs du Tolonet. Armes : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'or, 2 en chef et 1 en pointe*. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

GALLIO, GALLIUM, Gaillon.

GALLIOT ou **GALIOT DE GENOUILHAC** (Jacques), seigneur d'Acier, grand maître de l'artillerie, né dans le Quercy vers 1466, mort en 1546. Il se distingua à Marignan (1515) et à Pavie où son artillerie aurait décidé la victoire sans la folle imprudence de François Ier. Brantôme lui a consacré une notice.

GALLIOT-DUPRÉ, imprimeur-libraire à Paris, mort après 1552. Il avait été reçu dans sa corporation en 1512.

GALLITÆ, peuple établi dans les Alpes maritimes, au confluent de l'Esteron et du Var.

GALLOCHE (Louis), peintre, élève de Louis Boullogne, membre de l'Académie (1711), né en 1670, à Paris, où il mourut le 21 juillet 1761. — *Hercule rendant Alceste à Admète* (musée du Louvre); scène du *Roland furieux* (musée de Caen); *Saint Martin ressuscitant un enfant* (musée de Nancy).

GALLOIS (L'abbé Jean), littérateur, érudit, mathématicien, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 14 juin 1632, mort le 9 avril 1707. Il rédigea le *Journal des Savants* de 1665 à 1674.

GALLOIS (Jean-Antoine GAUVAIN), homme politique, littérateur, né à Paris vers 1755, mort le 6 juillet 1829.

GALLOIS (Charles-André-Gustave-Léonard), écrivain politique et historien, né à Monaco, de parents français, le 30 novembre 1789, mort le 27 décembre 1851. Outre de nombreux écrits et pamphlets de circonstance, dont l'un, le *Parapluie patrimonial*, le fit condamner (1822) à trois mois de prison, on a de lui : *Histoire de la Convention nationale*, 1834-1835, 8 vol. in-8°; *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française*, 1845-46, 2 vol. in-8°; *Histoire de la Révolution de* 1848, 1848-1852, 5 vol. in-8°.

GALLOPHILE, pseudonyme de l'abbé Gabriel Brizard.

GALLUS (Cneus ou Publius Cornelius), poëte latin, né à Fréjus 69 av. J. C., mort 26 av. J. C. Pour prix des services qu'il avait rendus à Auguste dans la guerre d'Alexandrie, il fut nommé gouverneur de l'Égypte, mais ses exactions le firent rappeler et exiler, et il se donna la mort. Il avait composé quatre livres d'élégies qui sont perdus. On a sous son nom six élégies qui paraissent être d'un poëte du VIe siècle, Gallus Etruscus.

GALLUS (J. B.), pseudonyme de J. de Machault. = —, pseudonyme de R. Fédé.

GALMIER (S.), *Galdomer* ou *Waldimer*, serrurier, puis sous-diacre à Lyon, mort le 27 février vers le milieu du VIIe siècle. Son nom se trouve aussi écrit Garmier, Gaumier, Geaumier ou Germier.

GALOIS, espèce de confrérie amoureuse qui s'était établie au XVe siècle dans le Poitou, parmi les nobles des deux sexes. Ceux qui en faisaient partie devaient se couvrir des vêtements les plus chauds et se chauffer à des feux ardents en été, tandis qu'en hiver, ils se couvraient des vêtements les plus légers et s'interdisaient l'usage du feu. Les maladies et la mort mirent fin très-vite à cette folie.

GALOPINIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Valori.

GALOPINS, ou enfants de cuisine. Dans la maison du roi ils avaient la charge de piquer les viandes et de faire cuire la nuit la viande pour le bouillon du roi.

GALSWINTHE. Voy. GALESWINTHE.

GAMACHES, terre et seigneurie de Picardie (Somme), qui des comtes de Dreux passa dans la maison de Rouault, et fut érigée en marquisat par lettres de mai 1620, en faveur de Nicolas Rouault, vicomte du Tilloy.

GAMACHES, maison établie en Berry et en Nivernais. D'elle sont sortis les seigneurs de Rozemont, de Sury-ès-Bois, de Quinquempoix, d'Ourouer, de Jussy, de Château-Meillan, de Coudron, de Raymond et d'Amazy. Armes : *d'argent, au chef d'azur*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

GAMACHES (Philippe de), théologien, né en 1568, mort à Paris en 1625.

GAMACHES (Etienne-Simon), écrivain, né à Meulan en 1672, mort à Paris en 1756.

GAMAPIUM, Gamaches (Somme).

GAMBA (Le chevalier Jacques-François), voyageur, né le 26 décembre 1763 à Dunkerque, mort le 27 mai 1833 à Tiflis où il était consul.—*Voyage dans la Russie méridionale*, 2 vol. in-8°.

GAMBAGE ou **CAMBAGE**, droit qui se levait en Flandre sur les brasseurs et sur la bière.

GAMBAIS, terre et seigneurie du Mantais (Seine-et-Oise), érigée en marquisat avec la terre de Neuville sous le nom de Neuville, par lettres du 12 juillet 1672, en faveur de J. B. Vallot; puis sous le nom de Gambais, par lettres de novembre 1691, en faveur de François de Niert, premier valet de chambre du roi.

GAMBART (Jean-Félix-Adolphe), astronome, directeur de l'Observatoire de Marseille, né à Cette en mai 1800, mort à Paris en août 1836. Il a découvert treize comètes.

GAMBESON ou **GAMBOISON**, espèce de pourpoint fort long, en peau ou en étoffe piquée, rembourré de laine, d'étoupe et de crin, et qui se mettait sous la cotte de mailles. Il était destiné à amortir les coups de lance.

GAMBEY (Henri-Prudence), ingénieur mécanicien, membre du bureau des longitudes et de l'Académie des sciences (1837), né à Troyes le 8 octobre 1787, mort à Paris le 29 janvier 1847.

GAMELIN (Jacques), peintre, né en 1739 à Carcassonne, où il est mort le 14 octobre 1803.

GAMINVILLE (De), pseudonyme de Guillemain.

GAMON (Achille de), historien de la deuxième moitié du XVIe siècle. — *Mémoires sur les guerres du Vivarais* (1558-1586), publiés dans le recueil du marquis d'Aubaïs et dans les grandes collections de mémoires. = Son fils, CHRISTOPHE, poëte, né en 1576 à Annonay, où il mourut en 1621.

GAMON (François-Joseph), conventionnel, girondin, littérateur, né vers 1765 à Entraigues (Vivarais), où il mourut en novembre 1832.

GANAY, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs d'Azy, de la Vesvre, de Fautronne, de Montaguillon, de Persan et de Bellefond. = Jean de GANAY, seigneur de Persan, premier président au parlement de Paris (1505), chancelier (1507), mort à Blois en 1512. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

GAND, ville de Belgique. Elle fut assiégée et prise par Louis XIV, en 1678, après cinq jours de siége (4-9 mars). La citadelle se rendit le 12. — En 1745, elle fut emportée par Lowendal le 11 juillet, et la garnison, qui s'était réfugiée dans le château, se rendit quatre jours après. — Prise par la Bourdonnaye le 12 novembre 1792, reprise par les Autrichiens le printemps suivant, elle retomba en notre pouvoir le 14 juillet 1794, et, après l'incorporation de la Belgique à la France, elle devint le chef-lieu du département de l'Escaut.—Ce fut à Gand que Louis XVIII se retira pendant les Cent-Jours.

Il fut signé à Gand, le 26 février 1485, un traité entre Charles VIII et Philippe d'Autriche, duc de Bourgogne. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

GAND, maison de Flandre, issue de l'ancienne maison de Saxe, et d'où sont descendus les princes d'Isenghien.

GAND (Vicomtes de), branche de la maison de Melun.

GANDAIS (Augustin), industriel, écrivain, né à Paris le 13 février 1795, mort à Neuilly le 12 avril 1855.

GANDELUS, branche de la maison de Châtillon.

GANGANELLI, pseudonyme de Caraccioli. = —, pseudonyme de Baston.

GANGES, seigneurie, puis marquisat du Languedoc (Hérault), qui appartint successivement aux maisons de Pierre, de S. Etienne, de la Tude et de Vissec.

GANIACUS, Jouy.

GANIÈRE (Jean), graveur et marchand d'estampes, mort à Paris le 8 juin 1666. = Il eut un fils, ÉTIENNE, qui fut graveur.

GANILH (Charles), homme politique et économiste, né à Allanche (Cantal), le 6 janvier 1758, mort près de Paris, en 1836.

GANIVETS ou **GANIFS**, surnom de l'une des factions qui divisèrent la Provence pendant la Fronde, en 1651. Cette dénomination venait du *ganivet* ou couteau, que portaient ceux qui en faisaient partie. Elle tenait pour le roi et Mazarin. Ses adversaires, les *Sabreurs*, tenaient pour les princes. (Voy. Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence*, t. II, p. 216 et suiv.)

GANNAL (Jean-Nicolas), chimiste et industriel, né à Sarrelouis, le 28 juillet 1791, mort à Paris, en 1852. Il était surtout connu par ses procédés d'embaumement.

GANNERON (Auguste-Hippolyte), industriel et homme politique, né en 1792, à Paris, où il mourut le 24 mai 1847. Après la révolution de Juillet, et jusqu'à sa mort, il fut député de Paris.

GANNETIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de la Frezelière.

GANODURUM, Constance.

GANTEAUME (Le comte Honoré-Joseph-Antoine), amiral, né le 13 avril 1755, à la Ciotat, mort le 28 septembre 1818, à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

GANTÈS, maison de Provence, originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs de Valbonnette, d'Ablainsvelle et de Rebèque. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la Noblesse de Provence*.)

GANTEZ (Annibal), musicien, né à Marseille, vivait au dix-septième siècle.—*Entretien des musiciens*, 1643, in-12, curieux.

GANTIERS, GANTS. La corporation des gantiers, à laquelle furent plus tard réunis les parfumeurs, avait, dès le XIIIe siècle, des statuts qui figurent dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau. Leurs statuts, confirmés par des lettres patentes de mai 1656, furent imprimés en 1668, 1717 et 1748. L'apprentissage était de quatre ans; le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 400. Sous Philippe le Bel, ils étaient au nombre de 21, et en 1779 au nombre de 250. Au moyen âge, parmi les redevances féodales, figure souvent celle d'une paire de gants. C'était aussi une paire de gants que l'on offrait au messager porteur d'une bonne nouvelle et que l'on stipulait comme cadeau dans la conclusion d'un marché; cet usage avait donné lieu à une locution proverbiale (*pour les gants*) qui est encore un peu en usage aujourd'hui.

GANTREL (Étienne), graveur du roi, mort à Paris le 1er novembre 1706, à 60 ans.

GAP, *Vapincum*, ville du Haut-Dauphiné, aujourd'hui chef-lieu du département des Hautes-Alpes. Ancienne capitale des *Tricorii*, et compris sous Honorius dans la seconde Narbonnaise, Gap fut saccagé plus d'une fois par les Barbares et les Sarrasins. Lors du dénombrement du royaume de Bourgogne il passa aux comtes de Forcalquier et fut cédé en 1184 avec le Gapençois à l'évêque de la ville. Au XIIIe siècle, Charles d'Anjou en obtint la co-seigneurie et la transmit à ses descendants. Elle passa à Louis XI comme héritier de René d'Anjou, et sous François Ier les évêques dépouillés de tout pouvoir seigneurial ne gardèrent plus que le titre de comtes.

Gap pendant la Ligue fut pris par Lesdiguières. En 1692, il fut saccagé et à moitié détruit par le duc de Savoie.

L'évêché de Gap, qui date du Ve siècle, fut supprimé en 1790 et rétabli en 1802. Il est, comme par le passé, suffragant d'Aix.

ÉVÊQUES DE GAP. — S. Démétrius. — S. Constantin, 439. — S. Constance, 517. — S. Tygride, vers 525. — S. Remède, vers 535. — Vellésius, 541-557. — Sagittaire, 566-vers 579. — S. Arige, vers 579-1er mai 604. — Valenton, 605. — Potentissime, 650. — Symphorien, 730. — Donnadieu, 788. — Biricon, 876. — Castus, 955. — Faraud, 1010-1040. — Raoul, 1045. — Rupert, 1055. — S. Arnoul, vers 1056-19 septembre vers 1060. — Rupert (de nouveau), 1060-1075. — Léger Ier, 1079. — Otton, 1081. — Isoard, 1099. — Armand, 1104. — Léger II, 1105-1121. — Pierre Ier Gratinelli, 1122-1129. — Guillaume Ier, 1130. — Raimond Ier, 1150-1156. — Grégoire Ier, 1157-vers 1180. — Guillaume II, 1184. — Guillaume III, 1205. — Grégoire II, 1210. — Hugues, 1215. — Guillaume IV d'Esclapon, 1217-vers 1240. — Robert, 1245-1247. — Eudes de Grasse, 1251-1281. — Raimond II de Mévouillon, 1281-8 octobre 1289. — Geoffroy de Lincel, 1289-juin 1314. — Gaucher Ier, 1315. — Olivier-Aymar de Laye, oct. 1315-1316. — Guillaume V Gibelin, 1317-1328. — Dragonnet de Ledrac, 1329-1345. — Henri de Poitiers, 8 juillet 1349-1354. — Gibert, 1354-1358. — Jacques Ier, 1359-1361. — Guillaume VI, 1361-1364. — Othon, 1364-1365. — Jacques II, 1365-1367. — Guillaume VII Étienne, 1371-1375. — Jacques III, 1378-1380. — Artaud ou Bertrand de Mehelles, 1380-1382. — Jean de Saints, 1405-1409. — Alexis de Siregnio, 1410-1411. — Léger III d'Eyragues, 1412-1429. — Guillaume VIII Forestier, 1429-1447. — Gaucher II de Forcalquier, 1448-1484. — Gabriel Ier d'Esclaffenatis, 1493-11 nov. 1526. — Gabriel II de Clermont, avril 1527-1572. — Pierre II Paparin de Chaumont, 28 nov. 1572-1596. — Charles-Salomon Duserre, 1598-1637. — Artus de Lionnne, mai 1637-1661. — Pierre III Marion, 14 déc. 1661-25 août 1675. — Guillaume IX Meschatin de la Faye, 1675-11 févr. 1679. — Victor-Augustin Meliand, 21 juill. 1679-juin 1684. — Charles-Bénigne Hervé, juin 1684-1706. — François Berger de Malissol, 3 avril 1706-21 août 1738. — Claude de Chabannes, nov. 1738-10 sept. 1741. — Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, 1741-juin 1754. — Pierre-Annet de Pérouse, juillet 1754-18 juill. 1763. — François de Narbonne-Lara, novembre 1763-décembre 1773. — François-Gaspard de Jouffroy de Goussans, décembre 1773-1777. — Jean-Baptiste-Marie de Maillé de la Tour-Landry, 1777-1784. — François-Henri de la Broue de Vareilles, 1784-1790. — François-Antoine Arbaud, 1823-avril 1836. — Nicolas-Augustin de la Croix d'Azolette, 1835-4 déc. 1839. — Louis Rossat, 25 juin 1840-21 avril 1844. — Jean-Irénée Depéry, 21 avril 1844-9 déc. 1861. — Victor-Felix Bernadou, 14 janvier 1862-16 mai 1867. — A. V. F. Guilbert, 16 mai 1867. — (Voy. *Gallia christiana*, tome I.)

GAPENÇOIS, *Vapincensis tractus*, pays du Dauphiné, avec titre de comté; chef-lieu, Gap (Hautes-Alpes). Il était borné au N. par le Grésivaudan; au S. et au S. E. par la Provence; à l'E. par l'Embrunois; à l'O. par le Diois et le pays des Baronnies. Il avait environ 44 kilom. de long sur 28 de large. — Voy. GAP.

GARAIS (Comtes de la), de la famille de Marot (Bretagne).

GARAMOND (Claude), célèbre graveur et fondeur de caractères, né à Paris vers la fin du XVe siècle, mort en 1561.

GARANCIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Montenay. = —, de la famille de Morais. = —, de la maison de Saint-Denis.

GARASSE (François), jésuite, polémiste, né à Angoulême en 1585, mort à Poitiers le 14 juin 1631. Il s'est rendu fameux par ses écrits satiriques, d'une violence grossière et bouffonne. — *Recherches des Recherches d'Estienne Pasquier* (1622); *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (1623); *Somme théologique* (1625). On a encore de lui des vers latins de circonstances et des *Mémoires* pub. par C. Nisard, 1860, in-18.

GARAT (Dominique-Joseph), homme politique, littérateur, né à Ustaritz (Basses-Pyrénées) le 8 septembre 1749, mort le 9 décembre 1833, à Urdains près Ustaritz. Député aux États généraux avec son frère aîné, il fut pendant la session l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*. Nommé (1792) ministre de la justice en remplacement de Danton, il passa ensuite au ministère de l'intérieur, et y resta jusqu'au mois d'août 1793. Ambassadeur à Naples (1797), il fit partie du conseil des Anciens (1798), se rallia à Bonaparte après le 18 brumaire, devint sous l'Empire comte et sénateur et paya ces faveurs comme celles qu'il avait reçues de la Montagne sous la Convention, par les plus insignes et les plus basses flatteries. Ses adulations changèrent d'objet en 1814 et il fit le plus pompeux éloge de Wellington et de l'empereur Alexandre. La seconde Restauration l'exclut de l'Institut dont il avait fait partie dès la création de ce corps, et après la révolution de Juillet il fut appelé à l'Académie des sciences morales. — *Mémoires sur la Révolution*, 1795, in-8°; 1862, in-12. = Son neveu, JEAN-PIERRE, célèbre chanteur, né le 25 avril 1764 à Ustaritz, mort à Paris le 1er mars 1823. Il a composé de nombreuses romances : *Pauvre Jacques*, *Bélisaire*, *Le Cid*, *Le Ménestrel*, etc.

GARCELLE (Seigneurs de), de la famille de la Cour (Normandie).

GARCIN (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Châteauneuf.

GARCIN. Voy. DESGARCINS.

GARCINIÈRES (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Armand.

GARÇONS (Mauvais). C'est le nom que l'on donna à des bandes de brigands qui ravagèrent la France pendant les premières années du règne de François Ier. Ils furent défaits par le connétable de Bourbon en 1523.

GARD (Département du). Ce département formé de la partie orientale du Languedoc est borné au N. par les dép. de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par le Rhône qui le sépare des dép. de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par le dép. de l'Hérault et la Méditerranée; à l'O. par les dép. de l'Hérault et de l'Aveyron. Chef-lieu, Nîmes.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, ***Statistique du dép. du Gard***, 1842, in-4°; S. et H. Durand et E. Laval, ***Album archéologique du Gard***, 1857; Germer-Durand, ***Dictionnaire topographique du dép. du Gard***, 1868, in-4°.

GARD (Le), *Gardum*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, filiation de Cherlieu, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée en 1139 par Gérard de Péquigny, vidame d'Amiens.

GARDANE (Joseph-Jacques), médecin, né à la Ciotat (Bouches-du-Rhône), mort après 1789.

GARDANNE ou **GARDANE** (Provence), seigneurs de), branche de la famille provençale d'Arbaud. = —, de la maison de Forbin. = —, de la maison de Gautier. = —, de la famille de Rosset.

GARDANNE (Claude-Matthieu, comte de), général, né à Marseille le 11 juillet 1766, mort au château de Lincel (Basses-Alpes) le 30 janvier 1818. = Un autre, GARDANNE (Antoine), général, né en Provence vers 1760, mort à Breslau le 14 août 1807.

GARDE. Comme le *bail* était la tutelle féodale, la *garde* était la tutelle roturière. Elle consistait essentiellement dans la surveillance des intérêts que la jeunesse du mineur aurait fait péricliter; elle s'appliquait aux *villenages*, aux héritages non nobles. Le gardien percevait les fruits, mais il les capitalisait. Il ne payait pas les dettes et il ne s'appropriait pas les meubles. Il rendait compte de son administration à l'époque de la majorité, et avait droit à une indemnité. Il prenait soin de l'enfant, s'occupait de son éducation et de son entretien, mais les frais n'étaient pas à sa charge.

Les avantages de la *garde* étaient trop sensibles pour que les légistes ne cherchassent point à faire pénétrer ses principes dans le *bail*. Ruineuse pour le mineur, la tutelle féodale disparut dans nombre de cas. Ainsi lorsque la fonction de *baillistre* vint à échoir à des ascendants, on ne voulut plus admettre qu'ils eussent besoin pour l'accepter du stimulant d'un intérêt pécuniaire, et la plupart des coutumes adoptèrent la règle : *garde d'ascendants, bail de collatéraux*, modifiant le vieil axiome : *Bail de fiefs, garde de villenages*. Souvent même le mot de *bail* se perdit, notamment dans la coutume de Paris où il prit le nom de *garde noble*, tandis que la *garde* recevait celui de *garde bourgeoise*.

La *garde noble* elle-même subit l'influence de la tutelle romaine, en vigueur dans le midi de la France, et particulièrement de la tutelle *dative*. Il y avait lieu pour les magistrats (officiers municipaux) de donner un tuteur à l'enfant, lorsque ni le testament du défunt, ni la loi n'avaient pourvu à ce soin. Cet usage fut emprunté avec succès par les ministres de la royauté à la législation antique. Et c'est ainsi qu'on vit peu à peu au *bail*, à la *garde noble* des seigneurs suzerains se substituer le patronage des officiers représentant le pouvoir central : on l'appelait *garde royale*. Ce fut pour les princes, notamment depuis le XIVe siècle, une source de revenus importante; ils faisaient affermer leurs droits de garde, et dresser inventaire des émoluments qui devaient leur échoir. Le détail des opérations auxquelles l'organisation de la garde royale donnait lieu ressortissait à la cour des Comptes.

On appelait aussi *garde*, sous le régime féodal, la redevance que les seigneurs exigeaient de leurs vassaux ou protégés en rémunération de la haute tutelle sous laquelle ils les avaient pris. — Voy. SAUVE-GARDE.

GARDE (La), terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), érigée en marquisat en septembre 1646, en faveur de L. Escalin des Aimars, fils d'un bâtard de Antoine ESCALIN des AIMARS, baron de la GARDE. Celui-ci, l'un des plus célèbres marins du XVIe siècle, né à la Garde (Drôme), vers 1498, mourut en 1578. Il était fils de paysan, suivit des soldats comme goujat, et par sa valeur et son intelligence fit un chemin rapide. Il fut envoyé en ambassade (1541) près de Soliman, avec qui il négocia cette alliance de la France et des Turcs qui souleva contre François Ier tant de clameurs en Europe. Lieutenant général de l'armée de mer du Levant (1543), général des galères (1544), il retourna cette même année à Constantinople. La part sanglante qu'il prit au massacre des Vaudois de Mérindol et de Cabrières (voy. CABRIÈRES) le fit jeter en prison. Privé de sa charge de général des galères, il y fut rétabli (1551), la perdit de nouveau (1557) et y rentra (1566) pour la garder jusqu'à sa mort. Brantôme nous a laissé de curieux détails sur lui.

GARDE (La), terre et seigneurie de Provence (Var), érigée en marquisat par lettres de juin 1690 en faveur de Gaspard de Thomas.

GARDE (La), famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Thomé et de Chambonas.

GARDE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Adhémar. = —, branche de la maison d'Apchier, issue de la maison de Joyeuse. = —, de la maison provençale de Glandèves. = —, de la famille languedocienne de la Nogarède. = —, branche de la maison de Lesquen (Bretagne). = —, de la famille provençale de Marc. = —, de la famille de Pondoli. = —, de la maison provençale de Valbelle. = —, branche de la maison de Villars.

GARDE (L'abbé Philippe BRIDARD de la), littérateur, né à Paris en 1710, mort le 3 octobre 1767.

GARDE BOURGEOISE. Voy. BAIL et GARDE.

GARDE CONSTITUTIONNELLE. Cette garde, destinée à remplacer les gardes du corps du roi fut instituée par un décret de l'Assemblée nationale à sa dernière séance, le 30 septembre 1791. Le 16 mars suivant, elle commença son service après avoir prêté serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, mais bientôt après, dans la nuit du 28 au 29 mai, elle fut cassée, et son service fut fait par la garde nationale.

GARDE-DIEU (La), *Custodia Dei*, en Quercy, diocèse de Cahors (Tarn-et-Garonne), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1150.

GARDE DES SCEAUX. Nous avons dit ailleurs que l'office de chancelier (voy. ce mot) étant inamovible, on créa au XVIe siècle, pour suppléer le titulaire en cas de disgrâce, de maladie ou d'empêchement, un office de garde des sceaux. Au mois d'avril 1551, Henri II rendit en effet un édit portant création d'un office de garde des sceaux de France qui devait jouir des mêmes honneurs et prérogatives que le chancelier, « à la charge que l'office de chancelier devenant vacant, celui de garde des sceaux demeurerait éteint et supprimé

ce que celui qui en serait alors pourvu deviendrait chancelier de France. Au même mois (le 22) les provisions de l'office de garde des sceaux furent données à Pierre Bertrand, premier président au parlement de Paris. — Après lui Jean de Morvilliers tint les sceaux pendant la disgrâce du chancelier de l'Hospital (1567-1573).

En septembre 1578, Henri III créa encore un office de garde des sceaux en faveur de Philippe Hurault de Cheverny, toujours à la condition que, l'office de chancelier devenant vacant, les deux offices seraient réunis de plein droit sans qu'il fût besoin d'obtenir de nouvelles provisions. L'office de garde des sceaux, dont les attributions étaient assez variables, fut à diverses reprises aboli et rétabli, et disparut avec les autres institutions de la monarchie. Les fonctions et le titre passèrent au ministre de la justice qui, comme autrefois le chancelier et le garde des sceaux, est le chef de la magistrature.

Il y avait encore des *gardes des sceaux* près des parlements des cours souveraines, des présidiaux, des princes apanagés, etc.

GARDE-DU-MAS (Seigneurs de la), branche de la maison de Simiane.

GARDE ÉCOSSAISE. Voy. Écossais.

GARDE-FREYNET (La), *Fraxinetum*, village de Provence (Var), au pied d'une montagne au sommet de laquelle les Sarrasins avaient bâti une forteresse qu'ils occupèrent pendant près d'un siècle (890-973) et d'où ils exercèrent de grands ravages dans les environs.

GARDE-GARDIENNE. On appelait ainsi les lettres de *committimus* (voy. ce mot).

GARDE IMPÉRIALE, GARDE ROYALE. La Convention, le Corps législatif et le Directoire avaient leur garde particulière, qui ne fut jamais bien considérable. La garde du Directoire s'élevait à deux cent quarante hommes à pied et cent vingt hommes à cheval. Elle trahit au 18 brumaire le gouvernement qu'elle devait défendre et forma le noyau de la garde consulaire qui se composait de près de sept mille hommes à l'avénement de l'Empire. A cette époque, celle-ci devint la garde impériale et les accroissements qu'elle reçut à diverses reprises portèrent successivement son effectif à plus de quatre-vingt mille hommes, chiffre qu'elle atteignait en 1813. Supprimée à la Restauration, rétablie pendant les Cent-Jours, elle fut, au retour des Bourbons, répartie dans la garde royale qui la remplaça, et dans les autres corps de l'armée. La garde royale fut licenciée le 11 août 1830. — Le second Empire a rétabli une garde impériale.

GARDEL (Maximilien-Joseph-Léopold-Philippe), danseur, maître des ballets de l'Opéra (1769), né à Mannheim le 18 décembre 1741, mort à Paris le 11 mars 1787. = Pierre-Gabriel, frère du précédent, auquel il succéda à l'Opéra, né à Nancy le 4 février 1754, mort à Montmartre le 18 octobre 1840. = Sa femme, Marie-Élisabeth-Anne Houbert, dite Miller, danseuse, née à Auxonne (Côte-d'Or) le 8 avril 1770, morte à Paris le 18 avril 1833.

GARDE-LUBRET (Seigneurs de la), de la maison de Castelbajac (Bigorre).

GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE. Sous l'ancienne monarchie, il était confié à un intendant et contrôleur général, ayant sous ses ordres un garde général, quatre commis, quatre garçons habillés de la livrée du roi en or et en argent, et six portefaix, habillés de la livrée du roi en soie. —On trouve dans le *Dictionnaire de Paris*, de Hurtaut, l'indication de quelques meubles et objets précieux qui s'y trouvaient en 1779.

GARDE MARTEAU, officier de la juridiction des eaux et forêts, à qui était confiée la garde du marteau avec lequel on marquait dans les forêts du roi les arbres que l'on devait couper.

GARDE NATIONALE. Les habitants de Paris, dès les premières semaines de la réunion de l'Assemblée nationale, avaient réclamé la création d'une garde bourgeoise. L'Assemblée l'avait prise en considération le 11 juillet 1789 et le lendemain l'avait demandée à Louis XVI, qui refusa. Malgré ce refus, les électeurs de Paris, le 13 juillet, publièrent pour la formation de ce corps un arrêté que la prise de la Bastille fit immédiatement ratifier par le roi. Le 15, la Fayette fut nommé commandant en chef. L'exemple de Paris fut bien vite suivi dans les provinces, mais la loi qui organisa sur des bases uniformes toutes les gardes nationales du royaume, ne fut rendue que le 14 octobre 1791.

GARDE NOBLE. Voy. Bail et Garde.

GARDE PARÉOL (Seigneurs de la), de la maison de Cavaillon (Provence). = —, de la maison de Pelletier de Gigondas (Provence). = —, de la maison de Pellissier (Provence).

GARDE-ROBE (Grand-maître de la). Cette charge, l'une des plus importantes de la maison du roi, fut créée le 26 novembre 1669. Le grand-maître, appointé à 10 600 l., jouissait des mêmes honneurs et priviléges que les premiers gentilshommes de la chambre. Il avait soin des habits, du linge et de la chaussure du roi, dont les hardes lui appartenaient quand le prince ne s'en servait plus. Le matin, il mettait au roi la camisole, le cordon bleu et le justaucorps, et le soir, au coucher, il lui présentait la camisole, le bonnet et le mouchoir de nuit, etc. Il avait un appartement dans le logis du roi. Aux audiences d'ambassadeurs, sa place était derrière le fauteuil royal. Il avait sous lui deux maîtres de la garde-robe appointés à plus de 1800 livres; quatre premiers valets à 6000 l.; un valet ordinaire à 1200 l.; seize autres valets à 250 l.; un porte-malle à 2600 l., ayant pour fonctions de porter partout à cheval à la suite du roi, sauf à la chasse, une malle couverte d'une housse en broderie d'or où se trouvaient des objets de rechange; il avait le le titre d'écuyer; quatre garçons ordinaires ayant aussi le titre d'écuyer; un porte-mail; six tailleurs ordinaires; un empeseur; un remplisseur de point; deux marchands merciers-joailliers; deux pelletiers; deux brodeurs; six chaussetiers; huit cordonniers; deux lavandiers

Il y avait, en outre, deux intendants et contrôleurs généraux de l'Argenterie et des Menus.

Supprimée à la Révolution, cette charge fut rétablie par la Restauration et disparut en 1830.

GARDE ROYALE Voy. Garde impériale.

GARDES DU CORPS. Depuis le milieu du xvie siècle, les gardes du corps formaient quatre compagnies qui servaient par quartiers et étaient chargés uniquement de la garde de la personne du roi, près duquel ils faisaient le service nuit et jour. A l'époque de la Révolution, ils se rendirent fort impopulaires, et l'on sait que les scènes qui signalèrent le célèbre repas donné par eux le 1er octobre 1789 dans la grande salle de l'Opéra à Versailles, amenèrent les journées des 5 et 6 octobre. Le 25 juin 1791, ils furent licenciés par décret de l'Assemblée nationale. Rétablis par la Restauration, ils furent licenciés le 11 août 1830.

GARDES DE LA MANCHE On appelait ainsi un corps de vingt-quatre gentilshommes attachés à la personne du roi, et qui le servaient alternativement deux à deux. Ils ne devaient jamais le quitter et étaient toujours debout auprès de lui. Ils portaient l'épée et une pertuisane.

GARDES DE LA MONNAIE. Il y en avait

deux dans chaque hôtel des monnaies. Ils étaient chargés de faire appliquer les ordonnances relatives à la fabrication des monnaies.

GARDES DE LA PORTE. C'étaient les gardes, au nombre de cinquante, qui, depuis six heures du matin jusqu'au soir, gardaient les portes intérieures du palais du roi, lesquelles, pendant la nuit, étaient confiées aux gardes du corps. Les gardes de la porte avaient le droit depuis 1668 de prendre le titre d'écuyers, et étaient exempts de la taille et du droit de francs-fiefs. Supprimés le 30 septembre 1787, rétablis par la première Restauration, ils furent définitivement abolis le 1er septembre 1815.

GARDES DE LA PRÉVOTÉ ou HOQUETONS DU ROI, compagnie de la maison militaire du roi, chargée de la police dans les lieux où se trouvait la cour.

GARDES-FRANÇAISES, régiment d'infanterie créé en 1563, et qui était le premier de la maison du roi. Il joua un grand rôle en 1789 par l'appui qu'il prêta au parti populaire. Cassé par Louis XVI le 31 août de cette année, il fut jusqu'en 1792 incorporé dans la garde nationale de Paris, sous le titre de garde nationale soldée.

GARDES-MARINES. En 1670, Colbert créa, dans chacune des villes de Brest, de Rochefort et de Toulon, une compagnie de *gardes-marines*. Ces compagnies, destinées à fournir la marine d'officiers et qui se montaient chacune à 200 hommes, furent réorganisées en 1682. Pour y être admis, il fallait être gentilhomme et ne pas être âgé de plus de seize ans. A la Révolution, ces gardes furent remplacés par les *aspirants* de marine.

GARDIE (Seigneurs de la), de la famille d'Olivier (Languedoc).

GARDIE (Pontus de la), baron d'Eckholm, célèbre aventurier, sénateur et feld-maréchal de Suède, né vers 1530 à la Gardie (Aude), noyé devant Narva le 5 décembre 1585. Il servit d'abord en Piémont, puis dans l'armée envoyée en Écosse au secours de la régente Marie, mère de Marie Stuart, et passa de là en Danemark, où il combattit dans l'armée de Frédéric II. Fait prisonnier (1565), il s'attacha au roi de Suède Éric, pour lequel il alla lever des troupes en France (1572), et qu'il contribua à renverser du trône pour y mettre Jean III. Celui-ci le combla d'honneurs, lui confia diverses missions importantes et le commandement d'expéditions contre les Russes. Il avait épousé la fille naturelle du roi, et en eut deux fils qui restèrent en Suède où leur postérité joua un rôle important.

GARDIOLLE (Barons de la), branche de la maison de Foix.

GARDIN DUMESNIL (Jean-Baptiste), humaniste, né en 1720 à Saint-Cyr près Valogne (Manche), mort en 1802.

GARDOLLE (Seigneurs de la), de la famille de Mengin (Lorraine).

GARDOUCH (Seigneurs de), de la famille de Varagne (Languedoc).

GARELIÈRE (Seigneurs de la), issus de la famille Poncher.

GARENCIÈRES. Voy. GARANCIÈRES.

GARENGEOT (René-Jacques CROISSANT de), chirurgien, né à Vitré (Ille-et-Vilaine) en 1688, mort le 10 décembre 1759.

GARENNE (FRANCHE-) (de l'allemand *warren-garden*). La franche-garenne était un droit acquis du roi, par titre ou par prescription, de chasser les lièvres, les lapins, les faisans et les perdrix dans les limites du domaine, et partant de les y nourrir; disposition grave qui eut souvent pour résultat la dévastation des récoltes, et fut regardée dans la suite comme un des abus les plus criants du régime féodal. Ce droit était en effet exclusif, et la destruction partielle de la moindre pièce de gibier devenait une atteinte à la propriété de libre garenne. Il fut, dès le moyen âge, l'objet de plaintes multipliées. Les États généraux, notamment ceux de 1356, en demandèrent l'abolition dans leurs cahiers de doléance. Mais déjà à cette époque la garenne avait changé de caractère, elle ne consistait plus que dans l'élève des lapins; et on commençait à établir une distinction essentielle entre les garennes dites *forcées* et les garennes ouvertes. Les premières, entourées de murs ou de fossés, ne pouvaient guère donner lieu à aucune disposition législative, puisqu'elles ne nuisaient à personne. Cependant la rigueur des principes en interdit la possession aux roturiers même possédant fiefs jusqu'à la grande ordonnance de 1669 sur la réglementation de la chasse. (Voy. ce mot.) Quant aux garennes ouvertes, il importe de séparer, en ce qui les concerne, la législation royale des règles adoptées par les coutumes. Il est certain que d'après le plus grand nombre de celles-ci, notamment celles de Bretagne, Maine, Anjou, Touraine, Normandie et Dauphiné, le droit de garenne était une dépendance de la justice foncière. Au contraire, les ordonnances royales, d'accord en cela avec les intérêts de l'agriculture, tendirent depuis le XIVe siècle à interdire toute création de garennes nouvelles, et à supprimer les anciennes quand elles n'étaient pas appuyées sur les titres les plus incontestables. On peut citer, dans ce sens, des ordonnances des 26 août 1321, 14 avril 1339, 28 décembre 1355, 3 mars 1356 et 25 mai 1413; étaient réputées nouvelles, toutes garennes créées depuis quarante ans seulement. Enfin, l'ordonnance de 1669 faisait une obligation à tous les officiers de chasse de détruire les terriers dans les forêts royales, sous peine de 500 livres d'amende; disposition, confirmée par un arrêt du conseil du 21 janvier 1776, qui autorisait en même temps la suppression des garennes dans l'étendue de toute capitainerie nouvellement créée.

Il faut encore observer que le droit de garenne était regardé comme essentiellement utile, et qu'il pouvait être affermé. En revanche, il était défendu de chasser dans les garennes, même aux seigneurs hauts-justiciers, précisément en raison du préjugé qui faisait réputer les lapins animaux domestiques. Dans le but d'ailleurs d'en assurer la jouissance aux propriétaires, les ordonnances de 1318, 1600 et 1601 avaient interdit à toutes autres personnes la possession des furets.

D'après l'ordonnance de 1669, les officiers des eaux et forêts étaient seuls compétents dans les questions de destruction ou de réduction des réserves dites garennes.

GARET (Dom Jean), bénédictin de Saint-Maur, né au Havre en 1627, mort à l'abbaye de Jumièges en septembre 1694. — Édition de Cassiodore, 1676, 2 vol. in-fol.

GARGES, village de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), où il y avait un palais royal sous les Mérovingiens. Dagobert y tint une assemblée générale des grands de son royaume le 23 mai 635.

GARGES, famille de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Maquelines, de Norroy, d'Ormoy et de Villers. Armes : *d'or, au lion de gueules.*

GARGES (Seigneurs de), de la famille de Hacqueville (Artois).

GARGOLIUM, Jargeau.

GARIDEL (Pierre-Joseph), médecin et botaniste, né à Manosque (Basses-Alpes) le 1er août 1658, mort à Aix le 6 juin 1737.

GARIEL (Pierre), historien, né à Montpellier entre 1580 et 1584, y mourut en 1670. — Divers écrits assez rares sur sa ville natale.

GARIEL, pseudonyme de Bonnefoy.

GARIGLIANO, rivière de l'Abruzze-Citérieure (royaume de Naples), sur les bords de laquelle, le 27 décembre 1503, Gonzalve de Cordoue fit essuyer une déroute complète à l'armée française. Cette victoire donna aux Espagnols le royaume de Naples.

GARIN ou **GUÉRIN**, trouvère du XIIIe siècle. On a de lui trois fabliaux publiés par Méon.

GARIN, GUARIN ou **GUÉRIN** (François), poëte, né à Lyon, vivait au milieu du XVe siècle. — *Complainte de F. Guarin, marchant de Lyon*, s. d., in-4°; plusieurs fois réimprimée, et entre autres en 1832, in-4°, par M. Durand de Lançon.

GARISSOLES (Antoine), poëte latin et théologien protestant, né à Montauban en 1587, y mourut en 1651.

GARITES, peuple établi dans l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains, près du confluent du Tarn et de la Garonne, et dont le nom se retrouve dans celui du bourg de Garies (Tarn-et-Garonne).

GARLANDE, maison de la Brie, dont l'origine remonte à Guillaume, seigneur de Garlande, qui vivait sous Philippe Ier. D'elle sont sortis les seigneurs de Livry, de Tournehan et de Possesse; elle s'éteignit au XIVe siècle. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) A cette maison appartenaient : ANSEL, sénéchal de France, tué en 1117. = Son frère, GUILLAUME, sénéchal comme lui, mort en 1120. = ÉTIENNE, frère des précédents, prêtre, archidiacre de Paris, chancelier et sénéchal de France, mort à Orléans en 1150.

GARLANDE (Jean de), poëte latin et grammairien, vivait vers le milieu du XIIIe siècle. Il était né en Angleterre, et passa une partie de sa vie en France.

GARLAYE (Seigneurs de la), de la maison de Le Maistre (Bretagne).

GARMETIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Valentin (Lorraine).

GARNACHE (La), seigneurie de Poitou (Vendée), qui appartenait à la maison de Rohan.

GARNAUD (Antoine-Martin), architecte, né à Paris le 30 novembre 1796, mort en décembre 1861.

GARNERANS, terre et seigneurie de la principauté de Dombes (Ain), érigée en comté, en faveur de Benoît de Cachet de Montezan, par lettres du duc du Maine, prince souverain de Dombes, en mai 1696.

GARNERANS (Seigneurs de), de la maison de la Guiche.

GARNEREY (François-Jean), peintre de genre, élève de David, né à Paris en 1755. = Son fils aîné, AMBROISE-LOUIS, peintre de marines, conservateur du musée de Rouen, né à Paris en 1783, mort en 1858. — *Combat d'Augusta; Bataille de Navarin* (musée de Versailles); *Pêche à la morue* (musée de Rouen); *Épisode de la bataille de Navarin* (musée de Nantes) = AUGUSTE, frère du précédent, peintre en miniature, élève d'Isabey, né en 1794, mort en 1824. = HIPPOLYTE, frère des précédents, peintre et graveur, né en 1787.

GARNERIN (Jean-Baptiste-Olivier), aéronaute, né à Paris en 1766, y mourut en 1849. = Son frère cadet, ANDRÉ-JACQUES, aéronaute, né le 31 janvier 1769 à Paris, y mourut le 18 août 1823. Il fit, le 22 octobre 1797, au parc de Monceaux la première descente en parachute.

GARNESAI (De), pseudonyme de l'abbé de Margon.

GARNETOT (Seigneurs de), de la maison de Faux (Normandie).

GARNIER, nom de trois familles de Provence : la première, d'Aix, a donné naissance aux seigneurs de Montfuron et de Rousset. = La seconde était de Marseille. = La troisième, de Toulon, a produit les seigneurs de Julians, de Saint-André et de Fontblanque. (Voy. Robert, *État de la Provence*, et Artefeuil, *Histoire de la Noblesse de Provence.*)

GARNIER ou **GUERNES** *de Pont-Saint-Maxence*, trouvère anglo-normand de la deuxième moitié du XIIe siècle. — *Vie de saint Thomas Becket*, écrite de 1172 à 1175. Elle a été publiée à Berlin, 1838, in-8°, par Bekker.

GARNIER (Robert), poëte dramatique, né à la Ferté-Bernard (Sarthe) en 1534, mort au Mans le 15 août 1590. — Ses tragédies, qui firent faire un grand pas à notre théâtre, sont au nombre de neuf : *Porcie; Hippolyte* (1573); *Cornélie* (1574); *Marc-Antoine; La Troade* (1578); *Antigone* (1579); *Sédécie;* et enfin *Bradamante*, la plus remarquable de toutes (1580). *Plaintes amoureuses*, 1565, in-4°, fort rare.

GARNIER (Sébastien), poëte, né à Blois vers le milieu du XVIe siècle, mort en 1607. — *Les huit derniers livres de la Henriade*, 1593, in-4°; *La Loyssée*, 1593, in-4°.

GARNIER (Jean), jésuite, théologien, né à Paris en 1612, mort à Bologne le 16 octobre 1681.

GARNIER (Jean), peintre, membre de l'Académie de peinture (30 janvier 1672), né à Meaux en 1632, mort le 23 octobre 1705. — *Portrait de Louis XIV* (musée de Versailles).

GARNIER (Julien), bénédictin, érudit, né à Connerré (Sarthe), mort à Charenton le 3 juin 1725.

GARNIER (Jean-Jacques), historien, membre de l'Académie des inscriptions (1762), né à Gorron, près de Mayenne, le 18 mars 1729, mort à Saint-Germain-en-Laye le 21 février 1805. Il est surtout connu par sa continuation de l'*Histoire de France* de Velly.

GARNIER (Jean), dit *de Saintes*, conventionnel, né à Saintes, en 1754, noyé dans l'Ohio (Amérique), en 1820. Il appartenait au parti de la Montagne. = Un autre GARNIER, dit *de l'Aube*, conventionnel, ami de Danton, né vers 1759, mort vers 1812.

GARNIER (Charles-Georges-Thomas), littérateur, né à Auxerre, le 21 septembre 1746, y mourut le 24 janvier 1795. = Son frère, le comte GERMAIN, économiste, administrateur, préfet et sénateur, sous l'Empire, pair de France, ministre d'État et membre du conseil privé sous la Restauration, né à Auxerre le 8 novembre 1754, mort à Paris le 4 octobre 1821.

GARNIER (Jean-Guillaume), mathématicien, né à Wassigny (Aisne), le 13 septembre 1766, mort à Ixelles (Belgique), le 20 décembre 1840.

GARNIER (Étienne-Barthélemy), peintre d'histoire, membre de l'Institut (1816), né à Paris en 1759, mort le 15 novembre 1849. Il remporta le grand prix en 1788.— *La famille de Priam* (musée du Luxembourg).

GARNIER (Hippolyte-Louis), graveur et lithographe, né en 1803, mort à Paris le 12 juin 1855.

GARNIER (Adolphe), philosophe, professeur de philosophie à la Sorbonne (1860), membre de l'Académie des sciences morales, né à Paris, le 27 mars 1801, mort le 4 mai 1864.

GARNIER-DESCHÊNES (Edme-Hilaire), jurisconsulte, né à Montpellier, le 1er mars 1732, mort à Paris, le 6 janvier 1812 — La *Coutume de Paris mise en vers*, 1768, in-12.

GARNIER-PAGÈS (Étienne-Joseph-Louis), né à Marseille le 27 décembre 1801, mort à Paris le 23 juin 1841. Nommé (1831) député par le dépar-

tement de l'Isère, il siégea jusqu'à la fin de sa vie sur les bancs de l'extrême gauche, et devint le chef du parti radical. Son intelligence des affaires, la loyauté et la fermeté de son caractère, son talent oratoire lui avaient attiré l'estime universelle.

GAROCELI ou **GRAIOCELI**, peuple établi dans les Alpes avant l'arrivée des Romains, entre les *Ceutrones* au N., et les *Brigani* au S., dans la vallée de l'Arc. Il avait pour capitale *Ocelum*.

GARON (Louis), écrivain, né à Genève vers 1580, mort vers 1635.

GARONNA, **GARUMNA**, la Garonne.

GARONNE (Haute-), département formé en partie du haut Languedoc et de la Gascogne. Il est borné au N. par le département de Tarn-et-Garonne; au S. par les Pyrénées; à l'E. par le département de l'Aude; à l'O. par les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. — Chef-lieu, Toulouse.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Haute-Garonne*, 1809, in-4°; et les Annuaires du département.

GARRAN DE COULON (Jean-Philippe), comte, membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, sénateur, jurisconsulte, membre de l'Institut, né à Saint-Maxent (Deux-Sèvres), le 19 avril 1748, mort à Paris le 19 décembre 1816.

GARRAULT (François), sieur des Georges, financier, économiste et numismate, vivait à la fin du XVIe siècle. — *Mémoires et recueils des nombres, poids et monnaies anciennes et modernes*, 1576, in-8°.

GARREL (Seigneurs de), de la famille del Peirou (Limousin).

GARRIGA, localité de Catalogne, où le 21 janvier 1813 les Espagnols furent battus par le général Decaen.

GARRIGUE (Seigneurs de la), de la maison de Narbonne.

GARROS (Pey de), poëte gascon, né à Lectoure, y mourut en 1581. Ses œuvres (1565 et 1567, in-8°) sont fort rares.

GARS (Seigneurs de), de la maison de Grasse. = —, de la famille de Martin.

GARSAULT (François-Alexandre-Pierre de), écrivain, né vers 1691, mort vers 1776.

GARUMNA, **GARONNA**, la Garonne.

GARUMNI, peuple établi dans l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains, sur la rive gauche de la haute Garonne, dans le pays moderne de Rivière.

GASC (Charles), médecin, né à Cahors, le 30 août 1780, mort à Paris en 1848.

GASCAR (Henri), peintre de portraits, né vers 1635, reçu à l'Académie de peinture le 26 octobre 1680, mort le 17 juin 1701.

GASCOGNE, *Vasconia*, province qui, à l'époque de la Révolution, faisait partie du gouvernement militaire de la Guienne et Gascogne. La Gascogne proprement dite ne comprenait que le pays des Landes, la Chalosse et le duché d'Albret; mais on donnait quelquefois le nom de Gascogne au pays compris entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan, c'est-à-dire à la région renfermant le pays des Landes, le pays des Basques, la Chalosse et les comtés de Bigorre, de Comminges, de Conserans et d'Armagnac. Enfin, c'est très-improprement que l'on étendait et que l'on étend encore le nom de Gascons aux habitants de toute la Guienne, du Languedoc et même des autres provinces méridionales.

Le nom de Gascogne date de la fin du VIe siècle, lorsque la Novempopulanie eut été conquise par les Gascons ou Vascons qui habitaient la Navarre, au delà des Pyrénées, et la Biscaie. Ils furent défaits et soumis par les rois Francs Théodebert et Thierri (602). Ceux-ci leur donnèrent pour duc Genialis auquel succéda Aighinan qui était duc en 626. Comprise (630) dans le royaume d'Aquitaine formé pour Caribert, frère de Dagobert Ier, elle eut pour duc Amand, beau-père de Caribert. Après la mort de Caribert, le royaume d'Aquitaine disparut et devint duché d'Aquitaine réuni à la monarchie franque. Amand prit les armes pour soutenir les droits de Boggis et de Bertrand, ses petits-fils, que Dagobert finit par reconnaître pour ducs héréditaires d'Aquitaine sous la suzeraineté des Francs. — Voy. AQUITAINE FRANÇAISE.

Après la mort de Waïfre (voy. ce nom), Charlemagne donna le duché de Gascogne (768) au neveu d'Hunold, Loup Ier. Après lui eurent le duché de Gascogne : Loup II, fils de Waïfre (774); Adalaric et Loup-Sanche, fils de Loup II (778); Loup-Centule, petit-fils d'Adalaric et Scimin ou Siguin, fils d'Adalaric (812). Scimin ayant été destitué par Louis le Débonnaire, vers 814, les Gascons se soulevèrent. A Scimin, tué dans une bataille (816), ils substituèrent son fils Garsimire qui périt aussi dans un combat (818). Loup-Centule continua la guerre: mais il fut pris (819) et privé de son duché, qui fut alors réuni à la couronne et gouverné par des ducs amovibles.

DUCS AMOVIBLES DE GASCOGNE : Siguin, dit Mostellanicus (avant 846); Guillaume (846); Sanche-Sancion, fils de Loup-Sanche (848); Arnaud, neveu du précédent (864). Il fut défait et tué par les Normands en 872. Ce fut le dernier duc amovible de Gascogne. A sa mort, les Gascons appelèrent, pour le mettre à leur tête, Sanche-*Mitarra*, le petit-fils de Loup-Centule, qui transmit le duché à ses descendants.

DUCS HÉRÉDITAIRES DE GASCOGNE.—872, Sanche-*Mitarra*. — Sanche II *Mitarra*, fils du précédent. — Garcie-Sanche *le Courbé*, fils du précédent, vivait vers 904. — Sanche-Garcie, fils du précédent. — Sanche-Sanchez, fils aîné du précédent. — Guillaume Sanche, frère du précédent. — Vers 984, Bernard-Guillaume, fils du précédent. — 1010, Sanche-Guillaume, frère du précédent. — 1032, Bérenger ou Berlanger, petit-fils du précédent. Il mourut sans enfants vers 1036. Son neveu Eudes, comte de Poitiers, qui lui succéda du chef de sa mère Brisque, fille de Sanche-Guillaume, périt le 10 mars 1040. Bernard II, comte d'Armagnac, s'étant emparé de la Gascogne, en fut dépouillé en 1070 par Guillaume VI, comte de Poitiers. Le duché de Gascogne et le comté de Bordeaux furent alors réunis au duché de Guienne.

BIBLIOGRAPHIE : Loubens, *Histoire de l'ancienne province de Gascogne, Bigorre et Béarn;* 1839, 3 vol. in-8°.

GASNACHE (La), seigneurie de Champagne (Aube), érigée en marquisat par lettres de décembre 1652, en faveur de H. de Guenegaud.

GASPARD (Seigneurs de), de la maison du Cos (Gascogne).

GASPARIN (Thomas-Augustin, comte de), officier et homme politique, né à Orange en 1750, y mourut le 11 novembre 1793. Capitaine au moment de la Révolution, il fut envoyé par le département des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il siégea parmi les Montagnards et vota la mort du roi sans appel ni sursis. Membre du comité de Salut public, il remplit diverses missions en Vendée, à l'armée des Alpes et au siége de Toulon où il sut distinguer Bonaparte dont il fit accepter les plans. = Son fils, le comte ADRIEN-ETIENNE-PIERRE, agronome et homme politique, né le 29 juin 1783 à Orange, où il est mort le 7 septembre 1862. Après avoir été préfet de la Loire (1830), de l'Isère, puis du Rhône (1831), il eut à comprimer à Lyon la

formidable insurrection de 1834. Il fut nommé pair de France et devint successivement (1835), sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, puis ministre de l'intérieur (septembre 1836-15 avril 1837, 31 mars-12 mai 1839). Membre de l'Académie des sciences (1840), il fut, après la révolution de Février et jusqu'à la suppression de l'établissement (septembre 1852), directeur de l'institut agronomique de Versailles. Peu d'hommes ont autant contribué à faire entrer la science agricole dans la voie de l'expérimentation. — *Recueil de mémoires d'Agriculture et d'Économie rurale*, 1829-1841, 3 vol. in-8°; *Cours d'agriculture*, 1843-1849, 5 vol. in-8°; *Principes de l'agronomie*, 1854, in-8°.

GASSENDI (Pierre GASSEND, dit), célèbre philosophe, astronome, physicien, naturaliste, érudit, né à Champtercier (Basses-Alpes) le 22 janvier 1592, mort à Paris le 24 octobre 1655. Il entra dans les ordres (1617), enseigna la philosophie à Aix; mais dégoûté de la philosophie de l'école, il abandonna sa chaire (1622), après six années d'enseignement, et, en 1624, rompit définitivement avec les doctrines des partisans d'Aristote, par la publication de ses *Exercitationes paradoxicæ*, in-8°, qui souleva un tel orage qu'il dut renoncer à en faire paraître la suite. Lié intimement avec le mathématicien J. Gautier, avec Peiresc, qui mourut dans ses bras (1636), avec le P. Mersenne, il eut à soutenir une assez vive polémique contre Descartes, qui le traita avec sa rudesse ordinaire et auquel il répondit avec plus d'esprit et de modération que de profondeur. Nommé (1645) professeur de mathématiques au Collége de France, il fit paraître, deux ans après, une Apologie d'Épicure dont il chercha à restaurer les doctrines. Tout en proclamant sa soumission absolue aux dogmes de l'Église, il laisse percer partout un demi-scepticisme, poursuivant, comme il le dit, l'ombre de la vérité; « car, pour la vérité même, Dieu seul peut la connaître. » Il était en correspondance suivie avec Kepler, Schickard, Galilée, Campanella, Naudé, et communiquait au premier ses observations astronomiques. Les ouvrages de Gassendi, aussi nombreux que variés, ont été réunis, Lyon, 1658, 6 vol. in-fol., et Florence, 1728, 6 vol. in-fol. Parmi les écrits que contiennent ces deux éditions, nous citerons *Parhelia* (1629, 1630); *Mercurius in sole visus et Venus invisa* (1631); *Disquisitio metaphysica adversus Cartesium* (1642); *De vitâ Epicuri* (1647); *Syntagma philosophiæ Epicuri*, 1649, in-4°; *De vita Peireskii* (1641); *Romanum calendarium* (1654); *Notitia ecclesiæ diniensis* (1654). Le sixième volume des œuvres de Gassendi contient sa correspondance, mais il y a encore bon nombre de lettres inédites de lui à Carpentras dans les manuscrits de Peiresc et à la Bibliothèque impériale. — Son élève et son ami Bernier a publié un *abrégé* de sa philosophie, 1674, 7 vol. in-12.

GASSENDI (Jean-Jacques-Basilien, comte de), de la famille du précédent, général, écrivain, né en Provence le 18 décembre 1748, mort à Nuits (Côte-d'Or) le 14 décembre 1828.

GASSERIE (Seigneurs de la), de la famille de la Baume-le-Blanc (Touraine).

GASSIES (Jean-Baptiste), peintre, né à Bordeaux le 25 octobre 1786, mort à Paris le 16 octobre 1832.

GASSION, famille du Béarn, d'où sont sortis les seigneurs de Pondoli, de la Garde, de Bergeron, de Camou et d'Alluye. (Voy le P. Anselme, t. VII.)—La terre et seigneurie de Camou (Basses-Pyrénées), fut érigée en marquisat sous le nom de Gassion, par lettres de février 1650, en faveur de J. de Gassion.

GASSION (Jean, comte de), maréchal de France, né à Pau le 20 août 1609, mort à Arras le 2 octobre 1647. Calviniste, il servit d'abord sous le duc de Rohan dans la guerre civile de 1628, fit ensuite la campagne de Savoie (1630), puis se rendit à l'armée de Gustave-Adolphe où il se distingua de la manière la plus éclatante. A la mort du prince, il revint en France (1633), servit en Lorraine comme colonel sous le maréchal de la Force, prit Charmes et Neufchâteau (1635), passa l'année suivante en Franche-Comté, brûla les faubourgs de Dôle (1636), défit les Espagnols (1637), prit Lillers (1621), contribua puissamment à la victoire de Rocroy, s'empara de Barlemont (1643) et la même année (17 novembre) fut créé maréchal de France. Mis à la tête de l'armée de Flandre, il remporta d'importants succès (1644-1647) malgré la mésintelligence qui régnait entre lui et son collègue Rantzau. A l'attaque de Lens le 28 septembre 1647, il fut atteint d'une balle à la tête et mourut cinq jours après. Tallemant lui a consacré une curieuse notice.

GASSOT (Jacques), voyageur, né dans le Berry en 1525, mort en 1585. — *Discours du voyage de Venise à Constantinople*, 1550, in-8°.

GASTAUD (L'abbé François), controversiste, né à Aix (Provence), vers 1660, mort à Viviers en 1732.

GASTELIER (René-Georges), médecin, né à Ferrières (Loiret) le 1er octobre 1741, mort à Paris en 1821. Il fit partie de l'Assemblée législative.

GASTELLIER DE LA TOUR (Denis-François), généalogiste, né à Montpellier le 30 mai 1709, mort à Paris le 25 janvier 1781.

GASTEVINE (Seigneurs de), de la famille de Loubes (Berry).

GASTEY (Seigneurs de), de la maison de Marmier (Franche-Comté).

GASTINE (Civique de), pseudonyme de Toulotte.

GASTINES, abbaye d'augustins, et de la réforme, en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours; fondée en 1138.

GASTON.

VICOMTES DE BÉARN.

GASTON Ier ou **GASTON-CENTULE Ier**, vicomte de Béarn, fils de Centule Ier, succéda à son père vers 940 et mourut vers 984. = GASTON-CENTULE II, fils et successeur du précédent, mort vers 1004. = GASTON-CENTULE III, fils et successeur de Gaston II (1012), tué vers 1058. = GASTON II, vicomte de Béarn, fils et (1004) successeur de Centule-Gaston II, mort vers 1012. = GASTON III, fils de Centule Gaston III, fut associé au pouvoir par son père et mourut avant lui. = Gaston IV, fils de Centule IV, tué en octobre 1130. Il succéda à son père malgré le pape Urbain II, prit une part glorieuse à la première croisade (1096) et ne revint en France qu'en 1101; il s'empara de Dax (1104) et dans les années suivantes alla guerroyer en Aragon contre les Maures pour Alfonse Ier d'Aragon. Il finit par y périr et fut enterré à Saragosse. = GASTON V, fils de Pierre, lui succéda (1153) sous la tutelle de Guiscarde de Béarn son aïeule, puis (1154) de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone. Il mourut en 1170. = GASTON VI, vicomte de Béarn, né en 1171, mort en 1215. Sa mère, Marie, ayant fait hommage de ses Etats au roi d'Aragon, elle fut forcée d'abdiquer (1173) et Gaston eut pour tuteur Péregrin de Casterazol. Il épousa (1192) Pétronille, héritière du comté de Bigorre, prit parti dans la guerre des Albigeois pour Raymond VI, comte de Toulouse, fut excommunié et perdit ses Etats qu'il recouvra en 1214. = GASTON VII, dernier vicomte de Béarn, né vers 1225, mort à Orthez le 26 avril

1290. Fils de Guillaume de Moncade, il lui succéda (1229) sous la tutelle de sa mère, et devenu majeur, servit tour à tour les rois de France et d'Angleterre, fut pris par le comte de Leicester (1250), eut de longs démêlés avec ses voisins et avec Edouard Ier qui le fit arrêter quelque temps (1273); marcha avec l'armée de Philippe le Hardi (1276) contre la Navarre et la Castille, et battit près d'Orthez (1286) le roi de Castille, Sanche IV. Sa fille, Marguerite, apporta en dot la vicomté de Béarn à Roger-Bernard, comte de Foix.

COMTES DE FOIX.

GASTON Ier, fils et successeur de Roger-Bernard (1302), eut de vifs démêlés pour la possession du Bearn avec les comtes d'Armagnac et de Cominges, et ayant refusé de se soumettre à un arrêt du Parlement de Paris à ce sujet, fut quelque temps emprisonné (1309). Il mourut à l'abbaye de Maubuisson le 13 décembre 1315. Gaston II lui succéda. = GASTON II, fils aîné du précédent, lui succéda (1315) sous la tutelle de sa mère, Jeanne d'Artois, qu'il fit plus tard renfermer (1331) à cause de sa vie licencieuse. Il servit Philippe VI en Guienne et en Picardie, alla joindre Alphonse XI, roi de Castille, au siége d'Algésiras, et mourut à Séville en septembre 1343. Son fils Gaston III lui succéda.=GASTON III, dit *Phœbus*, succéda à douze ans (1343) à son père Gaston II, sous la tutelle de sa mère, Eléonore de Cominges, servit le roi contre les Anglais (1345), épousa (1349) Agnès, sœur de Charles le Mauvais, roi de Navarre, fut emprisonné (1352-1353) comme coupable de complot, battit et prit à Launac (5 décembre 1362) le comte d'Armagnac qui lui disputait le Béarn. Nommé par Charles V gouverneur de Languedoc (1380), et révoqué après la mort de ce prince, il n'en voulut pas moins garder son gouvernement, et défit à Revel (juillet 1381) le duc de Berry qui en avait été investi. En 1382, il fit jeter en prison, comme ayant voulu l'empoisonner, son fils Gaston qui y mourut la même année. Il mourut en août 1391. Il avait fait donation de tous ses États à Charles VI, qui céda ses droits à Mathieu, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon. On a de Gaston un livre des *Déduits de la chasse des bestes sauvaiges et des oiseaulx de proye*, Poitiers, 1560, in-fol. = GASTON IV, né en 1423, succéda (1436) à son père, Jean de Grailli. Il acheta (1447) la vicomté de Narbonne, et le roi de Navarre et d'Aragon, Jean, dont il avait épousé la fille Eléonore, le déclara son successeur au royaume de Navarre (1455). Créé pair (1458), il conquit le Roussillon pour Louis XI, et mourut en juillet 1472. Son fils, François-Phœbus, lui succéda dans le comté de Foix et fut roi de Navarre.

VICOMTES DE NARBONNE.

GASTON Ier. Voy. GASTON IV, comte de Foix.

GASTON II, fils de Jean, vicomte de Narbonne, et de Marie de France, sœur de Louis XII, né le 10 septembre 1489, succéda (1500) à son père, et fut tué à la bataille de Ravenne (1512). — Voy. NEMOURS.

GASTON (Marie-Joseph-Hyacinthe), écrivain, né à Rodez en 1767, mort à Paris le 14 décembre 1808. Émigré en Russie, il y dirigea le *Journal littéraire* de Saint-Pétersbourg. On a de lui une médiocre traduction en vers de l'*Énéide*, que l'on a voulu quelquefois opposer à celle de Delille.

GASTON (Robert), homme politique, né à Foix (Ariège), vers 1760. Il fit partie de l'Assemblée législative et de la Convention où il vota la mort de Louis XVI, et se signala parmi les plus fougueux Montagnards.

GATIEN (S.), né à Rome, vint dans la Touraine prêcher le christianisme vers 250 et mourut à Tours dont il fut le premier évêque. Sa fête, le 18 décembre.

GÂTINAIS, province qui était partagée entre les deux gouvernements militaires de l'Ile-de-France et de l'Orléanais; de là les deux divisions de *Gâtinais français* et de *Gâtinais orléanais*. Le Gâtinais français, capitale Nemours, était borné au N. par la Seine qui le séparait de la Brie-Française; au S. et à l'O. par le Gâtinais orléanais; à l'E. par la Champagne, et au N. O. par le Hurepoix. Il avait environ 60 kilomètres de long sur 32 de large. — Le Gâtinais orléanais, capitale Montargis, était borné au N. par le Hurepoix; au S. par le Nivernais et la Loire qui le séparait du Berry; à l'E. par la Champagne, l'Auxerrois et le Gâtinais français; à l'O. par le pays chartrain et l'Orléanais propre. Il avait 96 kilomètres de long sur 32 de large.

Le Gâtinais, après avoir appartenu aux comtes d'Anjou, fut réuni à la couronne vers la fin du XIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE : G. Morin, *Histoire générale du Gâtinois*, 1630, in-4°.

GATINE ou **GASTINE**, petit pays du Bas-Poitou, entre Fontenay et Niort ; chef-lieu, Parthenay (Deux-Sèvres).—Voy GASTINES.

GATTARI ou **GUETARIA**, port d'Espagne (Guipuscoa) où le 22 août 1638 le cardinal de Sourdis, commandant les forces navales de France, détruisit une flotte espagnole.

GATTEAUX (Nicolas-Marie), graveur en médailles, né le 2 août 1751, mort le 24 juin 1832.

GATTEL (Claude-Marie), lexicographe, né à Lyon le 10 avril 1743, mort à Grenoble le 17 juin 1812.

GAU (François-Chrétien), voyageur, architecte, né à Cologne le 14 juin 1790, mort à Paris en 1853. Il a construit la prison de la Roquette et commencé Sainte-Clotilde, à Paris. — *Antiquités de la Nubie* (texte par Niebuhr et Letronne), 1823, in-fol.; les deux derniers volumes des *Ruines de Pompéi*, de Mazois.

GAUBERT (Seigneurs de), branche de la famille de Roux (Provence). = —, branche de la maison de Scepeaux. = —, branche de la maison provençale de Varadier.

GAUBERT ou **VALBERT** (S.), *Waldebertus*, abbé de Luxeuil, en Franche-Comté, en 625, mort le 2 mai 665.

GAUBERT (Pierre), peintre, reçu à l'Académie en 1701. — *Portrait d'une dame* (musée de Dresde).

GAUBERT (L'abbé), pseudonyme de Serieys.

GAUBERT-AMIEL, troubadour du XIIIe siècle, né en Gascogne.

GAUBIL (Antoine), missionnaire jésuite, né à Gaillac (Haute-Garonne) le 14 juillet 1689, mort à Pékin le 24 juillet 1759. Envoyé en Chine en 1723, il acquit une profonde connaissance des langues chinoise et mantchoue, et fut trente ans interprète de la cour impériale de Péking. On a de lui : *Traité historique et critique de l'astronomie chinoise*; *Histoire de Gentchiscan* (1739); *Traité de la chronologie chinoise;* une traduction française du *Chou-king* (1771); enfin des notices et des lettres insérées dans le recueil des *Lettres édifiantes*. Le P. Gaubil était membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et correspondant de l'Académie des sciences de Paris. — Il y a de nombreuses lettres de lui à la bibliothèque de l'Observatoire.

GAUCELM (Renaud), troubadour du XIIIe siècle, né à Béziers, à ce qu'on croit.

GAUCHER (S.), chanoine régulier en Limou-

sin, né à Meulan (Seine-et-Oise), mort en 1130. Sa fête, le 9 avril.

GAUCHER (N.), graveur lorrain du XVIe siècle.

GAUCHER (Charles-Etienne), graveur, élève de Basan et de le Bas, né à Paris en 1740, mort en 1804.

GAUCHET (Claude), poëte, aumônier de Henri IV. — *Plaisir des champs*, 1583, in-4°, souvent réimprimé.

GAUCOURT, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Cluys, de Viry, de Villedieu et de Luzarches. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) —A cette maison appartenait Raoul de GAUCOURT, capitaine qui contribua puissamment, sous Charles VII, à l'expulsion des Anglais et fut conseiller et chambellan du roi et grand maître de France. Nommé gouverneur du Dauphiné, il battit près d'Anton Louis de Chalon, prince d'Orange (1431).

GAUD (S.), *Valdus*, évêque d'Evreux, mort en 491. Sa fête, le 31 janvier.

GAUDART, famille de Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Villiers et d'Erinville.

GAUDECHART, famille de Picardie d'où sont sortis les marquis de Quérieu. Armes : *d'argent à 9 merlettes de gueules mises en orle.*

GAUDETE IN DOMINO, introït et nom, dans quelques anciens actes, du troisième dimanche de l'Avent.

GAUDICHAUD-BEAUPRÉ (Charles), botaniste, voyageur, né à Angoulême le 4 septembre 1780, mort le 16 janvier 1854. Outre des mémoires insérés dans divers recueils scientifiques, on a de lui : *Flore des îles Malouines* (1824); *Mémoires sur l'organisation des fougères* (1825); *Mémoires sur les cycadées* (1824 et 1825); *Notice sur le genre* Adriana (1825); *Recherches générales sur l'organographie, la physiologie, et l'organogénie des végétaux*, 1841, in-4°; *Recherches générales sur la physiologie et l'organogénie des végétaux*, (1842); *Notes relatives à l'organographie des végétaux monocotyles*, 4 parties (1843).

GAUDIÈS (Marquis de), branche de la maison de Lévis.

GAUDIN (Dom Alexis), chartreux, écrivain, né vers 1650, mort vers 1708.

GAUDIN (Jacques), oratorien, membre de l'Assemblée législative (1791), écrivain, correspondant de l'Institut, né vers 1740 aux Sables-d'Olonne, mort à la Rochelle le 30 novembre 1810.

GAUDIN (Martin-Michel Charles), duc de Gaëte, homme d'État, financier, né à Saint-Denis (Seine) le 19 janvier 1756, mort à Paris le 26 novembre 1844. Il occupait un emploi supérieur dans la direction générale des contributions publiques lors du premier ministère de Necker, fut (1791) un des six commissaires de la trésorerie nationale et refusa (1795) la place de ministre des finances et (1797) celle de commissaire de la trésorerie pour accepter le commissariat général des postes. Le lendemain du 18 brumaire, il reçut le portefeuille des finances qu'il garda jusqu'au 1er avril 1814 et qui lui fut rendu pendant les Cent-Jours. Il resta fidèle à l'empereur qui l'avait créé successivement comte (1808), et duc de Gaëte (1809). Sous la deuxième Restauration, il fut envoyé à la chambre par le département de l'Aisne (1815-1819), fut gouverneur de la Banque de 1820 à 1834 et refusa d'entrer à la chambre des pairs. On a, entre autres, de lui : *Mémoire sur le Cadastre*, 1817, in-8°; *Notice historique sur les finances de France depuis 1800 jusqu'au 1er avril* 1814; 1818, in-8°.

GAUDIOSA, Joyeuse.

GAUDOUX (Seigneurs de), de la maison de Roquelaure.

GAUDREVAL (Seigneurs de), de la maison de Prunelé (Beauce).

GAUFFIER (Louis), peintre, élève de Taraval. Né à la Rochelle en 1761, il remporta le grand prix en 1784 et mourut à Florence le 20 octobre 1801.—*Cornélie, mère des Gracques; Apparition de trois jeunes hommes à Abraham* (musée du Louvre). = Sa femme, Pauline CHATILLON, élève de Drouais, peintre de genre.

GAUFRIDI, famille de Provence, originaire du comté de Nice. D'elle sont sortis les barons de Fos. = —, autre famille de la même province. Elle a produit les seigneurs de Trets et de Colongues. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert, et le t. I du *Nouvel armorial*).

GAUFRIDI ou **GOFRIDI** (Louis), curé de la paroisse des Accoules, à Marseille, né à Beauvezet (Basses-Alpes), brûlé comme sorcier à Aix le 30 avril 1611. Il avait séduit une jeune fille, Madeleine de la Palud, qui l'accusa de l'avoir ensorcelée.

GAUFRIDI (Jean de), conseiller au parlement d'Aix, érudit, né à Aix le 13 juillet 1622, y mourut le 6 novembre 1689.—*Histoire de la Provence*, 1694, 2 vol. in-fol.

GAUGUIER, famille du Blaisois d'où sont sortis les seigneurs de Montgogier.

GAUGUIER (Seigneurs de), de la famille de Burgensis (Blaisois).

GAUJAC (Seigneurs de), de la maison de la Fare (Languedoc). = —, de la maison de Piolenc.

GAUJAL (Marc-Antoine-François, baron de), magistrat, écrivain, né le 28 janvier 1772 à Montpellier, mort à Vias (Hérault) le 16 février 1856.—*Essai sur le Rouergue*, 1824, 2 vol. in-8°.

GAULE, *Gallia*. On appelait ainsi le pays compris entre la Méditerranée, l'Océan, la Manche, le Rhin et le sommet des Pyrénées et des Alpes.

La population primitive de la Gaule se composait de Celtes ou Gaels et d'Ibères (voy. ces mots). Les premiers habitaient les plaines et le centre; les seconds, le midi et les montagnes. Leurs tribus étaient nombreuses. Vers 1500 av. J. C., passant en Espagne, ils y formèrent les Celtibères (voy. ce nom), puis ils poussèrent les Ligures ibériens en Italie et fondèrent la puissance ombrienne que détruisirent les Étrusques entre 1200 et 1000. Mais, avant cette époque, dès le XVe siècle avant J. C., les Phéniciens, attirés par les produits naturels du pays, étaient venus, dit la tradition, sous la conduite de Magusan ou d'Hercule Conducteur; peu à peu ils avaient pénétré dans l'interieur, en se servant pour leur commerce de l'admirable disposition des fleuves gaulois qui font à peu près communiquer la Méditerranée et l'Océan. Ils avaient successivement fondé plusieurs villes, comptoirs et entrepôts, défendus par des fortifications; on nomme entre autres, près du Rhône, *Nemetmag* (Nîmes) et *Alesia* (Alais). Ils avaient apporté le culte du dieu Bel et de la déesse Belisama. Vers le Xe siècle, les Grecs, leurs éternels rivaux, commencèrent à leur disputer l'exploitation des richesses de la Gaule, et l'on attribue alors aux Rhodiens la fondation d'une certaine *Rhodanusia*, près du Rhône, et de *Rhodon* (Rosas) en Espagne. Au VIIe siècle, les Ioniens prennent pied au milieu des Salyens et fondent *Magsalia* (Marseille), où émigrèrent les Phocéens, et qui exerça bientôt une grande influence sur tout le versant gaulois de la Méditerranée et même sur le bassin de la Garonne. Les Grecs apportèrent, avec leur civilisation et leurs arts, leur polythéisme. Vers la même époque le nord de la Gaule était envahi par des tribus celtiques restées en arrière des autres, et qui, sous le nom de Kymris, conduites, assure-t-on, par Hésus-le-Puissant, pénétrèrent jusqu'à la Loire. Cette invasion fut suivie d'émigrations

nombreuses. Sigovèse se dirigea sur la Pannonie et l'Illyrie. Bellovèse, après avoir, en passant, délivré Massalie qu'assiégeaient les Ligures, alla détruire la puissance des Étrusques dans le bassin du Pô (587). Au milieu du IVe siècle av. J. C., de nouvelles tribus celtiques, les Bolgs ou Belges, franchissant le Rhin, s'établissent au N. E. de la Gaule, après avoir fait une pointe jusqu'à la Garonne d'où ils chassèrent (281) les Tectosages, qui allèrent retrouver les descendants de la troupe de Sigovèse sur le Danube, échouer à Delphes et fonder en Asie Mineure les tétrarchies Galates. Enfin, au siècle suivant, les Romains, appelés par les Massaliotes (155), commencèrent (123) cette conquête qui fut achevée par César (59 à 49).

Avant d'être entamée par les armes romaines, la Gaule paraît divisée en trois grandes parties, qui sont la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. Ces trois divisions ne comprennent pas les peuples alpestres que l'on doit distinguer des peuples de la Celtique, et qui furent pour la plupart réunis à l'Italie jusqu'à Dioclétien.

La Gaule renfermait alors un grand nombre de peuples ou de petits États. L'historien Josèphe en compte 305. Plutarque rapporte que César soumit 300 peuples de la Gaule. Appien élève ce nombre à 400 dans deux endroits de ses ouvrages. Mais aujourd'hui nous n'en connaissons guère plus de 200. — Voyez-en la liste aux mots ALPES, AQUITAINE, BELGIQUE et CELTIQUE.

Lorsqu'une partie de la Celtique eut été conquise par les Romains et réduite par eux sous forme de province (118 av. J. C.), cette partie prit le nom de *Province romaine*, et plus tard celui de *Province narbonnaise;* on l'appela aussi *Gallia Braccata*, tandis que le reste de la Gaule fut appelé *Gallia Comata* ou *Gallia Ulterior*. La Gaule à Braies et la Gaule Chevelue réunies étaient désignées sous le nom de Gaule Transalpine par les Romains. Ils la distinguèrent ainsi de la Gaule Cisalpine, qui comprenait le nord de l'Italie, et que l'on nommait encore *Gallia Togata* et *Gallia Citerior* (voy. ces mots). La Province romaine ayant été détachée de la Celtique, la Gaule transalpine forma dès lors quatre divisions qui furent : la Belgique, la Celtique, l'Aquitaine et la Narbonnaise. On peut voir au mot PROVINCE ROMAINE les peuples que comprenait cette dernière division. La conquête de César laissa la Gaule transalpine divisée en deux provinces : la Narbonnaise et la Gaule Chevelue. Auguste (28 avant J. C.) fixa le nombre des cités à 60, et pour l'administration de la Gaule Chevelue, la divisa d'abord entre trois provinces auxquelles il laissa les vieux noms d'Aquitaine, de Lyonnaise et de Belgique (voy. ces mots); mais bientôt et de son vivant même commencèrent des subdivisions qui portèrent le nombre des provinces à 14, sous Valentinien Ier (364-376) : Alpes Maritimes, Viennoise, Narbonnaise, Novempopulanie, deux Aquitaines, Alpes Grecques, Grande Séquanaise, deux Germanies, deux Belgiques, deux Lyonnaises. Ce nombre fut plus tard élevé à 17 par la formation de deux nouvelles Lyonnaises et d'une seconde Narbonnaise. L'ensemble de ces provinces formait, dans la préfecture des Gaules, le diocèse de la Gaule; et vers cette époque, c'est-à-dire vers la fin du IVe et le commencement du Ve siècle de l'ère chrétienne, le diocèse de la Gaule fut composé de deux gouvernements : l'un appelé proprement les Gaules ou le vicariat des Gaules et l'autre les Sept-Provinces. La Gaule comprenait alors dix provinces, savoir : les quatre Lyonnaises, les deux Belgiques, les deux Germanies, la Séquanaise et les Alpes Grecques.

Il est certain que la conquête faite par César s'était promptement affermie et que le bien-être matériel dont jouirent tout d'abord les populations fatiguées de leurs perpétuelles dissensions, épuisées par la lutte acharnée qu'elles avaient soutenue durant huit années, influa très-activement sur la transformation de la Gaule Chevelue en province romaine. Les Gaulois envahirent l'armée et le sénat de Rome. Une foule de particuliers prirent des noms romains; beaucoup de villes se parèrent du nom de Jules et d'Auguste et élevèrent des autels à la divinité, à la tutelle d'Auguste; le polythéisme gaulois s'assimila au polythéisme romain; les lettres, les arts et les sciences de Rome se répandirent dans la Gaule, qui fut de toutes parts sillonnée de voies romaines, et bientôt le pays entier présenta une apparence romaine; mais si la noblesse et les classes supérieures acceptèrent avec empressement les institutions romaines, il en fut autrement parmi les Druides, qui leur opposèrent une résistance aussi énergique que durable, et parmi les classes inférieures, qui conservèrent longtemps encore leurs mœurs, leurs idées et leur langage. — Voy. GALLIA.

GAULEJAC (Seigneurs de), branche de la maison de Gontaut.

GAULMIN (Gilbert), philologue, né à Moulins en 1585, mort à Paris le 8 déc. 1665. Il fut intendant général du Nivernais, et conseiller d'État. Il a donné des traductions latines des romans grecs de *Rhodante et Dosiclès* de Théod. Prodromus (1625), d'*Ismène et Isménie* d'Eustathe (1618), etc.

GAULOIS. Voy. CELTES, GAULE.

GAULT DE SAINT-GERMAIN (Pierre-Marie), littérateur et peintre, né à Paris le 19 février 1754, y mourut le 11 avril 1842. Il a publié divers ouvrages sur les beaux-arts, sur Léonard de Vinci (1802), sur Poussin (1806), les *Annales de la chalcographie*, 1806-1807, in-8°; *Précis historique sur toutes les manières de peindre*, 1803, in-fol.; et une édition longtemps estimée des *Lettres de Mme de Sévigné*, 1823, 12 vol. in-8°.

GAULTIER de *Lille* ou de *Châtillon* (Philippe), poëte latin de la deuxième moitié du XIIe siècle. Il fut prévôt de la cathédrale de Tournai. On a de lui un poëme latin en 10 chants et en vers hexamètres, *Alexandreis sive gesta Alexandri Magni*. Ce poëme a joui d'une extrême popularité et fut même substitué, dans les écoles de Belgique, aux poëmes des anciens. Il a été imprimé sans date, mais probablement vers 1487, in-4°; 1513, in-8°; 1541, etc., 1659 et 1693, in-12.

GAULTIER, *Gualterius*, chroniqueur, vivait dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Il fit partie de la première croisade, devint chancelier de Roger, prince d'Antioche, fut fait prisonnier par les Turcs (1119) et écrivit et après son retour, la relation des événements dont il avait été témoin sous le titre de *Bella Antiochena*. Elle a été publiée dans le *Gesta Dei* de Bongars et dans la collection des historiens des croisades, donnée par l'Académie des inscriptions.

GAULTIER (Michel), sculpteur du XVIe siècle, beau-frère de Germain Pilon. Il travailla au tombeau de Henri II.

GAULTIER (René), hagiographe, né au Boumois (Maine-et-Loire) vers 1560, mort en 1637.

GAULTIER (Charles), avocat au parlement de Paris, né à Paris en 1590, y mourut le 16 septembre 1666. On l'appelait *Gaultier la Gueule*. — *Plaidoyers*, 1663, in-4° et 1668, 2 vol. in-4°.

GAULTIER (L'abbé Aloïsius-Édouard-Camille), instituteur, né à Asti (Piémont), vers 1745, de parents français, mort à Paris le 18 septembre 1818. Il a publié pour l'éducation des enfants une

foule de livres qui se réimpriment encore tous les jours.

GAULTIER-GARGUILLE (Hugues GUÉRU, dit *Fléchelles*), célèbre acteur, né en Normandie, probablement vers 1574, mort à Paris vers 1634. Il fit successivement partie de la troupe du Marais, de celle de l'hôtel d'Argent, puis de celle de l'hôtel de Bourgogne. Ses chansons, publiées en 1631, 1632, 1636, ont été réimprimées plusieurs fois récemment et entre autres dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1858, in-12.

GAULTIER DE GIRENTON, famille du Comté-Venaissin, originaire du Dauphiné. D'elle sont sortis les seigneurs de Châteauneuf, de Castebrune, de Lauriol, de Negreoulx et de Saint-Vallier. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

GAULTIER. Voy. GAUTHIER, GAUTIER et GAUTTIER.

GAUME (L'abbé Jean-Joseph), théologien, littérateur, né à Fuans (Doubs) en 1802, mort en mars 1869. Il est surtout connu par ses attaques violentes contre l'Université.— *Le ver rongeur des sociétés modernes*, 1851, in-8°.

GAURE, petit pays de l'Armagnac (Gers) avec titre de comté, borné au N. et à l'O. par le Condomois, au S. par le Haut-Armagnac, à l'E. par la Lomagne et le Fezensaguet. Il avait environ 16 kilom. de long sur 8 de large. Chef-lieu, Fleurance.

GAUSSERAND DE SAINT-LEYDIER, troubadour du XIIIe siècle, né au Velay (Haute-Loire).

GAUSSIN (Jeanne-Catherine GAUSSEM, dite), célèbre actrice, née à Paris le 25 décembre 1711, morte à la Villette, le 6 juin 1767. Elle resta trente-deux ans au théâtre, qu'elle quitta en 1763.

GAUTHEROT (Claude), peintre, élève de David, né en 1769 à Paris, où il mourut en 1825. — Diverses scènes de guerre de l'Empire (musée de Versailles).

GAUTHEY (Emiland-Marie), inspecteur général des ponts et chaussées, né le 3 décembre 1732 à Châlon-sur-Saône, mort le 14 juillet 1806.

GAUTHIER, maison de la Brie, à laquelle appartenait Gauthier, seigneur de Nemours, maréchal de France (1257). D'elle sont sortis les seigneurs de Nemours, de Guercheville, d'Achères, de Villebéon, de la Chapelle-Gauthier, de Baigneaux, de Brécy et de Mereville.

GAUTHIER (Jean-Baptiste), théologien, né à Louviers en 1685, mort le 30 octobre 1755, près de Gaillon.

GAUTHIER (Martin-Pierre), architecte, membre de l'Institut (1841), né à Troyes le 9 janvier 1790, mort à la prison de Clichy le 8 août 1855. Il a construit, entre autres, l'hopital de la Riboisière à Paris.

GAUTHIER D'AGOTY (Jacques), peintre, graveur, physicien et anatomiste, né à Marseille vers 1710, mort à Paris en 1785. Il s'occupa beaucoup de l'impression en couleur et a publié de nombreux écrits d'anatomie et de physique aujourd'hui oubliés. = Son fils, ARMAND-ELOI, graveur et naturaliste, mort en 1771. = JEAN-BAPTISTE, frère du précédent, graveur, mort en 1786. = JEAN-FABIEN, frère des précédents, graveur, né à Paris en 1730. = ÉDOUARD, fils du précédent, graveur et imprimeur, mort à Milan en 1784.

GAUTHIER DE BRÉCY (Charles-Edme), écrivain royaliste, né le 1er décembre 1753 à Paris, où il est mort le 10 octobre 1836. — *Mémoires*, 1830, in-8°.

GAUTHIER DES ORCIÈRES (A. F.), conventionnel, membre du conseil des Cinq-Cents, né à Bourg (Ain) vers 1750, mort, exilé comme régicide, vers 1824.

GAUTHIER. Voy. GAULTIER, GAUTIER, GAUTTIER.

GAUTIER, nom de deux familles de Provence, dont l'une a donné naissance aux seigneurs d'Aiguine et de Senez, et dont l'autre a produit les seigneurs de Gardane, de la Mole et de Valabres.

GAUTIER (S.), abbé de l'Esterp en Limousin, en 1034, mort le 11 mai 1070. = — (S.), premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, vers 1060, mort probablement le 8 avril 1099.

GAUTIER, comte de Meulant, succéda (1062) dans le comté du Maine à son beau-père Herbert II. Il en fut dépouillé (1063) par Guillaume le Bâtard qui le fit prisonnier lui et sa femme Biote, et les emmena à Falaise où tous deux moururent peu de temps après.

GAUTIER (François), imprimeur, auteur de *Noels* en patois de Besançon (1751, 2 vol. in-12), né à Marnay (Saône-et-Loire), mort à Besançon en 1730.

GAUTIER (Henri), ingénieur, né à Nimes le 21 août 1660, mort à Paris le 27 septembre 1737.

GAUTIER (Mlle), comédienne, née à Paris en 1692, morte à Lyon le 8 avril 1757. Elle était depuis six ans au Théâtre-Français, quand elle quitta la scène pour se retirer dans un couvent de Carmélites à Lyon. Elle a écrit le récit de sa conversion.

GAUTIER (L'abbé Joseph), physicien et littérateur, ne en Lorraine vers 1714, mort à Lupcourt (Meurthe) en février 1776.

GAUTIER (Gérard), sculpteur, né le 14 janvier 1723 à Château-Porcien (Ardennes), où il est mort le 9 septembre 1795.

GAUTIER (Ambroise-Georges-Joseph), jurisconsulte, né à Chevreuse (Seine-et-Oise) en 1776, mort le 23 janvier 1829.

GAUTIER *d'Arras*, poëte du XIIe siècle. On a de lui deux longs poëmes *Ille et Galéron* et *L'empereur Éracles* (l'empereur Héraclius). Ce dernier ouvrage a été traduit en allemand au XIIe ou au XIIIe siècle; l'original et la traduction ont été publiés, 1842, in-8°.

GAUTIER DE BRIENNE. Voy. BRIENNE.

GAUTIER DE CHÂTILLON, fils de Gui de Châtillon, succéda (1241) à son aïeule Mahaut dans les comtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre et mourut en Terre-Sainte en 1250. Mahaut II lui succéda.

GAUTIER DE COINSY. Voy. COINSY.

GAUTIER DE COUTANCES, prélat et homme politique, évêque de Lincoln (1183), archevêque de Rouen (1184, né vers 1140, mort le 6 novembre 1207.

GAUTIER DE METZ, poëte de la première moitié du XIIIe siècle. On lui attribue *l'Image du monde*, poëme didactique publié, mais en langage rajeuni, sous le titre de *Mirouer du monde*, 1517, in-4°.

GAUTIER DE MORTAGNE, théologien, né a Mortagne (Nord), mort à Laon en 1173.

GAUTIER *de Saint-Victor*, théologien de la seconde moitié du XIIe siècle. Il fut prieur de l'abbaye de Saint-Victor, et écrivit vers 1180 contre les opinions d'Abélard, de Gilbert, de Pierre Lombard et de Pierre de Poitiers, un traité intitulé : *Contre les quatre labyrinthes*.

GAUTIER DE SIBERT, érudit, membre de l'académie des Inscriptions (1767), né à Tonnerre vers 1720, y mourut en 1798.

GAUTIER *du Var* (Isidore-Marie-BRIGNOLLES), écrivain politique, né à Brignolles (Var) en 1769, mort le 20 décembre 1824.

GAUTIER *sans Avoir*, chevalier normand ou bourguignon, chef des bandes indisciplinées qui précédèrent en Asie la multitude de croisés con-

duite par Pierre l'Hermite. Il périt dans un combat livré aux Turcs près de Nicée.

GAUTIER. Voy. GAULTIER, GAUTHIER, GAUTTIER.

GAUTIERS, nom que l'on donna aux paysans normands qui, vers 1587, s'étaient organisés pour se défendre contre les troupes de pillards dont la province était infestée. On les appelait ainsi du village de la Chapelle-Gautier (Eure), dont les habitants avaient pris les armes les premiers. L'association s'était bien vite étendue à toute la Normandie. « Au son du tocsin, dit de Thou (livre XCV), on voyait tous les gens de la campagne abandonner leur travail, courir aux armes et se rendre au lieu qui leur était marqué par les capitaines qu'on avait mis dans chaque village. Quelquefois ils se trouvaient au nombre de plus de seize mille. » Ils avaient, dit le même auteur, rendu leur nom formidable à la noblesse et à toutes les villes de la province, en se joignant au parti de la ligue, quand, le 21 et le 22 avril 1589, ils furent complétement défaits dans les villages de Pierrefitte, de Villers et de Comneaux par le duc de Montpensier. Depuis lors il n'est plus question des Gautiers.

GAUTRON, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Plessis, de Plaintel et de Robien.

GAUTTIER DU LYS D'ARC (Louis-Édouard), voyageur et littérateur, l'un des fondateurs de la Société de géographie, né à Saint-Malo, le 19 mars 1799, mort à Alexandrie (Égypte) en 1843.

GAUVILLE, maison du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Chenouville et de Javersy. Armes : *de gueules au chef d'hermines, écartelé* d'Estampes.

GAUZBERT ou **GOZBERT**, moine de Fleury, poëte latin, vivait au IXe siècle. On a de lui un petit poëme en vers sur saint Benoît.

GAUZELM. V. GAUCELM.

GAUZLIN ou **GAUCELIN**, fils naturel de Hugues Capet, abbé de Fleury (1005), puis évêque de Bourges (1015), mort vers 1029.

GAVACHERIE, nom que l'on donne à un petit pays qui fait partie des arrondissements de Libourne, de la Réole et de Marmande. Il offre cette singularité qu'on y parle le patois de la Saintonge.

GAVARET, maison du Lauraguais d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Léon. Armes : *d'or à trois lions de sable rampans, 2 et 1, ceux du chef affrontés.*

GAVARNI (Sulpice-Paul CHEVALIER, dit), célèbre dessinateur et caricaturiste, né en 1801 à Paris, où il est mort en novembre 1866.

GAVAUDAN, troubadour qui vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il reste de lui onze pièces.

GAVAUDAN (Jean-Baptiste-Sauveur), acteur et chanteur, né le 8 août 1772 à Salon (Bouches-du-Rhône), mort à Paris le 18 mai 1840. Sa femme, actrice de l'Opéra-comique, née à Paris le 15 septembre 1781, morte à Passy le 24 juin 1840. = Jean-Sébastien-Fulchran BOSQUIER-GÉVAUDAN, cousin du précédent, acteur et auteur dramatique, né à Montpellier le 20 juin 1776, mort à Batignolles le 5 août 1843.

GAVEAUX (Pierre), chanteur et compositeur, né à Béziers (Hérault) en août 1761, mort à Passy près Paris le 5 février 1825. Il a donné une trentaine d'opéras-comiques.

GAVI, petite ville du Piémont prise par Lesdiguières en 1625.

GAVINIÉS (Pierre), violoniste, né à Bordeaux le 26 mai 1726, mort à Paris le 9 septembre 1800.

GAVRAY, bourg de Normandie (Manche). Il y fut signé le 15 juin 1467 un traité de confédération entre Charles, duc de Normandie, frère de Louis XI, et Yolande, duchesse de Savoie. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

GAY (Joseph-Jean-Paul), architecte, né le 14 avril 1775 à Lyon, où il est mort le 10 mai 1832. On lui doit, entre autres, la halle au blé et le musée Saint-Pierre, à Lyon.

GAY (Marie-Françoise-Sophie NICHAULT DE LAVALETTE, Mme), femme de lettres, née à Paris le 1er juillet 1776, y mourut le 5 mars 1852. Mariée (1793) à un agent de change nommé Léottier, elle divorça (1799), et épousa M. Gay, qui fut sous l'Empire receveur général du département de la Roër. Elle a écrit un grand nombre de romans et de pièces de théâtre, et donné un extrait de ses mémoires sous le titre de *Souvenirs d'une vieille femme*, 1834, in-8°. = Pour sa fille Delphine, voy. GIRARDIN.

GAY *de Vernon* (Léonard), homme politique, né à Saint-Léonard (Haute-Vienne) en 1748, mort à Vernon, près de Limoges, le 20 octobre 1822. Curé de village à l'époque de la Révolution, et (1791) évêque constitutionnel de la Haute-Vienne, il fut envoyé à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il se rangea parmi les Montagnards, et vota la mort du roi sans appel ni sursis. Il passa ensuite au Conseil des Cinq-Cents. = Son frère, le baron SIMON-FRANÇOIS, général, né à Saint-Léonard le 24 novembre 1760, y mourut en octobre 1822.

GAY-LUSSAC (Joseph-Louis), célèbre chimiste, physicien, né le 6 décembre 1778 à Saint-Léonard (Haute-Vienne), mort à Paris le 9 mai 1850. Admis à l'Ecole polytechnique (1797), d'où il passa à l'Ecole des ponts et chaussées, il fut nommé (1802) répétiteur à l'Ecole polytechnique, fit avec Biot, pour déterminer les variations de la force magnétique, une ascension en ballon, où il s'éleva à 4000 mètres (24 août 1804). Il la recommença seul le 16 septembre suivant, et atteignit une hauteur de 6997 mètres. En 1805, il voyagea en Italie avec Alexandre de Humboldt, devint (1806) membre de l'Académie des sciences, publia (1808) son célèbre travail *sur la combinaison des substances gazeuses entre elles*, où il établit la loi de leurs combinaisons, fut nommé (1809) professeur de chimie pratique à l'Ecole polytechnique et de physique à la Sorbonne, découvrit le cyanogène, inventa (1816) le baromètre portatif à siphon, l'alcoolomètre et l'alcalimètre (1822), et introduisit d'importantes améliorations dans les procédés employés à la Monnaie, où il dirigeait le bureau de garantie. Député (1831), professeur de chimie générale au Jardin des Plantes (1832), il fut créé pair (1839). Les Mémoires de Gay-Lussac sont très-nombreux et disséminés pour la plupart dans divers recueils comme les *Mémoires* de la Société d'Arcueil, les *Annales de chimie*, les *Recherches physico-chimiques*, le *Compte rendu de l'Académie des sciences*, etc.

GAY, pseudonyme du P. Garasse.

GAYA (Louis), sieur de Tréville, écrivain, vivait à la fin du XVIIe siècle.

GAYARDON, maison du Forez, originaire de Bretagne. D'elle sont sortis les seigneurs de Grésolles et de Fenoyl.

GAYOT DE PITAVAL (François), avocat et compilateur, né à Lyon en 1673, mort à Paris en 1743. — *Causes célèbres*, 1734-1743, 20 vol. in-12.

GAYRARD (Raymond), statuaire et graveur en médailles, né à Rodez en 1771, mort à Paris le 5 mai 1858.

GAZA, ville de Syrie. En 1244, les chrétiens y furent complétement battus par les Kharismiens.

L'ordre du Temple seul y perdit, outre son grand-maître Armand de Périgord, 312 chevaliers et 324 servants d'armes.—La ville fut prise par Bonaparte le 26 février 1799.

GAZAN DE LA PEYRIÈRE (Honoré-Théophile-Maxime, comte), général, pair de France, né à Grasse (Provence), le 29 octobre 1765, mort le 12 juin 1844.

GAZET (Guillaume), historien et théologien, né en 1554 à Arras, y mourut le 25 août 1611. — *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, 1614, in-4°. — Il a eu trois neveux, ALLART, ANGELIN et NICOLAS, qui ont aussi publié des ouvrages de théologie.

GAZERAN (Seigneurs de), de la maison de Prunele (Beauce).

GAZON (Seigneurs de), de la maison de Beaumanoir.

GEBENNA, GENEVA, Genève.

GEBORA (La), rivière de l'Estramadure, sur les bords de laquelle Soult battit les Espagnols le 19 février 1811.

GECHTER (Jean-François-Théodore), sculpteur, élève de Bosio, né en 1796 à Paris, où il est mort en décembre 1844.

GÉDOYN (L'abbé Nicolas), traducteur, membre de l'Académie des inscriptions (1711), de l'Académie française (1718), né à Orléans le 5 juillet 1667, mort le 10 août 1744. Il a traduit *Quintilien* (1718) et *Pausanias* (1731).

GÉDOYN, famille d'où sont sortis les seigneurs de Pernan et de Pally.

GEIDUNI ou **GORDUNI**, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains et sur l'emplacement duquel on n'est pas d'accord. Il était client des *Nervii*. Il fut compris par Auguste (28 av. J. C.) dans la province impériale de Belgique. Au IVe siècle, il était dans la Belgique Seconde.

GEINOZ (L'abbé François), helléniste, membre de l'Académie des inscriptions, né en juillet 1696, à Bulle (canton de Fribourg), mort à Paris le 23 mai 1752.

GEISBERG, château du Bas-Rhin (Alsace), près duquel le 27 décembre 1793 Hoche livra à l'armée austro-prussienne une bataille à la suite de laquelle il reprit les lignes de Weissembourg et débloqua Landau.

GEISENFELD, bourg de Bavière où le 1er septembre 1796 Moreau battit les Autrichiens.

GELAS (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou.

GELASIRE, pseudonyme de l'abbé de Pure.

GELÉE, GELLÉE ou **GILLÉE**, dit *le Lorrain* (Claude), le plus célèbre paysagiste de l'École française, graveur, né en 1600 de parents très-pauvres, à Chamagnes (Vosges), mort à Rome le 21 novembre 1682. Conduit à Rome par le hasard et la misère, il entra au service du peintre Augustin Tassi, qui tenta presque en vain de lui enseigner le dessin. Ce ne fut que plus tard que ses dispositions se révélèrent à la vue de quelques paysages d'un élève de son maître. Dès lors son opiniâtreté à l'étude répara le temps perdu; et dès l'âge de vingt-cinq ans, il vit ses ouvrages recherchés et sa réputation grandit rapidement. Il a laissé de nombreux et d'admirables ouvrages, répandus aujourd'hui dans toutes les collections de l'Europe. — *Vue d'un port au soleil levant; Vue du Campo Vaccino, à Rome; Fête villageoise; Un port de mer au soleil couchant; Le débarquement de Cléopâtre à Tarse; David sacré roi par Samuel; Ulysse remet Chryséis à son père; Vue d'un port de mer; un Port de mer; Marine;* deux *Paysages; le Gué; Entrée d'un port; Camp devant la Rochelle; le Pas de Suse* (musée du Louvre); *Paysage; Marine* (musée de Grenoble); *Fuite de la Sainte-Famille; Polyphème* (musée de Dresde); *Paysage* (musée de Bâle); *Paysage d'Italie* (musée de la Haye); *Marine* (musée des Offices à Florence); *Noces de Rebecca*, connu sous le nom du *Moulin;* trois *Paysages* (palais Doria, Rome); *Marine; Nymphe Egérie* (musée des Etudes, Naples); *Moïse sauvé; Tobie et l'Ange; Vue du Colisée; Embarquement de sainte Paule;* deux *Paysages; Anachorète en prières; Madeleine* (musée du roi, Madrid); *Noces de Rebecca; la Reine de Saba; Sainte Ursule; Sinon devant Priam; Réconciliation de Céphale et de Procris; Mort de Procris; Narcisse; Agar au désert; Marine; Etude* (galerie nationale, Londres).

GELÉE (Théophile), médecin, né à Dieppe, vers 1566, mort en 1650.

GELGUIN (Le sieur J. P.), pseudonyme de J. B. Michault.

GELIOT (Louvan), écrivain, né à Lyon, mort à Dijon le 3 mai 1641. — *Indice armorial*, 1635, in-fol.

GELLER, pseudonyme d'Elisabeth Guénard, baronne de Méré.

GELOUX (Seigneurs de), de la maison du Lion (Béarn).

GELOSI, nom d'une troupe de comédiens italiens que Henri III fit venir de Venise et qui commencèrent à jouer dans la salle des Etats à Blois au mois de février 1577, et le 19 mai suivant, à l'hôtel de Bourbon, à Paris, et continuèrent malgré les défenses formelles du Parlement. (Voy. à ces dates le *Journal* de l'Estoile.)

GELU (Jacques), prélat, homme politique, né dans le diocèse de Trèves vers 1370, mort à Embrun le 7 septembre 1432. Il fut successivement archevêque de Tours (1414), d'Embrun (1427), légat en France (1417), et remplit diverses missions pour le dauphin (Charles VII).

GEMBERLACHIUS (W. R.), pseudonyme de le Brun.

GEMBLOUX (Belgique). Les Anglo-Autrichiens en 1794, et les Prussiens en 1815 y furent battus par les Français.

GEMENOS (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Albertas.

GEMIT, famille de Gascogne d'où sont sortis les seigneurs de Luscan.

GEMMETICUM, Jumièges.

GENABUM, CENABUM, Orléans.

GENARD (François), auteur satirique, né à Paris vers 1722, mort après 1756, et, à ce que l'on croit, à la Bastille où il avait déjà été enfermé en 1752.

GENAS, maison du Dauphiné établie en Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Tourraches, de Beaulieu, d'Aiguilles, de Beauvoisin, de Puyredon et de Fressac. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

GENÇAY, baronnie du Poitou (Vienne) érigée en vicomté par lettres de mai 1655, en faveur de Pierre de Brilhac.

GENCE (Jean-Baptiste-Modeste), écrivain, né à Amiens le 14 juin 1755, mort à Paris le 17 avril 1840. Il a publié de nombreux écrits de controverse au sujet de l'*Imitation de J. C.* qu'il attribue à Jean Gerson.

GENCIEN. Voy. GENTIEN.

GENDARMES, GENDARMERIE. On donnait autrefois le nom de gens d'armes ou hommes d'armes aux cavaliers armés de toutes pièces. La cavalerie permanente organisée par Charles VII, portait le nom de gendarmerie. — Au XVIIe siècle, il s'appliqua au corps de cavalerie qui venait immédiatement après la maison du roi. Le nombre des compagnies de gendarmes varia beaucoup

au XVIIe et au XVIIIe siècle. Outre la compagnie des gendarmes écossais, la plus ancienne de toutes, il y avait sous Louis XIV les *gendarmes d'Orléans* (1647), les *gendarmes-dauphins* (1666), les *gendarmes anglais* (1667), les *gendarmes bourguignons* (1668), les *gendarmes d'Anjou* (1669), les *gendarmes de Flandre* (1673), les *gendarmes de Bourgogne et de Berry* (1690), les *gendarmes* d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse. En 1777, Louis XVI supprima toutes les compagnies de gendarmerie à l'exception de celle des gendarmes écossais.

Le nom de *gendarmerie* fut, en 1790, donné à la maréchaussée et ce nom lui est resté.

GENDRE (Le), pseudonyme d'Arnauld d'Andilly.

GENDRON (Claude DESHAYES), célèbre médecin, né à Voves (Eure-et-Loir) vers 1633, mort à Auteuil le 3 septembre 1750. = Son neveu, LOUIS-FLORENTIN, chirurgien, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

GENEBAUD (S.), premier évêque de Laon en 497, mort vers 549. Sa fête, le 5 septembre.

GENEBRARD (Gilbert), érudit, homme politique, né à Riom en 1537, mort à Semur le 24 mars 1597. Bénédictin de Cluny et professeur d'hébreu au Collège de France, il se jeta avec ardeur dans le parti de la Ligue, fut nommé archevêque d'Aix (1592), siégea aux États généraux (1593), et fut, à l'occasion d'un écrit *De sacrarum electionum jure*, condamné par le parlement d'Aix (26 janvier 1593) au bannissement perpétuel. — Édition d'Origène; traduction de Josèphe; *Alphabet hébreu*, 1567, in-8°; *Isagoge rabbinica*, in-8°.

GENEBRIER (*N.*), numismate, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Histoire de Carausius*, 1740, in-4°.

GÉNÉRALITÉS. On nommait ainsi les circonscriptions financières entre lesquelles la France était divisée avant 1789 pour la perception des tailles et autres droits du roi. Il y avait dans chacune d'elles un bureau ou chambre des trésoriers de France, et elles prirent le nom de généralités, quand on eut réuni les charges de *généraux des finances* à celles des trésoriers.

En 1789 il y avait en France 32 généralités, savoir : Aix, Alençon, Amiens, Auch et Pau, Besançon, Bordeaux et Bayonne, Bourges, Caen, Châlons-sur-Marne, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Lille, Limoges, Lyon, Metz, Montauban, Montpellier, Moulins, Nancy, Orléans, Paris, Perpignan, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Soissons, Strasbourg, Tours, Valenciennes, et la Corse.

GÉNÉRAUX DES AIDES ou **DE LA JUSTICE DES AIDES**, officiers créés à la fin du XIVe siècle, pour juger tous les procès relatifs aux aides. D'abord au nombre de quatre, ils furent réduits à trois par une ordonnance du 7 janvier 1407. On leur ajouta successivement trois conseillers, un avocat du roi, un procureur général, etc. Ce fut là l'origine de la cour des Aides.

GÉNÉRAUX DES FINANCES. C'était le nom que l'on donnait aux fonctionnaires placés à la tête d'un des grands départements entre lesquels la France était divisée. pour la perception des impôts (voy. GÉNÉRALITÉS). On ne sait au juste à quelle époque ils furent créés, et à la fin du XIVe siècle, ils semblent ne faire qu'un avec les généraux des aides (voy. ce mot). Le 9 février 1387 une ordonnance institua quatre généraux des aides et finances, dont le nombre, l'année suivante (février), fut porté à six (on a les instructions qui leur furent données le 11 mars suivant). La grande ordonnance *cabochienne* du 25 mai 1413 supprima les trésoriers et les généraux des finances qu'elle remplaça par deux prud-hommes capables et solvables; mais cette innovation ne dura pas plus que l'ordonnance qui fut révoquée trois mois après (5 septembre). Un édit de janvier 1551 divisa la France en dix-sept recettes générales confiées à dix-sept généraux. Mais ces offices, comme la plupart des offices de finances, furent supprimés en mai 1579, et c'est probablement vers cette époque qu'ils furent réunis aux trésoriers.

GÊNES. Au mois d'août 1396, les Génois dont la république était déchirée depuis près d'un demi-siècle par des troubles sans cesse renaissants, envoyèrent des ambassadeurs au roi de France Charles VI, pour offrir de se donner à lui. L'offre fut acceptée, et, le 25 octobre suivant, le traité contenant les clauses de cette acceptation, fut signé à Gênes par les commissaires du roi. Le premier gouverneur envoyé par la France, Valeran de Luxembourg, comte de Ligny (mars 1397) ne séjourna que peu de mois à Gênes. Ses deux successeurs, l'évêque de Meaux, Pierre Fresnel, et Calville (1398, 1400) furent obligés de quitter la ville par suite des conflits incessants des deux factions des Guelfes et des Gibelins. En 1401 le maréchal de Boucicaut y entra le 31 octobre en qualité de gouverneur, avec 1000 hommes de pied et autant de cavalerie. Sa fermeté et ses rigueurs rendirent pendant plusieurs années la tranquillité à la ville; mais ses exactions lui aliénèrent tellement les habitants que le 3 septembre 1409, profitant de son absence, ils se révoltèrent et massacrèrent la plupart des Français. Boucicaut essaya inutilement de les soumettre et rentra en France (1410).

En 1458, la république, que les factions continuaient à agiter, se donna de nouveau à Charles VII, au nom duquel Jean, duc de Lorraine, prit possession de la ville le 11 mai. Une nouvelle révolte chassa les Français (1461) et leur laissa seulement Savone que Louis XI (1464) céda, sous condition d'hommage, avec tous ses droits sur Gênes, à François Sforce, duc de Milan.

En 1495, Charles VIII fit une tentative infructueuse sur l'État de Gênes; sa flotte fut battue. Quatre ans après, les Génois se donnèrent derechef à la France, alors maîtresse de Milan. En 1506, nouveau soulèvement du peuple qui chasse le gouverneur, Philippe de Ravestein. L'année suivante Louis XII franchit les Alpes, force le passage des Apennins, et le 28 avril entre en vainqueur dans la ville. Les désastres éprouvés par nos armes en Italie amenèrent une nouvelle révolte (1512) qui finit par l'expulsion totale des Français (26 août 1514). En 1515, après la bataille de Marignan, Gênes reconnaît encore la souveraineté de la France; mais en 1522 elle est prise par les Impériaux. En 1527, elle retombe en notre pouvoir; puis en 1528 elle est reprise par André Doria qui venait de quitter le service de François Ier pour celui de l'empereur.

En 1625, à la suite d'un traité avec le duc de Savoie pour le partage de l'État de Gênes, une armée française, commandée par Lesdiguières et Créqui, s'avança jusqu'à deux lieues de Gênes; mais les Espagnols la forcèrent bientôt à la retraite. Au mois de mai 1684, Louis XIV, qui accusait la république d'avoir, à plusieurs reprises, violé la neutralité en faveur des Espagnols, fit essuyer à la ville un bombardement terrible, à la suite duquel elle dut envoyer son doge à Versailles faire réparation au roi. Occupée le 5 septembre 1746 par les Autrichiens, qu'elle en chassa trois mois plus tard après une lutte acharnée, Gênes fut bloquée par eux l'année suivante; mais elle fut défendue avec succès par le duc de Bouf-

fiers, qui mourut le jour même de la retraite des ennemis. Il fut remplacé par le marquis de Bissy, puis par le duc de Richelieu, qui firent échouer diverses tentatives contre la ville.

Le 9 octobre 1796, la république génoise fut forcée de conclure à Paris avec le Directoire un traité qui stipulait, entre autres, la fermeture de ses ports aux Anglais. En 1797, les victoires de Bonaparte amenèrent à Gênes une révolution populaire, et le 14 juin la *république ligurienne* y fut proclamée. En 1800, Masséna y soutint, contre les Anglais qui bloquaient le port et contre les Autrichiens, un siége à jamais célèbre, qui dura depuis le commencement d'avril jusqu'au 5 juin, jour où fut signée la capitulation. Trois jours après se livrait la bataille de Marengo, que suivait bientôt l'armistice conclu à Alexandrie (16 juin) en vertu duquel les Français rentrèrent à Gênes, le 23 juin.

Lorsque la Ligurie eut été réunie à l'empire français en 1805, elle forma trois départements, dont l'un prit de son chef-lieu le nom de département de Gênes. Il était borné au N. par les dép. italiens de l'Agogna et de l'Olona; à l'O. par ceux du Taro et des Apennins; au S. par la Méditerranée; à l'E. par les dép. de Montenotte et de la Sésia.

— Le 1er septembre 1638, le marquis de Pontcourlay battit complétement devant Gênes une escadre espagnole chargée de troupes de débarquement. — Le 1er septembre 1747, la France signa à Gênes un traité d'alliance avec François, duc de Modène. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

GENÈS (S.). Voy. GENIÈZ.

GENÈS (S.), abbé de Fontenelle, archevêque de Lyon (vers 678), mort vers 679.

GENÈS ou **GENEST** (S.), évêque de Clermont, vers 656, mort vers 662. Sa fête, le 3 juin.

GENEST (Le P. Marc), carme, théologien, né à Cunault (Maine-et-Loire) le 10 janvier 1617, mort à Tours le 23 février 1696.

GENEST (L'abbé Charles-Claude), littérateur, membre de l'Académie française (1698), né à Paris le 17 octobre 1639, mort en novembre 1719.

GENEST (François), théologien, évêque de Vaison (1685), né à Avignon le 16 octobre 1640, mort le 17 octobre 1707.

GENEST (Edme-Jacques), écrivain, mort en 1781. On lui doit, entre autres, la *Table de la Gazette de France* (1632-1765), 1766, 3 vol in-4°. = Son fils, EDMOND, diplomate, écrivain, né à Versailles en 1765, mort en juillet 1834 aux États-Unis, où il s'était fait naturaliser. Il était frère de Mme Campan.

GENESTE (Seigneurs de la), branche de la maison de Saint-Julien (Marche).

GENESTON, en Bretagne (Loire-Inférieure), diocèse de Nantes, abbaye d'augustins, fondée en 1163.

GENETIÈRE (Le). Voy. DESFOURS.

GENÈVE, *Geneva*. Cette ville, une des principales des Allobroges, était devenue au IVe siècle le chef-lieu de la cité des *Genevenses*, la seconde de la Viennoise. Vers le milieu du Ve siècle, cette cité commençait à être comprise, avec la cité *Durantasia*, dans une région appelée *Sabaudia*, où Aétius installa comme hôtes les Bourguignons en 443. Le roi Godeghisèle y établit sa résidence vers 474. L'évêché de Genève, fondé, à ce que l'on croit, dans les premières années du IVe siècle, fut dès le commencement suffragant de Vienne. Lorsque le culte catholique fut aboli à Genève (1535), l'évêque se retira à Annecy, où ses successeurs résidèrent jusqu'à la réunion de la Savoie à la République française. En 1849, Pie IX unit l'évêché de Genève à celui de Lausanne, et la résidence de leur titulaire est depuis cette époque la ville suisse de Fribourg.

Genève, qui joua un si grand rôle dans l'histoire du protestantisme, surtout depuis que Calvin s'y fut retiré (voy. CALVIN), fut, pendant les guerres et les persécutions religieuses du XVIe et du XVIIe siècle, un lieu de refuge assuré pour les calvinistes de France. Ceux-ci, du reste, la payèrent de reconnaissance, et vinrent à son secours toutes les fois que son indépendance fut menacée par son éternel ennemi le duc de Savoie.

Au XVIIIe siècle, la France intervint deux fois pour mettre fin aux querelles intestines de Genève, en 1738 et en 1782. A cette dernière date, 6000 Français, unis à des troupes bernoises et savoyardes, assiégèrent la ville, qui se rendit le 2 juillet dès l'ouverture de la tranchée. — En septembre 1792, elle fut momentanément occupée par le général Montesquiou. — En 1798, le parti populaire, devenu le plus fort, demanda la réunion de la ville à la République française. Une division de l'armée d'Italie y fit son entrée le 15 avril; les autorités françaises y furent installées le 13 juin, et depuis lors, jusqu'à la fin de décembre 1813 où les Autrichiens l'occupèrent, elle fut le chef-lieu du département du Léman. — Au mois de janvier 1814, il se livra sous ses murs plusieurs combats où les Autrichiens furent battus.

— Le 13 mai 1499, Louis XII et Philibert II, duc de Savoie, conclurent à Genève un traité de confédération. — Il y fut signé le 7 septembre 1515, quelques semaines après la bataille de Marignan, un traité de paix et d'alliance entre François Ier et les Suisses. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

GENEVIÈVE (Sainte), patronne de Paris, née à Nanterre en 419 ou 422, morte à Paris le 3 janvier 512.

GENEVOIS (Le), famille de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Blaigny, de Couvignon et de Rochefort. (Voy. *La Recherche de la noblesse de Champagne*.)

GENGULFINUM, Saint-Gengou.

GENICOURT (Seigneurs de), branche de la famille de Vincent (Barrois).

GÉNIES. Les inscriptions antiques mentionnent les génies des *Bituriges Vivisci*, des *Arverni*, du *pagus* de *Solimariaca*, des *Ambissovi*, des habitants d'Avenche, du *pagus* des Tigurins et du *pagus* des Trévires. Les divinités protectrices portent quelquefois sur les inscriptions le nom de *Tutelæ*.

GENIEZ (S.), greffier ou notaire à Arles, martyrisé au IIIe siècle ou au commencement du IVe. Ses fêtes, le 25 août et le 16 décembre.

GÉNIN (François), littérateur, critique, philologue, musicien, né à Amiens en 1803, mort à Paris le 20 mai 1856. Professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, il devint (1837), l'un des collaborateurs du *National*, puis, en mars 1848, chef de division au ministère de l'instruction publique, fonctions qu'il conserva jusqu'en mai 1852. Outre des articles insérés dans la *Revue indépendante*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux-Monde*, etc., divers écrits de polémique et une traduction des *Satires* d'Horace dans la collection Nisard, une édition de *Lettres* de Marguerite d'Angoulême (1841, 1842, 2 vol. in-8°), de *Pathelin* (1854, in-8°) : — *Des variations du langage français depuis le* XIIe *siècle*, 1845, in-8°; *Lettres sur quelques points de philologie française*, 1846, in-8°; *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du* XVIIIe *siècle*, 1846, in-8°; *La chanson de Roland*, 1850 in-8°; *l'Eclaircissement de la langue française de J. Palsgrave*, 1852,

in-4°; *Récréations philologiques*, 1856, 2 vol. in-8°. Génin a écrit la musique d'un opéra de Sedaine, *On ne s'avise jamais de tout*, et une *Messe*.

GÉNISSIEUX (J. J. V.), conventionnel, né en Dauphiné vers 1740, mort à Paris en octobre 1804. Il siégea à la Convention parmi les Montagnards, entra au conseil des Cinq-Cents et fut pendant trois mois (janvier — 3 avril 1796) ministre de la justice. Réélu au Conseil (1798), il s'opposa au 18 brumaire, fut arrêté quelque temps et finit par devenir juge au tribunal de la Seine.

GENLIS, terre et seigneurie de Picardie, qui, réunie à d'autres terres, fut érigée en marquisat par lettre de mai 1645 en faveur de Florimond Brûlard. — Voy. SILLERY.

GENLIS (Seigneurs de), branche de la maison de Hangest.

GENLIS (Félicité DUCREST, comtesse de), célèbre femme de lettres, né le 25 janvier 1746, près d'Autun, morte à Paris le 31 décembre 1830. Reçue à l'âge de six ans chanoinesse au chapitre noble d'Alix, près de Lyon, elle y porta le nom de *comtesse de Lancy*. Epousée par amour (1760) par le comte de Genlis dont elle se sépara quelques années après, et qui fut guillotiné pendant la Révolution, elle parvint à se faire nommer dame de la duchesse de Chartres et fut chargée de l'éducation de deux filles jumelles de la princesse. Puis elle sut gagner tellement l'esprit et l'affection du duc (Philippe-Égalité) qu'elle fut nommée par lui (1782) *gouverneur* de ses enfants au nombre desquels était Louis-Philippe, nomination qui excita un grand scandale et lui attira une foule d'épigrammes. Elle se posa alors en adversaire des philosophes, et publia successivement *Adèle et Théodore* (1782, les *Veillées du château*, le *Théâtre d'éducation*. A la Révolution, elle émigra en Suisse, passa ensuite à Berlin (1794) d'où elle fut expulsée, et pendant sa vie errante, publia les *Mères rivales*, les *Petits émigrés*, le *Petit la Bruyère*. Rentrée en France (1800), elle obtint du premier consul un logement à l'Arsenal et fit paraître entre autres écrits, *Mme de la Vallière*, les *Souvenirs de Félicie* et *Mademoiselle de Clermont*, son meilleur ouvrage et, avec le précédent, à peu près le seul qu'on lise encore. Napoléon lui fit plus tard une pension de 6000 francs et elle en reçut une de 3000 de la femme de Joseph, roi de Naples, ce qui ne l'empêcha pas de se rallier promptement aux Bourbons. Elle ne cessa d'écrire jusqu'à la fin de sa vie, donna des extraits des mémoires de Dangeau, des éditions *épurées* de divers écrivains, fonda un petit journal, l'*Intrépide*, et avait plus de quatre-vingts ans quand elle termina le volumineux fatras qu'elle a intitulé ses *Mémoires*.

GENNADIUS, prêtre de Marseille, écrivain ecclésiastique, vivait à la fin du v° siècle. — *De viris illustribus*, recueil de notices sur des écrivains ecclésiastiques, 1580, in-8°, souvent réimprimé; *Epistola de fide mea*, 1614, in-4°.

GENNE (Seigneurs de), de la famille de Tinseau (Franche-Comté).

GENNERET (Seigneurs de), de la famille de Poschet de Voyaux (Flandre).

GENNEVOIX. Voy. GENEVOIS (Le).

GENNES (Julien-René-Benjamin de), oratorien, théologien janséniste, né à Vitré le 16 juin 1687, mort à Semerville (Loir-et-Cher) le 18 juin 1748.

GENNES (Pierre de), jurisconsulte, né à Chartres en 1701, mort à Paris en 1759.

GENNETÉ. Voy. GENTÉ.

GÉNOELS (Abraham), peintre de paysages, reçu à l'Académie de peinture le 4 janvier 1665.

GENOLA, petite ville du Piémont où Championnet fut battu par Mélas le 4 novembre 1799. Cette bataille est désignée quelquefois sous le nom de Savigliano.

GENOU (S.), *Genulfus*, premier évêque de Cahors vers le milieu du III° siècle. Sa fête, le 8 février.

GENOUDE (Antoine-Eugène de), publiciste, né à Montélimar, en février 1792, mort à Hyères le 19 avril 1849. Il fonda la *Gazette de France* où il déploya un libéralisme royaliste qui eut peu de partisans. Devenu veuf (1835), il se fit prêtre, et fut député de Toulouse de 1846 à 1848. Il a écrit énormément et a publié, entre autres, des traductions de la Bible (1820 et suiv.) et de l'*Imitation de J. C.* Il avait été anobli par Louis XVIII en 1822.

GENOUILLAC (Seigneurs de), de la maison de Ricard.

GENOUILLÈRE, pièce de l'armure qui couvrait le genou et reliait le cuissot et la grève.

GENOUILLY (Seigneurs de), de la famille de Fortia (Provence).

GÉNOVÉFAINS, chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Louis VII avait remplacé par douze chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor la communauté de prêtres établie par Clovis dans l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris. Cette congrégation prit un grand développement, et au dernier siècle elle possédait soixante-sept abbayes et vingt-huit prieurés conventuels.

GENSAC (Seigneurs de), de la maison de Lordat (comté de Foix). = —, de la maison de Marca (Béarn). = —, de la maison de Sers (Languedoc).

GENSONNÉ (Armand), célèbre girondin, né à Bordeaux le 10 août 1758, mort sur l'échafaud à Paris le 31 octobre 1793. Avocat au moment de la Révolution, il fut envoyé par Bordeaux à l'Assemblée législative, et dès lors s'associa à Vergniaud et Guadet et avec eux contribua puissamment à la chute de la royauté qu'ils essayèrent pourtant de soutenir après le 10 août. Député de la Gironde à la Convention, il y demanda inutilement le châtiment des massacres de septembre, vota la mort du roi sans appel ni sursis, prit la part la plus active à toutes les luttes de son parti contre la Montagne et fut proscrit après le coup d'Etat du 31 mai. Il refusa de s'enfuir et décrété d'accusation le 3 octobre 1793, comparut avec ses autres collègues, le 24, devant le tribunal révolutionnaire et fut condamné avec eux.

GENSSANE (*N.* de), naturaliste, correspondant de l'Académie des sciences, directeur général des mines du Languedoc, mort en 1780.

GENTÉ ou **GENNETÉ** (Claude-Léopold), physicien, né à Eulmont (Meurthe) le 3 janvier 1706, mort à Nancy le 21 avril 1782.

GENTIEN. Par lettres de juin 1687, les terres et seigneuries d'Érigné, de Meurs et du Jau en Anjou (Maine-et-Loire) furent unies et érigées en marquisat sous la dénomination de Gentien d'Érigné, en faveur de Joachim de Gentien.

GENTIEN (Pierre), poëte du XIII° siècle. On croit qu'il fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304.

GENTIEN (Benoît), religieux de l'abbaye de Saint-Denis, au XV° siècle, que l'on croit être l'auteur de l'*Histoire* en latin de Charles VI, publiée en 1662, 2 vol. in fol., par le Laboureur, et que M. Bellaguet a republiée et traduite dans la collection des Documents inédits, sous le titre de *Chronique du religieux de Saint-Denis*, 1839-1852, 6 vol. in-4°.

GENTIL (André-Antoine-Pierre), bernardin,

prieur de Fontenai, agronome, né à Pesmes (Franche-Comté) en 1731, mort à Paris en 1800.

GENTIL (Le chevalier Jean-Baptiste-Joseph), voyageur, né à Bagnols (Gard) le 25 juin 1726, y mourut le 15 fevrier 1799. — *Mémoires sur l'Indostan*, 1822, in-8°.

GENTIL DE CHAVAGNAC (Marie-Joseph), vaudevilliste, né à Paris, vers 1772, mort à Passy, près Paris, le 27 mai 1846. — La plus connue de ses pièces est intitulée : *les Petites Danaïdes* (1819).

GENTILLET (Innocent), publiciste calviniste, jurisconsulte, né à Vienne (Dauphiné), mort à Genève vers 1595.

GENTILLY près Paris. Le roi Pépin y tint en 767 (ou 756) un concile où assistèrent des légats du pape, et des prélats Grecs.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DU ROI. La charge de premier gentilhomme ordinaire de la chambre fut instituée par François Ier en 1545, lorsqu'il supprima la charge de chambrier. Il y eut ensuite deux gentilshommes, puis quatre à partir de Louis XIII. Ils servaient par année, l'un après l'autre. Outre des appointements se montant à 9500 livres, ils avaient 4500 livres de pension, sans compter les profits qui étaient très-considérables. Dans leur service auprès du roi, ils remplaçaient le grand chambellan, faisaient faire pour le roi les premiers habits de deuil, les costumes pour les bals, ballets, comédies, etc., réglaient le deuil pour les membres et les officiers de la famille royale, et les dépenses ordinaires et extraordinaires pour la personne du roi, les menus-plaisirs, etc.

GENTILSHOMMES DE LA COURONNE. C'était le nom que portait une compagnie de royalistes que Louis de Frotté avait organisée en Normandie en 1795.

GENTILSHOMMES DE LA MANCHE. Voy. GARDES.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA MAISON ou **DE LA CHAMBRE DU ROI.** Leur nombre a varié suivant les époques. Au XVIIIe siècle ils étaient vingt-six appointés à 2000 livres et servant par semestre. Ils devaient se trouver au lever et au coucher du roi, le suivre et l'accompagner presque partout pour être toujours à même de recevoir ses ordres. Ils étaient, entre autres, habituellement chargés d'aller notifier aux cours étrangères les naissances des princes de la famille royale, de recevoir à la frontière les princes étrangers, certains ambassadeurs, etc.

GENTILSHOMMES SERVANTS. On appelait ainsi les gentilshommes qui remplissaient tous les jours à la table du roi les fonctions que faisaient aux grandes cérémonies le grand pannetier de France, le grand échanson et le grand écuyer tranchant. Leur nombre a varié suivant les époques. Par une déclaration de 1654, il fut réduit à trente-six. Douze d'entre eux étaient qualifiés de *gentilshommes pannetiers*, douze autres de *gentilshommes-échansons* et les douze derniers d'*écuyers-tranchants*. Ils servaient neuf par quartier, étaient appointés à 700 livres dont ils ne touchaient que la moitié, et avaient bouche à cour à une table dite le ***serd'eau de S. M.***, et leurs laquais nourris de leur desserte. En outre, par une déclaration de 1656, ils avaient les titres et qualités de chevaliers et jouissaient, et leurs veuves pendant leur viduité, de tous les priviléges attachés à la qualité de commensaux du roi.

GENULFE, pseudonyme de l'abbé de Monrufet.

GEOFFRIN (Marie-Thérèse RODET, dame), née à Paris en 1699, y mourut en 1777. Son père était valet de chambre de la dauphine. Elle épousa à quatorze ans M. Geoffrin, qui lui laissa une fortune considérable, et elle eut un des salons les plus brillants et les plus célèbres du XVIIIe siècle. Parmi ses familiers étaient d'Alembert, Thomas, Morellet, qui ont écrit son *Éloge*. Stanislas Poniatowski, qu'elle avait tiré de prison à Paris en payant ses dettes, l'appelait sa mère. Quand il fut élevé au trône de Pologne, il lui écrivit : « Maman, votre fils est roi, » et il l'invita à venir à sa cour. Elle s'y rendit, malgré ses soixante-huit ans (1766), en passant par Vienne où l'impératrice Marie-Thérèse la combla d'égards et de faveurs. On a de Mme Geoffrin des lettres et quelques fragments.

GEOFFRIN. Voy. JOFRAIN.

GEOFFROI ou **GEOFROI.**

DUCS DE BRETAGNE.

GEOFFROI Ier, duc de Bretagne, fils et successeur de Conan Ier (992), tué en 1008, au retour d'un pèlerinage à Rome. Il essaya inutilement de s'emparer du comté de Nantes, après la mort de Judicaël. Son fils Alain V lui succéda.

GEOFFROI II, duc de Bretagne, troisième fils de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Guienne, né en 1158, mort à Paris le 19 août 1186. Il fut fiancé de bonne heure (1166) à Constance, fille et héritière du duc Conan IV, et, lorsqu'en vertu de ce mariage, il fut mis en possession de la Bretagne (1171), il eut des démêlés continuels avec son père, qui envoya une armée de routiers dévaster le duché. En 1185, Geoffroi tint à Rennes une assemblée célèbre de barons, où fut établi le droit de l'aîné, dans les familles nobles, à recueillir la totalité de l'héritage de ses parents. Dans un tournoi à Paris, il fut renversé et si gravement blessé qu'il mourut peu de temps après. Son fils Artur II lui succéda.

COMTE D'ANGOULÊME.

GEOFFROI TAILLEFER, second fils de Guillaume Taillefer II; il succéda (1030) à son frère Alduin II, dans le comté d'Angoulême, au détriment du fils de celui-ci, et mourut en 1048. Son fils aîné Foulques Taillefer lui succéda.

COMTES D'ANJOU.

GEOFFROI Ier, dit *Grise Gonelle*, comte d'Anjou, fils et successeur (958) de Foulques le Bon, mort en 987. Il eut à guerroyer contre les Bretons, et leur livra la bataille de Conquereux, où il fut vainqueur, suivant les uns, et vaincu, suivant les autres. Son fils Foulques Nerra lui succéda.

GEOFFROI II, dit ***Martel***, comte d'Anjou, fils et successeur (1039) de Foulques Nerra, né en 1006 ou 1007, mort le 14 novembre 1060. Pendant les pèlerinages en terre sainte de son père (voy. FOULQUES), qui lui avait abandonné l'administration de ses États et qui dut la lui reprendre par la force à son retour, Geoffroi conquit la Saintonge sur le père de sa femme Agnès de Bourgogne, Guillaume V d'Aquitaine (1031). Il battit Eudes, comte de Poitiers, à Mauzé, où celui-ci fut tué (1039), guerroya contre Thibaut III, comte de Blois, à qui il enleva une partie de la Touraine (1044), contre le roi de France Henri Ier, qui le força à demander la paix, et contre Guillaume le Bâtard, qui se disposait à envahir l'Angleterre. Son fils Geoffroi III lui succéda.

GEOFFROI III, dit *le Barbu*, neveu de Geoffroi II, lui succéda (1060) avec son frère Foulques *le Rechin* qui le dépouilla de ses États. Il mourut en 1068.

GEOFFROI IV, dit *le Bel* ou *Plantagenet*, duc d'Anjou, comte du Maine, fils et successeur (1129) de Foulques le Jeune, né le 24 août 1113, mort au château du Loir le 7 septembre 1150. Il avait épousé la fille de Henri Ier, roi d'Angleterre,

veuve de l'empereur Henri V, Mathilde, dont il soutint les droits au trône d'Angleterre. Après plusieurs invasions, il finit (1144) par être proclamé duc de Normandie. Il soumit (1146) son frère Hélie et les barons angevins révoltés, et accompagna (1147) Louis VII en terre sainte.

COMTES DE PROVENCE.

GEOFFROI Ier ou **GUILLAUME-GEOFFROI** succéda en 1008, dans le comté de Provence, à son père Guillaume II avec son frère Bertrand Ier et son cousin Guillaume III. Il mourut au plus tard en 1063. Son fils Bertrand II lui succéda.

GEOFFROI II, fils de Bertrand Ier, comte de Provence, eut en partage, à la mort de son père (1054), le comté de Forcalquier qu'il posséda en commun avec son frère Guillaume-Bertrand. Il mourut sans postérité vers 1094.

COMTES DU PERCHE.

GEOFFROI Ier succéda vers 1026 à Warin, son père, dans le comté du Perche, et fut tué à Chartres par les habitants vers 1040. Son fils Rotrou Ier lui succéda.

GEOFFROI II, seigneur de Mortagne, succéda vers 1078 à son père Rotrou Ier. Il suivit Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, et mourut en octobre 1600. Son fils Rotrou II lui succéda.

GEOFFROI III, fils de Rotrou III, lui succéda en 1191, et mourut en 1202. Son fils Thomas lui succéda.

VICOMTES DE BOURGES.

GEOFFROI Ier, dit *Papabos*, vicomte de Bourges en 927. = Son fils, GEOFFROI II, dit *Bosberas*, lui succéda. = GEOFFROI III, *le Noble*, fils et (1012) successeur du précédent. = GEOFFROI IV, *le Meschin*, fils et successeur du précédent (après 1037), mourut avant 1061. Il eut pour successeur Étienne.

GEOFFROI, abbé de la Trinité de Vendôme, cardinal (1092), homme politique, théologien, né à Angers dans la seconde moitié du XIe siècle, y mourut le 26 mars 1132. On a de lui des *Lettres*, des *Hymnes*, des *Sermons* et divers traités dogmatiques; le tout a été publié par Sirmond, 1610, in-8°.

GEOFFROI *Cou de Cerf* (*collum cervi*), théologien, abbé de Saint-Médard de Soissons, évêque de Châlons (1131), mort le 27 mai 1143. On a de lui des sermons et quelques lettres.

GEOFFROI, prieur du Vigeois (Corrèze), chroniqueur, né à Clermont d'Excideuil (Périgord) vers 1140, mort vers la fin du XIIe siècle. Sa Chronique de l'Histoire de France (996-1184) a été publiée dans la *Nova Bibliotheca* de Labbe.

GEOFFROI *d'Auxerre*, abbé de Clairvaux (1162-1172), puis de Fossa-Nuova (États de l'Eglise) et de Haute-Combe, théologien, né à Auxerre vers 1120, mort après 1180. Il fut le secrétaire de saint Bernard dont il mit les lettres en ordre, et a laissé divers écrits publiés dans les œuvres du saint.

GEOFFROI DE BAR, doyen de l'église de Paris, cardinal (1281), mort à Rome le 21 août 1283.

GEOFFROI DE BEAULIEU, dominicain, mort vers 1274. Aumônier et confesseur de saint Louis qu'il suivit dans ses croisades, il en a écrit la Vie, publiée en 1617, in-4°, à la suite de Joinville et depuis réimprimée dans les Bollandistes et dans les recueils de Duchesne et de Dom Bouquet.

GEOFFROI DE LÈVES, évêque de Chartres, légat en France (1132), mort le 24 janvier 1149.

GEOFFROI DE PREUILLY ou de **PRUILLY**, chevalier, mort en 1068. Il fut la tige des comtes de Vendôme et passe pour avoir été, sinon l'inventeur, au moins le législateur des tournois.

GEOFFROI LE TORT, chambellan du royaume de Chypre, jurisconsulte, vivait au milieu du XIIIe siècle. Il a été publié, dans l'édition des *Assises de Jérusalem* donnée par M. Beugnot, deux fragments d'un ouvrage de lui sur la législation du royaume de Jérusalem.

GEOFFROI GAIMAR, poëte et chroniqueur anglo-normand du milieu de XIIe siècle. — *Histoire d'Angleterre*, en vers anglo-normands. Une partie en a été publiée en Angleterre par M. Madden (1828), et en France, par M. Fr. Michel (*Chroniques anglo-normandes*), 1835, in-8°.

GEOFFROI RUDEL, troubadour, né à Blaye (Gironde) au XIIe siècle, mort à Tripoli de Syrie.

GEOFFROI. Voy. GODEFROI.

GEOFFROY (Étienne-François), célèbre chimiste et médecin, né à Paris le 13 février 1672, mort le 6 janvier 1731. Il fut membre de l'Académie des sciences, professeur de chimie au Jardin du roi (1707), professeur de médecine et de pharmacie au Collége de France (1709). = Son frère, CLAUDE-JOSEPH, pharmacien et chimiste, membre de l'Académie des sciences (1705), né à Paris en 1685, y mourut le 9 mars 1752. = ÉTIENNE-LOUIS, fils d'Étienne-François, naturaliste, membre correspondant de l'Institut, né à Paris en 1725, mort à Chartreuse (Aisne) en 1810.

GEOFFROY (Julien-Louis), critique, littérateur, né à Rennes en 1743, mort à Paris le 26 janvier 1814. Après avoir rédigé l'*Année littéraire*, après Fréron (1776), et fondé avec Royou et autres l'*Ami du roi*, il fut appelé à rédiger la partie des spectacles dans le *Journal des Débats*, et il s'en acquitta avec un succès éclatant. Ses feuilletons ont été réunis sous le titre de *Cours de littérature dramatique* (1819-1820), 5 vol. in-8°. On a encore de lui une traduction de *Théocrite*, (1801) et un *Commentaire sur Racine* (1808).

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne), l'un des plus grands naturalistes du XIXe siècle, né à Étampes (Seine-et-Oise) le 15 avril 1772, mort à Paris le 19 juin 1844. Pensionnaire au collége du Cardinal-Lemoine, il y eut pour professeur Haüy, qui fut arrêté le 13 août 1793 et qu'il parvint à faire rendre à la liberté dès le lendemain. Le 2 septembre, au moment où commençaient les massacres des prisons, il parvint, au péril de sa vie, à sauver douze prêtres enfermés dans la prison de Saint-Firmin. Lors de la réorganisation du Jardin des plantes, il y fut nommé (juin 1793) professeur de l'histoire naturelle des mammifères et des oiseaux et administrateur des collections; il ouvrit son cours au mois de mai 1794. L'année suivante il fut mis en relation avec un homme de génie, qui devait plus tard être son adversaire, Cuvier, qu'il fit venir à Paris (1795) et dont il fut le protecteur. Ils se lièrent intimement et composèrent ensemble plusieurs mémoires. Geoffroy fut au nombre des savants qui furent choisis pour accompagner Bonaparte en Égypte (1798). Il s'y livra aux travaux les plus importants, et, au moment de l'évacuation (1801), ce fut grâce à son énergie que furent sauvées une partie des magnifiques collections rassemblées par l'expédition. Nommé à l'Académie des sciences (1807), il fut, l'année suivante, chargé d'une mission scientifique en Portugal, d'où il rapporta de précieux objets d'histoire naturelle, et en 1809 il obtint la chaire de zoologie à la Faculté des sciences. Pendant les Cent-Jours, il fut représentant d'Étampes. Ce fut en 1818 que parut le premier volume de sa *Philosophie anatomique* dont le second fut publié en 1822, ouvrage dans lequel était développé le principe d'unité de composition. « Le premier

pas à faire pour s'élever au type idéal de l'être vertébré, a dit M. Flourens, était donc de se dégager de toute idée préconçue en faveur de l'anatomie humaine; c'était le seul moyen d'envisager les organes dans leurs conditions les plus générales, et d'exclure de leur détermination absolue les considérations de forme, de volume et d'usage, toujours relatives et individuelles. Geoffroy se convainquit ainsi que les identités ne pouvaient porter que sur les relations, parce qu'elles sont la seule généralité constante, et détermina enfin en quoi consiste réellement le genre de ressemblance qui lie tous les animaux vertébrés. Il eut alors un guide immuable au milieu de toutes les métamorphoses, et capable de lui démasquer les rapports sous les déguisements les plus bizarres : il l'appela le *principe des connexions*. La nécessité absolue de ce principe (car un organe est plutôt anéanti que transposé) lui en confirma bientôt la vérité. Ainsi toutes les fois que deux parties se ressemblent par leurs relations et leurs dépendances, elles sont analogues. Grâce à ce principe, Geoffroy a pu s'élever avec certitude à cette proposition fondamentale, que les matériaux trouvés dans une famille existent dans toutes les autres, et proclamer loi de la nature l'*unité de composition organique*. Voilà ce qu'il embrasse sous le nom de *théorie des analogues*, théorie réduite jusqu'ici à un vague pressentiment, et susceptible désormais d'une application sévère à la science positive. » Le principe d'unité de composition admis comme incontestable, tant que Geoffroy ne l'appliqua qu'aux animaux vertébrés, souleva la plus vive opposition quand il voulut l'étendre aux animaux invertébrés, et ce fut à ce propos qu'éclata en 1830 à l'Académie, entre lui et Cuvier, une ardente controverse qui causa dans le monde savant de l'Europe une émotion profonde. Suspendue un instant, la discussion recommença plus vive que jamais en 1832 et ne fut arrêtée que par la mort de Cuvier. Quelques années plus tard, en 1840, Geoffroy fut atteint de cataracte, puis de paralysie. — Son œuvre a été ainsi résumée par M. Flourens : « Après les vues générales et supérieures était venue l'étude des détails. Les faits n'étaient plus que des faits. La moisson des grandes idées semblait épuisée. Alors un génie nouveau s'élève : original, hardi, d'une pénétration infinie. Il remue toute la science et la ranime. Il rajeunit le fait par l'idée. A l'observation exacte, il mêle la conjecture. Il ose : il franchit les bornes connues, et par delà ces bornes, il pose une science nouvelle, à laquelle il donne quelque chose de ce qu'il avait en lui-même de plus essentiellement propre et de plus marqué : de son audace, de son goût pour les combinaisons abstraites et hardies, de ses lumières vives et imprévues. La gloire de Geoffroy sera d'avoir fondé la science profonde de la nature intime des êtres. » Outre de nombreux mémoires et articles épars dans divers recueils scientifiques, outre sa collaboration à la *Description de l'Égypte*, on a, entre autres, de Geoffroy : *Philosophie anatomique*, 1818, 1822, 2 vol. in-8° (t. I, *Des organes respiratoires*, t. II, *Des monstruosités humaines*); *Système dentaire des mammifères et des oiseaux*, 1824, in-8°; *Sur le principe de l'unité de composition organique*, 1828, in-8°; *Cours de l'histoire naturelle des mammifères*, 1829, in-8°; *Principes de philosophie zoologique*, 1830, in-8°; *Fragments biographiques*, 1838, in-8°; *Notions synthétiques, historiques et physiologiques de philosophie naturelle*, 1838, in-8°; *Histoire naturelle des mammifères*, avec Fréd. Cuvier, 1820-1842, 4 vol. in-fol.

GEOFRROY-SAINT-HILAIRE (Isidore), zoologiste, fils du précédent, membre de l'Académie des sciences (1833), professeur au Muséum, en remplacement de son père (1841), professeur de zoologie à la Faculté des lettres (1850), mort à Paris le 10 novembre 1861. Il a été le principal fondateur de la *Société d'acclimatation*. — Outre une *Vie* de son père, 1840, in-8° et de nombreux mémoires et articles, on a de lui : *Histoire des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, 1832-37, 3 vol. in-8°; *Essais de Zoologie générale*, 1840, in-8°; *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, 1852-57, 4 vol. in-4°; *Domestication et naturalisation des animaux utiles*, 1854, in-12; *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval*, 1856, in-12.

GEOFFROY-CHÂTEAU (Marc-Antoine), officier du génie, frère d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, né à Étampes, le 18 août 1774, mort à Augsbourg le 23 février 1806. Il se distingua dans la campagne d'Égypte. = Son fils, LOUIS-NAPOLÉON, né à Etampes le 11 mai 1803, mort le 11 juillet 1858. Il a publié une édition de la *Farce de Pathelin*, 1853, in-12, et *Napoléon apocryphe*, 1837, in-8°, qui a eu plusieurs éditions.

GEOFFROY (Jules-Louis), pseudonyme de René Perin.

GEOFFROY (L'abbé), pseudonyme de Cubières-Palmézeaux.

GÉOGRAPHE DU ROI. C'est seulement dans la seconde moitié du XVIe siècle que l'on voit apparaître ce titre qui semble avoir été donné pour la première fois vers 1560 à Jean Eldas, prêtre écossais. Il subsista jusqu'à la Révolution.

GEOLAGE. C'était la redevance pécuniaire que chaque prisonnier devait au geôlier pour son entrée, sa sortie, son lit, gîte et place.

GEORGEL (L'abbé Jean-François), né à Bruyères (Vosges) le 19 janvier 1731, y mourut le 14 novembre 1813. Il entra dans l'ordre des jésuites et devint secrétaire du cardinal Louis de Rohan, qui l'emmena dans son ambassade à Vienne, et qu'il défendit dans l'affaire du *collier*. — *Mémoires* (1760-1806), 1817 et 1820, 6 vol. in-8°.

GEORGES (Marguerite-Joséphine WEMMER, dite Mlle), tragédienne aussi célèbre par son talent que par sa beauté, née à Bayeux le 23 février 1787, morte le 11 janvier 1867. Son père, Georges Wemmer, était musicien au régiment de Lorraine.

GEORGES-D'OLIÈRES, famille de Provence qui a donné naissance aux seigneurs de Loménie et de Gréasque. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

GEORGET (Jean), acteur, peintre sur porcelaine, né vers 1760, mort à Paris en 1823.

GEORGET (Jean-Etienne), médecin aliéniste, né le 9 avril 1795, à Vernou (Indre-et-Loire), mort à Paris le 14 mai 1828.

GEORGIN (M. Jeannot), pseudonyme de A. U. Coustelier.

GERA, La Gère, affluent du Rhône.

GERACI (Seigneurs de), branche de la maison de Vintimille.

GERANDO (Joseph-Marie, baron de), administrateur, jurisconsulte et économiste, né à Lyon le 29 février 1772, d'une famille originaire d'Italie, mort à Paris le 10 novembre 1842. Il était soldat dans un régiment de chasseurs, quand un mémoire envoyé par lui fut couronné par l'Institu (1799). Il obtint alors un congé illimité, entra dans l'administration, et fut successivement secrétaire général du ministère de l'intérieur (1804), maître des requêtes (1806), membre de la consulte romaine (1809), conseiller d'État et baron (1811). Sous la Restauration, il devint vice-président au

conseil d'État, professeur de droit public et administratif (1819), et, après la révolution de 1830, membre de l'Académie des sciences morales (1832) et pair de France. Il a été l'un des fondateurs de la Société d'encouragement. — *Des Signes et de l'Art de penser*, 1800, 4 vol. in-8°; *Histoire complète des Systèmes de philosophie*, 1803, 3 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée; *Institutes du Droit administratif français*, 1829 et 1845, 4 vol. in-8°; *De la Bienfaisance publique*, 1839. 4 vol. in-8°.

GÉRARD, famille du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs d'Aubres. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

GÉRARD (S.), moine de Saint-Denis (918), premier abbé de Brogne au comté de Namur, vers 931, mort le 3 octobre 959. = — (S.), né en 935, évêque de Toul en 963, mort le 23 avril 994. = — (le Bienheureux), moine de Clairvaux, frère de saint Bernard, mort le 13 juin 1138.

GÉRARD DE ROUSSILLON, comte de Provence, fut laissé par l'empereur Lothaire pour tuteur à son fils Charles, roi de Provence, qu'il servit fidèlement contre Charles le Chauve et les Normands. Il servit de même Lothaire, roi de Lorraine, frère et héritier de Charles (863), et, après la mort de celui-ci (869), voulut conserver la Provence à l'empereur Louis II; mais l'année suivante il fut contraint par Charles le Chauve de se retirer en Bourgogne où il avait fondé, vers 867, les abbayes de Vezelay et de Poultières. — On croit que Gérard de Roussillon est le même que Gérard qui fut comte de Bourges, de 838 à 872. Il figure au premier rang parmi les héros des romans du cycle carlovingien. (Voy. A. de Terre-basse, *Gérard de Roussillon*.

GÉRARD, comte d'Alsace, neveu d'Albert d'Alsace, fut, après la mort de son oncle (1048), créé duc héréditaire de Lorraine, à l'âge de dix ans, dans la diète de Worms. Il mourut en 1070. Thierri, son fils, lui succéda.

GÉRARD ou **GIRARD**, comte d'Auvergne, succéda en 839 à Warin. Gendre de Pépin, roi d'Aquitaine, il servit fidèlement Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, et périt en 841 à la bataille de Fontenai. Guillaume Ier lui succéda.

GÉRARD *de Valenciennes*, trouvère, vivait au XIIe siècle.

GÉRARD *de Vercel*, philologue, né à Vercel (Doubs) vers 1480, mort à Paris en 1544.

GÉRARD (Charles), helléniste, né à Bourges, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

GÉRARD (Philippe-Louis), chanoine de Saint-Louis du Louvre, écrivain, né à Paris en 1737, y mourut le 24 avril 1813. — *Le comte de Valmont*, roman religieux souvent réimprimé; *Mémoires*.

GÉRARD (Michel), dit *le père Gérard*, né à Saint-Martin de Rennes (Ille-et-Vilaine), mort le 7 décembre 1815 à Tuel près Montgermont. Il était cultivateur, quand il fut député à l'Assemblée constituante (1789) où il conserva le costume des paysans de son pays. Il figure ainsi dans la composition du *Jeu de Paume* de David.

GÉRARD (Louis), botaniste, correspondant de l'Institut, né le 18 avril 1733 à Cotignac (Var) où il est mort le 16 novembre 1819. — *Flora gallo-provincialis*, 1761, in-8°.

GÉRARD (Rosalie), dite *Duthé*, fameuse courtisane, née vers 1750 à Paris, où elle est morte en 1831.

GÉRARD (Le baron François), célèbre peintre, membre de l'Institut (1812), élève de David, né à Rome le 4 mai 1770 d'un père français, mort à Paris le 11 janvier 1837. Il eut d'abord à lutter contre la pauvreté, et le portrait d'Isabey, exposé en 1796, fut, entre ses œuvres, une des premières qui attirèrent l'attention. Il avait été précédé du *Bélisaire* et fut suivi, en 1797, de la *Psyché*. Dans les annéee suivantes, de nombreux portraits confirmèrent la réputation du peintre et commencèrent sa fortune. On cite parmi les plus célèbres ceux de Mme Bonaparte et de Mme Récamier. Gérard a successivement exécuté, pour l'Empire en 1810, la *Bataille d'Austerlitz* (musée de Versailles) et, pour la Restauration en 1817, l'*Entrée de Henri IV à Paris*, et en 1827 le *Sacre de Charles X*. Son œuvre, qui est très-considérable, se compose de 28 tableaux d'histoire, de 87 portraits en pied et d'environ 200 portraits en buste. Gérard a illustré, en outre, Virgile, Racine, les *Liaisons dangereuses*, etc. — *Entrée de Henri IV à Paris* (réduction du tableau original placé à Versailles); *Psyché et l'Amour; Daphnis et Chloé;* la *Victoire;* la *Renommée;* l'*Histoire et la Poésie; Portrait d'Isabey et de sa fille; Portrait de Canova* (musée du Louvre) : *Mort de Patrocle* (musée de Caen); *Portrait de femme* (musée de Nancy); *Corinne au cap Misène* (musée de Lyon); *Esquisse* (musée de Besançon).

GÉRARD (Étienne-Maurice, comte), maréchal de France, né à Damvilliers (Meuse), le 4 avril 1773, mort le 17 avril 1855. Enrôlé volontaire (1791), il arriva bien vite au grade de capitaine, et devint successivement aide de camp de Bernadotte qu'il accompagna dans son ambassade à Vienne (1798), colonel (1800), général de brigade (1806), baron de l'Empire après la bataille de Wagram, général de division après la bataille de la Moskwa (1812), et se couvrit de gloire dans les campagnes de 1813 et de 1814. La première Restauration lui confia le soin de faire rentrer en France la garnison française de Hambourg. Pendant la campagne de Waterloo, il fit partie de l'armée de Grouchy, et, au moment de la bataille, si le maréchal eût écouté ses avis, ce terrible désastre n'aurait probablement pas eu lieu. Il n'exerça aucun emploi sous la deuxième Restauration, et fut envoyé (1822) à la Chambre, où il siégea dans les rangs de l'opposition. Il prit part à la révolution de Juillet, fut nommé ministre de la guerre, maréchal de France, commanda l'armée envoyée en Belgique (1831), et s'empara d'Anvers (23 décembre 1832) après 24 jours de tranchée ouverte. Pair de France (1832), il fut (1834) ministre de la guerre et président du conseil de juillet à octobre, puis (1835) grand chancelier de la Légion d'honneur, commandant général des gardes nationales de la Seine (1838) et de nouveau (1842) grand chancelier. Après le coup d'État, il siégea de droit au Sénat d'après la constitution de 1852.

GÉRARD DE NERVAL (Gérard LABRUNIE, dit), littérateur, né à Paris le 21 mai 1808, mort le 24 janvier 1855. Il mena une existence fort agitée, eut plusieurs accès d'aliénation mentale, et se pendit à Paris rue de la Vieille-Lanterne. On a de lui, outre des *Élégies nationales*, des satires politiques (1827, in-8°) et plusieurs drames et opéras-comiques, une excellente traduction de *Faust*, souvent réimprimée; *Scènes de la vie orientale*, 1848-1850, 2 vol. in-8°; *Contes et facéties*, 1852, in-18; la *Bohème galante*, 1856, in-18: *Voyage en Orient*, 1856, 2 vol. in-18. Une édition de ses œuvres complètes a été donnée après sa mort.

GÉRARD (Jules), dit *le Tueur de lions*, né à Pignans (Var) le 14 juin 1817, noyé au Sénégal en 1864. Il a publié le souvenir de ses chasses.

GÉRARD (L'abbé), pseudonyme de Bette d'Etienville.

GÉRARDEL (Fr.), pseudonyme du P. Jacques de Saint-Dominique.

GERARDI MONS, Grandmont.

GERARDIN (Sébastien), naturaliste, né à Mirecourt (Vosges) le 9 mars 1751, mort à Paris le 17 juillet 1816.

GÉRAUD (S.), comte et baron d'Aurillac, né vers 855, mort le 31 octobre 909. = (S.), premier abbé de la Sauve-Majeure, près de Bordeaux (1079), mort le 5 avril 1095.

GÉRAUD Ier, dit *Trancaléon*, comte d'Armagnac après son père Bernard Ier, vers la fin du XIe siècle. Son fils, Bernard II, lui succéda. = GÉRAUD II, fils aîné et successeur de Bernard-Tumapaler (1070), mort avant 1096. Bernard III lui succeda. = GERAUD III, fils et successeur de Bernard III (vers 1110), hérita (vers 1140) du comté de Fezensac. Bernard IV lui succéda. = GÉRAUD IV, fils aîné et successeur (vers 1288) de Bernard IV, mort en 1119. Son frère Arnaud-Bernard lui succeda.

GÉRAUD (Pierre-Hercule-Joseph-François), érudit, né au Caylar (Hérault) le 11 février 1812, mort le 9 mars 1844. — *Paris sous Philippe le Bel*, 1837, in-4°; *Essai sur les livres de l'antiquité*, 1838, in-8°; une édition de la *Chronique* de Guillaume de Nangis, 1845-46, 2 vol. in-8°, et de nombreux articles dans divers recueils.

GÉRAULD (Hugues), évêque de Cahors (1313), supplicié (août 1317), comme coupable d'avoir conspiré contre Jean XXII.

GERBAIS (Jean), théologien, professeur d'éloquence au Collége de France, né en 1629 dans le diocèse de Reims, mort le 14 avril 1699.

GERBERGE, femme de Carloman, roi d'Austrasie, née vers 750, morte en 773. Carloman étant mort (770 ou 771), son frère, Charlemagne, s'empara de ses États, et la reine se retira avec ses enfants près de Didier, roi des Lombards. Mais, après la défaite de celui-ci, elle fut prise dans Vérone et renvoyée en France.

GERBERGE, reine de France, née vers 913, morte après 968. Fille de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, elle épousa d'abord Gilbert, duc de Lorraine, puis, après la mort de celui-ci (940), Louis d'Outremer, dont elle eut Lothaire qui succéda à son père.

GERBERGE, fille de Geoffroi Ier, comte de Provence, et d'Etiennette, succéda, vers 1100, à sa mère dans le comté d'Arles, et, devenue veuve de Gilbert, vicomte de Gévaudan, fit donation de tous ses domaines à sa fille aînée Douce.

GERBERON (L'abbé Gabriel), bénédictin de Saint-Maur, théologien janséniste, érudit, né à Saint-Calais (Maine) le 12 août 1628, mort le 29 mars 1711 à l'abbaye de Saint-Denis. Ses écrits de controverse le firent arrêter à Malines, et il fut enfermé à Amiens, puis à Vincennes, de 1703 à 1710. Ses ouvrages sont fort nombreux; nous ne citerons de lui qu'une édition de S. Anselme, une *Histoire de la robe sans couture*, 1676, in-12, et une *Histoire générale du jansénisme*, 1700, 3 vol. in-12.

GERBEROY, ville du Beauvaisis (Oise), près de laquelle, le 10 mai 1435, les *Ecorcheurs*, commandés par Xaintrailles et la Hire, défirent complétement les Anglais, sous les ordres d'Arundel, qui y fut blessé à mort. (Voy. J. Pillet, *Histoire de Gerberoy*, 1679, in-4°.)

GERBERT. Voy. SILVESTRE II.

GERBERT ASSALIT, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Carcassès, succéda (1160) à Auger de Balben. A la suite d'une guerre injuste et malheureuse qu'il fit entreprendre contre le calife d'Égypte par le roi de Jérusalem, il fut obligé de donner sa démission (1169), et se noya la même année en allant de Dieppe en Angleterre. Suivant les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, c'est le même personnage que Gaucelme ou Gaucelin d'Assillan.

GERBET (Olympe-Philippe), théologien, évêque de Perpignan (1853), né à Poligny (Jura) le 3 février 1798, mort le 7 août 1864. — *Doctrines philosophiques sur la Certitude*, 1826, in-8°; *Du dogme générateur de la piété catholique*, 1829; souvent réimp.; *Esquisse de Rome chrétienne*.

GERBEUVILLE, dans le Barrois (Meuse), terre et seigneurie érigée avec d'autres terres en marquisat, sous le nom de Spada, par lettres du 2 mai 1716, en faveur de Silvestre de Spada.

GERBÉVILLER, *Gerberti villare*. La terre et seigneurie de Gerbeviller (Meurthe) fut érigée en marquisat par lettres du duc Henri de Lorraine du 4 mai 1621, en faveur de J. Ch. Emmanuel, comte de Tornielle.

GERBIER (Pierre-Jean-Baptiste), célèbre avocat, né à Rennes le 29 juin 1725, mort en mars 1788. Il se discrédita, lors de l'exil des parlements, en se rangeant parmi les avocats qui consentirent à plaider devant le parlement Maupeou. La Compagnie, rétablie, ne le lui pardonna pas; il fut impliqué dans une affaire de subornation de témoins et poursuivi par les libelles de Linguet. — Quelques-uns de ses plaidoyers, recueillis par Hérault de Séchelles, ont été publiés en 1835.

GERBILLON (Jean-François), missionnaire en Chine, jésuite, né à Verdun le 11 janvier 1634, mort à Pékin le 25 mars 1707. Il devint supérieur général et directeur du collége français de Pékin. Outre la *Relation* de huit voyages faits de 1688 à 1698, on a de lui des *Eléments de géométrie* et une *Géométrie pratique et spéculative*, composés en chinois et en tartare et imprimés à Pékin; quelques *Lettres* et des *Elementa linguæ tartaricæ*.

GERBORADUM, Gerberoy (Oise).

GERDEREST, une des douze premières baronnies du Béarn. = — (Seigneurs de), de la maison de Béarn, branche bâtarde des comtes de Foix. = — (Seigneurs de), de la maison de Noguès (Béarn).

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), théologien, évêque de Dibona, cardinal (1777), né à Samoëns (Savoie) le 23 juin 1718, mort à Rome le 12 août 1802.

GERDY (Pierre-Nicolas), chirurgien, professeur de pathologie externe à la Faculté de médecine (1833), membre de l'Académie de médecine (1837), député de l'Aube à la Constituante (1848), né à Loches (Aube) en 1797, mort à Paris en mars 1856.

GÉRENTE ou **JARENTE**, maison de Provence que l'on croit originaire de Bourgogne. D'elle sont sortis les seigneurs de Montclar, de Senas, du Tolonnet, de Vauvenargues, de la Bruyère, de Cabanes et de Venelles. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

GÉRENTE (Jean-François-Olivier, baron DE), conventionnel, girondin, membre du conseil des Anciens, né vers 1750 dans le Dauphiné, y mourut le 21 juin 1837.

GERGEAUT (Seigneurs de), branche de la maison d'Origny (Picardie).

GERGONNE (Joseph-Duez), mathématicien, né à Nancy le 19 juin 1771, mort le 4 avril 1859. — *Annales de Mathématiques*, 1810-1831, 21 vol. in-4°, rare.

GERGOVIA ARVERNORUM. La capitale des Arvernes s'élevait sur un plateau isolé, appelé encore aujourd'hui mont Gergovin ou Gergoie, à 8 kilomètres au S. de Clermont-Ferrand et près du village de Merdagne.

En 52 av. J. C., l'aristocratie qui dominait à Gergovie, lors de la prise d'armes des Gaulois,

chassa d'abord Vercingétorix; mais ce héros rentra bientôt à la tête de forces supérieures. César assiégea la place, y échoua complétement, et fut contraint de battre en retraite vers le pays des *Ædui*. Aussi Gergovie perdit-elle son rang de capitale des Arvernes, au plus tard sous Auguste.

GERGOVIA BOIORUM, chef-lieu des Boïens établis entre les *Ædui* et les *Arverni*, et que l'on croit avoir été situé sur l'emplacement de la ville de Moulins.

GERGY, en Bourgogne (Saône-et-Loire), terre et seigneurie érigée en comté par lettres d'août 1706, en faveur de Jacques-Vincent Languet.

GERHARDT (Charles-Frédéric), habile chimiste, né le 21 août 1816 à Strasbourg, où il est mort le 21 août 1856. Il fut successivement professeur à la Faculté des sciences de Montpellier (1844-1848), puis (1855) professeur de chimie à la Faculté des sciences et à l'Ecole supérieure de Strasbourg. A la même époque, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences. Outre ses traductions de divers traités de chimie de Berzelius et de Liebig, *Précis de chimie organique*, 1844-1845, 2 vol. in-8°.

GÉRI (S.), *Gaugericus*, *Gericus*, évêque de Cambrai et d'Arras vers 580, mort le 11 août 619.

GÉRICAULT (Jean-Louis-André-Théodore), l'un des peintres les plus célèbres de l'école moderne française, élève de Carle Vernet et de Guérin, né à Paris le 26 septembre 1791, mort à Paris le 18 janvier 1824. — *Le Radeau de la Méduse; Officier de chasseurs; un Carabinier; Cuirassier blessé; le Four à plâtre; Cheval turc dans une écurie; Cheval espagnol dans une écurie; Écurie de cinq chevaux* (musée du Louvre); *Officier de chasseurs* (musée de Nantes); *Cheval arrêté par des esclaves; Cheval blanc; Tête de chevreuil* (musée de Rouen).

GÉRIMONT (De), pseudonyme de Bruslé de Montpleinchamp.

GERLANDE (Seigneurs de), branche de la maison de Fay (Velay).

GERLE (Dom Christophe-Antoine), chartreux, prieur de Pont-Sainte-Marie, visionnaire, né en Auvergne en 1740, mort dans les premières années du XIX° siècle. Député du clergé à la Constituante, il fut l'un des premiers de son ordre à se rallier au tiers-état, et, ainsi que le représente David, figura parmi les membres les plus ardents à la fameuse séance du Jeu de Paume. Après le 10 août, il devint l'un des électeurs de Paris, et s'attacha à la folle Catherine Théos, dite *Mère de Dieu*, dont il se fit le prophète. Il fut arrêté (mai 1794), et resta en prison jusqu'au Directoire. — La *Revue rétrospective* (t. IX) a publié de lui un mémoire.

GERMAIN (S.), évêque d'Auxerre (418), né dans cette ville en 380, mort à Ravenne le 31 juillet 448 ou 449.

GERMAIN (S.), né vers 496 dans l'Autunois, mort le 28 mai 576. Il fut abbé de Saint-Symphorien d'Autun, puis évêque de Paris (555). On a de lui une lettre écrite vers 594 à Brunehaut.

GERMAIN (Dom Michel), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Péronne en 1645, mort à l'abbaye de Saint-Germain des Prés le 23 janvier 1694.—*Histoire de l'abbaye de N.-D. de Soissons*, 1677, in-4°; *Musæum Italicum*, avec Mabillon; *Commentatio de antiquis Regum Francorum Palatiis*, dans le livre IV du *De re diplomaticâ*, de Mabillon.

GERMAIN (Pierre), orfévre et graveur, élève de Le Brun, né à Paris en 1647, mort en 1684. = — Son fils, THOMAS, architecte et orfévre, né à Paris en 1673, mort en 1748.

GERMAIN (Auguste-Jean), comte de Montfort, administrateur, né à Paris en 1786, mort le 16 avril 1821. — Napoléon le créa chambellan et comte, Louis XVIII préfet et pair.

GERMAIN (Sophie), géomètre célèbre, née le 1er avril 1776 à Paris, morte le 17 juin 1831. — *Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*, 1821, in-4°; *Mémoire sur les courbures des surfaces élastiques* (1821); *Recherches sur la nature, les bornes et l'étendue de la question des surfaces élastiques*, 1826, in-4°; *Discussion sur les principes de l'analyse employés dans la solution du problème des surfaces élastiques* (dans les *Annales de physique et de chimie*, 1828); *Considérations sur l'état des lettres et des sciences aux différentes époques de leur culture*, 1833, in-8°.

GERMAIN (M.) pseudonyme du P. Quesnel.

GERMAINE DE FOIX. Voy. FOIX.

GERMANICIUM, Germagny.

GERMANIE PREMIÈRE ou **SUPÉRIEURE**. A une époque que l'on fixe ordinairement sous Tibère, mais qui paraît devoir être portée entre les années de la défaite de Varus et de la mort d'Auguste, deux nouvelles provinces impériales furent créées le long du Rhin pour tenir en respect les Barbares; ce sont la Première et la Seconde Germanie. Les principaux peuples compris dans la Germanie Première ou Supérieure, furent les *Caracates*, les *Nemetes*, les *Vangiones* et les *Triboci*. Cette province allait d'*Argentovaria* à la Nahe et avait pour métropole *Moguntiacum*, étant bornée, au S., par la Grande Séquanaise; à l'O., par la Belgique Seconde; au N., par la Germanie Inférieure et le Rhin; à l'E., par le Rhin. Elle était divisée en quatre cités: *civitas Moguntiacensium* (Mayence), dont le chef-lieu était la métropole de la province; — *Argentoratensium* (Strasbourg), — *Nemetum* (Spire) et — *Vangionum* (Worms). Dans la seconde moitié du IV° siècle, les Allemands y furent établis pour la défense de la frontière et plus tard y furent remplacés par les Bourguignons auxquels elle fut cédée en 413 au même titre que leurs prédécesseurs, c'est-à-dire comme soumis à la domination romaine. A cette province se rattachaient le duché de Mayence divisé en onze préfectures (voy. MAYENCE), le comté militaire de Strasbourg et le duché de la Première Germanie que nomment plusieurs auteurs, et qui, s'il répond, comme ils le supposent, au département actuel du Haut-Rhin, se rapporte à la Grande Séquanaise. Après que les Bourguignons furent descendus dans la vallée de la Saône, les Allemands les remplacèrent à leur tour; ceux-ci furent, sous les Mérovingiens, conquis et firent partie de l'Austrasie; enfin, le traité de Verdun, en 843, les sépara du royaume de France. Aujourd'hui le nord de cette province romaine appartient à la Hesse-Darmstadt et à la Bavière rhénane; le sud a formé le département du Bas-Rhin et une faible partie du département du Haut-Rhin, comprenant Colmar et Brisach.

GERMANIE SECONDE ou **INFÉRIEURE**. Les principaux peuples rangés dans la Germanie Seconde ou Inférieure, qui fut plus étendue que la première, sont les *Aduatuci*, les *Batavi*, les *Betasii*, les *Caninefates*, les *Condrusi*, les *Gugerni*, les *Menapii*, les *Segni*, les *Sunici*, les *Toxandri*, les *Tungri* et les *Ubii*. Cette province s'étendait entre le Rhin et la forêt des Ardennes, du confluent de la Nahe à l'embouchure du Rhin, et sur la côte, de l'embouchure du Rhin à celle de l'Escaut; sa métropole fut *Colonia Agrippina* qui était le chef-lieu des *Agrippinenses*, comme on appelait, au IV° siècle, les habitants de la première des deux cités que contenait la province, l'autre étant celle des *Tungri*. Le commandement du duc de Mayence s'étendait sur la partie S. E. de cette province. Vers le milieu du IV° siècle, les

Francs Ripuaires furent établis le long du Rhin inférieur, avec la charge de défendre cette frontière contre les autres Germains, et dans le siècle suivant, les Francs Saliens s'emparèrent des cantons de la cité des *Tungri*. Ce fut là pendant longtemps le centre de l'activité de ce peuple, et si sous les Mérovingiens il se déplaça pour descendre plus vers le sud, il y revint lorsque cette province forma la plus grande partie de l'Austrasie proprement dite pendant la période la plus glorieuse des maires du palais et des rois de la race carlovingienne. Cependant le traité de Verdun, en 843, sépara du royaume des Francs tout ce qui était à l'E. de l'Escaut et conséquemment cette province tout entière qui aujourd'hui appartient aux royaumes de Hollande, de Belgique et de Prusse.

GERMANUS IN LEDIA (S.), Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

GERMENVILLE (Seigneurs de), de la maison du Puy (Lorraine).

GERMER (S.). *Geremarus, Germerius*, évêque de Toulouse vers 510, mort après 560, le 16 mai. = —, premier abbé de l'abbaye de son nom en Beauvaisis. vers 654, mort le 24 septembre 658.

GERMEVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Valentin (Poitou).

GERMIGNEY (Seigneurs de), de la famille de Coquelin (Franche-Comté).

GERMIGNI, dans l'Orléanais (Loiret). Il s'y tint un concile en 843.

GERMIGNY (Jacques de), baron de Germoles, maître d'hôtel ordinaire du roi, ambassadeur à Constantinople de 1579 à 1584. Ses négociations sont imprimées dans l'*Illustre Orbandale* par Bertaud, et sa correspondance est conservée à la Bibliothèque impériale.

GERMINAL (Journée du 12). C'est sous ce nom que l'on désigne l'insurrection des faubourgs de Paris contre la Convention, le 1er avril 1795. L'Assemblée fut envahie une partie de cette journée par une foule sans cesse renaissante qui demandait à grands cris *du pain, la Constitution de* 1793, et *la liberté des patriotes*. Cette insurrection, qui échoua complétement, ne fit que donner plus de force au parti réactionnaire. Délivrée de la foule, l'Assemblée vota le jour même la déportation de Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois (déjà détenus) et de Vadier, et l'arrestation de députés montagnards, Châles, Choudieu, Foussedoire, Huguet, Léonard Bourdon, qui devaient être transférés au fort de Ham. L'arrestation d'autres députés, entre autres, de Thuriot, Cambon et Lecointre de Versailles, fut votée quatre jours après (5 avril).

GERMINY, en Lorraine (Meurthe), terre et seigneurie érigée en comté par lettres du duc de Lorraine Léopold, en date du 8 février 1724, en faveur de Joseph le Bègue, comte du Saint-Empire.

GERMON (Barthélemy), jésuite, controversiste, né à Orléans le 17 juin 1663, mourut le 2 octobre 1712. Il soutint contre Mabillon et d'autres bénédictins une polémique qui ne fit guère honneur à sa science et à sa critique. Les écrits qu'il avait publiés à ce sujet ont été réunis, 1790, in-4°, sous le titre de *Dissertationes diplomaticæ*.

GERS, département formé du Condomois, de l'Armagnac et d'une partie du Comminges ; chef-lieu, Auch. Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne; au S. par les départements des Basses et des Hautes-Pyrénées; à l'E. par le département de la Haute-Garonne; à l'O. par le département des Landes.

Bibliographie : Balguerie, *Tableau statistique du département du Gers*, an X, in-8°; Peuchet et Chanlaire, *Statistique du Gers*, 1809, in-4°; et les *Annuaires* du département.

GERSAINT (Edme-François), antiquaire, mort à Paris en 1750. Il a rédigé le catalogue d'un grand nombre de collections, d'objets d'art et de curiosité.

GERSON (Jean Charlier, dit), célèbre théologien, l'un des hommes les plus remarquables de son temps, surnommé le *docteur évangélique et très-chrétien*, né à Gerson, près de Rethel (Ardennes), mort au couvent des Célestins, à Lyon, le 12 juillet 1429. Aumônier du duc de Bourgogne, il fut nommé (1395) chancelier de l'Université de Paris, et prit dès lors une part active aux luttes religieuses de l'époque et mit tout en œuvre pour faire cesser le schisme qui déchirait l'Eglise. La doctrine que le concile général était supérieur au pape, il alla la soutenir au concile de Pise (1409) et à celui de Constance (1414) où il montra un grand acharnement contre Jean Hus et Jérôme de Prague, et où il essaya inutilement de faire condamner l'apologie qu'avait prononcée J. Petit du meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur. Persécuté par les *Cabochiens*, il passa en Autriche, à Vienne, où il professa quelque temps à l'Université, rentra en France après la mort du duc de Bourgogne (1419) et se retira à Lyon dans le couvent des Célestins où il resta les dernières années de sa vie. Les écrits de Gerson sont fort nombreux. Ses œuvres complètes publiées pour la première fois, Cologne et Bâle, 1483, 4 vol. in-fol. et souvent réimprimées, l'ont été une dernière fois, 1706, 5 vol. in-fol. Enfin on a attribué et on attribue encore à Gerson l'*Imitation de J. C.* = Son frère, Jean, théologien, célestin, né à Gerson vers 1384, mort en 1434.

GERTRUDE (Sainte), fille de Pépin de Landen, maire du palais en Austrasie, et de Ideberge, première abbesse du monastère de Nivelle, née en 626, morte le 17 mars 659.

GERTRUYDENBERG, ville forte du Brabant hollandais qui fut assiégée et prise par Dumouriez le 5 mars 1793. Reprise par les Hollandais le 1er avril suivant, elle retomba en notre pouvoir après quinze jours de siége le 30 janvier 1795.

C'est à Gertruydenberg que s'ouvrirent au mois de mars 1710 des conférences pour la paix entre la France et les alliés; mais les conditions proposées par ceux-ci étaient tellement dures et humiliantes que Louis XIV ne put se résoudre à les accepter, et les plénipotentiaires français (le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac) rompirent les conférences le 25 juillet.

GERUNDA, **GIRONA**, la Gironde.

GERUNTIUS (S.), Saint-Girons.

GERUZEZ (J. B. François), génovéfain, littérateur, né à Reims le 25 novembre 1764, mort le 26 mars 1830.—*Histoire de Reims*, 1817, in-8°. = Son neveu, Nicolas-Eugène, littérateur, né à Reims le 6 janvier 1799, mort à Paris le 19 mai 1865. Pendant dix-neuf ans, il suppléa M. Villemain dans la chaire de littérature à la Sorbonne (1833-1852), et devint ensuite secrétaire de la Faculté des lettres de Paris.— *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France*, 1837-38, 2 vol. in-8°; *Essais d'histoire littéraire*, 1853, 2 vol. in-12; *Histoire de la littérature française*, 1861, in-8°.

GERVAIS, évêque du Mans (1036), archevêque de Reims (1055), né le 2 février 1008 à Coémont (Sarthe), mort à Reims le 14 juillet 1068. Il eut de vifs démêlés avec Herbert Baccon, tuteur de Hugues, comte du Maine, puis avec Geoffroi Martel, comte d'Anjou, qui lui fit subir une captivité de sept années. On a de lui des lettres et quelques écrits insérés dans le recueil des Historiens de France. = Gervais, prieur de Saint-Seneric (dio-

cèse du Mans), chroniqueur, vivait au XIIIe siècle. Son Histoire des comtes d'Anjou et du Maine a été insérée dans le tome XII du recueil des Historiens de France.

GERVAIS, abbé général des Prémontrés (1210), évêque de Séez (1220), né en Angleterre, mort en février 1228. — *Epistolæ*, 1662, in-4°.

GERVAIS *de Caen* (François-Guillaume), médecin, homme politique, administrateur, préfet de police du 14 octobre au 20 décembre 1848, né à Caen le 6 mai 1803, mort en décembre 1867.

GERVAISE (Nicolas), médecin, poëte latin, né à Paris vers 1610, mort après 1666.

GERVAISE (Jacques), peintre d'histoire, reçu à l'Académie le 5 mars 1667, mort le 3 octobre 1670 à cinquante ans.

GERVAISE (Nicolas), missionnaire, né à Paris vers 1662, massacré dans la Guyane espagnole le 20 novembre 1729. Il passa quatre ans dans le royaume de Siam, dont il publia, à son retour, l'*Histoire naturelle et politique* (1688) suivie peu après de la *Description historique du royaume de Macassar*. Ces deux ouvrages sont rares. Nommé évêque d'Horren, il partit en 1724 pour l'Amérique, où les Caraïbes le massacrèrent. = Son frère, dom FRANÇOIS-ARMAND, théologien, écrivain, né à Paris en 1660, mort en 1751. D'abord carme déchaussé, il entra à la Trappe, en devint abbé, fut éloigné de ce poste par l'abbé de Rancé à cause de son caractère turbulent (1698), erra de monastère en monastère, et fut enfin renfermé à l'abbaye des Reclus à cause de son *Histoire de la réforme de l'ordre de Cîteaux en France* (1746) qui lui avait attiré la haine des bernardins. Il a laissé beaucoup d'écrits et, entre autres, une *Histoire de l'abbé Suger* (1721).

GERVAISE DE LATOUCHE (Jean-Charles), écrivain licencieux, né à Amiens vers 1715, mort en novembre 1782.

GERVILLE (Charles-Alexis-Adrien DU HÉRISSIER DE), naturaliste et archéologue, né à Gerville (Manche) le 19 septembre 1769, mort à Valognes, le 26 juillet 1853.

GERVISA INSULA, île (inconnue) du Rhône.

GÉRY (Seigneurs de), branche de la maison du Puy.

GÉRY (André-Guillaume), prédicateur, supérieur général des génovéfains, né à Reims le 17 février 1727, mort le 7 octobre 1786.

GÉRY (M.), pseudonyme du P. Quesnel.

GÉRY. Voy. DIDIER.

GESALIC, fils naturel d'Alaric II, roi des Wisigoths de Toulouse, fut, à la mort de son père (507), élu roi par l'assemblée des seigneurs Wisigoths, réunie à Narbonne. Défait plusieurs fois par Ibbas, général de Théodoric, roi des Ostrogoths, il tomba au pouvoir de ceux-ci et fut tué, en 511. Amalaric II lui succéda.

GESATES ou **GÆSATES**, nom sous lequel on désignait les Gaulois compris entre le Rhône et les Alpes, à cause de l'épieu ferré (*gæsum*) dont ils se servaient.

GESINCOURT (Seigneurs de), de la famille de la Fontaine.

GESIUM. Gex.

GESORIACUM, Boulogne-sur-Mer.

GESOSCRIBATE (*Portus*), Brest.

GESSANS (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont (Dauphiné.

GESVRES ou **TRESMES**, terre et seigneurie de la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), érigée d'abord en baronnie, par lettres de janvier 1597, puis en marquisat, par lettres de janvier 1626, en faveur de Louis Potier, seigneur de Gesvres, et enfin en duché-pairie, en faveur du fils de celui-ci, au mois de novembre 1648.

GEUSLAIN (Charles-Étienne), peintre de portraits, reçu à l'Academie de peinture le 28 août 1723, mort le 10 février 1765, à quatre-vingts ans.

GÉVAUDAN, *Gabalitanus pagus*, pays des Cévennes (Languedoc), compris aujourd'hui dans le département de la Lozère. Il était borné au N. par l'Auvergne; à l'E. par le Velay et le Vivarais; au S. par le diocèse d'Alais; à l'O. par le Rouergue. Le Lot le divisait en haut et bas Gévaudan. Son chef-lieu était Mende.

Le Gevaudan, habité primitivement par les *Gabali*, fit successivement partie de l'Aquitaine Première, du royaume d'Austrasie, du duché d'Aquitaine, puis appartint à la maison de Toulouse du Xe siècle à la fin du XIe. A cette époque les évêques de Mende, qui depuis portèrent le titre de comtes de Gévaudan, acquirent du comte de Toulouse le droit d'exercer dans leur diocèse l'autorité temporelle.

Outre ses comtes, le Gévaudan avait des vicomtes qui commencèrent au milieu du Xe siècle par Bernard, fils de Bérenger, vicomte de Milhaud. La vicomté passa ensuite dans la maison d'Aragon et au commencement du XIIIe siècle à Raymond VI, comte de Toulouse. Celui-ci ayant été excommunié, Louis IX acquit les droits du roi d'Aragon (1358), et en 1306, par un traité avec Philippe le Bel, l'évêque de Mende, Guillaume, conserva le titre de comte de Gévaudan et la moitié de sa ville. Jusqu'à la Révolution, dans les bailliages du pays, on rendait tour à tour la justice au nom du roi et au nom de l'évêque.

Le Gévaudan avait des États particuliers qui se tenaient alternativement à Mende et à Marvéjols.

Il y eut en 590 un concile près de Marvéjols.

BIBLIOGRAPHIE : J. B. Louvreleul, *Mémoires sur le Gévaudan*, 1726, in-12; l'abbé Prouzet, *Conseils pour servir à l'histoire du Gévaudan*, 1843, in-8°; G. Budin, *Documents historiques sur le Gévaudan*, 1846, in-8°.

GÉVAUDAN, seigneurie de Provence (Basses-Alpes) possédée par les maisons de Pontevez et d'Evroux.

GEVRAINVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Tarragon (Beaucé).

GEVRAISE (Seigneurs de), de la maison de Souvré.

GÊVRES. Voy. GESVRES.

GEX, *Gesiensis pagus*, petit pays qui forme aujourd'hui un arrondissement du département de l'Ain; chef-lieu, Gex. Il était borné au N. par le pays de Vaud; au S. par le Rhône et la Savoie; à l'E. par le lac de Genève; à l'O. par le Jura et la Franche-Comté. Il avait environ 28 kil. de long sur 20 de large.

Après avoir appartenu aux comtes de Genève, le pays de Gex passa aux comtes de Savoie (1356), fut conquis en 1536 par les Bernois, qui le rendirent au duc Emmanuel-Philibert par le traité de Lausanne du 30 octobre 1564. En 1601, Charles-Emmanuel Ier, par un traité conclu à Lyon le 17 janvier avec Henri IV, l'échangea ainsi que le Bugey et le Valromey contre le marquisat de Saluces. Depuis lors il est resté à la France.

Le pays de Gex avait des États qui se réunissaient tous les trois ans. — Donné à titre d'engagement à la maison de Condé, il passa, à la mort de Mlle de Charolais, au comte de la Marche.

GEX (Seigneurs de), branche de la maison de Joinville.

GIAC, maison d'Auvergne éteinte vers la fin du XVe siècle. A cette maison appartenait Pierre de GIAC, chancelier du duc de Berri, puis chancelier de France de 1373 à 1388, mort en 1397. = Son fils, LOUIS, seigneur de Châteaugai, échanson de France, chambellan du duc de Bourgogne,

mort en Hongrie en 1396. = Pierre, fils du précédent, né vers 1380, mort en 1427. Attaché à la reine Isabeau de Bavière, puis (1419) à Jean sans Peur, dont sa femme, Jeanne de Naillac, fut la maîtresse, il tomba, après l'assassinat du duc à Montereau, au pouvoir des gens du dauphin Charles VII et devint bientôt le favori et le ministre de celui-ci. Ses abus de pouvoir et ses dilapidations soulevèrent l'opinion publique, et en janvier 1427, le connétable de Richemont s'empara de lui à Issoudun, le fit conduire à Dun-le-Roi où il fut jugé, mis à la torture, condamné à mort et jeté dans la rivière. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

GIANCOLET. Voy. Clinchamp.

GIBAUDIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Scorraille (Auvergne).

GIBELIN (Esprit-Antoine), peintre et littérateur, né le 17 août 1739 à Aix où il mourut le 23 décembre 1814. Après avoir passé dix ans à Rome, il revint en 1771 se fixer à Paris. On lui doit la grande fresque de l'École de médecine et d'autres fresques pour le même édifice, pour l'École militaire et l'église Saint-Louis d'Antin. = Son frère, Jacques, médecin, littérateur, né en septembre 1744 à Aix, où il est mort le 4 février 1828.

GIBERT DE MONTREUIL, trouvère du XIIe siècle. On lui doit le roman en vers de *la Violette*, connu aussi sous le nom de *Gérard de Nevers*, et qui a été mis en prose, traduit ou imité dans presque toutes les langues de l'Europe. Il en a été donné des éditions en prose en 1520 et 1526, qui sont fort rares. Le texte original a été publié en 1834, in-8° par M. F. Michel.

GIBERT (L'abbé Jean-Pierre), savant canoniste, né à Aix (Provence) en 1660, mort le 3 décembre 1730. — *Corpus juris canonici*, 1736-37, 8 vol. in-fol.; *Usages de l'Église gallicane*, 1724, in-4°.

GIBERT (Balthasar), humaniste, né à Aix (Provence) le 17 janvier 1662, mort à Regennes (Yonne) le 28 octobre 1741. = Son neveu, Joseph-Balthasar, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1746), né à Aix le 17 février 1711, mort le 12 novembre 1771. — On a de lui dans le Recueil de l'Académie un assez grand nombre de dissertations sur l'histoire juive et égyptienne et sur les premiers siècles de notre histoire.

GIBIEUF (Guillaume), oratorien, carmélite, né à Bourges, mort le 6 juin 1650.

GIBOTIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Fay (Velai).

GIBRÆUM, Guibray (Calvados).

GIBRALTAR. Pris par les alliés et livré à l'Angleterre pendant la guerre de la succession d'Espagne en 1704, Gibraltar fut la même année assiégé par les troupes de Philippe V. Une flotte française, qui devait seconder les assiégeants, fut attaquée le 24 août par une flotte anglaise à qui elle livra un combat indécis. L'année suivante une escadre, surprise par des forces anglaises très-supérieures, fut détruite, et le maréchal de Tessé, qui assiégeait la place par terre, fut obligé de se retirer (23 avril). En 1782, lors de la guerre d'Amérique, Gibraltar fut encore assiégé du côté de la mer et du côté de la terre par les forces réunies de la France et de l'Espagne. Une attaque, pour laquelle on avait fait d'immenses préparatifs et où figurèrent les batteries flottantes du chevalier d'Arçon, eut lieu du côté de la mer le 13 septembre. Elle échoua, avec une perte considérable des assiégeants, qui dès-lors ne firent plus que des tentatives peu importantes et se bornèrent à bloquer la forteresse. Toutefois le 21 octobre une flotte anglaise de secours fut battue par la flotte alliée à la sortie du détroit. La paix, survenue quelques mois après, mit fin à l'entreprise.

GICQUEL DES TOUCHES (Pierre-Guillaume), marin, né le 20 avril 1770, à Dinard (Ille-et-Vilaine), mort à Saint-Malo le 17 décembre 1824. Il a laissé quelques écrits relatifs à la marine. = Son frère, Auguste-Marie, marin, né à Rennes le 26 août 1784, mort à Brest le 16 janvier 1855.

GIDE (Casimir), musicien, libraire, né à Paris le 4 juillet 1804, mort vers 1866. — *Le Roi de Sicile* (1830), opéra-comique; *la Tentation*, opéra, avec Halévy; *le Diable boiteux*, ballet (1836).

GIÉ (Seigneurs de), de la maison de Balsac d'Entraigues. = — (marquis de), de la maison d'Illiers.

GIÉ (Pierre de Rohan, seigneur de), né au milieu du XVe siècle, en Bretagne, mort le 22 avril 1513. Nommé maréchal de France (1475), il servit fidèlement Louis XI et Charles VIII qu'il suivit en Italie, puis Louis XII qu'il accompagna au delà des Alpes, et qui le nomma lieutenant général en Bretagne et gouverneur de François Ier alors comte d'Angoulême. Mais, ayant encouru la colère d'Anne de Bretagne, il fut (1505) condamné par le parlement de Toulouse « pour réparations de quelques excès et pour certaines causes et considérations », privé de ses dignités et détenu cinq ans au château de Dreux.

GIÉLÉE (Jacquemart), poëte du XIIIe siècle. Il a composé, sous le titre de *Renard le nouvel*, une des nombreuses branches du roman du Renard, qui a été publiée par Méon en 1826.

GIEN, *Gienum*, ville du Gâtinais-Orléanais (Loiret), avec titre de comté. Elle fut vendue en 1199 à Philippe Auguste par Henri de Donzi, comte de Nevers, et sa femme Mathilde. Le comté de Gien fut depuis plusieurs fois détaché de la couronne. En avril 1307 il fut donné à Louis de France en apanage; en décembre 1424 à Charles, duc d'Orléans; en février 1442 à Charles d'Anjou comte du Maine; en janvier 1443 à Marie d'Anjou, reine de France; en novembre 1537 au roi d'Écosse, comme partie de la dot de Madeleine de France, fille de François Ier, et enfin en février 1566 à Catherine de Médicis. En 1646 il fut cédé à Charles de Lorraine, duc de Guise, et acquis ensuite par le chancelier Séguier; il se trouvait, à l'époque de la Révolution, possédé par Henri Feydeau, seigneur de Marville.

Le 15 avril 1510, les ducs de Berry, de Bourbon, de Bretagne et d'Orléans, les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac signèrent à Gien, contre le duc de Bourgogne, une ligue qui fut dissoute la même année par le traité de Bicêtre. — Voy. Bicêtre.

GIENS, terre et seigneurie de Provence, qui, par lettres patentes d'octobre 1691, fut érigée en marquisat sous le nom de Pontevez en faveur de Fr. de Pontevez, seigneur de Giens.

GIFFART, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs du Plessis-Giffart, de la Marzelière, de la Roche-Giffart, d'Arques et de la Pierre-Giffart.

GIFFART (Pierre), graveur, né en 1637, membre de l'Académie (1682, mort le 20 avril 1723.

GIGAULT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bellefonds, de la Bourie, de Marennes, de Fresvinières, du Merlus, de la Dorée, de Mauvers, de Meurres, de Pons et du Chassin. = A cette famille appartenait Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France (1668), mort à Vincennes le 4 décembre 1694, à soixante-quatre ans.

GIGEAN, en Languedoc (Hérault), abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Montpellier.

GIGELLI, **GIGERI** ou mieux **DJIJELLI**, ville d'Algérie, dans la province de Bougie. En 1664, voulant créer un établissement sur la côte d'Afrique, Colbert décida Louis XIV à envoyer contre Gigelli une expédition commandée par le duc de Beaufort, qui s'en empara le 22 juillet, et y mit une petite garnison. Mais celle-ci, abandonnée à elle-même, mal approvisionnée, décimée par les maladies et se sentant hors d'état de résister aux attaques incessantes des Turcs et des Maures, dut se rembarquer le 31 octobre, en abandonnant son canon. Le retour fut malheureux : un vaisseau, qui portait le régiment de Picardie, sombra en vue des côtes. — Gigelli fut prise par les Français le 13 mai 1839.

GIGNAC (Seigneurs de), de la maison d'Azémar (Languedoc). = —, de la famille provençale de Thomas.

GIGONDAS. Voy. PELLETIER.

GIGORS (Seigneurs de), branche de la famille de Gaillard.

GIGOT. Voy. d'ELBÉE.

GIGOT, nom donné au demi-liard en Artois.

GILBERT, famille de Bretagne d'où sont sortis les comtes de Lohéac.

GILBERT, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Voisins. A cette famille appartiennent : Pierre GILBERT DE VOISINS, avocat général (1718), conseiller d'État (1740), premier président au grand conseil (1744) et (1757) membre du conseil des dépêches, né le 16 août 1684, mort à Paris le 20 avril 1769. = PIERRE-PAUL, président au parlement de Paris, né en 1715, mort à Soissons le 15 mai 1754. = Son arrière-petit-fils, le comte PIERRE-PAUL-ALEXANDRE, né à Grosbois (Seine-et-Oise) le 23 avril 1779, mort à Paris le 20 avril 1843. Il émigra, rentra en France sous le consulat et était conseiller à la cour impériale de Paris et maître des requêtes en 1814. La première Restauration l'employa ; mais ayant été pendant les Cent-Jours premier président de la cour impériale, conseiller d'État et pair de France, il perdit toutes ces places au retour des Bourbons. Député de l'opposition de 1821 à 1823, il devint, après la révolution de 1830, conseiller à la cour de cassation et (1831) pair. Il a publié en 1823 et 1824 diverses pièces contre les Jésuites.

GILBERT (S.), chevalier de la cour de Louis VII, fondateur et premier abbé du monastère de Neuffons (depuis St-Gilbert), de l'ordre de Prémontré, diocèse de Clermont. Il mourut le 6 juin 1152. Sa fête, le 3 octobre.

GILBERT, vicomte de Gévaudan. Il devint comte de Provence par son mariage avec Gerberge, fille d'Étiennette (vers 1100) et mourut en 1108.

GILBERT (Gabriel), poëte dramatique, né vers 1610, mort en 1680. — *Rodogune* (1644) et *Hippolyte* (1646), tragi-comédies; *l'Art de plaire*, poëme.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), poëte, né en 1751 à Fontenay-le-Château (Vosges), mort à Paris le 12 novembre 1780. Venu à Paris sans ressources, il échoua dans plusieurs concours académiques, et, le caractère aigri par ces échecs, se mit à faire la satire de son siècle, et de ceux surtout qui le remplissaient de leur renommée: les philosophes. C'est à Fréron qu'il adressa sa *Satire du* XVIII*e siècle* (1775), suivie d'une autre intitulée *Mon Apologie* (1778). Ces pièces, pleines d'ailleurs d'énergie et de verve, lui firent beaucoup d'ennemis, mais lui valurent une pension du roi et la protection de M. de Beaumont, archevêque de Paris. En octobre 1780, il fit une chute de cheval, fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il fut trépané, et de là à son domicile où il mourut. Huit jours avant sa mort, il adressa à la vie de touchants adieux qui sont dans toutes les mémoires. Malgré un vers célèbre de Malfilâtre, il jouissait d'une honnête aisance quand il mourut. —Ses œuvres ont été réunies en 1788, in-8°, mais cette édition et les nombreuses qui ont suivi ne sont pas complètes.

GILBERT (François-Hilaire), agronome et vétérinaire, membre de l'Institut et du Corps législatif, professeur à l'École d'Alfort, né à Châtellerault en 1757, mort le 8 septembre 1800.

GILBERT (Nicolas-Pierre), médecin, né à Brest en 1751, mort à Paris le 19 décembre 1814.

GILBERT (L. T.), vaudevilliste, né à Paris en 1780, y mourut en décembre 1827.

GILBERT (Antoine-Pierre-Marie), archéologue, né à Paris le 8 novembre 1785, y mourut le 4 janvier 1858.

GILBERT DE LA PORRÉE, *Gislebertus Porretanus*, célèbre théologien et philosophe scolastique, l'un des chefs de l'école des réalistes, né à Poitiers vers 1070, mort le 4 septembre 1154. D'abord chancelier de l'église de Chartres, il alla ensuite professer la dialectique et la théologie à Paris, puis (1141) à Poitiers, dont il devint évêque (1142). Dénoncé pour avoir avancé dans un sermon des propositions suspectes sur la Trinité, il dut comparaître devant le concile de Paris (1147), et celui de Reims (1148). Quelques-uns seulement de ses nombreux ouvrages ont été imprimés.

GILBERTÈS (Seigneurs de), de la maison de Murat (Auvergne).

GILDARD (S.), évêque de Rouen, mort vers 527. Sa fête, le 8 juin.

GILDAS (S.), dit le *Badonique*, fondateur du monastère de Rhuis (Morbihan), né dans la Grande-Bretagne, mort le 29 janvier 565.

GILDES. Les *Gildes* sont les plus anciennes sociétés commerciales qu'ait connues le moyen âge. Elles s'étaient formées au VIII*e* siècle, et avaient pour objet une assurance mutuelle contre les incendies et même contre les risques maritimes. Ceux qui en faisaient partie prêtaient un serment solennel. Elles inspirèrent de l'ombrage à Charlemagne, qui les supprima par un capitulaire de 779. La désignation de *Gilde* ou *Gheude* se maintint jusqu'au XV*e* siècle. On l'appliquait alors à toutes sortes de confréries et corps de métiers.

GILIBERT (Jean-Emmanuel), médecin et botaniste, né à Lyon le 21 juin 1741, y mourut le 2 septembre 1814. — *Flora lithuanica*, 1781, 2 vol. in-12; *Histoire des plantes d'Europe*, 1798, 2 vol in-8°.

GILIBERT DE MERLHIAC (Marie-Martin-Guillaume de), né à Brives-la-Gaillarde (Corrèze) le 7 septembre 1789, mort vers 1830.

GILLAIN ou **GUILLAIN**, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Benouville.

GILLEBOURG (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

GILLES (S.), *Ægidius*, abbé en Languedoc, mort vers le milieu du VI*e* siècle. Sa fête, le 1er septembre. On a donné son nom à une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Nimes, fondée en 925.

GILLES (Jean), cardinal (1405), né en Normandie, mort vers 1418.

GILLES (Nicole), historien, notaire et secrétaire du roi, mort en 1503. On a de lui : *Annales et Chroniques de France, de l'origine des Français jusqu'à Charles VIII* (1492), ouvrage qui a rendu son auteur le premier en date de nos historiens, et qui, de 1492 à 1621, eut dix-sept éditions. Les premières sont introuvables.

GILLES (Pierre), naturaliste, érudit, voya-

geur, né à Albi en 1490, mort à Rome en 1555. —*De vi et natura animalium*, 1533, in-4°; *De Topographia Constantinopoleos et de illius Antiquitatibus libri IV*, 1561, in-4°; *De Bosphoro Thracio libri III*, 1561, in-8° : c'est une traduction d'un ouvrage perdu de Denis de Byzance; *Elephanti descriptio*, 1562, in-8°.

GILLES (Jean), compositeur, né à Tarascon en 1669, mort à Toulouse le 5 février 1705. Il a laissé des *messes* et des *motets*.

GILLES (François-Bernard), écrivain, né vers 1780, mort après 1826. Il était aveugle de naissance.

GILLES DE BRETAGNE, troisième fils de Jean V, duc de Bretagne, et de Jeanne de France, fille de Charles VI, mort en avril 1450. De graves mésintelligences éclatèrent entre lui et son frère François Ier, à l'avénement de celui-ci (1442). Gilles, arrêté en 1446, dans le château de Guildo, fut traîné pendant quatre ans de prison en prison et finit par être étranglé dans le château de la Hardouinaie.

GILLES DE L'AUNAY, pseudonyme de l'évêque Huet.

GILLES *de Noyers* ou *de Nuits* (en Bourgogne), poëte latin, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.—*Proverbia gallicana*, 1519, in-4° et in-8°; rares et plusieurs fois réimprimés.

GILLES *de Paris*, chanoine de l'église de Saint-Marcel à Paris, poëte latin, né en 1162, mort vers 1220. On a, entre autres, de lui, un poëme sur Charlemagne, *Carolinus*. Un seul des cinq chants dont il se compose (le Ve) a été publié (Recueil des Historiens de France, t. XVII).

GILLES DE PONTOISE, pseudonyme de Boulisson de Rougemont.

GILLES *de Roye*, abbé de Royaumont, chroniqueur, né à Roye (Somme), mort près de Bruges en 1478. Sa Chronique (en latin) qui va jusqu'en 1463 a été publiée, 1620, in-fol.

GILLES. Voy. ÆGIDIUS et CORBEIL.

GILLET (François-Pierre), jurisconsulte, né à Dijon en 1648, mort à Paris en 1720.

GILLET (Louis-Joachim), génovéfain, auteur d'une traduction de Josèphe (1756-1767, 4 vol. in-4°), né à Tremorel (Côtes-du-Nord) le 28 juillet 1680, mort le 28 août 1753.

GILLET DE MOIVRE (*N.*), écrivain, mort après 1747.

GILLET (Nicolas-François), sculpteur, né en 1709, mort le 7 février 1791. Il fut quelque temps directeur de l'Académie des Beaux-Arts à Saint-Pétersbourg.

GILLET (le R. P.), pseudonyme de Mentelle.

GILLET DE LA TESSONERIE, poëte dramatique, conseiller à la cour des Monnaies, né en 1620.—*L'Art de régner*, 1645, in-4° et 1649, in-12, Elsevier, rare; *Le Déniaisé*, 1648 et 1649, in-12, rare. Molière a emprunté à cette pièce le rôle de Métaslase du *Dépit amoureux*.

GILLETTE, village du comté de Nice où le 18 octobre 1793 Dugommier battit les Austro-Sardes.

GILLIÈRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Boylesve (Anjou).

GILLOT (Jacques), érudit, écrivain politique, né à Langres vers le milieu du XVIe siècle, mort à Paris en janvier 1619. Il entra dans les ordres, devint (1573) conseiller au parlement de Paris et fut l'un des collaborateurs de la *Satire Ménippée*. Outre des lettres à Sainte-Marthe et à Scaliger, on a de lui : *Instructions des rois de France.... concernant le concile de Trente*, 1608, in-8°, 1654, in-4°; *Traité des droits et libertés de l'Église gallicane*, 1609, in-4°.

GILLOT (Claude), peintre et graveur, membre de l'Académie (1715), né à Langres en 1673, mort à Paris en 1722. Il fut l'un des maîtres de Watteau.

GILLOT (Germain). Voy. GILOTINS.

GILLY (Jacques-Laurent), comte), général, né à Fournès (Aude) le 10 août 1769, mort à La Vernède (Gard) le 5 août 1829.

GILON, dit *de Paris*, poëte latin et historien, né à Toucy (Yonne), mort vers 1142. Moine de Cluny, il suivit à Rome le pape Calixte II, qui le nomma cardinal; fut envoyé, en 1127, en Terre-Sainte pour y apaiser les discordes du clergé, puis en Pologne en qualité de légat. On a de lui une histoire, en vers hexamètres, de la première croisade, sous ce titre : *De Via hierosolymitana*, publiée dans le *Thesaurus anecdotorum*, et dans le Recueil des Historiens de France de Duchesne.

GILOTINS. On donnait ce nom à des écoliers, entretenus principalement au collége Sainte-Barbe, au moyen de bourses fondées par un docteur de Sorbonne, Germain Gillot (mort à Paris, le 20 octobre 1688, à 66 ans), qui consacra sa fortune à élever des enfants pauvres.

GIMAT. Voy. BONNEVAL.

GIMOIS (Vicomtes de), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

GIMONT (Paul de), pseudonyme de Jean Boucher.

GIN (Pierre-Louis-Claude), littérateur, traducteur, né à Paris en 1726, mort le 19 novembre 1827.

GINGUENÉ (Pierre-Louis), littérateur, érudit, né à Rennes le 25 avril 1748, mort à Paris le 11 novembre 1816. Il se fit connaître, en 1779, par une petite pièce : *la Confession de Zulmé*, publia, en 1791, des *Lettres sur les Confessions de J. J. Rousseau*, puis une spirituelle brochure : *de l'Autorité de Rabelais dans la révolution présente*. Emprisonné sous la Terreur avec Roucher et A. Chénier, il devint successivement directeur général de l'instruction publique (1795-1797), membre de l'Institut, ambassadeur en Sardaigne (1797), et enfin membre du Tribunat (1799), d'où il fut éliminé, en 1802, pour son opposition. — *Histoire littéraire de l'Italie*, 1811-1824, 9 vol. in-8°, terminée par Salfi. Pendant les Cent-Jours, il fit en Suisse un voyage politique, dont la relation a été publiée, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

GION, terre et châtellenie d'Auvergne (Cantal), érigée en baronnie par lettres de février 1633, en faveur de Jacques de Gion.

GIRAC (Paul-Thomas, sieur de), littérateur, né à Angoulême, mort en 1663. Il eut une vive polémique avec Costar au sujet de Voiture qu'il avait critiqué.

GIRANGY (Seigneurs de), branche de la famille Le Bas (Berry).

GIRARD, maison de Poitou d'où sont sortis les seigneurs de la Roussière, de Champignolle et de Pindray. = —, maison d'où sont sortis les seigneurs de Colondres, de Bazoges et les marquis de Pézènes. = —, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Villetaneuse et du Tillay.

GIRARD (Jean), poëte latin et jurisconsulte, né à Dijon en 1518, mort en 1586.

GIRARD (Jacques), érudit, né à Tournus (Saône-et-Loire), mort après 1583. — *Anchora utriusque juris*, 1551, in-4°, très-rare.

GIRARD (Guillaume), biographe, mort en 1663. Il fut attaché au duc d'Epernon, dont il a publié la *Vie*, 1665, in-fol., souvent réimp. = Son frère CLAUDE, archidiacre d'Angoulême, *Vie de Balzac; Apologie du duc de Beaufort*, satire.

GIRARD (Antoine), jésuite, écrivain ascétique, né en 1603 à Autun, mort à Paris vers 1680.

GIRARD (Jean-Georges), peintre, élève de

Legrand, né à Épinal en février 1635, mort à Nancy en 1690.

GIRARD (L'abbé Jean), théologien, né Villethierry (Yonne) en 1641, mort à Paris en 1709.

GIRARD (L'abbé Gabriel), habile grammairien, membre de l'Académie française (1744), né à Montferrand (Puy-de-Dôme) vers 1677, mort en 1748. — Ses *Synonymes français*, publiés dès 1718 sous le titre : *la Justesse de la langue française*, furent imités pour toutes les langues étrangères.

GIRARD (Jean-Baptiste), jésuite, né à Dôle vers 1680, y mourut le 4 juillet 1733. Accusé d'avoir séduit à Toulon une de ses pénitentes, Catherine Cadière, dite la *Belle Cadière*, il fut poursuivi devant le parlement d'Aix, et, après un procès des plus scandaleux et qui causa une sensation profonde, il fut acquitté le 10 octobre 1731.

GIRARD, dit *Vieux* (Le baron), général, né à Genève en 1750, mort à Arras le 2 mars 1811.

GIRARD (Jean-Baptiste, baron), général, pair de France (1815), né le 21 février 1775 à Aulps (Var), mort le 27 juin 1815 des blessures reçues à la bataille de Ligny.

GIRARD (Pierre-Simon), ingénieur des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences (1813), né à Caen le 4 novembre 1765, mort à Paris le 21 novembre 1836. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et fut chargé (1802) de la direction des travaux du canal de l'Ourcq. — *Traité analytique de la résistance des solides*, 1798, in-4°.

GIRARD (Jean), vétérinaire, né à Fohet (Puy-de-Dôme) le 19 juin 1770, mort à l'École d'Alfort, dont il était directeur, le 5 avril 1852. = Son fils, NARCISSE-FRANÇOIS, vétérinaire, né à Paris le 29 mars 1796, y mourut le 22 octobre 1825.

GIRARD (Philippe-Henri de), célèbre ingénieur et inventeur, né à Lourmarin (Vaucluse) le 1er février 1775, mort à Paris le 26 août 1845. Émigré après l'insurrection du Midi, il créa à Livourne une fabrique de savon, fut quelque temps (1798) professeur de chimie et d'histoire naturelle à Nice, puis vint s'établir à Paris, où il fit voir à l'Exposition de 1806 un grand nombre d'inventions, et, entre autres, une lampe hydrostatique à niveau constant qui fit alors une révolution dans l'éclairage. La même année, il prenait un brevet pour des perfectionnements à la machine à vapeur, perfectionements dont un Anglais, en 1815, et un Américain, en 1819, ont voulu s'attribuer l'honneur. Mais ce qui immortalise le nom de Girard, c'est l'invention qui fut provoquée par un décret impérial (7 mai 1810), promettant un prix d'un million de francs à l'inventeur de la meilleure machine à filer le lin. Deux mois après (18 juillet), il prenait un brevet d'invention, où il décrivait de nombreuses machines qu'il exécuta dans des filatures établies par lui à Paris, de 1813 à 1816. L'Empire fut renversé avant que le jury institué *ad hoc* eût pu prononcer sur la valeur des découvertes de Girard, que bientôt des revers atteignirent. Sa fortune et celle de sa famille étaient engagées dans son entreprise; il ne put obtenir du gouvernement un prêt peu considérable pour soutenir son établissement. Sa ruine fut complète, et il fut quelque temps emprisonné pour dettes. Il dut alors accepter les offres que lui fit l'Autriche. De Vienne, il passa en Pologne, où il fonda une grande filature de lin, et où il fut nommé ingénieur en chef des mines du royaume, et là il continua ses inventions aussi nombreuses que variées. Il revint en 1844, en France, où il fut de nouveau poursuivi par ses créanciers, et dut se cacher jusqu'au 1er février 1845. où sa 70e année le mettait à l'abri de la contrainte par corps. Quelques mois après, il mourait sans avoir pu rien obtenir du gouvernement, malgré l'intervention de personnages importants dans les deux Chambres et de l'Académie des sciences, qui avaient reconnu tous ses droits. Enfin, en 1853, une loi accorda deux pensions de 6000 fr. : l'une à son frère Joseph, l'autre à sa nièce, fille de son frère Frédéric. — *Mémoire au roi, aux ministres et aux Chambres sur la priorité due à la France dans l'invention des machines à filer le lin.* Paris, 1840, in-4°.

GIRARDET (Jean), peintre, né à Nancy le 28 septembre 1709, mort le 2 septembre 1778 dans cette ville où il avait été élevé de Claude Charles, peintre du duc Léopold. Il passa en Italie huit années, et revint en Lorraine, où il fut successivement protégé par le duc François III et par Stanislas. Il y a quatorze tableaux de lui au musée de Nancy.

GIRARDET (Abraham), graveur, né au Locle (Suisse) en 1764, mort en 1820. Il vint de bonne heure à Paris, où il étudia sous Nicolet.

GIRARDIN (Jean-Jacques-Félix), écrivain, né en 1678 à Fréjus, dont il devint curé, et où il mourut le 13 juin 1753. — *Histoire de Fréjus*, 1729, in-12.

GIRARDIN (René-Louis, marquis de), né à Paris le 25 février 1735, mort à Vernouillet (Seine-et-Oise) le 20 septembre 1808. Il est surtout connu par sa liaison avec Rousseau, qui mourut dans sa propriété d'Ermenonville. — *De la composition des paysages sur le terrain*, 1777, in-8°, plusieurs fois réimprimé et traduit. = Son fils, le comte LOUIS-STANISLAS-CÉCILE-XAVIER, né à Lunéville le 19 janvier 1762, mort à Paris le 27 février 1827. Député à l'Assemblée législative, il siégea d'abord à l'extrême gauche, mais à la fin de la session il était devenu un défenseur dévoué de la royauté. Arrêté sous la Terreur, il resta en prison jusqu'au mois d'août 1794, devint plus tard membre du Tribunat, rentra dans l'armée (1804), fut nommé général de brigade (1808), puis préfet (1812), position qu'il conserva jusqu'au commmencement de la seconde Restauration, qu'il obtint de nouveau (1819), et qu'il perdit l'année suivante. Nommé député (1819), il siégea jusqu'en 1826, et fit une vive opposition au gouvernement. Outre divers écrits politiques et une *Lettre* sur la mort de J. J. Rousseau (1824), on a de lui : *Promenade ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville*, 1788, 1811, in-8°; *Journal et Souvenirs*, 1828, 2 vol. in 8°, plusieurs fois réimprimés. = Le comte ALEXANDRE, frère du précédent, général de division (1814), premier veneur de Louis XVIII et de Charles X, économiste, né le 16 janvier 1776, mort à Paris le 5 août 1855.

GIRARDIN (Delphine GAY, Mme Émile de), célèbre femme de lettres, née à Aix-la-Chapelle le 26 janvier 1804, morte à Paris le 29 juin 1855. Elle était fille de Mme Sophie Gay. (Voy. ce nom.) A dix-sept ans, elle remporta un prix de poésie à l'Académie française, et depuis ce moment, jusqu'à son mariage (1831) avec M. Émile de Girardin, les pièces de vers sortirent en foule de sa plume, tantôt pour Charles X, qui lui accorda une pension de 1500 fr., tantôt pour le général Foy et pour la prise d'Alger, puis pour la révolution de Juillet. De 1836 à 1848, elle écrivit dans la *Presse*, sous le pseudonyme de *vicomte de Launay*, des *Lettres parisiennes* qui eurent un très-grand succès. En 1848, elle fit contre Cavaignac une diatribe en vers, à laquelle A. Dufaï répondit assez vertement. En 1839, elle présenta au Théâtre-Français l'*Ecole des Journalistes*, comédie en

cinq actes et en vers, que refusa la censure, et qui fut imprimée, 1840, in-8°; elle donna depuis au même théâtre : *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes et en vers (1847); *C'est la faute du mari*, proverbe en un acte et en vers (1851); *Lady Tartufe*, comédie en cinq actes et en prose (1853); *La Joie fait peur*, comédie en un acte et en prose (1854). On a joué d'elle au Gymnase le *Chapeau de l'horloger*, vaudeville en un acte (1854), qui eut un immense succès; *Une femme qui déteste son mari*, en un acte, pièce posthume (1856). Ses œuvres complètes ont été publiées en 1856, 6 vol. in-8°.

GIRARDON (François), célèbre sculpteur, élève de François Anguier, membre (1657) de l'Académie, où il fut professeur et chancelier, inspecteur général des ouvrages de sculpture, né à Troyes en 1627, mort à Paris le 1er septembre 1715. Il alla étudier à Rome aux frais du chancelier Séguier, et à son retour fut employé à la décoration de Versailles et de Trianon. On cite de lui, entre autres, le *Tombeau de Richelieu* à la Sorbonne, quatre figures des Bains d'Apollon à Versailles, la statue équestre de Louis XIV, etc., et au musée du Louvre *l'Enlèvement de Proserpine*. = Sa femme, Catherine Duchemin, née en 1629, morte en 1698, se distingua comme peintre de fruits et de fleurs, et fut reçue à l'Académie.

GIRARDOT DE NOZEROY (Jean), historien, né vers 1580 à Salins, où il est mort le 8 février 1651.—*Histoire de dix ans de la Franche-Comté* (1632-1642), 1843, in-8°; le *Chemin d'honneur de la noblesse catholique*, 1627, in-4°.

GIRAUD, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Piosin et de Montauban. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

GIRAUD *de Toulouse*, troubadour, vivait au XIIIe siècle. = Un autre troubadour, du même nom, vivait à la même époque.

GIRAUD (Jean-Baptiste), oratorien, né à Troyes en 1701, mort à Rouen le 5 octobre 1776. — Traduction en vers latins des *Fables* de la Fontaine (1765).

GIRAUD (Claude-Marie), médecin, poëte, né à Lons-le-Saulnier en 1711, mort à Paris en 1780.

GIRAUD (Pierre-François-Félix-Joseph), écrivain, né à Bacqueville (Normandie) le 20 septembre 1764, mort à Paris le 26 février 1821.

GIRAUD (Jean-Baptiste), sculpteur, membre de l'Académie (1789), né à Aix en 1752, mort aux Bouleaux, près Nangis, le 13 février 1830. Il fit un long séjour en Italie et il y consacra une partie de sa fortune à faire mouler en plâtre les plus précieux morceaux de la sculpture antique. = Pierre, sculpteur, grand-prix de Rome, élève de Ramey, né au Luc (Var) le 19 mars 1783, mort le 19 février 1836.

GIRAUD (Pierre), évêque de Rodez (1830), archevêque de Cambrai (1841), cardinal (1847), né à Montferrand le 11 août 1791, mort à Cambrai le 17 avril 1850. — Ses œuvres forment 7 vol. in-8°.

GIRAUDEAU (Bonaventure), jésuite, érudit, hébraïsant, né à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), mort le 14 septembre 1774.

GIRAUDIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Salmon (Vendomois).

GIRAULT (Claude-Xavier), archéologue, né à Auxonne (Côte-d'Or) le 13 avril 1764, mort à Dijon le 5 novembre 1823.

GIRAULT-DUVIVIER (Charles-Pierre), grammairien, né à Paris le 13 juillet 1765, mort le 11 mars 1832.—*Grammaire des grammaires*, 1811, 2 vol. in-8°, réimprimée plusieurs fois; *Encyclopédie élémentaire de l'antiquité*, 1830, 4 vol. in-fol.

GIRENTON (Seigneurs de), de la famille de Gaultier (Provence).

GIREY-DUPRÉ (Joseph-Marie), journaliste, Girondin, né en 1769 à Paris, où il mourut sur l'échafaud le 20 novembre 1793. La veille de sa mort, avec un autre prisonnier qui périt quelques jours après lui, Bois-Guyon, il composa l'hymne *Veillons au salut de l'empire*.

GIROD *de l'Ain* (Le baron Jean-Louis), homme politique, né à Gex (Ain) le 11 juillet 1753, mort en juillet 1839. Il siégea au conseil des Anciens (1795), puis au conseil des Cinq-Cents, devint (1800) membre du Corps législatif, et (1818) de la chambre des députés. = Son fils aîné, Amédée, né à Gex (Ain) le 18 octobre 1781, mort à Paris le 27 décembre 1847. Député pendant les Cent-Jours, conseiller à la cour royale (1819), député (1827), il se prononça vivement contre les ordonnances de juillet, fut nommé le 1er août préfet de police, fonctions qu'il garda jusqu'au mois de novembre, et devint ensuite conseiller d'Etat et ministre de l'instruction publique, pair de France et président du conseil d'Etat (1832).

GIROD-CHANTRANS (Justin), naturaliste, né à Besançon en 1750, y mourut le 1er avril 1841.

GIRODET DE ROUCY, dit *Trioson* (Anne-Louis), peintre, l'un des élèves les plus distingués de David, membre de l'Académie des Beaux-Arts (1815), né à Montargis le 5 janvier 1767, mort le 12 décembre 1824. Il remporta le grand prix en 1789, et trois ans après il envoya de Rome sa figure d'*Endymion endormi* qui commença sa réputation. De retour en France en 1795, il continua à travailler avec une grande application et avec des idées et des méthodes particulières, sans beaucoup produire. — *Scène du Déluge; le Sommeil d'Endymion; Atala au tombeau* (musée du Louvre); *Napoléon recevant les clefs de Vienne; la Révolte du Caire* (musée de Versailles); *Portrait* (musée de Grenoble).

GIRONCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Lavaulx.

GIRONCOURT (Henri-Antoine Regnard de), érudit, né à Nancy le 13 juin 1719, mort à Varengeville (Meurthe) le 10 janvier 1786. — *Traité historique de l'état des trésoriers de France*, 1776, 2 vol. in-4°. = Son fils, Alexis-Léopold, érudit, né à Épinal le 30 octobre 1750, mort à Nancy le 2 janvier 1824.

GIRONDE (département de la). Ce département, formé de l'ancien Bordelais, est borné au N. E. par les départements de la Charente-Inférieure et de la Dordogne; au S. E. par le dép. de Lot-et-Garonne; au S. S. O. par le dép. des Landes; à l'O. par l'océan Atlantique. Chef-lieu, Bordeaux.

Bibliographie : Joannet, *Statistique du département de la Gironde*, 1839-41, 2 vol. in-4°; Ducourneau et A. Monteil, *Histoire du département de la Gironde*, in-4°; *Archives historiques du département de la Gironde*.

GIRONDE. Ce nom a été porté par plusieurs maisons de la Guyenne et de l'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Buron, du Monteil, de Begoule, de Montclera, de Floiras, de Teyssonnat, de Piquet, de Ferensac, de Pilles, de Castelsagrat et de Sigoniac. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

GIRONDE (Seigneurs de), branche de la maison de Joyeuse.

GIRONDINS, **GIRONDE**. C'est le nom sous lequel on désigna à la Convention les membres du côté droit, adversaires de la Montagne. Il ne s'appliqua d'abord qu'aux députés envoyés à cette assemblée par le département de la Gironde: Vergniaud, Gensonné, Guadet, dont l'éloquence jeta un si vif éclat, Grangeneuve, Ducos, Boyer-

Fonfrède, Bergoeing, Lacaze, etc. Plus tard on l'étendit à tous ceux qui votaient avec eux et qui furent en même temps proscrits après les journées du 31 mai et du 2 juin 1793. Outre les hommes que nous venons de nommer, les personnages les plus marquants du parti furent Brissot, Roland, Buzot, Isnard, Pethion, Fauchet, Carra, Sillery, Lanjuinais, H. Larivière, Kersaint, Lasource, Valazé, Duprat, Salles, Gardien, Louvet, Condorcet, Rabaud-Saint-Étienne, Barbaroux, Rebecqui, etc. (Voy. ces différents noms et l'*Histoire des Girondins* par A. de Lamartine.)

GIRONE ou **GIRONNE**, ville forte de la Catalogne. Elle fut prise le 7 septembre 1285, après deux mois et demi de siége, par Philippe le Hardi, qui, le mois suivant (5 octobre), alla mourir à Perpignan. Quelques jours après, le 12 octobre, la place était rendue aux Aragonais. En 1653, Hocquincourt, qui l'assiégeait, fut battu sous ses murs le 25 septembre et forcé à la retraite. Le maréchal de Noailles s'en empara le 29 juin 1694. Enfin le 10 décembre 1809, après une résistance héroïque qui coûta des sommes énormes et 20000 hommes aux assiégeants, la ville, investie dès le 4 juin, tomba au pouvoir des Français.

GIRONVILLE (Seigneurs de), branche de la famille de Laumoy (Normandie).

GIROSDOT en Champagne. Par lettres de septembre 1669, les château et prés roture de Girosdot furent érigés en fief et unis à celui de Daillecourt, en faveur du sieur de Vienne.

GIROU *de Buzareingues* (Louis-François-Charles), agronome, né à Saint-Geniez (Aveyron) le 1er mai 1773, mort le 25 juillet 1856.

GIROUST (Jacques), jésuite, prédicateur, né à Beaufort (Maine-et-Loire) en 1624, mort à Paris le 19 juillet 1689.

GIROUST (Marie-Suzanne), peintre de portraits au pastel, née vers 1734, reçue à l'Académie le 1er septembre 1770, morte le 31 août 1772. Son mari s'appelait Roslin.

GIROUST (Jean-Antoine-Théodore), peintre d'histoire, reçu à l'Académie de peinture, le 29 mars 1788.

GIROUST (François), compositeur, né à Paris le 9 avril 1730, mort à Versailles le 28 avril 1799. — *Motets; Oratorios.*

GIROUST (Jacques-Charles), conventionnel, girondin, né à Nogent-le-Rotrou, le 14 mai 1749, mort le 29 avril 1836.

GIROYE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Eschauffour et de Saint-Celerin. Armes : *d'argent, à la fasce d'azur.*

GIRUNA, GERUNDA, la Gironde.

GERY (Louis), traducteur, membre de l'Académie française, né à Paris en 1595, y mourut en 1665. = Son fils, FRANÇOIS, minime, écrivain ecclésiastique, né à Paris le 15 septembre 1635, y mourut le 20 novembre 1688.

GERY DE SAINT-CYR (Claude-Odel), abbé de Troarn, membre de l'Académie française, sous-précepteur du dauphin, conseiller d'État, né à Bagnols (Gard), mort à Paris le 13 janvier 1761.

GISACUS, divinité connue par une inscription trouvée au Vieil-Evreux.

GISBERT (Jean), jésuite, canoniste, né à Cahors le 2 janvier 1639, mort le 5 août 1711. = — (Blaise), jésuite, écrivain, né à Cahors le 21 février 1657, mort à Montpellier le 27 février 1731.

GISCARO (Seigneurs de), branche de la maison de la Barthe.

GISELBERT, fils de Rainier, duc bénéficiaire de Lorraine. Il succéda vers 916 à son père dans le gouvernement de cette province qui lui fut confirmé (925) par Henri Ier, roi de Germanie, dont il épousa (929) la fille Gerberge. Après la mort de ce prince, il se révolta contre son successeur Otton Ier et périt dans une bataille près d'Andernach en 939.

GISÈLE, fille de Charlemagne et d'Hildegarde, née en 781. Après la mort de son père (814), Louis le Débonnaire la fit enfermer à cause du dérèglement de ses mœurs. = —, fille de Charles le Simple, née vers 897, épousa (902) Rollon à qui elle apporta en dot une partie de la Neustrie.

GISLENGHEM ou **GILLENGHEM** en Hainaut, abbaye de bénédictins, diocèse de Cambrai.

GISNA, Guines (Pas-de-Calais).

GISORS, *Gisortium*, capitale du Vexin-Normand (Eure). Cette petite ville, fort ancienne, joua un rôle considérable au XIIe siècle. Ce fut pour la possession de sa forteresse que s'alluma en 1110 entre Louis VI et Henri Ier une guerre qui commença la longue querelle de la France et de l'Angleterre. Louis VII réunit Gisors à la couronne en 1158. Philippe Auguste fut battu sous ses murs en 1198. Depuis, elle fut plusieurs fois prise et reprise pendant les guerres contre les Anglais. On y voit encore les restes de son château fort. Le comté de Gisors fut donné en 1718 à L. Ch. Aug. Fouquet, en échange de Belle-Isle, et fut érigé en duché, par lettres registrées le 19 juillet 1742, puis en pairie le 9 juillet 1748.

Il se tint près de Gisors en 1188, au mois de janvier, une assemblée de prélats et de seigneurs où les rois de France et d'Angleterre prirent la croix.

Plusieurs traités furent signés dans cette ville : en 1114, Louis VI y conclut une paix désavantageuse avec Henri Ier, auquel il céda la suzeraineté du Maine et de la Bretagne et le comté de Bellême. Cinq ans après, un nouveau traité de paix y fut arrêté entre les deux rois. Enfin il y fut signé le 13 septembre 1317 un traité entre Philippe le Long et Louis fils aîné du comte de Flandre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.

BIBLIOGRAPHIE : Charpillon, *Gisors et son canton*, 1867, in-8°.

GISORS (Louis-Marie FOUQUET, comte de Belle-Isle, duc de), fils unique du maréchal de Belle-Isle, né à Paris le 27 mars 1732, blessé mortellement à Crevelt le 23 juin 1758. = Anselme-Marie FOUQUET, comte de GISORS, écrivain, né à Paris en 1767, mort à l'île de Gorée en 1827.

GISORS (Henri-Alphonse), architecte, élève de Percier, membre de l'Institut (1854), né à Paris le 3 septembre 1796, mort le 17 août 1866. C'est lui qui a construit la nouvelle façade du Palais du Luxembourg sur le jardin. — *Vues du Luxembourg*, 1848, in-fol.

GISQUET (Henri), homme politique, né à Vezin (Moselle) le 14 juillet 1792, mort en décembre 1865 ou en janvier 1866. Préfet de police du 14 octobre 1831 au 6 septembre 1836, puis nommé conseiller d'État en service extraordinaire, il fut élu député de Saint-Denis (1837) et fit une opposition assez vive au ministère. A la suite d'un scandaleux procès en diffamation qu'il intenta au *Messager*, qui l'accusait de concussions et qui ne fut condamné qu'au minimum de la peine (100 fr. d'amende), il fut destitué (28 décembre 1838), et, non réélu à la chambre, ne reparut plus sur la scène politique. — *Mémoires*, 1840, 4 vol. in-8°, peu intéressants.

GISSEY (Henri), dessinateur, né à Paris en 1612, reçu à l'Académie en 1663, mort le 14 février 1673.

GISY (Seigneurs de), de la maison de Boucher (Champagne).

GÎTE (Droit de). Sous les désignations variées de gîte, hébergement, procuration, past et autres

analogues, les seigneurs au moyen âge, les rois, les évêques et les abbés de tout temps, jouirent en France du droit de se faire loger et défrayer eux et leurs suites, dans certains domaines, villages ou châteaux de leurs sujets ou vassaux. Les églises elles-mêmes n'étaient pas exemptes de cette obligation fort lourde et fort appréciée dans un temps où les commodités de la vie n'étaient pas souvent faciles à se procurer. Elle leur était la plupart du temps imposée au moment de leur fondation, à titre de réserve en faveur du fondateur. C'étaient surtout les rois (dont la piété érigea tant d'édifices religieux) qui tenaient au maintien du droit de gîte. On les vit dispenser les évêques du service militaire, mais jamais de l'hébergement. Cependant ceux-ci tâchèrent de s'en débarrasser au moyen d'un rachat; ce fut là la base de négociations suivies entre saint Louis d'une part et l'évêque de Beauvais de l'autre en 1248. Il fut convenu que le droit de gîte, appartenant au roi toutes les fois qu'il se rendait dans cette ville, serait remplacé par une redevance fixe de 100 livres parisis, payables à Paris, à l'Ascension. L'évêque de Chartres s'affranchit également en 1259 au prix d'une redevance annuelle de 500 livres tournois. Les monastères n'étaient pas moins désireux d'échapper au coûteux honneur d'héberger les princes. Aussi s'attachèrent-ils à obtenir la transformation du droit de gîte en redevance pécuniaire. Lorsque le roi se présentait ensuite chez eux, ils avaient soin de se faire délivrer de sa main des lettres constatant leur libre et gracieuse hospitalité, ou même de lui faire payer le montant de la dépense. On sait jusqu'à quelle violence les chanoines de Paris se portèrent en 1145 contre Louis VII qui, disaient-ils, avait violé leurs priviléges à Creteil (voy. EXCOMMUNICATION). Les communes, les bourgs ne furent pas aussi heureux dans leur tentative d'affranchissement. Toutefois un certain nombre de villes obtinrent également une exemption moyennant finance. D'après un registre de la Cour des comptes, dont les calculs se rapportent à l'année 1223, le prix du rachat ne variait guère qu'entre 120 et 160 livres. Il allait quelquefois jusqu'à 200 ou descendait jusqu'à 60 livres. Le droit de gîte ne fut pas seulement converti en argent, mais aussi en redevances en nature.

La *procuration*, qui était particulièrement l'hébergement ecclésiastique, durait généralement trois jours; le trésorier faisait les frais du premier jour, le doyen ceux du second, l'évêque ceux du troisième.

GIVERSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Cugnac (Guyenne).

GIVRY, terre et seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat, par lettres de décembre 1653, en faveur de Louis du Bois de Fiennes, grand bailli de Touraine. — Voy. BOIS DE FIENNES.

GIVRY (Seigneurs de), de la famille de Bourrelier (Franche-Comté). = —, branche de la maison de Conflans. = —, de la maison de Longvic. = —, de la famille de Rabeau (Berry). = —, de la maison de Raon.

GIVRY (barons de), branche de la maison d'Anglure. = A cette branche appartenait Anne d'ANGLURE de GIVRY, l'un des plus braves capitaines au service de Henri IV, né vers 1560 de René d'Anglure et de Jeanne Chabot, tué au siége de Laon en juillet 1594.

GIVRY (Cardinal de). Voy. CARS.

GLABER (Raoul), chroniqueur, né en Bourgogne vers la fin du xe siècle, mort au monastère de Cluny vers 1050. Il mena d'abord, quoique moine, une vie déréglée, errant de couvent en couvent pour éviter le châtiment de ses fautes. Il suivit en Italie Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, par le conseil duquel il écrivit une *Chronique*, qui s'étend de l'an 900 à 1046. C'est une des chroniques les plus intéressantes du moyen âge. Publiée, pour la première fois, dans le recueil des Historiens de France, de Pithou (1596), et dans ceux de Duchesne et de Dom Bouquet, elle a été traduite en français dans la collection des Mémoires publiés par M. Guizot. On a encore de Raoul Glaber une Vie de saint Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, publiée, entre autres, par les Bollandistes.

GLAIVE (Droit de), droit de punir les crimes qui emportaient peine afflictive. Il appartenait uniquement aux juges royaux et aux juges des seigneurs haut-justiciers.

GLANAFOLIUM, St-Maur-sur-le-Loir (Eure-et-Loir)

GLANAGE (Droit de). Le droit de glanage est une de ces restrictions au droit de propriété que la loi paraît avoir toujours consacrées comme un des cas où l'intérêt privé doit fléchir devant les nécessités de l'ordre public. Certaines coutumes frappaient de confiscation ou d'amendes arbitraires (Melun, Étampes) les cultivateurs qui refusaient de se soumettre à ce droit. Vingt-quatre heures après les dernières opérations, il fallait abandonner les champs aux pauvres au moins pendant trois jours. Toutefois, aux termes d'un édit de 1554, renouvelé en 1731, les glaneurs ne pouvaient se recruter que parmi les gens faibles de corps, vieillards, enfants, malades, et non autres. Le maire alors, comme aujourd'hui, était chargé de la police des glanages, et désignait les indigents qui y pouvaient prendre part. Il était, en outre, interdit de se servir pour glaner de râteaux ou instruments analogues (1779 et 1781).

GLANATEVA, Glandève (Basses-Alpes).

GLANDÈVES, *Glanateva*, *Glandeva*, ville de Provence (Var), avec titre de comté et un évêché. Elle fut complétement détruite par un débordement du Var, et il n'échappa à ce désastre que le château, qui resta la maison de plaisance des évêques. Ceux-ci, bien que le siége épiscopal eût été transféré à Entrevaux, n'en gardèrent pas moins le titre d'évêques de Glandèves. L'évêché, suffragant d'Embrun, fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE GLANDÈVES. — Fraterne, 451. — Claude, 541. — Bazile, 549-554. — Promotus, 573. — Agretius, 585-558. — Guigue ou Hugues, 975-1012. — Ponce Ier, vers 1020-vers 1056. — Ponce II, 1095. — Pierre Ier, vers 1103. — Humbert, 1108-1146. — Isnard Ier, 1164. — Raimond, 1179. — Isnard II Grimaldi, 1190. — P., 1213-1225. — P., 1238-1245. — B., 1290. — Anselme de Glandevez, 1316-1327. — Jacques Ier, 23 février 1328-vers 1340. — Hugues, 1345. — Bernard, vers 1353-1365. — Elzéar, 1365-1367. — Bertrand Lagier, 25 janvier 1368-1372. — Jean Ier, 1372-1391. Hermincus de Vicarustède, 1391-vers 1404. — Jean II, 1405-vers 1415. — Louis de Glandevez, 1415-1420. — Paul de Cario, 1420-1424. — Jean III Boniface, 1425-vers 1445. — Pierre II Marini, vers 1445-1457. — Marin, 1457-vers 1467. — Jean IV de Montanhim, 13 avril 1468-1469. — Marien de Latuo, 1470-1494. — Christophe de Latuo, 1494-vers 1509. — Symphorien Bullioud, 1509-1520. — Philippe du Terrail, 1520-1532. — Jacques II du Terrail, 1532-15 mai 1535. — Imbert Iserand, vers 1535-1548. — Martin Bachet, 1550-vers 1555. — Aimar de Maugiron, 1557-28 avril 1564. — Hugolin Martelli, 18 juillet 1572-vers 1592. — Clément Isnard, 1593-mai 1612. — Octave Isnard, 1612-vers 1625. — René Le Clerc, 1627-mars 1651. — François Ier Faure, 6 mars

1651-1652. — Jean-Dominique Ithier, 21 juin 1654-septembre 1692. — Léon Bacoue, octobre 1672-novembre 1685. — François II Verjus, novembre 1685-avril 1686. — Charles de Villeneuve de Vence, avril 1686-mai 1702. — César de Sabran, 3 juin 1702-1720. — Dominique-Laurent de Berton de Crillon, 8 janvier 1721-28 octobre 1747. André-Jean-Baptiste de Castellane, décembre 1747-septembre 1751. — Jean-Baptiste de Belloy, novembre 1751-22 juin 1755. — Gaspard de Tressemane de Brunet, juillet 1755-1771. — Henri Hachette-Desportes, 1771-1790. (Voy. *Gallia Christiana*, t. III.)

GLANDÈVES ou **GLANDEVEZ**, maison de Provence, qui porta d'abord le nom de Balbs ou Baud. D'elle sont sortis les seigneurs de Torame, de Cuers, de Châteauneuf, de Faucon, de la Garde, de Pourrières, de Beaudument, de Greoux, de Reillanète, de Puipin, du Bignosc, de Puimichel, de Mirabeau, de Chabrières, de Montblanc, du Castelet, de Cuges, de Rousset et de Niozelles. Armes : *Fascé de six pièces, or et gueules*. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

GLANUM LIVII, Saint-Remi (Bouches-du-Rhône).

GLAPION (Jean), cordelier, homme politique, confesseur et premier aumônier de l'empereur Maximilien Ier, né à La Ferté-Bernard (Sarthe), mort à Valladolid en septembre 1522.

GLARIS (Canton de) en Suisse. Il fut occupé, en septembre 1799, par le général Molitor, après plusieurs brillants combats contre les Autrichiens et les Suisses.

GLATIGNY (Seigneurs de), branche de la famille Briçonnet.

GLATIGNY (Gabriel de), écrivain, né à Lyon le 10 octobre 1690, mort le 24 mai 1755.

GLAUMALIS DU VEZELET, pseudonyme anagrammatique de Guillaume des Autelz.

GLÈBE. Voy. Serfs.

GLÉON ou **GLEU**, maison de Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Trelles, de Durban, de Jonquières et de Montalba.

GLEY (L'abbé Gérard), écrivain, né à Gerardmer (Vosges) le 24 mars 1761, mort à Paris le 11 février 1830.

GLOGAU, ville forte de Silésie, qui fut prise le 1er décembre 1806, après quelques jours de bombardement, par le général Vandamme.

GLOS (Seigneurs de), branche de la maison de Rupierre (Normandie).

GLOSSINDE ou **GLOSSINNE** (Sainte), *Chlodesindis*, abbesse à Metz au VIIe ou au VIIIe siècle. Sa fête, le 25 juillet.

GNIPHON, rhéteur et grammairien latin, né en Gaule, vivait au Ier siècle avant notre ère. Il eut pour élèves Cicéron et César. Ses ouvrages, qui étaient fort nombreux, sont tous perdus.

GOAR (Jacques), dominicain, missionnaire apostolique à Chio, helléniste, né à Paris en 1610, mort à Amiens en 1653. — Ευχολογιον, *sive Rituale græcorum*, 1647, in-fol.; dans la collection byzantine, dite *du Louvre*, des éditions de Codinus (1647), de Georges le Moine (1652), de Theophane et de Léon le Grammairien (1655, terminée par Combefis, de Zonare (1687) terminée par Du Cange.

GOARD (S.), anachorète, né en Aquitaine vers 585, mort à Oberwesel (diocèse de Trèves) le 6 juillet 649.

GOART (Seigneurs de la), de la maison de Rochechouart (Poitou).

GOBEL (Jean-Baptiste-Joseph), évêque constitutionnel, né à Thann (Haut-Rhin) le 1er septembre 1727, mort sur l'échafaud à Paris le 14 avril 1794. Il était déjà évêque *in partibus* de Lydda et suffragant de l'évêque de Bâle pour la partie française de son diocèse, quand il fut envoyé aux États généraux de 1789 par le clergé de Béfort. Il prêta, l'un des premiers, serment à la constitution civile du clergé (3 janvier 1791), et, élu à la fois aux évêchés de Langres, de Colmar et de Paris, il opta pour ce dernier siége, où il fut installé par l'évêque d'Autun (Talleyrand). En 1793, il fut envoyé comme commissaire civil à Porentruy, abjura le 9 novembre le culte catholique, et, quelques mois après, impliqué dans le procès de Chaumette, d'Hébert et de Clootz, fut condamné à mort et exécuté.

GOBELET DU ROI. On nommait ainsi le premier des sept offices de la maison du roi. Il se partageait en deux fonctions : *Panneterie-bouche* et *échansonnerie-bouche*. (Voy. ces mots.)

GOBELIN, famille d'où sont sortis les seigneurs et marquis de Bainvilliers, les comtes et marquis d'Offemont.

GOBELINS (Manufacture des). Vers le milieu du XVe siècle, une famille de teinturiers du nom de Gobelin, et que l'on croit originaire de Reims, vint fonder, dans le faubourg Saint-Marceau, un établissement de teinture. Il devint bientôt assez célèbre pour que leur nom fût donné à la partie de la Bièvre qui traverse Paris, et est encore appelée aujourd'hui *rivière des Gobelins*. Leur établissement avait beaucoup perdu, lorsque, vers le milieu du XVIIe siècle, il passa entre les mains d'un Hollandais nommé Gluck et d'un tapissier qui lui rendirent son ancien éclat. En 1667, il fut acheté au nom du roi par Colbert, qui y organisa une manufacture de tapisseries et de meubles pour la couronne, manufacture qui devint, à proprement parler, une école d'arts et métiers, où travaillèrent une foule d'artistes sous la direction de Le Brun d'abord, puis de Mignard. Il y avait des ateliers de bijouterie, d'ébénisterie, de marqueterie, de peinture, de gravure, etc. En 1695, la détresse du trésor fit fermer presque tous ces ateliers, qui ne furent rouverts que sous Louis XV. En 1789, la manufacture fut déclarée établissement national, mais on n'y conserva que la fabrication des tapisseries. En 1826, on entreprit la fabrication des tapis de Perse, et la fabrique de la Savonnerie fut réunie à celle des Gobelins. Les Expositions universelles ont montré quel degré de perfection atteignent aujourd'hui les produits de cette manufacture, qui est sans rivale. (Voy. Lacordaire, *Notice historique sur la manufacture de tapisseries des Gobelins*, 1853, in-8°.)

GOBE-MOUCHE (M.), pseudonyme de Graville et Guichard. = — (Léonard), pseudonyme de Willemain d'Abancourt.

GOBERT (Pierre), peintre de portraits, membre de l'Académie (1701), né à Fontainebleau vers 1661, mort le 13 février 1744. — Deux *portraits* (musée de Versailles).

GOBERT (Napoléon, baron), né en 1807, mort au Caire à la fin de 1833. Il légua à l'Académie française et à l'Académie des inscriptions 20 000 fr. de rente pour la fondation de quatre prix destinés à récompenser les ouvrages les plus éloquents ou les plus savants sur l'histoire de France. Son père, général, avait été tué à Baylen (1808).

GOBET (Nicolas), érudit, né vers 1735, mort vers 1781. — Outre des éditions des Mémoires du cardinal de la Valette (1772), des œuvres de Bernard Palissy (1777), on a de lui : *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, 1779, 2 vol. in-8°.

GOBIN (Robert), poëte satirique, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — *Les Loups ravissants*, sans date, Ant. Vérard, très-rares : c'est une satire virulente contre le clergé; *Ad-*

vertissement de concience, 1506, in-4°, goth., rare.

GOBINEAU (Esprit), sieur de Montluisant, poëte de la première moitié du XVII° siècle, né à Chartres.

GODARD (Seigneurs de), branche de la famille de Cauchon (Champagne).

GODARD (S.), évêque de Rouen (511), né à Salency, près Noyon, vers 460, mort à Rouen vers 530.

GODARD (Jean), poëte, né à Paris en 1564, mort en 1630. — *OEuvres poétiques*, 1594, 2 vol. in-12 et diverses pièces reproduites dans les *Variétés* de M. Ed. Fournier et dans l'*Ancien théâtre français* (Bibliothèque elzevirienne).

GODARD (Claude), architecte et sculpteur, né vers 1590, près d'Orléans, mort à Paris vers 1672.

GODARD (Pierre-François), graveur sur bois, né à Alençon le 21 janvier 1768, mort à Saint-Denis-sur-Sarton (Orne) le 22 juillet 1838.

GODARD D'AUCOUR (Claude), fermier général, littérateur, né à Langres le 26 décembre 1716, mort à Paris le 1er juillet 1795. Il a écrit quelques comédies et plusieurs romans dont un, *Thémidore*, 1748, in-8°, est très-rare. = Son fils, le baron Claude GODARD D'AUCOURT DE SAINT-JUST, né le 14 juillet 1769 à Paris, où il mourut le 28 mars 1826, a composé les livrets d'un très-grand nombre d'opéras-comiques.

GODART (Roch), général, né à Arras le 19 mars 1761, mort à Rennes le 8 mai 1834.

GODART (Jean-Baptiste), naturaliste, né le 25 novembre 1775, à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), mort à Paris le 27 juillet 1823.

GODEAU (Antoine), prélat, poëte et littérateur, né à Dreux en 1605, mort à Vence le 21 avril 1772. Parent de Conrart et l'un des habitués de l'hôtel de Rambouillet où sa petite taille l'avait fait surnommer le *nain de Julie*, il fut l'un des premiers membres de l'Académie française, et devint successivement évêque de Grasse (1636) et de Vence (1658). — On a de lui, outre des vers galants, divers poëmes religieux, des *Paraphrases* des Psaumes de David et des Épîtres de saint Paul, en vers, et une *Histoire de l'Église* (1653-1678), 5 vol. in-fol.

GODEAU (L'abbé Michel), poëte latin, né vers 1656, mort à Corbeil le 25 mars 1736. Il a traduit en vers latins la plus grande partie des poésies de Boileau.

GODEBERTE (Sainte), vierge à Noyon, morte vers la fin du VII° siècle. Sa fête, le 11 avril.

GODEFRAYRIE (Seigneurs de la), de la famille de Boudier (Normandie).

GODEFROI ou **GEOFROI** (S.), abbé de Nogent (1091), évêque d'Amiens (1104), mort à Saint-Crépin de Soissons le 8 novembre 1115.

GODEFROI I°r, nommé duc ou gouverneur de la Basse-Lorraine par Otton Ier, roi de Germanie. Il suivit ce prince en Italie où il mourut en 964. = GODEFROI II, fils aîné et successeur du précédent, mort en 976. = GODEFROI III, fils de Godefroi, comte de Verdun, succéda (1006 ou 1007) à Otton; eut à se défendre contre les beaux-frères de celui-ci, fut pris (1018) par Thierri III, comte de Hollande, et mourut en 1023. = GODEFROI IV, dit *le Hardi* et *le Barbu*, neveu du précédent et fils de Gothelon Ier, succéda au duc Frédéric en 1065 et mourut en décembre 1069. = GODEFROI V, dit *le Bossu*, fils du précédent, lui succéda (1070) dans le duché de Basse-Lorraine et le marquisat d'Anvers. Il s'empara des Etats de Thierri V, comte de Hollande, et fut assassiné à Anvers par Robert le Frison, comte de Flandre, en février 1076. = GODEFROI VI, si célèbre sous le nom de Godefroi de Bouillon, né, à ce que l'on croit, vers 1058 à Baisy, dans le Brabant-Wallon, mort à Jérusalem le 17 juillet 1100. Il était fils d'Eustache II, comte de Boulogne et d'Ide, fille de Godefroi IV. Investi (1093) du duché de Basse-Lorraine par l'empereur Henri IV, quand celui-ci en eut dépouillé Conrad, il soutint ce monarque contre Grégoire VII dans la querelle des investitures, et à la bataille de Malsen (1080), tua de sa main le compétiteur de la couronne impériale, Rodolphe de Souabe. L'année suivante, il contribua puissamment à la prise de Rome et reçut (1093) l'investiture du duché de Bouillon. Il fut (1095) un des premiers à prendre la croix au concile de Clermont, et ses exploits en Orient décidèrent les seigneurs croisés à lui décerner la couronne du royaume créé après la prise de Jérusalem (1099). Il mourut l'année suivante. Baudouin Ier lui succéda sur le trône de Jérusalem. = GODEFROI VII, dit *le Barbu* ou *le Grand*, comte de Louvain, fut pourvu, en 1106, par l'empereur Henri V, du duché de Basse-Lorraine et du marquisat d'Anvers, lorsque Henri Ier, comte de Limbourg, en eut été dépossédé. Mais s'étant déclaré pour Conrad, duc de Souabe, contre l'empereur Lothaire, il fut à son tour dépouillé de ses Etats (1125) en faveur de Valeran, comte de Limbourg, fils de Henri Ier. Toutefois il se maintint dans une partie de son domaine avec le titre de duc de Brabant et fut rétabli dans la possession du reste, en 1138. Il mourut le 15 janvier 1140. On le regarde comme la tige des ducs héréditaires de Brabant, et comme tel il est appelé Godefroi Ier. = GODEFROI VIII (II° de Brabant), dit *le Jeune*, fils du précédent, lui succéda dans le duché de Basse-Lorraine et le comté de Brabant, et mourut en 1143. = GODEFROI IX (III° de Brabant), dit *le Jeune*, fils du précédent, lui succéda (1143), guerroya (1166) contre Florent III, comte de Hollande et mourut le 10 août 1190 à soixante-quatre ans.

GODEFROI I, II, III, comtes de Brabant. — Voy. GODEFROI VII, VIII et IX, ducs de Lothier.

GODEFROI DE BOUILLON. Voy. plus haut GODEFROI VI.

GODEFROY (Pierre), jurisconsulte, né à Carcassonne, mort le 19 décembre 1573.

GODEFROY (Denis Ier), dit l'*Ancien*, savant jurisconsulte, né à Paris le 17 octobre 1549, mort à Strasbourg le 7 septembre 1621. Il professa le droit à Genève (1585), à Strasbourg (1591), à Heidelberg (1600), puis de nouveau à Strasbourg et à Heidelberg (1605). — *De ratione ordinis in Pandectis servati*, 1580, in-8°; *Corpus Juris civilis*, 1583, in-4°, édition rare, souvent réimprimée; *Auctores latinæ linguæ*, 1685, in-4°; *Theophili antecessoris Institutiones*, 1587, in-4°; *Harmenopuli promptuarium juris*, 1587, in-4°; *Antiquæ historiæ ex XXVII auctoribus contextæ*, 1590, in-8°; *Consuetudines civitatum et provinciarum Galliæ*, 1598 et 1612, in-fol.; *Statuta regni Galliæ*, 1611, in-fol.; des éditions de Sénèque, de Cicéron, etc. = THÉODORE, fils du précédent, historien et jurisconsulte, né le 17 juillet 1580, à Genève, mort à Munster le 3 octobre 1649. Il vint à Paris (1602), abjura le calvinisme, fut nommé (1617) historiographe de France, et chargé (1634) de l'inventaire des archives de la Lorraine. Il fut envoyé à Cologne (1636), puis (1643) adjoint aux plénipotentiaires de Munster. Il a laissé de nombreux travaux historiques parmi lesquels nous citerons des éditions de Juvénal des Ursins (1614), de Cl. de Seyssel (1615), de G. de Jaligny (1617), de J. d'Auton (1620), de J. Saint-Gelais (1622), etc., de l'*Histoire du chevalier Bayard* (1616), de l'*Histoire de Boucicaut* (1620), de l'*Histoire d'Artus III, duc de Bretagne* (1622); *Généalogie des rois de Portugal issus de la maison de France*, 1610,

in-4°, souvent réimprimé ; le *Cérémonial de France*, 1619, in-4°, dont son fils Denis donna une deuxième édition, 1649, 2 vol. in-fol.; *De la véritable origine de la maison d'Autriche*, 1624, in-4°; *Généalogie des ducs de Lorraine*, 1624, in-4°; *Généalogie des comtes et ducs de Bar*, 1627, in-4°. = JACQUES, frère puîné du précédent, savant jurisconsulte, né en 1587 à Genève, où il est mort le 22 juin 1652. Ses écrits sont fort nombreux. Nous citerons, entre autres, *Fragmenta duodecim tabularum*, 1616, in-4°; *Manuale juris*, 1676, in-12, souvent réimprimé; *Codex Theodosianus*, 1665, 3 vol. in-fol. et 1736-1745, 6 vol. in-fol. = DENIS II, fils de Théodore, érudit, historiographe de France, né à Paris le 24 août 1615, mort à Lille le 4 juin 1681. On a, entre autres, de lui, des éditions du *Cérémonial* de son père, de Ph. de Commines, 1649, in-fol.; *Histoire de Charles VI*, 1653, in-fol.; *Histoire des connétables, chanceliers*, etc., 1658, in-fol.; *Histoire de Charles VII*, 1661. in-fol.; *Histoire de Charles VIII*, 1684, in-fol. = DENIS III, fils du précédent, érudit, né en 1653 à Paris, où il est mort le 6 juillet 1719. = JEAN, sieur d'Aumont, troisième fils de Denis II, érudit, né à Paris en 1656, y mourut le 23 février 1732. Il a publié des lettres de Louis XII, des éditions des mémoires de Marguerite de Valois, de Castelnau, de l'Estoile, de Commines, etc.

Il existe à la bibliothèque de l'Institut une magnifique collection de documents manuscrits provenant de la famille Godefroy et formant cinq cent quarante-neuf vol. in-fol.; malgré les déprédations qu'elle a subies il y a une trentaine d'années, elle renferme encore des pièces originales du plus haut intérêt. On trouve aussi à la Bibliothèque impériale un très-grand nombre de travaux manuscrits de divers membres de la famille Godefroy.

GODEFROY (Jean), graveur, né en 1779, mort à Paris en 1838.

GODEFROY (Antoine), pseudonyme d'Antoine Arnaud et God. Hermant.

GODEHEU (*N.*), gouverneur des Indes françaises, né en Bretagne. Il succéda à Dupleix (1754), et conclut avec les Anglais, le 11 janvier 1755, un traité honteux qui ne fut ratifié ni par l'Angleterre ni par la France.

GODELIÈVE ou **GODELEINE** (Sainte), martyre, au diocèse de Thérouane, vers 1070 ou 1073. Sa fête, le 18 avril.

GODENDART, arme d'hast, analogue au fauchart (voy. ce mot); il avait une pointe, un croc et un tranchant.

GODERVILLE ou **GODARVILLE**, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en baronnie par lettres de mars 1651 en faveur de Charles Roussel, seigneur de Goderville.

GODESCARD (Jean-François), écrivain ecclésiastique, né à Rocquemont, près Rouen, le 30 mars 1728, mort à Paris le 21 août 1800. Il est surtout connu par sa traduction des *Vies des pères et des martyrs*, de l'Anglais Butler (1763), souvent réimprimée.

GODET DES MARAIS (Paul), évêque de Chartres (1690), né à Talcy, près Blois, en juin 1649, mort le 25 septembre 1709. Il était confesseur de Mme de Maintenon et supérieur de la maison de Saint-Cyr. On a de lui des Mandements, des Instructions pastorales et des lettres à Louis XIV, à Mme de Maintenon, etc.

GODIN (Louis), astronome, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 28 février 1704, mort à Cadix le 11 septembre 1760. Membre de l'Académie dès l'âge de vingt-un ans, il fut envoyé au Pérou avec la Condamine et Bouguer pour déterminer la figure et la mesure de la terre (1735), ne revint qu'en 1751 en France et fut nommé bientôt après directeur de l'école des gardes-marine à Cadix. — *Histoire de l'Académie des sciences*, de 1680 à 1699, 11 vol. in-4°; *Table de l'histoire de l'Académie des sciences*, 4 vol. in-8°, et divers mémoires dans le Recueil de l'Académie.

GODIN DES ODONAIS (Jean), voyageur, né à Saint-Amand (Berry) en 1712, y mourut en 1792. Il fut attaché à l'expédition au Pérou de l'académicien Godin, son parent, et ne revint en France qu'après un séjour de trente-huit années en Amérique, où il explora le cours de l'Amazone. — Sa femme, issue d'une famille française établie à Rio-Bamba, s'est rendue célèbre par le périlleux voyage qu'elle entreprit à la recherche de son mari, qu'elle ne put rejoindre qu'après vingt ans de séparation. Elle mourut comme lui à Saint-Amand.

GODINOT (Deo-Gratias-Nicolas, baron), général, né le 1er mai 1765 à Lyon, se brûla la cervelle à Séville le 27 octobre 1811.

GODINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Chambon (Beauce).

GODOMAR. Voy. GONDOMAR.

GODON ou **GON** (S.), neveu de S. Vandrille, bénédictin, abbé d'Augie (Aube), mort vers 690. Sa fête, le 26 mai.

GODONESCHE (Nicolas), graveur, garde des médailles du Cabinet du roi, né vers la fin du XVIIe siècle à Paris, où il mourut le 29 janvier 1761. — *Médailles du règne de Louis XV*, 1727, in-fol.

GODOUIN. Voy. GOUDOUIN.

GODRAN (Charles), poëte latin, né à Dijon, mort en février 1577.

GŒPP (Jean-Jacques), ministre et théologien luthérien, né à Heiligenstein (Bas-Rhin), le 6 avril 1771, mort à Paris le 21 juin 1855.

GŒRDE, village du Hanovre, où le 16 septembre 1813 se livra un combat sanglant entre un corps français et les alliés.

GOESBRIANT. Voy. GUÉBRIANT.

GŒZMANN (Louis-Valentin), magistrat et jurisconsulte, né à Landser (Bas-Rhin) en 1730, mort sur l'échafaud à Paris le 25 juillet 1794. Il eut à soutenir contre Beaumarchais un procès célèbre qui se termina par la condamnation de sa femme (1774). — *Traité du droit commun des fiefs*, 1768 et 1776, 2 vol. in-12; *les Quatre âges de la pairie*, 1775, 2 vol. in-8°, sous le pseudonyme anagrammatique de Zemganno; *Essai sur l'autorité et les richesses du clergé*, 1776, in-8°; divers *Mémoires* contre Beaumarchais, etc.

GOFFIN (Daniel), graveur et fondeur en caractères, né à Givonne (Ardennes), vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

GOGUET (Antoine-Yves), jurisconsulte, né à Paris le 18 juillet 1716, y mourut le 2 mai 1758. — *De l'origine des lois*, 1758, 3 vol. in-4°.

GOHIER (Louis-Jérôme), membre du Directoire, né à Semblançay en 1746, mort à Paris le 29 mai 1830. Avocat à Rennes, il prit une part active au mouvement libéral qui signala en Bretagne les approches de la Révolution, fut envoyé (1791) à l'Assemblée législative par le département d'Ille-et-Vilaine, fut nommé (octobre 1792) secrétaire général du ministère de la justice, et le 20 mars 1793 succéda à Garat dans ce ministère qu'il garda jusqu'au mois d'avril 1794. Président du tribunal criminel de la Seine (1796), puis (1797) juge au tribunal de cassation, il fut, en juin 1799, élu par le Corps législatif membre du Directoire en remplacement de Treilhard. A son retour d'Égypte, Bonaparte chercha inutilement à l'attirer dans son parti, et lors du 18 brumaire,

n'ayant pu obtenir de lui qu'il donnât sa démission, il le fit garder deux jours au Luxembourg. En 1802, Gohier fut nommé consul général de France à Amsterdam, fonctions qu'il occupa jusqu'à la réunion de la Hollande à l'Empire. Depuis lors, il vécut dans la retraite. Outre de nombreux rapports et une pièce allégorique, *le Couronnement d'un roi* (1773 et 1835, in-8°), il a laissé des *Mémoires*, 1825, 2 vol. in-8°.

GOHIER (Jean-Baptiste), vétérinaire, né en 1776 à Branges (Aisne), mort à Lyon le 1er octobre 1819.

GOHORY ou **GOHORRY** (Jacques), naturaliste, écrivain, né à Paris, y mourut le 13 mars 1576. Il a publié quelques écrits sous le pseudonyme de *le prieur de Marsilly*.

GOIDENHOVEN, village de Belgique, près duquel, le 16 février 1793, les Autrichiens furent battus par Dumouriez.

GOIFFON (Jean-Baptiste), médecin, né à Cerdon (Ain) en 1658, mort à Lyon le 30 septembre 1730. = Son frère, l'abbé JOSEPH, astronome, membre associé de l'Académie des sciences, né à Cerdon (Ain), mort en 1751.

GOILLE. Voy. GOUILLE.

GOINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Laigle-Houx (Normandie).

GOIS (Étienne-Pierre-Adrien), sculpteur, grand-prix de Rome (1758), membre de l'Académie (1770), membre libre de l'Institut (1816), né à Paris en 1731, mort le 3 février 1823. — Statue de l'Hospital, buste de Louis XV (musée de Versailles).

GOLBÉRY (Sylvain-Meinrad-Xavier de), officier du génie et voyageur, né à Colmar le 24 septembre 1742, mort à Paris le 13 juin 1822. — *Fragments d'un voyage en Afrique* (1785-1787), 1802, 2 vol. in-8°.

GOLBÉRY (Marie-Philippe-Aimé de), magistrat, érudit, correspondant de l'Académie des inscriptions, neveu du précédent, né à Colmar le 1er mai 1786, mort à Kientzheim (Haut-Rhin) le 5 juin 1854. Procureur impérial à Colmar (1813), il donna sa démission en 1815, fut nommé (1820) conseiller à la Cour de Colmar, puis procureur général à Besançon (1840-1848), et siégea à la Chambre de 1834 à 1848. Outre de nombreux articles insérés dans des recueils et des journaux français et allemands, outre divers mémoires sur les antiquités de l'Alsace, il a publié les *Antiquités de l'Alsace* (1825, in-fol.), une édition de Tibulle, une traduction de Suetone et a traduit plusieurs ouvrages allemands, et, entre autres, l'*Histoire romaine* de Niebuhr, 1829, 6 vol. in-8°.

GOLDBERG, ville de Silésie, près de laquelle, le 23 août 1813, les Prussiens furent battus par le général Gérard.

GOLLUT (Louis), érudit, né à Pesmes (Haute-Saône) vers 1535, mort à Dôle en 1595. — *Paroles mémorables*, 1589, in-12, rares; *Mémoires de la république séquanaise*, 1592, in-fol.; réimprimés (1844-1846), in-8°.

GOLO (Département du). Par un décret de la Convention, en date du 2 messidor an II (1er juillet 1794), la partie nord de la Corse fut constituée en département, avec Bastia pour chef-lieu. Ce département fut plus tard réuni à celui du Liamone, et la Corse ne forma plus qu'un département.

GOLOWINO, village de Russie, où le 5 septembre 1812, l'avant-veille de la bataille de la Moskowa, il y eut un combat fort vif, qui se termina à l'avantage des Français.

GOLYMIN, village de Pologne, où le 26 décembre 1806 les Russes furent complètement battus par les Français, après une action fort sanglante où ils perdirent 12 000 hommes et 80 pièces de canon.

GOMBAUD (Jean-Ogier de), poète, calviniste, membre de l'Académie française, né vers 1570 à Saint-Just de Lussac (Saintonge), mort en 1666. Il était fort goûté de Marie de Médicis et à l'hôtel de Rambouillet. — *Endymion*, roman (1624); *Amaranthe*, pastorale (1631); des *poésies*, *lettres*, *sonnets*, *épigrammes*, une tragédie : les *Danaïdes*, etc.

GOMBERT, famille de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Dromon, de Saint-Geniès, de Verdaches, d'Alberan ou du Baron et de Châteauvieux.

GOMBERT (Thomas-François-Joseph), architecte, inspecteur général des ponts et chaussées, né à Lille le 5 janvier 1725, mort au Roult (Pas-de-Calais) le 9 octobre 1801.

GOMBERVAUX (Meuse), terre et seigneurie érigée en baronnie par lettres d'août 1657. = — (Seigneurs de), de la famille des Salles (Champagne).

GOMBERVILLE (Marin LEROY de), romancier et poète, un des premiers membres de l'Académie française, né, à ce qu'on croit, à Paris en 1600, y mourut le 14 juin 1674. — La *Caritie* (1622), *Polexandre* (1632), la *Jeune Alcidiane* (1651), la *Cythérée*, romans. Il a, en outre, rédigé et édité les *Mémoires du duc de Nevers*, 1665, 2 vol. in-fol.

GOMBETTE (Loi). Voy. LOIS BARBARES.

GOMERFONTAINE, *Gomeri fons*, dans le Vexin français (Eure), diocèse de Rouen, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1208.

GOMEZ (Madeleine-Angélique POISSON, dame de), femme de lettres, née à Paris le 22 novembre 1684, morte à Saint-Germain-en-Laye le 28 décembre 1770. Fille du comédien Poisson, et mariée à un gentilhomme espagnol pauvre, elle écrivit pour vivre une foule d'ouvrages médiocres : — les *Journées amusantes* (1723); *Anecdotes persanes*; les *Cent nouvelles nouvelles* (1735), des *tragédies*.

GOMEZ DE VASCONCELLE (Louise-Geneviève de), femme de lettres, morte en 1718. Elle s'était mariée à Gillot de Beaucour.

GOMIECOURT ou **GOMICOURT**, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), qui a donné son nom à une ancienne maison.

GONAÏVES (Les), bourg de Saint-Domingue, où le 22 février les généraux Leclerc et Desfourneaux battirent complètement les noirs commandés par Toussaint Louverture.

GONAS (Seigneurs de), branche de la maison de Mistral (Dauphiné).

GONDEBAUD, quatrième roi de Bourgogne, mort à Genève en 516. Fils de Gondioc, roi de Bourgogne, il prit (477) les armes contre son frère Chilpéric, au secours duquel vint son autre frère Gondomar; mais tous deux furent vaincus, et mis à mort avec leur famille. Gondebaud n'épargna que les deux filles de Chilperic, dont l'une, Clotilde, devint plus tard la femme de Clovis, qu'elle excita à venger la mort de son père. Gondebaud, qui avait embrassé l'arianisme, ravagea deux fois l'Italie septentrionale (493-494) et fut attaqué (500) par Clovis. Battu par suite de la trahison de son frère Gondegisile, il fut assiégé dans Avignon, parvint à conclure la paix, et, aussitôt après le départ des Francs, il surprit dans Vienne Gondegisile qu'il massacra, ainsi que les Bourguignons qui avaient embrassé son parti. Il promulga ensuite pour ses sujets un code connu sous le nom de *loi Gombette* (voy. LOIS BARBARES). Attaqué de nouveau par Clovis allié à Théodoric, roi des Ostrogoths, il perdit une partie de ses Etats qui lui furent ensuite rendus; puis

fit avec Clovis la guerre aux Wisigoths, prit Narbonne (508), mais fut vaincu devant Arles qu'il assiégeait et chassé de la Provence. Il se retira à Genève, où il mourut. Ses deux fils Sigismond et Gondomar régnèrent successivement après lui.

GONDEGISILE, frère de Gondebaud (voy. ce nom), né vers 471, tué à Vienne en 500. Il eut en partage, à la mort de son père Gondioc, le pays situé entre le Rhône et le Doubs, auquel Gondebaud ajouta plus tard le territoire de Genève. Ayant trahi celui-ci lors de l'invasion de Clovis en Bourgogne, il fut, après la paix conclue avec les Francs, assiégé et pris dans Vienne par Gondebaud, qui le tua de sa main.

GONDELOUR, ville de l'Inde sur la côte de Coromandel. Le bailli de Suffren s'en empara le 6 avril 1782, et, près de là, remporta, le 20 juin de l'année suivante, une victoire navale sur l'amiral anglais Hughe.

GONDEMAR, frère de Gondebaud et de Gondegisile, eut en partage le Dauphiné à la mort de son père Gondioc (473). Il s'unit à son autre frère Chilpéric contre Gondebaud, fut par celui-ci assiégé dans Vienne, et lors de la prise de la ville périt ainsi que ses deux fils.

GONDEMAR ou **GODEMAR**, sixième et dernier roi de Bourgogue, second fils de Gondebaud. Monté sur le trône après la mort de son frère Sigismond, il battit Clodomir, roi d'Orléans, qui périt dans le combat (524), et vit de nouveau (532) ses Etats envahis par Clotaire et Childebert, qui s'emparèrent d'Autun, puis de Vienne (533). On ignore depuis lors ce qu'il devint.

GONDI, famille de Florence, dont plusieurs membres vinrent s'établir en France avec Catherine de Médicis. D'eux sont sortis les seigneurs de Codun, de Vic, du Peron, les ducs de Raiz ou Retz, les marquis de Belle-Isle et les comtes de Joigny. (Voy. le P. Anselme, t. III.) = GONDI (Jean-Baptiste), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, né en 1576. = Son fils, JÉRÔME, baron de Gondi, né en 1605. = PIERRE-FERDINAND, comte de Vic, fils du précédent, né en 1658, mort en 1699. = ANTOINE, maître d'hôtel de Henri II, et dont la femme, Catherine de Pierre-Vive, fut gouvernante des enfants de France. Ils eurent, entre autres, pour enfants, ALBERT DE GONDI, duc de Retz (voy. RETZ); PIERRE DE GONDI, qui fut successivement évêque-duc de Langres (1565), évêque de Paris (1569), cardinal (1587), et mourut le 17 février 1616 à 83 ans. Il resta fidèle à la cause royale pendant la Ligue. = CHARLES, seigneur de la Tour, général des galères, né en 1536, mort le 15 juin 1574. — Voy. RETZ.

GONDICAIRE ou **GUNDAHAIRE**, premier roi des Burgondes, né vers 385, tué en 436. Chef élu de la nation des Burgondes, il vint (413) s'établir en Gaule, conquit la première Belgique et la Séquanaise, et se fit déclarer roi. Aëtius le défit (435) et le refoula en Savoie. L'année suivante, Gondicaire fut tué sur les bords du Rhin dans une bataille contre les Huns. Son fils, Gondioc ou Gondéric, lui succéda.

GONDIOC ou **GONDÉRIC**, deuxième roi de Bourgogne, fils et successeur (436) de Gondicaire, mort vers 473. Les troubles, qui à cette époque déchirèrent la Gaule, lui permirent de reprendre les Etats que les Romains avaient enlevés à son père et d'y ajouter de nouvelles conquêtes. En 457, il avait vaincu et pris Reciaire, roi des Suèves. De sa femme, Caratena, sœur du patrice Ricimer, il eut quatre fils: Chilpéric, Gondebaud, Gondemar et Gondegisile (voy. ces noms).

GONDOLE (Seigneurs de), branche de la famile du Prat.

GONDON-LEZ-MONTASTRUC, en Agénois (Lot-et-Garonne), abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Agen.

GONDOUIN (Jacques), architecte, élève de Blondel, membre de l'Institut, né à Saint-Ouen (Seine) en 1737, mort en 1818. — *Ecole de médecine*, à Paris.

GONDOVALD, dit *Ballomer*, prince franc, né vers 550, tué devant Comminges en 585. Fils de Clotaire Ier et d'une concubine, il fut désavoué par son père qui l'avait d'abord fait élever près de lui, fut accueilli par Childebert Ier, roi de Paris, et par Charibert; mais, en 567, Sigebert, roi d'Austrasie, s'empara de sa personne et le relégua à Cologne. Il s'enfuit en Italie, puis à Constantinople, où les empereurs, Tibère II et Maurice, le comblèrent d'honneurs et de richesses. Rappelé (580) par les leudes d'Austrasie et d'Aquitaine, il resta caché jusqu'à la mort de Chilpéric (584), fut alors proclamé roi d'Aquitaine par le patrice Mummolus, Didier, duc de Toulouse, et le duc Gontran-Bozon. Ses succès furent rapides, mais ils furent bientôt arrêtés par le roi Gontran, qui parvint à détacher de lui ses principaux soutiens et l'enferma dans Comminges. Peu après, livré par Mummolus et Gontran-Bozon, il fut massacré.

GONDRAS (Marquis de), branche de la maison de la Rochefoucauld.

GONDRECOURT, localité du duché de Bar (Moselle), qui a donné son nom à une ancienne maison, d'où sont sortis les seigneurs d'Autigny. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

GONDRECOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

GONDRET (Louis-François), médecin, né à Auteuil le 16 juillet 1766, mort à Paris en octobre 1855.

GONDREVILLE, localité de Lorraine, qui possédait un palais royal sous les deux premières races.

GONDREVILLE (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

GONDRIN (Seigneurs de), de la maison de Pardaillan. = Louis-Henri de PARDAILLAN DE GONDRIN, fils d'Antoine Arnaud, marquis de Montespan et d'Antin, né en 1620 à Gondrin, archevêque de Sens en 1646, mort le 18 septembre 1674. — Voy. ANTIN, MONTESPAN, PARDAILLAN.

GONDULPHI VILLA, Gondreville.

GONFALON ou **GONFANON**, grande bannière découpée par le bas en plusieurs pièces pendantes, et qui était spécialement réservée aux troupes levées par les églises. Elle était portée par l'*aroué* (voy. ce mot) de l'église, auquel on donnait le titre de *gonfalonier*. C'est ainsi que les comtes de Vexin étaient gonfaloniers de l'église de Saint-Denis, et les comtes d'Anjou gonfaloniers de l'église de Saint-Martin de Tours. La couleur des gonfalons était rouge, si le patron de l'église était martyr, et verte, s'il était évêque.

GONFREVILLE (Seigneurs de), de la famille du Tot (Normandie).

GONIA DE PALAJOS, pseudonyme de la Beaumelle.

GONNELIEU (Jérôme de), prédicateur, né à Soissons le 8 septembre 1640, mort à Paris en 1715. La traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée sous son nom, est de J. Cusson.

GONNEVILLE. Voy. PAULMIER.

GONNOR ou **GONNORD** (Seigneurs de), de la maison de Cossé.

GONTAUT-BIRON, illustre maison de Gascogne, dont il est fait mention dès la fin du XIe siècle. D'elles sont sortis les seigneurs de Montferrand, les seigneurs et barons de Badefol et de Saint-Geniez, de Cabrevès, de Brussac, de Sala-

gnac ou Salignac, de Saint-Blancard, de Lansac et de Gauléjac, d'Arros en Béarn, de Loubressac, de Campagnac et de la Serre, de Hautefort, les seigneurs de Marquessac, d'Ajac, de l'Estrange et de Montréal, de Saint-Chamans, de la Motte, de Vaudre, de la Rasoire et de Gabillon, de Montferrant, de Saint-Orse, de Puybeton, de Saint-Cyr, de Montlouis, du Clauzel de Gontaut, du Teil, de Thenon, de la Borie, de Chassains, de Montignac, de Surville, de la Flotte, de Montbrun, de Montréal et de Paulhac. — Armes : *L'écu en bannière écartelé d'or et de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. IV et VI.) — Voy. Biron.

GONTRAN septième roi de Bourgogne et le premier de la race franque, troisième fils de Clotaire Ier, né vers 525, mort le 28 mars 593. A la mort de son père (561), il eut en partage la Bourgogne, le Dauphiné, la Savoie et la Provence. Il repoussa (565) une attaque de Sigebert, roi d'Austrasie, vit la Provence ravagée affreusement par les Lombards (571), que, l'année suivante, tailla en pièces, près d'Embrun, Mummolus, par qui ils furent encore battus en 576. Gontran intervint peu dans les guerres civiles qui déchirèrent la monarchie franque. Il défendit pourtant Childebert II, son neveu, contre Chilpéric, dont les troupes furent défaites par Mummolus près de Limoges; fit tuer (577) les deux frères de sa femme Marcatrude, qu'il venait de répudier pour épouser sa servante Austrechilde; et celle-ci étant morte (581), il envoya au supplice les médecins qui n'avaient pu la guérir. Ayant perdu ses deux fils, il adopta Childebert II, pour lequel il revendiqua les États usurpés par Chilpéric, qu'il battit près de Melun (582), eut à combattre Gondovald, un des fils de Clotaire Ier (voy. Gondovald), protégea Frédégonde et Clotaire à la mort de Chilpéric (584), fit des expéditions malheureuses contre les Wisigoths d'Espagne (586) et de Septimanie (589), et mourut à Châlon-sur-Saône, après trente-trois ans de règne. Malgré ses cruautés et ses perfidies, que tempérait une certaine bonhomie, ou mieux une certaine faiblesse de caractère, « le bon roi Gontran » figure sur le Martyrologe romain.

GONTRAN-BOZON, seigneur franc, duc d'Arvernie, assassiné à Andelot en 587. Général de Sigebert, roi d'Austrasie (575), il défit et tua Théodebert, fils de Chilpéric Ier, fut un des tuteurs de Childebert II, et trahit Gontran pour Gondovald (voy. Gondovald), qu'il livra bientôt au roi. Accusé d'avoir violé, pour s'en approprier les richesses, le tombeau de sa femme, il fut obligé de comparaître à l'assemblée d'Andelot, où Gontran le fit assassiner.

GONZAGUE (Marie-Louise de), reine de Pologne, née vers 1612, morte à Varsovie en 1667. Fille aînée de Charles de Gonzague, duc de Nevers, et de Catherine de Lorraine, elle espéra un instant épouser le duc d'Orléans Gaston, par qui elle voulut se faire enlever; mais Marie de Médicis rompit ces projets en la faisant arrêter (1629). En 1642, elle promit sa main à Cinq-Mars s'il parvenait à renverser Richelieu; on sait quel fut pour le grand écuyer le résultat de son complot. Trois ans après, elle se décida à épouser Ladislas, roi de Pologne (1645), et, après la mort de celui-ci (1648), elle épousa son beau-frère, Jean Casimir, qu'elle parvint à faire élire roi, et que le pape releva des vœux qu'il avait prononcés comme jésuite. Elle mourut d'apoplexie, et Jean-Casimir abdiqua la couronne et se retira en France. = Anne, sœur cadette de la précédente, princesse palatine, née en 1616, morte à Paris en 1684. Après avoir été la maîtresse de Henri de Guise, archevêque de Reims, que le pape avait relevé de ses vœux, et qui lui avait promis mariage, elle épousa (1645) le prince Édouard de Bavière, et continua à se livrer à la galanterie. Elle joua un rôle important dans la Fronde, où elle servit utilement la régente, de la maison de laquelle elle fut quelques années surintendante. Elle devint veuve en 1663, et finit par se convertir à la voix de Bossuet. Ce fut elle qui décida le mariage de sa nièce, Élisabeth-Charlotte, avec Monsieur, frère de Louis XIV. On a sous son nom des *Mémoires* composés par Sénac de Meilhan, publiés pour la première fois en 1786 et souvent réimprimés, et un petit *Discours* contre l'Espérance.

GONZAGUE. Voy. Nevers.

GORA, sur la Vistule. Le 3 mai 1809, l'armée polonaise, commandée par Poniatowski, y fit essuyer aux Autrichiens un sanglant échec.

GORCE (Seigneurs de la), de la maison de Merle (Languedoc).

GORCUM, ville de Hollande, qui fut assiégée et prise par les Français le 21 janvier 1795.

GORD (Seigneurs de la), branche de la maison de Surgères.

GORDES, baronnie de Provence (Vaucluse), érigée en marquisat par lettres de février 1615, en faveur de G. Simiane, baron de Gordes et de Caseneuve.

GORDON (N.-D. de), abbaye de bernardins en Quercy (Lot), diocèse de Cahors, fondée en 1241.

GORDON (Bernard de), médecin, né dans le Rouergue, mort vers 1320.

GORDON (Th.), pseudonyme de d'Holbach.

GORDON DE PERCEL (Le chev.), pseudonyme de Lenglet-Dufresnoy.

GORDONIUM, Gourdon.

GORDUNI. Voy. Geiduni.

GORÉE, petite île, qui fait partie de notre colonie du Sénégal. Elle fut prise sur les Hollandais en 1677. Tombée au pouvoir des Anglais, elle fut peu après reprise, le 18 janvier 1804.

GORGERIN ou **GORGERY**, pièce d'arme servant à couvrir le cou, et formée souvent de lames articulées.

GORGY (*N.*), écrivain, né dans le Dauphiné, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

GORIA (Alexandre-Édouard), pianiste et compositeur, né à Paris le 21 janvier 1823, mort le 6 juillet 1860.

GORIAN, *Gorianum*, abbaye de bénédictines, diocèse de Lodève (Languedoc).

GORNA, le Grone, affluent de la Saône.

GORNACUM. Gournay.

GORODECHTNA, village de Russie, qui a donné son nom à une victoire remportée sur les Russes, par les corps saxons et autrichiens de la grande armée, commandés par le prince de Schwartzemberg et Reynier, le 12 août 1812.

GORRAN (Nicolas de), théologien, né à Gorran (Sarthe), vers 1230, mort en 1295.

GORREVOD, baronnie de la Bresse (Ain). Elle a donné son nom à une maison de la Bresse d'où sont sortis les vicomtes de Salins, les seigneurs de Pont-de-Vaux, les barons de Marnay et de Montanay (voy. le P. Anselme, t. V). Elle fut, avec plusieurs autres, unie au comté de Pont-de-Vaux par lettres patentes de février 1623, érigeant ce comté en duché en faveur de Ch. Em. de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux.

GORRIS. Voy. Gohorry.

GORSAS (Antoine-Joseph), conventionnel, né à Limoges le 21 septembre 1751, guillotiné à Paris le 7 octobre 1793. Emprisonné quelque temps à Bicêtre (1788), il publia (1789) un journal le *Courrier de Versailles* (qui devint plus tard le *Courrier des quatre-vingt trois départements*), où il dénonçait avec une extrême violence les in-

trigues du parti de la cour, prit une part active aux journées du 20 juin et du 10 août, et fut nommé député de Seine-et-Oise à la Convention, où il siégea d'abord sur les bancs de la Montagne. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, la détention et contre le sursis, attaqua vivement Marat, Danton et Robespierre, vit son imprimerie détruite par le peuple (8 mars 1793), fut le 2 juin suivant décrété d'arrestation avec les Girondins, et essaya inutilement avec Buzot d'organiser l'insurrection dans le Calvados. Mis hors la loi le 28 juillet, et, ayant commis l'imprudence de rentrer à Paris, il fut arrêté le 7 oct. et exécuté le jour même. C'est le premier député qui ait péri sur l'échafaud. — *L'Ane promeneur*, 1786, in-8°, très-rare.

GORZE, ville du pays messin (Moselle). Elle fut prise et pillée un très-grand nombre de fois: en 1385, par Valeran de Saint-Paul; en 1441, par des aventuriers; en 1553, par le duc de Guise; et enfin par les Croates en 1636. Elle possédait une célèbre abbaye de bénédictins, fondée par Godegrand, évêque de Metz en 749, et sécularisée en 1572.

GORZE en Mâconnais (Saône-et-Loire). Par lettres de mars 1707, les seigneuries de Nagu, de Combes, de Germolle et de Nay furent unies à la terre de Gorze et érigées en marquisat, sous le nom de Gorze, en faveur de J. Jos. de Bertet.

GORZIA, la Gorze, affluent de la Moselle.

GOSFORT, pseudonyme de Lenglet-Dufresnoy.

GOSPITSCH, ville de Croatie. Elle tomba, le 23 mai 1809, au pouvoir de Marmont, qui les deux jours précédents (21 et 22) avait battu les Autrichiens.

GOSSE (Floride), écrivain, prieur d'Arrouaise, né à Saint-Amand (Nord), vers 1735, mort au commencement du XIXe siècle.

GOSSE (Étienne), littérateur, né en 1773 à Bordeaux, mort à Toulon le 21 février 1834.

GOSSEC (François-Joseph), célèbre compositeur, né le 17 janvier 1733 à Vergnies (Hainaut), mort à Passy (Seine), le 16 février 1829. Il devint successivement directeur de la musique du fermier général la Popelinière, et de celle du prince de Conti, directeur de l'Ecole royale de chant (1784), professeur au Conservatoire (1795) et membre de l'Institut. Gossec a écrit un très-grand nombre de morceaux de musique; nous citerons, en autres, des messes avec orchestre, des oratorios, des hymnes et des chants pour les fêtes de la Révolution, des chœurs pour l'*Athalie* de Racine, vingt-neuf symphonies, dix-huit quatuors, des ouvertures. etc., et enfin les opéras suivants: à la Comédie-Italienne, *le Faux lord* (1764); *les Pêcheurs* (1766); *Toinon et Toinette* (1767); *le Double déguisement* (1767); à l'Opéra, *Sabinus* (1773); *Alexis et Daphné* (1775); *Philémon et Baucis* (1775); *Hylas et Sylvie* (1776); *la Fête du Village* (1778); *Thésée* (1782); *Rosine* (1786); *le Camp de Grandpré* (1793); *la Reprise de Toulon* (1794).

GOSSELIN (Guillaume), mathématicien, né à Caen, mort vers 1590.

GOSSELIN (Pierre), mathématicien du XVIe siècle, né à Cahors. — *De arte magna*, 1577, in-8°.

GOSSELIN (Jean), érudit, astrologue, garde de la Bibliothèque du roi, né à Vire, mort presque centenaire en novembre 1604.

GOSSELIN (Antoine), érudit, curé de N.-D. de Froiderue, né dans l'Amienois, mort à Caen le 17 mai 1645.

GOSSELIN (Pascal-François-Joseph), savant géographe, membre de l'Académie des inscriptions, né à Lille le 6 décembre 1751, mort à Paris le 7 février 1830. Il succéda à l'abbé Barthélemy (1799) comme directeur et conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale. On a de lui un très-grand nombre de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, le *Journal des Savants*, et dans la traduction de Strabon (1815-1819), et de plus: *Recherches sur la géographie systématique des anciens*, 1798.

GOSSELINUM, Josselin (Morbihan).

GOSSIN (Pierre-François), membre de l'Assemblée nationale (1789), né à Souilly (Meuse), mort sur l'échafaud à Paris le 22 juillet 1794.

GOSSUIN (Constant-Joseph-César-Eugène), homme politique, né à Avesnes (Nord) le 12 mars 1758, mort à Paris en 1827. Il fut membre de l'Assemblée législative, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, du Corps législatif, de la Chambre des représentants (1815) et de la Chambre des députés (1818).

GOSUIN (Gérard), peintre de fleurs, membre de l'Académie, mort le 12 janvier 1685 à soixante-quinze ans.

GOTH, **GUOT** ou **GOUT**, maison de Guyenne qui a donné à l'Église un pape sous le nom de Clément V, et d'où sont sortis les seigneurs de Lomagne, de Rouillac, de Pierre-Cave, de Lieux, de la Motte-Bardinges, de Saint-Germain, d'Ansan, d'Anthon, de Batarnay et du Bouzet. — Armes: *d'or à trois fasces de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. II.) — Voy. Clément V.

GOTH (Béraud de), frère de Clément V, archevêque de Lyon (1288), cardinal-évêque d'Albano (1294), légat en France de Boniface VIII, mort le 12 juillet 1297.

GOTHELON Ier, marquis d'Anvers, frère de Godefroi III, duc de la Basse-Lorraine, fut, après la mort de celui-ci (1023), investi par l'empereur Henri II du duché de la Basse-Lorraine ou Lothier. En 1036, il obtint de l'empereur Conrad le gouvernement de la Haute-Lorraine, et mourut en 1036. = Gothelon II, dit *le Fainéant*, fils du précédent, succéda à son père dans le duché de Basse-Lorraine et le marquisat d'Anvers. Il mourut en 1046. Frédéric de Luxembourg lui succéda.

GOTHIE. C'est le nom que l'on donna à la Septimanie lorsqu'elle eut été conquise par les Goths. Elle comprenait, au nord des Pyrénées, le Roussillon et une partie du Bas-Languedoc; au midi, une partie de la Catalogne. En 817, ce pays fut détaché du royaume d'Aquitaine par Louis le Débonnaire et érigé en duché, comprenant la Septimanie propre en deçà des Pyrénées, et la Marche d'Espagne au delà des Pyrénées. En 861, le marquisat de Gothie fut séparé du gouvernement des Marches d'Espagne, et eut pour capitale Narbonne. Guillaume le Pieux, duc de la seconde Aquitaine, mort en 918, fut le dernier marquis de Gothie. Le marquisat passa alors dans la maison de Toulouse. — Voy. Septimanie et Wisigoths.

GOTTFRIED, de Strasbourg, minnesinger, vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. — Son poëme de *Tristan et Isolde* (qui contient environ 20000 vers), continué par Ulrich de Türheim et par Henrich de Friberg, a été édité par Massmann, 1843, in-8°.

GOTTSCHALK ou **GOTTESCALK**, *Gothescalcus*, célèbre herésiarque, bénédictin, né à ou près de Mayence vers 808, mort au monastère de Haut-Villiers le 30 octobre 867. Ses doctrines, en faveur de la prédestination, agitèrent pendant un quart de siècle l'église d'Occident. Condamné aux conciles de Mayence (848) et de Kiersy-sur-Oise (849), battu de verges et emprisonné, il fut absous par d'autres conciles, et eut pour principaux adversaires Hincmar et Jean Scot Erigène. On a de lui deux *Confessions*, une lettre et quelques pièces

de vers. (Voy. Fr. Monnier : *Gothescalci et J. Scoti Erigenæ controversia*, 1853.)

GOUAIX (Seigneurs de), branche de la famille du Tillet (Angoulême).

GOUAN (Antoine), botaniste, directeur du Jardin des plantes de Montpellier, né dans cette ville le 15 décembre 1733, y mourut le 1er décembre 1821.

GOUAZ (Yves le), graveur, élève d'Aliamet, né à Brest en 1742, mort à Paris en janvier 1816.

GOUBAUX (Prosper-Parfait), auteur dramatique et littérateur, né à Paris le 10 juin 1795, mort à Paris, en août 1859, directeur du collége Chaptal qu'il avait fondé. — Il a donné au Théâtre-Français, en collaboration avec Legouvé, *Louise de Lignerolles* (1838); avec Eugène Sue, *Latréaumont* (1840); à la Porte-Saint-Martin, avec Victor Ducange, *Trente ans ou la Vie d'un joueur* (1827); avec Alexandre Dumas, *Richard d'Arlington* (1831); avec Eugène Sue, *les Mystères de Paris* (1844); le *Morne au diable* (1849); le *Juif errant* (1849); plus divers opéras-comiques, vaudevilles, etc. — Il cachait son nom sous les pseudonymes de Dinaux, Hautefeuille, Pierre Aubry, Dorivo.

GOUBERVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Boudet (Normandie).

GOUDAR (Ange), écrivain, né à Montpellier vers 1720, mort en 1791.

GOUDCHAUX (Michel), homme politique, né à Nancy en 1801 d'une famille israélite, mort à Paris le 27 septembre 1862. Banquier et rédacteur du *National*, où il était chargé des articles de finance, il fut, après la révolution de Février (1848), nommé ministre des finances, fonctions qu'il ne tarda pas à laisser à M. Garnier-Pagès. Envoyé à l'Assemblée nationale aux élections du 4 juin, il reçut de nouveau, après l'avénement de Cavaignac au pouvoir, le portefeuille des finances qu'il garda jusqu'en octobre. Au mois de novembre, il eut un duel avec le général Baraguay-d'Hilliers. En 1857, il fut élu député à Paris, mais refusa le serment. Il passa les dernières années de sa vie à organiser des quêtes et des secours pour les réfugiés politiques.

GOUDELIN ou **GOUDOULI** (Pierre), poëte languedocien, né à Toulouse en 1579, y mourut le 10 septembre 1649. Il a écrit dans l'idiome du Languedoc de très-belles poésies lyriques, idylliques et érotiques. Elles ont été imprimées, 1648 et 1678, in-8°; 1693, in-12, etc.

GOUDIMEL (Claude), célèbre compositeur, né en Franche-Comté vers 1510, massacré à Lyon, comme calviniste, le 29 août 1572. Il fonda une école de musique à Rome où il fut le maître de Palestrina. On a de lui des *motets*, des *messes*, des chansons éparses dans divers recueils du temps. Il a de plus mis en musique les odes d'Horace (1555), les chansons de Muret (1555) et les psaumes de Marot (1565).

GOUDIN (Matthieu-Bernard), mathématicien et astronome, né à Paris le 14 janvier 1734, y mourut le 9 mai 1817.

GOUDON ou **GONDU** (S.), *Gondulfus*, évêque de Maestricht (609), mort le 26 juillet 617.

GOUDOUIN ou **GODOUIN** (Jean), humaniste et hébraïsant, né à Paris le 1er décembre 1620, y mourut le 8 octobre 1700.

GOUÉCOURT (Seigneurs de), de la maison des Salles (Champagne).

GOUFERN, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Normandie (Orne), diocèse de Séez, fondée en mars 1130 par Guillaume de Ponthieu.

GOUFFÉ (Armand), chansonnier et vaudevilliste, né à Paris le 22 mars 1775, mort le 19 octobre 1845, à Beaune (Côte d'Or).

GOUFFIER, maison dont la généalogie commence avec Jean Gouffier, écuyer, seigneur de Bonnivet, mort à la fin du XIVe siècle. Elle a produit les seigneurs de Bonnivet, de Boissy ou Boisy et de Crèvecœur, les barons, comtes puis ducs de Roannois, les comtes de Maulevrier et de Caravas, les marquis des Deffends, de Thois, de Braseux, de Heilly et d'Espagny. Armes : *d'or à trois jumelles de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. V.) — Voy Boissy, Bonnivet.

GOUFFIER (Adrien de), dit le cardinal de Boissy, évêque de Coutances et d'Albi, grand aumônier de François Ier, mort au château de Villendren-sur-Indre le 24 juillet 1523. Il était frère du grand maître Artus de Boissy. = Son neveu, Claude, duc de Roannois, marquis de Boissy, grand écuyer de France, mort en 1570. = François, fils de l'amiral Bonnivet, colonel général de l'infanterie française en Piémont, blessé mortellement au siége d'Ulpian (1556). = Son frère, François, lieutenant général au gouvernement de Picardie, mort âgé en 1594. = Henri, seigneur de Crèvecœur et de Bonnivet, général des troupes vénitiennes, assassiné à Breteuil en 1589. = Louis, seigneur de Gonnor, comte de Roannois, lieutenant général des galeres, né en 1648 dans le Périgord, mort à Marseille en 1734.

GOUGE (Jean), aventurier, originaire de Sens. En 1361, à la tête d'une bande, il se fit proclamer roi de France sur les bords du Rhône, mais fut battu et pris par le sénéchal de Provence. On ignore ce qu'il devint.

GOUGE DE CESSIÈRES (François-Etienne), poëte, né à Laon, le 8 février 1724, mort vers 1782.

GOUGE DE CHARPAIGNES (Martin), chancelier de France, né vers 1360, mort le 25 ou le 26 novembre 1444. Il était originaire de Bourges et fut successivement lieutenant général des finances du duc de Berry (1402), évêque de Chartres (1406), chancelier du duc Jean, du dauphin Louis, duc de Guyenne, ambassadeur en Bretagne, évêque de Clermont (1415), chancelier de France de février 1422 au mois d'avril 1425, puis du 6 août 1425 au 8 novembre 1428. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

GOUGELET (Pierre-Marie), compositeur, né à Châlons-sur-Marne en 1726, mort en 1768.

GOUGENOT, auteur dramatique, né à Dijon, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *La fidèle tromperie ; La comédie des comédiens*, tragi-comedies, 1633, in-8°, très-rares.

GOUGENOT (L'abbé Louis), collectionneur, associé de l'Académie de peinture, né le 15 mars 1719 à Paris, où il est mort le 24 septembre 1767.

GOUGES (Marie-Olympe de), femme de lettres, née à Montauban en 1755, morte sur l'échafaud à Paris le 4 novembre 1793. Elle était fille d'une revendeuse à la toilette et de Louis XV, suivant les uns, de Lefranc de Pompignan, suivant d'autres. Venue à dix-huit ans à Paris, où elle se rendit célèbre par son esprit et sa beauté, elle donna plusieurs pièces au théâtre, embrassa avec chaleur les principes de la Révolution, fonda le club féminin des *Tricoteuses*, et finit néanmoins par prendre dans divers écrits la défense de Louis XVI, ce qui la fit arrêter et condamner.

GOUGEUL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Rouville et de Meux. Armes : *d'azur semé de billettes d'or à deux goujons adossés de même*.

GOUGNON, famille originaire d'Auvergne. D'elle sont sortis les seigneurs des Clois, de Villaine, de Harteville, du Bois-de-Vevres, de la Mouline, des Miniers, de la Forge, d'Agenson et de Villers. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par La Thaumassière.)

GOUILLE ou **GOILLE**, en Franche-Comté (Doubs), diocèse de Besançon, abbaye d'augustins fondée en 1199.

GOUJAT. C'était le nom que l'on donnait aux valets d'armée qui, au XVIe siècle, étaient parfois plus nombreux que les soldats. Souvent ils devenaient soldats eux-mêmes, et Brantôme raconte que le célèbre général des galères, le baron de la Garde (voy. GARDE) avait commencé par être goujat.

GOUJET (L'abbé Claude-Pierre), érudit, écrivain janséniste, chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, né le 19 octobre 1697 à Paris, où il mourut le 1er février 1767.— *Vies des saints*, 1730, 6 vol. in-12; *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques*, 1736, 3 vol. in-8°, pour faire suite à la collection de Dupin; *Bibliothèque française*, 1740 et suiv., 18 vol. in-12, ouvrage utile et important; *Mémoires sur le Collège de France*, 1758, in-4°; *Mémoires historiques et littéraires*, 1767, in-12; et de nombreuses dissertations et biographies. Il a donné une édition du *Dictionnaire* de Richelet et refondu celui de Moréri.

GOUJON, famille de robe, originaire de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Thuisy. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

GOUJON (Jean), célèbre sculpteur et architecte, graveur, calviniste, né à Paris vers 1515, tué à la Saint-Barthélemy (1572) à ce qu'on a prétendu et sans preuves. Après un séjour en Italie, il revint en France, fut chargé par Diane de Poitiers avec Philibert Delorme et Jean Cousin de la décoration du château d'Anet, et exécuta de nombreux et admirables travaux pour le château d'Ecouen, l'hôtel de ville de Paris, l'hôtel Carnavalet et le Louvre auquel il travaillait quand une balle vint mettre fin à sa glorieuse carrière. Le plus célèbre de ses ouvrages est la *Fontaine des Nymphes*, dite *des Innocents* (1550), placée d'abord à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers, et qui, en 1788, fut transportée au marché des Innocents.—Statue couchée de *Diane de Poitiers*; *la Seine*, *la Marne*, *l'Oise*; *Vénus sortant des ondes*, petits bas-reliefs qui ornaient jadis la porte Saint-Antoine; *Jésus au tombeau*; *La mort et la résurrection*; cheminée avec des statues colossales; quatre *cariatides* dans la salle des Cent-Suisses (musée du Louvre); diverses sculptures à la façade de l'horloge au Louvre. Il a gravé les planches de la traduction de Vitruve par Martin, 1547, in-fol., et y a ajouté un appendice fort curieux de cinq pages. Son œuvre complet a été gravé au trait par Réveil, 1824-1844, in-8°.

GOUJON (Jacques-Florent), cordelier, voyageur, né à Dijon le 15 novembre 1621, mort à Pignerol en octobre 1693. — *Histoire et voyage de la Terre-Sainte*, 1672, in-4°.

GOUJON (Louis-Joseph-Marie-Achille), membre de l'Assemblée législative (1791), littérateur, jurisconsulte, né à Amiens en 1746, mort vers 1810.

GOUJON (Jean-Marie-Claude-Alexandre), homme politique, né à Bourg (Ain) le 13 avril 1766, mort le 17 juin 1795. Député suppléant de Seine-et-Oise, à la Convention, il fut pendant trois jours (5-8 avril 1794) ministre de l'intérieur, siégea à la Convention à la mort de Hérault de Séchelles, fut envoyé en mission à l'armée de Rhin-et-Moselle, et revenu a Paris, s'opposa autant qu'il put à la réaction thermidorienne. A la suite de l'insurrection du 1er prairial, il fut décrété d'arrestation ainsi que Romme, Duroi, Duquesnoy, Bourbotte, Soubrany, etc. Condamné à mort, il se tua après avoir entendu sa sentence. = Son frère, ALEXANDRE-MARIE, littérateur, né à Dijon vers 1790, mort le 9 avril 1823.

GOUJON (Jean-Jacques-Emile), astronome, né à Paris le 21 juillet 1823, y mourut le 28 octobre 1856.

GOUJONNAC ou **GOUJOUNAC** (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort. = —, de la maison d'Escayrac.

GOULAINE, terre et seigneurie de Bretagne (Loire-Inferieure), qui a donné son nom à une ancienne maison et fut érigée en marquisat par lettres d'octobre 1621 en faveur de Gabriel de Goulaine. = — (Seigneurs de), de la maison de Rosmadec.

GOULARD ou **GOULLARD**, maison de Guienne d'où sont sortis les seigneurs de Vervans et de la Ferté. Armes : *d'azur au lion d'or, couronné d'or, armé, membré et lampassé de gueules*.

GOULARD (Thomas), chirurgien, né à Saint-Nicolas de la Grave (Tarn-et-Garonne), mort après 1784. = Son fils, JEAN-FRANÇOIS-THOMAS, vaudevilliste, député (1810-1815), né à Nîmes, mort vers 1830.

GOULART (Simon), érudit, ministre et théologien protestant, né à Senlis le 20 octobre 1543, mort à Genève le 3 février 1628. Il fut, à Genève, président du Synode après la mort de Th. de Bèze. On a de lui une foule d'ouvrages, entre autres : *Trésor d'histoires admirables et mémorables de notre temps* (1600); *Petits mémoires de la Ligue* (1590-99); *Histoire de la guerre de Genève avec le duc de Savoie, de* 1589; des traductions de Théodoret, de T. de Bèze, d'Hotman, de Xénophon, de Sénèque; des éditions du *Plutarque* d'Amyot, des *Poésies* de Dubartas, etc.=Son fils, SIMON, théologien protestant, né à Genève vers 1576, mort à Frederickstadt (Schleswig) le 19 mars 1628.

GOULET (Nicolas), architecte, né en 1742 à Paris, où il est mort en janvier 1820. — *Recueil d'architecture civile*, 1806-1807, in-fol.

GOULIN (Jean), érudit et médecin, né à Reims le 10 février 1728, mort à Paris le 30 avril 1799.

GOULMY DE ROSOY, pseudonyme de l'abbé Clémence

GOULT (Seigneurs de), de la famille provençale de Doni. = —, de la maison de Sade.

GOULU (Nicolas), humaniste, né en 1530, mort vers 1601. Fils d'un vigneron, il devint professeur de grec au Collège de France, où il succéda à Daurat, son beau-père. Il a laissé des écrits latins sur la philosophie de Cicéron, et des traductions de Callimaque et de Grégoire de Nysse. = Son fils, dom JEAN, général des feuillants, érudit, théologien, né à Paris le 25 août 1576, y mourut le 5 janvier 1629. Il est surtout connu par les attaques qu'il dirigea contre Balzac dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, et qui furent l'origine d'une querelle fort vive dans le monde littéraire.—*Traductions* de Denys l'Aréopagite (1629), et d'Epictète (1630). = Son frère, JÉROME, philologue, professeur de grec au Collège de France, né en 1581, mort en 1630.

GOULU (*N.*), peintre émailleur, vivait à la fin du XVIe siècle.

GOUNOD (François-Louis), peintre, dessinateur, second grand-prix de Rome (1783), né le 20 mars 1757 à Paris, où il est mort le 4 mai 1823.= URBAIN, fils du précédent, architecte, né à Paris en 1807, mort à Paris le 6 avril 1850. Il était le frère aîné de Charles Gounod, l'auteur de *Sapho*, de *Faust*, de *Roméo*, etc.

GOUPIL DE PRÉFELN (*N.*), membre de l'Assemblée nationale (1789), et du conseil des Anciens (1795), mort à Paris le 18 février 1801.

GOUPILLEAU DE FONTENAY (Jean-François), homme politique, né à Fontenay (Vendée), mort à Bruxelles en 1823. Il fut député de la

Vendée à l'Assemblée législative, puis à la Convention où, absent, il envoya un vote de mort sans appel ni sursis dans le procès de Louis XVI. Il fut ensuite, jusqu'en 1797, membre du conseil des Anciens. = Son cousin, PHILIPPE-CHARLES-AIMÉ-GOUPILLEAU *de Montaigu*, né à Montaigu vers 1760, y mourut en 1823. Député aux Etats généraux, il y siégea à l'extrême gauche, fut envoyé à la Convention où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, devint membre du conseil des Anciens et s'opposa au 18 brumaire. Il vécut depuis dans la retraite.

GOUPILLIÈRES, terre et seigneurie du Mantois (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres de février 1678 en faveur de J. Lecocq, seigneur de Corbeville.

GOUPYL (Jacques), médecin, helléniste, professeur de médecine au Collége de France (1555), né en Poitou vers 1525, mort en 1564.

GOURCY ou **GORCEY**, maison du duché de Bar d'où sont sortis les seigneurs de Charey, de Dommartin et de Villers.

GOURCY (L'abbé *N.* de), érudit, vicaire général de Bordeaux, mort après 1790. Nous citerons parmi ses divers écrits un mémoire *sur l'état des personnes*, sous les deux premières races, 1769 et 1789, in-12.

GOURDAN (Seigneurs de), de la maison de Vogué (Languedoc). = —, de la maison de Raimond (Comté-Venaissin).

GOURDAN (Simon), écrivain mystique, né à Paris le 24 mars 1646, mort à l'abbaye de Saint-Victor le 10 mai 1729.

GOURDAN (Charles-Claude-Christophe), membre de l'Assemblée nationale et de la Convention où il vota la mort du roi, né en 1744 à Champlitte (Haute-Saône), mort en 1804. Membre du conseil des Anciens, il fit une vive opposition au 18 brumaire.

GOURDAS (Seigneurs de), branche de la maison de Lafitte (Guyenne).

GOURDEL (Pierre), peintre de Henri III, né à Paris, mort après 1585.

GOURDIN (François-Philippe), bénédictin de Saint-Maur, écrivain, né à Noyon le 8 novembre 1739, mort à Rouen le 11 juillet 1825.

GOURDON (Seigneurs de), de la maison de Ricard. = —, de la famille de Lombard.

GOURDON (Antoine-Louis, comte de), amiral, né à Paris en 1765, mort en 1833.

GOURDOUÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Clereimbault.

GOURGAUD (Gaspard, baron), général d'artillerie, historien, né à Versailles le 14 septembre 1783, mort à Paris le 25 juillet 1852. Il était fils d'un musicien de la chapelle de Louis XVI et neveu du comédien Dugazon. Nommé général pendant la campagne de Waterloo, il accompagna Napoléon à Sainte-Hélène, mais des querelles s'élevèrent entre lui et le général Montholon et il dut quitter Longwood. Il se rendit alors en Angleterre. A la suite de la publication d'une relation de la bataille de Waterloo il fut, sur la plainte de Wellington, arrêté et transporté à Cuxhaven, à l'embouchure de l'Elbe. Il ne put rentrer en France qu'en 1821. Après la Révolution de 1830, il devint (1832) aide de camp du roi, lieutenant général (1835) et pair de France (1841). Il fit partie de l'Assemblée législative (1849).—*La campagne de 1815*, 1818, in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène* (avec le général Montholon), 1822-1823, 8 vol. in-8°; *Napoléon et la grande armée en Russie*, 1824, in-8° : cet écrit amena un duel entre Gourgaud et M. de Ségur qui fut blessé; *Réfutation de la Vie de Napoléon par sir Walter Scott*, 1827, in-8°; *Lettre de sir Walter Scott et réponse du général Gourgaud*, 1827, in-8°.

GOURGUES, famille d'où sont sortis les seigneurs de Vavres et d'Aulnai.

GOURGUES (Dominique de), né à Mont-de-Marsan vers 1530, mort à Tours en 1593. Il s'est rendu célèbre par l'expédition qu'il fit contre les Espagnols de la Floride qui avaient massacré par trahison des colons français (voy. FLORIDE). Gourgues arma à ses frais trois navires montés par une petite troupe d'élite, partit de Bordeaux le 22 août 1567, débarqua en Floride au mois d'avril suivant, et du 24 au 27 de ce mois emporta trois forts espagnols, tua ou prit les soldats qui les défendaient; et au lieu même où ses compatriotes avaient été mis à mort, il fit pendre tous les prisonniers avec cette inscription : *Pendus non comme Espagnols ou catholiques, mais comme traîtres et assassins*. Arrivé à la Rochelle le 6 juin suivant, de Gourgues fut peu de temps après obligé de se cacher pour sauver sa tête que réclamait l'ambassadeur d'Espagne, et il mourut lorsqu'il se préparait à se rendre à Londres pour y prendre le commandement d'une flotte qu'Élisabeth voulait envoyer au secours de dom Antonio qui disputait la couronne de Portugal à Philippe II. — *La reprise de la Floride*, 1867, in-8°.

GOURIET (Jean-Baptiste), écrivain, né en 1774 à Paris, où il est mort en octobre 1855.

GOURLIER (Pierre-Charles), architecte, né à Paris le 15 mai 1786, mort le 17 février 1857. = PAUL-DOMINIQUE, fils du précédent, paysagiste, élève de Corot, né vers 1814 à Paris, où il est mort le 7 mars 1869.

GOURLIN (Pierre-Sébastien ou Jean-Étienne), théologien janséniste, né à Paris le 26 décembre 1695, y mourut le 15 avril 1775.

GOURMELEN (Étienne), chirurgien, professeur au Collége de France, né dans le Finistère mort à Melun le 12 août 1593.

GOURMONT (Gilles de), imprimeur, né vers 1480, mort après 1533. Il est le premier qui ait imprimé à Paris des éditions de livres grecs et hébreux. Il édita en 1507 les *Sentences des Sages de la Grèce*, les *Vers dorés de Pythagore*, le *Poëme moral de Phocylide*, les *Vers de la sibylle d'Erythrée*, 1 vol. in-4°, *les Amours de Héro et de Léandre*, très-rares, etc.

GOURMONT (Jean de), peintre, graveur, vivait au XVIe siècle. — *La Nativité* (musée du Louvre).

GOURNAY-en-Bray, *Gornacum*, petite ville du pays de Bray en Normandie (Seine-Inférieure). Elle fut prise et reprise plusieurs fois pendant les guerres des Anglais et lors de la guerre de la Ligue, en 1589, tomba au pouvoir du duc de Mayenne. Il existe une relation de ce dernier fait d'armes (1589, in-8°).

GOURNAY (Bataille de), août 1431. C'est la bataille que l'on désigne souvent sous le nom de *Bataille du Berger* ou *du Pastourel* (voy. BERGER), et qui se livra auprès de Gournay (Oise) en août 1431.

GOURNAY (Marie DE JARS de), célèbre femme de lettres, née à Paris vers 1566, morte le 13 juillet 1645. Fille d'un trésorier de la maison du roi, elle apprit seule le latin, et, à dix-huit ans, ayant lu les *Essais* de Montaigne, conçut la plus vive admiration pour l'auteur, qui, de son côté, la prit en telle affection qu'il ne l'appela plus que sa *fille d'alliance*. Elle publia en 1595 une édition complète des *Essais*, qu'elle édita de nouveau quarante ans plus tard, et, quand parut Malherbe avec son école de puristes, elle se fit le champion éloquent et hardi de la vieille et libre littérature du XVIe siècle, dans sa *Défense de*

la Poésie et son *Traité des Métaphores*. On a encore d'elle : *L'Égalité des hommes et des femmes* (1622); la *Traduction en vers du second livre de l'Énéide; le Promenoir de M. de Montaigne*, etc. Elle a écrit elle-même sa *Vie* On peut consulter sur elle l'historiette que Tallemant des Réaux lui a consacrée.

GOURNAY-SUR-ARONDE, terre et seigneurie de Picardie (Oise), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat par lettres du 26 avril 1693, en faveur de Michel Amelot.

GOURNAY-SUR-MARNE (Seigneurs de), branche de la maison de Meullent.

GOURNÉ (L'abbé Pierre-Mathias de), géographe, né à Dieppe le 23 février 1702, mort vers 1770.

GOUROFF (M. de), pseudonyme de l'abbé Dugour.

GOURVILLE, terre et seigneurie d'Angoumois (Charente) érigée en baronnie en faveur d'Anne de Lévis, duc de Ventadour, par lettres d'août 1609.

GOURVILLE (Jean HÉRAULT de), agent politique, né à la Rochefoucauld le 11 juillet 1625, mort à Paris le 14 juin 1703. Il fut d'abord valet de chambre du duc de la Rochefoucauld, puis de son fils, le prince de Marsillac, dont il devint successivement le maître d'hôtel, le secrétaire et l'agent le plus actif pendant la Fronde. Il s'attacha ensuite au prince de Condé qu'il servit avec une rare intelligence, fut chargé de diverses missions par Mazarin qui pourtant (1655) le fit mettre six mois à la Bastille, au sortir de laquelle il obtint, grâce à Fouquet qu'il n'abandonna pas plus tard, la recette générale des tailles de la Guienne, où il s'enrichit prodigieusement. Après la chute du surintendant, la chambre de justice établie contre les financiers condamna à la potence et à la confiscation de ses biens Gourville, qui, après s'être réfugié en Hollande puis en Angleterre, revint sur le continent où il sut se rendre si utile à la France, que, bien que son procès n'eût pas été révisé, il fut nommé par Louis XIV son ministre près de la cour de Brunswick. Il fut alors rappelé, dut verser au trésor six cent mille livres, mais n'eut ses lettres de grâce qu'après avoir rempli une autre mission en Allemagne (1681). — *Mémoires*, publiés en 1724 et réimprimés dans les grandes collections.

GOUSSAINVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency. = —, de la maison de Nicolaï.

GOUSSAINVILLE (Pierre de), érudit, né au pays chartrain, vers 1620, mort en 1683. — *Editions* des œuvres de Pierre de Blois et du pape S. Grégoire.

GOUSSANS (Seigneurs de), branche de la maison de Jouffroy (comté de Bourgogne).

GOUSSAULT (L'abbé *N.*), écrivain. Il vivait à la fin du XVIIe siècle.

GOUSSÉ (Thomas), peintre, beau-frère de Lesueur, né à Paris le 3 janvier 1627, mort le 4 janvier 1658.

GOUSSET (Jacques), hébraïsant et théologien protestant, né à Blois le 7 octobre 1635, mort à Groningue le 4 novembre 1704.

GOUSSET (Thomas Marie), théologien, archevêque de Reims (1840), cardinal 1850), sénateur, né à Montigny-les-Charlieux (Haute-Saône) le 1er mai 1792, mort le 22 décembre 1866.

GOUSSIER (Louis-Jacques), physicien, né le 7 mars 1722 à Paris, où il est mort le 31 octobre 1799.

GOUTIÈRE ou **GOUTHIÈRE** (Jacques), érudit, né à Chaumont en 1568, mort en 1638.

GOUTTEBERNISE (Seigneurs de), branche de la maison de Sers (Languedoc).

GOUTTES (Jean-Louis), député du clergé aux États généraux, évêque constitutionnel d'Autun (1791), né à Tulle en 1740, guillotiné à Paris le 26 mars 1794.

GOUVERNANCE. On appelait ainsi les juridictions royales ordinaires de Lille, de Douai, d'Arras et de Bethune. Elles furent supprimées par la loi du 7 septembre 1790.

GOUVERNEMENTS. La France en 1789 se divisait en 40 gouvernements, dont 32 grands et 8 petits. Les petits, qui, à l'exception de celui de la Corse, se composaient de gouvernements particuliers de villes enclavés dans les grands gouvernements, étaient ceux de Boulogne, de la Corse, du Havre, de Paris, de Metz et Verdun, de Saumur, de Sedan, de Toul.

Les 32 grands gouvernements étaient les suivants : Alsace, Anjou, Artois, Aunis, Auvergne, Berri, Bourbonnais, Bourgogne, Bretagne, Champagne et Brie, Corse, Dauphiné, Flandre et Hainaut, pays de Foix, Franche-Comté, Guienne et Gascogne, Ile-de-France, Languedoc, Limousin, Lorraine et Barrois, Lyonnais, Maine, Marche, Navarre et Béarn, Nivernais, Normandie, Orléanais, Picardie, Poitou, Provence, Roussillon, Saintonge et Angoumois, Touraine.

Les fonctionnaires placés à la tête de ces gouvernements étaient toujours choisis parmi les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux, les lieutenants généraux et les personnages appartenant à la plus haute noblesse. Ils portaient le titre de gouverneurs généraux. Il y avait en outre dans chaque gouvernement de province un ou plusieurs lieutenants généraux, un ou plusieurs lieutenants de roi.

GOUVERNET (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise de la Tour du Pin.

GOUVION (Jean-Baptiste), général, membre de l'Assemblée législative, tué le 11 juin 1792 près de Maubeuge. = Son cousin, le comte LOUIS-JEAN-BAPTISTE, général, sénateur et pair de France, né à Toul en 1752, mort à Paris le 22 novembre 1823.

GOUVION-SAINT-CYR (Laurent, comte, puis marquis), célèbre général et administrateur, maréchal de France, cousin des précédents, né à Toul le 13 avril 1764, mort à Hyères le 10 mars 1830 Le 1er septembre 1792 il s'engagea au 1er bataillon des chasseurs républicains, fut élu capitaine par ses camarades et envoyé à l'armée de Custine qui le distingua bien vite et le donna comme adjoint à l'adjudant général du génie Gay de Vernon. Chef d'état-major du général Ferino (novembre 1793), général de division (1794), il se couvrit de gloire dans la fameuse retraite de Moreau (1796), et, deux ans plus tard (1798), il déploya de très-grands talents d'administrateur et d'organisateur, lorsqu'il eut été envoyé à Rome, dont l'armée d'occupation était à peu pres en insurrection. Destitué quelque temps après, il ne tarda pas à être réintégré dans son grade, servit sous Jourdan dans l'armée du Rhin, puis sous Moreau et sous Joubert en Italie, et, après la mort de celui-ci, fut chargé de la défense de Gênes et de ses abords. Pendant quatre mois il contint les Autrichiens qu'il défit complétement à Albano (15 décembre 1799). Dans la campagne d'Allemagne de 1800, il fut en partie cause du gain de la bataille de Biberach (9 mai). A la paix, il fut nommé conseiller d'État dans la section de la guerre, puis ambassadeur en Espagne. Il commanda l'armée destinée à occuper le golfe de Tarente (1803), et, lors de la création de l'Empire, fut nommé colonel général des cuirassiers, grand officier de l'Empire et grand cordon de la Légion d'honneur. Envoyé en Espagne (1808), il délivra Duhesme,

assiégé dans Barcelone, en s'emparant de Roses (5 décembre) et en battant plusieurs fois les Espagnols; mais abreuvé de dégoûts, il donna sa démission (1809); ce qui lui valut un exil dans sa terre avec privation d'appointements. Sa disgrâce dura jusqu'au mois d'avril 1811 où il fut rappelé au conseil d'État, et l'année suivante il commanda le sixième corps d'armée dans l'expédition de Russie. La victoire qu'il remporta à Polotsk (18 août) lui valut enfin le bâton de maréchal. Grièvement blessé à la retraite de Moscou et atteint du typhus, il dut revenir en France. En 1813 il fut chargé de la défense de Dresde, ce dont il s'acquitta glorieusement, et battit les Russes le 17 octobre. Mais, abandonné à lui-même, dénué de tout, trahi par les auxiliaires allemands, il fut obligé le 11 novembre de conclure une capitulation qui fut violée par le prince de Schwartzenberg, et, jusqu'à la chute de l'empire, il resta prisonnier à Carlsbad. Nommé pair par Louis XVIII, il fut, lors du retour de l'île d'Elbe, chargé par le roi du commandement des troupes réunies à Orléans (19 mars), poste qu'il ne put garder que cinq jours. Après Waterloo et la seconde abdication de Napoléon, ce ne fut pas sa faute si Blücher, dont la défaite paraissait certaine, ne fut pas attaqué sur la rive gauche de la Seine. A la rentrée de Louis XVIII, il reçut le portefeuille de la guerre, qu'il garda jusqu'au mois de septembre. En 1817, après avoir occupé quelque temps le ministère de la marine, il reprit celui de la guerre (12 septembre) et y resta jusqu'au changement (20 février 1820) amené par l'assassinat du duc de Berry. Dès lors il vécut dans la retraite. Le second ministère de Gouvion est son plus grand titre de gloire. Malgré la lutte incessante qu'il eut à soutenir contre le parti ultra-royaliste, il organisa l'armée sur des bases démocratiques, et sa loi sur le recrutement (1818), qui souleva les attaques les plus violentes et qu'il sut défendre avec un rare talent à la tribune, passe pour le chef-d'œuvre et la base de notre organisation militaire. — *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en* 1808-1809, 1821, in-8°; *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et du Rhin-et-Moselle de* 1792 *jusqu'à la paix de Campo-Formio*, 1829, 4 vol. in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, sous le Consulat et sous l'Empire*, 1829-1831, 4 vol. in-8°. Ces derniers volumes ont été terminés sur ses notes par une main étrangère.

GOUY ou **GOY**, maison de Picardie, originaire des Pays-Bas. D'elle sont sortis les seigneurs d'Arsy et de Cartigny. = A cette maison appartenait Louis-Henri-Marthe, marquis de Gouy d'Arsy, membre de l'Assemblée nationale comme délégué de Saint-Domingue (1789), né en 1753 à Paris, où il mourut sur l'échafaud le 5 juillet 1794.

GOUY (Seigneurs de), de la famille de Carpentier (Cambrésis). =—, de la famille de la Fontaine. =—, de la maison de Poissy.

GOUYE (Thomas), jésuite, mathématicien, membre de l'Académie des sciences (1699), né à Dieppe le 18 septembre 1650, mort à Paris le 24 mars 1725.

GOUYE DE LONGUEMARRE (*N.*), érudit, né à Dieppe en 1715, mort à Versailles le 11 août 1763.

GOUYN, maison d'où sont sortis les seigneurs de Chapizeaux et de Fontenailles.

GOUZ (Le), famille de Bourgogne, originaire de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de la Berchère, de la Rochepot et de Magny.

GOUZ DE GERLAND (Bénigne le), érudit, né à Dijon en 1695, y mourut le 17 mars 1774.

GOUZ DE LA BOULLAYE (François le), voyageur, né à Baugé (Maine-et-Loire) vers 1610, mort à Ispahan vers 1669. Il a publié, 1653 et 1657, in-4°, la relation de ses voyages en Europe, en Afrique et en Asie.

GOY. Voy. Gouy et Lagoy.

GOYET, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Perche.

GOYET (Eugène), peintre, né en 1807 à Châlons-sur-Saône, mort le 17 mai 1857.

GOYON, abbaye de bernardines, en Gascogne (Gers), diocèse d'Auch. Elle fut réunie à celle de Gimont.

GOYON, maison de Bretagne dont la généalogie commence avec Guillaume Goyon, qui vivait vers le milieu du XIe siècle. Elle a produit les seigneurs de Roche-Goyon, de Matignon, les barons et comtes de Thorigny, devenus ducs de Valentinois et princes de Monaco, les princes de Mortagne, les comtes de Gacé, les marquis de Lonray, les seigneurs et marquis de la Moussaie, les barons de Marcé, les seigneurs de Touraude, de Beaucorps, de Dieudy, de Vaurouaut, de Vaumeloisel, de la Ravillays et de Bellestre, de Saint-Loyal, de la Ville-aux-Oiseaux, de Miniac, de Vaudurand, de la Raimbaudière, des Rochettes, de Launay-Comats, de la Bouettardaye, de Thaumats, de Legoumar et de Vaux. Armes: *d'argent à un lion couronné de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

GOYON D'ARSAC (Guillaume-Henri-Charles, vicomte de), moraliste, né à Mézin (Lot-et-Garonne) vers 1740, mort à Berlin vers 1805. Il était conseiller au parlement de Bordeaux et émigra en Allemagne.

GOZELUN. Voy. Salomon II.

GOZLAN (Léon), romancier et auteur dramatique, né à Marseille le 21 septembre 1806, mort à Paris le 14 septembre 1866.

GOZLIN ou **GAUCELIN**, prélat et homme d'État, né au commencement du IXe siècle, mort en 886. Abbé de Saint-Germain-des-Prés après 848, il combattit plusieurs fois les Normands, fut fait prisonnier par eux (858) et racheté. Il fut ensuite chancelier de Charles le Chauve (867-882), puis évêque de Paris (vers 883) qu'il défendit vigoureusement quand les Normands vinrent assiéger la ville. Il mourut pendant le siége.

GOZON, maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Melac, de Dorlhonac, de Batteille et d'Ays. Armes : *de gueules à la bande d'azur bordée d'argent, à une bordure componée d'argent*. A cette maison appartenait Gozon, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1345), né au château de Gozon (Rouergue), mort en 1353. Suivant une tradition qui ne se trouve rapportée dans aucun historien contemporain et qu'il faut reléguer parmi les fables, il n'était que simple chevalier, quand il combattit et tua un monstre qui désolait l'île de Rhodes.

GRAÇAY, maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Sauveterre et de la Maisonfort. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par La Thaumassière.)

GRÂCE (Droit de). Voy. Lettres de rémission.

GRACE (Félix de la), pseudonyme de L. Richeome.

GRACE (Thomas-François de), écrivain, né en 1713, mort le 28 novembre 1798.

GRÂCE-DIEU (La), dans l'Aunis (Charente-Inférieure), diocèse de la Rochelle, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée au XIIe siècle par Guillaume de Poitiers, duc d'Aquitaine. =— (La), Leyme ou le Désert, en Quercy (Lot), diocèse de Cahors, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, fondée vers 1213.

GRÂCE-DE-DIEU (La), abbaye de bernardins,

en Franche-Comté (Doubs), diocèse de Besançon. = — (La), ou SAINT-JEAN DE LA CASTELLE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, en Gascogne (Haute-Garonne), diocèse d'Aire.

GRÂCES EXPECTATIVES. Voy. EXPECTATIVES.

GRACIE, dit *Ferrande* (Pierre), navigateur poitevin de la fin du XVe siècle. — *Le grand routier et pilotage*, s. d. in-4°, goth., édition excessivement rare. Ce livre a été réimprimé un très-grand nombre de fois.

GRACOBUD (Mlle de), pseudonyme de Mlle de Lubert.

GRADI ou **DE GRADIBUS** (Jean), jurisconsulte, vivait dans le premier quart du XVIe siècle.

GRADICUM, Gray (Haute-Saône).

GRADISKA, petite ville forte du Frioul, qui fut prise par les Français le 16 mars 1797.

GRAFFIGNY (Françoise d'ISSEMBOURG d'HAPPONCOURT, dame de), femme de lettres, née à Nancy le 13 février 1695, morte à Paris le 12 décembre 1758. — *Lettres Péruviennes* (1749), roman qui eut un très-grand succès; *Cénie*, comédie en 5 actes. Elle avait laissé une *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, qui fut publiée seulement en 1820.

GRAFIO. C'était le nom latinisé (*graf*) sous lequel les Germains désignaient le *comte*. Il avait donc à la fois des fonctions militaires, administratives et judiciaires. — Voy. COMTE.

GRAILLY, maison originaire du pays de Gex et qui s'établit en Guienne où elle parvint successivement à la souveraineté du comté de Foix, du vicomté de Béarn et du royaume de Navarre. D'elle sont sortis les comtes de Cominges, les vicomtes de Narbonne, de Lautrec et de Meilles, les princes de Viane, les comtes de Benauges, de Candalle, d'Astarac (captaux de Buch), de Curson et de Fleix, les comtes et ducs de Rendan, les barons de Douazit, du Lau et les seigneurs de Gerderest. Armes : *d'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent*. (Voy. l'*Histoire du Gâtinais*, par G. Morin.) = A cette maison appartenait Jean de GRAILLY, captal de Buch, célèbre capitaine du XIVe siècle, mort à Paris en 1377. Attaché au parti des Anglais, il ravageait l'Ile-de-France et la Normandie, quand il fut défait et pris à Cocherel (Eure) par du Guesclin, en 1364. Rendu à la liberté (1365), il se dégagea bientôt après du serment qu'il avait prêté au roi de France et assista à la bataille de Navarette (1367) où du Guesclin, fait prisonnier par le prince de Galles, lui fut remis en garde. Nommé connétable d'Aquitaine (1371), il fut encore, l'année suivante, fait prisonnier près de Soubise (Saintonge) et enfermé au Temple à Paris, où il mourut. — Cf. CHEF-SEIGNEUR.

GRAIN (Le), famille d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Marsault et de Rochemeaux.

GRAINCOURT (Seigneurs de), de la maison de Deleval (Cambrésis). = —, de la maison de Venant (Artois).

GRAINDORGE (André), célèbre tisserand, né à Caen au XVIe siècle. Il inventa le procédé par lequel on tisse des figures sur la toile, procédé qui fut perfectionné par son fils Richard.

GRAINDORGE (Jacques), érudit et antiquaire, né à Caen en 1614, mort en 1659. = Son frère, ANDRÉ, naturaliste, né à Caen en 1616, mort le 13 janvier 1676. — *De l'origine des macreuses*, 1680, in-8°, rare. = JACQUES, parent des précédents, astronome, né en 1602, mort le 25 mai 1680.

GRAINIERS. Par un édit de novembre 1595, le métier de marchand grainier à Paris fut érigé en métier juré, et les statuts des grainiers et grainières furent confirmés. Cette confirmation fut renouvelée en juillet 1602, octobre 1668, novembre 1678, etc. L'apprentissage coûtait 30 livres et la maîtrise 500.

GRAINVILLE, seigneurie de Normandie, ayant appartenu à la branche des seigneurs de Ligny et de Rubempré, bâtards de Vendôme.

GRAINVILLE (Seigneurs de), de la famille d'Angerville (Normandie). = —, de la maison de Rouvray. = —, de la maison de Rouville.

GRAINVILLE (Pierre-Joseph de), jésuite, numismate, né à Rouen vers 1670, y mourut en 1730.

GRAINVILLE (Charles-Joseph DE LESPINE), jurisconsulte, né à Paris, mort le 16 décembre 1754.

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-François-Xavier COUSIN de), littérateur, né au Havre le 3 avril 1746, mort par suicide à Amiens le 1er février 1805. — *Le dernier homme*, poëme en prose, 1810 et 1811, in-8°.

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-Christophe), littérateur, né a Lisieux en 1760, mort le 13 décembre 1805.

GRAIOCELI. Voy. GAROCELI.

GRAIS (Seigneurs du), de la famille de Thibout (Normandie).

GRAISIVAUDAN ou **GRÉSIVAUDAN** (Le), *Gratianopolitanus pagus*, pays du Dauphiné (Isère) : capitale, Grenoble. Il était borné au N. par la Savoie propre; à l'E. par le Briançonnais et le comté de Maurienne; au S. par l'Embrunois, le Gapençois et le Diois; à l'O. par le Viennois et le Diois. Il avait environ 70 kilom. de long sur 60 de large.

GRALLON ou **GRADLON-MUR**, premier comte ou roi du pays de Cornouailles (Bretagne), succéda (434) à Salomon Ier, et mourut en 445. Audren lui succéda. = GRALLON II, comte de Cornouailles, succéda à la fin du VIIe siècle à Alain II, et fut dépouillé d'une partie de ses États par les Francs. Daniel lui succéda.

GRAMBOIS (Seigneurs de), de la famille de Raphaëlis (Comtat-Venaissin).

GRAMME (Philippe), pseudonyme de Dom Clémencet.

GRAMMONT, maison de Franche-Comté, issue de la maison de Granges, et qu'il ne faut pas confondre avec la maison de Gramont. Elle a donné plusieurs archevêques à Besançon, et a produit les seigneurs de Châtillon, de Joux, de Melise et de Villersexel. Armes : *de gueules à la croix de Saint-André ou sautoir d'or écartelé de trois bustes de carnation 2 et 1 couronnés d'or à l'antique.* (Voy. l'article BESANÇON et le tome II de l'*Histoire du comté de Bourgogne*, par Dunod.)

GRAMMONT (Seigneurs de), de la maison de Barthélemi (Rouergue). = A cette branche appartenait Gabriel de BARTHÉLEMI de GRAMMONT, *Gramundus*, président au parlement de Toulouse, historien, né vers 1590 à Toulouse, où il est mort en 1654. — *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis* (1623), livre où il vante la Saint-Barthélemy; *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV libri XVIII*, 1641 et 1643, in-fol.

GRAMMONT. Voy. NOURRY.

GRAMONT, seigneurie de Navarre (Basses-Pyrénées), qui a donné son nom à une illustre maison. En 1525, elle entra dans la maison d'Aure par le mariage de Claire de Gramont, morte en 1534, avec Menaud d'Aure, vicomte d'Aster qui mourut la même année. Leur fils, Antoine d'Aure, Ier du nom, dit de Gramont, fut substitué aux nom et armes de Gramont, et c'est de lui que descendent les seigneurs de Gramont, qui, depuis cette époque, ont figuré dans notre

histoire et subsistent encore aujourd'hui. De cette seconde maison de Gramont sont sortis les seigneurs d'Aster, de Louvigny, de Guiche, de Lesparre, et de Toulongeon. Par lettres de novembre 1648, le comté de Guiche et diverses autres seigneuries furent érigés sous le nom de Gramont en duché-pairie, en faveur d'Antoine, comte de Gramont, maréchal de France. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

Le duché de Caderousse arriva dans la maison de Gramont en 1767. Il fut légué avec les autres biens de la maison d'Ancezune par André-Joseph-d'Ancezune, duc de Caderousse, à Marie-Philippe de Gramont dont les descendants portèrent le titre de duc de Caderousse.

GRAMONT (Gabriel de), prélat, diplomate, fils de Roger de Gramont, mort le 26 mars 1534 au château de Balma près Toulouse. Il fut successivement évêque de Conserans, de Tarbes, archevêque de Bordeaux, cardinal (1530), évêque de Poitiers, puis archevêque de Toulouse. Il avait été envoyé en Espagne lors de la captivité de François Ier, puis auprès de Henri VIII.

GRAMONT (Antoine, duc de), maréchal de France, né en 1604, mort à Bayonne le 12 juillet 1678. Il était fils d'Antoine, comte de Gramont, auquel il succéda dans le gouvernement de Navarre, du Béarn et de Bayonne, et fut d'abord connu sous le nom de comte de Guiche. Lieutenant général du duc de Mantoue dans le Montferrat (1627), il fut fait prisonnier (1630) au siége de Mantoue, fut nommé (1635) maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Normandie (1638), mestre de camp des gardes françaises (1639), lieutenant général (1641), et contribua à la prise de Bapaume, ce qui lui valut la même année le bâton de maréchal. Commandant l'armée de Champagne (1642), il fut battu à Honnecourt par le général Mello, servit ensuite sous le duc d'Enghien, fut fait prisonnier à Nordlingen et commanda l'armée de Flandre avec Gassion et Rantzau (1646). Créé duc et pair en novembre 1648, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire à Francfort (1657), puis (1659) à Madrid, où il demanda Marie-Thérèse pour le roi. — *Mémoires*, publiés par son fils, 1716, 2 vol. in-12 et réimprimés dans les grandes collections.

GRAMONT (Philibert, chevalier, puis comte de), frère du précédent, né en 1621, mort le 10 janvier 1707. Il se distingua aux batailles de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, à la conquête de la Franche-Comté (1668) et à la guerre de Hollande (1672). Exilé quelque temps en Angleterre, pour avoir disputé au roi l'amour de Mlle de la Motte, il y épousa Mlle Hamilton. Les charmants mémoires connus sous le titre de *Mémoires du comte de Gramont* et où sont racontées ses aventures, la plupart du temps fort peu édifiantes, sont dus à la plume spirituelle de son beau-frère, le comte Hamilton (voy. ce nom).

GRAMONT (Armand de), comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, né en 1638, mort le 29 nov. 1673 à Kreuznach. Exilé pour ses galanteries avec Henriette d'Angleterre, il alla en Pologne combattre les Turcs, et, à son retour, compromis dans une grande intrigue contre Mlle de la Vallière, il fut de nouveau exilé. Il prit du service en Hollande et se distingua, sous les ordres de Ruyter, à la bataille du Texel Rappelé (1669), il se signala d'une manière éclatante au passage du Rhin (1672), mais fut battu par Montecuculli (1673). — *Mémoires concernant les Provinces-Unies*, 1744, in-12 (avec une *Relation du siége de Wesel* et une *Relation du passage du Rhin*), réimprimés dans les grandes collections de mémoires.

GRAMONT (Antoine IV, duc de), petit-fils du duc Antoine III, maréchal de France (1724), né en janvier 1672, mort le 16 septembre 1725.

GRAMONT (Louis, duc de), pair de France, colonel des gardes françaises, lieutenant général, gouverneur de Navarre, né en 1689, tué à Fontenoy le 11 mai 1745. Sa désobéissance aux ordres de son chef avait causé, l'année précédente, la perte de la bataille de Dettingen.

GRAMONT (Béatrix DE CHOISEUL-STAINVILLE, duchesse de), née à Lunéville en 1730, morte sur l'échafaud le 17 avril 1794. Elle était sœur du duc de Choiseul, pendant le ministère duquel elle exerça une grande influence.

GRAMONT (Antoine-Louis-Marie, duc de), lieutenant général et pair de France, né le 17 août 1755, mort à Paris le 28 août 1836.

GRAMONT (Antoine-Geneviève-Héraclius-Agénor, duc de), général, fils du précédent, né à Versailles le 7 juin 1789, mort à Paris en mars 1855. Il porta d'abord le titre de comte de Gramont, puis celui de duc de Guiche.

GRAMONT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Vachères.

GRAMONT (Scipion de), sieur de Saint-Germain, écrivain, né en Provence dans le XVIe siècle, mort vers 1638.

GRAN (de), pseudonyme anagrammatique de Génard.

GRANATA, Grenade.

GRANCEY, terre et seigneurie de Champagne, érigée en comté par Henri II en faveur de Joachim de la Baume de Montrevel. Elle passa plus tard dans la maison de Hautemer, et fut érigée en duché-pairie, par lettres (non enregistrées) de décembre 1611, en faveur de Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, maréchal de France. Le comté passa ensuite dans la maison de Rouxel.

GRANCEY (Jacques ROUXEL DE MÉDAVY, comte de), maréchal de France (1651), gouverneur de Montbéliard, de Gravelines (1644), puis de Thionville, né en 1602, mort à Paris le 20 novembre 1680. = Sa fille, ÉLISABETH, dame d'atours de la reine d'Espagne fille de Monsieur, et maîtresse de celui-ci, née en 1653, morte sans avoir été mariée le 26 novembre 1711.

GRANCHET (Seigneurs de), branche de la maison de Pardaillan-Gondrin.

GRANCOLAS (Jean), théologien, né près de Châteaudun vers 1660, mort à Paris le 1er août 1732.

GRAND (M. le). On appelait ainsi par abréviation le grand écuyer.

GRANDAMI (Jacques), astronome, jésuite, né à Nantes en 1588, mort à Paris le 12 février 1672.

GRAND-BASTIDE (Seigneurs de la), de la maison provençale d'Hostager.

GRANDCHAMP, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontre, dans le Mantois (Seine-et-Oise), diocèse de Chartres, fondée par Simon IV, comte de Montfort, vers 1214.

GRANDCHAMP, village du Morbihan où en 1795 les Chouans furent battus par les républicains, et où en octobre 1799 eut lieu encore entre les deux partis un combat sanglant.

GRANDCHAMP (Seigneurs de), de la maison d'Ajon (Normandie). =—, de la famille de Choart (Paris). =—, de la famille de le Maistre. =—, de la famille de le Prévost (Normandie).

GRANDE-BARRE (La), terre et seigneurie de la Basse-Normandie, érigée en marquisat par lettres d'août 1750, en fav d'Amb. de la Cervelle.

GRANDE-CHARTREUSE. Voy. CHARTREUX.

GRANDE-FONTAINE-MASSON (Seigneurs de), de la famille de Karnazet (Bretagne).

GRANDELLA, à deux lieues de Bénévent.

Charles, duc d'Anjou, y remporta le 26 février 1266, sur son compétiteur Manfred, une victoire complète, où celui-ci périt, et qui lui livra le royaume de Naples.

GRANDES COMPAGNIES. Voy. COMPAGNIES.

GRANDESÆ, Grand (Vosges).

GRANDET (L'abbé Joseph), écrivain, né à Angers le 30 juillet 1646, mort le 1er décembre 1724. — *La vie d'un Solitaire inconnu qu'on a cru être le comte de Moret* (voy. MORET), 1699, in-12.

GRAND HOUSSAYE (Seigneurs de la), de la famille de la Houssaye (Normandie).

GRANDIDIER (Philippe-André), historien, né à Strasbourg le 9 novembre 1752, mort à l'abbaye de Lutzel (Alsace) le 11 octobre 1787. — *Histoire de l'Évêché et des évêques de Strasbourg* (1771); *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace* (1787). Ses œuvres historiques inédites ont été publiées en 1865-68, 6 vol. in-8°.

GRANDIER (Urbain), curé de Saint-Pierre de Loudun, né près de Sablé, brûlé vif à Loudun le 18 août 1634. Ses succès comme prédicateur, son caractère hautain, ses galanteries avaient excité contre lui des haines et des jalousies violentes, quand il fut accusé d'avoir ensorcelé les religieuses d'un couvent d'Ursulines à Loudun. Après une longue information, dirigée par Laubardemont, il fut condamné au dernier supplice, comme coupable du crime de magie, maléfice et possession sur les religieuses. — On a de lui : *Oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe*, et un *Factum* pour sa défense. Voy. SUPPLÉMENT.

GRANDIN, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Gaillonnière, de Mansigny et de Maurepas. Armes : *d'azur, à trois dards d'argent, la pointe en bas*, 2 *et* 1.

GRANDIN (Martin), théologien, né à Saint-Quentin en 1604, mort à Paris le 16 novembre 1691.

GRANDIS (Jean-François), érudit, né à Paris, mort après 1658.

GRANDIS VILLA, Granville.

GRANDJACQUET (Pierre-Augustin), jésuite, écrivain, né à Pontarlier (Doubs) en 1730, mort à Angoulême en 1795.

GRANDJEAN DE FOUCHY (Philippe), imprimeur né à Mâcon en 1666, mort à Paris le 6 mai 1714. = Son fils, JEAN-PAUL, astronome, né à Paris le 17 mars 1707, y mourut le 15 avril 1788. Membre de l'Académie des sciences (1731), il en devint (1743) le secrétaire perpétuel. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, l'*Éloge des académiciens de l'Académie des sciences morts depuis* 1744, 1761, in-12.

GRAND MAÎTRE DE FRANCE. Le grand officier de la couronne, chef de la maison du roi, appelé d'abord *souverain maître de l'hôtel du roi*, puis (1418) *grand maître de la maison du roi*, fut, à partir de 1451, qualifié *grand maître de France.* Jusqu'au milieu du XVIe siècle, il avait la garde des clefs du palais où logeait le prince. Tous les ans il réglait la dépense de bouche de la maison royale; il avait juridiction entière sur les *sept offices*. Aux obsèques du roi, après que tous les officiers avaient rompu et jeté leur bâton de commandement dans le caveau funéraire, il n'y faisait entrer que la pointe du sien avec lequel il touchait le cercueil et le retirait en entier; mais il le rompait après le repas qui suivait les obsèques. Le grand maître avait 3000 livres de gages, 10000 livres de pension, 42000 livres de livrées et 1200 livres pour ses droits de collation. En outre il avait droit de vendre à son profit, quand elles devenaient vacantes, la plupart des charges de la maison du roi.

GRANDS MAÎTRES DE FRANCE. — Vers 1290, Arnoul de Wesemalle (souverain maître de l'hôtel du roi). — Vers 1306, Mathieu de Trie. — 1330 et 1336, Jean de Beaumont. — 1343, Gui de Céris. — 1344, Robert III de Dreux, seigneur de Beu. — 1350, Jean de Châtillon. — 1351, Jean II de Melun, comte de Tancarville. — 1372, P. de Villiers de l'Isle-Adam. — 1386, 1388, 1395, Gui Damas de Cousan. — 1388, 1395, Jean le Mercier de Noviant. — 1402, 1405, Louis, duc de Bavière. — 1408, Jean de Montagu. — 1409, Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny. — 1412, Louis de Bourbon, comte de Vendôme. — 1418, 1425, Thibaut Ier, seigneur de Neufchâtel. — Avant 1449, Tanneguy du Châtel. — 1449, 1451, Charles de Culant. — 1451, Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice. — 1456, Raoul de Gaucourt. — 1463, Antoine de Croy. — 1465, Charles de Melun, seigneur de Nantouillet. — 1467, Antoine de Chabannes, comte de Dampmartin. — 1484, François, dit Gui XIV, comte de Laval. — 1502, Charles II d'Amboise, seigneur de Chaumont. — 1511, Jacques II de Chabannes, seigneur de la Palice. — 1514, Arthus Gouffier, seigneur de Boissy. — 1519, René de Savoie, comte de Tende. — 1526, Anne de Montmorenci. — 1558, François de Montmorenci. — 1559, François de Lorraine, duc de Guise. — 1563, Henri de Lorraine, duc de Guise. — Charles de Lorraine, duc de Guise, reçu en survivance, se démet. — 1589, Charles de Bourbon, comte de Soissons. — 1612, Louis de Bourbon, comte de Soissons. — 1641, Henri II de Bourbon, prince de Condé. — 1647, Louis II de Bourbon, prince de Condé. — 1654, Thomas-François de Savoie, prince de Carignan. — 1656, Armand de Bourbon, prince de Conti. — 1660, Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de Condé. — 1709, Louis III, duc de Bourbon, reçu en survivance en 1685. — 1710, Louis-Henri, duc de Bourbon. — 1740, Louis-Henri II, prince de Condé.

GRANDMESNIL (Jean-Baptiste FAUCHARD de), célèbre acteur, né à Paris le 19 mars 1737, y mourut le 24 mai 1816. Il avait d'abord été avocat au parlement et conseiller de l'amirauté. Lors de la formation de l'Institut, il fit partie de la 3e, puis de la 4e classe.

GRANDMONT, *Grandimontium*, dans le diocèse de Limoges, abbaye du Limousin (Haute-Vienne), chef d'un ordre religieux fondé vers 1076 par S. Étienne.

GRANDMONT (Seigneurs de), de la maison d'Herbert. = —, de la maison de Malet.

GRANDMONT, fameux flibustier, né à Paris. En 1684, il s'empara de la ville de Campêche qu'il livra aux flammes.

GRAND-NEZ (Le chevalier du), pseudonyme de Marsollier.

GRANDPRÉ, petite ville de Champagne (Ardennes). La terre et seigneurie de Grandpré était autrefois un des sept comtés-pairies du comté de Champagne. Voici la liste de ses comtes. — Vers 1008, Hescelin. — Vers 1060, Herman. — Henri Ier ou Hescelin, fils du précédent. — 1097, Baudoin, frère du précédent. — 1102, Henri II, fils du précédent. — Vers 1150, Henri III, fils du précédent. — Vers 1176, Henri IV, fils du précédent. — 1211, Henri V, fils du précédent. — 1231, Henri VI, fils du précédent, vivait encore en 1287. Son fils Henri VII, qu'il s'était associé, mourut avant lui. Le comté de Grandpré fut, pour des causes inconnues, confisqué sur Gérard, fils de Henri VII, et possédé par Jean Ier, fils de Henri VI. — 1314, Jean II, fils de Jean Ier. — Jean III, fils de Jean II. — 1374, Édouard Ier, fils de Jean III. — Après 1407, Édouard II, fils d'Édouard Ier. Il vivait encore en 1456. A sa mort, le comté de Grandpré fut

acquis par Quentin le Bouteiller, qui le revendit à Henri de Borselle, amiral de Hollande. Le fils de celui-ci, Walfort de Borselle, maréchal de France, le céda en 1487 à Louis de Joyeuse, seigneur de Bothéon, dont la maison le possédait encore au XVIIIe siècle

De la maison de Grandpré sont sortis les seigneurs de Roussy, d'Hufalise, de Verpel, de Dampierre et de Hans (Voy. le P. Anselme, t. II.)

GRANDPRÉ (Seigneurs de), de la maison de Lamoignon.

GRANDPRÉ (César de), généalogiste du XVIIe siècle, né à Grandpré (Champagne). Il appartenait à la maison de Grandpré, branche de la maison de Joyeuse. — *Le César armorial*, 1645, in-8°, souvent réimprimé.

GRANDPRÉ (Louis-Marie-Joseph OHIER, comte de), marin et voyageur, né à Saint-Malo le 7 mai 1761, mort à l'Hôtel des Invalides le 7 janvier 1846. — *Voyage à la côte occidentale d'Afrique* (1786-1787), 1801, 2 vol. in-8°; *Voyage dans l'Inde et au Bengale* (1789-1790), 1801, in-8°; *Répertoire polyglotte de la marine*, 1829, 2 vol. in-8°.

GRAND-SALLE (Seigneurs de), de la maison de du Bouchet (Anjou).

GRANDSEILLE, seigneurie de Lorraine (Meurthe), érigée en marquisat par lettres du 12 mars 1723 en faveur de R. Fr. marquis du Châtelet.

GRANDSELVE, *Grandis Silva*, abbaye de Cisterciens, en Gascogne (Tarn-et-Garonne), diocèse de Toulouse, fondée en 1144.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE. D'après une déclaration de Henri III, en date du 3 avril 1582, réglant la question de préséance relative aux officiers de la couronne, ceux-ci étaient au nombre de cinq, sans compter les maréchaux, savoir : le *connétable*, le *chancelier*, le *grand maître de France*, le *grand chambellan* et l'*amiral de France*. Henri IV y ajouta le *grand écuyer* et le *grand maître de l'artillerie*. L'office de connétable fut supprimé par Louis XIII, ainsi que celui d'amiral qui fut rétabli par Louis XIV, sous lequel fut ajouté le *colonel de l'infanterie*. Au siècle dernier, on ne donnait plus le titre de grands officiers de la couronne qu'aux officiers servant auprès de la personne du roi et de la reine avec le titre de *grand*, savoir : le grand aumônier, le grand maître de la maison du roi, le grand chambellan, le grand maître de la garde-robe, le grand écuyer, le grand pannetier, le grand veneur, le grand fauconnier, le grand louvetier, le grand maréchal des logis, le grand maître des cérémonies et le grand aumônier de la reine.

Napoléon créa des grands officiers de la couronne; ils se divisaient en militaires et en civils. La première classe comprenait les maréchaux, huit inspecteurs et colonels généraux de l'artillerie et du génie, des troupes à cheval et de la marine, l'inspecteur général des côtes de la mer de Ligurie, et l'inspecteur général des côtes de la mer du Nord. Dans la seconde classe, outre le grand chancelier et le grand trésorier de la légion d'honneur, figuraient : un grand aumônier, un grand chambellan, un grand maréchal du palais, un grand écuyer, un grand veneur et un grand maître des cérémonies. Ces charges étaient inamovibles.

GRANDSON, petite ville du canton de Vaud (Suisse), près de laquelle le 3 mars 1476 le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, fut battu par les Suisses.

GRANDS JOURS. Voy. JOURS.

GRANDVAL (Seigneurs de), de la maison de Paulo (Languedoc).

GRANDVAL (Nicolas RACOT), littérateur, né en 1676 à Paris, où il est mort le 16 novembre 1753. — *Cartouche*, 1725, in-8°; *Théâtre de campagne*, 1755, in-12. = Son fils, FRANÇOIS-CHARLES, célèbre acteur, né à Paris le 23 octobre 1710, mort à Montmartre le 23 septembre 1784. Il a publié quelques parades et pièces burlesques.

GRANDVAL (Le sieur de), pseudonyme de l'abbé de Saint-Cyran.

GRANDVILLE (La), baronnie du Barrois, érigée en marquisat par le duc de Lorraine Léopold le 3 janvier 1729.

GRANDVILLE (Jean-Ignace-Isidore GÉRARD, dit), célèbre dessinateur, né à Nancy le 3 septembre 1803, mort à Paris le 17 mars 1847. On a de lui : *Métamorphoses du jour; les Animaux peints par eux-mêmes; les Fleurs animées*, 1845, 2 vol. gr. in-8°; *les Étoiles*, ouvrage posthume, 1856-1857, in-8°. Il a illustré la *Vie de Napoléon*, par Abel Hugo; *Un autre Monde; les cent Proverbes; les petites Misères de la vie humaine; Robinson Crusoé;* les *Fables de la Fontaine;* les *Fables de Florian; Gulliver; La Bruyère; Don Quichotte;* les *Scènes de la vie privée des Animaux;* le *Voyage où il vous plaira; Jérôme Paturot.* Il a travaillé à *la Caricature*, au *Figaro*, à *l'Illustration* et au *Magasin Pittoresque.*

GRANDVILLERS (Seigneurs de), de la maison de Verny (Picardie).

GRANE (Seigneurs de), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

GRANET, troubadour, né à Aix ou à Marseille, mort vers 1266.

GRANET (François-Omer), homme politique, né à Marseille vers 1755, y mourut le 10 décembre 1821. Il était tonnelier quand éclata la Révolution. Député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, il prit part au 10 août, fut envoyé à la Convention où il siégea au haut de la Montagne, vota la mort du roi sans appel ni sursis, contribua à la chute de Robespierre, fut arrêté à la suite de l'insurrection du 12 germinal, et amnistié l'année suivante. Sous l'Empire, il fut maire de Marseille. Nommé représentant pendant les Cent-Jours, il fut banni comme régicide (1816) et rappelé (1818).

GRANET (L'abbé François), littérateur, critique, né à Brignoles (Var) en 1692, mort à Paris le 2 avril 1741. Il a publié, entre autres : *Réflexions sur les ouvrages de littérature*, 1736-1740, 12 vol. in-12, et avec le P. Desmolets : *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, 1731, 4 vol. in-12. = JEAN-JOSEPH, écrivain, né à Aix (Provence) en 1685, mort à Paris le 26 janvier 1859. — *Histoire de l'hôtel des Invalides*, 1726, in-fol.

GRANET (François-Marius), peintre de genre, élève de Constantin puis de David, conservateur des tableaux du Louvre (1826-1848), membre de l'Institut (1830), né le 17 décembre 1775 à Aix (Provence), où il est mort le 21 novembre 1849. Il était fils d'un maçon. Il légua sa fortune à sa ville natale. — *Vue intérieure du Colisée; Le peintre Sodoma à l'hôpital; Intérieur de la basilique de saint François d'Assise; Rachat de prisonniers à Alger; Portrait de l'auteur* (Musée du Louvre). *Interrogatoire de Savonarole; Chœur des Capucins* (Musée de Lyon).

GRANGE (La), famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Montigny, d'Arquien, de Villedonné, de Vieuxchastel, de la Reculée, du Fouilloy, de Puvanson, de Vesure, de Maligny, d'Époisses, de Soulangis et de Breviande. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par La Thaumassière.)

GRANGE (Seigneurs de la), branche de la maison dauphinoise d'Alleman. = —, de la maison de Chastenet (Armagnac). = —, de la famille

de Fortia (Provence). = —, de la famille Hurault. = —, de la maison de Jausselin (Guienne). = —, de la famille Le Camus (Poitou). = —, de la maison de Marcelanges (Bourbonnais). = —, de la famille du Serre. = —, de la maison de Viault (Poitou).

GRANGE (Adélaïde-Blaise-François Le Lièvre de la), marquis de Fourilles, général, né à Paris le 21 décembre 1766, mort le 2 juillet 1833.

GRANGE D'ARQUIEN DE MONTIGNY (François de la), maréchal de France, né en 1554, mort le 9 septembre 1617. Gouverneur de Bourges (1575), il s'attacha après la mort de Henri III à Henri IV qu'il servit fidèlement pendant les guerres de la Ligue, fut successivement mestre de camp général de la cavalerie légère (1595), lieutenant général du gouvernement de Paris (1600), puis du pays Messin et de Verdun (1607), lieutenant général des armées (1610), et maréchal de France (1616).

GRANGE D'ARQUIEN (Marie-Casimire de la), reine de Pologne, morte au château de Blois le 30 janvier 1716. Fille cadette de Henri de La Grange d'Arquien, elle épousa en premières noces Jacob de Radzivill, palatin de Sandomir, et en secondes noces (1665) Jean Sobieski, alors grand maréchal de Pologne et qui fut élu roi en 1674. Devenue veuve, elle se retira d'abord à Rome, puis en France.

GRANGE (La), pseudonyme de Boindin.

GRANGE LE-ROI (La), terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en marquisat par lettres de juin (1659). = —, (seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

GRANGENEUVE (Jacques-Antoine), homme politique, né à Bordeaux en 1750, y mourut sur l'échafaud le 21 décembre 1793. Député à l'Assemblée législative, il s'y montra ardent républicain et y eut quelques affaires fâcheuses : nommé à la Convention, il vota dans le procès du roi pour la détention, s'unit aux Girondins et fut proscrit avec eux. = Son frère, Joseph, né à Bordeaux en 1758, fut exécuté avec lui.

GRANGER (N. Tournechot), voyageur, né à Dijon, mort en Perse en 1734. — *Relation* de son voyage en Égypte (1730), 1745, in-12.

GRANGER (Philippe-Pierre), acteur, né à Paris en 1744, mort à Vernon le 25 octobre 1825.

GRANGER (Jean-Perrin), peintre, élève de David et de Regnault, né en 1779, mort en 1840. — *Levée du siége de Constantinople* (musée de Versailles); *Guerrier blessé* (musée de Nancy); *Homère et Glaucus* (musée de Dijon); *Mercure et Bacchus enfant* (musée de Besançon).

GRANGES, maison de Franche-Comté qui a donné naissance à celle de Grammont.

GRANGES (Seigneurs de), de la famille de Grassin (Bourgogne) = —, de la maison de Maingot (Aunis). = —, de la maison de Surgères.

GRANGES (Seigneurs des), branche de la maison de Narbonne. = —, de la maison du Peyroux (Marche). = —, de la maison de Thésart (Normandie).

GRANGIER (Balthasar), traducteur, chanoine de N.-D. de Paris, vivait à la fin du xvie siècle. — *La Comédie du Dante*, mise en rymes françoises et commentée, 1596, 3 vol. in-12 ; c'est la première traduction de Dante qui ait été publiée en français.

GRANGIER (Jean), érudit, né à Châlons-sur-Marne vers 1576, mort à Paris en 1643. Il était prêtre, mais Urbain VIII lui accorda dispense pour se marier.

GRANIA, GRANDESÆ, Grand (Vosges).

GRANIAGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Nogaret.

GRANIÉ (Pierre), écrivain, né à Béziers en 1755, mort à Bordeaux le 22 juin 1819.

GRANIER (Pierre), sculpteur, membre de l'Académie (1685), né près de Montpellier en 1635, mort le 6 octobre 1715. — Diverses statues dans les jardins de Versailles.

GRANJON (Robert), graveur et fondeur en caractères au xvi[e] siècle. Il fut d'abord, comme son père, imprimeur à Paris, alla s'établir à Lyon vers 1558, puis se rendit à Rome où il grava des caractères orientaux pour les Médicis.

GRANNONA, GRANNONUM, ville gauloise située probablement sur la côte de Normandie, mais sur l'emplacement de laquelle les savants ne sont pas d'accord.

GRANSAGNE (Seigneurs de), branche de la famille d'Ajasson (Berry).

GRANVAL. Voy. Grandval.

GRANVELLE (Seigneurs de), de la famille de Perrenot (Franche-Comté). — Voy. Perrenot.

GRANVELLE-FOUSSEMAGNE, terre de la Haute-Alsace (Haut-Rhin), érigée en comté par lettres de juin 1718, en faveur de F. Z. Ignace, baron de Reinach.

GRANVILLE, *Grandisvilla*, *Granivilla*, ville maritime du Cotentin (Manche). La cité actuelle fut commencée en 1440 par les Anglais, mais l'année suivante elle fut prise par les Français, auxquels elle resta toujours depuis. Elle était le siége d'une amirauté. — Le 14 décembre 1793, elle eut à soutenir une attaque des Vendéens qui furent repoussés après une lutte acharnée.

GRANVILLIER (Seigneurs de), de la maison d'Ampleman (Picardie).

GRAPPIN (Dom Pierre-Philippe), né à Ainvelle-lès-Conflans (Haute-Saône), le 1[er] février 1738, mort le 20 novembre 1833 à Besançon. — Il a publié de nombreux écrits relatifs à l'histoire du comté de Bourgogne.

GRAS ou **GRASSI**, famille de Provence, originaire de Messine et d'où sont sortis les seigneurs de Clamensane. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.

GRAS, terre et seigneurie du Vivarais (Ardèche), érigée en marquisat par lettres de novembre 1750, en faveur de Joseph-Camille de Serre, seigneur de Gras. = — (Seigneurs de), de la maison de Surville.

GRASLIN (Jean-Joseph-Louis), économiste, né à Tours en 1727, mort à Nantes en 1790.

GRASSAILLE (Charles de), jurisconsulte, né à Carcassonne en 1495, mort en 1582. — *Regalium Franciæ libri II*, 1538, in-8°.

GRASSE, ville de Provence (Alpes-Maritimes). C'était le siége d'un évêché suffragant d'Embrun qui y fut transféré d'Antibes vers le milieu du xiii[e] siècle et qui fut supprimé en 1790. La ville saccagée par les Sarrasins, détruite par les habitants lors de l'invasion de Charles-Quint, eut à soutenir plusieurs siéges à diverses époques. Elle fut prise par les Autrichiens et les Piémontais en 1746. — Jusqu'à la réunion du comté de Nice à la France, elle fit partie du département du Var.

Évêques de Grasse. — Raimond de Villeneuve, 1245-vers 1254. — Ponce I[er], 1255-vers 1258. — Guillaume I[er] de Barras, 1258-vers 1280. — Ponce II d'Arcussia ou de Sablières, 1281-vers 1285. — Lantelme ou Pierre I[er] Gantelmi, 1287-1297. — Guillaume II Agarni, 1298-1299. — Geoffroi, 1300-1344. — Pierre II de Barette, 1344-1348. — Jean I[er] Peyroleri, 6 avril 1349-1350. — Amédée de Digne, 1350-vers 1372. — Adhémar de la Voulte, 1374-1379. — Artaud de Méhelle, 1380-1382. — Thomas de Jarente, 20 juillet 1382-vers 1390. — Jacques Graillier, 8 juin 1390-1391. — — Pierre III Bonnet, 11 février 1392-1405. —

Bernard de Paule, 1406-1427. — Antoine Ier de Remoules, sept. 1427-1448. — Guillaume III Gueri ou Gasqui, 1448-24 nov. 1451. — Pierre IV Gorbini, 1451. — Dominique de Guissa, 1451. — Isnard de Grasse, 7 mars 1452-26 juin 1483. — Jean II André Grimaldi, 27 juin 1483-1er juillet 1505. — Augustin Ier Grimaldi, 1505-12 avril 1532. — René du Bellay, 8 juin 1532-1533. — Benoît Tagliacarne, 1534-18 octobre 1536. — Augustin II, cardinal Trivulce, 1537-1548. — Jean III Vallier, 30 juin 1550-1565. — Jean IV Grenon, 1566-19 novembre 1568. — Étienne Ier Déodet, 30 novembre 1573-août 1588. — Georges de Poissieux, 27 mai 1589-13 février 1598. — Guillaume IV Le Blanc, 1592-28 novembre 1601. — Étienne II Le Maingre de Boucicault, 30 mai 1604-17 avril 1624. — Jean V de Grasse de Cabres, 1625-1628. — Jean VI Guérin, 1628-7 avril 1632. — Scipion de Villeneuve, 8 mai 1633-3 mai 1636. — Antoine II Godeau, juin 1636-25 novembre 1653. — Antoine III de Bernage, 25 janvier 1654-6 mai 1675. — Louis Aube de Roquemartine, 26 février 1677-2 novembre 1680. — Antoine IV le Conte, 17 août 1682-6 septembre 1683. — François Ier Verjus, juin 1684-novembre 1685. — Jean VII Balthazar de Cabanes de Viens, novembre 1685-avril 1686. — François Verjus, *de nouveau*, avril 1686-17 décembre 1710. — Joseph-Ignace-Jean-Baptiste de Mégrigny, 5 avril 1711-2 mars 1726. — Charles-Léonce-Octavien d'Anthelmi, avril 1726-21 octobre 1752. — François II d'Estienne de Saint-Jean de Prunières, 20 mai 1753-1790. (Voy. *Gallia Christiana*, t. III.)

GRASSE (N.-D. de la), abbaye de bénédictins, en Languedoc (Aude), diocèse de Carcassonne, fondée, à ce qu'on prétend, par Charlemagne.

GRASSE, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Bar, de Cabris, de Moans, de Canaux, de Sartous, de Malijai, de Saint-Tropez, de Brianson, de Gars, de Salegrifon, des Colettes, de Verrayon, de Saint-Cézaire, de la Male, de Borme, de la Verne, du Mas, de Montaurous, de Calian et de Chateauneuf. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

GRASSE (François-Joseph-Paul, comte de), marquis de Grasse-Tilly, marin, né à Vallettes (Provence) en 1723, mort à Paris le 11 janvier 1788. Chef d'escadre lors de la guerre d'Amérique (1779), il montra, malgré plusieurs succès, une impéritie que ne pouvait faire pardonner sa brillante valeur. Dans un combat qu'il engagea témérairement avec des forces inférieures le 12 avril 1782 contre l'amiral Rodney, il fut battu et pris. Emmené prisonnier en Angleterre il y reçut un accueil magnifique dont il ne comprit pas l'ironie. Là, il fut le principal intermédiaire des négociations qui aboutirent à la paix de 1783. A son retour, il fut traduit devant un conseil de guerre qui l'acquitta honorablement (1784), mais il ne fut plus employé.

GRASSERIE (Seigneurs de la), de la famille de Guérin (Bretagne).

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (Jacques), littérateur, né le 16 avril 1757, mort à Paris le 3 mai 1810. = ANDRÉ, voyageur, écrivain. — *Voyage des îles vénitiennes du Levant*, 1800, 3 vol. in-8°.

GRASSIÈRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Fumée.

GRASSIN, famille de Sens d'où sont sortis les seigneurs de Granges.

GRASSOT (Paul-Louis-Auguste), acteur comique du théâtre du Palais-Royal, né le 25 décembre 1800 à Paris, où il est mort en février 1860.

GRAT (S.), *Gratus*, évêque de Châlons avant 644, mort le 8 octobre 652.

GRATELOUP (Jean-Baptiste), graveur, né en 1735 à Dax, où il est mort le 18 février 1817.

GRATENTOUR (Seigneurs de), de la maison de Paulo (Languedoc).

GRATET, famille du Dauphiné d'où sont sortis les marquis de Dolomieu.

GRATIAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Seillans. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

GRATIANOPOLIS, Grenoble.

GRATIEN (Jean-Baptiste), théologien, né en 1747 à Nice ou à Crescentino, mort à Rouen le 4 juin 1799. Il était lazariste, et directeur du séminaire de Beaule quand éclata la Révolution. Il accepta la constitution civile du clergé et fut (1792) élu évêque constitutionnel de la Seine Inférieure. Il siégea plus tard au concile de 1797.

GRATIN (Seigneurs de), de la famille de Launay (Berry).

GRATIOLET (Louis-Pierre), célèbre physiologiste, professeur à la faculté des sciences, né à Sainte-Foy (Gironde) le 6 juillet 1815, mort à Paris le 16 février 1865. — *Mémoire sur les plis cérébraux de l'homme et des primates*, 1854; *Notes sur la découverte d'un plan fibreux résultant des expansions cérébrales du nerf optique; Recherches sur l'organe de Jacobson; Anatomie composée du système nerveux*, t. II, 1858, in-8°; le tome Ier est de Leuret.

GRATTEMESNIL, famille d'où sont sortis les seigneurs de Crespinville.

GRAVE, ville forte du Brabant septentrional, à trois lieues de Nimègue. Conquise par Louis XIV au commencement de la guerre de Hollande, elle fut assiégée le 24 juillet 1674 par le prince d'Orange et ne fut rendue que le 26 octobre par son gouverneur, le marquis de Chamilli. Assiégée par les républicains le 28 octobre 1794, elle ne capitula que le 28 décembre suivant.

GRAVE, maison de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Vilegly, de Combebelle, de Durfort, des Palais, de La Nause, de Félines, de Marsal, de Saint-Martin et de La Treille.

GRAVE (Pierre-Marie, marquis de), général, écrivain, né le 27 septembre 1755, mort à Paris le 16 janvier 1823. Maréchal de camp au moment de la Révolution, et ministre de la guerre du 9 mars au 8 mai 1792, il fut décrété d'accusation, émigra, et reprit du service sous l'Empire. Louis XVIII le nomma pair en 1815.

GRAVE (Seigneurs de la), de la famille de Pujols (Languedoc).

GRAVE (Mme de la), pseudonyme de M. Vaidy.

GRAVELINES, *Gravelingæ*, *Gravelina*, ville maritime et place forte de la Flandre (Nord). Fortifiée par les comtes de Flandre, prise par les Français en 1302, cédée par le traité de Brétigny aux Anglais à qui elle fut enlevée (1377) par Philippe le Hardi duc de Bourgogne, et qui la possédèrent de nouveau au XVe siècle, elle finit par rester aux ducs de Bourgogne et passa avec la Flandre à Charles-Quint et à ses successeurs. Prise par les Français le 29 juillet 1644 après environ deux mois de siége, elle fut reprise le 18 mai 1652 par les Espagnols qui la reperdirent le 30 août 1658.

Le 13 juillet 1558, le maréchal de Termes fut attaqué sous les murs de Gravelines par le comte d'Egmont qui lui fit essuyer une défaite complète. Le maréchal et les principaux chefs de l'armée française furent faits prisonniers. Ce désastre amena le honteux traité de Câteau-Cambrésis.

GRAVELLE (La), château du Maine où en 1423 les Anglais qui venaient de piller l'Anjou furent complétement battus par Jean de Harcourt, comte d'Aumale.

GRAVELLE (Seigneurs de la), de la famille de Choart (Paris).

GRAVELOT (Hubert-François Bourguignon), graveur et dessinateur, élève de Restout, né le 26 mars 1699 à Paris, où il est mort le 20 novembre 1773. Il était frère du célèbre géographe d'Anville.

GRAVERIE (Seigneurs de la), de la famille de la Broise (Normandie).

GRAVEROL (François), antiquaire, né à Nîmes le 11 septembre 1636, y mourut le 10 septembre 1694. Il était protestant, essaya de quitter la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, fut arrêté, et finit par abjurer. Il a laissé de nombreuses dissertations sur divers sujets d'antiquité. = Son fils, Jean, théologien calviniste, né à Nîmes le 28 juillet 1647, mort à Londres en 1718.

GRAVERON (Seigneurs de), branche de la famille de Monestay (Berry).

GRAVESON, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), qui, unie à celle de Tourade, fut érigée en marquisat par lettres d'août 1718, en faveur de J. de Clemens.

GRAVESON (Seigneurs de), branche de la famille de Robin (Provence. = —, branche de la famille d'Amat. A cette branche appartenait Ignace-Hyacinthe Amat de Graveson, théologien, né à Graveson (Bouches-du-Rhône) le 13 juillet 1670, mort à Arles le 26 juillet 1733.

GRAVEURS EN MÉTAUX. Les graveurs en métaux, à Paris, firent d'abord partie de la communauté des orfèvres; mais par lettres patentes enregistrées à la cour des Monnaies le 12 août 1632, ils furent érigés en corporation distincte. Leurs statuts furent confirmés en juin 1660. En 1779, ils étaient au nombre de 127.

GRAVEZON. Voy. Graveson.

GRAVIÈRE (Ludovic de la), pseudonyme de l'abbé de La Bourdonnaye.

GRAVILLE, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure) qui, après avoir été possédée dès le XIIe siècle par la maison de Mallet, passa au XVIe dans la maison de Vendôme, puis fut acquise par Georges de Brancas, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat par lettres de 1627.

GRAVILLE, terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en comté par lettres d'octobre 1685, en faveur de J. Édouard de Poussemothe de Lestoelle.

GRAVILLE (Seigneurs de), de la maison de Dyel (Normandie). = —, de la maison de Petri (Comté-Venaissin).

GRAY, *Gradicum*, ville de Franche-Comté (Haute-Saône). Elle fut au XIVe et au XVe siècle prise et brûlée soit par les compagnies d'aventuriers, soit par les Français, et fut conquise définitivement le 28 fevrier 1674 par Louis XIV, qui s'en était déjà emparé en 1668. (Voy. J. F. Crestin, *Recherches sur la ville de Gray*, 1787, in-8°.)

GRÉASQUE (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Georges d'Olières.

GREAULIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Villeneuve.

GRÉBAN. Voy. Gresban.

GRÉCOURT (L'abbé Jean-Baptiste-Joseph Willart de), né à Tours en 1683, y mourut le 2 avril 1743. Il a laissé des poésies licencieuses, publiées seulement après sa mort en 1747, 2 vol. in-12, souvent réimprimées.

GRÉE (Seigneurs de la), de la famille de Doudart (Bretagne).

GREENWICH, ville d'Angleterre. — Le 14 mai 1596, il y fut signé entre Henri IV et Élisabeth d'Angleterre un traité de confédération et d'alliance contre Philippe II. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

GREFFE, GREFFIER. Les fonctions de greffier, presque aussi anciennes que celles de juge, ne furent organisées en France qu'à une époque relativement moderne. Pendant la période barbare et féodale, le personnage qui rendait la justice, comte, vicomte, viguier ou échevin, se servait, pour aider ses souvenirs, d'un secrétaire toujours choisi parmi les ecclésiastiques (parce que, presque seuls alors, ils savaient écrire) et pour cette raison nommé clerc. Ce clerc n'avait aucun des caractères d'un officier public non plus auprès des tribunaux ecclésiastiques qu'auprès des juridictions laïques. Lorsqu'on attacha plus d'importance aux témoignages de la parole écrite, les secrétaires des magistrats reçurent la désignation générale de scribes et de notaires; ils étaient toujours à la nomination directe du juge. Cependant les profits qu'ils commençaient à tirer de leur emploi éveillèrent l'attention du fisc. Dans les premières années du XIIIe siècle, Philippe le Bel révoqua les aliénations consenties à certaines personnes de toutes notairies, écritures et enregistrements de ce genre, et Philippe V confirma cette mesure en 1316. Cinq ans plus tard, Charles IV décida qu'on les affermerait dans tout le royaume; la dénomination de greffier n'était toutefois pas encore connue. Elle ne se trouve guère en usage avant le milieu du XIVe siècle, et fut réservée alors expressément au greffier du Parlement, par arrêt de cette cour, privilége qui se maintint jusqu'à Louis XII. Charles VI en 1388, Charles VIII en 1493 rendirent des ordonnances contre l'abus qui se renouvelait continuellement d'affermer les greffes avec les bailliages et les sénéchaussées. Enfin, en 1521, François Ier érigea les fonctions de greffier en titre d'office, disposition assez mal observée malgré les ordonnances confirmatives d'Henri II (1554) et de Charles IX (1567). Henri III les réunit au domaine et les vendit avec faculté de rachat, en 1580. Les fonctions des commis que les greffiers prenaient à leurs gages furent aussi érigées en titre d'office en 1577; l'usage prévalut de donner à ces commis le nom de greffiers, de sorte que les véritables greffiers prirent celui de greffiers en chef.

Jusqu'à Charles VIII, il y avait auprès de chaque tribunal un fonds sur lequel les greffiers devaient recevoir leurs émoluments, de façon que la justice fût réellement gratuite; depuis Louis XII, ils perçurent des parties un droit d'expédition.

La création des greffes sous toutes les formes et dans tous les genres devint une des plaies de la monarchie. La liste en est trop longue et fastidieuse pour figurer ici.

GREFVE ou **GRÈVE** (La), terre et châtellenie du Poitou (Vendée), érigée en comté par lettres d'août 1653 en faveur de Louis Servin.

GRÉGOIRE (S.), évêque de Langres vers 506, mort vers 539. Sa fête, le 4 janvier.

GRÉGOIRE *de Tours* (George-Florent), célèbre évêque et chroniqueur, né en Auvergne le 30 novembre 544, mort à Tours le 17 novembre 595. Il était d'une famille patricienne qui avait produit plusieurs sénateurs et évêques, et fut élevé par saint Gall, son oncle, évêque de Clermont. Élu en 573 évêque de Tours, il déploya beaucoup de courage et de fermeté vis-à-vis de Chilpéric et de Frédégonde, donna asile dans l'abbaye de Saint-Martin à Mérovée fugitif, et refusa de le livrer. Il se montra non moins ferme et incorruptible dans le procès de l'évêque Prétextat qu'il défendit et sauva, fut lui-même en butte aux intrigues du comte Leudaste et cité devant un concile où les évêques le mirent hors de cause. Il fut ensuite employé à quelques ambassades et y joua constamment le rôle de conciliateur. Le traité

d'Andelot fut en partie son ouvrage. Mais c'est comme historien que Grégoire de Tours tient la plus grande place. Son *Historia ecclesiastica Francorum*, qui se compose de dix livres et qu'il conduit depuis l'entrée des Francs en Gaule jusqu'à l'avant-dernière année de sa vie, est le plus précieux monument des premiers temps de notre histoire. Il fait profession dès le début de laisser de côté l'art et la rhétorique et de parler un langage vulgaire et grossier, compris de tous. Dans cette langue mieux appropriée à la peinture des temps barbares que le langage fleuri des rhéteurs, il trace des tableaux pleins de naïveté, de force et de vérité. Il rapporte les faits un peu pêle-mêle, vertus et vices, crimes et vertus, avec l'abondance, quelquefois avec la crédulité de la légende, mais avec une impartialité et presque une impassibilité qui garantissent la vérité du tableau. On a encore de Grégoire de Tours plusieurs traités *De gloria Martyrum*, *De gloria Confessorum*, *De miraculis S. Martini*, *De miraculis S. Andreæ; Vitæ patrum*. L'édition la plus complète de ses œuvres a été donnée en 1699, in-fol., par Dom Ruinart. La Société de l'Histoire de France a publié l'*Histoire ecclésiastique*, texte et traduction par MM. Guadet et Taranne, 1836-41, 4 vol. in-8°. M. Bordier a donné pour la même Société, texte et traduction, les *Opuscules* que nous venons d'énumérer. Le même savant a publié chez Didot, 1859-62, 2 vol. in-18, une excellente traduction de l'*Histoire ecclésiastique*, dont il existe encore une traduction dans la collection des Chroniques publiée par M. Guizot.

GRÉGOIRE VIII, anti-pape. Voy. BOURDIN.

GRÉGOIRE XI (Pierre-Roger DE MONTROUX), l'un des papes d'Avignon, né en 1336, au château de Maumont (Corrèze), mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur de Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambou, et neveu de Clément VI, qui le créa cardinal de Sainte-Marie-la-Neuve, à 17 ans. Après la mort d'Urbain V, il fut élu pape le 30 décembre 1370, et fut couronné à Avignon le 5 janvier suivant. Il chercha à faire la paix entre Charles V et Édouard d'Angleterre, proscrivit la doctrine de Raimond Lulle et les *Bégards*, réforma les ordres monastiques, ordonna la résidence aux évêques, soumit les Florentins, et, cédant aux instances de Catherine de Sienne, quitta Avignon et se rendit à Rome (1377) où il mourut.

GRÉGOIRE (Pierre), jurisconsulte, né à Toulouse vers 1540, mort en 1597 ou en 1617.

GRÉGOIRE (L'abbé Henri), homme politique, né à Vého (Meurthe) le 4 décembre 1750, mort à Paris le 28 avril 1831. Il était curé d'Embermesnil quand il fut élu député du clergé lorrain aux États généraux de 1789, où il se montra dès le commencement partisan de la cause populaire et fut l'un des premiers à se réunir au tiers-état. Il adhéra pleinement à la Constitution civile du clergé et exerça, à cette occasion, par ses discours et ses écrits, une grande influence sur le clergé. Élu évêque constitutionnel par les départements de la Sarthe et de Loir-et-Cher, il opta pour le dernier, qui l'envoya comme représentant à la Convention. Ce fut sur sa rédaction que fut décrétée l'abolition de la royauté. Lors du procès de Louis XVI, Grégoire, alors en mission à Chambéry, adressa à l'Assemblée une lettre où il demandait la condamnation du roi, lettre qui fut dénaturée plus tard et devint le sujet des accusations les plus violentes contre lui. Revenu à Paris, et nommé membre du comité de l'instruction publique, il rendit d'immenses services, et c'est principalement à lui que l'on doit la création de l'Institut, dont il fut appelé à faire partie, du Bureau des longitudes, du Conservatoire des arts et métiers, de l'organisation des bibliothèques publiques, etc. A l'Assemblée constituante, il avait fait accorder les droits civiques aux juifs et aux hommes de couleur; à la Convention, il fit abolir la traite et l'esclavage. Proclamant hautement ses opinions catholiques, il refusa de donner sa démission d'évêque, et fut plus tard l'un des premiers à réclamer la réouverture des églises. A la clôture de la Convention, Grégoire entra au conseil des Cinq-Cents, et, après le 18 brumaire, au Corps législatif, d'où (1800) il passa au sénat. Là il fit une constante mais impuissante opposition à Napoléon dont il fut l'un des premiers à voter la déchéance. En 1818, le département de l'Isère l'envoya à la Chambre, mais le parti royaliste fit annuler son élection. Depuis lors il vécut dans la retraite. Pendant sa dernière maladie, l'archevêque de Paris lui fit refuser les sacrements, à moins qu'il ne rétractât le serment civique prêté à l'Assemblée constituante. Grégoire refusa et put cependant être administré par l'abbé Guillon. Le service religieux fut célébré, grâce à l'intervention de l'autorité civile. Sous l'Empire, Grégoire avait été créé comte et commandeur de la Légion d'honneur, et de ce dernier titre il donna sa démission motivée en 1822. — Des nombreux écrits, la plupart de circonstance, publiés par Grégoire, nous citerons seulement : *Essai sur les arbres de la liberté*, 1794, in-24, rare, réimprime en 1831; *De la littérature des Nègres*, 1808, in-8°; *Histoire des sectes religieuses*, 1810, 2 vol. in-8°; 1828-1845, 6 vol. in-8°; *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres princes*, 1824, in-8°; *Histoire du mariage des prêtres en France*, 1826, in-8°; *Mémoires*, publiés par H. Carnot, 1837, 2 vol. in-8°.

GRÉGORIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Surgères.

GREGORJ ou **GREGORY** (Jean-Charles), magistrat, écrivain, né à Bastia le 4 mars 1797, mort à Pietra-Pola (Corse) le 27 mai 1852.

GRELLET DU MAZEAU (Jean-Baptiste-Michel), jurisconsulte, né à Aubusson (Creuze) le 10 juin 1777, mort à Limoges le 25 avril 1852.

GRELOT (Guillaume-Joseph), dessinateur, voyageur, né vers 1630. On lui doit les dessins du voyage de Chardin qu'il avait accompagné en Perse, et ceux d'un voyage à Constantinople, qu'il publia lui-même en 1680, Paris, 1 vol. in-4°.

GREMONVILLE, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en marquisat par lettres de novembre 1695 en faveur de Nicolas Bretel, seigneur de Gremonville, président au parlement de Rouen, ambassadeur à Rome et à Venise (1643-1647). Ses négociations sont conservées à la Bibliothèque impériale où se trouve aussi sa correspondance avec Boulliau. = Son frère, commandeur de l'ordre de Malte, envoyé extraordinaire du roi près de l'empereur (1671), mort à Paris le 1er décembre 1686.

GRENADE, ville d'Espagne. Le 11 novembre 1500, il y fut signé entre Louis XII, d'une part, et Ferdinand et Isabelle, un traité pour la conquête et le partage du royaume de Naples.

GRENADE (Ile de la), une des Antilles anglaises. Elle fut prise le 4 juillet 1779 par le comte d'Estaing qui était à la tête de 25 vaisseaux et qui, deux jours après, soutint un long combat contre une flotte anglaise qu'il força à la retraite.

GRENADIER. Ce nom appliqué aux soldats d'élite, porteurs de grenades, paraît avoir été employé pour la première fois en 1667. Il y avait d'abord quatre grenadiers par compagnie, puis en 1670 on les réunit en une seule compagnie. En 1741, on organisa des bataillons de grenadiers.

Depuis la Révolution, bien que la grenade ait cessé d'être en usage, le nom de grenadiers a été donné aux compagnies d'élite. Il y avait aussi dans la maison du roi des grenadiers à cheval établis en 1676.

La grenade, suivant de Thou, aurait été inventée et employée pour la première fois en 1588, mais son invention et son usage paraissent remonter beaucoup plus haut.

GRENAILLES (François), sieur de Chatonnière, écrivain, né en 1616 à Uzerche (Corrèze), mort en 1680.

GRENAN (Bénigne), poëte latin, né à Noyers (Yonne) vers 1680, mort à Paris le 13 mai 1723.

GRENELLE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Pimont (Bourgogne).

GRENELLE (Conspiration du camp de). C'est le nom que l'on donne à une tentative faite le 9 novembre 1795 (23 fructidor an v) par une bande de six à sept cents hommes appartenant au parti ultra-révolutionnaire, pour soulever contre le Directoire les troupes campées dans la plaine de Grenelle. Mais elles restèrent fidèles au gouvernement. Plusieurs des conjurés furent tués; un grand nombre furent blessés, et 132 accusés comparurent devant une commission militaire. Différents jugements condamnèrent à mort 31 de ces malheureux, qui furent fusillés dans la plaine même de Grenelle.

GRENETIÈRE (La), abbaye de bénédictins, en Poitou, diocèse de Luçon, fondée au XIIe siècle.

GRENET (L'abbé), géographe, né vers 1750, mort après 1789.

GRENEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Murdrac ou Meurdrac (Normandie).

GRENIER, famille de Guienne, d'où sont sortis les marquis de Lantil et les seigneurs de Todias.

GRENIER (Jacques-Raymond), navigateur, né à Saint-Pierre (Martinique), le 28 juin 1736, mort à Paris en janvier 1803. — *Mémoires de la campagne de découvertes de M. le chevalier Grenier*, 1770, in-4°.

GRENIER (Le comte Paul), général, né à Sarrelouis, le 29 janvier 1768, mort à Morambert (Haute-Saône) le 18 avril 1827. On a publié de lui, en 1800, une *Correspondance* avec Jourdan, Kléber, Ernouf, etc., pour les campagnes de 1795 et 1796, in-8°.

GRENIER (Le baron Jean), jurisconsulte et magistrat, né à Brioude (Haute-Loire) le 16 septembre 1753, mort à Riom le 31 janvier 1841. Il fut successivement membre du conseil des Cinq-Cents (1798), du Tribunat et du Corps législatif (1807), procureur général, puis (1819) président à la Cour de Riom, pair de France (1832), et (1834) membre de l'Académie des sciences morales.

GRENIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Vaucenné (Maine).

GRENIERS À SEL. On appelait ainsi et les bureaux établis pour la vente du sel et les tribunaux qui jugeaient en première instance les affaires relatives à la gabelle.

GRENOBLE, *Cularo, Gratianopolis*, ancienne capitale du Dauphiné, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Isère. Elle faisait, sous les Romains, partie de la Viennoise. Des Burgondes elle passa aux rois Francs, et soutint un siége contre les Lombards, qui furent battus par Mummolus (575). Dans les derniers temps du royaume de Bourgogne, elle fut possédée par les évêques de Grenoble, qui finirent par être forcés de reconnaître la suzeraineté des Dauphins de Viennois. Durant les guerres religieuses du XVIe siècle, elle tomba tour à tour au pouvoir des protestants et des catholiques. En dernier lieu, elle fut assiégée par Lesdiguières, qui s'en empara au bout de vingt-cinq jours, en décembre 1574.

Grenoble possédait un parlement, une chambre des comptes, une cour des aides, une intendance, une généralité, un hôtel des monnaies, etc. Son évêché, qui date de la seconde moitié du IVe siècle, a été suffragant de Vienne jusqu'en 1790 où il fut placé dans la province ecclésiastique de Lyon, à laquelle il appartient encore aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE GRENOBLE. — Domninus, 381. — Diogène. — Enoch. — Sébastien. — Vitalien. — Cypriaque. — Videntius. — Victure, 515 et 517. — Ursule, 538. — Syagrius, 555 et 567. — Hesychius Ier, 573 et 585. — Clair, 650. — S. Ferjeux. — Boson. — Hesychius II. — Austrobertus, 699. — Rey. — Ragnomare. — Austoricus. — Corbus. — Léopard. — Ardentius. — Odelard. — Radolde. — Suspectus. — Ebrolde. — Adalulphe. — Ebbon, 855 et 860. — Bernaire, 869 et 882. — Isaac. — Aucher, 944. — Isaire. — Humbert d'Albon, 991 et 1025. — Malon. — Artaud, 1044. — Pons Ier. — Pons II, 1076. — S. Hugues Ier de Châteauneuf, 1080-1er avril 1132. — Hugues II, 1132-vers 1150. — Othmare, vers 1158. — Godefroi, 1161. — Jean Ier, vers 1172-vers 1219. — Guillaume Ier, 1221. — Suffroi, 1223 et 1228. — Pierre Ier, vers 1237-vers 1250. — Faucon, vers 1251-1266. — Guillaume II de Sassenage, 1266-1336. — Jean II de Chissey, 1337-1350. — Rodolphe, 16 oct. 1350-vers 1380. — François Ier, cardinal de Conzié et archevêque de Narbonne, vers 1380-1388. — Aymon de Chissey, 31 janv. 1388-vers 1445. — Sybond Allemand, vers 1450-20 janv. 1477. — Josse de Sillinon, 1478-1484. — Laurent Ier Allemand, 1485-vers 1530. — Laurent II Allemand, vers 1530-5 sept. 1561. — François II d'Avançon, 1562-1574. — François III Fléhard, 1575-1606. — Jean III de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, juillet 1607-mai 1619. — Alphonse de la Croix d'Ornacieu, 1619-1620. — Pierre II Scarron, 27 mars 1621-1670. — Étienne, cardinal Le Camus, janv. 1671-12 sept. 1707. — Ennemond Allemand de Montmartin, 1707-nov. 1719. — Paul de Chaulnes, 8 janv. 1721-22 oct. 1725. — Jean IV de Caulet, déc. 1725-27 sept. 1771. — Jean V de Cayrol de Madaillan, 1771-1779. — Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, 1779-1788. — Henri-Charles du Lau d'Almans, 19 avril 1789-1790. — *Joseph Pouchot, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1792. — *Henri Reymond, évêque constitutionnel*, 1792-1793. — Claude-Simon, 8 août 1802-1826. — Philibert de Bruillard, 28 déc. 1825. — Jacques-Marie-Achille Ginoulhiac, 9 déc. 1852.

INTENDANTS DE GRENOBLE. — Fr. Bochart Sarron de Champigny, 1660-1666. — Fr. Dugué, 1666 à 1679. — H. Lambert d'Herbigny, février 1679-1682. — P. Cardin le Bret de Flacourt, mars 1683-1686. — Pierre de Bérulle, 1694-1699. — J. Et. Bouchu, 1699-1706. — Nic. Prosper Bauyn d'Angervillers, 1706-1716. — Gasp. Moïse de Fontanieu, 1724-1740. — L. J. Bertier de Sauvigny, 1740-1744. — P. J. François de la Porte, 1744-1761. — Pajot de Marcheval, 1761-1784. — Case de la Bove, 1784-1790.

BIBLIOGRAPHIE : Cl. Expilly, ***Traité de l'antiquité de Grenoble***, 1619; Guy Allard, ***Les anciennes inscriptions de Grenoble***, 1683, in-4°; Champollion-Figeac, ***Antiquités de Grenoble***, 1807, in-8°; J. J. A. Pitot, ***Histoire de Grenoble***, 1830, in-8°; *Gallia Christiana*, tom. XVI.

GRENOTIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Biré (Bretagne).

GRÉOUX, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui, après avoir appartenu aux maisons de Trans et de Glandèves, passa dans la famille d'Audiffret, et fut érigée en marquisat par

lettres de septembre 1702 en faveur de Jérôme d'Audiffret, secrétaire du roi.

GRÉOUX (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Clapier.

GRESBAN ou **GRÉBAN** (Arnoul), poëte, né à Compiègne, mort dans la seconde moitié du xve siècle. Il a composé, entre autres, un mystère de la *Passion*, qui a joui d'une grande célébrité. = Son frère, SIMON, est l'auteur d'un mystère des *Actes des Apôtres*, 1536, 2 vol. in-fol., plusieurs fois réimprimé.

GRESLON (Adrien), jésuite, missionnaire en Chine, né à Périgueux en 1618, mort en 1697. — *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares*, 1661, in-8°.

GRESELY (Gabriel), peintre de genre, né à L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs) au commencement du XVIIIe siècle, mort à Besançon en 1756. Il y a de lui huit tableaux au musée de Besançon et quatre au musée de Dijon.

GRÉSOLLES (Seigneurs de), branche de la maison de Gayardon (Forez).

GRESSET (Jean-Baptiste-Louis), l'un des plus charmants poëtes de notre littérature, auteur comique, né à Amiens en 1709, mort en juin 1777. Il fut élevé par les jésuites et vint achever ses études au collége Louis-le-Grand. C'est là qu'il composa, à 24 ans, son poëme badin de *Vert-Vert*, chef-d'œuvre de finesse, de grâce et d'esprit. L'ouvrage courut manuscrit, fit événement dans le monde littéraire, et valut à son auteur une disgrâce : la sœur d'un ministre, supérieure d'un couvent de Visitandines, crut son ordre offensé par les piquantes peintures de *Vert-Vert*, et Gresset fut relégué au collége de la Flèche. Il portait l'habit de jésuite, mais ne tarda pas à le quitter pour vivre librement dans le monde. Déjà il avait ajouté à *Vert-Vert* d'autres compositions pleines de grâce : *le Carême impromptu*, *le Lutrin vivant*, *les Ombres*, *la Chartreuse*. Il voulut aborder le théâtre et donna deux tragédies faibles : *Édouard III* (1740) et *Sydney* (1745), mais il obtint le plus brillant succès avec sa comédie du *Méchant* (1747), une des meilleures que le XVIIIe siècle ait produites. En 1748, il fut reçu à l'Académie française. Peu après il se retira dans sa ville natale, où il fonda, avec l'autorisation du roi, une académie. Faible de caractère, Gresset se livra dès lors à l'influence de l'évêque d'Amiens, Lamotte. Celui-ci lui fit rétracter publiquement tout ce qu'il avait publié et brûler tous les manuscrits qui n'avaient pas encore vu le jour. On a retrouvé de Gresset : *l'Abbaye*, *le Chartreux*, *l'Épître sur l'égalité*, *la Requête au Roi* et *le Parrain magnifique*, publié en 1810.

GRESSY (Seigneurs de), branche de la famille de Frémont (Languedoc). = —, de la famille de Lécuyer (Picardie).

GRESTAIN, *Grestanium*, abbaye de bénédictins, en Normandie (Eure), diocèse de Lisieux, fondée en 1040.

GRETERIN (Théodore), directeur de la division des douanes au ministère des finances, membre de l'Institut, sénateur, né en 1792, mort en mai 1861.

GRÉTRY (André-Ernest-Modeste), célèbre compositeur, membre de l'Institut (1796), né le 11 février 1741, à Liége, mort le 24 septembre 1813, à Montmorency (Seine-et-Oise). Après avoir séjourné à Rome de 1759 à janvier 1767, il vint s'établir à Paris, où, en août 1769, il donna à la Comédie italienne *le Huron*, qui eut un immense succès, et, depuis cette époque, ses productions, jouées sur divers théâtres de Paris, se suivirent rapidement. — *le Vendemiatrice*, au théâtre Aliberti, à Rome (1765); *Isabelle et Gertrude*, à Genève (1767); *le Huron* (1769); *Lucile* (1769); *le Tableau parlant* (1769); *Sylvain* (1770); *les deux Avares* (1770); *l'Amitié à l'épreuve* (1771); *Zémire et Azor* (1771); *l'Ami de la Maison* (1772); *le Magnifique* (1773); *Céphale et Procris* (1773); *la Rosière de Salency* (1774); *la fausse Magie* (1775); *les Mariages samnites* (1776); *Matroco* (1778); *le Jugement de Midas* (1778); *les trois Ages de l'Opéra* (1778); *les Événements imprévus* (1779); *Aucassin et Nicolette* (1780); *les Filles pauvres* (1780), *Andromaque* (1780); *Émilie* (1781); *la double Épreuve* (1782); *l'Embarras des richesses* (1782); *la Caravane du Caire* (1783); *Thalie au nouveau Théâtre*, pour l'ouverture du Théâtre-Favart (1783); *Théodore et Paulin*, aliàs *l'Épreuve villageoise* (1783); *Richard Cœur de Lion* (1784); *Panurge dans l'île des Lanternes* (1785); *les Méprises par ressemblance* (1786); *le comte d'Albert* (1787); *la suite du comte d'Albert* (1787); *le Prisonnier anglais* (1787), repris en 1793 sous le titre de *Clarice et Belton; le Rival confident* (1788); *Amphitryon* (1788); *Aspasie* (1789); *Raoul Barbe-Bleue* (1789); *Pierre le Grand* (1790); *Guillaume Tell* (1791); *Basile* (1792); *les deux Couvents* (1793); *Denys le Tyran* (1794): *Joseph Barra* (1794); *Callias* (1794); *Anacréon chez Polycrate* (1797); *Lisbeth* (1797); *Elisca* (1799); *le Barbier du Village* (1799); *le Casque et les Colombes* (1801); *Delphis et Mopsa* (1803). Il a laissé en manuscrits *Alcindor et Zaïde; Ziméo; Zelmar; Électre; Diogène et Alexandre.* A cette liste il faut ajouter quelques morceaux de musique d'église, des symphonies, des quatuors, des sonates, etc. Il a en outre publié des *Mémoires sur la Musique*, 1797, 3 vol. in-8°; une *Méthode pour apprendre à préluder*, 1802, in-8°, et un ouvrage politique, *la Vérité*, 1802, 3 vol. in-8°. = Son neveu, ANDRÉ-JOSEPH, auteur dramatique, né à Boulogne-sur-Mer le 20 novembre 1774, mort le 19 avril 1826.

GREUZE (Jean-Baptiste), célèbre peintre, né à Tournus (Saône-et-Loire) le 21 août 1725, mort au Louvre le 21 mars 1805. Il commença ses études sous un peintre lyonnais qui l'emmena plus tard à Paris, où il travailla assidûment à l'Académie. Son tableau du *Père de famille commentant la Bible* commença sa réputation. Il avait été agréé à l'Académie le 28 juin 1755, lorsqu'il partit pour Rome avec l'abbé Louis Gougenot. A son retour il éprouva quelques difficultés et ne fut reçu à l'Académie que comme peintre de genre en 1769. — *Sévère et Caracalla; l'Accordée de village; la Malédiction paternelle; le Fils puni; la Cruche cassée; Portrait de l'auteur; Portrait d'Étienne Jeaurat;* deux *études* de jeune fille (musée du Louvre); *Tête de jeune fille*; *Portrait du comte Strogonoff, enfant* (musée de Besançon); *Jeune Fille avec un chien; Tête de villageoise* (musée de Dijon); *Mme de Pompadour* (galeries d'Hamptoncourt, Angleterre). Les tableaux de Greuze sont poussés aujourd'hui dans les ventes à des sommes énormes.

GRÈVE, pièce d'armes destinée à la défense de la jambe, qu'elle enveloppait complétement.

GRÈVE (Seigneurs de la), branche de la maison de Chabot. — Voy. GREFVE.

GREVÉ (Victor), pseudonyme d'Ant. Fusi.

GREVEDON (Pierre-Louis-Henri), peintre, graveur, lithographe, élève de Regnault, né à Paris le 17 octobre 1776, mort le 1er juin 1860.

GRÉVIN (Jacques), poëte, auteur dramatique, médecin, calviniste, né à Clermont (Oise) en 1538, mort à Turin le 5 novembre 1570. On a, entre autres, de lui : *l'Olympe*, 1560, in-8°, rare; *Théâtre*, 1562, in-8°, rare; on y trouve : *César*, tragédie; *la Trésorière*, comédie; *les Esbahis*,

comédie, réimprimée dans le tome IV de *l'Ancien Théâtre français* de la *Bibliothèque elzévirienne.*

GREZ (Seigneurs de), de la famille de Le Roux (Normandie).

GREZIEUX, terre et seigneurie du Lyonnais (Rhône), érigée en baronnie par lettres du 3 novembre 1650 en faveur de Jean de Ganguière, seigneur de Grezieux.

GREZIN (Jacques), poëte, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. — *Advertissement fait à l'homme*, 1565, in-4°, rarissime.

GRIBEAUVAL. Par lettres de mai 1681, les terres et seigneuries de Saint-Maixant, de Gibaut, de Trempus et d'Hupy furent réunies et érigées en marquisat, sous le nom de Gribeauval, en faveur d'Augustin de Grouches.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste VAQUETTE DE), célèbre général d'artillerie, né à Amiens le 15 septembre 1715, mort à Paris le 9 mai 1789. Capitaine au corps des mineurs (1752), lieutenant-colonel (1757), il passa, sur la demande de l'impératrice, au service de Marie-Thérèse, qui le nomma général de bataille, et il défendit, contre le grand Frédéric (1762), la ville de Schweidnitz, qu'il ne rendit qu'après 63 jours de tranchée ouverte. Ce fait d'armes lui valut le titre de feld-maréchal-lieutenant. A la paix, il rentra en France, où il fut nommé (1765) lieutenant général et (1776) premier inspecteur de l'artillerie. Il opéra dans le matériel et dans l'organisation de notre artillerie les améliorations et les réformes qui placèrent ce corps au premier rang dans les armées d'Europe, et qui préparèrent les triomphes militaires de la République. On trouve les travaux de Gribeauval dans un ouvrage qui n'a été tiré qu'à 120 exemplaires et qui est intitulé : *Table des constructions des principaux attirails de l'artillerie*, 1792, 3 vol. in-fol.

GRIBOURDON (Le P.), pseudonyme de Junquières.

GRIESHEIM, village de la Hesse, où au mois d'avril 1797 les Autrichiens furent battus par l'armée de Moreau.

GRIFFET (Henri), jésuite, historien et théologien, né à Moulins (Allier) le 9 octobre 1698, mort à Bruxelles le 22 février 1771. Il a donné, outre une édition de *l'Histoire de France* du P. Daniel, (augmentée d'une histoire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, 1755-1758, 4 volumes in-4°) : *Traité des différentes preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, 1769, in-12; *Histoire de Tancrède de Rohan*, 1767, in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France*, 1777, 2 vol in-12. = Son neveu, Antoine-Gilbert GRIFFET DE LA BEAUME, littérateur, né à Moulins le 21 novembre 1756, mort le 18 mars 1805.

GRIFFON ou **GRIPPON**, troisième fils de Charles Martel et de sa seconde femme Sonichilde, né en 726, tué dans la Maurienne en 753. A la mort de son père, il fut dépouillé par ses frères Carloman et Pépin des domaines qui lui avaient été donnés, et enfermé. Rendu à la liberté par Pépin (747), qui lui assigna des revenus considérables, il se révolta contre lui (748) avec l'aide des Wendes et des Frisons. Battu et fait prisonnier, il n'en reçut pas moins le Mans et douze comtés pour apanage, mais en 751 il se retira à la cour de Waifre, duc d'Aquitaine, et, ayant cherché à rejoindre Astolphe, duc de Lombardie, qui se disposait à passer les Alpes, il fut surpris et tué par Théodouin, comte de Vienne, et Frédéric, comte de la Bourgogne transjurane.

GRIGNAN (Seigneurs de), branche de la maison d'Adhémar.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de SÉVIGNÉ, comtesse de), née en 1648, morte le 13 août 1705. Fille de Mme de Sévigné et mariée en 1669 au comte de Grignan, lieutenant général de Provence et veuf pour la seconde fois, elle vécut souvent loin de sa mère dont nous devons les admirables lettres à cette séparation. On n'a conservé de Mme de Grignan que quelques lettres et un *Résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu.* Elle était grand partisan de Descartes. Elle laissa deux filles, dont l'une, Marie-Blanche, que Mme de Sévigné appelait *ses petites entrailles*, fut religieuse, et l'autre, Pauline, devint la spirituelle marquise de Simiane, dont on a aussi publié quelques lettres.

GRIGNÉ (Seigneurs de), de la maison de Pioger (Bretagne).

GRIGNOLS ou **GRAINOL**, en Périgord (Dordogne), terre et seigneurie qui fut érigée en comté par lettres de septembre 1613 en faveur de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais.

GRIGNON, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée d'abord en châtellenie, par lettres de mars 1585, en faveur de Pompone de Bellièvre, puis, avec adjonction de divers fiefs, en marquisat en faveur d'un autre Pompone de Bellièvre, par lettres de janvier 1651.

GRIGNON (Seigneurs de), branche de la famille de Potier.

GRIGNON (Pierre-Clément), métallurgiste et antiquaire, correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions, né à Saint-Dizier le 24 août 1723, mort à Bourbonne le 2 août 1784.

GRILLE, famille de Provence, originaire de Gênes. D'elle sont sortis les seigneurs de Roubiac et d'Estoublon. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

GRILLE (François-Joseph), écrivain, né à Angers le 29 décembre 1782, mort à l'Étang-sous-Marly (Seine-et-Oise) le 12 décembre 1855.

GRILLE. Voy. MARTINS (Des).

GRILLET, famille du Comté-Venaissin, originaire de Bresse et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Trivier, de Taillades, de Cassillac, de Brissac, de Bremien et de Monthulé en Normandie, de Pomiers, et les seigneurs de la Sardière, branche bâtarde des comtes de Saint-Trivier. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

GRILLET (Jean), jésuite, missionnaire, né vers 1630, mort vers 1676. Il explora en 1674 la Guyane et laissa de son voyage un journal inséré dans les tomes II et IV de la *Relation de la rivière des Amazones*, par Gommeville, 1679-1680.

GRILLET (René), horloger de Paris et mécanicien, vivait au XVIIe siècle. — *Nouvelle machine arithmétique*, 1678; *Curiosités mathématiques*, 1673.

GRILLET (Jean-Louis), érudit, né à La Roche (Savoie), le 16 décembre 1756, y mourut le 11 mars 1812.

GRILLOT (Jean-Joseph), théologien janséniste, né le 26 mars 1708 à Chablis (Yonne), où il est mort le 30 septembre 1765.

GRILLOT, paysan de Chaillot, pseudonyme de Fougeret de Monbron.

GRIMALDI, maison originaire de Gênes. D'elle sont sortis les seigneurs d'Antibes et de Corbons, les seigneurs et princes de Monaco, ducs de Valentinois, les barons et comtes de Bueil, les barons de Montaler, les seigneurs de Tourette et du Reveste. Armes : *Fuselé d'argent et de gueules, de 15 pièces posées en pal* 5.5.5. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

GRIMALDI (Luca de), poëte provençal, né à Grimaud (Provence) en 1273, mort en 1308.

GRIMAREST (Jean-Léonor LE GALLOIS de), écrivain, né à Paris en 1759, y mourut le 23 août 1713. Il n'est plus connu que par sa *Vie* de Molière, 1705, in-12, souvent réimprimée. = Son fils, CHARLES-HONORÉ, grammairien, né vers le milieu du XVIIIe siècle.

GRIMAUD, baronnie de Provence (Var) érigée en marquisat par lettres d'avril 1627 en faveur d'Esprit Alard, sieur d'Esplan, et qui passa ensuite dans la maison de Castellane.

GRIMAUD (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence). = —, de la maison de Vesc (Dauphiné).

GRIMAUD (Jean-Charles-Marguerite-Guillaume de), médecin, professeur à la faculté de Montpellier, né en 1750 à Nantes, où il est mort le 5 août 1789.

GRIMAUDET (François), jurisconsulte, né à Angers en 1520, mort le 20 août 1580.

GRIMM (Frédéric-Melchior, baron de), critique et littérateur, né à Ratisbonne le 26 décembre 1723, mort à Gotha le 19 décembre 1807. Il vint à Paris comme gouverneur des enfants du comte de Schomberg, et fut ensuite lecteur du duc de Saxe-Gotha. Le goût de la musique le rapprocha de Rousseau (1749), qui le mit en rapport avec Diderot, d'Alembert, d'Holbach et Mme d'Épinay. Plus tard Grimm supplanta et desservit Rousseau auprès de cette dernière. Nommé secrétaire du duc d'Orléans, il fut choisi par le duc de Saxe-Gotha, l'impératrice de Russie et plusieurs princes d'Allemagne, comme correspondant littéraire. A ce titre, il leur rendit compte pendant 37 ans (1753-1790) de tous les ouvrages publiés en France. Cette *Correspondance littéraire*, où il fut souvent aidé ou suppléé par Diderot et Raynal, se distingue par la vivacité, le piquant, l'originalité et l'étendue des vues. Elle prend place parmi les plus précieux mémoires du XVIIIe siècle. Le duc de Saxe-Gotha récompensa Grimm en le nommant baron et son envoyé en France, où il resta en cette qualité jusqu'en 1790. Il quitta alors Paris, avec le corps diplomatique, pour se retirer à Gotha. En 1795, l'impératrice de Russie le choisit pour son ministre plénipotentiaire près des États du cercle de Basse-Saxe. Il se démit de ces fonctions sous Paul Ier, et revint achever sa vie à Gotha. — Sa *Correspondance* a été publiée en 1812-1814, 17 vol. in-8°, et réimprimée 1829-1831, 15 vol. in-8°. Un supplément parut en 1829, in-8°, sous le titre de *Correspondance inédite*. On a encore de Grimm *le petit Prophète*, composé pour la défense de la musique italienne, lors de l'arrivée à Paris des bouffes italiens.

GRIMOALD, maire du palais d'Austrasie, mort à Paris en 656. Il succéda à son père Pépin *le Vieux* (642), essaya, à la mort de Sigebert III (656), de proclamer roi son propre fils, mais les seigneurs soulevés les livrèrent à Clovis II, qui les fit mourir tous les deux.

GRIMOALD, maire du palais de Neustrie, second des fils de Pepin d'Héristal, tué en 714 à Liége.

GRIMOARD, maison du Gévaudan, fondue dans celle du Roure et de Thubière-Caylus et d'où sont sortis les seigneurs de Beaumont et de Brisson. Armes : *d'azur, au chêne d'or, les branches entrelacées.*

GRIMOARD (Le général Philippe-Henri, comte de), historien et tacticien, né à Verdun vers 1750, mort en 1815.— *Histoire des dernières campagnes de Turenne*, 1780, 2 vol. in-fol.; *Lettres et Mémoires de Turenne*, 1782, 2 vol. in-fol.; *Correspondance du maréchal de Richelieu*, 1789, 2 vol. in-8°; *Lettres et Mémoires de Gustave-Adolphe*, 1790; *Collection de pièces sur l'expédition de Minorque*, 1798, in-8°, rare; *Mémoires de Campion*, 1806, in-8°; *Œuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. in-8°; *Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé*, 1806, in-8°. = Son frère, NICOLAS, amiral, gouverneur du Sénégal et des Iles-sous-le-vent, né à Fontenay-le-Comte le 25 janvier 1743, mort sur l'échafaud à Rochefort le 8 février 1794.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Alexandre-Balthazar-Laurent), littérateur et gastronome, né à Paris le 20 novembre 1758, mort en janvier 1838. — *L'Almanach des Gourmands* (1803-1812); le *Manuel des Amphitryons* (1808); *Peu de chose* (1788); *l'Alambic littéraire* (1803); *les Petites Affiches* (1800-1806).

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, pseudonyme de Rivarol et de Champcenetz.

GRIMONVILLE, maison de Normandie, d'où sont sortis les barons de L'Archant.

GRIMOU, **GRIMOUX** ou **GRIMOUD** (Jean-Alexis), habile portraitiste, né à Romont en Suisse (canton de Fribourg), mort à Paris vers 1740. Il était fils d'un cent-suisse de la garde du roi. Agréé à l'Académie de peinture en 1705, il en fut exclu en 1709. — *Un Buveur; une Pèlerine; Portrait de l'auteur;* deux *Portraits* de militaires (musée du Louvre); *Jeune femme; David tenant l'épée de Goliath* (musée de Besançon); *un Joueur de fifre* (musée de Dresde).

GRINBERGHEN (Le prince de), pseudonyme de l'abbé Pic.

GRINGOIRE, **GRINGORE** ou **GRINGON** (Pierre), poëte satirique, né vers 1475, mort vers 1544. Il était Lorrain, suivant les uns, Normand, suivant d'autres. Chargé par Louis XII d'écrire contre Jules II, il dirigea contre ce pape la violente satire : *La Chasse du cerf des cerfs* (*servus servorum Dei*) [1510]; la sotie du *Prince des sots et de la Mère sotte* et la moralité de l'*Homme obstiné*, jouées aux Halles de Paris, le mardi gras 1511. Une édition complète de Gringore (par M. d'Héricault) devait faire partie de la *Bibliothèque elzévirienne*. Il n'en a paru que 2 volumes.

GRINGONNEUR (Jacquemin), miniaturiste de la fin du XVe siècle.

GRINNICUM, Grasse.

GRIOLET (Jean-Michel-Antoine), naturaliste, né à Nîmes en 1763, mort à Gênes en 1806.

GRISAC (Seigneurs de), de la maison du Roure (Gévaudan).

GRISAR (Albert), compositeur, élève de Reicha, né à Anvers le 26 décembre 1808, mort le 5 juin 1869. — De ses nombreux opéras-comiques nous citerons : *le Carillonneur de Bruges* (1852); *l'Eau merveilleuse* (1844); *Gilles ravisseur* (1849); *Bonsoir, monsieur Pantalon* (1852); *le Chien du Jardinier* (1855), à l'Opéra-Comique; *la Chatte merveilleuse*, au Théâtre-Lyrique (1855), et une foule de romances dont la première, *la Folle*, eut un immense succès.

GRISE (La). Voy. BERTHAULT.

GRISEL (Jean), poëte, né à Rouen, mort après 1599. = — (L'abbé Joseph), écrivain ascétique, né à Cherbourg en 1703, mort à Versailles le 21 janvier 1787.

GRISOLLE (Auguste), médecin, professeur à la faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine, né à Fréjus le 10 février 1811, mort à Paris en février 1869.

GRISSE-GOUVET (Seigneurs de), de la maison de Le Groing (Berry).

GRIVAUD DE LA VINCELLE (Claude-Madeleine), archéologue, né à Châlons-sur-Saône, le 5 septembre 1762, mort à Paris le 4 décembre 1819. — *Antiquités gauloises et romaines*, 1807,

in-4°; *Recueil de monuments antiques*, 1817, 2 vol. in-4°; *Arts et métiers des anciens*, 1819, in-fol.

GRIVEL, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Grossauve, de Saint-Aubin, de Mongoubelin, de Pesselières et d'Ourouer. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par La Thaumassière.)

GRIVEL (Jean), jurisconsulte, né le 15 mars 1560 à Lons-le-Saulnier, mort à Bruxelles le 14 octobre 1624.

GRIVEL (Guillaume), littérateur, né à Uzerche (Corrèze) le 16 janvier 1735, mort à Paris le 19 octobre 1810. — *L'Ile inconnue*, 1783-87, 6 vol. in-12, souvent réimprimée.

GROCHOW, localité de Pologne, où le 24 avril 1809 Poniatowski battit les Autrichiens.

GROGNET ou **GROSNET** (Pierre), poëte, chroniqueur, né à Toucy (Yonne), mort vers 1540.

GROGNIER (Louis-Farcy), vétérinaire, né à Aurillac le 20 avril 1775, mort à Lyon le 7 octobre 1837.

GROIGNARD (Antoine), ingénieur de la marine, né le 4 février 1727, à Solliès (Var), mort à Paris en 1797.

GROING (Le), maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Villebouche, de la Pouvrière, de Chalus (ou Chaslus), de Sauzay, de Treignat, de la Motte au Groing, de Grisse-Gouvet, de Saint-Sauvier et de la Romagère. Armes : *d'argent à trois têtes de lion de gueules, arrachées et couronnées d'or*, 2 *et* 1, *à un croissant montant d'azur mis en cœur*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

GROING DE LA MAISONNEUVE (Françoise-Thérèse-Antoinette, comtesse du), femme de lettres, née à Bruyères (Vosges) le 11 juin 1764, morte le 12 mars 1837.

GROLÉE, baronnie du Bugey (Ain). Elle a donné son nom à une ancienne maison qui fut érigée en comté le 29 juin 1580 par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en faveur de Claude, baron de Grolée. De cette maison sont sortis les seigneurs de Virville ou Viriville, de Mespieu, de Peyre et de Marchastel. Armes : *gironné d'or et de sable de* 8 *pièces*. (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.) — A cette maison appartenait Humbert de GROLÉE, seigneur de Virville, capitaine du XVe siècle, sénéchal et gouverneur de Lyon, maréchal du Dauphiné (1429), né vers la fin du XIVe siècle, à Lyon, où il mourut le 23 décembre 1434.

GROLIER, famille originaire d'Italie et d'où sont sortis les seigneurs de Belair, de Servière et du Soleil. A cette famille appartenait Jean GROLIER DE SERVIÈRE, célèbre bibliophile, né à Lyon en 1479, mort à Paris en octobre 1565. Il fut intendant général de l'armée française en Italie, lors de la conquête du Milanais par François Ier, puis l'un des quatre trésoriers généraux de France, et remplit diverses missions importantes à Rome. Il avait réuni une riche collection de médailles, qui fut acquise par Louis XIV, et une magnifique bibliothèque dont les volumes, revêtus d'une reliure élégante et de l'inscription *J. Grolerii et amicorum*, montent dans les ventes publiques à des prix excessivement élevés. Elle ne fut dispersée qu'en 1675. (Voy. Le Roux de Lincy, *Recherches sur Grolier*, 1866, in-8°.) = Antoine GROLIER, capitaine royaliste, né à Lyon en 1545, mort près de Lyon en 1610. = Son fils, NICOLAS, seigneur de SERVIÈRE, ingénieur, né à Lyon en 1593, y mourut en 1686. = GASPARD, comte de Servière, officier, né à Lyon en 1676, y mourut le 26 février 1745.— *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique*, 1719, in-4°.

GROLIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de la Ferté Saint-Nectaire.

GROMELLES (Seigneurs de), de la famille de Bus (Provence).

GROS, monnaie provençale très-répandue pendant le XVe siècle, et qui valait le douzième du florin. Il était peu différent du *couronnat reforciat* (voy. ce mot). = GROS DE NESLE, monnaie de billon qui commença en 1549 à être frappée à l'hôtel de Nesle; il valait 2 sous 6 deniers. Il y avait des *demi-gros* de Nesle. = GROS TOURNOIS, monnaie d'argent frappée depuis saint Louis, valant 12 deniers tournois. Il y eut aussi des *demi-gros* appelés *maille* ou *obole d'argent*, et des tiers de gros appelés *maille* ou *obole tierce*.

GROS (Étienne), helléniste, né à Carcassonne le 27 juillet 1797, mort à Paris le 22 juillet 1856. On a, entre autres, de lui une traduction de Dion Cassius, qu'il laissa inachevée, 1845-1855, 8 vol. in-8°.

GROS (Le baron Antoine-Jean), célèbre peintre, né à Paris le 16 mars 1771, mort par suicide le 26 juin 1835. Il était fils de Jean-Antoine Gros, peintre en miniature, et fut élève de David. Il partit en 1793 pour l'Italie, où, au milieu de toutes sortes de vicissitudes, il séjourna neuf ans. Là il connut le général Bonaparte (1796) qu'il peignit franchissant le pont d'Arcole, et qui l'attacha à son quartier général. Cette œuvre commença sa réputation et détermina la direction de son talent. Gros est en effet celui des élèves de David qui négligea le plus volontiers les sujets antiques pour retracer des faits contemporains. Membre de l'Institut et professeur à l'école des Beaux-Arts (1816), il fut créé baron en 1824. Le mauvais accueil que le public fit à ses derniers travaux (les plafonds du musée Charles X et *Hercule et Diomède* exposé en 1837) le plongea dans un tel chagrin qu'il alla se noyer dans la Seine au bas de Meudon. — *Les Pestiférés de Jaffa* (1804); *le Champ de bataille d'Eylau* (1808); *François Ier et Charles-Quint dans l'église de Saint-Denis* (1812) (musée du Louvre); *Bataille d'Aboukir* (1806); *la bataille des Pyramides* (1810); *Départ de Louis XVIII au* 20 *mars* 1815; *Entrevue de Napoléon et de François II; Capitulation de Madrid; Revue du camp de Saint-Léonard par Charles X;* divers *portraits* dont le sien (musée de Versailles); *l'Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pauillac en* 1815 (à Bordeaux); *Portrait* de Clot-Bey (musée de Grenoble); *Portrait de Duroc* (musée de Nancy); *Baigneuse*; *Portrait* (musée de Besançon). — Gros, qui sous la Restauration a formé plus de 400 élèves, a laissé, outre ses peintures historiques, de nombreux portraits.

GROSBOIS, terre et seigneurie de la Brie française (Seine-et-Oise), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat, par lettres de mars 1734, en faveur de Germain-Louis Chauvelin, garde des sceaux.

GROSBOIS ou **GROSBOSC**, abbaye de cisterciens, dans l'Angoumois, diocèse d'Angoulême, fondée dans la seconde moitié du XIIe siècle.

GROS DE SAINT-HILAIRE (Claude Le), pseudonyme de Cl. Saumaise.

GROS DE SAINT-JOYRE (René), écrivain, né à Lyon vers 1570, mort après 1560.

GROS-GUILLAUME (Robert GUÉRIN, dit), célèbre farceur, camarade de Gautier-Garguille et de Turlupin, mort octogénaire vers 1633.

GROS-RENÉ (DU PARC, dit), acteur comique de la troupe de Molière, mort en 1673. = Sa femme, Mlle DU PARC, actrice de la troupe de Molière, morte à Paris le 11 décembre 1668.

GROSIER (Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre), jésuite, littérateur, journaliste, né à Saint-Omer le 17 mars 1743, mort à Paris le 8 décembre 1823.

Il a publié, avec Deshauterayes, l'*Histoire de la Chine* du P. de Mailla (1777-1784), qu'il fit suivre (1785) d'une excellente *Description de la Chine*.

GROSLEY (Pierre-Jean), membre de l'Académie des inscriptions, érudit, né à Troyes le 18 novembre 1718, mort le 4 novembre 1785. On a de lui : *Mémoires de l'Académie de Troyes*, ouvrage burlesque, 1744, in-12; *Vie de Pithou*, 1756, 2 vol. in-12; *Recherches pour servir à l'histoire du droit français* (1752); *Éphémérides troyennes* (1757-68); *Mémoires sur les campagnes d'Italie de* 1745 *et* 1746. Londres, 1770.

GROSLIEU (Seigneurs de), de la maison de La Barre (Beauce).

GROSMESNIL (Seigneurs de), de la maison d'Houdetot (Normandie).

GROSROUVRE (Seigneurs de), de la famille de Vion (Vexin).

GROSS-ASPERN, bourg de la Basse-Autriche, où le 21 et le 22 mai 1809 se livrèrent de sanglants combats entre les Français et les Autrichiens.

GROSSAUVE (Seigneurs de), de la famille de Grivel (Berry).

GROSS-BARCKEL, village de Hanovre, où en novembre 1806 un corps prussien fut battu par les Français.

GROSS-BEEREN, village de Prusse, où le 23 août 1813 se livra entre Oudinot et Bernadotte, commandant en chef l'armée ennemie, une bataille sanglante, à la suite de laquelle, le lendemain, les Français battirent en retraite.

GROSSOLLES, maison du Périgord, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin, vicomtes de Montgaillard, les seigneurs de Caumont et de Flamarens. (Voy. le P. Anselme, t. IX.)

GROSSON (Jean-Baptiste-Bernard), archéologue, né à Marseille en 1733, mort en mer, près de Naples, le 20 décembre 1800.

GROSTÊTE (Claude), théologien calviniste, né à Orléans en 1647, mort à Londres en 1713. = Son frère, Marin, théologien, né le 22 décembre 1649, à Orléans, où il mourut le 16 octobre 1694. D'abord calviniste, il se convertit au catholicisme.

GROU (Jean), jésuite, humaniste et théologien, né le 24 novembre 1731, dans le Calaisis, mort en Angleterre le 13 décembre 1803.

GROU, pseudonyme de Jourdan.

GROUBENTAL DE LINIÈRE (Marc-Ferdinand de), écrivain, né en 1739 à Paris, où il est mort en 1815.

GROUCHES, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Gribeauval, de Chepi, de Bailli et de Prunelé. Armes : *d'or à trois fasces de gueules*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

GROUCHY ou **GROUCHÉ** (Nicolas), érudit, né à Rouen vers 1520, mort en 1572.

GROUCHY (Emmanuel, marquis de), maréchal de France, né à Paris le 23 octobre 1766, mort à Saint-Étienne le 29 mai 1847. Général de brigade (1792), il fit la campagne de Vendée (1793), et fut promu général de division. Exclu de l'armée comme noble, il y fut rappelé avec son grade (1795), et devint alors chef-d'état major de l'armée de l'Ouest sous Hoche, puis commandant en second de l'expédition d'Irlande. Il servit ensuite sous Moreau, et sous l'Empire fit avec distinction les campagnes de la grande armée et la campagne de France. Lors du retour de l'île d'Elbe, il fit capituler le duc de Berry à Lyon, fut créé maréchal et chargé du commandement en chef de la cavalerie de réserve de l'armée. Le 16 juin il emporta Fleurus, et força à la retraite Blücher, qui sut le tromper sur la direction qu'il prenait. La bataille de Waterloo s'engagea le 18, et Grouchy, recevant des ordres contradictoires de l'empereur, ne sut pas prendre une décision qui pouvait sauver la France. A la rentrée des Bourbons, il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet et passa en Amérique. Il fut rappelé en 1821 et mis à la retraite comme lieutenant général. Après la révolution de Juillet, sa nomination au maréchalat fut reconnue, et en 1832 il fut nommé pair. On a de lui quelques écrits apologétiques sur sa conduite pendant la campagne de 1815. = Son fils, Alphonse-Frédéric-Emmanuel, général, sénateur, né à Condécourt (Seine-et-Oise) le 20 février 1796, mort le 25 mars 1864.

GROULART (Claude), jurisconsulte, président au parlement de Rouen, né à Dieppe en 1551, mort à Rouen le 3 décembre 1607. — On a de lui un *Récit de ses voyages en cour*, inséré dans les grandes collections de mémoires.

GROUSSET (Seigneurs de), branche de la maison d'Estouteville (Normandie).

GROUSSY (Seigneurs de), de la maison de Saint-Simon (Normandie).

GROUT, famille de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs des Fourneaux et de Saint-Paër.

GROUVELLE (Philippe-Antoine), littérateur, homme politique, correspondant de l'Institut, né à Paris en 1758, mort à Varennes le 30 septembre 1806. On a, entre autres, de lui : une édition des lettres de Mme de Sévigné, 1806, 8 vol. in-8°, et, avec Grimoard, une édition des œuvres de Louis XIV, 1806, 6 vol. in-8°. = Sa fille, Laure, née en 1803, morte vers 1842, prit, après la Révolution de juillet, une part active à la politique, et, dans l'affaire Hubert (1838), déclarée coupable de complot par la Cour d'assises, elle fut condamnée à cinq ans de prison.

GROYE, seigneurie du Poitou (Vienne), érigée en marquisat, par lettres de janvier 1661, en faveur de Louis d'Aloigny, et qui, au XVIIIe siècle, passa dans la famille de La Roche.

GROZELIER (Nicolas), écrivain, oratorien, né à Beaune en 1692, mort le 19 juin 1778.

GRUDII, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Belgique, entre les bouches de l'Yssel et de l'Escaut, près de la mer. Il était client des *Nervii*. Au IVe siècle, il faisait partie de la Belgique Seconde et de la cité des *Turnacenses*.

GRUAGE, GRUERIE. Le *gruage*, dans une acception générale, comprenait toute espèce de droits frappant les denrées et marchandises à la porte des villes.

Plus particulièrement, le *gruage* s'entendait de la juridiction inférieure des eaux et forêts et des prestations que devaient percevoir les agents de cette juridiction. Ces agents étaient indifféremment appelés gruyers, verdiers, forestiers, châtelains, concierges, maîtres sergents (édit d'Henri III, 1583, art. 22, sur les forêts). Ils connaissaient des délits de chasse et de pêche et avaient la surveillance des eaux et viviers comme des bois (édit de Philippe V, 1328). Leurs sentences étaient portées en appel au maître des eaux et forêts.

On se servait encore du terme *gruage* ou *gruerie* pour désigner 1° les servitudes que les propriétaires de certaines forêts étaient obligés de subir au profit d'étrangers; 2° un droit que le roi et quelques seigneurs avaient conservé sur la coupe des bois sis dans leurs anciens domaines.

GRUE (Seigneurs de), de la maison de Percin (Gascogne).

GRUEL (Guillaume), chroniqueur du XVe siècle. Il fut attaché à la personne d'Arthur III, comte de Richemont dont il a écrit la Vie. Elle a été publiée en 1622 par Godefroy, et figure dans les grandes collections de mémoires. La première

édition est intitulée : *Histoire du vaillant chevalier Arthur*, 1521, in-4°, goth.

GRUGET (Claude), traducteur, né à Paris dans le XVIe siècle, mort après 1560.

GRUGIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Fougasse (Provence). =—, de la famille d'Anselme (Comté-Venaissin).

GRUMESNIL (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Simon.

GRÜN (Alphonse), publiciste, littérateur, né à Strasbourg le 8 mars 1801, mort au Bühl près Barr (Bas-Rhin) le 18 septembre 1866. Directeur du *Moniteur universel* de 1840 à 1852, il fut nommé (1856) chef de section aux Archives de l'Empire. — *Eléments de droit français* (1837); *Une heure de solitude* (1847); *Le citoyen français* (1848); *De la moralisation des classes laborieuses* (1851); *Les Etats provinciaux sous Louis XIV* 1853, in-8°; *Vie publique de Montaigne*, 1854, in-8°; *Cours de législation usuelle*, 1864, in-18.

GRÜNBERG, petite ville du grand duché de Hesse-Darmstadt, sur la Lahn. Elle a donné son nom à une bataille gagnée par le maréchal de Broglie sur le prince de Brunswick, le 21 mars 1761.

GRUNDLER (Louis-Sébastien, comte), général, né à Paris le 29 juillet 1774, mort le 27 septembre 1833.

GRURIE (Seigneurs de la), de la famille de Baubard (Champagne).

GRUYER (Le baron Antoine), général, né le 15 mars 1774, à Saint-Germain (Haute-Saône), mort à Strasbourg le 27 août 1822.

GRYPH ou GRYPHE (Sébastien), imprimeur, né à Reutlingen (Souabe) en 1493, mort le 7 septembre 1556 à Lyon, où il était établi dès 1528. = Son fils, ANTOINE, fut imprimeur comme lui. = FRANÇOIS, frère de Sébastien, fut imprimeur à Paris.

GUA (Seigneurs du), de la maison de Gualy (Guienne). =—, ou du Guast, de la maison de Béranger (Dauphiné). A cette branche appartenait Louis BÉRANGER du GUA ou du GUAST, favori de Henri III, né vers 1545, assassiné à Paris par le baron de Viteaux le 31 octobre 1575.

GUADELOUPE (La), une des Antilles, découverte en 1493 par Christophe Colomb. Elle fut occupée par les Français en 1635, mais les premiers essais de colonisation réussirent si mal que la Compagnie des Iles d'Amérique, à qui elle appartenait, la vendit à M. de Boisseret. En 1665 elle fut rachetée 125000 livres par la Compagnie des Indes Occidentales. — Attaquée inutilement (1690, 1703) par les Anglais, la Guadeloupe tomba en leur pouvoir en 1759, puis en avril 1794; mais ils en furent chassés le mois suivant. En 1810, ils s'en emparèrent et la cédèrent à la Suède (1813), qui, en 1814, la restitua à la France. Ils l'occupèrent encore momentanément en 1815. — Chef-lieu : Basse-Terre, siége d'un évêché suffragant de Bordeaux.

GUA DE MALVES (Jean-Paul de), mathématicien, membre de l'Académie des sciences, né à Carcassonne en 1713, mort en 1788.

GUADET (Marguerite-Élie), homme politique, l'un des chefs du parti girondin, né à Saint-Émilion (Gironde), le 20 juillet 1758, mort sur l'échafaud à Bordeaux, le 15 juin 1794. Élu à l'Assemblée législative par le département de la Gironde, il attaqua vivement le parti de la cour et finit pourtant par entretenir quelques relations avec Louis XVI. Réélu à la Convention, il vota, dans le procès du roi, pour la mort avec sursis, et engagea avec les Montagnards une lutte qui se termina par le coup d'État du 31 mai. Proscrit avec les autres Girondins, il erra pendant plusieurs mois et fut enfin arrêté à Saint-Émilion. Conduit à Bordeaux, il y fut exécuté.

GUALABERT, maison du Périgord, d'où sont sortis les seigneurs de Chourgac, de Calliové, de la Durantie et du Buisson.

GUALY, maison de Guienne, d'où sont sortis les seigneurs du Gua, d'Auriac et de Saint-Rome. (Voy. le Registre V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

GUARDAMPES (Seigneurs de), branche de la famille de Bridiers.

GUARIN (Dom Pierre), bénédictin de Saint-Maur, hébraïsant, né au Tronquay (Eure) en 1678, mort à Paris le 29 décembre 1729.

GUASCO (L'abbé Octavien de), comte de C'avières, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Pignerol (Piémont) en 1712, mort à Vérone le 10 mars 1781.

GUASPRE. Voy. DUGHET.

GUAST, maison du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Savornin, de Montgauger, de Lussant, de Montmirail, de Vaupéreux, d'Artigny et du Sauvage. (Voy Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

GUAST (Du). Voy GUA (Du).

GUASTALLA, ville du duché de Parme. Assiégée et prise par le duc de Vendôme en 1702, elle fut encore prise le 5 juillet 1734 par les Français, qui, unis aux troupes commandées par le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, battirent sous ses murs les Autrichiens le 19 septembre de la même année.

GUAY (Jacques), graveur en pierres fines, né à Marseille vers 1715, membre de l'Académie (1748), mort après 1793.

GUAY, pseudonyme du P. Garasse.

GUDIN (Étienne), général, né à Ouroux (Nièvre) le 15 octobre 1734, mort vers 1810.= Son neveu, le comte César-Charles-Étienne GUDIN DE LA SABLONNIÈRE, général, né à Montargis le 13 février 1768, blessé mortellement à Volutina-Gora (Russie) le 19 août 1812. = PIERRE-CESAR, baron GUDIN, général, frère du précédent, né le 8 décembre 1774, mort vers 1831.

GUDIN DE LA BRENELLERIE (Paul-Philippe), auteur dramatique, litterateur, né à Paris le 6 juin 1738, mort à Paris le 26 février 1812.

GUÉ (Seigneurs du), de la famille de Bridiers (Marche). =—, de la famille du Cher (Berry). =—, de la famille de Jassaud (Provence). =—, de la famille de Le Roy (Normandie).

GUÉ (Claude du), *Vadanus*, canoniste, né à Anvers-le-Hamon (Sarthe), mort après 1584.

GUÉ (Julien-Michel), peintre, élève de David, né au Cap-Français en 1789, mort en 1843.

GUÉ DE LAUNAY, abbaye de bénédictins, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée en 1159.

GUÉ-DE-L'ISLE (Seigneurs du), de la maison de Coetlogon. =—, de la maison de Rohan.

GUÉ-DES-VALOTES (Seigneurs du), de la maison de Morel (Normandie).

GUEAUDUC ou **GUÉ-AU-DUC** (Seigneurs du), de la maison de Coetlogon.

GUÉBRIANT, **GOESBRIANT** ou **GUESBRIANT** (Jean-Baptiste BUDES, comte de), maréchal de France, né le 2 février 1602, au château de Plessis-Budes en Bretagne, mort à Rothweil (Souabe) le 24 novembre 1643. Forcé de quitter la France à la suite d'un duel (1626), il y revint (1630). Maréchal de camp (1637), il s'empara de plusieurs places en Franche-Comté, puis fut envoyé auprès du duc de Weimar et contribua puissamment à la victoire de Rhinau (1638). Après la mort du duc, qui lui légua son cheval et ses armes, Guébriant conclut avec les chefs weimariens un traité qui mit leur armée à la disposition

de la France, armée dont il eut le commandement, lorsque Baner fut mort (1641). Vainqueur à Wolfenbüttel (15 juillet 1641), il battit de nouveau les Impériaux à Kempen (27 janvier 1642), et fut au mois d'avril suivant nommé maréchal de France. Le 7 novembre, il reçut au siége de Rothweil (Souabe) un coup de fauconneau, qui lui cassa le bras, et il mourut de sa blessure dix-sept jours après. Sa Vie a été écrite par le Laboureur, d'après des mémoires qu'il avait laissés. = Sa femme, Renée DU BEC-CRESPIN, morte à Périgueux le 2 septembre 1659. Après avoir fait rompre un premier mariage qu'elle avait contracté, elle épousa (1632) le comte de Guébriant qu'elle aida puissamment dans sa carrière. Devenue veuve, elle fut nommée (1645) ambassadrice extraordinaire près du roi de Pologne, Ladislas IV, auquel elle amena Marie-Louise de Gonzague qu'il avait épousée par procuration. Elle déploya une grande habileté dans son ambassade dont sa correspondance avec la princesse palatine, Anne de Gonzague, contient le récit. A son retour en France, elle continua jusqu'à sa mort à s'occuper d'intrigues politiques.

GUEDRON ou **GUESDRON** (Pierre), musicien, surintendant de la musique de Louis XIII, né à Paris vers 1565. — Divers ballets et *Airs de cour*, publiés de 1605 à 1630.

GUEIDAN, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui a donné son nom à une ancienne maison issue des comtes de Forcalquier, et d'où sont sortis les barons de Saint-Étienne. Elle fut érigée en baronnie par lettres de mai 1752 en faveur de Pierre de Gueidan, président au parlement de Provence.

GUEMADEUC, maison de Bretagne d'où sont sortis les barons de Calat.

GUÉMÉNÉ-PENFAO, petite ville de Bretagne (Loire-Inférieure). Elle fut érigée en principauté en 1570 en faveur de Louis VI de Rohan, d'où descendent les ducs de Montbazon.

GUÉNARD (Antoine), jésuite, littérateur, né à Damblain (Vosges) le 25 décembre 1726, mort à Bléville près Nancy, en 1806.

GUÉNARD (Élisabeth), baronne de MÉRÉ, romancière, née à Paris en 1751, y mourut le 18 février 1829.

GUENAU (S.) ou **GUENOËL**, *Guinailus*, *Wenialus*, *Guennailus*, second abbé de Landevennech en Basse-Bretagne (Finistère), mort en Angleterre le 3 novembre vers 570.

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD (Philibert), naturaliste, né à Semur (Côte-d'Or) vers 1720, y mourut le 28 novembre 1785. Il est surtout connu pour avoir rédigé la description des oiseaux dans l'*Histoire naturelle* de Buffon. — *Collection académique*, 1754, 2 vol. in-4°.

GUÉNEAU DE MUSSY (*N.*), médecin, membre de l'Académie de médecine, né vers 1780, mort en 1857.

GUENEBAULD (Jean), antiquaire, né à Dijon, où il mourut vers 1629. — *Le Réveil de Chindonax*, 1621 in-4°.

GUÉNÉE (L'abbé Antoine), critique, érudit, associé de l'Académie des inscriptions, né à Étampes le 23 novembre 1717, mort à Fontainebleau le 27 novembre 1803. — *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire* (1769), ouvrage qui eut un grand succès.

GUENEGAUD, famille d'où sont sortis les marquis de Plancy et les comtes de Montbrison. = A cette famille appartenaient Gabriel de GUENEGAUD, trésorier de l'Épargne, mort à Paris le 6 février 1638. = Son fils, HENRI, seigneur du Plessis et de Fresne, marquis de Plancy, comte de Montbrison, né en 1609, mort à Paris le 16 mars 1676. Il succéda à son père, devint (1643) secrétaire d'État et garde des sceaux de l'ordre du roi (1656), fut emprisonné quelque temps (1664), puis obligé de se demettre de sa charge (1669), qui passa à Colbert.

GUENEPIN (Jean-Marie-Auguste), architecte, membre de l'Académie, né à Paris le 17 juin 1780, mort le 5 mars 1842.

GUENÈS, village d'Espagne, où le 7 novembre 1808 le maréchal Lefebvre battit le général espagnol Blacke.

GUÉNIN (Marc-Claude), dit l'abbé *de Saint-Marc*, écrivain janséniste, né à Tarbes en 1730, mort à Paris le 12 avril 1807.

GUENOËL. Voy. GUENAU.

GUÉNOIS ou **GUÉNOYS** (Pierre), jurisconsulte, né à Issoudun en 1520, mort vers 1600.

GUEPEAN (Seigneurs de), branche de la maison d'Alleman (Comté-Venaissin). = —, de la maison d'Estampes-Valençay.

GUÉPIN (Joseph), sculpteur, né en 1559 à Toulouse, où il est mort vers 1637, et où sont la plupart de ses ouvrages.

GUER (Jean-Antoine), littérateur, né à Sallanches (Haute-Savoie), mort à Paris en 1764.

GUERANDE, *Aula Quiriaca*, ville de Bretagne (Loire-Inférieure). Depuis le xe siècle où elle repoussa victorieusement (919, 953) les attaques des Normands, elle eut de nombreux siéges à soutenir. Elle fut, entre autres, prise en 1342 par Louis d'Espagne qui la saccagea, et en 1373 par du Guesclin.—Six mois environ après la défaite et la mort de Charles de Blois à Aurai fut signé à Guérande le 12 avril 1355 un traité qui assurait la possession du duché de Bretagne à Jean de Montfort. — Le 15 janvier 1381 un traité de paix y fut conclu entre le même Jean de Montfort et Charles VI.

GUERAPIN, famille de Paris d'où sont sortis les seigneurs de Vauréal.

GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles), érudit, littérateur, né à Montbard (Côte-d'Or) le 15 mars 1797, mort le 10 mars 1854. Il fut successivement membre de l'Académie des inscriptions (1833), professeur à l'École des Chartes, puis directeur à cette école et conservateur au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale. — *Discours sur la vie du président de Thou* (1824); *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule*, 1832, in-8°; *Des causes principales de la popularité du clergé en France sous les deux premières races*, 1835, in-8°; *Provinces et pays de France* (1837, dans l'*Annuaire* de la Société de l'histoire de France); *Polyptique de l'abbé Irminon*, 1836-1844, 3 vol. in-4°; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, 1840, 2 vol. in-4°; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, 1841, in-4°; *Polyptique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, 1853, in-4°; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol. in-4°. On lui doit encore de nombreux articles dans la *Revue numismatique*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, le *Journal des Savants*, etc., et divers Mémoires dans les Recueils de l'Académie.

GUERBOIS (Denis-François-Noël), chirurgien, né le 17 juillet 1775, mort le 22 octobre 1838.

GUERCHE (La) ou **GUIERCHE**, terre et seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en marquisat par lettres de février 1682, en faveur de René de Bruc, seigneur de Monplaisir. = — (La Grande), seigneurie de Bretagne érigée en marquisat en août 1701 en faveur de Jacques-François Barrin de la Galissonnière. = — (Seigneurs de la), branche de la maison de Tournemine. = —, de la maison de Rostaing (Forez).

GUERCHEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Gauthier.

GUERCHEVILLE (Antoinette de Pons, marquise de), femme célèbre par sa beauté et sa vertu, dame d'honneur de Marie de Médicis, morte à Paris le 5 janvier 1632. Elle épousa en premières noces Henri de Silly, comte de La Roche-Guyon, et en secondes Charles du Plessis, seigneur de Liancourt. Elle avait inspiré une vive passion à Henri IV.

GUERCHY (Seigneurs de), de la famille de Thibaud (Berry).

GUERCHY (Regnier de), maison de Bourgogne. Armes : *d'azur à six besans d'argent*, 3, 2, 1. = Louis, marquis de Guerchy, chevalier des ordres du roi, lieutenant général, gouverneur d'Huningue, mort au château de Guerchy le 13 février 1748 à quatre-vingt-cinq ans. = Son fils, Claude-François, comte de Guerchy, né en 1715, mort à Paris en 1767. Il se distingua à Fontenoy et dans la guerre de Sept ans, et après la paix (1763) fut envoyé comme ambassadeur à Londres où il eut des démêlés assez vifs avec le chevalier d'Éon, agent secret du roi.

GUERECH, évêque de Nantes, mort en 988. Fils d'Alain Barbe-Torte et frère de Hoel auquel il succéda dans le comté de Nantes vers 980, il eut à soutenir plusieurs guerres contre Conan le Tors, comte de Rennes et le battit dans les landes de Conquereul. = Guerech II, évêque de Nantes (1052), fils d'Alain, comte de Cornouailles, mort le 31 juillet 1079.

GUÉRET (Gabriel), littérateur, jurisconsulte, né à Paris en 1641, y mourut le 22 avril 1688. — *La guerre des auteurs*, 1671, in-12; *Journal du Palais*, 1672-1701, 12 vol. in-4°; 1701, 2 vol. in-fol. = Son fils, l'abbé Louis-Gabriel, théologien janséniste, né à Paris en 1678, y mourut le 9 septembre 1758.

GUÉRIBOUT, famille d'où sont sortis les marquis de Favery.

GUÉRIN, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Grasserie, de Pargne et de Saint-Brice. = —, maison d'où sont sortis les seigneurs de Lugeac. = —, maison du Dauphiné qui a produit les seigneurs de Tencin. = —, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Castelet. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

GUERIN ou GAÉRIN (S.), frère de S. Léger, né vers 626, supplicié en 678 comme un des complices du meurtre de Childéric II.

GUERIN ou **GUARIN**, prélat et homme d'État, né en 1160, mort le 19 avril 1230. Évêque de Senlis (1214), et l'un des conseillers de Philippe Auguste, il combattit à la bataille de Bouvines. Il fut l'un des exécuteurs testamentaires de ce prince et de Louis VIII qui le nomma chancelier.

GUERIN *le Brun*, troubadour du XIIe siècle, né au Puy-Sainte-Marie (Velay).

GUÉRIN (Guillaume), avocat général au parlement de Provence, pendu en 1554 pour les iniquités qu'il avait commises contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol.

GUERIN (Gilles), sculpteur, membre de l'Académie, né en 1606 ou 1609 à Paris, où il est mort le 26 février 1678. — *Chevaux et tritons*; l'*Amérique* (jardins de Versailles).

GUÉRIN (François), peintre, reçu à l'Académie le 28 décembre 1765.

GUERIN (François), latiniste, né à Loches (Indre-et-Loire) en 1681, mort le 19 mai 1751.

GUÉRIN (Christophe), graveur, né à Strasbourg en 1758, mort en 1830. = Gabriel-Christophe, peintre, fils du précédent, né à Kehl en 1700, mort à Hornbach (Bavière) le 20 septembre 1846. = Jean, frère de Christophe, peintre en miniature, né à Strasbourg en 1760, mort à Obernai (Bas-Rhin) en 1836.

GUÉRIN (Le baron Pierre-Narcisse), peintre, élève de Regnault, né à Paris le 13 mars 1774, mort à Rome le 16 juillet 1833. Membre de l'Institut (1815), directeur de l'École de Rome (1822-1828), il fut créé baron en 1829. — *Le Retour de Marcus Sextus* (1799); *Offrande à Esculape; Phèdre et Hippolyte* (1802); *Andromaque et Pyrrhus* (1810); *Enée et Didon* (1813); *Clytemnestre* (1817) (musée du Louvre); *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire* (musée de Versailles).

GUÉRIN (Joseph-Xavier Benezet), médecin et naturaliste, né à Avignon le 21 août 1775, mort vers 1850. On lui doit la création du jardin botanique d'Avignon.

GUÉRIN (J. B. Paulin), peintre, né à Toulon le 25 mars 1783, mort le 19 janvier 1855. — *Caïn après le meurtre d'Abel* (autrefois au musée du Luxembourg); *portraits* (musée de Versailles).

GUERIN DU CAYLA (Georges-Maurice de), écrivain, né le 4 août 1810 au château du Cayla (Tarn), où il mourut le 17 juillet 1839. Ses œuvres ont été publiées après sa mort, ainsi que les *Lettres* et le *Journal* (1855, in-8°, plusieurs éditions) de sa sœur, Eugénie, née en 1805, morte en 1847.

GUERIN DU ROCHER (Pierre), jésuite, écrivain, né près de Falaise en 1731, massacré à Paris le 2 septembre 1792. — *Histoire véritable des temps fabuleux*, 1776, 3 vol. in-f°. = François-Robert, frère du précédent, jésuite, écrivain, né à Falaise le 23 octobre 1736, massacré à Paris le 2 septembre 1792.

GUERIN. Voy. Warin.

GUERINEAU DE SAINT-PERAVY (Jean-Nicolas-Marcelin), écrivain, né à Janville (Eure-et-Loir) le 12 octobre 1735, mort à Liège en 1789.

GUÉRINETS. Voy. Illuminés.

GUERINIÈRE (La). Voy. Robichon.

GUÉRITAUDE (Seigneurs de la), branche de la maison de Maillé.

GUERMANTES, terre de Brie (Seine-et-Marne), érigée en châtellenie en faveur de Pierre Violle, par lettres de juin 1648.

GUERNES. Voy. Garnier.

GUERNETOT (Seigneurs de), branche de la maison de Tilly (Normandie).

GUERNONVAL (Seigneurs de), de la maison de le Vasseur (Artois).

GUÉROULT (Guillaume), écrivain du XVIe siècle, né à Caen, mort après 1569. — *Livre de chansons spirituelles*, 1548, in-8°, rare; *le Premier livre des emblèmes*, 1550, in 8°, rare; *l'Hymne du temps*, 1560, in-4, rare; *Narrations fabuleuses*, 1558, in-4°; *la Lyre chrestienne*, 1560, in-8°, rare.

GUÉROULT (Pierre-Claude-Bernard), humaniste, né à Rouen le 7 janvier 1744, mort à Paris le 11 novembre 1821. On a de lui de bonnes traductions de Pline, de quelques *Discours* de Cicéron; une *Grammaire latine* (1798) et une *Grammaire française* (1806). Dans plusieurs de ses travaux il fut aidé par son frère, Antoine-Guillaume, né en 1749, mort en 1816, professeur à Paris et auteur d'un *Dictionnaire de la France monarchique* (1802).

GUERRE (Ministère de la). A la fin du XVIe siècle, sous Henri III, les attributions des secrétaires d'État commencèrent à être spécialisees (voy. Secrétaires d'État), mais ce fut sous Louis XIII que l'on s'occupa de les déterminer d'une manière precise, résultat auquel, en ce qui concerne le ministère de la guerre, on paraît n'être réellement arrivé que sous Louvois. A l'époque de la Révolution, outre ce qui regardait l'armée proprement dite, le ministre de la guerre avait dans son dé-

partement la maréchaussée, les fortifications, les haras, les postes, les Trois-Évêchés (Metz, Toul, Verdun), la Lorraine, le Barrois, l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le Cambrésis, les pays d'entre Sambre-et-Meuse et d'Outre-Meuse, l'Alsace, la Franche-Comté, le Roussillon, Sedan (c'est-à-dire les pays frontières) et la Corse. Le ministère de la guerre fut au nombre des six ministères créés par la loi du 25 mai 1791, et qui furent supprimés le 1er avril 1794. Il fut remplacé par trois commissions ayant dans leurs attributions les approvisionnements et les fournitures des armées, le génie civil et le génie militaire, l'organisation et le mouvement des armées. Il fut rétabli sous le Directoire. Un décret consulaire du 8 mars 1802, créa à côté du ministère de la guerre un autre ministère dont le chef eut le titre de *ministre directeur de l'administration de la querre.* Ce second ministère disparut avec l'Empire.

Secrétaires d'État et ministres au département de la guerre. — Louis de Revol, 15 septembre 1588-24 septembre 1594. — Nicolas de Neufville de Villeroy, 30 septembre 1594-3 mars 1606. — P. Brûlart de Puisieux, 4 mars 1606-8 août 1616. — Cl. Mangot de Villarceau, 9 août-25 novembre 1616. — Le cardinal de Richelieu, 30 novembre 1616-1er mai 1617. — P. Brûlart de Puisieux (pour la seconde fois), 2 mai 1617-4 février 1624. — Charles le Beauclerc, 5 février 1624-20 octobre 1630. — Abel Servien, marquis de Sablé, 11 octobre 1630-10 février 1636. — Fr. Sublet des Noyers, 11 février 1636-12 avril 1643. — Michel Letellier, 13 avril 1643-14 décembre 1655. — L. M. Letellier, marquis de Louvois, 15 décembre 1655-4 décembre 1681. — Marquis de Barbesieux, 5 décembre 1681-7 janvier 1701. — Chamillart, 8 janvier 1701-9 juin 1709. — Daniel Fr. Voisin, 17 juin 1709-15 septembre 1715. (Il fut alors établi un conseil de la guerre présidé par le maréchal de Villars et qui subsista jusqu'au 22 septembre 1718.) — Leblanc, 22 septembre 1718-1er juillet 1723. — Marquis de Breteuil, 4 juillet 1723-16 juin 1726. — Leblanc (de nouveau), 19 juin 1726-mai 1728. — Comte d'Argenson, 9 janvier 1743-1er février 1757. — Marquis de Paulmy (adjoint au précédent dès 1751), 1er février 1757-2 mars 1758. — Maréchal de Belle-Isle, 3 mars 1758-26 janvier 1761. — Duc de Choiseul, 27 janvier 1761-24 décembre 1770. — Marquis de Monteynard, 6 janvier 1771-27 janvier 1774. — Duc d'Aiguillon, 30 janvier-2 juin 1774. — Maréchal de Muy, 5 juin 1774-10 octobre 1775. — Comte de Saint-Germain, 27 octobre 1775-27 septembre 1777. — Prince de Montbarrey, 27 septembre 1777-18 décembre 1780. — De Vergennes, par intérim, 19-22 décembre 1780. — Le maréchal de Ségur, 23 décembre 1780-29 août 1787. — Le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, 29 août-24 septembre 1787. — Le comte de Brienne, 24 septembre 1787-28 septembre 1788. — Le comte de Puységur, 30 novembre 1788-12 juillet 1789. — Le maréchal duc de Broglie, 13-15 juillet 1789. — De Saint-Priest, par intérim, 16 juillet-4 août 1789. — De La Tour du Pin, 4 août 1789-8 novembre 1790. — Du Portail, 16 novembre 1790-5 décembre 1791. — De Narbonne, 6 décembre 1791-9 mars 1792 (par intérim Valdec-Delessart, 20 décembre 1791-8 janvier 1792). — De Grave, 10 mars-8 mai 1792. — Servan, 9 mai-12 juin 1792. — Dumouriez, ministre des affaires étrangères, 12 juin-16 juin 1792. — Lajard, 16 juin-24 juillet 1792. — Dabancourt, 24 juillet-10 août 1792. — Monge, par intérim, 11 août 1792. — Clavière, par intérim, 12 août-21 août 1792. — Servan, 21 août-6 octobre 1792. — Lebrun, par intérim, 6 octobre-18 octobre 1792. — Pache, 18 octobre 1792-2 février 1793. — Bournonville, du 5 au 11 février 1793, puis réélu par la Convention le 14 du même mois, il part le 30 mars pour l'armée de Dumouriez qui l'arrête et le livre aux Autrichiens — Lebrun, par intérim, 30 mars-4 avril 1793. — Bouchotte, 4 avril-13 juin 1793. — Beauharnais, 13 juin-22 juin 1793.

Rille, commissaire exécutif, 20 avril 1793-3 novembre 1795. — Carnot, commissaire. — Aubert-Dubayet, 3 novembre 1795-8 février 1796. — Petiet, 8 février 1796-23 juillet 1797. — Scherer, 23 juillet 1797-21 février 1799. — Millet Moreau, 21 février-2 juillet 1799. — Bernadotte, 2 juillet-14 septembre 1799. — Millet Moreau, par intérim, 14 septembre-23 septembre 1799. — Dubois de Crancé, 23 septembre-10 novembre 1799. — Al. Berthier, 10 novembre 1799-2 avril 1800. — Carnot, 2 avril-22 mai 1800. — Lacuée, par intérim, mai-29 octobre 1800. — Berthier, 30 octobre 1800-9 août 1807. — Clarke, 9 août 1807-30 mars 1814. — Dupont, nommé commissaire pour la guerre le 3 avril 1814, et ministre le 13 mai, reste en fonctions jusqu'au 3 décembre de la même année. — Soult, 3 décembre 1814-12 mars 1815. — Clarke, 12 mars-20 mars 1815. — Davout, 20 mars-8 juillet 1815. — Gouvion-Saint-Cyr, 9 juillet-25 septembre 1815. — Clarke, 26 septembre 1815-12 septembre 1817. — Gouvion-Saint-Cyr, 12 septembre 1817-18 novembre 1819. — Le marquis de Latour-Maubourg, 19 novembre 1819-13 décembre 1821. — Victor, duc de Bellune, 14 décembre 1821-18 octobre 1823. — Le baron de Damas, 19 octobre 1823-5 août 1824. — Le marquis de Clermont-Tonnerre, 5 août 1824-4 janvier 1828. — Le vicomte de Caux, 4 janvier 1828-8 août 1829. — Le comte de Bourmont, 8 août 1829-27 juillet 1830. — Le comte Gérard, comme commissaire provisoire, 31 juillet-1er août 1830, comme commissaire secrétaire d'État, 1er août-11 août 1830; comme ministre de la guerre, 11 août-16 novembre 1830. — Soult, 17 novembre 1830-18 juillet 1834. — Le maréchal Gérard, 18 juillet-10 novembre 1834. — Bernard, 10 novembre-18 novembre 1834. — Le maréchal Mortier, 18 novembre 1834-12 mars 1835. — De Rigny, par intérim, 12 mars-30 avril 1835. — Le maréchal Maison, 30 avril 1835-6 septembre 1836. — Rosamel, par intérim, 6-19 septembre 1836. — Bernard, 19 septembre 1836-31 mars 1837. — Cubières, 31 mars-12 mai 1839. — Schneider, 12 mai 1839-1er mars 1840. — Cubières, 1er mars-29 octobre 1840. — Soult, 29 octobre 1840-10 novembre 1845. — Moline-Saint-Yon, 10 novembre 1845-9 mai 1847. — Trézel, 9 mai 1847-24 février 1848. — Bedeau (non acceptant), 24 février 1848. — Subervie, 25 février-20 mars 1848. — Cavaignac (non acceptant), 20 mars 1848. — Arago, 5 avril-11 mai 1848. — Charras, par intérim, 11-17 mai 1848. — Cavaignac, 17 mai-28 juin 1848. — De Lamoricière, 28 juin-20 décembre 1848. — Rullière, 20 décembre 1848-31 octobre 1849. — d'Hautpoul, 31 octobre 1849-22 octobre 1850. — Schramm, 22 octobre 1850-9 janvier 1851. — Regnaud de Saint-Jean d'Angély, 9-24 janvier 1851. — Randon, 24 janvier-26 octobre 1851. — Saint-Arnaud, 26 octobre 1851-11 mars 1854. — Vaillant, 11 mars 1854-5 mai 1859. — Randon, 5 mai 1859-20 janvier 1867. — Niel, 20 janvier 1867-13 août 1869. — Lebœuf, août 1869.

GUERRE (La). Voy. Laguerre.

GUERRE AU PAIN. C'est le nom que l'on donne quelquefois à la période de soixante ans (1729-1789) pendant laquelle subsista le *pacte de famine.*

GUERRE CARDINALE. Voy. Cardinale.

GUERRE DE CENT ANS. C'est le nom que l'on a donné à la terrible lutte qui s'engagea au

XIVe siècle entre la France et l'Angleterre et qui ne fut terminée que sous Charles VII par l'expulsion des Anglais hors de la Normandie et de la Guienne (1336-1353). —Voy. la chronologie à l'article FRANCE.

GUERRE DE SEPT ANS, nom donné à la guerre que la France unie à l'Autriche eut à soutenir contre la Prusse et l'Angleterre et qui commencée en août 1756, fut terminée par la honteuse paix signée à Paris le 10 février 1763. — Voy. la chronologie à l'article FRANCE.

GUERRE DES AMOUREUX. Voy. AMOUREUX.

GUERRE DES BÂTARDS, nom donné à une guerre qui s'éleva en Gascogne en 1326 et où plusieurs bâtards de la noblesse de la province attaquèrent divers châteaux et villes appartenant à la France. Ils furent battus complétement par le maréchal de Briquebec.

GUERRE DES TROIS HENRI. On nomme ainsi la guerre civile qui commença en septembre 1585, sous le règne de Henri III, et où Henri de Navarre et Henri de Guise étaient chacun à la tête d'une armée. Les principaux événements de cette guerre furent les victoires du roi de Navarre à Coutras sur Joyeuse, et du duc de Guise sur les reîtres à Vimory et à Auneau. — Voy. la chronologie à l'article FRANCE.

GUERRE-DUMOLARD (Jean), littérateur, avocat, né en 1761, à Allevard (Isère), mort à Saint-Rambert (Rhône), le 15 août 1845.—*Histoire de la révolution de Lyon*, 1793, in-8°; *Campagne de Lyon et du Midi en* 1814 *et* 1815 (1816, in-8°).

GUERRE FOLLE. C'est la guerre que les princes et les seigneurs engagèrent à la fin de l'année 1486, sous la minorité de Charles VIII, contre la régente Anne de Beaujeu. Elle se termina par la défaite des révoltés, dont les chefs étaient le duc de Bretagne et Louis duc d'Orléans, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier (21 août 1488).

GUERRES PRIVÉES. C'est le nom donné aux guerres que, durant le moyen âge, se faisaient entre eux les possesseurs des seigneuries, qui, à la formation de la féodalité, s'étaient multipliées à l'infini sur le sol de la France. Les maux incalculables qu'elles entraînaient à leur suite amenèrent au XIe siècle l'institution de la trêve de Dieu (voy. ce mot), qui suspendait les guerres privées pendant quatre jours de la semaine, du mercredi soir au lundi matin. Au XIIe siècle, la royauté devenue plus puissante commença à s'y opposer énergiquement, mais elles ne disparurent complétement qu'avec le régime féodal. Voici la liste des principales ordonnances rendues à ce sujet :

Avril 1155, défense des guerres privées pendant dix ans. — Octobre 1245, établissement de saint Louis sur les guerres privées, dit *Quarantaine-le-Roi* (voy. ce mot). — 1257, interdiction des guerres privées. — 9 janvier 1303, défense des guerres privées et des gages de bataille, pendant la guerre (renouvelée en 1311, 1314, 1319). — 1er juillet 1318-3 mars 1356, suspension des guerres privées. — 8 février 1330, ordonnance qui les permet sous certaines conditions. — 29 mars 1350, règles que l'on doit observer dans ces guerres qui sont interdites aux roturiers. — 5 avril 1350, défense des guerres privées en Normandie. — 17 décembre 1350, 9 avril 1353, 5 octobre 1361, 5 décembre 1363, défense des guerres privées pendant la guerre avec l'Angleterre. — Août 1367, les guerres privées sont permises dans le Dauphiné. — 17 septembre 1367, nouvelle défense des guerres privées, nonobstant toutes coutumes et priviléges, et injonction au prévôt de Paris de sévir contre les infracteurs. — 18 mai 1380, lettre au bailli d'Amiens portant défense aux personnes qui y sont nommées de se faire la guerre pendant les guerres du roi. — 25 mai 1413, défense des défis et des guerres privées. — 10 décembre 1451, édit du dauphin (Louis XI) qui défend les guerres privées dans le Dauphiné. — Octobre 1532, injonction de faire decider les querelles par la justice et, si la querelle ne se peut vider devant les tribunaux, d'invoquer la justice du roi. — Août 1546, défense à tout gentilhomme d'en venir aux voies de fait pour des querelles particulières. (Voy., entre autres, sur les guerres privées le LIXe chapitre des *Coutumes du Beauvoisis*, de Beaumanoir.)

GUERRIC, prédicateur, abbé d'Igny (Marne), né à Tournai, mort avant 1155.

GUERROIS (L'abbé Marie-Nicolas des), écrivain ecclésiastique, né à Arcis-sur-Aube vers 1580, mort à Paris le 22 décembre 1676.

GUERSENS (Julien, dit *Caye-Jules* de), poëte, né à Gisors en 1543, mort à Rennes le 5 mai 1583. — *Penthée*, tragédie, 1571.

GUESDOU ou **GADOU** (Adrien de), poëte, vivait dans la 2e moitié du XVIe siècle.

GUÉ-SAINTE-FLAINE (Le), terre et seigneurie érigée en baronnie en faveur de Jacques de Foucher.

GUESCLIN (Du), maison de Bretagne, dont la généalogie commence avec Richer, seigneur du château de Gayclic (depuis du Guesclin), qui vivait dans la première moitié du XIe siècle. Cette maison a produit les seigneurs de Longueville, de Broon, de Vauruzé, de la Roberie et de Beaucé. Armes : *d'argent, à l'aigle éployée ou à deux têtes de sable, couronnées d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) Le seul personnage illustre de la famille est Bertrand DU GUESCLIN, connétable de France et de Castille, né de 1314 à 1324 au château de La Motte de Bron (Ille-et-Vilaine), mort le 13 juillet 1380. Il débuta dans la guerre civile qui éclata en Bretagne entre Charles de Blois dont il embrassa la cause et Jean de Montfort, et fit, pendant plusieurs années, la guerre de partisan, comme on pouvait la faire à cette époque, c'est-à-dire une vraie guerre de brigands. Il défendit avec succès Rennes, assiégé par le duc de Lancastre (1356-1357), et s'attacha dès lors au service du régent de France, qui, en 1364, devint Charles V. Avec Boucicaut, il enleva au roi de Navarre Mantes et Meulan (1364), défit et prit (16 mai) le captal de Buch à Cocherel, fut créé maréchal de Normandie et passa en Bretagne, où la guerre civile venait de recommencer. Fait prisonnier à la bataille d'Auray, il fut racheté moyennant 100 000 livres, se chargea de débarrasser le royaume des routiers qui désolaient la France, et les emmena, au nombre de 30 000 en Espagne, après avoir forcé le pape à Avignon de lui payer 200 000 florins d'or. Grâce à ce secours (1366), Henri de Transtamare conquit rapidement le royaume de Castille sur son frère, Don Pèdre, et nomma du Guesclin connétable de Castille. L'année suivante, Don Pèdre, que le prince de Galles vint secourir avec une armée, défit Henri près de Najara (3 avril), et du Guesclin, fait encore prisonnier, dut payer une rançon de 100 000 doubles d'or. Le 14 mars 1369, il combattit avec Don Henri à Montiel, et Don Pèdre, vaincu et fait prisonnier, fut le lendemain de la victoire poignardé par son frère. De retour en France (mai 1370), du Guesclin fut créé connétable par Charles V, qui l'envoya en Aquitaine contre les Anglais. Il les battit à Pont-Valin (1370), et les années suivantes les chassa de l'Auvergne, du Poitou et d'une partie de la Gascogne. Mais en 1378, le roi ayant fait prononcer par le parlement (18 décembre) la confiscation du duché de Bretagne, les seigneurs bretons se liguèrent; du Guesclin, qui

avait essayé inutilement de soumettre le comté de Rennes, ne voulut pas continuer la guerre contre ses compatriotes et renvoya au roi l'épée de connétable. Cependant, en 1380, il alla dans le Midi combattre les routiers et les Anglais, assiégea Chateau-Neuf de Randon (Lozère), et mourut le jour même ou la veille de la capitulation. Son corps, par ordre de Charles V, fut enseveli à Saint-Denis. Le nom de du Guesclin est écrit par ses contemporains de différentes manières. (Voy. la *Chronique de du Guesclin* par Cuvelier, éditée par Charrière, 1839, 2 vol. in-4°).

GUESLE (La), famille de robe d'où sont sortis les seigneurs d'O. = Jean de la GUESLE, magistrat, mort près d'Épernon en 1588. Il fut successivement premier président au parlement de Bourgogne, procureur général (1570) et président à mortier au parlement de Paris (1570). = Son fils, JACQUES, né en 1557 à Paris, y mourut le 3 janvier 1612. Il succéda à son père dans la charge de procureur général. Emprisonné pendant quelque temps après la journée des Barricades (1589), il rejoignit à Saint-Cloud Henri III. Ce fut lui qui introduisit Jacques Clément près du monarque. Il a laissé quelques écrits historiques.

GUESNAY (Jean-Baptiste), hagiographe, né à Aix, en 1585, mort à Avignon le 4 novembre 1658.

GUESPIN, famille d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de Vaucontart et du Clos. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

GUESPRÉ (Seigneurs de), de la maison de Miée (Normandie).

GUESTRE, maison d'où sont sortis les seigneurs de Préval et de La Selle.

GUET (Droit de) ou **GUETTAGE**. La situation précaire, où la crainte d'invasions subites plaçait les populations au moyen âge, avait fait introduire dans les règles féodales le droit de guet, sorte de servitude qui consistait de la part des vassaux dans l'obligation de veiller en armes au salut commun, et qui portait pour les nobles le nom de estage (voy. ce mot). Ceux-ci percevaient un cens à raison du guet auquel ils étaient tenus envers les habitants de leurs villes et manoirs. A mesure qu'on se rapprocha des temps modernes, ces précautions devinrent inutiles, et les bourgeois se gardèrent eux-mêmes depuis l'institution des communes. Toutefois les habitudes anciennes se maintinrent en certaines localités; c'est ainsi qu'à la fin du XIV° siècle, les seigneuries voisines d'Angers devaient à cette ville un nombre déterminé de jours de guet, celle de Clisson 40, celle de Brain 20, celle du Boullay 40, celle de Coulaines 15, etc.; le tout à des conditions de péril ou de périodicité fort diverses. Ailleurs les seigneurs, pour ne pas laisser périmer leurs droits de guet, imaginèrent de faire comparaître une fois par an ceux qui y étaient obligés par-devant leur prévôt, faute de quoi était encourue une amende de 5 sous. Dans certains pays cette amende fut remplacée par une redevance en blé, vin ou autres. Mais en 1479, Louis XI rendit à ce sujet une ordonnance qui fixa la durée du guet à l'espace compris entre le lever et le coucher du soleil, défendit de l'exiger à moins de nécessité, et de cumuler avec le service l'amende de 5 sous destinée à le remplacer.

GUET (Chevalier du). On appelait ainsi à Paris le commandant du guet qui, dans une ordonnance de saint Louis, est désigné sous le nom de *Miles gueti*. Il jouissait d'assez grands privilèges. La charge de chevalier du guet fut supprimée le 31 mars 1733.

GUET DE SAINT-LAZARE, cavalcade solennelle qui avait lieu à Marseille la veille de la fête de Saint-Victor. Elle fut abolie en 1610.

GUETARIA. Voy. GATTARI.

GUETTARD (Jean-Étienne), savant naturaliste, né à Étampes, le 22 septembre 1715, mort à Paris le 7 janvier 1786. Il fut admis à l'Académie des sciences (1743), et a laissé sur toutes les parties de l'histoire naturelle des mémoires dont plusieurs font époque dans la science. — *Mémoires sur les corps glanduleux des plantes* (dix mémoires), 1749-1752; *Sur la transpiration insensible des plantes*, 1752-1753; *Sur quelques montagnes de France qui ont été des volcans*, 1752; *Mémoires sur diverses questions d'histoire naturelle, de science et d'art*, 6 vol. in-4°; *Atlas et Description minéralogique de la France*, avec Monnet; *le Beauvaisis, la Picardie*, 1778-1780, in-f°.

GUETTE (Gérard de la), financier, né à Clermont (Puy-de-Dôme), mort en 1322. Surintendant des finances, il fut accusé de concussions sous Charles IV et périt dans les tortures.

GUETTE (Catherine MEURDRAC, dame de la), née à Mandres (Seine-et-Oise), morte vers 1680. Son mari, Jean-Marius de la Guette, était officier dans le régiment de Marsin dont il suivit la fortune pendant et après la Fronde. On a d'elle des mémoires très-intéressants, 1681, in-12, réimprimés dans la *Bibliothèque elzévirienne* par M. Moreau, 1856, in-18.

GUEUDEVILLE (Nicolas), journaliste et littérateur, né à Rouen vers 1650, mort à la Haye vers 1720. Il fut d'abord bénédictin, puis, persécuté pour la liberté de ses opinions, s'enfuit en Hollande où il embrassa le protestantisme.

GUEULETTE (Thomas-Simon), auteur comique et romancier, éditeur, né à Paris le 2 juin 1683, mort à Charenton le 22 décembre 1766.

GUEYROSSE (Landes), une des douze premières baronnies du Béarn, qui, après avoir été longtemps possédée par les seigneurs de Moneins, passa dans la famille de Larborie.

GUFFROY (Armand-Benoît-Joseph), écrivain et homme politique, né à Arras en 1740, mort à Paris en 1800. Envoyé à la Convention, il fonda à Paris un journal intitulé: *Rougiff* (anagramme de Guffroy) où il donna libre carrière à son cynisme et à sa cruauté. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, sans appel ni sursis. Malgré ses liaisons avec la Montagne, au 9 thermidor il se montra l'un des adversaires les plus violents de Robespierre.

GUGERNI ou **CUGERNI**, peuple établi par Tibère, huit ans avant J. C., dans la Belgique et sur les terres des Ménapiens, au N. O. des Ubiens. Ils y eurent pour première capitale *Guerni* (Goch) et plus tard *Colonia Trajana* (Kellen près de Clèves).

GUI DE DAMPIERRE, comte de Flandre. — Voy. DAMPIERRE-SUR-VINGEANNE.

GUI I° comte d'Auvergne, fils de Robert et d'Ingelberge, vicomte de Clermont, fut pourvu du comté d'Auvergne en 979 par Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, et mourut avant 989. = GUI II, second fils de Robert IV, succéda en 1195 à son frère Guillaume IX. Il guerroya à diverses reprises contre l'évêque de Clermont son frère, et contre Philippe Auguste qui confisqua son comté. En 1208, il hérita du comté de Rodez, et mourut en 1224.

GUI, frère de Guillaume IV, lui succéda en 1168 dans les comtés de Nevers et d'Auxerre, fut battu et pris (1174) par Hugues III, duc de Bourgogne, et mourut le 24 octobre 1176.

GUI I°° DE CHÂTILLON, comte de Blois, succéda (1307) à son père Hugues et mourut en 1342. = GUI II de CHATILLON, succéda (1381) à son frère Jean II, et mourut à Nesle le 22 décembre 1397. En 1391, il avait vendu ses comtés de Blois, de Du-

nois, de Romorantin et de Château-Renaud à Louis duc d'Orléans.

GUI, prélat, abbé de Cîteaux, né en Bourgogne vers 1210, mort à Lyon le 20 mai 1274. Il fut créé cardinal par Urbain IV (1262) et remplit la charge de légat en France, en Danemark, en Suède, en Norvége, en Saxe et en Allemagne où il présida le concile de Vienne (1267).

GUI D'ANJOU, prélat, mort en 996. Il était fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou, et succéda (975) à son frère Drogon sur le siége épiscopal du Puy.

GUI D'AUVERGNE, dit *de Boulogne*, prélat, né en 1320, mort à Lerida le 25 novembre 1373. Il était fils de Robert, comte d'Auvergne, et de Marie de Flandre et oncle du roi Jean. Archevêque de Lyon (1340), évêque de Porto, cardinal (1342) il fut légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France et en Espagne.

GUI *d'Auxerre*, prélat, né vers la fin du IXe siècle dans le diocèse de Sens, mort le 6 janvier 961. Chapelain du roi Raoul, il fut nommé (933) évêque d'Auxerre et négocia la paix entre Louis d'Outremer et Hugues le Grand (949).

GUI DE PONTHIEU, prélat, poëte, mort en 1076. Il était fils d'Inghelram Ier, comte de Ponthieu, fut nommé évêque d'Amiens (1058), eut d'assez grands démêlés avec les moines de Corbie et accompagna en Angleterre comme aumônier (1068) Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant. Il a laissé sur la bataille d'Hastings un poëme latin imprimé plusieurs fois en Angleterre et publié en France dans la *Chronique anglo-normande* par M. Fr. Michel.

GUI. Voy. LUSIGNAN et PAPE.

GUIA, GUIVIA, le Guyer, rivière du Dauphiné, qui se jette dans le Rhône.

GUIARD (Adélaïde LABILLE, dame), peintre, membre de l'Académie (1781), née à Paris en 1749, morte en 1803. — Divers *portraits* (musée de Versailles).

GUIARDI VILLA, Guerville (Seine-et-Oise).

GUIART (Guillaume), chroniqueur du XIIIe siècle, né à Orléans. On a de lui une Chronique rimée, en 20000 vers : *La Branche des royaux lignages*. Elle s'étend de 1165 à 1306. Du Cange en a publié quelques fragments dans son édition de Joinville.

GUIBAL (Barthélemy), sculpteur, né à Nîmes en 1699, mort le 24 mars 1757. Il fut premier sculpteur du roi Stanislas. On lui doit la statue de Louis XV, érigée sur la place de Nancy. = Son fils, NICOLAS, peintre, écrivain, membre de l'Académie de peinture, né à Lunéville le 29 novembre 1725, mort à Stuttgard en 1784.

GUIBAUD (Eustache), oratorien, théologien, né à Hyères (Var) en 1711, mort en 1794.

GUIBÉ (Robert), prélat, né à Vitré, mort à Rome le 9 septembre 1513. Il était neveu du célèbre Landais (voy. ce nom). Évêque de Tréguier (1483), de Rennes (1502), il remplit plusieurs missions près de Jules II, qui le nomma cardinla (1505), évêque de Nantes (1507) et légat d'Avignon (1511). Lorsque la guerre eut éclaté entre Louis XII et le pape, Guibé prit parti pour celui-ci et vit son évêché et son bénéfice confisqués par le roi.

GUIBERMESNIL (Seigneurs de), branche de la famille de Lefèvre de Caumartin.

GUIBERT, maison du Languedoc, originaire de la Touraine. Elle a produit les seigneurs de Cabrières et de la Rostide.

GUIBERT (Charles-Benott, comte de), général, né à Montauban en 1715, mort à Paris le 8 décembre 1786. = Son fils, JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, tacticien, littérateur, membre de l'Académie française (1786), né à Montauban le 11 novembre 1743, mort le 6 mai 1790. — *Essai général de tactique* (1773); *Défense du système de guerre moderne* (1779); *Traité de la force publique* (1790); *Eloges* de L'Hospital, de Catinat, de Frédéric II; *le Connétable de Bourbon; la Mort des Gracques; Anne de Boulen*, tragédies. = Sa femme, Alexandrine-Louise BOUTINON DE COURCELLES, née vers 1765, morte à Saint-Ouen (Seine) en janvier 1826. Elle a publié divers romans, donné une édition des œuvres *militaires* de son mari (1803, 5 vol. in-8°) et de la correspondance qu'il avait eue avec Mlle de L'Espinasse.

GUIBERT (Nicolas), médecin, alchimiste, né vers 1547 à Saint-Nicolas (Meurthe), mort à Vaucouleurs vers 1620.

GUIBERT DE CELSOY. Voy. CELSOY.

GUIBERT DE NOGENT, l'un des chroniqueurs les plus intéressants du moyen âge, abbé de N.-D. de Nogent, né près de Clermont (Oise) en 1053, mort en 1124. On a de lui : une relation de la première croisade, sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, histoire pleine de vie et de mouvement, publiée dans le recueil de Bongars; *De Vita sua*, autobiographie qui est l'un des documents les plus curieux du XIIe siècle et qui a été traduite, comme l'histoire de la croisade, dans la collection Guizot. Guibert a composé en outre des sermons et divers écrits théologiques, qui, avec les ouvrages précédents, ont été publiés par D'Achery, 1651, in-fol., rare.

GUIBRAY (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerit (Normandie).

GUICHAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Le Métayer (Normandie).

GUICHARD, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Montguers. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

GUICHARD, archevêque de Lyon (1165), mort le 20 juillet 1180. — *Lettres* et *Statuts*.

GUICHARD (Claude), érudit, né à Saint-Rambert (Ain), mort à Turin le 15 mai 1607. — *Funérailles des Romains, Grecs et autres nations*, 1581, in-4°.

GUICHARD (Étienne), philologue du XVIIe siècle. — *Harmonie étymologique des langues*, 1606, in-8°.

GUICHARD (Le P. Louis-Anastase), moine de Picpus, théologien, mort à Paris le 15 août 1737. — *Histoire du Socinianisme*, 1723, in-4°.

GUICHARD (Jean-François), littérateur, né le 5 mai 1731 à Chartrettes (Seine-et-Marne), y mourut le 23 février 1811.

GUICHARD. Voy. BEAUJEU.

GUICHARDIÈRE (La), châtellenie qui, réunie à celles de Terchaut, Villetremaise et Cossé, fut érigée en vicomté en faveur de J. Dumas, par lettres d'août 1608.

GUICHE (La), abbaye de Clarisses, dans le Blaisois (Loir-et-Cher), fondée en 1272 par Jean de Châtillon.

GUICHE (La), terre et seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), avec titre de marquisat, qui a donné son nom à une illustre maison dont le premier personnage connu, Renaud, seigneur de la Guiche, vivait à la fin du XIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Chaumont en Charolais, de Sévignon, de Nanton, de Saint-Géran, de Chérain, de la Palice, de Jaligny, de Garnerans, de Martigny, de Chassy et de Communs. Armes : *de sinople au sautoir d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartenaient les personnages suivants : GÉRARD, seigneur de la Guiche et de Chaumont, fait chevalier par le duc de Bourgogne à la bataille de Liége (1408), chambellan du roi, bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon. = CLAUDE,

fils du précédent, conseiller et chambellan du roi, bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon, mort après 1497. = PIERRE, fils du precédent, conseiller et chambellan du roi, bailli d'Autun et de Mâcon, né vers 1464, mort au château de Chaumont (Saône-et-Loire) en 1544. Il avait été ambassadeur à Rome, en Espagne, en Angleterre et en Suisse. = GABRIEL, fils du précédent, bailli de Mâcon, échanson du roi, gouverneur de Bresse. = CLAUDE, frère du précédent, évêque d'Agde, puis de Mirepoix, ambassadeur à Rome et en Portugal, mort à Rome le 9 avril 1553. = PHILIBERT, fils de Pierre, seigneur de la Guiche et de Chaumont, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon et du Lyonnais, grand-maître de l'artillerie (1578), mort en 1607. Bailli de Mâcon à l'époque de la Saint-Barthélemy (1572), il s'opposa au massacre des protestants dans le Mâconnais, et servit fidèlement Henri III, puis Henri IV près duquel il combattit à la bataille d'Ivry. Il y a de nombreuses lettres de lui à la Bibliothèque impériale. — Voy. SAINT-GÉRAN.

GUICHE (Seigneurs de), de la maison de Gramont. — Voy. GRAMONT.

GUICHE (Diane D'ANDOUINS, comtesse de), dite *la belle Corisande*, célèbre maîtresse de Henri IV, née vers 1554, morte en 1620. Elle était fille unique de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny, se maria en 1567 à Philibert de Gramont, comte de Guiche et devint veuve en 1580.

GUICHEN (Luc-Urbain du BOUEXIC, comte de), marin, né à Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1712, mort à Morlaix (Finistère) en 1790. Lieutenant général des armées navales (1779), il eut en avril et en mai 1780 trois engagements heureux avec l'amiral Rodney. En 1781, chargé d'escorter un immense convoi destiné à l'Inde et à l'Amérique, il perdit par une imprudence quinze navires de charge. En 1782, il commanda une flotte de 18 vaisseanx qui unie à la flotte espagnole fut pendant quelque temps complétement maîtresse de la mer, mais rentra sans avoir rien fait. A la paix (1783), il quitta le service.

GUICHENON (Samuel), historien, généalogiste, né à Mâcon, le 18 août 1607, mort le 8 septembre 1664. Il était calviniste, abjura, fut nommé historiographe de France (vers 1640), puis de Savoie, comte palatin par l'empereur Ferdinand III, et fut anobli par Louis XIV. — *Histoire de Bresse et de Bugey*, 1650, in-f°; *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, 1660, 3 vol. in-f°; *Bibliotheca sebusiana*, 1660 et 1666, in-4°. Son *Histoire de la souveraineté de Dombes* a été publiée en 1863, 2 vol. in-8°, par M. Guigue, et l'*Inventaire des titres* qu'il avait recueillis, par M. Allut, 1851, in-8°. On trouve à la Bibliothèque de la Faculté de Montpellier 34 volumes in-f° de ses manuscrits, et à la Bibliothèque de l'Institut un volume inédit de sa correspondance.

GUIDAL (Maximilien-Joseph), général, né à Grasse (Var), en 1765, fusillé le 29 octobre 1812. Détenu à la Force lorsqu'éclata la conspiration du général Malet qui le délivra, il arrêta le préfet de police, mais fut bientôt arrêté de nouveau avec ses complices et comme eux condamné à mort.

GUIDE (Philibert), écrivain, né le 22 mars 1535, à Châlons-sur-Saône, mort à Mâcon, le 29 novembre 1595. On a de lui, sous le nom d'Hegemon, traduction grecque de son nom : *la Colombière et maison rustique*, 1583, in-8°, très-rare.

GUIDI (Domenico), sculpteur, membre de l'Académie (1676), né à Urbin.—Une *Statue* (jardins de Versailles).

GUIDI (Louis), oratorien, écrivain janséniste, né à Lyon en 1710, mort à Paris le 7 janvier 1780

GUIDONIS (Bernard), célèbre dominicain et théologien, né près de Limoges en 1260, mort le 30 décembre 1331. Prieur du couvent des dominicains à Castres (1301), puis à Limoges (1306), il fut chargé par Clément V de procéder comme inquisiteur de la foi contre les Albigeois (1307), fonctions qu'il exerça pendant dix ans à Toulouse. Élu (1317), procureur général de son ordre à Rome, il reçut de Jean XXII plusieurs missions diplomatiques, fut nommé évêque de Tuy en Galice (1323), puis (1324) de Lodève. Il a laissé de nombreux écrits dont quelques-uns ont été publiés par Baluze, Labbe, etc.

GUIENNE ou **GUYENNE**, *Aquitania*, l'une des plus grandes provinces de l'ancienne France, avec titre de duché ; capitale, Bordeaux. Le nom de Guienne, ainsi que nous l'avons dit à l'article AQUITAINE, apparaît seulement dans la seconde moitié du XIIIe siècle, et s'appliqua alors à la partie de l'Aquitaine comprenant les pays situés au S. de la Charente jusqu'aux Pyrénées, laissés par le traité d'Abbeville aux Anglais qui devaient en faire hommage aux rois de France. En 1294, Edouard I[er] ayant refusé d'obéir à une citation du Parlement, fut déclaré contumax et déchu de toutes les terres qu'il avait en France. La guerre éclata : la Guienne occupée d'abord par les troupes de Philippe le Bel, reprise par les Anglais et reconquise sur eux, fut rendue à Edouard en 1303. Depuis lors, les Anglais que Charles V était parvenu à chasser presque complétement, conservèrent la Guienne jusqu'en 1453 où ils en furent expulsés pour toujours par Charles VII.—Le duché réuni à la couronne en fut détaché en 1469 pour former l'apanage du frère de Louis XI, Charles, qui l'échangea contre la Normandie et la garda jusqu'à sa mort arrivée en 1474. La province revint alors à la couronne pour n'en être plus séparée.

La Guienne comprenait le Bordelais, le Bazadais, l'Agénais, le Quercy, le Rouergue et le Périgord. (Voy. ces différents noms.) Elle était bornée au N. par la Saintonge, l'Angoumois, la Marche de Poitou, le Limousin et l'Auvergne; au S. par le pays des Landes, le Condomois, la Limagne et le pays de Rivière-Verdun ; à l'E. et au S. E. par le Languedoc et à l'O. par l'Océan ; elle avait environ 288 kilomètres de long sur 144 de large.—A l'époque de la Révolution, le gouvernement général militaire de la Guienne comprenait la Guienne et la Gascogne.

La Guienne a servi à former les départements des Landes, du Gers, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et de la Dordogne.

BIBLIOGRAPHIE : J. Bouchet, les *Annales d'Aquitaine*, 1525 et 1644, in-fol.; A. Ducourneau, *la Guienne historique et monumentale*, 1844, in-8°. — Voy. AQUITAINE et GASCOGNE.

GUIFFRED. Voy. BOUTIÈRES.

GUIGNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Flotte (Dauphiné).

GUIGNARD, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Priest.

GUIGNARD (Jean), jésuite, né à Chartres, pendu à Paris comme coupable de crime de lèse-majesté contre Henri IV, le 7 janvier 1595. Le P. Jouvency, dans l'histoire de son ordre, l'a mis au rang des martyrs.

GUIGNES (Joseph de), orientaliste, né à Pontoise le 19 octobre 1721, mort à Paris le 22 mars 1800. Il fut successivement secrétaire-interprète pour les langues orientales, membre de la Société royale de Londres (1752), de l'Académie des inscriptions (1754), professeur de syriaque au Collége de France (1757), censeur royal et garde des antiques du Louvre. — Outre des mémoires et des articles publiés dans les recueils de l'Académie et dans le *Journal des Savants*, on a de lui :

Histoire générale des Huns, 1756-58, 5 vol. in-4°; *Mémoires sur l'origine des Huns et des Turcs*, 1748, in-12; *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, 1759-60, in-12, etc. = Son fils, Louis-Joseph, orientaliste, résident de France en Chine, né à Paris le 25 août 1759, y mourut le 9 mars 1845.

GUIGNEVILLE (Seigneurs de), de la maison de la Taille (Gâtinais).

GUIGNON (Jean-Pierre), violoniste, dernier roi des ménétriers, né à Turin le 10 février 1702, mort à Versailles le 30 janvier 1774.

GUIGUES Ier, dit *le Vieux*, comte d'Albon, tige des Dauphins de Viennois, mort vers 1063 à l'abbaye de Domène, où il avait pris l'habit religieux. = Son fils, Guigues II, mort vers 1080. = Guigues III, fils du précédent, mort en 1125. Il eut de grands démêlés avec S. Hugues, évêque de Grenoble et avec le comte de Genève. = Guigues IV, fils du précédent, premier dauphin de Viennois, mort en 1142 d'une blessure reçue dans un combat contre Humbert II, comte de Savoie. = Guigues V, comte de Viennois, fils du précédent, né en 1132, mort au château de Vizille en 1162. Il ne laissa qu'une fille, Béatrix, qui se maria trois fois, et de son second mari, Hugues III, duc de Bourgogne, eut Guigues VI, mort le 5 mars 1237. = Guigues VII, dauphin de Viennois, comte d'Albon, de Gap et d'Embrun, fils et successeur de Guigues VI, mort en 1269. = Guigues VIII, fils aîné et successeur de Jean II, né en 1310, tué le 28 juillet 1333 dans un combat livré près du château de la Périère (Isère) à Aymon comte de Savoie. Il n'avait point d'enfant, et son frère Humbert lui succéda.

GUIGUES, comte de Forcalquier, fils de Guillaume Ier, lui succéda avec son frère Bertrand Ier sous la tutelle de leur aïeule Adélaide. Il mourut avant 1150.

GUIGUES, prieur de la Grande-Chartreuse, né en 1083 à Saint-Romain (Dauphiné), mort à la Grande-Chartreuse le 29 juillet 1137. On a de lui quelques lettres et les Statuts de son ordre.

GUIGY (Seigneurs de), branche de la maison de Boufflers.

GUILBERT (Pierre), écrivain, né à Paris en 1697, mort le 20 octobre 1759. — *Description de Fontainebleau*, 1731, 2 vol. in-12; *Mémoires de Port-Royal*, 1755-58, 9 vol. in-12.

GUILBERT *de Pixérécourt* (Charles), dramaturge, né le 22 janvier 1773 à Nancy, y mourut en 1844. Il a donné aux théâtres des boulevards 120 pièces dans le genre noir et terrible qui eurent une grande vogue. Il avait rassemblé une très-belle collection de livres et d'autographes qui a été dispersée après sa mort.

GUILBERT (Aristide-Matthieu), écrivain, né à Rouen en février 1804, mort à Paris le 21 juin 1863.

GUILHERMY (Jean-François-César, baron de), homme politique, antiquaire, né dans le Languedoc, vers 1750, mort le 12 mai 1829. Il fit partie de l'Assemblée constituante où il se montra l'adversaire déclaré des principes de la Révolution. Il émigra ensuite et fut un des agents du parti royaliste sous l'Empire.

GUILLAIN (Simon), sculpteur, graveur, né en 1581 à Paris, où il est mort le 26 décembre 1658. Il étudia plusieurs années à Rome, puis revint à Paris où il fut chargé d'importants ouvrages. Il fut un des fondateurs de l'Académie de peinture et de sculpture. — *Statues* de bronze de Louis XIII et d'Anne d'Autriche (Musée du Louvre). — Son père, Nicolas Guillain, de Cambrai, était statuaire comme lui.

GUILLAIN. Voy. Gillain.

GUILLARD (Nicolas-François), poëte lyrique, né à Chartres le 16 janvier 1752, mort à Paris le 26 décembre 1814. Il a composé le livret d'un très-grand nombre d'opéras, et entre autres ceux d'*Iphigénie en Tauride*, mis en musique par Glück, d'*Électre*, d'*OEdipe à Colone*, etc.

GUILLAUME.

SAINTS.

GUILLAUME (S.), dit *le Grand*, mort le 28 mai 812 ou 813. Il fut en 790 nommé duc bénéficiaire d'Aquitaine et de Toulouse, fut battu (793) par les Sarrasins à Villedaigne, et se retira en 806 au monastère de Gellone (Hérault) où il mourut et qui prit plus tard de lui le nom de Saint-Guilhem du désert.

GUILLAUME (S.), abbé de Saint-Benigne de Dijon, né en 961, près de Novare (Piémont), mort à Fécamp le 1er janvier 1031. On a de lui quelques lettres.

GUILLAUME (S.), chanoine de Sainte-Geneviève à Paris, abbé d'Eskild en Danemark, né à Saint-Germain (Oise) vers 1105, mort en Danemark le 6 avril 1203.

GUILLAUME (S.), archevêque de Bourges (1200), né à Arthel (Nièvre), mort le 10 ou 11 janvier 1209. Il était oncle de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.

COMTES D'ALENÇON ET DE BELLÊME.

GUILLAUME Ier, fils d'Yves, lui succéda vers 997 dans le comté de Bellême et la seigneurie d'Alençon. Il eut de fréquentes guerres avec Herbert Éveille-Chien, comte du Maine et avec Robert, duc de Normandie, et mourut en 1028 ou 1029. = Guillaume II, dit *Talvas*, frère et successeur (vers 1033) de Robert. Ses cruautés le firent chasser par son fils Arnoul et ses sujets révoltés, en 1048. = Guillaume III, fils de Robert II. Son père, prisonnier de Henri Ier d'Angleterre, avait été dépouillé de ses domaines, mais le comté d'Alençon finit par être rendu à Guillaume (1119) qui en fut privé de nouveau (1134) et auquel il fut restitué par Geoffroi, comte d'Anjou. Il suivit Louis VII à la croisade et mourut le 29 juin 1171. = Guillaume IV, frère et successeur (1191) de Jean II, mort en 1203.

COMTES D'ANGOULÊME.

GUILLAUME Ier, dit *Taillefer*, succéda (916) à son père, Alduin, et mourut en 962 ou 964. = Guillaume Taillefer II, fils d'Arnaud Manzer, lui succéda (988), fit avec une suite nombreuse (1026) un pèlerinage en Terre-Sainte et mourut le 6 avril 1028. = Guillaume Taillefer III, fils de Foulques Taillefer, lui succéda vers 1089, guerroya contre Guillaume IX, duc d'Aquitaine, et mourut en 1120, au retour d'un pèlerinage à Jérusalem. = Guillaume Taillefer IV, fils et (1140) successeur de Wulgrin, accompagna Louis VII dans sa croisade, eut des démêlés avec son suzerain Henri II, roi d'Angleterre, partit pour une nouvelle expédition en Terre-Sainte et mourut en juillet 1177 à Messine.

DUCS D'AQUITAINE.

GUILLAUME Ier, dit *le Pieux*, premier comte héréditaire d'Auvergne, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne (886), mort le 6 juillet 918. = Guillaume II, neveu du précédent, lui succéda et mourut le 16 décembre 926. = Guillaume III, dit *Tête-d'Étoupe*, comte de Poitiers et d'Auvergne, et duc d'Aquitaine, mort à Poitiers en 965. Il eut à soutenir diverses guerres contre Hugues le Grand et Lothaire qui le battirent (955). Il avait épousé une fille de Rollon et maria sa fille à Hugues Capet. = Guillaume IV, dit *Fier-à-Bras*, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, fils et suc-

cesseur du précédent, né vers 935. mort le 3 février 994, après avoir abdiqué (990) pour se retirer dans un monastère. = GUILLAUME V. dit *le Grand*, fils et successeur (990) du précédent, né vers 960, mort à Maillezais le 31 janvier 1030. Il refusa la couronne que lui offraient les Italiens, protégea les lettres et les arts et fonda les abbayes de Maillezais et de Bourgueil. = GUILLAUME VI, fils et successeur du précédent, mort en mars 1038. Il avait été défait et pris à Moncontour (1034) par Geoffroi Martel, comte de Vendôme, à qui il dut céder les comtés de Bordeaux et de Saintes pour recouvrer sa liberté. = GUILLAUME VII, dit *le Hardi*, frère et successeur d'Eudes (1040), né vers 1025, mort en 1058. = GUILLAUME VIII, frère et successeur du précédent, né vers 1027, mort au château de Chizé le 24 septembre 1086. Il porta d'abord le nom de Gui-Geoffroy. Il guerroya successivement contre Hugues de Lusignan, puis contre Geoffroy le Barbu et Foulques le Réchin, qui le battirent près de Chef-Boutonne le 20 mars 1061, contre les Maures d'Espagne (1063), contre Bernard II, comte d'Armagnac, à qui il enleva la Gascogne et le Bordelais (1070); défit, vers 1079, près de Bordeaux, Guillaume IV, comte de Toulouse, et en 1082 ravagea le Limousin. = GUILLAUME IX, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et de Gascogne, fils et successeur du précédent, né le 22 octobre 1071, mort le 10 février 1127. Après une invasion dans le comté de Toulouse (1098), il partit pour la croisade (1101) et revint l'année suivante. En 1104, il fut excommunié pour avoir persécuté l'évêque de Poitiers, passa (1119) en Espagne au secours d'Alphonse Ier, roi d'Aragon, avec lequel il battit les Maures près de Cordoue et perdit (1120-1123) le comté de Toulouse dont il s'était emparé en 1114. Guillaume est un des plus anciens poëtes de la langue romane; mais de toutes ses poésies, il ne nous reste que 9 chansons. = GUILLAUME X, duc d'Aquitaine, fils et successeur du précédent, né à Toulouse en 1099, mort à Saint-Jacques, en Galice, le 9 avril 1137. En 1131, il reconnut l'anti-pape Anaclet, dont il soutint la cause jusqu'en 1135. En 1136, il ravagea la Normandie. L'année suivante, avant de partir pour le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle où il mourut, il fit héritière de tous ses États, sa fille aînée, Éléonore, qui devint la femme de Louis VII.

COMTES D'AUVERGNE.

GUILLAUME Ier, frère, à ce que l'on croit, de Gérard, fut investi par Charles le Chauve du comté d'Auvergne en 841 et mourut vers 846. = GUILLAUME II, abbé-chevalier de Brioude, fut comte d'Auvergne en 858 et mourut vers 863. —Voy. les GUILLAUME, DUCS D'AQUITAINE.)

DAUPHINS D'AUVERGNE.

GUILLAUME Ier, dit *Dauphin*, comte de Clermont, succéda (1170) au comte Guillaume le Jeune dans la partie de l'Auvergne qui porta depuis le nom de *Dauphiné*. Il fit la guerre à Philippe Auguste qui le força de se soumettre (1199) et mourut le 22 mars 1234. On a de lui quelques poésies en provençal. = GUILLAUME II, comte de Clermont et de Montferrand, fils du précédent, lui succéda (1234) et mourut avant 1240.

VICOMTES DE BÉARN.

GUILLAUME-RAYMOND, fils de Guillaume de Moncade et de Marie de Béarn, succéda (1215) à son frère Gaston, fit assassiner (1194) Bérenger, archevêque de Tarragone et mourut le 6 février 1223. = GUILLAUME, fils et successeur (1223) du précédent, eut des démêlés avec don Jayme d'Aragon, et fut tué à Majorque dans un combat contre les Maures en 1229.

COMTE DE BLOIS.

GUILLAUME, fils de Théodebert, fut tué vers 834.

COMTES DE BOURGES.

GUILLAUME Ier. Voy. GUILLAUME LE PIEUX, COMTE D'AUVERGNE.

GUILLAUME II, *le Jeune*, neveu du précédent, lui succéda (918), eut plusieurs démêlés avec Raoul roi de Bourgogne, et Robert duc de France, et mourut vers 926.

COMTES DE BOURGOGNE.

GUILLAUME Ier, dit *le Grand*, succéda (1057) à son père, Renaud Ier, devint comte de Vienne et de Mâcon et mourut le 11 novembre 1087. = GUILLAUME II, dit l'*Allemand*, fils de Renaud II, lui succéda vers la fin du XIe siècle, sous la tutelle d'Étienne, son oncle. On ignore l'époque de sa mort. = GUILLAUME III, dit l'*Enfant*, succéda à Guillaume II, son père ou son frère, étant déjà comte de Mâcon et d'une partie de la Bourgogne Transjurane. Il fut assassiné à Payerne en 1126.

COMTE DE CARCASSONNE.

GUILLAUME-RAYMOND, second fils de Raymond, succéda (1012) avec son frère, Pierre-Raymond, à son père dans une partie du comté de Carcassonne. Il mourut après 1034.

COMTE D'ÉVREUX.

GUILLAUME, comte d'Évreux. Il succéda à son père, Richard, en 1067, prit part à la conquête d'Angleterre par Guillaume le Bâtard, eut des démêlés avec son frère utérin Raoul, seigneur de Toëni et de Conches qui le fit prisonnier, fut à deux reprises banni par Guillaume le Roux et mourut sans enfants le 18 avril 1118.

COMTE DE FLANDRE.

GUILLAUME CLITON, comte de Flandre, mort le 28 juillet 1128. Il était fils de Robert III, duc de Normandie et petit-fils de Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant. Il fut investi par Louis le Gros du comté de Flandre après la mort de Charles le Bon (1127); mais il eut à combattre divers prétendants et, entre autres, Thierri d'Alsace qu'il alla assiéger dans Alost et il fut blessé mortellement devant cette place.

COMTES DE FORCALQUIER.

GUILLAUME Ier, fils d'Ermengaud, comte d'Urgel et d'Adélaïde de Provence, succéda (1094) à son oncle, Geoffroi. Il fut aussi comte d'Avignon et mourut au mois d'octobre 1129. = GUILLAUME II succéda vers 1150, avec son frère, Bertrand II, à Bertrand Ier, et mourut après 1208.

DUCS DE GASCOGNE.

GUILLAUME, duc amovible de Gascogne, succéda (846) à Séguin et fut pris (848) en défendant Bordeaux contre les Normands. = GUILLAUME-SANCHE, duc héréditaire de Gascogne, succéda à son frère, Sanche-Sanchez, et mourut en 984.

VICOMTES DE NARBONNE.

GUILLAUME Ier, fils d'Aymeri IX, succéda (1388) à son père et mourut en 1397. = GUILLAUME II, fils du précédent, lui succéda (1397), fit une expédition malheureuse contre la Sardaigne), servit fidèlement le Dauphin et perdit contre les Anglais (17 août 1424) la bataille de Verneuil où il fut tué. = GUILLAUME III (Pierre de TINIÈRES, dit), frère utérin du précédent, lui succéda (1424) sous la tutelle de son père, Guillaume de Tinières, et vendit la vicomté de Narbonne à Gaston IV, comte de Foix.

COMTES DE NEVERS ET D'AUXERRE.

GUILLAUME Ier, fils aîné de Renaud, lui suc-

céda dans les comtés de Nevers et d'Auxerre (1040) auxquels par son mariage avec Ermengarde fille du comte de Tonnerre, il ajouta le comté de Tonnerre. Il fut presque toujours en guerre avec les ducs de Bourgogne, fut pris (1078) par Hugues du Puiset, abdiqua en 1079 et mourut en 1100. = GUILLAUME II, fils de Renaud II, lui succéda (1089) sous la tutelle de Guillaume Ier, son aïeul. Il fit une expédition désastreuse en Palestine (1101), servit fidèlement Louis le Gros et fut pris en 1116 par Thibaut, comte de Blois. Il se fit chartreux en 1147 et mourut le 20 août 1148. = GUILLAUME III, fils et successeur (1147) du précédent, se croisa avec Louis VII (1147), alla ensuite guerroyer contre les Sarrasins d'Espagne, et eut, comme son père, de nombreux démêlés avec l'abbaye de Vezelai. = GUILLAUME IV, fils et successeur (1161) du précédent, mourut en Palestine le 24 octobre 1168. = GUILLAUME V, fils de Gui, lui succéda et mourut en 1181.

DUCS DE NORMANDIE.

GUILLAUME *Longue-Épée*, deuxième duc de Normandie, mort le 17 décembre 943. Il était fils de Rollon, auquel il succéda en 927, et de Pope, fille de Bérenger, comte de Rennes. Il eut dès son avénement à soutenir une guerre contre le père de sa mère et Alain, comte de Nantes, qu'il vainquit, reçut (933) du roi Raoul l'investiture du Cotentin et de l'Avranchin que possédaient les Bretons, défit Riulfe, comte de Coutances, qui s'était révolté, assista (936) au couronnement de Louis d'Outremer, contre lequel (939-940) il se ligua avec Hugues le Grand et Herbert, comte de Vermandois. Il fut assassiné par Arnoul, comte de Flandre, au sortir d'une conférence qu'il avait eue avec lui à Péquigny-sur-Somme. Son fils, Richard Ier, lui succéda.

GUILLAUME Ier, dit *le Conquérant* ou *le Bâtard*, septième duc de Normandie, roi d'Angleterre, né en 1027, mort à Rouen le 9 septembre 1087. Fils naturel de Robert le Magnifique, duc de Normandie et d'une bourgeoise de Falaise nommée Arlette, il avait huit ans quand il succéda à son père (1035) sous la tutelle de Gilbert, comte d'Eu. La minorité du jeune prince fut troublée par des révoltes des seigneurs Normands qui assassinèrent son tuteur et son gouverneur Théroude. La plus formidable éclata en 1047 ; mais Guillaume avec l'aide du roi de France, Henri Ier, battit les insurgés au Val-des-Dunes, à trois lieues de Caen. En 1048, il eut à repousser l'invasion de Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Une autre conspiration formée l'année suivante par Guillaume, comte d'Eu, petit-neveu de Richard Ier, et par Guillaume, comte d'Arques, fils de Richard II, échoua également. Une ligue plus redoutable s'organisa quelques années après, et la Normandie fut envahie par les armées du roi de France et des grands feudataires de la couronne. La défaite du comte Eudes, frère du roi, à Mortemer (1054), mit fin à la guerre. Elle recommença en 1058, et à la suite d'un désastre essuyé par les troupes royales sur les bords de la Dive, se termina par un traité conclu à Fécamp. Herbert, comte du Maine, étant mort, Guillaume se mit en possession de ses États (1062) lorsque la mort soudaine de Gauthier, comte de Meulant, l'eut débarrassé d'un dangereux compétiteur. En 1066, Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, étant mort sans héritier, Harold fut élu roi par le grand conseil réuni à Londres. Guillaume, invoquant alors une promesse qu'il avait extorquée quelques années auparavant à Harold, somma le nouveau roi de lui céder la couronne. Sur son refus, il équipa une flotte nombreuse, rassembla une armée de cinquante mille cavaliers et de dix mille hommes de pied, venus de tous les points de la France, et le 29 septembre il aborda à Pevensey, dans le comté de Sussex. Le 14 octobre il livra la bataille décisive d'Hastings où Harold fut défait et tué. Guillaume, le 25 décembre suivant, était couronné roi d'Angleterre dans l'église de Westminster.

Dans ses possessions du Continent, Guillaume eut à réprimer (1067-1073) divers soulèvements des Manceaux, et une révolte de son fils aîné, Robert. En 1087, à la suite d'une contestation avec Philippe Ier, au sujet du comté de Vexin, il avait envahi l'Ile-de-France et mis Mantes à feu et à sang, quand il fut blessé par son cheval au milieu de l'incendie de la ville. Il fut ramené à Rouen où il mourut, manifestant, dit-on, à son lit de mort, le plus grand repentir des cruautés et des iniquités de tout genre qu'il avait commises.

COMTES ET PRINCES D'ORANGE.

GUILLAUME Ier, seigneur d'Omelas, deuxième fils de Guillaume V, seigneur de Montpellier, devint vers 1229 comte d'Orange par son mariage avec Tiburge, héritière de ce comté, et mourut en 1156. = GUILLAUME II, fils aîné du précédent (1150), hérita d'une partie du comté et mourut en 1160. = GUILLAUME III, fils et successeur (1160) du précédent, mourut vers 1175. = GUILLAUME IV, fils de Bertrand de Baux, succéda (1182) dans la moitié du comté à sa mère Tiburge. Dans une guerre contre les Avignonnais, il fut pris et écorché vif en 1219. Il prenait le titre de roi d'Arles. = GUILLAUME V, fils aîné du précédent, lui succéda (1219), prit comme lui le titre de roi d'Arles et mourut en 1239. = GUILLAUME VI, fils aîné et (1239) successeur de Guillaume V, mourut en 1248. = GUILLAUME VII, fils aîné et successeur (1433) de Louis le Bon, s'attacha d'abord au duc de Bourgogne qu'il abandonna (1469) et qui confisqua les terres qu'il possédait dans les deux Bourgognes. Mais ayant renoué avec lui, il fut arrêté par ordre de Louis XI qui, après vingt-huit mois de captivité, le relâcha en lui faisant signer un traité (1475) par lequel Guillaume, tout en conservant le titre de prince souverain et le droit de battre monnaie, dut prêter hommage au roi. Il mourut le 27 octobre de la même année. = GUILLAUME DE NASSAU-DILLEMBOURG, huitième du nom, succéda (1544) à son cousin René de Nassau, malgré l'opposition du duc de Longueville, et fut reconnu prince d'Orange, au traité de Câteau-Cambrésis, par Henri II. C'est le célèbre Guillaume le Taciturne, stathouder de Hollande qui périt assassiné le 10 juillet 1584. = GUILLAUME IX, stathouder de Hollande, succéda (1647) dans la principauté d'Orange à son père, Henri-Frédéric, et mourut le 6 novembre 1650. = Son fils, GUILLAUME-HENRI, qui plus tard monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, succéda (1650) à son père dans la principauté d'Orange, dont Louis XIV s'empara. — Voy. ORANGE.

COMTES DE POITIERS.

— Voy les GUILLAUME, DUCS D'AQUITAINE.

COMTE DU PERCHE.

GUILLAUME, évêque de Châlons-sur-Marne, succéda (1217) à son frère Thomas, dans le comté du Perche, et mourut sans héritiers mâles en 1240. Saint Louis réunit alors le comté à la couronne.

COMTE DE PÉRIGORD.

GUILLAUME, second fils de Wulgrin, lui succéda au comté de Périgord en 886 et mourut en 920.

COMTES DE PROVENCE.

GUILLAUME Ier, fils de Boson II, lui succéda vers 961 dans le comté de Provence avec son frère Rotbold. Il chassa les Sarrasins de la Provence et mourut vers 992 = GUILLAUME II, fils et successeur du précédent, gouverna la Provence avec son oncle Rotbold. Celui-ci étant mort vers 1008, en laissant un fils, GUILLAUME III, Guillaume II partagea le pouvoir avec son cousin. Il mourut en 1018 et Guillaume III en 1037.

COMTE DE RODEZ.

GUILLAUME, cinquième fils de Hugues II, succéda (1196) à son frère Hugues III, et mourut sans enfants en 1208, léguant son comté à Gui, comte d'Auvergne.

COMTE DE SANCERRE.

GUILLAUME, fils d'Étienne, lui succéda en 1191 dans le comté de Sancerre, accompagna à Constantinople (1217) son beau-frère Pierre de Courtenay, fut pris avec lui par Théod. Ange Comnène et mourut en prison en 1219.

DUCS BÉNÉFICIAIRES ET COMTES DE TOULOUSE.

GUILLAUME Ier. Voy. GUILLAUME (S.). = GUILLAUME II, petit-fils de S. Guillaume, né le 29 novembre 826, fut pourvu vers 846 du duché de Toulouse par Pépin II, s'empara de Barcelone (848), y fut arrêté (850), condamné à mort et envoyé au supplice. = GUILLAUME TAILLEFER III, fils aîné de Raymond Pons, comte de Toulouse, lui succéda (950) sous la tutelle de Garsinde, sa mère. Il épousa en secondes noces (vers 990) Emme, qui lui apporta le marquisat de Provence. Il mourut à environ quatre-vingt-dix ans, en 1037. = GUILLAUME IV, fils de Pons, lui succéda (1060) à l'âge d'environ vingt ans, dans les comtés de Toulouse, d'Albigeois et de Querci. Il eut une guerre malheureuse contre Guillaume VI, comte de Poitiers, céda (1088) ses États à son frère Raymond et alla mourir en Palestine en 1093.

GUILLAUME, dit le *frère Guillaume*, dominicain, célèbre peintre sur verre, né à Marseille en 1475, mort à Arezzo en 1537. Il accompagna à Rome le peintre Claude (voy. ce nom).

GUILLAUME (Edme), chanoine d'Auxerre, musicien de la fin du XVIe siècle. On lui attribue l'invention de l'instrument de musique appelé *serpent*.

GUILLAUME (MARCHAND, dit maître), fou en titre d'office d'Henri IV, né à Louviers vers 1550, mort en 1605. Après sa mort, on a publié sous son nom divers écrits satiriques.

GUILLAUME (Jacquette), femme de lettres du XVIIe siècle. — *Les Dames illustres*, 1665, in-12.

GUILLAUME (Jean-Baptiste), érudit, né à Besançon en 1728, mort près de Dijon en 1796. — *Histoire des sires de Salins*, 1757-1758, 2 vol. in-4°.

GUILLAUME *aux Blanches Mains*, dit le *Cardinal de Champagne*, né en 1135, mort à Laon vers 1202 ou 1203. Quatrième fils de Thibaut III, comte de Champagne, il fut successivement évêque de Chartres (1164), archevêque de Sens (1168), puis de Reims (1176), légat en France, cardinal (1180), ministre de Philippe Auguste dont il était l'oncle, et persécuta cruellement les Vaudois à Arras. Ce fut à sa mère, Alix, et au cardinal, frère de celle-ci, que Philippe, partant pour la croisade, confia l'administration du royaume. Guillaume (1193) déclara nul le mariage du roi avec Ingelburge, fille du roi de Danemark.

GUILLAUME *d'Auvergne*, théologien, évêque de Paris (1228), né à Aurillac, mort à Paris le 30 mars 1248. — *OEuvres*, 1674, 2 vol. in-fol.

GUILLAUME *de Bapaume*, trouvère artésien du XIIIe siecle. — *Guillaume au court nez*, roman dont quelques fragments seulement ont été publiés.

GUILLAUME *de Blois*, bénédictin et poëte latin du XIIe siècle. Une comédie de lui en vers, *Alda*, a été éditée à Londres, par M. Wright, 1842.

GUILLAUME *de Chartres*, biographe, né à Chartres vers 1225, mort vers 1280 Aumônier de saint Louis qu'il suivit dans ses deux croisades, il en a écrit la Vie en latin. Elle se trouve dans l'édition de Joinville par Mesnard, dans Duchesne, dans les Bollandistes et le Recueil des Historiens de France.

GUILLAUME *de Conches*, grammairien et philosophe, né à Conches (Eure) en 1080, mort vers le milieu du XIIe siècle.

GUILLAUME DE FERRIÈRES, vidame de Chartres, poëte du commencement du XIIIe siècle. — *Chansons et saluts d'amour*, publiés par M. L. Lacour, 1856, in-12.

GUILLAUME *de Jumièges*, moine de l'abbaye de Jumièges, chroniqueur, vivait dans la seconde moitié du XIe siècle. — *Historia Normannorum*, publiée pour la première fois dans les *Angliæ Scriptores* de Camden, réimprimée dans les *Normannorum antiqui Scriptores* de Duchesne, et traduite dans la collection Guizot.

GUILLAUME *de Lorris*, poëte, né à Lorris (Loiret), mort fort jeune vers 1260. Il est auteur de la première partie du *Roman de la Rose*, poëme allégorique, sorte d'art d'aimer, remarquable par la sagacité de l'observation, la subtilité de l'analyse, le caractère ingénieux des préceptes de galanterie délicate et tendre mais sans enthousiasme et sans héroïsme, tout à fait en opposition avec l'amour exalté des romans de chevalerie. Quarante ans plus tard, Jean de Meung, qui continua son œuvre, le fit dans un tout autre esprit. Le *Roman de la Rose* a été publié au XVe siècle et réimprimé fort souvent au XVIe, puis en 1753 par Lenglet Dufresnoy, en 1814, par Méon, 4 vol. in-8°, et par M. F. Michel, 1864, 2 vol. in-18.

GUILLAUME *de Nangis*, chroniqueur du XIIIe siècle, moine de Saint-Denis. — *Gesta S. Ludovici IX, Francorum regis; Gesta Philippi III, Audacis dicti :* ces ouvrages ont été insérés dans le Recueil des historiens de Duchesne et celui de l'Académie des inscriptions; *Chronicon :* cette chronique pleine d'intérêt, qui va de la création du monde à l'année 1301, a été continuée par d'autres moines de Saint-Denis jusqu'en 1368. Elle a été publiée, à partir de l'année 1112, dans le *Spicilegium* de d'Achery et dans le Recueil des Historiens de France, et traduite dans la collection Guizot. Géraud en a donné une édition avec les continuations (1112-1368), pour la Société de l'Histoire de France, 1843, 2 vol. in-8°.

GUILLAUME *de Machault*, poëte et musicien, né à Machault (Ardennes) en 1284, mort vers 1370. —*Motets*, *Ballades*, *Rondeaux*, *Chansons* et une *Messe* à quatre parties.

GUILLAUME DE MANDAGOT, canoniste, archevêque d'Embrun (1295), cardinal et évêque de Palestrina (1312), mort à Avignon en nov. 1321.

GUILLAUME *de Paris*. Voy. GUILLAUME *d'Auvergne*.

GUILLAUME *de Poitiers*, chroniqueur du XIe siècle, né à Préau (Eure). — *Gesta Guillelmi ducis* (Guillaume le Conquérant), publié dans le recueil des historiens de Normandie de Duchesne et traduit dans la collection Guizot.

GUILLAUME *de Tello*, comte d'Arques, fils

de Richard II, duc de Normandie, né vers 1020, mort vers 1070. Il essaya inutilement d'enlever le duché de Normandie à son neveu Guillaume le Bâtard.

GUILLAUME *de Tyr*, célèbre historien des croisades, né vers 1130, mort avant 1193. On ne sait s'il naquit en France ou en Orient. Archidiacre de Tyr, il fut nommé (1173) chancelier de Baudouin, roi de Jérusalem, dont il avait fait l'éducation, et (1174) archevêque de Tyr. Il essaya inutilement de changer son siége épiscopal contre le patriarcat de Jérusalem et, suivant l'un de ses continuateurs, il fut empoisonné à Rome, où il était allé réclamer contre la nomination d'Héraclius archevêque de Césarée à cette haute dignité. Il a laissé une Histoire des croisades qui embrasse 89 ans (1095-1184) et qui est du plus haut intérêt. Imprimée pour la première fois à Bâle, 1549, in-f°, puis en 1556, in-f°, elle fut insérée dans le recueil de Bongars, et fait partie des Historiens des croisades publiés par l'Académie des inscriptions. Elle a été traduite dans la collection Guizot. Traduite et continuée en français au XIIIe siècle par Hugues Plangon qui s'arrêta à l'année 1275, l'histoire de Guillaume trouva un autre continuateur, au XIVe siècle, dans Hérold qui termina le vingt-troisième livre et en ajouta six autres, ce qui conduit la chronique jusqu'en 1321.

GUILLAUME *le Breton*, chroniqueur et poëte latin, né en Bretagne dans le diocèse de Léon, de 1165 à 1170, mort après 1226. Il était chapelain du roi Philippe Auguste, qui l'envoya plusieurs fois à Rome pour soutenir son divorce avec Ingelburge, et l'emmena à sa suite dans ses expéditions. On a de lui : ***Historia de vita et gestis Philippi Augusti***, en prose, et un poëme historique de dix mille vers latins, ***la Philippide***, sur le même sujet, dédié à Louis VIII, fils de son héros. Ce poëme est précieux, par les descriptions qu'il nous donne du pays, des villes, des armées, de la manière de combattre. La versification en est facile, mais souvent incorrecte. La Chronique, qui a été insérée dans le tome XVII des Historiens de France, et *la Philippide* publiée d'abord par Pithou (1596), puis dans le tome V du recueil de Duchesne, et par Barthius, en 1658, in-4°, ont été traduites dans la collection Guizot.

GUILLAUME *le Clerc*, poëte normand, de la première moitié du XIIIe siècle. — ***Le Bestiaire divin, le Besant de Dieu***, poëmes moraux, publiés par M. Hippeau, 1852, in-8°; ***le Roman des aventures de Fregus***, 1841, in-4°; et deux fabliaux : ***de la Male honte***, et ***le Prêtre et Alison***, insérés dans l'édition des fabliaux, de Barbazan, donnée par Méon.

GUILLAUME LE DISPUTEUR, pseudonyme de T. J. Duvernet.

GUILLAUMET (Thevenin ou Tanneguy), chirurgien, né à Nîmes, mort vers 1630.

GUILLAUMONT, famille originaire du Velay. Elle a produit les seigneurs de Miscon et d'Ambonil en Dauphiné, et de la Baume en Provence.

GUILLAUMOT (Charles-Axel), premier architecte du roi, écrivain, intendant-général des bâtiments royaux, né à Stockholm de parents français, en 1730, mort le 7 octobre 1807.

GUILLEBAUD (Pierre), dit Pierre *de Saint-Romuald*, moine feuillant, érudit, né à Angoulême le 21 février 1585, mort à Paris le 29 mars 1667. — ***Hortus epitaphiorum***, 1648-1666, in-12; *Trésor chronologique*, 1642-1647, 3 vol. in-fol.; ***Éphémérides***, 1664, 2 vol. in-12; ***Historiæ Francorum***, 1652, 2 vol. in-12.

GUILLEBAUT (Simon), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1687), mort le 12 septembre 1708 à 65 ans.

GUILLEBERT *de Metz*, écrivain de la première moitié du XVe siècle. — ***Description de Paris***, éditée par M. Leroux de Lincy, 1855, in-12.

GUILLEMAIN (Charles-Jacob), auteur dramatique, né à Paris le 23 août 1750, y mourut le 25 décembre 1799. Il a composé plus de 400 pièces.

GUILLEMARDET (Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée), homme politique, né en 1765, mort à Moulins, en 1808. Député de Saône-et-Loire à la Convention, il y vota la mort du roi, fit partie du Conseil des Cinq-Cents, fut envoyé ambassadeur en Espagne (1798) et devint préfet de la Charente-Inférieure (1800), puis de l'Allier (1807).

GUILLEMEAU (Jacques), chirurgien, né à Orléans, vers 1520, mort à Paris le 13 mars 1613. = Son fils, CHARLES, chirurgien, né à Paris en 1588, y mourut le 21 novembre 1656. = —, JEAN-LOUIS-MARIE, médecin et naturaliste, né à Niort le 6 juin 1766, mort vers 1850.

GUILLEMIN (Jean-Antoine), naturaliste, né à Pouilly-sur-Saône (Saône-et-Loire), le 20 janvier 1796, mort en janvier 1842.

GUILLELMINE (La), nom donné à l'ordonnance que le chancelier *Guillaume* Poyet fit rendre par François Ier à Villers-Coterets en 1539. Cette ordonnance, entre autres dispositions, défendait aux juges ecclésiastiques de s'immiscer dans les affaires civiles, établissait des registres de baptême et de décès dans chaque paroisse, et rendait obligatoire l'usage de la langue française devant les tribunaux.

GUILLEMINS. Voy. GUILLEMITES.

GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte), général et diplomate, né à Dunkerque, le 2 mai 1774, mort à Bade le 14 mars 1840. Général de brigade (1808), général de division (1813), il fut, après Waterloo, l'un des commissaires nommés par le gouvernement provisoire pour traiter avec Blücher. Directeur général du dépôt de la guerre (1816), il fut lors de la guerre d'Espagne (1823), malgré les intrigues et la vive opposition du parti ultra-royaliste, major général de l'armée d'invasion, et à son retour nommé pair et envoyé ambassadeur en Turquie (1824), où il resta jusqu'en 1831.

GUILLEMITES ou **GUILLEMINS**, congrégation religieuse fondée dans la seconde moitié du XIIe siècle en Italie, et qui reconnaissait pour son patron saint Guillaume, mort à Malavalle, dans le territoire de Sienne, en 1157. En 1256 les Guillemites avaient un établissement à Montrouge, et Philippe le Bel les transféra à Paris, en 1296, en leur donnant le monastère des Blancs-Manteaux. En 1618, le prieur de ce monastère y introduisit des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

GUILLEMOT (Alexandre-Charles), peintre, élève de David, né en 1787 à Paris, où il est mort en novembre 1831.

GUILLEMS (Pierre), troubadour, né à Toulouse, vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle.

GUILLEN, GUILHEN ou **GUILHENS**, famille de Provence, originaire du Languedoc. D'elle sont sortis les seigneurs de Montjustin, de Puilaval, du Castelet et du Vivier. (*Voy.* l'*État de la Provence*, par Robert.)

GUILLERAGUES (Gabriel-Joseph DE LAVERGNE, comte DE), diplomate, né à Bordeaux, mort à Constantinople, le 5 mars 1685. Président de la Cour des aides à Bordeaux, il fut nommé (1678) ambassadeur à Constantinople. Il eut dans ce poste difficile de graves démêlés avec le gouvernement turc, et s'en tira avec autant de fermeté que d'adresse. Il était l'ami de Boileau, qui lui a dédié sa cinquième épître, et pendant quelque

temps il dirigea *la Gazette de France*. On a publié ses *Ambassades*, 1687, in-12.

GUILLERMET. Voy. BERIGARD.

GUILLERVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Prunelé.

GUILLERY, nom ou pour mieux dire surnom de trois frères, fameux chefs de brigands, qui, après avoir servi la cause de la Ligue en Bretagne, organisèrent une bande nombreuse avec laquelle pendant dix ans ils désolèrent le bas Poitou. Il fallut une armée pour les réduire, et ils ne furent eux et leur troupe exterminés qu'en 1608. Le plus jeune des frères, fait prisonnier avec soixante-deux des siens, fut roué vif à la Rochelle. Leurs exploits et leur mort ont donné lieu à des écrits et à des complaintes dont quelques-uns se réimpriment encore aujourd'hui à Épinal. (Voy. le tome I des *Variétés historiques* de M. Ed. Fournier.)

GUILLESTRE, petite ville du Dauphiné (Hautes-Alpes) qui eut jadis un titre de baronnie de l'empire.

GUILLET (Pernette du), femme poëte, née à Lyon, vers 1520, morte en 1545. Ses *Rymes*, publiées à Lyon, J. de Tournes, 1545, 1552, in-8° et plusieurs fois réimprimées au XVIe siècle, l'ont été encore en 1830 et 1857.

GUILLET DE SAINT-GEORGES (Georges), érudit, historiographe de l'Académie de peinture et de sculpture, né à Thiers (Puy-de-Dôme) vers 1625, mort à Paris le 6 avril 1705.

GUILLEVILLE (Guillaume de), poëte de la première moitié du XVIe siècle, né à Chaalis (Oise). — *Le Pèlerinage de l'homme*, poëme, 1511, rare.

GUILLIAUD (Maximilien), musicographe et compositeur, né à Châlon-sur-Saône, vers 1522, mort à Sens, en août 1597. — *Rudimens de musique pratique*, 1554, in-4°.

GUILLON, en Bourgogne (Yonne). Le 10 mars 1359, il y fut signé une trêve de trois ans entre Édouard III d'Angleterre et Philippe duc de Bourgogne. Le même jour, par un autre acte, Philippe s'engagea à payer au roi 200 000 moutons d'or pour la cession de la ville de Flavigny. (Voyez-en le texte dans *le Corps diplomatique* de Dumont.)

GUILLON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Alons.

GUILLON (Marie-Nicolas-Silvestre), prédicateur, théologien, érudit, né à Paris le 1er janvier 1760, mort à Montfermeil le 16 octobre 1847. Bibliothécaire et aumônier de la princesse de Lamballe, il exerça la médecine pendant la Révolution; sous l'Empire il devint professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de Théologie, et sous la Restauration, aumônier de la duchesse d'Orléans et inspecteur de l'Académie de Paris. Nommé évêque de Beauvais (1831), il fut avant d'avoir obtenu ses bulles, obligé de donner sa démission, à la suite de l'émotion produite dans le clergé par sa conduite à l'égard de l'abbé Grégoire auquel il administra les derniers sacrements. Il fut ensuite nommé évêque de Maroc *in partibus* (1833) et (1837) doyen de la Faculté de théologie. Les écrits de Guillon sont fort nombreux et touchent aux sujets les plus variés. Nous citerons seulement sa traduction de saint Cyprien, 1837, 2 vol. in-8°, et sa *Collectio Patrum*, 1829 et années suivantes, in-8°.

GUILLON *de Montléon* (L'abbé Aimé), publiciste, théologien, né à Lyon, le 24 mars 1758, mort à Paris le 12 février 1842. Il était conservateur de la Bibliothèque Mazarine.

GUILLORÉ (*N*.), théologien, jésuite, né au Croisic, en 1615, mort à Paris le 9 juin 1684.

GUILLOT, nom donné dans le Maine, aux XIVe et XVe siècles, à des monnaies de cuivre de Guillaume comte de Namur qui y circulaient comme doubles; le demi-*Guillot* avait cours pour un denier.

GUILLOT (Le roi), nom ou pour mieux dire surnom donné à un capitaine de brigands appelé par divers chroniqueurs Guillaume Montelon ou Mauclou et qui dévastait en 1523 les environs de Paris. Il fut pris et décapité en Grève le 28 juillet de la même année.

GUILLOT (Natalis), médecin, professeur à la Faculté de Paris, né en 1802, mort en novembre 1866.

GUILLOT-GORJU (Bertrand HARDOIN DE SAINT-JACQUES, dit), célèbre farceur et comédien, né vers 1598, mort à Paris, en 1648. Il s'était fait recevoir médecin, et dans un moment où il se dégoûta du théâtre, il exerça quelque temps à Melun.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), médecin, né à Saintes le 28 mai 1738, mort à Paris le 26 mars 1814. Député aux États généraux, il demanda dans la séance du 1er décembre 1789 que la décapitation fût le seul supplice adopté, et qu'on cherchât une machine qui pût être substituée à la main du bourreau. Mais c'est à tort qu'on lui a attribué l'invention de l'instrument qui porte son nom et qui fut construit à Paris par un mécanicien allemand nommé Schmitt, sous la direction du docteur Louis. Aussi la guillotine fut-elle d'abord appelée *Louisette*.

GUILLOTINE. Voy. GUILLOTIN.

GUIMARD (Marie-Madeleine), danseuse aussi fameuse par ses galanteries que par son talent chorégraphique, née à Paris le 27 décembre 1743, y mourut le 4 mai 1816. — Voy DESPRÉAUX.

GUIMERVILLE (Seigneurs de), de la maison de Monchi.

GUIMOND DE LA TOUCHE (Claude), poëte, né à Châteauroux (Indre) le 17 octobre 1723, mort le 14 février 1760. On a, entre autres, de lui, la tragédie d'*Iphigénie en Tauride* (1757) qui eut un prodigieux succès.

GUIMONNIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Tullières (Beauce).

GUIMONVILLE (Seigneurs de), de la famille de Bar (Berry).

GUINAMAND, moine à l'abbaye de la Chaise-Dieu, architecte et sculpteur, vivait à la fin du XIe siècle.

GUINEGATE, village du Pas-de-Calais où se livrèrent deux batailles pour secourir Thérouane assiégée. La première eut lieu le 7 août 1479 entre l'armée de Louis XI et celle de Maximilien qui assiégeait la ville. Elle fut indécise. La seconde se livra le 16 août 1513, lorsque la ville était investie par Henri VIII. Les Français y essuyèrent une défaite connue sous le nom de *Journée des éperons*.

GUINES, *Guisnæ*, ville du Calaisis (Pas-de-Calais) avec titre de comté. Elle fut prise en 1351 par les Anglais qui, l'année suivante, battirent les Français sous ses murs. — Le duc de Guise la leur enleva le 20 janvier 1558. — Le 6 juin 1520 un traité fut signé à Guines entre François Ier et Henri VIII. (Voy. CAMP DU DRAP D'OR.) — Le 7 juin 1546, au camp entre Ardres et Guines fut conclu entre les deux mêmes princes un traité par lequel Henri VIII s'engageait à restituer Boulogne et ses dépendances moyennant une indemnité.

La ville de Guines était le chef-lieu d'un comté qui comprenait les villes d'Ardres, d'Hardewic, de Bredenarde et de Tornehen avec le port de Wissant, et dont relevaient douze baronnies. Voici la liste de ses comtes : 965, Sifrid. — Vers 966, Adolphe, fils posthume du précédent. — Après 996, Raoul, fils du précédent. — Avant 1036, Eustache, fils du précédent. — Vers 1065, Bau-

douin Ier, comte d'Ardres, fils du précédent. — Vers 1091, Manassès, fils du précédent. — 1137, Béatrix, petite-fille du précédent. — 1142, Arnoul Ier, neveu de la précédente. — 1169, Baudouin II, fils du précédent. — 1206, Arnoul II, fils du précédent. — 1220, Baudouin III, fils du précédent. — 1245, Arnoul III, fils du précédent. Il vendit en 1283 le comté de Guines au roi de France Philipe le Hardi, et son fils et successeur (1283), Baudouin IV ne put en obtenir la restitution; elle fut accordée par Philippe le Bel à la fille aînée de Baudouin, Jeanne, et à son mari, Jean de Brienne (1295). — 1331, Raoul II, fils de Jeanne, connétable de France. — 1345, Raoul III, fils du précédent, et comme lui connétable de France. Il fut arrêté et décapité à Paris le 16 novembre 1350; ses biens furent confisqués ; mais le roi Jean qui avait d'abord réuni le comté de Guines à la couronne, en fit don ensuite à Jeanne d'Eu, sœur de Raoul. Le comté fut livré à l'Angleterre par le traité de Bretigni (1360). Il fut recouvré par Charles VI qui le réunit de nouveau à la couronne. Cédé (1435) à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, reconquis sur les Anglais par Charles VII, recédé par Louis XI (1465) au comte de Charolais, repris sur lui, puis donné à Antoine de Bourgogne. Il fit définitivement retour à la couronne (150.) après la mort de celui-ci. (Voy. *l'Art de vérifier les dates.*)

GUINES (Adrien-Louis DE BONNIÈRES, comte, puis duc de), diplomate, né à Lille le 14 avril 1735, mort à Paris le 21 décembre 1806. Brigadier des armées du roi (1762), il fut nommé (1768) ambassadeur à Berlin, et passa (1770) en la même qualité à Londres où il resta jusqu'en 1776. Il fut nommé duc à son retour.

GUINGAMP, ville de Bretagne (Côtes-du-Nord), ancienne capitale du duché de Penthièvre. Elle fut assiégée, prise et reprise plusieurs fois par les partis qui se disputaient la Bretagne au XIVe siècle. Sous Charles VIII, elle fut enlevée à la duchesse Anne, reprise par les Bretons et reconquise par La Trémoille (1491). Elle eut encore deux siéges à soutenir pendant la Ligue.

GUINGAMPOIS, monnaie de Guingamp : elle avait cours dans le Maine et en Normandie.

GUINOLÉ, GUIGNOLÉ, GUINGALAIS, GUNOLO, VENNOLÉ (S.), *Winwaloeus*, premier abbé de Landevenneck en Bretagne (Finistère) en 480, mort le 8 mars 529.

GUINOT (Eugène), littérateur, vaudevilliste, né à Marseille en 1805, mort le 9 février 1861. Il s'est caché sous les pseudonymes de Pierre Durand et de Paul Vermond.

GUIOT, famille de la Marche, d'où sont sortis les seigneurs d'Asnières, de Chérat et de Châteaugaillard, de Ville-Champagne, de Monserand et de Josmard, de Saint-Quentin, du Doignon et de La Mirande. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

GUIOT (L'abbé Joseph-André), écrivain, né à Rouen le 31 janvier 1739, mort à Bourg-la-Reine le 21 septembre 1807.

GUIPY, village du Nivernais (Nièvre). Le 21 juin 1475 Jean II, duc de Bourbon, lieutenant général pour Louis XI, y battit et fit prisonnier Antoine de Luxembourg, dit le comte de Rouci, fils du connétable de Saint-Pol et gouverneur de Bourgogne

GUIRAMAND, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Lagremeuse, de la Pène, d'Entrechaux et de Blauvac. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

GUIRAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Morée, du Castelet, de la Garde, de Peiresc, de la Brillane; une branche s'établit en Normandie et y produisit les seigneurs de Dampierre et de Tocqueville. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence.*)

GUIRAN (Gaillard), érudit, né à Nîmes vers 1600, y mourut le 10 décembre 1680.

GUIRAUD (Le baron Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre), poëte et auteur dramatique, membre de l'Académie française (1826), né à Limoux (Aude) le 25 décembre 1788, mort à Paris le 24 février 1847. — *Les Macchabées* (1822); *Le comte Julien* (1823); *Virginie* (1827), tragédies. *Œuvres*, 1845, 4 vol. in-8°.

GUIRAUDET (Charles-Philippe-Toussaint), littérateur et homme politique, membre de la Constituante, né à Alais (Gard) en 1754, mort à Dijon le 5 février 1804.

GUIRE (Seigneurs de), branche de la famille de Chabestan (Provence).

GUIRI ou **GUIRY**, maison du Vexin d'où sont sortis les seigneurs de Boisjencelin, de Lainville, de la Faquetière, de la Chapelle, d'Elvemont, d'Incourt, de Roncières, de Chaumont-en-Valois et de Monneville. Armes: *d'argent à trois quintefeuilles de sable.* (Voy. les *Remarques* de Louvet sur la noblesse Beauvaisienne.)

GUIRLANDE DE JULIE. Voy. MONTAUSIER.

GUISARDS. On nomma ainsi, lors de la Ligue, d'abord les membres de la maison de Guise, puis leurs partisans.

GUISARME, espèce de hache d'armes à longue hampe; elle se maniait à deux mains.

GUISCARD, maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de la Coste-Grezels, de Pech, de Sirech et de Bar. Armes: *d'argent à une bande de gueules.* (Voy. le Reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.) = Par lettres de janvier 1703, les terres et seigneuries de Magny et de Chauny, en Picardie (Oise), furent érigées en marquisat sous le nom de Guiscard, en faveur de Louis, comte de Guiscard.

GUISCARD (Robert), célèbre conquérant normand, duc de Pouille et de Calabre, né vers 1015, mort dans l'île de Céphalonie le 17 juillet 1085. Il était le sixième fils de Tancrède de Hauteville, et servit d'abord dans l'Italie méridionale, sous les ordres de son frère Humfroi, auquel il fut donné pour successeur par l'armée (1057). Il conquit successivement la Pouille et la Calabre, Corfou, Butronta, sur les Grecs, délivra (1084) Grégoire VII assiégé dans le château Saint-Ange par les Allemands, mais Rome fut livrée au plus affreux pillage et presque complétement détruite par le feu. Après avoir battu les flottes réunies des Grecs et des Vénitiens, il envahissait l'île de Céphalonie quand il mourut. Son fils Roger lui succéda.

GUISCARD ou **GUICHARD** *de Beaulieu*, poëte anglo-normand du XIIe siècle. — *Sermon*, poëme, qui a été publié par M. Jubinal, 1834, in-8°.

GUISCARDUM, Guiscard (Oise).

GUISE, *Guisia*, ville de Picardie (Aisne) qui fut donnée en titre de comté le 4 février 1443 à Charles d'Anjou, comte du Maine, et à la mort du fils de celui-ci revint à la couronne (1481). Le 29 mars 1491 Charles VIII en fit don à Jean et à Louis d'Armagnac. Le comté passa ensuite dans la maison de Lorraine et donna son nom à une des branches de cette maison. En janvier 1528, François Ier l'érigea en duché-pairie, en faveur de Claude de Lorraine, comte de Guise et d'Aumale. Le duché fut confisqué en 1632 sur Henri de Lorraine, duc de Guise, et les biens de celui-ci furent rendus à sa mère en février 1642, à la condition que les pairies de Guise, de Joinville et d'Eu et les titres de duché demeureraient éteints, sauf à accorder de nouvelles lettres d'érection. La seigneurie de Guise redevenue simple comté passa

dans la maison de Condé qui la posséda jusqu'à la Révolution, et elle fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres de juillet 1704, en faveur de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. (Voy. le P. Anselme, tome III.) — La ville de Guise fut prise par les Anglais et les Bourguignons le 26 février 1425. En juin 1650, elle tomba au pouvoir des Espagnols qui n'ayant pu s'emparer du château furent obligés de se retirer.

GUISE-SUR-MADON, en Lorraine (Meurthe). Par lettres du duc Léopold du 19 juin 1718, le village d'Acraigne et diverses autres seigneuries furent réunis et érigés en comté sous le nom de Guise en faveur de Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, dit le prince de Guise.

GUISE (Claude de LORRAINE, premier duc de), pair et grand veneur de France, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et Elbeuf, baron de Joinville, né au château de Condé le 20 octobre 1496, mort le 12 avril 1550. Il était le cinquième fils de René II, duc de Lorraine et de Philippe de Gueldre, sa seconde femme. A la suite de démêlés avec son frère aîné, Antoine, auquel il voulut inutilement disputer le duché de Lorraine, il vint s'établir en France, et suivit François Ier en Italie. Il se couvrit de gloire à Marignan (1515), où il reçut de nombreuses blessures, se distingua dans les guerres contre Charles-Quint, et fut créé duc et pair en 1527; mais ses intrigues et son ambition démesurée le furent éloigner de la cour dans les dernières années du règne de François Ier. Il avait épousé le 18 avril 1513, Antoinette de Bourbon, fille de François, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583 à 89 ans, et en eut les enfants suivants : François, duc de Guise et Charles, cardinal de Lorraine, dont nous parlons plus bas; Claude, duc d'Aumale, qui a fait la branche des ducs d'Aumale (voy. AUMALE); Louis, cardinal de Guise (voy. plus loin) ; Pierre, mort jeune; François, grand-prieur de France (voy. p. 1162); René, marquis d'Elbeuf tige de la branche des ducs d'Elbeuf (voy. ELBEUF) ; Marie, née le 22 novembre 1515, mariée 1° le 4 août 1534 à Louis d'Orléans, duc de Longueville ; 2° le 9 août 1538 à Jacques V, roi d'Écosse, morte le 10 juin 1560, union dont sortit Marie Stuart ; Louise, née le 10 janvier 1520, mariée le 20 février 1541, à Charles de Croi, prince de Chimai, morte le 18 octobre 1542; Renée, abbesse de Saint-Pierre de Reims, née le 22 septembre 1522, morte le 3 avril 1602; Antoinette, abbesse de Farmoutier, née le 31 août 1531, morte le 27 mars 1561. Claude eut aussi un fils naturel, Claude, abbé de Saint-Nicaise de Reims, puis de Cluni, né vers 1540, mort le 23 mars 1612.

GUISE (Jean de LORRAINE, dit de), frère cadet du précédent et sixième fils de René II, duc de Lorraine, cardinal, né en 1498, mort le 18 mai 1550. Le pape Alexandre VI lui accorda, à l'âge de quatre ans (3 novembre 1501), des bulles de coadjuteur de son grand-oncle Henri de Lorraine de Vaudemont, évêque de Metz, et Léon X le nomma cardinal en 1518. A l'évêché de Metz, il ajouta successivement et posséda simultanément les archevêchés de Narbonne (1524-1550), de Reims (1533-1538), d'Albi (1536-1550), de Lyon (1537-1539), et les évêchés de Toul (1517-1524), de Valence (1521-1524), de Térouanne (1522-1535), de Luçon (1523), de Verdun (1523-1544). Il était en outre abbé de Gorze, de Cluni, de Fécamp, de Marmoutier, de l'Ile-Barbe, etc. Il employa du reste de la manière la plus libérale les immenses revenus qu'il tirait de ses évêchés et de ses bénéfices et contribua puissamment à l'élévation de son frère. Il fut chargé (1536) de négocier la paix avec Charles V, et échoua. En 1542 il fut éloigné de la cour.

GUISE (François de LORRAINE, duc d'AUMALE et de), fils aîné de Claude, premier duc de Guise, le plus grand homme produit par la maison de Guise, né au château de Bar le 17 février 1519, mort devant Orléans le 24 février 1563. Prince de Joinville, marquis de Mayenne, et pair, il devint successivement duc d'Aumale, grand maître, grand chambellan et grand veneur de France, gouverneur du Dauphiné et lieutenant général du royaume. Il se signala à la prise de Montmédy (1542), à la défense de Saint-Dizier (1544), au siége de Boulogne (1545), et s'illustra par sa glorieuse défense de Metz attaqué par Charles V qui fut obligé de se retirer après avoir perdu 30 000 hommes. Lors de la bataille de Saint-Quentin (1557), il était en Italie où il faisait une campagne mêlée de succès et de revers. Rappelé, il fut créé lieutenant général, et sut en moins d'un mois s'emparer de Calais (1558) et de Thionville, exploits qui causèrent en France une joie universelle et mirent le comble à sa popularité. Son influence devint toute-puissante quand l'avénement de François II eut fait monter sa nièce Marie Stuart sur le trône. La conjuration d'Amboise qu'il déjoua ne fit qu'affermir son pouvoir, mais à la mort du roi, il fut quelque temps exilé de la cour. En 1561, il forma avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, une alliance connue sous le nom de *Triumvirat*, se retira dans ses terres après le colloque de Poissy, et fut bientôt rappelé. Ce fut en se rendant à la cour que passant par Vassy, ses gens eurent avec les calvinistes cette sanglante querelle connue sous le nom de *massacre de Vassy*, et qui fut le signal de la guerre civile. Guise à la tête de l'armée catholique, reprit Rouen sur les réformés qu'il battit à Dreux, puis vint mettre le siége devant Orléans. C'est là que le 18 février 1563 il fut assassiné par Poltrot et mourut de sa blessure six jours après. Il avait épousé le 4 décembre 1549 Anne d'Este, fille d'Hercule duc de Ferrare et de Renée de France, morte à Paris le 17 mai 1607. Il en eut : Charles, qui a fait la branche des ducs de Mayenne (voy. MAYENNE); Louis, cardinal de Guise (voy. plus loin); Catherine-Marie de Lorraine, mariée à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, morte en 1596. — On a de François de Guise des *Mémoires* publiés pour la première fois dans la collection de Michaud et Poujoulat. Une grave blessure au visage qu'il avait reçue au siége de Saint Dizier lui avait fait donner le surnom de *Balafré* que porta aussi son fils Henri Ier.

GUISE (Charles de LORRAINE, cardinal de), connu sous le nom de *cardinal de Lorraine*, frère du précédent, né à Joinville le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574. Archevêque de Reims à l'âge de 14 ans par la démission de son oncle Jean (1538), il fut créé cardinal (1547). Sous François II, il eut entièrement l'administration des finances, joua un rôle important lors du concile de Trente et négocia (1569) le mariage de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche. Ses contemporains l'ont fort mal traité, et suivant Brantôme, « tout ecclésiastique qu'il était, il avait l'âme fort barbouillée. » Il a été l'objet de nombreux pamphlets; quelques-uns ont été insérés dans les *Mémoires de Condé* et le plus célèbre est *le Tigre* attribué à Hotmann et dont on ne connaît qu'un exemplaire, aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Paris. On a imprimé de lui diverses harangues françaises et latines.

GUISE (Louis Ier de LORRAINE, cardinal de), frère des précédents, archevêque de Sens, évêque de Troyes, de Metz et d'Albi, abbé de Saint-Victor

de Paris, de Moissac et de Saint-Pierre de Bourgueil, né le 21 octobre 1527, mort à Paris le 24 mars 1578. Il fut créé cardinal le 22 décembre 1553 et s'occupa beaucoup plus de bonne chère que de politique, ce qui lui valut le surnom de *cardinal des bouteilles*.

GUISE (Henri Ier de LORRAINE, troisième duc de), dit le *Balafré*, comme son père, prince de Joinville, pair et grand-maître de France, gouverneur de Champagne et de Brie, né le 31 décembre 1550, assassiné à Blois, le 23 décembre 1588. Il était le fils aîné de François, second duc de Guise. A seize ans, il alla servir en Hongrie contre les Turcs, se signala aux batailles de Jarnac et de Moncontour, fit lever le siége de Poitiers à Coligny (1569), quitta la cour après la paix de Saint-Germain (1570), et y revint pour préparer le massacre de la Saint-Barthélemy où il fit assassiner Coligny. En 1575, il battit les protestants à Dormans et organisa la Ligue que l'année suivante le roi fut contraint de signer; fit (1581) une tentative inutile sur Strasbourg, battit à Vimory et à Auneau (1587) les auxiliaires allemands venus au secours du roi de Navarre, arriva l'année suivante (9 mai) à Paris malgré la défense du roi que la *journée des Barricades* (12 mai) força de quitter la ville. Nommé (14 août) lieutenant général du royaume, il se rendit aux États généraux assemblés à Blois où Henri III poussé à bout le fit assassiner. Sa mort fut le signal de l'insurrection générale du royaume. — Il avait épousé en 1570 Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, veuve d'Antoine de Croi, née vers 1548, morte à Paris le 11 mai 1633. Devenue calviniste du vivant de son premier époux elle abjura en 1566. Elle eut du duc de Guise quatorze enfants dont plusieurs moururent en bas âge. Les autres sont: Charles, duc de Guise (voy. plus loin); Louis, cardinal de Guise (voy. plus loin); François-Alexandre-Paris, chevalier de Guise (voy. plus loin); Louise-Marguerite, mariée le 24 juillet 1605 à François de Bourbon, prince de Conti (voy. CONTI), morte le 30 avril 1631; Renée, abbesse de Saint-Pierre de Reims, morte le 26 juin 1626; Jeanne, abbesse de Jouarre, morte le 8 octobre 1638; Claude, prince de Joinville, duc de Chevreuse, né le 5 juin 1578, mort le 24 janvier 1657 (voy. CHEVREUSE).

GUISE (Louis II de LORRAINE, cardinal de), frère du précédent, né à Dampierre le 6 juillet 1555, assassiné à Blois le 24 décembre 1588. Il fut sacré archevêque de Reims (1583), et fut en même temps abbé de Saint-Denis, de Fécamp et de Montier-en-Der. Il prit une part active et sanglante aux troubles de la Ligue, et présida l'ordre du clergé aux États de Blois (1588). Arrêté le jour même où son frère le duc de Guise fut tué, il fut à son tour assassiné le lendemain. Il laissa un fils naturel, Louis, prince de Phaltzbourg, baron d'Aucerville, mort le 4 décembre 1631.

GUISE (Charles de LORRAINE, 4e duc de), prince de Joinville, duc de Joyeuse, comte d'Eu, pair et grand-maître de France, amiral des mers du Levant, gouverneur de Champagne et de Provence, né le 20 août 1571, mort à Cuna (Siennois) le 30 septembre 1640. Il était fils aîné du duc Henri assassiné à Blois, et le jour de la mort de son père fut arrêté et transféré au château de Tours d'où il parvint à s'échapper en 1591. Ayant échoué dans son projet de devenir roi en épousant la fille de Philippe II, il se soumit à Henri IV (1594), poignarda le maréchal de Saint-Pol qui lui reprochait sa défection, et (1596) fit rentrer Marseille sous l'autorité royale. Il fut envoyé en Espagne (1615) pour y épouser par procuration au nom du roi l'infante Anne d'Autriche, servit Marie de Médicis contre les princes mécontents; mais son attachement pour cette princesse le força (1631) de quitter la France, et il alla s'établir à Florence. Il avait épousé en 1611, Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse, veuve de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, morte le 25 février 1656 à soixante et onze ans. Il en eut, outre plusieurs enfants morts en bas âge : François de Lorraine, prince de Joinville, né le 3 avril 1612, mort sans alliance le 7 novembre 1639; Henri II, duc de Guise (voy. plus loin); Charles-Louis, duc de Joyeuse, né le 15 juillet 1618, mort sans alliance le 15 mars 1637; Louis, duc de Joyeuse, né le 11 janvier 1622, mort le 27 septembre 1654; Roger, chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le 6 septembre 1653; Marie, qui devint duchesse de Guise et de Joyeuse après la mort de son petit-neveu, née le 15 août 1615, morte sans alliance le 3 mars 1688; Françoise-Renée, abbesse de Montmartre, née le 10 janvier 1621, morte le 4 décembre 1682.

GUISE (Louis III, de LORRAINE, cardinal de), fils du duc Henri, et frère du précédent, né le 22 janvier 1575, mort à Saintes le 21 juin 1621. Bien qu'il ne fût pas prêtre, il fut nommé (1601) coadjuteur de l'archevêque de Reims auquel il succéda en 1605, et ne fut jamais sacré. Il eut plusieurs enfants de Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, l'une des maîtresses de Henri IV, qu'il avait, dit-on, épousée secrètement.

GUISE (François-Alexandre-Paris de LORRAINE, chevalier de), frère des précédents, chevalier de Malte, lieutenant général en Provence, né posthume en 1589, mort le 1er juin 1614. Il est surtout connu pour avoir tué successivement en duel (janvier 1613) le baron de Luz et son fils. Il fut tué au château des Baux par un canon qui creva au moment où il y mettait le feu. Malherbe a écrit sur cette mort à la princesse de Conti, sœur du chevalier, une lettre de consolation qui, comme style, est l'un de ses meilleurs morceaux.

GUISE (Henri II de LORRAINE, 5e duc de), prince de Joinville et comte d'Eu, pair et grand chambellan de France, né à Blois le 4 avril 1614, de Charles, 4e duc de Guise, et d'Henriette de Joyeuse, duchesse de Montpensier, mort le 2 juin 1664. Archevêque de Reims à quinze ans (1629), il quitta l'état ecclésiastique (janvier 1641), après la mort de son frère aîné et de son père, fut compromis dans l'affaire du comte de Soissons et obligé de s'enfuir à Bruxelles. Il revint après la mort de Louis XIII, et alla (1647) se mettre à la tête des Napolitains révoltés contre l'Espagne. Pris (1648) et emmené en Espagne, il ne fut mis en liberté qu'en 1652, à la prière du prince de Condé qu'il abandonna bientôt pour Mazarin. En 1654, il fit de nouveau une tentative infructueuse sur Naples. Il avait conclu à Bruxelles en 1641 avec Honorée de Glimes, veuve du comte de Bossut, un mariage que peu d'années après il essaya de faire rompre. Il mourut sans postérité. On a de lui sur sa première expédition de Naples des *Mémoires* qui ont été publiés après sa mort. 1668, in-4° et in-12. Ils ont été réimprimés et insérés dans les grandes collections de mémoires. = Son frère, Roger de LORRAINE, chevalier de GUISE, né le 21 mars 1624, mort à Cambrai le 6 septembre 1653.

GUISE (Louis-Joseph de LORRAINE, 6e duc de), duc de Joyeuse et d'Angoulême, né le 7 août 1650, mort le 30 juillet 1671. Il était fils de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse et d'Angoulême, et hérita de son oncle Henri II, duc de Guise. Il avait épousé, le 15 mai 1667, Elisabeth d'Orléans, fille puînée de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, morte le 17 mars 1696. = Son fils,

François-Joseph de Lorraine, septième et dernier duc de Guise, duc d'Alençon, de Joyeuse et d'Angoulême, prince de Joinville, né le 28 août 1670, mort le 16 mars 1675. Sa succession passa à sa grand'tante, Marie de Lorraine, dite Mademoiselle de Guise, née le 15 août 1615, morte à Paris sans alliance le 3 mars 1688. Avec elle finit la maison des Guise. (Voy., sur cette maison, le P. Anselme, tome III.)

GUISE. Voy. Guyse.

GUISERY (Seigneurs de), de la maison de la Barthe.

GUISIGNY (Seigneurs de), de la maison des Essars.

GUISLIN (S.), *Gislenus*, abbé en Hainaut, en 652, mort vers 681. Sa fête, le 9 octobre.

GUISNÉE (N.), géomètre, membre de l'Académie des sciences, mort en 1718.

GUISTELLE ou **GHISTELLE**, maison d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de la Motte et de Saint-Floris. Armes : *de gueules à un chevron d'hermines.*

GUISTRES. Voy. Guîtres.

GUITAUT (Seigneurs de), branche de la maison de Cominges. = —, de la maison de Peichpeirou. = —, de la maison de Noé.

GUITINIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison d'Aydie (Armagnac).

GUITON (Jean), amiral et maire de la Rochelle, né dans cette ville le 2 juillet 1585, y mourut le 15 mars 1654. Il s'est illustré par la défense de la Rochelle, qu'il fut enfin obligé de rendre au roi le 29 octobre 1628.

GUITONIÈRE (Léon de la), pseudonyme d'Aubert de Versé.

GUÎTRES ou **GUISTRES**, *Aquistriæ*, dans le Bordelais (Gironde), abbaye de bénédictins, diocèse de Bordeaux, fondée avant 1108. = C'est au bourg de Guîtres que commença en 1548 le soulèvement de la Guienne au sujet de la gabelle. De là vint le surnom de *Guîtres* que l'on donna aux insurgés.

GUITRY ou **QUITRY** (Seigneurs de), branche de la maison de Chaumont.

GUIZOT (Elisabeth-Charlotte-Pauline de Meulan, dame), femme de lettres, née le 2 novembre 1773 à Paris, où elle est morte le 1er août 1827. Elle avait épousé M. Guizot en 1812. = — (Marguerite-Andrée-Eliza Dillon, dame), nièce de la précédente, seconde femme de M. Guizot, écrivain, née le 30 mars 1804, morte le 11 mars 1833. — *Essais*, 1834, in-8°, tiré à 60 exemplaires.

GUNDULFI CURIA, Gondrecourt. = — Villa, Gondreville.

GUNTERSDORF, village de Moravie où le 16 novembre 1805 les Russes furent battus par les Français.

GUNZBOURG, ville de Bavière, à 24 kilomètres d'Ulm. Les Autrichiens y furent battus par le maréchal Ney le 9 octobre 1805.

GURCI (Seigneurs de), branche de la maison de Brichanteau

GURMHAILLON, comte de Cornouailles, succéda (907) à Alain le Grand. On ignore l'époque de sa mort.

GURON (Seigneurs de), branche de la maison de Rechignevoisin (Poitou).

GURSON (Comtes de), branche de la maison des comtes de Foix.

GURVAND, comte de Rennes après la mort de Salomon (874), mort en 877 dans une bataille où il battit Pasquitien, comte de Vannes.

GUSSAINVILLE (Seigneurs de), de la maison du Hautoy (Barrois).

GUTTINGUER (Ulric), poëte, né à Rouen en 1785, mort le 21 septembre 1866.

GUTTSTADT, en Silésie. Le 9 juin 1807, Napoléon y battit les Russes.

GUY *de Tours* (Michel) poëte, né à Tours en 1551, mort en 1600. — *Soupirs amoureux* (1598); *Mélanges* contenant le *Paradis d'amour*, et *la Scille aux bouviers*, en dialecte tourangeau.

GUYA, le Guier, affluent du Rhône.

GUYANE, grande région de l'Amérique du Sud qui est partagée aujourd'hui entre la France, la Colombie, l'Angleterre, la Hollande et le Brésil. La Guyane française (chef-lieu Cayenne), jadis *France équinoxiale*, est bornée à l'E. par l'océan Atlantique, au N. O. par la Guyane hollandaise, au S. et au S. O. par le Brésil.

Les premiers essais de colonisation datent du commencement du XVIIe siècle. Après avoir appartenu à la Compagnie de la France équinoxiale, la Guyane française passa à la Compagnie des Indes occidentales et fut reprise par le roi en 1671. Elle tomba momentanément au pouvoir des Anglais en 1654 et des Hollandais en 1676. Les Portugais unis aux Anglais s'en emparèrent en 1809. Elle nous fut rendue en 1817. (Voy Malouet, *Mémoires sur les colonies et notamment sur la Guyane*, 1802, 5 vol. in-8°; Bajon, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane française*, 2 vol. in-8°.)

GUYARD, famille du Comté-Venaissin d'où sont sortis les seigneurs de Fourques (Languedoc), de Saint-Julien et de Beauregard. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

GUYARD (Bernard), dominicain, théologien, né à Craon en 1601, mort à Paris le 19 juillet 1674.

GUYARD (Laurent), sculpteur, né à Chaumont (Haute-Marne), mort à Carrare en 1788. Il avait remporté le grand prix de sculpture en 1750.

GUYARD DE BERVILLE (N.), écrivain, né à Paris en octobre 1697, mort à l'hospice de Bicêtre en 1770. Il a donné des histoires de Bayard (1760) et de du Guesclin (1767), souvent réimprimées.

GUYART (Jean), publiciste, né à Tours au XVIe siècle, mort près de Lucé, vers 1600. — *Traité de l'origine de Hugues Capet*, 1590, in-4° ; *Traité de l'origine de la loi salique*, 1590, in-4°.

GUYBERT (Nicolas), sculpteur de la première moitié du XVIe siècle, né à Chartres.

GUYENCOURT (Seine-et-Oise), terre et seigneurie erigée en vicomté par lettres de février 1657, en faveur de Charles de Bérulle. = — (Seigneurs de), de la maison d'Estourmel.

GUYENNE. Voy. Guienne.

GUYENNE (Etienne-Louis de), jurisconsulte, né à Orléans en 1712, mort à Paris le 23 avril 1767.

GUYENNOIS, monnaie d'or frappée en Guyenne et Aquitaine pendant la domination anglaise.

GUYET (Lezin), géographe, né à Angers le 13 février 1515, mort vers 1580. Il est l'auteur de la première carte d'Anjou, qu'il publia en 1573. = Son frère, Martial, écrivain, né à Angers vers 1520. = François, petit-neveu des précédents, érudit, poëte latin, né à Angers en 1575, mort à Paris le 12 avril 1655.

GUYET (Charles), liturgiste, jésuite, né en 1600 à Tours le 30 mars 1664. — *Hortologia*, 1657, 1729, in-fol.

GUYÉTAND (Jean-François), médecin, né en 1742 à Lons-le-Saulnier (Jura), où il est mort en 1816. = Son fils, Sébastien, médecin, botaniste, né à Lons-le-Saulnier en 1777. = Claude-Marie, de la même famille, écrivain, né à Septmoncel (Jura) en 1748, mort à Paris en 1811.

GUYNÉE (Milord), pseudonyme de Pajon.

GUYON (Symphorien), oratorien, érudit, né à Orléans, y mourut en 1657. — *Histoire d'Orléans*, 1647-1650, in-fol.

GUYON (Féry), général au service de l'Autriche, né à Bletterans (Jura) en 1505, mort à Pecquencourt (Nord) en 1567. — *Mémoires*, 1564, in-12.

GUYON (Jeanne-Marie Bouvier de La Motte, Mme), célèbre mystique, née à Montargis le 13 avril 1648, morte à Blois le 9 juin 1717. Devenue veuve (1676), elle commença à donner libre carrière à ses idées mystiques, secondée par le P. Lacombe, barnabite, qui plus tard la calomnia et mourut fou à Charenton. Elle se proclamait *femme enceinte de l'Apocalypse* et *fondatrice d'une nouvelle Église.* Son éloquence douce et persuasive et sa vertu lui attirèrent de nombreux prosélytes, mais bientôt les persécutions commencèrent. Après avoir été enfermée à Paris chez les filles de la Visitation Saint-Antoine (1688), elle fut présentée à Mme de Maintenon et se lia avec Fénelon d'une amitié que rien ne put altérer. Dénoncée comme émettant des doctrines renouvelant les erreurs du quiétisme et condamnée par Bossuet et par plusieurs évêques, elle se soumit à toutes les censures, et malgré une attestation où l'évêque de Meaux reconnaissait la pureté de ses mœurs et la droiture de ses intentions, elle fut d'abord enfermée à Vincennes et à la Bastille (1695), puis placée chez les filles de Saint-Thomas, à Vaugirard, et remise à la Bastille (1698), d'où elle ne sortit qu'en 1702. Elle fut alors exilée à Diziers près de Blois, puis à Blois où elle passa le reste de sa vie dans les exercices de la dévotion et de la charité. Ses œuvres complètes forment 37 volumes. Sa *Vie écrite par elle-même* a paru en 1720, 3 vol. in-8°.

GUYON (Claude-Marie), historien, né à Lons-le-Saulnier (Jura) le 13 décembre 1699, mort à Paris en 1771.

GUYOT (Germain-Antoine), jurisconsulte, né en 1694, à Paris, où il mourut le 27 juillet 1750. — *Traité des fiefs*, 1738-1751, 5 vol. in-4°.

GUYOT (Daniel), chirurgien, né à Pragelas en 1704, mort à Genève en 1780. = Son frère, l'abbé Guillaume-Germain, médecin, écrivain, né le 21 juin 1724, à Orléans, où il est mort en 1800.

GUYOT (Joseph-Nicolas), jurisconsulte, né à Saint-Dié (Vosges) le 2 décembre 1728, mort à Paris le 7 mars 1816.

GUYOT (Claude-Étienne, comte), général, né le 5 septembre 1768, à Villevieux (Jura), mort à Paris le 28 novembre 1837.

GUYOT, pseudonyme de Saurin.

GUYOT DE FOLLEVILLE (L'abbé), né en Bretagne, mort sur l'échafaud le 5 février 1794. Engagé malgré lui dans les rangs de l'armée vendéenne où il se fit passer pour évêque d'Adra *in partibus*, il y resta jusqu'à la déroute du Mans, fut pris par les républicains, condamné à mort et exécuté.

GUYOT DE MERVILLE (Michel), littérateur, né à Versailles le 1er février 1696, mort par suicide, près de Genève, le 4 mai 1755.

GUYOT DE MERVILLE, pseudonyme de l'abbé Bruté de Loirelle.

GUYOT *de Provins*, poëte, vivait dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. On a de lui une longue satire (2691 vers) sur son siècle, à laquelle il a donné le nom de *Bible* et dont le style est vif et original. Elle a été imprimée dans le tome II de l'édition des *Fabliaux* de Barbazan, donnée par Méon.

GUYOT. Voy. Guiot.

GUYRAYE (Seigneurs de la), branche de la maison de Sainte-Maure.

GUYS (Pierre-Augustin), voyageur, littérateur, né à Marseille en 1720, mort à Zante en 1799.

GUYSE ou **GUISE** (Jacques de), chroniqueur, né à Mons (Hainaut), mort à Valenciennes le 6 février 1399. Ses *Annales Hannoniæ* ont été publiées par Fortia d'Urban, 1828-1838, 21 vol. in-8°. Elles avaient été au XVIe siècle traduites en français et publiées sous le titre de : *Illustrations de la Gaule Belgique*, 1531-32, in-fol. goth.

GUYTON-MORVEAU (Louis-Bernard), savant chimiste, littérateur, né à Dijon le 4 janvier 1737, mort à Paris le 2 janvier 1816. D'abord avocat général au parlement de Dijon, il quitta ces fonctions en 1782 pour se livrer à l'étude des sciences, créa avec Lavoisier et d'autres chimistes la nomenclature qui porte son nom, devint (1791) membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis et fit partie du comité de Salut public, puis passa au conseil des Anciens. Lors de la création de l'École polytechnique à laquelle il avait contribué, il en fut nommé directeur et y fut en outre professeur. Membre de l'Institut dès sa formation, il fut de 1800 à 1814 administrateur des monnaies et créé baron de l'empire. Guyton a rendu de grands services à la science et à son pays ; les arts, l'industrie et la salubrité publique lui ont de nombreuses obligations. Outre des travaux insérés dans les Mémoires de l'Institut et dans divers recueils, des traductions d'ouvrages scientifiques, des écrits de jurisprudence et même de littérature (*Le rat iconoclaste*, poëme, 1763, in-12), on a de lui : *Nouveau moyen de purifier une masse d'air infectée*, 1773, in-8° ; *Éléments de chimie théorique et pratique*, 1776-77, 3 vol. in-12 ; *Mémoire sur les dénominations chimiques*, 1782, in-8° ; *Méthode d'une nomenclature chimique*, 1787, in-8° ; *Traité des moyens de désinfecter l'air*, 1801, in-8° ; *Rapport sur la restauration du tableau de Raphaël connu sous le nom de la Vierge de Foligno*, 1802, in-4°.

GYÉ ou **GIÉ** (Seigneurs de), branche de la maison d'Entraigues. — Voy. Gié.

H

H. Cette lettre, sur les monnaies, servait à désigner les pièces qui étaient frappées à l'Hôtel des monnaies de la Rochelle.

HAAG (Eugène), théologien protestant, écrivain, né à Montbéliard (Doubs) le 11 février 1808, mort en mars 1868. Il a été le principal fondateur de la Société de l'histoire du protestantisme français. Le plus important de ses ouvrages est *la France protestante*, 1847-1859, 9 vol. in-8°, travail plein de faits et de renseignements. Il l'a fait en collaboration avec son frère Émile, né à Montbéliard le 8 novembre 1810, mort le 11 mai 1865.

HAARBURG, ville de Hanovre qui fut emportée par les Français le 27 avril 1813.

HAAS (Georges), graveur, reçu à l'Académie de peinture le 28 septembre 1782.

HABASQUE (François-Marie-Guillaume), érudit, né le 18 avril 1788 à Lesneven (Finistère), mort le 22 décembre 1855, près de Dinan. — *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, 1832-1836, 3 vol. in-8°.

HABENCOURT (Seigneurs d'), de la famille de Vialart (Auvergne).

HABENECK (Antoine-François), musicien, né

à Mézières le 1er juin 1781, mort à Paris le 17 février 1849. Il fut chef d'orchestre à l'Opéra et à la Société des concerts du Conservatoire, et dans ces deux places rendit de grands services à l'art musical.

HABERT (François), poëte, né à Issoudun, mort vers 1562. Il a pris dans quelques-uns de ses ouvrages le nom de *Banni de Liesse*. = Son frère, PIERRE, poëte, né à Issoudun, mort vers 1590. = ISAAC, fils du précédent, poëte, né à Paris vers 1560. = ISAAC, fils du précédent, prédicateur, théologien, évêque de Vabres (1645), mort le 15 septembre 1668.

HABERT (Pierre), sieur d'Orgemont, écrivain, médecin du duc d'Orléans, mort après 1628. = L'abbé LOUIS, théologien janséniste, né en 1636 à Francillon (Loir-et-Cher), mort le 17 avril 1718.

HABERT (Philippe), un des premiers membres de l'Académie française, commissaire d'artillerie, né à Paris vers 1605, tué le 5 août 1637 au siége d'Emerik sur la Sambre. — *Le Temple de la mort*, poëme, 1637, in-8°. = Son frère, GERMAIN, abbé de Cerisy, l'un des premiers membres de l'Académie française, poëte, né vers 1615, mort en 1654 ou 1655.

HABERT (Pierre-Joseph, baron), général, né le 22 décembre 1773 à Avallon (Côte-d'Or), mort le 19 mai 1825.

HABERT. Voy. MONTMORT.

HABITUÉS. On comprenait au moyen âge, sous cette désignation, dans les églises cathédrales ou collégiales, ceux des prêtres bénéficiers qui, d'après la hiérarchie, venaient au-dessous des chanoines. Plus tard on appela ainsi les membres du clergé qui s'attachèrent au service particulier d'une paroisse, sans être investis d'aucun titre bénéficier, et pour participer seulement à certaines distributions dont l'importance variait suivant les usages locaux.

HABRAH (L'), localité d'Algérie, où le 3 décembre 1835 Abd-el-Kader fut battu par le maréchal Clausel.

HACHÉE, supplice infamant auquel étaient soumis en certaines circonstances les chevaliers. On l'appelait aussi *procession*, *harnescar* et *harmiscar* (voy. ce dernier mot.)

HACHETTE (Jeanne LAINÉ, dite), née à Beauvais, mariée à Colin Pilon. Elle s'est illustrée par le courage qu'elle déploya à la defense de Beauvais, assiégé par Charles le Téméraire en 1472.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre, membre de l'Institut, né le 6 mai 1769 à Mézières, mort à Paris le 16 janvier 1834. Il fut nommé successivement professeur à l'École polytechnique, à la Faculté des sciences et à l'École normale. Élu en 1823 à l'Académie des sciences, sa nomination ne fut pas sanctionnée par le roi. Il fut réélu à l'unanimité en 1831. — *Correspondance sur l'École polytechnique*, 1804-1816, 3 vol. in-8°; *Supplément à la géométrie descriptive de Monge*, 1811, in-4°; *Traité élémentaire des machines*, 1811, in-4°, plusieurs fois réimprimé; *Traité de géométrie descriptive*, 1821, in-4°; *Traité des surfaces du second degré*, 1813, in-8°.

HACHETTE (Louis-Christophe-François), l'un des plus habiles éditeurs de notre époque, né à Rethel (Ardennes) le 5 mai 1800, mort au Plessis (Seine) le 31 juillet 1864. Il entra en 1819 à l'École normale, et quelques années après en être sorti, il fonda (1826) une librairie classique qui prit bientôt un très-grand développement, et créa divers journaux spéciaux, entre autres la *Revue de l'Instruction publique*. A partir de 1850 de nombreuses et importantes publications littéraires et scientifiques vinrent s'ajouter aux livres classiques, entre autres la *Bibliothèque des chemins de fer*, les chefs-d'œuvre des littératures étrangères, les *Guides Joanne*, la série des *Dictionnaires* dont le présent ouvrage fait partie, les collections des Grands écrivains de la France, des meilleurs romans étrangers, et une foule de publications illustrees: le *Tour du monde*, l'*Enfer* de Dante, *Atala*, *Don Quichotte*, etc. — M. Hachette, qui s'était beaucoup occupé du droit de propriété littéraire, a été l'un des promoteurs des congrès tenus à ce sujet. Outre divers rapports sur des questions d'assistance publique, on a de lui : *Observations sur les questions de propriété littéraire* (congrès de Bruxelles), 1838, in-8°; les *Bibliothèques scolaires*, in-8°. — Sa biographie a été publiée, 1864, in-8°.

HACKESPOL ou **TILED**, plaine de Flandre, où le 21 juin 1128 Guillaume Cliton, comte de Flandre, défit en bataille rangée son concurrent Thierri d'Alsace.

HACQUEVILLE, famille de robe, originaire de l'Artois. D'elle sont sortis les seigneurs d'Attichi, d'Ons-en-Bray, d'Aumont et de Garges. =—. Voy. ACQUEVILLE.

HADELIN (S.), abbé de Celles, diocèse de Liége, mort vers 696.

HADEZUCA, pseudonyme anagrammatique de Cahusac.

HADDINGTON, ville d'Écosse qui, en 1548, fut inutilement assiégée par les Français sous les ordres d'Essé de Montalembert.

HADOT (Marie-Adélaïde RICHARD, veuve BARTHÉLEMY), auteur dramatique et romancière, née en 1769, morte à Paris le 19 février 1821.

HAFFNER (Isaac), prédicateur luthérien, doyen de la faculté de théologie de Strasbourg, né en 1751 dans cette ville, où il est mort le 27 mai 1831.

HAGA, la Haye.

HAGENOIA, AGHENOA, Haguenau.

HAGET (Du), famille de Guienne d'où sont sortis les seigneurs de Caubous.

HAGUENAU, *Hagenoia*, ville de la Basse-Alsace (Bas-Rhin) que Frédéric Barberousse entoura de murailles et à laquelle il accorda de nombreux priviléges qui la rendirent une des villes les plus considérables de la province. Elle eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de Trente ans, et nous fut cédée par le traité de Munster, cession que confirma le traité de Nimègue. Prise par le prince Eugène en 1704, reprise en 1706, elle fut momentanément occupée par les Autrichiens en 1744. Elle est auj. à la Prusse.
BIBLIOGRAPHIE : *Histoire des dix villes impériales de la préfecture de Haguenau*, 1825, in-8°.

HAGUENOT (Henri), médecin, né le 26 janvier 1687 à Montpellier, où il est mort le 11 décembre 1775.

HAIE (La) ou **LA HAYE**, baron des Coutaulx. — Voy. LA HAYE et PUBLICAINS.

HAIE DES MORTS (La). C'est le nom que l'on donna à la bataille sanglante de Broqueroie, à une lieue de Mons, où vers 1072 Robert le Frison, comte de Flandre, battit les troupes réunies du comte de Namur, de Godefroy de Bouillon et d'autres seigneurs qui voulaient lui enlever la Flandre dont il s'était emparé.

HAILLAN (Bernard de GIRARD DU), historiographe de France, généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit, né à Bordeaux en 1535, mort à Paris le 23 novembre 1610. — *De l'état et succès des affaires de France*, 1570, in-8°; *Histoire sommaire des comtes et ducs d'Anjou, du Bourbonnais et d'Auvergne*, 1571, in-8°; *Histoire générale des rois de France*, 1576, in-fol., plusieurs fois réimprimée; des *Traductions* d'Eutrope, d'Æmilius Probus.

HAILLIES (Seigneurs de), de la maison de Preud'homme (Artois).

HAILLY (Seigneurs de), de la maison de Briois (Artois).

HAIMON, évêque d'Halberstadt (Prusse), théologien, mort en mars 853.

HAINAUT ou **HAINAULT**, *Hannonia*, province de Flandre qui était autrefois partagée en deux parties dont l'une appartenait à la France et l'autre à l'Autriche : de là les dénominations de Hainaut français et Hainaut autrichien. Le premier, avec titre de comté, avait pour chef-lieu Valenciennes, et pour villes Condé, Maubeuge, Bavay, Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Chimay, Marienbourg, etc.; il fut conquis par Louis XIV. Il était borné au N. par la Flandre autrichienne, le Hainaut autrichien et le pays de Liége; au S. par la Picardie et la Champagne; à l'E. par le Namur français et par la Thiérache liégeoise; au S. O. par le Cambrésis; à l'O. par l'Artois et la Flandre française. Sa longueur était de 76 kilom. et sa largeur de 28. Il est compris aujourd'hui dans le département du Nord et celui des Ardennes.

Comtes de Hainaut. Rainier Ier. — 916, Rainier II, fils du précédent. — Vers 930, Rainier III. — 959, Richer. — 959 ou 960, Garnier et Renaud. — 973, Godefroi et Arnoul. — 977, Rainier IV, fils de Rainier III. — 1013, Rainier V, fils du précédent. — 1037, Richilde, fille du précédent et son époux Baudouin Ier, dit de Mons. — 1070, Baudouin II, dit de *Jérusalem*, fils des précédents. — 1098, Baudouin III, fils du précédent. — 1120, Baudouin IV, fils du précédent. — 1171, Baudouin V, dit le *Courageux*, comte de Flandre, fils du précédent. — 1195, Baudouin VI, comte de Flandre, fils du précédent. — 1206, Jeanne, comtesse de Flandre, fille aînée du précédent. — 1244, Marguerite, comtesse de Flandre, sœur cadette de la précédente. — 1280, Jean d'Avesnes, petit-fils de la précédente, comte de Hollande. — 1304, Guillaume I, dit le Bon, fils du précédent, comte de Hollande. — 1337, Guillaume II, fils du précédent, comte de Hollande. — 1345, Marguerite, sœur du précédent, comtesse de Hollande. — 1349, Guillaume III, dit *l'Insensé*, comte de Hollande, fils de la précédente et de l'empereur Louis de Bavière. — 1389, Albert, frère du précéd., comte de Hollande, — 1404, Guillaume IV, fils du précédent, comte de Hollande. — 1417, Jacqueline, fille unique du précédent. Elle est obligée (1433) de céder le comté de Hainaut à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Intendants de Hainaut et Maubeuge. 1665, J. Talon. — 1667, Camus des Touches. — 1668, Carlier. — 1670, Danorezan. — 1678-1684, Fautrier. — .... — 1697, Cl. Ch. Voisin du Plessis de la Noraye. — 1702, Félix le Pelletier de la Houssaye. — 1706, Étienne-Nic. Roujault de Villemain. — 1709, J. Ch. Doujat. (En 1718 l'intendance de Maubeuge fut détachée de celle de Lille et jointe à celle de Hainaut.) — 1721, René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson. — 1723, J. Moreau de Séchelles. — 1743, J. B. de Machault d'Arnouville. — 1745, J. Pineau de Lucé du Viennay. — 1752, Fr. Marie Peirenc de Moras. — 1754, L. G. Guillaume de Blair de Boismont. — 1764, Taboureau des Réaux. — 1775-1790, Senac de Meilhan.

HAINAUT (Jean de), sire de Beaumont, frère de Guillaume Ier, comte de Hainaut. Après avoir soutenu la cause de l'Angleterre et marié sa nièce à Édouard III, il embrassa (1345) le parti de Philippe de Valois et combattit à Crécy. Il mourut en 1356. Froissart l'a célébré en maints passages de sa Chronique.

HAINAY (Seigneurs du), de la maison de Cosne (Beauce).

HAINNEVILLE (Seigneurs d'), branche de la famille de Larrey (Normandie).

HAITZE (Pierre-Joseph de), littérateur, né à Cavaillon, vers 1648, mort à Tretz, près d'Aix, le 26 juillet 1736.

HALDETRUDE, première femme de Clotaire II Elle fut mère de Mérovée qui fut pris au comba d'Étampes à l'âge de quatre ans, et tué par ordr de Brunehaut.

HALENNES (Seigneurs des), de la famille d Servins (Artois).

HALÉVY (Jacques-François-Fromental-Élie) compositeur, né à Paris le 27 mai 1799, mort à Nice le 17 mars 1862. Il était Israélite. Il remporta le grand prix de Rome (1819), et fut d'abord pianiste-accompagnateur du Théâtre-Italien, chef du chant à l'Opéra, puis devint professeur au Conservatoire (1833), membre de l'Académie des Beaux-Arts (1836), et (1854) secrétaire perpétuel de la même compagnie. Nous citerons de lui, outre *Prométhée enchaîné*, scènes lyriques, *l'Artisan*, opéra-comique en un acte (à Feydeau) (1827); *Clari*, opéra en trois actes, au Théâtre-Italien (1829); *le Dilettante d'Avignon*, un acte, à Feydeau (1829); *Manon Lescaut*, ballet en trois actes, à l'Opéra (1830); *la Langue musicale*, un acte, à Feydeau (1831); *la Tentation*, ballet-opéra en cinq actes, en collaboration avec M. Gide, à l'Opéra (1832); *les Souvenirs de Lafleur*, un acte, à l'Opéra-Comique (1834); *Ludovic*, deux actes au même théâtre : cet ouvrage avait été commencé par Hérold; *la Juive*, cinq actes, à l'Opéra (1835); *l'Éclair*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1835); *Guido et Ginevra*, cinq actes, à l'Opéra (1838); *les Treize*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1839); *le Drapier*, trois actes, à l'Opéra (1840); *la Reine de Chypre*, cinq actes, id. (1841); *le Guitarrero*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1841); *Charles VI*, cinq actes, à l'Opéra (1843); *le Lazzarone*, deux actes, id. (1844); *les Mousquetaires*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1846); *le Val d'Andorre*, trois actes, id. (1848); *la Fée aux roses*, trois actes, id. (1849); *la Dame de pique*, trois actes, id. (1850); *la Tempesta*, opéra en trois actes, au Théâtre-Italien (1851); *le Juif errant*, cinq actes, à l'Opéra (1852); *le Nabab*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1853); *Jaguarita*, trois actes, au Théâtre-Lyrique (1855); *Valentine d'Aubigné*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1856).

HALGAN (Emmanuel), amiral, né à Donges (Loire-Inférieure) le 31 décembre 1771, mort à Paris le 20 avril 1852.

HALIGRE. Voy. Aligre.

HALINARD. Voy. Alinard.

HALIVILLIERS (Seigneurs d'), de la maison de Belloy.

HALL, ville de Souabe où le 11 février 1610 fut conclu entre Henri IV et les électeurs palatins et de Brandebourg un traité au sujet de la succession des duchés de Juliers, Clèves et Berg. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

HALLAY (Du), maison de Bretagne d'où sont sortis les comtes de Montmoron. Armes : *de gueules, au fretté d'argent de six pièces.*

HALLE, ville de la régence de Magdebourg (Prusse) qui, le 17 octobre 1806, fut emportée par les Français, et dans les environs de laquelle eut lieu le même jour un sanglant combat où les Prussiens, commandés par le prince de Wurtemberg, furent complétement battus.

HALLÉ (Daniel), peintre, né à Paris, où il est mort en 1674. — *Martyre de S. Symphorien* (Saint-Germain des Prés, à Paris); *Naissance de J. C.* (musée de Rouen). = Son fils et son élève, Claude-Guy, né à Paris le 17 janvier 1652, membre de

l'Académie (1682), mort à Paris le 5 novembre 1736. Il a travaillé pour les châteaux de Meudon, Trianon, Versailles et donné des modèles aux Gobelins. — *S. Paul à Lystre* (Musée du Louvre). = Noël, fils du précédent, peintre d'histoire, né à Paris le 2 septembre 1711, membre de l'Académie (1748), directeur de l'école de Rome (1775), mort le 5 juin 1781.

HALLÉ (Jean-Noël), célèbre médecin, fils du peintre Noël Hallé, né à Paris le 6 janvier 1754, y mourut le 11 février 1822.

HALLÉ. Voy. Halley.

HALLEBARDE (*Helnbarden*), arme d'hast dont le fer surmonté d'une longue pointe portait d'un côté une hache, de l'autre un croc ou une pointe. Elle fut introduite de Suisse en France dans la seconde moitié du xve siècle.

HALLEBEC ou **HALLEBIE**, impôt qui se levait sur le poisson de mer.

HALLEBOUT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Blondemare.

HALLENCOURT (Seigneurs d'), de la famille de la Fontaine.

HALLETTE (A.), ingénieur, né en 1788, mort à Arras, en juillet 1846.

HALLEY ou **HALLÉ** (Antoine), écrivain, né à Bazanville (Calvados) en 1593, mort le 3 juin 1675.

HALLIER (Seigneurs du), de la maison de l'Hospital. — Voy. Hospital.

HALLIER (François), canoniste, évêque de Cavaillon (1657), né à Chartres en 1595, mort le 23 juillet 1659.

HALLIER (Nicolas), peintre de portraits, né en 1635, membre de l'Académie (1671), mort le 17 mars 1686.

HALLOT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Beaulieu, d'Aufreville, de la Mairie, de Goussonville, de Mancy, de l'Etourville, de Honville, des Hayes, de Mérouville et de Ponthus. Armes : *d'argent, à deux fasces de sable et trois annelets de même, posés en chef.*

HALLOT (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorenci.

HALLOY. Voy. Alloy.

HALLUIN, **HALLWIN** ou **HALWIN**, seigneurie de Flandre (Nord) qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs de Rosbeck, de Gavre, de la Capelle, de Piennes, de Ronsoy, de Maignelais, d'Esclebecq, de Wailly, de Nieurlet, de Bouzinghen, de Hautequerque, de Henserode, de Lichterwelde et du Moulin et. Armes : *d'argent à trois lions de sable armés, lampassés, couronnés d'or.* — En mai 1587, Henri III érigea en duché-pairie sous le nom d'Halluin le marquisat de Maignelais (ou Magnelers), en faveur de Charles d'Halluin, seigneur de Piennes, et de sa femme Anne de Chabot. Éteinte en 1598, cette pairie fut de nouveau érigée sous le nom de Candale, en février 1611, en faveur de Henri de Nogaret de Foix, duc de Candale, et de sa femme Anne de Halluin. Le mariage ayant été déclaré nul, et Anne s'étant mariée en 1620, à Charles de Schomberg, Louis XIII accorda à ceux-ci des lettres par lesquelles les titres de duché-pairie furent continués à la terre de Maignelay pour eux et leurs enfants mâles. (Voy. le P. Anselme, t. III.)

HALMA (L'abbé Nicolas), hélléniste, mathématicien, né à Sedan le 31 décembre 1755, mort à Paris le 4 juin 1828. On a de lui la première traduction française de l'*Almageste* de Ptolémée (1813), sous le titre de *Composition mathématique de Claude Ptolémée*, avec le texte grec et des notes de Delambre ; celle des *Hypothèses et époques des planètes de Ptolémée* (1821), et des *Commentaires de Théon d'Alexandrie* sur Ptolémée (1821-22).

HAM, *Hamus*, ville de Picardie (Somme) qui après avoir changé plusieurs fois de maître au xe siècle, et avoir appartenu à des seigneurs particuliers issus des comtes de Vermandois, fut possédée successivement par les maisons de Coucy, d'Enghien, de Luxembourg, de Rohan, de Vendôme et de Navarre, et à l'avénement de Henri IV fut réunie à la couronne. Saccagée par le duc de Bourgogne (1411), par les Anglais (1415), elle fut prise par Xaintrailles le 3 octobre 1423 et reprise par Jean de Luxembourg. Les Espagnols qui s'en étaient emparés après la bataille de Saint-Quentin (1557) la restituèrent par le traité de Câteau-Cambrésis. Pendant les guerres de la Ligue, elle tomba encore en leur pouvoir, mais ils en furent chassés en 1595.

Le château de Ham est depuis longtemps une prison d'État. Les derniers ministres de Charles X et le prince Louis-Napoléon, qui parvint à s'en échapper, y furent détenus après leur condamnation par la cour des pairs. C'est là que furent enfermés les généraux Cavaignac, de Lamoricière et Bedeau, arrêtés lors du coup d'État du 2 décembre.

La ville de Ham possédait une abbaye de bénédictins, fondée en 1080 par Ingelram, seigneur de Lillers. L'abbé avait séance aux États d'Artois.

Bibliographie : C. de Lioux, *le Château de Ham*, 1840, in-8° ; C. de Feuillide, *le Château de Ham, son histoire, ses seigneurs et ses prisonniers*, 1842, in-8°.

HAMBIE, baronnie de Normandie (Manche) qui a appartenu successivement aux maisons de Longueville et de Matignon. = — (Seigneurs de), de la maison de Paisnel. = —, abbaye de bénédictins, fondée vers 1145 par G. Paisnel, seigneur de Hambie, diocèse de Coutances.

HAMBOURG, ville libre d'Allemagne sur la rive droite de l'Elbe. Après l'établissement du blocus continental, Napoléon fit occuper par le maréchal Mortier, Hambourg (19 novembre 1806) qui servait d'entrepôt aux marchandises anglaises. Evacuée lors du traité de Tilsitt (1809), la ville fut de nouveau occupée et réunie à l'empire français le 20 décembre 1810 et devint le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe. Occupée par les Russes au commencement de 1813, elle fut reprise le 30 mai par Davout qui, quelques mois plus tard, fut assiégé par des armées suédoise, prussienne et russe. Il résista glorieusement à toutes leurs attaques et ne rendit la ville que lorsque Louis XVIII, monté sur le trône, lui en eut donné l'ordre.

Plusieurs traités furent signés par la France à Hambourg : 5 mars 1638. Traité d'alliance avec Christine de Suède, traité qui fut renouvelé le 31 janvier et le 30 juin 1641. — 25 décembre 1641. Traité préliminaire avec l'empereur Ferdinand III et Philippe IV d'Espagne pour les congrès de Munster et d'Osnabruck. — 1er avril 1769. Traité de marine et de commerce entre la France et la république de Hambourg. (Voy. le texte des premiers traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

HAMEL, maison de Picardie issue des seigneurs de Chaulnes. D'elle sont sortis les seigneurs de Bellanglise et d'Appilly et les vicomtes de Beaumont. Armes : *de gueules au chef d'or, chargé en chef de trois mole tes d'éperon de sable* (Voy. *la Recherche de la noblesse de Picardie.*)

HAMELET (Seigneurs du), de la maison des Essars.

HAMELIN (Jacques-Félix-Emmanuel, baron), amiral, né à Honfleur le 13 octobre 1768, mort à Paris le 23 avril 1839. = Son neveu, Ferdinand-Alphonse, amiral, sénateur, né à Pont-l'Evêque (Calvados), le 5 septembre 1796, mort à Paris le

16 janvier 1864. Il commanda la flotte de la mer Noire en 1854 lors de l'expédition de Crimée, fut nommé amiral (1854) et devint ministre de la marine (avril 1855-24 novembre 1860), puis grand chancelier de la Légion d'honneur.

HAMELIN. Voy. AMELIN.

HAMELN, ville de Hanovre, prise par les Français en 1807 après la bataille d'Iéna.

HAMES, seigneurie du Calaisis (Pas-de-Calais), erigée en comté par lettres de mai 1647 en faveur de Alexandre de Halluin, seigneur de Wailly. = — (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Ligne. = — (Seigneurs de), de la maison de Wavrans.

HAMILTON (Antoine), écrivain, né en Irlande vers 1646, de l'illustre maison écossaise de ce nom, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1720. Amené jeune en France après la mort de Charles Ier, il y fut élevé, rentra en Angleterre à la suite de Charles II, fut nommé par Jacques II gouverneur de Limerick en Irlande, émigra de nouveau avec ce prince et fut par son esprit l'ornement de sa petite cour, à Saint-Germain. Il a écrit les *Mémoires du comte de Gramont*, son beau-frère, le plus agréable des livres frivoles, le plus gai et le plus fin. On a encore d'Hamilton des contes, *le Bélier, Fleur d'épine, les quatre Facardins, Zénéide*, et des pièces de vers.

HAMON (Pierre), calligraphe, né à Blois, pendu à Paris le 7 mai 1569, comme faussaire suivant les uns, comme calviniste suivant les autres. — *Alphabet*, 1567, in-4°, rare.

HAMON (Jean), médecin, écrivain ascétique, né à Cherbourg en 1618, mort le 22 février 1687. Il quitta le monde à trente-trois ans pour se retirer à Port-Royal où il passa le reste de sa vie dans tous les exercices de la piété et de la charité.

HAMOYS (François), poëte du XVIIe siècle. — *Intervalles de loisir; Vers dévotieux*, 1619, très-rare.

HAMPTONCOURT (Angleterre). Divers traités y furent signés avec l'Angleterre : — 8 août 1526, entre François Ier et Henri VIII. — 15 juin 1528. Trêve de huit mois entre Charles V, François Ier, Henri VIII et Marguerite d'Autriche. — 2 décembre 1530. Convention entre François Ier et Henri VIII au sujet d'une certaine quantité de sel due annuellement par la France. — 20 septembre 1562. Traité d'alliance entre le prince de Condé au nom des calvinistes, et la reine Élisabeth. Le prince s'engageait à livrer le Havre aux Anglais qui devaient y rester jusqu'à ce que Calais fût restitué à l'Angleterre, et en échange la reine s'engageait à fournir à Condé un subside de 160000 écus et un corps de 3000 hommes pour défendre Rouen et Dieppe. Le Havre fut en effet livré à Dudley, comte de Warwick, au mois d'octobre suivant (voy. HAVRE). — 30 juillet 1603. Traité d'alliance entre Henri IV et Jacques Ier pour la défense des Provinces-Unies contre l'Espagne. — (Voy. le texte de ces divers traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

HAN, terre et seigneurie de Lorraine érigée en comté sous le nom de Franquemont (voy. FRANQUEMONT), par lettres du 27 février 1720.

HAN (Du), maison de Lorraine d'où sont sortis les comtes de Martigny. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

HANAU, ville de l'électorat de Hesse-Cassel, devant laquelle, le 30 octobre 1813, Napoléon battit l'armée austro-bavaroise commandée par le général de Wrède. Le lendemain la ville fut occupée par le duc de Raguse.

HANCARVILLE (Pierre-François HUGUES, dit d'), antiquaire, né à Nancy le 1er janvier 1719, mort à Padoue le 9 octobre 1805.

HANCHES (Seigneurs de), de la maison de la Trémoille.

HANGEST, illustre et ancienne maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs d'Arzillières, de Genlis, de Montmor, de Moyencourt, de la Taule, de Villers et de Hugueville. Armes : *d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) = A cette maison appartenait Jean de HANGEST, seigneur de Genlis, chambellan de Charles VII, écrivain, né vers 1420, mort en 1490. — *Le gouvernement des princes*, 1497, Ant. Vérard, in-fol., goth., rare.

HANGEST (Jérôme de), théologien, né à Compiègne, mort au Mans le 8 septembre 1538.

HANKA (El-), localité d'Egypte près de laquelle, le 10 mars 1800, Kléber battit les Turcs.

HANNACHE (Seigneurs de), de la maison de Mailly (Picardie).

HANNAPES (Nicolas de), dominicain, le dernier des patriarches latins de Jérusalem, né à Hannapes (Ardennes) vers 1225, noyé devant Saint-Jean-d'Acre en 1291. — *Biblia pauperum*, 1477, in-8°, rare.

HANNEBONUM, Hennebon.

HANNEDOUCHE, famille d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Frameules, d'Ablainsvelle et de Rebèque. Armes : *de sinople à la bande d'or chargée de trois croix recroisettées au pied fiché de sable*.

HANNESCAMP (Seigneurs d'), de la maison de Nédonchel (Artois).

HANNONIA, le Hainaut.

HANNONVILLE, terre et seigneurie du duché de Bar (Meuse), érigée en comté par lettres du 29 octobre 1726, en faveur de François, comte de Bloisse.

HANORVILLE (Seigneurs d'), de la famille de La Taille (Gâtinais).

HANOT. C'était une coutume générale en France, au moyen âge, que les personnes condamnées pour de graves méfaits, notamment pour des homicides, fussent châtiées non-seulement par la perte de la vie, mais encore par l'incendie et la destruction de leurs maisons. Cette pénalité, déjà en germe dans les lois barbares, est consacrée dans tous nos jurisconsultes et nos coutumiers. C'est ce qu'on appelait condamner, *hanoter* la maison, la mettre à *hanot*.

Cependant les condamnés pouvaient racheter cette ignominie suprême; et les villes ne paraissent pas avoir apprécié beaucoup les moyens de moralisation qui pouvaient en résulter; plusieurs communes firent même de l'exemption du *hanot* l'objet d'un privilége spécial qu'elles cherchèrent à obtenir : c'est ainsi que l'échevinage de Reims se fit délivrer à cet effet une charte expresse par l'archevêque de cette ville (1182). Philippe le Bel, dans un des articles de son ordonnance sur la réformation du royaume (1302), défend d'exécuter le *hanot* sans un ordre particulier. Enfin un édit de Charles V rendu en 1368 nous montre que la royauté commençait alors à substituer au système de la destruction par *hanot* celui de la confiscation au profit du trésor. On se contentait de marquer les maisons d'un certain signe destiné à rappeler le crime et le châtiment. Le fisc lui-même se relâcha sans doute bientôt de ses droits, car un arrêt de 1445 prouve que la propriété du coupable passait à cette époque aux mains de ses héritiers pour par eux en être joui et disposé comme d'un bien ordinaire.

HANOUARDS, porteurs de sel. Ils étaient, à Paris, au nombre de vingt-quatre et avaient eu de tout temps le privilége de porter les corps des rois de France jusqu'à la première croix qui se trou-

vait sur la route de Paris à Saint Denis. Là ils le remettaient aux religieux de l'abbaye.

HANOVRE. Occupé par le maréchal Mortier après la rupture de la paix d'Amiens (mai-juillet 1803), le Hanovre fut cédé à la Prusse le 15 décembre 1805 en échange des principautés d'Anspach, de Neuchâtel et de Clèves. Il fut de nouveau envahi par nos armées lors de la guerre de Prusse (1806), et, cédé à la France après la paix de Tilsitt, il finit par être annexé presque complétement au royaume de Westphalie, au commencement de 1810. Mais à la fin de la même année une partie en fut détachée pour être réunie aux départements anséatiques. Le pays fut complétement évacué après le désastre de Leipzig.

HANS (Seigneurs de), branche de la maison de Grandpré (Champagne).

HANS (Louis), peintre de miniature, né en 1615, membre de l'Académie dès son origine, mort à Paris le 6 août 1658.

HANTÉCOURT (Seigneurs d'), de la famille de Vincent (Ponthieu).

HANTES (Seigneurs d'), de la famille de Buisseret (Flandre).

HANTRADA, nom que portait une espèce particulière d'affranchissement en usage à l'époque carolingienne.

HANVOILLES (Seigneurs d'), de la maison d'Auxy (Artois).

HANZELET (Jean APPIER, dit), imprimeur, graveur et artificier, né à Harancourt (Meurthe) le 15 novembre 1596, mort à Nancy en 1647. On a de lui : *Recueil de plusieurs machines militaires et feux artificiels*, 1620, in-8°; *Pyrotechnie*, 1630, in-4°.

HAPDÉ (Jean-Baptiste-Auguste), auteur dramatique, né en 1774, mort en 1839.

HARAMBURE (Louis-François-Alexandre, baron d'), général, né à Preuilly (Indre-et-Loire) le 13 février 1742, mort à Tours le 27 décembre 1828.

HARAUCOURT, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Magnières et de Chambley. Armes : *d'or, à la croix de gueules, au franc quartier d'argent, au lion de sable.*

HARAUCOURT (Seigneurs de), de la maison de Longueval (Picardie).

HARAUCOURT. Voy. ARAUCOURT.

HARCOURT, baronnie de Normandie (Eure) qui a donné son nom à une illustre maison et fut érigée en comté en 1338 par Philippe de Valois, en faveur de Jean IV, sire d'Harcourt. Elle fut portée au XVe siècle dans la maison de Lorraine par le mariage de Marie d'Harcourt, comtesse d'Aumale, morte en 1476, avec Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont.— Le marquisat de la Mothe-Harcourt, érigé en août 1593, en faveur de Pierre d'Harcourt, baron de Beauffou et de Beuvron, fut érigé, sous le nom d'Harcourt, en duché par lettres de novembre 1700, puis en pairie par lettres de novembre 1709 en faveur de Henri Ier, marquis de Beuvron, maréchal de France.

De la maison d'Harcourt sont sortis les seigneurs de Montgommeri, de Bonnétable, d'Olonde, les barons et marquis de Beuvron, devenus ducs d'Harcourt, les seigneurs de Bailleul, de la Poterie (branche bâtarde), d'Aurilly, de Beaumesnil et de Charentonne. Armes : *de gueules à deux fasces d'or.* (Voy. l'*Histoire généalogique* de cette maison, par A. de la Roque, in-fol., et le P. Anselme, t. V.) Les principaux membres de cette famille sont : JEAN II, sire d'Harcourt, maréchal et amiral de France, mort le 21 décembre 1302. = GODEFROI, dit le Boiteux, seigneur de Saint-Sauveur, maréchal de l'armée d'Angleterre, tué près de Coutances en novembre 1356. = JEAN IV, comte d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, tué à Créci (1346). = JEAN V, comte d'Harcourt et d'Aumale, vicomte de Châtellerault, décapité à Rouen le 5 avril 1355. = JEAN VIII, comte d'Aumale et de Mortain, lieutenant général en Normandie, tué à la bataille de Verneuil le 17 août 1424. Avec lui finit la branche aînée.

BRANCHE DE MONTGOMMERI. — Jean D'HARCOURT, évêque d'Amiens (1419), de Tournai (1435), archevêque de Narbonne (1437), patriarche d'Antioche (1447), mort en 1452. = JACQUES, baron de Montgommeri, tué devant le château de Parthenai en 1428. = Son fils, GUILLAUME, comte de Tancarville, vicomte de Melun, connétable et chambellan héréditaire de Normandie, souverain maître et réformateur des eaux et forêts de France, mort en 1487.

BRANCHE DE BEUVRON. — Pierre D'HARCOURT, baron, puis (1593) marquis de Beuvron, se distingua dans les guerres civiles au service des rois Charles IX, Henri III et Henri IV et mourut en août 1617 à soixante-sept ans. = GUI, fils du précédent, dit le *marquis d'Harcourt*, gouverneur de Falaise, tué au siége de Casal le 3 novembre 1628. = LOUIS-FRANÇOIS, comte de Sézanne, lieutenant général des armées, chevalier de la Toison d'or, né le 10 novembre 1677, mort le 20 octobre 1714. = HENRI, premier duc d'Harcourt (1700), maréchal (1703) et pair de France (1709), né le 2 avril 1654, mort le 19 octobre 1718. Lieutenant général et gouverneur de Tournai (1693), il contribua à la victoire de Neerwinde, commanda une armée sur la Moselle (1695-1696), et fut deux fois ambassadeur extraordinaire en Espagne (1697, 1701). = Son fils, François, duc D'HARCOURT, pair de France, maréchal de France (1746), né le 4 novembre 1690, mort le 10 juillet 1750. = Henri-Claude, comte D'HARCOURT, frère du précédent, lieutenant général, né le 3 décembre 1706, mort le 30 mai 1711. = Anne-Pierre, duc D'HARCOURT, frère du précédent, gouverneur de Normandie, maréchal de France, né le 2 avril 1701, mort le 2 décembre 1783. = François-Henri, fils du précédent, cinquième duc D'HARCOURT, gouverneur de Normandie, membre de l'Académie française (1789), né le 12 janvier 1726, mort à Staines (Angleterre) le 22 juin 1802. = Anne-François, marquis, puis duc de BEUVRON D'HARCOURT, frère du précédent, né le 4 octobre 1727, mort en 1797. = MARIE-FRANÇOIS, fils du précédent, duc D'HARCOURT, pair de France (1814-1830), lieutenant général (1814), mort à Marseille le 21 novembre 1839. = François-Eugène-Gabriel, comte, puis duc D'HARCOURT, fils du précédent, né à Jouy le 22 août 1786, mort à Paris le 3 mai 1865. Député de Seine-et-Marne (1827), il siégea dans l'opposition. Après la révolution de 1830, il fut quelque temps ambassadeur en Espagne, puis, nommé à la chambre des Pairs (1837), se signala par ses idées libérales. En 1848 le gouvernement républicain lui confia l'ambassade de Rome dont il se démit le 12 septembre de l'année suivante, et depuis lors rentra dans la vie privée.

HARCOURT (Comtes d'), de la maison de Rieux.

HARCOURT (Henri de LORRAINE, comte d'), dit *Cadet la Perle*, fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf et de Marguerite de Chabot, célèbre capitaine, né le 20 mars 1601, mort le 25 juillet 1666. Il reprit (1637) les îles Sainte-Marguerite sur les Espagnols qu'il battit complétement devant Quiers (1639), et peu après ravitailla Casal, s'empara de Turin au bout de quatre mois de siége (1640), gagna la victoire de Llorens (1645) sur les Espagnols, mais l'année suivante échoua devant

Lerida. Il remporta quelques succès en Flandre en 1649, s'attacha d'abord pendant la Fronde au cardinal Mazarin, mais mécontent de lui il le quitta et entra en Alsace à la tête de troupes étrangères. Battu par le maréchal de la Ferté, il fit sa paix avec la cour et se retira dans son gouvernement d'Anjou où il mourut.

HARDI, monnaie de billon originaire de Guienne et qui fut frappée pour la première fois par Édouard III d'Angleterre comme duc d'Aquitaine. Les Bordelais furent autorisés à en fabriquer par une ordonnance du 12 novembre 1478. Elle valait trois deniers. — On donna aussi quelquefois le nom de *hardi* à des pièces d'or et d'argent ayant le type des *hardis* de billon, frappées en Guienne et en Aquitaine pendant la domination anglaise.

HARDI (Le), famille de la Brie d'où sont sortis les seigneurs de la Trousse et de Boliard.

HARDION (Jacques), érudit, membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française, professeur des filles de Louis XV, né à Tours le 17 octobre 1686, mort à Versailles le 1er octobre 1766.

HARDIPLANQUES (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Hainaut).

HARDOUIN (Henri), chanoine, compositeur, né à Grandpré (Ardennes) en 1724, y mourut le 13 août 1808.

HARDOUIN (Jean), jésuite, érudit, bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, *le plus paradoxal des hommes* (*hominum paradoxotatos*) comme il est appelé dans son épitaphe, né à Quimper en 1646, mort à Paris le 3 septembre 1729. Il s'est rendu célèbre moins par une excellente édition de Pline l'ancien (1685), par des travaux de numismatique, par une foule d'ouvrages savants qui ne s'élèvent pas à moins de cent deux, que par ses paradoxes. Il niait l'antiquité de la plupart des médailles et l'authenticité de tous les ouvrages sacrés ou profanes de l'antiquité, forgés, selon lui, par des moines du XIIIe siècle : il n'exceptait que Pline l'ancien, Cicéron, les *Géorgiques* de Virgile, et les *Épîtres* et *Satires* d'Horace; l'*Énéide* et les *Odes* étaient l'œuvre d'un bénédictin. Tout devenait pour lui allégorie chrétienne, depuis le débarquement d'Énée en Italie jusqu'à la bataille de Bouvines. Il soutint aussi divers paradoxes sur Homère, et a donné une *Collection des Conciles*, 1715, 12 vol. in-fol, tout en soutenant que les conciles antérieurs à celui de Trente étaient chimériques. Cet ouvrage, imprimé aux frais du roi et pour lequel l'auteur avait reçu une pension du clergé, fut supprimé par arrêt du Parlement.

HARDOUIN. Voy. CHADOIN.

HARDUIN (Alexandre-Xavier), écrivain, né à Arras le 6 octobre 1718, mort le 5 septembre 1785.

HARDY (Jean), sculpteur, membre de l'Académie (1688). Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues.

HARDY (Alexandre), poëte dramatique, né à Paris vers 1560, mort vers 1631. Pendant trente ans, il défraya les comédiens de l'hôtel de Bourgogne de tragédies, de tragi-comédies et pastorales. Le nombre de ses pièces s'éleva, assure-t-on, à près de huit cents. Il ne nous en reste que quarante et une, toutes en vers, les seules que l'auteur jugea à propos de publier (1623-1628). Hardy imite et pille les poëtes espagnols et italiens, surtout les premiers et parmi eux Lope de Véga et Cervantès. Il manque de goût, d'art, de convenance, mais non pas d'énergie et d'entente de la scène. Il fut le premier auteur dramatique qui reçut des acteurs les honoraires de ses pièces. Mais ni cet avantage, ni le titre de *poëte du roi* ne le préservèrent de la misère. Voici la liste de ses pièces imprimées : ***Les chastes et loyales Amours de Théagène et de Chariclée***, formant huit pièces (1601); *Didon* (1603); *Scédase; Panthée* (1604); *Méléagre* (1604); *Procris* (1605); *Alceste; Ariadne; Alphée*, pastorale (1606); *la Mort d'Achille; Coriolan* (1607); *Cornélie; Arsacome* (1609); *Mariamne*, son chef-d'œuvre; *Alcée*, pastorale (1610); *le Ravissement de Proserpine; la Force du sang* (1611); *la Gigantomachie* (1612); *Félismène; Dorise* (1613); *Corine*, pastorale (1614); *Timoclée; Elmire* (1615); *la belle Égyptienne; Lucrèce* (1616); *Alcméon; l'Amour victorieux* (1618); *la Mort de Daire* (1619); *la Mort d'Alexandre; Aristoclée; Frédégonde* (1621); *Gésippe* (1622); *Phraarte; le Triomphe d'Amour* (1623).

HARDY (Claude), mathématicien, érudit, né au Mans, mort à Paris le 5 avril 1678.

HARDY (Antoine-François), homme politique, né à Rouen en 1756, mort à Paris le 25 novembre 1823. Député de la Seine-inférieure à la Convention, il vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple, la détention et le sursis, fut proscrit avec les Girondins, et ne rentra à l'Assemblée qu'en mars 1795. Il fit ensuite partie du conseil des Cinq-Cents, puis du Corps législatif après le 18 brumaire.

HARDY (J.) général, né à Pont-à-Mousson, (Meurthe) en 1763, mort à Saint-Domingue le 6 juin 1802.

HARDY (M.), pseudonyme de Gourné.

HARECORTIS, Harcourt.

HAREFLORUM, **HARIFLORIUM**, Harfleur.

HAREL (Marie-Maximilien), dit le P. Élie, prédicateur, né à Rouen le 24 février 1749, mort le 29 octobre 1823. — *Vie de Voltaire*, 1781, in-8°.

HAREL (F. A.), littérateur, né en Normandie en 1790, mort à Paris en août 1846. Préfet pendant les Cent-Jours, il fut exilé au retour des Bourbons, et devint ensuite directeur de l'Odéon et de la Porte-Saint-Martin. Il a laissé quelques comédies et divers écrits dont le meilleur est l'*Eloge de Voltaire*, couronné par l'Académie française en 1844.

HARELLE DE ROUEN, nom sous lequel on désigna une révolte populaire qui éclata à Rouen en octobre 1381, au sujet de nouveaux impôts sur les boissons et sur les draps. Charles VI avec des troupes entra dans la ville en février 1382 et châtia cruellement les auteurs et les complices de cette rébellion. — *Harelle*, au moyen âge, signifiait rassemblement, révolte.

HARENGS (Journée des). Le 12 février 1429, un convoi de harengs (on était alors en carême) destiné à l'armée anglaise qui assiégeait Orléans fut attaqué près de Rouvrai (Eure-et-Loir) par les Français qui furent mis en déroute. La nature du convoi donna lieu au surnom sous lequel ce combat est connu.

HARFLEUR, *Hariflorium*, ville maritime de Normandie (Seine-Inférieure). Prise après un mois de siége par les Anglais (1415), elle retomba en leur pouvoir en 1440, et fut reconquise par Dunois en décembre 1449. En 1562, elle fut saccagée par les protestants. Henri IV s'en empara sur la Ligue en 1590.

BIBLIOGRAPHIE : De la Motte, *Antiquités de la ville de Harfleur*, 1676, in-8°; Letellier, *Recherches historiques sur la ville d'Harfleur*, 1841, in-12.

HARGEVILLE, terre et seigneurie du duché de Bar (Meuse) qui, unie à celle de Genicourt, fut érigée en baronnie par lettres du 8 avril 1721 en faveur de Louis, marquis de Beauvau et de Novian.

HARICOT (Nicolas), chirurgien, né vers 1550 à Bonny (Loiret), mort à Paris le 17 juin 1624.

HARINGWORTH (Seigneurs de), branche de la maison de Rohan.

HARISPE (Jean-Isidore, comte), maréchal de

France, né à Saint-Étienne de Baygorry (Basses-Pyrenées) le 5 décembre 1768, mort le 26 mai 1855. Engagé volontaire (1792), il fut nommé chef de brigade sur le champ de bataille de Berdaritz (1794), et général de brigade (janvier 1807). Appelé (1808) à l'armée d'Espagne où il resta jusqu'à la fin de l'empire, il y servit avec une rare distinction d'abord sous Moncey, puis sous Suchet, et fut créé successivement baron, général de division (1810), comte (1813). Il fut blessé et pris à la bataille de Toulouse. Employé pendant la première Restauration, il accepta un commandement pendant les Cent-Jours, et au retour des Bourbons fut mis en disponibilité. Après la révolution de 1830, il siégea à la Chambre de 1831 à 1834, fut nommé pair (1835), et maréchal de France le 11 décembre 1851.

HARISTALIUM, Héristal.

HARLAN (Seigneurs de), branche de la maison de Kerhoent.

HARLAULT, famille de l'Ile-de-France d'où sont sortis les seigneurs de Préfontaine, de Haute-Clocque et des Moineaux.

HARLAY, maison d'où sont sortis les seigneurs de Beaumont, de Monglas, de Sancy, de Cesy, de Dolot, d'Illins, de Cely, de Bonneuil, de Compans, de Saint-Aubin, de Maule, de Pallemort, de Saint-Quentin-le-Verger, de Bréval et de Champvalon ou Chanvalon. Armes : *d'argent à deux pals de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

HARLAY (Christophe de), seigneur de BEAUMONT, conseiller (1531), puis président à mortier (1555) au Parlement de Paris, mort le 2 juillet 1572 à 70 ans. = ACHILLE, fils du précédent et le plus illustre de la famille, né le 7 mars 1536 à Paris, où il est mort le 21 octobre 1619. Président à mortier après son père et conseiller d'État (1572), il devint premier président à la mort de son beau-père Christophe de Thou, et s'est rendu célèbre par la fermeté avec laquelle, après la journée des Barricades (1588), il résista aux Ligueurs qui l'emprisonnèrent à la Bastille d'où il ne sortit qu'en payant une rançon de 10 000 écus. Il alla alors rejoindre à Tours le Parlement royaliste où il servit chaudement la cause de Henri IV qui érigea pour lui en comté la terre de Beaumont. Il poursuivit sans relâche les doctrines ultramontaines, et fit condamner le livre du jésuite Mariana et celui de Bellarmin sur le pouvoir des papes. Son intégrité égalait sa fermeté. Il se démit de sa charge en 1616. = Son frère, CHARLES, baron de Dolot, mort sans alliance en 1617, remplit diverses négociations en Allemagne, en Pologne et en Suisse. = ACHILLE II, petit-fils d'Achille Ier, fils de Christophe de Harlay, comte de Beaumont, (voy. BEAUMONT), mort le 7 juin 1671. Il fut successivement conseiller au Parlement, maître des requêtes, conseiller d'État et (1661) procureur général en remplacement de Fouquet. = Son fils, ACHILLE III, comte de Beaumont, seigneur de Grosbois, conseiller, puis procureur général et (1689) premier président au Parlement de Paris, mort le 7 juillet 1712 à 73 ans. Il a été fort maltraité par Saint-Simon dont le témoignage ne mérite pas ici une entière confiance. = FRANÇOIS, archevêque de Rouen (1616), né à Paris en 1585, mort le 22 mars 1653. Il était fils de Jacques de Harlay, seigneur de Chanvallon, qui fut l'un des amants de la reine Marguerite. On a de lui un certain nombre d'écrits imprimés dans son château de Gaillon et qui sont recherchés des bibliophiles. = Son neveu, FRANÇOIS DE HARLAY-CHANVALON, archevêque de Rouen après lui, puis archevêque de Paris (1670), membre de l'Académie française, né le 14 août 1625, mort à Paris le 6 août 1695.

HARLAY. Voy. SANCY.

HARLEBEC (Seigneurs d'), de la famille de Carondelet (Franche-Comté).

HARLUS (Les), bande de brigands qui parvinrent en 1582 à s'emparer d'un des faubourgs de Lille. Ils en furent chassés par la vaillance d'une Lilloise, Jeanne Maillotte, qui combattit vaillamment à la tête d'une troupe de femmes.

HARLY (Seigneurs de), branche de la maison de Boufflers.

HARMISCAR ou **HARNESCAR**, châtiment infligé, d'après un vieil usage franc, aux chevaliers qui s'étaient rendus coupables de vol, d'incendie, etc. Le condamné devait porter sur sa tête, pieds nus, et parfois même entièrement nu, un chien, une selle de cheval ou d'âne, en marchant un espace de temps plus ou moins considérable. Cette peine, qui entraînait la dégradation, était aussi désignée sous le nom de *hachée*.

HARNOIS, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Hautot et de Blangues.

HARO (Clameur de). Le *haro* était autrefois en France, et particulièrement en Normandie, un appel à l'assistance publique et une invocation à l'autorité judiciaire. Une opinion longtemps admise faisait dériver cette clameur des institutions bienfaisantes du duc Rollon; mais il résulte de textes nombreux que ce cri et ses effets n'étaient pas exclusivement en vigueur en Normandie. Ils étaient au contraire connus dans la plupart des communes du royaume sous les désignations de *haha*, *hahay*, *haie!* etc.; et même ils paraissent remonter jusqu'aux tribus barbares des Francs et des Saxons, précédant ainsi de beaucoup les temps du duc Rollon.

Toutefois, c'est en Normandie que le *haro* fut le plus exactement réglementé et qu'il jouit de l'autorité la plus étendue. L'usage en était restreint aux cas d'attentat emportant la peine capitale et relevant du droit de glaive ou de haute justice, tels que meurtres, incendies, vols à main armée; mais dans ses limites il était obligatoire pour la victime et les sergents de police. Au cri de *haro*, tous les voisins devaient sortir de chez eux et prêter main-forte en multipliant les clameurs. Le coupable était ensuite livré à la justice ou retenu en chartre privée jusqu'à ce qu'on eût pu le faire interroger, sans que toutefois cet emprisonnement préventif pût durer plus de vingt-quatre heures. Si le cri avait été poussé sans nécessité et hors des cas prévus par la loi, on considérait le fait comme un délit qui se résolvait en une amende au profit du prince. Il en était de même lorsqu'à tort on avait gardé le silence.

Telles étaient les règles posées par l'ancienne coutume de Normandie. Depuis on se montra favorable à l'extension de cet usage. Dans la nouvelle coutume de cette province, dont la rédaction remonte à 1583, la clameur se généralisa au point de pouvoir être employée dans toute action possessoire et d'avoir pour effet de suspendre l'entreprise du demandeur en modifiant l'instance. La personne contre laquelle *haro* était crié devait se constituer prisonnière et ne recouvrait la liberté qu'en donnant caution de défendre à la poursuite du plaignant; celui-ci était soumis à la même obligation et s'engageait à soutenir le *haro* devant le juge royal ou seigneurial, suivant la compétence.

L'institution de *la clameur du haro* était entrée si avant dans les mœurs du pays, qu'après la conquête de la Normandie, les rois de France eurent soin de faire ajouter à toutes leurs ordonnances et déclarations : *Nonobstant clameur de haro*, formule devenue de style, quand ils eurent cessé de respecter les priviléges des provinces.

HAROUÉ ou **HAROUEL**, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe), qui a donné son nom à

une ancienne maison éteinte au xve siècle, et qui, à cette époque, passa dans la maison de Bassompierre. = — (Seigneurs de), de la maison de Lenoncourt.

HARPEDANE, maison anglaise établie et naturalisée en France à la fin du xive siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Belleville, de Cosnac et de Richemont.

HART. La hart était le nom qu'on donnait au moyen âge au supplice de la pendaison. Il se perpétua sous cette désignation jusqu'à l'époque de la Révolution dans le langage des lois et de la jurisprudence. On sait qu'avant 1789 la décapitation était considérée comme un des priviléges de la noblesse.

HARVILLE, maison d'où sont sortis les seigneurs de Palaiseau et de Traisnel.

HARVILLE (Louis-Antoine Juvénal des Ursins, comte d'), général, sénateur, pair de France, né en 1749 à Paris, où il est mort en 1815.

HARZILLEMONT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Brange. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

HASBAIN, dans le pays de Liége. Le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, y défit les Liégeois le 24 septembre 1408.

HAS-LA-MARCHE, terre et seigneurie du duché de Bar, érigée en baronnie par lettres du 16 août 1715 en faveur de Remy Guérin de la Marche, et en comté par lettres du 9 août 1765 en faveur de R. M. Guérin, baron de la Marche.

HASE (Carl-Benedict), helléniste, né le 11 mai 1780 à Sulza près de Naumbourg (Saxe), mort à Paris le 21 mars 1864. Arrivé à Paris en 1801 et nommé (1805) employé au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale, il devint successivement professeur (1816) à l'École des langues orientales vivantes, membre de l'Académie des inscriptions (1824), professeur d'allemand à l'École polytechnique (1830), conservateur à la Bibliothèque (1832), et (1852) professeur de grammaire comparée à la Sorbonne. Outre des Notices de manuscrits grecs insérés dans le Recueil de l'Académie, des articles dans le *Journal des Savants*, on a de lui une édition avec version latine de la Chronique inédite de Léon Diacre, 1819, in-fol.; une édition des Traités grecs de Lydus, *De Ostentis et de mensibus*, 1823, travail dans lequel, pour arriver à la restitution du texte, il déploya une rare sagacité. Il a en outre collaboré à la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne, publiée par les Didot. — Il a consacré une partie considérable de sa vie à écrire en excellent grec un journal fort volumineux, où il a relaté les particularités les plus minutieuses et parfois les plus secrètes de sa vie.

HASFELD. Voy. Asfeld.

HASSENFRATZ (Jean-Henri), chimiste et ingénieur, né le 20 décembre 1755 à Paris, où il est mort le 26 février 1827. Il joua un certain rôle pendant la Révolution comme membre du club des Jacobins et de la Commune, et prit une part active à l'attaque de la Convention aux journées de germinal et de prairial. Il professa à l'École des mines et à l'École polytechnique.

HASSLACH (Combat de). Voy. Albeck.

HASNON, dans la Flandre wallonne (Nord), abbaye de bénédictins, diocèse d'Arras, fondée au viie siècle.

HASPRES ou **HÂPRES**, en Hainaut (Nord), abbaye de bénédictins, diocèse de Cambrai, fondée au viie siècle.

HAST (Armes d'), nom sous lequel on comprenait les armes offensives emmanchées au bout d'une hampe, comme la lance, le fauchard, la hallebarde, la guisarme, etc.

HASTENBECK, village du Hanovre, où le 26 juillet 1757 le maréchal d'Estrées remporta une victoire sur le duc de Cumberland.

HASTINGS, ville du comté de Sussex (Angleterre), près de laquelle le 14 octobre 1066, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, remporta une victoire complète sur Harold, roi d'Angleterre, qui y fut tué. Cette victoire lui livra le royaume.

HASTINGS ou **HASTING**, célèbre pirate scandinave, au ixe siècle. Les uns disent qu'il était né en Champagne, d'autres en Danemark. Il fit, vers le milieu du ixe siècle, sa première apparition en France, dont pendant plusieurs années il ravagea successivement presque toutes les provinces. En 863 il se fit baptiser et reçut, avec une forte somme d'argent, le comté de Chartres.

HATENVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Venois (Normandie).

HÂTEUR, officier de la bouche du roi. Il était chargé du soin du rôt et avait 415 livres de gages.

HATRY (Jacques-Maurice), général, né à Strasbourg en 1740, mort à Paris le 30 novembre 1802.

HATTONVILLE (Seigneurs d'), de la famille de La Barre (Beauce).

HAUBERGEON, cotte de mailles de petite dimension et qui était portée par les écuyers, les archers et les sergents d'armes. On lui donna plus tard le nom de jaque.

HAUBEREAU, **HAUBERGIER**, détenteur d'un fief de haubert. De là vient l'acception particulière qu'a reçue le mot *haubereau* (hobereau) dans les temps modernes.

HAUBERT (Grand ou blanc), nom donné à l'armure complète de mailles que les chevaliers seuls avaient le droit de porter.

HAUBERT (Fief de), fief dont le propriétaire devait se rendre, revêtu du haubert, à l'appel de son suzerain.

HAUCOURT (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumale (Picardie). = —, de la maison de Maillé. = —, de la maison de Quieret.

HAUDANT (Guillaume), poëte, mort après 1557. Ses écrits sont fort rares.

HAUDEBOURT (Antoinette-Cécile-Hortense Lescot, dame), peintre de genre, née le 14 décembre 1784 à Paris, où elle est morte le 1er janvier 1845.

HAUDICQUER *de Blancourt* (Jean), généalogiste, né en Picardie au milieu du xviie siècle. Il fut en 1701 condamné aux galères pour avoir fabriqué de faux titres de noblesse. — *Nobiliaire de Picardie*, 1693, 1695, in-4°, rare; *Recherches de l'ordre du Saint-Esprit*, 1695, 2 vol. in-12; *De l'art de la verrerie*, 1697, 1718, in-12.

HAUDRIETTES, ordre de religieuses fondé au xiiie siècle par Etienne Haudry, secrétaire de saint Louis, et qui prit au xviie siècle le nom de religieuses de l'Assomption.

HAUDUNIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Moulins.

HAULLE (Seigneurs de la), de la maison de Thouroude (Normandie).

HAULTIN (Jean-Baptiste), numismate, né à Paris vers 1580, mort vers le milieu du xviie siècle. — *Figures des monnoyes de France*, 1619, in-4°, rare; *Numismata*, 1640, in-fol., très-rare; *Histoire des empereurs romains*, 1645, in-fol.

HAUMONT, en Hainaut (Nord), abbaye de bénédictins fondée au viie siècle, diocèse de Cambrai.

HAUSSÉ (Seigneurs d'), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon (Picardie).

HAUSSET (*N.*, dame du), femme de chambre de Mme de Pompadour, née vers 1720. — *Mé-*

moires, publiés en 1809, in-4°, dans les *Mélanges* de Crawfurd et depuis plusieurs fois réimprimés.

HAUSSEZ (Charles Lemercier de Longpré, baron d'), homme politique, né à Neufchâtel (Seine-Inférieure) le 20 octobre 1778, mort au château de Saint-Saens, près de Neufchâtel, le 10 novembre 1854. Compromis dans l'affaire Cadoudal, il se rallia à l'empire et fut créé baron. Il n'en fut pas moins en 1814 un des premiers à arborer le drapeau blanc, et après les Cent-Jours fut envoyé à la chambre *introuvable*, où il vota avec le parti libéral. Il fut ensuite successivement préfet des Landes (1817), du Gard (1819), de l'Isère (1820), de la Gironde (1823), conseiller d'Etat et député des Landes (1827). Lors du ministère Polignac, il eut le département de la marine (août 1829) et dirigea avec une grande habileté les préparatifs de l'expédition d'Alger. Il contresigna les ordonnances de juillet, et lorsque l'insurrection eut triomphé, il put gagner l'Angleterre. Condamné comme contumax par la cour des pairs, il ne revint en France qu'après l'amnistie (1837). — *La Grande-Bretagne en* 1833, 1833, in-8°; *Voyage d'un exilé*, 1835, 2 vol. in-8°; *Alpes et Danube*, 1837, 2 vol. in-8°; *Etudes morales et politiques*, 1844, in-8°.

HAUSSMANN (Jean-Michel), chimiste et manufacturier, né à Colmar, mort à Strasbourg le 16 décembre 1824.= Son frère, Nicolas, conventionnel, né en 1761, mort à Chaville le 21 janvier 1846. De Mayence où il était en mission, il écrivit à la Convention avec ses collègues pour demander la condamnation de Louis XVI.

HAUSSONVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Cleron (Lorraine). = —, de la maison de Nettancourt (Lorraine).

HAUSSY (Seigneurs d'), de la maison d'Isarn (Rouergue).

HAUT (Seigneurs de), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

HAUTBAN, droit qu'aux XII° et XIII° siècles les talemeliers ou boulangers de Paris payaient au roi. — On donnait aussi ce nom au droit annuel pour le rachat de la corvée.

HAUTBOURDIN. Les terres et seigneuries de Hautbourdin et d'Emerin, dans la Flandre wallonne, furent achetées en 1603 de Henri IV par Nicolas du Châtel et érigées en vicomté en faveur de celui-ci par lettres du roi d'Espagne en date du 3 octobre 1604.

HAUTECLOCQUE, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais) qui a donné son nom à une ancienne famille d'où sont sortis les seigneurs de Wail, d'Havernas et des Moineaux. = —, (Seigneurs de), de la famille de Harlault (Ile-de-France).

HAUTECOMBE, *Alta Comba* ou *Alta Columba*, monastère de l'ordre de Cîteaux, près du lac du Bourget, diocèse de Genève, fondé en 1135.

HAUTE COUR, tribunal suprême institué le 10 mai 1791 pour juger les crimes politiques. Il était composé de vingt-quatre hauts jurés élus par les départements et de quatre grands juges. Il fut supprimé en 1793, et rétabli en 1795. Ce fut ce tribunal qui siégeant à Vendôme jugea le procès de Babeuf. Sous l'empire, il existait aussi une *haute cour de justice* qui ne fut point complétement organisée et n'a jamais fonctionné. La Constitution de 1848 en créa une devant laquelle comparurent les individus accusés à propos des affaires du 15 mai 1848 et du 13 juin 1849. On sait de quelle utilité elle a été lors du coup d'Etat du 2 décembre.—La Constitution de 1852 a institué aussi une haute cour qui ne fonctionna qu'en 1870.

HAUTEFEUIL, terre et seigneurie de Champagne (Seine-et-Marne) qui, unie à celles de Charny et de la Motte-aux-Aubrais, fut érigée en comté par lettres d'août 1689, en faveur d'Etienne-Louis Texier, seigneur de ces lieux.

HAUTEFEUILLE (Seigneurs de), de la maison de Motier (Auvergne).

HAUTEFEUILLE (L'abbé Jean de), physicien et mécanicien, né à Orléans, où il est mort le 18 octobre 1724.

HAUTEFEUILLE, pseudonyme de Goubaux.

HAUTEFONTAINE, *Altus Fons*, en Champagne (Haute-Marne), abbaye de cisterciens réformés, diocèse de Châlons, fondée en 1136.

HAUTEFONTAINE (Seigneurs de), de la famille de Brion (Champagne).

HAUTEFORT ou **SAINT-AIGNAN DE HAUTEFORT**, terre et seigneurie du Périgord (Dordogne). Après avoir appartenu aux maisons de Lastour et de Born, elle passa en 1388 par mariage à une branche de la maison de Gontaut qui prit le nom et les armes de Hautefort. Elle fut érigée en marquisat, par lettres d'août 1614, en faveur de Gilbert de Hautefort.—De la maison de Gontaut-Hautefort sont sortis les seigneurs de l'Estrange, de Saint-Chamans, de Marquessac, de Bruzac, de Montignac, de Surville, de la Motte, d'Ajac, du Teil, de Durfort, de Vaudre, de la Razoire et de Gabillon.

HAUTEFORT (Marie de), duchesse de Schomberg, née dans le Périgord en 1616. morte à Paris en 1691. Fille d'honneur de Marie de Médicis, puis d'Anne d'Autriche, elle attira par sa beauté les regards de Louis XIII qui conçut pour elle une passion aussi vive qu'il pouvait en ressentir, et que remplaça en 1635 une autre passion pour Mlle de la Fayette. Cependant Mlle de Hautefort redevint pour quelque temps (1637) l'amie du roi, se mêla aux intrigues contre Richelieu, fut disgraciée et exilée (1640), et reparut à la cour à la mort de Louis; mais l'opposition qu'elle fit à Mazarin lui attira une nouvelle disgrâce qui fut définitive. Elle épousa (1646) le duc de Schomberg-Halluin. Sa Vie a été écrite par M. Cousin. — Voy. Schomberg.

HAUTEFORT (Seigneurs de), de la famille de Bellièvre.

HAUTE MAISON DE SAINT-LOUP (Seigneurs de la), de la maison de Fera.

HAUTEMER, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Fournet, de Fervaques, de Grancey et de Mauny. Armes : *Ecartelé au 1 d'or à trois fasces ondées d'argent* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartenait Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervaques, comte de Grancey, baron de Mauny, né en 1538, mort en 1613. Lieutenant général des troupes de François d'Anjou en Flandre, il fut fait prisonnier lors de la tentative de celui-ci sur Anvers, s'attacha ensuite à la Ligue, puis à Henri IV qu'il servit fidèlement et qui le créa (1595) maréchal de France, puis (1610) membre du conseil de régence et lieutenant général de Normandie.

HAUTEMER (Seigneurs de), de la maison de Prie (Berry).

HAUTEMER (*N.* Farin de), acteur et auteur dramatique, né à Rouen, mort après 1756.

HAUTE-PIERRE, *Alta Petra in Vosago*, monastère près Moyen-Moutié (Vosges), diocèse de Saint-Dié.

HAUTEQUERQUE (Seigneurs de), branche de la maison de Halluin.

HAUTE-RIVE (Sainte-Claire d'), *Alta Ripa*, monastère d'urbanistes, diocèse de Toulouse, fondé avant 1381.

HAUTERIVE (Seigneurs d'), de la famille de l'Aubespine. = —, de la maison de Chastellard (Dauphiné). = —, de la maison de Clermont (Dauphiné).

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice BLANC de LANAUTTE, comte d'), diplomate, économiste, né à Aspres (Hautes-Alpes) le 14 avril 1754, mort à Paris le 28 juillet 1830. D'abord professeur à l'Oratoire, il accompagna Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople (1784), fut pendant plusieurs années secrétaire de l'hospodar de Moldavie, puis (1792) consul à New-York. Revenu en France (1798), il fut attaché au ministère des affaires étrangères, et à partir du 18 brumaire jusqu'à la chute de l'empire, il prit la part la plus active aux grandes négociations qui marquèrent cette période. En 1807, il avait été nommé garde des archives de son ministère, et il conserva cette place jusqu'à la fin de ses jours. Elu membre libre de l'Académie des inscriptions (1820), il donna (1829) sa démission pour se présenter à une place de titulaire, mais ne fut point élu. — *Eléments d'économie politique*, 1817 ; un ouvrage sur la Moldavie (1824) ; *Calculs et observations sur la dépense d'une des grandes administrations de l'Etat à toutes les époques, depuis Louis XIV jusqu'en* 1825, (1828). Il a laissé des *Mémoires* qui n'ont point encore vu le jour.

HAUTERIVE. Voy. DU HOUX.

HAUTEROCHE (Noël LE BRETON, sieur de), acteur et auteur comique, né à Paris vers 1617, y mourut le 14 juillet 1707. — *Crispin médecin*, *l'Esprit follet*, *le Cocher supposé*, comédies. La meilleure édition de son théâtre est de 1772, 3 vol. in-12.

HAUTEROCHE. Voy. ALLIER.

HAUTES-BRUYÈRES, *Altæ Bruerix*, monastère du diocèse de Chartres, fondé vers 1071.

HAUTESERRE (Seigneurs de), de la maison de Motier.

HAUTE-SEILLE, *Alta Sylva*, monastère de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Nancy, fondé en 1140.

HAUTEVILLE, terre et seigneurie de Champagne (Marne) érigée en comté par lettres de 1751 en faveur de J. B. Fr. de la Michodière.

HAUTEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Gougnon (Auvergne). =—, de la maison du Puy (Dauphiné).

HAUTEVILLE (Nicolas), théologien, né en Auvergne, mort en Savoie en 1660.

HAUTEVILLE, pseudonyme de Gaspard de Tende.

HAUTOMME (Seigneurs d'), de la maison de Toustain (Normandie).

HAUTOT (Seigneurs de), de la maison de Harnois (Normandie).

HAUTOY (du), maison du duché de Bar d'où sont sortis les seigneurs de Vaudoncourt, de Landaville, de Luzy, du Jametz, de Récicourt, de Brugny, de Nubécourt, de Landres et de Gussainville. Armes : *Parti de trois traits, chevronné et contre-chevronné d'or et de gueules, de l'un en l'autre.* — Par lettres du duc Léopold du 26 mars 1728, la terre et seigneurie de Belleau fut unie aux villages de Clemery et de Begnicourt, et érigée en marquisat sous le nom de du Hautoy, en faveur de J. B. Gaston, comte du Hautoy.

HAUTPONT (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Hainaut).

HAUTPOUL. Par lettres de mai 1734, les seigneuries de Felines, Cassagnoles et Ventajou (Hérault) furent unies et érigées en marquisat en faveur de Joseph d'Hautpoul. = Jean-Joseph D'HAUTPOUL-SALETTE, général, né au château de Salette (Languedoc) en 1754, blessé mortellement à Eylau le 15 février 1807. = Anne-Marie de MONTGEROULT, comtesse de BEAUFORT D'HAUTPOUL, romancière, née le 9 mai 1763 à Paris, où elle est morte le 20 octobre 1837. — *Zelia* (1796) ; *Childéric, roi des Francs* (1806) ; *Sévérine* (1808) ; *les habitants de l'Ukraine* (1820). = Marie-Constant-Fidèle-Armand, marquis D'HAUTPOUL, né en 1780, au château de Lasbordes (Languedoc), mort à Toulouse en janvier 1854. En 1833, il fut appelé comme gouverneur près du duc de Bordeaux, mais ne put longtemps conserver cette position = ALPHONSE-HENRI, marquis D'HAUTPOUL, général, né à Versailles le 4 janvier 1789, mort à St-Papoul (Aude) le 28 juillet 1865. Il fut successivement député de Carcassonne (1830-1846), pair de France (1846), membre de l'Assemblée législative (1849), ministre de la guerre (31 octobre 1849-22 octobre 1850), gouverneur général de l'Algérie (1850), membre et grand référendaire du Sénat (janvier 1852).

HAUT-VAL, *Altæ Valles*, monastère au diocèse de Poitiers, fondé en 1178.

HAUTVILLERS, *Altum Villare* (Marne), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Reims, fondée vers 662.

HAUVILLE ou **HAUTEVILLE** (Jean de), poëte latin de la seconde moitié du XIIe siècle, né, à ce que l'on croit, en Normandie. On a de lui : *Architrenius*, poëme, 1517, in-4°, rare.

HAÜY (L'abbé René-Just), minéralogiste, le créateur de la cristallographie, né le 28 février 1743 à Saint-Just (Oise), mort à Paris le 3 juin 1822. Il fut successivement régent au collége du cardinal Lemoine, adjoint (1783), puis (1788) associé de l'Académie des sciences. Arrêté après le 10 août comme prêtre réfractaire il fut quelques jours avant les massacres de septembre tiré de prison et arraché ainsi à une mort certaine. Il devint ensuite membre de l'Institut dès sa formation, professeur de minéralogie au Museum (1802), et, lors du rétablissement du culte, chanoine honoraire de Notre-Dame. Outre de nombreux mémoires et articles insérés dans divers recueils scientifiques, on a de lui : *Essai d'une Théorie sur la Structure des Cristaux*, 1784, in-8° ; *Traité de Minéralogie*, 1801, 4 vol. in-8°, 1822-1823, 4 vol. in-8° ; *Traité des Caractères physiques des pierres précieuses*, 1816, in-8° ; *Traité de Cristallographie*, 1822, 2 vol. in-8°. = VALENTIN, frère du précédent, fondateur de l'Institution des jeunes aveugles, né à Saint-Just (Oise) le 13 novembre 1745, mort à Paris le 18 mars 1822. Il imagina pour l'éducation des aveugles de substituer aux lettres des caractères en relief, de façon que le sens du toucher remplaçât celui de la vue, et fonda pour les malheureux frappés de cécité des établissements à Paris, à Berlin et à Pétersbourg. — *Essai sur l'éducation des aveugles*, 1786, in-4°, ouvrage imprimé par des enfants aveugles et où les lettres sont en relief ; *Nouveau Syllabaire*, 1800, in-12.

HAVAGE ou **HAVÉE**, *Havagium*, droit qui consistait pour celui qui en jouissait (le bourreau, entre autres à Paris) à prélever sur les grains et les fruits mis en vente dans les marchés, autant qu'il en pouvait tenir dans la main.

HAVARS (Seigneurs de), de la maison d'Alorge (Normandie).

HAVEND ou **HABEND**, *Habendensis pagus*, petit pays du duché de Lorraine compris dans le district de la châtellenie d'Arches.

HAVERNAS (Seigneurs d'), de la famille d'Hautecloque (Artois).

HAVIN (Léonor), conventionnel, né au Mesnil-Opac (Manche), mort à Caen en juillet 1829. Il vota dans le procès du roi pour la mort, le sursis et l'appel au peuple. = Son fils, LÉONOR-JOSEPH, homme politique et journaliste, né à Saint-Lô en 1799, mort à Thorigny (Manche) le 12 novembre 1868. Député de l'opposition de 1831 à 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante, puis élu con-

seiller d'État (1849). En 1863, il fut nommé par l'opposition député à Paris et dans la Manche. Il était devenu directeur du *Siècle* depuis la mort de L. Perrée.

HAVRE DE GRACE (Le), *Portus Gratiæ*, *Franciscopolis*, ville maritime de Normandie (Seine-Inférieure). Ce n'était avant François Ier qu'une petite bourgade habitée par des pêcheurs, et ce prince peut en être considéré comme fondateur. La ville, à partir de Henri II, prit un développement qui depuis ne s'est point arrêté.

En 1562, le prince de Condé conclut avec Élisabeth (Voy. HAMPTONCOURT) un traité par lequel le Havre fut livré aux Anglais, sur lesquels il fut repris le 28 juillet 1563. — Le Havre eut à subir de la part de l'Angleterre, en 1694, 1755 et 1759 des bombardements qui ne produisirent que peu de dommages.

BIBLIOGRAPHIE : L'abbé Pleuvry, *Histoire du Havre*, 1765, in-12; l'abbé Lendri, *Histoire du Havre*, 1796, in-12; J. Morlent, *Le Havre ancien et moderne*, 1825, 2 vol. in-12; A. Guilmeth, *Histoire de la ville et des environs du Havre*, 1842, in-8°.

HAVRÉ (Le marquis d'), branche de la maison de Croy.

HAVRECOURT. Voy. AVRECOURT.

HAVRINCOURT, baronnie de l'Artois (Nord), érigée en marquisat par lettres de septembre 1693, en faveur de Fr. Dominique de Cardevaque, seigneur d'Havrincourt.

HAXO (Nicolas), général, né à Lunéville, vers 1750. Vaincu et grièvement blessé au combat de La Roche-sur-Yon (Vendée), le 26 avril 1794, il se tua pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. = Son neveu, le baron FRANÇOIS-NICOLAS-BENOIT, général du génie, né à Lunéville le 24 juin 1774, mort le 25 juin 1838. Colonel du génie après la prise de Saragosse (1809), général de brigade après celle de Merquinenza, général de division pendant la campagne de Russie, il fut blessé et pris à la bataille de Kulm. Inspecteur général des fortifications sous la Restauration, puis conseiller d'État (1831), et pair de France (1832), il conduisit les travaux du siège d'Anvers.

HAY (Le), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Barthélémy et de Reneville. Armes : *d'argent à trois têtes de Maure, 2 et 1.*

HAYE (La), *Haga*, ville de Touraine (Indre-et-Loire), avec titre de baronnie. C'est la patrie de Descartes.

HAYE (La), capitale de la Hollande. Elle tomba au pouvoir des Français le 24 janvier 1795. — De nombreux traités où figure la France ont été signés dans cette ville. En voici les principaux : 31 octobre 1596, alliance offensive et défensive entre Henri IV, Élisabeth et les Provinces-Unies. — 23 janvier 1608, ligue défensive entre Henri IV et les Provinces-Unies. — 22 janvier 1606, traité de subsides avec les Provinces-Unies. (Des traités de ce genre furent encore signés à La Haye le 17 juin 1630, le 15 avril 1634, le 8 mars 1642, le 16 avril et 6 septembre 1636, etc.) — 24 décembre 1624 et 12 avril 1625, traité avec les Provinces-Unies pour l'envoi de vingt vaisseaux de guerre contre Gênes. — 29 juillet 1647, traité de garantie avec les Provinces-Unies. — 20 octobre 1650, traité avec Guillaume, prince d'Orange. — 11 octobre 1698, premier traité de partage de la monarchie espagnole avec l'Angleterre et la Hollande. — 4 janvier 1717, traité d'alliance défensive, dit de la *Triple-Alliance*, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. (Voyez le texte de ces différents traités, dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — 16 mai 1795, traité de paix entre la République française et la République des Provinces-Unies qui cédait à la première la Flandre hollandaise, Venloo, Maëstricht, mettait ses flottes à sa disposition, payait cent millions de florins, et déclarait libre la navigation du Rhin, de l'Escaut, de la Meuse, etc.

HAYE (La), maison de Normandie, issue des comtes de Vernon. Elle a produit les seigneurs d'Arondeville, de Senoville, de Passavant, de Jouslain et de La Pipardière.

HAYE (La), famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Ventelay (ou Vantelet) et de la Bousselle. A cette famille appartenait : JEAN, seigneur de Ventelay et de la Bousselle, qui fut ambassadeur à Constantinople de 1620 à 1640. Son fils, DENIS, lui succéda dans l'ambassade de Constantinople et fut ensuite envoyé extraordinaire en Bavière, puis ambassadeur à Venise.

HAYE (Seigneurs de la), branche de la maison de Bernes (Beauvaisis). = —, branche bâtarde de la maison de Bournonville. = —, de la maison de Cramezel (Bretagne). = —, de la maison de Doudart (Bretagne).

HAYE (Jean de la). Quatre écrivains ont porté ce nom et ce prénom. L'un, valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, a publié les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, 1547, in-8°. = Le second, Jean de la HAYE, baron des Coutaulx, chef des *Publicains* (Voy. ce mot), tué en 1575. — Les *Mémoires et recherches de France*, 1581, in-8°. = Le troisième, jésuite, né en 1540, mort en 1614, a publié une *Harmonie évangélique*, 2 vol. in-f°. = Le quatrième, franciscain, prédicateur d'Anne d'Autriche, né à Paris le 20 mars 1593, mort le 15 octobre 1661, est auteur de *Biblia magna*, 1643, 5 vol. in-f°, et de *Biblia Maxima*, 1660, 19 vol. in-f°.

HAYE (Gilbert de la), procureur général des dominicains pour les Pays-Bas, né à Lille en 1640, y mourut le 17 juin 1692. Il a publié un assez grand nombre d'écrits relatifs à l'histoire de son ordre, et entre autres, *la Fatalité de Saint-Cloud* (1672, rare), où il prétend que Jacques Clément n'a point assassiné Henri III.

HAYE-DU-PUITS ou **DU PUYS** (La), baronnie de Normandie (Manche) qui a appartenu aux familles de Langlois et de Magneville.

HAYE-FORGES ou **FORGUES** (La), seigneurs de la maison de la Barthe.

HAYE-FOUGEREUSE (La), terre et seigneurie, érigée en baronnie par lettres de septembre 1654 en faveur de Claude de Barnabé.

HAYES (Les), abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, en Dauphiné (Isère), diocèse de Grenoble, fondée en 1163 par Marguerite de Bourgogne, femme de Gui Dauphin, comte d'Albon.

HAYES (Seigneurs des), branche de la famille de Doudart (Bretagne). = —, de la maison d'Épinay des Hayes (Normandie). = —, de la maison de Hallot (Normandie).

HAYES (Louis, baron de COURMENIN DES), négociateur, né vers 1592, décapité à Béziers le 12 octobre 1632. Il remplit avec succès diverses missions en Orient, en Danemark, en Suède et en Russie; puis mécontent de Richelieu, il trahit la France, fut arrêté en Allemagne et livré au cardinal qui le fit juger et exécuter. — *Voyages du Levant*, 1624, in-4°; *Voyage en Danemark* (en 1629), 1664, in-12. — Voy. CORMENIN.

HAYNEUFVE (Julien), jésuite, théologien, né à Laval en 1588, mort à Paris le 31 janvier 1663.

HAYONS (Thomas des), écrivain, né à Sedan vers 1670.

HAYS (Jean de), poëte, né à Pont-de-l'Arche, vivait à la fin du XVIe siècle.

HAZEBROCA, Hazebrouck.

HAZON (Jacques-Albert), médecin, né en 1708 à Paris, où il est mort en 1779.

HAZOY (Seigneurs du), branche de la famille d'Anthonis.

HEAUME. C'est à proprement parler le casque du XIIIe siècle. Sa forme était en général cylindrique, son timbre plat. La visière, percée de petits trous, faisait partie du casque lui-même, était immobile et couvrait complétement le visage. Il était pourvu devant les yeux de deux longues lignes transversales appelées successivement *œillères* ou *oculaires*, et *vue*. — Voy. VUE.

HEAUME D'OR ou **ÉCU HEAUMÉ**. Voy. ÉCU.

HEDBOMADA AUTHENTICA, nom donné dans quelques anciens actes à la semaine sainte, que l'on appelait encore la semaine de la croix (*crucis*), de l'indulgence (*indulgentiæ*), la grande semaine (*magna*); la semaine muette (*muta*), parce qu'on ne sonnait point les cloches les trois derniers jours; la semaine peneuse (*pœnalis*, *pœnosa*). Le mot de *magna* s'appliquait aussi à la semaine avant la Pentecôte. = HEBDOMADA DUPLEX ou TRINITATIS, la semaine après le dimanche de la Trinité, qui est aussi la semaine du premier dimanche après la Pentecôte. = — SACRA, la semaine avant Pâques et celle qui précède la Pentecôte.

HEBECOURT (Seigneurs d'), de la famille de Sublet (Blaisois).

HÉBERGEMENT. Voy. GÎTE, VISITE.

HÉBERT (Jacques-René), dit *le père Duchesne*, le plus cynique et avec Marat le plus odieux pamphlétaire de la Révolution, né à Alençon en 1755, mort sur l'échafaud à Paris le 24 mars 1794. Il avait mené une existence peu honorable et était dans la misère lorsque la Révolution éclata. Il fréquenta alors les clubs, y obtint un certain succès et fonda un journal, *le Père Duchesne*, dont il emprunta le titre à une feuille royaliste, et qui par la violence et le cynisme ordurier du langage lui acquit bien vite une immense popularité dans les dernières classes de la société. L'un des principaux instigateurs des massacres de septembre, il remplit à la Commune les fonctions de substitut de Chaumette qui était procureur syndic. Décrété d'accusation le 20 mai 1793, son arrestation fut le signal d'une insurrection qui força l'Assemblée à rapporter le décret. Après le coup d'État contre les Girondins il parut un instant revenir à quelques sentiments de modération, mais il recommença bientôt ses sanglantes et furibondes invectives. Il fut l'un des commissaires interrogateurs de Marie-Antoinette et l'on sait quelle infâme accusation il osa porter contre elle. Ce fut lui qui, avec Chaumette et Anacharsis Clotz, inventa et organisa le culte de la Raison. Mais l'influence qu'il exerçait à la Commune, dont la puissance menaçait la Convention, réunit contre lui Danton et Robespierre. Dans la nuit du 13 au 14 mars 1794, il fut arrêté avec vingt de ses partisans. Leur procès commença le 22 du même mois, et le 24 ils furent exécutés. Hébert avait épousé une religieuse qui monta sur l'échafaud quelques jours après lui. Outre *le Père Duchesne*, on a de lui quelques pamphlets écrits dans le même style que ce journal. = On donnait le nom d'*Hébertistes* au parti qui reconnaissait Hébert pour chef.

HÉBERT (Pierre), sculpteur, né à Villabé (Seine-et-Oise), mort en octobre 1869. Nous citerons, entre autres, de lui, l'*Enfant à la tortue*.

HÉBERTS (Seigneurs des), de la famille de Normanville (Normandie).

HÉBERVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Toustain (Normandie).

HÉBRAIL (Jacques), bibliographe, né à Castelnaudary en juin 1716, mort à la fin du XVIIIe siècle. — *La France littéraire*, avec l'abbé de Laporte, 1769, 2 vol. in-8°.

HÉCART (Gabriel-Antoine-Joseph), érudit, né le 24 mars 1755, à Valenciennes, où il mourut le 19 novembre 1838. — *Dictionnaire Rouchi-Français*, 1833, in-8°.

HÉCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Pol (Bretagne).

HECQUET (Philippe), médecin, né à Abbeville le 11 février 1661, mort à Paris le 11 avril 1737. Il passa pour avoir servi de type au docteur Sangrado, de *Gil-Blas*. = — (Robert), graveur, né en 1693 à Abbeville, où il est mort en 1775.

HECQUET (Adrien du), poëte, né à Crépy (Oise), mort à Arras en 1580.

HEDELIN, famille de Nemours, d'où sont sortis l'abbé d'Aubignac et les seigneurs de Bois-Regnier. — Voy. AUBIGNAC.

HÉDOUIN (Pierre), littérateur, musicien, né le 28 juillet 1789, à Boulogne-sur-Mer, mort à Paris en décembre 1869.

HÉDOUVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Rouvroy Saint-Simon (Picardie). = —, de la maison de Testu.

HÉDOUVILLE (Gabriel-Théodore-Joseph, comte d'), général, né à Laon le 27 juillet 1755, mort près d'Arpajon le 31 mars 1825. Il commanda en chef l'armée des Côtes de Brest et opéra la capture de Stofflet, puis de Charette, et après avoir été envoyé comme commissaire extraordinaire à Saint-Domingue, contribua (1795 1800) à la pacification de la Vendée. Il fut nommé (1801) ministre plénipotentiaire en Russie, et il devint successivement sénateur, comte et chambellan de Napoléon, puis pair de France sous les deux Restaurations.

HÉDOUVILLE, pseudonyme sous lequel Denis de Sallo publia le *Journal des Savants*.

HEDUI. Voy. ÆDUI.

HEGEMON, pseudonyme de Ph. Guide. C'est la traduction en grec de son nom.

HEIDELBERG, capitale du Bas-Palatinat, (grand-duché de Bade). Prise par les Français en 1688, elle fut encore prise par eux en 1689 et en 1693; et ces deux dernières fois elle fut pillée et saccagée de la manière la plus barbare.

HEILBRONN, ville du Wurtemberg où, le 9 avril 1633, la France signa un traité d'alliance avec Christine de Suède et les Cercles de Souabe et de Franconie.

HEILLECOURT (Seigneurs de), de la maison de Bouvet (Lorraine).

HEILLY (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy. = —, de la maison de Gouffier = —, de la maison de Pisseleu.

HEILMANN (Jean-Gaspard), peintre, né à Mulhouse en 1718, mort en 1760.

HEILSBERG, petite ville de la régence de Kœnigsberg près de laquelle, le 10 juin 1804, se livra un combat sanglant entre les Français et les Russes qui furent forcés à la retraite. La ville fut occupée le surlendemain.

HEIM (François-Joseph), peintre d'histoire, élève de Vincent, né à Belfort (Haut-Rhin) le 16 décembre 1787, mort à Paris le 29 septembre 1865. Grand prix de Rome (1807), il fut nommé à l'Institut en 1829 et professeur à l'École des Beaux-Arts en 1831. — Le *Martyre de sainte Juliette* (à l'église Saint-Gervais), le *Martyre de saint Hippolyte* et le *Miracle de saint Hyacinthe* (à Notre-Dame), *Charles X distribuant des récompenses au salon de* 1824, le *Massacre des juifs* (au Luxembourg), le *Vésuve recevant de Jupiter le feu du ciel* (plafond de la salle des vases étrusques, au Louvre), la *Renaissance des arts* (plafond de la salle Vernet, au Louvre), l'*Arrivée de Jacob en Mésopotamie* (musée de Bordeaux), la *Défaite des Cimbres*, la *Robe ensanglantée de Joseph*

(musée de Lyon); diverses toiles au musée de Versailles. Heim a en outre décoré la salle des Conférences à la chambre des députés, et la chapelle des âmes du purgatoire à Saint-Sulpice. On lui doit aussi de nombreux portraits.

HEINCE (Zacharie), peintre, né en 1611, membre de l'Académie, mort le 23 juin 1669.

HEIRIC (S.), moine bénédictin, poëte latin, né vers 834, à Hery (Yonne), mort vers 881. — *De vita sancti Germani*, poëme, en 6 livres, 1543, in-8°.

HEISS DE ROGENHEIM (Jean de), historien, né en Allemagne, mort à Paris en 1688. — *Histoire de l'Empire*, 1684, 2 vol. in-4°, souvent réimprimée.

HELDER (Le), presqu'île de la Nord-Hollande dont les Anglais s'emparèrent le 26 août 1799, après un combat acharné que leur livra le général hollandais Daendels.

HELENA. Voy. ELENA.

HELGAUD, moine de Fleuri-sur-Loire, biographe, mort vers 1048. — *Epitome vitæ Roberti regis*, imprimé dans les recueils de Pithou, de Duchesne et de dom Bouquet, et traduit dans la Collection Guizot.

HÉLIAS D'UISEL, troubadour limousin, vivait au commencement du XIII° siècle.

HÉLIE, comte du Maine, mort en 1110. Fils de Jean, seigneur de la Flèche et petit-fils d'Herbert Éveille-Chien, il acquit en 1090 le comté du Maine, de Hugues. Ce comté lui fut disputé à diverses reprises et avec des alternatives de succès et de revers par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, et ce fut seulement après la mort de ce prince qu'il en fut paisible possesseur. Sa fille, Eremburge, porta le comté à son mari, Foulques V, comte d'Anjou.

HÉLIE Ier, comte de Périgord, fils aîné de Boson Ier, mort vers 986. = HÉLIE II, fils aîné de Boson II, lui succéda vers 1006, et mourut après 1031. = HÉLIE III, troisième fils d'Hélie II, succéda vers 1080 à son frère Aldebert Ier, mort vers 1104. = HÉLIE IV, dit *Rudel*, 2° fils d'Hélie III, succéda vers 1117 à Aldebert II, mort avant 1146. = HÉLIE V, dit *Rudel*, fils du précédent, lui succéda avec son frère Boson, et était mort en 1155. = HÉLIE VI, dit *Taleyrand*, fils de Boson, lui succeda vers 1166, et était mort en 1212. = HÉLIE VII, dit *Taleyrand*, frère et successeur d'Archambaud Ier (1212), mort en 1248. = HÉLIE VIII, dit *Taleyrand*, fils d'Archambaud II, lui succéda (1295) et mourut en 1315.

HÉLIENNE, monnaie frappée par les comtes de Périgord du nom d'Hélie.

HÉLINAND, chroniqueur et poëte latin, moine de l'abbaye de Froidmont, né dans le Beauvaisis, mort après 1229. On a de lui des *Vers sur la Mort*, 1594, in-8°; des *Sermons* et une *Chronique* universelle dont une partie a été insérée dans le tome VII de la *Bibliotheca cisterciensis*.

HÉLION ou **HÉLIE DE VILLENEUVE**, XXV° grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda (1319) à Villaret et mourut en juin 1346.

HÉLIOPOLIS (Égypte). Le 20 mars 1800, Kléber y battit complétement l'armée turque commandée par le grand vizir.

HELL (Anne-Chrétien-Louis de), contre-amiral, député (1843-46), né à Strasbourg le 25 août 1783, mort à Oberkirch le 8 octobre 1864.

HELLANDE, maison de Normandie éteinte au XV° siècle et d'où sont sortis les seigneurs de Lamberville et de Montigny.

HELLART (Jean), peintre, reçu à l'Académie de peinture le 7 août 1677.

HELLELUS, l'Ill, affluent du Rhin.

HELLENVILLIER, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs d'Avrilly.

HELLOT (Jean), chimiste, né le 20 novembre 1685 à Paris, où il est mort le 15 février 1766.

HÉLOÏSE, femme célèbre par ses amours avec Abailard, née à Paris en 1101, morte au Paraclet le 16 mai 1164. Nièce de Fulbert, chanoine de N.-D. de Paris, elle reçut des leçons d'Abailard, qui la séduisit et en eut un fils nommé Astrolabe. Il l'épousa ensuite, la conduisit au monastère d'Argenteuil, et, pendant leur séparation, fut la victime d'un odieux attentat. Héloïse embrassa alors la vie religieuse et devint prieure d'Argenteuil. Lorsque Suger eut obtenu que ce monastère, dont les religieuses menaient une existence scandaleuse, lui fût restitué comme appartenant à l'abbaye de Saint-Denis, Héloïse se retira en Champagne, au Paraclet, oratoire fondé par Abailard (1129) et qui devint bientôt une abbaye considérable. Ce fut là que les deux époux se revirent une dernière fois. Abailard mourut le premier (1142) et son corps fut transporté au Paraclet. On a d'Héloïse des *Problèmes* et des *Lettres* publiées avec celles d'Abailard, 1616, in-4°, et depuis réimprimées et traduites un grand nombre de fois. Quelques-unes des pièces de cette correspondance offrent des particularités et des contradictions si étranges et si inexplicables qu'il est fort possible qu'elles ne soient point, pour la plus grande partie du moins, de ceux dont elle porte le nom.

HELPRE, ELPRA, l'Helpe, affluent de la Sambre.

HELTEMARE (Seigneurs d'), branche de la maison de Bailleul (Normandie).

HELVETII, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans la Celtique entre le Rhin, le Jura, le Rhône, le lac Leman et les Alpes bernoises. La cité des Helvétiens était divisée en quatre *pagi :* pagus *Tigurinus*, pagus *Verbigenus* ou *Urbigenus*, pagus *Tugenorum* et pagus *Ambronum*. Ils occupaient douze villes et quatre cents villages qu'ils brûlèrent, comptant se rendre, avec les *Latobrigi*, les *Tulingi* et les *Boii*, dans le pays des *Santones*, sur le bord de l'Océan. César leur refusa le passage à travers la province romaine. Ils allèrent passer, au N., par les défilés du Jura, et commençaient à franchir la Saône lorsqu'ils furent atteints par César. Les *Tiguriui* furent d'abord écrasés; le reste des *Helvetii* ayant attaqué les Romains qui se dirigeaient sur *Bibracte*, furent complétement battus. César les obligea (58 av. J. C.) à rentrer dans leur pays et à y rebâtir leurs villes pour qu'ils fussent intéressés à s'opposer aux Germains. Plus tard, il les comprit dans la province de la Gaule Chevelue, et lorsque Auguste réorganisa ce pays (28 av. J. C.), ils furent rangés dans la province impériale de la Belgique. Leur capitale générale qui avait été mise à *Urba*, fut établie à *Aventicum*. Au IV° siècle, ils firent partie de la grande Séquanaise.

HELVÉTIUS (Jean-Adrien), médecin, né en Hollande vers 1661, mort à Paris le 20 février 1727. Ce fut lui qui introduisit en France l'usage de l'ipécacuanha, dont il vendit le secret à Louis XIV. = Son fils, JEAN-CLAUDE-ADRIEN, premier médecin de Marie Leczinska, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des hôpitaux de Flandre, né le 18 juillet 1685 à Paris, où il mourut le 17 juillet 1755. = CLAUDE-ADRIEN, fils du précédent, littérateur et philosophe, né à Paris en 1715, mort le 26 décembre 1771. Il fut pendant treize ans fermier général et fit un noble et généreux usage de son immense fortune. De ses œuvres complètes qui ont été souvent réimprimées et dont la dernière édition est celle de 1818

(3 vol. in-8°), on ne lit plus guère que son traité *de l'Esprit*, qui parut en 1758, in-4°, et eut un succès prodigieux. Il fut réimprimé un très-grand nombre de fois, et malgré plusieurs rétractations de son auteur, il fut, par arrêt du Parlement, brûlé le 10 février 1759.

HÉLYOT (Pierre), dit *le père Hippolyte*, religieux du tiers ordre de Saint-François, né en 1660 à Paris, où il est mort le 5 janvier 1716. — *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières*, 1714-1721, 8 vol. in-4°. Les trois derniers volumes sont du P. Bullot. Cet ouvrage a été réimprimé, 1838, 8 vol. gr. in-8°.

HELVIA, Aps (Ardèche).

HELVII, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, entre les sources de l'Allier et le Rhône jusqu'à l'Ardèche au sud. Il avait pour chef-lieu *Alba Helviorum* ou *Helvia* (Aps). Il fit partie de la province romaine de la Gaule transalpine créée en 118 av. J. C. Lors de la guerre de l'indépendance en 52, il combattit contre les *Gabali* et les autres insurgés. Plus tard, il appartint à la province sénatoriale narbonnaise (18 av. J. C.), mais conserva son autonomie et l'élection de ses magistrats; il donna à son chef-lieu le surnom d'*Augusta*. Vers la fin du IVe siècle il était incorporé à la Viennoise Première, où il formait avec les *Vocontii* de l'O. du Rhône, la cité des *Albienses*.

HEM, terre et seigneurie de Flandre (Nord), érigée en 1660 en marquisat par lettres du roi d'Espagne, en faveur de Jacques de Gand, dit Villain.

HÉMARD DE DENONVILLE (Charles), évêque de Mâcon (1531), cardinal (1536), évêque d'Amiens (1538), mort le 23 août 1540. Il fut ambassadeur à Rome en 1536. Les originaux des lettres qu'il écrivit pendant son ambassade sont conservés à la Bibliothèque impériale dans les manuscrits Dupuy.

HÉMENARD (Seigneurs d'), de la maison de Desnos (Bretagne).

HÉMÉRÉ (Claude), docteur de Sorbonne, érudit, mort après 1646. — *Augusta Viromanduorum vindicata*, 1643.

HÉMERY (Seigneurs d'), de la famille de la Fontaine. = —, de la famille le Camus.

HÉMINAGE, *eminagium*, droit en nature prélevé par le seigneur sur le blé vendu dans ses terres.

HEMMEN (Seigneurs de), branche de la maison d'Aspremont.

HÉMONT (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), historien, membre de l'Académie française, né à Paris le 6 janvier 1685, y mourut le 24 novembre 1770. Petit-fils d'un libraire et fils d'un riche fermier général, il devint successivement président au Parlement, surintendant de la maison de la reine, qui avait pour lui beaucoup d'affection, membre des Académies française (1723), des Inscriptions, de Berlin et de Stockholm. Il était lié avec Voltaire et Mme du Deffand. — *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1744, 1746, in-4°, souvent réimprimé et traduit. La dernière édition est de 1855, gr. in-8°; des tragédies, un poëme, l'*Homme inutile*, etc., et des mémoires publiés en 1855, in-8°, par le baron de Vigan.

HENDAYE (Basses-Pyrénées). Les Espagnols en furent chassés par le général Servan, le 21 juin 1793.

HENENCOURT (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

HÉNIN-LIÉTARD, bourg d'Artois (Pas-de-Calais), avec titre de comté et une abbaye d'augustins, diocèse d'Arras, fondée en 1040 par Robert, avoué d'Arras. En 1533, la seigneurie d'Hénin-Liétard fut portée par Anne de Ronchicourt, dans la maison de Bournonville, et fut érigée en comté par lettres de Philippe II, du 17 septembre 1579, en faveur d'Oudard de Bournonville, baron de Capres. Elle a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les marquis d'Alsace en Artois, les comtes de Bossut, princes de Chimay en Hainaut, les marquis de Saint-Phal et les seigneurs de Bleincourt en Champagne, de Semide et de Morgny en Thiérache. Armes : *de gueules à la bande d'or*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*). — Par lettres de septembre 1730, les terres et seigneuries de la Rochette, Saint-Maurice, Saint-Martin-du-Tertre, etc., furent unies et érigées en comté sous le nom de Hénin, en faveur de J. L. de Hénin de Bleincourt, marquis de Saint-Phal.

HENNEBERT (L'abbé J. B. François), historien, né à Hesdin (Pas-de-Calais) le 21 août 1726, mort le 13 avril 1795. — *Histoire d'Artois*, 1786-89, 3 vol. in-8°.

HENNEBON, ville de Bretagne, sur le Blavet, (Morbihan). En 1341, elle tomba au pouvoir des partisans de Jean de Montfort, et l'année suivante fut, avec autant de bonheur que d'héroïsme, défendue par sa femme, Jeanne, contre Charles de Blois qui, en 1343, l'assiégea encore inutilement. En 1372, elle fut prise d'assaut par du Guesclin. Le prince de Dombes, lieutenant général de Henri IV en Bretagne, lui fit éprouver le même sort le 2 mai 1590, mais au mois de décembre suivant, elle fut reprise par le duc de Mercœur après six semaines de siége.

HENNEPIN (Louis), missionnaire récollet, né en Flandre vers 1640, mort en Hollande. Il explora l'Amérique du nord de 1675 à 1682. — *Description de la Louisiane*, 1683, in-12; *Nouvelle découverte d'un très-grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la mer Glaciale*, 1697, in-12; *Nouveau voyage*, 1698, in-12. Ces ouvrages sont rares.

HENNEQUIN, maison de Champagne, originaire de l'Artois. D'elle sont sortis les seigneurs de Montault, d'Espagne, de Croissy, du Perrai, de Bermainville, de Dammartin, d'Ozon, de la Merye, de Soyndre, de Curi, de Boinville, de Fresne, d'Ecquevilly, d'Assi, de Sermoises, du Fay, de Lentages et de Charmont.—Armes: *Vairé d'or et d'azur au chef de gueules chargé d'un lion passant d'argent.*

HENNEQUIN (Aimar), prélat, mort le 13 janvier 1596. Évêque de Rennes (1573), il fut l'un des partisans les plus actifs de la Ligue en Bretagne. — *Traduction* des *Confessions* de saint Augustin, 1577, in-8°, et de l'*Imitation*, 1582, in-16, rares. = Son frère, JÉROME, évêque de Soissons (1585), ligueur, mort le 10 mars 1619. — *Les regrets sur les misères de France*, 1569, in-4°, rare.

HENNEQUIN (Jean), économiste du XVIe siècle, né en Champagne. — *Le guidon général des finances*, 1585, in-8°, plusieurs fois réimprimé.

HENNEQUIN (L'abbé Claude), théologien, né en 1654, mort à Paris en 1738.

HENNEQUIN (Joseph-François-Gabriel), écrivain, né à Gerbeviller (Meurthe), le 9 septembre 1775, mort à Paris le 26 février 1842. — L'*Esprit de l'Encyclopédie*, 1822-23, 15 vol. in-8°.

HENNEQUIN (Antoine-Louis-Marie), avocat et jurisconsulte, né à Monceaux (Seine) le 22 avril 1786, mort le 10 février 1840. Il défendit, entre autres, MM. de Polignac et de Peyronnet, devant la cour des pairs (1830). En 1834, il fut envoyé à la chambre par le département du Nord. — *Traité*

de législation, 1838-1841, 2 vol. in-8°. = Son fils, VICTOR-ANTOINE, écrivain fouriériste, né à Paris le 3 juin 1816, mort en décembre 1854. Membre de l'Assemblée législative (1850), il siégea sur les bancs de la Montagne et fut, lors du coup d'État de décembre 1851, détenu quinze jours à Mazas.

HENNEQUIN (Philippe-Auguste), peintre d'histoire et graveur, élève de David, né à Lyon en 1763, mort le 12 mai 1833 à Leuze près de Tournay, où il dirigeait l'Académie de dessin. Il remporta le premier grand prix, mais les événements de la révolution le forcèrent à fuir de Rome. — *Les remords d'Oreste* (musée du Louvre); *Allégorie* (musée de Rouen); *la Fureur et l'Envie; la Fraude; la Victoire* (musée de Caen).

HENNEQUIN. Voy. ANNEQUIN.

HENNET (Albin-Joseph-Ulpien), écrivain, né à Maubeuge le 25 décembre 1758, mort à Paris le 10 mai 1828. — *Histoire de l'Académie française*, 6 vol. in-8°.

HENNEVEUX (Seigneurs d'), branche de la maison de Monchi.

HENNIN. Voy. HÉNIN-LIÉTARD.

HENNIN (Pierre-Michel), érudit, membre libre de l'Académie des inscriptions, né à Magny (Seine-et-Oise) le 30 août 1728, mort à Paris le 5 juillet 1807.

HENNIN (Le chevalier Michel), érudit, mort à Paris en décembre 1863. Il avait réuni une magnifique collection d'estampes relatives à l'histoire de France, collection qu'il a léguée à la Bibliothèque impériale. — *Monuments de l'Histoire de France*, 10 vol. in-8°.

HENNUYER (Jean le), prélat, né en 1497 à Saint-Quentin, mort le 12 mars 1578. Premier aumônier de Henri II et de ses trois successeurs, confesseur de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers, évêque de Lodève (1557) et de Lisieux (1561), il fut l'ennemi acharné des protestants; et c'est à tort qu'on lui attribue d'avoir sauvé les protestants de Lisieux, à l'époque de la Saint-Barthélemy. Ils le furent, il est vrai, mais pas par lui.

HENRI.

EMPEREUR DE CONSTANTINOPLE.

HENRI, empereur français de Constantinople, né vers 1174, mort le 11 juin 1216. Il était le second fils de Baudouin VIII, comte de Flandre, et lors de la conquête de Constantinople par les Latins (1204), il eut en partage diverses provinces de l'Asie qu'il dut conquérir. Après la mort de son frère Baudouin, il monta sur le trône (1206), et eut à soutenir diverses guerres soit contre ses vassaux révoltés, soit contre Lascaris à qui il fut obligé de céder une partie de la Bithynie. Il mourut dans une expédition contre les Épirotes. Son beau-frère, Pierre de Courtenai, lui succéda.

ROIS DE FRANCE.

HENRI Ier, deuxième fils de Robert et de Constance, mort à Vitry en Brie (Seine-et-Marne) le 4 ou le 29 août 1060. Après la mort de son frère aîné, Hugues, il fut associé à la couronne et sacré à Reims le 4 mai 1027. En 1030, poussé à bout par les mauvais traitements de sa mère, il prit les armes avec son second frère, Robert, mais fut forcé de faire la paix la même année. L'année suivante il succéda à son père (20 juillet 1031), et eut presque aussitôt à combattre une ligue où entrèrent divers seigneurs et à la tête de laquelle se trouvaient sa mère, son frère, Eudes, comte de Chartres et Baudouin, comte de Flandre. Avec l'aide de Robert le Magnifique, duc de Normandie, il força les rebelles à la soumission, et donna le duché de Bourgogne à son frère. En 1040, il eut encore à lutter contre son autre frère, Eudes, uni à Thibault et à Étienne, fils du comte de Champagne, et à Galeran, comte de Meulan, les mit en déroute et confisqua la seigneurie de ce dernier. En 1047, il aida heureusement, contre ses sujets révoltés, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, fils de Robert, et eut plus tard à soutenir, contre le même duc, une guerre où celui-ci défit les troupes royales à Mortemer (1054) et qui ne fut terminée qu'en 1059. Outre ces événements, le règne de Henri fut marqué par des guerres sans cesse renaissantes entre les grands feudataires de la couronne, et une horrible famine (1030-1033).

Henri, fiancé d'abord à Mathilde, fille de l'empereur Conrad le Salique, morte (1034) avant son mariage, avait épousé ensuite une nièce de l'empereur Henri III, Mathilde, qui mourut en 1044, sans lui donner d'enfants. Il se remaria (1051) avec Anne, fille de Iaroslaw, grand-duc de Russie. Il en eut Philippe, qui lui succéda et Hugues, qui devint comte de Vermandois en 1102.

Les chroniques, actes et documents relatifs au règne de Henri Ier sont réunis dans le tome XI du Recueil des historiens de France. (Voy. aussi la *Bibliothèque historique* de la France, t. II, p. 127 à 129, et plus haut la chronologie à l'article FRANCE, p. 803 et 804.)

HENRI II, second fils de François Ier auquel il succéda et de Claude de France, né le 31 mars 1519 à Saint-Germain-en-Laye, mort au palais des Tournelles à Paris le 10 juillet 1559. Il monta sur le trône le 31 mars 1547, et, dès son avénement, disgracia les ministres de son père, l'amiral d'Annebaud et le cardinal de Tournon. Il rappela de l'exil le connétable de Montmorenci dont la faveur fut partagée par les Guise et le maréchal Saint-André, et s'abandonna entièrement à sa maîtresse, Diane de Poitiers, qui, par sa cupidité et sa dureté, exerça sur lui une détestable influence. Le duel en champ clos à Saint-Germain, où il assista avec toute sa cour, de la Châtaigneraie et de Jarnac (10 juillet 1547), une expédition en Écosse, un soulèvement en Guienne (1548), un édit somptuaire, une défaite navale des Anglais, par Strozzi (1549), un traité de paix avec l'Angleterre, qui restitua Boulogne (1550), une guerre contre le pape, au sujet du duché de Parme, un édit donné à Châteaubriand contre les réformés (1551) qu'il persécuta pendant toute sa vie, un traité avec Maurice de Saxe et d'autres princes allemands contre Charles-Quint à qui la guerre fut déclarée, la prise de Metz, Toul et Verdun, l'occupation de Sienne, la conquête du Luxembourg (1552), le siége de Metz par l'empereur qui fut repoussé, une expédition en Corse, la prise de Thérouanne et de Hesdin par les Impériaux, qui furent battus près de Dourlens (1553) et près de Renty, divers succès du maréchal de Brissac en Piémont (1554), la prise de Sienne par les Espagnols, de Casal par Brissac, le siége de Calvi et de Bastia par les Turcs alliés aux Français, la défaite d'une flotte hollandaise, la fondation d'une colonie protestante au Brésil (1555) et enfin une trêve avantageuse conclue à Vaucelles avec Philippe II (1556) marquèrent les premières années du règne de Henri II. Mais bientôt, se laissant dominer par son entourage, le roi rompit la trêve le 6 janvier 1557. Saint-Quentin fut assiégé par les Espagnols, qui gagnèrent sous ses murs une bataille où fut pris le connétable de Montmorenci, et s'emparèrent de la ville, puis de Ham et du Câtelet (1557). L'année suivante, des États généraux furent tenus à Paris (janvier), et le même mois le duc de Guise, rappelé d'Italie où il avait fait contre le duc d'Albe une campagne mêlée de succès et de revers, s'empara de Calais après quelques jours de siége, puis de Thionville.

La prise d'Arlon et de Dunkerque fut malheureusement compensée par la défaite de Termes à Gravelines, et le roi fut forcé de conclure avec l'Angleterre et Philippe II (avril 1559) les honteux traités de Câteau-Cambrésis, qui enlevèrent à la France ce qu'elle possédait encore au delà des Alpes. Peu de mois après, à l'occasion du mariage d'Élisabeth, fille du roi, avec Philippe II, un tournois eut lieu à Paris. Henri y fut blessé à l'œil par Montgomery (29 juin) et mourut onze jours après.

De sa femme, Catherine de Médicis, qu'il avait épousée le 8 octobre 1533, Henri eut les enfants suivants : François, qui lui succéda; Louis, duc d'Orléans, né le 3 février 1548, mort en 1550; Charles (voy. CHARLES IX); Henri (voy. HENRI III); François, duc d'Alençon, puis d'Anjou (voy. ANJOU); Elisabeth, mariée (1569) à Philippe II d'Espagne (voy. ELISABETH); Claude, née le 12 décembre 1547, mariée le 5 février 1558 à Charles II, duc de Lorraine, morte à Nancy le 20 février 1575; Marguerite, femme de Henri IV (voy. MARGUERITE); Victoire et Jeanne, jumelles, nées le 23 juin 1556; la première mourut le 17 août de la même année, et la seconde quelques jours après sa naissance. Henri II eut, en outre, les enfants naturels suivants : 1° de la dame Flamin, de la maison écossaise de Leviston, Henri d'Angoulême (voy. plus loin HENRI D'ANGOULÊME); 2° de Philippe Duc, Piémontaise, Diane, duchesse d'Angoulême, légitimée, née vers 1639, mariée d'abord, en 1552, à Horace Farnèse, duc de Castro, puis, en 1557, à François de Montmorency, morte à Paris le 11 janvier 1619; 3° de Nicole de Savigny, Henri de Saint-Remi, qui fut gentilhomme ordinaire de Henri III. C'est de lui que descendait le père de la fameuse comtesse de la Motte-Valois.

Les documents imprimés et manuscrits sur le règne de Henri II, sont fort nombreux; on trouvera la liste des plus importants dans le t. II (p. 226 à 233) de *la Bibliothèque historique de la France*. — Voyez aussi la chronologie à l'article FRANCE.

HENRI III, quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 19 ou mieux le 20 septembre 1551, mort à Saint-Cloud le 1er août 1589. Il fut baptisé sous les noms d'Édouard-Alexandre; mais à sa confirmation (1565) il prit celui d'Henri, et porta le titre de duc d'Anjou jusqu'à son avénement au trône. Créé lieutenant général du royaume en 1567, il battit en 1569 les huguenots à Jarnac (13 mars) et à Moncontour (13 octobre), puis alla assiéger Saint-Jean-d'Angély, qui se rendit le 2 décembre. Il fut l'un des conseillers du massacre de la Saint-Barthélemy, et, au mois de février suivant (1573), alla prendre le commandement de l'armée qui avait investi la Rochelle. Pendant le siége, il fut élu roi de Pologne par la diète polonaise (9 mai), signa dans l'église de N.-D. de Paris (10 septembre) les conventions en vertu desquelles il était élu, et ne se décida à partir pour son nouveau royaume qu'après de longues hésitations causées par l'attente de la fin prochaine de son frère Charles IX. Le 10 février 1574, il fit son entrée à Cracovie, où il fut couronné le 21. Aussitôt qu'il eut appris la mort du roi, il s'échappa secrètement de Pologne (18 juin), et, traversant l'Autriche et l'Italie, où il reçut partout de grands honneurs, il arriva en France au commencement de septembre et y décida immédiatement la continuation de la guerre contre les huguenots. Sacré à Reims le 13 février 1575, l épousa le surlendemain Louise de Vaudemont, fille de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur et comte de Vaudemont. L'union des calvinistes avec les catholiques mécontents, auxquels vinrent se joindre d'abord le duc d'Alençon, puis Henri de Navarre, échappés tous deux de la cour, décidèrent le roi et sa mère à conclure le 6 mai 1576 la paix dite *de Monsieur*. Cette même année s'organisa contre les protestants la *Ligue* (voy. ce mot), qui bientôt s'étendit dans tout le royaume, et à laquelle le roi, qui venait d'ouvrir les États généraux à Blois (6 décembre), fut forcé d'adhérer (12 décembre). Bientôt les hostilités recommencèrent (janvier 1577), et ne cessèrent pas, malgré l'édit de pacification signé à Poitiers et complété à Bergerac (septembre). Le séjour de Pologne semblait avoir été funeste à Henri; sa vie efféminée, l'indécision et la perfidie de son caractère ses folles prodigalités, ses honteuses débauches qu'il croyait racheter en se livrant aux superstitions les plus ridicules, l'empire qu'exerçaient sur lui d'indignes favoris (voy. MIGNONS), les scandales de la cour, lui attirèrent rapidement la haine et le mépris du peuple; et l'anarchie fomentée par l'ambition des Guises et des grands seigneurs, par les intrigues et l'or de Philippe II, régna bientôt dans toute la France. L'institution de l'ordre du Saint-Esprit (1578), la guerre du duc d'Anjou dans les Pays-Bas contre l'Espagne, la guerre dite *des Amoureux* (voy. ce nom) avec Henri de Navarre, une expédition désastreuse aux Açores, pour soutenir dom Antonio, prétendant à la couronne de Portugal, la mort de Monsieur, marquèrent les années 1580 à 1584. A la suite d'un traité signé à Joinville avec l'Espagne, les ligueurs prirent les armes au mois de mars 1585. Catherine parvint à conclure avec eux le traité de Nemours (7 juillet), qui fut bientôt suivi (18 juillet) de la révocation de tous les édits de pacification accordés aux protestants. Cette révocation amena la huitième guerre civile dite *des Trois Henris* (septembre), où le roi de Navarre remporta sur Joyeuse la brillante victoire de Coutras, tandis que le duc Henri de Guise exterminait les auxiliaires allemands des calvinistes (1587). Le duc, étant revenu à Paris malgré les ordres du roi, souleva le peuple, et, à la suite de la *journée des Barricades* (12 mai 1588), le monarque quitta Paris, se retira à Chartres, convoqua les États généraux, et, forcé de traiter avec la ligue (19 juillet), nomma Guise lieutenant général du royaume. Les États se réunirent à Blois, et là les insolences des ligueurs et de leurs chefs poussèrent à bout Henri III, qui, le 23 décembre, fit assassiner le duc de Guise, dont le frère, le cardinal, subit le même sort le lendemain. A cette nouvelle, Paris, Chartres et Orléans se soulevèrent; la Sorbonne et la Faculté de théologie prononcèrent la déchéance du roi (7 janvier 1589). Pendant que l'insurrection gagnait toute la France, Henri se réconcilia avec le roi de Navarre, qui vint le trouver au Plessis-lès-Tours (30 avril), et, après avoir remporté divers avantages, les deux princes arrivèrent (31 juillet) devant Paris, qui ne pouvait opposer une longue résistance. Mais le jour suivant (1er août), le jacobin Jacques Clément parvint à s'introduire près du roi et le frappa au ventre d'un coup de couteau. Le prince expira le lendemain. Il ne laissait point d'enfants de sa femme, et la couronne revint de droit à Henri de Navarre.

Les documents imprimés ou manuscrits sur le règne si agité de Henri III sont excessivement nombreux. On en trouvera la liste dans le tome II de la *Bibliothèque historique de la France*. L'un des plus intéressants parmi les premiers est sans contredit le *Journal de l'Estoile*. Voy. aussi *Henri de Valois et la Pologne en* 1572, par le marquis de Noailles, 1867, in-8°. — Cf. plus haut la chronologie à l'article FRANCE.

HENRI IV, roi de France et de Navarre, fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, né le 14 décembre 1553 au château de Pau (Basses-Pyrénées), assassiné à Paris le 14 mai 1610. Il descendait par son père de Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis. Élevé dans le Béarn, il fut habitué de bonne heure à une vie rude et active. Après la mort de son père (1562), les Espagnols tentèrent de l'enlever; mais ce projet échoua, grâce à un avis donné par Élisabeth, femme de Philippe II. En 1569, Jeanne d'Albret conduisit à l'armée protestante son fils, qui assista aux batailles de Jarnac et de Moncontour, et fut, à la mort du prince de Condé, reconnu pour chef du parti réformé. Quand la paix de Saint-Germain eut été signée (1570), il fut question de le marier à Marguerite de Valois, sœur de Charles IX; Jeanne hésita longtemps avant de donner son consentement à cette union dont elle ne vit pas l'accomplissement, car elle mourut le 9 juin 1572. Le mariage fut célébré le 18 août suivant et d'une façon assez irrégulière à cause de la différence de religion des deux époux. Six jours après eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemy, et, pour sauver sa vie, Henri, prisonnier au Louvre, dut abjurer. Dans les années qu'il passa au milieu de cette cour corrompue, il prit des habitudes de libertinage qu'il conserva jusqu'à son dernier jour. Au retour du siége de la Rochelle (1573), où il avait été forcé d'assister, il forma le projet de s'évader de la cour. Trahi par son complice, le duc d'Alençon, il échoua une première fois, et ce fut seulement en février 1576 que, profitant d'une chasse dans la forêt de Senlis, il parvint à gagner Alençon, puis Saumur. Après avoir révoqué son abjuration forcée, il ouvrit les hostilités qui, terminées par une paix avantageuse (6 mai), recommencèrent l'année suivante et aboutirent à la paix de Bergerac (septembre 1577).

Henri alla alors tenir sa cour à Nérac. Sous le prétexte de lui mener sa femme qui était restée à la cour, Catherine de Médicis alla lui rendre visite et conclut avec lui un nouveau traité (28 février 1579) que rompit la *guerre des Amoureux* (voy. ce mot), où Henri débuta par l'attaque de Cahors, dont il ne put se rendre maître qu'après un combat acharné de quatre jours dans les rues de la ville (5 mai 1580). Un nouveau traité fut signé à Fleix (26 novembre) à peu près aux mêmes conditions que les deux précédents. La mort du duc d'Anjou (10 juin 1584) rendit le roi de Navarre héritier présomptif du trône. Mais alors commença pour lui la crise la plus redoutable qu'il eut à traverser. Henri III, contre lequel les Guises et la Ligue avaient pris les armes, dut signer le traité de Nemours (juillet 1585) par lequel il révoquait toutes les concessions faites précédemment aux réformés, et le 9 septembre, le pape Sixte V lançait contre le roi de Navarre et ses adhérents une bulle d'excommunication à laquelle le prince répondit par un manifeste qu'il parvint à faire afficher à Rome même (novembre). Bientôt la guerre civile, dite *des Trois Henris* (voy. ce mot), recommença (septembre). Henri, qui d'abord s'était cru perdu, parvint, à force d'habileté et d'intelligence, à organiser une ligue des seigneurs protestants et des catholiques mécontents; et, après quelques succès et des tentatives d'accommodement faites infructueusement par la reine mère, gagna sur Joyeuse la brillante victoire de Coutras (20 octobre 1586), pendant que le duc de Guise battait les auxiliaires allemands venus au secours des huguenots. La guerre continua sans grands résultats jusqu'au moment où le soulèvement du royaume, provoqué par le meurtre des Guises à Blois (voy. GUISE et HENRI III), amena les deux rois à s'unir contre l'ennemi commun. Ils allaient entreprendre le siége de Paris, quand l'assassinat du roi de France par Jacques Clément donna la couronne au roi de Navarre (2 août 1589). Mais cette couronne, il fallait la conquérir. Reconnu roi par les huguenots, Henri se vit abandonné de la plupart des seigneurs catholiques qui composaient l'armée royale, et dut se retirer en Normandie pour y attendre les secours que lui envoyait Élisabeth d'Angleterre. Le 21 septembre, il battit à Arques Mayenne, qui, deux mois après, au moment où Henri entrait à Tours, fit proclamer roi, dans le parlement de Paris, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon alors prisonnier à Fontenay-le-Comte, et qui mourut le 9 mai de l'année suivante. Vainqueur une seconde fois du duc à la célèbre bataille d'Ivry (14 mars 1590), le roi vint investir Paris (mai), emporta d'assaut ses faubourgs (27 juillet), mais fut obligé de lever le siége (30 août) pour aller au-devant du duc de Parme, qui avait pénétré en France avec une nombreuse armée. Celui-ci sut, par des manœuvres habiles, éviter tout combat, prit d'assaut Lagny et Corbeil (septembre), ravitailla Paris en proie à la plus horrible famine et regagna sans perte les Pays-Bas. Durant ce temps la guerre civile désolait les autres provinces du royaume : Lesdiguières tenait tête en Dauphiné à la Ligue, pour laquelle combattaient le duc de Joyeuse en Languedoc et le duc de Mercœur en Bretagne, et parvenait à chasser de Provence (1591) le duc de Savoie, qui, l'année précédente, s'y était fait proclamer gouverneur et lieutenant général par le parlement d'Aix.

Ce n'était pas seulement les armées de ses ennemis qu'Henri avait à combattre. En 1591, le pape Grégoire XIV envoya en France contre lui des lettres monitoriales que le parlement royaliste séant à Tours et à Châlons condamna au feu et qu'une assemblée de prélats déclara nulles et abusives. Au commencement du mois de janvier de cette année, quelques jours après une attaque infructueuse sur Saint-Denis du chevalier d'Aumale qui y fut tué, Henri tenta inutilement de surprendre Paris (voy. journée des FARINES) et, le 19 avril, de s'emparer de Chartres. Au mois de novembre l'armée royale forma le siége de Rouen, mais le duc de Parme parvint encore à le faire lever au mois d'avril suivant. Le 26 janvier 1593 s'ouvrirent à Paris des États généraux de la Ligue convoqués par le duc de Mayenne. Le duc de Féria, ambassadeur de Philippe II, y fit la proposition d'abolir la loi salique et de déclarer reine de France l'infante Isabelle, proposition qui souleva un mécontentement général et disposa les esprits à la réconciliation avec le roi. Le dernier coup fut porté aux prétentions espagnoles par un arrêt du Parlement de Paris (28 juin) en faveur de la loi fondamentale du royaume. Enfin le 25 juillet Henri, trouvant que « Paris valait bien une messe », fit une abjuration solennelle à Saint-Denis et y entendit l'office catholique. La guerre n'en continua pas moins, mais dès lors la fortune du *Béarnais* prit un ascendant que rien ne put arrêter. Lyon, Orléans, Bourges se rendirent au roi, qui se fit sacrer à Chartres le 27 février 1594. Le 22 mars suivant Brissac lui livra Paris, et le 27, Villars la ville de Rouen. Laon et Amiens tombèrent en son pouvoir. Au milieu de ses succès le roi, qui déjà l'année précédente avait échappé à un assassin (voy. BARRIÈRE), faillit (25 décembre 1594) être tué par Jean Chastel (voy. ce nom). L'arrêt du Parlement de Paris qui condamna le meurtrier à la peine des régicides prononça en même temps

l'expulsion des jésuites, expulsion que confirma un édit donné le 7 janvier suivant.

Au commencement de l'année 1595 (16 janvier) Henri prit une détermination dont les conséquences faillirent être désastreuses. Il déclara la guerre à Philippe II qui, depuis tant d'années, appuyait la Ligue de son argent et de ses soldats. Si les provinces et les villes qui tenaient encore pour elle rentrèrent successivement sous l'autorité royale, si Henri, à qui le pape donna une absolution solennelle le 17 septembre 1595, força successivement à poser les armes Mayenne, Joyeuse et enfin le duc de Mercœur, dont la soumission (20 mars 1598) termina la guerre civile, les Espagnols dévastèrent la Picardie et s'emparèrent du Câtelet, de la Capelle, de Dourlens, de Cambrai (1595), de Calais (1596) et d'Amiens qui leur fut repris à grand'peine (1597). Pourtant malgré les avantages qu'il avait obtenus, Philippe II dut signer la paix à Vervins (voy. VERVINS), le 2 mai 1598. Quelques jours auparavant (15 avril) avait été donné à Nantes le célèbre édit de pacification qui accordait aux huguenots le libre exercice de leur religion et l'entrée dans toutes les charges de judicature et de finance (voy. NANTES).

La dissolution du mariage de Henri avec Marguerite, prononcée par les commissaires du pape le 17 décembre 1599, la conférence tenue à Fontainebleau (4 mai 1600) entre du Plessis-Mornay et le cardinal du Perron et qui se termina à l'avantage des catholiques, une courte guerre (juillet 1600-17 janvier 1601) avec le duc de Savoie qui dut abandonner la Bresse, le Bugey, les pays de Gex et de Valromey en échange du marquisat de Saluces, le mariage de Henri avec Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane (10 décembre 1600); les conspirations de Biron qui porta sa tête sur l'échafaud (31 juillet 1602), du comte d'Auvergne et de la marquise de Verneuil (1602 et 1605), le rappel des jésuites (1603) furent les principaux événements des années qui suivirent la paix de Vervins. A l'intérieur le royaume jouissait d'une paix et d'une prospérité qui lui étaient inconnues depuis longtemps. Grâce à Sully, nommé surintendant en 1599, l'ordre se rétablit dans l'administration et dans les finances, et de puissants encouragements furent donnés à l'agriculture. Les forces militaires furent organisées sur un pied redoutable, et une sage économie dans les dépenses permit d'entasser à la Bastille des millions destinés à l'accomplissement des vastes projets que méditait le roi et que la mort seule l'empêcha d'exécuter.

A l'extérieur, la France exerça une influence prépondérante. En 1607 l'intervention du roi termina un vif démêlé de Venise avec le pape. En 1609 son ambassadeur en Hollande, le président Jeannin, parvint à faire conclure une trêve de douze ans entre l'Espagne et les Provinces-Unies dont l'indépendance fut reconnue. La même année Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, étant mort (25 mars), sa succession fut disputée par plusieurs princes dont l'un, l'électeur de Saxe, fut soutenu par l'empereur Rodolphe. Henri prit en main la cause des deux autres prétendants, l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg; et poussé par son désir d'abaisser la maison d'Autriche et aussi, il faut bien le dire, par une folle passion pour la princesse de Condé que son mari avait emmenée dans les Pays-Bas espagnols, il se décida à la guerre. Avant de se mettre en campagne, il fit couronner la reine à Saint-Denis le 13 mai 1614; le lendemain il allait en carrosse rendre visite à Sully, logé à l'Arsenal, quand il fut frappé de deux coups de couteau par un fanatique, Ravaillac, et expira presque immédiatement. Ce fatal événement qui mit fin d'une manière si soudaine à la vie de l'un des plus grands et des meilleurs princes qui aient régné sur la France, causa dans tout le royaume une consternation dont on ne peut se faire une idée qu'en lisant les historiens du temps.

Henri IV n'eut point d'enfants de sa première femme, Marguerite de Valois. De sa seconde femme, Marie de Médicis, il eut : Louis, qui lui succéda; *N*, duc d'Orléans, né le 16 avril 1607, mort le 17 novembre 1611; Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Anjou puis d'Orléans (voy. ORLÉANS); Élisabeth, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne (voy. ÉLISABETH); Henriette-Marie, mariée à Charles Ier, roi d'Angleterre (voy. HENRIETTE-MARIE).

Ses enfants naturels sont plus nombreux que ses enfants légitimes. Il eut: 1° de Gabrielle d'Estrées: César, duc de Vendôme; Alexandre, dit le chevalier de Vendôme (voy. VENDÔME); Catherine-Henriette, mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte en 1633. 2° de Henriette de Balsac d'Entragues, marquise de Verneuil : Henri, duc de Verneuil (voy. VERNEUIL); Gabrielle-Angélique, légitimée de France, mariée (1622) à Bernard de la Valette, duc d'Épernon, morte en 1627. 3° de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret : Antoine de Bourbon, comte de Moret, légitimé de France (voy. MORET). 4° de Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin (voy. ESSARTS) : Jeanne-Baptiste de Bourbon, comtesse de Romorantin, légitimée en 1608, religieuse à Chelles, puis coadjutrice de Fontevrault (1624), morte le 16 janvier 1670; Marie-Henriette de Bourbon, abbesse de Chelles (1627), morte le 10 février 1629.

Les documents contemporains abondent pour le règne de Henri IV. Nous citerons entre autres, l'histoire du président de Thou, les *Œconomies royales* de Sully, le *Journal* de l'Estoile, la *Chronologie* de Palma Cayet, les divers ouvrages de d'Aubigné et de Pierre Mathieu, les Mémoires de Bassompierre, les Négociations du président Jeannin, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, les Lettres de Malherbe et surtout la volumineuse *Correspondance de Henri IV*, commencée par M. Berger de Xivrey et non encore terminée, et à laquelle il faut ajouter un volume de lettres inédites publiées par le prince A. Galitzin. C'est là qu'Henri se révèle tout entier. Enfin, parmi les ouvrages modernes, nous recommanderons tout particulièrement l'*Histoire de Henri IV*, par M. Poirson. (Voyez en outre les indications bibliographiques contenues dans le tome II de la *Bibliothèque historique* de la France du P. Lelong, et plus haut la chronologie à l'article FRANCE).

ROI DE JÉRUSALEM.

HENRI, comte de Champagne et roi de Jérusalem, mort en 1197. Il succéda (1181) à son père, Henri Ier, dans le comté de Champagne, se croisa (1190) et par son mariage avec Isabelle, héritière d'Amaury et veuve du marquis de Montferrat, il hérita du titre de roi de Jérusalem, cette ville étant depuis 1187 au pouvoir des infidèles. Il se tua en tombant d'une fenêtre à Saint-Jean-d'Acre. Sa veuve se remaria à Amaury II, roi de Chypre, qui prit à son tour le titre de roi de Jérusalem. — Son frère Thibaut III lui succéda dans le comté de Champagne.

ROIS DE NAVARRE.

HENRI. Voy. HENRI III, comte de Champagne.

HENRI Ier, dit *le Gras*, frère de Thibaut II, lui succéda (1270) et mourut en juillet 1274. = HENRI II, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix, né à Sanguessa en avril 1503, leur succéda (1516) dans la partie de la Navarre qui leur res-

tait en deçà des Pyrénées. En 1526, il épousa la sœur de François Ier, Marguerite, veuve de Charles, duc d'Alençon, et mourut à Pau en 1555. = HENRI III. Voy. HENRI IV, roi de France.

COMTES DE BAR.

HENRI Ier, fils aîné de Renaud II, lui succéda (1170) dans le comté de Bar sous la tutelle de sa mère Agnès, et mourut (1191) au siége de Saint-Jean-d'Acre. = HENRI II, fils de Thibaut Ier, lui succéda (1214), eut des démêlés avec son neveu Mathieu II, duc de Lorraine, et fut blessé mortellement et pris dans un combat en Palestine, le 15 novembre 1237. = HENRI III, fils et (1296 ou 1297) successeur de Thibaut II, soutint son beau-père, Henri Ier, roi d'Angleterre, contre la France, tomba au pouvoir des Français (1297) et ne recouvra la liberté (1301) qu'en rendant hommage de son comté à Philippe le Bel. Il alla défendre Chypre contre les infidèles et mourut en revenant, en 1302. = HENRI IV, fils et successeur (1337) d'Édouard, eut des démêlés avec Raoul, duc de Lorraine, et mourut à Paris le 24 décembre 1344.

DUCS DE BOURGOGNE.

HENRI Ier, dit *le Grand*, premier duc souverain de Bourgogne, né vers 950, mort à Pouilly-sur-Saône le 15 octobre 1002. Il était le second fils de Hugues II, le *Grand*, comte de Paris, duc de France et de Bourgogne, et frère aîné de Hugues Capet. Il succéda dans le duché de Bourgogne vers 1065 à son frère Otton. — Othon ou Otte-Guillaume, fils de sa femme Gerberge, veuve d'Adalbert, roi de Lombardie, lui succéda.

HENRI II. Voy. HENRI Ier, roi de France.

COMTES DE CHAMPAGNE.

HENRI Ier, dit *le Libéral*, comte de Champagne et de Brie, né vers 1127, mort le 17 mars 1181. Il succéda (1152) à son père Thibaut IV, se croisa (1178), fut pris en Asie Mineure, subit une courte captivité, et mourut peu de temps après son retour. = HENRI II, fils et successeur du précédent. Voy. HENRI, roi de Jérusalem. = HENRI III, dit *le Gros*, fils de Thibaut IV, succéda (1270) à son frère Thibaut V dans le comté de Champagne et le royaume de Navarre, et mourut à Pampelune en juillet 1274.

DUCS DE LOTHIER OU BASSE-LORRAINE.

HENRI Ier, dit *le Guerroyeur*, fils et successeur de Godefroi le Courageux (1190), lui succéda dans ses états de Lorraine et de Brabant, et fut le premier qui prit le titre de duc de Lothier et de Brabant. Il passa sa vie à guerroyer contre ses voisins, fit deux voyages en Palestine (1183 et 1197), et mourut le 5 septembre 1235 à soixante-dix-sept ans. = HENRI II, dit *le Magnanime*, fils et successeur (1235) de Henri Ier, mourut le 1er février 1248 à cinquante-neuf ans. = HENRI III, dit *le Débonnaire*, fils aîné et successeur (1248) du précédent, mourut le 28 février 1261. On lui attribue quelques chansons.

COMTE DE PORTUGAL.

HENRI DE BOURGOGNE, petit-fils de Robert Ier, duc de Bourgogne, se signala par plusieurs victoires contre les Maures, épousa Thérèse, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, et fut créé comte de Portugal en 1094. Il mourut en 1112.

COMTES DE RODEZ.

HENRI Ier, fils naturel de Hugues II, comte de Rodez, obtint de Raymond VI, comte de Toulouse, le comté de Rodez (1214), fit la guerre aux Albigeois, alla en Terre-Sainte (1220) et mourut en 1227. = HENRI II, fils de Hugues IV, lui succéda (1274), et mourut en 1302.

HENRI, hérésiarque du XIIe siècle, que l'on croit originaire d'Italie et qui fut le fondateur de la secte des *Henriciens*. Il rejetait le baptême des enfants, la messe, les prières pour les morts et tout culte apparent. Il prêcha ces doctrines en France, surtout dans les provinces du Midi où il eut de nombreux partisans, fut arrêté, et condamné par le concile de Reims (1148) fut jeté dans une prison où il mourut peu de temps après.

HENRI D'ANGOULÊME, fils naturel de Henri II et d'une dame nommée Flamin, de la maison écossaise de Leviston. Il prit une part sanglante à la Saint-Barthélemy (1572) et tenta, peu de temps après, d'exciter à Paris un nouveau soulèvement pour recommencer le massacre et le pillage. Grand-prieur de France, gouverneur de Provence et amiral des mers du Levant, il fut tué le 2 juin 1586 à Aix par Philippe Altoviti qu'il venait de blesser mortellement.

HENRI DE MONDEVILLE, chirurgien de Philippe le Bel, que l'on a jusqu'ici dans les Dictionnaires biographiques appelé à tort *Hermondaville*. Il fut attaché à la cour dès 1302 et mourut vers 1320. Il a laissé un grand traité de chirurgie resté inédit et sur lequel, ainsi que sur l'auteur M. Chereau a publié une curieuse notice (1862).

HENRI *de Suze*, ou plutôt HENRI DE BARTHOLOMEIS, prélat, canoniste, né à Suze vers 1210, mort à Lyon le 6 novembre 1271. Il fut successivement évêque de Sisteron (1241), archevêque d'Embrun (1250), cardinal (1262), évêque d'Ostie et de Velletri (1263).

HENRI D'OR, monnaie frappée sous Henri II en 1549, 1551 et 1553.

HENRICHEMONT. Voy. BOIS-BELLE.

HENRICOPOLIS, Quillebeuf.

HENRIET (Israël), dessinateur et graveur, né à Nancy en 1603, mort à Paris en 1661. Il se forma en Italie sous Antoine Tempesta et fut lié avec Callot qu'il imita avec succès. On estime son histoire de l'*Enfant prodigue*. Il fut le maître de dessin de Louis XIV.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née le 15 novembre 1609, morte à Colombes (Seine) le 10 septembre 1669. Troisième fille de Henri IV et de Marie de Médicis, elle épousa en mai 1625 Charles Ier qui venait de succéder à Jacques Ier sur le trône d'Angleterre. Au bout de quelques années, elle exerça un empire absolu sur son mari, auquel elle témoigna un dévouement sans bornes lorsque la guerre eut éclaté entre lui et le parlement. Elle lui amena plusieurs fois du continent de puissants secours d'hommes et d'argent, mais en 1644 elle fut obligée de se réfugier en France. Elle y resta jusqu'en 1660 où elle alla voir son fils, Charles II, remonté sur le trône de ses pères. L'année suivante, elle ramena à Paris sa fille Henriette qui épousa le duc d'Orléans. Dès lors elle se retira à Colombes, où elle vécut fort retirée jusqu'à sa mort.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE (Madame), duchesse d'Orléans, née à Exeter le 16 juin 1644, morte à Saint-Cloud le 29 juin 1670. Fille de Charles Ier et de Henriette de France, elle épousa le 31 mars 1661 Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. La mésintelligence régna de bonne heure entre les deux époux et fut entretenue d'une part par les favoris du prince, et de l'autre par la conduite légère de la princesse qui écouta les galanteries du roi, son beau-frère, et répondit plus qu'elle n'aurait dû à la passion du comte de Guiche. En 1670, elle fut chargée par Louis d'une mission secrète près de Charles II auquel

elle mena une jeune Bretonne, Mlle de Kerhouet, qui devint la maîtresse du monarque et fut créée duchesse de Portsmouth. A son retour, elle fut maltraitée par son mari qui avait été forcé par le roi de consentir à ce voyage, et le 29 juin prise subitement d'un mal inconnu elle expira la nuit suivante au milieu d'horribles souffrances. On la crut empoisonnée. Madame, mère du régent, et Saint-Simon n'ont pas manqué de recueillir ce bruit en y ajoutant foi entière; mais le fait est bien loin d'être prouvé. Henriette était d'une constitution fort délicate et depuis longtemps dépérissait de jour en jour. Sa Vie a été écrite par Mme de la Fayette et son oraison funèbre fut prononcée par Bossuet.

HENRION (Denis), mathématicien, mort vers 1640. — *Traductions* d'Euclide, de Théodore Tripolitain (1615, in-8°, rare) ; *Traité des logarithmes*, 1626, in-8° ; *Table des directions et des projections*, de Jean de Mont-Royal (*Regiomontanus*), 1626, in-4° ; *Mémoires mathématiques*, 1623-1627, 2 vol in-8° ; *l'Usage du compas de proportion*, 1631, in-8°, souvent réimprimé.

HENRION (Nicolas), numismate, membre de l'Académie des inscriptions, né à Troyes le 6 décembre 1663, mort le 24 juin 1720.

HENRION (Charles), vaudevilliste, mort à Charenton en 1808.

HENRION DE PANSEY (Pierre-Paul), jurisconsulte, premier président de la cour de cassation, né à Tréveray (Meuse) le 28 mars 1742, mort à Paris le 23 avril 1829. Avocat consultant avant la Révolution, et (1800) membre de la cour de cassation, il devint l'un des présidents de cette cour (1809), puis conseiller d'État. Commissaire au département de la justice sous le gouvernement provisoire en 1814, il fut nommé (1828) premier président de la cour de cassation. — *Traité des fiefs* de Dumoulin, 1773, in-4° ; *Dissertations féodales*, 1789, 2 vol. in-4° ; *De l'autorité judiciaire en France*, 1810, in-8° ; *Des pairs de France*, 1816, in-8° ; *Des assemblées nationales en France*, 1826, in-8° ; *Du pouvoir municipal*, 1822, in-8°. = Le baron Mathieu-Richard-Auguste HENRION, écrivain religieux, conseiller à la cour d'Aix, né à Metz le 19 juin 1805, mort en septembre 1862.

HENRIOT (François), né à Nanterre en 1761, mort sur l'échafaud le 28 juillet 1794. Après avoir mené une jeunesse honteuse et avoir été condamné pour vol, il prit une part active à la journée du 10 août, puis aux massacres de septembre, fut lors de l'insurrection du 31 mai (1793) nommé par la Commune commandant en chef de la force armée et décida la victoire de la Montagne. Commandant en chef de la garde nationale, il marcha contre la Convention au 9 thermidor. Mis hors la loi avec Robespierre et ses adhérents, il fut un instant arrêté et emprisonné ; délivré par Coffinhal, il se remit à la tête de ses soldats qui bientôt l'abandonnèrent, puis se retira à l'hôtel de ville où Coffinhal le jeta par une fenêtre. Relevé à moitié mort, il fut conduit à la Conciergerie et exécuté le lendemain.

HENRY, famille d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Châteaufort.

HENRY (Jean), écrivain religieux, chanoine de N.-D. de Paris, mort en 1473 ou 1483.

HENRY (François), avocat, savant, né à Lyon le 31 août 1615, mort à Paris le 7 octobre 1686. — On lui doit en tout ou en partie des éditions de Gassendi et de Paracelse.

HENRY (Noël-Étienne), pharmacien, chimiste, né à Beauvais (Oise) le 26 novembre 1769, mort le 30 juillet 1832.

HENRY (Pierre-François), écrivain, né à Nancy le 28 mai 1759, mort à Paris le 12 août 1833.

HENRY (P.), pseudonyme de J. B. Quesnay.

HENRY DE RICHEPREY (Jean-François), ingénieur, né à Nancy en 1751, mort à Cayenne en 1787. = Son frère, l'abbé GABRIEL, écrivain, né à Nancy en 1753, mort en 1835.

HENRYS (Claude), jurisconsulte, né à Montbrison en 1615, mort en 1662.

HENSERODE (Seigneurs de), branche de la maison de Halluin.

HENTZ (Charles), homme politique, né à Sierk (Moselle) vers 1750, mort à Philadelphie vers 1824. Député à la Convention il y vota la mort du roi sans appel ni sursis, et envoyé aux armées d'Allemagne et de l'Ouest, il se signala par d'impitoyables rigueurs. Il fut quelque temps arrêté en 1795.

HENU, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en comté par lettres d'août 1722, en faveur de N. de Coupigny, seigneur de Henu.

HÉQUET (C. J. Gustave), journaliste et compositeur, né à Bordeaux le 22 août 1803, mort à Paris le 26 octobre 1865.

HER*** (Le chev. d'), pseudonyme de Fontenelle.

HERACLÆA, Saint-Gilles (Gard). Vers 412, Ataulf y établit momentanément sa résidence, comme le montre une inscription où il est appelé le roi des rois et le vainqueur des vainqueurs. Vers la même époque saint Ægidius ou Gilles y fonda un monastère, dont le nom, *Fanum Sancti Ægidii*, se substitua peu à peu à celui qui conservait le souvenir du palais des Goths.

HERACLÆA CACCABARIA, Cavalaire ou Saint-Tropez (Var).

HÉRALDIQUE (Art). L'art héraldique ou science du blason (le mot blason, on le sait, sert à la fois à désigner l'ensemble des connaissances relatives aux armoiries et les armoiries elles-mêmes) ne paraît avoir été fixé que vers la fin du XVe siècle et par les hérauts d'armes. Ses règles sont si arrêtées, sa langue si précise et si définie que l'on peut, sans le secours de figures, décrire exactement les armoiries les plus compliquées.

Les parties intégrantes du blason sont : l'écu, les émaux, les partitions, les figures, les supports, le timbre, le cimier, la devise, le cri de guerre, les brisures, les marques des dignités, les bannières, les ordres et les autres accompagnements de l'écu.

La forme de l'écu a varié suivant les temps. Sa figure la plus ordinaire était primitivement celle d'un triangle un peu arrondi aux côtés. Celui des chevaliers bannerets était carré. Il y en avait d'échancrés à droite ou sur les côtés. Les écus *partis* ou *accolés* appartenaient aux femmes mariées. La losange servait de champ aux armoiries des filles.

Les *émaux* sont les *métaux* et les *couleurs*. Les métaux sont l'*or* (jaune) et l'*argent* (blanc). Les couleurs sont l'*azur* (bleu), le *gueules* (rouge), le *sinople* (vert), le *sable* (noir), et le *pourpre*. Il faut y ajouter la *carnation* pour les parties du corps humain, et les *couleurs naturelles* des plantes et des animaux.

Il y a en outre deux *pannes* ou *fourrures* qui sont *hermines* et *vairs*.

Dans la gravure on représente les émaux de la manière suivante : L'or est pointillé ; l'argent est en blanc ; l'azur est figuré par des traits horizontaux ; le gueules, par des traits perpendiculaires ; le sinople, par des traits allant en diagonale de droite à gauche ; le sable, par des traits horizontaux coupés perpendiculairement par d'autres traits ou bien tout en noir ; le pourpre, par des traits diagonaux de gauche à droite.

Les *partitions* sont des traits qui divisent l'écu

en plusieurs parties. Les *partitions simples* sont celles qui le divisent en deux, trois ou quatre parties : le *coupé*, le *parti*, le *tranché*, le *taillé* divisent l'écu en deux parties égales : le premier par un trait horizontal, le second par un trait perpendiculaire, le troisième par un trait allant de l'angle droit du haut de l'écu à l'angle gauche de la pointe, le quatrième par un trait allant de l'angle gauche de l'écu à l'angle droit de la pointe. « Il y a encore d'autres partitions, dit le P. Menestrier, qui ne divisent pas l'écu en deux parties égales, et celles-là sont l'*adextré*, le *senestré*, l'*émanché*, l'*enchaussé*, l'*enclavé*, etc.; de même les partitions reçoivent diverses altérations qui font naître beaucoup de termes, mais ces figures sont peu fréquentes. »

Le *tiercé* est formé de deux traits qui partagent l'écu en trois parties égales, horizontalement, perpendiculairement ou diagonalement.

L'*écartelé en croix*, ou simplement l'*écartelé* se fait par deux traits croisés qui partagent l'écu en quatre quartiers égaux : l'*écartelé en sautoir* se forme avec les deux lignes diagonales croisées en sautoir.

Les *pièces honorables*, qui occupent le tiers de l'écu, sont : le chef, la fasce, la bande, le pal, la barre, le chevron, la croix, le sautoir, la bordure et l'orle.

Voici maintenant d'après l'*Abrégé méthodique des principes héraldiques* du P. Menestrier, dont les ouvrages sont classiques en cette matière (voyez MENESTRIER), un vocabulaire des principaux termes employés dans le blason.

Abaissée, se dit des pièces mises au-dessous de la place qu'elles doivent occuper ordinairement. — *Abîme*, milieu et centre de l'écu. — *Abouté*, se dit de quatre hermines dont les bouts correspondent et se joignent en croix. — *Accolé*, se dit 1° des pièces attenantes et jointes ensemble; 2° des chiens, vaches, cygnes, aigles et autres bêtes qui ont des colliers ou des couronnes au cou; 3° des choses qui sont enlacées, comme une vigne autour d'un échalas, un serpent autour d'un arbre; 4° des clefs, bâtons, épées, bannières, etc., passés en sautoir derrière l'écu. — *Achements*, lambrequins ou chaperon d'étoffe enveloppant le casque et l'écu. — *Accorné*, se dit de tous les animaux portant cornes, quand elles sont d'autre couleur que l'animal; *Accosté*, de toutes les pièces de longueur mises en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtés; *Acculé*, d'un cheval çabré, et de deux canons opposés sur leurs affûts; *Adextré*, des pièces qui en ont une autre à leur droite; *Adossé*, d'animaux ou d'objets placés dos à dos. — *Affronté*, est le contraire d'adossé, et se dit des choses qui sont opposées de front. — *Aiguisé*, se dit de toutes les pièces dont les extrémités sont ou peuvent être aiguës; *Ajouré*, de toute ouverture du chef pourvu qu'elle touche le bout de l'écu. — *Alerion*, aiglette sans bec ni griffes. — *Alezée*, se dit des pièces honorables qui ne touchent pas les bords ou les flancs de l'écu. — *Allumé*, se dit 1° des yeux d'animaux, quand ils sont d'autre couleur que la bête; 2° d'un bûcher ardent; 3° d'un flambeau dont la flamme est de couleur différente. — *Anché*, se dit d'un sabre recourbé; *Anglé*, de la croix et du sautoir quand ils portent dans leurs angles des figures longues à pointe; *Animé*, de la tête d'un cheval et de ses yeux « quand ils paraissent avoir action. » — *Annelet*, petit anneau. — *Anniles*, fers de moulin. — *Antique*, se dit des couronnes avec des rayons; *Appaumé*, de la main ouverte dont on voit la paume; *Appointé*, de choses qui se touchent par les pointes; *Ardent*, d'un charbon allumé; *Armé*, des ongles des lions, des griffons, des aigles, etc., et des flèches dont le fer est d'une autre couleur que le bois; *Arraché*, des arbres et plantes dont on voit les racines, et des têtes et membres d'animaux où pendent des lambeaux. — *Arrêté*, par opposition à *passant*, se dit d'un animal qui paraît immobile sur ses pattes.

Badelaire, épée courte, longue et recourbée. — *Bâillonné*, se dit des animaux qui ont un bâton entre les dents. — *Bande*, pièce honorable qui occupe diagonalement le tiers de l'écu par le milieu de droite à gauche. — *Bandé*, se dit de tout l'écu couvert de bandes. — *Barre*, pièce honorable qui coupe diagonalement le tiers de l'écu de gauche à droite. — *Bastillé*, se dit des pièces qui ont des créneaux renversés; *Bataillé*, d'une cloche dont le *batail* (battant) est d'un émail différent de celui de la pièce. — *Bars*, poissons qui, en armoiries, sont toujours représentés courbés, et adossés quand il y en a plusieurs. — *Becqué*, se dit des oiseaux dont le bec est d'un émail différent de celui du corps de la bête. — *Besans*, monnaie d'or ou d'argent, sans marque. — *Besanté*, se dit d'une pièce chargée de besans; *Bigarré*, se dit des papillons et de tout ce qui a des couleurs variées. — *Billettes*, billes carrées, longues; *Billeté*, se dit du champ semé de billettes. — *Bisse*, serpent. — *Bordure*, pièce honorable qui entoure l'écu. — *Bordé*, se dit des croix, des bandes, etc., qui ont des bords d'un émail différent; *Bouclé*, se dit d'un collier de chien avec des boucles; *Bourdonné*, d'une croix dont les branches sont arrondies en bourdon de pèlerin. — *Bouterolle*, bout du fourreau d'une badelaire, d'un cimeterre, etc. — *Boutonné*, se dit du milieu des fleurs quand il est d'autre couleur que la fleur; *Bretessé*, des pièces crénelées haut et bas; *Brisé*, des armoiries d'une famille changées par les puînés et les cadets pour distinguer leurs branches; *Brochant*, des pièces qui passent sur d'autres. — *Burelle* ou *Burel*, fasce de 8 pièces ou plus. — *Burelles*, fasces diminuées en nombre pair. — *Burelé*, se dit d'un écu composé de diverses fasces d'émail différent en nombre égal, et particulièrement de dix.

Câblé, se dit d'une croix faite de cordes ou de câbles. — *Canettes*, canes sans bec ni pattes. — *Canton*, partie carrée de l'écu un peu plus petite que le quartier. — *Cantonné*, se dit de la croix et des sautoirs accompagnés, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures. — *Carnation*, se dit des parties du corps humain représentées au naturel. — *Cercle*, tonneau. — *Champ*, le fonds de l'écu, où se trouvent les diverses pièces qui composent les armoiries. — *Champagne* ou *plaine*, espace qui occupe le tiers de l'écu vers la pointe. — *Chaperonné*, se dit de l'épervier dont la tête est couverte d'un chapeau; *Chapé*, de l'écu qui s'ouvre en chape ou en pavillon, depuis le milieu du chef jusques au milieu des flancs. — *Chargé*, se dit des pièces sur lesquelles il y en a d'autres; *Châtelé*, d'une bordure et d'un lambel chargés de châteaux. — *Chaussé*, est le contraire de chappé. Il se dit lorsqu'une espèce de chevron plein et massif est renversé et touche de sa pointe celle de l'écu. — *Chef*, pièce honorable qui occupe le tiers supérieur de l'écu. — *Chevelé*, se dit d'une tête dont les cheveux sont d'un émail différent; *Chevillé*, des rameaux d'un bois de cerf. — *Chevron*, pièce de l'écu formée de deux bandes assemblées en angle; *Chevronné*, se dit de toute pièce chargée de chevrons ou de tout l'écu quand il en est rempli. — *Clariné*, se dit d'un animal qui porte des sonnettes. — *Cléché*, arrondi en anneau de clef. — *Cloué*, se dit d'un collier de chien ou d'un fer à cheval dont les clous sont d'un émail différent; *Colleté*, des animaux qui portent un collier. — *Comble*, chef diminué. — *Componé*,

se dit des bordures, paux, bande, fasces, croix, sautoirs qui sont composés de pièces carrées d'émaux alternés comme une table d'échiquier. — *Contourné*, se dit des animaux ou des têtes d'animaux tournés vers la gauche de l'écu; *Contrebandé*, *contrebarré*, *contrebretessé*, *contrécartelé*, *contrefascé*, *contrepallé*, *contrepotencé*, *contrevairé*, des pièces dont les bandes, barres, bretesses, écartelures, fasces, fleurons, paux, potences, vairs sont opposés; *Contrepassant*, des animaux dont l'un passe d'un côté, l'autre d'un autre. — *Cordé*, se dit des instruments de musique et des arcs quand les cordes sont d'un émail différent de celui de la pièce. — *Cornière*, anse de fer. — *Coticé*, se dit du champ ou de l'écu rempli de dix bandes de couleurs alternées. — *Cottice*, bande diminuée des deux tiers. — *Coulissé*, se dit des châteaux et des tours dont la porte est garnie d'une *coulisse* (herse); *Coupé*, de l'écu partagé par le milieu horizontalement; *Cousu*, du chef quand il est de métal sur métal ou de couleur sur couleur; *Couvert*, d'une tour qui a un comble; *Cramponné*, des croix et des autres pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence. — *Créquier*, cerisier ou prunier sauvage. — *Croisé*, se dit des bannières qui ont une croix.

Danché, se dit des pièces qui se terminent en pointes aiguës; *Découpé*, des lambrequins qui sont découpés en feuilles d'acanthe, et du papillonné; *Démembré*, des animaux, dont les membres sont séparés; *Denté*, des dents des animaux; *Deux, un*, de la disposition de trois pièces dont deux sont vers le chef, et une vers la pointe. — *Devise*, fasce diminuée d'un tiers. — *Dextrochere*, bras droit avec la main. — *Diapré*, se dit des pièces de diverses couleurs; *Diffamé*, du lion sans queue; *Divisé*, de la fasce et de la bande qui n'ont que la moitié de leur largeur; *Donjonné*, des tours et des châteaux avec tourelles; *Dragonné*, du lion se terminant en queue de dragon.

Écartelé, se dit de l'écu divisé en quatre parties égales, en bannière ou en sautoir. — *Échiqueté*, se dit de l'écu et d'autres pièces quand ils sont composés de pièces carrées, alternées comme une table d'échiquier; quand l'écu en a moins de vingt, on dit qu'il est *équipolé*. — *Éclaté*, se dit des lances et des chevrons rompus; *Éclopé*, d'une partition dont une pièce paraît brisée; *Écorché*, des loups de gueules. — *Écot*, tronc ou grosse branche où il ne reste que les bouts des menus rameaux. — *Effaré* (cheval), cheval levé sur ses pieds. — *Élancé* (cerf), cerf courant. — *Émanché*, se dit des partitions de l'écu où les pièces s'enclavent l'une dans l'autre en forme de triangles; *Embouté*, des manches de marteaux dont les bouts sont garnis d'émaux différents; *Empiétant*, d'un oiseau de proie tenant sa proie avec ses serres; *Empoigné*, des flèches et autres objets analogues quand ils sont au moins trois, l'un en pal, les autres en sautoir croisés au milieu de l'écu. — *Encoché* (trait), trait sur un arc, que l'arc soit bandé ou non. — *Endenté* ou *endenché*, se dit d'une fasce, d'un pal et autres pièces triangulaires alternés de divers émaux. — *Englanté* (chêne), chêne chargé de glands. — *Engoulées* (pièces), pièces dont les extrémités entrent dans la gueule d'animaux. — *Engrêlé*, se dit des bordures, croix, bandes, sautoirs garnis de petites dents; *Enguiché*, des cors, trompes, etc., dont l'embouchure est d'émail différent; *Entravaillé*, des oiseaux, à vol éployé, ayant un bâton ou quelque autre objet passé entre les ailes et les pattes. — *Entretenu*, se dit des clefs et autres objets qui se tiennent par leurs anneaux. — *Éployé*, se dit des oiseaux dont les ailes sont déployées. — *Équipolé*, se dit de neuf carrés dont cinq sont d'un émail et quatre d'un autre alternativement (voy. plus haut *Échiqueté*). — *Essonnier*, bord, ceinture. — *Essorant*, oiseau ouvrant l'aile à moitié. — *Essoré*, se dit d'un toit de maison, de château, d'église, etc., quand il est d'un d'émail différent de celui du corps du bâtiment. — *Estaye*, le quart de la largeur du chevron. — *Étincelé*, écu semé d'étincelles. — *Éviré*, lion sans marque de sexe.

Failli, se dit des chevrons dont les montants sont rompus. — *Fasce*, pièce honorable qui occupe le tiers de l'écu, au milieu, horizontalement; *Fascé*, se dit de l'écu couvert de fasces. — *Fermaux*, *fermalets*, fermoirs. — *Feuille de scie*, fasce danchée par le bas comme une scie. — *Fiché*, se dit des croisettes qui ont le pied aiguisé; *Fier*, du lion hérissé; *Fierté*, des baleines dont on voit les dents; *Figuré*, des objets portant figure humaine. — *Filière*, le quart de la bordure. — *Flambant*, se dit des paux, ondés et aiguisés en forme de flamme. — *Flanquis*, le tiers du sautoir. — *Fleuré*, se dit des pièces dont les bords sont en façon de fleurs ou de trèfles; *Florancé*, de la croix dont les extrémités se terminent en fleur de lis. — *Foi*, deux mains jointes. — *Forcené*, se dit d'un cheval effaré. — *Frette*, comble d'un toit. — *Fretté*, se dit de l'écu et des pièces principales couvertes de bâtons croisés en sautoir qui laissent des espaces vides et égaux en forme de losanges. — *Fruité*, arbre chargé de fruits. — *Furieux*, se dit d'un taureau levé sur ses pieds. — *Fusées*, pièces affectant à peu près la forme de fuseaux. — *Fuselée* (pièce), pièce chargée de fusées. — *Fusté*, se dit d'un arbre dont le tronc est d'une couleur différente que le reste, et d'une pique ou lance dont le bois est d'autre émail que le fer.

Gai, se dit d'un cheval nu, sans harnais; *Garni*, d'une épée dont la garde ou la poignée est d'un émail différent que le fer. — *Giron*, pièce d'étoffe en triangle. — *Gironné*, écu divisé en dix, huit ou dix parties triangulaires dont les pointes se réunissent au centre de l'écu. — *Gorgé*, se dit de la gorge et du cou d'un oiseau quand ils sont d'autre émail que le corps de la bête; *Grilleté*, des oiseaux de proie qui ont des sonnettes aux pattes; *Gringolé*, des croix, sautoirs, etc., qui se terminent en tête de serpent. — *Guivre* ou *vivre*, couleuvre, vipère. — *Gumènes*, attaches des ancres.

Haméïdes, trois longues pièces de bois en forme de fasces alésées qui se mettent sous les tonneaux. — *Haussé*, se dit du chevron et de la fasce quand ils sont plus haut que leur place ordinaire; *Haut*, de l'épée droite; *Hérissonné*, d'un chat accroupi. — *Hersé*, d'une porte dont la herse est abattue. — *Hie*, instrument de paveur (ce qu'on appelle vulgairement *demoiselle*). — *Houssettes*, brodequins. — *Huchet*, trompe de chasse. — *Hure*, tête de sanglier et de quelques poissons.

Issant, se dit des animaux dont il ne paraît qu'une partie.

Jumelles, fasces qui n'ont que la cinquième partie de leur largeur et qui se mettent toujours deux à deux. — *Jumellé*, se dit d'un sautoir et d'un chevron de deux jumelles.

Lambel, brisure formée par un filet qui se met ordinairement au milieu et le long du chef de l'écu, sans qu'il touche ses extrémités. Sa largeur doit être de la neuvième partie du chef. Il est garni de pendants qui ressemblent au fer d'une cognée, ou plutôt aux gouttes qu'on représente en architecture, dans la frise de l'ordre dorique sous les triglyphes. Leur nombre monte quelquefois jusqu'à six. — *Lambrequins*, volets d'étoffe découpés qui descendent des casques qu'ils coiffent, et entourent l'écu pour lui servir d'ornement. — *Lampassé*, se dit de la langue des qua-

drupèdes; *Langué*, de celle des aigles.— *Léopard*, lion passant dont on voit les yeux. — *Lionné*, se dit d'un léopard passant.— *Lorré*, nageoires; *Losangé*, se dit de l'écu et des figures couverts de losanges.

Macle, maille de cuirasse, ou losange ouverte et percée en losange. — *Maçonné*, se dit des pièces couvertes de tours, pans de murs, châteaux et autres bâtiments; *Mantelé*, des animaux qui ont un mantelet, et de l'écu ouvert en chape. — *Marché*, corne du pied des vaches. — *Mariné*, se dit des animaux avec queue de poisson; *Masqué*, d'un lion portant un masque. — *Massacre*, tête d'animal décharnée. — *Membré*, se dit des cuisses et des pattes d'oiseaux. — *Merlettes*, oiseaux sans bec ni pieds. — *Miparti*, se dit de l'écu qui, étant coupé, est *parti* seulement en une de ses parties; *Miraillé*, des ailes d s papillons.—*Molette*, étoile ouverte; rosette d'un éperon. — *Monstrueux*, se dit des animaux à face humaine; *Montant*, des écrevisses, croissants, épis et autres objets dressés vers le chef de l'écu. — *Morne*, cercle ou extrémité ronde d'un bâton. — *Morné* (émoussé), se dit des animaux sans dents, bec, langue, griffes ni queue; *Mouvans*, des pièces attenantes au chef, aux angles, aux flancs ou à la pointe de l'écu d'où elles semblent sortir.

Naissant, se dit des animaux qui ne montrent que la tête sortant de l'extrémité du chef, ou du dessus de la fasce ou du second du coupé. — *Nébulé*, se dit des pièces en forme de nuées; *Nervé*, de la fougère et des feuilles dont les nervures et les fibres sont d'un autre émail que celui de la plante; *Noué*, de la queue d'un lion quand elle a des nœuds en forme de houppes; *Nourri*, du pied des plantes dont on ne voit pas les racines, et des fleurs de lis dont on ne voit pas la pointe d'en bas.

Ombre, image d'un corps assez déliée pour qu'à travers on puisse voir le champ. On désigne aussi sous le nom d'*ombre du soleil*, une représentation de cet astre, où l'on n'a point figuré un nez, des yeux, une bouche, etc. — *Ondé*, se dit des pièces composées de lignes ondoyantes; *Onglé*, des ongles ou de la corne des bêtes à pied fourchu, quand ils sont d'un émail différent de celui du corps. — *Oreillé*, se dit des dauphins et des coquilles, quand leurs oreilles sont d'un émail différent de celui du corps. — *Orle*, bordure qui ne touche pas les bords de l'écu.

Paillé, voy. *Diapré*. — *Pairle*, fourche ou pal qui, mouvant du pied de l'écu, se divise au milieu en deux parties égales allant aboutir aux deux angles du chef. — *Paissant*, se dit des vaches et des brebis qui ont la tête baissée. — *Pal*, pièce honorable qui occupe le tiers de l'écu, de haut en bas, par le milieu; *Pallé*, se dit de l'écu et des figures chargés de paux. — *Palissé*, se dit des pièces à paux ou fasces aiguisées, enclavées les unes dans les autres; *Pâmé*, du dauphin sans langue, la hure ouverte; *Papillonné*, d'un ouvrage à écailles et moucheté; *Parti*, de l'écu, des animaux et des autres pièces divisées de haut en bas en deux parties égales, et du chef des aigles à deux têtes; *Passant*, des animaux marchant; *Passé en sautoir*, des objets en forme de croix de Saint-André. — *Patenôtre*, chapelet. — *Patté*, se dit des croix dont les extrémités s'élargissent en forme de pattes; *Peautré*, de la queue des poissons; *Péri*, des pièces qui sont extrêmement raccourcies. *Péri en bande*, *en barre*, *en croix*, *en sautoir*, se dit de ce qui est mis dans le sens de ces pièces; *Pignonné*, des pièces en forme d'escalier et de pyramide. — *Piles*, pointes renversées. — *Plié*, se dit des oiseaux qui n'étendent pas les ailes; *Plumeté*, des pièces mouchetées; *Pommeté*, des croix et rais formés de boules ou pommes: *Posé*, du lion arrêté sur ses quatre pattes; *Potencé*, des pièces terminées en T.

Quartier ou *franc-quartier*, une des quatre parties de l'écu écartelé en bannière ou en sautoir. — *Quintefeuille*, fleur de pervenche de cinq feuilles percée ou ouverte en cœur.

Raccourci, voy. *Alezé*. — *Rais*, bâtons pommetés, fleurdelisés ou bourdonnés, mis en pal, fasce, bande et barre comme les rais d'une roue. — *Ramé*, voy. *Chevillé*. — *Rampant*, se dit du lion droit; *Rangé*, de plusieurs objets placés sur une même ligne en chef, fasce ou bande; *Ravissant*, d'un loup portant une proie; *Rayonnant*, du soleil et des étoiles; *Recercelé*, de la croix ancrée, de la croix en cerceau, et de la queue des porcs et des lévriers; *Recoupé*, des écus mi-coupés et recoupés un peu plus bas; *Recroisetté*, des croix dont les branches sont elles-mêmes formées par des croix; *Rempli*, des écussons vidés et remplis d'un émail différent.—*Rencontre*, tête d'animal dont on voit les yeux. — *Resarcelé*, se dit d'une croix ou bande garnie d'un orle approchant de ses bords et d'un émail différent; *Retrait*, des bandes, paux et fasces qui d'un de leurs côtés seulement ne touchent pas les bords de l'écu. — *Roc*, fer émoussé d'une lance de tournoi, ou recourbé comme les extrémités d'une croix ancrée. — *Rompu*, se dit des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée; *Rouant*, d'un paon qui fait la roue. — *Rustre*, losange percée en rond.

Saillant, se dit des chèvres, des béliers et des moutons en pied; *Sanglé*, du cheval, des porcs et des sangliers qui ont au milieu du corps une ceinture d'autre émail. — *Sautoir*, pièce honorable faite en croix de Saint-André. — *Semé*, se dit des pièces dont l'écu est chargé et dont quelques parties sortent de toutes les extrémités de l'écu; *Senestré*, d'une pièce qui en a une autre à sa gauche. — *Sol*, champ de l'écu. — *Sommé*, se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessus d'elle; *Soutenu*, d'une pièce qui en a une autre au-dessous d'elle; *Sur le tout*, d'un écusson qui est sur le milieu d'une écartelure, et des pièces qui brochent sur les autres; *Sur le tout du tout*, de l'écusson placé sur le milieu de l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout. — *Surmonté*, voy. *Sommé*.

Taillé, se dit de l'écu divisé diagonalement de gauche à droite en deux parties égales; *Terrassé*, de la pointe de l'écu faite en forme de champ plein d'herbe; *Tiercé*, de l'écu divisé en trois parties en long, en large ou diagonalement par deux lignes parallèles; *Tigé*, des plantes ou des fleurs; *Timbré*, de l'écu couvert du casque ou timbre. — *Tortil*, diadème placé sur les têtes des Mores.—*Tortillant*, se dit du serpent; *Tourné*, du croissant et autres pièces tournées; *Tracé*, des figures qui sont ombrées; *Tranché*, de l'écu divisé diagonalement en deux parties égales de droite à gauche.—*Trangles*, fasces diminuées en nombre impair. — *Treillissé*, le fretté plus serré. — *Trescheur*, tresse ou orle fleuré conduit dans le sens de l'écu. — *Trois*, *deux*, *un*, se dit de six pièces disposées ainsi : trois en chef, sur une même ligne, deux au-dessous et une vers la pointe de l'écu.

Vair, fourrure blanche et bleue; *Vairé*, se dit de l'écu et des pièces chargées de vair.—*Vannets*, coquilles dont on voit le creux. — *Vergetté*, se dit de l'écu rempli de paux dont le nombre égale ou dépasse dix; *Versé*, des glands, pommes de pin, croissants, etc.; *Vêtu*, des espaces que laisse une losange qui touche les quatre flancs de l'écu; *Vidé*, des croix et autres pièces ouvertes au travers desquelles on voit le champ de l'écu; *Vilené*, du lion dont on voit le sexe. — *Vires*, anneaux

passés les uns dans les autres.—*Virelé*, se dit des boucles, mornes et anneaux des cors, huchets, trompes, etc.; *Vivré*, des fasces, bandes, paux, etc., à replis carrés. — *Vol*, deux ailes d'oiseaux jointes; quand il n'y en a qu'une seule, c'est demi-vol.

BIBLIOGRAPHIE : Hier. de Bara, *le Blason des armoiries*, 1581, 1628, in-fol.; *la vraye Science des armoiries*, par Louv. Geliot, 1660, in-fol.; Gastelier de la Tour, *Dictionnaire héraldique*, 1741, in-8°, et les nombreux ouvrages du P. Menestrier (voy. ce nom).

HÉRARD, archevêque de Tours (855), mort le 1er juillet 871.

HÉRARD (Girard-Léonard), peintre, né à Liége en 1632, membre de l'Académie (1670), mort à Paris le 8 novembre 1675.

HÉRAUDERIE. Ce nom désignait à la fois et la science héraldique (voy. HÉRALDIQUE) et les provinces ou villes dont un héraut d'armes portait le nom.

HÉRAULD (Didier), érudit, jurisconsulte, né vers 1575, mort à Paris en juin 1649. Il eut de vifs démêlés avec Saumaise. — *Remarques* sur Martial (1600), sur l'Apologétique de Tertullien, sur Arnobe, Minutius Félix, etc., et des livres de jurisprudence.

HÉRAULT (Département de l'). Formé d'une partie du Languedoc (diocèses de Montpellier, Lodève, Béziers et Narbonne), il est borné au N. par les dép. du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le dép. du Gard; au S. par le dép. de l'Aude et la Méditérranée; à l'O. par les dép. du Tarn et de l'Aude. Chef-lieu, Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE : Creuzé de Lesser, *Statistique du dép. de l'Hérault*, 1824, in-8°; J. P. Thomas, *Mémoires sur Montpellier et le dép. de l'Hérault*, 1827, in-8°; E. Thomas, *Géographie ancienne du dép. de l'Hérault; Anciennes églises du dép. de l'Hérault*, 1836, in-4°; Brieu, *Hist. du dép. de l'Hérault*, 1861; E. Thomas, *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, 1865, in-4°.

HÉRAULT, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Plomb, de la Bassecourt et de Dragey. — Armes : *d'argent à trois canards de sable, becqués et membrés d'or, posés 2 et 1*.

HÉRAULT (Charles-Antoine), paysagiste, membre de l'Académie (1670), né le 1er janvier 1644 à Paris, où il est mort le 19 juillet 1718. Son père, Antoine, était peintre aussi.

HÉRAULT (René), administrateur, né à Rouen en 1691, mort à Paris le 2 août 1740. Il fut successivement procureur général du grand conseil (1718), maître des requêtes, intendant de Tours (1722), lieutenant général de police (1725), conseiller d'État et intendant de Paris (1740).

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), célèbre conventionnel, petit-fils du précédent, né à Paris en 1760, mort sur l'échafaud le 5 avril 1794. Avocat général au Châtelet en 1789, et l'un des combattants de la Bastille, il fut nommé (1791) par les électeurs de Paris à l'Assemblée législative, où il se signala par son hostilité contre la royauté et fit décréter la formation du tribunal extraordinaire dit *du 10 août* et qui devint plus tard le tribunal révolutionnaire. Député de Seine-et-Oise à la Convention, il était en mission avec Grégoire lors du procès du roi dont il demanda par lettre la condamnation. Il contribua à la chute des Girondins, fit au nom du Comité de salut public le rapport (10 juin 1793) sur le projet de constitution, et prit part à toutes les mesures rigoureuses que vota l'Assemblée. Pourtant ses liaisons avec Danton le rendirent suspect à Robespierre. Il fut arrêté comme coupable d'avoir connu la retraite d'une émigrée (9 mars 1794), puis le mois suivant renvoyé avec Danton, Camille Desmoulins, etc., devant le tribunal révolutionnaire et condamné comme eux. — *Eloge de Suger*, 1779, in-8°; *Visite à Buffon*, 1785, in-8°; *Codicile politique et pratique*, in-12, édition dont, à ce qu'il paraît, il n'existe qu'un seul exemplaire. Hérault dans son séjour en prison remania complétement ce livre qui fut réimprimé, 1802, in-8°.

HÉRAULT DE SÉCHELLES, pseudonyme de N. Ant. de la Salle.

HÉRAUTS D'ARMES, officiers attachés, au moyen âge, à la suite des souverains, des princes et des seigneurs les plus puissants. Ils les accompagnaient dans les cérémonies, les fêtes, les voyages, faisaient dans les lieux publics les proclamations pour la guerre, la paix et pour les tournois où ils jouaient un rôle considérable. Ils allaient porter les défis et déclarer la guerre. Dans ces fonctions, leur personne était inviolable comme celle des ambassadeurs. Le chef des hérauts d'armes avait le titre de *roi d'armes* et s'appelait *Montjoie Saint-Denis*. Au XVIe siècle, les hérauts qui avaient perdu toute importance, ne figuraient plus que dans les pompes solennelles, sacres, mariages, funerailles, mais on ne les conserva pas moins jusqu'à la Révolution. Ils étaient, sans compter le roi d'armes, au nombre de 29 et chacun d'eux était désigné sous le nom d'une des provinces ou villes suivantes : Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orléans, Anjou, Valois, Berry, Angoulême, Guienne, Languedoc, Champagne, Toulouse, Auvergne, Lyonnais, Bresse, Navarre, Périgord, Saintonge, Touraine, Alsace, Charolais, Roussillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois, Provence.— Les hérauts d'armes, que l'Empire et la Restauration avaient rétablis, ont disparu avec la révolution de 1830. (Voy. Marc de Vulson de la Colombière, *De l'office des rois d'armes, des hérauts et des poursuivants*, 1645, in-4°).

HERBAGE. L'herbage désignait le droit de faire de l'herbe dans les prés et bois communaux ou seigneuriaux, ainsi que la prestation payée pour jouir de ce droit. En ce dernier sens, on distinguait l'herbage *vif* et l'herbage *mort*. Le premier se prenait en nature sur les troupeaux, le second consistait en somme d'argent. Il résulte de certaines contestations dont la trace est parvenue jusqu'à nous (XIIIe siècle) que l'herbage vif était dû seulement lorsque le troupeau atteignait un chiffre déterminé d'individus.

HERBAUGES. Voy. ERBAUGES.

HERBAULT (Seigneurs d'), de la famille de Dodun (Paris). — Voy. HERBAUT.

HERBAUMEZ (Seigneurs d'), issus d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne.

HERBAUT (Seigneurs d'), branche de la famille de Phélypeaux. = —, de la maison de Prunelé. — Voy. HERBAULT.

HERBEL (Charles), peintre et graveur, né à Nancy, où il est mort en 1703.

HERBELOT (Barthélemy d'), orientaliste, né à Paris le 4 décembre 1625, mort le 8 décembre 1695. Il fut secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales et professeur de syriaque au Collége royal. — *Bibliothèque orientale*, publiée seulement deux ans après sa mort par Galland, 1697, in-fol. et réimprimée, entre autres, 1777-1783, 4 vol. in-4°.

HERBERAY DES ESSARTS (Nicolas d'), littérateur, originaire de Picardie, mort vers 1552. Il a traduit de l'espagnol, par ordre de François Ier, les huit premiers livres de l'*Amadis des Gaules*, 1540-1548, in-fol.; cette traduction achevée depuis par d'autres écrivains eut une vogue immense. Herberay a encore traduit l'*Histoire* de Flav. Josèphe (1557); l'*Horloge des princes*, de Guevara, etc.

HERBERT.

COMTE DE CHAMPAGNE.

HERBERT ou **HÉRIBERT**, fils de Herbert II, comte de Vermandois, succéda à son frère Robert (968) dans le comté de Champagne, et mourut le 9 novembre 993. Il avait épousé en 951 Odgive, veuve de Charles le Simple.

COMTES DU MAINE.

HERBERT Ier, dit *Eveille-Chien*, fils de Hugues Ier, comte du Maine, lui succéda vers 1015. Il eut des démêlés avec l'évêque du Mans, Avesgaud de Bellême, avec Foulques Nerra, comte d'Anjou, qui le tint prisonnier deux ans, et avec Robert, comte de Bellême. Il mourut le 13 avril 1036. = HERBERT II, fils de Hugues II, lui succéda (1051) et mourut en 1062.

COMTES DE VERMANDOIS.

HERBERT Ier ou **HÉRIBERT**, fils aîné de Pépin et petit-fils de Bernard, roi d'Italie, premier comte de Vermandois. Il suivit d'abord le parti de Charles le Simple qu'il abandonna, tua dans un combat Raoul, comte de Cambrai, et fut assassiné (902) par Baudouin II, comte de Flandre, frère de celui-ci. = HERBERT II, fils et successeur du précédent. Il prit les armes contre Charles le Simple, combattit à la bataille de Soissons (923) où périt le roi Robert dont il était gendre, et fit élever à sa place Raoul, duc de Bourgogne. Il s'empara par trahison de Charles le Simple qu'il laissa mourir en prison (929), se vit enlever ses États par Raoul qui les lui rendit en partie (934); fit ensuite (938-942) avec Hugues le Grand, la guerre à Louis d'Outremer, et mourut en 943. = HERBERT III, fils et successeur d'Albert Ier (988), mort en 1015. = HERBERT IV, fils d'Otton, lui succéda vers 1043 et mourut après 1076.

HERBERT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Bellefonds et de Grandmont.

HERBERT, trouvère du XIIIe siècle. Il dédia à Philippe, fils de Louis IX, un poëme intitulé : *Dolopathos*, du nom du principal héros dont il a fait un roi de Sicile. Ce poëme a été publié pour la première fois par MM. Brunet et de Montaiglon dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1856, in-16.

HERBES (Fête des), *festum herbarum*, l'Assomption.

HERBIGNY (Seigneurs d'), de la famille de Lambert (Normandie).

HERBIGNY (Pierre-François BOURGUIGNON D'), écrivain politique, né à Lyon le 4 décembre 1772, mort à Loos (Nord) le 13 mars 1846.

HERBIN (Auguste-François-Julien), orientaliste, né à Paris le 13 mars 1783, mort le 30 décembre 1806. — *Grammaire arabe* (1803).

HERBLANT ou **HERMELAND**. Voy. ERBLAND.

HERBOUVILLE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Berquetot et de Saint-Jean. Armes : *de gueules à la fleur de lis d'or*.

HERBOUVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Venderets (Normandie).

HERBOUVILLE (Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'), pair de France, lieutenant général, né en 1756 à Paris, où il est mort le 1er avril 1829.

HERBSTHAUSEN. Voy. MARIENTHAL.

HERCOURT (Seigneurs d'), de la famille de Monchi.

HERCULE GAULOIS, dieu que l'on croit être le même qu'Ogmius. Une inscription qui se rapporte à lui a été découverte à Alifi en Italie, sur le Vulturne. Certains auteurs veulent voir dans l'Hercule gaulois le Melkart des Phéniciens, qui n'était autre que le soleil.

On a trouvé dans différentes localités appartenant à des pays gaulois, des dédicaces à Hercule dont le nom était accompagné de l'une des épithètes suivantes : *Lapidarius, Saxsanus, Toliaudossus invictus, Magusanus*.

HERCULIS CASTRA. Voy. CASTRA HERCULIS. — MONAECI (Portus ou Arx), Monaco.

HÉRÉ (Emmanuel, architecte, né à Sancy (Moselle) le 4 octobre 1705, mort à Lunéville le 3 février 1763. — *Recueil des plans, etc., des châteaux, etc.. du roi de Pologne* (Stanislas), 1753, 3 vol.; *Recueil des fondations et établissements du roi de Pologne*, 1762. in-fol.

HEREDIS, l'Erdre, affluent de la Loire.

HÉRET (Mathurin), helléniste, né au Breil (Sarthe) en 1518, mort au Mans en 1585.

HERFRAY (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

HERHAN (Louis-Étienne), typographe, né le 3 août 1768 à Paris, où il est mort le 21 mai 1854. Il inventa un procédé de stéréotypage qui fut longtemps employé.

HERIACUM, Herry (Cher).

HÉRIBAN. L'*hériban* était l'appel ou le ban de la guerre (*heer*, armée; *bann*, convocation). Il s'adressait exclusivement aux hommes libres, et ne fut pas une charge trop lourde tant que les Francs restèrent dans les limites de l'ancienne Gaule. Mais, à partir de l'époque carlovingienne, il devint une des causes sensibles de la ruine et de la décadence du royaume franc. Tout propriétaire de trois manses (la manse était l'espace de terrain qu'on supposait devoir suffire à l'entretien d'une famille, environ deux arpents) devait répondre à l'appel, emportant avec lui ses armes, lance, écu ou arc avec 2 cordes et 12 flèches et des vivres suffisants pour rejoindre l'armée. Ceux qui possédaient moins de trois manses devaient s'entendre et fournir un combattant équipé à raison d'un soldat par trois manses. Les guerres fréquentes de Charlemagne détruisirent cette classe essentielle des hommes libres en les astreignant à un service hors de proportion avec leurs ressources pécuniaires; et la sanction attachée à l'obéissance exacte de l'hériban ruina ceux qui survivaient. Les réfractaires étaient en effet frappés de l'amende énorme de 60 sous d'or. La plupart d'entre eux n'étant pas en état de la fournir, on se contentait alors d'un gage. Mais si ce gage lui-même était insuffisant, il leur fallait passer comme serfs au service du prince. Ils y restaient jusqu'à ce qu'ils eussent payé, et souvent toute leur vie. Par faveur, ils étaient réputés quittes après leur mort; leurs enfants n'étaient point serfs. C'est ce qu'on appelait le *plein hériban*.

Il fallut bien en effet reconnaître le mal, et, à côté de ces mesures excessives, en introduire de plus douces. Dans la troisième addition de la loi salique fut créé l'*hériban légitime*. Charlemagne ne pouvant plus se dissimuler les résultats déplorables du *plein hériban*, admit une amende proportionnelle pour les infractions au ban de guerre. Cette amende fut fixée à 3 livres pour le possesseur de 6 livres en biens meubles, or, argent, armes, etc.; à 30 sous pour celui qui avait 3 livres; à 10 sous pour celui qui avait 2 livres; enfin à 5 sous pour celui qui n'avait qu'une livre.

Étaient d'ailleurs exemptés de l'amende, malgré les accusations dirigées par erreur à cet égard contre la législation franque, ceux qui, par infirmité de corps ou excuse légitime, ne pouvaient répondre à l'appel de guerre. C'est ainsi que les vieillards et les personnes occupées par le prince à certaines missions, garde des frontières maritimes, travaux des ponts et chaussées, etc., n'encouraient aucun hériban. (Formules de Bignon·

Eginhard, lettre 22; Capitulaires de Charles le Chauve.)

On désignait encore sous le nom d'hériban ou herban l'ensemble des prestations et corvées ayant surtout pour objet le service militaire. A l'époque féodale, les vassaux le devaient au seigneur dominant. Sous Charlemagne, on ne pouvait le lever sans sommation préalable émanée du prince. Le tiers en était attribué au comte, mais il le recevait par l'intermédiaire des *missi dominici*. Ceux-ci avaient ordre d'asseoir cet impôt sur les meubles et les objets d'une utilité reconnue, argent, armes, vêtements, bêtes de somme. Ce fut un hériban que Charles le Chauve imposa à tous ses sujets, lorsqu'il fallut payer la rançon ignominieuse qu'il avait promise aux Normands. Personne n'en fut alors exempté, pas même le clergé.

HERIBERT. Voy. HERBERT.

HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François, vicomte), agronome et ingénieur, inspecteur général des mines, membre libre de l'Académie des sciences, né à Paris le 3 juin 1776, mort à Rome le 15 janvier 1854. Outre de nombreux rapports, mémoires, etc. sur des sujets très-variés, on a de lui : *Description des catacombes de Paris*, 1815, in-8°.

HÉRICOURT, ville de Franche-Comté (Haute-Saône) qui fut assiégée par les Suisses en novembre 1474 et sous les murs de laquelle le 13 du même mois ils défirent le maréchal de Bourgogne et le comte de Romont. La ville se rendit trois jours après.

HÉRICOURT (Seigneurs d'), de la famille de Servins (Artois). = —, de la famille du Trousset (Cambrésis). — Voy. ÉRICOURT.

HÉRICOURT DU VATIER (Louis de), jurisconsulte, né à Soissons le 20 août 1687, mort à Thiais (Seine) le 18 novembre 1752.

HERICY, terre et seigneurie de la Brie française (Seine-et-Marne), érigée en baronnie par lettres de mai 1566 en faveur d'Étienne d'Argeville.

HERICY (Le), maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Vaucieux, de Marcellet et de Monthray. Armes : *d'argent, à trois hérissons de gueules, 2 et 1.*

HÉRIEN (Thomas), trouvère de la seconde moitié du XIIIe siècle.

HÉRIMANS. La désignation d'*hérimans, ahrimans, harimans*, etc., était, avec toutes les variétés que comportait la difficulté de reproduire en langue vulgaire les sons germaniques, celle que les Gallo-Francs appliquaient aux ingénus barbares, aux hommes essentiellement libres. C'est ce qu'indique la racine du mot *mann*, homme, *her*, guerre. Si, vers le Xe siècle, les hérimans figurent parmi les habitants des bourgs, des campagnes, et semblent, à ce point de vue, se rapprocher des colons, des serfs mêmes, si par exemple les canons d'un concile tenu en 904 défendent aux comtes de donner en bénéfice les ahrimans de leurs comtés, c'est qu'en effet les hommes libres avaient en grande partie à cette époque perdu leur indépendance, tandis qu'on continuait à les appeler par habitude de leur ancien nom. C'est donc à tort que certains auteurs ont proposé l'étymologie *mann*, homme, *herr*, maître, *homo domini*. L'*hériman* n'était et ne pouvait être, dans les cinq premiers siècles de la monarchie franque, que la classe des *hommes libres*. Leurs droits et leurs devoirs sont exposés à ce dernier mot.

HERINGUEL en Artois (Seigneurs d'), branche de la maison de Gantès. = —, de la maison de Wavrans.

HÉRINVILLE. Voy. ÉRINVILLE.

HERIPENSIS PAGUS, le Hurepoix.

HÉRISSANT (François-David), médecin, membre de l'Académie des sciences, né à Rouen le 29 septembre 1714, mort le 21 août 1773.

HÉRISSANT (Louis-Théodore), littérateur, érudit, né à Paris le 7 juin 1743, y mourut le 21 mai 1811. = Son frère, LOUIS-ANTOINE-PROSPER, naturaliste, né le 27 juillet 1745 à Paris, où il est mort le 10 août 1769. — *Bibliothèque physique de la France*, 1771, in-8°.

HÉRISSANT DES CARRIÈRES (Jean-Thomas), écrivain, né à Paris en 1742, mort à Londres en 1820.

HÉRISSON (Charles-Claude-François), érudit, né à Chartres le 26 octobre 1762, mort le 27 juillet 1840.

HERISTALL ou **HERSTALL**, bourg de la Meuse, entre Liége et Maestricht, et où au VIIIe siècle Pépin, père de Charles Martel, fit construire un palais qui fut souvent la résidence des princes carlovingiens. — Au mois d'octobre 878, Louis, roi de Germanie, et Louis le Bègue y firent la paix.

HÉRITIER (Nicolas L'), littérateur, historiographe de France, né à Paris vers 1613, y mourut en août 1680. = Sa fille, MARIE-JEANNE, poëte et romancière, née en 1664 à Paris, où elle mourut le 24 février 1734.

HÉRITIER DE BRUTELLE (Charles-Louis L'), botaniste, membre de l'Académie des sciences, puis de l'Institut, né en 1746 à Paris, où il est mort le 16 avril 1800.—*Stirpes novæ*, 1784-1785, in-fol.; *Sertum anglicum*, 1788, in-fol.

HÉRITOT (Seigneurs de), de la maison de Moy ou Mouy (Normandie).

HERIUS, la Vilaine.

HERIVAUX, *Herivallis*, dans l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), abbaye d'augustins, diocèse de Paris, fondée en 1131.

HERLAER (Seigneurs de), issus d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne.

HERLAYMONT (Belgique). Kléber y battit le prince d'Orange le 21 juin 1794.

HERMAN (Guillaume), le plus ancien ou l'un des plus anciens des trouvères, né à Valenciennes à la fin du XIe siècle. On a de lui un assez grand nombre de pièces conservées dans divers manuscrits de la Bibliothèque impériale et de la Bibliothèque harléienne.

HERMANN (Philippe), peintre verrier, mort à Metz en mars 1393.

HERMANN (Armand-Martial-Joseph), homme politique, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais) en 1759, guillotiné le 6 mai 1795. Grâce à la faveur de Robespierre, son compatriote, il fut quelque temps ministre de l'intérieur, et par intérim des affaires étrangères, puis devint président du tribunal révolutionnaire. Arrêté après le 9 thermidor, il fut condamné à mort comme terroriste.

HERMANN (Jean), savant naturaliste, né à Barr (Bas-Rhin) le 31 décembre 1738, mort le 8 octobre 1800. Ses collections ont été acquises par la ville de Strasbourg et ont formé la base de son musée d'histoire naturelle. = Son frère, JEAN-FRÉDÉRIC, écrivain, député au conseil des Cinq-Cents (1796, 1799), né à Barr (Bas-Rhin), le 3 juillet 1743, mort à Strasbourg le 20 février 1820. — *Notices historiques sur Strasbourg*, 1818-1819, 2 vol. in-8°.

HERMANT (Godefroi), théologien janséniste, né à Beauvais le 6 février 1617, mort à Paris le 11 juillet 1690.

HERMANT (Jean), curé de Maltot, érudit, né à Caen en 1650, mort en 1725. On a de lui : *Histoire de l'établissement des ordres religieux*, 1697, in-12; *Histoire des ordres militaires de l'Église*, 1698, in-12; *Histoire des hérésies*, 1717,

4 vol. in-12; *Histoire du diocèse de Bayeux*, 1705, in-4°.

HERMANVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Martel (Picardie). =—, de la maison de Mosquerel (Normandie). =—, de la maison de Moy (Picardie). =—, de la maison de Sillans (Normandie).

HERMENC (Seigneurs d'), branche de la maison de Roger ou Rogier (Limousin).

HERMENT, ville d'Auvergne (Puy-de-Dôme) avec titre de baronnie.

HERMENTIO, l'Armançon, affluent de l'Yonne.

HERMERAY (Seigneurs de), de la maison de La Taille (Gâtinais).

HERMERIÆ, Hermières (Seine-et-Marne).

HERMETTE (L'), montagne près de Gênes, qui, au moment où cette ville allait être assiégée par les Autrichiens, fut le théâtre de combats fort vifs entre ceux-ci et Soult, les 10 et 11 avril 1800.

HERMIÈRES, *Hermeriæ*, abbaye de Prémontrés, dans la Brie-Française (Seine-et-Marne), diocèse de Paris, fondée au XIIe siècle.

HERMILLY (*N.* VAQUETTE D'), traducteur, né à Amiens en 1710, mort à Paris le 29 janvier 1778. On lui doit, entre autres, une traduction de l'*Histoire d'Espagne* de Ferreras, 1742 et suiv., 10 vol. in-4°.

HERMINE (Ordre de l'), ordre militaire institué par Jean IV de Montfort, duc de Bretagne, mort en 1399. Deux chaînes formaient le collier chargé d'hermines où pendait une double couronne. La devise était: *A ma vie.* Les dames pouvaient faire partie de cet ordre.

HERMINIER (Nicolas L'), théologien, né à Saint-Ulphace (Sarthe) le 11 novembre 1657, mort à Paris le 6 mai 1735.

HERMITE (L'), famille d'où sont sortis les seigneurs de Moulins-sur-Charente, du Bouchet, de la Rongerie et de Saint-Denis-sur-Huigne. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) A cette famille appartenait Louis-Tristan L'HERMITE, prévôt des maréchaux de France sous Charles VII et Louis XI, conseiller chambellan du roi, maître de l'artillerie de France. Il déploya une impitoyable sévérité dans la répression des pillages et des désordres des gens de guerre, et fut l'exécuteur habituel des rigueurs de Louis XI. Après la mort de celui-ci, il fut oublié. Il avait été créé chevalier en 1461, par Dunois, pour sa valeur à la prise de Fronsac.

HERMITE, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Belcodènes et de Maillane.

HERMITE (François l'), connu sous le nom de *Tristan l'Hermite*, poëte et auteur dramatique, membre de l'Académie française, né en 1601 au château de Soliers (Marche), mort à Paris le 7 septembre 1655. — De ses pièces de théâtre les plus connues sont *la Marianne*, tragédie, 1637, in-4°, et *le Parasite*, 1657, in-4°. = Son frère, Jean-Baptiste l'HERMITE DE SOLIERS, généalogiste, né au château de Soliers, mort vers 1670. — *Eloges des premiers présidents du Parlement de Paris* (avec Blanchard), 1645, in-fol.; *la Ligurie françoise*, 1657, in-4°; *la Toscane françoise*, 1657, 1661, in-4°; *les Corses françois*, 1662, 1667, in-12; *Naples françoise*, 1663, in-4°; *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, 1667, 1669, in-fol.

HERMITE (Pierre-Louis L'), contre-amiral, né le 20 décembre 1761 à Dunkerque, où il est mort le 22 mars 1828.

HERMITE (Jean-Marthe-Adrien, baron L'), contre-amiral, né le 29 septembre 1766 à Coutances, mort au Plessis-Picquet (Seine) le 28 août 1826.

HERMITE DE GENTILLY (L'), pseudonyme de l'abbé Destruissarts.

HERMITE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN (L'), pseudonyme de Sérieys.=HERMITE de Seine-et-Marne (L'), pseudonyme de Cubières-Palméseaux.

HERMONDAVILLE. Voy. HENRI DE MONDEVILLE.

HERMONTIO, l'Armançon.

HERNOUX (Claude-Charles-Etienne), contre-amiral, né le 17 mars 1797, mort en 1861. Il fut député ministériel de 1834 à 1848, et membre de l'Assemblée législative (1849).

HÉROARD ou **HÉROUARD** (Jean), premier médecin de Louis XIII, né à Montpellier, mort au siége de la Rochelle en 1627. Outre une *Hippostologie*, 1599, in-4°, il a écrit de ses fonctions près du roi un journal très-détaillé qui est conservé en manuscrit à la Bibliothèque impériale, et dont une partie a été publiée par MM. E. Soulié et Ed. de Barthélemy, 1868, 3 vol. in-8°.

HÉROET ou **HÉROUET** (Antoine), évêque de Digne (1551), mort en 1568.

HÉROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), musicien, né le 28 janvier 1791 à Paris, où il est mort le 19 janvier 1833. Il remporta le prix de Rome en 1812. Outre un certain nombre de morceaux de piano, de sonates, de concertos, etc., on a de lui les opéras suivants : *La Gioventù di Enrico Quinto*, opéra-bouffe, à Naples (1816); à l'Opéra-Comique: *Charles de France* (1816), avec Boieldieu; *les Rosières* (1817); *la Clochette* (1817); *le premier Venu* (1818); *les Troqueurs* (1819); *l'Auteur mort et vivant* (1820); *le Muletier* (1823); *le roi René* (1824); *le Lapin blanc* (1825); *Marie* (1826); *l'Illusion* (1829); *Emeline* (1829); *l'Auberge d'Auray* (1830), avec Carafa; *Zampa* (1831); *la Médecine sans médecin* (1832); *le Pré aux Clercs* (1832); *Ludovic*, terminé par Halévy et représenté le 16 mai 1833.—A l'Opéra : *Lasthénée* (1823); *Vendôme en Espagne* (1823); *Astolphe et Joconde*, ballet (1827); *la Somnambule*, ballet (1827); *Lydie*, ballet (1828); *la Fille mal gardée*, ballet (1828); *la Belle au bois dormant*, ballet (1829).

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie, baron), ingénieur, né à Paris le 21 juin 1774, mort en Normandie le 6 juin 1852. Il fut successivement ingénieur en chef des mines (1806), inspecteur général des mines et usines entre la Vistule et le Rhin (1807), inspecteur divisionnaire (1810), maître des requêtes (1814), membre libre de l'Académie des sciences (1816), secrétaire du cabinet de Louis XVIII (1820), inspecteur général et vice-président au conseil des mines (1832). Il présida le jury dans le procès de la Valette qui était son ami et contre lequel il montra une grande animosité. Outre de nombreux mémoires insérés pour la plupart dans les *Annales des mines*, on a de lui : *De la richesse minérale*, 1810-1819, 3 vol. in-4°; et un pamphlet assez piquant intitulé : *Essais sur l'histoire de la Révolution française par une société d'auteurs latins*, 1800, in-8°. C'est une réunion de passages tirés de Salluste, Cicéron, Tacite, Tite-Live, etc.

HÉROUSSART (Seigneurs de), de la maison de Labbey (Normandie).

HÉROUVAL (Seigneurs d'), de la maison de Vion (Vexin).

HÉROUVILLE, terre et seigneurie du Vexin français (Seine-et-Oise), érigée en comté par lettres de décembre 1654, en faveur d'Antoine Ricouart. = Antoine RICOUART, comte d'HÉROUVILLE de CLAYE, lieutenant général, écrivain militaire, né à Paris vers 1713, mort en 1782. — *Traité des légions*, 1757, in-12. Les trois premières éditions portent le nom du maréchal de Saxe.

HERPIN, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs du Château de Mereo et du Coudray. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

HERPIN (René), pseudonyme de J. Bodin.

HERPINGHEN (Seigneurs d'), branche de la maison de Lannoy (Hainaut).

HERRADE DE LANDSBERG, abbesse de Hohenbourg (1167), morte le 25 juillet 1195. Elle appartenait à une illustre famille alsacienne. La bibliothèque de Strasbourg possède d'elle un manuscrit écrit en latin et intitulé *Hortus deliciarum*, espèce de compilation encyclopédique ornée de précieuses miniatures, et sur lequel on peut consulter les travaux de Moritz Engelhard et d'Alexandre le Noble.

HERRARD (Gérard-Léonard), graveur en médailles et sculpteur, membre de l'Académie (1670), né vers 1630, mort le 8 octobre 1675.

HERRENSCHNEIDER (Jean-Louis-Alexandre), météorologiste, né le 23 mars 1760, à Greiweiller, près de Kreutznach, mort à Strasbourg le 29 janvier 1843.

HERSE (Seigneurs de), de la famille de Vialart (Auvergne).

HERSELINES (Seigneurs d'), de la maison d'Aumale (Picardie).

HERSENT ou **HERSAN** (Charles), oratorien, chancelier de l'église de Metz, né à Paris, mort au château de Largone (Bretagne), après 1660. Il écrivit contre son ordre et contre les moines, puis adressa au pape un ouvrage où il signalait le projet attribué au cardinal de Richelieu de se faire patriarche en France : *Optati Galli de cavendo schismate.... liber* (1640). Une assemblée de seize évêques condamna ce livre que le Parlement fit brûler par le bourreau. Hersent se rétracta. Plus tard il fut excommunié pour avoir défendu Jansénius.

HERSENT (Louis), peintre, élève de Regnault, membre de l'Institut (1822), né à Paris le 10 mars 1777, mort le 2 octobre 1860. — *Les Religieux du Saint-Gothard* (musée du Luxembourg); *le duc de Bordeaux et sa sœur; Aumônes de Louis XVI; Prise de Landshut* (musée de Versailles); *Mort d'Atala; Daphnis et Chloé; Abdication de Gustave Wasa; Ruth et Booz*, etc., et de nombreux portraits. = Sa femme, Marie-Jeanne-Louise MAUDUIT, peintre, née à Paris en 1784, morte en 1862. — *Portrait de Mme de Fumel* (musée du Luxembourg); *Visite de Louis XV à Pierre le Grand* (musée de Versailles); *Louis XIV bénissant Louis XV*.

HERSIN (Seigneurs d'), de la maison de Coupigny (Artois).

HERSTALL. Voy. HÉRISTALL.

HERTH, abbaye d'hommes, dans la Basse-Alsace.

HERTRAY (Seigneurs de), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

HERVAGAULT (Jean-Marie), l'un des imposteurs qui voulurent se faire passer pour Louis XVII, né à Saint-Lô le 20 septembre 1781, mort à Bicêtre le 8 mai 1812.

HERVART ou **HERWARD** (Barthélemy), financier, né à Augsbourg, mort à Tours au mois d'octobre 1676. Banquier du cardinal Mazarin, il fut nommé intendant des finances, puis (1657) contrôleur général.

HERVAUT (Seigneurs d'), de la maison d'Isoré (Touraine).

HERVAUX (Seigneurs d'), de la maison de Préaux (Touraine).

HERVÉ, archevêque de Reims (900), chancelier (910-919) de Charles le Simple qu'il défendit contre les seigneurs révoltés, mort le 2 juillet 922. Il joua un rôle politique important.

HERVÉ, bénédictin, théologien, né dans le Maine, mort vers 1145. = Un autre HERVÉ, général de l'ordre des dominicains, théologien thomiste, né dans le diocèse de Tréguier, mort à Narbonne en août 1323.

HERVÉ (François), feudiste, mort après 1790.

HERVÉ-FIERABRAS, chirurgien, vivait au milieu du XVIe siècle, à Rouen.—*Méthode briefve... de chirurgie*, vers 1550, in-12.

HERVET (Gentien), controversiste, érudit, chanoine de Reims, né à Olivet (Loiret) en 1499, mort à Reims le 12 septembre 1584. Il a traduit du grec en latin un très-grand nombre d'ouvrages.

HERVI, terre et seigneurie érigée en baronnie par lettres d'octobre 1685 en faveur de Jean-Édouard de Poussemothe de Lestoelle. = — (Seigneurs d'), de la famille de Phélypeaux.

HERVILLE (Seigneurs d'), de la maison d'Estourmel (Picardie). =—, de la maison de Houdetot (Normandie).

HERVILLE (Jean-Baptiste-Michel-René DURAND, baron d'), général d'artillerie, né à Paris le 19 avril 1749, y mourut le 19 juin 1830.

HERVILLY (Seigneurs d'), de la maison de Le Cat (Picardie).

HERVILLY (Louis-Charles, comte d'), général, né à Paris en 1755, mort à Londres le 14 novembre 1795. Colonel du régiment de Rohan-Soubise, après la guerre d'Amérique, puis (1791) colonel de la garde constitutionnelle du roi et (1792) maréchal de camp, il montra un grand dévouement à la famille royale. Émigré à Londres après le 10 août, il y leva (1794) un régiment composé en partie de Toulonnais fugitifs, avec lequel il fit partie de l'expédition de Quiberon, où il commanda la première division de l'armée de débarquement (juin 1795). Battu par Hoche et grièvement blessé (16 juillet), il se rembarqua pour l'Angleterre, après la prise de Quiberon, et mourut des suites de ses blessures.

HERVY. Voy. HERVI.

HÉRY (Thierry de), chirurgien, né à Paris vers 1505, mort le 12 mai 1599 suivant les uns, en 1585 suivant les autres. Il gagna une fortune considérable en traitant les personnes atteintes de cette affreuse maladie qui avait récemment fait son apparition en Europe et pour laquelle il a publié une *Méthode curatoire*, 1552, in-8°, le premier livre sur cette matière écrit en français.

HESDIN (Pas-de-Calais). L'ancienne ville de Hesdin (Artois) était un comté dont les seigneurs figuraient parmi les douze pairs du comté de Flandre, auquel il fut réuni vers le milieu du XIIe siècle. Après la mort du dernier comte, Gui, la ville, pendant les guerres contre Charles-Quint, fut prise et reprise plusieurs fois. Les Impériaux la ruinèrent complétement en 1553 et construisirent à quatre kilomètres plus loin une forteresse qui est devenue la ville moderne. Cette forteresse, prise par Louis XIII le 29 juin 1639, et livrée aux Espagnols par Fargues, en 1658, fut définitivement cédée à la France par le traité des Pyrénées.

COMTES DE HESDIN. —Vers 1000, Alulfe. — Gaulthier Ier. — 1072, Enguerrand, fils aîné de Gaulthier. — Gaulthier II, neveu du précédent. — Anselme. — Bernard. — Gui, mort après 1148.

BIBLIOGRAPHIE : A. de Ville, *le Siège d'Hesdin*, 1639, in-fol.; Mondelas, *Le vieil et le nouvel Hesdin*, 1823, in-8°; *l'Art de vérifier les dates*.

HESDIN (Simon de), traducteur, vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle. On lui doit une traduction de Valère-Maxime, achevée par Nicolas de Gonesse, publiée en 1476, 2 vol. in-fol. et plusieurs fois réimprimée.

HESDIN (Pierre), compositeur du XVIe siècle. — *Motets* et *Chansons*, imprimés dans des recueils du temps.

HESECQUE, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en comté, par lettres de 1666, en faveur de Charles de la Haye, seigneur de Hesecque.

HESNAULT (Jean), poëte, né à Paris, y mourut en 1682. — *OEuvres diverses* (1670), prose et vers, où l'on remarque un sonnet célèbre : *l'Avorton*. Il détruisit à la fin de sa vie, par simple scrupule religieux, une traduction en vers de Lucrèce, dont on n'a conservé qu'un fragment assez remarquable, l'Invocation à Vénus.

HESSE (Nicolas-Auguste), peintre d'histoire, élève de Gros, membre de l'Académie (1863), né à Paris en 1795, mort le 14 juin 1869. Il a travaillé à la décoration d'un grand nombre d'églises à Paris, et à celle de l'hôtel de ville. — *Évanouissement de la Vierge* (musée du Luxembourg); *Promulgation du Concordat* (Sénat).

HESTEAU (Louis), sieur de Nuisement, poëte, né à Blois, vivait à la fin du XVIe siècle.

HESTROIS (Seigneurs de la), de la famille de Le Pottier (Cambrésis).

HESUS. Voy. Esus.

HÉTROPOLITAIN (L'), pseudonyme de J. Le Bon.

HEU, maison du pays messin, d'où sont sortis les seigneurs de Huy dans le pays de Liége.

HEUBANDANGE (Seigneurs d'), de la maison de Romecourt (Champagne).

HEUCHIN, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en marquisat par lettres de mars 1691 en faveur d'Alexandre-François de Croix, seigneur des Prévôtés. =— (Seigneurs de), branche de la maison de Fiennes. =—, de la maison de Quiéret (Picardie).

HEUDELET DE BIERRE (Le comte Étienne), général, né à Dijon le 12 novembre 1770, mort le 20 avril 1857.

HEUDICOURT. Par lettres de février 1737, la terre et seigneurie de Trougnon en Lorraine (Meuse) fut érigée en marquisat sous le nom d'Heudicourt, en faveur de Gœuri Sublet.

HEUDITOT (Seigneurs d'), de la maison normande de la Heuse.

HEUQUEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Roncherolles.

HEURES (Mme Marie d'), pseudonyme de Mme Collin de Plancy.

HEURTAUT DE LAMERVILLE (Jean-Marie, vicomte de), économiste, membre de l'Institut, né à Rouen en 1740, mort à La Périsse (Cher) le 15 décembre 1810. Il fit partie de la Constituante et du conseil des Cinq-Cents (1798).

HEURTELOUP (Nicolas, baron), chirurgien, né à Tours le 26 novembre 1750, mort à Paris le 27 mars 1812. En 1808, il dirigea le service chirurgical à la grande armée.

HEURTIER (Jean-François), architecte, né à Paris en 1739, mort en 1823. Il a construit le *Théâtre Favart* (Opéra-Comique) et le théâtre de Versailles.

HEUSE (La), seigneurie du pays de Caux (Seine-Inférieure), qui a donné son nom à une ancienne maison à laquelle appartenait Jean de la Heuse, dit *le Baudran*, nommé amiral de la mer en 1359. De cette maison sont sortis les seigneurs de Ventes, de Quevilly, de Heuditot, de Bailleul et d'Escotignies. Armes : *d'or à trois heuses* (houseaux) *de sable*, 2 *et* 1.

HEUZET, humaniste, né vers 1660 à Saint-Quentin, mort le 14 février 1728. On lui doit les recueils si connus dans les classes sous les titres de *Conciones* (1721), *Selectæ è veteri Testamento Historiæ* (1726), *Selectæ è profanis Scriptoribus Historiæ* (1727).

HÉVIN (Pierre), jurisconsulte, né à Rennes en 1621, mort le 15 octobre 1692. Il a travaillé particulièrement sur la coutume de Bretagne.

HEY (Georges-André), écrivain, né à Strasbourg le 22 septembre 1712, mort à Erlangen (Bavière) en 1751.

HEYCHES (Seigneurs de), de la maison d'Ossun (Bigorre).

HÉZECQUES (Raymond de), prédicateur, théologien, né vers 1584 à Valenciennes, mort le 9 janvier 1670.

HIBERNALE, Yvernaux (Seine-et-Marne).

HIDULFE ou **HIDOUX** (S.), évêque ou archevêque de Trèves, abbé de Moyen-Moutier, né vers 676, mort vers 707. Sa fête, le 11 juillet.

HIÉMOIS ou **EXMOIS**, *Oximensis pagus*, ancien comté de Normandie (Orne); chef-lieu Hièmes ou Exmes.

HIÈRES. Voy. Hyères et Yères.

HIERMONT (Seigneurs d'), de la famille de Le Vasseur (Picardie).

HIERVILLE (Seigneurs d'), de la maison de de Thou (Orléanais).

HIEUSET (Bois d'). Quelques jours après leur défaite à Nages (voy. ce nom), les Camisards se laissèrent surprendre dans le bois d'Hieuset (avril 1704) par les troupes royales, qui y découvrirent une grotte contenant les magasins d'approvisionnements et l'arsenal des insurgés.

HIGUÈRES en Béarn (Barons de), de la maison de Belzunce.

HILAIRE (S.). évêque de Poitiers, né à Poitiers, mort le 1er novembre 367. Il assista comme évêque de sa ville natale en 356 au concile de Béziers, y attaqua les doctrines ariennes de Saturnin, évêque d'Arles, et fut, à la suite de cette assemblée, exilé par l'empereur Constance sur les côtes de Phrygie. Après avoir figuré au concile de Séleucie (359), il fut renvoyé en Gaule (361), mais ne remonta sur son siége épiscopal qu'à l'avénement de Julien l'Apostat. Il fit ensuite un voyage en Italie pour y combattre encore l'arianisme, et fut renvoyé dans son diocèse par Valentinien. La meilleure édition des œuvres de saint Hilaire est celle qui a été publiée en 1693, in-fol., par dom Coustant.

HILAIRE (S.), archevêque d'Arles, mort le 5 mai 449. Élu malgré lui archevêque d'Arles, après la mort de son maître, saint Honorat (429), il présida le concile de Riez (439) et assista à divers autres conciles de la Provence. Mais, ayant fait déposer Chelidoine, évêque de Besançon, il s'attira la colère du pape S. Léon, qui, après de longs débats, le déclara séparé de la communion des évêques. On a de saint Hilaire quelques écrits, entre autres, un éloge funèbre de saint Honorat.

HILAIRE (S.), ou **CHELIRS**, évêque de Mende en 535. Sa fête, le 25 octobre.

HILAIRE (S.). Voy. Florentin (S.).

HILAIRE, poëte latin, élève d'Abailard, vivait au milieu du XIIe siècle. Il a composé des chansons et trois drames sur Lazare, Daniel et saint Nicolas. Ses œuvres ont été publiées par M. Champollion-Figeac, 1838, in-8°.

HILAIRE (P. D.), pseudonyme de J. P. Camus, évêque de Belley.

HILARION. Voy. Coste.

HILDEBERT ou **HILDEVERT** (S.), évêque de Meaux (672), mort le 27 mai 690.

HILDEBERT, archevêque de Tours, né vers 1055 à Lavardin (Loir-et-Cher), mort le 18 décembre 1143. Élève de l'hérésiarque Bérenger, il fut d'abord évêque du Mans (1097), puis archevêque de Tours (1125). Il eut quelques démêlés avec

Louis le Gros. On a de lui des *Lettres* remarquables par l'élégance du style, des *Sermons*, des *Poésies*, des *Traités de philosophie et de morale*. — *Opera tam edita quam inedita*, publiés par Beaugendre, 1708, in-fol.

HILDEGAIRE, évêque de Meaux (854), mort vers 875. On a de lui une *Vie de S. Faron*, publiée par Mabillon dans les Annales de l'ordre de Saint-Benoît.

HILDEMAN (S.), moine de Corbie, puis évêque de Beauvais vers 822, mort le 11 décembre 844. — Sa fête, le 8 décembre.

HILDUIN, abbé de Saint-Denis et de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain des Prés, archichapelain de Louis le Débonnaire, mort en 840. Il prit part à la révolte de Lothaire et de Pépin, fils de l'empereur, fut privé de ses dignités et relégué en Saxe, d'où Hincmar le fit rappeler. On a de lui des *Areopagetica*, 1563, in-8°, où il confond S. Denis, évêque de Paris et S. Denis d'Athènes ou l'Aréopagite, pour la plus grande gloire de son abbaye. Cette confusion fut adoptée dans l'Église jusqu'au XVII° siècle, qu'elle fut démêlée par le P. Sirmond. = Un autre HILDUIN fut évêque de Verdun en 822 et mourut le 13 janvier 846.

HILL...., pseudonyme de la Beaume, David de Saint-Georges et Notaris.

HILLAN (Seigneurs du), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

HILLERIN (Jacques de), écrivain religieux, né à Mortagne vers 1573, mort à Paris après 1651.

HILLIARD D'AUBERTEUIL (Michel-René), publiciste, né à Rennes le 31 janvier 1751, mort, assassiné, dit-on, à Saint-Domingue en 1785.

HILMETRUDE ou **HIMILTRUDE**, seconde femme de Charlemagne. Elle fut mère de Pépin le Bossu.

HILTRUDE (Sainte), vierge, recluse à Liessies (Nord), morte au commencement du VIII° siècle, le 27 septembre.

HINCMAR, célèbre archevêque de Reims, homme politique, théologien, né vers 806, mort à Epernay le 21 décembre 882. Parent de Bernard, comte de Toulouse, il fut successivement moine de Saint-Denis, abbé de Saint-Germain de Compiègne, de Saint-Germer de Fly, et archevêque de Reims (845). Il jouit d'une influence considérable sur Charles le Chauve et eut des luttes violentes à soutenir contre Ebbon son prédécesseur sur le siége de Reims, contre Gottesschalk qu'il persécuta avec acharnement au sujet du dogme de la prédestination, et contre Rothad, évêque de Soissons. Il soutint l'empereur contre le pape Adrien II. — Ses écrits théologiques ont été publiés par Sirmond, 1645, 2 vol. in-fol. = HINCMAR, neveu du précédent, évêque de Laon, mort en 880. Les excès qu'il commit dans le gouvernement de son diocèse le firent déposer au concile de Donzi (871) où son oncle lui-même se porta son accusateur. Il fut de plus emprisonné et, deux ans après, privé de la vue. Cependant vers 878 Jean VIII lui fit attribuer une partie des revenus de son ancien évêché.

HINSELIN, maison d'où sont sortis les seigneurs de Moroche et du Mesnil, et les marquis de Myennes.

HIRE (Étienne de VIGNOLLES, dit la), célèbre capitaine du XV° siècle, né en Gascogne, mort à Montauban le 11 janvier 1443. Il s'attacha de bonne heure à la cause du Dauphin (Charles VII) et se signala à la fois par ses exploits souvent mélangés de revers et par d'affreux brigandages. Il fit un bon accueil à Jeanne d'Arc, près de laquelle il combattit au siége d'Orléans et qui exerça quelque temps sur lui une heureuse influence. Nommé bailli de Vermandois (1429), il s'empara la même année de Château-Gaillard, puis de Louviers (janvier 1430); mais assiégé par les Anglais, il tomba en leur pouvoir (1431). Il recouvra, l'année suivante, la liberté, dont il ne se servit que pour dévaster le pays ami ou ennemi avec son compagnon Antoine de Chabannes. En 1434, il se rendit maître par trahison du sire d'Offemont, capitaine de Clermont, qu'il mit à une forte rançon et qui en 1437 parvint à le prendre à Beauvais et ne le relâcha qu'après lui avoir imposé de dures conditions. En 1435, il battit et tua le comte d'Arondel devant Gerberoy, ravagea avec Saintrailles toute la Picardie pendant le congrès d'Arras (1435), alla ensuite avec ses compagnons habituels de pillage dévaster la Lorraine et l'Alsace (1438) et continua jusqu'à sa mort à guerroyer tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

HIRE ou **HYRE** (Laurent de la), peintre, graveur, un des fondateurs de l'Académie de peinture, né à Paris le 27 février 1606, mort à Paris le 28 décembre 1656. Il fut élève de son père, Étienne de la Hire, qui avait exécuté d'assez bons tableaux en Pologne, puis de Lallemand. — *Laban cherchant ses idoles; la Vierge et l'Enfant Jésus; l'Apparition de Jésus aux trois Marie; S. Pierre guérissant les malades; Nicolas V au tombeau de S. François d'Assise;* trois *Paysages* (musée du Louvre); *la Trinité* (musée de Lyon); deux *Descentes de croix; Adoration des bergers; Éducation de la Vierge; un Religieux; Nativité; Vœu à la Vierge; les Baigneuses* (musée de Rouen); *Délivrance de S. Pierre; l'Enlèvement des Sabines; le Jugement de Pâris* (musée de Dijon); deux *Sainte Famille; le Dimanche des Rameaux* (musée de Nantes); *La Fraction du pain; Apparition de Jésus à la Madeleine* (musée de Grenoble); *Assomption de la Vierge* (musée du Belvedère, à Vienne).

HIRE (Philippe de la), célèbre géomètre, fils du précédent, né à Paris le 18 mars 1640, mort le 21 avril 1718. Il travailla avec Picard à la carte de France et devint membre de l'Académie des sciences (1678), et professeur de mathématiques au Collége de France et à l'Académie d'architecture. On a de lui: *Nouvelle Méthode de Géométrie*, 1673, in-4°; *Du Cycloïde*, 1676, in-4°; *Nouveaux éléments des sections coniques; les Lieux géométriques; la Construction ou effections des équations*, 1679, in-12; *la Gnomonique*, 1682 et 1698; *Sectiones conicæ*, 1685, in-fol.; *Traité de mécanique*, 1695, in-12; *École des Arpenteurs*, 1689. Parmi les nombreux mémoires qu'il a insérés dans le recueil de l'Académie, nous citerons: *Traité des épicycloïdes et de leur usage dans les mécaniques*; et le *Traité des roulettes*. = Son fils aîné, GABRIEL-PHILIPPE, géomètre, membre de l'Académie des sciences (1699), né à Paris en 1677, mort en 1719. = JEAN-NICOLAS, frère du précédent, botaniste, membre de l'Académie des sciences, né à Paris en 1685, mort en 1727.

HIREL (Seigneurs du), de la maison bretonne de Budes.

HIREMOT (Seigneurs d'), de la maison d'Urre (Dauphiné).

HIRET (Jean), érudit, né le 8 avril 1562 à Chaze (Maine-et-Loire), mort à Challain vers 1630. — *Les Antiquitez d'Anjou*, 1609 et 1618, in-12.

HIS *de Butenval* (Charles-Hyacinthe), publiciste, né en 1769 en Normandie, mort le 21 janvier 1851.

HISSONCOURT (Seigneurs d'), de la maison de Mousin (Lorraine).

HISTORIOGRAPHE. Ce mot après avoir eu au moyen âge la signification de *peintre d'histoire*, c'est-à-dire de miniature (signification tout à

fait conforme à son étymologie) et plus tard celle d'historien, fut, à partir du XVIe siècle, plus spécialement appliqué aux écrivains pensionnés par le roi pour écrire l'histoire de France, et qui prirent à peu près indifféremment le titre d'*historiographes de France* ou d'*historiographes du roi.* Voici, autant que nous avons pu l'établir, la liste des écrivains qui depuis le XVIe siècle ont porté ce titre plus ou moins longtemps.

Sous Charles IX et Henri III : P. Pascal; Hotman, J. Gohorry; Belleforest; du Haillan; J. Bernard; G. Chappuis; N. Viguier; Denis Sauvage.

Sous Henri IV : J. de Serres; Cl. Fauchet; P. Mathieu; G. Critton.

Sous Louis XIII : Nic. Prou; J. Pellens; Jac. de la Baudouère; Jérémie Ferrier; André Duchesne; Scévole et Louis de Sainte-Marthe; Scipion Dupleix; Ch. Bernard; Nic. Renouard; Yves du Chat; du Fousteau; Vittorio Siri; J. Louis Guez de Balzac; Gollefer; Théodore Godefroy; Jean Sirmond; de Bréville; Pierre Dupuy; Ch. Sorel.

Sous Louis XIV : Pierre Scévole de Sainte-Marthe; Auger; Baudier; d'Ablancourt; G. Boulé; Brisacier; Jean Puget de la Serre; Baltazar; de Billon; Castel; Costar; Henri et Adrien de Valois; Nic. Lhéritier; Denis Godefroy; André Félibien; Guillaume de L'Isle; le Laboureur; Pierre Louvet; Duchesne; Mezeray; Pellisson; H. de Marcassus; Olhagarai; Duryer; Boileau; Racine; de Valincourt; le P. Daniel; Cordemoy; Varillas; de Visé.

Sous Louis XV et Louis XVI : Voltaire; Schæpflin; Duclos; Marmontel; Grandidier; J. N. Moreau.

HITTE (Seigneurs de la), de la maison du Cos (Gascogne).

HITTORF (Jacques-Ignace), architecte, membre de l'Institut (1853), né à Cologne le 20 août 1793, mort à Paris le 25 mars 1867. On lui doit, entre autres, l'église Saint-Vincent de Paul, le Cirque des Champs-Élysées, la mairie du cinquième arrondissement, la décoration de la place de la Concorde, etc. — *Architecture antique de la Sicile*, 1826-1830, 3 vol.; *Architecture moderne de la Sicile*, 1826-1830, in-fol.; *Architecture polychrome chez les Grecs*, 1831.

HOBIER (Ithier), écrivain, mort vers 1644.

HOCHE (Lazare), l'un des plus célèbres généraux de la République, né à Montreuil près Versailles le 25 juin 1768, mort au camp de Wetzlar (Prusse rhénane) le 28 septembre 1797. Fils d'un garde du chenil de Louis XV, il était à l'époque de la Révolution sergent dans les gardes françaises. Entré (1789) dans la garde nationale soldée, puis dans le régiment de Rouergue avec l'épaulette de lieutenant, il se signala au siége de Thionville et à la bataille de Neerwinde où il était aide de camp du général Le Veneur. Arrêté un instant avec ce dernier, il fut sur la proposition de Carnot créé général de brigade, défendit Dunkerque contre les Anglais, et fut nommé commandant de l'armée de la Moselle. Il chassa les Autrichiens des lignes de Wissembourg, débloqua Landau et fit évacuer l'Alsace; mais s'étant attiré l'animadversion de Saint-Just, il fut envoyé à Nice, arrêté et transféré à Paris où il resta aux Carmes d'abord, puis à la Conciergerie jusqu'au 9 thermidor. Chargé à la fin de 1794 du commandement d'une des armées de l'Ouest, il déploya une habileté qui lui fit confier les deux armées de Cherbourg et de Brest. La pacification de La Jaunais (15 février 1795) mit fin à ses succès; mais, quelques mois après, les royalistes ayant repris les armes, et un corps d'émigrés ayant débarqué à Quiberon (juillet), Hoche l'écrasa, et placé à la tête des trois armées réunies sous le nom d'armée des Côtes-de-l'Océan, il sut par des mesures politiques aussi intelligentes que ses manœuvres stratégiques, détruire successivement les troupes de Stofflet et de Charette, qui furent pris et fusillés, et étouffer l'insurrection en Anjou, en Vendée, en Berry, en Bretagne, et le 15 juillet 1796 le Directoire put annoncer la pacification complète des provinces de l'Ouest. Hoche organisa ensuite et commanda contre l'Irlande une expédition que les tempêtes firent échouer (décembre), et à son retour fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse (février 1797). Le 18 avril il franchit le Rhin à Neuwied et en quatre jours gagna trois batailles. L'armistice de Léoben arrêta sa marche victorieuse. Après le coup d'État du 18 fructidor, on lui confia le commandement de l'armée d'Allemagne, mais il ne tarda pas à ressentir les atteintes d'une maladie de poitrine qui l'enleva rapidement. On a voulu, mais sans la moindre preuve, attribuer cette mort au poison. Ses restes sont déposés avec ceux de Marceau dans la forteresse de Petersberg. On lui fit à Paris des obsèques magnifiques.

HOCHHEIM, bourg du duché de Nassau, où le 6 janvier 1793 les Français furent battus par les Prussiens.

HOCHSTÆDT, sur la rive gauche du Danube, dans le duché de Neubourg, à 32 kil. d'Augsbourg. Trois batailles célèbres y ont été livrées. La première fut gagnée par Villars et l'électeur de Bavière, le 28 septembre 1703, sur le comte de Styrum, maréchal général des Impériaux. Dans la seconde (qui porte chez les Anglais le nom de Bleinheim) l'électeur de Bavière, Marsin et Tallard furent complétement défaits par Eugène et Marlborough. Enfin le 19 juin 1800, Moreau y remporta une victoire sur le général autrichien Kray.

HOCQUEVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Bec-de-Lièvre (Bretagne).

HOCQUET (Seigneurs du), branche de la famille de Taffin (Artois).

HOCQUINCOURT (Charles de MONCHI D'), maréchal de France, né en 1599, en Picardie, mort le 13 juin 1658. Maréchal de camp (1642), puis lieutenant général et gouverneur de Péronne, de Montdidier et de Roye, il commanda l'aile gauche de l'armée royale à la bataille de Rethel (décembre 1650) et le 5 janvier suivant fut créé maréchal de France. Défait à Blesneau par Condé (7 avril 1652), il fut nommé (1653) vice-roi de la Catalogne où il eut peu de succès, passa à l'armée de Flandre, et contribua (1654) à forcer les lignes espagnoles devant Arras. Mécontent de n'être plus employé l'année suivante, il quitta le service du roi et alla rejoindre Condé. Au siége de Dunkerque, il fut blessé mortellement dans une reconnaissance et expira quelques heures après.

HODAN (Seigneurs de), de la maison de Lannoy (Flandre).

HODE (La). Voy. LA MOTHE.

HODENC (Seigneurs d'), de la maison de Monchi.

HODENEAU, famille du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de Brevignon. (Voy. le registre II de l'Armorial de d'Hozier.)

HOEL I ou **RIOVAL**, duc des Bretons. Il parvint à reconquérir la Bretagne (513) dont les Frisons s'étaient emparés après la mort de son père, Budic, et mourut en 545. = HOEL II (désigné aussi sous les noms de Riguald, Rioval, Jona et Jean Reith), succéda (545) à son père Hoël Ier, et fut tué à la chasse par son frère Canao en 547. = HOEL III ou JUTHAEL, né en 560, succéda vers 594 à son père Judual, fut d'abord comte de Cornouailles et se rendit ensuite maître de Rennes et de la plus grande partie de la Bretagne. Il mourut en 612. = HOEL IV, fils naturel d'Alain Barbe-Torte, succéda (953) à son frère Drogon

dans le comté de Nantes et fut assassiné par Conan, comte de Rennes, vers 980. = HOEL V, fils d'Alain Pugnart, comte de Cornouailles, fut reconnu duc de Bretagne après la mort de Conan II, son beau-frère (1066). Il guerroya contre Eudon, fils du vicomte de Porhoët, et mourut le 13 avril 1084. = HOEL VI, fils de Mathilde, femme de Conan III, fut après la mort de celui-ci (1148) reconnu duc de Bretagne par les habitants de Nantes et de Quimper. Battu (1154) par son concurrent Eudes, il fut chassé par les Nantais en 1156.

HOËY (Jean de), peintre, mort à Fontainebleau le 7 septembre 1615. Il travailla à la décoration du palais de Fontainebleau ainsi que son fils Claude.

HOFF, ville de Prusse, où l'avant-veille de la bataille d'Eylau, les Russes furent battus par les Français, le 6 février 1807.

HOFFELIZE ou **HOFALISE.** Par lettres de Léopold, duc de Lorraine, en date du 16 juin 1726, les terres et seigneuries de Bainville et de Valfroicourt, en Lorraine (Vosges), furent unies et érigées en comté sous le nom de Hoffelize, en faveur de Marc-César de Hoffelize. — Celui-ci appartenait à une maison de Lorraine originaire du pays de Liège et d'où étaient sortis les seigneurs de Burthecourt et d'Obersini.

HOFFMAN (François-Benoît), auteur dramatique, critique, né à Nancy le 11 juillet 1760, mort à Paris le 25 août 1828. Son père était officier au service de l'Autriche. Il vint à Paris en 1784 et publia, l'année suivante, un recueil de poésies qui le fit remarquer. Il travailla longtemps pour le théâtre et fit jouer avec succès : *Phèdre* (1786) imitée d'Euripide : *Nephthé* (1789) ; *Médée*, opéras ; le *Roman d'une heure*, *Grimaldi*, comédies ; *Les Rendez-vous bourgeois*, opéra-comique, etc. Il rédigea pendant longtemps la critique littéraire du *Journal de l'Empire* (*Débats*). Ses *œuvres* ont été recueillies, 1828 et suiv. 10 vol. in-8.

HOGUE (La). Voy. HOUGUE.

HOGUETTE (Seigneurs de la), de la famille de Fortin (Normandie).

HOHENLINDEN, bourg de Bavière, à 28 kilomètres E. de Munich, où Moreau remporta une victoire complète sur l'archiduc Jean, le 3 décembre 1800. Le succès de la journée fut dû en partie à une habile manœuvre du général Richepanse. Les Impériaux perdirent 25 000 hommes, 100 pièces de canon et presque tous leurs bagages. 10 000 Français restèrent sur le champ de bataille.

HOIN (Claude), peintre, élève de Greuze, né en 1750 à Dijon, où il est mort en 1817. — Deux *Portraits* (musée de Dijon).

HOLBACH (Paul-Henri THIRY, baron d'), philosophe, associé étranger de l'Académie de Berlin, né en 1723 à Heidelsheim (grand-duché de Bade), mort à Paris le 21 janvier 1789. A la tête d'une grande fortune dont il fit un généreux usage, il vint jeune à Paris et ne tarda pas à grouper autour de lui les écrivains les plus illustres et surtout les plus libres penseurs du XVIIIe siècle. Outre divers ouvrages scientifiques qu'il a traduits de l'allemand, et beaucoup d'articles dans l'*Encyclopédie*, il a fait paraître un certain nombre d'écrits où il attaquait la religion chrétienne et professait ouvertement le matérialisme ; ce sont : *le Christianisme dévoilé*, 1767, publié sous le nom de Boulanger, l'auteur de l'*Antiquité dévoilée* ; *Esprit du Clergé*, 1767, brûlé par la main du bourreau en 1770 ; *De l'Imposture sacerdotale*, 1767 ; *le Système de la Nature*, 1770. Ce livre, réfuté par Voltaire à l'article *Dieu* du Dictionnaire philosophique, fut publié sous le pseudonyme de *Mirabaud*, *secrétaire perpétuel de l'Académie française ; le Bon Sens*, 1772, réimprimé souvent sous le nom du curé Meslier ; *le Système social*, 1773.

HOLLABRUNN, village d'Autriche, où le 10 juillet 1809 Masséna battit les Autrichiens.

HOLLANDE. Conquise par les armées françaises (1795), la Hollande, constituée à son tour en république, dut signer avec la France, le 16 mai 1795, un traité d'alliance offensive et défensive (voy. LA HAYE) qui en fit notre alliée fidèle. Mais ce rôle ne suffisait pas à l'ambition démesurée de Napoléon. Le 24 mai 1806, il força la république de conclure un traité par lequel la monarchie fut établie en Hollande, et Louis Bonaparte proclamé roi. L'indépendance que le nouveau monarque voulut garder vis-à-vis de son frère amena bientôt une profonde mésintelligence, qui s'accrut encore lorsque Louis eut été forcé de signer, le 10 mars 1810, un traité par lequel la Hollande s'engageait à interrompre toute espèce de relation avec l'Angleterre, et cédait à la France le Brabant hollandais, la Zélande et une partie de la Gueldre. Quelques mois plus tard, pour s'assurer mieux de l'exécution de ce traité qui ruinait la Hollande, Napoléon fit occuper Amsterdam. Louis abdiqua en faveur de son fils (3 juillet 1810) et s'enfuit en Autriche. Six jours après un décret impérial réunissait à l'empire français la Hollande, qui était divisée en huit départements. — Voy. plus haut, article FRANCE, p. 789, col. 2.

Cette annexion avait suscité dans le pays, contre le gouvernement impérial, une haine profonde ; aussi, quand commencèrent nos revers, la Hollande tout entière se souleva. Bulow entra dans Amsterdam le 24 novembre 1813 et rappela le stathouder Guillaume, qui, le 6 mars 1815, fut proclamé roi des Pays-Bas. En décembre 1813, il ne restait plus un seul de nos soldats en Hollande.

HOLLARD (Henri), naturaliste, professeur à la faculté de Poitiers, né à Lausanne en 1801, mort à Neuilly (Seine) le 26 décembre 1866. — *Manuel d'Anatomie générale*, 1827, in-18 ; *Nouveaux Éléments de Zoologie*, 1839, in-8° ; *De l'Homme et des races humaines*, 1853, in-18.

HOLMETIUS PAGUS, le pays de Houlme (Orne).

HOLNON (Seigneurs d'), de la maison d'Alès (Touraine).

HOMBELINE (La bienheureuse), sœur de saint Bernard, religieuse de Juilly, au diocèse de Langres, morte en 1141.

HOMBERG (Guillaume), chimiste, membre de l'Académie des sciences, premier médecin de Philippe, duc d'Orléans, né à Batavia le 8 janvier 1652, mort à Paris le 24 septembre 1715.

HOMBLIÈRES, *Humblariæ*, en Picardie (Aisne), abbaye de bénédictins, diocèse de Noyon. Ce fut une abbaye de filles jusqu'au milieu du IXe siècle.

HOMBOURG, petite ville de Lorraine (Moselle). Par lettres de janvier 1715, la seigneurie de Hombourg fut érigée en comté en faveur de J. Gustave de Malortie, seigneur de Boudeville.

HOMBRES-FIRMAS (Louis-Augustin, baron d'), naturaliste et agronome, né vers 1785 à Alais (Gard), où il est mort le 5 mars 1857.

HOMÈS (Seigneurs d'), de la famille de Milet.

HOMES (Seigneurs des), de la famille de Roquand (Comté-Venaissin).

HOMET (Seigneurs du), de la famille du chancelier Olivier.

HOMMAGE. La formule *foi et hommage*, acceptée presque universellement, est inexacte. C'étaient deux choses bien distinctes que la foi et l'hommage et qui ne s'adressaient pas à la même

personne. La foi était due par le sujet au prince, l'hommage par le vassal au suzerain. Ainsi le propriétaire libre, l'allodier, n'était point soumis à l'hommage; mais il dépendait d'un gouvernement, et en cette qualité il était obligé à la foi. De même l'évêque, qui n'était pas vassal du roi, ne lui prêtait que le *sacramentum fidelitatis* et non l'hommage. Les écrivains exacts du XIIIᵉ siècle n'ont jamais commis cette confusion, quand ils disaient : tenir à *fie* et hommage; *fie* était dans cette phrase la traduction de *feodum*, synonyme de fief. Plus tard on a pris *fie* pour *fe* (foi).

Réduit à ces termes, l'hommage (*hommagium, hominagium*) était la déclaration faite à une personne d'un rang hiérarchiquement supérieur qu'on était son homme; c'était un aveu de vassalité. Il s'accomplissait au moyen de certaines cérémonies qui étaient à peu près uniformes dans toute l'Europe. Elles consistaient d'abord dans une attitude humble que prenait le vassal; on lui ôtait son épée, on le déceignait, puis il se plaçait, la tête découverte et à genoux, devant le seigneur, lui mettait la main dans la main et lui parlait généralement de la manière suivante : Sire, je deviens votre homme et vous serai féal et loyal. Alors le suzerain le relevait en lui donnant l'accolade. D'où l'expression *devoir bouche et main* appliquée par les feudistes des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles à ce genre d'hommage. Le cérémonial était quelquefois plus simple; le vassal gardait son épée et restait debout; on lui lisait la formule, et il se contentait de répondre : Voire (vrai). On rédigeait à la suite de ces diverses formalités un acte par écrit destiné à constater leur accomplissement.

L'hommage devait se rendre dans le manoir principal du fief concédé, à moins de permission expresse, et en ce cas dans un lieu très-rapproché. Le serment devait être prêté au suzerain en personne. Mais les rois donnèrent l'exemple de se faire représenter; ils envoyaient à leur place leur chancelier, ou commettaient à cet effet leurs baillis ou sénéchaux (ce droit fut solennellemant consacré par arrêt du Parlement en 1316). Les autres suzerains en firent autant à partir du XIVᵉ siècle. Ce fut sans doute vers la même époque que s'introduisit pour le vassal la faculté de l'hommage fictif, dit *baiser de l'huis*. Il se présentait au château du seigneur, et, si celui-ci était absent, il grattait trois fois à la porte, baisait le verrou et récitait la formule, comme si le suzerain eût été présent.

L'hommage était dû à chaque mutation de vassal ou de suzerain. La seule différence entre ces deux cas consistait dans l'obligation pour le vassal de faire offre de prestation d'hommage dans les quarante jours de son entrée en possession, lorsque c'était en sa personne que s'opérait le changement, tandis que c'était au suzerain de requérir l'hommage quand il succédait au fief.

On distingua de bonne heure trois classes d'hommage, sous les noms d'hommage simple ou franc, d'hommage lige et d'hommage plane.

La différence qui séparait les deux premières était tirée du service militaire. En vertu de l'hommage franc ou ordinaire, qui est le plus ancien, le vassal s'engageait à servir le suzerain à la guerre quarante jours par an, à ses frais, mais dans la mouvance du fief seulement et avec la faculté de se faire représenter. Le système était bon à l'origine de la féodalité, lorsque les luttes à main armée avaient le caractère de querelles privées, qu'elles étaient courtes et peu onéreuses. La prolongation et l'importance des expéditions militaires engendrèrent les obligations de l'hommage lige par lequel le vassal était tenu à un service illimité dans le temps et quant au territoire, essentiellement personnel, et dont les dépenses restaient à sa charge. Aussi l'hommage lige n'a-t-il dominé que dans les pays où la guerre régnait en permanence; c'est ainsi qu'il formait la règle pour les Assises de Jérusalem. Il offrait d'ailleurs l'inconvénient sensible que le vassal lige ne pouvait prêter le même genre d'hommage pour un autre fief qu'en réservant les droits acquis au premier suzerain, en sorte que si cette réserve n'avait pas été faite, non-seulement le vassal avait manqué à ses obligations, mais encore il était astreint, lorsque la guerre éclatait entre ses deux suzerains, à suivre le parti du seigneur auquel il avait fait hommage lige sans réserve, conséquence désastreuse pour le régime des fiefs. (Établissements de Jérusalem, ch. XCVII-CCXIV.) En France les concessions féodales faites sous la condition d'hommage lige, rares ou fréquentes suivant les époques, avaient fini par n'être plus en usage. Les jurisconsultes du XVIᵉ siècle crurent même qu'en raison des exigences étroites auxquelles il soumettait les vassaux, cet hommage ne pouvait et n'avait pu être rendu qu'au roi. Mais ils obéissaient en cela à une préoccupation politique, tout à fait en désaccord avec les données les plus certaines de l'histoire.

On n'est pas d'accord sur le caractère de l'hommage plane (*hommagium planum*). On ne sait au juste à quelles obligations il donnait naissance. Hommage simple, suivant Brussel, il offrait cette particularité qu'il n'entraînait qu'un service, celui de la fiance (*fiducia*), l'obligation de donner conseil. Une opinion plus généralement adoptée ne veut y voir que le nom donné dans deux ou trois provinces à l'hommage ordinaire. Enfin pour Du Cange, l'hommage plane est celui qui ne contient pas le serment de féauté, la foi; il avait lieu quand le vassal n'était point le sujet du prince, ce qui pouvait se présenter sur la frontière, dans les provinces d'Empire, par exemple.

Une des dernières cérémonies d'hommage qui se soient accomplies solennellement en France est celle à laquelle la cour de Louis XIV assista en 1699, lorsque le duc de Lorraine vint déclarer sa vassalité à l'égard de ce prince pour son duché de Bar. Saint-Simon en rapporte les plus minutieux détails, d'où il résulte qu'on suivit en cette circonstance le cérémonial de l'hommage lige mélangé avec les formes du baiser de l'huis.

Ce fut souvent l'objet de vives discussions entre les suzerains et leurs vassaux que le point de savoir si ceux-ci devaient l'hommage simple ou l'hommage lige, particulièrement à propos des grands fiefs de la couronne (ducs de Bretagne) pour lesquels la solution devenait de plus en plus importante.

HOMMAIRE DE HELL (Ignace-Xavier MORAND), géologue et voyageur, né à Altkirch (Haut-Rhin) le 24 novembre 1812, mort à Ispahan (Perse) le 29 août 1848. On a de lui, outre divers Mémoires envoyés à l'Académie des sciences : *Résumé d'un voyage à la mer Caspienne*, et une Relation de ses voyages, 3 vol. in-8°, dont les deux premiers ont été rédigés par sa femme, qui l'avait accompagné dans ses lointaines excursions.

HOMME (Seigneurs du), de la maison de Le Veneur (Normandie).

HOMME CIVIL (L'), pseudonyme de Marin.

HOMME D'ARMES. Au XVᵉ siècle on donna exclusivement ce nom au cavalier noble. A cette époque, chaque homme d'armes *estoffé* était accompagné d'au moins trois hommes armés, à cheval, et quelquefois de six.

HOMMES DE CORPS. La condition des hommes et femmes de corps consistait dans une servitude personnelle, au lieu que le servage ordi-

naire résultait de l'occupation de certains héritages, à la culture desquels les main-mortables étaient attachés. Beaumanoir, en son chapitre XLV, rapporte à trois causes principales l'origine de ce genre d'esclavage contre lequel il fait valoir les droits de la nature, savoir : la désobéissance aux réquisitions féodales de l'host, la vente volontaire pour cause de pauvreté et la dévotion de maintes personnes qui se donnaient, suivant ses paroles, eux, leurs choses et leurs hoirs aux saints et aux saintes, donation que le receveur des églises avait soin de coucher par écrit, en sorte que *ce qui premièrement fut fait par cause de bonne foi est tourné en dommage et villenie aux héritiers.* — Voy. OBNOXIATION, SERFS.

HOMMET ou **HOUMET** (Le), terre et seigneurie de Normandie (Manche), qui appartint successivement aux maisons d'Harcourt, de Longueville et aux marquis de Canisy, issus de la maison de Carbonel.

HOMME VIVANT ET MOURANT, HOMME CONFISQUANT. Au moyen de l'*amortissement*, on avait pu concéder aux personnes morales le droit de tenir fief. Mais le caractère de ces corporations aurait privé le seigneur de certains droits qui lui revenaient à des intervalles plus ou moins éloignés, quand les fiefs appartenaient à des roturiers. La mort qui, en ouvrant la succession de ces derniers, donnait naissance au *relief*, ou au *quint*, n'arrivait jamais pour les autres. Afin d'ouvrir contre elle des droits de mutation, on eut l'idée de représenter la corporation, l'abbaye par exemple, par un individu qui prêtait hommage au suzerain, et dans laquelle elle se personnifiait au point qu'à sa mort, l'abbaye même semblait mourir et devait payer les droits de mutation. Le rôle de cet individu lui fit donner le nom d'*homme vivant et mourant.*

Quelques coutumes allèrent plus loin. Certains délits du vassal ayant pour conséquence la *commise* du fief, elles ne voulurent pas que cette chance fût enlevée au suzerain; elles attachèrent au fief amorti un *homme confisquant*, c'est-à-dire une personne dont les méfaits étaient réputés l'œuvre du corps moral lui-même et pouvaient entraîner la commise. Mais toutes ces précautions furent insuffisantes contre les établissements religieux, qui échappèrent de plus en plus à la suprématie féodale.

HOMMEY (Jacques), moine augustin, érudit, historien, né en 1643 à Séez (Orne), mort à Angers le 18 octobre 1712. — *Milleloquium S. Gregorii*, 1683, in-fol.; *Diarium Europæum historico-litterarium*, espèce de journal politique.

HONCE (La), abbaye de prémontrés, dans le pays de Labourd (Basses-Pyrénées), diocèse de Bayonne.

HONCOURT ou **HUGESHOFFEN**, *Hugonis Curia*, abbaye de bénédictins, en Alsace (Bas-Rhin), qui fut réunie à l'abbaye de filles d'Andlau.

HONDIS, famille de Provence, originaire de Naples. D'elle sont sortis les seigneurs d'Alons. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

HONESTE ou **HONET** (S.), *Honestus*, prêtre de Toulouse, martyr au IIIe siècle. Sa fête, le 12 juillet.

HONFLEUR, ville maritime de Normandie (Calvados). Saccagée par Edouard III en 1346, puis par Henri VI, elle fut reprise par Dunois le 18 février 1450. — Elle se rendit à Henri IV en 1590, et peu après retomba au pouvoir des Ligueurs qui la gardèrent jusqu'au 5 juin 1594.

BIBLIOGRAPHIE : Thomas, *Histoire de Honfleur*, 1840, in-8°.

HONGRE (Etienne le), sculpteur, élève de Jacques Sarrazin, membre de l'Académie (1667), né en 1628 à Paris, où il mourut le 28 avril 1690. — Divers bas-reliefs et statues dans les jardins de Versailles. = Son frère, LOUIS, peintre ordinaire du roi, né vers 1631 à Paris, où il est mort le 8 novembre 1683.

HONGRIEURS. C'était le nom que l'on donnait aux fabricants ou aux marchands de cuir de Hongrie.

HONGROIS. Ce fut en 910 que les Magyares, qui environ vingt ans auparavant avaient envahi la Hongrie, firent leur apparition en France. Ils s'avancèrent alors dans la Lorraine, qu'ils dévastèrent. Ils reparurent en 917, en 922 et en 923, où ils furent battus par le comte de Toulouse. En 926, ils saccagèrent Verdun et s'approchèrent de Reims. Ils recommencèrent leurs invasions en 935 et les renouvelèrent les années suivantes. La Flandre, la Bourgogne, la Champagne, l'Aquitaine furent parcourues par ces terribles visiteurs qui ne laissaient derrière eux que des ruines. Leur dernière apparition eut lieu en 954. (Voy. Dussieux, *Histoire des invasions des Hongrois*, 1839, in-8°.)

HONGUEMARRE (Seigneurs de), de la maison de Toustain (Normandie).

HONNECOURT, bourg de Picardie (Nord), où le maréchal de Gramont fut défait complétement par les Espagnols le 26 mai 1642.

Honnecourt possédait une abbaye de bénédictins, dépendant du diocèse de Cambrai.

HONNECOURT (Seigneurs de), de la maison de Torote (Picardie).

HONNEUR (Chevalier d'). Voy. CHEVALIER ÈS LOIS.

HONNEURS. On appelait *honneurs*, au moyen âge, les bénéfices laïques et ecclésiastiques, les dignités du clergé, les fiefs, et aussi les droits d'aveux et des lods et ventes. — On donnait aussi ce nom aux principales pièces qui servaient dans les cérémonies solennelles, comme le crêmeau, les cierges, le pain, le vin, etc.; aux sacres des rois, des évêques, aux baptêmes, etc.; comme l'écu, le timbre, l'épée, les gantelets, les éperons dorés, le pennon, la bannière, etc., dans les funérailles. — Les *honneurs du Louvre* étaient les priviléges attachés à certaines dignités ou charges, comme d'entrer au Louvre en carrosse, d'avoir le tabouret chez la reine, etc.

HONORAT, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Pourcioux. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

HONORAT (S.), archevêque d'Arles, fondateur du monastère de Lérins, né, à ce que l'on croit, dans la Gaule Belgique, mort le 14 ou le 15 janvier 429. = — (S.), évêque de Marseille, né dans la première moitié du Ve siècle, mort après 492.

HONORÉ (S.), *Honoratus*, évêque d'Amiens au VIe et au VIIe siècle. Sa fête, le 16 mai.

HONORÉ (Charles-Honoré-REMY, dit), auteur dramatique, né à Paris en 1793, mort en mars 1858.

HONORÉ d'*Autun*, théologien, mort après 1130.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Blaise VAUXELLE, dit le P.), carme, théologien, né à Limoges le 4 juillet 1651, mort à Lille en 1729.

HONORINE (Ste), vierge et martyre du IIIe ou du IVe siècle. Sa fête, le 28 février.

HONTAN (Le baron de la), pseudonyme de Gueudeville.

HONVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Hallot (Normandie).

HOOGLÈDE, petite ville du Brabant méridional où, le 13 juin 1794, Clairfayt fut battu par Pichegru.

HOONDSCHOOTE, petite ville du département du Nord qui paraît avoir été fondée vers le xe siècle. Elle fut incendiée en 1383 lors de l'expédition de Charles VI en Flandre, dévastée par les Français en 1558, et brûlée par les Hollandais en 1708.

Ce fut sous ses murs qu'en 1793, après trois jours de combat (6-8 septembre), le général Houchard remporta sur les coalisés commandés par le duc d'York, le maréchal Freytag et le prince d'Orange, une victoire qui délivra Dunkerque.

HÔPITAL. Voy. HOSPITAL.

HÔPITAUX, HOSPICES. Les premiers hôpitaux que l'on construisit au moyen âge, le furent presque partout à côté des églises et des monastères. On les appelait *Maison-Dieu*, *Hôtel-Dieu*. On y recevait les malades, les pauvres, les pèlerins. Puis des ordres religieux se consacrèrent exclusivement au service de ces établissements. « La fondation des hôpitaux, dit Richard (*Analyse des Conciles*, art. Hôpital), n'est pas moins ancienne que l'affectation des biens fixes à l'église. Quelques-unes de ces maisons furent fondées avec exemption de la juridiction des ordinaires, et d'autres à titre de bénéfice ecclésiastique; d'où vient la distinction des hôpitaux qui forment de vrais bénéfices avec administration temporelle, spirituelle et perpétuelle par des ecclésiastiques titulaires, d'avec les hôpitaux qui, n'étant pas régis par des ecclésiastiques, ni fondés par les évêques, forment un établissement purement laïcal, où l'évêque n'a qu'un droit de visite, comme s'agissant d'une œuvre pie. Le concile de Vienne (1311) défendit de plus donner les hôpitaux en titre de bénéfices à des clercs séculiers, et ordonna que ce seraient des laïques capables et solvables qui les administreraient. Ce décret a été confirmé par le concile de Trente. » Depuis lors l'administration des hôpitaux est restée entre les mains des laïques. — Voici l'indication des principaux édits, ordonnances, déclarations, etc., concernant les hôpitaux à partir du xvie siècle. — 19 décembre 1543, édit attribuant aux baillis, sénéchaux et autres juges la surveillance de l'administration des hôpitaux et maladreries, avec faculté de remplacer les administrateurs. — 15 janvier 1545, édit sur l'administration des hôpitaux et les comptes à rendre par lès administrateurs. — 20 juin 1546, décret réglementaire pour la réforme des hôpitaux. — 26 février 1546, édit qui enjoint aux baillis, sénéchaux et autres juges d'établir dans les hôpitaux de leur ressort des commissaires administrateurs, et qui attribue à ceux-ci la connaissance des procès en cette matière. — 12 février 1553, édit qui règle l'emploi des revenus des hôpitaux. — 25 juil. 1560, édit sur l'administration des hôpitaux, maisons-Dieu, maladreries, aumôneries et léproseries. — 20 janvier 1577, déclaration pour la reddition des comptes des maladreries et hôpitaux. — Février 1580, les prélats et ecclésiastiques, qui ont droit de pourvoir à l'administration des hôpitaux, continueront à en être chargés. — 8 février 1593, déclaration pour l'établissement des administrateurs des hôpitaux. — 18 décembre 1599, commission pour la réforme des hôpitaux. — Juin 1606, édit pour l'administration des hôpitaux. — 22 avril 1656, déclaration portant que les compagnons qui épouseront des enfants orphelins de l'hôpital de la Miséricorde, seront reçus maîtres de leurs métiers. — Juin 1662, édit portant qu'il sera établi un hôpital en chaque ville et bourg du royaume pour les pauvres malades, mendiants et orphelins. — 23 mars 1680, règlement général pour l'administration de l'hôpital général de Paris. — 12 décembre 1698, règlement sur l'administration des hôpitaux. — 17 août 1767, création d'une commission pour l'amélioration des hôpitaux de Paris. — Janvier 1780, édit concernant la vente des immeubles des hôpitaux du royaume, et le remploi des deniers. — 22 juin 1787, établissement de quatre nouveaux hôpitaux à Paris. — 5 juillet 1788, arrêt du Conseil qui maintient les hôpitaux dans leurs franchises et immunités.

Pour compléter ces courts renseignements, voici la liste des hôpitaux et hospices qui existaient à Paris en 1779.

Hôtel-Dieu, fondé, suivant une tradition peu certaine, par saint Landri, huitième évêque de Paris. — *Hôpital général* ou *Salpêtrière*, créé par une ordonnance royale du 27 avril 1656 et ouvert le 7 mai 1657. — *Hôpital des Incurables*, fondé en 1637 par le cardinal de la Rochefoucauld. — *Hôpital des Petites-Maisons*, fondé en 1497, sous le titre de *Maladrerie Saint-Germain*, pour le traitement des malades atteints de la syphilis. En 1557, il fut uniquement destiné aux pauvres infirmes, aux femmes épileptiques et aux fous. — *Hôpital de la Santé* ou *de Sainte-Anne* (près de Gentilly), fondé en 1652 par Anne d'Autriche. — *Hôpital de Saint-Louis*, commencé en 1607, terminé en 1611. — *Hôpital du Saint-Nom de Jésus*, fondé par saint Vincent de Paul, près de l'église Saint-Laurent. — *Hôpital de la Charité des hommes*, rue des Saints-Pères. — *Hôpital des convalescents de la Charité*, rue du Bac, fondé en 1642. — *Hôpital des Quinze-Vingts*, fondé par saint Louis vers 1260 pour trois cents aveugles. — *Hôpital de Saint-Gervais* ou *de Sainte-Anastasie*, fondé en 1171. On y donnait pendant trois jours l'hospitalité à tous les hommes qui se présentaient. Ces quatre derniers hôpitaux étaient destinés aux hommes.

Maison des hospitalières de la Miséricorde de Jésus, rue Mouffetard, fondée vers 1656. On y était reçu en payant. — *Maison des hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve*, rue de Sèvres. — *Hôpital de Notre-Dame*, place Royale, fondé en 1624 par Françoise de la Croix. — *Maison des hospitalières de la Roquette*, faubourg Saint-Antoine, fondée vers 1650. On y était reçu en payant. — *Hôpital des Haudriettes*, fondé en 1306 par Et. Haudri. En 1622, il fut transféré rue Saint-Honoré. — *Hôpital* ou *Hospice des huit Femmes veuves*, rue Saint-Sauveur, fondé en 1425 par J. Chenard. Ces six hôpitaux étaient uniquement destinés aux femmes et aux filles.

Hôpital de la Pitié, faubourg Saint-Marceau. — *Hôpital des Enfants-Rouges*, fondé par Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier. On y recevait de petits garçons qui y étaient élevés. Il fut supprimé en mai 1772, et les enfants qu'il renfermait furent transférés aux Enfants-Trouvés.

Hôpital de l'Enfant-Jésus, fondé par Marie-Leczinska pour trente jeunes demoiselles de condition. — *Hôpital de N.-D. de Miséricorde* ou *les Cent filles*, fondé en 1624 par Ant. Seguier, pour cent pauvres filles orphelines. — *Hôpital de Sainte-Catherine*, rue Saint-Denis. On y donnait pendant trois jours l'hospitalité aux femmes ou filles qui désiraient entrer en condition. — *Maison des orphelines du Saint Enfant Jésus et de la Mère de Pureté*, fondée vers 1600, près de la rue des Postes. — *Hôpital des Enfants trouvés*, rue du faubourg Saint-Antoine, fondé en 1670. Il avait une succursale vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu. — *Maison des orphelines de la Mère de Dieu*, rue du Vieux-Colombier. — *Hôpital du Saint-Esprit*, pour les orphelins, place de Grève, fondé en 1326. — *Hôpital de la Trinité*, pour les orphelins, rue Saint-Denis, fondé vers la fin du xiie siècle.

Outre ces hôpitaux et hospices, il y avait des

maisons de secours et de charité, des maisons de santé, etc.

HOQUETONS DU ROI. Voy. GARDES DE LA PRÉVÔTÉ.

HORBOURG, village de la Haute-Alsace (Haut-Rhin), avec titre de comté.

HOREL (Jacob du), pseudonyme du P. Isnard.

HORGNE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

HORLOGERS. Les horlogers ou orlogeurs, comme on les appelait anciennement, formaient à Paris une communauté à qui des statuts avaient été donnés en 1483. Ces statuts furent confirmés et modifiés plusieurs fois de 1544 à 1719, et ont été imprimés 1752, in-4°. En 1643, un arrêt du Conseil en date du 8 mai régla un différend qui s'était élevé entre les horlogers et les orfévres, et autorisa les premiers à vendre toutes sorte de boîtes en or ou argent. — L'apprentissage était de huit ans; le brevet coûtait 54 livres et la maîtrise 900, avec chef d'œuvre. Le patron était saint Eloi. En 1779, ils étaient au nombre de cent soixante-quinze.

HORNACEUS, Hornoy (Somme).

HORNE (D. R. de), médecin, mort après 1788.

HORNENSIS. Voy. QUARTENSIS.

HORRES (Seigneurs d'), branche de la maison de Cambis (Provence).

HORT-DIEU (L'), *Hortus Dei*, petit pays des Cévennes.

HORTENSE. Voy. BONAPARTE (Louis).

HORTENSIUS (Jean DESJARDINS, en latin), médecin de François Ier, professeur de médecine à la Faculté de Paris, né en Picardie, mort en 1547.

HORTES en Languedoc (Seigneurs d'), de la famille de Fortia (Provence).

HORTHEMELS (Frédéric), graveur, fils d'un libraire de Paris, né dans cette ville en 1688. Il a beaucoup et habilement gravé d'après les Vénitiens. = MARIE ANNE, sœur du précédent, graveur, née en 1682 à Paris, où elle est morte le 24 mars 1727. Elle avait épousé en secondes noces Nicolas-Henri Tardieu. = LOUISE-MADELEINE, sœur de la précédente, graveur, née en 1686 à Paris, où elle est morte le 4 octobre 1767. Elle avait épousé en 1713 le graveur Charles-Nicolas Cochin. On a d'elle de nombreuses planches d'après Poussin, Lebrun, Coypel, Corneille, etc. = MARIE-NICOLLE, sœur des précédentes, graveur et peintre, née à Paris le 17 octobre 1689, morte après 1745. Elle se maria au peintre Alexis-Simon Belle, dont elle a gravé plusieurs tableaux.

HORTIBONUS (Is.), pseudonyme d'Is. Casaubon.

HOSDENCUM, Houdan (Seine-et-Oise).

HOSPICE ou **SOSPIS** (S.), *Hospitius*, reclus en Provence, mort le 21 mai 581. Sa fête, le 25 mai.

HOSPICES. Voy. HÔPITAUX.

HOSPITAL ou **HÔPITAL**, maison qui remonte à François de l'Hôpital, clerc des arbalétriers du roi, vivant en 1329. D'elle sont sortis les seigneurs de Soisy-aux-Loges ou de Choisy, de Nogent-en-Brie, de Vitry, de Sainte-Mesme, de Vaux, de Cordoux, d'Omer, de Montigny, de Rosnay, de Menneville, du Hallier et de Chateauvillain. Armes : *de gueules au coq d'argent, crêté, membré, becqué d'or, ayant au col un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartiennent les deux personnages suivants :

HOSPITAL (François du HALLIER, dit le maréchal de l'), maréchal de France, né en 1583, mort à Paris le 20 avril 1660. Il était fils du marquis de Vitry et frère du maréchal de Vitry. (Voy. VITRY.) Grâce à la faveur dont celui-ci jouissait à la cour et à la part que lui-même prit au meurtre de Concini, il avança rapidement. Maréchal de camp (1622), il se distingua dans les guerres de la Rochelle, de Savoie et de Lorraine, fut nommé (1637) lieutenant général, et contribua à la conquête de la Lorraine et à la prise d'Arras. Créé maréchal de France (1643), conseiller d'honneur au Parlement, gouverneur de Paris (1650), de Champagne (1655) et ministre d'Etat (1652), il servit fidèlement le roi pendant la Fronde. Il avait épousé en premières noces Charlotte des Essarts, maîtresse de Henri IV, et en secondes noces (1653) Marie Mignot, veuve d'un sieur Desportes, receveur général du Dauphiné. Sur lui et sur elle on peut consulter Tallemant des Réaux.

HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine, marquis de SAINTE-MESME, dit le marquis de l'), célèbre géomètre, membre de l'Académie des sciences (1692), né à Paris en 1661, mort le 2 février 1704. Il est le premier en France qui se soit occupé de l'analyse infinitésimale. On a de lui : *Analyse des infiniment petits pour l'intelligence des lignes courbes*, 1696 et 1715, in-4°; *Traité analytique des sections coniques*, 1707, in-4°.

HOSPITAL (Michel de l'), célèbre homme d'Etat, poëte latin, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme) vers 1507, mort à Bellébat (Seine-et-Oise) le 13 mars 1573. Son père, Jean, médecin du connétable de Bourbon, ayant suivi le parti de celui-ci, Michel fut emprisonné quelque temps (1522 ou 1523), puis il passa en Italie où il continua ses études de droit et fut auditeur de rote à Rome. Rentré en France au bout de plusieurs années, il devint, par son mariage avec la fille du lieutenant criminel Morin, conseiller au Parlement de Paris (1537) et fut envoyé en mission auprès du concile général qui avait quitté Trente pour Bologne (1547-1548). Nommé par Marguerite, fille de François Ier, président de son conseil, puis chancelier de Berry, il devint ensuite maître des requêtes (1553), surintendant des finances et premier président de la chambre des comptes (1554), et enfin chancelier de France (mars 1560). Les temps étaient difficiles; aux disputes théologiques succédèrent bientôt les guerres de religion, et l'Hospital essaya de prêcher aux uns la tolérance, aux autres la soumission. Ses efforts ne furent pas tous inutiles, et il déploya une grande fermeté pour faire exécuter les divers édits de pacification rendus en faveur des réformés, auxquels du reste appartenait une partie de sa famille et, entre autres, sa femme qui ne retourna au catholicisme qu'en 1585. Le chancelier, que d'Aubigné accuse à tort d'avoir pris quelque part à la conjuration d'Amboise, refusa de signer l'arrêt qui condamnait à mort le prince de Condé que sauva la mort de François II (1560). Ce fut en grande partie à lui que l'on dut la réunion des notables à Fontainebleau, des Etats généraux à Orléans (1560) et à Saint-Germain (1561), le colloque de Poissy, et la publication de nombreuses ordonnances qui opérèrent d'utiles reformes et parmi lesquelles il faut distinguer l'*édit des secondes noces*, l'ordonnance dite *d'Orléans* et plus tard (1566) celle de Moulins, la plus importante de toutes. La haine que lui portaient les Guise et les catholiques le décida à quitter la cour en 1568. Les sceaux lui furent alors enlevés, mais ce ne fut que le 1er février 1573 qu'on le força de donner sa démission de chancelier dont il conserva les honneurs et les appointements jusqu'à sa mort, qui arriva six semaines après. — Les œuvres complètes de l'Hospital ont été publiées par Dufey (de l'Yonne) 1824, 5 vol. in-8°. Ses poésies latines éditées d'abord, 1585, in-fol., puis d'une manière plus com-

plète, 1732, in-8°, ont été traduites par l'abbé Coupé, 1778, 2 vol. in-8°, et par M. Bandy de Nalèche, 1857, in-18. Il ne laissa qu'une fille, mariée à Nicolas Hurault, seigneur de Bellébat, dont les enfants prirent le nom de l'Hospital. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) = Michel HURAULT DE L'HOSPITAL, petit-fils du chancelier, conseiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes, écrivain politique, mort en 1592.

HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM. Voy. MALTE (Ordre de).

HOST. Voy. SERVICE, HOMMAGE-LIGE.

HOSTAGER, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de la Grand-Bastide et de Courmes. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

HOSTALRICH, ville de Catalogne qui fut prise d'assaut par une brigade italienne à la fin d'octobre 1809. La forteresse, bloquée quelques mois plus tard, tomba en notre pouvoir le 12 mai 1810. — La ville avait été prise par le maréchal de Noailles le 20 juillet 1694.

HOSTE (Le P. Paul), jésuite, ingénieur naval, mathématicien, né en 1652 à Pont-de-Veyle (Ain), mort à Toulon le 23 février 1700. — *Traité des signaux et évolutions navales*, 1696, in-4°; l'*Art des armées navales*, 1697 et 1727, in-fol.; *Théorie de la construction des vaisseaux*, 1697, in-fol.

HOSTEDUNUM, AUGUSTODUNUM, Autun.

HOSTEL (Comtes d'), branche de la maison de Choiseul. = —, de la maison de Béthune-Sully.

HOSTON, maison de l'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Frezignies et de Fontaine.

HOSTUN. Par lettres de mars 1712, le marquisat de la Baume-d'Hostun, en Dauphiné (Drôme), fut érigé en duché sous le nom d'Hostun, en faveur de Camille d'Hostun, comte de Tallart, maréchal de France, dont le fils, Marie-Joseph, duc d'Hostun, obtint en mars 1715 des lettres d'érection de ce duché en pairie. La maison d'Hostun a produit les seigneurs de la Baume-d'Hostun, de Claveson, de Mercurol, les comtes de Verdun, les comtes de Gadagne et les comtes de Tallart devenus ducs d'Hostun. Armes : *de gueules à la croix engrelée d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

HÔTEL (Seigneurs d'), de la maison de Béraud (Languedoc). = —, de la maison de Billy (Soissonnais).

HÔTES. Sous le régime feodal, les hôtes (*hospites*) formaient avec les colliberts et au-dessus d'eux une classe intermédiaire entre les hommes libres et les serfs. C'étaient des espèces de fermiers occupant une tenure et vivant de ses produits moyennant une redevance. Ils étaient de plus soumis à la taille, et le seigneur pouvait leur faire garder sa personne et sa maison. Mais entre eux et lui il y avait un contrat : ils n'étaient pas irrévocablement attachés à la terre, ils étaient libres de se retirer et le seigneur était maître de les congédier conformément aux stipulations intervenues. Il n'y avait donc pas sur ces derniers de la part de celui-ci un droit de propriété absolue et indéfinie, comme cela avait lieu pour les serfs, mais seulement un droit à des revenus temporaires et déterminés. Sans doute on trouve des pièces qui constatent des aliénations d'hôtes; c'est ainsi que le cartulaire de Saint-Père nous montre Étienne de Poix donnant aux moines de cette abbaye la part pour moitié qu'il avait avec le roi à Liancourt dans la possession de quatre hôtes ; mais cette donation s'appliquait à la tenure, au droit qu'avaient ces hôtes de jouir d'un arpent de terre moyennant trois sous six deniers de cens, et non aux hôtes considérés comme personnes. Il faut en dire autant de tous les actes analogues ; et c'est à tort, suivant nous, que Du Cange paraît les avoir confondus avec les *masonyers*, sorte de colons tenus de résider dans une manse dont ils avaient la possession et à raison de laquelle ils payaient au maître un cens dit *masonage*. Cela est si vrai que les hôtes étaient parfois désignés sous le terme de francs-hôtes (Beaumanoir, ch. XXXII), dans le territoire de Clermont en Beauvoisis, par exemple, où le comte Raoul avait accordé à cri public l'exemption de toutes servitudes à quiconque viendrait s'y établir, et ce moyennant le payement d'un cens minime.

HOTMAN (François), célèbre jurisconsulte, écrivain politique, antiquaire, né à Paris le 23 août 1524, mort à Bâle le 12 février 1590. Il embrassa la réforme en 1547, fut d'abord professeur de belles-lettres à Lausanne, puis professeur de droit civil à Strasbourg (1566), prit part à la conjuration d'Amboise (1560), fut attaché à une ambassade envoyée par Strasbourg à l'électeur palatin, près duquel il se livra à des intrigues peu honorables, et devint maître des requêtes d'Antoine de Navarre. Nommé par l'évêque de Valence Montluc, professeur de droit à l'Université de cette ville, il alla ensuite professer à Bourges (1567) d'où une émeute le chassa; fut, grâce à l'Hospital, nommé historiographe du roi, professa de nouveau à Bourges, et après la Saint-Barthélemy se réfugia à Genève où il devint (1573) professeur de droit romain. Il passa ensuite à Bâle (1579), revint à Genève (1584), et retourna mourir à Bâle. Il a laissé de nombreux ouvrages de droit, de controverse et d'érudition, des pamphlets, etc. Nous citerons seulement : *Epistre envoyée au tigre de la France*, in-8°; vigoureux libelle contre le cardinal de Lorraine, écrit après la conjuration d'Amboise, et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Paris; *Franco-Gallia*, 1573, in-8°, souvent réimprimé : Hotman y soutient la thèse que la souveraineté nationale avait toujours été exercée en France par un grand conseil national; *De furoribus gallicis*, 1573, in-12 ; *Antiquitatum romanarum libri V*, 1584, 1585, in-8° ; *Brutum fulmen papæ Sixti V adversum Henricum regem Navarræ*, 1585, in-8°, souvent réimprimé; *Consolatio e Sacris Litteris*, 1593, in-8°. Les œuvres d'Hotman ont été réunies, 1599-1601, 3 vol. in-fol. ; sa correspondance et celle de son fils Jean a été publiée en 1700 et 1730, in-4°, et il existe de leurs lettres dans un grand nombre de bibliothèques de l'Europe. = ANTOINE, frère du précédent, jurisconsulte, avocat général près le Parlement de Paris pendant la Ligue, né vers 1525, mort en 1596. = JEAN, fils de François, négociateur et écrivain, né à Lausanne en 1552, mort le 26 janvier 1636. Maître des requêtes de l'hôtel de Henri de Navarre, il remplit avec succès près des souverains protestants d'Allemagne plusieurs missions dont il fut chargé par ce prince et par Louis XIII. — Divers écrits insérés dans les *Opuscules françoises des Hotmans* (1616, in-8°), et *De la charge et dignité de l'ambassadeur*, 1604, in-8°.

HOTOT, nom de deux maisons de Normandie. L'une, du pays de Caux, s'est éteinte vers le XVe siècle. L'autre, du pays d'Auge, a produit les seigneurs de la Motte.

HOTOT (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

HOU (Ste), *Hoyldis*, *Hothildis*, vierge et martyre vers la fin du Ve siècle. Sa fête, le 30 avril.

HOUARD (David), jurisconsulte, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1785), né à Dieppe le 26 février 1725, mort à Abbeville le 15 décembre 1802.

HOUASSE (René-Antoine), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1673), né vers 1644, mort

le 27 mai 1710. Les appartements de Versailles possèdent plusieurs morceaux exécutés par lui. — Son *portrait* (musée de Grenoble). = MICHEL-ANGE, fils du précédent, peintre d'histoire, membre de l'Académie (1707), né vers 1680, mort le 30 septembre 1730.

HOUBIGANT (Charles-François), oratorien, savant hébraïsant, né en 1686, à Paris, où il est mort le 31 octobre 1783.

HOUDETOT, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Colomby, du Boisgribout, d'Auffay-la-Malet, du Verger, de Herville, de Veauville, d'Onveville, de Fontaines-le-Châtel, d'Aluinbusc, de Grosmesnil et de Lalande. Armes : *d'argent à la bande d'azur diaprée d'or avec un lion d'or dans le cercle du milieu.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)—La seigneurie de Houdetot fut érigée en marquisat par lettres de juin 1724, en faveur de Charles de Houdetot, seigneur de Grainbouville.

HOUDETOT (Robert de), grand maître des arbalétriers de France (1344), mort en 1358. = Charles, marquis de HOUDETOT, lieutenant général, mort à Paris le 5 juin 1748 à soixante-treize ans. = Claude-Constance, comte de HOUDETOT, lieutenant général, né en 1724, mort en 1806. = Sa femme, Elisabeth-Françoise-Sophie de LA LIVE DE BELLEGARDE, née vers 1730, morte le 22 juin 1813. Elle est connue par sa longue liaison avec Saint-Lambert et ses relations avec Rousseau, qui en a beaucoup parlé dans ses *Confessions.* = Son petit-fils, Frédéric-Christophe, comte de HOUDETOT, administrateur, pair de France (1819), membre de l'Académie des beaux-arts (1841), né à Paris le 16 mai 1778, mort le 5 mai 1859. Il fut préfet sous l'Empire et à la seconde Restauration.

HOUDON (Jean-Antoine), célèbre sculpteur, élève de Michel-Ange Slodtz, né à Versailles le 20 mars 1741, mort à Paris le 16 juillet 1828. A seize ans, il remporta le grand prix de sculpture pour un bas-relief représentant *la reine de Saba apportant des présents à Salomon.* Il ne partit cependant que trois ans après pour Rome, où il resta dix ans (1760-1770). Là, son heureux génie se développa devant les précieux restes de l'antiquité que les fouilles d'Herculanum venaient de multiplier encore. Il y fit l'une de ses meilleures statues, le saint Bruno qui donna lieu à la réflexion spirituelle de Clément XIV : « Il parlerait, si la règle de son ordre ne le lui défendait.» De retour en France, Houdon, dès l'exposition de 1771, se plaça au premier rang. Ses statues de *Morphée*, de *Diane*, de *Voltaire*, de *Tourville*, sa *Baigneuse*, sa *Nayade*, une *Vestale* et *la Frileuse*, furent pour lui d'éclatants succès. Mais ce fut surtout dans les portraits qu'il surpassa tous ses rivaux. Avant la Révolution, parmi le grand nombre de bustes qu'il exécuta, on cite ceux de Diderot, Turgot, Molière, J. J. Rousseau, Franklin, Voltaire, Gluck, La Fontaine, Buffon, Larive, Louis XIV, Washington, Catherine II, etc., et depuis la Révolution, ceux de Bailly, de d'Alembert, de Necker, de Mirabeau, de Condorcet, de Napoléon et de l'impératrice Joséphine, de Soult et de Ney. Houdon était membre de l'Académie depuis le 26 juillet 1777; il y avait rempli les fonctions de professeur, lorsque cette compagnie fut détruite en 1793. En 1796, il fut appelé à faire partie de l'Académie des beaux-arts (IVe classe de l'Institut) et reprit à l'École des beaux-arts ses fonctions de professeur. Il avait visité l'Allemagne vers 1772 et avait séjourné à la cour de Saxe-Gotha; c'est à cette circonstance que se rapporte le monument funèbre qu'il fit pour cette famille; celle de Galitzin eut aussi recours à son talent pour une œuvre analogue, et la réputation qu'il acquit dans les cours du Nord lui attira de nombreuses commandes. En 1785, il accompagna Franklin aux Etats-Unis et y fit sur la personne de Washington les études nécessaires à la statue de ce grand homme, statue qu'il acheva plus tard et qui fait aujourd'hui le principal ornement de la salle du Congrès américain. Les bustes de la Fayette, de Jefferson et de Franklin complètent l'œuvre accomplie par Houdon pour l'Amérique. Le modèle de la statue de Napoléon destinée à la colonne de Boulogne, termine la série des statues historiques du grand artiste. Le musée du Louvre, dans une salle qui porte son nom, possède de J. Houdon la Diane en bronze et le buste de l'abbé Aubert; la statue de Voltaire décore le foyer du Théâtre-Français; les galeries de Versailles renferment les bustes de Molière, Diderot, Voltaire et Mirabeau.

HOUDREVILLE, terre et seigneurie du duché de Lorraine (Meurthe), érigée en baronnie par lettres du 4 novembre 1720, en faveur de Marc, marquis de Beauvau.

HOUDRY (Vincent), jésuite, né à Tours le 22 janvier 1631, mort à Paris le 29 mars 1729. — *Bibliothèque des prédicateurs,* 1712 et suiv., 23 vol. in-4°.

HOUÉ (Seigneurs d'), de la famille de La Motte (Berry).

HOUÉCOURT, terre et seigneurie de Lorraine (Vosges), érigée en comté par lettres du 20 janvier 1719 en faveur de Melchior, comte de Lignivile et de l'Empire.

HOUEL (Jean-Pierre), peintre, graveur, élève de Lemire et de Casanova, né à Rouen en 1735, mort à Paris en 1813. — *La place du Capitole à Rome* (musée de Besançon); *Cave à Dieppedalle* (musée de Rouen). — Il avait parcouru l'Italie, et publia un *Voyage pittoresque de Sicile, Malte et Lipari*, dont les vues sont dessinées et gravées par lui.

HOUGUE ou **HOGUE** (La), cap de Normandie, à 12 kilomètres de Barfleur. Il a donné son nom à une célèbre bataille navale livrée le 29 mai 1692 à une flotte anglo-hollandaise, sur l'ordre exprès de Louis XIV, par Tourville, qui devait, le passage devenu libre, débarquer en Angleterre Jacques II avec une armée de 15000 hommes, rassemblée près de Cherbourg. Le combat dura jusqu'à la nuit; la flotte française, composée de 44 vaisseaux et de 11 brûlots, eut à lutter contre 88 vaisseaux et 18 brûlots, et fut, malgré son héroïque résistance, obligée de se disperser. 22 vaisseaux gagnèrent Saint-Malo, 3 se réfugièrent à Cherbourg et 7 à Brest. 12 autres s'échouèrent dans la rade de la Hougue, et, après que l'on en eut retiré l'artillerie, les munitions et tout le gréement, on y mit le feu pour qu'ils ne tombassent pas au pouvoir des ennemis.

HOULETTE (Seigneurs de la), de la maison de Silly (Normandie).

HOULIÈRES (Antoinette DU LIGIER DE LA GARDE, dame des), poëte, née à Paris vers 1638, morte le 17 février 1694. Fille d'un maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche, elle épousa (1651) le seigneur des Houlières, gentilhomme poitevin qui suivit le prince de Condé hors de France. Instruite, versée dans la philosophie, belle et vertueuse, elle eut, quoique des revers de fortune l'eussent ruinée, un des salons les plus brillants. « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, a dit Voltaire, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. » Passionnée, comme Mme de Sévigné, pour Corneille, elle eut le mauvais goût de préférer la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine

et de diriger contre celle-ci un sonnet assez méchant. Boileau l'en a châtiée avec sa rudesse habituelle dans sa dixième satire. Ses œuvres complètes, contenant ses poésies (dont la meilleure est la célèbre idylle des *moutons*) et deux mauvaises tragédies, ont été publiées, 1697, 2 vol. in-12. = Sa fille, Antoinette-Claude-Thérèse, née le 4 novembre 1659 à Paris, où elle est morte le 8 août 1718, a laissé des vers qui ont été réunis aux œuvres de sa mère.

HOULLEFORT, terre et seigneurie du Boulonnais (Somme), érigée en duché par Henri IV, en 1600, en faveur d'Alexandre de Bournonville, comte de Henin-Liétard.

HOULLEMAGNE (Seigneurs de), de la famille de Postel (Normandie).

HOULLIER (Jacques), *Hollerius*, médecin, érudit, né à Étampes, mort en 1562.

HOULME, pays de la Basse-Normandie (Orne), dont les principales localités étaient Argentan et Domfront, et dont le chef-lieu était Briouze. Il était borné au N. par le Bocage, la Campagne de Caen et le pays d'Auge; au S. par le Maine; à l'E. par la Campagne d'Alençon; à l'O. par l'Avranchin. Il avait environ 56 kilomètres de long sur 32 de large.

HOURCASTREMÉ (Pierre), écrivain, né à Navarreins (Béarn) le 24 décembre 1742, mort vers 1815.

HOURELLE (Pierre-François), médecin, né en avril 1758 à Reims, où il est mort le 15 mai 1832. — *Remarques topographiques médicales sur Reims*, 1810, in-4°.

HOUSSAY (Le), terre et seigneurie du Vendômois (Loir-et-Cher), érigée en marquisat par lettres de juin 1678 en faveur de Claude Maillier, et qui passa en 1711 dans la famille de Montboissier.

HOUSSAY (Seigneurs du), de la maison de Cosne (Beauce). = —, de la maison de Scepeaux.

HOUSSAYE (La), famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de la Grand-Houssaye, de Rue-Benard et de Pivans. = Autre famille du même pays, d'où sont sortis les seigneurs d'Ourville.

HOUSSAYE (Seigneurs de la), de la famille de Bureau. = —, de la maison de Mailly (Picardie). = —, de la maison de Montmorency. = —, de la famille de Philippes.

HOUSSE, maison du pays de Verdun, d'où sont sortis les seigneurs d'Anderny, de Fermont, de Boulanger et de Watronville.

HOUSSEAU (Dom Étienne), bénédictin de Saint-Maur, né au Mans, mort le 5 octobre 1763. Il a laissé sur la Touraine, le Maine et l'Anjou une précieuse collection de pièces manuscrites conservée à la Bibliothèque impériale.

HOUSSOY (Seigneurs de), de la famille de Tristan (Beauvaisis).

HOUTTEVILLE (L'abbé Alexandre-Claude-François), théologien, né en 1686 à Paris, où il est mort le 8 novembre 1742. — *La Vérité de la religion chrétienne*, 1772, in-4° et 1740, 3 vol. in-4°.

HOUVILLE (Seigneurs d'), de la famille des Landes.

HOUX (Jean le), avocat de Vire (Calvados), poëte, mort en 1616. Il a édité les chansons d'Olivier Basselin (voy. ce nom), auxquelles il a mêlé les siennes dont on ne peut les distinguer. — *Noels virois* (inédits) publiés par M. Gasté, 1862, in-12.

HOUZEAU (Jacques), sculpteur, membre de l'Académie (1664), né à Bar-le-Duc en 1624, mort le 18 mai 1691. — Diverses statues (Jardins de Versailles).

HOVRECH (Seigneurs de), branche de la maison de Bournonville.

HOZIER (Pierre d'), seigneur de la Garde, célèbre généalogiste, né à Marseille le 10 juillet 1592, mort à Paris le 20 novembre 1660. Il fut successivement gentilhomme ordinaire de la chambre du roi (1620), juge et intendant général des armées et blasons de France (1641), maître d'hôtel du roi (1642), conseiller d'État (1654). Outre 150 vol. in-fol. de pièces et de généalogies manuscrites conservées à la Bibliothèque impériale, on a de lui : *Recueil armorial des anciennes maisons de Bretagne*, 1638, in-fol.; *les Noms, surnoms, etc., de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*, 1643, in-fol.; *Remarques sur la généalogie de la maison de Gondi*, 1652, in-fol.; *Généalogies de la maison de la Rochefoucauld*, (1654, in-4°), *de la maison de Bournonville* (1657, in-fol.), *de la maison d'Amanzé* (1659, in-fol.). = Son fils, Louis-Roger, généalogiste, né à Paris le 7 janvier 1634, mort le 29 juin 1708. = Charles-René, frère du précédent, né à Paris le 24 février 1640, mort à Paris le 13 février 1732.—*Recherches de la noblesse de Champagne*, 1673, 2 vol. in-fol.; *Généalogies de la maison de Conflans*, in-fol., — *de la maison de la Fare*, 1695, in-fol. = Louis-Pierre, fils de Louis-Roger, généalogiste, né à Paris le 20 novembre 1685, y mourut le 25 septembre 1767. Avec son fils Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny (né le 28 août 1721, mort vers 1810), il a publié l'*Armorial général de France*, 1736-1768, 10 vol. in-fol. Sa Correspondance avec J. du Castre d'Auvigny a été publiée par J. Silhol, in-12. = Son neveu, Ambroise-Louis-Marie, né en 1764, mort vers 1830, a publié l'*Indicateur nobiliaire*, 1818, in-8°; *Armorial général de France*, 1823, 2 vol. in-8°. = Abraham-Charles-Auguste, frère du précédent, né à Paris en 1775, mort à Versailles le 24 août 1846. Il servit dans l'armée royaliste de l'Ouest, et après la pacification de 1800, se mêla activement à tous les complots contre Bonaparte. Impliqué dans l'affaire Cadoudal, il fut condamné à mort, mais sa peine fut commuée en une détention perpétuelle; il ne fut mis en liberté qu'au retour des Bourbons.

HOZIER (D'), pseudonyme de L. de Cormis.

HUAGE, corvée féodale qui se rattachait aux droits de chasse et qui consistait dans l'obligation de faire des battues en poussant des cris. — Nous avons encore le mot *huer*. — Voy. Chasse.

HUANVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Vion (Vexin).

HUAJUTLA, ville du Mexique, prise par les Français le 1er août 1864.

HUAULT, famille de la Brie d'où sont sortis les seigneurs de Bernay, de Vaires et de Montmagny.

HUBALD ou **HUGBALD**, moine de Saint-Amand (Nord), né vers 840, mort le 20 juin 930. — *De laude calvorum*, poëme latin, dont tous les mots commencent par un C, 1516, 1519, in-4°, 1547, in-8°; des Vies de saints, et des traités de musique fort intéressants pour l'histoire de l'art et qui ont été publiés par Gerbert, abbé de Saint-Blaise.

HUBAN (Seigneurs d'), branche de la maison de Jaucourt. = —, de la maison de Rabutin (Bourgogne).

HUBER (Michel), littérateur, né à Frontenhausen (Bavière) en 1727, mort à Leipzig le 15 avril 1804. Il a rendu de grands services par ses nombreuses traductions de l'allemand.

HUBER (Louis), conspirateur, né à Wasselonne (Bas-Rhin) en 1812, mort à Autun le 8 janvier 1865. Compromis dans l'affaire de Neuilly, sous

Louis-Philippe, et condamné à cinq ans de prison, il fut mis en liberté lors de l'amnistie du 11 mai 1837. Après un séjour de quelques mois à Londres, il revint en France, et perdit au Havre un portefeuille rempli de pièces compromettantes qui le firent arrêter de nouveau et condamner à la déportation. Mis en liberté à la révolution de Février, il fut le principal organisateur du mouvement du 15 mai, et parvint à s'enfuir de Paris. Il était à Londres quand, lors du procès de Bourges, il fut accusé d'avoir fourni des renseignements à la police sous la monarchie. Aussitôt il revint se constituer prisonnier, protesta énergiquement contre cette accusation, et la haute cour siégeant à Versailles le condamna à la déportation (12 octobre 1849). Il fut gracié lors de l'établissement de l'empire.

HUBERSENT (Seigneurs d'), de la maison de Saveuse (Picardie).

HUBERT (S.), apôtre des Ardennes, dernier évêque de Maestricht (708) et premier évêque de Liége (721), mort près de Bruxelles le 5 novembre 727.

HUBERT (Etienne), professeur d'arabe au Collége de France, médecin, né à Orléans, où il est mort en 1614.

HUBERT (Nicolas), sculpteur, né à Orléans, où il est mort en 1670.

HUBERT (François), graveur, né à Abbeville en 1744, mort en 1809.

HUBERT (Jean-Baptiste), ingénieur des constructions navales, né à Chauny (Aisne) le 1er mai 1781, mort à Rochefort en septembre 1845.

HUBY (Vincent), jésuite, écrivain ascétique, né à Hennebon (Morbihan) le 15 mai 1608, mort le 24 mars 1693.

HUC (Evariste-Régis), missionnaire lazariste, né le 1er août 1813, à Toulouse, où il est mort en mars 1860. Il partit pour la Chine en 1839, et de 1844 à 1846, avec un autre missionnaire, le P. Gabet, il parcourut la Tartarie, le Thibet et la Chine. — *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine* (1844-1846), 1850, 2 vol. in-8°, souvent réimprimé et traduit; l'*Empire chinois*, 1854, 2 vol. in-8°; *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, 1857, 3 vol. in-8°.

HUCHET, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Bédoyère, de Redillac et du Plessis-Cintré.

HUCHIERS ou **HUCHERS**. C'était le nom que l'on donnait, au moyen âge, aux fabricants de huches ou coffres. Ils faisaient partie, à Paris, de la corporation des menuisiers.

HUCQUETIÈRES (Les). Voy. Driennais.

HUDSON. Les établissements que l'Angleterre possédait dans la baie d'Hudson, furent détruits en août 1782 par une expédition française que commandait le célèbre la Peyrouse.

HUE, nom de plusieurs trouvères du XIIIe siècle, parmi lesquels nous citerons Hue de la Ferté, dont il existe trois pièces dirigées contre Thibaut de Champagne et Blanche de Castille.

HÜE (Jean-François), peintre de paysages et de marines, membre de l'Académie (1782), élève de Lantara, né à Saint-Arnauld (Seine-et-Oise) le 1er décembre 1751, mort vers 1823. Il fut chargé, après la mort de Joseph Vernet, de continuer la collection des ports de France. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs de ses tableaux. — *Cascade* (musée de Nantes). = Alexandre, l'un de ses fils, a cultivé le même genre, et mourut à Versailles en 1853, âgé de soixante-quatorze ans.

HUE (François), premier valet de chambre du dauphin, fils de Louis XVI, né à Fontainebleau en 1757, mort à Paris le 17 janvier 1819. Il s'est honoré par le dévouement qu'il montra à la famille royale. — *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, 1806, in-8°.

HUEN (Nicole Le), carme, voyageur, né à Lisieux, vivait dans la deuxième moitié du XVe siècle. — *Le grand voyage de Hiérusalem*, 1488, in-fol., très-rare.

HUERNE DE POMMEUSE (L. J.), économiste, né à Paris en 1765, mort le 25 juin 1840. Il fut député de 1815 à 1816 et de 1820 à 1827.

HUÉROU (Julien-Marie Le), historien, né à Prat (Côtes-du-Nord), le 23 février 1807, se pendit à Nantes le 9 octobre 1843. — *De l'établissement des Francs dans la Gaule*, 1838, in-8°; *Histoire des institutions mérovingiennes*, 1841, in-8°; *Histoire des institutions carlovingiennes*, 1843, in-8°; *Recherches sur les origines celtiques*, in-4° de 37 pages, très-rare.

HUET (Pierre-Daniel), célèbre érudit, poëte, littérateur, né à Caen le 8 février 1630, mort à Paris le 25 janvier 1721. En 1652, il suivit en Suède où l'avait appelé la reine Christine, Bochart, avec lequel il eut à son retour de vifs démêlés, fonda (1662) une académie des sciences à Caen, devint sous-précepteur du dauphin (1670), et membre de l'Académie française (1674). Entré dans les ordres (1676), il fut nommé (1680) à l'abbaye d'Aunay, puis au siége épiscopal de Soissons (1685) et, sans y avoir été intronisé, il passa à l'évêché d'Avranches (1689) dont il se démit en 1699. — *Origenis commentaria*, 1668, 2 vol. in-fol.; *De l'origine des romans*, 1670, in-12; *Animadversiones in Manilium et Scaligeri notas*, 1679, in-4°; *Demonstratio Evangelica*, 1679, in-fol.; *Censura philosophiæ Cartesianæ*, 1689, in-12; *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, 1692, in-12; *Traité de la situation du Paradis terrestre*, 1691, in-12; *Origines de Caen*, 1702, 1706, in-8°; *Dissertations sur diverses matières de religion et de philosophie*, 1714, in-12; *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, 1716, in-12; *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12, traduit en français par Ch. Nisard, sous le titre de *Mémoires*, 1853, in-8°; *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, 1723, in-12. Les poésies grecques et latines de Huet ont été recueillies (1740, in-8°) par l'abbé d'Olivet qui a aussi publié *Huetiana*, 1722, in-12, plusieurs fois réimprimés comme la plupart des autres écrits de Huet. L'évêque d'Avranches a dirigé la publication des éditions des classiques latins dites *ad usum Delphini*. Ses manuscrits et sa bibliothèque légués aux jésuites de Paris, finirent par être acquis par Louis XV. Ils sont à la Bibliothèque impériale, où l'on trouve aussi dans divers recueils un certain nombre de ses lettres.

HUET (C.), peintre d'animaux, vivait au XVIIIe siècle. — *Chien en arrêt* (musée de Nantes). = — (Jean-Baptiste), peintre d'animaux, membre de l'Académie (1769), né à Paris en 1745, mort en 1811. — *Bestiaux; chevaux et moutons* (musée de Nantes); *Paysage* (musée de Rouen).

HUET (François), philosophe, né à Villeau (Eure-et-Loir) le 26 décembre 1814, mort en juillet 1865. — *Le Cartésianisme*, 1843, 2 vol. in-8°; *La science de l'esprit*, 1864, 2 vol. in-8°.

HUET (Paul), paysagiste, né à Paris le 3 octobre 1804, mort à Paris le 10 janvier 1869. — *Une forêt; Inondation à Saint-Cloud* (musée du Luxembourg).

HUET, évêque d'Avranches, pseudonyme de Chaussard.

HUET DE COETLISAN (Jean-Baptiste-Claude-Regnault), publiciste, né à Nantes le 9 juin 1769, mort le 12 décembre 1823 à Savenay.

HUET DE FROBERVILLE (Claude-Jean-

Baptiste), écrivain, né à Romorantin (Loir-et-Cher) le 5 octobre 1752, mort à Orléans en 1838. Il fut député du Loiret à l'Assemblée législative (1791). = Son frère, BARTHÉLEMY, écrivain, né le 22 janvier 1761 à Romorantin, mort le 12 février 1835. Il a publié à l'Ile de France, où il passa une partie de sa vie, divers ouvrages relatifs aux Malgaches : — *Grand Dictionnaire malgache*, 2 vol. in-fol.; *Collection des voyages de Mageur, interprète de Beniowsky, à Madagascar*, 10 vol. in-fol., etc.

HUEZ (Jean-Baptiste d'), sculpteur du XVIIIe siècle, membre de l'Académie (1763).

HUFALISE (Seigneurs d'), branche de la maison de Grandpré (Champagne).

HUFERT, famille de Beauce, d'où sont sortis les seigneurs de Faronville.

HUGBALD. Voy. HUBALD.

HUGO (Charles-Louis), religieux prémontré, abbé d'Étival, évêque de Ptolémaïde, érudit, né à Saint-Mihiel (Meuse) en mars 1667, mort à Étival le 2 août 1739. — *Traité sur l'origine de la maison de Lorraine*, 1711, in-8°, publié sous le pseudonyme de Baléicourt et condamné par le Parlement de Paris le 17 décembre 1712; *Sacræ Antiquitatis monumenta historica*, 1725-1731, 2 vol. in-fol.; *Sacri et canonici Ordinis Præmonstratensis Annales*, 1734-1736, 2 vol. in-fol.

HUGO (Joseph-Léopold-Sigisbert, comte), général, né à Nancy en 1774, mort à Paris le 30 janvier 1828. Outre quelques écrits de tactique, on a de lui des *Mémoires*, 1825, 2 vol. in-8°, et un roman, l'*Aventure tyrolienne*, 1826, 3 vol. in-12. = Son fils aîné, J. ABEL, littérateur, né vers 1798, mort en 1855. — *France pittoresque*, 1833, 3 vol. in-4°; *France militaire*, 1834, 5 vol. in-4°; *France historique et monumentale*, 1836-1843, 5 vol. in-4°. = EUGÈNE, frère du précédent, écrivain, né vers 1801, mort à la maison de santé de Charenton, en mars 1837.

HUGON (Gaud-Amable, baron), contre-amiral (1831), vice-amiral (1840), sénateur (1852), né à Granville le 31 janvier 1783, mort le 1er décembre 1862.

HUGONET (Philibert), cardinal, mort à Rome en 1484. Chargé de plusieurs missions politiques par Charles le Téméraire, il devint successivement évêque de Mâcon et cardinal (1473), puis légat de Viterbe. = Son frère, GUILLAUME, chancelier du duché de Bourgogne. En 1477, il fut mis à mort par les Gantois révoltés, pour avoir, par ordre de Marie de Bourgogne, consenti à la cession de l'Artois à Louis XI.

HUGOT, maître savetier, pseudonyme de *N.* de Montroger.

HUGUENIN (Jean-Pierre-Victor), sculpteur, né à Dôle le 21 février 1801, mort en avril 1860. — *Bustes* de J. de Rambures et de Rameau (musée de Versailles); *Valentine de Milan* (jardin du Luxembourg).

HUGUENOTS, sobriquet que l'on commença à donner aux calvinistes un peu avant la première guerre civile du XVIe siècle. Le premier document où il se trouve (sous la forme *Huguenaulx*) paraît être une lettre du comte de Villars, en date du 11 novembre 1560, citée par dom Vaissète, dans son *Histoire du Languedoc*. On a imaginé pour ce mot les étymologies les plus singulières. Suivant l'opinion la plus accréditée aujourd'hui, ce serait une altération de l'allemand *Eidgenossen*, confédérés, nom que les partisans de la liberté à Genève portaient dès 1518, « parce que cette année-là, dit Sismondi, ils obtinrent d'être compris parmi les confédérés suisses; ils prenaient eux-mêmes ce nom de confédérés comme leur servant de protection contre le duc de Savoie: et pour ceux qui n'entendaient pas l'allemand, ce nom d'*eignots* (on trouve *aignos* dans les mémoires de Condé) ou huguenots rappelait encore Besançon Hugues, le citoyen qui avait négocié cette alliance. » On sait combien furent fréquents et intimes, dès les premiers temps du calvinisme, les rapports entre les protestants de France et Genève, qui, dès 1536, avait embrassé la réforme. A notre avis, on peut donc, avec vraisemblance, admettre que l'on ait transporté des Génevois à leurs coreligionnaires ce surnom altéré par le peuple, qui, en ignorant la signification, lui donna une forme qu'il connaissait déjà; car *huguenot* était un nom propre diminutif de Hugues. (On le retrouve dans un document du XIVe siècle.) Telle n'est pas toutefois l'opinion de M. Littré, qui adopte la conjecture de Mahn, d'après laquelle huguenot, en tant que terme d'injure, se rattache à quelque hérétique de ce nom. (Voy. le *Dictionnaire de la langue française*, art. *Huguenot*, et le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tom. VI, VIII, IX et XI.)

HUGUES.

SAINTS.

HUGUES (S.), fils de Drogon, duc de Bourgogne, fut d'abord primicier de l'église de Metz, puis réunit à la fois l'archevêché de Rouen et les évêchés de Paris et de Bayeux. Il mourut à Jumièges, dont il était abbé, le 8 avril 730.

HUGUES (S.), évêque de Grenoble, né à Châteauneuf-sur-Lers (Drôme) en 1053, mort le 1er avril 1132. Il fut d'abord chanoine de Valence, s'attacha à Hugues, archevêque de Die (voy. plus haut), fut nommé (1080) évêque de Grenoble, et quitta momentanément l'épiscopat (1082) que le pape lui ordonna de reprendre. Ce fut lui qui installa S. Bruno dans le désert où fut construite la Grande-Chartreuse. Il fut canonisé par Innocent II, le 22 avril 1134. On lui attribue le cartulaire de l'église de Grenoble. — Sa fête, à Paris, le 11 avril.

HUGUES (S.), abbé de Cluny (1049), né en 1024 à Semur (Côte-d'Or), mort à Cluny le 29 avril 1109. Il joua un rôle important dans les affaires de son temps et fut chargé de diverses missions par Léon IX et Grégoire VII. On a de lui des *Lettres* et des *Statuts*.

HUGUES (S.), évêque de Lincoln (1184), né en 1140 au château d'Avallon, mort le 16 ou 17 novembre 1200.

DUC ET ROI DE FRANCE.

HUGUES *le Blanc* ou *le Grand*, comte de Paris et duc de France, mort le 16 juin 956. Il était fils du compétiteur de Charles le Simple, du roi Robert qui périt à la bataille de Soissons (15 juin 923). Hugues pouvait prendre le titre de roi, mais il le laissa à son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne. Sa vie se passa à agrandir ses domaines, à consolider sa puissance, et, pour y arriver, il mit tout en œuvre, la violence, les perfidies et les trahisons. Tour à tour allié ou ennemi de Charles le Simple et de Herbert, comte de Vermandois, il obtint, à l'avénement de Louis d'Outremer, la cession du duché de Bourgogne, et engagea avec ce prince qui fut quelque temps son prisonnier, diverses guerres auxquelles l'épuisement des adversaires mit fin en 950. A la mort du roi (954), Hugues fit couronner Lothaire, fils de celui-ci, et en reçut l'investiture du duché d'Aquitaine. Il fut le père de Hugues Capet.

HUGUES CAPET, roi de France, chef de la dynastie des Capétiens, né vers 946, mort le 24 octobre 996. Il était le second fils de Hugues le Grand, comte de Paris, et de Hedwige, sœur du roi de Germanie, Othon Ier. Il avait dix ans à

la mort de son père et eut pour héritage le comté de Paris et le duché de France. Après quelques demêlés avec le roi de France, Lothaire, il eut une guerre à soutenir contre Othon II, qui vint camper jusque sous les murs de Paris (978). Lothaire étant mort en 986 et son fils Louis l'année suivante, une assemblée de grands feudataires de la couronne se réunit à Senlis, et, sur la proposition d'Adalbéron, archevêque de Reims, Hugues fut proclamé roi de France et sacré dans la cathédrale de Noyon, le 1er juillet 987. Le nouveau roi eut pourtant à lutter contre quelques princes qui refusèrent de le reconnaître et lui opposèrent Charles, frère de Lothaire et duc de Lorraine. Il battit l'un d'eux, le duc d'Aquitaine, fit couronner son fils Robert et assiégea inutilement, dans Laon (988), Charles, qui, par la trahison d'Arnolphe, fils naturel de Lothaire et archevêque de Reims, se vit maître des diocèses de Laon, de Reims et de Soissons. Mais l'évêque de Laon, Adalbéron, s'empara par ruse de Charles et le livra à Hugues, qui envoya son prisonnier à Orléans, où il mourut peu de temps après. Le reste du règne de Hugues ne fut troublé que par une querelle avec le pape Jean XV, au sujet d'Arnolphe, archevêque de Reims, que le roi avait fait déposer canoniquement et remplacer par Gerbert. Hugues eut pour successeur son fils Robert. On ignore d'où vient le surnom de *Capet* qu'il porta et qu'il transmit à sa dynastie. Les conjectures faites à ce sujet ne reposent sur rien de certain, ni de raisonnable.

Les documents relatifs au règne de Pépin sont peu nombreux. On les trouvera, entre autres, dans le tome X du Recueil des Historiens de France et dans les tomes III et IV du Recueil de Duchesne. — Voyez-en l'indication dans la ***Bibliothèque historique de la France***, tome II, p. 125 à 127.

ROI DE PROVENCE ET D'ITALIE.

HUGUES, fils de Thibaut, ou, selon d'autres, de Lothaire, comte d'Arles, devint roi de Provence après la mort de Louis l'Aveugle (923 ou 924), puis fut appelé au trône d'Italie (926) par les sujets révoltés de Rodolphe, roi de ce pays et de la Bourgogne trans-jurane. Il essaya inutilement (932) de se faire couronner empereur à Rome, et échoua dans plusieurs tentatives (933, 936) pour s'emparer de cette ville. Menacé d'une révolte de ses sujets qui veulent rappeler Rodolphe, il cède à celui-ci la Bourgogne cis-jurane en échange de ses droits sur l'Italie, bat (934) Arnoul le Mauvais, duc de Bavière, s'empare de la Toscane (936), et voit la Lombardie ravagée par les Hongrois (944). En 945, il est attaqué par Bérenger, marquis d'Ivrée, en faveur de qui toute l'Italie se soulève, et est obligé (946) de repasser en Provence, où il meurt le 20 ou le 24 avril 947.

COMTE DE BAR.

HUGUES, fils de Renaud Ier, lui succéda dans les comtés de Bar et de Verdun (1149), et mourut en 1155.

DUCS DE BOURGOGNE.

HUGUES Ier, né vers 1040, mort en 1093. Il était fils de Hugues qui fut tué en 1057 et petit-fils de Robert le Vieux auquel il succéda (1075), après avoir chassé les deux fils de Robert qui lui disputaient son héritage. Il céda (1078) son duché à son frère Eudes pour se retirer dans l'abbaye de Cluny, où il mourut. Son frère Eudes Ier lui succéda. = HUGUES II, dit le Pacifique, né dans la seconde moitié du XIe siècle, mort en 1142. Il succéda (1103) à son père Eudes, secourut Louis le Gros contre le roi d'Angleterre (1109) et contre les Allemands (1124). Son fils Eudes II lui succéda. = HUGUES III, petit-fils du précédent, né vers 1150, mort en 1193. Il succéda encore jeune à son père Eudes II sous la tutelle de Marie de Champagne, sa mère (1162), se rendit en Palestine (1171), fonda à son retour la sainte chapelle de Dijon, eut à soutenir plusieurs guerres contre le comte de Nevers, le sire de Vergy et Philippe Auguste. En 1187, il accorda une charte de commune aux habitants de Dijon, se croisa avec le roi de France (1190) et mourut à Tyr. Son fils Eudes III lui succéda. = HUGUES IV, fils et successeur (1218) d'Eudes III, né le 9 mars 1212, mort en 1272. Il se croisa avec saint Louis (1248), fut pris et mis en liberté avec lui (1254), et mourut au retour d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Son fils Robert II lui succéda. = HUGUES V, fils et (1305) successeur de Robert II, mort en 1315. Son frère Eudes IV lui succéda.

COMTE DE CHAMPAGNE.

HUGUES, fils de Thibaut Ier (ou III), lui succéda (1089 ou 1090) et mourut après 1125. Il fit trois voyages en Palestine en 1113, en 1121 et en 1125, et céda ses États à son neveu Thibaut pour entrer dans l'ordre du Temple. Il avait épousé Constance, fille du roi Philippe Ier, dont il fut séparé (1104) pour cause de parenté. Il se remaria avec Élisabeth, fille de Renaud II, comte de Bourgogne, dont il eut un fils, Eudes, qu'il désavoua.

COMTES DU MAINE.

HUGUES Ier, fils d'un seigneur du Maine, nommé David, fut établi comte du Maine vers 955 par Hugues le Grand, comte de France. Il eut des démêlés avec l'évêque du Mans, Sigenfroi de Bellême, soutint avec Eudes II, comte de Champagne, une guerre malheureuse contre Richard, duc de Normandie, et fut obligé de se soumettre à Foulques Nerra, comte d'Anjou. Il mourut en ou après 1015. = HUGUES II, fils d'Herbert *Éveille-chien*, lui succéda (1036) sous la tutelle d'Herbert Baccon, son grand-oncle, qui essaya inutilement de s'emparer du comté (1044). Gervais, évêque du Mans (voy. GERVAIS) défendit Hugues et contre Baccon et contre Geoffroi Martel, comte d'Anjou, qui s'empara par trahison du prélat et ravagea le pays. Hugues mourut pendant la captivité de l'évêque, le 7 avril 1051.

COMTES DE LA MARCHE ET D'ANGOULÊME.

HUGUES LE BRUN, sire de Lusignan, neuvième du nom, devint par sa femme, Mathilde, (1180) possesseur du comté de la Marche dont il possédait déjà une partie et mourut en 1208. = HUGUES, dixième du nom de Lusignan, fils du précédent, lui succéda (1208) dans le comté de la Marche et devint (1218) comte d'Angoulême par sa femme Isabelle, fille d'Aymar, comte d'Angoulême, et veuve de Jean sans Terre. Il prit part à la croisade de 1218 contre Damiette, à la ligue des seigneurs contre la reine Blanche (1226) et plus tard s'étant révolté contre son suzerain, le comte de Poitiers, frère de saint Louis, fut battu par celui-ci et obligé de se soumettre (1242). Il mourut en 1249, au retour de la croisade où il avait accompagné le roi de France. = HUGUES, onzième du nom, fils du précédent, lui succéda (1249) dans les comtés de la Marche et d'Angoulême et mourut en 1260. = HUGUES, douzième du nom, fils et successeur (1260) du précédent, mourut en 1282. = HUGUES, treizième du nom, fils et successeur du précédent (1282), engagea le comté de la Marche à Philippe le Bel et mourut en 1303, sans laisser d'enfants.

COMTES DE RODEZ.

HUGUES Ier, fils de Richard, lui succéda (1135) dans le comté de Rodez et les vicomtés de

Carlat et de Lodève, et mourut vers 1156. = Hugues II, fils aîné du précédent, lui succéda dans le comté de Rodez, établit la *trêve de Dieu* dans ses États, se ligua (1167) avec Alfonse, roi d'Aragon, contre Raymond V, comte de Toulouse, et se démit (1195) de son comté en faveur de son fils Hugues. = Hugues III, fils et successeur du précédent (1195), mourut sans postérité en 1196. =Hugues IV, fils de Henri Ier, lui succéda (1227), prit part à la ligue des seigneurs contre saint Louis (1242) et mourut en 1274.

COMTE DE ROUERGUE.

HUGUES, fils de Raymond III, lui succéda (1010), sous la tutelle de Richarde sa mère, hérita (1033) du comté de Gévaudan, et mourut après 1053.

COMTE DE VERMANDOIS.

HUGUES *le Grand*, troisième fils de Henri Ier, roi de France, né en 1057, mort à Tarse (Cilicie) le 18 octobre 1102. Les comtés de Valois et de Vermandois lui furent apportés en dot par sa femme, Alix. Il se croisa (1096), fut retenu prisonnier par Alexis Comnène à Philippopolis, et fut délivré par Godefroi de Bouillon qu'il suivit en Asie Mineure. Après le siége d'Antioche (1099), il revint en France, mais l'indignation que ce retour excita le força de repartir l'année suivante. Ses troupes furent battues par les Turcs; lui-même, blessé près de Nicée, alla mourir à Tarse.

HUGUES, moine de Montier-en-Der, peintre et sculpteur, né à Brienne en 960.

HUGUES, évêque d'Angoulême (973), mort vers 993. Il guerroya plusieurs années contre Arnauld, comte d'Angoulême.

HUGUES, fils d'Humbert II, sire de Salins, archevêque de Besançon (1031), archichancelier de l'empereur Henri III, légat du pape en France (1059), mort le 27 juillet 1066.

HUGUES, archevêque de Lyon, né, à ce que l'on croit, à Romans (Drôme), mort le 7 octobre 1106. Il appartenait à la famille des ducs de Bourgogne, et fut successivement évêque de Die (1073), légat de Grégoire VII, et archevêque de Lyon vers 1085. Ayant protesté contre l'élection du pape Victor III, élu après la mort de Grégoire qu'il espérait remplacer, il fut excommunié par le concile de Bénévent (1087), mais fut rétabli dans ses fonctions de légat par Urbain II, présida plusieurs conciles et obtint un décret apostolique établissant la suprématie de l'Église de Lyon sur les autres métropoles des Gaules. On a de lui des *Lettres*, insérées dans divers recueils.

HUGUES, abbé de Flavigny (Côte-d'Or), chroniqueur, né en 1065, mort après 1115. — *Chronicon Virdunense*, inséré dans le tome Ier de la *Bibliotheca nova* du P. Labbe.

HUGUES, moine de Saint-Victor, célèbre docteur du XIIe siècle, né en Flandre, à ce que l'on croit, mort à l'abbaye de Saint-Victor de Paris le 11 février 1141. Ses œuvres, où l'on a intercalé divers écrits qui ne sont pas de lui, ont été publiées en 1648, 3 vol. in-fol.

HUGUES, abbé de Trois-Fontaines, puis cardinal et évêque d'Ostie, né dans le diocèse de Beauvais, mort en 1158.

HUGUES (Guillaume d'), cordelier, archevêque d'Embrun (1612), né à Pujols (Languedoc), mort à Embrun le 24 octobre 1648. Il fut chargé de diverses négociations sous Louis XIII.

HUGUES (Victor), administrateur, né à Marseille en 1770, mort dans le département de la Gironde en novembre 1826. Il fut, en 1794, envoyé par la Convention en qualité de commissaire aux îles du Vent, et chassa successivement les Anglais de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, de Saint-Martin et de Saint-Eustache. Il administra habilement la Guadeloupe jusqu'en 1798, où il rentra en France. Nommé (1799) gouverneur de la Guyane, il la rendit par capitulation aux troupes anglo-portugaises (1808), et traduit pour ce fait devant un conseil de guerre à Paris, fut acquitté à l'unanimité.

HUGUES AICELIN, dominicain, cardinal (1288), né à Billiom (Puy-de-Dôme), vers 1230, mort en 1299 ou 1298.

HUGUES D'AMIENS, archevêque de Rouen (1129), théologien, né dans le Laonnais, mort le 11 novembre 1164. Il descendait, dit-on, des comtes d'Amiens. Il joua un rôle important dans les affaires politiques et ecclésiastiques de la France et de l'Angleterre. On a de lui des écrits théologiques et des lettres insérés dans divers recueils.

HUGUES DE BRÉGI, trouvère du XIIe siècle; il fit partie de la croisade contre Constantinople (1204). — *Chansons;* la *Bible au seigneur de Brèze*, poëme satirique.

HUGUES DE BRETEUIL, fils de Gelduin, comte de Breteuil, évêque de Langres, mort à Biterne le 16 mars 1051. Nommé évêque (1031), il fut au concile de Reims (1049) excommunié pour ses crimes.

HUGUES DE CHAMPFLEURI, chancelier de France (1151), évêque de Soissons (1159), mort le 4 septembre 1175 dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris. On trouve de ses lettres dans le tome XVI des Historiens de France.

HUGUES de Fouilloi, chanoine de Saint-Augustin, théologien, né à Fouilloi (Somme), mort après 1173.

HUGUES de Poitiers, chroniqueur, moine de Vézelay, mort après 1167. Il a laissé une Chronique fort intéressante de son monastère, qui a été publiée par d'Achery dans le tome III du *Spicilegium*, et traduite dans la collection Guizot.

HUGUES de Saint-Cher, dominicain, théologien, cardinal (1244), né à Saint-Chef (Isère), mort à Orvieto le 19 mars 1263. Il est surtout connu comme auteur de la première *Concordance* de la Bible qui ait été faite.

HUGUES de Sainte-Marie, moine de Fleury (Saint-Benoit-sur-Loire), chroniqueur, théologien, mort vers 1130. — *Chronicon floriacense*, 1638, in-8°; *De potestate regali*, dans le tome IV des *Miscellanea* de Baluze.

HUGUES DES PAYENS ou **DE PAINS**, *de Paganis*, fondateur et premier grand-maître de l'ordre du Temple, né en Champagne vers 1070, mort en 1136. Il suivit Godefroi de Bouillon en Palestine, et là, avec quelques seigneurs, il forma le projet de l'établissement d'un ordre religieux et militaire consacré à la défense de la Terre-Sainte. En 1128, il le fit approuver par le concile de Troyes, qui fixa l'habillement des membres du nouvel ordre, et leur fit rédiger des statuts par Jean de Saint-Michel. Hugues, après avoir recueilli en Europe des sommes considérables et recruté de nombreux prosélytes, retourna en Palestine où il organisa son ordre, qui eut bientôt des établissements dans presque tous les pays de la chrétienté. — Voy. Templiers.

HUGUES FOUCAUT, abbé de Saint-Denis, mort le 22 octobre 1197. — *De Tyrannide Siculorum*, chronique insérée dans le tome VII de Muratori.

HUGUES. Voy. Brienne et Hancarville.

HUGUET (Marc-Antoine), évêque constitutionnel, né à Moissac, en 1757, fusillé le 6 octobre 1796. Curé en Auvergne à l'époque de la Révolu-

tion, il fut élu (1791) évêque constitutionnel du département de la Creuse, qui l'envoya à l'Assemblée législative et à la Convention, où il se fit remarquer par son exaltation. Il vota dans le procès du roi pour la mort sans appel ni sursis, et prit part ensuite à toutes les conspirations du parti vaincu au 9 thermidor. Arrêté le soir de l'insurrection du 12 germinal, il fut mis en liberté par le décret d'amnistie du 26 octobre 1795; mais compromis dans l'affaire du camp de Grenelle (10 septembre 1796), il fut condamné par une commission militaire et fusillé.

HUGUETIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Dinan (Bretagne).

HUGUEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Hangest.

HUI (Seigneurs de), de la maison de Heu (Pays Messin).

HUILLIER (François, baron L'), général, né le 24 janvier 1759 à Cuisery (Saône-et-Loire), mort le 8 mai 1837 à Orléans.

HUILLOT (Claude), peintre de fleurs et de fruits, membre de l'Académie (1664), né vers 1625, mort le 6 août 1702. = PIERRE-NICOLAS, peintre de fleurs et de fruits, membre de l'Académie (1722), né vers 1673, mort le 24 décembre 1751.

HUIRON, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Vanne, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, bâtie en 1078.

HUIS (Baiser de l'). Voy. HOMMAGE.

HUISSEAU (Seigneurs d'), de la maison de Cugnac (Guienne).

HUISSEAU (Jacques d'), grand-prieur de Marmoutiers, écrivain, né en Touraine, mort à Marmoutiers le 24 septembre 1626.

HUISSIERS. L'expression *huissier* vient du vieux mot *huis* (porte) qui se retrouve encore dans *huis clos*. Elle s'appliqua d'abord en effet aux officiers, préposés dans les cérémonies et dans les repas à la garde et à l'ouverture des portes chez les grands personnages et surtout auprès des compagnies souveraines. Ils étaient en outre chargés de la police intérieure. Là se bornèrent longtemps leurs attributions; et c'étaient les sergents qui présidaient à l'exécution des arrêts. Mais à partir de la fin du XVIe siècle, quand les sessions du Parlement devinrent régulières, les huissiers réunirent dans leurs mains cette double fonction; on distingua alors sous le nom d'huissiers audienciers ceux qui étaient attachés au service des chambres. Ils avaient pour insignes la verge ou baguette.

Les charges et devoirs des huissiers furent l'objet de nombreux arrêts de règlement dès le XIVe siècle, ainsi que les registres du greffe en font foi. Leurs obligations ne différaient guère de ce qu'elles sont aujourd'hui; elles consistaient alors comme maintenant à assigner les parties devant les tribunaux, à signifier et exécuter les jugements, à faire entre les particuliers tous les actes extra-judiciaires utiles à la conservation de leurs droits. Seulement la loi ne reconnaît plus les privilèges en vertu desquels certains huissiers, par exemple les huissiers à cheval du Châtelet de Paris, les huissiers à la chaîne (ainsi nommés parce qu'ils portaient la médaille du roi suspendue à leur cou) et autres, pouvaient instrumenter dans tout le royaume. D'après le décret de 1813, il est établi auprès de chaque tribunal, de chaque cour un nombre d'huissiers déterminé par le gouvernement suivant les nécessités du service, et ces officiers exercent leur ministère dans le ressort du tribunal; hors de ces limites ils sont incompétents. Il existe, il est vrai, une prérogative pour les huissiers audienciers, celle de signifier dans le cours d'une instance tous les actes d'avoué à avoué. Mais chaque année les magistrats dressent la liste des huissiers que leur honorabilité recommande pour cet emploi, et ils peuvent tous y parvenir. Dans les Tribunaux de commerce, c'est le gouvernement lui-même qui les désigne.

Les fonctions d'huissiers sont parfois désagréables, mais elles n'exposent plus comme avant la Révolution à des dangers sérieux. C'était avec les plus grandes difficultés et, on le conçoit, une grande répugnance qu'ils parvenaient à signifier aux seigneurs puissants des arrêts de condamnation ou même à les ajourner (voy. ASSIGNATION). On cite à cet égard l'assassinat commis par Jourdain de Lille, seigneur de Casaubon, sur la personne d'un huissier du Parlement de Paris qui l'assignait à comparaître devant cette cour (1329). Il était rare toutefois que les mauvais traitements allassent jusqu'au meurtre.

A cette époque on avait aussi des huissiers priseurs; ils remplissaient les fonctions de nos modernes commissaires priseurs.

HUISSIERS. Avant la Révolution on désignait ainsi les menuisiers qui fabriquaient des *huis* ou portes; ils formaient une corporation à Paris.

HULLIN (Pierre-Augustin, comte), général, né le 6 septembre 1758, à Paris, où il est mort le 9 janvier 1841. Il était général de brigade et commandant des grenadiers à pied de la garde consulaire quand il fut chargé de présider la commission militaire qui jugea et condamna à mort le duc d'Enghien. Il commandait la force armée à Paris en 1812 lors de la conspiration de Malet et fut grièvement blessé par celui-ci. Pendant les Cent-Jours, il reprit son commandement à Paris, fut exilé par l'ordonnance du 17 janvier 1816, et put rentrer en France en 1819. — Il a publié des *Explications* sur le procès du duc d'Enghien, 1823, in-8°.

HULLIN DE BOISCHEVALLIER (Louis-Joseph), écrivain, né le 18 janvier 1742, mort à Paris le 24 mars 1823. — *Répertoire de la révolution française; Répertoire de l'empire français*, 1797-1807, 6 vol. in-12.

HULLUC (Seigneurs d'), branche de la maison de Briois (Artois). = —, de la maison de le Merchier (Artois).

HULOT (Henri), avocat, né en 1732, à Paris, où il est mort en 1775. — Traduction du *Digeste*, 1803-1805, 7 vol. in-4°.

HULST, ville forte de la Zélande. Elle fut prise par les Français en 1747 et en 1794.

HUMANN (Jean-Georges), homme politique, financier, né à Strasbourg le 16 août 1780, mort subitement à Paris le 25 avril 1842. Possesseur d'une très-grande fortune acquise dans le commerce et la contrebande, il fut élu député (1820) et jusqu'en 1830 siégea parmi les membres de l'opposition. Il fut nommé (1832) ministre des finances en remplacement du baron Louis, et conserva jusqu'au 11 janvier 1836 ce poste qu'il reprit avec le ministère du 29 octobre 1840 et qu'il garda jusqu'à sa mort. Il avait été créé pair de France en 1837.

HUMBERCOURT ou **YMBERCOURT** (Seigneurs d'), branche de la maison de Brimeu (Picardie).

HUMBERT (S.), abbé de Marolles (Nord), mort vers 682, le 25 mars.

HUMBERT Ier, baron de la Tour-du-Pin, dauphin de Viennois, mort à la Chartreuse du Val-Sainte-Marie en avril 1307. Il avait épousé Anne, fille de Guigues VII, qui hérita du Dauphiné, après la mort de son frère Jean Ier (1281). En 1294, Humbert fit avec Philippe le Bel un traité par lequel il se reconnaissait son vassal. Son fils, Jean II, lui succéda.

HUMBERT II, dernier dauphin de Viennois,

frère et successeur de Guigues VIII (1333), né en 1313, mort à Clermont (Auvergne) le 22 mai 1355. Il s'empara (1338) de la ville de Vienne, et transféra à Grenoble le Conseil delphinal (1340). En 1343, le 23 avril, par un traité signé à Vincennes, il fit donation de tous ses États à Philippe, duc d'Orléans, fils puîné de Philippe de Valois. L'année suivante, par un nouveau traité signé le 9 juin à Avignon, il céda le Dauphiné à Jean, duc de Normandie, ou à l'un de ses enfants, à condition de porter le nom et les armes de Dauphiné, écartelées avec celles de France. En 1345, nommé capitaine général de la croisade par le pape, il s'embarqua à Marseille pour aller combattre les Turcs, remporta sur eux quelques avantages, et revint en 1347. Le 16 juillet 1349, dans une assemblée solennelle tenue à Lyon, il renonça à tous ses États en faveur de Charles de France, duc de Normandie, et le lendemain il prit l'habit de Saint-Dominique. En 1350, le jour de Noël, il reçut tous les ordres sacrés et fut sacré huit jours après par le pape, comme patriarche d'Alexandrie. Archevêque de Reims en 1352, puis évêque de Paris en 1354, il se retira la même année à Clermont, dans un couvent de dominicains, où il mourut. Il avait épousé Marie de Baux, fille de Bertrand, comte d'Andria, morte à Rhodes en 1347, et ne laissa que des enfants naturels.

HUMBERT, bénédictin, théologien, le premier Français qui ait été élevé au cardinalat, né en Bourgogne, mort vers 1063. Créé, par Léon IX, évêque de Toul, archevêque de Sicile, puis cardinal, et envoyé à Constantinople (1053), il fut ensuite bibliothécaire et chancelier sous les successeurs de Léon. On a de lui divers traités de théologie et la relation de son ambassade, publiés les uns par Dom Martène, les autres par Baronius.

HUMBERT, général de l'ordre de Saint-Dominique, théologien, né à Romans (Drôme) vers 1200, mort à Valence le 14 juillet 1277.

HUMBERT (Jean-Joseph-Amable), général, né à Rouvrois (Lorraine), le 25 novembre 1755, mort à la Nouvelle-Orléans en février 1823. Il se distingua dans la guerre de Vendée, commanda (1798), lors de la seconde expédition d'Irlande, le seul corps d'armée (1100 hommes) qui put débarquer, et, après quelques succès, fut obligé de se rendre à lord Cornwallis. Échangé bientôt après, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue (1802), ramena en France (1803) Pauline Bonaparte devenue veuve du général Leclerc. Mais sa liaison avec celle-ci et ses opinions républicaines le firent exiler par le premier Consul en Bretagne, d'où, craignant d'être arrêté, il passa aux États-Unis. En 1815 il alla se joindre anx Mexicains insurgés contre l'Espagne, mais ne tarda pas à être forcé de se réfugier de nouveau aux États-Unis.

HUMBLOT (Didier), peintre et sculpteur, vivait à Paris à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. = JEAN, graveur, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

HUME, pseudonyme de Voltaire.

HUMFRID ou **WIFRED**, comte de Bésalu, succéda (857) à Odalric dans le marquisat de Septimanie et s'empara de Toulouse (863) sur le comte Raymond; ce qui le fit dépouiller de ses dignités et proscrire par Charles le Chauve (864).

HUMIÈRES, seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Lassigny, de Vitermont, de Becquencourt, de Contay et d'Ancre, et qui s'éteignit à la fin du XVIe siècle. Armes : *d'argent fretté de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) A cette maison appartenaient Jean d'HUMIÈRES, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye (1519), ambassadeur en Angleterre (1527), gouverneur du dauphin (1535), lieutenant général en Italie (1537), chambellan du dauphin (1542). = Charles d'HUMIÈRES, marquis d'Ancre, lieutenant général en Picardie, reconnut Henri IV à la mort de Henri III, et fut tué à la prise de Ham en 1595.

HUMIÈRES ou **MOUCHY-LE-PIERREUX**, terre et seigneurie du Beauvaisis (Oise). Elle a donné son nom à une branche de la maison de Crevant qui recueillit l'héritage de la maison d'Humières. Par lettres du 26 avril 1690, les terres et seigneuries de Mouchy, Coudun, etc., furent érigées en duché, sous le nom d'Humières, en faveur de Louis de Crevant d'Humières, maréchal de France. Ces lettres portaient que le duché passerait au mari de Julie de Crevant, sa troisième fille, qui épousa Louis-François d'Aumont. Le fils unique du maréchal avait été tué dans la tranchée devant Luxembourg, le 13 mai 1684.

HUMIÈRES (Louis de CREVANT, marquis d'), gouverneur de Compiègne, né vers 1608, mort à Paris le 20 mars 1648. = Louis de CREVANT, marquis, puis duc d'HUMIÈRES, maréchal de France, mort à Versailles le 31 août 1694. Il fut successivement gouverneur de Compiègne (1646), maréchal de camp (1650), lieutenant général (1656), commanda à la bataille des Dunes (1658) les escadrons de l'aile droite, fut nommé (1660) gouverneur du Bourbonnais et maréchal de France (1668). Disgracié quelque temps (1672) pour avoir refusé de servir sous Turenne, il servit ensuite avec distinction dans les campagnes de Flandre, et commandait l'aile droite à la bataille de Cassel (1677). Chargé d'aller complimenter Jacques II sur son avénement (1685), il fut, à son retour, nommé grand maître de l'artillerie, commanda l'armée de Flandre (1689), se fit battre par le prince de Waldeck, et fut créé duc et pair en 1690.

HUMILIÉS ou *Pauvres de Lyon*, surnom que l'on donnait aux hérétiques Vaudois.

HUNALD ou **HUNOLD**, duc d'Aquitaine, né vers 705, mort à Pavie en 774. Il succéda à son père, Eudes (735), s'empara de l'héritage de son frère Atton, refusa de rendre hommage à Charles Martel, qui le força de se soumettre (736), et se ligua avec Odilon, duc de Bavière (742) contre Pépin et Carloman qui saccagèrent Loches, mais furent rappelés en Germanie par une insurrection des Souabes. L'année suivante Odilon, qui avait pris les armes, fut battu par les deux frères, et ceux-ci marchèrent à leur tour contre Hunald, qui venait de détruire complétement Chartres. Pour éviter une ruine complète, le duc d'Aquitaine abdiqua en faveur de son fils Waïfre, se saisit d'Atton auquel il fit crever les yeux, et se retira dans un monastère de l'île de Ré. Waïfre ayant été assassiné (768), Hunald quitta son couvent et se rendit en Aquitaine, où il rassembla une armée; mais il fut bientôt obligé de fuir devant Charlemagne, à qui il fut livré par Loup, duc de Gascogne, près de qui il s'était réfugié. Il parvint à s'échapper et se rendit à Rome d'abord, puis à Pavie, à la cour du roi des Lombards, Didier, que le roi des Francs vint bientôt assiéger (774). Hunald périt « tué par des pierres, » dit un chroniqueur dont on ne sait comment interpréter le texte.

HUNAUDAYE (Seigneurs de la), de la maison de Tournemine (Bretagne).

HUNAULD (François-Joseph), anatomiste, membre de l'Académie des sciences, professeur d'anatomie au Jardin du Roi, né à Châteaubriant (Loire-Inférieure) le 24 février 1701, mort à Paris le 15 décembre 1742.

HUNEFLORIUM, Honfleur.

HUNEGONDE (Ste), religieuse à Homblières (Aisne), morte vers 690. Sa fête, le 25 août.

HUNINGUE, *Huninga*, petite ville de l'Alsace (Haut-Rhin), sur le Rhin, à 1 kilomètre de Bâle. Vauban y construisit une forteresse (1679-1682) qui fut démantelée à la paix de Ryswick (1697) et complétement rasée à la suite des traités de 1815. Assiégée en janvier 1797 par les Autrichiens, elle capitula le 5 février. Pendant les Cent-Jours, elle fut bloquée par 25 000 Autrichiens, et le général Barbanègre, qui avait à peine une garnison de 500 hommes, ne se rendit que le 27 août, après 12 jours de tranchée ouverte. Depuis le traité de Francfort elle appartient à la Prusse.

HUNS, *Hunni*, *Chunni*. Ce peuple, d'origine finnoise, après avoir ravagé l'Europe orientale, figure, dès le commencement du ve siècle, au nombre des auxiliaires barbares qui servaient dans les armées romaines. Cinquante ans plus tard, les diverses tribus hunniques, réunies sous l'autorité d'Attila, fils de Moundzonch, cessent leur rôle d'auxiliaires pour devenir conquérantes. Les Huns pénètrent alors en Gaule, d'où ils sont repoussés par le patrice Aëtius aidé des Wisigoths, des Burgundes, des Francs et des autres peuples barbares déjà établis sur le sol gaulois (451). L'année suivante, ils font une expédition en Italie, et se retirent après la conclusion d'une paix très-vraisemblablement achetée par l'empereur. Les débris des premiers Huns, incorporés aux Huns-Avares, relevèrent le royaume d'Attila sur les bords du Danube, et s'y maintinrent jusqu'à Charlemagne. On le trouve désigné dans les historiens sous le nom de *Hunnia* et de *Avaria*. Ce fut là que s'établirent les Hongrois au IXe siècle. (Voy. *Histoire d'Attila et de ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe*, par Amédée Thierry, 2 vol. in-8°.)

HUNOLD. Voy. HUNALD.

HUOT, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs d'Ambre.

HUOT (Jean-Jacques-Nicolas), naturaliste, né à Paris en 1790, mort à Versailles le 19 mai 1845.

HUPY (Seigneurs de), branche de la famille de Taffin (Artois).

HUQUEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Hangest.

HUQUIER (Jacques-Gabriel), graveur et marchand d'estampes, né à Orléans en 1695, mort en Angleterre en 1772. = Son fils, GABRIEL, graveur, suivit son père en Angleterre, et y mourut.

HURAULT, famille de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Manoncourt.

HURAULT, maison de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Denis, de la Voue, de Villeluisant, de Cheverny, de la Grange, de Vibraye, d'Huriel, d'Onzain, de Limours, d'Esclimont, de Galardon, de Bretaucourt, du Tremblay, de Weil, du Marais, de Châteaupers, de Roinville, de Cherigny, de Boistaillé, de Belesbat, du Fay, de l'Hospital, de Valgrand, de Vignay, de Beu et d'Auneux. Armes : *d'or à la croix pleine d'azur, cantonnée de 4 ombres de soleil de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

HURAULT (Philippe), comte de Cheverny, homme d'État, chancelier de France, né au château de Cheverny le 25 mars 1528, y mourut le 30 juillet 1599. Il fut successivement conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel du roi, et chancelier du duc d'Anjou (Henri III) qui, devenu roi, le nomma garde des sceaux (1578), et chancelier de France (1581). Disgracié en 1588, il fut rappelé par Henri IV, qui le créa gouverneur de Chartres. Il a laissé des *Mémoires* qui vont jusqu'à l'année de sa mort et qui ont été continués jusqu'en 1601 par son fils l'abbé de Pont-le-Voy. Ils ont paru, 1636, in-4°, et ont été souvent réimprimés, entre autres, dans les grandes collections de mémoires.

HURÉ (Charles), écrivain, né à Champigny-sur-Yonne le 7 novembre 1717. — *Dictionnaire de l'Écriture sainte*, 1715, 2 vol. in-fol.

HUREPOIX, pays de l'Ile-de-France, borné au N. et à l'E. par la Seine; au S. par le pays Chartrain et le Gâtinais orléanais; au S. E. par le Gâtinais français; à l'O. par le Mantais. Il avait 45 kilomètres de long sur autant de large. Chef-lieu, Dourdan (Seine-et-Oise).

HURET (Grégoire), dessinateur et graveur, membre de l'Académie (1663), né à Lyon en 1610, mort à Paris le 4 juin 1670. Il a gravé d'après Vouet, Champagne, Bourdon et sur ses propres compositions.

HURIEL (Seigneurs d'), de la famille de Hurault.

HURTAULT (Maximilien-Joseph), architecte, membre de l'institut (1819), né à Huningue (Haut-Rhin) en 1765, mort à Paris en 1824.

HURTAUT (Pierre-Thomas-Nicolas), écrivain, né le 17 avril 1719 à Paris, où il est mort le 5 mai 1791. — *Dictionnaire historique de Paris* (avec Magny), 1779, 4 vol. in-8°, ouvrage curieux et utile.

HURTAUT, maître de pension, pseudonyme de *N.* de Gaya.

HURTREL D'ARBOVAL (Louis-Henri-Joseph), vétérinaire, né le 7 juillet 1777 à Montreuil-sur-Mer, où il est mort le 20 juillet 1839.

HURTRELLE (Simon), sculpteur, membre de l'Académie (1690), né à Béthune en 1648, mort le 11 mars 1724. — Diverses statues (palais et jardins de Versailles).

HUS, danseur et compositeur de ballets, né en 1733, mort en 1805. = ADÉLAÏDE-LOUISE-PAULINE, actrice, née à Rennes le 30 mars 1734, morte à Paris le 18 octobre 1805. = AUGUSTE, neveu de la précédente, écrivain, né à Turin en 1769, mort en 1829.

HUS-DESFORGES (Pierre-Louis), musicien, né à Toulon en 1778, mort à Pont-le-Voy (Cher) le 20 janvier 1838.

HUSSARDS. Ce fut dans les premières années de la période française de la guerre de Trente ans que, sous le nom de cavalerie hongroise, des compagnies de hussards commencèrent à figurer dans nos armées, à titre d'auxiliaires. Louis XIV en créa un régiment, composé de réfugiés hongrois. Ce corps s'augmenta successivement; le nombre des régiments s'éleva à 17 en 1745; il redescendit à 3 en 1762, pour remonter à 12 à la fin de l'empire. L'effectif des hommes qui les composaient fut aussi très-variable. Jusqu'en 1791 les régiments portèrent le nom des officiers qui les avaient formés ou qui les commandaient. C'est ainsi qu'il y avait les hussards d'Esterhazi, de Chamborand, de Bercheni, de Lauzun, etc.

HUSSON, maison d'où sont sortis les seigneurs de La Salle-lez-Cléry et les comtes de Tonnerre. Armes : *d'azur à six annelets d'or*, 3, 2 *et* 1.

HUSSON (Seigneurs d'), branche de la maison de La Trémoille.

HUSSON (Jean-Honoré-Aristide), sculpteur, élève de David, grand prix de Rome (1830), né à Paris le 2 juillet 1803, mort le 31 juillet 1864. —Divers bustes au musée de Versailles; figures pour les fontaines de la place de la Concorde; statue d'Eust. Lesueur (Luxembourg); statue d'Haydée (musée de Grenoble), etc.

HUSSON (Mme), pseudonyme de Mme Le Marchand.

HUTEAU, famille de l'Albigeois, d'où sont

sortis les seigneurs d'Amours. = —, famille de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Buron.

HUTIN (Charles), sculpteur et peintre, membre de l'Académie (1747), né à Paris le 4 juillet 1715, mort à Dresde le 28 juillet 1776. — *Jeune fille avec une lettre* (musée de Dresde); *Un charretier; Femme allumant du feu* (musée de Madrid). = Son frère, PIERRE, élève de Coustou, fut graveur et sculpteur.

HUTINOT (Pierre), sculpteur, membre de l'Académie (1667), né à Paris en 1616, mort le 29 septembre 1679. — Statue de l'*Été* (jardins de Versailles).

HUTTIERS, nom donné à certains habitants des marécages de la Vendée, qui vivaient et vivent encore dans des huttes en terre. De tout temps ils se sont livrés à l'élève des oies, et ces animaux causaient de tels dommages aux propriétaires voisins que la justice dut intervenir. Un arrêt du Parlement de Paris, en date du 21 mars 1782, ordonna, entre autres choses, qu'à l'avenir les huttiers ne pourraient, sous peine d'amende et de confiscation, avoir un nombre d'oies supérieur à celui qui aurait été fixé par les officiers de justice du lieu. (Voy. le texte de cet arrêt dans le *Recueil* d'Isambert.)

HUVÉ (Jean-Jacques), architecte, né à Boinvilliers (Seine-et-Oise) en juin 1742, mort à Versailles le 24 mai 1808. = Son fils, JEAN-JACQUES-MARIE, architecte, élève de Percier, membre de l'Institut (1838), né à Versailles le 28 avril 1783, mort le 23 novembre 1852. Il a terminé le château de Saint-Ouen et la Madeleine, et construit le théâtre de la place Ventadour.

HUXELLES (Seigneurs d'), de la maison bourguignonne du Blé.

HUY, ville de Belgique, qui fut prise par les Hollandais le 2 décembre 1674, puis par les Français le 6 juin 1675 et par Marlborough le 26 juin 1703.

HUYOT (Jean-Nicolas), architecte, élève de Peyre, membre de l'Institut (1823), né à Paris le 25 décembre 1780, mort à Paris le 2 août 1840. Il avait voyagé en Asie Mineure, en Egypte, en Nubie et en Grèce, d'où il avait rapporté de nombreux dessins.

HUZARD (Jean-Baptiste), célèbre agronome et vétérinaire, inspecteur général des écoles vétérinaires, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 3 novembre 1755, mort le 1er décembre 1838.

HYDE DE NEUVILLE (Jean-Guillaume), baron), homme politique, né à La Charité-sur-Loire le 24 janvier 1776, mort à Paris le 28 mai 1857. L'un des agents les plus actifs du parti royaliste, sous la République, il fut quelque temps, et à tort, impliqué dans le complot de la machine infernale, et plus tard obligé de se retirer en Amérique. Il revint en France après les Cent-Jours. Député de la Nièvre à la Chambre *introuvable*, il fut nommé (1816) ambassadeur aux États-Unis; rappelé en 1821, il fut de nouveau envoyé à la Chambre, puis eut l'ambassade de Portugal. Réélu en 1827, il reçut le portefeuille de la marine dans le ministère Martignac; député de nouveau en 1830, il donna sa démission le 11 août. — *Éloge de Moreau*, 1814, in-8°, et quelques écrits politiques.

HYÈRES ou **HIÈRES**, *Olbia*, *Areæ*, ancienne ville de Provence (Var). Détruite par les Sarrasins, elle fut reconstruite lorsque ceux-ci eurent été chassés du Fraxinet; elle passa (1140) des vicomtes de Marseille dans la maison de Fos, et en 1257 fut prise par Charles d'Anjou. Son château, qui avait été souvent assiégé et inutilement, fut pris à la fin du XVIe siècle par le duc de Guise et détruit. Il y avait à Hyères une abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1220.

BIBLIOGRAPHIE : Gensollen, *Essai sur la ville d'Hyères*, 1820, in-8°; A. Denis, *Promenades historiques à Hyères*, 1842, in-8°.

HYÈRES (Iles d'), *Aureæ*, îles de la Méditerranée, sur la côte de Provence (Var). Elles sont au nombre de trois : l'île du Levant ou des Titans, Porquerolles et Portcros. Elles portaient autrefois le nom d'*Iles d'or*. « Les *îles d'or*, dit dans ses *Mémoires*, à l'année 1551, Boyvin du Villars, maintenant par mot corrompu appelées d'Ières. » Elles furent érigées en marquisat sous leur premier nom en faveur de la maison d'Ornesan, qui ne garda que Porquerolles. Les deux autres îles, par lettres de décembre 1549, furent érigées en marquisat en faveur de Roquendorf.

HYÈRES ou de la Manarre (St-Pierre d'), *Almanarra*, monastère de femmes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Toulon, fondé en 1220.

HYLARET (Maurice), cordelier, prédicateur de la Ligue, né à Angoulême le 5 septembre 1539, mort à Orléans en décembre 1591.

HYPOTHÈQUE. L'hypothèque est un droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation. Elle assure au créancier un double avantage de préférence et de suite, moyennant lequel il se fait payer avant tous autres et contraint le détenteur à délaisser ou à solder la dette. Ces principes sont trop abstraits et supposent dans leur accomplissement une organisation trop compliquée pour avoir pu entrer dans la législation gallo-germanique. Aussi paraissent-ils avoir été inconnus jusqu'à l'époque moderne; on ne trouve qu'une disposition qui s'y rapporte (Sirmond, form. 6); encore ne s'applique-t-elle fort probablement qu'aux personnes régies par la loi romaine. En effet, l'idée immatérielle du droit était antipathique à la raison de nos pères; ils ne comprenaient que la possession corporelle. Sous le régime féodal, l'hypothèque ne se montra un peu qu'au sud de la Loire et dans les coutumes méridionales, sous l'influence, sans doute, des traditions romaines. Il semble même qu'elle n'ait point pénétré dans le Code Napoléon sans quelque résistance; et une loi de 1855, sur la transcription, est un retour à ces idées anciennes.

HYPOCRATE (*sic*), pseudonyme de Boulainvilliers.

I

IATINUM, Meaux.

IBÈRES, une des trois grandes familles des peuples qui se sont partagé le territoire gaulois. Les Ibères, après avoir dominé sur toute la Gaule méridionale, ne possédaient plus vers 60 ans avant J. C. que l'espace compris, sous le nom d'Aquitaine, entre la Garonne et les Pyrénées, et que la portion de la Celtique qui s'étendait entre la Durance et la Méditerranée. Ici, appelés Ligures-Saliens, ils obéissaient depuis un demi-siècle déjà aux Romains, qui avaient commencé par eux en 123 l'établissement de leur province de la Gaule transalpine.

IBERIACUM, Ivry.

IBOUVILLERS ou **YBOUVILLIERS** (Seigneurs d'), branche de la maison de l'Isle-Adam.

ICARIENS. Voy. CABET.

ICAUNA, IGAUNA, IEO, IONA, l'Yonne, affluent de la Seine.

ICAUNIS, divinité de la rivière de l'Yonne, connue par une inscription trouvée à Auxerre.

ICHON (Pierre-Louis), né en Gascogne vers 1750, mort à Thouars le 5 janvier 1839. Supérieur de l'Oratoire à Condom, lors de la Révolution, il fit partie de l'Assemblée législative, puis de la Convention où il siégea dans les rangs de la Montagne. Il vota pour la mort sans appel ni sursis dans le procès de Louis XVI.

ICIODURUM, ISSIODURUM, Issoire.

ICTERIUS ou **ITIER**, fils d'Hatton, et petit-neveu d'Eudes duc d'Aquitaine, et frère de Loup Ier, duc de Gascogne. Il reçut en 778, de Charlemagne, le comté d'Auvergne.

ICULISMA, INCULISMA, ECULISMA, Angoulême.

IDANUS, l'Ain, affluent du Rhône.

IDE (La bienheureuse), née vers 1040, morte le 13 avril 1113. Fille de Godefroi IV, duc de Lothier, elle épousa Eustache II, comte de Boulogne, et fut mère de Godefroi de Bouillon.

IDENNICA, divinité gauloise. Un ex-voto « à Sulivie, à Idennica et à Minerve » a été recueilli à Nîmes.

IDIOTA, pseudonyme de R. Jordan.

IDOLÂTRES. Le 25 janvier 1683, c'est-à-dire deux ans avant la révocation de l'édit de Nantes, une déclaration fut rendue par Louis XIV, portant que les mahométans et idolâtres qui voudraient embrasser la religion chrétienne ne pourraient être instruits que dans la religion catholique.

IEO, IONA, l'Yonne.

IELSCHANE (Illyrie). Le 13 septembre 1813, les Autrichiens y furent battus par le général Palombini qui commandait sous le prince Eugène.

IEMERII, nom d'un peuple qui, suivant un texte d'Orelli, est inscrit à la place des *Irii* que mentionne dom Martin (voy. IRII.) dans l'arc élevé à Segusio par le roi Cottius en l'honneur d'Auguste. On ne sait pas quel territoire ils occupaient.

IÉNA, ville du grand-duché de Saxe-Weimar, près de laquelle Napoléon remporta le 13 octobre 1806 sur l'une des armées prussiennes une victoire brillante qui, avec la victoire de Davout à Auerstaedt (voy. ce nom), livrée le même jour, décida du succès de la campagne.

IGAUNA, ICAUNA, l'Yonne.

IGINIACUM, Igny.

IGNAUCOURT (Seigneurs d'), branche de la maison d'Ailly. = —, branche de la maison du Biez. = —, branche de la maison de Poix.

IGNES ÆTERNI. Chez les Voconces (Drôme), dans le voisinage du lieu où l'on a trouvé la dédicace « à Jupiter fulgur fulmen, » a été découvert un autel « Aux feux éternels. »

IGNY (Seigneurs d'), de la maison de Moustier (Franche-Comté).

IGNY-LE-JARD, en Champagne (Marne), abbaye de Bernardins, diocèse de Reims, fondée en 1126 par Renaud, archevêque de Reims.

IGORANDIS, Ingrande.

ILE-BARBE, *Insula Barbara*, île de la Saône, à 2 kilom. au-dessus de Lyon. Charlemagne y fit bâtir une abbaye où il plaça quatre-vingt-dix religieux qu'il tira en partie du Mont-Cassin. Elle fut sécularisée en 1551, et vers le milieu du XVIIIe siècle réunie au chapitre de l'église de Lyon. — (Voy. *les Masures de l'abbaye de l'Ile-Barbe*, par Claude Le Laboureur, 1665-1682, 3 part. in-4°.

ILE-BOUCHARD, baronnie de Touraine (Indre-et-Loire) qui de la maison portant son nom, passa dans celle de la Trémoille, puis fut acquise par le cardinal de Richelieu.

ILE-BRIANT (Seigneurs de l'), de la famille d'Andigné (Anjou).

ILE-CHAUVET, en Poitou (Vendée), abbaye de Bénédictins, diocèse de Luçon.

ILE-DE-FRANCE. L'Ile-de-France proprement dite, dont la capitale était Paris et les localités principales Saint-Denis, Montmorenci, Beaumont et Louvres, était appelée ainsi parce que son territoire était primitivement compris entre la Seine, la Marne, l'Oise, l'Aisne et l'Ourcq. Il avait environ 36 kilom. de long sur autant de large. Son nom s'appliqua ensuite à une province beaucoup plus étendue dont elle faisait partie et qui comprenait en outre la Brie française, le Gâtinais français, le Hurepoix, le Mantois et le Vexin français. Cette province était bornée au N. par la Picardie; à l'E. par la Champagne; au S. par l'Orléanais; à l'O. par la Normandie. Elle avait environ 120 kilom. de long sur 72 à 80 de large.

Le gouvernement de l'Ile-de-France, considéré comme gouvernement général militaire, s'étendait au delà de la province et comprenait le Beauvaisis, le Valois, le Soissonnais, le Noyonnais, le Laonnais, le Senonais et le Thimerais. Son chef-lieu était Soissons; la capitale, Paris, ayant un gouverneur général distinct.

Cette province est comprise aujourd'hui dans les départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et pour une petite partie dans celui de la Somme.

ILE DE FRANCE, île de la mer des Indes. Découverte en 1505 par les Portugais qui l'avaient appelée *Ilha da Cerna*, mais n'y firent aucun établissement, elle fut occupée ensuite par les Hollandais qui en l'honneur de leur stathouder, la nommèrent *île Maurice* et l'abandonnèrent en 1712. Des colons de l'île Bourbon en prirent alors possession, et elle resta à la France jusqu'en 1810. Cette année, attaquée par les Anglais, elle tomba en leur pouvoir après une vigoureuse résistance (3 décembre), et les traités de 1814 la leur conservèrent. Ses nouveaux possesseurs lui redonnèrent le nom d'île Maurice.

ILE-DIEU ou mieux **D'YEU**, *Oya*, petite île du Poitou (Vendée), située à environ 12 kilom. de la côte. Elle appartint successivement aux maisons de Rohan, de Rieux et de Rochefort, et en 1710 fut érigée en marquisat en faveur de la maison de Rochechouart. — Ce fut à l'Ile-Dieu que le 2 octobre 1795 le comte d'Artois débarqua à la tête d'une expédition composée d'Anglais et d'émigrés, destinée à seconder la reprise d'armes de Charette; mais le prince n'osa passer sur le continent et six semaines après se fit reconduire en Angleterre par la flotte qui l'avait amené.

ILE-DIEU, en Normandie, abbaye de Prémontrés, diocèse de Rouen, fondée à la fin du XIIe siècle.

ILE-EN-BARROIS (Meuse), abbaye de Bernardins, diocèse de Toul.

ILE-JOURDAIN. Voy. ISLE-EN-JOURDAIN.

ILE-VERTE (Fort de l'), sur la côte de l'Andalousie. Il fut pris par les Français le 15 août 1823.

ILE, ILES. Voy. ISLE, ISLES.

ILES-D'OR (Seigneurs des), branche de la maison de Covet (Provence). — Voy. HYÈRES (Iles d').

ILIXO, divinité mentionnée dans une inscription trouvée à Luchon.

ILLE-ET-VILAINE, l'un des départements formés de la Bretagne. Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le dé-

partement de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure; à l'O. par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan. — Chef-lieu : Rennes.

BIBLIOGRAPHIE : Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire géographique d'Ille-et-Vilaine*, 1829, in-8°; Ducrest de Villeneuve, *Guide en Bretagne, département d'Ille-et-Vilaine*, 1857.

ILLIBERIS, Elne (Pyrénées-Orientales). = —, le Tech, rivière qui se jette dans la Méditerranée (Pyrénées-Orientales).

ILLIERS, maison issue des anciens comtes de Vendôme et d'où sont sortis les marquis de Gié. Armes : *d'or à 6 annelets de gueules posés 2, 3 et 1*. (Voy. le *Palais d'honneur*, du P. Anselme.) A cette maison appartenait Florent d'ILLIERS, vaillant capitaine du XV° siècle, mort le 10 août 1475. Il se signala dans les guerres de Charles VII contre les Anglais, entre autres à la délivrance d'Orléans (1429), et au siége de Gergeau, et s'empara de Chartres (1432), puis de Meulan (1435).

ILLIERS (Seigneurs d'), de la maison de Daillon.

ILLIÉS (Seigneurs d'), branche bâtarde de la maison de Melun.

ILLINS (Seigneurs d'), de la maison de Harlay. = —, de la famille de Rabot (Dauphiné).

ILLOU. Voy. ISLOU.

ILLUMINÉS, secte de mystiques qui prit, dit-on, son origine en Espagne, et au XVII° siècle se répandit en Picardie, où elle fit rapidement de nombreux prosélytes. Là elle se fondit dans une autre secte de mystiques appelés *guérinets*, du nom de son fondateur Pierre Guérin, curé de Saint-George de Roye. Mais les mesures rigoureuses prises par le cardinal de Richelieu en 1634 arrêtèrent les progrès de cette hérésie, et en 1635 il n'en était plus question.

ILLYRIENNES (Provinces). Par un décret de Napoléon, en date du 14 octobre 1809, la Dalmatie et les îles qui en dépendaient, le cercle de Villach, la Carniole, l'Istrie autrichienne, Fiume et Trieste, cédés à la France par le traité de Vienne, furent réunis sous le nom de *Provinces Illyriennes*. Un décret du 15 avril 1811 les divisa en six provinces civiles et une province militaire. Laybach était la résidence du gouverneur général, Marmont. En 1813, l'Autriche s'en remit en possession.

ILURO, Oléron.

IMBERT (Jean), jurisconsulte, né à La Rochelle vers 1522, mort à Fontenay-le-Comte dans la deuxième moitié du XVI° siècle.

IMBERT (Barthélemy), poëte, né à Nîmes en 1747, mort à Paris le 13 août 1790. — *Le Jugement de Pâris* (1772), poëme; des *fables*, des *nouvelles*, un *choix de fabliaux;* des tragédies et des comédies.

IMBERT-COLOMÈS (Jacques), né à Lyon en 1725, mort à Bath en 1809. L'un des agents politiques les plus actifs du parti royaliste sous la République, il fut arrêté à Bayreuth (1801) par les autorités prussiennes sur la demande du premier Consul, et ne recouvra la liberté qu'en 1809. Ce sont les papiers saisis chez lui qui ont été publiés sous le titre de : *Papiers saisis à Bayreuth et à Mende*.

IMBERT DE BOUDEAUX (Guillaume), écrivain, né à Limoges en 1744, mort à Paris le 19 mai 1803.

IMBERT DES B...., pseudonyme de Griffet la Baume.

IMPARTIAUX (Les), nom que se donnèrent les députés du centre de l'Assemblée nationale, lorsqu'elle eut été installée à Paris dans la salle du Manége, près des Tuileries (9 novembre 1789). Ils publièrent quelque temps un *Journal des Impartiaux*, dont le premier numéro parut en février 1790 et qui était rédigé par Salles de la Salle. — Voy. NOIRS.

IMPORTANTS, nom sous lequel on désigna les membres de la cabale qui se forma à la cour après la mort de Louis XIII et qui était surtout composée de femmes et de jeunes gens. Ce fut la spirituelle Mme Cornuel qui les appela ainsi. Leurs intrigues devinrent telles que Mazarin, dont ils avaient conspiré la mort, fit arrêter (2 septembre 1743) leur chef, le duc de Beaufort (voy. BEAUFORT), et exiler les ducs de Vendôme, de Mercœur et de Guise, la duchesse de Chevreuse et leurs principaux adhérents.

IMPRIMERIE. On raconte que, sur la fin de 1461 ou 1462, Louis XI envoya à Mayence Nicolas Jenson, directeur de la Monnaie de Tours, « pour s'informer secrètement de la taille des poinçons et caractères au moyen desquels se pouvaient multiplier, par impression, les plus rares manuscrits, et pour en enlever subtilement l'invention. » Cette mission, si elle a été réellement donnée, ne profita point à la France; car Jenson alla s'établir comme imprimeur à Venise vers 1469. Cette même année, l'imprimerie fut introduite en France. L'Allemand Jean Heynlin de Stein, dit de la Pierre, prieur de la maison de Sorbonne, et Guillaume Fichet, docteur en Sorbonne, firent venir de Mayence Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz et les installèrent dans le local même de la Sorbonne. Le premier ouvrage sorti de leurs presses fut les *Epistolæ Gasparini Pergamensis*, in-4°. En 1475, ils transportèrent leur imprimerie dans la rue Saint-Jacques et y imprimèrent le *Speculum vitæ humanæ*.—Voici la date, souvent approximative, de l'introduction de l'imprimerie dans quelques-unes des villes de France : — Vers 1465, Strasbourg (cette ville, on le sait, n'appartenait point encore à la France). — 1471, Metz. — 1472, Lyon. — 1477, Angers. — 1478, Chablis, Vienne. — 1479, Poitiers. — 1480, Caen. — 1483, Troyes. — 1484, Rennes et Loudéac. — 1485, Salins. — 1486, Abbeville. — 1487, Besançon. — 1488, Toulouse. — 1489, Haguenau. — 1490, Orléans, Dôle. — 1491, Dijon, Angoulême, Lantenac. — 1483, Nantes, Cluny. — 1495, Limoges. — 1496, Provins, Tours. — 1497, Avignon. — 1499, Tréguier. — 1500, Perpignan.

L'*imprimerie royale*, dont on a voulu faire remonter l'origine à François I°r, ne date, à vrai dire, que de Richelieu, qui l'établit au Louvre et en confia la direction à Sébastien Cramoisy. Le premier ouvrage qu'elle publia fut l'*Imitation de J. C.*, 1640, in-fol.

Les ouvrages sur l'histoire de l'imprimerie sont excessivement nombreux, et les derniers sont les meilleurs. Nous nous bornerons à citer : J. de la Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, 1689, in-4°; Chevillier, *Histoire de l'imprimerie de Paris*, 1694, in-4°; L. de Laborde, *Recherches sur la découverte de l'imprimerie*, 1840, in-4°; Aug. Bernard, *De l'origine et des débuts de l'imprimerie*, 1853, 2 vol. in-8°, et *Hist. de l'imprimerie du Louvre*, 1867, in-8° et l'article *Typographie*, de M. Ambr. Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*.

IMPRIMEURS. La communauté des imprimeurs fut unie à celle des libraires par un édit d'août 1686, qui réduisit leur nombre, à Paris, à trente-six. — Voy. LIBRAIRES.

IMPRIMEURS EN TAILLE-DOUCE. Ils ne furent érigés en communauté à Paris qu'en 1692. Les statuts sont de 1694. L'apprentissage était de quatre ans, avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait trente-trois livres et la maîtrise six cents. Patron, saint Jean-Porte-Latine. En 1779, ils étaient au nombre de quarante-trois.

INAMOVIBILITÉ. L'inamovibilité, principe protecteur de la bonne administration de la justice, a été réclamée en France par tous les hommes éclairés depuis une époque fort lointaine. Louis XI l'avait accordée en 1467 aux membres du Parlement. Mais elle ne fut guère assurée qu'en fait sous la monarchie par l'introduction de la vénalité et de l'hérédité des charges. (Louis XII, Henri IV.) Le premier empire l'avait promise aux magistrats assis, à qui elle ne fut réellement accordée que depuis la charte de 1814.

La Ligue avait réclamé dans son manifeste du 31 mars 1585 l'extension de l'inamovibilité à tous les emplois, dont les titulaires n'auraient plus été destitués qu'en vertu d'un jugement. — Voy. Justice.

INCLINA AUREM TUAM, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du quinzième dimanche après la Pentecôte.

INCOURT (Seigneurs d'), branche de la maison de Guiri (Vexin).

INCROYABLES. C'est ainsi que sous le Directoire on appelait les petits-maîtres dont l'habillement était aussi recherché que leur langage était affecté. Ce nom leur venait de ce qu'ils avaient sans cesse à la bouche le mot *incroyable*, dont ils ne prononçaient pas l'r, suivant une habitude que le journal les *Révolutions de Paris* reprochait déjà aux aristocrates en 1790.

INCULISMA, ICULISMA, Angoulême.

INDE FRANÇAISE. Ce fut seulement dans la seconde moitié du XVIIe siècle que la France commença à créer des établissements sérieux dans l'Inde. Un nommé Caron, devenu en 1668 le chef de la Compagnie des Indes-Orientales (voy. ce mot), après un essai fait à Surate, s'empara dans l'île de Ceylan de la baie de Tinquemale, sur les Hollandais, qui ne tardèrent pas à la lui reprendre et le chassèrent aussi en 1674 de Saint-Thomé dont il s'était rendu maître deux ans auparavant. En 1683, l'un des agents de la Compagnie, François-Martin, acheta du souverain du pays la bourgade de Pondichéry, qu'il fortifia, et qui fut bientôt en voie de prospérité. Prise par les Hollandais en 1693, elle nous fut rendue par le traité de Ryswyck, et Martin, qui en fut renommé gouverneur, sut par son habile administration lui donner une grande importance. La Compagnie des Indes-Orientales, et la Compagnie des Indes qui la remplaça en 1719 acquirent successivement Chandernagor (1688), Mahé (1727), Karikal (1739), Yanaon et Mazulipatam (1752). Arrêtée un instant dans sa prospérité par la guerre de 1744 où la France et l'Angleterre se rencontrèrent pour la première fois dans l'Inde et où la mésintelligence de Dupleix et de Mahé de La Bourdonnais faillit tout perdre (voy. ces noms), la Compagnie des Indes reprit un nouvel essort à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748). Malheureusement quelques années plus tard éclata la désastreuse guerre de Sept ans. La ruine de nos établissements fut consommée par la prise de Pondichéry rendue aux Anglais sans capitulation par Lally (1761). La paix de Paris (1763) nous restitua, il est vrai, Pondichéry, Chandernagor et Karikal, mais sans territoire, sans fortifications et avec la condition de ne point en élever. Dès lors notre influence fut anéantie en Asie, et les victoires navales de Suffren pendant la guerre d'Amérique ne purent la faire revivre.

La situation politique de la France dans les années qui précédèrent la Révolution, puis enfin les troubles et les guerres de la Révolution elle-même ne permirent ni à Louis XVI ni à la République de donner suite aux ouvertures que Tippo-Saëb fit faire à diverses reprises à notre gouvernement pour l'engager à le soutenir dans sa lutte contre les Anglais. Les établissements que ceux-ci nous avaient enlevés nous furent rendus en 1815. Ils sont tous situés dans la presqu'île en deçà du Gange, savoir : 1° *Sur la côte de Coromandel :* Pondichéry et les districts de Villenour et de Bahour; Karikal et ses dépendances. 2° *Sur la côte d'Orixa :* Yanaon et ses dépendances, la loge de Mazulipatam. 3° *Sur la côte de Malabar :* Mahé et son territoire, la loge de Calicut. 4° *Au Bengale :* Chandernagor et son territoire, et les cinq loges de Cassimbazar, Jougdia, Dacca, Balassore et Patna. 5° *Dans le Goudjérate :* La factorerie de Surate. La superficie de ces territoires est évaluée à environ 49 000 hectares.

Bibliographie : Charpentier, *Relation de l'établissement de la Compagnie française des Indes-Orientales*, 1666, in-4°; Souchu de Rennefort, *Histoire des Indes orientales*, 1688, in-4°; *Journal du voyage des Grandes Indes*, 1698, in-12; l'abbé Guyon, *Histoire des établissements des Français aux Indes*, 1744, 3 vol. in-12; *Mémoires* du colonel Lawrence, trad. de l'anglais par Targe, 1766, 2 vol. in-12; E. Burnouf, *L'Inde française*, 1827-1830, in-fol.; A. de Saint-Priest, *Perte de l'Inde sous Louis XV*, 1845, in-8°.

INDELLA, ANDELIUS, l'Andelle, affluent de la Seine.

INDEMNITÉ. On appelait ainsi le droit que les gens de main-morte étaient tenus de payer aux seigneurs de qui relevaient les héritages acquis par eux.

INDÉPENDANCE (Guerre de l'), nom donné à la guerre de Vercingétorix contre César, et à la guerre de 1778 où la France soutint contre leur métropole les colonies de l'Amérique du Nord qui y gagnèrent leur indépendance.

INDÈS (Nic.), pseudonyme de Denis Nolin.

INDIGENT DE SAPIENCE (l'), pseudonyme de Fr. Sagon.

INDINAU (Donatien), pseudonyme de Jean David.

INDRE, département formé du bas Berry. Il est borné au N. par le département du Cher, de Loir-et-Cher, et d'Indre-et-Loire; à l'E. par le département du Cher; au S. par les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Chef-lieu, Châteauroux.

Bibliographie : Peuchet et Chanlaire, *Statistique du département de l'Indre*, 1810, in-4°; de la Tremblai et de la Villegille, *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, 1841 et suiv., 2 vol. gr. in-8°.

INDRE-ET-LOIRE, département formé de la plus grande partie de la Touraine. Il est borné au N. par le département de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par les départements de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par les départements de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par les départements de Maine-et-Loire et de la Vienne. Chef-lieu, Tours.

Bibliographie : R. C. de Croy, *Études sur le département d'Indre-et-Loire*, 1838, in-12. — Voy. Touraine.

INDRET, *Antriginum*, monastère de Bretagne (Loire-Inférieure), diocèse de Nantes, fondé à la fin du VIIe siècle.

INDULT. « On appelle ainsi, dit le *Dictionnaire* de Moréri, une grâce apostolique faite à des prélats pour conférer de certaine manière les bénéfices étant à leur collation, ou à des rois, des princes et autres personnes laïques d'une éminente dignité pour avoir la nomination ou présentation des bénéfices, ou à un corps distingué afin que les membres de ce corps ou leurs nommés puissent requérir les bénéfices vacants. »

Le premier des indults mentionnés dans cette définition s'appelait *indult des cardinaux*. Il avait été accordé par une bulle du 29 mai 1555, et donnait droit au collateur cardinal de conférer les bénéfices à sa collation sans pouvoir être prévenu par le pape.

Le second des indults, l'*indult des rois*, permettait au roi de France de nommer aux bénéfices consistoriaux de son royaume. Un nouvel indult était nécessaire quand le roi faisait l'acquisition d'une nouvelle province.

Le troisième indult, l'*indult du Parlement*, avait été accordé en 1538 par Paul III au Parlement de Paris, c'est-à-dire aux chanceliers de France, aux presidents, conseillers et autres officiers de la compagnie. Par cet indult les chanceliers et les membres du Parlement avaient le droit une seule fois pendant qu'ils exerçaient leurs fonctions, de requérir soit pour eux-mêmes s'ils étaient clercs, soit pour un candidat présenté par eux, le premier bénéfice vacant séculier ou régulier, et étant à la disposition du collateur chargé de la nomination du roi pour indult. (Voyez le *Traité de l'indult du Parlement de Paris*, par le président Cochet de Saint-Vallier, 1703, 2 vol. in-12 et 1747, 3 vol. in-4°.)

INDUSTRIE (Faction de l'), nom que l'on donna à Draguignan au parti qui soutenait la même cause (le roi et Mazarin) que les *Ganifs* ou *Ganivets*, à Aix. — Voy. GANIVET.

INDUTIOMAR, chef trévire, tué 54 ans av. J. C. Après s'être soumis à César, il attaqua le camp de Labienus chez les Rèmes, fut vaincu et périt dans la déroute.

INES (Demi-), petits deniers d'or fin dont la fabrication fut prescrite par une ordonnance du 26 avril 1438.

IN EXCELSO THRONO, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du premier dimanche après l'Épiphanie.

INFÉODATION. Au moyen âge le système de l'inféodation s'étendit non-seulement aux terres et aux biens-fonds, mais encore aux charges, aux dignités, aux juridictions, aux offices, aux meubles. On donnait tout en fief, même les choses qui paraissaient le moins propres à entrer dans le cadre des institutions féodales. — Voy. FIEF.

INFREVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Le Roux (Normandie).

INGEBURGE ou **INGELBURGE**, reine de France, née en Danemark en 1176, morte à Corbeil le 20 juillet 1236. Fille de Waldemar, roi de Danemark, elle épousa (1193) Philippe Auguste, qui le lendemain du mariage, célébré à Amiens, déclara qu'il voulait la répudier, et fit prononcer la nullité de son union par un concile réuni à Compiègne. Trois ans après, en 1196, il épousa Agnès de Méranie. Mais Innocent III excommunia le roi, qui après une longue lutte se décida à reprendre Ingeburge (1201), qu'il avait fait enfermer dans le château d'Étampes, et qui fut encore pendant plusieurs années délaissée par son époux. M. L. Delisle a publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1867) un curieux article sur le psautier d'Ingeburge.

INGELGER, fils de Tertulle, sénéchal du Gâtinais. Il reçut de Louis le Bègue, vers 879, le comté d'Anjou qu'il eut à défendre contre les Normands, et mourut à Châteauneuf, en 888.

INGELHEIM près Mayence. Il s'y tint plusieurs conciles sous les Carlovingiens : en 788, assemblée de clercs et de laïques où Tassillon duc de Bavière est condamné à être enfermé dans un cloître ; en 826, le 1er juin ; en 840, le 24 juin ; en 948, juin ou juillet ; en 958, aux fêtes de Pâques.

INGELRAMNE, évêque de Metz, abbé de Senones, archichapelain de Charlemagne, mort en 791. = —, abbé de Saint-Riquier, né à Saint-Riquier (Somme), mort le 9 décembre 1045.

INGENA, **ABRINCÆ** ou **ABRINCATUS**, Avranches.

INGÉNU (L'), pseudonyme de Lafite.

INGÉNUS. A la tête des différentes classes de personnes qui composaient la société germanique, au moment de la conquête, se place l'ordre des individus que les coutumes latines appellent *ingenui*, *bene ingenui* (*bene Franci* dans la loi salique), et qu'il ne faut pas confondre avec les hommes libres. Ceux-ci se recrutaient parmi les anciens esclaves affranchis. Les *ingénus* étaient nés libres et n'avaient pas cessé de l'être ; ils exerçaient la plénitude des droits civils et politiques et formaient, à proprement parler, le corps de la nation. C'étaient les citoyens *optimo jure* du droit Romain. Ils jouissaient de quatre priviléges essentiels. 1° Leur wehrgeld montait à deux cents sous d'or ; 2° ils avaient le droit exclusif de porter les armes, droit dont la conséquence était l'obligation du service militaire (amende de soixante sous quand ils ne répondaient pas au ban du roi) ; 3° ils constituaient l'assemblée où se décidaient les affaires d'un intéret général et où se rendait la justice ; 4° ils pouvaient servir de témoins en justice contre leurs égaux et devaient à cet effet prêter serment, avantage refusé aux affranchis. Cette plénitude de droits paraît n'avoir existé en faveur de l'ingénu qu'à la condition pour lui d'être propriétaire, condition qui manquait rarement de se réaliser dans la pratique. Cette qualité offrait de sa part des garanties pécuniaires.

Quand l'ingénu se distinguait par ses richesses et son influence, il recevait le nom de *leude* (voy. ce mot).

INGER, l'Indre.

INGOLINI CURIA, Angoulaincourt (Haute-Marne).

INGOMAR, hagiographe breton, du XIe siècle. On a de lui quelques Vies de saints insérées dans le recueil de dom Morice.

INGOUF (Pierre-Charles), graveur, élève de Flipart, né à Paris en 1746, mort vers 1800. = Son frère, FRANÇOIS-ROBERT, graveur, élève de Flipart, né à Paris en 1747, mort le 18 juin 1812.

INGRAND (François-Pierre), né à Usseault (Vienne) le 9 novembre 1756, mort à Paris le 21 juillet 1831. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota dans le procès du roi pour la mort sans appel ni sursis, et remplit avec une extrême rigueur diverses missions dans les provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest. Il fit ensuite partie du conseil des Cinq-Cents. Banni comme régicide en 1815, il ne rentra en France qu'en 1830.

INGRES (Jean-Dominique-Auguste), l'un des peintres les plus célèbres de notre époque, membre de l'Institut (1824), sénateur (1862), né à Montauban le 15 septembre 1781, mort à Paris le 12 janvier 1867. Fils d'un peintre et sculpteur, il vint à Paris en 1797 et entra dans l'atelier de David, où il travailla cinq ans. En 1800, il obtint le second grand prix de Rome et le premier en 1801 ; mais il ne put partir pour l'Italie qu'en 1806. Il resta à Rome jusqu'en 1820, où il partit pour Florence, et rentra en France en 1824. Dix ans après, il fut renvoyé à Rome comme directeur de l'Académie, et en 1841 revint habiter Paris. Ingres, qui eut des luttes très-vives à soutenir avant d'arriver à la popularité, et qui eut autant de détracteurs acharnés que d'admirateurs enthousiastes et dévoués, est l'artiste qui, de notre temps, a eu l'école la plus nombreuse. Le plus

célèbre de ses élèves est H. Flandrin. Voici la liste chronologique de ses principaux tableaux : *Bonaparte premier consul* (à Liége); *Napoléon sur le trône*, 1806 (Hôtel des Invalides); *OEdipe et le Sphinx; Portrait de Mlle de Sennones* (musée de Nantes); *Jupiter et Thétys* (musée d'Aix); *Raphael et la Fornarina; Romulus vainqueur d'Acron; Songe d'Ossian; Virgile lisant l'Énéide* (à Rome, villa Miolis); *Françoise de Rimini; le Pape dans la chapelle Sixtine; Arétin recevant un présent de Charles-Quint; Arétin chez le Tintoret; Don Pedro de Tolède baisant l'épée de Henri IV; le cardinal Bibbiena présentant sa nièce à Raphael* (ce tableau est perdu); *le maréchal de Berwick recevant l'ordre de la Toison d'or; Odalisque; Henri IV et ses enfants; la mort de Léonard de Vinci; Roger délivrant Angélique* (musée du Luxembourg); *Jésus remettant à saint Pierre les clefs du ciel* (musée du Luxembourg). Toutes ces toiles ont été faites de 1806 à 1820. *Entrée du dauphin Charles (V) à Paris; le Vœu de Louis XIII* (cathédrale de Montauban); *Apothéose d'Homère* (musée du Luxembourg); *Martyre de saint Symphorien* (cathédrale d'Autun); *Portraits* de MM. Bertin et Molé; *Baigneuses turques; Stratonice; la Vierge à l'hostie* (à Saint-Pétersbourg); *une Odalisque et son esclave; Portrait de Cherubini* (musée du Luxembourg); *Portraits* du duc d'Orléans, de Mme d'Haussonville, de la baronne Rothschild, de Mme Moitessier, de Mme Reiset, de la princesse de Broglie; *Cartons* pour les vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand et la chapelle de Dreux (musée du Luxembourg); *Vénus Anadyomène; Jupiter et Antiope; Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII* (musée du Luxembourg); *Apothéose de Napoléon Ier* (Hôtel de Ville de Paris); *la Source* (1861; une réduction est au musée du Luxembourg); *Jésus au milieu des docteurs* (1862). Ingres a peint un très-grand nombre de portraits dont nous n'avons mentionné que les principaux; le chiffre de ceux qu'il a dessinés s'élève à plus de onze cents. Il a fait en outre plusieurs répétitions ou réductions de quelques-uns de ses tableaux. Il avait été chargé par M. le duc de Luynes de décorer le château de Dampierre; mais des circonstances qui ont été racontées fort diversement vinrent interrompre ce travail.

INGUIMBERT, maison du Comté-Venaissin, originaire d'Autriche. D'elle sont sortis les barons de Thèze, les seigneurs du Serre, de Saint-Véran, de Pramiral, de Chastillon, de Montange et de Sollons. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt, tome IV.)

INGUIMBERT (Le P. Joseph d'), dit dom Malachie, dominicain, théologien, né à Carpentras, le 26 août 1683, y mourut le 6 septembre 1757. Il fut nommé en 1733 évêque de Carpentras, et légua une magnifique bibliothèque à cette ville, où il avait fondé un hôpital.

INKERMANN, en Crimée. Le 5 novembre 1854, les Anglais campés à Inkermann furent attaqués à l'improviste par l'armée russe, bien supérieure en nombre. Malgré leur défense héroïque, les positions qu'ils occupaient allaient être emportées, quand les Français arrivèrent à leur secours et après une lutte sanglante forcèrent à la retraite les ennemis qui avaient éprouvé des pertes énormes.

INNOCENT V (Pierre DE CHAMPAGNY), *P. de Champagniaco*, né à Moutiers (Savoie) en 1225, mort à Rome le 22 juin 1276. Entré dans l'ordre des frères prêcheurs, et connu d'abord sous le nom de Pierre de Tarentaise, il succéda à saint Thomas d'Aquin dans la chaire de théologie à l'Université de Paris, fut créé cardinal (1272) et la même année nommé à l'archevêché de Lyon qu'il n'occupa qu'un an. Il devint ensuite évêque d'Ostie et grand pénitencier, et fut élu pape après la mort de Grégoire X (1276). Il ne régna que cinq mois et deux jours. On a de lui divers traités théologiques. Il eut pour successeur Adrien V.

INNOCENT VI (Étienne AUBERT), l'un des papes d'Avignon, né au village du Mont (Corrèze), mort à Avignon le 12 septembre 1362. Évêque de Noyon (1338), de Clermont (1340), cardinal (1342), puis évêque d'Ostie et grand pénitencier, il fut élu pape (1352) après la mort de Clément VI. Il opéra quelques réformes dans l'Église, rétablit son autorité à Rome, où il sacra l'empereur Charles IV, et prêcha inutilement une croisade contre les bandes d'Arnaud de Cervolle qui saccageaient la Provence. Urbain V lui succéda.

INNOCENT ÉGARÉ (L'), pseudonyme de Gilles d'Aurigny.

INQUESSEN (Seigneurs d'), branche de la maison de Monchi.

INQUISITION. C'est en France que l'inquisition parut pour la première fois, mais c'est aussi en France qu'elle disparut le plus vite. L'hérésie des Albigeois en fut l'origine. La vigueur et la persistance des croyances hétérodoxes parmi ces populations inspiraient de vives inquiétudes à la cour de Rome. Dès 1198, Gui et Regnier, moines de Cîteaux, reçurent d'Innocent III la mission de les ramener à l'unité de la profession catholique; injonction était faite aux évêques et même aux officiers de l'ordre temporel de leur prêter main-forte. En 1203, Pierre de Castelnau et Raoul, tous deux Cisterciens, auxquels s'adjoignirent Diégo Aubez, évêque d'Orma, et Dominique, remplacèrent les deux missionnaires, qui avaient eu peu de succès. En 1215, un concile tenu à Langres prescrivit aux évêques du royaume entier de choisir trois personnes sûres pour parcourir les diocèses, surveiller et dénoncer les hérétiques. Enfin en 1229 un concile tenu à Toulouse par les évêques du Midi, sous la présidence du légat, institua le tribunal de l'Inquisition. Un prêtre dans chaque paroisse, assisté de deux ou trois laïques, devait rechercher soigneusement les hérétiques. En 1233 Grégoire IX transporta les fonctions d'inquisiteurs à l'ordre des frères prêcheurs qui venait d'être fondé par saint Dominique et qui par sa bulle de création ne relevait que du pape. La piété de saint Louis ne s'alarma point de cette institution étrangère; ce fut au contraire sur sa demande qu'Alexandre III confia en 1255 au provincial des dominicains, et au gardien des frères mineurs de Paris l'office d'inquisiteurs suprêmes du royaume de France, et les premiers successeurs de ce prince témoignèrent des dispositions favorables à l'inquisition.

Cependant les effets de cette juridiction redoutable n'avaient pas tardé à se faire sentir dans le Midi. Confiée à des hommes plus fervents qu'éclairés, elle fit de cruelles blessures, inonda de sang les villes de la contrée, excita des ressentiments implacables, et fut cause de terribles soulèvements en 1234 et 1235. Sept ans plus tard, quatre dominicains, neuf franciscains et sept autres moines furent surpris et égorgés; de pareilles représailles s'expliquent quand on songe que le tribunal, non content de dresser des bûchers, faisait déterrer les os des hérétiques morts, depuis vingt ou trente années parfois, pour les traîner sur la claie et en jeter les débris calcinés aux vents. Ces profanations et ces cruautés n'étaient pas les seuls reproches qu'on adressait à l'inquisition; elle nourrissait dans son sein un vice qui était celui de sa procédure même. Contre l'inculpé on admettait les témoignages des gens les plus tarés, des repris de justice, de malfaiteurs notoires; on le séques-

trait, on ne lui permettait pas de préparer sa défense, de conférer avec des légistes, et il n'avait pas d'avocat. Aussi dès le milieu du XIIIe siècle les résistances des magistrats et des officiers du roi commencèrent à se dessiner. Déjà, en 1234, les consuls de Narbonne dénonçaient à ceux de Nîmes les manœuvres des inquisiteurs qui arrêtaient les gens riches, les dépouillaient et les maintenaient ensuite en prison sans même s'occuper de leur jugement. Vers 1240, les capitouls de Toulouse, las de la tyrannie des dominicains, leur signifiaient d'avoir à vider le pays, *si mieux n'aimaient cesser toutes poursuites*, menace qui eut pour résultat de leur faire adjoindre par le pape un frère mineur dans chaque ville. Enfin en 1287 une ordonnance de Philippe le Bel défendait au sénéchal de Carcassonne de faire arrêter les hérétiques dénoncés par l'inquisiteur, à moins que ceux-ci ne confessassent spontanément leurs opinions religieuses. Ce prince fit aussi une violente sortie contre Foulques inquisiteur de Toulouse, qui employait ses pouvoirs à extorquer de l'argent, et à cette occasion publia un édit (décembre 1301) en vertu duquel les personnes accusées d'hérésie ne purent être enfermées que dans les prisons royales, et seulement sur l'avis de l'évêque et après l'examen du sénéchal. Le même prince, l'année suivante, adressa à tous ses officiers une ordonnance par laquelle il leur mandait de contenir le tribunal de l'inquisition dans les limites de ses droits et d'arrêter ses envahissements dans la juridiction civile. Les inquisiteurs étaient particulièrement détestés dans le diocèse d'Albi, dont l'évêque faillit être massacré par la foule; les habitants portèrent leurs plaintes jusqu'à la cour pontificale. L'inquisition paraît toutefois s'être maintenue en France malgré l'opposition du Parlement, pendant toute la durée du XIVe siècle. On rencontre des exécutions sanglantes faites par son ordre en 1308 et les années suivantes, à Toulouse, en 1314 à Paris, en 1351 dans le Maine et l'Anjou, en 1372 à Paris et dans le Midi; enfin des noms d'inquisiteurs se retrouvent jusqu'en 1465. Hugues Aubriot, prévôt de Paris, condamné à la pénitence publique (1381) et à la prison perpétuelle, fut la plus illustre victime de l'inquisition en France.

Il est à remarquer que le roi pourvoyait de ses propres revenus aux dépenses de ce tribunal et à l'entretien de ses membres. C'est ce qui résulte des mémoires présentés à la Chambre des comptes par les baillis, qui au XIIIe siècle réunissaient en leurs mains les fonctions financières, administratives et judiciaires, En compensation le Trésor royal recueillait à titre de confiscation les biens des condamnés.

La réapparition de l'hérésie au XVIe siècle sous la forme du calvinisme inspira à quelques personnes la pensée et le désir de rétablir le tribunal de l'inquisition, sur de larges bases. La faction des Guise fit une tentative dans ce sens auprès de Catherine de Médicis. Mais la perspicacité de la reine et la sagesse de L'Hospital déjouèrent ce complot; l'édit de Romorantin (1560) laissa aux évêques le soin de reconnaître et de dénoncer les hérétiques, aux parlements celui d'appliquer les peines portées par la loi. François Ier et Henri II, en instituant à diverses reprises des inquisiteurs généraux du royaume (1536, 1540, 1543, 1550), avaient aussi adopté des précautions analogues. Les procès devaient être communiqués aux juges ecclésiastiques ordinaires, et dans les affaires privilégiées, au Parlement.

Il y eut à Toulouse jusqu'à la Révolution un dominicain qui recevait le titre d'inquisiteur; mais ce titre n'était plus qu'un souvenir et ne l'investissait d'aucune fonction réelle.

BIBLIOGRAPHIE : Ph. Limbroch, *Historia inquisitionis; accedit liber sententiarum Inquisitionis Tolosanæ*, 1692, in-f°; J. Marsolier, *Hist. de l'Inquisition*, 1693, in-12; L. E. Dupin, *Mémoires historiques pour servir à l'histoire des inquisitions*, 1716, 2 vol. in-12; Goujet, *Hist. des Inquisitions*, 1759, 2 vol. in-12; *Hist. critique de l'Inquisition d'Espagne*, trad. de Llorente, 1817-1818, 4 vol., in-8°; L. Gallois, *Hist. abrégée de l'Inquisition.*

INSPECTEURS AUX REVUES, officiers d'administration militaire créés par un arrêté des consuls en date du 29 janvier 1800. Ils étaient chargés de l'organisation, de l'embrigadement, de l'incorporation, de la levée, du licenciement, de la solde et de la comptabilité des corps, de la tenue des contrôles et de la formation des revues. Ce corps fut supprimé par l'ordonnance royale du 29 juillet 1817, qui créa l'intendance militaire.

INSPRUCK, capitale du Tyrol. Elle fut occupée par Ney le 7 novembre 1805. Le 76e régiment de ligne y retrouva deux drapeaux qu'il avait perdus à un combat livré dans le pays des Grisons. Elle fut encore prise le 19 mai 1809.

INSTITUT. Une loi du 8 août 1793 avait supprimé toutes les académies et sociétés littéraires dotées par l'État; mais l'article 298 de la Constitution de l'an III promit la création pour toute la république « d'un Institut national chargé de recueillir les découvertes, et de perfectionner les arts et les sciences. » Cet Institut fut organisé par la loi sur l'instruction publique rendue dans l'avant-dernière séance de la Convention le 25 octobre 1795. Il était divisé en trois classes : 1° *Sciences physiques et mathématiques*; 2° *sciences morales et politiques*; 3° *littérature et beaux-arts*. Chacune de ces classes était partagée en sections. Il était composé de 144 membres résidant à Paris, et d'un nombre égal d'associés répandus dans les différentes parties de la république, et d'associés au nombre de 24, soit 8 par classe. Le Directoire devait d'abord nommer 48 membres qui éliraient ensuite les 96 autres membres, et tous les membres réunis choisiraient les associés. Le 20 novembre 1796 le Directoire désigna les 48 premiers membres, qui le 6 décembre se réunirent au Louvre; et après avoir procédé à l'élection de leurs collègues ils rédigèrent un règlement qui fut approuvé par le Corps législatif le 4 avril suivant, et le 11 du même mois l'Institut fut installé au Louvre par le Directoire. Le 3 pluviôse an X (23 janv. 1803), un arrêté des consuls modifia profondément cette organisation. L'Institut fut divisé en quatre classes : *Sciences physiques et mathématiques; langue et littérature française; histoire et littérature ancienne; beaux-arts*. La classe des sciences morales et politiques, qui portait ombrage à Bonaparte, était supprimée. Le traitement de chacun des membres résidants fut fixé à 1500 francs. Les membres qui composaient le premier Institut furent répartis entre les diverses classes. Cette organisation subsista jusqu'à la seconde Restauration.

Une ordonnance du 21 mars 1816 remplaça les dénominations des classes par celles qui subsistent aujourd'hui : *Académie française, Académie des Inscriptions, Académie des Sciences, Académie des Beaux-Arts*. Un certain nombre de membres furent exclus et ce fut le roi qui nomma directement leurs remplaçants. Le 26 octobre 1832 une ordonnance royale rendue sur le rapport de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, rétablit l'Académie des Sciences morales et politiques. Le nombre de ses membres fixé à 30 fut augmenté de 10 par un décret impérial en date

du 14 avril 1855. Ce décret fut inspiré uniquement par le désir de modifier l'esprit qui régnait dans cette académie, au moyen de l'adjonction de nouveaux membres nommés directement par le Gouvernement.

L'Institut, qui s'appela d'abord Institut national, prit successivement les noms de : *Institut de France* (1806), *Institut impérial* (1811), *Institut royal* (1814), *Institut national* (1848), *Institut impérial* (1852).

Voici maintenant la liste des membres qui ont composé les différentes classes de l'Institut depuis sa fondation, à l'exception de l'Académie française dont nous nous sommes déjà occupé. — Voy. ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les lois, décrets, ordonnances et règlements relatifs à l'Institut se trouvent en tête de l'*Annuaire de l'Institut*, qui se publie chaque année.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1. — 1803, Dacier. — 1833, Guizot.
2. — 1803, Lebrun, duc de Plaisance. — 1830, Champollion jeune. — 1832, Eugène Burnouf. — 1853, Rossignol.
3. — 1803, Dom Poirier. — 1803, Joseph Bonaparte, exclu en 1816. — 1816, Letronne, nommé par ordonnance. — 1849, Ravaisson.
4. — 1806, Barbié du Bocage. — 1830, Jaubert. — 1847, Ed. Biot. — 1850, Vincent. — 1869, Huillard-Bréholles.
5. — 1803, Quatremère de Quincy. — 1849, Wallon.
6. — 1803, Lévesque. — 1812, Bernardi. — 1824, Hase. — 1864, L. Quicherat.
7. — 1803, Dupont de Nemours. — 1818, Mongez. — 1836, Burnouf père. — 1844, J. Mohl.
8. — 1795, Daunou. — 1841, Villemain.
9. — 1803, Mentelle. — 1816, Raoul-Rochette. — 1855, H. Fortoul. — 1856, Léon Renier.
10. — 1803, Reinhard. — 1836, Ph. Le Bas. — 1860, Miller.
11. — 1803, Talleyrand. — 1838, Garcin de Tassy.
12. — 1803, Gosselin. — 1830, Van Praët. — 1837, Guigniaut.
13. — 1803, Ginguené. — 1816, Tochon d'Annecy. — 1820, Saint-Martin. — 1833, Stan. Julien.
14. — 1803, Delisle de Sales. — 1816, Raynouard. — 1837, Paulin Paris.
15. — 1803, Garran de Coulon. — 1817, Naudet.
16. — 1803, Champagne. — 1813, Walckenaer. — 1852, Brunet de Presle.
17. — 1803, Lakanal, exclu en 1816. — 1816, Mollevaut, nommé par ordonnance. — 1845, De la Saussaye.
18. — 1803, De Toulongeon. — 1813, de Laborde. — 1842, Léon de Laborde. — 1869, Defremery.
19. — 1807, Le Breton. — 1816, Emeric David. — 1839, Berger de Xivrey. — 1863, Jourdain.
20. — 1803, Grégoire. — 1816, de Chézy. — 1832, Reinaud. — 1867, E. Le Blant.
21. — 1803, La Réveillère-Lépeaux. — 1804, Visconti. — 1818, Jomard. — 1862, Hauréau.
22. — 1795, Bitaubé. — 1808, Lanjuinais. — 1827, Pouqueville. — 1839, Littré.
23. — 1795, La Porte du Theil. — 1816, Et. Quatremère. — 1857, Delisle.
24. — 1795, Langlès. — 1830, Thurot. — 1832, Beugnot. — 1865, Waddington.
25. — 1795, Dussaulx. — 1799, Larcher. — 1813, Boissonade. — 1857, Alexandre.
26. — 1795, Silvestre de Sacy, démissionnaire pour non résidence. — 1796, Pougens. — 1834, V. Leclerc. — 1866, d'Avezac.
27. — 1795, Selis. — 1802, d'Ansse de Villoison. — 1804, dom Brial. — 1830, Lajard. — 1858, Munk. — 1867, Guessard.
28. — 1795, Mongez, exclu en 1816. — 1816, Abel Rémusat. — 1843, Guérard. — 1854, Egger.
29. — 1803, Dupuis. — 1809, Clavier. — 1818, Leprévost d'Iray. — 1849, Caussin de Perceval.
30. — 1795, Leblond. — 1809, Gail. — 1829. Pardessus. — 1853, de Rougé.
31. — 1795, Ameilhon. — 1811, Amaury Duval. — 1839, C. Lenormant. — 1860, Beulé.
32. — 1795, Camus. — 1804, Millin. — 1818, Dureau de la Malle. — 1857, Maury.
33. — 1795, Mercier. — 1804. Vanderbourg. — 1830, Mionnet. — 1842, de Saulcy.
34. — 1803, Garnier. — 1804, de Gérando. — 1842, Ampère. — 1864, Dulaurier.
35. — 1795, Anquetil du Perron. — 1804, Boissy d'Anglas. — 1830, Augustin Thierry. — 1856, Renan.
36. — 1803, Silvestre de Sacy. — 1838, Magnin. — 1862, de Slane.
37. — 1803, de Sainte-Croix. — 1809, Caussin de Perceval. — 1835, Langlois. — 1855, Ad. Regnier.
38. — 1795, de Pastoret. — 1841, de Wailly.
39. — 1803, Gaillard. — 1806, Petit-Radel. — 1836, Fauriel. — 1845, Ed. Laboulaye.
40. — 1803, Choiseul-Gouffier. — 1817, Choiseul-d'Aillecourt. — 1854, de Longpérier.

Académiciens libres.

1. — 1816, Lévêque de Pouilly. — 1830, Dugas-Montbel. — 1835, Miot de Mélito. — 1841, Biot. — 1862, Desnoyers.
2. — 1816, Laurent de Villedeuil. — 1830. Artaud de Montor. — 1850, Barchou de Penhoën. — 1855, Texier.
3. — 1816, D'Ambray. — 1830, Fortia d'Urban. — 1843, Mérimée.
4. — 1816, de Blacas. — 1840, de Villeneuve-Trans. — 1840, de Pétigny. — 1858, de la Villemarqué.
5. — 1816, de Bétencourt. — 1830, Cuvier. — 1832, Séguier de Saint-Brisson. — 1854, de Cherrier.
6. — 1816, de Montesquiou. — 1832, abbé de la Rue. — 1835, Artaud, de Lyon. — 1838, A. Le Prévost. — 1859, Dehèque.
7. — 1816, de Barbé-Marbois. — 1837, Michaud. — 1839, Vitet.
8. — 1816, Fauris de Saint-Vincent. — 1820, d'Hauterive. — 1830, Cousinéry. — 1833, Monmerqué. — 1860, de Lasteyrie.
9. — 1816, Schweighaeuser. — 1830, de Luynes. — 1868, de Vogüé.
10. — 1816, Garnier. — 1830, E. de Salverte. — 1839, Eyriès. — 1846, marquis de la Grange.

Associés étrangers.

1. — 1803, Jefferson. — 1831, Bœckh. — 1867, Fleischer.
2. — 1803, Rennel. — 1831, Colebrooke. — 1837, Haughton. — 1849, Wilson. — 1860, Lassen.
3. — 1803. Niebuhr. — 1819, Wolf. — 1825, Creuzer. — 1858, T. Welcker. — 1869, Max Müller.
4. — 1803, Fox. — 1814, Wyttenbach. — 1820, Heeren. — 1842, le cardinal Maï. — 1854, A. Peyron.
5. — 1803, Heyne. — 1814, Wilkins. — 1836, Hermann. — 1849, Lobeck. — 1860, W. Cureton. — 1864, de Witte.
6. — 1803, Wildfort. — 1825, G. de Humboldt. — 1835, de Hammer-Purgstall. — 1857, Bopp. — 1867, de Rossi.
7. — 1803, Klopstock. — 1804, Dalberg. —

1820, Ouvaroff. — 1855, Carl Ritter. — 1859, Borghesi. — 1860, Gerhard. — 1867, Ritschl.
8. — 1803. Wieland. — 1817, Morelli. — 1820, Sestini. — 1833, Rœttiger. — 1835, Fr. Jacobs. — 1847, Jacob Grimm. — 1863, G. H. Pertz.

Secrétaires perpétuels.

1804, Dacier. — 1833, Silvestre de Sacy. — 1838, Daunou. — 1840. Walckenaer. — 1852, Eugène Burnouf. — 1852, Naudet, démissionnaire. — 1860, Guigniaut.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

1. ***Mathématiques*** puis ***Géométrie.***

1795, Lagrange. — 1813, Poinsot. — 1860, Serret.
1795, La Place. — 1828, Puissant. — 1843, Lamé.
1795, Borda. — 1799, Lacroix. — 1843, Binet. — 1856, Hermite.
1795, Bossut. — 1814, Ampère. — 1836, Sturm. — 1856, Bertrand.
1795, Legendre. — 1833, Libri. — 1851 . Chasles.
1796, Delambre, élu secrétaire perpétuel en 1803. — 1803, Biot. — 1862, Bonnet.

Associés non résidants : Montada, Arbogast, Duval-Leroi, Lallemand, Tednat, Lévesque.

2. ***Arts mécaniques***, puis ***Mécanique.***

1795, Monge, éliminé en 1816. — 1816, Molard, nommé par ordonnance. — 1837, Gambey. — 1847, Combes.
1795, Prony. — 1840, Piobert.
1796, Leroy. — 1797, Napoléon Bonaparte. — 1816, Cauchy, nommé par ordonnance. — 1858, Clapeyron. — 1865, Foucault. — 1868, Phillips.
1795, Perrier. — 1818, Ch. Dupin.
1795, Vandermonde. — 1796, Carnot, éliminé en 1816. — 1816, Bréguet, nommé par ordonnance. — 1824, Navier. — 1836, Coriolis. — 1844, Morin.
1795, F. Berthoud. — 1807, Sané. — 1831, Hachette. — 1834, Poncelet. — 1868, de Saint-Venant.
Associés non résidants : 1796, Sané, Clouet, Marescot, Groignard, Paucton, Forfait.

3. ***Astronomie.***

1796, Jérôme de Lalande. — 1809, Arago, élu secrétaire perpétuel en 1830. — 1832, Savary. — 1843, Laugier.
1795, Méchain. — 1804, Burckhardt. — 1825, de Damoiseau. — 1847, Faye.
1795, Le Monnier. — 1799, Cassini. — 1846, Le Verrier.
1795, Pingré. — 1796, Bory. — 1801, Lefrançais de Lalande. — 1839, Liouville.
1795, Messier. — 1817, Mathieu.
1795, Cassini (exclu). — 1796, Jaurat. — 1803, Bouvard. — 1843, Mauvais. — 1855, Delaunay.

Associés non résidants : 1796, Darquier, D'Angos, Duc-Lachapelle, S. Jacques Sylvabelle, Flaugergues, Thulis.

4. ***Géographie et Navigation.***

La section de géographie, qui fut transférée en 1803 dans la classe des sciences, se composait en 1795 de Mentelle, Reinhard, Gosselin, Buache, Fleuriau et Bougainville. Les trois premiers furent incorporés dans la troisième classe (Académie des inscriptions) et les trois autres dans la première (Académie des sciences), où ils formèrent la section de géographie et de navigation.

1803, Bougainville. — 1811, de Rossel.
1830, Roussin. — 1854, Bravais. — 1863, Paris.
1803, Fleuriau. — 1810, Beautemps-Beaupré. — 1855, Daussy. — 1861, Dortet de Tessan.
1803, Buache. — 1825, Freycinet. — 1842, Duperrey. — 1866, Jurien de la Gravière.
Par décret du 3 janvier 1866, le nombre des places dans cette section fut porté de trois à six, et les nouveaux membres furent : — 1866, Dupuy de Lôme. — 1867, D'Abbadie. — 1867, Yvon de Villarceau.

5. *Physique générale*, puis *Physique.*

1795, Charles. — 1823, Fresnel. — 1827, Savart. — 1841, Despretz. — 1863, Becquerel.
1795, Cousin. — 1801, L'évêque. — 1816, Girard, nommé par ordonnance. — 1836, Pouillet. — 1868, Jamin.
1795, Brisson. — 1806, Gay-Lussac. — 1851, Cagniard-Latour. — 1860, Fizeau.
1795, Coulomb. — 1807, Montgolfier. — 1810, Malus. — 1812, Poisson. — 1840, Duhamel.
1795, Rochon. — 1817, Fourier, élu secrétaire perpétuel en 1822. — 1823, Dulong. — 1840, Babinet.
1795, Lefèvre-Gineau. — 1829, Becquerel.

Associés non résidants : Montgolfier, Loisel, Sourlet, Derate, Sigaud-Lafond.

6. *Chimie.*

1795, Berthollet. — 1823. D'Arcet. — 1844, Balard.
1795, Guyton-Morveau. — 1816, Proust, nommé par ordonnance. — 1826, Chevreul.
1795, Fourcroy. — 1810, Thénard. — 1857, Fremy.
1795, Bayen. — 1798, Chaptal. — 18 3, Robiquet. — 1840, Regnault.
·1795, Pelletier. — 1797, Deyeux. — 1837, Pelouze. — 1867, Wurtz.
1795, Vauquelin. — 1829, Serullas. — 1832, Dumas, élu secrétaire perpétuel le 20 janvier 1868. — 1868, Cahours.
Associés non résidants : 1795, Chaptal, Beaumé, Seguin, Van-Mons, Nicolas, Chaussier.

7. **D'abord *Histoire naturelle et Minéralogie*, puis seulement *Minéralogie.***

1795, Darcet. — 1801, Sage. — 1824, Beudant. — 1852, de Sénarmont. — 1862, Pasteur.
1795, Haüy. — 1822, Cordier. — 1861, d'Aubrée.
1795, Desmarets. — 1816, Brongniart. — 1848, Constant Prévost. — 1857, vicomte d'Archiac. — 1869, Des Cloizeaux.
1795, Dolomieu. — 1801, Ramond. — 1827, Berthier. — 1861, Henri Sainte-Claire Deville.
1795, Duhamel. — 1816, Brochant de Villiers. — 1840, Dufresnoy. — 1857, C.-J. Sainte-Claire Deville.
1795, Lelièvre. — 1835, Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel en 1853. — 1857, Delafosse.

Associés non résidants : 1795, Valmont-Bomare, Schrœber, Dupuget, Giroust, Patrin.

8. ***Botanique et Physique végétale***, puis ***Botanique.***

1795, Lamarck. — 1830, A. Prouvansal de Saint-Hilaire. — 1854, Moquin-Tandon. — 1863, Naudin.
1795, Desfontaines. — 1834, Ad. T. Brongniart.
1795, Adanson. — 1806, Palissot de Beauvois, — 1820, Dupetit-Thouars. — 1831, Ad. de Jussieu. — 1853, Tulasne.
1795, Jussieu (Ant. L.). — 1837, Gaudichaud. — 1854, Payer. — 1861, Duchartre.
1795, L'Héritier. — 1800, Labillardière. —

1834, Richard. — 1853, Montagne. — 1866, Trécul.
1795, Ventenat. — 1808, de Mirbel. — 1856, Gay.

Associés non résidants : Lemonnier, Villars, Gouan, Gérard, Picot, La Peyrouse, Palissot-Bauvoir.

9. *Économie rurale.*

1795, Thouin. — 1824, de Morel-Vindé. — 1843, Rayer. — 1868, Bouley.
1795, Gilbert. — 1806, Bosc. — 1828, Flourens, élu secrétaire perpétuel en 1833. — 1833, Turpin. — 1840, de Gasparin. — 1864, P. Thénard.
1795, Tessier. — 1837, Audouin. — 1841, Payen.
1795, Cels. — 1806, Silvestre. — 1852, Peligot.
1795, Parmentier. — 1814, Yvart. — 1831, Dutrochet. — 1847, Decaisne.
1795, Huzard. — 1839, Boussingault.

Associés non résidants : 1796, Rougier de La Bergerie, Préaudeau-Chemilly, Heurtaut-Lamerville, Michault, La Fosse, Chabert.

10. *Anatomie et Zoologie.*

1795, Daubenton. — 1800, Olivier. — 1814, Latreille. — 1833, Is. Geoffroy-Saint-Hilaire. — 1862, Blanchard.
1795, Lacépède. — 1825, de Blainville. — 1851, Coste.
1795, Tenon. — 1816, Duméril. — 1860, Longet.
1795, Cuvier, élu secrétaire perpétuel en 1803. — 1803, Pinel. — 1826, Fréd. Cuvier. — 1838, Milne-Edwards.
1795, Broussonet. — 1807, Ét. Geoffroy-Saint-Hilaire. — 1844, Valenciennes. — 1866, Robin.
1795, Richarol. — 1821, de Savigny. — 1852, de Quatrefages.

Associés non résidants : Broussonet, Hermann, Brugnière, Laumonier.

11. *Médecine et Chirurgie.*

1795, Des Essarts. — 1811, Corvisart. — 1821, Magendie. — 1856, Jobert de Lamballe. — 1867, Nélaton.
1795, Sabathier. — 1811, Deschamps. — 1825, Boyer. — 1834, Roux. — 1854, Cl. Bernard.
1795, Portal. — 1832, Double. — 1843, Andral.
1795, Hallé. — 1822, Chaussier. — 1828, Serres. — 1868, Bouillaud.
1795, Pelletan. — 1829, Larrey. — 1843, Velpeau. — 1868, Laugier.
1795, Lassus. — 1807, Percy. — 1825, Dupuytren. — 1835, Breschet. — 1845, Lallemand. — 1855, J. Cloquet.

Associés non résidants : Percy, Bonté, Sabathier, Saucerotte, Lombard, Barailon.

Académiciens libres.

1. — 1816, le duc de Brancas-Lauraguais, nommé par ordonnance. — 1834, Héricart de Thury. — 1854, de Verneuil.
2. — 1816, le duc de Noailles, nommé par ordonnance. — 1824, Andréossy. — 1828, Daru. — 1834, Rogniat. — 1840, Pelletier. — 1842, Pariset. — 1847, Largeteau. — 1858, Jaubert.
3. — 1816, Rosily-Mesnos. — 1832, Séguier.
4. — 1816, Héron de Villefosse. — 1853, maréchal Vaillant.
5. — 1816, le marquis de Cubières. — 1821, le duc de la Rochefoucauld. — 1827, de Cassini. — 1832, Desgenettes. — 1837, de Bonnard. — 1857, Ant. Passy.
6. — 1816, Gilet de Laumont. — 1833, Bory de Saint-Vincent. — 1847, Civiale. — 1867, Larrey.
7. — 1816, Marmont, duc de Raguse. — 1852, Bienaymé.
8. — 1816, Benjamin Delessert. — 1847, Duvernoy. — 1855, du Petit-Thouars. — 1865, Roulin.
9. — 1816, Maurice. — 1852, François Delessert. — 1869, Duméril.
10. — 1816, Coquebert de Montbret. — 1831, Costaz. — 1842, Francœur. — 1850, Bussy.

Associés étrangers.

1. — Banks. — 1820, Gauss. — 1855, Herschel.
2. — 1802, Maskelyne. — 1811, Jenner. — 1823, Wollaston. — 1829, Olbers. — 1834, Bessel. — 1846, Jacobi. — 1851, Tiedemann. — 1861, Liebig.
3. — 1802, Priestley. — 1804, Klaproth. — 1817, Scarpa. — 1833, R. Brown. — 1859, Owen.
4. — Herschel. — 1822, Berzelius. — 1849, Brewster. — 1868, Kummer.
5. — Rumford. — 1814, Watt. — 1819, Humphrey-Davy. — 1830, Dalton. — 1844, Faraday. — 1868, Murchison.
6. — 1802, Pallas. — 1812, Werner. — 1817, Piazzi. — 1826, de Candolle. — 1842, Œrsted. — 1852, Mitscherlich. — 1864, Wœhler.
7. — Cavendish. — 1810, A. de Humboldt. — 1860, Ehrenberg.
8. — 1802, Volta. — 1827, Yung. — 1830, Blumenbach. — 1840, de Buch. — 1854, Dirichlet. — 1860, Plana. — 1864, A. de la Rive.

Secrétaires perpétuels.

Sciences mathématiques. — 1804, Delambre. — 1822, Fourier. — 1837, Arago. — 1853, Élie de Beaumont.

Sciences physiques. — 1804, Cuvier. — 1832, Dulong. — 1833, Flourens. — 1868, Dumas.

Académie des Beaux-Arts.

1. *Peinture.*

1. — 1795, David, éliminé en 1816. — 1816, Guérin, nommé par ordonnance. — 1833, Drolling. — 1851, Alaux. — 1864, C. E. R. H. Lehmann.
2. — 1795, Van-Spaendonck. — 1822, Hersent. — 1860, Signol.
3. — 1795, Vien. — 1809, Menageot. — 1816, Garnier. — 1849, G. Cogniet.
4. — 1795, Vincent. — 1816, Prud'hon. — 1823, Bidault. — 1846, Brascassat. — 1867, L. N. Cabat.
5. — 1795, Regnaut. — 1829, Heim. — 1865, Gérôme.
6. — 1795, Taunay. — 1830, Granet. — 1850, Robert-Fleury.
7. — Denon. — 1825, Ingres. — 1867, J. B. Al. Hesse.
8. — 1803, Visconti. — 1818, Lethière. — 1832, Blondel. — 1853, J. H. Flandrin. — 1864, Muller.
9. — 1812, Gérard. — 1837, Schnetz.
10. — 1816, Le Barbier aîné, nommé par ordonnance. — 1826, Horace Vernet. — 1863, Cabanel.
11. — 1816, Girodet, nommé par ordonnance. — 1825, Thévenin. — 1838, Langlois. — 1839, Couder.
12. — 1816, Gros, nommé par ordonnance. — 1835, Abel de Pujol. — 1861, Meissonnier.
13. — 1816, Meynier, nommé par ordonnance. — 1832, Delaroche. — 1857, Delacroix. — 1863, N. A. Hesse. — 1869, Lenepveu.
14. — 1816, Carle Vernet, nommé par ordonnance. — 1826, Picot. — 1868, Pils.

2. *Sculpture.*

1. — 1795, Pajou. — 1809, Lemot. — 1827, Pradier. — 1852, Simart. — 1857, Jouffroy.
2. — 1816, Houdon. — 1828, Ramey fils. — 1852, Seurre aîné. — 1868, Barye.
3. — 1795, Julien. — 1805, Chaudet. — 1810, Cartellier. — 1831, Nanteuil. — 1865, Perraud.
4. — 1795, Moitte. — 1810, Lecomte. — 1817, Stouf. — 1826, David. — 1856, Jaley. — 1866, Bonassieux.
5. — 1795, Roland. — 1816, Ramey père. — 1838, Dumont.
6. — 1795, Dejoux. — 1816, Lesueur. — 1831, Roman. — 1835, Petitot. — 1862, Guillaume.
7. — 1816, Bosio, nommé par ordonnance. — 1845, Lemaire.
8. — 1816, Dupaty, nommé par ordonnance. — 1825, Cortot. — 1843, Duret. — 1865, Cavelier.

3. *Architecture.*

1. — 1795, Gondain. — 1819, Hurtault. — 1824, Delespine. — 1825, Lebas. — 1868, L. Vaudoyer.
2. — 1795, de Vailly. — 1799, Chalgrin. — 1811, Percier. — 1838, Huvé. — 1853, Hittorf. — 1867, Labrouste.
3. — 1795, Pâris. — 1795, Dufourny. — 1818, Thibault. — 1826, Labarre. — 1833, Guenepin. — 1842, Gauthier. — 1855, Lefuel.
4. — 1795, Boullée. — 1799, Antoine. — 1801, Heurtier. — 1822, Huyot. — 1840, Caristie. — 1855, Baltard.
5. — 1795, Peyre. — 1823, Vaudoyer. — 1846, Lesueur.
6. — 1795, Raymond. — 1811, Fontaine. — 1853, Gilbert.
7. — 1816, Rondelet, nommé par ordonnance. — 1829, Molinos. — 1831, Leclère. — 1854, de Gisors. — 1866, Duc.
8. — 1816, Bonnard, nommé par ordonnance. — 1818, Payet. — 1825, Debret. — 1850, Blouet. — 1853, Visconti. — 1854, Duban.

4. *Gravure.*

1. — 1803, Bervic. — 1822, Tardieu. — 1844, Forster.
2. — 1803, Dumarest. — 1806, Duvivier. — 1819, Galle. — 1845, Gatteaux.
3. — 1803, Jeuffroy. — 1826, Richomme. — 1849, Henriquel.
4. — 1816, A. Desnoyers, nommé par ordonnance. — 1857, Martinet.

5. *Musique.*

1. — 1795, Méhul. — 1817, Boïeldieu. — 1834, Reicha. — 1836, Halévy, nommé secrétaire perpétuel en 1854. — 1854, Clapisson. — 1866, Gounod.
2. — 1795, Molé (éliminé par arrêté du 3 pluviose an XI). — 1816, Cherubini, nommé par ordonnance. — 1842, Onslow. — 1853, Reber.
3. — 1795, Gossec. — 1829, Auber.
4. — 1795, Grétry. — 1813, Monsigny. — 1817, Catel. — 1831, Paer. — 1839, Spontini. — 1851, Thomas.
5. — 1795, Préville, devenu la même année associé non résidant. — 1795, Grandménil. — 1816, Berton. — 1844, Ad. Adam. — 1856, Berlioz. — 1869, F. David.
6. — 1795, Monvel. A sa mort (1812), il fut remplacé par Gérard, nommé dans la section de peinture. — 1816, Lesueur, nommé par ordonnance. — 1837, Carafa.

Académiciens libres.

1. — 1816, de Vaublanc. — 1845, de Cailleux.
2. — 1816, de Blacas. — 1839, Aristide Dumont. — 1853, de Nieuwerkerke.
3. — 1816, de Vaudreuil. — 1817, duc de Richelieu. — 1822, de Lauriston. — 1828, Siméon. — 1846, Duchâtel. — 1868, H. Delaborde.
4. — 1816, de Pradel. — 1857, A. Fould. — 1867, Haussmann.
5. — 1816, Castellan. — 1838, de Clarac. — 1847, Taylor.
6. — de Turpin-Crissé. — 1859, Kastner. — 1868, Walewski. — 1868, Ch. Blanc.
7. — 1816, de Choiseul-Gouffier. — 1817, Chabrol de Volvic. — 1843, de Rambuteau. — 1869, Lenoir.
8. — 1816, Gois père. — 1823, de Pastoret. — 1857, prince Napoléon.
9. — 1816, Forbin. — 1841, de Houdetot. — 1859, Fr. Mercey. — 1860, Pelletier.
10. — 1816, de Senonnes. — 1840, de Montalivet.

Associés étrangers.

1. — 1803, Haydn. — 1809, Paësiello. — 1823, Rossini. — 1869, Dupré.
2. — 1803, Canova. — 1823, Avarès. — 1832, Rauch. — 1858, Ritschell. — 1862, Hess. — 1863, Kaulbach.
3. — 1803, Caldenari. — 1805, Marvuglia. — 1820, Antolini. — 1841, Cockerel. — 1863, Donaldson.
4. — 1803, Appiani. — 1820, Camuccini. — 1804, Overbeeck.
5. — 1803, Morghen. — 1834, Meyerbeer. — 1864, Verdi.
6. — 1803, Sergell. — 1823, Longhi. — 1832, Toschi. — 1854, Felsing.
7. — Guglielmi. — 1805, Salieri. — 1830, Cambray D'Ygny. — 1843, Canina. — 1856, Mercadante.
8. — 1803, West. — 1823, Schinkel. — 1841, de Klenze. — 1864, Stüler. — 1865, Strack.
9. — 1823, Thorwaldsen. — 1844, Tenerani.
10. — 1823, Zingarelli. — 1838, Cornelius. — 1867, Schnorr von Carolsfeld.

Secrétaires perpétuels : 1804, Joachim Lebreton. — 1816, Quatremère de Quincy. — 1839, Raoul-Rochette. — 1854, Halévy. — 1862, Beulé.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

1. *Philosophie.*

1. — 1795, Volney. — 1832, Destutt de Tracy. — 1836, Damiron. — 1863, Saisset. — 1865, L'évêque.
2. — 1795, Garat (mis en 1832 dans la section de *Morale*). — 1832, de Gerando. — 1844, Lélut.
3. — 1795, Ginguené. — 1832, V. Cousin. — 1868, Vacherot.
4. — 1795, Deleyre. — 1798, Toulongeon. — 1832, Laromiguière. — 1838, Jouffroy. — 1842, de Rémusat.
5. — 1795, Lebreton. — 1832, W. F. Edwards. — 1844, Franck.
6. — 1795, Cabanis. — 1832, Broussais. — 1839, Barthélemy Saint-Hilaire.
7. — 1866, Janet (auparavant dans la section de *Morale*).
8. — 1866, duc de Broglie.

2. *Morale.*

1. — 1795, Bernardin de Saint-Pierre. — 1832, Dacier. — 1833, Jouffroy (passé en 1838 dans la section de *Philosophie*). — 1838, de Tocqueville. — 1860, Ad. Garnier. — 1865, Cochin.
2. — 1795, Mercier. — 1832, Garat. — 1834, Lakanal. — 1845, Alban de Villeneuve-Bargemont. — 1850, L. Reybaud.

3. — 1795, Grégoire. — 1795, Lacuée, comte de Cessac. — 1841, Gustave de Beaumont. — 1866, Bersot.
4. 1795, La Reveillère-Lépeaux. — 1832, Rœderer. — 1836, Ch. Lucas.
5. — 1795, Lakanal, réélu en 1834. — 1832, Dunoyer. — 1863, J. Simon.
6. — 1795, Naigeon. — 1832, Droz. — 1851, Villermé (remplacé dans la section d'*Économie politique* par Michel Chevallier). — 1863, Janet, passe en 1866 dans la section de philosophie. — 1866, de Cormenin. — 1869, Caro.
7. — 1866, Husson (auparavant dans la section de *Politique*).
8. — 1866, Baudrillart (auparavant dans la section de *Politique*).

3. *Législation, Droit public, Jurisprudence.*

1. — 1795, Daunou. — 1840, Troplong. — 1869, Valette.
2. — 1795, Cambacérès. — 1832, Dupin aîné. — 1866, Delangle (auparavant dans la section de *Politique*).
3. — 1795, Merlin (de Douai). — 1839, Portalis. — Laferrière (remplacé dans la section de *Politique* par le baron Baude). — 1861, Renouard.
4. — 1795, Pastoret (éliminé en l'an VI). — 1801, Champagne. — 1832, Maret. — 1840, Berriat-Saint-Prix. — 1845, Vivien. — 1855, F. Hélie.
5. — 1795, Garran-Coulon. — 1832, Bérenger. — 1866, Cauchy.
6. — 1795, Baudin (des Ardennes). — 1802, Bigot de Préameneu. — 1832, Siméon. — 1842, Giraud.
7. — 1866, de Parieu (auparavant dans la section de *Politique*).
8. — 1866, Dumon (auparavant dans la section de *Politique*).

4. *Économie politique et Statistique.*

1. — 1795. Sieyès. — 1836, Rossi. — 1849, Léon Faucher. — 1855, de Lavergne.
2. — 1795, Creuzé-Latouche. — Lebrun. — 1832, comte de Laborde. — 1842, Duchâtel. — 1868, Levasseur.
3. — 1795, Dupont (de Nemours). — 1832, Charles Dupin.
4. — 1795, Lacuée (passé en 1833 dans la section de *Morale*). — 1832, Villermé (passe dans la section de *Morale*). — 1851, Michel Chevallier.
5. — 1795, le prince de Talleyrand-Périgord. — 1838, Hip. Ph. Passy.
6. — 1795, Rœderer (passé en 1833 dans la section de *Morale*). — 1832, Comte. — 1838, Blanqui. — 1855, Wolowski.
7. — 1866, marquis d'Audiffret (auparavant dans la section de *Politique*).
8. — 1866, Vuitry (auparavant dans la section de *Politique*).

5. *Histoire générale et Philosophie.*

1. — 1795, Lévesque. — 1832, de Pastoret. — 1840, Thiers.
2. — 1795, de Lisle de Sales. — 1832, Reinhard. — 1837, Michelet.
3. — 1795, Raynal. — 1797, Legrand. — 1803, Poirier. — 1832, Naudet.
4. — 1795, Anquetil. — 1832, Bignon. — 1842, Amédée Thierry.
5. — 1795, Dacier (mis en 1832 dans la section de *Morale*.) — 1832, Guizot.
6. — 1795, Gaillard. — 1797, Bouchaud. — 1832, Mignet.
7. — 1866, Clément (auparavant dans la section de *Politique*).
8. — 1866, Ternaux (auparavant dans la section de *Politique*).

Un décret impérial du 14 avril 1855 créa à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances.* Un décret en date du même jour nomma les dix membres qui devaient composer cette sixième section, savoir :

1. Le marquis d'Audiffret.
2. Barthe.
3. Bineau, non acceptant. — 1856, de Parieu.
4. Pierre Clément.
5. Le vicomte de Cormenin.
6. Greterin. — 1862, Vuitry.
7. Laferrière. — 1856, baron Baude. — 1862, Husson.
8. Armand Lefebvre. — 1865, Ternaux.
9. Mesnard. — 1859, Delangle.
10. Le baron Pelet.

Un nouveau décret du 9 mai 1866, rendu sur la demande de l'Académie, supprima la nouvelle section, et les membres qui la composaient furent répartis dans les cinq autres sections.

Académiciens libres.

1. — 1833, Feuillet. — 1844, comte d'Argout. — 1858, Pellat.
2. — 1833, duc de Broglie, démissionnaire. — 1867, Perier.
3. — 1833, Jos. Fr. Carnot. — 1836, Félix de Beaujour. — 1837, Portalis, démissionnaire. — 1839, Dutens. — 1849, Moreau de Jonnès.
4. — 1833, Benoiston de Châteauneuf. — 1856, baron Baude, démissionnaire en 1859. — 1860, comte Daru.
5. — 1833, Blondeau. — 1855, Odilon Barrot.
6. (Place créée par décret du 7 janvier 1857). — 1857, Horace Say. — 1861, Drouyn de Lhuys.

Associés étrangers.

1. — 1833, lord Brougham. — 1869, comte Sclopis.
2. — 1833, Ancillon. — 1838, Hallam. — 1860, L. Ranke.
3. — 1833, Livingston. — 1836, de Savigny. — 1865, de Raumer.
4. — De Sismondi. — 1843, Mac-Culloch. — 1865, Gladstone.
5. — 1833, Maltus. — 1835, Schelling. — 1855, Brandis. — 1869, Trendelenburg.
6. (Place créée par décret du 28 mars 1857). — 1857, lord Macaulay. — 1864, Grote.

Secrétaires perpétuels. — 1833, Comte. — 1837, Mignet.

INSTITUT AGRONOMIQUE DE VERSAILLES. Établi en 1848, il fut supprimé par ordonnance du président le 27 septembre 1852.

INSTITUT. Voy. ÉGYPTE.

INSTITUTION CONTRACTUELLE. L'organisation de la famille chez les Germains avait exclu de leur législation la succession testamentaire. Ce point n'avait pas échappé à Tacite. *Nullum testamentum,* dit-il ; *proximi gradu ad successionem veniunt.* Mais ils avaient un système particulier qui n'était pas sans quelque analogie, au moins de forme, avec les vieux principes romains : c'était celui de l'institution contractuelle, différant par nature du testament, étant actuelle et irrévocable, constituant en un mot un contrat. Les barbares appelaient cette institution *adfatomia.* Le sens de ce mot, rapproché de textes nombreux, est celui de transmission à titre gratuit de la propriété (*loi salique*, titre XXV, XLIX, *ripuaire* XLVIII). Le troisième capitulaire de 829, ch. X, qui est une sorte de procès-verbal d'une assemblée des Francs, nous apprend qu'on y avait discuté

la signification d'*adfatomia* et que la majorité se prononça pour la traduction *traditio*. L'étymologie du terme n'est pas évidemment dans le latin *fari*, comme l'a cru Du Cange, qui le rendait par convention verbale, mais dans l'expression germanique *fatham*, *fadou*, fil, dont la signification paraît s'être fort étendue jusqu'à devenir synonyme d'*amplexus*, selon Grimm, et de *sinus*, d'après M. Müllenhoft. Il est certain que cette dernière explication se trouve justifiée par les détails que nous donne le titre XLVI de la loi salique sur l'*adfatomia*. Voici les principaux traits de cette solennité.

Elle consistait en trois formalités distinctes: la première avait pour objet d'opérer le dessaisissement entre les mains d'un tiers. Le centenier rassemblait le peuple dans un *mallum* ordinaire ou légitime, et, pour indiquer la solennité, faisait placer le bouclier en un lieu apparent. De plus, trois causes importantes devaient y être plaidées. Là le donateur jetait un fétu (*festuca*) dans le sein d'un tiers qui ne lui était pas attaché par le sang, et déclarait combien il voulait donner; tel était le symbole de la tradition. La seconde formalité avait pour but de constater que le donateur n'était plus propriétaire. Le tiers devait demeurer dans la maison du donateur, recevoir trois hôtes, et avoir en sa puissance ce qui lui avait été donné. La troisième formalité consistait à transmettre la propriété au véritable donataire. Pour cela le tiers se présentait dans le *mallum* légitime ou devant le roi dans le délai d'un an au plus tard, et jetait le fétu dans le sein de l'héritier institué par le disposant. En effet la prescription aurait été acquise au bout d'une année. La preuve de cet acte se faisait au moyen de neuf témoins divisés en trois groupes; ils affirmaient sous serment l'accomplissement de cette triple formalité.

L'*adfatomia* était un contrat public et solennel, passé devant la nation entière, dépouillant actuellement et irrévocablement le testateur; double garantie contre la fréquence de son emploi. Mais, dans ces termes, elle se maintint assez longtemps en Gaule, et on trouve sous l'empire carlovingien un capitulaire de 819 (ch. III), qui en confirme les dispositions.

Cependant la loi des Ripuaires avait admis un mode d'institution contractuelle *per scripturarum seriem* (tit. XLVIII), qui se rapprochait du testament codicillaire romain; ce mode avait été développé par le quatrième capitulaire de 803, ch. VII, en sorte que sous le régime féodal les divers systèmes de testament se fondirent en une seule législation commune. On ne rencontre plus dès lors de convention successorale liant les parties. Ce qui resta de l'ancienne *adfatomia* germanique, ce fut l'institution contractuelle moderne, consistant dans un certain avantage fait dans le but de favoriser le mariage au profit, soit de l'un des époux, soit des enfants à naître de l'union conjugale, et participant tout à la fois du testament et du contrat: du testament, en ce qu'elle confère un droit de succession qui ne s'ouvre qu'au décès du disposant; de la convention, en ce qu'elle dépouille irrévocablement le donateur du droit d'aliéner les biens donnés autrement qu'à titre onéreux. C'est ce que le Code Napoléon appelle donation de biens à venir (art. 1082 et suiv.).

INSTRINGHUEM (Seigneurs d'), de la maison de Coupigny (Artois).

INSTRUCTION PUBLIQUE. A peine les Romains eurent-ils conquis les Gaules qu'ils y instituèrent des écoles destinées à répandre leur langue, leur religion, leurs institutions et leurs sciences. La première, et l'une des plus illustres de ces écoles, fut celle d'Autun; puis vinrent celles de Marseille, Lyon, Toulouse, Arles, Vienne, Bordeaux, Poitiers, Trèves, etc. Ruinées ou abandonnées pendant les guerres civiles du troisième siècle, elles furent en partie rétablies par Constance Chlore et Constantin; mais l'extension du Christianisme ne tarda par à amener leur décadence. Au Ve siècle, les grandes écoles païennes disparurent et firent place aux écoles *cathédrales* ou *épiscopales* et aux écoles *monastiques*. Les premières paraissent avoir été principalement destinées à former des sujets pour l'Église. Il n'en était pas de même des autres, où l'enseignement des lettres profanes était joint à celui de la théologie. Sous les Mérovingiens, on signalait parmi les écoles épiscopales, celles de Poitiers, de Paris, du Mans, de Bourges, de Vienne, de Châlon-sur-Saône, d'Arles et de Gap, et parmi les écoles monastiques, celles de Luxeuil, de Fontenelle ou de Saint-Vandrille, de Sithin, de Saint-Médard de Soissons et de Lérins.

Ces écoles étaient depuis longtemps en pleine décadence à la chute de la dynastie mérovingienne. Charlemagne les restaura complétement, et, grâce à son énergique impulsion, grâce aux hommes de savoir et d'intelligence qu'il appela près de lui, on vit partout surgir des écoles où clercs et laïques étaient admis et où l'on enseignait les lettres sacrées et profanes et les sciences, c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Elles produisirent des hommes illustres. Lui-même fonda dans son propre palais une école (voy. ÉCOLE PALATINE) dirigée par Alcuin, dont sa famille suivait les leçons. Les successeurs de Charlemagne continuèrent son œuvre, et, parmi les écoles renommées à cette époque, nous citerons celles de Ferrières, de Fulde, de Reichenau, d'Aniane, de Saint-Vandrille, de Paris, de Reims, de Fleury-sur-Loire, de Lyon, de Tours, de Rouen, de Saint-Ouen, de la Trinité, de Jumièges, de Fécamp, de Lisieux, de Caen, du Mont-Saint-Michel et du Bec. L'école de Paris, avec l'avénement des Capétiens, prit un développement qui la plaça au-dessus de toutes les autres, et y attira des étudiants des parties les plus éloignées de l'Europe. Ce concours d'écoliers fit sentir le besoin d'une organisation spéciale. Telle fut l'origine de l'Université de Paris et des autres Universités qui furent créées dans diverses villes de France, à l'instar de la capitale. — Voy. UNIVERSITÉS.

INSTRUCTION PUBLIQUE (Ministère de l'). Lorsque, le 1er novembre 1820, la commission d'instruction publique eut été par ordonnance de Louis XVIII érigée en un conseil royal, la présidence en fut donnée à M. de Corbière qui, le 21 décembre suivant, fut nommé ministre secrétaire d'État; aussi on le considère souvent comme ayant été le premier chargé du ministère de l'instruction publique : mais ce ministère ne fut réellement créé que le 10 février 1828. Le 8 août 1829, on y réunit les cultes, qui en furent séparés le 30 avril 1832, pour y être réunis de nouveau en février 1848 et en être détachés en 1863. — Voy. CULTES et AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.

MINISTRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — De Corbière, 22 décembre 1820-1er juin 1822. — De Frayssinous, grand-maître de l'Université (1er juin 1822), puis ministre des affaires ecclésiastiques (26 août 1824). — De Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, 10 février 1828. — De Montbel, 8 août 1829. — Guernon de Ranville, 18 novembre 1829. — Guizot, 31 juillet 1830. — Bignon, 3 août 1830. — Duc de Broglie, 11 août 1830. — Merilhou, 2 novembre 1830. — Barthe,

27 décembre 1830. — De Montalivet, 13 mars 1831.— Guizot, 11 octobre 1832. — Teste, 10 novembre 1834. — Guizot, 18 novembre 1834. — Pelet (de la Lozère), 22 février 1836. — Guizot, 6 septembre 1836. — De Salvandy, 15 avril 1837. — Parant, 31 mars 1839. — Villemain, 12 mai 1839. — Cousin, 1er mars 1840. — Villemain, 29 octobre 1840. — De Salvandy, 1er février 1845. — Carnot, 24 février 1848. — De Vaulabelle, 5 juillet 1848. — Freslon. 13 octobre 1848. — De Falloux, 20 décembre 1848. — De Parieu, 31 octobre 1849. — Giraud, 24 janvier 1851. — Dombidau de Crouseilhes, 10 avril 1851 — Giraud, 26 octobre 1851. — Fortoul, 3 décembre 1851. — Rouland, 13 août 1856. — Duruy, 23 juin 1863. — Bourbeau, 17 juillet 1869.—Segris, 2 janvier 1870.

INSUBRES ou **INSUBRIENS** (en celtique *Isombra*), peuple de la Gaule Cisalpine, au N. du Pô, entre l'Adda, le Tésin et les Alpes, c'est-à-dire dans le Milanais, et ayant pour chef-lieu *Mediolanum* (Milan). Ils s'étaient établis là lors de la première invasion de Bellovèse en Italie. Ils appartenaient à un peuple qui, avant l'arrivée des Romains en Gaule, faisait partie de la Celtique et qu'on s'accorde assez généralement à placer entre la Loire et la Saône; il était client des *Ædui*.

Les Insubres d'Italie furent rendus tributaires par les Romains l'an 233 av. J. C. Ils se soulevèrent en 218, prirent une part active à la seconde guerre Punique, et ne furent définitivement soumis qu'en 195.

INSULA, Lille, — L'Isle. = — ADAMI, l'Ile-Adam. = — BARBARA, l'Ile-Barbe. = — BOCHARDI, l'Ile-Bouchard. = — DEI, l'Ile-Dieu. = — JORDANI. l'Ile-Jourdain.

INTABARUS, divinité connue par une inscription trouvée sur le territoire des Trévires.

INTENDANTS. Au XVIe siècle, les rois avaient l'habitude d'envoyer dans les provinces des commissaires, pris en général parmi les maîtres de requêtes, soit pour des missions spéciales, soit pour y veiller à l'administration de la justice et des finances. Le nom d'intendant commença à être donné dès 1628, mais les charges d'intendant ne furent créées que par l'édit de Louis XIII en date de mai 1635. Le titre de cette charge était *intendant du militaire, justice, police et finances*. Cette institution dans l'esprit de Richelieu avait pour but, en établissant dans chaque généralité un agent direct et révocable de la royauté, et muni de pouvoirs fort étendus, de tenir en échec l'autorité presque sans bornes des gouverneurs de province; aussi souleva-t-elle une vive opposition, dont se firent les interprètes les parlements, jaloux de tout ce qui pouvait porter atteinte à leurs attributions. Lors de la Fronde, le 13 juillet 1648, sur la plainte des cours assemblées à Paris, les commissions d'intendant furent révoquées pour quelques provinces. Dans d'autres elles furent limitées à certains objets, mais elles ne tardèrent pas à être rétablies. Elles ne le furent en Béarn qu'en 1682 et en Bretagne qu'en 1689.

Il y avait un intendant dans chacune des généralités du royaume, sauf celles de Montpellier et de Toulouse qui étaient réunies sous un seul intendant portant le titre d'intendant de Languedoc. De plus il y avait sept autres intendants administrant les pays suivants: Alsace, Dombes, Flandre, Hainaut et Maubeuge, Pays messin, Perpignan et Roussillon, Lorraine et Barrois; ce qui faisait trente et un intendants pour toute la France.

Les intendants furent supprimés par la loi du 22 décembre 1789.

(Voy. le *Traité des droits, fonctions, franchises, annexés à chaque dignité, office*, etc., de Guyot, 1786-1788, 4 vol. in-4°.)

Les *intendants d'armée* étaient chargés de tout ce qui concernait la police et la subsistance des troupes. En 1749, ils étaient au nombre de six. A la même date, il y avait aussi *trois intendants des colonies*, savoir: à Québec, à Saint-Domingue et à la Martinique.

Les *intendants de commerce* ayant dans leurs attributions tout ce qui concernait le commerce intérieur et extérieur furent créés au nombre de 4 en juin 1724. Ils furent supprimés en novembre 1774 et rétablis en juillet 1777.

INTENDANCE MILITAIRE. Ce corps fut créé par l'ordonnance royale du 29 juillet 1817 et substitué aux inspecteurs aux revues et aux commissaires des guerres supprimés par la même ordonnance.

INTER AMNES, Antrain. = INTER AQUAS, Entraigues ou Antraigues. = INTER VALLES, Entrevaux.

INTERDIT, censure ecclésiastique par laquelle l'Église défend dans un pays, une ville, une paroisse ou communauté, l'administration des sacrements et la célébration de l'office divin.

INTÉRIEUR (Ministère de l'). Les attributions que possède actuellement le ministère de l'intérieur étaient, avant la Révolution, réparties entre les divers secrétaires d'État. Il fut créé par la loi du 25 mai 1791, et supprimé avec les autres ministères par la loi du 1er avril 1794. Ses attributions furent partagées entre les six commissions suivantes: administration civile, police et tribunaux. — Instruction publique. — Agriculture et arts. — Commerce et approvisionnements. — Travaux publics. — Secours publics.

Le 5 novembre 1795 (14 brumaire an IV) les commissions furent supprimées et les ministères rétablis. Les attributions du ministère de l'intérieur ont subi d'assez grandes variations. Ainsi, à diverses époques, on en a détaché ou on y a réuni tour à tour les cultes, la police, l'instruction publique, l'agriculture, le commerce, les travaux publics. (Voy. ces différents noms.)

MINISTRES DE L'INTÉRIEUR. — Valdec de Lessart, 27 avril 1791. — Ben. Cahier de Gerville, 27 novembre 1791. — Roland de la Platière, 23 mars 1792. — J. A. Mourgues, 12 juin 1792 — Terrier de Montciel, 17 juin 1792. — Champion de Villeneuve, 9 juillet 1792. — Roland de la Platière, 11 août 1792. — Garat, 23 janvier 1793. — J. Paré, 20 août 1793. — A. J. M. Herman, 8-18 avril 1794. — Benezech, 5 novembre 1795. — François de Neufchâteau, 16 juillet 1797. — Letourneur, 14 août 1797. — Quinette, 22 juin 1799. — Laplace, 10 novembre 1799. — Lucien Bonaparte, 25 novembre 1799. — Chaptal, octobre 1800. — Champagny, décembre 1804. — Crétet, 11 août 1807. — Bachasson de Montalivet, 1er oct. 1809. — Beugnot, 3 avril 1814. — L'abbé de Montesquiou, 13 mai 1814. — Carnot, 20 mars 1815.— Pasquier, 9 juillet 1815. — Vaublanc, 24 septembre 1815. — Lainé, 7 mai 1816. — Decazes, 29 décembre 1818. — Siméon, 21 février 1820. — De Corbière, 14 décembre 1821. — De Martignac, 4 janvier 1828. — De la Bourdonnaie, 8 août 1829. — De Montbel, 18 novembre 1829. — De Peyronnet, 19 mai 1830.—Casimir Périer, 31 juillet 1830. — De Montalivet, 2 novembre 1830. — Casimir Périer, 13 mars 1831. — De Montalivet, 27 avril 1832. — Thiers, 11 octobre 1832.—D'Argout, 31 décembre 1832. — Thiers, 4 avril 1834. — Duc de Bassano, 10 novembre 1834. — Thiers, 18 novembre 1834. — De Montalivet, 22 février 1836. — De Gasparin, 6 septembre 1836. — De Montalivet, 31 mars 1839. — Duchâtel, 12 mai 1839. — De Rémusat, 1er mars 1840. — Duchâtel, 29 octobre 1840. — Ledru-Rollin, 24 février 1848.

— Recurt, 12 mai 1848. — Sénard, 28 juin 1848. — Dufaure, 13 octobre 1848. — L. de Malleville, 20 décembre 1848. — L. Faucher, 29 décembre 1848. — Dufaure, 2 juin 1849.—F. Barrot, 31 octobre 1849. — Baroche, 15 mars 1850. — Vaïsse, 24 janvier 1850. — L. Faucher, 10 avril 1851. — Thorigny, 26 octobre 1851. — De Morny, 3 décembre 1851. — Fialin de Persigny, 22 janvier 1852. — Billault, 23 juin 1854. — Le général Espinasse, 7 février 1858. — Delangle, 14 juin 1858. — Duc de Padoue, 5 mai 1859. — Billault, 1er novembre 1859. — Fialin de Persigny, 26 novembre 1860. — Boudet, 23 juin 1863. — De la Valette, 28 mars 1865. — Pinard, 13 novembre 1867. — De Forcade la Roquette, 18 décembre 1868. — Chevandier de Valdrôme, 2 janvier 1870.

INTEVILLE. Voy. DINTEVILLE.

INTHIERY (Barthélemy), pseudonyme de l'abbé Galiani.

INTERPRÈTES. Avant la Révolution, plusieurs interprètes étaient attachés au Cabinet du roi, sans compter ceux qui étaient employés par les différents ministères. En 1729, suivant l'*État de la France*, il y avait un secrétaire interprète pour les langues arabe et syriaque aux appointements de 1200 livres, et deux interprètes pour la langue espagnole. A la même époque, sept interprètes pour les langues orientales et un interprète pour les langues allemande, danoise et suédoise étaient attachés à la Bibliothèque du roi.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS. La charge d'introducteur des ambassadeurs et princes étrangers fut créée par Louis XIV. Il y en avait deux, servant chacun par sémestre, et touchant 600 livres de gages payés par le trésorier de la maison du roi, et 9000 livres d'appointements payés au trésor royal. Ces fonctions, supprimées à la Révolution, furent rétablies sous l'empire, et depuis ont été conservées.

INVAL (Seigneurs d'), de la famille de Roussel.

INVALIDES. Avant la grande fondation de Louis XIV, diverses mesures avaient été prises pour venir en aide aux soldats (gentilshommes ou non) estropiés ou invalides. Henri II avait assigné à quelques-uns d'entre eux des pensions viagères sur les principales abbayes du royaume. Plus tard, nous ne savons à quelle date, il avait été ordonné de leur réserver les places de religieux laïcs dans les abbayes; mais, pour éviter cette charge, les abbés et les prieurs leur avaient substitué leurs propres serviteurs et domestiques. Henri III essaya inutilement de remédier à cet abus par un mandement du 14 mars 1578, un édit de février 1585 et un nouveau mandement de mars 1586. Henri IV, en juillet 1604, rendit une ordonnance portant que l'hôpital de la Charité chrétienne, situé à Paris dans le faubourg Saint-Marceau (rue de Lourcine), serait employé pour le logement des pauvres officiers et soldats invalides qui y seraient nourris et logés. En juin 1606, il rendit encore un édit pour la subsistance, nourriture et entretien des pauvres gentilshommes, capitaines et soldats estropiés, vieux et caducs. Un arrêt du conseil de 1611 régla la nourriture et l'entretien des « pauvres gentilshommes, capitaines et soldats estropiés, à prendre sur les deniers des places des religieux laïcs du royaume de France. » Mais ces prescriptions furent peu observées, comme on le voit dans le préambule d'un édit du 24 octobre 1612 sur la réforme des hôpitaux et maladreries. En mars 1624, une déclaration de Louis XIII prescrivit à toutes les abbayes du royaume de payer annuellement une somme de 100 livres pour la nourriture et l'entretien d'un soldat estropié. D'autres édits suivirent encore : janvier 1629. Les pauvres capitaines et soldats estropiés seront répartis dans les abbayes et prieurés du royaume. — 20 mai 1630. Règlement pour la nourriture et la subsistance des soldats estropiés. — Novembre 1633. Institution à Bicêtre d'un établissement pour les soldats invalides, sous le titre de commanderie de Saint-Louis. — 9 septembre 1660. Les soldats estropiés doivent se rendre dans des places où ils seront entretenus et servis. — Enfin, en 1670, Louis XIV fit acheter un vaste terrain « dans la plaine de Grenelle près Paris », et au mois de novembre de la même année posa la première pierre de l'Hôtel des invalides, l'une des plus grandes et des plus utiles créations de son règne. En 1674, l'édifice, commencé d'après les dessins de Bruant, était assez avancé pour y recevoir un certain nombre d'officiers et de soldats, et au mois d'avril de la même année un édit royal en consacra définitivement la destination « pour la nourriture et l'entretien des soldats estropiés. » Les bâtiments, dont la construction avait été dirigée par Jules Hardouin Mansart, qui avait donné seul les dessins du dôme, furent complétement achevés en 1704. L'Hôtel en 1789 avait un revenu de 1 700 000 livres. Sous le consulat, on établit des succursales à Versailles, puis à Louvain et à Avignon. Les deux premières disparurent avec l'empire. En 1813, le nombre des invalides se montait à environ 26 000.

BIBLIOGRAPHIE : Le Jume de Poplencourt, *Description de l'Hôtel des invalides*, 1684, in-fol.; Félibien des Avaux, *Description de l'église et du dôme des Invalides*, 1702 et 1706, in-fol.; Granet, *Histoire de l'Hôtel royal des invalides*, 1736, in-fol.; l'abbé Pérau, *Description de l'Hôtel des invalides*, 1756, in-fol.

INVESTITURE. L'investiture était la mise en possession de la chose donnée ou vendue. Elle était accompagnée non-seulement d'un procès-verbal, d'un instrument destiné à la preuve, mais d'un symbole qui servait à préciser le caractère de l'acte, et dont la forme, déterminée par les coutumes, se rapportait à la nature de la chose ou de la dignité, faisant l'objet de la convention. C'est ainsi qu'à la cession à titre gratuit ou onéreux des immeubles, un des actes les plus fréquents de ce genre dans les premiers siècles du moyen âge, se rattachait comme signe extérieur la tradition de la motte de terre, du gazon et du rameau, qui représentaient assez exactement aux hommes du temps la possession territoriale. Toutefois cet usage ne fut pas longtemps observé avec exactitude, et on employa au moyen âge, pour indiquer la translation de propriété, tous les objets qui tombaient sous la main. Du Cange a recueilli plus de 120 de ces symboles. Le plus généralement l'investiture avait lieu par l'un des modes suivants : l'épée, le bâton ou sceptre, l'anneau, la lance, le couteau, le denier, le capuchon, la corde de cloche, les ciseaux, la plume, l'encrier, le papier, les gants, le chapeau, la croix, le missel, le chandelier, le voile, le gonfanon ou étendard, mais surtout le fétu de paille. Quelquefois ces signes se conservaient insérés dans la charte; quand leur nature ne le permettait pas, on les gardait dans les églises, lieux qu'un caractère d'inviolabilité et de perpétuité rendait particulièrement propres à servir de dépôts. Et en effet les trésors de la plupart d'entre elles renfermaient en abondance des matériaux de ce genre, qui s'y amassaient depuis des siècles. Les symboles étaient brisés au moment de la tradition; c'était une manière de confirmerl a bonne foi qu'on prétendait apporter à l'exécution de l'acte; on montrait par à qu'on ne voulait pas

plus revenir sur la convention, que l'objet lui-même n'eût pu servir à son emploi ordinaire.

L'investiture des bénéfices canoniques et laïques, des fiefs et des dignités ecclésiastiques se fit de la même manière que la tradition civile des époques mérovingienne et carlovingienne. C'est par le gonfanon que Clément IV institua Charles d'Anjou, frère de saint Louis, comme roi de Naples et vassal du Saint-Siége en 1265. La querelle des investitures, qui passionna l'Italie et l'Allemagne du XIe au XIVe siècle, ne pénétra point en France, où elle n'offrit qu'un intérêt de politique extérieure, les rois n'y ayant jamais élevé la prétention de donner l'investiture canonique par la crosse et l'anneau.

La formalité de l'investiture appliquée aux fonctions politiques avait conservé un assez grand prestige au milieu même du XVe siècle, pour que Louis XI ressentît une vive contrariété lors de la consécration solennelle de son frère, comme duc de Normandie, par l'évêque de Lisieux, Thomas Basin (10 décembre 1465). L'anneau qui avait servi de symbole en cette circonstance *au mariage du duc avec sa duché*, fut solennellement brisé à Rouen, sur l'enclume, par ordre du roi, quand Louis se fut réconcilié avec son frère (1469).

INVOCAVIT ME, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du premier dimanche de carême.

IN VOLUNTATE TUA, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du 21e dimanche après la Pentecôte.

IOHANNISBERG, village du duché de Nassau, où le 30 août 1762 les maréchaux d'Estrées et de Soubise battirent Ferdinand, prince héréditaire de Brunswick.

ION. Voy. YON.

IONA, l'Yonne.

IONIENNES (Iles). Ces îles qui, à l'époque de la Révolution, appartenaient à la république de Venise, furent occupées en juin 1797 par les Français, à qui elles furent assurées par le traité de Campo-Formio. Les Turcs, alliés aux Russes, les en chassèrent en 1799. Elles nous furent rendues à la paix de Tilsitt, et incorporées à l'empire. En 1815, elles furent placées sous le protectorat de l'Angleterre, qui les a abandonnées au royaume de Grèce en 1863.

IRAILH (Augustin-Simon), littérateur, né au Puy-en-Velay (Haute-Loire), le 16 juin 1719, mort au mois de mars 1794. — *Querelles littéraires*, 1761, 4 vol. in-12.

IRÉNÉE (S.), second évêque de Lyon, né en Asie Mineure, vers 120, suivant les uns, vers 140, suivant les autres, martyrisé vers 202. Suivant Grégoire de Tours, il fut envoyé en Gaule par saint Polycarpe, et se rendit à Lyon auprès de saint Pothin, qui l'attacha à son église. Il combattit l'hérésie de Montanus, fit un voyage à Rome près du pape Éleuthère, et à son retour fut élu évêque de Lyon à la place de Pothin qui venait d'être martyrisé (178). Il parvint à faire cesser les troubles qui agitaient les Églises d'Orient et d'Occident au sujet de l'époque de la Pâque, et périt dans la persécution de Septime-Sévère. De ses nombreux ouvrages, il ne reste que le livre connu sous le titre de *Traité contre les hérésies*, dont le vrai titre est *Exposition et réfutation des mensonges de la glose*. Il était écrit en grec; mais, sauf quelques fragments, le texte original est perdu, et l'on ne possède de l'ouvrage qu'une très-ancienne traduction latine. La première édition en a été donnée par Érasme, à Bale, en 1526. La meilleure est celle de dom Massuet, 1700 et 1734, in-fol.

IRÉNÉE (Fr.), pseudonyme du P. Léon de Saint-Jean, carme.

IRII, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans les Alpes Cottiennes. — Voy. IEMERII.

IRLAND (Bonaventure), jurisconsulte, né à Poitiers en 1551, mort vers 1612. Son père, ROBERT, né vers 1475, mort le 15 février 1551, était un Écossais qui vint s'établir en France et professa le droit à Poitiers.

IRLANDE. Sous le Directoire, deux expéditions furent envoyées en Irlande. La première, commandée par Hoche, mit à la voile, de Brest, le 16 décembre 1595, mais elle fut dispersée par une tempête. Une partie de l'escadre réfugiée dans la baie de Bantry ne put, à cause du mauvais temps, y opérer un débarquement; elle dut s'en retourner à Brest, où la rejoignit bientôt la frégate qui portait le général, et qui jetée au large était arrivée trop tard à Bantry.

La seconde expédition eut lieu en 1798. Une escadre composée de trois frégates et d'une corvette avec 1150 soldats et officiers, sous les ordres du général Humbert (voy. ce nom), partit de Rochefort le 6 août, et mouilla dans la baie de Killala où elle débarqua les troupes. Après avoir battu les Anglais en diverses rencontres et entre autres à Castelbar, Humbert ne tarda pas à se trouver vis-à-vis de forces dix fois supérieures aux siennes; et malgré son héroïque et habile résistance, il dut capituler le 8 septembre. Huit jours après, une autre escadre avec 3000 hommes de débarquement partait de Brest, mais elle fut en route presque entièrement capturée par les Anglais. Une nouvelle escadre expédiée de Rochefort le 12 octobre, y rentra au bout de quelque temps sans avoir pu opérer de débarquement.

IRMINON, abbé de Saint-Germain-des-Prés dans la première moitié du IXe siècle. Son *Polyptique*, c'est-à-dire le livre censier de l'abbaye lorsqu'il en était le chef, a été publié par B. Guérard. — Voy. GUÉRARD.

IRRITIO, Hérisson (Allier).

IRSON (Seigneurs d'), de la famille d'Anglebermer (Picardie).

IRVAL (Seigneurs d'), branche de la famille de Mesmes.

ISAAC (Gaspard), graveur, mort à Paris en mai 1654. = son fils, CLAUDE, fut aussi graveur.

ISAAC-MATHIEU, pseudonyme de Crommelin.

ISABEAU ou **ISABELLE DE BAVIÈRE**, reine de France, née en 1371, morte à Paris le 24 septembre 1435. Fille d'Étienne II, duc de Bavière, et de Thadée Visconti, elle épousa (17 juillet 1385) Charles VI, et ne tarda pas à entretenir une liaison criminelle avec le duc d'Orléans, Louis, frère du roi. Charles étant tombé en démence (1392), Philippe, duc de Bourgogne, s'empara du gouvernement. A la mort de celui-ci (1404), Louis, aidé par Isabeau, se fit déclarer lieutenant général, mais il fut assassiné par Jean sans Peur (1407) et la reine qui avait été exilée à Tours, revint à Vincennes après la paix *fourrée* conclue entre les princes (1409), et fit alliance avec le duc de Bourgogne. Exilée de nouveau par l'influence du dauphin et du connétable d'Armagnac qui avait fait noyer un de ses amants, Louis de Bois-Bourdon, elle fut délivrée par le duc de Bourgogne avec lequel elle dut, devant l'invasion des Anglais, se retirer à Troyes. Jean sans Peur ayant été assassiné à Montereau (1419), elle s'allia avec son successeur Philippe le Bon et avec Henri V, et conclut avec eux (1420) le honteux traité de Troyes (voy. ce mot) qui livra la France à l'Angleterre. A la mort de Henri V et de Charles VI (1422), elle fut abandonnée de tous et devenue pour la nation

entière un objet de haine et de mépris, elle vécut misérablement à Paris.

ISABEAU ou **ISABELLE DE FRANCE** (la bienheureuse), fille de Louis VIII et de Blanche de Castille, fondatrice du monastère de Longchamp, née en mars 1225, morte à Longchamp le 23 février 1270.

ISABEAU ou **ÉLISABETH DE FRANCE**, fille de Philippe V et de Jeanne de Bourgogne. Elle épousa (1323) Guigues VIII dauphin de Viennois, et après la mort de celui-ci (1333) se remaria à Jean, baron de Faucogney.

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Philippe IV roi de France et de Jeanne de Navarre, née en 1290, mariée à Édouard II, roi d'Angleterre, en 1309, morte au château de Risings en 1357.

ISABELLE DE PORTUGAL, duchesse de Bourgogne, fille de Jean Ier, roi de Portugal, née à Evora (Portugal) le 21 février 1397, morte en décembre 1471. Elle épousa (1430) Philippe le Bon, duc de Bourgogne, veuf pour la seconde fois, et elle en eut Charles le Téméraire. Elle se mêla activement aux événements politiques de son temps, et servit utilement son époux dans diverses négociations.

ISABELLE DE LORRAINE, reine de Sicile, duchesse d'Anjou, de Lorraine et de Bar, comtesse de Provence, née en 1410, morte le 28 février 1453. Elle était fille aînée de Charles II, duc de Lorraine, et de Marguerite de Bavière. Elle fut fiancée (1419) à René d'Anjou, à qui elle porta le duché de Lorraine qu'en 1431 elle sut défendre contre Antoine de Vaudemont, qui avait battu et fait prisonnier son époux à Bullégneville. Plus tard (1435), elle alla prendre possession, les armes à la main, du royaume de Naples échu par héritage à René, qui dut y renoncer et rentrer en France (1442). Elle eut deux ans après un grave différend avec les habitants de Metz, que l'intervention du roi de France força à la soumission.

ISABELLE, femme de Bernard VI, comte d'Armagnac, succéda vers 1295 dans la sirerie d'Albret à sa sœur Marthe et mourut avant 1298.

ISABELLE. Voy. ÉLISABETH.

ISABEY (Jean-Baptiste), célèbre peintre en miniature, né à Nancy le 11 avril 1767, mort à Paris le 18 avril 1855. Il eut successivement pour maîtres, à Paris, Dumont, habile miniaturiste, et Louis David. Il eut la singulière fortune d'exécuter les portraits de tous les empereurs, rois, princes et hommes politiques éminents de son temps. — *Portrait en pied du général Bonaparte* (à la Malmaison), *les deux Visites de l'empereur aux manufactures de Rouen et de Jouy*, la *Revue du Ier consul dans la cour des Tuileries;* dessins (galerie de Versailles); portrait de Napoléon, dessin (musée de Nancy); *Visite de Bonaparte à Rouen*, dessin (musée de Rouen).

ISAMBERT (François-André), jurisconsulte, homme politique, érudit, né à Aunay (Eure-et-Loir) le 30 novembre 1792, mort à Paris le 13 avril 1857. Avocat aux conseils et à la cour de cassation (1818), il plaida sous la Restauration un très-grand nombre de causes politiques, et fut nommé après la révolution de Juillet conseiller à la cour de cassation. Il fit depuis cette époque, sauf en 1831, partie de la chambre des députés jusqu'en 1849. — *Recueil général des anciennes lois françaises* (avec divers collaborateurs), 1822 et suiv., 29 vol. in-8°; *Anecdota*, de Procope, texte grec et traduction; et une traduction de l'*Histoire de Justinien*, du même, 1856, in-8°.

ISARA, l'Isère. = —, ESIA ou OISA, l'Oise.

ISARN, maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Villefort, de Montjeu, d'Haussay et de l'Estang. Armes : *de gueules à un lion d'or.* — Voy. YZARN.

ISARN (Samuel), poëte, né à Castres en 1637, mort à Paris en 1673. — *La pistole parlante*, 1660, in-12, rare.

ISARNODEROFIT, nom d'une ville mentionnée sur des sous d'or mérovingiens et que l'on croit être Isernore (Ain).

ISAROBRIVA, Pontoise.

ISAURE (Clémence), femme poëte, que l'on considère comme la fondatrice des *jeux floraux*, née à Toulouse en 1450, morte au commencement du XVIe siècle. Bien que ses poésies aient été publiées à Toulouse, 1505, in-4° gothique, sous le titre de *Dictas de dona Clemensa Isaura*, son existence a été révoquée en doute par quelques écrivains. — Voy. FLORAUX.

ISCA, l'Isch, affluent de la Sarre.

ISCHÉ (Seigneurs d'), branche de la maison de Choiseul.

ISENGHIEN (Princes d'), branche de la maison de Gand (Flandre).

ISERA, ISARA, l'Isère.

ISÈRE (Département de l'). Ce département, formé d'une partie du Dauphiné, est borné au N. par le Rhône qui le sépare du département de l'Ain; à l'E. par les départements de la Savoie et des Hautes-Alpes; au S. par les départements des Hautes-Alpes et de la Drôme; à l'O. par les départements de la Drôme, de la Loire et du Rhône. Chef-lieu, Grenoble.

BIBLIOGRAPHIE : J. M. de Barral, *Statistique de l'Isère*, 1799, in-8°; Perrin-Dulac, *Description générale du département de l'Isère*, 1806, 2 vol. in-8°, rare; Peuchet et Chanlaire, *Statistique de l'Isère*, 1811, in-4°; V. Brunet, *Géographie de l'Isère*, 1857; Gueymard, Charvet, etc., *Statistique générale du département de l'Isère*, 1844.

ISERNIA, ville du royaume de Naples au pied des Apennins. Elle fut prise le 13 janvier 1799 par le général Duhesme, après une lutte acharnée.

ISERON (Seigneurs d'), branche de la maison de Sassenage (Dauphiné).

ISIDORE DE SÉVILLE, pseudonyme d'Ambroise Autpert.

ISINIACUM, Isigny.

ISLE (L'), dans le comtat Venaissin (Vaucluse). Il s'y tint deux conciles : le 19 septembre 1251 et en 1288.

ISLE (De l'), maison d'où sont sortis les seigneurs de Bourris, de l'Isle-Adam, de Puiseux, de Marivaux, de Saint-Cyr, de Trassereux, de Pontillaut, de Traynel, d'Ybouvilliers, du Bourville, d'Andresy, de Boisemont, de Balaincourt, et du Plessis de Launay.

ISLE (Seigneurs de L'), de la maison de Doudart (Bretagne). = —, de la maison d'Estampes-Valençay. = —, de la maison de Galard (Guienne). = —, de la famille du Mas. = —, de la maison des Moulins. = —, de la maison de Pagan (comté Venaissin).

ISLE (Claude de L'), géographe du roi, érudit, né à Vaucouleurs (Meuse) le 5 novembre 1644, mort à Paris le 2 mai 1720. On a de lui : *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12; *Atlas historique et généalogique*, 1718, in-4°. = Son fils, GUILLAUME, premier géographe du roi, érudit, membre de l'Académie des sciences (1702), né à Paris le 28 février 1675, mort le 25 janvier 1726. = Son frère, SIMON-CLAUDE, érudit, né en décembre 1675 à Paris, où il mourut en 1726. = JOSEPH-NICOLAS, frère du précédent, le plus célèbre de la famille, astronome, membre de l'Académie des sciences, né le 4 avril 1688 à Paris, où il mourut le 11 septembre 1768. Il alla en 1726

fonder un observatoire en Russie où il séjourna jusqu'en 1747. De retour en France, il se créa un observatoire à l'hôtel de Cluny, et fut créé astronome géographe de la marine, et à la fin de sa vie se retira à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le gouvernement lui acheta son immense collection de cartes qui fait partie du dépôt de la marine. On trouve aussi une partie de sa correspondance à l'Observatoire. Outre de nombreux mémoires insérés dans les recueils des Académies de Paris, de Berlin et de Strasbourg, on a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès de l'astronomie, de la géographie et de la physique*; Saint-Pétersbourg, 1738, in-4°. *Mémoire sur les nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud*, 1752, 1753, in-4°.=Louis de l'ISLE DE LA CROYÈRE, frère du précédent, astronome, voyageur, membre de l'Académie des sciences, mort à Petropaulosk (Kamtschatka) le 22 octobre 1741.

ISLE (De L'), pseudonyme de Regnier de la Planche. = — (de l'), pseudonyme de Ch. Sorel. = — (l'abbé de l'), pseudonyme de l'abbé Boucher.

ISLE-ADAM. Voy. VILLIERS.

ISLE-BELLE (Seigneurs de l'), de la famille de Bignon (Anjou).

ISLE-D'AUMONT, en Champagne (Aube), marquisat qui de la maison de Gonzague passa au maréchal d'Aumont, en faveur duquel, il fut, en 1665, érigé en duché-pairie sous le nom d'Aumont. — Voy. AUMONT.

ISLE-DE-MÉDOC, abbaye d'augustins dans le Médoc (Gironde), diocèse de Bordeaux.

ISLE-EN-JOURDAIN (L'), une des quatre premières baronnies de l'Armagnac (Gers). Elle fut érigée en comté par Philippe de Valois en 1341, en faveur de l'un de ses seigneurs, Bertrand Ier, mort en 1349. Au XVe siècle, le comté appartint successivement aux maisons de Bourbon et d'Armagnac. Il passa ensuite dans la maison de Noé.

ISLE-ROY en Languedoc (Seigneurs de l'), de la famille de Vanel (Dauphiné).

ISLES (Les), en Bourgogne (Yonne), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Auxerre.

ISLES (Antoine-Joseph-Marc des), que, par erreur, on appelle ordinairement Desilles, né à Saint-Malo le 11 mars 1767, mort à Nancy le 17 octobre 1790, des blessures qu'il avait reçues en voulant s'opposer à la lutte de la garnison insurgée contre les troupes commandées par Bouillé. Une cérémonie en son honneur fut celébrée dans le sein de l'Assemblée nationale, le 29 janvier 1791.

ISLOU ou **ILLOU**, ancienne maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Pinçon.

ISLY, rivière du Maroc qui a donné son nom à une brillante victoire remportée le 14 août 1844 par le maréchal Bugeaud sur une armée marocaine commandée par le fils de l'empereur. En récompense de cet exploit, le titre de duc d'Isly fut donné au maréchal.

ISNARD ou des **ISNARDS**, famille du comté Venaissin d'où sont sortis les seigneurs de Brantes et d'Odefred. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ISNARD (Maximin), homme politique, né le 16 février 1751 à Grasse (Var) où il est mort en 1830. Envoyé à l'Assemblée législative par le département du Var, il s'y prononça dès le commencement contre le gouvernement monarchique. Réélu à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, contribua à faire adopter le décret qui organisa le Comité de salut public, renonça à ses fonctions de député après le 31 mai, fut proscrit le 31 octobre, fit répandre le bruit de sa mort et parvint ainsi à échapper au sort des autres Girondins. Rentré à la Convention le 4 décembre 1794, il fit ensuite partie du conseil des Cinq-Cents, et se retira complétement des affaires publiques après le 18 brumaire.

ISOARD, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Chenerilles, de Fontienne, de Romoules et de Torames. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ISOARD (Seigneurs d'), de la famille de Salvan.

ISOARD (Joachim-Jean-Xavier d'), prélat, né à Aix (Provence) le 23 octobre 1766, mort à Paris le 8 octobre 1839. Emmené à Rome par le cardinal Fesch (1803), il y fut nommé auditeur de rote, suivit en France Pie VII, qu'il soutint contre Napoléon, fut ordonné prêtre à Rome (1825), nommé cardinal (1827), archevêque d'Auch, puis pair et duc (1829). Il était désigné pour remplacer le cardinal Fesch sur le siége de Lyon (1839), quand il mourut avant d'avoir reçu ses bulles.

ISOLA DELLA SCALA, petite ville à cinq lieues de Vérone, où, en février 1512, Gaston de Foix battit le général vénitien Baglione.

ISOMBRES. Voy. INSUBRES.

ISORÉ. Voy. YSORÉ.

ISPAHAN, capitale de la Perse. Il y fut signé un traité entre la France et la Perse en janvier 1808.

ISQUES, terre et seigneurie du Boulonnais (Pas-de-Calais) érigée en vicomté par lettres d'août 1675, en faveur de François d'Isques.

ISRUS, AROTIUS, l'Arroux, affluent de la Loire.

ISSARS (Seigneurs des), branche de la maison de Galien (Comté-Venaissin).

ISSARTS (Seigneurs des), branche de la maison de Biotière (Bourbonnais).

ISSERTIEUX (Seigneurs d'), branche de la maison de La Porte (Berry).

ISSIACUM, Issy.

ISSIDOLIUM, Exideuil.

ISSIGNY (Seigneurs d'), de la maison de Mailly (Picardie).

ISSOIRE, *Issiodurum*, ville d'Auvergne (Puy-de-Dôme). Elle joua un rôle important dans les guerres civiles du XVIe siècle. En 1577, surprise par le capitaine protestant Matthieu Merle, elle fut au mois de mai investie par les ducs d'Anjou et de Guise, et se rendit à discrétion le 12 juin après une vigoureuse résistance. La ville fut brûlée et pillée. — En 1589 le comte de Randan s'en empara pour la Ligue, mais elle fut reprise par les Royaux au mois de mars de l'année suivante.

ISSOLDUNUM, Issoudun.

ISSONCOURT, terre et seigneurie du duché de Bar (Meuse) qui réunie à plusieurs autres fut érigée en baronnie par lettres du 11 octobre 1723, en faveur d'Alexandre Mousin de Romécourt.

ISSOUDUN, *Auxellodunum*, *Issoldunum*, ancienne ville du Berry et la seconde de la province, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Indre. — Après avoir eu des seigneurs particuliers dès la fin du IXe siècle, elle passa avant 1018 dans la maison de Déols, et fut achetée en 1221 par Philippe Auguste qui en possédait déjà une partie. — En 1562, Condé l'attaqua inutilement. Le comte de La Châtre s'en empara par trahison pour la Ligue, le 14 juillet 1589, mais la garnison qu'il y avait mise ne tarda pas à être chassée par les habitants. Pendant la Fronde, elle tint le parti du roi et fut presque entièrement brûlée. — Un concile fut tenu à Issoudun le 18 mai 1081. (Voy. Peremé, *Recherches sur Issoudun*, 1847, in-8°.)

IS-SUR-TILLE, petite ville de Bourgogne (Côte-d'Or). — Pillée en 1433 par le sire de Châ-

teau-Vilain, elle fut saccagée par les Écorcheurs en 1440, par les Suisses en 1513, et par les troupes lorraines du duc de Nemours en juin 1589. — C'est à Is qu'au mois d'octobre 1535, François Ier rendit une grande et célèbre ordonnance sur l'administration de la justice en Provence.

ISSUE. Le droit d'*issue* ou de *sortie* s'entendait des prestations perçues sur les marchandises à l'entrée ou à la sortie des villes.

Dans un autre sens il s'appliquait aux mutations de tenure. — Voy. Lods et Ventes, Relief.

ISTI SUNT DIES, nom donné dans certains actes du moyen âge au dimanche de la Passion, d'après le répons de la procession de ce jour.

ISTRES, seigneurie de Provence qui appartint successivement aux familles de Capel et de Dedons.

ITALIE. Charlemagne après avoir détruit (777) le royaume des Lombards fut proclamé roi d'Italie, et en 781 fit sacrer en cette qualité son fils Pépin qui n'avait que trois ans, et qui mourut en 810. Les successeurs de celui-ci furent : 812, Bernard, fils naturel de Pépin, mort le 17 avril 818. — 820, Lothaire, empereur, fils aîné de Louis le Débonnaire. — 844, Louis II, empereur, fils du précédent. — 875. Charles le Chauve. — 877, Carloman, roi de Bavière, fils de Louis le Germanique. — 879, Charles le Gros, frère du précédent. A sa mort (888), l'empire de Charlemagne fut démembré.

Les pays du nord de la péninsule italique qui s'étaient en 1797 constitués en *république Cisalpine* se constituèrent en état monarchique lorsque l'empire eut été établi en France, et la couronne fut offerte à Napoléon qui l'accepta ; il confia l'administration du nouvel État à Eugène Beauharnais qui reçut le titre de vice-roi. Ce royaume fut divisé en vingt-quatre départements répartis en six divisions militaires, savoir : 1° *Division de Milan :* les départements de l'Agogne, chef-lieu Novare ; de l'Olona, chef-lieu Milan ; de Lario, chef-lieu Côme ; de l'Adda, chef-lieu Sondri. — 2° *Division de Brescia :* les départements du Haut-Adige, chef-lieu Trente ; du Serio, chef-lieu Bergame ; de la Mella, chef-lieu Brescia ; du Haut-Pô, chef-lieu Crémone. — 3° *Division de Mantoue :* les départements du Mincio, chef-lieu Mantoue ; de l'Adige, chef-lieu Vérone ; du Bas Pô, chef-lieu Ferrare. — 4° *Division de Venise :* les départements de la Brenta, chef-lieu Padoue ; de l'Adriatique, chef-lieu Venise ; du Tagliamento, chef-lieu Trévise ; du Passeriano, chef-lieu Udine ; de la Piave, chef-lieu Bellune ; du Bacchiglione, chef-lieu Vicence. — 5° *Division de Bologne :* les départements du Crostolo, chef-lieu Reggio ; du Panaro, chef-lieu Modène ; du Reno, chef-lieu, Bologne ; du Rubicon, chef-lieu Forli. — 6° *Division d'Ancône :* les départements du Metauro, chef-lieu Ancône ; du Musone, chef-lieu Macerata ; du Tronto, chef-lieu Fermo. — Ce royaume cessa d'exister avec l'empire.

ITARD (Jean-E.-Marie-Gaspard), médecin de l'institution des Sourds-muets, né à Oraison (Provence), mort à Paris, le 5 juillet 1838.

ITEUIL (Seigneurs d'), branche de la maison de Vivonne (Poitou).

ITFORT (Seigneurs de), branche de la maison de Bournonville.

ITHIER (Bernard), moine de Saint-Martial, à Limoges, chroniqueur, né en 1163, mort le 27 janvier 1225. Il a laissé une Chronique insérée en partie dans le Recueil des historiens de France.

ITINÉRAIRES. Les Itinéraires anciens sont une des sources les plus précieuses pour l'étude de la géographie. Ceux qui concernent la Gaule sont réunis dans le volume qui a pour titre : *Recueil des itinéraires anciens*, par le marquis Fortia d'Urban, Paris 1845, in-4°. Les Itinéraires que contient ce volume et qui en tout ou en partie concernent la Gaule sont : *Itinerarium provinciarum omnium imp. Antonini Augusti; — Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque; — Tabula peutingerana; — Periple* (en grec) de Scylax de Cariandre; —*Marciani Heracleotæ Ponti periplus maris externi.* (Voy. l'édition donnée par M. E. Desjardins, de la carte de Peutinger (1869-1870) et les *Itinéraires romains de la Gaule*, par M. L. Renier, dans l'Annuaire de la *Société des Antiquaires de France*, année 1850.)

ITIUS PORTUS. Wissant (Pas-de-Calais.)

ITTA, l'Epte, affluent de la Seine.

ITTO, l'Iton, affluent de l'Eure.

ITTRE (Seigneurs d'), de la maison de Belleforière (Artois).

IVELINE, *Ivelina sylva*, forêt et petit pays du Hurepoix, dans la Beauce (Eure-et-Loir).

IVERGNY (Seigneurs d'), de la maison de Venant (Artois).

IVORE. Voy. Yvor.

IVOY (Seigneurs d'), de la maison de Rochechouart (Poitou).

IVOY. Voy. Yvoix.

IVRÉE, ville du Piémont. Elle fut assiégée et prise en septembre 1704 par le duc de Vendôme, et le 24 mai 1800, par Lannes.

IVRENCHEUX (Seigneurs d'), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

IVRY-SUR-EURE, *Iberiacum*, bourg de Normandie (Eure), qui a donné son nom à une célèbre victoire remportée par Henri IV sur le duc de Mayenne le 14 mars 1590. — En 1424, le château d'Ivry fut assiégé par les Anglais auxquels il fut rendu par composition le 15 août. — Ivry possédait une abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, fondée à la fin du XIe siècle.

IXIDOLIUM, Exideuil (Périgord).

IZARN, dominicain, poëte languedocien, vivait au XIIIe siècle.

IZOARD (Jean-François-Auguste), conventionnel, né à Embrun en 1765, y mourut le 14 juillet 1840. Il vota pour le sursis dans le procès de Louis XVI.

J

J. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des Monnaies de Limoges.

J, abbé de Rolduc, pseudonyme du P. Quesnel.

JABINEAU (L'abbé Henri), théologien janséniste, avocat, né à Étampes, mort en juillet 1792.

JACOB, dit le *Maître de Hongrie*, moine de Cîteaux. Par ses prédications contre le clergé et la noblesse, il provoqua le mouvement populaire des Pastoureaux (1251), se mit à leur tête et fut tué la même année à Paris.

JACOB (Louis-Léon, comte), amiral, pair de France (1831), ministre de la marine (mai-novembre 1834), né à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure) le 11 novembre 1768, mort à Paris le 16 mars 1854.

JACOB, pseudonyme de A. de Montfleury.

== — (M.), pseudonyme de l'abbé Roussier. == — (le P.), pseudonyme du P. Lambert.

JACOB DE SAINT-CHARLES (Le P. Louis), carme, bibliographe, érudit, né à Châlon-sur-Saône le 20 août 1608, mort à Paris le 10 mai 1670. — *Bibliotheca pontificia*, 1643, in-4°; *Traité des plus belles bibliothèques du monde*, 1644, in-8°; *Bibliographia parisina*, 1645, in-4°; *Bibliographia gallica*, 1646, in-4°.

JACOB-KOLB (Girard), érudit, numismate, né à Reims le 15 octobre 1775, mort à Paris le 15 janvier 1830. — *Traité de numismatique*, 1824, 2 vol. in-8°.

JACOBINS. C'est le nom que l'on donnait en France aux religieux de l'ordre de Saint-Dominique, parce que leur principal couvent à Paris, situé près de la porte Saint-Jacques, était, lorsqu'ils vinrent s'y établir (1218), un hôpital des pèlerins de Saint-Jacques. Ils formaient l'un des corps des quatre mendiants.

JACOBINS (Club des). Ainsi que nous l'avons dit plus haut (voy. club BRETON), le club formé par plusieurs députés, lors de l'ouverture des états généraux en 1789, après s'être appelé *Club breton*, puis *Société des Amis de la Constitution*, prit le nom de *Club des Jacobins* quand l'Assemblée nationale ayant été transférée à Paris, il se fut installé dans le couvent des Jacobins. Ce couvent, situé rue Saint-Honoré, s'étendait sur l'emplacement actuel du marché Saint-Honoré nommé encore quelquefois le *Marché des Jacobins*. De constitutionnel qu'il était à l'origine, le club devint bien vite républicain, se donna tout entier au parti de la Montagne, et fut la société qui exerça le plus d'influence pendant la Révolution. Ce fut dans son sein que se préparèrent d'abord les mesures les plus hostiles à la royauté, puis le coup d'État du 31 mai. Les Jacobins aidèrent Robespierre et ses amis dans leurs luttes contre les divers partis qui divisaient la Convention. Ils les soutinrent énergiquement jusqu'au dernier moment et furent vaincus avec eux. Le 12 novembre 1794 un décret de la Convention suspendit leurs séances. Ils voulurent néanmoins se réunir, mais sept jours après, le 19, la fermeture du club fut ordonnée par les Comités du gouvernement. (Voy. la liste des membres de la Société des Jacobins dans le tome XIV de l'*Histoire parlementaire de la révolution française* par Buchez et Roux.)

Dans le parti royaliste, les mots *jacobins* et *jacobinisme* ont été longtemps employés comme synonymes de *terroristes* et de *terrorisme*.

JACOBSEN (Michel), marin, amiral au service d'Espagne, né vers 1560 à Dunkerque, mort en Espagne en mai ou juin 1633. Il fut l'arrière-grand-père de Jean Bart.

JACOTIN (Le colonel Pierre), ingénieur-géographe, né à Champigny (Haute-Marne) le 11 avril 1765, mort à Paris le 4 avril 1827.

JACOTOT (Pierre), physicien, né à Dijon en 1755, y mourut le 14 juillet 1821.

JACOTOT (Joseph), célèbre instituteur, né à Dijon le 4 mars 1770, mort à Paris le 30 juillet 1840. Il fut successivement professeur au collège de Dijon, capitaine d'artillerie, professeur de mathématiques et de droit romain à la Faculté de sa ville natale, et député pendant les Cent-Jours. A la seconde Restauration, il fut forcé de se retirer en Belgique où il devint professeur de littérature à l'université de Louvain et directeur de l'école militaire. La méthode qui porte son nom et qui repose sur ce principe que toutes les intelligences sont égales et qu'on peut tout apprendre sans maître, a eu de nombreux partisans et de plus nombreux détracteurs. — *Enseignement universel; Langue maternelle*, 1823; *Langue étrangère*, 1824; *Musique, Dessin et Peinture*, 1824; *Mathématiques*, 1828; *Droit et Philosophie panécastique*, 1835; *Mélanges posthumes*, 1841.

JACQUARD (Joseph-Marie), célèbre mécanicien, né à Lyon en 1752, mort à Oullins, le 7 août 1834. Il fut d'abord fabricant de chapeaux de paille, apporta aux machines à tisser d'heureuses modifications, et inventa le métier qui porte son nom et pour lequel il prit un brevet d'invention en 1801. En 1806, il monta à Lyon un métier fabriqué par lui, et souleva ainsi contre lui la colère des ouvriers de la ville qui brisèrent son métier, et firent courir risque de la vie à l'inventeur. Pourtant son invention commença à être adoptée dès 1809. — La ville de Lyon lui a érigé une statue.

JACQUELINE, fille unique de Guillaume IV, comte de Hainaut et de Hollande, et de Marguerite de Bourgogne, succéda (1417) à son père dans ces deux comtés. Mariée au dauphin Jean, puis à Jean IV duc de Brabant, elle épousa du vivant de celui-ci le duc de Glocester qui fut forcé de l'abandonner par le pape Martin V. Jean IV étant mort sans postérité le 17 avril 1427, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'empara du Hainaut et obligea (1433) de lui céder ses États Jacqueline, qui mourut le 8 octobre 1436.

JACQUEMARD (Nicolas-François), écrivain, né à Sedan le 2 octobre 1735, mort à l'hospice de la Charité à Paris le 2 avril 1799.

JACQUEMIN, famille de Champagne prétendant descendre des Jacquemin, cousins de Jeanne d'Arc, et d'où sont sortis les seigneurs de Montigny.

JACQUEMINOT (J. B. François), comte de Ham, pair de France (1832), conseiller d'État, né à Nancy le 3 octobre 1781, mort en 1861.

JACQUEMINOT (Le vicomte Jean-François), général, député (1828-1846), pair de France (1846), mort en mars 1865. Il commandait les gardes nationales de la Seine (depuis 1842) lors de la révolution de Février.

JACQUEMONT (Victor), célèbre voyageur et naturaliste, né à Paris le 8 août 1801, mort à Bombay le 7 décembre 1832. Chargé par l'administration du Jardin des Plantes de voyager pour le compte de cet établissement, il partit de France en 1828, et arriva à Calcutta le 5 mai 1829. Il visita successivement Benarès, Delhi, parcourut l'Himalaya, pénétra dans la Tartarie chinoise et se rendit à Lahore près de Rundjet-Sing qui le combla de prévenances et de cadeaux (1831). Après s'être reposé quelque temps à Delhi, il se remit en route pour Bombay (février 1832), où il arriva épuisé le 9 octobre. Un mois après il succombait à une inflammation du foie. Les riches collections qu'il avait réunies ont été envoyées en France et sont au Muséum. — *Correspondance*, 1837, 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimés; *Correspondance inédite*, 1867, 2 vol. in-8°, et le *Journal complet de son voyage dans l'Inde* (avec les descriptions zoologiques et botaniques) 1841-1844, 4 vol. in-4° et 2 atlas in-4°.

JACQUERIE. C'est le nom que l'on donne à une terrible insurrection de paysans qui éclata le 21 mai 1358 dans la province de l'Ile-de-France, où les affreux brigandages des soldats français, navarrais, anglais et des grandes compagnies avaient réduit la population au désespoir. Les *Jacques* (comme les nobles appelaient les paysans d'après *la jacque* ou jacquette qu'ils portaient) s'emparèrent de plusieurs châteaux qu'ils brûlèrent et où ils commirent sur les seigneurs et leurs familles d'atroces cruautés. Mais ils n'étaient pas de force à soutenir longtemps la lutte. Anglais et Français se réunirent contre eux. Le 9 juin, ils furent assail-

lis par le captal de Buch et le comte de Foix dans la ville de Meaux, dont les bourgeois leur avaient ouvert les portes. Le combat ne fut guère qu'une boucherie : 7000 *Jacques* furent massacrés, et la ville fut entièrement brûlée. Quelques jours après, 3000 autres furent exterminés à Clermont en Beauvoisis par le roi de Navarre qui avait fait pendre l'un de leurs chefs, Guillaume Caillet, envoyé en parlementaire. Le soulèvement était fini au bout de six semaines, mais les représailles du vainqueur lui survécurent et changèrent en désert les campagnes de l'Ile-de-France. (Voy. le continuateur de G. de Nangis, la Chronique de Froissart et l'*Histoire de la Jacquerie* par M. S. Luce.)

JACQUES. On appelait ainsi quelquefois les frélucques. — Voy. ce mot.

JACQUES (Saint) l'*Ermite*, Grec d'origine, mort en Berry en 866.

JACQUES Ier DE BOURBON, troisième fils de Louis Ier duc de Bourbon (voy. BOURBON), et de Marie de Hainaut, comte de La Marche et seigneur de Montaigu. Il fut blessé à Créci (1346), fut créé (1349) capitaine général en Languedoc, connétable (1354), et combattit à Poitiers où il fut fait prisonnier (1356). Défait par les *Tard-venus* à la bataille de Brignais (2 avril 1361), il mourut dix jours après des blessures qu'il y avait reçues. = JACQUES II, fils de Jean de Bourbon, et petit-fils du précédent, succéda à son père (1393) dans les comtés de la Marche et de Castres, fut pris à la bataille de Nicopolis avec Jean sans Peur (1396), et à son retour créé grand chambellan (1397). Lors des luttes entre les princes, il s'attacha au parti bourguignon, se signala par ses dilapidations, fut vaincu et pris devant Tours (1411) et subit une année de captivité. Devenu veuf (1414) de Béatrix de Navarre, il épousa (1415) Jeanne II, reine de Naples et de Sicile et prit le titre de roi. Sa conduite avec la reine qu'il tenait prisonnière dans son palais, souleva contre lui ses sujets (1416) ; il fut à son tour emprisonné et n'obtint la liberté qu'en février 1419. Après s'être retiré quelque temps à Tarente, il rentra en France (1422), et finit par aller mourir dans un couvent de cordeliers à Besançon, le 24 septembre 1438 à 68 ans.

JACQUES (Jacques), poëte, chanoine d'Embrun, sa patrie, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. On a de lui des poésies écrites en langage burlesque, recherchées des curieux, et *Le Faut mourir*, 1657, in-16, rare.

JACQUES (Amédée-Florent), philosophe, né à Paris le 4 juillet 1813, mort vers 1866 dans l'Amérique du sud, où il était allé après le coup d'État. Il fut le fondateur de la *Liberté de penser*, et a édité les œuvres de Leibnitz et les œuvres philosophiques de Fénelon.

JACQUES (Le cousin), pseudonyme de Beffroy de Reigny.

JACQUES. Voy. ANGOULÊME.

JACQUES (Le frère). Voy. BAULOT.

JACQUES BONHOMME, nom qu'au moyen âge les nobles donnaient aux paysans. — Voy. JACQUERIE.

JACQUES-CŒUR (Gros de), monnaie employée aux XVe et XVIe siècles.

JACQUES DE BUEIL, fils d'Antoine, comte de Sancerre, lui succéda vers 1507, et mourut le 8 octobre 1513. Il avait accompagné Charles VIII et Louis XII en Italie.

JACQUES DE VITRY, historien, né, à ce que l'on croit, à Vitry-sur-Seine (Seine), mort à Rome le 30 avril 1240. Après avoir été curé d'Argenteuil, chanoine régulier dans le monastère de Villebrouk en Brabant, et moine au monastère d'Oignies, il prêcha une croisade contre les Albigeois, puis fut élu évêque de Saint-Jean d'Acre (1217). Il se rendit en Syrie et de là passa en Égypte, où il assista au siége de Damiette (1218). Il revint à Rome en 1227 et fut successivement cardinal (1228), évêque de Frascati, légat en France et patriarche de Jérusalem. Outre des sermons (1575, in-fol.), des lettres et divers traités, on a de lui : *Historia orientalis* et *Historia occidentalis*, 1597, in-8°, souvent réimprimées. Une partie a été traduite dans la collection Guizot.

JACQUET (Pierre), jurisconsulte, né à Grenoble, où il est mort en avril 1766.

JACQUET (François), pseudonyme d'Ant. Arnauld.

JACQUEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Salart (Brabant).

JACQUIER (François), minime, mathématicien, né à Vitry-le-Français le 7 juin 1711, mort à Rome le 3 juillet 1788.

JACQUINIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Lenfernat (Brie).

JACQUINOT (Charles-Claude, baron), général, né à Melun en 1772, mort à Metz en avril 1848.

JACQUINOT-PAMPELUNE (Claude-François-Joseph-Catherine), magistrat et homme politique, né à Dijon en 1771, mort à Paris en juillet 1835. Après avoir été procureur général sous l'empire, il devint procureur du roi, puis procureur général à Paris, sous la Restauration, et député de 1815 à 1831. Il se montra un des adversaires les plus ardents de la presse et de la liberté. Non réélu en 1831, il le fut en 1834. = Son frère, JACQUINOT-GODARD (Simon-Edme-Paul), conseiller à la Cour de cassation, né à Dijon en 1779, mort à Paris le 20 avril 1858.

JACSON (Seigneurs de), de la maison de Tournemine (Bretagne).

JADELOT (Nicolas), médecin, né à Pont-à-Mousson en 1738, mort le 27 juin 1793.

JADIN (Louis-Emmanuel), compositeur, né à Versailles le 21 septembre 1768, mort à Paris en juillet 1853.

JAFFA, ville de Syrie, qui, depuis la première croisade jusque dans la seconde moitié du XIIIe siècle, fut le siége d'un comté dont les seigneurs relevaient du roi de Jérusalem. En 1197, elle fut, après une longue résistance, prise par Saphadin, frère de Saladin. Lors de l'expédition d'Égypte, les Français s'en emparèrent le 10 mars 1799. — En 1102, le roi de Jérusalem, Baudouin, remporta dans la plaine de Jaffa une victoire complète sur l'émir d'Ascalon, qui y périt avec 4000 des siens.

JAIGNY (Seigneurs de), issus d'une branche bâtarde de la maison de Corbie.

JAILLE (La). Voy. FAILLE.

JAILLOT (Pierre-Simon), sculpteur, mort à Paris le 23 septembre 1681. Il avait été, le 28 mai 1661, reçu à l'Académie, qui l'exclut le 27 octobre 1673. = Son frère, ALEXIS-HUBERT, sculpteur et géographe du roi, né vers 1632 (ou 1640), mort à Paris le 2 novembre 1712. = FRANÇOIS-BERNARD, géographe du roi. = CHARLES-HUBERT, géographe, mort en 1712. = Le mari d'une de ses petites-filles, J. B. RENOU de Chauvigné-Jaillot, géographe du roi, mort le 5 avril 1780, est connu pour ses *Recherches sur Paris*, 1772, 5 vol. in-8°. = CLAUDE-HUBERT, fils de Charles-Hubert, oratorien, érudit, né à Paris le 18 février 1690, mort à la Rochelle le 31 juillet 1749.

JALENQUES (Seigneurs de), de la maison de Pagan (Languedoc).

JALAIS (Seigneurs de), de la famille de Bauyn.

JALANGES, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en châtellenie par lettres d'octobre 1631, en faveur de J. Royer.

JALAPA, ville du Mexique qui fut occupée par les Français le 7 novembre 1862.

JALÈS. Voy. CAMP DE JALÈS.

JALESNES, terre et seigneurie de l'Anjou (Maine-et-Loire), érigée en châtellenie par lettres de décembre 1633, puis en marquisat par lettres de décembre 1634, en faveur de Charles seigneur de Jalesnes.

JALESNES (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

JALEY (Léon-Louis-Nicolas), sculpteur, élève de Cartellier, grand prix de Rome (1827), membre de l'Institut (1856), né à Paris le 27 janvier 1802, mort le 30 mai 1866. Son père, Louis, était graveur en médailles. — *La Prière; Souvenir de Pompeï* (musée du Luxembourg); divers bustes et statues au musée de Versailles.

JALIGNY (Seigneurs de), branche de la maison des premiers comtes d'Auvergne. = — (Seigneurs de), de la maison de La Guiche.

JALLAGE, redevance féodale établie sur les débits de vin. On l'appelait aussi vinage.

JALLAIS (Maine-et-Loire). Les républicains y furent battus par les royalistes le 13 mars 1793.

JALLAUCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Chauviré (comté de Bourgogne).

JALLE (Seigneurs de Sainte-), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

JALLOT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Beaumont.

JALOIGNES (Seigneurs de), de la maison de Culant.

JAMBE-DE-FER (Philibert), compositeur, calviniste, né à La Fère ou à Lyon, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

JAMBES ou **CHAMBES** (Jean de), seigneur de Montsoreau, diplomate, né au commencement du XVe siècle, mort après 1465. Il fut chargé par Charles VII de diverses négociations importantes. L'une de ses filles, Hélène, épousa Philippe de Comines. — Voy. CHAMBES.

JAMBEVILLE (Seigneurs de), de la famille Le Camus (Poitou).

JAMBIÈRES, partie de l'armure qui couvrait les jambes.

JAMET (Léon), poëte calviniste, secrétaire de Renée de France, né à Sansais (Deux-Sèvres), mort vers 1561. = PIERRE-CHARLES, écrivain, né à Louvières (Orne) le 15 février 1701, mort vers 1770. = Son frère, FRANÇOIS-LOUIS, bibliophile, né à Louvières en 1713, mort à Paris le 30 août 1768. Il a laissé un volumineux journal conservé aux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

JAMETZ, *Gemmatium*, petite ville forte du Barrois (Meuse). Elle appartint successivement aux comtes d'Ardennes, aux évêques de Verdun, à la maison du Hautoy, à la maison de La Marck et aux ducs de Lorraine, qui la cédèrent à la France. Louis XIV la donna à la maison de Condé.

La ville, assiégée en janvier 1588 par les troupes du duc de Lorraine, quelques jours après la mort de Robert de La Marck duc de Bouillon, ne se rendit qu'à la fin de décembre. Le château ne capitula qu'au mois de juillet de l'année suivante.

JAMIN (Jean-Baptiste-Auguste-Marie), marquis de BERMUY, général, né le 17 mai 1773 à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), tué à Waterloo, le 18 juin 1815.

JAMIN (Jean-Baptiste, vicomte), général, pair de France, né à Villers-Claye (Meuse) le 20 mai 1772, mort en février 1848.

JAMYN (Amadis), poëte, disciple favori de Ronsard, né à Chaource (Aube) vers 1530, mort en 1593. — Outre une traduction en vers de l'*Iliade*, 574, in-8°, on a de lui : *OEuvres poétiques*, 1575, in-4°, 1579, 1582, in-12; elles contiennent des sonnets, des églogues, des élégies, etc. Il y ajouta un deuxième volume, 1584, in-12. — On trouve des lettres de lui à la Bibliothèque impériale et à la Bibliothèque du Louvre.

JANET (Seigneurs du), de la famille de Colin (Provence).

JANET ou **JANNET**. Voy. CLOUET.

JANIÇON (François-Michel), écrivain, calviniste, né à Paris le 24 décembre 1674, mort à La Haye en août 1730.

JANIN DE COMBE-BLANCHE (Jean), chirurgien, né à Carcassonne le 11 janvier 1730, mort vers 1790.

JANNEQUIN ou **JENNEQUIN** (Clément), célèbre musicien, mort après 1559. — *Sacræ cantiones*, 1533, in-4°, obl.; *vingt-quatre Chansons musicales à quatre parties*, 1533, in-4°; *Chansons de la guerre et de la chasse*, 1537, in-4°, obl.; *Canzoni Francesi a quattro voci*, Venise, 1538, in-8°; *Inventions musicales de Jannequin : premier, second, troisième et quatrième livres, où sont contenus le Caquet des femmes, à cinq parties, la Guerre, la Bataille* (de Marignan), *la Jalousie, le Chant des oiseaux, le Chant de l'alouette, le Rossignol, la Prise de Boulogne*, Lyon, 1544, in-4°, réimprimé, sous le titre de *Verger de musique*, 1559, in-4°; *Proverbes de Salomon mis en cantiques*, 1558, in-8°, obl.; *Octante-deux psaumes de David*, 1559, 4 vol. in-8°, obl. Tous ces ouvrages sont fort rares. On trouve encore des chansons de Jannequin dans un grand nombre de recueils du temps.

JANNEQUIN (Claude), voyageur du XVIIe siècle, né à Châlons-sur-Marne. — *Voyage de Libye*, 1643, in-12.

JANNIÈRE (La) (Indre-et-Loire), seigneurie qui, unie à celle de la Cognarderie, fut érigée en vicomté par lettres de janvier 1644 en faveur de Jacques Barin de la Galissonnière.

JANSÉNISME, nom donné à une doctrine religieuse relative à la grâce et à la prédestination. Elle tira son nom de son auteur Cornelius Jansen (en latin Jansenius), évêque d'Ypres, mort en 1639, qui l'avait émise dans un livre sur saint Augustin (*Augustinus*), publié deux ans après sa mort. Attaquée par les jésuites, condamnée par les papes, défendue par les gens de Port-Royal, et un grand nombre de docteurs de Sorbonne, cette doctrine mit pendant plus d'un siècle le trouble dans l'Église de France partagée en deux partis qui se firent une guerre acharnée. Persécutés par Louis XIV et par Louis XV, les jansénistes qui dominaient dans le Parlement, finirent par triompher en expulsant les jésuites du royaume. Les écrits que ces disputes théologiques ont enfantés sont fort nombreux. On en trouvera l'indication dans le tome Ier de la *Bibliothèque historique de la France*, p. 363 à 372. — Voy. aussi l'*Histoire de Port-Royal*, par Sainte-Beuve.

JANSON, terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), qui unie à celles des Trois-Émines et de Saint-Estève, fut érigée en marquisat en mai 1626, en faveur de Jean de Forbin.

JANSON ou **JENSON** (Nicolas), imprimeur, mort avant février 1482. Il était établi en 1470 à Venise où il a donné des éditions célèbres par la beauté des caractères, qu'il avait gravés lui-même. — Voy. IMPRIMERIE.

JANSSE (Lucas), pasteur et théologien calviniste, né à Rouen vers 1605, mort à Rotterdam le 24 avril 1686.

JANT (Jacques de), écrivain, né à Dijon en 1626, mort en septembre 1676. Il fut chargé d'une mission en Portugal.

JANUARIUS FRONTO (Q.), pseudonyme d'Adrien de Valois.

JANUBA. Voy. GENÈVE.

JANVIER (René-Ambroise), bénédictin de Saint-Maur, hébraïsant, né à Saint-Osmane (Sarthe) en 1613, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 25 avril 1682.

JANVIER (Antide), horloger, mécanicien, né à Saint-Claude (Jura) le 1er juillet 1751, mort à l'Hôtel-Dieu, à Paris, le 23 septembre 1835.—*Essai sur les horloges publiques*, 1811, in-8°; *Des révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages*, 1812, in-4°; un recueil des machines inventées par lui, 1827, in-4°.

JANVRIN (Seigneurs de S.), de la maison de Blanchefort (Limousin).

JAQUE. Voy. HAUBERGEON.

JAQUELOT (Isaac), théologien calviniste, né à Vassy (Haute-Marne) le 16 décembre 1647, mort à Berlin où il était pasteur, le 20 octobre 1708.

JAQUILPAN (Mexique). Les Juaristes y furent défaits par les Français le 22 novembre 1864.

JAQUOT (Blaise), jurisconsulte, né à Besançon vers 1580, mort après 1632.

JAQUOTOT (Mme Marie-Victoire), habile peintre sur porcelaine, née à Paris en 1778, morte à Florence en 1855. Elle a beaucoup travaillé pour la manufacture de Sèvres. C'est aux ouvrages de Raphaël, de Van Dyck, du Titien, etc., qu'elle a emprunté la plupart des sujets de ses réductions si fidèles et si parfaites.

JARCY (Seine-et-Oise), abbaye de bénédictines, diocèse de Paris.

JARD (Le), abbaye d'augustins, dans la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), diocèse de Sens, fondée au XIIe siècle.

JARDEL, érudit, né à Braine (Aisne) vers 1720, mort après 1793.

JARDIN (Le) ou **JARDINET**, abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, de la filiation de Pontigny, en Champagne (Marne), diocèse de Troyes. — Détruite par les calvinistes en 1567, elle fut alors réduite en prieuré.

JARDIN (Seigneurs du), de la maison de Malart (Normandie).

JARDIN (Nicolas-Henri), architecte, né le 22 mars 1720 à Saint-Germain-des-Noyers (Seine-et-Marne), où il mourut en 1799.

JARDIN DES PLANTES à Paris. En janvier 1626, Hérouard (voy. ce nom), premier médecin de Louis XIII, obtint de lui un édit « portant établissement d'un jardin royal au faubourg Saint-Victor pour la culture des plantes médicinales. » Mais Hérouard mourut en 1627 sans avoir pu donner suite à ce projet qui fut repris par Gui de la Brosse (voy. ce nom), et en mai 1635, un second édit vint confirmer le premier qui avait institué trois docteurs chargés de faire des démonstrations botaniques. Au mois de juin 1635, un de ces docteurs fut chargé de faire « les démonstrations oculaires et manuelles des opérations de chirurgie. » Enfin, en 1640, le nouvel établissement fut ouvert sous le nom de *Jardin royal des herbes médicinales*, nom que remplaça plus tard celui de *Jardin du roi*, qu'il a conservé presque jusqu'à nos jours. Deux ans après (juin 1642), un édit attribua au premier médecin du roi « la qualité de surintendant des démonstrations et opérations médicinales, » et en septembre 1646, des lettres patentes réglèrent l'administration. En mai 1653, un édit supprima l'intendant du jardin, et l'établissement tomba dans une décadence complète jusqu'au moment où Colbert le releva en 1671. Deux ans plus tard, des leçons de botanique et d'anatomie y furent instituées de nouveau; et l'enseignement de la première de ces sciences y jeta un vif éclat avec Tournefort (1683) qui fit construire deux serres chaudes et légua ses collections au roi, et avec les Jussieu. Une ordonnance du 31 mars 1718 ayant séparé la surintendance du jardin de la charge de premier médecin, permit de choisir pour directeur l'homme qui fut, à proprement parler, le véritable créateur de l'établissement, Buffon. Ce fut surtout grâce à lui, à la célébrité dont il jouissait et à ses relations que le cabinet d'histoire naturelle réduit avant lui à quelques curiosités et à quelques herbiers en désordre, prit un développement qui depuis ne s'est pas arrêté. Il en fut de même de l'enseignement, qui comprend actuellement toutes les branches de l'histoire naturelle. (Voy. Deleuze, *Histoire et description du Muséum royal d'histoire naturelle*, 1823, 2 vol. in-8°; *les Annales du muséum*, et *le Jardin des Plantes*, publié par Curmer.

JARDINIER (Claude-Donat), graveur, élève de Nicolas Dupuis, né en 1726 à Paris, où il est mort en 1774.

JARDINIERS. Les statuts de la corporation des *jardiniers, préoliers et maraîchers* de Paris, datent de 1473, et furent confirmés à diverses époques, entre autres, en 1655. L'apprentissage était de quatre ans, avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 15 livres et la maîtrise 200 avec chef-d'œuvre. Patron, saint Fiacre. En 1779, ils étaient au nombre de douze cents.

JARDINS. Voy. DESJARDINS et HORTENSIUS.

JARDON (Seigneurs de), de la famille du Peyroux (Marche).

JARENTE. Voy. GÉRENTE.

JARENTE, abbé de Saint-Benigne de Dijon, né en Dauphiné vers 1045, mort en 1113.

JARGEAU ou **GERGEAU**, petite ville de l'Orléanais (Loiret). Prise par les Anglais en 1427, elle leur fut enlevée par la Pucelle le 22 mai de l'année suivante. — Les évêques d'Orléans étaient seigneurs de Jargeau.

JARJAYES (Seigneurs de), branche de la maison de Flotte (Dauphiné). = —, de la famille provençale de Laidet.

JARNAC, bourg de l'Angoumois (Charente), qui a donné son nom à une sanglante bataille, où les protestants commandés par le prince de Condé et Coligny, furent complétement défaits par le duc d'Anjou (Henri III), le 13 mars 1569. Le prince de Condé fait prisonnier y fut tué par Montesquiou. Cette bataille, dans les écrivains du temps, porte quelquefois le nom de Bassac, d'une abbaye située près du champ de bataille.

JARNAC, seigneurie d'Anjou (Loir-et-Cher), qui de la maison de Bouré passa dans celle du Plessis.

JARNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Chabot, à laquelle appartenait Gui CHABOT, seigneur de Jarnac, tué en duel vers 1568. Il est connu par son duel avec LA CHATEIGNERAIE. — Voy. CHATEIGNERAIE.

JARNITHIN, roi de Bretagne. Il paraît avoir régné vers 814 et fort peu de temps.

JAROUSSAIE (Seigneurs de la), de la famille de la Tullaie (Bretagne).

JARRY (Nicolas), célèbre calligraphe, né à Paris vers 1620, mort avant 1674. Les manuscrits sortis de sa plume atteignent dans les ventes des prix très-élevés; nous citerons : *Heures de N.-D.*, 1647, in-8°; la *Guirlande de Julie* (voy. MONTAUSIER), 1641, in-fol.; *Missale solemne*, 1641, in-fol.; la *Prigione di Filindo*, 1643 (à la Bibliothèque impériale); *Prières dévotes*, 1545, in-24; *Livre de prières de Louis XIV*, 1646; *Officium beatæ Mariæ Virginis*, 1648, in-16 (à la Bibliothèque de Besançon), *Petit Office de la sainte Vierge*, 1650, in-8°; *Preces christianæ*, 1652, in-12; *Les sept Offices de la semaine*, 1653, in-24; *Office de la*

bienheureuse Vierge Marie, 1655, in-18; *Les sept Offices pour la semaine*, 1659, in-16; *L'Office de la Vierge et l'Office de sainte Anne*, 1660, in-32; *Les sept Offices pour la semaine*, 1663, in-18; *L'Office de la Vierge*, in-24; *Petit livre de prières*, in-18; *Adonis*, poëme de la Fontaine, in-4°, avec miniature; *Airs nouveaux de la cour*, in-8°.

JARRY DE MANCY (Adrien), écrivain, né à Paris le 6 décembre 1796, mort en décembre 1862.

JARS (Seigneurs de), branche de la maison de Rochechouart. A cette branche appartenait François de ROCHECHOUART, chevalier de JARS, commandant de l'ordre de Malte, abbé de Saint-Satur, mort le 10 avril 1670. Exilé en Angleterre après la *journée des Dupes* (voy. DUPES), il revint en France (1631), prit part aux intrigues de la reine contre Richelieu, fut arrêté (1632), mis à la Bastille, puis transféré à Troyes où un jugement le condamna à mort (1633). Il était déjà sur l'échafaud quand on lui apporta sa grâce. Il fut ensuite mis en liberté, et passa en Italie d'où il ne revint qu'à la mort de Louis XIII.

JARS (Gabriel), métallurgiste et minéralogiste, né à Lyon le 26 janvier 1732, mort à Clermont (Puy-de-Dôme) le 20 août 1769.

JARSAILLON, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire); elle portait le nom de Villars qui fut changé en celui de Jarsaillon par lettres de mars 1769, en faveur de Jacques de Jarsaillon.

JARSAN (Seigneurs de), de la maison du Bouchet (Anjou).

JARVILLE (Seigneurs de), de la maison de Rennel (Lorraine).

JARZÉ, terre et seigneurie d'Anjou (Maine-et-Loire), érigée en marquisat par lettres d'avril 1694 en faveur d'Urbain du Plessis. Ce marquisat passa après 1713 à Camille Savary, comte de Brèves.

JASMIN (Jacques), poëte languedocien, né en 1798 à Agen, où il est mort le 4 octobre 1864. Il était fils d'un pauvre tailleur et exerça à Agen le métier de coiffeur. — *Le Charivari* (*Lou Calibari*), poëme burlesque, 1825; *Le 3 mai* (*Lou tres de mai*), 1830; *Les Papillotes* (*Los papillotos*), 1835-1843, 2 vol. in-8°; *L'aveugle de Castel Cuillé* (*L'abuglo de Castel-Cuillé*), 1836; *Françonette*, 1840; *Marthe la Folle*, 1844; *les deux Frères jumeaux* (*Lous dus frays bessous*), 1845; *la Semaine d'un fils*, 1849: ses poésies ont été réunies en 3 vol. in-8°, et 1860, in-12 avec traduction.

JASSAUD, famille de Provence originaire d'Italie. D'elle sont sortis les seigneurs de La Mouthière, de Thorame-Basse, d'Arquinvilliers, du Gué, de Richebourg et de La Lande. (Voy. *le Nouvel armorial de Provence*, t. II.)

JATINUM, voy. LATINUM.

JAUBERT (L'abbé Pierre), écrivain, né à Bordeaux vers 1715, mort à Paris vers 1780.

JAUBERT (François, comte), administrateur, né à Condom (Gers) le 3 octobre 1758, mort à Paris le 17 mars 1822. Il fut successivement membre du Tribunat (1802), conseiller d'État, comte de l'Empire, gouverneur de la banque, et sous la seconde Restauration (1818) conseiller à la cour de cassation.

JAUBERT (Pierre-Amédée-Émilien-Probe), orientaliste, né à Aix (Provence) le 3 juin 1779, mort à Paris le 28 janvier 1847. Après avoir fait comme interprète l'expédition d'Égypte, et avoir été attaché à la mission à Constantinople de Sebastiani (1802) et à l'ambassade de Brune (1804), il fut envoyé près du Schah de Perse (1805). En 1818 il fut chargé d'amener en France un troupeau de chèvres thibétaines et réussit à en introduire 400. Il fut ensuite nommé professeur de persan au Collége de France, membre libre de l'Académie des Inscriptions (1830), pair de France et conseiller d'État en service extraordinaire (1841). — *Voyage en Arménie et en Perse*, 1821, in-8°; *Éléments de la grammaire turque*, 1823-1834, in-4°; traduction de la *Géographie d'Edrisi*, 1836-1840, 2 vol. in-4°.

JAUBERT. Voy. JOUBERT.

JAUCOURT, maison originaire de Champagne et d'où sont sortis les seigneurs de Dinteville, de Villarnoul, de Maraux, de Vaux, d'Estrechy, d'Aussan, de la Vaiserie, de Plancy, de Bonnesson, du Vergnol, des Faveras, de Rouvray, de Saint-Andeux, d'Espeuilles et de Menestreux. Armes: *Deux léopards d'or, au champ de sable.* (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

JAUCOURT (Louis, chevalier de), polygraphe, né à Paris le 27 septembre 1704, mort à Compiègne le 3 février 1779. Il a fourni à l'*Encyclopédie* des articles de médecine, de physique et de philosophie. On a encore de lui des *Dissertations* médicales, une *Vie de Leibnitz*, des *Synonymes*, qui ont été réunis à ceux de d'Alembert et de Diderot.

JAUCOURT (Arnail-François, comte, puis marquis DE), homme politique, né à Paris, le 14 novembre 1757, mort à Presles (Seine-et-Marne) le 5 février 1852. Colonel de dragons à l'époque de la Révolution, il fut député à l'Assemblée législative, donna sa démission (juillet 1792), fut emprisonné à l'Abbaye après le 10 août, et délivré avant les massacres de septembre par l'intervention de Mme de Staël et de Manuel. Après avoir séjourné en Angleterre et en Suisse, il devint membre du Tribunat, s'attacha à Joseph Bonaparte, fit partie en 1814 du gouvernement provisoire, et fut nommé pendant la première Restauration (mai) ministre d'État, pair de France, et (juin) ministre des affaires étrangères. Il suivit Louis XVIII à Gand, et à son retour fut chargé du portefeuille de la marine qu'il quitta à l'avénement du ministère Richelieu, et reçut le grade de lieutenant général. Protestant zélé, il fut l'un des fondateurs de la Société biblique protestante de Paris.

JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), prélat, né à La Roque-Brussane (Provence) le 13 décembre 1759, mort à Paris le 13 mai 1823. Évêque de Metz (1806), aumônier de l'empereur, puis (1811) confesseur de Marie-Louise, il fut nommé à l'archevêché d'Aix; mais, sans bulle du pape alors captif, il s'abstint d'exercer les fonctions d'évêque dans ce diocèse et revint à celui de Metz dès la chute de l'empire. — *Annales de la religion et du sentiment*, 1791-1792; *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion à la fin du* XVIII*e siècle* (1803). = Son frère, JOSEPH, écrivain, né le 6 décembre 1781, mort à Paris le 9 mars 1836. — *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du* XIX*e siècle* (1819-1824), 3 vol. in-8°.

JAUGE (Seigneurs de), de la famille de Moreau (Champagne). — Voy. JAULGES.

JAUGEON (*N*), mécanicien, naturaliste, érudit, membre de l'Académie des sciences (1699), mort à Paris en 1725. — *Description des métiers à soie*, 1707; l'*Art du relieur*, 1708; *Mémoire sur l'origine des caractères latins*, 1710.

JAULGES ou **JAUGE** (Seigneurs de), de la maison de Beaujeu (Bourgogne). — Voy. JAUGE.

JAULT (Auguste-François), professeur de syriaque au Collége de France (1746), médecin et orientaliste, né à Orgelet (Jura) le 1er octobre 1700, mort le 25 mai 1757. — Édition fort augmentée du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, 1751, 2 vol. in-folio.

JAUMES (les SS.), abbaye près de Langres. Il s'y tint un concile le 19 avril 859.

JAUME-SAINT-HILAIRE (Jean-Henri), botaniste, né à Grasse le 30 octobre 1772, mort à Paris le 18 février 1845. — *Exposition des familles naturelles des plantes*, 1805, 2 vol. in-4°; *Collection des plantes de France*, 1806-1813, 10 vol. in-4°; *Mémoire sur les indigofères*, 1826, in-f°; *la Flore et la Pomone française*, 1828-1831, in-8°; *Flore parisienne*, 1835, in-8°.

JAUNAGE (Seigneurs de), de la maison de Simiane (Provence).

JAUNAYE (La), château de Bretagne (Loire-Inférieure), où, le 17 février 1795, fut conclue entre les commissaires de la Convention et les chefs royalistes (Charette, Stofflet) une convention qui amena la première pacification de la Vendée.

JAUSSELIN, maison de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de la Grange, de Brassay et de Monrepos. (Voy. le reg. VI de l'*Armorial* de d'Hozier.)

JAUSSIN (Louis-Armand), pharmacien et écrivain, mort à Paris le 27 mars 1767. — *Mémoires sur la Corse*, 1758, 2 vol. in-12.

JAVELLE (Seigneurs de), branche de la maison de Wavrans (Artois).

JAVELLIÈRE (Seigneurs de la), de la famille Lamoureulx (Bretagne).

JAVERSAC (*N.* Bernard de), poëte, né à Cognac, vers 1607, mort après 1661.

JAVERSY (Seigneurs de), de la famille de Gauville (Gâtinais). = —, de la famille de Longueau (Gâtinais).

JAVIE (Seigneurs de la), de la famille provençale de Michel.

JAVIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Pellevé (Normandie).

JAVOLS, *Gabalum*, bourg du Gévaudan (Lozère). C'était autrefois une ville qui, au troisième siècle, possédai tun évêché transféré deux cents ans plus tard à Mende, lorsqu'elle eut été détruite par les Barbares.

JAVON (Seigneurs de), de la maison de Baroncelli (Comté-Venaissin).

JAVOTTE (Mlle), ravaudeuse, pseudonyme de Magué-Saint-Aubin.

JAY (Antoine), littérateur et publiciste, membre de l'Académie française (1832), né le 20 octobre 1770, à Guitres (Gironde), mort le 9 avril 1854, à Chabreville (Gironde). Il dirigea sous l'empire le *Journal de Paris*, fut membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, et fonda au commencement de la seconde Restauration l'*Indépendant*, qui devint le *Constitutionnel*, et (1818) *la Minerve*. — *Tableau littéraire du* XVIII*e siècle*, 1818, in-8°; *la Conversion d'un romantique*, 1830, in-8°, pamphlet contre Sainte-Beuve et l'école romantique dont Jay fut un des adversaires les plus acharnés. Il a donné un choix de ses œuvres, 1831, 4 vol. in-8°.

JAY (Théophile du), pseudonyme de Jérôme Bignon.

JAYAC (Seigneurs de), de la maison de Carbonnières (Périgord).

JEAN.

SAINTS.

JEAN (S.), fondateur et premier abbé de Réomé (Moutier-St-Jean), mort vers 540. Sa fête, le 28 janvier.

JEAN (Le bienheureux), abbé de Gorze en 960, mort le 27 février 973.

JEAN DE MONTMIREL ou **MONTMIRAIL** (Le bienheureux), religieux de l'ordre de Cîteaux en 1210, mort le 29 septembre 1217.

JEAN DE MATHA (S.), fondateur de l'ordre de la Sainte-Trinité, appelé aussi de la Rédemption des captifs ou des Mathurins (en Espagne, de la Merci), né le 24 juin 1160 au Faucon (Basses-Alpes), mort à Rome le 21 décembre 1213. Il fut canonisé le 30 juillet 1679. Sa fête, le 8 février.

PAPE.

JEAN XXII (Jacques DUESE), pape, né à Cahors vers 1244, mort à Avignon le 4 décembre 1334. Suivant Villani, il était fils d'un cordonnier, mais il est plus probable qu'il appartenait à une riche famille bourgeoise. Évêque de Fréjus (1300), il fut nommé (1310) archevêque d'Avignon par Clément V, puis (1312) cardinal et évêque de Porto. A la mort de ce pape (1314), les cardinaux réunis à Carpentras ne purent se mettre d'accord sur son successeur, et ce fut seulement en 1316 le 7 août, après quarante jours de conclave, qu'ils élurent Jacques d'Euse. Il se fit couronner à Lyon le 5 septembre et se rendit à Avignon où il établit sa résidence. Il érigea Toulouse en archevêché et créa quinze nouveaux évêchés en France. Plusieurs conspirations s'ourdirent contre lui; et Hugues Gérard, évêque de Cahors, impliqué dans l'une d'elles, fut envoyé au bûcher (1317). Le pontificat de Jean fut marqué par des démêlés sans cesse renaissants entre les Frères mineurs au sujet de la pratique de la règle de S. François, par ses querelles avec Louis de Bavière, roi des Romains, qu'il excommunia (1323), et avec l'Université de Paris qui le força de rétracter les doctrines qu'il avait prêchées sur la vision béatifique. Il eut pour successeur Benoît XII.

ROIS DE FRANCE.

JEAN Ier, roi de France et de Navarre, fils posthume de Louis X et de Clémence de Hongrie. Louis X mourut le 5 juin 1316, laissant enceinte sa femme qui accoucha au Louvre le 15 novembre 1316 d'un fils qu'elle nomma Jean et qui mourut, suivant les uns, le 19 du même mois, suivant d'autres, un mois plus tard. On attribua sa mort à un crime. Il y a même des historiens italiens qui prétendent qu'un enfant fut substitué à Jean et que celui-ci fut emmené en Italie, élevé chez un banquier de Sienne, et que plus tard ayant voulu revendiquer le trône de son père, il fut fait prisonnier en Provence et mourut à Naples, en captivité au château de L'Œuf. (Voy. Monmerqué, *Dissertation historique sur Jean Ier*, 1844, in-8°.)

JEAN II, dit *le Bon*, roi de France, né de 1310 à 1320, mort en 1364. Fils de Jeanne de Bourgogne et de Philippe VI de Valois, il succéda à son père le 22 août 1350 et fut sacré le 25 septembre suivant. Les folles prodigalités auxquelles il se livra à cette occasion épuisèrent complétement le trésor royal, et pour le remplir il eut recours, dès 1351, à l'altération des monnaies, opération qu'il renouvela plus d'une fois. La même année, il se vit obligé de convoquer les états généraux (16 février). Au mois d'août suivant recommencèrent avec l'Angleterre les hostilités que termina bientôt une trêve d'un an. Une défaite des Anglais près de Saint-Omer, leur victoire près de Guines (1352), l'assassinat du favori de Jean, Charles d'Espagne, par Charles le Mauvais, roi de Navarre (8 janvier 1354), avec lequel fut conclu (22 février) un traité rompu peu après et bientôt renouvelé (1355) et qui n'empêcha pas la saisie de l'apanage du prince (1356), l'invasion du prince de Galles dans le midi de la France et sa victoire à Poitiers où le roi fut fait prisonnier (19 septembre 1356) marquèrent les premières années du désastreux règne de Jean. Les années suivantes furent signalées par de nombreuses assemblées des États (1357-1359) qui nommèrent le dauphin régent (1358), par la terrible insurrection de la Jacquerie, le meurtre d'Étienne Marcel, prévôt des marchands à Paris (1358), un traité signé à Lon-

dres avec l'Angleterre et rejeté par les États (1359), le soulèvement de plusieurs provinces et les ravages des Anglais avec lesquels fut conclu le honteux traité de Brétigny (8 mai 1360). Jean rentra en France, et ne put réprimer les brigandages des grandes compagnies, qui battirent à Brignais Jacques de Bourbon (6 avril 1362). Il prit la croix à Avignon (1363), mais son fils, le duc d'Anjou, laissé aux Anglais comme ôtage s'étant enfui, Jean retourna en Angleterre (3 janvier 1364) et y mourut le 8 avril suivant. En 1362 il avait réuni, après la mort de Philippe de Rouvre, le duché de Bourgogne à la couronne, mais l'en avait détaché bientôt (septembre 1363) pour le donner comme apanage à son troisième fils, Philippe.

Jean fut marié deux fois. Il avait épousé en mai 1332 Bonne de Luxembourg, et en février 1350 Jeanne, veuve de Philippe de Bourgogne, qui ne lui donna pas d'enfants. Il en eut neuf de Bonne, savoir : Charles, duc de Normandie, qui lui succéda; Louis, duc d'Anjou et roi de Sicile; Jean, duc de Berry; Philippe, duc de Bourgogne; Jeanne, femme de Charles Ier, roi de Navarre; Marie, femme de Robert Ier, duc de Bar; Isabelle, femme de Jean de Galéas, duc de Milan; et deux autres filles mortes jeunes. On peut consulter, entre autres, pour le règne de Jean, les Chroniques de Froissart, celles de du Guesclin, la Vie de Boucicaut, etc. (Voy. l'indication d'autres documents imprimés ou manuscrits dans le tome II de la *Bibliothèque historique de la France*, pages 169 et 170.)

ROI DE NAVARRE.

JEAN D'ALBRET, fils d'Alain, sire d'Albret, et de Françoise de Blois, devint roi de Navarre (1484) par son mariage avec Catherine, sœur et héritière de François-Phœbus. Ils eurent avec Jean, vicomte de Narbonne, pour la possession de leur royaume, un long démêlé qui fut terminé seulement en 1517 par un arrêt du Parlement de Paris. Quelques années auparavant (1512), Ferdinand le Catholique avait fait envahir la Navarre par le duc d'Albe qui s'en empara et depuis lors il ne resta plus à Jean et à ses successeurs que la Basse-Navarre (voy. NAVARRE). Jean mourut en juin 1516 et sa femme huit mois après.

COMTES D'ALENÇON.

JEAN Ier, fils de Guillaume III, lui succéda dans le comté d'Alençon (1171) et mourut le 24 février 1191. = JEAN II, fils du précédent, lui succéda et mourut la même année le 6 mai 1191. — Pour les autres JEAN, voy. ALENÇON.

COMTE D'ANJOU ET DU MAINE.

JEAN. Voy. JEAN II, roi de France.

COMTES D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE.

JEAN Ier, frère du comte Guillaume XIII, succéda (1361) à son neveu Philippe de Rouvre dans les comtés d'Auvergne et de Boulogne, et joua un rôle important sous les règnes de Jean et de Charles V. Il mourut le 24 mars 1386. = JEAN II, fils du précédent, lui succéda dans les comtés d'Auvergne et de Boulogne (1386) et mourut le 28 septembre 1394. = JEAN III, fils de Bertrand II, comte d'Auvergne et de Boulogne et seigneur de la Tour, né en 1467, succéda à son père (1494) et mourut le 28 mai 1501.

DUC DE BOURGOGNE.

JEAN *sans Peur*, duc de Bourgogne, fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, né à Dijon le 28 mai 1371, assassiné à Montereau le 10 septembre 1419. Il porta d'abord le titre de comte de Nevers, épousa le 12 avril 1385 Marguerite de Bavière, partit (1396) pour une croisade en Hongrie, et fut fait prisonnier le 28 septembre à la bataille de Nicopolis. Racheté moyennant une somme énorme, il revint à Dijon à la fin de février 1398, succéda (23 mai 1404) à son père, et engagea immédiatement la lutte contre Louis, duc d'Orléans, lutte qui devait être aussi fatale à la France qu'aux deux princes. Après de nombreuses querelles où ils se disputèrent le pouvoir dans le conseil du roi Charles VI atteint depuis longtemps de démence, Jean fit assassiner son rival à Paris le 23 novembre 1407; et quelques jours plus tard, forcé d'avouer le meurtre, il s'enfuit de la ville, où il rentra triomphalement l'année suivante et fit faire publiquement par le cordelier Jean Petit (8 mars 1408) l'apologie de son crime. Après avoir été battre à Hasbain les Liégeois révoltés (23 septembre), il revint à Paris (24 novembre) et maître de la personne du roi et du dauphin il y exerça quelque temps une autorité sans bornes. Les Armagnacs prirent les armes, et marchèrent sur Paris. Le traité de Bicêtre (29 novembre 1410) mit fin à la guerre qui se renouvela l'année suivante, sans autre résultat que le ravage du pays par les deux armées. Ce fut alors qu'éclata à Paris l'insurrection des *Cabochiens* (voy. ce mot) qui, pendant deux ans, furent maîtres de la ville d'où le duc fut obligé de se sauver, le 23 août 1413, devant les Armagnacs qui allèrent assiéger Arras, et avec lesquels il fut obligé de conclure la paix sous les murs de cette ville. Lorsque l'armée française eut été anéantie (1415) à la bataille d'Azincourt où deux de ses frères furent tués, Jean chercha à se rapprocher des Anglais contre lesquels il dut pourtant marcher lorsque la trahison de Perrinet Leclerc lui eut ouvert les portes de Paris (30 mai 1418), et que la ville de Rouen eut été assiégée par Henri V à qui elle se rendit le 13 janvier 1419. Il y eut alors un rapprochement entre le dauphin (Charles VII) et le duc, et, après des pourparlers et une trêve conclue le 14 mai, ils eurent sur le pont de Pouilli-le-Fort près de Melun une première entrevue (11 juillet). Elle fut suivie d'une seconde (10 septembre) sur le pont de Montereau où Jean fut massacré avec la plus grande partie de sa suite. Il avait eu de sa femme Marguerite sept filles et un fils, Philippe, qui lui succéda.

DUCS DE BRETAGNE.

JEAN Ier, dit *le Roux*, duc de Bretagne, né en 1217, mort le 8 octobre 1286. Fils aîné de Pierre Mauclerc et d'Alix, il succéda à son père (1237), eut des démêlés avec le clergé et la noblesse, et suivit avec sa femme, Blanche de Champagne, saint Louis, dans sa croisade contre Tunis. Son fils Jean II lui succéda.

JEAN II, comte de Richemont, fils et successeur de Jean Ier, né le 4 janvier 1239, mort à Lyon le 17 novembre 1307. Il accompagna son père à la deuxième croisade de saint Louis (1270), et après la mort du roi alla inutilement tenter avec Édouard d'Angleterre de faire lever le siége de Saint-Jean-d'Acre. Revenu en Europe (1272), il suivit (1285) Philippe le Hardi dans son expédition d'Aragon, et lorsqu'il eut succédé à son père (1286) il prit tour à tour parti pour la France et l'Angleterre. Philippe le Bel le créa pair de France en 1297. Il avait épousé en 1259 Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre, dont il eut, entre autres, Arthur II, qui lui succéda.

JEAN III, dit *le Bon*, fils d'Arthur II et de Marie de Limoges, né à Champtoceaux le 8 mars 1286, mort à Caen le 30 avril 1341. Il succéda à son père le 27 août 1312, et suivit (1339) Philippe de Valois dans son expédition contre la Flandre. Il ne laissa point d'enfants de ses trois femmes :

Isabeau de Valois, morte en 1309, Isabelle de Castille, morte le 24 juillet 1328 et Jeanne de Savoie, morte le 29 juin 1334. Il désigna pour son héritier Charles de Blois, auquel il avait fait épouser (1338) sa nièce, Jeanne de Penthièvre.

JEAN IV DE MONTFORT, fils d'Arthur II et d'Yolande. A la mort de son frère, Jean III (1341), il revendiqua contre Charles de Blois le duché, dont il s'empara rapidement. Charles porta sa cause devant les pairs de France. Ceux-ci lui adjugèrent le duché (1341) et firent naître ainsi une guerre qui pendant vingt-trois ans dévasta la Bretagne. Charles, soutenu par une armée française, assiégea dans Nantes, Montfort, qui fut obligé de se rendre, et après s'être évadé (1245), mourut la même année le 26 septembre. Mais la lutte fut continuée avec un rare héroïsme par sa femme, Jeanne de Flandre, et ne cessa qu'à la mort de Charles de Blois, vaincu et tué à la bataille d'Auray (1364). Jean, fils de Jean IV, devint alors possesseur du duché.

JEAN V DE MONTFORT, fils de Jean de Montfort et de Jeanne de Flandre, mort à Nantes le 1er novembre 1399. Il devint à la mort de Charles de Blois (1364) paisible possesseur du duché de Bretagne qui lui fut assuré par le traité de Guérande (12 avril 1365). Il se ligua avec l'Angleterre (1373) contre Charles V, qui envoya en Bretagne une armée commandée par du Guesclin au pouvoir duquel tombèrent bientôt Rennes, Vannes et la plupart des villes du duché. Jean, qui avait envahi la Picardie avec le duc de Lancastre, fut déclaré par arrêt du Parlement (1378) ennemi du royaume, déchu de sa pairie, et son duché fut confisqué; mais la noblesse bretonne se ligua en sa faveur, et un traité de paix (15 janvier 1381) fut signé entre lui et Charles VI. En 1387, il fit arrêter par trahison le connétable de Clisson qu'il ne remit en liberté qu'aux plus dures conditions et qui bientôt après commença contre lui une guerre que termina seulement en 1397 le traité d'Aucfer. Jean avait eu trois femmes : Marie, fille d'Édouard III, roi d'Angleterre; Jeanne, fille de Thomas Holland, comte de Kent; et Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Outre trois filles, il eut de cette dernière quatre fils dont deux, Jean VI et Arthur III, furent successivement ducs de Bretagne.

JEAN VI, fils de Jean V et de Jeanne de Navarre, né le 24 décembre 1399, mort le 28 août 1442 au château de la Touche, près de Nantes. Il succéda à son père (1er novembre 1399), sous la tutelle de sa mère, qui fut remplacée dans la régence par Philippe, duc de Bourgogne, lorsqu'elle se fut remariée (1402) à Henri IV, roi d'Angleterre. Jean prit le parti de la France contre l'Angleterre, et fut arrêté (1420) par les seigneurs de Penthièvre qui ne le remirent en liberté qu'au bout de cinq mois et moyennant une forte rançon. Il reconnut tour à tour pour roi de France, Charles VII et Henri VI, et parvint ainsi à procurer la tranquillité à ses États. De sa femme, Jeanne, fille de Charles VI, morte le 20 septembre 1433, il laissa trois fils, dont l'aîné, François, lui succéda.

COMTE DE COMMINGES.

JEAN, fils posthume de Bernard VII, lui succéda (1335) dans le comté de Comminges et la vicomté de Turenne, et mourut en 1339.

COMTE DE FOIX.

JEAN DE GRAILLI, fils d'Archambaud, lui succéda (1412) dans le comté de Foix, et fut, la même année, nommé capitaine général en Languedoc et en Guienne, fonctions qui, en 1419, lui furent encore données simultanément par les deux partis opposés de Charles VI et du dauphin. Il mourut le 4 mai 1436 au château de Mazères.

COMTE DE HAINAUT.

JEAN D'AVESNES, petit-fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Flandre, succéda (1280) à celle-ci dans le comté de Hainaut. Une grave querelle qu'il eut avec la ville de Valenciennes amena l'intervention de Philippe le Bel, à qui il fut obligé de se rendre (1292) et ne recouvra la liberté (1293) qu'à de dures conditions. En 1297, il fit une ligue offensive et défensive avec le même prince, hérita (1299) du comte de Hollande et mourut le 22 août 1304.

DUCS DE LORRAINE.

JEAN Ier, duc de Lorraine, mort en 1390 ou 1391. Fils de Raoul et de Marie de Blois, il succéda (1346) à son père, sous la tutelle de sa mère, combattit (1356) contre les Anglais à la bataille de Poitiers, puis pour Charles de Blois à Auray (1364) où il fut fait prisonnier. L'année suivante il alla secourir les chevaliers de l'ordre teutonique, et se trouva (1382) dans les rangs français à la bataille de Rosebecque. Il avait épousé en premières noces Sophie de Wurtemberg, dont il eut deux fils, Charles II qui lui succéda, Ferri, comte de Vaudemont, et une fille, Élisabeth. En secondes noces, il épousa Marguerite de Chini qui ne lui donna pas d'enfant.

JEAN II, duc de Calabre, fils aîné du duc René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine, né le 2 août 1424, mort à Barcelone le 16 décembre 1470. Il prit possession du duché de Lorraine le 26 mars 1453 par la résignation que lui en fit son père, alla en Toscane guerroyer pour les Florentins contre Alphonse d'Aragon (1455), fut nommé gouverneur de Gênes par Charles VII (1458) et tenta inutilement de recouvrer le royaume de Naples. En 1462, il se joignit à la ligue du Bien-Public. Appelé par les habitants (1468), il chassa de la Catalogne Jean II, roi d'Aragon, et était sur le point de se rendre maître de l'Aragon quand il mourut. Il avait épousé Marie de Bourbon, dont il eut Nicolas qui lui succéda.

VICOMTE DE NARBONNE.

JEAN, fils de Gustave IV, comte de Foix, et vicomte de Narbonne, gouverneur de Guienne, premier chambellan du roi, succéda à son père dans la vicomté de Narbonne (1472), reçut de Louis XI les comtés de Pardiac et d'Étampes, disputa inutilement la couronne de Navarre à Catherine sa nièce et à Jean d'Albret son mari, et mourut en 1500.

COMTES DE NEVERS.

JEAN Ier. Voy. JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne. = JEAN II, fils de Philippe II de Bourgogne, né le 25 octobre 1415, succéda (1464) à son frère Charles dans les comtés de Nevers et de Rethel, fut arrêté (1465) par le comte de Charolais qui l'obligea à lui céder une partie de son domaine, devint comte d'Eu en 1472 et mourut à Nevers le 25 septembre 1491.

PRINCES D'ORANGE.

JEAN Ier DE CHALON, baron d'Arlai, succéda avec sa femme Marie de Baux au père de celle-ci, Raymond IV (1393), fut successivement lieutenant général dans les duché et comté de Bourgogne, grand chancelier de France (1415) et lieutenant général en Languedoc (1417). Il mourut le 4 décembre 1418. = JEAN II DE CHALON, fils unique de Guillaume VII, lui succéda en 1475. Il servit tour à tour le duc de Bourgogne, Louis XI, puis Marie de Bourgogne, fut déclaré (1477) criminel de lèse-majesté et banni du

royaume, se joignit à la ligue des seigneurs contre la régente Anne de Beaujeu et fut pris à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Plus tard, il accompagna Charles VIII, puis Louis XII en Italie, et mourut le 25 avril 1502.

COMTES DE SANCERRE.

JEAN Ier, fils aîné de Louis Ier, comte de Sancerre, lui succéda (1268) et mourut vers 1280. = JEAN II, second fils du précédent, succéda (1306) à son frère aîné Jean II et mourut en 1326. = JEAN III, petit-fils du précédent, succéda à douze ans (1346) à son père Louis II, fut pris à Poitiers (1356), défit (1364) les grandes compagnies, suivit le duc de Bourbon (1390) au siége de Tunis et mourut au mois de février 1403. = JEAN IV, JEAN VI DE BUEIL (voy. BUEIL). = JEAN V DE BUEIL succéda (1515), à l'âge de trois mois, à son père Charles de Bueil, et fut tué à vingt-huit ans au siége de Hesdin, en 1537.

DAUPHINS DE VIENNOIS.

JEAN Ier, dauphin de Viennois, fils de Guigues VII auquel il succéda (1270), et de Béatrix de Savoie, mourut pendant sa minorité en 1281. En lui s'éteignit la deuxième race des dauphins de Viennois. Humbert Ier lui succéda.

JEAN II, dauphin de Viennois, succéda (1307) à son père, Humbert Ier, et mourut en 1318. Il acquit le comté de Genève en 1316. Guigues VIII, son fils, lui succéda.

JEAN. Voy. ALENÇON, ARMAGNAC, ANGOULÊME, BERRY, BRIENNE.

JEAN, abbé de Saint-Arnoul de Metz, hagiographe, mort vers 977.

JEAN ou **JEANNELIN**, théologien, abbé de Fécamp, né dans le pays de Ravenne, mort le 22 février 1079.

JEAN, théologien, évêque d'Avranches (1060), archevêque de Rouen vers 1069, mort en septembre 1079. Il était fils de Raoul, comte de Bayeux.

JEAN, moine de Saint-Évroul, poëte latin, théologien, né à Reims, mort le 23 mars 1125.

JEAN, moine de Marmoutiers, chroniqueur du XIIe siècle. On a de lui, entre autres, une Histoire de Geoffroi, comte d'Anjou, réimprimée plusieurs fois. Elle a été insérée dans le tome XII du recueil des Historiens de France et dans le tome Ier des Chroniques d'Anjou, de MM. Marchegay et Salmon.

JEAN, moine de Saint-Mars-la-Futaye (diocèse du Mans), chroniqueur, mort dans la deuxième moitié du XIIe siècle.

JEAN, sculpteur sur bois, au XVIe siècle, né en France et établi à Florence. Vasari le désigne sous le nom de *Maestro Janni*, *Francese*, et loue beaucoup sa statue de saint Roch, dans la chapelle de Billi à l'Annunziata. Jean fit pour Michel-Ange un modèle en bois du dôme de Saint-Pierre.

JEAN-BAPTISTE (La conception de S.), fête célébrée le 20 septembre à Limoges.

JEANBON. Voy. BON

JEAN D'ARRAS, romancier du XIVe siècle. Secrétaire de Jean, duc de Berry, frère de Charles V, roi de France, il composa vers 1387, sur l'ordre de ce prince, un roman de *Mélusine*, pour l'amusement de sa sœur, la duchesse de Bar. Ce roman, qui vers 1440 fut mis en vers français par un nommé la Coudray, a été publié pour la première fois, en 1478, Genève, in-fol. goth., et depuis souvent réimprimé. La dernière édition a été donnée en 1854 par M. Ch. Brunet, dans la *Bibliothèque elzévirienne*. = Un autre JEAN D'ARRAS, qui vivait au milieu du XVe siècle, est l'un des auteurs d'un recueil de contes intitulé : *les Évangiles des quenouilles*, publié à Bruges, vers 1475, in-fol., souvent réimprimé et, entre autres, en 1855, dans la *Bibliothèque elzévirienne*.

JEAN D'AUTVILLE ou **DE HAUVILLE**, poëte latin du XIIe siècle. — *Architrenius* ou *le maître pleureur*, poëme où l'on trouve une curieuse peinture de la vie des écoliers à Paris.

JEAN *de Limoges*, moine de Clairvaux, théologien, mort vers le milieu du XIIIe siècle. = JEAN *de Limoges*, émailleur et orfèvre du XIIIe siècle.

JEAN *de Lyon*, théologien vaudois, mort vers la fin du XIIe siècle.

JEAN *de Meun*, dit *Clopinel* (c'est-à-dire boiteux), célèbre poëte, né vers 1279 à Meun (Loiret), mort vers 1320. Il vint de bonne heure à Paris où il étudia toutes les sciences cultivées de son temps : son premier ouvrage fut une traduction de l'*Art militaire* de Végèce qu'il fit en 1284 pour Jean de Brienne. Sur la demande de Philippe le Bel, qui le tint en grande faveur à sa cour, il entreprit vers le même temps d'ajouter au *roman de la Rose*, de Guillaume de Lorris (voy. ce nom), une continuation dans un tout autre esprit. Dans le même cadre où Guillaume n'avait fait entrer que des peintures gentilles et mignardes pour les dames du temps, Jean, poëte d'une trempe autrement vigoureuse, introduisit de rudes et audacieuses satires contre les grands, le clergé, les moines, les femmes et tout ce qui, respecté jusqu'alors, allait bientôt cesser de l'être. Ce supplément est de dix-huit mille vers; l'auteur y a fait entrer presque toutes les connaissances du temps, ce qui en fait une sorte d'encyclopédie. Son ouvrage eut un succès prodigieux et le fit appeler le *père de l'éloquence;* Marot, un de ses plus grands admirateurs, le surnommait l'*écrivain français*. On a encore de lui son *Testament*, tout satirique; son *Codicille;* le *Miroir d'alchimie;* la *Vie et les épîtres d'Abélard et d'Héloïse*, etc.

JEAN DE PARIS (Jean PERREAL, dit), peintre et architecte, né à Lyon vers 1463, mort après 1522. Il devint peintre de Louis XII et de François Ier. Suivant l'auteur d'un *Essai biographique* (par Dufey, 1864, in-8°), Jean de Paris aurait été le principal auteur de l'église de Brou.

JEAN DE TROYES, chroniqueur du XVe siècle. On ne sait rien sur sa vie. Il est auteur d'une chronique sur le règne de Louis XI, appelée quelquefois et bien à tort *chronique scandaleuse*. Publiée sans date à la fin du XVe siècle, elle a été réimprimée un très-grand nombre de fois, entre autres dans les éditions de Commines données par J. Godefroy et Lenglet-Dufresnoy, et dans les grandes collections de mémoires.

JEAN-JACQUES, pseudonyme de la marquise de Saint-Chamond.

JEAN-THÉOPHILE, pseudonyme de Séb. Castalion.

JEANNE, reine de France, fille de Henri, roi de Navarre, et de Blanche d'Artois. Elle succéda (1274) à son père dans le royaume de Navarre et les comtés de Champagne et de Brie, à l'âge de trois ans, sous la tutelle de sa mère, épousa (1274) Philippe le Bel, roi de France, fonda à Paris (1304) le collége de Navarre et mourut le 4 avril 1305. = JEANNE, petite-fille de la précédente et fille de Louis le Hutin, succéda à Charles le Bel (1328) dans le royaume de Navarre avec son époux Philippe d'Évreux, et mourut à Conflans, près Paris, le 6 octobre 1349.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV comte palatin de Bourgogne et de Mahaut comtesse d'Artois, auxquels elle succéda dans leurs États, morte à Roye le 21 janvier 1330. Mariée en janvier 1306 à Philippe le Long, elle fut accusée d'adultère et reléguée pendant un an à Dourdan. Elle eut de Philippe, un fils, Louis,

mort jeune, et quatre filles : Jeanne, qui suit ; Marguerite, femme de Louis de Créci, comte de Flandre; Isabelle, femme de Guigues VIII, dauphin de Viennois, et Blanche, religieuse à Longchamp. =Jeanne, fille de la précédente et de Philippe V, mariée en 1318 à Eudes IV, duc de Bourgogne, succéda en 1330 avec lui à sa mère dans les comtés de Bourgogne et d'Artois, et mourut en 1347.

JEANNE, reine de France, fille de Guillaume XII, comte d'Auvergne, et de Marguerite d'Évreux, née le 8 mai 1326, morte le 29 septembre 1360. Elle succéda (1332) à son père dans les comtés d'Auvergne et de Boulogne, épousa (1338) Philippe, comte d'Artois, fils unique d'Eudes IV, duc de Bourgogne, puis devenue veuve (1346) se remaria (1350) à Jean, duc de Normandie, depuis roi de France.

JEANNE, reine de Naples et comtesse de Provence, fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie, fille de Charles de Valois, succéda (1343) à son aïeul paternel Robert, dans le comté de Provence et le royaume de Naples. Veuve d'André, roi de Hongrie, qu'elle fut accusée d'avoir fait étrangler, elle épousa (1347) Louis d'Anjou, prince de Tarente; mais à l'approche, avec une armée, de Louis le Grand, roi de Hongrie, frère d'André, elle s'enfuit en Provence où les seigneurs du pays l'emprisonnèrent quelque temps (1348). Elle vendit la même année Avignon au pape Clément VI, adopta Louis d'Anjou, frère de Charles V, et périt étranglée par ordre de Charles de Duras le 22 mai 1382.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, née à Pau le 7 janvier 1528, morte à Paris le 9 juin 1572. Elle était fille unique de Jean II d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de France, sœur de François Ier. Charles-Quint avait voulu la faire épouser à son fils Philippe ; François Ier s'y opposa, et la fiança (1540) avec Jean, duc de Clèves; mais il ne fut pas donné suite à cette union, et en 1548 elle épousa, à Moulins, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Elle succéda à son père en 1555, et montra dès le commencement de son règne une grande fermeté pour protéger ses sujets qui avaient embrassé la religion réformée, qu'elle adopta bientôt elle-même, alors que son mari retournait au catholicisme. Devenue veuve (1562), elle se vit en butte aux menaces de la cour de Rome et à plusieurs insurrections. Elle brava les unes et réussit à comprimer les autres. En août 1555, elle eut une entrevue à Nérac avec Catherine de Médicis et Charles IX, qui obtinrent d'elle que la messe, qui avait été interdite dans ses États, pût y être célébrée. En 1567, elle établit, par un édit, le calvinisme dans son royaume, et, l'année suivante, se rendit à La Rochelle avec une petite armée qu'elle avait levée dans le Midi. Après le combat de Jarnac, où fut tué le prince de Condé (1569), elle releva le courage de ses coreligionnaires. A la conclusion de la paix de Saint-Germain, elle consentit, malgré sa méfiance, au mariage de son fils Henri de Béarn avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Elle était venue à Paris pour le conclure, quand elle fut frappée d'apoplexie et mourut le 9 juin 1572. Quelques historiens prétendent qu'elle fut empoisonnée par une paire de gants, mais c'est là une allégation qui, à tous les points de vue, ne mérite aucune créance. Cette princesse, à qui son goût pour le plaisir attira des représentations de la part des synodes, eut d'Antoine de Navarre, outre deux fils morts jeunes, Henri, qui fut depuis Henri IV, et une fille, Catherine, qui devint duchesse de Bar.

JEANNE, fille de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et empereur de Constantinople, succéda à son père (1206) dans ces deux comtés quand la nouvelle de la mort de celui-ci y fut parvenue (voy. Baudouin IX). Philippe Auguste la maria (1211) à Ferrand, prince de Portugal (voy. Ferrand). Devenue veuve, elle se remaria (1236) à Thomas de Savoie, et mourut sans postérité le 15 décembre 1244.

JEANNE, deuxième du nom, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, fille unique et héritière (1396) de Jean II, comte d'Auvergne et de Boulogne, et d'Éléonore de Cominges. Elle épousa, en mai 1389, Jean duc de Berry, fils du roi Jean, et, devenue veuve (1416), se remaria la même année avec Georges de la Trémoille. Elle mourut vers 1422. Il ne faut pas la confondre avec la première femme de son premier époux, Jeanne d'Armagnac, morte en 1387.

JEANNE, fille unique du dauphin d'Auvergne Béraud IV, succéda à son père (1426) dans les comtés de Clermont et de Sancerre, et dans le dauphiné d'Auvergne. A quatorze ans, en 1408, elle épousa Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et mourut sans enfants le 26 mai 1436.

JEANNE DE FRANCE, née en 1464, morte à Bourges le 5 février 1505. Fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, elle épousa son cousin Louis, duc d'Orléans (Louis XII), qui, monté sur le trône, fit casser son mariage par Alexandre VI, en 1498. Nommée duchesse de Berry, elle se retira alors à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciade*. Benoît XIV l'a béatifiée en 1743.

JEANNIN (Pierre), célèbre homme d'État, né à Autun en 1540, mort le 31 octobre 1622. Fils d'un tanneur d'Autun, il fut d'abord avocat, et devint successivement gouverneur de la chancellerie de Bourgogne (1575), député aux États de Blois (1576), conseiller au parlement de Dijon (1579), et président au même parlement (1581). Il s'attacha au duc de Mayenne, devenu gouverneur de la province, et le servit avec autant d'intelligence que de fidélité pendant toute la Ligue. Envoyé par lui près de Philippe II (1590-1591), il joua un rôle important aux États de 1593, et fut (juillet 1594) obligé de capituler dans Laon, où il s'était enfermé avec le second fils du duc. Dès l'année suivante, Henri IV l'employa dans diverses affaires importantes, et entre autres dans la négociation du traité de Vervins, et de la paix avec la Savoie (1601). Entré au conseil d'État, puis (1602) intendant des finances, il fut envoyé en Hollande (1607-1609), et après la mort de Henri IV, fut nommé contrôleur-général, et dans ce poste difficile il déploya une capacité égale à son intégrité. Il se retira de la cour peu de temps avant sa mort. Ses *Négociations*, publiées pour la première fois par l'abbé Nicolas de Castille, son petit-fils, 1656, in-fol., ont été souvent réimprimées, et, entre autres, dans les grandes collections de mémoires. Il y a de nombreuses lettres de lui à la Bibliothèque impériale et dans la collection Godefroy à la bibliothèque de l'Institut.

JEANNIN (Jean-Baptiste, baron), général, né à Laneria (Jura) le 22 janvier 1769, mort à Saulieu (Côte-d'Or) le 2 mai 1830.

JEAURAT (Étienne), peintre d'histoire, né vers 1697, membre de l'Académie (1733), mort le 3 décembre 1789.

JEAURAT DE BERTRY ou **BERTRIX** (Nicolas-Henri), peintre, élève et neveu d'Étienne Jeaurat, membre de l'Académie (1756), mort après 1793. — *Nature morte* (musée de Nancy). [Cet article doit remplacer celui qui a été fait à Bertrix.]

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome, membre de l'Institut (1796), né le 14 septembre 1724, à Paris, où il est mort le 7 mars 1803.

JÉFOSSE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Pol (Normandie).

JEHANNOT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Bertillac.

JÉHU (Compagnies de), nom de bandes royalistes qui, après le 9 thermidor, s'organisèrent dans le midi de la France et y commirent de nombreux assassinats. Le peuple, ne connaissant guère Jéhu, destructeur de la maison d'Achab, leur donnait le nom de compagnies de Jésus. Elles s'appelaient aussi *compagnies du soleil*.

JÉLIOTTE (Pierre), chanteur, né près de Toulouse en 1711, mort à Paris en 1782. Il joua vingt-deux ans à l'Opéra.

JEMMAPES (département), l'un des huit départements formés des Pays-Bas autrichiens cédés à la France par le traité de Lunéville. Il était borné au N. par les dép. de l'Escaut et de la Dyle; à l'E. par celui de Sambre-et-Meuse; au S. par ceux du Nord et des Ardennes; à l'O. par le dép. du Nord. Chef-lieu, Mons. Il fut enlevé à la France en 1814. — Il tirait son nom de la ville de Jemmapes, rendue célèbre par l'éclatante victoire que, le 6 novembre 1792, Dumouriez remporta sur les Autrichiens.

JENDURE, dans le duché de Bar (Meuse), abbaye de Prémontrés, diocèse de Toul.

JENI-KALEH, forteresse de Crimée, à l'entrée de la mer d'Azof, prise par les Anglo-Français en 1855.

JENSON. Voy. JANSON.

JÉRÉMIE, ville de Saint-Domingue. Elle fut occupée par les Anglais le 18 septembre 1793.

JÉRÉMIE, chancelier de Charlemagne, archevêque de Sens, mort le 7 décembre 827.

JÉRÔME. Voy. BONAPARTE.

JÉROME (M.), pseudonyme de Cochin. = — (le frère), pseudonyme de G. Peignot.

JÉRUSALEM (Royaume de). Les croisés, s'étant emparés de Jérusalem après cinq semaines de siége, le vendredi 15 juillet 1099, choisirent pour roi Godefroi de Bouillon, dans une assemblée qu'ils tinrent huit jours après. Il mourut le 18 juillet 1100. Ses successeurs furent : 1100, Baudouin, comte d'Édesse, frère de Godefroi. — 1118, Baudouin II du Bourg, fils aîné de Hugues, comte de Réthel, et cousin du précédent. — 1131, Foulques, comte d'Anjou, fils de Foulques le Réchin et gendre de Baudouin II. — 1142, Baudouin III, fils aîné du précédent. — 1162, Amauri Ier, comte de Jaffa, frère du précédent. — 1173, Baudouin IV, fils du précédent. — 1185, Baudouin V, neveu du précédent et fils de Guillaume, marquis de Montferrat. — 1186, Gui de Lusignan, beau-père du précédent. Il fut battu et pris à la bataille de Tibériade (juillet 1187) par Saladin, à qui Jérusalem se rendit le 2 octobre suivant. Il ne resta plus guère aux chrétiens qu'Antioche, Tyr et Tripoli. En 1191, une armée de croisés, sous les ordres de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion s'empara d'Acre (1191), mais ne put recouvrer Jérusalem. Gui acquit alors de Richard l'île de Chypre, où il fonda un nouveau royaume. — 1192, Henri, petit-fils de Thibaut IV, comte de Champagne. — 1197, Amauri II de Lusignan; il épousa Isabelle, veuve de Henri et fille d'Amauri Ier. — 1209, Jean de Brienne, comte de la Marche. Pendant un voyage qu'il fit en France pour solliciter des secours, son gendre, l'empereur Frédéric II, prit le titre de roi de Jérusalem (1225), et, étant venu en Palestine (1229), entra dans la ville dont il prit possession par suite d'un traité fait avec Mélédin ou Adhel-Kamel, calife d'Égypte, et s'en retourna en Europe au mois de mai suivant. En octobre 1244, les Kharismiens s'emparèrent de Jérusalem qu'ils saccagèrent et qui depuis ne fut plus possédée par un prince chrétien. La prise de la ville d'Acre par le sultan Kalil, le 18 mai 1291, mit fin à la domination franque en Syrie. Le titre de roi de Jérusalem fut porté presque jusqu'à nos jours par divers princes. Il fut même pris par Louis XII. (Voy. l'*Histoire des Croisades* par Michaud, l'*Art de vérifier les dates*, les différents noms mentionnés dans cet article et les mots ASSISES DE JÉRUSALEM, CROISADES.)

JESSEN, comte de Malte, pseudonyme anagrammatique d'Estienne de Malescot.

JÉSUITES. Le 15 août 1534, dans une chapelle souterraine à Montmartre, un prêtre savoyard, Pierre Lefèvre, un gentilhomme navarrais, professeur de philosophie au collége de Beauvais, François Xavier, un Portugais et trois Espagnols s'engagèrent par serment entre les mains d'un gentilhomme espagnol, Ignace de Loyola, de consacrer leur vie au service de la religion et de travailler à la conversion des infidèles. Tels furent les commencements de l'ordre des jésuites. Le but primitif de l'association ayant été modifié, le nouveau plan fut présenté en 1538 à Paul III, qui d'après l'avis d'une assemblée de cardinaux le rejeta. Mais il se ravisa et par sa bulle du 27 septembre 1540 approuva le nouvel institut sous la dénomination de *Société de Jésus*, et Loyola en fut proclamé général le 22 avril 1541. Dix ans après, en janvier 1551, les jésuites obtenaient de Henri II des lettres patentes les autorisant à fonder à Paris une maison et un collége qui prit le nom de Clermont, et sous Louis XIV celui de Louis-le-Grand. Mais le Parlement, l'Université, la Sorbonne se prononcèrent avec une telle énergie contre les nouveaux venus, que pour faire enregistrer ces lettres patentes il fallut des lettres de jussion (20 février 1560).

Les jésuites prirent la part la plus active aux luttes contre le protestantisme et en France se montrèrent les ardents promoteurs de la Ligue. Lorsque Henri IV fut rentré dans Paris, leurs démêlés recommencèrent avec l'Université qui les poursuivit (juillet 1594) devant le Parlement comme fauteurs de crimes de lèse-majesté. Le procès était pendant, quand l'attentat de leur élève Jean Chastel vint donner une force irrésistible à leurs ennemis. L'arrêt du Parlement qui, le 28 décembre 1594, condamna l'assassin, chassa les jésuites du royaume comme « corrupteurs de la jeunesse et perturbateurs du repos public. » Un édit du 7 janvier suivant confirma cette sentence et les expulsa de la France. Leur exil ne dura que quelques années; ils furent rappelés en septembre 1603, sous la condition d'un serment et de certaines autres obligations. Le 27 juillet 1606, il leur fut permis de résider à Paris et d'y faire les fonctions de leur vocation dans leur maison professe de Saint-Louis. Le 20 août 1610, Marie de Médicis les autorisa à faire des leçons publiques, droit qui leur fut confirmé de nouveau le 15 février 1618. Depuis lors jusqu'au milieu du XVIIIe siècle leur existence ne fut plus menacée, et leur influence, à diverses périodes, fut toute puissante. Mais au milieu des ardentes querelles du jansénisme survint l'attentat de leur ancien élève Damien contre Louis XV, puis la banqueroute de leur supérieur général aux Antilles, le P. La Vallette dont ils refusèrent de se rendre solidaires. Condamnés au payement de ses dettes par les consuls de Marseille, ils en appelèrent au Parlement. Cette résolution leur fut fatale : le 6 août 1761 un arrêt déclara la doctrine enseignée par les jésuites meurtrière et abominable, ordonna que leurs livres seraient lacérés et brûlés en la cour du Palais par le bourreau, comme séditieux et destructifs de tous les principes de morale chrétienne, fit défense par

provision d'entrer dans la société de Jésus et ordonna que leurs écoles seraient provisoirement fermées. Des lettres patentes du même mois suspendirent pendant un an l'exécution de cet arrêt; après ce délai expiré, le 6 août 1762 un nouvel arrêt du Parlement ordonna leur exclusion du royaume « irrévocablement et sans retour », et enfin un édit du roi, en date de novembre 1764, supprima la société dans le royaume, et les mesures les plus rigoureuses suivirent un nouvel arrêt du Parlement qui, le 9 mai 1767, prononça le bannissement des jésuites. Six ans plus tard, le 21 juillet 1773, Clément XIV prononça la dissolution de la société pour cause d'abus et de désobéissance au saint-siége. Ils furent rétablis par Pie VII le 7 août 1814, reparurent en France vers 1818, et jouirent sous la Restauration d'une influence qui fut bien funeste à la dynastie des Bourbons. — Les ouvrages sur, pour ou contre les jésuites sont excessivement nombreux, et depuis les *Provinciales* de Pascal jusqu'aux écrits de M. de Montlosier (voyez ces noms) les adversaires n'ont pas plus manqué à la célèbre société que les apologistes. Nous nous bornerons aux indications suivantes : Orlandini, *Historiæ societatis Jesu*, Rome, 1750, 6 vol. in-fol.; l'abbé Gazaigne, *Annales de la société des soi-disant jésuites*, 1764-71, 5 vol. in-4°; *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*, 1676, in-fol., avec les *Supplementa* du P. Caballero, 1814-16, in-4°; A. de Saint-Priest, *Histoire de la chute des jésuites au* XVIIIe *siècle*, (1750-1782), 1846, in-12; J. N. Stœger, *Historiographia societatis Jesu*, Regensburg, 1851, in-8°; Cretineau-Joly, *Histoire de la compagnie de Jésus*, 1846-46, 6 vol. in-8°; Augustin et Alois de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, Liège, 1853-1861, 7 vol. in-4°.

JÉSUITINES, ordre de religieuses fondé dans le diocèse de Bordeaux, vers 1606, par Jeanne de Lestonac.

JESTERMAN (W.), pseudonyme de Rabaut-Saint-Étienne.

JÉSUS (Thérèse de), pseudonyme de Pélisson.

JEU. La prohibition des jeux de hasard, faite de bonne heure aux clercs par les conciles, fut ensuite étendue aux laïques. Une ordonnance de S. Louis (1254) défendit de jouer aux dés et aux échecs et interdit de plus la fabrication des dés. Depuis lui, les prohibitions se renouvelèrent fort souvent, et toujours inutilement; il ne pouvait guère en être autrement, car de tout temps, sauf de très-rares exceptions, c'était la cour et souvent même le roi qui donnaient l'exemple de la violation de la loi. Voici l'énumération des principaux édits, ordonnances, arrêts, etc., rendus à ce sujet depuis le XIVe siècle. — 1319, défense de jouer aux dés, trictrac, quilles et autres jeux qui détournent des exercices militaires; elle fut renouvelée en 1369. — 22 janvier 1397, prohibition des jeux de cartes, de paume, de boules, de dés et de quilles dans les cabarets; renouvelée le 27 juillet 1777. — Janvier 1560, défense des brelans, jeux de quilles et dés. — Février 1566, les sommes perdues aux jeux de hasard par les mineurs peuvent être répétées par eux, par leurs pères, mères et tuteurs. — 22 mai 1583, droit créé sur les cartes, tarots et dés. — Janvier 1629, toute assemblée de jeu est interdite. — Décembre 1660, les dettes de jeu sont de nul effet; les sommes perdues peuvent être répétées. — Septembre 1661, règlement pour la fabrication des cartes, tarots et dés. — 30 janvier 1685, défense du jeu de la bassette. — 15 janvier 1691, défense du pharaon, de la barbacole et de la bassette. — 12 novembre 1731, nouvelle défense de jeux prohibés, même dans les maisons royales. Cette ordonnance fut renouvelée en 1741, 1749, 1757, 1759 et 1765. — 12 décembre 1777, arrêt du Parlement qui ordonne l'exécution des règlements sur les jeux de hasard, et en particulier sur le jeu de la balle. — 1781, 1er et 15 mars, déclarations concernant les jeux défendus, c'est-à-dire les jeux de hasard et tous les jeux dont les chances sont inégales. — 9 janvier 1789, arrêt du Parlement prescrivant l'exécution des déclarations précédentes et ordonnant aux officiers de police de mentionner dans leurs procès-verbaux les noms et qualités des délinquants.

Quant aux maisons de jeu, dès la seconde moitié du XVe siècle il était édicté des peines sévères contre ceux qui les tenaient (ordonnance du 12 mars 1478); mais, malgré ces défenses sans cesse renouvelées, elles s'accrurent de jour en jour, surtout à Paris, où leur nombre suivit le mouvement ascendant de la population. Sous l'Empire, on ne trouva d'autre remède que d'établir des maisons de jeu publiques, placées sous la surveillance de la police. En 1818, il existait neuf maisons privilégiées de ce genre à Paris, affermées à cette date pour six années à raison de sept millions par an, plus un million de pot-de-vin; ces sommes étaient considérées comme des fonds secrets dont l'emploi n'était point rendu public. Mais d'énergiques réclamations s'élevèrent et il fut décidé en 1820 qu'une partie du produit des jeux serait réservée à la ville de Paris et que le reste figurerait au budget de l'État. Enfin, une loi qui fut strictement exécutée ordonna la suppression des maisons de jeu au 1er janvier 1838.

JEU DE FIEF. L'inconvénient qui résultait pour le seigneur suzerain du principe d'hérédité introduit dans la tenure des fiefs se reproduisait lors des aliénations consenties par le vassal. Le même mal donna naissance à un remède analogue, et comme dans la matière des successions on avait imaginé *le parage*, pour la vente on créa le *jeu de fief*. En vertu de cette fiction, le vassal déclarant dans le contrat qu'il continuerait à remplir son rôle féodal, il s'engageait envers l'acheteur à rendre tous les services, comme s'il eût été encore en possession du domaine qui en engendrait pour lui l'obligation. C'était là une convention toute particulière à ces deux personnes juridiques; le suzerain ne connaissait toujours que l'ancien détenteur, vassal titulaire : il n'y avait là pour lui qu'un *jeu*, et point d'aliénation.

Le *jeu de fief*, qui apparaît au XIIe siècle, se modifia peu à peu jusqu'à prendre un caractère fort différent au XVe. Il devint alors le *retrait féodal* ou *seigneurial* (voy. ce mot).

JEU DE PAUME (Séance et serment du). Le 20 juin 1789, avant l'heure de l'ouverture de l'Assemblée nationale, des hérauts d'armes publièrent à Versailles une proclamation du roi qui suspendait les séances de l'assemblée jusqu'au 22, où devait avoir lieu une séance royale. L'hôtel où se réunissait l'assemblée fut occupé par les gardes-françaises, qui en interdirent l'entrée aux députés. Le président Bailly se rendit alors au Jeu de paume, où il fut rejoint par ses collègues, et là, au milieu du plus vif enthousiasme, fut rédigée la teneur suivante d'un serment que prêtèrent tour à tour, sauf un (M. Martin d'Auch), les députés du tiers et ceux des autres ordres qui s'étaient réunis à lui : « Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. » Louis David devait faire de cette séance, qui paralysa pour un moment les projets de coup d'État médités par la cour, une immense composition; mais elle ne

fut pas terminée et il n'en existe que la gravure et des esquisses conservées au Louvre.

JEUDI (Le grand). On désignait souvent ainsi le jeudi saint, qu'on appelait encore le *jeudi blanc*, parce que ce jour-là on distribuait du pain blanc aux pauvres. = On donna le surnom de *grand jeudi* au jeudi 23 avril 1643, jour où l'on administra l'extrême-onction à Louis XIII et où il se manifesta à la cour à ce sujet une prodigieuse agitation. Le roi vécut encore jusqu'au 14 mai, anniversaire du jour où la mort de son père l'avait fait monter sur le trône. = JEUDI ABSOLU. Voyez ABSOLU. = JEUDI MAGNIFICET, nom qu'en Picardie on donnait au jeudi de la mi-carême, à cause du premier mot de la collecte de l'office de ce jour.

JEUFOSSE (Seigneurs de), de la branche de Pillavoine, de la maison de Trie. = —, de la maison de Mornay.

JEUNE (Le Père Le), pseudonyme du P. Loriquet.

JEUNES DE LANGUES. Voy. ENFANTS DE LANGUES.

JEUNESSE DORÉE, nom que l'on donna au parti, composé surtout de jeunes gens, qui après le 9 thermidor, par réaction contre le parti révolutionnaire, affecta le raffinement le plus élégant et souvent le plus ridicule dans la toilette, le langage et les manières.

JEUX FLORAUX. Voy. FLORAUX.

JEUX-PARTIS. On appelait ainsi au moyen âge des poëmes dialogués souvent mêlés de musique.

JOACHIMITES, hérésiarques du XIII[e] siècle qui furent condamnés par le pape Alexandre IV en 1256 et par le concile d'Arles en 1260 (ou 1261). Ils prêchaient, entre autres, que Dieu le père avait opéré depuis le commencement du monde jusqu'à la venue de Jésus-Christ, que Jésus-Christ avait opéré jusqu'en 1260, et qu'à partir de 1260 le Saint-Esprit opérerait jusqu'à la fin du monde. Ils prétendaient avoir tiré leur doctrine des ouvrages d'un Napolitain, moine de Cîteaux, appelé Joachim, mort en 1202. De là leur nom.

JOANAS en Vivarais (Seigneurs de), de la maison d'Anselme (Comtat Venaissin).

JOANNÈS (Sylvestre, baron), général, né le 31 décembre 1777 à Paris, mort en 1850.

JOANNIS, famille de la ville d'Aix, d'où sont sont sortis les seigneurs de Châteauneuf et de la Brillane. Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert).

JOANNY (Jean-Baptiste-Bernard BRISEBARRE, dit), acteur tragique, né à Dijon le 2 juillet 1775, mort à Paris le 5 janvier 1849.

JOANVILLA, Joinville.

JOBA (Dominique), général, né le 19 novembre 1759 à Corny (Moselle), tué le 6 septembre 1809, devant Girone (Espagne).

JOBARD (J. B. A. M.), économiste, né à Baissey (Haute-Marne) le 14 mai 1792, mort en oct. 1861.

JOBELINIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de La Porte-la-Meilleraie.

JOBERT *de Lamballe*, chirurgien, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine (1840) et (1856) de l'Académie des sciences, né à Lamballe (Côtes-du-Nord) en 1799, mort à Passy le 22 avril 1867. — *Traité de chirurgie plastique*, 1849, 2 vol. in-8° ; *Études sur le système nerveux*, 1838, 2 vol. in-8°.

JOBLOT (Louis), peintre, reçu à l'Académie le 24 février 1680, mort le 27 avril 1723.

JOCAS (Seigneurs de), de la famille de Brassier (Provence).

JOCUNDIACUM, Joué.

JODAINVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Prunelé.

JODELET (Julien BEDEAU, dit), célèbre acteur comique de l'hôtel de Bourgogne, né vers 1590, mort le 26 mars 1660.

JODELLE (Étienne), le premier, par ordre de date, de nos poëtes tragiques, né en 1532 à Paris, où il est mort en 1573. C'est lui qui substitua aux *mystères*, destinés au peuple, la tragédie savante, mythologique et païenne, de très-près imitée des anciens, avec prologue et chœurs. La première de ses tragédies, *Cléopâtre captive*, fut jouée en 1552, à l'hôtel de Reims, devant Henri II et sa cour. Jodelle, Remy Belleau, Jean de la Péruse, remplissaient eux-mêmes les principaux rôles. On a de lui une autre tragédie, *Didon*, et une comédie. *Eugène*, jouée aussi probablement en 1552 Ses *Œuvres et mélanges poétiques* ont été publiés, 1574, in-4°; 1583, in-12. On a encore de lui un *Recueil d'inscriptions, figures, devises*, etc., 1558, in-12.

JODERAIS (Seigneurs de), de la famille de Morais (Normandie).

JOFFREVILLE (Seigneurs de), de la maison le Danois (Lorraine).

JOFRAIN ou **GEOFFRIN** (Claude), célèbre prédicateur de l'ordre de S. François, né à Paris vers 1639, mort en 1721. — *Sermons*, 5 vol. in-12.

JOHANNE DE LA CARRE, famille du Béarn d'où sont sortis les seigneurs de Saumery.

JOHANNEAU (Éloi), littérateur et antiquaire, naturaliste, né à Contres (Loir-et-Cher) le 2 octobre 1770, mort à Paris le 25 juillet 1851. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie celtique. Le plus connu de ses nombreux ouvrages est son édition *Variorum* de Rabelais, qu'il a donnée avec Esmangard, 1823-1826, 9 vol. in-8°, et où le texte est accompagné de nombreux commentaires qui ne se font pas remarquer par une saine critique.

JOHANNISBERG. Voy. IOHANNISBERG.

JOHANNOT (Charles), graveur, né à Offenbach (Hesse) en 1788, mort à Paris en 1825. Il descendait d'une famille de réfugiés calvinistes. = CHARLES-HENRI-ALFRED, frère du précédent, né le 21 mars 1800 à Offenbach, mort à Paris le 7 décembre 1837. Il a illustré, entre autres, les œuvres de Cooper, Walter Scott, Byron, et a peint plusieurs sujets tirés de ces derniers écrivains. — *Mlle de Montpensier à Orléans* (jadis au Luxembourg) ; *Bataille de Rosebecque* (avec son frère Tony); *La bataille de S. Jacques; Funérailles des victimes de l'attentat Fieschi* (Musée de Versailles). = TONY, frère des précédents, peintre et graveur, né à Offenbach le 9 novembre 1803. mort à Paris le 4 août 1852. Il a illustré avec un grand talent une foule de publications, Walter Scott, Cooper, La Fontaine, Molière, *Don Quichotte*, *Paul et Virginie*, *Manon Lescaut*, Sterne. *Faust*, *Werther* (son chef-d'œuvre) ; — *Bataille de Fontenay* (841); *Louis VII sur les bords du Méandre* (Musée de Versailles).

JOHN-TELL-TRUTH, pseudonyme de l'abbé Leblanc.

JOIGNY, ville de Champagne (Yonne), avec titre de comté et qui eut des seigneurs particuliers dès le X[e] siècle. En voici la liste.

COMTES DE JOIGNY : Geoffroi I[er]. — 1042, Geoffroi II, fils du précédent. — Étienne de Vaux. premier sire de Joinville, gendre du précédent. — Geoffroi III, dit *le Vieux*, fils du précédent. — 1081, Geoffroi IV, dit *le Jeune*, fils du précédent. — 1104, Renaud, fils du précédent. — Gui ou Guillaume, fils du précédent. — Vers 1154, Renaud II, frère du précédent. — 1179. Guillaume I[er], fils du précédent. — 1219, Pierre. fils du précédent. — Après 1223, Guillaume II. deuxième fils de Guillaume I[er]. — 1255, Guillaume III, fils du précédent. — Jean I[er], fils du

précédent. — 1283, Jean II, fils du précédent. — 1324, Jeanne, fille unique du précédent, et Charles de Valois, comte d'Alençon et de Chartres, son époux. Jeanne étant morte en 1336, le comté de Joigny passa à Simon de Sainte-Croix, proche parent de Jeanne, lequel le céda à Charles, et celui-ci l'échangea avec Jean de Noyers. — 1337, Jean de Noyers. — 1361, Miles de Noyers, fils du précédent. — 1376, Jean II de Noyers, fils du précédent. — 1393, Louis de Noyers, frère de Jean II. — 1415, Marguerite de Noyers, fille du précédent, et son époux, Gui de la Trémoille. — 1438, Louis de la Trémoille, fils des précédents. — 1464, Charles de Châlon, neveu du précédent. — 1485, Charlotte de Châlon, fille du précédent. — Jean de Sainte-Maure, fils de la précédente et d'Adrien de Sainte-Maure. — 1526, Louis de Sainte-Maure, fils du précédent. — 1572, Charles de Sainte-Maure, fils aîné du précédent. — 1576, Jean de Laval, cousin du précédent. — 1578, Gui de Laval, fils du précédent. — 1590, Gabrielle et Anne de Laval, tantes du précédent. Gabrielle survécut à Anne, et de son vivant son fils, René de Laval, marquis de Nesle, vendit, en 1603, le comté de Joigny à Philippe-Emmanuel de Gondi. — 1603, Philippe-Emmanuel de Gondi. — 1626, Pierre de Gondi, fils aîné du précédent. — 1676, Paule-Marg.-Françoise de Gondi, fille du précéd. Elle fit, en 1703, donation du comté de Joigny à Nicolas de Neuville, duc de Villeroi. — (Voy. *Histoire des comtes de Joigny*, 1697, in-4°, et l'*Art de vérifier les dates*.)

JOIGNY (Seigneurs de), de la maison d'Alègre (Velay).

JOINA, la Juine, affluent de l'Essonne.

JOINTURES (Les), *Juncturæ*, pays du duché de Lorraine où est située la ville de Saint-Dié (Vosges).

JOINVILLE, petite ville de Champagne (Haute-Marne) qui fut érigée en principauté (1552) pour François de Lorraine, duc de Guise, et depuis Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, jusqu'à la Révolution, fut possédée par la maison d'Orléans. — Le 31 décembre 1584 il y fut conclu par Philippe II, roi d'Espagne, un traité avec les chefs de la Ligue.

Joinville a donné son nom à une maison à laquelle appartenait le célèbre historien de saint Louis et d'où sont sortis les comtes de Joigny, les seigneurs de Vaucouleurs, de Montecler, de Gex, d'Ancerville, de Risnel, de Beaupré, de Vaudemont, de Bizarre, de Dampmartin, de Doulevant, de Méry, de Larchy, de Marnay, de Divonne, de Sailly, des Chenets et de Dongeux. Armes : *d'azur à trois broyes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules.* — Voy. le P. Anselme, t. VI.

SIRES ET PRINCES DE JOINVILLE. — Étienne de Vaux, comte de Joigny. — Geoffroi Ier, comte de Joigny, fils du précédent. — 1081, Geoffroi II, comte de Joigny, fils du précédent. — 1104, Roger troisième, fils du précédent. — Geoffroi III, dit *le Vieux* et *le Gros*, fils du précédent; il reçut de Henri Ier, comte de Champagne, la charge de sénéchal de Champagne pour lui et ses descendants. — Vers 1184, Geoffroi IV, dit *Trouillard*, fils du précédent. — 1196, Geoffroi V, fils du précédent, mort en Palestine en 1205, sans postérité. — 1205, Simon, frère du précédent. — Vers 1234, Jean (c'est l'historien), fils aîné de Simon. — 1319. Ancel ou Anceau, fils du précédent. — 1351, Henri, fils du précédent, comte de Vaudemont. — 1374, Marguerite, fille aînée de Henri. Déjà veuve, elle se remaria (1374) d'abord à Pierre, comte de Genève, puis (1393) à Ferri de Lorraine, seigneur de Guise, qui prit alors le titre de sire de Joinville et de comte de Vaudemont. — 1416, Antoine de Lorraine, fils du précédent. — 1447, Ferri II, fils du précédent. — 1470, Henri de Lorraine, évêque de Metz, frère du précédent. — 1505, René II, duc de Lorraine, fils de Ferri II. — 1508, Claude de Lorraine, comte d'Aumale et de Guise, cinquième fils du précédent. — 1550, François de Lorraine, duc de Guise. Ce fut en sa faveur que Henri II érigea en principauté la baronnie de Joinville. — 1563, Henri Ier de Lorraine, duc de Guise, fils du précédent. — 1588, Charles de Lorraine, duc de Guise, fils du précédent. — 1640, Henri II de Lorraine, duc de Guise, fils du précédent. — 1664, Louis-Joseph, duc de Guise, fils de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, et neveu du précéd. Il épousa, le 15 mai 1667, Élisabeth, seconde fille de Gaston duc d'Orléans. — 1671, François-Joseph, fils du précédent. — 1675, Marie de Lorraine, dite mademoiselle de Guise, fille de Charles de Lorraine, duc de Guise, et grand'-tante du précédent. — 1686, mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston duc d'Orléans, nièce de la précédente. Elle mourut en 1693 léguant la principauté de Joinville à Philippe de France, duc d'Orléans, son cousin-germain.

BIBLIOGRAPHIE. J. Fériel, *Notes historiques sur la ville et les seigneurs de Joinville*, 1835, in-8°; Pernot, *Notice sur le château de Joinville*, 1842, in-8°; et l'*Art de vérifier les dates.*

JOINVILLE (Jean, sire de), célèbre chroniqueur, né en 1224 au château de Joinville, mort en 1319. Attaché de bonne heure à Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, il devint, à la mort de son père Simon (vers 1234), sire de Joinville et sénéchal de Champagne. En 1248, il partit pour la croisade, accompagné de neuf chevaliers et de sept cents hommes d'armes, et s'embarqua à Marseille. Arrivé à Chypre, il éprouvait quelques embarras pour la solde de ses chevaliers, et plusieurs allaient le quitter, quand saint Louis le prit à sa solde. De ce moment date la faveur dont il jouit auprès du roi, qui bientôt le traita en ami et le rechercha sans cesse « à cause du subtil sens qu'il connaissait en lui ». Dans cette croisade, dont l'issue fut si désastreuse, Joinville partagea toutes les souffrances du roi, fut comme lui prisonnier des Sarrasins et en proie aux maladies. Pourtant, quand l'armée fut arrivée en Terre Sainte, ce fut lui qui conseilla d'y rester, pour ne pas abandonner « le menu peuple » : avis courageux et généreux qui indisposa contre lui les chefs de l'armée, mais qui fut suivi du roi. En 1254, il revint en France avec Louis IX et retourna en Champagne; mais fréquemment il venait à la cour du roi, qui le faisait asseoir à sa table. Il refusa toutefois de s'associer à la croisade de 1270, alléguant les souffrances que ses vassaux avaient endurées pendant sa première absence. Il se tint à l'écart sous les règnes de Philippe III et de Philippe IV, et entra plus tard dans une ligue formée contre celui-ci vers la fin de son règne. Plus satisfait de Louis X, qui écouta les remontrances des nobles de Champagne, il rejoignit à 91 ans l'armée que le roi réunissait à Arras contre les Flamands. A la sollicitation de la reine Jeanne, épouse de Philippe le Bel, Joinville avait écrit la *vie* de son royal et pieux ami. C'est cet ouvrage qu'on appelle ordinairement ses *Mémoires*, parce qu'il porte en effet le caractère intime et familier propre à ce genre, dont Joinville ouvre parmi nous la longue et inépuisable série. Le charme, la grâce, l'enjouement, la sensibilité, la naïveté piquante, font de son œuvre une des plus attachantes et des plus exquises de notre ancienne littérature. Supérieur à Villehardouin pour la largeur des vues, la pénétration, la souplesse du style, il peint

en maître soit les scènes terribles de la croisade, soit la naïve et ardente piété de saint Louis, mise en relief par le contraste même de son propre esprit, plus sensé qu'enthousiaste, plus fin que passionné. La *Vie de saint Louis* parut à Poitiers, 1546, in-4°, et fut souvent réimprimée jusqu'en 1668, où Du Cange en donna une édition in-f° avec notes et dissertations, mais sans avoir pu consulter aucun manuscrit. Enfin, près d'un siècle plus tard, en 1761, parut une édition commencée par Belot et Sallier et achevée par Capperonnier. Elle contenait le texte d'un manuscrit que possède la Bibliothèque impériale, texte qui a été presque toujours suivi dans les éditions postérieures, et entre autres dans l'édition donnée en 1858 par MM. A. Didot, F. Michel et P. Paris. M. de Wailly, qui en a donné une traduction en français moderne (1865, in-18), a publié depuis deux éditions du texte original. La seconde, pour la Société de l'histoire de France, a paru en 1868.

JOINVILLE (Edmond), paysagiste, élève de de Hersent, né à Paris en 1801, mort en 1849.

JOLARA, le Jolan, rivière qui se jette dans le Sichon, affluent de l'Allier.

JOLIVARD (André), paysagiste, né au Mans en 1787, mort à Paris le 8 décembre 1851.

JOLIVET (Jean), géographe de François Ier, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il a publié (1545) une carte du Berry et (1560-1565) une carte générale de la France.

JOLIVET (Jean-Baptiste-Moïse, comte), administrateur, né en 1754 à Turuy (Yonne), mort à Paris en 1818. Il fut successivement membre de l'Assemblée législative (1791), conseiller d'État sous l'Empire, et (1807) ministre du royaume de Westphalie. On a de lui quelques écrits sur l'économie politique.

JOLLAIN (Nicolas-René), peintre d'histoire, reçu à l'Académie de peinture le 31 juillet 1773.

JOLLIVET (Adolphe), homme politique et publiciste, né en 1799, tué le 24 février 1848 à Paris. Il fit partie de la Chambre des députés de 1830 à 1848, et, délégué de la Martinique, publia de nombreux écrits sur les colonies et l'esclavage, dont il était partisan déclaré.

JOLLOIS (Jean-Baptiste-Prosper), ingénieur en chef des ponts et chaussées et antiquaire, né à Brinon-l'Archevêque (Yonne) le 17 août 1776, mort à Paris le 25 juin 1842. Il fit partie de l'expédition d'Égypte.

JOLY, famille de Metz d'où sont sortis les seigneurs de Mézeray.

JOLY, famille de robe, originaire de Bourgogne et d'où sont sortis les seigneurs de Fleury et de Blaisy. A cette famille appartenaient : Guillaume-François JOLY DE FLEURY, procureur général au Parlement de Paris, né à Paris en 1675, mort le 22 mars 1756. = Son fils OMER, avocat général, puis président au Parlement de Paris, né à Paris le 26 octobre 1715, mort le 29 janvier 1810. = JEAN-FRANÇOIS, frère du précédent, né le 8 juin 1718, mort à Paris le 13 décembre 1802. Il fut successivement intendant de Bourgogne, conseiller d'État, puis ministre des finances du 24 mai 1781 au mois de mars 1783.

JOLY (Claude), écrivain, théologien, chanoine de Notre-Dame de Paris, né à Paris le 2 février 1607, y mourut le 15 janvier 1700. — *Histoire de la prison et de la liberté de M. le Prince* (1651); *Recueil de maximes véritables pour l'institution du roi* (1652), brûlé par la main du bourreau. = Son neveu GUY, historien, mort après 1667. Conseiller du roi au Châtelet, syndic des rentiers à l'hôtel de ville, secrétaire et confident du cardinal de Retz, avec lequel il se brouilla ensuite, il a écrit des *Mémoires historiques* (de 1648 à 1665) qui peuvent être regardés comme la contre-partie de ceux du cardinal de Retz, qu'il a fort maltraité. Ils furent publiés en 1718 par les soins du régent et du garde des sceaux d'Argenson, qui avaient pour but d'atténuer l'engouement contagieux produit dans le public par les entraînants récits du séditieux cardinal, tout récemment mis au jour. Ils ont été reproduits dans les grandes collections de Mémoires.

JOLY (Marc-Antoine), poëte dramatique, né le 25 décembre 1672 à Paris, où il est mort le 30 juillet 1753.

JOLY (André), peintre, né à Saint-Nicolas-de Port en 1706. — *Vue de Nancy* (Musée de Nancy).

JOLY (Philippe-Louis), érudit, chanoine de la chapelle aux Riches, à Dijon, où il était né en 1712, mort le 27 août 1782. — *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, 1748, 2 tomes in-f°.

JOLY (Le P. Joseph-Romain), écrivain, capucin, né à Saint-Claude en Franche-Comté le 13 mars 1715, mort à Paris en 1805.

JOLY (*N.*), chef vendéen, né à Bordeaux vers 1750, fusillé par les soldats de Stofflet à Saint-Florent, en avril 1795.

JOLY-CLERC (Nicolas), bénédictin de Saint-Maur, botaniste, mort à Paris le 5 février 1817.

JOLY DE MAIZEROY (Paul-Gédéon), tacticien, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1776), né à Metz le 6 janvier 1719, mort le 7 février 1780. Il servit comme lieutenant colonel dans la guerre de sept ans et fut en correspondance avec Frédéric II. Outre plusieurs traités de tactique et divers mémoires sur l'histoire militaire des anciens, on a de lui une traduction des *Institutions militaires de l'empereur Léon*, 1770 et 1778, 2 vol. in-8.

JOLY. Voy. CHOUIN.

JOMARD (Edme-François), géographe, orientaliste, membre de l'Académie des inscriptions (1818), né à Versailles le 22 novembre 1777, mort le 23 septembre 1862. Il fit partie de l'expédition d'Égypte comme ingénieur géographe, et à partir de 1803 travailla pendant dix-huit ans à la réduction du grand ouvrage sur ce pays. Il contribua à établir et à populariser en France l'enseignement mutuel et la règle à calculs, fut l'un des fondateurs de la société de géographie (1821), et devint directeur de l'institut des Égyptiens (1826), puis conservateur du département des cartes et plans à la Bibliothèque royale (1828). Il a publié sur la géographie, l'archéologie et l'éducation un très-grand nombre de notices et de mémoires, et a réuni et fait réimprimer sous le titre de *Recueil d'observations et de mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne*, 1830, 4 vol. in-8°, les travaux qu'il avait insérés dans la *Description de l'Égypte*.

JOMBERT (Charles-Antoine), libraire, littérateur, né en 1712 à Paris, mort en 1784 à Saint-Germain-en-Laye.

JOMINI (Le baron Antoine-Henri), général et historien, né à Payerne (canton de Vaud) le 6 mars 1779, mort à Passy (Seine) le 22 mars 1869. Il obtint en 1804 d'entrer avec le grade de chef de bataillon dans l'armée française, remplit dans le corps du maréchal Ney (1806, 1807) les fonctions de chef d'état-major, fut créé baron, puis, après une courte disgrâce, général de brigade (1811) et historiographe de France. Il fit avec distinction la campagne de Russie, mais, ayant reçu de Napoléon plusieurs sujets de mécontentement, il profita de l'armistice de Plaesswitz pour déserter et passer au service de Russie, et un conseil de guerre le condamna à mort par contumace. L'empereur Alexandre le nomma lieutenant général et son aide de camp, mais Jomini ne vou-

lut accepter aucun commandement dans l'armée russe. Après avoir séjourné plusieurs années en France pendant la Restauration, il retourna en Russie (1822), où il devint (1825) aide de camp de Nicolas. — *Traité des grandes opérations militaires*, 1803-1813, 3 vol. in-8°; *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, 1805, 5 vol. in-8°; 1829-1834, 15 vol. in-8°, ouvrage qui a assigné à Jomini une place éminente parmi les tacticiens modernes. — *Vie de Napoléon*, 1827, 4 vol in-8°; *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre*, 1830, in-8°; *Mémoires*, ouvrage qui a été l'occasion du dernier article de critique écrit par Sainte-Beuve.

JON (François du), en latin *Junius*, pasteur et théologien protestant, né à Bourges le 1er mai 1545, mort à Leyde le 13 octobre 1602.

JONAS (S.). Voy. YON.

JONAS, évêque d'Orléans (vers 822), théologien, moraliste, né dans l'Aquitaine, mort en 843. — *De Institutione laicali* et *de Institutione regia*, publiés dans le *Spicilegium* de d'Achery et traduits en français au XVIIe siècle; *De imaginibus*, inséré dans la *Bibliotheca patrum*.

JONCELS ou **JUNCELS**, *Juncellum*, en Languedoc (Hérault), abbaye de bénédictins, diocèse de Béziers.

JONCOURT (Pierre de), prédicateur et théologien protestant, né à Clermont (Oise), mort à La Haye en 1725.

JONGLEURS. Les trouvères et les troubadours, dans leur vie errante de châteaux en châteaux, étaient souvent accompagnés de jongleurs ou bateleurs dont ils finirent même par exercer le métier. Aussi le nom de jongleur est-il souvent, au moyen âge, synonyme de poëte. — Voy. JUGLERIE.

JONIN (Gilbert), jésuite, poëte latin, né en 1596 à Saint-Flour (Cantal), mort à Tournon (Ardèche) le 9 mars 1638.

JONIUS (S.). Voy YON.

JONQUIÈRES, petite ville de Provence (Vaucluse). Il s'y tint un concile le 3 mai 909.

JONQUIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Gléon (Languedoc). = —, de la maison de Vissec (Languedoc).

JONQUIÈRE (Jacques de TAFFANEL, marquis de la), lieutenant général des armées navales, né en 1680 au château des Graïsses (Tarn), mort à la suite de blessures, en 1753, au Canada, dont il avait été nommé gouverneur en 1749.

JONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Castelnau. = —, de la maison de Morais (Normandie).

JONVILLIERS, **JANVILLIERS** ou **JOUILLÉ**, abbaye de prémontrés et de la réforme, en Lorraine (Meuse), diocèse de Toul, fondée vers 1180 par Geoffroi, sénéchal de Champagne.

JONZAC (Comtes de), branche de la maison d'Esparbez. = — (Seigneurs de), de la maison de Sainte-Maure.

JORDAN (Claude), dit de *Colombier*, journaliste, voyageur, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il a fondé le recueil périodique connu sous le nom de *Journal de Verdun*. — *Voyages historiques de l'Europe* depuis 1692 jusqu'en 1700, 1692-1703, 8 vol. in-12.

JORDAN (Charles-Étienne), pasteur, écrivain, né à Berlin le 27 août 1700, d'une famille originaire du Dauphiné, y mourut le 14 mai 1745. Il était membre de l'Académie de Berlin et ami de Frédéric II, qui prononça son éloge.

JORDAN (Camille), homme politique et publiciste, né à Lyon le 11 janvier 1771, mort à Paris le 19 mai 1821. Après avoir pris part à l'insurrection de Lyon (1793), il se réfugia en Suisse, et en 1796 fut envoyé par le département du Rhône au Conseil des Cinq Cents (1797). Proscrit au 18 fructidor, il put quitter la France, où il rentra en 1800. Il publia (1802) une brochure virulente contre le consulat à vie, et à partir de cette époque ne reparut sur la scène politique qu'à la Restauration, où de 1816 jusqu'à sa mort il représenta le département de l'Ain à la Chambre. Malgré son attachement au gouvernement des Bourbons, il s'en sépara peu à peu et combattit si vivement ses tendances réactionnaires qu'il fut exclu du Conseil d'État. Ses *Discours* ont été publiés, 1818, in-8°.

JORDY (Nicolas-Louis), général, né le 14 septembre 1758 à Abreschwiller (Meurthe), mort le 7 juin 1825.

JOSAPHAT, abbaye de bénédictins, dans le pays chartrain (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres, fondée en 1120.

JOSAS, *Josedum*, petit pays du Parisis, dont la principale localité était Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).

JOSBAT ou **JOSBAIG**, petit pays de Béarn, aujourd'hui dans le dép. des Basses-Pyrénées.

JOSCELIN, dit le *Roux*, évêque de Soissons (1126), théologien, mort le 24 octobre 1152.

JOSCIUS, **JOSCIONUS** ou **JOSCELINUS**, évêque de Saint-Brieuc (1150), puis archevêque de Tours (1157), mort le 13 février 1174. Il joua un rôle important dans les démêlés de la France avec l'Angleterre, et de la papauté avec Frédéric Barberousse.

JOSEDUM, Josas.

JOSEPH (François LE CLERC DU TREMBLAY, dit le P.), capucin, célèbre agent de Richelieu, né à Paris le 4 novembre 1577, mort à Rueil le 18 décembre 1638. Après avoir servi en Allemagne et en Italie sous le nom de baron de Maflée, il se fit capucin (1599) et il devint, lorsque Richelieu arriva au pouvoir, son confident et son agent le plus sûr et le plus actif. Ce fut lui qui négocia et signa la paix de Ratisbonne (1630); ce fut encore lui qui dans plusieurs circonstances ranima le courage de Richelieu, comme en 1636, lors de l'invasion de la Picardie par les Espagnols. Il envoya de nombreuses missions de son ordre en différents pays, et fonda l'ordre des religieuses bénédictines du Calvaire. Il était nommé cardinal quand il mourut. — Il existe à la Bibliothèque impériale un manuscrit en 4 vol. in-fol., contenant une histoire de Louis XIII de 1634 à 1638 et que M. Ranke croit avoir été écrite sous la direction du P. Joseph.

JOSEPH. Voy. BONAPARTE.

JOSEPH, ancien corsaire, pseudonyme de Morénas.

JOSÉPHINE (Marie-Joseph-Rose TASCHER DE LA PAGERIE, dite), impératrice des Français, née aux Trois-Ilets (Martinique) le 23 juin 1763, morte à la Malmaison (Seine-et-Oise) le 29 mai 1814. Venue en France (1779), elle épousa le 13 décembre de la même année Alexandre de Beauharnais (voyez ce nom), qui en 1783 saisit le Parlement de Paris d'une demande en séparation. Le procès fut jugé l'année suivante, et Joséphine fut autorisée à vivre séparée de son mari, qui dut lui payer une pension. Retournée à la Martinique en 1788, elle en revint en 1790 et vécut alors avec son mari, qui périt sur l'échafaud quatre jours avant le 9 thermidor. Elle même se trouvait aussi en prison et en fut tirée par l'influence de Mme Tallien. Elle eut alors à passer par une époque de pauvreté et de détresse, et était, dit-on, la maîtresse de Barras quand elle fit la connaissance de Bonaparte, qui s'éprit pour elle d'une vive passion et l'épousa civilement à Paris le 9

mars 1796. Le mariage religieux ne fut célébré que la nuit qui précéda la cérémonie de leur couronnement. Elle partagea dès lors la haute fortune de son mari, qui, malgré plusieurs accès d'une jalousie trop motivée, conserva toujours pour elle une tendre affection. Sacrée avec lui par Pie VII le 2 décembre 1804, elle dut cinq ans après se résigner à un divorce que prononça, le 16 décembre 1809, un sénatus-consulte qui lui conserva le titre et le rang d'impératrice-reine et lui accorda une rente de deux millions de francs. Le même jour, elle se retira à la Malmaison, où Napoléon alla souvent la voir. A la fin de mars 1814, lorsque les alliés s'approchèrent de Paris, elle se réfugia au château de Navarre et revint le mois suivant à la Malmaison, où elle reçut la visite de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse. Elle y mourut d'une esquinancie après six jours de maladie.

De son premier mari Joséphine avait eu le prince Eugène et Hortense, femme de Louis Bonaparte (Voy. BEAUHARNAIS.). Elle n'eut point d'enfants de Napoléon.

JOSÉPHINE (L'impératrice), pseudonyme de Regnault-Warin.

JOSMARD (Seigneurs de), branche de la famille de Guiot (Marche).

JOSQUIN. Voy. DESPREZ.

JOSSE (S.), ermite, fils de Hoël III, comte de Bretagne, mort le 13 décembre 668.

JOSSELIN, petite ville de Bretagne (Morbihan) dont le château fut bâti au commencement du XIe siècle. Il fut démantelé en 1168 par Henri II, roi d'Angleterre, qui deux ans après détruisit la ville. Dans la seconde moitié du XIVe siècle la seigneurie de Josselin passa au connétable de Clisson, dont la fille la transmit à la maison de Rohan. La ville fut prise en 1589 par le duc de Mercœur, et lorsqu'Henri IV en fut devenu maître il en fit raser les fortifications.

JOSSELIN. — Voy. COURTENAY.

JOTRUM, Jouarre.

JOUANNET (François VATAR), archéologue, né à Rennes le 31 décembre 1765, mort à Bordeaux le 13 avril 1845. — *Statistique du département de la Gironde*, 1837-1844, 3 vol. in-4°.

JOUARRE, *Jotrum*, dans la Brie champenoise (Seine-et-Marne), diocèse de Meaux, célèbre abbaye de bénédictines, fondée au VIe siècle par Adon, frère de S. Ouen. Elle relevait du saint-siége ainsi que le chapitre fondé au même lieu et dont l'abbesse était supérieure, chef et patronne. Elle valait environ 40 000 livres de rente.

Il s'y tint un concile en 1133. (Voy. H. Tiercelin, *le Monastère de Jouarre*, 1861, in-8°.)

JOUBERT ou **JAUBERT**, famille d'où sont sortis les seigneurs de Juvenie et de Nantia.

JOUBERT (Laurent), médecin, né à Valence (Drôme) le 6 décembre 1529, mort à Lombez (Gers) le 21 octobre 1582. — *Traité du ris*, 1579, in 8°, publié d'abord en latin (1558) et traduit par Papon et Zaugmaistre; *Traité des arcbusades*, 1570, in-8°; *Erreurs populaires au fait de la médecine*, première partie, 1578, in-16; seconde partie, 1579, in-8°; souvent réimprimé.

JOUBERT (L'abbé François), écrivain janséniste, né à Montpellier le 12 octobre 1689, mort à Paris le 23 décembre 1763. = PHILIPPE-LAURENT, baron de Sommières et de Montredon, neveu du précédent, antiquaire, mort à Paris le 30 mars 1792.

JOUBERT (Barthélemy-Catherine), célèbre général, né à Pont-de-Vaux (Ain) le 14 avril 1769, tué à la bataille de Novi le 15 août 1799. Engagé volontaire (1799), il fut nommé (1796) chef de brigade, puis la même année général de division. Il se distingua d'une manière éclatante à la bataille de Rivoli, et fit dans le Tyrol une campagne qui contribua à faire signer à l'Autriche les préliminaires de Léoben. Il fut ensuite envoyé successivement (1798) comme commandant en chef en Hollande, à l'armée de Mayence, puis à l'armée d'Italie, où en trois jours il s'empara du Piémont. Démissionnaire pendant quelques mois (1799), il fut renvoyé à l'armée d'Italie quelques jours après son mariage avec Mlle de Montholon. Attaqué à Novi par Souwarow à la tête de forces supérieures, il fut blessé mortellement dès le commencement de l'action.

JOUBERT (Joseph), moraliste, inspecteur général de l'Université, né à Montignac (Dordogne) le 6 mai 1734, mort à Paris le 4 mai 1824. Il vécut dans l'intimité de Fontanes et de Châteaubriand. On a publié après sa mort des *Pensées* dont une seconde édition augmentée d'une correspondance, a paru en 1842 et 1849, 2 vol. in-8°.

JOUBERT (Joseph-Antoine-René, vicomte), général, né le 11 novembre 1772 à Angers, mort à Paris le 23 avril 1843.

JOUBERT DE LA SALETTE (Pierre-Jean), général, né à Grenoble en 1762, mort en 1832. Il a laissé de nombreux écrits sur la musique

JOUBERT DE SYRIE, né en Palestine, devint (1173) grand maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem après Castus, et mourut en 1177.

JOUBERT. — Voy. ANGOULEVENT.

JOUBERTIE (Seigneurs de la), de la famille de Roquard (Comtat Venaissin).

JOUFFREY ou **JOUFREI**, famille de Briançon, d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Cécile et de Rochemole. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, t. II.)

JOUFFROY, maison du comté de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Novillars, d'Uxelles, de Goussans, de Marchaux et d'Abbans. Armes: *Fascé de sable et d'or de six pièces, la première chargée de deux croisettes d'argent.* = Par lettres du 1er août 1736, les terres et seigneuries de Novillars, d'Amagné, de Longeau et de la Malmaison en Franche-Comté (Doubs) furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Jouffroy, en faveur de Thomas de Jouffroy, seigneur de Marchaux. = Par lettres de mars 1707, les terres et seigneuries d'Abbans, Bians, Villers-Saint-Georges, etc., furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Jouffroy d'Abbans, en faveur de Claude-François Jouffroy, seigneur de Villers-Saint-Georges.

A la maison de Jouffroy appartiennent les personnages suivants : = Jean de JOUFFROY, prélat, homme politique, né à Luxeuil (Haute-Saône) vers 1412, mort au prieuré de Rully le 24 novembre 1473. Il fut successivement aumônier et secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui lui confia plusieurs missions, abbé de Luxeuil, évêque d'Arras (1453), puis, après s'être attaché au service de Louis XI, cardinal (1461), évêque d'Albi (1462), légat en France de Pie II (1465), de Paul II, et aumônier du roi. Chargé par celui-ci de soumettre Jean V, comte d'Armagnac, qui s'était emparé de Lectoure, il s'introduisit par trahison dans la ville et fit massacrer le comte et ses principaux adhérents (mars 1473). = François-Gaspard de JOUFFROY, évêque de Gap (1773), du Mans (1778), député aux états généraux (1789) mort à Paderborn (Westphalie) en 1797. = Claude-François-Dorothée, marquis de JOUFFROY D'ABBANS, ingénieur-mécanicien, né en Franche-Comté vers 1751, mort à Paris, à l'hôtel des Invalides, en 1832. Il servit d'abord dans l'infanterie, puis se livra complétement à l'étude des moyens propres à appliquer la vapeur à la navi-

gation; et dans l'été de 1776 il faisait marcher tant bien que mal un bateau à vapeur sur le Doubs, à Baume-les-Dames. Plus tard il en construisit un autre qui, le 15 juillet 1783, remonta la Saône de Lyon à l'Ile-Barbe; mais il chercha en vain à obtenir un privilége qui lui permît de former une société pour l'exploitation de son invention, qu'il ne voulut pas porter en Angleterre. A l'époque de la Révolution, il émigra, servit dans l'armée de Condé et ne revint en France que sous le Consulat. Il fit encore sous la Restauration quelques tentatives infructueuses et, dénué de ressources se retira aux Invalides après la révolution de 1830. — *Les bateaux à vapeur*, 1816, in-8°.

JOUFFROY (Théodore-Simon), célèbre philosophe, né en 1796 au hameau des Pontets, près de Mouthe (Doubs), mort à Paris le 4 février 1842. Il fut successivement professeur de philosophie au collége Bourbon, professeur suppléant de la chaire de philosophie ancienne à la Faculté des lettres de Paris (1828), maître de conférences de philosophie à l'Ecole normale (1830), professeur-adjoint à la chaire de philosophie à la Faculté des lettres, professeur de philosophie grecque et latine au collége de France (1833), membre de l'Académie des sciences morales, bibliothécaire de l'Université (1838), et (1840) membre du Conseil de l'Université. De 1831 jusqu'à sa mort, il fit partie de la Chambre des députés, où l'envoya le département du Doubs. — Traduction des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald-Stewart, 1826, in-8°, précédée d'une préface remarquable; traduction des *OEuvres complètes de Thomas Reid*, 1828-1835, 6 vol. in-8°; *Mélanges philosophiques*, 1833, in-8°: la plupart des morceaux qui composent ce volume avaient paru dans le *Globe* et divers autres recueils; *Cours de droit naturel*, 1835-1842, 3 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé; *Nouveaux mélanges philosophiques*, 1842, in-8°; *Cours d'esthétique*, 1843, in-8°.

JOUFREI. Voy. JOUFFREY.

JOUG-DIEU, *Jugum Dei*, abbaye de bénédictins en Beaujolais (Rhône), diocèse de Lyon, fondée en 1137 par Guichard de Beaujeu. Elle fut sécularisée en 1730, et réunie au chapitre de Notre-Dame-des-Marets de Villefranche.

JOUHAN, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de La Place.

JOUIN (Nicolas), janséniste, écrivain satirique, né à Chartres en 1684, mort à Paris le 22 février 1758.

JOUMARD. Voy. ACHARD.

JOUQUES (Seigneurs de), branche de la maison d'Albertas. = —, branche de la maison de Castellane.

JOURDAIN (Alfonse-), comte de Toulouse, fils de Raymond IV et d'Elvire, fille naturelle d'Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, né près de Tripoli (Syrie) en 1103, mort à Saint-Jean d'Acre en avril 1148. Il succéda (1112) à son frère Bertrand dans le duché de Narbonne, le comté de Toulouse et le marquisat de Provence; recouvra (1120) le comté de Toulouse dont Guillaume le Vieux, duc d'Aquitaine, s'était emparé en 1112; eut à soutenir pour le comté de Provence une guerre avec Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone (1125), s'empara de Narbonne (1134) qu'il garda jusqu'en 1143, et prit la croix (1146) à l'assemblée de Vézelay. Il mourut peu de temps après son arrivée en Syrie. Il avait épousé Faydide d'Uzès; son fils Raymond V lui succéda.

JOURDAIN (Claude), dit *dom Maur*, bénédictin, érudit, né à Poligny (Jura) en 1696, mort à Paris le 20 juillet 1782.

JOURDAIN (Amable-Louis-Marie-Michel BRÉCHILLET), orientaliste, né à Paris le 25 janvier 1788, mort le 19 février 1818. — *Recherches sur l'origine des anciennes traductions latines d'Aristote*, 1819, in-8°.

JOURDAIN *de Laon*, écrivain ecclésiastique, évêque de Limoges vers 1023, mort le 29 octobre 1051 ou 1052.

JOURDAN *Coupe-Tête* (Mathieu JOUVE), né en 1749, dans un village du Vivarais, exécuté à Paris le 27 mai 1794. L'un des principaux auteurs des horribles massacres commis à Avignon et connus sous le nom de *massacres de la Glacière*, et nommé chef de la gendarmerie de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, il se signala par ses cruautés. Mais, ayant fait arrêter le député Pelissier, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort.

JOURDAN (Jean-Baptiste, comte), maréchal de France, né à Limoges le 29 avril 1762, mort le 23 novembre 1833. Après avoir été six ans simple soldat (1778-1784) et avoir servi en Amérique, il s'établit mercier à Limoges, puis, lorsqu'éclata la révolution, fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires (1792), et se distingua sous Dumouriez, Dampierre et Custine. Général de division (1793), il remplaça Houchard dans le commandement des armées du Nord et des Ardennes, battit les Autrichiens à Wattignies (15-16 octobre), fut mis l'hiver suivant en non-activité et alla reprendre son commerce à Limoges. Rappelé au bout de quelques mois et envoyé à l'armée de la Moselle, il défit Beaulieu à Arlon (15 avril 1794), commanda ensuite l'armée de Sambre-et-Meuse, s'empara de Charleroi (25 juin), et le lendemain remporta sur le prince de Cobourg la victoire de Fleurus. Après divers combats heureux, il battit Clerfayt à Aldenhoven (20 octobre) et se rendit maître de Cologne, de Bonn, de Coblentz et de Maestricht. La campagne de 1795, qui ne s'ouvrit que fort tard, ne fut pas aussi heureuse, et Jourdan dut se replier sur la Moselle. L'année suivante il eut pour adversaire l'archiduc Charles, fut battu à Wurtzbourg (3 septembre), et sa défaite força Moreau, qui avait pénétré au cœur de la Bavière, d'exécuter sa célèbre retraite. Trois jours après la bataille de Wurtzbourg, Jourdan était destitué et remplacé par Bournonville. Élu (avril 1797) au Conseil des Cinq Cents, il fut appelé au commandement de l'armée du Danube, et se fit battre (25 mars 1798) à Stokach, ce qui lui attira une nouvelle destitution. Réélu au Conseil des Cinq Cents et exclu après le 18 brumaire, il fut nommé (juillet 1800), ambassadeur près de la république cisalpine et administrateur général du Piémont. Conseiller d'Etat (1802), général en chef de l'armée d'Italie (1804), maréchal d'empire, il fut (1806) nommé gouverneur de Naples, s'attacha à Joseph, qu'il suivit en Espagne, et ne joua plus dans les opérations militaires qu'un rôle secondaire et souvent malheureux. Rentré en France après la bataille de Vittoria, il adhéra à la déchéance de Napoléon, et pendant les Cent Jours reçut le commandement de Besançon. Nommé à la Chambre des pairs (1819), il y vota avec le parti libéral, fut ministre de la guerre pendant quelques jours après la révolution de juillet, et devint gouverneur des Invalides. Il a publié en 1818 des Mémoires sur la campagne de 1796.

JOURDAN (Antoine-Jacques), médecin, littérateur, né le 29 octobre 1788 à Paris, où il est mort le 2 janvier 1848.

JOURDY (Paul), peintre, élève de Lethière et d'Ingres, grand prix de Rome (1834), né le 15 décembre 1805 à Dijon, mort à Paris le 28 octobre 1856.

JOURNAUX. Le premier ouvrage périodique publié en France est un recueil purement histo-

rique : *le Mercure françois*. Il commença en 1611 et finit en 1648, formant en tout 26 volumes in-8°. Le premier (supprimé par un arrêt du Parlement en date de janvier 1612) commence à l'année 1605 et finit au sacre de Louis XIII, en octobre 1610. Il avait pour auteur, ainsi que les 22 suivants, qui parurent assez irrégulièrement, l'imprimeur même du livre, Jean Richer, mort en 1655. Les volumes 22. 23 et 24 (1637-1643), sont de Théophraste Renaudot; le 25e est de Claude Malingre, qui est peut-être aussi l'auteur du 26e.

Après le *Mercure* vint la *Gazette de France*, véritable journal paraissant plusieurs fois par mois, créé par Théophraste Renaudot (voy. ce nom). Le premier numéro est de 1631 ; chaque année formait un volume. La collection de 1631 à 1792 se compose de 163 vol. in-4°. Une table alphabétique des principaux noms, en 3 vol. in-4°, a été publiée de 1766 à 1768. — Le premier journal littéraire, le *Journal des Savants*, fut fondé par Denis de Salo (voy. ce nom). Le 1er numéro parut le 5 janvier 1665; mais la liberté avec laquelle les rédacteurs s'étaient permis de critiquer les écrivains en renom, et quelques paroles mal sonnantes à l'endroit des ultramontains, soulevèrent un tel orage que, malgré l'appui de Colbert, le journal cessa de paraître au bout de 13 numéros, le 30 mars de la même année. Mais l'idée était trop utile pour périr; le privilége accordé au recueil fut sinon nominativement, au moins de fait, transféré à l'abbé Gallois, et le journal, auquel Salo resta étranger, reparut le 4 janvier 1666. Il fut continué par l'abbé de la Roque, en 1687 par le président Cousin, et de 1702 à juillet 1792 par une commission de gens de lettres. La collection entière (1665-1792) forme 111 vol. in-4°; la réimpression faite à Amsterdam (1669 et ann. suiv.) est de 381 vol. in-24. Supprimé pendant la Révolution et l'Empire, il a été rétabli en 1816 par ordonnance royale. Depuis cette époque il paraît un numéro tous les mois. — (Voy. la notice placée en tête de la *Table méthodique et analytique des articles du Journal des Savants*, par M. H. Cocheris, 1860, in-4°.)

Sept ans après l'apparition du *Journal des Savants*, en 1692, parut le *Mercure galant*, publié d'abord annuellement, puis mensuellement, et qui avec les suppléments (*Extraordinaires*, *Affaires du temps*) forme 571 vol. in-12 jusqu'en 1717, où il fut remplacé par le *Mercure de France*.

Voilà quels furent en France les premiers journaux politiques et littéraires. Si les écrits périodiques traitant de littérature et de science se multiplièrent au XVIIIe siècle, on comprend qu'il ne put en être de même des journaux politiques; ceux-ci ne commencèrent réellement à exister qu'avec la liberté de la presse, c'est-à-dire en 1789. (Voy. Camusat, *Hist. critique des Journaux*, 1734, 2 vol. in-12; Hatin, *Histoire des Journaux en France*, 1853, in-12. et *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, 1859-1861, 8 vol. in-8e et in-12. Voyez aussi une bibliographie des journaux dans le tome IV du *Manuel du libraire* de Brunet, et l'art. *Journaux* dans Moréri.)

JOURNET (Jean), visionnaire, connu sous le nom de l'*Apôtre*, né à Carcassonne en 1799, mort à Toulouse en 1861. Il consacra sa vie entière à la propagation de la doctrine de Fourier, qu'il prêcha en France et à l'étranger, dans les cafés, les concerts, au théâtre, et jusque sur les barricades de juin 1848. Il fut emprisonné plusieurs fois. Il a laissé des *Poésies*, 1857 ; *Documents apostoliques et prophéties*, et une foule de brochures qu'il distribuait lui-même et le plus souvent gratuitement, comme: le *Cri de délivrance*, le *Cri d'indignation*, le *Cri de Colère*, les *Sept clameurs du désert*, etc.

JOURS. En France, jusqu'au XIIe siècle, on a compté non par jours, mais par nuits, et le mot nuit servait à désigner l'espace de vingt-quatre heures d'un soir à l'autre. Dans les chartes en langue latine, les jours sont désignés par le mot *feria* et par leur numéro d'ordre (*prima feria*, *secunda*, *tertia*, etc.), à partir du dimanche, qui lui-même est indiqué soit par ses évangiles, soit par l'un des psaumes, des hymnes, etc., de son office. Dans les chartes en langue vulgaire, les noms des jours sont parfois écrits de cette manière : *dilun*, *dimar*, *dimècre*, *dijeu*, *divanres*, *dissabt*.

JOURS (Grands). Les grands jours, appelés aussi hauts jours, étaient, au moyen âge, des assises tenues dans certaines villes, à des époques périodiques ou indéterminées, pour prononcer en dernier ressort sur les affaires jugées en première instance par les baillis ou sur les causes d'un intérêt exceptionnel. C'est au tribunal établi à Troyes par les comtes de Champagne que paraît remonter l'origine de cette institution. Les barons y prenaient place trois ou quatre fois par an, et y rendaient les sentences, en suivant l'ordre des bailliages, par voie d'enquêtes ou sur plaidoiries; ils paraissent en outre avoir donné des arrêts de règlement qui formèrent leur jurisprudence et entrèrent dans la coutume du pays. Pithou a émis l'opinion que le comte de Champagne tirait le privilége de tenir les grands jours à Troyes de son titre et de ses anciennes fonctions de palatin; il semble plus naturel de ne voir dans ces assises que la cour féodale de ce seigneur. Quoi qu'il en soit, après la réunion de la Champagne aux domaines de la couronne (traités de 1327 et 1335, entre Charles IV, Philippe VI et le comte d'Évreux), les grands jours continuèrent à se rassembler à Troyes. Philippe le Bel avait ordonné, conformément à une requête des gentilshommes champenois (1297) et avec le consentement de sa femme Jeanne, qu'ils auraient lieu deux fois par an (1302). Depuis lors l'institution se généralisa, et les princes commencèrent à envoyer dans celles de leurs provinces qui échappaient un peu par leur éloignement à l'action du pouvoir central des commissions extraordinaires recrutées parmi les magistrats des cours souveraines. La haute position de ces personnages était une garantie d'indépendance tout à fait nécessaire pour réprimer les criminels endurcis et mettre un terme à certains désordres. Les exemples les plus célèbres de ces assises sont les grands jours ordonnés dans le Quercy et le Limousin par Henri IV en 1605, et qui eurent pour résultat dix ou douze exécutions capitales; ceux que Richelieu fit tenir à Poitiers en 1634, et qui produisirent le meilleur effet dans les provinces de Poitou, Touraine, Anjou, le Maine, Angoumois et Aunis, *y ayant un nombre de vilains pendus et* 233 *gentilshommes ou puissants personnages décrétés de corps et de biens, ce qui leur donna occasion*, suivant les termes du cardinal-ministre, *de s'aller promener ailleurs*; enfin ceux qui se réunirent à Clermont en Auvergne et au Puy en Velay, sous Louis XIV, en 1665, illustrés par le récit que Fléchier nous en a laissé et qui réussirent à pacifier ces provinces depuis longtemps désolées par les crimes de quelques forcenés. Des commissions extraordinaires avaient été envoyées par Henri III à Troyes et Clermont en 1582, à Poitiers en 1579; elles furent moins efficaces. L'ordonnance de Moulins prescrivit en 1566 la tenue périodique des grands jours en province. Pendant l'intervalle des sessions, les maîtres des requêtes de l'hôtel devaient faire des tournées alternatives à la manière des *Missi dominici* de Charlemagne, afin de présenter au chan-

celier des rapports sur l'administration de la justice dans tout le royaume.

Les rois accordèrent à certains de leurs feudataires, surtout aux princes du sang, la prérogative d'avoir leurs grands jours, sous la réserve cependant du droit d'appel au Parlement de Paris. On cite des faveurs de ce genre accordées par Charles V à son frère Louis, duc d'Anjou, et au duc de Berry (1366), par Charles VI au duc d'Orléans (1403), par Charles VII au duc de Bourbon (1433), par Louis XII à Claude, sa fille, comtesse de Soissons (1509).

L'archevêque de Reims et l'évêque de Rouen tenaient également des assises, connues sous le nom de hauts jours.

JOURS (Vingt), nom donné, dans quelques anciens actes, aux jours compris entre Noël et l'octave des Rois. = — (Saints), le carême. = — Nataux, les principales fêtes de l'année.

JOURS (Seigneurs de), de la maison d'Anglure.

JOUSLAIN (Seigneurs de), branche de la maison de la Haye (Normandie).

JOUSLIN DE LA SALLE (A. F.), vaudevilliste, directeur du Théâtre-Français (1832), né à Paris en 1794, mort le 30 juin 1832.

JOUSSE (Mathurin), architecte-ingénieur de la ville de la Flèche (Sarthe), où il était né, mort après 1635. — L'*Art du serrurier*, 1627, in-fol., 1702-1751, in-fol.; le *Théâtre de l'art du charpentier*, 1627, in-fol.; le *Secret d'architecture*, 1635, in-8°.

JOUSSE (Daniel), jurisconsulte, né à Orléans le 10 février 1704, mort le 21 août 1781.

JOUSSELIN (François-Marie-Joseph), jurisconsulte, né à Paris le 22 mars 1794, mort le 3 décembre 1858.

JOUSSOUF. Voy. JUSUF.

JOUSSELINIÈRE (Seigneurs de la), de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou). = —, de la famille de Boudier (Normandie).

JOUTE. La joute désignait primitivement le combat à la lance entre deux adversaires seulement; plus tard on en a étendu la signification aux luttes où les combattants étaient un peu plus nombreux, mais moins nombreux pourtant que dans les tournois. — Voy. TOURNOI.

JOUVE (Joseph), jésuite, érudit, né à Embrun le 1er novembre 1701, mort le 2 avril 1758.

JOUVENCY (Le P. Joseph de), *Juvencius*, jésuite, humaniste, né à Paris le 14 septembre 1643, mort à Rome le 29 mai 1719. Il professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand. On a de lui de nombreux ouvrages destinés aux classes et qui furent longtemps en usage: *Novus apparatus græco-latinus cum interpretatione gallica* (1681); des éditions *expurgées* de Juvénal, Perse, Térence, Horace, Martial, Ovide; un abrégé de mythologie : *Appendix de Diis et heroibus*; un petit traité des études vanté par Rollin : *De ratione discendi et docendi* (1692), et enfin la 5e partie de l'*Histoire des jésuites*, publiée à Rome (1710).

JOUVENEL ou **JUVÉNAL DES URSINS**, maison originaire de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs d'Armentières, de la Chapelle-Gautier et de Traynel. (Voy. le P. Anselme, tome VI.) A cette famille appartenaient : Jean JOUVENEL ou JUVÉNAL, né vers 1360, mort le 1er avril 1431. Il fut successivement conseiller au Châtelet (1381), avocat au Parlement, prévôt des marchands (1388-1400), avocat et conseiller du roi au Parlement, et chancelier du dauphin, duc de Guyenne. Chassé de Paris par les Bourguignons (1418), il devint président du Parlement de Poitiers, puis de celui de Toulouse. = JEAN II JUVÉNAL DES URSINS, l'un des seize enfants du précédent, prélat, homme d'État, historien, né à Paris le 23 novembre 1388, mort à Reims le 14 juillet 1473. Il fut successivement avocat général au Parlement de Poitiers (1425), évêque de Beauvais et pair de France (1431), évêque de Laon (1444), archevêque de Reims (1449), et prit une part active aux affaires de son temps. On a entre autres de lui une Chronique de Charles VI (1624, in-4°), réimprimée dans les collections de mémoires, mais dont la meilleure édition est celle qui a été donnée dans l'*Histoire de Charles VI* par Denis Godefroy (1653, in-fol.).—C'est Jean II qui ajouta à son nom celui de *des Ursins*, et, bien qu'il n'y eût aucune espèce de droit, se fit reconnaître comme leur parent par les Orsini de Rome. = GUILLAUME, frère du précédent, baron de Traynel, chancelier de France, né le 15 mars 1400, mort le 23 juin 1472. Conseiller au Parlement, il fut chancelier de France de 1445 à 1461 et de 1465 jusqu'à sa mort. = JACQUES, frère du précédent, archevêque de Reims (1444), puis évêque de Poitiers et de Fréjus, né le 14 octobre 1410, à Paris, mort à Poitiers le 12 mars 1457.

JOUVENET (Jean), célèbre peintre, né à Rouen en 1644, d'une famille de peintres originaire d'Italie, mort à Paris le 5 avril 1717. Son père, Laurent Jouvenet, lui enseigna les premiers principes de la peinture. A dix-sept ans, il vint à Paris (1661), et s'y forma sous différents maîtres à cette facilité d'exécution qui a toujours caractérisé ses ouvrages. Il avait une grande admiration pour le Poussin, et chercha avec succès, dans ses premiers tableaux, à imiter sa manière. Il ne tarda pas néanmoins à ne plus s'inspirer que de son propre génie. Ch. Lebrun, qui estimait beaucoup son talent, le présenta à l'Académie, où il fut reçu le 24 mars 1675 et où il remplit successivement les fonctions d'adjoint à professeur, de professeur, d'adjoint à recteur, de directeur et de recteur. Il a exécuté pour Versailles plusieurs tableaux, destinés à des plafonds soit dans la chapelle, soit dans les appartements. Devenu paralytique de la main droite quatre ans avant sa mort, il se mit à peindre de la main gauche; ce fut ainsi qu'il peignit le plafond du Parlement de Rouen et son tableau du *Magnificat*, l'un de ses meilleurs, destiné au chœur de Notre-Dame. — *Jésus chez Marthe et Marie; Jésus guérissant les malades; la Pêche miraculeuse; la Résurrection de Lazare; les Vendeurs chassés du temple; le Repas chez Simon le Pharisien; la Descente de croix; l'Ascension de Jésus-Christ; la Pèlerine d'Emmaüs; l'Extrême-Onction; le maître-autel de Notre-Dame de Paris; Portrait de Fagon* (musée du Louvre); *Cyrus haranguant ses troupes; Marc-Antoine faisant consul Albinus* (plafond, salon de Mars, palais de Versailles); *Saint Louis soignant les blessés; Descente du Saint-Esprit* (chapelle de Versailles); *Apollon et Téthys; saint Pierre guérissant les malades* (musée de Caen); *les Vendeurs chassés du temple; Saint Bruno; Jésus chez le Pharisien* (musée de Lyon); son *portrait; portrait* de sa femme (musée de Nancy); *le Christ en croix* (musée de Dijon); *le Martyre de saint Ovide; la Religion*, allégorie; *Saint Simon; Saint Barthélemy* (musée de Grenoble); *Ex-voto; le Départ de Phaéton; Isaac bénissant Jacob; les douze Apôtres; Apothéose de saint Jean* et *de saint Luc; l'Annonciation; Jésus présenté au Temple; Portrait de l'auteur; l'Ascension; Vision de sainte Thérèse; Mort de saint François; Portrait de J. de Séraucourt* (musée de Rouen); *Visitation de sainte Élisabeth* (musée royal de Madrid).

JOUVENET (François), neveu et élève du précédent, peintre, membre de l'Académie (1701), né à Rouen vers 1665, mort à Paris le 8 avril

1749. — *Portrait* de l'architecte Fr. Romain. = Un autre JOUVENET, sculpteur, vivait au XVIIe siècle. — *Le Sanguin*, statue (jardins de Versailles).

JOUX ou **JURA**, *pagus Juranus* ou *Jurensis*, pays de Franche-Comté dont les principales localités étaient le château fort de Joux (Doubs) et Menetra-en-Joux (Jura). — Le fort de Joux fut pris par le marquis de Duras en juin 1674.

JOUX (Seigneurs de), branche de la maison de Beaujeu. = —, de la maison de Grammont (Franche-Comté).

JOUY, abbaye de cisterciens et de l'étroite observance, dans la Brie champenoise (Seine-et-Marne), diocèse de Sens.

JOUY-EN-JOSAS, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en comté par lettres de décembre 1654, en faveur de Ch. d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye.

JOUY (Seigneurs de), de la famille de Bragelongne. = —, de la maison de Pellevé. = —, de la maison de Pisseleu. = —, de la maison de Roncherolles.

JOUY (Louis-François, de), jurisconsulte, né le 2 mai 1714 à Paris, où il mourut le 6 février 1771.

JOUY (Victor-Joseph ÉTIENNE, dit), littérateur et auteur dramatique, né à Jouy, près Versailles, vers 1764, mort au château de Saint-Germain-en-Laye le 4 septembre 1846. Il eut une jeunesse agitée, servit dans l'Inde (1787-1789), où il eut toutes sortes d'aventures, puis dans les armées de la République, et finit par se livrer entièrement à la littérature, où il obtint, sous la Restauration, une réputation qu'il est assez difficile de comprendre aujourd'hui. On a de lui, outre une foule d'articles, outre des brochures de circonstance, des vaudevilles, des romans, des livrets d'opéras sérieux et comiques (dont les plus connus sont ceux de la *Vestale*, de *Fernand Cortès*, de *Moïse*, de *Guillaume Tell*), des tragédies (*Sylla*, *Tippo-Saïb*, *Bélisaire*), des comédies, et enfin les différents *Hermites*, qui eurent un succès extraordinaire : l'*Hermite de la chaussée d'Antin*, 1812-1814, 5 vol. in-12 et in-8°; le *Franc Parleur*, suite du précédent, 1814 et 1817, 7e édition, 2 vol. in-12; l'*Hermite en province*, 1818 et année suivante, 14 vol. in-8° et in-12. Ses *Œuvres complètes*, publiées de 1823 à 1828, forment 27 vol. in-8°.

JOUY-TROUVILLE (Seigneurs de), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon (Picardie).

JOVIEN, général romain d'origine gauloise, mort en 370. Nommé par Julien maître de la cavalerie en Gaule, il conserva cette dignité sous le successeur de celui-ci. Jovien battit en 366 les Allemands en plusieurs rencontres, et fut nommé consul l'année suivante. Il fut enterré dans une église à Reims.

JOVIN, Gaulois qui fut proclamé empereur à Mayence en 411, et grâce aux Burgondes et aux Alains fit reconnaître son autorité depuis le Rhin jusqu'à la Méditerranée. Mais, chassé des pays du Rhin par les Francs, il se retira dans le midi de la Gaule. Assiégé dans Valence par Ataulfe, roi des Wisigoths, et forcé de se rendre, il fut mis à mort par le préfet romain Dardanus.

JOVINIACUM, Joigny.

JOVISVILLA, **JOANVILLA**, **JOVILLA**, Joinville.

JOYANT (Jules-Romain), paysagiste, né le 16 août 1803 à Paris, où il est mort le 6 juillet 1854. Il se fit surtout connaître par des vues de Venise.

JOYE ou **JOIE** (La), en Bretagne (Morbihan), abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Vannes, fondée en 1250 par Blanche, femme de Jean Ier, duc de Bretagne. = LEZ NEMOURS, dans le Gâtinais (Seine-et-Marne), abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, fondée en 1181 par Gauthier de Nemours.

JOYENVAL ou LA JOYE-EN-VAL, dans le Mantois (Seine-et-Oise), abbaye de prémontrés, diocèse de Chartres.

JOYEUSE, *Gaudiosa*, terre et seigneurie du Vivarais (Ardèche) qui a donné son nom à une ancienne maison. Elle fut érigée en vicomté en juillet 1432, en faveur de Louis II, baron de Joyeuse, puis en duché-pairie par lettres d'août 1581, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuse, auquel succédèrent ses frères Georges et Henri. La fille unique de celui-ci, Henriette-Catherine, porta en mariage ce duché à Charles de Lorraine, duc de Guise, dont le petit-fils François mourut en 1675 sans postérité. Le duché fut alors éteint et redevint vicomté; mais Louis de Melun, prince d'Epinay, ayant acquis les terres qui le composaient, le titre de duché de Joyeuse fut renouvelé en sa faveur par lettres d'octobre 1714. A sa mort (1724), ce duché passa au prince de Soubise.—De la première maison de Joyeuse, issue des seigneurs de Châteauneuf-Randon (voy. ce nom), sont sortis les seigneurs de Bothéon, de Saint-Sauveur, du Bouchage, de Saint-Didier, de Grandpré, de Montgobert, de Saint-Lambert, de Sy, de Verpel, d'Espaux, d'Apchier, de Thomas, de Verdun, de Vazeilles et du Tournel. — Armes : *Pallé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. III.)

JOYEUSE (Guillaume, vicomte de), maréchal de France, né vers 1520, mort en 1592. Il fut, sans avoir reçu les ordres, évêque d'Aleth jusqu'en 1560, époque où, à cause de la mort de son frère aîné, il renonça à la carrière ecclésiastique. Il servit dans les guerres de religion et fut nommé maréchal de France (1579). = Son fils ANNE, duc de Joyeuse, amiral de France, né en 1561, tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587. Il fut d'abord connu sous le nom de d'Arques, devint l'un des mignons de Henri III, qui le combla d'honneurs et de richesses, le créa duc et pair, lui fit épouser Marguerite de Lorraine, sœur de la reine Louise, acheta pour lui la charge d'amiral et le nomma gouverneur de Normandie. Envoyé à la tête d'une brillante armée contre le roi de Navarre, il lui livra à Coutras une bataille qu'il perdit et où il fut tué. = FRANÇOIS, frère puîné du précédent, né le 24 juin 1562, mort le 27 août 1615. Il fut successivement archevêque de Narbonne (1582), cardinal (1583), archevêque de Toulouse (1584), de Rouen (1605), membre du conseil de régence (1610). Il remplit à Rome diverses missions sous Henri III et Henri IV. = HENRI, comte du Bouchage, duc de JOYEUSE, maréchal de France, frère des deux précédents, né en 1567, mort à Rivoli (Piémont), le 27 septembre 1608. Après avoir suivi quelque temps la carrière des armes, il se fit capucin (1587) sous le nom de P. Ange, à la mort de sa femme. Il reprit les armes lorsque son frère Antoine-Scipion, grand prieur de Toulouse, se fut noyé dans le Tarn après le combat de Villemur (20 octobre 1592), et ne fit qu'en 1596 son accommodement avec Henri IV, qui lui donna le bâton de maréchal. Ayant marié sa fille Henriette-Catherine avec Henri de Bourbon, duc de Montpensier (1599), il rentra chez les Capucins de Paris.

JOYEUSE (Charles-François de), comte de Grandpré, fils aîné d'Antoine François de Joyeuse, comte de Grandpré, lieutenant général, mort à Paris en mars 1688, à soixante ans.

JOYEUSEGARDE (Seigneurs de), de la famille de Ricard.

JOYEUSE-GRANDPRÉ (Jean-Armand, mar-

quis de), maréchal de France, frère cadet du précédent, né vers 1630, mort à Paris le 1er juillet 1710. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandre et de Hollande, fut nommé (1655) lieutenant général, maréchal de France (mars 1693), et commanda l'aile gauche à la bataille de Neerwinde, où il fut blessé.

JOYEUX, *de Toulouse*, troubadour, vivait au XIIIe siècle.

JOYEUX AVÉNEMENT. Voy. AVÉNEMENT.

JOYEUX DE SAINT-ACRE (Le), pseudonyme de Mossé.

JOZERAN (Seigneurs de), de la maison de Rochefort (Auvergne).

JUARISTES. C'est le nom que l'on donnait aux partisans du président du Mexique, Juarez, à qui la France fit la guerre de 1862 à 1867.

JUBAINVILLE (Seigneurs de), de la famille du Puy (Lorraine).

JUBER (Seigneurs de), de la maison de Poilloue (Beauce).

JUBERI, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans les Alpes, où ils habitaient.

JUBERT, famille de Normandie, d'où sont sortis les marquis du Thil, les seigneurs de Bouville et de Clère-Panilleuse.

JUBILATE OMNIS TERRA, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du troisième dimanche après Pâques.

JUBIN ou **GEBUIN** (S.), archevêque de Lyon (1077), où il est mort le 18 avril 1082.

JUDDE (Claude), jésuite, théologien, né à Rouen le 21 décembre 1661, mort à Paris en 1735.

JUDEAUX (Seigneurs des), de la famille du Rivau (Anjou).

JUDICAEL Ier, premier roi de Bretagne, mort le 17 décembre 658. Fils aîné de Joel III, il fut supplanté, après la mort de son père, par son frère cadet, Salomon, se fit moine, et à la mort de celui-ci (vers 632) monta sur le trône. Six ans après, il abdiqua en faveur de son fils Alain II. = JUDICAEL II, comte de Rennes, succéda (877) à son père, Guirand, comte de Rennes, et fut tué (907) dans une bataille contre les Normands.

JUDICA ME, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du dimanche de la Passion.

JUDITH, impératrice, seconde femme de Louis le Débonnaire, née vers 900, morte en 943. Fille de Welf ou Guelf, comte de Revensberg (Bavière), elle épousa (919) Louis, et lorsqu'elle fut devenue mère, après six ans de mariage, d'un fils qui fut Charles le Chauve, elle mit tout en œuvre pour assurer à celui-ci une part importante dans l'héritage de son père. Ce furent surtout ses menées et sa liaison criminelle avec Bernard, comte de Barcelone, qui firent prendre les armes aux fils aînés de l'empereur. Judith, arrêtée à Verberie, fut enfermée dans un monastère (831), d'abord à Laon, puis à Poitiers, et ne recouvra la liberté (832) qu'après avoir attesté son innocence par un serment public. De nouvelles intrigues auxquelles elle se livra amenèrent un nouveau soulèvement de ses beaux-fils. L'empereur fut déposé (833), et Judith forcée de nouveau de prendre le voile. Louis étant remonté sur le trône (834), elle revint près de lui et lui fit faire un nouveau partage de ses États en faveur de Charles, qui obtint la Neustrie. = JUDITH, fille de Charles le Chauve et petite-fille de la précédente, née vers 843, épousa (855) Ethelwof, roi de Wessex, devint veuve (858) et se remaria à Baudouin, grand forestier et plus tard comte de Flandre.

JUDOCUS (Sanctus), saint Josse.

JUDUAL ou **ALAIN Ier**, fils de Hoel II, duc des Bretons, né vers 535, recouvra par les armes une partie du comté de Cornouailles sur le frère et le meurtrier de son père, Canao, à la mort duquel (vers 560), il s'empara du reste. Il mourut vers 594.

JUÉNIN (L'abbé Pierre), érudit, né à Bourg (Ain) le 11 décembre 1668, mort le 17 novembre 1747. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Philibert*, 1730-33, 2 vol. in-4°.

JUGE (Grand). C'était un des grands dignitaires de l'État sous le premier Empire. Il présidait à la haute direction de la police et à l'administration de la justice. Regnier, duc de Massa, fut grand juge depuis le 14 septembre 1802, date de la création de l'office, jusqu'au mois de novembre 1813.

JUGE D'ARMES. Voy. ARMOIRIES.

JUGE-MAGE. Le *juge-mage* ou *majeur* était, dans la plupart des pays où se rencontrait ce genre d'office, le vicaire ou, comme on disait, le lieutenant général de la sénéchaussée. Mais en Provence, où ses fonctions eurent une importance particulièrement marquée, il jouait un rôle plus élevé. L'autorité judiciaire y était hiérarchiquement distribuée entre cinq séries de magistratures distinctes : d'abord un bailli qui, sous la dynastie angevine, prit le nom de sénéchal, puis le juge-mage, ensuite un juge des seconds appels, puis un juge des premiers appels, et enfin un juge de première instance. C'était donc sous la haute direction du sénéchal que le juge-mage prenait part à l'administration de la justice; il était lui-même placé à la tête des magistratures inférieures. Les fonctions du juge de second degré d'appel paraissent d'ailleurs s'être concentrées entre ses mains à une époque qu'il n'est pas facile de déterminer, mais qu'il faut sans doute placer vers les premières années du XVe siècle. L'institution du parlement d'Aix en 1501 subordonna le juge-mage à la cour sans le faire disparaître. Il subsista jusqu'en 1535.

La liste des juges-mages de Provence a été donnée par Du Cange et rectifiée par ses continuateurs; elle s'étend de 1245 à 1535 et comprend près de quarante noms.

On rencontre des juges-mages, dans le cours du XIVe siècle, à Marseille, à Toulouse, à Nîmes, à Beaucaire, à Carcassonne, à Périgueux, à Rodez, à Béziers, à Aigues-Mortes, etc., et dans d'autres villes du midi, surtout en Dauphiné.

JUGEMENT (Fausser le). Il y avait au moyen âge deux manières de fausser le jugement, c'est-à-dire de s'inscrire en faux contre le jugement, de contester le bien jugé. La première était un appel pur et simple à la juridiction supérieure, et suivait le cours régulier de la procédure ordinaire. A la seconde se rattachait une accusation de dol contre le tribunal dont émanait la sentence. Il fallait alors prendre à partie ses juges, les uns après les autres, s'ils étaient plusieurs, et les provoquer au duel ou combat judiciaire. Ceux-ci ne pouvaient décliner le défi; ils devaient même se trouver tous présents lors de la prononciation du jugement; ils en étaient tous personnellement responsables. L'appelant donnait un gage de bataille pour sûreté qu'il soutiendrait son accusation. Lorsqu'il y manquait, il donnait 10 sous d'amende s'il était homme libre, 5 sous s'il était serf. La défaite n'entraînait aucune peine contre le juge, mais elle avait la mort pour sanction contre la partie, dans les affaires capitales.

D'après les *Établissements* de saint Louis (lib. I, ch. LXXVI), on ne pouvait fausser le jugement rendu par la Cour du roi : « l'on n'auroit trouvé en effet mie qui droit en eût fait; car le roi ne tenoit de personne fors de Dieu et de lui. »

C'est en réduisant peu à peu la seconde manière de *fausser le jugement* aux termes de la première,

travail auquel s'employèrent entièrement les légistes du XIIIe siècle, que les rois de France, notamment saint Louis, parvinrent à faire disparaître le duel juridique. Il fallut un dernier effort pour imposer aux barons féodaux l'appel à la Cour du Parlement comme un principe général de droit commun. — Voy. APPEL, DÉFAUTE DE DROIT.

JUGEMENT DE DIEU. Le jugement de Dieu était une justification par laquelle un inculpé démontrait son innocence. Il y en avait de deux espèces : l'une, dite canonique, parce qu'elle résultait des prescriptions de l'Église, consistait dans le serment; l'autre, appelée populaire, parce qu'elle venait, suivant un mot d'Agobard, de l'imagination des hommes, se tirait des épreuves du duel, du fer chaud et autres. Les règles de cette seconde catégorie de jugements de Dieu sont exposées au mot ORDALIE.

JUGEMENT DERNIER, nom donné dans certains actes du moyen âge au lundi de la première semaine de Carême.

JUGEMENTS DE LA MER, code maritime en usage au XIIe siècle. Il provenait d'une jurisprudence qui fut recueillie un siècle plus tard par un greffier de l'île d'Oléron. — Voy. OLÉRON (Rôles d').

JUGERMANN (Valentin), pseudonyme de Bruzen de la Martinière.

JUGLERIE (Droit de), redevance féodale perçue sur les jongleurs. Elle faisait aussi partie des actes de mariage (voy. ce mot), en ce sens que les nouveaux époux étaient obligés de pourvoir pendant quelques jours à l'entretien du jongleur envoyé par le seigneur pour égayer la noce.

JUGON, petite ville de Bretagne (Côtes-du-Nord). C'était au moyen âge une forteresse importante qui appartenait à la maison de Penthièvre.

JUHEL BÉRENGER, fils de Judicaël, comte de Rennes, lui succéda vers 931 et mourut vers 937.

JUIFS. Jusqu'à la Révolution, les Juifs ont toujours été considérés comme une classe à part, étrangère à la société générale. Les barbares, après leur conversion au christianisme, épousèrent les antipathies populaires; d'ailleurs les idées commerciales répugnaient à leurs esprits, ils partageaient le préjugé des vaincus à l'endroit du prêt à intérêt; et le mépris que leur inspirait l'usure, se joignant à leur aversion religieuse, leur fit placer les Juifs dans un état d'infériorité à l'égard des autres catégories de personnes. Un édit de Clotaire de 614 les désigne sous le nom de *quæstuosus ordo*. Ne pouvant être rangés ni parmi les barbares, ni parmi les Gallo-Romains, ils étaient obligés de se mettre sous la protection d'un grand personnage qui les faisait participer à sa loi, en tant que clients. Encore cette fiction n'avait-elle qu'un effet restreint aux rapports qui les unissaient entre eux. Ils ne pouvaient avoir aucun droit ni contre ni avec les chrétiens; il leur était particulièrement interdit d'avoir un esclave chrétien. En revanche, ils avaient à cette époque la liberté religieuse sans restriction, sauf qu'ils ne devaient pas se montrer dans les rues ou les marchés depuis le jeudi saint jusqu'au dimanche de Pâques. Mais cette défense était moins dirigée contre eux que destinée à les sauvegarder contre la superstition qui leur attribuait le meurtre d'un enfant le vendredi saint. — En résumé leur condition n'était pas absolument mauvaise sous les deux premières races. Mais à partir du XIe siècle les choses changèrent bien d'aspect. Dès l'année 1009, ils avaient été massacrés dans beaucoup de villes à la nouvelle de la profanation du Saint Sépulcre par le calife Hakem, profanation dans laquelle on prétendit qu'ils avaient trempé. La première croisade (1095-1096) fut le signal d'une ère de persécutions qui ne s'arrêtèrent qu'au moment de leur expulsion définitive du royaume (1394). On se crut tout permis à leur égard, et les rois qui prirent en main la direction de cette croisade intérieure en firent la matière d'une honteuse spéculation. Depuis l'exemple de Philippe-Auguste qui les chassa de ses domaines (1182) et les y réintégra moyennant finance, en 1198, on ne vit plus qu'une suite d'expulsions et de rappels également fructueux pour le fisc, car les unes entraînaient la confiscation, et de fortes sommes étaient le prix des autres. Le recueil des ordonnances est rempli à cette époque des mesures relatives aux Juifs. Philippe le Bel se distingua dans les opérations financières dont ces malheureux étaient l'objet; il les renvoya et les rappela trois fois de suite en l'espace de vingt ans (1291, 1306, 1311). Ses successeurs l'imitèrent fidèlement en cela (rappel en 1315 pour treize ans, expulsion en 1332, rappel en 1350, expulsion en 1357, rappel en 1360 pour vingt ans avec prolongation de six puis de dix ans, massacre en 1380). Enfin sous Charles VI on mit un terme à ce scandaleux trafic; le 17 septembre 1394 les Juifs furent bannis définitivement du royaume; ils se retirèrent pour la plupart dans les provinces limitrophes où ils ne tardèrent pas à se multiplier et à s'attirer par leurs usures la haine persistante des populations. Depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution, ils rentrèrent furtivement en France et furent tolérés sur certains points. C'est ainsi qu'Henri II rendit en 1550 un édit confirmé en 1574 par Henri III, par lequel il prit sous sa protection certains Juifs espagnols et portugais établis dans le midi de la France. Cette tolérance rencontra de l'opposition dans le peuple, qui protesta par des émeutes, et dans la magistrature, imbue des vieux préjugés. Elle était cependant toute spéciale, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les Juifs ne figurèrent en communauté que dans les anciennes parties de l'empire annexées successivement au territoire, dans l'Alsace, la Lorraine, la Provence, et à Toulouse, où ils subsistèrent longtemps ainsi que l'atteste l'usage où l'on était de souffleter un Juif chaque année le dimanche de Pâques devant la cathédrale.

Quelle que fût la dureté de leur situation et malgré le peu de garanties qu'elle leur offrait, les Juifs eurent en France jusqu'au XVe siècle une existence légale. Les principaux traits de leur infériorité juridique consistaient dans leur incapacité de contracter mariage avec les personnes chrétiennes, et de témoigner contre elles en justice; dans l'obligation de fournir caution quand ils avaient un procès; de payer un cens annuel; de déposer leurs sceaux entre les mains de deux bonshommes dans chaque ville et de leur soumettre la vérification des titres de créance, de porter enfin un signe distinctif, appelé *rouelle* (*rotella*), bande circulaire d'étoffe jaune ou rouge qui se plaçait sur la poitrine et le dos. Cette dernière prescription était sanctionnée par une amende de 10 livres. Philippe V ajouta à la rouelle un bonnet particulier. Dans le comté de Champagne, le Juif qui voyageait acquittait le droit de péage en se mettant à genoux devant la porte des châteaux, et en recevant un soufflet du seigneur ou de son intendant. — Les Juifs avaient leurs cimetières propres et des synagogues, confisqués par Philippe II en 1180, restitués par saint Louis en 1249.

Dans la confusion qui résulta des bannissements et retours successifs des Juifs, quelques seigneurs paraissent avoir profité de leur position ambiguë pour les réduire en servage. Et cet exemple fut presque partout suivi dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Louis VIII et Louis IX cédèrent à ce

mouvement général; on cite en ce sens deux ordonnances (1223, 1230) et des textes nombreux (*Établissements de saint Louis*, arrêt de 1288; *Constitutions de Frédéric II*, 1237). Mais tout prouve que cette opération ne fut pas menée jusqu'au bout; les Juifs continuèrent à posséder en leur propre nom, et les mesures dirigées contre eux ne cessèrent pas de se multiplier. Tantôt on annulait les obligations contractées à leur égard qui remontaient au delà de cinq ans, tantôt il leur était défendu de recevoir des gages, ou bien on arrêtait les poursuites qu'ils intentaient contre leurs débiteurs. On voit même saint Louis saisir leurs biens et faire vendre leurs maisons et autres immeubles pour indemniser les victimes de leurs usures. Enfin une coutume frappante dans sa bizarrerie (abolie seulement en 1363) voulait que tout Juif en se convertissant au christianisme fît l'abandon de ses biens : on les regardait sans doute comme provenant d'une source impure, ou l'on tenait peu à encourager la conversion (le président Hénaut pense que la confiscation était l'indemnité due au seigneur pour la perte du serf converti; mais le fisc royal ne paraît pas avoir admis le partage). Tout cela est incompatible avec un véritable état de servage. Les Juifs furent dépouillés du petit nombre d'immeubles qu'ils s'étaient hasardés à acquérir et de leurs meubles connus; mais leurs relations commerciales, l'esprit de fraternité qui les animait entre eux, et leur souplesse de caractère, en leur créant des ressources secrètes, mettaient leurs richesses à l'abri de l'atteinte. Versés dans la médecine, ils avaient par ce moyen accès dans les familles; plusieurs conciles du XIII° siècle défendirent en vain aux chrétiens d'avoir recours à leur science (Béziers, 1246; Albi, 1255). C'est ce qui explique et le mystère de ces retours si chèrement achetés après des confiscations successives, et cet esprit de tolérance, alors si peu répandu en France, dont la royauté se montra cependant animée à leur égard depuis leur exil perpétuel. Elle sentait quelle aide on pouvait tirer *de leurs biens, manufacture et industrie* (édit d'Henri II).

La Révolution en proclamant la liberté des cultes rouvrit aux Juifs les portes de la France et leur donna la plénitude des droits civils et politiques. Lorsque le premier consul rendit une existence légale à un certain nombre de communions religieuses, le culte israélite fut un de ceux dont l'Etat crut devoir rémunérer les ministres. Quelle est son organisation depuis la loi du 25 mai 1844? Au point de vue religieux, les Juifs sont administrés par des assemblées appelées consistoires, et des ministres connus sous le nom de rabbins. Chaque département a son consistoire, pourvu qu'il renferme une population de deux mille Israélites au moins. Le consistoire départemental se compose du grand rabbin de la circonscription et de quatre membres laïques. Au-dessus de ces consistoires locaux est placé le consistoire central, siégeant à Paris, composé d'autant de membres qu'il y a de consistoires, exerçant une haute surveillance sur les intérêts du culte et leur servant d'interprète auprès du gouvernement. Le consistoire central nomme son président et son vice-président pour quatre ans.

Les ministres du culte sont : le grand rabbin central, les grands rabbins départementaux, leurs rabbins communaux, les mohels et les schohets. Le grand rabbin est nommé à vie par les membres du consistoire central et les délégués des autres consistoires; il doit avoir au moins quarante ans, être muni d'un diplôme du second degré rabbinique et avoir exercé pendant plusieurs années les fonctions de rabbin inférieur. Les rabbins doivent être Français, ils se conforment dans leur renseignement aux règles prescrites par le grand sanhédrin (assemblée de notables) de 1806. Les mohels sont chargés d'opérer la circoncision, et les schohets de saigner les viandes selon le rite juif. Ces ministres sont soumis, comme tous ceux des religions autorisées, à la surveillance de l'État. — (Voy. Depping, *Les Juifs dans le moyen âge*, 1844, in-8°.)

JUIGNÉ, terre et seigneurie du Maine (Sarthe). Elle fut réunie à la châtellenie de Champagne, qui fut érigée en baronnie par lettres de décembre 1615, en faveur de René Le Clerc, seigneur de Juigné, dont le fils Georges obtint en 1647 la confirmation du titre de baronnie et son transfert sur la terre de Juigné. Voy. *Recherche de la noblesse de Champagne.*

JUIGNÉ (Antoine-Éléonore-Léon LE CLERC DE), prélat, né en 1728 à Paris, où il est mort le 19 mars 1811. Agent général du clergé, il fut nommé (1764) évêque de Châlons, puis archevêque de Paris (1781). Député aux états généraux, il refusa d'abord de se réunir au tiers état, et ne tarda pas à émigrer. Il revint en France sous le Consulat, après s'être démis de son archevêché.

JUILLAC (Vicomtes de), branche de la maison de Pardaillan-Berbezé.

JUILLET (Ordonnances de). C'est le nom sous lequel sont connues les ordonnances rendues par Charles X le 25 juillet 1830 et qui amenèrent l'expulsion de la branche aînée des Bourbons, et la révolution désignée aussi sous le nom de *Révolution de juillet*. (Voy. la chronologie à l'article FRANCE.)

JUILLY ou **JULLY-LE-CHÂTEL**, châtellenie de Champagne (Aube), qui, unie à la terre de Vaux, fut érigée en comté, par lettres de mai 1715, en faveur de Jacques d'Aubeterre, seigneur de Vaux. = — (Seigneurs de), de la maison de la Rue (Ponthieu).

JUILLY ou **JULLY**, *Juliacum*, village de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne). Il possédait une abbaye de chanoines réguliers, diocèse de Meaux, fondée en 1184 et qui en 1639 fut réunie à la maison des oratoriens de Paris; ceux-ci y fondèrent un collége qui subsiste encore aujourd'hui. —Voy. Ch. Hamel, *Histoire de l'abbaye et du collége de Juilly*. 1867, in-8°.

JUIN (Journée du 20). C'est le 20 juin 1792, où le peuple envahit les Tuileries. = JOURNÉES DE JUIN. Ce nom désigne à la fois l'émeute républicaine des 5 et 6 juin 1832 à Paris, et la formidable insurrection socialiste qui éclata dans la même ville, le 23 juin 1848, contre l'Assemblée nationale.

JUINIACUM, Joigny.

JULES, monnaie d'argent frappée par les papes dans le Comtat Venaissin.

JULIA, épithète donnée à un certain nombre de villes qui se mirent sous le patronage de César et devinrent de nom et de privilége *Juliennes*. Jules César en avait fondé ou restauré plusieurs. = JULIA APTA, Apt. = — AVANTICORUM, Avançon. = — BIBRACTE, Autun. = — BITERRA, Béziers. = — PATERNA, Narbonne. — PATERNA ARELATE, Arles.

JULIA DE FONTENELLE (Jean-Sébastien-Eugène), chimiste, né à Narbonne le 29 octobre 1790, mort à Paris en février 1842.

JULIACUM, **JULLIACUM**, Juilly.

JULIANI ARCUS, Arcueil.

JULIANS (Seigneurs de), branche de la famille Garnier, de Toulon. =—, de la famille de Candolle.

JULIARD (Jacques-Nicolas), peintre de paysages, né vers 1715, membre de l'Académie de peinture (1759), mort le 10 avril 1790.

JULIEN (S.), martyr, né à Vienne (Isère), mis à mort près de Brioude au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 28 août. = — (S.), premier évêque du Mans au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 27 janvier.

JULIEN (Esprit), carme déchaussé, voyageur et théologien, né en 1603 à Malaucène (Vaucluse), mort le 28 février 1671 à Naples. — *Itinerarium orientale*, 1649, in-8°.

JULIEN (Pierre), sculpteur, membre de l'ancienne Académie, puis de l'Institut, né en 1731 à Saint-Paulien (Haute-Loire), mort à Paris le 17 décembre 1804. Il commença ses études à Lyon, et vint les achever à Paris sous Guillaume Coustou. Après avoir remporté le grand prix, il alla à Rome en 1768 et y resta quatre ans. Il eut le mérite de lutter par l'étude de l'antique contre le mauvais goût de son temps.

JULIEN (Simon), connu sous le nom de *Julien de Parme*, peintre, né à Toulon en 1736, mort à Paris le 23 février 1800. Élève de Dandré Bardon et de C. Van Loo, il remporta le grand prix de Rome. — *Python et l'Aurore* (musée de Caen).

JULIEN DE SAINT-ACHEUL, pseudonyme de Garinet et de Collin de Plancy.

JULIENNAYE (Seigneurs de la), de la famille de La Bourdonnays (Bretagne).

JULIERS, capitale du duché de ce nom, aujourd'hui dans la régence d'Aix-la-Chapelle (Prusse). Elle fut assiégée en 1610 par le prince Maurice, auquel vint se joindre le 18 août le maréchal de la Châtre avec 12 000 hommes. La ville capitula le 1er septembre et fut remise au marquis de Brandebourg et au duc de Neubourg, suivant le traité qu'ils avaient conclu avec Henri IV.

JULIOBONA, Lillebonne.

JULIODUNUM, Loudun.

JULIOMAGUS, Angers

JULLIACUM, Juilly ou Jully.

JULLIAN (Pierre-Louis-Pascal), écrivain et homme politique, né à Montpellier vers 1769, mort vers 1836.

JULLIEN, famille du duché de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Vaubussin, de Reclaine, de Verchisy, de Verrey, de la Cosne et de Villeneuve.

JULLIEN *de la Drôme* (Marc-Antoine), conventionnel, né au Péage de Romans (Drôme), le 18 avril 1744, mort à Pisançon (Drôme) le 27 septembre 1821. Il vota la mort du roi. = Son fils, MARC-ANTOINE, dit *de Paris*, homme politique et publiciste, né à Paris le 10 mars 1775, mort le 4 novembre 1848. Malgré sa jeunesse, il fut chargé, pendant la Terreur, de plusieurs missions dans les départements (1793), et fut arrêté après le 9 thermidor. Impliqué dans la conspiration de Babeuf, il passa en Italie, fut attaché quelque temps au cabinet de Bonaparte, fit avec lui la campagne d'Égypte, et, depuis son retour en France jusqu'à la chute de l'Empire, remplit diverses fonctions et fut plus d'une fois arrêté ou exilé. Il fut un des fondateurs de l'*Indépendant* (1815), qui devint plus tard le *Constitutionnel*.

JULLY. Voy. JUILLY.

JUMEAUX (Seigneurs de), de la maison du Prat.

JUMEAUX DE LA RÉOLLE. Voy. FAUCHER.

JUMEL (Le), famille d'où sont sortis les seigneurs de Lisores (Normandie).

JUMELLES, terre et seigneurie de Picardie (Somme), érigée en marquisat par lettres de février 1678 en faveur de Henri Le Roi, seigneur de Jumelles.

JUMIACUM, Jumiéges.

JUMIÉGES, *Jumiacum*, en Normandie (Seine-Inférieure), célèbre abbaye de bénédictins, fondée vers 650 par S. Philbert, diocèse de Rouen. (Voy. Deshayes, *Hist. de l'abbaye de Jumiéges*, 1829, in-8°; Langlois, *Essai sur les énervés de Jumiéges*, 1839, in-8°.

JUMILHAC, terre et seigneurie du Périgord (Dordogne), érigée en marquisat par lettres de 1655 en faveur de Fr. de Jumilhac et de Saint-Jean, baron d'Arfeuille, fils de Jacques Chapelle, seigneur de Jumilhac. = N. CHAPELLE, baron de JUMILHAC, homme politique, né le 3 septembre 1753, mort au château de Guigneville, près Arpajon (Seine-et-Oise), le 7 juillet 1820. Il fut député depuis 1815 jusqu'à sa mort et vota toujours avec le parti royaliste. = Antoine-Pierre-Joseph CHAPELLE, marquis de JUMILHAC, né à Paris le 31 août 1764, mort à Lille le 19 février 1826. Il émigra, prit part à l'expédition de Quiberon, servit sous l'Empire et fut nommé lieutenant général par Louis XVIII.

JUMILHAC (Pierre-Benoît de), bénédictin de Saint-Maur, écrivain, né au château de Saint-Jean-Ligoure (Limousin) en 1611, mort le 22 mars 1682. On lui attribue *La Science du plain-chant*, 1677, in-4°.

JUMONVILLE (N. COULON de), officier, né vers 1725, tué au Canada le 23 mai 1753. Il était envoyé comme parlementaire, quand il fut assailli par une troupe anglaise commandée par Washington, et fut mortellement blessé. Cet attentat fut l'une des causes de la guerre qui nous fit perdre le Canada.

JUNCELS. Voy. JONCELS.

JUNCTURÆ, les Jointures.

JUNGERMAN (Valentin), pseudonyme de Bruzen de la Martinière.

JUNGERMANUS, pseudonyme du P. Mersenne.

JUNIEN (S.), reclus, abbé de la Mairé en Poitou, mort le 13 août 587.

JUNIES (Seigneurs de), de la maison de Touchebœuf (Normandie).

JUNIORAT. Ce mot désignait à la fois le droit de nommer aux fonctions de vicaire dans une paroisse, et ces fonctions elles-mêmes.

JUNIUS BIBERIUS MERO, pseudonyme de Jean Boivin.

JUNIUS FRANÇAIS (Le), pseudonyme de Marat.

JUNIUS. Voy. JON.

JUNONES MONTANÆ. En général les Junons sont les génies des femmes; mais les *Junones montanæ* auxquelles se rapporte une inscription trouvée à Nîmes pourraient bien être celles que, suivant les Romains, les Gaulois appelaient *les mères*.

JUNOT (Andoche), duc d'Abrantès, né le 23 octobre 1771 à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), mort à Montbard le 29 juillet 1813. Engagé volontaire, il se fit connaître, au siége de Toulon, de Bonaparte, auquel il se dévoua dès lors complétement, et dont il fut aide de camp dans la première campagne d'Italie. Colonel (1797), il fit partie de l'expédition d'Égypte, où il devint général de brigade, fut pris par un croiseur anglais en revenant en France, et ne recouvra la liberté que quelques jours avant la bataille de Marengo. Il ne tarda pas à être nommé général de division, et devint, à la création de l'Empire, colonel général des hussards, et fut envoyé comme ambassadeur en Portugal. Il se distingua à Austerlitz, fut chargé d'envahir le Portugal (1807), et, malgré des difficultés et des souffrances inouïes, parvint à s'emparer de Lisbonne et des principales places du royaume, ce qui lui valut le titre de duc d'Abrantès. Mais bientôt l'insurrection de l'Espagne et celle du Portugal, le débarquement d'une armée anglaise commandée par Wellington et la perte

de la bataille de Vimeiro le forcèrent de conclure (30 août 1808) la convention de Cintra, où fut stipulée l'évacuation du Portugal par les Français. Il fit depuis, les campagnes d'Allemagne en 1809, de 1810 en Espagne sous les ordres de Masséna, et celle de Russie, où il ne brilla pas. Il était (1813) gouverneur général des provinces illyriennes et commandant de Venise, quand il fut frappé d'aliénation mentale. On le ramena à Montbard, où, dans un accès de délire, il se jeta par une fenêtre, se brisa la cuisse, fut amputé et mourut au bout de quelques jours. = Sa femme, Laure PERMON D'ABRANTÈS, née à Montpellier le 6 novembre 1784, morte à Paris le 7 juin 1838. Elle prétendait descendre par sa mère de la famille impériale des Comnène. Son père était commis aux vivres. Elle épousa en 1799 le général Junot, et se fit remarquer comme lui par des désordres qui excitèrent plus d'une fois le mécontentement de l'empereur. Devenue veuve (1813), elle se tourna vers le parti légitimiste, et plus tard obtint de Louis XVIII des secours considérables qu'elle eut bientôt dissipés. Elle mourut dans la misère. On a d'elle de nombreux romans, dont le plus connu est l'*Amirante de Castille*, et des *Mémoires*.

JUNQUIÈRES (Jean-Baptiste de), poëte, né à Paris le 6 avril 1713, mort à Senlis le 23 août 1786. — *Télémaque travesti* (1759) et divers poëmes burlesques, entre autres *Caquet bon-bec* (1763).

JURA (Département du). Ce département, formé de la partie méridionale de la Franche-Comté, a pour limites au N. l'Oignon qui le sépare de la Haute-Saône; au N.O. le dép. de la Côte-d'Or; à l'O. le dép. de Saône-et-Loire; au S. celui de l'Ain; à l'O. la Suisse (canton de Vaud) et le dép. du Doubs. — Chef-lieu, Lons-le-Saulnier.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique du Jura*, 1811, in-4°; Pyot, *Statistique générale du Jura*, 1838, in-8°; et les *Annuaires* du département.

JURA. Voy. JOUX.

JURAIN (Claude), historien, né à Auxonne, où il est mort le 9 novembre 1618. — *Histoire de la ville et comté d'Auxonne*, 1611, in-8°.

JURANDE. On appelait ainsi une charge qui se donnait annuellement par voie d'élection, dans les corps de métiers, à deux ou quatre personnes qui avaient mission de veiller aux intérêts de la communauté et de faire recevoir les maîtres et les apprentis.

Les jurandes, maîtrises et communautés de commerce furent supprimées sous le ministère de Turgot par un édit du mois de février 1776 Mais, Turgot ayant été renvoyé le 12 mai suivant, les nombreux intéressés que cette sage mesure avait froissés firent entendre de telles réclamations, qu'au mois d'août suivant un autre édit rétablit les jurandes. Cet édit créa six corps de marchands (1° drapiers-merciers; 2° épiciers; 3° bonnetiers, pelletiers, chapeliers; 4° orfévres, batteurs d'or, tireurs d'or; 5° fabricants d'étoffes et de gazes, tissutiers-rubaniers; 6° marchands de vin) et quarante-quatre communautés. Seulement les droits de réception furent diminués et un certain nombre de professions faisant partie des communautés supprimées purent être exercées librement. Les jurandes, les maîtrises et les corporations furent définitivement supprimées par la loi du 13 février 1791, qui créa les patentes.

On appelait encore *jurande* le corps des jurés de chaque métier.

JURASSUS, le Jura.

JURAT. C'est le nom que portaient dans certaines villes de la France, surtout dans le midi, les magistrats municipaux. On disait aussi quelquefois *juré*.

JUREMENTS. Voy. BLASPHÉMATEURS.

JURÉS, JURÉE. On appelait au moyen âge *jurés* certains officiers dont la fonction consistait à estimer les objets exposés pour la vente dans les marchés, et qui prêtaient serment d'une bonne et loyale gestion. De là le terme de *jurée* appliqué à la prestation que percevait le seigneur sur la vente des denrées et marchandises. La jurée était aussi l'impôt féodal établi sur les bourgeois jurés ou constitués en commune. On appelait encore *jurés* les artisans élus par leur communauté pour faire observer les statuts et les règlements. Ils avaient droit de visite sur les autres membres de la communauté.

JURÉS (Hauts). On appelait ainsi les membres de la haute Cour de justice. — Voy. HAUTE COUR.

JURET (François), philologue, érudit, né à Dijon en 1553, mort le 21 décembre 1626.

JUREURS. Voy. CONJURATEURS.

JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE. La juridiction de l'Église dans les choses temporelles, formellement condamnée par l'exemple de son fondateur, qui refusa de s'immiscer dans un procès de succession et par sa déclaration même que son royaume n'était pas de ce monde, devait cependant par la force des choses s'établir au sein du monde chrétien. Il était en effet naturel que les nouveaux convertis, dans la première ardeur de leur foi, prissent pour juge de leurs différends leur père spirituel, dans lequel ils avaient une confiance absolue. Les temps de persécution affermirent un usage auquel on ne voyait pas d'inconvénients, et la conversion des empereurs, loin de le faire disparaître, eut pour résultat de le consacrer en le régularisant. A la vérité la juridiction civile se maintint à côté de la juridiction ecclésiastique. Mais non-seulement celle-ci fut compétente dans l'ordre spirituel, elle continua en outre de connaître de toutes les affaires temporelles du clergé. De plus, les constitutions de Constantin et de Théodose attribuèrent aux évêques le droit de juger, comme arbitres, tous les laïques qui voudraient recourir à leurs tribunaux. Ce fut le point de départ d'une suite de sentences extrajudiciaires qui, par leur multiplicité, constituèrent au moyen âge les ministres de Dieu en véritables juges temporels. Des envahissements successifs accomplis sous différents prétextes complétèrent cette puissance anormale. L'Église s'attribua la connaissance de toutes les difficultés qui se rattachaient aux sacrements, notamment des questions d'état, à cause du baptême et de l'enterrement, et de celles qui naissaient du mariage; des affaires si nombreuses dans lesquelles était intervenu un serment, parce qu'on le prêtait sur les Évangiles et en invoquant le nom de Dieu. Certaines qualités civiles ou sociales servirent aussi à distinguer des catégories de personnes immédiatement placées sous le patronage et la juridiction ecclésiastiques; de ce nombre on comptait les pauvres, les orphelins, les veuves, les croisés. C'est encore à ce titre, comme tuteurs nés des malheureux, que les évêques s'arrogèrent l'examen des contestations testamentaires, lorsqu'ils eurent fait prévaloir la coutume de subordonner la validité des actes de dernière volonté à l'insertion d'un legs pieux.

La procédure canonique fut d'abord excessivement simple; elle ne forma guère un ensemble de règles liées entre elles qu'aux XIIIe et XIVe siècles, époque de la plus grande extension de la puissance épiscopale.

Aux mêmes années se rattache une distinction fondamentale entre la juridiction volontaire et la juridiction contentieuse. La juridiction volontaire n'était pas appelée à statuer sur un différend;

elle consistait dans un sorte de chancellerie. Les parties, d'accord sur un certain point et désirant revêtir leur convention d'un caractère authentique, se présentaient devant l'évêque ou son official, déclaraient devant lui leur volonté et en obtenaient un acte scellé où elle était contenue. Cette juridiction cessa lors de l'institution des notaires publics ou apostoliques, chargés précisément de cet emploi. Il en reste quelque chose dans les jugements d'expédient.

Le clergé racheta en 1552, au prix de 2 millions de livres, la juridiction ecclésiastique, en grande partie supprimée par l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539).

Avant 1656 tous les procès criminels, à quelque ordre qu'appartinsseut les coupables, étaient instruits par les magistrats civils et entièrement vidés lorsqu'il s'agissait de lèse-majesté. Une déclaration de cette année porta que les cardinaux et évêques ne seraient désormais justiciables, en tout cas et en toute procédure, que des tribunaux ecclésiastiques.

JURIEN-LA-GRAVIÈRE (Pierre-Roch), vice-amiral, pair de France, né le 5 novembre 1772 à Gannat (Allier), mort le 15 janvier 1849 à Paris

JURIEU (Pierre), célèbre théologien protestant, né le 24 décembre 1637 à Mer (Loir-et-Cher), mort à Rotterdam le 11 janvier 1713. Par sa mère, il était petit-fils de Pierre du Moulin. Pasteur d'abord à Mer, puis professeur d'hébreu et de théologie à l'Académie calviniste de Sedan, il se réfugia (1681) en Hollande et ne tarda pas à devenir à Rotterdam pasteur de l'église wallonne et professeur de théologie. D'un caractère fougueux et fanatique, il passa sa vie dans des disputes continuelles, tantôt avec les catholiques, tantôt avec ses coreligionnaires, et maltraitant également Bossuet, Fénelon, Arnauld et Bayle. De ses nombreux écrits nous citerons seulement : *Traité de la puissance de l'Église*, 1677, in-8°; *La politique du clergé de France*, 1681, in-12 ; *Histoire du calvinisme et du papisme*, 1682, 2 vol. in-12 ; *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France*, 1686-1687, 3 vol. in-12 ; *Tableau du socinianisme*, 1691, in-12; *Traités historiques*, 1699, in-8° ; *Histoire critique des dogmes*, 1704, in-4°; *Les soupirs de la France esclave*, 1689-1690, in-4°.

JURIGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Bonneval (Limousin).

JURY. Le jury, dont les uns ont voulu trouver l'origine dans les lois barbares (voy. RACHIMBOURGS) et dans les institutions féodales (voy. PAIRS DU FIEF), tandis que les autres n'y ont vu qu'une importation anglaise, fut introduit chez nous en 1790. Le 30 avril de cette année l'Assemblée nationale décida qu'il y aurait des jurés en matière criminelle, mais elle refusa d'admettre qu'il y en aurait aussi en matière civile. La première liste du jury fut établie en mars 1792.

JUSANVIGNY (Seigneurs de), de la famille Molé.

JUSIERS (Les), prieuré entre Mantes et Meulan. Le 15 décembre 1446 il y fut conclu un traité entre les rois de France et d'Angleterre, Charles VII et Henri VI.

JUSSAC, maison de Saintonge d'où sont sortis les seigneurs d'Embleville et de Saint-Preuil.

JUSSIEU (Antoine de), médecin et naturaliste, directeur du Jardin des Plantes, membre de l'Académie des sciences, né à Lyon en 1686, mort à Paris le 12 avril 1758. = BERNARD, frère du précédent, botaniste, membre de l'Académie des sciences (1725), né à Lyon en 1699, mort à Paris le 6 novembre 1770. = JOSEPH, frère des précédents, médecin, naturaliste, voyageur, membre de l'Académie des sciences (1743), né à Lyon en 1704, mort à Paris le 11 avril 1779. Il fit partie de l'expédition de la Condamine au Pérou et parcourut pendant trente-cinq ans l'Amérique méridionale. = ANTOINE-LAURENT, neveu des précédents et le plus illustre de la famille, professeur de botanique au Jardin des Plantes (1770), membre de l'Académie des sciences (1773), né à Lyon en avril 1748, mort le 25 septembre 1836. Il fut le principal organisateur du Museum, tel qu'il est encore aujourd'hui. — *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*, 1789, in-8°, et un très-grand nombre de mémoires insérés dans divers recueils scientifiques. = ADRIEN, fils du précédent, professeur de botanique rurale au Jardin des Plantes (1826), d'organogénie végétale à la Faculté des sciences, membre de l'Académie des sciences (1845), né le 23 décembre 1797 à Paris, où il est mort le 29 juin 1853. — Outre un *Cours de botanique*, il n'a laissé que des mémoires (entre autres la *Monographie des Malpighiacées*), insérés dans divers recueils scientifiques.

JUSSION (Lettres de). Voy. LETTRES.

JUSSY (Seigneurs de), branche de la maison de Gamaches (Nivernais).

JUST (S.), martyr en Beauvaisis, évêque, vivait à la fin du IVe siècle. Sa fête, le 18 octobre.

JUST (Juste de), sculpteur tourangeau, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

JUSTAUCORPS A BREVET. C'était un justaucorps d'une forme et d'une couleur particulières que le roi, par un brevet spécial, permettait d'orner de broderies d'or et d'argent, malgré les édits somptuaires qui les défendaient. Ce privilège, qui n'était accordé qu'à quelques seigneurs favoris, leur donnait entrée chez le prince à des heures où elle était refusée aux autres gens de la cour. La *Revue rétrospective* (tome 19) a publié le texte d'un de ces brevets accordé au comte de Guise le 15 février 1709.

JUSTEL (Christophe), érudit et canoniste calviniste, né à Paris le 5 mars 1580, y mourut au mois de juin 1649. Il fut attaché à la personne du duc de Bouillon. — *Codex canonum Ecclesiæ universæ*, 1610, in-8° ; *Codex canonum Ecclesiæ africanæ*, 1615, in-8.; *Discours du duché de Bouillon*, 1633, in-4.; *Stemma Arvernicum*, 1644, in-fol.; *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne*, 1645, in-fol. ; *Histoire généalogique de la Maison de Turenne*, 1645, in-fol. ; *Histoire généalogique de la maison de Vergy*, 1645, in-fol. = Son fils HENRI, canoniste protestant, né à Paris en 1620, mort à Londres, où il était garde de la bibliothèque royale de Saint-James, le 24 septembre 1693. — *Bibliotheca juris canonici*, 1661, 2 vol. in-fol. Il existe des deux Justel des lettres autographes à la Bibliothèque impériale.

JUSTE MILIEU, surnom que sous Louis-Philippe on donna à la majorité parlementaire qui soutenait le gouvernement. Il prit son origine d'une réponse faite le 30 janvier 1831 par le roi à une adresse de la ville de Gaillac, et où se trouvait cette phrase : « nous chercherons à nous tenir dans un *juste milieu* également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal. »

JUSTICE. L'étude de l'organisation judiciaire en France comprend six périodes principales : 1° gauloise, 2° romaine, 3° barbare, 4° féodale, 5° monarchique, 6° moderne.

Première période : GAULOISE. — D'après le témoignage de César, les Gaulois étaient divisés en trois classes de personnes : les druides, les nobles ou chevaliers et le peuple. Les druides étaient chargés de tous les soins intellectuels ; seuls dépositaires de la science sacrée et des traditions nationales, ils réunissaient entre leurs mains les pouvoirs

législatif et judiciaire. C'étaient eux qui présidaient à la composition des lois et des traités, et qui vidaient les procès publics ou privés. Leur ministère à la fois politique et religieux n'avait guère laissé aux nobles d'autres fonctions que le service militaire. Un chef élu à vie par le corps sacerdotal de chaque circonscription en avait la direction suprême (liv. VI, chap. XIII). Chaque année, à un jour fixe, les druides se réunissaient dans un lieu consacré, à Alesia d'abord et ensuite à Chartres; de tous les points de la Gaule on se rendait à cette assemblée pour obtenir justice (liv. VI, chap. XIII). Sans doute les jugements que rendaient des assises aussi solennelles portaient sur des causes majeures, politiques peut-être, ou ayant déjà passé par un premier degré de juridiction. Si on troublait la discussion, l'interrupteur était condamné, d'après Strabon, à perdre un grand morceau de sa saie. La sanction pour faire respecter la sentence était rigoureuse, c'était l'interdiction du sacrifice. Chez ce peuple religieux, une pareille excommunication avait plus de valeur que la contrainte matérielle. Cette peine était de la dernière gravité, nous dit César; ceux qui l'avaient encourue voyaient tout le monde s'enfuir à leur approche, et éviter leur contact comme s'ils avaient été frappés d'un mal contagieux.

Au reste, le système pénal paraît avoir été en Gaule d'une grande sévérité. La mort, la mutilation, la confiscation, le bannissement, l'amende, étaient les principaux châtiments; la trahison, l'usurpation de l'autorité souveraine, le vol, le meurtre, étaient particulièrement prévus par la loi. Les druides étaient prodigues de la peine capitale. Les condamnés à mort restaient longtemps en prison, on les immolait en masse dans les sacrifices humains. (Voy. DRUIDES.) On remarque encore parmi les dispositions de la loi celles qui interdisaient de révéler les secrets de l'État à d'autres personnes que les magistrats, et qui frappaient d'une amende dans les revues militaires les guerriers dépassant une certaine mesure d'embonpoint.

Les druides conservaient la science juridique de la même façon que la science religieuse, au moyen de vastes compositions en vers confiées exclusivement à la mémoire de leurs bardes et de leurs adeptes.

Une violente révolution éclata contre eux trois siècles environ avant notre ère; mais l'aristocratie militaire qui l'avait faite ne sut pas en profiter, et les druides avaient ressaisi partout leur pouvoir au moment où César entreprit la conquête de la Gaule.

Deuxième période : ROMAINE. — Rome, en étendant l'empire de ses armes sur la Gaule, lui imposa sa législation; et lorsque Caracalla, par un édit célèbre, eut fait tomber la barrière qui séparait les citoyens des *pérégrins*, il y eut identité parfaite au point de vue de la justice entre les Gaulois et les Romains. Les tribunaux se composaient du magistrat proprement dit, du préteur chargé de dire la loi et de délivrer les actions en exceptions, et des juges, appréciateurs du fait, renfermés quant au droit dans le cercle marqué par le préteur, et qui étaient mis sur des listes dressées annuellement au forum et affichées publiquement. Les décisions de ce magistrat n'étaient pas sans appel; le prince et le préfet de son prétoire pouvaient les réformer. Ce droit se généralisa vers l'époque de Dioclétien et amena un changement profond dans l'organisation judiciaire. Il était d'usage, lorsque la loi était muette, de demander au magistrat non une action qu'il n'aurait pas pu donner, mais une décision prise en vertu de ses pouvoirs propres (*cognitio extraordinaria*). La concentration sans cesse plus marquée de l'autorité dans la main de l'empereur développa l'usage de cette juridiction extraordinaire, en l'appliquant là où elle était illégale et sans objet. La connaissance des affaires ainsi évoquées par le prince était déléguée soit au sénat, soit à un officier du palais. En 294, Dioclétien ordonna aux présidents des provinces de juger eux-mêmes toutes les causes, sans distinction du droit et du fait, et ne leur permit de se décharger sur certains fonctionnaires d'une besogne trop lourde qu'à la condition de réunir dans ces personnes la double qualité de magistrat et de juge. C'est à la même époque qu'il faut rapporter l'apparition des juges pédanés (*judices pedanei*), dont le rôle paraît avoir subi des transformations obscures dans le cours du régime impérial, mais qui remplacèrent très-probablement comme tribunaux inférieurs et de première instance les anciens juges jurés (*judices selecti*). La grande division des pays soumis aux Romains en préfectures, diocèses et provinces établit une série de juridictions hiérarchiques qui s'étendait du président au préfet en passant par le vicaire. Enfin il faut tenir compte des magistratures municipales, dont l'influence s'accrut de l'affaiblissement graduel de l'État, et dont la plus importante, celle du défenseur de la cité, acquit entre les mains des laïques le seul pouvoir politique qui resta debout lors des grandes invasions barbares. (Voy. DROIT ROMAIN EN FRANCE.)

Troisième période : BARBARE. — Les Germains apportaient au vieux monde des idées toutes nouvelles, et qu'explique leur état social au moment où s'étaient formées leurs mœurs juridiques. Tous les hommes libres se réunissaient en armes au *malberg* (montagne du mallum), et y jugeaient les procès importants sous la présidence de leurs chefs, plus tard du roi ou de ses lieutenants. Les contestations d'ordre inférieur étaient réglées dans une assemblée moins nombreuse où siégeaient les pairs des parties. C'est ce dernier système qui prévalut après la conquête. Les tribunaux furent composés d'un président et d'une douzaine d'assesseurs chargés d'appliquer à chacun la loi de sa nationalité. Au-dessus d'eux se plaçait la cour du roi entouré des principaux officiers de sa maison et des évêques ou des abbés voisins de la résidence où se tenait la session. Mais c'était là une juridiction exceptionnelle et à laquelle les grands personnages de l'État et les établissements religieux pouvaient seuls porter la connaissance de leurs différends. Telle est du moins l'impression qui résulte de l'examen des arrêts émanés de cette cour et connus sous le nom de placites. Le comte ou *grafio*, quelquefois le *thunginus* ou centenier, tenaient les assises ordinaires; les hommes libres de naissance ou ingénus entraient seuls dans la composition du tribunal; on les appelait *rachimbourgs* (*probi, boni homines*). Les nombreux formulaires rédigés à leur usage ne leur suffirent point, et la multiplicité des connaissances que supposait en eux le principe de la personnalité du droit, ayant paru trop lourde, donna lieu à l'institution des *sagibarons*, sortes de jurisconsultes officiels qui devaient se trouver dans toutes les réunions solennelles au nombre de trois, et donner l'interprétation des points douteux. Désireux toutefois de couvrir leur responsabilité fort engagée, notamment par la loi salique qui les frappait d'une amende de neuf sous pour la première fois, de quinze sous pour la seconde, en cas de déni de justice ou d'erreur sur le sens de la loi, les *rachimbourgs* favorisèrent chaque jour davantage le système des ordalies ou jugements de Dieu, qui simplifiait leurs fonctions, et qui à l'origine ne

devait être employé qu'à défaut d'autres preuves. Le duel, une des principales ordalies, se tourna plus tard contre eux, en les faisant passer du rôle de juges à celui de parties.

L'enquête d'ailleurs n'avait jamais joui d'une bien grande faveur auprès des tribunaux barbares; elle se réduisait aux témoignages de moralité apportés en masse par les parents de l'inculpé (voy. COJURATEURS), et la procédure avait toujours été fort sommaire.

Charlemagne s'efforça de modérer ce mouvement qui tendait à absorber toute la loi dans le fait, mais il n'y parvint que d'une façon imparfaite et momentanée. Il n'osa point supprimer les épreuves judiciaires, et se contenta de les restreindre à certains cas déterminés. Les *rachimbourgs* continuèrent à former la cour du comte, mais au-dessous d'eux l'empereur constitua des tribunaux inférieurs présidés par le centenier, appelé aussi viguier ou vicaire, qui tenait dans son district de cent familles trois plaids par an. Ce viguier (*vicarius*) était assisté d'échevins (*scabini*) désignés par le comte, et d'hommes libres du pays; il jugeait toutes les causes, excepté celles qui entraînaient la mort, la confiscation ou la perte de la liberté, lesquelles ne pouvaient être portées que devant la cour du comte. A ces institutions se rattache celle des envoyés royaux (*missi dominici*), sortes d'inspecteurs chargés de parcourir quatre fois l'an les comtés soumis à leur surveillance, et cumulant de même que les comtes les pouvoirs administratif et judiciaire. Ils soumettaient à leur examen la jurisprudence des tribunaux, les présidaient parfois et recevaient les appels des sentences qui y avaient été rendues. Charlemagne avait donné une sanction singulière à leurs décisions. Si un comte ne fait pas justice à ses administrés, dit un de ses capitulaires (779), que nos envoyés s'établissent dans sa maison et vivent à ses dépens jusqu'à ce que justice soit rendue. Les *missi dominici* avaient une autorité illimitée sur les *scabini*.

La principale pénalité consistait, à l'époque barbare, dans le *wehrgeld* et dans le *fredum*. Le *wehrgeld* était le prix de la composition entre les parents de la victime et son meurtrier; le *fredum* était une amende qui se payait aux juges pour le roi (voy. LOIS BARBARES).

Quatrième période: FÉODALE.— Lorsque le comte eut usurpé les droits de souveraineté, préoccupé de soins politiques et guerriers, il donna moins d'attention au service judiciaire; l'usage des épreuves et les désordres du IXe siècle avaient d'ailleurs effacé les notions de la loi; toute trace d'autorité générale ayant en même temps disparu, le triomphe de la coutume locale sortit partout de cet état de choses, et l'absence d'unité devint le caractère de la féodalité dans la distribution de la justice comme dans toutes les parties de l'administration. Chaque seigneur suivit les traditions orales, qu'il modifiait au gré de ses intérêts et de ses passions, ou qu'il rectifiait, en cas de doute, par le moyen, fort défectueux lui-même, de l'enquête par turbe (*per turbam*), dans laquelle les gens cités pour leur expérience rendaient compte de leurs souvenirs personnels. L'institution des rachimbourgs avait péri avec la classe des hommes libres, mais le principe germanique qui reconnaissait aux seuls égaux des parties le droit de les juger se maintint et prit même une importance nouvelle, en formant la base du droit féodal. Les pairs composèrent donc avec le suzerain, et au-dessous de lui, le tribunal légitime. Le duel, dont l'emploi devint alors universel, les réduisait d'ailleurs trop souvent au simple rôle de juges en champ clos.

A côté de la juridiction seigneuriale s'éleva cependant, au bout de deux siècles environ, la justice fort puissante de l'Église (XIe siècle). Non contente de protéger tous ceux qui se rattachaient de près ou de loin au clergé, elle attira peu à peu à elle la connaissance de nombreux procès, et commença de battre en brèche le système barbare des jugements de Dieu par le procédé canonique de l'enquête. Ce fut surtout dans le XIe siècle que le tribunal de l'évêque prit, sous le nom d'officialité, une grande extension, au point de devenir inquiétant pour l'autorité civile, qui dans sa jalousie le brisa au siècle suivant.

Cinquième période: MONARCHIQUE.— Sous le régime féodal, la cour du roi n'avait pas cessé de rendre la justice; seulement l'ancienne organisation qu'elle avait reçue sous les Mérovingiens s'était modifiée conformément à la situation nouvelle qui était faite à la royauté. Le roi, n'ayant plus qu'un droit de suzeraineté et non de souveraineté, avait vu sa juridiction propre restreinte à l'étendue de ses domaines, et dans ces limites il jouait à la tête de sa cour le même rôle que les barons dans leurs seigneuries. Mais différentes causes tendirent à investir la justice royale d'attributions plus étendues. D'après les principes alors en vigueur, tout déni de justice se résolvait pour celui qui en était victime dans le droit d'appel au suzerain immédiatement supérieur, et toute seigneurie aboutissait au roi, premier seigneur de la France. Les officiers de la couronne surent tirer parti de cette règle en lui donnant autant d'extension qu'ils purent. Les appels pour défaute de droit se multiplièrent sous leurs mains industrieuses. Ils firent enfin accepter l'introduction dans les mœurs féodales d'une règle féconde en conséquences, en vertu de laquelle la connaissance de certaines causes devait nécessairement appartenir à la cour du roi; c'est ce qu'ils appelèrent les cas royaux, imitation visible des prétentions analogues déjà souffertes de la part de l'Église. Cette cour du roi, tribunal des pairs de France, c'est-à-dire des plus puissants seigneurs du royaume, avait déjà habitué les esprits à subir son autorité, en faisant intervenir dans les procès célèbres de simples officiers de la couronne, tels que le chancelier ou le sénéchal, sans que leur présence au débat eût donné lieu à des protestations. Enfin, par héritages, par mariages ou par conquêtes, les princes augmentèrent rapidement leurs domaines, partant leur juridiction, et l'organisation des bailliages par Philippe-Auguste consomma la révolution judiciaire en constituant, au-dessous de la cour du roi, des tribunaux de première instance dont le cercle d'attributions ne cessa de s'accroître aux dépens de l'autorité seigneuriale. Désormais la cour du roi prit le nom de Parlement; son importance et l'étendue de ses occupations augmentèrent considérablement aux XIIIe et XIVe siècles, de sorte qu'il fallut au XVe et au XVIe la diviser en plusieurs siéges établis dans les principales villes du royaume.

Le caractère de la période féodale avait été le morcellement, celui de la période monarchique fut marqué par une tendance lente mais soutenue vers l'unité. Une série d'ordonnances générales dont les plus importantes furent rendues aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, sous l'inspiration des chanceliers l'Hospital, Lamoignon et d'Aguesseau, s'efforcèrent de fondre en un seul corps de lois les nombreuses coutumes en vigueur sous le régime féodal (on en comptait jusqu'à quatre cent quatre-vingt-dix). L'étude du droit romain, le concours des jurisconsultes, tous animés du même esprit, l'emploi du même idiome dans la rédaction des actes, du même moyen de preuve, l'enquête,

dans la procédure, favorisèrent cet effort de la France vers l'uniformité de législation que la Révolution parvint cependant seule à lui donner d'une façon complète. (Voy. Code, Lois, Ordonnances, Procédure.) Il était difficile que la royauté, procédant par voie de réforme partielle et embarrassée dans sa marche par des intérêts qui comptaient des soutiens dans tous les conseils du gouvernement, parvînt à asseoir des principes généraux et sans exception. Elle suivait à cet égard la loi de sa propre formation et respectait dans les autres puissances le titre même de sa souveraineté, les droits acquis par le temps. C'est ainsi qu'à côté de sa juridiction elle laissa subsister, en les resserrant chaque jour davantage, celles des seigneurs et de l'Église. Les cas royaux ne furent pas effacés de la loi, mais seulement étendus, et autant par l'humeur envahissante des Parlements que par le système politique des rois. Toutes les fois que les besoins de la civilisation amenaient la création de corps administratifs, ces nouvelles institutions obtinrent sur les personnes et dans les matières qui se rattachaient à elles une justice spéciale. C'est ainsi qu'en face des tribunaux communs on vit s'élever tant de magistratures extraordinaires, celles des eaux et forêts, de la marine, des finances, des amirautés, des consuls, des greniers à sel, des tables de marbre, des maréchaux, etc. Certaines personnes et même des corporations entières jouissaient d'un privilége dit de *committimus*, en vertu duquel elles n'étaient justiciables que de tribunaux particuliers ou même de leur choix. De là ces conflits sans cesse renaissants et ces lenteurs interminables qui déshonoraient l'administration de la justice en France. De plus, l'absence d'une constitution de l'État et de règles politiques avait fait confondre tous les pouvoirs entre les mains du roi; en organisant ses cours de justice, il leur avait seulement, disait-on, délégué l'exercice de la souveraineté, exercice qu'il pouvait reprendre à son gré; il avait donc retenu le droit de prononcer lui-même dans les procès civils et même criminels, soit en évoquant l'affaire en son conseil, soit en la soumettant à des commissions spéciales, soit en l'examinant seul et selon son bon plaisir (lettres de cachet). L'histoire est pleine de traits où l'on voit l'arbitraire substitué ainsi à la loi, et il ne fallut rien moins que la Révolution pour détruire cette monstrueuse doctrine qui faisait du même homme la partie, le juge et l'exécuteur de la sentence. A part ces anomalies, et en tenant compte non pas des prétentions rivales des corps constitués, mais seulement des faits, voici à peu près quelle fut l'organisation judiciaire en France après la constitution définitive de la royauté aux XV[e] et XVI[e] siècles.

Au sommet de la hiérarchie se plaçait le grand conseil du roi, qui en principe n'avait pas de juridiction propre, mais était investi d'une sorte de haute surveillance sur toutes les cours du royaume, réglait leurs conflits, réprimait leurs usurpations, les rappelait à l'observation des ordonnances, maintenait l'unité de la loi et la violait souvent. Aucun pouvoir ne fut plus contesté en France; les Parlements résistaient sans scrupule à ses arrêts, après l'avoir soigneusement distingué du prince, et l'efficacité de ses attributions aussi étendues qu'arbitraires varia continuellement avec l'autorité royale elle-même qu'elle représentait.

Au-dessous de ce conseil, mais avec la qualification de cours souveraines, se plaçaient les Parlements, au nombre de huit jusqu'à Louis XIII, de treize sous Louis XIV, sans compter quatre conseils revêtus de la même autorité avec un nom différent. Ces tribunaux, compétents au criminel et au civil, se divisaient en plusieurs chambres, qui réunies rendaient des arrêts de règlement, investies ainsi d'une part dans la puissance législative. L'usage de leur faire enregistrer les édits et ordonnances éleva leurs prétentions, particulièrement celles du Parlement de Paris, qui trouvait ses titres justificatifs dans son antique origine au sein du conseil du roi. L'appui que les circonstances, leur autorité morale et, suivant les temps, l'intérêt ou la faiblesse des rois leur prêtèrent agrandit leur rôle, leur permit de s'ingérer dans l'administration et le gouvernement; et cette importance politique leur fit souvent déserter les soins de la justice pour les intérêts de la nation, dont la voix publique les constituait représentants. Ils avaient d'ailleurs fait de leur juridiction leur propre chose, et n'admettaient celle des seigneurs et de l'Église qu'avec difficulté. Cette tendance ne tarda pas à supprimer dans les causes importantes la justice féodale, déjà minée par les tribunaux de première instance, et à constituer les Parlements en opposition ouverte avec les établissements religieux, autrement vivacess, urtout avec la cour de Rome, dont ils se montrèrent toujours l'implacable ennemi, et dont ils combattaient efficacement l'influence à l'aide des appels comme d'abus. C'était surtout dans les justices de premier degré qu'éclatait la vie de l'organisation judiciaire de la monarchie. Là, tous les pouvoirs, exécutif, administratif, civil et militaire, étaient réunis dans les mêmes mains. Le sénéchal dans le midi, le bailli au nord, et leurs lieutenants, vicomtes ou viguiers, cumulaient toutes les fonctions. Juges de première instance pour les vassaux immédiats du roi, ils étaient au deuxième degré pour ceux des seigneurs, recevaient les appels des arrêts rendus par ceux-ci et exécutaient eux-mêmes la sentence qu'ils portaient. On comprend quelle action durent exercer ces magistrats avec des pouvoirs aussi étendus. Dès que le régime féodal eut expiré sous leur étreinte, les rois songèrent à tempérer l'autorité de ces magistrats, en les forçant de rendre compte aux Parlements de leur administration, et en dédoublant leurs fonctions. Après plusieurs tentatives heureusement marquées par les ordonnances de Montils-lez-Tours (1454) et de Blois (1499), celles d'Orléans (1561), de Moulins (1566) et de Blois (1579) séparèrent définitivement dans les bailliages le pouvoir exécutif de l'autorité judiciaire, et la magistrature de *robe* fut désormais distincte de celle d'*épée*.

Les besoins du trésor firent créer au XVI[e] siècle une nouvelle juridiction dont les résultats furent meilleurs que permettait de le supposer le motif auquel on devait leur organisation. Une ordonnance de Henri II (janvier 1552) établit dans chaque bailliage ou sénéchaussée un tribunal présidial, intermédiaire entre les juridictions inférieures et les Parlements, composé d'un lieutenant criminel, d'un lieutenant civil et de sept juges au moins, et décidant en dernier ressort des différends dont l'objet ne dépassait pas 250 livres de capital et 10 livres de revenu. Cette institution rendit la justice moins dispendieuse et moins lente pour les petits plaideurs. Au criminel, les présidiaux connaissaient surtout des actes qui troublaient la sécurité des provinces, brigandages sur les routes, vols à main armée, rassemblements et levées de troupes, fabrication de fausse monnaie. En 1774 la juridiction souveraine des présidiaux fut étendue aux affaires dans lesquelles il s'agissait de 2000 livres en capital ou de 80 livres en revenu.

François I[er] avait obéi à une inspiration moins heureuse en établissant les cours prévôtales. Utiles momentanément par la terreur qu'elle inspirèrent aux brigands, elles furent d'un dangereux exemple,

et pervertirent le sens moral de la nation quand, appliquées aux procès politiques, elles donnèrent à la force l'apparence du droit.

Tels étaient les tribunaux ordinaires sous la période monarchique. La manière dont ils furent composés varia sensiblement. La cour du roi n'avait d'abord renfermé dans son sein que les barons, évêques ou abbés jouissant des droits seigneuriaux; l'usage de l'enquête comme moyen de preuve y fit admettre des clercs légistes à titre de conseillers et sans voix consultative. Le dégoût, la volonté royale aidant, écarta les nobles du service de la cour et le fit passer aux mains des jurisconsultes qui siégèrent comme juges dès le XIII[e] siècle; au XIV[e] ils remplirent presque exclusivement le Parlement, les seigneurs n'y parurent plus que par exception; au XV[e], et sans qu'on sache dans quelle mesure, sur quel fondement, on les voit se recruter par l'élection. Charles VII restreignit pour eux ce droit à la présentation d'une liste de candidats (ord. de Montil-lez-Tours, 1454). Louis XI le leur maintint dans ces termes et y ajouta l'inamovibilité. Ce fut Louis XII qui, à bout de ressources, érigea les fonctions de la magistrature en charges vénales; mais François I[er] et Henri II sont les rois qui ont exploité avec le plus de scandale cette mine honteuse. Toutefois le mal résida plutôt dans la multiplication des offices que dans l'abus lui-même. On sait que Henri II alla jusqu'à doubler le Parlement de Paris, en décidant que la moitié des conseillers siégerait pendant six mois et les autres le restant de l'année, essai auquel il fallut du reste bien vite renoncer. Quant à la vénalité des charges en soi, entourée qu'elle fut de sévères conditions d'aptitude (Moulins 1566) et d'âge (Blois 1579), vivement soutenue par des traditions de science et d'honneur, elle fut justifiée par la pratique sinon par la doctrine; et lorsque les offices eurent été rendus héréditaires sous Henri IV, elle donna naissance à ces familles parlementaires dont les vertus firent aux XVI[e] et XVII[e] siècles l'orgueil de la France. Au fond, les droits de la richesse ne causaient de tort qu'à ceux de la faveur.

Le personnel des tribunaux se complétait par les membres du ministère public, dont l'origine obscure remonte, en tant qu'institution privée et destinée au service du roi, à une époque fort reculée (XII[e] siècle), mais qui appliqué aux intérêts de la société ne fonctionna pas régulièrement avant la seconde moitié du XIII[e] siècle.

Enfin les avocats, procureurs, greffiers et huissiers furent établis par des mesures générales auprès du Parlement et des bailliages dès le XIII[e] siècle.

L'inquisition (voy. ce mot), juridiction spéciale dans son objet, mais générale et permanente dans ses attributions, ne parvint pas à s'établir dans notre pays. Repoussée par l'esprit national et vivement combattue par le Parlement, elle ne fit qu'une courte apparition sous Henri II. Cependant la justice criminelle en France reposait sur des principes analogues à ceux qui servaient de base à l'inquisition, le mystère de la procédure, la mise au secret de l'inculpé et la torture. Un système épouvantable de pénalités était appliqué avec une facilité déplorable par des juges que le spectacle de la douleur avait endurcis; ils obéissaient à un préjugé trop commun encore de nos jours et qui dans tout accusé voit un coupable. Les roues et le gibet s'étalaient en permanence sous les yeux du public, et les atrocités de cette justice exclusivement préventive, au lieu d'effrayer les masses, n'avaient servi qu'à leur donner le goût du sang.

La torture ne fut abolie qu'à la veille de la Révolution par Louis XVI. A la même époque et au même prince appartiennent deux édits pleins de sagesse, mais qui restèrent sans effet parce qu'ils vinrent trop tard (1788); ils abolissaient les tribunaux extraordinaires et supprimaient les sénéchaussées, en établissant au-dessus des présidiaux les grands bailliages, qui devaient juger en dernier ressort jusqu'à la valeur de 20000 livres.

Sixième période: MODERNE. — Notre organisation judiciaire actuelle ne s'est pas opérée tout d'un coup et sans de fâcheux tâtonnements. On est toujours plus préoccupé des vices et des maux du régime sous lequel on vit que des règles pouvant être substituées aux institutions existantes. Les questions politiques ou extérieures furent bientôt trop graves pour que nos assemblées nationales accordassent d'ailleurs une attention suffisante aux questions civiles; nos pères commencèrent donc par renverser le système qui prévalait depuis tant de siècles dans l'administration de la justice, mais ils ne tinrent pas assez compte de l'expérience dans celui qu'ils établirent à sa place, et ils eurent à se repentir de n'avoir pas fait entrer dans leur doctrine abstraite les conseils du temps. C'est ainsi que, frappée des abus qu'avait amenés l'existence des grands corps judiciaires, l'Assemblée constituante se refusa à établir des tribunaux supérieurs qui auraient prononcé sur les appels des jugements rendus par des tribunaux placés plus bas dans un ordre hiérarchique, et ne craignit pas de rendre chaque tribunal de district juge en second degré des décisions prises en premier ressort par le tribunal du district voisin; de façon que les juges réformaient mutuellement leurs arrêts et engageaient ainsi des luttes d'amour propre bien préjudiciables à l'administration de la justice. C'est ainsi encore qu'entraînée par des illusions philanthropiques, cette assemblée, peu satisfaite d'introduire dans nos lois la tentative de conciliation dont les philosophes s'étaient promis des merveilles et qui dans la pratique n'exerça aucune influence sérieuse sur l'issue des procès, rendit la nouvelle institution obligatoire même en appel, où son emploi était visiblement dérisoire. A part ce léger travers d'esprit, commun à tous les législateurs qui prennent pour point de départ la raison pure, la Révolution donna à l'administration de la justice ses vrais principes par la distinction nette des pouvoirs publics et par une série de mesures excellentes, dont les plus remarquables furent l'abolition des droits féodaux, des juridictions seigneuriales et ecclésiastiques temporelles, du privilége de committimus, de la vénalité et de l'hérédité des charges, ainsi que des épices; la réduction des degrés de juridiction à deux au plus et suivant les cas à un seul; l'établissement du jury en matière criminelle; l'obligation pour les juges de motiver leurs arrêts en fait et en droit, et de donner la publicité à leurs audiences et à leurs rapports; la suppression de la formalité d'enregistrement des actes législatifs et la prohibition des arrêts de règlement; enfin la destruction de tout tribunal d'exception, sauf celle des juridictions extraordinaires dont la nécessité est avouée par la droite raison, c'est-à-dire les justices de paix et les tribunaux de commerce, ou dont l'ensemble forme un ordre à part dans l'État, comme les conseils de préfecture en première instance et le Conseil d'État en dernier ressort dans les matières administratives.

En ce qui touche l'organisation judiciaire proprement dite, elle fut calquée sur la division qui venait de s'opérer dans le territoire et suivit les mêmes variations. Il y eut un tribunal par district en 1790, par chef-lieu de département sous la constitution de l'an III (Directoire), et par ar-

rondissement sous celle de l'an VIII (Consulat). Ce dernier système est encore en vigueur : dans la pratique on dit que ces tribunaux, sont de première instance, parce qu'ils jugent généralement en premier ressort, mais leurs décisions sont sans appel dans les causes dont l'intérêt appréciable ne dépasse pas 1500 francs de capital et 60 francs de revenu. La manière dont furent recrutés les magistrats a varié : jusqu'au Consulat ils furent choisis par voie d'élection ; à partir de cette époque ils devaient être choisis par le chef du gouvernement dans la liste communale ou départementale pour les tribunaux de première instance, dans la liste départementale pour la cour d'appel, dans la liste nationale pour le tribunal de cassation. (Titre V, art. 67.) Le gouvernement impérial leur promit l'inamovibilité quand il aurait été satisfait de leurs services au bout de cinq années de fonction. Mais cela resta lettre morte. Leur nombre fut fixé entre trois et douze. Au-dessus de six membres, les tribunaux forment deux chambres dont l'une est consacrée à la police correctionnelle ; au-dessus de onze membres ils ont trois chambres. A leur tête sont placés un président et autant de vice-présidents qu'il y a de chambres, moins une. Le tribunal de la Seine, soumis à une organisation exceptionnelle, compte huit chambres, dont trois pour la police correctionnelle, et soixante-cinq juges avec un président, huit vice-présidents et huit juges suppléants. Les juges doivent être licenciés en droit, avoir suivi le stage des avocats pendant deux ans et avoir atteint leur vingt-sixième année. Ils sont aujourd'hui inamovibles.

Nous venons de dire que l'Assemblée constituante n'avait pas voulu établir de tribunaux d'appel; ceux de districts en tenaient lieu les uns à l'égard des autres, et les parties avaient le choix entre les sept tribunaux les plus voisins, chacune d'elles pouvant en récuser trois. Sous le Directoire ce nombre fut réduit à trois avec trois récusations. La loi du 27 ventôse an VIII, complétée par celle du 20 avril 1810, revint au système de la hiérarchie et créa des juridictions supérieures, qui parvinrent sous l'Empire jusqu'au nombre de trente-sept et forment aujourd'hui nos vingt-sept cours impériales. Celle de Paris, qui est la plus étendue, comprend sept départements. Sans leur rendre aucuns droits politiques, l'empereur a conféré à ces tribunaux une préséance légale sur ceux de première instance. Ils portent le titre de cours, ils prononcent des arrêts, leurs membres sont des conseillers ayant à leur tête des présidents et un premier président. Le traitement de ces magistrats est plus élevé que celui des juges. La justice criminelle, qui jusqu'en 1810 avait été distribuée à part dans chaque chef-lieu de département, a été rattachée aux cours impériales. Les cours, qui comptent vingt-quatre conseillers, ont trois chambres, une civile, une de police correctionnelle, une des mises en accusation. La cour de Paris se compose de quatre chambres civiles, une chambre de police correctionnelle et une chambre des mises en accusation. Elle possède soixante conseillers et six présidents outre son premier président. Les conseillers, comme les juges, sont nommés par le chef de l'État et jouissent de l'inamovibilité ; ils doivent remplir les mêmes conditions d'aptitude ; le minimum d'âge est pour eux de vingt-sept ans.

Créés par la loi du 24 août 1790, les juges de paix ont des fonctions judiciaires dont le caractère réside surtout dans la modicité de la contestation, l'urgence de l'affaire ou la nécessité d'une descente sur les lieux. Ils furent d'abord électifs, le Consulat lui-même n'avait pas retiré ce droit aux justiciables. Aujourd'hui ils sont nommés par l'empereur; ils doivent avoir trente ans, condition déjà écrite dans la loi de 1790.

Les tribunaux de commerce forment une des rares juridictions extraordinaires qui aient survécu à la Révolution. Mais ils n'existent que là où de nombreuses opérations les Rendent nécessaires, partout ailleurs les tribunaux civils en exercent les fonctions. Le nombre de leurs membres varie de trois à neuf, ils sont élus par les négociants notables, dont la liste est dressée par le préfet, approuvée par le ministre de l'intérieur; ils doivent avoir trente ans et être établis depuis cinq ans au moins. On exige du président désigné aujourd'hui par l'empereur l'âge de quarante ans et la qualité d'ancien juge. Leurs fonctions sont gratuites et temporaires (deux ans); ils sont rééligibles au bout d'un an. Ils prononcent en dernier ressort jusqu'à la valeur de 1500 francs. Les appels de leurs sentences sont portés aux cours impériales.

Au sommet de l'ordre judiciaire se place la cour de cassation, dont l'origine se trouve dans le grand conseil du roi, mais qui offre plus de garantie d'impartialité. Réclamée dès 1619 par une assemblée des notables, créée par l'Assemblée constituante, elle ne forme pas un troisième degré de juridiction; gardienne des lois, elle veille seulement à leur saine interprétation, en cassant les arrêts ou jugements qui les violent; elle ne prononce pas elle-même sur le fond du débat, et en renvoie la connaissance à de nouveaux juges. Tribunal unique pour toute la France, elle a essentiellement pour mission de maintenir l'uniformité dans la jurisprudence, en rappelant au respect des textes les magistrats qu'elle domine par l'autorité de la science et de la raison. Elle est composée de quarante-neuf conseillers, y compris le premier président et les trois présidents des chambres civile, criminelle et des requêtes. Ils sont inamovibles; c'est le chef de l'État qui les nomme aujourd'hui ; ils étaient désignés sous le premier Empire par le Sénat.

L'unité de la justice en France n'aurait pas été suffisamment maintenue par la direction suprême de la cour de cassation, si les incertitudes du droit romain et les divergences de nos coutumes n'avaient disparu dans la rédaction d'une loi commune à toute la France. Idéal poursuivi sans relâche par nos états généraux et nos rois intelligents depuis Charles VII et Louis XI, ce code tant désiré ne vit point le jour sous nos gouvernements révolutionnaires, malgré les efforts réitérés de Cambacérès et la bonne volonté de nos législateurs, absorbés par des intérêts plus pressants. C'était au Consulat et à l'Empire qu'était réservé l'honneur d'en doter le pays. Le Code civil fut promulgué en 1804, le Code de procédure en 1806, le Code de commerce en 1807, le Code d'instruction criminelle en 1808, le Code pénal en 1810. Les gouvernements qui se sont succédé ont perfectionné et complété ce bel édifice. La Restauration y a ajouté le Code forestier en 1827, et le second Empire un Code militaire et un Code rural (1857).

Outre les juges qui composent les tribunaux, certains magistrats et officiers publics sont attachés à leur service d'une façon uniforme, savoir les membres du ministère public, procureur général à la tête de chaque cour, exerçant une haute surveillance sur tout le ressort, avocats généraux et leurs substituts pour les cours, procureurs impériaux et leurs substituts pour les tribunaux de première instance, avocats, avoués, greffiers et huissiers auprès de chaque siége. Aveuglée par de vieilles récriminations, dans lesquelles l'ignorance et l'injustice avaient plus de part encore

que des abus d'ailleurs incontestables, la Révolution s'était donné le tort de supprimer le ministère des avocats et des procureurs, sans voir que cette mesure avait pour unique résultat de livrer l'inexpérience des clients à la rapacité des hommes d'affaires affranchis de toute surveillance. Là encore la pratique n'avait pas répondu aux promesses de la théorie.

La philosophie fut plus heureuse dans les réformes qu'elle introduisit dans le système pénal ; c'est surtout de ce côté que la Révolution exerça une action bienfaisante dans l'administration de la justice. Elle renversa tous les principes qui y présidaient sous l'ancien régime, et elle fit bien, car ils ne contenaient rien que de mauvais. La protection de la société et l'équité qui veut que tout crime ait son châtiment devinrent l'unique base de la pénalité en France; l'innocence du prévenu fut la présomption de la loi, qui ne crut pas lui pouvoir donner trop de garanties. Ceci assura l'assistance d'un avocat et multiplia les informations. A cet effet, les membres du ministère public sont chargés de poursuivre les auteurs des crimes et des délits de concert avec un juge d'instruction; après ce premier examen, le procureur impérial renvoie l'inculpé aux tribunaux compétents ou lui accorde la liberté. La chambre du conseil examine de nouveau la procédure et prononce un jugement dont la chambre des mises en accusation peut recevoir l'appel. Celle-ci décide souverainement sur le renvoi devant le tribunal de police correctionnelle, juridiction en premier ressort pour les délits dont les appels sont portés à la chambre de police correctionnelle, ou devant la cour d'assises, juge souverain en matière de crimes. Cette cour ne se compose plus en effet de magistrats seulement, dont les mœurs sévères se refusent à l'indulgence ou dont les préjugés voient dans tout accusé un coupable, mais de jurés tirés au sort sur une liste dressée tous les ans parmi un nombre assez restreint de citoyens. Devant ce double tribunal s'ouvre un débat public sous la direction d'un conseiller faisant les fonctions de président, et qui, après avoir interrogé le prévenu et les témoins à charge et à décharge, doit résumer avec impartialité le réquisitoire et la défense et pose au jury la question de savoir si dans leur conscience l'accusé est coupable ou non. Sur la réponse affirmative ou négative, la cour applique la peine portée par la loi ou prononce l'acquittement. En investissant ainsi les magistrats de la connaissance du droit et les jurés de celle du fait, cette institution a, par un retour heureux vers les idées de nos pères, fondu les principes de l'équité et de la raison, et si on a pu se plaindre quelquefois de la faiblesse du jury, il ne faut pas oublier non plus que l'augmentation fort contestable de criminalité qui a pu en résulter en France n'égalera jamais l'effet désastreux que l'intervention directe des magistrats dans la distribution de la justice criminelle avait exercé avant 1789 sur la multitude. (Voy. DROIT PÉNAL.)

JUSTICE (Haute, moyenne et basse). La division de l'administration de la justice en haute, moyenne et basse, suivant l'étendue des pouvoirs conférés aux juges, paraît provenir de l'antique usage où furent les comtes, après l'usurpation féodale, de déléguer une partie de leurs attributions judiciaires à leurs vicaires et viguiers, puis à leurs baillis et sénéchaux.

On entendait par basse justice celle qui conférait la connaissance, en matière personnelle, des procès nés entre les sujets du seigneur, pourvu que la valeur de l'objet litigieux ne dépassât point une certaine somme, soixante sous par exemple (Ile-de-France), et en matière réelle des difficultés provenant de la constitution de la propriété, de la prestation des redevances pécuniaires ou autres cens, lods et ventes, bornages, amendes, etc. C'est pourquoi on l'appelait aussi *censuelle* ou *foncière*. Au criminel, le bas justicier jugeait des délits de peu d'importance : les dégâts, les légères infractions aux règlements de police jusqu'à concurrence de dix sous parisis d'amende. Il pouvait à cet effet faire arrêter les coupables et les emprisonner, à la condition de les déférer dans les vingt-quatre heures à la haute justice.

La moyenne justice comprenait éminemment la justice basse, au moins en appel ; elle connaissait en première instance de toutes actions civiles, réelles, personnelles et mixtes et des actions criminelles, lorsqu'elles ne donnaient pas lieu à une amende supérieure à soixante sous parisis. Toutefois, quand des crimes étaient commis dans sa juridiction, et quelle qu'en fût la nature, le moyen justicier pouvait toujours arrêter les délinquants, sauf à les transporter dans la prison des seigneurs hauts justiciers au bout de vingt-quatre heures. Et même dans certaines coutumes, notamment celles de Flandre et de Blois, il pouvait condamner à mort pour cause de vol, et avoir à cet effet des fourches patibulaires à deux pièces; ce n'était là qu'une exception.

La haute justice, en tant que justice des seigneurs subordonnés à l'autorité royale, formait le troisième et suprême degré de cette juridiction; elle comprenait le *jus gladii*, c'est-à-dire la connaissance de toutes matières civiles et criminelles et le droit de prononcer les condamnations à mort, à la réserve des cas royaux. Plusieurs arrêts du Parlement ont, aux XVIIe et XVIIIe siècles, confirmé à cet égard les seigneurs hauts justiciers dans leurs vieilles prérogatives, devenues en usage à peu près illusoires.

Le seigneur haut justicier était éminemment seigneur du lieu où s'étendait sa juridiction.

L'ordonnance d'Orléans (31 janvier 1561) lui défendit l'emploi des prisons souterraines.

JUSTICE PATRIMONIALE. C'était la juridiction domestique du père de famille. L'étendue en a varié suivant les époques. Les principes en sont exposés aux mots PUISSANCE PATERNELLE, CONDITION DES FEMMES.

JUSTICE (ministère de la). Jusqu'à la Révolution, ce fut le chancelier qui fut le chef de l'administration de la justice. Cette charge fut supprimée par une loi du 27 novembre 1790, et l'année suivante (loi des 27 avril et 27 mai) fut créé le ministère de la justice. Il fut supprimé comme les autres ministères et remplacé par une commission le 1er avril 1794, puis rétabli comme eux le 5 décembre 1795. A la Restauration, la dignité de garde des sceaux fut rétablie et attribuée au ministre de la justice. Sous le Consulat et l'Empire le ministre de la justice porta le titre de grand juge. L'administration des cultes, qui a été plusieurs fois réunie et enlevée au ministre de la justice, lui a été de nouveau restituée en 1863. Voy. CULTES.

MINISTRES DE LA JUSTICE. Duport-Dutertre, 27 avril 1791. — Roland (par intérim), 23 mars 1792. — Germain-Garnier (il n'entra point en fonction). — A. Duranthon, 13 avril 1792. — H. de Roly, 3 juillet 1792. — Danton, 10 août 1792. — Garat, 9 octobre 1792. — Gohier, 20 mars 1793-1er avril 1794. — Merlin de Douai, 5 novembre 1795. — Genisseur, 4 décembre 1795. — Merlin de Douai, 19 avril 1796. — Lambrechts, 26 septembre 1797. — Cambacérès, 19 juillet 1799. — Abrial, 25 décembre 1799. — Regnier, grand juge, 15 septembre 1802. — Dambray, chancelier de France, 13 mai 1814. — Cambacérès, 20 mars

1815. — Pasquier, garde des sceaux, 8 juillet 1815. — Barbé-Marbois, 25 septembre 1815. — Dambray (par intérim), 7 mai 1816. — de Serre, 29 décembre 1818. — Peyronnet, 14 décembre 1821. — Portalis, 4 janvier 1828. — Chantelauze, 8 août 1829. — Dupont de l'Eure, d'abord commissaire provisoire (31 juillet), puis ministre, 1er août 1830. — Mérilhou, 27 décembre 1830. — Barthe, 13 mars 1831. — Persil, 4 avril 1834. — Sauzet, 22 février 1836. — Persil, 6 septembre 1836. — Barthe, 15 avril 1837. — Girod (de l'Ain), 31 mars 1839. — Teste, 12 mai 1839. — Vivien, 1er mars 1840. — Martin (du Nord), 29 octobre 1840. — Hébert, 14 mars 1847. — Crémieux, 24 février 1848. — Bethmont, 17 mai 1848. — Marie, 5 juillet 1848. — Odilon Barrot, 20 décembre 1848. — Rouher, 31 décembre 1848. — De Royer, 24 janvier 1851. — Rouher, 10 avril 1851. — Corbin, 26 octobre 1851. — Daviel, 1er novembre 1851. — Rouher, 3 décembre 1851. — Abbatucci, 22 janvier 1852. — De Royer, 16 novembre 1857. — Delangle, 5 mai 1859. — Baroche, 23 juin 1863. — Duvergier, 17 juillet 1869. — Ollivier, 2 janvier 1870.

JUSTICE DES HÉRONS. On a longtemps appelé ainsi Agnereins, dans la principauté de Dombes.

JUSTICE ET D'AMOUR (Loi de), surnom donné à un projet de loi que, le 29 décembre 1826, M. de Peyronnet présenta à la Chambre des députés sur la police de la presse, et que lui-même avait qualifié ainsi. Adopté par la Chambre le 12 mars 1827, il souleva une telle réprobation que le ministère dut le retirer le 17 avril suivant.

JUSTICIER (Haut), seigneur qui avait dans ses domaines les droits de haute justice. — Voy. JUSTICE, p. 1062.

JUSTIN (S.), martyr en Parisis; sa fête, le 8 août.

JUSTINIEN (Le P.). Voy. FEBURE.

JUSTUS ES, DOMINE, introït et, dans certains actes du moyen âge, nom du dix-septième dimanche après la Pentecôte.

JUSUF, général, né dans l'île d'Elbe en avril 1805, mort à Cannes le 16 mars 1866. Il était encore enfant, quand il fut pris par un corsaire barbaresque et emmené à Tunis, où il devint favori du bey. A la suite d'une aventure amoureuse, il dut s'enfuir de la régence, parvint à se réfugier à bord d'un vaisseau français (1830), et le 2 décembre de la même année entra au service de la France et gagna tous ses grades en Algérie. Il fut naturalisé Français en 1839. — *La Guerre en Afrique*, 1850.

JUTIGNY (Seigneurs de), de la famille de Crémainville (Orléanais).

JUVEIGNEURIES, JUVEIGNEURS. On appelait juveigneurs, dans le monde féodal, les frères cadets du seigneur qui avait reçu dans la succession paternelle et maternelle le principal domaine; et on disait de leurs biens qu'ils les tenaient en juveigneurie ou juveigneurage. Saint-Simon, dans ses Mémoires, se sert volontiers de cette expression. Elle était fort répandue en Bretagne, où la succession noble avait toujours été liée à des règles particulières. Les assises du comte Geoffroi avaient interdit en 1185 les partages par portions égales entre frères nobles, lesquels, il paraît, étaient en usage précédemment, et réduit les puînés à une provision en terres ou en meubles. Jean Ier et Jean II modifièrent cette prohibition en 1275 et 1286, en accordant aux premiers le tiers de la succession dans les biens nobles ou non nobles. Lorsque ce tiers était pris sur le fief principal, les puînés le tenaient en parage et juveigneurie. Quand il portait sur des fiefs ou des héritages accessoires, ils le tenaient en juveigneurie seulement.

JUVÉNAL. Voy. JOUVENEL.

JUVENEL. Voy. CARLENCAS.

JUVENIE (Seigneurs de), de la famille de Joubert.

JUVIGNY, *Juviniacum*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans le pays messin (Meuse), diocèse de Trèves, fondée en 874 par l'impératrice Richilde, femme de Charles le Chauve.

JUVIGNY. Voy. RIGOLEY.

K

K. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Bordeaux.

K. S. (M.), pseudonyme de Cahaisse.

KABEL (Adrien van der), peintre de paysages et de marines, graveur, né à Ryswyck en 1631, mort en 1695 à Lyon, où il s'était fixé.

KABYLIE. Cette partie de l'Algérie a été définitivement soumise en 1857, après plusieurs expéditions qui s'étaient succédé depuis 1847.

KADING, ville de Chine qui fut prise le 30 avril 1862 sur les insurgés Taï-pings par des troupes anglo-françaises.

KADOT. Voy. CADOT.

KAISERLING (Le major), pseudonyme de Voltaire.

KAISERSBERG, ville impériale de la haute Alsace (Haut-Rhin), qui fut cédée à la France par les traités de Westphalie en 1648. Elle fut pillée par les Lorrains en 1652. Aujourd'hui à la Prusse.

KAISERSLAUTERN, ville de la Bavière rhénane. Hoche y fut battu par les Prussiens le 28 et le 29 novembre 1793, et les Français y essuyèrent une nouvelle défaite le 20 septembre 1794. Elle fut reprise par eux le 27 du même mois.

KAISERSSTUHL, petite ville du canton d'Argovie, où les Autrichiens furent battus par les Français le 24 mai 1799.

KAISERSWERTH, petite ville de la régence de Dusseldorf. Elle fut prise sur les Français par l'électeur de Brandebourg le 25 juin 1689, et par les alliés le 15 juin 1702.

KAMBOURG ou **KERAMBOURG**, terre et châtellenie de basse Bretagne (Morbihan), érigée en vicomté par lettres de février 1551 en faveur de Claude de Malestroit. Elle passa ensuite dans la famille de Robien.

KAMBACH (Bavière). Un corps d'émigrés y fut détruit par les Français en août 1796.

KAORNEVOY. Voy. CARNAVALET.

KAREL VAN LIGTDAL, pseudonyme du comte de Mirabeau.

KARIKAL. Voy. INDE FRANÇAISE.

KARIKOF (Le prince), pseudonyme de A. Delpla.

KARMIDTJEN (Pologne). Les alliés y furent battus par Bessières le 23 décembre 1806.

KARNAZET, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Lardy, de Braseux, de Saint-Vrain, de Grand-Fontaine-Masson et de Broussy.

KASTNER (Georges), compositeur, écrivain,

membre libre de l'Académie des beaux-arts, né à Strasbourg en 1812, mort à Paris le 19 décembre 1867.

KATZBACH, rivière de la régence de Liegnitz (Prusse), près de laquelle, le 26 et le 27 août 1813, Macdonald fut battu par les Prussiens.

KEARNEY (De), pseudonyme de Querlon.

KEHL, ville du grand-duché de Bade. Prise d'assaut par Créquy en 1678, elle fut démantelée. Villars s'en empara le 9 mars 1703, et le maréchal de Berwick en 1733. Prise par Moreau le 24 juin 1796, reprise par l'archiduc Charles le 9 janvier 1797, après 48 jours de tranchée ouverte, elle retomba au pouvoir de Moreau au mois d'avril suivant. Réunie à la France le 21 janvier 1808, elle nous appartint jusqu'à la fin de 1813.

KELLER (Jean-Balthazar), orfèvre et fondeur, né à Zurich en 1638, mort à Paris en 1702. Il se fixa à Paris, où il fut nommé commissaire général de la fonte de l'artillerie du roi. On a de lui diverses statues dans le jardin de Versailles et aux Tuileries.

KELLERMANN (François-Christophe), duc de VALMY, maréchal de France, né à Strasbourg le 30 mai 1735, mort le 12 septembre 1820. Il avait rempli diverses missions à l'étranger, entre autres en Pologne (1771), et était maréchal de camp à l'époque de la Révolution, dont il embrassa les principes. Il fut (1791) chargé du commandement de l'Alsace, puis mis à la tête de l'armée du centre (1792), se joignit à Dumouriez et remporta à Valmy sur les Prussiens un avantage qui produisit un effet immense. Il fut successivement chargé du commandement de l'armée de la Moselle, de l'armée des Alpes et de l'Italie (1793), puis du siége de Lyon, repoussa une invasion de Piémontais, fut destitué et emprisonné pendant treize mois à l'Abbaye. Il servit encore en Italie (1795), et devint sous l'Empire maréchal, sénateur et duc de Valmy. Sous la Restauration il fut nommé pair et vota avec le parti libéral. = Son fils, FRANÇOIS-ÉTIENNE, marquis, puis duc de Valmy, général, né à Metz en 1770, mort le 2 juin 1825. Il servit avec une grande distinction sous la République et sous l'Empire et se couvrit de gloire à Marengo, où il commandait une brigade de grosse cavalerie avec laquelle il fit une charge qui décida la victoire. Il assista à la bataille de Waterloo et ne reprit aucun service sous la Restauration, où il siégea à la Chambre haute après la mort de son père. Il a laissé des Mémoires encore inédits qui ont servi à son fils pour son *Histoire de la campagne de* 1800, 1854, in-8°. = François-Christophe-Édouard, duc de VALMY, fils du précédent, né à Paris le 16 avril 1802, mort en octobre 1868. Il fut député de 1842 à 1848 et siégea parmi les membres de la droite. Il a laissé, comme nous venons de le dire, une *Histoire de la campagne de* 1800.

KEMPTEN (Bavière). Le 17 janvier 1642, le comte de Guébriant, à la tête des troupes de France et de Hesse, y força les retranchements des généraux impériaux Lamboi et Merci, qui furent faits prisonniers.

KENTISCH (W.), pseudonyme de Piet.

KÉRALIO (Louis-Félix GUINEMENT DE), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1780), né à Rennes le 17 septembre 1731, mort à Grosley (Seine-et-Oise) le 10 décembre 1793. = Sa femme, MARIE-FRANÇOISE-ABEILLE, a traduit de l'anglais plusieurs ouvrages. = Sa fille, LOUISE-FÉLICITÉ, dame ROBERT, morte à Bruxelles en 1821, a publié de nombreuses traductions.

KERAMBOURG. Voy. KAMBOURG.

KERASCOUET (Seigneurs de), de la maison de Kerhoent (Bretagne).

KERATRY (Auguste-Hilarion de), littérateur et homme politique, né à Rennes le 28 octobre 1769, mort en novembre 1859. De 1818 à 1827 et de 1827 à 1837, où il fut appelé à la pairie, il fut député du Finistère, et jusqu'à la révolution de 1830 siégea dans les rangs de l'opposition. Mais à partir de cette dernière époque, devenu conseiller d'État, il appartint au parti conservateur. En 1849, envoyé à l'Assemblée législative, il la présida à l'ouverture comme doyen d'âge, et les paroles qu'il prononça à cette occasion provoquèrent de la part de l'opposition des protestations énergiques. Outre divers écrits politiques et quelques ouvrages de critique artistique, on a de lui de nombreux romans aujourd'hui oubliés, parmi lesquels nous citerons : *Le dernier des Beaumanoir*, 1824, 4 vol. in-12; *Frédéric Styndall*, 1827, 5 vol. in-12.

KERAUTRET (Seigneurs de), de la maison de Kerhoent (Bretagne).

KERAVAL (Seigneurs de), de la famille de Poulpry (Bretagne).

KERBERIO (Seigneurs de), branche de la maison bretonne de Coetlogon.

KERCADO (Seigneurs de), de la maison de Le Sénéchal (Bretagne). — Voy. CARCADO.

KERDU (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERENUÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERFILY (Seigneurs de), de la famille de Serent (basse Bretagne).

KERGERAULT (Seigneurs de), de la maison de Cramezel (Bretagne).

KERGOMAR (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERGORLAY (Seigneurs de), de la maison de Plœuc (Bretagne).

KERGORLAY (Alain-Marie, comte de), lieutenant général des armées, mort en 1787. = Son fils, GABRIEL-LOUIS-MARIE, député de la Manche de 1820 à 1827, pair de France, né le 11 décembre 1766, mort le 24 mars 1830. = LOUIS-FLORIAN-PAUL, frère du précédent, né le 26 avril 1769, mort en 1856. Il émigra, servit dans l'armée des princes, rentra en France sous le Consulat, et pendant les Cent Jours fut poursuivi pour un écrit contre le nouvel ordre de choses. Au retour des Bourbons, il fut élu député par le département de l'Oise, et siégea à l'extrême droite. Réélu en 1820 et en 1822, il fut nommé pair en 1823. Après la révolution de Juillet, il adressa à la Chambre haute une protestation qui le fit condamner à six mois de prison. Il eut encore à subir plusieurs procès de presse, et l'un (1836) lui valut quatre mois de prison.

KERGOURNADECH (Seigneurs de), de la maison de Kerhoent (Bretagne).

KERGROIS (Seigneurs de), branche de la maison de Bellouan (Bretagne).

KERGUÉLEN-TRÉMAREC (Yves-Joseph de), navigateur, né en Bretagne en 1745, mort en 1797. Il fut chargé (1771) d'explorer les terres australes, ayant sous ses ordres la flûte *la Fortune* et la gabarre *le Gros Ventre*. Le 31 janvier 1772, il découvrit les îles de la Fortune et le 12 février une terre considérable dont il fit prendre possession par un de ses officiers et à laquelle Cook donna plus tard le nom de *Terre de Kerguélen*. Revenu en France et nommé capitaine de vaisseau, il fut chargé d'une nouvelle expédition qui avait pour but la reconnaissance complète de ses découvertes. Il partit de Brest le 29 août 1773, et y rentra le 7 septembre 1774, sans avoir atteint le but qui lui était proposé. Les vives attaques dirigées contre lui par ses officiers le firent traduire devant un conseil de guerre qui le dégrada

et le condamna à la détention. Lorsque la guerre d'Amérique eut éclaté, il fit la course contre les Anglais. — *Relation d'un voyage dans la mer du Nord* (1767 *et* 1768), 1772, in-4°; *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes* (1771 *à* 1774), 1782, in-8°, rare; *Relation des combats et des événements de la guerre maritime de* 1778, 1796, in-8°.

KERGUETTE (Jean Digard de), ingénieur, né à Paris en 1717, mort vers 1780.

KERHOENT ou **QUERHOENT**, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Troheon, de Kergournadech, de Coetanfao, de Kerautret, de Locmaria, de Kerascouet, de Crechquerault, de Plouvorn, de Harlan et de Boisruault. Armes : *Losangé d'argent et de sable.*

KERHUEL (Seigneurs de), branche de la maison bretonne de Coetlogon.

KERHUET (Seigneurs de), de la maison de Cramezel (Bretagne).

KERION (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERJAN ou **KERJEAN**, châtellenie de Bretagne (Finistère), qui, réunie à plusieurs autres, fut, par lettres de juillet 1618, érigée en marquisat en faveur de René Barbier, seigneur de Kerjan, dont les armes sont : *d'argent à une tour à dôme ou couverte de sable.*

KERKOETIUS, pseudonyme de D. Petau.

KERKORKURK AYLADECK (M. de), pseudonyme de Beffroy de Reigny.

KERLEC, seigneurie de Bretagne, érigée en baronnie et châtellenie par lettres de décembre 1576, en faveur de N. Kerlec.

KERLÉREC (Louis Billouart, chevalier de), marin, né à Quimper (Finistère) en 1704, mort à Paris le 9 septembre 1770. Nommé (1762) gouverneur de la Louisiane, il fut à son retour en France (1764), accusé d'abus d'autorité et exilé (1769).

KERLEVEN (Seigneurs de), branche de la famille de Le Gentil (Bretagne).

KERLOCH, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Bretagne (Finistère), diocèse de Quimper.

KERLON (Seigneurs de), de la maison de Lentivy (Bretagne).

KERMAN. Voy. Carman.

KERMENEC (Seigneurs de), branche de la maison de Lesquen (Bretagne).

KERNOVENOI. Voy. Carnavalet.

KERNUNNOS. Voy. Cernunnos.

KEROUAL (Louise Penhoet), duchesse de Portsmouth, née vers 1652, morte vers 1725. On ne sait rien de bien positif sur sa famille et ses premières années. On prétend qu'elle fut d'abord la maîtresse du duc de Beaufort, qu'elle aurait suivi dans son expédition de Candie (1669). Ce qui est certain, c'est qu'elle était fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, et que celle-ci l'emmena avec elle (1670), lorsqu'elle alla rendre visite à son frère Charles II, à Douvres. Mlle de Keroual séduisit complétement le roi, comme on l'avait espéré, et retournée en Angleterre, peu de temps après la mort de la princesse, elle devint immédiatement maîtresse en titre de Charles II, qui la combla de richesses et la créa duchesse de Portsmouth. Vendue à Louis XIV, qui donna au fils qu'elle avait eu du roi d'Angleterre (Charles de Lennox, duc de Richemont) le domaine d'Aubigny (1675), elle contribua puissamment à maintenir l'alliance de la France et de l'Angleterre. A la mort de son amant, elle revint en France où elle dissipa sa fortune dans de honteuses galanteries.

KERRABET (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERRAVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERRAZCOUET (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERSA (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERSAINT (Gui-François de Coetnempren, comte de), marin, né en 1707 au château de Kersaint (Finistère), mort le 21 novembre 1759 au combat naval de Quiberon, où il commandait *le Thésée*, qui fut englouti avec l'équipage. = Son fils, Gui-Pierre de Coetnempren, comte de Kersaint, homme politique, né le 20 juillet 1742 à Paris, où il périt sur l'échafaud le 4 décembre 1793. Après avoir servi avec distinction dans la marine, durant la guerre d'Amérique, il se livra entièrement à la politique et adopta avec ardeur les principes de la révolution. Il fit partie du club des Jacobins, puis de celui des Feuillants, et, entré comme député suppléant à l'Assemblée législative (2 avril 1792), il attaqua vivement la royauté. Élu à la Convention, il fut (1er janvier 1793) nommé vice-amiral, proposa la création d'un comité de sûreté générale, puis, lors du procès de Louis XVI, vota la réclusion jusqu'à la paix, avec appel au peuple. Le 18 janvier, il donna sa démission motivée, et vécut dans la retraite. Arrêté le 2 octobre 1793, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

KERSALIORE (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KERSAUDI (Seigneurs de), de la maison de La Rivière (Bretagne).

KERSAUSON (Seigneurs de), de la maison de Le Ny (Bretagne).

KERSULGUEN, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Florec. Armes : *d'or au lion de gueules, au canton écartelé de gueules.*

KERTCH, ville de Crimée prise par les Anglo-Français en mai 1855.

KERVENO (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KEVERGAN (Seigneurs de), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

KIA-WANG (Chine). Les Chinois y furent battus par les Anglo-Français le 18 septembre 1860.

KIEFFER (Jean-Daniel), orientaliste, né à Strasbourg le 4 mai 1767, mort le 29 janvier 1833.

KIERSY. Voy. Quierzy.

KI-HOA (Cochinchine). Les Annamites y furent défaits par les Français le 24 et le 25 février 1861.

KILMAINE (Charles-Joseph), général, né à Dublin en 1754, mort à Paris le 15 décembre 1799.

KIMCHI (Joseph), théologien juif, né à Narbonne, vivait dans la première moitié du XIIe siècle.

KINBURN, forteresse du gouvernement de la Tauride (Russie), prise par les Français le 17 octobre 1855.

KINSON (François), peintre de portraits, né à Bruges en 1771, mort en 1839. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs portraits de lui.

KIRCHBERG (Allemagne). Il s'y livra le 5 juin 1800 un vif combat entre les Français et les Autrichiens qui furent forcés à la retraite.

KIRGENER (Le baron Joseph), général du génie, né le 8 octobre 1766 à Paris, tué le 22 mai 1813 à Makersdorf (Saxe), par le boulet qui frappa mortellement Duroc.

KIRKHEIM ou **KIRCHEIM** (Bas-Rhin). Charles le Gros, au printemps de 887, y tint une diète de la nation germanique, où il dénonça son archichancelier, Liutward, évêque de Verceil, comme coupable de liaison adultère avec sa femme, l'im-

pératrice Richarde. Liutward, que ses exactions avaient rendu odieux, fut dépouillé de sa dignité, et l'impératrice, qui offrit en vain de prouver son innocence par un combat judiciaire ou l'épreuve du feu, se retira au monastère d'Andlau (Bas-Rhin) qu'elle avait fondé.

KIRSCHLEGER (Frédéric), botaniste, professeur à l'École de pharmacie de Strasbourg, où il était né en janvier 1804, et où il est mort le 15 novembre 1869.

KISTER (Georges, baron), général, né le 26 janvier 1755 à Sarreguemines (Moselle), mort le 24 décembre 1832.

KLAGENFURTH, ville de l'empire d'Autriche (Illyrie), dont Masséna s'empara de vive force le 1er avril 1797. — C'est là que le 28 novembre 1805 l'armée d'Italie et la grande armée, toutes deux victorieuses, firent leur jonction.

KLAGMANN (Jean-Baptiste-Jules), sculpteur et ciseleur, né à Paris le 1er avril 1810, mort à Batignolles le 18 janvier 1867. On lui doit, entre autres, les statues de la fontaine de la place Louvois.

KLAUBER (Jean-François-Pierre), graveur, reçu à l'Académie de peinture, le 24 février 1787, né à Augsbourg en 1754, mort en 1817.

KLÉBER (Jean-Baptiste), l'un des plus célèbres généraux de la république, né à Strasbourg en 1753, assassiné au Caire le 14 juin 1800. Fils d'un maçon, il étudia l'architecture à Paris, fut, par suite de circonstances particulières, admis à l'école militaire de Munich et devint sous-lieutenant dans le régiment du général Kaunitz. Il donna sa démission (1783) et retourna en Alsace où il fut inspecteur des bâtiments publics de Béfort. En 1792, il s'enrôla comme simple soldat, gagna pendant le siége de Mayence le grade d'adjudant-commandant, fut après la capitulation arrêté et conduit à Paris, mais relâché bientôt fut nommé général de brigade et, envoyé en Vendée, battit les royalistes au Mans et à Savenay (1793). Destitué quelque temps, puis (1794) envoyé comme général de division à l'armée de Jourdan, il se distingua d'une façon éclatante à la bataille de Fleurus, et dans tout le reste de la campagne ; mais dégoûté du service, il ne reparut aux armées que lors de l'expédition d'Égypte (1798). Il prit d'assaut Alexandrie (2 juillet) où il fut blessé, suivit Bonaparte en Syrie, commanda l'arrière-garde à la retraite d'Acre, et celui-ci partant pour la France, lui remit le commandement en chef. La position de l'armée, qui ne recevait plus de secours d'Europe, qui était sans argent, sans munitions et en proie au découragement, décida Kléber à conclure avec le général anglais Sir Sydney Smith une convention pour l'évacuation de l'Égypte et le retour en France de ses troupes (7 janvier 1800) ; mais l'amiral anglais Keith lui ayant déclaré dans une lettre où il lui posait des conditions honteuses que son gouvernement ne ratifiait pas la convention, Kleber reprit les armes, battit les Turcs près d'El-Hanca (10 mars), puis à Héliopolis (20 mars), reprit le Caire insurgé (25 avril) et avait réorganisé complétement l'administration et l'armée, lorsqu'il fut assassiné par un Turc fanatique qui fut saisi et périt par le supplice du pal. Le corps de Kléber fut rapporté en France et sous la restauration (1818) transféré à Strasbourg dans un caveau construit au milieu de la place d'armes, sur lequel en 1840 on lui éleva une statue de bronze.

KLEIN (Dominique-Louis-Antoine, comte), général, pair de France, né le 24 janvier 1761, à Blamont (Meurthe), mort le 2 novembre 1845, à Paris.

KLEINBURG (Silésie). Le prince d'Anhalt y fut battu par Vandamme le 30 décembre 1806.

KLIASTITZI (Lithuanie). Cette localité et ses environs furent le théâtre de vifs combats entre les Russes et les Français, les 30, 31 juillet et 1er août 1812.

KLIMRATH (Henri), jurisconsulte, né à Strasbourg le 1er février 1807, mort à Paris, le 31 août 1837. Les différents travaux qu'il avait publiés sur l'histoire du droit français ont été réunis, 1843, 2 vol. in-8°.

KLINGSTET (Claude-Gustave), peintre en miniature, né à Riga en 1657, mort à Paris le 26 février 1734. Il était attaché au régent.

KOBRIN (Russie). Un corps de Saxons qui faisait partie de la grande-armée, y fut battu par les Russes le 26 juillet 1812.

KOCH (Christian-Guillaume de), publiciste, né à Bouxwiller (Bas-Rhin), le 9 mai 1737, mort à Strasbourg, le 25 octobre 1813. Il fit partie de l'assemblée législative (1791), fut emprisonné pendant la Terreur, devint correspondant de l'Institut, et membre du Tribunat (1802). — *Tableau des Révolutions de l'Europe*, 1771, in-8°, 1813, 4 vol. in-8° ; *Tableau généalogique des Maisons souveraines du sud et de l'ouest de l'Europe*, 1782, in-4° ; *Tableau généalogique des Maisons Souveraines du nord et de l'est de l'Europe* (publié par F. Schœll), 1814-1819, in-4° ; *Abrégé de l'histoire des Traités de paix depuis la paix de Westphalie;* 1796, 4 vol. petit in-8°. 1817, 4 vol. in-8° ; *Tableau des Traités entre la France et les puissances étrangères*, 1801, 2 vol. in-8°.

KŒCHERSBERG, château d'Alsace (Bas-Rhin), près duquel le 7 octobre 1677, Créquy battit le duc de Lorraine.

KŒCHLIN, nom d'une famille d'industriels de l'Alsace parmi lesquels nous citerons : Jacques, né en 1764 à Mulhouse, où il est mort le 16 novembre 1834. Il fut député de l'opposition de 1820 à 1826 et subit pour un écrit politique une condamnation à six mois de prison. = Nicolas, né à Mulhouse en 1781, y mourut le 15 juillet 1852. Il servit comme volontaire en qualité d'aide de camp de Napoléon pendant la campagne de 1814, fit la guerre de partisans dans les Vosges pendant la seconde invasion, et fut député de l'opposition dynastique de 1830 à 1841. Il fut en 1848 commissaire du gouvernement provisoire dans le département du Haut-Rhin.

KŒNIGSBERG (Prusse). Attaquée par le maréchal Soult, cette place forte que défendaient les Prussiens et les Russes fut évacuée par eux dans la nuit du 14 au 15 juin 1807. Le 12 juillet suivant, il y fut signé une convention pour l'évacuation du territoire prussien par les Français.

KŒNIGSBRÜCK, en Alsace (Bas-Rhin), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Strasbourg.

KŒNIGSTEIN, forteresse du duché de Nassau. Prise par le maréchal de Maillebois en 1745, elle le fut encore par Custine le 28 octobre 1792. Les Français ne tardèrent pas à y être assiégés par les Prussiens, et ne se rendirent qu'après une défense de quatre mois, le 9 mars 1793.

KŒNIGSWARTHE (Saxe). Les alliés y battirent les Français le 19 mai 1813.

KŒURS, châtellenie du duché de Bar (Meuse), qui, de la maison de Lorraine, passa dans celle de Ligne, puis fut acquise par François de Barrois, baron de Manonville, en faveur de qui le duc Léopold l'érigea en comté par lettres du 24 août 1717.

KOKERBOURN, pseudonyme de l'abbé J. B. Bonnaud.

KOLÉAH, ville d'Algérie, de l'arrondissement de Blidah. En 1839, elle fut occupée définitivement par nos troupes qui, le 1er mai 1841, y battirent le bey de Milianah.

KONG-KIA, pseudonyme de Linguet.

KORAÏN (Égypte). Les Turcs y furent défaits par les Français le 23 mars 1800.

KORTE (Pierre-Chrétien), général, sénateur (1852), né le 7 juillet 1788, à Geresheim (grand-duché de Berg), mort le 1er mars 1862.

KOUGHIL (Crimée). Les Russes y furent battus par le général d'Allonville, le 29 septembre 1855.

KOWNO, ville de Russie, sur le Niémen. Le 15 décembre 1812, Ney y résista glorieusement aux Russes avec une poignée d'hommes et évacua la place pendant la nuit.

KRAMP (Chrétien), médecin et mathématicien, né à Strasbourg, y mourut vers 1828.

KRASNOÏ (Russie). Il s'y livra du 16 au 19 novembre 1812 plusieurs combats acharnés entre les Français et les Russes qui y furent défaits.

KREUBÉ (Charles-Frédéric), compositeur, né le 5 novembre 1777 à Lunéville, mort près de Saint-Denis en 1846.

KREUTZER (Rodolphe), violoniste et compositeur, né à Versailles le 16 novembre 1766, mort à Genève le 16 janvier 1831. Outre un très-grand nombre de sonates, concertos, quatuors, trios, etc., il a composé des ballets, des pièces de circonstance, des opéras et des opéras-comiques; nous citerons, entre autres, *Lodoiska*, 1791, au théâtre Favart; *Aristippe*, 1808, à l'Opéra. = Son frère, JEAN-NICOLAS-AUGUSTE, violoniste, né à Versailles en 1781, mort à Paris en 1832.

KRIEG (Jean-Frédéric), général, né en 1730 à Lahr (Grand-duché de Bade), mort à Paris en 1793.

KRINELBOL, voyageur, pseudonyme anagrammatique de Crébillon fils.

KULM, en Bohême. Le 30 août 1813 le général Vandamme y fut complétement battu par les alliés.

KYMRIS. Voy. BELGES.

KYPSELER (Gottlieb), pseudonyme d'Abraham Ruchat.

L

L. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces qui étaient frappées à Bayonne.

L*** (M.), pseudonyme de Voltaire.

L***, ancien médecin, pseudonyme de Vandermonde. = — (Auguste), pseudonyme de Letronne. = — (Mme), pseudonyme de Moet. = — (La comtesse de), pseudonyme de Mlle de Sommery. = — (La comtesse de), pseudonyme du P. Buffier. = — (L'abbé), pseudonyme du P. Lambert. = — (Marquis de), pseudonyme de Champcenetz.

L*. M.** D. V., pseudonyme de Chaudon frères.

LAAS, une des six petites baronnies de Béarn (Basses-Pyrénées), possédée au dernier siècle par N. de Leuger.

LABADIE (Jean), fameux sectaire, chef de la secte des *labadistes*, né à Bourg (Gironde), le 13 février 1610, mort à Altona en 1674. Après être resté seize ans dans l'ordre des jésuites, il le quitta, prêcha en divers endroits, tantôt persécuté, tantôt attirant autour de lui de nombreux prosélytes, et partout ayant avec les femmes, et en particulier les religieuses, des affaires scandaleuses. Il embrassa le protestantisme (1650) à Montauban où il fut pasteur pendant huit ans, au bout desquels son libertinage le fit expulser de la ville. Il se retira à Genève où il excita de grands troubles (1659), puis erra en Allemagne et en Hollande et s'arrêta à Middelbourg (1666) où il se créa un nombre considérable de sectateurs et excita diverses séditions qui le firent encore chasser. Ses ouvrages sont très-nombreux et très-rares.

LABARBINAIS-LE-GENTIL (*N.*), voyageur, né en Bretagne, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Nouveau Voyage autour du monde*, 1728, 3 vol. in-12.

LABARDÆUS. Voy. BARDE.

LABARRE (*N.* de), général, tué devant Figuières le 17 juin 1794.

LABARRE (Éloi), architecte, membre de l'Institut (1826), né à Ourscamp (Oise) le 17 avril 1764, mort le 20 mai 1833. — *Colonne* de Boulogne; *la Bourse* à Paris.

LABARRE DE CORCELLES (Claude TIRECUY de), homme politique, né en juillet 1768 au château de Corcelles (Lyonnais), mort à Paris le 21 juin 1843. Il émigra, servit quelque temps dans l'armée des princes et revint en France (1799). La part active qu'il avait prise à la défense de Lyon, pendant les deux invasions, le força de quitter la France à la seconde restauration. Député de 1819 à 1822, et de 1828 à 1834, il siégea toujours à l'extrême gauche.

LABARTHE (Pierre), géographe, né à Dax le 9 juin 1760, mort à Paris le 6 juin 1824.

LABAT (Jean-Baptiste), dominicain, missionnaire, né à Paris en 1663, y mourut le 6 janvier 1738. Il fut supérieur de la mission des Antilles et résida à la Martinique et à la Guadeloupe, où il fonda la Basse-Terre. Ses connaissances en mathématiques le firent employer comme ingénieur, et il prit une part active à la défense de cette dernière colonie contre les Anglais. — *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, comprenant l'Histoire naturelle de ces pays* (1722), 6 vol. in-12, souvent réimprimé; trois Relations *sur l'Afrique occidentale* (1728), *la Guyane* (1730) *et l'Éthiopie occidentale* (1732), d'après différents voyageurs; *Voyage en Espagne et en Italie* (1730); *Mémoires du chevalier d'Arvieu* (1735).

LABBÉ, famille de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Coussei.

LABBE (le P. Philippe), jésuite, érudit, théologien, poëte latin, né à Bourges le 10 juillet 1607, mort à Paris le 25 mars 1667. De ses nombreux ouvrages nous citerons : *Collection des Conciles*, 1671, 18 vol. in-fol.; *Hagiologium Franco-Galliæ*, 1643, in-4°; *Abrégé chronologique de l'histoire sacrée et profane*, 1668, 5 vol.; *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, 1657, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, in-4°. C'est lui qui donna le plan de la Collection byzantine dans son *De Historiæ Byzantinæ Scriptoribus publicandis protrepticon* (1648).

LABBÉ (Pierre), jésuite, poëte latin, né à Clermont (Auvergne) en 1594, mort vers 1680.

LABBE DE MONVÉRON (Charles), jurisconsulte, né à Paris en 1582, y mourut le 11 janvier 1657.

LABBEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Mornai.

LABBEY, nom de trois familles de Normandie. La première a produit les seigneurs de La Roque-Boigniart; la seconde, les seigneurs de Heroussart, et la troisième, les seigneurs d'Ussy.

LABBEY DE POMPIÈRES (Guillaume-Xavier), homme politique, né le 3 mai 1751 à Besançon, mort à Paris le 14 mai 1831. Membre du corps législatif (janvier 1814), il fit une vive op-

position à Napoléon, contribua à faire rappeler les Bourbons, et fit partie de la Chambre des députés en 1815, et de 1819 jusqu'à sa mort; il y siégea constamment dans les rangs de l'opposition la plus avancée. Une de ses petites-filles a épousé M. Odilon-Barrot.

LABBEY. Voy. BILLY.

LABÉ (Louise), dite *la belle Cordière*, à cause de la profession de son père et de son mari, poëte, née à Lyon en 1526, y mourut en mars 1566. A seize ans elle suivit, habillée en homme, l'armée du dauphin, qui passait à Lyon pour aller assiéger Perpignan, et se fit appeler *le capitaine Loys*. Cette escapade et l'ardeur amoureuse de ses vers ont fait naître, au sujet de ses mœurs, une polémique souvent renouvelée avec passion. Sa maison était le rendez-vous des savants et des poëtes lyonnais. On a d'elle trois *élégies*, vingt-quatre *sonnets* et une charmante allégorie en prose : *Le Débat de folie et d'amour*. La première édition des œuvres de Louise Labé est de 1555. On n'en connaît, à ce qu'il paraît, que deux exemplaires. Les autres éditions du XVIe siècle sont rares; il en a été donné de nouvelles de notre temps, et, entre autres, en 1824 et 1862, Lyon, in-8°.

LABERGERIE (Jean-Baptiste ROUGIER, baron de), agronome, né à Bourgueil (Indre-et-Loire) en 1759, mort en 1836.

LABEY (Jean-Baptiste), géomètre, né en Normandie vers 1750, mort en 1825.

LABISCO, Pont-de-Beauvoisin.

LABITTE (Charles), littérateur, critique, né à Château-Thierry, le 2 décembre 1816, mort à Paris le 19 septembre 1845. — *Études littéraires*, 1846, 2 vol. in-8° (choix d'articles insérés dans la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue de Paris*); édition de la *Satyre Ménippée*, 1841, in-18; *Essai sur l'affranchissement communal dans le comté de Ponthieu*, 1836, avec M. Ch. Louandre; *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, 1841, in-8°.

LABLÉE (Jacques), littérateur, né le 26 août 1751 à Beaugency (Loiret), mort en 1841.

LABORDE (Jean-Benjamin de), compositeur, écrivain, né à Paris le 5 septembre 1734, mort sur l'échafaud le 22 juillet 1794. Il fut valet de chambre et favori de Louis XV, puis fermier-général. — Divers opéras-comiques et *Essai sur la musique ancienne et moderne*, 1780, 4 vol. in-4°.

LABORDE (Jean-Joseph, marquis de), financier, né à Jacca (Aragon), d'une famille béarnaise, en 1724, mort sur l'échafaud à Paris le 18 avril 1794. Après avoir été à Bayonne le chef d'une maison de commerce qui lui procura une immense fortune, il devint secrétaire du roi, puis (1759) banquier de la cour. Arrêté à la fin de 1793, comme un des agents de Louis XVI, il fut condamné à mort. = Son fils aîné, François-Louis-Joseph, marquis de LABORDE-MÉREVILLE, membre de l'Assemblée constituante où il siégea au côté gauche, mort à Londres en 1801. Deux de ses frères périrent dans l'expédition de La Peyrouse.

LABORDE (Alexandre-Louis-Joseph, comte de), fils de Jean-Joseph, homme politique, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 15 septembre 1774, mort le 20 octobre 1842. Après avoir pendant la révolution servi dans les armées autrichiennes, il rentra en France après le traité de Campo-Formio (1797), fut attaché à l'ambassade de Lucien Bonaparte en Espagne (1800-1801), puis devint maître des requêtes (1808). Député de 1822 à 1824, et de 1827 jusqu'à sa mort, il siégea au centre gauche jusqu'à la révolution de juillet, où il fut pendant quelques jours préfet de la Seine. Il devint ensuite questeur de la Chambre et aide de camp de Louis-Philippe. — *Description des nouveaux Jardins de la France*, 1808-1815; *Voyage en Espagne*, 4 vol. in-fol. 1807-1818; *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, 5 vol. in-8° et atlas in-4°, 1809; *Les Monuments de la France*, 1816-1826, in-fol.; *Voyage en Autriche*, 3 vol. in-fol., 1821-1823; *Versailles ancien et moderne*, in-8°, 1840. = Son fils, Léon-Joseph-Simon-Emmanuel, marquis de LABORDE, archéologue, voyageur, membre de l'Académie des inscriptions (1842), garde général des archives de l'empire (1856), sénateur, né à Paris le 13 juin 1807, mort au château de Beauregard (Eure) le 25 mars 1869. Ses ouvrages sont très-nombreux. Nous citerons : *Voyage de l'Arabie Pétrée* (avec Linant), 1830-33, in-fol.; *Flore de l'Arabie Pétrée*, 1833, in-4°; *Le palais Mazarin*, 1847, in-8° (rare); *Les anciens monuments de Paris*, 1846, in-4°; *Les ducs de Bourgogne*, 1849-51, 3 vol. in-8°; *Notice des émaux, bijoux etc., du Louvre*, avec glossaire, 1853, 2 vol. in-12; *De l'union des Arts et de l'industrie*, 1856, 2 vol. in-8°; divers écrits sur l'histoire de la gravure, de l'imprimerie (1836), sur les Archives, etc.

LABORIE (Seigneurs de), de la famille d'Arnault (Périgord).

LABOUDERIE (l'abbé Jean), écrivain religieux, érudit, né à Chalinargues (Cantal), le 13 février 1176, mort à Paris, le 2 mai 1849.

LABOURAGE. C'était le nom donné à un impôt qui se percevait sur le transport des vins.

LABOURD, *tractus Lapurdensis*, pays de Gascogne (Basses-Pyrénées), dont le chef-lieu était Bayonne. Il comprenait le territoire situé entre l'Adour, la frontière d'Espagne, la basse Navarre et la mer. Il était borné au N. par le pays de Marenne; au S. par la haute Navarre; au S. O. par la Biscaye espagnole; à l'E. par la basse Navarre; et à l'O. par l'Océan. Il avait environ 30 kilom. de long sur 20 de large.

LA BOURDONNAIS (Bertrand-François MAHÉ de), célèbre marin et administrateur, né à Saint-Malo en 1699, mort à Paris en 1753. Il entra (1718) comme lieutenant dans les troupes de la compagnie des Indes, contribua à la prise de Mahé (Malabar), passa ensuite au service du vice-roi portugais de Goa, revint en France, fut nommé (1733) directeur général des îles de France et de Bourbon et procura à ces deux colonies une immense prospérité. Lorsque la guerre eut éclaté avec l'Angleterre, il organisa avec une promptitude et une habileté admirables une escadre qui battit les Anglais à la hauteur de Negapatnam (1746), et dispersa la flotte de l'amiral Barnet devant Madras, dont il s'empara le 10 septembre. Malheureusement il eut de violents démêlés avec Dupleix, qui mit tout en œuvre pour le perdre, et lui donna un successeur dans le gouvernement de l'Ile-de-France. S'étant embarqué pour l'Europe, il tomba au pouvoir des Anglais. Accusé de prévarication par Dupleix, il obtint de revenir à Paris, fut enfermé à la Bastille où il resta pendant les trois ans et demi que dura l'instruction de son affaire. Au bout de ce temps, il fut déclaré innocent; mais le chagrin et la prison avaient profondément altéré sa santé, et il ne survécut que peu de mois à sa délivrance. — *Traité de la mâture des vaisseaux*, 1723. = Son petit-fils, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, né en 1795, mort en février 1840, s'est rendu célèbre comme joueur d'échecs.

LABOUREUR (Claude le), généalogiste, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Les Masures de l'abbaye de l'isle Barbe-lès-Lyon*, 1665, 1682, in-4°; *Discours de l'origine des armes*,

1658, in-4°; *Histoire généalogique de la maison de Sainte-Colombe*, 1673, in-8°. = Son neveu JEAN, historien, aumônier du roi, né à Montmorency en 1623, mort en juin 1675. Il accompagna en Pologne la maréchale de Guébriant qui allait y conduire Marie de Gonzague. — *Recueil des tombeaux des personnes illustres dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris*, 1641, in-4°; 1642, in-fol.; *Relation du voyage de la reine de Pologne*, 1647, in-4°; *Histoire du maréchal de Guébriant*, 1656, in-fol.; *Discours de l'origine des armoiries*, 1684, in-4°. Il a édité les *Mémoires de Michel de Castelnau* 1659, 2 vol. in-fol., et *l'Histoire de Charles VI*, traduite du latin d'un religieux de Saint-Denis, 1663, 2 vol. in-fol. = LOUIS, frère du précédent, poëte, né en 1615, mort le 21 juin 1679 à Montmorency.

LABRE (le bienheureux Benoît-Joseph), chartreux, né le 26 mars 1748 à Amettes (Pas-de-Calais), mort à Rome le 16 avril 1783.

LABRIT. Voy. ALBRET.

LABROUSSE (Clotilde-Suzanne COURCELLES de), visionnaire, née à Vauxhain (Dordogne) le 8 mai 1741, morte en 1821.

LA BRUYÈRE (Mathias DE), ardent ligueur. Il fut lieutenant particulier au Châtelet, de 1571 à 1589, et devint lieutenant civil de la prévôté de Paris le 6 février 1589, en remplacement de Jean Séguier. Le jour où Henri IV fit son entrée à Paris, il partit pour l'exil avec son père, Jean de la Bruyère, apothicaire de la rue Saint-Denis, et comme lui compromis dans les événements de la Ligue. Mathias de la Bruyère a publié en 1603 le *Rosaire de la Vierge Marie* (Bruxelles, in-12). Il est le bisaïeul de l'auteur des *Caractères*.

LA BRUYÈRE (Jean de), moraliste, né à Paris, dans la Cité, au mois d'août 1645, mort à Versailles, dans l'hôtel de Condé, le 10 mai 1696. Il était fils de Louis de la Bruyère, bourgeois de Paris et contrôleur des rentes de la ville. Jean de la Bruyère, secrétaire du roi, que l'on a souvent confondu avec son père, était son oncle et son parrain. D'abord avocat au parlement de Paris, la Bruyère abandonna le barreau en 1673, et acheta un office de trésorier des finances dans la généralité de Caen. Cet office, qu'il conserva jusqu'en janvier 1687, lui permit de s'anoblir et de prendre le titre d'écuyer. Bien que trésorier des finances à Caen, il put continuer de vivre à Paris, et fut chargé en 1684, sur la recommandation de Bossuet, d'enseigner l'histoire au petit-fils du grand Condé, Louis de Bourbon, qui venait de quitter le collége de Clermont. Cette éducation achevée (1685), il devint l'un des gentilshommes de Monsieur le Prince (Henri-Jules de Bourbon, père de son élève), avec mille écus de pension. C'est à la fin de 1687 que la Bruyère fit imprimer, à la suite d'une traduction des *Caractères de Théophraste* et comme une sorte d'appendice, les réflexions qui lui avaient été inspirées par le spectacle des mœurs de la cour et de la ville et par ses lectures de chaque jour. Elles étaient distribuées en seize chapitres et rangées sous les titres suivants : *des Ouvrages de l'esprit, du Mérite personnel, des Femmes, du Cœur, de la Société et de la Conversation, des Biens de fortune, de la Ville, de la Cour, des Grands, du Souverain ou de la République, de l'Homme, des Jugements, de la Mode, de quelques Usages, de la Charité, des Esprits forts*. L'ouvrage parut en 1688, sans nom d'auteur et sous ce titre : *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle*. Il en fut donné huit éditions pendant la vie de la Bruyère; la neuvième était sous presse, quand il mourut. La seconde et la troisième (1688) reproduisaient simplement la première, à quelques corrections près; mais les quatrième (1689), cinquième (1690), sixième (1691), septième (1692) et huitième (1694) furent successivement remaniées et augmentées. « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis, » avait dit Malezieux à la Bruyère, avant l'impression des *Caractères*. Le livre en effet souleva contre l'auteur de vives inimitiés : tous ceux que ses traits avaient blessés ne voulaient y voir qu'un libelle injurieux. L'Académie française préféra Pavillon à la Bruyère en 1691 ; mais elle l'admit en 1693, grâce au chaleureux appui que sa candidature reçut de Racine, de Boileau, de Regnier-Desmarais et du secrétaire d'État Pontchartrain. Son discours de réception (15 juin 1693) irrita singulièrement la plus grande partie de l'Académie : la majorité s'était prononcée en faveur des *modernes* (voy. ANCIENS), et, à l'exception de Charpentier, directeur de l'Académie, le récipiendaire ne louait aucun académicien qui ne fût partisan des *anciens* : il célébrait Boileau devant plusieurs de ses victimes, et il sacrifiait en quelque sorte la gloire de Corneille à celle de Racine devant le frère et le neveu de Corneille, Thomas Corneille et Fontenelle. Ce dernier, déjà peint dans les *Caractères* sous les traits de *Cydias*, était l'un des rédacteurs du *Mercure galant;* aussi le *Mercure*, qui lui-même avait été pris à partie dans le chapitre *des Ouvrages de l'esprit*, attaqua-t-il violemment le nouvel académicien. La Bruyère riposta par la préface qu'il mit en tête de son discours, dans la huitième édition des *Caractères*. L'article du *Mercure* fut au surplus la seule critique des *Caractères* imprimée du vivant de l'auteur. Trois ans après la mort de la Bruyère, en 1699, Bonaventure d'Argonne publia, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, une âpre et curieuse diatribe, à laquelle Coste répondit aussitôt par la *Défense de M. de la Bruyère;* en 1701, Brillon fit paraître, à deux librairies différentes, les *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère* et l'*Apologie de M. de la Bruyère*, ouvrages médiocres auxquels il n'avait pas attaché son nom, et dont l'un attaquait et l'autre défendait les *Caractères*. La Bruyère mourut à Versailles d'une attaque d'apoplexie, dans la nuit du 10 au 11 mai 1696, laissant inachevés des *Dialogues sur le Quiétisme*, que l'abbé du Pin a publiés en 1699 avec peu de soin, peut-être avec peu de fidélité, et en y ajoutant, pour compléter l'ouvrage, deux dialogues de sa façon. La famille de la Bruyère, composée d'un frère qui était prêtre, d'une sœur non mariée, et enfin d'un neveu et de deux nièces dont il était le subrogé tuteur, reçut de lui un très-mince héritage : il avait fait l'abandon de ses *Caractères* au libraire Michallet, qui, dit-on, en retira deux ou trois cent mille francs. La Bruyère, pour qui l'on n'avait point de très-grands égards, paraît-il, dans la maison de Condé, était aux yeux de Saint-Simon « un fort honnête homme, de très-bonne compagnie, simple, sans rien de pédant et fort désintéressé. » « On me l'a dépeint, dit l'abbé d'Olivet, comme un philosophe qui ne cherchait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres; faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières et sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » Après la mort de la Bruyère, il parut quantité d'ouvrages composés à l'imitation de ses *Caractères;* quelques-uns lui furent audacieusement attribués par les libraires, mais le public ne put s'y tromper. La plupart des éditions des *Ca-*

ractères publiées au XVIIIe siècle contiennent des clefs où l'on trouve, mêlés à beaucoup d'indications erronées, les noms de quelques-uns des personnages que la Bruyère a eus manifestement en vue. Nous ne citerons parmi ces éditions que celles de Coste (Amsterdam, 1731, Paris, 1740). La première édition véritablement critique de la Bruyère est celle de Walckenaer (Didot, 1845), après laquelle sont venues les éditions de MM. Hémardinquer (Dezobry, 1849, à l'usage des collèges), Destailleur (Jannet, 1854, et Librairie nouvelle, 1861), et G. Servois (Hachette, *Nouvelles éditions classiques*, et collection des *Grands écrivains*, publiée sous la direction de M. Ad. Regnier; outre les *Caractères* de Théophraste, ceux de la Bruyère, et son Discours à l'Académie, cette dernière édition contient la correspondance et les *Dialogues sur le Quiétisme*). M. Ed. Fournier a fait paraître sous ce titre : *la Comédie de la Bruyère* (Dentu, 1866), une étude sur sa vie et ses ouvrages; Sainte-Beuve lui a consacré trois articles. On ne connaît d'autres autographes de la Bruyère que dix-huit lettres au grand Condé (collection de M. le duc d'Aumale; l'une d'elles est écrite sous la dictée de Mme de Langeron), une lettre à Ménage (collection de M. d'Hunolstein), et quelques signatures. La lettre dont la *Galerie française* donne le fac-simile est l'œuvre d'un faussaire.

LAC (du) ou des **LACS**, maison de Guyenne d'où sont sortis les seigneurs de Pern, d'Arcambal, de Bretles, de Cadilhac, de Castanet et de La Mauze. Armes : *de gueules à l'écu d'argent.*

LAC (du), maison de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs d'Ouville, de Chamerolles, du Coudray et de Montereau.

LAC (Seigneurs du), de la maison de Salazar.

LACAILLE (l'abbé Nicolas-Louis DE), membre de l'Académie des sciences (1741), astronome, né à Rumigny, près de Reims, le 15 mars 1713, mort à Paris, le 21 mars 1762. Il fut chargé (1739) de la vérification de la grande méridienne de France, fut envoyé (1750) au cap de Bonne-Espérance pour y observer les astres de l'hémisphère austral, leva les cartes de l'Ile-de-France et de Bourbon, et revint en France en 1754. — Outre un très grand nombre de mémoires dans le recueil de l'académie, on a, entre autres, de lui : *Éphémérides des mouvements célestes pour le méridien de Paris*, 1744-1763, 6 vol.; *Astronomiæ fundamenta*, 1757, in-4°, rare, *Tabulæ solares*, 1758, in-4°; *Cœlum australe stelliferum*, 1763, in-4°; *Journal historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance*, 1763, in-12.

LACANORGUE ou la **CANORGUE**, fief du comté Venaissin (Vaucluse) avec haute, moyenne et basse justice. Il fut érigé en comté par le pape Benoît XIV, le 24 avril 1747 en faveur de Joseph de Meri. — Voy. CANORGUE.

LACARRY (Gilles), jésuite, érudit, né en 1605 dans le diocèse de Castres, mort à Clermont-Ferrand le 25 juillet 1684.

LACAVE-LAPLAGNE (Jean-Pierre-Joseph), homme politique né à Montesquiou (Gers) le 25 août 1795, mort à Paris, le 15 mai 1849. Officier d'artillerie jusqu'à la seconde restauration, il entra à la cour des comptes dont il fut nommé conseiller-maître (1831), devint député du Gers (1834), et fut ministre des finances du 15 avril 1837 au 4 mars 1839, puis du 25 avril 1842 au 9 mai 1847. Deux jours avant sa mort, il fut élu représentant à l'assemblée législative.

LACAVUS, nom donné à Mars sur une inscription trouvée à Nîmes.

LACAZE (Louis DE), médecin ordinaire de Louis XV, né à Lembeye (Basses-Pyrénées), en 1703, mort à Paris, en 1765.

LACENAIRE (Pierre-François GAILLARD, dit), fameux assassin, né à Francheville, près de Lyon, en 1800, guillotiné à Paris, le 9 janvier 1836. On a publié après sa mort ses *Mémoires*, 1836 2 vol. in-8°.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Etienne DE LA VILLE, comte DE), naturaliste, né à Agen, le 26 décembre 1756, mort à Épinay (Seine), le 6 octobre 1825. Venu jeune à Paris, il se livra d'abord presque exclusivement à l'étude de la musique, composa divers opéras qui ne furent point exécutés, fut nommé, grâce à Buffon, garde et sous-démonstrateur des cabinets du roi au Jardin des Plantes, et publia en 1788 le premier volume de son *Histoire des reptiles*. En 1791, il fut député de Paris à l'assemblée législative, et devint successivement professeur d'histoire naturelle (reptiles et poissons) au Muséum, membre de l'Institut, sénateur après le 18 brumaire, grand chancelier de la Légion d'honneur (1803) et ministre d'État. Président du Sénat à plusieurs reprises, il se signala par son adulation envers l'empereur; se rallia sans hésitation à Louis XVIII et fut nommé pair, mais ayant pendant les Cent-Jours repris les fonctions de grand chancelier, il ne rentra à la chambre haute qu'en 1819. — Outre des discours d'ouverture et de clôture de ses cours et divers mémoires publiés dans le recueil de l'Institut et dans le *Magasin encyclopédique*, outre des éloges de Daubenton (1799) et de Dolomieu (1802), et deux romans, on a de lui : *Physique générale et particulière*, 1782-1784, 2 vol. in-12; *Poétique de la musique*, 1785, 2 vol. in-8° : *Histoire des Quadrupèdes ovipares et des serpents*, 1788-1789, 2 vol. in-4° : *Histoire naturelle des Reptiles*, 1789, in-4°; *Vues sur l'enseignement public*, 1790, in-8°; *Histoire naturelle des Poissons*, 1798-1803, 6 vol. in-4°; *La Ménagerie du Muséum* (avec G. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire), 1801 et ann. suiv., 10 livr. in-fol.; *Histoire des Cétacés*, 1804, in-4°; *OEuvres complètes de Buffon*, 1818, 12 vol. in-8°; *Vue générale des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles depuis la mort de Buffon*, 1819, 1822. in-8°; *Histoire de l'Europe*, 1826, 18 vol. in-8°; *Histoire naturelle de l'Homme*, 1827, 1840, in-8°; *Les Ages de la Nature*, 1830, 2 vol. in-8°. *OEuvres*, édition publiée par M. Desmarets, 1826 et ann. suiv., 11 vol. in-8°; 1830, 12 vol. in-8°.

LACETTA. Voy. MEYRAN.

LACHABEAUSSIÈRE (Étienne-Xavier POISSON de), auteur dramatique, né à Paris le 4 décembre 1752, y mourut le 10 septembre 1820.

LACHAU (L'abbé Gérard de), antiquaire, bibliothécaire du duc d'Orléans, né vers 1750. — *Description des pierres gravées du duc d'Orléans*, 1784, in-fol.

LACLOS (Pierre-Ambroise-François CHODERLOS DE), littérateur, général, né à Amiens en 1741, mort à Tarente le 2 novembre 1803. Il était capitaine du génie employé à l'île d'Aix lorsqu'il publia (1782) *les Liaisons dangereuses*, roman écrit avec beaucoup d'art et d'esprit, mais d'une immoralité profonde, quoique l'auteur ait eu la prétention d'écrire un livre moral. Le succès en fut scandaleux. Attaché ensuite à Philippe, duc d'Orléans, Laclos exerça une grande influence sur la conduite de ce prince et l'accompagna en Angleterre. De retour en 1791, il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des amis de la Constitution* et rédigea avec Brissot la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champ de Mars. Enveloppé dans les mesures prises contre le duc d'Orléans, il fut arrêté et détenu jusqu'au 9 thermidor et servit ensuite comme général de brigade d'artillerie aux armées du Rhin et d'Italie.

LACOMBE (François), écrivain, né à Avignon en 1733, mort en 1795. — *Dictionnaire du vieux langage français*, 1765, in-8°.

LACOMBE (Jacques), écrivain, né à Paris en 1724, y mourut le 16 juillet 1811. Il fut le beau-père de Grétry. — *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* (1752); *Le Salon de* 1753, en vers et en prose; *Histoire de Christine de Suède* (1762); divers *Abrégés chronologiques* et de nombreux *Dictionnaires* sur toutes sortes de matières. = Son frère, Honoré LACOMBE DE PRÉZEL est aussi auteur de différents dictionnaires.

LACOMBE (Dominique), prélat, né à Montrejeau (Haute-Garonne) le 25 juillet 1749, mort à Angoulême le 7 avril 1823. Curé de Saint-Paul à Bordeaux, il fut nommé membre de l'Assemblée législative (1791), et donna sa démission quand eut été décrétée l'abolition du costume ecclésiastique (7 avril 1792). Appelé à l'évêché métropolitain de Bordeaux (1797), il s'en démit (1801), fut, malgré une vive opposition de Rome qui exigeait de lui une rétraction qu'il ne voulut donner qu'en 1804, nommé évêque d'Angoulême (1802), se montra, sous l'empire, partisan dévoué de Napoléon et adversaire du pouvoir temporel. Pendant les Cent-Jours il assista en costume pontifical à la cérémonie du champ de mai. En dépit des tracas de tout genre qu'on lui suscita sous la deuxième restauration, il refusa de donner sa démission. Quelques troubles éclatèrent à l'occasion de ses funérailles.

LACOMBE DE SAINT-MICHEL (J. P.), général, membre de la Convention, ambassadeur à Naples (1799), né vers 1740 d'une famille noble du Languedoc, mort au château de Saint-Michel le 27 janvier 1812.

LACORDAIRE (Jean-Baptiste-Henri), l'un des plus célèbres prédicateurs de notre temps, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or) le 12 mars 1802, mort à Sorrèze le 21 novembre 1861. D'abord avocat, il entra ensuite au séminaire de Saint-Sulpice (1823) et fut ordonné prêtre en 1827. Il devint alors aumônier du collége Henri IV, et, au mois d'octobre 1830, fonda avec Lamennais et M. de Montalembert le journal *L'Avenir*, qui avait pris pour devise *Dieu et la liberté;* mais les doctrines libérales qu'ils y professèrent provoquèrent de la part de Grégoire XVI une encyclique (18 septembre 1832) qui les condamnait. Ils se rendirent tous les trois à Rome et se soumirent. Un an auparavant, il avait été avec MM. de Montalembert et de Coux condamné par la Cour des pairs à 100 fr. d'amende pour avoir ouvert une école sans autorisation. En 1834, il tint au collége Stanislas des conférences dont le succès détermina M. de Quélen à lui permettre d'en faire à Notre-Dame. Celles-ci eurent un immense retentissement. Deux ans après, il repartit pour Rome, et le 9 avril 1839 il prit, sous le nom de frère Dominique, l'habit de dominicain, prononça ses vœux le 6 avril 1840, et revint en France où il rétablit l'ordre des frères prêcheurs. Il prêcha successivement à Metz, à Notre-Dame de Paris (1841), à Lyon, à Grenoble, à Nancy. Dans cette dernière ville il prononça (1844) les oraisons funèbres de l'évêque, M. de Forbin-Janson (1844), du général Drouot (1847) et à Notre-Dame de Paris (1849) celle d'O'Connel.

En 1848, Lacordaire fut envoyé par le département des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée constituante; mais il reconnut assez vite qu'il y était déplacé, et reprit ses conférences et ses prédications. En 1850, il alla à Rome pour y plaider la cause de l'archevêque de Paris, M. Sibour, alors en guerre ouverte avec *l'Univers;* sa mission échoua. Il fut ensuite nommé provincial de son ordre, refusa quatre ans après d'être réélu, et alla prendre la direction du collége de Sorrèze, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Le 8 février 1860, il fut élu membre de l'Académie française. Ses œuvres complètes ont été publiées, 1858, 6 vol. in-8°.

LACOSTE (Jean), *Janus a Costa*, jurisconsulte, né à Cahors vers 1560, mort le 13 août 1637.

LACOSTE (Élie), homme politique, né à Montagnac (Dordogne), y mourut en 1803. Il fut nommé député de la Dordogne à l'Assemblée législative et à la Convention où il vota la mort du roi. = JEAN-BAPTISTE, homme politique, mort en Hollande en 1820. Il fut envoyé à la Convention par le Cantal, y vota la mort du roi, et fut chargé de diverses missions. Préfet sous l'empire et pendant les Cent-Jours, il fut exilé par la loi d'amnistie.

LACOSTE (André-Bruno FRÉVOL), général du génie, né le 14 juin 1775 à Pradelles (Haute-Loire), tué le 2 février 1809 au siége de Saragosse.

LACOSTE (*N.* baron de), homme politique, né à Dax vers 1730, mort vers 1820. Il fut ministre de la marine du 16 mars au 10 juillet 1792, et sous le consulat et l'empire membre du Conseil des prises.

LACOUPERIE. Voy. COUPIN.

LACOUR (Dom Didier de), réformateur de l'ordre de Saint-Benoît, né à Montzéville (Meuse) en 1550, mort à Saint-Vanne le 14 novembre 1623. Élu prieur de Saint-Vanne (1600), il réforma la plupart des monastères de son ordre, fit ériger les congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, et fonda l'institut de Saint-Maur.

LACOUR ou **DELACOUR** (Pierre), peintre, graveur, élève de Vien, correspondant de l'Institut, né le 15 avril 1745 à Bordeaux où il dirigea longtemps l'école de peinture, et où il est mort le 28 janvier 1814. — *Loth sortant de Sodome; le Samaritain; saint Paulin; l'Avare; le Mendiant et sa fille*, et divers portraits (musée de Bordeaux).

LACRETELLE *aîné* (Pierre-Louis), jurisconsulte, littérateur, né à Metz en 1751, mort à Paris le 5 septembre 1824. Fils d'un avocat et avocat lui-même, il se distingua de bonne heure par divers écrits comme criminaliste et publiciste. Durant la Révolution, il fut envoyé à l'Assemblée législative, s'y rangea parmi les modérés, se mit à l'écart après le 10 août, reparut après le 9 thermidor, fut élu en 1801 au Corps législatif mais non réélu à cause de son opposition et se tint de nouveau dans la retraite. Sous la Restauration, il fut l'un des fondateurs et rédacteurs du *Nouveau Mercure* et de la *Minerve française*, et fut condamné en police correctionnelle pour plusieurs écrits. Il avait succédé à Laharpe à l'Académie française (1803). On a réuni ses ouvrages sous les titres d'*Éloquence judiciaire*, de *Roman théâtral*, de *Portraits et tableaux* (1823-24). = Son frère, Jean-Charles-Dominique LACRETELLE *jeune*, historien et publiciste, né à Metz le 3 septembre 1766, mort à Mâcon le 26 mars 1855. Rédacteur du *Journal des Débats*, puis du *Journal de Paris*, organe du parti des constitutionnels, il fut poursuivi après le 31 mai 1793, s'engagea, quitta le service après le 9 thermidor, et devint l'un des membres les plus ardents de la réaction. Compromis au 13 vendémiaire, arrêté après le 18 fructidor et mis en liberté en 1799, il fut successivement membre du bureau de la presse (1800), professeur à la Faculté des lettres de Paris (1809), censeur impérial (1810), membre de l'Académie française (1811). Il se rallia (1814) à Louis XVIII qu'il suivit à Gand (1815), et fut (1827) le promoteur de la

supplique de l'Académie française au roi, contre le projet de loi présenté par M. de Peyronnet sur la presse. Outre des articles de journaux, des *Discours* et des *Éloges* prononcés à l'Académie française et dans d'autres sociétés, on a de lui : *Précis historique de la révolution française*, 1801-1806, 5 vol in-18; *Histoire de France pendant le* XVIII*e siècle*, 1808, 6 vol. in-8°; *Histoire de France pendant les guerres de religion*, 1814-1816, 4 vol. in-8°; *Histoire de l'Assemblée constituante*, 1821, 2 vol. in-18; — de l'*Assemblée législative*, 1824, in-8°; — de la *Convention nationale*, 1824-1825, 3 vol. in-8°; *Histoire de France depuis la Restauration*, 1829-1835, 3 vol. in-8°; *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1846, 4 vol. in-8°; *Dix Années d'épreuves*, 1840, in-8°.

LACROIX (L'abbé Louis-Antoine-Nicolle de), géographe, né à Paris en 1704, y mourut le 14 septembre 1760.

LACROIX (*N.*), peintre du XVIII*e* siècle, élève de Joseph Vernet, mort en Italie en 1770. — *Marine; paysage* (musée de Rouen); *Marine* (musée de Dijon).

LACROIX (J. F. DE), dit *d'Eure-et-Loir*, homme politique, né à Pont-Audemer en 1754, guillotiné à Paris le 5 avril 1794. Député d'Eure-et-Loir, à l'Assemblée législative, il attaqua avec violence le parti monarchique, fut réélu à la Convention, siégea sur les bancs de la Montagne et accompagna Danton en Belgique d'où il revint riche. Il vota la mort de Louis XVI, fut accusé de concussions par les Girondins, contribua au coup d'État du 31 mai et aux proscriptions qui le suivirent Lorsque la lutte s'engagea entre le Comité de salut public et les Dantonistes, il partagea le sort de ceux-ci, fut arrêté le 31 mars 1794 et condamné avec eux.

LACROIX (François-Joseph-Pamphile, vicomte de), général, né à Aimargues (Gard) le 1er juin 1774, mort à Versailles en 1842. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, 1819, 2 vol. in-8°; il a laissé, en outre, des *Mémoires* restés inédits.

LACROIX (Silvestre-Francois), géomètre, membre de l'Académie des sciences (1799), professeur à la Faculté des sciences et au Collége de France, né à Paris en 1765, y mourut le 25 mai 1843. C'est l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France l'enseignement des sciences exactes qu'il professa pendant soixante ans. Ses livres destinés à l'enseignement ont rendu de très-grands services et sont restés longtemps classiques. — *Traité du calcul différentiel et intégral; Traité des différences et des séries*, 1800; des *Traités* d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de trigonométrie, et un *Traité élémentaire du calcul des probabilités*, 1816.

LACROIX DE CHEVRIÈRES DE SAINT-VALLIER (Jean de), prélat, né en Dauphiné vers 1556, mort à Paris en mai 1619. Il fut successivement surintendant des finances en Dauphiné, président à mortier au parlement de Grenoble, évêque de Grenoble (1607) quoique n'étant pas engagé dans les ordres, et conseiller d'État. = Son neveu, Jean de LACROIX D'ORNACIEU, fut son coadjuteur (1616) et mourut en 1620. = Jean-Baptiste de LACROIX DE CHEVRIÈRES, de la même famille que les précédents, évêque de Québec (1685), mourut dans cette ville le 26 décembre 1727. — *État présent de l'Église et de la Colonie française dans la Nouvelle-France*, 1688, in-8°. = Jean-Denis-René de LACROIX DE CHEVRIÈRES, comte de Saint-Vallier, sénateur, pair de France, né le 6 octobre 1756, mort à Valence le 13 mars 1824. = Voy. CROIX.

LACROIX DE CONSTANT (Charles de), conventionnel, ministre des affaires extérieures, (1796-16 juillet 1797), ambassadeur en Hollande (1797), né en 1754 en Champagne, mort à Bordeaux en novembre 1808.

LA CROIX-DU-MAINE. Voy. CROIX.

LACROSSE (Jean-Baptiste-Raymond, baron de), amiral, né à Meilhan (Lot-et-Garonne) le 5 septembre 1765, y mourut le 9 septembre 1829. = Son fils, BERTRAND-THÉOBALD-JOSEPH, homme politique, né à Brest le 29 janvier 1795, mort à Paris le 8 mars 1865. Il fut député de l'arrondissement de Brest de 1834 à 1848, et siégea dans les rangs de l'opposition. Il fit partie de l'Assemblée nationale et de la législative, et fut ministre des travaux publics du 29 déc. 1848 au 31 oct. 1849 et du 26 oct. 1851 jusqu'au coup d'État, où il fut envoyé au Sénat dont il devint le secrétaire.

LACROZE. Voy. VEYSSIÈRE.

LACTORA, Lectoure.

LACTORATES, peuple de l'Aquitaine établi sur la rive gauche de la Garonne, dans la vallée du Gers, au N. des *Auscii*. Auguste le comprit en 28 dans la province d'Aquitaine. Son chef-lieu était Lactora (Lectoure). Au IVe siècle, il formait la troisième des douze cités dont se composait la Novempopulanie.

LACUÉE (Gérard-Jean), comte de CESSAC, général, homme politique, né à Lamassas (Lot-et-Garonne) le 4 novembre 1752, mort à Paris le 14 juin 1841. Capitaine (1785), il devint (1791) député de Lot-et-Garonne à l'Assemblée législative, et, après le 10 août, remplaça par intérim Servan au ministère de la guerre, puis fut créé général de brigade (1793). Après le 18 brumaire, il fit partie du Conseil des Anciens puis du Conseil des Cinq-Cents, et, sous le consulat et l'empire, fut successivement conseiller d'État, général de division, directeur général de la conscription et des revues (1806), ministre d'État (1807), comte de Cessac (1809) et ministre de l'administration de la guerre (1810-1813). Sous la première restauration, il fut inspecteur général d'infanterie et pair de France (1831). Il avait été nommé (1795) membre de la classe des sciences morales et politiques, et, lors de la réorganisation de l'Institut, passa dans la classe de la langue et de la littérature françaises. On lui doit, entre autres, *l'Art militaire*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, 4 vol. in-4°.

LACYDON PORTUS, nom du port de Massalia (Marseille).

LA DAGUERIE (Seigneurs de), branche de la maison de Farci (Picardie),

LADAM (Nicaise), chroniqueur, roi d'armes de Charles-Quint au titre de *Grenade*, né à Béthune, mort vers le milieu du XVIe siècle. Sa chronique s'étend de 1488 à 1545.

LADATTE (François), sculpteur, membre de l'Académie, né en Piémont le 9 décembre 1706, mort le 18 février 1787.

LADEVÈZE (Seigneurs de), branche de la maison de Rochemore (Languedoc). = —, de la famille de Clerc (Languedoc).

LADEY (Jean-Marc), peintre, reçu à l'Académie de peinture le 26 août 1741.

LA DIXMERIE (Nicolas BRICAIRE de), littérateur, né vers 1730 à La Motte-d'Attencourt (Champagne), mort le 26 novembre 1791 à Paris.

LA DOINETERIE (Seigneurs de), de la famille Le Breton (Touraine).

LADONA, Saint-Jean-de-Losne.

LA DORÉE (Seigneurs de), de la famille de Gigault.

LADOUCETTE (Jean-Charles-François, baron de), administrateur et littérateur, né à Metz le 4 octobre 1770, mort à Paris le 19 mars 1848. Il fut, sous l'Empire, préfet des Hautes-Alpes et de

la Roër, puis député en 1834. = Son fils, LOUIS-NAPOLÉON-LÆTITIA-CHARLES, né à Gap le 11 février 1809, mort sénateur le 12 décembre 1869.

LA DOUCINIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Biré (Bretagne).

LADRES. Voy. LÉPREUX.

LADRIEU, châtellenie du Forez (Loire), qui, avant d'être réunie au comté de Forez, portait le titre de comté.

LADULFI (Léon), pseudonyme anagrammatique de Noël Du Fail. — Voy. FAIL.

LA DURANTIE (Seigneurs de), de la maison de Gualabert (Périgord).

LA DURBELIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Kortais (Lorraine).

LADVOCAT (L'abbé Jean-Baptiste), biographe, hébraïsant, né à Vaucouleurs (Meuse) le 3 janvier 1709, mort à Paris le 29 décembre 1765. Il fut curé de Domrémy, puis bibliothécaire de Sorbonne, et occupa le premier la chaire fondée en 1751 par le duc d'Orléans pour l'explication de l'Écriture sainte selon le texte hébreu. — *Grammaire hébraïque* (1755); *Dictionnaire géographique portatif* qui porte le nom de Vosgien, son collaborateur et qu'il donna comme traduit de l'anglais (1747); *Dictionnaire historique portatif*, 1752, 2 vol. in-8°, souvent réimprimé.

LADVOCAT (*N.*), libraire, né en 1790, mort à l'hôpital à Paris le 6 septembre 1854. Après avoir gagné des sommes énormes qu'il dissipa follement, il fit de mauvaises affaires, et c'est pour essayer de les rétablir que fut composé par plusieurs écrivains l'ouvrage des *Cent et un*, qui n'eut qu'un succès médiocre.

LAEDUS, le Loir.

LAENNEC (René-Théodore-Hyacinthe), célèbre médecin, né à Quimper le 17 février 1781, mort le 13 août 1826. Il a immortalisé son nom par la découverte de la méthode de l'auscultation; et, pour en rendre l'usage plus facile, il inventa le stéthoscope. Il fut successivement médecin de l'hôpital Necker, médecin de la duchesse de Berry, professeur au collége de France (1822), professeur de clinique interne à la faculté de médecine (1823), et soutint contre Broussais une lutte vive et passionnée. Outre de nombreux articles dans divers recueils et dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, on a de lui : *Propositions sur la doctrine médicale d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*, 1804, in-4° (thèse); *Mémoires sur les vers vésiculaires*, 1804; *Traité de l'Auscultation*, 1819, 2 vol. in-8°, souvent réimprimé et traduit.

LAÉR (Seigneurs de), de la famille de Maître (Franche-Comté). = —, de la maison de Roubaix (Flandre).

LÆTARE, introït et nom, dans quelques anciens actes, du quatrième dimanche de carême.

LÆTIA, Lauris.

LÆTITIA, Liesse.

LÆTUS. Voy. LIÉ.

LAFARGE (Joachim), économiste, de la seconde moitié du XVIII° siècle. Il a été le créateur de la caisse d'épargne connue sous le nom de *Tontine viagère et d'amortissement*, et qui commença à fonctionner en 1791. La liquidation en fut commencée en 1809 et n'est peut-être pas encore terminée.

LAFARGE (Marie CAPPELLE, femme POUCH-), célèbre empoisonneuse, née en 1816 à Villers-Hélon (Aisne), morte le 7 novembre 1852 aux eaux d'Ussat (Ariége). Accusée d'avoir empoisonné son mari, qui mourut le 14 janvier 1840, elle comparut devant la Cour d'assises de Tulle le 2 septembre suivant. Après douze jours de débats palpitants, déclarée coupable avec circonstances atténuantes, elle fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité. Pendant l'instruction, elle avait publié deux volumes de mémoires auxquels l'éditeur en ajouta plus tard deux autres de lettres et pièces justificatives. Après sa mort parurent *Heures de prison*, 1 vol.

LAFAYE (Antoine de), ministre et théologien calviniste, érudit, né à Châteaudun, mort à Genève en 1615. — *Traductions* de Josèphe et de Tite-Live.

LAFAYE (Jean-Élie LERIGET de), ingénieur, membre de l'Académie des sciences, né à Vienne (Isère) le 15 avril 1671, mort à Paris le 20 avril 1718. = Son frère, JEAN-FRANÇOIS, littérateur, né à Vienne en 1674, mort à Paris le 11 juillet 1731.

LAFERRIÈRE (Louis-Firmin JULIEN), jurisconsulte, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1855), né à Jonzac (Charente-Inférieure) le 5 novembre 1798, mort à Paris le 14 février 1861. Il fut successivement professeur à la faculté de droit à Rennes (1838), inspecteur général des Facultés de droit (1846 et 1852), conseiller d'État (1849), recteur de Seine-et-Oise (1850-1852) et administrateur de l'Académie de Toulouse (1854). — *Essai sur l'histoire du droit français*, 1836 et suiv., 6 vol. in-8°; *Cours de droit public et administratif*, 1839 et 1854, 2 vol. in-8°; *Histoire du droit civil de Rome et du droit français*, 1848-1853, 4 vol. in-8°; *Histoire des principes, des institutions et des lois pendant la Révolution française*, 1850, in-12.

LAFFAUX ou **LAFAU** (Aisne). En 593, Clotaire II y battit les deux fils de Childebert, roi d'Austrasie, Thierry et Théodebert. Thierri III, roi de Neustrie et Ebroïn y battirent complétement en 680 le duc Martin et Pépin d'Héristall, qui s'étaient emparés de l'Austrasie.

LAFFÉMAS (Barthélemy de), valet de chambre de Henri IV, contrôleur général du commerce de France, né en 1545 à Beausemblant (Drôme), mort à Paris vers 1612. Il a publié de nombreux écrits sur les finances, l'agriculture, les manufactures, etc. = Son fils, ISAAC, maître des requêtes, conseiller d'État, lieutenant-civil à Paris (1637), puis président de la Chambre des requêtes de l'Hôtel, né vers 1587, mort à Paris le 16 mars 1657. Il fut l'un des plus serviles et des plus impitoyables instruments des vengeances de Richelieu. On disait qu'il était *vir bonus, strangulandi peritus*.

LAFFICHARD (Joseph), pseudonyme de Voltaire. — Voy. AFFICHARD.

LAFFITTE (Jacques), financier et homme politique, né à Bayonne le 24 octobre 1767, mort à Paris le 26 mai 1844. Fils d'un charpentier, il entra de bonne heure dans la maison du banquier Perregaux, dont il devint l'homme de confiance et (1800) l'associé. Régent (1809), puis gouverneur de la banque de France (25 avril 1814), il se signala par sa générosité patriotique lors des deux occupations de Paris (1814, 1815), et, au moment du retour de Napoléon, rendit de grands services pécuniaires à Louis XVIII et au duc d'Orléans. Élu député (1816) et constamment réélu, il siégea au côté gauche, et ne soutint qu'une fois le ministère, ce fut quand M. de Villèle proposa la réduction des rentes. Dans les derniers temps de la Restauration dont il prévoyait la chute, il s'attacha complétement au duc d'Orléans. Lors des ordonnances de juillet, il fut l'un des plus ardents à provoquer la résistance, et ce fut chez lui que se réunirent les députés de l'opposition. C'est sur sa proposition que le 30 la lieutenance générale du royaume fut offerte au duc d'Orléans, et sous sa présidence que la chambre déclara le trône vacant, modifia la charte et proclama roi

Louis-Philippe. Nommé alors ministre sans portefeuille, il devint (3 novembre), président du Conseil et ministre des finances; mais il ne tarda pas à se trouver en désaccord avec les ministres que soutenait le roi et donna sa démission le 13 mars 1831. Il fut remplacé par Casimir Périer.

Les préoccupations politiques avaient détourné Laffitte du soin de ses affaires qui se trouvèrent bientôt dans le plus triste état, et, quoiqu'il eût vendu pour dix millions à Louis-Philippe la forêt de Breteuil, il sortit ruiné du ministère. Il paya cinquante millions de dettes en vendant tous ses biens, et une souscription nationale lui permit de conserver l'hôtel de la rue qui porte aujourd'hui son nom. Quand tout fut liquidé, il lui resta plusieurs millions, et il créa, ou pour mieux dire on créa sous son nom, une caisse d'escompte dont la révolution de février accéléra la ruine. Depuis sa sortie du ministère jusqu'à sa mort, il siégea dans les rangs de l'opposition la plus avancée. Laffitte, dont la vie est pleine de traits de générosité et de désintéressement, avait marié sa fille au fils aîné du maréchal Ney. On a de lui quelques écrits de finance et de politique.

LAFFON DE LADÉBAT (André-Daniel), économiste et homme politique, né à Bordeaux, le 30 novembre 1746, mort à Paris le 14 octobre 1829. Il était calviniste. Élu membre de l'Assemblée législative (1791), il s'y montra partisan de la monarchie constitutionnelle. Arrêté deux fois sous la terreur, il fut (1795) envoyé au Conseil des anciens. Proscrit au 18 fructidor, il fut déporté à Sinnamary d'où il ne revint qu'en 1799. Il vécut dès lors dans la retraite, s'occupant d'œuvres philanthropiques et d'économie politique. Il fut l'un des fondateurs de la Société biblique protestante.

LAFFREY (Arnoux), littérateur, né à Gap (Hautes-Alpes) le 19 septembre 1735, mort à Paris le 19 septembre 1794. On lui attribue *la Vie privée de Louis XV*, 1781, 4 vol. in-12, ouvrage intéressant que d'autres donnent à Mouffle d'Angerville.

LAFITAU (Joseph-François), jésuite, missionnaire au Canada, né à Bordeaux en 1670, mort en 1740 —*Mœurs des sauvages américains*, 1723, 2 vol. in-12; *Histoire des découvertes des Portugais dans le nouveau monde*, 1733, 2 vol. in-4°.

LAFITAU (Pierre-François), jésuite, évêque de Sisteron (1719), parent du précédent, né à Bordeaux en 1685, mort à Sisteron le 3 avril 1764. Il s'attacha à l'abbé Dubois dont il fut l'agent à Rome (1719), et se livra à toutes sortes d'intrigues pour lui faire obtenir le chapeau de cardinal. On a de lui quelques écrits de controverse et de piété.

LAFITTE, maison de Guyenne, d'où sont sortis les seigneurs de Pelleport, de Scaudouma et de Gourdas.

LAFON (L'abbé Jean-Baptiste-Hyacinthe), agent royaliste, né à Bordeaux (Gironde) vers 1765, mort vers 1830. Emprisonné sous l'empire, il prit une part active à la conspiration Mallet, dont il a écrit l'histoire, 1814, in-8°.

LAFON-BLANIAC (Guillaume-Joseph-Nicolas), général, né le 25 juillet 1773, à Villeneuve-d'Agen (Lot-et-Garonne), mort le 28 septembre 1833 à Vico (Corse).

LAFON (Pierre), célèbre acteur, né à la Linde (Périgord), le 13 septembre 1775, mort à Bordeaux en mai 1846.

LAFOND (Charles-Nicolas-Raphael), peintre, né en 1774, élève de Regnault. — *Enée au mont Ida* (musée de Rouen).

LA FONS (Jacques de), poëte, né à Mirebeau (Vienne) vers 1575, mort vers 1620.

LAFONT (Joseph de), auteur dramatique, né à Paris en 1686, mort à Passy en 1725.

LAFONT (Charles-Philippe), célèbre violoniste, né à Paris le 1er décembre 1781, tué par accident près de Tarbes en août 1839. Il a laissé de nombreux concertos, des variations, des duos, des fantaisies, etc.

LAFONT (Charles), auteur dramatique, né à Liége le 16 décembre 1809, mort le 23 janvier 1864.

LA FONTAINE (Jean de), poëte, né en 1381 à Valenciennes. Il composa (1413) un poëme sur la transmutation des métaux, *la Fontaine des amoureux de science*, publié vers 1495, in-4°. goth., et souvent réimprimé, entre autres, 1861, in-12.

LA FONTAINE (Jean de), l'un des poëtes les plus grands et les plus originaux de la France, né à Château-Thierry le 8 juillet 1621, mort à Paris le 13 avril 1695. Il était fils d'un maître des eaux et forêts. Son instruction fut très-négligée; il apprit le latin, mais non le grec, et ne put jamais lire que dans des traductions les auteurs qui ont écrit dans cette dernière langue. A dix-neuf ans il entra à l'Oratoire, et au bout de dix-huit mois il en sortit. C'est peu de temps après, qu'entendant réciter l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV, il sentit, dit-on, s'éveiller son génie, dont aucune étincelle n'avait encore brillé. Il dévora cet auteur, puis, lassé de son enflure, se tourna vers Voiture, Marot, surtout Rabelais qui le charma par-dessus tout. Parmi les latins, il s'attacha principalement à Virgile, Horace, Térence, dont il traduisit l'*Eunuque* (1654) (ce fut son premier ouvrage); parmi les Grecs, à Plutarque et surtout à Platon, dont il avait sans cesse le nom à la bouche; parmi les Italiens, à Boccace, à l'Arioste et à Machiavel. Ce furent là ses vrais maîtres. Son père le maria et lui transmit sa charge; mais, ne pouvant supporter ces assujettissements, il suivit à Paris la duchesse de Bouillon qu'il avait connue dans son exil à Château-Thierry, et consacra sa vie à la rêverie, au plaisir et à la poésie, ne prenant nul souci de sa fortune, *mangeant le fonds avec le revenu*. Sans de généreux protecteurs, la misère l'attendait; le premier fut Fouquet, auquel il garda plus tard une si honorable fidélité : il adressa même à Louis XIV une ode pour demander sa grâce, et renouvela cette demande dans l'admirable élégie des *Nymphes de Vaux*. Cet acte de courage et aussi le caractère licencieux de sa première publication, les *Contes* (1664) écartèrent toujours de lui les faveurs du roi. Mais il eut la protection de Mme Henriette d'Angleterre, du grand Condé, du prince de Conti, du duc de Vendôme, du grand prieur, et particulièrement du duc de Bourgogne, dont les bienfaits le retinrent en France, lorsqu'en 1692 Saint-Évremond tenta de l'attirer en Angleterre. Il trouva surtout en Mme de la Sablière, pendant vingt ans, et ensuite en Mme d'Hervart, deux véritables mères qui prirent soin de sa perpétuelle et sublime enfance. Chez la première il connut Bernier, qui l'initia à la philosophie de Gassendi, dont il a exprimé en beaux vers quelques-uns des principes. Il se rattache en effet à cette secte d'esprits libres et épicuriens au nombre desquels se trouvaient ses amis Chapelle, Chaulieu, La Fare et en outre Molière, qui professait pour le fabuliste une singulière estime. Il n'en fut pas moins l'intime ami de Racine, qui lui traduisait les auteurs grecs, de Boileau, qui fut son concurrent malheureux à l'Académie, quand la mort de Colbert laissa un fauteuil vacant (1683). Louis XIV, mécontent de son élection, ne la ratifia que l'année suivante, après celle de Boileau.

A la fin de sa vie, La Fontaine fut ramené à des sentiments plus religieux; son confesseur lui fit même faire amende honorable pour le scandale de ses *Contes* et jeter au feu une comédie qu'il venait de composer. Les œuvres de La Fontaine sont : sa traduction de l'*Eunuque*, ses *Contes* (1664-1671), modèles de narration vive et piquante, la plupart imités de l'Arioste et de Boccace; ses *Fables*, dont les six premiers livres parurent en 1668 et les six derniers en 1678; les poëmes d'*Adonis* (1665), de *Psyché* (1669), de la *Captivité de saint Malc* (1673), du *Quinquina* (1682); quatre comédies dont une très-mordante, *le Florentin*, dirigée contre Lulli, qui avait fait travailler le poëte pour sa musique et l'avait ensuite laissé là; des odes, des élégies, ballades, rondeaux, triolets, madrigaux, épîtres, épigrammes et une paraphrase du dix-septième psaume. Ces dernières poésies sont en général assez faibles. Mais les *Fables* sont pour la plupart des chefs-d'œuvre inimitables. Toute la nature vivante y respire et s'y meut, pour l'instruction de l'homme, comme dans une *ample comédie en cent actes divers*. L'esprit et l'enjouement, la finesse et la bonhomie, la grâce partout répandue, l'ample harmonie ou la sobre justesse des vers font de la plupart un morceau exquis et achevé. En société, La Fontaine était distrait et lourd : on le recherchait pourtant, car il lui arrivait quelquefois de s'animer et de briller. « Mon pauvre La Fontaine, lui disait Mme de La Sablière, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit. »

Les éditions des œuvres séparées ou complètes de La Fontaine sont excessivement nombreuses. Nous nous bornerons à citer parmi les éditions des *Fables*, l'édition de 1755-59, avec les figures d'Oudry, 4 vol. in-fol., les jolies éditions de différents formats publiées au dernier siècle par Didot aîné, et l'édition illustrée par Grandville; pour les *Contes*, l'édition dite des *fermiers généraux*, avec les figures d'Eisen, 1762, 2 vol. in-8°; pour les *Amours de Psyché*, les éditions de 1791, in-4°, avec figures en couleur, et 1795, in-4°, avec figures de Moreau. Quant aux œuvres complètes, la meilleure jusqu'ici a été donnée 1826-27, 6 vol. in-8°, par Walckenaër qui a écrit aussi l'*Histoire de sa vie et de ses ouvrages*. Son texte a été toujours reproduit dans les éditions postérieures. On a un *Éloge de La Fontaine* par Chamfort, et une piquante Étude sur ses fables, par M. Taine, 1860, in-18.

LA FONTENELLE (Armand-Désiré de), archéologue, né le 24 avril 1784, au château de Vaudoré (Deux-Sèvres), mort le 12 février 1847, à Poitiers.

LA FOSSE (Étienne), vétérinaire, mort le 26 janvier 1765. = Son fils, PHILIPPE-ÉTIENNE, vétérinaire, né à Montataire (Oise) vers 1740, mort à Villeneuve-sur-Yonne en juin 1820.

LA FOSSE. Voy. FOSSE.

LA GARDE. Voy. GARDE.

LAGE (Seigneurs de), de la famille du Peyroux (Marche). — Voy. AAGE et AGE.

LAGE-LINANT (Seigneurs de), de la famille d'Asnières (Saintonge).

LAGHES (Seigneurs de), de la famille de Venant (Artois).

LAGHOUAT, ville de la subdivision de Médéah (Algérie). Elle fut prise d'assaut par le général Pélissier le 4 décembre 1852.

LAGNICOURT (Seigneurs de), de la maison de Carmin (Artois). — Voy. AGNICOURT.

LAGNY, ville de France (Seine-et-Marne), qui avait jadis une grande importance par son commerce. Elle fut prise et saccagée plusieurs fois pendant la guerre de Cent-ans, et résista victorieusement au duc de Bedford en 1432. Une révolte y ayant éclaté en 1544, le comte de Lorges emporta la ville d'assaut et y exerça d'affreuses cruautés. Elle ne fut pas mieux traitée en 1590 par les troupes du duc de Parme, qui l'enlevèrent à la vue de Henri IV. — En 1142 il se tint un concile à Lagny.

LAGNY, terre du comté de Saint-Pol (Pas-de-Calais), érigée en marquisat en 1694 en faveur de N. de la Bussière.

LAGNY (Seigneurs de), de la maison d'Anglebermer (Picardie).

LAGNY (Thomas FANTET de), mathématicien, membre de l'Académie des sciences, né à Lyon en 1660, mort à Paris le 12 avril 1734.

LAGNY, pseudonyme de Cl. Richer.

LAGOS. Voy. SAINT-VINCENT.

LAGOY ou **LEGOY**, baronnie de Provence (Bouches-du-Rhône), qui fut possédée par la maison de Sade, et érigée en marquisat par lettres du 2 novembre 1702 en faveur de Jean de Meyran-Lacerta, seigneur de Lagoy et de Nans. = Louis-Roger-Xavier de MEYRAN, marquis de LAGOY, numismate, correspondant de l'Institut (1835), né au château de Lagoy le 11 juillet 1789, mort le 16 avril 1860. Il a laissé des mémoires très-estimés sur les monnaies gauloises et franques, sur les monogrammes monétaires et sur l'armement des Gaulois.

LAGRANGE (Claude de), historien, calviniste, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle.

LAGRANGE (Guillaume), poëte, né à Sarlat (Dordogne), vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle.

LAGRANGE (Charles VARLET, dit de), l'un des meilleurs acteurs de la troupe de Molière, né vers 1639 en Picardie, mort à Paris le 1er novembre 1692. Il a laissé une espèce de mémorial rempli de renseignements, dont le manuscrit conservé aux archives du Théâtre français est intitulé : *Extrait des receptes et des affaires de la Comédie*. = Son frère, CHARLES, dit de VERNEUIL, acteur, né en 1636, mort le 28 août 1709.

LAGRANGE (*N.*), traducteur de *Lucrèce* et de Sénèque, né en 1738 à Paris où il mourut le 18 octobre 1775.

LAGRANGE (Le comte Joseph-Louis), l'un des plus grands géomètres des temps modernes, né à Turin d'une famille originaire de Touraine le 25 janvier 1736, mort à Paris le 10 avril 1813. A dix-neuf ans, il professa les mathématiques à l'école d'artillerie de Turin, où il fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences, remporta à vingt-huit ans (1764) le grand prix de mathématiques, à l'Académie des sciences de Paris, pour son mémoire sur la théorie de la libration de la lune, et fut, sur la proposition de D'Alembert, appelé à Berlin (1766) comme directeur de l'Académie pour les sciences physico-mathématiques. Il y resta plus de vingt ans, et en 1787 vint s'établir définitivement à Paris où l'Académie, dont il était depuis 1772 associé étranger, le nomma pensionnaire vétéran. Ce fut là qu'il publia *la Mécanique analytique*, 1787, in-4° (1811 1815, 2 vol. in-4°). Membre de la commission des monnaies (1792), professeur à l'École normale (1794), puis à l'École polytechnique, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, il fut créé par Napoléon sénateur et comte. Outre plus de cent mémoires insérés dans divers recueils scientifiques, on a de lui : *Éléments d'algèbre d'Euler*, trad. de l'allemand avec de nombreuses additions, 1795, 2 vol. in-8°; *Théorie des fonctions analytiques*, 1797 et 1813, in-4°; *Résolution des équations numériques*, 1798, 1808, in-4°; *Leçons sur le calcul des fonctions*, la dernière édition est de

1806; *Leçons d'arithmétique et d'algèbre données à l'École normale*, plusieurs fois réimprimées; *Essai d'arithmétique politique*, 1796; *Traité de la résolution des équations numériques*, 1808. — Toutes les branches des sciences mathématiques, mais particulièrement l'analyse pure, la mécanique analytique, la mécanique céleste, ont fait d'immenses progrès sous l'influence de Lagrange aussi remarquable par son génie que par sa modestie, la douceur et la simplicité de ses mœurs.

LA GRANGE (Armand-Charles-Louis LE LIÈVRE, marquis de), général, pair de France, sénateur (1859), né le 21 mars 1783, mort en août 1864. Voy. GRANGE.

LAGRANGE (Joseph, comte), général, pair de France (1831), né le 10 janvier 1763, à Saint-Pesserre (Gers), mort à Paris le 16 janvier 1836.

LAGRANGE (Charles), homme politique, né à Paris en 1804, mort à La Haye (Hollande) le 22 décembre 1857. Après avoir servi dans l'artillerie de marine, il fut un des principaux combattants de l'insurrection de Lyon (1834), et, condamné par la cour des pairs à vingt ans de détention, fut amnistié en 1837. Il prit une part active à la révolution de février et fit partie des deux assemblées sous la République. Arrêté lors du coup d'État du 2 décembre, puis, expulsé de France, il habita successivement la Belgique, l'Angleterre et la Hollande.

LAGRANGE-CHANCEL (François-Joseph de CHANCEL, dit), poëte dramatique et satirique, né le 1er janvier 1677 au château d'Antoniat (Dordogne) où il est mort le 26 décembre 1758. Il a composé des tragédies et des opéras-comiques; mais il n'est plus connu que par ses violentes satires contre le régent, les *Philippiques*, qui parurent en 1720 et valurent à leur auteur plusieurs années de captivité aux îles Sainte-Marguerite. Ses œuvres complètes ont été publiées 1734-1735, 3 vol. in-12; 1758, 5 vol. in-12. La dernière édition des *Philippiques* a été donnée en 1858, in-12, par M. de Lescure.

LAGRANGE (Léon), écrivain, né le 8 mai 1828, mort à Nice le 14 janvier 1868. Il a publié, entre autres, une vie de Puget.

LAGREMEUSE (Seigneurs de), de la famille provençale de Guiramand.

LAGRENÉ (Théodose-Marie-Melchior-Joseph, marquis de), diplomate, né à Amiens le 14 mars 1800, mort à Paris le 26 avril 1862. Il fut successivement premier secrétaire d'ambassade à Pétersbourg, ministre à Darmstadt (1834), puis en Grèce (1835) et enfin chargé d'une mission extraordinaire en Chine (1843-1846), mission qui eut des résultats importants. Nommé pair de France (1846), il fut député (1849) à l'Assemblée législative, et au 2 décembre fut arrêté à la mairie du dixième arrondissement.

LAGRENÉE (Louis-Jean-François), dit *l'aîné*, peintre, élève de Carle Vanloo, né le 21 janvier 1725, à Paris où il est mort le 19 juin 1805. Il fit le voyage de Rome comme pensionnaire du roi. De retour à Paris, il devint (31 mai 1758) membre de l'Académie, où il exerça les fonctions de professeur et celles de recteur, puis passa en Russie en qualité de premier peintre de l'impératrice et de directeur de l'Académie de peinture (1760 à 1763). En 1781, il fut nommé directeur de l'École de France à Rome. — *L'Enlèvement de Déjanire* (musée du Louvre). = ANTHELME-FRANÇOIS, son fils, peintre, né à Paris en 1775, mort le 27 avril 1832. = JEAN-JACQUES, dit *le jeune*, frère et élève de Louis, peintre, né vers 1740, à Paris où il est mort le 13 février 1821. Il suivit son frère en Russie, après avoir fait le voyage de Rome. Le 30 juin 1775, il fut reçu à l'Académie de peinture où il exerça les fonctions de professeur et fut, à la fin de sa vie, attaché comme dessinateur à la manufacture de Sèvres. — *La Mélancolie* (plafond au musée du Louvre); *Diane au bain* (musée de Besançon); *la Veuve d'un officier indien* (Hôtel de ville de Dijon); *Saint Jean dans le désert* (musée de Grenoble); *David vainqueur de Goliath* (musée de Caen). = ANTHELME-FRANÇOIS, frère des précédents, miniaturiste, mort à Paris le 27 avril 1832.

LAGRIVE (Jean de), géographe et graveur, né à Sedan en 1689, mort à Paris le 18 avril 1757.

LAGUERRE (Élisabeth-Claude JACQUET de), musicienne, née en 1659, à Paris où elle mourut le 27 juin 1729. On a d'elle un opéra : *Céphale et Procris* (1694), des sonates, des cantates, etc.

LAGUERRE (Marie-Sophie), cantatrice, née en 1755, à Paris où elle est morte le 14 février 1783.

LAGUICHE. Voy. GUICHE.

LAGUILLE (Louis), jésuite, érudit, né à Autun en 1658, mort à Pont-à-Mousson en 1742. — *Histoire d'Alsace*, 1727, 2 vol. in-fol. ou 8 vol. in-8°.

LAHAIE (Charles de), graveur, né à Fontainebleau en 1641, mort, à ce que l'on croit, en Allemagne. Il a gravé principalement d'après Pietre de Cortone et Romanelli.

LAHARPE (Jean-François de), célèbre critique, né à Paris le 20 novembre 1739, y mourut le 11 février 1803. Il était d'une famille pauvre, originaire du canton de Vaud. Orphelin de bonne heure, il fut admis par grâce au collége d'Harcourt et s'y distingua par de brillants succès d'écolier. Il y était encore, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait des couplets satiriques contre son proviseur et son bienfaiteur, l'abbé Asselin, et enfermé à Bicêtre, puis au For-l'Évêque, où il resta plusieurs mois. Il débuta, en 1759, dans le monde littéraire par quelques *Héroïdes* et fit jouer en 1763 sa tragédie de *Warwick*, qui eut le plus grand succès. Il en fit hommage à Voltaire, auprès duquel il se rendit, à Ferney, et dont il devintl e protégé, l'admirateur en titre et le séide. Ses autres tragédies, jouées ensuite, *Timoléon* (1764), *Pharamond, Gustave, Menzicoff, les Barmécides, Jeanne de Naples, les Brames, Coriolan, Virginie* (1786) réussirent peu. *Philoctète* (1783) eut un meilleur succès. En même temps, il traduisait en vers Lucain et le Tasse, donnait (1770) une traduction très-fautive de Suétone, composait un poëme voluptueux, *Tangu et Félime* (1780), des romances assez gracieuses, enfin publiait par spéculation l'*Abrégé de l'Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost (1780). Laharpe, qui avait débuté déjà par des articles de journaux, ne prit tout à fait possession du rôle de critique qu'en 1786 comme professeur au *Lycée*. Il faisait dans cet établissement, nouvellement créé, des leçons extrêmement suivies, que la révolution le força de suspendre, qu'il reprit après le 18 brumaire et qu'il publia sous le titre de *Cours de Littérature ancienne et moderne*. Malgré les disproportions choquantes, l'insuffisance de tout ce qui concerne la littérature ancienne, le pédantisme du ton, l'âpreté partiale des jugements à l'égard de la plupart de ses contemporains, les déclamations verbeuses et violentes contre les doctrines philosophiques et la Révolution, on y trouve sur notre littérature moderne un goût généralement sûr, une analyse exacte et le sentiment du beau. D'abord attaché au parti philosophique, Laharpe s'associa au mouvement de la Révolution, fut emprisonné en 1794 et se convertit dans sa prison. Il publia (1801, 4 vol. in-8°) la *Correspondance littéraire* que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie. Les

meilleures éditions du *Cours de Littérature* sont celles de 1825-1826, 18 vol. in-8°, et de 1840, 3 vol. gr. in-8°.

LAHARPE (Amédée-Emmanuel), général, né au château de Uttins (pays de Vaud) en 1754, tué près de Lodi en 1796. Il passa du service de la Hollande à celui de la France, à l'époque de la Révolution, et, après le siége de Toulon (1793), fut nommé général de brigade et (1795) général de division.

LAHCERAM, pseudonyme anagrammatique de S. Maréchal.

LAHE. Deux dédicaces « à la déesse Lahe » ont été découvertes à Toulouse ou près de Toulouse.

LAHORIE (Victor-Alexandre FANNEAU de), né à Gavron (Mayenne) le 6 janvier 1766, fusillé le 29 octobre 1812. Chef-d'état-major de Moreau, il fut compromis dans la conspiration de Pichegru, parvint à s'échapper, rentra en France et fut incarcéré à la Force. Il prit part, du fond de sa prison, à la conspiration de Malet, fut arrêté et condamné à mort.

LAI ou **LAY** (de l'allemand *lied*, chant). Ce mot désignait au moyen âge un petit poëme en vers de huit syllabes racontant une légende ou une aventure.

LAIDET, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Sigoyer, de Vaumeil, de Calissane, de Montfort, de Fombeton et de Jarjayes. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

LAIDET (Joseph-Guillaume-Fortuné de), général et homme politique, né à Sisteron (Basses-Alpes) le 6 mars 1780, y mourut en décembre 1854. Chef de bataillon (1814), il se retira en Belgique pendant les Cent-Jours, devint colonel (1823), fut élu député (1827, 1830) et vota avec l'opposition. Maréchal de camp (1830), lieutenant général (1840), il fut réélu comme député de l'opposition de 1834 à 1846 et fit partie de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative. Il fut exilé pendant quelques mois après le coup d'État de décembre 1851.

LAIGLE-HOUX ou **LAIGLOUX**, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Goinville.

LAIGNELOT (Joseph-François), conventionnel, auteur dramatique, né à Versailles en 1752, mort à Paris le 23 juillet 1829. Il vota dans le procès du roi pour la mort sans appel ni sursis, remplit une mission dans l'Ouest, fut poursuivi après les journées de prairial et après la conspiration de Babeuf. Il fut exilé quelque temps en 1805, lorsqu'on eut redonné au Théâtre Français sa tragédie de *Rienzi* qui avait été jouée en 1792.

LAIGNY (Seigneurs de), de la maison de Flavy (Picardie).

LAIGUE (Étienne de), *Aquæus*, érudit et naturaliste, né à Bourges, mort vers 1537. — *Traité singulier des tortues*, 1530; *Commentaires*, en latin, sur Pline, 1530.

LAIN (S.), *Latuinus*, premier évêque de Séez, à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle, né dans la Grande-Bretagne.

LAINCEL. Voy. LINCEL.

LAINÉ (Joseph-Henri-Joachim, vicomte), l'un des hommes d'État les plus remarquables de la Restauration, né le 11 novembre 1767, mort à Paris le 17 décembre 1835. Avocat distingué à Bordeaux, il devint membre du corps législatif (1808) et fit une opposition ferme et modérée au gouvernement impérial. Il fut le président de la commission chargée d'examiner les pièces relatives aux négociations entamées pour la paix avec les alliés (1813), et le rapport qu'il rédigea excita la plus vive colère chez Napoléon, qui ajourna (31 décembre) le corps législatif. Au retour des Bourbons, il fut nommé président de la Chambre, et, pendant les Cent-Jours, se retira en Hollande. A la seconde Restauration, il devint président de la Chambre *introuvable* et eut plus d'une fois à lutter contre le parti ultra-royaliste. En 1816, il fut nommé par ordonnance membre de l'Académie française, puis le 7 mai ministre de l'intérieur, et provoqua la dissolution de la Chambre. Remplacé le 29 décembre 1818 par Decazes, il devint président du Conseil de l'instruction publique et ministre secrétaire d'État sans portefeuille, position qu'il garda jusqu'à la fin de décembre 1821. Deux ans après, il fut créé vicomte et pair, et continua à se montrer partisan de la légalité et des idées constitutionnelles. Il prêta serment à la dynastie de juillet.

LAINIER DE VERTON (Albert), pseudonyme d'Adrien Baillet.

LAINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Guiri (Vexin).

LAIO, le Layon, affluent de la Loire.

LAIR (Pierre-Aimé), agronome et philanthrope, né à Caen le 21 mai 1769, y mourut le 2 janvier 1853.

LAISEAUX (Seigneurs de), de la maison de Préaux (Touraine).

LAISTRE (Jacques-Antoine de), peintre d'histoire, reçu à l'Académie le 29 août 1722, mort le 10 septembre 1765, à 75 ans.

LAIZER, famille d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de Siougeat et de Brion.

LAJARD (Pierre-Auguste de), général, né à Montpellier, le 20 avril 1757, mort à Paris le 12 juin 1837. Officier à l'époque de la Révolution, il servit quelque temps dans l'armée du Nord, fut nommé ministre de la guerre (1792), poste qu'il remplit du 16 juin au 24 juillet. Après le 10 août, il émigra, et sous l'Empire (1808) fit partie du corps législatif.

LAJARD (Jean-Baptiste-Félix), archéologue, membre de l'Académie des Inscriptions (1830), parent du précédent, né à Lyon le 30 mars 1783, mort à Tours en septembre 1858. Il s'est surtout occupé du culte de Mithra.

LAJOUE (Jacques), peintre d'architecture, membre de l'Académie (1721), né à Paris en 1686, mort le 12 avril 1761. — Son *Portrait* (musée de Versailles).

LAKANAL (Joseph), homme politique, membre de l'Institut, né à Serres (Ariége) le 14 juillet 1762, mort à Paris le 14 février 1845. Professeur de philosophie à Moulins, lorsque éclata la Révolution, il fut envoyé par le département de l'Ariége à la Convention, vota la mort du roi sans appel ni sursis, et s'occupa spécialement de tout ce qui concernait les établissements d'instruction publique. A la Restauration, il se retira en Amérique d'où il ne revint qu'en 1830. Membre de l'Institut lors de sa création à laquelle il avait puissamment contribué, il fut (1834) élu membre de l'Académie des sciences morales.

LALAING ou **LALAIN**, seigneurie d'Artois, qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Tildoncq et d'Audenarde. = Jacques de LALAING, dit le *bon chevalier*, né vers 1422, tué au siége de Poucques le 4 juillet 1453. Il passa plusieurs années à courir l'Europe pour y chercher des aventures en chevalier errant. Il est le héros d'une chronique qui a pour auteur Lefèvre de Saint-Remy, et que l'on a longtemps attribuée à G. Chatelain. Elle parut sous le titre de *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, 1634, in-4°, et a été réimprimée dans le *Panthéon littéraire*. = Charles-Eugène, comte de LALAIN D'AUDENARDE, général, sénateur, né à Paris le 13 février 1779, mort le 4 mars 1859.

LALAIN (Seigneurs de), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France).

LALANDE (Michel-Richard de), compositeur, surintendant de la musique de la chambre et maître de chapelle de Louis XIV et de Louis XV, né à Paris le 15 décembre 1657, mort à Versailles le 18 juin 1726. Il a écrit un très-grand nombre de motets et la musique de *Mélicerte* (de Molière) et du ballet des *Éléments*.

LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS de), célèbre astronome, né le 11 juillet 1732, à Bourg (Ain), mort à Paris le 4 avril 1807. A dix-neuf ans, il fut chargé d'aller à Berlin faire des observations pour déterminer la distance de la lune à la terre, et y resta un an, fut à son retour reçu à l'Académie des Sciences (1753), et succéda plus tard à de l'Isle, comme professeur d'astronomie au collége de France. Il voyagea dans la plus grande partie de l'Europe. Ses ennemis lui ont souvent reproché sa manie de célébrité, qui, pour attirer l'attention, le poussait à toutes sortes de singularités et de bizarreries. On sait qu'il affichait hautement l'athéisme et qu'il se plaisait à manger des araignées vivantes. Outre un très-grand nombre de mémoires et d'articles insérés dans le recueil de l'Académie, dans le *Journal des Savants*, dans le *Journal de Physique*, dans les *Philosophical Transactions*, etc., on a de lui : *Traité d'Astronomie*, 1764, 2 vol. in-4°, 1771-1781, 4 vol. in-4°; *Astronomie des Dames*, 1785, in-12, souvent réimprimée; *Bibliographie astronomique*, 1803, in-4°, ouvrage fort utile; *Histoire céleste française*, 1801, in-4°; *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique*, 1793, in-4°; *Voyage d'un Français en Italie*, 1769, 8 vol. in-12; *Traité des canaux de navigation*, 1778, in-fol. Il a laissé aussi des *Discours*, des *Éloges*, a collaboré au *Dictionnaire des Athées* de S. Maréchal, à l'*Histoire* de l'Académie des sciences, et rédigea la *Connaissance des temps* pendant une trentaine d'années.

LALANDE (Michel-Jean-Jérôme LEFRANÇAIS de), neveu du précédent, astronome, membre de l'Académie des sciences (1801), né à Courcy (Manche) le 21 avril 1766, mort le 8 avril 1839.

LALANDE (Luc-François), né à Paris, y mourut en 1808. Oratorien, il fut élu (1791) évêque constitutionnel du département de la Meurthe, et fit ensuite partie de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. Dans le procès du roi, il vota pour le bannissement.

LALANE (Pierre), poëte de la fin du XVIIe siècle. Ses œuvres ont été publiées avec celles du marquis de Montplaisir, 1759, in-12.

LALANNE (Jean-Baptiste), poëte, né à Dax en 1772.

LALANNE (Michel), poëte, né à Cazalis (Gironde en 1793, mort en octobre 1825.

LALEU (Seigneurs de), de la maison de Maillé. = —, de la famille de Le Rebours.

LALIVE DE JULLY (Ange-Laurent de) membre honoraire de l'Académie de peinture, peintre en miniature et graveur à l'eau forte, né à Paris en 1725 où il est mort en 1775. Il était fils d'un fermier général, et devint plus tard introducteur des ambassadeurs. Il avait réuni une magnifique collection de tableaux.

LALLEMAND (Jean-Baptiste), peintre, né à Dijon vers 1710, mort âgé à Paris. — Neuf *Paysages*, *Intérieur*, *Marine* (musée de Dijon).

LALLEMAND (Charles-François-Antoine), baron), général, né à Metz le 23 juin 1774, mort à Paris le 9 mars 1839. Général de brigade (1811), il commandait le département de l'Aisne, lors du débarquement de Napoléon à Cannes, chercha inutilement avec son frère à soulever ses soldats, fut emprisonné, et ne recouvra la liberté qu'après le 20 mars. Il fut alors créé général de division. Après la chute définitive de Napoléon, il demanda en vain à l'accompagner à Sainte-Hélène, fut durant quelques mois retenu prisonnier à Malte, erra ensuite en Turquie, en Perse et en Égypte, sans y trouver d'emploi, pendant qu'il était condamné à mort par contumace (1816). Il passa ensuite en Amérique où il se mit à la tête d'autres réfugiés, et chercha à fonder avec eux au Texas une colonie qui prit le nom de *Champ-d'Asile* (1817), et ne tarda pas à être dispersée (voy. ASILE). Lallemand, après être retourné en Europe et avoir éprouvé toutes sortes d'aventures, finit par se fixer à New-York où il créa un établissement d'éducation. Il revint en France après la révolution de Juillet, fut réintégré dans son grade et créé pair. = Son frère, le baron HENRI-DOMINIQUE, général, né à Metz le 18 octobre 1777, mort à Borden-Town (États-Unis) le 15 septembre 1823.

LALLEMAND (Claude-François), médecin, né à Metz le 26 janvier 1790, mort à Marseille le 25 août 1854. Professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Montpellier (1819), il fut nommé membre de l'Académie des sciences (1845). — *Recherches sur l'encéphale*, 1820-1830 et 1834-1836, 3 vol. in-8°.

LALLEMANT, famille de Champagne, d'où sont sortis les comtes de Levignen et les seigneurs de Betz.

LALLEMANT (Philippe), peintre de portraits, membre de l'Académie (1672), mort le 22 mars 1716, âgé de quatre-vingts ans.

LALLEMANT (Richard CONTERAY), imprimeur, né le 2 mars 1726 à Rouen où il mourut le 3 avril 1807.

LALLY (Thomas-Arthur, baron de TOLLENDAL, comte de), lieutenant général et gouverneur des Indes, né à Romans (Drôme) en janvier 1702, décapité à Paris le 9 mai 1766. Fait brigadier sur le champ de bataille de Fontenoy (1745), il suivit en Écosse le prétendant dans cette campagne que termina la bataille de Culloden (1746), fut créé maréchal de camp à la prise de Maestricht (1748), puis, lors de la déclaration de guerre à l'Angleterre (1756), envoyé dans l'Inde avec le grade de lieutenant général et le titre de commandant général de tous les établissements français. Il remporta d'abord d'éclatants succès, mais la violence de son caractère, et sa probité avaient soulevé contre lui des haines profondes, soit dans l'armée, soit parmi les membres de la compagnie des Indes. Trahi de tous les côtés, il éprouva bientôt de cruels revers. Forcé de lever le siége de Madras (1759), il fut battu à Vandarachi (22 janvier 1760), se réfugia à Pondichéry où il fut obligé de se rendre à discrétion (15 janvier 1761), et fut emmené à Londres. Là ayant appris les plaintes que l'on formait à Paris sur son administration, il quitta l'Angleterre sur parole, et, malgré les prières de ses amis et les conseils de ses ennemis, il vint se constituer prisonnier à la Bastille. Alors commença contre lui un des plus iniques procès dont les annales judiciaires fassent mention. La procédure confiée d'abord au Châtelet le 6 juillet 1763, fut au mois de janvier suivant transférée au Parlement. L'instruction eut lieu à huis clos pendant deux ans. Lally, à qui l'on refusa un avocat et qui ne put obtenir un délai de huit jours pour préparer sa défense, fut interrogé sur la sellette le 5 mai 1766, et le lendemain « déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi et de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité et d'exactions envers les sujets du roi et étrangers, et condamné à avoir la tête tranchée et ses biens confisqués. » On obtint

un sursis de trois jours, mais Louis XV refusa de lui accorder sa grâce, et en fut quitte pour dire sept mois après : « Ils l'ont massacré ! » Lally essaya de se tuer, et se blessa grièvement; et ses ennemis, craignant qu'il échappât à la honte de périr sur un échafaud, firent avancer de six heures le moment de son supplice, qu'ils entourèrent des plus odieuses circonstances. Douze ans plus tard, le 21 mai 1778, Louis XVI, en son conseil, cassa l'arrêt du Parlement; l'affaire fut renvoyée successivement aux parlements de Rouen et de Dijon, qui ne voulurent pas démentir celui de Paris, et ce fut seulement longtemps après que la réhabilitation de sa mémoire put être obtenue par son fils.

LALLY-TOLLENDAL (Trophime-Gérard, marquis de), fils légitimé du précédent et de Félicité Crafton, né à Paris le 5 mars 1751, y mourut le 11 mars 1830. Il ne sut quel était son père que le jour même du supplice de celui-ci. Il employa la moitié de sa vie à obtenir sa réhabilitation, et écrivit à cet effet d'éloquents *Mémoires*. Voltaire le seconda vivement. Député de la noblesse de Paris aux États généraux, il se montra partisan modéré de la Révolution, quitta l'Assemblée après les journées d'octobre, et se rendit à Coppet où il publia, sous le titre de *Quintus Capitolinus aux Romains*, un appel à la nation contre la concentration des pouvoirs dans l'Assemblée seule. Rentré en France (1792), il fut emprisonné, réussit à sortir de prison la veille des massacres de septembre, et passa en Angleterre d'où il demanda inutilement à la Convention la permission de venir défendre Louis XVI; il publia le plaidoyer qu'il n'avait pu prononcer. Rentré en France en 1800, il se tint à l'écart pendant toute la durée de l'Empire. A la Restauration, il fut fait pair de France (1815), membre de l'Académie française (1816) et ministre d'État. On a de lui de nombreux écrits et entre autres : une *Défense des Émigrés* et *le Comte de Strafford*, tragédie (1795).

LALONDE, seigneurie de Normandie (Eure), érigée en marquisat en 1616 en faveur de François de Rigards.

L'ALOUETTE (François de), président du Conseil souverain de Sedan, érudit, né à Vertus (Marne), mort à Sedan en 1602. On a, entre autres de lui, des ouvrages généalogiques.

LALOY (Pierre-Antoine), homme politique, né à Doulevant (Haute-Marne) le 16 janvier 1749, y mourut le 5 mars 1846. Il fut député à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il vota la mort de Louis XVI et le coup d'État du 31 mai, entra ensuite au Conseil des Cinq-Cents, puis à celui des Anciens et au Tribunat.

LAMANARRE, abbaye de filles.— Voy. Hyères.

LAMANON, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône) qui fut possédée par les familles de Cadenet, de Paul, de Roux et de Thomassin.

LAMANON (Robert de Paul de), naturaliste, né en 1752 à Salon, massacré le 10 décembre 1787, lors de l'expédition de La Pérouse, à l'île de Maouna, dans l'archipel des Navigateurs.

LAMARCK (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de), célèbre naturaliste, né à Bazantin (Somme), le 1er août 1744, mort à Paris le 18 novembre 1829. Il quitta à vingt-quatre ans le service militaire pour se livrer à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la botanique, où il créa la *méthode analytique* ou *dichotomique*. La *Flore française* qu'il publia en 1778, le fit recevoir l'année suivante à l'académie des sciences, et il devint adjoint à la garde du cabinet et du Jardin du roi (1788) puis professeur de zoologie au même établissement (1793). — *Dictionnaire botanique* pour *l'Encyclopédie méthodique*, 15 vol. in-4°. *Mémoires de physique et d'histoire naturelle*, 1797; *Hydrogéologie*, 1802; *Annuaire météorologique*, 1800, souv. réimprimé. *Description des coquilles fossiles des environs de Paris*, dans les *Annales du Muséum*, tome I à VIII, 1802 à 1806; *Philosophie zoologique*, 2 vol. in-8°, 1809; *Histoire des animaux sans vertèbres*, 7 vol. 1815-1822; *Système des connaissances positives de l'homme*, 1821.

LA MARE (Philibert de), érudit, né le 13 décembre 1615, à Dijon, où il était conseiller et où il est mort, le 16 mai 1687. Il écrivait très-purement en latin. — *De bello Burgundico*, 1641, in-4°; *Conspectus historicorum Burgundiæ*, 1689, in-4°. Il a laissé de nombreux travaux restés inédits. La précieuse collection de manuscrits qu'il avait rassemblée est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

LA MARE (Nicolas de), érudit, né à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), le 23 juin 1639, mort à Paris le 25 août 1723. Il fut successivement procureur puis commissaire au Châtelet, et intendant de la maison du comte de Vermandois. — *Traité de la police*, 1707-1738, 4 vol. in-fol., ouvrage plein de recherches intéressantes.

LAMARE (Jean-Baptiste-Hippolyte), général, né à Bruxelles, en 1775, de parents français, mort à Fontainebleau, le 12 mai 1855. Il a laissé quelques écrits militaires.

LAMARQUE (François), membre de l'assemblée législative puis de la Convention, né dans le Périgord vers 1755, mort à Montpont (Dordogne) en août 1839. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Envoyé avec Bournonville, Quinette, etc., auprès de Dumouriez, il fut arrêté par ordre de celui-ci, livré aux Autrichiens, et resta dans les cachots du Spielberg jusqu'en décembre 1795. Il passa ensuite au Conseil des Anciens, fut préfet sous le consulat, puis substitut à la cour de cassation jusqu'en 1815. Il fut exilé par la loi des régicides.

LAMARQUE (Maximilien, comte), général et homme politique, né à Saint-Sever, le 22 juillet 1770, mort à Paris, le 1er juin 1832. Parti comme volontaire en 1792, il était en 1801 général de brigade. Attaché à la Grande-Armée, puis à celle du roi Joseph, général de division (1807), il s'empara par un coup de main audacieux de Caprée (1808), et servit encore brillamment dans la campagne de Wagram, en Calabre et en Espagne. Mis de côté pendant la première restauration, il fut pendant les Cent Jours envoyé comme général en chef dans l'ouest, et parvint avec une habileté remarquable à disperser les troupes vendéennes et à pacifier le pays. Au retour des Bourbons, il fut proscrit, se retira en Hollande et ne put rentrer en France qu'en 1818. Elu député de Mont-de-Marsan (1828), il devint l'un des chefs et l'un des premiers orateurs de l'opposition non-seulement sous la restauration, mais après la révolution de juillet. C'est à son convoi que commença l'insurrection qui dura le 5 et le 6 juin. Outre divers écrits politiques, on a de lui des *Souvenirs, Mémoires et Lettres*, publiés par sa famille, 1835-1836, 3 vol. in-8°.

LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis Prat de), l'un des poëtes les plus illustres de notre siècle, orateur, écrivain et homme politique, né à Mâcon le 21 octobre 1790, mort à Paris le 28 février 1869. Il porta d'abord le nom de Prat et ne prit, qu'à la mort d'un oncle, le nom de Lamartine qui était celui de la branche aînée de sa famille. Son père avait été major d'un régiment de cavalerie avant la Révolution, et sa mère était la petite-fille de Mme Des Roys, sous-gouvernante des princes de la maison d'Orléans. A la première

Restauration, il entra dans les gardes du corps Ce fut en 1820 qu'il publia son premier volume de poésies, les *Méditations poétiques*, dont le succès fut prodigieux et qui assigna aussitôt à l'auteur la première place parmi nos poëtes lyriques. Il entra alors dans la diplomatie, fut d'abord attaché à la légation de Naples, et en s'y rendant, épousa à Genève une Anglaise, fille du major Birch (morte le 21 mai 1863). En 1823, parurent les *Nouvelles méditations poétiques* qui, bien qu'égales sinon supérieures aux premières, n'obtinrent pas immédiatement un succès aussi retentissant. Elles furent suivies de deux poëmes : la *Mort de Socrate* (1823), et (1825) le *Dernier chant du pèlerinage de Childe-Harold*, dont une tirade sur l'Italie attira à l'auteur avec le colonel Pepe un duel dans lequel il fut blessé. Il était alors secrétaire d'ambassade à Florence, où l'année suivante (1826) il fut nommé chargé d'affaires. En 1829, il fut reçu à l'Académie française, et peu de temps après (1830) publia les *Harmonies poétiques et religieuses*, 2 vol. in-8°. Il avait été nommé ministre plénipotentiaire près du prince Léopold de Saxe-Cobourg, choisi pour roi de Grèce. La révolution de Juillet le fit renoncer à la carrière diplomatique. En 1831, il se présenta à la députation à Toulon et à Dunkerque, échoua et fut, à cette occasion, l'objet d'une très-vive et spirituelle *Némésis* de Barthélemy à laquelle il répondit victorieusement par les vers les plus fiers et les plus vigoureux qui soient tombés de sa plume. Le 1er juillet 1832, il s'embarqua à Marseille pour aller en Orient faire un voyage de seize mois, voyage où il eut la douleur de perdre sa fille unique et dont il a écrit la relation, 1835, 4 vol. in-8°. Pendant son absence (janvier 1833) il avait été nommé député par les électeurs de Bergues (Nord), et le fut depuis successivement par différents collèges jusqu'en 1848. Il ne s'attacha d'abord à aucun parti, prononçant de temps en temps des discours dont l'éloquence, la poésie et les idées généreuses charmaient la Chambre et le public, mais n'exerçaient et ne pouvaient exercer aucune influence. Il défendit le ministère Molé contre la coalition, et depuis lors accentua de plus en plus son opposition, si bien que, dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, il était devenu l'un des adversaires les plus déclarés et les plus actifs de ceux qu'il avait appelés « le parti des bornes. » La publication de l'*Histoire des Girondins* (1847, 8 vol. in-8°) eut un succès prodigieux et prépara de la manière la plus efficace les esprits à cette « révolution du mépris » qui allait s'accomplir et où il devait jouer un si grand rôle. Il prit la part la plus active à la campagne des banquets réformistes, et lorsque vint le tour de Paris de faire aussi sa manifestation contre la politique de M. Guizot, il fut l'un des premiers à pousser à l'action, déclarant « qu'il valait mieux marcher dans la mort que reculer dans la honte. »

Dans la dernière séance de la Chambre que vint interrompre l'invasion du peuple, le 24 février 1848, ce fut lui qui, en présence de la duchesse d'Orléans qu'accompagnait le jeune comte de Paris, réclama l'institution d'un gouvernement provisoire. Son nom y figura en première ligne. Dans les circonstances si difficiles et si orageuses qui accompagnèrent l'établissement de la République, il déploya un courage, une éloquence, un dévouement admirables qui portèrent au plus haut degré sa popularité. Chargé du ministère des affaires étrangères, il publia un manifeste où il déclara que les traités de 1815 étaient déchirés, tout en admettant les circonscriptions territoriales qu'ils avaient établies « comme un fait que la République prenait pour base et pour point de départ de ses rapports avec les autres nations. » Lors des élections générales pour l'Assemblée constituante, il fut élu par dix départements, et par celui de la Seine, entre autres, qui le plaça avec 250 000 voix en tête de ses trente-quatre représentants. Pourtant une réaction s'opéra rapidement contre lui dans la nouvelle assemblée effrayée des tendances socialistes de quelques-uns des membres du gouvernement provisoire, qu'il ne voulait point abandonner, et lorsqu'elle établit, le 10 mai, la commission exécutive, il ne fut placé que le quatrième sur les cinq membres qui devaient la composer. Il quitta le pouvoir avec ses collègues lors des journées de juin, et ne joua plus qu'un rôle effacé. Il ne réunit que 7910 voix lors de l'élection à la présidence, ne fut point réélu aux premières élections de la Législative (avril 1849), et ne rentra à l'Assemblée que par une élection partielle du département du Loiret. Il se tint dès lors à l'écart des partis et des intrigues de tout genre qui divisaient l'Assemblée et le pays, et après le coup d'État, se retira complétement des affaires publiques. Ses insouciantes et généreuses prodigalités, et surtout une mauvaise administration, avaient depuis longtemps compromis sa fortune; des opérations désastreuses amenèrent sa ruine complète dont ne purent le sauver de nombreuses souscriptions françaises et étrangères dans l'organisation desquelles la dignité de son caractère eut malheureusement plus d'une fois à souffrir. Il se remit alors au travail avec une admirable énergie et dépensa un talent de premier ordre dans une foule de publications dont bien peu sont destinées à lui survivre. Enfin, deux ans avant sa mort, le 8 mai 1867, le Corps législatif lui vota une récompense nationale de 500,000 francs.

L'année qui suivit la publication de son *Voyage en Orient*, Lamartine avait fait paraître un poëme intime, *Jocelyn* (1836, 2 vol. in-8°), où abondent la grâce, le sentiment, et aussi les défauts et les négligences. Un autre poëme, la *Chute d'un ange* (1838, 2 vol. in-8°), n'eut et ne méritait qu'un médiocre succès. Il fut suivi des deux derniers recueils de vers donnés par le poëte : *Recueillements poétiques*, 1839, in-18 ; *Mélanges poétiques*, 1839, in-32. Pour compléter ces indications ajoutons la liste des principales publications faites par Lamartine depuis 1848 : *Trois mois au pouvoir*, 1848, in-8° ; *Raphaël*, 1849, in-8°; *Histoire de la Révolution de* 1848, 1849, 2 vol. in-8°; *les Confidences*, 1849, in-8°; *Toussaint Louverture*, tragédie en vers, jouée à la Porte-Saint-Martin le 6 août 1850; les *Nouvelles Confidences*, 1851, in-8°; *Geneviève*, 1851, in-8°; le *Tailleur de pierres de Saint-Point*, 1851, in-8°; *Histoire de la Restauration*, 1851-1852, 6 vol. in-8°; *Graziella*, 1852, in-32; *Nouveau voyage en Orient*, 1853, 2 vol. in-8°; *Visions*, 1852, in-32 ; *Histoire des constituants*, 1854, 4 vol. in-8°; *Histoire de la Turquie*, 1854, 6 vol. in-8° ; *Histoire de la Russie*, 1856, 2 vol. in-8°; le *Conseiller du peuple*, recueil mensuel, 1849-1852; le *Civilisateur*, recueil mensuel, 1852-1856; *Cours familier de littérature*, 1856 et années suivantes; ce recueil périodique a obtenu dans les premières années un brillant et rapide succès, et un grand nombre des *Entretiens* dont il se composait, ont été réimprimés séparément sous différents titres.

LAMBALLE, *Lambalium*, chef- lieu du duché de Penthièvre (Côtes-du-Nord).

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise DE SAVOIE-CARIGNAN, princesse DE), née à Turin, le 8 septembre 1748, massacrée le 3 septembre 1792, à la prison de la Force. Fille de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Henriette de Hesse-Rhein-

fels, elle épousa (1767) le fils du duc de Penthièvre, le prince de Lamballe, qui, l'année suivante, mourut à vingt ans des suites de ses débauches. Plus tard elle devint surintendante de la maison de Marie-Antoinette, qui lui témoigna la plus vive tendresse et à laquelle elle montra un dévouement sans bornes. Enfermée d'abord au Temple après le 10 août avec la famille royale, elle en fut tirée au bout de quelques jours et conduite à La Force, où elle fut massacrée.

LAMBELINOT (Nicolas), bénédictin de Saint-Maur, né au Fays-Billot (Haute-Marne) le 21 février 1722, mort à Chaumont le 3 février 1802.

LAMBERCOURT (Seigneurs de), de la maison de Bournel (Picardie).

LAMBERT (Jean-Henri), l'un des plus grands géomètres du XVIIIe siècle, physicien, philosophe, né le 29 août 1728 à Mulhouse (qui n'appartenait pas encore à la France), d'une famille de réfugiés français, mort à Berlin le 25 septembre 1777. Après avoir été (1758) professeur à l'Académie de Munich, il fut appelé par Frédéric II à Berlin, où il devint membre de l'Académie. De ses nombreux ouvrages nous citerons: *Les Propriétés de la route de la lumière*, 1759; la *Perspective libre*, 1759; *Photometria*, 1760; *Lettres cosmologiques*, 1761; *Echelles logarithmiques*, 1761; *Hygrométrie*, 1770; *Pyrométrie*, 1779; *Novum organum*, 1763; *Architectonique*, 1771.

LAMBERT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Herbigny et de Thibouville. =—, autre famille d'où sont sortis les barons de Chitri et les marquis de Saint-Bris. A cette famille appartenait: Jean de LAMBERT, marquis de SAINT-BRIS, lieutenant général, né au château des Escuyers (Dordogne) le 25 septembre 1586, mort au château de Saint-Bris (Yonne) le 23 octobre 1665. = Son fils, HENRI, lieutenant général, né le 3 novembre 1631, mort le 1er août 1686 à Luxembourg, dont il était gouverneur. = Sa femme, Anne-Thérèse de MARGUENAT DE COURCELLES, marquise de Lambert, femme du précédent, née en 1647 à Paris, où elle est morte le 12 juillet 1733. Fille d'un maître de la chambre des comptes, elle eut pour beau-père et pour instituteur Bachaumont, le compagnon de Chapelle. Son salon fut longtemps un des plus recherchés de Paris. On a d'elle des *Avis d'une mère à sa fille, — à son fils* (1727); des *Traités de l'amitié, de la vieillesse*; des *Réflexions sur les femmes, sur le goût, sur les richesses* (1732), etc. Fénelon estimait sa personne et ses écrits, et lui a adressé quelques lettres. L'édition la plus complète de ses œuvres a été donnée en 1808, in-8°. = Son fils, HENRI-FRANÇOIS, lieutenant général, né le 13 décembre 1677, mort à Paris le 21 avril 1754.

LAMBERT (Seigneurs de), de la famille provençale de Mainier.

LAMBERT ou **LANDEBERT** (S.), évêque de Lyon vers 679, mort en 688. Sa fête, le 14 avril. = — (S.), patron de Liége, évêque de Maestricht (668), martyrisé le 17 septembre vers 708. = — (S.), évêque de Vence (1114), mort le 25 mai 1154. Sa fête, le 26 mai et le 26 juin.

LAMBERT (François), dit *Joannes Serranus*, théologien protestant, né à Avignon en 1487, mort à Marbourg (Hesse) le 18 avril 1530. D'abord cordelier et prêtre, il embrassa les doctrines de Luther, qu'il alla prêcher en Suisse et en Allemagne. Ses nombreux écrits sont fort rares.

LAMBERT (Michel), musicien, maître de la musique de la chambre du roi, né en 1610 à Vivonne (Vienne), mort à Paris en juillet 1696. Il avait marié sa fille à Lulli. — *Recueil d'airs* et de *brunettes*, 1666 et 1687.

LAMBERT (Martin), peintre de portraits, élève des deux Beaubrun, membre de l'Académie (1675) né à Paris en 1630, mort le 28 février 1699. — *Portraits* de Henri et de Ch. Beaubrun (musée du Louvre).

LAMBERT (L'abbé Claude-François), compilateur, né à Dôle vers 1705, mort à Paris le 17 avril 1765.

LAMBERT (Charles-Guillaume), administrateur, né à Paris en 1726, y mourut sur l'échafaud le 27 juin 1793. Conseiller au Parlement, puis membre du Conseil des finances et de l'Assemblée des notables, il fut contrôleur général de 1787 au mois d'août 1788, puis du mois d'août 1789 au 4 décembre 1790.

LAMBERT (Bernard), dominicain, théologien, né en Provence en 1738, mort à Paris le 27 février 1813.

LAMBERT *le Chanoine*, compilateur du XIIe siècle, mort à Saint-Omer en 1125. Il est auteur d'une espèce de recueil encyclopédique connu sous le nom de *Liber floridus*.

LAMBERT-LI-CORS, c.-à-d. *le Court*, trouvère de la seconde moitié du XIIe siècle, né, suivant les uns, à Châteaudun, suivant d'autres en Bretagne. Il est l'auteur d'une épopée sur Alexandre en vingt mille vers de douze syllabes (d'où le nom d'*alexandrin* donné à cette sorte de vers), qui eut au moyen âge une grande popularité. Dans cette œuvre il eut un collaborateur ou un continuateur, Alexandre de Bernay. Le poëme a été publié pour la première fois à Stuttgart par M. Michelant, 1846, in-8°.

LAMBERTIE ou **LAMBERTYE**, seigneurie du Périgord (Dordogne) qui a donné son nom à une ancienne maison établie en Lorraine à la fin du XVIe siècle, et d'où sont sortis les seigneurs de Montbrun. Elle fut érigée en comté par lettres de juin 1644 en faveur de J. de Lambertie, baron de Montbrun. (Voy. l'*Histoire de la maison des Salles*, par D. Calmet.)

LAMBERVAL (Seigneurs de), de la maison de Monchi.

LAMBERVILLE (Seigneurs de), de la maison de Hellande (Normandie).

LAMBESC, *Lambesca*, ville de Provence (Bouches-du-Rhône), avec titre de principauté, qui appartenait à la maison de Lorraine. Il s'y tint un concile en 240.

LAMBESC (Charles-Eugène de LORRAINE-D'ELBEUF, prince de), né le 25 septembre 1751, mort le 21 novembre 1825 à Vienne en Autriche. Grand-écuyer de France à dix ans, puis colonel du régiment de cavalerie Royal-Allemand, il fut traduit, comme ayant conspiré contre la nation, devant le tribunal du Châtelet, qui l'acquitta. Emigré avec son régiment, il servit jusqu'à la chute de l'Empire dans les armées autrichiennes, où il devint feld-maréchal-lieutenant. Il resta à la cour de Vienne et n'en fut pas moins nommé pair de France sous le nom de duc d'Elbeuf en 1814.

LAMBESC (Seigneurs de), de la maison provençale d'Allamanon. = —, de la maison de Cadenet. = —, de la maison de Pontevez.

LAMBILLOTTE (Louis), jésuite, musicien et musicographe, né le 27 mars 1797 à Charleroi en Hainaut, mort à Vaugirard le 27 février 1855. Outre de nombreux morceaux de musique religieuse, il a laissé diverses publications, entre autres: *Musée des organistes*, 1842-1844, 2 vol.; *Esthétique, théorie et pratique du Chant grégorien*, 1856, in-8°.

LAMBIN (Denis), l'un des plus savants philologues du XVIe siècle, professeur de grec au Collége royal (1561), né à Montreuil-sur-Mer en 1516, mort à Paris en septembre 1572. On a de lui des

traductions latines de Démosthènes, d'Eschine, de la *Morale* et de la *Politique* d'Aristote; des éditions, avec commentaires, de Lucrèce, Cicéron, Horace, Démosthènes, Plaute, etc.

LAMBIN DE SAINT-FÉLIX, pseudonyme d'Ant.-Prosper Lottin.

LAMBINET (Pierre), jésuite, bibliographe, né à Tourne (Ardennes) le 22 octobre 1742, mort à Charleville le 10 décembre 1813. — *Origine de l'imprimerie*, 1810, 2 vol. in-8°.

LAMBLARDIE (Jacques-Élie), inspecteur général des ponts et chaussées, né en 1747 à Loches (Indre et-Loire), mort à Paris le 26 novembre 1797.

LAMBRECHTS (Charles-Joseph-Mathieu, comte), homme politique, né à Saint-Trond (Belgique) le 20 novembre 1753, mort à Paris le 3 août 1823. Avocat à Bruxelles à l'époque de la Révolution, il se rallia à la domination française et fut ministre de la justice de septembre 1797 à juillet 1799. Membre du sénat après le 18 brumaire, il fit souvent opposition au gouvernement de Bonaparte. Député (1819), il siégea sur les bancs de la gauche.

LAMBRIS (Seigneurs de), de la maison de Rigaud (Languedoc).

LAMÉ (Émile), érudit, né à Paris vers 1830, y mourut en décembre 1863.

LAMELIN (Engelbert), médecin, né vers 1580 à Cambrai. — *L'Avant-goût du vin*, 1630, in-8°, très-rare.

LA MENNAIS (Hugues-Félicité ROBERT DE), célèbre écrivain, né le 19 juin 1782 à Saint-Malo, mort le 27 février 1854 à Paris. Il passa sa jeunesse dans une solitude studieuse et assez éloignée de la foi pour qu'il ne fît sa première communion qu'à vingt-deux ans. Mais sa ferveur religieuse s'accrut avec les années. Il émigra en Angleterre pendant les Cent-Jours, et en 1816 il reçut la prêtrise un peu à contre-cœur. En 1817, parut le premier volume de son *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, qui causa une sensation profonde et lui valut de nombreuses et violentes attaques auxquelles il répondit par une *Défense* (1821). Il se rendit en juin 1824 à Rome où il fut bien accueilli par Léon XII et refusa le chapeau de cardinal. Ayant attaqué vivement les principes gallicans dans son livre : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre social et politique* (1825), il fut condamné en police correctionnelle (22 avril 1826).

La Mennais qui, dans le *Conservateur*, dans le *Mémorial catholique*, dans le *Drapeau blanc*, s'était montré hostile à la plupart des ministères de la Restauration, s'était peu à peu détaché du gouvernement, dont il ne regretta guère la chute. Un mois après la révolution de juillet, il fonda avec MM. Gerbet, de Salinis, Lacordaire, de Montalembert, etc., le journal l'*Avenir*, dont les doctrines soulevèrent dans les rangs du clergé une telle opposition que les rédacteurs durent suspendre leur publication (15 novembre 1831). Il partit alors pour Rome avec MM. de Montalembert et Lacordaire. Ils ne purent avoir du pape qu'une audience où il leur fut interdit de parler du sujet qui les amenait, et ils virent enfin dans une encyclique datée du 15 août 1832 leurs théories condamnées par Grégoire XVI. A la suite de longs pourparlers, La Mennais se soumit; mais dès ce jour sa rupture avec l'Église fut décidée. Elle se manifesta de la manière la plus éclatante par la publication faite en mai 1834, des *Paroles d'un croyant*, pamphlet virulent, qui eut un retentissement immense et qui, le 7 juillet suivant, fut condamné par une nouvelle encyclique. Après avoir écrit le récit de son voyage à la cour papale (*Affaires de Rome*, 1837, in-8°), il fonda le *Monde* (février 1837) qui dura quelques mois et fit paraître divers pamphlets politiques, dont l'un, *le Pays et le Gouvernement*, lui attira, le 26 décembre 1840, une condamnation à un an d'emprisonnement et à 2000 fr. d'amende.

Le 27 février 1848, il fonda le *Peuple constituant*, dont la loi sur le cautionnement des feuilles politiques vint interrompre la publication (11 juillet). Député à l'Assemblée nationale et à l'Assemblée législative, il y joua un rôle assez effacé. Après le coup d'État il se rejeta complétement dans l'étude. Il mourut ayant refusé jusqu'au dernier moment la visite d'un prêtre. Son corps fut porté directement au cimetière et une foule immense l'accompagna.

Les écrits de La Mennais sont fort nombreux. Ils comprennent des ouvrages ascétiques, politiques et philosophiques. Nous ajouterons à ceux que nous avons cités : *Réflexions sur l'état de l'Église en France*, 1808, in-8°, 1814 et 1819. La première édition fut saisie par la police impériale. *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, 1817-1823, 4 vol. in-8°, souvent réimprimé; *Mélanges religieux et philosophiques*, 1819, in-8°; traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1824, in-18, souvent réimprimée; *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, 1825-26, in-8°; *Nouveaux mélanges*, 1826, in-8°; *le Livre du peuple*, 1837, in-8°; *Questions politiques et philosophiques*, 1840, 2 vol. in-16; *Esquisse d'une philosophie*, 1841-1846, 4 vol. in-8°; *Amschaspands et Darvands*, 1843, in-8°, *Projet de constitution de la république française*, 1848, in-18; traduction de la *Divina Commedia*, 1856, 2 vol. in-8°; *Correspondance*, 1858, in-8°; ces deux dernières publications ont été faites par les soins de M. Émile Forgues, qui en avait été chargé par le testament de La Mennais. Une autre correspondance et des œuvres inédites ont été publiées par M. A. Blaize.

LAMERVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

LAMES (Seigneurs de), de la famille de Thierriat d'Espagne (Senonais).

LAMETH, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin, de Henencourt, de Bournonville, de Saint-Martin-sur-Cayeu, de Beaurepaire-sur-Oise, du Plessier-sur-Saint-Just, de Bussy, de Pinon, de Perne, de Lonvilliers, de Monchy-l'Agache, de Resson, de Bouchevannes et de Marigny. (Voy. le *Palais d'honneur* du P. Anselme.)

LAMETH (Théodore, comte de), homme politique, né à Paris le 24 juin 1756, mort au château de Busagny, près Pontoise, le 19 octobre 1854. Colonel de cavalerie à l'époque de la Révolution, il fut envoyé par le département du Jura à l'Assemblée législative, où il siégea au côté droit et défendit courageusement la monarchie. Il émigra assez tard, rentra en France après le 18 brumaire, et depuis cette époque, sauf pendant les Cent Jours, où il fut envoyé à la Chambre par le département de la Somme, il vécut dans la retraite. = Son frère, le comte CHARLES-MALO-FRANÇOIS, homme politique, né à Paris le 5 octobre 1757, mort le 28 décembre 1832. Colonel des cuirassiers du roi, puis gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, il fut député de la noblesse d'Artois aux états généraux, et, après la réunion des ordres, à laquelle il contribua puissamment, il siégea constamment au côté gauche. Un duel qu'il eut avec le duc de Castries, qui le blessa, provoqua une manifestation populaire, et l'hôtel de son adversaire fut dévasté. En 1792, il servit dans l'armée du Nord comme maréchal-de camp, et,

après le 10 août, fut arrêté à Rouen. Mis en liberté, il passa en Allemagne, revint après le 18 brumaire et servit à partir de 1809. Louis XVIII le nomma lieutenant général en 1814. En 1829, il fut élu député de Pontoise et vota l'adresse des 221. Après s'être rallié au gouvernement de Juillet, il se rangea du côté de la réaction monarchique. = Alexandre-Théodore-Victor, comte de LAMETH, frère des précédents, homme politique, né à Paris le 28 octobre 1760, y mourut le 18 mars 1829. Colonel de cavalerie (1785), il fut député de la noblesse de Péronne aux états généraux et se signala par la part active qu'il prit aux mesures qui tendaient à changer complétement la forme du gouvernement. Après la promulgation de la constitution de 1791, il y eut un rapprochement entre lui et la cour; il donna des conseils que l'on accepta et qui ne furent pas suivis. En 1792, il servit comme maréchal de camp dans l'armée de Luckner, puis dans celle de La Fayette et sortit de France avec celui-ci. Il resta trois ans prisonnier en Autriche, rentra après le 18 brumaire et fut, sous le Consulat et l'Empire, préfet de divers départements. Nommé par Louis XVIII lieutenant général et préfet de la Somme, il siégea à la chambre des Pairs pendant les Cent Jours. Député de la Seine-Inférieure (1819), puis de Pontoise (1827), il fit partie de l'opposition libérale. Outre quelques brochures politiques, on a de lui : *Histoire de l'Assemblée constituante*, 1828-29, 2 vol. in-8°.

LAMEY (André), érudit, né à Munster (Haut-Rhin) en 1726, mort le 17 mars 1802 à Mannheim, où il était garde de la bibliothèque palatine.

LAMI. Voy. LAMY.

LAMIRAL (Dominique HARCOUT), voyageur, né à Lyon vers 1750, mort en septembre 1795. — *L'Affrique et le peuple affriquain*, 1789, in-8°.

LAMINOY (Simon), peintre, membre de l'Académie (1664), mort le 30 janvier 1683, à soixante ans.

LAMIRAULT, maison d'où sont sortis les seigneurs de La Lande (Soissonnais) et de La Sugerie (Orléanais). Armes : *d'or à une rose de gueules et un chef de même* (voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

LAMOIGNON, célèbre famille de magistrats, originaire du Nivernais et d'où sont sortis les seigneurs de Bâville, de Courson, de Blancménil et de Malesherbes. Armes : *Losangé d'argent et de sable, au franc canton d'hermines*. = CHARLES, seigneur de BÂVILLE, né en 1514, mort en 1572. = CHRÉTIEN, dixième fils du précédent, conseiller au Parlement, puis président à mortier (1633) mort à Paris le 18 janvier 1636. = Son fils GUILLAUME, le plus illustre de la famille, né à Paris en 1617, y mourut le 10 décembre 1677. Conseiller au Parlement, puis maître des requêtes (1644), il suivit d'abord sa compagnie dans sa lutte contre Mazarin (1648), puis se rallia au parti de la cour, et fut nommé premier président (octobre 1658). = Son fils aîné, CHRÉTIEN-FRANÇOIS, né à Paris le 26 juin 1644, mort le 7 août 1709. Conseiller au Parlement (1666), avocat général (1673), président à mortier (1698), il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions (1704). Il était lié, comme son père, avec les beaux esprits du temps, et c'est à lui que Boileau a adressé sa sixième épître. Sa bibliothèque, qui renfermait d'importants manuscrits, est passée en Angleterre. = NICOLAS, seigneur de BÂVILLE, quatrième frère du précédent, né en 1648, mort à Paris le 17 mai 1724. Maître des requêtes, il fut successivement intendant à Montauban, à Pau, à Poitiers, conseiller d'État de semestre (1685) et la même année intendant de Languedoc. Il garda pendant trente-trois ans ces dernières fonctions où il se signala par d'affreuses rigueurs contre les calvinistes. = CHRÉTIEN, marquis de BÂVILLE, président à mortier au parlement de Paris (1709), né vers 1675, mort à Paris le 28 octobre 1729. = URBAIN-GUILLAUME, seigneur de COURSON, conseiller d'État, mort à Paris le 12 mars 1742, à soixante-huit ans. = CHRÉTIEN-GUILLAUME, seigneur de BÂVILLE, président au Parlement de Paris, mort le 23 mai 1759, à quarante-six ans. = GUILLAUME, seigneur de BLANCMESNIL et de MALESHERBES, second fils de Chrétien-François, né en 1683, mort à Paris le 12 juillet 1772. Il fut successivement avocat général, président au Parlement de Paris, premier président de la cour des Aides (1746) et chancelier de France (9 décembre 1750). Il montra peu de fermeté lors des démêlés du Parlement avec la cour, fut exilé (octobre 1763) et ne voulut donner sa démission que le 15 septembre 1768. Pendant son exil, il fut remplacé par René-Charles Maupeou, que le roi nomma vice-chancelier. Il fut le père de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI (voy. MALESHERBES). = CHRÉTIEN-FRANÇOIS II, petit-fils du président Chrétien-François, né en 1735, mort en 1789. Président à mortier au Parlement de Paris, il partagea l'exil de sa compagnie (1772), et succéda (1787) à Miroménil dans la charge de garde des sceaux, qu'il dut quitter l'année suivante, en butte à une animadversion générale.

LAMORICIÈRE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Vicques et d'Eran.

LAMORICIÈRE (Christophe-Louis-Léon JUCHAULT de), général, né à Nantes le 5 février 1806, mort au château de Prousel (Somme) le 12 septembre 1865. Officier du génie (1828), il fit partie de l'expédition d'Alger, et, resté en Afrique, s'y distingua de la manière la plus éclatante. Colonel des zouaves (1837), maréchal de camp (1840), lieutenant général (1843), ce fut lui qui organisa l'expédition (1847) dont le résultat fut la prise de la Smalah d'Abd-el-Kader et la reddition de l'émir lui-même. Député de Saint-Calais (1846), il fut nommé représentant de la Sarthe à l'Assemblée constituante (1848), seconda Cavaignac dans la répression de l'insurrection de juin, et fut ministre de la guerre du 28 juin au 20 décembre 1848. Réélu à la législative par les départements de la Sarthe et de la Seine (1849), il fut chargé d'une mission extraordinaire en Russie, et, bientôt de retour, vota dès lors avec l'opposition. Arrêté le 2 décembre, puis détenu à Ham, il fut ensuite exilé et ne put rentrer en France qu'à la fin de 1857. En avril 1860, il alla prendre le commandement de l'armée pontificale. Quand les hostilités eurent éclaté entre le Saint-Siége et le gouvernement piémontais, il fut attaqué et battu par des forces supérieures à Castelfidardo, et se retira à Ancône où il fut bientôt obligé de capituler. Il revint alors en France.

LAMORIER (Louis), chirurgien, né en 1696 à Montpellier, où il est mort en 1777.

LA MOTHE. Voy. MOTHE.

LAMOTTE (Jeanne de LUY de SAINT-REMY DE VALOIS, comtesse de), fameuse aventurière, née à Fontette (Aube) le 22 juillet 1756, morte à Londres le 23 août 1791. Son père descendait de Henri de Saint-Remy, fils naturel et légitimé de Henri II et de Nicole de Savigny. Sa famille était peu à peu tombée dans une profonde misère causée par l'inconduite. Son père mourut à l'Hôtel-Dieu à Paris le 16 février 1761, laissant un fils, Jacques, baron de Valois, mort capitaine de frégate pendant l'instruction du procès de sa sœur, et deux filles : Jeanne, dont il est ici question, et Marie-Anne, qui devint chanoinesse en Allemagne. On s'intéressa aux orphelins, et, comme leur généa-

logie était parfaitement en règle, le roi accorda une pension de 1000 livres au fils, qu'il fit entrer à l'école de marine pendant que les filles étaient admises à l'abbaye de Longchamp. Mais au bout de six ans, celles-ci s'évadèrent du monastère et se réfugièrent à Bar-sur-Aube, chez une dame de Surmont, dont le neveu, le sieur de Lamotte, épousa Jeanne. Bientôt après les deux époux se rendirent à Paris et s'y livrèrent à une vie d'intrigues. Nous avons raconté ailleurs (voy. COLLIER) comment Mme de Lamotte, qui s'était insinuée dans l'intimité du cardinal de Rohan, parvint à lui persuader qu'il pourrait acheter les faveurs de Marie-Antoinette, dont elle fit contrefaire l'écriture par un nommé Rateaux de Villette. Quand l'intrigue eut été découverte, le cardinal de Rohan fut arrêté à Versailles le 15 août 1785, et, après un procès qui eut un immense retentissement et porta un coup terrible à la monarchie, Mme de Lamotte fut condamnée, le 31 mai 1786, à être fouettée et marquée, la corde au cou, et enfermée à l'hôpital pour le reste de sa vie; mais elle ne subit qu'une partie de sa peine, car le 5 juin 1787 on la fit évader de la Salpêtrière, et elle alla à Londres rejoindre son mari, qui avait été condamné par contumace au fouet, à la marque et aux galères à perpétuité. On a d'elle : *Vie de Jeanne de Saint-Remy de Valois, comtesse de Lamotte*, l'an Ier, 2 vol. in-8°; une première édition (1792) de cet ouvrage rempli de mensonges et de calomnies avait été achetée par la police et brûlée; *Mémoires justificatifs*, 1788, 1789, in-8°. Le comte de Lamotte revint en France lors de la Révolution, fut arrêté plusieurs fois et traîna jusqu'à sa mort la plus misérable des existences. Il avait écrit des *Mémoires* qui ont été publiés d'après le manuscrit autographe par M. Lacour, 1858, in-12.

LAMOTTE, pseudonyme de Thomas du Fossé.

LA MOTTE. Voy. MOTTE.

LAMOURETTE (Adrien), prélat, théologien, homme politique, né à Frévent (Pas-de-Calais) en 1742, mort sur l'échafaud à Paris le 10 janvier 1794. Grand vicaire d'Arras (1789) et d'une piété sincère, il embrassa avec ardeur la cause de la Révolution et fut élu (1791) évêque constitutionnel de Lyon. Il fit partie de l'Assemblée législative, et s'y fit connaître surtout par un appel à la concorde (juillet 1792) qui reçut le nom de *Baiser Lamourette*. Il était à Lyon lors du siége de cette ville, y fut arrêté, conduit à Paris et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort.

LAMOUREULX, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Javellière.

LAMOUREUX (V.), sculpteur, élève de Coustou l'aîné, né à Lyon en 1674, mort noyé dans la Saône.

LAMOUROUX (Jean-Vincent-Félix), naturaliste, né à Agen le 3 mai 1779, mort le 26 mai 1825 à Caen. Il s'est principalement occupé des polypiers, sur lesquels il a publié divers travaux importants. Ses collections ont été achetées par le musée de Caen.

LAMPERIÈRE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Montigny.

LAMPRÈDE. On appelait ainsi dans l'église, à Chartres, le partage annuel qui se faisait entre les chanoines des revenus fortuits du chapitre. L'usage de cette distribution, qui remontait au moins aux premières années du XIIIe siècle, se maintint jusqu'à la Révolution. Elle avait lieu le lendemain de la fête de l'Assomption.

LAMY (Dom François), théologien, bénédictin de Saint-Maur, né à Montereau (Seine-et-Oise) en 1636, mort à Saint-Denis, près Paris, le 4 avril 1711.

LAMY ou **LAMI** (Le P. Bernard), oratorien, théologien, physicien, né au Mans en juin 1640, mort à Rouen le 29 janvier 1715. Il était professeur de philosophie à Angers, quand l'université, en majorité péripatéticienne, lui fit interdire par lettre de cachet l'enseignement du cartésianisme, et même, par arrêt du Conseil, tout enseignement et tout ministère ecclésiastique. Il fut relégué dans le Dauphiné, où l'évêque de Grenoble le prit pour grand vicaire. Plus tard son *Harmonia quatuor Evangelistarum* (1689) le fit de nouveau persécuter et exiler à Rouen. — *l'Art de parler* (1670); *Traité de Mécanique*, 1679, in-12; *Entretiens sur les Sciences*, 1684, in-12; *Eléments de Géométrie*, 1685; *Apparatus biblicus*, 1696, in-8°; *Traité de perspective*, 1701, in-8°.

LAMY (Charles), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1735), mort le 2 avril 1743, à cinquante-quatre ans.

LAMY (Le sieur), pseudonyme d'Ant. Le Maistre.

LANCE ou **LANCE FOURNIE**. On appelait ainsi au moyen âge l'homme d'armes accompagné d'un écuyer, d'un page et d'archers. Au XIVe siècle, elle se composait de trois chevaux, et de sept au siècle suivant.

LANCE (Michel), peintre de fleurs, d'animaux et de paysages, né en 1613, membre de l'Académie (1660), mort le 19 novembre 1661.

LANCELOT, famille d'où sont sortis les comtes de Turpin de Crissé.

LANCELOT (Nicolas), écrivain, né vers 1587, mort après 1636.

LANCELOT (Dom Claude), célèbre grammairien, né à Paris vers 1615, mort à Quimperlé le 15 avril 1695. Il fut de bonne heure attaché à l'abbé de Saint-Cyran, qu'il ne quitta guère, et qui le conduisit à Port-Royal en 1638. Après sa mort, il réalisa le projet de son maître pour l'établissement des écoles de Port-Royal, dont il fut le premier régent, et où il eut pour élèves Tillemont et Racine. Lors de la suppression de ces écoles, il fut successivement chargé de l'éducation des fils du duc de Luynes et de celle des jeunes princes de Conti, qui lui fut ensuite retirée, parce que, contre les intentions du roi, il refusait de conduire les jeunes princes à la comédie. Il alla faire profession au monastère de Saint-Cyran et y demeura jusqu'à la dispersion des religieux (1678); il fut alors exilé à Quimperlé, où il mourut. C'est à Lancelot que sont dues, pour la plus grande partie, les *Méthodes* vraiment nouvelles, si connues sous le nom de *Port-Royal*, *pour apprendre la langue latine* (1644), *la langue grecque* (1655), *la langue italienne* (1660), *la langue espagnole*. Quant à la *Grammaire générale et raisonnée* (1660), la première grammaire générale qui eût été faite, Lancelot suivit la direction d'Antoine Arnauld, et pour le *Jardin des Racines grecques* (1657), il fut aidé par Lemaistre de Saci, qui se chargea de les mettre en vers.

LANCELOT (Antoine), archéologue et historien, né à Paris le 4 octobre 1675, y mourut le 8 novembre 1740. Il fut successivement secrétaire du roi et membre de l'Académie des Inscriptions (1719), inspecteur du Collége royal et commissaire au trésor des Chartes (1732); et de 1737 à 1740 fut chargé d'aller faire l'inventaire des archives des duchés de Bar et de Lorraine réunis à la France. Il légua sa riche collection de livres et de manuscrits à la Bibliothèque royale. Outre un très-grand nombre de mémoires relatifs, pour la plupart, à l'histoire du moyen âge et insérés dans le Recueil de l'Académie, on a de lui des éditions de plusieurs *ana*, des *Antiquités gauloises* de P. Borel, et des *Mémoires pour les pairs de France*, 1720, in-fol.

LANCEPESSADE. Voy. Anspessade.

LANCHARRE, abbaye de Bénédictines, dans la ville de Châlon.

LANCHENEIL (Seigneurs de), branche de la maison de Méaulne (Anjou).

LANCIÉ (Saône-et-Loire). Les auxiliaires allemands appelés en France par les calvinistes en 1587, après avoir été battus à Auneau par le duc de Guise, capitulèrent à Lancié au commencement de septembre de la même année.

LANCIERS. Le premier corps de lanciers introduit dans nos armées depuis que la lance eut été abandonnée (xvii° siècle), le fut sous l'empire. Ce fut en 1807 que Napoléon créa un régiment de lanciers polonais.

LANCISIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

LANÇON (Nicolas-François), érudit, né le 17 mai 1694 à Metz, où il est mort le 6 mars 1767. Il a laissé différents écrits relatifs à l'histoire de sa ville natale.

LANCOSME, terre et seigneurie du Vendomois (Loir-et-Cher), qui appartenait à la maison de Savary. Elle fut érigée en baronnie par lettres de février 1631, puis en marquisat en juin 1738, en faveur de L. Fr. A. Savary, baron de Lancosme.

LANCRAY (Seigneurs de), de la maison de Reugny (Picardie).

LANCRE (Pierre de), démonographe, né à Bordeaux, mort en 1630. Conseiller à Bordeaux, il fut chargé de l'instruction de procès de sorcellerie dans le pays de LaLourd, et y fit brûler vifs plus de 500 individus qui s'avouèrent sorciers. — *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, 1613, in-4°, très-rare; *l'Incrédulité et mescréance du sortilége pleinement convaincue*, 1622, in-4°.

LANCRET (Nicolas), peintre de fêtes galantes, né à Paris le 22 janvier 1690, y mourut le 14 septembre 1743. Il étudia la peinture successivement chez Pierre d'Ulin et chez Watteau. Les principes de Lancret étaient en contradiction avec sa pratique, et ce peintre maniéré ne cessait d'enseigner les préceptes du classique le plus pur. Il fut nommé membre de l'Académie le 24 mars 1719, et élevé à la dignité de conseiller en 1735. — *Le Printemps; l'Été; l'Automne; l'Hiver; les Tourterelles; le Nid d'oiseaux* (musée du Louvre); *Les acteurs de la comédie italienne; le Gascon puni; la Cage* (Collection Lacaze, musée du Louvre); *Bal costumé; Fête dans un village; Portrait* de la Camargo (musée de Nantes); *Danses champêtres*, trois tableaux; *Danses*, deux tableaux (musée de Dresde).

LANCRET (Michel-Ange), ingénieur et géomètre, né en 1774, mort en 1807. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et a fourni divers mémoires à la *Description* de ce pays.

LANCY, famille de l'Ile-de-France, d'où sont sortis les seigneurs du Bois-Carbonet. =—, famille du Valois, d'où sont sortis les seigneurs de Rarai. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

LANDAIS, abbaye de Cisterciens, en Berry (Indre), diocèse de Bourges, fondée vers 1115. Elle fut d'abord pendant une trentaine d'années occupée par des filles.

LANDAIS, maison de Touraine, établie en Bretagne, et d'où sont sortis les seigneurs de Chateau-Belly.

LANDAIS (Pierre), né à Vitré, pendu à Nantes le 18 juillet 1485. Fils d'un tailleur, et tailleur lui-même, il devint valet de garde-robe du duc de Bretagne, François II, et sut gagner si bien sa confiance qu'il gouverna sous son nom le duché d'une manière absolue. Les nobles qu'il opprimait conspirèrent une première fois inutilement contre lui; mais une seconde ligue, aidée par la cour de France, força le duc de livrer le favori à ses ennemis. Après un procès qui dura quelques jours, Landais fut condamné à mort.

LANDAIS (Napoléon), grammairien et romancier, mort à Paris en 1852.

LANDAU, *Landavia*, ville de la Basse-Alsace, aujourd'hui à la Bavière. Prise par Turenne le 11 septembre 1644, après quatre mois de siége, puis par les alliés le 10 septembre 1702, après environ trois mois de siége, elle fut reprise par Tallard le 16 novembre de l'année suivante. Elle tomba encore au pouvoir des ennemis le 23 novembre 1704. Villars s'en empara le 20 août 1713. Le traité de Bade (1714) la céda à la France. A la fin de 1793 les coalisés bloquèrent Landau, qui fut délivré par Hoche, vainqueur des Prussiens à Freischweiller et à Werdt (décembre). — Landau nous fut enlevé par les traités de 1815.

LANDAVILLE (Seigneurs de), branche de la maison du Hautoy (Barrois).

LANDE (La), famille du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de La Vaux et de Saint-Étienne.

LANDE (Seigneurs de la), de la maison de Coetlogon (Bretagne). =—, de la maison du Deffand (Bourgogne). =—, de la maison de Houdetot (Normandie). =—, de la maison de Jossaud (Provence). =—, de la maison de Lamirault (Soissonnais). =—, de la maison de Lentivy (Bretagne).

LANDE (Jean de la), pseudonyme de Ch. Sorel.

LANDEBERT. Voy. Lambert.

LANDELIN (S.), fondateur et premier abbé de Lobes, en 653, mort le 15 juin vers 686.

LANDELLE, bourg de Normandie (Calvados), avec titre de baronnie.

LANDELLE (Seigneurs de), de la maison de Renty (Picardie).

LANDERICIACUM, Landrecies.

LANDERNEAU ou **LANDERNAU**, *Landernacum*, petite ville de Bretagne (Finistère), avec titre de baronnie, capitale de la principauté de Léon. Au xv° siècle elle passa des vicomtes de Léon dans la maison de Rohan. En 1375, elle fut prise par les Anglais, et en 1592 par le ligueur Fontenelle. (Voy. P. de Courcy, *Notice sur Landerneau*, 1842, in-12.)

LANDERONDE (Seigneurs de), branche de la maison de Méaulne (Anjou).

LANDES (des), famille originaire de Gênes, et d'où sont sortis les seigneurs de Magnanville et d'Houville.

LANDES (Seigneurs des), de la famille de Morogues (Berry). =—, de la famille de Phelypeaux. =—, de la famille de Turgot.

LANDES ou **LANNES** (Les), pays de Gascogne, qui occupait tout le territoire situé entre Bordeaux et Bayonne. Il était borné à l'O. par l'Océan; au S. par le Béarn et la terre de Labourd; à l'E. par la Chalosse et le Bazadois; au N. par le Bordelais.

Il comprenait les *Landes de Bordeaux*, localité principale Hostens; les *grandes Landes*, localité principale Albret; les *petites Landes*, localité principale Brocas; les pays de Marenne, de Maransin, de Marsan et la Chalosse.

LANDES (Les), abbaye de Bénédictines (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres.

LANDES. Le département des Landes est borné au N. par le dép. de la Gironde; à l'E. par les dép. de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par le dép. des Basses-Pyrénées; à l'O. par le golfe de Gascogne. Chef-lieu Mont-de-Marsan.

Ce département comprend une partie du Bordelais, du Béarn, du Condomois, et en totalité ou en partie les Landes et la Chalosse.

Bibliographie : J. B. Saintourens, *Guide dans*

le département des Landes, 1835, in-8°; le baron de Mortemart de Boisse, *Voyage dans les Landes*, 1840, in-8°.

LANDES (Pierre), écrivain royaliste, né à Paris vers 1754, mort à Dijon le 28 novembre 1806.

LANDEVALLUM, Lanvaux (Morbihan).

LANDÈVE, abbaye d'Augustins, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims.

LANDÉVENNEC, abbaye de Bénédictins, en Bretagne (Finistère), diocèse de Quimper.

LANDIT ou **LENDIT**. Le *lendit* ou *landit* fut, au moyen âge, une expression générique formée du mot latin *indictum*, et qu'on appliqua d'abord aux assemblées politiques et judiciaires. Plus tard elle fut exclusivement consacrée à la désignation des foires, notamment à celle qui se tenait le 11 juin d'abord dans la plaine, puis dans la ville de Saint-Denis. L'Université et le Parlement vaquaient ce jour-là. (Voy., dans le *Dictionnaire de Paris* de Hurtaut, un petit poëme du XIIIe siècle, sur la fête du Landit).

LANDIVY, bourg du Maine (Sarthe), avec titre de châtellenie.

LANDOALD (S.), missionnaire des Pays-Bas, compagnon de S. Amand, mort vers 666. Sa fête, le 19 mars.

LANDOLPHE (Jean-François), marin, né le 5 février 1747, mort à Paris le 13 juillet 1825. Capitaine au long cours (1775), il fit la course avec succès pendant la guerre d'Amérique, passa dans la marine royale, fonda (1786) en Afrique, sur la rive gauche du Benin, un comptoir qui prospéra; mais lorsque les hostilités eurent éclaté entre la France et l'Angleterre, il fut attaqué par trahison, et vit ses établissements détruits par les Anglais. Il passa ensuite en Amérique, et fut fait prisonnier. Rendu à la liberté et nommé capitaine de frégate, il fit, dans les mers d'Afrique, diverses expéditions qui causèrent des pertes énormes au commerce ennemi. Dans un combat acharné où il eut à lutter contre des forces supérieures, il tomba de nouveau au pouvoir des Anglais (1800). Il se retira dès lors du service. — *Mémoires* très-intéressants, 1823, 2 vol. in-8°. Ils ont été rédigés sur son manuscrit par Quesné.

LANDON (Seigneurs de), de la maison d'Auxy (Artois).

LANDON (Charles-Paul), peintre et littérateur, conservateur des tableaux du Louvre, né à Nonant (Orne) en 1760, mort à Paris le 5 mars 1826. — *Annales du Musée* (1801-1808), 33 vol. in-8°; *Vies et œuvres des peintres les plus célèbres*, 1803 et années suivantes, 25 vol. in-4°; *Description historique de Paris*, 1806-1819, 2 vol. in-8°; *Galerie historique des hommes les plus célèbres*, 1805-1811, 13 vol. in-12; *Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs exposés au Louvre depuis* 1808, 1808-1831, 15 vol. in-8°. — *Léda* (musée du Louvre).

LANDRADE (Sainte), vierge, première abbesse de Munster-Bilsen, au pays de Liége, morte en 690. Sa fête, le 8 juillet.

LANDREAU (Seigneurs de), de la maison de Rouault.

LANDRECIES, ville de Flandre (Nord). Saccagée par Jean de Luxembourg en 1423, elle fut prise par François Ier, puis inutilement assiégée en 1543 par Charles Quint à qui elle fut rendue l'année suivante. Les Français s'en rendirent maîtres le 26 juillet 1637, la perdirent en 1647, et la reprirent sur les Espagnols en juillet 1655. Le traité des Pyrénées la céda à la France. Le prince Eugène l'assiégea en juillet 1712, mais fut obligé de se retirer après la victoire de Villars à Denain. Prise par les coalisés le 30 avril 1794, elle fut reprise le 16 juillet suivant.

LANDRES (Seigneurs de), de la maison du Hautoy (Barrois).

LANDRETHUN, paroisse avec titre de baronnie, dans le Boulonnais (Pas-de-Calais). =— (Seigneurs de), de la maison de Belloy.

LANDREVILLE (Seigneurs de), de la famille de Tarragon (Beauce).

LANDRI (S.), *Landericus*, évêque de Paris, vers le milieu du VIIe siècle, mort vers 660. Sa fête, le 10 juin.

LANDRI, gendre d'Otte-Guillaume, lui succéda (992) dans le comté de Nevers, et s'empara du comté d'Auxerre, qui lui fut cédé par le traité de paix conclu entre Otte-Guillaume et le roi de France, Robert, en 1015. Il mourut le 11 mai 1028.

LANDRIANO, village du Milanais, où, le 21 juin 1529, le comte de Saint-Pol, commandant l'armée française, fut battu et pris par Antonio de Leyva.

LANDSHUT, ville de Bavière. Elle fut prise par les Français en 1796, le 9 juillet 1800, en 1805 et le 21 avril 1809.

LANFRANC, prélat, théologien et homme politique, né à Paris vers 1005, mort le 28 mai 1089. Après avoir professé à Bologne la jurisprudence, que, quelques années après, il vint enseigner à Avranches, il prit l'habit de Saint-Benoît à l'abbaye du Bec dont il devint prieur (1045) et où il fonda une des plus célèbres écoles du moyen âge. Au retour d'un voyage à Rome où il avait réfuté (1050) l'hérésie de Béranger sur l'eucharistie, il eut (1053) quelques démêlés avec Guillaume le Bâtard dont il devint ensuite le conseiller intime. Devenu maître de l'Angleterre, après la bataille d'Hastings (1066), Guillaume fit déposer l'archevêque de Cantorbéry, Stigand, et nomma à sa place Lanfranc, qui servit activement sa politique et opéra dans la discipline des monastères et du clergé des réformes importantes. Ses œuvres ont été publiées, 1648, in-fol. par L. d'Achery, et 1844, 2 vol. in-8°.

LANGADOIS ou **LANGEADOIS**, *Langiacensis pagus*, petit pays de la Basse-Auvergne, chef-lieu Langheac (Haute-Loire).

LANGAGE DE CANAAN. « Catherine de Médicis, dit A. d'Aubigné, avoit appris par cœur plusieurs locutions qu'elle appeloit *consistoriales*, comme d'*approuver le conseil de Gamaliel*, dire que *les pieds sont beaux de ceux qui portent la paix;* appeler le roi, l'*oint du Seigneur*, l'*image du Dieu vivant*, avec plusieurs sentences de l'épître de saint Pierre en faveur des dominations, etc. Tout ce style qu'ils appeloient (entre les dames) *le langage de Canaan*, s'étudioit au soir, au coucher de la reine, et non sans rire. » C'était pendant son voyage en Gascogne, en 1578, que Catherine et les filles de sa cour s'exerçaient à cette rhétorique.

LANGALLERIE (Philippe de GENTILS, marquis de), aventurier, né à Lamotte (Charente) en 1656, mort au château de Raab (Hongrie) le 20 juin 1717. Lieutenant général (1690), il entra au service de l'empereur (1706), puis (1709) de la Pologne, embrassa le luthéranisme (1711), et, après être resté quelque temps à la cour de Hesse-Cassel, il engagea avec le sultan des négociations secrètes qui le firent arrêter à Stade (1716); il mourut en prison. — *Mémoires*, 1743, in-12. On les croit apocryphes.

LANGAN, famille de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Boisfevrier.

LANGARI (Seigneurs de), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

LANGE (Joseph), *Langius*, philologue et mathématicien, né à Kaisersberg (Haut-Rhin), mort vers 1630.

LANGE (François), jurisconsulte, né à Reims, en 1610, mort à Paris le 11 novembre 1684.

LANGE (Anne-Françoise-Élisabeth), actrice du Théâtre-Français, née à Gênes, de parents français, le 10 septembre 1772, morte en Toscane vers 1825.

LANGEAC, ville d'Auvergne (Haute-Loire) qui a donné son nom à une ancienne maison de laquelle elle passa dans la maison de La Rochefoucauld. — Voy. LANGHEAC.

LANGEAC ou **LANGHAC** (Jean de), prélat et diplomate, né à Langeac (Haute-Loire) vers la fin du XVe siècle, mort à Paris le 22 mai 1541. Il fut successivement protonotaire du pape, conseiller au grand Conseil, grand aumônier du roi (1516), évêque d'Avranches (1526), de Limoges (1532) et ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Écosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre et à Rome.

LANGEAIS (Seigneurs de), de la maison de La Brosse.

LANGEAIS (Raoul de), évêque de Tours, vers 1072. Son clergé refusa pendant plusieurs années de le reconnaître, et il fut chassé quelque temps de son siége par Foulques le Rechin, comte d'Anjou.

LANGELIER (Nicolas), évêque de Saint-Brieuc (1564), mort à Dinan le 24 septembre 1595. Il fut, pendant la ligue, un des partisans les plus actifs du duc de Mercœur.

LANGENAU, ville de Wurtemberg, près de laquelle le 18 octobre 1805 les Autrichiens furent battus par Murat.

LANGERON, terre et seigneurie du Nivernais (Nièvre), érigée en comté par lettres de février 1656, en faveur de Philippe Andrault, seigneur de Langeron. = N. ANDRAULT, comte de LANGERON, général au service de la Russie, né à Paris le 13 janvier 1763, mort du choléra à Saint-Pétersbourg le 4 juillet 1831. — *Le Duel supposé*, comédie, 1789, in-8°; *Mémoires*, restés inédits.

LANGES. Les papes avaient l'habitude d'envoyer des langes bénits aux premiers-nés et aux héritiers présomptifs de la couronne de France.

LANGESIUM. Langest (Indre-et-Loire).

LANGESSE (Seigneurs de), branche de la maison du Faur (Armagnac).

LANGEY, dans le Dunois (Eure-et-Loir). Il s'y tint deux conciles en 1271 et 1278.

LANGEY (Marquis de), de la maison de Cordouan (Maine). = — (Seigneurs de), de la maison du Bellay (voy. ce nom).

LANGHEAC, **LANGAC** ou **LANGEAC**, ancienne baronnie, chef-lieu du Langadois (Haute-Loire), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Brassac, de La Motte, de Preschonnet, de Dalet et de Coligny. A la fin du XVIe siècle, elle passa par mariage dans la maison de La Rochefoucauld.

LANGIACUM, Langeac.

LANGIUS. Voy. LANGE.

LANGLADE. Voy. ANGLADE.

LANGLE ou **L'ANGLE**, petit pays de l'Artois, entre Gravelines et Saint-Omer.

LANGLE (Le chevalier Paul-Antoine-Marie FLEURIOT de), marin, né le 1er août 1744 au château de Kerlouet (Côtes-du-Nord), mort le 11 décembre 1787. Il se distingua dans la guerre d'Amérique, à la suite de laquelle il fut nommé capitaine de vaisseau. Ami de La Pérouse, il fut choisi pour commander *l'Astrolabe*, l'une des deux frégates qui composaient la malheureuse expédition à laquelle le premier a attaché son nom, et il fut massacré avec dix de ses compagnons dans une baie de l'île Maouna, une des îles des *Navigateurs*, dans l'Océan pacifique.

LANGLE (Jean-Marie-Jérôme FLEURIOT de), de la même famille que le précédent, écrivain, né en Bretagne le 13 décembre 1749, mort à Paris le 12 octobre 1807. Il était un des agents royalistes payés par Bertrand de Molleville.

LANGLÉ (Henri-François-Marie), musicien, né à Monaco en 1741 d'une famille originaire de Picardie, mort le 20 septembre 1807 à Villers-le-Bel (Seine-et-Oise). = Son fils JOSEPH-ADOLPHE-FERDINAND, auteur dramatique, né le 21 novembre 1798 à Paris où il est mort le 19 octobre 1867.

LANGLÉE (Seigneurs de), branche de la maison de Waurin. = —, de la maison de Preud'homme.

LANGLES (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy.

LANGLÈS (Louis-Mathieu), orientaliste, né à Perennes (Somme), le 23 août 1763, mort le 28 janvier 1824. Il fut successivement professeur de persan à l'école spéciale des langues orientales (1795), membre de l'Institut dès sa fondation, et conservateur des manuscrits orientaux à la bibliothèque impériale. Son savoir était peu profond, mais il est un des hommes qui ont contribué le plus à répandre en France le goût des langues et des littératures de l'Orient. Outre de nombreux travaux insérés dans divers recueils, nous citerons de lui : *Contes, fables et sentences*, tirés de différents auteurs arabes et persans, 1788, in-18; *Fables et contes indiens*, 1790, f°; *Dictionnaire Tartare-Mandchou*, d'après un ouvrage du P. Amiot, Paris, 1789-1790, 3 vol. in-4°; *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan*, 1812-1821, 2 vol. in-fol.

LANGLOIS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Motteville et de La Haye-du-Puys.

LANGLOIS (Michel), poëte latin du XVe siècle, né à Beaumont dans le Hainaut.

LANGLOIS (Jean-Baptiste), jésuite, écrivain, né à Nevers en 1663, mort à Paris le 12 octobre 1706.

LANGLOIS (Pierre), médecin de Henri III, écrivain. — *Discours des hiéroglyphes*, 1583; *Tableaux hiéroglyphiques*, 1584, in-4°.

LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe), antiquaire, dessinateur et graveur, né au Pont-de-l'Arche (Eure), le 3 août 1777, mort à Rouen, le 29 septembre 1837. Son œuvre de graveur se compose de plus de mille pièces. Il a laissé un assez grand nombre de notices sur divers sujets d'histoire et d'archéologie, et on a publié après sa mort un *Essai sur les danses des morts*, 1851, 2 vol. gr. in-8°.

LANGLOIS (Jérôme-Martin), peintre, membre de l'Institut (1838), né le 11 mars 1779 à Paris où il est mort le 8 décembre 1838. Il fut élève de David qui le fit travailler à quelques-unes de ses grandes compositions. Grand prix en 1809, il partit pour Rome d'où il ne revint qu'en 1815. — *Cassandre implorant Minerve; Diane et Endymion* (Musée du Louvre); diverses toiles au musée de Versailles.

LANGLOIS (Simon-Alexandre), orientaliste, membre de l'académie des inscriptions (1835), né le 4 août 1788, mort le 11 août 1854 à Nogent-sur-Marne. — *Monuments littéraires de l'Inde*. 1827, in-8°; *Chefs-d'œuvre du Théâtre-Indien*. 1828, 2 vol. in-8°; *Harivansa, traduit sur un original sanscrit*, 1834-1836, 2 vol. in-4°; *Rig-Veda, ou Livre des hymnes, traduit du sanscrit*; 1849-1852, 4 vol. in-8°.

LANGLOIS (Victor), voyageur et orientaliste, né à Dieppe le 26 mai 1829, mort à Paris le 14 mai 1869.

LANGLOIS (Le colonel Jean-Charles), peintre, écrivain, né à Beaumont (Calvados) en 1789.

mort à Paris le 24 mars 1870. — *Combat de Næfels* (musée de Nancy). Il est surtout connu comme auteur de panoramas dont les plus célèbres sont : *La bataille de la Moscowa* (1835) ; *l'incendie de Moscou* (1839) ; *la bataille d'Eylau* (1843) ; *le combat des Pyramides* (1849) ; *la bataille de Solferino* (1864).

LANGLOIS, pseudonyme de L. P. Legay.

LANGON, terre et seigneurie érigée en baronnie en faveur de Jacques Darcemale, par lettres de juillet 1657.

LANGONIA. Langogne.

LANGONNET, en Bretagne (Morbihan), abbaye de Cisterciens, diocèse de Quimper, fondée en 1137.

LANGRES, *Lingones*, *Andomaturum*, *Andematunum*, ville de Champagne, capitale du Bassigny (Haute-Marne). C'était à l'époque de César la capitale des *Lingones*. Comme le prouvent les ruines et les inscriptions antiques qu'on y découvre chaque année, elle acquit une haute importance sous la domination romaine où elle fit successivement partie de la Belgique, de la Celtique, puis de la première Lyonnaise. En 301, Constance-Chlore fit essuyer sous ses murs une défaite complète aux Allemands. Brûlée par Attila, elle fut saccagée par les Vandales en 407. Elle fut comprise dans le royaume de Bourgogne, et à partir du xe siècle eut des comtes particuliers, jusqu'au moment où Hugues III duc de Bourgogne la céda à son oncle Gautier de Bourgogne, évêque de la ville, qui l'unit au domaine de son église en 1179. Elle fut la même année érigée en duché-pairie, ce qui donna à l'évêque duc de Langres, en sa qualité de troisième pair ecclésiastique, le droit de précéder son métropolitain, l'archevêque de Lyon, au sacre des rois. — L'évêché de Langres attribué en 1790 à la province ecclésiastique de Besançon fut supprimé en 1802, et réuni à celui de Dijon. Il fut rétabli en 1822 comme suffragant de Lyon.

Langres fut assiégée inutilement par les Anglais au xve siècle. Elle fut occupée sans coup férir par les alliés en 1814.

ÉVÊQUES DE LANGRES. — Sénateur. — S. Just, 220-240 ou 250. — S. Dizier, vers 264. — Martin. — Honoré. — S. Urbain, vers 374. — Paulin I. — Fraterne I. — Fraterne II. — Aprunculus, vers 470. — Armentaire. — Venance. — Paulin II. — Patient. — Albison. — S. Grégoire, vers 506-539. — S. Tétric, 539-572. — Pappol, 572-578. — Mummol, vers 580-vers 600. — Migetius, vers 609-vers 617. — Modoald ou Béroald, 625. — Bertoald ou Béroald, vers 628-vers 648. (Peut-être le même que le précédent). — Sigoald. — Vulfran. — Godin. — Adon. — Garibald. — Héron, 686-713. — Astorge, 713. — Vandier. — Chéroald. — Hérulf, 769. — Ariulf ou Arnoul, 780. — Waldric. — Betton, vers 792. — Albéric, vers 820-21 déc. 838. — Teutbaud Ier, vers 840-vers 858. — Isaac, vers 858-880. — Égilon, vers 880-888. — Teutbaud II, vers 895. — Argrin, vers 899-910 ou 911. — Garnier I, 912-vers 925. — Gosselin, vers 925-931, — Leteric, 933. — Éric, 934-vers 945. — Aigard, vers 948-vers 970. — Wideric, vers 970-20 août 980. — Bruno de Roucy, 981-1015 ou 1016. — Lambert, 1016-1031. — Richard, 1031. — Hugues Ier de Breteuil, 1031-1049. — Hardouin, 1050-29 sept. 1065. — Renard Hugues de Bar-sur-Seine, 1065-3 ou 5 avril 1085. — Robert Ier de Bourgogne, 1085-19 oct. 1110. — Josseran, vers 1113-1125. — Willenc de Grancey, 1125-Ier ou 3 août 1136. — Guillaume Ier de Sabran, 1136-1138. — Geoffroi, vers 1140-1163. — Gauthier de Bourgogne, 1163-1179. — Manassès de Bar-sur-Seine, 1180-avril 1193. — Garnier II de Rochefort, 1193-vers 1199. — Hilduin de Vandœuvre, vers 1200-vers 1203. — Robert II de Châtillon, 1204-vers 1208. — Guillaume II de Joinville, 1209-1219. — Hugues II de Montréal, 1219-1231. — Robert III de Thorote, 1232-1240. — Hugues III de Rochecorbon, 1240-13 avril 1250. — Guy Ier de Rochefort, vers 1252-18 juin 1266. — Guy II de Genève, vers 1267-1291 ou 1292. — Jean Ier de Rochefort, 1296-1304. — Bertrand de Got, 1306-1307. — Guillaume III de Durfort de Duras, 1307-1317 ou 1318. — Louis Ier de Poitiers, 1318-1325. — Pierre Ier de Rochefort, 1325-1327. — Jean II de Châlon, 1328-1336. — Guy III Baudet, 1336-1338. — Jean III des Prés, 12 mai 1338-1342. — Jean IV d'Arcy, 1342-13 août 1344. — Hugues IV de Pomard, 1344-1346. — Guillaume IV de Poitiers, 1346-6 sept. 1374. — Bernard de La Tour d'Auvergne, 1374-16 janvier 1395. — Louis II, cardinal de Bar, 1395-1413. — Charles Ier de Poitiers, 1413-7 déc. 1433. — Jean V Gobillon, 1434-1436. — Philippe de Vienne, 1436-1452. — Jean IV d'Auxy, 1452-1453. — Guy IV Bernard, 1453-28 avril 1481. — Jean VII, cardinal d'Amboise, 1481-1497. — Jean VIII d'Amboise, 3 déc. 1497-26 sept. 1512. — Michel de Boudet, 1512-22 juill. 1529. — Claude de Longwy, cardinal de Givry, 1530-9 août 1561. — Jacques de Bourbon, 1562-1565. — Pierre II de Gondi, 1565-1570. — Charles II de Pérusse d'Escars, 1571-1614. — Sébastien Zamet, 30 oct. 1615-2 fév. 1655. — Louis III Barbier de la Rivière, mars 1655-30 janv. 1670. — François Rouxel de Médavy, novembre 1670-janvier 1671. — Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, janvier 1671-21 nov. 1695. — François-Louis de Clermont-Tonnerre, 24 déc. 1695-12 mars 1724. — Pierre III de Pardaillan de Gondrin, avril 1724-2 nov. 1733. — Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, juillet 1734-1770. — César-Guillaume de La Luzerne, 24 juin 1770-1790. — *Antoine-Hubert Wandelaincourt, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793. — De nouveau, César-Guillaume de La Luzerne (1817). Il ne prit pas possession de son siége. — J. Marie Dom. Jacques de Poulpiquet, 13 janvier 1823. — Gilbert-Paul Arragonès d'Orcet, 25 janvier 1824-20 juin 1832. — Jacques-Marie-Adr.-Césaire Mathieu, 23 sept. 1832-22 juin 1834. — Pierre-Louis Parisis, 28 août 1834-12 août 1851. — Jean-Jacques-Antoine Guerrin, 15 octobre 1850.

BIBLIOGRAPHIE. T. Tabourot, *Histoire de la ville de Langres* ; Liquet, *Antiquités de Langres*, 1838, in-8 ; Vignier, *les Chroniques de l'évêché de Langres*, 1843, 8 ; *Gallia christiana*, t. IV.

LANGSDORFF (Émile, baron de), diplomate, né en 1804 à Fumel (Lot-et-Garonne), mort le 13 juillet 1868.

LANGUEDOC, *Occitania*, l'une des grandes provinces de l'ancienne France, ayant Toulouse pour capitale. Elle était bornée au N. par le Forez, l'Auvergne, le Rouergue et le Quercy ; au S. par la Méditerranée et le Roussillon ; à l'O. par le Rhône qui la séparait du Dauphiné, du comte Venaissin et de la Provence ; à l'O. par le pays de Rivière-Verdun, le Cominges, le Conserans et le pays de Foix. Elle avait environ 272 kilom. de long sur 136 de large, et était divisée en haut et bas Languedoc. Le premier comprenait les diocèses de Toulouse, Lavaur, Rieux, Cominges, Montauban, Saint-Papoul, Carcassonne, Aleth, Mirepoix, Albi, Castres. Dans le bas Languedoc étaient compris les diocèses de Montpellier, Nîmes, Uzès, Viviers, Mende, Le Puy, Alais, Narbonne, Beziers, Saint-Pons, Agde et Lodève. Aujourd'hui le Languedoc est partagé entre les départements de l'Ardèche, de l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Tarn.

Le Languedoc, occupé d'abord par les Volces Tectosages et Arécomiques, faisait partie de la Gaule *celtique*. Conquis (121 av. J. C.) par le proconsul Domitius, il fut compris dans la province romaine, et Narbonne où fut établie une colonie militaire devint une cité florissante. A l'avénement de Constantin, il devint sous le nom de première Narbonnaise l'une des sept provinces du vicariat d'*Aquitaine*. Ravagé au commencement du vᵉ siècle par les Vandales, les Alains et les Suèves, il fut occupé par les Wisigoths qui firent de Toulouse leur capitale. En 719, les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, envahirent le midi de la Gaule et s'emparèrent de Narbonne. Leurs incursions se renouvelèrent les années suivantes, et ils se rendirent maîtres du royaume des Wisigoths. Ils n'en furent expulsés définitivement qu'en 759 par Pépin, qui des territoires reconquis forma le duché de Septimanie. Lors de la dislocation de l'empire carlovingien, ce duché devint indépendant, et au xᵉ siècle, il se confondit avec le comté de Toulouse (voy. ce nom), et fut réuni à la couronne sous Philippe le Hardi, en 1271. C'est vers cette époque que cette province commença à être désignée sous le nom de *Langue d'Oc*, par opposition aux pays de *Langue d'Oïl*. *Oc* et *Oïl* étaient les deux formes usitées du mot actuel *oui*, la première dans la langue des provinces du midi, la seconde dans la langue des pays du nord de la France.

Le Languedoc qui possédait trois archevêchés (Albi, Narbonne et Toulouse) et vingt évêchés, avait un parlement à Toulouse et une Cour des comptes, aides et finances, à Montpellier. C'était un pays d'États. Leur assemblée se tenait tous les ans à Montpellier. L'archevêque de Narbonne en était président-né. L'ordre du clergé était composé des trois archevêques et des vingt évêques; l'ordre de la noblesse, d'un comte, d'un vicomte et de dix-neuf barons; le tiers état, de soixante-sept députés.

L'intendance du Languedoc comprenait deux généralités : Toulouse et Montpellier.

INTENDANTS DE LANGUEDOC. Miron. — Novembre 1640, C. de Machault, Herc. de Vauquelin, A. de Tanse. — 1642, F. Bosquet. — Octobre 1646, L. Le Tonnelier de Breteuil. — 1653, Cl. Bazin, seigneur de Bezons. — 1674, Henri d'Aguesseau. — 1685, Nicolas de Lamoignon, marquis de Bâville. — Avril 1718, Louis de Bernage. — Janvier 1725, Louis Basile de Bernage. — Septembre 1743, Jean Le Nain d'Asfeldt. — 1751, J. Emmanuel de Guignard de Saint-Priest. — 1764, Marie-Joseph de Guignard de Saint-Priest. — Avril 1786-1790, Ch. Bernard de Balinvilliers.

BIBLIOGRAPHIE. Dom Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, 1730-1745, 5 vol. in-8°, réimprimée avec additions et continuée jusqu'en 1830 par A. Dumège, 1838-45, 10 vol. in-8°. Il s'en prépare une nouvelle édition par les soins de MM. Dulaurier et Mabille; H. de Caux, *Catalogue général des gentilshommes de Languedoc*, 1676, in-fol. Gastelier, *Nobiliaire du Languedoc*, 3 vol. in-4°. Voy. aussi la *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 518 à 538; Jamme, *Recherches sur les gouverneurs du Languedoc, depuis les premiers temps de la domination des Romains jusqu'à nos jours*, 1800, in-4°.

LANGUEDOUE, maison de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Villeneufve et de Pussy.

LANGUET, famille d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Côme, de Rochefort et de Gergy. = Jean-Joseph LANGUET DE GERGY, théologien, membre de l'Académie française (1721), né à Dijon le 25 août 1677, mort à Sens le 11 mai 1753. Aumônier de la duchesse de Bourgogne (1702), il fut abbé de Saint-Sulpice (1710), évêque de Soissons (1715), puis archevêque de Sens (1730). Il eut à soutenir de nombreuses controverses au sujet de la bulle *Unigenitus* dont il était zélé partisan. = Son frère, Jacques-Vincent LANGUET, comte de GERGY, diplomate, mort à Paris le 17 novembre 1734, à 78 ans.

LANGUET (Hubert), célèbre homme politique et publiciste protestant, né en 1518 à Vitteaux (Côte-d'Or), mort à Anvers le 30 septembre 1581. Il embrassa la réforme (1549), voyagea en Allemagne, en Suède (1551) et en Italie (1555), retourna (1557) en Suède puis en Italie, et de 1560 à 1567 séjourna à Paris comme envoyé de l'Électeur de Saxe. Il y revint en la même qualité (1570), échappa à grand'peine à la Saint-Barthélemy (1572), fut nommé par l'Électeur son représentant près de l'empereur (1573-1577) et finit par aller s'établir à Anvers (1579) qu'il ne quitta guère que pour aller remplir en France une mission du prince d'Orange (1580). — *Vindiciæ contra tyrannos*, 1581, in-8°, souvent réimprimé. Cet ouvrage célèbre, qui établit en principe le droit d'insurrection, a été longtemps attribué à Théodore de Bèze, à Hotman, etc. Il en parut une traduction française, 1581, in-12. *Epistolæ politicæ et historicæ ad Ph. Sydnæum*, 1633, in-12; *Epistolæ ad Camerarium*, 1646, in-12; *Arcana seculi decimi sexti*, 1699, in-4°.

LANGUEYEUR DE PORCS, officier dont les fonctions consistaient à examiner dans les marches si les porcs mis en vente étaient atteints de maladie. Cette vérification se faisait par l'inspection de la langue des animaux. Supprimés dans tout le royaume et remplacés par des jurés-vendeurs-visiteurs de porcs en mai 1704, les offices de langueyeurs furent rétablis en mai 1705.

LANGUSSEL, maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs d'Aubais.

LANHOZO, en Portugal. Soult y battit les Portugais le 13 mars 1809.

LANJUINAIS (Joseph), écrivain, né en Bretagne, mort en 1808. Il fut d'abord bénédictin, puis se retira en Suisse où il se fit protestant. = Son second fils, Victor-Ambroise, vicomte de LANJUINAIS, homme politique, né le 5 novembre 1802, mort le 1ᵉʳ janvier 1869. Député de l'opposition de 1837 à 1848, il fit partie de l'Assemblée nationale (1848), puis de la législative (1849), et fut ministre de l'agriculture et du commerce du 2 juin au 31 octobre 1849. Arrêté et détenu quelque temps à Vincennes, après le coup d'État du 2 décembre, il fut élu député de l'opposition par le département de la Loire-Inférieure en 1863.

LANJUINAIS (Jean-Denis, comte), homme politique et publiciste, né le 12 mars 1753 à Rennes, mort le 13 janvier 1827 à Paris. Professeur de droit ecclésiastique à Rennes et avocat, il fut élu député aux États généraux (1789) et se signala parmi les membres les plus avancés du parti constitutionnel. Envoyé à la Convention, il vota, dans le procès du roi, pour la réclusion et le bannissement, fut proscrit après le 31 mai, rentra à la Convention (1795), et contribua à faire rendre les églises au culte. Il fit partie du Conseil des Anciens jusqu'en mai 1797, puis, après le 18 brumaire, du corps législatif où il vota contre le consulat à vie et contre l'empire. Créé comte (1808), il fut nommé (1808) membre de la classe d'histoire à l'Institut, contribua à faire prononcer la déchéance de Napoléon, et devint pair à la Restauration. Pendant les Cent-Jours, il fut envoyé à la Chambre des représentants, dont il fut élu président. A la seconde Restauration, il reprit son siége à la chambre des pairs, et, dans le procès

de Ney, fut au nombre des dix-sept juges qui votèrent pour la déportation. Jusqu'à sa mort, il vota avec le parti libéral. Ses écrits de politique, de jurisprudence et d'histoire ont été publiés, 1832, 4 vol. in-8°.

LANLAY. Voy. LONLAY.

LANMARI (Seigneurs de), branche de la maison de Beaupoil.

LANNEAU (Pierre-Antoine-Victor de), fondateur de l'institution Sainte-Barbe, né à Bard (Côte-d'Or) le 24 décembre 1758, mort à Paris le 31 mars 1830. Il entra dans la congrégation des Théatins, et fut successivement principal au collége de Tulle, vicaire épiscopal à Autun (1791) et député suppléant à la législative. Il fonda (1808) dans les bâtiments de l'ancien collége de Sainte-Barbe une institution qui devint bientôt et qui est restée florissante. Il est auteur de divers ouvrages d'éducation. Un recueil de ses lettres a été publié par un de ses fils, 1851, in-8°.

LANNEL (Jean de), historien et romancier, mort vers le milieu du XVII° siècle. — *Roman satirique*, 1624, in-8°; tableau, sous des noms supposés, de la cour de Louis XIII; réimprimé (1625) sous le titre de *Roman des Indes*.

LANNES (Jean), duc de MONTEBELLO, maréchal de France, né à Lectoure (Gers) le 11 avril 1769, mort à Vienne, le 31 mai 1809. Fils d'un garçon d'écurie, il était teinturier quand il s'enrôla (1792). Chef de brigade (1795), puis réformé, il reprit du service lorsque Bonaparte partit pour l'Italie (1796), et devint bientôt général de brigade. Il fit ensuite partie de l'expédition d'Égypte où il fut nommé général de division et revint en France avec Bonaparte qu'il seconda dans le coup d'État du 18 brumaire. Lors de la seconde campagne d'Italie, il se distingua d'une manière éclatante au combat de Montebello, puis à Marengo, et fut quelque temps plénipotentiaire en Portugal (1801). Maréchal d'empire (1804), il se couvrit de gloire dans les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, suivit Napoléon en Espagne (1808), battit les Espagnols à Tudela (22 novembre) et s'empara de Saragosse (1809); peu de temps après, il fut créé duc de Montebello. A l'armée d'Allemagne, il se signala à la bataille d'Abensberg, à Eckmühl, à Essling, et le lendemain de cette dernière bataille (22 mai) fut blessé mortellement. On le ramena à Vienne où il mourut.

LANNES. Voy. LANDES.

LANNION, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Malestroit.

LANNOY, *Lanneium*, *Lanneacum*, abbaye de Cisterciens, dans le Beauvaisis (Oise), diocèse de Beauvais, fondée en 1137 par Jean de Roncherolles.

LANNOY, maison de Flandre d'où sont sortis les seigneurs de Maingoval, de Sanzelles princes de Sulmone, les seigneurs de Santes, de Villerval, de Rolaincourt, de Molembais, de la Motterie, d'Orgemont, de Lesdain, des Marais, d'Herpinghen, de Hardiplanques, de Hautpont, du Fresnoy, de Tronchines, de Turcoing, d'Ameraucourt, d'Obriscourt, de Morvillers, de Blanfossé, de Hodan et de La Boissière. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

LANNOY (comtes de), de la maison de Brouilly (Picardie). = — (Seigneurs de), de la maison de Crèvecœur.

LANNOY (Nord). Les Hollandais y furent battus en septembre 1793.

LANNOY (Guillebert de), voyageur, né en 1386, mort le 22 avril 1462. Il fut chancelier et chambellan du duc de Bourgogne, et parcourut l'Europe, l'Asie Mineure et l'Égypte. — *Les Voyages et ambassades de messire Guillebert de Lannoy* (1399-1450), Mons, 1842. Une partie de cet ouvrage : *Les Pelerinaiges de Surye et de Egipte* ont été publiés dans le tome XXI de l'*Archæologia*.

LANOGISILUS. Voy. LONGIS.

LA NOUE (François de), dit *Bras de fer*, célèbre capitaine calviniste, né en 1531 aux environs de Nantes, mort le 4 août 1591 à Moncontour. Il servit d'abord en Italie, embrassa la réforme et prit bientôt une part active et glorieuse aux guerres de religion. En 1567, il s'empara d'Orléans, combattit à Jarnac, fut fait prisonnier à Moncontour (1569), et battit les catholiques à Sainte-Gemme (juin 1570). Au siége de Fontenay, il reçut au bras gauche une blessure qui nécessita l'amputation, et on lui fabriqua un bras de fer (de là son surnom) qui lui permit de tenir la bride de son cheval. En 1571, il passa avec Genlis en Flandre au secours des insurgés, s'empara de Valenciennes et de Mons que l'année suivante il dut rendre après une vigoureuse défense. Lorsqu'en décembre 1572, l'armée royale mit le siége devant la Rochelle, Charles IX le chargea d'engager les habitants à la soumission, mais il échoua (1573), et retourna au camp royal. Plus tard il finit par se rallier à ses coreligionnaires et pendant plusieurs années mit tout en œuvre pour assurer la sécurité et les défenses de la ville. L'année qui suivit la paix de Bergerac, les Hollandais l'appelèrent en Flandre avec le grade de grand maréchal de camp (1578), et bientôt après le nommèrent général en chef. Il surprit Ninova (1580), mais battu à Iseghen, il fut fait prisonnier et subit pendant cinq ans au château de Limbourg une dure captivité. Retiré ensuite à Genève, il vint rejoindre le roi de Navarre quand celui-ci se fut réuni à Henri III contre la Ligue (1589); il combattit aux siéges de Paris, à Arques, à Ivry et envoyé en Bretagne (1591) fut blessé mortellement au siége de Lamballe. Transporté à Moncontour, il y mourut quinze jours après. On a, entre autres, de lui : *Discours politiques et militaires*, 1587, in-4°, souvent réimprimé. Le dernier de ces discours contenant le récit de « plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles, » a été réimprimé dans les grandes collections de mémoires. Sa correspondance a été publiée, Gand et Paris, 1854, in-8°. = Son fils aîné, Odet de LA NOUE, seigneur de Téligny, capitaine, poëte, mort à Paris en août 1618. Il servit dans les Pays-Bas sous son père, fut fait prisonnier (1584), ne recouvra la liberté qu'en 1591, alla ensuite rejoindre l'armée de Henri IV, et retourna plusieurs fois en Hollande où il fut envoyé (1617) comme ministre plénipotentiaire. — *Poésies chrestiennes*, 1594, in-8°; on lui attribue : *Dictionnaire des rimes françoises*, 1596, in-8°; *Vive description de la tyrannie et des tyrans*, 1577, in-16.

LANOUE (Jeanne de), fondatrice de l'ordre des Sœurs hospitalières de la Providence, née à Saumur en 1666, y mourut le 16 août 1736.

LANOUE (René-Joseph de), général, né vers 1740 en Bretagne, mort sur l'échafaud à Paris, le 15 avril 1793.

LA NOUE. Voy. SAUVÉ.

LANOY, maison de Normandie d'où sont sortis les seign. de Criqueville, de Clermont et de Bray.

LANOY (seigneurs de), bâtards de la maison d'Auxy (Artois).

LANOYE (de). Voy. TUGNOT.

LANQUAIS (Seigneurs de), de la maison de La Cropte (Périgord).

LANQUES, baronnie de Champagne (Haute-Marne) qui a donné son nom à une ancienne maison, d'où elle passa aux maisons de Choiseul et de Berman.

LANSAC (Seigneurs de), de la maison de Saint-Gelais. — Voy. Lanzac.

LANTA (Seigneurs de), de la famille de Barthélemy-de-Grammont (Auvergne).

LANTAGE (Seigneurs de), de la famille de Balathier.

LANTARA (Simon Mathurin), peintre de paysages, né à Oncy (Seine-et-Oise) le 24 mars 1729, mort à Paris le 22 décembre 1778, à l'hôpital de la Charité. Il était fils d'un tisserand et n'eut pas de maître. — *Paysage* (musée du Louvre); *Le Matin*, *Le Soir*, sur cuivre (musée de Besançon).

LANTENAC, *Lantenacum*, abbaye d'Augustins, en Bretagne (Côtes du Nord), diocèse de Saint-Brieuc, fondée vers 1153 par Eudes, duc de Bretagne.

LANTENAY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat par lettres de juin 1677, en faveur de Bernard Bouhier.

LANTERNES, Voy. Lanternistes.

LANTERNIERS. Les lanterniers ou fabricants de lanternes, à Paris, faisaient partie de la corporation des boisseliers, à qui des statuts avaient été donnés en mai 1608.

LANTERNISTES. C'était le nom que se donnaient les membres d'une académie fondée à Toulouse en 1640, et qui portait le nom de *Conférences académiques*. Ce nom venait de ce que leurs séances ayant lieu la nuit, ils s'y rendaient munis d'une lanterne. En 1746 cette société fut érigée en *académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Sa devise était une lanterne avec ces mots : *Lucerna in nocte*.

LANTHENAS (François), conventionnel, publiciste, né dans le Forez vers 1740, mort en 1799. Il vota dans le procès du roi pour la mort sous certaines conditions.

LANTIER (Étienne-François de), littérateur, auteur comique, né à Marseille le 1er octobre 1734, y mourut le 31 janvier 1826. — *Le Voyage d'Anténor en Grèce*, 1798, ouvrage qui a eu plus de seize éditions, et a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

LANTIL (Marquis de), de la famille de Grenier (Guyenne).

LANTIN, pseudonyme de Voltaire.

LANTRIGUIERIUM, Tréguier.

LANTURLU. C'est le nom que l'on donne à une insurrection qui éclata à Dijon le 28 février 1630. Elle eut lieu à propos de la nomination faite directement par le roi du maire et des officiers municipaux de la ville, qui auparavant étaient électifs. Son nom lui vint du refrain d'un vaudeville que chantaient les vignerons insurgés (voy. le tome II de la *Revue rétrospective*).

LANTY (Seigneurs de), de la maison de Chastenay (Champagne).

LANUSSE (François), général, né à Habas (Landes) le 3 novembre 1772, blessé mortellement à la bataille de Canope (Égypte) le 21 mars 1801.

LANVAUX, *Landevallum*, abbaye de Cisterciens, en Bretagne (Morbihan), diocèse de Vannes, fondée vers 1138.

LANZAC (Seigneurs de), de la famille de Chaunac (Auvergne). — Voy. Lansac.

LAOCHONIA SILVA, la forêt de Bondy.

LAON, *Lugdunum clavatum*, *Laudunum*, capitale du Laonnais, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Aisne.—Saccagée lors de la grande invasion des Barbares, elle fut assiégée inutilement par Attila, et fit sous les Mérovingiens partie du royaume de Soissons, puis de l'Austrasie. Prise et pillée par Gallimer, maire du palais de Neustrie (682), elle fut prise par Pépin en 742 et repoussa les Normands en 882. Dix ans après Eudes s'en empara; Charles le Simple la reprit en 897 et y établit sa résidence. En 920, Robert s'en rendit maître. Louis d'Outremer s'y fit sacrer en 936, et la céda (946) au comte Hugues le Blanc pour racheter sa liberté, et la recouvra par surprise en 949. Un an après la mort de Louis et l'avénement de Hugues Capet (988), Charles, duc de Lorraine, prit la ville, battit le roi de France qui était venu l'assiéger, mais fut trahi (991) par l'évêque Adalbéran qui y introduisit son ennemi.

La ville de Laon fut érigée en commune au XIIe siècle et Augustin Thierry nous a raconté l'histoire des luttes qu'elle eut à soutenir contre ses évêques, lutte qui dura deux siècles, et où elle finit par être vaincue.

En 1411, Jean sans Peur s'empara de la ville qui, en 1414, chassa la garnison bourguignonne; il la reprit en 1418. Livrée aux Anglais par Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, elle les expulsa en 1429. Elle embrassa le parti de la Ligue et ne fut réduite par Henri IV qu'en 1594.

Laon fut pris par les Russes le 12 février 1814, et le 9 mars suivant les Français qui tentèrent de le reprendre, furent battus. En 1815, il soutint un siége de quinze jours contre les alliés.

Il s'est réuni deux conciles à Laon : en 1146 et en 1233.

L'évêché de Laon, fondé dans les dernières années du Ve siècle, par saint Remi, évêque de Reims, fut à la fin du XIIe siècle érigé en duché-pairie. Son titulaire, le second des pairs ecclésiastiques, portait la sainte ampoule au sacre des rois. — L'évêché, suffragant de Reims, fut supprimé en 1790.

Évêques de Laon : Saint Génebaud Ier, vers 497-vers 550. — Larron. — Gondulf.—Élinand Ier ou Ébrelinde. — Robert Ier. — Saint Cagnou, vers 620-vers 640. — Attola ou Attilon, 648. — Vulfad ou Winfrid. — Pérégrin. — Gérard. — Sérulf. — Omotaire. — Madalgaire, vers 700. — Sigoald. — Bertefridus. — Magdelanne. — Génebaud II, vers 745-vers 765. — Wanilon Ier. — Cilon ou Cyolon. — Reinfridus. — Sigebaud. — Gerfridus, 798. — Wanilon II, vers 810. — Austroald, 814. — Bernicon ou Bernoin, 829. — Siméon ou Simon, 835-847. — Pardul, 848-vers 856. — Hincmar, 858-août 871. — Hedenulf, janvier 876-vers 880. — Didon, vers 882-893. — Rodohard, 894-897. — Rodolphe Ier (peut-être le même que le précédent), 897-921. — Adelelme, 921-vers 929. — Gozbert, 930-932. — Ingelram Ier, 932-936. — Rodolphe II, 936-948.—Roricon, 949-20 décembre 976.—Adalbéron, 1er avril 977-27 janvier 1031. — Gébuin, vers 1031-1049.—Léothericus, 1049 ou 1050-1052. — Élinand II, 1052-1098.—Ingelram II de Couci, 1098 ou 1099-1104.—Gaudri, 1106-25 avril 1112. — Hugues Ier, 4 août 1112-1113. — Barthélemy de Vir, 1113-1150. — Gautier Ier de Saint-Maurice, 1151-1155. — Gautier II de Mortagne, 1155-1174. — Roger Ier de Rosoi, 9 août 1175-22 mai 1201. — Renaud Ier de Surdelle, 1201-mars 1210. — Robert Ier de Châtillon, juin 1210-1215.—Anselme de Mauni, 1215-3 septembre 1238. — Garnier, 1238-1249. — Itier de Mauni, 24 août 1250-22 mai 1261. — Guillaume Ier de Moustiers ou de Troyes, 1261-5 mars 1271. — Geoffroi Ier de Beaumont, 1271-février 1273. — Guillaume II de Châtillon-Jaligni, 1279-3 août 1285. — Robert II de Torote, 1285-1297. — Gazon Ier de Savigni, 1297-1307.—Gazon II de Champagne, vers 1310-juillet 1315. — Guillaume III, 1315-1316. — Rodolphe III Rousselet, 1317-16 octobre 1323. — Albert de Roye, janvier 1324-25 avril 1338. — Roger II d'Armagnac, 1338-1339. — Hugues II d'Arci, 1339-1351. — Robert III Le Cocq, 1351-1358. — Geoffroi II Le Meingre, 1363-novembre 1370. — Pierre Aycelin, cardinal de Montaigu,

janvier 1371-1385.—Jean Iᵉʳ de Rouci, 1385-1419. — Guillaume IV de Champeaux, 16 octobre 1419-1444. — Jean II Jouvenel des Ursins, 1444-31 janvier 1449. — Antoine du Bec-Crépin, 3 mars 1449-1460. — Jean III de Gaucourt, 29 novembre 1460-1468. — Renaud II de Bourbon, 4 juillet 1468-16 décembre 1472. — Charles Iᵉʳ de Luxembourg, 26 juin 1473-24 novembre 1509.—Louis Iᵉʳ de Bourbon, cardinal de Vendôme, 3 mai 1517-mars 1552. — Jean IV Doc, mars 1552-1560. — Jean V de Bours, 2 novembre 1564-22 juin 1580. — Valentin Douglas, 1581-5 août 1598. — Godefroi de Billi, 6 mai 1601-28 mars 1612. — Benjamin de Brichanteau, 28 mars 1612-13 juillet 1619. — Philibert de Brichanteau, 1620-21 décembre 1652. — César, cardinal d'Estrées, septembre 1655-avril 1681. — Jean VI d'Estrées, avril 1681-1ᵉʳ décembre 1694. — Louis-Anne de Clermont-Chatte de Roussillon, 6 novembre 1695-5 octobre 1721. — Charles de Saint-Albin, 26 avril 1722-17 octobre 1723. — Étienne-Joseph de la Fare, novembre 1723-23 avril 1741. — Jean-François-Joseph de Rochechouart, juin 1741-1776.—Louis-Hector-Honoré-Maxime de Sabran, 1777-1790.

BIBLIOGRAPHIE. J. Laurent, *Abrégé de l'histoire de Laon*, 1645, in-8°; Devismes, *Histoire de la ville de Laon*, 1822, 2 vol. in-8°; J. Marion, *Essai sur la cathédrale de Laon*, 1842, in-8°.

LAONNAIS, *Laudunensis pagus*, pays du gouvernement général de l'Ile-de-France, chef-lieu : Laon (Aisne). Il était borné au N. par la Thiérache de Picardie; au S. et à l'E. par la Champagne, à l'O. par le Soissonnais. Il avait 32 kilom. de long sur 28 de large. Aujourd'hui il fait partie du département de l'Aisne.—Voy. LAON.

LAPARA DE FIEUX (Louis), ingénieur, lieutenant général des armées, né le 24 septembre 1651 à Bas-Bourlès, près d'Aurillac, tué au siége de Barcelone le 15 avril 1706.

LAPÈNE (Blaise-Jean-François-Édouard), général, écrivain militaire, né en 1790, mort à Saint-Gaudens en mai 1854. — Voy. PÈNE.

LAPEYRE (Jacques d'AUZOLES de), théologien, érudit, né en Auvergne le 14 mai 1571, mort à Paris le 19 mai 1642.

LAPEYROUSE (Gabriel de ROCHON de), lieutenant général des armées, né en 1665, mort à Valenciennes le 13 juillet 1737.

LAPIDAIRES. La corporation des lapidaires à Paris était une des plus anciennes. Leurs statuts, qui remontaient à 1290, furent confirmés par Philippe de Valois. Un règlement leur fut donné en novembre 1584. L'apprentissage était de sept ans avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 36 livres et la maîtrise 300 avec chef-d'œuvre. Patron, saint Louis. En 1779, ils étaient au nombre de 73. — Voy. *Statuts et règlements des maîtres et marchands lapidaires, diamantaires, joailliers de Paris*, 1737, in-4°.

LAPIDEI CAMPI, la Crau.

LAPIE (Pierre), colonel d'état-major, géographe, né à Mézières le 11 août 1779, mort à Paris le 30 décembre 1850.

LAPISE (J. de), érudit, né à Orange vers 1589, mort le 8 mai 1648. — *Histoire des princes et principauté d'Orange*, 1640, in-fol. très-rare.

LAPISSE (Pierre BELON), baron de Sainte-Hélène, général, né le 25 novembre 1762 à Lyon, mort le 30 juillet 1810 des blessures reçues à la bataille de Talavera.

LAPLACE (Pierre-Simon, comte, puis marquis de), célèbre géomètre, physicien, né le 23 mars 1749 à Beaumont-en-Auge (Calvados), mort à Paris le 5 mars 1827. Ses parents étaient de pauvres cultivateurs. D'abord professeur à l'école militaire de Beaumont, puis nommé, grâce à d'Alembert, professeur de mathématiques à l'école militaire de Paris, il devint successivement membre adjoint (1773) et titulaire (1785) de l'Académie des sciences, professeur d'analyse aux écoles normales (1794), membre du Bureau des longitudes, ministre (et ministre incapable) de l'intérieur pendant quelques semaines après le 18 brumaire, sénateur, chancelier du Sénat, comte de l'empire, et sous la Restauration pair et marquis. Il montra sous les divers régimes politiques qu'il eut à traverser, une ambition et une souplesse ou, pour mieux dire, une servilité qui firent peu d'honneur à son caractère. Comme géomètre, Laplace a eu la gloire d'attacher à jamais son nom à la découverte des lois qui régissent notre système planétaire, et d'être le plus habile continuateur de l'œuvre de Newton. « Dès sa jeunesse il avait formé, dit Fourier, le projet de consacrer ses efforts à l'astronomie théorique, à cette science sublime, qu'il était destiné à perfectionner, et pouvait l'embrasser dans toute son étendue. Il médita profondément son glorieux dessein; il a passé toute sa vie à l'accomplir avec une persévérance dont l'histoire des sciences n'offre peut-être aucun autre exemple. L'immensité du sujet flattait le juste orgueil de son génie. Il entreprit de composer l'*Almageste* de son siècle : c'est le monument qu'il nous a laissé sous le nom de *Mécanique céleste;* et son ouvrage immortel l'emporte sur celui de Ptolémée autant que la science analytique des modernes surpasse les éléments d'Euclide. » Outre de nombreux travaux insérés dans les mémoires de l'Académie des sciences ou dans d'autres recueils scientifiques, on a de Laplace : *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes*, 1784, in-4°, imprimé à deux cents exemplaires aux frais du président Saron; *Exposition du système du monde*, 1796, 2 vol. in-8°, souvent réimprimé; *Traité de mécanique céleste*, 1799-1825, 5 vol. in-4°, avec suppléments; *Théorie analytique des probabilités*, 1812, in-4°, plusieurs fois réimprimée; *Essai philosophique sur les probabilités*, 1814, in-4°, plusieurs fois réimprimé. Les œuvres de Laplace étaient devenues si rares et si chères, qu'en 1842 les chambres votèrent une somme de 40000 francs pour les réimprimer. L'édition qui fut le produit de ce vote se compose de 7 vol. in-4°.

LA PLACE (Seigneurs de), de la famille de Jouhan (Normandie), = —, de la famille de Nicole (Dauphiné).

LA PLACE (Pierre de), historien et théologien calviniste, premier président à la cour des Aides, né à Angoulême vers 1520, massacré à Paris le 25 août 1572. — *Commentaires de l'estat de la religion et de la république sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, 1565, in-8°, reimprimés dans les grandes collections de mémoires.

LA PLACE (Josué de), théologien calviniste, né en Bretagne vers 1605, mort à Saumur le 17 août 1655.

LA PLACE (Pierre-Antoine de), littérateur, né en 1707 à Calais, mort en mai 1793 à Paris. Il est surtout connu par ses traductions de l'anglais, et par un recueil : *Pièces intéressantes*, 1781, 8 vol. in-12.

LAPONNERAYE (Albert), historien, né à Tours le 8 mai 1808, mort à Marseille le 2 septembre 1849. — *Histoire de la Révolution française*, 1840, 3 vol. gr. in-8°, et une édition des œuvres de Robespierre, 1842, 3 vol. in-8°.

LA POPELINIÈRE (Henri LANCELOT VOISIN de), historien et capitaine calviniste, né à Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée) en 1541, mort à Paris le 8 janvier 1608. On a, entre autres, de lui : *His-*

toire de France depuis 1550 jusqu'en 1577, 1581, 2 vol. in-fol.

LA POPELINIÈRE ou **LA POUPLINIÈRE** (Alexandre-Joseph Le Riche de), fermier général, littérateur et musicien, né à Paris en 1692, mort le 5 décembre 1762. On a de lui divers ouvrages licencieux tirés à petit nombre, des chansons, des romances, paroles et musique. On lui attribue, entre autres, l'air si connu : *O ma tendre musette*.

LA PORTE DU THEIL (François-Jean-Gabriel), helléniste, né à Paris le 13 juillet 1742, mort le 28 mai 1815. Il servit pendant la guerre de Sept ans, fut nommé (1770) membre de l'Académie des inscriptions, puis chargé d'une mission littéraire à Rome (1776), rapporta des archives du Vatican la copie de dix-huit mille pièces relatives au moyen âge, copie conservée aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. On a de lui des traductions de Callimaque (1775), de Musée (1784), d'Eschyle (1794), de Strabon (avec Gosselin et Coraï, 1805-1815, 3 vol. in-4°). Outre divers mémoires dans le recueil de l'Académie, il a publié, avec Bréquigny, *Diplomata ad res francicas spectantia* 1781, 3 vol. in-fol.

LA PORTE, maison du Berri d'où sont sortis les seigneurs de Bannegon, d'Issertieux, de Pesselières, de Veaugues et des Deux-Lions. = —, famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de la Retaudie et de Lissac. = —, famille du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Lusignac.

LA PORTE (Seigneurs de), de la maison d'Auber (Normandie). = —, de la maison de Prunelé.

LA PORTE (Pierre de), valet de chambre de Louis XIV, né en 1603, mort le 13 novembre 1680. Attaché comme porte-manteau à Anne d'Autriche, il fut le confident de ses intrigues, et emprisonné (1637) la sauva par son silence. Nommé, à la mort de Louis XIII, valet de chambre du jeune roi, il fut exilé (1653) pour une infâme accusation contre Mazarin. — *Mémoires*, 1756, in-12, réimprimés dans les grandes collections de mémoires.

LA PORTE (L'abbé Joseph de), littérateur, né à Béfort en 1713, mort à Paris le 19 décembre 1779.

LA PORTE (Henri-Horace Roland de), peintre de nature morte, membre de l'Académie (1763), né en 1724, mort le 23 novembre 1793. — *Vase, globe et instruments de musique* (musée du Louvre) ; *objets divers* (*ibid.*, collection Lacaze).

LA PORTE. Voy. La Meilleraye.

LAPOYPE (Jean-François, marquis de), général, né à Lyon le 31 mai 1758, mort aux Brosses, près de Vaux, le 27 janvier 1851. Il fut député de l'extrême gauche en 1822.

LAPURDUM, Bayonne.

LAQUAIS, nom que l'on donnait au xve siècle à certains arbalétriers.

LARCHER, famille de Paris d'où sont sortis les marquis d'Arci, les seigneurs de Bajacourt et de Pocanci. — Voy. Larchier.

LARCHER (Pierre-Henri), helléniste, membre de l'Académie des inscriptions (1778), professeur de grec au collége de France, né à Dijon le 12 octobre 1726, mort à Paris le 22 décembre 1812. — On a de lui une traduction d'Hérodote (1786) accompagnée d'excellents commentaires, et une traduction de la *Retraite des dix mille* de Xénophon (1778), et divers mémoires dans le recueil de l'Académie.

LARCHEVÊQUE, surnom pris à la fin du XIe siècle par la maison de Parthenay.

LARCHEVÊQUE, sculpteur, né en 1721, mort à Montpellier le 25 septembre 1778. Agréé de l'Académie (1755), il passa une partie de sa vie en Suède, où il modela et coula en bronze les statues de Gustave Vasa et de Gustave-Adolphe.

LARCHIER ou **LARCHER**, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Bois-du-Loup. = —, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Mortainville.

LARCHY (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

LARDARIUM, nom qu'au XIIe siècle, dans le Limousin, on donnait au mardi gras.

LARDY (Seigneurs de), de la famille de Karnazet (Bretagne).

LAREBONIUS (Carus), pseudonyme de P. Bayle.

LAREVELLIÈRE DE LÉPEAUX (Louis-Marie de), homme politique, né à Montaigu (Vendée) le 25 août 1753, mort à Paris le 27 mars 1824. Membre de l'Assemblée constituante, puis de la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, il fut proscrit après le 31 mai. Rentré à l'assemblée après le 9 thermidor, il y devint membre du comité de salut public. Membre du Directoire (31 octobre 1795), il y joua un rôle assez effacé, malgré son ardeur au travail, et se rendit ridicule par la protection qu'il accorda à la secte des théophilanthropes. Il était président du Directoire lors du coup d'État du 18 fructidor, et fut expulsé du pouvoir le 18 juin (30 prairial) 1799 avec Treilhard et Merlin de Douai. Il vécut dès lors dans la retraite et son refus de serment à l'Empire le priva de la place qu'il occupait à l'Académie des sciences morales. On a de lui divers écrits et discours de circonstance, et des *Mémoires* encore inédits.

LAREY, famille du Maine d'où sont sortis les seigneurs de Bellemare.

LARGETEAU (Charles-Louis), astronome, membre libre de l'Académie des sciences et membre du Bureau des longitudes, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), le 22 juillet 1794, mort à Paris, le 11 septembre 1857.

LARGILLIÈRE (Nicolas de), célèbre peintre de portraits, né en octobre 1656 à Paris, où il est mort le 20 mars 1746. Il commença la peinture à Anvers, où son père était négociant. Il fut très-bien reçu en Angleterre et surtout en France, où il se fixa. Il appartenait depuis le 30 mars 1686 à l'Academie, où il remplit les fonctions de professeur, de recteur et de directeur. — *Portrait* de Le Brun (musée du Louvre) ; *Le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris ; Portraits* de l'auteur, de sa femme et de sa fille ; 7 *portraits* (collection Lacaze, Louvre) ; *Portrait* d'homme, *portrait* de femme (musée de Besançon) ; *Portrait* d'Élisabeth-Charlotte duchesse d'Orléans, *portrait* d'homme (musée de Nancy) ; *Portrait* d'Ant. B. Bouhier (musée de Dijon) ; *Portraits* d'homme (musées de Grenoble, de Nantes et de Rouen) ; *Portrait* d'homme (musée de Dresde).

LARGOET (Seigneurs de), de la maison de Rieux.

LARIBOISIÈRE (Jean-Ambroise Baston de), général, né à Fougères en 1759, mort à Kœnigsberg en janvier 1813.

LARIC ou **LA RIC**. Par lettres de septembre 1729, la terre et seigneurie de Chabestan, en Dauphiné (Hautes-Alpes), fut érigée en comté sous le nom de Laric, en faveur d'Alexandre de Roux de Gaubert.

LARIVE (Jean Mauduit de), acteur tragique, correspondant de l'Institut, né à La Rochelle le 6 août 1747, mort à Montlignon (Seine-et-Oise), le 30 avril 1827. On a de lui quelques écrits sur l'art théâtral.

LARIVEY (Pierre de), auteur comique, né à

Troyes vers 1550, mort vers 1612. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il étudia les comiques grecs, latins et italiens, et sur leurs traces composa des comédies qu'il n'avait pas l'intention de rendre publiques, et que plusieurs de ses amis, François d'Amboise entre autres, le décidèrent à faire représenter. Ces pièces, qui se passent toutes en France, mais dont le fond est tiré de divers auteurs italiens, sont, avec l'*Avocat Patelin*, ce que notre ancien théâtre comique offre de plus fort avant Molière, qui leur a fait, ainsi que Regnard, plus d'un emprunt. Caractères fortement tracés, complication des imbroglios, saillies vives et franches, dialogue bien conduit, beaucoup de verve, distinguent ces pièces, d'ailleurs souillées trop souvent par la crudité des termes et l'obscénité des situations. L'auteur les écrivit toutes en prose, parce que, dit-il, « le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'étudie tant à agencer ses paroles qu'à publier son affection, qu'il a plus tôt dite que pensée. » Larivey a composé douze comédies, dont neuf seulement ont été imprimées; les six premières, les meilleures (*le Laquais*, *la Veuve*, *les Esprits*, *le Morfondu*, *les Jaloux*, *les Ecoliers*), en 1579, in-12; les trois autres (*la Constance*, *le Fidèle*, *les Tromperies*) l'ont été en 1611, in-12. M. P. Jannet a donné de ces pièces une excellente édition dans les tomes V, VI et VII de l'*Ancien Théâtre français* de sa Bibliothèque elzévirienne. — On a encore de Larivey des traductions du deuxième livre des *Nuits* de Straparole, et de divers auteurs italiens.

LARIVIÈRE (Pierre-François-Joachim-Henri de), homme politique, né à Falaise (Calvados) en 1761, mort à Paris le 3 novembre 1838. Député de Falaise à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota dans le procès du roi pour la détention et le sursis, fut proscrit au 31 mai, et, après le 9 thermidor, se signala par son ardeur réactionnaire. Membre du Conseil des Cinq Cents, il fut, lors du coup d'État du 18 fructidor, condamné à la déportation; mais il put se réfugier en Allemagne, d'où il passa à Londres, et il fut pendant l'Empire un agent actif de la cause royaliste. Sous la seconde Restauration il fut nommé conseiller à la Cour de cassation.

LARMESSIN (Nicolas de), graveur, né vers 1640 à Paris, où il est mort le 23 juillet 1694. Il a gravé avec succès de nombreux portraits. = Son fils et son élève, NICOLAS, graveur du roi, membre de l'Académie (1730), né à Paris en 1683, mort le 28 février 1755.

LARMIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Laumoy (Normandie).

LAROCQUE (S. G. de), poëte, né à Agnetz (Oise), mort avant 1615.

LAROMIGUIÈRE (Pierre), philosophe, né le 3 novembre 1756, à Livignac-le-Haut (Aveyron), mort à Paris le 12 août 1837. Membre de la congrégation des Doctrinaires, il était professeur de philosophie à Toulouse lors de la Révolution. Il vint à Paris (1790), et fut successivement professeur au Prytanée français, associé à la classe des sciences morales et politiques (1796), membre du Tribunat (1799-1802), professeur à la Faculté des lettres de Paris (1811-1812), conservateur de la bibliothèque de l'Université, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1833). — *Projets d'éléments de métaphysique*, 1793, in-8°; *Paradoxes de Condillac*, 1805, in-8°; *Leçons de Philosophie*, 1815-1818, 2 vol. in-8°, souvent réimprimées.

LA ROQUE, voy. ROQUE.

LA ROUYÈRE (Seigneurs de), de la famille de Milet.

LARRASO, divinité mentionnée sur une inscription trouvée à Moux (Aude), dans le territoire des *Volces Tectosages*.

LARREY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat sous le nom de Fabert, par lettres de mai 1650, en faveur du maréchal Fabert.

LARREY, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Vaufouquet et d'Hainneville. Une branche s'est établie en Allemagne. Armes : *d'or, à neuf losanges d'azur, posées en pal* 3, 3 *et* 3. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier). — A cette famille appartenait Isaac de LARREY, historien, né à Montivilliers (Seine-Inférieure) en 1638 ou 1639, mort à Berlin le 17 mars 1719. Persécuté comme calviniste, il parvint à se réfugier en Hollande, d'où il passa à Berlin, près de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma conseiller aulique et de légation. On a, entre autres, de lui : *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, 1697-1713, 4 vol. in-fol.; *Histoire de France sous Louis XIV*, 1718-1722, 3 vol. in-4° ou 9 vol. in-12, souvent réimprimée.

LARREY (Dominique-Jean, baron), célèbre chirurgien militaire, né à Baudéan (Hautes-Pyrénées) en juillet 1766, mort à Lyon le 25 juillet 1842. Chirurgien major des hôpitaux de l'armée du Rhin (1792), il organisa un système d'ambulances que, depuis, l'Europe a adopté, fut envoyé comme chirurgien en chef à l'armée des Pyrénées-Orientales, et fit avec la plus grande distinction la campagne d'Égypte. A son retour il fut nommé successivement chirurgien en chef de la garde consulaire (1802), inspecteur du service de santé des armées (1805), baron après Wagram, puis (1812) chirurgien en chef de la grande armée. Dans l'expédition de Russie et dans la campagne de France, qui était sa vingt-quatrième, il déploya un rare courage et un admirable dévouement. A Waterloo, il fut fait prisonnier et allait être fusillé, quand il fut reconnu par un chirurgien prussien. Sous la Restauration, il devint chirurgien en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, membre de l'Académie des sciences, et, après la révolution de 1830, fut chargé de diverses inspections. — *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient en Égypte et en Syrie*, 1803, in-8°; *Mémoires de chirurgie militaire*, 1812-1817, 4 vol. in-8°; *Recueil de Mémoires de chirurgie*, 1822, in-8°; *Clinique chirurgicale*, 1829-36, 5 vol. in-8°; *Relation médicale de campagnes et voyages de* 1815 *à* 1840, 1841, in-8°.

LARRINVILLE, famille de Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Baudreville et de Montguignard.

LARRIVÉE (Henri), célèbre chanteur de l'Opéra, né à Lyon le 8 septembre 1733, mort au château de Vincennes le 7 août 1802.

LARROQUE (Matthieu de), théologien calviniste, né à Layrac (Lot-et-Garonne) en 1619, mort à Rouen le 31 janvier 1684. = Son fils, DANIEL, écrivain, né vers 1660 à Vitré (Ille-et-Vilaine), mort à Paris le 5 septembre 1731. Il fut d'abord pasteur calviniste en Angleterre, puis à Copenhague, rentra en France (1690) et abjura.

LARROSUS, l'Arros, affluent de l'Adour.

LARROUQUETTE (Seigneurs de), de la famille de Mengin (Lorraine).

LART, famille de Gascogne d'où sont sortis les seigneurs de Calignac, de Lascombes et des Casaux.

LARTAUDIÈRE ou **L'ARTHAUDIÈRE**, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en marquisat, par lettres de mai 1729, en faveur de Cl. M. de la Porte.

LARTIGAULT (*N.*), grammairien, mort à Paris en janvier 1716.

LARTIGUE, maison de Gascogne d'où sont sortis les seigneurs du Basté, de Casaux, de Romat et de Bassabat. Armes : *au champ de gueules avec un lion d'or.*

LARUETTE (Jean-Louis), acteur et compositeur, né à Paris le 7 mars 1731, y mourut le 10 janvier 1792.

LAS (Seigneurs de), branche de la maison de Pardaillan-Gondrin. = —, de la maison de Salazar.

LASALLE (Adrien-Nicolas, marquis de), romancier et auteur comique, né le 11 février 1735 à Paris, où il est mort le 23 octobre 1818.

LASALLE (Antoine-Charles-Louis, comte de), célèbre général de cavalerie, né à Metz le 10 mai 1775, tué à Wagram le 6 juillet 1809. Il était arrière-petit-fils du maréchal Fabert.

LASALLE (Antoine de), philosophe, né à Paris le 18 août 1754, mort le 21 novembre 1829. — Traduction complète des œuvres de F. Bacon, 1800, 15 vol. in-8°.

LASALLE. Voy. SALLE.

LASCARIS, nom pris au XIIIe siècle par une branche de la maison de Vintimille (Provence).

LASCARIS (André-Jean), célèbre philologue grec, issu de la famille impériale de ce nom, né en Phrygie vers 1445, mort à Rome en 1535. Appelé à Paris par Charles VIII, il y enseigna le grec, et fut envoyé comme ambassadeur par Louis XII, en 1503 et 1505, à Venise, où l'envoya encore François Ier, qui l'avait appelé de Rome auprès de lui (1518). Il aida Budé à former la bibliothèque de Fontainebleau. = PAUL-LOUIS, de la même famille que le précédent, né en Provence en 1774, mort au Caire en 1815. Il séjourna en Orient sous l'Empire, chargé d'une mission secrète de Napoléon. A sa mort, ses manuscrits furent saisis par le consul anglais au Caire. Des notes, laissées à son drogman Fatalla, ont été achetées (1830) et publiées sous le nom de ce dernier par M. de Lamartine, 1835, in-8°.

LASCASES, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Roquefort de La Nause et de la Caussade.

LAS CASES (Emmanuel-Augustin-Dieudonné-Marin-Joseph, marquis et comte de), historien, né au château de Las Cases (Haute-Garonne) en 1766, mort à Passy-sur-Seine le 15 mai 1842. Officier de marine à l'époque de la Révolution, il émigra, rentra en France après le 18 brumaire et fut nommé (1810) chambellan de Napoléon. En 1814 il passa en Angleterre, revint en France pendant les Cent Jours, et suivit Napoléon à Sainte-Hélène. Au mois de novembre 1816, il fut transféré au Cap de Bonne-Espérance, où on le retint prisonnier pendant huit mois. Il revint en Europe, rentra en France après la mort de Napoléon (1821), fut député de Saint-Denis en 1831 et 1839, et siégea à l'extrême gauche. — *Atlas historique et géographique*, 1802, in-fol., souvent réimprimé, publié sous le nom de A. Lesage, que l'on a prétendu n'être point un pseudonyme, mais le nom d'un prêtre émigré, véritable auteur de l'ouvrage, dont le manuscrit aurait été acheté par Las Cases; *Mémorial de Sainte-Hélène*, 1823-24, 8 vol. in-8°, ouvrage qui, malgré ses inexactitudes et le peu de confiance que méritent certaines assertions, eut un immense succès. La première édition diffère notablement des suivantes; *Mémoires*, 1819 in-8°. = EMMANUEL-PONS-DIEUDONNÉ, fils du précédent, né à Saint-Meen (Finistère) le 8 juin 1800, mort le 8 juillet 1854. Il suivit son père à Sainte-Hélène, insulta gravement Hudson-Lowe à Londres (1822) et fut l'objet (1825) d'une tentative d'assassinat à Passy. Député de l'opposition de 1830 à 1848, il accompagna à Sainte-Hélène le prince de Joinville, chargé de ramener à Paris les restes de Napoléon (1840), et devint sénateur en 1852. — *Journal à bord de la frégate la Belle-Poule*, 1841, in-8°.

LASCOMBES (Seigneurs de), de la famille de Lart (Gascogne).

LASCOURS (Jérôme-Annibal-Joseph REINAUD DE BOULOGNE, baron de), homme politique, né vers 1754, à Alais (Gard), mort en mai 1835. Il fut membre du Conseil des Cinq Cents (1797), du Corps législatif (1800-1813), et sous la Restauration préfet et député.

LASCOURS. Voy. LASTOURS.

LASNE (Michel), dessinateur et graveur, né à Caen en 1596, mort à Paris le 4 décembre 1667. Imitateur de Corn. Blomaert, il a laissé de nombreux ouvrages (600 environ) d'après Carrache, Paul Véronèse, Titien, etc., et d'après ses propres compositions.

LASNIER (Remi), chirurgien, mort à Paris le 5 mai 1690.

LASOURCE (Marie-David-Albin), homme politique, girondin, né à Angles (Hérault) en 1762, mort sur l'échafaud à Paris le 31 octobre 1793. Pasteur calviniste à l'époque de la Révolution, il fut député du Tarn à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi.

LASPHRISE. Voy. PAPILLON.

LASSAIGNE (Jean-Louis), chimiste, né à Paris le 22 septembre 1800, mort en mars 1859.

LASSAILLY (Charles), littérateur, né vers 1812, mort en juillet 1843.

LASSAY, ville du Maine (Sarthe), dont la seigneurie fut érigée en marquisat, par lettres d'avril 1647, en faveur d'Isaac de Madaillan, seigneur de Montalaire.

LASSAY (Armand de MADAILLAN DE LESPARRE, marquis de), écrivain, né le 28 mai 1652, mort le 20 février 1738. — *Recueil de différentes choses* (vers 1730), in-4° rare; 1759, 4 vol. in-12.

LASSÉE EN BRIGNON, abbaye de Bénédictins, en Poitou (Deux-Sèvres), diocèse de Poitiers.

LASSEGAN (Seigneurs de), de la maison de La Barthe.

LASSERAN-MASSENCOMME (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou.

LASSERÉ (Louis), théologien, né à Tours, mort le 6 septembre 1546 à Paris.

LASSIGNY (Seigneurs de), branche de la maison d'Humières (Artois).

LASSIS (*N.*), médecin, né à Châtillon-sur-Loing (Loiret) le 21 octobre 1772, mort à Toulouse en 1835.

LASSON (Seigneurs de), branche de la maisen de Croismare (Normandie).

LASSONE (Joseph-Marie-François de), chimiste et médecin, membre de l'Académie des sciences, premier médecin de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Carpentras le 3 juillet 1717, mort à Paris le 8 décembre 1788.

LASSUS (Seigneurs de), branche de la maison de Beauffort (Artois).

LASSUS (Pierre), chirurgien, membre de l'Institut, né à Paris le 11 avril 1741, mort le 16 mars 1807.

LASSUS (Jean-Baptiste-Antoine), architecte et archéologue, né à Paris le 19 mars 1807, mort à Vichy le 15 juillet 1857. On lui doit, entre autres, la restauration de Saint-Germain-l'Auxerrois et l'église de Belleville. Il a travaillé avec M. Viollet-Leduc à la restauration de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame. — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, 1843, in-fol.

LASSY (Seigneurs de), de la famille Molé.

LASTEYRIE, seigneurie du bas Limousin (Corrèze), qui a donné son nom à une ancienne

maison d'où sont sortis les seigneurs du Saillant. Armes : *écartelé de sable à l'aigle d'or*, qui est de Lasteyrie, *et d'argent à lambel de gueules*, qui est du Saillant. — A cette maison appartenait Charles-Philibert, comte de LASTEYRIE DU SAILLANT, agronome, philanthrope et publiciste, né à Brives-la-Gaillarde (Corrèze) le 4 novembre 1759, mort à Paris le 3 novembre 1849.

LASTIC (Jean BONPAR de), trente-quatrième grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, né vers 1371 en Auvergne, mort le 19 mai 1454 à Rhodes. Grand prieur d'Auvergne, il succéda (1437) à Antoine de La Rivière et soutint à Rhodes (1444) un long et glorieux siége contre Abouzaïd-Yacmak, sultan d'Égypte.

LASTOURS ou **LASCOURS**, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Hautefort.

LASTOUS (Seigneurs de), branche de la maison de Rolland (Guienne).

LASTRES, famille de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs d'Ayettes et de Neuville. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

LA SUSSE (Aaron-Louis-Frédéric Regnault, baron de), vice-amiral, né le 3 juillet 1786, mort en août 1860.

LATAINVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis. = —, de la maison de Trie.

LATAN (Seigneurs de), branche de la maison de Maillé.

LATANUS, le Latan, affluent de la Loire.

LATAPIE (François-de-Paul), botaniste, né le 8 juillet 1739 à Bordeaux, où il est mort le 8 octobre 1823.

LA TASTE (Louis-Bernard), bénédictin, théologien, né en 1692 à Bordeaux, mort le 22 avril 1754 à Saint-Germain-en-Laye.

LATAYE (Eugène), écrivain, mort en avril 1863, à vingt-huit ans.

LATENAY, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Corneilhau, de Pouzolles et de Lissac.

LATERRADE (Jean-François), naturaliste, né vers 1780, mort à Bordeaux au mois d'octobre 1858.

LATHOMUS. Voy. LE MAÇON.

LATIL, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Entraigues et de Convertis.

LATIL (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, duc de), cardinal, né à l'île Sainte-Marguerite le 6 mars 1761, mort à Geminos (Bouches-du-Rhône) en décembre 1839. Aumônier de Charles X pendant l'émigration, il devint son premier aumônier à la Restauration, puis évêque d'Amyclée *in partibus* (1816), évêque de Chartres (1831), archevêque de Reims (1824), pair de France, comte, duc, ministre d'État et cardinal (1826). Il s'enfuit en Angleterre après la révolution de Juillet, mais ne tarda pas à revenir en France.

LATINES (Villes). Dans la Narbonnaise, les villes et les peuples jouissant du droit du Latium étaient, à l'époque de Pline : *Aeria, Alba Helviorum, Albiece Reiorum Apollinarium, Anatilia, Antipolis, Apta Julia Vulgientium, Aquæ Sextiæ Salluviorum* (celle-ci devint probablement colonie romaine quand les vétérans de la vingt-cinquième légion y eurent été établis), *Augusta Nemausa Arecomicorum, Augusta Tricastinorum, Avenio, Cavarum, Bormanni, Cabellio, Cambolectri Atlantici, Carcasso Volcarum Tectosagum, Carpentoracte Meminorum, Cenicenses, Cessero, Comacina, Forum Voconii, Glanum Livii, Lutevani* ou *Foroneronienses, Piscenæ, Ruscino, Rutheni (provinciales), Sanagenses, Tarusconienses, Tasconi, Tolosates Tectosagum, Umbranici, Vasio Vocontiorum*. On y ajoute *Lucus Augusti*. Dans l'Aquitaine quelques savants comptent comme jouissant du droit du Latium : *Auscii* et *Convenæ*. Les autres provinces n'ont pas de villes latines; elles paraissent y avoir été remplacées par les peuples libres.

LATINIACUM, Lagny.

LATOBRIGI, peuple germanique établi, avant l'arrivée des Romains, à l'extrémité occidentale du lac Brigantinus (de Constance), sur la rive droite du Rhin et vers la source du Danube; il suivit les Helvètes dans leur malheureuse tentative pour aller s'établir dans le pays des Santons et partagea leur sort.

LATOUCHE (Hyacinte THABAUD dit Henri DE), poëte et romancier, né à La Châtre, dans le Berry, le 2 février 1785, mort le 9 mars 1851, à Aulnay, près Paris. On a de lui des pièces de théâtre, des romans, dont le plus connu est *Fragoletta* (1829), un recueil de prose et de vers : *la Vallée aux loups*, des poésies *Adieu* (1843), *les Agrestes* (1844), *Encore adieu* (1852). En 1827 il avait publié comme authentique *la Correspondance de Clément XIV et de Carlin*, qu'il avait fabriquée de tout point et qui passe pour son meilleur ouvrage. On lui reproche encore d'avoir publié une nouvelle licencieuse, *Olivier* (1826), qu'il parvint à faire passer pour une nouvelle du même titre sortie de la plume de Mme de Duras. Enfin il a attaché son nom à celui d'André Chénier en publiant les œuvres posthumes de celui-ci. Malgré les assertions de divers écrivains, ces poésies sont bien de Chénier et le travail de l'éditeur s'est borné à quelques retouches et à quelques additions.

LATOUR (L'abbé Bertrand DE), écrivain ecclésiastique, né à Toulouse vers 1700, mort à Montauban le 19 janvier 1780.

LATOUR (Dominique), médecin, né à Aurizon (Hautes-Pyrénées) en 1748, mort vers 1820. = Son fils, JEAN F. L. DOMINIQUE, médecin, né à Neuville-aux-Loges (Loiret) le 23 décembre 1783, mort le 24 février 1814.

LATOUR (Le baron Charles CAGNIARD DE), physicien, membre de l'Académie des sciences (1851), né à Paris le 31 mai 1777, mort le 5 juillet 1859.

LATOUR-FOISSAC (Philippe-François DE), général, né le 11 juillet 1750, mort en février 1804 à Hacqueville (Seine-et-Oise). Général de brigade (1793), puis général de division, et chargé de défendre Mantoue (1799), il rendit cette place (28 juillet) par une capitulation qui le fit destituer après le 18 brumaire.

LA TOUR Voy. TOUR.

LATREILLE (L'abbé Pierre-André), célèbre naturaliste, né à Brives (Corrèze) le 29 novembre 1762, mort à Paris le 6 février 1833, membre de l'Académie des sciences et professeur au Muséum. — *Précis des caractères génériques des insectes*, 1796, in-8°; *Essai sur l'histoire naturelle des fourmis de la France*, 1798, in-12; *Histoire naturelle des salamandres de France*, 1800, in-8°; *Genera crustaceorum et insectorum*, 1806-1809, 4 vol. in-8°; *Mémoires sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, de géographie ancienne et de chronologie*, 1819, in-8°; *Histoire naturelle des insectes coléoptères d'Europe* (avec le comte Dejean), 1822, in-8°; *Cours d'entomologie*, 1831, in-8°.

LATRIA, Laitre (Meurthe).

LATTAIGNANT. Voy. ATTAIGNANT.

LATTIER, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Mantonne, de Charpey, de Saint-Vincent, de Bayane, d'Ourcinas, de Sous-Pierre, de Saint-Paulet et de Burlet. Armes : *à trois frettes d'argent, au chef de même*.

LA TUDE (Seigneurs de), de la maison de Vissec (Languedoc.)

LATUDE (Henri MASERS DE), né le 23 mars 1725 au château de Craisich (Hérault), mort à Paris le 1er janvier 1805. Ayant voulu par la révélation d'un prétendu complot contre Mme de Pompadour s'attirer la faveur de celle-ci, et sa supercherie ayant été découverte, il fut mis à la Bastille le 1er mai 1749, et transféré à Vincennes d'où il s'évada le 25 juin 1750. Six jours après il se reconstitua prisonnier, et fut, par l'ordre de la marquise, tenu dix-huit mois au cachot à la Bastille, s'échappa avec un autre prisonnier le 25 février 1756, et parvint à s'enfuir en Hollande où il fut enlevé le 1er juin suivant, ramené à la Bastille et traité avec la dernière rigueur. A la mort de la marquise qu'il était parvenu à savoir, il écrivit au lieutenant général de police Sartine, et à la suite d'altercations avec lui, il fut remis au cachot, au pain et à l'eau, puis tranféré à Vincennes (1764) d'où il s'évada encore le 23 novembre 1765. S'étant rendu à Fontainebleau pour parler au duc de Choiseul, il fut arrêté et rejeté dans son cachot de Vincennes. En 1775, on prétendit qu'il était fou et on le transféra à Charenton. Le 5 juin 1777, il fut mis en liberté avec ordre de se retirer à Montagnac, mais il ne tarda pas à être arrêté près d'Auxerre, ramené à Paris, et le 1er août il fut enfermé à Bicêtre dans un cachot sous terre. Enfin, grâce à la sollicitude active d'une dame Legros à qui l'Académie décerna pour ce fait (1784) le prix de vertu fondé par Montyon, il fut mis en liberté le 18 mars 1784. Ses papiers lui furent rendus le lendemain de la prise de la Bastille ainsi que l'échelle de corde et les instruments dont il s'était servi pour sa première évasion. Il obtint quelques secours de l'assemblée constituante, et plus tard (1793) fit condamner les héritiers Pompadour et Amelot à lui payer 60 000 livres dont il ne toucha que 10 000. Outre quelques écrits politiques, on a de lui : *Mémoires à Mme de Pompadour*, 1789, in-8°, publiés sous le pseudonyme de Danry, nom sous lequel il avait été écroué. On a sous son nom d'autres mémoires qu'il a désavoués.

LAU (Barons du), branche des seigneurs de Candaile, de la maison de Foix.

LAUBANIE (Yrieix DE MARGONTHIER DE), lieutenant général, né le 6 février 1641, à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), mort le 25 juillet 1706, à Paris. Il s'illustra par la défense de Landau qu'il ne rendit qu'après soixante-six jours de tranchée ouverte (23 septembre 1704). Il a laissé de ce siége un *journal* inséré dans les *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne.*

LAUBARDEMONT (Jean MARTIN, baron de), conseiller d'État, l'un des agents les plus odieux des vengeances de Richelieu, mort à Paris en mai 1653. Il présida la commission qui envoya Urbain Grandier au bûcher, et fut rapporteur et juge dans celle qui condamna Cinq-Mars et de Thou.

LAUBÉPIN ou **LAUBESPIN**, terre et seigneurie de Franche-Comté (Jura), qui a donné son nom à une ancienne famille et fut érigée en comté au XVIIe siècle en faveur de N. Mouchet, seigneur de Laubépin.

LAUBERT (Charles-Jean), médecin et chimiste, né en 1762 à Teano (royaume de Naples), mort à Paris en 1835.

LAUBESPIN (Seigneurs de), de la famille du Tartre (Franche-Comté).

LAUBESPIN (Emmanuel, comte de), érudit, né à Orgelet (Jura) en 1780, mort en 1848.

LAUD. Voy. Lô.

LAUDATIQUE. Le laudatique était un impôt d'une nature fort incertaine, qui se trouve très-souvent mentionné dans les actes passés sous la 1re et la 2e race, sans aucune explication particulière. Il figure constamment parmi les tributs dont étaient exemptés par privilége du suzerain, les bateaux qui remontaient ou descendaient les fleuves pour le service des monastères et des églises.

LAUDIN (Jean), peintre émailleur; il a travaillé vers la fin du XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe siècle, et demeurait à Limoges. Le musée du Louvre possède plusieurs de ses émaux. = NOEL, peintre émailleur, probablement frère aîné du précédent, florissait vers le commencement du XVIIIe siècle. Le Limousin est rempli de ses productions. = HENRI, peintre émailleur, de la même époque et probablement de la même famille que les précédents.

LAUDONIE (Seigneurs de), de la famille d'Arnault (Périgord).

LAUDONNIÈRE (René GOULAINE de), capitaine calviniste, l'un des premiers explorateurs de la Floride, mort après 1566. En février 1562, il partit de Dieppe avec Ribaut, fonda sur les côtes de la Floride une colonie qui ne réussit point, y retourna (1564) et créa un nouvel établissement qui finit par être détruit par les Espagnols. Laudonnière échappa à grand peine au massacre qui fut plus tard vengé par de Gourgues (voy. ce nom), et il revint en France en janvier 1566. — *Histoire notable de la Floride*, 1586, in-8°, réimprimé dans la *Bibliothèque elzévirienne.*

LAUDUN, terre et seigneurie du Languedoc (Gard), qui appartenait à une branche de la maison de Brancas.

LAUDUN. Voy. DELAUDUN.

LAUDUNUM, Laon. —, Loudun.

LAUDUS (S.), S. Lô.

LAUENBOURG, duché d'Allemagne, sur la rive droite de l'Elbe, qui fut réuni à l'empire français par décret du 13 décembre 1810.

LAUGHER (Milord), pseudonyme de Musset-Pathay.

LAUGIER, c'est le nom de trois familles de Provence. De la première sont sortis les seigneurs de Colobrières, de Verdaches, de Châteauredon, de Beaucouse et du Puy; de la seconde, les seigneurs de Saint-André: de la troisième, les seigneurs de Beaurecueil. (Voy. Robert, *État de la Provence*; Maynier, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

LAUGIER (L'abbé Marc-Antoine), littérateur, né à Manosque (Basses-Alpes) le 25 juillet 1713, mort à Paris le 7 avril 1769.

LAUGIER (Dominique-Jean-Claude, dit Eugène), littérateur, né à Lyon le 7 février 1814, mort à Paris le 23 janvier 1858. Il était archiviste du Théâtre Français. — *Documents historiques sur la comédie française*, 1853, in-8°.

LAUGIER (André), chimiste, professeur de chimie au muséum, directeur de l'école de pharmacie de Paris, né le 1er août 1770, à Paris, où il est mort le 18 avril 1832.

LAUGIER DE TASSY, voyageur, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Histoire du royaume d'Alger*, 1725, in-12. Il en fut fait une traduction anglaise (1750), dans laquelle le nom de Laugier ne fut pas prononcé et qui passant pour le texte original fut traduite en français 1757, 2 vol. in-12.

LAUJON (Pierre), poëte, membre de l'Institut (1807), né à Paris le 3 janvier 1727, mort le 13 juillet 1811. Outre de nombreuses chansons on a de lui plusieurs drames lyriques et comédies.

LAULNAYE Voy. AULNAYE.

LAUMIER (Charles-Auguste), écrivain, né à Dôle (Jura), le 27 décembre 1781, mort après 1848.

LAUMOND (Jean-Charles-Joseph, comte), administrateur, né en 1753 à Arras, mort à Paris le 8 mars 1825. Il fut préfet du Bas-Rhin (1801), de

la Roër (1804), de Seine-et-Oise (1806), directeur des mines (1810) et conseiller d'État. — *Statistique du Bas-Rhin*, 1802, in-8°.

LAUMONT (François-Pierre-Nicolas GILLET DE), minéralogiste, membre libre de l'Académie des sciences, né à Paris, le 28 mai 1747, mort le 1er juin 1834.

LAUMOY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Gironville et de Larmières.

LAUNAC, en Armagnac (Haute-Garonne). Le 5 décembre 1362, le comte de Foix Gaston Phœbus y battit complètement Jean Ier, comte d'Armagnac qui y fut pris avec le comte de Comminges et le sire d'Albret et plus de neuf cents gentilshommes.

LAUNAC (seigneurs de), de la maison de Beaumanoir.

LAUNAY, châtellenie du Maine. Voy. MONTECLER.

LAUNAY, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Gratin, du Plessis et de Chotin. = —, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de la Borde.

LAUNAY (Seigneurs de), de la famille de Dupé (Bretagne) = —, de la famille de Longueau (Gâtinais) = —, de la famille de Postel (Normandie) = —, de la famille de Rabeau (Berry) = —, de la famille de Sathenat (Berry) = —, de la famille de Troussebois (Berry) = —, de la famille de Valori = —, de la famille d'Yon (Normandie).

LAUNAY (Pierre DE), théologien, né à Blois, en 1573, mort à Paris, le 27 juin 1661.

LAUNAY (François DE), jurisconsulte, professeur de droit français au Collége royal, né à Angers, le 12 août 1612, mort à Paris, le 9 juillet 1693.

LAUNAY (Nicolas DE), graveur, membre de l'Académie (1789), né à Paris en 1739, mort le 2 avril 1792. Il était élève de Lempereur et réussit également dans tous les genres. On cite de lui la *Marche de Silène* d'après Rubens. = ROBERT, son frère et son élève, graveur, né en 1754, mort en 1814.

LAUNAY (Jean-Baptiste), fondeur, né à Avranches, le 20 mars 1768, mort à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), le 23 mai 1827. Ce fut lui qui dirigea l'exécution de la colonne Vendôme et de la statue qui la surmontait. — *Manuel du fondeur*, 1827, 2 vol. in-8°.

LAUNAY (vicomte de), pseudonyme de Mme Émile de Girardin.

LAUNAY. Voy. BOAISTUAU, DELAUNAY, STAAL.

LAUNAY-COMATS (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

LAUNAY-COURSON, terre et seigneurie du Hurepoix (Seine-et-Oise), érigée en comté par lettres de décembre 1670, en faveur du premier président Guillaume de Lamoignon.

LAUNEY (Bernard-René-JOURDAN, dit DE), né à Paris en 1740, mort le 14 juillet 1789. Il succéda (1776) à son père dans le gouvernement de la Bastille, où il était encore en 1789. Assiégé dans cette forteresse par le peuple soulevé, il fut pris et fut massacré à la place de Grève.

LAUNEY (Jean-Baptiste), érudit, né à Isigny (Calvados) en 1752, mort à Bayeux, le 6 décembre 1831.

LAUNIA, la Marne.

LAUNOIUS (Joannes), pseudonyme du P. Hyacinthe Serry.

LAUNOMARUS, voy. LOMER.

LAUNOY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Criqueville.

LAUNOY (l'abbé Jean DE), érudit, théologien, né au Val-de-Sis (Manche), le 21 décembre 1603, mort à Paris le 10 mars 1678. Il est célèbre par la critique hardie avec laquelle il a attaqué les légendes consacrées et conservées dans le martyrologe. On l'appelait le *Dénicheur de saints*. Outre des ouvrages sur la théologie et la discipline, on a de lui en latin des histoires du *Collége de Navarre* (1677), *des Écoles pendant et après Charlemagne* (1672), *des Vicissitudes de la doctrine d'Aristote dans l'Académie de Paris*, etc.

LAUNOY (M. de), pseudonyme de Louis Marais.

LAUPIE (Seigneurs de la), branche de la famille de Tolon (Dauphiné).

LAUR, maison de Gascogne d'où sont sortis les barons de Lescun.

LAURAC, bourg de Languedoc (Aude), qui fut la première capitale du Lauraguais. Il fut pris par Louis VIII en 1226, et ses fortifications furent démolies trois ans plus tard.

LAURACUM, Layrac.

LAURAGUAIS, *Lauriacensis ager*, pays du Languedoc (Aude), avec titre de comté qui eut pour capitale d'abord Laurac d'où il tira son nom, puis Castelnaudari. Il était divisé en haut et bas Lauraguais, le premier comprenant le diocèse de S. Papoul, le second celui de Lavaur. Après avoir appartenu aux comtes de Carcassonne puis aux comtes de Barcelone et aux rois d'Aragon, il passa aux comtes de Béziers et fut cédé à Saint-Louis en 1258. En janvier 1478, Louis XI l'érigea en comté pour Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, à qui il le céda en échange des droits de celui-ci sur le comté de Boulogne. Le Lauraguais arriva par héritage à Catherine de Médicis, puis par donation au bâtard de Charles IX, Charles de Valois, qui en fut dépossédé en 1606. Adjugé alors à la reine Marguerite, il fut remis par elle au dauphin Louis (XIII). Au dernier siècle il était possédé par la maison de Brancas.

LAURAGUAIS (Louis-Léon-Félicité, duc DE BRANCAS, comte DE), né à Versailles le 3 juillet 1733, mort à Paris le 9 octobre 1824. Il était fils du duc Louis de Villars-Brancas. Ami et protecteur des lettres et des sciences, littérateur et savant lui-même, il s'est rendu célèbre par ses bons mots, ses écrits piquants, ses excentricités et son esprit frondeur qui lui valut quatre emprisonnements et cinq exils. En 1771, il fut nommé associé vétéran de l'Académie des sciences, et devint pair de France sous Louis XVIII. Outre de nombreuses brochures sur toutes sortes de sujets, on a de lui deux tragédies, *Clytemnestre* (1761) et *Socrate* (1781).

LAURE (J. F. Hyac. Jules), peintre, élève de Hersent et d'Ingres, né à Grenoble le 14 mai 1826, mort en 1861. — *Le Christ et les petits enfants* (Musée de Grenoble).

LAURE. Voy. NOVES.

LAUREAU, terre et seigneurie de Languedoc, érigée en châtellenie par lettres du 26 janvier 1600 en faveur de Jacques de la Guesle.

LAUREAU (Pierre), écrivain, né dans l'Auxois en 1748, mort le 28 mars 1845 à Saint-André (Côte-d'Or). — *Histoire de France avant Clovis*, 1789, 2 vol. in-12 et in-4°.

LAURENAN (Seigneurs de), de la maison bretonne de Coëtlogon.

LAURENCEOT (Jacques-Henri), conventionnel, girondin, né en 1763 à Arbois (Jura), mort le 19 août 1833.

LAURENCIE (La), famille de l'Angoumois, d'où sont sortis les seigneurs de Villeneuve, de Chadurie, de Charras, de Neviq, des Thibaudières et du Breuil. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

LAURENCIN. Par lettres d'avril 1742, les seigneuries de Crèvecœur et de Beaufort en Franche-Comté (Jura) furent unies et érigées en comté

sous le nom de Laurencin, en faveur de Philippe de Laurencin.

LAURENCIN (Jean-Espérance-Blandine, comte de), écrivain, né le 17 janvier 1733 à Chabeuil (Drôme), mort le 21 janvier 1812. = Son fils, AIMÉ-FRANÇOIS, général, né vers 1760, mort à la Chassaigne (Rhône) le 7 octobre 1833. Il fut député du Rhône en 1815 et 1824.

LAURENÇOT (Charles-Henri-Ladislas), auteur dramatique, né à Arbois (Jura), le 15 octobre 1805, mort en 1862.

LAURENS (de ou du), nom de plusieurs familles de Provence. De l'une, originaire de Savoie, sont sortis les seigneurs de Ferrières et de Chivry. La seconde, d'Arles, a produit les seigneurs de Saint-Martin, de Peirolles, de Bruë et de Vaugrenier. D'une autre famille établie dans la même ville sont sortis les seigneurs de Beaujeu. = —, famille de la Marche, d'où sont sortis les seigneurs de Darnac et de Lezignac. — Voyez LAURENTS.

LAURENS (Ch. du), pseudonyme de Ch. Robinet.

LAURENT (Pierre-Joseph), mécanicien, ingénieur, né à Bordeaux en 1715, mort en 1773. = Son fils, LAURENT DE VILLEDEUIL, fut ministre de la maison du roi de 1788 à 1789.

LAURENT (André), graveur, élève de Le Bas, né en 1720 à Londres, mort vers 1750 à Paris. = PIERRE, graveur, élève de Balechou, né à Marseille en 1739, mort à Paris en 1809. Il est surtout connu par le *Musée français*. = Son fils, PIERRE-LOUIS-HENRI, né en 1779, fut graveur comme lui.

LAURENT (*N.*), conventionnel, né à Strasbourg, mort en 1814. Il vota la mort de Louis XVI, remplit avec courage diverses missions aux armées, et devenu membre du Conseil des Cinq-Cents en fut exclu pour son opposition au 18 brumaire.

LAURENT (Jean-Antoine), peintre de genre, né à Baccarat (Meurthe) en 1743, mort en 1826. — *Un Intérieur au XVIIe siècle; deux portraits; paysage* (musée de Nancy).

LAURENT (François-Guillaume-Barthélemy), général, né le 24 août 1750 à Saint-Amand (Nièvre), mort le 14 septembre 1825.

LAURENT (Jean-Louis-Maurice), naturaliste, né à Toulon le 8 juin 1788, mort vers 1851.

LAURENT (Auguste), habile chimiste, né le 14 novembre 1807 à la Folie (Haute-Marne), mort à Paris en 1853. — *Méthode de chimie*, 1854, in-8°.

LAURENT-ÉTIENNE (Le frère), pseudonyme de Laur. Ét. Rondet.

LAURENTS (De ou des), famille d'Avignon, originaire d'Italie. D'elle sont sortis les marquis de Brantes, les seigneurs du Broc, de L'Olive, de Champfort, de Montserein et d'Ampus. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

LAURÈS (Antoine, chevalier de), poëte, né en 1707 à Gignac (Hérault), mort le 12 janvier 1779 à Paris.

LAURÈS (Le chevalier de), pseudonyme du chevalier de Cubières.

LAURESSE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

LAURIACENSIS AGER, le Lauraguais.

LAURICESQUE ou **LAURISSERGUES** (Antoine), sieur de Lagarouste, mécanicien, né à Saint-Céré (Lot) en 1644, mort en 1710. On lui doit, entre autres, un miroir ardent conservé à l'Observatoire, un levier qui porte son nom et une machine à draguer connue sous le nom de *Marie-Salope*.

LAURIÈRE ou **LAURIÈRES** (Marquis de), branche de la maison de Pompadour (Limousin). = — (Seigneurs de), de la famille de Chauveron (Limousin).

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), célèbre jurisconsulte, avocat au Parlement de Paris, né à Paris le 31 juillet 1659, mort le 19 janvier 1728. — *Bibliothèque des Coutumes de France*, 1699, in-4°; *Coutumes de la Prévôté de Paris*, 1698, in-8°; *Institutes coutumières d'Antoine Loysel*, 1710, 2 vol. in-12, souvent réimprimées. La dernière édition a été publiée par MM. Dupin et Laboulaye, 1846, 2 vol. in-12. Il a en outre donné une édition du *Glossaire du droit français*, de Ragueau, 1704, in-4°, et commencé le grand recueil des *Ordonnances des rois de France* (1723), continué après lui par Secousse.

LAURIGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Merle-Raoul.

LAURILLARD (Charles-Léopold), naturaliste, né à Montbéliard le 21 janvier 1783, mort à Paris le 27 janvier 1853.

LAURIOL (Seigneurs de), de la famille de Gaultier-de-Girenton (Comtat-Venaissin).

LAURIS, terre et seigneurie de Provence érigée en baronnie en faveur de François de Pérusin, par lettres de septembre 1552.

LAURIS, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Valbonnette, des Taillades et d'Ampus-Castellane. (Voy. Robert, *État de la Provence;* Pithon-Curt, *Histoire de la Noblesse du Comtat*).

LAURISTON (Jacques-Alexandre-Bernard LAW, marquis de), maréchal de France, né à Pondichéry le 1er février 1768, mort à Paris le 11 juin 1828. Son père, commandant les troupes du roi dans l'Inde, était neveu du célèbre Law, et mourut en 1780. Lauriston, qui avait été à l'école militaire avec Bonaparte et était devenu (1796) chef de brigade d'artillerie, fut pris pour aide de camp par le premier consul (1800) qui le chargea de diverses missions. Général de division (1805), il occupa (1807) Raguse qu'il défendit contre les Russes, fut envoyé (1811) ambassadeur en Russie et fut fait prisonnier à Leipzig. A la première Restauration, il fut nommé capitaine des mousquetaires gris, et à la seconde, pair de France (1815), marquis (1817), ministre de la maison du roi (1er novembre 1821-4 août 1824), maréchal de France (1823), commandant en chef d'un corps de l'armée d'Espagne, grand veneur et ministre d'État (1824). = Son fils aîné, Auguste-Jean-Alexandre, marquis de LAURISTON, pair de France (1828), député à l'Assemblée législative (1849), mort en juillet 1860.

LAURON (Jean), écrivain, bailli de Saint-Gildas, né à Châteauroux, mort dans la première moitié du XVIIe siècle.

LAUS DE BOISSY (M. A.), littérateur, né à Paris en 1747, mort après 1798.

LAUS DU PERRET (C. R.), homme politique, girondin, né en 1747, mort sur l'échafaud à Paris le 31 octobre 1793. Il fut député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, puis à la Convention où dans le procès du roi, il vota la détention et le bannissement.

LAUSSEL (L'abbé François-de-Sales-Auguste), poëte languedocien, né à Gignac (Hérault) le 15 juin 1757, mort le 10 janvier 1828.

LAUTERBOURG, ville forte d'Alsace (Bas-Rhin). Elle fut prise par les Autrichiens et les Prussiens le 13 octobre 1793, et reprise le 27 décembre suivant. — Cédée à la Prusse en 1871.

LAUTH (Ernest-Alexandre), savant anatomiste, né à Strasbourg le 14 mai 1803, y mourut en 1837. = Son frère, GUSTAVE, médecin, né à Strasbourg le 9 mai 1793, mort le 13 avril 1817.

LAUTOUR DU CHATEL (Louis), érudit, né

à Argentan (Orne) en janvier 1676, y mourut en 1758.

LAUTREC, petite ville de l'Albigeois (Tarn), avec titre de vicomté. Les derniers comtes de Foix ont eu ce vicomté par donation de Philippe de Valois; et, par mariage ou par alliance, il a été possédé successivement par les seigneurs de Lévis, de Bioule, d'Arpajon, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Montfa, etc. (Voy. le P. Anselme, t. II.)

En mai 1591, les ligueurs battirent les troupes royales près de Lautrec.

LAUTREC (Odet de Foix, seigneur de), célèbre capitaine du XVIe siècle, maréchal de France, mort au siége de Naples le 15 août 1528. Il était fils de Jean de Foix, seigneur de Lautrec. Il combattit vaillamment à la bataille de Ravenne (1512) où il fut couvert de blessures en défendant Gaston de Foix, puis à Marignan (1515) et devint lieutenant général en Italie (1516); mais sa hauteur et sa cupidité soulevèrent contre lui le Milanais (1521), et après quelques succès, il fut complétement défait à la bataille de la Bicoque (1522) qui entraîna l'évacuation de la Lombardie. Ce fut sa sœur, la comtesse de Châteaubriand, maîtresse de François Ier, qui le sauva d'une disgrâce complète. En 1523, il défendit Bayonne contre les Espagnols, combattit à Pavie (1527); et deux ans après, mis à la tête d'une armée envoyée en Italie, s'empara d'Alexandrie et de Pavie, et alla assiéger Naples (1er mai 1528), mais son armée fut détruite en grande partie par une épidémie qui l'emporta lui-même.

LAUTURE (Seigneurs de), de la maison d'Escayrac (Quercy).

LAUVERGNE (Mme de), femme poëte, de la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Recueil de poésies*, 1680, in-12.

LAUZANNE (M. de), pseudonyme de Sarrazin de Montferrier.

LAUZETTE (Seigneurs de la), de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné).

LAUZIÈRES, ancienne maison originaire du bas Languedoc. Elle a produit les seigneurs de Saint-Jean de la Coste, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, de Soubès, de Thémines, de Penne, de la Capelle, de Loubejac, de Conas et de Lemosy. (Voy. le P. Anselme, tome VII.)

LAUZUN, baronnie de l'Agénois (Lot-et-Garonne) qui fut érigée en comté en 1570 en faveur de Fr. Nompar de Caumont, puis en duché par lettres de mai 1692, en faveur d'Antoine Nompar de Caumont. A la mort de celui-ci, le duché passa dans la maison de Biron.

LAUZUN (Antoine Nompar de Caumont, comte puis duc de), né en 1633, mort le 19 novembre 1723. Il fut d'abord connu à la cour sous le nom de marquis de Puy-Guilhem et devint favori de Louis XIV qui le créa maréchal de camp et colonel général des dragons. Une insolence qu'il se permit à l'égard du roi, le fit envoyer à la Bastille, mais il en sortit bientôt sans avoir rien perdu de sa faveur, fut nommé capitaine des gardes, et enfin obtint le consentement du roi (décembre 1670) pour épouser Mlle de Montpensier à qui il avait inspiré une passion profonde et qu'il ne méritait guère. Ce consentement, grâce aux sollicitations des princes du sang, ne tarda pas à être retiré, et Lauzun, dont rien ne pouvait arrêter l'insolence, fut arrêté le 25 novembre 1671 et conduit à Pignerol. Il ne recouvra sa liberté qu'en 1680, et, comme on le croit, épousa secrètement vers cette époque la princesse qu'il accabla de mauvais traitements. Étant passé en Angleterre (1688), il fut chargé par Jacques II d'amener la reine et le prince de Galles en France, ce qui le fit rappeler à la cour, et après avoir conduit en Irlande un secours de 6000 hommes au roi détrôné, il fut créé duc (1692).

LAUZUN. Voy. Biron.

LAVAGNE (Comtes de), de la maison de Fiesque.

LAVAL, *Vallis Guidonis*, ville du bas Maine, aujourd'hui chef-lieu du département de la Mayenne. Elle était autrefois le chef-lieu d'un comté créé par Charles VII le 17 juillet 1429 et d'où relevaient plus de cent terres nobles. Les Anglais prirent d'assaut Laval le 9 août 1428, et en furent chassés le 29 septembre de l'année suivante. Les Vendéens s'en emparèrent le 22 octobre 1793. Les Chouans furent battus sous ses murs le 22 janvier 1799.

Laval, où il s'était tenu un concile en 1240, devint en 1855 le siége d'un évêché nouveau qui, par décret du 30 août de la même année, fut donné à l'évêque de Fréjus, Mgr Casimir-Alexis-Joseph Wicart.

Sires et comtes de Laval : Geoffroi-Gui. — Avant 1040, Gui II, probablement fils du précédent. — 1067, Hamon, fils du précédent. — 1080, Gui III, fils du précédent. — 1095, Gui IV, fils du précédent. — Vers 1146, Gui V, fils du précédent. — Après 1170, Gui VI, fils du précédent. — 1210, Guionnet, fils du précédent. — 1213, Emme et ses trois maris, Robert d'Alençon, Mathieu de Montmorenci et Jean de Choisi. — 1265, Gui VII de Montmorenci, fils d'Emme et de Mathieu de Montmorenci, prit le nom de Laval tout en conservant les armes de Montmorenci. Il fit partie de l'expédition du duc d'Anjou contre Mainfroi, roi de Sicile. — 1267, Gui VIII, fils du précédent. — 1295, Gui IX, fils du précédent, lui succéda dans les terres de Laval et de Vitré, et dans la vicomté de Rennes qui passèrent à ses successeurs.—1295, Gui IX, fils du précédent. — 1333, Gui X, fils du précédent. Il périt à la bataille de La Roche-Derien le 20 juin 1347. — 1347, Gui XI, fils aîné du précédent. — 1348, Gui XII (Jean), second fils de Gui X. — Gui XIII (Jean de Montfort) succéda avec sa femme, Anne de Laval, à son beau-père Gui XII dont il prit le nom et les armes. Il mourut à Rhodes le 12 avril 1414. Sa femme administra après lui, d'abord seule puis conjointement (1429) avec son fils qui suit, la seigneurie de Laval. Elle mourut le 28 janvier 1466. — 1429, Gui XIV, premier comte de Laval, fils aîné du précédent. Ce fut pour lui que Charles VII érigea en comté la sirerie de Laval. — 1486, Gui XV (François), fils du précédent et d'Isabelle de Bretagne, grand maître de France. — 1501, Gui XVI (Nicolas), fils de Jean de Laval, sire de la Roche-Bernard, deuxième fils de Gui XIV et d'Isabelle de Bretagne. Il accompagna Louis XII en Italie (1507), battit les Anglais sur mer (1517) et près de Morlaix (1522). Il était gouverneur et amiral de Bretagne. — 1531, Gui XVII (Claude), fils du précédent et d'Anne de Montmorenci, succéda à son père, à dix ans, sous la tutelle de Jean de Laval, seigneur de Châteaubriand, et du connétable de Montmorenci. Il épousa (1535) Claude de Foix qui devint l'héritière (1540) de tous les biens de la maison de Lautrec. — 1547, Gui XVIII (Louis de Sainte-Maure), marquis de Nesle, comte de Joigny, succéda à Gui XVII dans les comtés de Laval, baronnie de Vitré et vicomté de Rennes, du chef de sa femme Renée de Rieux, petite-fille de Gui XVI. Celle-ci eut de grands démêlés avec son mari, embrassa le protestantisme (1557) et prit une part active aux guerres civiles, ce qui la fit condamner à mort par contumace. Elle mourut le 13 décembre 1567. et Gui le 9 septembre 1572.— 1567, Gui XIX (Paul de Coligny), neveu de Renée

de Rieux et fils de François de Coligny seigneur d'Andelot, et de Claude de Rieux, succéda à sa tante. Il prit part à la guerre du duc d'Alençon en Flandre (1581), et mourut au château de Taillebourg en avril 1585. — 1586, Gui XX, fils du précédent, né le 5 mai 1585, lui succéda sous la tutelle de sa mère, se convertit (1605) au catholicisme, et fut tué en Hongrie le 30 décembre 1605. A sa mort, le comté de Laval passa à son cousin au quatrième degré, Henri de la Trémoille, duc de Thouars, pair de France, prince de Talmond, qui en hérita du chef de sa bisaïeule, Anne de Laval, seconde fille de Gui XVI. Depuis lui, le comté de Laval resta dans la maison de la Trémoille, et ceux qui le possédèrent prirent tous, comme leurs devanciers, le nom de Gui à leur avénement.

Bibliographie. Duchemin-Devilliers, *Essai historique sur Laval*, 1844, in-8°; *Mémoires ecclésiastiques concernant la ville de Laval*, 1842, in-8°; *Titres du comté de Laval*, 1657, in-4°; A. Duchesne, *Histoire généalogique des maisons de Laval*, dans l'*Histoire de la maison de Montmorenci*, 1624, in-fol.; et l'*Art de vérifier les dates*.

LAVAL, famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Charmois et de Bosserville.

LAVAL (Seigneurs de), de la maison d'Armand (Dauphiné) = —, de la maison de Sève = —, de la maison de Margelet = —, de la maison de Montfort = —, de la maison de Rasque.

LAVAL (André de), seigneur de Lohéac et de Retz, amiral et maréchal de France, né en 1411, mort en 1486. = Son frère Louis, seigneur de Châtillon et de Comper, gouverneur du Dauphiné, puis de Gênes, de Paris, de Champagne et de Brie, grand-maître des eaux et forêts, mort le 21 août 1489. = Pierre, frère du précédent, archevêque de Reims (1472), mort le 14 août 1493.

LAVAL (Urbain de), marquis de Sablé, dit le *maréchal de Bois-Dauphin*, mort le 27 mars 1629, à Sablé. Il s'attacha aux Guise et à la Ligue, fut pris à Ivry, remporta divers succès en Bretagne et finit par faire sa paix avec Henri IV qui le nomma maréchal de France (1597) et gouverneur de l'Anjou.

LAVAL (Antoine de), théologien, né le 24 octobre 1550, mort en 1631.

LAVAL (Étienne-Abel), ministre de l'église française de Castle-Street à Londres, mort dans la première moitié du xviii° siècle. — *Histoire de la réformation*, dont on ne connaît que la traduction anglaise, 1737, 3 vol. in-8°. = Antoine J. de Laval, jésuite, né à Lyon, mort le 5 septembre 1728, à Toulon. — *Voyage de la Louisiane*, 1728, in-4°.

LAVAL (le sieur de), pseudonyme du duc de Luynes. = —, pseudonyme de l'abbé Le Roy.

LAVAL-BRESSIEUX, abbaye de filles de l'O. de Cîteaux, en Dauphiné (Isère), diocèse de Vienne.

LAVAL-DE-TAURÈNE (seigneurs de), de la famille du Pilhon (Dauphiné).

LAVAL-LEZAY. Voy. Lezay.

LAVAL-MONPEZAT (seigneurs de), de la maison de Pompadour (Picardie).

LAVAL-MONTMORENCI (Gui-Claude-Rolland, comte de), maréchal de France (1747), né en 1677, mort au château de Châlon (Maine), le 14 novembre 1751.

LAVAL (Anne-Adrien-Pierre de Montmorenci, duc de), diplomate, né à Paris le 29 octobre 1768, mort le 16 juin 1837. Il fut ambassadeur en Espagne (1814), à Rome (1823), à Vienne (1828) et à Londres (1829).

LAVAL-SAINTE-MARIE (seigneurs de), de la famille de Rivière (Comté-Venaissin.)

LAVALETTE (Antoine de), jésuite, né le 21 octobre 1707, dans le diocèse de Vabres (Aveyron) mort après 1762. Supérieur général de toutes les missions des jésuites dans l'Amérique méridionale (1754), il se livra à l'insu de ses supérieurs à des spéculations commerciales qui aboutirent à une faillite désastreuse. Il fut expulsé de la compagnie et se retira en Angleterre, mais l'ordre poursuivi par les créanciers, fut condamné à payer par le parlement de Paris (8 mai 1761). Cette affaire scandaleuse qui fit grand bruit, fut l'une des causes qui contribuèrent le plus à la suppression des jésuites en France.

LAVALETTE (Antoine-Marie Chamans, comte de), homme politique, né à Paris en 1769, y mourut le 15 février 1830. Aide de camp de Bonaparte qui le chargea de plusieurs missions et l'emmena en Égypte, il fut l'un de ses agents les plus actifs au 18 brumaire, et devint directeur général des postes, conseiller d'État et comte (1808). Le 20 mars 1815, à sept heures du matin, il se présenta à l'hôtel des postes et prit possession de l'administration au nom de l'empereur qui le nomma pair. Au retour des Bourbons, il fut excepté de l'amnistie par l'ordonnance du 24 juillet et, traduit devant la Cour d'assises de la Seine au mois de novembre suivant, fut condamné à mort. Son pourvoi en cassation avait été rejeté; toutes les démarches faites pour obtenir sa grâce avaient échoué, quand la veille du jour fixé pour l'exécution, le 20 décembre, sa femme le fit évader de la Conciergerie en se mettant à sa place. Il resta caché au ministère des affaires étrangères jusqu'au 10 janvier 1816. Alors avec l'aide et en compagnie d'officiers anglais et sous l'uniforme de colonel anglais, il put quitter Paris et gagner Mons d'où il se retira en Bavière près d'Eugène de Beauharnais, parent de sa femme. Celle-ci ne put résister à tant d'émotions et perdit la raison; elle mourut en juin 1855. Lavalette obtint en 1822 des lettres de grâce et l'autorisation de rentrer en France. — *Mémoires*, 1831, 2 vol. in-8°.

LAVALLÉE (Théophile-Sébastien), historien, professeur de géographie et de statistique militaires à l'école de Saint-Cyr, né à Paris le 13 octobre 1804, mort à Versailles le 27 août 1867. — *Géographie de la France*, 1836, in-18; *Histoire des Français* (1838-39), 4 vol. in-8°, excellent livre souvent réimprimé; *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, 1853, in-8°; *La famille d'Aubigné*, 1863, in-8°; et une édition des œuvres complètes de Mme de Maintenon.

LAVALLÉE-POUSSIN (Étienne de), peintre, né à Rouen en 1736, mort à Paris en 1805. — *La veuve de Sarepta* (musée de Rouen).

LAVANDÈS (seigneurs de), de la famille de Sartiges (Auvergne).

LAVARDIN, bourg et château du Maine qui, au xv° siècle, passa dans la maison de Beaumanoir et fut érigé en marquisat par lettres de juillet 1601, en faveur de Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, maréchal de France. (Voy. Beaumanoir.)—Le 11 mars 1448, il fut signé à Lavardin une prolongation de trêves entre Charles VII et Henri VI. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

LAVARDIN (seigneurs de), branche de la maison de Préaux (Touraine).

LAVARDIN (Jean de Ranay, sieur de), abbé de l'Étoile, théologien, né en Touraine, mort vers la fin du xvi° siècle. = Son frère, Jacques, abbé de l'Étoile, traducteur, mort après 1587.

LAVARENDE (Seigneurs de), de la maison de Malart (Normandie).

LAVAU (L'abbé Louis Irland de), membre de l'Académie française (1679), né à Paris, mort le 4 février 1694.

LAVAUD (Seigneurs de), de la maison de la Roche-Aymon (Limousin).

LAVAUDAN (Alphonse), peintre d'histoire, élève de Revoil et de Gros, né à Lyon le 17 janvier 1796, mort à Paris le 17 février 1857. — *Funérailles de la reine Blanche* (musée de Nancy).

LA VAUGUYON. Voy. VAUGUYON.

LAVAULX, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Vrécourt, du Saunois, de Sommerécourt, de Bourbeville, de Saint-Ouain, de Battigny de Pompierre, de Gironcourt et de la Tour-en-Voivre.

LAVAUR, *Vaurum*, ville du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Tarn. Lors de la guerre des Albigeois, elle fut emportée d'assaut après un long siége par les croisés le 3 mai 1211, et la population presque tout entière fut exterminée. Raymond le jeune, comte de Toulouse, la reprit de vive force en 1220. En 1229, elle fut cédée au roi de France. Louis XI l'érigea en comté et en fit don (mai 1474) à Jean de Foix, comte de Candale. Ce comté fut réuni à la couronne en 1483. — Lavaur eut beaucoup à souffrir des guerres de religion aux XVIe et XVIIe siècles.

Il s'est tenu deux conciles à Lavaur; en janvier 1213 (contre les Albigeois) et le 27 mai 1368. L'évêché de Lavaur, suffragant de Toulouse, fut créé le 26 septembre 1317 par Jean XXII. Il fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE LAVAUR. Roger d'Armagnac, 25 novembre 1317-1338. — Robert Ier de Foix, 1er juillet 1338-1348. — Archambaud de Lautrec, 1348-1357. — Robert II de Villemur, 1358-1383. — Gilles de Bellemère, 13 novembre 1383-17 octobre 1390. — Gui de la Roche, 13 janvier 1391-1394. — Bernard de Chévenon, 1395-1396 — Pierre Ier de Vissac, 1396 ou 1398-1405. — Bertrand de Maumont, 19 septembre 1405-1408. — Pierre II Nepveu, 1408 ou 1409-5 septembre 1410. — Pierre III Giraud, cardinal du Puy, 1410-1415. — Jean Ier Bely ou Belin, 1415-21 septembre 1433. — Jean II Boucher, 1433-6 septembre 1458. — Jean III de Beausoleil, 22 novembre 1458-5 décembre 1458. — Jean IV Gentien, 10 février 1461-26 avril 1469. — Jean V Vigier, 1469-16 mars ou mai 1497. — Hector de Bourbon, vers 1497-vers 1500. — Pierre IV du Rosier, 1500-31 mai 1514. — Simon de Beausoleil, 1514 ou 1515-1523 ou 1525. — Pierre V de Buxy, 1523 ou 1525-30 octobre 1526. — Georges de Selve, 1526-12 avril 1542. — Pierre VI de Mareuil, 1542-1556. — Pierre VII Danès, 1557-23 avril 1577. — Pierre VIII du Faur, 1581-vers 1583. — Horace de Birague, 21 novembre 1583-26 février 1601. — Claude du Vergier, 6 juillet 1606-25 mars 1636. — Charles-François d'Abra de Raconis, 22 mai 1639-16 juillet 1646. — Jean-Vincent de Tulles, 30 octobre 1646-4 décembre 1668. — Michel Amelot de Gournay, janvier 1671-juin 1673. — René le Sauvage, 28 avril 1673-17 mai 1677. — Charles Le Goux de la Berchère, juin 1677-12 novembre 1685. — (Esprit Fléchier, nommé évêque de Lavaur en novembre 1685, passa au siége de Nîmes en 1687 avant d'avoir reçu l'institution canonique). — Victor-Augustin de Mailly, 16 août 1687-23 décembre 1712. — Nicolas de Malezieu, avril 1713-14 mars 1748. — Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges, juin 1748-8 novembre 1764. — Jean-de-Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, 28 avril 1765-1770. — Jean-Antoine de Castellane, 7 juillet 1771-1790. — (Voy. le *Gallia christiana*, t. XIII).

LAVAUR (Seigneurs de), branche de la maison de Lautrec (Languedoc).

LAVAUR (Guillaume de), écrivain, né le 11 juin 1653 à Saint-Céré (Lot), où il mourut le 8 avril 1730.

LAVAUX (Christophe), jurisconsulte, né en 1747, mort en 1836.

LAVEAU (Hippolyte-Charles LE COINTE de), littérateur, né en 1808, mort à Paris le 3 décembre 1862. Il s'est fait connaître par d'excellentes traductions des auteurs russes Tourguéneff et Herzen.

LAVEAUX (Jean-Charles Thibault), humaniste et écrivain politique, né à Troyes le 17 novembre 1749, mort à Paris en février 1827. Il fut appelé à Berlin par Frédéric II dont il écrivit la vie et publia les œuvres. Il rentra en France à l'époque de la Révolution, et rédigea à Paris le *Journal de la Montagne*. On a de lui des traductions et de bons ouvrages de grammaire et de lexicographie.

LAVEDAN, *Lavitanensis pagus*, petit pays de Gascogne avec titre de vicomte, chef-lieu, Lourdes (Hautes-Pyrénées). Il appartint d'abord aux comtes de Bigorre, eut vers le milieu du Xe siècle des seigneurs particuliers dont la postérité s'éteignit à la fin du XVe, et passa à Charles de Bourbon, bâtard de Jean II, duc de Bourbon. En 1610 il arriva par héritage dans la maison de Gontaut, puis à Philippe de Montault en faveur de qui il fut érigé en duché en 1650.

LAVELINE (gentilshommes de). C'est le nom que l'on donnait aux descendants des habitants du petit bourg de Laveline (Vosges), qui s'étaient distingués dans la guerre de René II, duc de Lorraine, contre Charles le Téméraire. Le duc, pour reconnaître leurs services, leur avait accordé des priviléges considérables et la noblesse transmissible à leur postérité mâle et femelle, les filles même anoblissant leurs maris.

LAVERDENX (Seigneurs de), de la maison de Roquelaure.

LAVERDY (De), pseudonyme de Lorry. = LAVERDY. Voy. AVERDY.

LAVERPILLIÈRE (A.), auteur comique, né vers 1790 dans le dép. de l'Yonne, mort en 1852.

LA VICOMTERIE DE SAINT-SAMSON (Louis de), écrivain et homme politique, né en 1732, mort à Paris le 25 janvier 1809. Député de Paris à la Convention, il vota dans le procès du roi pour la mort sans appel ni sursis, et fit, jusqu'au 9 thermidor, partie du comité de sûreté générale. Il fut détenu quelque temps comme complice de l'insurrection du 1er prairial. — *Crimes des rois de France*, 1791, 1833, in-8°; *Crimes des papes*, 1792, in-8°, 1830, 2 vol. in-18; *Crimes des empereurs d'Allemagne*, 1793, in-8°; *Acte d'accusation des rois*, 1794, in-8°.

LAVIER ou **LAVIEZ**, famille de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Calmoutier. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

LA VIEUVILLE. Voy. VIEUVILLE.

LAVIGNE (Anne de), femme poëte, née à Vernon (Eure), morte à Paris en 1684.

LAVILLE (Pierre de), sieur de Dombasle, historien. Il avait été au service de la Suède et de la Russie (1610). — *Discours de ce qui est arrivé en Moscovie*, publié pour la première fois par M. L. Paris, à la suite de la *Chronique de Nestor*, 1834, in-8°.

LAVILLE DE MIREMONT (Alexandre-Jean-Joseph de), auteur dramatique, conseiller d'État, né à Versailles le 17 avril 1783, mort à Paris le 28 septembre 1845.

LAVITANENSIS PAGUS, le Lavedan (Hautes-Pyrénées).

LAVOCAT (Antoine), mécanicien, agronome, né à Champigneules (Meurthe) le 7 février 1707, y mourut en 1788.

LAVOISIER (Antoine-Laurent), célèbre chi-

miste, l'un des fondateurs de la chimie moderne, né le 26 août 1743 à Paris, où il mourut sur l'échafaud le 8 mai 1794. Il était fils d'un riche commerçant. En 1766, il remporta une médaille d'or à l'Académie des sciences pour un mémoire sur l'éclairage, et plusieurs autres sur la minéralogie et la physique le firent deux ans plus tard recevoir dans cette compagnie. Fermier général (1769), directeur général des poudres et salpêtres (1776), il apporta d'importants perfectionnements dans la fabrication de la poudre et des salpêtres, et s'occupa aussi avec succès d'agriculture et d'économie politique. En 1775, il démontra que la calcination des métaux et en général la combustion des corps était produite par la combinaison de l'oxygène avec ces corps, et en révélant l'importance de ce gaz il opéra dans la chimie une révolution complète. Il trouva et démontra encore (1784) la composition de l'eau, et créa (1787), avec Guyton-Morveau et d'autres chimistes, une nomenclature chimique qui porte le nom de ce dernier, et qui changea complétement la face de la science. En 1789, il fut élu député suppléant à l'Assemblée constituante, et (1791) commissaire de la trésorerie. Il prit la part la plus active aux travaux de la commission instituée pour la création du nouveau système des poids et mesures. Malgré tant de titres à la reconnaissance publique, il ne put échapper à la proscription qui frappa tous les anciens fermiers généraux; il fut traduit avec eux devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort. — Outre de nombreux travaux imprimés dans les mémoires de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine, et dont on trouvera la liste dans la *France littéraire* de Quérard, on a de Lavoisier : *Opuscules physiques et chimiques*, 1774, 1801, in-8°; *Nouvelles recherches sur l'existence d'un fluide élastique*, 1775, in-8°; *Instruction sur l'établissement des nitrières*, 1777, in-8°; *Méthode de nomenclature chimique*, 1787, in-8°; *Traité élémentaire de chimie*, 1789, 1801, 2 vol. in-8°; *De l'état des finances de la France*, 1791, in-8°. = Sa femme, Marie-Anne-Pierrette PAULZE, née à Montbrison le 20 janvier 1758, morte à Paris le 10 février 1836. Fille d'un fermier général, elle épousa (1771) Lavoisier, qu'elle aida dans ses travaux et dont elle publia les *Mémoires de chimie*, 1805, 2 vol. in-8°. Elle se remaria (1805) au comte de Rumford dont elle se sépara peu après.

LA VOVE, maison du Perche, d'où sont sortis les seigneurs de Tourouvre.

LAW (Jean), célèbre financier, né à Édimbourg en 1671, mort à Venise en 1729. Il était fils d'un riche orfèvre. Après avoir mené une vie de plaisir et de travail à Londres, il fut condamné à mort pour un duel, obtint la commutation de sa peine, parvint à s'évader de prison (1695), voyagea en Europe et retourna en Écosse (1700) où il proposa au parlement un système financier qui ne fut point adopté. Il vint ensuite à Paris où il se livra à un jeu si effréné qu'il fut expulsé par la police. Il recommença ses courses en Europe, offrant inutilement aux princes d'appliquer son système qui, suivant lui, devait payer leurs dettes et enrichir leurs États. Enfin, un mois après la mort de Louis XIV, qui laissait une dette de près de deux milliards et demi, il revint à Paris où il sut gagner la confiance du Régent. Des lettres patentes (2 mai 1716) l'autorisèrent à créer une *banque générale* au capital de six millions de livres divisé en 1200 actions, établissement qui, administré avec intelligence, rendit au commencement de grands services et contribua à raffermir le crédit public. Mais, suivant l'expression de M. Thiers, « l'impatience de Law et celle de la nation le perdirent. » Il obtint le privilége du commerce de la Louisiane et fut autorisé (août 1717) à créer une *Compagnie d'Occident* ou *Indes Occidentales*, à laquelle fut attribué le monopole du commerce avec le Canada, et qui se constitua au capital de cent millions divisé entre 200000 actions. Le 4 décembre 1718, une déclaration du roi transforma la banque générale en *banque royale* dont l'État garantit les billets. Law en fut créé directeur et fit attribuer à sa Compagnie d'Occident (mai 1719) le droit exclusif du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers du Sud, en y comprenant le commerce du Sénégal. Cette compagnie prit alors le nom de *Compagnie des Indes*, et émit successivement trois séries d'actions auxquelles les folles promesses de Law donnèrent une vogue inouïe et qu'un agiotage sans frein, où prirent part toutes les classes de la société, fit monter à près de quarante fois leur valeur d'émission. Pendant ce temps, la Banque royale émettait sans discontinuer des billets dont le chiffre en un an (1719) s'éleva à un milliard. Une réaction terrible et inévitable ne tarda pas à éclater. Law, nommé contrôleur général (5 janvier 1720), prit, pour conjurer le désastre qu'il prévoyait, des mesures coercitives qui ne firent que l'accélérer. Le cours forcé des billets (28 janvier 1720), divers édits somptuaires, la défense de conserver chez soi plus de 500 livres d'espèces (février), la démonétisation des espèces d'or, la réduction des monnaies d'argent aux livres, sixièmes et douzièmes d'écus, la réunion de la Banque royale à la Compagnie des Indes (mars) que l'on avait chargée des fermes, des recettes générales, des revenus de l'État et du monopole du tabac, une nouvelle émission de billets, rien ne put arrêter la chute du *système*. Le dernier coup lui fut porté par un édit du 21 mai 1720 qui prononça la réduction de la valeur des actions et de celle des billets, dont au bout de quelques mois la dépréciation avait atteint les dernières limites. Law, destitué de ses fonctions de contrôleur général, dut quitter la France au mois de décembre 1720, chargé de l'exécration publique. Il n'emportait avec lui que 2000 louis, seul reste de l'immense fortune qu'il possédait à son arrivée à Paris. Après avoir vécu quelque temps en Belgique et à Londres, il alla mourir presque dans la misère à Venise. Une traduction de ses ouvrages sur les finances a été publiée en 1790 et réimprimée en 1843. — Il avait hérité de son père la terre de Lauriston, en Écosse, terre dont le nom resta à sa famille. — Voy. LAURISTON.

LAWFELD, village des Pays-Bas, qui a donné son nom à une bataille gagnée par le maréchal de Saxe le 2 juillet 1747 sur les alliés (Anglais, Hanovriens et Hessois).

LAXION, seigneurie du Périgord (Dordogne), qui en 1653 fut érigée en marquisat en faveur de François Chapt de Rastignac. Le marquisat fut renouvelé et confirmé en mars 1724.

LAYA (Jean-Louis), auteur dramatique, membre de l'Académie française (1817), né à Paris le 4 décembre 1761 d'une famille originaire d'Espagne, mort en août 1833. On a de lui plusieurs pièces de théâtre dont la représentation fit événement au commencement de la Révolution : les *Dangers de l'opinion* (1790), *Jean Calas*, et surtout l'*Ami des lois*, comédie en vers, jouée le 2 janvier 1793. Mis hors la loi, il fut sauvé par le 9 thermidor. Sous l'empire, il fut professeur à la Faculté des lettres.

LAYBACH, ville d'Illyrie, prise par les Français le 1er avril 1797 et le 22 mai 1809. — En janvier 1821, il se réunit à Laybach, au sujet de la révo-

lution opérée à Naples l'année précédente, un congrès où assistèrent les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse et leurs ministres, et près duquel la France accrédita MM. de Blacas, ambassadeur à Rome, de la Ferronays, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et de Caraman, ambassadeur à Vienne. Le 2 février une convention signée par les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse et de Russie, arrêta qu'une armée autrichienne entrerait immédiatement dans le royaume de Naples. Le congrès fut dissous le 12 mai.

LAYE (Seigneurs de), de la maison bourguignonne du Blé.

LAYETIERS. La corporation des layetiers-écreniers de la ville de Paris reçut, en 1527, ses premiers statuts auxquels d'autres furent ajoutés plus tard. (Ils ont été imprimés 1748, in-8°.) L'apprentissage était de quatre années; le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 500 avec chef-d'œuvre. Patron, saint Fiacre.

LAYS (François LAY, dit), chanteur, né le 14 février 1758 à la Barthe-de-Nestes (Hautes-Pyrénées), mort à Ingrande le 10 mars 1831.

LAZANOVA, Lagnes (Vaucluse).

LAZARE (Le), nom qu'au moyen âge l'on donnait quelquefois au vendredi de la quatrième semaine de carême.

LAZARE (Ordre de S.-). L'ordre des chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem fut établi en Orient à l'époque des croisades. Le but de son institut était de donner l'hospitalité aux pèlerins et de les protéger contre les infidèles. Confirmé par Alexandre IV en 1255, il reçut des papes et des rois de grands dons et de grands privilèges. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem obtinrent d'Innocent VIII une bulle (1490) qui réunissait à eux l'ordre de Saint-Lazare, mais le Parlement auquel en appelèrent les membres de cet ordre établis en France, supprima comme abusive la bulle du pape (1544) et maintint la distinction des deux ordres. En 1564, Pie IV le rétablit et son successeur Pie V lui accorda de nombreux privilèges. Paul V réunit les chevaliers français (1608) à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et Louis XIV lui adjoignit plusieurs autres ordres comme ceux du Saint-Esprit de Montpellier, du Saint-Sépulcre, de Saint-Antoine. Il subsista jusqu'à la Révolution. La marque distinctive des chevaliers était une croix d'or à huit pointes suspendue à un ruban violet. Le dernier grand maître fut le comte de Provence (Louis XVIII).

Voyez *Essai critique sur l'histoire des ordres royaux hospitaliers et militaires de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel*, Liége, 1775, in-12, et différentes indications bibliographiques dans la *Bibliothèque historique de la France*, tome III, n°s 40358-376. La liste des grands maîtres se trouve dans Moréri et dans le tome VII du *Gallia christiana*.

LAZARE, archevêque d'Aix dans les premières années du ve siècle. Il fut un adversaire acharné de Pélage, et fut pour ce motif privé de la communion ecclésiastique par le pape Zozime dont les lettres sont pleines d'invectives contre lui.

LAZARISTES ou *prêtres de la mission*, congrégation fondée en 1625 par saint Vincent de Paul et approuvée en 1632 par Urbain VIII. Son nom lui venait de ce qu'elle fut établie à cette époque à Paris dans une ancienne léproserie dite de Saint-Lazare. A cette léproserie, reconstruite à la fin du XVIIe siècle, on avait joint une maison de force et de correction. Ses bâtiments servirent de prison pendant la Révolution, et depuis elle n'a pas changé de destination. Elle est spécialement destinée aux femmes.

LAZERME (Jacques), médecin, professeur à la Faculté de Montpellier, né au Pouget (Hérault) en 1676, mort en juin 1756.

LEAU, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, près de Chartres (Eure-et-Loir), fondée en 1226 par Isabelle, comtesse de Chartres.

LEAU (Seigneurs de), de la maison d'Espinay des-Hayes.

LÉAUDIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Milon (Anjou).

LEAUMONT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Puygaillard.

LE BAILLIF. C'est ainsi et à tort que les biographes appellent le diplomate Nicolas Mesnager. Voy. ce nom, p. 1267.

LEBAILLY (Antoine-François), poëte, né à Caen le 1er avril 1756, mort le 13 janvier 1832. Outre divers opéras, on a de lui des *Fables*, 1823, in-8°.

LEBARBIER. Voy. BARBIER.

LE BAS, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Lescheneau, du Bouchet-Valgrand, de Girangy, du Plessis-Saint-Jean, de Bouclas, de Clevant et de Courmont.

LE BAS (Jacques-Philippe), habile graveur, membre de l'Académie (1743), né en 1707 à Paris où il est mort le 14 avril 1783. Il a gravé principalement d'après Berghem, Teniers et Wouwermans.

LE BAS (Philippe-François-Joseph), conventionnel, né à Frévent (Pas-de-Calais) en 1765, mort à Paris le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Avocat à Saint-Pol à l'époque de la Révolution, il fut envoyé à la Convention et s'attacha à Robespierre dont il était le compatriote et l'ami. Il remplit aux armées diverses missions avec Duquesnoy et Saint-Just, fit partie du comité de sûreté générale et, lors du 9 thermidor, demanda à être compris dans le décret qui mettait en arrestation Robespierre, Couthon et Saint-Just. Incarcéré avec eux, puis délivré par Henriot et conduit à l'Hôtel de Ville, il s'y tua d'un coup de pistolet au moment de l'arrivée des troupes de la Convention. = Son fils, PHILIPPE, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1838), né à Paris le 18 juin 1794, y mourut le 16 mai 1860. Après avoir servi dans la marine, puis dans la garde impériale, il fut de 1820 à 1827 précepteur du prince Louis-Napoléon, entra dans l'université et devint maître de conférence à l'école normale, puis administrateur de la bibliothèque de l'Université. Outre des livres classiques, un certain nombre d'ouvrages dans l'*Univers pittoresque* et des articles dans divers recueils scientifiques, on a de lui : *Explication des inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la commission de Morée*, 1835 et 1837, in-8°; *Restitution et explication des inscriptions grecques et latines de la grotte de la Vipère de Cagliari*, 1840, in-8°; *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, 1847 et années suivantes; une traduction des romans grecs d'Eumathe le Macrembolite et de Nicetas Eugenianus, 1828 et 1841, in-18.

LE BAS (Louis-Hippolyte), architecte, membre de l'Académie des beaux arts (1825), né en 1782 à Paris où il est mort le 13 juin 1867.

LEBAUD (Pierre), aumônier d'Anne de Bretagne, historien, né en Bretagne ou sur la frontière de la Bretagne et du Maine, mort à Laval le 19 septembre 1505. — *Histoire de Bretagne*, 1638, in-fol.

LEBAULT (*N.*), peintre, né en Bourgogne, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.— *Saint Luc peignant la Vierge; les Quatre évangélistes; les Disciples d'Emmaüs; Tête de Christ* (musée de Dijon).

LE BÈ, nom d'une famille d'imprimeurs et de

fondeurs en caractères à Paris : Guillaume, né à Troyes en 1525, mort à Paris en 1598. = Son fils, Henri-Guillaume, né vers 1570, mort vers le milieu du xviie siècle. = Guillaume, fils et successeur du précédent, mort en 1685.

LEBEAU (Jean-Baptiste), *Bellus*, jésuite, écrivain, né dans le Comtat-Venaissin, mort à Montpellier le 26 juillet 1670.

LEBEAU (Charles), historien, poëte latin, né à Paris le 15 octobre 1701, y mourut le 13 mars 1778. Il fut successivement professeur d'éloquence au collége de France (1752), membre (1748) puis secrétaire (1755) de l'Académie des inscriptions pour laquelle il a composé divers *Éloges* et de nombreux *Mémoires*. On a encore de lui des poésies latines et une *Histoire du Bas Empire*, 1756-1779, 22 vol. in-12, qui a été continuée par Ameilhon et dont une nouvelle édition a été publiée par Saint-Martin et Brosset, 1824-1835, 21 vol. in-8°. = Son frère, Jean-Louis, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 8 mars 1721, mort le 12 mars 1766.

LEBEAU (Isidore-Gabriel-Joseph), érudit, né à Avesnes (Nord) en 1767, mort vers 1830.

LEBEL (Jean), chroniqueur, chanoine de Saint-Lambert de Liége, mort très-âgé vers 1390. Sa *Chronique*, qui a beaucoup servi à Froissart, a été publiée en Belgique en 1850, in-8°, par M. Polain, et tirée seulement à 125 exemplaires.

LEBEL (Antoine), paysagiste, membre de l'Académie (1746), né en 1606 à Montrot (Haute-Marne), mort le 9 mars 1793. — *Paysage; Marine* (musée de Caen).

LEBER (Jean-Michel-Constant), érudit, bibliophile, né à Orléans le 8 Mars 1780, mort en 1860. — *Des Cérémonies du Sacre*, 1825, in-8°; *De l'état de la presse depuis François Ier jusqu'à Louis XIV*, 1834, in-8°; *Collection des meilleures dissertations sur l'histoire de France*, 1826-1842, 20 vol. in-8°.

LE BERRIAYS (René), agronome, né le 31 mai 1722 à Brecey (Manche), mort le 7 janvier 1807.

LEBEUF (Jean), célèbre érudit et archéologue, membre de l'Académie des Inscriptions (1741), né le 6 mars 1687 à Auxerre, où il devint chanoine, mort le 10 avril 1760. Outre 173 mémoires ou dissertations relatifs à l'histoire de France, et qui ont été insérés dans le recueil de l'Académie, *le Mercure, le Journal de Verdun*, ou publiés séparément, on a de lui : *Mémoires contenant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 1754, 2 vol. in-4°; *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 1754 et années suiv., 15 vol. in 12. Une nouvelle édition augmentée et avec d'excellents commentaires est donnée en ce moment par M. Cocheris. Un recueil de ses lettres a été publié par MM. Quantin et Chéret, 1866-1868. 3 vol. in-8°.

LEBEY DE BATILLY (Denis), calviniste, écrivain, né à Troyes le 27 novembre 1551, mort à Metz le 17 septembre 1607.

LEBIGOT (Jean), écrivain, né à Teilleul (Manche) vers 1550.

LEBLANC (Richard), traducteur, né à Paris vers 1510, mort vers 1580. = Guillaume, érudit, évêque de Toulon (1571), vice-légat d'Avignon (1575), né à Albi vers 1520, mort en février 1588. = Son neveu, Guillaume, évêque de Vence (1588), né à Alby en 1561, mort à Aix en novembre 1601.

LEBLANC (Jean), poëte, né à Paris, mort probablement vers 1622.

LEBLANC (Vincent), voyageur, né à Marseille en 1554, mort vers 1640. — *Voyages*, 1649 et 1658, in-4°. = Thomas, jésuite, écrivain religieux, né à Vitry (Champagne) en 1599, mort à Reims le 25 août 1699.

LEBLANC (François), numismate, né en Dauphiné, mort à Versailles en 1698. — *Traité historique des monnaies de France*, 1690, in-4°, très-rare.

LEBLANC (Marcel), jésuite, missionnaire, né à Dijon en 1653, mort à Mozambique en 1693. — *Histoire de la révolution de Siam*, 1692, 2 vol. in-12.

LEBLANC (Horace), peintre du xviie siècle, né à Lyon, élève de Lanfranc. Il a peint de nombreux tableaux et des fresques pour sa ville natale.

LEBLANC (Claude), homme d'État, né le 1er décembre 1669, mort à Versailles le 19 mai 1728. Conseiller au Parlement de Metz (1696), maître des requêtes (1697), intendant d'Auvergne (1704), de Dunkerque et d'Ypres (1706), membre du Conseil de la guerre (1716), il devint secrétaire d'État du département de la guerre (24 septembre 1718). Compromis dans la faillite du trésorier de l'extraordinaire des guerres, La Jonchère, il fut destitué, mis à la Bastille (1723) et poursuivi devant le Parlement qui l'acquitta. En juin 1726, il fut rappelé au ministère où il resta jusqu'à sa mort.

LEBLANC (Louis), chirurgien, né à Pontoise, mort à Orléans après 1779.

LEBLANC (Jean-Bernard), auteur tragique, littérateur, né à Dijon le 3 décembre 1707, mort en 1781.

LEBLANC (Nicolas), chimiste, né à Issoudun (Indre) en 1753, mort en 1806. On lui doit l'invention des procédés pour extraire la soude du sel marin.

LEBLANC (Louis-François-Jean), vice-amiral, né à La Fère le 13 avril 1746, mort à Lorient le 2 avril 1857.

LEBLANC DE GUILLET (Antoine Blanc, dit), littérateur, membre de l'Institut (1798), né à Marseille le 2 mars 1730, mort à Paris le 29 juillet 1799 — *Manco-Capac* (1763); *les Druides* (1772), tragédies.

LEBLOND (Jean), poëte, mort vers 1550.

LE BLOND ou **LEBLON** (Jacques-Christophe), graveur en manière noire, né à Francfort-sur-le-Mein en 1670, mort en 1741. Il a laissé entre autres portraits ceux de Louis XV et du cardinal de Fleury. Il était venu habiter la France en 1737.

LEBLOND (Gaspard-Michel, dit), numismate, archéologue, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Caen le 24 novembre 1738, mort à L'Aigle le 17 juin 1809.

LEBLOND (Jean-Baptiste), voyageur et naturaliste, né à Toulongeon (Ain) le 2 décembre 1747, mort à Cuzy (Saône-et-Loire) le 15 août 1815. — *Voyages aux Antilles*, 1813, in-8°.

LEBLOND DE NEUVÉGLISE, pseudonyme de l'abbé Proyart.

LE BLOND. Voy. Blond.

LEBON (Jean), médecin de Charles IX, littérateur, né à Autreville (Vosges), mort vers la fin du xvie siècle. Il a publié divers écrits sous les pseudonymes de Nobel (anagramme de son nom) et de Solon des Vosges.

LEBON (Joseph), célèbre conventionnel, né à Arras le 25 septembre 1765, mort sur l'échafaud à Amiens le 18 octobre 1795. Oratorien, puis curé constitutionnel du Vernois, près de Beaune, et de Neuville, près Arras, il se maria, fut nommé maire d'Arras (septembre 1791), et député suppléant à la Convention, où il ne siégea qu'après le 31 mai. Envoyé dans le Pas-de-Calais, il y montra d'abord une grande modération qui le fit dénoncer; mais dans une seconde mission il fit couler le sang à flots. Après la chute de Robespierre, il fut décrété d'accusation. Toutefois ce ne fut qu'au mois de juin suivant que la Convention le renvoya de-

vant le tribunal criminel d'Amiens, qui le condamna à mort.

LEBON (Philippe), chimiste, ingénieur, né à Bruchay (Haute-Marne) le 29 mai 1781, mort à Paris le 2 décembre 1804. Il a tenté le premier, vers 1797, d'appliquer le gaz hydrogène à l'éclairage.

LEBORGNE. Voy. BOIGNE.

LEBORNE (Louis), peintre, élève de Regnault et Michalon, né à Versailles, mort le 16 mars 1865. — *Baigneuse; Méléagre tuant le sanglier de Calydon* (musée de Nancy).

LEBOSSU (René), chanoine de Sainte-Geneviève, humaniste, né à Paris le 16 mars 1631, mort le 14 mars 1680.

LE BOSSU. Voy. BOSSU.

LE BOUCQ (Simon), historien, né à Valenciennes le 15 juin 1591, y mourut le 1er décembre 1657. = PIERRE, de la même famille, historien, né le 14 février 1612, mort le 22 février 1676.

LE BOULANGER. Voy. BOISFREMONT.

LEBOURDAYS (Hardouin), avocat au Mans, écrivain, né au Mans, mort vers 1640.

LEBOUTEUX (Pierre), peintre de portraits, membre de l'Académie (1728), né à Paris, mort en septembre 1750. — *Patriarche grec* (musée de Rouen).

LE BOUVIER. Voy. BOUVIER.

LEBOUVIER DES MORTIERS (Urbain-René-Thomas), écrivain, né à Nantes en 1739, mort le 11 mars 1827.

LEBRAS (Auguste), littérateur, né à Lorient en 1816; il se tua avec Escousse en février 1832. (Voy. ESCOUSSE).

LEBRASSEUR (L'abbé Pierre), érudit, né à Évreux vers 1680. — *Histoire du comté d'Évreux*, 1722, in-4°.

LEBRET (Cardin), seigneur de Flacourt, jurisconsulte, conseiller d'État, né en 1558 à Paris, où il est mort le 24 janvier 1655. — *Traité de la souveraineté du roi*, 1632, in-4°. = HENRI, érudit, né à Pavie vers 1630, mort vers 1708. — *Histoire de Montauban*, 1668, in-4°, rare. = ALEX.-JEAN, écrivain, né à Beaune en 1693, mort à Paris le 7 janvier 1772.

LEBRETI VICUS, Labrit ou Albret.

LEBRETON (François), écrivain politique, avocat à Poitiers, pendu à Paris le 22 novembre 1586.

LEBRETON (Joachim), littérateur, né à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) le 7 avril 1760, mort à Rio-Janeiro le 9 juin 1819. Membre de l'Institut (1796), il fut (1803) nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, et en fut exclu à la Restauration pour avoir protesté contre l'enlèvement des objets d'art de nos musées.

LE BRIGANT (Jacques), linguiste qui s'est rendu célèbre par sa manie de rattacher toutes les langues au celtique, né le 18 juin 1720 à Pontrieux, mort à Tréguier le 3 février 1804. Ce fut pour libérer un de ses fils que la Tour-d'Auvergne, son disciple, se réengagea à l'armée de Sambre-et-Meuse. — *Petit Glossaire* ou *Manuel instructif pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la coutume de Bretagne*, 1774, in-12; *Éléments de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons;* introduction à cette langue, et par elle à celle de tous les peuples connus, Strasbourg, 1779, in-8°; *Mémoire sur la langue des Français*, 1787; *Détachements de la langue primitive*, 1787, in-8°; *Nouvel avis concernant la langue primitive retrouvée*, 1770, in-8°.

LEBRIS (L'abbé Charles), théologien, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il a traduit en bas breton un grand nombre d'ouvrages de piété.

LEBRUN (Laurent), poëte latin, jésuite, né à Nantes en 1607, mort à Paris le 1er septembre 1663. = ANTOINE-LOUIS, poëte, né à Paris le 7 septembre 1680, y mourut le 28 mars 1743.

LEBRUN (Charles), l'un de nos peintres les plus célèbres, graveur, architecte, né à Paris le 22 mars 1619, d'une famille originaire d'Écosse, mort aux Gobelins le 12 février 1690. Son père était sculpteur. Ses précoces dispositions pour la peinture attirèrent sur lui l'attention du chancelier Séguier, qui le plaça dès l'âge de onze ans dans l'école de Vouet; plus tard il lui assura les ressources nécessaires pour aller en Italie, et le confia au Poussin qui retournait à Rome en 1642. Lebrun s'était déjà fait connaître à Paris par plusieurs tableaux, entre autres par celui qui représente *Hercule assommant les chevaux de Diomède*. Il resta quatre ans à Rome. De retour en France (1646), il fit en 1647 et plus tard, pour la confrérie des orfèvres, deux tableaux destinés à Notre-Dame, représentant le *Crucifiement de saint André* et le *Martyre de saint Étienne*. En 1648, il prit la plus grande part à la fondation de l'Académie de peinture, dont il fut directeur et chancelier. Il présida dans les années suivantes au développement de l'école annexée à l'Académie, et ce fut sur sa proposition que Louis XIV érigea une école française à Rome. Parmi les œuvres qui se rapportent à cette époque de sa vie, nous citerons le *Serpent d'airain*, la *Sainte Famille*, gravée par Édelinck, la *Madeleine convertie*, la *Vierge au silence*, l'*Apothéose de Romulus* pour l'hôtel d'Aumont, une *Iphigénie en Aulide* pour l'hôtel du premier président, l'*Histoire de Pandore*, plafond à l'hôtel de Bouillon, la galerie pour l'hôtel du président Lambert de Thorigny, les peintures du séminaire de Saint-Sulpice. Il fut également employé par Fouquet, pour lequel il exécuta plusieurs plafonds au château de Vaux. Louis XIV ayant voulu le voir à Fontainebleau exécuter un tableau sur un sujet dont il lui abandonna le choix, Lebrun traita à cette occasion la *Visite d'Alexandre à la famille de Darius*. Telle fut l'origine de sa brillante fortune. Le roi, qui formait déjà de grands projets pour Versailles, accorda à Lebrun des lettres de noblesse (1662), une pension de 12,000 livres et la garde des dessins et des tableaux de son cabinet; il le nomma en même temps son premier peintre. A partir de ce moment, l'histoire de Lebrun est l'histoire même des arts en France sous la protection de Louis XIV et l'administration de Colbert. Le palais de Versailles, le Louvre, s'embellissent des conceptions et des productions du premier peintre; des artistes du plus grand mérite s'empressent d'apporter leur part de talent et d'exécution aux vastes ensembles créés par lui; la manufacture des Gobelins, à la direction de laquelle il est appelé, reçoit une vie nouvelle, et imprime à ses produits une perfection inconnue jusque-là. Il serait impossible d'énumérer toutes les œuvres diverses qui furent dues au pinceau de Lebrun et à celui des peintres qu'il dirigea depuis ce moment jusqu'à la fin de sa vie; la grande galerie de Versailles, quoiqu'elle n'en forme qu'une partie, peut donner une idée de la magnificence de ces travaux. Pour que Lebrun reproduisît ses triomphes avec plus de vérité, Louis XIV l'emmena avec lui dans les campagnes de Flandre (1667 et 1671). Toutes ces occupations n'empêchèrent pas l'artiste d'exécuter divers tableaux isolés, et de terminer la suite des grandes compositions consacrées à l'histoire d'Alexandre. Colbert employa ses talents avec le même succès à la décoration de son château de Sceaux. Après que les travaux de Versailles eurent été achevés, Lebrun se livra de

nouveau à la peinture des sujets religieux. Parmi ceux qu'il traita à cette époque de sa vie, l'on doit citer une *Elévation en croix*, les *Filles de Jethro*, un *Couronnement d'épines*, une *Nativité* Celle-ci fut son dernier tableau. Versailles est comme son musée propre, non-seulement par les peintures, mais par les bosquets, les fontaines et les nombreuses statues dont il a donné les d-ssins. C'est Lebrun qui prit dans l'Académie l'initiative de ces conférences sur les compositions des maîtres, dont plusieurs ont été publiées. — Deux *Adorations des bergers*; *Sommeil de l'Enfant Jésus; Sainte Famille*, dite *le Benedicite: le Christ au desert; Entrée du Christ à Jérusalem; Jésus portant sa croix; Jésus élevé en croix; le Crucifix aux Anges; le Christ mort; la Descente du Saint-Esprit; le Martyre de saint Etienne; la Madeleine; la chute des Anges rebelles; Mutius Scevola; la Mort de Caton; le Passage du Granique; la Bataille d'Arbelles; Alexandre dans la tente de Darius; Alexandre et Porus; Entrée d'Alexandre dans Babylone; la Chasse de Méléagre et d'Atalante; la mort de Méléagre; Mars et Vénus; Portrait* de l'auteur ; *Portrait* du peintre Du Fresnoy (musée du Louvre); *Baptême de J.-C.; Daniel dans la fosse aux lions* (musée de Caen); *Louis XIV présenté à J.-C.* (musée de Lyon) ; *Mort de Didon* (musée de Dijon); *Saint-Louis pendant la peste* (musée de Grenoble) ; *le Père éternel* (musée de Nantes) ; *Nymphe poursuivie par un fleuve* (musée de Bordeaux); *la Madeleine* (Académie des beaux-arts, à Venise).

LEBRUN (Nicolas), frère du précédent, paysagiste, graveur, né en 1615, mort en 1660. = Son frère, GABRIEL, peintre, graveur, né en 1625.

LEBRUN (Denis), jurisconsulte, mort à Paris en avril 1708.

LEBRUN (Pierre), oratorien, théologien, né à Brignolles (Var) le 11 juin 1661, mort à Paris le 6 janvier 1729. — *Explication des cérémonies de la messe*, 1716-1726, 4 vol. in-8°; *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, 1702, in-12; 1732, 3 vol. in-12.

LEBRUN (Charles-François), duc de PLAISANCE, homme d'État, littérateur, né le 19 mars 1739, à Saint-Sauveur (Manche), mort le 16 juin 1824, au château de Saint-Mesme (Seine-et-Oise). Grâce à Maupeou, il fut nommé censeur royal (1766), puis (1768) payeur des rentes et inspecteur général des domaines de la couronne. La disgrâce du chancelier (1774) amena la sienne, et il vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de la révolution, où il fut envoyé à la Constituante par le bailliage de Dourdan. Il s'y occupa presque uniquement de finances. Il devint ensuite jusqu'au 10 août président du directoire de Seine-et-Oise, et arrêté en 1793, ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Député au Conseil des Anciens (1795-1799), il fut après le 18 brumaire nommé troisième consul, et chargé de la réorganisation des finances et de l'administration intérieure. Sous l'Empire, créé archi-trésorier et duc de Plaisance, il fut pendant un an gouverneur de Gênes, et, à la suite de l'abdication du roi Louis, chargé (1810) de l'administration de la Hollande avec le titre de lieutenant général, fonction qu'il conserva jusqu'à l'évacuation du pays par nos troupes (novembre 1813). En 1814, il se rallia aux Bourbons, qui le nommèrent à la pairie. Pendant les Cent Jours il fut grand maître de l'Université, ce qui lui valut à la seconde Restauration d'être exclu de la Chambre, où il ne fut rappelé qu'en 1819. On a de lui des traductions de la *Jérusalem délivrée*, 1774, souvent réimprimée, de l'*Iliade* (1776, 1809), de l'*Odyssée* (1809), et *la Voix du citoyen*, 1789. — Son second fils, colonel de lanciers, fut tué dans la retraite de Moscou. = Son fils aîné, Anne-Charles, duc DE PLAISANCE, général de division (1812), né à Paris le 28 octobre 1775, mort en 1859. Député de Seine-et-Marne pendant les Cent Jours, il fut (1824) admis à la pairie à la mort de son père, et après le coup d'État de décembre devint (1852) sénateur et grand chancelier de la Légion-d'honneur.

LEBRUN (Pierre-Henri-Hélène-Marie TONDU), homme politique, né à Noyon en 1763, guillotiné à Paris le 7 nivôse an II (27 décembre 1793). Après avoir été abbé, soldat, journaliste et imprimeur dans les Pays-Bas, il entra (1791) dans les bureaux des affaires étrangères et devint ministre de ce département après le 10 août, et en octobre fut chargé provisoirement du portefeuille de la guerre. Arrêté le 2 juin 1793, il s'évada, fut repris, traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort.

LEBRUN (Ponce-Denis ECOUCHARD), poëte lyrique, membre de l'Institut, né à Paris le 11 avril 1729, y mourut le 2 septembre 1807. Son *Ode sur le désastre de Lisbonne* (1755) et plusieurs autres qui suivirent, le classèrent de bonne heure parmi nos premiers poëtes lyriques. Secrétaire des commandements du prince de Conti, Lebrun, qui eut à soutenir contre sa femme un procès honteux, se trouva, à la mort du prince, dénué de ressources. Il reçut une pension de Louis XVI, bienfait qu'il oublia pendant la révolution, dont il embrassa avec ardeur les principes et dont il fut le poëte. La Convention lui donna un logement au Louvre. En 1801, le premier consul lui accorda une pension de six mille francs. Vain et irascible, Lebrun eut beaucoup d'ennemis : il soutint avec Baour-Lormian une guerre fort piquante d'épigrammes qui amusa beaucoup le public. Ses œuvres, qui se composent d'*odes*, d'*élégies*, d'*épîtres*, de fragments d'un poëme *de la Nature*, d'un autre, *les Veillées du Parnasse*, et d'une *Correspondance* avec Voltaire, Buffon, de Belloy, Thomas, Palissot, etc., ont été publiées par Ginguené, 1811, 4 vol. in-8°. = Son frère, JEAN-ÉTIENNE, littérateur, né à Paris le 22 août 1738, y mourut le 19 septembre 1765.

LEBRUN (Louis-Sébastien), compositeur, né à Paris le 10 décembre 1764, y mourut le 28 juin 1829.

LEBRUN (Louis), architecte, né à Douai en 1770, mort vers 1840.

LE BRUN (Élisabeth-Louise VIGÉE, dame), peintre de portraits, membre de l'Académie de peinture (1783), née le 16 avril 1755 à Paris, où elle mourut le 30 mars 1842. Son père peignait le portrait. Elle le perdit de bonne heure et reçut des conseils de Greuze, de Joseph Vernet et de Doyen. Un peu avant la Révolution, elle quitta la France et n'y revint qu'en 1801, après avoir parcouru l'Italie, habité Vienne et Saint-Pétersbourg. Elle visita ensuite l'Angleterre et la Suisse, et ne sortit plus de France depuis 1809. On a d'elle des *Souvenirs*, 1835, 3 vol. in-8°. — *Allégorie;* deux *portraits* d'elle avec sa fille; *portraits* de Paesiello, d'Hubert Robert et de J. Vernet (musée du Louvre); *portraits* de Marie-Antoinette et de plusieurs membres de la famille royale (musée de Versailles); *portrait* de Mme Grassini (musée de Rouen); *Hebée* (musée de Bordeaux). = Son mari, JEAN-BAPTISTE-PIERRE, peintre et marchand de tableaux, né à Paris en 1748, mort le 6 août 1813. Il a laissé quelques écrits sur les arts.

LEBRUN DE CHARMETTES (Philippe-Alexandre), littérateur, né à Bordeaux en 1785, mort vers 1850. — *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1817, 4 vol. in-8°.

LEBRUN DES MARETTES (Jean-Baptiste),

écrivain liturgiste, érudit, jésuite, né à Rouen vers 1651, mort à Orléans le 19 mars 1731. — *Voyages liturgiques de France*, 1718, in-8°.

LEBRUN-TOSSA (Jean-Antoine), littérateur, auteur dramatique, né à Pierrelatte (Drôme) le 24 septembre 1760, mort à Paris le 29 mars 1837. Il eut, au sujet de la pièce des *Deux Gendres*, d'Étienne, une querelle retentissante avec celui-ci, qu'il accusa de plagiat.

LE CAMUS. Voy. CAMUS.

LE CARPENTIER (C. L. F.), peintre, né à Pont-Audemer en 1750, mort à Rouen en 1822. On a de lui quelques écrits sur la peinture.— *Marine* (musée de Rouen).

LE CARPENTIER. Voy. CARPENTIER.

LE CAT. Voy. CAT.

LECÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Valori.

LECÈNE (Charles), ministre et théologien calviniste, né à Caen vers 1647, mort à Londres en mai 1703.

LE CERF DE LA VIÉVILLE. Voy. CERF.

LÉCHELLE (*N.*), général, né en Saintonge, mort à Nantes en 1793. Malgré son incapacité, il fut nommé (septembre 1793) général en chef de l'armée républicaine de l'Ouest, remporta quelques succès, mais après avoir été battu devant Laval (26 octobre) par la Rochejacquelein, il fut destitué et incarcéré. Il se tua, dit-on, en prison.

LECHEVALIER (Jean-Baptiste), voyageur et archéologue, né à Trelly (Manche) le 1er juillet 1752, mort le 2 juillet 1836. — *Voyage dans la Troade*, 1802, 3 vol. in-8°; *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*, 1801, 2 vol. in-8°.

LECLAIR (Jean-Marie), violoniste, compositeur, né à Lyon en 1697, mort assassiné le 23 octobre 1764.

LE CLERC (Perrinet), bourgeois de Paris qui, dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, introduisit les Bourguignons dans la ville qu'occupaient les Armagnacs. Il fut tué quelques jours plus tard et, à ce que l'on croit, par son père, à qui il avait soustrait les clefs de la porte Saint-Germain qu'il avait ouverte aux ennemis.

LECLERC (Jean), cardeur de laine, le second réformé supplicié en France, né à Meaux, brûlé à Metz dans les derniers mois de 1525. Le premier fut un cordelier qui périt sur un bûcher à Grenoble en février 1525. (Voy. le *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 227.)

LECLERC (Jean), peintre, né vers 1588 à Nancy, où il est mort en 1633.— *Atropos* (musée de Bordeaux).

LECLERC (Michel), auteur tragique, né à Albi en 1622, mort à Paris le 8 décembre 1691. — *La Virginie romaine*, 1645; *Iphigénie* (avec Boyer), 1675, pièce qui lui attira une sanglante épigramme de Racine; *Oreste*, 1681.

LECLERC (Jean), savant critique et théologien, né à Genève, d'une famille de réfugiés originaire du Beauvaisis, le 19 mars 1657, mort à Amsterdam le 8 janvier 1736. Il a attaché son nom à trois publications périodiques qui ont eu un grand succès : *Bibliothèque universelle*, Amsterdam, 1686-1693, 26 vol. in-12; *Bibliothèque choisie*, Amsterdam, 1714-1727, 28 vol. in-12; *Bibliothèque ancienne et moderne*, Amsterdam, 1714-1727, 28 vol. in-18. = Son frère, DANIEL, médecin, mort en 1728.

LE CLERC (L'abbé Laurent-Josse), érudit, né le 22 août 1677 à Paris, mort à Lyon le 6 mai 1736. Il était fils de Sébastien Le Clerc. — Voy. CLERC.

LECLERC (Pierre), théologien janséniste, né en 1706 en Normandie, mort en Hollande vers 1781.

LECLERC (Jean-Baptiste), homme politique, littérateur, né à Angers le 29 février 1756, mort à Chalonnes-sur-Loire le 16 novembre 1825. Il fut successivement député à l'Assemblée nationale (1789), à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis, au Conseil des Cinq Cents (1795) et au Corps législatif (1802). Il fut exilé sous la deuxième Restauration. = Son fils, OSCAR, dit LECLERC-THOUIN, agronome, né à Paris le 18 mars 1798, mort à Angers le 5 janvier 1845.

LECLERC (Charles-Emmanuel), général, né à Pontoise le 17 mars 1772, mort dans l'île de la Tortue, près de Saint-Domingue, le 2 décembre 1802. Engagé volontaire (1792), capitaine, puis adjudant général au siége de Toulon, général de brigade (1797), il épousa à Milan Pauline Bonaparte, sœur du général, et prit une part active au coup d'État de brumaire, ce qui lui valut le grade de général de division. En décembre 1801, il partit à la tête d'une grande expédition dirigée contre Saint-Domingue; mais après quelques succès, il vit son armée décimée par les maladies et ne tarda pas à succomber lui-même. Voy. Pauline BONAPARTE. = Son frère aîné, Louis-Nicolas-Marin, comte LECLERC DES ESSARTS, général, né à Pontoise le 25 avril 1770, mort à Paris le 18 mai 1820.

LE CLERC (Joseph-Victor), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1834), professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres de Paris (1824), dont il devint doyen (1832), né le 2 décembre 1789 à Paris, où il est mort le 12 novembre 1865. Outre diverses éditions de classiques grecs, latins et français et une traduction complète de Cicéron, on a de lui *Des journaux chez les Romains*, 1838, in-8°, et les volumes XX à XXIV de l'*Histoire littéraire de la France* publiée par l'Académie des inscriptions.

LE CLERC. Voy. CLERC et JOSEPH (Le P.).

LECLERC DE LA FOREST (Antoine), érudit, théologien, né le 23 septembre 1563 à Auxerre, mort le 23 janvier 1628 à Paris. Il embrassa le calvinisme, pour la cause duquel il combattit dans les guerres civiles et qu'il abjura en 1595.

LE CLERC-FLEURIGNY, famille originaire de Bourgogne, qui a produit les seigneurs de La Motte et de la Forest-le-Roy. Elle doit son illustration à Jean Le Clerc, seigneur de La Motte, qui fut chancelier de France de 1420 à 1423, et mourut à Nevers en 1438.

LECLERCQ (Chrétien), moine recollet, missionnaire au Canada, né vers 1630 en Artois, où il mourut.—*Nouvelle relation de la Gaspésie*, 1691, in-12.

LECLERCQ (Michel-Théodore), littérateur, né le 1er avril 1777 à Paris, où il est mort le 15 février 1851. Après avoir occupé une position importante dans l'administration des droits réunis, et avoir été attaché à son ami Fiévée, préfet de la Nièvre, il renonça aux fonctions publiques et se livra uniquement à la littérature. Ses *Proverbes dramatiques*, pièces remarquables par la finesse des aperçus et des sentiments, par le bon ton, le comique des caractères, l'élégance et la correction du style, et dont quelques-unes sont de véritables comédies, l'ont placé au rang des écrivains les plus distingués de la première moitié du XIXe siècle. Les vaudevillistes, Scribe entre autres, y ont souvent puisé. Les premiers *Proverbes* parurent de 1823 à 1826, 4 vol. in-8°. D'autres volumes vinrent se joindre aux premiers, et une édition complete, illustrée, publiée de 1834 à 1838, forme 8 vol. in-8°.

LE CLÈRE (Achille-François-René), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts (1831), né à Paris le 28 septembre 1785, mort le 23 décembre 1853.

LÉCLUSE (Charles de), *Clusius*, savant botaniste, né à Arras le 18 février 1524 ou 1525, mort le 4 avril 1609 à Leyde, où il professa seize ans la botanique. Il avait voyagé dans les Pays-Bas, en Espagne et en Allemagne. C'est lui qui a introduit la pomme de terre dans les Pays-Bas.

LÉCLUSE (*N.* FLEURY, dit), acteur et dentiste, né vers 1711, mort en 1792. = FLEURY LÉCLUSE, philologue, né à Paris le 7 décembre 1774, mort à Auteuil le 16 mars 1845.

LECOAT (Yves-Marie-Gabriel-Pierre), contre-amiral, né en Bretagne en 1756, mort à Calais le 5 septembre 1826.

LECOINTE (Charles), oratorien, érudit, né à Troyes le 4 novembre 1611, mort à Paris le 18 janvier 1681. — *Annales ecclesiastici francorum*, 1665-1683, 8 vol. in-fol.

LECOINTE (J. F. J.), architecte, né à Abbeville le 21 juillet 1783, mort à Versailles le 25 mai 1858.

LECOINTE-PUIRAVEAU (Michel-Matthieu), homme politique, né à Saint-Maixent vers 1750, mort à Bruxelles en 1825. Député des Deux-Sèvres à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi avec appel au peuple, fit partie du Conseil des Cinq-Cents (1796, 1798), et s'y montra un violent adversaire du parti royaliste. Après le 18 brumaire, il fut chargé d'une mission dans les départements de l'Ouest et entra ensuite au Tribunat. Ayant occupé des fonctions pendant les Cent Jours, il fut arrêté à la deuxième Restauration, mais put s'échapper et se retirer dans les Pays-Bas.

LECOINTRE (Laurent), homme politique, né à Versailles en 1750, mort à Guignes en 1805. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, attaqua violemment les Girondins, puis après le 9 thermidor, les Montagnards. Son vote négatif et longuement motivé contre le gouvernement de Bonaparte le fit exiler.

LECOMTE (Nicolas), célestin, traducteur, né en 1620 à Paris, où il est mort le 10 février 1689.

LECOMTE (Florent), antiquaire, mort à Paris en 1712.—*Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure*, 1699-1700, 3 vol. in-12; 1702, 3 vol. in-12; intéressant.

LECOMTE (*N.*), peintre de la fin du XVII[e] siècle, élève de Vander Meulen. — *Prise de Mons*, en 1691 (musée de Versailles).

LECOMTE (Marguerite), graveur, née à Paris vers 1719, morte après 1764.

LECOMTE (Félix), sculpteur, élève de Falconnet et de Vassé, membre de l'Académie (1771), puis de l'Institut (1810), né le 16 janvier 1737 à Paris, où il est mort le 11 janvier 1817. On voit quelques-uns de ses ouvrages dans la cathédrale de Rouen, dans la salle des séances de l'Institut et dans les galeries de Versailles.

LECOMTE (Louis), jésuite, missionnaire dans le royaume de Siam et en Chine, né à Bordeaux, où il est mort en 1829. Lors de la querelle de son ordre avec les Missions étrangères, il fit paraître des *Nouveaux Mémoires sur la Chine*, 1696-1701, 3 vol. in-12, qui furent censurés à Paris et à Rome.

LECOMTE (Hippolyte), peintre, né à Puiseaux (Loiret), mort en 1857. Il y a de nombreux ouvrages de lui au musée de Versailles.

LECOMTE (Jules), écrivain, né à Boulogne-sur-Mer le 20 juin 1814, mort le 22 avril 1864.

LECONTE (Antoine), *Contius*, jurisconsulte, né vers 1526 à Noyon, mort à Bourges en 1586.

LECONTE (Louis), sculpteur, membre de l'Académie (1676), né à Boulogne (Seine) en 1643, mort le 24 décembre 1694. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues. = Un autre LECONTE, sculpteur, membre de l'Académie (1678), mort vers 1681.

LECOQ (Robert), prélat, homme politique, né à Montdidier, mort à Calahorra (Aragon) le 5 septembre 1359 ou 1360. Après avoir été avocat du roi au parlement de Paris, puis maître des requêtes, il entra dans les ordres, devint (1351) évêque de Laon, et fut chargé par le roi Jean de diverses négociations. Député aux États généraux de 1356, il s'unit étroitement à Étienne Marcel, qu'il seconda avec autant d'habileté que d'intelligence (voy. MARCEL). Après le meurtre de celui-ci (1358), il se réfugia à Melun auprès du roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui lui donna l'évêché de Calahorra.

LECORVAISIER (René), théologien, aumônier du roi, né en 1580 à Angers, où il est mort vers 1630.

LECOURBE (Claude-Joseph, comte), l'un des plus habiles généraux de la République, né à Lons-le-Saulnier en 1760, mort à Belfort le 23 octobre 1815. Commandant de la garde nationale de sa ville natale, il fut envoyé à l'armée du Haut-Rhin, où sa capacité et sa bravoure ne tardèrent pas à le faire remarquer. Il se distingua à Hondschoote, à Wattignies, à Fleurus et ensuite aux armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle, du Danube et de l'Helvétie, et il était général de division lors des victoires de Rastadt (juillet 1796), auxquelles il contribua puissamment. Il se couvrit de gloire dans la campagne de 1799, où, à la tête de l'aile droite de l'armée de Masséna, il eut à lutter en Suisse contre l'armée de Souvarof, qu'il arrêta et détruisit en partie. Il se signala encore (1800) dans la campagne d'Allemagne, où il commandait l'aile droite de l'armée de Moreau. La conduite qu'il tint pendant le procès de ce général, auquel il était sincèrement attaché, lui attira la haine de Bonaparte, qui le raya des cadres de l'armée et l'exila à Bourges, où il resta jusqu'à la première Restauration. Rallié aux Bourbons, qui le créèrent comte, il refusa d'abord, lors des Cent-Jours, de reconnaître l'empereur; mais à la fin du mois de mai il accepta le commandement d'un corps d'observation dans le Jura et défendit glorieusement Belfort contre l'armée autrichienne. — Une statue lui a été élevée à Lons-le-Saulnier le 30 août 1857.

LE COURRAYER (L'abbé Pierre-François), théologien, né le 17 novembre 1681 à Rouen, mort en octobre 1776 à Londres.

LECOUTEULX DE CANTELEU (Jean-Barthélemy), homme politique, né en 1749, mort à Paris le 18 septembre 1818. Premier échevin de Rouen (1789), il fut envoyé aux États généraux, où il s'occupa presque uniquement de finances. Membre du Conseil des Anciens (1795-1799), il devint sous l'Empire sénateur et comte, puis pair de France sous la Restauration.

LECOUVREUR (Adrienne COUVREUR, dite), célèbre tragédienne, née à Damery-sur-Marne (Marne) le 5 avril 1692, morte à Paris le 20 mars 1730.

LECQUES (Seigneurs de), de la maison de Chaumont (Vexin).

LECTEURS ROYAUX, nom que l'on donnait autrefois aux professeurs du Collège de France.

LECTOURE, *Lactora*, ville de l'Armagnac (Gers), capitale de la Lomagne (Voy. ce nom). C'était anciennement la capitale des Lactorates. Elle eut une assez grande importance à l'époque gallo-romaine, fut à diverses reprises saccagée par les barbares et plus tard appartint à la maison d'Armagnac (Voy. ARMAGNAC). Elle était possédée par le comte Jean V quand elle fut prise par une armée de Charles VII (1454), et quand (mars 1473)

elle fut forcée de se rendre au cardinal d'Albi qui l'assiégeait pour Louis XI, et qui, violant la capitulation, fit massacrer le comte et mit la ville à feu et à sang. Lectoure eut encore beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion au XVIe siècle. Elle fut, entre autres, prise par Monluc en 1562.

Lectoure possédait un évêché suffragant d'Auch, qui fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE LECTOURE. — Heutérius. — Vigile, 506. — Alétius, 549. — Bernard Ier, 990. — Arnaud Ier, 1052. — Jean Ier, 1060. — Raimond Ier, Ebbon 1061-1097. — Pierre Ier, 1097-1103. — Garcias Ier, 1103-1118. — Guillaume Ier d'Andozile, 1118-1126. — Vivien, 1126-vers 1160. — Bertrand Ier de Montaut, vers 1160-1162 ou 1163. — Garcias II Sanche, vers 1175-vers 1195. — Bernard II, 1196-vers 1205. — Arnaud II, vers 1215-vers 1221. — Hugues Ier, 1229. — Gaillard de Lambesc, 1240. — Géraud Ier, 1256. — Guillaume II, 1257. — Géraud II de Montlezun, 1268-vers 1295. — Pierre II de Ferrières, vers 1296-1302. — Raimond II, 1303-1307. — Guillaume III des Bordes, vers 1308-1330. — Roger d'Armagnac, vers 1336. — Arnaud III Guillaume de la Barthe, vers 1344-1349. — Pierre III *Anzelerii*, 1350-1364. — Pierre IV, 1365-1368. — Hugues II, 1368-1369. — Bernard III, 1370-1371. — Vignier, 1372-vers 1375. — Bérenger, vers 1377-1383, — Renier de Malent, 1383. — Eudes, 1383-1384. — Raimond III de Cambanilla, 1384-1405. — Arnaud IV de Peyrac, vers 1407-1416. — Géraud III Dupuy, 1418-1425. — Martin Gutteria de Pampelune, vers 1428-24 mai 1449. — Bernard IV André, 1449-1452. — Amauri, 1453-1479. — Hugues III d'Espagne, vers 1480-1487. — Pierre V d'Abzac de la Douze, 1488-1494. — Louis Ier Pot, 21 déc. 1500-1505.— Pierre VI du Faur, 1505-1508. — Bertrand II de Lustrac, 1509-17 avril 1511. — Paul, 1511-1512. — Guillaume IV de Barton, 1512-1513. — Jean II de Barton, 1513-1544. — Guillaume V de Barton, 1544-1569. — Charles de Bourbon, 1590-1594. — Léger de Plas, 1599-24 mars 1635. — Jean III d'Estresse, 24 mars 1635-12 avril 1646. — Louis II de la Rochefoucauld, mai 1646-1654. — Pierre-Louis Caset de Vautorte, 21 sept. 1655-5 janvier 1671. — Hugues IV de Bar, janvier 1671-22 déc. 1691. — François-Louis de Polastron, 6 avril 1692-13 oct. 1717. — Louis III d'Illers d'Entragues, octobre 1717-août 1720. — Paul-Robert Hertault de Beaufort, 8 janv. 1721-1745. — Claude-François de Narbonne-Pelet, déc. 1745-14 mai 1760. — Pierre Chapelle de Jumilhac de Cubjac, juillet 1760-26 juin 1772. — Louis-Emmanuel de Cugnac, 7 sept. 1772-1790.

BIBLIOGRAPHIE. F. Cassassoles, *Notices sur la ville de Lectoure*, 1840, in-8°; *Gallia christiana*, tome I, et *l'Art de vérifier les dates*.

L'ÉCUY (Jean-Baptiste), abbé général de Prémontré, écrivain, né à Yvoi-Carignan (Ardennes) le 3 juillet 1740, mort à Paris le 22 avril 1834.

LÉCUYER, famille d'où sont sortis les seigneurs de Gressi et de Muret (Picardie).

LE DAIN (Olivier), fameux favori de Louis XI, né à Thielt, près Courtrai, pendu à Paris le 21 mai 1484. Fils de paysan, il commença par être barbier de Louis XI, qui se l'attacha comme valet de chambre, et peu à peu en fit l'un des agents les plus actifs de sa politique. Il l'anoblit (1477), lui donna le comté de Meulan, et le fit successivement capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin et gentilhomme de sa chambre. En mourant, il le recommanda à Charles VIII, mais après la mort de Louis, il fut arrêté, et le 20 mai 1484, un arrêt du parlement le condamna à être pendu.

LEDERLIN (Jean-Henri), philologue, né à Strasbourg, le 18 juillet 1672, mort le 7 septembre 1737.

LEDERON (Seigneurs de), branche de la maison d'Agar (comté Venaissin).

LEDHUY (Carle), romancier, né vers 1804 à Coucy-le-Château (Aisne), mort en décembre 1862.

LEDIEU (l'abbé François), écrivain, né à Péronne, mort à Paris le 7 octobre 1713. Chanoine et chancelier de l'église de Meaux, il fut attaché comme secrétaire à Bossuet, sur lequel il a laissé des *Mémoires* et un *Journal* publiés pour la première fois par l'abbé Guettée, 1856, 4 vol. in-8°, intéressant.

LEDIGNAN (Seigneurs de), de la maison de Deroys (Languedoc). = —, de la maison de Rochemore (Languedoc).

LE DIGNE (Nicolas), poëte, né en Champagne, mort vers 1611.

LEDO-SALINARIUS, Lons-le-Saulnier.

LE DOULCET, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Pontécoulant.

LEDOUX (Claude-Nicolas), architecte, élève de Blondel, né en 1736 à Dormans (Marne), mort à Paris le 20 novembre 1806. Il est surtout connu par les monuments qu'il a construits aux barrières de Paris. — *L'Architecture*, 1804, in-fol.

LEDRAN (Henri-François), chirurgien, né à Paris, en 1685, y mourut le 17 octobre 1770.

LEDRU (Nicolas-Philippe), connu sous le nom de *Comus*, physicien, prestidigitateur, né à Paris en 1731, y mourut le 6 octobre 1807. M. Ledru-Rollin est son petit-fils.

LEDRU (André-Pierre), naturaliste, érudit, né à Chantenay (Sarthe) le 22 janvier 1761, mort au Mans le 11 juillet 1825. = Son frère, le comte François-Roch LEDRU DES ESSARTS, général, pair de France, né à Chantenay (Sarthe) le 17 août 1765, mort à Champrosay (Seine-et-Oise) le 23 avril 1844.

LEDRU (Hilaire), peintre d'histoire et de portraits, vivait dans la première moitié du XIXe siècle.

LEDUC (Gabriel), architecte, mort à Paris en 1704.

LE DUCHAT (Louis-François), poëte du XVIe siècle, né à Troyes. = YVES, historien, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

LEDUCHAT (Jacob), critique, érudit, calviniste, né à Metz le 23 février 1658, mort le 23 juillet 1735, à Berlin où il était devenu conseiller. Il a édité avec des annotations le *Journal* de l'Estoile, la *Confession de Sancy* et le *Baron de Fœneste* d'Agr. d'Aubigné; la *Satire Ménippée* (1696); *Rabelais*, 1711, 5 vol. in-8°; l'*Apologie pour Hérodote*, 1723, 3 vol. in-8°. On a publié un *Ducatiana*, 1738, 2 vol. in-8°.

LEDUS, le Lez, qui se jette dans la Méditerranée (Hérault). = —, LIDUS, le Loir.

LEFÉBURE (Jean), rimeur de la fin du XIVe siècle, né à Thérouanne. Il a mis en vers le *Mathéolus*, satire latine contre les femmes par Mathieu. Son œuvre a été imprimée quatre fois avant 1500 et entre autres par Vérard. Ces éditions sont rares et chères.

LEFÉBURE (Guillaume-René), baron de SAINT-ILDEFONT, médecin et littérateur, né le 25 septembre 1744 à Sainte-Croix-sur-Orne (Orne), mort à Augsbourg le 27 juillet 1809.

LEFÉBURE (Louis-Henri), littérateur et botaniste, né à Paris le 18 février 1754, mort le 29 mai 1809.

LEFÉBURE DE FOURCY (Louis-Étienne LEFEBVRE ou), mathématicien, professeur à la Faculté des sciences, né à Saint-Domingue le 26 août 1785, mort à Paris le 12 mars 1869.

LEFÉBURE-WÉLY (Louis-James-Alfred), organiste, compositeur, né le 13 novembre 1817 à Paris, où il est mort le 1er janvier 1870.

LEFEBVRE (Tannegui), célèbre érudit, né à Caen en 1615, mort à Saumur le 12 septembre 1672. Inspecteur de l'imprimerie du Louvre sous Richelieu, après la mort duquel il se fit protestant, il fut nommé professeur à l'Académie réformée de Saumur. On a de lui des éditions de Longin, Phèdre, Térence, Lucrèce, Élien, Anacréon, Sapho, Aristophane, diverses traductions et les *Vies des poëtes grecs* (1665). Il fut le père de Mme Dacier.

LEFEBVRE (François-Joseph), duc de DANTZIG, maréchal de France, né à Ruffach (Haut-Rhin) le 25 octobre 1755, mort à Paris le 14 septembre 1820. Sergent dans les gardes françaises à l'époque de la Révolution, il devint général de brigade (1793) et général de division (1794). Le 11 mai 1799, il fut désigné par le Conseil des Cinq-Cents comme candidat au Directoire, et, nommé commandant de la division de Paris, il contribua puissamment au coup d'État du 18 brumaire. Sénateur (1800), maréchal d'empire (1804), duc de Dantzig après la prise de cette ville (1807), il gagna en Espagne (31 octobre 1808) la bataille de Durango. Nommé à la chambre des pairs (1814), il y siégea pendant les Cent-Jours et n'y fut rappelé qu'en 1819.

LEFEBVRE (Jacques), homme politique, né en 1773, mort à Paris le 10 mai 1856. Banquier, puis régent de la banque de France, il fut député de Paris de 1827 à 1846, et joua un certain rôle dans le parti conservateur.

LEFEBVRE (Armand), diplomate, publiciste, né en Hollande en 1807, mort le 10 septembre 1864. Ministre plénipotentiaire à Berlin (1850), conseiller d'État (1852), il fut (1856) nommé par ordonnance à l'Académie des sciences morales. — *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, 1845-1847, 3 vol. in-8°.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (Charles, comte), général, né à Paris le 14 septembre 1773, mort en mer sur les côtes d'Irlande le 22 avril 1822. Sous-lieutenant de dragons (1793), colonel (1804), général de brigade (1806), général de division (1808), il fut fait prisonnier en Espagne et conduit en Angleterre d'où il s'évada. En 1815, il souleva les soldats placés sous son commandement, aussitôt qu'il eut appris le débarquement de l'empereur au golfe Juan, et au retour des Bourbons fut condamné à mort par contumace, en mai 1816. Il se retira en Amérique, et c'est en revenant en Europe qu'il périt dans un naufrage.

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE (Jean-Baptiste), philologue, né à Senlis en 1732, mort à Angoulême le 7 octobre 1809. — Traduction du *Banquet des savants*, 1789-1791, 5 vol. in-4°.

LE FÉRON (Jean), érudit, né à Compiègne en 1504, mort vers 1570. Outre divers ouvrages manuscrits conservés à la bibliothèque nationale, *De la primitive institution des roys, héraults et poursuivans d'armes*, 1555, in-4°; *Catalogue des connestables de France, chanceliers et prévôts de Paris*, 1555, in-fol.; *le Symbole armorial*, 1555, in 4°.

LE FERRON, *Ferronius*. Voy. FERRON.

LE FÈVRE, famille d'où sont sortis les seigneurs de la Malmaison. = —, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Quesnoy. = —, autre famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Champ du Gué et du Cruchet. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Ormesson, d'Eaubonne, du Cheray, d'Estrelles et de Lezeau.

LEFÈVRE (Jean), évêque de Chartres (1380), chancelier de Louis Ier d'Anjou, roi de Naples, chroniqueur, né à Paris, mort à Avignon le 11 janvier 1390. On a de lui en manuscrit, à la Bibliothèque impériale, un *Journal* de 1381 à 1388, et les *Grandes chroniques de Hainaut*.

LEFÈVRE (François), médecin, érudit, né à Bourges, mort en 1569.

LEFÈVRE (Nicolas), philologue, né à Paris le 2 juin 1544, mort le 3 novembre 1612. = NICOLAS, dominicain, théologien, né à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) en 1588, mort à la Rochelle en 1653. = Un troisième NICOLAS LEFÈVRE, chimiste, mort en 1674.

LE FÈVRE (Claude), peintre de portraits, graveur, né à Fontainebleau en 1633, mort, suivant les uns, à Londres le 26 avril, suivant d'autres, à Paris le 5 avril 1675. Il étudia d'abord seul d'après les tableaux réunis dans sa ville natale, et se perfectionna sous Lesueur et Lebrun. — Deux *portraits* (musée du Louvre); *Portraits* de Colbert, de Seignelay, de F. Couperin (musée de Versailles); *Portrait* (musée de Caen). = Roland LE FÈVRE, dit de *Venise*, peintre de portraits et de caricatures, né en Anjou en 1608, mort en Angleterre en 1677.

LEFÈVRE (Jacques), érudit, prévôt et théologal d'Arras, vivait à la fin du XVIIe siècle.

LEFÈVRE (Jean), astronome, né à Lisieux, mort en 1706. Membre de l'Académie des sciences, il en fut rayé à cause de son inexactitude.

LEFÈVRE (L'abbé Jacques), théologien janséniste, né à Lisieux, mort à Paris le 1er juillet 1716.

LEFÈVRE (Antoine-Martial), compilateur, prêtre du diocèse de Paris, mort après 1759.

LEFÈVRE (André), littérateur, né à Troyes en 1717, mort à Paris le 25 février 1768. Il a composé avec Grosley les drolatiques *Mémoires de l'Académie des sciences de Troyes*, 1744, in-8°.

LEFÈVRE (Pierre-François-Alexandre), auteur dramatique, né à Paris le 29 septembre 1741, mort à la Flèche le 9 mars 1813.

LE FÈVRE ou **LE FEBVRE** (Robert), peintre, élève de Regnault, né à Bayeux le 18 avril 1756, mort à Paris en janvier 1831. Il fut premier peintre du cabinet de Louis XVIII. —*L'Amour désarmé par Vénus* (musée du Louvre); divers *portraits* (musée de Versailles); *Jésus en croix;* les *Trois Grâces*, huit *portraits* (musée de Caen).

LEFÈVRE (Jean-Jacques), libraire, né à Neufchâteau (Vosges) en 1779, mort le 5 janvier 1858. Il a donné de bonnes éditions de nos classiques.

LEFÈVRE (Achille-Désiré), graveur, né en 1798 à Paris, où il est mort le 1er novembre 1864.

LEFÈVRE-CAUMARTIN, famille originaire du Ponthieu et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Port, de Cailly, de Mormant, de Guybermesnil, de Boissy, de Maisy, d'Argouges, de Saint-Ange, de Lintel et de Mondement. — Voy. CAUMARTIN.

LE FÈVRE DE LA BODERIE (Guy), orientaliste et littérateur, né à la Boderie (Calvados) le 9 août 1541, y mourut en 1598. Il a travaillé à la Bible polyglotte d'Anvers. = Son frère, NICOLAS, s'occupa aussi de langues orientales. = ANTOINE, frère des précédents, ambassadeur en Angleterre (1606-1611), maître d'hôtel du roi, né vers 1555, mort en 1615. — *Ambassades*, 1750, 5 vol. in-12; *Lettres* à lui adressées pendant son ambassade, 1733, 2 vol. in-8°.

LE FÈVRE DE SAINT-REMY (Jean), roi d'armes de la Toison d'or, chroniqueur, né à Avesnes (Somme) vers 1394, mort à Bruges le 10 juin 1468. Ses *Mémoires* (1407-1436), publiés incomplétement par le Laboureur et dans le *Panthéon littéraire*, ont été réimp. avec un excellent texte (1876-77) par F. Morand, 2 vol. in-8°.

LEFÈVRE d'*Étaples* (Jacques), célèbre théologien calviniste et philosophe, précepteur de Charles, troisième fils de François Ier, né à Étaples (Pas-de-Calais) vers 1455, mort à Nérac en 1537. On lui doit, entre autres, une traduction française de la Bible, la première complète dans notre langue (1530, in-fol.). Elle est encore en usage dans les églises protestantes.

LEFÈVRE-DEUMIER (Jules), littérateur, né vers 1804, mort à Paris le 13 décembre 1857.

LEFÈVRE-GINEAU (Louis), physicien, membre de l'Institut, professeur au collége de France (1788-1824), né le 27 mars 1751 à Authe (Ardennes), mort à Paris le 3 février 1829.

LEFÈVRE. Voy. DACIER, FABER, FABRE, FEBVRE, FÈVRE, LEFÉBURE, LEFEBVRE, SAINT-MARC.

LEFIOT (Jean-Alban), conventionnel, né le 27 février 1755 à Lormes (Nièvre), mort le 15 février 1839 à Paris. Il vota la mort du roi et fut emprisonné quelques mois en 1795 comme opposé aux thermidoriens Exilé en 1816, il ne rentra en France qu'en 1830.

LE FLAMENC. Voy. FLAMENC.

LE FRANC (Martin), poëte, protonotaire des papes Félix V et Nicolas V, né à Aumale ou à Arras, mort à Rome vers 1460. — Le *Champion des Dames*, in-fol. (vers 1485), 1530, in-8°, rarissime; l'*Estrif de fortune*, in-fol., vers 1478, et 1519, in-4°. On ne connaît que trois exemplaires de la première édition.

LE FRANC. Voy. POMPIGNAN.

LE FRANÇAIS. Voy. LALANDE.

LEFRANÇOIS (Georges), peintre, né à Caen le 17 novembre 1805, mort à Venise le 28 juin 1839.

LEFRÈRE (Jean), écrivain, né à Laval (Mayenne), mort à Bayeux en juillet 1583. — *La Vraye histoire des guerres civiles*, 1584, 2 vol. in-8°.

LE GALLOIS (Pierre), bibliographe, né à Paris, mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, 1680, in-12.

LE GALLOIS (Julien-Jean-César), physiologiste, né à Cherrueix (Ille-et-Vilaine) le 1er février 1770, mort à Paris en février 1814.

LEGANGNEUR (Guillaume), calligraphe, né en Anjou en 1553, mort à Paris vers 1624. — La *Technographie*; la *Rizographie*; la *Calligraphie*; 1599, in-4°, rare.

LE GASCON (*N.*), relieur du XVIIe siècle, dont les produits sont très-recherchés des amateurs.

LÉGAT. Dès les premiers temps de l'établissement du christianisme, la papauté envoya des délégués pour la représenter soit dans les délibérations des conciles, soit dans les autres affaires importantes. A mesure que l'Église fit des progrès, l'intervention du pape devint plus fréquente; de tous les points de l'empire on s'adressait à lui. Souvent il fallut envoyer à la fois dans un seul pays plusieurs de ces délégués (on les appelait *legati, apocrisiarii, responsales*), car leurs pouvoirs étaient essentiellement restreints à une affaire déterminée. Pour éviter cette multitude de nominations, et par mesure de simplification, la papauté imagina de confier à certains évêques, et pour leur vie durant, une délégation permanente. Par une série de collations successives, il arriva que ces délégations, de personnelles et viagères qu'elles étaient d'abord, tendirent à être considérées comme une annexe du siége épiscopal, en sorte que le titulaire de ce siége, se créant d'une faveur un droit, se fit appeler *légat-né* du saint-siége, comme s'il le fût devenu par le seul fait de son installation. Les villes d'Arles, de Reims et de Bourges furent en France celles qui jouirent de ce privilége. Mais cette prétention rencontra bientôt une vive résistance de la part des métropolitains, et les pouvoirs des *légats nés* furent de fait annihilés. La papauté revint alors à l'ancien système des délégations personnelles, restreintes et temporaires, et pour bien marquer le caractère des prélats auxquels elle livrait sa confiance, elle les nomma *legati laterales, a latere:* on voyait par là qu'ils avaient une mission expresse, directement émanée d'elle.

Les attributions des légats sont de leur nature variables, puisqu'elles dépendent du but particulier pour lequel ils sont envoyés; cependant elles sont en général très-étendues. En France, on craignit les abus auxquels pouvaient donner et donnèrent souvent lieu ces pouvoirs presque sans bornes; les princes firent prévaloir la règle que la papauté n'enverrait jamais de légat sans avis préalable et avant d'avoir obtenu le consentement royal; et dans les coutumes dites *libertés de l'Église gallicane*, on remarque un grand nombre de mesures de précaution prises contre l'influence et l'autorité des légats. C'est ainsi que les bulles de leur délégation devaient tout d'abord être vérifiées au parlement, que leur personne même avait besoin d'être agréée par le roi. Il leur fallait prendre l'engagement écrit de suspendre leur mission au premier ordre qu'ils en recevraient; enfin, dans la rigueur de la loi, ils étaient obligés de prendre des secrétaires français. De plus, quand ils partaient, ils laissaient en France tous leurs registres et leurs sceaux, sans doute afin qu'on ne fût pas obligé d'aller chercher à Rome les expéditions des actes passés par eux. C'est ainsi que les papiers de la legation du cardinal Consalvi sont restés en France après la confection du concordat de 1801.

Le légat a pour privilége honorifique de faire porter la croix haute devant lui. L'évêque dans le diocèse duquel il est entré ne peut plus employer ce signe de juridiction, non plus que revêtir l'étole.

LEGAUFFRE (Ambroise), canoniste, trésorier de l'église de Bayeux, député aux états généraux de 1614, né au Grand-Lucé (Sarthe) en 1568, mort à Bayeux le 23 novembre 1635.

LEGAY (*N.*), peintre de la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Portrait* de Cagliostro (musée de Versailles). = Louis-Pierre PRUDENT, romancier, né en 1744 à Paris, où il est mort le 4 janvier 1826.

LEGAYGNARD (Pierre), écrivain poitevin, mort après 1609. — *Promptuaire d'unisons* (de rimes), 1585, in-8°, rare; *l'Aprenmolire françois*, 1609, in-8°, rare.

LÉGÉ (Seigneurs de), branche de la maison d'Achard-Joumard.

LEGEDIA, Avranches ou Coutances.

LE GENDRE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Berville et de Gaillefontaine.

LEGENDRE (Nicolas), sculpteur, membre de l'Académie (1664), mort le 28 octobre 1671, à 52 ans.

LEGENDRE (Louis), érudit, historien, chanoine de Notre-Dame de Paris, né à Rouen en 1655, mort à Paris le 1er février 1733. — *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, 1718, 3 vol. in-fol.; *Mœurs et coutumes des Français*, 1712, in-12; *Vie du cardinal d'Amboise*, 1724, 2 vol. in-12, et des *Mémoires* intéressants, publiés pour la première fois par M. Roux, 1865, in-8°.

LEGENDRE (Gilbert-Charles), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, historien, né en 1688 à Paris, où il est mort le 8 mai 1746. — *Traité de l'opinion*, 1735, 6 vol. in-12; *Des antiquités de la maison de France*, 1739, in-4°; *Antiquités de la nation et de la monarchie françoises*, 1741, in-4°.

LEGENDRE (Louis), conventionnel, né en

1755 à Paris, y mourut le 13 décembre 1797. Il était boucher à Paris lorsqu'éclata la Révolution, dont il fut l'un des principaux acteurs aux journées du 14 juillet, des 5 et 6 octobre 1789, du 20 juin et du 10 août 1792. Député de Paris à la Convention, il y vota la mort du roi sans appel ni sursis, devint membre du comité de sûreté générale, et contribua à la chute des Girondins. Menacé lors du procès d'Hébert, et ayant essayé inutilement de défendre Danton, il prit la part la plus active au 9 thermidor, poursuivit avec acharnement les terroristes, dans le rang desquels il avait longtemps figuré, et montra un grand courage pour la défense de la Convention aux journées du 12 germinal, du 1er prairial et du 13 vendémiaire. Il entra ensuite au Conseil des Anciens, où il ne joua plus qu'un rôle secondaire.

LEGENDRE (Adrien-Marie), célèbre géomètre, membre de l'Académie des sciences (1783) et du Bureau des longitudes, né à Toulouse en 1752, mort à Paris le 10 janvier 1833. Outre des *Mémoires* importants insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui : *Éléments de géométrie*, 1794, in-4°, livre classique souvent réimprimé; *Essai sur les nombres*, 1798, réimprimé en 1830, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Théorie des nombres*, 1830, 2 vol. in-8; *Exercices de calcul intégral*, 1807, 3 vol. in-4°; *Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes*, 1827-1832, 3 vol. in-4°.

LEGENDRE, *de la Nièvre*, conventionnel, né près de Nevers, mort en 1822. Il vota la mort du roi, fit partie du Conseil des Cinq-Cents et fut exilé en 1816.

LEGENDRE-HÉRAL (Jean-François), sculpteur, né à Montpellier en 1795, mort en 1851. Il y a divers ouvrages de lui au palais de Versailles.

LE GENDRE. Voy. DOUBLET et GENDRE.

LE GENTIL, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Rosmordac, de Coatinon, de Paroy et de Kerleven.

LEGENTIL DE LA GALAISIÈRE (Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste), astronome et voyageur, membre de l'académie des sciences (1753), né à Coutances le 12 septembre 1725, mort le 22 octobre 1792. Envoyé dans l'Inde par l'Académie pour y observer le passage de Vénus sur le soleil, il y resta dix ans et en rapporta de nombreuses observations et de précieux renseignements sur la science astronomique des indous. — *Voyage dans les mers de l'Inde*, 1779-1781, 2 vol. in-4°, et 1782, 8 vol. in-8°.

LÉGER (S.), *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers 616, mort le 2 octobre 678. Élevé à la cour de Clotaire II, il fut nommé abbé de Saint-Maixent vers 649, puis évêque d'Autun (659), contribua, après la mort de Clotaire III, à faire élire roi de Bourgogne Childéric II, malgré Ébroïn qui protégeait Thierry, et qu'il fit enfermer dans le monastère de Luxeuil. L'influence toute-puissante qu'il exerça sur Childéric ne fut pas de longue durée, et il ne tarda pas à être à son tour exilé dans le même monastère que son rival. Tous deux furent délivrés à la mort de Childéric (vers 673), mais bientôt apres, Léger, par l'ordre d'Ébroïn, fut saisi dans Autun, privé de la vue et enfermé dans un monastère. En 678, mandé par Thierry III, qui l'accusa de la mort de Childéric, il fut assassiné.

LÉGER (François-Pierre-Auguste), acteur et auteur dramatique, né à Bernay le 16 mars 1766, mort à Paris le 28 mars 1823.

LEGERET (Jean), sculpteur du XVIIe siècle. — Deux *vases* en marbre (jardins de Versailles).

LEGIA, la Lys, affluent de l'Escaut.

LÉGIER (Pierre), littérateur, né à Jussey (Haute-Saône) en 1734, y mourut le 7 janvier 1791.

LÉGILLON (Jean-François), peintre de paysages, reçu à l'Académie de peinture le 30 mai 1789.

LÉGION D'HONNEUR. L'ordre de la Légion d'honneur fut institué le 29 floréal an X (9 mai 1802) par une loi qu'avaient votée, sur la proposition des consuls, le Corps législatif et le Tribunat, où elle avait rencontré une opposition fort vive. 56 voix contre 38 au Tribunat, 110 contre 166 au Corps législatif, protestèrent contre le projet. D'après cette loi, la *Légion d'honneur* était composée d'un grand conseil d'administration et de quinze cohortes ayant chacune leur chef-lieu particulier. Chaque cohorte à laquelle était affectée un revenu de 200 000 francs, devait être composée de sept grands officiers, de vingt commandeurs, de trente officiers et de trois cent-cinquante légionnaires. Il était alloué à tous des pensions, savoir : aux premiers, 5000 fr., aux seconds, 2000, aux troisièmes, 1000, et aux simples légionnaires 250. Le titre II de la loi déclarait membres de la Légion tous les militaires qui avaient précédemment reçu des armes d'honneur. Il ajoutait : « Pourront y être nommés 1° les militaires qui ont rendu des services majeurs à l'État dans la guerre de la liberté; 2° les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique. »

Bonaparte, devenu empereur, fit une première distribution solennelle de croix à l'hôtel des Invalides, le 26 messidor an XII (14 juillet 1804), puis une autre plus solennelle encore à Boulogne, le 28 thermidor an XII (17 août 1805). — La Légion d'honneur fut conservée sous la Restauration, qui eut la singulière idée de remplacer l'image de Napoléon placée sur la croix, par celle de Henri IV. L'effigie primitive ne fut rétablie qu'en 1848.

La constitution de la Légion d'honneur a subi des modifications à diverses reprises; aujourd'hui elle est régie par un décret du 16 mars 1852, qui fixe ainsi les traitements des militaires faisant partie de l'ordre : légionnaires, 250 fr.; officiers, 500; commandeurs, 1000; grands officiers, 2000; grands-croix, 3000. (Voy. le *Manuel du légionnaire*, par G. de Chamberet, 1852, in-18.

LÉGIONNAIRES, nom que l'on donnait aux soldats des légions créées par François Ier. Voy. ARMÉE.

LÉGIONS DÉPARTEMENTALES. C'est le nom sous lequel, à la seconde Restauration, furent réorganisés les régiments d'infanterie lorsque l'armée eut été dissoute (1er août 1815). Il y avait quatre-vingt-six légions, chacune d'elles prenant le nom de celui des quatre-vingt-six départements où elle fut organisée. Plus tard le nombre de ces légions fut porté à quatre-vingt-quatorze, formant deux cent cinquante-huit bataillons. Le 23 octobre 1820, une ordonnance royale rétablit le nom de régiments.

LÉGITIMATION. La légitimation a pour objet de donner à un enfant né hors mariage les droits et titres d'enfant légitime. On croit généralement qu'elle fut inconnue chez les Germains. Cependant il existe dans certaines coutumes norvégiennes un mode de légitimation dont l'origine doit remonter fort haut : aux termes de cette législation antique, on tue un bœuf de trois ans qui sert à un grand festin, et de sa peau on fait un soulier dans lequel le père et le fils mettent successivement le pied. Or, si l'on rapproche de cette disposition certains textes de Grégoire de Tours, on voit que le soulier jouait un grand rôle dans le droit germanique, notamment en ce qui touche les fiançailles. Il est naturel de croire que la légitimation par le soulier fut aussi en vigueur à la même époque.

Quoi qu'il en soit, l'Église fit prévaloir dès le VIIIe siècle un mode nouveau : la légitimation par le poêle (*per pallium*), qu'on appelait aussi *mantiel*, d'où la désignation de *mantelliati* sous laquelle étaient connus les enfants légitimés. Mais le mode romain, par rescrit de l'empereur ou du pape, introduit par Constantin, persista. Seulement il ne paraît pas que les enfants légitimés ainsi aient eu le droit de succession.

Ces deux derniers systèmes furent concurremment en vigueur sous le régime féodal. Le mariage subséquent devint toutefois d'un usage plus général; on le combina avec le mode imaginé par l'Église en faisant placer les enfants sous le poêle en même temps que leurs parents. La légitimation produisait quelquefois un effet bizarre, c'est que le frère cadet était l'aîné aux yeux de la loi, quand il était né avant la légitimation de son frère naturel. En effet, celui-ci n'était réputé être venu au monde que le jour où il était légitimé.

A la fin du moyen âge on commença à légitimer par simple rescrit royal; il fallait que l'acte fût enregistré à la Cour des comptes : c'était la seule formalité. Aussi les abus ne tardèrent-ils pas à se multiplier au point d'exciter de vives protestations. Les rois donnèrent eux-mêmes le plus scandaleux exemple en légitimant non-seulement des fils naturels, mais encore des enfants adultérins. Tout le monde sait jusqu'où Louis XIV poussa la faiblesse en faveur des ducs du Maine et de Toulouse. Peu satisfait de les avoir légitimés, il les éleva au-dessus des ducs et pairs, les plaça sur les marches du trône et partagea l'autorité entre eux et le régent dans ses dispositions testamentaires.

La légitimation ne pouvait en général avoir lieu qu'en faveur des enfants dont les parents, au moment de la conception, auraient pu être légalement mariés. L'adultère était un obstacle invincible; la profession religieuse n'était pas en principe un empêchement moindre. Mais il résulte de certaines lettres insérées au Trésor des chartes et publiées par Du Cange, qu'on admettait dans ce dernier cas quelques exceptions. Il fallait, bien entendu, que le conjoint primitivement destiné à la vie religieuse n'eût pas prononcé les derniers vœux, ou qu'il eût obtenu préalablement la dispense expresse du siége apostolique. (Lettres de Jean II, avril 1353; de Philippe V, 1317; de Charles V, 1370.)

Aujourd'hui le mariage subséquent est le seul mode de légitimation admis par la loi; mais l'effet peut s'en étendre aux enfants prédécédés. — Voy. BÂTARD.

LÉGITIME (Part). Le droit romain pur laissait au père de famille la disposition complète de ses biens. La rigueur de ce principe reçut peu à peu des adoucissements qui aboutirent, dans la novelle 18 de Justinien, à la création d'une part dite *légitime*, assurée dans tous les cas aux enfants non bâtards. Cette légitime, fixée au tiers lorsqu'il y avait quatre enfants ou moins, et à la moitié lorsqu'il y en avait davantage, fut adoptée universellement dans les provinces de droit écrit. Ailleurs les coutumes réglèrent la réserve d'après le même taux; c'est ce qui eut lieu, par exemple, en Bourgogne et en Berri; ou bien elles la fixèrent, comme à Paris et à Orléans, à la moitié de ce que les enfants auraient eu sans les donations et les legs faits à leur préjudice. Dans quelques pays cependant la légitime n'existait pas ou était abandonnée à l'arbitraire du testateur. L'article 52 de l'ordonnance de 1735 mit fin à cette iniquité, en autorisant en tout lieu la demande en supplément de part.

Outre sa légitime, le fils aîné, dans les temps modernes, prélevait le préciput qui constituait son droit d'aînesse.

Il y avait aussi une légitime pour les ascendants lorsqu'ils survivaient à leur postérité, et pour les collatéraux lorsque le *de cujus* léguait à des personnes infâmes.

Aujourd'hui, aux termes du Code Napoléon, les enfants nés en légitime mariage ont dans la succession de leurs père et mère une réserve qui s'élève au tiers lorsqu'il n'en existe qu'un, à la moitié lorsqu'ils sont deux, aux deux tiers lorsqu'ils sont trois ou davantage. Les ascendants ont aussi une légitime dont la quotité varie suivant les cas et les degrés de parenté. Voy. RÉSERVE.

LEGLAY (André-Joseph-Ghislain), érudit, archiviste du département du Nord, correspondant de l'Académie des inscriptions, né le 29 octobre 1785 à Arleux (Nord), mort en mars 1863. Nous citerons, entre autres, de lui : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai*, 1831, in-8°; *Analectes historiques*, 1839-52, 2 vol in-8°; *Maximilien Ier et Marguerite d'Autriche*, 1840, in-8°, ouvrage suivi de leur *Correspondance*, 2 vol. in-8°; *Négociations entre la France et l'Autriche*, 1845, 2 vol. in-4°; *Cameracum christianum*, 1849, in-4°; *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, 1849, in-4°.

LEGOBIEN (Charles), jésuite, procureur des missions de la Chine, né à Saint-Nicolas en 1653, mort à Paris le 5 mars 1808. — *Histoire des îles Mariannes*, 1700, in-12, et les huit premiers volumes du recueil des *Lettres édifiantes*, 1702 et suiv.

LEGONIDEC (Jean-François-Marie-Maurice-Agathe), philologue, né au Conquet (Finistère) le 10 septembre 1775, mort à Paris le 12 octobre 1838. Emprisonné en 1793, il fut délivré à main armée au moment où, à Brest, on le conduisait à l'échafaud. Il servit dans l'armée vendéenne et fut employé sous l'Empire et la Restauration dans l'administration forestière — *Grammaire celto-bretonne*, 1807, 1838, in-8°; *Dictionnaire celto-breton et breton-français*, 1821, in-8°; une traduction bretonne du *Nouveau-Testament*, des *Dissertations* sur le celtique, etc.

LE GOUAZ. Voy. GOUAZ.

LEGOUMAR (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), poëte, membre de l'Institut, né à Paris le 23 juin 1764, mort à Montmartre le 30 août 1812. Il a composé diverses tragédies complétement oubliées, et n'est plus connu que par le poëme du *Mérite des femmes*, in-12, souvent réimprimé.

LEGRAIN ou **LEGRIN** (Jean-Baptiste), historien, né à Paris le 25 juillet 1565, mort à Montgeron le 2 juillet 1642. Outre de nombreux manuscrits, il a laissé deux *Décades*. l'une sur l'histoire de Henri IV, 1614, in-fol.; 1633, in-4°; et l'autre sur l'histoire de Louis XIII, 1618, in-fol.

LEGRAND (Jacques), moine augustin, moraliste, né à Toulouse, mort dans la première partie du XVe siècle. — *Le Livre des bonnes mœurs*, Chablis, 1478, in-fol. goth., traduit en anglais et imprimé par Caxton, 1487, in-fol., très-rare; *Sophologium*, Paris, 1475, in-fol.; 1477, in-4°, rare.

LEGRAND (Albert), dominicain, hagiographe, né dans le diocèse de Tréguier, mort vers 1640.— *La Vie... des saints de la Bretagne*, 1636, in-4°.

LEGRAND (Louis), jurisconsulte, né à Troyes en 1588, mort le 10 janvier 1664.

LEGRAND (Pierre), flibustier, né à Dieppe vers 1632, y mourut en 1670.

LEGRAND (Antoine), franciscain, philosophe cartésien, né à Douai, mort en Angleterre à la fin du XVIIe siècle.

LEGRAND (Joachim), oratorien, érudit, né à Saint-Lô (Manche) le 6 février 1653, mort à Paris le 1er mai 1733. — *Histoire du divorce d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon*, 1688, 3 vol. in-12. On possède de lui à la Bibliothèque impériale une précieuse collection de documents sur Louis XI, dont il avait écrit une histoire restée inédite.

LEGRAND (Marc-Antoine), acteur et auteur dramatique, né à Paris le 17 février 1673, mort le 7 janvier 1728. De ses nombreuses pièces de théâtre nous citerons : *l'Aveugle clairvoyant*, 1716; *le Roi de Cocagne*, 1719; *Cartouche*, 1721, comédie en trois actes, jouée pendant le procès de ce fameux voleur.

LEGRAND (L'abbé Louis), théologien, né à Lusigny (Côte-d'or) le 12 juin 1711, mort à Issy le 20 juillet 1780.

LEGRAND (Jacques-Guillaume), architecte, écrivain, né à Paris le 9 mai 1743, mort à Saint-Denis le 6 novembre 1807. — *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne*, 1799, in-4°; *Essai sur l'histoire de l'architecture*, 1809, in-fol.

LEGRAND (Claude-Just-Alexandre), général, pair de France, né au Plessier-sur-Saint-Just (Oise), mort à Paris le 8 janvier 1815.

LEGRAND (Baptiste-Alexis-Victor), ingénieur des ponts et chaussées, député, conseiller d'Etat, directeur général des ponts et chaussées, sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics, né à Paris le 20 janvier 1791, mort à Uriage le 25 août 1848.

LEGRAND D'AUSSY (Pierre-Jean-Baptiste), érudit, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque nationale, né à Amiens le 3 juin 1737, mort à Paris le 6 décembre 1800. D'abord jésuite, il rentra dans le monde lors de la suppression de son ordre. — *Fabliaux ou contes des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, traduits ou extraits d'après les manuscrits; la meilleure édition est celle de 1781, 5 vol. in-8° et 5 vol. in-12; *Histoire de la vie privée des Français*, 1782, 3 vol. in-8°.

LEGRAS (Louise de Marillac, Mme), fondatrice avec saint Vincent de Paul et première supérieure de l'ordre des sœurs grises, née à Paris le 12 août 1591, y mourut en 1662.

LE GRAVEREND (Jean-Marie-Emmanuel), jurisconsulte, né à Rennes le 27 mai 1776, mort à Paris le 23 décembre 1827.

LEGROS (Pierre), sculpteur, membre de l'Académie (1663), né en 1628 à Paris, où il est mort le 10 mai 1714. = Son fils et son élève, PIERRE, sculpteur, né à Paris le 12 avril 1666, mort à Rome en 1719. Il remporta (1676) le grand prix de sculpture, et fut envoyé à Rome, où il exécuta plusieurs statues pour les églises de cette ville. De retour en France, il fut chargé de divers ouvrages pour le château et les jardins de Versailles. N'ayant pu être reçu à l'Académie par suite de malentendus, il retourna à Rome, où de nombreux travaux lui furent confiés. = JEAN, frère du précédent, peintre de portraits, membre de l'Académie (1725), né à Paris en 1671, mort le 25 janvier 1745. — *Portrait* du peintre Hallé (musée de Versailles).

LEGROS (Joseph), célèbre chanteur de l'Opéra, né à Monampteuil (Aisne) en 1739, mort en 1793.

LEGUAT (François), voyageur, né en Bresse en 1637, mort en Angleterre en 1735.

LEHERENNUS. On a trouvé deux dédicaces à Leherennus, l'une à Saint-Bertrand de Comminges, l'autre à Toulouse. Ce dieu est assimilé, comme d'autres, à Mars.

LÉHON (Seigneurs du), de la famille de Salmon (Vendômois).

LE HONGRE. Voy. HONGRE.

LEICESTER (Comtes de), branche de la maison de Montfort-L'Amaury.

LEIDHRESSERUS (Desiderius), pseudonyme de Hérault.

LEIDRADE, prélat, mort à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons vers le milieu du IXe siècle. Il fut nommé (798) archevêque de Lyon par Charlemagne, qui le chargea de plusieurs missions importantes. On a publié de lui quatre lettres.

LEIGNEUX, en Forez (Loire), chapitre de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Benoît. Il fallait pour y être admise être fille d'une noble et avoir cinq degrés de noblesse du côté paternel.

LEIPZIG, ville de Saxe, qui fut prise par les Français le 18 octobre 1806. Elle a donné son nom à une célèbre bataille qui se livra dans les plaines dont elle est entourée, bataille qui dura deux jours (18-19 octobre 1813) et où Napoléon fut battu complétement par les alliés. Cette sanglante défaite, qui ouvrit aux ennemis la route de la France, a été surnommée la *bataille des peuples*.

LEIRAC (Seigneurs de), de la famille de Blégiers (Comté-Venaissin).

LEISQUEVIN (Barons de), branche de la maison de Crèvecœur.

LEISSÈGUES (Corentin-Urbain-Jacques-Bertrand de), amiral, né à Hanvec (Finistère) le 20 août 1758, mort à Paris le 26 mars 1832. En 1763, il reprit la Guadeloupe sur les Anglais.

LEISSINS ou **LEYSSIN**, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), qui fut érigée en comté par lettres de juin 1725, en faveur de Sébastien Guillet.

LEITH, ville d'Écosse. Occupée par une garnison française envoyée au secours de la reine Marie de Guise, elle fut assiégée par les Anglais le 2 avril 1560. Après une vigoureuse résistance, le commandant, Martigues, fut obligé de capituler.

LEJARS (Louis), écrivain, secrétaire de la chambre de Henri III. — *Lucelle*, tragédie en prose, 1576, in-8°.

LEJAY (Guy-Michel), avocat au Parlement, né à Paris en 1588, mort le 16 juillet 1674. Il consacra sa vie et sa fortune à faire imprimer en caractères admirables la *Bible polyglotte* (hébraïque, samaritaine, chaldéenne, grecque, syriaque, latine, arabe) qui porte son nom, et qui, commencée en 1628, ne fut achevée qu'en 1645. Elle se compose de 10 volumes grand in-fol.

LEJAY (Gabriel-François), jésuite, professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand, où il eut Voltaire pour élève, érudit, né à Paris en 1657, y mourut le 21 février 1734. — Traduction de Denys d'Halicarnasse, 1723, 2 vol. in-4°, et *Bibliotheca rhetorum*, 1725, 2 vol. in-4°, souvent réimprimé.

LEJEUNE (Claude ou Claudin), célèbre compositeur de la musique de Henri IV, calviniste, né à Valenciennes vers 1540, mort de 1598 à 1603. — *Livre de meslanges*, 1585, 6 vol. in-fol.; *Recueil de plusieurs chansons*, 1594, in-16; *Doddécacorde*, 1598, 6 vol. in-4°; *le Printemps*, 1603, 6 vol. in-4°; les *Psaumes*, 1607, 3 vol. in-4°; *Airs*, 1608, 4 vol. in-18; *Second livre des meslanges*, 1612, 4 vol. in 4°.

LEJEUNE (Jean), oratorien, prédicateur, né à Poligny (Jura) en 1592, mort en 1672.

LEJEUNE (Louis-François, baron), général et peintre, né à Strasbourg en 1775, mort en 1850. — *Siége de Saragosse*, 1840, in-8°. — *Entrée de Charles X à Paris* (musée de Versailles).

LEKAIN (Henri-Louis CAIN, dit), célèbre acteur tragique, né à Paris le 14 avril 1728, y mourut le 8 février 1778. Après dix-sept mois de débuts, il fut reçu à la Comédie française en 1752 et y joua jusqu'à sa mort. On a de lui des *Mémoires*, publiés l'an IX, in-8°, et plusieurs fois réimprimés.

LELAÉ (Claude-Marie), poëte breton, né le 8 avril 1745 à Gorrequear-coum (Finistère), mort le 11 juin 1791 à Landernau.

LELAY, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Villemaré.

LE LIEUR, famille du pays Chartrain d'où sont sortis les seigneurs de Poyer et du Verger.

LELIÈVRE (Jean), abbé de Saint-Ferréol (Isère), vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Histoire et antiquités de Vienne*, 1625, in-8°.

LELIÈVRE (Claude-Hugues), chimiste, membre de l'Institut, inspecteur général des mines, né à Paris le 28 juin 1752, y mourut le 9 octobre 1835.

LELONG (Jacques), érudit, oratorien, né à Paris le 19 avril 1665, y mourut le 13 août 1721. — *Bibliotheca sacra*, 1709, 2 vol. in-4°; *Bibliothèque historique de la France*, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume. Cette bibliographie, qui parut en 1719, in-fol., a été augmentée par Fevret de Fontette et Barbeau de La Bruyère, et publiée, 1778, 5 vol. in-fol. C'est l'un des ouvrages les plus utiles et les mieux faits que nous possédions pour l'étude de notre histoire.

LELONG (Paul), architecte, né en 1801, mort en septembre 1846.

LELORRAIN (Robert), sculpteur, membre de l'Académie (1701), né le 15 novembre 1666 à Paris, où il mourut le 1er juin 1743. — Sculptures à la chapelle du palais de Versailles. = Louis-Joseph, peintre et graveur à l'eau-forte, élève de Dumont le Romain, membre de l'Académie (1756), né à Paris en 1715, mort en 1759 à Saint-Pétersbourg, où il avait passé une partie de sa vie.

LELOYER (Pierre), poëte et démonographe, né à Huillé (Maine-et-Loire) le 24 novembre 1550, mort à Angers le 29 janvier 1634. On a de lui diverses poésies réunies, 1579, in-12; *Quatre livres des spectres*, 1586, in-4°; *Edom ou les Colonies iduméanes en l'Asie et en l'Europe*, 1620, in-8°.

LE MAÇON ou **LE MASSON** (Robert), *Lathomus*, homme d'État, né vers 1365 à Château-du-Loir (Sarthe), mort le 28 janvier 1443. Il fut successivement conseiller de Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile (1407), chancelier d'Isabeau de Bavière (1414), puis (1416-1422) de Charles VII, du grand conseil duquel il fit partie jusque dans les dernières années de sa vie.

LE MAÇON (Antoine-Jean), littérateur, né en Dauphiné, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

LEMAIRE, famille du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Brioud, de Varennes et de Charmoy.

LEMAIRE (Jean), dit *de Belges* (Bavai), en Hainaut, lieu de sa naissance, poëte et historien, né en 1473, mort vers 1548. D'abord attaché au duc de Bourbon, puis à Marguerite d'Autriche, enfin à la reine Anne de Bretagne, il fut en faveur auprès de Louis XII, dont il soutint la cause par divers écrits dirigés contre les Vénitiens et contre le pape: *la Légende des Vénitiens*, 1507; *Traité de la différence des schismes*, 1511, contre Jules II. On a encore de J. Lemaire: *Trois livres des illustrations de Gaule Belgique*, 1512, et des poésies. C'est lui qui a établi cette règle que la césure du vers ne doit jamais tomber sur un *e* muet.

LE MAIRE-POUSSIN (Pierre), peintre, graveur, né à Dammartin (Seine-et-Oise) en 1597, mort à Gaillon en 1659. — Deux *Vues d'anciens monuments de Rome* (musée du Louvre).

LEMAIRE (François), peintre de portraits, né à Maisonrouge, près Fontainebleau (Seine-et-Marne), vers 1621, membre de l'Académie (1657), mort le 16 février 1688. — *Portrait* du sculpteur Sarrasin (musée de Versailles).

LEMAIRE (François), érudit, né en 1575 à Orléans, sur lequel il a publié divers ouvrages, et où il est mort le 17 août 1658.

LEMAIRE (*N.*), voyageur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Voyages aux îles Canaries, Cap-Vert, Sénégal*, 1695, in-12.

LEMAIRE (Henri Jeanmaire, dit), romancier et journaliste, né à Nancy en 1756, mort à Francfort le 3 mai 1808.

LEMAIRE (Nicolas-Éloi), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, et philologue, né à Triaucourt (Meuse) le 1er décembre 1767, mort le 3 octobre 1832. Il est surtout connu par sa *Bibliothèque classique latine*, 1818-1832, 154 vol. in-8°.

LEMAISTRE (Gilles), jurisconsulte, né à Montlhéry (Seine-et-Oise) vers 1499, mort le 5 décembre 1562. = Son neveu, Jean, jurisconsulte, homme politique, mort à Paris le 22 février 1601. Nommé président du Parlement de Paris en remplacement de Brisson, puis député aux états de la Ligue (1595), il fit avec Du Vair rendre par le Parlement le célèbre arrêt qui maintenait la loi salique. Henri IV le nomma président à mortier.

LEMAISTRE (Antoine), célèbre avocat et écrivain janséniste, né à Paris le 2 mai 1608, mort le 4 novembre 1658 à Port-Royal. Ses plaidoyers, dont la meilleure édition est de 1657, in-8°, sont remarquables pour le temps et lui valurent une immense réputation. Les filles d'Antoine Arnauld, ses tantes maternelles, et Saint-Cyran le décidèrent, en 1631, à quitter le Palais et à se retirer à Port-Royal, où il traduisit plusieurs traités de saint Chrysostôme, de saint Bernard, de Saint-Cyran et divers ouvrages religieux. = Son frère, Isaac-Louis Lemaistre de Saci, littérateur, écrivain janséniste, né à Paris le 29 mars 1613, mort le 4 janvier 1684. Attaché de bonne heure à Port-Royal des Champs, il se fit prêtre en 1650, devint le directeur de la haute société janséniste, fut enfermé deux ans à la Bastille (1666-1668), et, forcé (1679) de quitter Port-Royal des Champs, se retira chez M. de Pomponne. Outre la traduction de la Bible qui porte son nom et qui, malgré ses défauts, se réimprime tous les jours, on a encore de lui des traductions en vers et en prose du *Poëme sur l'Ingratitude*, de saint Prosper; des traductions en prose de Phèdre, 1647; de trois comédies de Térence, 1647; de l'*Office de l'Eglise*, 1650; de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1662, in-8°, reimprimé plus de cent cinquante fois; des 4e et 6e livres de l'*Énéide*, 1666, et un pamphlet de plusieurs milliers de vers, intitulé: *les Enluminures du fameux almanach des jésuites*, 1654, in-8°. Ses traductions ont été publiées sous les pseudonymes de Saint-Aubin, de Jean Dumont, de Beuil, prieur de Saint-Val, et de Bonlieu.

LÉMAN (Département du). Ce département, qui fut réuni à la France après le traité de Lunéville (1801), était formé du territoire de la République de Genève et d'un certain nombre de communes détachées de la Savoie et des départements de l'Ain et du Jura. Il était borné au N. par le lac Léman et la Confédération suisse; à l'O. par les dép. du Jura et de l'Ain; au S. par le dép. du Mont-Blanc; au S. E. et à l'E. par les dép. de la Doire et du Simplon. Chef-lieu, Genève. Voy. Genève.

LEMARANT (*N.*), vice-amiral, mort à Paris le 7 octobre 1862, à 86 ans.

LEMARE (Pierre-Alexandre), grammairien, né près de Saint-Laurent (Jura) en 1766, mort à Paris en 1835. Membre de l'administration du Jura (1793), il en était président au 18 brumaire, dé-

clara Bonaparte *traître à la patrie*, fut condamné par contumace à dix ans de fers et fit casser son jugement. Compromis par ses relations avec Malet (1808), il quitta la France, puis, sous un faux nom, fit comme chirurgien la campagne de Russie. — On a de lui de bons ouvrages de grammaire latine et française.

LE MASSON (Innocent), général des chartreux, né à Noyon le 10 mars 1628, mort le 8 mai 1703. — *Annales ordinis carthusiensis*, 1687, in-fol.

LE MASSON. Voy. LE MAÇON et MASSON.

LEMAURE (Catherine-Nicole), célèbre cantatrice de l'Opéra, née à Paris le 13 août 1704, morte en 1783.

LEMAZURIER (Pierre-David), écrivain, né à Gisors le 30 mars 1775, mort à Versailles le 7 août 1836. — *L'Opinion du parterre ou revue des théâtres*, 1803-1813, 10 vol. in-8°, publié en partie sous les pseudonymes de Courtois et de Valleran.

LEME (Seigneurs de), de la maison de Douarin (Bretagne). = —, de la maison de Salies (Béarn).

LE MERCIER (Jacques), architecte et graveur, né à Pontoise, mort à Paris vers 1654. Il a travaillé au Louvre, commencé le palais Cardinal (le Palais-Royal, qui a conservé peu de chose de la construction primitive), l'église Saint-Roch, terminé l'Oratoire et construit la Sorbonne.

LEMERCIER (Louis-Jean-Népomucène), célèbre écrivain, membre de l'Institut (1810), né à Paris le 21 avril 1771, mort le 7 juin 1840. Il appartenait à une famille riche originaire de Bourgogne. Son père était secrétaire des commandements de la princesse de Lamballe. Il fit à dix-sept ans une tragédie, *Méléagre*, donna ensuite au théâtre *Clarisse Harlowe*, comédie (1792), le *Tartufe révolutionnaire* (1795), le *Lévite d'Ephraïm* (1796), enfin *Agamemnon* (1797), qui eut un éclatant succès et fut couronné au Champ de Mars par décret du Directoire. Il entreprit de frayer au théâtre une voie nouvelle par son drame de *Pinto* (1800) où il se proposait « de dépouiller une grande action de tout ornement poétique qui la déguise, de présenter des personnages parlant, agissant comme on fait dans la vie, et de rejeter le prestige, quelquefois infidèle, de la tragédie et des vers heureux. » Il persévéra dans cette voie en donnant la *Journée des dupes* et *Christophe Colomb* (1809). Mais il composa aussi des tragédies pures : la *Démence de Charles VI* (1820), *Frédégonde et Brunehaut* (1821). Il fit aussi des poëmes : l'*Atlantiade*, les *Quatre Métamorphoses*, poëme assez libre ; la *Panhypocrisiade* ou *spectacle infernal du* XVI

LEMERRE (Pierre), jurisconsulte, né à Coutances en 1644, mort à Paris le 7 octobre 1728.

LÉMERY (Louis-Robert-Joseph CORNELIER), astronome, né à Versailles le 5 novembre 1728, mort à Paris le 1er mars 1802.

LÉMERY (Nicolas), savant chimiste et apothicaire, membre de l'Académie des sciences, né à Rouen le 17 novembre 1645, mort à Paris le 19 juin 1715. Il appartenait à la religion réformée, mais les persécutions dont il fut l'objet le forcèrent à abjurer. — *Cours de chimie*, 1675, in 8°, ouvrage qui fit une révolution dans la science et eut plus de trente éditions; *Pharmacopée universelle*, 1697, in-4°; *Traité universel des drogues simples*, 1698, in 4°. = Son fils, LOUIS, chimiste et médecin, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 25 janvier 1677, y mourut le 9 juin 1743. = JACQUES, frère cadet du précédent, chimiste, membre de l'Académie des sciences, né en janvier 1678, mort en 1721.

LEMETTAY (Pierre-Charles), peintre du roi, membre de l'Académie de peinture, élève de Boucher, né à Fécamp en 1726, mort à Paris en 1760.

LEMIÈRE DE CORVEY (Jean-Frédéric-Auguste), compositeur, né à Rennes en 1770, mort à Paris le 19 avril 1832. Il servit de 1792 à 1815 et se retira avec le grade de lieutenant-colonel. On a de lui des opéras, des symphonies, des sonates, des romances, etc.

LEMIERRE (Antoine-Marin), poëte et auteur tragique, membre de l'Académie française, né à Paris le 12 janvier 1723, mort à Saint-Germain-en-Laye le 4 juillet 1793. — *Hypermnestre* (1758); *Guillaume Tell* (1766); *la Veuve du Malabar* (1770), tragédies; deux poëmes didactiques : la *Peinture*, en trois chants (1769); les *Fastes ou les usages de l'année*, en seize chants (1779). C'est dans le *Commerce*, pièce couronnée par l'Académie, que se trouve le fameux vers :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

= Son neveu, Auguste-Jacques LEMIERRE-D'ARGY, littérateur, né à Paris le 1er mars 1762, y mourut le 12 décembre 1815.

LEMIRE (Noël), habile graveur, élève de Lebas, né à Rouen en 1724, mort à Paris en 1801.

LEMNIUM, Poitiers.

LEMOINE (Jean), prélat, né à Crécy (Somme), mort à Avignon le 22 août 1313. Il fut successivement auditeur de rote, cardinal et légat en France de Boniface VIII (1302). Il fonda (1303) à Paris, rue Saint-Victor, un collége qui porta son nom. = Son frère, ANDRÉ, évêque de Noyon (1304), mort en avril 1315.

LEMOINE (Pasquier), écrivain de la première moitié du XVIe siècle. Il a écrit en vers la relation du sacre de François Ier (1515), et en vers et en prose celle de la conquête du Milanais, 1520, in 4°, livre rare et curieux. Il avait adopté le pseudonyme de *moine sans froc*.

LE MOINE (Étienne), philologue, calviniste, né en octobre 1624 à Caen, mort le 4 avril 1689 à Leyde.

LEMOINE (François), peintre d'histoire, premier peintre de Louis XV, membre de l'Académie (1718), né en 1688 à Paris, où il se suicida le 4 juin 1737. — *Hercule et Cacus* (musée du Louvre); *l'Éducation de l'Amour; Hercule et Omphale* (*Ibid.* collection Lacaze); *Coupole* de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice; *Hercule reçu dans l'Olympe*, plafond, et *Louis XV donnant la paix à l'Europe* (palais de Versailles); *Tancrède et Clorinde* (musée de Besançon); la *Continence de Scipion* (musée de Nancy). = Un autre LEMOINE, peintre, né à Rouen en 1740. — *Apothéose de Corneille*, plafond du théâtre des Arts à Rouen.

LEMOINE (Pierre-Camille), érudit, paléographe, né à Paris le 21 décembre 1723, mort après 1777. — *Diplomatique pratique*, 1765, in-4°, et 1772, 2 vol. in-4°; *Nouvelle méthode raisonnée des blasons*, 1770, in-8°.

LEMOINE (Louis), général, né à Saumur le 23 novembre 1764, mort à Paris en janvier 1842.

LEMOINE. Voy. LEMOYNE.

LEMONDANS (Seigneurs de), de la maison de Saint-Pol (Bretagne).

LEMONNIER (Pierre), voyageur, né près de Lille en 1552, mort après 1615. La relation de ses voyages en Europe a été publiée, 1614, in-12.

LE MONNIER (Pierre), astronome, membre de l'Académie des sciences (1725), né à Saint-Sever (Calvados) en 1675, mort le 27 nov. 1757.

= Son fils, Pierre-Charles, célèbre astronome, membre de l'Académie des sciences (1736), né à Paris le 23 novembre 1715, mort à Héric, près Bayeux, le 31 mai 1799. Il fit partie de l'expédition scientifique envoyée dans le nord.— *Histoire céleste*, 1741, in-4°; la *Théorie des comètes*, 1743, in-8°; *Institutions astronomiques*, 1746, in-4°; *Premières observations pour la mesure du degré entre Paris et Amiens* 1757, in-8°; *Astronomie nautique lunaire*, 1771, in-8°; *Description et usage des principaux instruments d'astronomie*, 1774, in-fol. = Son frère, Louis-Guillaume, professeur de botanique au Jardin du Roi, premier médecin de Louis XV et de Louis XVI, né à Paris le 27 juin 1717, mort à Montreuil, près Versailles, le 7 septembre 1799.

LEMONNIER (L'abbé Guillaume-Antoine), littérateur, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) en 1721, mort à Paris le 4 avril 1797.

LEMONNIER (Pierre-René), auteur dramatique, né à Paris en 1731, mort à Metz le 8 janvier 1796.

LEMONNIER (Anicet-Charles-Gabriel), peintre, élève de Descamps et de Vien, né à Rouen en 1741, mort à Paris en 1824. — La *Peste de Milan*, *Mission des apôtres*, *Jésus et les petits enfants*, *Jésus au milieu des docteurs*, *Portrait de l'abbé Joly*, *Présentation de la Vierge au Temple*, *Mort de Niobé*, la *Fortune*, d'après le Guide (musée de Rouen).

LEMONTEY (Pierre-Édouard), historien, membre de l'Académie française (1819), né à Lyon le 14 janvier 1762, mort à Paris le 26 juin 1826. Il était fils d'un épicier. Membre de l'Assemblée législative (1791), il émigra en Suisse (1793), revint en France (1795), fut sous le Consulat nommé par Fouché chef de la police littéraire, et pensionné par Napoléon pour écrire une histoire de France dans l'esprit du nouveau régime. C'est de là que sont sortis son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, publié en 1818, et sa remarquable *Histoire de la Régence;* celle-ci ne parut qu'après sa mort (1832), ainsi qu'une édition de ses *OEuvres*, 1829, 5 vol. in-8°.

LEMOSY (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

LEMOT (Le baron François-Frédéric), sculpteur, membre de l'Institut (1809), professeur à l'école des Beaux-arts (1810), né à Lyon en 1773, mort à Paris le 6 mai 1827. Il remporta le grand prix de sculpture en 1790. On lui doit, entre autres, la statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, celle de Louis XIV sur la place Bellecour à Lyon, une *Renommée*, bas-relief (palais du Luxembourg); le bas-relief du fronton du Louvre, vis-à-vis Saint-Germain-l'Auxerrois.

LEMOUTURIER (Antoine), sculpteur de la fin du XV° siècle. Il fut l'un des auteurs du mausolée de Jean Sans peur à Dijon.

LEMOVICES, Limoges.

LEMOVICES, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, entre la Haute-Vienne et la Creuse. Il avait les *Bituriges Cubi* au S., les *Pictones* à l'O., les *Petrocorii* au S., et les *Arverni* à l'E. Sa capitale était appelée, de son nom, *Lemovices* ou *Rastiatum* (Limoges). Il était l'allié des Armoricains, mais il resta tranquille jusqu'en 52 av. J. C., où il arma dix mille hommes lors de la campagne de Vercingétorix contre César. La chute d'Alésia le décida à se soumettre. La cité des *Lemovices* fut rangée par Auguste dans la province impériale d'Aquitaine, et donna à son chef-lieu le nom d'*Argentoritum*. Au IV° siècle, elle était une des huit cités qui composaient l'Aquitaine première. Dans le siècle suivant, elle fut sous la domination des Wisigoths.

LEMOVICES ARMORICANI, peuple établi avant l'arrivée des Romains dans la Celtique, c'était une division des Lemovices restée près de la mer, à l'embouchure de la Loire, au S. des *Namnetes* et au N. des *Pictones*. Lors de la réorganisation de la Gaule par Auguste (28 av. J. C.), il fut mis dans la province impériale d'Aquitaine. Au IV° siècle, il appartint à la cité des *Pictavi*, une des six dont était composée l'Aquitaine seconde.

LEMOYNE (Pierre-Antoine), peintre de fleurs, membre de l'Académie (1654), mort le 16 août 1665, à 60 ans.

LEMOYNE (Pierre), jésuite, poëte, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1602, mort à Paris le 22 avril 1672. — *Saint Louis*, poëme en huit chants, 1651, in-4°, qui, malgré ses bizarreries, obtint un grand succès.

LEMOYNE (Jean), peintre d'ornements, membre de l'Académie (1681), mort à Paris le 3 avril (ou août) 1713, à 75 ans. = Son fils, Jean-Louis, sculpteur, élève de Coysevox, membre de l'Académie (1703), né en 1665 à Paris, où il est mort le 4 mars 1755. Le jardin et les galeries de Versailles possèdent plusieurs de ses ouvrages. = Jean-Baptiste, fils du précédent, sculpteur, élève de son père et de Lelorrain, membre de l'Académie (1738), né en 1704 à Paris, où il est mort le 25 mai 1778. L'Hôtel des Invalides, le jardin et les galeries de Versailles possèdent plusieurs de ses ouvrages. — Mausolée du cardinal de Fleury; tombeaux de Mignard (église Saint-Roch) et de Crébillon.

LEMOYNE (Jean-Baptiste Moyne, dit), compositeur, né à Eymet (Dordogne) le 3 avril 1751, mort à Paris le 30 décembre 1796.

LEMOYNE D'IBERVILLE, navigateur, né à Montréal (Canada) en 1642, mort à la Havane le 9 juillet 1706.

LEMOYNE. Voy. Lemoine.

LEMPEREUR (Louis-Simon), graveur, membre de l'Académie de peinture (1776), mort en 1796.

LEMPS (Seigneurs de), branche de la famille de Prunier (Dauphiné).

LEMUET (Pierre), architecte, né à Dijon en 1591, mort à Paris le 28 septembre 1669. — *La manière de bien bâtir*, 1625, 1663, in-fol.

LENAIN (Louis et Antoine) frères, tous deux peintres. Nés à Laon vers la fin du XVI° siècle, ils vécurent dans la plus grande union jusqu'à leur mort, arrivée à Paris à deux jours de distance au mois de mai 1648. Louis mourut le 23 mai et Antoine le 25. Ils réussirent principalement dans les scènes familières. Ils appartenaient à l'Académie de peinture depuis le mois de mars. — *La Crèche; un Forgeron; l'Abreuvoir; le Repas villageois* (musée du Louvre); *Repas de paysans* (*ibid.*, collection Lacaze); *Intérieur* (musée de Rouen). = Mathieu, frère des précédents, mort à Paris le 20 avril 1677, à 70 ans, cultiva comme eux tous les genres de peinture. On croit qu'il appartint à l'Académie. — Voy. les *Nouvelles recherches sur les frères Lenain*, par M. Champfleury, 1862, in-8°.

LENAIN (Pierre), trappiste, écrivain ecclésiastique, né à Paris en 1640, mort à la Trappe (Orne) en 1713.

LE NAIN DE TILLEMONT (L'abbé Louis-Sébastien), historien, né le 30 novembre 1637 à Paris, où il est mort le 10 janvier 1698. — *Histoire des empereurs durant les six premiers siècles de l'Église*, 1690-1738, 6 vol. in-4°; *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 1693-1712, 16 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimés; *Vie de saint Louis, roi de France*, 1847-51.

6 vol. grand in-8°, publiée pour la Société de l'histoire de France par M. Degaulle.

LENCAIS. Voy. LANQUAIS.

LENCHE, famille de Provence, originaire de Corse. D'elle sont sortis les seigneurs de Moissac.

LENCLOS (Anne, dite *Ninon* de), courtisane célèbre, née à Paris en 1615, y mourut le 17 octobre 1705. Elle avait pour père M. de Lenclos, gentilhomme de Touraine, et pour mère Mlle de Raconis, d'une famille noble de l'Orléanais. Lenclos, homme d'esprit et de plaisir, l'éleva dans des principes très-libres. A dix ans, elle lisait Charron et Montaigne. Elle attira autour d'elle, par les séductions irrésistibles de sa personne, de son esprit et de ses talents, les hommes les plus considérables et les plus illustres : Condé, la Rochefoucauld, etc. Pleine d'honneur et de loyauté, elle ne trafiqua jamais de ses faveurs. Son salon était une école de bon ton où les mères (Mme de Sévigné elle-même) souhaitaient de voir leurs fils introduits. Elle eut, entre autres, pour amie Mme Scarron, qui, devenue plus tard la puissante Maintenon, voulut en vain l'attirer à la cour. Elle résista de même aux sollicitations de la reine de Suède. Elle préférait la société des esprits libres et épicuriens; de Molière, qui faisait le plus grand cas de son jugement et la consultait sur toutes ses pièces; de Saint-Evremond, qui l'a peinte dans un joli quatrain. On l'a appelée *un honnête homme*. On n'a d'elle que quelques *Lettres* à Saint-Evremond. Sa *Correspondance* avec Villarceaux et le marquis de Sévigné est l'œuvre d'un faussaire. Elle légua deux mille francs au jeune Arouet pour acheter des livres.

LENET (Pierre), homme politique, né à Dijon, mort en 1671. Procureur général au Parlement de sa ville natale et conseiller d'État, il se jeta dans la Fronde, et resta attaché jusqu'à la fin à Condé. Il a laissé des *Mémoires*, publiés en 1729, 2 vol. in-12, et réimprimés avec des additions dans la collection de Michaud et Poujoulat. Sa correspondance, fort volumineuse, est conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

LE NEUF, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Tourneville, de Sourdeval, de Montenay et de Saint-Victor.

LENFANT (Jacques), théologien et ministre protestant, né à Bazoches (Eure-et-Loir) le 13 avril 1661, mort à Berlin le 7 août 1728. Il vécut successivement à Genève, à Heidelberg, puis à Berlin, où il devint prédicateur du roi, membre de l'Académie des sciences et du conseil français chargé de diriger les affaires des réfugiés. — *Histoire du Concile de Constance*, 1714, 2 vol. in-4°; — *du Concile de Pise*, 1724, 2 vol. in-4°; — *de la guerre des Hussites et du Concile de Bâle*, 1729, 2 vol. in-4°; *Poggiana*, 1720, 2 vol. in-12.

LENFANT (Pierre), peintre de paysages, membre de l'Académie (1745), né à Anet en 1704, mort le 23 juin 1787. — *Prise de Menin; Siége de Fribourg; Bataille de Fontenoi*, deux tableaux; *Siége de Mons; Siége de Tournai; Bataille de Lawfeld* (musée de Versailles).

LENFANT (Alexandre-Charles-Anne), jésuite, prédicateur, né à Lyon le 6 septembre 1726, massacré à Paris le 3 septembre 1793.

LENFERNAT, famille de la Brie d'où sont sortis les seigneurs de la Barre, de Gagné, de Pruniers, de Sousy, d'Asniers et de la Jacquinière. Armes : *d'azur à trois losanges d'or*.

LENGIACENSIS PAGUS, le Langadois.

LENGLET-DUFRESNOY (L'abbé Nicolas), célèbre érudit, né à Beauvais (Oise) le 5 octobre 1674, mort le 16 janvier 1755. Il fut d'abord secrétaire, pour les langues latine et française, de l'électeur de Cologne, qui résidait à Lille; revint à Paris sous la Régence et fut employé à pénétrer les intrigues de Cellamare. Ses écrits l'ont fait mettre à la Bastille huit ou dix fois. Il se vantait d'être « franc Gaulois dans son style comme dans ses actions ». Ses ouvrages sont fort nombreux. Nous citerons : *Méthode pour étudier l'histoire*, 1712, 2 vol. in-12; la meilleure édition est celle de 1772, en 15 vol. in-12; *Méthode pour étudier la géographie*, 1716, 4 vol. in-12, 1718, 1768, 4 vol. in-12; *Tables chronologiques de l'histoire universelle*, 1729, réimprimées en 1733; *De l'Usage des romans*, 1734, 2 vol. in-12, sous le nom de Gordon de Percel; *l'Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12; réfutation de l'ouvrage précédent; *Histoire de la Philosophie hermétique*, 1742, 3 vol.; *Traité sur les Apparitions*, 1751, 2 vol. in-12; *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les Apparitions*, 1752, 4 vol.: *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12; *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française*, 1755, 3 vol. in-12. Il a donné une très-bonne édition de Commines.

LENGROS (Seigneurs de), branche de la maison de Rivière (Bretagne).

LENIS (Vincentius), pseudonyme de Fromond.

LENLINGHAM (Angleterre). Le 26 janvier 1383, il y fut signé une trêve de dix mois entre Charles VI et Richard II d'Angleterre. Six ans après, le 18 juin 1389, une nouvelle trêve de deux ans y fut conclue entre les mêmes princes.

LENOBLE (Eustache), baron de Saint-Georges et de Tenelière, littérateur, né à Troyes en 1643, mort à Paris le 31 janvier 1711.

LENOBLE (Pierre-Madelaine), écrivain, né à Autun en 1772, mort à Paris le 28 mai 1824.

LENOBLETZ (Michel), jésuite, prédicateur, né le 29 septembre 1577 au château de Kerodren (Finistère), mort au Conquet le 5 mai 1652.

LE NOIR (L'abbé Jean), écrivain janséniste, né à Alençon en 1622, mort en prison à Nantes le 22 avril 1692.

LENOIR (Simon-Bernard), peintre de la fin du XVIIIe siècle, né à Paris. — *Académie* (musée de Besançon); *Portrait d'Attiret* (musée de Dijon).

LENOIR (Jean-Charles-Pierre), administrateur, né en 1732, mort le 17 novembre 1807. Conseiller au Châtelet, puis lieutenant criminel, il fut nommé le 10 juin 1776 lieutenant général de la police, et la ville de Paris lui dut une foule d'améliorations notables. En août 1785, il devint président de la commission des finances et directeur de la Bibliothèque royale. Il émigra (1790) et ne rentra en France qu'en 1802.

LENOIR (Samson-Nicolas), architecte, élève de Blondel, né à Saint-Germain-en-Laye en 1730, mort le 29 juin 1810. On lui doit, entre autres, le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

LENOIR (Étienne), fabricant d'instruments de mathématiques, membre du bureau des Longitudes, né à Mer (Loir-et-Cher) en 1744, mort à Paris en 1832. = Son fils, PAUL-ÉTIENNE-MARIE, né en 1776, mort en 1827, suivit la même carrière. Il fit partie de l'expédition d'Égypte.

LENOIR (Alexandre), archéologue, né à Paris le 26 décembre 1761, y mourut le 11 juin 1839. Lors de la Révolution, il fit proposer par Bailly à l'Assemblée nationale de réunir les objets d'art dans un dépôt : ce dépôt fut créé en effet et établi au couvent des Petits-Augustins (auj. l'École des beaux-arts), et Lenoir en fut nommé directeur (1790). En 1795, il obtint de la Convention la transformation de ce dépôt en *Musée national des monuments français*, dont il fut nommé conservateur; il y réunit plus de cinq cents monuments : tombeaux de rois ou de personnages célèbres, débris de châteaux, tableaux qu'il sauva de la destruc-

tion. — *Musée des monuments français*, 1804, 8 vol. in-8°; *Histoire de la peinture sur verre*, 1804. in-8°; *Histoire des arts en France*, 1810.

LENOIR DUFRESNE (Jean-Daniel-Guillaume-Joseph), célèbre industriel, associé de Richard, né à Alençon le 24 juin 1768, mort à Paris le 22 avril 1806.

LENONCOURT, l'une des quatre plus anciennes maisons de Lorraine, qui a porté d'abord le surnom de *Nancy*. D'elle sont sortis les seigneurs de Loches, d'Y-sur-Thil, de Harouël, de Vignory, de Colombey, de Gondrecourt, de Serres, d'Ormes de Neuvron, de Blainville. de Leymont, de Chalant, d'Ave, de Marolles, de Chaufour, de Souvigny, de la Marche et de Colombey. Armes : *d'argent à la croix engrêlée de gueules*. (Voy. le P. Anselme, tome II.) — Voy. COURCELLES.

LENORMAND (Marie-Anne-Adélaïde), célèbre diseuse de bonne aventure, née à Alençon le 27 mai 1772, morte à Paris le 25 juin 1843. Elle jouit d'une grande réputation de devineresse sous l'Empire et la Restauration, et a publié un certain nombre d'écrits, et entre autres : *Révélations*, 1833, in-8°.

LENORMANT (Charles), savant archéologue, membre de l'Institut, né à Paris le 1er juin 1802, mort à Athènes le 22 novembre 1859. Il fut successivement inspecteur des beaux-arts (1825), chef de la section des beaux-arts au ministère de l'intérieur après la Révolution de juillet, et quelques mois après (octobre) conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, puis conservateur adjoint du Cabinet des antiques à la Bibliothèque royale (1832), conservateur des imprimés (1837), membre de l'Académie des inscriptions (1839) et conservateur du Cabinet des antiques (1841). Suppléant de M. Guizot dans la chaire d'histoire à la Sorbonne (1835), il dut donner sa démission (1846) devant les manifestations tumultueuses de son auditoire. En 1848, il fut nommé professeur d'archéologie égyptienne au Collège de France. Outre de nombreux mémoires et articles d'histoire, de littérature et d'archéologie, disséminés dans divers recueils scientifiques ou littéraires, et entre autres dans le *Correspondant*, qu'il dirigea jusqu'en 1855, on a de lui divers ouvrages dont voici les principaux : *Des Artistes contemporains*, 1833, 2 vol. in-8°; *Trésor de numismatique et de glyptique*, 1836-1850, 5 vol. in-fol.; *Introduction à l'histoire orientale*, 1838, in-8°; *Musée des Antiquités égyptiennes*, 1842, in-fol. (avec Lhôte); *Élite des monuments céramographiques*, 1844-1857, 3 vol. in-4° (avec M. de Witte); *Questions historiques*, 1845, 2 vol. in-8°.

LENÔTRE (André), célèbre dessinateur de jardins, né à Paris en 1613, mort au château des Tuileries le 15 septembre 1700. Il succéda à son père, qui était intendant du jardin des Tuileries, et devint successivement contrôleur des bâtiments du roi, dessinateur de ses jardins et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Ses talents, sa probité et sa bonhomie lui gagnèrent la faveur de Louis XIV, qui la lui conserva jusqu'à sa mort. Il avait dirigé l'arrangement des magnifiques jardins du château de Vaux, appartenant à Fouquet, et ce fut après les avoir vus que Louis XIV lui confia la direction des jardins des résidences royales, et entre autres du parc de Versailles, où il déploya une habileté admirable. On lui doit en outre le parc de Trianon, la terrasse de Saint-Cloud, les jardins de Clagny, de Chantilly, de Meudon, de Chaillot, de Livry, de Sceaux, et celui des Tuileries, qui depuis longtemps a subi d'importantes modifications. Il a dessiné pour l'Angleterre les parcs de Greenwich et de Saint-James.

LENOURRY (Denis-Nicolas), bénédictin de Jumièges, érudit, né à Dieppe en 1647, mort à Paris le 24 mars 1724. On a de lui des éditions de Cassiodore, de saint Ambroise, et un *Apparatus ad bibliothecam patrum veterum*.

LENS. *Lentium*, ville d'Artois (Pas-de-Calais), qui fut cédée à la France par le traité des Pyrénées. Elle fut prise par les Français en 1647, et assiégée l'année suivante par l'archiduc Léopold, à qui elle se rendit le 19 août. Le lendemain Condé arriva sous ses murs, remporta une victoire complète sur les Espagnols et reprit la ville.— Il y fut signé le 18 septembre 1477 des trêves entre Louis XI et Maximilien d'Autriche.

LENS, maison d'Artois remontant à Hugues, qui, en 1096. était châtelain de la ville de Lens D'elle sont sortis les seigneurs de Cambiain et d'Annequin ou Hennequin. Elle s'est fondue dans la maison de Recourt. Armes : *écartelé d'or et de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

LENTAGES (Seigneurs de). branche de la famille de Hennequin (Champagne).

LENTIOL (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

LENTIUM, Lens.

LENTIVY, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Urcin, de Quernazel, du Crosco, de Talhouët, du Reste, de Querlot, du Liveri, de La Lande et de Kerlon. Armes : *de gueules à une épée d'argent en pal, la pointe en bas*.

LÉOBARD (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort.

LÉOBARD ou **LIBARD** (S.), reclus en Touraine, mort vers 593. Sa fête, le 18 janvier.

LÉOBEN, ville de la haute Styrie où le 17 avril 1797 furent signés, entre Bonaparte et les plénipotentiaires autrichiens, les préliminaires de paix avec l'empereur d'Allemagne François II.

LEOBINUS. Voy. LUBIN.

LEODEGARIUS. Voy. LÉGER.

LEOMANIA, la Lomagne.

LÉON, ou **SAINT-POL-DE-LÉON**, ville de la basse Bretagne (Finistère), capitale du Léonnais, avec titre de baronnie. Elle appartenait à la maison de Rohan. Son évêché, fondé au VIe siècle, après avoir fait partie de la province ecclésiastique de Dol (844-1209), fut restitué à la métropole de Tours. Il fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE SAINT-POL-DE-LÉON. — S. Paul Aurélien, vers 550.— S. Budoc.— Liberalis.— S. Golven. — Conan. — Jacob, vers 940. — Mabbon, vers 950. — Hoctronus.— Paulin ou Paulinien.— Salomon Ier, 1032. — Omnesius. — Galon, vers 1100-vers 1130. — Gui Ier, 1145.— Salomon II, 1149.— Hamon de Léon, vers 1155-25 janvier 1171. — Eude, 1179.— Ives Ier, vers 1190.— Jean Ier, 1204 et 1216.— Derrien, 1234.— Gui II, 1238-vers 1250. — Ives II, 1265 et 1272. — Guillaume Ier de Léon, 1306.— Guillaume II de Kersauson, 1324 et 1327 —Pierre Ier de Guéméné, 1328-vers 1342.—Gui III de Léon, vers 1343 (douteux).— Ives III de Trésiguidy (douteux). — Guillaume III Ouvroin (douteux).—Guillaume IV de Rochefort, 1349-vers 1375. — Jean II du Juch (douteux).— Pierre II Ouvroin (douteux).— Gui IV le Barbu, 1385-5 déc. 1410. — Alain Ier de La Rue, 2 janv. 1411-18 sept. 1419. —Philippe de Coetquis, 1419-1427.— Jean III Validire, 30 juill. 1427-28 nov. 1433. — Olivier du Tillay, 1433-4 juill. 1436. — Jean IV Prégent, 4 juill. 1436-27 fév. 1439. — Guillaume V Le Ferron, 20 mars 1439-1472. — Vincent de Kerleau, 1er juin 1472-1476.— Michel Guibé, 24 janv. 1477-1478.— Thomas James, 1478-1482.— Alain II Le Moult, 28 mars 1482-1484. — Antoine de Longueil, 12 mai 1484-25 août 1500. — Jean V d'Espinay, 25 sept. 1500-1503. — Jean VI de Kermaouan, 1504-1514. — Gui V Le Clerc, 1514-1521. — Chris-

tophe de Chauvigné, 3 juin 1521-1554.—Roland Ier de Chauvigné, 6 avril 1554-1562. — Roland II de Neuville de Plessis-Bardoul, 1562-5 fév. 1613. — René de Rieux, 1618-31 mai 1635.—Robert Cupif, mars 1637-24 nov. 1648. — René de Rieux, *de nouveau*, 24 déc. 1648-8 mars 1651. — Henri-Marie de Laval de Boisdauphin, 17 août 1651-1er juillet 1661. — Claude Joly, juillet 1661. — François de Visdelou, 1665-vers 1669. — Jean de Montigny, 1670-28 septembre 1671. — Pierre III Le Neboux de La Brosse, 1672-18 sept. 1701. — Jean-Louis Ier de La Bourdonnaye, nov. 1701-22 fév. 1745.—Jean-Louis II de Goyon de Vaudurand, avril 1745-1763.—Joseph-François d'Andigné de La Chasse, 11 mars 1763-1772. — Jean-François de La Marche, 7 septembre 1772-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIV.)

LÉON (S.), archevêque de Sens vers 533, mort vers 547. Il eut de violents démêlés avec Childebert Ier. Sa fête, le 22 avril.

LÉON IX (S.), pape, né le 21 juin 1002, mort à Rome le 19 avril 1054. Il s'appelait Brunon et était fils de Hugues, comte d'Égesheim. Depuis vingt-deux ans il était évêque de Toul, quand, après la mort de Damase II, il fut élu pape en 1048 dans une assemblée de prélats et de seigneurs convoquée à Worms par l'empereur Conrad le Salique. Il fut intronisé à Rome le 12 février 1049, tint plusieurs conciles en Italie, en Allemagne, en France, et fit (1053) la guerre aux Normands, entre les mains desquels il tomba et qui le gardèrent un an prisonnier à Bénévent.

LÉON (Espagne). Il y fut signé, le 1er juillet 1345, un traité d'alliance offensive et défensive entre Philippe de Valois et Alphonse, roi de Castille.

LÉONARD ou **LIÉNARD** (S.), solitaire en Limousin, abbé de Noblac, mort le 6 novembre 559. = (S.), abbé de Vandœuvre (Maine) vers 558, mort vers 565 ou 570. Sa fête, le 15 octobre.

LÉONARD *Limousin*, peintre émailleur, né à Limoges vers 1505, vivait encore en 1560. François Ier lui donna la direction de la manufacture d'émaux fondée par lui à Limoges, et le titre de peintre émailleu r du roi. On voit plusieurs de ses ouvrages à Saint-Pierre de Chartres et au musée du Louvre.

LÉONARD (Nicolas-Germain), poëte et romancier, né à la Guadeloupe en 1744, mort à Nantes le 6 janvier 1793. Il remplit vers la fin de sa vie les fonctions de lieutenant général de l'amirauté et de vice-sénéchal de la Guadeloupe, après avoir été chargé d'affaires à Liége. Ses œuvres complètes ont été publiées, 1798, 3 vol. in-8°.

LÉONCE (S.), évêque de Fréjus vers 419, mort vers 433. Sa fête, le 13 janvier. = — (S.), dit le Jeune, évêque de Bordeaux, vers 541, mort vers 564. Sa fête, le 15 novembre.

LÉONCE, pseudonyme de C. H. L. Laurençot.

LÉONCELLE ou **LÉONCEL**, abbaye de Cisterciens en Dauphiné (Drôme), diocèse de Valence, fondée en 1137.

LEONES, Lions.

LEONICÆ, Lorgues (Var).

LÉONNAR (Achille), pseudonyme anagrammatique de Léon Chanlaire.

LÉOPARD, monnaie d'or frappée en Guyenne et en Aquitaine, pendant la domination anglaise.

LÉOPOLD, duc de Lorraine, fils du duc Charles V et d'Éléonore d'Autriche, né le 11 septembre 1679, mort à Lunéville le 27 mars 1729. Il ne succéda à la mort de son père, le 18 avril 1690, qu'au titre de duc de Lorraine, car ses États qui étaient alors au pouvoir de la France ne lui furent rendus que par le traité de Ryswyck, en 1697. Son fils aîné, François-Étienne lui succéda.

LÉOPOLD, monnaie d'or ou d'argent assimilée aux louis d'or et d'argent de France, frappée en Lorraine depuis le traité de Ryswyck.

LEO SUAVIUS SOLITARIUS, pseudonyme de J. Gohorry.

LEOTARDUS (H.), pseudonyme de Théoph. Raynaud.

LÉOTAUD, famille de Tarascon d'où sont sortis les seigneurs du Mas-blanc. Voy. le tome II du *Nouvel armorial de Provence*, et *l'État de la Provence*, par Robert.

LÉOTAUD (Vincent), mathématicien, né en 1595, à Vallouise (Hautes-Alpes), mort en 1672.

LEPAIGE (Jean), procureur général de l'ordre de Prémontré, mort à Nantouillet (Seine-et-Marne), vers 1650. — *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, 1633, fol.

LE PAIGE (l'abbé André-René), érudit, né vers 1699 à La Suze (Sarthe), mort au Mans le 2 juillet 1781. — *Dictionnaire du Maine*, 1777, 2 vol. in-8°.

LEPAON (J.-B. dit Louis), peintre, né en mars 1738 à Paris, où il est mort le 27 mai 1785. — *Revue de troupes par Louis XV*, gouache (musée de Versailles); *Hallali* (musée de Nantes).

LEPAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien), *Palmerius*, médecin, né en 1520, dans le Cotentin, mort en décembre 1598, à Caen. = Son fils, Jacques, érudit, né le 5 décembre 1587, mort à Caen le 1er octobre 1670.

LEPAULTRE ou **LEPAUTRE** (Antoine), premier architecte de Louis XIV et de son frère le duc d'Orléans, membre de l'académie d'architecture (1671), né à Paris en janvier 1621, mort en 1691. Il a construit les deux ailes du château de Saint-Cloud. — *OEuvres d'architecture*, 1652. = Son frère, Jean, dessinateur et graveur à l'eau forte, né à Paris en 1618, membre de l'académie (1677), mort à Paris en 1682. = Pierre, fils d'Antoine, sculpteur et graveur, né à Paris en 1660, mort le 22 janvier 1744. Il eut le grand prix et demeura quinze ans à Rome. — *Arie et Pœtus; la mort de Lucrèce, Énée et Anchise*, groupe commencé par Théodon (Jardin des Tuileries).

LEPAUTE (Jean-André), horloger, né à Montmédi (Meuse) en 1709, mort à Saint-Cloud le 11 avril 1789. = Sa femme Nicole-Reine Étable de la Brière, mathématicienne, née le 5 janvier 1723 à Paris, morte le 6 décembre 1788. = Jean-Baptiste, frère de Jean, horloger, né à Thonnela-longue (Meuse) en 1727, mort à Paris le 18 mars 1802.

LE PAUTE. Voy. Agelet.

LE PAYS (René), poëte, né à Nantes en 1636, mort à Paris le 30 avril 1690. — *Amitiés, amours et amourettes*, 1664, in-12; *Zelotide*, 1665, in-12; *Nouvelles œuvres*, 1672, 2 vol. in-12; *Pièces choisies*, 1680, 2 vol. in-12.

LE PAYS DE BOURJOLLY (Jean-Alexandre), général, sénateur, né à Saint-Domingue le 24 mars 1791, mort en septembre 1865.

LÉPECQ DE LA CLOTURE (Louis), médecin, né à Caen en 1736, mort à Saint Pierre-Azifs (Calvados) en 1804.

LEPEINTRE (Charles-Emmanuel), acteur, né à Paris le 5 septembre 1782, mort par suicide le 5 avril 1854. = Son frère, Emmanuel-Augustin, acteur et vaudevilliste, né à Paris en 1788, y mourut le 24 janvier 1847.

LE PELETIER (Laurent), prieur de Saint-Nicolas d'Angers, érudit, mort dans la première moitié du XVIIe siècle.

LE PELETIER (Pierre), poëte ridiculisé par Boileau, né à Paris, y mourut en 1680.

LE PELETIER (Claude), homme d'État, né en 1630 à Paris, où il est mort le 10 août 1711. Il fut

successivement président aux enquêtes, prévôt des marchands (1668-1676), conseiller d'État, conseiller au conseil du roi et contrôleur général des finances à la mort de Colbert (1683) puis président à mortier (1686). Il résigna la charge de contrôleur en septembre 1689, et fut alors nommé ministre d'État, et de 1691 à 1697, occupa la surintendance des postes. Il a donné une édition du *Comes theologus* (1684) et du *Comesjuridicus* de P. Pithou, à l'imitation desquels il a publié un *Comes senectutis* et un *Comes rusticus*.

LE PELETIER DE SOUZY (Michel), frère du précédent, homme d'État, né à Paris le 12 juillet 1640, mort le 10 décembre 1725. Il fut successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au Parlement (1665), intendant de Flandre (1668), conseiller au conseil royal (1683-1689), intendant des finances (1683-1701), directeur général des fortifications de terre et de mer (1691-1715), membre du conseil royal des finances et de l'Académie des inscriptions (1701), membre du conseil de régence. = Michel-Robert LE PELETIER DES FORTS, comte de SAINT-FARGEAU, fils du précédent, né en 1675, mort à Paris le 11 juillet 1740. Il fut successivement intendant des finances (1701), contrôleur général (14 juin 1726-mars 1730), membre de l'académie des sciences (1727) et ministre d'État (30 décembre 1729). = Son arrière petit-fils, Louis-Michel LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU, homme politique, né à Paris le 29 mai 1760, assassiné au Palais-Royal le 20 janvier 1793. Président à mortier à l'époque de la révolution, il fut nommé député de la noblesse de Paris aux États généraux, et après avoir été l'un des derniers de son ordre à se réunir au Tiers état, il changea tout à coup d'opinion et se rangea parmi les membres les plus avancés de l'assemblée. Envoyé par le département de l'Yonne à la Convention, il y vota la mort du roi, et le lendemain soir du vote il fut percé d'un coup de sabre par un garde du corps nommé Pâris, qui put s'échapper et dix jours après se tua. La mort de Le Peletier fut le sujet de manifestations solennelles et inspira à David un magnifique tableau qui resta dans la salle des séances de la Convention jusqu'au 9 thermidor, et fut racheté plus tard aux héritiers de David par la fille de Le Peletier. On pense qu'il est détruit actuellement.

LE PELETIER DE LA HOUSSAYE (Félix), de la même famille, mort le 20 septembre 1723, à 61 ans. Il fut successivement conseiller d'État et membre du conseil des finances, chancelier et surintendant du duc d'Orléans (1719), contrôleur général (décembre 1720-avril 1722).

LE PELLETIER (Louis), bénédictin, né le 10 janvier 1663, au Mans, mort le 23 novembre 1733, à Landevennec (Finistère). On a de lui : *Dictionnaire de la langue bretonne*, 1752. in-fol. = — (l'abbé ROBERT-MARTIN), mort le 14 février 1748 à 66 ans, né à Rouen, a laissé une *Histoire des comtes de Champagne*, 1753, 2 vol. in-12 = — (Claude), auteur ascétique, né vers 1670, près de Faucogney (Haute-Saône), y mourut le 12 juin 1743.

LE PELLETIER, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Villeneuve-le-Roi, de Rosambo et de Beaupré.

LE PÈRE (Jean-Baptiste), architecte, né en 1761 à Paris, où il est mort le 16 juillet 1844. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, fut successivement architecte de la Malmaison (1802), du palais de Saint-Cloud, puis jusqu'en 1830 du palais de Fontainebleau, et fut chargé avec Gondouin sous la direction de Denon de l'érection de la colonne Vendôme. C'est sur ses plans et ceux de son gendre Hittorf qu'a été construite l'église Saint-Vincent de Paul.

LEPIC (Louis, comte), général, né le 20 septembre 1765, mort vers 1828.

L'ÉPICIÉ (Bernard), peintre, graveur et écrivain, élève de Mariette et de Duchange, né à Paris le 8 octobre 1698, mort le 17 janvier 1755. Agréé à l'Académie en 1737, il en fut nommé (1740) secrétaire perpétuel et historiographe. On cite de lui, la gravure des cartons de Raphaël à Hamptoncourt et de la Circoncision d'après Jules Romain. — *Catalogue raisonné des tableaux du roi*, 1744-1752, 2 vol. in-4°; *Recueil des vies des peintres du roi*, 1752. = Son fils NICOLAS-BERTRAND, peintre et graveur, né le 16 juin 1735 à Paris, où il est mort le 14 septembre 1784. — *Tête de femme* (musée de Nantes).

LEPILEUR (Henri-Augustin), érudit, né le 3 août 1763, mort fou à Charenton, le 16 décembre 1828.

LEPORETUM, Labrit ou Albret.

LEPORIUS, écrivain ecclésiastique du v° siècle, né en Gaule. Il embrassa les doctrines de Pélage, fut converti par S. Augustin et composa pour sa rétractation un traité intitulé *libellus emendationis*, publié dans plusieurs recueils d'auteurs ecclésiastiques.

LE PORTIER, ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Marigny.

LEPRÉDOUR (Fortuné-Joseph-Hyacinthe), vice-amiral (1852), sénateur (1858), né le 16 février 1793, mort à Paris le 20 février 1866

LE PRESTRE, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Lohière, des Chasteletz, de Lezonnet, de Vaublanc, du Val et de Châteaugiron. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs de Vauban, de Champignolles, d'Estevaux et du Puy. (Voy. VAUBAN).

LÉPREUX. Le contact des peuples de l'Occident avec les nations orientales développa en France au moyen âge le germe d'une maladie qui devint si fréquente, et dont le caractère contagieux présentait une telle gravité qu'elle constitua ses malheureuses victimes en une véritable classe de personnes. La lèpre était traitée à l'égal d'un crime, elle donnait lieu à une accusation et à un examen. Dès que la sentence qui déclarait un lépreux atteint du mal était rendue contre lui, il cessait par cela même de faire partie de la société; il était exclu des droits politiques, et perdait jusqu'à ses droits civils. Il était cantonné dans un certain espace d'où il lui était défendu de sortir; on lui bâtissait une maison isolée qu'on brûlait à sa mort; il était tenu de porter un costume spécial, avec un chapeau écarlate qui le faisait reconnaître de loin. Il devait agiter une tarterelle ou cliquette dont le bruit avertissait de son approche. On lui avait toutefois réservé une place à l'église et la triste consolation de pouvoir contracter mariage avec ses semblables. Mais par une conséquence odieuse de sa mort civile, certaines coutumes lui firent payer les droits de morte-main : « Une personne dès qu'elle sera jugée ladre, disent les usages de Mons, doit la morte-main comme si elle était morte sur tel état. »

Condamnés à une existence affreuse, les lépreux furent considérés bientôt comme possédés d'un esprit de vengeance et de rancune qui était légitime chez eux, et que pour cette raison sans doute on ne se donna jamais la peine de vérifier. Dans toutes les grandes calamités publiques, la foule trouva en eux les objets sur lesquels elle avait besoin de décharger sa colère, et leur fit partager avec les Juifs le sort qu'elle réserve à tous ceux qui excitent sa méfiance et ses antipa-

thies. On accusa les ladres, particulièrement au XIVe siècle, d'empoisonner les fontaines; ils étaient, disait-on, stipendiés dans ce but par les Juifs qui eux-mêmes recevaient le mot d'ordre des Sarrasins. Ce fut sur cette fable absurde que se déchaîna, en 1321, une abominable persécution qui fit beaucoup de victimes, et dans laquelle le roi lui-même trempa en accueillant les bruits populaires. (Ordonnance du 18 août 1321 portant injonction aux juges seigneuriaux de poursuivre les lépreux.)

Le caractère de permanence qu'avait pris la lèpre fit créer de nombreuses maisons spécialement consacrées aux personnes qui en étaient atteintes. C'était une façon plus humaine de concilier les égards dus à ces malheureux avec les intérêts de la société menacée par la contagion. Il leur fut désormais interdit de séjourner ailleurs que dans les maladreries (ordonnances de 1322, et février 1371), et même de se promener dans les villes (ordonnance du 25 mai 1413). Le prévôt devait tous les ans visiter les hôpitaux, et y maintenir l'observation des règlements (3 juin 1404).

Les statuts synodaux du diocèse de Troyes renferment des détails intéressants sur la façon dont les ladres étaient *mis hors du siècle*. Après avoir entendu la messe, à part des fidèles, et le visage couvert, le lépreux suivait hors de l'église le curé qui prenant avec une pelle de la terre de cimetière lui en jetait trois fois sur la tête avec ces mots : « Mon ami, c'est signe que tu es mort quant au monde, et pour ce ayes patience à toi. » Ensuite « le curé avec la croix et l'eau benoite le doit mener à sa borde, comme par manière de procession. Quant il est à l'entrée, » il lui fait les recommandations suivantes : Ami, tu sais que le Maître de la Maladrerie de Saint-Ladre de Troyes t'a dénoncé à moi comme bien éprouvé de la maladie Saint-Ladre, pourquoi je te défends :

« Que tant que tu seras malade, tu n'entreras « en maison nulle autre que en ta borde, ne ne « coucheras de nuit, ne en moulin tu n'entreras. « — Que en puits ne en fontaine tu ne regarderas, et que tu ne mangeras tout que par toi. — « Que tu n'entreras plus en nul jugement. — Que « n'entreras plus à l'Église tant comme on fera le « service. — Quand tu parleras à aucune personne « va au-dessous du vent. — Quand tu demanderas « l'aumône, que tu sonnes la tarterelle. — Que tu « ne voises point loin de ta borde, sans avoir vestu « ta housse et qu'elle soit de quameli, sans avoir « couleur aucune. — Que tu ne boives en autre « vaisseau que le tien. — Que tu ayes ton puits « ou ta fontaine devant ta borde, et que tu ne « puises à autre. — Que tu ayes devant ta borde « un' escuelle fichée sur un droit baston. — Que « tu ne passes pont ne planche sans avoir mis tes « gants. — Que tu ne voises nulle part hors, que « tu ne puisses retourner pour coucher le soir en « ta borde, sans congé ou licence de ton curé du « lieu, et de monseigneur l'official. — Si tu vas « loing dehors par licence, comme dit est, que tu « ne voises point sans avoir lettres de ton dit curé, « et approbation dudit monseigneur l'official. »

Ces diverses prescriptions forment un tableau complet de la condition du lépreux au XIVe siècle. Il ne faut pas oublier qu'au moyen âge on avait fini par confondre sous le nom de lèpre la plupart des maladies de la peau. — Voy. LÉPROSERIES.

LE PRÉVOST, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien et de Grand-Champ.

LEPRÉVOST (Pierre-Robert), prédicateur, né en 1675 à Rouen, mort à Chartres en 1736.

LEPRÉVOST (Auguste), historien et archéologue, né à Bernay (Eure) le 3 juin 1787, mort en juillet 1859. Il fut député de l'Eure de 1834 à 1848, et membre libre de l'Académie des inscriptions (1838).

LE PRÉVOST D'EXMES (François), littérateur, né le 29 novembre 1729 à Coudehard (Orne), mort à l'hôpital de la Charité en septembre 1793.

LE PRÉVOST D'IRAY (Chrétien-Siméon, vicomte), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1818), inspecteur général de l'Université, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, né au château d'Iray (Orne) le 13 juin 1768, y mourut le 15 septembre 1849.

LE PRINCE (J. B.), peintre et graveur, élève de Boucher, membre de l'Académie (1765), né à Metz en 1733, mort à Saint-Denis-du-Port (Seine-et-Marne) le 30 septembre 1781. Il passa cinq années en Russie. On lui doit le procédé de gravure au pinceau et à l'aqua tinta. — *Le Corps de garde* (musée du Louvre) ; *Baptême suivant le rit grec* (ministère de la justice); *Vue des Tuileries* (musée de Besançon) ; *la Promenade dans le parc* (musée de Rouen). = A. XAVIER, peintre de genre, né à Paris en 1799, mort à Nice en 1826. — *Embarquement de bestiaux à Honfleur; Passage du Susten* (musée du Louvre).

LE PRINCE (Nicolas-Thomas), bibliographe et littérateur, né à Paris en 1750, mort à Lagny (Seine-et-Marne) le 31 décembre 1818. On a, entre autres, de lui : *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, 1782, in-12, 1856, in-18.

LE PRINCE DE BEAUMONT (Jeanne), femme de lettres, née à Rouen en 1711, morte en 1780. Mariée en Lorraine, elle obtint la cassation de son mariage pour vice de forme et se retira en Angleterre, où elle fit plusieurs éducations et publia environ soixante-dix volumes de romans, nouvelles, et entre autres le *Magasin des Enfants* et celui *des Adolescentes*, auxquels son nom est resté attaché. Elle revint en France en 1762.

LÉPROSERIES ou **LADRERIES**. C'était le nom que l'on donnait aux hôpitaux où étaient enfermés les lépreux. Voy. *Catalogus piorum hospitiorum et leprosiarum Galliæ*, dans le *Tractatus privilegiorum*, de J. Lomedé, édit. de 1621, in-8°; et Labourt, *Recherches sur l'origine des ladreries et léproseries*, 1854, in-8°.

LEPROSUM, Levroux (Indre).

LEQUEUX (Michel-Joseph), architecte), né à Lille le 25 décembre 1756, mort assassiné le 15 avril 1786.

LEQUIEN (Michel), dominicain, érudit, né à Boulogne-sur-Mer le 8 octobre 1661, mort à Paris le 12 mars 1733. — *Oriens christianus*, 1740, 3 vol. in-fol.; *Panoplia contra schisma Græcorum*, 1718, in-4°, sous le pseudonyme de *Stephanus de Altimura*.

LEQUIEN DE LA NEUVILLE (Jacques), historien, né le 1er mai 1647, à Paris, mort le 20 mai 1728, à Lisbonne. On a de lui : *Histoire générale de Portugal*, 1700, 2 vol. in-4°.

LÉQUILLONS, nom que l'on donnait au XVe siècle à certains arbalétriers.

LE QUINIO (Joseph-Marie), homme politique, né à Sarzeau (Morbihan) en 1740, mort vers 1813. Député du Morbihan à la Législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et, envoyé en mission dans divers départements, se signala par ses cruautés et ses dilapidations. Il fut arrêté quelque temps en 1795.

LÉRAC (de), pseudonyme anagrammatique de Carel de Sainte-Garde. (Voy. ce nom.)

LERAMBERT (Louis), sculpteur, élève de Vouet et de Sarrazin, membre de l'Académie (1663), né en juin 1620 à Paris, où il est mort le 15 juin 1670. Il était fils d'un garde des antiques

du roi. — *Une nymphe et des amours; Sphynx avec des amours* (jardins de Versailles).

LERAN (Seigneurs de), branche de la maison de Lévis.

LERAY (Théodore-Constant), amiral, né à Brest le 13 novembre 1795, mort le 23 avril 1849.

LE REBOURS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Maizières, de la Leu, de Bertrand-Josse, de Prunelé, de Châtillon et de Saint-Mard.

LEREBOURS (Noël-Jean), opticien, membre du bureau des Longitudes, né à Mortain (Manche) le 25 décembre 1762, mort le 13 février 1840.

LE RICHE. Voy. La Popelinière.

LÉRIDA, ville forte de Catalogne. Le maréchal de La Mothe battit près de cette ville les Espagnols le 7 octobre 1642, et il y fut à son tour défait par eux en 1644.—Le 9 mai 1646, le comte d'Harcourt vint mettre le siége devant Lérida, et fut obligé de le lever au mois de novembre. Condé, qui investit la place le 12 mai de l'année suivante, fut forcé de se retirer le 17 juin. Lérida fut pris par le duc d'Orléans et Berwick le 13 octobre 1707. Son château se rendit le 11 novembre. Le 23 avril 1810, Suchet battit le général O'Donnel près de cette ville, qui tomba en son pouvoir le 14 mai suivant.

LÉRIDANT (Pierre), jurisconsulte, né en Bretagne, mort le 28 novembre 1768.

LÉRIN (Comtes de), branche bâtarde de la maison d'Évreux.

LERINIACUM, Lerigneux (Loire).

LÉRINS (Iles de). On comprend sous ce nom un archipel de la Méditerranée, situé vis-à-vis de Cannes, et qui fait partie du département des Alpes-Maritimes. Il se compose de deux îles principales, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et de quelques îlots inhabités. En 375, Honorat, évêque d'Arles, fonda dans l'île qui porte aujourd'hui son nom un monastère qui devint bientôt une école célèbre de théologie chrétienne, où on défendit énergiquement la doctrine de la liberté et de la responsabilité humaines contre les doctrines de la grâce et de la prédestination, soutenues par saint Augustin.—Les îles de Lérins furent plusieurs fois saccagées par les pirates normands, sarrasins et genois. Les Espagnols s'en emparèrent en 1635. Ils en furent chassés en mai 1637 par le comte d'Elbeuf et le cardinal de Sourdis. Elles tombèrent, le 31 décembre 1746, au pouvoir des Anglo-Autrichiens, qui en furent expulsés au mois de juin suivant par le chevalier de Belle-Isle. L'île Sainte-Marguerite possède un château fort où fut enfermé le *Masque de fer*.

Bibliographie. — Gasp. d'Augery, *le Trésor de Lérins*, 1644, in-8°; L'Huillier, *Mémoires sur les îles de Lérins;* l'abbé L. Alliez, *Visite aux îles de Lérins*, 1840, in-8°, et les histoires de Provence.

LÉRIS (Antoine de), écrivain, né à Mont-Louis (Pyrénées-Orientales) le 28 février 1724, mort en 1795. — *Dictionnaire des Théâtres*, 1754, in-8°.

LERME (Gab. de), pseudonyme de Chamier,

LERMINIER (Théodoric-Nélamond), médecin, né à Saint-Valery-sur-Somme en 1770, mort en juin 1836.

LERMINIER (Jean-Louis-Eugène), publiciste, né à Paris le 29 mars 1803, mort le 25 août 1857. Nommé professeur de législature comparée au Collége de France (1831), il y eut pendant plusieurs années un très-grand succès. Mais des changements s'étant opérés dans ses opinions, il fut, à la fin de 1838, obligé de cesser son cours, devant les manifestations énergiques de l'auditoire. — *Introduction à l'histoire du Droit*, in-8°; *Philosophie du Droit*, 2 vol. in-8°; *Histoire des Législateurs de la Grèce antique*, 1852, 2 vol. in-8°; *De l'influence de la philosophie du* XVIIIe *siècle*, in-8°; *Au delà du Rhin*, 2 vol. in-8°; *Études d'histoire et de philosophie*, 2 vol. in-8°; *Dix ans d'enseignement*, in-8°.

LEROI (Charles-François), oratorien, théologien janséniste, né en 1716 à Paris, où il est mort le 13 juin 1787.

LEROUGE (Georges-Louis), ingénieur, géographe de Louis XV, né à Hanovre, mort dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

LEROUILLÉ (Guillaume), jurisconsulte et poëte, né à Alençon (suivant d'autres, dans le Maine) en 1494, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

LE ROUX, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bourgtheroulde, d'Infreville, de Tilly, de Cambremont et d'Esneval. = —, famille du pays de Caux d'où sont sortis les seigneurs de Grez, de Touffreville et de la Bouteillerie.

LEROUX (Philibert-Joseph), lexicographe, mort à Amsterdam dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Dictionnaire comique*, 1618, in 8°, ouvrage curieux, réimprimé souvent avec des additions, et entre autres, 1808, 2 vol. in-8°. = Antoine-Michel, chirurgien, né à Dijon le 2 décembre 1730, mort le 23 octobre 1792. = Jean-Jacques, écrivain, né à Sèvres le 17 avril 1749, mort à Paris en avril 1832.

LEROUX DE LINCY (Adrien-Jean-Victor), bibliographe, érudit, né le 22 août 1806 à Paris, où il est mort en mai 1869. De ses nombreux travaux, nous citerons une édition du *Roman du Brut*, de Wace, 1838, in-8°; des *Quatre livres des Rois*, traduction du XIIe siècle, 1842, in-4°; *Recueil des chants historiques français*, 1841, 2 vol. in-8°; *le Livre des proverbes français*, 1842, 2 vol. in-18; *les Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde* (avec M. Douët d'Arcq), 1846-49, 2 vol. in-8°; *Description de Paris par Guillebert de Metz*, 1855, in-12; *Vie d'Anne de Bretagne*, 1861, 4 vol. in-8°.

LE ROY, maison d'où sont sortis les seigneurs de la Baussonnière, de Chavigny, de Chillou et de Pamers. = —, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Florent, d'Yvry, de Saint-Caprais, de Marmagnes, de Buxières d'Aillac, de Villeneuve et de Sigy. = —, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Gué.

LEROY (Louis), *Regius*, érudit, publiciste, professeur de grec au Collége de France (1572), né à Coutances, mort à Paris le 2 juillet 1577. Sa traduction du livre *de la Chasse*, de Budé, a été publiée par M. H. Chevreul, 1861, in-8°.

LEROY (Adrien), compositeur et imprimeur de musique, mort vers 1588.

LEROY (Pierre), écrivain satirique, chanoine de la cathédrale de Rouen et aumônier du cardinal de Bourbon, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. C'est lui qui conçut l'idée et traça le plan de la *Satyre Ménippée* et qui en fut un des principaux auteurs.

LEROY (Antoine), chanoine de l'église du Mans, écrivain, né à la Ferté-Bernard (Sarthe), vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a composé en l'honneur de Rabelais une apologie : *Floretum philosophicum, seu ludus meudonianus*, 1649, in-4°, et un éloge en six livres dont le manuscrit est à la Bibliothèque impériale.

LEROY (Julien), horloger, né à Tours en 1686, mort à Paris en 1759. = Pierre, fils aîné du précédent, et comme lui horloger, né à Paris en 1717, mort à Vitry-sur-Seine en 1785. — *Étrennes chronométriques pour l'an* 1760, in-12, rare, réimprimé en 1811. = Jean-Baptiste, frère du précédent, physicien, membre de l'Académie des

sciences (1751), né à Paris, mort le 20 janvier 1800. = CHARLES, frère du précédent, médecin, né à Paris en 1726, y mourut le 12 décembre 1779. = JULIEN-DAVID, frère des précédents, architecte, érudit, membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des beaux-arts, né à Paris en 1728, mort le 28 janvier 1803. Il a publié, entre autres, divers écrits sur la marine des anciens et les *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* 1758 et 1760, 2 t. en 1 vol. in-f°. Grand prix d'architecture (1750), il avait séjourné plusieurs années en Italie et en Grèce. = Un autre LEROY obtint le grand prix d'architecture en 1759.

LEROY (Chrétien), humaniste, né le 29 octobre à Wadelincourt (Ardennes), mort en 1780.

LEROY (Charles-Georges), écrivain, né en 1723, mort en 1789.

LEROY (Alphonse-Louis), médecin, professeur d'accouchement à la Faculté de Paris, né à Rouen le 23 août 1741, mort assassiné le 16 janvier 1816.

LEROY (Aimé-Nicolas), littérateur, né à Valenciennes le 11 février 1793, y est mort le 21 mars 1848.

LEROY (Charles-François-Antoine), géomètre, professeur de géométrie descriptive à l'École polytechnique, né vers 1780, mort à Paris le 23 février 1854.

LEROY DE SAINT-ARNAUD (Arnaud-Jacques), maréchal de France, né à Paris le 20 août 1801, mort à bord du *Berthollet* le 29 septembre 1854. Après l'expédition de Kabylie, qu'il commanda en chef (1851), il fut fait général de division, et appelé le 26 octobre de la même année au ministère de la guerre, fut l'un des acteurs du coup d'État du 2 décembre. Maréchal de France et grand écuyer (2 décembre 1852), il commanda en chef l'expédition de Crimée et mourut neuf jours après la bataille de l'Alma. On a publié un recueil de ses lettres.

LEROY D'ÉTIOLLES (Jean-Jacques-Joseph), chirurgien, l'inventeur ou l'un des inventeurs de la lithotritie, né à Paris le 5 avril 1798, mort le 25 août 1860.

LEROYER (Jean), sieur de Prade, généalogiste, mort en 1685. — *Généalogie de la maison de Thibault*, 1654, in-4°; *Sommaire de l'histoire de France*, 1684. 5 vol. in-12.

LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE, famille de Touraine, originaire de Bretagne. D'elle sont sortis les seigneurs d'Artzé.

LERTIUS, le Lers, affluent de la Garonne.

LERY (Seigneurs de), branche de la famille de Cauchon (Champagne). = —, de la maison de Rouville (Normandie).

LERY ou **LERI** (Jean de), écrivain et ministre calviniste, né en 1534 à Lery (Côte-d'Or), mort à Berne en 1611. Il fit partie de l'expédition de Villegagnon au Brésil, et en a écrit le récit sous ce titre : *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1578, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Il avait assisté au siége de Sancerre par les catholiques en 1574, et en a aussi laissé l'*Histoire mémorable*, 1574, in-8°, rare, réimprimé dans l'*Annuaire du Berry* et dans les *Archives curieuses*.

LESAGE (Alain-René), célèbre romancier et auteur comique, né le 8 mai 1668 à Sarzeau (Morbihan), mort à Boulogne-sur-Mer le 17 novembre 1747. Son père était notaire. Elevé chez les jésuites de Vannes, il fut quelque temps employé dans les fermes, vint à Paris en 1692 faire sa philosophie et son droit, fut reçu avocat, mais ne plaida guère. Son extérieur agréable, son esprit, son goût délicat et la dignité de son caractère lui valurent dans le monde des succès et de l'estime : le maréchal de Villars tenta de l'attacher à sa personne, mais Lesage préféra la pauvreté laborieuse à la dépendance, même honorable. Son premier ouvrage fut une traduction des *Lettres galantes d'Aristénète*, qui eut peu de succès (1695). Il traduisit ensuite librement diverses comédies espagnoles de Lope de Vega, Calderon, Roxas, et les *Nouvelles Aventures de Don Quichotte*, d'Avellaneda (1704, 2 vol. in-12). En 1707, il donna, avec peu de succès à la cour. mais avec le plus grand succès à la ville, le premier ouvrage de son cru : *Crispin rival de son maître*, comédie pleine de sel et de gaieté qui lui appartient entièrement. La même année parut le *Diable boiteux*, dont il emprunta le nom et l'idée à Louis Velez de Guevara, piquante et spirituelle satire de tous les états. Il n'en attaqua qu'un seul, celui des financiers, dans sa comédie de *Turcaret*, mais ce fut avec tant de vigueur et de justesse que jamais, depuis le *Tartuffe*, on n'avait vu pareille cabale contre une pièce de théâtre. Les traitants, en ayant eu connaissance par les lectures que l'auteur en avait faites, lui offrirent d'abord, s'il voulait la retirer, cent mille francs qu'il refusa, puis intriguèrent si bien pour en empêcher la représentation qu'elle ne put être jouée que sur un ordre exprès du grand dauphin, consigné au registre de la Comédie française. Elle parut enfin au théâtre en 1709 avec le plus brillant succès. A quarante-sept ans (1715), Lesage publia *Gil Blas*, roman de mœurs qui est le chef-d'œuvre du genre. C'est la peinture la plus vraie, la plus spirituelle, la plus variée, et en même temps la plus élégante, de l'homme dans toutes les conditions sociales; car le héros du récit les traverse toutes depuis les plus basses jusqu'aux plus élevées. Les autres ouvrages de Lesage ne sont pas à la même hauteur; ce sont : *les Aventures de Guzman d'Alfarache* (1732), imité d'Aleman; *les Aventures du chevalier de Beauchesne*; l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès*, imitée de la *Vie de l'écuyer Obrégon*, de Vincent Espinel; *le Bachelier de Salamanque* (1738); *la Valise trouvée* (1740); un spirituel dialogue, plein de pensées profondes, *Une Journée des Parques* (1755); enfin une quantité prodigieuse de vaudevilles, opéras-comiques et farces pour le *Théâtre de la Foire*, auquel la nécessité de soutenir sa famille obligea Lesage de consacrer plus de vingt ans sa plume. Il contribua du moins à porter dans ce genre inférieur plus de pureté et de finesse; il y obtint souvent un très-grand succès avec ses collaborateurs Fuzelier, Autreau, Piron, Fromaget, etc. Le chef-d'œuvre de Lesage, *Gil Blas*, a été traduit, imité dans toutes les langues. Les Espagnols, particulièrement le P. Isla et l'historien Llorente, l'ont revendiqué comme un vol fait à leur nation. En France, la même opinion a été mise en avant par La Martinière et par Voltaire, qui du reste avait sur le cœur quelques sarcasmes de Lesage. François de Neufchâteau, dans un travail spécial, et bien d'autres depuis, n'ont pas eu de peine à démontrer que cette assertion ne reposait sur aucune espèce de fondement. — Lesage eut plusieurs enfants : deux de ses fils se firent, contre son gré, comédiens. L'un des deux, RENÉ-ANDRÉ, devint célèbre sous le nom de *Montménil*. Il était né à Paris le 31 juillet 1695, et mourut le 8 septembre 1743.

LESAGE (Georges-Louis), littérateur, calviniste, né le 9 janvier 1676 à La Colombière (Saône-et-Loire), mort le 5 février 1759 à Genève.

LESAGE-SENAULT (J. H.), conventionnel, né à Lille, mort à Courtrai en 1823. Il vota la mort du roi sans appel ni sursis, prit une part active au 9 thermidor, et, dans le Conseil des Cinq Cents, s'opposa vivement au coup d'État du 18 brumaire. Il fut alors déporté quelque temps dans une des

îles de la Charente-Inférieure. En 1816, il fut exilé comme régicide.

LE SAIGE (Jacques), voyageur, mort à Douai le 11 février 1549. — En 1518, il fit un voyage à Jérusalem, dont il a publié une relation sans date, gothique, in-4° (rarissime), réimprimée, 1851, in-8°.

LESCALLIER (Daniel), littérateur, administrateur, né à Lyon le 4 novembre 1743, mort en mai 1822.

LESCALOPIER, famille de robe (à Paris) d'où sont sortis les barons du Nourard. (Voy. les Historiettes de Tallemant des Réaux.) = A cette famille appartenait le comte Charles de LESCALOPIER, antiquaire, mort en 1861. Il a donné une édition annotée de la *Schedula diversarium artium*, du moine Théophile, 1843, in-4°.

LESCAR, *Lescurra*, *Lascura*, ville du Béarn (Basses-Pyrénées), fondée à la fin du x[e] siècle. Elle avait un évêché qui fut supprimé en 1790, et qui était suffragant d'Auch.

ÉVÊQUES DE LESCAR. — S. Julien I[er], 407. — S. Galactoire, 506. — Savin, 585. — Julien II, 680. — Arsias I[er] Racha, 980. — Raimond I[er], dit *le Vieux*, 1059. — Grégoire, 1061-1072. — Bernard I[er] de Bas, 1075-1080. — Sanche I[er], vers 1095-1115. — Gui de Loth ou de Loz, 1115-1141. — Raimond II d'Assade, 1147-1154. — Eudes I[er], 1168. — Guillaume I[er], 1170. — Sanche II Anier ou Sans-Aner de Gerderest, vers 1180. — Bertrand I[er], vers 1200. — Arsias II, 1205-1213. — Raimond III de Bénac, vers 1220. — A., vers 1235. — Bertrand II de la Mothe, 1247-1268. — Arnaud I[er] de Morlane ou Morlas, 1269-1292. — Raimond IV Oger, 1293-1301. — Arnaud II d'Arbus, 1303-vers 1320. — Guillaume II Arnaud du Saut, 1321-vers 1325. — Raimond V d'Andoins, 1326-1348. — Arnaud III Guillaume d'Andoins, 1352-1361. — Bernard II, 1363-1368. — Eudes II, 1368-1401. — Jean I[er], 1402-1404. — Pierre I[er] de Foix, 1405-1422. — Arnaud IV de Saliers, vers 1425-1428. — Arnaud V d'Abadie, 1428-1433. — Pierre II de Foix, 1433-1453. — Jean II de Lévis, vers 1460-vers 1475. — Robert d'Espinay, vers 1480-vers 1492. — Boniface Peruzzi, vers 1495. — Amanieu d'Albret, 1513-1515. — Jean III de la Salle, 1518-vers 1525. — Paul de Foix, 1527-1530. — Jacques de Foix, vers 1532-1553. — Jean IV de Capdeville, 1554-1555. — Georges d'Armagnac, 1555-1556. — Louis d'Albret, 1556-1569. — Jean V Iago, vers 1590. — Jean VI Pierre d'Abadie, 1600-1609. — Jean VII de Salette, 1609-1632. — Jean VIII Henri de Salettes, oct. 1632-21 juin 1658. — Jean IX du Hau de Salies, août 1658-18 avril 1681. — Dominique des Claux de Mesplez, 31 mai 1681-1718. — Martin de la Cassagne, 1718-13 janv. 1729. — Hardouin de Chalons, mai 1729-28 oct. 1762. Marc-Antoine de Noé, 5 janvier 1763-1790. (Voy. le *Gallia christiana*, t. II.)

LESCARBOT (Marc), écrivain, né à Vervins, mort vers 1630. Il fit partie de l'expédition de Laudonnière en Floride (1564). — *Histoire de la Nouvelle-France*, 1609, 1611, in-8°, rare.

LESCAURE (Seigneurs de), de la maison de Rely (Artois).

LESCÈNE DESMAISONS (Jacques), écrivain, né à Granville en 1750, mort le 12 octobre 1808.

LESCHASSIER (Jacques), jurisconsulte, né à Paris en 1550, mort le 28 avril 1625.

LESCHENAULT DE LA TOUR (J.-B.-L.-Cl.-Théodore), voyageur et naturaliste, né à Châlon-sur-Saône le 13 novembre 1773, mort à Paris le 14 mars 1826. Il a introduit dans nos colonies la culture de nombreux végétaux nouveaux.

LESCHENEAU (Seigneurs de), de la famille le Bas (Berry).

LESCHEVIN DE PRÉCOUR (Philippe-Xavier), chimiste, né à Versailles le 16 novembre 1771, mort à Dijon le 6 juin 1814.

LESCLACHE (Louis de), grammairien et philosophe, né vers 1620, près de Clermont-Ferrand, mort à Lyon le 17 août 1761.

LESCLUSE (Alexandre de), pseudonyme de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

LESCOET (Seigneurs de), branche de la maison de Barbier (Bretagne).

LESCONVEL (Pierre de), littérateur, né en Bretagne vers 1650, mort à Paris en 1722.

LESCOT (Pierre), célèbre architecte, né à Paris en 1510, mort le 10 septembre 1578. Il donna en 1541 les dessins de la façade dite de l'*horloge*, au Louvre, où il construisit la salle des Cent Suisses. Il avait construit la fontaine dite du Marché des Innocents, dont J. Goujon a fait les bas-reliefs.

LESCOT. Voy. HAUDEBOURT.

LESCUN (Seigneurs de), de la maison d'Aydie (Armagnac).

LESCUN, une des douze premières baronnies de Béarn (Basses-Pyrénées). Elle fut possédée jusqu'au XIII[e] siècle par une maison à laquelle elle avait donné son nom, passa dans diverses maisons et au XV[e] siècle arriva à celle de Foix. Au XVIII[e] siècle, elle appartenait à la famille de Laur.

LESCUN (Thomas de), dit le *maréchal de Foix*, né en Béarn, mort à Milan en 1525. Frère de la comtesse de Châteaubriand et de Lautrec, il fut nommé gouverneur de Lombardie (1521), et se livra dans ce gouvernement à de telles exactions, qu'il souleva le pays contre lui. Après la bataille de la Bicoque, il signa, le 21 mai 1522, dans Crémone, une capitulation qui nous fit perdre l'Italie. A la bataille de Pavie (24 février 1525) il reçut une blessure dont il mourut cinq jours après.

LESCUN (Jean-Paul de), publiciste et érudit, calviniste, né dans le Béarn, mort sur l'échafaud à Bordeaux le 18 mai 1622. Conseiller à la cour souveraine de Béarn, puis conseiller d'État de Navarre, il s'opposa vivement au rétablissement du catholicisme dans le Béarn, fut forcé de se réfugier à Montauban, et prit les armes avec ses coreligionnaires, mais il fut fait prisonnier et condamné à mort par le parlement de Bordeaux. Outre divers écrits de polémique, on a de lui : *Généalogie des seigneurs souverains de Béarn*, 1616, in-4°.

LESCURE, baronnie de Languedoc (Tarn), possédée au XVIII[e] siècle par la famille de Valdens.

LESCURE (Seigneurs de), branche de la maison de Cominges. = —, de la maison de Sales (Rouergue).

LESCURE (Louis-Marie, marquis de), général vendéen, né dans le Poitou le 13 octobre 1766, mort près de Fougères le 3 novembre 1793. Lors de l'insurrection de la Vendée, il fut arrêté à Bressuire, ne tarda pas à être délivré et fut choisi pour l'un des chefs de l'armée royaliste. Il s'empara de Thouars (5 mai 1793), de Fontenay (25 mai) et de Saumur (10 juin), se distingua à la prise et à la reprise de Châtillon (octobre), et le 15 du même mois reçut une blessure dont il mourut quelque temps après.

LESCUREL (Jehannot de), poëte du XIV[e] siècle. Ses chansons, ballades et rondeaux ont été publiés pour la première fois dans la Bibliothèque elzévirienne, 1855, in-12, par M. de Montaiglon.

LESCURRA ou **LASCURRA**, Lescar.

LESCUT, famille d'Anjou, établie en Lorraine au XV[e] siècle et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Germain et de Pixérécourt.

LESCUT (Seigneurs de), branche de la maison de Bennel (Lorraine).

LESDAIN (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Flandre).

LESDIGUIÈRES, ou mieux les DIGUIÈRES, bourg du Dauphiné (Hautes-Alpes), érigé en duché-pairie en 1611, en faveur de François de Bonne, seigneur de Lesdiguières, connétable de France. Ce duché fut éteint en 1711. (Voy. le P. Anselme, tome IV.)

LESDIGUIÈRES (François de BONNE, duc de), maréchal et connétable de France, l'un des plus grands capitaines de son temps, né à Saint-Bonnet de Champsaur (Hautes-Alpes) le 1er avril 1543, mort à Valence le 28 septembre 1626. Il embrassa de bonne heure le calvinisme, et dès la première guerre de religion (1562), prit les armes et se distingua en Dauphiné. Il avait suivi le roi de Navarre à Paris (1572), mais une maladie de sa femme (Claudine de Béranger) le rappela en Dauphiné et il échappa ainsi à la Saint-Barthélemy. L'année suivante (1573), il reprit les armes, fit lever le siége de Livron au maréchal de Bellegarde (1574), surprit Gap (1577) et obtint (1578) des conditions de paix favorables pour ses coreligionnaires. En 1585, il s'empara de Montélimart et d'Embrun, puis entra en Provence où il remporta de nombreux avantages sur les ligueurs. En 1588, il conclut une ligue offensive et défensive avec La Valette, attaqua inutilement Grenoble (1589), dont après une campagne heureuse en Savoie (1590) il se rendit maître par traité (1591). Il en fut gouverneur, et passa les années suivantes à guerroyer avec succès, tantôt contre les ligueurs de la Provence, tantôt contre le duc de Savoie qu'il battit en plusieurs rencontres et auquel il enleva diverses places (1592-1598). Henri IV le nomma lieutenant général en Dauphiné (1597). La guerre ayant recommencé (1600), il occupa Chambéry et assiégea Montmélian, qui capitula (16 octobre). En 1608, il reçut le bâton de maréchal de France et le titre de conseiller d'honneur au Parlement de Paris. Sous la régence de Marie de Médicis, qui le créa duc et pair, il fit tous ses efforts pour empêcher les protestants de prendre les armes, refusa plus tard de se joindre à eux lorsque l'assemblée de la Rochelle eut décidé la guerre (1621), fut nommé successivement maréchal général, connétable (1622), après qu'il eut abjuré, et gouverneur de Picardie (1623). Sa dernière campagne eut lieu contre Gênes et les Espagnols en 1625. De sa première femme, il laissa une fille, Madeleine de Bonne, qui épousa Charles de Créquy, et de la seconde (Marie Vignon), une autre fille, nommée Françoise, que Créquy épousa après la mort de sa première femme. Lesdiguières avait composé un *Traité de la guerre* qui, avec de nombreuses lettres autographes, est conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

LÈSE-MAJESTÉ. Le crime de lèse-majesté se distinguait en deux espèces, celle de lèse-majesté divine et celle de lèse-majesté humaine. La première consistait dans une offense contre Dieu, telle que l'apostasie, l'hérésie, le sortilége, la simonie, le sacrilége et le blasphème. Elle formait un des cas royaux (voy. ce mot), encore que les justices seigneuriales aient parfois élevé la prétention d'en connaître; elle donnait lieu à des peines rigoureuses qui pouvaient aller jusqu'à la mort. La seconde, qui était une attaque contre les princes, comprenait deux chefs différant de gravité; sous le premier chef on rangeait l'attentat et la conspiration contre la personne du souverain et la conjuration contre l'État; on plaçait sous la seconde la diffamation des princes, l'excitation à la révolte, la fabrication de fausse monnaie, le duel, la violation de la sauvegarde royale. Le Parlement, toutes chambres assemblées, devait prononcer sur les cas de lèse-majesté rentrant dans le premier chef; suivant une ordonnance de Charles VIII de 1493; les baillis et sénéchaux jugeaient les crimes du second chef en première instance, d'après une ordonnance de Louis XIV en date du mois d'août 1670.

Les crimes de lèse-majesté, au premier chef, étaient regardés comme des parricides et toujours frappés du dernier supplice. La cruauté de la jurisprudence criminelle ajoutait souvent à la mort des raffinements qui la rendaient odieuse et ne pouvaient inspirer que de la pitié pour le coupable. C'est ainsi que Jean Chastel, Ravaillac et Damiens, furent soumis par arrêts des 29 septembre 1595, 27 mars 1610, 26 mars 1757, à des tortures préalables d'un caractère affreux.

Les attentats contre les enfants de France étaient aussi punis comme des parricides. Montecuculli, en 1536, Salcède, en 1582, furent écartelés, l'un pour avoir, à ce qu'on prétendait, empoisonné le fils de François Ier, l'autre pour avoir conspiré contre la vie du duc d'Alençon, frère de Henri III.

La complicité ou la non-révélation exposaient au même supplice. C'est ainsi que de Thou fut envoyé à l'échafaud en 1642 lors de la conspiration de son ami Cinq-Mars.

Les femmes étaient condamnées à être brûlées vives; tel fut le sort de Nicole Mignon, coupable d'avoir conspiré contre la vie de Henri IV en 1600.

On rasait la maison des coupables de lèse-majesté, et on obligeait leurs parents, quand ils en avaient, à changer de nom. C'est ce qui arriva notamment pour ceux de Ravaillac.

LESEUR (Thomas), minime, géomètre, correspondant de l'Académie des sciences, né en 1703 à Rethel, mort à Rome le 27 septembre 1770

LESFARGUES (Bernard), littérateur, né à Toulouse vers 1600. — *David*, 1660, in-12, poëme dont Boileau s'est moqué.

LESLEIN (Seigneurs de), de la maison de du Chastel (Bretagne).

LESMONT, village de Champagne (Aube) où, le 2 février 1814, se livra un combat contre les alliés.

LESNAUDIÈRE ou **L'ESNAUDERIE** (Pierre LE MONNIER de), *Lesnauderius*, écrivain, jurisconsulte, né à Saint-Germain-d'Anvillers (Calvados), mort à Caen vers 1525.

LESORA, le mont Lozère.

LESPAGNANDEL (Mathieu), sculpteur, membre de l'Académie (1692), né en 1717 à Paris, où il est mort en 1689. Les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues.

LESPARRE (André de Foix, seigneur de), frère cadet de Lautrec et de Lescun, capitaine du XVIe siècle, mort en 1547.

LESPARRE (Seigneurs de). — Voy. MADAILLAN.

LESPINASSE (Claire-Françoise, Mlle), femme célèbre par son esprit, née à Lyon en 1731, morte à Paris le 23 mai 1776. Fille naturelle de la comtesse d'Albon et, à ce que l'on croit, du cardinal de Tencin, et restée sans ressources à la mort de sa mère (vers 1750), elle fut recueillie par Mme du Deffand, dont elle se sépara au bout de quelques années. Elle réunit alors chez elle un cercle nombreux d'hommes célèbres et de gens d'esprit, où l'on remarquait d'Alembert, qui eut pour elle le plus tendre attachement. On a publié d'elle des *Lettres*, 1809, 2 vol. in-8°. Une autre correspondance donnée en 1820 n'est pas authentique.

L'ESPINASSE. Voy. ESPINASSE.

LESPINE (Seigneurs de), branche de la maison de Mailli. — Voy. ESPINE.

LESPINŒIL. Voy. ESPINŒIL.

LESQUEN, maison de Bretagne d'où sont sor-

tis les seigneurs de la Villemeneust, du Plessis-Trehen, de la Basserne, de la Garde, de la Fontaine et de Kermenec.

LESSART (Antoine de VALDEC de), né en Guyenne en 1742, massacré à Versailles le 9 septembre 1792. Contrôleur général (décembre 1790), il fut appelé au ministère de l'intérieur (janvier 1791), d'où il passa à celui des affaires étrangères (30 décembre 1791). Il occupait ce dernier poste quand il fut décrété d'accusation par l'Assemblée le 10 mars 1792, et envoyé devant la haute cour d'Orléans pour y être jugé. Ramené à Versailles avec d'autres prisonniers, il y périt comme eux.

LESSAY, *Exaguium*, abbaye de bénédictins, en Normandie (Manche), diocèse de Coutances.

LESSAY (Seigneurs de), branche de la famille de Briçonnet.

LESSEPS (Jean-Baptiste-Barthélemy, baron de), voyageur, né à Cette le 27 janvier 1766, mort à Lisbonne où il était consul général, le 6 avril 1834. Il fit partie de l'expédition de la Pérouse, et fut expédié par celui-ci le 29 septembre 1787 pour porter en France des nouvelles de l'expédition, les dernières que l'on ait eues. Après avoir hiverné au Kamtschatka, il revint par terre. = Son frère, le comte MATTHIEU-MAXIMILIEN-PROSPER, diplomate, né à Hambourg le 4 mars 1774, mort à Tunis où il était consul général, le 28 décembre 1832.

LESSER. Voy. CREUZÉ.

LESSON (René-Primevère), voyageur et naturaliste, né à Rochefort le 20 mars 1794, mort en 1849.

LESTAN (De), pseudonyme d'Antoine Teissier

LESTANG, seigneurie du Dauphiné, érigée en marquisat par lettres de juillet 1643. en faveur d'Antoine Murat de l'Estang. = —, seigneurie de Provence possédée par la maison de Parade.

LESTANG (Antoine de), érudit, né en Limousin en 1538, mort à Toulouse le 9 décembre 1617. = Son frère, CHRISTOPHE, évêque de Lodève (1580), puis de Carcassonne (1603), né à Brives en 1560, mort le 11 août 1621.

L'ESTANG. Voy. ESTANG.

LESTELLE (Seigneurs de), de la famille de Brunet (Languedoc).

LESTERP-BEAUVAIS (B.), conventionnel, girondin, né à Florac (Lozère) en 1750, mort sur l'échafaud à Paris le 30 octobre 1793.

LESTERPS. Voy. ESTERPS.

LESTIBOUDOIS (Jean-Baptiste), botaniste, né à Douai en 1715, mort à Lille le 20 novembre 1804. = Son fils, FRANÇOIS-JOSEPH, fut médecin et botaniste.

LESTOCART, sculpteur du XVIIe siècle, né à Arras. On lui doit la chaire de Saint-Étienne-du-Mont à Paris.

L'ESTOILE. Voy. ÉTOILE.

LESTONAC (Jeanne de), fondatrice de l'ordre des *jésuitines*, née à Bordeaux en 1556, y mourut le 2 avril 1640. Elle était nièce de Montaigne.

LESTRA (François), voyageur, vivait dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Voyage aux Indes orientales*, 1677, in-12.

LESUEUR (Nicolas), *Sudorius*, érudit, président à la chambre des enquêtes à Paris, né vers 1540, assassiné le 2 mai 1594.

LESUEUR (Eustache), l'un des plus grands peintres de l'école française, né en novembre 1616 à Paris, où il est mort le 30 avril 1655. Il était fils d'un tourneur, et étudia la peinture dans l'atelier de Vouet. Il n'alla point à Rome. En 1648, il fut un des douze artistes qui fondèrent l'Académie de peinture, y prirent le nom d'anciens et exercèrent les fonctions de professeurs. On a donné sur la vie et la mort de Lesueur beaucoup de détails romanesques, démontrés faux aujourd'hui. Il se faisait aider par ses trois frères, Pierre, Philippe et Antoine (nés de 1608 à 1616), par son beau-frère Thomas Goussé, par Claude Lefebvre et quelque fois par Patel pour les paysages qui formaient le fond de ses tableaux. — *Agar dans le désert; Tobie et son fils; la Salutation angélique; Jésus portant sa croix; la Descente de croix; Apparition de Jésus à la Madeleine; Saint Gervais et Saint Protais; Saint Paul à Éphèse; Martyre de saint Laurent; Apparition de sainte Scholastique à saint Benoît; la Messe de saint Martin; Vie de saint Bruno* (23 tableaux provenant du couvent des Chartreux à Paris, ainsi que deux autres représentant le plan de l'ancienne Chartreuse de cette ville, et la dédicace de l'église des Chartreux); *la naissance de l'Amour; Vénus présente l'Amour à Jupiter; l'Amour dans les bras de Cérès; l'Amour reçoit l'hommage des dieux; l'Amour et Mercure; l'Amour dérobe la foudre à Jupiter; Phaéton et Apollon; Clio, Euterpe et Thalie; Melpomène, Erato et Polymnie; Uranie, Terpsichore, Calliope: Ganymède enlevé par Jupiter* (ces tableaux proviennent de l'hôtel du président Lambert de Thorigny); *Réunion d'artistes* (musée du Louvre); *Uranie* (musée de Bordeaux); *La famille de Tobie* (musée de Grenoble); *Lever de l'Aurore* (musée de Nantes); *Sacrifice de Manué* (musée de Caen), *Saint Gervais et saint Protais* (musée de Lyon); *le Christ en croix* (Palais de Justice de Dijon); même sujet (musée de Dijon); *Présentation au Temple* (musée de Marseille); *le Christ bénissant* (musée royal de Belgique).

LESUEUR (Jean), historien calviniste, mort en 1681. — *Histoire de l'Église et de l'Empire*, 1672 et suiv., 6 vol. in-4°.

LESUEUR (Pierre), graveur sur bois, né à Rouen en 1636, mort en 1716. = VINCENT, son fils, élève de Papillon, graveur, mort en 1743. = NICOLAS, neveu du précédent, né en 1690, mort en 1764 à Paris.

LESUEUR (Pierre), peintre de portraits, reçu à l'Académie de peinture le 30 septembre 1747.

LESUEUR (Blaise-Nicolas), peintre, né en 1716, mort à Berlin en 1782. — *Salomon devant l'arche* (musée de Caen).

LESUEUR (Jean-François), célèbre compositeur, né à Drucat (Somme), le 15 février 1760, mort à Paris, le 6 octobre 1837. Il fut successivement chargé des maîtrises de la cathédrale de Dijon, du Mans (1782), de Saint-Martin de Tours (1783), des Saints-Innocents à Paris (1784), et de Notre-Dame (1786-1788), inspecteur des études (1795) et professeur au Conservatoire de musique, maître de chapelle de Napoléon (1804-1814), surintendant de la musique du roi (1814-1830), membre de l'Institut (1815). Il a eu pour élèves les compositeurs les plus éminents de notre temps, Berlioz, Gounod, Reber, Thomas, etc. Outre des messes, des oratorios (*Débora*, *la Passion*, *Rachel, Ruth et Booz*), des psaumes, des motets, des cantates, une *Marche pour le couronnement de l'empereur*, on a de lui les opéras suivants : *la Caverne* (1793) ; *Paul et Virginie* (1794); *Télémaque* (1796); *Ossian ou les Bardes* (1804); *l'Inauguration du Temple de la Victoire* (1807) ; *le triomphe de Trajan* (1807); *la mort d'Adam* (1809); les suivants n'ont pas été représentés : *Tyrtée* (1794); *Artaxerce* (1801); *Alexandre à Babylone* (1823). — Le Sueur a laissé aussi divers écrits les uns imprimés, les autres inédits.

LESUEUR (Charles-Alexandre), voyageur, naturaliste et dessinateur, né au Havre le 1er janvier 1778, mort à Sainte-Adresse en décembre 1846.

LESUINUS PAGUS, le Lieuvain.

LESUIRE (Robert-Martin), littérateur, né à Rouen en 1737, mort à Paris le 17 avril 1815.

LESUR (Charles-Louis), écrivain, né à Guise (Aisne) en 1770, mort en 1849. Il est surtout connu par l'*Annuaire historique* qui porte son nom et qui, commencé en 1818 et continué jusqu'à l'année 1861, offre une source précieuse pour l'histoire contemporaine.

LESUREC (seigneurs de), de la famille du Menez (Bretagne).

LESURQUES (Joseph), né à Douai en 1763, mort sur l'échafaud à Paris le 30 octobre 1796. Le courrier de Lyon ayant été assassiné et volé le 27 avril 1796, près de Lieusaint sur la route de Melun, Lesurques qui avait, malheureusement pour lui, des relations avec les assassins, fut à la suite d'un enchaînement inouï de circonstances tout à fait propres à porter la conviction dans l'esprit des magistrats et des jurés, arrêté comme leur complice, condamné et exécuté. Il protesta de son innocence jusqu'au dernier moment. Plus tard un des assassins arrêté et condamné, Dubosc, dont la ressemblance avait été fatale à Lesurques, déclara en mourant que celui-ci n'avait pris aucune part au crime, et dès lors dans l'opinion publique Lesurques fut considéré comme victime d'une erreur judiciaire. Toutefois, malgré des réclamations sans cesse renouvelées, sa famille à qui des indemnités considérables furent accordées à diverses reprises, et qui put recouvrer une partie de ses biens confisqués, ne cessa par toutes les voies possibles de poursuivre la réhabilitation de sa mémoire. La demande de cette réhabilitation qu'une législation récente a permis de porter devant les tribunaux, a été rejetée par un arrêt de la cour de cassation en janvier 1869.

LÉTALDE Ier, comte de Mâcon, fils d'Albéric de Narbonne, succéda (956) à Giselbert, son beau-frère, dans le comté de Bourgogne et mourut avant 969. = LÉTALDE II, fils d'Albéric, lui succéda vers 975 dans le comté de Bourgogne et mourut vers 983.

LÉTANDUÈRE (Henri-François DESHERBIERS, marquis de), marin, né à Angers en 1682, mort à Rochefort en 1750.

LETAROUILLY (Paul-Marie), architecte, né à Coutances le 8 octobre 1795, mort à Paris en octobre 1855.

LETELLIER, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Vaubadon.

LE TELLIER, famille de Paris d'où sont sortis les marquis de Louvois, de Barbesieux, de Courtenvaux, de Montmirail, de Souvré et de Rebenac, et les seigneurs de Chaville et de Morsan. A cette famille appartiennent les personnages suivants :

LE TELLIER (Michel), homme d'État, né le 19 avril 1603, mort à Paris le 30 octobre 1685. Il était fils d'un conseiller à la cour des Aides et fut successivement conseiller au grand conseil (1623), procureur du roi (1631), puis maître des requêtes, et comme tel accompagna en Normandie le chancelier Séguier, chargé d'instruire contre les *Va-nu-pieds* (voy. ce mot) qu'ils poursuivirent avec une impitoyable rigueur. Intendant de l'armée d'Italie (1640), nommé (mai 1643) secrétaire d'État au département de la guerre, il fut l'homme de confiance de Mazarin. Exilé en Poitou quelque temps (1651), il fut bientôt rappelé. Après la mort de Mazarin, il devint ministre d'État, se démit (1666) en faveur de son fils Louvois (voy. ce nom) du ministère de la guerre où il avait établi un grand ordre, fut nommé chancelier garde des sceaux (28 octobre 1677), se signala par de nombreuses persécutions contre les protestants et fut l'un des principaux auteurs de la révocation de l'édit de Nantes, révocation qu'il signa avec joie le 2 octobre 1685 peu de jours avant sa mort.

LE TELLIER (Charles-Maurice), prélat, fils du précédent, né à Turin en 1642, mort le 22 février 1710. Il fut nommé successivement maître de la chapelle du roi, et dans la même année (1668) coadjuteur de l'évêque de Langres (juin), coadjuteur de l'archevêque de Reims, auquel il succéda en 1671, et archevêque de Naziance. Il se signala par sa haine contre les jésuites et les doctrines ultramontaines. Il légua à l'abbaye de Sainte-Geneviève une magnifique bibliothèque qu'il avait ramassée à grands frais et dont le catalogue a été publié sous le titre de *Bibliotheca Telleriana*, 1693, in-fol. — Il y a des lettres et des papiers de la famille Le Tellier à la Bibliothèque impériale.

LETELLIER (*N*), habile mosaïste, élève de Branquier et de dei Meliori, vivait vers la fin du XVIIe siècle.

LETELLIER (Pierre), peintre, neveu et élève de Poussin, né à Vernon en 1614, mort vers 1702 — *Vision de saint Bernard ; Apparition de Jésus à saint Pierre ; Siméon et l'enfant Jésus ; Le repos en Égypte ; Saint Joseph et l'enfant Jésus ; Les pèlerins d'Emmaüs ; Trois anges ; J. C. et saint Pierre ; Christ mort ; N. D. du Rosaire* (Musée de Rouen).

LETELLIER (Michel), jésuite, théologien, né près de Vire (Calvados), le 16 décembre 1643, mort à La Flèche le 2 septembre 1719. Il avait fait paraître plusieurs écrits violents contre les jansénistes et était provincial de la province de France lorsqu'il fut choisi par Louis XIV pour être son confesseur (février 1709). C'est à lui que l'on doit attribuer les nouvelles et violentes persécutions qui ne tardèrent pas à assaillir les jansénistes et les protestants. Il avait chaudement embrassé le parti du duc du Maine et fut exilé dès que le régent se fut emparé du pouvoir.

LETELLIER (Charles-Constant), grammairien, né à Paris en 1761, mort à Passy le 12 novembre 1810.

LÈTES Voy. LITES.

LETHALD, moine, hagiographe et poëte, né à ce qu'on croit dans le Maine, mort dans la première moitié du XIe siècle.

LETHIÈRE (Guillaume-Guillon), peintre d'histoire, élève de Doyen, né à Sainte-Anne (Guadeloupe) le 10 janvier 1760, mort à Paris le 21 avril 1832. Il vint de bonne heure à Paris, remporta le second prix en 1784, et fut par faveur spéciale envoyé à Rome, où il passa quatre ans. Plus tard il suivit en Espagne Lucien Bonaparte, puis retourna en Italie où il fut pendant dix ans directeur de l'école française. Membre de l'Institut (1825), il fut professeur à l'école des Beaux-Arts. — *Brutus condamnant ses fils à mort ; Mort de Virginie* (musée du Louvre); *Louis IX à Carthage* (musée de Bordeaux).

LETIA, la Lys, affluent de l'Escaut.

LE TOURNEUR, famille du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Burbures.

LE TOURNEUR (Pierre), littérateur, né à Valognes en 1736, mort à Paris le 24 janvier 1788. Il est surtout connu par sa traduction de Shakespeare (1776-1782, 20 vol. in-8°), la première qui ait paru en notre langue et qui commença à faire connaître en France le grand poëte anglais. — Une nouvelle édition de cette traduction revue par M. Guizot a été publiée en 1824, 13 vol. in-8°.

LE TOURNEUR (Charles-Louis-François-Honoré), homme politique, né à Granville en 1751, mort à Laken près Bruxelles le 4 octobre 1817. Capitaine du génie à l'époque de la Révolution, il fut député de la Manche à l'Assemblée législative

et à la Convention où il vota la mort du roi, fut membre du Directoire (octobre 1796-mai 1797), et devint inspecteur général de l'artillerie, puis (1800) préfet de la Loire-Inférieure. Il fut exilé par la loi d'amnistie (1816).

LETOURNEUX (Nicolas), prédicateur, né à Rouen le 30 avril 1640, mort à Paris le 28 novembre 1686.

LETOURNOIS (Nicolas), bénédictin de Saint-Maur, hébraïsant, né au Havre le 22 février 1677, mort à l'abbaye de Saint-Denis le 31 décembre 1741.

LETRONNE (Jean-Antoine), célèbre critique et archéologue, né à Paris le 2 janvier 1787, y mourut le 14 décembre 1848. Après s'être fait connaître par de remarquables travaux d'érudition, il fut chargé (1815) de terminer la traduction de Strabon commencée par Laporte-Dutheil, puis nommé par ordonnance (1816) membre de l'Académie des inscriptions. Il fut successivement directeur de l'école des Chartes (1817), inspecteur général de l'Université (1819), professeur d'histoire au Collége de France (1831), conservateur des antiques, puis directeur à la Bibliothèque royale (1832), professeur d'archéologie et administrateur au Collége de France (1838), garde général des archives du royaume (1840). Outre un nombre considérable d'articles et de mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie, dans le *Bulletin Férussac*, le *Journal des savants*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue archéologique*, on a de lui : *Essai sur la topographie de Syracuse*, 1812, in-8° ; *Recherches sur le livre* De Mensura orbis Terræ, *par Dicuil*, 1814, in-8°; *Recherches sur les fragments d'Héron d'Alexandrie*, mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions (1816) et publié après la mort de Letronne; *Considérations sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, 1817, in-4° ; *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, 1823, in-8°; *Observations sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*, 1824, in-8°; *Lettre à M. Passalacqua sur un papyrus grec*, 1826, in-8°; *La statue vocale de Memnon*, 1833, in-4°; *Lettre d'un antiquaire à un artiste sur l'emploi de la peinture historique murale chez les Grecs et les Romains*, 1835, in-8°; *Appendice* à ces Lettres, 1837, in-8°; *Sur l'Origine grecque des zodiaques*, 1837, in-8°; *Sur l'Origine du zodiaque grec*, 1840, in-8° ; *Fragments des poëmes de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque*, 1840, in-8° ; *Examen critique de la découverte du cœur de saint Louis*, 1844, in-8° ; *Addition à l'Examen critique*, 1844, in-8°; *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, 1842, 1848, 2 vol. in-4°, ouvrage continué par M. Brunet de Presles.

LETROSNE (Guillaume-François), publiciste, né à Orléans le 13 octobre 1718, mort à Paris le 26 mai 1780.

LETTES (Seigneurs de), de la maison de Montpezat en Quercy.

LETTRES CLOSES. Les lettres closes n'étaient autres que celles qu'on appela plus tard *Lettres de cachet* (voy. ce mot).

LETTRES D'ABOLITION. C'étaient des lettres de chancellerie scellées du grand sceau, dans lesquelles le roi déclarait abolir un fait incriminé, en connaître les détails, en accorder le pardon et défendre à tous de faire aucune recherche à ce sujet. (Voy. LETTRES DE RÉMISSION.)

LETTRES D'ANOBLISSEMENT. Voy. NOBLESSE.

LETTRES DE CACHET. On appelait *Lettres closes* ou *de cachet*, par opposition aux lettres patentes, des lettres émanées du roi, signées de lui, contre-signées d'un secrétaire d'État et pliées de manière qu'on ne pouvait les lire sans rompre le cachet dont elles étaient fermées; tandis que les lettres patentes étaient toujours ouvertes, avec un repli au-dessous de l'écriture. Celles-ci pouvaient seules être employées dans les prescriptions d'intérêt général, et du Tillet cite en ce sens une ordonnance de Philippe le Long, qu'il rapporte à l'année 1316, mais qui paraît aujourd'hui perdue. Les ordonnances d'Orléans, de Blois et de Moulins consacrèrent successivement cette maxime, et il était presque sans exemple que les cours judiciaires eussent reçu des lettres de cachet concernant les affaires publiques, autrement que d'une manière indirecte. C'est ainsi qu'il faut entendre la déclaration de Louis XIV, en date du 24 février 1673, portant que les édits et ordonnances émanés de la seule volonté royale seront enregistrés au parlement, sur la réquisition du procureur général muni à cet effet d'une lettre de cachet.

Aussi dans la pratique l'emploi de ces lettres fut-il réservé pour les ordres et avis du roi, qui s'adressaient à un particulier et touchaient des intérêts exclusivement privés. C'est ce caractère qui leur a valu tant de célébrité dans les deux derniers siècles de la monarchie, parce qu'elles avaient presque toujours pour objet l'exil ou l'emprisonnement arbitraire. On les faisait porter par un officier de police, qui dressait procès-verbal de la remise de la lettre.

Les lettres de cachet devinrent jusqu'à la Révolution un des plus odieux abus du pouvoir; personne n'était à l'abri de mesures dont on ignorait souvent l'origine; il suffisait d'une dénonciation ou d'une inimitié pour en éprouver l'atteinte. L'article 91 de l'ordonnance d'Orléans, qui permettait aux victimes de l'arbitraire de revendiquer leur liberté injustement ravie, resta à peu d'exceptions près sans résultat.

LETTRES D'ÉTAT. Voy. ÉTAT.

LETTRES DE JUSSION. Dans l'ancienne monarchie française, lorsque les parlements faisaient des difficultés pour enregistrer des ordonnances, édits ou déclarations, et qu'ils adressaient au roi des remontrances auxquelles on n'entendait pas accéder, on avait recours à des lettres dites de jussion, qui étaient scellées du grand sceau et qui contenaient l'ordre de procéder à l'enregistrement. Les magistrats y répondaient souvent *par de très-humbles représentations*, et, sur de nouvelles lettres de jussion, par d'*itératives représentations*, de sorte que pour triompher de leur résistance il fallait employer les *lits de justice* (voy. ce mot). On vit parfois envoyer au parlement de Paris jusqu'à quatre lettres de jussion pour la même affaire, notamment en 1635, pour un édit portant création d'offices à la Cour des monnaies. Lorsque les conseillers se résignaient à céder aux ordres du roi, ils avaient soin de faire ajouter par le greffier que l'enregistrement avait lieu du *très-exprès commandement de Sa Majesté*, ce qui laissait issue à la révocation de la mesure, dans une occasion favorable.

LETTRES DE RÉMISSION. Les lettres de grâce ou de rémission s'obtenaient au grand ou au petit sceau; elles avaient pour objet de purger les homicides involontaires ou commis en état de légitime défense, mais elles s'appliquaient le plus souvent à toutes sortes de crimes sans excuse réelle, dont les auteurs avaient su conquérir de hautes protections. Elles forment une des séries les plus curieuses des archives du moyen âge, et les plus riches en détails de mœurs.

LETTRES DU SAINT-SÉPULCRE. Voy. Assises de Jérusalem, p. 129.

LETTRES EN FERME. Comme il n'y avait pas de notaires en titre d'office dans la province de Cambrai, chaque hôtel de ville possédait une chambre où étaient déposées les minutes des actes authentiques passés entre particuliers, et qui étaient des chartes-parties. Ces chambres étant appelées *fermes*, les actes qui y étaient apposés reçurent le nom de *lettre en ferme*.

LETTRES PATENTES. On nommait *lettres patentes*, c'est-à-dire ouvertes, par opposition aux *lettres closes*, les lettres émanées du roi, scellées du grand sceau et contre-signées par un secrétaire d'État, telles que les ordonnances, édits, déclarations; c'étaient encore par des lettres patentes qu'étaient accordés l'anoblissement, les érections en titres, les grâces, dons, priviléges, etc. Elles commençaient par la formule: *A tous ceux qui ces présentes lettres verront*, etc.

LETTRES ROYAUX. C'était le nom sous lequel étaient comprises toutes les expéditions de la grande chancellerie.

LETUS (Calvidius), pseudonyme de Cl. Guillet.

LEU (S.). Voy. LOUP.

LEU (Thomas de), dessinateur et graveur, né à Paris vers 1570. Il a gravé un grand nombre de portraits de personnages célèbres de son temps.

LEUBASSE ou **LIBESSE** (S.), *Leubatius*, *Leobatius*, abbé en Touraine au VIᵉ siècle. Sa fête, le 18 et le 28 juillet.

LEUCATE, ville de Languedoc (Aude). Elle fut assiégée inutilement par les ligueurs et les Espagnols en 1590. Elle le fut encore le 2 septembre 1637 par les Espagnols, qui, après un combat sanglant que leur livra le duc d'Halluin (Schomberg), le 28 du même mois, furent obligés de se retirer.

LEUCI, peuple établi dans la Belgique, avant l'arrivée des Romains, entre les Vosges et les Ardennes, au S. des *Mediomatrices* et au N. des *Lingones*. Ils étaient, comme les *Ædui*, menacés par Arioviste; aussi fournirent-ils des vivres à César durant sa campagne contre les Helvètes, et lui furent-ils dans la suite aussi fidèles que les *Remi*. Leur capitale était *Tullum* (Toul). Ils furent, en 28 av. J. C., compris dans la province impériale de Belgique par Auguste, mais déclarés libres, titre qu'ils avaient encore à l'époque de Pline. Au IVᵉ siècle, ils firent partie de la Belgique première et y formaient le fond de la population d'une des quatre cités qui la composaient, celle des *Leuci*.

LEUCKE (Seigneurs du), de la famille de Burin (Paris).

LEUCTRE, famille de Chambéry, établie en Provence et d'où sont sortis les seigneurs de Canillac.

LEUDE (Droit de). Les *leudes* étaient au moyen âge, comme dans l'expression *lods et ventes*, un terme général qui indiquait l'approbation, le consentement du seigneur; et comme celui-ci n'approuvait que moyennant finance, les leudes étaient les impôts, les redevances de toutes sortes, perçus sur les denrées et les productions de la terre exposées dans les foires et dans les marchés.

LEUDES. Le mot *leudes* est un de ceux qui se rencontrent le plus souvent dans les textes de l'époque franque, et on l'a regardé longtemps comme synonyme d'*antrustions*. On l'avait donc appliqué à une classe de personnes privilégiées, entourant le prince et particulièrement attachées à son service. Les derniers travaux de la science ont produit des résultats en désaccord avec cette donnée. Les leudes, au moins à l'origine, n'étaient que les plus riches et les plus influents des hommes libres en raison de leur position ou de leur naissance. Le terme qui les désigne n'a pas d'autre sens que celui de citoyen, et très-exactement de fidèle. Les leudes sont ceux qui ont prêté serment (*leod, leud, leudesamium*). Or tous les hommes libres étaient tenus de prêter serment pour exercer la plénitude de leurs droits. (Voyez INGÉNU.)

LEUFROI (S.), *Leotfredus*, abbé de La Croix, en Normandie, vers 690, mort le 21 juin 738.

LEULIETTE (Jean-Jacques), littérateur, né à Boulogne-sur-Mer le 30 novembre 1767, mort à Versailles le 23 décembre 1808.

LEURECHON (Jean), mathématicien, jésuite, confesseur de Charles IV, duc de Lorraine, né vers 1591 dans le Barrois, mort à Pont-à-Mousson le 17 janvier 1670.

LEURET (François), médecin, né à Nancy le 3 décembre 1797, y mourut le 6 janvier 1851. Il s'occupa spécialement des maladies mentales, sur lesquelles il a publié de nombreux ouvrages, et fut successivement directeur d'une maison d'aliénés à Paris, puis directeur en chef de Bicêtre.

LEUSE (Seigneurs de), branche de la maison de Châtillon.

LEUVILLE, terre et seigneurie du pays Chartrain (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres de juin 1650, en faveur de Louis Olivier, seigneur de Leuville. Le titre du marquisat fut renouvelé en 1700 pour Louis-Thomas du Bois-de-Fiennes, marquis de Givry. Voy. BOIS.

LEUZE, ville de Hainaut (Belgique) où, le 19 septembre 1691, le maréchal de Luxembourg battit le prince de Waldeck.

LEVACI, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains. Il était client des Nervii. On ne s'accorde pas sur l'emplacement qu'il occupait. Les uns lui donnent pour chef-lieu le bourg actuel de Lovendeghem, à 8 kil. au N. O. de Gand; les autres le placent à l'E. de la Senne, autour de Leuven ou Louvain.

LE VAILLANT (François), voyageur et naturaliste, né en 1753 dans la Guyane hollandaise, où son père était consul, mort près de Sézanne (Marne) le 22 novembre 1824. — *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, 1790, in-4° et 2 vol. in-8°; la véracité de ses récits a été souvent contestée; *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, 1796-1812, 6 vol. in-fol.

LEVAILLANT DE FLORIVAL (Paul-Émile), orientaliste, professeur d'arménien à l'École des langues orientales, né le 11 février 1799 à Paris, où il est mort en janvier 1862. — Traduction de l'*Histoire d'Arménie*, de Moïse de Khorène, 1841, 2 vol. in-8°.

LÉVAL (Jean-François), général, né le 17 avril 1761 à Paris, mort en 1834.

LEVASSEUR (L'abbé Jacques), écrivain, né le 21 décembre 1751 à Vismes (Somme), mort à Noyon le 6 février 1638. — *Annales de l'Église de Noyon*, 1633, in-4°.

LEVASSEUR (Jean-Charles), graveur, membre de l'Académie (1771), né en 1734 à Abbeville, mort à Paris en 1804.

LEVASSEUR *de la Sarthe* (René), chirurgien, conventionnel, né dans le Maine en 1747, mort au Mans le 18 septembre 1834. Les *Mémoires* publiés sous son nom (1829) sont de Ach. Roche. = Antoine-Louis LEVASSEUR *de la Meurthe*, conventionnel, mort dans l'exil sous la Restauration.

LE VASSOR (Michel), historien et théologien, né à Orléans en 1646, mort à Londres en 1718. Prêtre de l'Oratoire, il se fit protestant et passa en Hollande. — *Histoire de Louis XIII*, 1710-1721, 20 vol. in-12, et 1756, 7 vol. in-4°.

LEVASSOR (Pierre), acteur comique, né à Fontainebleau en 1808, mort en janvier 1870.

LE VAU (Louis), premier architecte de Louis XIV, né vers 1612, mort à Paris le 11 octobre 1670.

On lui doit, entre autres, les châteaux de Vaux et du Raincy, les hôtels Lambert, de Lyonne, de Pons, de Colbert, les pavillons de Marsan et de Flore aux Tuileries. = Son frère François, membre de l'Académie d'architecture (1671), mort le 4 juillet 1676.

LEVAVASSEUR (Bernard-Marie-Francis), poëte, né à Breteuil (Oise) le 15 septembre 1775, mort à Clermont (Oise) le 1er février 1830.

LÈVE (Seigneurs de), de la maison de Cosne (Beauce).

LÉVEILLÉ (Jean-Baptiste-François), chirurgien, né à Ouzouer (Nièvre) le 26 août 1769, mort le 13 mars 1829.

LEVEN (Joseph de Templeri, seigneur de), littérateur, né à Aix (Provence), y mourut en 1706.

LE VENEUR, famille de Beauvais d'où sont sortis les seigneurs de Pontmartin, de la Hazaie et de la Ville-Chaperon. = —, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Homme, de Cesseville, de Thalie, de Becon, de Carouges et de Tillières. A cette maison appartenaient : Jean Le Veneur, évêque et comte de Lisieux (1505), cardinal (1533), lieutenant général au gouvernement de Normandie (1525), grand aumônier de François Ier (1526), abbé du Bec et du Mont-Saint-Michel, mort le 7 août 1543. = Tannegui Le Veneur, seigneur de Carouges, premier comte de Tillières (1565), lieutenant général de Normandie, mort en 1592. = Son petit-fils Tannegui Le Veneur, comte de Tillières, ambassadeur en Angleterre (1619), mort à Paris en 1652. Ses *Mémoires* ont été publiés pour la première fois par M. C. Hippeau, 1862, in-18.

LEVENS (Seigneurs de), de la famille provençale de Materon.

L'ÉVÊQUE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Rougiers et de Saint-Étienne.

LÉVÊQUE (Prosper), bénédictin, né à Besançon vers 1713, mort à Luxeuil le 15 décembre 1781. — *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, 1753, 2 vol. in-12.

LÉVÊQUE (Pierre), ingénieur hydrographe, membre de l'Institut, né à Nantes le 4 septembre 1746, mort au Havre le 16 octobre 1814.

LEVER, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Caux.

LEVER DU ROI. Le lever, opération fort peu compliquée chez les particuliers, était entourée pour le roi d'un cérémonial où les moindres actions du monarque étaient réglées à l'avance. On en trouvera le long détail dans le tome Ier, p. 353 et suiv. de l'*État de la France* (édit. de 1749).

LÉVESQUE (Pierre-Charles), historien, né à Paris le 28 mars 1736, mort le 12 mai 1812. Appelé en Russie par Catherine II, il professa les belles-lettres à l'école des cadets nobles, et publia à son retour en France une *Histoire de Russie*, (1782, 6 vol. in-12), qui le fit admettre à l'Académie des inscriptions (1789). — *La France sous les cinq premiers Valois* (1788), 4 vol. in-12; *Histoire critique de la république romaine* (1807), 3 vol. in-8°; *Études de l'histoire ancienne* (1811), 5 vol. in-8°, et une traduction de Thucydide.

LÉVESQUE DE LA FERRIÈRE (Louis-Marie, comte de), général, né à Redon le 9 avril 1776, mort à Vallery le 22 novembre 1834.

LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE (Pierre-Alexandre), membre de l'Académie des inscriptions (1743), né à Troyes le 6 janvier 1697, mort le 4 février 1762. On a, entre autres de lui, une édition des *Poésies* de Thibaut de Champagne, roi de Navarre, 1742, 2 vol. in-8°, rare.

LÉVESQUE DE POUILLY (Louis-Jean), critique, membre de l'Académie des inscriptions, né à Reims en 1691, mort le 4 mars 1750. On a de lui, dans le recueil de l'Académie, deux mémoires importants sur l'incertitude des quatre premiers siècles de l'histoire romaine. = Son fils, Jean-Simon, membre de l'Académie des inscriptions, né à Reims le 8 mai 1734, mort le 24 mars 1820. = Lévesque de Burigny, frère de Louis-Jean. — Voy. Burigny.

LEVEVILLE, terre et seigneurie de Beauce (Eure-et-Loir), érigée en châtellenie en faveur de Pierre Maissat, par lettres d'avril 1655. Elle avait appartenu à la famille Briçonnet.

LEVIEIL (Guillaume), habile peintre verrier, né à Rouen vers 1675. On lui doit les vitraux de la chapelle de Versailles et ceux du dôme des Invalides. = Son fils, Pierre, né à Paris le 8 février 1708, mort le 23 février 1772. Il a perfectionné les procédés de la peinture sur verre, sans avoir jamais pratiqué ni connu l'art de dessiner. On lui doit d'importants ouvrages sur la partie technique de ce genre de peinture.

LEVIEUX (Renaud), peintre d'histoire, né à Nîmes, florissait vers le milieu du règne de Louis XIV. Il y a plusieurs de ses tableaux dans les églises du midi.

LEVIGNAC. Voy. Mac-Carthy.

LEVIGNEN (Seigneurs de), de la famille de Lallemant (Champagne).

LÉVIGNY (Seigneurs de), de la maison du Chastellet (Artois).

LÉVIS, ancienne maison du Hurepoix dont la généalogie commence avec Philippe de Lévis, chevalier, qui vivait dans la deuxième moitié du XIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Mirepoix, de Leran, les vicomtes de Terrides, les marquis de Gaudiez, les barons de Montbrun, les vicomtes de Lautrec, les comtes de Villars, les barons de la Voute, devenus comtes et ducs de Ventadour, les barons et comtes de Charlus, les seigneurs de Châteaumorand, de la Roche-en-Renier, de Florensac, de Marly, de Cousan et de Lugny, les barons et comtes de Quélus. Armes : *au lambel de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

LÉVIS (François-Gaston, marquis, puis duc de), maréchal de France, né au château d'Ajac (Aude) le 23 août 1720, mort à Arras en 1787. Brigadier d'infanterie (1756), il alla servir au Canada où il succéda à Montcalm et finit par être obligé de capituler. Lieutenant général (1761), il servit en Allemagne, et fut créé maréchal de France (1783) puis duc (1784). = Son fils, Pierre-Marc-Gaston, duc de Lévis, littérateur, né en 1755, mort le 15 février 1830. Membre de l'Assemblée constituante (1789), il émigra (1792) et fut blessé à Quiberon. Louis XVIII le nomma membre du Conseil privé et de l'Académie française (1816) et pair de France. = Gaston, duc de Lévis, pair de France, né en 1794, mort le 9 février 1863. Il suivit Charles X dans l'exil où il fut un des principaux conseillers du comte de Chambord.

LEVONCOURT, terre et seigneurie du duché de Bar (Meuse), érigée en baronnie par lettres du 9 avril 1721, en faveur d'Antoine Nicolas, baron de Rouyn, et de Fr. Hannel, son gendre.

LEVRET (André), chirurgien, membre de l'Académie de chirurgie, né à Paris en 1703, y mourut le 22 janvier 1780.

LEVRETIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

LEVRETTES. Il y avait, pour les *levrettes et lévriers de la chambre du roi*, outre un capitaine appointé à 2466 livres, trois valets et gardes des levrettes. De plus, les *petits chiens de la chambre du roi* avaient un garde qui touchait 1446 livres de gages et 200 livres pour un justau-

corps. Le pâtissier du roi délivrait par jour sept biscuits pour ces petites bêtes. (Voy. l'*État de la France*, 1749, tome I, p. 273.)

LEVRIER (Antoine-Joseph), érudit, né à Meulan le 5 avril 1746, mort à la Morflanc (Ain) le 30 avril 1823. = Son frère, Guillaume-Denis-Thomas LEVRIER DE CHAMP-RION, vaudevilliste, né à Meulan le 21 décembre 1749, mort le 10 mars 1825.

LEVROUX (Seigneurs de), de la maison de Chauvigny (Berry).

LÉVY (Léon). Voy. BRUNSWICK.

LEXOBII ou **LEXOVII**, peuple établi dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains, près de l'embouchure de la Seine et à l'E. de la Dive, entre les *Viducasses* et les *Veliocasses*, et touchant aux *Aulerci Eburovices*. Il faisait partie de la confédération armoricaine et avait pour capitale *Noviomagus*. Après s'être soumis en 57 av. J. C., il s'unit à la prise d'armes des Armoricains en 56, et fut battu par Q. Titurius Sabinus, qui reçut de nouveau sa soumission. Les *Lexovii* avaient comme les *Ædui*, un vergobret ainsi que le prouve l'inscription du denier frappé chez eux. Lors de la réorganisation que fit Auguste de la province de la Gaule chevelue, leur territoire fut réuni à la province impériale lyonnaise (28 av. J. C.). A la fin du ve siècle, ils formaient la sixième des sept cités dont se composait la Lyonnaise seconde.

LEXOVII, **LEXOVIUM**, Lisieux. — LEXOVIUM, Luxeuil.

LEYMARIE (Achille), érudit, journaliste, né à Limoges le 15 novembre 1812, mort en mars 1861. — Le *Limousin historique*, 1839, in-8°: *Histoire du Limousin*, 1845, 2 vol. in-8°; *Histoire des paysans en France*, 1849, 2 vol. in-8°.

LEYMÉ. Voy. DÉSERT.

LEYMONT (Seigneurs de), de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

LEYRACUM, Lairac.

LEYSSIN, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de la Maison-forte d'Aouste. — Voy. LEISSIN.

LEZADOIS, petit pays du Languedoc, situé près du confluent de l'Ariége et de la Garonne (Haute-Garonne).

LEZANVILLE (Seigneurs de), de la maison de Prunelé (Beauce).

LÉZARD (Cap), cap du comté de Cornouailles (Angleterre), à la hauteur duquel, le 2 mai 1781, la Motte-Piquet s'empara d'un convoi anglais.

LÉZARDIÈRE (Marie-Pauline de), publiciste, née au château de la Vérie (Vendée) le 25 mars 1754, morte en 1835 au château de la Pronotière (Vendée). Elle entreprit, jeune encore, un ouvrage d'une haute portée : *Théorie de la politique de la monarchie française*, qui fut en partie imprimé en 8 vol. et allait être mis en vente (1792), lorsque, dans une émeute, les magasins du libraire furent pillés et l'édition détruite, sauf quelques exemplaires qui n'ont point passé dans le commerce. Une nouvelle édition a été donnée en 1844, 4 vol. in-8°.

LEZAT, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Cluny, au pays de Foix (Ariége), diocèse de Rieux, fondée vers 840 par Athon, vicomte de Béziers.

LEZAY, terre et seigneurie du Poitou (Deux-Sèvres), qui appartint successivement aux maisons de Lusignan et de Laval, et fut érigée en marquisat par lettres de janvier 1642 en faveur d'Hilaire de Laval. Ce marquisat reçut l'année suivante le nom de Laval-Lezay.

LEZAY (Seigneurs de), branche de la maison de Melun. = —, de la maison de Torsay.

LEZAY ou **LEZET**. Par lettres de décembre 1721, les terres et seigneuries de Moutonne, Marnesia, etc., en Franche-Comté (Jura), furent unies et érigées en marquisat sous la dénomination de Lezay, en faveur de Cl. Humbert de Lezay, seigneur de Marnesia.

LEZAY-MARNEZIA (Claude-François-Adrien, marquis de), littérateur et publiciste, député aux États généraux (1789), né à Metz le 24 août 1735, mort à Besançon le 9 novembre 1800. = Son fils, ADRIEN, administrateur, écrivain, né à Saint-Julien (Doubs) en 1770, mort à Strasbourg le 9 octobre 1814. = Son frère cadet, ALBERT-MADELEINE-CLAUDE, sénateur, né à Saint-Julien le 5 juin 1772, mort à Blois le 4 septembre 1857.

LEZEAU, terre et seigneurie de Normandie qui, après avoir appartenu à la maison de Montgomery, fut érigée en marquisat sous le nom de Lamotte-Lezeau par lettres de juillet 1693 en faveur de Jean Ango.

LEZEAU (Seigneurs de), branche de la famille de Le Fèvre.

LEZET. Voy. LEZAY.

LEZEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison du Puy.

LEZIGNAC (Seigneurs de), de la famille de Laurens (Marche).

LEZIGNEM. Voy. LUSIGNAN.

LEZIN (S.), *Licinius*, évêque d'Angers en 586, mort le 1er novembre 606 ou 616. Sa fête, le 13 février.

LEZINIACUM, Lusignan.

LEZONNET (Seigneurs de), branche de la maison bretonne de Coetlogon. = —, de la famille de le Prestre (Bretagne).

LHERBETTE (A. J.), homme politique, né en 1791, mort en mai 1864. Il fut député de Soissons de 1831 à 1848, et siégea dans les rangs de l'opposition. Député à la Constituante et à la Législative, il y vota avec la majorité.

LHÉRIE. Voy. BRUNSWICK.

L'HÉRITIER. Voy. HÉRITIER.

LHERMINIER. Voy. HERMINIER.

L'HERMITE. Voy. HERMITE.

LHEUREUX (Jean), dit *Macarius*, antiquaire, né à Gravelines vers le milieu du XVIe siècle, mort à Aire (Pas-de-Calais) le 11 juin 1614.

LHOMME (Jacques), peintre, graveur, élève de Vouet, né à Troyes, mort après 1650.

LHOMOND (L'abbé Charles-François), grammairien, né à Chaulnes (Somme) en 1727, mort le 31 décembre 1794 à Paris. Il se voua à l'enseignement de la sixième au collége du cardinal Lemoine, et composa des livres élémentaires pleins de simplicité et de clarté qui sont restés classiques, — *De viris illustribus urbis Romæ; Éléments de la grammaire latine; — de la grammaire française; Epitome historiæ sacræ*. Dans ces dernières années on lui a élevé une statue.

LHÔTE (Nestor), égyptologue et voyageur, né en 1804 à Cologne, mort à Paris en mars 1842. — *Notice historique sur les obélisques égyptiens*, 1836, in-8° ; *Lettres écrites d'Égypte*, 1840, in-8°.

LHUILLIER, maison du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Chalendos et de Maisonfleur.

L'HUILLIER. Voy. HUILLIER et LUILLIER.

LIADIÈRES (Pierre-Charles), littérateur et homme politique, né en 1792 à Pau, mort en 1858 à Paris. Officier du génie sous l'Empire, il devint après la révolution de Juillet officier d'ordonnance du roi, et fut député de 1834 à 1848. Il a laissé des tragédies, une comédie, *les Bâtons flottans*, et des *Souvenirs*, 1855, in-18.

LIAMONE (Département du). L'un des deux départements entre lesquels on divisa la Corse en 1790. Il se composait de la partie sud de la Corse, et des trois arrondissements d'Ajaccio (chef-lieu), Vico et Sartène.

LIANCOURT, terre et seigneurie du Beauvaisis (Oise) qui de la maison de Poupaincourt passa en 1463 dans celle du Plessis, et fut érigée en marquisat par lettres d'août 1673 en faveur de Roger du Plessis, duc de la Roche-Guyon.

LIANCOURT (Seigneurs de), branche de la maison d'Amerval (Hainaut). = —, de la maison de Cressonsart. = —, de la maison de Pellevé.

LIANCOURT (Jeanne de SCHOMBERG, duchesse de), née en 1600, morte au château de Liancourt le 14 juin 1674. Fille de Henri de Schomberg, maréchal de France, elle épousa Roger du Plessis, duc de Liancourt, et fut liée intimement avec les solitaires de Port-Royal et leurs amis. Elle a laissé des vers pieux, et *Règlement donné par une dame de haute qualité à Mme **** (la princesse de Marsillac), *sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, 1698, in-12.

LIARD, monnaie de cuivre qui n'est pas antérieure à Louis XI comme monnaie royale. Dès le XIVe siècle on en fabriquait en Dauphiné.

LIAUTARD (L'abbé Claude-Rosalie), fondateur du collége Stanislas à Paris, né à Paris le 7 avril 1774, mort à Fontainebleau, où il était curé, le 17 décembre 1842.

LIBELLE. Le libelle était une sorte de mémoire que le demandeur devait produire en justice, lorsque le défendeur avait obéi à l'ajournement; il contenait au moins sommairement l'objet de la demande, les motifs à l'appui, les noms des parties et ceux des juges. Les caractères du libelle avaient été résumés dans deux vers techniques :

Quis, quid, coram quo, quo jure petatur et à quo,
Recte compositus quisque libellus habet.

On distinguait deux espèces de libelle, suivant que la matière était criminelle ou civile (*libellus accusatorius, conventionalis*). L'exploit d'ajournement était conçu dans des termes plus généraux et moins développés.

Le défendeur n'était pas tenu de répondre immédiatement aux obligations contenues dans l'exposé du libelle; il jouissait à cet effet d'un délai de vingt jours (*inducia*) pour délibérer s'il devait plaider, accepter le juge, et aussi pour présenter des exceptions. Le libelle, employé d'abord dans la procédure canonique, a passé ensuite dans celle des tribunaux laïques, où il subsiste encore sous le nom de *conclusions*. Il était marqué par des désignations différentes, selon la nature de l'affaire; c'est ainsi qu'on comptait des libelles d'accusation d'hérésie, de réconciliation, de protestation, de requête, d'anathème, de confession, d'absolution, de proclamation et de réclamation, de compensation, de répudiation, de dotation, etc., etc. La moitié environ de ces actes appartient, comme on voit, à la juridiction volontaire, et le mot libelle y reçoit un sens fort large.

LIBERATA (Sancta), sainte Livrade.

LIBERDUNUM, Liverdun.

LIBERGE (Marin), jurisconsulte, né dans le Perche ou dans le Maine, mort à Angers vers 1599.

LIBERGIER ou **LE BERGER** (Hues), architecte, mort à Reims le 15 avril 1273. Il commença en 1229 l'église de Saint-Nicaise de Reims, où il fut enterré.

LIBERT (Adam-Charles-Jules), littérateur, né à Joigny (Yonne) le 18 décembre 1827, mort à Montpellier le 20 juillet 1857. — *Histoire de la chevalerie en France*, 1856, in-18. Il a fourni un certain nombre d'articles biographiques à ce dictionnaire.

LIBERTAT (Pierre de BAYON de), né à Calasi (Corse), mort le 11 avril 1597. Il servait la Ligue et occupait un poste important à Marseille, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée royale. Il trahit son parti, assassina l'un des deux consuls, Casaulx, et livra la ville aux royalistes (17 février 1596). Henri IV l'anoblit et le nomma viguier perpétuel de Marseille, qui fit élever à l'hôtel de ville une statue en marbre au meurtrier.

LIBERTÉ (Arbres de la). Voy. ARBRES.

LIBERTÉ (Ère de la). Voy. ANNÉE RÉPUBLICAINE.

LIBERTÉ DE DÉCEMBRE. On appelait ainsi, dans le Berry, certains jeux des enfants et des serviteurs de l'Église.

LIBES (Antoine), physicien, né à Béziers le 2 juillet 1752, mort à Paris le 25 octobre 1832.

LIBESSE. Voy. LEUBASSE.

LIBOIRE (S.), *Liborius*, évêque du Mans au IVe ou Ve siècle. Ses fêtes, le 12 ou 13, 28 mai, 9 juin, 23 juillet.

LIBRAIRES, LIVRES. La profession de libraire au moyen âge ne date guère que de la fondation des universités (XIIIe siècle). L'Université de Paris s'adjoignit des clercs-libraires jurés désignés sous les deux noms de *librarii* et de *stationarii*. Les premiers statuts relatifs à la librairie sont datés de 1259 et de 1275. Dans le rôle de la taille de Paris pour l'année 1292, on trouve 24 copistes, 17 relieurs et 8 libraires. La corporation des libraires, avant la découverte de l'imprimerie, se composait des écrivains, des libraires, des relieurs, des enlumineurs et des parcheminiers.

Le règlement le plus explicite fait par l'Université sur la librairie date de l'année 1342. Voici la traduction de quelques-uns de ses articles :

« Les libraires devront recevoir, garder, exposer et vendre fidèlement les livres destinés à la vente; ils ne supprimeront pas et ne cacheront pas les livres à vendre, mais les exposeront toujours en temps et lieu convenables, lorsqu'on le leur demandera. — Lorsqu'ils en seront requis par un vendeur, ils devront, moyennant salaire, estimer le livre qui leur sera présenté, et dire sincèrement combien ils croient que ce livre pourrait être vendu, comme s'ils voulaient l'acheter eux-mêmes. — Ils auront des exemplaires aussi corrects que possible. — Ils n'exigeront des maîtres et des écoliers, pour le prêt des livres, rien au delà de la taxe arrêtée par l'Université. — Chacun d'eux placera à sa fenêtre une tablette de parchemin, écrite en caractères nets et lisibles, sur laquelle seront indiqués tous les exemplaires qu'il possède, avec le prix de la taxe pour chacun d'eux. Ils ne communiqueront aucun exemplaire non taxé avant de l'avoir soumis à ladite Université. — Si un libraire ose enfreindre un de ces articles ou y contrevenir en quoi que ce soit, il sera privé de sa charge jusqu'à satisfaction convenable et décision contraire de l'Université. »

Un statut de l'année 1323 renferme les articles suivants : « Aucun libraire ne refusera les exemplaires d'un livre à quelqu'un qui voudra le transcrire, moyennant honnête rétribution et satisfaction aux règlements de l'Université. Aucun libraire ne louera ses livres plus cher qu'il n'aura été fixé par l'Université; aucun libraire ne louera un livre avant qu'il ait été corrigé et taxé par l'Université. » La taxe des livres était une mesure fort nécessaire, le monopole de la vente étant concentré entre les mains de quelques libraires.

La découverte de l'imprimerie donna une immense impulsion au commerce de la librairie. Les libraires continuèrent à être regardés comme faisant partie de l'Université, et participèrent à tous les priviléges de ce corps; ces immunités leur furent confirmées par un édit de Louis XII, donné à Blois le 9 août 1513, édit qui contient un fort bel éloge de l'imprimerie. Mais quelques années plus tard éclata la Réforme, et le parti qu'elle tira

de la presse pour répandre ses doctrines fit décréter pour les libraires et les imprimeurs des règlements d'une rigueur excessive. Ils ne pouvaient (ordonnance du 27 juin 1553) vendre d'autres livres que ceux qui étaient inscrits sur les deux catalogues de leur magasin, catalogues dont le premier était exclusivement destiné aux livres approuvés par l'Église. Sous aucun prétexte, ils ne pouvaient faire venir de livres des pays séparés de la communion romaine; et l'autorité ecclésiastique, qui devait assister à l'ouverture des ballots arrivant des autres pays (ordonn. 27 juin 1552), devait aussi approuver le catalogue de vente de toute bibliothèque (ordonn. septembre 1557.) La peine de mort était prononcée contre les libraires qui publieraient la moindre gravure sans l'autorisation du roi, ou contre ceux qui vendraient ou distribueraient des livres sans permission spéciale.

Quelques adoucissements furent apportés à cette législation lors de l'avénement de Henri IV; mais dès 1626 la peine de mort fut encore prononcée contre les auteurs et les distributeurs d'ouvrages attaquant la religion et le gouvernement.

Sous Louis XIV, la corporation des libraires de Paris, qui se composait des libraires et des fondeurs de caractères, fut entièrement réorganisée par l'édit du mois d'août 1686. Le nombre des libraires fut fixé à 24, et le gouvernement s'arrogea sur eux l'autorité possédée jadis par l'Université. On institua 79 censeurs royaux, savoir : 10 pour les ouvrages de théologie, 11 pour la jurisprudence, 12 pour les sciences médicales et physiques, 8 pour les mathématiques, 36 pour l'histoire et les belles-lettres, et 2 pour les beaux-arts. Dans cet édit on lisait les deux articles suivants : « Tous les libraires et imprimeurs imprimeront et feront imprimer les livres en beaux caractères, sur de bon papier et bien corrects. — Aucun ne pourra à l'avenir tenir imprimerie ou boutique de libraire à Paris.... qu'il ne soit congru en langue latine et ne sache lire le grec. »

Les libraires devaient demeurer dans le quartier de l'Université; mais les infractions à ce règlement étaient si nombreuses, que de 1600 à 1686 on rendit à ce sujet plus de vingt édits, dont l'un, donné le 1er avril 1620, enjoignait à tous les imprimeurs et libraires de se retirer en l'Université sous peine de la vie. Voici comment s'exprime l'article 12 de l'édit de 1725, qui n'était guère que la reproduction de l'édit donné par Louis XIV en 1686 : « A l'égard des libraires qui n'auront imprimerie, ils pourront tenir leurs boutiques dans le quartier de l'Université ou au dedans du Palais, et non ailleurs; à l'exception néanmoins de ceux qui voudront se restreindre à ne vendre que des heures et des petits livres de prières, des édits, déclarations et arrêts seulement, auquel cas ils pourront encore demeurer aux environs du Palais, dans la rue et le parvis de Notre-Dame, Pont-au-Change et quai de Gèvres; à peine de confiscation des autres livres dont ils se trouveront saisis et d'amende arbitraire. Et afin que sous le mot d'Université quelques libraires et imprimeurs n'affectent pas d'aller demeurer dans les lieux les plus écartés de l'étendue du quartier de l'Université, veut Sa Majesté qu'ils soient tenus d'établir leurs demeures depuis l'extrémité et y compris le pont Saint-Michel, et depuis la rue de la Huchette et rue de la Bûcherie jusqu'à la rue du Fouarre, rue Galande, place Maubert, rue du Mûrier, rue Saint-Victor, quai de la Tournelle depuis la rue des Bernardins jusqu'à la porte Saint-Bernard, montagne Sainte-Geneviève jusqu'à la rue Bordet, rue des Prêtres-Saint-Étienne-du-Mont, carré de Saint-Étienne, rue Saint-Étienne-des-Grès, rue Saint-Jacques jusqu'aux Jacobins, rue des Cordiers, place de Sorbonne, rue de la Harpe.

Le chancelier d'Aguesseau rédigea, en 1723, pour la librairie parisienne, une ordonnance qui, étendue ensuite à tout le royaume, fut en vigueur jusqu'à la Révolution et introduisit d'utiles réformes dans l'organisation de la librairie et de l'imprimerie. Le lieutenant général de police était chargé de l'exécution de cette ordonnance, et prononçait seul et en dernier ressort. Malgré les modifications apportées à la pénalité par un autre édit de 1757, la librairie n'en resta pas moins soumise à un régime arbitraire.

Quelques articles de cet édit avaient pour but d'empêcher les libraires de frauder le public par les prospectus ou les souscriptions. Le libraire-éditeur devait distribuer avec le prospectus au moins une feuille d'impression de l'ouvrage qu'il mettait en vente par souscription, et se conformer en tout point à ce spécimen. Si l'ouvrage n'était pas terminé à l'époque fixée, les souscripteurs pouvaient réclamer les sommes qu'ils avaient déboursées.

Le 30 août 1777, six arrêts du conseil introduisirent dans la législation de la librairie de nouvelles modifications. Pour être reçu libraire, il fallait être de la religion catholique, de bonnes vie et mœurs, et avoir subi un examen en présence des syndics, adjoints et autres préposés. Le recteur de l'Université, entre les mains duquel les imprimeurs et les libraires prêtaient serment, faisait expédier les lettres qui étaient soumises au lieutenant général de police et au garde des sceaux, avant l'arrêt du conseil. C'était le garde des sceaux qui réglait le tarif pour l'obtention des priviléges. Les droits des auteurs qui n'auraient pas cédé à des tiers leur propriété ou leur privilége étaient maintenus à perpétuité, tandis que la durée du droit de propriété des libraires était restreinte à la vie des auteurs.

Le nombre des libraires était illimité. La maîtrise de librairie coûtait 1000 livres et celle d'imprimeurs 1500.

Toutes ces dispositions furent abrogées dès le commencement de la Révolution, lorsque l'Assemblée constituante eut décrété, en 1791, le principe de la libre concurrence.

Voici, pour compléter ces renseignements historiques, l'indication des principaux édits, ordonnances, règlements, etc., relatifs à la librairie depuis la seconde moitié du XIVe siècle.

1369, 26 septembre. Déclaration exemptant de toutes sortes d'aides les écoliers de l'Université de Paris, les libraires, enlumineurs et parcheminiers. — 1411, 20 juin. Défenses à tous fripiers, merciers, pelletiers et autres vendeurs de denrées, de vendre ni acheter aucuns livres, ni de s'entremettre du fait de librairie. — 1467, juin. Lettres patentes portant règlement pour la confrérie des maîtres libraires, écrivains, enlumineurs, relieurs de livres et parcheminiers de la ville de Paris. — 1485, avril. Exemption d'impôts accordés aux libraires de Paris. — 1513, 9 avril. Déclaration concernant les priviléges des libraires et des relieurs qui sont exempts de toutes tailles, aides et gabelles, de tous guets de ville et gardes de porte, et dont les livres circulent en franchise de tous droits et péages. — 1516, 4 mars. Privilége pour trois ans accordé à un libraire de Paris pour l'impression des coutumes de France. — 1553, 19 février. Défense à tous libraires et imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer, ni mettre en vente aucuns livres censurés par la Faculté de théologie, et permission aux docteurs qui seront élus par elle, d'en faire la visitation et recherche dans les

maisons des libraires. — 1560, janvier. Défense à tous imprimeurs et libraires d'imprimer ou de vendre aucun almanach qui n'ait été vu par l'évêque. — 1571, mai. Édit portant règlement général sur le fait de l'imprimerie. — 1582, février. Lettres patentes confirmant celles de juin 1467 sur la confrérie des maîtres libraires, écrivains, enlumineurs, relieurs et parcheminiers de la ville de Paris. — 1582, 16 novembre. Déclaration en faveur des libraires de l'Université de Paris. — 1586, 12 avril. Déclaration portant règlement pour les imprimeurs. — 1595, 15 novembre. Déclaration exemptant les jurés libraires de l'Université de Paris de payer les droits qui se lèvent sur le papier blanc. — 1618, juin. Nouveaux statuts des libraires, imprimeurs et relieurs de Paris.—1630, 21 décembre. Règlement pour la librairie et imprimerie à Paris. — 1585, mars. Défense, sous peine de la vie, à tous libraires de vendre un livre sans privilége du grand sceau.— 1686, août. Édit, en quinze titres, portant règlement pour la communauté des imprimeurs et libraires de Paris. — 1701, 2 octobre. Défense à tous libraires de faire imprimer un livre sans en avoir obtenu la permission par lettres scellées du grand sceau. — 1704, 17 octobre. Arrêt du conseil ordonnant que les auteurs, libraires et imprimeurs déposeront huit exemplaires de chaque livre. — 1713, 23 octobre. Déclaration interprétant l'édit d'août 1686 concernant les libraires et imprimeurs de Paris. Les graveurs en taille-douce sont tenus de remettre huit exemplaires de chaque livre de figures ou estampes, à la chambre syndicale de la communauté des imprimeurs de Paris. — 1716, 25 février. Les prisées des livres seront faites par des libraires et des imprimeurs. — 1723, 28 février. Règlement du Conseil pour la librairie et imprimerie de Paris. — 1725, 10 avril. Arrêt du conseil : aucun privilége ne sera accordé pour imprimer de nouveaux livres, avant que le garde des sceaux n'ait agréé une épreuve du papier et des caractères. — 1727, 8 février. Arrêt du conseil : tout libraire qui distribuera des livres imprimés sans permission, sera destitué et sa boutique murée, avec amende et confiscation. — 1732, 6 décembre. Arrêt du conseil : défense à toutes personnes autres que libraires de faire le commerce de livres, livrets et almanachs, à peine de 500 livres d'amende. — 1777, 30 août. Règlement sur la durée des priviléges en librairie; établissement de deux ventes publiques de librairie. — 1778, 30 juillet. Règlement sur les priviléges en librairie et les contrefaçons. — 1785, 16 avril. Arrêt du conseil : Il doit être remis à la chambre syndicale de Paris neuf exemplaires de tous les ouvrages imprimés ou gravés.

Pour la bibliographie, voy. l'article Imprimerie et le *Code de la librairie et imprimerie de Paris*, par Saugrain, 1744, in-12.

LIBRES (Peuples). Si dans la Belgique et la Lyonnaise on trouve encore quelques fédérés et quelques colonies, surtout des colonies romaines, c'est-à-dire des colonies militaires, vers le Rhin, on n'y voit aucune ville latine ; l'Aquitaine n'en a que deux, dans l'ancienne Aquitaine, entre la Garonne et les Pyrénées. La qualité et les droits des Latins paraissent remplacés ici par le titre de libres donné à plusieurs peuples ; mais il faut des distinctions qui, bien qu'hypothétiques par l'absence d'un texte formel, semblent évidentes. Faisant partie de l'Empire, les libres lui devaient au moins, comme les colonies romaines, de s'acquitter des taxes et des levées qu'il exigeait. N'étant pas citoyens, ils n'avaient pas le droit de mariage; n'étant pas Latins, ils étaient privés du droit de commerce et de tout ce qui s'y rattache ; mais ils différaient des *peregrini* habitant l'Empire et des autres provinciaux en ce qu'ils étaient libres des autres charges qui pesaient sur eux, et qu'ils s'administraient comme les Latins de la Narbonnaise, en étant soustraits à la puissance du gouverneur, mais sans pouvoir comme eux parvenir, au moyen de l'exercice des charges, au droit de cité romaine. L'édit attribué à Caracalla, qui donna ce droit à toutes les cités de l'Empire, effaça ces différences. — Voici, d'après Pline, les peuples qui étaient libres de son temps : dans la Belgique, *Leuci*, *Nervii*, *Suessiones*, *Treveri*, *Ulmanetes* ; dans la Lyonnaise, *Meldi*, *Secusiani*; dans l'Aquitaine, *Arverni*, *Bituriges Cubi*, *Bituriges Vivisci* et *Santones*.

LIBRI-CARRUCCI DELLA SOMMAIA (Guillaume-Brutus-Icilius-Timoléon), mathématicien, érudit, bibliophile, né à Florence d'une ancienne famille le 2 janvier 1803, mort à Fiesole (Toscane) le 28 septembre 1869. Venu en France comme réfugié après la révolution de 1830, et naturalisé Français, il fut nommé membre de l'Académie des sciences (1833), grâce à l'appui d'Arago qu'il appelait alors son bienfaiteur et dont il fut bientôt un ennemi acharné. Professeur à la Faculté des sciences (1834), puis grâce à l'amitié de M. Guizot, membre du bureau du *Journal des Savants* (1838), professeur au Collége de France, inspecteur général de l'instruction publique, il fut chargé d'explorer les bibliothèques publiques de la France. Les nombreuses soustractions en livres, manuscrits et autographes que cette mission lui permit de commettre dans les dépôts publics de Paris et des départements, et les ventes qu'il opérait, ayant enfin attiré l'attention, une instruction judiciaire fut commencée secrètement. Suspendue par suite d'influences puissantes, elle fut reprise le 20 mars 1848, et Libri qui, averti, avait quitté la France le dernier jour de février, fut, après une longue instruction, condamné le 22 juin 1850 par la cour d'assises de la Seine, à dix ans de reclusion. De l'Angleterre où il s'était retiré et où il fit de nombreuses ventes de livres, Libri, pendant le cours de l'instruction et après sa condamnation, ne cessa de publier lui-même ou de faire publier par ses amis, pour sa défense, une foule de brochures et d'articles soit en France, soit à l'étranger. On trouvera la liste de ces écrits à la suite de la *Réponse* des experts à M. Mérimée (mai 1852, in-8°) qui avait inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 15 avril précédent, un article au sujet duquel il fut condamné à quinze jours de prison. Mme Libri ayant, par une pétition au Sénat en date du 16 décembre 1860, demandé la révision du procès de son mari, vit sa demande repoussée (10 juin 1861), après un rapport de M. Bonjean et une vive et longue discussion.

Outre des mémoires de mathématiques insérés dans divers recueils, outre des articles dans le *Journal des Savants* et la *Revue des Deux-Mondes*, on a de Libri : *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, 1838-1841, 4 vol. in-8°. Il avait, en 1847, vendu à lord Ashburnham, moyennant 200000 fr., une magnifique collection de manuscrits dont celui-ci a fait publier le catalogue. = Libri-Bagnano, père du précédent, né à Florence. Après avoir servi avec honneur la France en Italie, il fut en 1817, à Lyon, condamné comme récidiviste aux travaux forcés à perpétuité pour faux en écriture commerciale. Sa peine fut commuée en un bannissement perpétuel (1825). Il se retira alors en Belgique où il fut jusqu'à la révolution de septembre 1830 l'agent et le publiciste gagé du roi des Pays-Bas. Il mourut à Amsterdam en 1836.

LIBURNUM, Libourne.

LIÇARRAGUE (Jean de), ministre calviniste, né à Briscous (Basses-Pyrénées), mort à la fin du XVIe siècle. Il est auteur d'une traduction du Nouveau-Testament en basque, 1571, in-8°, très-rare.

LICER ou **LIZIER** (S.), *Glycerius*, *Licerius*, évêque de Conserans (504), mort vers 548. Sa fête, le 7 août.

LICHAVEN. Deux pierres verticales couvertes d'une troisième en forme de linteau, offrant l'aspect d'une porte ouverte, forment ce qu'on nomme un lichaven. Aux extrémités des alignements de Carnac (Morbihan) on en voit quelques-uns; il y en a aussi auprès d'Auray.

LICHERIE (Louis), peintre, élève de Lebrun, membre de l'Académie (1679), né à Houdan, (Seine-et-Oise) vers 1642, mort à Paris le 3 décembre 1687. — *Abigaïl et David* (musée du Louvre); *le Christ en croix* (musée de Besançon); *Ravissement de saint Paul* (musée de Nantes).

LICHIARDUS (J. B.), pseudonyme d'Ét. Tabourot.

LICHTENAU, ville d'Allemagne, prise par le comte de Palluau en août 1644.

LICHTENBERG (Jean-Frédéric), bibliographe, né à Strasbourg le 3 décembre 1743, mort le 6 novembre 1831.

LICHTERWELDE (Seigneurs de), branche de la maison de Halluin.

LICIUS, Le Lez, affluent du Rhône.

LICINIACUM, Lusignan.

LICINIUS ou **LICINUS**, Gaulois, esclave puis affranchi de Jules-César, nommé par Auguste intendant des Gaules, où ses concussions lui procurèrent d'immenses richesses, mort sous Tibère.

LICINIUS (M.), pseudonyme de Gilles Ménage. = — Voy. LEZIN.

LICISINUS, la Lizaine, rivière de Normandie qui se jette dans la Seine.

LICQUES, abbaye de Prémontrés, en Picardie (Pas-de-Calais), diocèse de Boulogne, fondée par Robert, comte de Boulogne. = La terre et seigneurie de Licques, ancienne baronnie du comté de Guines, appartenait à la maison de Robert de Lens.

LICQUET (François-Isidore), littérateur érudit, né le 19 juin 1787, à Caudebec (Seine-Inférieure), mort le 1er novembre 1832, à Rouen dont il était bibliothécaire. — *Histoire de Normandie*, 1835, 2 vol. in-8°.

LIDERICUS, le Loir, affluent de la Sarthe.

LIDES. Voy. LITES.

LIDOIRE (S.), second évêque de Tours (338), mort en 371. Sa fête, le 13 septembre.

LIDROUZE (Seigneurs de), de la maison de Pons (Périgord).

LIDUS, **LEDUS**, le Loir.

LIÉ (S.), *Lætus*, solitaire du Berry, mort le 5 ou 6 novembre 533 ou 534 à La Motte-Saint-Lié. Sa fête, le 5 novembre.

LIÉBAULT (Jean), médecin et agronome, né à Dijon, vers 1535, mort à Paris, le 21 juin 1596. — Il a traduit du latin l'*Agriculture et maison rustique* de Charles Estienne, 1564, in-4°; sa traduction a été souvent réimprimée.

LIÈBLE (Philippe-Louis), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Paris en 1734, y mourut en 1813.

LIÉGE (Belgique). Cette ville, qui en 1468 s'était révoltée contre Charles le Téméraire, fut après huit jours de siége emportée par ce prince le 30 octobre de la même année et livrée à un affreux massacre. Louis XI, qui trois ans auparavant, le 17 juin 1465, avait conclu avec les Liégeois une alliance offensive et défensive contre les ducs de Bourgogne et de Bourbon et le comte de Charolais, fut obligé par le duc de Bourgogne dont il était prisonnier de venir assister à ce siége avec ses troupes. — Pendant les guerres du XVIIe et du XVIIIe siècle, Liége fut prise et reprise plusieurs fois : le 27 mars 1675 par les Français (qui la bombardèrent le 4 juin 1691), et en novembre 1701. Marlborough la reprit en 1702. Lors de la conquête de la Belgique par Dumouriez, elle tomba en notre pouvoir le 27 novembre 1792; et après les revers de ce général, elle revint momentanément sous la domination de son prince-évêque. Jourdan la reprit le 27 juillet 1794 et le 18 septembre suivant battit les Autrichiens près de la Chartreuse de la ville. — Le pays de Liége fut réuni à la France en mai 1793, et réparti entre les départements de la Meuse-Inférieure, de l'Ourthe et de Sambre-et-Meuse, et la ville devint le chef-lieu du département de l'Ourthe. En 1814, il fut donné au royaume des Pays-Bas.

LIÈGUE (Seigneurs de la), de la famille de Vinols (Forez).

LIÉNARD. Voy. LÉONARD.

LIÈRES, seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en comté en 1627 par lettres du roi d'Espagne, en faveur de Giles de Lières.

LIESSIES, *Lætiense cœnobium*, abbaye de bénédictins, en Hainaut (Nord), diocèse de Cambrai, fondée au milieu du VIIIe siècle.

LIETBERT (S.), évêque de Cambrai et d'Arras, mort en 1076, le 23 juin ou le 28 septembre.

LIEU-CROISSANT ou les **TROIS-ROIS**, abbaye de bénédictins, en Franche-Comté (Doubs), diocèse de Besançon, fondée en 1134.

LIEU-DIEU, *Locus Dei*, abbaye de Cisterciens, en Picardie (Somme). diocèse d'Amiens, fondée en 1191 par Bernard de Saint-Valery. = —, abbaye de filles de l'O. de Cîteaux, dans la ville de Beaune, diocèse d'Autun. = — en Jard, abbaye de prémontrés en Poitou (Vendée), diocèse de Luçon. = —, ou LOC-DIEU. Voy. LOC-DIEU.

LIEU-NOTRE-DAME, abbaye de Cisterciennes, dans le Blaisois (Loir-et-Cher), diocèse d'Orléans, fondée en 1250 par Isabelle de Blois = —, abbaye de Cisterciennes, diocèse de Lyon.

LIEU-RESTAURÉ, abbaye de prémontrés, dans le Valois (Oise), diocèse de Soissons, fondée ou restaurée en 1140 par Raoul, comte de Vermandois.

LIEUSSOUX (J.-P.-P.-Aristide), ingénieur hydrographe, né à Carcassonne, en 1815, mort le 6 janvier 1858, à Paris. — *Études sur les ports de l'Algérie*, 2e édition, 1857, in-8°.

LIEUTAUD (Jacques), astronome, membre de l'Académie des sciences (1669), né vers 1660, à Arles, mort en 1733, à Paris.

LIEUTAUD (Joseph), célèbre médecin, né le 21 juin 1703, à Aix en Provence, mort le 10 décembre 1780, à Paris. Il fut successivement médecin des enfants de France, premier médecin de Louis XV, puis de Louis XVI, et membre de l'Académie des sciences. — *Essais anatomiques*, 1742, in-8°; *Historia anatomico-medica*, 1767, 2 vol. in-4°.

LIEUTENANT CIVIL. Le lieutenant civil était un magistrat particulier à la prévôté de Paris. Il présidait toutes les assemblées du Châtelet et les audiences du parc civil; il remplissait dans son hôtel les diverses fonctions attribuées aujourd'hui par la loi aux présidents de tribunaux de première instance, dans les affaires urgentes et qui forment la matière de nos référés. Il ouvrait les testaments, présidait les conseils de famille, prononçait sur les demandes en séparation de corps, en interdiction et autres analogues. Il était conservateur des priviléges royaux de l'Université, prérogative un instant démembrée de sa charge par érection d'un tribunal spécial en 1522,

mais qui lui fut restituée dès l'année 1564. Enfin il eut la direction de la police jusqu'au mois de mars 1667, date de la création d'une magistrature spéciale à ce genre de service.

Les fonctions de lieutenant-civil remontaient assez haut dans l'histoire, bien qu'à l'origine le prévôt de Paris dût juger en personne toutes les affaires civiles, criminelles et de police; les ordonnances de 1254 et de 1302 lui en faisaient une loi, et lui interdisaient de se faire remplacer par un lieutenant, si ce n'est en cas de force majeure et temporairement. La nécessité obligea cependant de créer un lieutenant résident. Il est question dès 1321 d'une magistrature de cette espèce; mais il n'y eut un lieutenant pour le criminel qu'en 1337, moment à partir duquel le lieutenant général du prévôt prit le titre de lieutenant civil. Le lieutenant civil n'exerça indéfiniment et perpétuellement ses fonctions qu'en vertu de l'ordonnance de 1454, qui obligea le prévôt à prendre pour le nommer le consentement des officiers du siége. Au mois de juillet 1493, il fut défendu par ordonnance au prévôt de Paris de révoquer ses lieutenants sans motif grave; et un édit de 1498 confirmatif du précédent peut être regardé comme l'origine de la formation de cette magistrature en titre d'office. En 1510, le prévôt fut réduit à la prérogative de présenter au choix du roi trois sujets suffisants et capables, pour être l'un d'eux pourvu de l'emploi de lieutenant civil. Cette prérogative ne resta même pas longtemps entre ses mains, par suite du principe qui s'introduisit de la vénalité des charges. Nous pouvons nous faire une idée de l'importance de cet office en voyant qu'il avait été acheté au roi en 1556 moyennant 10 000 écus d'or, et que le prix en fut fixé en 1684 à 400 000 livres, puis à 500 000 en 1710.

LIEUTENANT CRIMINEL. A Paris le lieutenant criminel ne fut institué qu'après le lieutenant civil; du moins sa charge peut être considérée comme un démembrement de l'ancien emploi de lieutenant général de la prévôté, représenté par la lieutenance civile (1337). On trouve à différentes époques, dans le courant du XIVe siècle, des lieutenants criminels. Ils devinrent sans doute officiers perpétuels en 1454, en même temps que les lieutenants civils, et en titre à partir de l'ordonnance de 1493, qui défendit au prévôt de les révoquer. Leur charge fut vénale au XVIe siècle; le prix en fut fixé par arrêt du Conseil à 200 000 livres en 1684 et à 250 000 en 1699. Dans les bailliages et sénéchaussées il y eut aussi d'assez bonne heure des lieutenants criminels. Cependant les lieutenants généraux s'efforcèrent de cumuler entre leurs mains toutes les juridictions, et mirent autant qu'il était en eux obstacle à l'établissement des assesseurs criminels. Cette lutte donna lieu à divers édits, ordonnances et déclarations de François Ier et Henri II (1522, 1552, 1553), qui finirent par triompher de cette résistance. Il fut statué postérieurement que les lieutenants criminels venaient immédiatement après les lieutenants généraux et avant les lieutenants particuliers. Comme ces derniers, ils devaient être âgés de 27 ou 30 ans, suivant que le présidial ressortait immédiatement ou non du parlement. Ainsi que ces divers magistrats, ils portaient la robe rouge, et étaient exempts des charges publiques.

Les principales fonctions du lieutenant criminel consistaient à poursuivre et juger tous les crimes et délits commis par les vagabonds et gens sans aveu, les excès des gens de guerre, les désertions, les assemblées illicites, les levées de soldats sans commission, les vols sur grands chemins, les ports d'armes et violences publiques, les assassinats prémédités, les émotions populaires, les sacriléges avec effraction, les fabrications de fausse monnaie, etc. (Ordonnance de 1670). En province, l'édit de novembre 1644 les astreignait à faire tous les ans des chevauchées avec des archers et des sergents extraordinaires pour la recherche des malfaiteurs.

LIEUTENANT CRIMINEL DE ROBE COURTE. Dans le premier quart du XVIe siècle, il se commettait journellement à Paris des crimes et des désordres, qui éveillèrent l'attention du Parlement, et, sur les représentations de cette cour, François Ier, par lettres du 7 mai 1526, prescrivit au prévôt de désigner un officier qui avec une compagnie d'archers serait spécialement chargé de veiller à la sécurité publique. Telle fut en substance l'origine du lieutenant criminel de robe courte. Ce n'était qu'un homme d'armes au service de la prévôté, un officier qui arrêtait les malfaiteurs et les livrait, pour justice en être faite, au juge criminel. Henri II, en novembre 1554, créa la charge de lieutenant criminel de robe courte en titre d'office, et institua dans les bailliages des officiers de ce genre qu'il supprima l'année suivante; mais les lieutenants criminels de Paris eurent une sorte de juridiction qu'ils n'avait point eue jusque-là. Ils connurent des crimes d'incendie, sédition, vol de nuit et de jour sur les grands chemins, des attentats à la vie des maîtres par leurs domestiques, des viols, des rapts et autres délits qu'il n'est pas facile de distinguer de ceux qui entraient dans la compétence du lieutenant criminel de robe longue. Ils furent reçus au Parlement en 1571; ils désignèrent eux-mêmes leurs archers (1579); ils commencèrent à porter la toge à la fin de ce siècle, et eurent voix délibérative en la chambre criminelle. Bref, ils devinrent et restèrent de vrais magistrats jusqu'à l'édit du mois de juillet 1783, qui les rappela à leurs anciennes fonctions et les dépouilla de la portion de juridiction qu'ils possédaient depuis 1554. Ils cessèrent dès lors d'avoir séance au Châtelet.

LIEUTENANT DE ROI. C'était l'officier préposé au district d'un gouvernement général, pour y commander sous les ordres du gouverneur en tout ce qui regardait le militaire et la police. Mais il avait fort rarement l'occasion d'exercer ce commandement. Il y avait ordinairement plusieurs lieutenants de roi dans chaque gouvernement. La charge était vénale. — On donnait aussi le titre de lieutenant de roi au second officier des places de guerre, qui commandait en l'absence du gouverneur.

LIEUTENANT GÉNÉRAL. Au point de vue de l'organisation judiciaire de la France avant 1789, le lieutenant général était un magistrat de robe courte établi dans chaque bailliage ou sénéchaussée, pour tenir, en l'absence du bailli ou sénéchal, les audiences du tribunal et la chambre du conseil. Leur institution remonte à une époque fort reculée. Bien que plusieurs ordonnances eussent défendu, dans le cours du XIVe siècle, aux juges royaux, baillis, vicomtes, viguiers et autres d'avoir des lieutenants (1346, 1351, 1376), les nécessités du service obligèrent la législation à consacrer les délégations de pouvoirs donnés par certains baillis à un de leurs officiers; mais jusqu'au XVe siècle la charge de lieutenant général resta exceptionnelle. Il était de principe que les fonctions en étaient suspendues *ipso facto*, quand disparaissaient les causes qui y avaient donné naissance, telle que l'absence ou la maladie du sénéchal. En 1438, le Parlement rendit pour la réformation du royaume un arrêt qui eut pour conséquence l'envoi de Regnaud de Chartres, chancelier de France, dans les différents bailliages et

sénéchaussées; il avait la mission d'y instituer des lieutenants généraux Enfin une ordonnance de Charles VII, en date de l'année 1453, et qui peut être considérée comme fondamentale en la matière. prescrivit aux baillis de nommer dans leurs siéges des lieutenants probes, instruits, de leur assurer des gages suffisants et de ne point les destituer sans cause raisonnable. Louis XII voulait qu'ils fussent choisis à l'élection par tous les sénéchaux de la province (1499). Ce système eut peu de succès, et leur charge fut créée en titre d'office.

Un édit de 1597 imposait aux lieutenants généraux des conditions d'âge et de capacité. Ils devaient avoir 32 ans au moins, et s'être acquittés pendant six ans des fonctions de conseiller dans une cour de parlement. François Ier et l'ordonnance de Blois n'exigèrent que 30 ans d'âge; celle de Moulins décida qu'ils seraient reçus au Parlement. Louis XII avait voulu qu'ils fussent docteurs ou au moins licenciés d'une bonne université. Ils étaient exempts des charges publiques, et pouvaient, après dix ans d'exercice, être nommés maîtres des requêtes. Sous Louis XVI plusieurs d'entre eux reçurent des brevets de conseiliers d'État. Ils présidèrent en 1789 la plupart des assemblées préliminaires des bailliages pour l'élection des députés aux états généraux.

Le caractère ecclésiastique n'était pas un empêchement aux fonctions de lieutenant général. Les magistrats n'avaient en effet que la juridiction civile; en dehors de l'audience, ils statuaient dans leurs hôtels sur les matières urgentes, analogues à celles qui donnent naissance aujourd'hui aux référés.

Les seigneurs firent, pour instituer des lieutenants dans leur juridiction, des tentatives suivies de succès divers; les Parlements leur en ont reconnu le droit dans certains ressorts, à cause d'une possession qui paraissait immémoriale; ils le leur ont refusé ailleurs. Mais ils avaient défendu à ces officiers de prendre le titre de lieutenant général.

LIEUTENANT GÉNÉRAL. On désigna ainsi, sous l'ancienne monarchie et depuis la Restauration jusqu'en 1848, l'officier général qui venait immédiatement avant le maréchal de camp, et que sous la première République et l'Empire on appela, comme on le fait aujourd'hui, général de division. Il y avait aussi des lieutenants généraux pour les armées navales.

On donnait encore le nom de lieutenant général à l'officier nommé par le roi, qui commandait une province sous les ordres du gouverneur de cette province.

Le titre de *lieutenant général du royaume*, qui investissait celui à qui il était donné d'une partie de l'autorité royale, fut accordé temporairement à plusieurs époques de notre histoire. Le duc François de Guise le reçut après la bataille de Saint-Quentin et après la conjuration d'Amboise. Il fut accordé encore à Antoine de Navarre pendant la minorité de Charles IX, au duc d'Anjou (Henri III) en 1567, au duc de Mayenne par la Ligue en 1589, à Gaston, duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XIV, au comte d'Artois (Charles X) en avril 1814, et enfin le 29 juillet 1830, au duc d'Orléans qui, quelques jours après (7 août), l'échangea contre le titre de roi.

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE. Cette charge, qui avait dans ses attributions la plupart de celles que possède aujourd'hui le préfet de police, fut créée pour Paris par un édit du mois de mars 1667 et confiée à la Reynie. Il en fut ensuite établi dans les principales villes du royaume.

LIEUTENANT PARTICULIER. Les lieutenants particuliers venaient dans la hiérarchie judiciaire après les lieutenants généraux, qu'ils remplaçaient en cas d'absence ou dans certaines audiences; ils jugeaient d'abord au criminel comme au civil. Mais, depuis un édit de Henri III en date du mois de juin 1586, leur charge fut divisée en deux offices, et ils ne furent plus assesseurs du juge que dans les causes civiles. Cependant un arrêt du Parlement de Paris du 30 juin 1689 leur reconnut la présidence du tribunal, même au criminel, en cas d'absence de l'assesseur de cette partie. Deux autres arrêtés de la même Cour (12 février 1600, 8 juin 1619) décidèrent que le lieutenant particulier devait jouir de tous les droits, honneurs et émoluments du lieutenant général, quand ce dernier était empêché de remplir ses fonctions, excepté en ce qui touchait la juridiction criminelle. Entre autres priviléges, les lieutenants particuliers avaient l'exemption des tailles, guet et autres charges publiques. Ils devaient être âgés d'au moins 30 ans dans les siéges qui ressortissaient directement au Parlement, 27 ans ailleurs. (Édits de 1669, 1672, 1679.)

A Paris il y avait deux lieutenants particuliers attachés l'un à l'ancien Châtelet (édit de mai 1544) et l'autre au nouveau Châtelet (édit de 1674). Leurs offices furent conservés malgré la réunion des deux Châtelets en 1684; ils présidaient alternativement de mois en mois, l'un à l'audience du présidial, l'autre en la chambre du conseil.

LIEUVIN, *Livinus comitatus*, *Lexoviensis ager*, petit pays de Normandie (Calvados), ayant Lisieux pour capitale. Il est borné au N. par la Seine, au S. par le pays d'Ouche et la Campagne d'Alençon, à l'E. par le pays d'Ouche, le Roumois et la Campagne de Neubourg, à l'O. par le pays d'Auge. Il a environ 48 kilom. de long sur 28 de large.

LIEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Goth (Guyenne).

LIÈVE. La liève était le nom que l'on donnait à l'extrait d'un papier terrier d'une seigneurie, extrait qui servait de base pour faire payer les cens et rentes et les autres droits seigneuriaux Il contenait le nom des terres, les tenanciers et la quotité de la redevance.

LIÉVEN, en Artois (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

LIÉVIN (Seigneurs de), de la maison de Nédonchel (Artois).

LIÈVRE (Chevaliers du). Le 23 octobre 1339. les armées de France et d'Angleterre se trouvant en présence à Buironfosse (Aisne), un lièvre vint à passer entre les deux camps, et les soldats le poursuivant avec de grands cris, l'arrière-garde crut que la bataille s'engageait. Les troupes s'armèrent et on fit plusieurs chevaliers, comme on avait coutume de le faire au moment du combat: « le comte de Hainaut, dit Froissart, en fit quatorze, qu'on nomma depuis les *chevaliers du Lièvre*. »

LIÈVRE (Le). Voy. FOURILLES et GRANGE (La).

LIFARD (S.), *Lietphardus*, prêtre, abbé à Meun-sur-Loire, mort vers le milieu du VIe siècle. Sa fête, le 3 juin.

LIFERMEAU, terre et seigneurie de l'Orléanais (Loiret), érigée en vicomté en faveur de P. Challudet par lettres de février 1647.

LIGAUNI, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, aux environs de la ville actuelle de Grasse.

LIGE. Voy. HOMMAGE.

LIGER (Louis), agronome, né en février 1658 à Auxerre, mort le 6 novembre 1717 à Guerchy, près d'Auxerre.

LIGER, LIGERA, la Loire.

LIGERINUS. LIGERULUS, le Loiret, affluent de la Loire.

LIGET (Le), monastère de chartreux en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours, fondé par le roi d'Angleterre Henri IV.

LIGNAC (Joseph-Adrien le Large de), prêtre de l'Oratoire, métaphysicien et naturaliste, né vers 1710 à Poitiers, mort à Paris en juin 1762. — *Lettres sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon* (1751, 4 vol. in-12), où il combat les systèmes du grand naturaliste; *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1784, in-12.

LIGNAGE (L'abbé de), pseudonyme de l'abbé de Villars.

LIGNAGER. Voy. Retrait.

LIGNE, petite ville et baronnie du Hainaut (Belgique) qui a donné son nom à une illustre maison, d'où sont sortis les seigneurs de Moy, de Barbançon, les princes d'Aremberg et ducs de Croy, les princes de Chimay, comtes de Beaumont, les seigneurs de Montreuil-sur-Aisne, les princes d'Épinoy, et la branche bâtarde des seigneurs de Hames. — Armes : *d'or à la bande de gueules* (Voy. le P. Anselme, tome VIII.

LIGNE (Charles-Joseph, prince de), feld-maréchal autrichien et littérateur, né à Bruxelles, de l'ancienne maison des princes de Ligne, le 12 mai 1735, mort à Vienne le 13 décembre 1814. Sujet et attaché au service de l'Autriche, il se distingua dans plusieurs guerres, particulièrement dans celle de Sept ans; jouit de la faveur de Marie-Thérèse et de Joseph II, de l'intimité de Catherine II auprès de laquelle il fut envoyé quelque temps; vint en France en 1759, chargé d'annoncer à Louis XV la victoire de Maxen, y revint plus tard sous Louis XVI et obtint, par son esprit, de très-grands succès à la cour de Versailles. Ses nombreux écrits (30 vol., 1807), tous en français, se distinguent par le piquant, l'originalité, le grand nombre des anecdotes sur les personnages célèbres qu'il a connus. La méthode et l'esprit de suite y manquent. On y remarque son *Journal de la guerre de Sept ans*, la *Vie du prince Eugène, Essai sur les jardins*, etc. Mme de Staël publia en 1809 : *Lettres et pensées du prince de Ligne*.

LIGNERAC, baronnie dans la Marche limousine (Corrèze), possédée par la maison Robert de Mure.

LIGNÈRES (Seigneurs de), de la maison d'Andechy (Picardie). = —, de la maison de Riencourt.

LIGNERIS. Les terres et seigneuries de Bouricourt, Beaulevrier, Sully, Ilincourt, etc. (Oise et Seine-Inférieure), furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Ligneris, par lettres de juin 1687, en faveur de Joseph d'Épinay-Saint-Luc.

LIGNERIS (Des), maison du Vendomois d'où sont sortis les seigneurs de Tachères, d'Azay, de Bailly, de Courville, de Saint-Jean de La Forest et de Beauvais.

LIGNEROLLES (Seigneurs de), de la maison de Tullières (Beauce).

LIGNEU, châtellenie de la principauté de Dombes (Ain).

LIGNEVILLE (Le marquis de), pseudonyme de P. Leslie.

LIGNIÈRES ou **LINIÈRES**, petite ville du Berry qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Rezé, de Thevé, de Mereville et de Rougemont. Elle passa successivement dans les maisons de Beaujeu, de La Rochefoucauld et de Brichanteau.

LIGNIÈRES. Voy. Linières.

LIGNIVILLE ou **LIGNEVILLE**, maison de Lorraine, une des quatre que l'on appelait les *Chevaux de Lorraine*. Armes : *losangé d'or et de sable*. — A cette maison appartenaient : Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, général, né en 1611 à Roncourt, mort le 26 octobre 1664 à Vienne. Il fut successivement au service de l'Espagne, de la France (1656), puis de la Bavière (1659). = René-Charles-Élisabeth, comte de Ligniville, général, né en 1757, mort le 15 septembre 1813, au château de Roncourt (Meuse). Maréchal de camp (1792), il servit sous la Fayette, défendit Montmédy contre les alliés et fut nommé général de division. Arrêté pendant quelque temps, après la fuite de Dumouriez, il se retira en Allemagne et occupa diverses fonctions administratives sous l'Empire.

LIGNO, l'Oignon ou le Lignon, affluent de la Saône.

LIGNON, terre et seigneurie à qui le titre de vicomté fut confirmé par lettres d'octobre 1685 en faveur de Fr. Girardot.

LIGNON (Seigneurs de), de la maison de Romecourt (Champagne).

LIGNY (Belgique). Le 16 juin 1815, l'avant-veille de la bataille de Waterloo, les Prussiens y furent battus par les Français. On désigne souvent cette bataille sous le nom de Fleurus.

LIGNY-EN-BARROIS (Meuse), *Lineium, Liniacum*, ville de Lorraine, érigée en comté par lettres de septembre 1367 en faveur de Gui de Luxembourg, comte de S. Pol. Ce comté fut donné par Louis XI en 1481 à Louis de Bourbon, amiral de France.

LIGNY, maison du Soissonnais d'où sont sortis les seigneurs du Plessis, de Charmel et de Billi. — Armes : *de gueules à une fasce d'or au chef étiqueté d'argent et d'azur de trois traits*.

LIGNY (Seigneurs de), de la maison de Brimec (Picardie). = —, de la maison de Savary (Touraine). = —, de la maison de Rambures (Picardie).

LIGNY et de **RUBEMPRÉ** (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Bourbon-Vendôme.

LIGNY (Le P. François de), jésuite, prédicateur, né à Amiens en 1709, mort à Avignon en 1788.

LIGONDEZ, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Châteaubodeau, de Rochefort, de Fortunier, de Saint-Domez et de Connives.

LIGONNE (Seigneurs de), de la famille de Chazerat (Auvergne).

LIGOUYER (Seigneurs de), de la famille de Saint-Pern (Bretagne).

LIGUE ou **L'UNION** (La). C'est le nom que l'on donne à la grande confédération formée dans la seconde moitié du XVIe siècle par les catholiques de France, sous l'inspiration des Guises, et dirigée d'abord contre les protestants, puis contre Henri III et après lui contre Henri IV. Suivant de Thou (liv. LXIII), elle commença à s'organiser à Paris en 1576, mais secrètement. « Un parfumeur nommé Pierre de la Bruyère, dit-il, et son fils Mathieu, conseiller au Châtelet, y furent les premiers et les plus zélés prédicateurs de l'*Union* ; et à leur sollicitation tout ce qu'il y avait de débauchés dans cette grande ville, tous les gens qui ne trouvaient que dans la guerre civile ou une ressource à leur libertinage, ou un moyen sûr de satisfaire leur avarice et leur ambition, s'enrôlèrent à l'envi dans cette nouvelle milice. Plusieurs même des plus riches bourgeois que leur haine pour les protestants aveuglait au point de ne pas voir les dangers auxquels de pareilles associations exposent la tranquillité publique, eurent la faiblesse de se joindre aux séditieux. » De Paris, l'association s'étendit rapidement dans toute la

Picardie, grâce à l'influence dont jouissait dans cette province Jacques d'Humières, gouverneur de Péronne, de Roye et de Montdidier, qui secondèrent vivement les émissaires des Guises. De la Picardie elle gagna le Poitou, où Louis de la Trémoille, duc de Thouars, y adhéra à la tête de 60 gentilshommes, et enfin toutes les provinces de la France. Henri III, voulant supplanter les Guises, qui en étaient les chefs secrets, crut faire un acte de haute politique en s'en déclarant le chef aux états de Blois, et en faisant signer l'*acte d'union* (dont le texte se trouve dans d'Aubigné) à son frère et à tous les princes et seigneurs de sa cour qui n'y avaient point encore adhéré. Dès lors rien ne put arrêter les progrès de la Ligue, à qui le gouvernement avait ainsi reconnu une existence légale. Le 31 décembre 1584, ses chefs c'est-à-dire le cardinal de Bourbon et les Guises, signèrent à Joinville avec Philippe II un traité qui avait, entre autres, pour but l'extirpation de l'hérésie en France et dans les Pays-Bas, et la succession du cardinal de Bourbon à la couronne après la mort de Henri III. Le 1er avril suivant, la Ligue prit les armes après avoir publié un manifeste et s'empara de Lyon, de Verdun et de Toul. Les hostilités furent terminées par le traité de Nemours (7 juillet 1585); mais les menées et les intrigues des ligueurs et des Espagnols continuèrent et aboutirent enfin à la journée des Barricades (voy. ce mot). Un nouveau traité, dit *Édit d'union*, suspendit les hostilités, qui recommencèrent après l'assassinat des princes de Lorraine à Blois, et cette fois la guerre civile ne cessa qu'en 1598, après le traité signé à Angers avec le duc de Mercœur. — (Voy. la chronologie à l'article FRANCE, p. 821-824, et les articles GUISE, BOURBON, ÉTATS GÉNÉRAUX, MAYENNE, SEIZE, HENRI III, HENRI IV). Les ouvrages relatifs à la Ligue sont fort nombreux. On en trouvera la liste dans le premier volume de l'*Esprit de la Ligue* d'Anquetil, et surtout dans le tome II de la *Bibliothèque historique de la France*, p. 275 et suivantes. Cf. aussi l'*Histoire de la Ligue* par M. V. de Chalambert.

LIGUE (Sainte). Ce nom a été donné à trois coalitions dont le pape faisait partie : 1° à la coalition formée en 1511 entre le pape, Venise et Ferdinand d'Anjou contre Louis XII, qu'ils voulaient expulser de l'Italie; 2° à la ligue signée à Cognac en 1526 (voy. COGNAC); 3° à l'alliance conclue en 1556 et 1557 entre la France et le pape Paul IV contre les Espagnols.

LIGUE. Voy. BIEN PUBLIC, ENFANTS DE DIEU et RHIN.

LIGUEIL, ville de Touraine (Indre-et-Loire) avec titre de baronnie.

LIGUEUX ou **LIGUEIL**, abbaye de bénédictines en Périgord (Dordogne), diocèse de Périgueux, fondée vers le XIe siècle.

LIGUIGNAC (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné).

LIGURES, peuples établis dans la Celtique avant l'arrivée des Romains. Ils appartenaient à la famille des Ibères, et étaient séparés par le Var des Ligures italiens. Ils occupaient à l'E. du Rhône, en Gaule, le territoire situé entre la Durance et la Méditerranée. Les principaux d'entre eux étaient les *Vediantii*, établis dans la vallée du Var, et les Salyens ou Salluves, qui possédaient presque tout le pays au S. de la Durance. C'est par leur soumission que commença la formation de la province romaine de la Gaule transalpine, constituée en 118 avant J. C. Le reste des *Ligures chevelus*, comme les appelle Dion, ne fut soumis que par Auguste, et fit partie de la province des Alpes-Maritimes. Il est certain aussi qu'à l'O. du Rhône et jusqu'aux Pyrénées, même jusqu'à Ampurias d'Espagne, suivant le témoignage de Scylax, le rivage a porté le nom de rivage des Ligures. Ils en furent vraisemblablement chassés par les Volces d'un côté et par les Massaliotes de l'autre, et furent refoulés vers les Pyrénées. Voy. l'article LIGURES de M. Am. Tardieu, dans l'*Encyclopédie* Didot.

LIGURIE, RÉPUBLIQUE LIGURIENNE. Voy. GÊNES.

LIGURIUM, Ligneux.

LIGUSTIUM MARE, le golfe de Lion.

LILLE, *Isla, Illa, Insula, Insulæ*, ville forte, ancienne capitale de la Flandre française, aujourd'hui chef-lieu du département du Nord. Elle fut fortifiée en 1007 par Baudouin IV, comte de Flandre, et eut de nombreux siéges à subir. Philippe-Auguste s'en empara en 1213 après un siége de trois jours, et plus tard la reprit et la brûla lorsqu'elle se fut révoltée en faveur de Ferrand, comte de Flandre. Elle se rendit en septembre 1297, après onze semaines de siége, à Philippe le Bel, qui l'assiégea de nouveau en 1308 et en obtint la possession par un traité. Philippe le Hardi la rendit à la Flandre, et elle suivit les destinées de cette province, qui de la maison de Bourgogne passa à la maison d'Autriche. Louis XIV s'en rendit maître en 1667, après neuf jours de tranchée ouverte, et la fit fortifier par Vauban. Elle fut investie par le prince Eugène le 12 août 1708, et Boufflers, qui y commandait, fut obligé, malgré sa vigoureuse résistance, de capituler le 23 octobre. La citadelle ne se rendit que le 8 décembre. Le traité d'Utrecht en assura la possession à la France. Elle eut encore, en septembre 1792, à soutenir contre les Autrichiens un siége meurtrier, où la garnison et les habitants déployèrent le plus admirable courage et soutinrent un bombardement qui dura cent quarante-quatre heures sans interruption. Le 6 octobre l'ennemi cessa le feu et ne tarda pas à lever le siége.

Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avait, en 1385, institué à Lille une chambre des comptes que Louis XIV supprima en 1667, lorsqu'il se fut emparé de la ville. L'hôtel des monnaies, érigé en 1685, avait pour marque distinctive la lettre W.

En janvier 1226, un traité de paix fut conclu à Lille entre Louis IX et le comte (Ferrand) et la comtesse (Jeanne) de Flandre. — Le 15 octobre 1513, Henri VIII et Maximilien d'Autriche y signèrent une alliance contre la France. — Le 3 décembre 1699, il y fut signé avec l'Espagne un traité de limites, en exécution du traité de Ryswick. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Le 6 juillet 1797, il s'ouvrit à Lille, pour la paix avec l'Angleterre, des négociations qui furent rompues le 17 septembre suivant.

INTENDANTS DE LILLE (ou de Flandre). — 1667, P. Barillon d'Amoncourt. — Juin 1668-1683, Michel le Peletier de Souzy. — Nov. 1683-juin 1684, François le Tonnelier de Breteuil. — 1697, Dreux-Louis Dugué de Bagnols. — 1709, Ch. Ét. Maignart de Bernières. — 1718, Ant. Fr. Méliand. — 1721, Fr. Vict. le Tonnelier de Breteuil. — 1723, Philibert Orry de Vignori. — 1730, Julien-Louis Bidé de la Grandville. — 1743, J. Moreau de Séchelles. — 1754, J. L. Moreau de Beaumont. — 1756, Ant. L. Fr. Lefèvre de Caumartin. — 1778, Ch. Al. de Calonne. — 1783-1790, Esmangard.

BIBLIOGRAPHIE : Floris Vander-Kaer, *les Chastelaines de Lille*, 1611, in-4°; Tiroux, *Histoire de Lille*, 1730-32, 2 vol. in-12; L. de Rosny, *Histoire de Lille*, 1838, in-8°; Brun-Lavaire, *les Sept siéges de Lille*, 1838, in-8°; A. Dinaux, *Iconographie lilloise*, 1842, in-8°; Derode, *Histoire de Lille*, 1858, 3 vol. in-8°; H. Verly, *Essai de biographie lilloise contemporaine*, 1869, in-8°.

LILLE (Comte de), nom que prit Louis XVIII pendant son émigration. Le titre de châtelain de Lille était venu dans la maison de Bourbon par le mariage de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, avec François de Bourbon, bisaïeul de Henri IV.

LILLEBONNE, *Juliobona*, ville de Normandie (Seine-Inférieure). C'était du temps de César la capitale des *Calesi* (pays de Caux). On y a trouvé de nombreuses ruines romaines. Il s'y est tenu des conciles en 1066 et 1080. — Voy. A. Guilmeth, *Histoire de Lillebonne*, 1842, in-8°.

LILLEBONNE (Comtes de), branche de la maison de Lorraine. — Voy. HARCOURT.

LILLERS, *Lillerium*, ville d'Artois (Pas-de-Calais). Après avoir fait partie de la dot d'Isabelle de Hainaut, première femme de Philippe-Auguste, elle passa aux ducs de Bourgogne, et fut cédée à la France par le traité des Pyrénées.

LILLERS (Seigneurs de), de la maison de Carnin (Artois). = —, de la maison de Waurin.

LIMAGNE, *Limania*, pays d'Auvergne qui comprend la plus grande partie de la basse Auvergne, et s'étend des deux côtés de l'Allier. La Limagne proprement dite est renfermée entre l'Allier et la Dore; capitale Billom (Puy-de-Dôme). — Voy. Chappuy, *Discours de la Limagne d'Auvergne*, 1561, in-4°.

LIMANS (Seigneurs de), branche de la famille de Rodulf (Provence). = —, de la famille de Truchier (Provence).

LIMANTON (Seigneurs de), de la famille de Loron (Nivernais).

LIMAYE, terre et seigneurie de Provence érigée en baronnie par lettres d'avril 1646, en faveur de J. L. de Coriolis, seigneur de la Bastide. Elle avait appartenu à la maison d'Astouaud.

LIMAYRAC (Paulin), journaliste, né à Caussade (Tarn-et-Garonne) le 26 février 1817, mort préfet du Lot en juillet 1868.

LIMBŒUF (Seigneurs de), branche de la famille de Nollent (Normandie).

LIMBOURG, ville du pays de Liége (Belgique). Elle fut prise le 21 juin 1675 par le duc d'Enghien après sept jours de tranchée ouverte. = —, ville du duché de Nassau qui, le 9 novembre 1792, fut emportée sur les Prussiens par le général Houchard, après un combat assez vif. Les Français, qui y avaient été battus par les Autrichiens en 1795, s'en emparèrent de vive force le 9 juillet 1796.

LIME (La), capitaine d'une nombreuse bande de *Mauvais garçons* (voy. GARÇONS), à la tête desquels, en 1537, il dévastait les pays riverains de la Loire. François Ier envoya des troupes et de l'artillerie contre ces brigands, qui furent assaillis et presque entièrement détruits près de Gien. Ceux qui échappèrent à la mort sur le champ de bataille furent pris et pendus, « en sorte, dit un chroniqueur, que les arbres ne suffisoient. »

LIMERMONT (Seigneurs de), branche de la maison de Grasse.

LIMEUIL (Seigneurs de), de la maison de Rogier (Limousin).

LIMIERS (Henri-Philippe de), historien, né dans les Pays-Bas, d'une famille de réfugiés français, mort à Utrecht en 1725. — *Histoire du règne de Louis XIV*, 1717, 7 vol. in-12; 1720, 3 vol. in-4°.

LIMO, **LIMONUM**, Poitiers.

LIMOGES, *Lemovices*, *Augustoritum Lemovicum*, capitale du Limousin et aujourd'hui chef-lieu du département de la Haute-Vienne. Capitale des *Lemovices*, cette ville, déjà importante avant l'arrivée des Romains, reçut de nombreux embellissements de Duratius, auquel César délégua les pouvoirs proconsulaires, et de Lucius Capreolus, un de ses successeurs. Plusieurs voies romaines y aboutirent, et, par reconnaissance pour Auguste, elle prit le nom d'*Augustoritum*. Sous l'empire elle possédait un capitole, des temples nombreux, un théâtre et un très-grand amphithéâtre. Au IVe siècle elle était encore le chef-lieu de la cité des *Lemovices*, la sixième des huit qui composaient l'Aquitaine première.

Limoges, conquise par les Wisigoths, leur fut enlevée par Clovis (507), fut saccagée par Théodebert, prise par Pepin en 766, et brûlée par les Normands au IXe siècle. Elle eut dès cette dernière époque des seigneurs particuliers qui portèrent le titre de vicomtes. Cédée au roi de France par Jeanne de Penthièvre en 1370, elle n'ouvrit ses portes à son nouveau maître qu'après avoir été assiégée par les ducs de Berry et de Bourbon. Peu de temps après elle tomba au pouvoir du prince de Galles, qui la saccagea complétement.

Limoges possédait des fabriques d'émaux dont les produits jouissaient d'une haute réputation.

L'évêché de Limoges, qui remonte au milieu du IIe siècle, était suffragant de Bourges. En 1790, il fut compris dans la province de Bordeaux, puis rendu en 1802 à son ancienne métropole.

ÉVÊQUES DE LIMOGES. — S. Martial, vers 250. — S. Aurélien. — Ebulus. — Atticus, vers 310. — Emérinus. — Hermogénien. — Adelphius Ier. — Dativus. — Adelphius II. — Exupère. — Astidius. — Pierre Ier, 506. — Roricius Ier, 507. — Roricius II, vers 535-553. — Exochius. — S. Ferréol, vers 575-597. — Asclépiodore, vers 600-613. — S. Loup, 10 mai 614-vers 640. — Simplice. — Félix, vers 650. — Adelphius III. — Rustique. — Hergenobert. — Césaire. — Ermenon ou Erménarius. — Salutaris. — Aggéricus. — S. Sacerdos, Sadroc ou Serdot, vers 720. — Ausuinde. — S. Cessadre, vers 732. — Ebbon, vers 750-vers 786. — Asclépius, vers 793. — Regimbert, 817. — Odoacre, 821-10 mai 843. — Stolidus, vers 844-861. — Aldon, 866. — Gerlon, 867-12 juillet 869. — Anselme, 869-9 février 893. — Turpin d'Aubusson, vers 905-25 juillet 944. — Eble de Poitiers, vers 950-vers 964. — Hildegaire de Limoges, vers 965-992. — Audoin de Limoges, 992-1012. — Géraud Ier de Limoges, 1012-11 novembre 1020 ou 1022. — Jourdain de Laon, vers 1024-29 octobre 1051 ou 1052. — Itier de Chabot, 1052-9 juillet 1073. — Gui Ier de Loron, vers 1075-vers 1086. — Humbaud de Sainte-Sévère, 1087-1095. — Guillaume Ier d'Uriel, 1098-1100. — Pierre II Viroald, 1100-vers 1104. — Eustorge, 1106-1137. — Géraud II de Cher, vers 1140-8 octobre 1177. — Sebrand de Chabot, 1179-1197 ou 1198. — Jean Ier de Veirac, vers 1200-1218. — Bernard Ier de Savenne, 1219-22 juillet 1226. — Gui II de Cluzel, novembre 1226-1235. — Guillaume II du Puy, 1535. — Durand, 1240-1245. — Aimeric Ier de la Serre de Malemort, 1245-2 juillet 1272. — Gilbert de Malemort, 16 décembre 1275-1294. — Renaud de la Porte, novembre 1294-1316. — Gérard Roger, 13 février 1317-1324. — Élie de Talleyrand, 10 octobre 1324-1328. — Roger le Fort, 1328-1343. — Nicolas de Besse, cardinal, 1343-1344. — Gui III de Comborn, 1345 ou 1346-1348. — Jean II de Cros, 26 octobre 1348-1371. — Aimeric II Chatti de la Joussaye, 1372-10 novembre 1390. — Bernard II de Bonneval, 27 janvier 1390-1403. — Hugues Ier de Mainhac, 1404-3 novembre 1412. — Ramnulphe de Pérusse d'Escars, 1413-1426. — Hugues II de Roffignac, 1426-1427. — Pierre III de Montbrun, 1427-19 février 1456. — Jean III Barton de Montbas, 1er avril 1457-1486. — Jean IV Barton de Montbas, 7 mai 1486-10 septembre 1510. — René de Prie, 1510-1516. — Philippe de Montmorency, 18 octobre 1517-6 octobre 1519. — Charles de Villiers de l'Ile-Adam, 1521-1530. — An-

toine Ier de Lascaris de Tende, 1530-1532. — Jean V de Langeac, juin 1532-22 mai 1541. — Jean VI, cardinal du Bellay, 22 août 1541-1546. — Antoine II Sanguin, cardinal de Meudon, 1546-1547. — César *de Bourguognonibus*, 1548-1558. — Sébastien de l'Aubespine, octobre 1558-2 juillet 1582. — Jean VII de l'Aubespine, 1582-1587. — Henri de la Marthonie, 1587-7 octobre 1618. — Raimond de la Marthonie, 1618-11 janvier 1627. — François Ier de la Fayette, 19 mars 1628-3 mars 1676. — Louis de Lascaris d'Urfé, 1676-30 juin 1695. — François II de Carbonel de Canisy, 8 septembre 1695-avril 1706. — Antoine III Charpin de Gennetines, 4 avril 1706-janvier 1730. — Benjamin de l'Isle-Dugast, janvier 1730-6 septembre 1739. — Jean-Gilles de Coetlosquet, septembre 1739-septembre 1758. — Louis-Charles du Plessis d'Argentré, 14 janvier 1759-1790. — *Léonard Gay de Vernon, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — *Huguet, évêque constitutionnel* de Guéret, 1791-1793. — Marie-Jean-Philippe Dubourg, 7 juin 1802-1822. — Jean-Paul Gaston de Pins, 15 février 1822-26 décembre 1823. — Prosper de Tournefort, octobre 1824-13 octobre 1844. — Bernard Buissas, 21 avril 1844-1856. — Julien-Florian-Félix Desprez, 4 février 1857-30 juillet 1859. — Félix-Pierre Fruchaud, 30 juillet 1859.

Vicomtes de Limoges. — Foucher, seigneur de Segur, vivant à la fin du IXe siècle. — Edelbert, probablement fils du précédent. — 914, Hildegaire ou Eldegaire, fils du précédent. — Renaud, peut-être fils du précédent, vivait en 959. — 963 au plus tard, Girard ou Giraud, que l'on croit frère du précédent. — 1000 au plus tard, Gui, fils du précédent. — 1025, Adémar ou Aimart, fils du précédent. — 1036, Gui II, fils du précédent. — 1052, Adémar II, frère du précéd. — 1090, Adémar III, le *Barbu*, fils du précéd. — 1139, Adémar IV et Gui IV, fils d'Archambaud le Barbu, vicomte de Comborn, et de Brunissende, fille d'Adémar III. — 1145, Adémar V, fils d'Adémar IV. — 1199, Gui V, fils du précédent. — 1230, Gui VI, dit *le Preux*, fils du précédent. — 1263, Marie, fille du précédent, et son mari Artus de Bretagne, comte de Richemont. — 1301, Jean, fils du précédent. Étant devenu duc de Bretagne, il céda à son frère Gui la vicomté de Limoges dont il avait antérieurement fait donation à sa femme Isabelle de Castille. — 1314, Gui VII, frère du précédent. Isabelle, dont nous venons de parler, réclama contre la cession faite à Gui, et par un arbitrage que confirmèrent des lettres de Philippe le Long du mois d'avril 1317, il fut décidé que Gui renoncerait à toutes ses prétentions sur la vicomté, qui serait remise à Isabelle, et que pour compensation il recevrait 8000 livres de rente en Bretagne. — 1317, Isabelle de Castille et son mari Jean III, duc de Bretagne. Isabelle étant morte le 23 avril 1328, la vicomté revint à son mari. — 1341, Jeanne de Penthièvre et son mari Charles de Blois. Celui-ci ayant été tué à Aurai (1364), Jeanne, par le traité conclu à Guérande (1365) avec Jean de Montfort, resta en possession de la vicomté, qu'elle remit au roi de France Charles V (1370), qui plus tard la lui rendit. — 1384, Jean de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, fils de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre. — 1404, Olivier de Blois, fils du précédent. — 1433, Jean de Blois, seigneur de l'Aigle, frère du précédent. — 1454, Guillaume de Blois, frère du précédent. — 1455, Françoise de Blois, fille du précédent, et son mari Alain d'Albret. Françoise étant morte en 1481, la vicomté de Limoges passa, après la mort de son époux (1522), à son successeur et petit-fils Henri roi de Navarre, dont le petit-fils Henri IV, monté sur le trône de France, réunit la vicomté de Limoges à la couronne.

Le titre de vicomte de Limoges était encore porté au XVIIe siècle par la maison de Chandenier, issue de la maison de Rochechouart, qui descendait d'Aimeri, cinquième fils du vicomte Girard.

Intendants de Limoges. — 1640, Nicolas de Corberon. — J. Bochard de Champigny, jusqu'en 1658. — 1658, Claude Pellot. — 1664, Ch. Le Jay. — 1665, J. Honoré. — 1667, Henri d'Aguesseau. — 1669, Nicolas Dorieu. — 1671, Ant. Turgot de Saint-Clair (non acceptant). — 1671, Ant. de Ribeyre d'Homme. — 1672, H. de Nesmond de S. Dysan. — 1672, de Gourgues, marquis d'Aulnay. — 1672, Joseph Bidé de la Grandville. — 1676, André Jubert de Bouville — 1678, L. Bazin de Bezons. — 1681, P. Cardin de Flacourt. — 1682, Poncet de la Rivière. — 1694, Louis de Bernage. — 1704, J. Rouillé. — 1709, Guy Carré de Montgeron. — 1711, Marc-Antoine Bosc du Bouchet. — 1712, Ch. Boucher d'Orsay. — 1716, Ch.-Nic. Leclerc de Lesseville. — 1718, Fr.-Victor Le Tonnelier de Breteuil. — 1723, Fél. Aubery de Vastan. — 1724. P. Pajot de Nozeau. — 1726, Ch. Boucher d'Orsay. — 1730, L. Urbain Aubert de Tourny. — 1743, H. L. Barberye de de Saint-Contest. — 1750, Jacques L. Chaumont de la Millière. — 1756, Pajot de Marcheval. — 1761, Anne-Robert-Jacques Turgot. — 1774, D'Ayne. — 1783-1790, Meulan d'Ablois.

Bibliographie : Barny de Romanet, *Histoire de Limoges*, 1821, in-8°; P. Gillier, *Tableau descriptif de Limoges*, 1838, in-8°; Laurent, *Nouvelles éphémérides de Limoges*, 1837, in-8°; Maurice Ardant, *Notice sur les émaux et les émailleurs de Limoges*, 1842, in-8°; l'abbé Texier, *Essai sur les argentiers et les émailleurs de Limoges*, in-8°; *Gallia Christiana*, t. II, et l'*Art de vérifier les dates*.

LIMOGES, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Renneville

LIMOJON. Voyez Saint-Didier.

LIMOLIUM, Limeuil.

LIMONADIÈRE (La Muse). Voy. Bourette.

LIMONADIERS. Les limonadiers, à Paris, étaient érigés en communauté dont les statuts, datant de 1676, furent supprimés et remplacés par des priviléges en 1704, puis rétablis en 1713. Le patron était saint Louis.

LIMONUM PICTAVORUM, Poitiers.

LIMOSIN (Jehan), peintre émailleur, travaillait vers la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle. = Joseph, peintre émailleur, contemporain et peut-être frère du précédent.

LIMOSUM, Limoux (Aude).

LIMOURS, ville du Hurepoix (Seine-et-Oise). La seigneurie de Limours fut donnée par François Ier (1545) à la duchesse d'Étampes, par Henri II à Diane de Poitiers, et confirmée à ses héritiers (août 1568). Richelieu l'acheta (1623), la revendit à Gaston, duc d'Orléans, à la veuve de qui elle fut cédée (29 juin 1662). — Par lettres de mars 1606, la terre et seigneurie de Limours avait été érigée en comté en faveur de Louis Hurault, comte de Cheverni. — Le 28 octobre 1652, Gaston d'Orléans signa à Limours avec les envoyés du roi un traité par lequel il abandonnait le parti de la Fronde et faisait sa soumission au roi. (Voyez-en le texte dans le tome I du *Bulletin de la Société de l'histoire de France*.)

LIMOUSIN ou **LIMOSIN**, *Lemovicensis tractus*. Cette province, ayant pour capitale Limoges, était bornée au N. par la Marche, au S. par le Quercy, à l'E. par l'Auvergne, à l'O. par le Périgord et la Marche de Poitou. Elle avait environ

80 kilomètres de long sur autant de large. Autrefois son étendue était bien plus considérable, car elle renfermait le diocèse de Limoges tout entier, diocèse qui était l'un des plus vastes du royaume. Elle était divisée en haut Limousin, capitale Limoges, et bas Limousin, capitale Tulle, et faisait partie du gouvernement général de la Guyenne; elle était du ressort du parlement de Bordeaux et de la généralité de Limoges. Aujourd'hui elle est comprise dans les départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze.

Le Limousin, compris par Auguste dans la première Aquitaine, fut conquis par les Wisigoths, auxquels Clovis l'enleva. Il suivit dès lors les destinées de l'Aquitaine. Éléonore de Guienne le porta en dot à Henri II, roi d'Angleterre, et il appartint aux successeurs de celui-ci jusqu'en 1205, où Philippe-Auguste en fit la conquête. (Voy. LIMOGES.)

BIBLIOGRAPHIE : Leymarie, *le Limousin historique*, 1838, in-4°, 1839, in-8°; Marvaud, *Histoire du bas Limousin*, 1842, in-8°; S. Descoutures, *Nobiliaire de la généralité de Limoges*, 1866, in-fol.; Tripon, *Historique monumental du Limousin*, in-4°; Deloche, *Études sur la géographie historique de la Gaule*, et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge, 1861, in-4°.

LIMOUX, *Limosum*, ville du Languedoc (Aude), capitale du comté de Razès. Elle fut détruite en 1209 par Simon de Montfort. En 1317, le pape Jean XXII y créa un évêché, que l'année suivante il transféra à Alet. En 1562, les protestants s'emparèrent de la ville, mais au mois de mai (ou juin) elle fut reprise par Philippe de Lévis, maréchal de Mirepoix, qui la mit à feu et à sang. Il eut pour sa part un butin de cent mille écus d'or. (Voy. de Thou, liv. XXXII, et Fonds-Lamothe, *Notices historiques sur Limoux*, 1838, in-8°.)

LIMPORT (Seigneurs de), de la maison d'Esparbez.

LINANT (Michel), littérateur, né à Louviers en 1708, mort à Paris le 11 décembre 1749. — On a de lui deux tragédies : *Alzaïde* (1745), *Vanda* (1747), et une édition de Voltaire, 1738-39, 3 vol. in-8°.

LINARIUM, Lignères.

LINCASSII. Voyez LINGONES.

LINCEL ou **LAINCEL**, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Romoules, d'Aubenas et du Bousquet. Armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande, la pointe en haut*.

LINCEL (Seigneurs de), de la famille provençale de Crose. = —, de la famille de Safalin. = —, de la famille de Thomassin.

LINCELLES (Nord). Les Français y furent battus par les Anglo-Hollandais le 13 août 1793.

LINCELLUM, Lincel ou Laincel (Basses-Alpes).

LINCOLN (Foire de). Voy. FOIRE.

LINCY (Seigneurs de), de la maison de l'Estendart.

LINDEBEUF (Seigneurs de), de la maison de Martel (Picardie).

LINDELLE (De la), pseudonyme de Voltaire.

LINDET (Robert-Thomas), homme politique, né à Bernay (Eure) en 1743, y mourut en août 1823. Curé à l'époque de la révolution, il fut député du clergé d'Évreux aux états généraux, puis en mars 1791 fut élu évêque constitutionnel de l'Eure, et envoyé à la Convention, où il vota la mort du roi. Il se maria en novembre 1792, et devint ensuite membre du Conseil des Anciens et fut exilé en 1816. = Son frère, JEAN-BAPTISTE-ROBERT, homme politique, né à Bernay (Eure), mort à Paris en 1825. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, poursuivit avec acharnement les Girondins et fut, pendant la Terreur, membre du Comité de salut public, où il fut spécialement chargé des subsistances. Décrété d'accusation après l'insurrection du 1er prairial (20 mai 1795), il fut amnistié, et, impliqué dans le complot de Babeuf, fut acquitté bien que contumax. Il fut ministre des finances du 30 prairial (1799) au 18 brumaire, et vécut depuis lors dans la retraite.

LINDRU (Ste), *Lutrudis*, *Lintrudis*, vierge, morte vers la fin du Ve siècle. Sa fête, le 22 septembre.

LINGENDES (Jean de), poëte, né vers 1580 à Moulins, mort en 1616. On a de lui des *Stances* et des poésies pastorales. = Son parent, CLAUDE, jésuite, prédicateur, né à Moulins en 1591, mort à Paris le 12 avril 1660. = JEAN, de la même famille, prédicateur, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat (1639), puis de Mâcon (1650), né à Moulins en 1595, mort à Mâcon le 2 mai 1655.

LINGONES, tribu assez puissante dont la capitale était Andomaturum (Langres). Établie dans la Belgique, entre les sources de l'Aube, de la Marne, de la Meuse et de la Moselle, elle occupait une partie du plateau de Langres. A l'époque de Tarquin l'ancien, les Lingones avaient envoyé une expédition en Italie. Ils avaient, à l'arrivée de César, les Mandubii au S.-O., les Tricasses à l'O., les Vadicassii au N., les Leuci au N. et à l'E., et les Helvètes au S. Menacés par ces derniers qui leur avaient déjà enlevé Dibio (Dijon), ils eurent la même politique que les Ædui, fournirent des vivres à César et imitèrent ensuite la fidélité des Remi. En effet, de tous les Gaulois il n'y eut qu'eux, les Remi et les Triveri qui, en 52 av. J. C., manquèrent à l'assemblée générale où le commandement suprême fut renouvelé à Vercingétorix. En 51, comme les Remi, ils fournirent à César de la cavalerie pour combattre les Bellovaci et leurs alliés. Quand Auguste réorganisa les provinces de la Gaule chevelue (28 apr. J.-C.), les Lingones furent rattachés à la Belgique, où ils restèrent peut-être jusqu'à Dioclétien; puis ils furent mis dans la première Lyonnaise. Dès le commencement de l'empire, ils avaient reçu le titre de fédérés du peuple romain. En 68, restés fidèles à Néron, ils avaient contribué à écraser Vindex, et n'avaient reconnu Galba qu'après avoir été certains de la mort du premier. Galba les en punit par la perte de leur territoire. Aussi furent-ils des premiers à se déclarer pour Vitellius. Cependant Othon, pour essayer de se les attacher, leur accorda à tous indistinctement le titre de citoyens romains. L'année suivante, à la voix de Sabinus, qui se faisait proclamer césar, ils détruisirent tous les monuments qui pouvaient rappeler leur alliance avec les Romains, et marchèrent contre les Sequani qui demeuraient attachés à Rome, mais ils furent défaits. Plus tard ils suivirent le parti de Classicus et de Tutor, furent battus avec eux et se soumirent. Ce peuple, dont la capitale *Andomaturum* prit ensuite le nom de *Lingones*, fournissait à l'armée impériale quatre cohortes et deux cohortes accompagnées de cavalerie. La qualité de citoyen romain dont l'avait honoré l'empereur Othon, et qui paraît lui avoir été laissée malgré sa révolte sous Sabinus, doit empêcher qu'on ne le confonde avec une *Colonia Lingonum*, qui appartient vraisemblablement à une des peuplades du Norique méditerranéen. Au IVe siècle, les Lingones formaient la principale population d'une des trois cités de la Lyonnaise première, celle à laquelle ils donnèrent leur nom, la cité des *Lingones*.

LINGONES, ANDOMATURUM, Langres.

LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), avocat et publiciste, né le 14 juillet 1736 à Reims, mort sur l'échafaud à Paris le 27 juin 1794. Après avoir accompagné le duc de Deux-Ponts en Pologne, il suivit comme secrétaire le prince de Beauvau en Espagne et publia à Madrid même une traduction française des principales pièces de Calderon et de Lope de Véga. De retour à Paris, il se fit recevoir avocat et obtint au barreau d'éclatants succès : ce fut lui qui défendit le duc d'Aiguillon. Il plaida aussi dans la fameuse affaire du comte de Morangiès, pour lequel il écrivit un *Mémoire* regardé comme son chef-d'œuvre oratoire. Son orgueil, sa causticité, la versatilité de son esprit et de son caractère, ses écrits favorables au despotisme, lui firent beaucoup d'ennemis. Lui-même s'était déclaré contre le parti philosophique; bientôt ses confrères le rayèrent de leur tableau, et son exclusion fut confirmée par arrêt du Parlement. Il fonda alors un *Journal politique et littéraire*, supprimé au bout de deux ans (1776) par Maurepas; passa en Suisse, en Hollande, en Angleterre, revint en France sous Vergennes, et, par de nouvelles fautes, se fit mettre à la Bastille où il resta deux années. Il quitta de nouveau la France, gagna, puis perdit la faveur de l'empereur Joseph II, vint se montrer à la barre de l'Assemblée constituante en 1791 pour y défendre la cause des noirs de Saint-Domingue, fut arrêté (1794), puis condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du siècle d'Alexandre* (1762); *Histoire des révolutions de l'empire romain* (1766); *Théorie des lois civiles* (1767), qui fit grand bruit; *Annales politiques, civiles et littéraires du* XVIII*e siècle* (1777-92, avec des interruptions) ; une tragédie, *Socrate*.

LINIÈRE (François PAYOT de), l'un des poëtes attaqués par Boileau, né en 1628 à Paris, mort à Paris en 1704.

LINIÈRES (Seigneurs de), de la maison d'Albon. = —, de la maison des Essars. = —, de la maison d'Estouteville. = —, de la famille de Colbert. — Voy. COLBERT.

LINIÈRES. Voy. LIGNIÈRES.

LINIERS, nom donné aux marchands de lin. La corporation des liniers-chanvriers et des linières-chanvrières de la ville de Paris avait des statuts qui furent confirmés en mai 1549 et en mars 1578.

LINIO, le Lignon, affluent de la Loire.

LINNEMARE (Seigneurs de), de la famille de Roquigny (Normandie).

LINOCIER (Geoffroi), botaniste, érudit, né à Tournon, mort après 1620. —*Histoire des plantes*, 1584, in-16, plusieurs fois réimprimée; *Les Sentences illustres des poëtes*, 1580, in-16, rare.

LINOIS (Charles-Alexandre-Léon DURAND, comte), marin, né le 27 janvier 1761 à Brest, mort en 1848 à Versailles. Enseigne (1781), lieutenant de vaisseau (1791), il commandait la frégate l'*Atalante* quand il fut pris par les Anglais (7 mai 1794) après une résistance acharnée. Délivré quelques mois après et nommé capitaine du vaisseau le *Formidable*, il tomba encore au pouvoir de l'ennemi (23 juin 1795), fut bientôt échangé et prit part à l'expédition d'Irlande. Contre-amiral (1799), il mit en pleine déroute l'escadre anglaise qui était venue l'attaquer dans la baie d'Algésiras (6 juillet 1801), soutint encore un glorieux combat (13 juillet) et en fut récompensé par un sabre d'honneur. Envoyé en croisière dans l'Inde après la rupture de la paix d'Amiens, il fit éprouver de nombreuses pertes au commerce anglais, et leur en aurait fait essuyer de plus grandes encore si la décision ne lui eût manqué dans une occasion où il pouvait enlever un riche convoi qui revenait de Chine. En 1805, dans une troisième croisière, attaqué le 14 mars par des forces supérieures, il fut pris et conduit en Angleterre, où il resta jusqu'en 1814. A la première Restauration, il fut gouverneur de la Guadeloupe, qu'il dut rendre aux Anglais le 10 août 1815. Il fut mis à la retraite (1816) et nommé vice-amiral honoraire (1825). Il avait été créé comte en 1811.

LINTEL (Seigneurs de), de la famille Lefèvre de Caumartin.

LINTZ, ville de la haute Autriche. — Le comte de Ségur y capitula le 24 janvier 1742. Elle fut occupée par nos troupes le 20 décembre 1800.

LION (De), famille de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Fougeux et de Courlet.

LION (Du), maison de Béarn d'où sont sortis les seigneurs de Viane, de Campet, de Geloux, de Besle et du Bosq.

LION D'OR, monnaie d'or frappée sous Philippe de Valois, en 1338-1339, et qui n'eut cours que pendant le règne de ce prince. Elle valait 25 sous d'argent.

LIONNE, maison du Dauphiné à laquelle appartiennent les personnages suivants : = Artus de LIONNE, géomètre, né à Gap, mort à Paris le 18 mai 1663. Conseiller au parlement de Grenoble, et devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé (1637) à l'évêché de Gap dont il se démit (1661) pour aller vivre auprès de son fils Hugues, qui suit. — *Amœnior curvilinearum contemplatio*, 1654, in-4°. = Hugues de LIONNE, marquis de Berny, célèbre homme d'État, fils du précédent, né à Grenoble en 1611, mort à Paris le 1er septembre 1671. Attaché d'abord à son oncle Abel Servien, il alla, lors de la disgrâce de celui-ci, voyager en Italie (1637), où il connut Mazarin, qui lui confia près du pape une mission difficile dont il se tira avec succès (1642). Conseiller d'État (1643), secrétaire des commandements de la reine (1646), il partagea (1651) la disgrâce momentanée du cardinal et se retira en Normandie (1651) d'où il fut rappelé (février 1653) et chargé de missions importantes en Italie (1654), en Allemagne et dans les cours du Nord (1657), à Madrid (1658), et à Francfort. Il fut le principal négociateur de la paix des Pyrénées. Ministre d'État (1659), secrétaire d'État aux affaires étrangères (1663), il dirigea jusqu'à sa mort la politique extérieure de la France avec une habileté consommée. Ses dernières années furent empoisonnées par le scandale des débauches de sa femme (Paule Payen, morte à soixante-quinze ans en 1704) et de sa fille, qui avait épousé le marquis de Cœuvres. On a de lui : *Mémoires au roi*, 1668, in-12, plusieurs fois réimprimés. = ARTUS, troisième fils du précédent, évêque de Rosalie, vicaire apostolique en Chine, né à Rome en 1655, mort à Paris le 2 août 1713.

LIONNIÈRE-EN-BRESSE (Seigneurs de), de la maison de Damas.

LIONNOIS (Jean-Joseph BOUVIER, dit l'abbé), érudit, né en 1730 à Nancy, où il mourut le 14 juin 1806.

LIOTARD (Pierre), botaniste, connu pour ses relations avec Rousseau, né en 1729 à Saint-Étienne-de-Cussey (Isère), mort en avril 1796 à Grenoble.

LIOUVILLE, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de Montvilliers.

LIOUVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Prunelé.

LIOUVILLE (Félix-Sylvestre-J.-B.), avocat, né à Toul le 31 octobre 1803, mort le 7 avril 1860.

LIOUX (Seigneurs de), de la maison d'Astouaud (Provence). = —, de la maison d'Étienne.

LIPANS. « En 1592, dit d'Aubigné (*Hist. universelle*, l. III, ch. XIX), vers Bellême et Domfront, les prêtres émouvaient la populace, ayant fait succéder aux *Gautiers* (voy. ce nom) une canaille de *Lipans*, desquels je ne pense pas devoir recueillir les brigandages. » D'Aubigné, à notre connaissance, est le seul historien qui parle de ces Lipans, et nous ignorons absolument l'origine de ce nom.

LIPPE (Département de la). Ce département, réuni à l'Empire en 1810, était formé de l'évêché de Munster et de parties de territoires empruntées aux principautés de Gueldre et de Clèves. Il était borné au N. par les départements de l'Yssel-Supérieur et des Bouches-de-l'Yssel; à l'O. par les départements des Bouches-du-Rhin et de la Roër; au S. par la Confédération du Rhin; à l'E. par le département de l'Ems-Supérieur. Chef-lieu, Munster.

LIPSTADT. Voy. DORSTEN.

LIPTINA, Lestines, dans le Cambrésis (Nord). Il s'y tint en mars 743 un concile convoqué par Carloman et présidé par saint Boniface.

LIRAC (Seigneurs de), branche de la famille de Rodulf (Provence).

LIRÉ (Seigneurs de), de la famille de la Bourdonnays (Bretagne)

LIRE (Seigneurs de), branche de la maison de Chabot.

LIRE-LA-VIEILLE, abbaye de bénédictins, en Normandie (Eure), diocèse d'Évreux, fondée en 1060.

LIREUX (Auguste), journaliste, né à Rouen vers 1810, mort en mars 1870. Il fut directeur de l'Odéon de 1841 à 1844.

LIREY (Seigneurs de), de la maison de Charny.

LIRON (Dom Jean), bénédictin de Saint-Maur, né à Chartres le 11 novembre 1655, mort au Mans le 9 février 1749. — *Singularités historiques et littéraires*, 1734-1740, 4 vol. in-12; *Bibliothèque chartraine*, 1719, in-4°; *Les Aménités de la critique*, 1717, 2 vol. in-12.

LIRONUS, le Rome, affluent de la Loire.

LIROU (Jean-François ESPIC, chevalier de), poëte et compositeur, né en 1741 à Béziers, mort en 1806 à Paris.

LIS (Ordre du). Cet ordre de chevalerie, créé le 5 août 1814, fut supprimé le 9 mars 1815, et rétabli par des ordonnances du 5 février, 18 avril, 31 août 1816, 8 mars, 12 août 1817. Comme il s'achetait, il fut vite décrié.

LIS (Seigneurs du), branche de la famille provençale de Dedons.

LIS (Samuel du), pseudonyme de Simon Goulart.

LIS (Fleurs de). Voy. FLEURS.

LIS D'OR, monnaie frappée de 1656 à 1679 : il valait 7 livres. Il y eut des *lis d'argent*, valant 20 sous, qui ne furent fabriqués que pendant quelques mois.

LIS-SAINT-GEORGES (Seigneurs du), branche de la famille de Bertrand (Berry).

LISBONNE, capitale du Portugal. Elle fut occupée par Junot le 30 novembre 1807, et évacuée le 30 septembre 1808, à la suite de la convention de Cintra. — Le 11 juillet 1831, une escadre française commandée par le contre-amiral Roussin força l'entrée du Tage et arriva devant les quais de Lisbonne, où elle exigea et obtint de Dom Miguel satisfaction de vexations commises à l'égard de plusieurs Français établis en Portugal.

En mai 1703, le marquis de Coëtlogon attaqua à la hauteur de Lisbonne une flotte marchande anglo-hollandaise, escortée par cinq vaisseaux de guerre, dont il prit quatre et coula le cinquième.

LISBOURG, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais) qui fut érigée en marquisat en 1624 par lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, en faveur de Jacques de Noyelles, comte de Croix. Cette érection fut confirmée par lettres de septembre 1694 en faveur de J. François Vollant, seigneur de Berville.

LISCOET (Du), famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Planche.

LISFRANC (Jacques), chirurgien, membre de l'Académie de médecine, né le 2 avril 1790, à Saint-Paul-en-Jarret (Loire), mort le 12 mai 1847, à Paris. Il fut chirurgien en chef de la Pitié depuis 1825 jusqu'à sa mort. — *Clinique chirurgicale de la Pitié*, 1841-1843, 3 vol. in-8°; *Précis de médecine opératoire*, 1846-1847, 2 vol. in-8°.

LISIEUX, *Lexovium*, ancienne capitale des *Lexovii*, siége d'un évêché suffragant de Rouen, qui fut supprimé en 1790, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du Calvados. — Les Saxons la détruisirent à la fin du IVe siècle; les Normands s'en emparèrent au IXe. Elle fut brûlée par les Bretons en 1130, prise par Philippe Auguste en 1203, et en 1417 par les Anglais qui en furent chassés en 1448. Elle se rendit sans coup férir à Henri IV en 1589.

Il se tint à Lisieux deux conciles : en 1055 et 1106.

ÉVÊQUES DE LISIEUX : Theudebaud, vers 538-vers 549. — Ætherius, vers 560. — Launebaud, 644. — Hinchon, vers 658. — Leudebold, vers 662. — Fréculf, vers 825-vers 850. — Airard, vers 853-vers 880. — Roger, vers 980-vers 1018.— Robert, vers 1020. — Herbert, 1022-1050. — Hugues d'Eu, 1050-17 juillet 1077. — Gilbert Maminot, 1077-août 1101. — Foucher, juin 1102-janv. 1103. — Jean Ier, 1107-21 mai 1141. — Arnoul, 1141-1181. — Raoul de Varneville, 1182-1191 ou 1192. — Guillaume Ier de Ruffière, 1192 ou 1193-1201. — Jourdain du Houmet, 1202-1218.—Guillaume II du Pont de l'Arche, 1218-16 mars 1250. — Foulque d'Astin, 26 juin 1250-1267. — Gui Ier du Merle, 21 août 1267-1285. — Guillaume III d'Asnières, 1285-août 1298. — Jean II de Samois, 1299-décembre 1302. — Gui II d'Harcourt, février 1303-24 avril 1336. — Guillaume IV de Chermont, 8 décembre 1336-octobre 1349. — Guillaume V Guitard, 1350-1358. — Jean III de Dormans, 1359-1361. — Adhémar Robert, 1361-11 octobre 1368. — Alphonse Chevrier, 1369-20 juillet 1377.—Nicolas Oresme, 26 janvier 1378-11 juillet 1382.— Guillaume VI d'Estouteville, 1382-21 décembre 1414. — Pierre Ier Fresnel, 28 janvier 1415-12 juin 1418. — Matthieu du Bosc, 1418-1419.— Branda, cardinal de Castiglione, 7 septembre 1420-12 juin 1424. — Zénon de Castiglione, 1424-1430 ou 1432. — Pierre II Cauchon, 8 août 1432-18 décembre 1442. — Pasquier de Vaux, 28 janvier 1443-11 juillet 1447. — Thomas Basin, 11 octobre 1447-1474. — Antoine Raguier, 10 janvier 1475-10 juin 1482. — Étienne Blosset de Carouges, 12 août 1482-13 juin 1505. — Jean IV le Veneur, cardinal de Tillières, 24 août 1505-août 1539.— Jacques, cardinal d'Annebaut, 10 août 1539-7 juin 1558. — Jean V Hennuyer, 11 janvier 1561-12 mars 1578. — Jean VI de Vassé, 3 mai 1580-16 mars 1583. — Anne de Pérusse, cardinal Des Cars, 28 janvier 1585-1598. — François Rouxel de Médavy, 25 mars 1600-8 août 1617. — Guillaume VII du Vair, 14 mars 1618-3 août 1621.— Guillaume VIII Alleaume, mars 1622-27 ou 29 août 1634. — Philippe Cospeau, 25 juillet 1636-8 mai 1646. — Léonor Ier Goyon de Matignon, août 1646-1648-décembre 1674. — Léonor II Goyon de Matignon, décembre 1674-14 juillet 1714.—Henri-Ignace de Brancas, 15 août 1714-1er avril 1760.— Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, 8 janvier

1761-21 septembre 1783. — Jules-Bazile Ferron de la Ferronnays, 1783-1790.

Bibliographie. Divers mémoires de L. Dubois et de Fornaville; A. Leprévost, *Pouillé du diocèse de Lisieux*, 1844, in-4°; et *Gallia christiana*, t. XI.

LISLE (De), famille provençale d'où sont sortis les seigneurs de Taulane.

L'ISLE. Voy. Isle.

LISLET-GEOFFROY (Jean-Baptiste), géographe, correspondant de l'Académie des sciences, né à l'île Bourbon le 23 août 1755, mort le 8 février 1836 à l'île Maurice. Il était mulâtre.

LISLETTE (Seigneurs de), branche de la maison de Maillé.

LISOLA (François-Paul, baron de), homme d'État et publiciste, né à Salins en 1613, mort en 1675. Entré au service de l'Empereur, il fut successivement résident en Angleterre et ambassadeur en Pologne, en Espagne et en Portugal. Il a publié contre la politique de la France divers écrits qui eurent un grand retentissement et dont le plus célèbre est le *Bouclier d'État*, 1667, in 12.

LISORES (Seigneurs de), de la maison de Crespin. = —, de la famille le Jumel (Normandie).

LISSA, île de l'Adriatique, devant laquelle, le 13 octobre 1811, une division navale française fut défaite par les Anglais.

LISSAC (Seigneurs de), branche de la famille de Latenay (Languedoc); = —, de la famille de La Porte (Limousin); = —, de la famille du Solier (Vivarais).

LISSET BENANCIO, pseudonyme anagrammatique de Sebastien Colin.

LISTE CIVILE. La première liste civile qui figure dans notre histoire est celle qui fut assignée à Louis XVI par decret du 26 mai 1791. Elle se composait d'une somme annuelle de 25 millions de francs, destinés aux dépenses du roi et de sa maison, sans compter la jouissance d'un certain nombre de palais, châteaux, forêts et terres, du mobilier et des bijoux de la couronne, et des objets d'art appartenant à l'État. Elle fut supprimée le 10 août 1792, et rétablie pour Napoléon par le sénatus-consulte du 28 floréal an xii. Le même chiffre fut attribué à Louis XVIII, avec addition de 8, puis de 9 millions pour l'entretien de la famille royale. En 1831, la liste civile de Louis-Philippe, débarrassée d'un grand nombre de charges, fut fixée à la somme annuelle de 12 millions. Une rente d'un million fut allouée au duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, et doublée lors de son mariage. La liste civile de Napoléon III fut fixée pour toute la durée de son règne à 25 millions. (Voyez, sur la liste civile de Louis-Philippe, les pamphlets de M. de Cormenin.)

LISTENOIS (Seigneurs de), de la maison de Baufremont (Lorraine); = —, de la maison de Vienne.

LISTO (Seigneurs de), de la maison de Rivière (Bigorre).

LISTONAY (De), pseudonyme de Villeneuve.

LISY (Seigneurs de), de la famille de Ribier.

LITANIA, LITANIÆ, nom donné aux Rogations dans quelques anciens actes.

LITES. Les *lites* ou *letes* formaient une classe de personnes intermédiaire, dans la société germanique, entre les hommes libres et les esclaves. On ne sait quelle a été leur origine. On les a parfois considérés comme descendants de ces *læti* qui, au rapport d'Ammien Marcellin, étaient cantonnés sur la rive gauche du Rhin, et faillirent surprendre Lyon en 357. On sait, et la Notice de l'Empire, le Code Théodosien ne laissent pas de doute à cet égard, qu'ils entrèrent de bonne heure, à titre d'auxiliaires, dans la composition de l'armée romaine; il y eut même un *Præfectus Lætorum* comme il y avait un *Præfectus Suevorum*. Mais ces populations étaient évidemment de souche germanique, et il n'est pas vraisemblable que les Francs, au nombre de dix ou douze mille, aient eu la pensée de réduire en une sorte de servitude territoriale ces frères d'origine et de mœurs, au lieu de s'en faire des alliés. Une opinion nouvelle, mais non beaucoup plus satisfaisante, fait sortir les lites d'une certaine catégorie d'esclaves affranchis par un mode qui ne conférait pas l'ingénuité. On les aurait appelés ainsi au moyen d'une sorte d'abréviation de *liberti* en *liti*.

Quoi qu'il en soit, les lites avaient des points communs avec l'esclave, et certaines différences les en distinguaient. Ils étaient soumis à un maître; c'est ce qui résulte du titre xxvi de la loi salique, qui leur défend d'accepter un legs sans le consentement de leurs maîtres; ce consentement leur était nécessaire aussi pour contracter mariage. En cela ils étaient assimilés à l'esclave; ce qui les rapprochait de la condition d'hommes libres, c'était un wehrgeld supérieur à celui de l'esclave. Au lieu de valoir trente-cinq sous, comme ce dernier, ils étaient estimés à cent sous, moins cher de moitié que l'ingénu. De même ils étaient capables de posséder; seulement ils devaient acquitter une redevance fixe, qu'on appelait *lidimonium*, et qui paraît avoir été considérée comme le prix de fermage des terres dont on leur avait concédé la culture. Ils avaient encore l'obligation d'accompagner leurs maîtres à la guerre, ainsi que Du Cange l'a observé avec raison. Mais ce savant paraît avoir été moins bien inspiré en accordant une large part dans l'avénement de la féodalité à l'institution des *lites*, qui n'a pas pu se prolonger intacte bien loin à travers le moyen âge, et en assignant pour origine (17e dissertation de Joinville) au mot *lige* le service militaire auquel ils étaient astreints.

LITOPHAUM, Moret.

LITRE (Droit de). On entendait par là un des priviléges honorifiques des patrons des églises. Il consistait, lors de leurs obsèques, dans l'insertion de leurs titres seigneuriaux et de leurs armoiries sur une bande (*litra*) de velours noir, plus ou moins large suivant leurs qualités, et qu'on exposait aux regards.

LITS DE JUSTICE. On appelait ainsi certaines audiences solennelles du Parlement auxquelles présidait le roi, assisté de tous les hauts personnages de l'État et des grands officiers de la couronne. Un cérémonial très-minutieux était observé dans ces occasions, et le non-accomplissement d'une des formalités usitées pouvait donner lieu d'attaquer les résolutions qui y avaient été prises; aussi ne les suivait-on pas lorsque le roi prenait séance au Parlement en qualité de juge, ce qui arriva encore quelquefois dans les temps modernes, notamment en matière criminelle. Il serait trop long d'énumérer tous les traits de ce cérémonial; il suffira d'en indiquer quelques-uns : Une députation de la cour, formée de quatre présidents à mortier et de huit conseillers, dont six lais et deux clercs, allait chercher le prince à la Sainte-Chapelle; les tambours battaient aux champs jusqu'à l'entrée dans la grand'chambre, à l'angle de laquelle était disposé le siége du roi. Ce siége, appelé lit parce qu'il était surmonté d'un dais, se composait de cinq coussins qui servaient de soutien à la tête, aux pieds et aux bras (c'étaient, dit-on, les mêmes qui étaient employés depuis Louis XII). A la droite du roi se plaçaient les princes du sang et les pairs laïques; à sa gauche, les pairs ecclésiastiques et les maré-

chaux de France; à ses pieds, le grand chambellan, le grand écuyer et les quatre capitaines des gardes, et, plus bas, le prévôt de Paris, un bâton blanc à la main. Les présidents se mettaient sur leur banc ordinaire, ainsi que tous les conseillers. Le roi ouvrait la séance en ôtant et remettant son chapeau; le chancelier prenait ses ordres à genoux, faisait un discours, et invitait les gens du roi à prendre des conclusions. Il y avait ensuite plusieurs discours, après lesquels le chancelier recueillait les voix de tous les personnages présents, pour la forme seulement, et les édits étaient enregistrés par le greffier.

A l'origine, les lits de justice furent sans doute imaginés pour donner plus de force et de publicité à l'expression de la volonté du roi. Mais ils eurent presque toujours pour objet l'enregistrement forcé des édits et déclarations, depuis que le Parlement se trouva en possession du droit de remontrances. Aussi étaient-ils considérés, surtout aux XVIIe et XVIIIe siècles, comme des coups d'État. L'emploi réitéré de cette mesure extrême usa singulièrement le gouvernement à la fois violent et faible de Louis XV; elle mettait le trouble dans la distribution de la justice, passionnait tous les corps de l'État et surexcitait l'opinion publique. C'est en l'année 1369, sous Charles V, qu'on en rencontre pour la première fois la mention dans l'histoire avec leur vrai caractère: il s'agissait alors de faire le procès au prince de Galles, accusé de félonie. S'il est question de lits de justice dans quelque ordonnance des rois précédents, notamment de Philippe de Valois (1345) et de Philippe le Long (1318), il y faut voir seulement des audiences judiciaires que le roi honorait de sa présence. Depuis cette époque, il y eut des lits de justice en 1375 (21 mai), pour l'ordonnance qui fixait la majorité des rois; en 1386 et 1392, pour le même objet; en 1396 (10 avril), pour la grâce de Pierre de Craon; en 1407 (26 décembre), pour l'établissement d'un conseil de régence; en 1413, où domina la faction de Bourgogne; en 1458, pour le procès du duc d'Alençon; en 1527, quatre fois (24, 26, 27 juillet, 16 décembre), et une multitude d'autres dans les siècles suivants.

Quelques lits de justice ont été tenus ailleurs qu'à Paris ou dans des Parlements de provinces. C'est ainsi que Charles IX déclara sa majorité dans celui de Rouen. Ce fut aux Tuileries que le Régent fit juger l'affaire du duc du Maine (1718); Louis XV et Louis XVI appelèrent le Parlement à Versailles (1732, 1756, 1775, 1776) pour y tenir des lits. Les magistrats regardaient ces irrégularités comme des nullités radicales, et s'en prévalaient pour protester contre les édits.

Voyez le tome II du *Cérémonial*, de Godefroy, et *Mémoire sur les lits de justice*, par L. A. Le Paige, in-12.

LITS (Seigneurs de), branche de la maison de Wignacourt.

LITS ET PASSERÉES. On appelait ainsi le privilége, dont jouissaient les habitants du pays de Comminges, de commercer librement avec l'Espagne, même en temps de guerre.

LITTEHAIRE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Breteuil.

LITTRE (Alexis), anatomiste, membre de l'Académie des sciences, né le 21 juillet 1658 à Cordes (Tarn), mort à Paris le 3 février 1725.

LIUVA, roi des Wisigoths. Il était gouverneur de la Narbonnaise quand les peuples de son gouvernement le choisirent pour roi, à la mort d'Athanagilde, en 567, et leur exemple fut suivi par les Wisigoths d'Espagne. Liuva établit sa résidence à Narbonne, où il mourut en 572.

LIVADOIS, petit pays de la basse Auvergne qui avait pour chef-lieu Ambert (Puy-de-Dôme).

LIVAROT, seigneurie de Normandie qui, après avoir appartenu à la maison d'Arces (Dauphiné), passa dans la maison provençale d'Oraison, à la mort de Jean d'ARCES, baron de LIVAROT, l'un des mignons de Henri III, tué en duel le 4 mai 1581 à Blois par le marquis de Maignelais.

LIVERDIS (Seigneurs de), de la famille de Sanguin.

LIVERDUN, *Liberdunum*, petite ville du Toulois (Meurthe). Le 25 juin 1632 il y fut conclu entre Louis XIII et Charles III, duc de Lorraine, un traité par lequel le duc céda au roi le comté de Clermont en Argonne, et lui remit temporairement Stenay et Jametz. (Voy. le texte de ce traité dans le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

LIVERI (Seigneurs du), de la maison de Lentivy (Bretagne).

LIVET (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerit (Normandie), = —, de la maison de Tournebu.

LIVIERS (Seigneurs de), de la maison provençale de Mars.

LIVONNIÈRE (Claude POCQUET DE), jurisconsulte, né à Angers en 1652, mort à Paris le 31 mai 1726. = Son fils, CLAUDE-GABRIEL, jurisconsulte, érudit, né le 24 octobre 1684 à Angers, où il mourut le 27 février 1762.

LIVOURNE (Toscane). Cette ville fut occupée par les Français le 27 juin 1796.

LIVRE. La livre de Paris, de seize onces, se subdivisait soit en deux marcs, chacun de huit onces, soit en deux demi-livres, ou quatre quarterons. L'once se composait de huit gros; le gros de trois deniers; le denier de vingt-quatre grains. — La livre, monnaie de compte, variait suivant les pays. Ainsi la *livre tournois* valait vingt sous, et chaque sou douze deniers. — *La livre parisis* valait également vingt sous, et le sou douze deniers parisis; mais le denier parisis était égal à quinze deniers tournois. — *La livre sterling* valait vingt sous sterlings, le sou douze deniers sterlings, le denier treize deniers et un tiers tournois. La livre provençale, monnaie de compte, égalait la livre tournois: la livre toulousaine était le double de la livre tournois.

LIVRE D'ARGENT, monnaie frappée par édit de décembre 1719, au cours de vingt sous; fondue en 1720.

LIVRES BLANCS, nom que l'on donnait aux *blancs* (voy. ce mot) parce que cette monnaie de billon était blanche.

LIVRÉES. On appelait ainsi les robes qu'au moyen âge les rois, les princes et les seigneurs avaient l'habitude à certaines fêtes de donner aux gens de leur cour ou de leur suite. De là vient le sens actuel du mot *livrée*.

LIVRE ROUGE. C'est le nom sous lequel est connu dans notre histoire l'état des pensions et des dons secrets en argent accordés par Louis XVI aux gens de la cour avant 1789. Il formait un volume relié en maroquin rouge (de là son nom) et fut imprimé en avril 1790, d'après une décision de l'Assemblée nationale. Sa publication, qui révélait un gaspillage scandaleux des finances de l'État causa une émotion immense dans le public. Voici, pour en donner une idée, les chiffres de quelques pensions.—De Broglie, 90 000 liv.—Amelot, 52 000. — Bertin, 69 000. — De Contades, 93 000. — De Fronsac, 40 000. — Mme de Muy, 42 000. — De Coigny, 52 000 — De Miromesnil, 67 080. — Joly de Fleury, 65 701. — De Breteuil, 91 729. — De Mirepoix, 78 000. — De Rohan-Chabot, 60 000. — De Montbarrey, 64 000. — De Ségur, 83 000, etc. — De plus, le livre (qui est aujour-

d'hui d'une grande rareté) contenait le chiffre des *acquits de comptant*, qui s'élevait à des sommes énormes. — Voy. ACQUITS DE COMPTANT.

LIVRON, ville du Dauphiné (Drôme). Elle fut assiégée en décembre 1574 par l'armée royale sous les ordres du maréchal de Bellegarde, que vint rejoindre Henri III. La garnison protestante de la ville, aidée des habitants, repoussa deux assauts. Le second eut lieu le 8 janvier 1575, et quelques jours après l'armée royale, ruinée par les maladies, leva le siége.

LIVRY (Seigneurs de), de la maison de Garlande. = —, de la maison de Marguerie. = —, de la maison de Villiers l'Isle-Adan.

LIVRY-EN-LAUNOY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres de février 1688 en faveur de Louis Sanguin.

LIXO. Une dédicace « au dieu Lixo » a été trouvée à Bagnères de Luchon.

LIZET (Pierre), avocat, puis président au Parlement de Paris (1529), jurisconsulte, né à Viellemur (Cantal) en 1482, mort abbé de Saint-Victor le 7 juin 1554. Il se signala par sa haine et ses persécutions contre les protestants, qui se moquèrent de lui et de ses écrits. (Voy. entre autres les *Epistolæ obscurorum virorum* de Bèze.)

LIZIER. Voy. LICER.

LIZY (Seigneurs de), branche de la maison d'Angennes.

LLERENA, ville de l'Estramadure (Espagne) où le 11 avril 1812 les Anglais furent battus par les Français.

LLINAS (Espagne). Les Espagnols y furent battus par Gouvion-Saint-Cyr le 16 décembre 1808.

LLORENZ, en Catalogne. Le comte d'Harcourt y battit les Espagnols le 21 ou 22 juin 1645.

LÔ (S.), *Laudus*, *Lunus*, évêque de Coutances vers 328, mort de 363 à 368. Sa fête, le 21 septembre.

LOA, la Louët, affluent de la Juine (Loiret).

LOAISEL DE TRÉOGATE (Joseph-Marie), littérateur, né le 18 août 1752, au château de Beauvel (Morbihan), mort en octobre 1812.

LOANO, bourg de la province de Gênes où Scherer battit les Austro-Sardes le 22 et le 23 novembre 1795.

LOBAU (Georges MOUTON, comte de), maréchal de France, né à Phalsbourg (Meurthe) le 21 février 1770, mort à Paris le 27 novembre 1838. Engagé volontaire (août 1792), il devint général de brigade (février 1805) et général de division (1807). En Espagne (1808), il contribua aux victoires de Medina-del-Rio et de Burgos. Envoyé à la grande armée, il se couvrit de gloire à Landshut et à Essling (avril et mai 1809), et fut créé comte de Lobau en mémoire de l'île de ce nom qui avait été le théâtre d'un de ses faits d'armes. Il fit ensuite la campagne de Russie et, au mépris d'une capitulation, fut fait prisonnier à Dresde après la bataille de Leipzig, et ne recouvra la liberté qu'après la chute de l'Empire. Louis XVIII le nomma inspecteur général d'infanterie (décembre 1814). Pendant les Cent Jours, il fut créé pair, et, fait prisonnier à Waterloo, fut conduit en Angleterre. Rentré en France (1818), il fut élu député par l'opposition du département de la Meurthe (1828), et sous Louis-Philippe devint commandant général de la garde nationale (décembre 1830), maréchal de France (30 juillet 1831) et pair (27 juin 1833).

LOBEL (Matthias de), botaniste, né à Lille en 1538, mort le 2 mars 1616 à Highgate (Angleterre).

LOBEL (Nicolas de), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1734), né vers 1692, mort le 16 mars 1763.

LOBIN (Julien-Léopold), peintre, né à Loches en 1815, mort en octobre 1864.

LOBINEAU (Gui-Alexis), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rennes en 1666, mort près de Saint-Malo le 3 juin 1727. — *Histoire de Bretagne*, 1707. 2 vol. in-fol. ; les trois derniers volumes de l'*Histoire de la ville de Paris*, 1725, 5 vol. in-fol., commencée par Félibien ; *Histoire des Saints de la province de Bretagne*, 1723, 2 vol. in-fol.

LOBSTEIN (Jean-Frédéric), anatomiste, né à Lamperthein (Bas-Rhin) en 1736, mort à Strasbourg le 11 octobre 1784. = Son neveu, JEAN-FRÉDÉRIC, anatomiste, né le 8 mai 1777 à Giessen (Hesse-Darmstadt), mort à Strasbourg le 7 mars 1835.

LOCASSE (Seigneurs de), de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné).

LOCATA, Leucate.

LOC-DIEU ou **LIEU-DIEU**, abbaye de Cisterciens, dans le Rouergue (Aveyron), diocèse de Rodez, fondée en 1123.

LOCHES (Seigneurs de), branche de la maison de Lenoncourt.

LOCHES, *Luccæ*, ville de Touraine (Indre-et-Loire) avec titre de comté. Elle fut prise par Pépin et Carloman en 742, et des ducs d'Aquitaine passa aux comtes d'Anjou. Son château fut souvent la résidence des rois au XVe et au XVIe siècle. Il servait aussi de prison d'État et avant la Révolution on y voyait deux grandes cages en bois, garnies de ferrures, où furent enfermés, entre autres, le cardinal de la Balue et Commines. (Voy. A. de Pierres, *Tablettes de l'histoire de Loches*, 1843, in-4°.)

LOCHON (René), dessinateur et graveur, élève de J. B. Corneille, né à Boissy, mort de 1670 à 1675.

LOC-MARIA, seigneurie de Bretagne (Finistère), érigée en marquisat par lettres de mars 1637, en faveur de *N.* du Parc-Loc-Maria. = —, monastère fondé vers 1172 en Bretagne, diocèse de Tréguier.

LOCMARIA (Seigneurs de), branche de la maison de Kerhoent (Bretagne).

LOCOFAO. On croit que la localité désignée sous ce nom dans les auteurs du VIIe siècle est Loixi ou Loisy en Laonnais (Aisne).

LOCOUZIERN (Seigneurs de), de la famille de Vergier (Bretagne).

LOCQUES (Nicolas de), chimiste du XVIIe siècle. — *Rudiment de la philosophie naturelle*, Paris, 1665, in-8°.

LOCRÉ DE ROISSY (Jean-Guillaume, baron), jurisconsulte, né à Leipzig, de parents français, le 20 mars 1758, mort à Mantes (Seine-et-Oise) le 8 décembre 1840. — *Législation civile, commerciale et criminelle de la France*, 1827-1832, 31 vol. in-8.

LOCRES (Ferri de), érudit, curé de Saint-Nicolas à Arras, où il mourut en 1614. — *Histoire des comtes de Saint-Pol*, 1613, in-4°.

LOCUS DEI, Lieudieu, Locdieu. = LOCUS REGIUS, Loroy. = LOCUS VERIS, Louviers.

LODÈVE, *Luteva*, ville du bas Languedoc (Hérault). Elle avait un évêché suffragant de Narbonne, qui fut supprimé en 1790. L'évêque, qui portait le titre de comte, fut jusqu'à la Révolution seigneur temporel de la ville et de la plus grande partie du diocèse; il tenait ce privilége de Louis VII et de Philippe-Auguste.

ÉVÊQUES DE LODÈVE. — S. Flour (très-douteux). — Materne, 506. — Deuterius, 535. — Agrippin, 589. — Léontien, 610. — Anatole, 633-638. — Firmin, 652. — Ansemond, 683. — Sisemond, 817. — Tatila, 844. — S. Georges, 875. — Macaire, 885. — Autgaire, 907. — Thierri, 910-3 janvier 949. —

S. Fulcran, 4 février 949-13 février 1006. — Matfroi, 1006-1015. — Olimbel, 1015-vers 1035. — Bernard Ier, vers 1040-1049. — Bernard II, 1050. — Rostaing, vers 1054-vers 1070. — Bernard III de Provenchères, vers 1072-1099. — Dieudonné Ier de Chalus, 1100-1102. — Pierre Ier Raimond, 1102-1154. — Pierre II de Posquières, 1155-26 juin 1161. — Gaucelin-Raimond de Montpeyroux, 1162-7 juin ou 9 juillet 1187. — Raimond-Guillaume de Montpellier, 1187-1201. — Pierre III Frotier, 1201-1207. — Pierre IV de Lodève, 1207-1237. — Bertrand Ier de Mornay, 1237-24 juin 1241. — Guillaume Ier de Casouls, 1241-23 oct. 1259. — Raimond Ier Bellin, 26 oct. 1259-1262. — Raimond II Astolphe, 1263-1279. — Bérenger Ier de Boussagues, 1279-1284. — Bérenger II Guitard, janv. 1285-1290. — Bernard IV de Poitiers, 1290. — Gaucelin de la Garde, 1290-10 août 1296. — Itier de Bordeaux, 17 déc. 1296-29 juin 1302. — Dieudonné II de Boussagues, 1302-1312. — Bernard V, 1313-1314. — Guillaume II du Puy, 1314-1316. — Guillaume III de Mandagot, 1316-1317. — Gui Ier, 1317. — Jacques Ier de Concos, 1317-1321. — Jean Ier de la Tisseranderie, 1322-1323. — Bernard VI Guidonis ou de la Guyonnie, juillet 1324-30 déc. 1331. — Bertrand II du Mas, 17 fév. 1332-1348. — Robert, 1348-vers 1356. — Gilbert, 1358-vers 1360. — Aimeric d'Hugues, 1361-24 avril 1370. — Gui II de Malsec, 27 mai 1370-1371. — Jean II, 1372-1374. — Ferri Cassinel, 1374-1382. — Pierre V Giraud, 1382-15 juillet 1385. — Clément, 1385-1391. — Guillaume IV Grimoard, 1392-1398. — Jean III de la Vergne, sept. 1398-1413. — Michel Ier Lebœuf, 25 août ou 22 sept. 1413-1430. — Pierre VI de la Trilline, 13 fév. 1430-1441. — Jacques II de Gaujac, 20 nov. 1441-1450. — Guillaume V, cardinal d'Estouteville, 7 janv. 1450-26 janvier 1453. — Bernard VII de Cassillac, 26 janv. 1453-vers 1460. — Jean IV de Corguilleray, 1461-1488. — Guillaume VI, cardinal Briçonnet, 24 avril 1489-1516. — Denis Briçonnet, 1516-1520. — Rene Ier du Puy, 1520-août 1524. — Jean V Matthieu, vers 1526. — Laurent Toscan, 1528-vers 1530. — Lœlius-Ursin Cerchi, vers 1530-1546. — Gui-Ascagne, cardinal Sforza, 7 juin 1546-nov. 1547. — Dominique de Gabre, nov. 1547-1er fév. 1557. — (Le Hennuyer, nommé en 1557, n'accepte point). — Bernard VIII d'Elbène, 18 janv. 1558-1560. — Michel II Briçonnet, 1560-1561. — Claude Briçonnet, 1561-1564. — Pierre VII de Barraud, 8 fév. 1566-17 janv. 1569. — Alphonse Vercelli, 16 fév. 1570-1573. — René II, cardinal de Birague, 1574-1580. — Christophe de l'Estang, 1580-24 sept. 1603. — Charles de Levis Ventadour, 1604-1607. — Gérard de Robin, 1607-15 janv. 1611. — François Ier de Levis-Ventadour, 1612-1622. — Jean VI de Plantavit de la Pause, 18 oct. 1625-1648. — François II Bosquet, 20 déc. 1648-24 juin 1657. — Roger de Harlay de Césy, 2 juin 1658-14 mars 1669. — Jean-Armand de Rotundis de Biscaras, oct. 1669-5 janv. 1671. — Charles-Antoine de la Garde de Chambonas, 15 nov. 1671-oct. 1690. — Jacques-Antoine Phélypeaux du Verger, 1690-avril 1732. — Jean-Georges de Souillac, juin 1732-février 1750. — Jean-Félix-Henri de Fumel, mars 1750-2 janv. 1790.

(Voy. *Gallia christiana*, t. VII.)

LODI, ville d'Italie où Bonaparte battit les Autrichiens le 10 mai 1796.

LODIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison de Joyeuse.

LODOÏK, pseudonyme de Divonne.

LODS ET VENTES. Dans le régime féodal, il n'était pas indifférent à un suzerain d'avoir pour vassaux tels ou tels individus. De là le principe que les tenures nobles ou roturières ne pouvaient être aliénées sans l'approbation du seigneur immédiat. Cette approbation fut appelée pour les villenages *lod*, du latin *laudinium*, et, pour mieux la caractériser, on ajoute à ce mot celui de *vente*. Les *lods et ventes* s'obtenaient au moyen d'une prestation pécuniaire dont le taux, plus ou moins élevé suivant les coutumes, dépassait rarement le douzième de la valeur du villenage. En dernière analyse, ils répondaient aux droits que l'État prélève aujourd'hui sur les successions. On les nommait encore au moyen âge *accordements*, parce qu'en effet ils étaient le résultat de l'entente des parties intéressées dans l'aliénation de la tenure, et *gants et ventes*, parce que le gant était à cette époque un des symboles de la primitive investiture.

Les rois rendirent plusieurs ordonnances ou édits pour sauvegarder leurs droits de lods et ventes. Les acquéreurs d'héritages dépendants de leurs domaines furent rappelés à l'exécution de leurs obligations pécuniaires envers eux, notamment en 1407, 1535 et 1629.

LŒUE (La). Voy. ALLŒUE.

LOEVE-VEIMARS (François-Adolphe, baron), littérateur et publiciste, né à Paris le 26 avril 1801, y mourut le 7 novembre 1854. Israélite, il se convertit. Il fut l'un des collaborateurs les plus distingués de la *Revue de Paris* et de la *Revue des Deux-Mondes*, où il a inséré de nombreux articles politiques. Protégé par M. Thiers, qui le nomma baron et le chargea d'une mission en Russie, il devint consul général de France à Bagdad, puis à Caracas. Ses écrits sont fort nombreux et fort variés. Ses traductions ont contribué à faire connaître en France les littératures du nord. Nous citerons, entre autres, les *Ballades, légendes*, etc., *de l'Angleterre et de l'Écosse*, 1825, in-8°; *Obéron*, de Wieland, 1825, in-32; *Romans historiques* de Vandervelde, 1826, 16 vol. in-12; des traductions de Tschokke, d'Hoffmann, etc.

LOGE (Seigneurs de la), de la maison de Sarcus (Picardie).

LOGEMENTS DE LA COUR. On appelait ainsi au XVIIe siècle un genre de satire qui consistait à assigner aux personnages de la cour un domicile fictif dont le nom était en général une ironie. Ainsi telle femme galante était logée à la *Vertu*, tel poltron à la *Vaillance*, etc.

LOGES (Seigneurs des), branche de la maison de Rechignevoisin (Poitou). — A cette branche appartenait Charles de Rechignevoisin, dont la femme, Marie Bruneau, connue sous le nom de dame des LOGES et morte le 7 juin 1641 à Oradour (Haute-Vienne), se rendit célèbre par son esprit et la brillante société qu'elle réunit autour d'elle.

LOGES (Seigneurs des), de la famille Rouillé.

LOGNAC (Seigneurs de), de la maison de Vèze (Quercy).

LOHÉAC, terre et seigneurie de la Guadeloupe, érigée en comté par lettres du 23 juin 1710, en faveur du marquis de Crapado.

LOHÉAC (Comtes de), de la famille de Gilbert (Bretagne).

LOHÉAC (André DE MONTFORT DE LAVAL DE), maréchal de France, né en 1411, mort en janvier 1486. Il se signala au siége d'Orléans, à la bataille de Patay, fut nommé amiral de France (1437), maréchal (1439), charge dont il fut privé par Louis XI de 1461 à 1465. Il prit une part active à la conquête de la Normandie et de la Guyenne (1449-1453), et lieutenant général de Picardie, défendit avec succès Beauvais contre Charles le Téméraire (1472).

LOHIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Le Prestre (Bretagne).

LOI APPERTE. C'était l'épreuve par l'eau et le feu. Voy. ORDALIE

LOI D'AMOUR. Voy. JUSTICE.

LOI D'AOÛT. C'était le droit de publier le ban de la moisson et de la vendange.

LOIGNY. Voy. LONGNY.

LOI MARTIALE. Une loi est surtout connue sous ce nom dans notre histoire. C'est la loi contre les attroupements votée par l'Assemblée nationale le 21 octobre 1789. et qui reçut une application sanglante le 17 juillet 1791, lorsqu'après la fuite de Varennes le peuple se réunit au Champ de Mars pour y signer une pétition demandant la déchéance du roi.

LOI OUTRÉE, *lex ultrata*. On appelait ainsi un jugement ou un arrêt rendu en violation de la loi ou de la coutume.

LOI PROBABLE, *lex probabilis*, nom que l'on donnait, au moyen âge, à la loi qui obligeait à prouver son droit par témoins ou par serment.

LOIR (Nicolas-Pierre), peintre, membre de l'Académie (1663), élève de Séb. Bourdon, né en 1624 à Paris, où il est mort en 1679. — *La Vierge et l'Enfant Jésus* (musée de Rouen); *Diane et Endymion* (musée de Lyon); *Sommeil de l'Enfant Jésus* (musée de Besançon); *le Triomphe de Flore* (musée de Nancy); *Pan et Syrinx*, *Enlèvement de Proserpine* (musée de Dijon). = ALEXIS, frère du précédent, orfèvre et graveur, membre de l'Académie (1678), mort en 1713. Il a gravé un grand nombre de planches d'après son frère, ainsi que d'après Lebrun, Jouvenet et autres. = Un autre Alexis LOIR, peintre de portraits au pastel, membre de l'Académie (1779), mort en 1785.

LOIR-ET-CHER (Département de). Ce département, formé d'une partie de la Touraine, de l'Orléanais propre, du Blésois et du Dunois, est borné au N par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par le dép. du Loiret; au S. E. par le dép. du Cher; au S. par le dép. de l'Indre; au S. O. par le dép. d'Indre-et-Loire; au N. O. par le dép. de la Sarthe. — Chef-lieu, Blois.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de Loir-et-Cher*, 1810, in-4°; *Voyage historique dans le dép. de Loir-et-Cher*, 1835, in-8°; A. Genevoix, *la Chorographie de Loir-et-Cher*, 1844, in-18.

LOIRÉ, en Anjou (Maine-et-Loire). Il s'y tint un concile en 843.

LOIRÉ (Seigneurs de), branche de la famille de Salmon (Vendômois).

LOIRE (Armée de la). Voy. BRIGANDS DE LA LOIRE.

LOIRE (Département de la). Ce département, formé du Forez, d'une partie du Beaujolais et du Lyonnais, est borné au N. par le dép. de Saône-et-Loire; à l'E. par les dép. du Rhône et de l'Isère; au S. E. par le dép. de l'Ardèche; au S. par le dép. de la Haute-Loire; à l'O. par le dép. du Puy-de-Dôme; au N. O. par le dép. de l'Allier. Le chef-lieu était Montbrison jusqu'en 1855, où il a été transféré à Saint-Étienne.

BIBLIOGRAPHIE : Dulac, *Précis historique et statistique sur le dép. de la Loire*, 1807, 2 vol. in-8°; J. Duplessy, *Essai statistique sur le dép. de la Loire*, 1818, in-12.

LOIRE (Département de la Haute-). Ce département, formé en tout ou en partie du Velay, du Vivarais, du Gévaudan, du duché d'Auvergne, du Forez et du Lyonnais, est borné au N. par les dép. de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par le dép. de l'Ardèche; au S. par le dép. de la Lozère; à l'O. par le dép. du Cantal. — Chef-lieu, le Puy.

BIBLIOGRAPHIE : Deribier de Cheissac, *Dictionnaire topographique de la Haute-Loire*, 1820, in-8°; *Description statistique de la Haute-Loire*. 1824, in-8°; Dulac de la Tour, *Hist. de la Haute-Loire*, 1813, in 8°; Mangon de la Lande, *Essais sur les antiquités de la Haute-Loire*, 1826, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE (Département de la). Ce département, formé de la haute Bretagne, est borné au N. par les dép. du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine; au N. E. par le dép. de la Mayenne; à l'E. par le dép. de Maine-et-Loire; au S. par le dép. de la Vendée; à l'O. par l'océan Atlantique. — Chef-lieu, Nantes.

BIBLIOGRAPHIE : Huet de Coetlizan, *Statistique du dép. de la Loire-Inférieure*, 1804, in-4°; Peuchet et Chanlaire, *Statistique du dép. de la Loire-Inférieure*, 1809, in-4°; Girault de S.-Fargeau, *Dictionnaire des communes de la Loire-Inférieure*, 1829, in-8°; Ed. Richer, *Voyage dans le dép. de la Loire-Inférieure*, 1820-1823, 2 vol. in-4°.

LOIRET (Département du). Ce département, formé de tout ou partie de l'Orléanais propre, du Gâtinais, du Dunois et d'une petite portion du Berry, est borné au N. par le dép. de Seine-et-Oise; au N. E. par le dép. de Seine-et-Marne; à l'E. par le dép. de l'Yonne; au S. E. par le dép. de la Nièvre; au S. par le dép. du Cher; au S. O. par le dép. de Loir-et-Cher; au N. O. par le dép. d'Eure-et-Loir. — Chef-lieu, Orléans.

BIBLIOGRAPHIE : Vergnaud-Romagnesi, *Album du dép. du Loiret*, 1826-28, in-fol.; Jollois, *Mémoire sur les antiquités du dép. du Loiret*, in-fol., 1836.

LOIS BARBARES. Un principe fondamental dominait toutes les législations établies en France par les barbares: celui de la *personnalité* du droit, en vertu duquel chacun était régi non pas d'après un code en vigueur sur un certain territoire, mais suivant la loi propre à sa race, à sa nationalité. Ainsi le Franc et le Bourguignon étaient jugés par le même magistrat, l'un d'après la loi franque, l'autre d'après la loi bourguignonne. De plus quelques-uns des peuples conquérants, civilisés de meilleure heure, imaginèrent de codifier le droit de leurs sujets romains, en sorte qu'on trouve chez eux deux lois distinctes qu'il ne faut pas confondre, savoir : la loi romaine barbare, et la loi barbare pure.

Première catégorie. — LOIS ROMAINES BARBARES. — BRÉVIAIRE D'ANIANI. — La première des nations conquérantes par la priorité d'établissement et la supériorité de civilisation est celle des Wisigoths. Ils avaient réussi à fonder un vaste empire au-dessous de la Loire, lorsqu'un de leurs rois, Alaric II, frappé de la confusion qui régnait dans les lois en vigueur parmi ses sujets romains, nomma en 504 une commission composée de jurisconsultes et d'evêques pour en faire un code méthodique. Terminé en 506 et publié à Aire (Landes), ce travail reçut au moyen âge le nom de *lex Theodosii*, parce que le droit théodosien dominait, et plus tard celui de *Breviarium Aniani*, parce que les copies officielles qui en furent distribuées étaient souscrites par le référendaire Anianus. Depuis le XVI[e] siècle on l'appela surtout *Bréviaire d'Alaric*.

Cet ouvrage fut longtemps considéré comme la plus haute expression du droit romain; on voyait dans ses enseignements la loi romaine par excellence. Les codifications de Justinien furent pour ainsi dire ignorées et en tout cas sans influence en Occident avant le XI[e] siècle. Le Bréviaire d'Alaric ne renferme que des extraits; ils se présentent dans l'ordre suivant : En tête, extraits du code théodosien, puis extraits des constitutions de Théodose (Novelles), ensuite abrégé de Gaïus, sentences de Paul, enfin extraits des codes Grégorien et Hermogénien. A côté des textes se

trouve une *interpretatio*, commentaire ayant souvent pour objet d'adapter les dispositions du droit romain aux mœurs wisigothiques. Cette loi peut donc être considérée comme un travail de fusion.

Loi romaine bourguignonne. — La *lex Romana Burgundionum* n'a pas l'importance législative et historique de la *lex Romana Wisigothorum*. Nous avons vu qu'en vertu du principe de la *personnalité* du droit, les individus de races diverses étaient jugés par les mêmes magistrats, chacun d'après sa nationalité. On comprend quelle étendue de connaissances aurait nécessité un pareil système de la part des juges. Aussi eut-on de bonne heure l'idée de composer des recueils contenant les formules et les dispositions principales, destinés à soulager la mémoire du comte. La loi romaine des Bourguignons n'est pas autre chose qu'un de ces abrégés; elle n'a donc pas ce caractère de code émanant des pouvoirs publics que possède le Bréviaire d'Alaric. Elle est également bien loin d'être aussi volumineuse; elle ne contient que 46 titres, et se contente d'indiquer les principes en renvoyant aux sources.

La loi romaine des Bourguignons est connue sous le nom du *Papien*. Cujas et Savigny ont donné deux explications différentes sur l'emploi de ce mot; mais l'opinion de ce dernier auteur, qui voyait dans *Papien* une faute de lecture pour *Papinien*, jurisconsulte célèbre, a été renversée par deux découvertes nouvelles qui ont replacé la question dans l'incertitude. On n'est pas plus d'accord sur la date de la rédaction du Papien. D'après Savigny, elle n'est pas antérieure à l'an 517 et aurait été composée à l'imitation du Bréviaire d'Alaric; il est plus vraisemblable qu'elle remonte, suivant les travaux récents, à 501. Au reste, le *Papien* n'a point une valeur historique bien considérable, parce que, après la conquête de la Bourgogne par les Francs, il cessa d'être en vigueur et fut remplacé par la loi wisigothique.

Seconde catégorie. — Lois barbares pures. — Les peuples germaniques dont les lois nationales nous sont parvenues sont les Francs Saliens, les Francs Ripuaires, les Francs Chamaves, les Bavarois, les Alamans, les Wisigoths, les Bourguignons et les Lombards. Nous en parlerons successivement.

Loi salique. — Elle est trop importante pour n'être pas étudiée en détail. Il faut repousser tout d'abord la prétention de quelques érudits qui ont fait dériver *salica* de *sall*, *salla*, et n'ont voulu voir dans la loi salique que le droit de la cour et non celui des Francs Saliens. Cette interprétation est inadmissible. On a beaucoup discuté sur la date de la loi. En combinant les chroniques avec les anciens prologues, on trouve que lors de la rédaction les Francs étaient encore païens; donc elle eut lieu avant Tolbiac (506), et d'une autre part, qu'ils étaient régis *per proceres*, en république; donc Clovis n'était pas encore à cette époque sur le trône (486). Pour préciser davantage, on a recherché le lieu où la nation résidait alors; on a découvert, d'un côté, que c'était dans un pays voisin de la Zélande et de l'Escaut, et de l'autre (titre 47) que le groupe de la population se tenait entre la forêt Charbonnière (celle des Ardennes en est un débris) et certaine rivière *Ligere* qu'on a démontré ne pouvoir être que la Lys. Or à quel moment les Francs occupaient-ils ces provinces qui correspondent au Hainaut? On le saura, si on se reporte au temps où ils n'y étaient plus. L'expédition qui les rendit maîtres de Cambrai remonte à 445. On peut donc placer la date de la loi salique entre 400 et 430. Le mot de Tacite, *dictaverunt*, a fourni une objection contre ce système; les Francs, a-t-on dit, ne savaient pas écrire. Mais *dictare* signifie *edicter* et non *dicter*; d'ailleurs il n'est pas rare qu'un peuple se soit donné des lois sans en confier la conservation à d'autre instrument que la mémoire. L'Islande promulgua en 980 un code qui ne fut écrit que deux cents ans plus tard.

La loi *salique* fut très-certainement rédigée en tudesque : la législation d'un peuple est toujours écrite dans sa langue. Mais lorsque les Francs, ayant envahi la frontière, ne furent plus maintenus par leur contact avec les Germains dans l'usage de leur idiome propre, le latin commença à pénétrer dans leurs actes, et Clovis s'occupa de faire transcrire la loi, de langue barbare en langue romaine. C'est ce que nous apprennent les Épilogues.

Nous connaissons trois rédactions de la loi salique. La première fut faite par Clovis, de 480 à 486, elle comprenait 65 titres (62 seulement d'après certains mss.). La deuxième, œuvre de révision entreprise par Clovis lui-même, Clotaire II et Childebert II, ajouta 12 ou 13 titres aux précédents. Childebert II les augmenta de 15 ou 16, mais sans rien modifier d'ailleurs. Enfin Dagobert remania la loi entière et paraît avoir porté le nombre des titres à 99.

On a aussi une édition faite à l'époque de Charlemagne (un mss. donne la date de 768) et on l'a quelquefois attribuée à cet empereur. Mais on y trouve des dispositions païennes qu'il n'aurait pas laissé passer, et Éginard nous dit : *Pauca capitula et ea imperfecta legibus addidit.* Ces petits chapitres imparfaits que nous possédons (Capitulaires) se concilieraient mal avec l'œuvre importante d'une codification. Cette édition vient donc d'un copiste qui a amélioré la latinité. La première rédaction, allemande, ne nous est pas parvenue; mais il en reste une trace dans ce qu'on appelle les *gloses malbergiques* (*mall*, réunion; *berg*, montagne). Ce sont des notes accolées à certaines phrases, et dont les mots n'existent plus dans les idiomes modernes. Au VIII[e] siècle, époque à laquelle remontent nos plus anciens manuscrits, on ne les comprenait déjà plus, on les appelait *verba Græcorum*, *verba mystica*. Aussi quelques philologues ont-ils voulu que ce fût du celtique, hypothèse insoutenable. M. Grimm y a reconnu positivement un mélange d'anglo-saxon et d'allemand, et les a traduites en grande partie. Elles consistent pour la plupart en chiffres; c'était le nom de nombre tudesque placé à côté du romain. Elles ont eu sans doute pour objet de permettre au comte d'énoncer la condamnation dans la langue qui convenait à la circonstance; en effet, elles accompagnent presque toujours des dispositions pénales, et elles sont généralement précédées des mots : *hoc est*, *qui faciunt*, *vel*, *seu*, *sive*, *altera mente* (autrement), ce qui leur donne un caractère d'explications. C'est même d'une erreur de lecture sur un de ces mots qu'est venu pour les gloses leur nom de *Malbergiques*, quelques éditeurs ayant adopté la leçon *malia malb* là où était écrit *in alia*.

On possède en Europe 65 manuscrits de la loi salique. On les divise en deux classes, la première, composée des manuscrits de l'époque mérovingienne, au nombre de 16, et la seconde, comprenant ceux de l'époque carolingienne, au nombre de 49. Le double caractère de leur degré de paganisme et de civilisation sert ensuite à les subdiviser au point de vue de leur antiquité respective.

Loi des Francs ripuaires. — Le comte avait à son usage certains manuels qui contenaient les principales lois. On appelait ces recueils les *libri legales*. Ils nous fournissent un prologue précieux

précédant tantôt une loi, tantôt une autre. Ce prologue, qui ne doit pas être postérieur à Dagobert, donne l'historique du code des Francs Ripuaires. Après avoir successivement passé en revue les législations de Moïse, de Solon, de Numa, des douze tables, des Césars, des Codes Grégorien et Théodosien, il nous apprend que Thierry Ier (511-534), étant à Châlons-sur-Marne, fit rédiger les lois des Francs Ripuaires, des Bourguignons et des Bavarois, que Clotaire II et Childebert II firent des additions à la loi ripuaire et qu'elle fut complétement révisée sous Dagobert (608-638). Le texte de ce prince nous est seul parvenu; il comprend 89 ou 91 titres suivant les manuscrits. On a désigné, mais sans beaucoup de vraisemblance, les 33 premiers titres comme l'œuvre de Thierry Ier. Il n'y a pas eu d'édition carolingienne.

La loi ripuaire devait, ce me semble, être plus barbare que la loi salique. Au contraire, elle est beaucoup plus nette de rédaction, le latin en est plus pur; elle porte des traces de civilisation plus avancee. La puissance royale y est mieux définie; elle admet la preuve écrite, principe contraire aux idées germaniques; elle prévoit et réprime la haute trahison. On voit qu'elle a fait des emprunts à la législation romaine.

Loi des Francs chamaves. — La loi des Francs Chamaves ne leur a été restituée que depuis quatre ou cinq ans. Baluze, dans ses recherches, avait trouvé 48 petits chapitres dont l'origine lui était inconnue. Mais, sachant que Charlemagne fit en 813, à Aix-la-Chapelle, un capitulaire de 48 chapitres qu'on ne retrouvait pas, il en conclut que ce texte était le capitulaire et l'inséra sous ce titre dans son recueil. M. Pertz le premier remarqua que ce capitulaire ne renfermait pas de dispositions générales, qu'il ne s'appliquait qu'à une certaine tribu de Francs (*similiter et alii Franci*). Mais il se trompa en y voyant le droit d'un pays imaginaire, *jus pagi Xanthen* (traduction de *in Sanctis*, il s'agit en réalité d'un serment qui doit être prêté sur les Évangiles). M. Gaupp, plus heureux, a rétabli dans le titre lu par Baluze ainsi : *Notitia vel commemoratio de illis quæ admoniri debent*, les mots *ad amorem habent* qui forment la vraie leçon, au lieu d'*admoniri debent*. Cet *amor* n'est autre que l'*amor land*, l'*hamar land*, c'est-à-dire la *terra vetus Francorum Chamavorum*.

Cette loi, qui paraît avoir été rédigée sous Charlemagne, est très-brève ; elle ne contient que des dispositions particulières aux Francs Chamaves et s'en réfère pour le reste aux autres législations franques. Elle a un caractère très-marqué de germanisme, rien de romain, et semble même remonter aux époques les plus antiques. C'est ainsi qu'elle offre un mode d'affranchissement essentiellement barbare : *per hantradam* (voy. ce mot).

Loi des Bavarois. — L'histoire des éditions de la loi *bavaroise* est la même que celle de la loi des Francs Ripuaires. Intrinsèquement elle est divisée en 21 titres subdivisés en chapitres. Elle a un caractère scientifique et paraît avoir fait de nombreux emprunts au droit romain.

Loi des Alamans. — Au point de vue extrinsèque, la loi des *Alamans* a reçu les mêmes modifications que celle des Bavarois et des Ripuaires. Toutefois elle a subi une dernière révision au commencement du VIIIe siècle, par les ordres du duc Landfried, c'est même la seule édition qui nous soit parvenue. Une opinion acceptable dégage les plus anciennes dispositions qu'elle reconnaît dans la dernière partie, des nouvelles, qui auraient alors consisté en une sorte de préambule concernant des points dont on ne pouvait pas se préoccuper au temps de Thierri Ier.

Loi des Wisigoths. — Nous avons parlé du *bréviaire d'Aniain*, qui est la loi romaine des Wisigoths. Il nous reste à parler de leur loi barbare. Le texte généralement connu n'est pas l'édition primitive; il y en eut une antérieure, dite pour ce motif *lex antiqua*. Déchiffrée une première fois par dom Toustain et dom Tassin dont le travail a été perdu, elle a été transcrite de nouveau par MM. Kunst et Guérard (c'était un palimpseste de Saint-Germain-des-Prés) et publiée en 1847 par M. Blüme. On n'est pas d'accord sur sa date ni sur son auteur. Les uns frappés de la pureté de son langage l'ont fait remonter jusqu'à l'année 466 et l'ont attribuée à Euric (M. Gaupp); les autres, remarquant qu'elle est favorable au catholicisme, tandis qu'Euric était arien décidé, et qu'elle suppose l'existence de lois antérieures, l'ont rendue à Alaric II, qui eut toujours l'honneur de sa promulgation dans les traditions espagnoles et méridionales (M. de Petigny). Le texte autrefois unique de Baluze porte la trace de remaniements qui proviennent sans doute de saint Isidore; il appartient à la deuxième moitié du VIIe siècle (entre 642 et 672).

La loi wisigothique est fort savante. C'est de toutes les législations barbares celle qui ressemble le plus aux codes romains. C'est aussi la plus volumineuse et la plus claire. Elle renferme douze livres divisés en titres, subdivisés en lois ou articles. Le système pénal s'améliore, l'idée sociale apparaît, et la composition n'existe plus que pour les crimes importants.

Ce code a été en vigueur en Gaule même après la chute de l'empire, par application du principe de la personnalité du droit. Jusqu'aux IXe et Xe siècles, on le voit fonctionner, ce qui montre qu'à cette époque la race wisigothique ne s'était pas encore absolument fondue. Il eut une longue destinée en Espagne sous le nom de *Forum judicum*.

Loi des Bourguignons. — La loi barbare des Bourguignons est connue sous le titre de *lex Gondoboda*, en français *loi Gombette*, parce que le roi Gondebaut paraît en avoir été l'auteur. La première partie de cette loi appartient en effet à ce prince; le reste est l'œuvre de ses successeurs Sigismond et Godemart. Au reste, elle est loin d'avoir l'importance et le mérite de la *lex antiqua*; on la mentionne parce qu'elle resta en vigueur malgré la ruine des Bourguignons. En 840, Agobart engageait Louis le Débonnaire à la supprimer parce que, disait-il, *cujus legis homines sunt perpauci*.

Loi des Lombards. — La loi lombarde a de l'intérêt à cause des éclaircissements qu'elle fournit sur le code des Francs saliens. Non-seulement elle s'y réfère en nombre de cas, mais elle contient des formules de contrats et d'actes judiciaires rédigées conformément aux règles de ce code. Elle a eu deux formes, l'une chronologique et l'autre méthodique. De 643 à 764, elle se compose d'une suite d'édits provenant des princes. A ces édits on a ajouté des formules qui servent de commentaires, et au commencement du XIe siècle on a rédigé le tout par ordre de matières. Ce second texte est le plus connu.

A la suite et à côté des lois barbares, il faut donner une place aux sources du droit qui découlent de l'autorité royale. Les premiers actes législatifs des princes francs sont les additions qu'ils ont apportées à la loi salique, nommées parfois *capitula extravagantia*; on a d'eux en outre un certain nombre d'actes isolés, sous les qualifications de *constitutions*, *pactes*, *édits*, *préceptes*. Une réaction contre les idées germaniques est le caractère dominant de ces édits. On y remarque la substitution d'une pénalité régulière

au système des compositions, l'abolition du droit de vengeance privée, la sanction du principe de perpétuité de l'union conjugale, enfin l'apparition de la prescription (560), conception antigermanique.

CARACTÈRE DES LOIS BARBARES. — Après le principe de *personnalité* qui domine le droit barbare, commun à toutes les lois, en viennent d'autres qui se retrouvent également partout, tels sont ceux de la *composition* ou *wehrgeld*, du *symbolisme*, et de l'épreuve dite *ordalie*.

Pour bien comprendre le système du *wehrgeld*, il faut se rappeler que les barbares non plus que les Romains n'avaient personnifié la société ni songé à la protéger au moyen d'agents spéciaux. Tout crime, tout délit, se résolvait pour eux en un préjudice civil : le corps de la nation n'était pas, à leurs yeux, intéressé dans le débat (Voyez cependant FREDUM), et ils estimaient qu'en général la réparation due par le coupable consistait dans le payement d'une somme d'argent; la gravité du dommage devait seulement faire varier le quantum de la composition, du rachat. Et selon que le mal commis était plus ou moins grand, que la victime était plus ou moins considérable par sa race ou sa qualité sociale, ils avaient élevé ou abaissé le taux du *wehrgeld*. Certes la morale répugne à un système qui assurait l'impunité à la richesse; mais la grossièreté même des détails dans lesquels le législateur entre pour déterminer le genre des crimes fait voir que c'était le seul moyen d'arrêter l'effusion du sang parmi des hommes dont les passions étaient sans bornes comme leur avidité.

Les différents degrés de *wehrgeld* nous fournissent un mode sûr pour classer les personnes à l'époque germanique. — Voy. PERSONNES (classes de).

Le symbolisme est un des traits de toute législation naissante. Aucune interprétation n'est plus périlleuse que celle des antiques formules employées par les peuples primitifs dans les occasions graves de la vie. Plus que tout autre peut-être les Germains ont eu recours à des cérémonies. Ils se servaient le plus habituellement alors de mottes de gazon ou de terre, de branches, de brins d'herbe ou de bâtons. Nous en donnons des exemples en parlant des actes les plus importants de la vie civile chez les barbares. (Voyez AFFRANCHISSEMENT, DONATION, SOLIDARITÉ, etc.)

On a cherché à expliquer rationnellement les épreuves *ordalies* en vigueur chez toutes les peuplades du Nord. Mais il n'en faut pas chercher les motifs ailleurs que dans la superstition. Les barbares avaient une confiance aveugle dans les forces de la nature, et ils croyaient à son intervention directe dans les luttes humaines. Rien de plus poétique, si l'on veut, mais rien de moins conforme à la justice et à la raison. (Voy. ORDALIES.)

Ajoutons enfin que le droit pénal domine dans les lois germaniques. On n'y rencontre que rarement des dispositions politiques; les clauses civiles y sont clair-semées (il y a 343 articles de droit pénal dans la loi salique, et 65 seulement pour le reste). La plupart révèlent, soit par les mentions qu'elles contiennent, soit par les préoccupations qu'elles manifestent, un peuple qui possède en petit nombre les instruments de civilisation, considérés même au point de vue des usages domestiques ; et les férocités qu'elle prévoit froidement doivent nous inspirer de la modestie à l'endroit de nos aïeux barbares.

On trouvera ailleurs (voy. MASCULINITÉ), l'explication du mot *terra salica*, qui a donné, à une certaine époque, un si grand rôle à la loi salique. Pour exposer la question, nous dirons seulement ici qu'afin d'exclure les femmes de la succession au trône, on imagina en 1316 d'assimiler le royaume à *la terre salique*. Il s'agissait de savoir si Philippe V, frère de Louis X, devait régner à la place de Jeanne sa nièce. Les états généraux se prononcèrent pour l'affirmative. *Le royaume des lis ne devait pas*, disait-on, *tomber en quenouille*, à cause du texte de l'Écriture où l'on voit que *les lis ne filent pas, et que cependant ils sont vêtus avec plus de splendeur que Salomon dans toute sa magnificence.* Il faut avouer que l'argument tiré de la loi salique n'avait pas beaucoup plus de valeur que cette rêverie. Depuis longtemps l'exclusion des femmes, qui n'avait jamais été conçue qu'au point de vue du droit privé, avait été abolie par les coutumes féodales. Tout ce qu'on peut dire en faveur de la violation du droit pur en cette circonstance, c'est qu'elle a singulièrement favorisé l'unité de la France en popularisant le sentiment de la patrie, et qu'une nation n'étant pas régie par les lois civiles reste toujours, en absence de tout pacte politique, maîtresse d'elle-même et dépositaire de ses destinées.

LOIS SOMPTUAIRES. La première mesure prise par les rois de France contre le luxe, paraît être un règlement rendu en 1061, dans une assemblée tenue à Paris par Philippe Ier; puis c'est seulement à partir de la fin du XIIIe siècle qu'on possède une série d'ordonnances, édits, déclarations, etc., qui se succédèrent toujours avec le même insuccès jusqu'au XVIIIe siècle. En voici l'indication des principales dispositions prises à ce sujet : 1283, édit contre le luxe. — 1295, ordonnance contre le luxe des habits et des repas. Les bourgeois ne peuvent porter ni vair, ni gris (fourrures), ni hermine, ni pierres précieuses, ni or, ni argent ; les ducs, comtes et barons quand ils auront six mille livres de rente, ne pourront ainsi que leurs femmes avoir plus de quatre robes par an. Les chevaliers ayant trois mille livres de rente et les bannerets pourront avoir trois robes dont une sera pour l'été. Nulle demoiselle, si elle n'est châtelaine ou dame de deux mille livres de rente, n'aura qu'une robe par an. Nul ne donnera au grand manger que deux mets et un potage au lard, sans fraude ; et au petit manger un mets et un entremets. Les bourgeois ne pourront avoir des torches de cire. — 1367, 17 octobre. Défense aux femmes de Montpellier de porter des pierres précieuses ni des vêtements ouverts comme ceux des hommes. — 1485, 17 décembre. Règlement pour la réformation des habits. — 1532, 8 juin. Défense aux financiers, gens d'affaires et comptables de porter aucuns draps de soie, et de constituer à leurs filles une dot excédant la dixième partie de leurs biens, et de porter draps de soie, fourrures, chaînes d'or pesant plus de dix écus. — 1543, 3 décembre. Edit défendant l'usage des habits d'or et d'argent, broderies, velours, etc. — 1547, 19 mai. Lettres patentes défendant de porter aucuns draps et toiles d'or et d'argent, pourfilures et passements, etc. — 1549, 12 juillet. Édit pour la réformation des habits. — 1560, janvier. Les dorures sur bois, fer ou plomb, et les parfums venus des pays étrangers sont interdits aux manants et habitants des villes. — 1561, 22 avril. Édit sur les réformes des habits; renouvelé plusieurs fois jusqu'à la fin du siècle, et en 1601, 1606, 1613, etc. — 1629, janvier. Interdiction des broderies, points coupés, dentelles et passements pour hommes et pour femmes; défense à toutes personnes d'avoir plus de trois services à leur table, même dans les repas de noces, et à chaque service plus qu'un seul rang de plats; nul traiteur ou entrepreneur de festins

ne peut recevoir plus qu'un écu par tête. — 1639, 24 novembre. Défense de porter aucunes étoffes d'or ou d'argent en cordons, baudriers, ceintures, aiguillettes, écharpes, jarretières, etc.; de mettre sur les habits aucunes broderies, piqûres, chamarrures, houppes, paillettes, nœuds de soie, etc.; les tailleurs, brodeurs et pourpointiers qui feront des habits prohibés seront condamnés à trois cents livres d'amende, avec privation de l'exercice de leur mét. r; interdiction des dentelles, passements et points de Gênes. — 1644, 31 mai. Règlement pour les habits. — 1656, 13 novembre. Déclaration sur les passements d'or et d'argent, les dorures des carrosses et calèches et sur la parure des habits et vêtements. — Déclarations analogues en 1660, 1663, 1667. — 1700, 29 mars. Ordonnance contre le luxe. — 1701, 31 mai. Lettres patentes permettant l'usage de quelques ouvrages argentés. — 1702, 25 février. Déclaration révoquant l'édit de mars 1700, et permettant aux femmes des notaires, procureurs, greffiers, marchands, et à leurs filles, de porter des boucles et autres ornements au-dessous de deux mille livres. — 1720, 4 février. Défense de porter des diamants, perles et pierres précieuses, renouvelée au mois de juillet. — 1720, 18 février. Déclaration concernant la vaisselle d'or et d'argent; renouvelée le 23 novembre 1721.

LOISEAU (Jean-François), conventionnel, né vers 1750 à Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loire), mort à Paris le 16 décembre 1822. = JEAN SIMON, jurisconsulte, né à Frasne (Doubs) le 10 mai 1776, mort à Paris le 17 décembre 1825.

LOISEAU DE MAULÉON (Alexandre-Jérôme), avocat, né en 1728 à Paris, où il est mort le 15 octobre 1771. Il défendit, entre autres, les Calas. Ses plaidoyers et ses mémoires ont été réunis, 1762, 2 vol. in-4.

LOISEL (Antoine), célèbre avocat, érudit, poëte latin, né à Beauvais en 1536, mort en 1617 — *Mémoires des pays, villes, comtés, évêchés et évêques de Beauvais et Beauvoisis*, 1617, in-4. ; *Institutes coutumières de la France*. Cet ouvrage qui parut d'abord à la suite de l'*Institution au droit français* de Coquille (1607, in-4.), fut souvent réimprimé et l'a été par MM. Dupin et Laboulaye, 1845, 2 vol. in-12; *Pasquier, ou Dialogue des avocats de Paris*.

LOISELEUR - DESLONGCHAMPS (Jean-Louis-Auguste), botaniste, né le 24 mars 1775 à Dreux, mort à Paris en mai 1849. = Son fils, AUGUSTE-LOUIS-ARMAND, orientaliste, né à Paris le 14 août 1805, mort le 10 janvier 1840. — *Manava-Dharma-Sastra*, recueil des lois de Manou, traduit du sanscrit, 1832-33, 2 vol. in-8.; *Essai sur les Fables indiennes*, 1838, in-8; *Amarakocha, ou Vocabulaire d'Amarasinha*, texte sanscrit et traduction, 1839-1845, 2 vol. in-8°. Il a en outre donné dans le *Panthéon littéraire* une nouvelle traduction des *Mille et une Nuits*.

LOISON (Louis-Henri, comte), général, né le 16 mai 1771, à Damvilliers (Meuse), mort le 30 décembre 1816 près de Liége.

LOISONVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Fournier (Comté-Venaissin).

LOISY ou **LOIXI**, *Locofao*, en Laonnais (Aisne). En 680, Ebroïn (voy. ce nom) y défit complétement les Austrasiens.

LOISY (Seigneurs de), de la maison de Quarré (Bourgogne). = —, de la maison de Torote (Picardie).

LOISY (Pierre de), dit le *Vieux*, graveur de la première moitié du XVIIe siècle. = JEAN, son fils, graveur, mort après 1668. = PIERRE, dit le *Jeune*, graveur. — *Livre d'emblèmes ;* on n'en connaît qu'un seul exemplaire. = CLAUDE-JOSEPH, fils du précédent, graveur. — Tous ces artistes ont vécu en Franche-Comté.

LOIXI. Voy. LOISY.

LOIZEY (Seigneurs de), branche de la maison du Puy.

LOJARDIÈRE (N.), voyageur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Voyage en Afrique*, 1748, in-8°. C'est une traduction allemande faite sur l'original français, qui n'a jamais été imprimé.

LOLAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de La Taille (Gatinais).

LOMAGNE, *Leomania*, pays de Gascogne, dans le bas Armagnac, cap. Lavit (Tarn-et-Garonne). Il était borné au N. par la Garonne, qui le séparait de l'Agenois; au S. et au S. O. par le pays de Fezensaguet; à l'E. par le pays de Rivière-Verdun ; à l'O. par le Condomois. Il avait 32 kilom. de long sur 24 de large. — La Lomagne eut, à partir du Xe siècle, des vicomtes particuliers d'où sont sortis les seigneurs de Fiefmarcon ou Fimarcon, de Montagnac, de Terrides (vicomtes de Gimois), de Saint-Sauvy-la-Réole et du Claux, et des barons de Bitz. Voici la liste de ces vicomtes : 990, Raymond-Arnaud. — Arnaud, fils du précédent. — Av. 1073, Odon Ier, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, fils du précédent. — 1091, Vezian Ier. — Odon II, petit-fils d'Odon Ier. — 1178, Vezian II, fils du précédent. — Après 1221, Odon III, fils du précédent. — Arnaud-Odon II ou Arnaud-Otton, fils du précédent. — Avant 1274, Philippe, fille du précédent. Elle épousa (1280) Hélie-Taleyrand VIII, comte de Périgord, qui en novembre 1301 céda les vicomtés de Lomagne et d'Auvillars à Philippe le Bel. Celui-ci les donna le 14 décembre 1305 à Arnaud-Garcie de Goth, frère de Clément V. Ils furent portés dans la maison d'Armagnac par Régine de Goth, qui en 1311 épousa Jean Ier, comte d'Armagnac, et les lui légua (1325). Confisqués en 1481, puis donnés par le roi aux maisons d'Alençon et d'Albret, ils furent réunis à la couronne par Henri IV. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

LOMAGNE Voy. LÉVIS.

LOMANISE (Louis de), pseudonyme du P. Billuart.

LOMBARD, famille provençale d'où sont sortis les seigneurs de Gourdon, de Montaurous, du Castelet, de Saint-Benoît et d'Amirat.

LOMBARD (Jean-Louis), professeur d'artillerie, né le 23 août 1723 à Strasbourg, mort à Auxonne le 1er avril 1794.

LOMBARD (Claude-Antoine), chirurgien, né en 1741 à Dôle, mort le 15 avril 1811.

LOMBARD (Vincent), littérateur, né vers 1765 à Langres, mort en 1830 à Paris.

LOMBARD (Pierre). Voy. PIERRE.

LOMBARDS, *Longobardi*. Les Lombards, deux ou trois ans après avoir envahi l'Italie sous la conduite d'Alboin, qui y fonda un royaume, entrèrent en Bourgogne vers 570 ou 571, et défirent le patrice Amatus. Ils revinrent l'année suivante et furent écrasés près d'Embrun par le patrice Mummole qui les battit encore complétement en 576. On ne les revit plus en Gaule. Les Francs à leur tour allèrent les attaquer dans la haute Italie. En 584, Childebert, à qui l'empereur d'Orient, Maurice, avait fourni un subside de 50 000 sous d'or, franchit les Alpes et leur imposa un tribut annuel; une nouvelle expédition, en 585, n'amena aucun résultat. Une troisième, en 588, se termina par l'extermination complète de l'armée d'invasion. En 590, Childebert envoya en Italie une autre armée qui, après avoir ravagé le Milanais et la Vénétie, fut à moitié détruite par la disette et les maladies. — En 754, le pape Étienne,

menacé par Astolphe, roi des Lombards, implore le secours de Pépin, qui bat Astolphe, l'assiége dans Pavie et le force à la paix. L'année suivante, le roi franc repasse les monts et contraint de nouveau à la paix Astolphe, qui avait assiégé Rome. Ce fut encore pour venir en aide au pape Adrien que Charlemagne, en 774, alla assiéger dans Pavie le successeur d'Astolphe, Didier, qui se rendit après un siége de six mois et passa le reste de ses jours au monastère de Corbie. Avec lui finit le royaume des Lombards. Voy. C. Peregrinus (Pellegrino), *Historia principum Longobardorum*, 1749-54, 5 vol. in-4° ; Partouneaux, *Hist. de la conquête de la Lombardie par Charlemagne*, 1842, 2 vol. in-8°. — Voy. Lois barbares.

LOMBARDS. C'est le nom que l'on donnait au moyen âge aux banquiers et changeurs italiens qui vinrent s'établir en France à la fin du XIIe siècle. Ce nom comme celui de Caorsins (voy. ce mot) devint bien vite synonyme d'usuriers. Ils soulevèrent contre eux presque autant de haine que les Juifs et furent comme eux l'objet de mesures de rigueur. Philippe III, au mois d'août 1274, donna un édit portant qu'ils seraient chassés du royaume et que les gages qu'ils possédaient seraient rendus aux débiteurs, qui ne leur payeraient que le principal, sans les intérêts. Le 20 février 1347 un nouvel édit les chassa. Le 18 juiljuillet 1353 une déclaration de Jean II régla la saisie de leurs biens, et une autre en date du 19 novembre 1363 annula tous les contrats faits avec eux avant le mois de décembre 1347.

On appelait encore *Lombards* les maisons de prêt que nous appelons aujourd'hui monts-de-piété.

LOMBART (Pierre), graveur, élève de Vouet, membre de l'Académie (1673), né en 1612 à Paris, où il est mort le 30 octobre 1682.

LOMBERIUM, LOMBARIUM, Lombez.

LOMBELON, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs des Essars. Armes : *de gueules au chevron d'or.*

LOMBERS, ville du Languedoc où il se tint deux conciles en 1165 et 1176.

LOMBERT (Pierre), traducteur, né à Paris, où il est mort vers 1710.

LOMBEZ, *Lomberium*, *Lombarium*, ville de Gascogne, dans le comté de Comminges (Gers).

L'abbaye de Notre-Dame de Lombès, fondée en 793, fut érigée en siége épiscopal, suffragant de Toulouse, par bulles du pape Jean XXII, données à Avignon le 11 juillet 1317. Cet évêché a été supprimé en 1790.

Évêques de Lombès. — Arnaud Roger de Comminges, 11 juil. 1317-1328. — Jacques Ier Colonna, 1328-1340. — Antoine Ier, 1341-1348. — Bertrand, 17 sept. 1348-1352. — Roger, 1353-1360. — Guillaume Ier, 1360. — Jean Ier, 1361-1363. — Guillaume II de Durfort, 1363-avril 1375. — Arnaud Ier, 1379 et 1383. — Pierre Ier Paris, 1386. — Jean II, vers 1389-vers 1410. — Raimond de Bretennes, 1416. — Arnaud II de Mirepoix, 1417. — Pierre II, cardinal de Foix, 1425-1429. — Gérard Ier Garsias de Charno, 1430-vers 1455. — Gérard II d'Aure, vers 1456-vers 1465. — Sanche Garsias, 1466-1472. — Jean III de Villiers de La Groslaye, 1473-6 août 1499. — Denis de Villiers de La Groslaye, 27 oct. 1499-1511. — Savary d'Ornezan, 1513-1528. — Bernard Ier d'Ornezan, 1528-vers 1553. — Antoine II Olivier de Leuville, 1556. — Pierre III de Lancrau, vers 1560-18 oct. 1598. — Jean IV Daffis, 18 oct. 1598-1er fév. 1614. — Bernard II Daffis, 1614-janvier 1628. — Jean V Daffis, 1628-16 novembre 1655. — (Nicolas Lemaistre, nommé au mois de mars 1655, mourut le 14 octobre de la même année, avant d'avoir pris possession de son siége.) — Jean-Jacques Seguier de La Verrière, mars 1662-janv 1671. — Côme Roger, 30 janv. 1672-20 déc. 1710 — Antoine III Fagon, avril 1711-1719. — Charles-Guillaume de Maupeou, 13 juil. 1721-17 fév. 1751. — Jacques II Richier de Cérisy, 4 avril 1751-14 juill. 1771. — Léon-François-Ferdinand de Salignac de La Mothe-Fénelon, 29 déc 1771-1787. — Alexandre-Henri de Chauvigny de Blot, 30 mars 1788-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIII.)

LOMBRES ou **LUMBRES** (Antoine de), diplomate du XVIIe siècle. Il fut employé par Richelieu et Louis XIV dans diverses négociations importantes en Suède, en Pologne et en Allemagne.

LOMÉNIE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Versailles et de la Ville-aux-Clercs, et les comtes de Brienne. = Martial de Loménie, seigneur de Versailles, greffier du conseil, calviniste, tué à la Saint-Barthelemy le 24 août 1572. = Son fils, Antoine, seigneur de la Ville-aux-Clercs, homme d'État, né en 1560, mort à Paris le 17 janvier 1638. Il fut secrétaire des commandements de Henri IV, ambassadeur en Angleterre (1592) et secrétaire d'État (1606). = Henri-Auguste, comte de Brienne, homme d'État, fils du précédent, né en 1595 à Paris, où il est mort le 5 novembre 1666. Il obtint en 1615 la survivance de la charge de secrétaire d'État que possédait son père, fut conseiller d'État, maître des cérémonies, envoyé en ambassade en Angleterre pour le mariage de Henriette de France avec le prince de Galles (1624), et devint à la mort de son père (1638) secrétaire d'État en titre. Il garda ces fonctions jusqu'en 1643, et dut pendant quelques mois les résigner entre les mains de Chavigny, auquel il succéda la même année dans le département des affaires étrangères. Il se démit de cette charge en 1663. — *Mémoires* publiés en 1717-1723, 3 vol. in-12, et réimprimés dans les grandes collections de mémoires. Sa bibliothèque, composée de manuscrits précieux pour l'histoire, fut achetée par Louis XIV, et est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. = Henri-Louis, comte de Brienne, secrétaire d'État, fils du précédent, né en 1635 à Paris, mort le 17 avril 1698 à l'abbaye de Château-Landon. Il fut pourvu, en survivance de son père, de la charge de secrétaire d'État (1615), dont il n'exerça les fonctions que quelques années (1660-1663). Après la mort de son père, il se retira à l'Oratoire, où il reçut le sous-diaconat (1667), en sortit en 1670 pour courir le monde et les aventures, fut enfermé comme fou (1673), d'abord à Saint-Germain des Prés, puis à Saint-Benoît-sur-Loire, et enfin à Saint-Lazare, où il subit pendant dix-huit ans une détention fort rigoureuse. Ce ne fut qu'en 1692 qu'il recouvra une partie de ses biens et de sa liberté. Outre des poésies latines et françaises, et un récit de ses voyages (*Itinerarium*, 1660, in-12), on a de lui des *Mémoires*, 1720, 2 vol. in-12, dont une partie inédite a été publiée par F. Barrière, 1828, 2 vol. in-8°. = Étienne-Charles de Loménie de Brienne, cardinal, homme d'État, né à Paris en 1727, mort le 16 février 1794. Grand vicaire de l'archevêque de Rouen (1752), évêque de Condom (1760), archevêque de Toulouse (1763), membre de l'Académie française (1770), il se signala dans son diocèse par une administration éclairée et inspirée des doctrines de l'école philosophique, dont il partageait à peu près complètement les idées religieuses et économiques. La réputation d'habileté dont il jouissait l'ayant fait nommer, à la place de Calonne, contrôleur général (1er mai 1787), il reçut le titre de chef du conseil général des finances, et quelques mois après (août) celui de ministre des finances. Mais dans ce poste, où il ne sut qu'employer des expédients et des demi-mesures qui ne rempli-

rent pas les caisses de l'État et ne contentèrent personne, les Parlements lui firent l'opposition la plus vive, et il dut recourir à des procédés violents qui exaspérèrent l'opinion. Enfin il fut forcé d'annoncer la convocation des états généraux pour 1789 ; mais cette détermination tardive ne le sauva pas. Seize jours après il dut donner sa démission et céder sa place à Necker (24 août 1788). Pendant son ministère il s'était fait donner l'archevêché de Sens et la promesse du cardinalat, qui lui fut accordé le 15 décembre 1788. Il voyagea deux ans en Italie, et, revenu en France, il prêta serment à la constitution du clergé, se démit de sa dignité de cardinal (1791), fut arrêté (9 novembre 1793) et mourut subitement quelques mois après, non sans soupçon de s'être empoisonné. = Athanase-Louis-Marie de LOMÉNIE, comte DE BRIENNE, frère cadet du précédent, né en 1730, lieutenant général, fut ministre de la guerre (1787-1788), et mourut sur l'échafaud le 10 mai 1794, avec son neveu, PIERRE-FRANÇOIS-MARCEL, archevêque de Trajanopolis et coadjuteur de Sens.

LOMER (S.), *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mort le 19 janvier 590.

LOMET (Antoine-François), baron DE FOUCAUX, ingénieur, né à Château-Thierry (Aisne) le 6 novembre 1759, mort à Paris le 10 novembre 1826.

LOMONT (Seigneurs de), de la maison du Châtelet.

LOMONT (Jean-Baptiste-Claude), homme politique, né à Caen en 1749, mort à Coutances en 1830. Membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, où il refusa de voter dans le procès du roi, il fit partie (décembre 1794) du comité de sûreté générale, fut arrêté comme royaliste après l'insurrection du 13 vendémiaire, passa au Conseil des Anciens, et fut transporté à Oléron après le 18 fructidor.

LONATO ou **LONADO**, petite ville d'Italie, à 20 kilom. E. de Brescia, où les Autrichiens furent battus par Bonaparte le 3 août 1796.

LONC (Seigneurs de), de la maison de Fontaines (Picardie).

LONCHAMPS (Pierre CHARPENTIER DE), littérateur, né en 1740 à Saint-Maurice (Charente-Inférieure), mort à Paris en 1812.

LONCHAMPS (Charles DE), littérateur, né en 1768 à l'Ile-de-France, mort le 17 avril 1832 à Louviers.

LONDE (Seigneurs de la), branche de la maison de Marguerie (Normandie).

LONDE (Charles), médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Caen en 1795, mort le 15 octobre 1862.

LONDEL (Seigneurs de), de la maison de Rigaud (Languedoc).

LONDINIÈRES, village de Normandie (Seine-Inférieure), avec le titre de baronnie.

LONDON (Seigneurs de), de la famille de Morin (Normandie).

LONDRES, seigneurie de Languedoc (Hérault), possédée par une branche de la maison de Roquefeuil.

LONDRES. Il a été signé à Londres de nombreux traités et conventions où la France était intéressée. Voici les principaux :

1259, 13 octobre. Traité de paix entre Louis IX et Henri III. — 1359, avril. Traité de paix signé par le roi Jean avec l'Angleterre. Il fut rejeté le 28 mai suivant par les états généraux. — 1471, 16 février. Trêves et traité de commerce pour cinq ans entre Louis XI et Henri VI d'Angleterre. — 1478, 13 février. Trêves entre Édouard IV et Louis XI. — 1486, 22 juillet. Trêves et traité de commerce entre François, duc de Bretagne, et Henri VII pour leur vie durant et un an après. — 1510, 23 mars. Traité de paix et d'amitié entre Henri VIII et Louis XII. — 1514, 7 août. Traité de paix et d'amitié entre Henri VIII et Louis XII, qui promet d'épouser Marie, sœur du roi d'Angleterre. — 1518, 4 octobre. Trois traités furent signés ce jour-là entre François Ier et Henri VIII : 1° pour le mariage de leurs enfants; 2° pour la reddition à la France de Tournai, Mortagne et Saint-Amand; 3° pour la répression de la piraterie. — 1547. Traité avec Édouard VI pour les limites du comté de Boulogne. — 1610, 29 août. Traité de confédération et d'alliance entre Jacques Ier et Louis XIII. — 1671, 2 janvier. Traité secret de Louis XIV avec Charles II contre l'Espagne. — 1688, 13 septembre. Convention entre Louis XIV et Jacques II. — 1718, 2 août. Traité entre les rois de France et d'Angleterre et l'empereur, auquel la Hollande adhère plus tard. Il avait pour but de mettre un terme à la guerre commencée l'année précédente entre l'Empire et l'Espagne. On l'a appelé le traité de la *quadruple alliance*. (Voyez le texte de presque tous ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — 1830, novembre. Les plénipotentiaires d'Autriche, d'Angleterre, de France et de Russie se réunissent à Londres pour aviser au sujet des affaires de Belgique et de Hollande; les conférences durèrent fort longtemps, et l'affaire, après diverses conventions et une série fort nombreuse de protocoles, ne fut à peu près terminée qu'en 1833. — 1832, 7 mai. Convention entre la France, l'Angleterre, la Russie et la Bavière, pour l'élévation du prince Othon de Bavière au trône de Grèce. — 1840, 15 juillet. Traité entre l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse d'une part, et la Turquie de l'autre, pour régler, à l'exclusion de la France, les affaires d'Orient. Le 13 juillet de l'année suivante, une convention sur le même sujet, entre les mêmes puissances, y fut encore signée, mais cette fois la France fut appelée à y prendre part. — 1863, 13 juillet. Traité entre la France, l'Angleterre, la Russie et le Danemark, au sujet du trône de Grèce offert au prince de Danemark, qui l'accepte. — 1863, 14 novembre. Traité entre l'Autriche, la France, la Prusse, la Russie et l'Angleterre, par lequel cette dernière puissance renonce au protectorat des îles Ioniennes, qui sont réunies au royaume de Grèce. — 1867, 11 mai. Traité pour la neutralisation du grand-duché de Luxembourg.

LONDRES. Voy. LOUIS VIII.

LONFRAY (Seigneurs de), branche de la famille de Morogues (Berri).

LONGAUNAI ou **LONGAULNAI**, maison qui a donné son nom à une terre de Bretagne (Ille-et-Vilaine) et d'où sont sortis les seigneurs de Boishérout, de Brucourt, de Franqueville, de Dampierre et des Fresnes. Armes : *d'azur au sautoir d'argent*.

LONGA VILLA, Longueville.

LONGCHAMP, abbaye de claristes, dans l'Ile-de-France (Seine), aux portes de Paris, fondée au XIIIe siècle par Jeanne de France, sœur de saint Louis.

LONGCHAMP (Seigneurs de), de la famille de Novarin (comté Venaissin), = —, de la famille d'Origny (Picardie). = —, de la famille de Zeddes.

LONGCHAMPS. Voy. LONCHAMPS.

LONGECOMBE, famille du Bugey d'où sont sortis les marquis de Thoy.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de REQUELEYNE, baron de), poëte, né le 18 octobre 1659 à Dijon, mort à Paris le 30 mars 1721. — *Médée* (1694), *Sésostris* (1695), *Electre* (1730), tragédies : des *Idylles* (1690), et des traductions en vers de

Sapho, d'Anacréon (1684), de Bion et de Moschus (1686), de Théocrite (1688).

LONGES (Seigneurs de), de la famille de Charbonnier (Bresse).

LONGEVILLE, abbaye de bénédictins réformés, dans le duché de Lorraine (Moselle), diocèse de Metz, fondée à la fin du VIe siècle. Elle porta d'abord le nom de Glandières.

LONGIS ou **LONGISON** (S.), *Lanogisilus*, *Leonegisilus*, *Leonegilus*, abbé au Mans, mort vers 653. Ses fêtes, le 13 janvier et le 2 avril.

LONGITUDES (Bureau des). Voy. BUREAU.

LONGJUMEAU ou **LONJUMEAU**, bourg de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise). Par lettres de mai 1624, les terres et seigneuries de Chilly et de Longjumeau furent unies et érigées en marquisat en faveur d'Antoine Coiffier, marquis d'Effiat.

C'est à Longjumeau que se tinrent entre les catholiques et les calvinistes, les conférences pour la paix qui fut signée au mois d'août, en 1568. Voy. Pinard, *Hist. du canton de Longjumeau*, 1864, in-8°.

LONGJUMEL ou **LONGJUMEAU**. Voy. ANDRÉ.

LONGNY ou **LOIGNY**, ancienne baronnie du Perche (Orne), et la seule terre titrée de la généralité d'Alençon. Elle s'appelait d'abord Valenfred, et reçut son nom de l'un de ses seigneurs, le sire de Longny. A la maison de Longny appartenait Louis, seigneur de LONGNY, conseiller et chambellan du roi, maréchal de France en 1412. — La seigneurie de Longny passa plus tard aux seigneurs de la Frette, et au XVIII° siècle à la famille Gagnat.

LONGOLATUM, Lonlay.

LONGORETUM, Saint-Cyran.

LONGOVADUS, **LONGUS VADUS**, Longuay.

LONGPONT, *Longus Pons*, abbaye de cisterciens, dans le Valois (Aisne), diocèse de Soissons, fondée en 1131.

LONGPONT, seigneurie du Perche (Orne) qui a donné son nom à une ancienne maison, et fut ensuite possédée par les maisons de Bailleul et de Puissaye.

LONGPRÉ (Alexandre de), auteur dramatique, né le 17 juillet 1795, mort le 5 octobre 1856 à Chaulmes (Seine-et-Marne).

LONGROY (Seigneurs de), de la maison d'Ongnies (Picardie).

LONGUAY, *Longus Vadus*, abbaye de prémontrés et de la réforme, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims. = —, abbaye de cisterciens, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Langres.

LONGUEAU, famille du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Parville, de Javersy, de Clerault, de Clerembaut, de Saint-Michel, de Launay et de Villereau.

LONGUEIL, maison de Normandie d'où sont sortis les marquis de Maisons et de Poissy. Armes : *d'azur à trois roses d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules*. — A cette maison appartenaient : Richard-Olivier de LONGUEIL, prélat, et homme politique, né vers 1410, mort le 15 août 1470 à Pérouse. Évêque de Coutances (1453), cardinal (1456), premier président de la chambre des Comptes, il fut chargé de diverses missions par Charles VII et Louis XI. Il passa ses dernières années en Italie, où il devint évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, et légat de l'Ombrie. = RENE DE LONGUEIL, marquis de MAISONS, homme d'État, né à Saint-Germain-en-Laye, mort à Paris le 1er septembre 1677. Il fut successivement premier président à la cour des Aides, président à mortier au Parlement de Paris (1643), surintendant des finances et ministre d'État (mai 1650). En septembre 1651, il fut remplacé dans la surintendance par le marquis de la Vieuville. = JEAN, marquis de MAISONS et de POISSY, chancelier d'Anne d'Autriche, président à mortier au Parlement de Paris, né vers 1625, mort en avril 1705. = CLAUDE, marquis de MAISONS et de POISSY, président à mortier au Parlement de Paris, né vers 1667, mort le 22 août 1715. = Son fils, JEAN-RENÉ, marquis de MAISONS et de POISSY, président à mortier au Parlement de Paris, membre honoraire de l'Académie des sciences, né vers 1698, mort à Paris le 13 septembre 1731.

LONGUEIL (Christophe de), *Longolius*, érudit, né en 1490 à Malines, mort le 11 septembre 1522 à Padoue. Fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Saint-Pol-de-Léon, chancelier de la reine Anne de Bretagne, il fut successivement professeur de droit à Poitiers, avocat, puis conseiller au Parlement de Paris. — *Epistolæ*, 1524, in-4°. Il a affecté dans ces lettres de n'employer aucun mot qui ne fût dans Cicéron.

LONGUEIL (Joseph de), graveur, élève d'Aliamet, né à Givet, mort à Paris le 2 juillet 1792.

LONGUEJOUE, famille de Paris d'où sont sortis les seigneurs d'Yverny, de Villeroy, du Breuil et de Champagne. Elle a produit Mathieu de Longuejoue, qui fut évêque de Soissons et garde des sceaux en 1538, et de 1544 à 1545.

LONGUEMARRE (Seigneurs de), de la famille de Melun (Normandie). — Voy. GOUYE.

LONGUERUE (Seigneurs de), branche de la famille de Dufour (Normandie). A cette branche appartenait l'abbé Louis DUFOUR DE LONGUERUE, célèbre érudit, né le 6 janvier 1652 à Charleville, mort à Paris le 22 novembre 1733. — *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne* (1719, 1722, in-fol.) ; *Annales Arsacidarum* (1732, in-4°) ; des *Dissertations* sur les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens, sur quelques points d'histoire de France, etc. On a publié un *Longuerana*, 1754, in-12, souvent réimprimé.

LONGUES, abbaye de bénédictins, en Normandie (Calvados), diocèse de Bayeux, fondée vers 1165.

LONGUEVAL, baronnie du comté de Vermandois (Somme) qui a donné son nom à une ancienne maison et passa au XVI° siècle dans la maison de Mouchi, puis au XVII° dans celle d'Herbouville. De la maison de Longueval sont sortis les seigneurs de Franconville, de Tenelles, de Vaux, de Buquoy, de Haraucourt, de Beaumont et de Manicamp. — Armes : *bandé de vair et de gueules de six pièces*.

LONGUEVAL (Jacques), jésuite, théologien, érudit, né près de Péronne le 18 mars 1680, mort à Paris le 11 janvier 1735. — *Histoire de l'Église gallicane*, 1730-1749, 18 vol. in-8°.

LONGUEVILLE (Seigneurs de), de la maison de du Guesclin. = —, de la maison des Merliers (Bretagne).

LONGUEVILLE, seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure) qui a donné son nom à une illustre maison dont le chef fut le célèbre comte de Dunois, Jean, bâtard d'Orléans. — Voy. DUNOIS.

LONGUEVILLE (François Ier d'ORLÉANS, comte de DUNOIS et de), fils de Dunois et de Marie d'Harcourt, comtesse de Tancarville, gouverneur de Normandie et du Dauphiné, grand chambellan de France, mort le 25 novembre 1491. Il avait épousé en 1466 Agnès, fille de Louis, duc de Savoie, et belle-sœur de Louis XI. Il en eut trois fils, François, Louis et Jean, qui suivent :

LONGUEVILLE (François II d'ORLÉANS, comte, puis duc de), fils aîné du précédent, gouverneur de Guyenne et grand chambellan, fut créé duc par Louis XII en 1505 et mourut en 1512. = Son

frère puîné, Louis Ier, marquis de ROTHELIN, puis duc de LONGUEVILLE après la mort de sa nièce Renée (1515), fut fait prisonnier à Guinegatte (1513), et dans sa captivité négocia le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre. Il mourut en 1516. Sa femme, Jeanne de Hochberg (1504), lui apporta en dot la principauté de Neuchâtel en Suisse. = JEAN, frère des précédents, abbé du Bec, archevêque de Toulouse à dix-neuf ans (1503), évêque d'Orléans (1521), cardinal (1533), mort le 24 septembre 1533.

LONGUEVILLE (Claude d'ORLÉANS, duc de), fils aîné de Louis Ier, tué en 1524 devant Pavie. = Son frère, LOUIS II, mort le 9 juin 1537, lui succéda. De sa femme, Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, il eut un fils, François III, qui mourut sans postérité en 1551. = FRANÇOIS, marquis de ROTHELIN, frère des précédents, né le 11 mars 1513, mort le 25 octobre 1548. De sa femme, Jacqueline de Rohan, il eut Léonor, qui suit, et Françoise, qui en 1565 épousa Louis Ier, prince de Condé. De son fils naturel, François d'Orléans, sont sortis les marquis de Rothelin. = LÉONOR, fils du précédent, né en 1540, mort à Blois en 1573. Il succéda (1551) à son cousin François III, fut gouverneur de Picardie, se trouva à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier, et obtint de Charles IX, pour lui et ses successeurs, le titre de prince du sang. Il eut neuf enfants de sa femme, Marie de Bourbon. Le quatrième, François, pair de France et gouverneur d'Orléans, fut créé duc de Fronsac en 1608, et eut un fils unique, qui périt au siége de Montpellier (1622).

LONGUEVILLE (Henri Ier d'ORLÉANS, duc de), fils de Léonor, né en 1568, mort à Amiens le 29 avril 1595. Gouverneur de Picardie (1588), il battit les ligueurs sous les murs de Senlis (1589), se rallia à Henri IV, qu'il servit fidèlement, et fut blessé mortellement par accident à Doullens. Il avait épousé Catherine de Gonzague, fille de Louis, duc de Nevers = Son fils unique HENRI II, né le 27 avril 1595, mort à Rouen le 11 mai 1663. Il hérita en naissant du gouvernement de Picardie qu'avait eu son père, prit part aux guerres des princes mécontents contre la cour (1614, 1616), se distingua en Franche-Comté (1637), en Allemagne, où il commanda quelque temps l'armée après la mort du duc de Weimar (1639), et en Piémont (1642). Membre du conseil de régence à la mort de Louis XIII, il fut envoyé comme négociateur à Munster (1645), et fut l'un des chefs de la première Fronde. Arrêté au Palais-Royal avec les princes de Condé et de Conti (18 janvier 1650), et relâché avec eux l'année suivante, il ne se mêla point à la seconde guerre civile. Il avait épousé en premières noces (1617) Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, dont il eut Marie d'Orléans, duchesse de Nemours. Sa seconde femme (qui suit), outre deux filles mortes en bas âge, lui donna deux fils : JEAN-LOUIS-CHARLES, qui embrassa l'état ecclésiastique, fut connu sous le nom d'*abbé d'Orléans* et mourut en 1694; CHARLES-PARIS, né à Paris le 28 janvier 1640, tué au passage du Rhin le 12 juin 1672. Il était généralement connu pour être né de la liaison de sa mère avec le duc de La Rochefoucauld.

LONGUEVILLE (Anne-Geneviève de BOURBON, duchesse de), fille de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, née le 29 août 1619 au château de Vincennes, où son père était enfermé, morte le 15 avril 1679 aux Carmélites à Paris. Elle épousa (1642) Henri II, duc de Longueville, qui avait vingt-quatre ans de plus qu'elle, et ne tarda pas par sa beauté et son esprit à attirer autour d'elle de nombreux adorateurs, entre autres le comte de Coligny et Marsillac, qui fut plus tard duc de La Rochefoucauld, le célèbre auteur des *Maximes*. Sa liaison avec lui dura longtemps, et lorsqu'éclatèrent les troubles de la Fronde elle l'entraîna dans son parti, lui et bien d'autres parmi lesquels il faut compter Turenne. Quand son mari et ses deux frères, les princes de Condé et de Conti, eurent été emprisonnés, elle se rendit en Normandie, qu'elle essaya inutilement de soulever, et fut obligée de s'enfuir en Hollande. « D'héroïne d'un grand parti, suivant l'expression du cardinal de Retz, elle en devint l'aventurière. » A l'époque de la seconde Fronde, elle se retira à Bordeaux, où sa liaison avec son jeune frère, le prince de Conti, fut l'objet de bruits scandaleux, et où elle se maintint longtemps contre l'armée royale. Après la prise de la ville (1653), elle se jeta dans la plus extrême dévotion, s'attacha aux Jansénistes, qu'elle servit puissamment et dont elle reçut le nom de *mère de l'Église*, et passa ses dernières années dans les exercices les plus rigoureux de la pénitence. M. Cousin a publié sur Mme de Longueville des études qui ne sont trop souvent qu'un panégyrique.

LONGUEVILLE (Edme-Paul-Marcellin), helléniste, né le 24 juin 1785 à Paris, y mourut le 5 janvier 1855.

LONGVILLIERS (Seigneurs de), de la maison de Bernes (Beauvaisis).

LONGUS VADUS, Longuay.

LONGUS VICUS, Longwy.

LONGUY ou **LONGVY** (Seigneurs de), de la maison de Vienne (Bourgogne).

LONGVAL (Seigneurs de), de la maison de Courbon (Saintonge).

LONGVI (Seigneurs de), issus des comtes de Champlitte, de la maison des comtes de Champagne.

LONGVIC. Voy. LONGWY.

LONGVILLIERS, abbaye de cisterciens, dans le Boulonnais (Somme), diocèse de Boulogne, fondée en 1135 par saint Bernard.

LONGWY ou **LONGVIC**, maison d'où sont sortis les seigneurs de Raon, de Givry, de Pagny et de Chaix. A cette maison appartenait Claude de Longwy, dit le cardinal de Givry, évêque et duc de Langres, mort en 1561. Armes : *d'azur à la bande d'or.*

LONGWY (Seigneurs de), de la maison de Marmier (Franche-Comté).

LONGWY, *Longus Vicus*, ville du pays Messin (Moselle). Elle eut d'abord des comtes particuliers, puis appartint successivement aux seigneurs de Luxembourg, aux comtes de Bar et aux ducs de Lorraine. Elle fut prise le 10 juillet 1646 par le marquis de la Ferté, puis en 1670 par le marquis de Genlis. Les Prussiens s'en emparèrent le 23 août 1792, après un bombardement de quelques heures. Elle fut reprise par Kellermann le 20 octobre 1792. En 1815 elle ne se rendit que le 18 septembre.

LONJUMEAU (Seigneurs de), de la famille de Gaillard (Provence). = Voy. LONGJUMEAU.

LONLAY, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en Normandie (Orne), diocèse du Mans, fondée vers 1020 par Guillaume Talvas, comte de Bellême.

LONLAY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Villepaille.

LONRAY (Marquis de), branche de la maison de Goyon-Matignon. = —, de la maison de Silly (Normandie).

LONS (Basses-Pyrénées), la première des six petites baronnies de Béarn. Elle fut érigée en marquisat par Jeanne d'Albret en faveur de N.

seigneur de Lons. — De la maison de Lons sont sortis les seigneurs de Sansons.

LONS-LE-SAULNIER, *Ledo Salinarius*, ville de Franche-Comté, aujourd'hui chef-lieu du département du Jura. Prise par les Français en 1495, par Maximilien en 1500, et de nouveau par les Français en 1637, elle fut occupée sans coup férir en 1668 et en 1674. Lons-le Saulnier possédait des salines célèbres, d'où elle tirait son nom.

LONVAL (Le prieur de), pseudonyme de Bocquillot.

LONVILLIERS (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

LOO (Van), nom d'une célèbre famille d'artistes : Jacques VAN LOO, peintre, membre de l'Académie (1663), né à L'Écluse (Hollande) vers 1614, mort le 26 novembre 1670. = LOUIS, fils du précédent, peintre, né à Amsterdam vers 1641, mort à Nice en 1713. = JEAN-BAPTISTE, fils du précédent, peintre, né à Aix (Provence) le 11 janvier 1684, membre de l'Académie (1731), mort à Aix le 19 septembre 1745. — ***Institution de l'ordre du Saint Esprit; Diane et Endymion*** (musée du Louvre); divers portraits (musée de Versailles); ***Portrait de Louis XV*** (musée de Nancy). = CHARLES-ANDRÉ, dit CARLE, peintre, graveur, frère et élève du précédent, membre de l'Académie (1735), né à Nice le 15 février 1705, mort à Paris le 15 juillet 1765. Grand prix (1724), il alla passer plusieurs années à Rome. — ***Mariage de la Vierge et de saint Joseph; Apollon et Marsyas: Énée et Anchise; Halte de chasse; Portrait de Marie Leczinska*** (musée du Louvre); divers portraits (musée de Versailles); *Thésée* (musée de Besançon); *Ivresse de Silène* (musée de Nancy); ***la Condamnation de saint Denis; Saint Georges à cheval terrassant le dragon*** (musée de Dijon); ***Auguste recevant des ambassadeurs*** (musée de Bordeaux); ***Diane et Endymion*** (musée de Belgique). = LOUIS-MICHEL, fils et élève de Jean-Baptiste, né à Toulon en 1707, mort à Paris le 20 mars 1771. Ayant remporté le premier prix en 1725, il passa quelques années à Rome, et à son retour il fut reçu (25 avril 1733) à l'Académie, où il exerça les fonctions de professeur. Il se livra principalement à la peinture du portrait, où il obtint de grands succès. Devenu premier peintre du roi d'Espagne Philippe V, il reçut du roi de France le cordon de Saint-Michel. — ***Apollon et Daphné*** (musée du Louvre); divers portraits (musée de Versailles). =FRANÇOIS, fils et élève de J.-Baptiste, peintre, né vers 1708, mort à Turin en 1730. = CHARLES-AMÉDÉE-PHILIPPE, fils et élève de Jean-Baptiste, né à Turin en 1715 ou 1718, membre de l'Académie (1747), premier peintre du roi de Prusse. = CÉSAR, paysagiste, membre de l'Académie (1784).

LOOS, abbaye de Cisterciens (Nord).

LOPÈS, famille du Comté-Venaissin, originaire d'Espagne. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Privat, de La Fare, de Pilebaud et de Montdevergues.

LOPRIAC, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Coetmadeuc. Armes : *de sable au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules*, 2 et 1.

LOQUES, famille de Provence originaire du comté de Nice et d'où sont sortis les seigneurs de Puimichel et de Saint-Sauveur.

LORAC (Seigneurs de), de la maison de Polastron. = — (comtes de), de la maison de la Rochefoucauld.

LORAILLE (Seigneurs de), de la maison d'Espinay-les-Hayes.

LORAIN (Paul), professeur, écrivain, né à Paris le 5 février 1799, mort en janvier 1861.

LORAS, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Montplaisant. Armes : ***de gueules à une fasce losangée d'or et d'azur.***

LORDAT, maison du comté de Foix d'où sont sortis les seigneurs de Castagnac, de la Bastide, de Bram et de Gensac. Armes : ***à une croix alaisée de gueules au champ d'or.***

LORDAT (Jacques), médecin, physiologiste, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, né à Tournay (Hautes-Pyrénées), mort en 1862.

LORÉ (Seigneurs de), branche de la famille du Tillet (Angoulême).

LORÉ (Ambroise de), baron d'Ivry, capitaine, né en 1396 au château de Loré (Orne), mort à Paris, dont il était prévôt en mai 1446.

LORENCHET, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Melonde, de Moniamont et de Tailly.

LORENS, dominicain, théologien, confesseur de Philippe III, mort vers 1285. — La *Somme des vices et des vertus*, dont une partie a été imprimée chez A. Vérard, 1502, in-4°, très-rare.

LORENZ (Jean-Michel), érudit, né à Strasbourg le 31 mai 1723, mort le 2 avril 1801. — ***Summa historiæ gallo-francicæ civilis et sacræ***, 1790-1793, 4 vol. in-8°. C'est un résumé chronologique de l'histoire de France avec l'indication des sources pour chaque fait.

LORET (Jean), chroniqueur, né à Carentan (Manche), mort à Paris en 1665. Il est connu par une gazette en vers qu'il rédigea pendant quinze ans, de mai 1650 au 28 mars 1665, et qui abonde en détails et en renseignements de tout genre. En 1652 il se décida à la publier et à une douzaine d'exemplaires. Puis, ayant obtenu un privilége (avril 1655), il fit réimprimer ce qui avait déjà paru. Le tout, qui se compose de 750 numéros et de 400 mille vers, porte le titre de ***Muse historique*** (1650-1665), 3 vol. in-fol. MM. Ravenel et de la Pelouze en avaient commencé une édition dont le premier volume seul a paru, 1857, grand in-8°.

LORGE (Jean-Thomas Guillaume, baron de), général, né à Caen (Normandie) le 22 novembre 1767, mort le 28 novembre 1826.

LORGES, terre et seigneurie de l'Orléanais (Loiret), érigée en châtellenie par lettres de février 1551, en faveur de Jacques de Montgommery, capitaine de la garde écossaise du roi. Elle passa dans la maison de Durfort par le mariage (1603) de Marguerite de Montgommery, dame de Lorges, avec Jacques de Durfort, marquis de Duras. L'un de leurs fils, Gui-Aldonce de DURFORT, maréchal de France, né en 1630, mort à Paris le 22 octobre 1702, fut le chef de la branche des ducs de Lorges. Neveu de Turenne, il se distingua sous ses ordres, prit après sa mort le commandement de l'armée (1675) qu'il sauva par ses habiles manœuvres, fut nommé maréchal (1676), et battit à Pforzheim le duc de Wurtemberg (1692). Il commanda encore avec succès les deux années suivantes. En 1691, sa terre de Quintin avait été érigée en duché sous le nom de Lorges. Sa fille aînée épousa le duc de Saint-Simon, l'auteur des ***Mémoires***.

LORIACUM, Lorris.

LORIENT, ville maritime de Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du département du Morbihan. C'était un simple village au XVII° siècle, et sa prospérité ne commença que lorsqu'elle eut été donnée (1666) à la compagnie des Indes-Orientales (de là son nom) qui en fit son port d'armement et son entrepôt. En octobre 1746, elle fut attaquée par les Anglais et capitula immédiatement, mais l'ennemi, saisi d'une terreur panique, se rembarqua subitement avant d'être entré dans la ville.

LORIOL. Par lettres de janvier 1743, la terre et seigneurie d'Asnière-les-Bois, en Bresse (Ain), fut érigée en comté sous la dénomination de Loriol, en faveur de Louis-Alexandre-Catherine du Port.

LORIOL (Seigneurs de), branche de la maison de Vesc (Dauphiné).

LORIOT (Pierre), jurisconsulte, calviniste, né à Salins, mort à Grenoble vers 1568.

LORIQUET (Le P. Jean-Nicolas), jésuite, né à Épernay le 5 août 1760, mort à Paris le 9 avril 1845. Il est connu par les petits livres qu'il composa à l'usage de la jeunesse et entre autres par un *Abrégé de l'histoire de France* où les faits étaient étrangement dénaturés, mais où ne se trouvait pas, à ce qu'il paraît, la fameuse phrase qu'on a prétendu y trouver : *M. le marquis de Buonaparte, lieutenant général des armées du roi*, etc.... Le P. Loriquet fut le directeur de la maison d'éducation de Saint-Acheul depuis la fondation de cet établissement jusqu'en 1830.

LORME (Seigneurs de), de la famille de Bouthillier.

LORME (Mme de), pseudonyme de Legrand.

LORME. Voy. DELORME et ORME.

LORMET (Seigneurs de), branche de la maison de Troussebois (Berry).

LORMIERS. C'était le nom que l'on donnait aux fabricants de menus ouvrages de fer, qui se rapportaient à la sellerie. Les lormiers, à Paris, étaient réunis aux cloutiers.

LORON, famille du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de Limanton.

LOROUX, *Oratorium*, abbaye de cisterciens en Anjou (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers, fondée en 1121 par Foulques V, comte d'Anjou.

LOROY, *Locus regius*, abbaye de cisterciens, en Berry (Cher), diocèse de Bourges, fondée dans la première moitié du XII[e] siècle, par Wulgrain, archevêque de Bourges.

LORQUIN, baronnie du pays messin (Meurthe).

LORRAIN (Robert le), sculpteur, élève de Girardon, membre de l'Académie (1701), né à Paris le 15 novembre 1666, mort le 1[er] juin 1743. Il remporta en 1689 le premier des grands prix et alla passer à Rome plusieurs années. Ses principaux ouvrages furent exécutés pour Versailles, Marly, et pour les palais épiscopaux de Saverne et de Strasbourg.

LORRAIN (Le). Voy. GELÉE (Claude).

LORRAINE, *Lotharingia*. Le 22 septembre 855, six jours avant sa mort, l'empereur Lothaire donna à son second fils Lothaire la partie de l'Austrasie qui s'étendait d'un côté depuis Cologne jusqu'à l'Océan et de l'autre jusqu'au Jura. Ce nouveau royaume qui, du nom de son premier possesseur, fut appelé *Lotharii regnum*, *Lotharingia*, d'où l'on a fait *Lorraine*, comprenait les pays qui furent plus tard désignés sous les noms suivants : le Valais, le Genevois, les cantons de Fribourg, de Soleure et de Berne, le diocèse de Bâle, le comté de Bourgogne, l'Alsace, le Palatinat en deçà du Rhin, les électorats de Trèves et de Cologne, le Liégeois, les duchés de Lorraine, de Bar, de Luxembourg, de Limbourg, de Juliers, de Clèves (en partie), de Brabant et de Gueldre, les comtés de Hainaut, de Namur, de Zéelande et de Hollande, et le diocèse d'Utrecht.

Lothaire étant mort le 8 août 869, le roi de France Charles le Chauve, son oncle, s'empara de la Lorraine qui devait revenir à l'empereur Louis II, frère de Lothaire. Mais l'année suivante, Louis le Germanique, frère aîné de Charles, le força de partager avec lui sa conquête. Il eut pour sa part Cologne, Trèves, Utrecht, Strasbourg, Bâle, Metz et une partie de la Frise, et laissa à Charles les pays de Toul, de Verdun et de Bar, le Lyonnais, le Viennois, le Cambrésis et une partie du Brabant et de la Frise. Louis eut pour successeurs (876) son second fils Louis roi de Saxe, Charles le Chauve (877), Louis le Bègue, dont les deux fils et successeurs (879), Louis et Carloman, furent obligés de céder toute la Lorraine à Louis de Saxe. A la mort de celui-ci (882), elle passa à Charles le Gros, puis (887) à son neveu Arnoul qui, en 895, la donna à titre de royaume à son fils naturel Zwentibold, tué le 13 août 900 dans une bataille livrée aux généraux de Louis, roi de Germanie, que ses sujets révoltés avaient proclamé roi. Louis étant mort (911), les Lorrains se donnèrent à Charles le Simple qui en 916 accorda en bénéfice le duché de Lorraine à Gislebert dont le père, Rainier, l'avait déjà eu au même titre. Gislebert fut tué en 939, et son frère Henri lui fut donné pour successeur par Othon, roi de Germanie. Les Lorrains l'ayant chassé, le remplacèrent par le fils de Gislebert, Henri, qui mourut en 944, et auquel succédèrent Conrad le Roux, duc de la France rhénane, puis (953) Brunon, archevêque de Cologne, frère d'Otton. Brunon partagea la Lorraine en deux provinces dont la première fut appelée *Haute Lorraine* ou *Mosellane*, et l'autre *Basse Lorraine* ou *Lothier*, renfermant le Brabant, le Cambrésis, l'évêché de Liége et la Gueldre. Il mit à la tête de chacune de ces provinces un duc particulier, tout en prenant lui-même le titre d'archiduc. A ce partage les territoires de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun furent détachés de la Lorraine et ne reconnurent plus dans l'ordre féodal d'autre supérieur que le chef de l'empire.

La Lorraine, dont on avait formé les quatre dép. de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, comprenait : 1° *le duché de Lorraine* (capitale Nancy qui l'était de toute la province), subdivisé en *Lorraine proprement dite* (autrefois le département de la Meurthe), et en *Lorraine allemande*, renfermant les bailliages de Dieuze, de Lixheim, de Château-Salins, la principauté de Phalsbourg (Meurthe), les bailliages de Fenestrange, de Sarreguemines, de Bitche, de Boulay, de Bouzonville, le comté de Créange (Moselle) et le Luxembourg français; 2° Le *pays des Vosges*, formant le dép. des Vosges; 3° Le *duché de Bar* (voy. ce nom); 4° le *pays des Trois-Évêchés*, savoir : Metz (Moselle), Toul (Meurthe) et Verdun (Meuse). Elle était bornée au N. par le duché de Luxembourg et l'électorat de Trèves; au N. E. par le duché de Deux-Ponts et le Palatinat du Rhin; à l'E. par l'Alsace; au S. E. par le Sundtgau; au S. par la Franche-Comté; à l'O. par le Barrois. — Cédée en partie à la Prusse en 1871.

DUCS DE LA LORRAINE SUPÉRIEURE OU MOSELLANE. 959, Frédéric I[er], comte de Bar, établi duc de la Haute Lorraine par l'archiduc Brunon. — 984. Thierry, fils de Frédéric. — 1026, Frédéric II, fils du précédent. Il mourut en 1027, ne laissant que deux filles. — Gothelon I[er], duc de la Basse Lorraine, chargé de la tutelle des filles de Frédéric II, devint en 1033 duc de la Haute Lorraine. — 1043, Gothelon II, *le Fainéant*, second fils de Gothelon I[er]. Il mourut en 1046 sans postérité. — 1046, Albert d'Alsace, vaincu et tué en 1048 par Godefroi le Barbu, duc de la Basse Lorraine. Son frère, Gérard d'Alsace, lui succéda, et commença la série des ducs héréditaires.

DUCS HÉRÉDITAIRES DE LORRAINE. — 1048, Gérard d'Alsace, frère d'Albert d'Alsace. — 1070, Thierry II, dit *le Vaillant*, fils du précédent. — 1115, Simon ou Sigismond, fils du précédent. — 1139, Mathieu I[er], fils du précédent. — 1176, Simond II, fils du précédent. — 1205, Ferri I[er], dit

de *Bitche*, frère du précédent. — 1206, Ferri II, fils du précédent. — 1213, Thibaut Ier, fils du précédent. — 1220, Mathieu II, fils du précédent. — 1251, Ferri III, fils du précédent. — 1304, Thibaut II, fils du précédent. — 1312, Ferri IV, fils du précédent. — 1328, Raoul, fils du précédent. — 1346, Jean Ier, fils du précédent. — 1391, Charles Ier, *le Hardi*, fils du précédent. — 1431, René d'Anjou, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, et gendre de Charles Ier. — 1453, Jean II, duc de Calabre, fils du précédent. — 1470, Nicolas, fils du précédent, mort sans avoir été marié. — 1473, Yolande et son fils René II. A la mort de Nicolas, le duché de Lorraine, qui était tombé par un mariage dans la maison d'Anjou, rentra alors, comme l'a dit un historien, par un autre mariage dans la maison de Lorraine, car il échut à Yolande d'Anjou, fille de René Ier et femme de Ferri II, comte de Vaudemont. Elle le céda, en s'en réservant l'usufruit, à son fils René II. — 1508, Antoine, dit *le Bon*, fils de René II. — 1544, François Ier, marquis de Pont-à-Mousson, fils du précédent. — 1545, Charles II (ou III), dit *le Grand*, fils du précédent. — 1608, Henri II, fils du précédent. — 1624, François II, frère du précédent. Il abdique au bout de quelques mois en faveur de son fils Charles. — 1624, Charles III (ou IV), fils du précédent, et son frère Nicolas-François. — 1675, Charles IV (ou V), fils de Nicolas-François. — 1690, Léopold, fils du précédent et d'Éléonore d'Autriche. — 1729, François-Étienne, fils du précédent. Par le traité conclu à Vienne en 1735 entre l'empereur et Louis XV, il fut convenu que le duc François-Étienne céderait à Stanislas, roi détrôné de Pologne et beau-père du roi de France, les duchés de Lorraine et de Bar, et qu'il recevrait en échange le grand-duché de Toscane. Ce traité fut ratifié par le duc le 13 décembre 1736. — 1737, Stanislas Leczinski. A sa mort, le 23 février 1766, les duchés de Bar et de Lorraine furent réunis à la couronne de France, suivant les conventions du traité de Vienne.

INTENDANTS DE LORRAINE ET BARROIS — 1737, Antoine Chaumont de la Galaisière. — 1758, Chaumont de la Galaisière, fils du précédent. — 1777, Thiroux de Crosne. — 1778-1790, de la Porte de Meslay.

— De la maison souveraine de Lorraine sont sortis les comtes de Vaudémont, devenus ducs de Lorraine, les ducs de Mercœur, les marquis de Moi, les ducs de Guise, de Chevreuse, de Mayenne, d'Elbeuf, les comtes d'Harcourt, devenus princes de Guise, les comtes de Lillebonne, d'Armagnac et de Marsan.

La maison de Lorraine porte coupé de quatre pièces en chef, soutenues de quatre en pointe : au 1 de *Hongrie*, au 2 de *Naples-Sicile*, au 3 de *Jérusalem*, au 4 d'*Aragon*, au 5 et 1 de la pointe d'*Anjou-Ancien*, au 6 de *Gueldre*, au 7 de *Juliers*, au 8 de *Bar*, et sur le tout *d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de Lorraine.

BIBLIOGRAPHIE. — Les ouvrages sur la Lorraine sont excessivement nombreux. On en trouvera l'énumération dans le tome III de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong (édition Fontette), p. 591 à 604. Nous nous bornerons à citer l'*Histoire* de cette province par dom Calmet, 1757, 6 vol. in-fol.; la *Bibliothèque lorraine*, du même; le *Nobiliaire de la Lorraine*, par dom Ambroise Pelletier, et l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. d'Haussonville, 1868, 4 vol. in-8°.

LORRAINE (François de), grand prieur de France, général des galères, sixième fils de Claude, duc de Guise, né le 18 avril 1534, mort le 6 mars 1563.

LORRAINE. Voy. GUISE.

LORRAINE (chevalier de). V. au SUPPLÉMENT.

LORRIS, petite ville du Gâtinais (Loiret). En janvier 1243, la paix y fut signée entre S. Louis et les seigneurs révoltés contre lui, à la tête desquels était Raymond VIII, comte de Toulouse.

LORRIS. Voy. GUILLAUME.

LORRY (Seigneurs de), de la famille de Reims (Lorraine).

LORRY (Paul-Charles), jurisconsulte, né à Paris le 18 décembre 1719, mort le 6 novembre 1766. = Son frère, ANNE-CHARLES, médecin, né à Crosne (Seine-et-Oise) le 10 octobre 1726, mort à Bourbonne le 18 septembre 1783.

LORSIGNOL (Seigneurs de), branche de la maison de Mailli.

LORT (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Bonneval (Limousin).

LORTENILLE (Seigneurs de), de la famille de Verny (Picardie).

LORTIGUES. Voy. ORTIGUES.

LORY (Seigneurs de), de la famille de Morais (Normandie).

LOSTANGES, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Alvère, de Cadrieu, de Béduer et de Pailhès. Armes : *d'argent au lion de gueules, couronné, accompagné de cinq étoiles de même.*

LOT (Département du). Ce département, formé de la plus grande partie du Quercy, est borné au N. par le départ. de la Corrèze; à l'E. par les départ. du Cantal et de l'Aveyron; au S. par le départ. de Tarn-et-Garonne; à l'O. par les départ. de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. — Chef-lieu, Cahors.

BIBLIOGRAPHIE : Delpont, *Statistique du dép. du Lot*, 1831, 2 vol. in-4°; de Saint-Amans, *Essai sur les antiquités du dép. du Lot*, 1829, in-8°; Vidaillet, *Biographie des hommes célèbres du dép. du Lot*, 1828, in-18, de Saint-Amans, *Hist. du dép. du Lot*, 1836, 2 vol. in-8°, et les *Annuaires* du département. Voy. SUPPLÉMENT.

LOT-ET-GARONNE (Departement de). Ce département, formé de l'Agenais et du Bazadais (Guyenne), et d'une petite partie du Condomois et de la Lomagne (Gascogne), est borné au N. par le dép. de la Dordogne; à l'E. par le dép. du Lot; au S. E. par le dép. de Tarn-et-Garonne; au S. par le dép. du Gers; au S. O. par le dép. des Landes; à l'O. par le dép. de la Gironde. — Chef-lieu Agen.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique de Lot-et-Garonne*, 1809, in-4°.

LOTERIES. La loterie fut introduite en France par un édit de François Ier de mai 1539, dans le but, dit le préambule de l'édit, d'empêcher les sujets du roi de se livrer « à d'autres jeux dissolus, et pour suivre l'exemple de Venise, Florence, Gênes et autres villes et cités bien policées, fameuses et de grande renommée. » Un autre édit, de février 1541, apporta quelques modifications à cette institution. — La loterie royale fut créée le 11 mai 1700, et on en établit quatre autres successivement (1743, 1755, 1771, 1776). Elles furent supprimées le 19 novembre 1794, rétablies le 30 septembre 1797, et définitivement abolies le 1er janvier 1839.

LOTHAIRE Ier, empereur d'Occident, fils de Louis le Débonnaire, né en 796, mort à l'abbaye de Prum le 29 septembre 855. Associé à l'empire (817), il fut (822) chargé de l'administration de l'Italie, et l'année suivante couronné à Rome (5 avril), par le pape Pascal. Son frère, Pépin, roi d'Aquitaine s'étant emparé de la personne de

Louis le Débonnaire, Lothaire se fit proclamer empereur (830), mais son père ne tarda pas à recouvrer son autorité. Une nouvelle révolte de ses fils amena la captivité de Louis (833). Lothaire qui reçut de nouveau la couronne impériale le fit déposer à l'assemblée de Compiègne, et, bientôt après (mars 834), fut obligé de lui rendre la liberté et le pouvoir. Les années suivantes se passèrent en intrigues et en menées de tout genre. En 839 et un an avant sa mort, Louis partagea à peu près également l'empire entre Lothaire et Charles, et donna la Bavière à Louis le Germanique. Dès lors commença pour la monarchie franque une ère fatale, ère de perfidies, de trahisons, de luttes intestines qui l'exposa sans défense aux ravages des Normands que les princes de la famille impériale appelèrent à l'envi à leur secours. Le 25 juin 841, Lothaire livra à ses deux frères Charles le Chauve et Louis le Germanique à Fontenay-en-Puisaye, près de Vézelay (Yonne), une bataille où combattirent près de 300,000 hommes et où périt des deux côtés l'élite des guerriers francs. Il fut vaincu, et continua encore quelque temps les hostilités; mais les grands, lassés de la guerre, contraignirent les princes à conclure à Verdun en août 843 un nouveau traité de partage qui laissa à Lothaire l'Italie et lui donna les pays compris entre l'Ems, le Rhin, l'Aar, les Alpes, la Méditerranée, le Rhône, la Saône, la Meuse jusqu'à Mézières. Les années suivantes se passèrent en nouvelles querelles entre les frères, qui ne cessaient de se trahir et de violer leurs engagements les plus solennels. Enfin en 855, Lothaire tombé malade abdiqua et se retira à l'abbaye de Prum. Il partagea ses États entre ses fils Lothaire II et Charles. Le premier eut la Lorraine et le second la Provence; son fils aîné Louis II, auquel il avait cédé l'Italie en 850, et qu'il ne mentionna pas dans son testament, lui succéda comme empereur.

LOTHAIRE II, roi de Lorraine, né vers 855, mort à Piacenza le 8 août 869. A la mort de son père l'empereur Lothaire Ier, il hérita des pays qui de son nom furent appelés *Lotharingia*, Lorraine. Il fit successivement et à diverses reprises alliance avec son oncle Louis le Germanique contre Charles le Chauve, et avec celui-ci contre Louis; eut des démêlés avec la papauté au sujet de sa femme Teutberge, qu'il répudia (857) pour épouser sa concubine Walrade, qu'il dut abandonner (864), et mourut au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome à propos de cette affaire. Il ne laissa point d'héritiers légitimes et ses oncles Charles le Chauve et Louis le Germanique se partagèrent ses États.

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis d'Outre-mer et de la reine Gerberge, né en 941, mort le 2 mars 986. Il fut associé au trône (952), et succéda à son père (954). Il aida Hugues le Grand, duc de France, à s'emparer de Poitiers (955), soutint plusieurs guerres contre Eudes, duc de Bourgogne, et Richard, duc de Normandie, et conquit une partie de l'Artois et de la Flandre. A la mort d'Arnolfe, comte de Flandre (965), il fit en Lorraine (978) une invasion qui amena sous les murs de Paris l'empereur Othon le Grand, dont l'armée, battue sur les rives de la Seine, fut en partie exterminée près de Soissons. Une nouvelle invasion eut lieu en 983. Lothaire mourut au moment où s'était formée contre lui une ligue entre l'empereur et Hugues Capet. D'Emma, fille d'Adélaïde de Bourgogne et de Lothaire, roi d'Italie, il avait eu Louis V, qui lui succéda. (Voy. le Recueil de dom Bouquet, t. VIII et IX.)

LOTHARINGIA, la Lorraine.

LOTHIER. On désignait sous ce nom au moyen âge la basse Lorraine proprement dite. Voyez LORRAINE.

LOTIN, famille de la Beauce, d'où sont sortis les seigneurs de Charny et de Vaux.

LOTTIN (Augustin-Martin), imprimeur et littérateur, né le 8 août 1726 à Paris, où il est mort le 6 juin 1792. = Son frère, ANTOINE-PROSPER, littérateur, assassiné à Paris le 25 novembre 1812.

LOTTINGHEM (Seigneurs de), de la maison de Belloy (Ile-de-France).

LOTUS, OLTIS, OLDUS, le Lot, affluent de la Garonne.

LOUAGE. Le louage, tant à cause de l'esclavage que grâce aux institutions spéciales de la précaire et de l'emphytéose, ne paraît pas avoir joué un grand rôle en France dans les conventions civiles avant le xe siècle. Il resta sans doute astreint aux anciennes règles du droit romain. Nous savons seulement que la loi salique déclarait nuls les contrats de louage illicites, tels que ceux qui avaient pour objet le vol ou le meurtre, disposition législative où l'on surprend d'ailleurs des traits de mœurs caractéristiques. De l'esprit de certains documents, il résulte aussi que les baux étaient généralement à longs termes, et que les droits du locataire avaient plus d'étendue qu'aujourd'hui.

A partir du régime féodal, on commence à distinguer les deux espèces de louage: celui de choses, dans lequel l'une des parties s'engage à faire jouir l'autre d'une chose moyennant un certain prix et pendant un temps déterminé, et celui d'ouvrages, dans lequel on s'engage à livrer un ouvrage moyennant un salaire convenu. La plupart des travaux étaient alors accomplis par les serfs; néanmoins il est question du louage d'ouvrages dans les Assises de Jérusalem. Les individus qui louaient ainsi leurs services étaient traités plus rigoureusement que les serfs; mais ils restaient libres; ils accomplissaient donc une sorte d'esclavage à temps. Dans le petit nombre des autres coutumes qui s'occupent de ce contrat, les ouvriers sont mieux traités, leur condition moins dure, leurs engagements moins onéreux. (Coutume d'Arles, ch. 184; coutume de Bayonne, ch. VII.)

Quant au bail des choses, il offre cette particularité que le preneur avait le droit de résoudre le bail en partant pour la Terre sainte ou en se faisant religieux. Réciproquement le bailleur reprenait sa chose quand il en avait besoin pour lui et sa famille. Mort et mariage rompent le louage, était alors une règle assez répandue, bien qu'elle ait cessé de bonne heure. — Voy. CHEPTEL, VIMAIRE.

LOUAIL (L'abbé Jean-Baptiste), théologien janséniste, né dans le Maine, mort à Paris le 3 mars 1724.

LOUAN (Seigneurs de), de la famille de Villiers (Berry).

LOUANDRE (François-César), érudit, né le 10 janvier 1787 à Abbeville, où il est mort le 20 novembre 1862. — *Biographie d'Abbeville et de ses environs*, 1829, in-8°; *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, 1844, 2 vol. in-8°.

LOUANS, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), qui fut érigée d'abord en châtellenie, par lettres de novembre 1574, en faveur du président Jean le Charron, puis en comté, par lettres de mars 1689, en faveur de J.-J. Barillon. D'autres lettres, données au mois de mai suivant, décidèrent que le nouveau comté porterait désormais le nom de Morangis, nom qui lui est resté.

LOUBATIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Pierre (Languedoc).

LOUBEJAC (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

LOUBÈRE (Antoine de la), jésuite, géomètre, né en 1600 dans le diocèse de Rieux, mort à Toulouse le 2 septembre 1664. Il se rendit ridicule par ses démêlés avec Pascal. — *Veterum geometria*, 1660, in-4°. = Son neveu, SIMON, agent diplomatique, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Toulouse en mars 1642, mort au château de la Loubère le 26 mars 1729. Il alla à Siam comme envoyé extraordinaire de Louis XIV (1687), et contribua grandement à la restauration des Jeux floraux, dont il avait publié l'histoire en 1691. — *Du royaume de Siam*, 1691, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé.

LOUBERT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Martainville.

LOUBES, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de la Gastevine.

LOUBIÈRE (Seigneurs de la), de la maison del Puech (Languedoc).

LOUBON (Charles-Joseph-Émile), peintre, né à Aix le 12 janvier 1809, mort en 1863.

LOUBRESSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Gontaut.

LOUCHET (Louis), homme politique, mort en janvier 1815. Envoyé par le département de l'Aveyron à la Convention, il s'y rangea du côté des Montagnards, vota la mort du roi sans appel ni sursis, et, malgré la part qu'il avait prise à la Terreur, attaqua vivement au 9 thermidor Robespierre, qui, sur sa demande ,fut décrété d'accusation. Sous le Consulat et l'Empire, il fut receveur général de la Somme.

LOUDON (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont en Anjou.

LOUDUN, ville du Poitou (Vienne), capitale du Loudunois: elle avait le titre de châtellenie et fut donnée le 16 mai 1370 à Louis de France, duc d'Anjou. Le 16 septembre 1579, Henri III en fit don à Françoise de Rohan, dame de la Garnache, en faveur de qui Henri IV, qui l'avait prise en 1589, l'érigea en duché le 10 avril 1591. — Le 3 mai 1616 fut signé à Loudun, après environ trois mois de conférences, un traité de la reine Marie de Médicis avec le prince de Condé, les ducs de Longueville, de Mayenne, de Bouillon et les autres seigneurs qui avaient pris les armes.—En 1619 et 1620, les calvinistes tinrent à Loudun des assemblées menaçantes dont la dernière fut dissoute par le roi. C'est à Loudun que se passa une fameuse histoire de possession dont Urbain Grandier (voy. ce nom) fut la victime. — (Voy. *Essai sur l'histoire de Loudun*, par Dumoustier de la Fond, 1778, 2 vol. in-8°.

LOUDUN, seigneurie du Languedoc (Gard), possédée par une branche de la maison de Brancas.

LOUDUNOIS, petit pays du Poitou (Vienne), dont Loudun était le chef-lieu.

LOUÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Laval.

LOUESME (Seigneurs de), de la famille de Dupé (Bretagne).

LOUET, maison de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Calvisson, d'Ornezon et d'Aujargues.

LOUET (L'abbé Georges), jurisconsulte, né à Angers vers 1540, mort à la Rochelle en 1608, au moment où il venait d'être nommé évêque de Tréguier. — *Recueil d'arrêts*, 1602, in-4°, souvent réimprimé,

LOUET (Alexandre), compositeur, né à Marseille en 1753, mort à Paris en 1817.

LOUIS.

SAINTS.

LOUIS (S.), évêque de Toulouse, né en février 1274 au château de Brignoles (Var) ou à Nocera (royaume de Naples), mort le 19 août 1297 à Brignoles. Il était le deuxième fils de Charles II, roi de Naples, et de Marie, fille d'Étienne V, roi de Hongrie. Il fut nommé évêque de Toulouse en 1295, et fut canonisé le 7 avril 1317 par Jean XXII, qui avait été son précepteur. On célèbre sa fête le 11 avril.

LOUIS *de Blois* (le Bienheureux), *Blosius*, abbé de Liessies (Hainaut) en 1530, mort le 7 janvier 1566.

EMPEREUR D'OCCIDENT.

LOUIS Ier *le Débonnaire*, empereur d'Occident, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, né en 778, mort à Ingelheim (Hesse-Darmstadt) le 20 juin 840. Seul survivant de ses frères, il fut reconnu solennellement (813) pour successeur de son père auquel il succéda (814). Le fils de son frère aîné, Bernard, que Charlemagne avait créé roi d'Italie, s'étant révolté, fut vaincu, pris et condamné à perdre la vue, supplice auquel il ne survécut pas (818). Sa femme Hermengarde étant morte la même année, l'empereur épousa (819) la fille d'un seigneur bavarois, Judith, dont la liaison adultère avec Bernard, duc de Septimanie, et l'ardente ambition provoquèrent une révolte générale. Louis, tombé avec elle au pouvoir de ses trois fils, Lothaire, Louis et Pépin, vit le premier prendre le gouvernement de l'empire (829-830); mais une assemblée tenue à Nimègue rétablit le monarque sur son trône. En 832, ils se révoltent de nouveau. Louis allait les combattre, quand, abandonné par son armée près de Colmar, dans un endroit qui depuis fut appelé *Champ du mensonge*, il retomba entre leurs mains et fut déposé par un concile à Compiègne. Mais Louis et Pépin ne tardent pas à se tourner contre Lothaire, qui s'enfuit en Italie, et une assemblée réunie à Thionville rend la couronne à leur père. Deux partages qu'il fit de ses États en 838 et 839 et où il avantageait Charles, qu'il avait eu de Judith, amena une révolte de Louis et de Pépin II, roi d'Aquitaine, fils de Pépin. Il marchait contre eux quand il mourut. De sa première femme, Hermengarde, il avait eu l'empereur Lothaire, Louis le Germanique et Pépin, qui mourut avant lui; Charles le Chauve, le fils unique qu'il avait eu de Judith, lui succéda.

La plupart des documents relatifs au règne de Louis le Débonnaire sont réunis dans le tome VI du *Recueil des historiens de France*, par Dom Bouquet. Les principaux sont les Annales de Fulde, les *Annales regum Francorum*, la chronique de Thegan, un poëme élégiaque d'Ermold le Noir, la chronique de Nithard, etc. Voyez aussi les indications bibliographiques données dans la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 109 à 114. Cf. la chronologie, à l'art. FRANCE, p. 800.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS II, *dit le Bègue*, roi de France, fils de Charles le Chauve et d'Hermentrude, né le 1er avril 846, mort à Compiègne le 10 avril 879. Révolté (862) contre son père, il fut vaincu. Sacré roi d'Aquitaine (867), il lui succéda non sans peine (877), fut sacré par le pape Jean VIII (7 septembre 878), à qui il avait donné un asile en France, et mourut au moment où il marchait contre Bernard, duc de Septimanie, qui venait de se révolter. Il avait épousé (862) Ansgarde, fille du comte Hardouin, dont il eut deux fils, Louis et Carloman, et que plus tard il répudia. Remarié à la fille d'un prince d'Angleterre, Alix ou Adélaïde, il en eut un fils posthume, Charles le Simple. Louis III lui succéda. — Voyez pour les documents relatifs à ce règne le tome VIII des *Historiens de France* de dom Bouquet, et la *Bi-*

bliothèque historique de la France, tome II, p. 117 et suiv. — Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 800-801.

LOUIS III, roi de France, fils de Louis II et d'Ansgarde, né vers 863, mort à Saint-Denis le 10 août 882. Il succéda à son père (avril 879), eut à soutenir contre Louis de Germanie qu'un parti puissant appelait au trône, une guerre qui lui coûta une partie de la Lorraine, partagea ses États avec Carloman son frère, auquel il céda l'Aquitaine et la Bourgogne en se réservant la Neustrie (880), et tous deux furent forcés de reconnaître pour roi d'Arles et de Provence, Boson, beau-père de Carloman. En 881, Louis remporta sur les Normands, à Saucourt en Vimeu, une sanglante victoire, et mourut l'année suivante sans laisser d'enfants. Son frère Carloman lui succéda (Voy. les tomes VIII et IX du recueil des *Historiens de France* de Dom Bouquet, et la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 117 et suiv.). — Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 801.

LOUIS IV, dit d'*Outremer*, fils de Charles III dit *le Simple* et d'Ogive, sœur du roi anglo-saxon Athelstane, né en 921, mort en 954. Pendant la captivité de son père, il vécut en Angleterre, d'où il fut rappelé par Hugues, comte de Paris, et d'autres seigneurs du royaume, après la mort de Raoul (936), et fut sacré à Reims. Une invasion des Hongrois (937), une guerre avec l'empereur Othon le Grand contre qui les Lorrains s'étaient insurgés (939-941), et que les grands vassaux de Louis proclamèrent inutilement roi des Gaules, à Attigny, marquèrent les premières années de son règne. Fait prisonnier en trahison par les Normands (944), il fut livré par ceux-ci à Hugues, et n'obtint la liberté qu'en cédant Laon (945) qu'il reprit plus tard ainsi que Reims. Une trêve mit fin aux hostilités entre le roi et son puissant vassal, mais Louis vit encore ses États ravagés par les Hongrois. Il mourut d'une chute de cheval, laissant de sa femme Gerberge, sœur d'Othon le Grand, Lothaire qui lui succéda et Charles duc de Basse-Lorraine ou de Brabant. (Voyez les tomes VIII et IX du *Recueil des historiens de France* par dom Bouquet, et la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 117 et suiv.) — Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 902.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, fils de Lothaire et d'Emme, né en 966, mort le 21 mai 987. Il avait été couronné du vivant de son père auquel il succéda le 2 mars 986 et mourut l'année suivante empoisonné, dit-on, par sa mère ou par sa femme Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine. Avec lui s'éteignit la race carolingienne, et le chef d'une nouvelle dynastie Hugues-Capet lui succéda. — (Voyez les tomes VIII et IX du *Recueil des historiens de France* par dom Bouquet, et la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 117 et suivantes).—Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 903.

LOUIS VI dit *le Gros*, fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né en 1081, mort à Paris le 1er août 1137. Associé au trône en 1098 ou 1099, il succéda à son père le 2 juillet 1108 et fut sacré le 3 août à Orléans. Son règne qui ne fut pourtant signalé par aucun grand événement et qui se passa pour lui dans une foule de petites expéditions, eut des résultats d'une haute importance pour la constitution du pouvoir monarchique et de la féodalité, et l'établissement des premières communes. Il s'ouvrit par des guerres contre Philippe de Mantes, frère du roi, contre le seigneur de Montmorency et Hugues du Puiset, puis contre Henri Ier d'Angleterre au sujet de la possession de Gisors (1109). De nouvelles hostilités entre les deux rois (1111 et 1112) furent terminées par une paix signée dans cette ville en 1114. L'année suivante, Louis eut à réduire par les armes une révolte des barons, et à soutenir une nouvelle guerre (1116) avec Henri qui battit Louis à Bremule le 20 août 1119, et fit la paix au mois de novembre suivant. Une révolte de Philippe comte de Mantes (1123), une vaine tentative de l'empereur Henri V pour envahir la Champagne, tentative qui provoqua un grand mouvement national (1124), une expédition contre le comte d'Auvergne (1127), l'intervention, dans les affaires de Flandre, de Louis qui après l'assassinat de Charles le Bon investit du comté Guillaume Cliton, des démêlés avec l'évêque de Senlis (1127), des guerres contre plusieurs vassaux, entre autres, contre Thomas de Marle, seigneur de Couci qui fut tué (1128), marquèrent les dernières années de ce règne.

Louis eut d'Alix ou Adélaïde, fille de Humbert II comte de Maurienne, qu'il avait épousée en 1115, sept fils et une fille : Philippe qui avait été sacré à Reims en 1129, et mourut deux ans après; Louis qui lui succéda; Henri qui fut moine de Clairvaux, évêque de Beauvais et archevêque de Reims; Robert, chef de la branche royale de Dreux; Pierre de Courtenai; Philippe, archidiacre de l'église de Paris; Hugues, dont on ne sait rien; et enfin Constance qui épousa 1° Eustache, comte de Boulogne; 2° Raymond V, comte de Toulouse. La veuve de Louis se remaria à Mathieu de Montmorency, connétable de France, et mourut en 1154. Les principaux documents relatifs au règne de Louis VI sont sa vie par Suger, les chroniques de Sigebert de Gembloux et de Guibert de Nogent, les Chroniques de S. Denis, les *Gesta consulum Andegavensium*, etc. Voy. le *Recueil des historiens de France*, t. XV, et la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 135-137.—Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 804 et 805.

LOUIS VII, dit *le Jeune*, fils du précédent, et d'Alix, fille de Humbert II, comte de Maurienne, né en 1120, mort à Paris le 18 septembre 1180. Sacré à Reims par le pape Innocent II du vivant de son père (1131), il lui succéda le 1er août 1137, étant en Guienne où il avait épousé quelques jours auparavant Éléonore fille et héritière de Guillaume X duc d'Aquitaine. Le 8 août il fut couronné duc d'Aquitaine à Poitiers, et le 25 décembre roi de France à Bourges. En 1141, il fit une tentative malheureuse pour s'emparer du comté de Toulouse, et la même année refusant de reconnaître comme archevêque de Bourges Pierre de la Châtre qu'Innocent II avait fait élire sans la participation du roi, il vit son royaume mis en interdit par le pape. Pour se venger de Thibaut le Grand, comte de Champagne, qui avait donné asile à l'archevêque, il ravagea ses terres et fit brûler à Vitry plus de 1300 personnes réfugiées dans une église (1143). Célestin II, successeur d'Innocent, leva l'interdit, et Louis pour expier l'incendie de Vitry prit la croix (1146), et l'année suivante (11 juin), partit pour la Terre-Sainte, laissant l'administration de ses états à l'abbé Suger. Cette croisade fut désastreuse; l'armée chrétienne défaite sur la montagne de Laodicée, fut détruite à Satalie, et le roi réuni à l'empereur Conrad assiégea inutilement Damas. Au mois d'avril 1149, il s'embarqua pour l'Europe, fut pris par une flotte grecque, puis délivré par l'amiral de Roger, roi de Sicile. Deux mois après la mort de Suger, le roi (18 mars 1152) fit déclarer nul au concile de Beaugenci son mariage avec Éléonore dont la conduite était scandaleuse, et

par ce divorce perdit les riches provinces qu'elle lui avait apportées, et qui passèrent entre les mains de son second époux (18 mai 1152), Henri Plantagenet, alors duc de Normandie et bientôt après (1154) roi d'Angleterre. Une assemblée tenue à Soissons où les guerres privées sont défendues pendant dix ans (1154), des hostilités en Normandie (1159, 1167) avec l'Angleterre qui sont terminées par la paix de Montmirail (1169); des persécutions contre les Albigeois et les Juifs (1150); une révolte contre leur père des fils de Henri soutenus par Louis qui est battu devant Verneuil (1173), et assiége Rouen inutilement (1174); un traité entre les deux rois pour la délivrance de la Terre-Sainte (1177), un pèlerinage de Louis en Angleterre au tombeau de Thomas Becket (août 1179), l'expulsion des Juifs (1179-1182) marquèrent les dernières années de ce prince qui conclut (juin 1180) quelques années avant sa mort un traité de paix, d'alliance et de commerce avec son rival Henri.

Louis VII fut marié trois fois. De sa première femme Éléonore il eut deux filles : Marie, femme de Henri Ier, comte de Champagne, et Alix, femme de Thibaut le Bon, comte de Blois. — De sa seconde femme Constance, fille d'Alphonse VIII roi de Castille, qu'il avait épousée en 1154 et qui mourut en 1160, il eut une fille Marguerite qui épousa d'abord Henri au *Court-Mantel*, puis Bela III, roi de Hongrie. — Sa troisième femme (1160), Alix, fille de Thibaut le Grand, comte de Champagne, morte le 4 juin 1206, lui donna Philippe-Auguste qui lui succéda; Alix, fiancée d'abord à Richard Cœur-de-Lion, puis mariée à Guillaume II, comte de Ponthieu; et Agnès qui eut trois maris : Alexis le Jeune et Andronic Comnène, empereurs de Constantinople, et Théodore Brassas. — On peut consulter sur le règne de Louis VII les tomes XVII et XVIII du *Recueil des historiens de France*, les chroniques de Suger, de Guillaume de Tyr, de Guillaume de Neubridge, de Guillaume de Nangis, d'Odon de Deuil, l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissète, etc. Voy. encore la chronologie à l'article FRANCE, p. 803 et 805, et pour les indications bibliographiques la *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 137 et suivantes.

LOUIS VIII, dit *le Lion* ou *Cœur-de-Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, né le 5 septembre 1187, succéda à son père le 14 juillet 1223, et mourut au château de Montpensier en Auvergne le 8 novembre 1226. Du vivant de son père, en 1216, les barons anglais soulevés contre Jean-sans-Terre l'avaient appelé en Angleterre et fait couronner à Londres (juin). Malgré la vive opposition du pape qui l'excommunia lui et ses adhérents, il était reconnu dans presque tout le royaume quand la mort de Jean (19 octobre) vint changer la face des événements. Les Anglais se retournerent du côté du fils de celui-ci, Henri III, alors âgé de dix ans. Louis, à la suite d'un court séjour en France où il était venu chercher des renforts et de l'argent, se vit abandonner par le plus grand nombre de ses partisans. La défaite de ses troupes à Lincoln et celle d'une flotte que lui envoyait Blanche sa femme (19 mai et 24 avril 1217), le décidèrent à traiter avec Henri III, et il regagna la France après un traité honorable (11 septembre 1217) par lequel il renonça à la couronne d'Angleterre et sauvegarda en même temps les intérêts de ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Deux ans après, il se croisa pour la seconde fois contre les Albigeois, et s'empara de Marmande où périrent 15000 habitants. Le 14 juillet 1223, il succéda à son père; le 6 ou 8 août suivant, il fut couronné à Reims; et Henri III au lieu d'assister à son sacre comme duc de Guienne et pair de France, le fit sommer de lui rendre la Normandie. Louis lui répondit par la publication de la confiscation prononcée par Philippe-Auguste de tous les fiefs de la couronne au pouvoir des Anglais, et l'année suivante il passa la Loire à la tête d'une nombreuse armée, prit Niort, Saint-Jean-d'Angely (juillet), la Rochelle (août), le Limousin et le Périgord. Malheureusement au milieu de ses succès il céda aux suggestions du pape et des ecclésiastiques qui l'engageaient à tourner ses armes contre les Albigeois, et accorda moyennant 30,000 marcs d'argent une trêve de trois ans à Henri III. Au mois de juin 1226, il alla assiéger Avignon dont il ne se rendit maître que le 12 septembre, et soumit le Languedoc, mais les maladies ravagèrent son armée, et lui-même alla mourir en Auvergne.

Louis avait épousé le 23 mai 1200, Blanche, fille d'Alphonse IX roi de Castille, qui lui donna cinq fils et une fille : Louis IX qui lui succéda; Robert, comte d'Artois; Alphonse, comte de Poitiers; Charles, comte d'Anjou; Jean mort peu de temps après son père; et Isabeau ou Isabelle qui fut béatifiée. (Voy. ces différents noms.)

Les principaux historiens relatifs au règne de Louis VIII sont Guillaume le Breton, Nic. de Bray, Guillaume de Nangis, Pierre des Vaux-de-Cernay, Guillaume de Puy-Laurens, le chroniqueur anglais Mathieu Pâris, etc. Voyez aussi les tomes XVII à XIX du *Recueil des historiens de France*, la chronologie à l'article FRANCE (p. 807), et pour les indications bibliographiques le tome II, p. 149-150 de la *Bibliothèque historique de la France*.

LOUIS IX, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né au château de Poissy le 25 avril 1215, mort devant Tunis le 25 août 1270. Il succéda le 8 novembre 1226 à son père, sous la régence de sa mère, et le 29 novembre suivant fut couronné à Reims. La régence fut disputée à Blanche par son beau-frère, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, Philippe Hurepel, qui s'allia à Pierre de Dreux comte de Bretagne, à Savary de Mauléon et à Hugues X de Lusignan que soutenait Henri III d'Angleterre. Ils tentèrent (décembre 1227) d'enlever sur la route d'Orléans le jeune roi et sa mère qui purent se réfugier à Montlhéry où vint les chercher la population parisienne qui avait pris les armes; et Blanche soutenue par le puissant comte de Champagne Thibaut IV, lutta avec avantage contre les mécontents. Après avoir conclu à Paris le 12 avril 1229 avec Raymond VII, comte de Toulouse, un traité qui assurait le Languedoc à la France, et obtenu du légat la cession du marquisat de Provence, elle alla attaquer les Bretons (1230), et le 4 juillet 1231 signa à Saint-Aubin du Cormier avec leur duc et le roi d'Angleterre, une trêve de trois ans qui mit fin aux troubles de la régence, et fut renouvelée pour cinq ans à Windsor, le 3 février 1236. En 1240, Grégoire IX ayant fait offrir au roi pour le comte d'Artois son frère la couronne impériale qu'il voulait enlever à Frédéric II, Louis qui, depuis quatre ans avait atteint sa majorité, non-seulement refusa ses offres, mais fit saisir l'argent que le pape levait en France pour mener à fin ses projets. Le 24 juin 1241, il tint à Saumur une cour plénière que sa magnificence fit surnommer la *nonpareille*, et où il investit son frère Alphonse des comtés de Poitou et d'Auvergne et de l'Albigeois. Hugues X, comte de la Marche, ayant refusé de reconnaître le nouveau comte, organisa une ligue de barons et appela à son aide le roi d'Angleterre. Vainqueur à Taillebourg et à Saintes (juillet 1242), Louis pardonna au comte de la Marche, et le 7 avril 1243 accorda une trêve de

cinq ans à Henri III. L'année suivante, le roi au sortir d'une longue maladie prit la croix, et malgré l'opposition de sa mère qu'il laissa pour régente, il s'embarqua à Aigues-Mortes le 25 août 1248, alla passer l'hiver en Chypre et le 5 juin 1249 débarqua devant Damiette dont il s'empara. Après cinq mois de séjour dans cette ville, il se mit en marche sur le Caire; son frère le comte d'Artois fut tué dans une attaque imprudente contre Mansourah et le roi obligé de se retirer sur Damiette tomba au pouvoir des infidèles (6 avril 1251). Il montra dans sa captivité une grandeur d'âme, un courage et un mépris de la mort qui frappèrent d'admiration ses vainqueurs. Le 6 mai, il recouvra la liberté en donnant pour sa rançon Damiette où sa femme était restée, et 400 000 livres pour la rançon des autres prisonniers. Il emmena en Syrie les débris de son armée, fit d'Acre sa place d'armes, releva les fortifications des villes encore au pouvoir des chrétiens, et ne se décida à retourner en Europe que quand il eut appris la mort de sa mère arrivée le 1er décembre 1253. Il débarqua en Provence le 12 juillet 1254. Le 28 mars 1259, malgré l'avis de son conseil, il conclut par scrupule de conscience avec Henri III, un traité par lequel il restituait à ce prince le Querci, le Limousin, l'Agénois et une partie de la Saintonge, à la condition d'en faire hommage-lige et de renoncer à toutes les autres provinces que les rois d'Angleterre avaient autrefois possédées en France. Cette restitution excita un tel ressentiment parmi les populations des provinces cédées, que quand Louis eut été canonisé elles se refusèrent à célébrer sa fête. En 1260, il fonde à Paris l'hôpital des *Quinze-Vingts*, rend en 1264 une sentence arbitrale entre Henri III et ses barons soulevés, et en mars 1269 publie la pragmatique-sanction qui rendait aux églises cathédrales et aux abbayes la liberté d'élire leurs prélats et réprimait les envahissements du pouvoir ecclésiastique. Profondément ému des progrès incessants des infidèles en Terre-Sainte, Louis, qui le 25 mai 1267 avait de nouveau pris la croix, partit d'Aigues-Mortes avec une armée le 1er juillet 1270, et alla débarquer près de Tunis. Carthage tomba au pouvoir des croisés, mais bientôt dans cette saison si meurtrière sur le sol d'Afrique, une affreuse épidémie ravagea l'armée, et le roi qui en fut atteint ne tarda pas à succomber.

Louis IX, dont les défauts appartenaient plus à son époque qu'à lui-même, a été certainement l'un des plus grands rois de la monarchie, et si parfois le sens politique lui manqua, il donna comme roi et comme homme l'exemple de toutes les vertus. Il fut canonisé par Boniface VIII le 11 août 1297. — De Marguerite, fille de Raymond Bérenger, comte de Provence, qu'il avait épousée en mai 1234, Louis IX eut onze enfants : Louis, né en 1244, mort en 1260; Philippe III qui lui succéda ; Jean mort le 10 mars 1248 ; Jean Tristan, comte de Nevers, né à Damiette en 1250, mort devant Tunis le 3 août 1270; Pierre, comte d'Alençon, mort à Salerne en 1283; Robert, comte de Clermont, tige de la maison de Bourbon, mort en février 1317 ; Blanche, née en 1240, morte en 1243; Isabelle, née en 1241, femme de Thibaut le Jeune, roi de Navarre; Blanche, femme de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X roi de Castille, née à Joppé (Palestine) en 1252, morte en 1271; Marguerite, femme de Jean Ier, duc de Brabant, morte en 1271; Agnès, mariée à Robert II, duc de Bourgogne, morte en 1327.

Les documents relatifs au règne de Saint-Louis sont contenus dans les tomes XX à XXII du *Recueil des historiens de France*. Les plus importants sont d'abord les Mémoires de Joinville (voy. ce nom), puis les chroniques de Saint-Denis, de Guillaume de Nangis, de l'anglais Mathieu Pâris. Voyez encore le recueil des *Acta publica*, de Rymer, la vie de Saint-Louis par le Nain de Tillemont, et pour les indications bibliographiques le tome II (p. 150 et suiv.) de la *Bibliothèque historique de la France* et le tome I, p. 201 et suiv. du *Catalogue* (Histoire de France) des livres imprimés de la Bibliothèque impériale. Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 80, et les articles ÉTABLISSEMENTS DE SAINT-LOUIS, JUSTICE ET PRAGMATIQUE-SANCTION.

LOUIS X, dit *Hutin*, fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, né le 4 octobre 1289 (ou 1291), mort à Vincennes le 5 juillet (et suivant certains écrivains le 5 ou le 8 juin) 1316. Il succéda (1304) à sa mère sur le trône de Navarre et à son père sur le trône de France le 29 novembre 1314. L'année qui suivit son avénement (1315), il fit étrangler à Château-Gaillard sa femme Marguerite de Bourgogne, qu'il avait épousée en 1305 et qui avait été enfermée (1314) pour cause d'adultère. Son règne si court fut signalé par le supplice (30 avril 1315) d'Enguerrand de Marigny (voy. MARIGNY), l'affranchissement, moyennant finance, des serfs du domaine royal (3 juillet 1315), le rappel des juifs (28 juillet 1315), et une expédition infructueuse contre les Flamands (1315).

Louis eut de Jeanne une fille, Jeanne, qui fut reine de Navarre et épousa Philippe, comte d'Évreux. Il laissa enceinte sa seconde femme, Clémence de Hongrie, qu'il avait épousée le 15 août 1315. Elle accoucha d'un fils, Jean Ier, qui ne vécut que quelques jours. Philippe de Valois lui succéda. — Les documents relatifs au règne de Louis X se rencontrent dans les tomes XX à XXII du *Recueil des historiens de France*. Voy. pour les indications bibliographiques, la *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 165. Cf. la chronologie à l'art. FRANCE, p. 809.

LOUIS XI, fils aîné de Charles VII et de Marie d'Anjou, né à Bourges le 3 juillet 1423, mort au Plessis-lez-Tours le 30 août 1483. Marié (juin 1436) à Marguerite d'Écosse, il organisa contre son père (1440) la révolte dite la *Praguerie* (voy. ce mot) et fut bientôt obligé de se soumettre. En 1442, il l'accompagna dans son expédition en Languedoc et en Gascogne, força les Anglais de lever le siége de Dieppe (1443), alla l'année suivante guerroyer contre les Suisses sur lesquels il remporta une sanglante victoire à Saint-Jacques près Bâle (août 1444), et opéra un retour désastreux par l'Alsace. En 1446, il se retira en Dauphiné dont son père lui avait fait la cession (1440), et là, il se livra à de nouvelles intrigues qui obligèrent Charles d'envoyer une armée contre lui. Il se réfugia alors près du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, refusa obstinément de revenir en France et était à Genep en Brabant quand son père mourut (21 juillet 1461). Sacré à Reims (14 août), il chassa les ministres du feu roi, abolit la pragmatique-sanction (27 novembre), acquit sous la réserve de rachat le Roussillon et la Cerdagne de Jean II, roi d'Aragon (12 avril 1462), et l'année suivante racheta pour 400000 écus d'or à Philippe de Bourgogne, les villes de la Somme cédées à ce dernier par le traité d'Arras. En 1465, éclata la *guerre du bien public* (voy. BIEN PUBLIC) qui se termina par les traités de Conflans et de Saint-Maur (5 et 29 octobre) qu'il n'observa guère, car en 1466 il reprit à main armée la Normandie qu'il avait été obligé de donner à son frère Charles, et d'où il chassa le duc de Bretagne qui l'avait envahie (1467) et qui fut forcé de signer la paix à Ancenis le 10 septembre 1468. Quelques semaines après, Louis, muni d'un sauf-conduit, a à Péronne avec

Charles le Téméraire une entrevue, à la suite de laquelle il est arrêté par son vassal (30 octobre) qui le contraint de signer un traité désavantageux et l'emmène dans son expédition contre les Liégeois révoltés. Remis en liberté, il fait casser le traité par le Parlement et la Chambre des comptes réunis à Senlis, fait emprisonner comme coupables de trahison le cardinal Balue et Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, donne la Guienne en apanage à son frère, et le 1er août 1469, institue l'ordre de Saint-Michel. Une guerre éclate avec le duc de Bourgogne; elle est suspendue par une trêve (1471), mais après la mort du duc de Guienne (21 mai 1472), dont l'apanage est définitivement réuni à la couronne, une expédition contre le duc de Bretagne amène de nouvelles hostilités avec Charles le Téméraire qui ravage la Picardie et vient échouer devant Beauvais. Pendant ce temps, le roi d'Aragon s'était emparé de Perpignan, et le comte d'Armagnac de Lectoure. Une trêve avec le duc permit au roi de faire reprendre Lectoure où le comte fut assassiné par trahison (5 mars 1473), et d'aller assiéger Perpignan que sut défendre heureusement le roi d'Aragon avec lequel il conclut un traité qu'il n'observe pas mieux que les autres. Le 25 juillet 1474, une ligue se forme contre la France entre Édouard d'Angleterre et le duc de Bourgogne, et le 26 octobre, Louis fait avec les huit cantons suisses une alliance offensive et défensive contre le duc, qui, occupé au siége de Neus, laisse Édouard débarquer inutilement une brillante armée à Calais et signer avec Louis une trêve de neuf ans (29 août 1475). Perpignan est conquis ainsi que le reste du Roussillon (1475), et un nouveau traité avec Charles livre au roi le connétable de Saint-Pol qui expie sur l'échafaud ses nombreuses trahisons (19 décembre 1475). A la mort de Charles, défait et tué devant Nancy (5 janvier 1477), Louis s'empare du duché de Bourgogne, de l'Artois et du Hainaut, mais il ne peut empêcher Marie, fille unique et héritière de Charles, d'épouser l'archiduc d'Autriche Maximilien, qui lui déclare la guerre (1479), assiége Thérouanne et lui livre une bataille indécise à Guinegatte.

La réunion du duché d'Anjou à la couronne, l'établissement des postes aux chevaux, la création d'un parlement à Salins (1480), la mort de la duchesse de Bourgogne, dont la fille Marguerite, âgée de trois ans, est livrée par les Gantois au roi et fiancée au dauphin Charles (23 juin 1483), marquent les dernières années de Louis qui meurt laissant la couronne à son fils Charles sous la tutelle d'Anne de Beaujeu.—Les cruautés et les perfidies de Louis XI sont nombreuses, mais la légende s'est plu encore à les augmenter. Ainsi, c'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir fait périr par le poison, son frère Charles dont la mort, il est vrai, arriva fort à propos, mais qui était depuis longtemps atteint d'une maladie sans remède; c'est encore à tort qu'on lui a reproché d'avoir fait placer sous l'échafaud, pendant l'exécution de leur père (4 août 1477), les enfants de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Le fait est controuvé.

Louis XI avait épousé 1° le 24 juin 1436, Marguerite, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse, dont il n'eut point d'enfants, et qui mourut le 16 août 1444; 2° en mars 1451, Charlotte, fille de Louis, duc de Savoie, dont il eut trois fils et trois filles, savoir : Louis, mort en 1458; Joachim, né le 14 août 1459, mort en bas âge; Charles, qui fut Charles VIII; François, duc de Berry, né en 1472, mort en 1473; Louise, née en 1461, morte en bas âge; Anne, née en 1462, mariée (1474) à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu (voy. ANNE); Jeanne, née en 1464, mariée en 1476 à Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII (voy. JEANNE). De plus, Louis eut quatre enfants naturels : 1° de Phalèse Renard : Gayette, mariée en 1460 à Charles de Sillons; 2° de Marguerite de Sassenage, veuve d'Amblard de Beaumont : Jeanne, dame de Mirebeau, légitimée et mariée en 1465 à Louis, bâtard de Bourbon, morte en 1519; 3° Marie, mariée en 1467 à Aymar de Poitiers; elle fut grand' mère de Diane de Poitiers; 4° Isabeau, mariée à Louis de Saint-Priest.

Louis XI, que l'on prétend avoir collaboré au célèbre recueil de contes : les *Cent Nouvelles nouvelles*, passe pour l'auteur d'un petit traité de politique, *le Rozier des guerres*, publié en 1521, in-4°, goth. et depuis réimprimé plusieurs fois.

Les ouvrages les plus importants sur Louis XI et sur son règne, sont les mémoires de Commines, les chroniques de Jean de Troyes, de Chastelain, de Molinet, de Basin, etc. On peut encore consulter l'Histoire de Louis XI par Duclos, le recueil de pièces manuscrites rassemblées sur cette époque par Legrand (Bibliothèque impériale), *l'Histoire des ducs de Bourgogne*, de M. de Barante, etc. Voyez pour les autres renseignements bibliographiques, la *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 195 à 201 et le tome Ier, p. 216 et suiv., du *Catalogue* (Histoire de France) des livres imprimés de la Bibliothèque impériale. — Cf. la chronologie à l'article FRANCE, p. 814.

LOUIS XII, dit le *Père du Peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, mort à Paris le 1er janvier 1515. Fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, il avait pour grand père Louis d'Orléans, fils de Charles V. Il porta d'abord le titre de duc d'Orléans, et fut marié malgré lui (1476) à Jeanne, fille de Louis XI. A la mort de celui-ci, il disputa vainement la régence à Anne de Beaujeu, et deux ans après (1485) prit les armes contre elle avec Dunois. Forcé de se soumettre, il ne tarda pas à se retirer près du duc de Bretagne avec une foule de seigneurs mécontents. La guerre se ralluma et il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin du Cormier le 28 juillet 1488. Enfermé d'abord au château de Lusignan, puis à la grosse tour de Bourges, il recouvra sa liberté en 1488, et depuis servit fidèlement Charles VIII. Lors de l'expédition de celui-ci en Italie, il se rendit à Gênes, battit les Napolitains à Rapallo (8 septembre 1494), mais tombé malade, il ne put suivre le roi dans sa rapide conquête du royaume de Naples. Il s'empara de Novare (11 juin 1495) où il ne tarda pas à être assiégé par le duc de Milan, et ne fut délivré que par la paix signée à Verceil entre le roi et le duc (10 octobre). Trois ans après, le 7 avril 1498, la mort de son cousin Charles le fit monter sur le trône de France, et le 27 mai il fut sacré à Reims. Il signala son avénement par une diminution d'impôts et par sa générosité envers ceux qui avaient contribué à sa disgrâce et à ses malheurs sous le règne précédent. Après avoir fait casser par Alexandre VI son mariage avec la princesse Jeanne, il épousa le 7 janvier 1499 à Nantes, la veuve de Charles, Anne de Bretagne, et la même année commença cette série d'expéditions en Italie qui finirent par être si fatales à la France. Le Milanais conquis en vingt jours sur Ludovic Sforce fut reperdu aussi rapidement quelques mois après (février 1500). Une nouvelle expédition remit entre les mains de la France le duché dont le souverain livré par les Suisses, alla mourir prisonnier au château de Loches. Un traité signé à Grenade avec Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille (11 novembre 1500), amena la conquête du royaume de Naples par les armées française et espagnole; mais bientôt les hostilités éclatèrent entre les vainqueurs

(juin 1502). Gonsalve de Cordoue, battit d'Aubigny à Seminara, Nemours à Cerignole (avril 1503), d'Alègre sur le Garigliano (27 décembre) et compléta l'expulsion des Français par la prise de Gaëte (1er janvier 1504); une trêve de trois ans suspendit la guerre (25 février). En mai 1506, les états généraux réunis à Tours donnent à Louis XII le titre de *Père du Peuple* et le décident à fiancer à son cousin François d'Angoulême sa fille Claude, précédemment promise à l'archiduc Charles (Charles-Quint). Une expédition contre Gênes révoltée qui est obligée de se soumettre (1507), une ligue signée à Cambrai (voy. ce nom) contre les Vénitiens qu'il défait à Agnadel (mai 1509), des hostilités avec le pape Jules II, contre lequel Louis XII organise un concile général à Pise et dont l'armée est mise en déroute à Casalecchio (mai 1511), une ligue entre le pape, l'Espagne et les Vénitiens, contre la France, marquèrent les années suivantes. Gaston de Foix, duc de Nemours, mis à la tête de l'armée (1512), fait lever le siége de Bologne (6 février), reprend d'assaut Brescia sur les Vénitiens (19 février) et remporte enfin la sanglante victoire de Ravenne (11 avril) où il est tué. La France n'éprouve plus après lui que des revers. Ferdinand fait la conquête de la Navarre (juillet), une révolte éclate à Gênes contre les Français, que les Suisses chassent de la Lombardie (1512). L'année suivante fut encore plus malheureuse. Henri VIII, Ferdinand, Maximilien et le pape signent à Malines une ligue contre Louis XII (5 avril 1513); une armée envoyée en Lombardie sous les ordres de la Trémoille est défaite à la Riotta par les Suisses; Henri VIII assiége Thérouanne et bat les Français à Guinegatte (août); une armée suisse partie de Zurich envahit la Bourgogne, paraît devant Dijon et la ville n'est sauvée que par un traité honteux (septembre). Enfin une trêve conclue à Orléans (13 mars 1514), suivie quelques mois après de traités signés à Londres (août) mettent fin à la guerre. Louis, veuf depuis le 9 janvier, épouse en octobre Marie, sœur de Henri VIII, et meurt quelques mois plus tard laissant la couronne à son gendre François Ier.

De ses trois femmes, Louis n'eut d'enfants que d'Anne de Bretagne, savoir : deux fils morts au berceau, et deux filles : Claude, mariée à François Ier, et Renée, née le 25 octobre 1510, mariée en 1527 à Hercule d'Este, duc de Ferrare. On croit que Louis eut un fils naturel, Michel de Bucy, protonotaire apostolique, mort le 8 février 1511.

Les principaux ouvrages à consulter sur le règne de Louis XII, sont les chroniques, histoires et mémoires de Jean d'Auton, de Cl. de Seyssel, de J. de Saint-Gelais, de Bayard, de Fleuranges, l'italien Guichardin (Guicciardini), l'Espagnol Mariana, l'*Histoire des républiques italiennes*, de Sismondi, etc. Voyez encore les indications bibliographiques données dans le tome II, p. 207 et suiv., de la *Bibliothèque historique de la France*, et le tome Ier, p. 221 et suiv., du *Catalogue* (Histoire de France) des livres imprimés de la Bibliothèque impériale. Cf. la chronologie à l'article France, p. 816, les articles Coutumes, Justice, etc., et les différents noms mentionnés plus haut.

LOUIS XIII, roi de France et de Navarre, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, mort à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643. Il succéda à son père le 14 mai 1610, sous la régence de sa mère, et fut sacré à Reims le 17 octobre suivant. On trouvera à l'article Marie de Médicis l'indication des principaux événements de sa minorité, qui fut légalement terminée le 2 octobre 1614, mais qui de fait se prolongea beaucoup plus longtemps. Le traité de Sainte-Ménehould conclu avec Condé et les princes et seigneurs en révolte contre la cour (1614), la réunion des États généraux à Paris (27 octobre 1614-24 mars 1615), une turbulence extrême qui ne s'apaisa que sous la main puissante de Richelieu, marquent les débuts du règne de Louis XIII. Le parlement et les princes luttent contre la reine, les protestants se soulèvent en Guienne et en Languedoc (1615); d'autre part Condé est arrêté et Richelieu, promu aux fonctions de secrétaire d'État (1616), fait envoyer trois armées contre les princes. Le maréchal d'Ancre est assassiné par le marquis de Vitry, auquel sont accordées des lettres d'abolition (27 avril 1617), et remplacé dans la faveur du roi par l'incapable Luynes, qui est comblé d'honneurs et de grâces. Richelieu est relégué à Avignon, Marie de Médicis est exilée à Blois d'où elle s'échappe (février 1619) et se réconcilie avec son fils par l'intermédiaire de Richelieu. Mais le mécontentement causé par la toute-puissance de Luynes provoque un nouveau soulèvement des princes et de la reine-mère, dont l'armée est dispersée aux Ponts-de-Cé (août 1620), et qui se soumettent. La réunion de la Navarre à la France (1621), un soulèvement de protestants qui amène une guerre sanglante terminée par la paix de Montpellier (octobre 1622) confirmant les édits de pacification, une ligue avec la Savoie et Venise contre l'Espagne au sujet de la Valteline (1623) précèdent l'entrée de Richelieu au Conseil (1624). Sous la vigoureuse impulsion de celui-ci les événements se précipitent pour la formation de l'unité française, l'affaiblissement de l'aristocratie et l'abaissement de la maison d'Autriche. En Languedoc et dans la Saintonge éclate une nouvelle guerre de religion à laquelle met fin une paix signée le 5 février 1626, et qui ne devait pas être de longue durée; le traité de Monçon avec l'Espagne donne la Valteline aux Grisons (6 avril 1626); Chalais conspire contre le cardinal et périt sur l'échafaud (août 1626), ainsi que le comte de Bouteville qui avait bravé les lois sur le duel (1627). Les réformés reprennent les armes (1627); mais la prise de la Rochelle, qui, malgré les secours des Anglais, succombe après une longue et héroïque résistance (2? octobre 1628), l'enlèvement de toutes les places qu'ils possédaient encore dans le midi contraignent leur chef, le duc de Rohan, à conclure la paix d'Alais (27 juin 1629) qui anéantit le protestantisme comme parti politique. Avant que la guerre fût terminée, Louis, marchant au secours de Charles de Gonzague, duc de Nevers, à qui les Espagnols disputaient le duché de Mantoue, avait forcé en personne (6 mars 1629) le pas de Suze et obligé le duc de Savoie à la paix. Le 29 décembre, Richelieu est déclaré premier ministre. Après une guerre en Savoie et en Italie qui aboutit à la paix de Ratisbonne avec l'empereur (13 octobre 1630), le cardinal, contre lequel toute la cour était conjurée, triomphe de ses ennemis à la *Journée des Dupes* (voy. ce mot), et une insurrection en Languedoc, bien vite apaisée, coûte la vie au duc de Montmorency, qui, vaincu et pris au combat de Castelnaudary (1er septembre 1632), porte sa tête sur l'échafaud. Son complice, le duc d'Orléans, quitte le royaume, et la reine-mère, retirée d'abord à Bruxelles, passe en Angleterre. Avec l'année 1635, qui s'ouvre par la fondation de l'Académie française (janvier), commence la guerre contre la maison d'Autriche, cette terrible guerre mêlée de sanglants revers et d'éclatantes victoires (voy. la Chronologie, à l'article France, p. 824 et suiv.). A l'intérieur, la révolte des *Croquants* en Périgord, des *Va-nu-pieds* en Normandie

(voy. ces mots) sont cruellement réprimées. Une nouvelle conspiration s'ourdit contre Richelieu par les ducs d'Orléans, de Bouillon et Cinq-Mars, qui traitent avec l'Espagne. Elle est découverte; Cinq-Mars et de Thou périssent sur l'échafaud (12 septembre 1642), les deux ducs sauvent leur vie, le premier en accusant ses complices, le second en livrant Sedan. Le cardinal meurt le 5 décembre 1642, et Louis XIII, dont la principale gloire consiste à avoir su le conserver pour ministre, le suit dans la tombe quelques mois après.

Louis XIII eut d'Anne d'Autriche, qu'il avait épousée le 26 octobre 1615: Louis (XIV) qui lui succéda, et Philippe de France, duc d'Anjou, puis d'Orléans (voy. ce nom).

Les documents relatifs au règne de Louis XIII sont excessivement nombreux. Les plus importants parmi les contemporains sont les mémoires de Richelieu, de Bassompierre, de Rohan, de Fontenay-Mareuil, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Citons aussi l'*Histoire de Louis XIII* par Levassor, celle du P. Griffet, l'*Histoire de la régence* par Bazin, la Vie de Mme de Hautefort et de Mme de Chevreuse par M. Cousin. Voyez encore les indications bibliographiques données dans la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 390 et suiv. et le tome Ier, p. 427 à 624, du *Catalogue* (Histoire de France) des livres imprimés de la Bibliothèque impériale. La même Bibliothèque conserve de nombreuses lettres de Louis XIII, et, de plus (collection Béthune), un journal ou mieux un essai de journal écrit de sa main.

LOUIS XIV, roi de France et de Navarre, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain en Laye le 5 octobre 1638, mort à Versailles le 1er septembre 1715, après le plus long règne de la monarchie. Il succéda à son père le 14 mai 1643 sous la régence de sa mère, qui, dominée entièrement par Mazarin, s'occupa peu de lui et négligea complétement son éducation.

L'enfance et l'adolescence de Louis furent fort agitées. Il avait à peine dix ans quand commencèrent les troubles de la Fronde qui forcèrent deux fois la cour à quitter Paris et à mener une vie errante. Il fut déclaré majeur le 7 septembre 1651, et le pouvoir resta entre les mains de sa mère, c'est-à-dire de Mazarin, qui en 1659 accomplit l'acte le plus important de son ministère, le traité des Pyrénées, lequel est suivi (1660) du mariage du roi avec Marie-Thérèse. Mazarin meurt (1661). Aussitôt Louis XIV, réalisant la maxime qu'il n'a peut-être jamais prononcée : « *L'Etat, c'est moi* », déclare qu'il veut gouverner par lui-même, et jusqu'à la mort fut fidèle à sa déclaration.

Le surintendant Fouquet est arrêté à Nantes (1661) et bientôt condamné; Colbert devient contrôleur général, et, tout en rétablissant l'ordre dans les finances, il donne au commerce, à l'industrie, à la marine une vigoureuse et énergique impulsion, fait créer successivement les Académies des inscriptions, de peinture, des sciences, l'Observatoire, les Gobelins, etc., tandis que Louvois, par l'organisation de l'armée et de l'administration militaire, préparait les victoires et les conquêtes qui devaient illustrer le grand règne. Une querelle avec le pape (1662) amène la réunion momentanée à la couronne du comtat Venaissin; Dunkerque et les autres villes de la Flandre sont rachetées à l'Angleterre (1662); le duc de Beaufort fait diverses expéditions contre les Barbaresques; un corps d'armée est envoyé au secours de l'empereur contre les Turcs (1664); une courte guerre avec l'Angleterre (1666) et la guerre de *Dévolution* avec l'Espagne (1667-1668) qui y perd une partie de la Flandre, ne sont que le prélude de la grande guerre où la France, qui, d'accord avec l'Angleterre avait attaqué la Hollande (1672) se trouva bientôt seule contre l'Europe coalisée. Les traités de Nimègue, qui la terminèrent (1678-1679), ajoutèrent entre autres la Franche-Comté à ses précédentes conquêtes. Diverses expéditions de Du Quesne contre les pirates d'Afrique et contre Alger (1681-1683), l'occupation de Strasbourg (1681), une assemblée du clergé qui prononce la fameuse déclaration des quatre articles sur la puissance ecclésiastique (1682), le bombardement de Gênes et la prise de Luxembourg (1684) marquent l'apogée de la puissance et de la gloire de Louis XIV. Mais l'orgueil et l'ambition démesurée du monarque avaient réuni contre lui l'Europe entière, et les ressentiments profonds qu'ils avaient excités furent ravivés par la faute la plus grave et dont les suites furent incalculables. Cédant aux suggestions du parti jésuite qui l'entourait de toutes parts et à l'influence de Mme de Maintenon qu'il épousa secrètement vers 1685, et croyant ainsi expier les scandales de sa vie passée, il prit contre les protestants les mesures les plus funestes et les plus odieuses. Les *missions bottées*, les *dragonnades* et enfin la révocation de l'édit de Nantes (1685) jetèrent hors de France des milliers de familles qui, préférant l'exil à l'apostasie, allèrent porter chez nos voisins leur richesse, leur industrie et la haine de leurs persécuteurs.

La chute de Jacques II (1688) est suivie d'une guerre générale, guerre que termina le traité de Ryswyck (1697) et qui laissa la France intacte, mais épuisée. Quatre ans après commence la sanglante guerre de la succession d'Espagne, qui a pour cause l'avénement au trône de ce pays du petit-fils de Louis XIV, Philippe de France, duc d'Anjou, auquel Charles II avait légué ses Etats. L'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la Prusse et le Hanovre s'unissent par la *grande alliance* dont le but est le démembrement de la France. Malgré de nombreux revers, malgré la guerre civile des *camisards*, malgré l'effroyable misère qui désole le royaume, Louis qui montra dans ses malheurs une admirable grandeur d'âme, Louis, grâce aux victoires de Vendôme et de Berwick en Espagne, de Villars à Denain, put signer les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Bade (1714), sans avoir perdu une seule de ses provinces. Deux ans après il mourait, ayant vu périr autour de lui presque toute sa famille, et ne laissant d'autre héritier qu'un arrière-petit-fils (Louis XV), âgé de cinq ans. (Voy. la chronologie à l'article FRANCE, p. 830.)

Peu de souverains ont été jugés aussi diversement et méritaient de l'être que Louis XIV; ses détracteurs sont devenus aussi nombreux que ses panégyristes. Si l'on ne peut trop lui reprocher son orgueil, son ambition, son égoïsme qui précipitèrent la France dans un abîme de misères auxquelles il resta insensible, ce despotisme sans frein qui lui fit briser toute résistance autour de lui, persécuter les jansénistes et les quiétistes avec presqu'autant de rigueur que les protestants et imposer à sa propre famille un joug aussi dur que celui qui pesait sur ses sujets, si l'on ne peut excuser les désordres de sa vie privée, ses folles et ruineuses prodigalités, son amour insensé pour ses bâtards, il ne faut point oublier non plus que sous lui la puissance et l'influence de la France atteignirent un développement inconnu, que la marine, le commerce, l'industrie arrivèrent à un haut degré de prospérité, que les lettres, les sciences et les arts auxquels il prodigua de magnifiques encouragements jetèrent un éclat qui n'a point encore été surpassé, qu'un progrès immense se fit

sentir dans toutes les branches de l'administration, et qu'enfin nul monarque avant lui n'avait porté si haut le sentiment de la dignité nationale, sentiment qui manqua si complètement à ses deux successeurs.

Louis XIV eut de Marie-Thérèse trois fils et trois filles : Louis, dit Monseigneur ou le grand Dauphin, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711; Philippe, duc d'Anjou, né le 2 août 1668, mort le 18 juillet 1671 ; Anne-Élisabeth, née le 18 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant; Marie-Anne, née le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre suivant; Marie-Thérèse, née le 2 juillet 1667, morte le 1er mars 1672. — Ses enfants naturels furent beaucoup plus nombreux. Il eut 1° de la duchesse de La Vallière : Louis de Bourbon, légitimé de France, comte de Vermandois, amiral de France, né le 2 octobre 1667, mort à Courtrai le 18 novembre 1683 ; Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, dite Mlle de Blois, née le 2 octobre 1666, mariée le 16 janvier 1680 au prince de Condé, morte le 3 mai 1739. — 2° de Mme de Montespan : Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (voy. MAINE), né le 31 mars 1670, légitimé de France en 1673, mort le 14 mai 1736; Louis-César de Bourbon, comte de Vexin, né le 20 juin 1672, légitimé de France en novembre 1673, mort le 10 janvier 1683; Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse (voy. TOULOUSE), né le 6 juin 1678, légit. de Fr. en nov. 1681, mort le 1er décembre 1737 ; Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, née en 1673, légitimée de France la même année, mariée en 1685 à Louis, duc de Bourbon, morte le 16 juin 1743; Louise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Tours, née et légitimée de France en 1676, morte le 15 septembre 1681; Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, née en mai 1677, légitimée de France en novembre 1681, mariée en 1692 à Philippe, duc d'Orléans, morte le 1er février 1749; et enfin deux fils morts au berceau. — 3° De la duchesse de Fontanges, un fils mort au berceau.

Une énumération même sommaire des ouvrages, mémoires et documents de tout genre relatifs à Louis XIV ou à son règne serait trop longue pour être donnée ici. On en trouvera la liste dans la *Bibliothèque historique de la France*, tome II, p. 492 à 612, et dans le tome II du *Catalogue* (Histoire de France) des livres imprimés de la Bibliothèque impériale. Nous nous bornerons aux indications suivantes : Voltaire, *Siècle de Louis XIV;* les histoires de ce règne, par la Hode, Limiers, Larrey, Quintin, etc.; le *Journal* de Dangeau; les *Mémoires* de Torcy, de Villars et surtout ceux de Saint-Simon, etc.; les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, publiés par le baron Pelet; les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, publiées par M. Mignet; la *Correspondance administrative* publiée par M. Depping; la correspondance de Mme de Sévigné, celle de Bussy-Rabutin, etc.

On avait publié (1806), en 6 vol. in-8°, les mémoires et lettres de Louis XIV d'après les manuscrits originaux conservés à la Bibliothèque impériale; une nouvelle édition, disposée dans un ordre différent, en a été donnée par M. Dreyss, 2 vol. in-8°.

LOUIS XV, dit *le Bien aimé*, roi de France et de Navarre, troisième fils de Louis, duc de Bourgogne, second dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie, né le 15 février 1710, mort à Versailles le 10 mai 1774. Il succéda à son bisaïeul Louis XIV le 1er septembre 1715, et le parlement ayant cassé le testament du grand roi et attribué la régence à Philippe, duc d'Orléans, ce fut sous la tutelle de celui-ci qu'il commença à régner (voy. RÉGENCE). Il fut déclaré majeur le 16 février 1723, et, à la mort du duc (2 décembre 1723) qui avait toujours veillé sur lui avec la plus respectueuse affection, il laissa le duc de Bourbon s'imposer à lui comme premier ministre. Après une administration déplorable, signalée par une aggravation de la procédure criminelle, un redoublement de persécutions contre les protestants et les jansénistes, le renvoi en Espagne de l'infante destinée au roi à qui l'on fait épouser Marie Leczinska (1725), Bourbon est disgrâcié (11 juin 1726). Le cardinal de Fleury le remplace à la tête des affaires et gouverne absolument l'État et le roi. La constitution *Unigenitus* déclarée par un concile loi de l'Église et de l'État devient presque jusqu'à la fin du règne une source de troubles incessants, où le parlement lutta à la fois et contre la cour et contre le clergé. Une courte guerre avec l'Autriche se termine par le traité de Vienne (1738), où se trouve cette clause importante, que la Lorraine et le duché de Bar seraient cédés à Stanislas Leczinski, père de la reine, et après lui feraient retour à la France. La grande guerre de *la Succession*, où notre patrie fut bientôt seule à lutter contre toute l'Europe, fut marquée par de grands désastres maritimes; mais les victoires de Fontenoy, de Bassignana (1745), de Raucoux (1746) et de Lawfeld (1747), la conquête des Pays-Bas autrichiens et la prise de Maëstricht (1748) soutinrent encore l'honneur de nos armes. Après la paix signée à Aix-la-Chapelle (1748), Louis, qui s'était montré à la tête des armées, retombe dans son indolence naturelle et laisse la direction des affaires à sa maîtresse, la marquise de Pompadour. Les hostilités commencées en Amérique par les Anglais, sans déclaration de guerre (1755), s'étendent bientôt en Europe, et la marquise décide le roi à s'allier à l'Autriche contre la Prusse et l'Angleterre. La guerre de Sept Ans commence (1756), et après quelques succès ne nous amène que des désastres. La *Paix honteuse* signée à Paris (1763) nous fait perdre le Canada, et abandonne l'Inde à la domination anglaise. Les dernières années du règne furent remplies par les querelles de plus en plus vives avec les parlements, qui sont supprimés en 1771, par la conquête de la Corse (1768), le bannissement de l'ordre des jésuites (1764) que l'attentat de Damiens (voy. ce nom) avait perdus dans l'esprit du roi, par le partage de la Pologne, et enfin par les honteuses débauches du monarque, sur lequel une vile créature, la du Barry jouissait d'un pouvoir sans bornes. Louis, qui avait assez d'intelligence pour voir vers quel abîme il menait la royauté et la nation et quelle influence exerçaient partout les immortels ouvrages de ces écrivains (Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot et les encyclopédistes) qui furent les véritables rois du XVIIIe siècle, ne prenait nul souci du fatal héritage qu'il savait devoir léguer à son successeur. Aussi sa mort fut-elle accueillie avec une joie universelle. « Le corps du roi, écrivait la comtesse de Boufflers-Rouvrel, passa vers minuit par le bois de Boulogne..... A son passage des cris de dérision ont été entendus; on répétait *taïaut! taïaut!* sur le ton ridicule dont le roi avait coutume de le prononcer.... Jamais une nation délicate sur l'honneur et une noblesse naturellement fière n'avaient reçu d'injure plus insigne et moins excusable que celle que le feu roi nous a faite, lorsqu'on l'a vu, non content du scandale qu'il avait donné par ses maîtresses et par son sérail, à l'âge de soixante ans, tirer de la classe la plus vile, de l'état le plus infâme, une créature, la pire de son espèce, pour l'établir à la cour, l'admettre à table avec sa fa-

mille, la rendre la maîtresse absolue des grâces, des honneurs, des récompenses, de la politique et de lui, dont elle a opéré la destruction,... on ne peut s'empêcher de regarder cette mort soudaine et la dispersion de toute cette infâme troupe comme un coup de la Providence. Toutes les apparences leur promettaient encore quinze ans de prospérité, et, si leur attente n'eût été déçue, jamais peut-être les mœurs et l'esprit national n'auraient pu s'en relever. »

Louis XV eut dix enfants de son unique femme, Marie Leczinska, savoir : Louis de France, dauphin, mort le 22 décembre 1765; *N.*, duc d'Anjou, né le 30 août 1730, mort le 2 avril 1733; Louise-Élisabeth, née le 14 août 1727, mariée (1739) à l'infant don Philippe, morte à Versailles le 6 décembre 1759; Anne-Henriette, sœur jumelle de la précédente, née le 14 août 1727, morte à Versailles le 10 février 1752; Louise-Marie, née le 28 juillet 1728, morte en 1733; Marie-Adélaïde, née le 23 mars 1732, morte en Italie; Marie-Louise-Thérèse-Victoire, née le 11 mai 1733, morte à Trieste en 1799; Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, née le 17 juillet 1734, morte le 3 mars 1782; Thérèse-Félicité, née le 16 mai 1736, morte en 1744; Louise-Marie, née le 15 juillet 1737, religieuse carmélite le 1er octobre 1771, morte le 23 décembre 1787.

Louis XV n'a reconnu aucun des enfants qu'il a eus de ses nombreuses maîtresses.

Les documents les plus utiles à consulter sur le règne de Louis XV sont le *Journal* de l'avocat Barbier, les *Mémoires* de Mathieu Marais, de d'Argenson, le *Siècle de Louis XV*, par Voltaire, et la correspondance de celui-ci; les *Mémoires secrets* dits de Bachaumont; la *Vie privée de Louis XV*, par d'Argenville; l'*Histoire du* XVIIIe *siècle*, par Lacretelle; l'*Histoire philosophique de Louis XV*, par Tocqueville; *Histoire de Louis XV*, par M. Jobez. Voyez aussi les indications bibliographiques contenues dans le tome II de la *Bibliothèque historique de la France* (p. 612 et suiv.), et dans le tome II du *Catalogue* (Histoire de France) des livres imprimés de la Bibliothèque impériale.

On a sous le nom de Louis XV, qui dès son enfance avait toujours eu un goût très-marqué pour la géographie, un *Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe*, 1718, in-4°, très-rare.

LOUIS XVI, roi de France et de Navarre, second fils du dauphin Louis, fils de Louis XV, né à Versailles le 23 août 1754, mort sur l'échafaud à Paris le 21 janvier 1794. Dauphin à la mort de son père (20 décembre 1765), il épousa l'archiduchesse Marie-Antoinette le 16 mai 1770. Il avait seize ans, elle en avait quinze. Tenu complétement à l'écart des affaires publiques, il succéda à son grand-père Louis XV, le 10 mai 1774, et son avénement fut accueilli avec une joie universelle, car ses vertus privées, qui ne se démentirent jamais, faisaient le plus heureux contraste avec les vices honteux de la cour. Les ministres du feu roi furent renvoyés (juin-juillet), et la nomination de Turgot (20 juillet) sembla ouvrir l'ère des réformes que la nation attendait avec impatience. Les parlements furent rappelés (21 octobre); mais, reprenant leur rôle d'autrefois, firent l'opposition la plus vive aux sages projets du nouveau ministre et protestèrent contre ses édits sur la libre circulation des grains et sur l'abolition de la corvée, des maîtrises et des jurandes. Turgot, attaqué de toutes parts à la cour, fut bientôt renvoyé brutalement par le roi. Le nouveau contrôleur général, Clugny, révoqua les mesures libérales de son prédécesseur, augmenta les dilapidations et les désordres de l'administration, et à sa mort (1776) on fut obligé de recourir au protestant Necker, financier habile, mais sans grande portée politique. Pendant qu'il rétablissait le crédit de l'État en faisant pour la première fois connaître à la nation l'état de ses dettes, qu'il abolissait la main-morte, créait les assemblées provinciales, la guerre d'Amérique éclatait (1778). Emporté par l'énergie du sentiment national et le souffle de la liberté qui agitait tous les cœurs, Louis XVI fut, malgré lui, obligé de profiter de l'occasion qu'offrait l'insurrection des colonies anglaises contre leur métropole pour prendre une revanche du honteux traité de 1763. La guerre fut terminée en 1783 par le traité de Versailles, qui, conclu plus tard, aurait pu l'être dans des conditions bien plus avantageuses. Une fois la paix faite, les préoccupations intérieures reprirent le dessus; l'agitation et l'irritation des esprits croissait de jour en jour, et la scandaleuse affaire du *collier* ne contribua pas à les calmer; les ministres succédaient aux ministres, et le désordre et la détresse du trésor s'augmentaient dans des proportions effrayantes. Deux assemblées de notables (1786, 1788) ne firent que dévoiler encore plus le mal, sans pouvoir y porter remède. Il fallut recourir aux états-généraux, qui s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789, et où le tiers-état, après une lutte ardente contre la cour, finit par se constituer en assemblée nationale et rallier à lui les deux ordres privilégiés. Dès lors les événements se précipitèrent avec une rapidité à laquelle rien ne put mettre obstacle. La Bastille est prise, la garde nationale organisée (14 juillet), et, pour couper court aux projets réactionnaires, Louis XVI est ramené de Versailles à Paris (5 et 6 octobre). Les princes, le comte d'Artois en tête, et les seigneurs émigrent et vont près des cours étrangères chercher des soldats contre la révolution. Aux Tuileries, continuèrent les intrigues et les menées du palais de Versailles, et Louis, dominé complétement par la reine et son entourage, perdit sa popularité par ses continuelles tergiversations qui le faisaient accuser de déloyauté. Enfin, poussé à bout, il s'enfuit de Paris (20 juin 1791) avec la reine et ses enfants. On sait quelle fut l'issue de cette tentative, conçue et exécutée avec une maladresse inqualifiable. Reconnu et arrêté à Varennes, il fut ramené à Paris (25 juin), et l'on put voir alors que l'existence de la royauté n'était plus qu'une question de temps. L'intervention des puissances étrangères, avec lesquelles il s'entendait depuis longtemps, accéléra sa chute. Le 20 juin 1792, deux mois après le commencement de la guerre, les Tuileries furent envahies une première fois par le peuple, qui, le 10 août, s'insurgea et s'empara du château après un sanglant combat contre les Suisses. Louis, qui s'était rendu avec sa famille à l'Assemblée législative, fut suspendu de ses fonctions et au bout de trois jours conduit et enfermé au Temple. On instruisit son procès, et la Convention fut appelée à prononcer sur son sort. Le 11 décembre il fut mandé à la barre et interrogé. Il y comparut encore le 26 avec ses trois défenseurs Tronchet, Desèze et Malesherbes. Le 15 janvier 1793, à la majorité de 693 voix sur 729, il fut déclaré coupable d'attentat contre la liberté et de conspiration contre la sûreté générale de l'État, et l'appel au peuple fut rejeté. Le lendemain on délibéra sur la peine à appliquer, et dans la nuit la peine de mort fut prononcée. Tout sursis à l'exécution fut repoussé le 19, et, deux jours après, Louis périssait sur l'échafaud.

Louis XVI eut de Marie-Antoinette : Marie-Thérèse-Charlotte de France, dite Madame royale, née le 19 décembre 1778, mariée en 1799 à son cousin le duc d'Angoulême (voy. ANGOULÊME); Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin, né à Ver-

sailles le 22 octobre 1781, mort le 4 juin 1789; Louis-Charles, duc de Normandie (Voy. plus loin Louis XVII); Sophie-Hélène-Béatrix, née le 9 juillet 1786, morte le 19 juin 1787.

Sans parler de son *Testament*, écrit le 24 décembre 1792, dont l'original est conservé aux Archives de l'Empire, et qui depuis 1816 a été imprimé un très-grand nombre de fois, on a divers écrits de Louis XVI : *Description de la forêt de Compiègne*, 1766, in-8°, rare; *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III*, traduit de l'anglais de Walpole, 1800; les *Maximes morales et politiques tirées du Télémaque*, 1766, in 8°; 1814, in-18. On attribue encore à Louis XVI, qui était fort habile forgeron, un *Supplément à l'Art du Serrurier*, 1789, in-8°, que le titre annonce être traduit du hollandais de Botterman par A.-A.-Jos. Feutry. Enfin, la *Revue rétrospective*, tome XVI, a publié un Journal de Louis XVI.

Les histoires, mémoires et documents publiés sur le règne de Louis XVI sont si nombreux que nous devons nous borner à renvoyer au tome II du *Catalogue* (Histoire de France) des imprimés de la Bibliothèque impériale. (Voy. la chronologie à l'article FRANCE, p. 842-847.)

LOUIS XVII, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Versailles le 27 mars 1785. Il porta d'abord le titre de duc de Normandie et devint dauphin après la mort de son frère aîné, Louis-Joseph-Xavier-François (4 juin 1789). Prisonnier au Temple, il fut reconnu roi sous le nom de Louis XVII, par une déclaration des princes français, datée de Hamm, en Westphalie, deux jours après la mort de son père, le 23 janvier 1793. Il fut gardé en prison, et y mourut le 5 juin 1795. Sous la Restauration, divers imposteurs, entre autres Mathurin Bruneau et Naundorf, essayèrent de se faire passer pour lui. — Voy. *Louis XVII*, par M. de Beauchesne, 1852, 2 vol. in-8°.

LOUIS XVIII (Louis-Stanislas-Xavier), roi de France et de Navarre, frère puîné de Louis XVI, né à Versailles le 17 novembre 1755, mort à Paris le 16 septembre 1824. Il porta d'abord le titre de comte de Provence. Au milieu de la cour frivole qui l'entourait, il se livra à des études sérieuses et en garda un pédantisme qui prêta souvent au ridicule. Marié le 14 mai 1771 à Louise de Savoie, dont il n'eut point d'enfants, ce prince, qui se piqua plus tard de libéralisme, si bien que les ultra-royalistes l'appelèrent le *roi jacobin*, commença par se montrer très-hostile à l'esprit nouveau. Son opposition au rappel des parlements fut vive, et les mesures mêmes de Calonne le trouvèrent fort mal disposé. Cependant la nécessité de se créer une popularité, et peut-être l'idée de succéder à son frère, dont il voyait l'autorité morale décliner, le jetèrent dans une sorte d'opposition équivoque, dont il perdit tout le bénéfice, après le procès et le supplice de Favras (voy. ce nom), lieutenant de ses gardes-suisses, et surtout après la publication du fameux *livre rouge*, constatant qu'outre ses pensions régulières et ses revenus, il avait reçu des coffres de l'État treize millions huit cent vingt-quatre mille livres. Il quitta Paris avec sa femme en même temps que Louis XVI (20 juin 1791), et pendant que celui-ci était arrêté à Varennes, il put gagner Bruxelles. A la mort de Louis XVI, il se déclara régent, à celle de Louis XVII (1795), il prit le titre de *roi de France*. Ourdissant partout des conspirations, on le voit habiter successivement l'Allemagne, Vérone, Blankenbourg, la Courlande, traitant de son retour en France, tantôt avec Barras, tantôt avec Bonaparte, dans une correspondance qui dénote une singulière infatuation d'esprit. Le traité de Tilsit le força de se retirer en Angleterre, au château d'Hartwell (1807), d'où les événements le firent sortir en 1814. Reconnu roi de France par les alliés, il arriva en France le 25 avril 1814, après avoir déclaré solennellement à Londres, qu'après Dieu, c'était aux Anglais qu'il devait la couronne. Le 2 mai, il publia la fameuse déclaration datée de Saint-Ouen. La loi qui rétablissait la censure et exigeait l'autorisation royale pour la publication des journaux, et une autre qui était relative à la restitution des biens nationaux non vendus, signalèrent la première session des chambres à l'ouverture de laquelle la Charte avait été promulguée.

Les menées réactionnaires du parti royaliste, les tentatives de reconstitution de l'ancien régime soulevèrent l'opinion et rendirent possible le retour de Napoléon qui, débarqué au golfe Juan le 1er mars 1815, arriva le 20 mars à Paris d'où Louis XVIII était parti la nuit précédente. Pendant les Cent Jours, il séjourna à Gand et rentra à Paris le 8 juillet. D'affreux massacres dans le Midi, les exécutions des frères Faucher, de la Bédoyère et de Ney, l'établissement des cours prévôtales, la loi dite d'*amnistie*, diverses conspirations bonapartistes marquèrent les années 1815 à 1818. Mais l'agitation croissante des esprits fit bientôt comprendre au roi que les leçons du passé ne devaient point être perdues pour lui, et il chercha dès lors à lutter à la fois contre son propre parti et contre le parti libéral en faisant tour à tour des concessions à l'un et à l'autre. L'assassinat du duc de Berry (1820) provoqua une réaction qui amena de nouvelles conspirations. L'expédition d'Espagne (1823) et le rétablissement de la censure (1824) marquèrent les deux dernières années de Louis XVIII qui laissa en mourant la couronne à son frère Charles X.

Louis XVIII, qui se piquait fort de littérature, a écrit la relation de sa fuite de France en 1791. Elle fut publiée à Paris en 1823 sous le titre de *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz*, et fit peu d'honneur à son auteur. L'année suivante parurent sa *Correspondance et écrits politiques*, in-18; les *Lettres d'Hartwel*, imprimées la même année, ne furent publiées qu'après la Révolution de 1830; une autre *Correspondance* avait été imprimée en 1815, pendant les Cent Jours. On attribue aussi à Louis XVIII, les *Mannequins* et la *Description d'un monstre symbolique* (1784), opuscules dirigés, le premier contre Turgot, le second contre Calonne, dit-on; on prétend de plus qu'il a collaboré à diverses pièces de théâtre. (Voy. Quérard, la *France littéraire*.) —Sous l'empire, Louis XVIII avait pris le titre de comte de Lille.

On peut consulter sur le règne de Louis XVIII les Histoires de la Restauration, par MM. de Vaulabelle, de Viel-Castel, Lubis, etc., les *Annuaires* Lesur, etc. Voyez pour les indications bibliographiques le t. II du *Catalogue* des imprimés de la Bibliothèque impériale (Histoire de France). Cf. la chronique à l'article FRANCE, p. 857-860.

LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français, né à Paris le 6 octobre 1773, mort à Claremont (Angleterre) le 26 août 1850. Fils de Philippe-Égalité, duc d'Orléans, il porta d'abord le nom de duc de Valois, puis celui de duc de Chartres (1785) et fut élevé par Mme de Genlis, qui lui donna un esprit libéral et affranchi de toute morgue aristocratique. Colonel à l'époque de la révolution, il se lança avec ardeur dans le mouvement, et quand la guerre eut éclaté il servit d'abord dans l'armée de Biron, et c'est comme lieutenant général qu'il prit une part glorieuse au combat de Valmy et à la bataille de Jemmapes (sept. et nov. 1792). En 1793,

il quitta l'armée avec Dumouriez (5 avril), refusa de servir dans les rangs autrichiens, et pendant plusieurs années mena une vie errante, obligé de donner des leçons pour vivre. Après avoir voyagé dans toute l'Europe et aux États-Unis, et avoir séjourné en Angleterre où il fut pensionné par le gouvernement, il épousa le 25 novembre 1809 à Palerme Marie-Amélie, fille de Ferdinand IV, ex-roi des Deux-Siciles, et vécut à Palerme jusqu'à la chute de Napoléon. Revenu en France, il fut bien accueilli par Louis XVIII qui lui rendit le titre de lieutenant général, le nomma colonel général des hussards et lui restitua, outre ses apanages, tous les biens de son père. Pendant les Cent-Jours, il se retira en Angleterre. A la seconde restauration il fut en butte aux méfiances peut-être assez motivées du roi et des royalistes, et malgré les faveurs dont le combla Charles X fut regardé par tout le monde comme l'un des chefs du parti libéral. Aussi songea-t-on à lui dès qu'en juillet 1830 le succès de l'insurrection eut été décidé. Le 31, des députés lui offrirent la lieutenance générale du royaume qu'il accepta et que lui confirma le 1er août Charles X qui croyait pouvoir compter sur son dévouement. Cinq jours après, la Chambre le proclamait roi des Français et le 9 août il allait prêter serment à la nouvelle charte constitutionnelle qui venait d'être élaborée en quelques heures. — On trouvera à l'article FRANCE (chronologie, p. 861-865) l'indication des principaux événements du règne de Louis-Philippe, nous n'avons pas à y revenir. Nous dirons seulement que ce prince, qui avait eu à réprimer de sanglantes insurrections, qui avait échappé à de nombreuses tentatives d'assassinat dont la plus terrible fut celle de Fieschi, et que son amour pour la paix avait poussé souvent à une condescendance humiliante vis-à-vis des puissances étrangères, finit par trop oublier quelle était son origine. Les succès de sa politique à l'intérieur lui firent complétement illusion, et le poussèrent dans la résistance la plus aveugle et la moins justifiable aux plus simples projets de réforme que réclamait le pays tout entier. Il ne voulut pas apercevoir ce que, en dehors du monde officiel, tout le monde et même les membres de sa famille apercevaient clairement, les symptômes précurseurs d'une révolution que quelques concessions faites à temps auraient facilement évitée. Entretenu dans ses idées d'immobilité par un ministère dont l'impopularité croissait chaque jour, il crut qu'il pouvait encore compter sur la bourgeoisie qui l'avait appelé au trône et soutenu si longtemps. L'agitation immense produite dans le pays par la grande question de la réforme électorale, ne put le détromper. Abandonné par la garde nationale et par l'armée, il fut, le 24 février 1848, obligé de quitter précipitamment les Tuileries devant l'insurrection triomphante. Le lendemain, la République était proclamée. Après avoir erré quelques jours en Normandie, sans avoir été poursuivi, il s'embarqua au Havre pour l'Angleterre; il y arriva le 3 mars et alla se fixer au château de Claremont où ne tardèrent pas à le rejoindre les autres membres de sa famille, et c'est là qu'il termina ses jours. Un peu avant sa fuite, il avait abdiqué en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, et cette abdication eut le même résultat que celle de Charles X en faveur du duc de Bordeaux. Dans son dernier exil il prit le titre de comte de Neuilly. Jadis, quand il habitait la Suisse, il avait pris le nom de Chabaud-Latour. — On a de Louis-Philippe un certain nombre d'écrits dont on trouvera l'indication dans la *France littéraire* de MM. Bourquelot et Louandre. Nous citerons seulement *Mon Journal, événements* de 1815-1848, 2 vol. in-18. — Voy., pour les nombreux ouvrages relatifs à son règne, le t. II du *Catalogue* (Histoire de France) des imprimés de la Bibliothèque impériale.

ROIS DE NAPLES OU DE SICILE.

LOUIS Ier de France, comte de Provence, duc d'Anjou et du Maine, né à Vincennes, le 23 juillet 1339, mort à Biseglia près Bari (royaume de Naples), le 20 septembre 1384. Second fils du roi Jean II et de Bonne de Luxembourg, il assista à la bataille de Poitiers où il s'enfuit des premiers (1356), fut après le traité de Brétigny (1360) donné en ôtage et conduit en Angleterre d'où il s'échappa en violant sa parole (1363). Nommé lieutenant général du Languedoc par son frère Charles V monté sur le trône (1364), il remporta d'importants succès sur les Anglais qu'il défit près de La Réole (1377), et auxquels il enleva la plus grande partie de la Guienne; mais ses odieuses exactions lui firent retirer son gouvernement. Régent du royaume et chef du conseil pendant la minorité de Charles VI, il pilla honteusement le trésor royal, puis éloigné par le conseil, il fit une expédition (1382) dans le royaume de Naples pour s'y mettre en possession du trône dont la reine Jeanne Ire venait de le déclarer héritier. L'habile temporisation de son compétiteur Charles III de Duras amena sans bataille la destruction de son armée, et il mourut n'ayant plus ni troupes ni argent. Il avait épousé Marie de Blois (1360), qui lui donna deux fils : Louis II qui lui succéda, et Charles, duc de Calabre.

LOUIS II d'Anjou, roi de Naples, Sicile et Jérusalem, duc d'Anjou et du Maine, comte de Provence, né le 7 octobre 1377, à Toulouse, mort le 29 avril 1417, à Angers. Il succéda à son père Louis Ier (1384) sous la tutelle de sa mère Marie de Blois, fut couronné roi (1389) par l'anti-pape Clément VII (Robert de Genève), et s'empara de Naples où il resta huit ans, au bout desquels chassé par Ladislas, fils de Charles III de Duras (1399), il revint en France et fit (1409, 1410 et 1411) pour recouvrer son royaume trois expéditions infructueuses, quoique la dernière eût été signalée par une victoire complète à Rocca-Secca (19 mai 1411). A son retour en France, il fut l'un des principaux chefs du parti opposé aux Bourguignons. Il institua le parlement d'Aix (1415). Il avait épousé Yolande d'Aragon dont il eut Louis III qui lui succéda et Marie d'Anjou qui fut mariée à Charles VII.

LOUIS III d'Anjou, roi de Naples ou de Sicile, duc d'Anjou et de Touraine, comte du Maine et de Provence, né le 25 septembre 1403, mort à Cosenza (Calabre) le 15 novembre 1434. Il succéda (1417) à son père sous la tutelle de sa mère Yolande d'Aragon, et tenta inutilement de conquérir le royaume de Naples. Il avait épousé (1431) Marguerite de Savoie dont il n'eut pas d'enfants. Son frère René lui succéda.

ROI DE PROVENCE.

LOUIS *l'Aveugle*, fils de Boson et d'Ermengarde, fut reconnu roi de Provence (890), trois ans après la mort de son père. En 899, il fit inutilement contre Bérenger, roi de Lombardie, une expédition, qu'il recommença avec plus de succès en 900. Il battit deux fois son ennemi et se fit couronner empereur à Rome. En 905 il fut surpris dans Vérone par Bérenger qui le fit aveugler et le renvoya en Provence où il mourut vers 928.

ANJOU (DUCS D').

LOUIS Ier, II et III. Voy. LOUIS Ier, II, III, rois de Naples.

BAR (DUC DE).

LOUIS, cardinal, évêque de Châlons-sur-Marne, succéda (1415) à son frère Édouard III dans le duché de Bar dont il se démit le 13 août 1419 en faveur de René d'Anjou, son petit-neveu. La même année, il devint évêque de Verdun et mourut le 23 juin 1430.

BEAUJOLAIS (SIRE DE).

LOUIS DE FOREZ, second fils de Renaud, comte de Forez, et d'Isabelle, succéda (1273) à sa mère dans la seigneurie de Beaujolais et mourut en 1290 ou 1294.

COMTES DE BLOIS.

LOUIS, fils de Thibaut V, lui succéda (1191) dans le comté de Blois, se croisa (1199), contribua à la conquête de Constantinople (1204), eut dans le partage de l'empire grec la ville de Nicée, et périt à la bataille d'Andrinople le 15 avril 1205. = LOUIS Ier DE CHATILLON succéda (1342) à Guy, son père, dans le comté de Blois et la seigneurie d'Avesnes, et fut tué à la bataille de Crécy en 1346. = LOUIS II DE CHATILLON, fils aîné du précédent, lui succéda (1361) et mourut sans alliance en 1372.

COMTE DE BOURGOGNE.

LOUIS. Voy. LOUIS III, comte de Flandre.

COMTE D'ÉVREUX.

LOUIS DE FRANCE, fils de Philippe III, roi de France, reçut du roi Philippe le Bel, son frère (1307), avec d'autres seigneuries, le comté d'Évreux qui fut érigé en pairie en janvier 1317. Il mourut le 19 mai 1319.

COMTES DE FLANDRE.

LOUIS Ier *de Nevers*, comte de Flandre et de Nevers, né vers 1304, tué à la bataille de Crécy le 26 août 1346. Il succéda la même année (1322) à son père, Louis Ier, dans les comtés de Nevers et de Rethel, et à son grand-père, Robert III, dans le comté de Flandre. Ses exactions soulevèrent plusieurs fois contre lui les Flamands qui furent écrasés par les Français à la bataille de Cassel (23 août 1328), et plus tard, entraînés par Jacques d'Artweld, s'allièrent à l'Angleterre contre Philippe de Valois. Louis avait épousé Marguerite de France dont il eut Louis II qui suit.

LOUIS II *de Male*, fils du précédent, né le 25 novembre 1330 à Male près de Bruges, mort à Saint-Omer le 9 janvier 1384. Il succéda à son père (1346) dans les comtés de Flandre et de Nevers, eut à soutenir par suite de sa mauvaise administration une lutte acharnée contre les communes, ce qui amena l'intervention de la France et la bataille de Rosebecque (1382) où les Gantois furent écrasés. Il avait épousé (1347) Marguerite de Brabant dont il eut Marguerite mariée (1369) à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, à qui elle apporta en dot la Flandre, l'Artois et la Franche-Comté.

COMTES DE LYONNAIS ET DE FOREZ.

LOUIS Ier, fils de Guigues VIII, lui succéda (1360) et fut tué l'année suivante à la bataille de Brignais (voy. BRIGNAIS). = Louis II, duc de Bourbon. Voy. BOURBON.

COMTE DE NEVERS.

LOUIS Ier, *de Flandre*, comte de Nevers, fils aîné de Robert III, comte de Flandre, et de Yolande de Bourgogne, mort à Paris le 22 juillet 1322. Il succéda à sa mère dans le comté de Nevers (1280), fut emprisonné et condamné par le Châtelet de Paris comme complice des Flamands insurgés (1380) et combattit Philippe le Long lors de son avénement au trône. Accusé d'avoir voulu empoisonner son père (1320), il fut enfermé au château de Rupelmonde, et banni à perpétuité de Flandre. Il avait épousé (1290) Jeanne de Réthel de laquelle il eut Louis qui lui succéda, et Jeanne, femme de Jean IV, duc de Bretagne.

LOUIS II, LOUIS III. Voy. LOUIS Ier et LOUIS II, comtes de Flandre.

ORANGE (PRINCE D').

LOUIS DE CHALON, dit *le Bon*, succéda (1418) à ses parents, Jean Ier de Chalon et Marie de Baux, dans la principauté d'Orange, servit fidèlement le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, fut battu à Anthon (1429) par L. de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, et mourut le 13 décembre 1463 à soixante-quinze ans.

COMTES DE RÉTHEL.

LOUIS Ier, fils aîné de Robert III, comte de Flandre, devint (1290) comte de Réthel par son mariage avec Jeanne, fille unique et héritière de Hugues IV, et mourut le 22 juillet 1322. = LOUIS II. Voy. *Louis Ier*, comte de Flandre.

COMTES DE SANCERRE.

LOUIS Ier, fils de Guillaume, comte de Sancerre, lui succéda à dix-huit ans, en 1218, sous la garde-noble de Robert de Courtenai, et mourut en 1268. = LOUIS II, successeur de Jean II (1326), fut tué à la bataille de Crécy (1346). = LOUIS III. Voy. MONTPENSIER. = LOUIS IV. Cf. SANCERRE.

COMTES DE TONNERRE.

LOUIS Ier DE CHALON, dit *le Chevalier vert*, succéda (1379) dans le comté de Tonnerre à Jean IV, son père. Il combattit à Cocherel (1364), fut pris avec du Guesclin à Aurai, alla en Espagne avec les grandes compagnies servir Henri de Transtamare, fut de nouveau pris par les Anglais, et combattit à Rosebecque (1382). Il mourut en 1398. = Son fils, LOUIS II, lui succéda (1398), fut dépouillé de son comté par Jean sans Peur, duc de Bourgogne (1414), et périt à la bataille de Verneuil le 17 août 1424.

COMTE DE VENDÔME.

LOUIS DE BOURBON, second fils de Jean de Bourbon et de Catherine de Vendôme, né vers 1376, succéda (1412) à sa mère dans le comté de Vendôme, et mourut à Tours le 21 décembre 1446. Après avoir été prisonnier de son frère, le comte de La Marche (1412), il fut pris à la bataille d'Azincourt (1415), ne recouvra sa liberté qu'en 1426, remplit diverses ambassades et prit part à *la Praguerie*.

LOUIS. Voy. BOURBON, MONTPENSIER, SOISSONS.

LOUIS DE FRANCE, dauphin, dit *le Grand-Dauphin*, fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse, né le 1er novembre 1661 à Fontainebleau, mort de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711. Quoiqu'il eût eu pour gouverneur le duc de Montausier et pour précepteur Bossuet, il passa sa vie dans une nullité complète que Saint-Simon a mise à nu avec sa causticité habituelle. Il fit de 1688 à 1693 quelques campagnes, où par sa libéralité il gagna le cœur des soldats. Il avait épousé (1680) Marie-Anne-Christine de Bavière, qui mourut en 1690 après lui avoir donné trois fils : Louis, duc de Bourgogne; Philippe, duc d'Anjou, qui fut roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, et Charles, duc de Berry. Il épousa ensuite secrètement Mlle Choin, fille d'honneur de la princesse de Conti. On a dit de lui : *Fils de roi, père de roi, jamais roi.*

LOUIS DE FRANCE, dauphin, fils de Louis XV

et de Marie Leczinska, né le 4 septembre 1729 à Versailles, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Il assista à la bataille de Fontenoy (1745); mais bien qu'il fût admis au conseil d'État (1757) il fut le reste de sa vie soigneusement écarté des affaires et traité avec dédain par Mme de Pompadour et les ministres. Il avait épousé en 1745 Marie-Thérèse d'Espagne dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge, et en 1747 Marie-Josèphe de Saxe dont, outre trois enfants morts jeunes, il eut Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, Clotilde, reine de Sardaigne et Mme Élisabeth.

LOUIS (Antoine), célèbre chirurgien, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, né à Metz en 1723, mort à Paris en 1792. Il fut pendant quarante ans professeur de physiologie aux écoles de chirurgie, divers *Cours de Chirurgie pratique sur les plaies d'armes à feu*, 1746, in-4°; *Lettre sur la certitude des signes de la mort*, 1752 et 1792, in-12.

LOUIS (J. Victor), célèbre architecte, grand prix de Rome (1755), né à Paris en 1735, mort après 1810. — *Théâtre-Français; Opéra* (place Louvois); *Grand-Théâtre* et divers *hôtels* à Bordeaux. — Son *Portefeuille iconographique* a été publié par M. Gaulh ier L'hardy.

LOUIS (Jean-Antoine), homme politique, né à Bar-le-Duc le 10 mars 1742, mort le 19 août 1796. Envoyé à la Convention par le Bas-Rhin, il vota la mort du roi sans appel ni sursis.

LOUIS (Louis-Dominique, baron), homme d'État et financier, né à Toul le 13 novembre 1755, mort à Brie-sur-Marne le 26 août 1837. Conseiller-clerc à la chambre des enquêtes, il fut l'un des prêtres qui assistèrent Talleyrand à la messe dite au Champ-de-Mars pour la fête de la fédération (14 juillet 1790). Il fut chargé de diverses missions diplomatiques sous le ministère Montmorin, émigra en Angleterre (1793), rentra en France après le 18 brumaire, et devint (1806) maître des requêtes, conseiller d'État (1811), baron, puis directeur du contentieux aux finances. La réputation de capacité qu'il s'était acquise et la protection de Talleyrand le firent en 1814 placer par le gouvernement provisoire à la tête des finances, poste dans lequel il fut conservé par Louis XVIII, que l'année suivante il accompagna à Gand. Il reprit à la rentrée du roi son portefeuille qu'il garda jusqu'au 26 septembre 1815, et fut, en quittant le ministère, ministre d'État et membre du conseil privé. Député de la Meurthe à la chambre *introuvable*, il se joignit aux royalistes libéraux, rentra au ministère le 30 décembre 1818 et le quitta le 19 novembre suivant. Dès lors il fit au gouvernement une opposition si vive que le titre de ministre d'État lui fut retiré (1822). Député de la Seine en 1828, il fut au nombre des 221 et signa la protestation contre les ordonnances de juillet. Appelé après la révolution au ministère des finances, il y resta jusqu'au 2 novembre et y revint du 13 mars 1831 au 11 octobre 1832, où il fut nommé pair de France.

LOUIS (Ordre de Saint-). Cet ordre de chevalerie, créé par Louis XIV en avril 1693, était uniquement destiné aux officiers des armées de terre et de mer. Le roi en était le grand maître. Il y avait huit grands'croix, vingt-quatre commandeurs et un nombre illimité de chevaliers. Leurs droits honorifiques furent déterminés par un règlement donné au mois de mars de 1694. Un arrêt du conseil en date du 1er juillet 1719 porta le nombre des grands'croix à dix. Mais ces prescriptions ne furent guères suivies, et le nombre des grands'croix et des commandeurs dépassa souvent le chiffre réglementaire. Un édit de Louis XVI, de janvier 1779, fixa le nombre des grands'croix à quarante (avec 4000 livres de pension); celui des commandeurs à quatre-vingts (avec pension de 3000 livres pour les soixante plus anciens). Le nombre des chevaliers resta illimité et leur pension varia entre un minimum de 200 livres et un maximum de 800.

L'ordre de Saint-Louis, supprimé par la Convention le 15 octobre 1792, fut rétabli par la Restauration et disparut à la Révolution de Juillet.

LOUIS D'ARGENT, ou écu blanc, monnaie frappée en 1641, ayant cours pour 60 sous. Il se subdivisait en louis de 30, 15 et 5 sous. Avant 1641, toutes les fois qu'il est question d'écus, il s'agit d'écus d'or.

LOUISBOURG, ville de l'Amérique du Nord, chef-lieu de l'île du Cap-Breton. Elle fut prise sur les Français par les Anglais en 1745 et le 27 juillet 1758.—En juillet 1781, il se livra à la hauteur de Louisbourg entre deux frégates françaises commandées par La Pérouse et cinq bâtiments anglais un combat où l'un des navires ennemis fut capturé.

LOUISE DE BOURBON (Marie-Thérèse), duchesse de Parme et de Plaisance, fille de Charles-Ferdinand, duc de Berry, et de Caroline, princesse des Deux-Siciles, née le 21 septembre 1819, morte le 1er février 1864. Elle épousa à Frohsdorf le 10 novembre 1845 Charles, prince héréditaire de Lucques, qui devint duc de Parme et de Plaisance en 1849. Veuve en 1854, elle fut régente pour son fils mineur Robert, et perdit ses États à la suite de la guerre d'Italie (1859).

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, née à Nomény (Meurthe) le 30 avril 1553, morte au château de Moulins le 29 janvier 1601. Fille de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont, elle épousa (15 février 1575) Henri III, et ne s'occupa guères que d'œuvres pieuses. Elle poursuivit inutilement la punition des complices de l'assassinat de son époux.

LOUISE DE SAVOIE, mère de François Ier, née au Pont-d'Ain (Ain) en 1476, morte au château de Grez (Seine-et-Marne) le 14 septembre 1531. Fille de Philippe, comte de Bresse et duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, elle épousa en 1490 Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et devint veuve quatre ans après. Lorsque François Ier fut monté sur le trône (1515), elle exerça sur lui une influence fatale à l'État. Elle gouverna le royaume pendant la première campagne de son fils en Italie, fut cause de la ruine de l'armée que commandait Lautrec en Lombardie (1521), en extorquant au surintendant Semblançay l'argent destiné aux troupes, ce qui entraîna plus tard le supplice de celui-ci (1527), et poursuivit de sa haine le connétable de Bourbon, qu'elle força à quitter la France et à se jeter dans les bras de Charles-Quint. Nommée régente pendant la campagne de Pavie et la captivité de François, elle montra une grande habileté dans ces circonstances périlleuses. En 1529, elle négocia la paix de Cambrai, dite *paix des dames*, avec Marguerite, tante de Charles-Quint. On a d'elle un *Journal* fort court qui se trouve reproduit dans les grandes collections de mémoires.

LOUISE D'ORLÉANS (Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle), reine des Belges, fille aînée de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, née à Palerme le 3 avril 1812, épousa le 9 août 1832 Léopold, roi des Belges, et mourut à Ostende le 10 octobre 1850.

LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles le 15 juillet 1737, morte au couvent des Carmélites à Saint-Denis le 23 décembre 1787. Elle entra le 11 avril 1770 dans ce couvent où elle prononça ses vœux

le 2 septembre 1771. Des bruits fort étranges coururent sur les causes de cette détermination. — *Méditations eucharistiques*, 1789, in-12, et une *Lettre* à l'évêque de Clermont, 1839, in-8°.

LOUISETS. On appelait en Bretagne *Louisets* ou *petite église* une secte qui s'était formée au commencement du XIXe siècle et dont les membres repoussaient le concordat de 1801 et toute intervention de l'État dans les affaires du culte. Plusieurs de ses membres furent traduits devant les tribunaux correctionnels en 1828 sous la prévention de réunions illégales.

LOUISIANE. Cette vaste contrée des États-Unis d'Amérique fut découverte en 1673 par des Français partis du Canada, entre autres par un habitant de Québec nommé Jolyet et un missionnaire, le P. Marquette, qui étaient parvenus par le Mississipi jusqu'au pays des Arkansas. Cette découverte fut complétée par le célèbre La Salle qui, parti du lac Érié en août 1679, atteignit le 14 mars 1682, après des fatigues inouïes, le pays des Arkansas, arriva chez les Natchez, et enfin le 9 avril à l'embouchure du Mississipi. Il prit possession du pays pour la France et du nom du roi l'appela *Louisiane*. Une colonie établie par d'Yberville en 1697 dans un lieu malsain, l'île Dauphine, échoua complétement. En 1712 une autre tentative faite par un nommé Crozat, qui obtint le privilége exclusif du commerce de la Louisiane, n'eut pas un meilleur sort. Puis vint la compagnie organisée en 1717 sous le patronage de Law, compagnie dont les actions donnèrent lieu à un agiotage insensé. La Nouvelle-Orléans fut fondée en 1718, mais les nombreux méfaits dont cette compagnie se rendit coupable et qui furent dévoilés à la chute de Law arrêtèrent tout progrès dans la colonie qui, pendant plusieurs années, ne fut plus qu'un lieu de déportation. Pourtant à partir de 1731 une administration plus intelligente commença à utiliser les immenses ressources de ce riche pays, et l'on y comptait environ 5000 français quand en 1763 Louis XV le céda à l'Espagne. En 1801, l'Espagne nous le rendit, par le traité de Saint-Ildefonse, et le 30 avril 1803, quelques jours avant le renouvellement des hostilités avec l'Angleterre, Bonaparte vendit pour 15 millions de dollars la Louisiane aux États-Unis.

BIBLIOGRAPHIE. Du Mont, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, 1753, 2 vol. in-12; Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane*, 1829, in-8°; Ch. de Gayaré, *Histoire de la Louisiane*, (Nouvelle-Orléans, 2 vol. in-8°). — Voy. d'autres indications bibliographiques dans la *Bibliothèque américaine* de Ternaux-Compans.

LOULANS, terre et seigneurie de Franche-Comté (Haute-Saône), qui, unie à celle d'Ormenans et à plusieurs autres, fut érigée en marquisat en faveur de Désiré Bois-Touset par lettres de septembre 1718.

LOULIÉ (Étienne), musicien de la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Éléments de musique*, 1696, in-8°; *Nouveau système de musique*, 1698, in-8°.

LOUP (S.), évêque de Bayeux, mort vers 465. Sa fête, le 28 mai. = — (S.), évêque de Troyes, né à Toul, mort à Troyes le 29 juillet 478 ou 479. = — (S.), évêque de Lyon (523), mort le 25 septembre 542. = — ou LEU (S.), évêque de Sens vers 610, né dans le diocèse d'Orléans, mort à Brinon le 1er septembre 623.

LOUP Ier, fils d'Hatton, reçut de Charlemagne en 768 le duché de Gascogne, après la mort de Waïfre, son gendre. Il mourut vers 774. = LOUP II, fils de Waïfre et petit-fils du précédent, devint duc de Gascogne après la mort de celui-ci. En 778, il tailla en pièces dans la vallée de Roncevaux l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, qui revenait d'Espagne. Le monarque franc ne tarda pas à s'emparer de la personne de Loup qu'il fit pendre. = LOUP-SANCHE, fils de Loup II, lui succéda dans le duché de Gascogne avec son frère Adalaric (778), et mourut avant 822. Quant à Adalaric, il se révolta à diverses reprises contre Charlemagne et Louis le Débonnaire devenu roi d'Aquitaine, et finit par être vaincu et mis à mort (812). = LOUP-CENTULE, fils de Centule et petit-fils d'Adalaric, succéda à son grand-père (812) dans une partie du duché de Gascogne, se révolta contre Louis le Débonnaire, fut pris par Bérenger, duc de Toulouse (819), privé de son duché et se retira en Espagne.

LOUP DE FERRIÈRES, *Servatus Lupus*, célèbre théologien, l'un des meilleurs écrivains du IXe siècle, né dans le diocèse de Sens vers 805, mort après 862. Élève de Raban-Maur, il obtint la faveur de Louis le Débonnaire, puis de Charles le Chauve, qui le nomma (841) abbé de Ferrières. On le voit, depuis cette époque, figurer dans un grand nombre de conciles où il joue un rôle important. Dans ses œuvres, qui ont été publiées par Baluze, 1664 et 1710, in-8°, on remarque surtout ses *Lettres*.

LOUP. Voy. LUPUS.

LOUPE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Angennes. = —, de la maison de Melun.

LOUPTIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Melun.

LOURDET DE SANTERRE (Jean-Baptiste), auteur dramatique, né à Paris en 1735, y mourut le 7 mars 1815.

LOURDOUEIX (Jacques-Honoré LELARGE, baron de), publiciste, rédacteur en chef de la *Gazette de France*, né en 1787 au château de Beaufort (Creuse), mort le 2 octobre 1860.

LOURMEL (Frédéric-Henri LENORMAND DE), général, né à Pontivy le 12 juillet 1811, mort le 7 novembre 1854 d'une blessure reçue l'avant-veille sous les murs de Sébastopol.

LOUSTALOT (Élysée), journaliste, né à Saint-Jean d'Angely en 1762, mort à Paris le 11 septembre 1790. Il a été le principal rédacteur des *Révolutions de Paris* de Prudhomme et était l'ami de Camille Desmoulins qui prononça son oraison funèbre.

LOUTHERBOURG. Voy. LUTHERBURG.

LOUVAIN (Belgique). Un traité y fut signé en 1203 entre Henri, duc de Lorraine et Othon, comte de Gueldre. — La ville fut occupée par les Français le 18 juillet 1794.

LOUVANT, seigneurie du duché de Bar (Meuse) érigée en baronnie par lettres du 18 mars 1723 en faveur de Gabriel d'Armur, seigneur de la Haymey.

LOUVARD (François), bénédictin, théologien janséniste, né à Champgenetteux (Mayenne) en 1661, mort à la Chartreuse de Schonau (Hollande) le 22 avril 1739.

LOUVEL (Louis-Pierre), né à Versailles le 7 octobre 1783, guillotiné à Paris le 7 juin 1820. Il était ouvrier sellier dans les écuries du roi à Paris, quand le dimanche gras, 13 février 1820, à onze heures du soir, il blessa mortellement d'un coup de poignard le duc de Berry. Arrêté immédiatement, il fut traduit devant la cour des pairs le 5 juin, et, après deux jours de débats, condamné à mort. Il soutint jusqu'au dernier moment qu'il n'avait jamais eu de complice, et l'instruction prouva d'une manière péremptoire que cette déclaration était vraie.

LOUVENT (S.), *Lupentius*, abbé de Saint-Privat, en Gévaudan, martyr vers 584 ou 590. Sa fête, le 22 octobre.

LOUVENT. Voy. LOUVANT.

LOUVERTURE. Voy. TOUSSAINT.

LOUVET (Jean), homme d'État, mort après le mois de mai 1438. Président de la chambre des comptes à Aix (1415), commissaire général des finances (1417), il fut l'un des principaux conseillers de Charles VII jusqu'en juillet 1425 où il fut disgracié. Il avait marié (1422) sa fille au célèbre Dunois.

LOUVET (Pierre), érudit, né près de Beauvais où il mourut septuagénaire le 28 décembre 1646. Il a laissé divers écrits relatifs à l'histoire du Beauvaisis. = PIERRE, érudit, historiographe de la principauté de Dombes, né en 1617 à Beauvais, mort vers 1680. — Plusieurs ouvrages sur l'histoire du Languedoc et de la Provence. = Un troisième PIERRE LOUVET, domicicain, érudit, né à Saint-Seine (Côte-d'Or), mourut en 1642.

LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), homme politique, romancier, né le 11 juin 1760 à Paris où il mourut le 25 août 1797. Quoique d'une origine noble, son père était papetier à Paris, et lui-même, à l'époque de la révolution, était commis chez le libraire Prault, bien qu'il eût déjà publié (1787-1789) son fameux roman de *Faublas*. Sous la Législative, il rédigea un journal républicain, la *Sentinelle*, combattit au 10 août, et protégé par Roland, fut envoyé par le département du Loiret à la Convention. Il y siégea parmi les Girondins, et engagea avec Robespierre une lutte courageuse que sa haine personnelle rendait encore plus ardente. Dans le procès du roi, il vota pour l'appel au peuple, puis pour la mort avec sursis. Proscrit après le 31 mai, il essaya inutilement d'organiser l'insurrection en Normandie et parvint, au prix d'affreuses misères, à échapper aux actives recherches dirigées contre lui. Il rentra à la Convention le 8 mars 1795, et fut élu au Conseil des Cinq Cents. En 1795, il fut appelé, malgré l'insuffisance de son éducation littéraire, à faire partie de la classe de grammaire de l'Institut. Outre *Faublas*, il a publié *Émilie de Varmont*, roman en faveur du divorce et du mariage des prêtres, et sous le titre de *Récit de mes périls*, la relation des dangers auxquels il a échappé pendant sa proscription.

LOUVETIER (Grand). Dès le commencement du XIVe siècle (1308), on trouve mentionné un louvetier du roi. Dans un compte de 1467, Pierre Hannequeau figure comme grand louvetier de France, titre qui fut porté par ses successeurs. D'après l'*État de la France*, de 1749, le grand louvetier touchait 1200 livres de gages. Le personnel qu'il avait sous ses ordres comprenait : un lieutenant général, un sous-lieutenant, quatre valets de limiers, deux valets de chiens courants, un garçon de limiers, un garçon de lévriers, un garçon de chiens courants, deux garde-lesses des grands lévriers et un conducteur du charroi.

LOUVIERS, ville du pays d'Ouche, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Eure. Elle soutint en 1432 un siége de près de six mois contre les Anglais dont elle obtint une capitulation honorable.

LOUVIGNY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Trielles.

LOUVIGNY (Comtes de), de la famille de Bernières (Normandie).

LOUVILLE (Seigneurs de), branche de la maison d'Ailly (Picardie).

LOUVILLE (Seigneurs de), branche de la maison d'Allonville (Beauce). A cette branche appartenait : Charles-Auguste D'ALLONVILLE, marquis de LOUVILLE, diplomate, né en 1663 à Louville (Eure-et-Loir), mort en 1731. Gentilhomme de la manche du duc d'Anjou, il suivit ce prince devenu roi d'Espagne (1701), fut rappelé en 1703 et renvoyé à Madrid en 1716. — *Mémoires secrets*, 1818, 2 vol. in-8°. = Son frère, Jacq.-Eug. D'ALLONVILLE, chevalier de LOUVILLE, astronome, mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, né à Louville le 14 juillet 1671, mort en 1732.

LOUVOIS, terre et seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat en 1624, en faveur de N. de Conflans d'Armentières, qui la vendit à Claude Pinart de Comblisi, en faveur duquel elle fut de nouveau érigée en marquisat par lettres de février 1625, confirmées en mai 1656. Le marquisat fut ensuite acquis par le chancelier Le Tellier.

LOUVOIS (François-Michel LE TELLIER, marquis de), célèbre homme d'Etat, né à Paris le 18 janvier 1639, mort à Versailles le 16 juillet 1691. Il était fils du chancelier Le Tellier qui obtint pour lui en 1654 la survivance de la charge de secrétaire d'État au ministère de la guerre, charge dont il entra en possession en 1666, et où il déploya bientôt la plus haute capacité. « Il établit l'ordre et la discipline dans les armées, ainsi qu'avait fait Colbert dans les finances, dit le président Hénault. Mieux informé souvent que le général lui-même, aussi attentif à récompenser qu'à punir, économe et prodigue suivant les circonstances, prévoyant tout et ne négligeant rien, joignant aux vues promptes et étendues la science des détails, profondément secret, formant des entreprises qui tenaient du prodige par leur exécution subite, et dont le succès n'était jamais incertain, malgré la foule des combinaisons nécessaires qui devaient y concourir. » Louis XIV lui fut en grande partie redevable de la supériorité que nos armées conservèrent jusqu'à la ligue d'Augsbourg. Mais son caractère dur, impérieux et jaloux fit commettre de grandes fautes au roi sur lequel il exerça longtemps une influence que Mme de Maintenon parvint seule à diminuer. C'est à lui qu'on doit ces incendies du Palatinat qui soulevèrent tant de haines contre nous, ces cruelles et odieuses persécutions contre les protestants, persécutions qui furent si funestes à la gloire et à la prospérité de la France. Louvois que le roi avait fini par prendre en haine allait être disgracié, quand il fut frappé d'apoplexie et expira quelques heures après. — Voy. *Histoire de Louvois*, par C. Rousset, 1861-63. 4 vol. in-8°.

LOUVOIS, pseudonyme de Sandraz de Courtilz.

LOUVRE. Le château du Louvre existait dès le XIIe siècle. Sa grosse tour qui servait de prison d'État et avait, dit un chroniqueur, onze pieds d'épaisseur par haut et vingt-trois par bas, fut démolie par ordre de François Ier dans les premiers mois de 1528 et coûta à abattre 2500 livres. Le roi fit commencer ensuite un nouveau palais, appelé depuis *Vieux-Louvre*, d'après les plans de Pierre Lescot. L'édifice fut continué par ses successeurs, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV, sous lequel s'éleva la célèbre colonnade due à Perrault. Quelques nouvelles constructions y furent faites sous Louis XV et Napoléon. — La réunion du palais du Louvre aux Tuileries, souvent projetée, n'a été effectuée que sous le second empire. (Voy. l'*Histoire du Louvre*, par le comte de Clarac, publiée par M. A. Maury, in-8°.)

LOUVRE (Honneurs du). Voy. HONNEURS.

LOUVRES (Seine-et-Oise). Le 23 décembre 1336, il y fut signé un traité d'alliance entre l'empereur Louis de Bavière et Philippe de Valois. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

LOUYS (Épiphane), religieux prémontré, écrivain mystique, né vers 1614 à Nancy, mort le 23 septembre 1682, à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun.

LOUZINGHIEN (Seigneurs de), de la maison de Saveuse (Picardie).

LOVINCUM, Louhans (Saône-et-Loire).

LOWENDAL (Ulric-Frédéric-Woldemar, comte de), maréchal de France, membre honoraire de l'Académie des sciences (1754), né à Hambourg le 6 avril 1700, mort à Paris au palais du Luxembourg le 27 mai 1755. Son grand-père, le comte de Guldenloew, était fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark, et son père était grand maréchal et ministre du roi de Pologne. Après avoir servi successivement et avec distinction la Pologne, l'Autriche, le Danemark et la Russie, il fut appelé par le maréchal de Saxe en France, où on le nomma lieutenant général (1743). Il fit avec éclat les campagnes de Flandre de 1744, 1745 et 1747. Dans la dernière, le 16 septembre, il prit d'assaut Berg-op-Zoom, ce qui lui valut le bâton de maréchal de France.

LOYAT (Seigneurs de), de la maison bretonne de Coëtlogon.

LOYAUX, terre et seigneurie de Bretagne, érigée en vicomté en faveur de Gilles de Condest, par lettres de la duchesse Anne, du 28 août 1492.

LOYS (Jean), poëte, né à Douai vers 1555, mort en octobre 1610. = Son fils, JACQUES, poëte, né en 1585 à Douai où il est mort en février 1611.

LOYSEAU (Charles), jurisconsulte, né en 1566 à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), mort le 25 octobre 1627, à Paris. — Ses *OEuvres*, 1636, 2 vol. in-fol., ont été réim- rimées plusieurs fois.

LOYSEAU (Charles), pseudonyme de Brisson.

LOYSON (Charles), poëte et écrivain politique, né à Château-Gontier (Mayenne) le 13 mars 1791, mort à Paris le 27 juin 1820. — *OEuvres choisies*, 1868, in-8°.

LOZA, l'Hozain, affluent de la Seine.

LOZE (Seigneurs de), de la famille de Chassy (Berry).

LOZÈRE (département de la). Il a été formé de la plus grande partie du Gévaudan et de divers territoires appartenant au diocèse d'Uzès et au Velay (Languedoc). Il est borné au N. par les dép. de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E par les dép. de l'Ardèche et du Gard; au S. par les dép. du Gard et de l'Aveyron, à l'O. par le dép. de l'Aveyron. — Chef-lieu Mende.

BIBLIOGRAPHIE. Jerphamion, *Statistique de la Lozère*, 1802, in-8°; Dubois, *Nouvelle topographie descriptive de la Lozère*, 1840, in-12; Bouret, *Dictionnaire géographique de la Lozère*, 1852.

LOZEVON (Seigneurs de), de la famille de Clerc (Languedoc).

LU (Seigneurs du), branche de la maison de Mornay.

LUBECK, l'une des villes hanséatiques. Elle fut prise d'assaut sur les Prussiens par les Français le 6 novembre 1806.

LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph DE), prélat, né à Limoges le 15 janvier 1740, mort à Paris le 30 août 1822. Évêque de Tréguier (1775), puis de Chartres (1780), il fut député du clergé aux états généraux, et émigra (1791). — *Journal de l'émigration du clergé en Angleterre*, 1802, in-8°. = *N.* de LUBERSAC, parent du précédent, littérateur, né dans le Limousin en 1730, mort à Londres en 1804.

LUBERT (Mlle de), femme de lettres, née vers 1710, à Paris, morte vers 1779.

LUBIÈRES (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Benaud.

LUBIN (S.), *Leobinus*, évêque de Chartres (544), mort en 556 ou 557. Ses fêtes, le 14 mars et le 15 septembre.

LUBIN (Augustin), moine augustin, géographe, né le 29 janvier 1624, à Paris, où il est mort, le 7 mars 1695.

LUBIS (E. P.), publiciste, né en 1806, mort à Paris en novembre 1859. — *Histoire de la Restauration*, 1836, 6 vol. in-8°.

LUBIZE (Pierre-Henri MARTIN, dit), auteur dramatique, né à Bayonne le 21 février 1800, mort le 28 janvier 1863.

LUBLONNIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Vivonne (Poitou).

LUC, abbaye de bénédictins en Béarn (Basses-Pyrénées), diocèse d'Oléron.

LUC, terre et seigneurie de Provence (Var), érigée en marquisat par lettres de novembre 1688, en faveur de Fr.-Ch. de Vintimille.

LUC (Seigneurs du), branche de la maison d'Agoult (Provence) = —, de la maison de Montroignon (Auvergne) = —, de la maison de Thésan (Languedoc).

LUCANTE (Seigneurs de), branche de la famille du Faur.

LUCAS (Paul), voyageur et antiquaire, né à Rouen le 31 août 1664, mort à Madrid le 12 mai 1737. Le commerce de joaillerie l'avait conduit en Orient, et il y retourna plusieurs fois, encouragé par Louis XIV qui le nomma son antiquaire. On a de lui les *Relations* de ses voyages *au Levant* (1704), 2 vol. in-12; *dans la Grèce, l'Asie-Mineure, la Macédoine, l'Afrique* (1710), 2 vol. in-12; *dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la haute et la basse Égypte* (1719), 3 vol. in-12. Ces ouvrages qui n'ont point été rédigés par Lucas lui-même ont été souvent réimprimés.

LUCAS (Auger), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1722), né vers 1685, mort le 10 juillet 1765. — *Les quatre Saisons* (musée de Nantes).

LUCAS (François), sculpteur, élève de son père, né en 1736 à Toulouse, où il est mort le 17 septembre 1813. Sa ville natale possède bon nombre de ses ouvrages.

LUCAS (Jean-Jacques-Étienne), marin, né le 28 avril 1764 à Marennes (Charente-Inférieure), mort le 6 novembre 1819 à Brest. Il se distingua aux combats d'Algésiras et de Trafalgar.

LUCAY, baronnie du Berry (Indre), qui de la maison de Châteauneuf passa au XVI[e] siècle dans celle de Rochefort.

LUCCAE, Loches.

LUCÉ, châtellenie du Maine (Sarthe), érigée en baronnie par lettres d'août 1539, puis de nouveau en juillet 1601 en faveur de Jean de Beaumanoir, baron de Lavardin.

LUCÉ (Seigneurs de), de la maison de Couesme (Maine).

LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), poëte, né à Saint-Gobain (Aisne), en 1764, mort à Paris en 1810. — *Hector* tragédie (1809); *Achille à Scyros*, poëme; *Folliculus*, poëme satirique fort vif contre le critique Geoffroy.

LUCELLE ou **LUTZEL**, abbaye de cisterciens, de la filiation de Morimont, en Alsace (Haut-Rhin), diocèse de Bâle.

LUC-ERIAB, pseudonyme de P. S. Caron.

LUCERNE (Suisse). Cette ville fut prise par les Français le 30 avril 1798. — Le 16 mars 1499 et le 5 mai 1521 il y fut signé des traités de confédération avec les Suisses (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

LUCERY (Seigneurs de), branche de la maison de Courvol.

LUCET (Jean-Claude), littérateur, né à Pont-de-Veyle (Ain), en 1755, mort à Vanves (Seine), le 6 juin 1806.

LUCHET. Voyez LA ROCHE DU MAINE.

LUCIEN (S.), apôtre de Beauvais, vers 289. Sa fête, le 8 janvier.

LUCINGE, maison du Bugey d'où sont sortis, entre autres, les seigneurs des Alimes, de la Motte et de Gy. Voyez l'*Histoire de Bresse* par Guichenon. = LUCINGE (Charles de), seigneur des ALIMES, capitaine au service de la Savoie, mort en juillet 1564. = Son fils, RENÉ, diplomate et écrivain, né en 1553, mort vers 1615 en France où il s'était retiré en 1602. — *Le premier loisir de René de Lusynge*, 1586, in-8°.

LUCINUS, LUPA, la Louve, affluent du Doubs.

LUCIO, LUCIONIUM, Luçon.

LUCIS STELLA, Lucelle ou Lutzel.

LUCISTEIG, ville du canton des Grisons. Elle fut prise par les Autrichiens sur les Français le 14 mai 1799.

LUCIUS VICUS, S. Jean de Luz.

LUCKNER (Nicolas, baron DE), maréchal de France, né en 1722 à Campen (Bavière), mort sur l'échafaud à Paris le 3 janvier 1794. Après avoir été au service de la Bavière et de la Prusse, il passa à celui de la France avec le grade de lieutenant général (1763). Il embrassa la cause de la Révolution, fut nommé maréchal de France (28 décembre 1791), et chargé d'abord du commandement de l'armée réunie en Alsace, puis de celle du Nord. Mais des manœuvres désastreuses, résultat soit de son incapacité, soit d'ordres secrets venus de la cour, le firent destituer (août 1793) ; deux mois plus tard, il fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort.

LUÇON, ville du Poitou (Vendée). Elle fut prise d'assaut et pillée par les protestants en 1568. La Noue l'assiégea et s'en empara en 1570. — Les Vendéens y furent défaits le 28 juin et le 13 août 1793.

Il y avait à Luçon une abbaye de Notre-Dame, dont la fondation remontait au VIIe siècle. Elle fut érigée en évêché par une bulle du pape Jean XXII, en date du 13 août 1317, et le nouveau diocèse fut tiré de celui de Poitiers. Supprimé en 1802, il fut comme suffragant rétabli en 1821.

ÉVÊQUES DE LUÇON. — Pierre Ier de la Veyrie, 13 août 1317-12 novembre 1333. — Renaud de Thouars, 16 mai 1334-12 ou 18 mars 1353. — Jean Ier, 5 mai-21 novembre 1354. — Gauthier, 1354-1356. — Gui Ier, 19 juin 1357-vers 1370. — Élie Ier, 1373. — Gui II de la Rochefoucault, vers 1380-27 janvier 1387. — Étienne Loypelli, 4 mars 1388-14 décembre 1408. — Germain Paillard, 1409-octobre 1418. — Élie II Martinelli, 1421-22 ou 27 févr. 1427. — Guillaume de Goyon, vers 1427-vers 1432. — Jean II Fleury, vers 1433-17 oct. 1441. — Nicolas Ier Cœur, 1441-1er oct. 1451. — André de la Roche, 1451-16 févr. 1462. — Nicolas II Boutault, vers 1463-27 déc. 1490. — Mathurin de Dercé, 1491-1495. — Pierre II de Sacierges, 1496-9 sept. 1514. — Ladislas du Fau, 1514-avril 1523. — Jean III, cardinal de Lorraine, 1523. — Louis de Bourbon, 11 janv. 1524-6 juillet 1525. — Millon d'Illiers, 1526-vers 1542. — René Ier de Daillon du Lude, vers 1543-vers 1552. — Jean-Baptiste Tiercelin, vers 1552-vers 1575. — René II de Salla, 1578-vers 1585. — Jacques du Plessis de Richelieu, vers 1590. — François Yver, 1595-1600. — Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, 1600-vers 1605. — Armand-Jean du Plessis de Richelieu, 17 avril 1607-1624. — Aimeric de Bragelonne, 24 juin 1624-1635. — Pierre III Nivelle, janv. 1637-10 ou 11 févr. 1661. — Nicolas III Colbert, mars 1661-1671. — Henri de Barillon, 1672-5 mai 1699. — Jean-François de Valderie de Lescure, juin 1699-23 mai 1723. — Michel-Celse-Roger de Bussy-Rabutin, 20 févr. 1724-3 nov. 1736. — Samuel-Guillaume de Verthamon de Chavagnac, juillet 1737-1er nov. 1758. — Claude Antoine-François Jacquemet Gaultier d'Ancyse, décembre 1758-1775. — Marie-Charles-Isidore de Mercy, 18 févr. 1776-1790. — ***François-Ambroise Rodrigues, évêque constitutionnel***, 29 mai 1791-1793. — René-François Soyer, 21 oct. 1821-mai 1845. — Jacques-Marie-Joseph Baillès, 15 août 1845-1856. — François-Augustin Delamare, 5 mars 1856-20 février 1861. — Charles-Théodore Colet, 5 juin 1861. — (Voy. *Gallia christiana*, t. II).

LUCOTTE (Edme-Aimé, comte), général, né en 1770, en Bourgogne, mort à Pont-sur-Seine (Aube) le 21 septembre 1815.

LUCQUES, ville d'Italie. Elle fut réunie à Piombino et érigée en principauté le 23 juin 1805 par Napoléon qui la donna à sa sœur, Élisa Bacciochi.

LUCUS AUGUSTI, Luc (Drôme).

LUDE (Le), terre et seigneurie de Sologne qui fut portée par Isabeau de Beauvilliers (vers 1430) à Jean de la Rable, écuyer. Au XVIIe siècle elle fut érigée en vicomté en faveur de César de la Rable.

LUDE (Le), *Ludum*, *Lusdum*, terre et seigneurie d'Anjou (Sarthe), érigée en comté par lettres de mai 1545 en faveur de Jean de Daillon, puis en duché-pairie par lettres du 31 juillet 1675, en faveur de Henri de Daillon. Cette pairie fut éteinte en 1685.

LUDE (Jean de DAILLON, seigneur du), chambellan de Louis XI, gouverneur du Dauphiné et de l'Artois, mort en 1480 à Roussillon (Isère). = Son fils, JACQUES, conseiller et chambellan de Louis XII et de François Ier, sénéchal d'Anjou, mort en 1532. = Son frère, FRANÇOIS, tué à la bataille de Ravenne en 1512. Il portait le nom de la Cropte et s'acquit une grande réputation dans les guerres d'Italie. = JEAN, comte du LUDE, fils de Jacques, sénéchal d'Anjou, gouverneur du Poitou, lieutenant général en Guienne, mort en 1557 à Bordeaux. = GUI, fils du précédent. Il se distingua durant les guerres de religion, dans les rangs des catholiques, et mourut à Briançon le 11 juillet 1585. = Henri de DAILLON, duc du LUDE, arrière petit-fils du précédent, mort à Paris sans postérité le 30 août 1685. Maréchal de camp (1668), grand-maître de l'artillerie (1669), lieutenant général (1670), il fut nommé duc et pair (1675). C'était un des amis de Mme de Sévigné.

LUDERA, Lure.

LUDRE, seigneurie de Lorraine (Meurthe) d'où tire son nom une ancienne maison qui porta d'abord le nom de Frolois et d'où sont sortis les comtes d'Afrique et les marquis de Bayon. Elle fut érigée en marquisat avec la seigneurie de Bayon, par lettres du 7 octobre 1720, en faveur de Marie-Élisabeth de Ludre. Les armes de la maison de Ludre sont : *Bandé d'or et d'azur, à la bordure engrêlée de gueules* (voy. l'*Histoire de la maison des Salles*, par dom Calmet). = Eudes de FROLOIS, connétable de Bourgogne en 1228. = Jean Ier de LUDRE, grand sénéchal de Lorraine (1377) = JEAN II, gentilhomme de la chambre de François Ier, qui le chargea d'une mission en Suède. = MARIE-ISABELLE, chanoinesse du chapitre des dames nobles de Poussey, célèbre par sa beauté et par la passion qu'elle inspira au duc de Lorraine, Charles IV, qui voulut l'épouser, et à Louis XIV dont elle fut la maîtresse, née en 1648, morte en 1725. (Voy. *La Belle de Ludre*, par Beaupré de Nantes, 1861, in-8°.) = CHARLES-LOUIS, comte de LUDRE, maréchal de camp, député de la noblesse de Lorraine aux États généraux, mort à la fin du XVIIIe siècle.

LUGDUNUM, Lyon.

LUGDUNUM CONVENARUM, Saint-Bernard de Cominges.

LUGDUNUM CLAVATUM REMORUM ou **LAUDUNUM**, Laon.

LUGEAC (Comtes de), de la maison de Guérin.

LUGNY, terre et seigneurie du Mâconnais (Saône-et-Loire), avec titre de vicomté, qui a donné son nom à une ancienne maison éteinte vers le milieu du XVIe siècle, et passa ensuite dans la maison de Saulx-Tavannes.

LUGNY-LEZ-CHAROLLES, ancienne baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire), qui de la maison de Damas, passa au XVe siècle, dans celle de Lévis.

LUGO, ville de la Romagne qui s'insurgea contre les Français en 1796, et après un combat acharné, fut emportée par eux et complétement saccagée.

LUILLIER, famille ancienne de Paris d'où sont sortis les seigneurs de Vé, de Saint-Mesmin, de la Malemaison, d'Orville, d'Ursines et de Rouvenac. (Voy. *la Recherche de la noblesse de Champagne.*)

LUISA, le Luy, affluent de l'Adour.

LUISANDRE (Seigneurs de), de la famille de Monspei (Bresse).

LULLE (S.), évêque de Mayence, vers 755, mort le 16 octobre 786 ou 787.

LULLI (Jean-Baptiste), célèbre compositeur, né à Florence, ou dans les environs, en 1633, mort à Paris le 22 mars 1687. Amené en France vers 1645 par le chevalier de Guise, il fut placé comme marmiton dans les cuisines de mademoiselle de Montpensier qui, ayant reconnu ses dispositions pour la musique, lui fit donner des maîtres et l'admit parmi ses musiciens. Chassé de chez la princesse pour avoir composé la musique d'une chanson satirique faite sur elle, il se fit recevoir parmi les vingt-quatre violons du roi, et fut créé successivement inspecteur général des violons du roi (1652), compositeur de la musique du roi (1653), surintendant de la musique de sa chambre (1661), et maître de musique de la famille royale (1662). Il reçut enfin (1672) le privilége d'une Académie royale de musique, et fut comblé de bienfaits par Louis XIV qui aimait passionnément sa musique. Outre de nombreux morceaux de musique d'église, outre des symphonies, des trios, des intermèdes et des divertissements pour des pièces de Molière et de Corneille, on a de lui : — *L'Amour malade*, comédie (1657); *Alcidione* (1658); *la Raillerie* (1659); *l'Impatience* (1661); *les Saisons* (1661); *Hercule amoureux* (1662); *les sept Planètes; les Noces de village* (1662); *les Arts* (1663); *Cariselli; les Amours déguisés* (1664), ballets; la *Naissance de Vénus*, divertissement (1665); *les Gardes* (1665); *Créqui* (1666); *les Muses* (1667), ballets; la *Fête de Versailles*, divertissement, avec Molière (1668); *Flore*, ballet (1669).—OPÉRAS : *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus* (1672); *Cadmus et Hermione* (1673); *Alceste* (1674); *Thésée* (1675); le *Carnaval*, mascarade (1675); *Atys* (1676); *Isis* (1677); *Psyché* (1678); *Bellérophon* (1679); *Proserpine* (1680); le *Triomphe de l'Amour*, ballet (1681); *Persée* (1682); *Phaéton* (1683); *Amadis* (1684); *Roland* (1685); *l'Idylle de la Paix* et *l'Églogue de Versailles*, divertissements, paroles de Racine (1685); le *Temple de la Paix*, ballet (1685); *Armide* (1686); *Acis et Galathée* (1687); *Achille et Polixène*, inachevé. Son principal collaborateur pour les paroles fut Quinault.

Lulli, qui avait épousé la fille du chanteur Lambert, laissa trois fils : LOUIS, né à Paris le 14 août 1664, mort vers 1736; JEAN-BAPTISTE, abbé de Saint-Hilaire, né à Paris en 1665, mort à Saint-Cloud le 9 juin 1701; JEAN-LOUIS, né à Paris en septembre 1667, mort le 28 décembre 1688. Ils ont composé quelques opéras.

LULLIN (Seigneurs de), bâtards de la maison des comtes de Genève.

LUMAIN (Seigneurs de), branche de la maison de La Marck.

LUMBARIA, Lombers. —, Lombez.

LUMBRES (Seigneurs de), de la maison de Fiennes.

LUM'DIEU, *Lumen Dei*, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, à Fabas en Gascogne, diocèse de Comminges, fondée en 1230 et transférée plus tard à Toulouse.

LUMÉNIE (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Georges d'Olières.

LUMINUM (Festum), la Chandeleur, le 2 février.

LUNARDIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de La Porte de La Meilleraye.

LUNARIS, LUNÆ VILLA, Lunéville.

LUNAS (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

LUNATE, Lunel.

LUNDBERG (Gustave), peintre de portraits au pastel, membre de l'Académie (1741), né vers 1695, mort en mars 1786.

LUNDI (Le grand), nom donné, dans quelques anciens actes, au lundi saint.

LUNEAU DE BOISJERMAIN (Pierre-Joseph-François), littérateur, né à Issoudun en 1732, mort à Paris le 25 décembre 1801. Ce n'est point lui mais Blin de Sainmore qui est l'auteur du commentaire sur Racine, publié sous son nom.

LUNEBOURG (Hanovre). Cette ville prise par les Russes sur les Français, le 2 avril 1813, leur fut reprise le lendemain.

LUNEL, *Lunate*, ville de Languedoc (Hérault), chef-lieu d'une baronnie. Elle fut réunie à la couronne au XIIIe siècle, en fut détachée par Philippe le Bel et réunie de nouveau en 1400. Pendant les guerres de religion au XVIe siècle, elle appartint tour à tour aux catholiques et aux protestants. Elle fut prise par l'armée royale en 1622.

LUNÉVILLE, *Lunæ villa*, *Lunarisvilla*, ville de Lorraine, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Meurthe. Elle fut prise par Charles le Téméraire en 1476 et reprise par René de Vaudemont après la bataille de Morat. Sous Louis XIII elle fut prise et reprise plusieurs fois par les Français et les Lorrains.—Après la bataille de Marengo, un congrès se réunit à Lunéville pour traiter de la paix avec l'Autriche et l'Empire. Les négociations rompues le 12 novembre 1800, se rouvrirent le 1er janvier 1801 et aboutirent à un traité qui fut signé le 9 février 1801. Ce traité avait les mêmes bases que celui de Campo-Formio, et l'empereur d'Allemagne y stipula pour ses États héréditaires et pour l'Empire. La possession de la rive gauche du Rhin et des Pays-Bas autrichiens fut de nouveau confirmée à la France. (Voy. l'*Histoire de Lunéville*, par Marchal, 1829, in-12.)

LUNUS. Voy. Lô.

LUPA, LUCINUS, la Louve, affluent du Doubs. = —, ou LUPIA, le Loing, affluent de la Seine. = —, la Loupe.

LUPARA, Louvres (Seine-et-Oise).

LUPARIÆ, Louviers.

LUPCOURT, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe) qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en comté par lettres du duc Léopold du 2 janvier 1719, en faveur de Charles-Ignace, baron de Mahuet.

LUPCOURT (Seigneurs de), de la maison de Rennel (Lorraine).

LUPÉ ou **LUPPÉ**, seigneurie d'Armagnac (Gers), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de la Motte-Ponillon, de Castillon, de Sion, du Garané, de la Cassagne, de la Lane, de Maravat, de Castel-Jaloux, de Taybosc, de Tillac et de Sainte-Cristie. Armes : d'*azur à trois bandes d'or*.

LUPENTIUS. Voy. LOUVANT.

LUPIA. Voy. LUPA.

LUPIAT (Seigneurs de), de la maison de Montmorin (Auvergne).

LUPICIN (S.), abbé de Lauconne, né dans la Franche-Comté, mort dans le Jura vers 480. Sa fête, le 21 mars. Il était frère de saint Romain.

LUPUS (Sanctus), Saint-Leu. = —, Saint-Loup.

LUPUS, seigneur franc, vivait dans la deuxième moitié du VIe siècle. Investi du duché de Champagne sous Childebert II, vers 580, il en fut dépouillé quelque temps après, mais rentra plus tard en sa possession.

LUPUS. Voy. LOUP.

LUR, maison de Guienne, originaire d'Allemagne, et d'où sont sortis les comtes d'Uza.

LURBE (Gabriel de), érudit, né à Bordeaux, mort en 1613.

LURE, abbaye de bénédictins, en Franche-Comté (Haute Saône), diocèse de Besançon, fondée au commencement du VIIe siècle. Elle fut réunie à celle de Murbach en Alsace. Son abbé avait le titre de prince de l'Empire. = —, abbaye de bénédictins, en Provence (Basses-Alpes), diocèse de Sisteron.

LURINE (Louis), littérateur, né à Burgos en 1810, mort à Paris le 30 novembre 1860.

LUSCAN (Seigneurs de), de la famille de Gemit (Gascogne).

LUSCILI BURGUM, Luxembourg.

LUSDUM, le Lude.

LUSIGNAC (Seigneurs de), de la famille de la Porte (Périgord).

LUSIGNAN, terre et seigneurie de l'Agénois (Lot-et-Garonne), érigée en marquisat par lettres d'août 1618, en faveur de François, baron de Lusignan. Le marquisat fut renouvelé en novembre 1679.

LUSIGNAN, **LUZIGNAN** ou **LEZIGNEM**, *Lusiniacum*, petite ville du Poitou (Vienne) qui a donné son nom à l'une des maison les plus anciennes et les plus illustres de la France. Cette ville était célèbre par son château dont la légende attribuait la fondation à la fée Mélusine, et qui fut surpris par les calvinistes en 1569. Ils le reprirent encore en 1574, mais peu de temps après, en octobre, le duc de Montpensier vint l'assiéger, et la famine obligea le vicomte de Rohan qui le défendait de capituler le 25 janvier 1575. A la demande de la province, le roi ordonna de démolir ce château, « le plus fameux et le mieux bâti du royaume, » dit de Thou, et chargea de cette commission Chemerault à qui il fit don des matériaux. Celui-ci s'en fit bâtir une magnifique maison à Marigny. (Voy. Brantôme, *Vie de M. de Montpensier*.)

La maison de Lusignan a produit les comtes de la Marche de la seconde race, les comtes de Pembrock, d'Eu, les rois de Chypre, les seigneurs de Lezay, des Marais et de Beauregard. — Voici les principaux personnages de cette maison qui reconnaît pour chef Hugues Ier, seigneur de Lezignem, qui vivait au Xe siècle : HUGUES V, son arrière petit-fils, fut tué le 8 octobre 1060 dans un combat contre le duc de Guienne. = HUGUES VI, dit *le Brun*, fils du précédent, fut tué en Terre-Sainte en 1110. = HUGUES VII, dit *le Brun*, mourut en 1148 à la croisade de Louis VII. = HUGUES VIII, dit *le Brun*, fils du précédent, mort après 1165. = HUGUES IX, X, XI, XII, XIII, comtes de la Marche. (Voy. HUGUES.) = GUI, fils de Hugues VIII, devint roi de Chypre par la cession que Richard Cœur de Lion lui fit de cette île en 1192. Il appela de tous côtés des chevaliers et des bourgeois pour repeupler son royaume, et mourut en 1194 ou 1195. = Son frère, Amauri, lui succéda et devint roi de Jérusalem. (Voy. AMAURI II.) = HUGUES Ier, fils aîné du précédent, lui succéda (1205) sous la régence de Gautier de Montbéliard, son beau-frère, et mourut à Tripoli en 1218. = HENRI Ier, fils du précédent lui succéda (1218) à l'âge de neuf mois sous la régence de sa mère, Alix, fille de Henri, roi de Jérusalem. Il eut à se défendre contre les attaques réitérées de l'empereur Frédéric II dont il battit complétement l'armée en 1232 ; prit part à la croisade de saint Louis en Égypte, fut pris (1250) et délivré avec lui. Il mourut à Nicosie le 8 janvier 1253. = HUGUES II, fils du précédent, lui succéda (1253) âgé de quelques mois, sous la régence de sa mère, Plaisance d'Antioche, et mourut en novembre 1267 à quatorze ans. = HUGUES III, dit *le Grand*, petit-fils par sa mère de HUGUES Ier, succéda à son cousin Hugues II (1267), et continua la dynastie des Lusignan. Il prit le titre de roi de Jérusalem (1269), et se fit couronner à Tyr en cette qualité. Marie, fille de Raimond IV, prince d'Antioche, laquelle prétendait à ce royaume, vendit en 1276 ses droits à Charles Ier, roi de Sicile, qui, en 1277, envoya une flotte s'emparer d'Acre. Hugues mourut le 26 mars 1284. = JEAN Ier, fils du précédent, lui succéda (1284) et mourut le 20 mai 1285. = HENRI II, fils de Hugues III, lui succéda (1285), recouvra (1286) Acre qui au mois de mai 1291 tomba au pouvoir du sultan d'Égypte. En 1304, dépouillé du pouvoir par son frère Amauri qui l'envoya (1309) prisonnier en Arménie, il remonta sur le trône après l'assassinat de celui-ci et mourut le 31 mars 1324. Bien qu'il ne possédât plus aucun territoire en Terre-Sainte, il n'en continua pas moins à porter le titre de roi de Jérusalem, que prirent après lui tous ses successeurs. = HUGUES IV, frère du précédent, lui succéda (1324) et abdiqua (1360) en faveur de son fils aîné, Pierre. = PIERRE Ier, fils du précédent, lui succéda (1360), fit des expéditions heureuses en Égypte (1365) et sur les côtes de Syrie (1367) et périt assassiné en 1372. = PIERRE II, dit *Pétrin*, fils du précédent, lui succéda (1372), à douze ans, sous la régence de ses oncles, Jacques et Jean. A la suite de contestations avec les Génois, ceux-ci s'emparèrent de l'île (1373-1374) et firent prisonnier Pierre qui ne recouvra sa liberté qu'en leur cédant Famagouste. Il mourut en 1382. = JACQUES Ier, connétable de Chypre, fils de Hugues IV, succéda (1384) à son neveu, Pierre, et prit après la mort du roi Livon III le titre de roi d'Arménie, titre aussi illusoire que celui de roi de Jérusalem, car ce royaume tomba au pouvoir des Turcs. Il mourut le 20 septembre 1398. = JEAN II, ou JANUS, fils du précédent, lui succéda (1398); il fut pris par les Égyptiens qui avaient fait une descente en Chypre (1426), et ne le relâchèrent qu'en exigeant de lui un tribut. Il mourut le 19 juin 1432. = JEAN III, fils du précédent, lui succéda (1432) à dix-sept ans, et mourut le 26 juillet 1458. = CHARLOTTE, fille du précédent, lui succéda (1458) étant veuve de Jean de Portugal. Elle se remaria la même année à Louis de Savoie, et fut détrônée (1464) par son frère naturel, Jacques, qu'appuyait le sultan d'Égypte. = JACQUES II, fils naturel de Jean III, devenu maître du trône de Chypre, s'empara de Famagouste sur les Génois et périt assassiné le 5 juin 1473. Son fils posthume, Jacques III, fut proclamé roi à sa

naissance, mais mourut deux ans après (1475). La veuve de Jacques II, Catherine Cornaro, se mit en possession du pouvoir grâce à l'appui des Vénitiens, à qui en 1489 elle fit donation du royaume de Chypre. Sa rivale, la reine Charlotte, après lui avoir disputé inutilement la couronne fit cession de ses droits (1482) à Charles Ier, duc de Savoie. Les Vénitiens conservèrent Chypre jusqu'à l'année 1571 où elle fut conquise par les Turcs. (Voy. l'*Histoire de l'île de Chypre sous les Lusignan*, par M. de Mas-Latrie, 1852-1861, 3 vol. in-8°.)

LUSSAC en Poitou (Vienne). Le 31 décembre 1369 l'anglais Jean Chandos y fut défait par les Français et périt dans le combat.

LUSSAN, terre et seigneurie du Languedoc (Gard), qui, unie à plusieurs autres, fut érigée en comté par lettres d'octobre 1645 en faveur de Jacques Audibert, seigneur de Lussan.

LUSSAN (Seigneurs de), branche de la maison d'Esparbez.

LUSSAN (Marguerite de), romancière, née en 1682 à Paris, y mourut le 31 mars 1758. Elle passait pour être fille naturelle du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène. — *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12; *Annales galantes de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12.

LUSSAN (Mlle de), pseudonyme de l'abbé de Boismorand et de Baudot de Juilly.

LUSSAUT (Seigneurs de), branche de la famille de Guast (Comté-Venaissin).

LUSSAY, baronnie de l'Orléanais (Loir-et-Cher), mouvante du comté de Blois, et qui par lettres de février 1702 en fut distraite en faveur de Paul de Beauvillier, duc de Saint-Aignan.

LUSSONIA, LUCIO, Luçon.

LUSSY (Le chevalier de), pseudonyme du baron de Tschoudy.

LUSTRA, la Lustrelle, affluent de l'Aube.

LUSURIER (Catherine), peintre de portraits, élève de Hubert Drouais, morte jeune à Paris, en janvier 1781. — *Portrait* de J. Germ. Drouais (musée du Louvre).

LUTETIA, Lutèce, Paris.

LUTEVA, Lodève.

LUTEVANI, LUTEVENSES, peuple établi avant l'arrivée des Romains dans la Celtique, sur le versant méridional des Cévennes, dans la vallée de l'Ergue ; il faisait partie des Volcæ Arecomici et avait pour capitale *Luteva* (Lodève). Lors de la réorganisation des Gaules par Auguste (28 av. J. C.), les *Lutevani* furent incorporés à la province impériale d'Aquitaine. Ils avaient, suivant Pline, le droit du Latium. Vers le commencement du IVe siècle, ils formaient la cité des *Lutevenses*, qui était la cinquième des six cités de la Narbonnaise première.

LUTHERBURG ou **LOUTHERBOURG** (Philippe-Jacques de), peintre, graveur à l'eau-forte, membre de l'Académie (1767), élève de Tischbein et de Casanova, né le 31 octobre 1740 à Fulde, mort à Chiswick (Angleterre) vers 1812. — *Berger et moutons* (musée de Nantes); deux *Paysages* (musée de Bordeaux).

LUTHÉRIENS. La réforme pénétra en France peu de temps après avoir été prêchée en Allemagne par Luther, et ceux qui la professèrent ne tardèrent pas à être persécutés. Le premier qui paya de sa vie son adhésion aux nouvelles idées paraît avoir été un cordelier brûlé à Grenoble en février 1525. Les doctrines de Calvin, aussitôt qu'elles furent prêchées, se substituèrent assez promptement à celles de Luther, qui, au moment des guerres civiles, comptaient encore un assez grand nombre de sectateurs (voy. la chronologie à l'article FRANCE, p. 813 et suiv., et l'article CALVIN).

LUTHIER, famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin et de La Richerie.

LUTHIERS. Les luthiers à Paris formaient une communauté dont les statuts dataient de 1599. L'apprentissage était de six ans avec chef-d'œuvre. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 600. Patronne, sainte Cécile.

LUTRA, Lure.

LUTRABURGUM, Lauterbourg.

LUTTRA, la Lauter, affluent du Rhin.

LUTZEL. Voy. LUCELLE.

LUTZELBERG dans la Hesse-Électorale. Le prince de Soubise y battit les Anglais, Hessois et Hanovriens le 10 octobre 1758.

LUTZEN, petite ville de Prusse, qui a donné son nom à une sanglante bataille gagnée le 2 mai 1813 par Napoléon sur les Russes et les Prussiens.

LUXE (Comtes de), branche de la maison de Montmorency.

LUXE. Voy. LOIS SOMPTUAIRES.

LUXEMBOURG. Le duché de Luxembourg, que Marie de Bourgogne avait porté dans la maison d'Autriche par son mariage avec l'archiduc Maximilien, fut attaqué et conquis en juillet et août 1542 par le duc d'Orléans, Charles, troisième fils de François Ier. Mais ce prince ayant licencié ses troupes, les Impériaux reconquirent le pays en peu de jours. En 1552, Henri II s'empara des principales villes. — Le traité des Pyrénées (1659) céda définitivement à la France ce qu'on appela alors le Luxembourg français, c'est-à-dire la ville et prévôté de Thionville et les cinq prévôtés de Montmédy, Chauvancy, Marville, Dampvilliers et Yvoy-Carignan. Quant à la ville de Luxembourg, bombardée par les Français en 1683, assiégée le 28 avril 1684 et prise le 4 juin, puis surprise le 6 février 1701, elle fut cédée à l'Autriche en 1714. — Investie en novembre 1794, elle tomba en notre pouvoir le 7 juin de l'année suivante.

Le duché de Luxembourg incorporé à la France servit à former le département des Forêts, et par les traités de 1815 fut cédé au royaume des Pays-Bas.

Après la guerre de la Prusse et de l'Autriche (1866), un démêlé très-vif s'éleva entre la première de ces puissances et la France au sujet de la forteresse fédérale de Luxembourg, dont la Prusse voulait rester en possession malgré la dissolution de la Confédération germanique. De son côté la France avait entamé des négociations avec la Hollande pour l'achat du duché de Luxembourg. Ces compétitions rivales, qui faillirent un instant allumer la guerre, furent terminées par un traité signé à Londres le 11 mai 1867, traité qui proclama la neutralisation du duché.

LUXEMBOURG. La maison de Luxembourg, qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne, a possédé dans les Pays-Bas les duchés de Limbourg et de Luxembourg; en Allemagne ceux de Silésie et de Gallicie, les marquisats de Moravie, de Brandebourg et de Lusace, et en France plusieurs duchés-pairies, comtés et vicomtés. — Les branches qui s'établirent en France sont les suivantes: comtes de Ligny, de Saint-Paul, de Brienne, de Roussy, ducs de Piney, seigneurs de la Chapelle, branche bâtarde des comtes de Brienne, seigneurs de Fiennes et vicomtes de Martigues.

LUXEMBOURG (Philippe de), cardinal, né en 1445, mort au Mans le 2 juin 1519. Son père Thibauld devenu veuf avait embrassé l'état ecclésiastique et avait été nommé évêque du Mans (1468) et cardinal. Philippe lui succéda sur le siége du Mans (1477), auquel il ajouta (1498) celui de Térouanne. Démissionnaire du premier de ces évêchés en faveur de son neveu François de Luxembourg (1507), il le reprit à la mort de celui-ci

(1509) en y ajoutant encore celui de Saint-Pons qu'il échangea (1512) contre celui d'Arras. Cardinal dès 1498, il devint (1515) évêque de Tusculum et d'Albano, et fut légat en France (1516-1517). Il fonda le collège du Mans à Paris.

LUXEMBOURG (François-Henri de MONTMORENCY, duc de), l'un des plus célèbres généraux du règne de Louis XIV, maréchal de France, né le 8 (le 5 ou le 7) janvier 1628 à Paris, mort à Versailles le 4 janvier 1695. Fils posthume du comte de Montmorency-Bouteville, mort sur l'échafaud en 1627, et d'Élisabeth de Vienne, il fut attaché de bonne heure au prince de Condé avec lequel il fit les campagnes de Lérida et de Lens, partagea sa fortune pendant la Fronde, et le suivit au service de l'Espagne. Rentré en France après la paix des Pyrénées (1659), il fut bien accueilli par le roi, et deux ans après (1661) épousa Madeleine-Bonne-Thérèse de Clermont, héritière de la maison de Luxembourg, qui lui apporta le duché-pairie de Luxembourg et de Piney. Il servit avec éclat pendant les courtes guerres de 1667 et de 1668, fut chargé (1672) d'ouvrir les hostilités contre la Hollande, battit (12 octobre) le prince d'Orange à Wœrden, emporta d'assaut Bodegrave et Swammerdam, et, l'année suivante, contraint d'évacuer le pays, opéra une glorieuse retraite d'Utrecht à Charleroi (novembre) en présence d'une armée ennemie presque quadruple de la sienne. Maréchal de France après la mort de Turenne (1675), il fut envoyé à l'armée du Rhin (1676); il y eut peu de succès, mais l'année suivante, renvoyé en Flandre sous les ordres du roi, il prit Valenciennes, contribua à la victoire de Cassel, fit lever le siége de Charleroi au prince d'Orange, sur lequel le 24 août 1678 il gagna la sanglante bataille de Saint-Denis, que le prince engagea, quoiqu'il sût, comme tout porte à le croire, que la paix avait été signée treize jours auparavant. A son retour à la cour, il éprouva de la manière la plus cruelle les effets de la haine implacable que lui portait Louvois. Il fut impliqué dans l'affaire des poisons et enfermé à la Bastille; il y resta quatorze mois, et, après une instruction où l'odieux le disputait au ridicule, il fut absous (14 mai 1680) et ne revint que l'année suivante (juin) à la cour, où il reprit ses fonctions de capitaine des gardes. Nommé gouverneur de Champagne (1688), chevalier des ordres (1689), il fut mis (1690) à la tête de l'armée de Flandre, battit le prince de Waldeck à Fleurus (1er juillet 1690), les Anglo-Hollandais à Leuze (18 septembre 1691), le roi Guillaume à Steinkerque (3 août 1692) et à Neerwinde (29 juillet 1693) et s'empara de Charleroi (11 octobre). L'année suivante il ne fit rien d'important. Ce fut sa dernière campagne, et une péripneumonie l'enleva en quelques jours. Les nombreux drapeaux ennemis, dont ses victoires avaient orné la cathédrale de Paris, l'avaient fait surnommer *le tapissier de Notre-Dame*.

LUXEMBOURG (Chrétien-Louis de MONTMORENCY-), prince de Tingry, maréchal de France (1734) sous le nom de maréchal de Montmorency, quatrième fils du précédent, né le 9 février 1675 à Paris où il est mort le 23 novembre 1746. = Son neveu, Charles-François-Frédéric, duc de MONTMORENCY puis de LUXEMBOURG, maréchal de France (1757), né le 31 décembre 1702, mort à Paris le 18 mai 1764. Il avait épousé en secondes noces Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, veuve du marquis de Boufflers, née en 1707, morte en janvier 1787, et célèbre par sa beauté, ses galanteries et ses relations avec Rousseau.

LUXEMBOURG (Charles-Emmanuel-Sigismond de MONTMORENCY, duc de), né à Paris le 27 juin 1774. Émigré (1792), il entra au service du Portugal, fut à la première Restauration nommé maréchal de camp et pair de France, et à la seconde lieutenant général, puis (1816) ambassadeur au Brésil. Il refusa de prêter serment à la royauté de Juillet. Mort le 5 mars 1861.

LUXEUIL, *Luxovium*, ville de Franche-Comté (Haute-Saône). Elle fut prise par Turenne en 1644 et par Louis XIV en 1674. Elle possédait une célèbre abbaye de Bénédictins, diocèse de Besançon, fondée au VIIe siècle par S. Colomban.

LUXOVIUM, Luxeuil.

LUXOVIUS. Une dédicace « à Luxovius et à Brixia » a été trouvée à Luxeuil (*Luxovium*), dans le territoire des Séquanes.

LUYNES. La première baronnie de Touraine (Indre-et-Loire), Maillé, fut érigée en duché-pairie sous le nom de Luynes, en août 1619, en faveur de Charles d'Albert, connétable de France.

LUYNES (Charles, marquis d'ALBERT, duc de), connétable de France, né le 5 août 1578 à Pont-Saint-Esprit (Gard), mort le 15 décembre 1621 à Longuetille (Lot-et-Garonne). Il était fils de Honoré d'Albert, gentilhomme servant de Charles IX, gouverneur de Pont-Saint-Esprit, connu sous le nom de capitaine de Luynes et qui mourut à Melun en février 1592. Page de la chambre du roi, il fut attaché à la personne du dauphin (Louis XIII), et, par son habileté à dresser des oiseaux, gagna les bonnes grâces du prince, qui, devenu roi, le nomma successivement capitaine du Louvre et conseiller d'État (1615), grand-fauconnier de France (1616) et maître des oiseaux de la chambre (1617). Il excita la haine du roi contre Concini, et le décida à s'en débarrasser par un assassinat (24 avril 1617). Délivré de ce rival, dont il obtint les dépouilles, il n'y eut plus de bornes à sa faveur et à sa puissance. Devenu la même année premier gentilhomme de la chambre, capitaine de la Bastille, lieutenant général de Normandie, il épousa Marie de Rohan, fille du duc de Montbazon, et qui fut plus tard la célèbre duchesse de Chevreuse. Créé connétable (2 avril 1621), « lui qui, dit un contemporain, ne savait seulement pas ce que pesait une épée » et dont l'incapacité était notoire, il commanda l'armée lorsque la guerre eut éclaté contre les protestants, et échoua devant Montauban dont il leva le siége au bout de deux mois (2 novembre 1621). Pris en aversion par le roi, haï du peuple et de la cour, il était sur le point d'être disgracié, quand une fièvre éruptive l'emporta après quelques jours de maladie. = Son fils unique, Louis-Charles d'ALBERT, duc de LUYNES, grand-fauconnier de France, écrivain ascétique, né à Paris le 25 décembre 1620, y mourut le 10 octobre 1690. = Charles-Honoré d'ALBERT, duc de LUYNES, de Chevreuse et de Chaulnes, pair de France, comte de Montfort et de Tours, vidame d'Amiens, connu sous le nom de duc de Chevreuse, fils du précédent et de Marie-Louise Seguier, né le 7 octobre 1646, mort le 7 novembre 1712. = Louis-Joseph d'ALBERT, prince de Grimberghen et du Saint-Empire, frère utérin du précédent, né le 1er avril 1672, mort le 2 novembre 1758. Il s'attacha à l'électeur de Bavière, empereur sous le nom de Charles VII, qui le créa conseiller d'État intime et feld-maréchal. = Honoré-Charles d'ALBERT, comte de Tours, puis duc de Chevreuse-Montfort, fils de Charles-Honoré, maréchal de camp, né le 6 décembre 1669, tué près de Bellikeim le 9 septembre 1704. = Charles-Philippe d'ALBERT, duc de LUYNES et de CHEVREUSE, fils du précédent, né le 30 juillet 1695, mort à Dampierre le 2 novembre 1758. Il avait laissé un *Journal* conçu à peu près dans le même genre que celui de Dangeau et qui a été

publié sous le titre de *Mémoires*, par MM. Dussieux et Soulié, 1860-1865, 17 vol. in-8°. = Son frère, Paul d'ALBERT de LUYNES, évêque de Bayeux (1749), archevêque de Sens (1753), cardinal (1756), membre de l'Académie française (1743), membre honoraire de l'Académie des sciences (1755), né à Versailles le 5 janvier 1703, mort à Paris le 21 janvier 1788. = Marie-Charles-Louis d'ALBERT de LUYNES, duc de CHEVREUSE, fils de Charles-Philippe, lieutenant général, gouverneur de Paris, né le 24 avril 1717, mort à Paris en 1771. = Louis-Joseph-Charles-Amable, duc de LUYNES, colonel-général des dragons, député aux états généraux, sénateur, né le 4 novembre 1748, mort en 1807. = Paul-André-Charles d'ALBERT, duc de LUYNES, fils du précédent, pair de France (1814), né le 16 octobre 1783, mort vers 1832. Il ne siégea plus à la chambre des pairs, par refus de serment, après la Révolution de 1830. Sa femme, née Narbonne-Pelet, dame du palais de Joséphine, mourut en 1812 à Caen où elle avait été exilée par Napoléon.

LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'ALBERT, duc de LUYNES), fils du précédent, archéologue, membre libre de l'Acad. des Inscriptions (1830), né à Paris le 15 décembre 1802, mort à Rome le 14 décembre 1867. Il refusa la pairie sous Louis-Philippe, fut élu (1848) représentant de Seine-et-Oise à la Constituante, puis (1849) à la Législative, et lors du coup d'État fut arrêté et subit une détention de quelques jours au Mont-Valérien. Peu d'hommes ont mieux mérité de leur pays et de la science. Possesseur d'une immense fortune, il en fit toute sa vie l'usage le plus généreux et le plus intelligent, encourageant à la fois les artistes et les érudits. En 1862, il fit don à la Bibliothèque impériale d'une magnifique collection d'antiquités et d'objets d'art qu'il avait réunis à grands frais. Cette collection, évaluée à plus de 1 200 000 francs, comprenait 7889 objets, médailles, vases, bronzes, bijoux, sculptures, etc., remarquables par leur beauté ou leur rareté. Le duc de Luynes a fait les frais de plusieurs publications fort importantes, et a publié lui-même un grand nombre de mémoires et de dissertations sur divers sujets d'archéologie, de numismatique et d'histoire. Sa vie a été écrite par M. Huillard-Bréholles, 1868, in-8°.

LUYNES (Seigneurs de), de la famille provençale de Margalet.

LUZANCY (de), pseudonyme de Beauchasteaux.

LUZARCHE (Victor), érudit, bibliophile, né à Tours (Indre-et-Loire) le 20 juillet 1805, mort en octobre 1869.

LUZARCHES (Seigneurs de), de la maison des comtes de Beaumont-sur-Oise. = —, de la maison de Gaucourt.

LUZARCHES (Robert de), célèbre architecte, né à Luzarches (Seine-et-Oise), mort dans la première moitié du XIII° siècle. Ce fut lui qui commença (1220) la construction de la cathédrale d'Amiens.

LUZECH, ancienne baronnie du Quercy (Lot), possédée par la maison de Chapt-de-Rastignac.

LUZERNE (La), abbaye de prémontrés, en Normandie (Manche), diocèse d'Avranches.

LUZERNE (La), branche de la maison de Briqueville (Normandie).

LUZERNE (César-Henri, comte de la), homme politique, né en 1737 à Paris, mort le 24 mars 1799 à Bernau, près de Wells, dans la Haute-Autriche. Lieutenant général, puis gouverneur des Iles-sous-le-Vent (1786), il fut ministre de la marine d'octobre 1787 au 12 juillet 1789, et le redevint quelque temps après jusqu'au 20 octobre 1790. On a de lui une traduction de Xénophon. = Son frère ANNE-CÉSAR, diplomate, né en 1741 à Paris, mort à Londres le 14 septembre 1791. Il fut successivement envoyé à la cour de Bavière (1776), ministre aux États-Unis (1779-1783) et ambassadeur à Londres (1788). = CÉSAR-GUILLAUME, cardinal, frère des précédents, né à Paris le 7 juillet 1738, mort le 21 juin 1821. Évêque de Langres (1770), il fut député à l'Assemblée nationale, donna sa démission après les journées d'octobre, émigra (1791) et de 1799 à 1814 vécut à Venise. Louis XVIII le créa pair et ministre d'État. Il a laissé de nombreux écrits politiques et religieux.

LUZIGNAN. Voy. LUSIGNAN.

LUZY (Seigneurs de), branche de la maison de Chateauvillain, issue de la maison de Broyes. = —, branche de la maison du Hautoy (Barrois).

LUZZARA ou **LUZARA**, petite ville de Lombardie qui a donné son nom à une bataille gagnée par le duc de Vendôme sur les alliés, le 15 et le 16 août 1702.

LYANA, la Liane, cours d'eau qui se jette dans la Manche, à Boulogne.

LYCERIUS (Sanctus), Saint-Lizier.

LYHUS, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en comté en avril 1676. — Voy. MANNEVILLETTE.

LYLIUM, le LYS.

LYNDEN (Seigneurs de), branche de la maison d'Aspremont.

LYNLISCUE (Angleterre). Le 16 janvier 1302, il y fut signé entre Philippe le Bel et Édouard Ier d'Angleterre une trêve où fut compris Jean de Bailleul, roi d'Écosse. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont et dans le tome Ier des *Acta* de Rymer.)

LYOBARD, maison du Bugey d'où sont sortis les seigneurs de Rulfieu.

LYON, *Lugdunum*, la seconde ville de France, capitale du Lyonnais, aujourd'hui chef-lieu du département du Rhône. Suivant l'opinion la plus généralement admise, elle fut fondée vers 42 av. J. C., par le consul Lucius Munantius Plancus, et grâce à sa position elle atteignit rapidement un haut degré de prospérité. Auguste, qui y séjourna longtemps à diverses reprises, y créa un Sénat; un collège de soixante magistrats, un athénée et un hôtel de monnaies, et elle devint le centre des quatre voies militaires qui traversaient la Gaule. L'an 10 av. J. C., Drusus, en présence des représentants de soixante peuples de la Gaule, y dédia un temple et un autel à Auguste. Tibère y institua des jeux et des fêtes, et elle reçut de Claude qui y était né le droit de cité romaine. Détruite par un incendie (58) et rebâtie sous Néron, elle resta fidèle à celui-ci lors de la révolte de Galba et embrassa ensuite le parti de Vitellius. Sous les Antonins, elle obtint divers privilèges et s'embellit de beaux monuments. Elle se déclara pour Albinus contre Septime Sévère qui, vainqueur dans une sanglante bataille, livra la ville au pillage et fit massacrer une partie des habitants (197). Elle eut encore beaucoup à souffrir de la part de Probus après la défaite de Proculus (280) et fut saccagée par Attila. Après avoir fait partie du royaume de Bourgogne, elle passa sous la domination des Francs, et à la mort de l'empereur Lothaire elle devint la capitale du royaume de Provence, échu à son fils Charles (855), et l'on a prétendu, ce qui est fort contesté, qu'elle fut apportée en dot à Conrad le Pacifique, roi d'Arles, par Mathilde, fille de Louis d'Outre-mer. A la mort du fils de Conrad, Rodolphe III, qui légua ses États à Conrad le Salique, l'archevêque de Lyon, Burchard, frère de Rodolphe, s'empara d'une partie de la souve-

raineté temporelle de Lyon. En 1167 et 1173, l'archevêque et son chapitre acquirent le reste des comtés de Lyonnais et de Forez. Ils furent confirmés dans cette souveraineté par diplôme de l'empereur Frédéric de 1157 et de 1184, et la conservèrent au milieu de luttes incessantes contre les habitants jusqu'en l'année 1307, où ils la cédèrent à Philippe le Bel, qui en 1310 réunit la ville à la France.

A l'époque des guerres de religion, Lyon fut surprise le 1er mai 1562 par les protestants qui, lorsque la paix fut conclue l'année suivante, la rendirent au roi. La ville suivit le parti de la Ligue et ne reconnut Henri IV qu'en février 1594.— En 1793, elle se souleva contre la Convention, et soutint un siége meurtrier qui dura depuis le commencement d'août jusqu'au 9 octobre, où l'armée républicaine y fit son entrée. Un décret de la Convention ordonna que la ville serait détruite et qu'elle porterait désormais le nom de *Commune affranchie*; et d'impitoyables vengeances marquèrent le triomphe des vainqueurs. Elle fut prise par les Autrichiens le 21 mars 1814.

Lyon, qui eut beaucoup à souffrir de la réaction royaliste à la seconde Restauration, a été le théâtre de plusieurs sanglantes insurrections, en novembre 1831, avril 1834 et juin 1849.

Le gouvernement général du Lyonnais, après avoir compris le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, l'Auvergne, le Bourbonnais et la Marche, était au dernier siècle limité aux trois premières provinces. Outre deux conciles généraux qui s'y sont réunis en 1245 et le 7 mai 1274, il s'est tenu à Lyon un assez grand nombre de conciles provinciaux aux dates suivantes : 196, 197, 475, 2 septembre 500, 517, 566, mai 583, 829, 848, 1055, 1079, 21 mars 1528.

Divers traités ont été signés à Lyon. — 1306, traité de Philippe le Bel avec Ferdinand de Castille, où est ratifié le traité précédemment conclu à Bourges, par lequel les deux rois s'engagent à ne point recevoir les bannis du royaume de Navarre. — 1349, 10 juillet. Traité entre Jean de France (fils de Philippe de Valois) et Jean de Châlon, relativement aux prétentions de celui-ci sur le Dauphiné. — 1502, 5 avril. Traité de paix entre Louis XII, d'une part, et Ferdinand et Isabelle, rois d'Espagne, de l'autre, au sujet du royaume de Naples et du mariage de Claude de France avec le fils aîné de l'archiduc Philippe. — 1523, 26 septembre. Traité d'alliance de François Ier avec Henri, roi de Navarre. — 1595, 22 septembre. Traité entre Henri IV, Philippe II et les cantons suisses pour le rétablissement de la neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne. — 1601, 17 janvier. Traité de Henri IV avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour l'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse, le Bugey et les pays de Valromey et de Gex. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Le christianisme fut introduit à Lyon par deux Grecs, saint Pothin et saint Irénée, disciples de saint Polycarpe, vers le milieu du IIe siècle, et le siége épiscopal qu'ils y fondèrent eut d'abord pour suffragants les évêchés d'Autun, de Langres, de Châlon-sur-Saône et de Mâcon, auxquels vinrent, au XVIIIe siècle, s'adjoindre encore deux évêchés nouvellement créés, ceux de Dijon (1731) et de Saint-Claude (1742). En 1790, Lyon devint la métropole du sud-est de la France, et on lui donna pour suffragants Clermont, Saint-Flour, le Puy, Viviers, Grenoble, Autun et Belley, auxquels le concordat de 1802 substitua Mende, Valence, Grenoble et Chambéry, qui en fut détaché en 1815. Depuis 1822, la province de Lyon comprend Autun, Langres, Dijon, Saint-Claude et Grenoble. Ses archevêques portent le titre de primat des Gaules et, depuis 1822, y ajoutent celui d'archevêque de Vienne.

L'archevêque de Lyon prenait depuis le XIVe siècle le titre de comte de Lyon, ainsi que chacun des membres de son chapitre, lequel avait pour premier chanoine le roi et se composait de trente-deux autres chanoines. Pour y être admis, il fallait faire preuve de noblesse de seize quartiers du côté paternel et maternel. La liste de ces chanoines se trouve dans le tome IX (article LYON) du *Dictionnaire de la noblesse*, de la Chesnaye des Bois.—Voy. le rapport fait par Voidel à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1790, au sujet de la protestation du chapitre de Lyon contre la constitution civile du clergé.

ARCHEVÊQUES DE LYON. — Saint Pothin, vers 150-177. — Saint Irénée, vers 177-28 juin 202 ou 203. — Zacharie. — Hélius. — Saint Faustin. — Verus. — Jules. — Ptolomée. — Vocius, 314. — Maxime. — Tétrade. — Vérissime, 347. — Saint Just, vers 374-vers 381. — Saint Albin. — Saint Martin. — Saint Antiochus. — Saint Elpidius. — Saint Sicaire. — Saint Eucher, 435-450. — Saint Patient, 451-491. — Saint Lupicin, 492-493. — Saint Rustique, 494. — Saint Étienne. — Saint Viventiole Ier, 517. — Saint Loup, vers 523-25 septembre 542. — Léonce, 542-544. — Saint Serdot, vers 545-551. — Saint Nizier, 552-2 avril 573. — Saint Prisque, 573-vers 585. — Saint Æthérius, vers 586-vers 602. — Secundinus, 602-603. — Aridius, 603-611. — Théodoric ou Tétric, 625. — Gauderic, 643. — Saint Viventiole II, 645. — Saint Annemond ou Chamond, 650-657. — Saint Genès, 678. — Saint Lambert, mars 681-vers 690.— Godwin, 693-vers 715. — Foucaud, vers 717-744. — Madalbert, 754-vers 767. — Adon, vers 768-798. — Leidrad, 799-814. — Agobard, 814-6 juin 840. — Amulon, 15 janvier 840-852.—Saint Remy Ier, 852-28 octobre 875.—Aurélien, 875-895.—Alwala, 895-vers 904. — Bernard, vers 905. — Austérius, 906-vers 915. — Remy II, vers 920. — Anscheric, 926. — Guy Ier, 928-948. — Burchard Ier, 949-956. — Amblard, 956 ou 957-978. — Burchard II de Bourgogne, 979-1031. — Odalric, vers 1040. — Halinard, 1046-29 juillet 1052. — Philippe Ier. — Geoffroi Ier de Vergy, vers 1063-1065. — Humbert Ier, 1065-1076. — Saint Gébuin ou Jubin, de Dijon, 1077-18 avril 1082. — Hugues Ier de Bourgogne, vers 1085-7 octobre 1106.—Josseran, vers 1110-1118. — Humbauld, 1118-novembre 1128. — Renaud Ier de Semur, 1128-7 août 1129. — Pierre Ier, 1131-mai 1139. — Foulque, 1139-1141. — Amédée Ier, 1142-1147. — Humbert II de Baugé, 1148-1152. — Héraclius de Montboissier, 1153-1163. — Drogon, 1163-1165. — Guichard, 1165 ou 1166-20 juillet 1180. — Jean Ier, *aux mains blanches*, 1181-1193. — Renaud II de Forez, 1193-22 octobre 1226. — Robert d'Auvergne, 1227-1232 ou 1233. — Raoul Ier, *de Pinis* ou *Peyrinis*, 1235-mars 1236. — Aimeric ou Guerry, 1236-vers 1246. — Philippe II de Savoie, 1246-1267. — Pierre II de Champagne ou de Tarentaise, cardinal (Innocent V), 1272-1273. — Adhémar de Roussillon, 1274-7 octobre 1282.—Raoul II de la Torrete, décembre 1284-7 avril 1287. — Béraud de Got, 1288-1294. — Henri Ier de Villars, 1296-18 juillet 1301. — Louis de Villars, septembre 1301-4 juillet 1308. — Pierre III de Savoie, décembre 1308-novembre 1332. — Guillaume Ier de Sure, janvier 1333-20 septembre 1340.—Guy II de Boulogne, cardinal d'Auvergne, 1340-1342. — Henri II de Villars, 1342-25 novembre 1354. — Raimond Saquet, 1356-1358. — Guillaume II de Thurey, 1358-12 mai 1365. — Charles Ier d'Alen-

çon, 13 juillet 1365-5 juillet 1375. — Jean II, cardinal de Talaru, 1375-1389. — Philippe III, cardinal de Thurey, 1389-28 novembre 1415. — Amédée II de Talaru, 9 décembre 1415-11 février 1444. — Geoffroi II de Vassali, 20 avril 1444-18 octobre 1446. — Charles II, cardinal de Bourbon, 1447-14 septembre 1488. — Hugues II de Talaru, 1488-23 décembre 1499. — André, cardinal d'Espinay, 1488-10 novembre 1500. — François Iᵉʳ de Rohan, 13 février 1501-1536. — Jean III, cardinal de Lorraine, 13 août 1537-1539. — Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1539-1551. — François II, cardinal de Tournon, 1551-22 avril 1562. — Antoine Iᵉʳ d'Albon, 1562-1573. — Pierre IV d'Espinac, 1573-9 janvier 1599. — Albert de Bellièvre, juillet 1600-1604. — Claude Iᵉʳ de Bellièvre, 12 décembre 1604-26 avril 1612. — Denis-Simon, cardinal de Marquemont, 1612-16 septembre 1626. — Charles III Miron, 2 décembre 1626-6 août 1628. — Alphonse-Louis du Plessis, cardinal de Richelieu, 1628-23 mars 1653. — Camille de Neuville de Villeroi, 28 mai 1653-3 juin 1693. — Claude II de Saint-Georges, septembre 1693-9 juin 1714. — François-Paul de Neuville de Villeroi, août 1714-6 février 1731.—Charles-François de Chateauneuf de Rochebonne, juillet 1731-28 février 1740. — Pierre V Guérin, cardinal de Tencin, septembre 1740-2 mars 1758.—Antoine II de Malvin de Montazet, 16 mars 1758-2 mai 1788. —Yves-Alexandre de Marbeuf, 1788-1790.—*Adrien Lamourette, archevêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Joseph, cardinal Fesch, 15 août 1802-1839. — Louis-Jacques-Maurice, cardinal de Bonald, 14 décembre 1839-26 février 1870. — Jacques-Marie-Achille Ginouilhac, 2 mars 1870.

INTENDANTS DE LYON. — 1660, F. Bochart Sarron de Champigny. — 1666, Fr. Dugué. — 1682, André Lefèvre d'Ormesson. — 1684, H. Fr. Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville. — 1686, R. Cardin Lebret de Flacourt — 1702, Fr. Guyet, de la Faye de Lourans. — 1704, Charles Trudaine de Montigny. — 1711, Ant. -Fr. Méliand. — 1717, Pierre Poulletier de Nainville. — 1738, Bertr. René-Pallu du Ruau. — 1750, Bonaventure Rossignol. — 1754, H. L. J. B. Bertin. — 1757, J. B. Fr. de la Michodière. — 1762, J. Baillon. — 1767, Jacques de Flesselles. — 1784-1790, Terroy.

BIBLIOGRAPHIE. — Les ouvrages sur Lyon et sur le Lyonnais sont excessivement nombreux. On en trouvera la liste dans le tome III de la *Bibliothèque historique de la France* (p. 493 à 500) et dans la *Bibliographie de la France*, par Girault de Saint-Fargeau. Nous nous bornons à citer : Cl. Fr. Menestrier, *Histoire de Lyon*, 1696, in-fol.; P. Clerjon, *Histoire de Lyon*, 1829-40, 6 vol. in-8°; Poullin de Lumina, *Histoire de l'Église de Lyon*, 1770, in-4°; le P. D. de Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, 1728-1730, 2 vol in-4°; Delandine, *Bibliothèque historique des écrivains de Lyon*, 1787, in-8°; Spon, *Recherches des antiquités de Lyon*, 1676, in-8°, rééditées, 1848-1859, par M. Monfalcon, auquel on doit *Lugdunensis historiæ monumenta* 1855, 3 vol. in-4°; Grandperret, *Histoire de l'Académie de Lyon*, 1845, in-8°; A. de Boissieu, *Ainay*, 1864, grand in-8°, et *Inscriptions antiques de Lyon*, 1846-54, in-fol.; A. Bernard, *Le Temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, 1864, in-4°; Onofrio, *Essai d'un glossaire des patois de Lyonnais, Forez, Beaujolais*, 1864, in-8°. (Voy. aussi *Gallia Christiana*, t. IV.)

LYON (Jacques-François de), peintre de portraits, membre de l'Académie (1725), mort le 3 mars 1761, à 77 ans.

LYON-D'ANGERS (Seigneurs du), de la maison de Châteaubriand.

LYONNAIS, *Lugdunensis tractus*, province avec titre de comté, capitale Lyon. Elle était bornée au N. par le Beaujolais; au S. et à l'O. par le Forez; à l'E. par la Saône, qui la séparait de la Bresse et de la Dombes, et par le Rhône qui la séparait du Dauphiné. Elle avait environ 55 kilom. de long sur 32 de large. Son gouvernement comprenait le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais. Elle est aujourd'hui comprise dans les départements du Rhône et de la Loire.

Le Lyonnais, avec le Forez, fit partie du premier royaume de Bourgogne, et ces deux pays furent gouvernés, après la ruine de ce royaume, par des comtes amovibles dont le dernier fut Gérard de Roussillon, que Charles-Chauve dépouilla de ses dignités. Il fut remplacé (870) par Guillaume Iᵉʳ, que cet empereur nomma comte de Lyon et des provinces en deçà de la Saône, c'est-à-dire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Guillaume transmit ces domaines à son fils et mourut vers 890. Voici la liste de ses successeurs : Vers 890, Guillaume II, comte de Lyonnais, fils de Guillaume Iᵉʳ.—Vers 920, Artaud Iᵉʳ, comte de Forez et de Lyonnais, fils du précédent. On a prétendu lui qu'en 955, Lothaire, roi de France, céda la ville de Lyon à Conrad, roi de Bourgogne, pour la dot de Mathilde, sa sœur. — Vers 960, Giraud Iᵉʳ, fils du précédent. — Vers 990, Artaud II, comte de Lyon, puis de Forez, fils du précédent. — Artaud III et Giraud II, fils d'Artaud II, lui succédèrent, le premier dans le Lyonnais et le second dans le Forez et le Roannais. Giraud, qui survécut à son frère hérita du comté de Lyonnais. — Vers 1058, Artaud IV, fils de Giraud II. Sous lui, le pouvoir des archevêques de Lyon sur leur ville épiscopale commença à prendre une extension telle que les comtes cessèrent d'y résider et se retirèrent dans le Forez dont ils prirent plus ordinairement le titre. — 1076, au plus tard, Wedelin, fils du précédent. — 1078, Artaud V, frère du précédent. — 1085, Guillaume III, fils du précédent. Il fut tué en 1097, au siége de Nicée. — 1097, Guillaume et Eustache, fils du précédent. — 1107, au plus tôt, Ide-Raymonde, fille d'Artaud V, et son mari, Guigues-Raymond, deuxième fils de Guigues II, comte d'Albon et de Viennois. — Vers 1109, Guigues II, de Viennois, fils du précédent. Avec lui commence la seconde race des comtes de Forez. — 1137, Guigues III, fils du précédent, lui succéda en bas âge sous la garde-noble de Louis VII. Il eut de vifs démêlés avec l'archevêque de Lyon, Heraclius de Montboissier qu'il chassa de la ville, et avec ses successeurs. — 1199, au plus tôt, Guigues IV, dit *Branda*, fils du précédent. — 1203, Guigues V, fils du précédent. — 1241, Guigues VI, fils du précédent. Il accompagna saint Louis dans sa première croisade. — 1259, Renaud, frère du précédent. — Vers 1275, Guigues VII, fils du précédent. — 1288, au plus tôt, Jean, fils du précédent. — 1333, Guigues VIII, fils du précédent. Ayant maltraité les gens du président du Parlement de Paris, il avait été emprisonné par ordre de Philippe le Long, qui ne lui accorda des lettres de grâce qu'en janvier 1321. — 1360, Louis Iᵉʳ, fils de Guigues VIII. Il fut tué encore mineur à la bataille de Brignais (voy. ce nom). — 1361, Jean II, frère du précédent. — 1369, ou 1373, Jeanne de Bourbon, veuve de Guigues VIII. — 1382, Anne, fille de Béraud II, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, et petite-fille de la précédente. Elle avait épousé, en 1371, Louis II, duc de Bourbon, qui mourut en 1410. — 1416, Jean III, fils de la précédente, duc de Bourbon. — 1434, Charles Iᵉʳ, duc de Bourbon, fils aîné du précédent. — 1456, Jean IV, dit *le Bon*, duc de Bourbon, fils du pré-

cédent. — 1488, Pierre, duc de Bourbon, frère du précédent. — 1503, Suzanne de Bourbon, fille unique et héritière du précédent. Elle épousa, le 10 mai 1505, Charles, connétable de Bourbon, et mourut sans postérité le 28 avril 1521. Sa succession fut adjugée par le parlement à Louise de Savoie, après la mort de laquelle François Ier la réunit à la couronne (1531).

Le comté de Forez, après avoir été donné en apanage (1566) au duc d'Anjou (Henri III), fut cédé (1574) à la veuve de Charles IX, Élisabeth d'Autriche, à titre de douaire et fut depuis, au même titre, possédé par les reines Louise de Lorraine et Marie de Médicis. (Voy. l'*Art de vérifier les dates* et les articles FOREZ et LYON.)

LYONNAIS (Franc-). Voy. FRANC-LYONNAIS.

LYONNAISE. Ce qui resta de la Celtique après que la république romaine lui eut enlevé la Narbonnaise, après qu'Auguste lui eut retranché tout ce qu'il ajouta à la Belgique et à l'Aquitaine, continua d'être nommé Celtique; mais cette province impériale fut, à plus juste titre, appelée Lyonnaise, *Lugdunensis*, du nom de sa métropole Lyon (*Lugdunum*). Elle s'étendait de la Saône à l'océan Atlantique et, sur la côte, de l'embouchure de la Loire à celle de la Bresle. Voici la liste des principaux peuples dont les territoires la composaient : *Abrincatui*, *Ædui*, *Ambiliates*, *Andecavi*, *Aulerci Arvii*, *Brannovices*, *Cenomanni*, *Diablintes Eburovices*, *Baiocasses*, *Boii*, *Caletes*, *Carnutæ*, *Corisopiti*, *Curiosolitæ*, *Essui*, *Lexobii*, *Lingones*, *Mandubii*, *Meldi*, *Nannetes*, *Osismii*, *Parisii*, *Rhedones*, *Saii*, *Segusiavi*, *Senones*, *Tricasses*, *Turones*, *Unelli*, *Veliocasses*, *Veneti*, *Viducasses*.

LYONNAISE PREMIÈRE, province consulaire. La province impériale Lyonnaise fut, vers la fin du IIIe siècle ou le commencement du IVe, coupée en deux; la première Lyonnaise occupant toutes les parties orientales de la Saône à l'Oise. Après 375, Gratien la subdivisa, et elle forma dès lors la première et la quatrième Lyonnaise. La première demeurant la plus orientale, comprit, comme peuples, les *Lingones*, les *Mandubii*, les *Ædui*, les *Boii*, les *Aulerci Brannovices*, les *Insubres* et le *Segusiavi*. Elle était composée de trois cités : *Lugdunum* (Lyon) métropole, *civitas Æduorum* (Autun) et *Lingonum* (Langres); plus, de deux *castra* ou châteaux, *castrum Matisconense* (Mâcon) et *Cabillonense* (Châlon-sur-Saône); ces deux dernières villes sont mentionnées comme cités dans des manuscrits de la *Notitia utriusque imperii* datant du IXe siècle. — Les Bourguignons s'établirent dans cette province au milieu du Ve siècle; leur royaume fut conquis en 534 par les Mérovingiens. Au traité de Verdun 843, l'ancienne Lyonnaise première, sauf le *pagus lugdunensis*, resta réunie au royaume de France sous le nom de duché de Bourgogne. Les départements actuels qui y répondent, en tout ou en partie, sont : Haute-Marne, Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Rhône, Loire.

LYONNAISE SECONDE, province présidiale. Lorsqu'on divisa la province impériale Lyonnaise, on forma, de toute la partie occidentale, depuis l'Oise jusqu'à l'extrémité de l'Armorique que baigne l'Océan, la Lyonnaise seconde. Ses principaux peuples étaient les *Caleti*, les *Veliocasses*, les *Lexovii*, les *Aulerci Eburovices*, les *Saii*, les *Viducasses*, les *Baiocasses*, les *Unelli* et les *Abrincatui*. On en avait fait sept cités : *Civitas Rotomagensium* (Rouen), métropole; *Baiocassium* (Bayeux), *Abrincatum* (Avranches), *Ebroicorum* (Évreux), *Sagiorum* (Seez), *Lexoviorum* (Lisieux) et *Constancia* (Coutances). La plupart de ces cités firent partie de la fédération armoricaine; mais, lorsque Clovis se fut converti, elles acceptèrent plus ou moins rapidement la domination des Mérovingiens et firent partie de la Neustrie. Après le traité de Verdun (843), elles appartinrent au royaume de France, où elles furent rangées dans le duché de France. Aujourd'hui, les départements qui, en tout ou en partie, répondent à la Lyonnaise seconde sont : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne, Manche.

LYONNAISE TROISIÈME, province présidiale. — Elle fut formée par Gratien de la portion sud-ouest de la Lyonnaise seconde. Les principaux peuples qui l'habitaient étaient les *Aulerci Diablintes*, *Cenomanni* et *Arvii*, au N. O.; les *Turones*, les *Undecavi* et les *Nannetes*, le long de la Loire; les *Redones*, les *Curiosolites*, les *Osismii*, les *Agnotes*, les *Corisopiti* et les *Veneti*, dans la péninsule armoricaine. On en avait formé neuf cités : *Civitas Turonum* (Tours), métropole; *Cenomannorum* (le Mans), *Redonum* (Rennes), *Andecavorum* (Angers), *Nannetum* (Nantes), *Corisopitum* (Cornouailles), *Venetum* (Vannes), *Osismiorum*, *Diablintum* (Jubleins). Les départements actuels qui, en tout ou en partie, repondent à la Lyonnaise troisième sont Loir-et-Cher, pour l'extrémité S. O.; Indre-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan entiers; Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, pour la partie septentrionale.

LYONNAISE QUATRIÈME ou **SÉNONIE**, province présidiale. — Fut formée par Gratien de la portion occidentale qui fut extraite de la Lyonnaise première, elle fut souvent appelée *Sénonie* ou *Lyonnaise des Sénons*, d'après le principal des peuples qui l'habitaient. Ces peuples étaient, outre les *Senones* et les *Tricasses* qui avaient l'orient de la province, les *Meldi*, les *Parisii*, les *Carnutes* et les *Aureliani* qui en occupaient l'occident. Ils étaient organisés en sept cités : *Civitas Senonum* (Sens), métropole; *Carnutum* (Chartres), *Autissiodorum* (Auxerre), *Tricassium* (Troyes), *Aurelianorum* (Orléans), *Parisiorum* (Paris), *Meldorum* (Meaux). Après la chute de l'Empire romain d'Occident (476), cette province forma la meilleure partie de la région que Syagrius continua de gouverner jusqu'à la bataille de Soissons (486), et, à partir de cette époque, surtout après la victoire de Tolbiac (496), elle accepta la domination de Clovis et des Mérovingiens ses successeurs. Sous ceux-ci elle appartint presque tout entière à la Neustrie. Le traité de Verdun (843) l'assigna au royaume de France, où elle fit partie du duché de France. Les départements qui, en tout ou en partie, répondent aujourd'hui à l'ancienne Lyonnaise quatrième sont : Oise, Aisne, Marne, pour leur extrémité méridionale; Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne, Loiret, Eure-et-Loir, Yonne, Loir-et-Cher, Cher.

LYRA (Nicolas de), cordelier, théologien, né vers 1270 à Lyre (Eure), mort à Paris le 23 octobre 1340. On a, entre autres, de lui : *Postillæ perpetuæ, sive brevia commentaria in universa biblia*, 1471-1472, 5 vol. in-fol., souvent réimprimé.

LYS, monnaie provençale frappée vers 1338 par le roi Robert; on l'appelait aussi *Gillatus*, *Julhatus*, *Guillatus*. Elle valait douze deniers *couronnats reforciats* et une obole. Il y avait des doubles lys, *duplices Gillati*, appelés aussi *Tareni*. — Voy. CARLIN.

LYS (Le), *Lylium*, abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, dans le Gâtinais-français (Seine-et-Marne), diocèse de Sens, fondée au XIIIe siècle, par saint Louis et sa mère.

LYS (Département de la). Ce département qui fait aujourd'hui partie de la Belgique, avait été

réuni à la France par le traité de Lunéville. Il comprenait la partie occidentale de la Flandre, et était borné au N. par la mer du Nord; à l'E. par le dép. de l'Escaut; au S. et à l'O. par les départ. de Jemmapes et du Nord. — Chef-lieu, Bruges.

LYS (Fleurs de). Voy. FLEURS DE LIS.

LYSIAS, pseudonyme de Dupont de Nemours.

M

M. Cette lettre sur les monnaies désignait celles qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Toulouse.

M***, pseudonyme du P. Lambert. = —, maître chirurgien, pseudonyme de F. B. Tandeau.

M. D. M***, pseudonyme de d'Holbach.

M. L'ABBÉ DE***, pseudonyme du P. Daniel. = —, pseudonyme de Dumay.

MABILE, nièce d'Yves II, évêque de Séez. Elle lui succéda (1070) dans les comtés de Bellême et d'Alençon, avec son époux Roger de Montgomeri, et fut assassinée en décembre 1082.

MABILLON (Dom Jean), l'un des plus célèbres érudits produits par la France, membre honoraire de l'Académie des inscriptions, né le 23 novembre 1632 à Saint-Pierremont (Ardennes), mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le 27 décembre 1707. Il entra dans l'ordre des bénédictins (1654), où il se fit bientôt remarquer, et après avoir été quelque temps garde du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, il fut appelé à Saint-Germain-des-Prés où on le chargea de mettre en œuvre les matériaux rassemblés pour une histoire de son ordre, et il déploya dans ce travail une critique admirable. Il fit successivement plusieurs voyages en Flandre (1672), en Lorraine (1680), en Allemagne (1682), en Italie (1685-1686), qui tous profitèrent à la science. En 1691, il eut à soutenir une polémique très-vive contre l'abbé de Rancé, qui avait attaqué les études monastiques. — De ses nombreux ouvrages nous citerons : *S. Bernardi opera omnia*, 1687, 2 vol. in-fol. et 9 vol. in-8°; une quatrième édition préparée par Mabillon fut publiée en 1719 par dom Massuet et dom Tixier; *Acta sanctorum ord. S. Benedicti*, 1668-1701, 9 vol. in fol. Mabillon eut pour collaborateurs dans ce travail, Luc d'Achery, Germain et Ruinart; *De pane eucharistico*, 1674, in-8°; *Vetera analecta*, 1675-1685, 4 vol. in-8°, 1723, in-fol.; *Animadversiones in vindicias kempenses*, 1677, in-8°; ouvrage qui attribue à un bénédictin dom Gersen, l'*Imitation de J.*; *C. De re diplomatica, lib. VI*, 1681, in-fol., 1704, in-fol., ouvrage célèbre qui a créé la science de la diplomatique; *Méthode pour apprendre l'histoire*, in-12; *Lettre sur le premier institut de l'abbaye de Remiremont*, 1648, in-4°; *De liturgia gallicana*, 1685 et 1729, in 4°; *Museum italicum*, 1687-1689 et 1724, 2 vol. in-4°; *Traité des études monastiques*, 1691, in-4°, 1692, 2 vol. in-12; *Réflexions sur la réponse de M. l'abbé de La Trappe au Traité des études monastiques*, 1691, in-4°; *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Epistola de Cultu Sanctorum ignotorum*, 1698, in-4°; *Epistola ad Claudium Estiennot super Epistola de Cultu Sanctorum ignotorum*, 1698, in-4°; *Lettre touchant le discernement des anciennes reliques*, 1700, in-12; *Annales ordinis S. Benedicti*, 1703-1739, 6 vol. in-fol. Les *OEuvres posthumes* de Mabillon, éditées en 1724, 3 vol. in-4°, contiennent, entre autres des *Lettres*, *Iter Burgundicum*, *des Remarques sur les antiquités de Saint-Denis*, etc. Il existe à la Bibliothèque impériale de nombreuses lettres inédites de Mabillon. Sa *Correspondance* avec Montfaucon a été publiée, 3 vol. in-8°, par M. Valery.

MABLY, terre et seigneurie du Forez (Loire), érigée en comté par lettres de janvier 1675.

MABLY (L'abbé Gabriel BONNOT DE), publiciste, né à Grenoble le 14 mars 1709, mort le 23 avril 1785 à Paris.—*Le Droit public de l'Europe*, 1748, 2 vol. in-12, souvent réimprimé; *Observations sur l'histoire de France*, 1765, 2 vol. in-12, 1823, 3 vol. in-8°, édition donnée par M. Guizot. Il y a eu plusieurs éditions de ses œuvres complètes, entre autres, 1797, 12 vol. in-8° ou 24 vol. in-18. Mably était frère de l'abbé de Condillac.

MABUSE (Jean GOSSART, dit de Maubeuge ou de), peintre, né à Maubeuge en 1499, mort en 1562.

MACAREL (Louis-Antoine), jurisconsulte, né à Orléans le 20 janvier 1790, mort à Paris le 24 mars 1851.

MACARY (S.), *Macarius*, évêque de Cominges au v° siècle. Sa fête, le 1er mai.

MACAULT (Antoine), traducteur, valet de chambre de François Ier et ami de Marot, né à Niort, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle.

MACAYE (Seigneurs de), de la maison de Belsunce (Navarre).

MAC-CARTHY (Nicolas de), dit l'abbé de *Levignac*, prédicateur, né à Dublin le 19 mai 1769, mort à Annecy le 3 mai 1833. = Son frère, Robert-Joseph, comte de MAC-CARTHY-LEVIGNAC, né le 30 juin 1770, mort à Lyon le 11 juillet 1827.

MAC-CARTHY (Jacques), géographe et traducteur, né le 25 mars 1785, mort à Paris le 12 décembre 1835.

MACDONALD (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre), duc de TARENTE, maréchal de France, né à Sancerre (Cher) le 17 novembre 1765, mort le 24 septembre 1840, dans sa terre de Courcelles. Sous-lieutenant dans le régiment de Dillon à l'époque de la Révolution, il servit sous Dumouriez, se distingua à Jemmapes et devint colonel, puis (1795) général de brigade, et (1796) général de division après avoir fait la campagne de Hollande sous Pichegru. Gouverneur de Rome (1798), il battit le général Mack, commandant les Napolitains, s'empara de Capoue, fut mis, en remplacement de Championnet, à la tête de l'armée républicaine (1799), et forcé par les revers de Schérer dans la haute Italie, d'évacuer le royaume de Naples, il soutint (juin) pendant trois jours sur les bords de la Trebia une bataille acharnée contre Suwarow qui lui était bien supérieur en nombre, et à la suite de laquelle il continua sa retraite. A la fin du mois il fit sa jonction, près de Gênes, avec Moreau, sous lequel, pendant la campagne de Marengo, il commanda l'aile droite de l'armée du Rhin. Bientôt il reçut du premier Consul qu'il avait secondé lors du 18 brumaire, le commandement de l'armée de réserve (24 août 1800) avec laquelle il fit une mémorable campagne dans le Tyrol. Disgracié par suite de l'attachement qu'il montra à Moreau lors du procès de celui-ci, ce fut seulement en 1809 qu'il fut rappelé au service et fit une brillante campagne sous les ordres du prince Eugène pour aller d'Italie rejoindre la grande armée en Allemagne. Sa conduite à Wagram le fit nommer maréchal et duc de Tarente. Il servit en Espagne de 1810 à 1811, puis en Russie, battit les Prussiens à Merseboug le 29 avril

1813, fut battu près de la Katzbach (26 août) par Blücher, et se distingua à Hanau et dans la campagne de France. Il resta près de Napoléon jusqu'au dernier moment, se rallia à Louis XVIII qui le créa pair et qu'il escorta jusqu'à la frontière après le 20 mars. Il ne servit pas pendant les Cent Jours, et au retour des Bourbons, fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1831.

MACÉ (Charles), dessinateur et graveur, membre de l'Académie (1663), né à Paris vers 1631.

MACER (Jean), écrivain, professeur en droit canon à Paris, né à Santigny (Yonne), mort après 1557.

MACERIÆ, Mézières.

MACHAOVILLA, Menerbe.

MACHAU (Guillaume de), trouvère, né en Champagne vers 1282 ou 1284, mort après 1370. Ses poésies, qui montent à plus de 80000 vers, sont inédites et conservées dans deux volumes in-fol. à la Bibliothèque impériale.

MACHAULT, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Arnouville et de Boutigny. (Voy. l'*Histoire des présidents*, de Blanchard.) = Louis de Machault, président du grand conseil, mort à Paris le 28 mars 1667 à soixante-quinze ans. = *N.* de Machault, gouverneur des îles et terres-fermes d'Amérique, mort en Amérique en 1709, à soixante-huit ans. = *N.* de Machault, maître des requêtes, lieutenant général de police de 1718 à 1720. = Son fils, Jean-Baptiste de Machault, seigneur d'Arnouville, homme d'État, né le 13 décembre 1701, mort en prison aux Madelonnettes à Paris le 12 juillet 1794. Il fut successivement maître des requêtes, intendant du Hainaut (1743), contrôleur général des finances (1745-1750), grand trésorier des ordres du roi (1747), ministre d'État (1749), garde des sceaux (9 décembre 1750), secrétaire d'État et ministre de la marine (1754). Il fut destitué en février 1757, mais le roi lui conserva les honneurs attachés à la dignité de garde des sceaux. = Son fils, Louis-Charles, né à Paris le 29 décembre 1737, mort au château d'Arnouville le 12 juillet 1820, fut évêque d'Amiens de 1774 à 1790.

MACHAULT (Jean de), jésuite, écrivain, né le 25 octobre 1561 à Paris, où il est mort le 25 mars 1619. = Jean-Baptiste, neveu du précédent, jésuite, écrivain, né à Paris en 1591, mort à Pontoise le 22 mai 1640. = Son frère, Jacques, jésuite, écrivain, né en 1600 à Paris, où il est mort en 1680.

MACHECOUL, *Machecum*, ville de Bretagne (Loire-Inférieure). Les républicains y furent défaits par les Vendéens le 19 mars 1793 et le 20 juin suivant par Charette qui s'empara de la ville et y fut battu à son tour les 2 et 3 janvier 1794.

MACHENAINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Prunelé (Beauce).

MACHEREAUMESNIL (Seigneurs de), branche de la maison de Bournonville.

MACHEREN ou **MACKEREN**, en Lorraine (Moselle). Le duc de Lorraine, Simon Ier, y remporta en 1156 une victoire sur Adalbéron de Montreuil, archevêque de Trèves.

MACHERET, abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, en Champagne (Marne), diocèse de Troyes, fondée en 1168 par Henri Ier, comte de Champagne.

MACHET (Gérard ou Girard), évêque de Castres (1432), cardinal (1440), confesseur de Charles VII, né vers 1380 à Blois, mort à Tours le 17 juillet 1448.

MACHINE INFERNALE. C'est le nom que l'on a donné à l'attentat organisé contre le premier Consul par le parti royaliste et qui eut lieu le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800). Un tonneau rempli de poudre, de balles et d'artifices, et mis sur une charrette de porteur d'eau, fut placé dans la rue Saint-Nicaise et fit explosion au moment où Bonaparte se rendait à l'Opéra. Celui contre lequel il était dirigé échappa à la mort, mais il y eut de nombreuses victimes : vingt-six personnes tuées et vingt-huit blessées. Bien que dès le commencement on sût à quoi s'en tenir sur les véritables auteurs du complot, Bonaparte profita de l'indignation qu'il avait excitée pour faire condamner à la déportation, par un sénatus-consulte, cent trente individus appartenant à l'opinion républicaine, et qu'il savait fort bien être innocents du crime qu'il leur imputait.

On donna aussi le nom de machine infernale à des brûlots remplis de matières explosibles au moyen desquels les Anglais essayèrent inutilement de détruire la ville de Saint-Malo le 30 novembre 1693.

MACHONVILLE (Seigneurs de), de la famille de Damviray (Normandie).

MACHY. Voy. Demachy.

MACKAU (Ange-René-Armand, baron de), amiral, né le 19 février 1788 à Paris, y mourut le 13 mai 1855. Sa grand'mère, sous-gouvernante des enfants de France, fut spécialement chargée de l'éducation de la duchesse d'Angoulême. Capitaine de frégate (1812), capitaine de vaisseau (1819), gentilhomme de la chambre (1820), contre-amiral (1825), membre du conseil d'amirauté (1828), député de Lorient (juin 1830), il commanda une expédition contre Carthagène (1835), fut nommé gouverneur de la Martinique (1836), vice-amiral (1837), pair de France (1841) au retour d'une mission dans le Rio de la Plata. Il fut appelé (24 juillet 1843) au ministère de la marine d'où, à la suite d'un échec à la chambre il sortit le 10 mai 1847. Le 23 décembre suivant il fut élevé à la dignité d'amiral et, comme tel, entra au Sénat (1852).

MACLOU. Voy. Malo.

MACLOVIOPOLIS, Saint-Malo.

MÂCON, *Matisco*, ville de Bourgogne, capitale du Mâconnais, aujourd'hui chef-lieu du dép. de Saône-et-Loire. Elle était comprise dans le territoire des Ædues et acquit une certaine importance sous la domination romaine. Saccagée en 451 par Attila, en 720 par les Sarrasins, prise en 880 par les rois Louis et Carloman sur Bernard, marquis de Gothie, elle fut pillée en 924 par les Hongrois, et en 1361 par les Écorcheurs. Pendant les guerres de religion elle fut prise par les protestants en 1562, reprise par Tavannes au mois d'août de la même année, et les deux partis y commirent d'affreuses cruautés. Elle était retombée au pouvoir des premiers quand le duc de Nevers s'en empara après quelques jours de siége le 4 décembre 1567. Elle suivit le parti de la Ligue et ne reconnut Henri IV qu'en 1594.—Mâcon eut sous la deuxième race des comtes bénéficiaires, puis des comtes héréditaires à partir du Xe siècle. Son évêché, suffragant de Lyon, et dont le titulaire était président né des états du Mâconnais fut supprimé en 1790.

Il se tint à Mâcon plusieurs conciles : 1er novembre 582, 23 octobre 585, 624, 1286.

Évêques de Mâcon. — Placide, 536-553. — Saint Salvin, 560. — Saint Nizier, 566. — Chélidoine, 567. — Saint Just, 574. — Saint Eusèbe, 581-585. — Florent. — Decius Ier, 599-612. — Saint Mummole, 617-630. — Dieudonné, 631-648. —Decius II.—Domnole, 732-743.—Luitgard, 769-802. — Guichard Ier, 802. — Gondulphe, 810-813. — Adelran Ier, 814. — Hildebaud, 815-850. — Brendwic, 855. — Bernard, 864-873. — Lam-

bert Ier, 875-877. — Evicin, 877-878. — Lambert II, 878-879. — Gontard, 879-887. — Saint Géraud, 887-926. — Adelran II, 927. — Liébaud Ier, 928. — Bernon, 928-937. — Maimbold, 937-17 septembre 962. — Théotelme, 962-967. — Adon, 968-973. — Jean Ier, 973-977. — Milon, 980-996. — Liébaud II, 996-1018. — Gaucelin de Vienne, vers 1020-1030 ou 1031. — Gauthier de Beaujeu, 1031-vers 1060. — Drogon, vers 1062-1072. — Landri de Brézé, 1074-1096. — Bérard ou Bernard, 1097-vers 1125. — Josseran, vers 1127-vers 1143. — Ponce Ier de Rochebaron, 1144-1166. — Etienne Ier de Baugey, 1167-vers 1185. — Renaud de Vergy, 1186-7 septembre 1198 ou 1199. — Ponce II de Villars, 1199-1219. — Aimon, 1219-19 octobre 1242. — Seguin de Lugny, 1242-1262. — Jean II de Damas, 1262-16 décembre 1264. — Guichard II de Germolles, 1264-1276. — Pierre Ier de La Jaisse, vers 1276-14 avril 1284. — Hugues de Fontaine, 1284-1299. — Nicolas de Bar-sur-Seine, 1199-1330. — Jean III de Salagny, 1331-1359. — Eude. — Philippe de Sainte-Croix, 1366-10 octobre 1380. — Jean IV de Boissy, 24 octobre 1380-1389. — Thibaud de Rougemont, 28 mars 1389-1397. — Pierre II de Juys, 1397-1412. — Jean V Christini, 1413-1419. — Geoffroi de Saint-Amour, 1410-1er octobre 1430. — Jean VI Macet de Trevernay, 1431-30 août 1448. — Guy de Rochefort, 1448-1450. — Etienne II Hugonet, vers 1450-1473. — Philibert, cardinal Hugonet, 1473-août 1484. — Étienne III de Longwy de Givry, 1485-vers 1511. — Claude de Longwy, 18 mars 1516-1529. — Louis Ier Chantereau, 1529-24 septembre 1531. — Charles Hémard de Denonville, cardinal, 20 novembre 1531-9 décembre 1538. — Antoine de Narbonne, 12 janvier 1541-octobre 1542. — Pierre III du Chastel, 7 décembre 1544-1552. — François de Faucon, 1552-1556. — Amanieu de Foix, 1556-1558. — Jean-Baptiste Alamanni, 1558-1582. — Luc Alamanni, 1583-1598. — Gaspard Dinet, 6 janvier 1600-1619. — Louis II Dinet, 25 avril 1621-3 octobre 1650. — Jean VII de Lingendes, 11 novembre 1650-2 mai 1665. — Guillaume le Roux, mai 1665-mai 1666. — Michel Ier Colbert de Saint-Pouange, 8 mai 1666-28 novembre 1676. — Michel II de Cassagnet, 18 décembre 1676-6 septembre 1731. — Henri-Constance de Lort de Sérignan de Valras, janvier 1732-8 novembre 1763. — Gabriel-Fr. Moreau, 29 novembre 1763-1790.

Comtes bénéficiaires de Mâcon. — Warin ou Guérin, mort vers 850. — Warin II. — Wilbert. — Warin II (ou III). — 879, Bernard, marquis de Gothie. — Vers 880, Bernard Plantevelue. — 886, Letalde ou Leutalde. — Après 905, Raculphe, mort après 920.

Comtes héréditaires de Mâcon. — 920 au plus tard, Albéric Ier, second fils de Mayeul, vicomte de Narbonne. — 942, au plus tard, Letalde Ier, fils du précédent. — 971, au plus tard, Albéric II, fils du précédent. — 975, Létalde II, fils du précédent. — 979, Albéric III, fils du précédent. — 995, au plus tard, Otte-Guillaume, comte de Bourgogne, et son fils, Gui. — 1007, au plus tard, Otton, fils de Gui. — 1049, au plus tôt, Geoffroi, fils du précédent. — 1065, au plus tard, Gui II, fils du précédent. Il se fit moine et mourut en 1109. — 1078, Guillaume Ier, dit *le Grand* et *Tête-Hardie*, comte de Bourgogne, cousin du précédent. — 1085, Renaud, fils du précédent, comte de Bourgogne et son frère Étienne *le Hardi*. Le premier mourut en 1097, et Étienne périt en Palestine en 1102. — Guillaume II, dit *l'Allemand*, comte de Bourgogne, fils de Renaud, et ses deux cousins, Renaud II et Guillaume Ier. — Après 1107, Guillaume III, dit l'*Enfant*, fils de Guillaume II, lui succéda dans les comtés de Bourgogne et de Mâcon. — Guillaume IV, fils d'Étienne le Hardi. — Après 1153, Girard ou Gérard, fils de Guillaume IV. — Vers 1184, Guillaume V, fils du précédent, comte de Vienne. — 1224, Alix, petite-fille de Guillaume V, et son époux, Jean de Braine. En 1239, ils cédèrent le comté de Mâcon à saint Louis pour 10 000 livres et une pension viagère de 1000 livres. Jean mourut en Palestine en 1239 ou 1240, et Alix devint abbesse du Lys en 1252.

En mai 1359 le dauphin Charles donna le comté de Mâcon en apanage à Jean, son frère, comte de Poitiers, et en septembre l'érigea en pairie. Revenu à la couronne après la mort de Jean (1416), le comté fut cédé par le traité d'Arras à Philippe le Bon et de nouveau réuni à la couronne par Louis XI, à la mort de Charles le Téméraire. — François Ier, par le traité de Madrid (1526) qui ne fut pas exécuté, avait cédé à Charles-Quint le comté de Mâcon que le traité de Cambrai conserva à la France.

Bibliographie. — Ph. Bugnonius, *Chronicon urbis Matissanæ*, 1559, in-8°; P. de Saint-Julien, *De l'origine des Bourguignons*, 1581, in-fol.; le P. Anselme, t. III; l'*Art de vérifier les dates*, et *Gallia Christiana*, t. IV.

MÂCONNAIS, *Matisconensis pagus*, pays de Bourgogne avec titre de comté; capitale Mâcon. Il était borné au N. par le Châlonnais; au S. par le Beaujolais; à l'E. par la Saône qui le séparait de la Bresse; à l'O. par le Charolais et le Brionnais. Il avait environ 72 kilom. de long sur 56 de large. Aujourd'hui il est compris dans le département de Saône-et-Loire. Voy. Mâcon.

MAÇONS. La communauté des maçons, mortelliers (fabricants de mortiers) et plâtriers à Paris, était une des plus anciennes de la ville. Ses statuts dataient de 1317. Ils furent confirmés ou modifiés en juin 1467 et confirmés en 1514, mars 1557, 1570, 1574, etc., et ont été imprimés 1721, in-4°, et 1762, in-4°. L'apprentissage était de six ans. La maîtrise coûtait environ 2000 livres. Le patron était saint Blaise. En 1779, ils étaient au nombre de 252.

Les contestations qui s'élevaient entre les ouvriers et les entrepreneurs de bâtiments, les carriers, les plâtriers, les maçons, les charpentiers, les couvreurs, etc., étaient jugées par le maître général des bâtiments du roi, et l'appel de ses sentences se relevait au Parlement.

MAÇONS (Francs-). Voy. Francs-Maçons.

MACQUART (Pierre-Julien-Marie), entomologiste, né à Hazebrouck le 7 avril 1778, mort le 22 novembre 1855.

MACQUELINES (Seigneurs de), de la famille de Vassan (Champagne).

MACQUER (Philippe), littérateur, né le 15 février 1720 à Paris, y mourut le 27 janvier 1770. = Son frère, Pierre-Joseph, chimiste, membre de l'Académie des sciences (1745), directeur de la manufacture de Sèvres, professeur de chimie au jardin du roi, né à Paris le 9 octobre 1718, y mourut le 15 février 1784. Sa correspondance manuscrite est conservée à la Bibliothèque impériale.

MACQUEREAU (Robert), historien du XVIe siècle, né à Valenciennes. Sa chronique de la maison de Bourgogne qui s'étend depuis 1500 jusqu'en 1529, a été publiée en deux fois, sous le titre d'*Histoire générale de l'Europe*, d'abord par l'abbé Paquot, 1765, in-4° (de 1500 à 1527), puis par J. Barrois (1527-1529), 1841, in-4°. Elle a été insérée dans la collection du *Panthéon littéraire*.

MACRE (Ste), vierge et martyre à Fîmes, vers 287. Ses fêtes, le 6 janvier, le 30 mai et le 11 juin.

MACRET (Charles-François-Adrien), graveur, né à Abbeville en 1750, mort à Paris en décembre 1783.

MACRIN. Voy. SALMON.

MACTA, rivière d'Algérie sur les bords de laquelle le 29 juin 1835, Abd-el-Kader fit éprouver un grave échec au général Trézel.

MADAGASCAR, île de l'Océan indien. Les Français y formèrent dès 1642 des établissements qu'à diverses reprises ils furent obligés d'abandonner. En octobre 1829, une expédition dirigée contre elle aboutit à une convention (20 novembre) par laquelle la reine de l'île reconnut les droits de la France. Une autre expedition anglo-française en juin 1845 échoua; enfin le 12 septembre 1862, un traité de commerce fut conclu avec le souverain du pays. (Voy. le *Précis sur les établissements formés à Madagascar*, publié par le ministère de la marine, 1836, in-8°, et L. Carayon, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, 1845, in-8°.

MADAILLAN, baronnie de l'Agénois (Lot-et-Garonne) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Lesparre, de Montviel, de Montataire et les marquis de Lassay. = Lancelot de MADAILLAN, sire de LESPARRE, mort sur l'échafaud à Poitiers en 1454, comme coupable de menées avec les Anglais. = Jean de MADAILLAN, seigneur de MONTATAIRE, capitaine calviniste, mort après 1624.—Voy. LASSAY.

Les armes de la maison de Madaillan sont au 1 *et* 4 *tranché d'or et de gueules;* au 2 *et* 3 *d'azur au lion d'or*. Voy. La Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt*.

MADAME. Ce titre autrefois ne pouvait être porté que par les femmes titrées, les abbesses, les supérieures ou les prieures. La femme d'un noble ne pouvait le porter que quand son mari avait été fait chevalier. Ainsi Gui XVII, comte de Laval, ayant été armé chevalier par François Ier en 1542, écrivit à sa femme que dorénavant elle pourrait se faire appeler madame. Mais dès le XVIIe siècle commença à se répandre l'usage d'appeler madame toutes les femmes mariées à l'exception toutefois des actrices que les nobles et ceux qui voulaient les imiter persistèrent à traiter de demoiselles presque jusqu'à nos jours.

Le mot de *madame* seul désignait soit la femme de *Monsieur*, premier frère du roi, soit la fille aînée du roi. La fille de Louis XVI était appelée *madame royale*.—Le chevalier d'Henissart a publié en 1713, in-8°, une satire *sur les femmes bourgeoises qui se font appeler madame*.

MADAME..., pseudonyme du P. de Beauvais, de Deslandes et de Sabatier de Castres.

MADAME DE***, pseudonyme de d'Auvigny, de Barletti de Saint-Paul et de l'abbé Émery.

MADEC (René), aventurier, né le 7 février 1738 à Quimper où il mourut le 27 juin 1784. Il servit longtemps dans l'Inde le rajah des Jattes et l'empereur du Mogol.

MADELEINE (La), maison du Charolais d'où sont sortis les seigneurs de Ragny.

MADELEINE DE FRANCE, cinquième fille de Charles VII et de Marie d'Anjou, née le 1er décembre 1443. Mariée (1462) à Gaston de Foix, prince de Viane, elle devint veuve en 1470 et mourut à Pampelune en 1486.

MADELEINE DE FRANCE, reine d'Écosse, fille de François Ier et de Claude de France, née le 10 août 1520. Elle épousa le 1er janvier 1536, Jacques V, roi d'Écosse, et mourut le 7 juillet suivant.

MADELÈNE (Jules-François-Elzéar de COLLET de la), romancier, né en 1820 à Versailles, mort vers 1859. — *Le marquis des Saffras*, roman.

MADELENET (Gabriel), poëte latin, né à Saint-Martin-de-Puy (Yonne), mort à Auxerre le 20 novembre 1661.

MADELGAIRE. Voy. MAUGER.

MADELINIERS, **MAZELINIERS**, **MADRINIERS**, noms que l'on donnait aux ouvriers qui, au moyen âge, fabriquaient des vases à boire en matières plus ou moins précieuses, comme agathe, marbre, bois rare, etc.

MADELONNETTES, nom donné à une maison religieuse fondée à Paris en 1618 et qui s'appela d'abord couvent des filles de la Madeleine. Destinée à recevoir les filles et femmes repenties, on y enfermait aussi les femmes de mauvaise vie. Depuis la Révolution ce couvent a servi de prison, tantôt pour les femmes, tantôt pour les jeunes détenus ou pour les hommes.

MADEMOISELLE. Les femmes nobles non titrées et celles dont le mari, quelque fût d'ailleurs sa naissance, n'était point chevalier, ne devaient se faire appeler que *mademoiselle*, comme les simples bourgeoises. Cet usage paraît avoir disparu dans la seconde moitié du XVIe siècle. (Voy. MADAME.)—A partir de Louis XIII, plusieurs princesses du sang royal sont désignées dans notre histoire par le nom de *mademoiselle* tout court, comme la fille de Gaston, duc d'Orléans, mademoiselle de Montpensier (on l'appela plus tard la *grande mademoiselle* pour la distinguer de *mademoiselle*, fille de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV); mademoiselle de Charolais, de la maison de Condé, sous Louis XV, et la sœur du duc de Bordeaux qui fut duchesse de Parme.

MADEMOISELLE DE***, pseudonyme de Rémond de Saint-Mard, de Chevrier et de l'abbé Saint-Ignon.

MADÈRE, île d'Afrique. En 1568, un fils de Blaise de Montluc, Bertrand (ou Pierre) de Montluc, partit de Bordeaux avec trois grands navires armés, débarqua à Madère, et après avoir battu un corps de troupes du pays, fut blessé mortellement en pénétrant dans la capitale.

MADIER DE MONTJAU (Noé-Joseph), homme politique, né à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) en 1754, mort à Lyon en 1830. Il fut député à l'Assemblée constituante où il siégea à la droite, député au conseil des Cinq Cents (1795), et devint (1815) conseiller à la cour de Lyon. = Son fils, PAULIN, magistrat et homme politique, né à Bourg-Saint-Andéol en 1785, mort le 12 mai 1865. Conseiller à la cour de Nîmes (1813), il combattit la réaction royaliste qui ensanglanta le midi. Député (juin 1830), il devint procureur général à Lyon, puis conseiller à la cour de cassation (1831-1848).

MADION ou **MASDION**, en Saintonge (Charente-Inférieure), abbaye de bénédictins, diocèse de Saintes.

MADIRAN (Seigneurs de), branche de la maison de Rivière (Bigorre).

MADRAS (Inde). Cette ville prise par La Bourdonnais le 21 septembre 1746, fut rendue à l'Angleterre par le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle fut inutilement assiégée par Lally Tollendal en décembre 1758.

MADRID, capitale de l'Espagne. Les troupes françaises y entrèrent le 23 mars 1808. Une insurrection contre elles y éclata le 2 mai suivant et fut réprimée après un combat sanglant. Joseph Bonaparte, qui y était entré le 20 juillet, l'évacua le 29. Elle se rendit à Napoléon le 4 décembre de la même année. Perdue le 12 août 1811, elle fut reprise le 1er novembre 1812 et évacuée en juin 1813. Les Français y rentrèrent dix ans après, le 24 mai 1823.

Différents traités ont été signés à Madrid : 1434 (ou 1435), 29 janvier. Traité d'alliance entre

Charles VII et Jean II de Castille. — 1526, 14 janvier. Traité entre François Ier, prisonnier depuis Pavie et Charles-Quint. Par ce traité contre lequel le roi protesta entre les mains de ses plénipotentiaires une heure avant de le signer, la France cédait à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, la vicomté d'Auxonne et plusieurs autres seigneuries, renonçait au royaume de Naples, au duché de Milan, aux seigneuries de Gênes et d'Asti, à la suzeraineté sur les comtés de Flandre et d'Artois. De plus, François Ier s'engageait à épouser Éléonore, sœur de l'empereur (voy. Éléonore), rétablissait dans ses biens le connétable de Bourbon et ses adhérents et concluait avec son rival une alliance offensive et défensive. A ces conditions, il devait à la frontière être échangé contre ses deux fils aînés ou contre son fils aîné et douze des plus grands seigneurs de France qui resteraient en otage jusqu'à la complète exécution du traité. Mais ce traité était trop humiliant pour que la France pût se résigner à l'accepter. Une assemblée de notables réunie à Cognac s'opposa à l'aliénation de la Bourgogne, et la guerre ne tarda pas à recommencer (voy. Cognac et François Ier). — 1621, 25 avril. Traité avec Philippe IV, au sujet de la Valteline. — 1629, mai. Traité de Philippe IV avec le duc de Rohan contre Louis XIII. — 1642, 13 mars. Traité de Philippe IV avec Gaston, duc d'Orléans. — 1721, 13 juin. Traité de commerce entre la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne. — 1801, 21 mars. Traité entre la France et l'Espagne qui cède les États de Parme dont le prince reçoit en échange la Toscane avec le titre de roi d'Étrurie. — 1801, 29 septembre. Traité de paix avec le Portugal. — Voy. le texte de ces traités dans la collection de Dumont ou dans celle de Martens.

MADRID, château bâti dans le bois de Boulogne, en 1529, par François Ier sur le modèle, dit-on, de celui où il avait été détenu en Espagne. à Madrid. La démolition en fut ordonnée par un édit de février 1788.

MADUNUM, Moon (Manche).

MAESTRICHT, ville forte de Hollande. Assiégée le 5 juin 1673 par Louis XIV, et, prise le 29, elle fut investie le 8 juillet 1676 par le prince d'Orange, qui fut obligé de se retirer le 29 août. Le 10 avril 1748, elle fut investie par les maréchaux de Saxe et de Lowendal, et capitula le 7 mai. Elle tomba encore en notre pouvoir le 4 novembre 1794.

MAFFLÉE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en baronnie par lettres de mars 1602 en faveur du président Jean Forget. En 1760, elle passa dans la famille Camus de Pontcarré.

MAFFLIERS (Seigneurs de), de la famille de Sanguin.

MAFLÉE. Voy. Joseph (Le P.).

MAGAGNOSC (Seigneurs de), de la famille de Saurin (Provence).

MAGALAS (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

MAGALON (Jean-Denis), littérateur, écrivain politique, né à Bagnols (Gard) le 23 juillet 1794, mort vers 1840.

MAGALONA, Maguelonne.

MAGDALIN, monnaie d'or frappée par les comtes de Provence.

MAGDEBOURG, ville forte de Prusse. Elle fut prise par les Français le 8 novembre 1806, après un bombardement de quelques jours.

MAGDELAINE. Voy. Madelaine.

MAGDUNUM, Meun-sur-Loire.

MAGE (Antoine), sieur de Fief-Melin, poëte, né dans l'île d'Oléron, mort au commencement du XVIIe siècle. — *La Polymnie*, 1601, 2 vol. in-12.

MAGENDIE (François), célèbre physiologiste, membre de l'Institut, né à Bordeaux le 15 octobre 1783, mort à Paris le 7 octobre 1855. Il fut successivement membre de l'Académie des sciences (1821), professeur au collége de France (1830), médecin de la Salpêtrière, puis de l'Hôtel-Dieu. On lui doit, entre autre découvertes, celle de la distinction des racines sensitives et des racines motrices des nerfs, découverte longtemps attribuée à Charles Bell. — *Précis élémentaire de physiologie*, 1825, 2 vol. in 8°; *Mémoires* sur l'épiglotte, sur l'œsophage, sur le vomissement (1813); *De quelques découvertes récentes sur le système nerveux* (1823); *Recherches physiologiques et cliniques sur le liquide céphalo-orchidien*, 1842, in-4°; *Phénomènes physiques de la vie*, 1842, 4 vol. in-8°.

MAGENTA (Lombardie). Les Autrichiens y furent complétement battus par les Français le 2 juin 1859. Cette victoire valut au maréchal Mac-Mahon le titre de duc de Magenta.

MAGETOBRIGA. Voy. Amagetobriga.

MAGINIACUM, Guiscard (Oise).

MAGISTRI (Yves), théologien, né à Laval, mort après 1591.

MAGLOIRE (S.), abbé et évêque régionnaire en Bretagne, né dans le pays de Galles, mort à Jersey le 24 octobre 575. Il y avait à Paris sous le vocable de saint Magloire un monastère occupé par les bénédictins.

MAGNAC, terre et seigneurie du Limousin (Haute-Vienne), érigée en marquisat par lettres de mai 1650 en faveur d'Antoine de Salagnac (ou Salignac), marquis de la Motte-Fénelon.

MAGNAC (Seigneurs de), branche de la maison de Bonneval (Limousin). = —, de la maison de Neuville (Marche).

MAGNAN (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence). = —, de la maison de Bompar (Provence).

MAGNAN (Dominique), érudit, né à Reillane (Basses-Alpes) le 29 mai 1731, mort à Florence en août 1796. — *La ville de Rome*, 1778, 4 vol. in-fol.; *Miscellanea numismatica*, 1772-1774, 4 vol. in-4°.

MAGNAN (Bernard-Pierre), maréchal de France après le coup d'État de décembre, né le 7 décembre 1791 à Paris où il est mort le 29 mai 1865.

MAGNANE, terre et seigneurie d'Anjou (Maine-et-Loire), qui, réunie à plusieurs autres (Ménil, Brezé, Bressaut, Teigné), fut érigée en marquisat par lettres d'août 1701 en faveur de Henri François de Racapé.

MAGNANIE (La), maison du Quercy, d'où sont sortis les seigneurs du Repaire, de Nabirac et de Roges, et qui se fondit au milieu du XVe siècle dans la maison du Pouget.

MAGNANO, entre Mantoue et Vérone. Schérer y fut défait par Kray le 5 avril 1799.

MAGNANVILLE (Seigneurs de), de la famille des Landes.

MAGNAS (Seigneurs de), de la famille de Saint-Géry (Languedoc).

MAGNAUT. Voy. Manhaut.

MAGNÉ DE MAROLLES (G. F.), bibliographe, mort à Paris vers 1792.

MAGNELETS. Voy. Maignelay.

MAGNEN (Jean-Chrysostome), médecin, né à Luxeuil (Haute-Saône), mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

MAGNET (Seigneurs du), de la maison de Pot.

MAGNEURIA, la Magieure, rivière qui se jette dans la Meuselle, affluent du Cher.

MAGNEVILLE, famille de Normandie, d'où sont sortis les barons de La Haye du Puys.

MAGNIACUM, Magny.

MAGNIANE (Seigneurs de la), branche de la maison de Montbourcher (Bretagne).

MAGNIEN (E.), économiste, né à Chalon en 1745, mort le 31 décembre 1811.

MAGNIER (Laurent), sculpteur, membre de l'Académie, né vers 1618, mort le 6 février 1700. = PHILIPPE, sculpteur, membre de l'Académie (1680), né à Paris en 1647, mort le 25 décembre 1715. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues.

MAGNIÈRES (Seigneurs de), de la maison d'Haraucourt (Lorraine).

MAGNIEU (Seigneurs de), branche de la maison de Durosier (Forez).

MAGNIEZ (L'abbé Louis-François), lexicographe, mort en 1749.

MAGNIN (Charles), littérateur, membre de l'Académie des Inscriptions (1838), né à Paris le 4 novembre 1793, y mourut le 8 octobre 1862. Outre de nombreux articles publiés dans le *Globe* et dans la *Revue des deux mondes*, et réunis en partie sous le titre de *Causeries*, 1842, 2 vol. in-8°, on a de lui une traduction du *Théâtre de Hroswitha*, 1845, in-8°, et une *Histoire des marionnettes*, 1854, in-8°.

MAGNOAC, petit pays de Gascogne (Hautes-Pyrénées), chef-lieu, Castelnau. Il était borné au N. et à l'O. par l'Astarac; au S. et à l'E. par le Nebouzan, et avait environ 16 kilom. de long sur 12 de large.

MAGNOBODUS. Voy. MAINBEUF.

MAGNOL (Pierre), botaniste, membre de l'Académie des Sciences, directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, né à Montpellier le 8 juin 1638, y mourut le 21 mai 1715.

MAGNON (Jean), poëte dramatique, né à Tournus (Saône-et-Loire), assassiné à Paris en avril 1662.

MAGNUS LOCUS, Manglieu ou Manlieu.

MAGNY (Oise), terre et seigneurie qui appartint successivement aux seigneurs de Marteville, d'Hangest, de Boissy, d'Ongnies, d'Ailly, de Chaulnes, puis à la maison de Guiscard.

MAGNY, terre et seigneurie de Normandie (Calvados), qui, au commencement du XVIII° siècle, fut réunie à plusieurs autres (Tracy, Arromanches, Manvieux) en faveur de Nicolas-Joseph Foucault.

MAGNY (Seigneurs de), branche de la famille de Choart. = —, de la famille de Le Gouz. = —, de la maison de Nagu (Beaujolais).

MAGNY (Olivier de), poëte, né à Cahors, mort vers 1560. — *Les Amours*, 1553, in-8°, 1573, in-16; *les Gayetés*, 1554, in-8°; *les Soupirs*, 1557, in-8°; *les Odes*, 1559, in-8°. Ces ouvrages sont très-rares.

MAGON DE CLOS-DORÉ (Charles-René), contre-amiral, né à Paris le 12 novembre 1763, tué au combat de Trafalgar, sur le vaisseau l'*Algésiras* qu'il commandait, le 21 octobre 1805.

MAGUARAN (Seigneurs de), branche de la maison de Pardaillan-Gondrin.

MAGUE (Jacques-Antoine), dit *Saint-Aubin*, comédien et auteur dramatique, né à Compiègne vers 1746, mort à l'hospice de Bicêtre le 15 septembre 1824.

MAGUELONE, *Magalona*, en Languedoc (Hérault). C'était une ville importante qui devint au VI° siècle le siége d'un évêché. Elle tomba au commencement du VIII° siècle au pouvoir des Sarrasins, et en 737 fut reprise par Charles Martel qui la ruina de fond en comble. Son évêché fut alors transféré à Substantion. Néanmoins Maguelone se releva bientôt de ses ruines et eut des comtes particuliers. Le dernier que l'on trouve mentionné, est Robert, qui vivait dans les premières années de Louis le Débonnaire. Voy. MONTPELLIER. — Cf. J. Renouvier, *Histoire des églises de Maguelone, de Valmagne*, etc., 1825, in-4°.

MAHAULT, MAHAUT. Voy. MATHILDE.

MAHÉ, ville du Malabar qui fut prise sur les Français par les Anglais le 10 février 1761.

MAHI. Voy. FAVRAS.

MAHON (Port-), ville maritime de l'île de Minorque. Trois des cinq forts qui composaient la citadelle (le fort Saint-Philippe) furent emportés d'assaut sur les Anglais par le duc de Richelieu le 28 juin 1756. Les deux autres capitulèrent le même jour. — Rendue aux Anglais par le traité de Paris (1763), elle leur fut enlevée par le duc de Crillon en 1782 et à la paix fut restituée à l'Espagne.

MAHON (Paul-Augustin-Olivier), médecin, né à Chartres, mort à Paris le 16 mars 1801.

MAHUDEL (Nicolas), érudit, numismate, né le 21 novembre 1673 à Langres, mort le 7 mars 1747. Il fut nommé (1705) membre de l'Académie des inscriptions, mais fut obligé de donner sa démission (1744) à la suite d'une affaire scandaleuse.

MAHUET, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Lupcourt et de Mailli.

MAI (Tableau du). La confrérie de Sainte-Anne et de Saint-Marcel, établie dans l'église de Paris, et dont l'origine remonte à 1449, était autrefois administrée par les marchands orfèvres. Dans les premiers temps, les chefs de cette confrérie, faisaient planter tous les ans, le 1ᵉʳ mai, un arbre vert devant le portail de Notre-Dame. Plus tard, ils offrirent à l'église une espèce de tabernacle qu'ils renouvelaient de temps en temps. Mais après la reconstruction de la chapelle de la Vierge par Anne d'Autriche, ils demandèrent au chapitre de Notre-Dame, la permission d'offrir chaque année, un tableau de onze pieds de haut qui représenterait un sujet de la vie de Jésus-Christ ou des apôtres, et qui servirait à la décoration du chœur et de la nef de l'église. Leur demande fut accueillie, et le premier tableau fut exposé en 1650, il reçut le nom de *Mai*. Cette suite de tableaux fut due aux pinceaux des artistes les plus habiles, parmi lesquels il faut distinguer Blanchard, Poussin, Bourdon, Lesueur, Lebrun, Philippe de Champagne, Lahire, les Boullongne, etc. La difficulté de placer un si grand nombre de toiles, fit supprimer cet usage vers 1740.

MAI (Émeute de), c'est l'émeute qui éclata à Paris le 12 mai 1839.

MAI (Journée du 15). C'est ainsi que l'on désigna la manifestation qui, le 15 mai 1848, fut faite, sous le prétexte de la Pologne, contre l'Assemblée nationale. La salle des séances fut momentanément envahie par la foule que la force armée parvint à en chasser sans effusion de sang.

MAI (Journée du 31). C'est le 31 mai 1793 où après une lutte des plus vives la Convention décréta d'arrestation vingt-neuf députés appartenant au parti de la Gironde. Les deux ministres Lebrun et Clavière furent proscrits le 2 juin suivant. Ce coup d'État assura le triomphe de la Montagne qui fut vaincue à son tour au 9 thermidor de l'année suivante.

MAI (Loi du 31). C'est la loi rendue le 31 mai 1850 par l'Assemblée législative et qui avait pour but de restreindre le suffrage universel. Le mécontentement qu'elle excita parmi les ouvriers de Paris contre qui elle était surtout dirigée, contribua beaucoup à la réussite du coup d'État de décembre.

MAI (Champ de). C'était le nom que l'on donnait aux assemblées générales de la nation sous les Carolingiens, assemblées qui se tenaient tous les ans au mois de mai.—Le 1er juin 1815, Napoléon réunit au Champ de Mars de Paris une assemblée solennelle des délégués des départements à laquelle il donna le nom de Champ de Mai et où fut promulgué l'*Acte additionnel*. Voy. ce mot.

MAI. Voy. Bazoche.

MAICHIN (Armand), sieur de Maisonneuve, historien, né en 1617 à Saint-Jean d'Angely, mort en 1705.

MAÏEUL (S.), *Maiolus*, 4e abbé de Cluni, né à Avignon vers 906, mort au monastère de Souvigni, près Moulins, le 11 mai 994.

MAIGNAN (Emmanuel), minime, physicien, philosophe, né le 17 juillet 1601 à Toulouse où il est mort le 29 octobre 1676.

MAIGNART, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bernières et de la Vaupalière.

MAIGNÉ (Seigneurs de), de la maison de Valori.

MAIGNELAY, MAGNELETS ou **MAIGNELIERS**, terre et seigneurie de Picardie (Oise) qui par lettres de mai 1587 fut érigée en duché-pairie sous le nom de Halluin, en faveur de Charles de Halluin, seigneur de Piennes. Le duché, éteint à la mort de celui-ci, fut érigé de nouveau sous le nom de Candale, en 1611, en faveur du mariage d'Anne de Halluin, avec Henri, comte de Candale, fils du duc d'Épernon. Cette union ayant été déclarée nulle, une troisième érection eut lieu en 1620 pour le nouveau mariage d'Anne avec Charles de Schomberg, à la mort duquel (1656) le duché-pairie demeura éteint.

MAIGNELAIS (Antoinette de), maîtresse de Charles VII, née vers 1420, morte vers 1474. Appelée à la cour par sa cousine Agnès Sorel, elle la supplanta et jouit d'un crédit sans bornes jusqu'à la mort du roi dont elle favorisait les débauches, et qui l'avait mariée (1450) à un de ses vieux serviteurs, André de Villequier. Lorsque Louis XI fut monté sur le trône, elle devint la maîtresse de François II, duc de Bretagne, qu'elle domina complétement, et dont elle eut cinq enfants de l'aîné desquels sortirent les barons d'Avaugour.

MAIGNET (Étienne-Christophe), membre de l'Assemblée législative et de la Convention, avocat, né à Ambert (Puy-de-Dôme) le 9 juillet 1758, mort à Paris le 15 octobre 1834. Il fut exilé en 1816 comme régicide.

MAIGROT (Charles), vicaire apostolique en Chine, évêque de Conon *in partibus*, né à Paris en 1652, mort à Rome le 28 février 1730.

MAILHE (Jean-Baptiste), conventionnel, né en 1754, mort à Paris en 1839. Il fut député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il fut chargé du rapport sur la mise en accusation de Louis XVI, dans le procès duquel il vota pour la mort avec sursis. Il fit ensuite partie du conseil des Cinq Cents et fut proscrit au 18 fructidor. En 1816, la loi d'*amnistie* le força de se retirer en Belgique.

MAILLA ou **MAILLAC** (Joseph-Anne-Marie de Moyria de), jésuite, missionnaire en Chine, né au château de Maillac (Ain) en 1679, mort en 1748. — *Histoire générale de la Chine*, 1777-83, 12 vol. in-4°. C'est une traduction d'un ouvrage chinois qui fut publiée par Grosier et Deshauterayes. (voy. ces noms).

MAILLAC (Seigneurs de), branche de la maison d'Abzac (Périgord).

MAILLANE ou **MAILLANNE**, terre et seigneurie de Provence qui fut érigée en marquisat par lettres de mars 1647, en faveur de Louis de Porcellets, seigneur de Maillane. = Paul-Joseph de Porcellets, marquis de Maillane, écrivain, né à Beaucaire le 1er février 1684, mort à Aix (Provence) en 1745.

MAILLANE (Seigneurs de), de la maison de Romieu (Provence). = —, de la famille Hermite (Provence).

MAILLARD (Olivier), célèbre prédicateur de l'ordre des frères mineurs, né en Bretagne, mort en 1502, suivant les uns, vers 1508, suivant les autres. Il fut employé à des missions importantes par Innocent VIII, et par Charles VIII. On a de lui des sermons fort curieux, en style macaronique, prêchés pour la plupart à Saint-Jean en Grève, à Paris.

MAILLARD DE CHAMBURE (Ch.-Hippolyte), antiquaire, né à Semur le 11 juillet 1798, mort le 10 septembre 1841.

MAILLE. Voy. Deniers.

MAILLÉ, maison de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Lislette, de Kerman ou Carman, de la Guéritaude, de Latan, de la Roche-Bourdeuil, de Crevant, de Brézé, de Benehart, de Ruillé, de Laleu, de la Tour-Landry, de Chef-de-Rue, du Tymur, des Poteries, du Sablon, de Châteauroux, d'Ampoigné, de la Mothe-Cheorchin, de la Bouloue, de Gillebourg, de Jalesnes, de Villeromain, de la Forest, de Verrières, de Floray, de Narsay, de Fleuré, de Coulonce, de la Flocelière, de Cerisay, des ducs de Fronsac et de Caumont. Armes: *coupé d'or à trois fasces antées et ondées de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII, et l'*Histoire de Berry* par la Thaumassière.)

MAILLÉ de Brézé (Simon de), évêque de Viviers (1552), archevêque de Tours (1554), né en 1515, mort à Tours le 11 janvier 1597.

MAILLÉ (Urbain de), marquis de Brézé, maréchal de France, né en 1597, mort le 13 février 1650 au château de Milly en Anjou. Capitaine des gardes du roi, il se distingua dans les guerres de religion, fut nommé maréchal de camp (1630), et en 1632 maréchal de France au retour d'une ambassade extraordinaire en Suède. Il servit avec les maréchaux de la Force et de Châtillon en Allemagne (1634, 1635) où il remporta divers avantages, et en décembre 1641 et en janvier 1642, battit les Espagnols devant Perpignan. Il avait épousé la sœur de Richelieu, Nicole du Plessis, qui mourut le 30 août 1635. Sa fille, Claire-Clémence de Maillé, épousa le grand Condé.

MAILLÉ (Jean-Armand de), duc de Brézé, fils du précédent, né en avril 1619, tué sur les côtes de Toscane dans un combat naval contre les Espagnols le 14 juin 1646. Après avoir servi comme mestre de camp dans l'armée de Flandre (1638), il fut nommé (1640) général de l'armée navale du Ponant, défit la flotte espagnole devant Cadix (22 août) ; alla comme ambassadeur extraordinaire en Portugal (1641), battit de nouveau les Espagnols (30 juin et 1er juillet 1642, 4 septembre 1643), se distingua aux siéges de Tarragone (1644), et fut fait lieutenant général (28 février 1646). Il avait été créé (1643) duc de Fronsac et pair de France.

MAILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Laval.

MAILLEBOIS, terre et châtellenie du Thimerais (Eure-et-Loir), qui appartint d'abord à la maison d'O, fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1621, en faveur de Claude Pinart, seigneur de Comblisi, et passa ensuite dans la famille Desmarets.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de), maréchal de France, fils du contrôleur-général Desmarets et petit neveu de Colbert,

né en 1682 à Paris, y mourut le 7 février 1762. Lieutenant général (1733), il soumit la Corse (1739). Maréchal de France (1741), il fit (1742) une campagne malheureuse pour délivrer le maréchal de Belle-Isle enfermé à Prague, battit (1745) le duc de Savoie à Bassignana; mais l'année suivante, vaincu à Plaisance et abandonné par les Espagnols, il dut rentrer en France avec les débris de son armée sans pouvoir défendre l'entrée de la Provence qui fut envahie, ainsi que le Dauphiné. Le marquis de Pezay a publié les *Campagnes du maréchal de Maillebois en Italie, en* 1745 *et* 1746, 1775, 3 vol. in-4°. = Son fils, Yves-Marie DESMARETS, comte de MAILLEBOIS, lieutenant général, né en août 1715, mort à Liége le 14 décembre 1791.

MAILLEBOIS (Seigneurs de), de la famille le Camus (Poitou).

MAILLERAYE (La), terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en marquisat par lettres d'avril 1698 en faveur d'Angélique de Fabert, femme de François d'Harcourt, marquis de Beuvron. Elle fut acquise en 1751 par le marquis de Houdetot.

MAILLERAYE (Seigneurs de la), branche de la maison de Moy ou Mouy (Picardie).

MAILLERONCOURT, terre et seigneurie de Franche-Comté (Haute-Saône), érigée en marquisat par lettres de janvier 1740, en faveur de N. Joseph Terrier.

MAILLET ou **MAILLIET** (Marc de), poëte, né à Bergerac vers 1568, mort vers 1628.

MAILLET (Benoît de), écrivain, né à Saint-Mihiel (Meuse) le 12 avril 1656, mort à Marseille le 30 janvier 1738. Il fut successivement consul général en Égypte, puis à Livourne, et inspecteur des établissements français dans le Levant. — *Description de l'Égypte* (1735); *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Égypte* (1743); *Telliamed* (anagramme de son nom), exposé d'une cosmologie dont Buffon a adopté quelques idées.

MAILLET-DUCLAIRON (Antoine), littérateur, né le 16 novembre 1721 à Hurigny (Saône-et-Loire), mort à Paris le 16 novembre 1809.

MAILLEZAIS, *Malleacum*, ville du Poitou (Vendée). Elle doit son origine à une abbaye sous le vocable de saint Pierre, fondée vers 990 par Guillaume IV, duc d'Aquitaine. Cette abbaye fut érigée en évêché suffragant de Bordeaux par une bulle du pape Jean XXII, datée du 13 août 1317; le nouveau diocèse fut démembré de celui de Poitiers. Le siége épiscopal fut transféré à La Rochelle le 4 mai 1648 par une bulle d'Innocent X. — Voy. *Gallia Christiana* t. II, et les *Fragments inédits d'une chronique de Maillezais*, par P. Marchegay (*Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, t. II, p. 148).

ÉVÊQUES DE MAILLEZAIS. — Geoffroi Ier Povereau, 13 août 1317-1333. — Guillaume Ier, 1336. — Jean Ier, 1343. — Eustache. — Janvier. — Gui, 1360. — Jean II, 1380. — Pierre Ier, cardinal de Thury, vers 1382-vers 1403. — Jean III de Masle, 1404-1421. — Guillaume II de Lucé, 1425. — Thibaut de Lucé, vers 1438-vers 1453. — Louis Rouault, 1455-1475. — Jean IV d'Amboise, 1478-1481. — Frédéric, cardinal de San-Severino, 1481-1508. — Pierre II Accolti, cardinal d'Ancône, 1511-vers 1517. — Philippe, cardinal de Luxembourg, 10-24 mars 1518. — Geoffroi II d'Estissac, 24 mars 1518-1543. — Jacques Ier d'Escoubleau de Sourdis, 1545-vers 1560. — Pierre III de Pont-Levoy, vers 1563 vers 1568. — Henri Ier d'Escoubleau de Sourdis, vers 1570-avril 1615. — Henri II d'Escoubleau de Sourdis, 19 mars 1623-16 juillet 1629. — Henri III de Béthune, 6 janvier 1630-1646. — Jacques II Raoul, 1646. (Voy. pour la suite les évêques de La Rochelle.)

MAILLI (Seigneurs de), de la famille de Mahuet (Lorraine). — Voy. MAILLY.

MAILLOC, terre et baronnie de Normandie (Calvados), qui a donné son nom à une ancienne maison et fut érigée en marquisat par lettres de 1693, en faveur de Gabriel-René de Mailloc. Ce marquisat passa ensuite dans la maison d'Harcourt. Les armes de la maison de Mailloc étaient *de gueules à trois maillots* (maillets) *d'argent*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

MAILLOT (Seigneurs de), de la maison de Scey (Franche-Comté).

MAILLOT. Voy. DESMAILLOT.

MAILLOTINS. C'est le nom que l'on donna aux Parisiens révoltés le 1er mars 1382 au sujet de l'établissement de nouveaux impôts. Il leur vient de ce qu'ils étaient principalement armés de maillets (ou maillots) de plomb qu'ils avaient trouvés en grande quantité dans l'arsenal et dans l'hôtel de ville. Paris ne fut pacifié qu'à la fin d'avril et obtint son pardon moyennant une somme de cent mille livres destinée à remplacer les impôts, cause de l'insurrection.

MAILLY, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe), érigée en comté par lettres du duc Léopold en date du 6 juillet 1728, en faveur de Nicolas-François de Mahuet.

MAILLY, seigneurie de Picardie (Somme), qui a donné son nom à une anciende maison d'où sont sortis les marquis de Nesle, les seigneurs d'Haucourt, du Quesnoy, d'Auchy, de Rumesnil, de l'Espine, d'Auvillers, de l'Orsignol, d'Autheuille ou Authuille, de Ruthère, de Nedon, de la Houssaye, de Bouillencourt, de Mareuil, de Remaugies, de Varennes, de Rubempré, de la Borde, de Belleville, de Saint-Léger, d'Auneuil, de Hannache, de Fieffes, d'Issigny, de Riguelieu, de Saint-Marc, de Fontaines, de Talmas, de Conty, de Combligneul (ou Combrigneul). Il faut y ajouter les branches bâtardes des seigneurs d'Arsy et de Saint-Eloy. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

Par lettres de mai 1691 le marquisat de Montcavrel prit le nom de Mailly en faveur de Louis de Mailly. — En janvier 1744, les terres et seigneuries de Raineval, Thory, Louvrechy, etc. en Picardie (Somme), furent unies et érigées en comté sous le nom de Mailly en faveur d'Auguste-Joseph de Mailly, seigneur d'Haucourt.

MAILLY (Louis de), marquis de Nesle, maréchal de camp, né en 1653, mort à Spire le 18 novembre 1688 d'une blessure reçue au siége de Philipsbourg. = VICTOR-AUGUSTE, évêque de Lavaur (1687), mort à Montpellier le 23 décembre 1712. = FRANÇOIS, archevêque d'Arles (1697), archevêque de Reims (1710), cardinal (1719), né le 4 mars 1658, mort à l'abbaye de S.-Thierry à Reims le 13 septembre 1721. = Louise-Julie de NESLE, comtesse de MAILLY, maîtresse de Louis XV, née en 1710, morte à Paris le 30 mars 1751. Fille de Louis, marquis de Nesle, elle épousa (1726) son cousin, Louis-Alexandre de Mailly, fut nommée (1729) dame du palais de la reine, et devint (1735) maîtresse déclarée de Louis XV près duquel elle se vit supplantée successivement par trois de ses sœurs, la comtesse de Vintimille, la marquise de Lauraguais et la marquise de la Tournelle, devenue duchesse de Châteauroux. Elle passa les dernières années de sa vie dans toutes les pratiques de la piété. On peut consulter sur elle les *Mémoires* du duc de Luynes. = Augustin-Joseph de MAILLY, marquis d'Haucourt, maréchal de France (1783), né le 5 avril 1708, mort sur l'échafaud à Arras le 25 mars 1794. Ce fut lui qui dirigea la défense du château des Tuileries à la journée du 10 août.

MAILLY (*N.* chevalier de), littérateur, mort à Paris vers 1724.

MAILLY (Jean-Baptiste), écrivain, né le 16 juillet 1744 à Dijon, y mourut le 26 mars 1794.

MAIMBEUF. Voy. MAINBEUF.

MAIMBOURG (Le P. Louis), historien, né à Nancy en 1610, mort à Paris le 13 août 1686. Entré dans l'ordre des jésuites, il fut obligé de le quitter pour avoir pris la défense des libertés de l'Église gallicane dans son *Traité historique de l'Église de Rome* (1685). Le roi le dédommagea par une pension. On a de lui de nombreuses *histoires,* nous citerons celles qui ont eu dans leur temps une grande réputation. — *Hist. de l'Arianisme* (1682); *des Iconoclastes* (1674); *du schisme des Grecs* (1677); *des Croisades* (1675); *du Luthéranisme* (1680); *du Calvinisme* (1682); *de la Ligue* (1683); *des pontificats de saint Grégoire le Grand et de saint Léon*, etc. (1687).

MAIMIEUX (Joseph de), écrivain, né en 1773, mort à Paris en 1820.

MAINADIERS. On appelait ainsi en Navarre, au XIIe siècle, les chevaliers auxquels les rois de Navarre donnaient une solde permanente pour qu'ils se tinssent continuellement à leur disposition.

MAINBEUF ou **MAINBEU** (S.), *Magnobodus*, évêque d'Angers vers 610, mort le 16 octobre 654 suivant les uns, 660 suivant les autres.

MAINBOURNIE, MAINBOUR. La Mainbournie s'entendait au moyen âge de toute espèce de protection, mais particulièrement de celle que les faibles obtenaient des hommes puissants, des princes, des églises et des couvents. Le lien qui s'établissait entre le mainbour et le mainbourné, paraît être resté distinct de celui que créait l'obnoxiation, au moins dans certaines circonstances, et pendant les premiers siècles de la conquête barbare. Il résulte en effet d'une formule de Marculfe que le mainbourné ne prenait envers son tuteur que les engagements compatibles avec la qualité d'homme libre. Le mainbour devait assister son protégé en justice et ailleurs, et lui fournir des aliments. On conçoit cependant que la mainbournie dut rapidement se confondre avec la recommandation et aboutir à la servitude.

La puissance paternelle, fraternelle et maritale, fut aussi fort longtemps appelée mainbournie.

MAINE, *Cenomannensis ager*, province avec titre de duché, capitale le Mans. Il était borné au N. par la Normandie; au S. par la Touraine et l'Anjou; à l'E. par le Perche, le Dunois et le Vendomois; à l'O. par la Bretagne. Il avait environ 112 kilom. de long sur 64 de large. Le haut Maine comprenait la partie limitrophe de la Normandie, du Perche, du Vendomois, de la Touraine et de l'Anjou.

Le Maine, d'où sont tirés en grande partie les départements de la Sarthe et de la Mayenne, et qui a fourni quelques portions de territoire à ceux de l'Orne, d'Eure-et-Loir et de l'Eure, comprenait le haut Maine, capitale le Mans (Sarthe); le bas Maine, capitale Laval (Mayenne); le Corbonnois, capitale Mortagne (Orne); le Bellesmois, capitale Bellesme (Orne); le pays de Nogent-le-Rotrou, capitale Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir); le Perche-Gouet, capitale Montmirail (Sarthe); les Terres-Françaises (Eure et Eure-et-Loir); le Thimerais, capitale Châteauneuf (Eure-et-Loir).

COMTES DU MAINE. — Roricon Ier. — Vers 841, Gauzbert. — 853, Roricon II, fils de Roricon Ier. — 866, Gottfried, frère du précédent. On ne sait plus rien des comtes du Maine jusqu'au suivant. — Vers 955, Hugues Ier, fils de David, fut établi comte du Maine par Hugues le Grand, duc de France. — 1015, Herbert Ier *Éveille-Chien*, fils du précédent. — 1036, Hugues II, fils du précédent. — 1051, Herbert II, fils du précédent. — 1062, Gauthier, comte du Vexin, gendre d'Herbert Ier. Il fut dépossédé par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie (1063), et mourut en 1064. — 1063, Guillaume le Bâtard. — 1087, Robert *Courte-heuse*, fils du précédent, et Hugues d'Este. — 1090, Hélie, dit de *la Flèche*, fils de Jean de Beaugenci, seigneur de la Flèche et arrière-petit-fils d'Herbert Éveille-Chien. — 1110, Foulques, dit le Jeune, comte d'Anjou, gendre du précédent. — 1129, Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou et du Maine. — 1151, Henri, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, roi d'Angleterre, fils du précédent. — 1189, Richard cœur de Lion, roi d'Angleterre, second fils du précédent. — 1199, Jean sans Terre, roi d'Angleterre, et Artur. — 1204, Bérengère, veuve de Richard cœur de Lion, reçoit la seigneurie du Maine de Philippe Auguste qui s'était emparé des possessions anglaises sur le continent—.1234, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, reçut en don la ville du Mans et ses dépendances, mais en 1246 elle échangea ce comté contre Orléans. — 1246, Charles Ier, comte de Provence, frère de saint Louis. — 1285, Charles II *le Boiteux*, comte d'Anjou, fils du précédent. — 1290, Charles III, comte de Valois et d'Anjou, gendre du précédent. — 1317, Philippe de Valois, fils du précédent, roi de France en 1328. — 1332, Jean, fils du précédent. Monté sur le trône (1350), il réunit le comté du Maine à la couronne. — 1356, Louis Ier, comte d'Anjou, second fils du précédent. — 1384, Louis II, fils du précédent, duc d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. — 1417, Louis III, fils du précédent, duc d'Anjou, comte de Provence. — 1434, René, duc de Lorraine, de Bar et d'Anjou, second fils du précédent. — 1440, Charles IV, comte de Mortain, frère du précédent. — 1472, Charles III, fils du précédent, comte de Provence. Il mourut sans enfants le 12 décembre 1481, léguant ses États à Louis XI qui réunit le Maine à la couronne. Cette province fut donnée par François Ier (1516) à sa mère, Louise de Savoie, puis comme apanage (1566) à Henri, duc d'Anjou (Henri III).

BIBLIOGRAPHIE. H. R. Lepaige, *Dictionnaire du Maine*, 1787, 2 vol. in-8°; B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, 1843-1852, 4 vol. in-8°; Desportes, *Bibliographie du Maine*, 1844, in-8°; L. Maître, *Le Maine sous l'ancien régime*, 1866; *l'Art de vérifier les dates.*

MAINE, maison de l'Agénois d'où sont sortis les seigneurs d'Escandillac, du Bourg, de l'Espinasse, de Montirat et de Changy. Le maréchal du Bourg appartenait à cette famille. Armes: *de gueules à la fleur de lis d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MAINE (Seigneurs du), de la maison de Montesquiou.

MAINE (Guillaume du), abbé de Beaulieu, en Touraine, poëte, lecteur de Marguerite d'Angoulême, né à Loudun, mort après 1555.

MAINE (Louis-Auguste de BOURBON, duc du), fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles le 31 mars 1670, mort à Sceaux le 14 mai 1736. Légitimé (1673), il fut successivement colonel général des Suisses (1674), prince souverain de Dombes (1680), gouverneur du Languedoc (1682), général des galères (1688), maréchal de camp (1690), lieutenant général (1692), grand maître de l'artillerie (1694). L'enfant sur la tête duquel le roi accumulait tant de faveurs, fut élevé par Mme de Maintenon et annonçait du reste les dispositions les plus heureuses. Mais sa dureté vis-à-vis de sa mère, l'incapacité militaire et la faiblesse, pour ne pas dire pis, qu'il montra aux armées, le rendirent peu popu-

laire. Louis XIV, néanmoins, aveuglé par la tendresse, l'éleva le 29 août 1714 au rang de prince du sang, avec son frère le comte de Toulouse et le déclara apte à succéder à la couronne, à défaut de prince légitime. De plus, par son testament, il l'investit du commandement des troupes de la maison du roi, à la sûreté, conservation et éducation duquel il était chargé de veiller. Mais le lendemain même de la mort du roi (2 septembre 1715), le duc d'Orléans, investi de la régence, fit casser le testament par le Parlement, et plus tard ôta au duc la qualité de prince du sang (1717) et la surintendance de l'éducation du roi (1718). Le duc se laissa alors entraîner par sa femme dans la conspiration de Cellamare, fut arrêté le 29 décembre 1718 et enfermé au château de Doullens. Il recouvra la liberté au bout d'un an, et on lui rendit une partie de ses honneurs. En 1723, on assigna aux princes légitimés le premier rang après les princes du sang et avant les ducs et pairs. Il revint à la cour et passa tranquillement et obscurément les dernières années de sa vie. On a publié un recueil de ses thèmes et de ses lettres sous le titre de *OEuvres diverses d'un auteur de sept ans*, 1678, in-4°. Il avait épousé le 19 mars 1692 Mlle de Condé (voy. l'article suivant), dont il eut : Louis-Constantin de Bourbon, né en 1695, mort en 1698; Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, né le 4 mars 1700, mort le 30 septembre 1754; Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, né le 15 octobre 1701, mort le 13 juillet 1775; *N.* de Bourbon, duc d'Aumale, né le 31 mars 1704, mort en 1708; *N....* de Bourbon, demoiselle de Dombes, née le 11 septembre 1694, morte le 26 du même mois; Louise de Bourbon, dite mademoiselle du Maine, née en décembre 1704, morte le 19 août 1743.

MAINE (Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du), femme du précédent, née le 8 novembre 1676, morte à Sceaux le 23 janvier 1753. Fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, elle épousa le 13 mars 1710 le duc du Maine, et se forma, à son château de Sceaux, une cour qui devint, dans les dernières années de Louis XIV et dans les premières de la régence, un foyer d'intrigues politiques. Elle entraîna son indécis et faible époux dans la conspiration de Cellamare, et fut arrêtée en même temps que lui (1718), transférée à Dijon, puis dans d'autres villes, et au bout de quinze mois de prison dut acheter du régent sa liberté par des concessions et des soumissions humiliantes. Elle se retira dès lors à Sceaux où elle reprit sa vie habituelle.—*Les Divertissements de Sceaux*, publiés par l'abbé Genest, contiennent quelques vers de la duchesse de qui l'on a encore : *la Crête de coq-d'Inde*, en vers, 1702, in-12. On a publié, 1805, in-12, sa correspondance avec la marquise de Simiane. On peut consulter sur cette *poupée du sang*, comme l'appelaient ses belles-sœurs, à cause de sa petite taille, les mémoires de Mme de Staal.

MAINE DE BIRAN (François-Pierre-Gonthier), philosophe, né à Bergerac le 29 novembre 1766, mort à Paris le 16 juillet 1824. Celui que M. Cousin a appelé « le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche, » fut successivement garde du corps (1784), membre du Conseil des Cinq Cents (1797), sous-préfet de Bergerac (1809), membre du Corps législatif (1812), où il se rangea dans l'opposition, et de la Chambre de 1815, conseiller d'État (1816), et de nouveau (1820) député jusqu'à sa mort. Dans ces diverses fonctions il ne montra qu'une très-médiocre capacité. — *De l'influence de l'habitude sur la faculté de penser*, 1803, in-8°; il avait laissé de nombreux manuscrits dont M. Cousin a tiré des *OEuvres philosophiques*, 1841, 4 vol. in-8°, et M. E. Naville : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, 1837, in-8°, et des *OEuvres inédites*, 1859, in-8°.

MAINE (Du). Voy. Chabans.

MAINE-ET-LOIRE. Ce département formé de la presque totalité de l'Anjou, est borné au N. par les départements de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par le département d'Indre-et-Loire; au S. E. par le département de la Vienne; au S. par les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée; à l'O. par le département de la Loire-Inférieure; au N. O. par le département d'Ille-et-Vilaine. — Chef-lieu, Angers.

Bibliographie. Desvaux, *Statistique de Maine-et Loire*, 1835, 3 vol. in-8°; De Beauregard, *Statistique de Maine-et-Loire*, 1844, in-8°.

MAINEMARES, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bellegarde. Armes : *d'argent à trois fasces de sable*.

MAINEUF (Seigneurs de), de la famille d'Andigné (Anjou).

MAINEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Roncherolles (Normandie).

MAIN FERME. La question de savoir quelles étaient au juste les tenures d'héritages en main ferme, a exercé la critique de bien des feudistes. La définition la plus exacte qu'on en puisse donner est négative; il résulte en effet des textes et des commentaires du XIII° siècle, qu'elles différaient essentiellement des alleuds, des fiefs et des villenages. La terre possédée en main ferme n'était pas libre, mais elle n'était point non plus grevée de servitudes; le détenteur ne devait ni l'hommage, ni l'ost, ni la chevauchée, etc. ; il n'était astreint qu'à une obligation, celle de payer au seigneur dominant une rente déterminée et à des époques fixes. Aussi la coutume de Tournai donne-t-elle à l'héritage de main ferme le nom de *terre renteuse;* elle ajoute qu'il ne peut y avoir lieu à *bail* (voy. ce mot) pour ce genre de propriété, mais seulement à garde d'enfants ou de biens. La terre de main ferme, en effet, n'était pas noble, mais *cottière*, ainsi que l'appelle encore Bouthillier en sa Somme. Mais elle ne se confondait pas avec la censive comme le remarque excellemment Laurière, puisque dans les titres mêmes ces mots ne sont pas regardés comme synonymes. La main ferme remonte cependant fort haut dans le moyen âge (XI° siècle); il faut penser que déjà à cette époque les propriétaires avaient recours pour l'exploitation de leurs biens ruraux à un système de location volontaire, au *fermage* en un mot, d'où nous sont venus le nom et la chose. C'est donc parmi les institutions de pur droit civil qu'on doit ranger la main ferme.

Du Cange a confondu trop aisément, suivant nous, la main ferme avec la précaire (voy. ce mot) et l'a assimilée à tort au villenage. En effet, s'il est vrai de dire que le détenteur de l'héritage en main ferme était une sorte d'usufruitier à charge de rente, puisque sa jouissance durait toute sa vie, ce n'est pas un caractère qui le rapproche suffisamment du possesseur de précaire ni du propriétaire de biens soumis à la censive. Celui-ci avait en effet un droit restreint dans son étendue et non dans sa durée, il le transmettait à ses ayants cause, et le contrat de précaire était essentiellement renfermé dans une limite de cinq années qui ne pouvait être légalement dépassée.

MAINFERME (Jean de la), religieux de Fontevrault, né à Orléans en 1646, mort au monastère de la Madeleine le 19 novembre 1693. Il a publié différentes dissertations sur Robert d'Arbrisselles.

MAINFRAY (Pierre), poëte dramatique, né à

Rouen vers 1580, mort après 1625.—Ses tragédies *les Forces du grand Hercule* (1616), *Cyrus* (1618), *la Rhodienne* (1620) et sa comédie *la Chasse royale* (1625) sont très-rares.

MAINGOT, maison de l'Aunis d'où sont sortis les seigneurs de la Flocelière, de Surgères et de Granges. Armes : *de gueules fretté de vair*.

MAINGOVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Flandre).

MAINGRIVAL (Seigneurs de), de la famille de Boudart (Artois).

MAINIER. Il y a eu trois familles de ce nom en Provence. De la première sont sortis les barons d'Oppède, de la seconde les seigneurs de Lambert, et de la troisième les seigneurs de Saint-Marcel. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

MAIN-MISE, c'était la même chose que la saisie féodale. — Voy. Saisie.

MAIN-MORTE. La main-morte était l'incapacité générale qui pesait sur les serfs. Ils ne pouvaient disposer ni à titre onéreux ni à titre gratuit, ni entre-vifs ni à cause de mort. Leur testament était nul; ils ne laissaient même rien à leurs enfants, bien que ceux-ci leur succédassent sur le sol par une convention expresse ou tacite. En revanche ils pouvaient, s'il faut s'en rapporter à Beaumanoir, vivre largement de ce qu'ils avaient gagné.

Les main-mortables formèrent deux catégories distinctes; les uns ne l'étaient qu'accidentellement et comme détenteurs de certaines propriétés; ils pouvaient s'affranchir en y renonçant; les autres au contraire l'étaient personnellement : c'étaient les serfs ou hommes de corps (voy. ce mot). La coutume de Troyes (art. 6) distingue aussi les main-mortables en héritages, et les mainmortables en meubles seulement, pour faire remarquer que ceux-ci ne pouvaient léguer au delà de cinq sous; par là elle les assimile aux serfs ordinaires.

Une autre acception de la main-morte était celle où elle était prise pour désigner la somme d'argent à laquelle le maître réduisait parfois son droit de main-morte, ou encore le prix moyennant lequel le vassal rachetait ou relevait sa tenure envers son suzerain, après le décès de son auteur. On appliquait enfin cette expression à l'aubaine, et surtout à l'amortissement des biens ecclésiastiques (voy. ces mots).

La main-morte, en tant que se rattachant au servage, fut abolie par Louis XVI dans le domaine royal en vertu d'un édit du mois d'août 1781. Mais le Parlement crut devoir réserver les droits des seigneurs, de façon qu'elle ne disparut définitivement du sol de la France qu'à partir de la célèbre nuit du 4 août 1789.

MAIN-SOUVERAINE. On appelait ainsi la réception du vassal à foi et hommage faite par le juge royal, lorsqu'il y avait combat de fief entre deux seigneurs ou quand le seigneur féodal refusait sans cause de recevoir son vassal à hommage.

MAINTENAY (Seigneurs de), issus probablement des seigneurs de Ponthieu.

MAINTENON, *Mesteno*, terre et châtellenie du pays Chartrain (Eure-et-Loir), qui après avoir appartenu à Jean Cottereau (voy. ce nom), passa dans la maison d'Angennes de qui elle fut achetée en 1675 pour la veuve de Scarron, Françoise d'Aubigné par Louis XIV qui, en sa faveur, l'érigea en marquisat par lettres de mai 1688. Elle passa ensuite dans la maison de Noailles.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), née à Niort le 27 novembre 1635, morte à Saint-Cyr (Seine-et-Oise) le 15 avril 1719. Fille de Constant d'Aubigné, fils du célèbre Agrippa d'Aubigné (voy. ce nom), et de Jeanne de Cardillac, elle vint au monde dans la prison de Niort où son père était détenu pour crime de trahison. Celui-ci étant mort (1645) à la Martinique, sa veuve qui l'y avait suivi, revint en France avec ses deux enfants, et la jeune Françoise fut accueillie et élevée dans la religion calviniste par une sœur de son père, Mme de Villette, à qui l'ôta un ordre d'Anne d'Autriche. Amenée à Paris et placée dans le couvent des ursulines de la rue Saint-Jacques, elle y fut convertie à grand peine. A sa sortie du couvent, elle resta à Paris avec sa mère, et quand elle l'eut perdue, l'extrême pauvreté où elle se trouva réduite, la décida à accepter (juin 1652) la main du paralytique Scarron (voy. ce nom) qui recevait chez lui la société la plus brillante, au milieu de laquelle, malgré les hommages que sa beauté lui attirait, elle sut conserver une réputation intacte. Devenue veuve (octobre 1660), elle obtint de la reine mère une pension de 2000 livres qui lui fut supprimée à la mort de celle-ci et rendue grâce à l'appui de la marquise de Montespan. En 1669, elle fut chargée d'élever secrètement les enfants que Louis XIV avait eus de la marquise, et ce fut là le commencement de sa haute fortune. Louis XIV qui apprécia son esprit et son dévouement, lui donna en 1674 le marquisat de Maintenon, et elle prit peu à peu un tel empire sur lui qu'elle le fit rompre avec Mme de Montespan, et qu'enfin après la mort de la reine, il l'épousa secrètement vers la fin de 1684 ou en 1685. Elle avait quarante-neuf ans, c'est-à-dire trois ans de plus que lui. Dès lors elle exerça sur le monarque un empire que l'on a peut-être exagéré, mais qui fut trop considérable; car il se manifesta souvent d'une manière odieuse ou funeste, soit dans les persécutions contre les protestants, les quiétistes et les jansénistes, soit dans le choix des généraux et des ministres. Elle fonda (1685) la maison royale de Saint-Cyr (voy. ce nom) destinée à l'éducation de deux cent cinquante filles nobles et pauvres, et à la mort du roi, se retira dans cette maison dont elle s'occupa uniquement jusqu'à son dernier jour. — La Beaumelle publia en 1756 les *Lettres de Mme de Maintenon*, 1756, 6 vol. in-12, recueil tronqué et altéré, et des *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, 1756, 9 vol. in-12. M. Th. Lavallée a publié, 1854 et années suiv., 10 vol. in-18, les *Œuvres* de Mme de Maintenon, comprenant, outre sa correspondance, ses lettres historiques et édifiantes, ses *Entretiens* sur l'éducation des filles, etc., etc.

MAINVIELLE (Pierre), conventionnel, né à Avignon en 1765, mort sur l'échafaud à Paris le 31 octobre 1793.

MAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Mommerel (Béarn).

MAINVILLIERS (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie). = —, de la maison de Tarragon (Beauce).

MAIRAN (Jean-Jacques Dortous de), célèbre physicien, géomètre et littérateur, né le 26 novembre 1678 à Béziers, mort le 20 février 1771, à Paris. Après avoir eu trois mémoires couronnés par l'Académie de Bordeaux (1715-1717), il vint à Paris, et entra (1719) à l'Académie des sciences qui à la mort de Fontenelle le choisit pour secrétaire perpétuel (1740), puis (1743) à l'Académie française. Outre de nombreux mémoires dans le Recueil de l'Académie et le *Journal des Savants*, on a entre autres de lui : *Dissertation sur les variations du baromètre*, 1715, in-12; *Dissertation sur la glace*, 1715, in-12 ; *Lettre à l'abbé Bignon sur la mâture des vaisseaux*, 1728, in-4°; *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, 1733, in-4°; *Mémoires sur la*

cause du froid et du chaud, 1741, in-12; *Dissertation sur les forces motrices des corps*, 1741, in-12; *Lettre à Mme **** (du Châtelet) *sur la question des forces vives*, 1741, in-12; *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences, morts de* 1741 *à* 1743, 1747, in-12; *Conjectures sur l'origine de la fable de l'Olympe pour servir d'addition au* Traité de l'aurore boréale, 1761, in-12; *Lettre à M. de Caylus sur une pierre gravée antique*, 1764, in-8°; *Lettres au P. Parennin contenant diverses questions sur la Chine*, 1770, in-8°.

MAIRE. La qualification de maire, *major*, servit d'abord au moyen âge à désigner des officiers ruraux, sorte d'intendants préposés à la direction des exploitations, à l'entretien des manses, à la conduite des serfs. Ils étaient serfs eux-mêmes, et de condition inférieure. C'est avec ce caractère qu'ils se montrent à nous dans les capitulaires de Charlemagne. Mais ils profitèrent des désordres qui accompagnèrent l'établissement du régime féodal aux xe et xie siècles pour s'attribuer une sorte d'indépendance, surtout lorsqu'ils se trouvaient au service des monastères. Ils réussirent à rendre leurs fonctions héréditaires, à les ériger en petits fiefs, et à lever sur les tenanciers des domaines des taxes et des droits propres. Leurs obligations envers les abbayes se réduisirent à quelques modiques prestations en nature et en argent, et ils parvinrent presque tous au xive siècle à obtenir leur complet affranchissement par voie d'achat, ou de transaction.

Lorsque les communes affranchies eurent à se gouverner elles-mêmes, l'officier placé à la tête de leur conseil prit le nom de *maire*. Le mode de nomination de ce magistrat variait suivant les pays, mais la plupart du temps elle dépendait directement ou indirectement du roi. Sous saint Louis où le Parlement en nomma plus d'une fois d'office, la commune présentait une liste de trois candidats sur lesquels le roi choisissait celui qu'il préférait, ayant à l'occasion le droit de déclarer non éligibles ceux qui lui déplaisaient. Le maire, au nom de sa commune, résistait-il à quelque injuste demande d'argent de la part du roi, il était jeté en prison. C'était si souvent un honneur périlleux d'être le chef de la commune que, pour empêcher de s'y soustraire, la coutume d'Amiens ordonnait la démolition de la maison de celui qui refuserait d'être maire.

La royauté ne tarda pas beaucoup à s'emparer exclusivement de la nomination des maires, et le 12 juillet 1564 une déclaration de Charles IX régla l'élection des prévôts des marchands, maires, échevins, jurats, consuls et autres administrateurs des villes.

A la fin du xviie siècle, le pouvoir royal, qui cherchait tous les moyens possibles de trouver de l'argent, rendit vénales les charges de maire. Au mois d'août 1692 parut un édit « portant création d'un office de maire dans chacune des villes et communautés du royaume (à l'exception de Paris et de Lyon), des offices d'assesseurs, des prévôts des marchands et maires dans les hôtels de ville du royaume où il y a hôtel et maison commune », et règlement pour leur juridiction. Les fonctions, droits et rangs de ces nouveaux maires furent réglés par une déclaration du 5 décembre 1693. Ce ne fut pas tout: un édit de mai 1702 créa un office de lieutenant des prévôts des marchands de Paris et de Lyon, et des maires des villes et communautés du royaume; et quatre ans plus tard (décembre 1706), un autre édit porta création d'un office de maire perpétuel et d'un lieutenant du maire dans chacune des villes du royaume « pour être lesdits offices exercés alternativement par ceux qui en seront pourvus avec ceux qui sont pourvus de semblables offices créés par les édits de 1692 et 1702, sous le titre d'*alternatifs* et *mi-triennaux*. » Mais ces ventes n'ayant pas eu le résultat espéré, le 29 janvier 1715 un édit supprima les nouveaux officiers et, à la charge de rembourser aux acquéreurs le prix des offices, accorda aux communautés la liberté d'élection, liberté qui fut illusoire jusqu'à la Révolution. A cette époque, l'Assemblée nationale rendit aux communes le droit d'élire leurs magistrats; plus tard le droit d'élection des maires leur fut enlevé et rendu à diverses reprises, et la question malgré les vives discussions qu'elle a soulevées n'est pas encore tranchée dans le sens de la liberté.

MAIRE (Prévôt-). Ce titre a été anciennement donné à quelques prieurs, notamment à celui de Saint-Martin des Champs. Il était aussi porté dans certaines provinces, particulièrement à Senlis, par des juges subalternes. A Rebetz, près Meaux, il y avait un prévôt-maire jouissant de la moyenne juridiction.

MAIRE DU PALAIS, *Major domus, magister palatii*. C'était sous les Mérovingiens un officier du palais du roi et le fonctionnaire le plus élevé et le plus puissant du royaume. Il était en général nommé par le prince, mais pendant la minorité de celui-ci, aux époques difficiles, ou lorsque les leudes en lutte avec la royauté l'emportaient sur elle, c'étaient les Francs qui le choisissaient. L'autorité des maires du palais s'accrut ainsi peu à peu, et entre les mains de Pépin d'Héristal et de ses successeurs elle finit par absorber complétement le pouvoir royal. (Voy. Pertz, *Die Geschichte der Merowingischen Hausmeier*, 1819, in-8°.)

MAIRE. Voy. Le Maire et Mari.

MAIRE DE TAVERNY (Le), pseudonyme de Dubost.

MAIRET (Jean de), auteur dramatique, né le 4 janvier 1604 à Besançon, y mourut le 31 janvier 1686. — *Chryséide et Arimand*, tragi-comédie (jouée en 1620), 1630, in-8°; *La Sylvie*, pastorale, 1627, in-4°; jouée en 1621, elle eut un immense succès; *La Silvanire*, pastorale, 1631, in-4°; *Les galanteries du duc d'Ossonne*, comédie, 1636, in-4°; *La Virginie*, tragi-comédie, 1635, in-4°; *La Sophonisbe*, tragédie, jouée en 1629, et imprimée, 1635, in-4°; c'est le chef-d'œuvre de Mairet; *Marc-Antoine*, tragédie, 1637, in-4°; *Le grand et dernier Solyman*, tragédie, 1639, in-4°; *L'Athénaïs*, tragi-comédie, 1642, in-4°; *Le Roland furieux*, tragi-comédie, 1640 in-4°; *L'illustre corsaire*, 1640, in-4°; *La Sidonie*, tragi-comédie, 1640, in-4°.

MAIRET, pseudonyme de Voltaire.

MAIRIE (Seigneurs de), branche de la maison d'Ailly (Picardie). = —, branche de la maison de Hallot (Normandie).

MAIROBERT (Matthieu-François Pidansat de), né le 20 février 1707 à Chaource (Aube), se tua le 27 mars 1779 à Paris. — On a, entre autres, de lui: *L'Observateur anglois*, 1777-1778, 4 vol in-12, republié sous le titre de *L'Espion Anglois*.

MAISIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Beautot (Normandie).

MAISNIL-YVRENCH (Seigneurs du), branche de la maison de Buissy (Artois).

MAISON DU ROI. La première ordonnance que l'on possède sur la maison (ou l'hôtel, comme on disait au moyen âge,) du roi date du règne de saint Louis (août 1261). Elle fut suivie vingt-quatre ans après (janvier 1285) d'une autre donnée par Philippe le Bel, et que Du Cange a insérée dans son édition de Joinville. On y trouve les divisions suivantes: Panneterie, échansonnerie, cuisine,

fruiterie, écurie, fourrière, clercs, hôtoières (aumônerie??), physiciens (médecins), chapelains, clercs de chapelle, clercs du conseil, surgiens (chirurgiens), chevaliers de l'hôtel.

Ce fut seulement au XVIIe siècle, lorsque le pouvoir royal eut atteint toute sa plénitude, que la maison du roi reçut une organisation qu'elle garda jusqu'à la Révolution. Elle était divisée en maison civile et maison militaire. La première comprenait, outre le clergé (voy. CHAPELLE DU ROI), les officiers suivants : le grand maître, les maîtres d'hôtel, les panneticrs, les écuyers tranchants, les gentilshommes servants, les maîtres de la chambre aux deniers, les officiers du gobelet, les officiers de la bouche du roi ou cuisine-bouche, les officiers de la panneterie, de l'échansonnerie, de la fruiterie, de la fourrière, etc. Puis venaient le grand chambellan et les divers officiers de la chambre et de la garde-robe et leurs dépendances, les gentilshommes ordinaires de la chambre, le personnel attaché au cabinet (voy. CABINET), la musique, les médecins, les chirurgiens, etc. ; le directeur général des bâtiments, les intendants, contrôleurs, architectes et autres officiers des maisons royales, le grand maréchal, les maréchaux et fourriers des logis, etc. Il y avait encore le grand écuyer et les officiers de la grande et de la petite écurie, le grand maître et surintendant des postes, les courriers, etc. ; le grand veneur et les officiers de la vénerie, le grand fauconnier et les officiers de la fauconnerie, le grand louvetier, et les officiers attachés aux autres *plaisirs* du roi, comme la chasse aux cormorans, le théâtre, le jeu de paume, etc. ; le prévôt de l'hôtel, grand prévôt de France, le grand maître et les officiers des cérémonies, les trésoriers, les marchands et artisans privilégiés suivant la cour.

Les officiers attachés à la maison du roi portaient le titre de commensaux et jouissaient de nombreux privilèges, surtout en matière d'impôt.

La maison militaire se composait des gardes du corps, des gardes de la manche, des cent-suisses, des gardes de la porte, des gardes de la prévôté de l'hôtel, des gendarmes et des chevau-légers de la garde, du régiment des gardes-françaises et de celui des gardes-suisses, des mousquetaires de la garde, des gentilshommes au bec de corbin. (Voy. les articles consacrés aux différents mots mentionnés plus haut.)

La maison de la reine comprenait une surintendante, les dames d'honneur et d'atour, les dames du palais, les femmes de chambre, les officiers ecclésiastiques, un chevalier d'honneur, un intendant de la maison, les maîtres d'hôtel, les gentilshommes servants, les panneticrs, les échansons, les écuyers tranchants, les écuyers, les gens du conseil (chancelier-garde des sceaux, surintendant des finances, procureur général, avocat général, secrétaires, etc.) ; les valets de chambre, et autres officiers comme dans la maison du roi. — Les princes et princesses de la maison royale avaient aussi leur maison. (Voy. les articles consacrés aux différents mots mentionnés plus haut, et l'*État de la France*, édition de 1749.)

MAISON DU ROI (Ministère de la). Le ministre de la maison du roi, le troisième des secrétaires d'État, avait dans ses attributions la maison du roi, le clergé, les affaires des protestants, la feuille des bénéfices, les économats, les dons et les brevets civils, et un certain nombre de provinces et de généralités.

MINISTRES DE LA MAISON DU ROI. — 1589, Ruzé de Beaulieu. — 1610, A. de Loménie de la Ville-aux-Clercs. — 1638, H. A. de Loménie de Brienne. — 1643, de Montbrison. — 1668, J. B. Colbert. — 1683, de Seignelay. — 1690, L. Phelypeaux de Pontchartrain. — 1693, Joseph Phélypeaux de Pontchartrain. — 1715, de la Vrillière. — 1718, de Maurepas. — 1749, de Saint-Florentin, duc de la Vrillière. — 1775, de Malesherbes. — 1776, Amelot de Chaillou. — 1783, Breteuil. — 1788, de Villedeuil. — 1789, 26 janvier 1791, de Saint-Priest. — Le 17 avril 1791, le ministère de la maison du roi fut aboli. Ses attributions passèrent dans celles du ministère de l'intérieur, et l'administration des affaires de la maison du roi, c'est-à-dire de la liste civile, fut confiée à un intendant, de Laporte. Au retour des Bourbons, le ministère de la maison du roi fut rétabli, mais ne garda plus dans son département que la liste civile : 1814, Blacas d'Aulps. — 1815, 21 mars-7 juillet, de Montalivet. — 1815, 9 juillet, duc de Richelieu, non acceptant. — 1815, 15 septembre, de Pradel — 1820, de Lauriston. — 1824, duc de Doudeauville. — Le ministère fut supprimé le 2 mai 1827, et il n'y eut plus dès lors jusqu'en 1848 qu'un intendant général de la liste civile.

MAISON (Chevaliers de la BLANCHE). Voy. ÉTOILE.

MAISON (Nicolas-Joseph, marquis), maréchal de France, né à Épinay-sur-Seine (Seine) le 19 décembre 1771, mort à Paris le 13 février 1840. Fils d'un paysan, il s'engagea (1792) et avança rapidement Général de brigade (1805), général de division après la bataille de Polotzk (1812), baron après le passage de la Bérézina, comte après la bataille de Leipzig, il fut chargé de la défense de la Belgique, mission dont il s'acquitta glorieusement. Rallié aux Bourbons qui le nommèrent pair et gouverneur de Paris, il refusa de servir pendant les Cent Jours, fut créé marquis (1817), et commanda (1828) l'expédition de Morée, ce qui lui valut le bâton de maréchal (1829). Après la Révolution de Juillet, il fut successivement ministre des affaires étrangères (novembre 1830), ambassadeur à Vienne (1831-1833), à Pétersbourg (1833-1835) et ministre de la guerre (avril 1835-19 septembre 1836).

MAISONCELLES (Seigneurs de), de la famille de Barville (Gâtinais).

MAISONFLEUR (Seigneurs de), de la maison de Lhuillier (Poitou).

MAISONFORT (Seigneurs de la), de la maison de la Châtre (Berry), de la maison de Graçay (Berry). =—, de la maison de Le Maistre.

MAISONFORT (Louis DUBOIS-DESCOURS, marquis de la), conseiller d'État, député et ministre en Toscane, sous la Restauration; écrivain politique, né dans le Berry en 1763, mort à Lyon le 2 octobre 1827.

MAISONFORTE. On appelait ainsi au moyen âge les châteaux fortifiés.

MAISONFORTE (Seigneurs de la), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France). =—, de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné).

MAISONFORTE-D'AOUSTE (Seigneurs de la), branche de la maison de Leyssin (Dauphiné).

MAISON-MAUGIS, une des quatre anciennes châtellenies du Perche, qui fut cédée par saint Louis en 1257 à Jacques de Château-Gontier, et passa successivement dans les maisons de Pruley, du Crochet et de Fontenay.

MAISONNEUVE (Seigneurs de la), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France). =—, de la maison de Rechignevoisin (Poitou).

MAISONNEUVE (Louis J. B. SIMONNET de), poète dramatique, né à Saint-Cloud vers 1750, mort à Paris le 23 février 1819.

MAISONROUGE (Seigneurs de), de la famille de Nau (Paris).

MAISONS, terre et seigneurie de Normandie (Calvados), qui, réunie à d'autres fiefs, fut érigée

en marquisat sous le nom de Bezons-Maisons, par lettres de 1736, en faveur de Gabriel Bazin de Bezons. =—, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), qui fut érigée en marquisat par lettres d'octobre 1658 en faveur du président René de Longueil. Voy. LONGUEIL.

MAISONS (Des), maison du Limousin, d'où sont sortis les seigneurs de Bonnefont.

MAISONS (Seigneurs des), de la maison du Peyroux (Marche).

MAISONS-FORTES (Seigneurs des), de la maison d'Arces (Dauphiné).

MAISONS ROYALES. D'après l'*Etat de la France* de 1749, voici quels étaient à cette époque les bâtiments compris sous cette dénomination : Versailles, Marly, Saint-Germain-en-Laye, Meudon, Chaville, le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, l'Hôtel des ambassadeurs extraordinaires (rue de Tournon, autrefois l'hôtel du maréchal d'Ancre), le Collége Royal, le Palais du Luxembourg, le Jardin Royal (Jardin des Plantes), les Gobelins, l'Observatoire, la Manufacture de la Savonnerie, les châteaux de Madrid, de la Muette, de Choisy, de Fontainebleau, de Compiègne et de Vincennes, la Bastille. Saint-Cyr, Monceaux, les châteaux de Blois, de Chambord, du Plessis-lès-Tours et d'Amboise.

MAISSIAT (Michel), ingénieur géographe, né le 19 septembre 1770 à Nantua, mort le 4 août 1822 à Paris.

MAISTRE (Le), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Boisvert et de la Garlaye. = —, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Vaux, de Montabert et de Grandchamp. (Voy. l'*Histoire des présidents*, par Blanchard). = —, famille de l'Ile-de-France dont des branches s'établirent en Provence et en Berry. D'elle sont sortis les seigneurs des Brosses, de Coudreaux, de la Maisonfort et de Beaumont.

MAISTRE (Le comte Joseph de), célèbre philosophe et publiciste, d'origine languedocienne, né à Chambéry le 1er avril 1754, mort à Turin en 1821. Cet illustre écrivain, qui devait avoir une si grande influence, n'a cependant eu qu'une carrière politique relativement insignifiante. Il était membre du Sénat de Savoie depuis 1788, quand éclata la Révolution. La réunion de sa patrie à la France (1792) le força de se retirer à Lausanne, où en 1796 il fit paraître les *Considérations sur la France*, qui causèrent une sensation profonde. Nommé régent de la grande chancellerie de Sardaigne (1799), puis ministre plénipotentiaire de Charles-Emmanuel en Russie (1802), il fut obligé de quitter Saint-Pétersbourg (1817) pour avoir montré un trop vif attachement aux jésuites. Il revint alors dans sa patrie, et reprit ses fonctions de régent de la grande chancellerie avec le titre de ministre d'État.

C'est dans les ouvrages du comte de Maistre, les *Considérations sur la France* (1796); *les Délais de la justice divine* (1816); *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques* (1810); le livre du *Pape* (1819); le *Traité de l'église gallicane* (1821); les *Soirées de Saint-Petersbourg*, l'*Examen de la philosophie de Bacon*, les *Lettres sur l'inquisition*, qu'il faut chercher le génie de l'auteur, génie ardent, amer, imbu du passé, hostile à l'avenir et au progrès, et ne voyant de salut que dans le catholicisme et dans la monarchie absolue. Les œuvres de Joseph de Maistre ont été réimprimées un très-grand nombre de fois. Outre les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, auxquelles son frère Xavier a un peu collaboré et qui est le plus populaire de ses ouvrages, on a publié entre autres, après sa mort : *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, 1822, in-8°; *Examen de la philosophie de Bacon*, 1836, 2 vol in-8°; *Lettres et opuscules inédits*, 1851, 2 vol. in-8°; *Mémoires politiques et correspondance diplomatique*, publiés par A. Blanc, 1858, in-8°, ouvrage fort intéressant, où de Maistre se montre assez différent de ce qu'il est dans ses autres écrits.

MAISTRE (Xavier de), romancier, frère du précédent, né à Chambéry en octobre 1763, mort à Saint-Pétersbourg le 12 juin 1852. Il embrassa la carrière militaire, et en 1799 se rendit en Russie où il passa la plus grande partie de sa vie et où il devint général major. — *Voyage autour de ma chambre*, 1794, in-8°; *le Lépreux de la cité d'Aoste*, 1812, in-12; *Expédition nocturne autour de ma chambre*, 1825, in-8°; *les Prisonniers du Caucase; la Jeune Sibérienne.* Ces ouvrages charmants, pleins d'esprit et d'originalité, sont réimprimés encore tous les jours.

MAISY (Seigneurs de), de la famille Lefèvre de Caumartin. = —, de la famille de Noyers.

MAÎTRE, maison de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Bay, de Laër et de Sornay.

MAÎTRE D'HÔTEL DE LA MAISON DU ROI. Les fonctions et les prérogatives de cet officier, que l'*État de la France* place immédiatement après le grand maître, étaient les suivantes : Il avait juridiction sur les *sept offices* (voy. ce nom), tenait la table du grand chambellan dont il avait la desserte, conduisait le matin le bouillon du roi quand celui-ci en prenait, et recevait l'ordre pour le boire et le manger du roi. Il avait un logement dans le château où logeait le roi, et recevait seulement 300 livres de gages; mais ses livrées et ses autres droits, qu'il percevait en nature, lui rapportaient des sommes considérables. En cas d'absence, il était suppléé par le maître d'hôtel ordinaire, qui avait 2700 livres de gages, 4500 livres de pension et un casuel important. Outre ces deux officiers, il y avait, grâce à des créations d'offices sans cesse répétées, un nombre très-considérable de *maîtres d'hôtel*, employés avec gages; on en comptait 170 en 1649 et 318 en 1653 et en 1660; mais il n'y en avait que 12 qui servissent effectivement, trois par quartier. Outre plusieurs droits, ils jouissaient de 750 livres de gages et de 64 l. pour les jetons. Ils portaient pour marque de leur autorité un bâton garni d'argent doré.

MAÎTRE. Voy. CÉRÉMONIES, GARDE-ROBE, GRAND MAÎTRE, REQUÊTES.

MAITRE (Le). Voy. MAISTRE.

MAÎTRE ÈS ARTS. Voy. ARTS.

MAITREJEAN (Antoine), chirurgien du XVIIe siècle, correspondant de l'Académie des sciences, né à Méry-sur-Seine (Aube).

MAÎTRISES. C'était le nom que l'on donnait aux corporations des arts et métiers, corporations dont les membres portaient le titre de *maîtres*. — Voy. JURANDES.

MAITTAIRE (Michel), philologue, érudit, né en France en 1668 de parents protestants que la révocation de l'édit de Nantes conduisit en Angleterre, où il mourut le 7 août 1747. — *Græcæ linguæ dialecti*, 1706, in-8°, plusieurs fois réimprimés; *Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum* (1713); *Stephanorum historia*, 1713, 2 vol. in-8°; c'est l'histoire des Estienne, nos célèbres imprimeurs; *Historia Typographorum*, 1717, in-8°; *Annales typographici*, 1719-41, 5 vol. in-4°; *Marmorum arundellianorum editio secunda*, 1732, in-fol.

MAITZ DE GOIMPY (Le comte Fr. L. Edme-Gabriel du), marin et astronome, né au château de Goimpy (Eure-et-Loir) le 8 février 1729, mort à Billancourt (Somme) après 1784.

MAIXENT ou **MESSANT** (S.), *Maxentius*, abbé en Poitou, mort vers 515, le 26 juin.

MAIZERETS ou **MAISERETS**, seigneurie de Normandie (Calvados), possédée par la maison de Clinchamps.

MAIZEY (Seigneurs de), de la maison d'Armur (Lorraine).

MAIZEROY. Voy. JOLY.

MAIZIÈRES, baronnie érigée en marquisat en faveur de Nicolas d'Anjou, baron de Maizières, par lettres de juillet 1566.

MAIZIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Le Rebours (Normandie).

MAIZIÈRES (Philippe de), chevalier, homme d'État et littérateur, chancelier des rois de Chypre Pierre Ier et Pierre II (1365-1371), né au château de Maizières (Somme), mort aux Célestins de Paris le 26 mai 1405. Le plus remarquable de ses écrits est un ouvrage allégorique et satirique intitulé : *Le Songe adressant au blanc faucon à bec et à pieds dorés.*

MAJANES (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

MAJASTRES (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

MAJESTÉ. Ce titre donné aux souverains eut grand'peine à s'accréditer parmi la noblesse. Sébastien de l'Aubespine, dans ses *Mémoires sur la cour de Henri II* (voy. la *Revue rétrospective*, t. IV), dit que « le langage français était si net et si chaste qu'on ne savait alors (1556) que c'était que ce mot de *majesté* et autres mots sycophantes que la flatterie a inventés depuis. »

Au retour de Pologne, Henri III introduisit à la cour un nouveau cérémonial, et prescrivit en outre que quand on parlerait de lui ou à lui, on ne se servît plus que du terme *leurs majestés*. Cette étiquette qui choqua fort le public donna lieu à un sonnet très-vif où l'on reprochait à la France d'égaler le nom d'homme à la divinité.

MAJOMA (Mexique). Le général juariste Ortega y fut défait par les Français le 21 sept. 1864.

MAJORAT. Cette institution feodale, qui avait pour but de substituer à perpétuité au fils aîné (*natu major*) une partie des biens de la famille, n'était usitée que dans quatre provinces réunies fort tard à la France, savoir : l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté et le Roussillon. La Révolution l'abolit. Napoléon la rétablit par un sénatus-consulte du 11 mars 1808. Une ordonnance du 27 août 1817 attacha des majorats à la pairie. En 1835, une loi les interdit pour l'avenir, et restreignit à deux degrés la durée de ceux qui existaient, en faisant toutefois une exception pour les dotations devant faire retour à l'État.

MAJORITÉ. Les lois barbares offraient une assez grande diversité au point de vue de l'âge où commençait la majorité. A partir des XIIIe et XIVe siècles, on distingua en France trois espèces de majorité, la majorité *coutumière* ou légale, la majorité *féodale* et la majorité *parfaite*. La première, fixée à vingt ans pour l'un et l'autre sexe dans la plupart des coutumes, notamment celles de Normandie, du Maine et d'Anjou, donnait capacité pour administrer et disposer des meubles; la deuxième se rapportait au service du fief et faisait cesser le bail ou la garde noble; elle avait généralement lieu à vingt ans pour les hommes, à quinze ans pour les femmes. Cet âge descendait dans les tenures roturières à quatorze et douze ans, au moins à Paris. Enfin la majorité parfaite donnait, comme le mot l'indique, capacité entière de disposer tant des immeubles que des meubles; le moment en était déterminé par la coutume du lieu où les parents avaient leur domicile; presque partout elle commençait à la vingt-sixième année pour les deux sexes.

La majorité des rois n'était soumise à aucune règle fixe avant Charles V; généralement on la faisait partir, comme en droit commun, de l'âge de vingt-cinq ans, bien que saint Louis eût été déclaré majeur à vingt et un ans. Charles V la fixa à quatorze ans, au point de vue politique et féodal, par un édit en date du mois d'août 1374, enregistré le 20 mai 1375 au Parlement. Il fut entendu qu'il s'agissait de la quatorzième année entrante et non accomplie. Depuis cette époque la majorité fut déclarée par édit en lit de justice; mais elle était considérée comme notoire, et cette publication n'était point légalement nécessaire. (Voy. le *Traité de la majorité des rois*, par P. Dupuy, 1655, in-4°.

MAJUS MONASTERIUM, Marmoutiers.

MAL (*mallum*). Avant la conquête, les barbares avaient l'usage de se rassembler en armes dans certains lieux désignés à l'avance ou remarquables par quelque insigne dont on les décorait. Cette dernière circonstance paraît du moins résulter du sens de l'étymologie germanique *Mall*. Là étaient discutées les questions intéressant d'une manière générale le corps de la tribu; on y prenait des mesures ayant un caractère politique ou militaire, on y rendait des jugements solennels. Le chef ou roi présidait ces réunions. C'est dans un mal ou malberge (assemblée dans la montagne) que fut édictée la plus grande partie de la loi salique; plusieurs contrats civils n'étaient valablement passés qu'avec la sanction ou pendant la durée du mal. Lorsque les Francs se furent établis en Gaule, ils continuèrent à tenir leurs assemblées; aucune disposition légale n'en ordonna l'abolition. Mais le petit nombre des conquérants qui les obligea à se disperser sur le territoire pour y étendre leur influence, l'ambition des princes et la réaction des idées romaines tendirent à en diminuer l'importance et à en suspendre la régularité. A la fin de la période mérovingienne, elles avaient changé de caractère. les évêques y dominaient et l'ancien Champ de Mars, titre sous lequel avaient d'abord été connues en Gaule ces réunions politiques, militaires et judiciaires, était devenu une sorte de concile des intérêts laïques. L'élément guerrier y rentra sous Charles Martel et Pépin, en même temps que l'esprit germanique envahissait de nouveau l'État avec des races rajeunies. Le mal prit alors le nom de Champ de Mai. Charlemagne en fit une institution vraiment permanente, et s'en servit comme d'un ressort de gouvernement, en le divisant en deux sessions bien distinctes. En automne, il réunissait autour de lui les premiers personnages de son empire, ceux auxquels leur âge, le caractère de leurs fonctions ou leurs lumières donnaient le plus d'autorité. Il leur soumettait les questions les plus graves, et mettait avec eux en délibération les mesures qu'il se proposait de porter à la connaissance de l'assemblée du printemps. Celle-ci était plus nombreuse et plus animée, elle se composait de tous les officiers auxquels le voisinage de leur résidence permettait de se déplacer, ou que les nécessités de leurs charges ramenaient périodiquement à la cour. Les comtes, les évêques, les abbés, les chefs de l'armée, les fonctionnaires du palais, formaient le fond de cette assemblée. L'empereur prenait leur avis, mais ne s'y arrêtait pas nécessairement; ce n'était plus en effet une réunion du peuple entier, investi d'un droit législatif prédominant et source de toute autorité, que ce Champ de Mai carlovingien. L'immensité de la monarchie eût été seule un obstacle invincible à la restauration du mal germanique, quand même les mœurs auraient encore été aptes à s'y plier. Le Champ de Mai offrait d'autres avantages; il tirait le peu-

voir de l'isolement, en rattachant à son action tous ceux qui participaient à la formation de ses volontés; il lui assurait la prompte obéissance d'hommes qui, apportant à la création des mesures le concours de leur expérience, en avaient vu ou fait naître la pensée; il rapprochait périodiquement et mettait en contact les agents qui devaient ensuite porter dans les parties les plus lointaines la vie qui régnait au centre, organes d'une inspiration commune. Enfin il l'entourait aux yeux des peuples attentifs de l'éclat d'une cour, diversion utile au bruit des armes sans cesse renaissant sous un règne rempli par des expéditions guerrières. Tel est le tableau qui résulte pour nous des descriptions d'un contemporain, d'Hincmar; c'est ainsi que M. Guizot a compris également les Champs de Mai. Ils disparurent après Charlemagne au milieu des ruines dans lesquelles s'ensevelirent ses successeurs.

MALADE DE TRENTE-HUIT ANS, nom donné dans quelques anciens actes au vendredi de la première semaine ou des Quatre-Temps de carême.

MALADRERIES. C'était la même chose que les léproseries. — Voy. LÉPROSERIES.

MALAGA, ville d'Espagne qui fut prise le 5 février 1810 par le général Sébastiani.— Le 24 août 1704, il se livra, à la hauteur de Malaga, un combat naval indécis entre les Français et les Anglais.

MALAINE (Joseph-Laurent), peintre de fleurs, né à Tournai le 21 février 1745, mort à Paris le 5 mai 1809.

MALANDRINS, nom donné aux bandes d'aventuriers et de pillards qui ravagèrent la France au XIVe siècle, sous les rois Jean et Charles V.

MALANNOY (Seigneurs de), branche de la maison de Croix.

MALARME (Charlotte de BOURNON, comtesse de), romancière, née à Metz le 14 février 1753, morte vers 1830.

MALART, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Fontaine, de Vauferment, de Barville, de Boitron, du Jardin, de Malarville, de Lavarende et du Ménil. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

MALARTIC (Anne-Joseph-Hippolyte, comte de), général, gouverneur des établissements français à l'E. du cap de Bonne-Espérance, né à Montauban le 3 juillet 1730, mort à l'Ile-de-France le 28 juillet 1800.

MALARVILLE (Seigneurs de), de la maison de Malart (Normandie).

MALASSISE (Seigneurs de), de la famille de Mesmes.

MALASSISE (Paix). Voy. BOITEUSE.

MALAUZAT (Seigneurs de), branche de la famille du Bourg.

MALAUZE, terre et seigneurie du Quercy (Tarn-et-Garonne), avec titre de marquisat, qui a donné son nom à une branche bâtarde de la maison de Bourbon. Cette branche commence à Charles, baron de Caudes-Aigues, sénéchal de Toulouse et du Bourbonnais, mort le 8 septembre 1502. Il était bâtard de Jean II, duc de Bourbon, connétable de France. = Henri II de BOURBON, vicomte de Lavedan et marquis de MALAUZE, né en 1577, mort au château de Chamarin en Quercy le 31 décembre 1647. Calviniste, il joua un rôle actif pendant la première guerre de religion sous Louis XIII (1620-1622), servit ensuite la cause royale lorsque ses coreligionnaires reprirent les armes, et fut battu par Rohan le 30 octobre 1647. Il se convertit au catholicisme. = Guy-Henri de BOURBON, marquis de MALAUZE, brigadier des armées, mort à 52 ans au château de La Caze (Languedoc) le 18 août 1706. = Louis-Auguste de BOURBON, marquis de MALAUZE, mort à 48 ans le 27 décembre 1741 au château de La Caze. = Armand de BOURBON, marquis de MALAUZE, brigadier des armées, mort à 48 ans, le 26 avril 1744, des blessures reçues à l'attaque de Villefranche. = Louis-Auguste de BOURBON, marquis de MALAUZE, dernier du nom, maréchal de camp, mort au château de La Caze en 1750.

MALAVAL (L'abbé François), écrivain mystique, né le 27 décembre 1627 à Marseille, où il est mort le 15 mai 1719. Il était devenu aveugle au berceau.

MALBODIUM, Maubeuge.

MALBOSC, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Miral. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

MALBRANCHE (Louis-Claude), paysagiste, élève de Prévôt, né en 1790, à Caen, où il est mort en 1838.— Quatre *Paysages* (musée de Caen).

MALBRANCQ ou **MALEBRANCQUE** (Jacques), jésuite, érudit, né à Saint-Omer en 1580, mort à Tournai le 5 mai 1653. — ***De Morinis***, 1639-1654, 3 vol. in-4°.

MALBROUSSE (Seigneurs de), de la maison d'Espivent (Bretagne).

MALCONTENTS. C'est le nom que l'on donna à un parti de catholiques qui se forma en 1573 au siége de la Rochelle par les troupes royales, et à la tête duquel se placèrent le duc d'Alençon, frère du roi, et Henri de Montmorency.

MALCRAIS DE LA VIGNE (Mlle), pseudonyme de Desforges-Maillard.

MALDAMNAT (P.), pseudonyme du P. Benoist.

MALDRA, Maudre ou Mandre, affluent de la Seine (Seine-et-Oise).

MALE (Seigneurs de la), de la maison provençale de Grasse.

MALEBRANCHE (Nicolas), célèbre théologien, philosophe et géomètre, membre associé de l'Académie des sciences (1699), né à Paris le 6 août 1638, mort le 13 octobre 1715. Il entra très-jeune à l'Oratoire, et sa vie s'écoula sans autres événements que les querelles que sa théologie originale et son caractère très-emporté, du reste, lui suscitèrent de temps à autre. Il s'est montré dans sa *Recherche de la vérité* (1674), et surtout dans ses *Entretiens sur la métaphysique* (1688), comme un philosophe et un écrivain d'une haute valeur, dont la doctrine est un cartésianisme fortement dérivé vers le panthéisme, et digne des trois mots de Bossuet : *pulchra, nova, falsa*, inscrits par lui sur la marge du livre. Outre ses écrits de polémique contre Arnauld, Regis, etc., on a encore de Malebranche : *Méditations chrétiennes*, 1683, in-12; *Traité de morale*, 1683, in-12; *Traité de la nature et de la grâce*, 1684, in-12; *Conversations chrétiennes*, 1685, in-12; *Des lois de la communication des mouvements*, 1692, in-12; *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, 1699, 2 vol. in-12. On a publié dans ces derniers temps un certain nombre de lettres de Malebranche.

MALEBRANCHE (Le P.), pseudonyme du comte de Boulainvilliers.

MALÉCY (Alexis de), peintre, élève de Gros, né à Paris en 1799, mort à Pau en 1842. — *Portrait de l'auteur* (Musée de Rouen).

MALEFRE (Seigneurs de), branche de la maison de du Bouchet (Anjou).

MALEISSIE (Seigneurs de), de la famille de Tardieu (Normandie).

MALEMAISON (Seigneurs de), de la famille de Luillier (Paris).

MALEMOISSON (Seigneurs de), de la famille provençale de Maurel.

MALE NUIT (La). C'est le nom sous lequel est connue une sédition qui arriva à Montpellier en oct. 1379 et qui fit raser les murailles de la ville. (Voy. *Mercure de France*, année 1622, p. 845.)

MALEPEYRE (Gabriel de VENDAGES de), écrivain, né à Toulouse en 1624, y mourut le 5 mai 1702.

MALERARGUES (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise de La Tour.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de), célèbre magistrat et homme d'Etat, né le 6 décembre 1721 à Paris, où il mourut sur l'échafaud le 22 avril 1794. Son père, Guillaume de Lamoignon, ayant été créé chancelier (1750), il lui succéda dans la charge de premier président de la cour des Aides et dans ces fonctions déploya autant de probité et d'intelligence que de fermeté pour protester contre les abus et résister aux exigences de la cour. Nommé par son père directeur de la librairie (décembre 1750), il favorisa le plus qu'il put la liberté de la presse et les écrivains, pour lesquels il montra toujours une grande bienveillance. Lors de la destruction des parlements (janvier 1771), il embrassa leur cause et adressa au roi (18 février) d'énergiques remontrances, qui amenèrent sa disgrâce et la dispersion de sa cour, et le 6 avril il fut exilé dans une de ses terres. A l'avénement de Louis XVI il fut rappelé (1774) et remis à la tête de sa compagnie; mais l'année suivante (12 juillet) il donna sa démission; puis quelques jours après il accepta, en faisant ses conditions, la place de ministre de la maison du roi dans le ministère de Turgot, dont il était l'ami et avec lequel il se retira (12 mai 1776). En 1787, il rentra au conseil comme ministre d'État, mais, abreuvé de dégoûts, il donna sa démission en 1788. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite, et n'en sortit qu'en décembre 1792, pour offrir à Louis XVI de le défendre devant la Convention. Son offre fut acceptée et il s'acquitta dignement de sa mission. Après la mort du roi, il vécut à la campagne. C'est là qu'il fut arrêté en décembre 1793. Amené devant le tribunal révolutionnaire, il refusa de se défendre et fut condamné à mort. On a publié de lui des *Remontrances*, des *Discours*, son *Mémoire pour Louis XVI*, différents écrits sur les protestants, l'agriculture, la géologie; des *Mémoires sur la librairie* (1809, in-8°), et des *Mémoires* (t. XIII de la *Revue rétrospective*).

MALESPINE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Montjustin. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MALESSET, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Châtelus. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

MALESTROIT, seigneurie de Bretagne (Morbihan) qui a donné son nom à une ancienne maison qui se fondit dans celle de Châteaugiron. Armes: *de gueules à neuf besans d'or*, 3, 3 *et* 3. (Voy. l'*Histoire généalogique de Bretagne*, par du Paz. — Le 19 janvier 1343, il fut signé à Malestroit une trêve entre Édouard d'Angleterre et Philippe de Valois.

MALET, ancienne maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Graville, de Montagu, de Plannes, d'Ambonville, de Cramesnil, de Drubec, de Bouquetot, de Culey, de Saint-Martin, de Valsemé, de Taillanville, de Grandmont, de Breveaux, de Tremont et du Bois. Armes: *de gueules à trois fermeaux ou boucles d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MALET (Claude-François de), célèbre conspirateur, né à Dole le 28 juin 1754, fusillé à Paris le 29 octobre 1812. Général de brigade (1799) et servant à l'armée d'Italie (1804), il chercha à y faire de la propagande républicaine, fut renvoyé en France (1807) et enfermé à la Force (juillet), où il resta dix mois. Des démarches compromettantes le firent arrêter de nouveau, et de sa prison il ourdit en 1809 une conspiration qu'un de ses codétenus révéla au moment où elle allait être mise à exécution. En juin 1812, il obtint d'être transféré à la maison de santé du docteur Dubuisson, rue du Faubourg-Saint-Antoine, et là organisa avec un petit nombre d'affidés un nouveau complot. Dans la nuit du 22 au 23 octobre, il s'évade de la maison de santé et, accompagné de Rateau, caporal à la garde de Paris, et d'un étudiant nommé Boutreux, il parcourt divers postes auxquels il annonce la mort de l'empereur et la nomination d'un gouvernement provisoire, délivre à la Force les généraux Lahorie et Guidal, blesse grièvement d'un coup de pistolet le général Hullin, commandant la première division militaire, mais est arrêté à l'état-major de la place, par deux officiers, Laborde et Doucet. Son arrestation mit fin à l'affaire, quoique Lahorie et Guidal eussent de leur côté fait conduire à la Force le ministre et le préfet de police Savary et Pasquier. Ils furent arrêtés à leur tour, et avant midi était avortée cette audacieuse entreprise qui causa à Napoléon une profonde irritation. Malet et vingt-quatre autres accusés furent traduits devant une commission militaire. Quinze furent condamnés à mort le 29 octobre, et fusillés le même jour dans la plaine de Grenelle.

MALEU (L'abbé Étienne), chroniqueur limousin, né en 1282, mort le 11 juillet 1322. — *Chronicon comodaliacense*, publiée par dom Estiennot, et réimprimée, 1847, in-8°.

MALEVILLE (Jacques, marquis de), jurisconsulte, membre du Conseil des Anciens (1795), président au tribunal de cassation (1801), sénateur (1806), comte (1808), pair de France (1814), marquis (1817), né en 1741 à Domme (Dordogne), y mourut le 21 novembre 1824. = PIERRE-JOSEPH, fils du précédent, écrivain politique, pair de France, né en 1778 à Domme, mort à Paris en avril 1832.

MALEZIEU (Nicolas de), littérateur, géomètre, membre de l'Acad. française et membre honoraire de l'Acad. des sciences, né en 1650 à Paris, où il est mort le 4 mai 1727. Précepteur du duc du Maine, et professeur de mathématiques du duc de Bourgogne, il resta attaché à la personne du premier et fut son secrétaire des commandements, chancelier de la principauté de Dombes, et secrétaire général des Suisses et Grisons. Plein d'esprit et d'invention, il était l'organisateur des fêtes que donnait à Sceaux la duchesse du Maine, et l'on trouve de nombreuses pièces de lui dans les *Divertissements de Sceaux*, 1712, 1715.

MALFILÂTRE ou **MALFILLÂTRE** (Jacques-Charles-Louis), poëte, né à Caen le 8 octobre 1732, mort à Paris le 6 mars 1767, non pas de faim, comme le dit un vers célèbre de Gilbert, mais de maladie. — On a de lui des Odes, des fragments d'une traduction en vers des *Géorgiques*, *Narcisse dans l'île de Vénus*, poëme, et le *Génie de Virgile*, 1810, 4 vol. in-8°.

MALFILLASTRE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Martinbosc.

MALGAIGNE (Joseph-François), chirurgien, membre de l'Académie de médecine (1846), chirurgien de l'hôpital Saint-Louis (1845-1858), chirurgien de la Charité, et (1850) professeur à la Faculté de médecine, né le 14 février 1806, à Charmes-sur-Moselle (Vosges), mort à Paris le 17 octobre 1865. Il fut député de Paris de 1847 à 1848. — *Traité d'anatomie chirurgicale*, 1838, 1858, 2 vol. in-8°; *Traité des fractures et des luxations*, 1847, 1855, 2 vol. in-8°; *Manuel de*

médecine opératoire, 1834, plusieurs fois réimprimé et traduit; *Lettres sur l'histoire de la chirurgie*; et une édition d'Ambr. Paré, 1842, gr. in-8°.

MALGENESTRE (Seigneurs de), branche de la famille de La Fontaine.

MALHANE, famille du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Sernin.

MALHERBE. C'est le nom de plusieurs familles de Normandie, de l'une desquelles sont sortis les seigneurs de la Boesselière. = Le nom de Malherbe était aussi porté par une famille de Touraine.

MALHERBE (François de), célèbre poëte, né à Caen en 1555, mort à Paris le 6 octobre 1628. Son père était assesseur à Caen. Une *Ode sur l'arrivée de Marie de Médicis* (1600) le fit connaître à Henri IV, qui, lui ayant fait composer des vers sur son voyage en Limousin (1605), ordonna au grand écuyer M. de Bellegarde de le prendre chez lui, et de lui donner la table, un domestique, un cheval et mille livres d'appointements. Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis lui accorda une pension. Il mourut au retour d'un voyage au camp de la Rochelle où il était allé demander au roi justice pour la mort de son fils unique tué en duel. Malherbe fut le censeur de notre langue poétique encombrée d'une foule d'acquisitions étrangères et disparates, et fit surtout la guerre à Ronsard et à son école. Il eut pour adversaires dans sa réforme, Régnier et Mlle de Gournai. Ses poésies, peu nombreuses, consistent en *odes*, *paraphrases de psaumes*, *stances*, *sonnets*, *épigrammes*, *chansons*, etc. Produites lentement et avec travail, elles sont remarquables par la vigueur, la pureté et l'harmonie. Malherbe a fait école : ses deux meilleurs disciples sont Maynard et Racan, qui a écrit sa vie. Ses poésies qui, de son vivant n'avaient point été réunies, parurent pour la première fois en 1630, in-4°. On y avait joint des *Lettres* et diverses traductions de Sénèque et de Tite-Live, traductions remarquables par la correction et l'élégance du style. L'édition la plus complète a été donnée à la librairie Hachette, 1862, 4 vol. in-8° avec un lexique, 1869, in-8°. Un des volumes renferme sa correspondance avec Peiresc, qui avait été publiée d'une manière très-fautive et sans notes, en 1822, in-8°.

MALHERBE (Joseph-François-Marie), bénédictin, érudit, né à Rennes le 31 octobre 1733, mort à Paris le 17 février 1827.

MALIBRAN (Maria-Felicita GARCIA, Mme), célèbre cantatrice, née à Paris le 24 mars 1808, morte à Manchester le 23 septembre 1836. Fille d'un artiste, Manuel Garcia, elle débuta (juin 1825) à Londres, passa la même année en Amérique, où elle joua avec un grand succès dans *Tancrède* et *Othello*, épousa à New-York (25 mars 1826) un négociant français, M. Malibran, dont elle ne tarda pas à se séparer, rentra en France (septembre 1827), et entra enfin (1828) au théâtre Italien, où elle obtint les plus éclatants triomphes qui se renouvelèrent en Angleterre, en Italie, en Belgique et en Allemagne. Elle épousa en 1836 le violoniste Bériot. On a d'elle des *romances*, des *nocturnes* et des *chansons*.

MALICORNE (Seigneurs de), branche de la maison de Chourses. = —, de la maison d'Osmond (Normandie).

MALIGNON (Seigneurs de), branche de la famille de Farges.

MALIGNY (Seigneurs de), de la maison de Ferrières (voy. FERRIÈRES). = —, de la maison de la Grange.

MALIJAC (Seigneurs de), de la famille de Roquard (comté Venaissin). = —, de la famille de Ionduti (Provence).

MALIJAI (Seigneurs de), de la maison de Grasse. = —, de la maison de Masargues. = —, de la maison de Panisse.

MALINES (Belgique). Cette ville occupée par les Français le 17 novembre 1792, fut de nouveau prise par eux le 18 juillet 1794 après un combat fort vif contre l'armée anglo-hollandaise. — Le 5 avril 1513, il fut signé à Malines entre l'Angleterre, le pape, l'empereur, le roi d'Aragon et la reine de Castille, une ligue contre Louis XII.

MALINGRE (Claude), historiographe de France, né vers 1580 à Sens, mort vers 1653. — *Histoire des États assemblés à Paris en* 1614, 1616, in-8°; *Histoire de Louis XIII*, 1616, in-4°; *Histoire de la rébellion des rebelles de la religion prétendue réformée*, 1622-1629, 5 vol. in-8°, rare; *Antiquités de la ville de Paris*, 1640, in-fol.; *les Annales de la ville de Paris*, 1640, in-fol.; *le Journal de Louis XIII*, 1646, 2 vol. in-8°.

MALITOURNE (Armand), journaliste, né à L'Aigle (Orne), mort le 19 avril 1866.

MALLARD (Jean), poëte, né dans le pays de Caux, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — *La Muse cosmopolite*, vers 1535, in-8°, très-rare.

MALLARMÉ (François-René-Auguste), membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, où il vota la mort du roi, né en Lorraine en 1756, mort à Richemont (Seine-Inférieure) en juillet 1835.

MALLEACUM, **MALLIACUM**, Maillezais.

MALLEFILLE (Jean-Pierre-Félicien), romancier, auteur dramatique, né à l'Ile-de-France le 3 mars 1813, mort à Bougival (Seine-et-Oise) en novembre 1868.

MALLELOY ou **MALNOY**, terre et seigneurie de Lorraine (Meurthe), érigée en comté par lettres du duc Léopold, en date du 19 mai 1724, en faveur d'Edmond, comte de Collignon.

MALLEMANS (Claude), physicien, né en 1653 à Beaune, mort à Paris le 17 avril 1723. = Son frère, JEAN, écrivain, né le 22 janvier 1649 à Beaune, mort à Paris le 13 janvier 1740.

MALLESVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Marguerit (Normandie). — Voy. MALLEVILLE.

MALLET (Alain MANESSON), ingénieur, né à Paris en 1630, y mourut en 1706. — *Les Travaux de Mars*, 1671-1685, 3 vol. in-8°; *Description de l'Univers*, 1683, 5 vol. in-8°, rare.

MALLET (Jean-Roland), économiste, membre de l'Académie française, mourut le 12 avril 1736.

MALLET (L'abbé Edme), écrivain, né en 1713 à Melun, mort à Paris le 25 septembre 1755.

MALLET (Jean-Baptiste), peintre, élève de Prudhon, né à Grasse (Alpes-Maritimes), mort dans la première moitié du XIXe siècle. — *Raphaël dans son atelier* (musée de Grenoble).

MALLET (Charles-François), ingénieur, né à Paris le 4 juillet 1766, y mourut le 19 octobre 1853.

MALLET, pseudonyme de Voltaire.

MALLET-DUPAN (Jacques), publiciste, né près de Genève en 1749, mort à Richemond (Angleterre) en mai 1800.

MALLEVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Brosse.

MALLEVIEILLE (Seigneurs de), de la maison de Vissec (Languedoc).

MALLEVILLE (Claude de), poëte, membre de l'Académie française, né en 1597 à Paris, où il est mort en 1647. — *Stratonice*, 1641, 2 vol. in-8°; *Almerinde*, 1646, in-8°, romans traduits de l'italien; *Poésies*, 1649, in-4°, et 1659, in-12.

MALLIAN ou **MAILLAN** (Julien de), auteur dramatique, né à la Guadeloupe en 1805, mort à Paris en mars 1851.

MALMAISON (Seigneurs de la), de la famille de Bezannes (Champagne). = —, de la famille de Lefèvre.

MALNODA, Malnoue.

MALNOÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Farci (Picardie).

MALNOUE ou **MALNOË**, *Malnoda*, *Mala noda*, abbaye de Bénédictines, dans la Brie française (Seine-et-Marne), diocèse de Paris.

MALO, **MACLOU** ou **MAHOUT** (S.), *Machutus*, *Maclovius*, premier évêque de la cité (S. Malo) qui depuis a pris son nom, vers 541, mort le 15 novembre 565.

MALODUNUM, Maubuisson.

MALOET (Pierre), médecin, membre de l'Académie des sciences (1725), né vers 1695 à Clermont (Puy-de-Dôme), mort en 1742. = Son fils, P. Louis-Marie, médecin, né en 1730 à Paris, où il est mort le 22 août 1810.

MALO-JAROSLAWETZ (Russie). Le prince Eugène, le 24 octobre 1812, y battit l'armée russe (80 000 hommes), quatre fois plus forte que la sienne.

MALON, famille d'où sont sortis les marquis de Bercy.

MALORTIÉ, famille de Normandie, qui porta d'abord le nom de Benel et d'où sont sortis les seigneurs de La Motte, de Villiers et de Boudeville.

MALOT (François), théologien appelant, né dans le diocèse de Langres en 1708, mort à Paris le 21 février 1785.

MALOUET (Pierre-Victor, baron), homme d'État et publiciste, né à Riom en février 1740, mort à Paris le 7 septembre 1814. Après avoir été envoyé à Saint-Domingue (1774), puis à Cayenne (1779), il fut chargé (1781-1789) de l'intendance du port de Toulon. Député aux États généraux par le bailliage de Riom (1789), il se rangea du côté des royalistes constitutionnels, émigra (1792) et rentra en France (1801). Pendant six ans (1803-1809) il administra le port d'Anvers comme commissaire général et préfet maritime, et fut nommé baron, puis conseiller d'État (1810); mais l'indépendance de ses opinions le fit exiler en Touraine en octobre 1812. Le 2 avril 1814 il reçut le portefeuille de la marine qu'il conserva jusqu'à sa mort. — *Mémoires sur l'administration de la marine et des colonies*, 1789, in-8°; *Collection de mémoires sur l'administration des colonies*, 5 vol. in-8°, réimprimés en partie par M. F. Denis, 1853; *Mémoires*, 1868, 2 vol. in-8°.

MALOUIN (Paul-Jacques), chimiste, membre de l'Académie des sciences, né à Caen en 1701, mort à Paris le 3 janvier 1778.

MALPAS. Voy. Bourrelier.

MALPLAQUET, village du Hainaut (Nord), qui a donné son nom à une sanglante victoire remportée le 11 septembre 1709 par le prince Eugène et Marlborough sur le maréchal de Villars, qui y fut gravement blessé.

MALSCH, bourg du grand-duché de Bade, où le 9 juillet 1796 se livra entre Moreau et l'archiduc Charles une bataille à la suite de laquelle les Autrichiens se retirèrent sur Pforzheim. Cette bataille porte souvent le nom d'Etlingen.

MALTE (Ordre de). Vers la fin du XIe siècle, des négociants d'Amalfi bâtirent à Jérusalem un monastère où l'on installa des bénédictins et près duquel on bâtit pour les pèlerins et les malades un hôpital dont la chapelle fut dédiée d'abord à saint Jean l'Aumônier, puis à saint Jean-Baptiste. A cet hôpital étaient attachés des oblats ou frères laïques qu'à l'occasion les abbés armaient pour la défense des voyageurs chrétiens. Après la prise de Jérusalem par les croisés, ces frères laïques s'accrurent en nombre, et enrichis par de nombreuses donations, se rendirent indépendants du couvent. Ils formèrent un ordre militaire qui élisait son chef appelé d'abord maître, puis grand maître, et de leur patron et de leur origine prirent les noms d'*Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* et de *Chevaliers de Saint-Jean*. Ils quittèrent la règle de saint Benoît pour prendre celle de saint Augustin ; leurs statuts et leurs possessions leur furent confirmés par une bulle de Pascal II, adressée en 1113 à Gérard, *prévôt de l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem*, que l'on considère comme le premier maître de l'ordre.

Après la prise d'Acre, la dernière possession des chrétiens en Syrie (1291), les chevaliers se retirèrent dans l'île de Chypre et y restèrent jusqu'en 1310, où, sous le magistère de Foulques de Villaret, ils s'emparèrent de l'île de Rhodes, dans laquelle ils s'établirent; d'où leur nom de Chevaliers de Rhodes. Après la prise de cette île par Soliman en décembre 1522 (voy. Villiers de l'Isle-Adam), ils se retirèrent d'abord à Candie, puis en Sicile et dans diverses villes d'Italie, jusqu'à ce que (1530) Charles-Quint leur eût abandonné l'île de Malte et l'île de Goze. La guerre de corsaires qu'ils faisaient aux Turcs décida Soliman à envoyer contre eux une expédition formidable. 30 000 hommes débarquèrent le 20 mai 1557, mais ils furent obligés de lever le siége au mois de septembre suivant.

Le 9 juin 1798 parut devant l'île la flotte française qui portait l'armée destinée à envahir l'Égypte. Le lendemain, Bonaparte fit débarquer des troupes qui s'emparèrent de divers points de la côte, et le 12 une convention mit entre ses mains la ville et les forts de Malte. Par cette convention l'ordre abandonnait à la République française tous ses droits sur Malte et les îles voisines de Goze et de Cumino. Des indemnités et des pensions étaient promises au grand maître et aux chevaliers. — Après le désastre d'Aboukir, la place fut bloquée par les Anglais et le 5 septembre 1800, le général Vaubois qui y commandait, manquant de vivres et de munitions, fut réduit à capituler. Depuis cette époque, Malte est restée au pouvoir des Anglais.

L'ordre de Malte était divisé en sept langues, savoir: Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon et Castille. La langue d'Angleterre fut supprimée lorsque ce pays se fut séparé de l'Église romaine. A la tête de chacune de ces langues était un chef appelé *pilier* et *bailli conventuel*, qui était revêtu de l'une des grandes dignités de l'ordre. — Le *pilier* de la langue de Provence, la première de toutes, était grand commandeur; celui d'Auvergne, grand maréchal; celui de France, grand hospitalier; celui d'Italie, amiral ; celui d'Aragon, grand conservateur; celui d'Allemagne, grand bailli ; celui de Castille, grand chancelier ; celui d'Angleterre, turcopelier ou général de l'infanterie. Dans chaque langue il y avait plusieurs grands prieurés, qui étaient ceux de France, d'Aquitaine, de Champagne, pour la langue de France ; pour la langue de Provence, ceux de Saint-Gilles et de Toulouse; pour celle d'Auvergne, celui d'Auvergne. Il y avait, en outre, des bailliages et des commanderies.

Grands maîtres. — Gérard Tom (de Provence). — 1120, Raymond du Puy (de Dauphiné ou de Languedoc). — 1160, Auger de Balben (du Dauphiné). — 1161, Gerbert Assalit (du Carcassès.) — 1169, Castus. — 1173, Joubert ou Josbert de Syrie. — 1177, Roger des Moulins. C'est lui qui porta le premier le titre de grand maître. — 1187, Garnier (de Naplouse). — 1191, Ermengard Daps. — 1193, Godefroi de Duisson. — 1202, Alphonse de

Portugal. — 1204, Geofroi le Rat (de Toulouse). — 1208, Guérin de Montaigu (d'Auvergne). — 1230, Bertrand de Texis. — 1231, Guérin ou Gérin. — 1236, Bertrand de Comps (du Dauphiné). — 1141, Pierre de Villebride. — 1243, Guillaume de Châteauneuf. — 1259, Hugues de Revel (d'Auvergne). — 1278, Nicolas Lorgue. — 1289, Jean de Villiers. — 1297, Odon de Pins (de Catalogne). — 1300, Guillaume de Villaret, prieur de Saint-Gilles. — 1307, Foulques de Villaret, frère du précédent; il est déposé en 1319. — 1319, Hélion ou Hélie de Villeneuve. — 1346, Dieudonné de Gozon (de Languedoc). — 1354, Pierre de Cornillan ou Corneillan (de Provence). — 1355, Roger de Pins (de Languedoc). — 1365, Raymond-Bérenger (de Dauphiné ou de Provence). — 1374, Robert de Jaillac, grand prieur de France. — 1376, Jean-Fernandès d'Hérédia, grand prieur d'Aragon. — 1396, Philibert de Naillac, grand prieur d'Aquitaine. — 1421, Antoine Fluvian ou de la Rivière (de Catalogne). — 1437, Jean de Lastic, grand prieur d'Auvergne. — 1454, Jacques de Milli, grand prieur d'Auvergne. — 1461, Pierre-Raymond Zacosta (de Castille). — 1467, Jean-Baptiste des Ursins, prieur de Rome. — 1476, Pierre d'Aubusson, grand prieur d'Auvergne. — 1503, Émeri d'Amboise, grand prieur de France. — 1512, Gui de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne. — 1513, Fabrice Carretto. — 1521, Philippe Villiers de l'Isle-Adam, grand prieur de France. — 1534, Pierrin du Pont (de Piémont). — 1535, Didier de Saint-Jaille, dit *Tolon*, prieur de Toulouse. — 1536, Jean Omedès (d'Aragon). — 1553, Claude de la Sangle (de France). — 1557, Jean de la Valette Parisot, prieur de Saint-Gilles. — 1568, Pierre del Monte, grand prieur de Capoue. — 1572, Jean L'évêque de la Cassière (de la langue d'Auvergne). — 1582, Hugues de Loubenx de Verdalle (de Languedoc). — 1596, Martin Garzez (de la langue d'Aragon). — 1601, Alof de Vignacourt (de Picardie). — 1622, Louis Mendez de Vasconcellos (de Portugal). — 1623, Antoine de Paule, prieur de Saint-Gilles. Sous lui se tint, le 11 mai 1631, le dernier chapitre général de l'ordre. — 1636, Paul Lascaris Castelard, bailli de Manosque (Provence). — 1657, Martin de Redin, prieur de Navarre. — 1660, Annet de Clermont de Chattes-Gessan, bailli de Lyon. — 1660, Raphaël Cotoner, bailli de Majorque. — 1663, Nicolas Cotoner, frère du précédent. — 1680, Grégoire Carafa (du royaume de Naples). — 1690, Adrien de Vignacourt. — 1697, Raymond Perellos de Roccafull (d'Aragon). — 1720, Marc-Antoine Zondodari (de Sienne). — 1722, Antoine-Manuel Vilhena (de Portugal). — 1736, Raymond Despuig Montanègre (de Majorque). — 1741, Emmanuel Pinto de Fonseca (de Portugal). — 1773, François Ximenès. — 1775, Emmanuel-Marie-des-Neiges de Rohan Polduc. — 1797, Ferdinand de Hompesch (de Dusseldorf). Quelques mois après avoir rendu Malte aux Français (1798) il abdiqua en faveur de Paul Ier, empereur de Russie. — On peut consulter sur l'histoire de l'ordre de Malte, l'ouvrage trop souvent inexact de Vertot; le *Codice diplomatico* du P. Sebastiano Pauli, 1733-1737, 2 vol. in-fol., et les ***Monuments historiques des grands maîtres de Saint-Jean de Jérusalem***, par M. de Villeneuve-Bargemon, 1829, 2 vol. in-8°.

MALTE-BRUN (Malte-Conrad Bruun, connu sous le nom de), géographe, publiciste, littérateur, né à Thisted (Jutland), en Danemark, le 12 août 1775, mort à Paris le 14 décembre 1826. — ***Géographie mathématique, physique et politique*** (avec Mentelle et Herbin), 1803-1807, 16 vol. in-fol.; ***Précis de géographie universelle***, 1810-1829, 8 vol. in-8°; plusieurs fois réimprimés.

MALTÔTE. Ce nom (en latin ***mala tolta***) était donné, au moyen âge, aux impôts établis contre tout droit, et il resta attaché aux impôts que leur lourdeur ou leur mode de perception rendait odieux. ***Maltôte*** et ***maltôtiers*** finirent par désigner les compagnies de finance et les financiers.

MALTRET (Claude), jésuite, helléniste, né en 1621 à Annecy (Savoie), mort en 1674 à Toulouse. — Édition et traduction latine de Procope, 1662-1663, 2 vol. in-fol.

MALTROIT ou **MALESTROIT** (Seigneurs de), de la maison de Lannion (Bretagne). Voy. Malestroit.

MALUS (Étienne-Louis), célèbre physicien, membre de l'Académie des sciences (1810), né à Paris le 23 juillet 1775, y mourut le 23 février 1812. Capitaine du génie (1796), il fit partie de l'expédition d'Égypte, et devint (1810) examinateur à l'École polytechnique. C'est lui qui a découvert la polarisation de la lumière par réflexion et créé ainsi l'une des branches les plus importantes de l'optique. — ***Sur une propriété de la lumière réfléchie par les corps diaphanes; Sur de nouveaux phénomènes d'optique; Sur les phénomènes qui accompagnent la réflexion et la réfraction de la lumière; Sur l'axe de réfraction des cristaux et des substances organisées.*** Ces trois derniers mémoires sont de 1811, et ont été imprimés dans le recueil de l'Académie.

MALUS PASTUS, Maurepas.

MALVA, la Mauve, affluent de la Loire.

MALVÆ, Mauves.

MALVES (Seigneurs de), de la famille de Bellissen (Languedoc).

MALVILLE (Seigneurs de), de la famille de Tardieu (Normandie).

MALVIRADE (Seigneurs de), de la famille de Sacriste (Guyenne).

MALZAC (Silvain), médecin, né le 7 mars 1686 à Castres, où il est mort le 25 février 1758.

MAMACCÆ, Maumaques (Oise). C'était une maison royale des Mérovingiens.

MAMAKI (M.), pseudonyme de Voltaire.

MAMBRUN (Pierre), jésuite, poëte latin, né en 1600 à Clermont-Ferrand, mort le 31 octobre 1661 à La Flèche.

MAMEROT (Sébastien), né, à ce que l'on croit, à Soissons, mort probablement à la fin du xve siècle. Il fit un voyage en Terre sainte avant 1488. — *Les Passages d'outre-mer en la Terre sainte*, 1492, in-8°, gothique, rarissime, et 1518, in-fol.

MAMERS, *Mamerciæ*, ville du Maine, chef-lieu du Sonnois (Sarthe). Prise par les Normands au xie siècle, elle le fut encore en 1359 et en 1417 par les Anglais, qui la démantelèrent.

MAMERT (S.), évêque de Vienne, instituteur des Rogations (409), mort le 11 mai 475 ou 476. = Son frère, Claudien, ***Mamertus-Claudianus-Edicius***, prêtre du diocèse de Vienne, théologien et poëte, mort vers 473. Il régla les fêtes, les offices, les cérémonies et composa l'office des Rogations. On a de lui un ***Traité de la nature de l'âme***, imprimé dans le t. VI de la ***Bibliotheca Patrum***.

MAMERTIN (Claude), rhéteur du iiie siècle, né à ce que l'on croit à Trèves. Il prononça dans cette dernière ville (289 et 292) deux panégyriques de Maximien-Hercule, imprimés dans les ***Panegyrici veteres***.

MAN (Maur le), carme, écrivain mystique, né au Mans, mort à Bordeaux le 19 avril 1690.

MANANCHA, Menerbe.

MANANCOURT (Seigneurs de), de la famille de Folleville (Picardie).

MANANT. Ce n'est qu'à une époque relativement moderne que le mot manant a été pris en mauvaise part. Comme c'était un des caractères

de la servitude d'attacher à la glèbe, la résidence fut considérée comme une marque de condition inférieure.

MANARRE (La), monastère. Voy. HIÈRES.

MANASSÉ Ier, archevêque de Reims, mort à la fin du XIe siècle. Placé sur le siége épiscopal de Reims (1069), il s'y conduisit de telle sorte qu'il fut assigné par les légats de Grégoire VII devant le concile d'Autun (1072), qui le condamna par contumace. Rentré en grâce auprès du pape, qu'il avait été visiter à Rome, il fut, pour de nouveaux excès, déposé par le concile de Lyon et excommunié par le saint-siége (1081), et, malgré sa résistance, forcé de quitter son diocèse. = MANASSÉ II, archevêque de Reims (1096), mort le 17 septembre 1106.

MANCEL (Jean-Baptiste-Georges), littérateur, né le 10 decembre 1811 à Caen, où il est mort en 1862.

MANCHE (Département de la). Ce département, l'un des cinq tirés de la Normandie, et formé du Cotentin et de l'Avranchin, est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche et les dép. du Calvados et de l'Orne; au S. par les dép. de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine; à l'O. par la Manche. — Chef-lieu, Saint-Lô.

BIBLIOGRAPHIE. — De Caumont, *Essai sur la topographie du dép. de la Manche*, in-8; C. J. Houel, *Notice sur l'histoire du département de la Manche*, 1825-28, in-8°; Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, 1844, in-8°. Voyez aussi les *Annuaires* du département et les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie.

MANCHE (Gentilshommes de la). On appelait ainsi des gentilshommes que le dauphin avait auprès de sa personne depuis l'âge de sept ans jusqu'à sa majorité. — Voy. GARDES.

MANCIEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Cominges-Puiguillem.

MANCINI (Laure), duchesse de Mercœur, née en 1636, morte le 8 février 1657. Fille aînée de la sœur du cardinal Mazarin, qui mourut à Paris le 29 décembre 1656 à 42 ans, elle épousa en 1651 le duc de Mercœur. = MARIE, princesse de Colonna, sœur de la précédente, née à Rome en 1640, morte à Madrid en mai 1715. Elle inspira une vive passion à Louis XIV, qui eut un instant la pensée de l'épouser; fut mariée en 1661 au prince de Colonna, connétable de Naples, qu'elle quitta secrètement (1672) pour revenir en France, où elle ne put parvenir à voir le roi. Elle voyagea en Allemagne, dans les Pays-Bas et finit par aller s'enfermer à Madrid dans un couvent. = MARIE-ANNE, duchesse de Bouillon, sœur des précédentes, née à Rome en 1646, morte à Paris le 20 juin 1714. Elle épousa, le 20 avril 1662, Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, et, impliquée de la façon la plus ridicule dans l'affaire des poisons, fut pendant quelque temps exilée de la cour. Elle fut l'amie et la protectrice de La Fontaine, qui lui a adressé de nombreuses lettres. — Voy. MAZARIN et SOISSONS.

MANCINI (Marie), pseudonyme de Brémont.

MANCUSE, monnaie d'or frappée à Barcelone.

MANCY (Seigneurs de), branche de la famille de Hallot (Normandie). = —, de la famille du chancelier Olivier.

MANDAGOT. Voy. GUILLAUME.

MANDAJORS (Louis des OURS, seigneur de CANVAS et de), érudit, mort à Alais (Gard), en 1716. Il a publié divers écrits sur la géographie de la Gaule à l'époque de César, et entre autres sur Alesia, qu'il place à Alais. = Son fils, JEAN-PIERRE, érudit, littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né à Alais le 24 juin 1679, y mourut le 15 novembre 1747.

MANDAR (Michel-Philippe, dit *Théophile*), écrivain, né le 19 septembre 1759 à Marines (Oise), mort à Paris le 2 mai 1823. Il joua un certain rôle dans la Révolution et prit une part active aux journées du 20 juin et du 10 août. = Son frère aîné, CHARLES-FRANÇOIS, ingénieur, né à Marines en 1757, mort à Paris après 1830.

MANDAT (J. Antoine GALYOT, marquis de), né à Paris en 1731, assassiné à l'Hôtel de ville le 10 août 1792. Il était, au moment de sa mort, commandant de la garde nationale et chargé de défendre les Tuileries.

MANDATS TERRITORIAUX, papier monnaie créé le 18 mars 1796 pour le remboursement des assignats. On en fabriqua pour 2 milliards 400 millions.

MANDATAIRE. On appelait *mandataire*, l'officier préposé par le suzerain à l'administration des fours banaux; et *commande*, l'avis par lequel cet officier appelait les vassaux au four et leur indiquait l'heure de la cuisson. Dans certaines provinces, notamment en Dauphiné, le *mandataire* présidait avec des pouvoirs fort étendus au recouvrement et à la prestation de tous les cens et droits seigneuriaux.

MANDELGISILUS. Voy. MANGUILLE.

MANDELOT, maison d'où sont sortis les seigneurs de Passy. Armes : *d'argent à la fasce d'azur*.

MANDELOT (Seigneurs de), de la maison bourguignonne du Blé. = —, de la maison de Bataille (Bourgogne).

MANDELOT (François de), né à Paris le 20 octobre 1529, mort à Lyon le 24 novembre 1588. Lieutenant de roi dans le Lyonnais, puis gouverneur de Lyon, il remporta divers succès contre les calvinistes, et, après la Saint-Barthélemy, favorisa le massacre des hérétiques qui étaient dans sa ville. On conserve de lui à la Bibliothèque impériale une correspondance dont M. P. Paris a publié une partie, 1830, in-8°.

MANDEMENT. On donnait ce nom dans plusieurs provinces à certains districts qui servaient de division à une élection ou à un bailliage.

MANDON, famille originaire du Bourbonnais, établie en Provence, et d'où sont sortis les seigneurs de Cindré et du Cazau. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MANDRES, terre et seigneurie de Lorraine (Meuse), qui par lettres du duc Léopold du 30 décembre 1722, fut réunie à plusieurs autres et érigée en comté, sous la dénomination de Ravenel, en faveur de Balthasar de Ravenel.

MANDREVILLE ou **ESMANDREVILLE**. Voy. DU BOSC.

MANDRILLON (Joseph), écrivain, né à Bourg (Ain) en 1743, mort sur l'échafaud à Paris le 7 janvier 1794.

MANDRIN (Louis), fameux brigand, né à Saint-Étienne, près de Romans (Drôme), le 30 mai 1724, supplicié à Valence le 26 mai 1755. Déserteur et faux monnayeur, il se mit à la tête d'une bande de voleurs. Pris deux fois, il s'évada, et la seconde fois au pied même de la potence; s'engagea de nouveau, déserta encore, réorganisa sa troupe qui atteignit, dit-on, le chiffre de plusieurs milliers d'hommes avec lesquels il fit la contrebande sur une vaste échelle, pillant les villes, et étendant ses ravages dans le Dauphiné, l'Auvergne, le Languedoc et le Mâconnais. Il mit, entre autres, à contribution Beaune et Autun. On envoya contre lui une petite armée; il fut battu, trahi par un des siens et arrêté en Savoie. Conduit à Valence (10 mai 1755), il y périt sur la roue.

MANDRIN, pseudonyme du chevalier Goudar.

MANDRINY (Sulpice de), pseudonyme de Sirmond.

MANDUBIA, Mandeure.

MANDUBII, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, entre les sources de la Cure et de la Seine. Ils étaient les clients des *Ædui*, et avaient pour ville principale *Alesia*. Quand Auguste réorganisa les provinces de la Gaule chevelue (28 av. J. C.), les *Mandubii* furent mis dans la Lyonnaise. Au IVe siècle, ils faisaient partie de la cité des *Ædui*.

MANE (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Bouliers.

MANENS (Seigneurs de), branche de la maison de Marca (Béarn).

MANERBE (Comtes de), de la famille de Borel (Normandie). = —, de la famille de Rosée (Normandie).

MANEVIEU. Voy. MÉNÉLÉ.

MANGEART (Dom Thomas), bénédictin de Saint-Vanne, numismate, né à Metz en 1695, mort à Nancy en 1762. — *Introduction à la science des médailles*, 1763, in-fol.

MANGENOT (L'abbé Louis), poëte, né en 1694 à Paris, où il est mort le 9 octobre 1768.

MANGEURS. On appelait ainsi au moyen âge les garnisaires envoyés par les créanciers chez leurs débiteurs.

MANGIN (L'abbé *N.* de), écrivain, mort vers 1780. — *Histoire... du diocèse de Langres*, 1765, 3 vol. in-12.

MANGIN (Charles), architecte, né à Mitry (Seine-et-Marne) en 1721, mort en 1807.

MANGIN (Jean-Henri-Claude), homme politique, né à Metz le 7 mars 1786, mort à Paris en 1835. Il fut successivement procureur du roi à Metz (1815), procureur général à Poitiers (1821), où il porta la parole dans l'affaire Berton (voy. ce nom), conseiller à la cour de cassation et préfet de police (1829).

MANGLANE (Seigneurs de la), de la maison de Scey (Franche-Comté).

MANGLARD (Adrien), peintre et graveur, membre de l'Académie (1736), né à Lyon le 10 mars 1695, mort à Rome, où il passa une grande partie de sa vie, le 1er août 1760. — *Le Naufrage; l'Orage* (musée du Louvre); *Vue d'un port*; *Vue d'une rade* (musée de Nantes); *Marine* (musée de Dijon); 4 *Marines* (galerie du Belvéder, à Vienne).

MANGLIEU ou **MANLIEU**, *Magnus locus*, abbaye de bénédictins (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont, fondée au VIIe siècle par S. Genès, évêque de Clermont.

MANGON DE LALANDE (Ch.-Florent-Jacques), archéologue, né à Roye (Somme) le 1er février 1779, mort à Paris le 10 juin 1847.

MANGOT, famille du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Villeran, de Villarceau et d'Orgères (voy. le P. Anselme, t. VI). A cette famille appartenait Claude MANGOT, seigneur de VILLARCEAU, qui fut successivement, grâce à la faveur du maréchal d'Ancre, ambassadeur en Suisse, premier président au parlement de Bordeaux, secrétaire d'État (1616) et la même année garde des sceaux. Il fut disgrâcié (17 avril 1617) après la mort de son protecteur.

MANGOURIT (Michel-Ange-Bernard), écrivain politique, littérateur, né à Rennes le 21 août 1752, mort à Paris le 17 février 1829.

MANGUILLE (S.), *Mandelgisilus*, solitaire en Picardie, mort vers 685. Sa fête, le 30 mai.

MANHAUT ou **MAGNAUT**, maison de l'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs de Montagut et de Castillon. Armes : *d'azur à trois besans d'or 2 et 1, écartelé de Béarn*.

MANHÈS (Charles-Antoine, comte), général, né à Aurillac (Auvergne) le 4 novembre 1777, mort du choléra à Naples en août 1854. Général de brigade (1809), il fut chargé du gouvernement des Abruzzes, et parvint à y réprimer le brigandage au moyen de rigueurs qui ont attaché à son nom une triste célébrité. Nommé général de division par Murat (1811) et inspecteur général de gendarmerie (1812), il poursuivit avec un acharnement extrême les carbonari, et resta près du roi quand celui-ci abandonna Napoléon. Pendant les Cent Jours il revint en France.

MANICAMP, terre et seigneurie du Soissonnais (Aisne), érigée en comté, par lettres d'octobre 1693, en faveur de L. de Madaillan de Lesparre, marquis de Montataire.

MANICAMP (Seigneurs de), de la maison de Longueval (Picardie).

MANIFESTE. Voy. BRUNSWICK.

MANIQUERVILLE (Seigneurs de), de la maison de Thiboutot (Normandie).

MANNE (Louis-Charles-Joseph de), bibliographe, né le 11 septembre 1773 à Paris, où il est mort le 23 juillet 1832.

MANNESCA, Manosque.

MANNEVILLE, terre et seigneurie du pays de Caux (Seine-Inférieure), qui avait donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Charlesménil et de Beuseville. Elle fut érigée en comté par lettres de juillet 1668 en faveur de Fr. Bonaventure de Manneville.

MANNEVILLE (Seigneurs de), de la famille du Mesnil (Normandie).

MANNEVILLETTE, en Normandie (Seine-Inférieure). Par lettres de décembre 1676, il fut ordonné que le comté de Lyhus, érigé au mois d'avril de la même année en faveur d'Adrien de Hanyvel, prendrait dorénavant le nom de Mannevillette.

MANNHEIM, ville du grand-duché de Bade. Prise et détruite par les Français en novembre 1688, elle fut occupée par eux le 20 septembre 1795. Le maréchal autrichien Wurmser les battit sous ses murs le 29 octobre suivant, et se rendit maître de la place le 21 décembre. Bernadotte s'en empara au mois de mars 1799. Les Français y éprouvèrent un nouvel échec en septembre 1799 et l'évacuèrent le 8 décembre de la même année.

MANNLICH ou **MÆNNLICH** (J.-Chr.), peintre, né à Strasbourg en 1740, grand prix (1767).

MANNORY (Louis), écrivain, avocat, né à Paris en 1696, y mourut en 1777.

MANNOURY, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Mont de la Vigne et de Patron.

MANNOURY D'ECTOT (J. Ch. Alex. François, marquis de), ingénieur, né à Saint-Lambert (Orne), le 11 décembre 1777, mort à Paris le 2 mars 1822.

MANŒUVRE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), érigée en baronnie par lettres d'août 1643 en faveur de François de Verthamont, puis par lettres de décembre 1653, en marquisat, en faveur de Michel de Verthamont.

MANOIR (Seigneurs du), de la maison de Pierrepont (Normandie). = —, de la maison de Toustain (Normandie).

MANOIR PRINCIPAL, la principale maison d'un fief, celle qui était réservée à l'habitation du seigneur et à la réception de la foi et hommage des vassaux. Elle faisait partie du préciput du fils aîné.

MANONCOURT (Seigneurs de), de la famille de Hurault (Lorraine).

MANONVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvau (Anjou).

MANOU (Seigneurs de), de la maison d'O (Normandie).

MANQUEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Mons (Normandie).

MANRE (Seigneurs de), branche de la maison de Roucy (Champagne).

MANS (Le), *Cenomannum*, ancienne capitale du Maine, aujourd'hui chef-lieu du département de la Sarthe. Elle paraît avoir été fondée au second siècle par les Romains, sous lesquels elle fit partie de la troisième Lyonnaise. Elle fut prise par les Armoricains en 486, par Clovis en 510, par Thierry, roi de Bourgogne, puis par Clotaire II en 598. Les Bretons, les Normands, aux IXe et Xe siècles, les comtes d'Anjou et les ducs de Normandie, Guillaume le Conquérant et Guillaume le Roux au XIe siècle, s'en emparèrent à plusieurs reprises. Philippe-Auguste s'en rendit maître en 1189. Jean Sans terre la reprit en 1199, et l'abandonna l'année suivante. Elle tomba en 1424 au pouvoir des Anglais, qui en furent chassés en 1448. Les protestants la prirent le 3 avril 1562. Elle embrassa le parti de la Ligue en février 1589, et le 2 décembre suivant fut obligée de se rendre à Henri IV après quelques jours de siége.

Pendant l'insurrection de la Vendée, le Mans fut pris le 10 décembre 1793 par la Rochejaquelein, qui, le lendemain, attaqué par Westermann, fut mis dans une déroute complète. Le 15 octobre 1799, la ville fut encore surprise par les Chouans, qui la pillèrent et l'évacuèrent au bout de trois jours.

Il s'est tenu un concile au Mans en 1188.

Le Mans possède un évêché fondé au IVe siècle et qui était le premier suffragant de la province de Tours. En 1790, il fut attribué à la métropole de Rennes nouvellement créée. En 1802, il fut rendu à son ancienne métropole. — Du VIe au IXe siècle, on trouve des chorévêques du Mans dont nous donnons plus loin la liste.

ÉVÊQUES DU MANS. — Saint Julien, vers 340. — Saint Turibe Ier. — Saint Pavace. — Saint Liboire. — Saint Victeur Ier, vers 440. — Saint Victur (peut-être le même que le précédent), vers 444-490. — Turibe II, 490-497. — Saint Principe, 497-511. — Victeur II, 511-530. — Sévérien, 530-532. — Saint Innocent, 532-543. — Scienfrède, 543-560. — Saint Domnole, 560-581. — Baudegisile, 581-586. — Saint Bertrand, 587-623.—Saint Hadoin, 623-654 ou 655. — Saint Béraire Ier, 655-670. — Aglibert, 670-705. — Béraire II, 705-710. — Herlemond Ier, 710-724. — Gauziolène, 725-753. —Herlemond II, 753-762.—Gauziolène, *de nouveau*, 763-770. — Odingue, 770-772. — Merrole, 772-785. — Joseph, 785-793 ou 794. — Francon Ier, 793 ou 794-816. — Francon II, 816-832. — Saint Aldric ou Audry, 832-7 janvier 856. — Robert Ier, 856-avant 880. — Lambert, avant 880-892. — Gonthier Ier, 892-908. — Hubert, 908-939 ou 940. — Mainard, 940-960. — Sigefroi de Bellesme, 960-995. — Avesgaud de Bellesme, 995-27 octobre 1035. — Gervais de Château-du-Loir, 1036-1055. — Wilgrin, 1055-1064. — Arnaud, 1067-29 novembre 1081. — Hoël, 30 avril 1085-29 juillet 1097. — Hildebert, 1097-1125. — Gui Ier d'Étampes, 1126-1135. — Hugues de Saint-Calais, 1135-6 février 1142.—Guillaume Ier de Passavant, 1142-27 janvier 1186. — Renaud, 1186-2 août 1189. — Hamelin, 1er décembre 1190-1214. — Nicolas, 27 mai 1214-1216. — Maurice, 1216-1231. — Geoffroi Ier de Laval, 1231-1234. — Geoffroi II de Loudon, novembre 1234-3 août 1255. — Guillaume II Roland, 1256-4 août 1260. — Geoffroi III Freslon, 1260-14 novembre 1274. — Geoffroi IV d'Assé, 1274-3 juin 1277. — Jean Ier de Tanlay, 1277-1294. — Pierre Ier le Royer, 1294-1295. — Denis Benoît ou Benaiston, 1296-3 mars 1298. — Robert II de Clinchamp, 1298-9 septembre 1309. — Pierre II de Gougeul ou de Longueil, 1309-3 avril 1326. — Gui II de Laval, 4 avril 1326-7 avril 1339. — Geoffroi V de la Chapelle, 7 mai 1339-1350. — Jean II de Craon, 1350-1355. — Michel de Brèche, 1355-3 juin 1368. — Gonthier II de Baignaux, 1368-1385. — Pierre III de Savoisy, 1385-1398. — Adam Chatelain, 1398-1439. — Jean III d'Hierray ou d'Ansières, 1439-1451. — Martin Berruyer, 1452-24 avril 1467. — Thibauld cardinal de Luxembourg, 1468-1474. — Philippe, cardinal de Luxembourg, 1477-1507. — François de Luxembourg, 1507-1509. — Philippe, cardinal de Luxembourg, *de nouveau*, 1509-1519. — Louis Ier, cardinal de Bourbon, 8 août 1519-1535. — René du Bellay de Langey, 1535-août 1546. — Jean du Bellay, cardinal de Langey, 1546-1556.— Charles Ier d'Angennes, cardinal de Rambouillet, 22 octobre 1559-23 mars 1587. — Claude d'Angennes de Rambouillet, 3 avril 1588-15 mai 1601. — Charles II de Beaumanoir de Lavardin, 1601-17 novembre 1637. — Emmeric-Marc de la Ferté, décembre 1637-30 avril 1648. — Philibert-Emmanuel de Beaumanoir de Lavardin, décembre 1648-27 juillet 1671. — Louis II de la Vergne de Monthénard de Tressan, 1671-27 janvier 1712. — Pierre-Roger du Crévy, 1712-août 1723.—Charles-Louis de Froulay de Tessé, octobre 1723-31 janvier 1767. — Louis-André de Grimaldi, 5 juillet 1767-1777. — François-Gaspard de Jouffroy de Gonsans, 1777-1790. — *Jacques-Guillaume-René-François Prud'homme de la Boussinière, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — Michel-Joseph de Pidoll, 9 avril 1802-23 novembre 1819. — Claude-Madeleine de la Myre-Mory, 19 mars 1820-septembre 1829. — Gallard, 8 février 1829 (non acceptant). — Philippe-Marie-Thérèse-Gui Carron, 15 avril 1829-27 août 1833. — Jean-Baptiste Bouvier, 22 novembre 1833-1855. — J. J. Nanquette, 30 août 1855-19 novembre 1861. — Charles-Jean Fillion, 11 janvier 1862.

CHORÉVÊQUES DU MANS. — Chamealde, Licinius, Agericus, Félix, VIe siècle.—Giboalde, Dracoalde, Pierre, VIIe siècle. — Scienfrède, Désiré, Bertholde, Mérole, VIIIe siècle.— David, vers 855.

BIBLIOGRAPHIE. Richet, *Le Mans ancien et moderne*, 1830, in-18; Desportes, *Description de la ville du Mans*, in-18; Cauvin, *Essai sur l'Armorial du diocèse du Mans*, 1830, in-18; *Gallia Christiana*, t. XIV.

MANSAIDA, Mazan.

MANSART (François), célèbre architecte et ingénieur des bâtiments du roi, élève de Germain Gauthier, né en janvier 1598 à Paris, où il est mort le 23 septembre 1666. Il a construit l'hôtel de Toulouse (Banque de France) et donné les dessins du Val-de-Grâce. = Jules HARDOUIN-MANSART, petit-neveu par alliance du précédent, dont il prit le nom, célèbre architecte, surintendant du bâtiment du roi, né à Paris le 16 avril 1646, mort à Marly le 11 mai 1708. Il a construit les châteaux de Marly, du Grand-Trianon, de Clagny, de Versailles, de Saint-Cyr, la place Vendôme, la place des Victoires, le dôme des Invalides.

MANSE. Le manse était aux époques mérovingienne et carolingienne un certain espace de terrain destiné à la culture, et dépendant d'une métairie. L'importance de ce terrain variait de pays à pays, mais dans chaque province l'étendue en était déterminée, de sorte que la division du territoire en manses avait un caractère général et politique; le manse était la base du système des mesures. Pour ce qui est de sa contenance, encore qu'on ne puisse la donner exactement, il n'est pas probable qu'elle ait jamais et nulle part dépassé

15 hectares; elle restait le plus souvent bien au-dessous de ce chiffre. C'était par le produit qu'on en estimait ordinairement la valeur.

Les manses se divisaient en plusieurs espèces: deux seulement de ces distinctions avaient de l'importance, celles qui s'appliquaient aux manses principaux et aux manses tributaires.

Le manse principal servait de résidence au maître, et de siége à son exploitation s'il voulait cultiver lui-même. Il y trouvait tous les accessoires qui constituent aujourd'hui une ferme dirigée avec intelligence. Autour de ce manse dominant se groupaient d'autres manses, occupés par des tenanciers de condition inférieure et chargés de redevances envers le premier. Aussi donnait-on encore à l'un le nom de *chef-manse* ou *chef-mes*, aux autres celui de manses censitaires ou inférieurs. Le maître pouvait d'ailleurs faire administrer par un délégué ou même concéder son chef-manse ; il pouvait également le subdiviser pour en former de nouveaux manses censitaires; en ce cas la subdivision était généralement provisoire et temporaire.

Les manses tributaires comprenaient trois genres de tenures, dites *ingenuiles*, *lidiles* et *serviles*, toutes trois soumises à des prestations envers le propriétaire du chef-manse, mais avec des gradations marquées. Les manses serviles astreignaient en effet à des services inférieurs et regardés comme le partage des dernières classes de la société; les charges des manses lidiles étaient plus relevées et comprenaient même, dans l'opinion de Du Cange, le devoir militaire; enfin ce dernier service était avec l'affranchissement des obligations serviles, le caractère essentiel des manses ingénuiles. M. Guérard a calculé que les manses tributaires suivaient en outre une échelle ascendante au point de vue de la contenance et du loyer, et qui les constituait en classes bien distinctes. Il importe de noter que les charges étaient attachées à la nature du manse et non à la condition de la personne, de façon que l'homme libre était astreint aux devoirs inférieurs, absolument comme le serf, lorsqu'il détenait un manse servile.

Au-dessous de ces grandes divisions, il est encore intéressant de faire connaître certaines distinctions secondaires. Ainsi on appelait manse *nu* celui qui n'était pas entièrement cultivé, faute de bras ou pour toute autre cause, *vacant* celui qui manquait de tenancier, *vêtu* celui qu'on trouvait dans les conditions normales. Les redevances étaient plus ou moins élevées, en raison de ces faits dont le maître tenait compte. Le *demi-manse* ne comprenait que la moitié des terres assignées dans l'usage du pays au *manse entier*. Les manses *ecclésiastiques* et *ministériels* appartenaient, ainsi que l'annoncent ces termes, à des clercs ou à des officiers du prince.

Les manses furent l'objet de concessions en bénéfices, ou précaires; les inférieurs étaient compris dans l'abandon du manse principal.

MANSES, terre et seigneurie de Languedoc (Ariége) qui, réunie à plusieurs autres, fut, par lettres de février 1747, érigée en marquisat sous le nom de Portes en faveur de Fr.-Jos. de Portes-de Pardaillan.

MANSIGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Grandin (Normandie).

MANSOLACUM, Maslay-le-Roi.

MANSONS (Seigneurs de), de la maison de Sorbiers.



MANSOURAH, ville d'Égypte. Le 8 février 1250, l'avant-garde de l'armée de S. Louis, sous les ordres de Robert, comte d'Artois, après avoir franchi le canal de Thanis, mit en déroute les Sarrasins et les poursuivit jusque dans l'intérieur de Mansourah; mais là elle fut enveloppée, et les 1400 hommes qui la composaient périrent jusqu'au dernier. Le reste de l'armée ayant à son tour passé le canal, culbuta les Sarrasins et resta maître du champ de bataille. Le 11 février, une nouvelle bataille s'engagea. Les croisés furent encore victorieux, mais leurs pertes furent si grandes que, décimés par les maladies et la disette, ils durent opérer une retraite qui fut désastreuse. (Voy. Louis IX.)

MANSUI ou **MANSU** (S.), *Mansuetus*, premier évêque de Toul au IIIe siècle. — Sa fête, le 3 septembre.

MANTAILLE, *Mantalum*, en Dauphiné (Drôme). Il s'y tint en 879 une assemblée de prélats et de seigneurs qui décernèrent la couronne de Provence à Boson.

MANTELANT (Seigneurs de), de la maison de Menou (Touraine).

MANTES, *Medunta*, ancienne capitale du Mantois, dans l'Ile-de-France, aujourd'hui chef-lieu du dép. de Seine-et-Oise. Elle fut brûlée en 1087 par Guillaume le Conquérant, prise au XIVe siècle par les Anglais, auxquels du Guesclin l'enleva (1364), et qui s'en emparèrent de nouveau sous Charles VII et la gardèrent jusqu'en 1449. — En 1591, les évêques favorables à Henri IV se réunirent à Mantes, et Mayenne tenta alors sur la ville un coup de main qui échoua.

Le 24 février 1354, il fut signé à Mantes entre le roi Jean et Charles le Mauvais, roi de Navarre, un traité par lequel le premier pardonna à celui-ci le meurtre du connétable Charles d'Espagne qu'il avait fait assassiner le 8 janvier précédent, et de plus, en échange de l'abandon de ses prétentions sur les comtés de Champagne et de Brie, lui cédait le Cotentin, le comté de Beaumont-le-Roger et les seigneuries de Breteuil et de Conches.

MANTIANUM, Aire.

MANTIN ou **MENTIN**, famille du Dauphiné originaire de Normandie. D'elle sont sortis les barons d'Allier et les seigneurs de Montbonneau. (Voy. *l'Etat de la Provence*, par Robert.)

MANTINUM, Bastia.

MANTOIS (Le), *Meduntensis ager*, pays de l'Ile-de-France qui comprenait les villes de Mantes (capitale), Versailles, Poissy, Meulan, Montfort-l'Amaury, Rambouillet, etc. (Seine-et-Oise), Épernon, Anet, Dreux (Eure-et-Loir). Il était borné au N. par le Vexin-Français; au S. par le pays chartrain; à l'E. par l'Ile-de-France propre et le Hurepoix; à l'O. par la Normandie et le Thimerais. Il avait environ 56 kilom. de long sur 48 de large.

MANTONNE (Seigneurs de), de la maison de Lattier (Dauphiné).

MANTOUE, ville d'Italie, capitale de l'ancien duché de ce nom. Bloquée depuis huit mois par le prince Eugène, elle fut délivrée en août 1702 par Vendôme, vainqueur à Luzzara. Après la bataille de Turin (1707), elle se rendit par capitulation aux alliés. — Assiégée par Bonaparte à deux reprises différentes, elle capitula le 2 février 1797. Les Austro-Russes s'en emparèrent par capitulation le 30 juillet 1799, après six semaines de tranchée ouverte. La victoire de Marengo (1800) nous rendit la ville, qui resta à la France jusqu'en 1814.

Le 20 mai 1791, il se tint à Mantoue une conférence entre l'empereur d'Allemagne et le comte d'Artois, accompagné de MM. de Calonne, des Cars et de Durfort. On y arrêta le plan d'une coalition contre la France; ce plan fut apporté le 29 mai à Louis XVI par M. de Durfort. (Voy.

l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez, 1846, tome IV).

MANTRY, terre de Franche-Comté (Jura) qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en comté par lettres de 1716, en faveur de H.-Fr. Bourrelier de Malpas.

MANUEL (Pierre-Louis), écrivain, homme politique, né à Montargis en 1751, mort sur l'échafaud à Paris le 14 novembre 1793. Procureur de la Commune de Paris (1791), il contribua aux événements du 20 juin (1792) et du 10 août, tenta inutilement près de Danton de faire arrêter les massacres de septembre, fut député de Paris à la Convention, et dans le procès du roi vota pour l'appel au peuple, la détention et le bannissement; quand l'arrêt eût été rendu, il donna sa démission. Après le 31 mai, il fut envoyé devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort. — *La Bastille dévoilée*, 1789, 1790, in-8°; *la Police de Paris dévoilée*, 1791, 2 vol. in-8°, et la première édition des *Lettres de Mirabeau à Sophie* (1792, 4 vol. in-8°) dont il avait pris le manuscrit à la Bastille.

MANUEL (Jacques-Antoine), célèbre homme politique, né à Barcelonnette (Basses-Alpes) le 19 décembre 1775, mort à Paris le 27 août 1827. Il fit comme volontaire les premières campagnes de la Révolution en Italie, et fut obligé, à cause de ses blessures, de quitter le service. Envoyé pendant les Cent-Jours par les électeurs de Barcelonnette à la Chambre des représentants, où il se signala par son éloquence et l'énergie de ses convictions libérales, ce fut lui qui rédigea le projet d'adresse à la nation. Au retour des Bourbons, il voulut se faire inscrire sur le tableau des avocats de Paris, mais le conseil de l'ordre refusa de l'admettre. Renvoyé à la Chambre (1818) par les départements du Finistère et de la Vendée, il fut l'un des orateurs les plus infatigables et les plus éloquents de l'opposition, et son rare talent, sa perspicacité politique étaient encore rehaussés par la loyauté et l'inébranlable fermeté de son caractère. Il avait soulevé contre lui des haines ardentes dans le parti royaliste, qui saisit avec empressement l'occasion de paroles hostiles à la dynastie des Bourbons, prononcées par lui au sujet de la guerre d'Espagne, pour demander son expulsion de l'assemblée. Elle fut votée le 3 mars 1823, et le lendemain Manuel, qui était venu siéger, fut arraché de son fauteuil par les gendarmes. Depuis lors il vécut dans la retraite. Béranger, qui était son ami, a écrit sur lui quelques pages touchantes dans ses *Mémoires*.

MANUFACTURES ET DU COMMERCE (Ministère des), créé le 22 juillet 1811. Voy. COMMERCE.

MANUMISSION, affranchissement. Voy. ce mot.

MANUTRACTATION. La *manutractation* était comptée au nombre des ressources financières du clergé. On ne sait pas bien si elle consistait seulement dans un droit qui aurait été payé au prêtre à propos des unions conjugales, ou bien si elle ne présidait pas généralement à la confection de la plupart des conventions. Après s'être touché la main en jurant de tenir respectivement le marché, les parties fixaient par avance une amende pour celle d'entre elles qui faillirait à ses promesses. Cette amende aurait été considérée comme la part du prêtre. Du Cange se range à la dernière opinion.

MANVIEU (S.), *Manvæus*, évêque de Bayeux, vers 465, mort vers 480. Sa fête, le 28 mai.

MANVIEUX (Seigneurs de), de la famille de Paysant.

MANZAC (Seigneurs de), de la maison de Sers (Languedoc).

MAORONA, la Renelle, affluent de la Seine près de Rouen.

MAPP (Marc), médecin et botaniste, né le 28 octobre 1632 à Strasbourg, y mourut le 9 août 1701.

MAQUELINES (Seigneurs de), de la famille de Garges (Picardie).

MARA (Guillaume de), humaniste, poëte latin, chanoine de Coutances, né dans le Cotentin, vers 1470, mort vers 1530.

MARABOTIN, monnaie d'or, primitivement frappée par les Maures, et qui aux XIe et XIIe siècles circulait dans les provinces du midi.

MARAFIN, famille de Touraine, d'où sont sortis les seigneurs de Notz en Brenne et de Bouteaux (voy. le P. Anselme, t. II).

MARAINVILLE, terre et seigneurie de Lorraine (Vosges), érigée en comté le 29 juillet 1728, par lettres du duc Léopold, en faveur de Ch. Ant. Royer.

MARAIS (Seigneurs des), branche de la maison de Lannoy (Flandre). = —, des seigneurs de Lezay, issus de la maison de Luzignan.

MARAIS (Seigneurs du), de la famille de Chassy (Berry). = —, de la famille de Hurault.

MARAIS (Marin), compositeur, né le 31 mars 1656 à Paris où il est mort le 15 août 1728. — *Alcide*, avec Louis Lulli (1693); *Ariane et Bacchus* (1696); *Alcyone* (1706); *Sémélé* (1709), opéras.

MARAIS (Matthieu), jurisconsulte, littérateur et avocat, né le 11 octobre 1665 à Paris où il est mort le 22 juin 1737. Outre plusieurs articles dans le *Dictionnaire* de Bayle, une correspondance avec le président Bouhier, publiée dans le *Journal de Paris* (1721-1727), on a de lui : *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1811, in-12, et des *Mémoires* intéressants, dont une édition complète a été publiée par M. de Lescure, 1863 et suiv., 4 vol, in-8°.

MARAIS (Henri), graveur, né à Paris en 1764, mort le 11 novembre 1806.

MARALDI (Jacques-Philippe), astronome, membre de l'Académie des sciences, né le 21 août 1665 à Perinaldo (comté de Nice), mort le 1er décembre 1729 à Paris. Il était neveu de Dominique Cassini. = Son neveu, JEAN-DOMINIQUE, astronome, membre de l'Académie des sciences, né le 17 avril 1709 à Perinaldo, y mourut le 14 novembre 1788.

MARAN (Guillaume de), jurisconsulte, né en 1549 à Toulouse où il est mort en 1621. = PRUDENT, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, théologien, né à Sézanne (Marne), en 1683, mort à Paris le 2 avril 1762.

MARANCIN (Seigneurs de), de la maison de Chivré (Maine).

MARANDÉ (L'abbé Léonard de), théologien, mort après 1668.

MARANDON DE MONTYEL (Bruno-Ed. Ferdinand), peintre, né à Bordeaux en 1782, mort à Paris le 13 mars 1854. — 2 *Paysages* (musée de Bordeaux).

MARANS, *Marantinum*, petite ville de l'Aunis (Charente-Inférieure), qui appartint à la maison de la Trémoille, puis aux comtes de Sancerre. Elle fut prise sur les calvinistes en 1570 par le comte du Lude. La Noue ne tarda pas à la reprendre. Les Rochellois s'en emparèrent en 1576. Le duc de Mayenne la leur reprit (1578), et en 1585 les protestants s'en rendirent encore maîtres.

MARANS (Seigneurs de), de la maison de Bueil (Touraine). = —, de la maison de Mesgrigny (Champagne).

MARANSIN ou **MARENSIN** (Le), petit pays de Gascogne, chef-lieu Onesse (Landes).

MARANSIN. Voy. MARANCIN.

MARANSIN (Jean-Pierre, baron), général, né le 20 mars 1770 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), mort le 15 mai 1828 à Paris.

MARANTINUM, Marans.

MARAT (Jean-Paul), l'un des personnages les plus odieux de la Révolution, né à Boudry (canton de Neuchâtel) le 24 mai 1744, assassiné à Paris le 13 juillet 1793. Il vint de bonne heure à Paris, se livra à l'étude des sciences physiques et médicales et obtint la place de médecin des gardes du corps du comte d'Artois. La Révolution le lança complétement dans la politique, et le 12 septembre 1789 parut le premier numéro d'un journal qu'il rédigea toujours seul sous les titres successifs de *Le Publiciste parisien*, *L'Ami du Peuple*, *Le Journal de la République française* et *Le Publiciste de la République française*, et qui se continua sans interruption jusqu'au 14 juillet 1793. Les doctrines sanguinaires qu'il y émit dès 1789, les appels sans cesse répétés à la proscription et au massacre des ennemis de la Révolution ou de ceux qu'il appelait ainsi, le firent décréter d'accusation sous la Constituante, et il fut obligé de se cacher. Il fut l'un des plus ardents promoteurs des journées du 20 juin et du 10 août et surtout des massacres de septembre. Député de Paris à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis. La violence de ses attaques contre l'Assemblée le fit traduire devant le tribunal révolutionnaire qui l'acquitta. Il poursuivit avec acharnement les Girondins, dont les malheurs excitèrent l'imagination d'une jeune fille de Caen, Charlotte Corday, qui vint à Paris, et, introduite près de lui pendant qu'il était au bain, le tua d'un coup de couteau. Le corps de Marat, inhumé d'abord dans le jardin des Cordeliers, fut après le 9 thermidor transporté au Panthéon où il ne fit pas un long séjour. Outre son journal, Marat a beaucoup écrit. Nous citerons seulement : *De l'homme*, 1773, 3 vol. in-12; *Recherches physiques sur l'électricité*, 1782, in-8°; *De l'optique de Newton*, 1787, 2 vol. in-8°; *Les chaînes de l'esclavage*, roman qui parut en anglais, 1774, et fut réimprimé en français, 1792, in-8°, 1833, in-8°, 1850, in-4°; *Un roman de cœur*, 1847, 2 vol. in-8°.

MARAULT (Seigneurs de), de la maison de Romecourt (Champagne).

MARAUX (Seigneurs de), de la maison de Jaucourt.

MARAVAT (Seigneurs de), de la maison de Lupé.

MARBACH. Voy. MURBACH.

MARBEUF (Pierre de), sieur de Sahurs, poëte, né à la fin du XVI° siècle, mort vers le milieu du XVII°. — *Recueil de vers*, 1629, in-8°, rare.

MARBEUF (Louis-Charles-René, comte de), général, né à Rennes le 4 octobre 1712, mort à Bastia, le 20 septembre 1786. Il fut envoyé en Corse (1762) pour occuper l'île au nom des Genois, qui (1768) la cédèrent à la France, et après la retraite de Paoli en Angleterre (juin 1769), il resta chargé de l'administration du pays. Il protégea tout particulièrement la famille Bonaparte.

MARBEUF. Voy. ROUILLÉ.

MARBŒUF (Seigneurs de), de la maison d'Aché (Normandie). = —, de la maison de Tournebu (Normandie).

MARBODE, poëte latin, évêque de Rennes (1096), mort le 11 septembre 1123 à Angers où il était né. Ses œuvres ont été publiées en 1524.

MARBOIS. Voy. BARBÉ-MARBOIS.

MARBOT (Antoine), général, né en 1750 à Beaulieu (Corrèze), mort à Gênes le 19 avril 1800. = Son fils aîné, ANTOINE-ADOLPHE-MARCELIN, général, né à Altillac (Lot) le 22 mars 1781, mort près de Tulle le 2 juin 1844. = JEAN-BAPTISTE-ANTOINE-MARCELIN, frère cadet du précédent, général, pair de France (1845), né le 18 août 1782 à Altillac (Lot), mort à Paris le 18 novembre 1854.

MARBRE (Table de). Voy. TABLES.

MARBRIERS. Les marbriers à Paris obtinrent en 1609 des lettres patentes qui les érigeaient en communauté; mais sur l'opposition des sculpteurs et des peintres, une sentence de 1610 et deux arrêts du parlement (1612-1614) décidèrent qu'ils demeureraient, comme par le passé, unis à la communauté des sculpteurs.

MARC, MARCH OU MARK, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf et de La Garde (voy. l'*État de la Provence* par Robert).

MARC (Charles-Chrétien-Henri), premier médecin du roi Louis-Philippe, né à Amsterdam le 4 novembre 1771, mort à Paris le 12 janvier 1841. — *De la Folie*, 1840, 2 vol. in-8°.

MARC. Voy. GENEST.

MARC D'ARCIS (N.), sculpteur, membre de l'Académie (1684).

MARC D'ARGENT (Décret du), sobriquet donné à la loi électorale du 22 décembre 1789, à cause de la condition qui y était imposée (celle de payer une contribution égale à dix journées de travail) pour être électeur départemental.

MARC D'OR. On appelait ainsi une redevance qui, à partir de Louis XI, fut prélevée sur les offices à chaque changement de titulaire

MARCA ou **LA MARQUE**, famille du Béarn, d'où sont sortis les seigneurs de Tilladet, de Gensac, d'Esconville, de Manens, de Montaut et de Doublet.

MARCA (Pierre de), prélat, homme d'État, théologien, historien, né à Pau le 24 janvier 1594, mort à Paris le 29 juin 1662. Président du Parlement de Pau (1621), il entra dans les ordres après la mort de sa femme (1632), et fut successivement conseiller d'État (1639), évêque de Conserans (1642), visiteur général et intendant de la Catalogne (1644), archevêque de Toulouse (1652), ministre d'État (1658), archevêque de Paris (février 1662). Il légua ses manuscrits à Baluze, avec les papiers duquel ils sont conservés à la Bibliothèque impériale. — *De concordia sacerdotii et imperii*, 1641, souvent réimprimé; *Histoire de Béarn*, 1640, in-fol., rare; *Marca hispanica*, 1868, in-fol.; *Dissertatio de Primatu Lugdunensi*, 1644, in-8°; *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653 dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions*, 1657, in-4°. D'autres écrits de Marca ont été publiés par Baluze et par l'abbé de Faget.

MARCABRUN, troubadour, né en Gascogne vers 1140, mort vers la fin du XII° siècle.

MARCANDIER (Roch), journaliste, né en 1767 à Guise, guillotiné à Paris le 12 juillet 1794.

MARCANDIER (le P.), pseudonyme de Dorival.

MARCASSUS (Pierre de), poëte et romancier, né en 1584 à Gimont (Gers), mort en décembre 1664 à Paris.

MARCAUT (Seigneurs de), de la famille du Faur (Armagnac).

MARÇAY (Seigneurs de), de la famille de Biotière (Bourbonnais). = —, de la famille du Tillet.

MARCÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon. = —, de la maison de Nagu (Beaujolais).

MARCEAU (François-Séverin DESGRAVIERS), célèbre général de la République, né à Chartres le 1er mars 1769, tué à Altenkirchen le 20 septembre 1796. Fils d'un procureur au bailliage de Chartres, il était sergent d'infanterie à l'époque de la

Révolution, prit part à l'attaque de la Bastille, fut nommé (juillet 1792) commandant du 2ᵉ bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir, et faisait partie de la garnison de Verdun lors de la prise de cette ville par les Prussiens. Envoyé en Vendée, il s'y fit remarquer par sa bravoure et son humanité, fut nommé général de division (1793), passa ensuite à l'armée des Ardennes, et se couvrit de gloire à la bataille de Fleurus. Il commandait la première division de Sambre-et-Meuse, lorsqu'il fut blessé mortellement. La ville de Chartres lui a élevé une statue (1851).

MARCEL, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Savasse, du Poët, de Crochans, du Pavon, du Bartras et de Saint-Andiol. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

MARCEL (S.), martyr à Chalon-sur-Saône en 179. Sa fête, le 4 septembre. = — (S.), évêque de Paris, mort au commencement du vᵉ siècle le 1ᵉʳ novembre. Sa fête, le 3 novembre.

MARCEL (Étienne), l'un des hommes politiques les plus remarquables du moyen âge, tué à Paris le 31 juillet 1358. Il appartenait à une famille considérable de la corporation des drapiers de Paris. Prévôt des marchands de cette ville en 1355 et élu député aux États-Généraux, il commença à jouer un rôle important lorsque le dauphin Charles (depuis Charles V), duc de Normandie, arriva à Paris, le 29 septembre 1356, dix jours après la bataille de Poitiers, où son père, le roi Jean, avait été fait prisonnier, et prit comme régent l'exercice du pouvoir. Il convoqua immédiatement les députés de la langue d'Oïl. Le tiers-état domina dans cette assemblée, que dirigèrent exclusivement Étienne Marcel et son ami Robert Lecoq, évêque de Laon. Marcel mit rapidement Paris en état de défense, arma la population, et décida les États à n'accorder les subsides réclamés par le dauphin qu'en échange de réformes et de libertés solidement garanties. La résistance du dauphin, qui venait de mettre en circulation une monnaie falsifiée, décida le prévôt à appeler aux armes les corporations, et le prince, effrayé, accorda ce qu'on lui demandait (janvier 1357). Une nouvelle session des États (février) amena la publication d'une grande ordonnance de réformation qui, si elle avait été soutenue par la nation, aurait pu fonder chez nous un système durable de liberté. Cette ordonnance établissait, entre autres, un conseil de trente-six commissaires élus par les États, munis de pleins pouvoirs, et à qui tous devaient obéissance. Mais l'inintelligence du clergé et de la noblesse, la jalousie et l'incurie des provinces firent échouer cette grande tentative, et dès le mois d'août le dauphin se crut assez fort pour dissoudre le conseil des trente-six. Une autre session des États, qui s'ouvrit en janvier 1358, ne montra guère que la désunion qui régnait parmi les membres de l'assemblée, et la mauvaise foi du dauphin qui ne songeait qu'à éluder ses promesses. A la fin de février, Marcel, exaspéré par sa perfidie, souleva les gens des métiers, envahit le palais du prince, qui vit tuer sous ses yeux ses deux principaux conseillers, le maréchal de Champagne, seigneur de Conflans, et le maréchal de Normandie, Robert de Clermont. Charles s'enfuit de Paris, convoqua les États à Compiègne, et bientôt après éclata la *jacquerie* (voy. ce mot), dont les horreurs rallièrent les provinces à la cause royale. Marcel, peu à peu abandonné des villes qui l'avaient d'abord soutenu, se tourna du côté du roi de Navarre, Charles le Mauvais, qu'il fit nommer capitaine de Paris, et, après avoir essayé inutilement de traiter avec le régent, allait, dans la nuit du 31 juillet au 1ᵉʳ août, livrer la porte Saint-Antoine au roi de Navarre, lorsqu'il fut assassiné par un de ses anciens partisans et son compère, vendu à la cause royale, Jean Maillart. Ses principaux amis furent mis à mort, et le 3 août le dauphin rentra dans Paris.— M. Kervyn de Lettenhove a publié deux lettres d'Étienne Marcel dans le tome XX des Mémoires de l'Académie de Belgique.

MARCEL (Guillaume), érudit, né en 1647 à Toulouse, mort à Arles le 27 décembre 1708. — *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de l'Eglise*, 1682, in-8°, souvent réimprimé; *Tablettes chronologiques pour l'histoire profane*. 1682, in-16, gravé; *Histoire de l'origine de la monarchie française*, 1683-86, 4 vol. in-12. = Son petit-neveu, Jean-Joseph, orientaliste, membre de l'Institut d'Égypte, directeur de l'imprimerie impériale, né le 24 novembre 1776 à Paris, y mourut le 11 mars 1854.

MARCEL, célèbre maître de danse, mort âgé en 1759. Il a composé quelques ballets.

MARCELANGES, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de La Grange et d'Arson.

MARCEL-LE-CAVE (Seigneurs de), branche de la famille de Dufresne (Picardie).

MARCELLIN (S.), évêque d'Embrun, mort vers 373. Sa fête, le 20 avril.

MARCELLUS, dit *Empiricus*, médecin, né à Bordeaux, vivait à la fin du ivᵉ siècle. — *De medicamentis empiricis*, 1536, in-fol., souvent réimprimé au xviᵉ siècle.

MARCELLUS (Louis-Marie-Auguste De martin du Tyrac, comte de), homme politique, littérateur, né le 2 février 1776 au château de Marcellus (Lot-et-Garonne), où il est mort le 29 décembre 1841. Député de 1815 à 1823, il siégea toujours du côté droit, fut nommé pair de France (1823), et refusa le serment à la monarchie de 1830. = Son fils aîné, Marie-Louis-Jean-André-Charles, comte de Marcellus, diplomate, voyageur, helléniste, né le 19 janvier 1795 au château de Marcellus, mort le 28 avril 1861. Secrétaire d'ambassade à Constantinople (1815), il découvrit et emporta de Milo (1820) la célèbre statue dite *Vénus de Milo*, aujourd'hui l'un des plus beaux ornements de notre musée des Antiques. Premier secrétaire d'ambassade à Londres sous Châteaubriand (1821), chargé d'affaires près du même gouvernement (1822), envoyé extraordinaire à Madrid (1824), puis envoyé près de la cour de Lucques (1826-1829), il refusa la place de sous-secrétaire d'État des affaires étrangères sous le ministère Polignac, et après la révolution de juillet rentra dans la vie privée. — *Souvenirs de l'Orient*, 1839, 2 vol. in-8°, 1853, in-18; *Vingt jours en Sicile*, 1851, 2 vol. in-8°; *Chants du peuple en Grèce*, 1851, 2 vol. in-8°; *les Dionysiaques*, de Nonnos, texte grec et traduction, 1855, gr. in-4°; la traduction seule, 1856, 1 vol. in-32; *Souvenirs diplomatiques*, 1858, in-8°; *Châteaubriand et son temps*, 1859, in-8°.

MARCELLUS ANCYRANUS, pseudonyme de Jacques Boileau.

MARCENAY DE GHUY (Antoine de), graveur, né en 1724 à Arnay-le-Duc, mort à Paris en avril 1811.

MARCHAIS (Renaud des), navigateur, mort vers 1728. Le P. Labat a publié ses *Voyages en Guinée*, 1730, 4 vol. in-12.

MARCHAND (Jean), poëte du xiiiᵉ siècle. Sa traduction en vers d'un poëme latin, *le Livre des miracles de N. D. de Chartres*, a été publié par M. G. Duplessis, 1858, in-8°.

MARCHAND (Louis), habile organiste, compositeur, né à Lyon le 2 février 1669, mort le 17 février 1732.

MARCHAND (Françoise Duché de Vancy,

Mme le), femme de lettres, née à Paris, morte vers 1754.

MARCHAND (Prosper), libraire, bibliographe, calviniste, né à Guise (Aisne) vers 1675, mort à Amsterdam le 14 juin 1756. — *Histoire de l'origine de l'imprimerie* (1740); *Dictionnaire historique* 1758-1759, 2 vol. in-fol., faisant suite à celui de Bayle, dont il a donné une bonne édition.

MARCHAND (Jean-Henri), littérateur, mort à Paris vers 1785.

MARCHAND (Étienne), navigateur, né le 13 juillet 1755 à l'île de la Grenade, mort à l'Ile-de-France le 15 mai 1793. Il découvrit en 1791 quelques îles du groupe des Marquises.

MARCHAND (Jean Gabriel), général, pair de France (1837), né à Halbenc (Isère) le 11 décembre 1765, mort le 12 novembre 1851.

MARCHANDS (Les six corps). On appelait ainsi à Paris les communautés des marchands « qui vendaient les plus notables marchandises. » Elles étaient au nombre de six : les drapiers-chaussetiers, les épiciers, les merciers, les pelletiers, les bonnetiers, les orfèvres. Les pelletiers étaient autrefois les premiers, mais ils avaient vendu leur primauté aux drapiers. Chacune de ces communautés était gouvernée par six maîtres et gardes élus par elle. Dans les cérémonies, ceux qui en faisaient partie avaient le droit de porter la robe de drap noir à collet et des manches pendantes, passementées et bordées de velours noir, et de couleur différente pour chaque corps. « Chacun de ces Messieurs des Six-Corps-Marchands, les plus distingués dans leur état, dit Hurtaut, passe successivement juge-consul, puis échevin de la ville de Paris, et ils en sont regardés comme les plus notables bourgeois. Cette dernière qualité les anoblit et leur donne le titre d'écuyer. »

MARCHANDS ET ARTISANS SUIVANT LA COUR. L'établissement de ces marchands privilégiés date, à ce qu'on croit, de Louis XII. Il fut confirmé par François Ier le 19 mars 1543, et le nombre en fut augmenté par Louis XIV (1658). En voici l'énumération d'après l'*Etat de la France* de 1749 : 6 apothicaires, 4 armuriers, 6 arquebusiers, 6 bonnetiers, 20 bouchers, 12 boulangers, 6 brodeurs, 14 cabaretiers, 9 carleurs de souliers, 6 ceinturiers, 8 chandeliers, 5 chapeliers, 12 charcutiers, 4 chirurgiens, 14 cordonniers, 6 corroyeurs baudroyeurs, 14 cuisiniers, 4 découpeurs-égratigneurs, 2 doreurs et graveurs, 3 éperonniers, 4 épiciers confituriers, 8 fourbisseurs, 4 fripiers, 6 gantiers-parfumeurs, 2 horlogers, 2 libraires, 8 lingers, 20 marchands vendeurs de vin en gros et en détail, 2 menuisiers, 26 merciers-joailliers-grossiers, 2 orfèvres, 2 parcheminiers, 8 passementiers, 8 pâtissiers, 2 peintres, 8 pelletiers, 8 plumassiers, 26 poulaillers-rôtisseurs et poissonniers, 12 proviseurs de foin, paille et avoine, 4 quincailliers, 12 selliers, 26 tailleurs, 2 vendeurs de pain d'épice et amidons, 10 verduriers-fruitiers, 4 verriers, 8 violons.

MARCHANDS DE L'EAU DE PARIS. On appelait ainsi, au moyen âge, l'association des marchands de Paris qui avaient le privilége de la navig tion sur la haute Seine.

MARCHANGY (Louis-Antoine-François de), magistrat et littérateur, né à Clamecy (Nièvre) le 28 août 1782, mort à Paris le 2 février 1826. Fils d'un huissier de sa ville natale, il fut successivement substitut à Paris (1810), avocat général à la cour royale (1815), puis (1822) avocat général à la Cour de cassation, et député du Haut-Rhin (1824). Il s'est rendu célèbre par l'animosité qu'il déploya dans les procès politiques où il porta la parole. — *La Gaule poétique* (1813-1817), 8 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé; *Tristan le voyageur ou la France au* XIVe *siècle*, 1825-1826, 8 vol. in-8°.

MARCHANT (Le), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Charmont. = —, autre famille du même pays d'où sont sortis les seigneurs de Chavoy.

MARCHANT (Nicolas), botaniste, directeur du Jardin royal, membre de l'Académie des sciences, mort à Paris en 1678. = Son fils, JEAN, botaniste, membre de l'Académie des sciences, mort en 1738.

MARCHANT (François), écrivain, né vers 1761 à Cambrai où il est mort le 27 décembre 1793.

MARCHANT (Le baron Nicolas-Damas), antiquaire, né à Pierrepont (Moselle) le 11 décembre 1767, mort à Metz le 1er juillet 1833.

MARCHANT DE LA CHÂTELAINE, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Bannans.

MARCHASTEL (Seigneurs de), de la maison de Grolée (Lyonnais).

MARCHAUMONT (Seigneurs de), branche de la famille de Clausse.

MARCHAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Jouffroy (Franche-Comté).

MARCHE (La), *Marchia*, province avec titre de comté, capitale Guéret. Elle était bornée au N. par le Berry ; au S. par le Limousin ; à l'E. par l'Auvergne ; à l'O. par le Poitou et l'Angoumois. Elle avait 92 kil. de long sur 60 de large, et était divisée en Haute-Marche, capitale Guéret, et Basse-Marche, capitale Bellac. Aujourd'hui elle est comprise dans les dép. de la Creuse et de la Haute-Vienne. (Voy. l'*Art de vérifier les dates.*)

COMTES DE LA MARCHE. — Avant 944, Boson Ier, dit le Vieux. Il devint comte de Périgord en 975. — Boson II, troisième fils du précédent, comte de la Basse-Marche. — Bernard Ier, fils d'Aldebert Ier, comte de la Haute-Marche et de Périgord. — 1047, Aldebert III, fils aîné du précédent. — 1088, Boson III, fils du précédent. — 1091, Almodis, sœur de Boson III, et son mari Roger de Montgommeri. — 1116, Aldebert IV, Eudes et Boson IV, fils des précédents. — 1143, Bernard II, fils d'Aldebert IV. — 1150 au plus tôt, Aldebert V, fils du précédent. Dépouillé d'une partie de son comté par le sire de Lusignan, il vendit le reste au roi d'Angleterre (1177) et mourut en 1180 à Constantinople. — 1180, Mathilde, fille de Wulgrin III, comte d'Angoulême, épousa Hugues IX de Lusignan. — 1208, Hugues X de Lusignan, fils de la précédente ; il devint (1218) comte d'Angoulême par sa femme Isabelle, fille d'Aimar, comte d'Angoulême. — 1249, Hugues le Brun, XIe du nom de Lusignan, fils de Hugues X. Il fut comte de la Marche, d'Angoulême et de Penthièvre. — 1260, Hugues XII de Lusignan, fils du précédent, comte de La Marche et d'Angoulême. — 1282, Hugues XIII de Lusignan, fils du précédent, comte de la Marche et d'Angoulême. Il mourut sans enfants en 1303, et Philippe le Bel s'empara des deux comtés. Ainsi finirent les anciens comtes de la Marche et d'Angoulême.

COMTES DE LA MARCHE APANAGÉS. — Le comté de la Marche fut érigé en duché-pairie (1317) par Philippe le Long en faveur de son frère Charles à qui il l'avait donné. Celui-ci monté sur le trône le garda jusqu'en 1327 et l'échangea à cette époque contre le comté de Clermont avec Louis de Bourbon, et l'érigea de nouveau en pairie. — 1342, Jacques Ier de Bourbon, troisième fils de Louis de Bourbon. — 1361, Jacques de Bourbon, fils du précédent. — 1393, Jacques II de Bourbon, fils du précédent. — 1435, Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac, fils de Bernard VII, comte d'Armagnac, fut pourvu par Charles VII du comté de

la Marche, dont Louis de Bourbon avait fait l'abandon. — 1462, Jacques d'Armagnac, fils aîné de Bernard. Après son supplice (voy. ARMAGNAC), le comté de la Marche fut donné à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu (1477), à la mort duquel il passa à sa fille unique, Suzanne, qui le porta à son mari, le connétable Charles de Bourbon, comte de Montpensier. Lorsque celui-ci eut trahi la France et se fut attaché au service de Charles-Quint, ses fiefs, et entre autres le comté de la Marche, furent réunis à la couronne. (Voy. BOURBON.)

MARCHE (Seigneurs de), de la maison de Wasservas (Artois).

MARCHE (Seigneurs de la), branche de la maison de Deleval (Cambrésis). = —, de la famille de Fyot (Bourgogne). = —, de la maison de Lenoncourt (Lorraine). = —, de la famille de Puget (Provence). = —, de la maison de Scorraille (Auvergne).

MARCHE-D'ORGE (Seigneurs de la), de la famille de Beaufort (Champagne).

MARCHE (Olivier de la), chroniqueur et poëte, né au château de la Marche en Franche-Comté, vers 1426, mort le 1er février 1502. Il fut élevé à la cour de Philippe le Bon, se distingua à la bataille de Montlhéry et au siége de Beauvais, devint capitaine des gardes de Charles le Téméraire et le suivit à la bataille de Nancy, où il fut fait prisonnier. Il a laissé des *Mémoires* (de 1435 à 1492), dont la première édition est de 1562, in-fol., et qui ont été souvent réimprimés et entre autres dans les grandes collections de mémoires. On trouve à la suite de plusieurs éditions un *État de la maison de Charles le Téméraire*. Nous citerons encore de lui : *Traité des duels*, en prose, 1586, in-8° ; la *Source d'honneur*, en vers, 1532, in-8°; le *Débat de Cuidier et de Fortune*, en vers, vers 1500, in-4°; *le Mirouer de la mort*, en vers, in-fol.; *le Parement des dames*, en prose et vers, 1510, in-8°, souvent réimprimé; *les Adevineaux amoureux*, prose et vers, in-4°; *le Chevalier délibéré ou la vie et la mort de Charles le Téméraire*, poëme allégorique, 1488, in-4°, souvent réimprimé. Une édition complète des œuvres d'Olivier de la Marche sera incessamment publiée par M. Bernard Prost.

MARCHE-EN-VOIVRE (La), terre et seigneurie du duché de Bar (Vosges), dont le premier nom de Hat fut changé en celui de la Marche lorsqu'elle fut érigée en baronnie le 16 août 1725, par lettres du duc Léopold en faveur de Remy Guérin de la Marche.

MARCHÉ DE LA GRANGE AUX MERCIERS. C'est le nom que l'on donna aux conférences pour la paix qui se tinrent à la Grange-aux-Merciers, près de Bercy, en 1465, après la bataille de Montlhéry entre Louis XI et les princes réunis contre lui dans la ligue du Bien public (voy. ce mot). Ce sobriquet leur vint de la cupidité des agents des princes qui se laissèrent acheter à prix d'or par le roi.

MARCHELÉS (Seigneurs de), branche de la maison de Fontaines (Picardie).

MARCHEROUX, abbaye de prémontrés, dans le Vexin-Français (Oise), diocèse de Rouen, fondée en 1160 par Mathieu Ier de Trie.

MARCHES (Les), petit pays du gouvernement militaire de Normandie, près des confins du Maine. Il comprenait les villes d'Alençon, d'Argentan et le pays d'Houlme (Orne).

MARCHES (Seigneurs des), de la famille de Taulignan (Dauphiné).

MARCHES COMMUNES DE BRETAGNE ET DE POITOU. On désignait sous ce nom dix-sept paroisses (Machecoul, la Garnache, la Brussière, etc.), situées sur les confins de ces deux provinces. Elles étaient exemptes de tailles, des droits de sortie et d'entrée, des aides et de la gabelle, moyennant un octroi qu'elles payaient de temps en temps.

MARCHETTY (François), oratorien, écrivain, né à Marseille où il est mort en 1688.

MARCHEVILLE, terre et seigneurie du Verdunois (Meuse), érigée le 21 janvier 1622 en comté par lettres du duc de Lorraine Henri, en faveur de Henri de Gournay.

MARCHEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Melun.

MARCHIA, la Marche.

MARCHIENNES, *Marciana*, ville du Hainaut (Nord). Elle fut saccagée par les Normands au IXe siècle, en 1340 par les Anglais, en 1477 par les Français, en 1566 par les réformés des Pays-Bas qui dévastèrent son abbaye. Gassion et Rantzau l'enlevèrent aux Espagnols. Les alliés s'en emparèrent dans la guerre de la succession d'Espagne, et Villars la leur enleva après la bataille de Denain, le 30 juillet 1712. Possédée par l'Autriche au moment de la Révolution, elle fut prise de vive force par les Français le 25 octobre 1793 et emportée d'assaut par les Autrichiens cinq jours après. L'année suivante elle retomba en notre pouvoir.

MARCHIN ou **MARSIN**, maison du pays de Liége, d'où sont sortis les seigneurs de Chanteraine.— A cette maison appartenaient : MARCHIN ou MARSIN (Jean-Gaspard-Ferdinand comte de), général, mort en 1673 à Spa. Entré au service de France, il commanda l'armée française en Catalogne (1648), subit une détention de treize mois, par suite de ses intelligences avec Condé, fut replacé à la tête de son armée (1651) et en entraîna une partie en Guyenne pour se joindre à ce prince dont il suivit dès lors la fortune. Il resta au service de l'Espagne après le traité des Pyrénées. = Son fils, FERDINAND, maréchal de France (1703), né en février 1656, tué à la bataille de Turin le 7 septembre 1706. Il fut battu avec Tallard, à Hochstædt (1704).

MARCHINVILLE (Seigneurs de), de la maison de la Mothe (Lorraine).

MARCHIONES, monnaie des comtes de la Marche.

MARCI, Merck (Pas-de-Calais).

MARCIAC, en Gascogne (Gers). Il s'y tint deux conciles : en 1326 et le 6 décembre 1330.

MARCIANA, Marchiennes.

MARCIANO, en Toscane. Pierre Strozzi commandant les troupes françaises, y fut défait le 2 août 1554 par le marquis de Marignan.

MARCIE ou **RUSTICLE** (Ste), *Marcia Rusticula*, abbesse de Saint-Césaire d'Arles en 574, morte en 623. Sa fête, le 11 août.

MARCIEU (Seigneurs de), branche de la maison de Montainard. = —, de la famille Émé (Dauphiné). A cette famille appartenaient Pierre ÉMÉ, comte de MARCIEU, lieutenant général, né en 1686, mort en 1778.= Pierre ÉMÉ, marquis de MARCIEU et de BOUTIÈRES, neveu du précédent, lieutenant général (1780), né en 1728, mort le 19 avril 1804.

MARCILIACUM, Marcilly.

MARCILLAC ou **MARSILLAC**, en Quercy (Lot), abbaye de bénédictins, diocèse de Cahors.

MARCILLAC, seigneurie d'Angoumois (Charente), qui de la maison de Sainte-Maure, passa dans celle de Craon, d'où, au commencement du XVe siècle, elle arriva par mariage dans la maison de la Rochefoucauld. François II du nom, comte de la Rochefoucauld, est le premier de cette maison qui ait pris le titre de prince de Marcillac.

MARCILLAC (P. L. Auguste de Crusy, marquis de), colonel et écrivain militaire, né à Vauban (Saône-et-Loire) le 9 février 1769, mort à Paris le 25 décembre 1824.

MARCILLY (Seigneurs de), de la famille Camus (Auxonne). = —, de la maison de Cousan (Forez). = —, de la famille de Contremoret (Berry). = —, de la maison de Custine. = —, de la maison de Damas. = —, de la famille de Deschamps (Champagne). = —, de la maison de Salazar.

MARCILLY. Voy. Cipierre.

MARCINIACUM, Marcigny.

MARCINVILLIERS (Seigneurs de), de la maison de la Taille (Gâtinais).

MARCK (La), illustre et ancienne maison issue des comtes d'Altenberg et d'où sont sortis les seigneurs d'Aremberg et de Lumain, de Clèves, de Nevers, de Sedan et de Bouillon, de Maulevrier, de Braine, de Fleuranges, de Jamets, de Serignan et de Serain. Armes : *d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de 3 traits, au lion issant de gueules en chef*. — Voy. le P. Anselme, t. VII.

MARCK (La). Voy. Aremberg, Bouillon, Fleuranges, La Marck, etc.

MARCK (Seigneurs de La), de la maison d'Eschallard (Poitou)

MARCOLLIÆ, Marolles.

MARCONVILLE (Jean de), seigneur de Montgoubert, polygraphe, né dans le Perche, mort après 1574.

MARCOUL (S.), *Marculfus*, abbé de Nanteuil (Normandie), mort le 1er mai 558.

MARCOUSSIS (Seine-et-Oise). Cette localité possédait, outre un château où séjournèrent souvent les rois de France, un couvent de Célestins dans lequel le 5 août 1498, il fut signé par Louis XII un traité de paix, de confédération et d'alliance avec Ferdinand et Isabelle, rois d'Espagne. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont. Cf. *Histoire de Marcoussis*, par V.-A. Malte-Brun, 1867, in-8°.)

MARCOUVILLE (Seigneurs de), de la famille de Gaillarbois (Normandie).

MARCQUETTE-LEZ-LILLE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans la Flandre wallonne (Nord), fondée vers 1225 par Jeanne, comtesse de Flandre.

MARCULFE, moine franc, du diocèse de Paris, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. On a sous son nom un recueil de *formules* (voy. ce mot) ou modèles d'actes relatifs à la vie publique et privée, recueil qui fournit sur l'époque mérovingienne les plus précieux renseignements. La première édition en a été donnée par Bignon, 1613, in-4°; il a été réimprimé depuis un très-grand nombre de fois, et entre autres par M. de Rozière, 1860, 2 vol. in-8°.

MARCUSSON (Seigneurs de), de la maison de Toustain (Normandie).

MARDI (Le grand), le mardi saint.

MARDI-GRAS (Prise d'armes du), nom donné à la guerre civile que les réformés commencèrent en Poitou, en Languedoc et en Dauphiné la nuit du mardi-gras (23 février) 1574. Les fêtes de ce jour favorisèrent singulièrement leurs entreprises, aussi s'emparèrent-ils rapidement d'un assez grand nombre de villes et de châteaux. Après une courte trêve conclue à la mort de Charles IX, cette guerre fut terminée le 22 avril 1576 par la paix dite de *Monsieur*. = — (Complot du), complot formé en 1588 par deux des *Seize* (voy. ce nom), Jean Le Clerc et La Chapelle-Marteau, pour s'emparer de Henri III et de d'Espernon lorsque le mardi-gras tous deux courraient en masque à Paris, suivant leur habitude. Le roi, prévenu par N. Poulain, l'un des Seize, n'osa quitter le Louvre ce jour-là.

MARDICK (Nord). Mardick, qui n'est plus aujourd'hui qu'un petit village du département du Nord, était autrefois une ville forte de Flandre. Il fut saccagé par les Normands en 943 et par les Anglais en 1383. Le maréchal de Termes s'en empara en 1558 sur les Espagnols, qui le reprirent bientôt. Il leur fut encore enlevé en 1646 et perdu de nouveau peu après. Turenne s'en rendit maître le 3 octobre 1657, et les Espagnols firent, le 1er novembre suivant, pour le reprendre, une tentative inutile. La ville fut cédée à la France par le traité des Pyrénées et démantelée.

MARDOGNE (Seigneurs de), branche de la maison de Foix.

MAREC (Pierre), membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents, né à Brest le 31 mars 1759, mort à Paris le 23 janvier 1828. Dans le procès du roi, il vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix.

MARÉCHAL, maison du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Cressanges, de Noix et de Franchesse. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par la Thaumassière.) = —, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de La Bergerie. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.) = —, maison de la Bresse d'où sont sortis les seigneurs de Meximieux, de Combefort et de Duyn. (Voy. l'*Histoire de Bresse* par Guichenon.)

MARÉCHAL (Georges), célèbre chirurgien, né à Calais le 7 avril 1658, mort au château de Bièvre le 13 décembre 1736. Il fut premier chirurgien de Louis XIV et de Louis XV, et contribua avec La Peyronie à la création de l'Académie de chirurgie.

MARÉCHAL (Bernard), bénédictin de Saint-Maur, théologien, né en 1705 à Rethel, mort le 19 juillet 1770 à Metz.

MARÉCHAL (Pierre-Sylvain), littérateur, né le 15 août 17.0 à Paris, mort le 18 janvier 1803 à Montrouge (Seine). Il a composé des poëmes, des odes, des chansons, des pastorales, des romans, etc., et un *Dictionnaire des athées*, 1800, in-8°.

MARÉCHAL D'ARMES. Voy. Armoiries, p. 117, col. I.

MARÉCHAL DE BATAILLE, grade militaire créé en 1614 et supprimé en 1672. L'officier qui en était revêtu avait la charge de faire exécuter les ordres du général relatifs à la marche et aux mouvements des troupes.

MARÉCHAL DE CAMP, titre que portait l'officier général qui venait immédiatement après le lieutenant général. Il était appelé ainsi parce qu'il était jadis spécialement chargé de tout ce qui regardait le campement des troupes. On en fait remonter l'origine à la fin du XVIe siècle. Sous la Révolution et jusqu'à la Restauration, et depuis 1848, ce nom fut remplacé par celui de général de brigade. Pinard, dans sa *Chronologie militaire* (tom. VI), a donné la liste des maréchaux de camp.

MARÉCHAL DE FRANCE. La dignité de maréchal de France était la première dignité militaire après celle de connétable. Elle fut instituée sous Philippe-Auguste. Les maréchaux étaient grands officiers de la couronne, avaient des appointements fixes, et au moyen âge recevaient du roi des manteaux aux grandes fêtes de l'année. Leur nombre, qui n'était que de deux à la fin du XIIe siècle, varia suivant les époques. Il fut de 10 à 12 au XVIIIe siècle. Le 4 mars 1791, une loi en fixa le nombre à 6; mais sur le rapport du comité militaire, et par décrets des 27 et 28 décembre 1791, l'Assemblée législative autorisa en outre la nomination au maréchalat de Rochambeau

et de Luckner. Supprimés en 1792, les maréchaux furent rétablis en 1804 sous le titre de *maréchaux d'empire*. Ils reprirent en 1814 et ont conservé depuis leur titre primitif.—Les maréchaux avaient un tribunal d'honneur dont nous avons parlé à l'article CONNÉTABLIE.

MARÉCHAUX DE FRANCE. — 1185, Pierre. — Vers 1190, Albéric Clément, seigneur du Mez en Gâtinais.—Vers 1192, Guillaume Bournel.—Vers 1202, Nevelon d'Arras.—Vers 1204, Henri Clément, seigneur du Mez. — 1214, Jean Clément, seigneur du Mez. — Avant 1240, Ferry Pasté, seigneur de Challeranges. — Vers 1250, Jean de Beaumont. — 1257, Gautier de Nemours. — Vers 1262, Henri Clément, seigneur du Mez et d'Argentan. — 1265, Héric de Beaujeu. — 1265, Renaud de Précigny. — 1270, Raoul de Sores, dit d'Estrées. — 1270, Lancelot de Saint-Maard. — 1278, Ferry de Verneuil. — 1282, Guillaume du Bec-Crespin. — 1283, Jean de Harcourt. — 1285, Raoul le Flamenc. — 1288, Jean de Varennes. — 1290, Simon de Melun. — 1292, Gui de Clermont, dit de Nesle. — 1302, Foucaud ou Foulques de Merle. — 1303, Miles, seigneur de Noyers. — 1308, Jean de Corbeil, dit de Grezi. — 1315, Jean de Beaumont, seigneur de Clichi. — 1318, Jean des Barres, sire de Chaumont. — 1318, Mathieu de Trie. — 1322, Bernard de Moreuil. — 1328, Robert-Bertrand de Briquebec. — 1338, Ancel, sire de Joinville. — 1344, Charles de Montmorency. — 1344, Robert de Waurin, seigneur de Saint-Venant. — 1347, Édouard de Beaujeu. — 1348, Gui de Nesle, seigneur d'Offemont. — 1351, Arnoul, sire d'Audeneham ou d'Andreham. — 1352, Roques de Hangest. — 1352, Jean de Clermont, sire de Chantilly. — 1356, Jean le Meingre, dit Boucicaut. — 1368, Jean de Mauquenchi, sire de Blainville. — 1368, Louis de Champagne, comte de Sancerre. — 1391, Jean le Meingre II, comte de Beaufort, dit le maréchal de Boucicaut. — 1397, Jean, sire de Rieux et de Rochefort. — 1412, Louis de Longny. — 1417, Pierre de Rieux, sire de Rochefort. — 1418, Jean de Villiers, seigneur de l'Ile-Adam. — 1418, Claude de Beauvoir, seigneur de Chastelus. — 1420, Jacques, sire de Montberon. — 1421, Gilbert Motier, sire de la Fayette et de Pontgibaut. — 1422, Antoine de Vergy, comte de Dampmartin. — 1422, Jean de la Baume, comte de Montrevel. — 1424, Amauri, sire de Séverac. — 1427, Jean de Brosse, dit le maréchal de Boussac. — 1429, Gilles de Laval, seigneur de Raiz. — 1439, André de Laval, sire de Lohéac. — 1441, Philippe de Culant, seigneur de Jaloignes. — 1454, Jean de Xaintrailles ou Saintrailles. — 1461, Jean, bâtard d'Armagnac, seigneur de Gourdon, dit Comminges. — 1461, Joachim Rouault, sire de Gamaches. — 1464, Wolfard de Borzelles. — 1476, Pierre de Rohan, dit le maréchal de Gié. — 1483, Philippe de Crèvecœur, seigneur des Querdes. — 1486, Jean de Baudricourt. — 1499, Jean-Jacques Trivulce. — 1506, Charles d'Amboise, sire de Chaumont. — 1511, Odet, comte de Foix et de Comminges, seigneur de Lautrec. — 1514, Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, comte de Beaumont-le-Roger. — 1515, Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice. — 1516, Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon. — 1518, Thomas de Foix, dit le maréchal de Lescun. — 1522, Anne de Montmorency. — 1526, Robert de la Marck, duc de Bouillon, seigneur de Fleuranges. — 1526, Théodore de Trivulce. — 1538, Claude d'Annebault, baron de Raiz. — 1538, Robert, seigneur de Montejean. — 1542, Oudard, seigneur du Biez. — 1544, Antoine de Lettes, seigneur de Montpezat. — 1544, Jean Caraccioli, prince de Melphe. — 1547, Robert de la Marck, duc de Bouillon. — 1547, Jacques d'Albon, dit le maréchal de Saint-André. — 1550, Charles de Cossé, comte de Brissac. — 1554, Pierre Strozzi. — 1558, Paul de la Barthe, dit le maréchal de Termes. — 1559, François, duc de Montmorency. — 1562, François de Scepeaux, seigneur de Vieilleville. — 1564, Imbert de la Platière, dit le maréchal de Bourdillon. — 1566, Henri de Montmorency. — 1567, Artus de Cossé, comte de Secondigny. — 1570, Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes. — 1571, Honorat de Savoie, marquis de Villars. — 1573, Albert de Gondi, duc de Raiz. — 1574, Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde. — 1574, Blaise de Montluc. — 1577, Armand de Gontaut, baron de Biron. — 1579, Jacques Goyon de Matignon. — 1579, Jean d'Aumont. — 1582, Guillaume, vicomte de Joyeuse. — 1592, Henri de la Tour, vicomte de Turenne, duc de Bouillon. — 1594, Charles de Gontaut, duc de Biron. — 1594, Claude de la Châtre. — 1594, Charles de Cossé, duc de Brissac. — 1594, Jean de Montluc, seigneur de Balagny. — 1595, Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin. — 1596, Henri, duc de Joyeuse, comte du Bouchage. — 1597, Alphonse d'Ornano. — 1597, Urbain de Laval, marquis de Sablé, dit le maréchal de Bois-Dauphin. — 1597, Guillaume de Hautemer, comte de Grancey. — 1609, François de Bonne, duc de Lesdiguières. — 1613, Concino-Concini, marquis d'Ancre. — 1614, Gilles de Souvré. — 1615, Antoine de Roquelaure. — 1616, Louis de la Châtre. — 1616, Pons de Cardaillac, marquis de Themines. — 1616, François de la Grange, seigneur de Montigny. — 1617, Nicolas de l'Hôpital, duc de Vitry. — 1619, Charles de Choiseul, marquis de Praslin. — 1619, Jean-François de la Guiche, seigneur de Saint-Géran. — 1620, Honoré d'Albert, duc de Chaulnes. — 1620, François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre.—1621, Charles de Créquy, duc de Lesdiguières.—1622, Gaspard de Coligny, dit le maréchal de Châtillon.—1622, Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force. — 1622, François de Bassompierre. — 1625, Henri de Schomberg. — 1626, François-Annibal, duc d'Estrées. — 1626, Jean-Baptiste d'Ornano. — 1627, Timoléon d'Espinay, seigneur de Saint-Luc. — 1629, Louis de Marillac. — 1630, Henri, duc de Montmorency. — 1630, Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras. — 1631, Antoine Coeffier, marquis d'Effiat. — 1632, Urbain de Maillé, marquis de Brézé. — 1634, Maximilien de Béthune, duc de Sully. — 1637, Charles de Schomberg, duc d'Halluin. — 1639, Charles de la Porte, duc de la Meilleraye. — 1641, Antoine, duc de Gramont. — 1642, Jean-Baptiste de Budes, comte de Guébriant. — 1642, Philippe de la Mothe-Houdancourt. — 1643, François de l'Hôpital, seigneur du Hallier. — 1643, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. — 1643, Jean de Gassion. — 1645, César, duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin. — 1645, Josias, comte de Rantzau. — 1646, Nicolas de Neuville, duc de Villeroi. — 1651, Antoine, duc d'Aumont. — 1651, Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbault. — 1651, Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt. — 1651, Henri de Saint-Nectaire, dit Senneterre, duc de la Ferté. — 1651, Jacques Rouxel, comte de Grancey.—1652, Armand Nompar de Caumont, duc de la Force.—1652, Philippe de Clérambault, comte de Palluau.— 1652, César-Phœbus d'Albret, comte de Miossens. — 1653, Louis Foucault, comte du Daugnon. — 1658, Jacques, marquis de Castelnau. — 1658, Jean de Schulemberg, comte de Mondejeu. — 1658, Abraham de Fabert. — 1668, François de Créquy. — 1668, Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds. — 1668, Louis de Crevant, duc d'Humières. — 1675, Godefroi, comte d'Estrades.

— 1675, Philippe de Montault de Benac, duc de Navailles. — 1675, Frédéric-Armand, comte de Schomberg. — 1675, Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras. — 1675, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne. — 1675, F. d'Aubusson, duc de la Feuillade. — 1675, François-Henri de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney.—1675, Henri-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort. — 1676, Gui-Aldonce de Durfort, duc de Lorges. — 1681, Jean, comte d'Estrées.—1693, Claude, comte de Choiseul.— 1693, François de Neufville, duc de Villeroy.—1693, Jean-Armand marquis de Joyeuse. —1693, Louis-François, duc de Boufflers. —1693, Anne-Hilarion de Cotentin, comte de Tourville. — 1693, Anne-Jules, duc de Noailles. —1693, Nicolas de Catinat. — 1702, Louis-Hector, duc de Villars. — 1703, Noël Bouton, marquis de Chamilly. — 1703, Victor-Marie, duc d'Estrées. — 1703, François-Louis de Rousselet, comte de Châteaurenaud. —1703, Sébastien le Prêtre, seigneur de Vauban. — 1703, Conrad de Rosen. — 1703, Nicolas Chalon du Blé, marquis d'Uxelles. —1703, René de Froullai, comte de Tessé. — 1703, Nicolas Auguste de la Baume, marquis de Montrevel. —1703, Camille d'Hostun, duc de Tallard. — 1703, Henri, duc d'Harcourt. — 1703, Ferdinand, comte de Marchin, dit Marsin. — 1706, Jacques de Fitz-James, duc de Berwick. — 1708, Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé. — 1709, Jacques Bazin de Bezons. — 1709, Pierre de Montesquiou-d'Artagnan. — 1724, Victor-Maurice, comte de Broglie. — 1724, A. G. J. B., duc de Roquelaure. — 1724, J. L. Rouxel, comte de Médavy. —1724, Léonor-Marie du Maine, comte du Bourg. — 1724, Yves, marquis d'Alègre. — Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade. — 1724, Antoine, duc de Gramont. —1730, Alain-Emmanuel, marquis de Coet'ogon. — 1734, Armand-Charles de Gontaut, duc de Biron. — 1734, J.-François de Chastenet, marquis de Puységur. — 1734, Claude-François Bidal, marquis d'Asfeldt. — 1734, Adr.-Maurice, duc de Noailles.— 1734, Christian Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingri. — 1734, François de Franquetot, duc de Coigny. — 1734, François-Marie, duc de Broglie et Revel. —1741, Louis de Brancas.—1741, Louis Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes.—1741, Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis.—1741, Louis de Grand-Villain de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien. — 1741, Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras. — 1741, Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois. — 1741, Louis-Charles Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle. — 1744, Arminius-Maurice, comte de Saxe. —1745, Jean-Baptiste-Louis Andrault, marquis de Maulevrier-Langeron. — 1746, Claude-Guillaume Testu, marquis de Balincourt. — 1746, Philippe-Charles, marquis de La Fare. — 1746, François, duc d'Harcourt. — 1747, Guy-Claude Roland de Montmorency, comte de Laval. — 1747, Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre. — 1747, Louis-Charles, marquis de La Mothe-Houdancourt. — 1747, Ulric-Frédéric Woldemar, comte de Lowendal. — 1748, L. Fr. Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu.—1757, J. Ch. de Saint-Nectaire, dit Senneterre. — 1757, Jean-Hector de Fay, marquis de La Tour-Maubourg. — 1757, Daniel-François de Gelas de Voisins d'Ambres, vicomte de Lautrec. — 1757, Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron. — 1757, Charles-François de Montmorency, duc de Piney et de Luxembourg. — 1757, Louis-Charles-César le Tellier, marquis de Louvois et de Courtanvaux, comte d'Estrées.— 1757, Charles O'Brien, comte de Clare et de Thomond. — 1757, Gaston-Charles-Pierre de Lévis, duc de Mirepoix. — 1758, Ladislas-Ignace, comte de Bercheny. — 1758, Hubert de Brienne, comte de Conflans.—1758, Louis-Georges-Erasme, marquis de Contades. —1758, Charles de Rohan, prince de Soubise. — 1759, Victor-François, duc de Broglie. — 1768, Guy-Michel de Durfort, duc de Lorges et de Randan.— 1768, Louis de Brienne de Conflans, marquis d'Armentières. — 1768, Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac. — 1775, Anne-Pierre, duc d'Harcourt, comte de Beuvron.—1775, Louis, duc de Noailles et d'Ayen. — 1775, Antoine-Chrétien, chevalier de Nicolaï. — 1775, Jean-Charles, duc de Fitz-James, chevalier de Berwick. — 1775, Philippe de Noailles, comte de Noailles, puis duc de Mouchi. — Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras. — 1775, Louis-Nicolas-Victor de Félix d'Olières, chevalier puis comte de Muy. — 1783, Philippe-Henri, marquis de Ségur. — 1783, Augustin-Joseph, comte de Mailly. — 1783, Joseph-Henri Bouchard de Lussan, marquis d'Aubeterre. — 1783, Charles-Just, prince de Beauvau-Craon. — 1783, Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries. — 1783, Guy-André-Pierre, duc de Montmorency-Laval. — 1783, Emmanuel, duc de Croy. — 1783, Noël de Jourda, comte de Vaux. — 1783, Jacques, duc de Choiseul-Stainville. — 1783, François-Gaston, marquis, puis duc de Lévis. — 1791, Nicolas, baron de Luckner. — 1791, Jean-Baptiste-Donatien de Vimeux, comte de Rochambeau.

Sous l'Empire.

1804, Berthier. — 1804, Murat. — 1804, Moncey. — 1804, Jourdan. — 1804, Masséna, — 1804, Augereau. — 1804, Bernadotte. — 1804, Soult. — 1804, Brune. — 1804. — Lannes. — 1804, Mortier. — 1804, Ney. — 1804, Davoust. — 1804, Bessières. — 1804, Kellermann. — 1804, Lefebvre. — 1804, Pérignon. — 1804, Sérurier. — 1807, Victor Perrin. — 1809, Macdonald. — 1809, Oudinot. — 1809, Marmont. — 1811, Suchet. — 1812, Gouvion-Saint-Cyr. — 1813, Poniatowski.

Depuis Louis XVIII.

1816, duc de Coigny.—1816, marquis de Beurnonville. — 1816, Clarke, duc de Feltre. — 1816, marquis de Vioménil. — 1823, marquis de Lauriston. — 1823, Molitor. — 1827, prince de Hohenlohe. — 1829, Maison. — 1830, de Bourmont. — 1830, Gérard. —1831, Clauzel. — 1831, comte de Lobau. —1831, de Grouchy. —1837, Valée. — 1840, Sebastiani. — 1841, Drouet, comte d'Erlon. — 1843, Bugeaud. — 1847, Reille. — 1847, Dode de la Brunerie. — 1850, Jérôme Bonaparte. — 1851, Harispe. — 1851, Exelmans. — 1851, Vaillant. — 1852, Leroy de Saint-Arnaud. — 1852, Magnan.— 1852, de Castellane. — 1854, Baraguey-d'Hilliers. — 1855, Pélissier. — 1856, Randon. — 1856, Canrobert. — 1856, Bosquet. — 1859, Mac-Mahon. — 1859, Niel. — 1859, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. — 1861, d'Ornano. — 1863, Forey. — 1864, Bazaine. — 1870, Lebœuf.

(Voy. le P. Anselme, t. VI; Pinard, *Chronologie militaire*, t. I, et le tome VII des *Galeries historiques de Versailles*.)

MARÉCHAL DE LA LICE, celui qui présidait aux tournois et aux joûtes.

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES ARMÉES, dignité créée en 1621 pour Lesdiguières, et qui fut supprimée quand il eut été nommé connétable. Elle fut rétablie pour Turenne en avril 1660, et pour le maréchal Soult en 1847.

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS, dignité créée en 1644 et qui subsista jusqu'à la Révolution. Celui qui en était revêtu présidait au campement et au logement des troupes.

MARÉCHAUSSÉE. C'était la troupe à cheval

qui, dans les provinces, remplissait le rôle confié aujourd'hui à la gendarmerie départementale. Elle était commandée par un prévôt général, placé sous les ordres des maréchaux de France.— On appelait *maréchaussée*, au moyen âge, une prestation en foin et en avoine due par les vassaux pour les chevaux du seigneur.

MARÉCHAUX DE FRANCE (Tribunal des) ou MARÉCHAUSSÉE. Voy. CONNÉTABLIE. — Cf. *Recueil concernant le tribunal de nosseigneurs les maréchaux de France*, par Beaufort, 1784, 2 vol. in-8°.

MARÉCHAUX-FERRANTS. La communauté de ces artisans à Paris était fort ancienne. Leurs statuts, bien que remontant très-haut, ne furent homologués qu'en 1651. L'apprentissage était de trois ans, le brevet de 120 livres et la maîtrise de 600, avec chef-d'œuvre. Patron, S. Éloi. En 1779, ils étaient au nombre de 183.

MARÉE (Chambre de la). C'était une juridiction souveraine composée du doyen des présidents à mortier, des deux plus anciens conseillers laïcs de la grand'chambre du Parlement de Paris, d'un procureur général et de plusieurs autres officiers. Elle avait la police générale sur le fait de la marchandise de poisson de mer et d'eau douce.

MAREI (Comtes de), branche de la maison de Rouxel.

MAREILLES (Seigneurs de), de la maison de La Rue (Ponthieu).

MARENGO, bourg du Piémont, à 8 kilomètres d'Alexandrie, qui a donné son nom à une célèbre victoire que Bonaparte remporta sur le général autrichien Mélas le 14 juin 1800. Cette victoire, restée longtemps incertaine, fut décidée par une charge de cavalerie exécutée par Kellermann. (Voy. DESAIX.)

MARENGO (Département de). Le territoire de ce département, formé du Piémont, fut réuni à la France en 1802. Il était borné au N. par le dép. de la Sésia; au S. par les dép. de la Stura, de Montenotte et de Gênes; à l'E. par le dép. de l'Agagna; à l'O. par le dép. du Pô. — Chef-lieu, Alexandrie.

MARENJIUM, Marvejols.

MARENNES, petit pays de Gascogne, entre l'Adour et l'Océan, dont la localité principale était le Cap Breton (Landes).

MARENNES (Seigneurs de), de la maison de Gigault. = —, de la maison de Martel (Picardie). = —, de la maison de Pons (Saintonge).

MARENNIUM, Marigny.

MAREOLUM, Mareuil.

MARESCOT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Thoiry.

MARESCOT (Seigneurs de), de la maison des Essars.

MARESCOT (Armand-Samuel, marquis de), général du génie, né à Tours le 1er mars 1758, mort au château de Chaslay (Loir-et-Cher) le 5 novembre 1832. Général de division (1794), il servit avec distinction en Allemagne; mais s'étant trouvé mêlé aux négociations qui amenèrent la honteuse capitulation de Baylen (1808), il fut destitué, emprisonné pendant trois ans, puis exilé à Tours. Réintégré dans son grade à la première Restauration, il prit du service pendant les Cent-Jours, et fut mis à la retraite au retour de Louis XVIII, qui ne l'en nomma pas moins pair (1819), puis marquis. — *Relation des principaux sièges depuis* 1792, 1806, in-4°.

MARESCOT (Michel), pseudonyme de Simon Piètre.

MARESIUS. Voy. DESMARETS.

MARESTANG (Seigneurs de), de la maison de Fontrailles.

MARESTIER (Jean-Baptiste), ingénieur, né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) en 1782, mort à Brest le 22 mars 1832.

MARET (Hugues), médecin, né le 6 octobre 1726 à Dijon où il mourut le 11 juin 1786. = Son fils, Hugues-Bernard MARET, duc de BASSANO, homme d'état, né à Dijon le 1er mars 1763, mort à Paris le 13 mai 1839. Rédacteur du *Moniteur* pour le bulletin de l'Assemblée nationale, membre de la *Société des Amis de la Constitution*, puis du club des Feuillants, il fut après le 10 août envoyé extraordinaire en Angleterre. Ambassadeur à Naples (juillet 1793), et arrêté par les Autrichiens en traversant les Grisons, il fut, au bout de trente mois, du nombre des prisonniers échangés contre la fille de Louis XVI. Secrétaire de Bonaparte avant le 18 brumaire, il devint successivement secrétaire général des consuls, secrétaire d'État, chef du cabinet, ministre des affaires étrangères (1811), et fut (1813) replacé à la secrétairerie d'État. Confident intime de l'empereur, qui le combla de bienfaits, il le suivit dans presque toutes ses campagnes. Durant les Cent-Jours, il reprit ses fonctions à la secrétairerie d'État, et fut exilé à la seconde Restauration, qui l'exclut de l'Institut où il était entré en 1803. Pair en 1831, il fut pendant quelques jours (novembre 1834) ministre de l'intérieur avec la présidence du Conseil. En 1832, il entra à l'Académie des sciences morales. Les *Souvenirs* publiés sous son nom ne sont pas de lui.-

MARETS (Seigneurs des), branche de la famille Dauvet.

MAREUIL, abbaye d'Augustins en Artois (Pas-de-Calais), diocèse d'Arras, fondée en 935 par Fulbert, évêque d'Arras et de Cambrai.

MAREUIL (Seigneurs de), de la maison d'Aumale (Picardie). = —, de la maison de Conflans. = —, de la maison de Corbie. = —, de la maison de Mailly (Picardie). = —, de la maison de Perrin (Languedoc). = —, de la maison de Trie.

MAREUIL (Pierre de), jésuite, écrivain, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

MARFÉE (La), petit bois situé sur la rive gauche de la Meuse, un peu au-dessus de Sedan. Il a donné son nom à un combat livré le 6 juillet 1641 par le comte de Soissons, commandant une armée de mécontents, à l'armée royale sous les ordres de Châtillon. Celle-ci y fut mise dans une déroute complète. Heureusement pour le cardinal de Richelieu le comte y fut tué.

MARGALET, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Auquile, de Luynes, de Laval et de Vernet en Auvergne (Voy. l'*État de la Provence* par Robert).

MARGERET, famille d'où sont sortis les seigneurs de Pontault.

MARGERET (Jacques), aventurier, né en Bourgogne, vivait à la fin du XVIe siècle et au commencement du siècle suivant. Après avoir porté les armes pour la Ligue, il alla servir successivement le prince de Transylvanie, l'empereur, le roi de Pologne, le tzar Boris Godounoff et le prince qu'à tort ou à raison on appelle le faux Démétrius (1605). Revenu en France après la mort de celui-ci, il retourna en Russie dans l'armée de Sigismond III, roi de Pologne. — *Estat de l'empire de Russie*, 1607, in-8°, rarissime; 1668, in-8°, relation intéressante, dont M. H. Chevreul a donné deux éditions (1855 et 1856), in-18.

MARGIVAL (Seigneurs de), de la maison de Bigny (Berry).

MARGUERIE ou **MARGUERIT**, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bretteville, d'Estreham, de Tours, des Forges, de Berolles, de Livry, de Pierrepont, de La Motte d'Airel, de La Barre, de Courbetin, de La Vaudinière,

de Saint-Côme, de Neuville, de Vassy, de Colleville, de La Londe, de Vierville, de Sorteval, de Fontenay, de Montfort et de Montpinçon. Armes : *trois marguerites de pré d'argent 2 et 1, feuillées et tigées sur un champ d'azur* (voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier).

MARGUERIE (Jean-Jacques de), géomètre, officier de marine, né le 12 avril 1742 à Mondeville (Calvados), blessé mortellement au combat de la Grenade le 6 juillet 1779.

MARGUERIT, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Pavin, les seigneurs d'Aizy, du Fresne, d'Eran, de Livet, de Rouvres, de Mallesville, de Guibray et de Versainville. — Par lettres de décembre 1731, les terres de Maizières, Guibray et Versainville furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Marguerit en faveur de Fr. Joseph de Marguerit de Versainville.

MARGUERITE.

REINES D'ANGLETERRE.

MARGUERITE DE FRANCE, reine d'Angleterre, puis de Hongrie, fille de Louis VII et de Constance de Castille, née en 1158, morte à Saint-Jean d'Acre en 1196. Promise l'année même de sa naissance à Henri Court-Mantel fils de Henri II, et emmenée en Angleterre, elle fut couronnée reine (1172). Devenue veuve (1183), elle se remaria (1185) à Bela III, roi de Hongrie.

MARGUERITE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Philippe III et de Marie de Brabant, épousa (1299) Édouard Ier et mourut en 1317.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née à Pont-à-Mousson (Meurthe) en mars 1429, morte au château de Dampierre près Saumur le 25 août 1482. Fille de René d'Anjou, duc de Lorraine, et d'Isabelle de Lorraine, elle épousa (1445) Henri VI, roi d'Angleterre. Après les alternatives de succès et de revers qui, pour les deux partis, signalèrent la guerre des deux Roses, dans laquelle elle déploya une rare énergie, elle fut vaincue une dernière fois et prise le 4 mai 1471 à Tewkesbury. Elle subit quatre ans de captivité, et ne recouvra la liberté qu'en renonçant à tous ses droits sur la couronne d'Angleterre et sur les domaines de la maison d'Anjou.

REINES DE FRANCE.

MARGUERITE DE PROVENCE, née en 1221, morte le 21 décembre 1295, au couvent des Cordelières de Saint-Marcel (Paris), qu'elle avait fondé. Fille aînée de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, et de Béatrix de Savoie, elle fut mariée le 27 mai 1234 à Louis IX qu'elle suivit en Égypte (1248). Elle revint d'Orient avec lui (1254), après la mort de sa belle-mère, Blanche de Castille, qui exerçait sur les deux époux une insupportable tyrannie. Veuve (1270), elle essaya inutilement de dominer son fils et revendiqua en vain la Provence contre Charles d'Anjou.

MARGUERITE DE VALOIS, troisième fille de Henri II et de Catherine de Médicis, reine de Navarre, puis de France, née le 14 mai 1552, morte à Paris le 27 avril 1615. Elle avait déjà eu plusieurs galanteries, quand sa mère et son frère Charles IX, désirant attirer à la cour les chefs huguenots dont ils voulaient se débarrasser, la marièrent, malgré la différence de religion, à Henri, que la mort de Jeanne d'Albret venait de faire monter sur le trône de Navarre. Leur union fut célébrée à Paris le 18 août 1572, et six jours plus tard avait lieu le massacre de la Saint-Barthélemy, où elle-même ne fut pas en sûreté. Pendant les années qui suivirent, restée à la cour même après l'évasion de son mari, elle déploya une rare habileté pour servir, au milieu des intrigues qui s'entrecroisaient de toutes parts, les intérêts souvent fort contraires de son frère chéri François d'Alençon et du roi de Navarre. En 1578, elle put enfin aller rejoindre celui-ci dans sa petite cour de Nérac et y continua ses galanteries qu'elle sut se faire pardonner en favorisant les amours de son mari pour la belle Fosseuse. Après la guerre des *Amoureux* (voy. ce mot), elle retourna à la cour, où d'abord froidement accueillie, elle eut bientôt à subir plus d'un affront. Un dernier outrage qu'elle reçut du roi, le soir du jour où elle avait quitté Paris pour s'en retourner à Nérac (8 août 1583), fit un tel scandale que le Béarnais ne voulut la recevoir, malgré les ordres de Henri III, qu'après avoir obtenu quelque satisfaction (janvier 1584); mais, méprisée de tous les partis, le séjour de Nérac ne tarda pas à lui devenir insupportable, et, prenant pour prétexte l'excommunication prononcée par Sixte V contre Henri (septembre 1585), elle le quitta, s'empara d'Agen qui lui avait été donné en dot, et en fut bientôt chassée par les habitants. Elle se réfugia à Carlat d'où elle s'enfuit, ne s'y croyant pas en sûreté, fut prise en chemin par le marquis de Canillac, qui la conduisit au château d'Usson d'où elle parvint à le chasser. Ce fut de cette forteresse « ressemblant plus, dit un contemporain, à une tanière de larrons qu'au palais d'une princesse, fille, sœur et femme de roi, » qu'elle envoya (29 juillet 1599), après se l'être bien fait acheter, son consentement au divorce que Henri, devenu roi de France, sollicitait près du pape, et qui fut prononcé le 10 novembre suivant. Marguerite ne quitta le château d'Usson qu'en août 1605 pour venir à Paris où elle donna jusqu'à sa mort le spectacle des plus honteux désordres. Dans sa retraite, suivant le goût héréditaire de sa famille, elle s'était entourée de savants, de poëtes, de musiciens et de religieux, dont quelques-uns n'ont pas craint de célébrer ses vertus. — On a d'elle des *Mémoires* qu'elle a dédiés à Brantôme ; ils furent publiés treize ans après sa mort, en 1628, par Auger de Mauléon, et réimprimés un très-grand nombre de fois, entre autres par M. Guessard (pour la Société de l'Histoire de France, 1842, in-8°), qui y a joint des lettres inédites, et dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1858, in-18. On a encore d'elle une petite pièce assez libre : *La Ruelle mal assortie*, publiée dans un recueil de Sorel, 1644, in-8°, réimprimée dans le volume de M. Guessard, puis en 1855, in-8°.

REINES DE NAVARRE.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, morte en avril 1315. Fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès, fille de saint Louis, elle épousa (1305) Louis-le-Hutin, fils aîné de Philippe le Bel. Convaincue d'adultère, ainsi que les femmes des deux autres fils du roi, Philippe et Charles, elle fut arrêtée avec elles (1314). Leurs amants et leurs complices périrent dans les tortures. Marguerite, enfermée d'abord au château des Andelys, fut ensuite transférée au Château-Gaillard, où son mari, à peine monté sur le trône, la fit mettre à mort. Elle laissa une fille Jeanne, qui eut Charles le Mauvais de son mariage avec Philippe d'Évreux.

MARGUERITE D'ANGOULÊME, duchesse d'Alençon, reine de Navarre, sœur de François Ier, née à Angoulême le 11 avril 1492, morte à Odos (Bigorre) le 21 décembre 1549. Fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, elle épousa Charles III, duc d'Alençon (1509). Devenue veuve (1525), elle alla en Espagne près de son frère prisonnier, pour lequel elle professait une tendresse sans bornes, et dont elle

chercha inutilement à hâter la délivrance; épousa (1527) Henri d'Albret, roi de Navarre, et dès lors passa la plus grande partie de sa vie à Nérac, continuant, malgré les violentes attaques dirigées contre elle, à protéger autant qu'elle le pouvait les réformés, dont elle avait embrassé en partie les doctrines. On a d'elle des poésies, des contes, des farces, des ouvrages théologiques, etc. Nous citerons: *le Mirouer de l'âme pécheresse*, 1531, in-4°, goth.; très-rare, plusieurs fois réimprimé, et entre autres dans le recueil des poésies de la princesse, publié en 1547, 2 vol. in-8°, par Simon Sylvius, dit La Haye, son valet de chambre, sous le titre de *Marguerites de la marguerite des princesses*, très-rare; réimprimé en 1549, 1552, 1554, 2 vol. in-16; *la Fable du faux cuyder*, 1543, in-8°; réimprimée dans les *Marguerites*. Son œuvre la plus connue est *l'Heptaméron*, recueil de 72 nouvelles composées à l'imitation de Boccace, mais qui sont restées bien au-dessous de leur modèle; elles offrent pourtant un assez grand intérêt historique. Publiées pour la première fois, mais incomplétement, sous le titre de *Histoire des amants fortunez*, par P. Boaistuau, 1558, in-4°, elles ont été réimprimées très-souvent. La meilleure édition, celle qui reproduit pour la première fois le texte original, a été donnée par M. Le Roux de Liney pour la Société des bibliophiles, 1853, 3 volumes in-8°. M. Génin a publié en 1841 et 1842, in-8°, 2 volumes de lettres de Marguerite, dont on conserve à la Bibliothèque impériale une correspondance curieuse avec Briçonnet, évêque de Meaux. Elle laissa de son second mariage une fille, Jeanne d'Albret. M. L. Lacour a publié, 1856, in-8°, deux *farces* inédites qu'il attribue à cette princesse.

COMTESSES DE FLANDRE.

MARGUERITE D'ALSACE, comtesse de Flandre et de Hainaut, morte le 15 novembre 1194 à Bruges. Elle était fille de Thierry, comte d'Alsace, et devenue veuve de Raoul, comte de Vermandois, elle épousa (1169) Baudouin V, comte de Hainaut. Son fils, Baudouin IX, devint empereur de Constantinople

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE, comtesse de Flandre et de Hainaut, petite-fille de la précédente, née en 1202 à Bruges, morte le 10 février 1280. Fille de Baudouin, empereur de Constantinople, et de Marie de Champagne, elle succéda (1244) à sa sœur aînée, Jeanne; contracta (1213) avec Bouchard d'Avesnes une union qui fut dissoute, et épousa (1218) Guillaume de Dampierre. Il y eut pour sa succession entre les enfants de ses deux mariages une lutte de dix années, à laquelle saint Louis, pris pour arbitre, mit fin par le traité de Péronne (1256).

MARGUERITE DE FLANDRE, comtesse de Flandre et duchesse de Bourgogne, née en avril 1350, morte le 19 mars 1405 à Arras. Fille unique de Louis II de Male et de Marguerite de Brabant, elle épousa (1361) Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, et, devenue veuve au bout de quelques mois, se remaria (1369) à Philippe, duc de Bourgogne, frère du roi de France, Charles V, et joua un rôle important pendant la folie de Charles VI.

DUCHESSE DE SAVOIE.

MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de Savoie, née le 5 juin 1523 à Saint-Germain-en-Laye, morte le 14 septembre 1574 à Turin. Fille de François Ier et de Claude de France, elle épousa (1559) le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, dont elle n'eut qu'un fils, Charles-Emmanuel Ier.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, dauphine de France, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse, née en 1424, morte à Châlons le 16 août 1444. Elle fut fiancée à l'âge de trois ans au dauphin, Louis XI, qui n'en avait que cinq, et amenée de bonne heure en France. Le mariage fut célébré en 1436, et elle y trouva si peu de bonheur qu'elle dit en mourant: « Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus. » Elle n'avait point eu d'enfants.

MARGUERITES (Seigneurs de), branche de la maison d'Ancezune (Comté-Venaissin). = —, de la famille d'Andron (Languedoc).

MARGUILLIER. L'administration temporelle des églises était autrefois confiée aux diacres, qui finirent par se décharger sur de simples clercs d'une partie de leurs fonctions, de celle par exemple qui avait pour objet l'entretien et le soin des pauvres. Comme ceux-ci étaient inscrits sur des rôles, les nouveaux administrateurs furent appelés *matriculiers*, *matricularii*, d'où est venu le nom de marguilliers. Ils recueillaient aussi les enfants exposés aux portes des églises et en dressaient la liste; enfin, dans certaines localités, ils s'occupaient des menus services, et surveillaient les sonneurs de cloches et les bedeaux chargés d'allumer et d'éteindre les cierges, d'ouvrir et de fermer les portes. Ces attributions inférieures restèrent dans l'office de la plupart des marguilliers de campagne, alors même que l'intérêt bien entendu des églises eût fait substituer partout des marguilliers laïques aux marguilliers clercs. Il n'en fut pas ainsi dans les villes; ils y constituèrent le bureau de la fabrique (voy. ce mot), en administrèrent les fonds et les revenus, et eurent pour mission de faire acquitter les fondations, de nommer aux petits emplois de l'église, de chantres, bedeaux, sacristains, etc., de prendre en un mot toutes les mesures propres à sauvegarder les intérêts de la paroisse dont ils étaient les représentants. Certaines prérogatives honorifiques étaient attachées à l'emploi gratuit de ces administrateurs; ils avaient préséance aux processions et cérémonies publiques, avantage d'assistance dans l'œuvre, etc. Dans les églises importantes, il y avait deux sortes de marguilliers; les uns remplissaient réellement les fonctions, et pour ce motif étaient nommés *comptables;* les autres étaient appelés marguilliers *d'honneur* et ne pouvaient être choisis que parmi les magistrats et les personnes constituées en dignité, telles que les avocats, les médecins, les officiers du présidial, etc. C'est ainsi qu'un riche marchand ayant été élu marguillier d'honneur à Auxerre, l'élection fut cassée par un arrêt du Parlement en date du 26 janvier 1737. Les marguilliers comptables étaient généralement choisis parmi les marchands, les notaires et les procureurs. Il est d'ailleurs peu de charges publiques qui aient donné lieu à autant de procès que celle de marguillier.

L'organisation du bureau de fabrique diffère peu aujourd'hui de ce qu'elle était autrefois; les fonctions en sont les mêmes; il se compose de trois marguilliers élus par le conseil de fabrique et le curé; il se renouvelle partiellement tous les ans.

MARI ou **MAIRE** (S.), *Marius*, premier abbé de Beuvoux, en Provence, mort le 27 janvier 555.

MARIÆ BURGUS, Mariembourg.

MARIAGE. Le mariage avait des règles distinctes pour les Gallo-Romains et pour les barbares. A Rome, il n'était soumis qu'à une condition, il est vrai essentielle, le consentement. On ajoutait à cette conception immatérielle certaines cérémonies destinées à en préciser la réalité. Symboliques à l'origine, ces formalités se sont réduites à la présence de témoins, et à un acte écrit déterminant les conventions pécuniaires des époux. On exigeait en outre la capacité d'âge, douze

ans pour les femmes, quatorze ans pour les hommes, et le consentement des personnes sous la puissance desquelles se trouvaient les contractants. L'inobservation de ces prescriptions n'était pas toutefois un empêchement dirimant.

La loi avait établi des prohibitions de mariage entre les Romains et les barbares, les chrétiens et les juifs, le tuteur et sa pupille et entre certains parents et alliés. Les fiançailles précédaient ordinairement le mariage; elles ne formaient pas un lien de droit, mais quand on se désistait sans motif sérieux, on était passible de dommages-intérêts.

Dans le droit germanique, le consentement était la première condition, comme en droit romain (édit de Clotaire, 560); il fallait de plus le consentement du *mundual*, au moins de celui sous la puissance duquel se trouvait la fiancée, car la loi paraît avoir été moins rigoureuse pour le fils. Le consentement était obtenu par l'achat du *mundium*, qui se réduisit de bonne heure à une formalité; le prix consistait en un sou, un denier. (Voy. PUISSANCE PATERNELLE.) L'esclave ne pouvait pas non plus se marier sans le consentement de son maître. On tenait peu compte de l'âge; nous savons seulement que chez les Wisigoths l'homme devait être plus âgé que la femme. Enfin, il y avait des prohibitions de parenté (capit. 757, loi all., tit. XXXIX) étendues aux rapports spirituels, au parainage. (Loi lomb., tit. V.)

Les barbares, comme les Romains, connaissaient l'usage des fiançailles. Elles consistaient dans une solennité où l'on échangeait des anneaux, et où l'on réglait le prix provisoire du *mundium*. Le mariage devait se réaliser dans un délai de deux ans; la partie renonçante était réduite en esclavage ou condamnée à une forte amende. Le mariage se célébrait publiquement en présence de tous les membres de la famille. On conduisait la femme avec pompe chez le mari; c'est ce que les Francs Saliens appelaient *dructio;* au cortége se joignaient des paranymphes, des bateleurs et des bouffons. (Loi lomb., VI.)

Le mariage étant un sacrement, l'Église exerça une certaine influence sur ce contrat; d'abord elle rendit les fiançailles obligatoires, puis elle fit passer la bénédiction nuptiale dans la loi. (Cap. 802.)

Le mariage se dissolvait, sous certaines restrictions, par le divorce. (Voy. DIVORCE, CONCUBINAT.)

A partir du IXe siècle, les formes du droit germanique et celles du droit gallo-romain s'étaient fondues ensemble, de sorte qu'elles donnaient naissance à un contrat unique, sous la féodalité. *Il est mestier qu'au mariage on considère trois choses*, disent les Assises de Jérusalem, *l'âge, le consentement, la proximité de parenté*. L'âge, en principe, était fixé à douze ans pour les femmes, à quinze ans pour les hommes. Mais cette règle ne s'appliquait pas aux nobles. Ceux-ci pouvaient se marier plus jeunes encore. Les jurisconsultes admettaient seulement qu'il pouvait y avoir alors *départie*, c'est-à-dire renonciation à ces mariages irréguliers. Les Assises de Jérusalem imposaient la punition de ne pouvoir chanter la messe pendant quatre ans au prêtre qui avait marié des mineurs de douze ans. Le suzerain n'avait pas le droit, d'après les coutumiers anglo-normands, de contraindre sa vassale à se marier avant cet âge de douze ans.

Le consentement des conjoints était seul d'une nécessité absolue. Le droit canonique avait fait cet emprunt au droit romain. Ce fut au XVIe siècle que le concile de Trente ajouta aux conditions de validité le consentement des parents, principe introduit dans le royaume par la grande ordonnance de Louis XIV. En outre, la féodalité avait fait une situation particulière aux nobles. L'intérêt que le suzerain avait au service du fief lui avait fait conférer le droit de contraindre au mariage ses vassales, filles ou veuves, (voyez Laurière), en leur offrant le choix entre trois chevaliers. Elles ne pouvaient pas se marier non plus sans son consentement. De même le vassal s'engageait souvent à ne pas prendre femme sans l'adhésion du suzerain.

La prohibition fondée sur la parenté a varié suivant les époques. Jusqu'au XIIIe siècle, elle s'étendait jusqu'au 7e degré inclusivement (qui est le 14e dans le système actuel). Le concile de Latran (1215) la restreignit au 4e degré; l'alliance produisait les mêmes empêchements entre les belle-mère, belle-sœur, cousine, etc. La parenté spirituelle était aussi comptée comme un obstacle au mariage des parrains et marraines entre eux ou avec leurs filleuls.

La célébration était précédée de fiançailles dites *paroles du présent et du futur* (voy. PAROLES), et de la publication de ces fiançailles qui se faisait à trois reprises différentes dans l'église paroissiale. C'étaient les bans, origine de nos publications de droit civil.

La puissance maritale paraît avoir été fort étendue au moyen âge. Suivant Beaumanoir, le mari devait châtier sa femme raisonnablement et prendre garde que les coups n'allassent jusqu'à mort ou blessure. Au témoignage de Du Cange, dans certaines localités l'homme qui se laissait battre par sa femme était promené sur un âne, la figure tournée vers la queue. C'étaient là des concessions aux mœurs plutôt que des règles juridiques.

Le mariage ne pouvait être dissous à cette époque que par la mort seule. Le défaut de consentement, l'incapacité d'âge amenaient la nullité et non la rupture du contrat. Le divorce, qui consiste essentiellement dans la faculté laissée aux époux de convoler à de secondes noces, n'existait plus, au moins dans les circonstances de la vie usuelle. Mais on admettait la séparation de corps, sous le nom de *désoivrement*, lorsque la vie commune était devenue impossible, à la suite par exemple d'adultère. Les cours ecclésiastiques étaient seules compétentes pour la prononcer; elle ne pouvait être volontaire que dans le cas où les époux désiraient entrer en religion. D'ordinaire les enfants au-dessous de sept ans étaient confiés à la mère, le père fournissait la moitié de la dépense; au-dessus de sept ans, on les partageait entre le père et la mère.

Avant la Révolution, le mariage était soumis à des conditions civiles et canoniques, et la célébration en ressortissait à l'Église, qui demeurait maîtresse de l'accorder ou de le refuser. De nombreux abus avaient été le résultat de cette anomalie : les mariages clandestins troublaient le repos des familles. La Constituante a rendu à l'officier de l'état civil les soins qui concernent l'exécution de ce contrat. Le mariage religieux n'a plus aucune valeur aux yeux de la loi, et, pour éviter les surprises, le Concordat a interdit aux prêtres de marier personne avant l'accomplissement du mariage civil.

MARIAGE (Contrat de). Le mariage se décompose en deux opérations : l'une qui regarde les personnes; c'est celle que nous venons de traiter; l'autre qui s'occupe des biens; nous allons en faire l'historique, sous le nom, que l'usage lui a réservé, de contrat de mariage.

Le système qui a prévalu dans la plus grande partie de la France méridionale pour le règlement des intérêts pécuniaires des époux est le système romain. La femme apportait au mari certains biens pour l'aider à supporter les charges du mé-

nage; ces biens, le mari ou ses ayants-cause les rendaient à la dissolution du mariage. La conséquence de l'obligation de restituer la dot était que le mari n'avait sur elle que des droits limités, qu'il ne pouvait ni l'aliéner, ni l'hypothéquer. De là les prohibitions imposées par la loi Julia, très-souvent citée dans les textes du midi. La femme elle-même ne pouvait disposer qu'avec certaines restrictions de ses biens restés en dehors de la dot, dits paraphernaux. (Voy. SÉNATUS-CONSULTE VELLEIEN.) Tels furent les principaux traits du système dotal en vigueur parmi les Gallo-Romains.

Dans le droit germanique, les principes sont tout contraires. D'après le témoignage de Tacite, (ch. XVIII.) c'est le mari qui apporte la dot à la femme. Et ce n'étaient pas des biens frivoles, mais un bœuf attelé, un cheval équipé, la framée, etc. Les ascendants et les proches assistaient à l'entrevue. Ainsi apparaissait tout d'abord l'idée fondamentale des Germains, l'égalité des époux. L'origine historique de cette donation était probablement l'achat du *mundium*, dont le prix, bientôt symbolique, fut fixé à un sou un denier pour les filles, trois sous un denier pour les veuves. Cette constitution de dot fut déclarée obligatoire, et la sanction de cette règle fut d'abord la légitimité du mariage qui était attachée à son exécution, puis une amende de cent sous ou de cent coups de bâton prononcée contre les parents qui avaient assisté aux fiançailles sans l'exiger. Enfin, à défaut de dot conventionnelle il y en avait une légale de cinquante sous. (Loi ripuaire.) L'investiture avait lieu publiquement et généralement à la porte des églises (Marculfe, liv. II, form. 15); elle s'opérait symboliquement, suivant le mode germanique, *per festucam* ou *per andelangum* (poignée de main).

La dot devenait la propriété essentielle de la femme, quand elle n'avait pas eu d'enfants et qu'elle ne se remariait pas. Autrement elle ne conservait sur elle qu'un droit d'usufruit. Le *morgengabe* lui appartenait au contraire d'une manière absolue; c'était un don fait par le mari à sa femme le lendemain du mariage. Le traité d'Andelot dit en effet, en parlant des villes données à Galeswinthe, sœur de Brunehaut : *Tam in dono quam in morgengabe, hoc est matutino dono.* Le droit aux acquêts formait un troisième avantage pour la femme; enfin elle pouvait reprendre, à la dissolution du mariage, les biens meubles qu'elle avait apportés à la société, et, s'ils avaient péri, la moitié de ceux qui restaient. L'ensemble de ces biens s'appelait le *gerade*. (Voy. REIPUS et ACHASIUS, COMMUNAUTÉ, CONCUBINAT, DOUAIRE, FEMMES.)

Sous la féodalité, le régime dotal se maintint dans le midi. Au nord, la communauté et le douaire formèrent les principaux traits du contrat de mariage. (Voy. ces mots.)

Au contrat de mariage se rattache le système de donations entre époux. A Rome, elles furent longtemps prohibées; leur validité ne fut reconnue qu'en 230, encore demeura-t-elle subordonnée à la condition de survie du donataire. Le motif de cette interdiction était tiré de l'influence excessive qu'on redoutait de la part d'un des conjoints sur l'autre. Aussi avait-on permis les donations faites avant le mariage, et le nom de ces présents entre fiancés s'est conservé à travers tout le moyen âge, *sponsalitium*. D'ordinaire le *sponsalitium* venait du fiancé, de sorte qu'on en arriva à le considérer comme une compensation à la dot; et, pour maintenir l'égalité des apports, on décida que toute augmentation dans la dot serait également suivie d'une augmentation dans le *sponsalitium*. Le *sponsalitium* fut appelé sous Théodose *donatio ante nuptias*, et depuis Justinien, qui permit de l'augmenter, *donatio propter nuptias*, désignation plus large.

Ces règles furent appliquées par les Gallo-Romains; les donations formèrent un bien de survie. (Sirmond, form. 14, 15, 17; form. d'Angers, 40.) En regard de la constitution de dot obligatoire pour la légitimité du mariage se plaçait la constitution du *sponsalitium*, également obligatoire; le contrat devait être rédigé par écrit et insinué dans les registres des tribunaux ou dans ceux de la curie. Au moyen âge, le *sponsalitium* fut souvent désigné par les mots *osculum, dotis augmentum*.

Le droit barbare n'avait pas la même défiance que le droit romain en ce qui touche les donations entre époux après le mariage. Les conjoints pouvaient se faire tous les dons qu'ils voulaient, et d'une manière irrévocable. Il n'y avait de restriction qu'en faveur des enfants dont de plein droit la naissance rendait la donation révocable. C'est par ce côté en effet, par le désir excessif de maintenir le patrimoine dans la famille, que le droit barbare prête à la critique. La conséquence de ce principe, qui repoussait la femme de la succession de son mari, a d'ailleurs passé dans notre Code, où il a presque conservé le caractère d'une exclusion.

MARIBARON (de), pseudonyme de Cubières.

MARIBERT DE COURTENAY, pseudonyme d'Agnès le Bègue.

MARIDOR, maison du Maine d'où sont sortis les seigneurs de La Fressonnière, du Bourg-le-Roi et de Saint-Ouen.

MARIE.

IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS.

MARIE-LOUISE (Léopoldine-Françoise-Thérèse-Joséphine-Lucie), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, puis duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, née le 12 décembre 1791 à Vienne où elle mourut le 18 décembre 1847. Fille aînée de François Ier, empereur d'Autriche, et de Marie-Thérèse de Naples, elle épousa (1er avril 1810) Napoléon, devint mère, le 20 mars suivant, du *roi de Rome*, accompagna son époux à Dresde (1812), et fut nommée régente (avril 1813 et janvier 1814). Quand les alliés s'approchèrent de Paris, elle quitta cette ville et se réfugia à Blois, puis à Orléans. Après l'abdication de l'empereur, elle se retira à Vienne. Lors des Cent-Jours, on la sépara de son fils qu'elle ne put revoir que quand il n'eut plus que quelques semaines à vivre. Une fois le sort de l'Europe décidé, elle alla prendre possession des États de Parme, Plaisance et Guastalla, qui lui avaient été accordés en 1814, et dont l'héritage, par un nouveau traité (1815), dut passer non à son fils mais à l'infante d'Espagne, Marie-Louise, ancienne reine d'Étrurie. L'ex-impératrice oublia bien vite son époux, et ne cacha pas sa liaison avec le comte de Neipperg, qu'après la mort de Napoléon elle épousa morganatiquement, et dont elle eut plusieurs enfants.

REINES DE FRANCE.

MARIE DE BRABANT, morte le 10 janvier 1321. Fille aînée de Henri III, duc de Brabant, et d'Alix de Bourgogne, elle épousa (1275) Philippe III. Accusée d'avoir fait périr (1276) l'aîné des fils que le roi avait eus de son premier mariage, elle fut, dit-on, emprisonnée pendant quelque temps. Devenue veuve (1285), elle vécut dans la retraite. Elle eut pour enfants Louis, comte d'Évreux, et Marguerite, femme d'Édouard Ier, roi d'Angleterre.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de l'empereur Henri VII. Elle épousa (21 septembre 1322) Charles IV, divorcé d'avec Blanche de Bourgogne, et mourut à Issoudun en avril 1324.

MARIE D'ANJOU, fille du duc d'Anjou Louis II, roi de Sicile, et d'Yolande d'Aragon, née le 14 octobre 1404, mariée (1422) à Charles VII, morte dans l'abbaye de Châtelliers en Poitou le 29 novembre 1463. Elle eut douze enfants dont Louis XI et Charles, duc de Berry puis de Guienne. — Voy. CHARLES VII.

MARIE D'ANGLETERRE, née en 1497, morte à Londres le 23 juin 1434. Fille de Henri VII et d'Élisabeth d'York, elle épousa Louis XII le 9 octobre 1514, et, devenue veuve (1er janvier 1515), se remaria trois mois après avec Charles Brandon, duc de Suffolk.

MARIE STUART, reine d'Écosse et de France née à Linlithgow (Ecosse) le 5 décembre 1542, morte sur l'échafaud à Fotheringay le 18 février 1587. Fille unique de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, fille de Claude de Lorraine, duc de Guise, elle était âgée de huit jours quand elle perdit son père auquel elle succéda. Afin de la soustraire aux poursuites de Henri VIII qui la demandait en mariage pour son fils Édouard, sa mère l'envoya en France (1548) où elle reçut une éducation qui développa merveilleusement les brillantes facultés de son intelligence. Le 24 avril 1558, elle épousa le jeune dauphin François, et l'année suivante monta avec lui sur le trône de France (voy. FRANÇOIS II). Devenue veuve (1560), elle retourna en Écosse (août 1561), mais dans ce pays qu'elle avait quitté depuis dix-huit ans, hommes et choses lui étaient complétement inconnus; et dès les premiers jours, malgré la séduction qu'exerçaient autour d'elle ses charmes et son esprit, elle eut à lutter contre les passions religieuses soulevées par Knox, l'apôtre de la réforme en Écosse, et contre les intrigues d'une noblesse remuante et de la reine d'Angleterre Élisabeth. Après avoir dissipé par les armes la ligue des *lords de la Congrégation*, elle épousa Darnley, fils du comte de Lennox, jeune homme de dix-huit ans, violent et débauché, mais dont la beauté l'avait séduite. La discorde ne tarda pas à éclater entre les deux époux et ne fit que s'accroître quand Darnley eut fait assassiner l'Italien David Rizzio presque sous les yeux de la reine dont il était le secrétaire favori. Détenue d'abord prisonnière dans son palais, elle parvint à s'échapper et à reconquérir son autorité, et bientôt s'éprit d'une vive passion pour un homme sans foi ni loi, le comte de Bothwell, amiral héréditaire d'Écosse, qui était marié; celui-ci, peut-être sans le consentement de Marie, car le fait est encore douteux, fit sauter dans la nuit du 9 février 1567, une maison isolée où Darnley était malade, et le lendemain on trouva au milieu des débris de l'explosion les cadavres du prince et de son page. Une procédure dérisoire eut lieu; Bothwell, déclaré innocent, fit prononcer son divorce et épousa Marie (15 mai 1567). Cette honteuse union excita en Écosse une indignation générale que suivit une insurrection terrible. Marie, obligée de s'enfuir avec son époux, fut ramenée à Édimbourg et renfermée au château de Loch Leven où on la contraignit d'abdiquer en faveur de son fils. Elle parvint à s'évader, rassembla quelques troupes, mais battue à Langsyde (13 mai 1568), elle prit la funeste résolution de se réfugier en Angleterre. Élisabeth refusa de la voir, et après l'avoir retenue prisonnière à Carlisle, à Boston, puis à Coventry, la fit transférer à Fotheringay. Pendant les dix-huit ans que dura sa captivité, tout fut mis en œuvre par les catholiques d'Angleterre et du continent, pour la délivrer et renverser Élisabeth du trône. La dernière conspiration, celle de Babington, à laquelle elle prit part, et qui avait pour but l'assassinat de la reine, fournit enfin l'occasion qu'on attendait depuis si longtemps. Une sentence de mort fut prononcée contre Marie, et reçut son exécution au bout de trois mois. — Marie ne laissa qu'un fils, Jacques, issu de son union avec Darnley. Il fut Jacques V en Écosse, et succéda à Élisabeth sous le nom de Jacques Ier.

On peut consulter sur Marie Stuart sa *Correspondance* publiée par M. Labanoff, 1844, 7 vol. in-8°; *Pièces et documents relatifs à Bothwell*, publiés par Teulet, 1866, in-8°; et les *Histoires de Marie Stuart*, par MM. Mignet, Dargaud, Wiesener, J. Gautier, outre divers ouvrages publiés sur le même sujet en Angleterre par Tytler, Chalmers, Bell, Ryan, etc.

MARIE DE MÉDICIS, née à Florence le 26 avril 1573, morte à Cologne le 3 juillet 1642. Fille de François Ier, grand duc de Toscane, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, elle épousa par procuration, à Florence le 5 octobre 1600, Henri IV, partit le 17 pour la France, et fut rejointe à Lyon le 9 décembre par le roi occupé alors à la guerre de Savoie. Les époux ne firent pas longtemps bon ménage; l'humeur acariâtre de la reine, qui se laissait gouverner par les Italiens qu'elle avait amenés avec elle, et entre autres par Concini et sa femme, les galanteries du roi amenèrent entre eux des scènes violentes. Leur mésintelligence était si profonde que l'opinion alla jusqu'à accuser la reine d'avoir armé le bras de Ravaillac. qui, la chose est bien prouvée aujourd'hui, n'avait pas de complice. Le lendemain même de la mort de Henri (15 mai 1610) elle fut déclarée régente, grâce à d'Épernon, renvoya Sully (janvier 1611), et dissipa promptement le trésor amassé par son époux, et qui fut la proie des grands et de ses indignes favoris. Son incapacité et leurs intrigues soulevèrent les princes et la noblesse avec lesquels elle signa le traité de Sainte-Menehould (15 mai 1614), et qui continuèrent pourtant les hostilités jusqu'au moment où elle marcha contre eux à la tête de quelques troupes (juillet). La majorité de son fils fut déclarée au mois d'octobre de la même année, mais elle n'en conserva pas moins le pouvoir, fit célébrer à Bordeaux, malgré la sourde opposition de la noblesse (octobre 1615), le mariage de Louis avec l'infante Anne, et celui de sa fille Élisabeth avec l'infant don Philippe, et conclut à Loudun la paix avec Condé. L'arrestation de ce prince (1er sept. 1616) amena de nouvelles hostilités auxquelles mit fin l'assassinat du maréchal d'Ancre (24 avril 1617). Dès lors la direction des affaires passa entre les mains de Luynes, le plus incapable des favoris du roi. Mise complétement à l'écart, elle obtint de se retirer à Blois où elle fut gardée comme une prisonnière, s'en échappa avec l'aide de d'Épernon (22 février 1619), et commença contre son fils une guerre que termina le traité d'Angoulême (30 avril). Elle se joignit l'année suivante aux princes révoltés, qui, battus aux Ponts-de-Cé (7 août 1620), furent contraints de signer la paix à Angers (13 août). Marie rentra en grâce après la mort de Luynes (1621), et montra alors un esprit de conduite qu'elle devait uniquement à l'influence de Richelieu, qui, grâce à elle, fut nommé cardinal et ministre d'État. Bientôt jalouse de l'ascendant qu'il prenait chaque jour sur l'esprit du roi, elle ourdit contre lui une conspiration puissante, qui aboutit à la *journée des Dupes* (12 novembre 1630). Vaincue, elle poursuivit la lutte; mais, complétement abandonnée du roi, elle sortit de France et se retira dans les

Pays-Bas (juillet 1630). De là elle passa en Hollande (août 1638), puis en Angleterre près de son gendre, Charles Ier, qui essaya inutilement de négocier son retour en France. Contrainte de quitter Londres (août 1641), elle se retira à Cologne où elle mourut d'hydropisie. C'est à elle que l'on doit l'aqueduc d'Arcueil, le Cours-la-Reine et le Palais du Luxembourg qu'elle fit orner par Rubens de peintures actuellement au Louvre.

Il y a de nombreuses lettres d'elle à la Bibliothèque impériale. Voy. sa *Vie* par Mme d'Arconville, 1774, 3 vol. in-8°. Cf. l'article Louis XIII et la Chronologie à l'article France, p. 825.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, née à l'Escurial le 10 septembre 1638, morte à Versailles le 30 juillet 1683. Fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, elle fut, après de longues négociations, mariée à Louis XIV le 9 juin 1660, à Bayonne. Passionnément attachée à son époux, elle souffrit toute sa vie, et sans se plaindre, de ses perpétuelles infidélités, et fut tenue toujours en dehors des affaires, sauf en 1672, où le roi, partant pour la guerre de Hollande, la nomma régente. Bossuet et Fléchier ont prononcé son oraison funèbre. Elle eut six enfants; cinq moururent en bas âge; le sixième fut Louis, le *grand dauphin*, qui lui survécut.

MARIE LECZINSKA (Catherine-Sophie-Félicité), reine de France, née le 23 juin 1703, morte le 24 juin 1768 à Versailles. Fille de Stanislas Leczinski, qui avait été deux fois renversé du trône de Pologne, elle habitait l'Alsace avec son père et sa mère, qui ne subsistaient que d'une modique pension, quand elle fut choisie par le duc de Bourbon, alors premier ministre, pour devenir l'épouse de Louis XV, plus jeune qu'elle de sept ans. Le mariage se fit à Fontainebleau le 5 septembre 1725. Le roi s'attacha tendrement à sa femme; mais ce fut elle-même qui commit l'imprudence de l'éloigner d'elle, et il ne lui revint jamais. On ne la laissa prendre aucune part aux affaires, et elle vécut à la cour dans un petit cercle dont faisaient partie le duc, la duchesse et le cardinal de Luynes, le président Hénault et Moncrif. De ses dix enfants, quatre filles seulement survécurent. On trouve sur elle de nombreux et curieux détails dans les *Mémoires* du duc de Luynes. — Voy. Luynes.

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE (Josèphe-Jeanne), reine de France, née à Vienne le 2 novembre 1755, morte sur l'échafaud à Paris le 16 octobre 1793. Dernière fille de l'empereur d'Autriche François Ier et de Marie-Thérèse, elle épousa à Versailles le 16 mai 1770, le dauphin Louis et monta avec lui sur le trône à la mort de Louis XV (10 mai 1774). Son mépris de l'étiquette, son esprit moqueur, lui avaient attiré dans la vieille cour des ennemis dont ses imprudences et ses légèretés augmentèrent encore le nombre quand elle fut devenue reine, et ce fut dans la famille royale qu'elle trouva les adversaires et les calomniateurs les plus acharnés. Lorsque, par suite de circonstances inutiles à rapporter ici, elle fut enfin « devenue reine de France», comme elle le dit un matin à sa femme de chambre, Mme Campan, et qu'elle eut un fils, elle exerça sur son époux une influence qui fut fatale à tous les deux. Son amitié passionnée pour des favorites avides, ses folles prodigalités au milieu de la détresse publique, son opposition aux réformes réclamées hautement par la nation lui donnèrent bientôt une impopularité qui s'accrut chaque jour surtout après la scandaleuse affaire du collier (voy. ce mot) et que venaient raviver sans cesse des chansons et des satires partant du Luxembourg et du Palais-Royal, résidences de Monsieur et du duc d'Orléans. La conduite de Loménie, de Brienne et de Calonne, qu'elle avait fait entrer au ministère, la résistance qu'elle apporta aux projets de convocation des notables et des états généraux, et plus tard l'appui qu'elle donna à toutes les mesures proposées ou adoptées contre l'Assemblée nationale, mirent le comble à l'excitation publique. Lors des journées des 5 et 6 octobre, elle courut risque de la vie. Ramenée à Paris, elle vit commencer pour elle et sa famille une vie d'inquiétudes, d'agitations et d'angoisses où, si elle ne montra pas une grande intelligence politique, elle racheta ses étourderies et ses fautes passées par son courage et par le dévouement sans bornes qu'elle montra à son mari. Trois jours après le 10 août, elle fut enfermée au Temple avec sa famille. Dans cette longue captivité, où vinrent l'atteindre toutes les douleurs et à laquelle la mort seule put mettre un terme, elle montra une énergie et une fierté qui ne se démentiront pas un instant. Séparée d'abord de son époux qu'elle ne revit que le 20 janvier, puis de son fils (13 juillet 1793), elle fut transférée à la Conciergerie le jour où la Convention eut décrété qu'elle serait traduite devant le tribunal révolutionnaire. Ce fut le 14 octobre que commença son procès où elle eut pour défenseurs officieux Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde. Il dura deux jours, et l'on sait avec quelle noble indignation, qui émut même ses ennemis, elle repoussa une infâme accusation proférée contre elle par Hébert. Le 16 à quatre heures du matin, l'arrêt de mort fut prononcé, et à midi un quart elle montait à l'échafaud dressé sur la place de la Révolution.

Les ouvrages relatifs à Marie-Antoinette sont fort nombreux. Sans parler des mémoires relatifs à la Révolution dont on pourra trouver la liste dans le tome II du Catalogue des livres imprimés (Histoire de France) de la Bibliothèque impériale, nous citerons : Mme Campan, *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette;* Weber, *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, 1822; Campardon, *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, 1862, 1867, in-18; *Marie-Antoinette et le procès du collier*, 1863, in-8°. Quant à la correspondance de Marie-Antoinette, le seul recueil parfaitement authentique est celui qui a été publié à Vienne 1865, in-8°, et qui a été tiré des Archives privées de la famille impériale d'Autriche. Deux autres recueils publiés l'un par M. Feuillet de Conches, l'autre par M. d'Hunolstein, ont donné lieu à une très-vive controverse dont le résultat ne leur a point été favorable.

MARIE-AMÉLIE (Amélie Marie de Bourbon), reine des Français, née à Caserte le 26 avril 1782, morte à Claremont (Angleterre) le 24 mars 1866. Fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline, elle épousa à Palerme le 25 novembre 1809 Louis-Philippe, duc d'Orléans, monta avec lui sur le trône en 1830, et l'accompagna dans sa fuite en février 1848. Elle se retira alors en Angleterre où elle vécut jusqu'à sa mort.

REINE D'ÉCOSSE.

MARIE DE LORRAINE, fille de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, née le 22 novembre 1515, morte à Édimbourg le 10 juin 1560. Veuve (1535) au bout d'un an de mariage de Louis II d'Orléans, duc de Longueville, elle épousa (1538) Jacques V, roi d'Écosse, et, après la mort de ce prince (1542), fut déclarée régente au nom de sa fille, Marie Stuart, âgée seulement de sept jours.

REINE D'ESPAGNE.

MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, fille de Philippe, duc d'Orléans, et d'Henriette d'Angleterre,

née le 27 mars 1662 à Paris, morte le 12 février 1689 à l'Escurial. Elle épousa, contre son gré (1679), Charles II, roi d'Espagne, et mourut assez soudainement pour que, suivant l'habitude du temps, on la crut empoisonnée.

REINE DE SARDAIGNE.

MARIE-CLOTILDE DE FRANCE (Adélaïde-Xavière), née le 23 septembre 1759 à Versailles, morte le 7 mars 1802 à Naples. Sœur de Louis XVI, elle épousa (1775) le prince de Piémont, qui monta sur le trône sous le nom de Charles-Emmanuel IV, dont elle partagea la destinée errante, après qu'il eut été dépossédé de ses États (1799). Elle fut déclarée vénérable par un décret de Pie VII en date du 10 avril 1808.

PRINCESSES.

MARIE, duchesse de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles le 13 février 1457, morte à Bruges le 27 mars 1482. Le riche héritage qui lui était destiné attira de bonne heure autour d'elle plusieurs prétendants, entre autres Maximilien d'Autriche, le duc de Guienne, frère de Louis XI, et Nicolas de Calabre, qui mourut subitement (13 août 1473), deux mois après avoir échangé avec elle une promesse de mariage. Rien n'était conclu, quand la mort de son père, à la bataille de Nancy (janvier 1477), la laissa sans défense contre l'ambition de Louis XI. Dépouillée d'une partie de ses États par ce prince qui voulait la marier au dauphin Charles, maltraitée par les Gantois qui, malgré ses prières, envoyèrent à l'échafaud ses deux ministres Hugonnet et Himbercourt (3 avril 1477), elle se décida à épouser Maximilien. L'union fut célébrée la même année à Gand le 18 août, et amena une guerre avec la France. Cinq ans après, Marie mourut d'une chute de cheval, laissant deux enfants, Philippe le Beau, père de Charles-Quint, et Marguerite.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, duchesse de Bourgogne, puis dauphine, née le 5 décembre 1685 à Turin, morte le 12 février 1712 à Versailles. Fille aînée de Victor-Amédée II duc de Savoie, et d'Anne-Marie d'Orléans, elle épousa (7 décembre 1697) le duc de Bourgogne, qui, à la mort de son père Louis, devint dauphin. Elle sut par son esprit et ses gentillesses séduire complétement Louis XIV et Mme de Maintenon, qui, pas plus que son mari, ne se doutèrent de ses galanteries, ni même, suivant Saint-Simon, de ses trahisons politiques. Elle mourut de la rougeole, six jours avant son mari. Un de ses enfants fut Louis XV.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, dauphine, née le 28 novembre 1660 à Munich, morte le 20 avril 1690 à Versailles. Fille de Ferdinand, électeur de Bavière, et de Henriette-Adelaïde de Savoie, elle épousa le dauphin Louis le 7 mars 1680 à Châlons-sur-Marne, et vécut à la cour dans une retraite absolue, ne trouvant de plaisir que dans la société d'une suivante allemande nommée Bessola. Elle mourut en couches du duc de Berry.

MARIE JOSÈPHE DE SAXE, dauphine, née le 4 novembre 1731 à Dresde, morte le 13 mars 1767 à Versailles. Fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de Marie-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, elle épousa Louis, dauphin de France (9 février 1747), et devint veuve (1765). Elle en eut Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

MARIE D'ORLÉANS. Voy. WURTEMBERG.

MARIE DE FRANCE, femme poëte du XIIIe siècle, née probablement dans l'Ile-de-France. On a d'elle des *lais* et des *fables* écrits pour Henri III d'Angleterre et pour Guillaume de Flandre, vers 1248. Ces pièces remarquables à plus d'un titre ont été publiées pour la première fois, texte et traduction, par B. de Roquefort, 1820, 2 vol. in-8°. Legrand d'Aussy avait déjà donné une traduction des fables dans le tome IV de ses *Fabliaux*. On lui a attribué à tort le *Couronnement du Renard*, poëme publié par Méon, à la suite de son édition du roman du *Renard*. Ses lais qui avaient été traduits en islandais avant 1263, ont été traduits en vers allemands par W. Hertz en 1862.

MARIE DE L'INCARNATION (*N.* GUYARD, dite sœur), née à Tours le 18 octobre 1599, morte à Québec le 30 avril 1672. Mariée à un négociant nommé Martin, et, devenue veuve, elle entra (1631) aux Ursulines de Tours puis partit pour Québec (1639) où elle fonda un couvent, et alla prêcher la foi aux Iroquois. On a d'elle divers ouvrages théologiques et des *Lettres* sur le Canada, 1677, 1681, in-4°. Elle eut un fils qui fut bénédictin — Voy. Cl. MARTIN.

MARIE-GALANDE ou **GALANTE**, une des petites Antilles, découverte par Christophe Colomb en 1492. Occupée par les Français, elle leur fut enlevée par les Hollandais à qui d'Estrées la reprit en 1676. Elle suivit les destinées de la Guadeloupe dont elle est une dépendance. Les Anglais, qui s'en étaient emparés en 1794 et sous l'empire, nous la restituèrent en 1814.

MARIE-MADELEINE DE LA TRINITÉ (Madeleine MARTIN, en religion sœur), née le 3 juin 1616 à Aix en Provence, morte à Avignon le 20 février 1678. Elle était fille d'un soldat. Elle fonda en 1632 l'ordre des religieuses de N. D. de la Miséricorde, qui fut approuvé en 1642 par Urbain VIII, et reçut la règle de S. Augustin.

MARIEN ou **MARJEIN** (S.), *Marianus*, solitaire en Berry au VI° siècle. Sa fête, le 19 août et le 19 septembre.

MARIENTHAL, ville du Wurtemberg, près de laquelle le 5 mai 1645 Turenne fut battu par Mercy. Cette bataille porte quelquefois le nom de Herbsthausen.

MARIENZELL, bourg de Styrie près duquel Davout battit les Autrichiens le 9 novembre 1805.

MARIETTE (Pierre), libraire et marchand d'estampes, mort à Paris le 18 décembre 1657. = JEAN, probablement petit-fils du précédent, graveur et imprimeur-libraire, né à Paris en 1660, mort le 20 septembre 1742. = PIERRE-JEAN, fils du précédent, graveur, libraire et célèbre amateur, né à Paris le 7 mai 1694, y mourut le 10 septembre 1774. Il avait rassemblé une magnifique collection de dessins, de gravures, de terres cuites, de bronzes, de livres sur les arts, etc., qui, vendue aux enchères, après sa mort, produisit plus de 360 000 livres. Ses notes manuscrites sur les artistes ont été achetées par la Bibliothèque du roi, et une partie en a été publiée par MM. de Chennevières et de Montaiglon sous le titre d'*Abecedario*, dans les *Archives de l'art français*, et tirée à part, 2 vol. in-8°. — On doit à Mariette divers écrits et notices sur des artistes et des sujets d'art, et, entre autres, *Traité historique des pierres gravées du cabinet du roi*, 1750, 2 vol. in-fol.

MARIGNAN (*Marignano* ou *Melegnano*), petite ville du Milanais, qui a donné son nom à une glorieuse et sanglante victoire remportée par François Ier sur les Suisses. La bataille fut acharnée et dura deux jours, le 13 et le 14 septembre 1515. Le résultat de cette victoire fut la conquête du Milanais et une alliance perpétuelle avec les Suisses. — Le 8 juin 1859, un combat très-vif eut lieu dans la même localité entre les Français et les Autrichiens qui furent battus.

MARIGNAN (Seigneurs de), branche de la maison de Selve (Limousin).

MARIGNANE, terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat par lettres de septembre 1647 en faveur de J. B. Covet.

MARIGNANE (Seigneurs de), de la maison des Baux (Provence).

MARIGNY, seigneurie de Normandie (Calvados), qui a donné son nom à une ancienne famille, et passa en 1648 dans la famille de Philippes. = —, terre et seigneurie de Champagne (Aube), érigée en marquisat par lettres d'octobre 1754 en faveur de J. F. Poisson de Vandières, frère de Mme de Pompadour (voy. plus loin).

MARIGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Châtillon. = —, de la maison de Clermont (Dauphiné). = —, de la maison de Lameth (Picardie). = —, de la maison de Rochechouart.

MARIGNY (Enguerrand de), homme d'État, pendu à Paris le 30 avril 1315. Il était originaire de Normandie, et sa famille s'appelait le Portier. « C'était, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, un homme gracieux, cauteleux, savant et rusé, qui avait beaucoup d'influence et d'autorité sur le peuple, et qui avait été le premier et le principal conseiller de Philippe le Bel, au point de diriger tout son gouvernement comme un autre maire du Palais. » Il fut nommé successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand maître de l'hôtel du roi, remplit diverses missions en Flandre et en Angleterre, et contribua à la destruction des Templiers. Mais l'altération des monnaies, l'établissement de nouveaux impôts avaient soulevé contre lui des haines violentes, et à l'avénement de Louis X, l'oncle du nouveau roi, Charles de Valois, qu'il avait grièvement offensé, le fit arrêter. Son procès fut rapidement instruit; pour obtenir des révélations contre lui, on mit ses serviteurs et ses commis à la torture; on ne lui permit pas de se défendre. Comme Louis voulait se borner à l'exiler dans l'île de Chypre, on suscita en outre contre Enguerrand une accusation de sorcellerie et de maléfices, et une nouvelle commission le condamna à être pendu, ce qui fut exécuté le lendemain de l'arrêt. Louis et Charles, au lit de mort, se repentirent de cette injuste condamnation. Le premier légua 10000 livres à la veuve et aux enfants d'Enguerrand; le second fit transférer le corps de sa victime à l'église collégiale d'Écouis et fonda un service perpétuel pour le repos de son âme. = PHILIPPE, frère cadet du précédent, évêque de Cambrai (1306), archevêque de Sens (1309), fut l'un des principaux acteurs dans le procès des Templiers qu'il poursuivit avec un acharnement odieux.

MARIGNY (L'abbé Jacques CARPENTIER de), littérateur, né à Marigny (Nièvre), mort à Paris en 1670. Attaché au cardinal de Retz, il fut l'un des chansonniers de la Fronde les plus acharnés contre Mazarin. On lui attribue le fameux *Traité politique où il est prouvé que tuer un tyran n'est pas un crime* (1658). Outre ses *Mazarinades*, on a de lui : *Recueil de lettres en prose et en vers*, 1655, in-12; le *Pain bénit*, poëme satirique, 1673, in-12.

MARIGNY (L'abbé François AUGIER de), érudit, né vers 1690, mort à Paris le 9 octobre 1762 — *Histoire des Arabes*, 1750, 4 vol. in-12, *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes*, 1750-1752, 4 vol. in-12.

MARIGNY (Abel-François POISSON, marquis de), directeur général des bâtiments du roi, né à Paris en 1727, y mourut le 10 mai 1781. Sa sœur, Mme de Pompadour, lui fit accorder en janvier 1746, la survivance de la direction générale des bâtiments royaux qu'elle avait fait, l'année précédente, donner à Lenormand de Tournehem, oncle de son mari; puis elle le fit voyager deux ans en Italie (1749-1751) en compagnie de l'architecte Soufflot, du graveur Ch. Nic. Cochin et de l'abbé Leblanc. A son retour, il prit possession de la charge devenue vacante par la mort du titulaire (novembre 1751), montra dans son administration un goût éclairé pour les arts, et fut comblé de faveurs, même après la mort de sa sœur. Il porta d'abord le nom de Vandière, qu'il quitta pour celui de Marigny, lorsque le roi eut érigé cette terre en marquisat (octobre 1754) ; dans les dernières années de sa vie, il prit le titre de marquis de Ménars. Il fut créé successivement commandeur secrétaire des ordres du roi (1756), lieutenant général de l'Orléanais (1764), conseiller d'État d'épée (1772), gouverneur du château de Blois, et se démit (1773) de ses fonctions de directeur général.

MARIGNY (Gaspard-Augustin-René de BERNARD de), chef vendéen, né à Luçon en 1754, fusillé le 10 juillet 1794, à la Girardière (Deux-Sèvres). Lieutenant de vaisseau (1792), il fut arrêté (1793) à Bressuire, et délivré par la Rochejacquelein, il se joignit à l'armée vendéenne, et chargé du commandement de l'artillerie, prit une part plus active qu'heureuse à ses opérations. Après le désastre de Savenay, il parvint à reconstituer une petite armée, et signa avec Stofflet et Charette une convention qui, sous peine de mort, subordonnait les chefs vendéens à un conseil suprême. Des discussions ne tardèrent pas à s'élever entre lui et ses collègues; il quitta l'armée, fut condamné à mort par le conseil et poursuivi par Stofflet, fut atteint et fusillé immédiatement.

MARILEGIUM, Marlheim.

MARILHAT (Prosper), habile paysagiste, né en 1811 à Vertaizon (Puy-de-Dôme), mort à Paris en 1847. Il voyagea en Orient d'où il rapporta de nombreuses études. — *Paysage* (musée de Lyon).

MARILLAC (Seigneurs de), de la maison de Damarzit (Limousin).

MARILLAC, famille d'Aigueperse (Auvergne), d'où sont sortis les seigneurs de Fayet, de Saint-Genest, de Porsac, de Ferrières, de Beaulieu et d'Ollainville. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) = A cette famille appartiennent les personnages suivants :

MARILLAC (Charles de), homme d'État, né en 1510 près de Riom, mort à Melun le 2 décembre 1560. Il était fils de Gilbert, secrétaire du connétable de Bourbon, et fut successivement ambassadeur à Constantinople (1540-1543), puis en Angleterre et près de Charles-Quint, maître des requêtes, grand maître de la maison du dauphin, évêque de Vannes (1550), archevêque de Vienne (1557). Après avoir été envoyé à Gravelinet (1550) pour traiter de la paix avec l'Espagne, et à la diète d'Augsbourg (1559), il siégea à l'assemblée des notables (août 1560) et mourut disgracié peu de mois après.

MARILLAC (Guillaume de), frère du précédent, contrôleur général des finances, mort en 1573. = Son fils, MICHEL, homme d'État, né à Paris le 9 octobre 1563, mort à Châteaudun le 7 août 1632. Il fut successivement conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'État, directeur des finances (1624), garde des sceaux (1er juin 1626), et rédigea un long édit de réforme connu sous le nom de *Code Michau* et que le Parlement refusa d'enregistrer. Principal agent du parti opposé à Richelieu dans la *journée des dupes* (11 novembre (1630), il fut destitué le lendemain, arrêté et transféré d'abord à Caen, puis à Lisieux, et enfin à Châteaudun où il mourut. On

4, entre autres, de lui, une traduction de l'*Imitation de J. C.*, 1621, in-12, souvent réimprimée; *Relation de la descente des Anglais dans l'île de Ré*, 1628, in-8°. = Louis, maréchal de France, frère consanguin du précédent, né en 1572 ou 1573, mort sur l'échafaud en place de Grève le 10 mai 1632. Il fut successivement ambassadeur en Italie (1611), en Lorraine et en Allemagne (1616), commissaire général des armées (1617), maréchal de camp (1620), gouverneur de Verdun, lieutenant général des Trois-Évêchés, et après le siége de la Rochelle où il éprouva plusieurs échecs, maréchal de France (1629). Envoyé à l'armée d'Italie, il y fut arrêté après la *journée des dupes*, et amené en France où Richelieu le fit poursuivre pour ses malversations et ses rapines. Le procès, qui dura deux ans et demi, fut confié à une commission spéciale qui travailla sous les yeux même du ministre à Rueil où le maréchal avait été transféré. En mai 1632, à la majorité d'une voix, il fut condamné à mort et deux jours après exécuté.

MARILLIER (Clément-Pierre), habile dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Dijon en 1740, mort près de Melun le 11 août 1808.

MARILOGIUM, Marvejols.

MARIN, nom de plusieurs familles de Provence. De l'une qui portait le surnom de Crespin sont sortis les seigneurs de Sartous, et d'une autre les seigneurs de Saint-Michel. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert; l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil, et le reg. VI de l'*Armorial* de d'Hozier.)

MARIN (marquis de), branche de la maison de du Bouzet (Armagnac).

MARIN (Michel-Ange), écrivain religieux, né le 23 décembre 1697 à Marseille, mort le 3 avril 1767 à Avignon.

MARIN (François-Louis-Claude), littérateur, né à la Ciotat (Bouches-du-Rhône) le 6 juin 1721, mort à Paris le 7 juillet 1809. Il fut successivement avocat, censeur royal (1762), secrétaire général de la librairie (1763) et directeur de la *Gazette de France* sous Maupeou (1771-74).

MARINÆ, Marennes.

MARINE. Les Venètes (habitants du pays de Vannes) paraissent avoir été les seuls Gaulois qui, à l'époque de César, eussent une marine de quelque importance; ils livrèrent aux Romains une grande bataille navale où ils faillirent triompher (56 av. J. C.). On sait peu de choses de la marine des Gallo-Romains et des Francs. Ceux-ci, au dire de Grégoire de Tours, battirent les Danois dans un combat naval, et Gontran, roi de Bourgogne, et Charles-Martel envoyèrent le premier contre l'Espagne, le second contre les Frisons, des expéditions maritimes qui réussirent. Charlemagne eut des flottes considérables sur l'Océan et sur la Méditerranée, mais à la fin de son règne elles étaient déjà impuissantes pour protéger les côtes contre les ravages et les invasions des Normands qui, sous ses successeurs, ravagèrent toutes les contrées de la Gaule.

Le morcellement des provinces amené par la féodalité ne fut point et ne pouvait être favorable au développement de la marine, et au XIIe siècle, ce furent surtout les navires de Gênes, de Venise et de Pise, qui transportèrent les croisés en Orient. Au siècle suivant, Philippe Auguste put réunir sur les côtes de Flandre, pour une invasion en Angleterre, une flotte de 1700 voiles qui fut incendiée (1213). Saint Louis eut des flottes assez nombreuses pour défendre les côtes du Poitou contre les Anglais (1242), et transporter son armée en Afrique lors de ses deux croisades. Philippe VI avait rassemblé en 1340 une flotte considérable composée principalement de navires génois que les Anglais détruisirent près de l'Écluse. — En 1372, une flotte française réunie à une flotte castillane remporta une victoire complète sur les Anglais à la hauteur de la Rochelle. — Depuis cette époque jusqu'au règne de François Ier, les rois ne songèrent guère à se créer une marine militaire, et si des navires français armés sillonnaient les mers, ils appartenaient à des commerçants comme Jacques Cœur ou cet Ango de Dieppe (voy. ce nom) qui envoya en 1530 une flotille bloquer le port de Lisbonne. Au moyen âge et même assez tard dans le XVIe siècle, les habitants des villes maritimes armaient des corsaires qui faisaient le plus souvent un vrai métier de pirates, s'inquiétant peu si leur souverain était en guerre avec les nations dont ils attaquaient les navires; et ces agressions étaient le sujet de réclamations incessantes (Voy. MARQUE). Dans la lutte acharnée que François Ier eut à soutenir, il sentit le besoin de se créer une marine principalement sur la Méditerranée, et ses galères que commanda pendant quelques années le génois André Doria, le plus grand homme de mer de son temps, remportèrent plusieurs avantages signalés sur les Espagnols. L'ordre de Malte commença aussi en même temps à nous fournir d'excellents officiers. Mais à partir de Charles IX et des guerres civiles, la marine retomba dans une décadence complète dont elle ne se releva que quand Richelieu fut devenu grand maître et surintendant de la navigation (1626). Avec lui tout changea bientôt de face, et après la prise de la Rochelle, il parvint à avoir deux flottes redoutables sur l'Océan et sur la Méditerranée. Complétement négligée par Mazarin, la marine sous l'intelligente et vigoureuse impulsion de Colbert et de son fils Seignelay parvint à une puissance qui n'a jamais été dépassée, et une célèbre ordonnance publiée en août 1681, était tellement supérieure à tout ce qui existait ailleurs que les Anglais s'empressèrent d'en adopter les principales dispositions. En 1690 la France possédait environ 670 navires dont 135 vaisseaux à deux et trois ponts. Administrateurs, ingénieurs, ouvriers, rivalisaient d'habileté, et on peut en avoir une idée par un fait unique dans l'histoire. En juillet 1679, à Toulon, sous la direction de l'intendant Arnoux, un vaisseau de quarante canons fut construit en *sept heures*. On y avait employé 700 ouvriers (voy. la *Gazette de France* du 29 juillet 1679). La victoire de Duquesne à Stromboli, au mont Gibel, à Palerme (1676), celle de Tourville au cap Beachy (1691), diverses expéditions contre les Barbaresques, sont les principaux faits d'armes de cette glorieuse période où notre marine militaire atteignit son apogée. La défaite de Tourville à la Hougue (1692) ne tarda pas à être vengée par la destruction d'une flotte anglo-hollandaise près du cap Saint-Vincent (1693) et par les exploits de Jean-Bart et de Duguay-Trouin. Malheureusement l'épuisement des finances au moment de la guerre de la succession d'Espagne ne permit plus de maintenir sur le même pied notre marine dont l'honneur fut encore soutenu avec éclat par Cassard, Forbin, Pointis, etc.

Le règne de Louis XV fut une époque de désastres pour notre marine. Le cardinal de Fleury l'avait tellement négligée, qu'en 1739 on eut grand peine à armer 22 vaisseaux. On était mieux préparé lors de la guerre de la succession d'Autriche et de la guerre de Sept ans, mais l'incapacité des gouvernants, le manque de bons officiers, amenèrent revers sur revers, et à la paix de 1763 notre marine était complétement anéantie.

Les quinze années qui suivirent furent activement employées à réparer nos désastres; aussi

lorsqu'éclata la guerre d'Amérique (1778), notre marine se trouva-t-elle en état de lutter avec gloire sur toutes les mers contre sa vieille ennemie, et les exploits du bailli de Suffren et de la Motte-Picquet, rappelèrent ceux de Duquesne et de Tourville.

La Révolution désorganisa complétement notre marine. Les officiers, presque tous nobles, émigrèrent, et bon nombre d'entre eux périrent à Quiberon L'ardeur et le courage des équipages et de leurs nouveaux chefs ne purent suppléer à leur inexpérience, et sauf au combat d'Algésiras, la République n'éprouva guère que des revers dont le plus terrible fut celui d'Aboukir. L'empire ne fut pas plus heureux, et il nous fut impossible de nous relever du désastre de Trafalgar (1805). Pourtant de nombreuses constructions furent faites dans les différents ports qui nous appartenaient, et nous possédions, à la chute de Napoléon, environ 500 bâtiments de guerre de toute grandeur, et en outre une soixantaine environ était en construction. Une partie seulement nous en fut laissée par les traités de 1814.

A partir de la Restauration, les progrès de notre marine furent incessants, et depuis Navarin, elle a repris le rang dont nous espérons que rien désormais ne la fera déchoir.

Bibliographie. Le P. Daniel, *Histoire de la milice française*, 1775, in-4°; Jal, *Archéologie navale*, 1839, 2 vol. in-8°, et *Glossaire nautique*, 1848, in-8°; Chassériau, *Précis historique de la marine française*, 1845, 2 vol. in-8°; Léon Guérin, *Histoire maritime de la France*, 1863, 6 vol. in-8°.

Marine (Ministres de la). 1547, 14 septembre, Clausse. — 1558, Robertet de Fresne. — 1567, octobre 1579, Fizes de Sauves. (La charge de secrétaire d'État est supprimée en 1579 et rétablie en 1588). — 1588, 15 septembre, Ruzé de Beaulieu. — 1613, 7 novembre, Loménie de la Villeaux-Clercs. — 1615, 13 août, Loménie de Brienne, — 1643, 23 février, Guénégaud de Plancy. — 1662, 4 février, de Lyonne. — 1669, février, Colbert. — 1683, 6 septembre, de Seignelay. — 1690, 6 novembre, Louis Phélypeaux de Pontchartrain. — 1699, 6 septembre, Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain. A la mort de Louis XIV les affaires de la marine sont placées pendant trois ans sous la direction d'un conseil. — 1718, octobre, Fleuriau d'Armenonville. — 1722, 9 avril, Fleuriau de Morville. — 1723, 13 novembre, de Maurepas. — 1749, 24 avril, de Rouillé. — 1754, 28 juillet, de Machault. — 1757, 1er février, Peirenne de Moiras. — 1758, 1er juin, de Massiac, avec Lenormand de Mezy, pour adjoint. — 1758, 1er novembre, Berryer. — 1761, 13 octobre, de Choiseul-Stainville. — 1766, 8 avril, de Choiseul-Praslin. — 1770, 25 décembre, l'abbé Terray, par intérim. — 1771, 8 avril, Bourgeois de Boynes. — 1774, 20 juillet, Turgot. — 1774, 24 août, de Sartine. — 1780, 7 juin, de Castries. — 1787, 25 août, de Montmorin. — 1787, 24 decembre, de la Luzerne. — 1790, 24 octobre, de Fleurieu. — 1791, 16 mai, Thevenard. — 1791, 18 septembre, Delessart, *par intérim*. — 1791, 2 octobre, Bertrand de Molleville. — 1792, 15 mars, Lacoste. — 1792, 21 juillet, du Bouchage. — 1792, 12 août, Monge. — 1793, 10 avril, Dalbarade. A partir du 1er avril 1794, les ministres sont remplacés par douze commissions. Dalbarade reste avec le titre de commissaire de la marine et des colonies. — 1795, 2 juillet, Redon de Beaupréau, commissaire. Les ministères sont rétablis le 7 novembre 1795. — 1795, 8 novembre, Truguet. — 1797, 19 juillet, Pleville le Peley. — 1798, 28 avril, Bruix. — 1799, 3 juillet, Bourdon de Vatry. — 1799, 24 novembre, Forfait. — 1801, 1er octobre, Decrès. — 1814, 2 avril, Jurien, commissaire provisoire. — 1814, 13 mai, Malouet. — 1814, 8 septembre, Ferrand, par intérim. — 1814, 2 décembre-19 mars 1815, Beugnot. — 1815, 21 mars, Decrès. — 1815, 9 juillet, de Jaucourt. — 1815, 24 septembre, du Bouchage. — 1817, 23 juin, Gouvion Saint-Cyr. — 1817, 12 septembre, Molé. — 1818, 29 décembre, Portal. — 1821, 14 décembre, de Clermont-Tonnerre. — 1824, 4 août, Chabrol de Crouzol. — 1828. 3 mars, Hyde de Neuville. — 1829, 8 août, de Rigny (n'accepte pas). — 1829, 8 août, de Polignac, par intérim. — 1829, 23 août-27 juillet 1830, d'Haussez. — 1830, 31 juillet, de Rigny. commissaire provisoire. — 1830, 2 août, Tupinier. — 1830, 11 août, Sebastiani. — 1830, 17 novembre, d'Argout. — 1831, 13 mars, de Rigny. — 1834, 4 avril. Roussin (non acceptant), de Rigny, par intérim. — 1834, 19 mai, Jacob. — 1834, 10 novembre, Charles Dupin. — 1834, 18 novembre, de Rigny, par intérim. — 1834, 22 novembre, Duperré. — 1836, 6 septembre, Rosamel. — 1839, 31 mars, Tupinier. — 1839, 12 mai, Duperré. — 1840, 1er mars, Roussin. — 1840, 29 octobre, Duperré. — 1843, 7 février, Roussin. — 1843, 24 juillet, de Mackau. — 1847, 9 mai, de Montebello. — 1848, 24 février, Arago. — 1848, 11 mai, Casy. — 1848, 28 juin, Leblanc, non acceptant. — 1848, 29 juin, Bastide. — 1848, 17 juillet, Verninhac Saint-Maur. — 1848, 20 décembre, de Tracy. — 1849, 31 octobre, Desfossés. — 1851, 9 janvier, Ducos. — 1851, 24 janvier, Vaillant. — 1851, 10 avril, Chasseloup-Laubat. — 1851, 26 octobre, H. Fortoul. — 1851, 3 décembre, Ducos. — 1855, 19 avril, Hamelin. — 1860, 26 novembre, Chasseloup-Laubat. — 1867, 20 janvier, Rigault de Genouilly.

MARINE (Seigneurs de), de la famille de Rivié (Bretagne).

MARINGUES, ville d'Auvergne (Puy-de-Dôme) avec titre de châtellenie.

MARIOL (Seigneurs de), de la maison de Chabannes.

MARIOLLES (Le sieur de), pseudonyme du P. Chaduc.

MARION, famille du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de Drui. A cette famille appartenait Simon Marion, célèbre avocat. Après avoir plaidé avec un grand éclat, il fut successivement conseiller au parlement (1596), président aux enquêtes et avocat général. — *Plaidoyers*, 1625, in-8°.

MARION (Élie), calviniste, l'un des prophètes des Cévennes, né à Barre (Hérault), mort à Londres dans la première moitié du XVIIIe siècle.

MARION (l'abbé Simon-Antoine), érudit, né à Villeneuve (Franche-Comté) le 11 juillet 1686, mort à Cambrai le 6 mars 1758.

MARION (Claude), général d'artillerie, écrivain militaire, né à Auxonne (Côte-d'Or) le 25 mars 1777, mort le 11 novembre 1847.

MARION-DUFRESNE (Nicolas-Thomas), navigateur, né à Saint-Malo le 22 décembre 1729, tué le 8 juin 1772 à Tacouri (Nouvelle-Zélande).

MARIOTTE (Edme), célèbre physicien, membre de l'Académie des sciences, prieur de Saint-Martin-sous-Beaune, né, à ce que l'on croit, en Bourgogne, mort le 12 mai 1684. Ses travaux qui ont presque tous paru séparément et dont quelques-uns ont eu plusieurs éditions ont été réunis à Leyde, 1747, et à La Haye, 1730, 2 vol. in-4°. Ils se composent des traités suivants : *Traité de la percussion; Discours sur les plantes; Discours sur la nature de l'air; Discours sur le froid et le chaud; Traité des couleurs; Traité du mouvement des eaux; Règles des jets d'eau; Nouvelle découverte touchant la vue; Traité du nivellement; Traité du mouvement des pendules; Expé-*

riences sur les couleurs et la congélation de l'eau; Essai de logique. C'est dans le traité de *la Nature de l'air* qui parut à Paris en 1676 que se trouve la loi de physique à laquelle il a attaché son nom, et qu'il énonce ainsi : « La condensation de l'air se fait selon la proportion des poids dont il est chargé. » Aujourd'hui on la formule plus exactement de la manière suivante : La température restant la même, le volume d'une masse donnée d'un gaz quelconque est en raison inverse de la pression qu'elle supporte.

MARIOUPOL, ville de la Russie méridionale. En juin 1855, les Anglo-Français détruisirent ses arsenaux et ses magasins.

MARITIMA, Martigues.

MARITZ (Pierre), habile fondeur, directeur des fontes de l'artillerie en France, né à Berne en 1711, mort près de Lyon le 16 mai 1790. Il s'était fait naturaliser français.

MARIUS (M.-Aurelius), un des trente tyrans, et l'un des quatre qui, sous Gallien, exercèrent le pouvoir dans les Gaules. Il était forgeron, et fut tué en 268. Suivant les écrivains de l'*Histoire auguste*, il ne régna que quelques jours.

MARIUS, chroniqueur, évêque d'Avenches (canton de Vaud), né à Autun vers 532, mort le 31 décembre 596. Il a laissé une chronique latine qui continue celle de Prosper jusqu'à l'année 581. Elle a été publiée dans les recueils de Duchesne et de Dom Bouquet.

MARIVAUX (Seigneurs de), branche de la maison de L'Isle-Adam.

MARIVAUX (Pierre CARLET de CHAMBLAIN de), auteur dramatique, romancier, membre de l'Académie française (1743), né à Paris le 4 février 1688, y mourut le 17 février 1763. Parmi ses nombreux ouvrages, nous indiquerons comme les meilleurs son roman de *Marianne* et ses comédies les *Jeux de l'amour et du hasard* (1730), les *Fausses confidences* (1736), l'*Épreuve* (1740), le *Legs*, etc. Marivaux est un esprit pénétrant, délicat et original, mais trop porté au raffinement. Voltaire a dit de lui qu'il « connaissait les sentiers du cœur humain, mais non la grande route. » La recherche parfois fatigante de son style a fait appeler *marivaudage* les subtilités de ses imitateurs.

MARIVETZ (Étienne-Claude, baron de), physicien, né à Langres en 1728, mort sur l'échafaud à Paris le 25 février 1794.

MARJOLIN (Jean-Nicolas), chirurgien, né à Scey-sur-Saône (Haute-Saône) le 6 décembre 1780, mort à Paris le 4 mars 1850. — *Cours de pathologie chirurgicale*, 1837, in-8°.

MARLAC (Seigneurs de), branche de la maison de Douhet (Auvergne).

MARLE (Aisne). Par lettres d'août 1413, les châtellenies de la Fère, Marle et Moncornet furent érigées en comté sous le nom de Marle, en faveur de Robert de Bar, comte de Soissons, vicomte de Meaux. Sa fille porta ce comté dans la maison de Luxembourg, d'où il passa dans celle de Bourbon. La châtellenie de Marle avait appartenu primitivement aux sires de Coucy.

MARLE, famille qui doit son illustration à Henri le Corgne, dit de Marle, seigneur de Versigny, premier président au Parlement de Paris (1403), chancelier de France (1413), massacré avec son fils le 12 juin 1418 à Paris lorsque la ville tomba au pouvoir des Bourguignons. — De cette famille sont sortis les seigneurs de Versigny, d'Arcy le Ponsard et d'Orcheux. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

MARLÈS (*N.* LACROIX-), littérateur, mort vers 1850.

MARLORAT (Augustin), théologien calviniste, né à Bar-le-Duc en 1506, pendu en 1563 à Rouen après la prise de cette ville (26 octobre) par les catholiques.

MARLOT (Guillaume), bénédictin, érudit, né à Reims en juillet 1596, mort à Fives, près Lille, le 6 octobre 1667. — *Metropolensis remensis historia*, 1666, 1679, 2 vol. in-fol. dont il prépara une traduction française, publiée en 1843-1845, sous le titre de : *Histoire de Reims*, 3 vol. in-4°.

MARLY (Seigneurs de), de la maison de Raigecourt.

MARLY-LA-VILLE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en comté en octobre 1660 en faveur de *N.* Hodic. Elle avait appartenu aux familles de Budé et de Danès.

MARLY-LE-ROI, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise) qui de la maison de Montmorency passa dans celle de Lévis. Marly devint célèbre à la fin du XVIIe siècle par le magnifique château que Louis XIV y fit construire et pour l'embellissement duquel et du parc qui y était joint, il dépensa des sommes folles. Les courtisans l'appelaient « un favori sans mérite. »

MARMAGNE (Seigneurs de), de la famille de Deschelles (Orléanais). = —, de la famille de Le Roy (Berry).

MARMANDE, ancienne ville de l'Agénois (Lot-et-Garonne). Saccagée, lors de la guerre des Albigeois, par Simon de Montfort (1214) et par Louis VIII et Amaury de Montfort (1219) qui en massacrèrent les habitants, elle fut prise en 1427 par les Anglais à qui elle fut bientôt enlevée. Elle fut prise par les catholiques en 1562, embrassa le parti de la Ligue et ne se soumit à Henri IV qu'après la réduction de Paris (1594). — Tamizey de Larroque. *Notice sur la ville de Marmande*, 1872, grand in-8°.

MARMET DE VALCROISSANT, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vaumale. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MARMIER, maison de Franche-Comté, originaire d'Angleterre. D'elle sont sortis les seigneurs de Seveux, de Gasteyet et de Longwy. Armes : *de gueules aux marmots d'argent.* — Par lettres de juillet 1740 la terre et seigneurie de Seveux, en Franche-Comté (Haute-Saône) fut érigée en marquisat sous la dénomination de Marmier, en faveur de Fr. Ph. de Marmier, seigneur d'Auranville.

MARMONT (Auguste-Frédéric-Louis VIESSE DE), duc DE RAGUSE, maréchal de France, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 20 juillet 1774, mort à Venise le 22 juillet 1852. Fils d'un capitaine au régiment de Hainaut, il entra (1791) comme élève sous-lieutenant à l'école d'artillerie de Châlons et était lieutenant d'artillerie au siége de Toulon. Bonaparte l'emmena à l'armée d'Italie et en Égypte. Après le 18 brumaire, il reçut le titre de conseiller d'État et le commandement de l'artillerie destinée à la glorieuse campagne qui se préparait, et où il gagna le grade de général de division. Premier inspecteur général de l'artillerie (1801), puis commandant de l'armée en Hollande, colonel-général des hussards à cheval (1805), il eut (1806) le commandement supérieur de la Dalmatie, battit (30 octobre) les Russes et les Monténégrins à Castelnuovo, et administra avec intelligence le pays confié à ses soins, ce qui lui valut (1807) d'être créé duc de Raguse. En 1809, il battit plusieurs fois les Autrichiens, et fut nommé maréchal d'empire sur le champ de bataille de Znaïm. A la paix, il fut créé gouverneur des provinces illyriennes, puis envoyé (1811) à l'armée de Portugal, repoussa devant Ciudad-Rodrigo Wellington, qui lui fit éprouver une sanglante défaite à la bataille des Arapiles (22 juillet). Il commanda le sixième corps d'armée pendant la campagne d'Allemagne; et dans la campagne de France, défit plusieurs fois

les Allemands et les Russes, mais se laissa surprendre et mettre en déroute près d'Athis. Réuni au maréchal Mortier, il fut écrasé par des forces supérieures à la Fère-Champenoise, et tous deux, refoulés successivement, arrivèrent sous les murs de Paris, qu'ils défendirent avec une rare intrépidité; mais le duc de Raguse dut conclure avec le prince de Schwartzenberg un armistice qui livra la capitale aux alliés. Les troupes sous ses ordres se retirèrent à Essonne. Ce fut là qu'après une conférence secrète avec Schwartzenberg, il signa une capitulation qui souleva contre lui des haines dont il fut poursuivi jusqu'à sa mort. Créé par Louis XVIII pair de France et commandant d'une compagnie de gardes-du-corps, il suivit ce prince à Gand, et resta à Aix-la-Chapelle pendant les Cent-Jours. A la seconde Restauration, il devint l'un des quatre majors généraux de la garde royale, membre libre de l'Académie des sciences (1816), et envoyé (1817) à Lyon pour rétablir l'ordre et la paix dans cette ville, que désolait une affreuse réaction royaliste, il fut, à son retour, créé ministre d'État, puis disgracié et exilé de la cour pendant quelques mois (1818). Lors des ordonnances de juillet, il commandait la division de Paris, et ce fut lui qui eut à diriger la résistance contre la ville insurgée. Le 30 juillet, à Saint-Cloud, il eut une scène des plus violentes avec le dauphin, qui le fit mettre aux arrêts. Il escorta ensuite à Rambouillet le roi, qu'il accompagna jusqu'en Angleterre, et mourut sans avoir revu la France. — *Voyage en Hongrie*, 1837, 4 vol. in-8°; *Esprit des institutions militaires*, 1845, in-8°; *Mémoires*, 1856, 4 vol. in-8°. Un passage relatif à la conduite du prince Eugène en 1814 amena un curieux procès (1857-1858) qui se termina par un arrêt ordonnant à l'éditeur d'insérer à la suite des *Mémoires* les documents rectificatifs fournis par la famille du prince.

MARMONT DU HAUTCHAMP (Barthélemy), écrivain, né vers 1682 à Orléans. — *Histoire des finances sous la minorité de Louis XV*, 1739, 6 vol. in-12.

MARMONTEL (Jean-François), littérateur, membre de l'Académie française, historiographe de France (1771), né à Bort (Corrèze) le 11 juillet 1723, mort à Abloville, près de Gaillon (Eure) le 31 décembre 1799. Couronné plusieurs fois à l'Académie française, il donna des tragédies (*Denys le Tyran*, 1748; *Cléopatre*, 1750; *les Héraclides*, 1752), jouées avec un médiocre succès. Nommé secrétaire des bâtiments par la protection de Mme de Pompadour, il travailla à l'*Encyclopédie* et donna dans le *Mercure*, sans nom d'auteur, ses *Contes moraux*, qui lui valurent, en 1758, le brevet de ce journal, brevet qui lui fut retiré au bout de deux ans. Membre de l'Académie française (1763), il publia (1767) le roman de *Bélisaire*, qui fit grand bruit et fut l'objet d'une violente censure de la Sorbonne et d'un mandement de M. de Beaumont, archevêque de Paris. Il composa pour Grétry des opéras-comiques : *le Huron* (1768), *Lucile*, *l'Ami de la maison*, *la Fausse Magie* (1775); deux opéras : *Didon* (1783) et *Pénélope* (1785) pour Piccini, pour lequel aussi il rajeunit divers opéras de Quinault. En 1783, il succéda, comme secrétaire perpétuel de l'Académie, à d'Alembert. En 1797, il entra au Conseil des Anciens où il siégea jusqu'au 18 fructidor, qui le rendit à la vie privée. C'est alors qu'il écrivit les *Leçons d'un père à ses enfants* et les *Mémoires d'un père*, qui sont ceux de sa vie et offrent beaucoup d'intérêt. Aux nombreux ouvrages déjà cités, il faut ajouter *les Incas*, roman poétique (1777); les *Éléments de littérature*; une traduction de la *Pharsale*, de Lucain (1766); une *Histoire de la Régence* (1788).

MARMONTEL, pseudonyme de Mme de Marnésia.

MARMOUSETS. Ce nom, qui signifiait hommes de peu, servit à désigner les conseillers de Charles V restés en fonctions sous Charles VI. Lorsque celui-ci fut frappé de démence et que le duc de Bourgogne se fut emparé du gouvernement, en 1392, les *marmousets* furent arrêtés, puis exilés l'année suivante. = On appelle *conspiration des marmousets*, en donnant à ce mot l'acception de petit garçon qu'il a aujourd'hui, un complot de jeunes seigneurs de la cour de Louis XV contre le cardinal de Fleury (septembre 1730), complot qui aboutit à l'exil de plusieurs d'entre eux.

MARMOUTIER, *Majus monasterium*, célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, située dans le faubourg de Saint-Symphorien de Tours. Elle fut fondée par S. Martin, détruite par les Normands en 853, et depuis rétablie.

MARMOUTIER ou **MAUERMUNSTER**, *Mauri monasterium*, célèbre abbaye de bénédictins, en Alsace (Bas-Rhin), diocèse de Strasbourg, fondée vers 725.

MARNA, Marles.

MARNAI (Seigneurs de), de la maison d'Estrées (Berry).

MARNAIS, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Verceil et de Saint-André.

MARNAY (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

MARNAY-LA-VILLE, terre et seigneurie de Franche-Comté (Haute-Saône), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat par lettres d'Albert et d'Isabelle, archiducs d'Autriche, le 24 février 1602, en faveur de Laurent de Gorrevod.

MARNE (Département de la), l'un des quatre départements tirés de la Champagne. Il est formé de territoires empruntés au Rémois, à la Champagne proprement dite, au Perthois, aux pays d'Argonne et à la Brie champenoise. Chef-lieu, Châlons-sur-Marne. Il est borné au N. par les dép. des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par les dép. de la Haute-Marne et de la Meuse; au S. par les dép. de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par les dép. de Seine-et-Marne et de l'Aisne.

BIBLIOGRAPHIE. — Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Marne*, 1810, in-4°; G. Lesage, *Géographie historique et statistique du dép. de la Marne*, 1840, 2 vol. in-12; Cornet-Paulus, *Dictionnaire géographique du département de la Marne*, 1860; et les *Annuaires* du département.

MARNE (Département de la Haute-), l'un des quatre départements tirés de la Champagne. Il est formé de territoires empruntés au Perthois, au Vallage et au Bassigny, et d'une petite partie du Châtillonnais (Bourgogne). Chef-lieu, Chaumont. Il est borné au N. par les dép. de la Marne et de la Meuse; à l'E. par les dép. des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par les dép. de la Haute-Saône et de la Côte d'Or; à l'O. par les dép. de la Côte-d'Or et de l'Aube.

BIBLIOGRAPHIE. — Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Haute-Marne*, 1810, in-4°; Rieusset, *Biographie du département de la Haute-Marne*, 1811, in-8°. Carnandet, *Géographie historique de la Haute-Marne*, 1853, in-18; E.-Jolibois, *la Haute Marne*, 1858.

MARNE (Jean-Baptiste DE), jésuite, érudit, né à Douai le 26 novembre 1699, mort à Liége le 9 octobre 1756. — *Histoire du comté de Namur*, 1754, in-4°; 1781, in-8°.

MARNE (Louis-Antoine DE), graveur du roi, né

à Paris en 1673, mort en 1755. Il est principalement connu par l'*Histoire sacrée de la Providence*, composée de cinq cents gravures, d'après Raphaël et autres grands maîtres.

MARNE (Jean-Louis de Marnette de), peintre et graveur, élève de Briard, né à Bruxelles en 1754, agréé de l'Académie (1783), mort à Batignolles le 24 mars 1829. — *Une Route; une Foire; le Départ pour une noce de village* (musée du Louvre); *Paysage* (musée de Lyon).

MARNES (Comte de), nom adopté par le duc d'Angoulême dans son exil après la révolution de 1830.

MARNESIA (Seigneurs de), de la maison de Lezay (Franche-Comté). Vov. Lezay.

MARNEUIL, abbaye d'augustins, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse d'Arras.

MARNIER (Ange-Ignace), jurisconsulte, érudit, bibliothécaire de l'ordre des avocats de Paris, né à Paris le 29 juillet 1786, mort en 1860. — *Etablissements de Normandie* (1207-1245), 1839, 8; *Ancien coutumier inédit de Picardie*, 1840, 8; *Conseil de Pierre de Fontaines*, 1846, 8; *Anciens usages inédits d'Anjou*, 1853, 8.

MARNIÈRES (Julien-Hyacinthe), marquis de Guer, publiciste, né vers 1740, en Bretagne, mort à Paris le 25 juin 1816.

MAROC. Différents traités de paix ou de commerce ont été signés avec le Maroc. Nous citerons ceux du 17 septembre 1631, du 28 mai 1767, et enfin celui du 6 août 1845 conclu après la guerre signalée par le bombardement de Tanger et de Mogador et la bataille d'Isly.

MAROCHETTI (le baron Charles), sculpteur, élève de Bosio, né en 1805 à Turin, de parents naturalisés français, mort à Londres le 3 janvier 1868. — Sa statue équestre d'Emmanuel Philibert, à Turin, passe pour son chef-d'œuvre.

MAROLIÆ, Maroilles. —, Marolles.

MAROLIUM, Mareuil.

MAROLLES, abbaye de bénédictins, en Hainaut (Nord), diocèse de Cambrai, fondée au VIIe siècle.

MAROLLES, terre et seigneurie du Gâtinais français, érigée en marquisat par lettres de juin 1661, en faveur de J. La Barde.

MAROLLES (Seigneurs de), branche de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin, littérateur, né à Genillé (Indre-et-Loire) le 22 juillet 1600, mort à Paris le 6 mars 1681. On a de lui un nombre prodigieux d'ouvrages, parmi lesquels figurent des traductions et des poésies détestables. On consulte encore ses *Mémoires*, 1656 et 1657, in-fol. et 1755, 3 vol. in-12. Il avait rassemblé deux magnifiques collections d'estampes dont la première fut acquise par le roi en 1667, et est aujourd'hui au cabinet des estampes; la seconde fut dispersée après sa mort. Il en avait publié deux catalogues. = Son petit-neveu, Claude, jésuite, écrivain, né le 23 août 1712, mort à Paris le 15 mai 1792.

MAROLLES. Voy. Magné.

MAROLOIS (Samuel), géomètre de la première moitié du XVII siècle — *Opera geometrica et mathematica*, 1627, 5 vol. in-fol.

MARONAGE (Droit de). Le droit de *maronage* ou *marennage* consistait dans la faculté de couper dans les forêts le bois nécessaire à la construction des bâtiments. Il en est assez souvent question dans les chartes du moyen âge, époque à laquelle il avait de l'importance pour les exploitations rurales, à cause de la difficulté de se procurer les matériaux et de les faire venir de loin.

MARONE, La Maronne, affluent de la Dordogne.

MAROSALLENSES, Marsal.

MAROT, famille de Bretagne d'où sont sortis les comtes de La Garaie.

MAROT (Jean), poëte, né en 1463 à Caen ou près de cette ville, mort à Cahors en 1523. Ses œuvres ont été réunies, 1532, in-8°, réimprimées plusieurs fois au XVIe siècle, en 1723 et 1731, et dans quelques éditions de Clément Marot. M. Guiffrey a publié de lui en 1860 un poëme inédit.

MAROT (Clément), fils du précédent, célèbre poëte, né à Cahors en 1495, mort à Turin en septembre 1544. Valet de chambre favori de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, il suivit celui-ci à Pavie (1525), où il fut blessé et fait prisonnier. De retour en France, la liberté de son langage sur les matières religieuses le fit emprisonner au Châtelet, et il y fut enfermé une autre fois (15 0) pour avoir enlevé des mains des archers un homme qu'on menait en prison. Nous devons à ces deux captivités quelques-uns de ses meilleurs ouvrages : ses deux *Épîtres* fameuses, à Lyon Jamet (fable du lion et du rat), et au roi pour leur recommander sa délivrance; son *Enfer*, satire mêlée de plaisanterie et d'indignation contre les gens de justice; ses éditions du *Roman de la Rose*, dont il rajeunit le style (1529), et des poésies de Villon qu'il recueillit et restaura (1532). Inquiété de nouveau, il s'enfuit d'abord en Béarn (1535), puis à la cour de la duchesse de Ferrare, Renée de France, et enfin à Venise (1536). Ayant obtenu son rappel moyennant une abjuration solennelle qu'il fit à Lyon, il fut laissé quelque temps en paix; mais ayant entrepris, par le conseil de Vatable, la traduction en vers des psaumes, il se vit poursuivi par la Sorbonne pour quelques passages hasardés, et, malgré l'encouragement de François Ier qui, ainsi que toute la cour, chantait sa traduction, il crut prudent de se retirer à Genève (1543), puis à Turin, où il mourut. Outre les éditions séparées de ces différents ouvrages, le recueil de ses œuvres de 1538 à 1615 a été réimprimé plus de quarante fois. Au XVIIIe siècle, nous citerons les éditions de 1701, 2 vol. in-12; de 1731, 4 vol in-4° ou 6 vol. in-12 (par Lenglet-Dufresnoy); et au XIXe celles d'Auguis, 1823, 5 vol. in-18; de P. Lacroix, 1842, 3 vol. in 8°. — Marot a laissé un fils, Michel, dont les poésies ont été jointes aux siennes dans quelques éditions.

MAROT (Jean), architecte et graveur, né à Paris vers 1619, mort le 15 décembre 1679. Il était calviniste. = Son fils, Daniel, architecte et graveur, né vers 1660, mort après 1712 en Hollande, où il s'était retiré à la révocation de l'édit de Nantes.

MAROT (François), peintre, membre de l'Académie (1702), né à Paris en 1667, mort le 3 décembre 1719. Il était de la famille de Clément Marot. — *Sommeil de Morphée* (Musée du Louvre).

MAROT (Cl.), pseudonyme de Senecé.

MAROTEL (Seigneurs de), branche de la maison de Vandeuil (Picardie).

MARQUE (Lettres de). Les lettres de marque ou de représailles étaient délivrées par le roi à ceux de ses sujets qui, ayant eu à souffrir dans leurs biens ou dans leur personne des attaques d'un étranger, n'avaient pu obtenir réparation du prince dont cet étranger était le sujet. L'étymologie du mot *marque* ne peut guère se trouver que dans le mot *marcha*, marche ou *frontière*; on l'a donc expliqué en disant que la personne lésée était investie par les lettres du droit de franchir les limites l'État auquel appartenait le coupable et de s'y faire justice à elle-même. Quoi qu'il en soit, l'emploi des lettres de marque paraît avoir été fort répandu au moyen âge; l'état peu avancé des relations internationales l'avait en quelque sorte imposé à la chancellerie. Les représailles aux-

quelles on ouvrait ainsi la voie étaient surtout efficaces, lorsque l'offenseur étranger possédait des biens en France ; ces biens étaient d'abord mis sous le séquestre, puis confisqués au profit du plaignant. Comme ces lettres intéressaient des droits privés, elles étaient enregistrées au Parlement. On en trouve plusieurs exemples dans les *Olim*, entre autres, celui qu'a cité Du Cange, dans lequel Louis, roi de Sicile, est l'objet de menaces pour des actes de piraterie commis contre des Français.

Il paraît que des nations voisines c'était l'Espagne qui fournissait à la France le plus de sujets de plainte à cet égard, et la réciproque était vraie. C'est ce qui résulte d'une ordonnance de Philippe le Bel de l'année 1313, portant promulgation d'un traité conclu par lui avec Jacques II, roi d'Aragon, pour mettre fin à l'esprit de malveillance que la fréquence des représailles tendait à introduire entre les deux peuples. Aux termes de ce traité, le plaignant devait d'abord faire la preuve qu'un espace de neuf mois s'était écoulé entre le jour de sa réclamation et celui où il venait demander la constatation du déni de justice ; ensuite, le déni reconnu, il présentait sa requête au roi, son souverain; celui-ci, en cas d'absence, était remplacé, le roi de France par sa cour de justice séant au parlement de Paris, le roi d'Aragon par son procureur ou son lieutenant siégeant à Barcelone. La violation de ces formalités entraînait pour l'un ou l'autre prince l'obligation de réparer aux frais de son propre trésor tous les dommages qui auraient pu résulter de la concession hâtive des lettres de marque.

Ce traité ne fut pas longtemps observé, car rien ne se rencontre plus fréquemment au XIVe siècle dans les registres du Parlement que les lettres de marque délivrées contre des Aragonais. Les plus remarquables sont celles qui donnèrent lieu à une correspondance assez vive entre Philippe VI et Pèdre IV en 1339 et 1340 et qui avait eu pour origine le pillage de Guillaume de Bonnemains, envoyé du roi Charles le Bel auprès du Soudan d'Égypte. Ce n'étaient pas seulement les princes souverains qui accordaient des lettres de marque. Les villes, les seigneurs puissants se regardaient comme investis de cette prérogative, surtout dans le Midi, où la piraterie désolait les côtes. En 1443 (13 juin) une ordonnance qui abolissait les lettres de marque qu'avaient reçues les habitants de Beaucaire contre ceux d'Avignon, portait qu'à l'avenir au roi seul ou à sa cour de Parlement appartiendrait ce droit exorbitant. Toutefois, treize ans plus tard, les États du Languedoc formulaient une réclamation ayant pour but d'obtenir une semblable loi, ce qui prouve que l'ordonnance n'avait pas été exécutée.—On appelait *contremarque* la permission accordée par le prince de résister aux tentatives de l'étranger qui avait obtenu des lettres de marque. Dans les temps modernes les lettres de marque n'ont plus été délivrées que dans les guerres maritimes, aux corsaires.

MARQUE, peine infamante qui consistait dans l'application, au moyen d'un fer chaud, sur l'épaule du condamné, d'un signe particulier. Autrefois c'était une fleur de lis, qui, depuis la Révolution, fut remplacée par les deux lettres T. F. (travaux forcés). La marque a été abolie après juillet 1830.

MARQUE (La). Voy. MARCA.

MARQUESSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Hautefort, issus des seigneurs de Gontaut. Elle a produit les seigneurs de La Reille.

MARQUET (François-Nicolas), botaniste, médecin du duc Léopold, né en 1687 à Nancy, y mourut le 29 mai 1759.

MARQUETEL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Denis et de Saint-Évremont.

MARQUETS (Anne des), religieuse dominicaine, poëte, née à Eu (Seine-Inférieure), morte le 11 mai 1588.

MARQUETTE. Suivant le jurisconsulte anglais Selden, la marquette eut pendant longtemps en Écosse le caractère de la redevance, vulgairement connue en France sous le nom de *droit du seigneur*. Ce savant ajoute même que l'usage en vigueur dans le comté de Kent, d'avantager les cadets au détriment du fils aîné, n'a pas d'autre origine. Plus tard cette redevance aurait été rachetée à prix d'argent. Cette assertion n'est pas suffisamment établie pour jeter du jour dans la question, en ce qui concerne la France. Le mot *marcheta* paraît avoir signifié originairement *présent*, *prestation*. Voy. FORS-MARIAGE.

MARQUETTE (Jacques), jésuite, missionnaire, né à Laon, mort au Canada le 18 mai 1675. Dans une exploration qu'il entreprit avec un habitant de Québec, nommé Jolyet et cinq autres Français en mai 1673, il découvrit le Mississipi et la Louisiane. La relation de cette découverte a été imprimée dans le supplément au *Recueil de voyages* de Thévenot, 1681, in-8°.

MARQUEZI (*N.*), homme politique, journaliste, né à Toulon, où il mourut le 3 avril 1836. Député au Conseil des Cinq-Cents (1798), il y siégea avec le parti avancé, s'opposa au coup d'État du 18 brumaire et fut exclus du Corps législatif. Condamné à la déportation après le complot de la machine infernale, il quitta la France, où il ne revint qu'à la Restauration.

MARQUIS, MARQUISAT. Dans les premiers siècles qui suivirent les invasions barbares, le marquis était le comte préposé à la garde des frontières ou marches. Comme ces officiers étaient moins nombreux que ceux des provinces intérieures, il y eut aussi moins de seigneurs connus sous cette désignation à l'époque féodale; et ce fut sans doute pour ce motif que lors de la formation d'une hiérarchie dans les dignités, le titre de marquis fut regardé comme supérieur à celui de comte. C'est ainsi que la coutume de Normandie taxait le relief des marquisats à 166 écus, et celui des comtés à 83 seulement.

En France, cette dignité devint un titre héréditaire attaché à un fief à dater du commencement du XVIe siècle. Le plus ancien marquisat français est celui de Trans, érigé en 1505 en faveur de Louis de Villeneuve, seigneur de Trans. Le marquisat de Nesle, *premier marquisat de France*, postérieur à celui de Trans, n'était que le plus ancien de l'Ile-de-France. Dans la magistrature, le titre de marquis fut usurpé par les présidents de cour souveraine; cette usurpation tolérée devint un usage.

D'après des édits ou déclarations de 1556 et 1582, l'érection d'une terre en marquisat ne pouvait avoir lieu que sous la condition de faire retour à la couronne à défaut d'héritiers mâles; mais cette règle fut bien vite éludée. Pour qu'une terre fût érigée en marquisat, il fallait qu'elle fût composée de trois baronnies et de six châtellenies unies et tenues du roi par un seul hommage.

Il semble que l'épée était le signe de la dignité de marquis; on la trouve représentée sur les anciennes monnaies frappées par les gardiens des frontières.

MARQUIS (Alexandre-Louis), botaniste et littérateur, né à Dreux en 1777, mort à Rouen le 17 septembre 1828.

MARQUIS DE... (Le), pseudonyme du P. Garnier.

MARQUISAT. Voy. MARQUIS.

MARQUISES (Iles), groupe d'îles du grand Océan. Il en fut pris possession au nom de la France le 1er mai 1842, et elles furent occupées le 5 nov. 1843 par le contre-amiral Dupetit-Thouars, qui fut désavoué et rappelé le 26 février suivant.

MARQUITIÈRE (De la), pseudonyme de Roger.

MARRAGON (Benoît), conventionnel, ingénieur, né près de Carcassonne en 1736, mort sous la Restauration à Bruxelles, exilé comme régicide.

MARRAST (Armand), célèbre journaliste, né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) le 5 juin 1801, mort à Paris le 10 mars 1852. Après avoir été régent au collége de Saint-Sever (1822), maître d'études au collége Louis-le-Grand, puis à l'école Normale (1826-1827), il se lança dans le journalisme, et lors de la révolution de juillet, devenu l'un des directeurs de la *Tribune*, eut à subir de nombreux procès. Emprisonné après l'insurrection d'avril, il s'échappa de Sainte-Pélagie avec plusieurs de ses codétenus et se réfugia à l'étranger. Rentré en France grâce à l'amnistie, il fut, après la mort de Carrel, le principal rédacteur du *National*, où il fit jusqu'à la révolution de février une guerre acharnée au gouvernement. Secrétaire, puis membre du gouvernement provisoire (1848), il fut le 9 mars nommé maire de Paris. Envoyé à la Constituante par quatre départements, il en fut élu président le 19 juillet, et conserva ces fonctions jusqu'à la clôture de l'Assemblée. Il ne fut point réélu à la Législative, et acheva ses jours dans la retraite et la pauvreté. De ses nombreux articles dans la *Tribune* et le *National*, les seuls qui aient été réimprimés à part, sont ceux qui forment la mordante *Galerie des Pritchardistes*, 1846, in-18.

MARRE (Florent-Richard de la), peintre de portraits, membre de l'Académie (1677), mort le 22 septembre 1678 à l'âge de 88 ans.

MARRIER (Dom Martin), bénédictin, érudit, né le 4 juillet 1572 à Paris, y mourut le 26 février 1644. — *Bibliotheca cluniacensis*, 1614, in-fol., rare.

MARRON (Marie-Anne CARRELET, dame DE), baronne DE MEILLONAZ, peintre et femme de lettres, née à Dijon en 1725, morte à Bourg le 14 décembre 1778.

MARRON (Paul-Henri), pasteur calviniste, né à Leyde, d'une famille de réfugiés français, le 12 avril 1754, mort à Paris le 30 juillet 1832.

MARS. Le nom de ce dieu se trouve sur les inscriptions trouvées dans les Gaules, accompagné d'épithètes fort diverses que voici : *Albiorix*, près d'Avignon; *Augustus*, en Franche-Comté; *Britovius*, *Campestris*, à Nîmes; *Camulus*, près de Clèves; *Lacavus*, à Nîmes, *Loucetius*, près de Mayence; *Militaris*, près de Bonn; *Ollordius*, à Antibes; *Segomo*, à Lyon; *Vintius*, à Vence.

MARS, famille originaire de Languedoc et établie en Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de Liviers et de Noyers.

MARS (S.), ermite, né à Blais (Ille-et-Vilaine) vers 510, mort à Mars (Ille-et-Vilaine). Ses fêtes, le 14 janvier et le 21 juin.

MARS (Anne-Françoise-Hippolyte BOUTET, dite Mlle), célèbre actrice, née à Paris le 9 février 1779, y mourut le 20 mars 1847. Fille naturelle de l'acteur Monvel et d'une actrice nommée Salvetat, dite Mme Mars, elle débuta en 1792 au théâtre Montansier, et entra comme sociétaire au Théâtre-Français en 1799. Elle y joua successivement, et avec un immense succès, les rôles d'ingénue, de jeune première et de grande coquette. Elle excellait surtout dans les rôles de certaines comédies de Molière et de Marivaux. Elle joua pour la dernière fois le 7 avril 1841.

MARS (École de). Voy. ÉCOLE.

MARSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou.

MARSAILLE, plaine du Piémont où le 4 octobre 1693 Catinat remporta une victoire complète sur le duc de Savoie.

MARSAL, place forte de Lorraine (Meurthe), cédée à la France en 1663. A la Prusse depuis 1871.

MARSAL (Seigneurs de), branche de la maison de Grave (Languedoc).

MARSAN, *Marsanum*, pays avec titre de vicomté, chef-lieu, Mont-de-Marsan (Landes). Il était borné au N. par les Grandes Landes, le Bazadois et le Condomois; au S. par les Landes propres et le Tursan; à l'E. par le Gabardan et le Bas-Armagnac; à l'O. par les Grandes-Landes.

MARSAN (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou. = —, branche de la maison de Lorraine.

MARSEILLE, *Massalia*, *Magsalia*, *Massilia*, capitale des *Massilienses*, aujourd'hui le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône. A la fin du VIIe ou au commencement du VIe siècle avant J. C., le roi des Ségobriges, Nann ou Sénan, faisait les apprêts d'une fête pour le mariage de sa fille Gyptis ou Petta, lorsqu'un vaisseau phocéen amena des étrangers, dont les chefs étaient Simos et Protis. Il les fit asseoir à son festin, et l'un de ces marchands, que les Gaulois nomment Euxène, reçut de Gyptis la coupe qu'elle devait offrir à celui qu'elle choisirait pour époux, et Nann concéda à son gendre, pour dot, le golfe où il avait pris terre. Une cité, *Magsalia*, s'éleva sur le côté occidental de ce golfe, s'accrut rapidement, et, à diverses époques, reçut des colons et des émigrés de l'Ionie. Son gouvernement était celui des villes grecques de l'Asie Mineure. Ses intérêts commerciaux la jetèrent de bonne heure dans l'alliance des Romains, qu'elle dut appeler à son secours, en 155 et 124 avant J. C., pour la défendre contre ses voisins. Quand la guerre eut éclaté entre César et Pompée, elle ferma ses portes au premier, sous prétexte de neutralité (49 av. J.-C.), fut alors bloquée par Trebonius et ne se rendit qu'après une longue et vigoureuse résistance. Elle resta réunie à l'empire jusque vers 480, où elle fut conquise, avec le reste de la Provence, par les Wisigoths, et suivit dès lors les destinées de ce pays. En 1214, profitant des troubles qui marquèrent la minorité de Raimond-Bérenger IV, comte de Provence, elle s'érigea en république, repoussa (1230) une attaque de ce prince et ne se soumit qu'en 1237, à des conditions qui lui assurèrent des priviléges très-avantageux. Après la mort du comte Charles III (1481), qui légua ses États à Louis XI, elle fut réunie à la couronne. Le 19 août 1524, elle fut assiégée par le connétable de Bourbon, qui dut se retirer le 28 septembre. Au mois de juillet 1536, Charles-Quint vint à son tour mettre le siége devant la ville, mais le 25 septembre suivant il fut obligé d'opérer une retraite désastreuse. — Marseille embrassa le parti de la Ligue dès 1589, et fut gouvernée despotiquement pendant sept ans par Louis d'Aix, viguier, et Charles Casaux, premier consul, qui s'étaient fait continuer dans leurs fonctions. Le reste de la Provence ayant fait sa soumission à Henri IV, ils formèrent le projet de vendre la ville aux Espagnols; mais deux frères, Pierre et Barthélemy de Libertat, la livrèrent, dans la nuit du 16 au 17 février 1596, aux troupes du roi, commandées par le duc de Guise, gouverneur de la province. — En 1720, elle fut ravagée par une peste affreuse, qui commença au mois de juin. — Marseille embrassa la cause de la Révolution. Le 30 juillet 1792 on vit arriver à Paris une troupe de cinq cent seize Marseillais, bien armés, avec trois pièces de ca-

non. Ils prirent la part la plus active à la journée du 10 août, et donnèrent leur nom au célèbre chant patriotique de Rouget de l'Isle. — Il fut signé à Marseille le 21 mars 1619 un traité avec les députés du bacha d'Alger. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Marseille était le siége d'un évêché suffragant d'Arles et qui fut supprimé en 1790. En 1823, il fut rétabli et mis dans la province d'Aix.

ÉVÊQUES DE MARSEILLE. — S. Lazare. — Orésius, 314. — Proculus, 380-vers 400. — Vénérius, 428-vers 455. — Eustase ou Eustache, 470. — Græcus, 472-475. — S. Honorat Ier, 475-vers 500. — Emétérius, 554. — Théodore, vers 575-594. — Sérénus, vers 600. — Adelong, vers 739. — S. Mauronte, 767-804. — Honorat II, 804-811. — Vadald, 818. — Théodebert, vers 830. — Alboin, 844. — Léodoin, 879. — Bérenger, vers 890. — Drogon, 923. — Honorat III, 948-994. — Pons Ier, vers 1000-1014. — Pons II, 1014-16 févr. 1073. — Raimond Ier, 1074-vers 1100. — Aicard, 1103. — Raimond II, 1117. — Bertrand, 1120-1138. — Raimond III, 1138-26 avril 1151. — Pierre Ier, 1152-11 avril 1170. — Raimond IV, 1172-1174. — Foulques, 1174-1205. — Renier, 1205-16 mars 1214. — Pierre II Raimond, 1214-1218. — Pierre III de Montlaur, 1219-29 août 1229. — Benoît d'Alignan, 1230-1267. — Robert Ier, 1268. — Raimond V de Nîmes, 1270-1288. — Durand de Trois-Emines, 1290-1312. — Raimond VI Robaud, 1312-1319. — Gaubert du Val, 1320-1322. — Adhémar Amelin, 1323-1333. — Jean Ier Guasqui, 1334-1345. — Robert II de Mandagot, 1346-1360. — Hugues, avril 1360-1361. — Pierre IV Fabri, 3 juillet-août 1361. — Guillaume Ier Sudre, 1361-18 sept. 1366. — Philippe de Cabassole, 1366-1368. — Guillaume II de la Voulte, 1368-1379. — Adhémar II de la Voulte, 25 juillet 1379-vers 1395. — Guillaume III le Tort ou le Fort, 1396-15 nov. 1403. — Paul de Sade, 1403-28 février 1433. — Barthélemy de Racoli, 2 sept. 1433-1445. — Louis de Glandèves, 1433-1445. — Jean II, 1446. — Nicolas Ier de Brancas, 1447-1er avril 1466. — Jean III Allardel, 30 avril 1466-27 déc. 1496. — Ogier d'Anglure, 27 déc. 1496-5 mai 1506. — Antoine Dufour, 1507-juin 1509. — Claude de Seyssel, 1509-1517. — Innocent Cibo, 1517-1530. — Jean-Baptiste Ier Cibo, 1530-1550. — Christophe du Mont, 1550-1555. — Pierre V Ragueneau, 1555-1572. — Frédéric Ragueneau, 1572-25 sept. 1603. — Jacques Turricella, 1604-19 janv. 1618. — Artus d'Espinay, 1618-1619. — Nicolas II Coeffeteau, 1621-21 avril 1623. — François de Loménie, mars 1624-27 février 1639. — Eustache Gault, 1639-13 mars 1640. — Jean-Baptiste II Gault, 14 juillet 1642-23 mai 1643. — Étienne du Puget, juin 1643-1668. — Toussaint de Forbin-Janson, février 1668-14 août 1679. — Jean-Baptiste III d'Étampes, septembre 1680-6 janv. 1684. — Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, juin 1684-1er février 1708. — Bernard-François de Poudenx de Castillon, février 1708-19 janvier 1709. — Henri-François-Xavier de Belzunce, 5 avril 1709-4 juin 1755. — Jean-Baptiste de Belloy, 22 juin 1755-1790. — Charles-Fortuné de Mazenod, 13 janvier 1823-1837. — Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, 1er avril 1837-21 mai 1861. — Patrice-François-Marie Cruice, 18 juin 1861-6 janvier 1866. — Charles Place, 6 janvier 1866.

BIBLIOGRAPHIE. — On trouve dans les tomes I à IV de la *Bibliothèque historique de la France* la liste des nombreux ouvrages et documents relatifs à Marseille et à son histoire. Nous y ajouterons les indications suivantes : E. Garcin, *Histoire et topographie de Marseille*, 1834, in-8° ; Chardon, *Tableau historique et descriptif de Marseille*, 1806, in-12 ; Lancelot, *Précis historique sur l'ancienne Marseille*, 1838, in-8° ; Boudin, *Histoire de Marseille*, 1852, in-8° ; *Gallia christiana*, tome I.

MARSEILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Vintimille.

MARSEILLES (Seigneurs de), de la maison de Pisseleu (Normandie).

MARSILIACUM, Marcillac. Marsillac.

MARSILLAC (Seigneurs de), de la maison de Plas (Limousin). = —, de la maison de Carondelet (Provence).

MARSILLY (Seigneurs de), de la maison de Custine (Pays de Liége).

MARSILLY (Paul-Antoine de), pseudonyme de Nicolas Fontaine, de Le Maistre de Sacy et de l'abbé Prévost.

MARSILLY (Prieur de), pseudonyme de Jacques Gohorry.

MARSIN. Voy. MARCHIN.

MARSOLLIER (Jacques), historien, génovéfain, archidiacre de la cathédrale d'Uzès, né à Paris en 1647, mort à Uzès le 30 août 1724.

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (Benoît-Joseph), auteur dramatique, né à Paris en 1750, mort à Versailles le 22 avril 1817. Il a fait représenter plus de cinquante ouvrages dramatiques, parmi lesquels des opéras-comiques mis en musique par Dalayrac et Méhul.

MARSY (Balthasar), sculpteur, membre de l'Académie (1673), né à Cambrai en janvier 1628, mort à Paris le 16 ou le 19 mai 1674. = Son frère, GASPARD, frère cadet du précédent, sculpteur et architecte, membre de l'Académie (1657), né à Cambrai vers 1629, mort à Paris le 11 décembre 1681. On voit un grand nombre de leurs ouvrages dans les jardins de Versailles.

MARSY (François-Marie de), compilateur, poëte latin, né à Paris en 1714, y mourut le 16 décembre 1763. — *Analyse des œuvres de Bayle* (1755), pour laquelle il fut mis à la Bastille.

MARSY (Claude-Sixte SAUTREAU de), littérateur, né en 1740 à Paris, y mourut le 5 août 1815. Il fonda, avec Maton de la Cour, en 1765, l'*Almanach des Muses*, et le continua jusqu'en 1793.

MARTAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Loubert (Normandie).

MARTAINVILLE (Alphonse-Louis-Dieudonné), journaliste royaliste, auteur dramatique, né à Cadix de parents français en 1776, mort à Sablonville (Seine), le 27 août 1830.

MARTE (Seigneurs de la), branche de la maison de Forbin.

MARTEAU. Voy. DEMARTEAU.

MARTEL, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Lindebeuf, de Fontaine-Martel, d'Émalville, de Chambine, de Delincourt, de Bacqueville, de Saint-Vigor, d'Hermanville, de Rames, de Marennes et de Beaumont. Armes : *d'or à 3 marteaux de sable*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

MARTEL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Montpinçon.

MARTEL (François), chirurgien, né à Périgueux en 1549, mort à Paris vers 1610.

MARTEL (Étienne-Ange), jésuite, architecte, né à Lyon en 1569, mort à Paris en 1641.

MARTEL (André), théologien protestant, né à Montauban en 1618, mort à Berne vers la fin du XVIIe siècle.

MARTEL (Adrien), littérateur, né à Toulouse où il était avocat et où il mourut vers 1730.

MARTEL, pseudonyme de Fréron le fils.

MARTELIÈRE (Pierre de la), avocat, né à Bellesme au XVIe siècle, mort à Paris en 1631.

MARTELIÈRE (Jean-Henri-Ferdinand La), littérateur et auteur dramatique, né le 14 juillet

1761 à Ferrette (Haut-Rhin), mort le 27 avril 1830 à Paris.

MARTELIUM. Martel.

MARTELLIÈRE (La), famille d'où sont sortis les comtes de Fay. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

MARTELLY (Honoré-François-Richard de), acteur et auteur dramatique, né à Aix le 27 oct. 1751, mort près de Marseille le 8 juillet 1817.

MARTÈNE (Dom Edmond), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) le 22 décembre 1654, mort à Paris le 20 juin 1739. — *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, 9 vol. in-fol., 1724-1733; *De antiquis monachorum ritibus*, 1690, 2 vol. in-4°; *De antiquis ecclesiæ ritibus*, 1700, 2 vol. in-4°; *Voyage littéraire de deux bénédictins*, 1717, in-4°, et le sixième volume des *Annales O. S. Benedicti*, 1739.

MARTHE (Anne BIGET, dite sœur), religieuse de la Visitation, née à Thoraise (Doubs) en 1748, morte à Besançon en 1824. Elle se signala sous la Révolution et l'Empire par une charité et un dévouement sans bornes.

MARTHON (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld.

MARTHONIE (La), maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Puyguilhem et de Caussade. Armes : *de gueules à un lion d'or*.

MARTIAL (S.), premier évêque de Limoges, apôtre de l'Aquitaine. Suivant Grégoire de Tours, il vint prêcher l'Évangile dans la Gaule au IIIe siècle. Sa fête, le 30 juin.

MARTIAL DE PARIS, dit d'AUVERGNE, poëte et prosateur, né vers 1440, mort le 13 mai 1508. Il fut procureur au Parlement de Paris et notaire au Châtelet. — Les *Arrêts d'Amour*, recueil d'arrêts fictifs sur des causes galantes, dont la dernière édition est de 1731, in-12; les *Vigiles de Charles VII*, in-fol. goth., s. d., vers 1492, chronique en vers souvent réimprimée; les *Dévotes louanges à la Vierge Marie*, 1492, in-4°. Ses poésies ont été réunies, 1724, 2 vol. in-8°.

MARTIAL DE BRIVES (DUMAS, dit le P.), capucin, poëte, né à Brives (Corrèze), mort en 1656.

MARTIALE (Loi). Voy. LOI.

MARTIANAI (Dom Jean), bénédictin, érudit, né à Saint-Sever-Cap (Landes) le 30 décembre 1647, mort à Paris le 16 juin 1717. — Édition des œuvres de saint Jérôme, 1693-1706, 15 vol. in-fol.

MARTIGNAC (Étienne ALGAY de), traducteur, né en 1620 à Brives (Corrèze), mort en 1698. Il fut attaché à la personne de Gaston, duc d'Orléans, sur lequel il a publié des *Mémoires*, 1683, in-12, réimprimés dans la collection Michaud.

MARTIGNAC (Jean-Baptiste-Silvère GAYE, vicomte de), homme politique, né à Bordeaux en 1776, mort à Paris le 3 avril 1832. Il était avocat à Bordeaux lors des Cent-Jours, et les opinions royalistes qu'il montra alors le firent nommer, au retour des Bourbons, avocat général dans cette ville. Député de Marmande (1821), il s'attacha à M. de Villèle qu'il soutint à la chambre avec une grande éloquence. Conseiller d'État (1822), commissaire civil à l'armée d'Espagne (1823), et à son retour, ministre d'État, directeur général de l'enregistrement et des domaines, il fut créé vicomte (1824). A la chute de M. de Villèle et de ses collègues, un nouveau ministère fut formé (4 janvier 1828), et il y entra avec le portefeuille de l'intérieur. Mais les lois libérales que présenta ce ministère, les ordonnances qu'il fit rendre (6 juin 1828) sur les petits séminaires et les établissements des jésuites, lui aliénèrent bien vite les sympathies de Charles X qui, le 9 août 1829, le remplaça par le ministère Polignac, lequel, moins d'un an après, amena la Révolution de Juillet. Lors du procès des ministres, Martignac fut choisi par le prince de Polignac pour le défendre devant la cour des pairs, et il le fit avec un grand talent. Après la Révolution de Juillet, il continua à siéger à la chambre, où il ne prit que très-rarement la parole. — *Esope chez Xanthus* (1801), comédie; *Bordeaux au mois de mars* 1815, 1830; *Essai sur la Révolution d'Espagne*, 1832.

MARTIGNÉ-BRIAND, village d'Anjou, où le 15 juillet 1793 les Vendéens furent battus par les républicains.

MARTIGNY (Seigneurs de), de la maison de la Guiche (Bourgogne).

MARTIGNY. Voy. COLMEY.

MARTIGUES, *Maritima*, ville de Provence (Bouches-du-Rhône). Elle fut bâtie en 1232 par Raymond-Bérenger, comte de Provence, érigée en vicomté par la reine Jeanne Ire de Naples, qui la donna à Jacques d'Arcussia, et appartint successivement aux maisons d'Anjou et de Luxembourg. Henri IV l'érigea en principauté en faveur de la fille de Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues (voy. plus loin), Marie de Luxembourg, qui épousa Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur. Leur fille, Françoise, apporta à son mari César de Bourbon, duc de Vendôme, la principauté de Martigues qui, en 1714, fut acquise par le duc de Villars.

MARTIGUES (Sébastien de LUXEMBOURG, vicomte de), gouverneur de Bretagne (1565), tué au siége de Saint-Jean-d'Angely le 20 novembre 1569. Il était fils de François de Luxembourg et de Charlotte de Brosse. Il se signala par ses exploits et ses rigueurs contre les protestants. En septembre 1569, Henri III érigea pour lui en duché-pairie le comté de Penthièvre.

MARTIN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Gars. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MARTIN, en Champagne (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

MARTIN (S.), évêque de Tours, né à Staïn en Hongrie vers 316, mort à Candes (Indre-et-Loire) de 396 à 400. Enrôlé dans la milice, il ne tarda pas à se faire chrétien, quitta le service militaire et devint un des disciples de saint Hilaire de Poitiers. Dans un voyage en Italie son orthodoxie le fit persécuter par les Ariens de Milan, et il dut se réfugier dans l'île de Gallinaria (mer de Toscane) où il resta jusqu'en 360. Revenu en Gaule auprès de saint Hilaire, il se retira près de Poitiers, à Ligugé, où se forma bientôt un monastère que l'on croit être le plus ancien de toute la Gaule. En 371, il fut élu évêque de Tours. On a de lui un opuscule sur la Trinité, publié dans la *Bibliotheca patrum*. Sulpice Sévère a écrit sa vie.

MARTIN (S.), abbé à Saintes et disciple du précédent, mort au Ve siècle. Sa fête, le 7 décembre. = — (S.), abbé de Vertou en Bretagne, vers 574, mort le 24 octobre vers 601. Sa fête, le 24 octobre.

MARTIN IV (Simon de BRION), pape, né au château de Montpencien en Touraine, suivant les uns, à Montpilloi en Champagne, suivant d'autres, mort à Pérouse le 28 mars 1285. Entré dans l'ordre des franciscains, il devint chanoine régulier, puis trésorier de l'abbaye de S. Martin de Tours, et garde des sceaux de saint Louis (1260-1262). Créé cardinal par Urbain IV (1262), il était légat en France quand il fut élu pape à Viterbe le 11 février 1281. Il se montra dévoué à Charles d'Anjou, fit une guerre malheureuse aux habitants de Forli qu'il excommunia, comme il excommunia plus tard l'empereur Michel Paléologue (1281),

les habitants de Palerme après le massacre des *Vêpres siciliennes*, et Pierre III, roi d'Aragon (1282). Une révolte des Romains le força de se réfugier à Pérouse où il mourut.

MARTIN (Jean), seigneur de Choisy, poëte du XVIe siècle, né à Dijon. — Le *Papillon de Cupido*, 1543, in-8°, rare.

MARTIN (Bernard), jurisconsulte, né en 1574 à Dijon où il est mort le 15 novembre 1639.

MARTIN (François), voyageur, né à Vitré (Ille-et-Vilaine), mort dans les premières années du XVIIe siècle. — *Description du premier voyage fait aux Indes orientales par les François*, 1604, 1609, in-8°.

MARTIN (Guillaume), théologien, pasteur calviniste, puis prêtre catholique, né dans les Cevennes, mort en 1671. = CLAUDE, bénédictin, théologien, né le 2 avril 1619 à Tours où il mourut le 9 août 1696. Il eut pour mère Marie de l'Incarnation (voy. ce nom). = ANDRÉ, oratorien, théologien janséniste, né en 1621 à Bressuire (Deux-Sèvres), mort à Poitiers le 26 septembre 1695. = DAVID, théologien calviniste, né le 7 septembre 1639 à Revel (Languedoc), mort à Utrecht le 9 septembre 1721.

MARTIN (J. B.), dit l'*Aîné*, et des *Batailles*, peintre, élève de La Hire et de Van der Meulen, directeur des Gobelins, né en 1659 à Paris où il est mort le 8 octobre 1735. Il y a de nombreuses toiles de lui dans les galeries de Versailles. — *Siége de Fribourg* (musée du Louvre) ; *Siége de Besançon par Louis XIV* (musée de Caen) ; *Passage du Rhin en* 1672 (musée de Dijon) ; *Vue de Rouen*, quatre tableaux relatifs à la prise de Belgrade par le prince Eugène; *Condé au milieu d'une bataille* (musée de Rouen). = Son parent, PIERRE-DENIS, dit le *Jeune*, peintre, élève de Van der Meulen, mort après 1730. — *Louis XV chassant à Fontainebleau* (musée du Louvre); *Vue de Saint-Cloud* (musée de Nantes), et divers tableaux au musée de Versailles.

MARTIN (François), directeur général de la compagnie des Indes-Orientales, fondateur et premier gouverneur de Pondichéry, où il mourut le 30 décembre 1706. = GABRIEL, libraire et bibliographe, né à Paris le 2 août 1679, y mourut le 2 février 1761.

MARTIN (Dom Jacques), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Fanjaux (Gers) le 11 mai 1684, mort à Saint-Germain-des-Prés le 5 septembre 1751. On a, entre autres, de lui : la *Religion des Gaulois*, 1727, 2 vol. in-4°; *Histoire des Gaules*, 1754, 2 vol. in-4°; *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture sainte*, 2 vol. in-4°, supprimée, en partie, à cause de l'indécence des figures; *Explication de divers monuments singuliers*, 1739, in-4°; *Éclaircissements sur les origines celtiques et gauloises*, 1744, in-12.

MARTIN (Claude), aventurier, né à Lyon le 4 janvier 1735, mort dans l'Inde, près de Lucknow, le 13 septembre 1800. Parti comme simple soldat dans les troupes que Lally emmenait dans l'Inde (1752), il passa, après la reddition de Pondichéry, au service de la compagnie anglaise des Indes, puis s'introduisit à la cour de Sujah-uh-Dowla, roi d'Oude, dont il devint le favori, ainsi que de son successeur, Assef-Eddoulak, et acquit une immense fortune. Lorsque éclata la guerre entre Tippo-Saëb et les Anglais, il rendit à ceux-ci des services qui lui valurent le grade de major général. Il légua une partie de ses richesses à sa ville natale. (Voy. sur lui un article de M. O. Sachot, dans la *Revue britannique* de février 1870.)

MARTIN (Pierre, comte), amiral, né au Canada en 1752, mort le 1er novembre 1820. Maître pilote (1778), enseigne et lieutenant de vaisseau. il fut nommé capitaine (1792), et peu après, contre-amiral. Dans un combat sanglant contre la flotte anglaise triple de la sienne (1795), il perdit deux vaisseaux, mais prit bientôt une glorieuse revanche. Vice-amiral (1796), il était préfet maritime à Rochefort, lorsque eut lieu la destruction par les Anglais d'une flotte française dans la rade de l'île d'Aix (11 avril 1809), ce qui le fit destituer.

MARTIN (Thomas-Ignace), visionnaire, né à Gallardon (Eure-et-Loir), mort à Chartres en mai 1834. C'était un laboureur qui, en janvier 1816, eut des visions où il lui fut ordonné d'aller révéler certaines choses à Louis XVIII. On le fit venir à Paris, et après avoir été examiné par Pinel, il fut mis à Charenton. Le roi pourtant voulut le voir, et eut avec lui un entretien à la suite duquel il le fit renvoyer dans son pays. En 1832, il reconnut pour Louis XVII le personnage connu sous le nom de Naundorf. On a publié divers écrits sur cet halluciné qui eut des adeptes assez nombreux pour former la secte des *Martinistes*.

MARTIN (Robert), ébéniste, né le 9 janvier 1670 à Paris où il est mort le 3 avril 1765. Il est l'inventeur d'un vernis qui porte son nom et dont le secret est perdu. Ce vernis donne aujourd'hui un grand prix aux objets qui en sont revêtus. = Son petit-fils, Jean-Blaise MARTIN, célèbre chanteur, né à Paris le 24 février 1768, mort à la Roncière, près Lyon, le 14 octobre 1837. De 1789 à 1823, il fit partie de la troupe du théâtre qui porta successivement les noms de *Monsieur*, de *Feydeau* et d'*Opéra-Comique*.

MARTIN (Louis-Aimé), littérateur, né à Lyon en 1781, mort à Paris le 22 juin 1847. Il fut successivement secrétaire rédacteur de la chambre des députés (1815), professeur de belles-lettres à l'École polytechnique et conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. On a, entre autres, de lui, outre des éditions estimées de Racine, de Boileau, de la Fontaine, de Molière, de la Rochefoucauld, etc. : *Lettres à Sophie*, 1810, 2 vol. in-8°, souvent réimprimées. Il a publié aussi les Œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre, dont il avait épousé la veuve (Mlle de Pelleport).

MARTIN (L'abbé Marc-Antoine), poëte languedocien, né à Ceilhes (Hérault) vers 1740, mort à Montpellier le 3 mai 1821. = FRANÇOIS-RAYMOND, poëte languedocien, né à Montpellier le 27 janvier 1777, mort le 18 mars 1851.

MARTIN *du Nord* (Nicolas-Ferdinand-Marie-Louis-Joseph), homme politique, né à Douai le 29 juillet 1790, mort à Paris le 12 mars 1847. Avocat, puis député de Douai (novembre 1830), il devint successivement avocat général à la cour de cassation (1833), procureur général à la cour royale de Paris (1834), ministre des travaux publics (19 septembre 1836-31 mars 1839), et ministre de la justice et des cultes (29 octobre 1840-15 janvier 1847).

MARTIN (Arthur), jésuite, dessinateur, archéologue, né à Auray (Morbihan) le 4 septembre 1801, mort à Ravenne le 24 novembre 1856. — *Vitraux peints de Saint-Étienne de Bourges* (avec l'abbé Cahier), 1844, in-fol.

MARTIN *de Strasbourg* (Édouard), homme politique, né à Mulhouse en 1801, mort à Paris le 21 décembre 1858. Il fut député de Strasbourg (1837-1843) et siégea sur les bancs de l'extrême gauche. Il fit partie de la Constituante (1848).

MARTIN (Denis-Alexandre), littérateur, vaudevilliste, né à Paris le 27 janvier 1795, y mourut le 23 février 1864. Outre une trentaine de vaudevilles et de comédies, on a de lui : *Papiers inédits trouvés chez Robespierre*, 1828, 3 vol. in-8°; *Mémoires d'un prêtre régicide*, 1819, 2 vol. in-8°.

MARTIN (Édouard), auteur dramatique, né à

Paris vers 1828, mort en juillet 1866. De ses nombreuses pièces écrites presque toutes en collaboration, la meilleure est le *Voyage de M. Perrichon* (1860), avec M. Labiche.

MARTIN-BOSC (Seigneurs de), de la famille de Malfillastre (Normandie).

MARTINENG (André-Jules-François), contre-amiral, né à Toulon le 29 novembre 1776, mort à Versailles en février 1860. Il se distingua au combat d'Algésiras.

MARTIN-GARCIA, île de la République argentine, prise par les Français le 11 oct. 1838.

MARTINI (Jean-Paul-Egide Échwarzendorf, dit), compositeur, né le 1er septembre 1741 à Freystadt dans le haut Palatinat, mort à Paris le 10 février 1816. Il vint très-jeune en France, fut directeur de la musique du prince de Condé, acheta la survivance de la surintendance de la musique du roi, place qui lui fut donnée à la Restauration (1814), et professeur au Conservatoire (1798-1802). Il a composé de nombreux morceaux de musique d'église, des romances et chansons dont la plus célèbre est *Plaisir d'amour*, et des opéras, l'*Amoureux de quinze ans*, *Henri IV*, le *Droit du Seigneur*, *Sapho*, etc. On lui doit aussi quelques écrits sur la musique, entre autres : *Mélopée moderne*, 1792.

MARTINIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Villemur (Languedoc).

MARTINIÈRE (Pierre-Martin de la), chirurgien, voyageur, né à Rouen, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Nouveau voyage vers le Septentrion*, 1671, in-12, souvent réimprimé et traduit.

MARTINIÈRE, peintre émailleur, vivait au milieu du XVIIIe siècle.

MARTINIÈRE (Antoine-Auguste Bruzen de la), polygraphe, né à Dieppe en 1683, mort à La Haye le 19 juin 1749. Il était neveu et élève de Richard Simon. Son ouvrage le plus connu est le *Grand Dictionnaire géographique, historique et critique*, 1726-1730, 10 vol. in-fol.; la meilleure édition est celle de 1744-1750, 13 vol. in-fol.

MARTINIQUE (La), l'une des Antilles. Découverte par Christophe-Colomb en 1802, le jour de la Saint-Martin (d'où lui vint son nom), elle fut habitée d'abord par quelques Français et quelques Anglais qui eurent plus d'une fois à lutter contre les indigènes, les Caraïbes. Donnée (1635) à la Compagnie des îles d'Amérique, elle lui fut en 1650 achetée 60000 livres par Duparquet (voy. ce nom), et revendue 400000 (1665) à la compagnie des Indes-Occidentales. Attaquée inutilement par les Hollandais en 1674, elle le fut encore le 5 avril 1693, et le 16 janvier 1759 par les Anglais qui s'en emparèrent en février 1762 et nous la restituèrent à la paix de Paris (1763). Ils la reprirent le 22 mars 1794, la rendirent à la paix d'Amiens, s'en emparèrent de nouveau le 24 février 1809 et la gardèrent jusqu'en décembre 1814. Lors du retour de l'île d'Elbe, ils l'occupèrent de nouveau et ne l'abandonnèrent que le 10 octobre 1818.

Pendant la guerre de l'indépendance d'Amérique, il se livra à la hauteur de la Martinique, entre les Anglais et les Français, plusieurs combats glorieux pour ceux-ci (18 décembre 1779, mai 1780, 29 avril 1781). — Voy. Dessales, *Histoire des Antilles*, 1847-1848, 7 vol. in-8°.

MARTINISTES, secte qui se forma sous la Restauration et qui reconnut pour chef le visionnaire Th.-Ignace Martin (voy. ce nom).

MARTINIUS (Pierre), hébraïsant, calviniste, né vers 1530, mort à la Rochelle en 1594.

MARTINOT (Henri), horloger de Louis XIV, né à Paris le 11 novembre 1646, mort à Fontainebleau le 4 septembre 1725.

MARTINOZZI. Voy. Conti.

MARTINS (Des) ou **DES MARTIN**, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Puylobier et des Baux. A ces derniers appartenait Honoré des Martins, huguenot, qui, dans les guerres civiles du XVIe siècle, acquit une grande réputation sous le nom de capitaine Grille. Il mourut à Paris en 1581. (Voy. l'*Histoire de la Noblesse de Provence* par Artefeuil.)

MARTIS VILLA, Marville.

MARTINVAST (Seigneurs de), branche de la famille du Moncel (Normandie).

MARTORELL, petite ville de la Catalogne, où lors de la guerre d'Espagne les Français furent battus le 7 juin 1808.

MARTROR, nom sous lequel, dans les chartes du Languedoc, on trouve désignée la fête de la Toussaint, qui primitivement était consacrée aux seuls martyrs.

MARTS ou **MARS** (S.), *Martius*, abbé en Auvergne, mort vers 525 ou 530. Sa fête, le 13 avril.

MARULAZ (Le baron Jacob-François Marola ou), général, né le 6 novembre 1769 à Leiskamm (diocèse de Spire), mort le 10 juin 1842 au château de Filain (Haute-Saône).

MARVAUX (Seigneurs de), de la maison de Roucy (Champagne).

MARVEIL (Arnaud de), troubadour, né à Marveil en Périgord, mort vers 1200. Raynouard a publié quelques-unes de ses poésies.

MARVEJOLS, *Maringium*, petite ville du Gévaudan (Lozère), qui fut prise et saccagée par Joyeuse en août 1586.

MARVEJOLS (Seigneurs de), de la famille de Deroys (Languedoc).

MARVIELLES (M. de), pseudonyme de l'abbé de Marolles.

MARVILLE (Seigneurs de), de la famille de Desmarets. = —, de la famille de Feydeau.

MARVILLIERS (Seigneurs de), de la maison de Prunelé (Beauce).

MARVITZ (Seigneurs des), branche de la famille d'Origny (Picardie).

MARZÉ-LE-CHATEL (Seigneurs de), de la maison de Nanton (Bourgogne).

MARZELIÈRE (La), seigneurie de Normandie érigée en marquisat, par lettres enregistrées en février 1619, en faveur de Fr. Giffart, baron de Bonnefontaine.

MARZELIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Coetquen (Bretagne).

MAS (Du), famille de Berry, dont une branche s'établit en Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de L'Isle, de Rifardeau, les barons d'Allemagne et de Cuers (voy. l'*État de la Provence* par Robert). = —, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Tourris.

MAS (Seigneurs du), de la maison provençale de Grasse. = —, de la maison de Le Tonnelier (Beauvaisis). = —, de la maison de Sassenage.

MAS (Théop. du), pseudonyme de Champier.

MASARGUES, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Malijai, de Chaudol et de Fontcouverte (voy. l'*Etat de la Provence* par Robert).

MASBLANC (Seigneurs du), de la famille provençale d'Aimini. = —, de la famille provençale de Léotaud.

MASCARA, ville d'Algérie qui fut prise par les Français après de vifs combats, puis détruite en 1835 (26 novembre, 12 décembre). Elle fut occupée définitivement le 30 mai 1841, et Abd-el-Kader fut défait sous ses murs le 13 juillet suivant.

MASCARON (Jules), célèbre prédicateur, oratorien, né à Aix en mars 1634, mort à Agen le 20 novembre 1703. Il prêcha avec succès en 1663 à Angers et à Saumur (1664), puis dans les grandes villes et enfin à la cour (1666). Là il osa, en présence de Louis XIV, rappeler la mission du prophète Nathan, chargé d'annoncer à David la punition de son adultère. Évêque de Tulle (1671), puis d'Agen (1679), il prêcha encore plusieurs fois à la cour. En 1675, il prononça l'oraison funèbre de Turenne en concurrence avec Fléchier, c'est son meilleur ouvrage ; les autres, antérieurs, sont encore pleins d'hyperboles outrées et d'idées alambiquées. Ses *Oraisons funèbres* ont été publiées, 1704, in-12, et souvent réimprimées.

MASCLAS, terre et seigneurie, érigée en baronnie par lettres d'avril 1667 en faveur de P. de Villars, seigneur de la Chapelle.

MASCLAS (Seigneurs de), branche de la maison de Fontanges (Limousin).

MASCLEF (L'abbé François), hébraïsant, né à Amiens en 1662, mort le 14 novembre 1728.

MASCRANY, maison originaire des Grisons. D'elle sont sortis les seigneurs de La Verrière, de Thune, de Paroy et de Châteauchinon.

MASCRIER (L'abbé J. B. Le), littérateur, né en 1697 à Caen, mort le 16 juin 1760 à Paris. — *Histoire des cérémonies, mœurs et coutumes religieuses du monde* (avec Banier), 1741, 7 vol. in-fol.

MASCULI DENARII, « deniers mâles, » nom donné à la monnaie du Poitou en souvenir de l'inscription *metalo*, qui y fut gravée pendant plusieurs siècles.

MASCULINITÉ (Privilége de). Le droit germanique reconnaissait aux enfants mâles un privilége successoral sur les immeubles et plus spécialement sur tous les propres. C'est ce qui résulte, entre autres textes, de l'article fameux de la loi salique : *De terra vero, nulla in muliere hereditas est, sed ad virilem sexum qui fratres fuerint tota terra pertineat* (titre LIX, *de Alodis*, § 4). Les femmes n'auront aucun droit de succession sur les propres, elles seront complétement exclues à cet égard par le sexe masculin venant au degré de frere. Telle est la phrase primitive. Mais dans le texte revisé au temps de Charlemagne, la première proposition est ainsi modifiée : *De terra vero salica in muliere nulla pertinet portio*. C'est l'interprétation de ce mot *salica* qui a joué un si grand rôle politique, les légistes du XIVe siècle en ayant fait la base de leur principe constitutif de la monarchie française, pour exclure les femmes de la succession au trône. L'explication, depuis longtemps écartée du droit public pour rentrer dans les limites du droit privé, n'est pas encore trouvée. Un système ingénieux, dû à B. Guérard, observant que *salica* ne pouvait pas signifier la terre salique, puisque dans aucun des documents émanés des Francs Saliens cette expression ne présente un pareil sens, a voulu la faire accepter comme synonyme de *domestica*, s'appliquant à la terre attenante à la maison. En effet *sala* c'est la *domus*, la *salle* du moyen âge. Mais on trouve dans certains diplômes les mots *domus salica* qui alors manqueraient de sens. D'ailleurs il résulterait de cette interprétation que la femme serait exclue seulement du manoir. Or cette règle serait en désaccord complet avec le texte cité de la loi salique et avec celui-ci de la loi des Ripuaires : *Cum virilis sexus extiterit, nulla femina in hereditatem aviaticam succedat* (titre LVI). On cite encore la formule 12 du livre II de Marculfe.... *Inter nos consuetudo impia viguit ut sorores cum fratribus in terra paterna portionem non habeant.*

Quelle peut donc être l'origine de l'introduction du mot *salica*, signifiant *terre salique?* La formule 12 de Marculfe a fourni à M. Waitz une explication assez satisfaisante. Elle nous apprend qu'à l'époque où il fut ajouté au texte, la jurisprudence entrait en lutte avec les principes de la succession germanique, *impia consuetudo*. En présence de cette réaction il est permis de supposer que le scribe a glissé ici une glose pour faire entendre qu'il s'agissait d'une disposition non pas générale, mais applicable aux Francs seulement. Quoi qu'il en soit, le privilége de masculinité s'étendait à tous les propres. Il n'y a pas de doute à cet égard. Mais les femmes n'étaient exclues que par leurs frères ; les textes que nous avons cités le prouvent, elles venaient très-certainement en concours avec leurs cousins, car les exclusions ne se présument pas.

En revanche, les femmes et les parents par les femmes paraissent avoir eu un privilége sur les meubles et sur les acquêts. (Loi salique, titre XLIV, § 2.) — Voy. LOI SALIQUE.

MASCUREAU, maison du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de Puiraveau, de Sainte-Tère, de Meillac, des Vergnes, de Moret, de La Chapelle et de Plainbeau.

MAS d'Aire (Le), abbaye de bénédictins, en Gascogne (Landes), diocèse d'Aire. = MAS d'*Azil* (Le), abbaye de bénédictins, dans le pays de Foix (Ariége), diocèse de Rieux.

MASERIS CASTRUM, Mazères.

MAS-GARNIER ou **MAS-GRENIER**, abbaye de bénédictins, au pays de Rivière-Verdun (Haute-Garonne), diocèse de Toulouse.

MASIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Perrin (Languedoc).

MASINCOURT (Seigneurs de), de la maison de Brimeu (Picardie).

MASLAY-LE-ROI, *Mansolacum*, en Champagne (Yonne). Il s'y est tenu un concile en 659.

MASMUNSTER, ou MASSEVAUX, *Masonis monasterium*, abbaye de chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin, dans la Haute-Alsace (Haut-Rhin), diocèse de Bâle.

MASONYERS. Voy. HÔTES.

MASQUE DE FER. C'est le nom sous lequel on désigne un prisonnier mystérieux dont le visage était caché par un masque de velours, et qui mourut à la Bastille le 19 novembre 1703. Son acte de décès inscrit le lendemain sur le registre de l'église Saint-Paul dont dépendait la fameuse prison le désigne sous le nom de *Marchialy*, et lui donne l'âge de quarante-cinq ans, indications qui sont évidemment inexactes. Après avoir été enfermé à Pignerol, puis au château de l'île Sainte-Marguerite, dont un nommé Saint-Mars était gouverneur, il fut amené par celui-ci à la Bastille le 18 septembre 1698. Son existence fut révélée pour la première fois au public par un petit volume anonyme : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, 1745, in-12. L'annee suivante, parut à La Haye un roman du chevalier de Mouhy, *l'Homme au masque de fer*, roman qui, quoique ne faisant aucune allusion au prisonnier de la Bastille, eut assez de vogue pour que depuis cette époque celui-ci fût toujours désigné sous le nom de *Masque de fer*. Voltaire est le premier historien qui en ait parlé avec détails, et il raconta dans le *Siècle de Louis XIV* (1751) diverses particularités qu'il rectifia plus tard (*Dictionnaire philosophique*, art. ANA), lorsque le P. Griffet eut extrait des dates certaines du journal manuscrit d'un lieutenant de roi à la Bastille, Dujonca (journal aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal). Depuis cette époque, bien des écrivains se sont évertués à chercher la solution de ce problème historique, et quelques-uns ont émis les

opinions les plus extravagantes. Voici le résumé des différentes hypothèses mises en avant jusqu'à ce jour. Du *Masque de fer* on a fait tour à tour : 1° Un fils d'Anne d'Autriche et de Buckingham. 2° Un fils d'Anne d'Autriche et de Mazarin. 3° Un frère jumeau de Louis XIV. Ces deux dernières opinions sont celles qui sont le plus généralement répandues. 4° Le duc de Monmouth. 5° Le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de Mme de la Vallière. On l'aurait emprisonné pour avoir donné un soufflet au grand Dauphin. 6° Le duc de Beaufort. 7° Le patriarche arménien de Constantinople, Avédik, qui mourut à Paris, rue Férou. 8° Le surintendant Fouquet. 9° Enfin le comte Mathioli. C'était un ministre du duc de Mantoue, Charles IV, qui ayant négocié pour ce prince (1678) l'achat de Casal par Louis XIV dont il avait été largement payé, trahit le secret de la négociation l'année suivante et fut arrêté près de Turin par Catinat dans un rendez-vous où l'avait entraîné le comte d'Estrades, ambassadeur de France près la cour de Savoie. L'identité de ce personnage avec le prisonnier de la Bastille, thèse du reste qui n'était pas neuve, vient d'être soutenue par M. Marius Topin dans son livre de *l'Homme au masque de fer*, 1870, in-8°. Dans ce volume où l'on trouvera l'indication de toutes les sources, l'auteur a fort bien discuté les opinions émises avant lui ; il a réfuté bien des erreurs et apporté des documents nouveaux, mais il reste encore dans cette histoire assez de points obscurs et assez de faits inexpliqués pour qu'on ne puisse pas dire qu'il ait résolu le problème.

MASQUELIER (Louis-Joseph), graveur, né à Cisoing (Nord) le 21 février 1741, mort le 26 février 1811. = NICOLAS-FRANÇOIS-JOSEPH, de la même famille, graveur, né au Sars (Nord) le 20 décembre 1760, mort le 20 juin 1809.

MASQUEREL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Hermanville. — Armes : *d'argent, à la fasce paillée, accompagnée de trois roses de gueules.* — Voy. l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, par de La Roque.

MAS *Sainte-Puelle*, ville du Languedoc (Aude). Elle fut détruite par l'armée royale en 1623.

MASSA. Voy. REGNIER.

MASSAC (Raymond DE), poëte latin, né à Clairac (Lot-et-Garonne), mort à Orléans dans les premières années du XVIIe siècle.

MASSALIA, Marseille.

MASSALIA DE SANCTO LUPO (Alexius a), pseudonyme de Saumaise.

MASSARD (Jean), graveur en taille-douce, né à Bellême (Orne) en 1740, mort en 1822. = Son fils, J. B. RAPHAEL-URBAIN, élève de David, graveur, né à Paris en 1775, mort le 29 sept. 1849.

MASSAY, abbaye de bénédictins, en Berry (Indre), diocèse de Bourges.

MASSE, famille provençale, originaire de Lombardie. D'elle sont sortis les seigneurs de Rustrel, de Serluc, du Chauvet et de La Rouvière.

MASSÉ (Pierre), démonographe, né au Mans, mort vers la fin du XVIe siècle.

MASSE (Dorothée), sculpteur en bois, reçue à l'Académie de sculpture le 23 novembre 1680.

MASSÉ (Samuel), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1705), né à Tours vers 1673, mort à Paris le 30 juin 1753.

MASSÉ (Jean-Baptiste), graveur, peintre en miniature, peintre de Louis XV et conservateur de ses tableaux, membre de l'Académie (1717), né le 29 décembre 1687 à Paris, où il est mort le 26 septembre 1767. Il était calviniste. — *Éole et Junon* (musée de Nancy).

MASSÉ (Jacques), pseudonyme de Tyssot de Patot.

MASSE D'OR, monnaie fabriquée sous Philippe le Bel, et appelée *grand florin* par le peuple.

MASSE (S.). Voy. MAXIME (S.).

MASSELIN (Jean), chanoine de Rouen, historien, mort à Rouen le 27 mai 1500. Député du clergé aux états généraux réunis à Tours en 1484, il écrivit en latin le journal de cette assemblée, journal traduit et publié dans la *Collection des documents inédits*, par A. Bernier, 1835, in-4°.

MASSÉNA (André), duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France, l'un des plus illustres généraux de la République, né à Nice le 6 mai 1758, mort à Paris le 4 avril 1817. Après avoir fait comme mousse deux voyages au long cours, il s'engagea (1775) dans le régiment de Royal-italien, au service de la France, et le quitta après être resté quatorze ans sous-officier. Il était à Antibes lorsque éclata la Révolution, rentra dans l'armée comme chef de bataillon des volontaires du Var (1792), fut nommé (22 août 1793) général de brigade, et, quatre mois après, général de division. Il prit une part importante aux campagnes d'Italie de 1794 et 1795, sous les généraux Dumerbion, Kellermann et Scherer, et fut le principal acteur de la victoire de Loano. Lorsque Bonaparte eut pris le commandement de l'armée (1796), Masséna fut mis à la tête de l'avant-garde, et se couvrit de gloire dans cette mémorable campagne où sa division, en quarante-huit heures, combattit sur deux champs de bataille distants l'un de l'autre de douze lieues, Rivoli et la Favorite, et ses exploits lui valurent de la part du général en chef le surnom d'*Enfant chéri de la victoire*. En février 1798, le Directoire l'envoya à Rome remplacer Berthier, qui commandait le corps d'occupation ; mais les déprédations de l'administration militaire, auxquelles Masséna n'était point étranger, avaient soulevé un tel mécontentement dans les troupes, que les officiers refusèrent de le reconnaître pour chef, et qu'il dut se retirer. Il resta en disponibilité jusqu'au moment où la guerre recommença avec l'Autriche. On l'investit alors du commandement de l'armée d'Helvétie (février 1799), auquel on joignit quelque temps après celui des armées du Danube et du Rhin. Ce fut avec ces trois armées, qui réunies ne comptaient pas plus de trente mille hommes, que, dignement secondé par ses lieutenants, Molitor, Oudinot, Soult, Mortier, Vandamme et surtout Lecourbe, il exécuta cette admirable campagne qui est restée un des chefs-d'œuvre de l'art militaire et qui, terminée par la victoire de Zurich (25-26 septembre), sauva la France d'une invasion formidable et amena la dissolution de la coalition. Après le 18 brumaire, il fut envoyé à l'armée d'Italie, et refoulé dans Gênes, il y soutint (avril-5 juin 1800) un siége qui mit dans tout son jour l'héroïsme des soldats, l'habileté et l'énergie indomptable de leur général. Il eut ensuite pendant quelque temps le commandement en chef de l'armée d'Italie, que Bonaparte, qui n'aimait pas ses rivaux de gloire, lui enleva bientôt. Membre du Corps législatif (1803), il fit quelque opposition au gouvernement, surtout dans le procès de Moreau. Créé maréchal (1804), il commanda (1805) l'armée d'Italie, et gagna sur l'archiduc Charles la bataille décisive de Caldiero. L'année suivante (1806), il fit pour le roi Joseph la conquête du royaume de Naples. Après la campagne de 1807, il fut créé duc de Rivoli. En 1809, il commandait l'aile droite aux journées de Landshut et d'Eckmühl, s'empara du château d'Ebendorf, dont la prise ouvrit le chemin de Vienne, et se signala surtout par l'invincible ténacité avec laquelle il soutint et repoussa les attaques des Autrichiens, lorsque la rupture du grand pont du

Danube le laissa séparé du reste de l'armée sur la rive gauche du Danube (21-23 mai). Après la bataille de Wagram, où il commandait l'aile gauche, il fut nommé prince d'Essling. Envoyé en Portugal (1810), il s'y montra digne de lui-même; mais les ressources mises à sa disposition étaient trop insuffisantes pour qu'il pût se maintenir dans un pays soulevé, sans approvisionnements, ayant en face de lui Wellington, à la tête d'une armée supérieure; et, en avril 1811, il opéra sur l'Espagne une retraite où il déploya la plus rare habileté. Après une bataille indécise à Fuentès de Onoño (4-5 mai), il fut rappelé par Napoléon, qui ne l'employa plus activement. Il ne prit pas de service pendant les Cent-Jours, et refusa de faire partie du conseil de guerre devant lequel fut d'abord traduit le maréchal Ney.

MASSENCOME (Seigneurs de) branche de la maison de Montesquiou.

MASSÈS (Seigneurs du), branche de la maison de Béon (Béarn).

MASSEVAUX. Voy. MASMUNSTER.

MASSEVILLE (Louis LE VAVASSEUR DE), historien, né en 1647 à Juganville (Manche), mort en 1733 à Valognes. — *Histoire de Normandie*, 1698, 6 vol. in-12.

MASSIAC (Gabriel de), historien, né en 1657 à Narbonne, mort en 1727 à Toulouse. — Divers écrits sur les guerres de 1688 à 1721.

MASSIACUM, Massay.

MASSIAS (Nicolas, baron), écrivain, né en 1764 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), mort le 22 janvier 1848 à Paris.

MASSICAULT (Droit de). C'était un droit sur la vente des vins qui se percevait, entre autres, en Normandie et en Anjou.

MASSIEU (L'abbé Guillaume), littérateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, professeur de grec au Collége de France, né à Caen le 13 avril 1665, mort le 26 septembre 1722 à Paris. — Outre des mémoires dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, *Histoire de la poésie française*, 1734, in-12.

MASSIEU (Jean-Baptiste), conventionnel, né en 1742 à Vernon (Eure), mort le 6 juin 1818 à Bruxelles. Curé de Sergy (Oise) à l'époque de la Révolution, il fut élu député du clergé à la Constituante, puis (1791) évêque constitutionnel du département de l'Oise, qui l'envoya à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Il fut exilé en 1816. On a de lui une traduction de Lucien, 1781-1787. 6 vol. in-12.

MASSIEU DE CLERVAL (Auguste-Samuel), vice-amiral, né le 5 décembre 1785 à Saint-Quentin, mort le 17 mars 1847 à Paris.

MASSIGES (Seigneurs de), de la maison de Pont (Champagne).

MASSILIA, Marseille.

MASSILIENSES. Vers la fin du IVe siècle, la cité des *Massilienses*, dont le chef-lieu était *Massilia* (Marseille), formait la dernière des sept cités qui composaient la Viennoise seconde.

MASSILLON (Jean-Baptiste), célèbre prédicateur, né à Hières (Var) le 24 juin 1663, mort à Clermont (Puy-de-Dôme) le 28 septembre 1742. Il entra en 1681 dans la congrégation de l'Oratoire, et après avoir prononcé avec succès plusieurs oraisons funèbres, il fut mis à la tête du séminaire de Saint-Magloire, à Paris, prêcha les carêmes de 1698 et 1699 à Montpellier, et à l'Oratoire de Paris, puis l'Avent de 1699 à la cour. En 1710, il prononça l'oraison funèbre du Dauphin, et en 1715 celle de Louis XIV. En 1717, il fut nommé évêque de Clermont, et en 1719 il fut reçu à l'Académie française, où il ne parut que le jour de la réception, s'étant astreint à une résidence rigoureuse dans son diocèse. Il s'y fit chérir par ses vertus et sa charité, qui doivent lui faire pardonner quelques excès de condescendance envers le pouvoir, comme cette approbation trop scandaleuse donnée par lui à la consécration du fameux Dubois. La nature du talent de Massillon convenait mieux au sermon qu'à l'oraison funèbre; aussi ses sermons, au nombre de près de cent, sont des modèles du genre. Son *Petit Carême*, prêché en 1719 devant Louis XV, âgé de neuf ans, était regardé comme un modèle de style par Voltaire. Outre les *Sermons* et les *Oraisons funèbres*, on a de Massillon des *Panégyriques* de saints, des *Conférences ecclésiastiques*, *mandements*, *discours synodaux*, des *Paraphrases de psaumes*, etc. Ses œuvres ont été publiées un très-grand nombre de fois.

MASSILLON, pseudonyme de Gaichiès.

MASSO, famille de Lyon d'où sont sortis les seigneurs de La Ferrière.

MASSOL, famille de Bourgogne, originaire de Montferrat. D'elle sont sortis les marquis de Serville.

MASSON (Richard), sieur de la Richardière, peintre, vivait à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle.

MASSON (Jean-Papire), érudit, biographe, né à Saint-Germain-Laval (Loire), mort à Paris le 9 janvier 1611. Il fut successivement jésuite et professeur, puis avocat au Parlement de Paris et substitut du procureur général. Il a écrit en latin des *Annales* françaises (1577); une *Notice des évêchés de France* (1610); une *Histoire des calamités de la Gaule*, des éloges et des biographies, entre autres celle de Charles IX, où il fait l'éloge de la Saint-Barthélemy. = Son frère JEAN, érudit, aumônier du roi, né à Saint-Germain-Laval, mort à Paris vers 1630.

MASSON (Antoine), peintre et graveur, membre de l'Académie (1679), né à Loury (Loiret) en 1636, mort à Paris le 30 mai 1702. = Sa fille et son élève, MADELEINE, née en 1666, apprit de lui la gravure et l'imita avec la plus rigoureuse exactitude.

MASSON (Benoît), sculpteur, membre de l'Académie (1665), né vers 1627, mort le 8 octobre 1684.

MASSON (François-Benoît), sculpteur, membre de l'Académie (1707), né vers 1669, mort le 19 octobre 1728.

MASSON (Jean), érudit, né en 1680, mort vers 1750, en Angleterre où il s'était retiré pour cause de religion.

MASSON (François), sculpteur, élève de Guillaume Coustou, né en 1745 en Normandie, mort le 14 décembre 1807. Il passa quelque temps à Rome, et à son retour fut chargé de nombreux travaux. On lui doit le tombeau de Vauban aux Invalides.

MASSON (Charles-François-Philibert), écrivain, né à Blamont (Doubs) en 1762, mort à Coblentz le 3 juin 1807.

MASSON *de Morvilliers* (Nicolas), littérateur, né vers 1750 à Morvilliers (Vosges), mort à Paris le 29 septembre 1789.

MASSONYERS. Voy. HÔTES.

MASSOULIÉ (Antonin), dominicain, théologien, né à Toulouse en 1632, mort à Rome en 1706.

MASSOURE. Voy. MANSOURAH.

MASSUET (René), érudit, bénédictin, de Saint-Maur, né à Saint-Ouen-de-Mancelles (Eure) en 1666, mort à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 11 janvier 1716.

MASSUET (Pierre), littérateur, naturaliste, né le 10 novembre 1698 à Mouzon-sur-Meuse, mort le 6 octobre 1776, à Lankeren (Hollande).

Il fut d'abord bénédictin à Saint-Vincent de Metz, puis s'enfuit en Hollande où il se fit protestant.

MASTAING, terre et seigneurie de la Flandre wallonne (Nord), érigée en comté par lettres du roi d'Espagne, du 28 mai 1626, en faveur de Ph. de Jauche, comte de Lierdes, seigneur de Mastaing.

MASTAS (Seigneurs de), branche de la maison de Montberon. = —, de la maison de Bourdeille.

MASTIN (Le), maison de Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de la Rochejaquelein, de la Favrière et de Nuaillé.

MASURAGE, nom donné au moyen âge au cens ou à la rente qui se levait sur les maisons. — Masurier était celui qui payait ce cens.

MATAGO DE MATAGONIBUS, pseudonyme de Fr. Hotmann.

MATAL (Jean), érudit, né vers 1520 à Poligni (Jura), mort en 1597 à Augsbourg.

MATAMORAS, ville du Mexique. Elle fut occupée le 27 septembre 1864, par les Français, qui, le 30 avril suivant, y repoussèrent une attaque des Juaristes.

MATANASIUS (Chrysostome), pseudonyme de Saint-Hyacinthe et de Nicolas Jouin.

MATAS. Voy. MASTAS.

MATEFELON, **MATHEFELON** ou **MATAFELON**, baronnie d'Anjou (Maine-et-Loire) qui a donné son nom à une maison d'où est sortie la maison de Champagne, et qui, réunie à la baronnie de Durtal, fut avec elle érigée en comté en oct. 1564 en faveur du maréchal de Vieilleville.

MATEHUALA (Mexique). Le général juariste Doblado y fut défait le 17 mai 1864.

MATER DEUM MAGNA IDÆA. Une inscription relative au culte de la grande mère des Dieux, idéenne et palatine (Cybèle), a été trouvée près de Marseille.

MATERNA, **MATRONA**, la Marne.

MATERNE (S.), évêque de Trèves, de Tongres et de Cologne, au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 14 septembre.

MATERON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Auzet, de Levens, de Taillas, de Peinier, de Salignac et d'Entrepeires. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

MATERON (Seigneurs de), de la famille de Voland (Provence).

MATHA (Saint Jean de). Voy. JEAN.

MATHA. Voy. MASTAS.

MATHAN, terre et seigneurie de Normandie qui a donné son nom à une ancienne maison, et fut érigée en marquisat par lettres de février 1736, en faveur de Bernardin de Mathan. De cette maison sont sortis les seigneurs de Semilly, de Beaunai et de Ragny. — Voy. SEMILLY.

MATHANASIUS. Voy. MATANASIUS.

MATHAREL (Louis), diplomate, né à Paris en octobre 1619, mort à Toulon où il était intendant le 29 juin 1673.—Il y a des lettres de lui dans la collection Boulliau, à la Bibliothèque impériale.

MATHEFELON. Voy. MATEFELON.

MATHIAS DE SAINT-JEAN (Jean Éon, dit le P.), carme, écrivain, né vers 1600 à Saint-Malo, mort à Paris le 4 mars 1681. — *Histoire de l'ordre de N. D. du mont Carmel*, 1658-1665, 2 vol. in-fol.

MATHIEU, famille de Provence originaire de Franche-Comté. D'elle sont sortis les seigneurs du Revest de Brousse.

MATHIEU, théologien, évêque d'Albano, cardinal (1125), né à Reims vers le milieu du XIe siècle, mort à Pavie le 25 décembre 1135.

MATHIEU (Abel), écrivain, né à Chartres, mort après 1572.

MATHIEU (Antoine), peintre d'histoire et de portraits, membre de l'Académie (1664), né à Londres en 1631, mort le 6 juillet 1673. — *Portrait* d'Henriette d'Angleterre (galeries de Versailles).

MATHIEU (Pierre), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1708), né vers 1657, mort le 18 septembre 1719.

✓ **MATHIEU** (L'abbé J. B.), écrivain, né à Montigny-le-Roi (Haute-Marne) le 10 février 1764, mort à Autreville (Haute-Marne) le 11 juin 1829.

✓ **MATHIEU** (Charles-Léopold), écrivain, né à Nancy le 26 mai 1756, mort après 1830.

MATHIEU (Le compère), pseudonyme de Mercier de Compiègne. = —, pseudonyme de Dulaurens.

MATHIEU (Isaac), pseudonyme de Cromelin.

MATHIEU DE DOMBASLE (Christophe-Joseph-Alexandre), célèbre agronome, correspondant de l'Académie des sciences, né le 26 février 1777 à Nancy où il est mort le 27 décembre 1843. On lui doit l'invention d'une charrue qui porte son nom, et le perfectionnement de divers instruments aratoires. Ses publications sont fort nombreuses. Nous citerons : l'*Agriculture pratique et raisonnée*, 1824, 2 vol. in-8°; *Annales agricoles de Roville*, 1824-1837, 9 vol. in-8°; il avait été chargé de la direction de la ferme expérimentale et de l'institut agricole de Roville et y avait obtenu un succès complet. *Des Intérêts respectifs du midi et du nord de la France*, 1834, in-8°, plusieurs fois réimprimé; *Œuvres diverses*, 1843, in-8°. En 1850, une statue de bronze lui a été érigée sur une place publique de Nancy.

MATHIEU *de la Drôme* (Philippe-Antoine), homme politique, né le 7 juin 1808, à Saint-Christophe près de Romans (Drôme), mort à Romans le 16 mars 1865. Député à l'Assemblée constituante et à la Législative où il vota avec l'opposition extrême, il fut arrêté au 2 décembre et exilé. Revenu après l'amnistie, il publia un *almanach* où il avait la prétention de prédire le temps et qui eut un succès prodigieux.

MATHIEU DE LA REDORTE (David-Maurice-Joseph, comte), général, né le 20 février 1768 à Saint-Affrique (Rouergue), mort à Paris le 1er mars 1833.

MATHIEU-MIRANPAL (Jean-Baptiste-Charles), homme politique, né à Compiègne en 1764, mort à Condat (Dordogne) le 31 octobre 1833. Envoyé à la Convention par le département de l'Oise, il y vota la mort du roi sans appel ni sursis, et fit plus tard partie du Conseil des Cinq-Cents et du Tribunat. Il fut exilé en 1816.

MATHIEU. Voy. MATTHIEU.

MATHILDE ou **MAHAULT**, comtesse d'Artois, morte en 1282. Fille aînée de Henri II, duc de Brabant, elle épousa Robert de France, comte d'Artois et frère de saint Louis, et après la mort de son époux en Égypte, où elle l'avait suivie (1250), elle se remaria à Gaucher de Châtillon. = Sa petite-fille, MATHILDE, comtesse d'Artois et de Bourgogne, fille de Robert II, comte d'Artois, épousa (1584) Othon, comte palatin de Bourgogne, et mourut le 27 octobre 1327, laissant l'Artois à sa fille Jeanne, veuve de Philippe le Long.

MATHON DE LA COUR (Jacques), mathématicien, né le 28 octobre 1712 à Lyon où il est mort vers 1770. = Son fils, CHARLES-JOSEPH, écrivain, né le 6 octobre 1738 à Lyon où il fut guillotiné le 15 novembre 1793.

MATHOU (Claude-Hugues), bénédictin, érudit, né à Mâcon en 1622, mort à l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons le 29 avril 1705.

MATHURIN (S.), prêtre, confesseur en Gâtinais, au IVe ou Ve siècle. Sa fête, le 9 novembre.

MATHURINS. C'était le nom que portaient en France les religieux de la *Sainte-Trinité de la Rédemption des captifs*, institué en 1198 par S.-

Jean de Matha et Félix de Valois. Il leur venait de ce qu'au commencement du XIIIe siècle, ils occupèrent à Paris un hôpital dit de Saint-Benoît, et qui était sous le titre de Saint-Mathurin. Cet ordre avait pour but le rachat des chrétiens tombés au pouvoir des infidèles.

MATHURINS (Armée des). L'ordre religieux des Mathurins étant voué à la délivrance des captifs, on surnomma ainsi l'armée du maréchal de Maillebois destinée à aller délivrer les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, assiégés dans Prague par les Autrichiens (1742), et qui fut en partie détruite.

MATIGNON (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon. — A cette branche appartenaient les personnages suivants : Jacques de GOYON, comte de MATIGNON, maréchal de France, né le 26 septembre 1525 à Lonray (Orne), mort le 27 juin 1597 à Lesparre (Gironde). Fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (1557), il recouvra la liberté par le traité de Câteau-Cambrésis (1559), et devint gouverneur de la Basse-Normandie. Il se signala aux batailles de Jarnac et de Moncontour (1569), et, après avoir (1574) reconquis sa province que les réformés lui avaient enlevée presque tout entière, il assiégea et pris Montgommerri dans Domfront. Créé comte de Thorigny (1565), baron de Saint-Lô, puis maréchal de France (1579) et chevalier du Saint-Esprit, il fut (1580) lieutenant général de la Guienne. Il y combattit la Ligue et y rendit d'utiles services à Henri IV, qu'il reconnut à la mort de Henri III. = Charles-Auguste de GOYON, comte de GACÉ, puis de MATIGNON, maréchal de France (1708), arrière-petit-fils du précédent, né le 28 mai 1647, mort le 6 décembre 1729 à Paris. Il porta d'abord le nom de comte de Thorigny, puis celui de Gacé.

MATINES PARISIENNES ou de **PARIS**. C'est le nom que l'on donna parfois au massacre de la Saint-Barthélemy, qui commença à une heure du matin le 24 août 1572.

MATINIERS. Dans le diocèse de Chartres, les *matiniers* étaient les chapelains qui devaient assister avec une exactitude particulière aux offices du matin et en général à tous ceux où ils tenaient la place des chanoines. Ils recevaient pour honoraires une distribution prise sur les bénéfices à la fondation desquels se rattachait la célébration de chaque messe. On les appelait aussi *heuriers* ou ou *vicaires*. A Paris, le *matinier* était le prêtre préposé au recouvrement et à la répartition des revenus assignés aux services des matines.

MATISCO ÆDUORUM, Mâcon.

MATON DE LA VARENNE (P.-A.-L.), écrivain politique, né vers 1760 à Paris, mort le 26 mars 1813 à Fontainebleau. Il se signala pendant la Révolution par ses opinions royalistes.

MATON DE LA VARENNE, pseudonyme de Moufle d'Angerville.

MATRA, la Moder, affluent du Rhin.

MATRONA, MATERNA, la Marne.

MATTER (Jacques), philosophe, érudit, inspecteur général de l'Université (1832), inspecteur général des bibliothèques (1845), né à Alt-Elkendorf (Bas-Rhin), le 31 mai 1791, mort en juin 1864. — *Histoire de l'école d'Alexandrie*, 1840-44, 2 vol. in-8°; *Histoire du Gnosticisme*, 1843-44, 3 vol. in-8°; *Schelling*, 1842, in-8°.

MATTEVILLE, seigneurie du Comté-Venaissin (Vaucluse), érigée en comté par bref du pape Benoît XIV en date du 27 septembre 1755, en faveur d'Ant. Esprit, marquis d'Anglesy.

MATTHÉUS (C. de), pseudonyme d'Emmanuel d'Harcourt.

MATTHIEU Ier, duc de Lorraine. Il succéda (1159) à son père Simon, et mourut le 14 mai 1176 dans l'abbaye de Clairlieu qu'il avait fondée. Il était beau-frère de l'empereur Frédéric Barberousse qu'il suivit dans toutes ses expéditions. = MATTHIEU II, fils de Ferri II, succéda (1220) dans le duché de Lorraine à son frère Thibaut. Il eut à soutenir une guerre (1229) contre Henri II, comte de Bar, son oncle, et mourut le 10 février 1251.

MATTHIEU, comte de Foix, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon et arrière-petit-fils de Roger Ier, comte de Foix. A la mort de Gaston-Phœbus (1391), le comté de Foix devait revenir à la couronne; mais le duc de Berry, qui l'avait fait saisir, le vendit à Matthieu, qui mourut sans enfants le 5 août 1398.

MATTHIEU (Pierre), historien et poëte, né à Pesmes (Haute-Saône) le 10 décembre 1563, mort à Toulouse le 12 octobre 1621. Avocat à Lyon, il embrassa avec ardeur le parti de la Ligue et fit sur l'assassinat du duc de Guise une tragédie, *la Guisiade*, qui eut trois éditions en un an (1589). Chargé plus tard de porter à Henri IV la soumission de la ville, il se rallia à ce prince, qui le nomma son historiographe. — *Histoire des derniers troubles de France*, 1594, in-8°; *Histoire de France durant sept années de paix, de* 1598 *à* 1604, 1606, in-8°; *Histoire de Louis XI*; des *Quatrains de la vanité du monde*, longtemps classiques comme ceux de Pibrac; *Esther*, tragédie.

MATTHIEU de *Vendôme*, poëte latin, né à Vendôme (Loir-et-Cher), vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle. — *Tobias*, poëme en vers élégiaques, Lyon, 1489, in-fol., plusieurs fois réimprimé; *Comœdia Milonis*, poëme publié en 1834, par M. Maurice Haupt; *Comœdia de Glorioso Milite*, *Comœdia Lydiæ*, publiés par M. E. Du Méril, dans ses *Origines du théâtre*, 1849, in-8°.

MATTHIEU de *Vendôme*, prélat, homme d'État, né vers 1220, mort le 25 septembre 1286. Élu abbé de Saint-Denis en 1258, il joua un rôle considérable sous saint Louis et Philippe III, et fut l'un des deux régents nommés par le premier lorsqu'il partit pour sa dernière croisade (1270).

MATTHIEU. Voy. MATHIEU.

MAUBEC, la troisième des quatre anciennes baronnies du Dauphiné. Après avoir été possédée par la maison de Bocsozel, elle appartenait au dernier siècle à *N.* de la Valette-de-Charly.

MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), écrivain, né le 20 novembre 1721 à Rouen, mort à Altona en novembre 1767. Capucin défroqué, il se fit calviniste, et mit successivement sa plume au service de la Saxe, de l'Angleterre et de la Hollande. — Le *Testament politique du cardinal Alberoni*, 1753; le *Testament politique du chevalier de Walpole*, 1767.

MAUBERT DE GOUVEST, pseudonyme de Charles Guischardt.

MAUBEUGE, ville du Hainaut (Nord). Elle fut prise par Louis XIV. Les Autrichiens qui y avaient été battus le 13 juin 1792, investirent la place à la fin de septembre 1794, mais levèrent le siége après la bataille de Wattignies.

MAUBOIS (J.), habile tourneur sous Louis XIV et Louis XV, né probablement à Avignon. Il a fait de nombreux travaux pour les palais royaux. Il avait une sœur qui tournait aussi.

MAUBOUSQUET (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence). = —, de la maison de Maurel (Provence).

MAUBRANCHES (Seigneurs de), de la famille de Biet (Berry).

MAUBREUIL (Marie-Armand GUERRI de), marquis d'ORSVAULT, aventurier, né en Bretagne en 1782, mort en juin 1868. Il servit d'abord dans

les troupes vendéennes, puis dans l'armée impériale, et fut attaché à la cour de Jérôme. En 1814, il aurait été chargé par Talleyrand, d'après son dire, d'aller assassiner Napoléon à Fontainebleau, mais il se borna à enlever les bijoux et les diamants de la reine de Westphalie, et pour cette affaire, fut condamné par contumace à Douai, à cinq ans de prison (6 mai 1818). Il obtint pourtant de rentrer en France, mais ayant, le 21 janvier 1827, frappé dans l'église Saint-Denis le prince de Talleyrand, il fut condamné à cinq ans de prison. On a de lui quelques écrits.

MAUBUISSON, célèbre abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), diocèse de Paris, fondée en 1241 par Blanche de Castille, d'abord à Aulnay, puis transférée à Maubuisson en 1243.

MAUBUISSON (Seigneurs de), de la famille de Cambray (Picardie).

MAUCLERC (Paul-Émile de), littérateur, calviniste, né à Paris le 30 janvier 1698, mort à Stettin le 11 septembre 1742.

MAUCLOU. Voy. GUILLOT.

MAUCOMBLE (Seigneurs de), branche de la maison de Tardieu (Normandie).

MAUCOMBLE (Jean-François-Dieudonné), littérateur, né le 18 novembre 1735, à Metz, mort le 20 novembre 1768.

MAUCROIX (François de), littérateur, chanoine de Reims, né à Noyon le 7 janvier 1619, mort à Reims le 9 août 1708. Une grande conformité de caractère établit une étroite liaison entre lui et la Fontaine. Il a composé quelques poésies publiées en 1820 par M. Walkenaër. M. L. Paris a publié ses *Mémoires*, 1842, 2 vol. in-12, et ses *OEuvres*, 1854, 2 vol. in-12.

MAUCROIX (De), pseudonyme de l'abbé d'Olivet.

MAUDENA, Modène (Vaucluse).

MAUDUIT (Michel), oratorien, théologien, né en 1644 à Vire (Calvados), mort le 19 janvier 1709 à Paris.

MAUDUIT (Jacques), musicien, né le 16 septembre 1557 à Paris où il mourut le 16 août 1627

MAUDUIT (Antoine-René), mathématicien, né le 17 janvier 1731 à Paris où il est mort le 6 mars 1815.

MAUDUIT (A. F.), architecte, archéologue, correspondant de l'Académie des beaux arts, né vers 1778, mort en décembre 1854.

MAUDUIT, pseudonyme de Voltaire.

MAUDUIT (L'abbé), pseudonyme de Marie-J. Chénier.

MAUDUIT DU PLESSIS (Thomas-Antoine, chevalier de), voyageur, né le 12 septembre 1753 à Hennebon (Morbihan), massacré au Port-au-Prince, le 4 mars 1791.

MAUGARD (Antoine), écrivain et grammairien, né à Château-Voué (Meurthe) le 17 août 1739, mort à Paris le 22 novembre 1817.

MAUGENET, pseudonyme anagrammatique de Ménégaut.

MAUGER ou **MADELGAIRE** (S.), *Madelgarius*, fondateur de l'abbaye d'Haumont, en Hainaut, vers 650, mort le 14 juillet 677.

MAUGER (Jean), graveur en médailles, né à Dieppe vers 1648, mort au Louvre le 9 sept. 1742.

MAUGER, *dit Marat*, homme politique, né en 1763, mort fou à la Conciergerie en novembre 1793. = ÉTIENNE, bénédictin, né à Rouen en 1754, mort sur l'échafaud à Paris le 13 mai 1794.

MAUGIN (Jean), dit l'*Angevin*, poëte et traducteur de la seconde moitié du XVIe siècle. Il a donné des traductions de *Machiavel*, 1556, in-fol., et de romans italiens, du *Nouveau Tristan*, 1554, in-fol., rare; de *Melicello*, 1556, in-8°, rare.

MAUGIRON, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs d'Ampuis, de Montléans, de Pierregourde, de Varacieux, de Beauvoir de Marc, du Molard, du Plan, de Châteaubourg, de Meyrieu, de la Roche, de Faverges, de Leyssins, de Chimilin, d'Aoste, de Jardin, de l'Ile-d'Abeau, de la Tivolière, de Bourgoin, de Chatonnay et de Serezin. Armes : *gironné d'argent et de sable de six pièces*. — A cette famille appartenaient : Gui de MAUGIRON, seigneur d'Ampuis, lieutenant général de Dauphiné (1528), mort en 1555. Il fut fait prisonnier à Pavie. = Laurent de MAUGIRON, comte de Montléans, fils du précédent, lieutenant général de Dauphiné. Il se distingua dans les rangs des catholiques lors des guerres de religion. = Louis de MAUGIRON, l'un des favoris de Henri III, tué dans le fameux duel des Mignons le 27 avril 1578. (Voy. le *Palais d'honneur*, par le P. Anselme, et l'*Armorial du Dauphiné*, par M. G. de Rivoire de la Batie, 1867, in-4°.)

MAUGRAS (Jean-Baptiste), philosophe, né le 11 juillet 1762 à Fresnes (Haute-Marne), mort à Paris le 17 février 1830.

MAUGUIN (François), avocat et homme politique, né à Dijon le 28 février 1785, mort le 4 juin 1854, à Saumur. Il commença à se faire connaître en soutenant devant le conseil de révision le pourvoi de Labedoyère (1815), et depuis lors plaida un très-grand nombre de causes politiques. Député (1827), il siégea parmi les membres de l'opposition la plus avancée, prit une part des plus actives à la Révolution de Juillet, et fut un des membres de la commission municipale qui, pendant cinq jours, eut le gouvernement de Paris. A peine la nouvelle monarchie fut-elle installée, qu'il lui fit, et souvent avec un rare talent d'orateur, la guerre la plus vive et la plus acharnée. Il fut quelque temps délégué des colonies, et fut alors obligé de défendre la cause de l'esclavage, et après un voyage en Russie (1840) devint partisan de l'alliance russe. Le département de la Côte-d'Or l'envoya à la Constituante (1848) et à la Législative (1849), mais le désordre de ses affaires et de tristes spéculations lui enlevèrent toute influence. Emprisonné pour dettes (1850), il fut immédiatement délivré par ordre de l'Assemblée. Depuis le coup d'État, il vécut dans la retraite.

MAUGUIN (G.), pseudonyme de Quatremaire.

MAUJUSSON (Seigneurs de), de la maison de Baradat.

MAULDE, maison du Hainaut d'où sont sortis les seigneurs de Mauroi, de la Buissière, et de Colemberg. (Voy la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

MAULE, baronnie du Mantois (Seine-et-Oise), érigée en marquisat par lettres d'août 1667, en faveur de François de Harlay. Elle avait d'abord appartenu à la maison de Morainvilliers, et de la maison de Harlay passa à J. G. de la Vieuville, en faveur de qui le titre de marquisat fut confirmé par lettres de septembre 1699.

MAULÉON ou **CHÂTILLON**, abbaye d'augustins, en Poitou (Deux-Sèvres), diocèse de la Rochelle. —Voy. CHÂTILLON-SUR-SÈVRE.

MAULÉON (Seigneurs de), de la maison de Vincens (comté Venaissin). — Voy. CAUSANS.

MAULÉON (L'abbé Auger de), littérateur, né dans la Bresse, mort vers 1650. Nommé le 6 février 1635 de l'Académie française, il en fut exclu le 14 mai suivant pour avoir été « un dépositaire infidèle. » Il a édité les *Mémoires* de Villeroy (1622), de Marguerite de Valois (1628), et les lettres du cardinal d'Ossat (1624).

MAULEVRIER, terre et seigneurie érigée en comté en août 1542, en faveur de Cl. Gouffier.

MAULEVRIER, terre et seigneurie de Nor-

mandie (Seine-Inférieure), qui appartint successivement aux maisons de Savoie, de Brézé, de la Marck et du Fay, et fut érigée en comté en 1671.

MAULEVRIER, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), qui de la maison de Damas, passa au XVIe siècle dans celle de Savary. Érigée en marquisat par lettres de février 1625, en faveur de François Savary, seigneur de Brèves, elle passa au XVIIIe siècle dans la maison de Langeron.

MAULEVRIER (Seigneurs de), branche de la maison d'Andrault (Nivernais).

MAULEVRIER (Édouard-François COLBERT, comte de), né en 1634, mort le 31 mai 1693, à Paris. Il était frère de Colbert, passa sa vie dans les camps et mourut lieutenant général. = Henri COLBERT, chevalier de MAULEVRIER, troisième fils du précédent, lieutenant général, mort à Cambrai le 25 août 1711. = Louis-René-Édouard COLBERT, comte de MAULEVRIER, petit-fils d'Édouard-François, lieutenant général, né le 14 septembre 1699, mort à Parme où il était ministre plénipotentiaire le 29 novembre 1750.

MAULMONT. Voy. MAUMONT.

MAULNY ou **MAUNY**, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en baronnie par lettres de novembre 1462, en faveur de J. de Hautemer, seigneur de Grancey. Elle passa en 1579 dans la maison d'Estampes. — Érigée en vicomté par lettres d'avril 1677 en faveur de René Chouet. — Voy. MAUNY.

MAULOÉ (Seigneurs de), de la maison de Carbonel (Normandie).

MAULTROT (Gabriel-Nicolas), jurisconsulte, né le 3 janvier 1714, à Paris, mort dans cette ville le 12 mars 1803.

MAUMAQUES. Voy. MAMACCÆ.

MAUMONT, baronnie de Limousin (Corrèze), qui a donné son nom à une maison à laquelle appartenaient : Bertrand de MAUMONT, évêque de Poitiers (1375), mort en 1385, et JEAN, écrivain, traducteur, né à Maumont, mort après 1584. — Traduction de saint Justin, 1538, in-fol.; *Les Histoires et Chroniques du mande*, tirées en partie de Zonare, 1563, in-fol.

MAUMONT (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld. Elle a produit les seigneurs de Beauregard, de la Roche-Saint-Firmin, de Chalard et de Chef-Boutonne.

MAUNOIR (Julien), jésuite, philologue, né le 1er octobre 1606 à Saint-Georges de Reitembault (Ille-et-Vilaine), mort le 28 janvier 1683 à Plevin (Côtes-du-Nord). Il a laissé, entre autres, un dictionnaire et une grammaire, en bas breton.

MAUNY, ancienne maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Thorigny.

MAUNY (Seigneurs de), de la maison du Bec-Crespin (Normandie).

MAUNY. Voy. MAULNY.

MAUPAS, terre et seigneurie du Berry (Cher), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat par lettres de mars 1725, en faveur de P. Ant. Agard de Morogues.

MAUPAS (Seigneurs de), branche de la maison du Mesnil-Simon.

MAUPAS (Charles CAUCHON de), diplomate, conseiller d'État, né à Reims en 1566, mort le 28 août 1629. = Henri CAUCHON de MAUPAS DU TOUR, prélat et écrivain, né au château de Cosson (Marne), mort à Évreux le 12 août 1680. Il fut successivement premier aumônier d'Anne d'Autriche, évêque du Puy (1641), d'Évreux (1661), et se démit de ses fonctions épiscopales en 1680.

MAUPEOU, famille qui a été anoblie en 1586, en la personne de Pierre de Maupeou, trésorier d'Anne de Joyeuse. Elle a produit les seigneurs de Bruyères-le-Châtel, de Sablonière et d'Ableiges. A cette famille appartenaient : *N.* de MAUPEOU, conseiller d'État, intendant et contrôleur général des finances, mort âgé de 88 ans à Paris le 3 février 1641 quelques jours après avoir abjuré le calvinisme. = *N.* marquis de MAUPEOU, gouverneur d'Ath, mort le 12 avril 1669. = JEAN, évêque de Châlon-sur-Saône, mort en 1677 à 53 ans. = AUGUSTIN, évêque de Castres, puis archevêque d'Auch, mort a 65 ans en 1712. = RENÉ-THÉOPHILE, lieutenant général, directeur général de l'infanterie, mort à 71 ans le 11 décembre 1734. = RENÉ-THÉOPHILE, lieutenant général, inspecteur d'infanterie, mort à 49 ans le 14 mai 1746. = CHARLES-GUILLAUME, évêque de Lombez, mort à 71 ans le 17 février 1751. = RENÉ-CHARLES, né à Paris en 1688, mort en 1775. Il fut successivement avocat du roi au Châtelet (1708), conseiller au parlement (1710), président à mortier (1717), premier président du Parlement de Paris (1743-1757), garde des sceaux et vice-chancelier (1763), et enfin chancelier pendant vingt-quatre heures en 1768. Sa présidence fut marquée par des luttes fort vives du parlement contre le pouvoir royal et contre le clergé, et il fut accusé d'avoir plus d'une fois trahi les intérêts de sa compagnie.

MAUPEOU (René-Nicolas-Charles-Auguste de), le dernier chancelier de l'ancienne monarchie, fils de René-Charles, né en 1714, mort au Thuit (Eure) le 29 juillet 1792. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris, président à mortier (octobre 1743), premier président (octobre 1763), chancelier (16 sept. 1768). Il a attaché son nom à un coup d'État qui souleva contre lui la haine et la colère de toute la France et qui pourtant réalisait sous un certain rapport des réformes qui furent plus tard une des conséquences de la révolution. La lutte soutenue contre le roi par le parlement de Paris avec lequel faisaient cause tous les parlements de province s'envenimait de plus en plus. Le parlement de Bretagne avait (1769) commencé ou pour mieux dire continué, malgré les défenses de Maupeou, les poursuites contre le duc d'Aiguillon. Le procès fut évoqué au parlement de Paris, mais après quelques séances orageuses, un lit de justice fut tenu (27 juin 1770) où le roi déclara anéantie toute la procédure faite jusqu'à ce moment. Cinq jours après (2 juillet) le parlement ne tenant pas compte de l'ordre du roi, condamna le duc d'Aiguillon. L'arrêt fut cassé par le conseil d'État et le 3 septembre Louis XV vint lui-même procéder à l'enlèvement des pièces du dossier. Le parlement protesta le 6. Le 27 novembre parut un *édit de règlement ou de discipline* qui condamnait les doctrines précédemment émises par le parlement, lui défendait de s'unir aux autres compagnies du royaume, de cesser le service judiciaire et de retarder l'enregistrement des édits par des arrêts. Le parlement était encore en vacances. Le lendemain de sa rentrée (4 décembre) il refusa l'enregistrement de l'édit, et pour y parvenir il fallut un lit de justice (7 décembre). Le 10, le parlement suspendit le cours de la justice. Dans la nuit du 19 au 20 janvier (1771) des mousquetaires portèrent à chacun des magistrats l'ordre du roi de reprendre leurs fonctions, et de signer *oui* ou *non*. Trente-huit seulement obéirent, mais ils se rétractèrent le 21 et furent exilés comme leurs collègues opposants; les charges de tous furent déclarées confisquées. L'administration de la justice fut alors confiée au conseil d'État. Malgré les protestations des autres cours et de tous les tribunaux du royaume, Maupeou ne céda pas et sévit contre les récalcitrants. Le 13 avril, le roi tint à Versailles un lit de justice où il fit enregistrer trois édits : le premier abolissait la cour des Aides; le second supprimait

avec remboursement les offices du parlement qu'il remplaçait par 75 offices gratuits et non héréditaires, à la nomination royale ; le troisième créait un nouveau parlement où entraient les membres du grand-conseil. Cette réforme que nous pouvons juger aujourd'hui avec plus d'impartialité que les contemporains était au fond juste et nécessaire. Elle eut, entre autres, l'appui de Voltaire qui ne pouvait pardonner à l'ancien parlement son intolérance et son fanatisme et les arrêts iniques qu'il avait prononcés ; mais elle partait d'une source si suspecte et si odieuse qu'elle souleva la colère et l'indignation de l'immense majorité de la nation qui ne voulut et ne put guère y voir qu'une suite de mesures favorables au despotisme. Les princes du sang, des ducs et pairs protestèrent, mais peu à peu ils se rallièrent. Les parlements de province furent supprimés à leur tour et réorganisés (août-novembre 1771) et leurs membres acceptèrent en assez grand nombre des places dans les nouvelles compagnies. L'opinion ne varia pas et accueillit avec enthousiasme la chute de Maupeou (24 août 1774) qui avait conservé les sceaux jusqu'à cette époque, malgré la mort de Louis XV arrivée le 10 mai précédent. Il refusa de se démettre de sa charge inamovible de chancelier, et ne reparut plus à la cour. De sa retraite il assista au rétablissement des parlements et vécut assez pour les voir de nouveau abolis, et cette fois sans retour, par la révolution et pour assister à la chute de la monarchie dont il avait été le dernier chancelier. Il avait peu de mois avant sa mort fait à la nation un don de 800 000 livres.

MAUPEOU (De), pseudonyme de dom Théophile.

MAUPEOU ET SORHOUET, pseudonyme de Pidansat de Mairobert.

MAUPERCHÉ (Henri), peintre de paysages et graveur, membre de l'Académie de peinture à son origine, né vers 1623 à Paris, où il est mort le 26 décembre 1686. Il avait été employé aux travaux de Fontainebleau. — *Paysage* (musée de Nantes).

MAUPERTUIS, nom que l'on donne quelquefois à la bataille de Poitiers.

MAUPERTUIS (Seigneurs de), branche de la maison de Melun.

MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU DE), philosophe, géomètre et naturaliste, membre de l'Académie des sciences (1731), de l'Académie française (1743), né à Saint-Malo le 17 juillet 1698, mort à Bâle le 27 juillet 1759. Il quitta la carrière militaire pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences, et présenta à l'Académie divers mémoires, entre autres sur l'attraction (1732) et sur la figure des astres, où étaient développées les théories de Newton, qu'une foule de savants repoussaient en France. Il s'ensuivit des discussions fort vives, à la suite desquelles on organisa pour l'Amérique et le pôle nord deux expéditions ayant pour but de déterminer exactement la figure de la terre. Godin, Bouguer et La Condamine furent chargés de mesurer l'arc du méridien à l'équateur, et Maupertuis, avec Clairaut, Camus, Le Monnier, etc., fut envoyé (1736-1737) au nord de l'Europe. Le résultat de ses observations fut consigné dans sa *Figure de la Terre*, 1738, in-4°. Appelé en Prusse par Frédéric II (1740), il accompagna ce prince dans sa guerre de Silésie (1741), fut fait prisonnier, recouvra bientôt la liberté et retourna en France. Revenu près de Frédéric, il fut chargé (1746) de réorganiser l'Académie de Berlin, dont il fut nommé président avec des pouvoirs très-étendus. Des dissentiments violents éclatèrent dans le sein de cette compagnie, et Maupertuis eut à soutenir des luttes très-vives contre le mathématicien Kœnig, puis contre Voltaire, qui l'attaqua de la manière la plus virulente dans *Micromégas*, dans la *Diatribe du docteur Akakia* et dans plusieurs autres satires. La meilleure édition des œuvres de Maupertuis est celle de Lyon, 1768, 1 vol. in-8°. On a de Maupertuis un très-grand nombre de dissertations, de mémoires, etc. Nous citerons : *Anecdotes physiques et morales*, 1738, in-12, très-rare ; *Dissertation sur le nègre blanc*, 1744, in-8° ; *Astronomie nautique*, 1743, in-8° ; *Vénus physique*, 1745, in-12 ; *Lettre à madame de Vertillac*, 1828, in-8°.

MAUPERTUIS. Voy. MELUN.

MAUPIN (*N.* D'AUBIGNY, Mme), connue sous le nom de Mlle Maupin, actrice et aventurière, née vers 1673, morte en 1707.

MAUPIN (Simon), architecte, vivait à Lyon dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Hôtel de ville*, à Lyon.

MAUPIN, agronome, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il s'est surtout occupé de viticulture.

MAUQUENCHY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Blainville et de Corneuil. (Voy. BLAINVILLE et le P. Anselme, t. VI.)

MAUQUEST DE LA MOTTE (Guillaume), chirurgien, né le 27 juillet 1655 à Valognes, où il est mort le 27 juillet 1737.

MAUR (S.), disciple de saint Benoît, mort le 15 janvier 584.

MAUR (Saint-), abbaye de bénédictines à Verdun, fondée au IXe ou Xe siècle par l'évêque de cette ville, Aimon ; elle fut réformée en 1609.

MAUR (Congrégation de Saint-), célèbre congrégation de l'ordre de Saint-Benoît. Fille de la congrégation de Saint-Vanne, elle fut instituée en 1613 et confirmée par Urbain VIII en 1627. Elle était divisée en six provinces qui, au siècle dernier, possédaient 188 maisons religieuses. Les plus considérables étaient Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Remi de Reims, Marmoutier, Saint-Pierre de Corbie, Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire, Fécamp, la Trinité de Vendôme, etc. Elle a produit des savants qui ont fait la gloire de l'érudition française, comme Mabillon, d'Achéry, Ruinart, Montfaucon, Vaissète, Vic, Félibien, Morice, Lobineau, Germain, Massuet, Sainte-Marthe, Martène, Clémencet, etc.

MAUR (Dom). Voy. JOURDAIN.

MAURANCIN. Voy. MARANSIN.

MAURAND (Pierre), l'un des premiers chefs des Albigeois, né à Toulouse, mort en 1199. Arrêté en 1178 par les inquisiteurs, et livré au comte de Toulouse, Raimond V, il fut jeté en prison, abjura, et dut, en expiation de son hérésie, faire le pèlerinage de Jérusalem.

MAURE, seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), avec titre de comté. Au XVIIe siècle elle appartenait à la famille Fouché.

MAURE (La), terre et seigneurie de Béarn (Basses-Pyrénées), érigée en baronnie en faveur de *N.* de la Garde.

MAURE (Comtes de), branche de la maison de Rochechouart.

MAURE (Sainte) et SAINTE BRIGITTE vivaient, à ce que l'on croit, au Ve siècle. Leur fête, le 13 juillet.

MAURE (Sainte), vierge à Troyes, morte le 21 septembre 850.

MAURE (Le P.), pseudonyme du P. de la Rue.

MAURE *aîné*, homme politique, né à Auxerre, mort par suicide à Paris le 4 juin 1795. Envoyé par sa ville natale à la Convention, il s'y rangea parmi les montagnards, et, compromis dans l'insurrection du 1er prairial, il se brûla la cervelle.

MAUREGARD, terre et seigneurie du Beauvaisis (Oise), érigée en marquisat par lettres d'août 1651, en faveur de J. Amelot.

MAUREGARD (Seigneurs de), branche de la maison de Billy.

MAUREGARD. Voy. MORGARD.

MAUREGIUM, Mauroy.

MAUREILLAN (Casimir POITEVIN, vicomte de), général du génie, né à Montpellier le 14 juillet 1772, mort à Metz le 23 mai 1829.

MAUREL, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Chaflaut, de Malemoisson, de Valbonnette, de Pontevez, de Sainte-Catherine, de Maubousquet et de Volonne. (Voy. *l'État de la Provence*, par Robert.)

MAUREL (Abdias), dit CATINAT, l'un des chefs des camisards, né au Caylar (Hérault), brûlé vif le 22 octobre 1705 à Nîmes. Il servit d'abord dans un régiment de dragons en Italie sous Catinat, d'où lui vint son surnom, et lorsqu'éclata l'insurrection des Cévennes, il y prit une part active comme lieutenant de Cavalier, et se signala à la fois par sa bravoure et ses cruautés. Il refusa de faire sa paix en même temps que son chef, et passa en Suisse (septembre 1704), mais revint deux mois après. Impliqué dans une conspiration, il fut arrêté et condamné à mort.

MAURELET, maison de Provence d'où sont sortis les marquis de La Roquette.

MAUREPAS (Seigneurs de), branche de la famille de Grandin (Normandie). = —, de la famille Olivier (Paris).

MAUREPAS, seigneurie du Mantois (Seine-et-Oise), avec titre de comté, qui a donné son nom à une branche de la famille Phélypeaux, à laquelle appartenait Jean-Frédéric PHÉLYPEAUX, comte de MAUREPAS, homme d'État, membre honoraire de l'Académie des sciences (1725), né le 9 juillet 1701 à Versailles, où il est mort le 21 novembre 1781. Son père, Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, forcé de quitter le ministère (novembre 1715), obtint de se démettre de sa charge en faveur de son fils, qui n'était pas dans sa quinzième année, et qui trois ans plus tard (mars 1718) fut autorisé à en remplir les fonctions. Au mois d'août 1723, il reçut le département de la marine, où, malgré la légèreté de son esprit et de son caractère, il introduisit d'utiles améliorations. Un couplet sanglant contre Mme de Pompadour le fit disgracier (24 avril 1749), et il resta exilé de la cour jusqu'à la mort de Louis XV. A l'avénement de Louis XVI, il rentra au ministère avec le titre de ministre d'État et de chef du conseil des finances; et on lui dut le rappel des parlements si désiré par l'opinion publique. Ce fut sous son administration qu'eut lieu la guerre d'Amérique. Il mourut en fonctions. Il avait épousé en 1718 la fille du marquis de la Vrillière. On a publié sous son nom des mémoires sortis de la plume de Soulavie. Il avait formé un volumineux recueil de chansons conservé aujourd'hui à Bibliothèque impériale.

MAURES (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

MAURIAC (Seigneurs de), de la maison de Talleyrand (Périgord).

MAURIAC, ancienne ville d'Auvergne (Cantal). Elle fut prise par les Anglais en 1354 et par les protestants en 1574.

MAURIACUM. C'est le nom que quelques historiens donnent à la localité (désignée par d'autres sous le nom de Campi Catalauni) où Attila fut défait par Aétius, les Francs et les Wisigoths.

MAURIANA, Moirans ou Moyrans (Jura). —, S. Jean de Maurienne.

MAURICE (S.), *Assicia*, monastère fondé dans le diocèse de Vienne vers la deuxième moitié du VIe siècle.

MAURICE *de Sully*, évêque de Paris (1160), prédicateur, théologien, né à Sully-sur-Loire, mort à Paris le 11 septembre 1196. Ce fut sous son épiscopat que fut posée la première pierre de Notre-Dame (1163). On a de lui des lettres insérées dans le *Recueil des historiens de France*, et des sermons dont on a imprimé la traduction française, 1511, in-8°.

MAURICE (Antoine), pasteur calviniste, érudit, né à Eyguyères (Bouches-du-Rhône) le 22 septembre 1677, mort à Genève le 13 août 1756.

MAURICE (J. Charles-Fr. DESCOMBES, dit Charles), auteur dramatique et journaliste, né à Paris le 26 mars 1782, mort le 10 septembre 1869.

MAURICEAU (François), accoucheur, né à Paris, mort le 17 octobre 1709.

MAURIENNE (La), vallée de Savoie, avec titre de comté, et qui fait aujourd'hui partie du département de la Savoie. Elle a pour chef-lieu Saint-Jean de Maurienne.

MAURIER (Seigneurs du), de la famille Aubery. — Voy. AUBERY.

MAURILIACUM. Voy. MILLY.

MAURILLE (S.), *Maurilius*, évêque d'Angers (406), mort vers 437. Sa fête le 13 septembre. = — (S.), moine de Fécamp, puis archevêque de Rouen (1055), mort le 9 août 1067. Sa fête, le 9 août et le 13 septembre.

MAURI MONASTERIUM, Marmoutiers.

MAURIN, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Pardaillan.

MAUROI (Seigneurs de), de la maison de Maulde (Hainaut).

MAURON, terre et seigneurie de Bretagne (Morbihan) érigée en baronnie par lettres de mai 1655 en faveur de J. de Bréham ou Brehan.

MAURONT (S.), abbé de Bruel en 684, patron de Douai, mort le 5 mai 702.

MAUROUSIÈRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Boylesve (Anjou).

MAUROUX (Seigneurs de), de la famille de Thiret (Quercy).

MAUROY (P.), écrivain, né à Paris vers 1806, mort en 1860.

MAUROY (L'abbé), pseudonyme de Le Noble. = —, pseudonyme de Hébert.

MAURS (S.-Etienne de), abbaye de Bénédictins en Auvergne (Cantal), diocèse de Saint-Flour.

MAURY (Jean), poëte latin, né vers 1625 à Toulouse, mort en 1697 à Villefranche (Aveyron).

MAURY (Jean-Siffrein), célèbre orateur et homme politique, cardinal, né le 26 juin 1746 à Valréas (Vaucluse), mort à Rome le 11 mai 1817. Il était fils d'un cordonnier. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit rapidement une grande réputation par ses prédications et entre autres par son panégyrique de saint Vincent de Paul prononcé en 1785. Membre de l'Académie française (1784), pourvu de riches bénéfices, il fut député du clergé de Péronne aux états généraux (1789) où il joua un rôle considérable en défendant la monarchie et la cause du clergé. Ses saillies mordantes, son esprit fécond en ressources, son éloquence en firent souvent un adversaire redoutable pour Mirabeau. Après la session de l'Assemblée, Maury émigra, et de Coblentz passa à Rome où Pie VI le nomma d'abord archevêque de Nicée (1792), puis cardinal et évêque de Montefiascone (1794). L'invasion des troupes republicaines le força de se réfugier momentanément à Venise; il retourna à Rome avec Pie VII près duquel Louis XVIII l'avait nommé ambassadeur. Mais la France exigea qu'il se retirât dans son évêché; ce fut de là qu'en 1804 il écrivit une lettre de félici-

tations à Napoléon auquel il se rallia définitivement en 1806. Il rentra en France, et devint successivement membre de l'Institut, premier aumônier du prince Jérôme, et archevêque de Paris (14 octobre 1810). Il s'installa dans ce siége malgré les brefs du pape, servit avec ardeur l'empereur dans sa lutte contre Pie VII avec lequel il eut à Fontainebleau une scène violente. Il adhéra à la déchéance de Napoléon (1814), ce qui ne l'empêcha pas d'être obligé de quitter Paris (13 mai) et de se retirer à Rome où on lui interdit toute fonction ecclésiastique. Pendant les Cent-Jours il fut emprisonné au château Saint-Ange, mais finit (1816) par rentrer en grâce, après s'être démis de l'évêché de Montefiascone. Louis XVIII le raya de la liste de l'Institut et ne consentit jamais à lui pardonner son apostasie. Ses Œuvres choisies, 1827, 5 vol. in-8°, contiennent ses *Éloges*, ses *Panégyriques*, son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, qui avait été souvent réimprimé, ses *Discours à l'Assemblée nationale*, etc.

MAUSIACUM, Mauzac.

MAUSSAC (Philippe-Jacques de), helléniste, né vers 1590 à Corneillan (Hérault), mort en 1650 à Paris.

MAUSSON (Comtes de), de la maison de Romillé ou Rommillé (Bretagne).

MAUTOUR (Philibert-Bernard MOREAU de), littérateur, antiquaire, né à Beaune, le 22 décembre 1654, mort à Paris le 7 septembre 1737.

MAUTOUR EN BRIE (Seigneurs de), de la famille de Bourgogne (Lorraine).

MAUTRY (Seigneurs de), de la famille de Bourrelier (Franche-Comté).

MAUVAIS (Félix-Victor), astronome, membre de l'Académie des sciences (1843), né à Maiche (Doubs) le 7 mars 1809, mort par suicide à Paris le 23 mars 1854. Il fit partie (1848) de l'Assemblée nationale où il vota avec le parti Cavaignac.

MAUVAIS GARÇONS. Voy. GARÇONS.

MAUVAIS RICHE (Le), nom donné dans quelques anciens actes au jeudi de la seconde quinzaine de carême.

MAUVANS (Seigneurs de), branche de la famille de Barcilon (Provence). =—, de la famille de Bertalis (Provence).

MAUVERS (Seigneurs de), de la famille de Gigault.

MAUVERT (Seigneurs de), de la famille de Catinat. =—, de la famille de Rapin (Languedoc).

MAUVÉSINIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Villars (Bourbonnais).

MAUVEZIN (Seigneurs de), de la famille de Castillon (Condomois).

MAUVILLON (Éléazar), littérateur, né en Provence le 15 juillet 1712, mort en mai 1779, en Allemagne où il avait passé une partie de sa vie.

MAUVIS. Voy. MENELÉ.

MAUVISSIÈRE (Seigneurs de), branche de la maison de Castelnau.

MAUVOISIN, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Rosny. =—, autre famille de la même province, d'où sont sortis les seigneurs d'Angoville. =—, famille originaire de la Marche. D'elle sont sortis les seigneurs de La Forêt et de Bostpesche. (Voy. l'*Histoire de Berry* par La Thaumassière.)

MAUZAC, *Mauziacum*, abbaye de Bénédictins en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont. Elle fut fondée sous Thierry Ier, vers 681 et sécularisée en 1618.

MAUZAISSE (Jean-Baptiste), peintre, né à Corbeil en 1784, mort à Paris en 1844. — *Plafonds* (musée du Louvre); *Hercule et Lycas* (musée de Grenoble).

MAUZÉ (Deux-Sèvres). En 1039, Geoffroi Martel, comte d'Anjou, y défit Eudes, comte de Poitiers, qui fut tué dans le combat.

MAXENCE ou **MESSENCE** (Ste), écossaise, vierge, recluse en France près de l'Oise. Sa fête, le 20 novembre.

MAXIME, *Magnus Clemens Maximus*, empereur romain en Gaule de 383 à 388. Il était en Bretagne où il occupait un grade élevé dans la milice, quand les légions romaines le proclamèrent empereur (383). Il passa alors en Gaule, défit auprès de Paris Mérobaude et Vallion, qui commandaient l'armée de Gratien, et fut immédiatement reconnu par la Bretagne, la Gaule et l'Espagne. Il associa son fils Victor à l'empire, alla s'établir à Trèves, et conclut la paix avec Théodose. Mais en 387, il envahit l'Italie d'où il chassa Valentinien; Théodose accourut au secours de celui-ci, et s'empara dans Aquilée de Maxime, qui fut mis à mort le 28 juillet ou le 27 août 388. Victor, vaincu par Arbogast, eut le même sort.

MAXIME ou **MASSE**, (S.), abbé de Lérins (426), évêque de Riez (433), mort vers 460 le 27 novembre.

MAXIMIN (S.), évêque de Trèves, mort en 349. Sa principale fête, le 29 mai.

MAXIMINUS. Voy. MESME et MESMIN.

MAXIMUM (Loi du). C'est le nom que l'on donne à diverses lois votées par la Convention en 1793 et qui fixaient un prix maximum pour les graines, les denrées de première nécessité, le papier, les crins, les métaux, le lin, les laines, les salaires, etc. Ces lois furent abolies le 29 juillet et le 24 décembre 1794.

MAXVEL, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs des Champs.

MAY, seigneurie érigée en châtellenie par lettres de mai 1597 en faveur de L. Potier de Gesvres.

MAYENCE, *Moguntia*, *Moguntiacum*, en allemand *Mainz*, ville forte, aujourd'hui chef-lieu de la Hesse rhénane, sur la rive gauche du Rhin. Fondée l'an 13 av. J. C. par Drusus, elle fut peu d'années après déclarée municipe et métropole de la Germanie supérieure. En 70, elle fut surprise par les Germains et occupée momentanément par Tutor, puis reprise par les Germains qui en furent chassés par Julien. Elle fut de nouveau saccagée et ruinée en 368 et 407 par les barbares, en 440 par les Francs. Cédée aux Burgondes (413), elle passa vers 456 aux Alamanni à qui les Francs l'enlevèrent. A la dissolution de l'empire carolingien, elle fut séparée de la France.

Mayence, à l'époque gallo-romaine, était le siége d'un duché dont le commandement s'étendait au IVe siècle le long du Rhin dans le N. de la Germanie supérieure et dans le S. E. de la Germanie inférieure. Ce duché était divisé en onze préfectures militaires. Il y en avait sept dans la Germanie supérieure, savoir : *Saletio* (Seltz), *Tabernæ* (Rheinzabern), *Vicus Julii* (Germersheim), *Nemetum* (Spire), *Alta ripa* (Altrip), *Borbetomagus* (Worms), *Moguntiacum* (Mayence); les quatre de la Germanie inférieure étaient *Bingium* (Bingen), *Bodobriga* (Boppart), *Confluentes* (Coblentz) et *Antunnacum* (Andernach.)

En 1689, Mayence, alors au pouvoir des Français, fut investie par les impériaux le 17 juillet, et le marquis d'Uxelles qui commandait dans la place, capitula le 8 septembre. — Tombée au pouvoir de Custine le 20 octobre 1792, elle fut investie par les Prussiens le 5 avril 1793 et se rendit le 23 juillet 1793. La garnison rendue disponible fut transportée dans la Vendée où elle contribua puissamment au triomphe des armes républicaines.—Des tentatives furent faites par les Français en 1795 et 1796 pour reprendre Mayence qui leur fut cédée par le traité de Campo-Formio (1797).

Elle fit alors partie du département du Mont-Tonnerre et nous resta jusqu'en 1814.

Il s'est tenu à Mayence, sous les Carolingiens, des conciles aux dates suivantes : 752, 9 juin 813, 829, 847, octobre 848, 5 mai 852, octobre 857, 860, 888.

Suivant la tradition, Mayence fut, dès la fin du Ier siècle, le siége d'un évêché suffragant de Trèves. En 747, cet évêché fut érigé en métropole, ayant pour suffragants Cologne, Tongres, Worms, Spire et Utrecht. L'érection de l'évêché de Cologne, à la fin du IXe siècle, modifia cet état de choses, et la province de Mayence eut pour suffragants les évêchés de Worms, Spire, Strasbourg, Constance, Würtzbourg, Aichstaedt, Coire, Hildesheim, Paderborn et Augsbourg, auxquels s'ajouta celui de Fulde, au XVIIIe siècle. Sous la domination française, Mayence redevint (1801) un simple évêché qui fut placé dans la province de Malines, à laquelle il fut enlevé en 1821 pour être tranféré dans la province de Fribourg en Brisgau. De 1802 à 1818, il fut occupé par Joseph-Louis Colmar. Nous ne donnerons les noms des évêques et des archevêques de Mayence que jusqu'à la fin du IXe siècle.

ÉVÊQUES DE MAYENCE. Saint Crescent Ier, vers 80-103. — Saint Marin, vers 106. — Saint Crescent II, vers 120. — Saint Cyriaque. — Saint Hilaire. — Saint Martin Ier. — Saint Celse. — Saint Luce Ier. — Saint Gothard. — Sophronius.—Saint Hériger Ier. — Saint Ruther. — Saint Avit. — Saint Ignace. — Denis.. — Ruthbert. — Saint Adelhard. — Saint Luce II, 343. — Martin II, 346-18 novembre 378. — Sidoine Ier 397. — Sigismond, 404. — Léopold Ier, 421. — Nizier, 429. — Marien, 439. — Saint Aure, vers 451. — Eutrope, vers 477. — Adalbert Ier. — Rathier. — Adelbald. — Sigebert, 503. — Laudfrid. — Rutard Ier. — Sidoine II, vers 546. — Wilbert. — Leonisius ou Leudegart, vers 612. — Ruthelme ou Ruthelin. — Rathwald ou Landwald.—Lupoald ou Leowald. — Rigebert, 712. — Gérold, 743. — Gervilius, 744-745.

ARCHEVÊQUES DE MAYENCE. Saint Boniface, 747-5 juin 754 ou 755. — Saint Lulle, 754-16 octobre 786. — Riculphe, 4 mars 787-9 août 814. — Astulphe, 814-28 janvier 826. — Otgaire, 826-21 avril 847. — Raban-Maur, 847-4 février 855 ou 856. — Charles, 8 mars 856-4 juin 863. — Luitbert, 29 novembre 863-6 septembre 889. — Sunderold, 890-26 juin 891. — Hatton Ier, 891-1er février 912, 913 ou 914. (Voy. le *Gallia christiana*, tome IV.)

MAYENNE. Le département de la Mayenne, formé du Bas-Maine et d'un certain nombre de localités (Craon, Château-Gontier, Saint-Denis d'Anjou) du Haut-Anjou, est borné au N. par les dép. de la Manche et de l'Orne; à l'O. par le dép. d'Ille-et-Vilaine; au S. par le dép. de Maine-et-Loire; à l'E. par le dép. de la Sarthe. Chef-lieu, Laval.

BIBLIOGRAPHIE. A. de Serière, *Notice statistique du département de la Mayenne*; Messager, *la Mayenne pittoresque*; et les *Annuaires* du département.

MAYENNE, *Meduana*, capitale du Bas-Maine, avec titre de baronnie, aujourd'hui sous-préfecture du département de la Mayenne. Elle fut prise par les Anglais en 1424, passa en 1503 à René II, duc de Lorraine, puis à son cinquième fils, Claude de Lorraine, premier duc de Guise, en faveur de qui elle fut réunie à plusieurs autres seigneuries et érigée en marquisat par lettres de septembre 1544. Ce marquisat, échu à son petit-fils, Charles de Lorraine, fut érigé pour lui en duché-pairie, en septembre 1573.

MAYENNE (Charles de LORRAINE, marquis, puis duc de), né le 26 mars 1554, mort à Soissons le 3 ou le 4 octobre 1611. Il était le second fils de François de Lorraine, duc de Guise, assassiné par Poltrot, et d'Anne d'Este, et le frère cadet de Henri duc de Guise. Après avoir fait dans les rangs de l'armée catholique la campagne de Jarnac et de Moncontour (1569), il alla servir Venise contre le Turc (1571-1572), assista au siége de La Rochelle, fut créé duc et pair (1573), accompagna Henri III en Pologne (1574), prit une part active à la formation de la Ligue, et signa ainsi que son frère la convention de Joinville (31 décembre 1584) avec l'Espagne (voy. JOINVILLE). Il était à Lyon lors du meurtre de ses frères à Blois (décembre 1588), et, prévenu à temps, il put se soustraire à l'ordre qu'on avait donné de l'arrêter. Il souleva la Bourgogne dont il était gouverneur, se rendit au mois de février suivant à Paris où il organisa un gouvernement, et marcha contre Henri III, qui venait de s'unir au roi de Navarre. Les deux princes, arrivés sous les murs de Paris à la tête d'une armée formidable, allaient livrer l'assaut à la ville, qui était hors d'état de résister, quand l'assassinat de Henri (1er août 1589) vint sauver la Ligue. Nommé lieutenant général, Mayenne poussa vivement la guerre contre Henri IV, fut battu aux combats d'Arques (15-27 septembre), et à Ivry (14 mars 1590). Après cette dernière défaite il alla en Flandre chercher des secours qui lui permirent de ravitailler Paris, que l'armée royale tenait étroitement assiégé, et que le prince de Parme parvint ensuite à débloquer (30 août). L'année suivante, les Seize ayant pendu (15 novembre 1591) le premier président Brisson et deux conseillers, Larcher et Tardif, Mayenne arriva en toute hâte de Laon à Paris (28 novembre), fit exécuter quatre des principaux meneurs (4 décembre), brisa complétement le pouvoir des Seize, et réorganisa le parlement, qui, le 28 juin 1593, pendant la tenue des états généraux, rendit, à son instigation, un arrêt défendant de transférer la couronne à des princes étrangers. Malgré l'abjuration de Henri IV (25 juillet), qui huit mois plus tard (22 mars 1594) entra dans Paris, Mayenne soutint encore la lutte jusqu'en janvier 1596 et traita alors à des conditions avantageuses avec le roi, qui lui témoigna toujours une confiance dont le duc était digne; car c'était le plus honnête homme de son parti. Il avait épousé en 1576 Henriette de Savoie, marquise de Villars, dont il eut Henri qui suit; Charles-Emmanuel, comte de Sommerive, né en 1581, mort à Naples en 1609; Catherine de Lorraine, mariée (1599) à Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, morte en 1618 à 33 ans; Renée, mariée en 1613 à Marie-Sforza, duc d'Ognano, morte en 1638. Une *Correspondance* de Mayenne a été publiée par MM. Henri et Loriquet, 1860, in-8°. = HENRI, fils du précédent, duc de Mayenne et d'Aiguillon, grand chambellan de France, gouverneur de Guyenne, né le 20 décembre 1578, tué au siége de Montauban le 17 septembre 1621. Il mourut sans postérité.

MAYER (Charles-Joseph), écrivain, né le 2 janvier 1751 à Toulon, mort en 1825.

MAYER LA MARTINIÈRE (Marie-Françoise-Constance), peintre, élève de Suvée, de Greuze, puis de Prud'hon avec qui elle se lia intimement, née en 1775 à Paris où elle se suicida le 26 mai 1821. — *La Mère heureuse; la Mère abandonnée* (musée du Louvre); *Portrait* (musée de Nancy).

MAYERNE TURQUET (Louis de), historien, publiciste, calviniste, né vers 1550 à Lyon, mort en mars 1618 à Paris. — *Histoire générale d'Espagne*, 1586, in-fol., plusieurs fois réimprimée:

La Monarchie aristodémocratique, 1611, in-4°, ouvrage qui fut saisi. = Son fils, THÉODORE, premier médecin de Jacques Ier et de Charles Ier, chimiste, né à Genève le 28 septembre 1573, mort à Chelsea le 15 mars 1655. Il existe de lui un journal manuscrit fort curieux au *British musæum*.

MAYET (Seigneurs du), branche de la maison de Saulx-Tavannes.

MAYET (Étienne), littérateur, agronome, né à Lyon le 6 juin 1751, mort en Prusse en juil. 1825.

MAYEUR (Nicolas), voyageur, né en 1748, mort à l'île-de-France en 1813.

MAYEUR DE SAINT-PAUL (François-Marie), comédien et auteur dramatique, né à Paris en 1758, mort à Paris le 18 décembre 1818.

MAYNARD (François), poëte, président du présidial d'Aurillac, né à Toulouse en 1582, mort à S. Ceré le 28 décembre 1646. Il fut avec Racan le plus brillant élève de Malherbe. — *Philandre*, poëme, 1623, in-12; *Lettres*, 1653, in-4°. Ses poésies, souvent licencieuses et dispersées dans des recueils du temps, ont été réunies, 1646, in-4°.

MAYOTTE, une des îles Comores, sur la côte orientale d'Afrique. Le sultan d'Anjouan l'a cédée à la France le 27 avril 1842.

MAZAGRAN, petit fort de la province de Mostaganem (Algérie), où en 1840 du 3 au 7 février 123 soldats d'infanterie furent assiégés par 12 000 Arabes et les repoussèrent victorieusement.

MAZAN, abbaye de Cisterciens, dans le Vivarais (Ardèche), diocèse de Viviers, fondée en 1119.

MAZAN (Seigneurs de), de la maison d'Astouaud (Provence). = —, de la maison de Fabre (Provence). = —, de la maison de Saignet (Provence).

MAZAN (Le), pseudonyme de Besly.

MAZARCHE, la fête de l'Annonciation, ainsi appelée parce qu'elle tombe en *mars* (le 26).

MAZARGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Boniface (Provence). = —, de la maison d'Ornano.

MAZARIN (Giulio MAZARINI, dit Jules), célèbre homme d'état, cardinal, né le 14 juillet 1602 à Rome, suivant les uns, à Piscina dans l'Abruzze-citérieure, suivant les autres, mort au château de Vincennes le 9 mars 1661. Il était fils aîné de Pietro Mazarini (qui paraît avoir été camérier, puis intendant du connétable Colonna) et de Ortensia Bufalini ou Ruffalini. Jules, élevé à Rome par les Jésuites, suivit en Espagne le fils du connétable, et y mena une existence fort dissipée. En 1624, il était capitaine dans les troupes pontificales, et commença à être employé dans diverses négociations. Lors de la guerre pour la succession de Mantoue (1628-1630), attaché comme secrétaire au nonce Sacchetti, puis à Antoine Barberini, il déploya, en arrêtant les armées française et espagnole au moment où elles allaient en venir aux mains devant Casal (26 octobre 1630), une habileté et une hardiesse qui le signalèrent à l'attention publique. Chanoine de Saint-Jean de Latran, vice-légat à Avignon (1632), nonce extraordinaire en France (1634), puis rappelé (1636) sur les plaintes de l'Espagne, il quitta le service du pape pour s'attacher définitivement à Richelieu. Naturalisé français (avril 1639), il fut envoyé à Chambéry comme ambassadeur extraordinaire, réussit dans sa négociation, et le 16 décembre 1641 fut créé cardinal. Recommandé à Louis XIII par Richelieu mourant, il succéda à celui-ci (décembre 1642), et à la mort du roi, grâce à l'influence qu'il avait acquise sur l'esprit et le cœur d'Anne d'Autriche, il conserva le pouvoir qu'il ne devait plus quitter qu'avec la vie. « Il avait sur la reine, dit Voltaire, cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix. » Les premiers temps de la régence d'Anne furent heureux; mais bientôt intrigues et complots s'organisèrent contre le cardinal, qui fit enfermer Beaufort à Vincennes (septembre 1643), et, après de longues et habiles négociations, parvint à conclure avec l'Empire le glorieux traité de Munster (24 octobre 1648). La guerre continua avec l'Espagne seule, et fut prolongée par les troubles de la Fronde que provoquèrent surtout la mauvaise administration et les honteuses dilapidations du cardinal, qui avait soulevé contre lui les haines de la noblesse, du parlement et du peuple. Mazarin, qui avait emmené le roi hors de Paris (5 janvier 1649), termina la première Fronde par le traité de Ruel le 11 mars suivant, deux mois après qu'un arrêt du Parlement l'eut déclaré perturbateur du repos public, ennemi du roi et de l'État, et le 18 août il rentra triomphalement à Paris. L'arrestation des princes de Condé, de Conti et de Longueville ralluma la guerre civile et la Fronde. Vainqueur de Turenne et des Espagnols à Rethel (15 décembre 1649), Mazarin, de retour à Paris, vit se réunir contre lui, le duc d'Orléans, la noblesse, le parlement, le clergé, fut contraint d'aller lui-même délivrer les princes détenus au Havre (13 février 1651), et, proscrit par les arrêts de tous les parlements, il se retira à Brühl près de Cologne (6 avril). Rappelé par le roi (novembre), il le rejoignit à Poitiers (30 janvier 1652) avec un corps de 6000 hommes qu'il avait levés à ses frais. Néanmoins, malgré les succès des armes royales et la réaction qui s'opérait contre les princes, il dut (août) s'exiler encore, et alla sur la frontière prendre part aux opérations de Turenne contre les Espagnols. La campagne finie (janvier 1653), il reprit la route de Paris, et le roi, qui était allé au-devant de lui jusqu'au Bourget, le ramena à Paris (3 février). Dès lors jusqu'à sa mort, il gouverna en maître. Délivré de ses ennemis à l'intérieur, il poussa vigoureusement la guerre contre l'Espagne, s'allia à Cromwell (1657), organisa (1658) la ligue du Rhin (voy. ce mot) contre l'empereur, et enfin conclut le célèbre traité des Pyrénées (7 novembre 1659) par lequel fut terminée une guerre qui durait depuis vingt-sept ans. A partir de cette époque, sa santé, depuis longtemps atteinte, ne cessa de décliner. Le 7 février 1661, il se fit transporter au château de Vincennes, où toute la cour ne tarda pas à se rendre, et où il expira dans la nuit du 8 au 9 mars. Cinq jours auparavant, il avait fait une donation entière de ses immenses richesses au roi qui refusa. Il disposa alors de la presque totalité en faveur de sa famille, et, entre autres legs particuliers, donna 15 000 livres de rente sur l'Hôtel de Ville et deux millions pour la fondation du Collége des Quatre-Nations (aujourd'hui palais de l'Institut). Il légua aussi à cet établissement la magnifique bibliothèque que le parlement avait fait vendre à l'encan pendant la Fronde, et qu'il était parvenu, grâce à son savant bibliothécaire, Gabriel Naudé, à reconstituer complétement, et que de son vivant il avait libéralement mise à la disposition des savants. C'est aujourd'hui la bibliothèque Mazarine. Il avait fait construire et décorer un superbe palais occupé actuellement par la Bibliothèque impériale.

Il y a dans la vie de Mazarin deux mystères qui ne sont point encore éclaircis. On ne sait pas au juste s'il était engagé dans les ordres, et si un mariage secret ne l'unit pas à Anne d'Autriche. On a même prétendu que le fameux *masque de fer* était un fruit de cette union. Voy. SUPPLÉMENT.

Mazarin avait appelé d'Italie en France les en-

fants de ses sœurs Martinozzi et Mancini. Il fit faire de splendides mariages à leurs filles (voyez CONTI, MANCINI et plus bas). De ses neveux, un seul, Philippe MANCINI, lui survécut et devint duc de Nevers (voy. NEVERS).

On peut consulter sur Mazarin : Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, 1751, 4 vol. in-18; Ravenel, *Lettres de Mazarin à la reine*, 1836, in-8°; Bazin, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*; L. de Laborde, *le Palais Mazarin*, in-8° (rare); A. Renée, *les Nièces de Mazarin*, in-8°; V. Cousin, *la Jeunesse de Mazarin*, 1865, in-8°, etc. — On désigne, sous le nom de *Mazarinades*, les innombrables pamphlets en vers et en prose publiés pendant la Fronde. M. Moreau en a publié la *Bibliographie*, 1850-52, 3 vol. in-8°, et un choix, 1853, 2 vol. in-8°.

MAZARIN (Michele MAZARINI, dit), frère du précédent, né en 1607 à Rome, où il est mort le 2 septembre 1648. Il fut, grâce à son frère, archevêque d'Aix (1645), cardinal (1647), et pendant quelques mois vice-roi de Catalogne (1648).

MAZARIN (Armand-Charles de la PORTE, marquis et duc de la MEILLERAYE, puis duc de), fils du maréchal de la Meilleraye (voy. ce nom), né en 1632, mort le 9 novembre 1713. Grand maître de l'artillerie (1648) et lieutenant général (1654), il épousa le 28 février 1661 Hortense Mancini, la plus belle des nièces de Mazarin et la favorite du cardinal, qui le fit son principal légataire à la charge de prendre le nom et les armes de Mazarin, et lui substitua le duché-pairie de Réthelois-Mazarin. Ses bizarreries, qui finirent par dégénérer en folie et le rendirent la fable de toute la cour, amenèrent une prompte séparation entre lui et sa femme. Il eut d'elle un fils, Paul-Jules, duc de Mazarin et de la Meilleraye, né le 25 janvier 1666, mort en 1731, et, avec le fils de celui-ci, Gui-Paul-Jules, mort le 30 novembre 1738, s'éteignit la branche des ducs de Mazarin. = Hortense MANCINI, femme du précédent, fille de la sœur du cardinal Mazarin, née à Rome en 1646, morte à Chelsea (Angleterre) le 2 juillet 1699. Son éclatante beauté, et le riche héritage qui lui était destiné la firent rechercher de bonne heure par des princes (Charles II, alors en exil, et Pierre de Portugal) et les plus hauts seigneurs que son oncle refusa. Mariée en 1661, elle rompit (1666) avec son mari, et depuis lors sa vie fut aussi galante que vagabonde. Elle finit par aller s'établir en Angleterre, où, grâce à une pension de 4000 livres st. qui lui fut donnée par Charles II, puis conservée en totalité par Jacques II et en partie par Guillaume III, elle mena une existence fastueuse, réunissant autour d'elle une société choisie, où figurait, entre autres, Saint-Évremond, qui a écrit son oraison funèbre. On a sous son nom des mémoires qu'elle a fait rédiger par Saint-Réal. (Voy. *les Nièces de Mazarin*, par A. Renée.)

MAZARINS. C'est le nom que l'on donnait pendant la Fronde aux partisans de Mazarin.

MAZAS (Alexandre), littérateur, né vers 1795, mort à Paris le 5 février 1856.

MAZAUGUES (Seigneurs de), branche de la maison de Barcilon (Provence). = —, de la maison de Castellane. = —, de la maison de Thomassin.

MAZEL (Seigneurs du), de la famille de Roche (Languedoc).

MAZEL (Abraham), chef et prophète camisard, né à Saint-Jean-du-Gard (Gard), tué près d'Uzès, le 17 octobre 1710.

MAZELINE (Pierre), sculpteur, membre de l'Académie (1668), né à Rouen en 1633, mort à Paris le 7 février 1708. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues.

MAZENOD, famille de Provence, originaire de Lyon, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Laurent.

MAZÈRES (Édouard-Joseph-Ennemond), auteur dramatique, né le 11 septembre 1796 à Paris où il est mort en mars 1866. Il a été le collaborateur de Scribe et d'Empis, et fut préfet sous Louis-Philippe.

MAZIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Scorraille (Auvergne).

MAZIÈRE (Simon), sculpteur, né à Pontoise vers 1649, mort après 1720. = Son frère, PHILIPPE, sculpteur, né à Pontoise vers 1650.

MAZIÈRES (Seigneurs des), branche de la famille du Peyroux (Marche).

MAZINGAN (Seigneurs de), de la famille de la Fontaine.

MAZIS, famille du bailliage d'Étampes d'où sont sortis les seigneurs de Brières-les-Scellés.

MAZOIS (François), architecte, archéologue, né à Lorient le 12 octobre 1783, mort à Paris le 31 décembre 1826. — *Le Palais de Scaurus*, 1819, in-8°; *Ruines de Pompéi*, 1813-1838, in-fol.

MAZURE (F. A. J.), écrivain, inspecteur général de l'Université, né à Paris en 1776, y mourut le 8 novembre 1828.

MAZUYER (Le), maison originaire de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Ambrières et de Montégut.

MAZUYER (Claude-Louis), membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, girondin, né à Bellevesvre (Saône-et-Loire) en 1760, mort sur l'échafaud à Paris le 20 mars 1794.

MBOUL (Sénégambie). Le 5 décembre 1863, il y fut conclu un traité avec le roi du Cayor, lequel reconnut la suzeraineté de la France et céda plusieurs provinces qui furent réunies au Sénégal.

MÉALET, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Fargues et de Vitrac.

MÉANDRE, fleuve de l'Asie Mineure, sur les bords duquel Louis VII défit les Sarrasins en 1148.

MÉANT (Seigneurs de), de la maison d'Estampes-Valençay.

MEARIN (Seigneurs de), de la maison de Belsunce (Navarre).

MÉAULLE (Jean-Nicolas), conventionnel, né à Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine), le 16 mars 1757, mort à Gand le 17 octobre 1824. Il fut exilé en 1816 comme régicide.

MÉAULNE, maison de l'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de la Bouillère, de Rouessé, de Lancheneil, des Aulnais, de Villeneuve, de Landeronde, des Fourneaux et de la Métairie. (Voy. l'*Armorial de France*, tome II.)

MEAUX, *Meldæ*, capitale des *Meldi* (voy. ce nom), puis capitale de la Brie, aujourd'hui sous-préfecture du département de Seine-et-Marne. Elle fit successivement partie de la Gaule Belgique, de la Lyonnaise, puis de l'Austrasie. Après avoir appartenu aux Normands, elle fut comprise dans le comté de Champagne. En 1358, elle ouvrit ses portes aux *Jacques* (voy. JACQUERIE), qui y furent bientôt exterminés par le captal de Buch et le comte de Foix, et la ville fut brûlée. Les Anglais s'en emparèrent en 1422 après une héroïque résistance qui dura du 6 octobre 1421 au 10 mai 1422. Dix-sept ans plus tard, le 20 mai 1439, le connétable de Richemont vint l'assiéger, emporta la ville d'assaut, mais ne put s'emparer qu'au mois de septembre du Marché qui en était la forteresse.

Meaux fut une des villes de France où les doctrines de la réforme eurent dès le commencement le plus grand nombre de sectateurs. En 1562, les calvinistes qui s'y trouvaient en majorité s'insurgèrent et proscrivirent le culte catholique. La

cour y envoya au mois de juillet Joachim de Montluc, seigneur de Lioux, qui y entra sans résistance et sévit ainsi que les gouverneurs qui lui succédèrent, contre les réformés, dont dix ans plus tard on fit un affreux massacre, le lendemain de la Saint-Barthélemy.—La ville, qui avait embrassé le parti de la Ligue, se soumit à Henri IV en 1594. Il s'y est tenu cinq conciles aux dates suivantes : 17 juin 845, 1080, 1082, 1229, 1240.

Meaux possède un évêché fondé au IVe siècle et qui fut suffragant de Sens jusqu'en 1622. Il passa alors dans la province de Paris.

ÉVÊQUES DE MEAUX. — Saint Saintin, vers 350. — Saint Antonin. — Mansuetus. — Modeste. — Acherus. — Riolus. — Promerus. — Primitus. — Principius. — Saint Rigomer. — Crescentius. — Anius. — Præsidius. — Promissus. — Médovée, 549-5?2. — Edenus. — Baudowald. — Gondoald, 614-62?. — Saint Faron, 626-28 oct. 672. — Saint Hildevert, 672-vers 684. — Herlingus, vers 685. — Saint Patusius. — Saint Ebrégisil. — Edold ou Heldoald. — Adolphe. — Ragaminatus ou Ragemarius. — Sigenoldus. — Erlaureus. — Aidener ou Aichidener. — Romain, 748. — Wulfran, 757-769. — Brumer. — Hildric, vers 800-823. — Hubert Ier, 823-854. — Hildegaire, 854-vers 875. — Ragenfridus, vers 875-vers 880. — Segemont, 887. — Ingelran, 900.— Hubert II, 909.—Agon.—Rothard, 936. — Gildricus, 947. — Agerac, 962. — Erchenrad, 986. — Saint Gilbert, vers 990-1009. — Macaire, vers 1020. — Bernier, 1028. — Dagobert. — Gauthier Ier Saveir, vers 1045-19 oct. 1082.—Robert Ier, nov. 1082-1083.—Gauthier II de Chambli, 2 nov. 1085-26 juillet 1102. — Manassé Ier, 1103-13 janv. 1128. — Burchard, 1120-4 janvier 1134. — Manassé II, 1134-23 avril 1158. — Renaud, 1158-1161. — Hugues, 1161-7 sept. 1161 ou 1169. — Étienne de la Chapelle, 1162-1171. — Pierre Ier, cardinal de Saint-Chrysogone, 1172-1174. — Pierre II, vers 1175. — Simon Ier, vers 1177-vers 1195. — Anseau, vers 1196-1207. — Geoffroy de Tressi, 1208-1213. — Guillaume Ier de Nemours, 1214-19 août 1221. — Amauri, 1221-janvier 1223. — Pierre III de Cuisi, 1223-1255. — Alerme de Cuisi, 1255-12 oct. 1667. —Jean Ier de Poinci, 1267-27 oct. 1269.—Jean II de Garlande, 1269-1272.—Eude, 1274.—Jean III, 1274-vers 1288. — Adam de Vaudoi, vers 1289-12 février 1297. —Jean IV de La Grange, 8 janv. 1398-1300. — Jean V de Montrolles, 1301-12 fév. 1304. — Nicolas Volé, 1304-18 avril 1408. — Simon II Festu, 18 octobre 1308-30 décembre 1317. — Guillaume II de Brosse, 1er mars 1318-mars 1321. — Pierre IV Jean de Moussi, 11 mars 1321-16 octobre 1325. — Durand de Saint-Pourçain, 29 mars 1326-10 septembre 1334. — Jean IV de Meulan, 26 novembre 1334-1350. — Philippe de Vitri, 1350-9 juin 1361. — Jean VII Royer, 2 fév. 1363-juillet 1377. — Guillaume III de Dormans, décembre 1377-31 octobre 1390. —Pierre V Fresnel, 10 novembre 1391-20 août 1409. — Jean VIII de Saints, 20 août 1409-20 septembre 1418. — Robert II de Girème, 10 juillet 1419-19 janvier 1426. — Jean IX de Briou, 8 avril 1426-17 août 1435. — Pasquier de Vaux, 7 décembre 1435-9 octobre 1439. — Pierre VI de Versailles, 9 oct. 1439-11 novembre 1446. — Jean X Le Meunier, décembre 1447-22 juin 1458. — Jean XI du Drac, mars 1459-17 mai 1473. — Tristan de Salasar, 26 octobre 1473-septembre 1474. — Louis Ier de Melun, 5 avril 1475-13 mai 1483. — Jean XII Lhuillier, 7 août 1483-21 septembre 1500. — Jean XIII de Pierrepont, 3 janvier 1501-2 septembre 1510. — Louis II Pinelle, 19 mars 1511-janvier 1512. — Guillaume IV Briçonnet, 19 mars 1516-24 janvier 1534. — Antoine, cardinal Duprat, 5 mai 1534-9 juillet 1535. — Jean XIV de Buz, 13 août 1535-9 octobre 1552. — Louis III de Brézé, 1er avril 1554-5 août 1564. — Jean XV du Tillet, 5 août 1564-décembre 1570. — Louis de Brézé, *de nouveau*. 3 avril 1571-15 septembre 1589. — Jean XVI de de Vieupont, 2 février 1603-16 août 1623. — Jean XVII de Belleau, 1624-16 août 1637. — Dominique Ier Séguier, 26 août 1637-16 mai 1659. — Dominique II de Ligni, 16 mai 1659-27 avril 1681. — Jacques-Bénigne Bossuet, 2 mai 1681-12 avril 1704. — Henri de Thiard, cardinal de Bissy, mai 1704-26 juillet 1737. — Antoine-René de La Roche de Fontenille, septembre 1737-7 janvier 1759. — Jean-Louis de la Marthonie de Caussade, 11 février 1759-1779. — Camille-Louis-Apollinaire de Polignac, 8 août 1779-1790. — *Pierre Thuin, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Claude-Matthias-Joseph de Barral, 1802-1805. — Pierre-Paul de Faudoas, 21 avril 1805-1818. — Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, 7 novembre 1819-19 avril 1830.—Romain-Fréd. Gallard, avril 1831-14 janv. 1839.— Auguste Allou, 19 janvier 1839.

BIBLIOGRAPHIE. P. Navarre, *Essai historique sur la ville de Meaux*, 1829, in-8°; Carro, *Histoire de Meaux et du pays Meldois*, 1865, in-8°.

MEAUX (La journée de). Les historiens du XVIe siècle appellent ainsi la tentative que firent le 27 septembre 1567, les protestants pour enlever à Meaux Charles IX et sa mère. Ceux-ci furent sauvés par l'arrivée de six mille Suisses qui placèrent le roi au milieu d'eux, se mirent en marche pour Paris et repoussèrent toutes les attaques de la cavalerie huguenote commandée par Condé. Le ressentiment que Charles garda de cette entreprise contre sa personne fut profond et contribua certainement à lui faire accepter le projet du massacre de la Saint-Barthélemy.

MEAUX, maison d'où sont sortis les seigneurs de Boisboudran et de Corfry.

MEAUX ou **MÉOLS** (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Flotte.

MEAUX (Vicomtes de), branche de la maison de Coucy.

MÉCHAIN (Pierre-François-André), astronome, membre de l'Académie des sciences, puis de l'Institut, né à Laon le 16 août 1744, mort en Espagne le 20 septembre 1805. Il découvrit et calcula onze comètes et fut chargé (1792) de mesurer la partie du méridien terrestre comprise entre Rodez et Bayonne. Une erreur qu'il remarqua dans ses calculs et qu'il tint secrète le décida à retourner en Espagne (1805) où il mourut de la fièvre jaune.

MÉCHIN (Alexandre-Edme, baron), homme politique, administrateur, né à Paris le 18 mars 1762, mort en septembre 1849. Il fut préfet de divers départements sous l'Empire, pendant les Cent-Jours et après 1830, et, à partir de 1819, député jusqu'en 1834. On a de lui, outre différents écrits politiques, une traduction en vers de Juvénal, 1817, 1823, 2 vol. in-8°.

MÉDA (le baron Charles-André MERDA, dit), général, né en 1775, tué à la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812. Il était gendarme à Paris lors du 9 thermidor, et, suivant quelques historiens, ce fut lui qui de deux coups de pistolet tua Le Bas et blessa grièvement Robespierre. Il entra ensuite dans l'armée, et, capitaine en 1798, parvint au grade de général de brigade.

MÉDAILLE (Jean-Paul), fondateur (1651) de l'*Institut des sœurs de Saint-Joseph*, né vers 1615, mort à Auch le 13 mai 1687.

MÉDAILLE MILITAIRE. Cette décoration fut instituée, pour les soldats et sous-officiers des armées de terre et de mer, par l'article 11 du décret (22 janvier 1852) qui confisquait les biens de la maison d'Orléans. Un autre décret, du 29 fé-

vrier suivant, accorda une rente viagère de 100 francs aux décorés.

MÉDAILLES (Cabinet des). La Bibliothèque impériale possède une collection d'antiques et de médailles, connue sous le nom de *Cabinet des médailles*, et qui est l'une des plus riches, sinon la plus riche du monde. Cette collection fut commencée par François Ier, et, au XVIIIe siècle, elle fut transférée à la Bibliothèque royale. Elle s'est accrue en 1862 des magnifiques collections du duc de Luynes (voy. LUYNES). — Voy. l'*Histoire du Cabinet des médailles*, par du Mersan.

MEDALGLÆ, le pays de Mauges.

MÉDARD (S.), prélat, né vers 456 à Salency (Oise), mort, à ce qu'on croit, vers 545. Il fut élu vers 530 à l'évêché de Vermand, dont il transféra le siége à Noyon (531) et auquel il joignit, après la mort de S. Éleuthère (532), celui de Tournai. Fortunat a écrit sa vie en prose et en vers. Sa fête, le 8 juin.

MÉDAVY, terre et seigneurie de Normandie (Orne) qui a donné son nom à une ancienne maison, et à partir du XIIIe siècle fut possédée successivement par les maisons d'Aunou-le-Faucon, de Merle et de Rouxel.

MÉDAVY (Seigneurs de), branche de la maison d'Osmond (Normandie).

MÉDÉAH, ville d'Algérie, arrondissement de Blidah, qui fut occupée définitivement par nos troupes le 17 mai 1840, après l'avoir été momentanément en novembre 1830 et le 25 juin 1831.

MÉDECINE, MÉDECINS. La plus ancienne des écoles de médecine en France est celle de Montpellier, dont on attribue la fondation à des médecins juifs venus d'Espagne. Ses statuts lui furent donnés en 1220 par le cardinal légat Conrad. Il fallait pour parvenir au doctorat être reçu bachelier, puis licencié, et passer par seize épreuves. La réception des docteurs se faisait avec un grand apparat, et là, comme à Paris, accompagnée de cérémonies que l'on eut le tort de conserver au delà du XVIe siècle. (Voyez l'*Histoire de la commune de Montpellier*, par M. Germain.)

L'École de médecine de Paris, fondée, à ce que l'on croit, à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe, et comprise d'abord dans l'Université, s'en sépara vers 1280, en même temps que les Facultés de théologie et de droit. Ceux qui en faisaient partie étaient clercs et astreints au célibat, obligation qui fut supprimée, lorsqu'en 1452 le cardinal d'Estouteville, alors légat, fut chargé de réorganiser l'Université. Pour être admis à prendre ses degrés dans la Faculté de médecine de Paris, il fallait avoir fait son cours de philosophie dans l'Université de cette ville et y être reçu maître ès arts, avoir au moins quatre ans d'études sous ses professeurs ou être docteur d'une des facultés de médecine du royaume. Tous ses docteurs avaient le titre de régent. Chaque année, le premier samedi après la Toussaint, on faisait l'élection des professeurs, au nombre de sept, et du doyen.

L'École de Strasbourg, fondée dans la seconde moitié du XVIe siècle par l'empereur Maximilien II, conserva ses priviléges lorsqu'elle fut réunie à la France.

Ces trois écoles furent supprimées en 1794 et réorganisées la même année sous le nom d'*Écoles de santé* (1794), puis d'*Écoles de médecine* (1803), et enfin de *Facultés de médecine* (1808).

Voici, pour compléter ces courts renseignements, l'indication des principales ordonnances rendues sur la médecine et les médecins :

1350, janvier. Défense aux non gradués d'exercer la médecine à Montpellier. Cette défense, applicable à toutes les villes du royaume, fut renouvelée fort souvent. — 1352, décembre. Défense d'exercer la médecine à Paris, à moins d'être docteur ou licencié dans l'Université de cette ville; renouvelée plusieurs fois, entre autres le 29 mars 1696. — 1362, 27 décembre. Les juifs peuvent exercer la médecine, s'ils sont gradués. — 1390, 3 août. Règlement pour ceux qui peuvent exercer la médecine à Paris. — 1396, mai. Les officiers de Montpellier doivent donner une fois l'an à la Faculté de médecine le cadavre d'un supplicié pour servir à des démonstrations d'anatomie. — 1535, 2 mars. Arrêt du Parlement de Paris qui défend à tous imprimeurs et libraires d'imprimer et de vendre aucun livre de médecine, s'il n'a été examiné par trois docteurs. — 1591, 1er avril. Confirmation des priviléges accordés à la Faculté de médecine de Paris. (Ils furent encore confirmés plusieurs fois.) — 1606, janvier. Édit qui permet au premier médecin du roi de commettre des chirurgiens pour faire les visites et rapports des malades et blessés. Ce privilége honorifique et lucratif fut révoqué en février 1692.— 1673, avril. Édit pour l'établissement à Paris d'une *chambre royale* des médecins des universités provinciales. Cet édit fut révoqué et la chambre supprimée par une déclaration du 3 mai 1694.—1685, août. Déclaration portant qu'il ne sera plus reçu de médecins faisant profession de la religion réformée. — 1707, mars. Règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine dans le royaume. — 1708, janvier. Création de médecins des armées et chirurgiens-majors. — 1711, 27 août. Ceux qui ont étudié en la Faculté de médecine de Paris peuvent être admis aux degrés dans les autres Facultés. — 1712, 8 mars, Déclaration portant que les médecins seront tenus d'avertir de se confesser les malades qu'ils visiteront et qui seront attaqués de fièvre ou autre maladie pouvant amener la mort. — 1731, 17 mars. Arrêt du conseil sur la discipline et la police des trois corps de la médecine. — 1752, 13 octobre. Arrêt du conseil concernant les distributions de remèdes et la police des trois corps de la médecine. — 1776, 29 avril. Arrêt du conseil qui établit à Paris une commission de médecins pour correspondre avec les médecins de province au sujet de maladies épidémiques et qui ordonne l'ouverture d'un cours d'anatomie comparée. — 1778, août. Établissement d'une Société royale de médecine.

MÉDECINS DU ROI. Outre le premier médecin, le roi avait, au XVIIIe siècle, quatre médecins consultants, appointés à 9000 livres; un *conseiller médecin ordinaire*, à 14 700 livres, et huit médecins servant par quartier. La place de premier médecin était fort lucrative; celui qui en était revêtu était de droit conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils d'État et privé, et surintendant général des eaux et bains de France. Il était appointé à 34 000 livres. Il assistait au lever, au coucher et aux repas du roi. Cette charge n'était pas, du reste, une sinécure, comme on peut le voir par le *Journal* d'Hérouard, médecin de Henri IV et de Louis XIII, qu'ont publié MM. Soulié et Ed. de Barthélemy, 3 vol. in-8°, et par celui de Vallot, d'Aquin et Fagon, médecins de Louis XIV, édité par M. Leroy sous le titre de *Journal de la santé de Louis XIV*, 1862, in-8°.

MEDELIN, ville de l'Estramadure (Espagne), où les Espagnols furent battus par le maréchal Victor le 28 mars 1809.

MEDULLI, peuple établi dans les Alpes et la vallée de l'Arc, affluent de l'Isère; il resta indépendant jusqu'à César. D'Anville le confond avec les Medulli.

MEDIANA CULTURA, Metz-en-Couture (Pas-de-Calais).

MEDIANUS VICUS, Moyenvic.

MÉDIATION (Acte de). On désigne sous ce nom un acte rendu par Bonaparte, alors premier consul, le 19 février 1803, et par lequel un nouveau pacte fédératif était imposé à la Suisse et déterminait la constitution particulière des cantons.

MÉDIATION (Traité de). C'est le nom que porte un traité signé par Louis XIV avec les Hollandais le 29 juin 1684. Par ce traité, ceux-ci promettaient de faire leur possible pour faire accepter par l'Espagne et par l'Empire une trêve de vingt années, aux conditions offertes par le roi, et, s'ils échouaient, à ne plus donner aucun secours à l'Espagne. (Voyez le *Corps diplomatique* de Dumont, tome IV.)

MÉDICIS. Voy. CATHERINE, MARIE.

MEDINA-DEL-RIO-SECO, ville de la province de Léon (Espagne), où le 14 juillet 1808 Bessière remporta une victoire complète sur les Espagnols.

MEDIODUNUM. Voy. MEDIOLANUM SEGUSIAVORUM.

MEDIOLANUM AULERCORUM, ou **EBUROVICES**, Évreux.

MEDIOLANUM BITURIGUM, Château-Meillan.

MEDIOLANUM SANTONUM, Saintes.

MEDIOLANUM SEGUSIAVORUM, Moingt près Montbrison.

MEDIOMATRICI, peuple établi dans la Belgique, avant l'arrivée des Romains, entre les Vosges à l'E., les Ardennes orientales à l'O., les Tréveri au N., et les Leuci au S. Ils avaient peut-être dans leur clientèle les Tribocii et se trouvaient probablement eux-mêmes dans celle des Remi. Leur capitale était *Divodurum*. Auguste les incorpora dans la province impériale de Belgique. A l'époque du soulèvement de Classicus, de Tutor et de Sabinus, les Mediomatrici restèrent fidèles à leur alliance avec Rome. Au IVe siècle, ils firent partie de la Belgique première, où ils formaient le fond de la population d'une des quatre cités qui la composaient, celle des Mediomatrici (Metz).

MEDIOMATRICUM, Metz.

MÉDITERRANÉE (Département de la). Ce département, qui fut réuni à l'Empire français en 1808 avec les autres départements formés de la Toscane, était borné au N. par l'État de Lucques; à l'O. par la Méditerranée; au S. par la principauté de Piombino; au S. E. et à l'E. par les dép. de l'Ombrone et de l'Arno. — Chef-lieu, Livourne.

MÉDOC, *Medulicum*, pays du Bordelais dont la principale localité était Lespare (Gironde). Il était borné au N. et à l'E. par la Garonne, au S. par le pays de Busch et les Landes de Bordeaux, et à l'O. par l'Océan. Il avait environ 64 kilom. de long sur 34 de large. — On a cité de la Boétie une *Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc*, dont l'existence est plus que douteuse.

MEDUANA, la Mayenne.

MEDULI, peuple établi dans l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains. Il habitait le canton de Médoc, dans la cité des *Bituriges Vivisci*. Auguste l'incorpora à la province d'Aquitaine (28 av. J. C.), et au IVe siècle il fit partie d'une des six cités de l'Aquitaine seconde, celle des *Burdigalenses*.

MEDULICUM, le Médoc.

MEDULLI, peuple établi, avant l'arrivé des Romains, au débouché du col de l'Argentière, dans la partie de la vallée de l'Ubaye qui avoisine Miolans (*Castrum Medullum*). Il figure sur l'arc de *Segusio* parmi les peuples sujets de Cottius. Quand ce roi fut mort (56 av. J. C.), les *Medulli* furent d'abord annexés à la Gaule cisalpine; mais, en 65, ils firent partie de la province des Alpes cottiennes, et plus tard de celle des Alpes maritimes, qui au IVe siècle dépendait du diocèse de la Gaule.

MEDULLUM CASTRUM, Miolans.

MEDUNTA, Mantes.

MÉE (Seigneurs du), de la famille de Menou. = —, de la famille de la Tullaie (Bretagne).

MEERSEN, près de Maestricht. Charles le Chauve y signa en 870 un traité avec Louis le Germanique pour le partage des États de Lothaire, dont il venait de s'emparer.

MEETS (Seigneurs de), branche de la maison de Lamoignon.

MÈGE (Dom Antoine-Joseph), bénédictin de Saint-Maur, théologien, né à Clermont (Puy-de-Dôme) en 1625, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 15 avril 1691.

MÈGE (Alexandre-Louis-Charles-André du), archéologue, correspondant de l'Académie des inscriptions, né à La Haye vers 1790, mort en juin 1862 à Toulouse, où il était directeur des musées. — *Histoire des institutions de Toulouse*, 1848, 4 vol. in-8°; *Archéologie pyrénéenne*, 1858-59, in-8°; une édition de l'*Histoire du Languedoc*, de dom Vaissète, etc.

MÈGE (Le P.), pseudonyme de L. H. de Loménie de Brienne.

MÈGEMONT, abbaye de cisterciens, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

MÉGISSIERS. Ils formaient dès le XIIIe siècle une corporation à Paris. Leurs statuts datant de 1407 furent confirmés par François Ier et Henri IV. L'apprentissage était de six ans; le brevet coûtait 20 livres et la maîtrise 600, avec chef-d'œuvre. Patronne, sainte Madeleine. En 1779, ils étaient au nombre de quarante-cinq.

MEGOUEZ, terre et seigneurie de Bretagne, érigée en marquisat par lettres de mars 1576.

MÉHARIN. Voy. MÉARIN.

MÉHÉE, famille de l'Angoumois d'où sont sortis les seigneurs d'Anqueville et d'Estray.

MÉHÉE DE LA TOUCHE (Jean-Claude-Hippolyte), écrivain, né à Meaux vers 1760, mort à Paris en 1826. Il fut d'abord agent secret en Pologne et en Russie, et revenu en France, prit part aux mesures qui amenèrent les massacres de septembre, fut poursuivi comme dantoniste (1793), écrivit des brochures réactionnaires après le 9 thermidor, occupa diverses fonctions jusqu'au 18 brumaire et pendant une partie du Consulat, servit à la fois la police française et la police anglaise. Sous la Restauration, il eut à se défendre contre les attaques violentes des journaux royalistes, et publia divers écrits antibonapartistes. Il mourut dans la misère.

MÉHÉGAN (Guillaume-Alexandre de), littérateur, né à la Salle (Gard) en 1721, mort à Paris le 23 janvier 1766. Il était d'origine irlandaise. Un de ses ouvrages, l'*Origine des Guèbres* (1751), le fit mettre à la Bastille.

MÉHÉGAN (Mme de), pseudonyme de Voltaire.

MÉHÉMET II, pseudonyme de Belin de Monterzi.

MEHEUDIN, terre et seigneurie de Normandie (Orne) qui a donné son nom à une maison et appartint successivement aux maisons de Pelerin, de la Palu, de Saint-Gilles et de Vauquelin.

MÉHUL (Étienne NICOLAS), célèbre compositeur, membre de l'Institut, né le 24 juin 1763 à Givet (Ardennes), mort à Paris le 18 octobre 1817. Il était fils d'un cuisinier, et reçut les premières leçons de musique d'un pauvre organiste aveugle. Venu à Paris en 1778, il y connut Glück qui l'aida de ses conseils. Il avait vingt-sept ans quand fut représenté à l'Opéra-Comique son premier ouvrage *Euphrosine et Coradin* qui eut un succès complet. Depuis lors ses productions dramatiques

se succédèrent sans interruption jusqu'à sa mort et avec des succès divers. En voici la liste : *Euphrosine et Coradin*, à l'Opéra-Comique (1790); *Cora*, quatre actes, à l'Opéra (1791); *Stratonice*, à l'Opéra-Comique (1792); *Le Jugement de Pâris*, ballet, à l'Opera (1793); *Le jeune Sage et le vieux Fou*, à l'Opéra-Comique (1793); *Horatius Coclès*, à l'Opéra (1794); *Phrosine et Mélidor*, à l'Opéra-Comique (1794); ouverture et chœurs de *Timoléon*, tragédie de Chénier, au Théâtre-Français (1794); *La Caverne*, à l'Opéra-Comique (1795); *Doria*, au même théâtre (1796); *Le jeune Henri* (1797), que l'on ne put achever à la première représentation, mais dont l'ouverture est restée célèbre; *La Toupie et le Papillon*, au théâtre Montansier (1797); *Adrien*, à l'Opéra (1799); *Ariodant*, à l'Opéra-Comique (1799); *Bion*, au même théâtre (1800); *Épicure* (1800), avec Cherubini; la *Dansomanie*, ballet, à l'Opéra (1800); l'*Irato*, à l'Opéra-Comique (1801); *Le Trésor supposé*, id. (1802); *Joanna*, id. (1802); *L'Heureux malgré lui*, id. (1802); *Une Folie*, id. (1803); *Héléna*, id. (1803); *Le Baiser et la Quittance*, id. (1803), avec Kreutzer, Boïeldieu et Nicolo; *Les Hussites*, à la Porte-Saint-Martin (1804); *Gabrielle d'Estrée*, à l'Opéra-Comique (1806); *Les deux Aveugles de Tolède*, id. (1806); *Uthal*, id. (1806); *Joseph*, trois actes, id. (1807) : c'est le chef-d'œuvre de Méhul; *Persée et Andromède*, ballet, à l'Opéra (1810); *Les Amazones*, au même théâtre (1811); *Le Prince troubadour*, à l'Opéra-Comique (1813); *La Journée aux aventures*, à l'Opéra-Comique (1816). Méhul avait laissé inachevé un opéra comique, *Valentine de Milan*, trois actes, qui fut terminé par son gendre, M. Daussoigne, et représenté en 1822. On lui doit encore des hymnes, des cantates, des chants patriotiques dont les plus célèbres sont le *Chant du départ* et la *Chanson de Roland*.

MEHUN-SUR-YÈVRE, *Magdunum*, petite et ancienne ville du Berry (Cher). Elle eut des seigneurs particuliers jusqu'à la fin du XIIIe siècle, passa dans la maison de Courtenay et fut réunie à la couronne par confiscation, en 1332.

MEIGNEUX (Seigneurs de), branche de la maison des Essars.

MEIGNEVILLE (Marquis de), de la famille de Choisy (Champagne).

MEIGRET ou **MEYGRET**, grammairien, né à Lyon vers 1510, mort après 1560. Il est auteur d'un *Traité de l'écriture françoise* (1542), et d'un *Trètté de la grammère françoèze* (1550, in-4°), où il proposait de conformer absolument l'orthographe à la prononciation. Notre orthographe lui doit quelques réformes utiles; la cédille, le *j* qui jusque-là ne se distinguait pas de l'*i*, etc. Il a publié des traductions de Pline, Columelle.

MEILLAC (Seigneurs de), de la famille de Mascureau (Poitou).

MEILLERAY. Voy. MELLERAY.

MEILLERAYE (Seigneurs de la), de la maison de Mouy.

MEILLERAYE (La), terre et seigneurie de Poitou (Deux-Sèvres) érigée en duché-pairie par lettres de décembre 1663 en faveur de Charles de la Porte, maréchal de France. Elle passa ensuite dans les maisons de Durfort-Duras et d'Aumont.

MEILLERAYE (Charles DE LA PORTE, marquis, puis duc de la), maréchal de France, né en 1602, mort à Paris le 8 février 1664. Fils d'un avocat nommé la Porte et cousin germain de Richelieu, il fit, grâce à l'appui de celui-ci et à son mérite personnel, une fortune brillante et rapide. Lieutenant général en Bretagne (1632), grand maître de l'artillerie (1634), lieutenant général (1636), il commanda en Artois (1639), prit Lillers et Hesdin, et à l'entrée du roi dans cette dernière ville (30 juin) fut nommé maréchal de France. La même année il battit les Espagnols et les Impériaux en diverses rencontres, s'empara d'Aire et de la Bassée (1641), et envoyé en Roussillon (1642) prit Collioure, Salces et contribua à la reddition de Perpignan. En 1646 il passa à l'armée d'Italie et se rendit maître de Piombino et de Portolongone. Surintendant des finances du 9 juillet 1648 au mois d'avril 1649, il commanda l'armée royale en Poitou (1650) et fut créé duc et pair en décembre 1663. = Son fils, ARMAND-CHARLES, mari d'Hortense Mancini, institué par Mazarin son légataire universel, prit le nom et les armes de Mazarin et fut substitué au duché-pairie de Rethelois-Mazarin. — Voy. MAZARIN.

MEILLES (Vicomtes de), branche de la maison de Foix.

MEIMAC ou **MEYMAT**, abbaye de bénédictins, en Limousin (Corrèze), diocese de Limoges, fondée en 1080 par Archambaud, vicomte de Pompadour.

MEIN ou **MEHEN** (S.), *Mevennius*, *Menevennus*, *Mainus*, premier abbé de Ghé, en Bretagne, au VIe siècle. Sa fête, le 21 juin.

MEINGRE (Le), illustre maison de Touraine qui prit au XIVe siècle le surnom de Boucicaut. (Voy. ce nom.)

MEIRAN, famille de Provence anoblie en 1582 et d'où sont sortis les seigneurs de Nans et d'Ubaye. = Autre famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Espin et d'autres seigneurs d'Ubaye. = Autre famille de la même province d'où sont sortis les marquis de Lagoy.

MEIRARGUES (Seigneurs de), de la maison des Baux (Provence). = —, de la maison de Valbelle (Provence).

MEISSONNIER (Juste-Aurèle), dessinateur et orfèvre de Louis XV, peintre, né à Turin en 1695, mort à Paris en 1750.

MÉJAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de le Besgue.

MÉJAN (Etienne, comte), journaliste, secrétaire des commandements d'Eugène Beauharnais en Italie, conseiller d'État sous l'empire, né à Montpellier en février 1766, mort à Munich le 19 août 1846.

MÉJANES, terre et seigneurie de la Camargue (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat en 1723, en faveur de Guillaume de Piquet. = J. B. Marie PIQUET, marquis de MÉJANES, bibliophile, né à Arles le 5 août 1729, mort à Paris le 6 octobre 1786. Il légua à sa ville natale sa riche collection de livres et de manuscrits.

MÉJANES (Seigneurs de), branche de la maison d'Aiguières (Provence).

MEJORADA (N.-D. de la), en Espagne. Il y fut signé le 31 mars 1504 une trêve de trois années entre Louis XII d'une part, et Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille de l'autre.

MÉJUSSAUME, terre et seigneurie de Bretagne qui de la maison de le Bart passa par mariage (1442) dans celle de Coëtlogon. Elle fut érigée en vicomté par lettres de 1568 en faveur d'Yves de Coëtlogon, dont le gendre François de Gué obtint que cette érection fût renouvelée par lettres de septembre 1573. Au dernier siècle elle était possédée par la famille de Carné.

MELAC (Seigneurs de), de la maison de Gozon (Rouergue).

MELAINE (S.), *Melanius*, évêque de Rennes au commencement du VIe siècle, mort en 530 ou 531 le 6 janvier.

MELAN (Seigneurs de), branche de la maison de Barras (Provence). = —, de la maison de Monier (Provence).

MELANCHTHON (J.), pseudonyme de J. de

Chambrun qui n'a fait que traduire son nom en grec.

MELANTOIS ou **MELANCTOIS** (Le), petit pays de Flandre qui comprenait le Carembault, la Wepe et le Ferain et avait pour chef-lieu Seclin (Nord). Il contenait vingt et un villages.

MELDI, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, vers les confins de la Belgique sur la Marne, entre les *Suessiones*, les *Senones* et les *Parisii*. Sa capitale s'appelait *Iatinum* ou *Fixtuinum* (Meaux). Lors de la réorganisation de la province de la Gaule chevelue (28 av. J. C.), les *Meldi* furent déclarés libres, et leur territoire fit partie de la province impériale Lyonnaise. Ils se maintinrent distincts de leurs voisins, et au IVe siècle ils formaient une des sept cités, la dernière, de la Lyonnaise quatrième.

MELDICIANUS PAGUS, le Mulcien.

MÊLE-SUR-SARTHE (Le), baronnie de Normandie (Orne).

MÉLESVILLE. Voy. DUVEYRIER.

MELET, famille de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de la Barthe.

MELGORIENNE (Monnaie), monnaie très-répandue dans le midi, au moyen âge, et qui primitivement paraît avoir été le produit du monnayage des évêques de Maguelonne.

MELGUEIL. *Melgorium*, château situé à 8 kilomètres de Montpellier. Il eut, à partir du Xe siècle, des seigneurs particuliers qui prirent tantôt le titre de comtes de Substantion, tantôt celui de comtes de Melgueil. En voici la liste : — Bernard Ier. — Bérenger. — Bernard II, fils du précédent. — Vers 989, Bernard III, petit-fils du précédent. — Vers 1055, Raymond Ier, fils du précédent. — 1079, Pierre, fils du précédent. — Vers 1090, Raymond II, fils du précédent.—1120, Bernard IV, fils du précédent. — 1132, Béatrix, fille du précédent. Elle fit donation du comté de Melgueil à sa fille Ermessinde qu'elle maria (1172) à Raymond, fils aîné du comte de Toulouse, dans la maison duquel le comté resta. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

MELIBECCUS, Méobec.

MELIDOR, pseudonyme de Cury.

MELIER (P.), médecin, membre de l'Académie de médecine, inspecteur général des services sanitaires, mort en 1866.

MELIGLOSSE, pseudonyme de Ch. Beauter.

MELIGNANUM, Matignon.

MELIGNY-LE-GRAND, terre et seigneurie de Lorraine (Meuse), érigée en baronnie par lettres du duc Léopold, en date du 17 mars 1722, en faveur de Charles-Joseph d'Olivier-d'Hadonviller.

MELINAIS (Le), abbaye d'augustins, en Anjou (Sarthe), diocèse d'Angers.

MELIORI (F. de). Voy. BRANQUIER.

MELISE (Seigneurs de), de la maison de Grammont (Franche-Comté).

MÉLITON (François), capucin, mathématicien, né en 1681 à Perpignan, où il est mort en mai 1753.

MELITON, pseudonyme de Pithoys.

MELLAN (Claude), dessinateur et graveur, élève de Th. Leu et de V. Gauthier, né à Abbeville le 23 ou 25 mai 1598, mort à Paris le 9 septembre 1688. Il passa quelque temps à Rome. On a de lui des gravures justement estimées d'après Tintoret, Vouet, le Poussin, etc.

MELLAY (Seigneurs de), de la maison de Bouzey (Lorraine).

MELLENTUM, Meulan.

MELLERAN (Seigneurs de), branche de la maison de la Rochefoucauld. = —, de la maison de Torsay. = —, de la famille de Phélypeaux.

MELLERAY ou **MEILLERAY**, abbaye de cisterciens, en Bretagne (Loire-Inférieure), diocèse de Nantes, fondée en 1132.

MELLIER ou **MESLIER** (Jean), écrivain, trésorier général de Bretagne, mort à Nantes le 29 décembre 1729.

MELLINGEN, petite ville du canton d'Argovie où les Suisses furent battus par les Français en mars 1797.

MELLO, baronnie de l'Ile-de-France (Oise) qui a donné son nom à une illustre maison éteinte au XVe siècle, et de laquelle sont sortis les seigneurs d'Époisses, de l'Orme, de Saint-Bris et de Saint-Parise. A cette maison appartenait Dreux de MELLO, seigneur de Saint-Bris, qui suivit Philippe Auguste en Syrie, fut nommé connétable (1204) et mourut le 3 mars 1218. (Voy. le P. Anselme, tome VI.) — La seigneurie de Mello fut ensuite possédée par les maisons de Clermont, de Nesle, d'Offemont, de Montmorency et de Bourbon-Condé.

MELLON (S.), *Mellonus*, premier évêque de Rouen vers 257, mort vers 311; sa fête, le 22 octobre.

MELLUSUM, Melle.

MELODUNUM, Melun.

MELOGNO (Piémont). Masséna y battit les Autrichiens le 24 juin 1795.

MELON (Jean-François), économiste, né à Tulle, mort à Paris le 24 janvier 1738.

MELONDE (Seigneurs de), de la famille de Lorenchet (Bourgogne).

MELOT (Anicet), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né le 10 août, à Dijon, mort à Paris, le 20 septembre 1759.

MELPHE (Prince de). Voy. CARACCIOLI.

MELUN, *Melodunum*, ville de l'Ile-de-France, aujourd'hui chef-lieu du département de Seine-et-Marne. Du temps de César, c'était un *oppidum* des *Senones*. Elle fut prise plusieurs fois par les Normands au IXe siècle, et par Charles le Mauvais en 1358. Henri V s'en empara le 17 novembre 1420 après une vaillante défense de la garnison commandée par Barbazan. En 1588, après la journée des Barricades, le duc de Guise essaya inutilement de s'en rendre maître. La ville au commencement de 1589 se déclara pour la Ligue, et fut forcée de se rendre à Henri IV après cinq jours de siége, le 11 avril de l'année suivante.—Le 17 janvier 1485, il y fut signé une trêve entre Charles VIII et Henri VII.

BIBLIOGRAPHIE. Fr. Odon, *Histoire de Melun*, 1628, in-4°; Nicolet, *Hist. de Melun*, 1843, in-4°.

MELUN, illustre et ancienne maison dont la généalogie, suivant le P. Anselme (tome VI) remonte à Josselin, vicomte de Melun qui vivait à la fin du Xe siècle. Elle a produit les seigneurs de Montreuil-Bellay, de Tancarville, d'Antoing, (d'où sont sortis les comtes et princes d'Épinay, et le duc de Joyeuse), les marquis de Richebourg, de Roubaix, les comtes de Melun, les vicomtes de Gand, les seigneurs de Cottenes, branche bâtarde des seigneurs d'Antoing, les seigneurs de La Borde-le-Vicomte, des Écrennes, de Normanville, de Courtery, de La Loupe, de Marcheville, les seigneurs de Lezay, de La Motte Saint-Florentin, de Chantecler, de la Louptière, du Buignon, de Brumets, de Maupertuis et de Dannemois. A cette maison appartenaient les personnages suivants :

MELUN (Simon de), seigneur de La Loupe et de Marcheville, sénéchal de Périgord et de Limousin, grand-maître des arbalétriers, maréchal de France, tué à la bataille de Courtrai en 1302.

MELUN (Charles de), seigneur des Landes et de Normanville, décapité au Petit-Andelys le 20 août 1468. Nommé grand-maître de France par Louis XI

(1465), il se conduisit la même année dans la guerre du *Bien public* de manière à exciter les méfiances de ce prince qui bientôt après lui ôta ses charges, le fit arrêter et condamner à mort, sur les aveux que lui arracha la torture.

MELUN (Louis de), marquis de Maupertuis, lieutenant général, gouverneur de Toul, né en 1634, mort le 18 avril 1721.

MELUN. Voy. LA BORDE.

MELUN, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Longuemarre.

MELUN (Seigneurs de), de la maison de Bellissen (Languedoc).

MELUSUM, **MELLA**, Melle.

MELZEART (Seigneurs de), branche de la maison de Frotier (Bourgogne).

MEMBRES (Droit des quatre). On appelait ainsi en Flandre les droits sur les boissons et les denrées de consommation.

MEMENTO MEI, introït et nom, dans quelques anciens actes, du 4e dimanche de l'Avent.

MEMINI, peuple établi dans la Celtique, à l'O. de la Durance, avant l'arrivée des Romains. A l'époque de César, ils avaient pour villes principales *Forum Neronis* (Forcalquier) et *Segustero* (Sisteron). Ils appartenaient à la province romaine de la Gaule transalpine. En 28 av. J. C., ils firent partie de la province sénatoriale Narbonnaise et, dans le cours du IVe siècle, ils appartinrent d'abord à la province consulaire Viennoise, puis à la province présidiale Narbonnaise seconde. Ils formaient alors la cité des *Segesterii*, nom qui leur était venu de celui de leur ville principale.

MEMMIE. Voy. MENGE.

MEMMINGEN (Bavière). Cette ville fut prise par Lecourbe le 11 mai 1800, et par Soult le 9 octobre 1805.

MEMMIUS, pseudonyme de Voltaire.

MÉMORIAUX. On appelait ainsi les registres des Cours des comptes.

MENABREA (Léon-Camille), érudit, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, membre de l'Académie des sciences de Turin, né à Bassens près de Chambéry le 12 avril 1804, mort à Chambéry le 24 mai 1857.

MÉNAGE (Gilles), critique, érudit, né à Angers le 15 août 1603, mort à Paris le 23 juillet 1692. D'abord avocat, il prit ensuite les ordres afin d'obtenir des bénéfices et se livra entièrement à l'étude des lettres. Il fut quelque temps attaché au cardinal de Retz, puis le quitta et obtint une pension du cardinal Mazarin. En 1650, il publia ses *Origines de la langue française*, in-4° (1694, in-fol., 1750, 2 vol. in-fol.), ouvrage qui établit sa réputation de savant; il y joignit celle de bel-esprit par sa *Requête des dictionnaires*, légère satire contre l'Académie. Il était un des coryphées de l'hôtel de Rambouillet, et lié avec Balzac, dont il édita les poésies latines, avec Benserade, Pélisson, Scudéry, Chapelain, il tenait chez lui le mercredi des réunions savantes qu'il appelait ses *mercuriales*. Racine contribua à l'écarter de l'Académie, et Molière, qui avait eu à se plaindre de lui, le représenta sous les traits de Vadius. On a encore de lui: *Observations sur les poésies de Malherbe*, 1666, 1689, in-8°; *Origini della lingua italiana*, 1669, in-4°; une édition de *Diogène Laërce*, avec commentaire, 1663, in-fol.; *Observations sur la langue française*, 1673-1676, 2 vol. in-12; *Histoire de Sablé*, 1682, in-4°; *Anti-Baillet*, 1690, 2 vol. in-12; *Mulierum philosopharum historia* (1690), des poésies latines et françaises. On a publié un *Menagiana*, 1693, in-12, souvent réimprimé. Ménage eut pour élèves Mmes de Sévigné et de La Fayette.

MÉNAGEOT (François-Guillaume), peintre, élève de Boucher et de Vien, membre de l'Académie (1780) et de l'Institut (1809), né à Londres de parents français le 9 juillet 1744, mort à Paris le 4 octobre 1816. Appelé (1787) à la direction de l'École française à Rome, il y déploya beaucoup de fermeté lorsqu'à la suite de la révolution les pensionnaires furent menacés par le peuple. — *L'Étude arrêtant le temps* (Musée du Louvre); *Tullie faisant passer son char sur le corps de son père* (Musée de Nancy).

MENAPII, peuple germanique qui, avant l'arrivée des Romains, était établi sur les deux rives du Rhin, puis dans la Belgique, vers le confluent de la Roer et de la Meuse, et depuis le Rhin inférieur jusqu'aux bouches de l'Escaut. Il avait les *Batavi* au N. O., les *Nervii*, les *Aduatici* et les *Eburones* au S. E. César les soumit en 53 av. J. C. Ils firent ensuite partie d'abord de la province de Belgique, puis de la Germanie-inférieure, et au IVe siècle de la Belgique seconde et de la cité des *Tornacenses* (Tournai).

MÉNARD ou **MEYNARD** (François), érudit, né en 1570 à Stellenworf, en Frise, mort le 1er mars 1623 à Poitiers, où il était professeur de droit. — *Regicidium detestatum*, 1610, in-8°; *De juribus episcoporum*, 1612, in-8°.

MÉNARD (Claude), érudit, né le 7 décembre 1574 à Saumur, mort le 20 janvier 1652 au château d'Ardenne (Maine-et-Loire). Outre divers écrits relatifs à l'Anjou, on a de lui des éditions de Joinville, 1617, in-4°, de la chronique de Bertrand du Guesclin, 1618, in-4°, de l'Itinéraire d'Antonin, 1640, in-4°, etc.

MÉNARD (Nicolas-Hugues), bénédictin de Saint-Maur, théologien, érudit, né à Paris en 1585, y mourut le 20 janvier 1644.

MÉNARD (Pierre), littérateur, né en 1606 à Tours, mort dans cette ville en 1701.

MÉNARD (Léon), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né le 12 septembre 1706 à Tarascon, mort à Paris le 1er octobre 1767. — *Mœurs et usages des Grecs*, 1743, in-12; *Histoire de Nîmes*, 1750-1758, 7 vol. in-4°; *Pièces fugitives* (avec le marquis d'Aubaïs), 1759, 3 vol. in-4°.

MÉNARDIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de La Roche. = —, de la maison de Neuchèse. = —, de la maison de Vaucenné.

MENARIACUM, Merville.

MÉNARS, terre et seigneurie du Blaisois (Loir-et-Cher), érigée en vicomté par lettres du 24 avril 1657, en faveur de Guillaume Charron, puis en marquisat par lettres de septembre 1676, en faveur de son fils, J. J. Charron.

MÉNARS. Voy. MARIGNY.

MENART (Le Sr), pseudonyme de Godefroy Hermant.

MENAT, abbaye de bénédictins, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

MENC, famille d'Aix d'où sont sortis les seigneurs de Campagne.

MENDE, *Mimas*, *Mimate*, capitale du Gévaudan, aujourd'hui chef-lieu du département de la Lozère. Elle devint vers l'an 1000 le siége de l'evêché du Gévaudan, suffragant d'Albi, établi au IIIe siècle dans une localité (*civitas Gabalorum*) que l'on croit être Javouls à 12 kilomètres de Mende. — La ville fut prise, reprise et saccagée plusieurs fois (1563, 1579, etc.) par les protestants et les catholiques.

ÉVÊQUES DE MENDE. — Saint Sévérien. — S. Privat. — S. Firmin. — Genialis, 314. — Valère, 451. — Léonicus, 506. — S. Hilaire, 535. — S. Évanthius, 541. — Parthénius, 595. — Agricole, 625. — S. Ilère ou Isère, 628. — S. Frodoald, 820. — Agenulphe, 875. — Guillaume Ier, 908. — Étienne Ier, 951. — Matefroi, 998. — Raimond,

1031. — Aldebert Ier de Peyre, 1052-1062. — Guillaume II, 1095. — Robert, 1098. — Aldebert II de Peyre, 1109. — Guillaume III, 1110-1150. — Aldebert III de Tournel, 1151-1187. — Guillaume IV de Peyre, 1187-1223. — Étienne II de Brioude, 1223-vers 1245. — Odilon Ier de Mercœur, 1247-28 janv. 1273. — Étienne III, 1273-1279. — Julien, 1279. — Guillaume V Duranti, 1285-1er nov. 1296. — Guillaume VI Duranti, 1297-1328. — Bernard, 1329. — Jean Ier des Arcis, 1331. — P. cardinal de Sainte-Praxède, 1331. — Aldebert IV Lordet, 23 déc. 1331-1355. — Pierre Ier d'Aigrefeuille, 1355-1356. — Aldebert V de Peyre, 1357-1360. — Guillaume VII, 1361-1365. — Pierre II Gérard du Roure, 2 avril 1366-oct. 1368. — Le pape Urbain V se réserve l'église de Mende, et la gouverne par des vicaires, 1368-19 déc. 1370. — Guillaume VIII de Chanac, 7 fév.-juill. 1371. — Bompar Virgile, 3 août 1371-31 juill. 1375. — Pons de la Garde, 1377-1387. — Jean II d'Armagnac, 1387-1390. — Robert de Bosc, 1390-1408. — Guillaume IX de Boisratier, janv.-oct. 1408. — Pierre III de Saluces, 1409-1412. — Héraud de Miremont, 1412-1413 — Jean III de Corbie, 1415-1426. — Ramnulphe de Peyrusse des Cars, 1426-1441. — Aldebert VI de Peyre de Marchastel, 1441-1443. — Gui de la Panouse, 1443-1466. — Antoine de la Panouse, 1468-28 juin 1473. — Pierre IV Riario, 1473. — Jean IV Petitdé, 1474-1478. — Julien de la Rovère, 1478-1483. — Clément de la Rovère, 1483-18 août 1504. — François de la Rovère, 1504-24 mai 1524. — Claude du Prat, 1524-1532. — Jean V de la Rochefoucauld, 1532-15 sept. 1538. — Charles Ier de Pisseleu, 1538-1544. — Nicolas d'Angu, 1545-1567. — Renaud de Beaume, 1568-1583. — Adam de Hurtelou, 25 juill. 1586-27 juill. 1609. — Charles de Rousseau, 1609-4 nov. 1623. — Daniel de la Mothe du Plessis-Houdancourt, 19 fév. 1625-5 mars 1628. — Sylvestre de Cruzy de Marcillac, 26 mars 1628-20 oct. 1660. — Hyacinte Serroni, mars 1661-1676. — François-Placide de Baudry de Plancourt, juin 1677-13 déc. 1707. — Pierre Baglion de la Salle de Saillant, 24 décemb. 1707-27 sept. 1723. — Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, 17 oct. 1723-7 juill. 1767. — Jean-Arnaud de Castellane, 4 nov. 1767-1790. — *Étienne Nogaret, évêque constitutionnel, 8 mai* 1791. — Jean-Baptiste Chabot, 1802-1805. — Étienne-Martin Morel de Mons, 30 janv. 1805-1821. — Claude-Jean-Joseph Brulé de la Brunière, 26 déc. 1821-1848. — Jean-Antoine-Marie Foulquier, 11 janvier 1849. — (Voy. *Gallia Christiana*, tome Ier).

MENDIANTS (Les quatre). On appelait ainsi les quatre ordres religieux anciens qui faisaient profession de mendicité, savoir : les Carmes, les Jacobins, les Cordeliers et les Augustins. Il y avait encore d'autres ordres mendiants comme les Capucins, les Récollets, les Minimes, etc. = Lors de l'établissement du parlement Maupeou, on donna le surnom de *Quatre mendiants* aux quatre avocats au Parlement de Paris qui, seuls entre leurs confrères, se décidèrent à plaider devant la nouvelle compagnie, et au nombre desquels se trouvaient Caillard et le célèbre Gerbier.

MENDINÉ (Seigneurs de), de la famille de Scarron.

MENECHILDIS (Sancta), Sainte-Menehould.

MENEGUEN (Seigneurs du), de la famille du Vergier (Bretagne).

MENEHOUARN (Seigneurs de), de la maison de Pluvié (Bretagne).

MÉNÉLÉ, MAUVIS ou **MANEVIEU** (S.), *Meneleus, Menelaüs*, abbé de Menar (Auvergne), mort le 22 juillet 720.

MENERBE, *Manancha, Machaovilla, Menerbia*, ville du Comté-Venaissin (Vaucluse). Elle fut prise par les calvinistes en 1573 et en 1577, et, assiégée par les catholiques, ne capitula qu'au bout de quinze mois, le 20 décembre 1578.

MENERBE (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Bermond.

MENERIA, La Mesnière.

MENESSERRE (Seigneurs de), branche de la famille de Clugny (Bourgogne).

MENESTRIER (Jean-Baptiste Le), numismate, né en 1564 à Dijon, mort dans cette ville en 1634. = Son parent, l'abbé CLAUDE, né à Vauconcourt (Haute-Saône), mort à Rome en 1639.

MENESTRIER (Claude-François), savant antiquaire, jésuite, né le 9 mars 1631 à Lyon, mort à Paris le 21 janvier 1705. Il a publié 144 ouvrages ou opuscules, dont un grand nombre concernent le blason, les armoiries, les devises, les emblèmes, les ballets, les tournois, et de plus : *Histoire de Louis le Grand par les médailles*, 1689, in-fol., plusieurs fois réimprimé; *Histoire de Lyon*, 1696, in-fol. M. Allut a publié en 1856 un volume intéressant sur Menestrier.

MENESTREUX (Seigneurs de), branche de la maison de Jaucourt.

MÉNÉTRIERS. Les ménétriers et joueurs de musique, à Paris, étaient organisés en corporation dès le XIIIe siècle. Leurs statuts, qui dataient de 1351, furent confirmés en mars 1514, mars 1576 et janvier 1594. Ils avaient fait construire au XIVe siècle, rue Saint-Martin, un hospice et une chapelle dédiée à S. Julien et à S. Genest. Le chef de la communauté portait le titre de roi; ce titre et ses fonctions furent supprimés en mars 1773. Voyez sur cette corporation un mémoire de M. Bernhart dans le tome III de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

MENETRUZ (Seigneurs de), de la famille de Poly (Franche-Comté).

MÉNEVAL (Claude-François, baron de), écrivain, secrétaire du portefeuille de Napoléon, né à Paris en 1778, où il est mort le 20 avril 1850. — *Napoléon et Marie-Louise*, 1843-1845, 3 vol. in-8°.

MENEZ (du), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Lesurec.

MENGE ou **MEMMIE** (S.), *Memmius*, premier évêque de Châlons-sur-Marne. Sa fête, le 5 août.

MENGIN, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de La Gardolle, de La Touchade, de Salabert, de Larrouquette et de Fondragon. (Voy. le reg. VI de l'*Armorial* de d'Hozier.)

MENHIR ou **PEULVANS**, ou pierre debout. C'est le nom sous lequel on désigne de grandes pierres, isolées ou en groupes, que l'on a appelées longtemps pierres druidiques, parce qu'on en attribuait l'érection aux druides. Le territoire des Vénètes (Morbihan) en était couvert; à Locmariakerer il y en avait un de vingt mètres de haut. On en trouve qui se terminent par des têtes grossièrement sculptées, comme, à Trédion, les deux qu'on appelle *Babouin* et *Babouine*. Au dire de certains savants, les menhirs isolés étaient consacrés au soleil. Quelques-uns semblent aussi avoir servi à marquer des limites. Alignés de façon à former des séries de lignes parallèles, comme auprès de Pluherlin et de Carnac, où ils sont au nombre de plusieurs milliers, ils ont été à la fois, dit-on, des temples et des mâls ou lieux d'assemblée publique. Lorsqu'ils sont disposés circulairement on les appelle des *cromlechs*. Les alignements de Carnac, dont la largeur s'accroît à mesure qu'ils se rapprochent d'un point central occupé par un bloc énorme qu'environne un vaste espace libre appelé *bal*, couvrent une étendue de 3000 mètres de longueur

sur 94 de large, et se composent de 11 lignes contenant 4000 rochers de 6m,60 de haut. Ceux de Pluherlin en comptent 2000 plus gros que ceux de Carnac. A Toul-Inquet, dans la presqu'île de Camaret (Finistère) on voit une ligne de 60 rocs de 600 mètres de longueur et dirigée d'est à ouest, sur laquelle tombent perpendiculairement deux autres rangées parallèles de 12 menhirs courant du sud au nord.

MÉNIL (Seigneurs du), de la maison de Malart (Normandie).

MÉNIL (Seigneurs de), de la maison de Racapé (Anjou).

MÉNIL, Voy. MESNIL.

MÉNIL-DURAND (François-Jean DE GRAINDORGE D'ORGEVILLE, baron DE), tacticien, né à Lisieux le 9 novembre 1729, mort à Londres le 31 juillet 1799.

MÉNIL-OZENNE (Seigneurs du), branche de la maison de La Broise (Normandie).

MENILROULET (Seigneurs du), branche de la maison de Ronnay (Normandie).

MENIN, ville forte de Belgique. Elle fut prise par nos armées en septembre 1658, le 5 juin 1744, le 13 septembre et le 28 octobre 1793 et le 30 avril 1794.— Les Hollandais furent battus dans les environs en septembre 1793.

MENIN (Nicolas), écrivain, né à Paris le 31 août 1684, mort à Metz en février 1770.

MENINS. On appelait ainsi les gentilshommes qui étaient spécialement attachés à la personne du dauphin.

MENJAUD (Alexandre), peintre, grand prix de Rome (1802), né vers 1772; mort à Paris le 27 février 1831. — *La duchesse d'Angoulême au lit de mort de l'abbé Edgeworth; le duc d'Angoulême au pont de la Drôme* (1815) (musée de Bordeaux).

MENJAUD (Jean-Adolphe), acteur, né à Paris le 12 juillet 1795, mort le 24 novembre 1864.

MENJOT (Antoine), médecin, né vers 1615 à Paris où il est mort en 1696.

MENNE (J. B.), général, né à Agen le 17 septembre 1774, mort le 14 septembre 1839.

MENNECHET (Édouard), littérateur, né à Nantes le 25 mars 1794, mort à Paris le 24 décembre 1845.

MENNEHOUT (Ste), *Manechildis, Magenhildis*, vierge, morte vers la fin du ve siècle. Sa fête, le 14 octobre. C'était la patronne de la ville d'Auxuene, en Champagne, à laquelle elle a donné son nom.

MENNEVILLE (Seigneurs de), de la maison de l'Hôpital.

MENOT (Michel), cordelier, célèbre prédicateur, né vers 1440, mort à Paris en 1518. Ses sermons, écrits en style macaronique, sont le plus curieux échantillon de l'éloquence qu'on applaudissait à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, dans la chaire chrétienne. C'est un mélange de bouffonnerie, de gravité, d'énergie triviale et sarcastique, d'audacieuses leçons aux bénéficiaires scandaleux, aux magistrats qui vendent la justice, aux puissants qui abusent, etc. —*Sermons*, 1519, 1525, in-8°, très-rare, 1530, in-8°.

MENOU. Par lettres de juin 1697, la terre et seigneurie de Nanvigne en Nivernais (Nièvre) fut érigée en marquisat sous le nom de Menou en faveur de Fr. Ch. de Menou-de-Charnisay.

MENOU, maison de Touraine, originaire du Perche. D'elle sont sortis les seigneurs de Boussay, du Mée en Berry, de Charnisay, d'Aunay, du Chiron, de Nenveignes, de Mantelant, de Champlivault, de Cuissy, de Pontchâteau, de Billy, de Nerbonne et de la Roche-Alais. Armes : *de gueules à la bande d'or*. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par la Thaumassière.) = A cette maison appartenait Jacques-François, baron de MENOU, général, né en 1750, à Boussay (Indre-et-Loire), mort à Venise le 13 août 1810. Maréchal de camp (1781), il fut député de la noblesse de Touraine aux États généraux, et se rallia l'un des premiers au tiers-état. Envoyé en Vendée (1793), il se fit battre, fut traduit devant la Convention et défendu par Barrère. Général de division après le 9 thermidor, il réprima l'insurrection du 2 prairial à Paris, fut remplacé dans son commandement par Bonaparte lors du 13 vendémiaire, et décrété d'accusation, fut sauvé par son successeur. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et après la mort de Kléber, devint général en chef, mais là comme ailleurs il montra une incapacité notoire et fut forcé de capituler (31 août 1801). Il devint plus tard administrateur du Piémont et gouverneur de Venise.

MÉNOUVILLE (Seigneurs de), de la famille de Testu.

MENSIGNAC ou **MESSIGNAC**, près de Périgueux (Dordogne). Le 25 octobre 1568, Mouvans, qui commandait un corps d'armée huguenot, composé de Provençaux et de Dauphinois, y fut vaincu par les catholiques et périt dans l'action. Les historiens du temps désignent ce combat sous le nom de *défaite des Provençaux*.

MENSIS INTRANS, INTROIENS. On appelait ainsi au moyen âge les seize premiers jours des mois de 31 jours et les quinze premiers des mois ayant moins de 31 jours. = MENSIS EXIENS, ASTANS, STANS, RESTANS les quinze derniers jours du mois. = MENSIS FENALIS, le mois fenal, le mois des foins, c'est-à-dire juillet. = MENSIS MAGNUS, le grand mois, juin, ainsi nommé à cause de la longueur des jours. = MENSIS MESSIONUM, le mois des moissons, le mois d'août. = MENSIS NOVARUM, le mois d'avril. = MENSIS PASCHÆ, le mois de Pâques. = MENSIS PURGATORIUS, février, à cause de la fête de la Purification. = MENSIS UNDECIMUS, janvier. = MENSIS DUODECIMUS, février.

MENSONGE. Voy. CHAMP DU MENSONGE.

MENTANA (États romains). Garibaldi y fut battu le 3 novembre 1867 par les Français unis aux troupes pontificales, et qui y firent pour la première fois usage des fusils Chassepot.

MENTEL ou **MENTELIN** (Jean), premier imprimeur de Strasbourg, né à Schelestadt (Bas-Rhin) vers 1410, mort à Strasbourg le 12 décembre 1478. Le premier ouvrage où il ait mis son nom est de 1469, et sa publication la plus importante est le *Speculum quadruplex* de Vincent de Beauvais, 1473-1476, 7 vol. gr. in-fol.

MENTEL (Jacques), médecin, érudit, né à Château-Thierry en 1597, mort à Paris en 1671. — *De loco, tempore et authore inventionis typographiæ*, 1644, in-8° (anonyme); *De vera origine typographiæ*, 1650, in-4°; écrits où il revendique l'honneur de l'invention de l'imprimerie pour J. Mentel, à la famille duquel il se disait appartenir.

MENTELLE (Edme), géographe, né à Paris le 11 octobre 1730, y mourut le 28 décembre 1815. Il fut professeur de géographie et d'histoire à l'École militaire, depuis 1760 jusqu'à la Révolution, et ensuite à l'École normale, et membre de l'Institut dès sa création. = Son frère, FRANÇOIS-SIMON, ingénieur géographe, né à Paris en 1731, mort à Cayenne le 21 décembre 1799.

MENTHON, illustre maison de Savoie et de Bresse d'où sont sortis les seigneurs de Covette et de Rochefort. Armes : *de gueules au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le tout*. (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon).

MENTIN ou **MANTI** (Théodoric de), marin, né en Provence, mort en 1640.

MENTIN. Voy. MANTIN.

MENUISIERS. Ils formaient à Paris une cor-

poration qui au XVIe siècle portait le nom de maîtres *huchers-menuisiers*. Leurs statuts qui dataient de 1396 furent confirmés à diverses reprises entre autres en 1580, en 1645 et en 1744. En 1776, ils furent réunis aux ébénistes, aux tourneurs en bois et aux layetiers. L'apprentissage était de six années; le brevet coûtait 24 livres et la maîtrise 500. Patron, sainte Anne. — Voy. HUISSIERS.

MENURET DE CHAMBAUD (Jean-Jacques), médecin, né à Montélimart en 1733, mort à Paris le 15 décembre 1815.

MENUTS. Voy. MINUTI.

MÉOBEC, *Millebecus*, *Melibeccus*, abbaye de bénédictins, en Berry (Indre), diocèse de Bourges, qui en 1674 fut unie à l'évêché de Québec.

MÉON (Dominique-Martin), érudit, né à Saint-Nicolas (Meurthe), le 1er septembre 1748, mort à Paris le 5 mai 1829. Il était conservateur adjoint à la Bibliothèque royale. — *Blasons*, poésies des XVe et XVIe siècles, 1807, in-8°, rare; des éditions des *Fabliaux et Contes*, publiés par Barbasan, 1808, 4 vol. in-8°; du *Roman de la Rose*, 1813, 4 vol. in-8°; du *Roman du Renard*, 1825, in-8°; *Nouveau recueil de Fabliaux*, 1824, 4 vol. in-8°.

MEOUILLE (Seigneurs de), de la maison d'Alhaud (Provence).

MEPPEN, petite ville du Hanovre, prise par le prince de Condé le 3 octobre 1761.

MEQUINENZA, ville d'Aragon, prise par les Français le 8 juin 1810.

MÉRARD DE SAINT-JUST (Simon-Pierre), littérateur, né à Paris en 1749, mort le 17 août 1812. = Sa femme, Anne-Jeanne-Félicité d'ORMOY, écrivain, née à Pithiviers (Loiret) le 28 juin 1765.

MERARGUES Voy. MEIRARGUES et MEYRARGUES.

MÉRAT (Laurent-Germain), botaniste, né en janvier 1712 à Auxerre où il est mort le 14 mai 1790. = Son petit-fils, FRANÇOIS-VICTOR, botaniste, né le 16 juil. 1780 à Paris, y mourut en mars 1851.

MÉRAUCOURT (Seigneurs de), de la famille de Saisseval (Picardie).

MERBES (Bon de), oratorien, théologien, né à Montdidier (Somme), mort à Paris le 2 août 1684.

MERCADIER, *Merchadarius*, célèbre chef de routiers, né en Provence vers 1150, mort à Bordeaux le 12 avril 1200. A la solde de Richard Cœur de Lion, qu'il servit utilement contre Philippe Auguste, il déploya dans ses guerres une férocité égale à sa valeur et à son habileté, et qui le rendit, lui et les bandits qu'il commandait, aussi terrible à ses amis qu'à ses ennemis. Excommunié (1199) par Innocent III, il n'en continua pas moins ses ravages, mais fut assassiné par un autre chef de routiers, Brandin, aux fêtes du mariage de Louis VIII. (Voy. sur lui un article de Géraud, dans le tome III de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.)

MERCANDIER (Le P.), pseudonyme de Dorival.

MERCATOR (Ant.), pseudonyme de Cujas.

MERCERET, maison de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Vaudrey. — Voy. le tome II de l'*Histoire des sires de Salins*.

MERCEY (Frédéric BOURGEOIS de), littérateur et peintre, membre libre de l'Académie des beaux-arts (1859), né en 1808 à Paris où il est mort le 5 septembre 1860.

MERCHIER (Le), maison de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Noureuil et d'Hulluc.

MERCI (Ordre de la). Cet ordre religieux qui avait pour but, comme celui des Trinitaires-Mathurins (voy. MATHURINS), la rédemption des captifs, fut fondé à Barcelone au commencement du XIIIe siècle. Il avait en France divers établissements qui furent supprimés à la Révolution.

MERCIER (Jean), jurisconsulte, né vers 1544, à Bourges où il est mort le 29 octobre 1600.

MERCIER ou **LE MERCIER** (Jean), hébraïsant, professeur d'hébreu au collége de France (1646), né à Uzès où il est mort en 1570. = Son fils, JOSIAS, philologue, calviniste, né à Uzès, mort à Paris le 5 décembre 1626. = NICOLAS, humaniste, né à Poissy, mort à Paris en 1657.

MERCIER, chef royaliste, l'un des organisateurs de la chouannerie, né à Château-Gonthier en 1778, tué le 12 janvier 1800 près de Loudéac.

MERCIER (Barthélemy), génovéfain, abbé de Saint-Léger, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève (1760-72), savant bibliographe, né le 4 avril 1734 à Lyon, mort à Paris le 13 mai 1799. Il a donné un supplément à l'*Histoire de l'imprimerie* de Prosper Marchand (1772), a collaboré au *Journal de Trévoux*, à l'*Année littéraire*, au *Journal des Savants*, au *Magasin encyclopédique*, et écrit des *Notices sur les poëtes du moyen âge*, des *Lettres sur des éditions curieuses du XVe siècle* (1783, in-8°), etc.

MERCIER (Louis-Sébastien), fécond écrivain, membre de l'Institut, né le 6 juin 1740 à Paris où il est mort le 25 avril 1840. Membre de la Convention, il vota pour la détention dans le procès du roi, fut proscrit au 31 mai et passa ensuite au Conseil des Cinq Cents. Il débuta par quelques héroïdes, puis renonça à la poésie pour la prose, déclarant que les *prosateurs sont nos vrais poëtes*: « qu'ils osent, disait-il, et la langue prendra des accents tout nouveaux. » Cette prédiction du romantisme fut bientôt appuyée par les théories analogues développées dans son *Essai sur l'art dramatique* composé à la suite de quelques pièces de théâtre (l'*Habitant de la Guadeloupe*, la *Brouette du vinaigrier*, etc.), qui eurent peu de succès. Il fit aussi diverses prophéties politiques dans son *An* 2440, ou *Rêve s'il en fut jamais* (1771). En 1781, il publia son *Tableau de Paris*, ouvrage indigeste, mais plein de remarques curieuses et qui eut une grande vogue, surtout en Allemagne. Citons encore sa *Néologie* (1801).

MERCIER *de Compiègne* (Claude-François-Xavier), littérateur, né le 29 août 1763, à Compiègne, mort à Paris en 1800. — MERCIER DE COMPIÈGNE, pseudonyme du P. Caussin.

MERCIER DE LA RIVIÈRE (N.), économiste, né vers 1720, mort à Paris vers 1793.

MERCIER, pseudonyme de P. A. Guys.

MERCIERS. La corporation des merciers à Paris formait le troisième des six corps marchands et était divisée en vingt classes. Elle comprenait les marchands d'étoffes de soie brochées en or et en argent, de galons d'or, de dentelles et de réseaux d'or et d'argent, d'ouvrages de fer, de soies en bottes, de modes, toiles, dentelles, soieries, lainages, etc. Les premiers statuts datent de 1407 et 1412 et furent confirmés à diverses reprises. Le chef de la corporation portait le titre de roi, titre qui, supprimé momentanément par François Ier, le fut définitivement en 1597. L'apprentissage était de trois ans, plus trois autres années de service chez un maître. La maîtrise coûtait 1000 livres. La corporation avait pour armes : d'argent à trois vaisseaux mâtés d'or sur une mer de sinople et surmontés d'un soleil d'or avec la devise *te toto sequemur*. (Voy. le *Recueil* de leurs statuts, 1752, in-4°.)

MERCŒUR, *Mercorium*, baronnie d'Auvergne (Puy-de-Dôme), qui eut des seigneurs particuliers jusqu'en 1318, et qui passa ensuite dans la maison de Bourbon. Confisquée sur le connétable de Bourbon, cédée (1529) par François Ier et Louise de Savoie à Antoine, duc de Lorraine, et à sa femme, Renée de Bourbon, elle fut érigée en principauté (juin 1563), puis (décembre 1569) en duché-pairie en faveur de Nicolas de Lorraine,

comte de Vaudemont, frère de Louise de Vaudemont, femme de Henri III. Cette dernière érection ne fut enregistrée au Parlement qu'en mars 1576. — De Nicolas de Lorraine sont sortis les marquis de Chausseins et de Mouy et les comtes de Chaligny. (Voy. le P. Anselme, tome III.)

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de), né le 9 septembre 1558, à Noméni (Meurthe), mort à Nuremberg le 19 février 1602. Il était fils de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, dont la fille Louise devint la femme de Henri III. Il épousa, en juillet 1575, Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre, et fut nommé (1582) gouverneur de Bretagne. Il organisa la ligue dans cette province, prit une part active à la huitième guerre civile (1585), et après la journée des Barricades (1588) se fit proclamer à Rennes, par une assemblée du clergé, protecteur de l'église catholique en Bretagne. Au mois de mars de l'année suivante, il leva ouvertement l'étendard de la révolte dans son gouvernement où, en invoquant les droits de sa femme héritière de la maison de Penthièvre, il chercha à se créer une souveraineté indépendante. Il créa à Nantes un conseil d'État et de finances, et un parlement qu'il put opposer à celui de Rennes, resté fidèle à la cause royale. Les succès de Henri IV, dans les autres provinces, les misères sans nombre causées par la guerre, les brigandages des seigneurs et les insurrections des paysans, amenèrent peu à peu la décadence de la ligue en Bretagne. Saint-Malo et Morlaix (1594) capitulèrent, et enfin lorsqu'après la paix de Vervins, Mercœur fut abandonné par Philippe II, et qu'une armée royale marcha sur la Bretagne. il se vit forcé de traiter, et le roi qui tenait avant tout à pacifier la France, lui accorda à Angers (20 mars 1598) un accommodement fort avantageux. Quinze jours après (5 avril) fut signé le contrat de mariage de la fille unique de Mercœur, Françoise, âgée de six ans, avec César, duc de Vendôme, et leur union fut célébrée le 7 juillet 1609. Le duc de Mercœur quitta alors la province où il avait commandé en maître pendant près de dix ans, alla (1599) combattre les Turcs en Hongrie, et fut nommé lieutenant général par Rodolphe II. Il mourut en revenant en France. Sa femme mourut le 6 septembre 1623. — Il y a diverses pièces de lui et sur lui à la Bibliothèque impériale et dans la collection Godefroy, à l'Institut. Dans beaucoup d'écrivains du temps, entre autres dans Brantôme, il est appelé M. de *Mercure*.

MERCŒUR (Élisa). poëte et romancière, née à Nantes le 24 juin 1809, morte à Paris le 7 janvier 1835.— *Œuvres complètes*, 1843, 3 vol. in-8°.

MERCŒUR. Voy. Vendôme.

MERCORIUM, Mercœur.

MERCREDI (Le grand), le mercredi saint. = — des traditions, mercredi de la troisième semaine de carême.

MERCURE. Voy. Journaux.

MERCURE. Mercure était le principal dieu des Gaulois. Les écrivains de la Grèce et de Rome ont ordinairement confondu Mercure avec Teutathès. Il faut dire que le culte du Mercure de la cosmogonie antique, de l'Hermès tricéphale, s'est répandu partout. Les Gaulois, à l'exemple des Romains, lui ont élevé une foule de statues. Nous trouvons le culte de Mercure associé à celui d'autres divinités comme Minerve, et son nom caractérisé par celui d'autres noms de dieux ou par des adjectifs topiques dans diverses inscriptions.

MERCURIALES. On appelait ainsi au xve et au xvie siècle les assemblées non publiques que les corps judiciaires devaient tenir le mercredi (*mercurii dies*) de chaque semaine et où le ministère public avait la charge de faire des observations et des remontrances sur la conduite des magistrats, et les abus dans l'administration de la justice. Sous François Ier, ces assemblées devinrent mensuelles, puis sous Henri III n'eurent lieu qu'aux rentrées du Parlement après les vacances de Pâques et de la Saint-Martin. L'usage s'introduisit de les ouvrir par un discours solennel, discours dont souvent le sujet n'avait pas le rapport même le plus lointain avec l'objet de la réunion.—On nomme encore *mercuriales* les discours prononcés à la rentrée des tribunaux.

MERCURII CURTIS, Mirecourt.

MERCY (Seigneurs de), de la maison des Salles (Lorraine).

MERCY-ARGENTEAU (Le comte de), pseudonyme de de l'Isle.

MERCY-DIEU (Le), abbaye de cisterciens, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers.

MERCY-LE-HAUT, terre et seigneurie de Lorraine (Moselle), qui a donné son nom à une maison à laquelle appartenait : François, baron de Mercy, l'un des plus célèbres généraux du xviie siècle, né à Longwy à la fin du xvie siècle, mort le 4 août 1645. Il entra fort jeune au service de l'électeur de Bavière et combattit toute sa vie la France. Il défit, entre autres, Turenne à Marienthal le 5 mai 1645. Blessé mortellement le 3 août suivant à la bataille de Nordlingen, il mourut le lendemain. = Son petit-fils, Claude-Florimond, comte de Mercy, général au service de l'Autriche, né en Lorraine en 1666, tué le 29 juin 1734 à la bataille de Parme.

MÉRÉ, seigneurie de Normandie, possédée par la famille de Radulphe.

MÉRÉ (Georges Brossin, chevalier puis marquis de), moraliste, né vers 1610, mort en 1685. — *Les Conversations du M. D. C.* (maréchal de Clérambault) et du C. D. M. (chevalier de Méré) (1669); des *Lettres;* des *Réflexions morales et politiques* (1687); des discours *sur l'esprit*, la *conversation;* la *véritable honnêteté*, etc.

MÉRÉ-SUR-INDRE (Seigneurs de), de la famille de Sainte-Marthe (Poitou).

MÉRÉ. Voy. Guenard et Poltrot.

MÉREAUX (Jean-Nicolas Le Froid de), compositeur, né en 1745 à Paris où il est mort en 1797.

MÈRE FOLLE. C'était le nom que l'on donnait au chef d'une société burlesque qui s'était formée à Dijon en 1454 sous le nom d'*Infanterie dijonnoise*, et qui donna lieu à de tels abus que Louis XIII la supprima le 21 juin 1630. Voy. du Tillot, *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous*, 1751, in-12.

MERENNEIUM, Marigny.

MÉRENX (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort.

MEREVILLE (Seigneurs de), de la maison de Gauthier.. = —, de la maison de Linières (Berry).

MERGEY (Jean de), capitaine calviniste, né en 1536 à Harau-Mesnil (Haute-Marne), mort vers 1615 en Angoumois. — *Mémoires* publiés en 1619 dans les *Meslanges* de Camusat, et réimprimés depuis dans les collections de mémoires.

MERI, famille de Provence, originaire d'Italie, et d'où sont sortis les seigneurs de la Canorgue.

MÉRIADEC (S.), évêque de Vannes, né vers 605, mort en 666. Sa fête, le 7 juin.

MÉRIADEC, pseudonyme de M. Ed. Richer.

MÉRICOURT (Seigneurs de), de la maison de Carnin (Artois).

MERIGEANE (Seigneurs de), de la famille de Gabriellis (Comté-Venaissin).

MÉRIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Sainte-Hermine (Saintonge).

MÉRIGNY (Seigneurs de), de la maison de Baillivy (Toulois).

MÉRILHOU (Joseph), avocat et homme politique, né à Montignac (Dordogne) le 15 octobre 1788, mort à Neuilly (Seine) le 18 octobre 1856. Substitut du procureur général à Paris pendant les Cent-Jours, destitué au retour des Bourbons, il entra au barreau, plaida d'une manière brillante dans une foule de procès politiques, et fut l'un des membres les plus actifs de la société des Carbonari et de celle des Amis de la liberté de la presse. Il prit une grande part à la révolution de Juillet, et fut nommé successivement conseiller d'état (août 1830), ministre de l'instruction publique (2 novembre), ministre de la justice (27 décembre-13 mars 1831). Député (1831-1834), conseiller à la Cour de cassation (1832), il fut appelé (octobre 1837) à la chambre des pairs où il fut chargé de l'instruction de divers procès politiques. Privé de son siége à la cour de Cassation en 1848 (18 avril) par un décret du gouvernement provisoire, il y fut rétabli le 10 août 1849.

MÉRILLE (Edmond), jurisconsulte, né à Troyes le 7 mars 1579, mort à Bourges le 14 juillet 1647.

MÉRIMÉE (J. François-Léonor), peintre, élève de Doyen et de Vinant, secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts, né à Broglie (Eure) le 8 septembre 1757, mort le 27 septembre 1836. Il eut pour fils M. Prosper Mérimée. — *De la peinture à l'huile*, 1830, in-8°.

MERINDOL (Mitre), helléniste, né à Aix, mort en 1669.

MERINDOL. Voy. CABRIÈRES.

MÉRINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Montier ou Moutiers (Poitou).

MÉRITE MILITAIRE (Ordre du). Cet ordre fut institué le 10 mars 1759 par Louis XV en faveur des officiers protestants qui servaient dans les armées françaises. Il se composait de quatre grands croix, de quatre commandeurs et d'un nombre illimité de chevaliers. Aboli à la révolution avec les autres ordres de chevalerie, il fut rétabli par Louis XVIII le 28 novembre 1814, et ne survécut pas à la restauration.

MERLE (Du), maison qui a donné un maréchal de France, Foucaud, dit Foulques, seigneur de Merle (1302). D'elle sont sortis les seigneurs de Couvrigny, de Nourcy, des Fourneaux, de Brieux, du Blancbuisson, du Boisbarbot, d'Orbec et de Beauvillier. Armes : *de gueules à trois quintefeuilles d'argent 2 et* 1 (voy. le P. Anselme, t. VI).

MERLE, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de La Gorce. Armes : *d'or à 5 merlettes de sable en sautoir*. A cette maison appartenait Mathieu MERLE, capitaine calviniste, né en 1548, à Uzès (Gard), mort vers 1590. Un de ses compagnons d'armes, Gondin, a laissé sur lui quelques pages insérées dans les *Pièces fugitives du marquis d'Aubaïs*, et réimprimées dans la collection Michaud et Poujoulat.

MERLE (Pierre-Hugues-Victor, comte), général, né le 26 août 1766 à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), mort à Marseille le 5 décembre 1830.

MERLE (Jean-Toussaint), auteur dramatique, journaliste, né à Montpellier le 16 juin 1785, mort à Paris le 27 février 1852. Il fut directeur de la Porte-Saint-Martin (1822-1826), et épousa la célèbre actrice Marie Dorval.

MERLE-RAOUL, terre et seigneurie de Normandie (Orne), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs du Boisbarbot, d'Auval, de Laurigny, de la Sallé, du Plessis et de Saint-Germain.

MERLES, maison d'où sont sortis les seigneurs de Rébé en Beaujolais et de Beauchamp à Avignon. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

MERLIERS (des), famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Longueville.

MERLIN (Jacques), théologien, prédicateur, né à Saint-Victurnien (Haute-Vienne, mort à Paris le 26 septembre 1541.

MERLIN (Jean-Raymond), dit MONROY, théologien protestant, né vers 1510 à Romans (Drôme), mort à Genève en décembre 1578. = Son fils, PIERRE, théologien, pasteur, né vers 1535, mort le 27 juillet 1603. = JACQUES, fils du précédent, pasteur, né à Alençon (Orne) le 5 février 1566, mort vers 1620. — *Journal*, publié en 1855, in-8°.

MERLIN *de Douai* (Philippe-Antoine comte), célèbre jurisconsulte et homme politique, né à Arleux (Nord) le 30 octobre 1754, mort à Paris le 26 décembre 1838. Député aux Etats généraux (1789) par le bailliage de Douai, il rendit les plus éminents services dans toutes les questions de jurisprudence soulevées par les changements qu'apportaient la destruction des anciennes législations de la France et la création de la nouvelle. Président du tribunal criminel de Douai pendant la Législative, il fut envoyé à la Convention par ses concitoyens, vota la mort du roi, fut chargé de missions à l'armée du Nord, puis en Vendée d'où il protesta contre le coup d'état du 31 mai, et collabora à la loi des suspects. Après le 9 thermidor, il fut président de la Convention, puis entra au Comité de salut public dont il fit presque constamment partie jusqu'à la fin, et fut le rédacteur et le rapporteur du *Code des délits et des peines* (3 brumaire an IV). Appelé au conseil des Anciens, il fut immédiatement (30 octobre 1795) nommé ministre de la justice, passa le 7 janvier suivant au ministère de la police générale qu'il quitta le 3 avril pour reprendre ses premières fonctions. Directeur en remplacement de Barthélemy après le coup d'état du 18 fructidor, il donna sa démission à la journée du 30 prairial (18 juin 1799), ne prit aucune part au coup d'état du 18 brumaire, devint (1801) procureur général à la Cour de cassation, et dans cette haute fonction déploya sa science profonde de jurisconsulte. Il fut créé successivement conseiller d'État à vie, comte et grand officier de la légion d'honneur. Destitué à la première Restauration, il reprit sa place pendant les Cent-jours avec le titre de ministre d'État et fit en outre partie de la chambre des représentants. Une ordonnance royale l'exila le 24 juillet 1815. Il se retira en Belgique, en fut chassé le 17 décembre suivant, et s'étant embarqué pour l'Amérique fut rejeté par un naufrage dans le port de Flessingue (février 1816), et obtint alors de résider en Hollande. Rentré en France en 1830, il fit partie de l'Académie des sciences morales lors de sa réorganisation. Il avait été sous l'empire, membre de la deuxième classe de l'Institut. Les deux ouvrages auxquels Merlin a attaché son nom et qui ont fondé sa gloire de jurisconsulte sont : *Recueil alphabétique des questions de droit* dont la quatrième édition est de 1827, 8 vol. in-4° ; et *Répertoire universel de jurisprudence*, 5e édition, 1827, 18 vol. in-4°.

MERLIN *de Thionville* (Antoine-Christophe), célèbre conventionnel, né à Thionville le 13 septembre 1762, mort à Paris le 14 septembre 1833. Il était fils d'un procureur au bailliage de Thionville, et entra à Metz au séminaire des Lazaristes; mais il en sortit bientôt sans avoir reçu les ordres. Représentant de la Moselle à la législative, il s'y fit remarquer par son ardeur révolutionnaire et par la violence de ses incessantes dénonciations contre la famille royale, la cour, les émigrés et le clergé, et prit une part active à la journée du 10 août.

**Envoyé à la Convention par le département de l'Aisne, il y siégea sur les bancs de la Montagne. Lors du procès du roi, il était en mission à l'armée de Mayence, et se signala pendant le siége mémorable qu'elle y soutint contre l'armée prussienne. Après la capitulation (24 juillet 1793), il revint à Paris où il fut accusé d'avoir vendu la place à l'ennemi; mais il repoussa victorieusement cette calomnie. Au mois de septembre, il fut envoyé en Vendée avec la garnison de Mayence. Revenu à la Convention (novembre 1793), il y prit peu de part aux luttes qui déchiraient l'Assemblée; mais au 9 thermidor il joua un rôle des plus actifs, et ce fut à lui en partie que fut due la chute de Robespierre. Il devint dès lors l'un des chefs du parti thermidorien. En octobre 1794 il fut envoyé à l'armée de Rhin et Moselle. Élu au conseil des Cinq-Cents, il n'y exerça aucune influence, et ne fut pas réélu en 1798. On ne le vit reparaître sur la scène politique qu'en 1814 où il fut chargé du commandement de Péronne, et essaya d'organiser une légion de volontaires. En 1816, il ne fut point compris dans la proscription qui atteignit tant de ses collègues de la Convention et put rester à Paris. Il a laissé des *Mémoires* dont un fragment a été publié avec sa correspondance par J. Reynaud, 1860, in-8°.

MERLIN (Antoine-François), frère du précédent, général, né le 26 janvier 1765 à Thionville, mort à Merbes-le-Château (Belgique) en septembre 1842. Il cessa d'être employé en 1798. = Le baron JEAN-BAPTISTE GABRIEL, général, frère des précédents, né le 17 avril 1768 à Thionville, mort à Versailles le 27 janvier 1842. = Le comte ANTOINE-CHRISTOPHE, général, frère des précédents, né le 27 mai 1771 à Thionville, mort à Paris le 8 mai 1839. = Sa femme, MERCEDÈS JARUCO, née à la Havane en 1788, morte à Paris en février 1852. Elle se fit un nom par ses écrits et surtout par son salon où elle réunissait les célébrités du jour. —› *Mémoires et Souvenirs*, 1836, 4 vol. in-8°, les *Loisirs d'une femme du monde*, 1838, 2 vol. in-8°; *La Havane, lettres et voyages*, 1844, 3 vol. in-8°. = Son fils, le comte ANTOINE-FRANÇOIS-EUGÈNE, général, né à Douai le 27 décembre 1778, mort à Eaubonne (Seine-et-Oise) le 29 août 1854. Général de brigade (1813), il fut poursuivi devant la chambre des pairs comme complice de la conspiration dite *du* 19 *août* (1820), fut acquitté (1821), et, après la révolution de 1830, devint successivement lieutenant général (1832), député du Nord (1834-1837), pair de France (1839). Il avait épousé la fille du directeur Gohier.

MERLINO (Jean-François-Marie), né à Lyon, en 1738, y mourut en décembre 1805. Député de l'Ain à la Convention, il y vota la mort du roi sans appel ni sursis, et fit partie du conseil des Anciens, puis (1798) du conseil des Cinq-Cents.

MERLUS (Seigneurs du), de la famille de Gigault.

MERMET (Claude), poëte, né vers 1550 à Saint-Rambert-de-Joux (Ain) où il est mort dans les premières années du XVII° siècle.—*La tragédie de Sophonisbe*, 1584, in-8°, rare; *le Temps passé*, 1585, in-8°, plusieurs fois réimprimé, rare; *La pratique de l'ortographe*, 1583, in-16.

MERMET (Albert), général, tué au combat de Frétigny (Eure-et-Loir) le 15 septembre 1794. = Son fils, JULIEN-AUGUSTIN-JOSEPH, général, baron, puis vicompte, gentilhomme de la chambre de Charles X, né le 9 mai 1772 au Quesnoi (Nord), mort à Paris le 28 octobre 1837. = L'un de ses frères, ANTOINE, général de brigade, tué à Lonado, en 1796.

MERNABLE (Jacques), joueur de farces, de la 2° moitié du XVI° siècle. Ronsard a fait son épitaphe.

MERO. Voy. BIBERIUS.

MEROUVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Hallot (Normandie).

MÉROVÉE ou **MEROWIG**, prince franc que l'on pense avoir régné sur plusieurs tribus saliennes de 448 à 457 ou 458. Suivant Grégoire de Tours, on le croyait de la race de Clodion, dont il était fils, au dire de Frédégaire. On suppose qu'il commandait les Francs dans la grande bataille près de Châlons où fut défait Attila (451).

MÉROVÉE ou **MEROWIG**, fils de Chilpéric, roi de Neustrie, et d'Audovère, mort en 577. Il épousa (575) Brunehaut malgré son père qui le força de se séparer de sa femme et le fit ordonner prêtre. Il parvint à s'enfuir, chercha d'abord un asile dans la basilique de Saint-Martin à Tours, passa de là en Bourgogne et après avoir mené une vie errante finit par tomber dans une embuscade préparée par Frédégonde et se fit tuer par Galien, l'un de ses compagnons. Ses aventures forment le sujet du troisième des *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry.

MEROVIC, pseudonyme de Mazois.

MÉROVINGIENS. C'est le nom que l'on donne à la première dynastie qui a régné sur la France, et tire son nom de Mérovée, chef des Francs Saliens (voy. MÉROVÉE), aïeul de Clovis. Cette dynastie finit avec Childéric III, et fut remplacée par la dynastie Carolingienne. Voy. l'article FRANCE, p. 790. On peut consulter sur l'époque mérovingienne les *Récits mérovingiens*, d'Augustin Thierry; les *Essais sur l'histoire de France*, de M. Guizot, les *Institutions mérovingiennes* de Le Huérou, 1841, in-8° et pour les historiens contemporains, Grégoire de Tours, Frédégaire et ses continuateurs, Aimoin, les *Annales de Metz*, etc. (Voy. le tome II de la *Bibliothèque historique de France*, et le tome I°ʳ du *Catalogue* des imprimés (Histoire de France) de la Bibliothèque impériale.

MERRE ou **MITRY** (S.), *Mitrius*, martyr à Aix en Provence, au IV° siècle. Sa fête, le 13 nov.

MERRI (S.), *Medericus*, abbé de Saint-Martin d'Autun, mort à Paris au commencement du VIII° siècle. Ses fêtes, le 22 janvier, le 29 et le 31 août, le 2 septembre.

MERSENNE (Le P. Marin), religieux minime, géomètre, physicien, philosophe, théologien, né à La Soultière près d'Oizé (Sarthe), mort au couvent de l'Annonciade à Paris le 1°ʳ septembre 1648. Il est aujourd'hui moins connu par ses ouvrages et ses découvertes que par ses liaisons avec les plus illustres savants de son temps, et entre autres, avec Descartes dont il fut toute sa vie le défenseur. — *Quæstiones celeberrimæ in genesim*, 1623, in-f°; *L'impiété des Déistes*, 1624, in-8°; *La vérité des sciences contre les Sceptiques et les Pyrrhoniens*, 1625, in-12; *Euclidis elementorum libri*, 1626, 3 vol. in-16; *Traité de l'harmonie universelle*, 1627, in-8°; *Questions inouïes*, 1634, in-4°; *Les Préludes de l'harmonie universelle*, 1634, in-8°; *Questions harmoniques*, 1634, in-8°; *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques*, 1634, in-8°; *Harmonicorum libri XII*, 1636, in-f°, traduit en français par Mersenne sous le titre de l'*Harmonie universelle*, 1636, 2 vol. in-f°; *Cogitata physico-mathematica*, 1644, in-4°. Mersenne a traduit divers écrits de Galilée.

MÉRU (Seigneurs de), branche de la maison d'Aumont = —, de la maison de Clermont (Anjou). = —, de la maison de Montmorency.

MERVEILLE (*N.*), marin et voyageur du XVIII° siècle, né probablement à Saint-Malo. Il exécuta de 1708 à 1713 pour le compte d'une compagnie de Saint-Malo une exploration dont il a laissé une relation sous le titre de *Voyage de l'Arabie heureuse*, 1716, in-12.

MERVEILLES (Seigneurs de), de la famille provençale de Boisson. = —, de la famille de Panisse.

MERVESIN (Joseph), prieur de Barret (ordre de Cluni), littérateur, né à Apt, y mourut en 1721.

MERVILLE (Seigneurs de), branche de la maison des Cars (Limousin).

MERVILLE, petite ville de la Flandre (Nord). Elle fut brûlée par les Français en 1357, et saccagée par les calvinistes en 1581.

MERVILLE (Pierre-François CAMUS, dit), auteur dramatique et acteur, né à Pontoise le 20 avril 1783, mort au mois d'octobre 1853.

MERVILLE. Voy. BIARNOY et GUYOT.

MÉRY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en marquisat en novembre 1695, en faveur de Fr. de Saint-Chamans.

MÉRY (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

MÉRY (Jean), anatomiste, membre de l'Académie des sciences, né à Vatan (Indre) le 6 janvier 1645, mort à Paris le 3 novembre 1722.

MÉRY (Joseph), poëte, auteur dramatique, romancier, né aux Aygalades (Bouches-du-Rhône) le 21 janvier 1798, mort à Paris le 17 juin 1866. Il fut le collaborateur de Barthélemy (voy. ce nom) dans des satires politiques qui eurent un immense succès : *la Villéliade* (1826), *la Corbièréide*, *la Censure*, *la Peyronnéide*, *la Guerre d'Alger;* dans le poëme de *Napoléon en Egypte*, et, sous Louis-Philippe, dans *la Némésis*. De ses nombreux romans nous citerons : *le Bonnet vert*, *Héva*, *la Guerre du Nizam*, *la Floride*.

MÉRY-SUR-OISE (Seigneurs de), branche de la famille d'Orgemont.

MÉRY-SUR-SEINE, petite ville de Champagne (Aube). Prise par les Anglais en 1359, elle fut prise et reprise plusieurs fois pendant les guerres de la Ligue, et en 1615, lors de la révolte des princes. Elle fut, le 22 février 1814, le théâtre d'un vif combat contre les alliés, combat où elle fut complétement incendiée.

MERYE (Seigneurs de la), branche de la famille de Hennequin (Champagne).

MÉSALLIANCE. Les mésalliances ont de tout temps été proscrites par les mœurs en France. Elles étaient mal vues des barbares. Nous en trouvons le témoignage dans Grégoire de Tours, dans Salvien, dans Lactance, dans Boëce, dans la loi des Wisigoths, etc. Au moyen âge, nous ne voyons pas que cette réprobation ait eu d'autre sanction que celle de la condition ultérieure des enfants à naître d'époux *dépariés*, pour nous servir de l'énergique expression du temps. (Voy. SERFS, HOMMES LIBRES, INGÉNUS, etc.) Mais il est remarquaquable que le *baillistre* ne devait marier sa pupille, ayant atteint l'âge légal de quatorze ans, qu'avec un de ses pairs. De même, quand le seigneur dominant exigeait de sa vassale majeure de seize ans qu'elle prît époux, il ne pouvait pas la contraindre à se marier autrement qu'avec un égal.

MÉSANGÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Duclaux (Dauphiné). = —, de la famille de Scott (Normandie).

MÉSANGÈRE (L'abbé Pierre de la), oratorien, littérateur, né à Baugé (Maine-et-Loire), mort à Paris le 25 février 1831.

MESANGÈRES (Seigneurs de), de la maison de Beaumanoir.

MESCHINOT (Jean), poëte, né à Nantes de 1415 à 1420, mort le 12 septembre 1491. Il fut attaché aux ducs de Bretagne Jean VI et François II et à la duchesse Anne. — *Les Lunettes des Princes*, ballades, Nantes, 1493, in-4°, goth., très-rare; la dernière édition, qui est au moins la vingt-deuxième, est de 1539, in-16.

MESE, nom latin de l'une des îles d'Hyères, que l'on croit être Portecroz ou l'île du Levant.

MÉSENGUY (L'abbé François-Philippe), écrivain janséniste, né le 22 août 1677 à Beauvais, mort à Saint-Germain-en-Laye le 19 février 1763.

MESERIACUM, Mézières.

MESGHEN (Seigneurs de), de la maison de Brimeu (Picardie).

MESGRIGNY, maison originaire de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de La Villeneuve, de Vandœuvre, de Villebertain, de Bonnivet, de Marans, d'Aunay, de Souleaux, de Saint-Pouange, de Fontaines et de Troyes. Armes : *d'argent au lion de sable*. Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.

MESGRIGNY (Seigneurs de), de la famille de Bouthillier. = —, de la famille de Mesnil-Simon.

MÉSIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Saint-Chamans (Limousin).

MESLAY, terre et seigneurie érigée en comté par lettres d'octobre 1688, en faveur de J. Rouillé.

MESLAY (Seigneurs de), branche de la maison d'Angennes. = —, de la maison de le Tonnelier (Beauvaisis),

MESLAY-LE-VIDAME, terre et baronnie du Pays Chartrain (Eure-et-Loir), érigée en comté en avril 1651 en faveur de J.-Aug. de Thou.

MESLE (Seigneurs de), branche de la maison du Chastel (Bretagne).

MESLE (Le), abbaye de Belgique, près de laquelle les Anglais furent battus par les Français le 9 juillet 1745.

MESLIER (Jean), né à Mazerni (Ardennes) en 1678, mort en 1733. Curé d'Estrépigny, en Champagne. Il est connu par un *Testament* dans lequel il déclarait que depuis longtemps il ne croyait plus aux dogmes du christianisme. Il s'était signalé toute sa vie par sa douceur, sa bienfaisance, et n'avait jamais essayé de communiquer son scepticisme à ses paroissiens. Le *Testament*, publié en 1762, fit grand bruit; Voltaire, qui disait qu'il était écrit du style d'un cheval de carrosse, en introduisit des extraits dans plusieurs de ses ouvrages. L'écrit intitulé le *Bon sens du curé Meslier* est de d'Holbach.

MESME (S.), *Maximus*, confesseur en Touraine vers le milieu du v° siècle. Sa fête, le 20 août.

MESME (Laurent), dit *Mathurin Neuré*, écrivain, né à Loudun, mort en 1679.

MESMES, maison du Béarn d'où sont sortis les seigneurs d'Avaux, des Arches, d'Irval, de Malassise, de Moigneville, de Ravignan et de Roissi. (Voy. l'*Histoire des présidents* de Blanchard.) = Les principaux personnages de cette famille sont : Jean-Jacques DE MESMES, seigneur de Roissi, homme d'État, né le 11 mai 1490, mort à Paris le 23 octobre 1569. Il fut successivement professeur de droit à Toulouse, conseiller de Catherine de Foix, reine de Navarre, lieutenant civil au Châtelet, maître des requêtes (1544), premier président du Parlement de Normandie, membre du conseil de Henri II, et remplit diverses missions en Allemagne, en Suisse et en Espagne. = Son fils Henri, seigneur de Roissi et de MALASSISE, homme d'État, né le 30 janvier 1531, mort le 1er août 1596. Il fut successivement professeur de droit à Toulouse, conseiller à la cour des Aides, conseiller au grand conseil (1552), maître des requêtes (1553), gouverneur de Sienne (1556), conseiller d'État, chancelier du royaume de Navarre, garde du trésor des chartes, et surintendant de la maison de la reine Louise. Il avait été chargé de diverses négociations en Italie, et il conclut en 1570 avec les huguenots la paix qui, du nom de l'une de ses seigneuries, fut surnommée *malassise*. = Son fils

unique, Jean-Jacques, seigneur de Roissi, comte d'Avaux, né en 1559, fut successivement conseiller au Parlement (1583), maître des requêtes (1594), conseiller d'État (1600), membre des conseils des finances et des dépêches (1613), et mourut à Paris le 30 octobre 1642. Il fut le père du comte d'Avaux, le célèbre négociateur (voy. Avaux); de Henri, IIe du nom, marquis de Moigneville, qui mourut président à mortier du Parlement de Paris le 29 décembre 1650 à 65 ans; et de Jean-Antoine, seigneur d'Irval, comte d'Avaux, qui succéda (1651) à son frère dans la charge de président à mortier (1651) et mourut à Paris le 23 février 1673, à 75 ans. = Jean-Jacques, IIIe du nom, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, fils de Jean-Antoine, président à mortier, prévôt et grand maître des cérémonies des ordres du roi, membre de l'Académie française, mort à Paris le 9 janvier 1688. = Son fils Jean-Antoine, comte d'Avaux, premier président du Parlement de Paris (1712), membre de l'Académie française, mort à 61 ans le 25 août 1723. — Il y a de nombreuses lettres de la famille de Mesmes aux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

MESMIN (S.), *Maximinus*, second abbé de Mici près d'Orléans, en 510, mort le 15 décembre vers 520.

MESMON (Germain-Hyacinthe de Romance, marquis de), journaliste royaliste, né à Paris le 23 novembre 1745, mort à Neuilly-sur-Seine le 2 mars 1831. Émigré, il passa en Russie (1800) où il fut attaché au ministère de l'instruction publique, puis au ministère des affaires étrangères.

MESNAGE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Cagny. A cette famille appartenait Jacques Mesnage, seigneur de Cagny, mort en 1556. Il fut ambassadeur près de Charles-Quint (1545), près du roi d'Angleterre et (1549) en Allemagne.

MESNAGER (Nicolas), comte de Saint-Jean, diplomate, né à Rouen en 1658, mort à Paris le 15 juin 1714. Il fut ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire pour les négociations relatives à la paix d'Utrecht.

MESNARD (Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de), né le 18 septembre 1769 à Luçon, mort le 15 avril 1842 à Paris. Officier à l'époque de la Révolution, il émigra, servit contre la France, puis s'attacha au duc de Berry, qui le nomma (1814) son gentilhomme d'honneur. Premier écuyer de la duchesse de Berry (1816), pair de France (1823), il suivit dans l'exil (1830) la famille royale, et fut arrêté (1832) à Nantes avec la duchesse, puis acquitté. — *Souvenirs*, 1844.

MESNARD (Jacques-André), magistrat et homme politique, né à Rochefort le 11 novembre 1792, mort à Paris le 24 décembre 1858. Conseiller à la Cour de cassation (1841), pair de France (1845), président de chambre (1850), sénateur et premier vice-président du sénat (1852), il entra par décret (1855) à l'Acad. des sciences morales. — Traduction de Dante, 1856-1858, 3 vol. in-8°.

MESNARDIÈRE (Hippolyte-Jules Pilet de la), poëte, membre de l'Académie française, né en 1610 à Loudun, mort le 4 juin 1663 à Paris.

MESNE (Seigneurs de), de la famille de Milon (Anjou).

MESNIL (Du). C'est le nom de plusieurs familles de Normandie. De l'une d'elles sont sortis les seigneurs de Manneville et de La Rivière.

MESNIL (Seigneurs du), de la maison de Bezannes (Champagne). = —, de la maison d'Espinay-des-Hayes = —, de la maison d'Hinselin.

MESNIL (Jean-Baptiste du), avocat et jurisconsulte, né le 26 sept. 1517 à Paris, y mourut le 2 juillet 1869.

MESNIL (J. B. du), pseudonyme de Cl. de la Roze.

MESNIL. Voy. Menil.

MESNIL-FROGER (Seigneurs du), de la maison d'Osmond (Normandie).

MESNIL-GARNIER (Seigneurs du), de la famille de Morant (Normandie).

MESNILGLAISE (Seigneurs de), de la famille de Droullin (Normandie).

MESNIL-HABERT, terre et seigneurie érigée en comté par lettres du 5 août 1650.

MESNIL-IMBERT (Seigneurs du), de la maison de Préaux (Touraine).

MESNIL-JOURDAIN (Le curé du), pseudonyme de Mathurin le Picard.

MESNIL-LIEUBRAY (Seigneurs du), branche de la maison de Boudet (Normandie).

MESNIL-SIMON (Du), maison de Normandie établie au XVe siècle en Berry. D'elle sont sortis les seigneurs de Maupas, de Beaujeu, de Paracy, du Breuillet, de la Tour-de-Vevre et de Mesgrigny. Armes : *d'argent à 6 mains dextres de gueules*, 3, 2 et 1 (voy. l'*Hist. de Berry* par la Thaumassière).

MESNIL-SOMMERY, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat sous la dénomination de Roquefort-Sommery, en faveur de Louis du Mesnil, seigneur de Sommery.

MESNIL-TERRIBUS (Seigneurs de), branche de la maison de Mornai.

MESPIEU (Seigneurs de), branche de la maison de Grolée (Lyonnais).

MESPLÈDE (Louis), dominicain, canoniste, né vers 1601 à Cahors, y mourut en 1663.

MESPLEZ, maison du Béarn d'où sont sortis les seigneurs d'Esquieulle, d'Aren et de Susmion. Armes : *d'or à 3 tourteaux de gueules, chargés d'un croissant d'argent*.—Par lettres d'avril 1732, la baronnie d'Esquieulles (Basses-Pyrénées), réunie à d'autres seigneuries, fut érigée en marquisat, sous le nom de Mesplez, en faveur de Jean-Anchot de Mesplez, baron d'Esquieulles.

MESRAING (Seigneurs de), branche de la maison d'Ongnies (Picardie).

MESSAGERS. La Chambre des comptes de Paris avait des *messagers*, au nombre de 18, dont la fonction était de porter ses ordres dans les bailliages et les sénéchaussées. Ces messagers jouissaient de certains priviléges, entre autres de l'exemption d'impôts, qui leur furent confirmés en 1508, 1511, 1514. Un édit de novembre 1576 créa en chaque bailliage, sénéchaussée et élection deux offices de messagers. L'Université de Paris avait des *messagers* qui étaient chargés de porter dans les provinces de l'argent, des lettres, des paquets, et même de transporter des voyageurs et tout particulièrement les écoliers. Comme ces messagers possédaient d'assez grands priviléges (confirmés, entre autres, en août 1597 et mai 1642), et que l'Université avait droit de les nommer, elle délivra ce titre à de notables bourgeois qui étaient ce qu'on appellerait aujourd'hui les *correspondants* des écoliers. On les nommait *grands messagers*, pour les distinguer des autres.

MESSANCE, pseudonyme de la Michaudière.

MESSALINUS (W.), pseudonyme de Saumaise.

MESSE PITEUSE. C'était le nom que l'on donnait à une messe qui se célébrait trois heures du matin, tous les ans, le 13 août, dans l'église paroissiale de Remiremont. Elle avait été fondée au commencement du Xe siècle par des religieuses du Saint-Mont, échappées à l'invasion des Hongrois. On la nommait ainsi, dit dom Calmet (*Histoire de Lorraine*, liv. XV), « parce qu'elle se chantait d'une voix basse et lugubre comme

font des personnes dans le danger et la frayeur et qui n'osent élever leur voix. »

MESSE ROUGE. On appelait ainsi la messe solennelle qui se célébrait tous les ans au Palais de justice, après la Saint-Martin, à la rentrée du Parlement, dont tous les membres y assistaient en robe rouge; de là son nom. Aujourd'hui encore une messe en musique a lieu dans la Sainte Chapelle pour la rentrée des tribunaux. (Voy. le *Journal de Verdun*, janvier 1762.)

MESSE. Voy. MISSA.

MESSEIGNEURS DU GRAND BANC. On appelait ainsi les présidents de la grand'chambre et de la Tournelle.

MESSELIÈRE (Seigneurs de la), de la maison bourguignonne de Frotier.

MESSEY (Seigneurs de), de la famille de Thibout (Normandie).

MESSIER (Charles), astronome, membre de l'Acad. des sciences (1770), puis de l'Institut et du bureau des longitudes, né à Badonviller (Meurthe) le 26 juin 1730, mort à Paris, le 12 avril 1817.

MESSIEURS DE LA VILLE DE PARIS, nom que prenaient les Seize (voy. ce mot).

MESSIGNAC. Voy. MENSIGNAC.

MESSIMI, seigneurie de la principauté de Dombes (Ain), érigée en comté en faveur d'Ant. Desrioux, par lettres de fév. 1690, données par le duc du Maine, prince souverain de Dombes.

MESSIN (Pays), *pagus metensis*, province qui, avec le Toulois et le Verdunois, formait ce qu'on appelait la province des Trois Évêchés. Elle se composait du pays messin proprement dit, ayant Metz pour capitale (Moselle) et des seigneuries du temporel de l'évêché de Metz éparses dans la Lorraine (Moselle, Meurthe et Vosges). Voy. Abraham Fabert, *Description du Pays messin*, 1597, in-fol.

MESSINE, ville et port de Sicile. Après le massacre des *Vêpres Siciliennes* (voy. ce mot), Charles d'Anjou vint assiéger Messine en juillet 1282. L'arrivée d'une flotte envoyée au secours des habitants par Pierre d'Aragon le força bientôt de se retirer. La ville s'étant soulevée contre l'Espagne et donnée à la France en 1674, une flotte espagnole vint la bloquer, mais fut battue par Vivonne le 11 février 1675. Les Français évacuèrent Messine le 8 avril 1678.

MESSIRE. Ce titre ne se donnait primitivement qu'aux chevaliers, et plus tard fut pris par les nobles, qu'ils fussent d'épée, d'église ou de robe; puis il passa aux ecclésiastiques, même à ceux qui n'occupaient point un rang fort élevé.

MESTENO, Maintenon.

MESTRE DE CAMP, grade militaire qui datait de François Ier; il correspondait à celui de colonel, qui le remplaça de 1730 à 1780. A cette dernière époque il fut rétabli puis définitivement supprimé en mars 1788. — Il y avait pour la cavalerie un *mestre de camp général* qui faisait les fonctions du colonel général, en l'absence de celui-ci. Cette charge qui avait été créée en 1552 fut supprimée en 1791 avec celle de mestre de camp général des dragons.

MESTREZAT (Jean), ministre et théologien calviniste, né à Genève en 1592, mort à Paris le 2 mai 1657.

MESURE (Seigneur de), de la famille d'Argis (Touraine).

MESURES. Voy. POIDS ET MESURES.

MESUREURS. Les mesureurs de blés, grains et autres denrées à Paris formaient au moyen âge une corporation dont les membres prêtaient serment d'exercer loyalement leurs fonctions et devaient être acceptés par le prévôt des marchands et leur confrérie.

METÆ, Metz.

MÉTAIRIE (Seigneurs de la), branche de la maison de Caignon (Normandie). = —, de la maison de Méaulne (Anjou). = —, de la maison du Quesnoy (Normandie).

MÉTAURE, rivière de l'Ombrie (aujourd'hui Metauro ou Metro), sur les bords de laquelle l'an 207 av. J. C., fut complétement exterminée par les Romains, une armée composée en grande partie de Gaulois qu'Asdrubal amenait à son frère Annibal. Asdrubal périt dans l'action.

MÉTAYER (Le), maison de Normandie d'où sont sortis les Seigneurs de Guichainville.

MÉTAYER. Les métayers ou colons partiaires étaient au moyen âge et sont encore aujourd'hui des fermiers qui partagent avec le propriétaire du fonds qu'ils cultivent les fruits des arbres et les productions des récoltes. Comme le partage se faisait généralement par moitié, on appelait ces colons *medietarii*, d'où métayers. Ce mode de location des terres avait lieu dans le Forez et le Lyonnais, dans la Marche, dans l'Auvergne, et généralement dans tout le midi de la France. Le métayage qui expose le propriétaire à des pertes certaines, tend à faire place au fermage à prix d'argent. Le colon partiaire surpris en fraude perdait, d'après les coutumes, sa part de récolte.

METEL (Hugues), écrivain ecclésiastique, poëte latin, né à Toul (Meurthe) vers 1080, mort vers 1157. On a de lui cinquante-cinq lettres et des poésies insérées au tome II des *Sacræ antiquitatis monumenta*, de Hugo, 1731, in-fol.

MÉTEL (Antoine le), sieur d'Ouville, frère de l'abbé de Bois-Robert, littérateur, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — On a de lui diverses comédies et tragicomédies et des contes.

METEZEAU (Clément), architecte, né à Dreux où il est mort vers 1550. = Son fils, JEAN, architecte, mort à Dreux en 1600, termina le grand portail et les deux tours de l'église Saint-Pierre de sa ville natale, que son père avait commencés. = THIBAULT, frère du précedent, architecte, né à Dreux le 21 octobre 1533, mort à Paris vers 1599. On le regarde comme ayant aidé Philibert Delorme dans la construction des Tuileries et donné les dessins de la grande galerie du Louvre. = Son fils aîné, LOUIS, architecte de Henri IV, né à Dreux vers 1559, mort à Paris vers 1615. Il termina en 1596 la grande galerie du Louvre. = CLÉMENT, frère du précédent, architecte de Louis XIII, né à Dreux le 6 février 1581, mort à Paris vers 1650. Il construisit avec un maître maçon, Jean Tiriot (1627-1628), la fameuse digue qui ferma le port de la Rochelle et amena la capitulation de la ville. On lui doit encore le transept et le portail sud de l'église Saint-Pierre de Dreux. = JEAN, frère du précédent, écrivain. = PAUL, fils de Jean, oratorien, théologien, né à Dreux vers 1582, mort à Calais le 17 mars 1632.

MÉTHERIE (Jean-Claude de la), médecin et naturaliste, né à Clayette (Saône-et-Loire) le 4 septembre 1743, mort à Paris le 1er juillet 1817. — *Leçons de minéralogie* (1812, 2 vol. in-8°) et de *géologie* (1816, 3 vol. in-8°) professées au Collége de France.

METHETUM, MELODUNUM, Melun.

MÉTIERS. Voy. ARTS ET MÉTIERS.

METIOSEDUM, Meudon.

MÉTRAL (Antoine-Marie-Thérèse), littérateur, né à la Motte, près de Chambéry (Savoie), le 25 octobre 1778, mort à Paris le 31 août 1839.

MÉTROPHILE (Michel), pseudonyme de Michel de Cubières.

MÉTROPOLE. Chacune des provinces gallo-romaines avait sa métropole où résidaient le gouverneur et les administrateurs qui l'assistaient. C'est à la métropole qu'arrivaient et d'elle que

partaient, pour être distribuées aux chefs-lieux des cités, les lois, les ordonnances que transmettait, au nom de l'empereur, le vice-préfet qui était à la tête du diocèse de la Gaule, et sous les ordres du préfet des Gaules. La métropole ressemblait donc, sauf l'étendue de sa juridiction, à un de nos chefs-lieux de département. Les métropoles civiles sont presque immédiatement devenues en général les métropoles ecclésiastiques, c'est-à-dire les lieux de résidence des chefs des provinces ecclésiastiques, ou des archevêques. Ces provinces sont, pendant plusieurs siècles, restées la reproduction des anciennes provinces de l'empire romain dans la Gaule, et ce n'est que lentement que se sont modifiés la condition et le nombre des métropoles ecclésiastiques.

METTLACH, abbaye de bénédictins, en Lorraine (Meurthe), diocèse de Trèves, fondée au VIIe siècle.

METTRIE (Julien OFFRAY de la), médecin et philosophe, né à Saint-Malo le 25 décembre 1709, mort à Berlin le 11 novembre 1751. Il était médecin des gardes françaises quand la publication d'un ouvrage matérialiste lui fit perdre cette position et lui attira des persécutions qui le forcèrent à se réfugier en Hollande d'où les mêmes causes le chassèrent. Il fut alors appelé à Berlin par Frédéric II qui le nomma son lecteur et membre de son académie, et composa son éloge. — *Histoire naturelle de l'âme*, 1745, in-8°; *Politique du médecin*, 1746, in-12, brûlé par la main du bourreau; *la Faculté vengée*, comédie, 1747, in-8°; *l'Homme machine*, 1748, in-12; *l'Homme plante*, in-12; *Ouvrage de Pénélope* ou le *Machiavel en médecine*, 1748, in-12, satire contre les plus illustres médecins de l'Europe, publiée sous le pseudonyme anagrammatique d'Alethenis Demetrius; *Vénus métaphysique*, 1752, in-12. Ses œuvres philosophiques ont été publiées, 1751, in-4°; 1774, 3 vol. in-12; 1796, in-8°.

METZ, *Divodurum*, *Mediomatricum*, *Metis*, *Metæ*, ville de Lorraine, ancienne capitale du pays Messin, autrefois chef-lieu du département de la Moselle. Sous l'empire romain où elle atteignit une grande prospérité, elle fut le chef-lieu de la cité des *Mediomatrici*, la seconde des quatre qui composaient la Belgique première. Elle fut saccagée et brûlée par les Huns en 451, et sous les fils de Clovis devint la capitale du royaume d'Austrasie. Après Charlemagne elle passa aux empereurs d'Allemagne, et comme toutes les villes impériales jouit au moyen âge d'une grande indépendance, qu'elle sut défendre vaillamment contre les ennemis extérieurs; mais se gouvernant elle-même, elle fut constamment déchirée par des luttes intestines entre l'évêque, la noblesse et les bourgeois. En 1473, le 9 avril, elle faillit être surprise par des soldats du duc de Lorraine, Nicolas. Le traité conclu par Henri II avec la ligue de Smalkade autorisant ce prince « à s'impatroniser des villes qui appartenaient d'ancienneté à l'empire et n'étaient pas de la langue germanique » (Metz, Toul et Verdun), il se présenta devant Metz avec une nombreuse armée le 10 avril 1552. Tavannes, à force de menaces et de promesses, obtint des habitants qu'ils laisseraient entrer le connétable de Montmorency avec ses gardes et une enseigne de gens de pied, c'est-à-dire environ cinq cents hommes. Ces troupes introduites furent immédiatement suivies du reste de l'armée; le roi fit son entrée dans la ville et en prit aussitôt possession. Le 19 octobre de la même année, Charles-Quint et le duc d'Albe parurent devant Metz avec une armée de soixante mille hommes; mais la ville était défendue par le célèbre duc François de Guise et l'élite de la noblesse du royaume. Le 1er janvier 1553, les Impériaux qui avaient perdu trente mille hommes, levèrent le siége, abandonnant leurs malades et leurs blessés que, par un acte d'humanité bien rare à cette époque, le duc de Guise fit soigner, comme s'ils étaient ses propres soldats. — Depuis cette époque, Metz qui fut cédé à la France en janvier 1556, n'a plus eu de siège à soutenir jusqu'en 1870. Voy. MOSELLE et SUPPLÉMENT.

Il s'est tenu a Metz plusieurs conciles aux dates suivantes : octobre 590, 753, 28 mai 859, mi-juin 863, 9 septembre 869, 888.

Le 31 août 1663, il y fut signé avec Charles IV, duc de Lorraine, un traité par lequel Marsal fut livré au roi.

L'évêché de Metz, fondé dans la seconde moitié du IIIe siècle, fut suffragant de Trèves jusqu'en 1790. A cette époque, il fut attribué à la métropole de Reims. Depuis le concordat de 1802, il fait partie de la province de Besançon.

ÉVÊQUES DE METZ. Saint Clément, vers 260-vers 284. — Saint Céleste. — Saint Félix. — Saint Patient. — Saint Victor Ier. — Saint Victor II. — Saint Siméon. — Sambatius. — Rufus. — Adelphe. — Firmin. — Legontius, vers 446. — Auteur, vers 450. — Expletius. — Urbicius. — Bonolius. — Térence. — Consolinus. — Saint Romain, 446 et 489. — Saint Phronime, 497. — Saint Grammatius, 512. — Agatimber, 525. — Hesperius, 525-23 août 542. — Saint Villicus, fév. 543-17 avril 568. — Saint Pierre Ier, 568-578. — Saint Ayoul, 578-22 nov. 598. — Saint Arnold, mars 599-17 avril 607. — Saint Pappole, 607-21 nov. 610. — Saint Arnoul, vers 611-626. — Saint Gœric, 626-17 sept. 642. — Saint Godon, 643-vers 650. — Saint Clodulphe ou saint Clou, vers 650-8 juin 694. — Saint Abbon, 690-15 avril 700. — Aptatus, 700-21 janvier 707. — Félix, 707-22 déc. 707. — Saint Sigebaud, 708-26 oct. 741. — Saint Chrodegand, 1er oct. 742-6 mars 766. — Angelramme, 25 sept. 768-791. — Gondulphe, janv. 819-7 sept. 825. — Drogon, 826-9 nov. 855. — Adventius, 855-31 août 875. — Wala, 21 mars 876-12 avril 882. — Robert Ier, 22 avril 883-2 janv. 916. — Wigeric, 917-19 fév. 927. — Bennon, 927-929. — Adalbéron Ier, 929-23 fév. 964. — Thierri Ier, déc. 964-7 sept. 984. — Adalbéron II, 28 déc. 984-14 déc. 1005. — Thierri II de Luxembourg, 1005-29 avril 1047. — Adalbéron III de Luxembourg, 1047-12 nov. 1072. — Hermann, 1073-4 mai 1090. — Burchard Ier, 1091-1092. — Poppon, 1093-1103. — Adalbéron IV, 1103-1117. — Theutger, 1118-1120. — Étienne de Bar, cardinal de Montbéliard, 1120-29 déc. 1163. — Thierri III de Bar, 1164-8 août 1171. — Frédéric de Pluyose, 1171-27 sept. 1179. — Thierri IV de Lorraine, 1173-1179. — Bertrand, 1180-6 avril 1212. — Conrad Ier de Scharpfenneck, 1212-1224. — Jean Ier d'Apremont, 1224-10 déc. 1238. — Jacques de Lorraine, janv. 1239-24 oct. 1260. — Philippe de Florange, mars 1261-1264. — Guillaume de Trainel, 1264-1269. — Laurent, 1270-1279. — Jean II de Flandre, 2 janv. 1280-1282. — Burchard II d'Avesnes, 1282-29 nov. 1296. — Gérard de Relange, 24 avril 1297-30 juin 1302. — Renaud de Bar, 1302-1316. — Henri Ier, dauphin de Viennois, 1319-1324. — Louis de Poitiers, 1er fév. 1325-1327. — Adhémar de Monteil, 1327-12 mai 1361. — Jean III de Vienne, sept. 1361-1365. — Thierri V de Boppard, 2 nov. 1365-18 janv. 1383. — Saint Pierre II, cardinal de Luxembourg, mars 1383-2 juill. 1387. — Raoul de Coucy, 6 janv. 1388-janv. 1415. — Conrad II de Bayer de Boppard, juin 1416-20 avril 1459. — Georges Ier de Bade, août 1459-11 oct. 1484. — Henri II de Lorraine-Vaudemont, 1484-20 oct. 1505. — Jean IV, cardinal de Lorraine, 1505-10

mai 1550. — Nicolas de Lorraine, 1544-1548. — Charles Ier de Lorraine, cardinal de Guise, 21 juin 1550-1551. — Robert II, cardinal de Lenoncourt, 1551-1553. — François de Beaucaire de Péguillon, 1555-1568. — Louis de Lorraine, cardinal de Guise, 5 oct. 1568-29 mars 1578. — Charles II de Lorraine, cardinal de Bar, 18 juil. 1578-24 nov. 1607. — Anne des Cars, cardinal de Givry, oct. 1608-19 avril 1612. — Henri III de Bourbon-Verneuil, 1612-1652. — Jules, cardinal Mazarin, 29 nov. 1653-1658. — François-Égon de Furstemberg, 11 déc. 1658-17 sept. 1663. — Guillaume-Égon de Furstemberg, 23 sept. 1663-1668. — Georges II d'Aubusson de la Feuillade, 4 sept. 1668-12 mai 1697. — Henri-Charles du Cambout de Coislin, mai 1697-28 nov. 1732. — Claude de Rouvroy de Saint-Simon, sept. 1733-29 fév. 1760. — Louis-Joseph de Montmorency-Laval, août 1760-1790. — *Nicolas Francin, évêque constitutionnel*, 2 *avril* 1791-1793. — Pierre-François Bienaimé, 9 mai 1802-9 fév. 1806. — Gaspard-Jean-André-Joseph de Jauffret, 8 déc. 1806-13 mai 1823. — Jacques-François Besson, oct. 1823-23 juil. 1842. — Paul-Georges-Marie du Pont des Loges, 13 sept. 1842.

Intendants de Metz (l'intendance comprenait les Trois-Évêchés et le duché de Carignan) : — 1652-1657, C. Le Jay. — 1658, J. B. Colbert de Saint-Pouange. — 1661-1662, Ch. Colbert de Croissi. — 1663, J. P. de Choisy. — 1673, Ponat de la Rivière. — 1674, Barillon de Morangis. — 1677, Bazin de Brandeville. — 1681, J. Charuel. — 1697, Jacques-Ét. Turgot de Sousmont.—1700, Michel-Ét. Barberie de Saint-Contest. — 1716, L. Aug. Ach. de Harlay de Cely. — 1721, J. Fr. de Creil de Bournezeau. — 1754, Ant. L. Fr. Lefèvre de Caumartin. — 1756, J. L. de Bernage de Vaux. — 1766, Ch. Alex. de Calonne. — 1778-1790, N. de Pont.

Bibliographie. J. Chatelain, *la Chronique de Metz*, 1698, in-12; Dom J. F., *Histoire de Metz*, 1769, 4 vol. in-4°; J. F. Huguenin, *les Chroniques de Metz*, 1838, in-8°; Bertrand de Salignac, *le Siége de Metz* (1552-1553), 1665, in-4°; Cajot, *les Antiquités de Metz*, 1760, in-12; L. Larchey, *Journal de J. et P. Aubrion* (1465-1512), 1857, in-8°; H. Michelant, *Mémoires de Philippe de Vigneules*, 1852, in-8°, et *Chroniques de Metz* de Jacomin Husson, 1870, in-8°.

METZ (Scène de). C'est le nom sous lequel est connu l'incident qui se passa à Metz le 14 août 1744, lorsque Louis XV, atteint dans cette ville d'une maladie que l'on crut mortelle (probablement une fièvre typhoïde), et cédant aux instances pressantes de son premier aumônier, l'évêque de Soissons, M. de Fitz-James, chassa immédiatement de la cour sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux et sa sœur Mme de Lauraguais. Quelques jours après le roi était hors de danger; il garda un profond ressentiment de la scène humiliante qu'il avait été forcé de subir.

METZ (Seigneurs de), de la maison de Beaufort (Artois). = —, de la maison de Berbier (Champagne). A cette maison appartenait Pierre-Claude Berbier de Metz, lieutenant général, gouverneur de Gravelines, né le 1er avril 1638 à Rosnai (Marne), tué le 1er juillet 1690 à la bataille de Fleurus.

METZ DE MARIAGE. *Le Metz*, ou *régal de mariage*, ou encore le *plat nuptial*, consistait en une prestation plus ou moins importante, en nature à l'origine et plus tard en argent, que les nouveaux époux devaient apporter eux-mêmes à leur seigneur, le jour de leurs noces. C'était parfois l'échantillon de chaque plat du repas nuptial. Mais dans certains pays la redevance était déterminée. Au seigneur de la Bouillaie (en Normandie) étaient dus, en cette occasion, deux cruches de vin, deux pains, une épaule de mouton et une danse exécutée par les conjoints. Celui de Saulx pouvait réclamer un membre de mouton, deux poulets, deux quartes de vin, quatre pains, quatre chandelles et du sel, le tout à peine de 60 sous parisis d'amende contre les délinquants. L'épouse devait aller offrir elle-même le régal au château accompagnée de musiciens.

Les ecclésiastiques avaient droit au *plat nuptial* comme les laïques, en tant que seigneurs. Un arrêt du parlement de Toulouse, du 20 juillet 1468, reconnait à cet égard les titres d'Armand de Polignac, prieur de Dumière.

L'usage du metz de mariage a donné lieu à certains critiques de confondre ce droit avec le droit du seigneur.

MEUDON (Seigneurs de), de la famille de Sanguin (Paris).

MEUILLON (Raymond de), théologien, dominicain, évêque de Gap (1281), archevêque d'Embrun (1289), né vers 1235, mort au Buis (Drôme) le 29 juin 1294. Plusieurs de ses écrits ne nous sont conservés que par une version grecque dont le manuscrit unique, dérobé à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés à l'époque de la Révolution, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

MEULAN, MEULENT, MEULLENT, *Mellentum*, petite ville du Mantois, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise. C'était au moyen âge le chef-lieu d'un comté qui fut le plus souvent possédé par les comtes de Vexin. Il fut réuni à la couronne en 1203.

Comtes de Meulan. Waleran Ier ou Galeran, comte de Vexin. — Vers 965, Robert Ier.—Avant 990, Robert II, fils du précédent.—997, Hugues Ier, dit *Tête d'ours*, fils du précédent. — 1015, Waleran II ou Galeran, frère du précédent. — 1070, Hugues II. Il se retira au monastère du Bec vers 1077 et y mourut en 1079 ou 1080 sans laisser d'enfants. — Vers 1080, Adeline, fille de Waleran II, et son mari, Roger, comte de Beaumont.— Vers 1081, Robert III dit le *Preudhomme*, fils des précédents.—1118, Waleran III ou Galeran, fils du précédent. — 1166, Robert IV, fils du précéd. Il prit le parti de Jean sans Terre contre Philippe-Auguste qui confisqua son comté en 1203 et le réunit à la couronne. Depuis cette époque le comté de Meulan fut plusieurs fois détaché du domaine royal : il fut donné, en juin 1260, pour douaire à Marguerite de Provence, et pour apanage à Louis de France, comte d'Évreux, en avril 1307. Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux, le céda par échange à Charles V en juin 1371. Il fut ensuite donné pour douaire en mars 1558 à Catherine de Médicis, et en février 1567 pour apanage à François, duc d'Alençon.

Vicomtes héréditaires de Meulan. Vers 1015, Thédevin. — 1062, Guillaume Ier, dit *Paganus*, fils du précédent. — 1120, Gauthier II, dit *Hay*, fils du précédent. — 1139, Gauthier III, fils du précédent. — Avant 1183, Amauri Ier, dit *Hay*, fils du précédent. — 1195, Étienne, fils du précédent. — 1200, Hugues, frère du précédent. — 1207, Jacquelin, fils d'Étienne. La réunion du comté de Meulan à la couronne rendit le titre de vicomte purement honorifique. — 1226, Eustache Ier, dit *Hay*, fils de Jacquelin. — 1235, Amauri II, grand-oncle du précédent et fils d'Amauri Ier. — 1238, Eustache II, fils d'Ode III, sénéchal de Meulan.

De la maison des comtes de Meulan sont sortis les seigneurs de Courseulles (ou Courcelles), de Saint-Paer, de Gournay-sur-Marne, de Laqueue,

de Neubourg, d'Aubergenville et les vicomtes d'Évreux. (Voy. le P. Anselme, tome II, et l'*Art de vérifier les dates*.)

MEULAN (Seigneurs de), de la famille de Vion (Vexin).

MEULEN (Adam-François, van der), peintre de batailles, élève de Pierre Snayers, membre de l'Académie (1675), né à Bruxelles en 1634, mort à Paris le 15 octobre 1690. Il fut attiré à Paris par Colbert. Il accompagnait Louis XIV dans ses guerres, et lié d'une étroite amitié avec Lebrun dont il épousa la nièce, il le seconda dans la décoration du palais de Versailles où l'on voit un grand nombre de ses tableaux. Le musée du Louvre possède vingt-trois toiles de lui; il y en a aussi au musée de Besançon. = Son frère, PIERRE, eut de la réputation comme sculpteur et passa en Angleterre en 1670.

MEULEN (Van der), pseudonyme de l'abbé Bellenger.

MEULENT. Voy. MEULAN.

MEUNG (Jean de). Voy. JEAN.

MEUNIER (Hugues-Alexandre-Joseph, baron), général, né le 23 novembre 1758, à Montlouis (Pyrénées-Orientales), mort le 9 décembre 1831 à Poitiers. = Le baron CLAUDE-MARIE, général de division, né à Saint-Amour (Jura) le 5 août 1770, mort le 20 avril 1846.

MEUNIER. Voy. MEUSNIER.

MEUR (Vincent de), fondateur de l'ordre des Missions étrangères, né à Tonquedec (Côtes-du-Nord) en 1628, mort à Vieux-Château-en-Brie le 26 juin 1668.

MEURICE (Froment). Voy. FROMENT.

MEURIER (Hubert), *Morus*. liturgiste, théologal de l'église de Reims, ligueur, né en Picardie, mort à Saint-Dié (Vosges) le 10 mai 1602.

MEURISSE (Martin), écrivain ecclésiastique, cordelier, né à Roye (Somme), mort à Metz le 22 août 1644.

MEURSIUS. Voy. CHORIER.

MEURTHE (Département de la). Ce département, formé de la Lorraine proprement dite et de territoires qui faisaient partie de la Lorraine allemande, du duché de Bar et des Trois-Évêchés, est borné au N. par le dép. de la Moselle; à l'E. par le dép. du Bas-Rhin; au S. par le dép. des Vosges; à l'O. par le dép. de la Meuse. Chef-lieu, Nancy.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Meurthe*, 1806, in-4°; H. Lepage, *le Département de la Meurthe*, 1843, 2 vol. in-8°; le même, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, 1862, in-4°. — Voy. SUPPLÉMENT.

MEUSE (Département de la). Ce département, formé d'une partie du pays des Trois-Évêchés et du duché de Bar, est borné au N. par la Belgique; à l'E. par les dép. de la Moselle et de la Meurthe; au S. par les dép. des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par les dép. des Ardennes et de la Marne; chef-lieu, Bar-le-Duc.

BIBLIOGRAPHIE. Henriquet, *Géographie historique du département de la Meuse*, 1839, in-12; Dubois, *Statistique du département de la Meuse*, 1842, in-8°.

MEUSE-INFÉRIEURE (Département de la). Ce département, réuni à la France par le traité de Lunéville avec les autres territoires des Pays-Bas autrichiens, était formé d'une partie du pays de Liége et de la Gueldre. Il était borné au N. par le dép. des Bouches-du-Rhin; à l'E. par le dép. de la Roër; au S. par le dép. de l'Ourthe; à l'O. par les dép. de la Dyle et des Deux-Nèthes. Chef-lieu, Maestricht. Il a été séparé de la France en 1815 et réuni au royaume des Pays-Bas.

MEUSEL ou **MOEZEL** (Wolfgang), *Musculus*, hébraïsant et théologien protestant, né le 8 septembre 1497 à Dieuze (Meurthe), mort à Berne le 30 août 1563. Bénédictin et prêtre, il se convertit aux doctrines de Luther, et se maria.

MEUSNIER (Philippe), peintre d'architecture, membre de l'Académie (1700), né à Paris en 1655, mort le 27 décembre 1734. — Deux *Intérieurs de palais* (musée de Nancy).

MEUSNIER DE QUERLON (Anne-Gabriel), littérateur, né le 15 avril 1702 à Nantes, mort le 12 avril 1780 à Paris. Il écrivit dans divers journaux, publia des romans, des traductions et édita le *Journal du voyage de Montaigne en Italie*, les *Poésies* de Malherbe et l'*Anthologie française* de Monnet (1765, 3 vol. in-8°).

MEUSNIER (J. B. Marie), général et physicien, membre de l'Académie des sciences (1784), né à Paris le 19 juin 1754, mort de ses blessures à Mayence le 13 juin 1793.

MEUSNIÈRES, branche de la famille de Briçonnet.

MEUVRES (Seigneurs de), de la famille de Gigault.

MEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Gougeul (Normandie). = —, de la maison de Rouville (Normandie).

MEUZE (Marquis de), branche de la maison de Choiseul

MEXICO, capitale du Mexique. Elle fut occupée le 7 juin 1863 par le général Bazaine.

MEXIMIEUX, terre et seigneurie de Bresse (Ain), qui, réunie à Saint-Christophe, fut érigée en baronnie par Charles, duc de Savoie, le 14 août 1514, en faveur de François Maréchal.

MEXIMIEUX (Seigneurs de), de la maison de Baufremont (Lorraine).

MEXIQUE. La France ayant eu de vifs sujets de plaintes contre le Mexique et toutes ses réclamations étant repoussées, envoya, sous les ordres de l'amiral Baudin, une escadre qui, le 27 novembre 1838, attaqua le fort de Saint-Jean d'Ulloa, et le força à se rendre. Le 5 décembre suivant les Français surprirent la Vera-Cruz et détruisirent l'artillerie de la ville. La paix fut conclue le 9 mars 1839.

Le 31 octobre 1861, fut signée entre la France, l'Angleterre et l'Espagne une convention relative à une expédition qui devait être entreprise en commun contre le Mexique. Ce fut là le point de départ d'une guerre insensée, dont les principaux faits sont mentionnés ailleurs (voy. la Chronologie à l'art. FRANCE, p. 869-871). La France sacrifia inutilement ses soldats et son argent pour essayer de fonder un empire mexicain, au profit de l'archiduc Maximilien, qui paya de sa tête son ambitieuse crédulité. Le dernier corps français évacua le Mexique en mars 1867.

MEY (Claude), jurisconsulte, né à Lyon le 15 janvier 1712, mort à Sens le 12 juin 1796.

MEYENFELD, près d'Andernach. Charles le Chauve y fut défait par son neveu Louis de Saxe, le 8 octobre 876.

MEYER (*N.*), général, né à Lucerne en 1765, mort dans l'expédition de Saint-Domingue en 1803. — *Lettres sur la Carinthie et la Styrie*, 1799, in-8°.

MEYER (Jean-Baptiste), homme politique, né à Mazamet (Tarn) le 13 octobre 1750, mort à Carcassonne le 18 octobre 1830. Député du Tarn à la Convention, il fit successivement partie du conseil des Cinq-Cents, du conseil des Anciens (1798) et du Corps législatif (1799). Exilé comme régicide (1816), il se retira en Suisse.

MEYMAT. Voy. MEIMAC.

MEYNIER (Seigneurs de), branche de la maison de Forbin.

MEYNIER (Honorat), ingénieur et écrivain,

né vers 1570 à Pertuis (Bouches-du-Rhône), mort en 1638.

MEYNIER (Charles), peintre, élève de Vincent, né le 24 novembre 1768 à Paris, où il est mort le 7 septembre 1832. Il partagea le grand prix avec Girodet (1789). Il a peint plusieurs plafonds au Louvre; les galeries de Versailles et la Bourse possèdent plusieurs de ses ouvrages. — *Phorbas et Œdipe enfant* (musée du Louvre); *Erato inspiré par l'Amour* (musée de Bordeaux).

MEYRAN-LACETTA, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Lagoy et de Nans.

MEYRARGUES (Seigneurs de), branche de la maison provençale d'Alagonia. — Voy. MERARGUES.

MEYRONNET, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf et de Saint-Marc. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

MEYSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Bonneval.

MEYSSONNIER (Lazare), médecin, né à Mâcon en 1602, mort à Lyon en 1672.

MEYZIÈRES (Seigneurs de), branche de la famille de Petit (Beauce).

MEZ (Seigneurs du). Voy. CLÉMENT.

MÉZAIL. On appelait ainsi l'ensemble des pièces d'armes qui défendaient la partie supérieure du visage, et qui comprenaient la vue, le nasal et le ventail (voy. ces mots).

MEZEL. Voy. LÉPREUX.

MI-LODS, droit féodal consistant dans le payement de la moitié des lods et ventes. Il n'était guère en usage que dans le Dauphiné, le Lyonnais et le Forez, et s'y percevait pour les mutations qui avaient lieu à tout autre titre que la vente.

MEZERAC (Seigneurs de), de la maison d'Azémar (Languedoc). = —, de la maison d'Urre (Dauphiné).

MEZERAY (Seigneurs de), de la famille de Joly (Pays messin).

MÉZERAY (François EUDES de), célèbre historien, né à Ri (Orne) en 1610, mort à Paris le 10 ou 11 juillet 1683. Il était fils d'un chirurgien. Il fit, soit comme commissaire des guerres, soit comme officier d'artillerie, les campagnes de Flandre de 1635 et 1636. En 1643, il publia le premier volume de son *Histoire de France*; en 1646 et 1651, les deux suivants, in-fol., édition très-belle et très-rare. Il y en eut une autre, 1685, in-fol., et il en a été fait une réimpression en 1830. Cet ouvrage eut un grand succès dû au style nerveux, aux pensées judicieuses, à la grande manière et au caractère indépendant de l'auteur: qualités qui, à cette époque, faisaient passer l'absence complète de recherches et la faiblesse de la critique. En 1668, il donna un *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, 3 vol. in-4°, qui eut aussi beaucoup de succès et a été réimpri né un très-grand nombre de fois. On a encore de lui un *Traité de l'origine des Français*, publié en 1688; une *Histoire des Turcs*, 1649, in-fol., et quelques traductions. On croit qu'il a travaillé à l'*Histoire de la Mère et du Fils*, de Levassor, et à l'*Histoire de Henri IV*, de Péréfixe. Pendant la Fronde il avait écrit, sous le nom de Saudricour, une vingtaine de pamphlets contre Mazarin. La hardiesse avec laquelle il parlait dans ses livres de l'origine des impôts lui fit retrancher par Colbert la pension de 4000 livres dont il jouissait comme historiographe du roi. Reçu à l'Académie française en 1649, il en devint secrétaire perpétuel après Conrart. Il était frère de Jean Eudes, fondateur des Eudistes. — Voy. EUDES.

MÉZERAY (Marie-Antoinette-Joséphine), actrice, née à Paris le 10 mai 1774, morte à Charenton le 20 juin 1823.

MEZIER-EN-BRENNE ou **MÉZIÈRES**, terre et seigneurie de Touraine (Indre), érigée en marquisat par lettres de juillet 1566 en faveur de Nicolas d'Anjou, dont la fille le porta dans la maison de Bourbon-Montpensier. Elle passa à la fin du XVII° siècle dans la maison de Saint-Chamans.

MÉZIÈRES, terre et seigneurie érigée en baronnie par lettres de mars 1657, en faveur d'Antoine Duchen. = —, terre et seigneurie érigée en châtellenie (mars 1585), en faveur de Charles de Balsac, seigneur de Clermont d'Antragues.

MÉZIÈRES (Seigneurs de), branche de la maison d'Espinaye-des-Hayes. = —, de la maison de Béthisy (Picardie).

MÉZIÈRES, *Maceriæ*, ville de Champagne, aujourd'hui chef-lieu du département des Ardennes. Fondée au IX° siècle, elle fut prise en 940 par le comte de Rethel et en 977 par l'archevêque de Reims. En 1521, assiégée par l'armée impériale sous les ordres du comte de Nassau et de Franz de Sickingen, elle fut glorieusement et avec succès défendue par Bayard. En 1815, elle ne capitula qu'après avoir soutenu un siége de 42 jours contre un corps d'armée de Prussiens, de Hessois et de Wurtembergeois.

Il y avait à Mézières avant la Révolution une école du génie. Les élèves, d'abord au nombre de 30, puis (1762) de 50, y restaient deux ans et avaient rang de lieutenant en second.

MEZIEU (Seigneurs de), de la famille de Rabot (Dauphiné).

MÉZIRIAC. Voy. BACHET.

MÉZY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en châtellenie par lettres de juin 1701, en faveur d'Anne le Camus de Jambeuille, marquis de Maillebois.

MICAL (L'abbé), mécanicien, né vers 1730, mort en 1790.

MICHAELIS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Bedejun et du Bignosc. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MICHAILLE, nom de l'un des trois pays qui composaient le Bugey. Sa principale localité était le bourg de Châtillon (Ain).

MICHALLON (Claude), sculpteur, élève de Bridan et de Coustou, né à Lyon en 1751, mort à Paris en 1799. = Son fils, ACHILLE-ETNA, paysagiste, élève de David, de Valenciennes et de Bertin, né le 22 octobre 1796 à Paris, où il est mort le 24 septembre 1822. Il remporta le grand prix en 1817. — *Paysage* (musée du Louvre).

MICHAU (Code). Voy. CODE.

MICHAUD (Claude-Ignace-François), général, né le 28 octobre 1751 à Chaux-la-Neuve (Doubs), mort le 19 septembre 1835 à Luzancy (Seine-et-Marne). = Son parent, JEAN-BAPTISTE, conventionnel, membre du conseil des Cinq-Cents (1795), puis du conseil des Anciens (1799), né à Pontarlier, mort exile comme régicide, près de Lausanne, en décembre 1819.

MICHAUD (Joseph-François), journaliste et littérateur, membre de l'Académie française (1811), né à Albens (Savoie) en 1767, mort à Passy (Seine) le 30 septembre 1839. Il vint à Paris en 1791, écrivit dans plusieurs journaux royalistes, fut à diverses reprises arrêté et proscrit, célébra plus tard en vers le mariage de Napoléon et de Marie-Louise et la naissance du roi de Rome. Sous la Restauration, il dirigea la *Quotidienne* dans un sens ultra-royaliste, fut nommé censeur des journaux et lecteur du roi. — *Le printemps d'un proscrit*, poëme, 1803; *Histoire des Croisades*, sixième édition, 1840-48, 6 vol. in-8°; la première édition est de 1812-22; *Correspondance d'Orient*, 1833-1835, 7 vol. in-8°. Il a en outre fondé en

1813, avec son frère, la *Biographie universelle*, et son nom figure à côté de celui de M. Poujoulat comme éditeur de la *Collection de Mémoires pour servir à l'Histoire de France* (1836 et suiv.), 32 vol. gr. in-8°. = Son frère, LOUIS-GABRIEL, dit *Michaud jeune*, imprimeur et libraire, écrivain, né à Bourg (Ain) en 1772, mort aux Ternes en mars 1858.

MICHAULT (Pierre), poëte, né en Franche-Comté ou en Bourgogne, mort, à ce que l'on croit, vers 1467. Il fut attaché au comte de Charolais. — *Le Doctrinal du temps présent* (1466), in-fol. goth., rare, en prose et en vers, satire ingénieuse des mœurs du temps et surtout des écoles, réimprimé sous le titre de *Le Doctrinal de court*, 1225, in-4° goth., rare; *la Dance aux Aveugles*, in-4° goth., vers 1483, rare; plusieurs fois réimprimé, et, entre autres, 1748 et 1749, in-8°. *Le Pas de la mort*, pub. par J. Petit, 1869, in-8°.

MICHAULT (Jean-Bernard), littérateur, né à Dijon le 8 janvier 1707, mort le 16 novembre 1770.

MICHAUX (André), botaniste et voyageur, né le 7 mars 1746 à Satory (Seine-et-Oise), mort le 13 novembre 1802 à Madagascar. — *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale*, 1801, in-fol., fig.; *Flora Boreali-Americana*, 1803, 2 vol. in-8° et in-4°, fig.; 1820, 2 vol. in-8°. = Son fils, FRANÇOIS-ANDRÉ, botaniste et voyageur, né en 1770 à Versailles, mort le 23 octobre 1855 à Vauréal (Seine-et-Oise).

MICHEL, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de la Javie, de Champorcin et de Pierrefeu.

MICHEL (Ordre de Saint-), ordre militaire institué par Louis XI le 1er août 1469. D'après les statuts, il devait être composé de trente-six gentilshommes (il n'en fut créé d'abord que quinze) dont le roi était le chef. « Le collier de cet ordre, dit Brantôme, étoit fait de coquilles entrelacées l'une à l'autre d'un double lacs, assises sur chainettes ou mailles toutes d'or, au milieu desquelles sur un roc y avait une image d'or de saint Michel combattant le diable et le tenant sous soi. » C'était là le grand ordre qui ne se portait qu'aux jours de cérémonie. Dans le commencement il pouvait valoir mille écus, mais plus tard on en fabriqua de fort inférieurs en poids et en beauté. « C'était un sacrilége que de le vendre ou engager, et quand un chevalier mourait, il fallait que ses héritiers le rendissent au roi qui le gardait pour un nouveau chevalier. » Le petit ordre se composait uniquement de l'image de saint Michel, en or pur ou émaillé, pendu à un ruban noir, et celui-là « les chevaliers ne devaient jamais le quitter, fût-ce parmi les plus grands combats, batailles et dangers, fût-ce pour en mieux sauver sa vie ou sa rançon. »

L'ordre fut en haute estime jusqu'à François II; mais à partir de 1560, où l'on fit en un jour dix-huit chevaliers (on en créa encore quinze l'année suivante), il commença à s'avilir, et les promotions sous Charles IX et Henri III furent si nombreuses et les choix si mauvais, qu'on l'appela *le collier à toutes bêtes*. Ce fut pour remédier à cette décadence, à laquelle il avait grandement contribué, que Henri III créa l'ordre du Saint-Esprit (voy. ESPRIT), auquel il réunit l'ordre de Saint-Michel. Tous ceux qui étaient nommés membres de ce nouvel ordre prenaient, la veille, l'ordre de Saint-Michel; de là vient qu'ils étaient appelés chevaliers des ordres du roi. Le nombre des chevaliers du Saint-Esprit était limité, mais celui des chevaliers de Saint-Michel ne l'était point. Les deux ordres furent abolis à la Révolution. — Voy. *Les Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, 1725, in-4°.

MICHEL (Jean), poëte languedocien, né à Nîmes, où il mourut vers 1700. — *L'Embarras de la fieiro de' Boucairo*, 1700, in-8°.

MICHEL (François), visionnaire, né en 1661 à Salon (Bouches-du-Rhône), mort à Lançon près Aix le 10 décembre 1726. Il eut en 1699, à ce qu'il prétendit, plusieurs visions dans lesquelles lui apparut Marie-Thérèse, qui lui ordonna d'aller trouver Louis XIV et de lui dire certaines choses secrètes; ce qu'il exécuta. Saint-Simon a raconté en détail cette aventure, où les ennemis de Mme de Maintenon ne virent qu'une comédie organisée par la favorite. — Voy. MARTIN.

MICHEL (Robert), sculpteur, né au Puy en 1720, mort à Madrid le 31 janvier 1785. Il passa presque toute sa vie en Espagne.

MICHEL (J. B.), graveur, né à Paris en 1748, mort en 1804.

MICHEL (Claude-Étienne, comte), général, né le 3 octobre 1772 à Pointre (Jura), tué le 18 juin 1815 à Waterloo.

MICHEL (Marc-Antoine-Amédée), vaudevilliste, né à Marseille le 22 juillet 1812, mort en mars 1868.

MICHEL (Le P.), pseudonyme de Sauquaire Souligné.

MICHEL *de Bourges* (*N.*), avocat et homme politique, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1798, mort à Montpellier le 16 mars 1853. Il alla en 1826 se fixer à Bourges, y fonda un recueil mensuel, *la Revue du Cher*, qui fit une vive opposition au gouvernement. Venu à Paris après la révolution de Juillet, il fut l'un des personnages marquants du parti républicain, prit la parole avec un brillant succès dans plusieurs des procès de presse si nombreux à cette époque, et, poursuivi lui-même, subit deux condamnations (1833, 1834). Député de Niort de 1837 à 1839, puis du Cher à l'Assemblée législative (1849), où il fut l'un des chefs de l'opposition, il montra peu de clairvoyance politique. Après le coup d'État, il se retira à Montpellier.

MICHEL DE LA ROCHEMAILLET (Gabriel), jurisconsulte, né à Angers le 19 octobre 1562, mort à Paris le 9 mai 1642. = Son fils, RENÉ, poëte latin, né à Paris en 1597, mort à Champlant (Seine-et-Oise), dont il était curé, en 1644.

MICHEL *de Tours* (Guillaume), poëte et traducteur, né à Châtillon-sur-Indre, mort vers le milieu du XVIe siècle.

MICHEL (Mont Saint-). Voy. MONT.

MICHELADE. C'est le nom que l'on donna à un massacre des catholiques par les protestants, qui eut lieu à Nîmes et dans les environs le 30 septembre 1567, jour de la *Saint-Michel*.

MICHELIN (Jean), peintre, né à Langres vers 1623, mort à Jersey le 1er mars 1696. Reçu (1669) à l'Académie, il en fut exclu comme calviniste.

MICHERY (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de la Baume-Montrevel.

MICHEUX (Michel-Nicolas), peintre de fleurs et de fruits, membre de l'Académie (1725), mort le 28 mai 1733, à quarante-cinq ans.

MICHON. Voy. BOURDELOT.

MICHOT (Antoine), comédien, né à Paris en 1759, mort le 25 novembre 1830.

MICHU (Benoît), peintre sur verre, né à Paris, où il est mort en 1803.

MICORCOL (Seigneurs de), branche de la maison d'Origny (Picardie).

MICQUEAU (Louis), écrivain calviniste, né à Reims vers 1530.

MICQUEMAQUE. Voy. MIQUEMAQUE.

MIDONUS, la Midouze, affluent de l'Adour.

MIE-BRAY-SUR-SAMBRE. Le 17 juin 1414, 4000 Bourguignons et Savoyards y furent battus par le duc de Bourbon et le comte d'Armagnac.

MIÉE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Guespré. Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois besans d'or, 2 et 1.*

MIEL (Edme-Fr.-Ant.-Marie), écrivain, né à Châtillon-sur-Seine le 6 avril 1775, mort le 28 octobre 1842.

MIELOT (Jean), littérateur, né en Picardie, mort dans la deuxième moitié du XVe siècle.

MIENNES, châtellenie du Puysaye (Nièvre), érigée en marquisat par lettres de décembre 1661, en faveur de René de Vieilbourg.

MIGER (Simon-Charles), graveur, écrivain, membre de l'Académie de peinture (1778), né à Nemours le 19 février 1736, mort à Paris le 28 février 1820. = PIERRE-AUGUSTE-MARIE, littérateur, né à Lyon le 2 octobre 1771, mort à Évreux le 2 octobre 1837.

MIGET (S.), archevêque de Besançon, mort vers 670. Sa fête, le 7 août.

MIGETTE, abbaye de franciscaines, en Franche-Comté (Jura), diocèse de Besançon, fondée au XIIIe siècle. Il fallait faire preuve de noblesse pour y entrer.

MIGIEU, famille du Bugey d'où sont sortis les marquis de Savigny-sous-Beaune. Armes : *de sable à 3 étoiles d'argent 2 et 1.* (Voy. le reg. III de l'Armorial de d'Hozier.)

MIGNARD *d'Avignon* (Nicolas), peintre, graveur, membre de l'Académie (1663), né à Troyes en 1608, mort le 20 mars 1668. Son séjour à Avignon, où il se maria, lui valut son surnom. Il fut employé à la décoration des Tuileries. — *Portrait de l'auteur* (musée de Lyon) ; *Portrait d'Henriette d'Angleterre* (musée de Belgique). = PIERRE, fils aîné du précédent, architecte, peintre, membre de l'Académie (1671), mort en 1725. = PAUL, frère du précédent, peintre, membre de l'Académie (1672), né à Avignon, mort à Lyon le 5 octobre 1691. = PIERRE, de la même famille, peintre et architecte, vivait à Avignon au milieu du XVIIIe siècle.

MIGNARD (Pierre), célèbre peintre, frère de Nicolas Mignard, né à Troyes en septembre 1610, mort le 30 mai 1695. Destiné d'abord à l'étude de la médecine, Mignard, à l'imitation de son frère aîné, se livra à la peinture. Il reçut au commencement les leçons d'un peintre nommé Boucher établi à Bourges, et revint ensuite à Troyes où il dessina sous la direction d'un habile sculpteur, François Gentil. De là, après avoir suivi l'école de Fontainebleau, florissante à cette époque, il fut placé sous la conduite de Vouet par la protection du maréchal de Vitry. Il partit pour Rome en 1635, et pendant les vingt-deux ans qu'il resta en Italie, il fit un grand nombre de portraits et de tableaux pour des églises et pour des particuliers. En 1657, il fut rappelé en France où il reçut immédiatement des commandes importantes, et après la mort de Lebrun (1690) avec lequel il fut toujours en rivalité, il le remplaça comme premier peintre du roi, et la même année fut nommé par ordre de Louvois membre de l'Académie envers laquelle il avait toujours montré la plus grande hostilité, et dont il devint recteur, chancelier et directeur. — *La Vierge à la grappe*; *Jésus sur le chemin du calvaire*; *Ecce Homo*; *la Vierge en pleurs*; *saint Luc peignant la Vierge*; *sainte Cécile*; *la Foi*; *l'Espérance*; *Neptune*, allégorie; *Portraits en pied du grand dauphin et de sa famille*; *Portrait* de Mme de Maintenon; *Portrait* de l'auteur (musée du Louvre). Nombreuses toiles au musée de Versailles; deux *Portraits de Louis XIV* (musée de Bordeaux); *le Printemps*; *l'Automne*; *une Dame de la cour* (musée de Besançon); deux *Portraits* de femme; *la Vierge et l'enfant Jésus* (musée de Nancy); deux *Portraits*, dont le sien (musée de Dijon); *Sainte Famille*, *Ecce Homo*, *Tête de Christ*, *Polyphème et Galathée*, *Bacchus et Ariane* (musée de Rouen); *Diane couchée* (musée de Belgique); *saint Jean dans le désert* (musée royal de Madrid); *saint Antoine* (musée de Vienne). Nous citerons encore de lui deux plafonds dans l'hôtel d'Armenonville, la coupole du Val-de-Grâce, un plafond à l'Arsenal, un autre à l'hôtel de Longueville, la chapelle des fonts de Saint-Eustache, la galerie de Saint-Cloud, etc. — La fille de Mignard épousa le marquis de Feuquières.

MIGNAULT (Claude), dit *Minos*, érudit, né vers 1536 à Talant (Côte-d'Or), mort à Paris le 3 mars 1606.

MIGNONS, nom donné aux jeunes gentilshommes favoris de Henri III et ses compagnons de débauches. « Ce nom commença en ce temps (dit le *Journal de l'Estoile*, à la date de 1576) à trotter par la bouche du peuple, auquel ils étoient fort odieux, tant pour leurs façons de faire qui étoient badines et hautaines, que pour leurs fards et accoustrements efféminés et impudiques, mais surtout pour les dons immenses et libéralités que leur faisoit le roi. »

MIGNOT (Jean), architecte, né vers 1346, mort après 1402. Il fut appelé en 1399 à Milan pour travailler à la construction de la cathédrale.

MIGNOT (L'abbé Étienne), érudit, théologien, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 17 mars 1698, y mourut le 23 juillet 1771.

MIGNOT (Vincent), neveu de Voltaire et frère de Mme Denis, écrivain, né vers 1725 à Paris, mort en septembre 1791. Il était abbé de Sellières, en Champagne, et ce fut là qu'il fit transporter les restes de son oncle avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de leur donner la sépulture.

MIGOBERT (Seigneurs de), de la famille de Thiville (Orléanais).

MILAN (Duché et ville de). En 1360, Jean Galéas, fils de Galéas II Visconti, duc de Milan, épousa Isabelle de France, fille du roi Jean, moyennant 600000 florins qu'il fournit pour la rançon de celui-ci. En 1389, Valentine de Milan, fille de Jean Galéas, fut mariée à Louis, duc d'Orléans, à qui elle apporta en dot 100000 florins et la ville d'Asti. Par le contrat de mariage il fut stipulé que, si les deux frères de Valentine venaient à mourir sans enfants mâles, elle ou ses héritiers auraient droit au duché de Milan. Ce fut en vertu de cette clause que Louis XII, à peine monté sur le trône, envoya au delà des Alpes une armée commandée par J. J. Trivulce qui conquit rapidement le Milanais sur le duc Louis le More; le roi fit son entrée dans la capitale le 6 octobre 1499. Après son départ, Louis le More ne tarda pas à rentrer en possession du duché (février 1500), mais il en fut dépouillé de nouveau au mois d'avril suivant. Louis XII, à qui l'empereur Maximilien Ier en donna l'investiture en 1505 et 1508, le conserva jusqu'en 1512 où la ligue formée par Jules II et l'empereur s'empara du Milanais et proclama duc Maximilien Sforce, fils de Louis le More. La victoire de François Ier à Marignan le rendit maître du duché que Maximilien céda à la France moyennant une pension de 30000 ducats d'or, et il en resta possesseur pendant six ans. En 1521 et 1522, les revers de Lautrec amenèrent l'évacuation du Milanais que François Ier reconquit en 1524 et qui lui fut enlevé définitivement après la bataille de Pavie (1525). (Voy. la Chronologie à l'art. FRANCE.)

Au XVIIIe siècle, Milan fut pris plusieurs fois par les Français: en novembre 1733 (le château capitula le 30 décembre); le 19 décembre 1745, par les

Franco-Espagnols; le 14 mai 1796, par Masséna. Souvarow y entra en avril 1799, et le château capitula le 24 mai suivant. Murat s'en empara sans coup férir le 2 juin 1800, la garnison autrichienne du château se rendit le 26. Enfin la ville fut occupée après la bataille de Magenta, le 8 juin 1859. — C'est de Milan que le 17 décembre 1807 fut rendu par Napoléon un décret déclarant de légitime capture tout bâtiment expédié des ports possédés par l'Angleterre. Le 3 janvier suivant, le roi d'Espagne adhéra à ce decret.

MILANI ou **MILAN**, famille de Provence anoblie en 1607 et d'où sont sortis les seigneurs de Cournillon. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

MILBERT (Jacques-Gérard), voyageur, dessinateur et naturaliste, né le 18 novembre 1766 à Paris, où il mourut le 5 juin 1840. — *Voyage à l'Ile-de-France*, 1812, 2 vol. in-8°, avec atlas; *Itinéraire du fleuve Hudson*, 1828-1829, 2 vol. in-4°.

MILÉ, MILET ou **MILLET** (François ou Francisque), paysagiste, graveur, élève de Laurent Francken, né en 1643 à Anvers, d'un père originaire de Dijon, mort à Paris en 1680. — *Paysage* (musée de Bordeaux).

MILET, famille de Touraine établie en Provence au XVIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de la Rouyère, d'Homès, de Boisgrenier, et de Villargère. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

MILET DE MUREAU (Louis-Marie-Antoine Destouff, baron), général, né à Toulon le 26 juin 1756, mort à Paris le 6 mai 1825. Officier du génie avant la Révolution, il fut député de la noblesse de Toulon aux États généraux, fut nommé (1796) général de brigade, ministre de la guerre (21 février-2 juillet 1799), général de division (1799), préfet de la Corrèze (1802-1810). Il publia le voyage de La Pérouse, 1797, 4 vol. in-4°, et 1798, 4 vol. in-8°.

MILHAUD, *Amelianum*, *Æmilianum*, ancienne ville forte du Rouergue avec titre de vicomté, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Aveyron. Elle appartint longtemps aux comtes de Barcelone. Au XVIe siècle, elle embrassa tout entière le protestantisme. En juillet 1574, les députés des Églises calvinistes du Languedoc, de la Guyenne et du Dauphiné s'y réunirent pour délibérer sur les affaires du parti, publièrent un manifeste (9 août) et élirent pour généralissime le prince de Condé, alors à Strasbourg. Une autre assemblée s'y tint encore en 1620 et décida la guerre contre Louis XIII. En 1629 la ville fut obligée de se soumettre au roi.

MILHAUD (Le comte J. B.), conventionnel, général, né à Arpajon (Cantal) le 18 novembre 1766, mort à Aurillac le 8 janvier 1833. Il fut exilé comme régicide en 1816.

MILHOMME (Aimé), sculpteur, grand prix de Rome (1801), né vers 1780 à Lille, mort à Paris en 1822.

MILIANAH, ville d'Algérie, arrondissement de Blidah. Les Français en prirent possession le 8 juin 1840, et eurent pendant plusieurs années à repousser de vives attaques d'Abd-el-Kader.

MILIARENSIS MONETA, MILLARES, monnaie frappée au milieu du XIIIe siècle par les évêques de Maguelonne. On pense que les *millarets* forgés par ordre de ces prélats étaient des imitations ou copies des *dirhems*, monnaie d'argent frappée à cette époque par les Musulmans sur les côtes de la Méditerranée.

MILICES, MILICIENS. L'organisation des milices urbaines ou provinciales remontait à l'empire romain et la charge de maître de la milice était l'une des plus considérables de l'État (voy. Ægidius). Ces milices continuèrent à exister sous les Mérovingiens, et Grégoire de Tours les mentionne plus d'une fois. Elles prirent un grand accroissement à l'époque de l'établissement des communes, et elles furent souvent d'un grand secours aux rois dans leurs guerres contre l'étranger (comme à Bouvines) ou contre leurs vassaux; mais leur importance diminua avec l'accroissement du pouvoir royal et l'abaissement de la féodalité. Pourtant, malgré la création des armées permanentes, elles continuèrent à exister jusqu'à la Révolution où elles se transformèrent en garde nationale.

Louis XIV dans ses dernières guerres et Louis XV firent, à diverses reprises, appel aux milices; au XVIIIe siècle, dans chaque ville et village, le sort décidait quels étaient ceux qui devaient partir, et l'avocat Barbier, dans son *Journal*, nous a donné de curieux détails sur le premier tirage de la milice à Paris en mars 1743. — En 1749, les milices de France formaient quarante régiments à deux bataillons, treize régiments à un bataillon et vingt-neuf bataillons séparés. Chaque régiment était désigné par le nom de son colonel et de sa province; il portait l'uniforme et l'armement des anciens régiments de la province, avec les couleurs et croix blanches de leurs drapeaux. (Voy. Daniel, *Histoire de la milice française;* Yanoski, *Histoire des milices communales*, et Boutaric, *Institutions militaires de la France*.)

MILIEU (Bailliage du), grand bailliage de Franche-Comté (Doubs), qui avait pour chef-lieu Besançon, et qui comprenait les trois bailliages de Besançon, d'Ornans et de Quingey.

MILIEU (Juste). Voy. Juste Milieu.

MILIUS (Pierre-Bernard, baron), amiral, né à Bordeaux en janvier 1773, mort à Bourbonne-les-Bains le 11 août 1829.

MILLANDIÈRE (Seigneurs de la), de la maison poitevine d'Aloigny.

MILLARET (Seigneurs de), de la famille de Bellissen (Languedoc).

MILLARETS. Voy. Miliarensis.

MILLARS (Seigneurs de), de la famille Voisin.

MILLAS, terre et seigneurie du Roussillon (Pyrénées-Orientales), érigée en marquisat par lettres d'octobre 1619, en faveur de Dom Étienne de Blanes, chevalier d'honneur au conseil souverain de Roussillon.

MILLAU (Seigneurs de), de la maison d'Alègre.

MILLAUD (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Thomas.

MILLE (Antoine-Étienne), érudit, né à Dijon, mort dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Introduction à l'histoire de Bourgogne*, 1769, in-4°; *Abrégé de l'histoire de Bourgogne*, 1771-1773, 3 vol. in-8°.

MILLEBECUS, MELIBECCUS, Méobec.

MILLE DIABLES, nom que l'on donna à une des nombreuses bandes de brigands qui, dans les premières années du règne de François Ier, ravagèrent la France. Une partie fut exterminée dans le Périgord par les bourgeois et les paysans.

MILLEMONT (Seigneurs de), branche de la famille de Briçonnet.

MILLERAN (René), grammairien, né à Saumur vers 1665. — *Les deux Gramaires fransaizes*, 1694, in-12, rare; *Recueil de lettres*, 1700, 3e édition; *Nouvelles lettres familières de Messieurs de l'Académie françoise*, 1705, in-12, rare.

MILLERY-LEZ-DRACY (Seigneurs de), branche de la maison de Quarré (Bourgogne).

MILLESIMO, bourg de la province de Savone (Italie), où le 14 avril 1796 Bonaparte battit les Autrichiens et les Piémontais.

MILLESSE (Seigneurs de), de la maison de Beaumanoir.

MILLET (Jacques), poëte, né vers 1425, mort à Paris en 1466. — *La Destruction de Troye la Grant, mise par personnaiges*, mystère, Paris, 1484, in-fol. goth. très-rare, réimprimé assez souvent jusqu'en 1544, date de la dernière édition.

MILLET (Jean), écrivain, né à Saint-Amour (Jura) en 1513, y mourut en mai 1576.

MILLET (Jean), poëte, né à Grenoble, vivait au milieu du XVIIe siècle. Il a composé en patois du Dauphiné des pièces qui ont été représentées : *La Faye de Sassenage*, 1631, in-4°; *Pastorale et tragi-comédie de Janin*, 1633, in-4°, rare, souvent réimprimée ; *La Pastorale de la constance de Philin et Margoton*, 1635, in-4°; *La Bourgeoisie de Grenoble*, comédie, 1665, in-8°.

MILLET (Simon-Germain), bénédictin, érudit, né à Venizy (Yonne), mort à l'abbaye de Saint-Denis le 28 janvier 1647.

MILLET (Jean-François, dit *Francisque*), paysagiste, membre de l'Académie (1709), né en 1666, mort le 17 avril 1723. — *Paysage* (Musée de Grenoble).

MILLET (Théodore, baron), général, né en Picardie le 15 septembre 1776, mort à Sourdeval (Manche) le 17 février 1819.

MILLET (Frédéric), peintre en miniature, né à Charlieu (Loire) en 1786, mort à Paris en octobre 1859.

MILLET. Voy. MILÉ.

MILLETIÈRE (Théophile BRACHET DE LA), théologien, né vers 1596, mort en 1665. Calviniste, il se vendit à Richelieu et à la cour et finit par se convertir au catholicisme (1645).

MILLEVOYE (Charles-Hubert), poëte, né à Abbeville (Somme) le 24 décembre 1782, mort à Paris le 26 août 1816. Il n'est plus connu que par ses élégies de la *Chute des feuilles* et du *Poëte mourant*. — Ses œuvres complètes ont été publiées en 1822, 4 vol. in-8°; 1823, 6 vol. in-18.

MILLI (Jacques de), grand prieur d'Auvergne, puis grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (1454), mort à Rhodes le 17 août 1461.

MILLIACUM, Milly.

MILLIN (Aubin-Louis), antiquaire, membre de l'Institut, né le 19 juillet 1759 à Paris, y mourut le 14 août 1818. Il se livra d'abord à l'étude de l'histoire naturelle, dont il publia en 1794 des *Éléments* fort estimés, fut l'un des fondateurs de la *Société linnéenne*, et devint (1795) conservateur du Cabinet des médailles. — *Minéralogie homérique* (1790); *Antiquités nationales* (1790-98), 5 vol. in-4°; *Introduction à l'étude des monuments antiques; — des pierres gravées; — des médailles; — des vases peints* (1796-1811); *Monuments antiques inédits* (1802-1804), 2 vol. in-4°; *Voyage dans le midi de la France*, 1807-1811, 5 vol. in-8°; *Description des peintures des vases antiques*, 1808-1810, in-fol.; *Galerie mythologique*, 1811, 2 vol. in-8°. Il a dirigé de 1796 à 1816 le *Magasin encyclopédique*, 122 vol. in-8°.

MILLIN-DUPERREUX (Alexandre-L.-Robert), peintre, élève de Huet et de Valenciennes, né en 1764 à Paris, où il est mort en avril 1843.

MILLON (Charles), écrivain, né à Liége le 13 septembre 1754, mort à Paris le 21 juillet 1839.

MILLON (Auguste-Nicolas-Eugène), chimiste, né à Châlons-sur-Marne le 24 avril 1812, mort le 14 décembre 1865.

MILLOT (Claude-François-Xavier), historien, membre de l'Académie française, né à Ornans (Doubs) le 5 mars 1726, mort à Paris le 21 mars 1785. — *Éléments de l'histoire de France*, 1767-1769, 3 vol. in-8°; *Histoire littéraire des Troubadours*, 1774, 3 vol. in-8°. Il a rédigé les *Mémoires* donnés sous le nom du duc de Noailles, 1777, 6 vol. in-12.

MILLOT (Jacques-André), chirurgien, né en 1738 à Dijon, mort à Paris en 1811.

MILLY, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Monceaux. Armes : *de gueules au chef d'argent*.

MILLY (Seigneurs de), de la maison de Boufflers. = —, de la maison de Boucher.

MILLY (Nicolas-Christiern de THY, comte de), chimiste, associé libre de l'Académie des sciences, né près de Beaujeu (Rhône) en 1728, mort à Paris le 17 septembre 1784.

MILLY. — Voy. MILLI.

MI-LODS. Voy. LODS.

MILON, maison d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de La Léaudière, de Bellenoue, de La Borde, d'Amnon et de Mesne.

MILON, moine de S. Amand, hagiographe, poëte latin, mort le 20 juin 872. Ses vers ont été publiés dans divers recueils.

MILON, théologien, évêque de Térouanne (1131), mort le 16 juillet 1158. = Il eut pour successeur un autre Milon, né en Angleterre, et mort le 14 septembre 1169.

MILON, cardinal, évêque de Palestrina, mort vers 1106 (ou 1112). Il fut d'abord moine au couvent de Saint-Aubin d'Angers, et reçut la pourpre d'Urbain II. Pascal II le nomma légat en France. = Un autre MILON, que l'on croit Français, fut légat d'Innocent III en France, prêcha contre les Albigeois une croisade dans laquelle il se signala par ses rigueurs, et mourut à Montpellier à la fin de 1209.

MILON (Louis-Jacques), danseur et chorégraphe, né à Paris en 1765, mort à Neuilly le 25 novembre 1849.

MIMARS (Seigneurs de), de la famille d'Alphonse (Corse).

MIMAS, MIMATE, Mende.

MIMAUT (Jean-François), consul général à Alexandrie (1830-1837), écrivain, né à Méru (Oise) en 1774, mort à Paris le 31 janvier 1837. — *Histoire de Sardaigne*, 1825, 2 vol. in-8°.

MIMET (Seigneurs de), branche de la maison d'Étienne. = —, de la maison de Foissard.

MIMEURE, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat (avril 1697), en faveur de J. L. Valon, lieutenant général, membre de l'Académie française, né le 19 novembre 1659, mort à Auxonne le 3 mars 1719. On ne connaît de lui qu'une imitation en vers d'une ode d'Horace. — La seigneurie de Mimeure passa au XVIIIe siècle dans la famille de Fyot.

MIMOL (Seigneurs de), branche de la maison de Bonneval.

MINAGE, droit perçu par le seigneur pour le mesurage des blés qui se vendaient dans sa seigneurie. — La mine était une mesure de capacité.

MINARD (Antoine), magistrat, né en Bourbonnais vers 1505, assassiné à Paris le 12 décembre 1559. Président de la *chambre ardente* instituée contre les Huguenots, il déploya à leur égard le plus grand acharnement, et un soir, en revenant du Palais, fut blessé mortellement d'un coup d'arquebuse. — On donna le nom d'*ordonnance minarde* à la décision du Parlement qui, à la suite de cet événement, fixa à quatre heures au lieu de cinq la levée des audiences du soir.

MINDEN, ville forte de Westphalie. Le prince Ferdinand de Brunswick s'en empara le 14 mars 1758 après huit jours de tranchée ouverte. Elle fut reprise par le maréchal de Broglie le 9 juillet 1759, et le 1er août suivant le prince y battit le maréchal de Contades. Retombée au pouvoir des ennemis, elle revint en notre possession en 1750.

MINERVE. Le nom de Minerve, que César a cru à tort pouvoir mettre au nombre des divinités

gauloises, se trouve accompagné de l'épithète *Arnalia* dans une inscription trouvée en Bourgogne, et de l'épithète *Belisana* dans une inscription de S. Bertrand-de-Comminges.

MINERVOIS, petit pays du Languedoc, qui avait pour capitale Minerve (Hérault), et pour localités principales Peyriac, Caunes, Laure, Rieux et Azille (Aude).

MINES (École des). Elle fut créée à Paris le 19 mars 1783, et réorganisée en 1810. Elle a pour but de former des ingénieurs des mines. *L'École des mineurs* créée à Saint-Étienne (1810) est surtout destinée à former un personnel pour l'exploitation des mines et des usines métallurgiques. (Voy. Beleze, *Dictionnaire de la vie pratique*.)

MINIAC (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

MINIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Postel (Normandie).

MINIERS (Seigneurs des), de la famille de Gougnon (Auvergne).

MINIHIS, nom que l'on donnait aux lieux d'asile en Bretagne.

MINIMES, religieux de l'ordre de Saint-François. Le premier couvent qu'ils eurent en France ils l'obtinrent de Louis XI en 1482. Anne de Bretagne leur donna son hôtel de Nigeon à Chaillot, Henri III un monastère à Vincennes (1583), et Marie de Médicis un terrain dans le jardin du palais des Tournelles, où ils firent élever une église et une maison.

MINISTÈRE DES TROIS JOURS. On surnomma ainsi le ministère qui, nommé le 10 novembre 1834, donna sa démission le 14. Il se composait de MM. de Bassano, Bresson, général Bernard, Charles Dupin, Teste et Passy. (Voy. la Chronologie à l'art. FRANCE, p. 862.)

MINISTÈRES. Voy. leurs noms. — Pour le ministère des cultes, voy. ECCLÉSIASTIQUE, et pour le ministère des affaires étrangères, voy. RELATIONS EXTÉRIEURES.

MINORQUE. Voy. MAHON.

MINOTIERS. On appelait ainsi à Paris les gens du peuple qui, pendant les derniers temps de la Ligue, recevaient des Espagnols et des Seize un minot de blé et 45 sols par semaine. Suivant L'Estoile (mars 1594), ils étaient au nombre de 4000 dans le seul quartier de l'Université.

MINUT (Gabriel de), écrivain, né à Toulouse vers 1520, mort à Castera (Haute-Garonne) en 1587.

MINUTI ou **MENUTS**, monnaie de billon frappée à Perpignan.

MIOLANS (comtes de), de la maison de Mitte de Chevrières (Dauphiné). — — (Seigneurs de), de la famille provençale de Bertatis.

MIOLLIS (Sextius-Alexandre-François, comte), général, né à Aix (Provence) le 18 septembre 1759, y mourut le 18 juin 1828. Capitaine à l'époque de la Révolution, il fut nommé général de brigade (1794), se couvrit de gloire au siége de Mantoue (1796-1797) dont il fut nommé gouverneur. Ayant voté contre le consulat à vie, il fut mis quelque temps en non activité, fut de nouveau gouverneur de Mantoue (1805), puis (1808) de Rome et des États de l'Église. Commandant la division de Marseille lors du retour de l'île d'Elbe, il chercha en vain à s'opposer à la marche de Napoléon. Il fut gouverneur de Metz pendant les Cent-Jours.

MIONNET (Théodore-Edme), numismate, conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 10 septembre 1770, y mourut le 5 mai 1842. — *Description des médailles antiques grecques et romaines*, 1806-39, 18 vol. in-8°; *De la rareté et du prix des médailles romaines*, 1815, in-8°; 1847, 2 vol. in-8°; *Atlas de géographie numismatique*, 1839, in-4°.

MIOSSENS, une des douze premières baronnies de Béarn (Basses-Pyrénées). Elle a donné son nom à une ancienne maison d'où elle passa par mariage au XIVe siècle à J. de Béarn, fils naturel de Jean, comte de Foix, puis, en 1510, dans la maison d'Albret, et enfin dans la maison de Navailles.

MIOT (André-François), comte de MELITO, homme d'État et érudit, membre libre de l'Académie des inscriptions (1835), né à Versailles le 9 février 1762, mort à Paris le 5 janvier 1841. Commissaire des relations extérieures après le 9 thermidor, il fut envoyé en Toscane (1795), puis en Corse, où il connut Joseph Bonaparte, et de là (1797) à Turin comme ministre plénipotentiaire, et en Hollande (1798). Membre du Tribunat et du conseil d'État après le 18 brumaire, il fut de nouveau envoyé en Corse (1801-1802), s'attacha (1805) à Joseph, devenu roi de Naples, qui le fit ministre de l'intérieur et de la guerre, et qu'il suivit en Espagne avec le titre d'intendant de sa maison. Pendant les Cent-Jours il rentra au conseil d'État, et à Waterloo perdit son fils et son gendre. Il vécut dès lors dans la retraite. — *Traductions* d'Hérodote, 1822, 3 vol. in-8°, et de Diodore de Sicile, 1835-1838, 7 vol. in-8°; *Mémoires*, 1858, 3 vol. in 8°, ouvrage du plus haut intérêt.

MI-PARTIE. Voy. CHAMBRE.

MIQUELETS. On appelait ainsi des milices espagnoles chargées de faire la guerre de partisans dans les montagnes. Dans nos guerres avec l'Espagne, depuis Louis XIV, on leur opposa des corps semblables, qui, sous l'Empire, furent appelés *miquelets français*.

MIQUEMAQUE. C'est le nom (on devrait probablement l'écrire *micmac*) sous lequel est connue une révolte qui éclata à Reims le 1er octobre 1461, au sujet de l'adjudication des fermes des gabelles dont le peuple, à l'avénement de Louis XI, avait espéré l'abolition. Les habitants tuèrent ou chassèrent les fermiers et brûlèrent leurs registres. La répression ne se fit pas attendre; le roi envoya des troupes qui occupèrent la ville à laquelle il n'accorda des lettres de grâce que quand 200 personnes eurent péri sur l'échafaud.

MIRABAUD (Jean-Baptiste de), littérateur, membre (1726) et (1742) secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Paris en 1675, y mourut le 24 juin 1760.

MIRABAUD, pseudonyme du baron d'Holbach.

MIRABEAU, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes) qui, après avoir appartenu à la maison de Barras, passa au XVIe siècle dans la maison de Glandèves, puis dans celle de Riquetti, et fut érigée en marquisat, par lettres de juillet 1685, en faveur d'Honoré de Riquetti.

MIRABEAU (Victor RIQUETTI, marquis de), économiste et agronome, né à Pertuis le 5 octobre 1715, mort à Argenteuil le 13 juillet 1789. — *L'Ami des hommes*, 1756, 3 vol. in-4° ou 8 vol. in-12.

MIRABEAU (Honoré-Gabriel-RIQUETTI, comte de), le plus grand orateur de la Révolution, fils du précédent, né au Bignon (Seine-et-Marne) le 9 mars 1749, mort à Paris le 2 avril 1791. Sa jeunesse fut orageuse, et ne trouva aucune indulgence dans son père. Il était depuis cinq ans volontaire dans le régiment du marquis de Lambert, quand il fut, pour une faute de discipline, enfermé dans le fort de l'île de Ré (1772); servit avec distinction en Corse, épousa (1772) Marie-Émilie de Covet, dont il se sépara pour ne plus la revoir, lorsque des dettes énormes et d'autres désordres le firent enfermer au château d'If (1774). Transféré au fort de Joux et ayant obtenu la permission de se

rendre à Pontarlier, il y connut intimement la marquise de Monier, avec laquelle il s'enfuit d'abord en Suisse, puis en Hollande. Ils y furent bientôt arrêtés, et le 8 juin 1777 il fut mis à Vincennes, d'où il entretint avec sa maîtresse une correspondance passionnée (*Lettres à Sophie*), et où il composa divers écrits, entre autres un *Essai sur les lettres de cachet et sur les prisons d'État*. Mis en liberté (1781), il eut à soutenir des procès civils et criminels, et déploya en plaidant lui-même ses causes une éloquence qui établit sa réputation. Quand vint (1789) la convocation des États généraux, il se mit sur les rangs; mais repoussé par la noblesse, il se fit marchand de drap pour pouvoir se présenter à la députation du tiers, et il fut élu premier député de cet ordre par la sénéchaussée d'Aix. Dès les premiers jours de la réunion de l'Assemblée, il y prit une attitude, il y déploya une énergie, une intelligence politique et une éloquence qui le placèrent au premier rang. On connaît la célèbre apostrophe (un peu arrangée par la tradition) qu'il adressa à M. de Brézé quand celui-ci, le 23 juin, ordonna à l'Assemblée de se dissoudre de la part du roi. Ce fut lui qui rédigea la fameuse adresse au roi, à la suite de laquelle furent renvoyées les troupes réunies autour de Paris. Il déploya de grandes connaissances économiques dans les discussions financières et se signala dans les débats de la constitution civile du clergé. Mais dès le commencement de 1790, il s'était rapproché de la cour et s'engagea définitivement avec elle au mois de juin, moyennant un subside considérable. Ces relations rompues un moment, puis reprises, continuèrent sans interruption, et restèrent ignorées du public. Aussi sa mort arrivée après quelques jours de maladie causa-t-elle une immense douleur. Ses funérailles eurent lieu avec une solennité extraordinaire. — On a donné des œuvres et de la correspondance de Mirabeau deux éditions (1820-21, 8 vol. in-8°, et 1825-27, 9 vol. in-8°) qui sont loin d'être complètes. M. Lucas de Montigny, son fils adoptif, a publié ses *Mémoires biographiques*, 1834, 8 vol. in-8°; et sa correspondance avec le comte de Lamark a été éditée, 1851, 3 vol. in-8. (Voy. aussi la *Revue rétrospective*, t. IV.)

MIRABEAU (André-Boniface-Louis Riquetti, vicomte de), dit *Mirabeau-Tonneau*, frère du précédent, né au Bignon (Loiret) le 30 novembre 1754, mort à Fribourg-en-Brisgau le 15 septembre 1792. Il servit avec distinction dans la guerre d'Amérique, fut député de la noblesse du Limousin aux États généraux, où il se signala par ses excentricités et sa haine contre le parti de la Révolution, et ses sarcasmes n'épargnaient pas son frère qui eut souvent à le défendre à la tribune. Il émigra, et leva une légion connue sous le nom de *hussards de la mort* (1792), qui se rendit célèbre par ses exploits. On a de lui des pamphlets politiques, des contes et des chansons.

MIRABEAU (Le comte), pseudonyme de Salaville. = —, pseudonyme de Serieys. = — l'aîné, pseudonyme de l'abbé Lamourette. = —, pseudonyme de Reybas.

MIRABELLUM, MIREBELLUM, Mirebeau.

MIRAL (Seigneurs de), de la famille de Malbosc (Provence).

MIRAMAR, sur l'Adriatique, résidence de l'archiduc Maximilien, où ce prince, ayant accepté la couronne du Mexique le 10 avril 1864, signa le même jour avec la France une convention réglant les conditions du séjour des troupes françaises au Mexique.

MIRAMBEAU (Barons de), branche de la maison de Pons.

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de), née à Paris le 2 novembre 1629, y mourut le 24 mars 1696. Veuve après quelques mois de mariage (1645), elle fut enlevée (9 août 1648) par Bussy-Rabutin, qui fut bientôt obligé de la relâcher. Elle passa le reste de sa vie dans l'exercice des bonnes œuvres, fonda pour les femmes et les filles repenties la maison du Refuge et celle de Sainte-Pélagie, puis la communauté de la Sainte-Famille qu'elle réunit ensuite aux filles de Sainte-Geneviève, qui de son nom furent appelées *Miramionnes* et dont elle devint la supérieure. Sa vie a été écrite par l'abbé de Choisy.

MIRAMON (Seigneurs de), de la maison d'Ossun (Bigorre).

MIRANDA (Don Francisco), général, né à Caraccas (Pérou) vers 1750, mort dans les prisons de Cadix en 1816. Obligé de quitter l'Amérique pour avoir conspiré contre l'Espagne, il vint en France (1791), fut nommé général de division, et servit sous Dumouriez qui l'accusa d'avoir causé la perte de la bataille de Neerwinde. Traduit devant le tribunal révolutionnaire et absous, il fut incarcéré de nouveau. Condamné à la déportation, il passa en Angleterre, rentra en France (1803) et en fut expulsé. Il retourna en Amérique où il organisa à Caraccas l'insurrection contre l'Espagne (1811) et finit par tomber au pouvoir des Espagnols qui l'envoyèrent en Europe.

MIRANDE (Seigneurs de la), branche de la famille de Guiot (Marche).

MIRAPICUM, Mirepoix.

MIRATORIUM, le Miroir (Saône-et-Loire).

MIRAULMONT (Pierre de), érudit, né à Amiens vers 1550, mort à Paris en 1611. On a de lui divers ouvrages sur l'origine du Parlement (1584, 1612, in-8°); sur la chancellerie (1610, in-8°); sur le Prévôt de l'hôtel (1610, in-8°).

MIRAVALLIS, Mirevals.

MIRBEL (Charles-François Brisseau de), botaniste, membre de l'Académie des sciences (1808), professeur de culture au Jardin des Plantes (1828), né à Paris le 27 mars 1776, mort près de Paris le 12 septembre 1854. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans divers recueils scientifiques, on a de lui : *Traité d'anatomie et de physiologie végétales*, 1802, 2 vol. in-8°; *Histoire naturelle des végétaux*, 1802-1826, 15 vol. in-18; *Exposition de la théorie de l'organisation végétale*, 1808, 1809, in-8°; *Éléments de botanique et de physiologie végétales*, 1815, 2 vol. in-8°. = Sa femme, Lizinska-Aimée-Zoé Rue, célèbre miniaturiste, née à Cherbourg le 26 juillet 1796, morte à Paris le 31 août 1849. — Quatre *portraits* (Musée du Louvre).

MIREBALAIS, petit pays du Poitou, capitale Mirebeau (Vienne).

MIREBEAU (Seigneurs de), branche de la maison de Chabot. = —, de la maison de Culant (Berry). = —, de la maison de Vergy. = —, de la maison de Vienne.

MIREBEL, marquisat du pays de Bresse (Ain) qui appartint successivement aux maisons de Baugé, de Savoie, des Prez et de Saulx-Tavannes.

MIREBEL (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise de La Tour.

MIRECOURT, *Mirecurtium*, petite ville de Lorraine, aujourd'hui sous-préfecture du dép. des Vosges. Sous Charles VII, elle fut prise par Lahire, et en 1670 par Créqui, qui en rasa les fortifications. — Le 19 janvier 1634, le duc de Lorraine, Charles IV, signa à Mirecourt la cession des duchés de Lorraine et de Bar à son frère Nicolas-François, cardinal de Lorraine. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

MIREMONT (Marquis de), issus des seigneurs de Malause, bâtards de Bourbon

MIREMONT, terre et seigneurie du Tursan (Basses-Pyrénées), une des douze premières baronnies de Béarn. Elle appartint successivement aux maisons de Poyanne et de Breux ou Brux.

MIREMONT (marquis de), branche de la maison d'Aubusson.

MIREPEIX, une des six petites baronnies de Béarn (Basses-Pyrénées), qui donna son nom à une ancienne maison. Elle passa ensuite dans la maison de Navailles.

MIREPOIX. *Mirapicum*, petite ville du Haut-Languedoc (Ariége), avec titre de marquisat, qui appartenait à la maison de Lévis. Elle devint en 1317 le siége d'un évêché suffragant de Toulouse, érigé par Jean XXII le 27 septembre de cette année. Cet évêché fut supprimé en 1790.

Évêques de Mirepoix. Raimond Athon, mars 1318-1325. — Jacques Fournier, pape sous le nom de Benoît XII, 26 janvier 1326-18 décembre 1327. — Pierre Ier de Piret, 1328-1348. — Jean Ier de Cojordan, 1348-1361. — Arnaud Ier de Villars, 1362-juillet 1362. — Pierre II de Barrière, 1363-1368. — Jean II, 1368-vers 1375. — Guillaume Ier, 1376. — Jean III de Proins, 1376-1377. — Arnaud II de la Trémoille, vers 1380-24 octobre 1394. — Bertrand de Maumont, novembre 1394-18 septembre 1405. — Guillaume II du Puy, 1405-1431. — Guillaume III d'Estouteville, 1431-1433. — Jourdain d'Aura, 26 juillet 1433-16 mai 1441. — Eustache de Lévis-Léran, 16 mai 1441-1463. — Jean IV de Lévis-Leran, 1463-1467. — Élie, 1468-1474. — Gabriel du Mas, 9 avril 1475-15 juin 1486. — — Jean V d'Espinay, 15 juin 1486-1497. — Philippe de Lévis-Léran, 22 mai 1497-1537. — David Bethon, cardinal de Balfour, 5 décembre 1537-30 mai 1546. — Claude de la Guiche, 1546-9 avril 1553. — Innocent, cardinal de Monti, 17 septembre 1553-1555. — Jean VI Suavius, cardinal de Mirepoix, 24 avril 1555-1560. — Pierre III de Villars, 1561-1575. — Pierre IV de Villars, 1575-1587. — Pierre V Bonsom de Donnaud, 27 septembre 1587-3 juillet 1630. — Louis de Nogaret d'Espernon, 3 juillet 1630-1655. — Louis-Hercule de Lévis de Ventadour, mai 1655-janvier 1679. — Pierre VI de La Broue, mars 1679-20 septembre 1720. — François-Honoré Casaubon de Maniban, 8 janvier 1721-octobre 1729. — Jean-François Boyer, janvier 1730-1736. — Quiqueran de Beaujeu, septembre 1736, mort le 24 juillet 1737, sans avoir pris possession. — Jean-Baptiste de Champflour, septembre 1737-6 février 1768. — François-Tristan de Cambon, 10 juillet 1768-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIII.)

MIREPOIX (Charles-Pierre-Gaston-François de Lévis, marquis, puis duc de), maréchal de France, né le 2 décembre 1699 à Belleville (Meurthe), mort le 25 septembre 1758 à Montpellier. Il se distingua en Bohême (1740), puis en Italie où il reçut le grade de lieutenant général (1744) et fut nommé successivement ambassadeur à Londres (1er janvier 1749), duc à brevet (13 sept. 1751), lieutenant général du Languedoc (octobre 1755), et maréchal de France (24 février 1757).

MIRMELBERG, monastère de religieuses, en Alsace (Haut-Rhin). Il fut détruit et ses biens passèrent à l'abbaye de Seltz qui l'avait fondé.

MIRMIDONS (Conspiration des). Voy. Marmousets.

MIROIR (Le), *Miratorium*, abbaye de cisterciens, en Bourgogne (Saône-et-Loire), diocèse de Saint-Claude, fondée en septembre 1131.

MIROITIERS. La corporation des miroitiers à Paris avait des statuts qui lui avaient été donnés par Charles IX le 17 décembre 1572 et qui furent confirmés en décembre 1611. A cette dernière époque ils étaient réunis aux bimbelotiers et aux lunettiers, et plus tard ils le furent aux doreurs sur cuir et enjoliveurs. L'apprentissage était de cinq années, le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 600, avec chef-d'œuvre. Patrons : saint Jean Porte-Latine et saint Clair. En 1779, ils étaient au nombre de 129.

MIROMESNIL (Armand-Thomas Hue de), homme d'État, né en 1723 dans l'Orléanais, mort le 6 juillet 1796 à Miromesnil (Seine-Inférieure). Premier président du parlement de Rouen (1757), son opposition au chancelier Maupeou le fit exiler. Nommé garde des sceaux (24 août 1774) par l'influence de Maurepas, il conserva jusqu'au 8 avril 1787 ce poste où il montra peu de capacité.

MIRON (Gabriel), médecin, né à Perpignan, mort à Nevers en 1490. = Son frère, François, médecin de Charles VIII. = Gabriel, fils de François, médecin de Louis XII et des reines Claude et Anne. = François, fils du précédent, premier médecin de Henri II, François II et Charles IX. Il a laissé de l'assassinat du duc de Guise une *relation* qui a été imprimée dans divers recueils. = Marc, de la même famille, médecin de Henri III qu'il suivit en Pologne. = Son fils, Charles, né en 1569, mort le 6 août 1628. Évêque d'Angers à dix-huit ans (1587), il eut avec son chapitre des démêlés qui l'obligèrent à résigner son évêché à Guillaume Fouquet (1615); celui-ci étant mort (1621), Miron remonta sur le siége épiscopal (1622), mais les querelles recommencèrent, et pour y mettre fin, le pape le nomma archevêque de Lyon le 2 décembre 1626, nomination qui fut dénoncée par Omer Talon comme attentatoire aux libertés de l'Église gallicane. = François, petit-fils de Marc, né à Paris, mort le 4 juin 1609. Il fut conseiller au Parlement, maître des requêtes, président au grand conseil, chancelier du dauphin, lieutenant civil et (1604-1606) prévôt des marchands. = Robert, frère du précédent, conseiller au Parlement, intendant des finances en Languedoc, prévôt des marchands et président du tiers état aux États généraux (1614), ambassadeur en Suisse (1619-1624), mort en 1641.

MIRONE (De), pseudonyme de Saumery.

MIROUER DE FIEF. Cette expression pour désigner la branche aînée, vient suivant Laurière, de ce que le seigneur dominant, pour l'échéance de ses droits, n'avait les yeux que sur la branche aînée, qui servait le fief. Au dire de Loysel, les puînés se voyaient dans la portion de l'aîné, qui est le fief dominant, comme dans un centre commun et dans un miroir. — Voy. Parage.

MISCON (Seigneurs de), de la famille de Guillaumont (Velay).

MISERAY, *Miseraio*, abbaye d'augustins, en Berry (Indre), diocèse de Bourges.

MISERAY (Seigneurs de), de la maison de Saint-Pol (Bretagne).

MISERERE MEI, DOMINE, introït et nom, dans quelques anciens actes, du second dimanche après Pâques.

MISÉRICORDE, grande dague, en usage surtout au XIVe siècle.

MISERICORDIA DOMINI, introït et nom, dans quelques anciens actes, du second dimanche après Pâques.

MISON, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes) qui, après avoir appartenu à la maison d'Agoult, fut érigée en marquisat, par lettres de février 1694, en faveur de Charles Armand.

MISOPONERUS, pseudonyme de Casaubon.

MISSA, nom sous lequel au moyen âge on désignait souvent le jour de la fête d'un saint.

MISSÆ DOMINI, ALLELUIA, ALLELUIA, ALLELUIA, nom donné au moyen âge au dimanche de Quasimodo.

MISSI DOMINICI. Les *Missi dominici* ou envoyés royaux étaient des inspecteurs généraux dont la création remontait à une époque antérieure à la dynastie carolingienne, mais qui n'exercèrent régulièrement leurs fonctions qu'à partir de Charlemagne et de ses premiers successeurs. Leur mission avait un triple objet : la bonne administration de la justice, la surveillance des officiers, la rentrée des impôts. Ils étaient munis à cet effet de pouvoirs très-étendus. Non-seulement ils faisaient l'examen de la gestion des magistrats ; mais encore ils redressaient les jugements qui leur semblaient contraires au droit, corrigeaient les abus, etc., et leur haute juridiction n'avait de limite que la volonté particulière du prince, auquel ils réservaient la décision des points les plus graves, ou qui réformait spontanément au besoin leurs arrêts. Les *Missi dominici* étaient en outre investis du contrôle des affaires ecclésiastiques; ils s'informaient de la conduite des évêques, des abbés, des membres du clergé en général, de l'administration des couvents. Ces enquêtes n'avaient pas seulement pour but de rappeler certains personnages au sentiment de leurs devoirs; on s'y proposait la protection des intérêts religieux. Les inspecteurs devaient éteindre les jalousies locales, établir des rapports de bon voisinage et faire naître dans les esprits le désir de la concorde. Le moyen mis à leur disposition pour triompher des résistances était le droit de gîte (voy. ce mot) qu'ils avaient partout, comme représentants du prince; ils se logeaient eux et leur suite chez les récalcitrants jusqu'à ce que ceux-ci eussent cédé.

Les *Missi dominici* présidaient souvent les plaits, lorsqu'il s'agissait de procès entre laïcs, et prenaient place au synode au-dessus des évêques et des abbés, quand il fallait statuer dans les affaires ecclésiastiques. Ils avaient la nomination de certains magistrats, entre autres des scabins. Ils étaient choisis parmi les plus grands personnages de l'État, et généralement parmi les plus riches, afin que leur indépendance fût et parût plus complète. Chaque inspection se composait de deux *missi*, un laïc et un ecclésiastique. Elle avait lieu quatre fois par an, en janvier, avril, juillet et octobre. Le territoire était divisé à cet effet, sous Charlemagne, en dix circonscriptions (*missiaticum*) comprenant six comtés et quatre évêchés; en douze sous Charles le Chauve. Comme ces circonscriptions étaient très-vastes, les *missi* s'entouraient des gens notables de chaque comté, qui leur servaient de sous-enquêteurs.

Cette institution, excessivement utile au point de vue de l'unification des peuples sous la main de l'État, ne pouvait subsister et fleurir qu'avec un pouvoir fortement constitué. Elle se corrompit et disparut en même temps que la dynastie carolingienne s'énervait et s'éteignait elle-même.

MISSIESSY (Édouard-Thomas BURGUES, comte de), vice-amiral, né à Quiez (Var) en 1754, mort à Toulon en 1832.

MISSIONS BOTTÉES, nom que l'on donna aux *dragonnades*; voy. ce mot.

MISSIONS ÉTRANGÈRES (Séminaire des), établissement fondé à Paris en 1663, par Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone. Il était primitivement destiné à former des missionnaires pour l'Orient.

MISSIRIEN (Guy AUTRET de), écrivain, né en Bretagne, mort en 1660.

MISSISSIPI RENVERSÉ. Dans les derniers mois de l'année 1720, les effets publics, et entre autres ceux de la compagnie du Mississipi, perdaient chaque jour de leur valeur, si bien qu'au mois de septembre on pouvait acheter pour un marc d'or 18 000 livres en billets ou neuf actions qui, dix mois auparavant, valaient 160 000 livres argent. Leur dépréciation fut encore accélérée par un agiotage qui consistait à vendre à terme, à un prix inférieur à celui du cours du jour, des actions que l'on n'avait point, mais que l'on comptait se procurer avec un fort rabais avant l'époque de la livraison. On appelait cet agiotage le *Mississipi renversé.*

MISSON (François-Maximilien), littérateur, né à Lyon, mort à Londres le 23 janvier 1722. Il était protestant, conseiller de la chambre mi-partie au Parlement de Paris, quand la révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer en Angleterre.— *Nouveau voyage d'Italie*, 1691-1698,3 vol. in-12, souvent réimprimé et traduit; *le Théâtre sacré des Cévennes*, 1707, in-8°.

MISTRAL, *Ministerialis*. On nommait ainsi en Dauphiné l'office de celui qui était chargé de percevoir les droits du dauphin, et de faire exécuter les jugements. Ces fonctions ne se donnant qu'à des nobles faisant profession des armes, devinrent un titre dans quelques familles.

MISTRAL, maison de Dauphiné dont une branche s'établit en Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de Dons, de Croses, de Montdragon, en Provence, de Montmirail et de Gonas à Grenoble. — Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.

MITE, monnaie noire de Flandre, valant la vingt-quatrième partie d'un gros; il y avait aussi des *doubles mites*.

MITIGÉS, nom donné pendant la Fronde aux membres du Parlement qui tenaient le milieu entre les *Frondeurs* et les *Mazarins*.

MITOUFLET, pseudonyme de Montigny.

MITOURIES. On appelait ainsi les fêtes et mascarades qu'une confrérie dite de la mi-août célébrait à Dieppe la veille, le jour et le lendemain de l'Assomption, en commémoration de la délivrance de leur ville assiégée en 1443 par les Anglais. Elles furent interdites en 1647.

MITRY (S.), *Mitrius*. Voy. MERRE.

MITTE DE CHEVRIÈRES, maison du Dauphiné d'où sont sortis les comtes de Miolans et d'Anjou, et les seigneurs de Saint-Chamond. Armes: *d'argent au sautoir de gueules à la bordure de sable, chargée de* 5 *fleurs de lis d'or.* — Voy. la *Généalogie d'Amanzé*, par Palliot.

MITTIÉ (Jean-Stanislas), médecin, né en 1727 à Paris, y mourut en 1795.

MIXE. C'est un petit pays de la basse Navarre, chef-lieu, Saint-Palais (Basses-Pyrénées). Il avait environ 22 kilom. de long sur 11 de large.

MIZAULD (Antoine), astrologue, poëte latin, né vers 1510 à Montluçon (Allier), mort en 1578 à Paris. Il a publié en français et en latin de nombreux écrits devenus très-rares.

MNASÉAS, pseudonyme de Meusnier de Querlon.

MOANS (Seigneurs de), de la maison provençale de Grasse.

MOCQUARD (Jean-François-Constant), avocat et littérateur, chef du cabinet de Napoléon III, sénateur (1863), né à Bordeaux le 11 novembre 1791, mort à Paris le 9 décembre 1864.

MOCQUET (Jean), voyageur, né à Vienne (Isère) en 1575. — *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales*, 1617, in-12.

MODÈNE, capitale du duché de ce nom (Italie). Elle fut prise par les Français le 6 octobre 1796; les Autrichiens furent défaits près de là par Macdonald le 12 juin 1799. — Le duché, réuni d'abord à la république cisalpine (1797), fut annexé plus tard au royaume d'Italie où il forma le département du Panaro.

MODÈNE, terre et seigneurie de Provence (Vaucluse), possédée par une branche de la maison de Raimond.

MODÈNE (Esprit de RAIMOND DE MORMOIRON ou MOURMOIRON, comte de), né le 16 novembre 1608 à Sarrians (Vaucluse), mort le 1er décembre 1672. Il accompagna dans son expédition de Naples (novembre 1647) le duc de Guise et ne revint en France qu'en 1650. Il épousa, dit-on, Madeleine Béjart, sœur d'Armande Béjart, femme de Molière dont il tint un enfant sur les fonts de baptême. — *Histoire des révolutions de Naples*, 1666-1667, 3 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Mémoires du comte de Modène*, 1826, 2 vol. in-8°; et des *poésies* publiées par M. Fortia d'Urban dans un *Supplément aux Œuvres de Molière*, 1825, in-8°.

MODERAMNUS, MODERANDUS (S.). Voy. MORAN (S.).

MODERNES (Querelle des anciens et des). Voy. ANCIENS.

MODIUM, le Muy.

MODOALD (S.), évêque de Trèves en 622 mort, à ce qu'on croit, le 12 mai 640.

MODOIN, évêque d'Autun en 815, mort vers 840. Il joua un rôle important sous Louis le Débonnaire à qui il resta fidèlement attaché.

MODON, ville de Morée. Elle fut occupée par les Français en octobre 1828.

MŒNCHBACH. Les Français y furent défaits par Clairfait le 29 octobre 1795.

MŒNCH-MUNICH (Ch.-Victoire-Frédéric), peintre d'histoire, élève de Girodet-Trioson, né à Paris le 10 avril 1784, mort en 1867.

MŒSKIRCH (Souabe). Moreau y remporta une victoire sanglante sur les Autrichiens le 5 mai 1800.

MOËT (Jean-Pierre), littérateur, né à Paris en 1721, mort à Versailles le 31 août 1806. Il a traduit, entre autres, les œuvres de Swedenborg, 1819-1824, 12 vol. in-8°.

MOFFAN (Nicolas de), écrivain du XVIe siècle, né dans le bailliage de Poligny (Jura). Il alla servir en Hongrie contre les Turcs (1552), qui le firent prisonnier. Il a écrit en latin le récit du meurtre de Mustapha, fils de Soliman, 1555, in-8°; trad. en français, 1556.

MOGADOR, ville maritime du Maroc qui fut bombardée par les Français le 15 août 1844.

MOGES, terre et seigneurie de Normandie qui réunie à plusieurs autres fut, par lettres de mars 1725, érigée en marquisat sous le nom de Moges-Buron, en faveur de Léonard-Théodose de Moges.

MOGNÉVILLE, terre et seigneurie du duché de Bar (Meuse), érigée en marquisat par lettres de janvier 1635. = —, terre et seigneurie de Champagne qui, unie à celle de Varnay, fut érigée en marquisat par lettres d'avril 1692, en faveur de Th. de Choisy.

MOHILOW ou **MOHILEV**, ville de Pologne, près de laquelle Davout battit le général russe Bagration le 23 juillet 1812.

MOHRUNGEN, ville de la régence de Kœnigsberg (Prusse), près de laquelle les Russes furent battus par Bernadotte le 24 janvier 1807.

MOI (Marquis de), branche de la maison de Lorraine.

MOIGNEVILLE (Seigneurs de), de la maison de La Taille (Gâtinais).

MOIGNY (Seigneurs de), branche de la maison d'Aussy (Gâtinais).

MOILLON (Isaac), peintre, membre de l'Académie de peinture (1663), né vers 1615, mort le 26 mai 1673.

MOIMONT (Seigneurs de), branche de la maison de Monchi. = —, de la maison de Sarcus (Picardie).

MOINE (Pierre-Camille LE), archiviste des comtes de Lyon, de l'église de Toul et de Saint-Martin de Tours, né à Paris le 21 décembre 1723. — *Diplomatique pratique*, 1765, in-4°, 1772, 2 vol. in-4°.

MOINE (Antonin), peintre, pastelliste et sculpteur, élève de Gros, né à Saint-Étienne (Loire) le 29 juin 1796, mort par suicide à Paris le 18 mars 1849.

MOINE SANS FROC (Le), pseudonyme de Pasquier Lemoine.

MOINE. Voy. LEMOINE, LEMOYNE.

MOINEAUX (Seigneurs des), branche de la famille de Harlault (Ile-de-France). = —, de la famille de Hauteclocque (Artois).

MOINET, maison de Normandie d'où sont sortis les vicomtes d'Argentan.

MOIREMONT ou **MIREMONT**, abbaye de bénédictins, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, fondée au IXe siècle.

MOIRENC (Seigneurs de), branche de la maison de Simiane.

MOIS. Les mois avaient eu, chez les Francs, jusqu'à Charlemagne, dit Eginhard, des noms moitié latins et moitié barbares; ce prince leur en donna de nationaux. Ainsi il appela janvier, *wintermonath* (mois d'hiver); février, *hormunc* (mois de boue); mars, *lenzinmonath* (mois du printemps); avril, *ostermonath* (mois de Pâques); mai, *winnemonath* (lisez *minnemonath*, mois d'amour); juin, *prahmonath* (?); juillet, *hewimonath* (mois des foins); août, *aranmonath* (mois des moissons); septembre, *wintumonath* (mois des vents); octobre, *windummemonath* (mois des vendanges); novembre, *herbistmonath* (mois d'automne); décembre, *helmanoth* (?).

Les mois au moyen âge n'étaient pas toujours désignés par les noms actuels. Dans les provinces où l'année ne commençait qu'en mars, janvier et février sont appelés onzième et douzième mois. Voici les dénominations qui s'appliquaient à d'autres mois : février, *mois du purgatoire;* juin, le *grand mois*, à cause de la longueur des jours, et *sommertrass*, de l'allemand, *sommer*, été; *resaille*, à cause de la coupe des foins; juillet, *fenal* (à cause des foins) et *seval;* août, *mois des moissons;* décembre, *delair* ou *deloir*. — Voy. CALENDRIER RÉPUBLICAIN et MENSIS.

MOISANT DE BRIEUX (Jacques), *Mosantus Briosius*, poëte latin, littérateur, calviniste, né à Caen en 1614, y mourut en 1674. — *Epistola*, 1670, in-8°; *Recueil de pièces en prose et en vers*, 1671, in-12; les *Origines de quelques coutumes anciennes*, 1672, in-12; les *Divertissements de M. D. B.*, 1673, in-12. Tous ces ouvrages sont rares et recherchés.

MOISELLES (Seigneurs de), de la maison de Belloy (Ile-de-France).

MOISMONT (Seigneurs de), de la famille de Beauvarlet (Picardie).

MOISON (Seigneurs de), de la maison de Fontenay (Berry).

MOISSAC, *Musciacum*, *Mussiacum*, *Moisiacum*, ville du Quercy, aujourd'hui sous-préfecture de Tarn-et-Garonne. Prise par les croisés en 1212, elle se révolta contre eux en 1214, et fut bientôt après châtiée cruellement. Les Anglais, qui s'en étaient emparés au XIVe siècle, en furent chassés en 1370. Il y avait à Moissac une célèbre abbaye d'hommes, fondée par Clotaire II et qui fut sécularisée au XVIIe siècle.

MOISSAC (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence). = —, branche de la famille de Gaillart (Provence). = —, de la famille de Lenche (Provence).

MOISSY (Alexandre-Guillaume MOUSLIER de),

littérateur, né en 1712 à Paris, y mourut en novembre 1777.

MOITHEY (Maurille-Antoine), géographe, né le 24 mars 1752 à Paris, y mourut vers 1810.

MOITTE (Pierre Étienne), graveur, élève de Beaumont, membre de l'Académie (1771), né à Paris le 1er janvier 1722, mort le 4 sept. 1780. = Son fils, FRANÇOIS-AUGUSTE, graveur, né à Paris en 1748. = J. B. PHILIBERT, frère du précédent, architecte, né à Paris en 1754, mort à Dijon en 1808 = Son frère, JEAN-GUILLAUME, sculpteur, membre de l'Institut, élève de Pigalle et de J. Lemoyne, grand prix de Rome (1768), né à Paris en 1747, mort le 2 mai 1810. — *Statues* des provinces de Bretagne et de Normandie (barrière de Passy); *Statue* de Cassini; ancien fronton du Panthéon; *Mausolée* de Desaix (mont Saint-Bernard); *Statue équestre* en bronze de Napoléon: *Muse de l'histoire*, bas-relief (cour du Louvre); *Statue* de Custine (musée de Versailles).

MOIVRE (Abraham), géomètre, né le 26 mai 1667 à Vitry (Marne), mort à Londres le 27 nov. 1754. Calviniste, il fut emprisonné lors de la révocation de l'édit de Nantes. Mis en liberté (21 avril 1688), il se réfugia en Angleterre et devint successivement membre de la Société royale de Londres (1697), de l'Académie de Berlin (1730) et (27 juin 1754) associé étranger de l'Académie des sciences de Paris. Outre divers mémoires insérés dans les *Philosophical transactions*, on a entre autres de lui : *The Doctrine of chances*, Londres, 1716, 1738, 1756, gr. in-4°; *Evaluation of annuities on lives*, 1724, 1750, in-8°; *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*, 1730, in-4°.

MOIVRE. Voy. GILLET.

MOLA (J. B. MOLE, dit), peintre et graveur, élève de Vouet et de l'Albane, né à Besançon en 1614, mort à Rome en 1661. Il passa la plus grande partie de sa vie en Italie. — *St Bruno en prière* (musée de Grenoble).

MOLAC (Seigneurs de), de la maison de Rosmadec (Bretagne).

MOLAC (Jean de KERCADO de), grand sénéchal de Bretagne, tué à Pavie le 24 février 1525. = Sébastien de Rosmadec et de Kercado, baron de MOLAC, né au château de Molac (Morbihan), mort dans les premières années du règne de Louis XIII. Il servit avec habileté la cause de Henri IV contre le duc de Mercœur en Bretagne. = Son fils, SÉBASTIEN, lieutenant général en Bretagne, gouverneur de Nantes, mort à Paris le 6 octobre 1693, à soixante-quatre ans. = SÉBASTIEN, fils du précédent, lieutenant général en Bretagne et gouverneur de Nantes, mort à Paris en novembre 1700, à quarante-deux ans.

MOLAI. Voy. MOLAY.

MOLAIRES (Seigneurs de), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

MOLAIZE, abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, en Bourgogne (Saône-et-Loire), diocèse de Châlon.

MOLANS (Seigneurs de), branche de la maison de Simiane (Provence). = —, de la maison d'Urre (Dauphiné).

MOLANS (Philibert de), fondateur (1390) d'une confrérie ou ordre de Saint-Georges qui a subsisté en Franche-Comté jusqu'à la Révolution, maître visiteur des arsenaux du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, né à Molans (Haute-Saône), mort vers la fin du XIVe siècle.

MOLANUS (Jean VER-MEULEN, en latin), théologien, né en 1553 à Lille, mort le 18 sept. 1585.

MOLARD (Claude-Pierre), ingénieur-mécanicien, membre de l'Académie des sciences (1816), né aux Cernoises (Jura), mort à Paris le 13 février 1837. = Son frère, FRANÇOIS-EMMANUEL, ingénieur-mécanicien, né en 1774 aux Cernoises, mort à Paris le 12 mars 1829.

MOLAY (Seigneurs du), de la maison d'Espinay (Bretagne).

MOLAY (Jacques de), dernier grand maître de l'ordre du Temple, né, à ce que l'on croit, en Bourgogne, de la maison des sires de Longvic, brûlé vif à Paris le 18 mars 1314. Élu grand maître vers 1298, au moment où les chrétiens ne possédaient plus qu'un ou deux points sur la côte de Syrie, il s'allia aux Tartares mongols, et contribua avec eux à la prise de Jérusalem (1299) qui retomba au pouvoir des musulmans l'année suivante. La prise d'Arade, près de Tripoli (1302), contraignit Molay à se retirer dans l'île de Chypre avec ses chevaliers. Mandé par le pape Clément V, il vint en France à la fin d'août 1306, et séjourna quelque temps auprès de lui à Poitiers. Il était à Paris, quand dans la nuit du 13 octobre 1307, Philippe le Bel le fit arrêter avec tous les templiers qui se trouvaient dans la ville, et pareil sort atteignit le même jour les chevaliers dispersés dans les diverses provinces du royaume. Une instruction commencée presque immédiatement, le 19 octobre, fut terminée le 24 novembre. Le 24 octobre, Jacques de Molay avait comparu devant l'inquisiteur de France, Guillaume de Paris; il avoua avoir renié le Christ, suivant le procès-verbal de son interrogatoire, document qu'il argua plus tard de fausseté. Le pape intervint alors et à la suite de négociations avec le roi, nomma des commissaires, devant lesquels le grand maître comparut le 26 et le 28 novembre 1309, et le 2 mars 1310. Enfin une bulle en date du 22 décembre 1313 ayant institué une nouvelle commission pour prononcer définitivement sur le sort de J. de Molay et des principaux chefs de l'ordre détenus à Paris, ceux-ci comparurent devant elle le 18 mars, et après qu'on leur eut donné lecture de plusieurs pièces de la procédure, on leur lut un arrêt qui les condamnait à une prison perpétuelle. Le grand maître et Guy, frère du dauphin d'Auvergne et commandeur d'Aquitaine, protestèrent contre les aveux qu'on leur prêtait. Le soir même, un ordre du roi les fit monter sur un bûcher, où ils expirèrent en protestant de leur innocence. — Voy. TEMPLIERS.

MOLDUNUM, Meudon.

MOLE ou **LA MOLE** (Seigneurs de), branche de la maison de Boniface (Provence).

MOLE. Voy. MOLA.

MOLÉ, famille originaire de Troyes et d'où sont sortis les seigneurs de Jusanvigny, de Lassy, de Champlâtreux et de Villy-le-Maréchal. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.) A cette famille appartiennent les personnages suivants :

MOLÉ (Édouard), conseiller au Parlement de Paris pendant la Ligue, puis président à mortier (1602), né vers 1540, mort à Paris en 1614. = Son fils, MATHIEU, le plus célèbre de la famille, né en 1584, mort à Paris le 3 janvier 1656. Conseiller au Parlement de Paris (1606), président aux enquêtes (1610), procureur général (1614), il fut momentanément privé de cette dernière charge (1631) pour avoir fait déclarer illégale la commission extraordinaire chargée du procès des frères Marillac. Premier président (1641), il eut après la mort de Louis XIII, au milieu des intrigues et des luttes qui déchiraient la cour et Paris, à jouer un rôle des plus difficiles, soutenant d'une part les droits de l'autorité royale, de l'autre les privilèges de sa compagnie, tandis qu'il sévissait contre les perturbateurs de l'ordre public. Lorsque la reine eut fait arrêter le conseiller Broussel, il alla réclamer auprès d'elle sa mise en liberté, et ayant échoué dans sa mission, au retour, au mi-

lieu du peuple soulevé, courut des dangers qu'il brava avec une admirable intrépidité (1648). Le roi ayant quitté Paris pour la seconde fois (6 janvier 1649), Molé montra le même courage dans les discussions provoquées au Parlement au sujet des négociations qui amenèrent la paix de Rueil et où il déploya contre la foule ameutée une fermeté que le cardinal de Retz ne se lasse pas de louer dans ses Mémoires. Nommé garde des sceaux (3 avril 1651), il fut destitué au bout de quelques jours, et réintégré au mois de septembre suivant. Appelé par la cour à Poitiers, il dut bientôt après aller présider le Parlement, qui avait été momentanément transféré à Pontoise. En avril 1653, il se démit de sa charge de premier président, et jusqu'à sa mort conserva et remplit sans éclat ses fonctions de garde des sceaux. — La Société de l'Histoire de France a publié sous le nom de *Mémoires de Mathieu Molé* (1855, 4 vol. in-8°) un recueil de documents dépourvus d'intérêt.

MOLÉ (Louis-Matthieu, comte), homme d'État, né à Paris le 24 janvier 1781, mort au château de Champlâtreux (Seine-et-Oise) le 23 novembre 1855. Après avoir publié des *Essais de morale et de politique* (1805, in-8°) il fut nommé auditeur au conseil d'État (1806) et la même année maître des requêtes, puis préfet de la Côte-d'Or (1807), conseiller d'État (février 1809), directeur général des ponts et chaussées (2 octobre 1809), grand juge (novembre 1813). Pair de France en 1815, il reçut (12 septembre 1817) le portefeuille de la marine, fit adopter une loi pour la répression de la traite, et à la dissolution du cabinet dont il faisait partie (décembre 1818), il entra au conseil privé; mais depuis l'avénement de M. de Villèle il se rangea dans l'opposition où, sauf pendant la durée du ministère Martignac, il resta jusqu'à la révolution de Juillet. Dès les premiers jours qui suivirent la chute de Charles X (11 août 1830), il fut appelé au département des affaires étrangères, en sortit le 2 novembre, y rentra le 6 septembre 1836 avec le titre de président du conseil, donna sa démission après le rejet de la *loi de disjonction* (7 mars 1837), et fut mis peu après à la tête du cabinet du 15 avril. La dissolution de la Chambre (3 octobre) amena une représentation hostile au système politique suivi par M. Molé, et il se forma entre les divers partis une coalition qui prit pour devise : *Le roi règne et ne gouverne pas*. À la suite de la discussion mémorable de l'adresse qui ouvrit la seconde session, discussion où il déploya un grand talent, il fit dissoudre le Parlement (2 février 1839). L'agitation électorale fut des plus vives, et le cabinet ne trouvant pas une majorité suffisante dans la nouvelle chambre donna sa démission (31 mars). Dès lors le rôle de M. Molé fut fini, et il ne prit plus que rarement la parole dans la chambre des Pairs. Nommé à l'Assemblée nationale le 17 septembre 1848, puis à l'Assemblée législative, il y fit partie de la majorité monarchique, et après le 2 décembre vécut dans la retraite. = Sa femme, *N.* de LA BRICHE, morte à Paris le 10 juin 1845, a publié, sans y mettre son nom, la traduction de plusieurs romans anglais.

MOLÉ (François-René), célèbre comédien, membre de l'Institut (1795), né à Paris le 24 novembre 1734, mort dans la même ville le 11 décembre 1802. — *Mémoires*, 1825, in-8°.

MOLÉ GENTILHOMME (Paul-Henri-Joseph), romancier, né le 9 décembre 1814 à Paris, y mourut en août 1856.

MOLÈGES ou **MOLLÈGES** (Seigneurs de), de la maison provençale de Châteauneuf.

MOLÈGES ou **MOLLÈGES**, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, en Provence (Bouches-du-Rhône), diocèse d'Arles, qui en 1435 fut unie à celle de Sainte-Croix d'Apt.

MOLEMBAIS (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Flandre). = —, de la maison de Croy.

MOLEMGHEN. Voy. MOLINGHEM.

MOLÈNES (Dieudonné J. B. P. GASCHON de), littérateur, né le 9 décembre 1814 à Paris, où il est mort en août 1856.

MOLÉON (Le sieur de), pseudonyme de Le Brun des Marettes.

MOLESME, célèbre abbaye de bénédictins, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Langres, fondée en 1173 par saint Robert.

MOLEVILLE. Voy. BERTRAND.

MOLIÈRE (François de), littérateur, né en Bourgogne, mort assassiné vers 1623 à Paris. On a de lui des vers et des lettres dans les recueils du temps. — *La Semaine amoureuse*, 1620, in-8°; *la Polixène*, 2 vol. in-8°, romans.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), le plus grand poëte comique des temps modernes, né à Paris le 15 janvier 1622, dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, mort à Paris le 17 février 1673. Il était fils de Jean Poquelin et de Marie Cressé. Son père, tapissier valet de chambre du roi, lui obtint, en 1637, la survivance de sa charge. Mis au collége de Clermont, il y eut pour maîtres les jésuites, et pour condisciples le prince de Conti, Bernier et Chapelle. Ce dernier ayant été ensuite confié par son père aux soins particuliers de Gassendi, Molière et Bernier furent admis à partager les leçons du savant philosophe, qui leur enseigna la philosophie épicurienne. A peine sa philosophie achevée, Molière fut obligé, par sa charge, de suivre le roi dans son voyage en Languedoc (1641). A son retour, il se fit recevoir avocat. Puis, tourmenté par la passion qui, dès l'enfance, s'était déclarée en lui pour le théâtre, il se mit à la tête d'une troupe de comédiens bourgeois, qui joua d'abord par amusement, puis par spéculation. C'est alors qu'il prit le nom de *Molière*, par égard pour sa famille qui rougissait de voir un de ses membres se faire comédien. Il parcourut avec sa troupe la plupart des grandes villes de France, Bordeaux, Vienne, Nantes, Lyon, où il fit représenter pour la première fois, avec un grand succès, sa comédie de l'*Étourdi* (1653), Avignon, Narbonne, Montpellier, où il joua le *Dépit amoureux* (1654). Il avait retrouvé dans le Languedoc, gouverneur de la province, le prince de Conti, autrefois son condisciple, et maintenant son protecteur; c'est auprès de ce prince, qui voulut en vain se l'attacher comme secrétaire, qu'il fit à Pézenas ce séjour resté célèbre par quelques détails piquants. En 1658, il était à Rouen, et, à la fin de la même année, jouait au Louvre, devant le roi, la tragédie de *Nicomède*, de Corneille, et le *Docteur amoureux*, l'une des nombreuses farces qu'il avait composées à l'imitation des Latins, des Espagnols et surtout des Italiens. Enfin, le 3 novembre 1658, sa troupe commençait, avec privilége du roi, et sous le titre de *troupe de Monsieur*, des représentations régulières au théâtre du Petit-Bourbon. L'année suivante, le succès des *Précieuses ridicules*, tant à Paris qu'aux Pyrénées, où la cour se trouvait alors, ouvrit les yeux à Molière sur la véritable voie de son talent : « Je n'ai plus que faire, dit-il, d'étudier Plaute et Térence et d'éplucher les fragments de Ménandre, je n'ai qu'à étudier le monde. » *Sganarelle*, *le Prince jaloux*, pièce froide et mal accueillie, et l'*École des maris*, second chef-d'œuvre de Molière (1661), suivirent, ainsi que les *Fâcheux*, pièce à tiroirs, remplie de portraits si piquants et jouée dans

cette fameuse fête de Vaux donnée par Fouquet à Louis XIV. Vint ensuite l'*École des femmes* (1662), cette jolie pièce qui souleva tant de critiques, puis la *Critique de l'École des femmes*, où Molière mit en déroute ses détracteurs ; l'*Impromptu de Versailles*, où, avec l'appui du roi, il se vengea des insolences du duc de la Feuillade. En 1664, aux célèbres fêtes de l'*Ile enchantée*, il fit jouer la *Princesse d'Élide* et les trois premiers actes du *Tartuffe*. L'apparition de cet admirable et terrible ouvrage souleva immédiatement la cabale des dévots, qui en fit interdire la représentation publique. Le *Festin de Pierre* (1645), où le crédit de l'hypocrisie est dévoilé et flétri, fut la vengeance de Molière, mais l'exposa à l'accusation d'athéisme, comme l'*Amour médecin*, qui suivit, lui fit encourir celle d'hérésie. Il eut le temps de composer le *Misanthrope* (1666), cette peinture si vivante et si admirable des caractères de la cour, le *Médecin malgré lui* et *Mélicerte*, avant de pouvoir arracher au roi la permission de représenter le *Tartuffe* à la ville. Elle fut enfin accordée et la pièce jouée, avec des changements et sous le titre de l'*Imposteur*, en 1667 ; mais le Parlement et l'archevêque de Paris s'empressèrent de profiter de l'absence du roi, alors en Flandre, l'un pour arrêter les représentations, l'autre pour lancer un mandement qui interdisait jusqu'à la lecture de l'ouvrage. *Amphitryon*, *George Dandin*, l'*Avare*, originale imitation de Plaute (1668), remplirent l'intervalle entre cette représentation passagère du *Tartuffe* et l'autorisation définitive que Molière, par sa courageuse persévérance, obtint du roi en 1669, et qui fut suivie de quarante-quatre représentations consécutives, nombre prodigieux pour l'époque. D'une fécondité et d'une vigueur de génie inépuisables, entremêlant la farce et la haute comédie, le bouffon et le sublime, après le *Tartuffe* et l'*Avare*, il mettait en scène *M. de Pourceaugnac*, le *Bourgeois gentilhomme* (1670), *Psyché*, avec Corneille et Quinault, les *Fourberies de Scapin*, la *Comtesse d'Escarbagnas* (1671), les *Femmes savantes*, pendant et complément des *Précieuses ridicules* (1672), enfin le *Malade imaginaire* (1673), cette joyeuse satire du pédantisme des médecins et de la crédulité des malades. C'est à la quatrième représentation de cette pièce, en prononçant *Juro*, que Molière, phthisique depuis longtemps, fut pris d'accidents qui l'enlevèrent en quelques heures. L'archevêque défendit de l'ensevelir en terre consacrée : il n'y put être porté que d'après un ordre exprès du roi, dont c'est la gloire de l'avoir honoré, admis à sa table et protégé contre les mépris de ses officiers, contre les cabales des faux dévots, des marquis, des précieuses, des médecins offensés, de tous les gens enfin qui se reconnaissaient dans ses vives peintures. Molière était lié avec Boileau, la Fontaine, qu'il appréciait singulièrement, Racine, dont il encouragea généreusement les débuts et qui, par la suite, le paya d'ingratitude, Baron, qui lui dut son éducation et le développement de son talent. Il jouissait de l'estime particulière du grand Condé, qui recherchait sa conversation plus que toute autre; de l'amitié de Mme de la Sablière, de Ninon de l'Enclos, qu'il consultait sur ses ouvrages. Il avait épousé, en 1662, Armande Béjart (voy. Béjart), dont la conduite fit le malheur de sa vie. Si gai dans ses conceptions, il était, dans ses manières, grave, sérieux, peu parleur, si ce n'est pour haranguer au nom de sa troupe, fonction dont il s'acquittait avec infiniment d'art, de convenance et de facilité. Il était acteur de premier ordre, directeur de théâtre consommé, ami dévoué et généreux, prodigue de la fortune acquise par ses travaux sans nombre, autant de gloires à ajouter à celle d'immortel écrivain et de grand peintre de mœurs. — « Tout homme qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière. » a dit Sainte-Beuve, et les innombrables éditions qui ont été données de ses œuvres sont là pour justifier l'assertion du célèbre critique. Nous nous bornerons à indiquer les suivantes : 1675 (Elzevier), 5 vol. in-12; 1682, fig., 8 vol. in-12; 1694, 4 vol. in-12 (on y trouve en entier la fameuse scène du pauvre du *Festin de Pierre*, réimprimée pour la première fois en France dans l'édition donnée par P. Didot, en 1817, 7 vol. in-8°); 1773, 6 vol. in-8°, avec les commentaires de Bret et les fig. de Moreau ; 1792 (P. Didot), 6 vol. gr. in-4°; 1819-1825, 9 vol. in-8° (avec commentaires d'Auger; 1823-1824 (J. Taschereau), 8 vol. in-8; 1824-1826 (Aimé Martin), 8 vol. in-8°; 1835, 2 vol. gr. in-8° avec fig. de Tony Johannot; 1855 (Louandre), 3 vol. in-18; 1863 (J. Taschereau, 6 vol. in-8°; 1863-1864 (L. Moland), 7 vol. in-8°, et l'édition qui a été donnée par Perrin, à Lyon. On peut encore consulter divers travaux de Beffara, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, par M. Taschereau, 1844, in-18, un recueil de documents inédits publiés par M. E. Soulié, 1863, in-8°, et L. Moland, *Molière et la comédie italienne*, 1867, in-8°. Les éditions originales des pièces de Molière sont très-rares et atteignent dans les ventes des prix fort élevés.

MOLIÈRES (Seigneurs de), de la famille provençale de Mottet.

MOLIÈRES (L'abbé Joseph Privat de), oratorien, physicien, membre adjoint (1721) puis associé (1729) de l'Académie des sciences, professeur de philosophie (1723) au Collége de France, né en 1677 à Tarascon, mort le 12 mai 1742 à Paris. Il fut l'un des derniers défenseurs du système des tourbillons de Descartes.

MOLIN ou **DU MOULIN** (Jacques), médecin de Louis XIV et de Louis XV, professeur d'anatomie au jardin du roi, né à Marvéjols (Lozère) le 29 avril 1666, mort à Paris le 21 mars 1755.

MOLINÆ, Moulins. = — Angilberti, Moulins-Angilbert.

MOLINAIS (Le), abbaye d'augustins, en Anjou, diocèse d'Angers, fondée au XII° siècle par Henri II, roi d'Angleterre.

MOLINE (Pierre-Louis), littérateur, auteur dramatique, né vers 1740 à Montpellier, mort à Paris le 19 février 1820.

MOLINEAUX (Seigneurs de), de la maison de Rouville (Normandie).

MOLINET (Jean), poëte et chroniqueur du XV° siècle, né dans le Boulonais, mort en 1507 à Valenciennes. Il fut chanoine de la collégiale de cette ville, indiciaire et historiographe de la maison de Bourgogne et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. On a entre autres de lui : *le Temple de Mars*, in-fol. goth. (vers 1480), plusieurs fois réimprimé ; *la Complainte de Constantinople*, in-4° goth., sans date; *la Ressource du petit peuple*, in-4° goth. ; *Histoire du rond et du carré, à cinq personnages*, sans date. Toutes ces pièces sont très-rares; *Chroniques* (1474-1504) publiées pour la première fois par Buchon, 1828, 5 vol. in-8°.

MOLINGHEN ou **MOLEMGHEN**, terre et seigneurie, d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en marquisat, en faveur de Guislain de Brias, par lettres du roi d'Espagne, du 20 juin 1645.

MOLINIER (Guillaume), poëte languedocien, grammairien du XIV° siècle, né à Toulouse. Chancelier du *Collége du gai savoir*, il rédigea, de 1348 à 1356, avec les sept *mainteneurs*, sous le titre de *Leys d'Amors*, une poétique, suivie d'une

grammaire et d'un traité des figures de rhétorique qui ont été traduits en 1842-1844. aux frais de la ville de Toulouse.

MOLINIER (Étienne), prédicateur, né à Toulouse, mort en 1650. = — JEAN-BAPTISTE, oratorien, prédicateur, né à Arles en 1675, mort à Paris le 15 mars 1745.

MOLINISTES, nom donné aux partisans d'une doctrine sur la grâce professée par le jésuite espagnol Louis Molina, né en 1535, mort en 1600. Cette doctrine fut attaquée par les Jansénistes.

MOLINO DEL REY (Espagne). Les Espagnols y furent battus par Gouvion-Saint-Cyr le 21 décembre 1808.

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph, comte), maréchal de France, né à Hayange (Moselle) le 7 mars 1770, mort à Paris le 28 juillet 1849. Volontaire (1791), général de brigade (1799), il se distingua dans la campagne de Zurich, dans l'invasion du Tyrol, ce qui lui valut le grade de général de division (1800), puis à l'armée d'Italie dans la campagne d'Autriche (1805). Nommé (1806) gouverneur général de Dalmatie, il battit les Russes et les Monténégrins, puis (1807) les Suédois, et eut le commandement civil et militaire de la Poméranie suédoise jusqu'à la fin de 1808. Il prit part à la campagne de 1809, commanda (1810) les villes hanséatiques, et de 1811 à 1813 fut gouverneur général de Hollande. Pendant les Cent-Jours il commanda en Alsace, et fut exilé quelque temps à la seconde Restauration. En 1823, il fit la guerre d'Espagne à la tête du second corps d'armée, et fut nommé maréchal et pair de France. En 1847 il devint gouverneur des Invalides, et en décembre 1848 grand chancelier de la Légion d'honneur.

MOLLÈGES. Voy. MOLÈGES.

MOLLET, village de Catalogne. Les Français y furent battus par les Espagnols en janvier 1810.

MOLLET (Claude), premier jardinier de Henri IV et de Louis XIII, mort à Paris vers 1613. — *Théâtre des plants et jardinages*, 1652, in-4°, plusieurs fois réimprimé. = JOSEPH, physicien, né le 5 novembre 1758 à Aix (Provence), où il mourut le 30 janvier 1829.

MOLLEVAUT (Étienne), conventionnel, girondin, né à Nancy, où il est mort en 1815. = Son fils, CHARLES-LOUIS, poëte, membre de l'Académie des inscriptions (1816), né à Nancy le 26 septembre 1776, mort à Paris le 13 novembre 1844.

MOLLEY-BÂCON, châtellenie de Normandie (Calvados), possédée au dernier siècle par la famille Lecouteux.

MOLLIEN (Nicolas-François, comte), homme d'État, pair de France (1819), né à Rouen le 28 février 1758, mort à Paris le 20 avril 1850. Premier commis au ministère des finances, sous Calonne, il devint, après le 18 brumaire, directeur de la caisse d'amortissement. Conseiller d'État (1804), il fut nommé ministre du Trésor (27 janvier 1806), et garda jusqu'à la chute de l'Empire ces fonctions qu'il reprit pendant les Cent-Jours. — *Mémoires*, 1845, 4 vol. in-8°.

MOLLIER ou **MOLLIÈRE** (Louis de), musicien, poëte, mort à Paris en 1688.

MOLOME, abbaye de bénédictins, en Champagne (Yonne), diocèse de Laon, fondée au VIe siècle.

MOMMEREL, famille du Béarn, d'où sont sortis les seigneurs de Mainville.

MOMMOLIN (S.), premier abbé de Sithieu (Saint-Bertin), en 648, évêque de Noyon et de Tournai (659), mort le 16 octobre 685.

MOMONT (Seigneurs de), branche de la maison de La Rochefoucauld.

MOMORO (Antoine-François), imprimeur-fondeur, né à Besançon en 1756, guillotiné à Paris comme hébertiste le 24 mars 1794.

MOMUS, pseudonyme de *N.* de Quinsonas.

MONACO, petite principauté d'Italie. Par un traité conclu à Péronne le 8 avril 1641 avec Honoré II de Grimaldi, prince de Monaco, la France, sous la protection duquel ce prince s'était placé, lui donna, en compensation des terres qu'il possédait en Espagne et qui avaient été confisquées, le duché de Valentinois érigé en pairie, le marquisat des Baux en Provence, le comté de Carladez et la baronnie de Calvinet en Auvergne, et la baronnie de Buis en Dauphiné. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, Monaco, chef-lieu de la principauté, eut une garnison française, et le prince en recevait du roi de France le gouvernement, avec appointements de 22 000 livres; ce qui ne l'empêchait pas de toucher les revenus de sa principauté. — Cette principauté fut réunie à la France le 14 février 1793, et rendue à son prince par les traités de 1815, qui le placèrent sous la protection du Piémont. Le 2 février 1861, le prince de Monaco vendit à la France les communes de Menton et de Roquebrune, qui font aujourd'hui partie du département des Alpes-Maritimes.

MONACO (Louis GRIMALDI, prince de), duc de Valentinois, pair de France, né le 25 juillet 1642, succéda en 1662 à son aïeul, Honoré II, et mourut le 3 janvier 1701 à Rome, où il était ambassadeur de Louis XIV depuis 1698. Sa femme, Catherine-Charlotte de GRAMONT, née en 1639, morte le 5 juin 1678, fut célèbre par sa beauté et ses galanteries. = Antoine GRIMALDI, prince de MONACO, duc de Valentinois, né le 27 janvier 1661, succéda (1701) à son père, Louis, et mourut le 20 février 1731. Il n'eut point de fils. Sa fille aînée, Louise-Hippolyte, épousa (1715) J. Fr. Léonor de Matignon, comte de Thorigny, à qui elle porta la principauté de Monaco, à la condition de prendre le titre de Valentinois avec les armes de Grimaldi, sans pouvoir, ni lui ni les descendants, ajouter aucun autre nom à celui de Grimaldi, ni écarteler d'autres armes. Pour lui, il fut fait une nouvelle érection (décembre 1715) en duché-pairie du duché de Valentinois. = Gabriel HONORÉ V, prince de MONACO, duc de Valentinois, pair de France, né en 1778, mort en 1841. Il s'est fait connaître par la monnaie de billon qu'il répandit avec profusion en France et sur laquelle il réalisa de grands bénéfices, et par un traité sur *le Paupérisme*, 1839. (Voy. le P. Anselme, et l'*Art de vérifier les dates*.)

MONANTHEUIL (Henri DE), mathématicien, professeur au Collége de France, né vers 1536 à Reims, mort en 1606 à Paris.

MONARCHIENS. C'était le nom que l'on donnait en 1791 aux royalistes.

MONASTÈRES. Voy. CLERGÉ.

MONASTERIOLUM, Monistrol. — Montreuil. — Montereau.

MONASTERIUM, Monestier. — Montier. — Moustier. — Moutie. — Munster. = — VILLARE, Montivilliers.

MONBARDON (Seigneurs de), de la famille de Villelume (Berry).

MONBRIGNY (Le sieur de), pseudonyme du P. Nicole.

MONBRON (*N.* FOUGERET DE), littérateur, né à Péronne, mort en septembre 1761. — *La Henriade travestie*, 1745, in-12.

MONCADE, pseudonyme de Bonaventure d'Argonne.

MONCAGLIERI, en français MONCALLIER, ville du Piémont où le 30 janvier 1475 Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, conclut une alliance

avec Galéas Sforza, duc de Milan. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

MONCÉ, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours, fondée en 1216.

MONCEAU (Du), maison de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Thignonville et de Saint-Cyr. Le nom et les armes de cette maison éteinte furent successivement portés par les maisons d'Allonville et de Rochechouart. Armes : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de six annelets dont 3 en chef, 2 et 1 en pointe.* (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

MONCEAU (Seigneurs du), de la famille Aubery.

MONCEAUX (Seigneurs de), de la maison d'Auxy (Artois). = —, de la maison de Milly (Picardie). = —, de la famille de Paris.

MONCEAUX (François de), *Moncœius*, poëte latin, érudit, né à Arras au milieu du XVIe siècle. — *Sacra Bucolica*, 1587, in-4° ; *Aaron purgatus*, 1606, in-12, ouvrage censuré à Rome en 1609 ; *Heden, sive paradisus*, éloge de la ville d'Hesdin, 1593, in-12, très-rare.

MONCEL (Le), abbaye de Clarisses, en Picardie (Oise), diocèse de Beauvais, fondée en 1309.

MONCEL (Du), maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Martinvast, de Bordeline et d'Acqueville. Armes : *de gueules à trois losanges d'argent.* A cette maison appartenait : le comte Alex.-H.-Adéodat du MONCEL, général du génie, pair de France, né le 6 décembre 1784, mort au château de Martinvast le 20 octobre 1861.

MONCETZ, abbaye de prémontrés, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, fondée vers 1142.

MONCEY (Bon-Adrien JEANNOT DE), duc de CONEGLIANO, maréchal de France, né à Besançon le 31 juillet 1754, mort à Paris le 20 avril 1842. Officier à l'époque de la Révolution, il fit partie comme chef de bataillon de l'armée des Pyrénées occidentales (1792), et y devint rapidement général de brigade. Général de division (1794), il fut quelque temps après (9 août) nommé général en chef, et les succès qu'il remporta décidèrent l'Espagne à signer une trêve que suivit le traité de Bâle (22 juillet 1795). Maréchal (1804), duc de Conegliano (1808), il fit la campagne d'Espagne (1808-1809). Major général commandant la garde nationale de Paris (8 janvier 1814), il s'illustra par la défense de cette ville (30 mars). Pair à la Restauration, il le fut aussi pendant les Cent-Jours, et fut rayé au retour de Louis XVIII. En août 1815, nommé président du conseil de guerre qui devait juger le maréchal Ney, il refusa par une lettre qui le fit destituer de ses fonctions et enfermer quelque temps au fort de Ham. Mais en 1819, il fut appelé de nouveau à la Chambre des Pairs. Lors de la guerre d'Espagne (1823), il commanda le quatrième corps d'armée, destiné à envahir la Catalogne. En 1834, il devint gouverneur des Invalides.

MONCHA (Seigneurs de), branche de la maison de Simiane (Provence).

MONCHAMPS (Seigneurs de), de la maison de Percy (Normandie).

MONCHESNAY (Jacques LOSME DE), littérateur, né le 4 mars 1666 à Paris, mort le 16 juin 1740 à Chartres.

MONCHY (Seigneurs de), de la maison de Bournel (Picardie).

MONCHY-CAYEUX, baronnie d'Artois (Pas-de-Calais) qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs d'Hocquincourt, d'Inquessen, de Caveron, d'Henneveux, de Senarpont, de Longueval, de Moimont, de Campeneusseville, de Montcavrel, d'Aussènes, de Rubempré, de Serval, de Noroy, de Rozanne, d'Hercourt, de Hodenc, de Guimerville, de Vismes, de Talmas, de Biencourt et de Lamberval. Armes : *à trois maillets d'or, 2 et 1.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MONCHY-L'AGACHE ou **LA GACHE** (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

MONCHY-LE-CHATEL, ancienne baronnie du Beauvaisis (Oise), qui appartint successivement aux maisons de Dammartin, de Trie, de Maricourt et de Noailles.

MONCIEL, terre et seigneurie de Franche-Comté qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat, par lettres de novembre 1740, en faveur de Quentin Terrier, seigneur de Monciel.

MONCIEL (Antoine-Marie-René TERRIER DE), homme politique, né en 1757 à Monciel (Franche-Comté), mort en Suisse le 29 août 1831. Il fut ministre de l'intérieur du 18 juin au 16 juillet 1792, émigra, rentra en France en 1806, et fut en 1814 un des agents des Bourbons.

MONCLAR (Seigneurs de), branche de la maison d'Astouaud (Provence). = —, de la maison de Rochechouart (Poitou).

MONCLAR (Jean-Pierre-François DE RIPERT, marquis de), procureur général au parlement de Provence, économiste, né le 1er octobre 1711 à Apt (Vaucluse), mort le 12 février 1773 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Il se distingua par son savoir, sa tolérance et l'élévation de caractère, fut créé marquis (1769), refusa d'être contrôleur général et vécut dans la retraite quand Maupeou eut détruit les parlements. — *Mémoire au sujet des mariages clandestins des protestants en France*, 1755, in-8° ; *Compte rendu des constitutions des jésuites*, 1762, 2 vol. in-12, souvent réimprimé ; plusieurs *Mémoires sur Avignon et le comtat Venaissin*, 1769, 2 vol. in-4° et in-8°, et divers écrits sur le commerce devenus très-rares.

MONCLAR (De), pseudonyme de Le Blanc de Castillon.

MONCLEY, terre et seigneurie de Franche-Comté (Doubs), érigée en baronnie, par lettres de Philippe IV d'Espagne du 22 septembre 1625, en faveur de J. de la Tour, seigneur de Moncley.

MONÇON, ville d'Aragon. Le 16 novembre 1537, François Ier y conclut avec Charles-Quint une trêve de trois mois pour le Piémont, la Lombardie, la Savoie, le Dauphiné, la Provence, Gênes et Nice. — Le 5 mars 1626, il y fut signé un autre traité fort important entre l'Espagne et la France pour mettre fin aux troubles de la Valteline. Par ce traité, la religion catholique devait être seule tolérée dans ce pays dont les forteresses seraient démolies; les Valtelins conservaient le droit d'élire leurs juges et leurs magistrats et devaient payer, pour acheter cette indépendance, une redevance annuelle de 25000 écus aux Grisons. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

MONCONTOUR, ville du Poitou (Vienne), près de laquelle Guillaume VI, duc d'Aquitaine, fut défait et pris en 1034 par Geoffroi Martel, comte de Vendôme. — Elle a encore donné son nom à une victoire complète que, le 3 octobre 1569, le duc d'Anjou (Henri III), sous les ordres duquel commandait Tavannes, remporta sur les protestants commandés par Coligny qui commit fautes sur fautes. Les vaincus y perdirent plus de la moitié de leur armée (10000 hommes), leurs canons et leurs bagages.

MONCONYS (Balthasar de), voyageur, né à Lyon en 1611, y mourut le 28 avril 1665. De 1645 à 1649, il visita le Portugal, l'Italie, l'Égypte, la Palestine, la Syrie, Constantinople, etc. Ses *Voyages* ont été publiés, 1665, 3 vol. in-4°.

MONCOQUIER (Seigneurs de), de la maison

de la Souche (Bourbonnais). = —, de la maison de Beaujeu.

MONCORNET (Balthasar), graveur, né à Rouen vers 1615, mort après 1670. Il a gravé une centaine de portraits qui sont fort recherchés.

MONCOY (Seigneurs de), de la maison de Damas.

MONCRABEAU, village du Condomois (Lot-et-Garonne) où, le 26 juillet 1580, les protestants furent battus par Hector de Pardaillan.

MONCRIF (François-Auguste PARADIS DE), littérateur, membre de l'Académie française (1733), né en 1687 à Paris, où il mourut le 19 novembre 1770. — *Essai sur les moyens de plaire* (1738); *Histoire des chats* (1727).

MONDAYE ou **MONTDÉE**, *Mons Dei*, abbaye de prémontrés en Normandie (Calvados), diocèse de Lisieux.

MONDEMENT (Seigneurs de), de la famille de Lefèvre de Caumartin.

MONDENARD, baronnie de Quercy. Elle a donné son nom à une maison qui s'est fondue à la fin du XVIe siècle dans celle de Corneillan.

MONDESCOURT (Seigneurs de), de la maison de Folleville (Picardie).

MONDEVILLE. Voy. HENRI DE MONDEVILLE.

MONDICOURT (Seigneurs de), de la maison de Beauffort (Artois).

MONDIOL (Seigneurs de), de la famille de Bessou.

MONDOLF (S.), évêque de Maestricht en 571, mort le 16 juillet 609.

MONDONVILLE (Jeanne JULIARD, dame TURLES DE), née à Toulouse en 1626, morte à Coutances en 1703. Restée veuve jeune encore, elle consacra sa fortune à fonder une congrégation dite *les Filles de l'Enfance* (1652), qui après avoir été approuvée (1663) par Alexandre VII et de nombreux évêques, fut dénoncée par les jésuites et supprimée par un arrêt du conseil en 1686. Mme de Mondonville fut enfermée dans le couvent des Hospitalières de Coutances où elle subit jusqu'à sa mort une rigoureuse captivité.

MONDONVILLE (Jean-Joseph CASSANÉA DE), compositeur, né à Narbonne en 1715, mort à Belleville en 1773. Il a écrit des motets, des oratorios, etc., et donné à l'Opéra : *Isbé*, 1742; *le Carnaval du Parnasse*, 1749; *Tithon et l'Aurore*, 1753. — *Daphnis et Alcimadure*, pastorale en patois languedocien, 1754.

MONDOR (Philippe-GIRARD, dit), fameux opérateur et charlatan, dont le théâtre était sur la place Dauphine, à Paris. Il était associé de Tabarin, dans les œuvres duquel son nom se retrouve à chaque page, et mourut probablement après 1633.

MONDORY (Guillaume-Gilbert de), acteur de la troupe *du Marais*, à Paris, né à Orléans vers 1580, mort en décembre 1651.

MONDOVI, ville d'Italie qui a donné son nom à un combat où Serrurier défit l'armée sarde le 22 avril 1795. La ville se rendit le même jour. — Mondovi ayant pris part à l'insurrection de 1799 contre les Français fut prise et pillée par les troupes de Soult.

MONDREVILLE (Seigneurs de), branche de la maison d'Argouges. = —, de la maison de Tilly (Normandie).

MONEASI, MONESI, Monneins.

MONEGONDE (Sainte), recluse à Tours, au VIe siècle. Sa fête, le 2 juillet.

MONEIN C'était une des six petites baronnies de Béarn (Basses-Pyrénées), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Tréville.

MONEINS, famille de la Basse-Marche, d'où sont sortis les seigneurs de Chastain.

MONENCOURT (Seigneurs de), de la maison d'Estourmel (Picardie).

MONESI, peuple établi dans l'Aquitaine, avant l'arrivée des Romains, là où est aujourd'hui Monein (Béarn). En 28 av. J. C., il fit partie de la province d'Aquitaine et au IVe siècle il appartenait à la cité des *Benarnenses*.

MONESTAY, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs des Forges, de Chazeron et du Graveron. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par la Thaumassière.)

MONESTIER (Blaise), philosophe, né à Authezat (Puy-de-Dôme) le 18 avril 1717, mort à Toulouse en 1776.

MONESTIER *de la Lozère* (Pierre-Laurent), homme politique, né à Manassac (Gévaudan) le 25 septembre 1755. Député à l'Assemblée législative, il le fut aussi à la Convention, où il vota la mort du roi avec sursis.

MONESTIER *du Puy-de-Dôme* (Benoît), conventionnel, né à La Sauvetat (Puy-de-Dôme) en 1745, mort à Clermont-Ferrand en 1819. Chanoine à l'époque de la Révolution, il fut député par le Puy-de-Dôme à la Convention, où il siégea parmi les Montagnards. Il devint président de tribunal dans le Puy-de-Dôme, et fut exilé quelque temps à la seconde Restauration.

MONESTIER S. CHAFFRE, abbaye de bénédictins, en Velay (Haute-Loire), diocèse du Puy.

MONET (Philibert), jésuite, érudit, philologue, né en 1566 à Bonneville (Savoie), mort le 31 mars 1643 à Lyon. — *Inventaire des deux langues françoise et latine*, 1636, in-fol.

MONET (Jean), écrivain et directeur de théâtre, né à Condrieux (Rhône) vers 1710, mort à Paris en 1785.

MONFLANQUIN, terre et seigneurie d'Agénois (Lot-et-Garonne) donnée par Louis XI en mars 1483 à l'église de Saint-Jean de Latran à Rome.

MONFORT (*N.*), peintre, né à Marseille en 1721, mort à Paris en 1785. — *Tête de femme* (musée de Rouen).

MONFRABEUF (Louis de), écrivain, visionnaire, né le 30 avril 1724 à Thenorgues (Ardennes), mort le 14 juillet 1792 à La Motte-Guéry (Ardennes).

MONFREVILLE, châtellenie de Normandie, possédée successivement par les maisons de Subards et de Briqueville.

MONGATZ, forteresse de la Haute-Hongrie, où le 22 avril 1645 il fut signé un traité d'alliance entre la France et Georges Ragotzi, prince de Transylvanie. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

MONGAUGER. V. MONTGAIGER et MONTGOGIER.

MONGAULT (Nicolas-Hubert), oratorien, érudit, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 6 octobre 1674, y mourut le 15 août 1746. Il était fils naturel de Colbert de Saint-Pouange.

MONGE (Gaspard), célèbre géomètre, né à Beaune (Côte-d'Or) en 1746, mort à Paris le 28 juillet 1818. Il était fils d'un marchand ambulant. Après avoir professé, à seize ans, la physique au collège des Oratoriens de Lyon, il entra à l'école du génie de Mézières, où il devint rapidement répétiteur et professeur de mathématiques et de physique, et ce fut pour cet enseignement qu'il créa la géométrie descriptive. Membre de l'Académie des sciences (1780), ministre de la marine du 11 août 1792 au 12 août 1793, il contribua puissamment, avec Berthollet, à organiser, au point de vue des armes et des munitions, la défense nationale, fut l'un des fondateurs de l'École polytechnique, suivit en Égypte Bonaparte, qui le nomma président de l'Institut du Caire,

revint avec lui en France, et, sous l'Empire, fut directeur de l École polytechnique, sénateur, comte de Peluse, etc. Il perdit tout à la seconde Restauration qui l'expulsa de l'Institut. — *Traité de statistique*, 1788, in-8°; *Description de l'art de fabriquer les canons*, 1794, in-4°; *Géométrie descriptive*, 1799, in-4°; *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie*, 1795, in-f°, réimprimé sous le titre d'*Application de l'analyse à la géométrie*, 1805, in-4°.

MONGEY (Seigneurs de), de la famille de Zeddes (Champagne).

MONGEZ (Antoine), génovéfain, érudit, archéologue, né à Lyon le 20 janvier 1747, mort à Paris le 30 juillet 1835. Il fut membre de l'Académie des inscriptions (1785), puis de l'Institut d'où il fut exclu en 1816, et où il fut réélu en 1818. — Outre divers mémoires dans le recueil de l'Académie, il est en partie auteur du *Dictionnaire d'antiquités*, de l'*Encyclopédie méthodique* (1786-94, 5 vol. in-4°), a continué l'*Iconographie romaine* de Visconti, et a publié l'*Histoire de Marguerite de Valois*, 1778, in-8°. = Sa femme, Angélique Levol, peintre, élève de David, née en 1776 à Paris, où elle est morte le 20 février 1855. — *Mort de Darius* (musée de Lyon). = Son frère, Jean-André, génovéfain, naturaliste, né à Lyon en 1751, mourut dans l'expédition de La Pérouse.

MONGIN (Edme), prédicateur, membre de l'Académie française (1708), évêque de Bazas (1724), né à Baroville (Aube) en 1668, mort à Bazas le 5 mai 1746.

MONGINOT (François), médecin, calviniste, né à Langres le 16 mars 1569, mort après 1631. On a sous son nom un ouvrage de polémique religieuse que l'on attribue à Dumoulin.

MONGLAS. Voy. Montglas.

MONGOUBELIN (Seigneurs de), de la famille de Gri el (Berry).

MONHAIRON (Seigneurs de), de la maison de Rosières (Lorraine).

MONIAMONT (Seigneurs de), de la famille de Lorenchet (Bourgogne).

MONICART (J. B. de), l'un des directeurs de la banque de Law, écrivain, mort en 1722. — *Versailles immortalisé*, 1720-1722, 2 vol. in-8° avec grav., rare.

MONIER, nom de trois familles de Provence. De la première sont sortis les seigneurs du Castelet, de Châteauvieux et des Sausses; de la seconde, les seigneurs de Melan et de Chateaudeuil; et de la troisième, les seigneurs d'Aiglun. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

MONIER (Jean-Humbert), magistrat, écrivain, né à Belley (Ain) en mai 1786, mort le 11 avril 1826.

MONIER. Voy. Mosnier.

MONIS (Le sieur de), pseudonyme anagrammatique de Richard Simon.

MONJOIRE, *Mons Jovis* (Haute-Garonne). En 1211, Raymond Roger, comte de Foix, y fit essuyer une défaite complète à un corps de croisés allemands.

MONKACZ. Voy. Mongatz.

MONLÉON (*N.* de), auteur tragique, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Hector* (1630); *Amphitrite* (1630); le *Thyeste* (1633), tragédies, rares.

MONLEZUN (L'abbé Jean-Justin), érudit, né à Saramon (Gers), mort à Auch le 3 juin 1859. — *Histoire de la Gascogne*, 1846-1850, 7 vol. in-8°.

MONMERQUÉ DESROCHAIS (Louis-Jean-Nicolas), érudit, bibliophile, conseiller à la cour impériale, membre libre de l'Académie des inscriptions (1833), né le 6 décembre 1780 à Paris, où il est mort le 27 février 1860. Il a édité les lettres de Mme de Sévigné (1818-1819, 10 vol. in-8°); les *Mémoires* de Coulanges (1820), du comte de Coligny (1841), du marquis de Villette (1844), les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (1833-35); le *Théâtre français du moyen âge* (avec Fr. Michel), 1839, gr. in-8°; et avec Petitot une collection de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, 1819-1829, 131 vol. in-8°. — *Dissertation sur Jean Ier, roi de France*, in-8°.

MONNAIE. Les premières monnaies frappées en Gaule le furent par la colonie phocéenne de Marseille, et elles sont semblables aux monnaies de l'Asie Mineure et de la Grèce. Vers la seconde moitié du IIIe siècle, les Gaulois commencèrent à fabriquer des pièces d'or, à l'imitation des *statères* que leurs armées avaient rapportés de leur invasion en Macédoine et en Grèce. Cette imitation devint bientôt informe et le type s'altéra comme le métal, qui ne se composa plus que d'argent mêlé d'un peu d'or. Avec la domination romaine, vinrent les imitations de types romains. A l'époque de César, la plus brillante de l'art monétaire gaulois, il y avait des statères d'or portant des figures, comme une tête d'Apollon, un cheval, un sanglier, etc., avec des inscriptions mentionnant des noms de villes et de chefs gaulois. Les monnaies d'argent n'étaient autres que les quinaires romains, et offraient un mélange de types romains et nationaux, avec des noms de chefs et de villes. Il en était de même des monnaies de cuivre. Après la conquête, la Province et les colonies romaines de la Lyonnaise frappèrent des espèces entièrement latines; mais les Celtes, les Belges et divers peuples méridionaux continuèrent leur ancien système monétaire. Les pièces qui eurent cours sous l'empire, et qui sortaient probablement des ateliers nationaux, étaient les *aureus* ou *deniers d'or*, les *deniers* et les *quinaires* d'argent, les *as* et les *semis* de cuivre. Ce fut seulement à partir de Dioclétien et de Maximien Hercule que les monnaies gauloises portèrent une marque désignant l'atelier d'où elles étaient sorties. Constantin réforma le système monétaire de l'empire, et celui qu'il établit subsista avec très-peu de modifications jusqu'au IXe siècle. Il divisa la livre pesant d'or en 72 *sous*, et le sou en 24 *siliques*. Le *semis* valait un demi-sou, et le *triens* un tiers de sou. Les principaux ateliers monétaires étaient Lyon, Arles et Trèves.

On ne trouve point de monnaies d'or au nom des rois bourguignons et francs avant le règne de Théodebert, qui contrefit la monnaie impériale. Il frappa des *sous* et des *triens* portant une tête d'empereur sous laquelle était son nom; le revers portait le type ancien avec l'indication du lieu de fabrication.—Dès le commencement du VIIe siècle, les monnaies de la Gaule différèrent pour le poids et pour le type de celles qui étaient frappées dans le reste de l'empire. Les monnaies d'or étaient le sou d'or, *solidus*, ne pesant plus que 21 siliques (73 grains et demi); le *semis* ou demi-sou, et le *triens* ou tiers de sou. Le sou d'argent, qui n'était qu'une monnaie de compte, se composait de 12 *deniers* ou *saiga*. Il fallait 40 *saiga* pour faire un sou d'or. Suivant B. Guérard, le sou d'or répondait à 90 fr. de notre monnaie; le *semis* à 45 fr.; le *triens* à 30 fr.; le *saiga* à 2 fr. 25. Les monnaies mérovingiennes représentent ordinairement une tête de profil, quelquefois une tête de face et très-rarement une tête de trois quarts. Les têtes sont parfois remplacées par des figures d'hommes ou d'animaux. Au revers, on trouve ordinairement une croix ancrée avec divers accessoires, des lettres ou des légendes, le nom du roi et de la ville ou celui du monétaire, c'est-à-dire de l'officier chargé de frapper la monnaie. Les abbayes, qui avaient le droit de battre monnaie, y inscrivaient le nom

de leur patron. Sur les monnaies des Wisigoths, qui occupaient le sud-ouest de la Gaule, on remarque deux têtes, celle du roi et celle de l'empereur.

A partir du VIIIe siècle, la monnaie d'or s'altéra de plus en plus, si bien que du temps de Pépin elle avait presque complétement disparu. Sous les Carlovingiens, la livre et le sou d'argent ne furent plus que des monnaies de compte, et l'on ne frappa plus que des deniers et des demi-deniers ou oboles. Sous Charlemagne et ses successeurs, le denier pesait environ 31 grains. La livre se composait de 12 sous et le sou de 20 deniers. Le denier, suivant B. Guérard, représentait environ 3 francs à 3 fr. 50 de notre monnaie.

« Dans le principe, dit M. A. Deloye (voy. *Patria*, col. 1607), le type de la monnaie carlovingienne est extrêmement simple : on y remarque pour tout ornement la croix à branches égales légèrement pattées, et pour légende le nom du roi ; au revers un nom de lieu. A partir du IXe siècle le type paraît un peu plus varié et plus compliqué. Charlemagne essaya d'améliorer la monnaie, tant sous le rapport du poids que sous le rapport de l'art ; il réussit à rendre les lettres plus correctes et le dessin moins grossier. Mais ses tentatives de restauration eurent des résultats peu durables. Les deniers de Charlemagne frappés dans les Gaules sont presque toujours sans effigie ; ils offrent en général son monogramme avec les titres de roi des Francs et des Lombards, d'empereur et d'auguste, ou simplement le titre de roi. L'usage de représenter une ville par l'image d'une porte et la religion chrétienne par l'emblème d'un temple fut adopté sous cet empereur. Son successeur Louis le Débonnaire laissa de côté le monogramme, et inscrivit le nom du lieu en lignes horizontales : il orna quelquefois sa monnaie d'une tête laurée, tournée à droite. Le type de Louis le Débonnaire fut imité par Lothaire. Charles le Chauve, qui fit dominer son coin dans toute l'étendue de l'empire, fit revivre le monogramme carolin. C'est lui qui adopta la célèbre formule GRATIA DEI REX, laquelle, délaissée quelque temps, s'est ensuite perpétuée de siècle en siècle avec la monarchie. En 845 ce prince publia à Piste, relativement à la fabrication de la monnaie, une ordonnance où il fixait à dix le nombre des ateliers monétaires, et déterminait le type qu'on serait obligé de suivre. Voici les lieux de ces ateliers : le palais du roi, Quentovic (ville détruite du Ponthieu), Rouen, Reims, Sens, Paris, Orléans, Châlon-sur-Saône, Métulle (Melle) et Narbonne. C'était une belle idée, surtout pour l'époque, que de vouloir ramener à l'unité le système monétaire ; malheureusement une pareille tentative était prématurée : la sage ordonnance de Charles le Chauve ne fut probablement pas exécutée, car aucune pièce des lieux précédents n'est frappée de la manière prescrite. L'usage d'inscrire un nom de saint sur les monnaies semble avoir passé de l'Italie en France sous le règne de Charles le Chauve. Louis le Bègue mettait son monogramme sur ses monnaies, et remplaçait la formule GRATIA DEI REX par celle-ci : MISERICORDIA DEI REX ; en quoi il fut imité par le roi Eudes.

« Une chose digne de remarque, c'est la persistance du type de Charlemagne : il était en telle faveur que Louis III, Carloman et Charles le Gros s'efforcèrent de s'en rapprocher le plus possible pour donner du crédit à leurs monnaies. Le roi Eudes se servit aussi quelquefois du monogramme carolin. Les espèces des derniers rois de la seconde race ne présentent rien de particulier ou d'original, si ce n'est le mot REX écrit dans le champ. A vrai dire, ce ne sont que des copies plus ou moins fidèles des pièces de Charlemagne ou de Charles le Chauve. »

Lors de la dissolution de l'empire carlovingien, les grands vassaux devenus presque entièrement indépendants s'attribuèrent tous les droits de la souveraineté et, entre autres, celui de battre monnaie, mais pendant les premiers temps ils se bornèrent à imiter les monnaies royales. Hugues Capet n'en frappait que dans quelques villes de son duché de France (Paris, Orléans, Étampes, Senlis, etc.), qui chacune avaient un type différent. Mais la base du système était toujours la même : la livre se divisait en 20 sous, le sou en 12 deniers, le denier en 2 oboles. La livre et le sou continuaient à n'être que des monnaies de compte, car on ne frappait que des deniers et des oboles. L'effigie royale est absente des monnaies capétiennes, sauf de rares exceptions, bien qu'on la trouve sur quelques monnaies seigneuriales. La fleur de lis apparaît vers 1137.

Les types des monnaies seigneuriales que les besoins locaux aussi bien que l'organisation politique avaient multipliées, ces types sont excessivement variés surtout dans les provinces du Nord. On y trouve la croix, des effigies, des monogrammes, des temples, des portails et d'autres objets qui, dénaturés de jour en jour par l'ignorance et l'inhabileté des monnayers, ont offert souvent des énigmes indéchiffrables aux numismates. Dans le midi, par suite de l'influence des grands fiefs et de la puissance qu'exerçaient les évêques, le type est très-peu varié. Sur les monnaies épiscopales on ne trouve guère que des têtes de saints, la dextre, la crosse ou la mitre. Malgré le morcellement de la France, dit encore M. Deloye, on peut reconnaître dans notre pays, sous le rapport du style monétaire, quatre grandes divisions qui répondent aux quatre associations de monnayers connues sous les noms de *Serment de France*, *Serment de l'Empire*, *Serment de Brabant* et *Serment de Toulouse*. L'Aquitaine se rapprocha de bonne heure de la France royale, mais les monnayers du *Serment de l'Empire* ne se réunirent à ceux du *Serment de France* que sous le règne de François Ier.

Lorsque l'affranchissement des communes eut donné à un certain nombre de villes une existence propre et distincte, celles-ci acquirent le droit de battre monnaie ; mais leurs espèces n'offrirent souvent (surtout dans le midi) que la reproduction du type de la monnaie de leurs seigneurs. Ce monnayage municipal eut du reste une courte durée.

Philippe Auguste fit frapper des deniers parisis dans un grand nombre de villes qui lui appartenaient, et quand il eut acquis le monnayage de Saint-Martin de Tours, il continua à faire frapper des deniers tournois, dont il fallait 20 pour faire une livre tournois et 25 pour faire une livre parisis. — Sous saint Louis apparurent des espèces nouvelles, l'*agnel* ou *mouton d'or* valant 10 sous parisis et le *gros tournois* valant 12 deniers tournois. Ainsi le sou cessa d'être une valeur nominale. Il y avait encore le demi-denier (obole ou *maille*) et le quart de denier (*pile*, *poitevine* ou *pougeoise*). — Voy. ces différents noms.

Sous Philippe le Bel, dont les altérations fréquentes de monnaie, trop souvent imitées par ses successeurs, soulevèrent tant de fois l'indignation publique, la livre, représentée par le *gros royal*, pièce d'or valant 20 sous parisis, devint à son tour une monnaie réelle. Depuis saint Louis, les types locaux diminuaient de jour en jour, par suite de l'extension du pouvoir royal, et ils avaient disparu presque entièrement vers le mi-

lieu du XIVe siècle. — Voici les principales monnaies frappées depuis cette époque :

Sous Philippe de Valois : le denier d'or à l'écu; le parisis d'or, valant 20 sous parisis; le parisis d'argent, valant 12 deniers; le grand blanc ou gros denier blanc, valant 10 deniers tournois; le petit blanc ou demi-blanc en valait la moitié. — Sous Jean : le franc d'or ou franc à cheval, valant 16 sous parisis. — Sous Charles V : le florin d'or aux fleurs de lis ou franc à pied, de la même valeur que le franc à cheval. — Sous Charles VI : l'écu d'or à la couronne, usité jusqu'à Louis XIII; l'écu heaumes. — Sous Charles VII : le salut (or); l'angelot (or); le petit blanc, le niquet (argent) et l'angelot d'argent. — Sous Louis XI : l'écu au soleil et l'écu à la couronne (or), le sixain (argent); le liard (cuivre). — Sous Charles VIII; en or : des écus à la couronne; des écus au soleil; en argent : des gros d'argent; en billon : des blancs à la couronne; des blancs au soleil; des carolus, des mailles, des liards, des deniers tournois, des doubles tournois, etc. On frappa en Italie des monnaies au nom de ce prince. — Sous Louis XII : écus d'or au porc-épic; écus d'or au soleil; testons d'argent (ainsi nommés parce qu'ils portaient la tête du roi). — Sous François Ier : l'écu d'or à la salamandre; le douzain et le teston (argent). — Sous Henri II, où l'on employa pour la première fois le balancier, et dont les coins servirent pendant le règne si court de François II et même dans le commencement du règne de Charles IX : des henris ou doubles écus et des quarts d'écu, valant un demi-henri (en or). — Sous Charles IX : des écus d'or, des testons, des sols parisis, des sols tournois, des liards, des doubles et des deniers. — Sous Henri III : le quadruple d'or; le franc d'argent, valant 20 sous (par la fabrication de cette pièce, la livre d'argent cessa d'être ce qu'elle avait été jusque-là, une monnaie nominale); le quart d'écu; les deniers et les doubles deniers commencèrent à être en cuivre pur au lieu de billon. Après la mort de Henri III, les ligueurs frappèrent des pièces au nom du cadinal de Bourbon, sous le nom de Charles X; les *Politiques* (voy. ce nom) en frappèrent aussi de leur côté. — Sous Henri IV, les monnaies furent à peu près les mêmes que celles du règne précédent. — Louis XIII fit frapper des louis d'or dont les coins furent gravés par le célèbre Warin (voy. ce nom), des francs d'argent et des louis d'argent valant 60 sous. La pistole d'Espagne eut cours pendant son règne et le suivant, et quand elle eut disparu, elle resta comme monnaie de compte, au moins dans certaines provinces, jusqu'au commencement du XIXe siècle. — Louis XIV abolit la livre parisis qu'il remplaça par la livre tournois, et fit frapper des lis d'or, des louis d'or et des monnaies d'argent analogues aux écus de 6 livres, de 3 livres, etc. — Sous Louis XV, en 1726, il y eut une refonte générale des monnaies. On frappa des louis d'or de 24 livres, des doubles louis de 48 livres; des écus d'argent de 6 livres, de 3 livres; des pièces de 24 sous, de 12 sous et de 6 sous. Le sou de cuivre rouge avait été frappé en 1719. — Il y eut une refonte des monnaies en 1785.

Avec l'établissement du système décimal disparut le système duodécimal, qui était en usage chez nous depuis Charlemagne.

Voici l'indication des principaux édits, ordonnances, etc., concernant les monnaies et leur fabrication :

1137. Engagement du roi, moyennant une redevance des habitants d'Étampes, de ne point altérer les monnaies. — 1262. Règlement touchant les monnaies. — 1271. La monnaie du roi a seule cours dans ses domaines. — 1273, 1289. Ordonnances touchant les monnaies. — 1294. Injonction à ceux qui ont de la vaisselle d'or et d'argent d'en porter le tiers à la Monnaie. — 1295, mai. Lettres par lesquelles Philippe le Bel s'engage à tenir compte à ceux qui prendront la nouvelle monnaie de la différence du poids. — 1301, 2 juillet. Les monnaies étrangères n'ont pas cours dans le royaume. — 1302, 25 août. Injonction à toute personne de remettre à la Monnaie la moitié de sa vaisselle d'argent. — 1303. Défense d'exporter l'argent et le billon et de fondre les monnaies. — 1303. Ordonnance portant que le roi fera baisser les monnaies fabriquées pour subvenir à la défense du royaume. — 1305, 19 mai. Défense aux prélats et barons de faire frapper des monnaies à moindre prix et aloi que les anciennes. — 1305, 25 mai. Défense d'élever le prix des denrées à l'occasion des nouvelles monnaies. — 1305, 22 juillet. Établissement de quatorze changes royaux, avec droit exclusif de changer les monnaies ou les matières d'or et d'argent non monnayées. — 1306, 4 octobre. Ordonnance sur le cours des monnaies et les payements. — 1308. Mandement pour empêcher la fonte du billon et autres monnaies. — 1309, octobre. Dans les foires et les marchés, les vérificateurs des monnaies les perceront, si elles sont fausses. — 1311. Toute dette sera payée en la monnaie qui avait cours au temps du contrat. — 1313, 23 avril. Injonction de laisser passer les monnaies prohibées apportées par les étrangers qui viennent étudier à Paris. — 1313, juin. Défense aux prélats et barons, qui ont droit de battre monnaie, d'en faire jusqu'à ce qu'ils aient lettres du roi. — 1313, 23 octobre. Injonction de rendre aux écoliers de Paris les monnaies prohibées, après les avoir percées. — 1315, 17 mai. Les monnaies doivent avoir le poids qu'elles avaient du temps de saint Louis. — 1315, 15 décembre. Ordonnance qui prohibe les monnaies étrangères et circonscrit la circulation de celle des barons dans leurs domaines. — 1316, 15 janvier. Ordonnance qui défend aux barons de faire des monnaies semblables à celles du roi. — 1317, 15 octobre. Convocation des députés des bonnes villes pour aviser aux moyens de remettre les monnaies au poids du temps de saint Louis. — 1322, 5 mai. Fabrication de nouvelles monnaies. — 1328, 11 mars. Ordonnance sur le cours des monnaies. — 1329, 29 septembre. Injonction à toutes personnes de couper ou percer les monnaies fausses ou de moindre poids, à peine d'amende arbitraire. — 1330, 23 octobre. Défense d'employer dans les contrats d'autres stipulations qu'en livres et sous. — 1332. Assemblée d'Orléans pour la réforme des monnaies. — 1338, 31 octobre. Lettres ordonnant une fabrication d'espèces d'or et d'argent. — 1339, 8 juin. Injonction de fabriquer des espèces d'or. — 1343, 22 août. Ordonnance pour le rétablissement des monnaies. — 1346, 16 janvier. Mandement par lequel le roi déclare qu'il a le droit de battre monnaie et d'en fixer le cours. — 1347, 21 juillet; 1350, 19 mars. Ordonnances sur les monnaies. — 1348, 27 août. Ordonnances défendant l'exportation et le courtage des monnaies, et prescrivant de faire la stipulation des contrats en livres et non en monnaie. — 1355, 28 décembre. Le roi s'engage à ne faire que de la bonne monnaie. — 1356, février. Règlement des états du Languedoc pour le cours des monnaies, que le roi ne peut modifier. Il ne peut profiter de la réduction sous peine de refus de l'impôt. — 1356, 3 mars. Il ne peut être touché aux monnaies sans le consentement des états généraux. — 1356, 25 octobre. Remontrances des états généraux au sujet des monnaies. — 1357,

25 janvier. Lettres pour frapper une nouvelle monnaie. — 1358, 14 mai. Dispositions sur la valeur intrinsèque des moutons d'or, florins et autres monnaies. — 1358. Défense d'exporter les monnaies. — 1360, 5 décembre. Dispositions sur les monnaies et la valeur du franc d'or, du royal d'or, du denier blanc, des parisis et des tournois. — 1366, 15 mai. Ordonnance portant que tous les marchés et contrats doivent être faits par sous et livres et non par marcs d'or et d'argent. — 1369 6 fevrier. Injonction aux sénéchaux de faire exécuter plus exactement les ordonnances sur les monnaies et de confisquer les monnaies défendues, avec attribution du quart pour leur salaire. — 1373, 14 janvier. Saisie des biens de l'abbé de Saint-Claude, en représailles de ce qu'il contrefaisait les monnaies du roi. — 1374, 10 août. Nomination d'un commissaire réformateur des abus relatifs aux monnaies. — 1376, 7 août. Lettres pour informer secrètement sur la contrefaçon des monnaies. — 1384, 11 mars. Fixation du prix des espèces d'or et d'argent qui doivent avoir cours. — 1407, 2 avril. Lettres fixant le prix des espèces d'or et d'argent et renouvelant les anciennes ordonnances sur les monnaies. — 1413, 25 mai. Dispositions sur différents offices des monnaies et sur la valeur des espèces. — 1417, 14 juin. Lettre réglant le cours des monnaies. — 1419, 2 juillet. Lettres pour établir l'uniformité des espèces d'or et d'argent dans les monnaies. — 1420, 16 juin. Lettres de Henri V d'Angleterre pour faire inscrire sur les monnaies son titre d'héritier du royaume de France. — 1420, 24 août. Dispositions sur les monnaies ayant cours. — 1421, 1er février. Lettres de Henri V, décriant toute monnaie frappée à d'autres coins que les siens. — 1422, 27 janvier. Lettres de Henri d'Angleterre décriant les monnaies d'or ou d'argent fabriquées hors des villes de son obéissance. — 1430, 28 mars. Lettres défendant l'usage des monnaies dans le royaume, sans l'autorisation du roi. — 1443, 19 novembre. Défense d'exporter les monnaies et de faire aucuns contrats autrement qu'en sous et livres. — 1456, 7 juin. Lettres sur le cours des monnaies de France et étrangères. — 1467, 18 septembre. Fabrication de la monnaie dite *liard de France*. — 1470, 4 janvier. Règlement général pour le cours des monnaies étrangères. — 1473, 28 décembre. Ordonnance sur le cours des monnaies de France et de quelques monnaies étrangères. — 1475, juin. Lettres accordant au prince d'Orange le droit de battre monnaie. — 1475, 2 novembre. Aucune grâce ne sera accordée aux faux-monnayeurs, et il est défendu d'y avoir égard. — 1479, 8 mai. Lettres patentes prohibant l'usage des monnaies étrangères, hormis aux foires de Lyon. — 1480, 27 janvier. Lettres patentes sur le cours des monnaies anglaises. — 1487, 29 janvier. Règlement pour l'appréciation des monnaies d'or et d'argent. — 1493, août. Règlement sur les monnaies. — 1506, 22 novembre. Déclaration sur les monnaies ayant cours, avec défense d'exportation. — 1526, 28 septembre. Règlement pour le prix et cours des monnaies. — 1530, 5 mars. Ordonnance sur les prix et cours des monnaies nationales et étrangères. — 1536, 13 juillet. Les rogneurs des monnaies sont punis des mêmes peines que les faux-monnayeurs. — 1536, 29 novembre. Règlement sur le cours des monnaies étrangères. — 1537, 3 avril. Ordonnance sur le prix et la valeur des monnaies et permettant le cours des monnaies étrangères. — 1538, 29 novembre. Prohibition de la circulation des pièces de monnaie dites *vaches de Béarn*, liards de Lausanne et niquets. — 1541, 4 décembre. Déclaration autorisant la circulation des monnaies frappées au coin du roi de Navarre. — 1542, 3 juin. Prohibition des monnaies étrangères. — 1545, 15 avril. Édit permettant le cours de certaines monnaies étrangères. — 1549, 29 juillet. Règlement du prix et du poids des monnaies ayant cours dans le royaume. — 1550, 25 mars. Édit créant une monnaie nouvelle à Paris et ordonnant de ne fabriquer que des pièces de six blancs. — 1550, 2 juin. Dispositions sur le cours et la valeur des pièces de monnaie rognées. — 1551, 5 juin. Les contrats de vente, baux et autres actes doivent être stipulés en livres et sous et non en écus et pièces d'or, à peine d'amende, et, en cas de récidive, de confiscation des biens et de bannissement. — 1552, 29 janvier. Édit qui autorise la circulation dans le royaume de la monnaie frappée sous la direction de Guillaume de Marillac, valet de chambre du roi. — 1552, 6 décembre. Défense de fabriquer des liards doubles et des deniers tournois. — 1552, 22 janvier. Édit prohibant le cours de certaines monnaies. — 1555, 3 mars; 1571, 21 avril. Déclarations sur le fait des monnaies. — 1556, 11 juin. Arrêt du Parlement décriant plusieurs monnaies et en défendant l'usage sous les peines portées contre les faux-monnayeurs. — 1575, 1er juin. Défense de faire circuler les pièces de six blancs, de trois blancs, les dixains, douzains et treizains. — 1577, septembre. Édit portant qu'à l'avenir on comptera par écus et non par livres. — 1602, septembre. Édit énumérant les monnaies ayant cours. — 1609, 15 février. Défense d'exporter les monnaies. — 1630, 5 février. Prohibition des monnaies étrangères, à l'exception des pistoles d'Espagne. — 1631, 14 juin. Établissement d'une chambre de justice pour la répression des crimes de fausse monnaie. — 16 4, 12 juillet. Défense d'exporter les monnaies d'or et d'argent à un prix plus élevé que celui auquel elles ont cours. — 1639, 17 novembre. Les espèces d'or ne seront exposées que pour leur juste poids. — 1640, 31 mars. Conversion des monnaies en nouvelles espèces d'or appelées *louis*. — 1645, mars. Édit sur la fabrication des monnaies. — 1645, mars. Création de seize hôtels des monnaies. — 1649, 12 juin. Règlement pour la fabrication des liards. — 1665, 7 décembre. Arrêt du conseil qui fixe le prix auquel les monnaies auront cours. — 1679, 26 mars; 1715, 13 août. Règlement général sur les monnaies. — 1689, décembre. Édit pour la fabrication de nouvelles espèces d'or et d'argent. — 1693, 9 juin. Édit sur la fabrication des liards. — 1693, septembre. Édit sur la fabrication de nouvelles pièces d'or et d'argent. — 1697, 9 juillet. L'altération des monnaies étrangères est punie comme crime de fausse monnaie. — 1699, 4 mars. Défense de transporter des espèces d'or et d'argent en Amérique. — 1701, 17 mai. Arrêt du conseil qui diminue toutes les espèces d'or et d'argent. — 1704, 1er avril. Arrêt du conseil diminuant les espèces d'or et d'argent des petites monnaies. — 1704, mai. Édit sur la nouvelle fabrication des espèces et sur l'augmentation de celles qui ont cours. — 1709, octobre. Édit sur la fabrication des pièces de six deniers. — 1715, 5 octobre. Défense de fabriquer en France des monnaies étrangères. — 1715, 17 décembre. Défense d'exporter les pièces d'or et d'argent. — 1715, décembre. Édit concernant les monnaies. — 1716, novembre. Édit sur la fabrication de nouveaux louis d'or. — 1720, 20 janvier. Arrêt du conseil qui permet de rechercher dans toutes les maisons particulières, dans les communautés et lieux privilégiés les espèces qui y seraient recélées. — 1720, 27 février. Déclaration abolissant les espèces d'or et d'argent. — 1724, septembre. Édit portant qu'il sera fait une refonte générale

de toutes les espèces d'argent. — 1726, février. Édit contre les faux-monnayeurs. — 1768, août. Édit ordonnant la fabrication de gros sous, de demi-sous et de liards. — 1774, 18 mai. Arrêt de la cour des monnaies portant règlement sur les délivrances des espèces et sur les essais. — 1774, 22 mai. Déclaration prescrivant la fabrication de nouvelles monnaies et maintenant le cours des autres. — 1774, 18 septembre. Déclaration concernant les poinçons des revers des espèces d'or et d'argent. — 1776, 31 janvier. Défense d'exposer en vente des pièces d'un métal imitant l'or, avec l'empreinte d'un louis d'or. — 1777, 15 octobre. Prohibition des monnaies étrangères. — 1777, 20 décembre. Arrêt de la cour des monnaies relatif à la circulation des monnaies d'or, d'argent et de billon. — 1778, 30 juillet. Arrêt du conseil ordonnant la fabrication de monnaies de cuivre. — 1779, 22 août. Lettres patentes ordonnant la fabrication de vingtièmes d'écus. — 1779, août. Fabrication de monnaie de billon. — 1781, 21 janvier. Règlement au sujet des pièces de six liards et de deux sous, et de la quotité qui peut en être donnée dans les payements. — 1781, mars. Édit ordonnant la fabrication de monnaies pour les colonies. — 1782, janvier. Édits pour la fabrication de monnaies de cuivre pour la Corse et pour la Guyane. — 1783, 30 septembre. Défense de transporter à l'étranger des espèces d'or et d'argent. — 1785, 30 octobre. Déclaration portant fixation de l'or relativement à l'argent et de la proportion entre les monnaies des deux métaux.

BIBLIOGRAPHIE. Le Blanc, *Traité historique des monnaies de France*, 1690, in-4°; Cartier, *Lettres sur l'histoire monétaire de la France*, 1843, in-8°; A. de Barthélemy, *Nouveau Manuel complet de numismatique*, 1851, in-12; Duchalais, *Description des médailles gauloises* faisant partie des collections de la Bibliothèque royale, 1846, in-8°; De la Saussaye, *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, 1842, in-4°; Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, 1844, in-4°; Ponton d'Amécourt, *Essai sur la numismatique mérovingienne*, 1864, in-8°; F. Lelewel, *Numismatique du moyen âge;* T. Duby, *Traité des monnaies des barons, prélats, villes et seigneurs de France*, 1790, 2 vol. in-4°; Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, 1858-62, 3 vol. in-4°; F. de Saulcy, *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, 1841, in-4°; Robert, *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France*, 1852, in-4°; Morin, *Numismatique féodale du Dauphiné*, 1854, in-4°; Germain, *Mémoires sur les anciennes monnaies seigneuriales de Melgueil et de Montpellier*, 1852, in-4°; Lecointre-Dupont, *Essai sur les monnaies frappées en Poitou*, 1840, in-8°; Cartier, *Recherches sur les monnaies au type chartrain*, 1846, in-8°; Bigot, *Essai sur les monnaies de la Bretagne*, 1856, in-8°; Bouyer et Hucher, *Histoire du jeton au moyen âge*, 1858, in-8°; la *Revue numismatique*; le *Trésor de numismatique et de glyptique*, 1834-50, 13 vol. in-f°.

MONNAIES (Cours des). Les officiers chargés de tout ce qui regardait la fabrication et l'administration des monnaies portèrent d'abord le nom de généraux maîtres des monnaies. Ils firent primitivement partie de la Chambre des comptes et des trésoriers de France, et en furent séparés en 1358 pour former une chambre particulière à Paris. Le 11 mars 1522, François Ier créa dans cette chambre un office de président et deux offices de conseiller. En janvier 1551, Henri II l'érigea en cour souveraine, avec attribution de juridiction en dernier ressort de tous les délits, malversations et abus commis soit par les officiers et ouvriers de la monnaie, soit par les changeurs, orfèvres, affineurs, departeurs, batteurs et tireurs d'or et d'argent, mineurs, cueilleurs d'or de paillolle, horlogers, joailliers, balanciers, etc. Cette cour se composait d'un premier président, de huit présidents, de deux chevaliers d'honneur, de trente-cinq conseillers, dont deux avaient le titre de contrôleurs généraux du bureau des monnaies de France, d'un procureur général, de deux avocats généraux, d'un greffier en chef, etc. La noblesse au premier chef fut accordée à ces officiers par un édit de mars 1719. Un édit de décembre 1665 fixait de la manière suivante le prix des offices de la cour : premier président, 150 000 livres; présidents, 40 000 l.; conseillers-contrôleurs généraux, 27 000 l.; conseillers et avocats généraux, 20 000 l.; procureur général, 60 000 l. — Dans les cérémonies la cour des monnaies avait rang immédiatement après la cour des aides; les présidents portaient la robe de velours noir; les conseillers, les gens du roi et les greffiers en chef celle de satin noir.

Un édit de janvier 1645 avait créé à Lyon et à Libourne deux cours souveraines de monnaie; mais il fut révoqué au mois de mars de la même année. En juin 1704, un autre édit créa à Lyon une cour des monnaies qui, comme celle de Paris, subsista jusqu'à la Révolution. (Voy. J. Boizard, *Traité des monnoies*, 1723, in-12.)

MONNAIES (Hôtels des). Il y avait en France, au dernier siècle, trente villes où l'on battait monnaie, et presque toutes avaient pour marque particulière une lettre de l'alphabet, savoir : Paris, A. — Rouen, B. — Caen, C. — Lyon, D. — Tours, E. — Angers, F. — Poitiers, G. — La Rochelle, H. — Limoges, I. — Bordeaux, K. — Bayonne, L. — Toulouse, M. — Montpellier, N. — Riom, O. — Dijon, P. — Perpignan, Q. — Orléans, R. — Reims, S. — Nantes, T. — Troyes, V. — Amiens, X. — Bourges, Y. — Grenoble, Z. — Aix, &. — Rennes, 9. — Metz, AA. — Strasbourg, BB. — Besançon, CC. — Lille, W. — L'ancien hôtel des monnaies de Paris était situé rue de la Monnaie; l'hôtel actuel, quai Conti, fut construit en 1774 par Antoine, architecte du roi. La *monnaie des médailles* formait alors une administration séparée qui, en 1689, avait été transférée dans les galeries du Louvre.

MONNAIE BLANCHE. C'était le nom donné vulgairement à la monnaie d'argent, et quelquefois à la monnaie d'or; ainsi, lorsque Louis XI contesta au duc de Bretagne le droit de forger des monnaies d'or, celui-ci soutint ses prétentions en alléguant que son droit de frapper de la monnaie blanche comprenait l'or et l'argent.

MONNAIE NOIRE. On appelait ainsi les monnaies de cuivre ou de billon, auxquelles on donnait aussi dans quelques provinces le nom de *nérets*.

MONNAIE DE TURENNE. On appela ainsi les maréchaux de France qui furent nommés le 30 juillet 1675 après la mort de Turenne.

MONNERET (Jules-Aug.-Édouard), médecin, né à Paris en 1810, mort en septembre 1868.

MONNERON (Seigneurs de), branche de la maison du Solier (Vivarais).

MONNERON, *l'aîné*, financier, membre de l'Assemblée législative (1791), né vers 1739, mort en 1804. = Son frère, LOUIS, financier, député des Indes-Orientales (1790) à l'Assemblée constituante, né vers 1750, mort en 1805. Il fut poursuivi comme banqueroutier en 1798. = AUGUSTIN, frère cadet des précédents, dont il partagea les opérations commerciales, membre de l'Assemblée législative, né vers 1760, mort à Paris en 1801. Il fut aussi poursuivi comme banqueroutier.

Ces financiers avaient obtenu le privilége de frapper des pièces de deux sous et de cinq sous qui furent mises en circulation en 1790 et de leur nom appelées *monnerons*. Les pièces de deux sous représentent sur la face une Liberté assise appuyée sur un bloc portant *Droits de l'homme*, et éclairée par un soleil naissant. En exergue *Liberté sous la Loi, an* III *de la Liberté*. Le revers porte : *Médaille de confiance de deux sols à échanger contre des assignats de cinquante sous et audessus*, 1791. L'exergue est : *Monneron frères, négocians à Paris;* sur le cordon est imprimé en creux : *Bon pour Bord. Marseil. Lyon. Rouen. Nant. et Strasb.* Les pièces de *cinq sous* représentent le serment de la fédération.

MONNET (Charles), peintre et graveur, membre de l'Académie (1765). — *Samson surpris par les Philistins* (musée de Nancy).

MONNET (Jean), écrivain, directeur de l'Opéra-Comique, né à Condrieux (Rhône), mort à Paris vers 1785. — *Anthologie française*, 1765, 3 vol. in-8°; *Supplément au roman comique*, 1772, 2 vol. in-12.

MONNET (Antoine-Grimoald), chimiste, minéralogiste, inspecteur général des mines (1774), né à Champeix (Puy-de-Dôme) en 1734, mort à Paris le 23 mai 1817. = Sa femme, Mariette Moreaud, littérateur, née à la Rochelle en 1752, morte le 12 novembre 1798. — *Contes orientaux*, 1779, in-12.

MONNET (Louis-Claude, baron), général, né le 1er janvier 1766, à Mougon (Deux-Sèvres), mort le 8 juin 1819 à Paris. Ayant rendu Flessingue aux Anglais qui l'emmenèrent prisonnier en Angleterre, il fut, pour ce fait, et sous l'inculpation de concussions, condamné à mort par contumace. Sous la Restauration, il fit réformer la sentence et fut créé baron.

MONNET. Voy. Monet.

MONNEVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Guiri (Vexin).

MONNIER. Par lettres de septembre 1713, les terres et seigneuries de Noironde, Mamirolle et Courcière, en Franche-Comté (Doubs), furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Monnier, en faveur de Ch. Monnier.

MONNIER (Hilarion), bénédictin, théologien, né à Toulouse (Jura) en 1646, mort à Morey (Jura) le 17 mai 1707.

MONNIER (Louis-Gabriel), graveur en taille-douce et en médailles, élève de Durand, graveur de la monnaie à Dijon, né à Besançon le 11 octobre 1733, mort à Dijon le 28 février 1804.

MONNIER (Marie-Thérèse Richard de Ruffey, marquise de), connue sous le nom de Sophie par sa liaison avec Mirabeau, née à Pontarlier le 9 janvier 1754, morte par suicide à Gien le 9 septembre 1789.

MONNIER (Jean-Charles, comte), général, né le 22 mars 1758 à Cavaillon (Vaucluse), mort le 30 janvier 1816 à Paris. Il s'illustra par la défense d'Ancône qu'il ne rendit qu'après cent cinq jours de siége régulier, le 14 novembre 1799. Sa haine contre le despotisme de Bonaparte le fit laisser sans emploi sous l'Empire. La Restauration le nomma pair et comte (1815).

MONNIER (Désiré-Hippolyte), archéologue, né à Lons-le-Saulnier en 1788, mort à Domblans (Jura) le 10 octobre 1867.

MONNIER. Voy. Monier et Lemonnier.

MONNIOTTE (Jean-François), bénédictin, mathématicien, né à Besançon en 1723, mort à Tigery (Seine-et-Oise) le 29 avril 1797.

MONNOIE (Bernard de la), poëte français, latin et grec, érudit, philologue, membre de l'Académie française (1713), conseiller à la Cour des comptes de Dijon, né à Dijon le 15 juin 1641, mort à Paris le 15 octobre 1728. — *Noëls*, en patois bourguignon (1700), petits chefs-d'œuvre d'esprit et de malice, très-souvent réimprimés et qui, lors de leur apparition, éveillèrent les susceptibilités de la Sorbonne; *Menagiana* (1715); *Remarques sur les jugements des savants* de Baillet; des dissertations sur le *Cymbalum mundi*, sur le *Livre des trois imposteurs*, sur le *Songe de Poliphile*, sur le *Moyen de parvenir*, etc.; *OEuvres choisies*, 1770, 2 vol. in-4°, et 3 vol. in-8°.

MONNOT (Pierre-Étienne), sculpteur, né à Besançon vers 1660, mort en 1730 à Rome où il passa la plus grande partie de sa vie.

MONNOYE (Seigneurs de la), branche de la maison de Pellorde (Berry).

MONNOYE (De la), pseudonyme de du Revest.

MONNOYER (J. B.), peintre de fleurs, graveur, membre de l'Académie (1665), né à Lille en 1634, mort à Londres le 16 février 1699. — *Vases avec des fleurs*, huit toiles (musée du Louvre) ; *Fleurs*; *Vase* (*ibid.*, collect. Lacaze): *Vase de fleurs* (musée de Grenoble); *Pivoines; Tête de jeune homme dans un médaillon de fleurs* (musée de Nantes); quatre *Tableaux de fleurs* (musée de Lyon); trois *Tableaux d'enfants et de fleurs* (musée de Rouen). = Son fils, Antoine, peintre de fleurs, membre de l'Académie (1704), né à Paris, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1747. = Baptiste, frère du précédent, élève de J. B. Corneille, fut dominicain à Rome, et peignit de grands tableaux de la vie de saint Dominique pour son couvent.

MONOD (Pierre), jésuite, publiciste, né à Bonneville (Savoie) en 1586, mort le 31 mars 1644. Confesseur de la duchesse de Savoie, Christine, sœur de Louis XIII, et tout-puissant sur l'esprit de cette princesse, il ourdit contre Richelieu des intrigues qui décidèrent celui-ci à le faire arrêter en 1640. Il parvint à s'échapper, fut repris et transféré à Miolans (Savoie) où il mourut.— *Recherches sur les alliances de France et de Savoie*, 1621, in-4°; *Amedeus pacificus*, 1624, in-4°; deux *Apologies pour la maison de Savoie*, 1631, in-4°, 1632, in-4°.

MONOD (Adolphe-Frédéric-Théodore), pasteur protestant, né à Copenhague le 21 janvier 1802, mort le 6 avril 1856 à Paris où il était pasteur depuis 1847. Ses sermons ont été publiés.

MONOT (Martin-Claude), sculpteur, membre de l'Académie (1719), né en 1733, mort en 1803. — *Statue* de Duquesne (galeries de Versailles).

MONOYER. Voy. Monnoyer.

MONPERLIER (J. A. M.), auteur dramatique, né à Lyon le 13 juin 1788, mort le 23 mars 1819 à Paris.

MONPLAISIR (Seigneurs de), de la maison de Bruc (Bretagne). = René de Bruc, marquis de Monplaisir, poëte, maréchal de camp (1651), né à Paris en 1610, mort à Arras le 12 juin 1682.

MONPOU (Hippolyte), compositeur, né à Paris le 12 juin 1804, mort à Orléans le 9 août 1841. — *Les deux reines*, 1835; *le Luthier de Vienne; Piquillo* (1837); *Perugina; le Planteur; la chaste Suzanne*, opéras-comiques.

MONPOUILLANT (Seigneurs de), de la maison de Caumont. — Voy. Caumont.

MONREPOS (Seigneurs de), de la famille de Jausselin (Guyenne).

MONROSE (Claude-Louis-Séraphin Barrizain, dit), comédien au Théâtre-Français, né à Besançon le 6 décembre 1783, mort le 20 avril 1843 à Montmartre.

MONROY. Voy. Merlin.

MONS, ville forte de Belgique. Elle fut prise par Louis XIV et le maréchal de Luxembourg le

9 avril 1691, par le prince Eugène et Marlborough le 20 octobre 1709, par le prince de Conti le 10 juillet 1746. Elle fut occupée le 7 novembre 1792, après la victoire de Jemmapes par Dumouriez, perdue après la bataille de Neerwinden, et reprise aux Autrichiens par Schérer et Kléber le 1er juillet 1794.

MONS, terre et seigneurie de Poitou (Vienne), érigée en marquisat par lettres de novembre 1655, en faveur de François de la Frezelière.

MONS, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Louet, de Manneville et de Thibouville. Armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'or.*

MONS (Seigneurs de), branche de la famille de Valentin (Poitou).

MONS ACUTUS, Montagut, Montaigu. = — ADHEMARI, Montélimart. = — ALBANUS, Montalban, Montauban. = — ANICIUS, Le Puy. = — ARGISUS, Montargis. = — AUREOLUS, Montauban. = — AURBUS, Montoire. = — Barrus, Montbard. = — BAZONIS, Montbazon. = — BELLIGARDUS, Montbéliard. = — BERULFI, Montbron. = — BRISONIS, Montbrison. = — CINISIUS, Montcenis (Saône-et-Loire). = — CONTORIUS, CONSULARIS, Moncontour. = — CORNUTUS, Montcornet. = — DEI, Mondaye. = — DELPHINI, Mont-Dauphin. = — DESIDERII, Montdidier. = — DRACONIS, Montdragon. = — DUBLELLI, Montdoubleau. = — DUMA, Puy-de-Dôme. = — FALCONIS, Montfaucon. = — FERAX, FERRATUS, Montferrat. = — FLORIDUS, Montfleury. = — FORTIS, Montfort. = — GEMINUS, Montdoubleau. = — GIRONIS, Montgeron. = — GOMERICI, Montgomery. = — IN PABULA, Mons-en-Puelle. = — JOVIS, Montjavaux. = — JOVIUS, le Joug. = — LETHERICI, Montlhéry. = — LODOICI, Montlouis. = — LUPELLI, Montluel. = — LUCIONIS, Montluçon. = — MAJOR, Montmajour. = — MARTIANI, Mont-de-Marsan. = — MARTIS, MARTYRUM, Montmartre. = — MAURENTIACUS, Montmorency. = — MAURILIONIS, Montmorillon. = — MEDIUS, Montmédy. = — MERULAC, Mont-Merle. = — MIRABILIS, Montmirail. = — OLIVARUM, Montolieu. = — PELICARDIS, Montbéliard. = — PENSERIUM, Montpensier. = — PESSULANA, Montpellier. = — PETROLUS, Montpeyroux. = — REBOSUS, Montredon. = — REGALIS, Montrejeau. = — RELAXUS, Morlaix. = — ROTUNDUS, Montrond. = — SALIONIS, Saugeon. = — THESAURI, Montrésor.

MONSÉGUR, ville du Bazadois (Gironde) qui fut prise par les catholiques le 1er août 1562.

MONS-EN-PUELLE, *Mons in Pabula*, village de Flandre (Nord) où Philippe le Bel remporta une sanglante victoire sur les Flamands en septembre 1304.

MONS-EN-VIMEU, village de Picardie (Somme) où le 31 août 1421, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, défit complétement les Armagnacs commandés par Saintrailles, Conflans et Gamaches.

MONSEIGNEUR. Ce titre au moyen âge se donnait au roi, aux princes et aux chevaliers. Au XVIIe siècle, il fut accordé aux ducs et pairs, aux maréchaux de France, aux ministres, et plus tard aux évêques et à un assez grand nombre de hauts fonctionnaires. Il fut supprimé dans la nuit du 4 août 1789. Napoléon le fit revivre pour les ministres, qui le conservèrent jusqu'au mois d'août 1830. Bien que le Concordat le leur eût refusé, les évêques sous la Restauration se firent de nouveau donner le titre de Monseigneur, et il est assez singulier que ce soient les seuls qui, de tous les dignitaires de l'ancien régime, aient conservé cette distinction.

Le titre de Monseigneur tout court, *sans queue*, comme on disait, ne s'est donné dans l'histoire qu'au dauphin, fils de Louis XIV.

MONSERAND (Seigneurs de), branche de la famille de Guiot (Marche).

MONSEREIN (Seigneurs de), de la famille de Tonduti (Avignon).

MONSIAU (Nicolas-André), peintre d'histoire, élève de Peyron, membre de l'Acad. (1789), né à Lyon en 1754, mort à Paris en juillet 1837. Les galeries de Versailles possèdent deux tableaux de lui.

MONSIEUR. Ce titre, qui au moyen âge se donnait parfois dans les mêmes cas que celui de monseigneur, fut plus tard donné aux nobles qui n'avaient pas droit à être monseigneurisés et aux bourgeois. A partir de la seconde moitié du XVIe siècle, le frère aîné du roi fut appelé Monsieur tout court. — Les titres de Monsieur et Madame furent supprimés par un décret de la Convention en date du 9 octobre 1792, et remplacés par ceux de citoyen et citoyenne, dont l'usage cessa avec la République, et qui après la révolution de 1848 furent rétablis de nouveau pour les relations officielles, jusqu'à l'Assemblée législative.

MONSIGNY (Pierre-Alexandre de), compositeur, membre de l'Institut (1813), né à Fauquemberg (Pas-de-Calais) le 17 octobre 1729, mort à Paris le 14 janvier 1817. Il a donné à l'Opéra-Comique ou à la Comédie-Italienne les opéras suivants : *les Aveux indiscrets* (1759) ; *le Maître en droit; le Cadi dupé* (1758) ; *On ne s'avise jamais de tout* (1761) ; *le Roi et le Fermier* (1762) ; *Rose et Colas* (1764) ; *l'Ile sonnante* (1768) ; *le Déserteur* (1769) ; *le Faucon* (1771) ; *la belle Arsène* (1773) ; *le Rendez-vous bien employé* (1776) ; *Félix ou l'Enfant de la forêt* (1777). En 1766, il avait donné à l'Académie royale de musique, *Aline, reine de Golconde*.

MONSPEI, maison de Bresse d'où sont sortis les seigneurs de Luisandre. Armes : *d'argent à 2 chevrons de sable, au chef d'azur.* (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.)

MONSTIER ou MOUSTIER (Du), nom d'une famille de peintres et de dessinateurs. — GEOFFROI, peintre, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. = ÉTIENNE, peintre et dessinateur, fils du précédent, né vers 1520, mort à Paris le 23 octobre 1603. = PIERRE I, frère du précédent. = COSME, frère du précédent, vivait encore en 1602. = DANIEL, fils du précédent et le plus connu de la famille, peintre et habile dessinateur, né le 14 mai 1574, à Paris, où il est mort le 21 juin 1646. = NICOLAS, fils du précédent, peintre, membre de l'Académie de peinture (1663), né le 1er juillet 1612, mort le 16 septembre 1667. = PIERRE II, fils de Côme, mort à Paris le 26 avril 1656. — On conserve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale un précieux recueil de portraits exécutés par divers membres de la famille du Monstier et qui a appartenu longtemps à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

MONSTIER (Artur du), moine récollet, érudit, hagiographe, né à Rouen en 1607, mort en 1662. — *Neustria pia*, 1663-1665, 3 v. in-fol., rare.

MONSTRELET ou MONTRELAIS (Hugues de), dit le *cardinal de Bretagne*, prélat et homme politique, né à Montrelais près d'Ancenis, vers 1315, mort à Avignon le 28 février 1384. Il fut successivement évêque de Nantes (1354), de Tréguier (1356), puis de Saint-Brieuc (1358), s'attacha au parti de Charles de Blois, représenta la veuve de ce prince, Jeanne de Penthièvre, au traité de Guérande (12 avril 1365), et devint chancelier de Jean IV, duc de Bretagne. Il se retira à Avignon (1371) où Grégoire XI le nomma d'abord cardinal (1375), puis évêque de Préneste.

MONSTRELET (Enguerrand de), chroniqueur, né vers 1390, mort le 20 juillet 1453. Il appartenait à une famille noble de Picardie ou de Flan-

dre, fut attaché au duc de Bourgogne et devint prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt. Il a laissé une *Chronique* qui commence en 1400, où finit celle de Froissart, et s'arrête en 1453. On en a fait diverses continuations jusqu'en 1516. — La première édition a été donnée par A. Vérard, à la fin du XVe siècle, 3 vol. in-fol. goth.; elle a été réimprimée un très-grand nombre de fois au XVIe siècle. M. Buchon en a donné deux éditions: l'une dans la collection des *Chroniques de France* (vol. XXVI à XXXII), l'autre dans la collection du *Panthéon*, 1 vol. gr. in-8°. M. Douët d'Arcq en a publié pour la Société de l'Histoire de France une nouvelle (1857-62, 6 vol. in-8°), qui a fait oublier les précédentes.

MONSURES (Seigneurs de), de la maison de Courlay (Picardie).

MONT (Barons du), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

MONT (Seigneurs du), de la famille de Bridiers (Marche). = —, de la famille de Sathenat (Berry).

MONT (Du), pseudonyme de Ch. Cotolendi.

MONTABERT. Voy. PAILLOT.

MONTADOR (Seigneurs de), branche de la famille de Nœuville (Artois).

MONTAFILANT (Seigneurs de), de la maison de Dinant (Bretagne). = —, de la maison de Laval.

MONTAGNAC, famille du Limousin, d'où sont sortis les seigneurs de Ferozin.

MONTAGNAC (Seigneurs de), branche de la maison des vicomtes de Lomagne. = —, branche de la maison de Narbonne.

MONTAGNAC. Voy. GAIN.

MONTAGNE (La), pays de Bourgogne, ayant pour chef-lieu Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Il renfermait le Châtillonnais, le Duesmois, le bailliage de Bar-sur-Seine, et était borné au N. par la Champagne; au S. par le Dijonnais; à l'E. par le Bassigny; à l'O. par l'Auxois. Il avait environ 48 kil. de long sur 36 de large.

MONTAGNE. C'est le nom que l'on donna sous la Législative (vers la fin de février 1792) et la Convention au parti le plus avancé de ces deux assemblées, et dont les principaux personnages furent Danton, les deux Robespierre, Marat, Saint-Just, Lebas, Couthon, etc. Ce nom lui venait de ce qu'il était, à la première de ces assemblées, groupé sur les plus hauts gradins de la salle des séances. Les *Montagnards*, en minorité sous la Législative et pendant les premiers mois de la Convention, finirent par triompher de la Gironde aux journées des 31 mai et 2 juin 1793, et furent à leur tour vaincus au 9 thermidor. — Les noms de *Montagne* et de *Montagnards* ont reparu lors de la Constituante et de la Législative (1848-1851).

MONTAGNE (Jacques de), historien calviniste, président de la Cour des Aides de Montpellier, né vers 1530 au Puy, mort après 1578. — *Histoire de la Religion et de l'État de France*, 1565, in-8°; c'est un fragment d'une *Histoire de l'Europe* dont il ne reste plus qu'un livre conservé en manuscrit à la Bibliothèque nationale.

MONTAGNE (Jean-François-Camille), botaniste, membre de l'Académie des sciences (1852), né le 15 février 1784 à Vaudoy (Seine-et-Marne), mort à Paris le 6 janvier 1866. Il s'est surtout occupé des plantes cryptogames.

MONTAGNE. Voy. PLATE-MONTAGNE.

MONTAGNE DE LOUIS XIV (Basses-Pyrénées). Les Espagnols qui s'y étaient fortifiés en furent chassés par le général Servan, après un combat meurtrier, le 22 juin 1793.

MONTAGNE NOIRE, montagne près de Figuères (Catalogne), qui a donné son nom à une série de sanglants combats livrés le 17, le 18 et le 19 novembre 1794, où les Espagnols furent chassés de leurs positions et mis en pleine déroute. Le général en chef français Dugommier fut tué le 18 et le général espagnol le comte de la Union le 20.

MONTAGNES (Pays des). On appelait ainsi un grand bailliage du Dauphiné qui comprenait les bailliages particuliers de Briançon, d'Embrun, de Gap et du Buys (Hautes-Alpes).

MONTAGNES (L. et Fr. des), pseudonyme de L. Richeome. = — (Le sieur des), pseudonyme de Jean Sirmond.

MONTAGRIER ou **MONTAGRIÉ** (Seigneurs de), branche de la maison de Bourdeille (Périgord). = —, de la maison de la Rye (Marche).

MONTAGU, maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Couches. Armes : *d'argent à la croix d'azur cantonné de 4 aigles de gueules*. = —, maison de Normandie d'où sont sortis les marquis d'O. Armes : *de sable, à trois mains droites d'argent*. (Voy. l'*Armorial de France*, t. I.)

MONTAGU (Seigneurs de), branche de la maison de Balzac (Auvergne). = —, branche de la maison de Bourgogne. = —, de la maison de Damas. = —, de la maison de Malet (Touraine). = —, de la maison de Neufchastel.

MONTAGU. Voy. MONTAIGU.

MONTAGUILLON (Seigneurs de), branche de la famille de Ganay (Bourgogne). — Voy. MONTAIGUILLON.)

MONTAGUT (Seigneurs de), de la famille d'Arboussier (Languedoc). = —, de la famille de Verdelin (Comminges). = —, de la famille de Manhaut ou Magnaut (Bourgogne).

MONTAIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Noé (Languedoc).

MONTAIGNE (Michel-Eyquem de), célèbre moraliste, né au château de Montaigne en Périgord le 28 février 1533, mort le 13 septembre 1592. Son père, qui appartenait à une famille noble, prit le plus grand soin de son éducation, l'entoura de maîtres et de serviteurs ne parlant que latin, de sorte qu'il sut cette langue morte sans l'étudier et même avant la française. Il apprit ensuite le grec en se jouant. Après avoir fait son droit, il fut pourvu, vers 1554, d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, et eut pour collègue la Boétie, avec qui il se lia d'une si touchante amitié (voy. LA BOÉTIE). Vers ce temps il vint à la cour, plut au roi Henri II, et plus tard obtint la même faveur auprès de Charles IX, de Catherine de Médicis et surtout de Marguerite de Valois à qui il adressa un des chapitres de ses *Essais*. C'est en 1580 qu'il donna la première édition de ce livre unique qui a suffi à sa célébrité, et ce fut après l'avoir publié qu'il voyagea en Allemagne, en Suisse, à Rome, où il sollicita et obtint le droit de bourgeoisie. Rappelé en France, il fut nommé maire de Bordeaux, et remplit ces fonctions avec sagesse. Homme modéré, citoyen paisible, il tenta vainement de rapprocher les protestants et les catholiques, et se vit en butte aux attaques des deux partis. Ce fut dans un voyage à Paris, en 1588, qu'il reçut la visite de Mlle de Gournay, son admiratrice et sa *fille d'alliance*, comme il ne cessa de l'appeler depuis (voy. GOURNAY); et ce fut à Bordeaux qu'il connut le théologien Charron qui devint son disciple, son imitateur et l'écho de ses doctrines sceptiques. Ce scepticisme de Montaigne, résumé dans l'épigraphe de son livre : *Que sais-je?*, est un scepticisme modéré qui ne paraît pas dépasser le déisme, qui sait distinguer la vertu du vice, l'honorer et la peindre sous de nobles traits. C'est l'horreur du fanatisme, de la violence, dont son époque lui offrait tant d'exemples, qui le porte à attaquer la raison humaine, afin d'ébranler l'orgueilleuse

assurance avec laquelle les partis affirment les objets de leur foi et prétendent les imposer aux autres. L'année même de la Saint-Barthélemy, il commença à écrire son livre, ce *livre de bonne foi*, ainsi qu'il l'appelle, cette confidence où il se peint et se livre si naïvement, mêlant ses pensées, ses souvenirs, ses lectures, sans autre lien que le gracieux caprice de la fantaisie, sans autre parure que les fraîches couleurs d'une imagination vive, franche et naturelle. Il déteste toute contrainte : écrivain, il rejette celle d'un plan régulier qui gênerait sa libre allure; philosophe, il veut une sagesse qui ait *pour guide, nature; fortune et volupté pour compagnes*. Parlant de l'éducation, il entend qu'elle se présente à l'enfant sous des formes riantes et agréables, en quoi Locke et Rousseau n'ont fait que le suivre. La première édition des *Essais* (Bordeaux, 1580, deux part. in-8°, rare) ne contenait que deux livres; elle fut suivie de deux autres (1582, 1587) et d'une quatrième dont on n'a pu découvrir jusqu'ici un seul exemplaire. La cinquième (1588, in-4°) est la dernière publiée du vivant de l'auteur, et contient de plus que les autres un troisième livre et 600 additions aux deux premiers. En 1595, Mlle de Gournay en donna une édition (Paris, in-fol.) « revue et augmentée d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions », d'après les corrections et additions que Montaigne avait écrites sur deux exemplaires de l'édition de 1588. Cette édition fait autorité pour le texte; Mlle de Gournay en donna trois autres dont la dernière est de 1635, in-fol. Depuis cette époque de nombreuses éditions de Montaigne se sont succédé. Nous citerons celles de 1739 et de 1745, où se trouvent neuf lettres de Montaigne. En 1774, Meusnier de Querlon édita le *Journal du voyage de Montaigne en Italie*, in-4°. Dans ces dernières années, on a mis au jour quelques lettres inédites de l'auteur des *Essais*. Montaigne, qui donna en 1571, in-8°, un recueil de certaines œuvres de La Boétie, avait publié en 1569 une traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebonde.

MONTAIGNES (Seigneurs de), de la maison de Salazar.

MONTAIGU (Guerre de). C'est le nom que l'on donne aussi à la *Guerre des Amoureux* qui commença le 15 avril 1579. — Voy. AMOUREUX.

MONTAIGU, *Mons acutus*, petite ville du Poitou (Vendée), qui fut cédée le 17 avril 1479 par Marguerite de Culant, veuve de Louis de Belleville, à Louis XI, et dont la seigneurie fut érigée en marquisat par lettres d'octobre 1696. La ville fut prise par les protestants en 1580 et reprise par le duc de Nevers en 1588. Les Vendéens y furent battus le 16 septembre 1793 par les républicains qu'ils en chassèrent le 21.

MONTAIGU, maison d'Auvergne à laquelle appartenait Guérin de MONTAIGU, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1206), mort en 1230. D'elle sont sortis les marquis de Bouzols et les vicomtes de Beaune.

MONTAIGU (Seigneurs de), de la maison provençale de du Bourg. =—, de la maison de Fumel (Querci). = —, de la maison d'Ornezan (Provence). = —, de la maison de Piolenc.

MONTAIGU, famille de Paris, dont le chef Gérard, seigneur de Montaigu, notaire et secrétaire du roi Jean, fut anobli par ce prince en décembre 1363, devint trésorier et garde des chartes sous Charles V, et mourut le 15 juillet 1391. = Son fils JEAN, camérier de Clément VII, évêque de Chartres (1390), chancelier de France (1405-1409), archevêque de Sens (1406), président de la chambre des comptes (1413), tué à la bataille d'Azincourt en 1415. = GÉRARD, frère du précédent, évêque de Poitiers (1405), évêque de Paris (1409), chancelier du duc de Berry, mort en septembre 1420. — Armes : *d'argent à la croix d'azur cantonnée de 4 aigles de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

MONTAIGU (Gilles-Aycelin de), homme politique et prélat, né vers 1252 à Glaine-Montaigu (Puy-de-Dôme), mort à Paris le 23 juin 1318. Élu archevêque de Narbonne (1287), il ne fut ordonné prêtre qu'en 1291, devint un des conseillers de Philippe le Bel, signa (juin 1299) la trêve conclue à Montreuil entre la France et l'Angleterre, et fut l'un des instruments du roi dans sa lutte contre la papauté, et dans ses poursuites contre les templiers. Garde des sceaux (27 février 1309), archevêque de Rouen (1311), il présida plusieurs conciles provinciaux. Un legs fait par lui servit à fonder à Paris le collége qui de son nom fut appelé collége de Montaigu. = Gilles-Aycelin de MONTAIGU, arrière-petit-neveu du précédent, cardinal, évêque de Thérouanne, puis de Tusculum, chancelier du roi Jean (1356), mort à Avignon le 5 décembre 1378. = Son frère, Pierre-Augustin de MONTAIGU, bénédictin, évêque de Laon (1371), cardinal (1384), mort à Reims le 8 novembre 1388.

MONTAIGU (Jean de), surintendant des finances, né vers 1350, décapité à Paris le 17 octobre 1409. Fils d'un notaire du roi, et élevé à la cour de Charles V, il fut un des favoris de Charles VI, qui le nomma grand maître de son hôtel et surintendant des finances. Partisan de Louis, duc d'Orléans, il s'attira la haine du meurtrier de ce prince, Jean sans Peur, qui, le 7 octobre 1409, le fit arrêter à Paris, et le livra à une commission qui le mit à la torture et l'envoya au supplice.

MONTAIGU (Anne-Charles BASSET de), général, né le 10 juin 1751 à Versailles.

MONTAIGU (Dion. de), pseudonyme de C. Campigny.

MONTAIGU-EN-COMBRAILLE, baronnie de la Basse-Auvergne (Puy-de-Dôme), donnée par Louis XI en septembre 1477 à son gendre, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, et à la femme de celui-ci, Anne de France.

MONTAIGUILLON, terre et seigneurie de Champagne (Seine-et-Marne), érigée en marquisat, en juillet 1649, en faveur de Fr. de Villemontée.

MONTAINARD, maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Montfrin. — Armes : *Vairé au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or*. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la Noblesse du Comtat*.)

MONTAL (Le), baronnie de Bourgogne, qui, de la maison de Rabutin, passa (1615) dans celle de Montsaulnin. = Charles de MONTSAULNIN, comte du MONTAL, lieutenant général, gouverneur de Mont-Royal, né vers 1619, mort à Dunkerque le 27 septembre 1696. Il s'est surtout illustré par sa défense de Charleroi (1672). = Son petit-fils, CHARLES-LOUIS, lieutenant général, gouverneur du château de Guise, mort en Bourgogne le 22 août 1758, à soixante-dix-sept ans.

MONTAL (Seigneurs de), de la maison de Pérusse des Cars.

MONTALBA (Seigneurs de), branche de la maison de Gléon (Languedoc).

MONTALBAN, petite ville forte du comté de Nice qui fut prise en avril 1691, par Catinat, en 1705, et par Belle-Isle le 5 juin 1747.

MONTALEMBERT, maison du Poitou d'où sont sortis les seigneurs d'Essé, de Panvilliers, de Vaux, de Cerfs et des Essarts. Armes : *d'argent à une croix ancrée de sable*. = A cette maison appartiennent les personnages suivants :

MONTALEMBERT (André de), seigneur d'Essé et de Panvilliers, né en 1483 en Poitou, tué le

12 juin 1553 à Thérouanne qu'il défendait contre l'armée impériale. Il commanda (1548) une expédition envoyée en Écosse.

MONTALEMBERT (Marc-René, marquis de), général et ingénieur, membre associé de l'Académie des sciences (1747), né à Angoulême le 16 juillet 1714, mort à Paris le 29 mars 1800. — *La Fortification perpendiculaire*, 1776-1786, 11 vol. gr. in-4°, avec 164 pl., ouvrage qui donna lieu à une polémique très-vive: *Correspondance pendant la guerre de* 1757-1760, 1777, 3 vol. in-8°.= Sa femme, Marie-Joséphine de Comarieu, romancière, née à Bordeaux, morte le 3 juillet 1832. Son mari divorça avec elle pour épouser la sœur du chimiste Cadet de Vaux.

MONTALEMBERT (Louis-François-Joseph-Bonaventure de Tryon, comte de), homme politique, né le 18 octobre 1758, mort en 1831. Il fut sous l'Empire député au Corps législatif, chambellan de Napoléon qui le créa comte, et député sous la Restauration. = Son frère, Athénaïs-Bernard-Louis-Claude de Tryon, vicomte de Montalembert, né le 29 décembre 1768 à Paris, mort le 8 octobre 1842 à Aix. Il émigra, servit dans l'armée du prince de Condé, rentra en France en 1801 et se signala par son zèle royaliste sous la Restauration.

MONTALEMBERT (Jean-Charles, baron de), frère du marquis René. Il se joignit aux Anglais à Saint-Domingue, fut fait maréchal de camp (1797) par le comte d'Artois et mourut dans l'île de la Trinité le 20 février 1810. = Son fils, le comte Marc-René-Anne-Marie, diplomate, né à Paris le 10 juillet 1777, y mourut le 20 juin 1831. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, puis dans l'armée anglaise, en Égypte, dans les Indes, en Portugal et en Espagne. La Restauration le nomma successivement colonel, ministre plénipotentiaire à Stuttgart (1816), à Copenhague (1819), pair (1819), ambassadeur à Stockholm (1826).

MONTALEMBERT (Charles-Forbes de Tryon, comte de), publiciste, homme politique et orateur, membre de l'Académie française (1851), né à Londres, le 29 mai 1810, mort à Paris, le 16 mars 1870. Il était fils du comte Marc-René (voy. plus haut) et d'une Anglaise. Rédacteur de l'*Avenir* avec Lamennais, il se sépara de celui-ci quand les doctrines libérales du journal eurent été condamnées par le pape, entra, à la mort de son père (1831), à la Chambre des pairs, par laquelle il se vit condamné, la même année, à 100 francs d'amende, pour avoir ouvert sans autorisation, avec MM. de Caux et Lacordaire, une école libre. Dès son début à la Chambre, il y prit une place éminente comme défenseur du catholicisme et des nationalités opprimées. En 1848, il publia un manifeste par lequel il déclarait se rallier franchement à la République, fut envoyé par le Doubs à l'Assemblée constituante, où il alla siéger à l'extrême droite et fut réélu à l'Assemblée législative, où il déploya un grand talent oratoire surtout dans ses luttes avec Victor Hugo. Il y prit une part active à toutes les mesures qui finirent par amener le coup d'État, ce que depuis il a amèrement regretté. Membre de la commission consultative, il fut élu membre du Corps législatif par l'influence du gouvernement auquel il ne tarda pas à faire une vive opposition. Il ne fut point réélu en 1857, ni aux législatures suivantes. En 1858, un article inséré dans le *Correspondant* le fit condamner à trois mois de prison et 3000 francs d'amende, mais l'empereur lui fit remise de la peine. — *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, 1836, in-8°; *Du Catholicisme et du Vandalisme dans l'art*, 1829, in-8°; *Saint Anselme*, 1844, in-8°; *l'Église libre dans l'État libre*, 1863, in-8°; *les Moines d'occident*, 1860-1867, in-8°; et dans diverses revues de nombreux articles qui figurent avec ses discours dans l'édition de ses œuvres, 1861 et suiv., 8 vol. in-8°.

MONTALER (Barons de), branche de la maison de Grimaldi.

MONTALET, terre et seigneurie de Languedoc (Gard), avec titre de marquisat, possédée par la maison de Berard.

MONTALIVET (Jean-Pierre Bachasson, comte de), homme d'État, né le 5 juillet 1766 à Neukirch (Moselle), mort le 22 janvier 1823 à La Grange (Nièvre). Conseiller au parlement de Grenoble, il fut sous le Consulat préfet de la Manche (1801), de Seine-et-Oise (1804), et sous l'Empire, conseiller d'État (1805), directeur général des ponts et chaussées (1806), ministre de l'intérieur (1er octobre 1809), et comte. Pendant les Cent-Jours Napoléon le nomma intendant général de la couronne et pair. La Restauration le renvoya siéger au Luxembourg (1819).

MONTALQUIER (Seigneurs de), de la famille dauphinoise de Philibert.

MONTALTE (L. de), pseudonyme de Bl. Pascal.

MONTAMART (Seigneurs de), de la maison de Botier (Limousin). = —, de la maison de Fontrailles.

MONTAMY (Didier-François d'Arglais de), écrivain, premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, né en 1704 à Montamy (Calvados), mort le 8 février 1765 à Paris. Il a laissé deux traités sur la peinture.

MONTAN (Seigneurs de), de la famille de La Fontaine.

MONTANAY (barons de), branche de la maison de Pont-de-Vaux.

MONTANCEYS (Seigneurs de), branche de la maison de Bourdeille.

MONTANCLOS (Marie-Émilie Mayon de), femme de lettres, née en 1736 à Aix, morte le 29 août 1812 à Paris.

MONTANÈGUE (Seigneurs de), branche de la maison d'Urre (Dauphiné).

MONTANGE (Seigneurs de), branche de la maison d'Inguimbert (Provence).

MONTANGON, terre et seigneurie de Champagne (Aube) qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Crespy.

MONTANOBURGUM, Montebourg.

MONTANSIER (Marguerite Brunet, dite Mlle), directrice et fondatrice de théâtres, née à Bayonne en 1730, morte à Paris le 13 juillet 1820.

MONTANUS. Voy. des Montagnes.

MONTAREN (Seigneurs de), de la maison d'Arnaud (Picardie).

MONTARET (Seigneurs de), de la maison de Montmorin (Auvergne).

MONTARGIS, *Mons Argisus*, capitale du Gâtinais, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du dép. du Loiret. Philippe Auguste l'acquit de la maison de Courtenai en 1188. Cette ville fut donnée en douaire à Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois (oct. 1332), et en apanage à Louis, duc d'Orléans (5 juin 1404), à la mort duquel elle fut réunie à la couronne (nov. 1407). Après avoir fait partie du douaire d'Isabeau de Bavière (11 juillet 1414), elle fut cédée (juillet 1528) à Renée de France, fille de Louis XII, et à son mari Hercule d'Este, duc de Ferrare, et lorsque la princesse fut devenue veuve, elle lui fut donnée en pleine propriété le 24 décembre 1570, et érigée en duché, mais les lettres de cette érection ne furent point enregistrées. Elle passa ensuite dans la maison de Guise, et le 17 février 1612, fut acquise par Louis XIII de Charles de Lorraine, duc de Guise, et donnée en apanage à Gaston d'Or-

léans (1627), puis (1661) à Philippe de France, duc d'Orléans, dans la maison de qui elle resta jusqu'à la Révolution.

Montargis fut assiégé en 1427 par les comtes de Warwick et de Suffolk, qui furent battus par la Hire et obligés de lever le siége. La glorieuse résistance des habitants leur valut (mai 1430) une exemption de toutes tailles et aides. — La ville et le château furent, en 1431, livrés par trahison aux Anglais qui en furent chassés l'année suivante, les reprirent et les gardèrent jusqu'en 1438. (Voy. *Documents relatifs à la ville de Montargis*, par M. de Girardot, 1853, in-4°.)

Le 22 octobre 1484, il fut signé à Montargis entre Charles VIII et les seigneurs et États de Bretagne, un traité pour la confirmation de leurs priviléges (voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont).

Quant à la fabuleuse histoire du chien de Montargis, voyez l'article AUBRY DE MONTDIDIER.

MONTARGON (Robert-François de), en religion le P. *Hyacinthe de l'Assomption*, prédicateur et théologien, né à Paris le 27 mai 1705, mort à Plombières le 25 juillet 1770.

MONTARNAUD (Seigneurs de), de la maison d'Azemar (Languedoc).

MONTART (Seigneurs de), de la maison de Beaupoil (Anjou).

MONTASTRUC. Voy. GROSSOLLES.

MONTATAIRE (Seigneurs de), branche de la maison de Madaillan.

MONTAUBAN, *Mons Albanus*, ville du bas Quercy, aujourd'hui chef-lieu du dép. de Tarn-et-Garonne. Elle fut fondée en 1144 par Alphonse, comte de Toulouse. Cédée aux Anglais par le traité de Brétigny (1360), elle protesta énergiquement contre ce traité qui la livrait à la domination étrangère. En 1366, le sénéchal de Toulouse et la noblesse de la province furent battus sous ses murs par les Grandes Compagnies. En 1560, son évêque, Jean de Lettes, embrassa la réforme que la population tout entière adopta. Elle fut attaquée inutilement par Montluc, puis par Terrides en 1562, et devint un lieu de refuge pour les protestants. En 1621, le 15 août, Louis XIII vint l'assiéger, mais la résistance des habitants fut tellement vigoureuse qu'il fut obligé de se retirer le 2 novembre suivant après avoir subi des pertes énormes. Elle ne se soumit qu'en 1629. Louis XIV fit démolir ses fortifications, et elle eut cruellement à souffrir des dragonnades.—L'évêché de Montauban fut créé par bulles de Jean XXII le 25 juin 1317 et placé dans la province de Toulouse. Supprimé en 1790, il fut rétabli par décret impérial de 1809, mais cette mesure ne fut pas sanctionnée par le pape. Il fut définitivement rétabli en 1822 comme suffragant de Toulouse.

ÉVÊQUES DE MONTAUBAN. Bertrand Ier du Puy, 10 juill. 1317-sept. 1317. — Guillaume Ier de Cardaillac, 12 nov. 1317-1355. — Jacques Ier de Deaux, 1356-1357. — Bernard Ier, 1358-1359. — Bertrand II de Cardaillac, 1360-1361. — Arnaud de Peyrarède, 1361-1368. — Pierre Ier de Chalais, 1368-22 nov. 1379. — Bertrand III Robert, 1380-5 ou 8 sept. 1403. — Géraud Ier du Puy, 13 oct. 1403-1405. — Raimond de Bar, 1406-26 mars 1424. — Gérard ou Géraud II Faydit, mai-sept. 1425. — Pierre II Coutine, 28 sept. 1425-24 oct. 1427. — Bernard II de la Roche-Fontenille, 24 oct. 1427-sept. 1445. — Aimery de Roquemaurel, 6 janv. 1446-16 oct. 1449. — Bernard III du Rosier, 2 avril 1450-3 janv. 1452. — Guillaume II d'Étampes, 3 avril 1452-18 mars 1454. — Jean Ier de Batut de Montrosier, 18 nov. 1455-1470. — Jean II de Montlambert, 1er juill. 1471-29 déc. 1483. — Georges d'Amboise, 18 déc. 1484-6 mars 1491. — Jean III d'Auriole, 2 déc. 1491-21 oct. 1518. — Jean des Prés, 21 oct. 1518-30 oct. 1539 — Jean V de Lettes des Prés, 1539-1556. — Jacques des Prés, 19 nov. 1556-25 janv. 1589. — Anne de Murviel, 15 août 1601-8 sept. 1652. — Pierre III de Berthier, 8 sept. 1652-28 juin 1674. — Jean-Baptiste-Michel Colbert de Villacerf, nov 1674-15 avril 1687. — Henri de Nesmond, 22 août 1687-14 août 1703. — François de Vaubecourt, 30 mars 1704-1729.— Michel de Verthamon de Chavagnac, juill. 1729-25 sept. 1762. — Anne-François-Victor le Tonnelier de Breteuil, octobre 1762-1790. — Jean VI Lefébure de Chévérus, 13 janv. 1823-30 juill. 1826.— Louis-Guillaume-Valentin Dubourg, 30 juill. 1826-18 mars 1833. — Jean VII Chaudruc de Trélissac, 26 mai 1833-1843. — Jean VIII Doney, 19 nov. 1843.

INTENDANTS DE MONTAUBAN. (La généralité de Montauban comprenait Montauban, Cahors, Figeac, Millau, Rodez et Villefranche). —1635, La Marguerie. — 1638, Foulé. — 1641, du Bousquet. — 1642, J. Charreton. — 1655, Machault. —1657 Meillan.—1658, V. Hotman de Fontenoy.—1663 Cl. Pellot. — 1669, G. de Sève de Châtillon. — 1672, D. Feydeau de Brou. — 1674, N. J. Foucault. — 1681, H. F. Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville. — 1683, Nic. Dubois.—1685. H. Legoux de la Berchère. — 1692, H. Lambert d'Herbigny. — 1694, Cl. J. Sanson. — 1698, F Lepelletier de la Houssaye. — 1700, Gasp. Fr Legendre.— 1715, J. B. Langeois d'Imbercourt.— 1720, L. Basile de Bernage. — 1724, P. Pajot de Nozeau. — 1740, Briçonnet. — 1740, G. C. Ch Lescalopier. — 1756, Ant. Chaumont de la Galaisière. — 1759, Ch. André de Lacoré. — 1761, A. Fr. de Gourgue. — 1773, A. J. Terray. — 1780. P. Ch. Meulan d'Ablois. — 1783-1790, D. Victor de Trimond.

BIBLIOGRAPHIE. H. Lebret, *Histoire de Montauban*, 1668, in-4°, et 1842, 2 vol. in-8°; *Gallia Christiana*, tome XIII, et les *Annuaires* du département de Tarn-et-Garonne.

MONTAUBAN (Seigneurs de), de la maison d'Aydie (Armagnac). = —, de la maison de Flavy (Picardie). = —, de la maison de Flotte (Dauphiné). = —, de la maison de Giraud (Provence). = —, de la maison de la Tour-du-Pin (Dauphiné). = —, de la maison de Pape (Dauphiné). = —, de la maison de Rohan (Bretagne).

MONTAUBAN (Guillaume de), d'une ancienne maison de Bretagne, chancelier de la reine Isabeau de Bavière, mort en 1432. = Son fils, JEAN, chambellan et conseiller de Charles VII, maréchal de Bretagne, bailli du Cotentin (1450), grand maître des eaux et forêts (1461), et amiral de France, né vers 1412, mort à Tours en mai 1466. = D'une autre famille de Bretagne portant le même nom est sorti Philippe de MONTAUBAN, conseiller de la duchesse Anne (1488), chancelier de Bretagne, mort en 1518. (Voy. l'*Histoire généalogique de Bretagne*, par du Paz.)

MONTAUBAN (Jacques POUSSET de), poëte dramatique, né vers 1620, mort à Paris le 16 janvier 1685.

MONTAUBAN. Voy. MONTE-ALBANO.

MONTAUBAND, fameux flibustier, né, à ce que l'on croit, vers 1650 à Montauban, mort à Bordeaux en 1700. On a publié sous son nom une *Relation* de son voyage en Guinée, en 1695.

MONTAUDIER (Seigneurs de), de la famille de Le Camus (Poitou).

MONTAUDIN, bourg du Maine (Mayenne) avec titre de châtellenie.

MONTAULT (Seigneurs de), branche de la famille de Hennequin (Champagne). — Voy. MONTAUT.

MONTAUPIN (Seigneurs de), de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou).

MONTAUROUX, terre et seigneurie de Provence (Var), qui appartint successivement aux maisons de Cipières, de Requiston et de Grasse, et fut érigée en marquisat par lettres de mars 1675 en faveur de Ch. de Lombard, seign. de Gourdon.

MONTAUSIER, baronnie de la Saintonge (Charente-Inférieure), qui, en 1325, passa dans la maison de Sainte-Maure. Elle fut érigée en marquisat en mai 1644, puis en duché-pairie en août 1664 en faveur de Charles de Sainte-Maure de Montausier. Ce duché fut éteint à sa mort (1690). Le marquisat passa dans la maison de Crussol.

MONTAUSIER (Charles de SAINTE-MAURE, marquis, puis duc de), né le 6 octobre 1610, mort le 17 mai 1690, à Paris. Jusqu'à la mort de son frère Hector (1635), il porta le nom de marquis de Salles. Nommé lieutenant général, il épousa Julie d'Angennes (1645), après avoir abjuré le calvinisme. Gouverneur de Normandie (1663), duc et pair (juillet 1664), il devint (1668) gouverneur du dauphin, et, dans ce poste difficile, déploya les qualités d'un parfait honnête homme, mais aussi tous les défauts d'un caractère rude jusqu'à la brutalité, et parvint à se faire prendre en horreur lui et le travail par son élève auquel il n'épargnait pas les coups. C'est lui, dit-on, que Molière a voulu peindre dans *le Misanthrope*. Fléchier a prononcé son oraison funèbre, et sa vie, écrite plusieurs fois, l'a été en dernier lieu par M. A. Roux, 1860, in-8°. = Sa femme, JULIE-LUCINE D'ANGENNES, fille de la célèbre marquise de Rambouillet, née en 1607 à Paris, où elle est morte le 15 novembre 1671. Gouvernante des enfants de France (1661), puis dame d'honneur de la reine (1664), elle joua un rôle peu honorable dans les amours de Louis XIV avec Mlle de La Vallière et avec Mme de Montespan. Ce fut pour elle qu'en 1638 M. de Montausier fit composer par les beaux esprits qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet ce recueil de vers connu sous le nom de *Guirlande de Julie*. Il en fut fait trois copies écrites par le célèbre calligraphe Jarry, et les fleurs en furent peintes par Nicolas Robert. Les vers, qui sont presque tous au-dessous du médiocre, ont été imprimés, 1784, in-8°; 1818 et 1824, in-18.

MONTAUT, maison de Bigorre, d'où sont sortis les seigneurs de Benac, de Beaumont-en-Lezadois, de Bassillon, de La Roque-Navailles, de Pontous, de Saint-Geniez, de Tosel, d'Audanne, de La Chapelle et de Pagalie. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MONTAUT (Seigneurs de), branche de la maison d'Albon. =—, de la maison de Marca (Béarn).

MONTAUT. Voy. MONTAULT.

MONTAUZIER. Voy. MONTAUSIER.

MONTAVAL (Seigneurs de), branche de la famille de Dyel (Normandie).

MONTAZET (Antoine de MALVIN de), prélat, théologien, né au château de Quissac (Lot-et-Garonne) le 17 août 1713, évêque d'Autun (1748), membre de l'Académie française (1757), archevêque de Lyon (1758), mort à Paris le 2 mai 1788.

MONTBARD, petite ville de Bourgogne (Côte-d'Or), qui fut assiégée inutilement par le maréchal d'Aumont du 8 février au 1er mars 1590. — C'est la patrie de Buffon.

MONTBARET, terre et seigneurie de Bretagne, qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en baronnie par lettres de novembre 1671 en faveur de N. Barin, seigneur de Boisgeoffroy.

MONTBAREY ou **MONTBARREY** (Seigneurs de), de la maison de Saint-Mauris ou Saint-Maurice (comté de Bourgogne).

MONTBAREY (Alexandre-Marie-Léonor de SAINT-MAURIS, comte, puis prince de), ministre, né le 20 avril 1732 à Besançon, mort le 5 mai 1796 à Constance (grand-duché de Bade). Il se distingua dans la guerre de la succession d'Autriche, puis dans celle de Sept ans, fut créé prince du Saint-Empire (1774), et devint directeur de la guerre (1776), secrétaire d'État adjoint (avril 1777), ministre de la guerre (27 septembre 1777), lieutenant général (1er mars 1780), et quitta le 17 décembre suivant le ministère, où il ne laissa pas grande trace de son passage. — *Mémoires*, 1826-1827, 3 vol. in-8°. = Son fils, LOUIS-MARIE-FRANÇOIS, officier, né le 10 septembre 1756, émigra, rentra en France, fut arrêté et envoyé à l'échafaud à Paris le 17 avril 1794.

MONTBARS, dit *l'Exterminateur*, fameux chef de flibustiers, né en Languedoc vers 1645, mort on ne sait où ni à quelle époque.

MONTBARTIER, terre et seigneurie de Languedoc (Tarn-et-Garonne) avec titre de vicomté, possédée par la maison d'Astorg.

MONTBAS (Marquis de), de la famille de Barton.

MONTBASIN ou **MONTBAZEN** (Seigneurs de), de la maison de La Verune (Languedoc).

MONTBASON ou **MONTBAZON**, *Mons Bazonis*, petite terre et seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire), qui, après avoir appartenu aux maisons de Sainte-Maure, de Craon, de La Rochefoucauld et du Fou, passa dans la maison de Rohan. Elle fut érigée en comté (février 1547) en faveur de Louis V de Rohan de Guéméné, puis en duché-pairie, en mai 1588, en faveur de Louis VII de Rohan, son frère. — Voy. ROHAN.

MONTBEAU (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Arquier.

MONTBEL, maison de Savoie, d'où sont sortis les seigneurs d'Yzeurs en Touraine. = Autre famille, d'où sont sortis les seigneurs de La Tâche.

MONTBEL (Guillaume-Isidore, baron de), homme politique, né le 4 juillet 1787 à Toulouse, mort le 3 février 1861 à Frohsdorff (Autriche). Député de la Haute-Garonne (1827), il reçut, lors de la création du ministère Polignac (8 août 1829), le portefeuille des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique qu'il échangea le 18 novembre contre celui de l'intérieur pour devenir le 19 mai suivant ministre des finances. C'est en cette qualité qu'il contre-signa les ordonnances de juillet. Dans les premiers jours d'août, il quitta la France et se retira en Autriche. Condamné comme contumax par la cour des pairs, il ne rentra en France qu'après l'amnistie (1837). On a de lui quelques écrits sur le duc de Reichstadt, sur Charles X et sur le duc d'Angoulême.

MONTBÉLIARD, *Mons Beliardus*, *Mons Beligardi*, en allemand *Mumpelgard*, ancienne capitale du comté de ce nom (Doubs). Ce comté, placé au pied des Vosges, entre la Franche-Comté, la haute Alsace et le territoire temporel de l'évêque de Bâle, avait environ 32 kilom. de long sur 24 de large. Après avoir appartenu aux Burgondes et aux Francs, il fut, par le traité de Verdun (843), attribué au royaume de Lorraine, fit ensuite partie du second royaume de Bourgogne et passa avec lui aux empereurs d'Allemagne. Il eut des comtes particuliers depuis le XIe siècle et à la fin du XIVe arriva par mariage dans la maison de Wurtemberg qui le garda jusqu'à la Révolution, sauf de 1676 à la paix de Ryswick où il fut possédé par la France. Conquis par la République, il fut réuni à la France le 10 octobre 1793 et nous est resté depuis cette époque.

Montbéliard, dont la population avait embrassé la réforme, fut attaqué sans succès par le duc de Guise en 1587 et 1588. Le maréchal de Luxem-

bourg s'en empara en 1676 et en rasa la citadelle et les fortifications. — Les Autrichiens s'en emparèrent le 3 janvier 1814.

COMTES DE MONTBÉLIARD. 1034, Louis, comte de Mouson et de Bar. — Après 1065, Thierri Ier, comte de Mouson et de Bar, fils du précédent. — 1103 ou 1104, Thierri II, second fils du précédent. — Après 1162, Amédée de Montfaucon, fils de Richard de Montfaucon et d'Agnès, fille aînée de Thierri II. — Après 1183, Richard, fils aîné du précédent. — Après 1237, Thierri III, dit le *grand baron*, fils du précédent. — 1282, Renaud de Châlon, comte palatin de Bourgogne, et sa femme Guillemette, arrière-petite-fille du précédent. — 1321, Ottenin ou Otton, fils du précédent.—1332, Henri de Montfaucon, et sa femme Agnès, sœur aînée du précédent. — 1366, Étienne, fils du précédent. — 1397, Henriette, petite-fille du précédent, et son mari, Éberhard, comte de Wurtemberg.

BIBLIOGRAPHIE. Duvernoy, *Éphémérides du comté de Montbéliard*, 1832, in-8°; *Recherches étymologiques sur les noms de lieux du pays de Montbéliard*, 1834, in-8°, et l'*Art de vérifier les dates.*

MONT-BENOIT, abbaye d'augustins, en Franche-Comté (Doubs), diocèse de Besançon.

MONTBERNANCHON (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

MONTBERON, maison de l'Angoumois, remontant à Robert, seigneur de Montberon qui vivait en 1140. D'elle sont sortis les seigneurs de Fontaines, de Chalandray, de Mortagne, d'Avoir, de Mastas, d'Aunay, d'Archiac, de Villefort, de Saint-Aignan, d'Auzances, de Beauregard, d'Esnandes et de Tourvoye. Armes : *écartelé au 1 et 4, fascé d'argent et d'azur au 2 et 3 de gueules.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartenait Jacques de MONTBERON, sénéchal d'Angoulême (1386). Il suivit le parti du duc de Bourgogne, fut créé maréchal de France (1418) destitué (1421) et mourut en 1422.

MONTBETON (Seigneurs de), branche de la maison de Caumont la Force.

MONTBIS (Seigneurs de), branche de la maison de Vienne.

MONTBIVOS (Seigneurs de), branche de la maison de Simiane (Provence).

MONT-BLANC (Département du). Ce département, réuni à la France par le traité de Lunéville, était borné au N. par le dép. du Léman, à l'O. par les dép. de l'Ain et de l'Isère; au S. par le dép. des Hautes-Alpes et par la chaîne du mont Cenis; à l'E. par les Alpes et le mont Blanc qui le séparaient du dép. de la Doire. Chef-lieu, Chambéry ; villes principales, Annecy, Moutiers et Saint-Jean-de-Maurienne. Il fut en 1815 rendu au Piémont. Son territoire est revenu à la France lors de la cession de la Savoie (1860).

MONTBLANC, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Sausses. Armes : *une fasce accompagnée de 2 miroirs ronds.*

MONTBLANC (Seigneurs de), de la maison provençale de Glandèves. = —, de la maison de Thézan (Languedoc).

MONTBLERU (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Simon.

MONTBOILLON, terre et seigneurie de Franche-Comté (Doubs), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en baronnie par lettres des archiducs Albert et Isabelle, données en janvier 1608, en faveur de J. de Thomassin.

MONTBOISSIER, baronnie d'Auvergne (Puy-de-Dôme) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs d'Aubusson et, par substitution, les seigneurs de Beaufort, de Canillac et de Pontchâteau. Armes : *d'or, semé de croix de sable recroisettées au pied fiché, au lion de sable sur le tout.*

MONTBOISSIER (Pierre de), dit *Pierre le Vénérable*, l'un des plus célèbres abbés de Cluni, né en Auvergne vers 1092, mort à Cluni le 25 décembre 1156. Moine de Cluni vers 1109, prieur de Vezelay, puis de Domné, il fut élu abbé de Cluni le 22 août 1122. Il rétablit la discipline dans son ordre, assista aux conciles de Pise (1134), de Latran (1138), et alla visiter en Espagne les maisons de son ordre. C'est là qu'il fit faire une traduction du Coran qu'il réfuta plus tard. Ceux de ses écrits qui ont été publiés sont insérés pour la plupart soit dans la *Bibliotheca Cluniacencis*, soit dans l'*Amplissima collectio* et les *Anecdota* de Martène, soit dans les *Miscellanea* de Baluze.

MONTBONNEAU (Seigneurs de), de la famille de Mantin.

MONTBOSON (Seigneurs de), de la maison de Vaudrey (Bourgogne).

MONTBOUCHER (Seigneurs de), de la maison de Vaësc ou Vesc (Dauphiné).

MONTBOURCHER, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Bordage et de la Magniane. Armes : *d'or à 3 channes (marmites) à pieds de gueules.*

MONTBRAY (Seigneurs de), branche de la famille de Le Hericy (Normandie).

MONTBRAY (Geffroy de), prélat et homme politique, né à Montbray (Manche), mort le 2 février 1094 à Coutances, dont il avait été sacré évêque le 10 avril 1049. Il suivit Guillaume le Conquérant dans son invasion de l'Angleterre, combattit à la bataille d'Hastings, et se signala par ses impitoyables rigueurs dans les luttes que son prince eut à soutenir contre les Anglo-Saxons. Après la mort de Guillaume (1087), il fut obligé de se retirer en Normandie.

MONTBRISON, *Mons Brisonis*, ancienne capitale du Forez. Elle fut créée telle par des lettres de Charles Ier, comte de Forez et duc de Bourbon, en date du 6 mai 1441. En 1790, elle devint chef-lieu du département de la Loire jusqu'en 1855, où elle fut dépossédée de ce titre qui passa à Saint-Étienne.

Montbrison fut pris d'assaut le 16 juillet 1562 par le célèbre baron des Adrets, qui en fit massacrer la garnison et les habitants. Le duc de Nemours s'en empara en 1590. En 1754, il fut occupé par Mandrin, qui pilla la caisse du receveur de la gabelle.

MONTBRISON (Comtes de), de la famille de Guénégaud.

MONTBRON, *Mons Berulfi*, baronnie d'Angoumois (Charente), qui, unie à celle de la Grillière, fut érigée en comté (octobre 1624) en faveur de H. A. de Loménie, secrétaire d'État.

MONTBRON (Joseph CHÉRADE, comte de), littérateur, né en 1766 au château d'Horte (Charente), mort en 1852 au château de Montagrier. Il fut député en 1822 et 1827.= Son fils, ÉTIENNE-PIERRE, maréchal de camp, agriculteur, né en 1763, mort le 24 janvier 1841.

MONTBRON (Jac. de), pseudonyme du jésuite de la Fontaine.

MONTBRUN, terre et seigneurie du Languedoc avec titre de comté.

MONTBRUN (Seigneurs de), de la maison de Gontaut. = —, de la maison de Joyeuse. = —, de la maison de Lambertie. = —, de la maison de Lévis. = —, de la maison de Paris. = —, de la maison de Valentin.

MONTBRUN, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), érigée en marquisat (février 1620) en faveur de J. du Puy, seigneur de Montbrun.

MONTBRUN (Charles du Puy, seigneur de), célèbre capitaine protestant, né vers 1530 au château de Montbrun (Dauphiné), mort sur l'échafaud à Grenoble le 12 août 1575. Devenu calviniste, il fit une propagande si active que le parlement de Grenoble l'ajourna devant lui (1560). Il prit les armes, repoussa les troupes envoyées contre lui et se retira à Genève. Dans la première guerre civile (1562), il emporta d'assaut Mornas, et dans la seconde (1567), il combattit à Jarnac et à Moncontour, et défit les catholiques au passage du Rhône (1570). Après la Saint-Barthélemy, il soumit une grande partie du Dauphiné, refusa de souscrire à la paix signée devant La Rochelle, remporta un avantage important près du pont de Royan (1574), et força Henri III à lever le siége de Livron; mais l'année suivante, assailli par des forces supérieures, il fut pris et détenu à Grenoble, où, sur les ordres du roi, on instruisit son procès, et, malgré les instances des plus grands seigneurs des deux partis, il fut envoyé au supplice. Sa mémoire fut réhabilitée en 1575. = Son fils Jean, marquis de Montbrun, né vers 1568, mort après 1637. Conseiller d'État (1612), envoyé aux États généraux (1614), il prit une part active à la guerre de religion de 1621. = Alexandre du Puy, marquis de Saint-André, fils du précédent, né en 1600 à Montbrun, mort à La Nocle (Nièvre) en août 1673. Il prit les armes dans les deux guerres de religion sous Louis XIII, et défendit Privas contre l'armée royale (1628). Il servit ensuite sous Gustave-Adolphe et sous le duc de Weimar, fut créé lieutenant général (1650), alla à Venise (1668), où il fut nommé capitaine général des armées de la république, et envoyé à la défense de Candie. En 1670, il suivit le comte de Saint-Paul dans son expédition de Pologne.

MONTBRUN (Louis-Pierre, comte), général, né à Florensac (Hérault) le 1[er] mars 1770, tué à la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812.

MONTBRUN (De), pseudonyme de Sandras de Courtilz.

MONTCALM, maison du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Viala, de Saint-Veran, de Gabriac et de Montclus. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

MONTCALM de Saint-Véran (Louis-Joseph, marquis de), général, né le 28 février 1712 au château de Candiac (Gard), mort le 14 septembre 1759 à Québec (Canada). Maréchal de camp (1756), il fut envoyé au Canada, et là, malgré l'infériorité de ses forces, il soutint une lutte glorieuse contre les Anglais. Assiégé dans Québec le 27 juin 1759, il repoussa toutes les attaques pendant deux mois; mais ayant commis l'imprudence de sortir des murs de la ville pour livrer bataille (13 septembre), il fut vaincu et blessé mortellement. Wolfe, le général ennemi, périt aussi dans l'action. = Son fils, Paul-François-Joseph, marin, né en 1756 dans le Rouergue, mort en Piémont en 1812. Député aux États généraux, il émigra en 1790.

MONTCANISY (Seigneurs de), de la maison de Morin (Normandie).

MONT-CARMEL (Ordre militaire de N.-D. du). Cet ordre fut institué par Henri IV pour cent gentilshommes qui, à la guerre, devaient marcher près de la personne du roi; il le réunit (1608) à l'ordre de Saint-Lazare. Après avoir donné, en décembre 1672, un édit pour la confirmation de la réunion de ces deux ordres, Louis XIV en publia un autre pour leur désunion en mars 1693. L'ordre du Mont-Carmel subsista jusqu'à la Révolution. — Voy. Lazare (Ordre de Saint-) et l'*Etat de la France*, édition de 1749, t. IV, p. 46 et suiv.).

MONTCAVREL, terre et seigneurie du Boulonnois (Somme), érigée en marquisat par lettres du 20 mars 1687, en faveur de Louis de Mailly, qui, en mai 1691, obtint de nouvelles lettres pour donner à ce marquisat la dénomination de Mailly-Montcavrel.

MONTCAVREL (Seigneurs de), branche de la maison de Monchi.

MONTCHAL (Charles de), théologien, prélat (1627), né en 1589 à Annonay (Ardèche), mort à Carcassonne (Aude) le 22 août 1651. Il n'était point encore prêtre quand il fut nommé (1627) archev. de Toulouse. — *Mémoires*, 1718, 2 v. in-12.

MONTCHÊNE (Seigneurs de), de la famille de Berthelot.

MONTCHEVREUIL (Henri de Mornay, marquis de), gouverneur du duc du Maine, mort à Saint-Germain-en-Laye le 2 juin 1706, à quatre-vingt-quatre ans. = Son frère cadet, Gaston-Jean-Baptiste de Mornay, comte de Montchevreuil, lieutenant général, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693.

MONTCHRESTIEN (Antoine Mauchrestien, dit de), poëte et économiste, né vers 1570 à Falaise. Calviniste, il prit une part active à la guerre de religion de 1621, et fut tué le 7 octobre de la même année aux Tourailles près Domfront. On a de lui des *Tragédies*, 1600, in-8°; *Traité de l'œconomie politique*, 1615, in-8°.

MONTCLAR (Seigneurs de), de la maison provençale de Gérente. = —, de la maison de la Fare (Languedoc). = —, de la maison de Noailles.

MONTCLERA, seigneurie du Quercy, qui, réunie au vicomté de Lavaur, fut érigée en marquisat par lettres de décembre 1616, en faveur de Brandelis de Gironde.

MONTCLUS, terre et seigneurie du Languedoc (Gard), qui fut érigée en marquisat (1683) en faveur de Jacq. Vivet.

MONTCLUS (Barons de), branche de la maison d'Albert. = —, de la maison de Bimard (Languedoc). = —, de la maison de Cadolle (Languedoc). = —, de la maison de Montcalm (Rouergue).

MONTCONTOUR (Seigneurs de), de la maison de Dinan (Bretagne). — Voy. Moncontour.

MONTCOQUIER. Voy. Moncoquier.

MONTCORNEIL (Seigneurs de), de la maison de La Barthe.

MONTCORNET (Seigneurs de), de la maison de Noyers.

MONTDÉE. Voy. Mondaye.

MONTDEJEU (Seigneurs de), de la maison de Schulemberg.

MONT DE LA VIGNE (Seigneurs du), branche de la maison de Mannoury (Normandie).

MONT-DE-MARSAN, *Mons Martiani*, capitale du comté de Marsan, aujourd'hui chef-lieu du département des Landes. Elle fut prise par Montluc en 1569, surprise en septembre 1580 par le capitaine royaliste Poyanne, et reprise l'année suivante par Henri IV. (Voy., au sujet de faux documents relatifs à l'origine de Mont-de-Marsan, un curieux écrit de M. Bladé : *P. de Lobanner et les quatre chartes de Mont-de-Marsan*, 1861, in-8°.)

MONT DES CYGNES. Voy. Mont-Saint-Quentin.

MONT-DE-PIÉTÉ. L'institution des monts-de-piété qui remonte en Italie au xv[e] siècle, ne fut introduite en France qu'au siècle suivant. Elle eut primitivement un but charitable (de là son nom). Pour remédier à l'usure énorme (30, 40 et 50 p. 100) que les Juifs et les Lombards prélevaient sur ceux qui leur empruntaient sur gage, les premiers monts-de-piété prêtaient aux pauvres gens sur dépôt sans intérêt. Le premier mont-de-piété chez nous fut fondé à Reims en 1519. Il cessa

d'exister au bout de peu d'années, fut rétabli en 1579 et fonctionna jusqu'à la Révolution: mais ses bases premières furent modifiées par Louis XIII qui fixa l'intérêt à 5 p. 100 et par Louis XIV qui, tout en rendant gratuit le prêt sur les objets de la valeur d'un écu, autorisa le prélèvement d'un intérêt de 15 p. 100 sur les gages d'une valeur supérieure à un écu. Le premier mont-de-piété à Paris, fut établi par lettres patentes du 9 décembre 1777, et l'intérêt fixé à 3 p. 100 monta bientôt à 12. Supprimé en 1793, il fut remplacé par de nombreux établissements de prêts sur gage dont les abus nécessitèrent l'intervention du gouvernement; un arrêté du Directoire du 3 prairial an V rétablit l'institution telle qu'elle était avant 1789, et enfin le 8 thermidor an XIII, un décret impérial ordonna la fermeture des établissements privés.— Il y a dans les départements un certain nombre de villes qui possèdent des monts-de-piété. (Voy. Belèze, *Dictionnaire de la vie pratique.*)

MONTDEVERGUES (Seigneurs de), de la famille de Lopès (Comté-Venaissin).

MONTDIDIER, *Mons Desiderii*, petite ville de Picardie (Somme). Ce fut une des villes de la Somme cédée par le traité d'Arras (1435) à Philippe duc de Bourgogne, et que Louis XI racheta plus tard. Elle fut attaquée inutilement par les Espagnols en 1636. — La châtellenie de Montdidier fut donnée le 8 août 1418 à Philippe de Bourgogne et à Michelle de France, sa femme. Philippe la donna en 1446 à Jean de Bourgogne, comte d'Étampes. (Voy. le P. Daire, *Histoire de Montdidier*, 1765, in-12.)

MONTDIDIER (Seigneurs de), branche de la maison de Roucy (Champagne).

MONTDIEU, chartreuse, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, fondée en 1130.

MONT-DIEU (B. de), pseudonyme de la Roche-Chandieu.

MONT-D'OR ou SAINT-THIERRY, abbaye de bénédictins, en Champagne (Marne), diocèse de Reims, fondée vers 530.

MONTDORGE (Antoine GAUTIER DE), littérateur, né le 17 janvier 1701, à Lyon, mort le 24 octobre 1768, à Paris.

MONTDRAGON, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Darboux. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

MONTDRAGON (Seigneurs de), branche de la maison d'Albert de Luynes. = —, de la maison de Bismard (Languedoc). = —, de la maison de Cavaillon (Provence). = —, de la maison de Mistral.

MONTEALBANO, ou MONTAUBAN (Nepos de), jurisconsulte du XIIIe siècle, né à Montauban.

MONTEBELLO (Piémont). Le 10 juin 1800, le général autrichien Ott y fut battu par Bonaparte. Les Autrichiens y furent défaits par les Franco-Sardes le 20 mai 1859. — La part glorieuse que le général Lannes avait prise au premier de ces combats lui valut plus tard le titre de duc de Montebello. — Voy. LANNES.

MONTEBISE (Seigneurs de), de la famille de Bernard (Orléanais).

MONTEBOURG, célèbre abbaye de bénédictins, en Normandie (Manche), diocèse de Coutances, fondée à la fin du XIe siècle.

MONTECH, *Montegium*, ville du Languedoc (Tarn-et-Garonne). Elle fut prise par Humbert de Beaujeu sur les Albigeois en 1228, et par les Anglais pendant la guerre de Cent ans. Les protestants l'attaquèrent inutilement en 1569.

MONTECLER, maison d'où sont sortis les seigneurs de Courcelles, de Charnai et de la Rongère. — Par lettres de janvier 1616, renouvelées le 27 août 1638, la châtellenie de Launay, dans le Maine (Sarthe), fut érigée en marquisat sous le nom de Montecler, en faveur d'Urbain de Montecler, baron de Charnay.

MONTECLER (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

MONTEFACCIO (État de Gênes). Les Autrichiens y furent battus le 15 décembre 1799.

MONTÈGRE (Antoine-François JENIN de), médecin, né à Belley (Ain) le 6 mai 1779, mort à Saint-Domingue le 4 septembre 1818.

MONTÉGU (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

MONTÉGUT (Seigneurs de), de la maison de Le Mazuyer (Picardie). = —, de la maison de du Bouzet (Armagnac).

MONTÉGUT (Jeanne SÉGLA de), femme de lettres, née à Toulouse le 25 octobre 1709, morte à Paris le 17 janvier 1752. = Son fils, JEAN-FRANÇOIS, antiquaire, né à Toulouse en 1726, mort sur l'échafaud à Paris le 20 avril 1794.

MONTÉGUT-EN-COUSERANS (Seigneurs de), de la maison de Rocquemaurel (Auvergne).

MONTEIL (Seigneurs de), branche de la maison d'Adhemar (comté Venaissin). Elle a produit les seigneurs du Port-Saint-Vallier, de La Font, de Saint-Quintin, de Bavas, de Falhan, de Rochecourbe, de Trébas, de Vires (à Narbonne), de Lombers et de Durfort. — Voy. ADHÉMAR.

MONTEIL (Seigneurs de), de la maison de Ferrières (Poitou).

MONTEIL (Seigneurs du), de la maison de Gironde (Auvergne).

MONTEIL (Amans-Alexis), historien, né à Rodez, en 1769, mort à Cely, le 20 février 1850. — *Description de l'Aveyron*, 1801, 5 vol. in-8; *Histoire des Français des divers états*, 1827-1839, 8 vol. in-8, plusieurs fois réimprimée; *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, 1836, 2 vol. in-8.

MONTEIL-AU-VICOMTE (Seigneurs de), branche de la maison d'Aubusson.

MONTEILLEZ (Seigneurs de), branche de la maison de Sassenage.

MONTEJAN, seigneurie d'Anjou (Maine-et-Loire) qui a donné son nom à une ancienne maison dont les armes sont *d'or, fretté de gueules.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) — A cette maison appartenait René de MONTEJAN, mort à Turin en septembre 1538. Malgré son incapacité notoire, il fut nommé par François Ier gouverneur et lieutenant général en Piémont (1537) et maréchal de France (février 1538). Il fut fait deux fois prisonnier: en 1524 près de Verceil, et en 1536 près de Brignolles.

MONTELEGINO, localité du Piémont où les Autrichiens éprouvèrent un échec la veille de la bataille de Montenotte, le 11 avril 1796.

MONTELIER, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme) érigée en comté (mars 1673), en faveur de Ch. L. Alphonse de Sassenage.

MONTÉLIMART, *Montilium*, *Mons Adhemari*, ville du Valentinois (Drôme). Elle fut réunie à la couronne par Louis XI, et depuis suivit les destinées du Valentinois. Prise par les protestants en 1562, et reprise par les catholiques peu de temps après, elle fut inutilement assiégée par Coligny en 1569. Elle tomba, en 1586, au pouvoir de Lesdiguières, fut prise le 16 août 1587 par le comte de Suze et reprise trois jours plus tard, après un combat sanglant, par les troupes de Lesdiguières. — Il s'est tenu un concile à Montélimart en juin 1209. (Voy. A. de Pontaymeri : *La cité de Montélimart*, 1591, in-8).

MONTELON. Voy. GUILLOT (le roi).

MONTEMAYOR (Portugal). Il y fut conclu, le 7 janvier 1486, un traité d'alliance entre Charles VIII et Jean II de Portugal. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

MONTÉMONT (Albert), littérateur et traducteur, né à Remiremont (Vosges), le 21 août 1788, mort en 1862.

MONTENAC (Seigneurs de), de la maison de Rubempré (Picardie).

MONTENAISONS ou **MONTENOISONS**, l'un des huit pays du Nivernais et l'une des 24 châtellenies du duché de Nevers : localité principale, Premery (Nièvre). Il avait environ 20 kilom. de long sur 16 de large.

MONTENAY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Garancières, du Hommet, de Beaudemont et de Fourques.

MONTENAY (Seigneurs de), de la maison de Le Neuf (Normandie).

MONTENAY (Jacques BROSSARD de), poëte patois, vivait à la fin du XVIIIe siècle. — *L'Enrôlement de Tivan*, comédie en patois de la Bresse, 1783 et 1870, in-8.

MONTENDRE (Seigneurs de), branche de la maison de La Rochefoucauld.

MONTENOTTE, village de la province de Savone (Italie), où Bonaparte battit les Austro-Sardes le 12 avril 1795.

MONTENOTTE (Département de). Ce département, tiré de la Ligurie, fut réuni à la France en 1805 et lui appartint jusqu'en 1814. Il était borné à l'E. par le golfe et le dép. de Gênes; au N. par le dép. des Alpes-Maritimes ; à l'O. par le dép. de la Stura ; au S. par le dép. de Marengo. Chef-lieu, Savone.

MONTEREAU — FAUT-YONNE, *Condate*, *Monasteriolum Senonum*, ville du Gâtinais (Seine-et-Marne). Ce fut sur le pont de cette ville que, le 10 sept. 1419, le duc de Bourgogne Jean sans Peur fut assassiné par Tanneguy du Châtel, lors d'une entrevue avec le dauphin Charles (VII); assassinat qui eut des conséquences fatales pour la France. La ville, prise l'année suivante par Philippe le Bon et le roi d'Angleterre, fut reprise en 1438 par Charles VII. Elle le fut encore en 1567 par le duc d'Anjou et Condé, en 1589 par d'Épernon, auquel Mayenne l'enleva presque aussitôt, et, en 1590, par Henri IV. — Le 18 février 1814, Napoléon y battit le prince de Wurtemberg.

MONTEREAU (Seigneurs de), de la maison du Lac (Beauce).

MONTEREAU (Pierre de), célèbre architecte, mort en mars 1266. Il a construit, entre autres, la Sainte-Chapelle, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs (Conservatoire des Arts-et-Métiers) à Paris, et la chapelle du château de Vincennes.

MONTEREY, ville du Mexique prise le 26 août 1864 par les Français, qui l'évacuèrent le 9 avril 1865.

MONTE-SORGUES (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

MONTESPAN, terre et seigneurie du comté de Comminges (Haute-Garonne). Elle a donné son nom à une ancienne maison issue de la maison de Comminges et d'où sont sortis les seigneurs de Pardaillan-Gondrin et d'Antin. Elle fut réunie à la terre d'Antin et érigée en marquisat (1612), en faveur d'Antoine-Arnaud de Montespan.

MONTESPAN (Françoise-Athénaïs DE ROCHECHOUART, marquise DE), célèbre maîtresse de Louis XIV, née en 1641, au château de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), morte le 28 mai 1707, à Bourbon-l'Archambault. Fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, elle épousa (1663) Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, et bientôt après fut nommée dame du palais de la reine. En 1668, elle devint maîtresse du roi qui n'en continua pas moins, pendant plusieurs années encore, ses relations avec Mlle de la Vallière. Rompue une première fois à l'occasion du jubilé de 1676, leur liaison qui avait résisté à de nombreuses infidélités du roi, fut définitivement brisée après la mort de la reine (1683) et lorsque Mme de Maintenon eut pris sur le roi un ascendant irrésistible. Maltraitée par celle-ci et par son propre fils le duc du Maine, elle ne se décida à quitter la cour qu'en 1691, se retira à Paris d'abord aux Carmélites, puis dans la communauté des Dames de Saint-Joseph, rentra dans le monde, et passa les dernières années de sa vie au milieu d'inquiétudes et de terreurs de la mort que les austérités auxquelles elle se livrait ne parvenaient pas à calmer. Elle eut du roi huit enfants, dont deux moururent au berceau. — Voy. Louis XIV, p. 1171.

MONTESPILLOUER (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

MONTESQUIEU (Seigneurs de), branche de la maison de Noé (Languedoc).

MONTESQUIEU (Charles DE SECONDAT, baron de la BRÈDE et DE), célèbre publiciste et littérateur, conseiller (1714), puis président à mortier (1716) au parlement de Bordeaux, né le 18 janvier 1689 au château de la Brède (Gironde), mort à Paris le 10 février 1755. En 1721, il lança dans le public, sans nom d'auteur, les *Lettres Persanes*, ouvrage qui, sous un ton léger et frondeur, offrait la satire la plus piquante et la plus juste de la société française, de ses défauts et de ses travers, avec des aperçus profonds qui annonçaient le grand publiciste. Le succès en fut immense et fait époque dans l'histoire littéraire. Le *Temple de Gnide*, bagatelle ingénieuse, mais froide, composée pour l'amusement de la société de Mlle de Clermont, suivit en 1725. L'année suivante, Montesquieu quitta la magistrature dont l'éloignaient, d'après son propre aveu, son peu d'intelligence de la procédure et sa timidité à parler. Après avoir été reçu à l'Académie française (1727), non sans quelques difficultés et sans avoir été obligé d'adoucir le cardinal de Fleury en lui présentant une édition expurgée des *Lettres Persanes*, il se mit à voyager, visita presque toute l'Europe et rentra dans sa retraite de la Brède où il passa à peu près le reste de sa vie. En 1734, il fit paraître les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, chef-d'œuvre d'analyse historique, où la profondeur de la pensée s'unit à un style plein de vigueur, de concision et d'éclat. C'était le prélude d'une œuvre plus imposante encore par la grandeur des proportions et la variété du sujet, fruit de vingt années de travail, l'*Esprit des lois*, publié en 1748 avec cette épigraphe : « *Prolem sine matre creatam*. » C'est une œuvre d'analyse haute et sereine, mais où perce à chaque instant l'amour de l'humanité, de la justice, de la liberté ; le mépris et l'aversion pour le despotisme, le fanatisme, l'esclavage qu'il flétrit avec une indignation mâle et concise. L'*Esprit des lois* eut en un an et demi vingt-deux éditions et fut traduit sur-le-champ dans presque toutes les langues. Les critiques ne manquèrent pas. Mme du Deffand dit que c'était « *de l'esprit sur les lois*, » et en effet on retrouve peut-être un peu trop, dans ce grave ouvrage, les saillies qui convenaient si bien aux *Lettres Persanes*. Les gazetiers du clergé, dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, adressèrent à l'auteur les reproches, moins délicats et moins inoffensifs, d'athéisme et de spinosisme. Montesquieu leur répondit par la *Défense de l'Esprit des lois*, modèle du genre, qui les couvrit de ridicule. Ce fut son seul écrit polémique. Lié avec les philosophes et intimement avec Helvétius, il ne prit toutefois aucune part à leurs coalitions et à leurs querelles. Voltaire et lui, tout en s'appréciant, eurent peu de

sympathie l'un pour l'autre. Poussé par d'Alembert et de Jaucourt, il écrivit pour l'*Encyclopédie*, l'*Essai sur le goût*, où il appliqua aux principes des beaux-arts cette même force d'esprit qu'il avait appliquée à la politique et aux lois. On doit encore citer de lui les deux morceaux éloquents intitulés *Lysimaque* et *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*; un roman assez froid, *Arsace et Isménie*; des fragments d'une *Histoire de Louis XI* que son secrétaire aurait, dit-on, jetée au feu par mégarde; quelques poésies et de *Lettres*. Voy. SUPPLÉMENT.

MONTESQUIOU, première baronnie du comté d'Armagnac (Gers), qui a donné son nom à une illustre maison, d'où sont sortis les seigneurs de Marsan et de la Serre, de Marsac, de Salles, d'Artagnan, de Gelas, de Sainte-Colombe, du Faget, d'Auriac, de Saintarailles ou Saintrailles, de Prechac, de Poylobon, de Lasseran-Massencomme, de Montluc, de Balagny, de Campanes, de Saint-Aubin, de Sadirac, de Saint-Pastour, de Tarasteix, d'Algans, de la Motte, du Maine, de Galias, de Chabannais, de Caupène et de Pompignan. Armes: *d'or à 2 tourteaux de gueules l'un sur l'autre*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MONTESQUIOU (Joseph-François de), capitaine des gardes du duc d'Anjou (Henri III). Ce fut lui qui, à la bataille de Jarnac (13 mars 1569), tua d'un coup de pistolet le prince de Condé blessé et prisonnier.

MONTESQUIOU (Pierre de), comte d'ARTAGNAN, maréchal de France, né au château d'Armagnac en 1645, mort au Plessis-Picquet (Seine) le 12 mai 1725. Il porta d'abord le nom de d'Artagnan, comme son père qui, en 1673, avait été tué au siége de Maestricht. Major général à la bataille de Fleurus (1690), maréchal de camp (1692), lieutenant général (1696), il fut nommé maréchal de France (1709) après la bataille de Malplaquet, et prit alors le nom de Montesquiou. — Voy. ARTAGNAN.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre, marquis de), général, homme politique, littérateur, membre de l'Académie française (1784), né le 17 octobre 1739 à Paris, où il mourut le 30 décembre 1798. Premier écuyer de Monsieur (1771), maréchal de camp (1780), il fut nommé député de la noblesse de Paris aux États généraux (1789). Rallié des premiers au tiers état, il se brouilla avec la cour après la fuite de Varennes (1791), et lorsque la guerre eut éclaté, il fut mis à la tête de l'armée qui conquit rapidement la Savoie et le comté de Nice (sept. 1792). Décrété d'accusation (nov. 1792), il se retira dans le comté de Zurich, d'où il revint à Paris en 1795. On a de lui divers écrits politiques et littéraires. = Son fils, Elisabeth-Pierre, baron puis comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC, né le 30 septembre 1764, à Paris, mort le 4 août 1834, à Courtenvaux (Sarthe). Il fut successivement membre du Corps législatif sous l'Empire, grand chambellan (1810), sénateur (1813) et pair de France (1814). Pendant les Cent-Jours, il reprit son service près de Napoléon, qui le nomma pair. Destitué à la seconde Restauration, il rentra à la Chambre haute en 1819. = Ambroise-Anatole-Augustin, comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC, général, pair de France (1841), littérateur, né à Paris, le 8 août 1808, mort au château de Marsan (Gers), le 21 nov. 1867.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (François-Xavier-Marc-Antoine, abbé de), homme politique, né en 1757, au château de Marsan (Gers), mort le 4 février 1832, au château de Cirey, près de Troyes. Agent général du clergé (1785), il fut nommé par son ordre député aux États généraux (1789) et refusa de se réunir au tiers état jusqu'au moment où il en reçut l'ordre du roi. Il prit une part active aux travaux de l'assemblée dans toutes les questions relatives aux matières ecclésiastiques et où il s'efforça en vain de combattre la majorité. Émigré en Angleterre (1792), il revint après le 9 thermidor, et fut, jusqu'au Consulat, un des agents de Louis XVIII, de la part de qui il remit à Bonaparte une lettre célèbre où le prince exilé réclamait sa couronne. En avril 1814, il fit partie du gouvernement provisoire, et, au mois de mai suivant, fut chargé du portefeuille du ministère de l'intérieur, qu'il garda jusqu'au retour de l'île d'Elbe. Il passa alors en Angleterre. A la seconde Restauration, il fut créé ministre d'État, pair de France (1816), membre de l'Académie française (1815). L'Académie des Inscriptions l'élut membre libre (août 1816). Il donna sa démission de pair en janvier 1832. = Son frère, le comte PHILIPPE-ANDRÉ-FRANÇOIS, général, né en 1753 au château de Marsan (Gers), mort à Paris le 7 février 1833. — Voy. MONTESQUIOU et FEZENSAC.

MONTESSON (Charlotte-Jeanne BÉRAUD DE LA HAIE DE RIOU, marquise DE), née en 1737, à Paris, y mourut le 6 février 1806. Devenue veuve (1769) du marquis de Montesson, elle vint à la cour et inspira une assez grande passion au duc d'Orléans pour que celui-ci obtînt de Louis XV la permission de contracter avec elle un mariage secret, qui eut lieu le 23 avril 1773, et fut bientôt connu de tout le monde. Elle garda son nom et vint résider au Palais-Royal. Là, elle donna des fêtes splendides, composant elle-même une foule de pièces de théâtre dans lesquelles elle jouait d'une manière fort médiocre. Après la mort du duc (1785), elle mena une vie retirée, fut, sous la Terreur, jetée en prison d'où elle ne sortit qu'après le 9 thermidor. Elle était sœur utérine de la mère de Mme de Genlis. On a d'elle des *Comédies*, 1767-1772, 2 vol in-8°, très-rare; des *Mélanges*, 1782, in-18; des *Œuvres anonymes*, 1782-1785, 8 vol. gr. tirés à 12 exemplaires.

MONTET (Seigneurs du), issus des seigneurs de Busset, branche bâtarde de la maison de Bourbon.

MONTET (Jacques), chimiste, né à Beaulieu (Dordogne), le 9 mars 1722, mort à Montpellier, le 13 novembre 1782.

MONTFA (Seigneurs de), branche de la maison de Lautrec (Languedoc).

MONTFALCON (Seigneurs de), de la famille de Brosses (Savoie).

MONTFALCON (Le marquis de), pseudonyme de Saint-Martin.

MONTFAUCON, seigneurie qui avait donné son nom à une ancienne maison éteinte à la fin du XIIIe siècle. Elle appartint successivement aux maisons de Bomiers, de Sancerre, aux dauphins d'Auvergne, aux maisons de Bueil, de Chazeron et de Condé, puis fut acquise par la maison d'Aumont qui, en 1666, obtint de lui substituer le nom de Villequier.

MONTFAUCON, seigneurie de la Franche-Comté (Doubs), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les comtes de Montbéliard, les seigneurs d'Orbes, de Châteauvieux et de Montron.

MONTFAUCON, maison de Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Mesmin. Armes : *de sinople au lion d'or*.

MONTFAUCON (Seigneurs de), de la famille d'Assé (Maine). = —, de la famille de Panisse (Provence).

MONTFAUCON, ancienne capitale du Velay (Haute-Loire).

MONTFAUCON. Cette localité, située jadis hors de l'enceinte de Paris, était fameuse par un

gibet qui y avait été construit au XIIIe siècle. Voici ce qu'en dit Hurtaut (*Dict. de Paris*) : « On y voyait encore du temps de la Ligue une masse de pierres accompagnée de seize piliers où conduisait une rampe aussi de pierre, assez large, et qui se fermait avec une bonne porte. Cette masse était un parallélogramme haut de deux à trois toises, long de six à sept, large de cinq ou six, et composé de dix ou douze assises de gros quartiers de pierre, bien liés et bien cimentés. Les piliers étaient gros, carrés et chacun de trente-deux ou trente-trois pieds de hauteur. Pour joindre ensemble ces piliers, et pour y attacher les corps des suppliciés, on avait enclavé dans leur chaperon deux gros liens de bois qui traversaient de l'un à l'autre et avaient des chaînes de fer d'espace en espace. Au milieu était une cave pour recevoir les corps des suppliciés lorsqu'ils tombaient en pièces où que toutes les chaînes et les places étaient remplies. Présentement (1779), la cave est comblée, la porte de la rampe est rompue et les marches de la rampe sont brisées. Quant aux piliers, à peine en restait-il sur pied deux ou trois il y a quelques années et depuis ils ont été entièrement détruits. Enfin, certaines considérations ont déterminé à transférer ce gibet à quelque distance de là, où l'on a élevé quatre piliers de forme carrée, dans lesquels on a enclavé des liens de bois. »

— En 888, Robert le Fort battit les Normands à Montfaucon.

MONTFAUCON (Dom Bernard de), célèbre érudit, bénédictin, membre de l'Académie des Inscriptions (1719), né le 13 janvier 1655, au château de Soulage (Aude), mort à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 21 déc. 1741. D'une famille noble, il servit d'abord avec distinction sous Turenne, puis se fit bénédictin (1675). En 1698, il fit en Italie, avec un de ses confrères, dom P. Brioys, un voyage d'érudition et, en 1719, il fut reçu à l'Académie des Inscriptions. Outre de nombreux mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui : *Analecta græca*, 1688, in-4°; *Diarium italicum*, 1703, in-4°; *Collectio nova Patrum et Scriptorum græcorum*, 1706; *Palæographia græca*, 1708, in-f°; *l'Antiquité expliquée*, 1719-24, 15 vol. in-f°; *les Monuments de la Monarchie française*, 1729-33, 5 vol. in-f°; *Bibliotheca coisliniana*, 1715, in-f°; *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, 1739, 2 vol. in-f°. Il a été en outre l'un des principaux éditeurs des éditions de saint Athanase, 1698, 3 vol. in-f° et de saint Chrysostome, 1718 et suivantes, 13 vol. in-fol.

MONTFERMEIL, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en baronnie (juillet 1611) en faveur d'Hilaire Lhoste, secrétaire du roi.

MONTFERNIER (Seigneurs de), branche de la maison de Surgères.

MONTFERRAND, ville d'Auvergne, réunie en 1731 à la ville de Clermont (Puy-de-Dôme), qui prit alors le nom de Clermont-Ferrand. Louis le Gros l'assiégea et la prit en 1126. Elle fut donnée pour supplément d'apanage au duc d'Anjou (Henri III) en août 1569. — Voy. CLERMONT.

MONTFERRAND, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Thoraise et de Corcondray.

MONTFERRAND (Seigneurs de), branche de la maison de Beaujeu.

MONTFERRANT (Seigneurs de), branche de la maison de Gontaut.

MONTFERRAT, *Mons Ferratus*, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en marquisat (avril 1750) en faveur de Ch.-Gab.-Justin de Barral.

MONTFERRAT (Seigneurs de), de la maison de Fontrailles.

MONTFERRIER, terre et seigneurie du Languedoc (Hérault), avec titre de marquisat.

MONTFERRIER (Seigneurs de), de la maison du Caylar.

MONTFERRIER (Alexandre-André-Victor SARRAZIN DE), littérateur et mathématicien, né le 31 août 1792, à Paris, mort en mars 1863. — *Dictionnaire des mathématiques*, 1834-1840 et 1844, 3 vol in-4°.

MONTFIQUET, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Baines, de Blagny, de Vailly, de la Cerisaye, de Montigny et de Saint-Siméon. Armes : *d'argent au léopard de sable.*

MONTFIQUET (Raoul de), théologien, né à Montfiquet (Calvados), mort vers 1520. Ses ouvrages sont très-rares.

MONTFLAUX (Seigneurs de), de la maison de Froulay (Maine).

MONTFLAUX ou **MONTFLEAUX**, terre et seigneurie du Maine (Mayenne), érigée en comté le 26 octobre 1670.

MONTFLEURY (Zacharie JACOB, dit), auteur et acteur de l'Hôtel de Bourgogne, né en Anjou, vers 1600, mort à Paris, le 11 décembre 1667. — *La Mort d'Asdrubal*, tragédie, 1647. = Son fils, ANTOINE-JACOB, auteur dramatique, né en septembre 1639, à Paris, mort le 11 octobre 1685, à Aix (Bouches-du-Rhône). Ses comédies licencieuses mais fort gaies, balancèrent pendant quelque temps le succès de celles de Molière.

MONTFLEURY (Jean LE PETIT de), poëte, né à Caen en 1698, y mourut le 7 avril 1777.

MONTFORT, comté de Normandie donné par Louis XI, en janvier 1476, à Louise de Laval, à l'occasion de son mariage avec Jean de Brosse.

MONTFORT, maison de Bretagne. Elle remonte à Raoul, sire de Montfort, qui vivait à la fin du XIVe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Laval, de la Roche-Bernard, de Montafilant, de Chateaubriand et de Lohéac. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MONTFORT, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Abise. (Voy. *l'Etat de la Provence*, par Robert.)

MONTFORT (Seigneurs de), branche de la maison d'Abon. = —, de la maison de Charny. = —, de la maison de Coligny. = —, de la maison de Laidet (Provence). = —, de la maison de Marguerie (Normandie). = —, de la maison de Murat (Auvergne). = —, de la maison de Pons (Saintonge).

MONTFORT (Comte de), nom que prit Jérôme Bonaparte après la chute de l'empire.

MONTFORT L'AMAURY, *Mons fortis Almerici.* La baronnie, puis comté de Montfort dans le Mantois (Seine-et-Oise), donna son nom à une illustre maison d'où lui vint à son tour le surnom d'Amaury, et qui tirait son origine d'Amaury comte de Hainaut, lequel vivait au milieu du Xe siècle. De cette maison sont sortis les comtes de Leicester, de Nole, de Castres et les seigneurs de Thoron. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

BARONS PUIS COMTES DE MONTFORT. Amaury Ier. — Guillaume, fils du précédent. — 1003 au plus tôt, Amaury II, fils du précédent. — Simon Ier, fils du précédent. — 1087, Amaury III, *le Fort*, fils du précédent. — 1089, Richard, frère du précédent. — 1092, Simon II, *le Jeune*, frère du précédent. — 1103, Amaury IV, frère du précédent; il devint comte d'Evreux en 1118. — 1137, Amaury V, fils du précédent, baron de Montfort et comte d'Evreux. — 1140, Simon III, *le Chauve*, fils du précédent, comte d'Evreux. — 1181, Simon IV, deuxième fils du

précédent, il fut le premier comte de Montfort (voy. son article plus loin). — 1218, Amaury VI, fils aîné du précédent (voy. son article plus loin). — 1241, Jean, fils du précédent: il suivit saint Louis dans sa première croisade et mourut dans l'île de Chypre, en 1249. Sa fille unique, Béatrix, mariée à Robert IV, comte de Dreux, donna le comté de Montfort à Yolande, sa fille, qui, devenue veuve (1286) d'Alexandre III, roi d'Écosse, épousa (1294) Arthur II, duc de Bretagne. Leur fils Jean étant devenu duc de Bretagne (Voy. JEAN IV, duc de Bretagne), le comté de Montfort depuis cette époque resta attaché à la Bretagne et fut réuni avec elle à la couronne en 1552. Il fut ensuite donné (14 mai 1562) à Catherine de Médicis, puis (septembre 1574) en supplément d'apanage à François d'Alençon. Louis XIV, en échange d'une partie du duché de Chevreuse, le donna à Charles-Honoré d'Albert qui, en novembre 1667, fut autorisé lui et ses descendants mâles et femelles à porter le titre de comte de Montfort. (Voy. le P. Anselme t. VI, et l'*Art de vérifier les dates*.)

MONTFORT (Simon, comte de), célèbre capitaine, né vers 1150, tué devant Toulouse le 25 juin 1218. Il était le second fils de Simon, troisième du nom, comte de Montfort et d'Evreux, et frère cadet d'Amaury qui avait, en 1200, cédé le comté d'Evreux à Philippe Auguste. Il séjourna plusieurs années en Palestine, et, à son retour, prit part à la croisade dirigée contre les Albigeois (juillet 1209). Après la défaite et la mort de Raymond-Roger, vicomte de Béziers, qu'il fut accusé d'avoir fait empoisonner, il fut mis en possession de ses États. Raymond VI, comte de Toulouse, ayant refusé de se soumettre aux dures et humiliantes conditions que lui avait imposées le concile d'Arles, Simon marcha contre lui, s'empara de Lavaur (3 mai 1211), assiégea inutilement Toulouse, battit, devant Castelnaudary (septembre 1212), le comte de Foix, puis, devant Muret, les comtes de Foix et de Comminges et Pierre, roi d'Aragon, qui y fut tué. L'année suivante, malgré l'intervention du légat le cardinal Pierre de Bénévent qui avait réconcilié avec l'Église Raymond, les comtes de Foix et de Comminges et une foule de seigneurs languedociens, il recommença les hostilités et soumit rapidement l'Agénois, le Périgord, le Quercy et le Rouergue. En 1215, déclaré par Innocent III souverain provisoire des pays qu'il avait conquis, et dont le concile de Latran lui donna l'investiture définitive, il occupa Toulouse et en fit raser les fortifications; mais Raymond, à qui le même concile avait enlevé l'administration des marquisats de Provence et de Beaucaire et accordé seulement une pension de huit cents livres, reprit les armes avec son fils et, secouru par les rois d'Angleterre et d'Aragon, chassa Montfort de Beaucaire et vit tout le pays se soulever en sa faveur. En 1217, Montfort obtint d'abord de grands succès contre le jeune Raymond (VII), mais Toulouse s'étant insurgée, il vint mettre le siége devant la ville qui pendant dix mois lui résista héroïquement. Enfin, en repoussant une sortie, il fut atteint par une pierre qui lui écrasa la tête.

MONTFORT (Amaury, comte de), fils du précédent, connétable de France, né en 1192, mort à Otrante en 1241. Après la mort de son père, il prit le commandement de l'armée des croisés qui assiégeaient Toulouse, fut obligé de lever le siége un mois après (juillet 1218), et perdit bientôt une partie des conquêtes de Simon, malgré le secours que lui amena Louis, fils du roi Philippe Auguste. De sanglants revers le forcèrent de conclure avec le comte de Toulouse (1221) une trêve qui, après de nouvelles hostilités, fut renouvelée en janvier 1224. Le mois suivant, il céda tous ses droits sur le comté de Toulouse à Louis VIII. Nommé connétable (1230), il partit (1239) pour la Palestine, y fut fait prisonnier puis relâché en 1241, et mourut en revenant en France. = SIMON, frère du précédent, comte de Leicester, par sa grand'mère, Amélie de Beaumont, sœur et héritière de Robert, comte de Leicester, né en France vers 1206, tué à la bataille d'Evesham (Angleterre) le 4 août 1265. Il s'attacha à Henri III, roi d'Angleterre, épousa secrètement (1238) Eléonore, comtesse de Pembroke, sœur du roi, et, après avoir réprimé une révolte en Gascogne (1249), il devint le chef du parti qui voulut, les armes à la main, abaisser l'autorité royale et contraindre le roi à observer la grande charte. Tour à tour vainqueur et vaincu, il remporta à Lewes, le 14 mai 1264, à la tête de l'armée des barons, une victoire complète sur Henri III, qu'il fit prisonnier avec son fils Edouard. Celui-ci ne tarda pas à s'échapper, et livra bataille à Leicester, qui fut vaincu et tué.

MONTFORT (Gui de), seigneur de la Ferté-Aleps et de Castres, second frère de Simon de Montfort, qu'il accompagna dans sa croisade contre les Albigeois, tué le 31 janvier 1299, devant le château de Vareilles, près Pamiers.

MONTFORT-LE-ROTROU, terre et seigneurie du Maine (Sarthe), érigée en marquisat (février 1616) en faveur de L. Anne de Bresseau.

MONTFORT - SAINT - JACQUES ou **LA CANNE**, abbaye d'augustins, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Saint-Malo, fondée en 1552 par G. de Montfort et Amicie, sa femme.

MONTFORT (Alexandre), compositeur, né en 1803, à Paris, où il est mort le 12 février 1856.

MONTFORT, pseudonyme de Courtilz de Sandras.

MONTFORT. Voy. GERMAIN.

MONTFRIN, baronnie de Languedoc (Gard) érigée en marquisat (mars 1652), en faveur de Hector de Montagnard.

MONTFRIN (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

MONTFROC (Seigneurs de), de la maison de Pontevez (Provence).

MONTFURON, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), érigée en marquisat (janvier 1690) en faveur de Léon de Valbelle, comte de Ribiers.

MONTFURON (Seigneurs de), branche de la famille Etienne. = —, de la famille Garnier (Provence).

MONTGAIGER, **MONTGAUGER** ou **MONTGOGIER**, terre et châtellenie de Touraine (Indre-et-Loire), érigée en marquisat (janvier 1623), en faveur de Roger du Guast puis en duché-pairie sous le nom de Praslin par lettres de Louis XV, enregistrées le 10 septembre 1762.

MONTGAILLARD (Vicomtes de), branche de la maison de Grossolles (Périgord). = —, branche de la maison de Pons (Saintonge). = —, branche de la maison de Percin (Gascogne). A cette branche appartenaient les personnages suivants: Bernard de PERCIN DE MONTGAILLARD, dit le *Petit-Feuillant*, l'un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue, né à Montgaillard, diocèse de Toulouse, en 1563, mort dans l'abbaye d'Orval (Luxembourg), le 8 juin 1628. = JEAN-JACQUES, de la même famille que le précédent, dominicain, né en 1633 à Toulouse, y mourut le 21 mars 1711. — *Monumenta conventus ordinis FF. Prædicatorum*, 1693, f°. = PIERRE-JEAN-FRANÇOIS, parent des précédents, janséniste, évêque de Saint-Pons (1665), né en 1633, mort le 13 mars 1713.

MONTGAILLARD (Pierre DE FAUCHERAN, sieur DE), poëte, né à Nyons (Dauphiné), mort vers 1605.

MONTGAILLARD (Jean-Gabriel-Maurice Roques, dit le comte de), agent et écrivain politique, né en 1761 à Toulouse, mort à Paris le 8 février 1841. Sous la Révolution il fut successivement agent dans la police secrète des gouvernements républicains et du parti royaliste, et remplit les mêmes fonctions sous l'Empire. Il se rallia à la Restauration. — *Histoire secrète de Coblentz*, 1795, in-8°; *Mémoires secrets*, 1804, in-8°. = Son frère puîné, l'abbé Guillaume-Honoré Roques de Montgaillard, né à Montgaillard, en Languedoc, en 1772, se suicida à Ivry, près Paris, le 28 avril 1825. — *Revue chronologique de l'histoire de France* (1787-1818), 1820, in-8°; *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à* 1825, 1826-1827, 9 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée.

MONTGARDIN (Seigneurs de), de la famille d'Aiguebelle.

MONTGASCON (Seigneurs de), de la maison des premiers comtes d'Auvergne. = —, de la maison de La Tour d'Auvergne.

MONTGAUGER. Voy. Montgaiger.

MONTGAUGIER ou **MONTGAUGER** (Seigneurs de), de la maison de Baraton. =, de la maison de Beauvau (Anjou). = —, de la maison de l'Aubespine. = —, de la maison de Sainte-Maure.

MONTGAVOI (Seigneurs de), de la maison du Caylar.

MONTGEOFROY (Seigneurs de), de la maison de Contades (Anjou).

MONTGERON (Louis-Basile Carré de), janséniste, conseiller au Parlement de Paris, né à Paris en 1686, mort à Valence le 12 mai 1754. Il publia de 1737 à 1748, *La vérité des miracles opérés par l'intervention du diacre Pâris:* ouvrage qui le fit mettre à la Bastille, puis exiler.

MONTGEROUT (Seigneurs de), branche de la maison d'Ailly (Picardie).

MONTGIBEL (Bataille du). — Voy. Agosta.

MONTGILBERT (Seigneurs de), de la maison de Saulx-Tavannes.

MONTGLAS ou **MONGLAS**, baronnie de la Brie (Seine-et-Marne) qui, après avoir appartenu aux familles de Bureau et de Geoffroi, fut érigée en marquisat (novembre 1614), en faveur de Robert de Harlai, baron de Montglas. A la mort de celui-ci, le marquisat, qui devait s'éteindre faute d'héritiers mâles, fut confirmé (décembre 1627) en faveur de sa fille Jeanne de Harlai, mariée à Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-Georges.

MONTGLAS ou **MONGLAS** (François-de-Paule de Clermont, marquis de), historien, né à Turin, mort le 7 avril 1675. Grand-maître de la garde-robe (1663), maréchal de camp sous Louis XIII et Louis XIV. Il a écrit des *Mémoires* fort précieux (1635-1660). Ils ont été édités par le P. Bougeant, 1727, 4 vol. in-12, et réimprimés dans les grandes collections de Mémoires. Sa femme, Cécile de Cheverny, est connue par ses amours avec Bussy-Rabutin. = Louis, comte de Cheverny, fils du précédent, ambassadeur en Allemagne et en Danemark, gouverneur du duc de Chartres, né en 1644, mort à Paris le 6 mai 1722.

MONTGOBERT (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont-en-Beauvaisis. = —, de la maison de Joyeuse.

MONTGOGIER. Voy. Montgaugier.

MONTGOLFIER (Joseph-Michel), inventeur avec son frère (Jacques-Étienne, né le 7 janvier 1745, mort à Serrières le 2 août 1799) des aérostats dits *montgolfières*, né à Vidalon-lès-Annonay (Ardèche) en 1740, mort à Balaruc le 26 juin 1810. Leur père était à la tête d'une papeterie importante. On n'est point d'accord sur les circonstances qui ont précédé leur célèbre découverte. Quoi qu'il en soit, après plusieurs essais, les deux frères firent une expérience publique le 5 juin 1782 devant les états du Vivarais, à Annonay, et un ballon de cent dix pieds de circonférence, gonflé d'air raréfié, s'éleva en dix minutes à une hauteur que l'on évalua à mille toises. Le bruit de cette expérience et de sa réussite eut un immense retentissement. Appelé à Paris par l'Académie des sciences, Étienne, après une tentative dérangée par le temps, fit enlever à Versailles, le 19 septembre 1783, devant le roi et toute la cour, un immense aérostat qui monta à 240 toises et alla s'abattre dans le bois de Vaucresson. Le 21 novembre suivant, Pilâtre de Rosier s'aventura le premier sur une mongolfière libre, et recommença à Lyon avec Joseph Montgolfier, le 19 janvier 1784. Pendant plusieurs années, les frères Montgolfier cherchèrent les moyens d'arriver à diriger les aérostats; ils finirent par y renoncer. Étienne retourna à sa fabrique de papier et Joseph devint administrateur du Conservatoire des arts et métiers et membre de l'Institut (1807). — *Mémoires sur la machine aérostatique*, 1784, in-8°; *Ballons aérostatiques*, 1784, in-8° (ces deux écrits en collaboration avec son frère); *Les Voyageurs aériens*, 1784, in-8°.

MONTGOMERY ou **MONTGOMMERY**, *Mons Gomerici*, terre et seigneurie de Normandie (Calvados) avec titre de comté et dont relevaient environ 150 fiefs ou arrière-fiefs, qui avait donné son nom à une ancienne maison. Elle passa vers 1543, de François d'Orléans, marquis de Rothelin, à Jacques de Montgomery, seigneur de Lorges. Cette maison a produit les comtes de Ponthieu et d'Alençon, les seigneurs de Lorges, de Ducé, d'Écouché et de Chantelou.

MONTGOMERY (Jacques de), sire de Lorges, capitaine du xvi° siècle, mort en juillet 1562. Il était fils d'un seigneur écossais, Robert, qui s'était attaché à François Ier. Il se distingua au siége de Mézières (1521), fut (1543) colonel d'une légion de Picardie, et (1544) capitaine de la garde écossaise. En 1545, il commanda les troupes envoyées en Écosse au secours de Marie de Lorraine. = Gabriel, comte de Montgomery, l'un des chefs les plus habiles du parti huguenot, né vers 1530, mort sur l'échafaud, à Paris, le 26 juin 1574. Capitaine de la garde écossaise, il eut le malheur de blesser mortellement Henri II dans un tournoi (30 juin 1559); alla passer quelque temps en Angleterre, revint en France (1562) et se joignit aux chefs protestants. Il défendit vaillamment Rouen contre l'armée royale, parvint à s'échapper lors de la prise de la ville (25 octobre) et soutint avec avantage la lutte en Normandie. A la reprise des hostilités (1567) il s'empara d'Étampes, mais il se signala surtout dans la troisième guerre par l'habileté avec laquelle en trois mois il conquit le Bigorre et le Béarn. Échappé à grand'peine à la Saint-Barthélemy, il alla en Angleterre réunir une flottille qu'il conduisit au secours de la Rochelle (1573), organisa ensuite, dans les îles de Jersey et de Guernesey, une expédition à la tête de laquelle il débarqua en Normandie (mars 1574) et marcha au secours de Domfront assiégé par le maréchal de Matignon. Enfermé dans le château, il s'y défendit avec sa vaillance accoutumée, mais dut accepter une capitulation qui lui assurait « vie et bagues sauves, » et qui fut indignement violée. Condamné à mort par le Parlement, il eut la tête tranchée en place de Grève, après avoir subi la question extraordinaire. Catherine de Médicis, qui l'avait poursuivi d'une haine implacable, assista à son supplice. = Son fils aîné, Jacques, comte de Lorges et de Montgomery, mort en 1609, servit la cause protestante, ainsi

que son frère, Gabriel, mort en 1635, qui finit par vendre à Louis XIII, lors de la prise d'armes des calvinistes (1621), la ville de Pontorson où il commandait.

MONTGOMERY (Seigneurs de), branche de la maison de Harcourt.

MONTGON (L'abbé Charles-Alexandre DE), diplomate, agent de Philippe V en France, né à Versailles, le 24 septembre 1690, mort à Sarlièvre (Pays-Bas) en 1770. — *Lettres*, 1732, in-12, et *Mémoires*, 1742, 5 vol. in-12.

MONTGONTIER (Seigneurs de), branche de la maison de Bocsozel (Dauphiné).

MONTGOUBERT. Voy. MONTGOBERT et MARCONVILLE.

MONTGROS (Seigneurs de), de la maison de Bannes (Vivarais).

MONTGUERS, ancienne baronnie du Dauphiné (Drôme) qui, au dernier siècle, appartenait à la maison de Cohorne.

MONTGUERS (Seigneurs de), de la famille provençale de Guichard.

MONTGUIGNARD (Seigneurs de), branche de la maison de Bissy (Soissonnais). = —, de la maison de Larrinville (Beauce).

MONTGUYON, château de Guyenne qui fut pris par Dunois sur les Anglais, après 8 jours de siège, au commencement de 1451.

MONTHÉNAULT. Voy. ÉGLY.

MONTHÉRY (Seigneurs de), de la famille de Phélypeaux.

MONTHION (François-Gédéon BAILLY, comte DE), général, pair de France (1837), né le 27 janvier 1776, à l'île Bourbon, mort le 7 septembre 1830, à Paris.

MONTHION. Voy. MONTHYON et MONTYON.

MONTHOLON, famille d'Autun, d'où sont sortis les seigneurs du Vivier, de Pleuveron, de Perrousseaux, d'Aubervilliers, de Cuterelles, de la Plisse, de Mussy-la-Fosse et de Pluviers. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) A cette famille appartiennent les personnages suivants :

MONTHOLON (François de), magistrat, né à Autun, vers 1490, mort à Villers-Cotterets, le 12 juin 1543. Avocat au Parlement de Paris, il plaida avec talent la cause du connétable de Bourbon contre Louise de Savoie, et devint successivement avocat général (1532), président à mortier (1534), et garde des sceaux (1543). = Son fils FRANÇOIS, mort à Tours le 12 avril 1590, fut garde des sceaux depuis le 6 septembre 1588 jusqu'à l'avénement d'Henri IV. = JACQUES, fils du précédent, avocat, né à Paris vers 1555, mort le 17 juillet 1622. = JEAN, frère de François, premier du nom, canoniste, né à Autun, mort à Paris le 10 mai 1528.

MONTHOLON (Charles-Tristan, comte puis marquis DE), général, de la famille des précédents, né à Paris, en 1782, mort le 21 août 1853. Il suivit, à Sainte-Hélène, Napoléon, dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires, et revenu en Europe, il publia avec le général Gourgaud, *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène sous sa dictée*, 1823 et années suivantes. Sous Louis-Philippe qui, en 1830, l'avait fait réintégrer dans l'armée, il prit une part active à l'expédition de Boulogne (1840), et fut condamné à vingt ans de prison par la cour des pairs. Il recouvra la liberté après l'évasion du prince Louis-Napoleon. En 1849, il fut envoyé à la Législative par la Charente-Inférieure.

MONTHOLON (Jacques de), pseudonyme du P. Cotton.

MONTHULÉ en Normandie (Seigneurs de), de la famille de Grillet (Comté-Venaissin).

MONTHYON, terre et seigneurie de la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), érigée en baronnie (janv. 1654) en faveur de Simon Chevalier, seigneur de Monthyon. — V. MONTHION et MONTYON.

MONTI (Antoine-Félix, marquis de), lieutenant général, frère du cardinal Monti, né le 12 juillet 1681 à Bologne, mort le 13 mars 1738 à Paris. Il s'attacha d'abord au duc de Vendôme, puis à Albéroni, et fut envoyé (1730) par le cardinal de Fleury à Varsovie où il contribua à faire donner la couronne de Pologne à Stanislas Leczinski (1733).

MONTICELLI, Monceaux.

MONTIER, MONSTIER ou **MONTIERS**, famille du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Mérinville.

MONTIER (Mme du), pseudonyme de Mme le Prince de Beaumont.

MONTIER *en Argonne*, abbaye de cisterciens, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, fondée au milieu du XIIe siècle.

MONTIER-EN-DER, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Châlons, fondée avant 685 par S. Bercaire.

MONTIER-LA-CELLE, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes, fondée en 664.

MONTIER-NEUF, abbaye de bénédictins de la congrégation de Cluny, située dans un faubourg de Poitiers.

MONTIERNOS (Seigneurs de), de la maison de Feillens (Bresse).

MONTIER-RAMEY ou **MONTIERAMEY**, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes, fondée vers 837 par Aladron, comte de Troyes.

MONTIER-S.-ELOY. Voy. MONT-S.-ÉLOY.

MONTIFAUT (Seigneurs de), de la maison d'Astorg (Auvergne).

MONTIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Gontaut. = —, de la maison de Talleyrand.

MONTIGNONS (Prévôté des), nom que portait un territoire de la Lorraine qui avait pour chef-lieu Montzéville (Meuse).

MONTIGNOT (Henri), chanoine de Toul, érudit, né à Nancy, mort à la fin du XVIIIe siècle.

MONTIGNY, seigneurie érigée en marquisat (décembre 1651) en faveur de Fr. de Montigny, seigneur de Congis.

MONTIGNY, abbaye de bénédictins, dans le pays messin (Moselle), diocèse de Metz, fondée en 1635 par Meurisse, évêque de Madaure.

MONTIGNY-SUR-AUBE, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat (mars 1689) en faveur de J. J. Barillon, seigneur de Morangis. Elle passa au XVIIIe siècle dans la maison de Choiseul.

MONTIGNY (Seigneurs de), de la maison de Cramezel (Bretagne). = —, de la maison de Hellande (Normandie). = —, de la maison de Jacquemin (Champagne). = —, de la maison de la Grange. (Voy. GRANGE.) = —, de la maison de Lamperière (Normandie). = —, de la maison de Laval. = —, de la maison de l'Hôpital. = —, de la maison de Montfiquet (Normandie). = —, de la maison de Pellard (Gâtinais), = —, de la maison de Soyecourt.

MONTIGNY (Jean de), poëte, membre de l'Académie française, évêque de Saint-Pol de Léon (1670), né en 1637 en Bretagne, mort à Vitré le 28 septembre 1671.

MONTIGNY (Charles-Claude de), littérateur, né le 8 avril 1744 à Caen, mort le 25 novembre 1818 à Paris.

MONTIGNY (François-Emmanuel DEHAIES de), lieutenant général (1817), né à Versailles en 1743

mort à Paris en 1819. Il fut en 1776 chargé dans l'Inde d'une importante mission qui dura quatre ans, y retourna (1781), fut nommé (1788) gouverneur de nos établissements du Bengale, et par son habileté et sa probité augmenta tellement leurs revenus qu'on lui accorda un supplément de traitement de 30 000 francs.

MONTIGNY (Louis-Gabriel), romancier et auteur dramatique, mort à Paris le 11 janv. 1846.

MONTIGNY (Auguste-Henri-Victor GRANDJEAN de), architecte, grand prix de Rome (1799), né à Paris le 15 juillet 1776, mort en 1850 à Rio-Janeiro où il était établi depuis 1816.

MONTIGNY (Rose-Marie Cizos, dame), dite *Rose Chéri*, actrice, née à Étampes, le 27 octobre 1824, morte en sept. 1861. Elle épousa (1847) Lemoine-Montigny, alors directeur du Gymnase.

MONTILIUM, Monteoux ou Monteux. — Montélimart.

MONTILLET (Seigneurs de), de la maison de Cambis (Provence).

MONTILS-LES-TOURS, château royal (Loir-et-Cher) où fut rendue, en avril 1453 par Charles VII, une ordonnance célèbre sur la réforme de la justice et la réorganisation du Parlement.

MONTIRAT (Seigneurs de), de la maison du Maine.

MONTIVILLIERS, *Monasterium Villare*, célèbre abbaye de bénédictines, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, fondée vers la fin du VIIe siècle.

MONTJARDIN (Seigneurs de), branche de la maison de La Tournelle (Nivernais).

MONTJAY (Seigneurs de), de la maison de Valles (Paris). =—, de la maison de Vaudrey.

MONTJEU, baronnie de l'Autunois (Saône-et-Loire), érigée en marquisat (décembre 1655) en faveur de Nicolas Jeannin de Castille.

MONTJEU (Seigneurs de), de la maison d'Isarn (Rouergue).

MONTJOFFRE (Seigneurs de), de la maison de Carbonnières (Limousin).

MONTJOIE ou **MONTJOYE**, cri de guerre au moyen âge. *Montjoie-Saint-Denis* était le cri des rois de France, avoués de l'abbaye de Saint-Denis; *Montjoie-Saint-André*, celui des ducs de Bourgogne; *Montjoie-Bourbon* ou *Montjoie-Notre-Dame*, celui des ducs de Bourbon : celui du roi d'Angleterre, *Montjoie Notre-Dame Saint-Georges*. — Le roi d'armes de France portait le nom de Montjoie. — Voy. MONTJOYE.

MONTJOIE (Christophe-Félix-Louis VENTRE DE LA TOULOUBRE), littérateur et écrivain royaliste, né à Aix (Provence) le 18 mai 1746, mort à Paris le 4 avril 1816.

MONTJOSIEU (Louis de), *Demontiosus*, antiquaire, né dans le Rouergue, mort à la fin du XVIe siècle. Il accompagna à Rome le duc de Joyeuse (1583). — *Gallus Romæ hospes*, 1585, in-4°, très-rare.

MONTJOUX (Seigneurs de), de la maison de Vaësc ou Vesc (Dauphiné).

MONTJOYE ou **FROHBERG**, baronnie de la Haute-Alsace (Doubs), qui, réunie à une vingtaine de fiefs et seigneuries, fut érigée en comté (avril 1736) en faveur de Ph. J. A. E. baron de Montjoye.

MONTJOYE (Seigneurs de), de la maison de La Fare (Languedoc).

MONTJOYRE. Voy. MONJOIRE.

MONTJUSTIN (Seigneurs de), de la famille provençale de Guillen. =—, de la famille provençale de Malespine.

MONTLAUR ou **MONTLOR**, maison du Dauphiné, originaire du Languedoc, qui se fondit au XVe siècle dans la maison de Maubec. Armes : *d'or au lion de vair couronné*.

MONTLAUR ou **MONTLOR** (Seigneurs de), de la maison d'Azémar (Languedoc). =—, de la maison de Bocsozel (Dauphiné). =— de la maison de Bousquet (Normandie). =—, de la maison d'Ornano. =—, de la maison de Raimond.

MONTLAUR (Jean de), évêque de Maguelonne (1158), né au château de Montlaur (Hérault), mort à Montpellier le 24 février 1190. = JEAN, neveu du précédent, évêque de Maguelonne (1232), né en 1180, mort à Lyon en 1247.

MONTLAUZI (Seigneurs de), de la maison de Chaunac (Auvergne).

MONTLÉANS, terre du Dauphiné (Isère), qui, réunie à plusieurs autres fut érigée en comté (sept. 1569) en faveur de Laurent de Maugiron.

MONTLEZUN. Voy. MONLEZUN.

MONTLHÉRI ou **MONTLHÉRY**, *Mons Leherii*, *Mons Letherici*, capitale du Hurepoix (Seine-et-Oise). Elle possédait un château fort fondé dans la première moitié du XIe siècle par Thibaut *File-Etoupes* que l'on croit être le second fils de Bouchard II, sire de Montmorency. Son arrière-petit-fils, Gui II, dit *Troussel*. céda en 1104 Montlhéri à Philippe Ier en échange de Mehun-sur-Loire. Mais la possession en fut disputée au roi par le frère de Guy, Milon de Bray, vicomte de Troyes, qui l'assiégea inutilement. Le fils de Philippe, Louis (VI) fit alors raser la forteresse à l'exception de la grosse tour qui subsiste encore actuellement. Quelque temps après, le roi donna Montlhéri à son fils Philippe de Mantes, qui le céda à Hugues de Créci, lequel fut contraint par Louis devenu roi et par les habitants de le remettre à Nicolas de Bray. A la mort de celui-ci, assassiné par Hugues (1118), Montlhéri fut réuni à la couronne.

La seigneurie de Montlhéri donnée en avril 1530 à François des Cars, seigneur de Vauguyon, fut, pendant quelque temps, aliénée avec titre de comté en faveur de Richelieu par Louis XIII, qui la lui retira pour l'unir en avril 1627, avec le comté de Limours, au duché de Chartres donné en apanage à Gaston d'Orléans. Ces deux comtés détachés du duché furent en avril 1662 donnés à la veuve de ce prince, Marguerite de Lorraine.

Ce fut dans la plaine qui s'étend de Montlhéri à Longpont que se livra le 16 juillet 1465 entre Louis XI d'une part, et de l'autre le comte de Charolais, Charles duc de Berri et les seigneurs réunis dans la ligue du Bien public (voy. ce mot) une bataille indécise à la suite de laquelle le roi se retira à Paris.

(Voy. Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. X; l'*Art de vérifier les dates*, et Malte-Brun, *Montlhéry, son château et ses seigneurs*, in-8°.)

MONTLIART, famille d'où sont sortis les seigneurs de Rumont.

MONTLIEU (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Gelais (Poitou).

MONTLINOT (L'abbé Charles-Ant. LECLERC de), écrivain, né à Crépy (Oise), mort à Paris en 1801.

MONTLIVAULT (Casimir-Maurice GUYON, comte de), homme politique, né en 1771, mort à Blois le 10 avril 1846. Intendant général des domaines de l'impératrice Joséphine, il fut, sous la Restauration, préfet des Vosges (mai 1814), de l'Isère (1815) où il déploya une rigueur inouïe, et du Calvados (1816).

MONTLOR. Voy. MONTLAUR.

MONTLOSIER (François-Dom. de REYNAUD, comte de), publiciste, pair (1832), né à Clermont-Ferrand le 11 avril 1755, y mourut le 9 décembre 1838. Député suppléant de la noblesse de Riom à l'Assemblée constituante, il ne tarda pas à y siéger, émigra à la fin de la session, servit dans l'armée de Condé, et fut chargé par Louis XVIII

près du premier consul d'une mission secrète qui lui valut une détention au Temple, rentra en France (1801), et, jusqu'à la fin de 1812, mit sa plume au service de Napoléon. Il publia en 1826 contre les jésuites un *Mémoire* qui eut un grand retentissement et fut suivi d'autres écrits.

MONTLOUET (Seigneurs de), de la maison d'Angennes. = —, de la famille de Bullion.

MONT-LOUIS, petite ville du Roussillon (Pyrénées-Orientales), bâtie et fortifiée sous Louis XIV, d'après les dessins de Vauban. Les Espagnols y avaient formé un camp qui fut emporté par les républicains, le 27 août 1793.

MONTLOUIS, en Touraine (Indre-et-Loire). La paix y fut signée le 29 sept. 1174 entre Louis VII, Henri II d'Angleterre et les fils de celui-ci.

MONTLOUIS (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

MONTLUC (Seigneurs de), branche de la maison de Montesquiou. A cette branche appartiennent les personnages suivants :

Montluc ou Monluc (Blaise de), l'un des plus célèbres capitaines du XVIe siècle, maréchal de France, né à Sainte-Gemme (Gers), en 1501, mort au château d'Estillac (Agénois) en 1577. Il commença par être archer, homme d'armes, puis enseigne. Il fut fait prisonnier à Pavie (1525), servit dans le royaume de Naples sous Lautrec (1528), dans la guerre de Provence (1536) et en Italie, se distingua d'une manière éclatante à Cérisoles où il commanda les enfants perdus et où le comte d'Enghien le fit chevalier sur le champ de bataille. Gouverneur d'Albe, puis de Moncallier, il fut chargé de défendre Sienne contre les Impériaux, et après un siége mémorable ne rendit la ville qu'à la dernière extrémité (avril 1555); et à son retour fut fait chevalier de Saint-Michel et colonel de l'infanterie française (1558). Lieutenant de roi en Guienne, pendant les guerres civiles, il déploya de grands talents militaires, mais ternit sa gloire par des cruautés sans nombre qu'il nous a racontées avec autant de complaisance que ses exploits. Au siége de Rabasteins il fut blessé d'une arquebusade au visage, et si grièvement qu'il dut porter un masque le reste de sa vie. Il assista au siége de la Rochelle (1573) et l'année suivante fut créé maréchal de France. Il a laissé sous le titre de *Commentaires* des mémoires d'un style concis et énergique, mais où il faut faire soigneusement la part du caractère fanfaron de l'auteur. Publiés en 1592, il ont été réimprimés assez souvent et figurent dans les grandes collections de Mémoires. Une édition accompagnée d'une correspondance inédite, a été publiée par M. de Ruble, 1854-72, 5 vol. in-8°. = Marc-Antoine, son fils aîné, tué devant Ostie en 1557. = Charles, dit le *capitaine Peyrot*, frère du précédent, tué en 1566 dans une attaque contre Madère. = Jean, frère des précédents, mort vers 1585. Il suivit d'abord la carrière militaire, puis entra dans les ordres et fut évêque de Condom de 1571 à 1581.

Montluc (Jean de), prélat et diplomate, frère puîné de Blaise de Montluc, né vers 1503, mort le 13 avril 1579, à Toulouse. Il fut d'abord dominicain, devint aumônier de Marguerite de Navarre, et fut chargé par François Ier de diverses missions, entre autres à Constantinople (1538) et à Venise (1543). Évêque de Valence (1553), il fut plus d'une fois accusé d'hérésie, surtout après le colloque de Poissy dont il avait été l'un des promoteurs. En 1572, Catherine de Médicis l'envoya en Pologne pour y préparer l'élection du duc d'Anjou. La relation de cette mission écrite par son secrétaire, Jean Choisnin, publiée, 1574, in-4°, a été réimprimée dans les grandes collections de mémoires. On a de lui quelques écrits théologiques et des harangues. = Jean, seigneur de Balagny, maréchal de France, fils naturel du précédent, né vers 1545, mort en 1603. Il accompagna son père en Pologne, fut nommé (1581) gouverneur de Cambrai, embrassa le parti de la Ligue et se rallia (1594) à Henri IV qui le nomma, malgré son incapacité et son peu de courage, maréchal de France, et le reconnut souverain de Cambrai. Assiégé dans cette ville par les Espagnols (1594), il ne sut pas la défendre, et chassé par les habitants se réfugia dans la citadelle où il fut bientôt obligé de capituler (9 octobre). Sa femme, Renée de Clermont, ne tarda pas à mourir de chagrin, et six mois après il épousa Diane d'Estrées, sœur de la maîtresse de Henri IV.

MONTLUÇON, *Mons Luxonis*, ville du Bourbonnais (Allier) qui avait titre de châtellenie. Henri III la donna (février 1577), avec faculté de rachat perpétuel, à Diane légitimée de France, duchesse de Montmorency.

MONTLUN (Guillaume), bénédictin, canoniste, né vers 1270, mort à Toulouse en 1346.

MONTLUSIO (Seigneurs de), de la famille du Vouldi (Champagne).

MONTLYARD (Jean de), seigneur de Melleray, écrivain, pasteur dans le canton de Genève où il s'était réfugié, mort dans la première moitié du XVIIe siècle. — Traduction des *Amours de Théagène et de Chariclée*, 1620, in-8°, plusieurs fois réimprimée, et une continuation de l'*Inventaire de l'histoire de France*, de J. de Serres, 1589, 3 vol. in-8°, et 1608, 4 vol. in-8°.

MONTMAGNY (Seigneurs de), de la famille de Huault (Brie).

MONTMAIN (Seigneurs de), de la famille de Tenarre (Bourgogne). = —, de la famille de Valon (Bourgogne).

MONTMAJOUR, abbaye de bénédictins en Provence (Bouches-du-Rhône), diocèse d'Arles.

MONTMARSON (Seigneurs de), de la famille d'Oudan (Champagne).

MONTMARTIN (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

MONTMARTIN (Jean du Matz de), capitaine calviniste, né vers 1550, mort vers 1620. — *Mémoires* insérés dans le tome II de l'*Histoire de Bretagne*, de Taillandier.

MONTMARTRE, *Mons Mercurii*, *Mons Martis*, *Mons Martyrum*. Ce village qui était devenu une ville considérable, et est aujourd'hui compris dans l'enceinte de Paris, posséda jusqu'à la Révolution une célèbre abbaye de bénédictins fondée en 1133 par Louis le Gros, et qui avait été auparavant un couvent de religieux de l'ordre de Cluny. (Voy. Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, et *Gallia Christiana*, t. VI.)— Il fut signé à Montmartre, le 6 février 1662, un traité entre Louis XIV et Charles IV duc de Lorraine, par lequel celui-ci fit le roi héritier de ses États.

MONTMAUR, quatrième et dernière des anciennes baronnies du Dauphiné. Elle appartint aux maisons de Montauban, d'Artaud, de Flotte, d'Agoult, de Montpezat et de Trémolet.

MONTMAUR (Pierre de), érudit, né, à ce qu'on croit, à Bétaille en Querci, vers 1564, mort à Paris le 7 septembre 1648. D'abord jésuite, il quitta l'ordre et fut nommé professeur de grec au Collége de France (1623). Il se rendit célèbre comme parasite. Un recueil de pièces écrites contre lui a été publié par Sallengre, 1715, 2 vol. in-8°.

MONTMÉDY, *Mons Medius*, petite ville forte du pays Messin (Meuse). Elle fut prise par les Français en juin 1556 et rendue à l'Espagne par le traité de Câteau-Cambrésis (1559). Ils s'en emparèrent encore le 6 août 1657, et elle leur fut

cédée par le traité des Pyrénées. (Voy. Jeantin, *Histoire de Montmédy*, 1861, 3 vol. in-8°.)

MONTMEILLANT ou **MONTMÉLIAN**, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne) qui, réunie à d'autres, fut érigée en marquisat (mai 1655) en faveur de Jacques le Coignieux.

MONTMÉLIAN, *Mons Emelianus*, ville du département de la Savoie. Elle fut prise par Créquy le 16 octobre 1600 et par Catinat le 21 déc. 1691.

MONTMÉNIL. Voy. LESAGE.

MONTMÉRAN (Seigneurs de), branche de la maison de Berton-Balbi (Comté Venaissin).

MONTMERREY, abbaye d'hommes, en Normandie (Orne), détruite par les Normands au IXe siècle.

MONTMEYAN (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

MONTMÈZE (Seigneurs de), de la maison de Souillac (Querci).

MONTMIGNON (L'abbé Jean-Baptiste), théologien, né à Lucy (Aisne) en 1737, mort à Paris le 21 février 1824.

MONTMIRAIL, *Mons Mirabilis*, une des cinq baronnies du Perche-Goet (Sarthe) qui, à partir du XVe siècle, appartint successivement aux maisons de Luxembourg, de la Gruthuse, de Perrenot, de la Baume et de Conti. A la fin du XVIIIe siècle elle était possédée par Havet de Neuilli. — Le 6 janvier 1169 il fut signé à Montmirail un traité de paix entre Louis VII et Henri II d'Angleterre. — La ville fut prise par Philippe Auguste en 1194 et par Charles VII en 1421.

MONTMIRAIL ou **MONTMIREL**, petite ville de la Brie (Marne), où le 11 février 1814 Napoléon battit les Russes. — La châtellenie de Montmirail a donné son nom à une ancienne maison ayant pour armes : *de gueules au lion d'or*. Elle fut, nous ne savons à quelle époque, érigée en marquisat et passa dans la famille Le Tellier. = Charles-François-César LE TELLIER, marquis de Montmirail, brigadier des armées, membre de l'Académie des sciences, né en 1734, mort en 1764.

MONTMIRAIL ou **MONTMIRAL**, baronnie du Dauphiné (Drôme) érigée en marquisat (novembre 1710), en faveur de Joachim Mistrail.

MONTMIRAIL (Seigneurs de), de la maison de Guast (Comté Venaissin).

MONTMIRAT, ancienne baronnie du Languedoc (Gard), qui appartint successivement aux maisons de Bermond et de Narbonne-Pelet.

MONTMIREL. Voy. MONTMIRAIL.

MONTMOLIN (de), pseudonyme de Voltaire.

MONTMOR (Seigneurs de), branche de la maison de Hangest. — Voy. MONTMAUR.

MONTMOR ou **MONTMORE** (Seigneurs de), de la maison Dio ou Dyo de Montpeiroux.

MONTMORÉAL (Seigneurs de), de la maison de Tournemine (Bretagne).

MONTMOREAU (Seigneurs de), branche de la maison de Rochechouart.

MONTMOREL, *Mons Morellus*, abbaye d'augustins, en Normandie (Manche), diocèse d'Avranches, fondée en 1180.

MONTMORENCY ou **MONTMORENCI**, *Mons Morenciacus, Mons Morencius, Montmorencium*, petite ville de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise) qui a donné son nom à l'une des plus illustres maisons de notre pays. Réunie à plusieurs autres terres et seigneuries (Écouen, Chantilly, Montepilloi, Champursi, etc.), la baronnie de Montmorency fut érigée en duché-pairie (juillet 1551) par Henri II en faveur du connétable Anne de Montmorency et de ses descendants en ligne masculine. Le duc Henri II (voy. plus loin) ayant péri sur l'échafaud le 30 octobre 1632 sans laisser d'enfants, ses biens furent confisqués et donnés à ses trois sœurs. Le duché passa à la sœur aînée, Charlotte, femme de Henri, prince de Condé, et en leur faveur fut érigé de nouveau en duché-pairie par lettres de mars 1633. De nouvelles lettres de septembre 1689 établirent que les duché et pairie de Montmorency porteraient désormais le nom d'Enghien.

La maison de Montmorency remonte à Bouchard dit *le Barbu*, seigneur de Montmorency, qui vivait à la fin du Xe siècle. Voici l'énumération des nombreuses branches qu'elle a produites : Les seigneurs de Banterlu, d'Attichy, de Marly, de Conflans, de Breteuil et de Beausault, de Nangis, de La Houssaye en Brie, de Bouqueval, de Goussainville, de Nivelle, de Croisilles, de Montigny, des comtes de Horne, de Fosseux, de Thury, d'Auteville, de Bois-Ruffin, de Charsonville, de Châteaubrun, de Neuvy-lez-Pailloux, de Lauresse, de Ver, des seigneurs de Hallot et de Bouteville, comtes de Luxe, devenus ducs de Beaufort-Montmorency et de Piney-Luxembourg, des princes de Tingry, des ducs de Châtillon, des marquis de Royan, des seigneurs de Wastines, princes de Robecque et marquis de Morbecque, des comtes d'Esterre, des seigneurs de Beuvry, de Roupy et de Nomaing, de La Rivière, d'Ecouen, de La Rochepot, des ducs de Damville, des barons de Montberon, des seigneurs de Thoré, des comtes d'Offemont, de Hubermont, de Neuville-Wistace, de Roullers, de Launaix, de Bours, de Courières, de Guechart, de Cressy, du Hamel, d'Esquencourt, d'Acquest, de Villeroye, d'Auvraymesnil, de Saint-Leu et de Deuil, de Laval, de Lezay, de Pacy, de Chalouyan et de Raiz, de Chastillon en Vendelais, de Loué et de Brée, des marquis de Nesle, des seigneurs de La Plesse, de Trèves, de La Faigne, de Tartigny, de Montigny, d'Auvilliers, de Bois-Dauphin, des marquis de Sablé, de Bray et de Montlhéri, d'où vinrent les seigneurs de Rochefort. — De bâtards de diverses branches de la maison de Montmorency sont sortis les seigneurs de Lardière, de Malboutry, de La Neuville, d'Aumont, d'Entraigues et de Melonset.

La maison de Montmorency portait : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur*. — (Voy. *Histoire de la maison de Montmorency et de Laval*, par A. Duchesne, 1624, 1629, f°; *Histoire de la maison de Montmorency*, par Desormeaux, 1764, 5 vol. in-12; le P. Anselme, t. III, et l'*Art de vérifier les dates*.

MONTMORENCY (Anne, baron puis premier duc de), le plus illustre personnage de sa maison, connétable de France, né le 15 mars 1492, mort à Paris le 12 novembre 1567. Fils de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot, il combattit à Marignan (1515), et au retour d'une mission en Angleterre (1520), fut nommé premier gentilhomme de la chambre de François Ier, avec qui il avait été élevé. Il contribua à la défense de Mézières (1521), fit la campagne d'Italie, terminée par le désastre de la Bicoque (1522), fut nommé maréchal de France (1522), poursuivit avec La Palisse le connétable de Bourbon qui avait envahi la Provence, fut fait prisonnier à Pavie (1525), contribua à la conclusion du traité de Madrid (1526) et devint la même année grand-maître de la maison du roi et gouverneur de Languedoc. Lorsque Charles-Quint envahit la Provence (1536), il fit adopter un système de défense qui ruina le pays, mais força l'ennemi à lever le siége de Marseille. Malheureusement Montmorency ne sut pas profiter de la retraite du prince dont il pouvait anéantir en partie l'armée. Créé connétable (1538), il devint pendant plusieurs années le directeur presque absolu de la politique extérieure et intérieure de la France, qu'il cherchait autant que possible

à rapprocher de l'Empire. Ce fut lui qui décida François Ier à repousser l'offre faite par les Gantois révoltés de se donner à lui, et à inviter Charles-Quint à passer par la France pour aller les réduire. Mais celui-ci, n'ayant tenu aucun compte des promesses qu'il avait faites au roi pendant son séjour, le connétable ne tarda pas à être complétement disgracié (1540) et vécut dans la retraite jusqu'à l'avénement de Henri II (1547). Rappelé alors à la cour, il reprit toute son influence. En 1548, il punit avec la dernière rigueur les Bordelais révoltés, fut créé duc et pair (1551), commanda l'armée qui s'empara (1552) de la Lorraine et des Trois-Évêchés, et montra son incapacité militaire dans une campagne en Flandre (1553) et plus tard (1557) à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier. Relâché sur parole, il fut le principal négociateur du honteux traité de Câteau-Cambrésis (1559), qui excita contre lui l'indignation générale. De nouveau disgracié à la mort de François II, il dut céder sa charge de grand-maître au duc de Guise. A l'avénement de Charles IX, il se réconcilia avec le duc et forma avec lui et le maréchal de Saint-André un *triumvirat*, dirigé surtout contre les protestants, à qui il portait une haine implacable et qui le firent prisonnier à la bataille de Dreux. Après la paix (mars 1563), il enleva Le Havre aux Anglais. La guerre civile ayant recommencé en 1567 et les huguenots menaçant Paris, il leur livra bataille dans la plaine Saint-Denis. Il y fut blessé mortellement d'un coup de pistolet dans les reins et mourut à Paris le surlendemain. — Esprit étroit, sans talents comme général, cupide, cruel, Montmorency dut la haute influence dont il jouit pendant trois règnes à son esprit d'intrigue, à son activité, à sa ténacité et à une capacité de travail qui lui permit de mettre dans l'administration un ordre jusque-là inconnu. Il avait épousé Madeleine, fille de René, bâtard de Savoie, dont il eut cinq fils : François, Henri, Charles, Gabriel et Guillaume, qui suivent, et sept filles.

MONTMORENCY (François, duc de), maréchal de France, fils aîné du précédent, né le 17 juillet 1530, mort le 15 mai 1579, à Ecouen. Il se distingua au siége de Metz et (1553) au siége de Térouanne où il fut fait prisonnier. Maréchal de France (1559), il combattit à la bataille de Saint-Denis (1567), conclut (mai 1572) un traité avec l'Angleterre, échappa par son absence au massacre de la Saint-Barthélemy où les Guise auraient voulu l'envelopper, fut emprisonné à la Bastille en mai 1574 et n'en sortit que l'année suivante. Il avait contracté, en 1556, un mariage secret avec Mlle de Piennes, mais son père ayant fait publier, contre les unions clandestines, un édit célèbre auquel on appliqua un effet rétroactif, le mariage fut cassé, et François épousa (3 mai 1557) Diane de France, fille naturelle de Henri II, et veuve d'Horace Farnèse, duc de Castro. Il mourut sans postérité.

MONTMORENCY (Henri Ier, comte DE DAMVILLE, puis duc DE), connétable de France, frère puîné du précédent, né le 15 juin 1534, à Chantilly, mort le 2 avril 1614, à Agde. Il servit en Piémont sous le duc de Brissac (1555), fut fait prisonnier avec son père à la bataille de Saint-Quentin (1557), accompagna Marie Stuart en Écosse (1561), fit Condé prisonnier à la bataille de Dreux (1562) et l'année suivante obtint, sur la démission de son père, le gouvernement du Languedoc, où il se maintint à peu près indépendant jusqu'à la fin des guerres de la Ligue. Après avoir montré contre les huguenots un acharnement qui lui valut la dignité de maréchal de France (février 1567), il forma avec eux, et les *Politiques*, contre la cour (1575), une ligue par laquelle il assurait aux premiers la liberté religieuse. La paix de Monsieur ne le fit pas désarmer, et il ne traita avec la cour qu'en mai 1577. Devenu duc de Montmorency par la mort de son frère aîné François (1579), il eut des démêlés continuels avec le roi, contre lequel il prit les armes avec le roi de Navarre (1585), et combattit à la fois la Ligue et Joyeuse qui partageait avec lui le Languedoc. Nommé connétable (déc. 1593) par Henri IV, qui parvint à l'éloigner quelque temps de son gouvernement, il s'y retira à l'avénement de Louis XIII. = CHARLES, seigneur de Méru, puis (1610) duc de Damville, frère du précédent, amiral de France (1593), mort en 1612. = GABRIEL, baron de Montberon, frère des précédents, tué en 1562 à la bataille de Dreux. = GUILLAUME, seigneur de Thoré, frère des précédents, mort vers 1594.

MONTMORENCY (Henri II, duc de), maréchal de France, fils de Henri Ier, né à Chantilly en 1595, mort sur l'échafaud à Toulouse, le 30 octobre 1632. Filleul de Henri IV, il fut nommé (1612) amiral de France et de Bretagne, vice-roi de la Nouvelle-France, gouverneur de Languedoc (1613) après la démission de son père, prit une part active aux guerres religieuses de 1621 et 1625, battit la flotte de Soubise devant La Rochelle (septembre 1625), et, l'année suivante, vendit à Richelieu sa charge d'amiral. En 1630, il obtint quelques succès en Piémont et fut nommé maréchal de France. A la fin de 1631, il prêta l'oreille aux propositions de Gaston qui, sorti de France, voulait y rentrer pour renverser Richelieu, et réussit à soulever une partie du Languedoc. Schomberg fut envoyé contre lui, et le duc ayant engagé avec des forces inférieures, près de Castelnaudary, un combat où Gaston l'abandonna, fut fait prisonnier (1er septembre 1632). Traduit devant le Parlement de Toulouse, il fut condamné à mort, et malgré l'intervention de princes étrangers et les prières de toute la cour, Louis XIII fit exécuter l'arrêt. — Henri avait épousé, en 1614, Marie-Félice des Ursins, fille du duc de Bracciano. Après la mort de son mari, elle se retira au couvent de la Visitation, à Moulins, où elle lui fit ériger un magnifique mausolée et mourut le 5 juin 1666.

MONTMORENCY-LAVAL (Gui-André-Pierre, duc de), maréchal de France (1783), né le 21 septembre 1723, mort en 1798. Il porta d'abord le nom de marquis de Laval et fut créé duc en 1758. De ses sept enfants nous citerons : Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph, duc de LAVAL, lieutenant général et pair de France, né le 22 janvier 1747, mort le 31 mars 1817. — Matthieu-Paul-Louis, vicomte de LAVAL, puis comte de MONTMORENCY, né en 1748, mort en 1809. — MARIE-LOUISE, abbesse de Montmartre, née en 1723, morte sur l'échafaud à Paris, le 24 juillet 1794.

MONTMORENCY (Matthieu-Jean-Félicité DE MONTMORENCY-LAVAL, vicomte, puis comte et duc DE), homme politique, né à Paris, le 10 juillet 1766, y mourut le 24 mars 1826. Fils du comte Matthieu de Montmorency et petit-fils du maréchal de Montmorency-Laval, il alla avec La Fayette combattre pour l'indépendance de l'Amérique et fut nommé, en 1789, par le bailliage de Montfort-l'Amaury, député de la noblesse aux États généraux. L'un des premiers de son ordre à se réunir au tiers état, il vota constamment avec la majorité de l'Assemblée, fit ensuite partie de l'état-major du maréchal Luckner, mais après le 10 août il émigra et se retira en Suisse, à Coppet, auprès de Mme de Staël. Il rentra en France en 1795, fut détenu quelque temps la même année, et à partir du 18 fructidor jusqu'à la fin de l'Empire, vécut dans

la retraite. A la Restauration, il devint aide de camp de Monsieur, maréchal de camp (1814), chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, suivit Louis XVIII à Gand, et au retour fut élevé à la pairie. Ministre des affaires étrangères (24 décembre 1821), il assista au congrès de Vérone. Créé duc à son retour, il ne tarda pas à être remplacé dans son ministère par Chateaubriand (décembre 1822), reçut les titres de ministre d'État et de membre du conseil privé, et quoiqu'il n'eût aucun titre littéraire, entra à l'Académie française. Il eut une liaison célèbre avec Mme Récamier.

MONTMORENCY (Anne-Charles-François, duc de), pair de France, né le 12 juillet 1767, à Paris, y mourut le 26 mai 1846. Il émigra (1790), servit dans l'armée des princes, rentra en France en 1800 et en 1813, fut nommé comte de l'Empire, et (janvier 1814) major général de la garde nationale de Paris.

MONTMORENCY-TANCARVILLE (Anne-Louis-Christian, prince de), frère du précédent, né le 26 mai 1769, mort à Madrid le 25 décembre 1844. Il fut député de 1815 à 1827, puis pair de France. = Son frère Anne-Joseph-Thibault, comte de MONTMORENCY, né le 15 mars 1793, mort à Montgeron, le 22 octobre 1818.

MONTMORENCY (Anne-Louis-Victor-Raoul, duc de), officier d'ordonnance de Napoléon (1810), né le 14 décembre 1790, à Soleure (Suisse), mort à Courtalais, le 18 août 1862. Avec lui s'est éteinte la branche ducale de Montmorency.

MONTMORENCY. — Voy. LAVAL et LUXEMBOURG.

MONTMORET (Seigneurs de), de la maison de Damas.

MONTMORET (Humbert de), *Monsmoretanus*, poëte latin, né dans le comté de Bourgogne, mort vers 1525. — Poëme en sept chants sur la guerre des Anglais sous Charles VII, 1512, in-4°.

MONTMORILLON, petite ville du Poitou (Vienne), prise d'assaut par le prince de Conti sur les ligueurs en 1591.

La terre et châtellenie de Montmorillon fut donnée par Charles VII à Étienne de Vignolles le 7 janvier 1436, et par Louis XI, en mai 1474, aux enfants de Louis de Belleville.

MONTMORILLON, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs d'Essanlai.

MONTMORIN, seigneurie d'Auvergne (Puy-de-Dôme) qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs d'Auzon, de Nades, de La Bastie, de Montaret, de Saint-Hilaire, de Rillac, de Saint-Hérem, de Lupiat, de Châteauneuf, de la Chassaigne et de Préaux. Armes : *de gueules semé de molettes d'argent, au lion de même.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

MONTMORIN DE SAINT-HÉREM (François de), capitaine du XVIe siècle, gouverneur d'Auvergne, né vers 1522, mort en 1582. = Jean-Baptiste-François, marquis de MONTMORIN-SAINT-HÉREM, lieutenant général, gouverneur de Belle-Isle, né en 1704, mort en 1779. = L'un de ses parents, Louis-Victor-Henri-Luce, marquis de MONTMORIN, massacré à Paris dans les journées de septembre 1792. = Armand-Marc, comte de MONTMORIN-SAINT-HÉREM, homme d'État, né vers 1745, massacré à Paris le 2 septembre 1792. Ambassadeur en Espagne, au commencement du règne de Louis XVI, il remplaça au ministère des affaires étrangères le comte de Vergennes (1787), et sauf une interruption de quelques jours, en juillet 1789, il garda son portefeuille jusqu'à la fin de 1791, et fut l'un des conseillers les plus intimes du roi et de la reine. Arrêté après le 10 août, et incarcéré à l'Abbaye, il y fut massacré. — Il a publié quelques brochures politiques. Sa femme et l'un de ses fils périrent sur l'échafaud à Paris, le 23 mars 1794.

MONTMORON (Seigneurs de), de la maison du Hallay (Bretagne). = —, de la maison de Sévigné (Bretagne).

MONTMORT (Seigneurs de), de la famille de Beaurains (Picardie).

MONTMORT (Pierre RÉMOND DE), mathématicien, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres, né le 26 octobre 1678, à Paris, y mourut le 7 octobre 1719. — *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, 1708, 1714; *Mémoire sur les suites infinies* (1717), dans les *Philosophical-transactions*. Il avait épousé en 1706 la petite nièce de la duchesse d'Angoulême, bru de Charles IX.

MONT-NOTRE-DAME, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, fille de Preuilly, en Brie (Seine-et-Marne), fondée en 1230 par Thibaut IV, comte de Champagne.

MONT-NOTRE-DAME (Seigneurs du), branche de la maison d'Aumale (Picardie).

MONTOBSCUR (Seigneurs de), branche de la famille de Chabestan (Provence).

MONTOIRE, seigneurie du Vendomois (Loir-et-Cher) érigée en comté (1742) en faveur de L. Joseph de Querhoënt-Coëntafao.

MONTOISON (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont (Dauphiné).

MONTOLIEU, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Hippolyte, en Languedoc. — Armes : *Fascé de six pièces d'or et d'azur* (Voy. *l'État de la Provence*, par Robert.)

MONTOLIEU, ville du Languedoc (Aude). Elle fut assiégée et prise plusieurs fois au XIIIe siècle pendant la guerre des Albigeois, en 1361 et 1368 par les routiers, en 1576 par les calvinistes, et en 1590 par le duc de Joyeuse.

MONTOLIEU (Jeanne-Isabelle-Pauline POLIER DE BOTTENS, dame DE CROUSAZ, puis baronne DE), née le 7 mai 1751, à Lausanne, morte le 29 décembre 1832, à Vennes, près Lausanne. Elle descendait d'une famille du Rouergue réfugiée en Suisse. Son premier et son meilleur roman, *Caroline de Lichtfield* (1786), eut un grand succès. Les autres (et en particulier *le Robinson suisse*) sont pour la plupart des traductions ou imitations de romans allemands ou anglais.

MONTORGUEIL (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

MONTORON (Seigneurs de), de la famille du Puget (Provence).

MONT-PALISSEL, près Mons. Les Autrichiens y furent battus par les Français le 1er juillet 1793.

MONTPEIROUX (Seigneurs de), de la maison bourguignonne de Tocy. = Voy. MONTPERROUX.

MONTPELLIER, *Monspestellarius*, *Monspessulus*, *Monspessulanus*, ville du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Hérault. Elle fut d'abord formée de deux villages, Montpellier et Montpellieret, qui, au Xe siècle, appartenaient à l'église de Maguelonne, et furent inféodés par l'évêque Ricuin (975) à un gentilhomme, Gui ou Guillaume. Celui-ci acquit en outre de Bernard II, comte de Melgueil, la plus grande partie du territoire de Montpellier, et ses domaines restèrent en la possession de sa maison jusqu'en 1204 où ils arrivèrent dans la maison d'Aragon par le mariage de Pierre, roi d'Aragon, avec Marie, fille de Guillaume VIII. Ayant violé les priviléges de la ville, Pierre en fut chassé (1206) par les habitants, et ne put y rentrer que par l'intervention du légat, Pierre de Castelnau. Il y avait trois justices à Montpellier : la *rectorie* ou *part-antique*, qui s'étendait sur Montpellieret : elle appartenait à l'évêque de Maguelonne; la

seigneurie ou *baillie*, qui appartenait aux seigneurs: elle renfermait la ville ancienne et le tiers de Montpellieret ; la *baronnie* embrassait le reste du domaine des seigneurs de Montpellier situé hors de la ville et dont Frontignan était le chef-lieu. En 1293, Philippe le Bel acquit par échange la *rectorie*, et le 18 avril 1349, Philippe de Valois acheta de Jacques III pour 120 000 écus d'or la *baillie* avec la *baronnie*, ce qui compléta la réunion de toute la seigneurie de Montpellier entre les mains du roi de France. Charles V la céda (1371) en échange des villes de Mantes, Meulent, Longueville, etc., à Charles le Mauvais, sur lequel elle fut confisquée pour crime de félonie en 1378. Trois ans après (1381) elle fut rendue à son fils Charles, mais elle lui fut retirée le 28 octobre 1382 et réunie définitivement à la couronne.

En 1141, Montpellier se souleva contre Guillaume VI, qui ne put s'en emparer qu'avec l'aide des Génois. Deux ans après (1254) la rivalité de commerce l'entraîna contre Marseille dans une guerre qui dura jusqu'en 1257. Les protestants s'emparèrent en 1567 de Montpellier, qui dix ans après fut assiégé par le maréchal de Damville et délivré par la paix de Bergerac (1577). La ville s'était constituée en république et elle subsista ainsi jusqu'en 1622 où elle fut attaquée par Louis XIII. Après un siége meurtrier elle ouvrit ses portes au roi par un traité signé le 20 octobre de la même année. Ce traité qui mit fin à la guerre civile rétablissait les anciens édits de pacification et l'exercice des deux religions aux lieux où il avait été interrompu ; les réformés ne pouvaient tenir d'autres assemblées que celles des consistoires et des synodes, et ils ne conservaient d'autres villes de sûreté que La Rochelle et Montauban.

Il s'est tenu plusieurs conciles à Montpellier aux dates suivantes : 17 mai 1162; décembre 1195; 8 janvier 1215; 21 août 1224; 8 septembre 1258.

La généralité de Montpellier, qui faisait partie de l'intendance de Languedoc, comprenait les douze diocèses suivants : Montpellier, Agde, Alais, Béziers, Le Puy, Lodève, Mende, Narbonne, Nîmes, Saint-Pons, Uzès et Viviers. — Voy. LANGUEDOC (Intendants de.)

SEIGNEURS DE MONTPELLIER. — 975, Gui ou Guillaume Ier. — 1019, au plus tôt, Bernard-Guillaume ou Guillaume II, fils du précédent. — Vers 1058, Guillaume III, fils du précédent. — Vers 1085, Guillaume IV ou V. — 1121, Guillaume VI, fils du précédent. — 1149, Guillaume VII, fils du précédent. — 1172, Guillaume VIII. — 1284, Pierre II, roi d'Aragon et Marie, fille de Guillaume VIII. — 1213, Jacques Ier ou Jayme, fils des précédents. — 1276, Jacques II, fils du précédent. — 1311, Sanche, fils du précédent. — 1324, Jacques III, neveu du précédent. En avril 1349, il vend la seigneurie de Montpellier à Philippe de Valois (voy. plus haut).

En 1536, une bulle de Paul III, en date du 27 mars, transféra à Montpellier le siége épiscopal fondé vers le milieu du VIe siècle à Maguelonne (voy. ce nom). Cette ville ayant été ruinée en 737, les évêques se retirèrent à Substantion, où ils résidèrent pendant trois siècles, au bout desquels ils revinrent à Maguelonne, qui se releva un moment de ses ruines, mais qui, au moment où l'évêché lui fut enlevé, n'était plus qu'un bourg insalubre et presque désert.

L'évêché de Montpellier resta suffragant de Narbonne jusqu'en 1790. A cette époque, il fut supprimé, puis rétabli en 1802, comme suffragant de Toulouse. En 1822, il fut mis dans la province d'Avignon où il est resté.

ÉVÊQUES DE MAGUELONNE, puis de MONTPELLIER. Boetius, 589. — Genès, vers 597-vers 633. — Gumildus, 672. — Vincent, 683. — Jean Ier, 791. — Ricuin Ier, 812-817. — Argemir, 818. — Stabilis, 821. — Maldomaris. — Abbon, vers 875-vers 898. — Gonthier, vers 906-vers 909. — Pons, vers 937-vers 947. — Ricuin II, vers 975. — Pierre Ier, vers 988-vers 1030. — Arnaud Ier, vers 1030-vers 1060. — Bertrand Ier, 1060-1080. — Godefroi, 1080-1104. — Gauthier, 1104-1129. — Raymond, 1129-1158. — Jean II de Montlaur, 1158-24 février 1190. — Guillaume Ier Raimond, 1190-27 janvier 1195. — Guillaume II de Fleix, 7 mars 1195-13 décembre 1202. — Guillaume III d'Autignac, 1204-21 juin 1216. — Bernard de Mère, 2 juillet 1216-25 décembre 1230. — Jean III de Montlaur, 1232-janvier 1247. — Renier, juillet 1247-13 janvier 1249. — Pierre II de Conques, février 1249-8 février 1256. — Guillaume IV Christophle, mai 1256-14 janvier 1263. — Bérenger de Frédol, 1263-1296. — Gaucelin Ier de la Garde, 10 août 1296-11 mars 1304. — Pierre III de Mirepoix, 22 janvier 1305-1309. — Jean-Raymond de Cominges, 23 juin 1309-1317. — Gaillard Saumate, 1317-8 février 1318. — André de Frédol, 3 février 1318-28 février 1328. — Jean IV de Vissec, 8 avril 1328-28 août 1334. — Poitevin de Montesquiou, 4 septembre 1334-27 janvier 1339. — Arnaud II de Verdale, 20 avril 1339-23 décembre 1352. — Audoin Aubert, 25 décembre 1352-15 février 1353. — Durand de Chapelles, février 1353-janvier 1361. — Pierre IV de Canillac, 29 janvier 1361-juillet 1361. — Dieudonné de Canillac, 10 août 1361-janvier 1367. — Gaucelin II de Dreux, mars 1367-31 mars 1373. — Pierre V de Vernoes, 13 août 1373-12 octobre 1389. — Antoine Ier de Lovier, 19 octobre 1389-23 octobre 1405. — Pierre VI Adhémar, 1408-1418. — Louis Aleman, 22 juin 1418-3 décembre 1423. — Guillaume V Forestier, 3 décembre 1423-18 mai 1429. — Léger Saporis, 25 mai 1429-1430. — Bertrand II Robert, 27 juin 1431-1433. — Robert de Rouvres, 4 mars 1433-décembre 1453. — Maur de Valleville, 19 décembre 1453-1471. — Jean V de Bonald, 14 février 1472-15 août 1487. — Guillaume VI Leroy de Chavigny, 11 octobre 1487-1488. — Isarn Barrière, 3 avril 1488-19 avril 1498. — Guillaume VII Pellissier, 1498-1527. — Guillaume VIII Pellissier, 1527-25 janvier 1568. — Antoine II de Subiet de Cardot, 1573-8 novembre 1596. — Guitard de Ratte, 1596-7 juillet 1602. — Jean VI Granier, 1603-15 septembre 1607. — Pierre VII Fenouillet, 1607-24 novembre 1652. — Renaud, cardinal d'Este, 1653-1655. — François Bosquet, 10 juillet 1655-14 juin 1676. — Charles de Pradel, 30 juin 1676-22 septembre 1696. — Charles-Joachim Colbert de Croissy, novembre 1696-8 avril 1738. — Georges-Lazare Berger de Charency, avril 1738-14 mars 1748. — François-Joseph Morel de Villeneuve, avril 1748-janvier 1766. — Raymond de Durfort, mai 1766-1774. — Joseph-François de Malide, 1774-1790. — Jean-Louis-Simon Rollet, 1802-1806. — Marie-Nicolas Fournier de La Contamine, 15 juillet 1806-29 décembre 1834. — Charles-Thomas Thibault, 16 janvier 1835-4 mai 1861. — François-Joseph Lecourtier, 5 juin 1861.

BIBLIOGRAPHIE. Les ouvrages sur la ville de Montpellier, sur sa célèbre faculté de médecine, son jardin botanique fondé en 1593, son musée Fabre (voy. ce nom), sont nombreux. Le lecteur en trouvera l'indication dans le tome III (p. 532-533) de la *Bibliothèque historique de la France*, et dans la *Bibliographie historique de la France* de Girault de Saint-Fargeau (p. 279-282). Nous nous bornerons aux indications suivantes : Ch. d'Aigrefeuille, *Histoire de Montpellier*, 1737, 2 vol in-fo, et *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, 17[illegible],

in-4°; Eug. Thomas, *Essai sur Montpellier*, 1836, in-8°; Kühnholtz, *Histoire de l'université de Montpellier*, 1840, in-8°; Ch. Martins, *le Jardin des plantes de Montpellier*, 1854, in-4°. (Voy. l'*Art de vérifier les dates* et *Gallia Christiana*, t. VI.)

MONTPENSIER, petite ville de la Basse-Auvergne, frontière du Bourbonnais (Puy-de-Dôme), qui eut d'abord des seigneurs particuliers et passa par mariage, au XIII[e] siècle, dans les maisons de Beaujeu et de Dreux, puis, au siècle suivant, dans la maison de Ventadour, et fut érigée en comté. Vendu en 1384 à Jean, duc de Berry, dont les deux fils portèrent le titre de comte de Montpensier, le comté, bien qu'il eût été cédé au roi par Jean, fut porté dans la maison de Bourbon par le mariage de Marie, fille de celui-ci, avec Jean I[er], duc de Bourbon, et depuis lors devint le titre de deux branches de cette maison. Adjugé à Louise de Savoie lors de son procès avec le connétable de Bourbon, il fut, après la mort de celle-ci, réuni à la couronne (janvier 1532), puis cédé, en août 1538, à Louise de Bourbon, veuve de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et à Louis de Bourbon leur fils, en faveur desquels il fut réuni au Dauphiné d'Auvergne et à diverses seigneuries, et erigé en duché-pairie, avec Aigueperse pour capitale, en février 1539. La pairie continuée au duché en faveur d'Henriette-Catherine de Joyeuse, veuve de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et de sa fille Marie de Bourbon et des enfants de celle-ci, le fut encore en mars 1695, en faveur de Philippe de France, duc d'Orléans. Le duché resta dans la maison d'Orléans jusqu'à la Révolution.

C'est à Montpensier que mourut Louis VIII.

MONTPENSIER (Louis de BOURBON, duc de), prince de la Roche-sur-Yon, dauphin d'Auvergne, né le 10 juin 1513, mort le 22 septembre 1582, à Champigny. Il était fils de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, sœur du connétable. Le comté de Montpensier lui fut rendu par François I[er], qui l'érigea en duché-pairie (1539). Gouverneur de l'Anjou, de la Touraine et du Maine (1561), il se signala dans les guerres de religion où il montra une grande cruauté contre les huguenots. Sa vie a été écrite par Brantôme. Il avait épousé en premières noces Jacqueline de Longwy. Sa seconde femme (1570), Catherine-Marie de Lorraine, fille de François, duc de Guise, née le 18 juillet 1552, morte le 6 mai 1596, joua un rôle important dans la Ligue. Sa haine contre Henri III put la faire accuser, sans trop d'invraisemblance, d'avoir contribué à l'assassinat de ce prince. = François de BOURBON, duc de MONTPENSIER, dauphin d'Auvergne, fils du précédent et de Jacqueline de Longwy, gouverneur de Normandie (1589), né vers 1542, mort à Lisieux, le 2 juin 1592. Il servit fidèlement Henri IV. = Henri de BOURBON, duc de MONTPENSIER, prince de Dombes, fils du précédent et de Renée d'Anjou marquise de Mézières, gouverneur de Normandie, né le 12 mai 1573, à Mézières en Touraine, mort le 27 février 1608. De son mariage avec Henriette-Catherine de Joyeuse, il laissa une fille, Marie de Bourbon-Montpensier, née le 15 octobre 1605, mariée le 6 août 1626 à Gaston d'Orléans frère de Louis XIII, morte en couches à Paris, le 4 juin 1627, laissant une fille qui suit:

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS, duchesse de), dite *Mademoiselle* et la *Grande demoiselle*, née à Paris, le 29 mai 1627, morte à Paris, le 5 avril 1693. Elle était fille de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon duchesse de Montpensier qui mourut cinq jours après l'avoir mise au monde. Cette mort la rendit l'une des héritières les plus riches de la chrétienté, et son immense fortune lui donna, pour son établissement, les visées les plus hautes. Elle pensa successivement à épouser son cousin Louis XIV, plus jeune qu'elle de onze ans, le roi d'Espagne Philippe IV, l'empereur Ferdinand III, etc. Mazarin ayant fait avorter ces projets, elle se jeta avec ardeur dans la Fronde, et put y donner carrière à son caractère aventureux et romanesque. Elle s'introduisit dans Orléans qu'elle enleva à la cause royale, et rentrée à Paris, sauva Condé à la bataille du faubourg Saint-Antoine, en lui ouvrant la porte Saint-Antoine et faisant tirer sur les troupes de Turenne le canon de la Bastille, « canon qui tua son mari, » suivant un mot prêté à Mazarin. Lorsque le roi rentra dans Paris, elle se retira dans sa terre de Saint-Fargeau, où elle resta jusqu'en 1657. Revenue à la cour, elle s'éprit d'une folle passion pour Lauzun, et obtint du roi l'autorisation de l'épouser, autorisation qui, déclarée publiquement le 15 décembre 1670, fut révoquée trois jours après, sur les vives instances de Monsieur et de Condé. Lauzun fut arrêté le 25 novembre suivant et transféré de la Bastille à Pignerol, où il resta dix ans, et elle dut, pour acheter sa liberté, abandonner au duc du Maine le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. Elle l'épousa alors secrètement (1681), mais leur union fut peu heureuse, et ils ne tardèrent pas à se séparer. Elle a écrit des *Mémoires* pleins d'intérêt et de sincérité, et dont la première édition, assez incomplète, est de 1729. Ils ont été réimprimés un grand nombre de fois et, entre autres, dans les grandes collections de mémoires. Une nouvelle édition revue sur le manuscrit autographe que possède la Bibliothèque nationale a été donnée par M. Chéruel, 1758, 4 vol. in-18. On a encore d'elle des *Portraits*, la *Relation de l'Isle invisible*, l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*, publiée en 1659 et réimprimée plusieurs fois avec ses autres écrits.

MONTPENSIER (Antoine-Philippe D'ORLÉANS, duc DE), second fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans (Philippe-Égalité), et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, né le 3 juillet 1775, mort le 18 mai 1807, à Twickenham, près Londres. Aide de camp de son frère aîné, le duc de Chartres, il combattit à Valmy et à Jemmapes, et se trouvait à l'armée d'Italie lors de la défection de Dumouriez. Arrêté à Nice (8 avril 1793), il fut transféré à Marseille, où il resta prisonnier jusqu'en 1796, et alla rejoindre son frère aux États-Unis. En 1800, il se retira en Angleterre. — *Ma captivité de quarante-trois mois*, 1824, in-8°; *Mémoires*, 1837, in-4°.

MONTPENSIER. Voy. BOURBON.

MONTPERROUX, abbaye de cisterciens, en Bourbonnais (Allier), diocèse de Clermont, fondée en 1126. = —, baronnie du Bourbonnais (Allier), possédée par la maison de Dyo ou Dio.

MONTPERROUX (Seigneurs de), de la maison de Damas.

MONTPETIT (Armand-Vincent de), mécanicien, peintre, né à Mâcon, le 13 décembre 1713, mort à Paris, le 30 avril 1800.

MONTPEZAT, terre et seigneurie de Languedoc (Gard), érigée en baronnie en faveur d'Antoine Tremolet, puis en marquisat (juillet 1665), en faveur de J. Fr. Trémolet.

MONTPEZAT (Seigneurs de), branche de la maison de Cominges-Puiguillem. = —, de la maison des Prez. = —, de la maison de Saulx-Tavannes. = —, de la maison de Vintimille.

MONTPEZAT (Antoine DE LETTES, seigneur DES PREZ et de), maréchal de France, mort en

1544 ou 1545. Gentilhomme de la chambre de François Ier, il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie (1525), fut racheté par le roi qui lui confia diverses missions près de Charles-Quint, et (1528) en Angleterre. Il se trouva aux siéges de Naples (1528) et de Fossano (1536) et fut nommé gouverneur de Languedoc (1541), puis maréchal de France (13 mars 1543).

MONTPIGNIER. Voy. BRASSAC.

MONTPINÇON (Marquis de), de la maison de Caillebot (Normandie). = —, de la maison de Marguerie (Normandie). = —, de la maison de Martel (Normandie).

MONTPIPEAU ou **MONPIPEAU**, terre et seigneurie de l'Orléanais (Loiret) qui a donné son nom à une maison éteinte au milieu du XIIIe siècle et passa ensuite dans les maisons de Payen, de Rochechouart, puis (1745) de Polignac.

MONTPLAISANT (Seigneurs de), de la famille provençale de Durand. = —, de la famille de Loras (Dauphiné). = —, de la famille du Port (Franche-Comté).

MONTPLAISIR (Seigneurs de), de la famille d'Étienne (Provence). — Voy. MONPLAISIR.

MONTPLONNE (Seigneurs de), de la maison de Bouzey (Lorraine).

MONTPOUILLANT. Voy. MONPOUILLANT.

MONTPOULIN (Seigneurs de), de la maison de Prunelé.

MONTPOUPON (Seigneurs de), de la maison de Prie (Berry).

MONTRABE (Seigneurs de), de la famille de Bertier (Toulouse).

MONTRAMÉ (Seigneurs de), de la famille du Tillet (Angoulême).

MONTRAVAIL (Seigneurs de), de la famille provençale de Barrême.

MONTRAVEL, ville de Saintonge (Charente-Inférieure) qui fut prise d'assaut sur les protestants par les troupes royales en 1622.

MONTRE. Ce mot au moyen âge signifiait trois choses : 1° la liste des soldats que le seigneur devait fournir à son suzerain; 2° les revues où se vérifiait le nombre des soldats; 3° la solde payée lors de ces revues. Dans ces deux derniers sens il fut usité jusqu'à la fin du XVIe siècle.

MONTRÉAL, seigneurie du Bugey (Ain) érigée en comté, le 22 juillet 1570, par lettres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en faveur de L. Oddinet de Montfort, seigneur de Montréal.

MONTRÉAL (Seigneurs de), de la maison d'Azémar (Languedoc). = —, de la maison de Fortia. = —, de la maison de Gontaut.

MONTRÉAL, capitale du Haut-Canada, qui fut prise par les Anglais le 8 septembre 1760.

MONTREDON (Seigneurs de), de la maison provençale de Chiavari. = —, de la maison de Rochemore (Languedoc).

MONTREDON ou **MONTRON** (Raymond de), évêque d'Agde (1130), archevêque d'Arles (1142), né dans le diocèse de Nîmes, mort vers 1155.

MONTRÉE DE TERRE. L'investiture, la mise en possession du fief se faisait d'abord réellement par la visite des lieux; elle ne tarda point à s'opérer fictivement, au moyen d'un symbole représentant le terrain concédé, enfin elle se réduisit à la confection d'un procès-verbal relatant les faits d'une cérémonie qui ne s'accomplissait même plus. Ces divers modes ont donné naissance à des appellations particulières; à l'origine c'était la *monstrée de terre*, ce fut l'*aveu* au XIIIe siècle; et au XIVe, comme les droits et redevances se multipliaient, l'*aveu et dénombrement*.

Cette investiture, bien qu'elle eût ses avantages pour le vassal, constituait, surtout pour lui, d'après les règles des coutumes, une obligation. Son premier soin devait être de faire dresser un état du fief afin de constater quelles étaient les choses à lui concédées, et la situation dans laquelle il les prenait. Comme cet état ne se fit pas longtemps contradictoirement sur les lieux (*dies ostensionis*), le vassal était tenu d'envoyer sa déclaration par écrit au suzerain dans les quarante jours de l'entrée en jouissance. Cet aveu était réputé sincère et valable, si dans un pareil délai de quarante jours à partir du moment où il avait été remis entre les mains du seigneur, celui-ci avait gardé le silence; cet acte faisait désormais la loi des parties. (Voy INVESTITURE.) D'après certaines coutumes, notamment celles d'Étampes, quand l'aveu n'avait pas été fait dans les quarante jours, les fruits du fief appartenaient au suzerain pendant toute l'année qui suivait la prise de possession. C'est ce qu'exprimait l'adage : « Tant que le vassal doit, le seigneur veille. » Ailleurs, à Paris, par exemple, le seigneur devait préalablement recourir à la saisie.

MONTREILLE (de), pseudonyme de Savin.

MONTRELAIS. Voy. MONSTRELET.

MONTRELET (Seigneurs de), de la famille de Le Vasseur (Picardie).

MONTRENAUD, chartreuse, en Picardie (Oise), diocèse de Noyon, fondée en 1308.

MONTRÉSOR, terre et seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire) érigée en comté au XVIIe siècle en faveur de Cl. de Bourdeille; elle passa ensuite dans la maison de Saint-Aignan-Beauvillier.

MONTRÉSOR (Claude DE BOURDEILLE, comte de), petit-neveu de Brantôme, né vers 1608, mort en juillet 1663. Il s'attacha à Gaston, duc d'Orléans, et l'entraîna contre Richelieu dans diverses conspirations, dont la plus grave fut celle de Cinq-Mars. Obligé de se réfugier en Angleterre, il revint en France après la mort du cardinal, et recommença contre Mazarin une suite d'intrigues qui le firent exiler (1643) et mettre à la Bastille (1644) où il resta 14 mois. Il fut ensuite l'un des principaux meneurs de la Fronde, mais ne tarda pas à se rallier à la cour et vécut dès lors dans la retraite. Il avait contracté, dit-on, un mariage de conscience avec Mlle de Guise dont il eut plusieurs enfants.—*Mémoires*, très-intéressants, 1663, in-12, souvent réimprimés, et, entre autres, dans les grandes collections de Mémoires.

MONTREUIL, baronnie de Normandie (Orne) qui appartenait à la maison de Pont-Saint-Pierre en faveur de qui elle fut érigée en marquisat au XVIIIe siècle, et ayant été démembrée redevint simple baronnie.

MONTREUIL ou **MONTREUL** (Matthieu DE), poëte, né à Paris, en 1611, mort à Aix, le 21 août 1691. — *Poésies*, 1666, in-12, et des *Lettres* imprimées avec celles de Balzac et de Voiture, 1806, 2 vol. in-12. = Son frère JEAN, diplomate, membre de l'Académie française, né en 1613, à Paris, y mourut le 27 avril 1651.

MONTREUIL-BELLAY, ville d'Anjou (Maine-et-Loire) avec titre de baronnie qui, de la maison de Berlay ou Bellay, passa au XIIIe siècle dans celle de Melun, puis dans celles d'Harcourt, de Longueville et de la Meilleraye.

MONTREUIL-BONNIN (Seigneurs de), de la maison de Vernon.

MONTREUIL-LE-SEC, baronnie de Champagne (Aube), possédée par la famille Dernecourt.

MONTREUIL-SUR-AISNE (Seigneurs de), de la maison de Ligne (Hainaut).

MONTREUIL-SUR-MER, *Monasteriolum*, ville de Picardie (Pas-de-Calais) où, le 19 juin 19 ut conclue une trêve entre Philippe le Bel et Edouard II d'Angleterre. (Voyez-en le texte dans le tome II du recueil de Rymer.)

MONTREUIL. Voy. Eudes et Gibert.

MONTREUX (Nicolas de), poëte et romancier, né dans le Maine, vers 1561, mort dans la première moitié du XVIIe siècle. — Ses œuvres poétiques et dramatiques sont très-rares.

MONTREVAULT-LE-GRAND, ville bâtie par Foulques Nera, en Anjou (Maine-et-Loire), avec titre de comté et châtellenie, et qui appartint successivement aux maisons de Clerembault et de Lamoignon.

MONTREVEL, terre et seigneurie de Bresse (Ain), qui de la maison de Châtillon de Dombes, passa au XIVe siècle dans celle de La Baume et en 1427 fut réunie et érigée en comté, en faveur de Jean de La Baume, maréchal de France.

De la maison de La Baume-Montrevel sont sortis la branche bâtarde des seigneurs de Michery, les seigneurs d'Esté, les marquis de Saint-Martin, les seigneurs de Bonrepos, de Valufin, du Mont-Saint-Sorlin, du Bassy, de Chateauvillain, de Servigny et de Brancion. — Voy. Baume (La).

MONTREVEL (Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de), fils de Ferdinand, comte de Montrevel, maréchal de camp (1688), lieutenant général (1693), maréchal de France (1703), né en 1646, mort à Paris, le 11 octobre 1716.

MONTREVOST (Seigneurs de), de la famille de Perrault (Bourgogne).

MONTRIBLOUD (Seigneurs de), branche de la maison de Covet (Provence).

MONTRICHARD, seigneurie de Franche-Comté (Jura), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Frontenai. Armes : *Vairé d'argent et d'azur à la croix de gueules*.

MONTRICHARD (Seigneurs de), branche de la maison de Toulonjon (Franche-Comté).

MONTRICHARD (Joseph-Élie-Désiré Perruquet), général, né le 24 janvier 1760, à Thoirette (Jura), mort le 5 avril 1828.

MONTRICOURT (Seigneurs de), issus d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne.

MONTRIGAUD (Seigneurs de), branche de la maison de Sassenage (Dauphiné).

MONTROCHER (Gui de), théologien que l'on croit né en Dauphiné, vivait vers le milieu du XIVe siècle. — *Manipulus curatorum*, 1470, rare; souvent réimprimé.

MONTROIGNON, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs de Salvert, de Res-le-Villate, du Luc, de la Mothe-Arson, de Neuville, de Noisac, de la Rodde et de Clavières.

MONTROLLET (Seigneurs de), de la famille de Dreux (Issoudun).

MONTRON (Seigneurs de), branche de la maison de Montfaucon (Bourgogne).

MONTROND, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Plain. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

MONTROND (Seigneurs de), branche de la maison d'Apchon (Auvergne). = —, de la maison de Bardel (Dauphiné). = —, de la maison de Saint-Germain (Forez).

MONTROND, petite ville du Bourbonnais (Cher), anciennement fortifiée. En 1652, elle fut prise pour le roi après un long siége, par le maréchal de Clérembault sur le marquis de Persan.

MONTROUX (Seigneurs de), branche de la maison d'Alphonse (Corse).

MONTS, terre et seigneurie du Loudunois (Vienne), érigée en marquisat en novembre 1655.

MONTS (de), maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Cabreirolles et de Walers.

MONTS (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve (Provence).

MONTS (Pierre du Guast de), voyageur, directeur de la compagnie du Canada, né en Saintonge vers 1560, mort à Paris en 1611. Il était calviniste et avait servi Henri IV.

MONTSABERT (Seigneurs de), branche de la famille de Le Maistre.

MONT-SAINT ÉLOI, abbaye d'augustins, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse d'Arras.

MONT-SAINT-JEAN. C'est le nom que l'on donne quelquefois à la bataille de Waterloo.

MONT-SAINT-JEAN (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont (Dauphiné). = —, de la maison de Charny.

MONT-SAINTE-MARIE, abbaye de cisterciens, en Franche-Comté (Doubs), diocèse de Besançon. = —, en Tardénois (Aisne). Il s'y tint un concile en 972.

MONT-SAINT-MARTIN, abbaye de prémontrés, en Picardie (Aisne), diocèse de Cambrai.

MONT-SAINT-MICHEL, *Mons Sancti Michaelis*, ville forte de la Basse-Normandie (Manche). Elle possédait une célèbre abbaye de bénédictins (diocèse d'Avranches) où Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel.

Le Mont-Saint-Michel fut assiégé et pris en 1090 par Guillaume le Roux et Robert, duc de Normandie, sur leur frère Henri ; incendié en 1138 et 1203 et attaqué infructueusement par les Anglais en 1417 et 1423. — Le 22 juillet 1575, la ville et le château furent surpris par les protestants qui en furent immédiatement chassés. En 1592 la ville fut encore surprise par les royalistes qui ne purent entrer dans le château et après un long combat furent forcés de se rendre. (Voy. l'abbé Desroches, *Hist. du Mont-Saint-Michel*, 1840, 2 vol. in-8° ; Maximilien Raoul, *Hist. pittoresque du Mont-Saint-Michel*, 1833-34, 2 vol. 8°.)

MONT-SAINT-QUENTIN, abbaye de bénédictins, en Picardie (Somme), diocèse de Noyon. Elle était connue autrefois sous le nom de Mont-des-Cygnes.

MONT-SAINT-SORLIN (Seigneurs du), branche de la maison de La Baume-Montrevel.

MONTSALÉON (Seigneurs de), de la maison de Flotte (Dauphiné).

MONTSALEZ (Marquis de), branche de la maison de Crussol.

MONTSALIER (Seigneurs de), branche de la famille provençale d'Aimar.

MONTSAULNIN, maison du Nivernais, originaire de Bourgogne. D'elle sont sortis les seigneurs de Coulons et de Fontenay, en Berry, de Montal, et des Aubuez. Armes : *de gueules à 3 léopards, couronnés d'or l'un sur l'autre.* (Voy. l'*Hist. de Berry*, par la Thaumassière.)

MONTSÉGUR (Seigneurs de), de la maison des Armands (Provence).

MONTSEREIN (Seigneurs de), de la maison des Laurents (Provence).

MONT-SERRAT (Catalogne). Les Espagnols y furent battus par Suchet le 24 juin 1811.

MONTSOREAU, terre et seigneurie d'Anjou (Maine-et-Loire) qui a donné son nom à une ancienne maison de laquelle elle passa dans les maisons de Craon et de Chabot, et fut érigée en comté (novembre 1573) en faveur de Jean de Chambes. Elle fut acquise en 1664 par J. du Bouchet, marquis de Sourches.

MONT-TERRIBLE (Département du). Il avait été formé en 1793 du territoire de l'évêché de Bâle et avait pour chef-lieu Porentruy. Il fut plus tard incorporé dans le départ. du Haut-Rhin.

MONT-THABOR (Syrie). Le 27 avril 1799, Bonaparte et Kléber y remportèrent une victoire complète sur les Turcs et les Arabes.

MONT-TONNERRE (Département du). Il comprenait une partie de l'Electorat de Mayence, du

duché de Deux-Ponts, du Palatinat et des évêchés de Spire et de Worms. Il était borné au N. par le dép. de Rhin-et-Moselle ; à l'E. par le Rhin ; au S. par les dép. du Bas-Rhin et de la Moselle ; à l'O. par les dép. de la Moselle et de la Sarre Chef-lieu, Mayence. Ce territoire avait été réuni à la France par le traité de Lunéville.

MONTUCLA (Jean-Étienne), mathématicien, membre de l'Institut, né le 5 septembre 1725, à Lyon, mort le 18 décembre 1799, à Versailles. — *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, 1754, in-12 ; *Histoire des mathématiques*, 1758, 2 vol. in-4°, et 1799-1802, 4 vol. in-4° ; une édition des *Récréations mathématiques* d'Ozanam, 1778, 4 vol. in-12.

MONTUREUX. Voy. BOURCIER.

MONTUSIO, terre et seigneurie de Champagne, érigée en baronnie en 1671, en faveur de Fr. de Vouldi.

MONTVALLAT, maison de la Haute-Auvergne d'où sont sortis les seigneurs d'Antragues.

MONTVALON (André BARRIGUE DE), jurisconsulte, conseiller au parlement de Provence, né à Marseille, le 3 mars 1678, mort à Aix, le 18 janvier 1779.

MONT-VERT (Seigneurs de), de la maison de Bonneval.

MONTVIEL (Seigneurs de), de la maison de Madaillan.

MONTVILLIERS (Seigneurs de), de la famille de Liouville (Orléanais).

MONTYON (Antoine-Jean-Baptiste-Robert AUGET, baron de), célèbre philanthrope, né à Paris, le 23 décembre 1733, y mourut le 29 décembre 1820. Fils d'un maître des comptes fort riche, il fut successivement conseiller au grand conseil, maître des requêtes au conseil d'État, intendant d'Auvergne (1767), puis de Provence et de La Rochelle, conseiller d'État (1775) et chancelier de Monsieur (1780). Il émigra et resta en Angleterre jusqu'à la seconde Restauration. Il a fondé à l'Institut un certain nombre de prix, et fait des legs considérables aux hospices de Paris. On a de lui quelques écrits relatifs aux finances et à l'économie politique.

MONVEL (Jacques-Marie BOUTET de), acteur et auteur dramatique, né à Lunéville, le 5 mars 1745, mort à Paris, le 13 février 1812. — *L'Amant bourru* (1777) ; *les Victimes cloîtrées* (1791). = Ses deux fils, NOËL-BARTHÉLEMY et JACQUES-MARIE-JULIEN, ont aussi écrit pour le théâtre.

MONVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Deleval (Cambrésis). — Voy. BOISSEL.

MOPINOT (Simon), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, érudit, né à Reims en 1685, mort le 11 octobre 1724.

MOQUIN-TANDON (Horace-Benedict-Alfred), botaniste, membre de l'Institut (1854), professeur d'histoire naturelle médicale à la faculté de médecine de Paris (1853), né à Montpellier, le 7 mai 1804, mort le 15 avril 1863. — *Eléments de tératologie végétale*, 1841, in-8° ; *Histoire naturelle des mollusques de la France*, 1855, 2 vol. in-8° ; *le Monde de la mer*, 1865, gr. in-8°, sous le pseudonyme de Frédol. Il avait publié, en 1836 (Toulouse, in-8°), sous le titre de *Carya Magalonensis*, un petit poëme languedocien qu'il donna comme l'œuvre d'un troubadour du XIVe siècle et dont Raynouard fut la dupe. Il le réimprima avec traduction, 1844, in-12.

MORA, le Morin, affluent de la Marne.

MORABIN (Jacques), humaniste, traducteur, né à La Flèche, le 5 mars 1687, mort à Paris, le 9 septembre 1762.

MORACHE (Seigneurs de), de la famille d'Hinselin.

MORAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Dreux.

MORAINVILLIER, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Orgeville.

MORAIS, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Joderais, de Lory, de Jonville, de Garancières et de Brésolles. Armes : *d'or à six annelets de sable*, 3, 2 *et* 1.

MORALIA. Voy. MOROLIÆ.

MORALITÉS. On appelait ainsi au moyen âge des poëmes, des légendes et plus généralement des pièces de théâtre où l'acteur développait une pensée ou une sentence morale.

MORAN (S.), *Moderamnus*, *Moderandus*, évêque de Rennes vers 703, abbé de Berzetto (Italie), où il est mort en 738. Ses fêtes, le 16 mars et le 22 oct.

MORAND (S.), moine de Cluni, né en Allemagne, mort au XIe siècle.

MORAND (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Méry de Vic.

MORAND (Sauveur-François), chirurgien, membre de l'Académie des sciences (1722), né le 2 avril 1697, à Paris, y mourut le 21 juillet 1773. = Son fils, JEAN-FRANÇOIS-CLÉMENT, médecin, membre de l'Acad. des sciences (1759), né à Paris, le 29 avril 1726, y mourut le 13 août 1784.

MORAND (Pierre de), auteur dramatique, né à Arles, le 3 février 1701, mort à Paris, le 3 août 1757. Il composa d'abord des divertissements pour la cour de la duchesse du Maine, puis des tragédies, *Téglis* (1735), *Childéric* (1736) ; des comédies, *l'Esprit de divorce* (1738), *la Vengeance trompée*. — *Justification de la musique française*, contre Grimm et J. J. Rousseau (1754).

MORAND (Jean-Antoine), architecte, né vers 1727, à Briançon, mort sur l'échafaud à Lyon, le 27 janvier 1794.

MORAND (Charles-Antoine-Louis-Alexis, comte), général, pair de France, né à Pontarlier, le 4 juin 1776, mort à Paris, le 2 septembre 1835. Chef de brigade lors de l'expédition d'Egypte, général de brigade (1800), général de division après Austerlitz (1805), il se distingua d'une manière éclatante à Auerstaedt (1807) et à Wagram, et, après cette dernière bataille, fut créé comte avec une dotation de 25 000 fr. Il déploya la même bravoure et la même habileté dans les campagnes de 1812 et 1813, et, enfermé dans Mayence, ne rendit cette ville qu'à la paix. Nommé pair au retour de l'île d'Elbe, il combattit à Waterloo, et le 29 août 1816 fut condamné à mort par un conseil de guerre à La Rochelle. Il revint purger sa contumace à Strasbourg en 1819 et fut acquitté. En 1830, il rentra dans l'armée et fut nommé pair (1832). = Un autre MORAND (Joseph), baron de l'Empire, général de division, né le 18 juillet 1757, à Mucidan (Dordogne), tué devant Luneburg, le 2 avril 1813.

MORANDAYE (Seigneurs de), branche de la famille de Le Vayer (Maine).

MORANDE (Charles THÉVENOT ou THÉVENEAU de), fameux pamphlétaire, né en 1748, à Arnay-le-Duc, y mourut vers 1803. Après une jeunesse orageuse, qui lui valut quinze mois de détention, il passa en Angleterre où il commença sa vie de libelliste. Il fit paraître (1772) *le Gazetier cuirassé*, recueil d'anecdotes scandaleuses qui eut beaucoup de retentissement. Ayant averti Mme Du Barry qu'il allait publier son histoire sous le titre de *Mémoires secrets d'une femme publique*, il parvint, après une négociation où Beaumarchais fut l'agent de la cour, à extorquer de Louis XV 20 000 livres comptant, et une rente viagère de 4000 livres. Il rédigea ensuite *le Courrier de l'Europe*, rentra en France à la Révolution et publia, de 1791 à 1792, un journal roya-

liste *l'Argus patriotique*, qui le fit emprisonner après le 10 août. Il finit, sous le Directoire, par être juge de paix dans son pays natal.

MORANGE (Bedien), théologien, né à Paris, mort vers 1703.

MORANGIS, village de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), autrefois LOUANS. — Voy. LOUANS.

MORANGIS (Seigneurs de), de la famille Barillon (Auvergne). = —, de la famille Olivier.

MORANGLES (Seigneurs de), branche de la maison de Belloy (Ile-de-France).

MORANT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Bois-Ricard. = —, autre famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Mesnil-Garnier, de Courcelles, d'Estreville et de Penses. — Par lettres de 1672, la terre et seigneurie du Mesnil-Garnier, en Normandie (Manche), fut érigée en marquisat sous le nom de Morant, en faveur de Thomas Morant.

MORARD DE GALLE (Justin-Bonaventure), vice-amiral (1793), sénateur (1799), né à Goncelin (Isère), le 30 mars 1741, mort à Guéret, le 23 juillet 1809.

MORAT, petite ville du canton de Fribourg (Suisse), près de laquelle le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, fut complètement battu par les Suisses, le 22 juin 1476. Elle fut prise par les Francais le 2 mars 1797.

MORAUX ou **MOUREAUX**, abbaye de bénédictins, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers.

MORBECQUE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency établie dans les Pays-Bas.

MORBIHAN (Compagnie du). C'était le nom sous lequel Richelieu avait fondé, en 1626, une société commerciale, à laquelle il avait fait céder par le roi le pays du Morbihan, la Nouvelle-France et les Iles d'Amérique. Le parlement de Rennes ayant refusé d'enregistrer les lettres qui la créaient, elle fut dissoute au bout de deux ans.

MORBIHAN (Département du). Ce département, formé d'une partie de la Basse-Bretagne, est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par l'Océan et le département de la Loire-Inférieure; à l'O. par le département du Finistère. (Voy. Rosenzweig, *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, 1863, in-4°.)

MORCAIROLS (Seigneurs de), de la maison de Thezan (Languedoc).

MOREAU, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Véronne.

MOREAU, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Chaufour, du Vinet, de Cézelles, de Sainte-Livière, de Vezennes, de Jauge et d'Avrolle. Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Maure de sable, liées d'argent.*

MOREAU (Sébastien), chroniqueur du XVIe siècle, né à Villefranche. Il fut chargé de recueillir les sommes données par le clergé pour la rançon de François Ier et de les porter à Bayonne; il assista à la délivrance du roi, et en a écrit une intéressante relation publiée dans le tome II des *Archives curieuses* de Cimber et Danjou.

MOREAU (Jean), chanoine de Quimper, chroniqueur, vivait à la fin du XVIe siècle. — *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne pendant la Ligue*, publié par M. le Bastard de Mesmeur, 1836, in-8°.

MOREAU (René), médecin, né en 1587, à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), mort le 17 octobre 1656, à Paris.

MOREAU (Jean-Baptiste), compositeur, né à Angers, en 1656, mort à Paris, le 24 août 1733. Il composa la musique de plusieurs divertissements et celle des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*.

MOREAU (Jacob Nicolas), publiciste, littérateur, né à Saint-Florentin, le 20 décembre 1717, mort à Chambourcy (Seine-et-Oise), le 29 juin 1804. Il fut successivement conseiller à la Cour des Aides de Provence, puis bibliothécaire de Marie-Antoinette et historiographe de France. — *L'Observateur hollandais*, 1755-59; *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*, 1757; *Principes de morale politique et de droit public puisés dans l'histoire de notre monarchie*. Il avait rassemblé, par ordre du gouvernement, une collection de chartes et de documents qui est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale.

MOREAU *de l'Yonne* (*N.*), homme politique, né près de Tonnerre en 1750, mort en février 1806. Membre du Conseil des Anciens (1798), il en fut exclu après le 18 brumaire. = Un autre MOREAU (Jean), né en 1753, à Bar-le-Duc, mort en 1811, fut député de la Meuse à l'Assemblée législative, puis à la Convention où, dans le procès du roi, il vota pour la détention et le bannissement. Il siégea ensuite au Conseil des Anciens jusqu'en mai 1796.

MOREAU (Jean-Michel), dit *le Jeune*, élève de Lorrain et de Lebas, dessinateur du cabinet du roi, graveur, membre de l'Académie (1788), né à Paris en 1741, mort le 30 novembre 1814. = Son frère aîné Louis a laissé des paysages à la gouache.

MOREAU (Jean-Victor), l'un des plus illustres généraux de la Révolution, né à Morlaix, le 11 août 1763, mort à Laun en Bohême, le 27 septembre 1813. Fils d'un avocat, il s'engagea d'abord comme soldat, fut racheté et consentit à faire ses études de droit à Rennes, où il joua parmi les étudiants un rôle important dans la lutte du parlement contre la cour (1788), puis dans celle du peuple contre le parlement (1789). Elu chef du bataillon des volontaires d'Ille-et-Vilaine (septembre 1791), il alla servir sous Dumouriez, et parvint rapidement au grade de général de division que lui fit avoir Pichegru (1794), auquel il succéda (1795) dans le commandement de l'armée du Nord. Placé à la tête de l'armée de Rhin-et-Moselle (1796) qui devait agir de concert avec Jourdan, chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, il passa le Rhin, et après huit victoires sur Wurmser, l'armée des Cercles, le prince de Condé et l'archiduc Charles, il pénétra jusqu'au Danube, livra une bataille indécise à Neresheim, battit La Tour à Friedberg et s'avança dans la Bavière. Mais les revers éprouvés par Jourdan le forcèrent d'exécuter une retraite qui est restée célèbre. En quarante jours, il fit franchir à son armée cent lieues de pays ennemi, en remportant une victoire signalée à Biberach. Le 20 avril de l'année suivante, il rentra en campagne, força le passage du Rhin, et après quelques succès, fut arrêté dans sa marche par la signature des préliminaires de Léoben.

Sur ces entrefaites eut lieu le coup d'État du 18 fructidor. Moreau, qui avait quelque temps auparavant surpris une correspondance de l'émigré Klinglin avec le prince de Condé, correspondance qui ne laissait aucun doute sur la trahison de Pichegru, n'en fit part au Directoire que le lendemain du coup d'État; aussi resta-t-il un an sans être employé. Il consentit ensuite à servir en Italie sous Schérer, qui, après revers sur revers, se décida (avril 1799) à lui abandonner le commandement d'une armée abattue par plusieurs défaites et ayant devant elle des forces quadruples. Vaincu par Souwarof à Cassano, il exécuta, avec une merveilleuse habileté, un mouvement de retraite dans le but de rejoindre Macdonald qui, du royaume de Naples, s'avançait vers lui. Mais celui-ci ayant perdu la bataille de Trebbia, Moreau

ne put que recueillir les débris de ses troupes. Le commandement des deux armées fut alors donné à Joubert, sous lequel, avec une rare abnégation, il ne fit pas difficulté de servir et qu'il ne put empêcher de perdre la bataille de Novi. Joubert y fut tué, et Moreau fut remplacé par Championnet (juillet 1799).

Le 18 brumaire arriva, et Moreau y donna à Bonaparte une aide peu honorable qui lui valut d'être nommé général en chef des armées du Rhin et de l'Helvétie. Il entra en campagne le 25 avril 1800 et battit le général Kray en quatre rencontres, à Engen, à Moeskirch, à Biberach et à Hochstaedt. Les armistices qui suivirent la bataille de Marengo se prolongèrent jusqu'au mois de novembre. A la reprise des hostilités, Moreau chassa devant lui l'archiduc Jean, puis, attirant l'ennemi sur un terrain qu'il avait choisi, il remporta à Hohenlinden (3 décembre) une éclatante victoire. Il était à peu de distance de Vienne quand fut signé le traité de Lunéville.

D'un caractère faible et dominé par sa femme, une créole que lui avait fait épouser Joséphine, Moreau devint, à son retour à Paris, le centre et le but des menées républicaines ou royalistes qui voulaient, les uns sauver la liberté, les autres restaurer la monarchie des Bourbons. Il se laissa aller à avoir des entrevues avec Pichegru. Arrêté le 14 février 1804, il comparut le 28 du même mois, sous l'accusation de haute trahison, devant un tribunal sans jurés. Bien que les débats lui fussent favorables et eussent établi péremptoirement sa non-participation au complot de Pichegru, il fut, grâce aux efforts du ministère public, condamné à deux ans de détention et aux frais du procès. Sa peine fut commuée en exil et plus tard un décret impérial le raya des cadres de l'armée. Il se retira alors aux États-Unis, et y resta jusqu'en 1813. A cette époque, las de son inaction, et séduit par les offres des royalistes pour lesquels il n'avait pourtant point de sympathie, il prit la fatale et criminelle résolution de se joindre aux ennemis de son ancien rival, que venait de frapper le désastre de Russie. Il débarqua à Gothembourg (Suède) le 26 juillet 1813, et, après avoir vu Bernadotte, il se rendit à Prague (17 août) où il fut accueilli par les souverains alliés de la manière la plus flatteuse. Le 27 août, au milieu de la bataille engagée sous les murs de Dresde, il se trouvait avec l'empereur Alexandre sur les hauteurs de Roknitz, quand un boulet lui fracassa le genou droit et lui emporta le mollet gauche. Il fut amputé et mourut quelques jours après. Sa veuve reçut de Louis XVIII une pension de 12 000 fr., et d'Alexandre un don de 500 000 roubles et une pension de 30 000.

MOREAU (Charles-François-Jean-Baptiste), auteur dramatique, né en 1783, à Paris, y mourut le 1er juillet 1832.

MOREAU (François-Joseph), médecin, membre de l'Académie de médecine, professeur d'obstétrique à la Faculté de Paris, né le 5 mars 1789, à Auxonne (Côte-d'Or), mort en janvier 1862.

MOREAU (Hégésippe), poëte, né le 9 avril 1810 à Paris où il mourut à l'hôpital de la Charité le 10 décembre 1838. Mené tout jeune à Provins, où il devint orphelin, il y fut élevé par charité. Revenu à Paris, il y fut successivement compositeur d'imprimerie, puis maître d'étude; mais incapable de tout travail régulier, il perdit ses ressources et ne tarda pas à tomber dans une profonde misère. Il reparut à Provins et y rédigea quelque temps un petit journal en vers, *le Diogène*, puis retourna à Paris (1834), où il retrouva la même existence misérable, qu'il termina bientôt après à l'hôpital. C'est alors pourtant qu'il composa ses poésies pleines de grâce, de sentiment et de goût, tour à tour vives, légères, hardies, vigoureuses. Elles parurent sous le titre de *Myosotis* pendant la dernière année de sa vie, et il n'eut que le temps d'en voir le premier succès.

MOREAU (François-Clément), sculpteur, élève de Pradier et de Simart, né à Paris le 17 octobre 1831, mort le 12 juin 1865.

MOREAU *de Châlon* (*N.*), conventionnel, né à Châlon-sur-Saône en 1752, mort vers 1820. Il vota pour la mort dans le procès du roi.

MOREAU DE JONNÈS (Alexandre), statisticien, économiste, membre libre de l'Académie des sciences morales (1849), né près de Rennes le 19 mars 1776, mort en mai 1870.

MOREAU *de La Rochette* (François-Thomas), agronome, né le 4 novembre 1720, à Rigny-le-Ferron (Aube), mort à La Rochette près Melun, le 20 juillet 1791.

MOREAU *de la Sarthe* (Jacques-Louis), médecin, né le 28 janvier 1771, à Montfort, près le Mans, mort le 13 juin 1826, à Paris.

MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Élie), homme politique, littérateur, né au Fort-Royal (Martinique), le 13 janvier 1750, mort à Paris le 28 janvier 1819. Député de la Martinique à la Constituante, il se retira aux États-Unis après le 10 août, et revenu en France (1799) fut successivement historiographe de la marine, conseiller d'État (1800), résident (1801) près le duc de Parme. — *Lois et constitution des colonies françaises de l'Amérique*, 1784-1790, 6 vol. in-4°, très-rare; *Description de Saint-Domingue*, 1796, 2 vol. in-8°, 1797-1798, 2 vol. in-4°.

MOREAU et **AUGUSTE**, pseudonyme de Mario Coster.

MOREAU. Voy. FIENNES.

MOREAUX (Jean-René), général (1793), né le 14 mars 1758, à Rocroi, mort le 11 février 1795, à Thionville.

MORECOURT (Seigneurs de), de la maison de Nanteuil.

MORÉE (Principauté d'Achaïe ou de). Cette principauté, qui, ainsi que nous l'avons dit à l'article ACHAÏE, comprenait tout l'ancien Péloponnèse, fut formée par Guillaume de Champlitte, petit-fils de Hugues Ier comte de Champagne, qui la conquit en 1205 ou 1206 avec une petite armée de croisés. Retourné en France après avoir distribué en fief à ses compagnons toutes les terres du pays conquis, il en laissa le gouvernement à Geoffroi de Villehardouin, sénéchal de Romanie et neveu de l'historien. Geoffroy s'empara de la principauté, prit le titre de prince souverain d'Achaïe, et eut pour successeur (après 1223) son fils aîné Geoffroy II, qui reconnut pour suzerain son beau-père Pierre de Courtenay. Son frère Guillaume, prince de Calamata, qui lui succéda, eut deux guerres à soutenir contre l'empereur grec Michel VIII Paléologue, et acheva la conquête de la Morée. — Isabelle, fille aînée de Guillaume, lui succéda avec son époux Philippe, fils de Charles Ier d'Anjou, que Guillaume avait reconnu pour suzerain, et, devenue veuve (1277), se remaria à Florent de Hainaut, et après la mort de celui-ci à Philippe de Savoie, qui fut investi de la principauté (1301) par Charles II roi de Naples. Les deux époux la vendirent en 1307 à Philippe, prince de Tarente, second fils de Charles II. Depuis cette époque la principauté fut disputée par plusieurs prétendants. Jean de Gravina, autre fils de Charles II et mari de Mathilde de Hainaut, finit par s'en mettre en possession et l'échangea (1332) contre le duché de Duras avec Robert, fils de Philippe de Tarente. Robert mourut en 1364 et laissa la principauté à sa femme, Marie de

Bourbon, à la mort de laquelle (1364) elle fut démembrée entre divers seigneurs. Ce furent les Centurioni ou Zachaïe de Gênes qui, possesseurs de l'Élide, portèrent dès lors le titre de princes d'Achaïe. — Voy. à l'article BUCHON, l'indication de divers ouvrages que ce savant a publiés sur la principauté de Morée.

MORÉE (Expédition de). Un an après la bataille de Navarin, la France d'accord avec l'Angleterre et la Russie, envoya en Morée, sous les ordres du général Maison, une expédition qui avait pour but d'en chasser l'armée égyptienne d'Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, et les Turcs. Le premier corps d'armée débarqua le 29 août 1828, et les Égyptiens évacuèrent le pays en octobre, après l'arrivée de la dernière division française. Les places occupées par les Turcs furent enlevées sans coup férir à l'exception du château de Morée qui fit quelque résistance et capitula le 30 octobre. Une partie des troupes françaises rentra en France au mois de décembre suivant; le reste séjourna en Grèce jusqu'en août 1833. (Voy. *Expédition scientifique de Morée*, 1832-37, in-8° et 4 vol. in-f°.)

MORÉE (Seigneurs de la), de la famille provençale de Guiran.

MOREILLES, *Moroliæ*, abbaye de cisterciens, en Poitou (Vendée), diocèse de la Rochelle.

MOREL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de La Courbonet, du Gué des Valottes, de Percy, d'Aubigny, de Tort, de Curey et de Putanges. Armes : *d'or, au lion de sinople, armé et lampassé de gueules, couronné d'argent.*

MOREL, nom d'une famille d'imprimeurs : GUILLAUME, célèbre imprimeur et érudit, né en 1505, au Tilleul (Manche), mort à Paris le 19 février février 1564. = Son frère cadet, JEAN, calviniste, mort à Paris prisonnier à la Conciergerie, le 26 février 1559. = FRÉDÉRIC, dit *l'Ancien*, imprimeur du roi, érudit, né en Champagne en 1523, mort à Paris le 17 juillet 1583. = FRÉDÉRIC II, fils aîné du précédent, helléniste et imprimeur, professeur au Collége royal, né à Paris en 1558, mort le 27 juin 1630. Il a traduit les œuvres de Libanius, les *Discours des Pères grecs* (1604), annoté Strabon, Catulle, Tibulle, Stace, etc. = NICOLAS, fils aîné du précédent, né en 1595. = CLAUDE, frère cadet de Frédéric II, auquel il succéda comme imprimeur du roi, né en 1574, mort le 19 novembre 1626. = CHARLES, fils aîné du précédent, imprimeur du roi, né le 6 janvier 1602, mort vers 1640. = GILLES, frère du précédent, le dernier de la famille, fut aussi imprimeur du roi.

MOREL (Jean), poëte latin, né le 3 mai 1539, en Champagne, mort à Paris le 22 juillet 1633.

MOREL (Matthieu), poëte limousin, médecin, né à Limoges, mort vers 1704.

MOREL (Dom Robert), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, écrivain ascétique, né en 1653, à la Chaise-Dieu (Haute-Loire), mort le 29 août 1731.

MOREL (Pierre), grammairien, correspondant de l'Institut, né en 1723 à Lyon, où il est mort en 1812. = Son frère JEAN-MARIE, architecte, né à Lyon le 28 mars 1728, mort le 10 août 1810. — *Théorie des jardins*, 1776, in-8°.

MOREL (Hyacinthe), poëte français et provençal, né en 1759, à Avignon, où il est mort le 1er août 1829.

MOREL *de Chefdeville* (Étienne), auteur dramatique, né le 11 janvier 1747 (ou 1751) à Paris, mort près de Villeneuve-St-Georges le 13 juillet 1814.

MOREL *de Vindé* (Le vicomte Charles-Gilbert), agronome, littérateur, pair de France (1815), membre de l'Académie des sciences (1824), né le 20 janvier 1759, à Paris, y mourut le 20 décembre 1842.

MOREL-FATIO (Antoine-Léon), peintre de marines, conservateur du musée de la marine au Louvre, né à Rouen vers 1810, mort le 2 mars 1871.

MORÈL. Voy. CATINAT.

MORELLA, ville de la province de Valence (Espagne), prise par les Français le 13 juin 1810.

MORELLE (N. de la), poëte dramatique, mort après 1630. — *Endymion*, tragi-comédie, 1627, in-8°; *Philine*, 1630, in-8°, rares.

MORELLET (L'abbé André), littérateur, économiste, né à Lyon, le 7 mars 1727, mort à Paris le 12 janvier 1819. Il s'attacha de bonne heure au parti des philosophes et des économistes, et fut nommé (1785) membre de l'Académie française dont pendant la Terreur il sut conserver les registres et les archives. Il y rentra en 1803 et devint (1807) membre du Corps législatif. — *Mélanges de littérature et de philosophie du* XVIIIe *siècle*, 1818, 4 vol. in-8°; *Mémoires sur le* XVIIIe *siècle et sur la Révolution*, 1821 et 1823, 2 vol. in-8°.

MORELLI, Moreaux ou Moureaux.

MORELLY (*N.*), écrivain politique, mort dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. De 1745 à 1760 il a publié divers écrits où il exposait un système social tenant à la fois du fouriérisme et du communisme de nos jours, et entre autres *le Code de la nature*, 1755, in-12, réimprimé en 1841.

MORELY ou **MORELLY** (Jean-Baptiste), théologien calviniste, né à Paris, vers 1510, mort, à ce que l'on croit, à Londres dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

MORENAS (François), écrivain, né en 1702, à Avignon, mort en 1774, à Monaco.

MORENAS (Joseph-Elzéar), voyageur et orientaliste, né en mars 1778, à Saint-Cristol (Vaucluse), mort le 26 sept. 1830, à Mouri (Mingrélie).

MORÉRI (L'abbé Louis), érudit, né à Bargemont (Var), le 25 mars 1643, mort à Paris le 10 juillet 1680. — Il publia, en 1673, en un vol. in-f°, le premier *Dictionnaire historique* qui ait existé. Venu à Paris en 1675, il en donna cinq ans après une nouvelle édition au milieu de laquelle la mort l'interrompit, et qui fut achevée en 1681. Considérablement augmenté depuis dans des éditions successives, son ouvrage conservant toujours son nom, fut porté dans la dernière (1759) à 10 vol. in-f°, et est encore de nos jours une source des plus précieuses que l'on puisse consulter, pour la partie généalogique et pour l'histoire littéraire du XVIe et du XVIIe siècle.

MORERIÆ, Morières.

MORES (Seigneurs de), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

MORES, abbaye de cisterciens, en Bourgogne (Aube), diocèse de Langres.

MORET, *Moretum*, petite ville du Gâtinais (Seine-et-Marne), avec titre de comté, où se trouvait une abbaye royale de bénédictins (diocèse de Sens). Elle fut donnée pour douaire à Jeanne de Bourgogne (oct. 1332), puis à Marie d'Anjou, reine de France (14 août 1439). Henri IV en fit don à Jacqueline de Bueil, sa maîtresse, qui prit le titre de comtesse de Moret. — Il s'y tint deux conciles : en 850 et 1154.

MORET (Antoine de BOURBON, comte de), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Bueil, né à Fontainebleau en janvier 1607, tué probablement au combat de Castelnaudary, le 1er septembre 1632. Légitimé en 1608 et destiné par Louis XIII à l'état ecclésiastique, il fut pourvu des plus riches bénéfices; mais il se jeta dans toutes les intrigues qui avaient pour but le renversement de Richelieu. Ayant suivi Gaston hors de France (1631), il fut déclaré coupable du crime

de lèse-majesté, revint en France avec le prince, et au combat de Castelnaudary qui termina cette levée de boucliers si fatale au duc de Montmorency, il tomba frappé d'une balle. Mourut-il de sa blessure et sur le champ de bataille? cela est plus que probable, mais enfin le point n'est pas suffisamment éclairci. Ce qui est constant, c'est que le lieu de sa sépulture est resté inconnu, chose assez extraordinaire pour un personnage qui touchait de si près au roi; et ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'en 1687 vivait sur le territoire de l'abbaye d'Asnières en Anjou, où il était établi depuis 1676, un ermite du nom de Jean-Baptiste, que la voix publique prétendait être le comte de Moret et qui ne voulait ni démentir ni certifier ce bruit. (Voy. la *Vie d'un solitaire inconnu*, par J. Grandet, 1699, in-12.)

MORET (Seigneurs de), de la maison du Bec-Crespin. = —, de la maison de Mascureau.

MORET (Pierre), sieur de La Fayolle, érudit, né vers 1630, à Poitiers, mort vers la fin du XVIIe siècle. — *Histoire généalogique de la maison de Rouci et de Roye*, 1675, in-12.

MORET. Voy. BOURCHENU.

MORETON, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Pierrelatte, de Chabrillant, de Boisson et de La Mothe-Chabrillant.

MORETON (Seigneurs de), branche de la maison de Narbonne-Pelet.

MORETANIUM, Mortain.

MOREUIL, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Fresnoy, de Soissons, de Cœuvres, d'Arcy, de Rosmesnil, de S.-Cyr, de Moulins et de Caumesnil. — Armes : *d'azur semé de fleurs de lis d'or au lion issant d'argent*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

MOREUIL, *Morelium*, abbaye de bénédictins, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée en 1109.

MOREUIL (Seigneurs de), de la famille de Rochefort (Franche-Comté).

MOREUL (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

MORFONTAINE (Seigneurs de), de la famille de L'Empereur (Champagne).

MORGARD (Noël-Léon), professeur de mathématiques, astrologue, mort probablement dans la première moitié du XVIIe siècle. Ayant fait paraître une *Prédiction* séditieuse pour l'année 1614, il fut condamné (31 janvier 1614) à neuf années de galères, au déplaisir de Marie de Médicis qui aurait voulu l'envoyer au gibet. — On a sous son nom des almanachs en 1619 et 1620.

MORGENGABE, **MORGANÉGIB**, **MORGINCAP**, noms signifiant *don du matin* et sous lesquels on désignait le don (argent, bijoux, terre) que, d'après la coutume germanique, le mari faisait à sa femme le lendemain des noces. Cet usage apporté chez nous par les Francs disparut avec eux — Voy. DOUAIRE.

MORGES, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en comté (mai 1731) en faveur de Cl.-Etienne Roux Déagent de Ponthérieu.

MORGES (Seigneurs de), de la maison de Béranger (Dauphiné). = —, de la maison de Clermont (Dauphiné).

MORGIER (François), poëte, né à Villeneuve-lès-Avignon en 1688, mort à Avignon en 1726.

MORGINNUM, Moiran.

MORGNY (Seigneurs de), de la maison de Hennin-Liétard (Hainault).

MORGUENVAL, abbaye de bénédictines, dans le Valois (Oise), diocèse de Soissons, fondée au VIIe siècle.

MORGUES (Matthieu de), sieur de S.-Germain, écrivain politique, prédicateur, né dans le Velay en 1582, mort à Paris, le 29 décembre 1670. — *Diverses pièces pour la défense de la reine mère du roi Louis XIII*, 1637, 1643, 1 vol. in-fol.

MORGUES EN-DUNOIS (Seigneurs de), de la famille de Tarragon (Beauce).

MORHANGE, *Morantiacum*, terre du duché de Lorraine (Moselle) avec titre ancien de comté, titre qui lui fut donné de nouveau par le duc François III le 28 mai 1736.

MORIA, pseudonyme de de Laborde.

MORICE DE BEAUBOIS (Dom Pierre-Hyacinthe), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né le 25 octobre 1693, à Quimperlé (Finistère), mort le 14 octobre 1750, à Paris. — *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique de Bretagne* (de dom Lobineau), 1742-1746, 3 vol. in-fol.; *Histoire de Bretagne*, 1750-1756, 2 vol. in-fol.

MORIENNE (Seigneurs de), de la maison d'Aprix (Normandie).

MORIGNY, abbaye de bénédictins, dans le Gâtinais-Orléanais (Seine-et-Oise), diocèse de Sens.

MORILLON (Dom Jules-Gatien de), bénédictin de S.-Maur, poëte, né à Tours en 1631, mort à Rennes, le 14 janvier 1694.

MORIMOND, célèbre abbaye d'hommes, l'une des quatre filles de l'ordre de Cîteaux, dans le Bassigny (Haute-Marne), diocèse de Langres, fondée en 1115 par Olderic d'Aigremont, seigneur de Choiseul, et sa femme Adeline.

MORIN, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de London, de Banneville et de Mont-Canisy. Armes : *d'or, à trois fasces de sinople*.

MORIN (Martin), le premier imprimeur de la ville de Rouen (1484), né à Rouen vers 1450. Il imprimait encore en 1499. = PIERRE, érudit, né à Paris en décembre 1531, mort à Rome en 1608. = GUILLAUME, bénédictin, historien, né à Boiscommun (Loiret), mort en 1630, à l'abbaye de Ferrières (Loiret), dont il était grand-prieur. — *Histoire de l'abbaye de Ferrières*, 1613, in-12; *Histoire des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois*, 1630, in-4°. = JEAN-BAPTISTE, astronome et astrologue, professeur de mathématiques au Collége royal (1630), né le 23 février 1583, à Villefranche (Rhône, mort à Paris, le 6 novembre 1656. — *Astronomicarum domorum cabala detecta*, 1619, in-8°; *Trigonometriæ canonicæ lib. III*, 1633, in-4°; *Astrologia gallica*, 1661, in-fol. Ses attaques contre le système de Copernic lui attirèrent de nombreuses querelles, ainsi que son ouvrage *Longitudinum scientia*, 1634-1639, in-4°.

MORIN (Jean), théologien et hébraïsant, oratorien, né à Blois en 1591, mort à Paris, le 28 février 1659.

MORIN (Jean), graveur, mort à Paris, le 3 juin 1650.

MORIN (Simon), visionnaire, né à Richemont (Seine-Inférieure), brûlé vif à Paris le 14 mars 1663. Il se proclamait fils de Dieu, fut arrêté et relâché plusieurs fois après s'être rétracté. Arrêté de nouveau sous l'accusation d'un complot imaginaire et d'hérésie, il fut condamné à mort par le Châtelet. On a de lui quelques écrits.

MORIN (Etienne), ministre calviniste, et orientaliste, né à Caen le 1er janvier 1625, mort à Amsterdam le 5 mai 1700. = Son fils, HENRI, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né en 1655, à Saint-Pierre-sur-Dive (Calvados), mort à Caen le 16 juillet 1728.

MORIN (L'abbé Louis), médecin et botaniste, membre de l'Académie des sciences, né au Mans, le 11 juillet 1636, mort à Caen, le 1er mars 1715. = — JEAN, physicien, membre de l'Académie des sciences, né à Meung-sur-Loire (Loiret) en 1705, mort à Chartres, le 28 mars 1764. = — BENOIT,

grammairien, né à Paris en 1746, y mourut le 26 août 1817.

MORINI, peuple établi dans la Belgique, avant l'arrivée des Romains, le long de l'Océan, à l'O. des *Atrebates*, au N. des *Ambiani* et au S. des *Nervii*. En 56 av. J. C., ils s'unirent aux Armoricains, et, après la soumission de ceux-ci, restèrent en armes et se retirèrent dans leurs vastes forêts et derrière leurs marais où les Romains ne purent les atteindre; mais l'année suivante, effrayés par les préparatifs que faisait César pour son expédition contre les Bretons, ils offrirent leur soumission, qui fut acceptée sous condition de livrer de nombreux otages. Néanmoins plusieurs de leurs bourgades n'ayant pas pu résister à une tentation de pillage furent châtiées à la fin de l'année par T. Labienus, et elles furent toutes obligées de se rendre. Lorsque Auguste réorganisa la Gaule (28 av. J. C.), le territoire des *Morini* fut compris dans la province impériale de Belgique. Leurs villes principales étaient *Teruanna* (Thérouanne), *Gesoriacum* (Boulogne) et *Itius portus* (Wissant); ils conservèrent probablement une certaine indépendance puisque, sous Trajan, ils fournissaient à l'armée impériale au moins une cohorte auxiliaire. Leur territoire fut ravagé, en 70 av. J. C., par Civilis, auquel ils avaient refusé de se joindre. Plus tard, Carausius, proclamé empereur dans l'île bretonne, fit de *Gesoriacum* sa place d'armes et de communication avec le continent. Au IVe siècle, les *Morini* donnèrent leur nom à une des douze cités de la Belgique seconde, la cité des *Morini*.

MORINIACUM, Fontmorigny.

MORINIÈRE (Seigneurs de la), de la famille des Roches (Touraine).

MORINIÈRE (Adrien-Claude LEFORT DE LA), littérateur, né le 23 décembre 1698, à Paris, mort le 12 avril 1768.

MORION, casque porté surtout par les arquebusiers. Il avait de larges bords abaissés sur les oreilles et se relevant devant et derrière.

MORISOT (Jean), médecin, érudit, né à Dôle, mort dans la seconde moitié du XVIe siècle. = —, CLAUDE-BARTHÉLEMY, antiquaire, poëte latin, né à Dijon, le 12 avril 1592, y mourut le 22 oct. 1661.

MORISTASGUS DEUS, divinité gauloise, mentionnée dans une inscription trouvée à Alise-Sainte-Reine.

MORITANIA, Mortagne.

MORITOLIUM, MORETONIUM, Mortain.

MORLACUM, Morlas (Béarn).

MORLAIX, *Julia, Saliocan, Mons Relaxatus*, ancienne ville de Bretagne, aujourd'hui sous-préfecture du Finistère. Au XIVe siècle sa possession fut disputée par les princes de Léon et les ducs de Bretagne qui y appelèrent les Anglais. Ceux-ci chassés par du Guesclin, s'emparèrent de la ville en 1374. Rendue aux ducs de Bretagne par le traité de Guérande (1321), elle fut en 1521 pillée par les Anglais. Elle embrassa le parti de la Ligue et fut prise par le maréchal d'Aumont en 1594.

MORLANE (Monnaie), espèces frappées par les souverains du Béarn.

MORLAS, MORLAAS ou **MORLAC**, ancienne capitale du Béarn (Basses-Pyrénées).

MORLAY ou **MORLEY**, bourg du Barrois (Meuse) où les rois d'Austrasie avaient un palais et où il se tint un concile en 677.

MORLAY (Seigneurs de), de la maison de Boufflers. = —, de la maison des Essars.

MORLIÈRE (Adrien de la), érudit du XVIIe siècle, chanoine d'Amiens, né à Chauny (Aisne). — *Antiquités d'Amiens :* la 3e édition est de 1642, in-f°, rare; *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons du diocèse d'Amiens*, 1630, in-4°.

MORLIÈRE (Charles-Jacques-Louis-Auguste DE LA ROCHETTE, chevalier de la), écrivain, né à Grenoble en 1701, mort à Paris au mois de février 1785. — *Angola*, 1746, 2 vol. in-12; *les Lauriers ecclésiastiques*, 1748, in-12, très-rare.

MORLOT (François-Nicolas-Madeleine), prélat, né à Langres (Haute-Marne) le 28 décembre 1795, mort à Paris le 29 décembre 1862. Il fut successivement évêque d'Orléans (1839), archevêque de Tours (1842), cardinal (1853), et archevêque de Paris (1857). — On a de lui des mandements, des lettres pastorales et des éditions d'ouvrages de piété.

MORMANT (Seigneurs de), branche de la famille Le Fèvre de Caumartin.

MORMEZ, maison d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Hilaire.

MORMOIRON (Seigneurs de), de la maison de Raimond (Comté-Venaissin).

MORNAC (Antoine), avocat et jurisconsulte, né en 1554, près de Palluau (Indre), mort à Paris en 1619.

MORNACIUM, Mornas (Vaucluse).

MORNAND (Félix), journaliste, né à Mâcon, le 12 juillet 1815, mort à Paris, le 16 juin 1867.

MORNAY, maison du Berry originaire de Picardie. Elle a produit les seigneurs et marquis de Montchevreuil; les seigneurs et marquis de Villarceaux; les seigneurs de la Chapelle, du Mesnil-Terribus, de Ponchon, de Lableville, d'Ambleville, de Jeufosse, du Lu, du Plessis-Marly et de Villiers-Haguenon. Armes : *fascé de 8 pièces d'argent et de gueules au lion morné de sable, couronné d'or brochant sur le tout.* (Voy. le P. Anselme, t. VI.) — A cette maison appartiennent les personnages suivants :

MORNAY (Pierre de), chancelier de France, né au château de Mornay (Cher), mort à Régennes, près d'Auxerre, le 29 mai 1306. Évêque d'Orléans (1288), puis d'Auxerre (1296), il fut chargé de diverses négociations avec l'Allemagne et l'Angleterre, joua un rôle important dans les démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII, et le zèle avec lequel il défendit la cause du roi lui valut (1304) d'être nommé chancelier. = Étienne de MORNAY, doyen de Saint-Martin de Tours, chancelier de Charles, comte de Valois, puis chancelier de France (1314-1318), mort le 31 août 1332.

MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, l'un des personnages les plus illustres du parti protestant, surnommé *le pape des huguenots*, né à Buhy (Seine-et-Oise), le 5 novembre 1549, mort à la Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), le 11 novembre 1623. Il embrassa de bonne heure le calvinisme, voyagea en Italie et en Allemagne (1565-1572), échappa à grand'peine à la Saint-Barthélemy, passa en Angleterre, et à son retour s'attacha au roi de Navarre, qui le chargea constamment des missions les plus importantes en France et à l'étranger, et dont il défendit la cause dans plusieurs écrits. Il contribua (1589) à sa réconciliation avec Henri III et remplit avec succès une ambassade près de la reine Élisabeth. La publication du *Traité de l'Institution de l'Eucharistie* (1598), qui contenait près de cinq mille citations dont un certain nombre étaient inexactes, amena la célèbre conférence de Fontainebleau (4 mai 1600) où le parti protestant subit un échec notable. Mornay en publia une relation qui lui fit retirer la surintendance des mines et supprimer ses pensions. Après la mort du roi, il usa de toute son influence pour retenir ses coreligionnaires dans l'obéissance à la régente qui lui rendit ses pensions; mais il vit ses conseils méprisés par l'assemblée de La Rochelle, lors de l'insurrection de 1620. Privé alors du gouvernement de Saumur, qu'il possédait depuis 1589, il se retira

dans son château de la Forêt-sur-Sèvre. Il avait épousé, en 1576, une femme digne de lui, Charlotte-Arbaleste de Feuquières (morte en 1606), dont il eut un fils, Philippe, tué en Hollande (1605), et plusieurs filles. — *Traité de l'Église*, 1518, in-8°; *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1581, in-4°; *Advertissement sur la réception et publication du concile de Trente*, 1583; *Discours du droit prétendu pour ceux de la maison de Guise à la couronne de France*, 1583, in-8°; *Déclaration du roi de Navarre sur les calomnies publiées contre lui*, 1585, in-8°; *Lettre d'un gentilhomme catholique françois*, 1586, in-8°; *Fidelle exposition sur la déclaration du duc de Mayène*, 1587, in-8°; *Déclaration du roi de Navarre au passage de la Loire*, 1589, in-8°; *De l'Institution du sainct sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne*, 1598, in-4°, ouvrage qui fut suivi de plusieurs écrits apologétiques; *Discours véritable de la conférence tenue à Fontainebleau*, 1600, in-8°; *Discours et Méditations chrestiennes*, 1619-1624, 3 vol. in-12; *Le Mystère d'iniquité*, 1611, in-f°; *Testament, codicile et dernières heures de Ph. de Mornay*, 1624, in-8°, 1656, in-8°; *Mémoires* (correspondance, etc.), 1624-1652, 4 vol. in-4°, réimprimés avec des additions, 1824-1825, 12 vol. in-8°. — Les *Mémoires* et la correspondance de sa femme ont été publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol. in-8°.

MORNAY (Seigneurs de), branche de la maison de Toulonjon.

MORNY (Charles-Auguste-Louis-Joseph, comte de), homme politique, né à Paris, le 23 octobre 1811, y mourut le 10 mars 1865. Il était fils du comte de Flahaut. Admis comme sous-lieutenant dans l'armée en qualité de combattant de juillet (1830), il servit plusieurs années en Afrique, donna sa démission (1838) et se livra à l'agriculture dans le Puy-de-Dôme. Député de Clermont (1842 et 1846), il y vota avec la majorité. Envoyé par le département du Puy-de-Dôme à l'Assemblée législative (1849), il y soutint la politique présidentielle, et fut le principal organisateur du coup d'État. Ministre de l'intérieur (2 décembre 1851), il donna sa démission après le décret sur les biens de la famille d'Orléans (22 janvier 1852), fut élu par deux circonscriptions député au Corps législatif, dont il fut nommé président le 12 novembre 1854, fonctions qu'il garda jusqu'à sa mort. Le 7 septembre 1856, il fut envoyé en Russie pour représenter la France au sacre d'Alexandre II.

MOROGUES, maison originaire du Berry d'où sont sortis les seigneurs des Landes, de Lonfroy et de Fonfaye.

MOROGUES (Sébastien-François BIGOT, vicomte de), lieutenant général des armées navales, né à Brest, le 5 avril 1705, mort près d'Orléans, en 1781. Il fut l'un des fondateurs et le premier directeur de l'Académie de marine. — *Tactique navale*, 1763, in-4°. = Son fils, Pierre-Marie-Sébastien BIGOT, baron de MOROGUES, agronome, pair de France (1835), correspondant de l'Académie des sciences morales, né le 5 avril 1776, à Orléans, y mourut le 15 juin 1840.

MOROLIÆ, Moreilles.

MORO-MAISNIL (Seigneurs de), de la maison de Buissy (Artois).

MORRE (Seigneurs de), de la famille de Tinseau (Franche-Comté).

MORRIS (Louis-Michel), général, né le 17 octobre 1803, mort en 1867.

MORRISSON (Charles-François-Gabriel) homme politique, né en Bretagne, vers 1740, mort à Bourges en 1816. Il fut membre de la Législative, de la Convention, où il refusa de voter dans le procès du roi, puis du conseil des Cinq-Cents.

MORSAN (Seigneurs de), de la famille Le Tellier.

MORSLÆ, Meurs.

MORTAGNE, châtellenie de Flandre (Nord), donnée en apanage à Jean de France, duc de Touraine, et érigée pour lui en pairie, le 15 avril 1407. Louis XI la céda, le 14 octobre 1468, à Charles, duc de Bourgogne, et François Ier la donna (janvier 1518) à François de Bourbon, comte de Saint-Paul.

MORTAGNE, bourg de Saintonge (Charente-Inférieure), avec titre de principauté. Elle appartint successivement aux maisons d'Aulnay, de Clermont, de Montberon, de Coetivy, de Matignon et de Loménie.

MORTAGNE, *Moritania*, ancienne capitale du Perche (Orne). Elle fut prise par le roi Robert en 997, par les Anglais en 1424, et par le duc d'Alençon en 1449. Pendant les guerres de religion, elle fut prise et reprise un grand nombre de fois. Les Vendéens, sous la conduite de Stofflet, s'en emparèrent le 24 mars 1794 et l'évacuèrent le 26. (Voy. de la Sicotière, *Notice sur l'arrondissement de Mortagne*.)

MORTAILLABLES, espèce de serfs attachés à la glèbe et qui, dans certaines localités, subsistèrent en France jusqu'au XVIIIe siècle. Ce nom leur venait de ce que, s'ils mouraient sans enfants légitimes, leur seigneur avait le droit de s'emparer de leurs biens, à l'exclusion de tous les autres héritiers.

MORTAIN, *Moritolium, Moretonium*, petite ville de Normandie (Manche). Elle eut d'abord des seigneurs particuliers et suivit les destinées de la Normandie. Donnée par Philippe Auguste à son fils Philippe, elle le fut encore, le 13 mars 1317, à Jeanne de France, fille de Louis X. Le 31 mai 1401, elle fut érigée en comté, puis en pairie, en mars 1408, en faveur de P. d'Évreux. Réunie à la couronne le 2 août 1412, elle en fut détachée à diverses reprises pour être donnée à Catherine d'Alençon, veuve de P. d'Évreux (4 mars 1413), à Charles d'Anjou, comte du Maine (juillet 1425), à Charles de France, duc de Normandie, frère de Louis XI (29 octobre 1465), et enfin à Louise de Bourbon, femme de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon (avril 1530), pour l'indemniser des terres qu'elle possédait dans les Pays-Bas et que le roi avait été obligé de céder à l'empereur. Le comté passa de la maison de Bourbon-Montpensier dans celle d'Orléans qui le possédait à l'époque de la Révolution. (Voy. *le Mortainais historique et monumental*, par H. Sauvage, in-8°.)

MORTAINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Larchier (Normandie).

MORTANA, Lunéville.

MORTARA, ville forte du duché de Milan, prise par les Français le 25 août 1658.

MORTEMART, baronnie et marquisat de la Marche (Haute-Vienne), qui a donné son nom à une branche de la maison de Rochechouart, branche d'où sont sortis les seigneurs de Montpipeau et de Tonnay-Charente. Le marquisat fut érigé en duché-pairie (déc. 1650), en faveur de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemart.

Les principaux membres de cette branche sont : AYMERY Ier, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois (1351). = JEAN Ier, chambellan de Charles VII, gouverneur de La Rochelle (1426), mort vers 1444. = RENÉ, baron de Mortemart, chevalier du Saint-Esprit (1580), né en 1528, mort en 1587. = GABRIEL, marquis, puis (1650) premier duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, né en 1600, mort à Paris, le 20 décembre 1675. Il fut le père de Mme de Montespan. — (Voy. VIVONNE, MONTESPAN et THIAN

GES). = Son arrière-petit-fils, Louis de ROCHECHOUART, prince de Tonnay-Charente, puis duc de MORTEMART, lieutenant général, né le 3 octobre 1681, mort à Soisy-sous-Étiolles, le 30 juillet 1746. = Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de ROCHECHOUART, duc de MORTEMART, général, né à Éverly (Seine-et-Marne), le 8 février 1752, mort à Paris, le 4 juillet 1812. Maréchal de camp (1788), il fut nommé député de la noblesse des bailliages de Guéret et de Sens aux États généraux, donna sa démission peu de temps après, émigra, et de 1792 à 1802 servit contre la France, où il rentra après la paix d'Amiens. = Son frère, Victurnien-Bonaventure-Victor de ROCHECHOUART, marquis de MORTEMART, né à Éverly (Seine-et-Marne), le 28 octobre 1753, mort à Paris, le 16 janvier 1823. Colonel (1784), député de la noblesse du bailliage de Rouen aux États généraux (1789), maréchal de camp (1791), il émigra la même année, servit avec son frère, soit dans l'armée de Condé, soit dans l'armée anglaise, jusqu'en 1802, rentra en France à cette époque, et, en 1815, fut créé lieutenant général et pair de France. = Victor-Louis-Victurnien de ROCHECHOUART, comte, puis marquis de MORTEMART, fils du précédent, pair de France (1823), né à Colménil (Seine-Inférieure), le 12 août 1780, mort à Paris, le 29 janvier 1834.

MORTEMER-EN-BRAY (Seine-Inférieure). En 1054, les Français, commandés par le comte Eudes, frère de Henri Ier, roi de France, y furent complétement battus par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. — Il y avait à Mortemer une abbaye de cisterciens, diocèse de Rouen.

MORTHEROUX (Seigneurs de), de la famille de Bressoles (Berry).

MORTIER. C'était une sorte de toque ronde portée par le chancelier, le premier président et les grands présidents du Parlement. Ceux-ci en recevaient le nom de président à mortier, ou mieux au mortier. Le mortier du chancelier était de toile d'or, bordé et rebrassé d'hermines; celui du premier président, de velours noir, bordé de deux galons d'or, tandis que celui des présidents à mortier n'en avait qu'un.

On appelait chez le roi *mortier de veille* un vase de métal ayant la forme d'un mortier à piler. On le remplissait d'eau sur laquelle on plaçait un morceau d'une grosse bougie jaune que l'on allumait aussitôt que le roi était couché.

MORTIER (Jérôme du), poëte latin, né en 1520, à Lille, où il est mort en 1580.

MORTIER (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc DE TRÉVISE, maréchal de France, né au Cateau-Cambrésis, le 13 février 1768, tué à Paris, lors de l'attentat Fieschi, le 28 juillet 1835. Son père était député aux États généraux. Sous-lieutenant de carabiniers (1791), capitaine dans le premier bataillon du département du Nord, adjudant général (octobre 1793), il se distingua de la manière la plus éclatante dans l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Marceau et Kléber, devint (25 mars 1799) général de brigade, et, six mois après, général de division. Il prit, sous Masséna, la part la plus glorieuse à la campagne de Zurich, s'empara du Hanovre (1803), qu'il administra avec modération et avec une probité qui ne se démentit jamais dans le reste de sa carrière. Maréchal d'empire (1804), il s'illustra au combat de Leoben (11 novembre 1805), battit les Suédois à Anclam (1807), et commanda l'aile gauche à la bataille de Friedland. Après la paix de Tilsitt, il fut gouverneur général de la Silésie, et créé duc de Trévise. Envoyé en Espagne (1808), il battit les Espagnols à Ocaña, et contribua au gain de la bataille de Gebora (19 février 1811). Il prit une part décisive à la bataille de Lutzen (2 mai 1813), se distingua dans la campagne de France, et, après la capitulation du duc de Raguse, se retira avec son corps d'armée près de Corbeil, et adhéra à la déchéance de Napoléon. Pair de France (4 juin 1814), lors des Cent-Jours, il protégea la sortie de Louis XVIII de la ville de Lille, et fut appelé par l'Empereur à la Chambre des pairs, et chargé de l'inspection des places frontières de l'est et du nord. Il fut renommé pair en 1819; sous Louis-Philippe, à qui il avait rendu d'importants services pendant l'Empire, il fut ambassadeur en Russie (décembre 1830), grand-chancelier de la Légion d'honneur (sept. 1831), ministre de la guerre et président du conseil (18 novembre 1834-12 mars 1835). Il escortait le roi, lors de la revue du 28 juillet 1835, et frappé par l'explosion de la machine Fieschi, il expira quelques instants après. Le 16 septembre 1838, on lui a élevé une statue en bronze au Cateau.

MORTIER (P.), pseudonyme de Frédéric II, roi de Prusse.

MORTIÈRES (Seigneurs de), de la famille de La Planche (Gâtinais).

MORTONVAL, pseudonyme de Horace Raisson

MORTS (Rouleaux des). On appelait ainsi au moyen âge les rouleaux de parchemin sur lesquels étaient inscrits les noms des morts pour qui on devait prier dans les églises et dans les monastères. (Voy. les *Rouleaux des morts*, publiés par M. L. Delisle, 1866, in-8°.)

MORTUAGE. C'était le nom donné quelquefois au droit perçu par les membres du clergé, évêques ou curés, à la mort de leurs paroissiens, soit à cause de l'enterrement, soit à cause du legs que le défunt avait fait ou dû faire en faveur des pauvres. Cette pratique avait lieu surtout en Bretagne. — Voy. EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE, NEUFME, TESTAMENT, etc.

MORTUUM MARE, Mortemar (Dordogne).

MORUS (Alexandre), célèbre ministre calviniste, né à Castres, le 25 septembre 1616, mort à Paris, le 28 septemqre 1670.

MORVAN ou **MORVAND**, *Morvinus pagus*, pays dont une partie était comprise dans le Nivernais et l'autre dans la Bourgogne. Le Morvan proprement dit, dont la ville principale était Château-Chinon (Nièvre), était l'un des huit pays qui composaient le Nivernais; il n'avait que 24 kilomètres de long sur 16 de large. — Les habitants du pays s'appellent *Morvandiaux*. (Voy. J. F. Baudiau, *Le Morvand*, 1867, 3 vol. in-8°.)

MORVAN ou **MORMAN**, roi de la Bretagne, tué dans un combat contre les troupes de Louis le Débonnaire, en 818.

MORVILLE. Voy. FLEURIAU.

MORVILLERS (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Flandre).

MORVILLIERS, terre et seigneurie du duché de Bar (Vosges), qui, unie à plusieurs autres, fut érigée (21 sept. 1725) en comté avec prévôté, en faveur de Cl.-Ant. Labbé, baron de Baufremont.

MORVILLIERS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Clari et de Charenton. = A cette famille appartenait Pierre de MORVILLIERS, conseiller au Parlement (1453), chancelier de France (1461-1464), mort vers la fin de 1476. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

MORVILLIERS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Breuil et de Lignières. = A cette famille appartenait Jean de MORVILLIERS, prélat et homme d'État, né à Blois, le 1er décembre 1506, mort à Tours, le 23 octobre 1577. Évêque d'Orléans (1552), ambassadeur à Venise, il assista aux conférences d'Ardres, au colloque de Poissy (1561), au concile de Trente (1562), et

fut garde des sceaux de 1568 à 1570. On conserve aux manuscrits de la Bibliothèque nationale plusieurs de ses lettres et ses négociations. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

MORVILLIERS (Seigneurs de), de la famille de Ban (Bourgogne).

MORVINUS ou **MORVIUM PADUS**, le Morvan.

MORVISUS PAGUS, petit pays du diocèse de Troyes, qui correspondait à peu près au doyenné de Pont-sur-Seine (Aube).

MORY D'ELVANGE (François-Dominique), numismate, né à Nancy en 1738, mort sur l'échafaud le 14 mai 1794.

MORZA (M. de), pseudonyme de Voltaire.

MOSA, la Meuse.

MOSBOURG (Jean-Antoine-Michel AGAR, comte de), homme politique, né le 19 décembre 1771, près de Cahors, mort le 10 novembre 1844, à Paris. Membre du Corps législatif (1804), il devint successivement ministre des finances du grand-duché de Berg et de Clèves, sous Murat (1806), comte de Mosbourg, ministre des finances de Naples (1809), député du Lot (1830), pair de France (1837).

MOSCOU (Russie). Le 12 novembre 1629, il y fut signé, entre Louis XIII et le czar Michel Fédorowitz, un traité de commerce. — Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.

En 1812, après la victoire de la Moskowa, les Français entrèrent à Moscou le 14 septembre. La ville ayant été incendiée par les Russes eux-mêmes le 17 du même mois, Napoléon dut l'évacuer, et commença cette désastreuse retraite qui porte le nom de retraite de Moscou ou de Russie. — Voy. la chronologie à l'article FRANCE.

MOSELLA, **MUSELLA**, la Moselle.

MOSELLE (Département de la). Ce départ. comprenait les anciens bailliages de Fenestrange, de Sarreguemines, de Bitche, de Boulay, de Créance, de Bouzonville, de Briey, de Longuyon, de Villers-la-Montagne, d'Etain, la prévôté de Longwy, le pays Messin, une partie de l'évêché de Metz, pays appartenant à la Lorraine, et une partie du Luxembourg français. Il était borné au N. par le Luxembourg belge, la Prusse rhénane et la Bavière rhénane; à l'E. par le Bas-Rhin; au S. par le Bas-Rhin et le département de la Meurthe; à l'O. par le département de la Meuse. Ch.-l., Metz. En 1871, il a été cédé en partie à la Prusse.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Moselle*, 1808, in-4°; Verronnais, *Statistique de la Moselle*, 1844, in-8°; Bégin, *Biographie de la Moselle*, 1829-1832, 4 vol. in-8°, et les *Annuaires* du département.

MOSKOWA, rivière de Russie qui a donné son nom à l'une des plus sanglantes batailles des temps modernes, livrée le 7 septembre 1812 par Napoléon aux Russes, qui y furent forcés à la retraite et laissèrent libre le chemin de Moscou, où les Français entrèrent sept jours après. Elle est souvent désignée sous le nom de Borodino.

MOSKOWA. Voy. NEY.

MOSLEM (Ali-Ebn-Omar), pseudonyme du comte de Passeran.

MOSNERON-DELAUNAY (Jean-Baptiste, baron), membre de l'Assemblée législative (1791), puis du Corps législatif (1799), littérateur, né à Nantes, le 28 août 1738, mort à St-Gaudens, en 1830.

MOSNIER ou **MONIER** (Jean), peintre, né en 1600, à Blois, où il est mort en 1650 ou 1656. — *La Magnificence royale* (musée du Louvre). = PIERRE, fils du précédent, peintre, élève de Séb. Bourdon, membre de l'Académie (1674), né à Blois, en 1639, mort à Paris, le 27 décembre 1703. — *Histoire des arts qui ont rapport au dessin*, 1668. = MICHEL, frère du précédent, sculpteur.

MOSOMAGUS, MOSONIUM, Mouzon.

MOSSÉ (MOSÈS, dit), écrivain, né vers 1780, à Avignon, mort par suicide à Paris, le 21 février 1825.

MOSTAGANEM, ville d'Algérie qui fut occupée par les Français le 29 juillet 1833.

MOTARD (François-Paul-Pierre), marin, né le 29 juin 1733, à Honfleur, y mourut le 23 juillet 1793. = Son fils, LÉONARD-BERNARD, contre-amiral, né le 27 juillet 1771, à Honfleur, y mourut le 25 mai 1852.

MOTET (Du), famille originaire du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs d'Arthé.

MOTHE (La), baronnie de Normandie (Calvados), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat (août 1593), sous le nom de La Mothe-Harcourt, en faveur de Pierre d'Harcourt. Réuni au marquisat de Thury, ce marquisat fut érigé en duché sous le nom d'Harcourt (novembre 1700), en faveur de Henri, marquis d'Harcourt.

MOTHE (La), famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Marchinville.

MOTHE (Seigneurs de la), de la famille de Bureau. = —, de la famille de Dufresne (Picardie). = —, de la maison de Faudoas. = —, de la maison de Pons (Périgord).

MOTHE (Pierre LAMBERT de la), évêque de Bérythe, missionnaire, né à Bucherie (Eure), le 18 janvier 1624, mort à Siam, le 15 juin 1679.

MOTHE (*N.* la), historien, connu sous le nom de la Hode, né en Normandie, vers 1680, mort vers 1740. Il entra dans l'ordre des jésuites, fut interdit pour un sermon contre le régent, et passa en Hollande, où il se mit aux gages des libraires. — *Histoire de Louis XIV*, 1740 et suiv., 5 vol. in-4°.

MOTHE-ARSON (Seigneurs de la), branche de la famille de Montroignon (Auvergne).

MOTHE-BARDIGUES (Seigneurs de la), branche de la maison d'Esparbez de Lussan.

MOTHE-BRION (Seigneurs de la), de la famille de Baile (Vivarais).

MOTHE-CHABRILLANT (Seigneurs de la), de la maison de Moreton (Dauphiné).

MOTHE-CHEORCHIN (Seigneurs de la), de la maison de Maillé.

MOTHE-FEUILLY (Seigneurs de la), de la maison de Chabannes. = —, de la maison de Busset.

MOTHE-FÉNELON (Seigneurs de la), de la maison de Salignac ou Salagnac. — Voy. FÉNELON.

MOTHE-HOUDANCOURT (La), maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Houdancourt et le duc de Cardone. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) — Par lettres de novembre 1700, la terre et seigneurie de Brinvillier (Oise) fut érigée en marquisat sous le nom de La Mothe, en faveur de Charles de la Mothe-Houdancourt.

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe, comte de la), duc de Cardone, maréchal de France, né en 1605, mort le 24 mars 1657. Maréchal de camp (1637), lieutenant général du pays de Bresse (1639), il se signala en Piémont, fut nommé lieutenant général des armées (1641), et envoyé en Catalogne, emporta Tamarite, battit les Espagnols près d'Almenas (1642), près de Villelongue, puis près de Villeblanche; ce qui lui valut le bâton de maréchal. La même année il remplaça Brézé comme vice-roi de Catalogne, fut créé duc de Cardone, fit lever le siége de Lérida et battit Leganez. Il obtint encore divers succès en 1643; mais en 1644, ayant été défait le 15 mai devant Lerida, qui se rendit aux Espagnols le 31 août, il fut dépossédé de la vice-royauté, et enfermé au château de Pierre-Encise, d'où il ne sortit qu'en septembre 1648. Engagé dans la première Fronde, il fit en-

suite sa paix avec Mazarin qui lui rendit la vice-royauté de Catalogne (1651) et fit ériger en pairie le duché de Cardone (1652). La même année, il se jeta dans Barcelone assiégée qu'il défendit plusieurs mois et que la famine l'obligea de rendre (13 octobre). De sa femme, Louise de Prie, il ne laissa que trois filles, qui furent la duchesse d'Aumont, la duchesse de Ventadour, gouvernante de Louis XV, et la duchesse de La Ferté-Senneterre.

MOTHE-JOSSEVAL (De la), pseudonyme d'Amelot de la Houssaye.

MOTHE-LE-VAYER (François de la), littérateur et philosophe, membre de l'Académie française (1639), né à Paris, en 1588, mort en 1672. Ses premiers ouvrages furent un *Discours sur la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations* (1636) et des *Considérations* sur l'éloquence française (1638), où il vante la supériorité des anciens. Son livre, *De l'instruction de M. le Dauphin* (1640), le fit choisir pour être le précepteur de ce prince, et il dirigea entièrement l'instruction de son frère le duc d'Orléans. — *De la vertu des païens* (1642), réfuté par Arnauld dans son traité *De la nécessité de la foi en J. C.*; *Jugement sur les anciens historiens grecs et latins* (1646); *Petits traités en forme de lettres* (1659-60); *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences* (1668); *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire* (1668). Ses œuvres ont été réunies plusieurs fois. La meilleure édition est celle de 1756-1759, 14 vol. in-8°. La Mothe-le-Vayer est un des chefs de l'école sceptique au XVIIe siècle. Son érudition était grande, son esprit judicieux et sagace, comme on le voit par ses écrits, dont le style d'ailleurs laisse à désirer. Molière lui a adressé un sonnet sur la mort de son fils unique, l'abbé Le Vayer (1664), auquel Boileau a dédié sa IVe satire et qui avait publié (1661) une traduction de Florus.

MOTHE-LANGON (Le baron Étienne-Léon de la), fécond écrivain, né le 1er avril 1786, à Montpellier, mort le 11 avril 1864.

MOTHE-MAZURIER (Seigneurs de la), branche de la famille de Coeffier-Ruzé.

MOTHE-SAINTE-HÉRAYE (La), terre et seigneurie du Poitou (Deux-Sèvres), érigée en marquisat (juin 1633) en faveur de H. de Baudéan, comte de Parabère.

MOTIER, maison d'Auvergne dont le premier personnage connu est Pons Mottier, seigneur de La Fayette, qui vivait dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de La Fayette, de Saint-Romain, de Pontgibault, de Hautefeuille, de Nades, de Hauteserre, de Champestières, et les barons de Wissac. Armes : *de gueules à la bande d'or et une bordure de vair.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

MOTIERS. On appelait ainsi ceux qui étaient sujets au droit de mouture.

MOTIN (Pierre), poëte, né à Bourges, mort vers 1615.

MOTTE (La), terre et seigneurie, érigée en marquisat (octobre 1700) en faveur de Nic. de Lamoignon de Bâville.

MOTTE (La), maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Ville, de La Motte-Guistel ou Ghistelle, de Tassart, de Villiers et de l'Épinois. = —, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Fouqué. Armes : *d'azur à la fasce d'or.* = —, maison du Berry d'où sont sortis les seigneurs d'Houé.

MOTTE (Seigneurs de la), de la maison de Billy. = —, de la maison de Busserade. = —, de la maison des Cars (Limousin). = —, de la maison des comtes de Champagne. = —, de la famille de Chauveron. = —, de la maison de Gautron (Bretagne). = —, de la maison de Gontaut. = —, de la maison de Hotot (Normandie). = —, de la maison de Langhéac. = —, de la maison de Lucinge. = —, de la maison de Malortie (Normandie). = —, de la maison de Montesquiou. = —, de la maison d'Orléans (Provence). = —, de la famille de Patofleau (Berry). = —, de la maison de Piolenc (Languedoc). = —, de la maison de Thierriot d'Espagne (Sénonais). = —, de la maison de Valori.

MOTTE (Antoine HOUDAR de LA), poëte et littérateur, membre de l'Académie française (1710), né à Paris le 17 janvier 1672, y mourut le 26 décembre 1731. Il donna d'abord à l'Opéra de nombreuses pièces lyriques dont les meilleures sont : *Issé* (1697); *Le Triomphe des Arts* (1700), et *Sémélé* (1709). Il fit jouer ensuite au Théâtre-Français des comédies, entre autres le *Magnifique* et l'*Amant difficile*, et des tragédies, les *Macchabées*, *Romulus*, *Œdipe* et *Inès de Castro* (1723), dont la dernière eut un succès extraordinaire. Ce qui contribua le plus à la célébrité de La Motte, ce fut d'avoir rallumé la querelle fameuse des anciens et des modernes : il avait eu l'idée bizarre de traduire en vers l'Iliade (1714, in-12), sans savoir un mot de grec et de l'abréger de moitié, croyant l'améliorer. Il joignit à cette traduction un discours écrit avec beaucoup d'esprit et d'adresse, où il prétendait prouver que l'admiration des modernes pour les anciens et particulièrement pour Homère, était un préjugé. Mme Dacier releva l'attaque avec peu de mesure. La Motte répondit par des *Réflexions sur la critique*, modèle de polémique élégante et polie. Les écrits pour et contre se croisèrent jusqu'à ce que Fénelon, pris par La Motte pour arbitre, ferma le débat par une conclusion fort sage. Perclus et aveugle dès l'âge de 40 ans, il conserva toujours son inaltérable égalité d'humeur. — Ses *Œuvres* ont été publiées, 1754, 11 vol. in-12.

MOTTE (Guillaume MAUQUEST de la), chirurgien, né le 27 juillet 1655 à Valognes, où il est mort le 27 juillet 1737.

MOTTE (Emmanuel-Auguste DE CAHIDEUC, comte DU BOIS DE la), amiral, né en 1683, à Rennes, y mourut le 23 octobre 1764.

MOTTE (de la), pseudonyme de P. Thomas du Fossé. = — (sieur de la), pseudonyme du P. Jean-Louis d'Amiens. = — (Mme de la), pseudonyme de Mme Latour de Franqueville.

MOTTE (La). V. LA MOTTE, LEZEAU, MOTHE (la).

MOTTE-AU-GROING (Seigneurs de la), de la maison de Le Groing (Berry).

MOTTE-BARDINGES (Seigneur de la), de la maison de Goth (Guyenne).

MOTTE D'AIREL (Seigneurs de la), de la maison de Marguerie (Normandie).

MOTTE DE GALAURE (Seigneurs de la), de la maison de Clermont (Dauphiné).

MOTTE-EN-BLAISY (LA), ville forte du Barrois (Haute-Marne) qui fut assiégée et prise par les Français en 1634. Ils la reprirent en 1644 et la rasèrent.

MOTTE-GONDRIN (Seigneurs de la), branche de la maison de Pardaillan-Gondrin.

MOTTE-GUISTEL (Seigneurs de la), de la maison de La Motte (Picardie).

MOTTE-LEZ-ENNONDRE (Seigneurs de la), de la maison d'Estampes-Valençay.

MOTTE-MESSEMÉ (François LE POULCHRE, sieur DE LA), poëte, né vers 1540, à Mont-de-Marsan (Landes), mort en 1597. — *Les Sept livres des honnestes loisirs*, 1587, in-12, rare; *Les Passe-temps*, 2e édition 1597, in-8°, rare.

MOTTE-PICQUET (Le comte Toussaint-Guil-

laume Picquet de La Motte, dit La), célèbre marin, lieutenant général (1782), né à Rennes en 1720, mort à Brest le 11 juin 1791. Il se distingua dans les guerres de la Succession d'Autriche et de Sept-Ans et surtout dans la guerre d'Amérique.

MOTTE-PONILLON (Seigneurs de la), de la maison de Lupé.

MOTTE-ROMANCOURT (Le sieur de la), pseudonyme du P. de Machault.

MOTTE-SAINT ÉLOI (La), localité du Poitou (Deux-Sèvres), où en juin 1587, les huguenots furent battus par Joyeuse.

MOTTE-SAINT-FLORENTIN (Seigneurs de la), de la maison de Melun.

MOTTE-SAINT-HÉRAYE. Voy. Mothe.

MOTTE-SAINT-JEAN (Seigneurs de la), de la maison de Coligny.

MOTTE-SAINT-ROMAIN (Loire), baronnie qui réunie à celle de Roanne et de Boisy fut érigée en marquisat sous le nom de Boisy en faveur de Claude Gouffier (mai 1564).

MOTTE-SURY (Seigneurs de la), de la maison de Troussebois (Berry).

MOTTERIE (Seigneurs de la), de la maison de Lannoy (Flandre).

MOTTET, famille de Tarascon, d'où sont sortis les seigneurs de Molières. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MOTTEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Langlois (Normandie).

MOTTEVILLE (Françoise Bertaut, dame de), née vers 1621, morte le 29 décembre 1689. Fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, originaire d'Espagne, elle fut donnée, dès l'âge de sept ans, par sa mère, à la reine Anne d'Autriche, qui se servit de celle-ci comme émissaire dans ses intelligences avec l'Espagne. Le cardinal de Richelieu, pour éloigner la mère, fit donner à la reine l'ordre d'éloigner la fille, et ce ne fut qu'à l'époque de la Régence (1643), que Françoise Bertaut, devenue veuve du seigneur de Motteville, put revenir auprès de sa protectrice. Elle vécut dans son intimité et dans celle de Henriette de France, la reine d'Angleterre détrônée. Elle a laissé des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, qui, réserve faite de leur objet apologétique, offrent d'intéressants détails sur les hommes et les choses du temps, et portent au plus haut degré, dans leur allure négligée, le caractère de la vérité. La première édition est de 1723, 5 vol. in-12. Ils ont été souvent réimprimés et entre autres dans les grandes collections de Mémoires, et par M. Riaux, 1855, 4 vol. in-18.

MOTTRAYE (Aubry de la), voyageur, né vers 1674, mort en mars 1743, à Paris. — *Voyage en Europe, Asie et Afrique*, 1727, 2 v. in-f°; *Voyages en Prusse, en Russie, en Pologne*, 1732, in-f°.

MOUCHAN (Seigneurs de), de la famille de Castillon (Condomois).

MOUCHE (L'abbé), pseudonyme de G. F. Lantier.

MOUCHERON (C. A.), pseudonyme de Guys de Saint-Charles et de Fortia de Piles.

MOUCHET, maison de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Laubespin.

MOUCHET (François-Nicolas), peintre, élève de Greuze, né en 1750 à Gray (Haute-Saône), où il est mort le 10 février 1814.

MOUCHET-BATTEFORT, maison de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Tramelai.

MOUCHY (Seigneurs de), de la famille de Clausse. = —, de la maison de Noailles.

MOUCHY (Antoine de), dit *Democharès*, théologien, inquisiteur de la foi en France, né à Ressons-sur-Matz (Oise) en 1494, mort à Paris en 1574. Il se signala par son ardeur contre les hérétiques.

MOUCHY (Philippe, comte de Noailles, puis duc de), maréchal de France (1775), né le 7 décembre 1715 à Paris où il mourut sur l'échafaud avec sa femme (Anne-Claude-Laurence d'Arpajon), le 27 juin 1794. Il était fils d'Adrien-Maurice, duc de Noailles.

MOUCHY (Louis-Philippe), sculpteur, membre de l'Académie (1768), né le 31 mars 1734 à Paris, où il est mort le 10 décembre 1804. — Statue de Sully (Institut).

MOUCY (Seigneurs de), branche de la maison de Trie.

MOUETTE (Germain), écrivain, né à Bonnelles (Seine-et-Oise) en 1652, y mourut vers 1691. Pris par des corsaires barbaresques, il subit une captivité de onze ans (1670-1681), et à son retour publia une description du Maroc, 1683, in-12, et une *Relation* de sa captivité, 1685, in-12.

MOUFFLE D'ANGERVILLE, historien, avocat, mort vers 1794. — *Vie privée de Louis XV*, 1781, 4 vol. in-12.

MOUGENOT (Nicolas), peintre, né à Ochey (Meurthe) en 1740, mort à Nancy le 12 août 1814. — Le *Massacre des Innocents* (musée de Nancy).

MOUGIN (Pierre-Antoine), astronome, correspondant de l'Académie des sciences, né le 22 novembre 1735 à Charquemont (Doubs), mort le 22 août 1816 à la Grand-Combe-des-Bois (Doubs) dont il était curé depuis 1760.

MOUHY (Charles de Fieux, chevalier de), romancier, né à Metz le 9 mai 1701, mort à Paris le 29 février 1784.

MOULIN (Antoine du), littérateur, érudit, valet de chambre de Marguerite de Navarre, né vers 1520 à Mâcon, mort dans la seconde moitié du xvie siècle.

MOULIN (Pierre du), célèbre théologien calviniste, né au château de Buhy (Seine-et-Oise) le 18 octobre 1568, mort à Sedan le 19 mars 1658. Professeur de philosophie à Leyde (1592), ministre à Charenton (1599), il fut appelé (1615 et 1623) près de Jacques Ier pour lequel il composa divers écrits apologétiques, puis alla professer la théologie à Sedan. — *Apologie pour la Saincte Cène*, 1607, 1609, in-8°; *Nouveauté du papisme*, 1627, in-fol.; *Anatomie de la messe*, 1636, 2 vol. in-8°; *Le Capucin*, satire, 1641, in-8°, rare. = Son fils, Pierre, théologien, chapelain de Charles II, né en 1600, mort à Canterbury le 20 octobre 1684. = Louis, frère du précédent, théologien, luthérien, né en 1606, mort à Westminster le 20 octobre 1683.

MOULIN (L'abbé Gabriel du), érudit, né à Bernay (Eure), mort vers 1660. — *Histoire générale de Normandie*, 1631, in-fol.; *Les Conquêtes des Normands françois*, 1658, in-fol.

MOULIN. Voy. Dumoulin.

MOULINE (Seigneurs de la), branche de la maison de Gougnon (Auvergne).

MOULINES (Guillaume de), littérateur, membre de l'Académie de Berlin, né le 30 avril 1728, à Berlin, y mourut le 14 mars 1802. Il descendait d'une famille de protestants du Languedoc.

MOULINET, SIEUR DU PARC (Nic.), pseudonyme de Ch. Sorel.

MOULINET (Claude du), abbé des Thuileries, érudit, né à Séez (Orne) en 1661, mort à Paris le 15 mai 1728.

MOULINS, *Molinæ*, ville du Bourbonnais, chef-lieu du département de l'Allier. De la seconde moitié du xive siècle jusqu'à la fuite du connétable de Bourbon, elle fut la résidence des ducs de Bourbon. C'est à Moulins que se réunit en janvier 1566 une assemblée des grands du

royaume et des chefs de tous les parlements, assemblée à la suite de laquelle, grâce au chancelier de L'Hospital, fut rendue au mois de février suivant, sur la réformation de la justice, une célèbre ordonnance dite *de Moulins* et dont les principales dispositions restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution. (Voyez-en le texte dans le Recueil d'Isambert.)

ÉVÊQUES DE MOULINS. L'évêché de Moulins fut créé en 1790 pour le département de l'Allier et placé dans la province de Bourges. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1822, comme suffragant de Sens. — *François-Xavier-Laurent, évêque constitutionnel*, 6 mars 1791-1793. — Antoine de Pons, 6 janvier 1822. — Pierre-Simon-Louis-Marie de Dreux-Brézé, 28 octobre 1849.

INTENDANTS DE MOULINS. La généralité de Moulins comprenait sept élections : Moulins, Château-Chinon, Gannat, Guéret, Montluçon et Nevers. — 1659, Ant. Lefèvre de la Barre. — 1661, Aug. Robert de Pomereu de la Bretesche. — 1666, Henri-Lambert d'Herbigny. — 1667, Ch. Tubeuf — 1674, Thomas-Alexandre Morant. — 1677, Ch. Faucon de Ris. — 1678, André-Jubert de Bouville. — 1683-1684, Urbain Legoux de la Berchère. — 1694, Jacques le Vayer. — 1702, J. de Turménie de Nointel. — 1704, Gilles-Fr. de Maupeou d'Ableiges. — 1709, Jacques Hardouin Mansart de Sagonne. — 1710, Jacques-Ét. Turgot de Sousmont. — 1714, Marc-Ant. Turgot de Saint-Clair. — 1721, J. Ch. Doujat. — 1723, Gilles Brunet d'Evry. — 1723, Barthélemy de Vanoles. — 1734, Bertrand-René Palu du Ruau. — 1738 L. J. Bertier de Sauvigny, — 1740, P. J. Fr. de la Porte. — 1744, J. L. de Bernage. — 1756, de Bérulle. — 1760, J. Vincent-Cl. Lenain. — 1762, Jacques de Flesselles. — 1765, de Pont. — 1777, Gueau de Reverseaux. — 1781, Terray. — 1784, Mazirot. — 1788-1790, Foulon de Doué.

MOULINS, maison qui a donné à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem un grand maître, Roger de Moulins, promu à cette dignité en 1179, et tué devant Saint-Jean d'Acre en 1187. = —, autre maison d'où sont sortis les seigneurs de Rochefort, de la Haudunière et de Villouet. Armes : *d'argent à trois croix niellées de sable, posées 2 en chef et 1 en pointe*. (Voy. *L'Armorial de France*, tome Ier.)

MOULINS (Seigneurs de), de la maison de Moreuil. = —, de la maison de Prie (Berry). = —, de la famille Belot du Pezai (Blaisois).

MOULINS (Des), famille d'où sont sortis les seigneurs de l'Isle, dans le Maine. Armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, à la cigale d'argent en cœur*.

MOULINS (Seigneurs des), de la famille de Fabert.

MOULINS (Guyard DES), chanoine de Saint-Pierre à Aire (Artois), mort vers 1297. — *Les livres historiaulx de la Bible*, 1495, 2 vol. in-f°.

MOULINS (Jean-François-Auguste), général membre du Directoire, né à Caen, le 14 mars 1752, mort à Pierrefitte (Seine) le 12 mars 1810. Ingénieur à l'époque de la Révolution, il s'engagea (1791), et, devenu adjudant général (1792), il gagna dans la guerre de la Vendée les grades de général de brigade, puis de général de division. Arrêté quelque temps par les ordres de Carrier, il fut successivement général en chef de l'armée des côtes de Brest, de l'armée des Alpes (octobre 1794), de l'armée de Hollande (octobre 1797), de l'armée d'Angleterre (octobre 1798), et, après la journée du 30 prairial, il fut nommé directeur en remplacement de La Réveillère-Lepeaux. Il s'opposa énergiquement au 18 brumaire, et finit (1807) par reprendre du service, et commanda à Elbing, puis à Anvers. = Son frère, JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né à Caen en 1754, se brûla la cervelle en février 1794 à Chollet dont les Vendéens venaient de s'emparer.

MOULINS-SUR-CHARENTE (Seigneurs de), de la famille de L'Hermite.

MOULINVIEUX (Seigneurs de), de la maison de Sceaux (Maine).

MOULLE (Seigneurs de), de la maison de Beauffort (Artois).

MOULON DE LA CHESNAYE, pseudonyme de Guys.

MOUNIER (Jean-Joseph), célèbre homme politique, né à Grenoble (Isère), le 12 novembre 1758, mort à Paris, le 26 janvier 1806. Juge royal à Grenoble (1783), il joua un rôle important dans les troubles qui agitèrent le Dauphiné en 1787 et 1788. Élu à l'unanimité député aux États généraux (janvier 1789), il y fut un des partisans les plus ardents de la réunion des trois ordres, et ce fut sur sa motion qu'à la fameuse séance du *Jeu de paume* les députés jurèrent de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Membre et rapporteur du comité central chargé d'élaborer cette constitution, il essaya inutilement de faire prévaloir le système de deux chambres et le *veto* absolu du roi. Président de l'Assemblée aux journées des 5 et 6 octobre, il y déploya une grande fermeté, mais deux jours plus tard il donna sa démission de député, et après avoir cherché à provoquer en Dauphiné des manifestations favorables à la cause royale, il émigra en Suisse (mai 1790), puis alla à Weimar former avec l'appui du duc une maison d'éducation. Rentré en France en 1801, il fut nommé préfet d'Ille-et-Vilaine (1802), puis conseiller d'État. — *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, 1792, 2 vol. in-8°; *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France*, 1801 et 1821, in-8°. = Son fils, le baron CLAUDE-ÉDOUARD-PHILIPPE, homme politique, né à Grenoble le 2 décembre 1784, mort à Passy (Seine) le 11 mai 1843. Il fut sous l'Empire secrétaire du cabinet (1809), maître des requêtes, intendant des bâtiments (1813), place qu'il conserva jusqu'en 1830; sous la Restauration il fut pair de France (1819), directeur général de l'administration départementale et de la police (1820-1821), puis conseiller d'État.

MOUREILLES. Voy. MOREILLES.

MOURESSE (Seigneurs de), branche de la maison de Fossard.

MOURET (Jean-Joseph), compositeur, né en 1682, à Avignon, mort fou le 22 décembre 1738, à Charenton. Outre la musique qu'il composa pour les fêtes de la duchesse du Maine, à Sceaux, outre des cantates, des chansons à boire, des divertissements pour la Comédie-Italienne, on a de lui sept opéras ou ballets donnés à l'Académie de musique : *Les Fêtes de Thalie* (1714); *Ariane et Thésée* (1717); *Pirithoüs* (1723); *Les Amours des Dieux* (1727); *Le Ballet des Sens* (1732); *Les Grâces* (1735); et *Le Temple de Gnide* (1741).

MOURGUE (Jacques-Augustin), économiste, né à Montpellier, le 2 juin 1734, mort à Paris, en janvier 1818. Il fut ministre de l'intérieur du 13 au 18 juin 1792.

MOURGUES ou **MORGUES** (Matthieu de). Voy. MORGUES.

MOURGUES (Michel), jésuite, écrivain, né vers 1642, en Auvergne, mort en 1713, à Toulouse. *Nouveaux éléments de géométrie*, 1680, in-12; *Plan théologique du Pythagorisme et des autres sectes savantes de la Grèce*, 1812, 2 vol. in-8°.

MOURIER, famille de Provence d'où sont

sortis les seigneurs d'Esparron. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

MOURIÈS (Seigneurs de), de la famille de Chalan (Provence).

MOURIEZ (Seigneurs de), de la maison d'Agoult.

MOURIEZ (Jean-Joseph), auteur dramatique, né en 1794, à Paris, où il est mort, le 16 octobre 1857. Il avait adopté le pseudonyme de Valory.

MOURMOIRON, maison du Comtat-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Modène. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

MOUSCRON, terre et seigneurie de Flandre (Nord), érigées en comté par le roi d'Espagne (12 oct. 1627), en faveur de Ferd. de Lidekercke.

MOUSIN, famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Romecourt et d'Hissoncourt Armes : *Palé et contrepalé d'or et de sable de douze pièces.*

MOUSIN (Jean), médecin, né à Nancy, en 1573, mort en 1645.

MOUSQUET. Le mousquet ne différait de l'arquebuse que par son calibre et sa charge qui étaient du double plus forts et nécessitaient pour le tir l'emploi d'une fourche d'appui. Depuis longtemps en usage chez les Espagnols, il ne fut introduit en France que sous Charles IX, par le maréchal Strozzi, après 1567. Il y eut d'abord des mousquets à mèche, des mousquets à rouet, puis enfin des mousquets à pierre. Les soldats qui en étaient armés portaient le nom de mousquetaires. (Voy. la *Vie du maréchal Strozzi*, par Brantôme.)

MOUSQUETAIRES DU ROI. Il y avait dans la garde ordinaire du roi deux compagnies de mousquetaires à cheval dont le roi était capitaine. Il avait directement sous lui, pour commander chaque compagnie, un officier qui portait le titre de capitaine-lieutenant, et qui en général était revêtu des plus hauts grades militaires. Ainsi en 1780, les deux capitaines-lieutenants étaient le marquis de Jumilhac et le marquis de Montboissier-Canillac, tous deux lieutenants généraux.

MOUSSAYE (La), terre et seigneurie de Bretagne qui entra au XVIe siècle dans la maison de Goyon-Matignon et fut érigée en marquisat (1615) en faveur de Charles Goyon de la Moussaye.

MOUSSAYE (Louis-Toussaint, marquis DE LA), diplomate, pair de France (1835), né à Rennes, le 15 novembre 1779, mort au mois d'avril 1854.

MOUSSAYE (La). Voy. BESSÉ.

MOUSSY (Seigneurs de), de la famille de Barjet (Beaujolais).

MOUSTIER, maison de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Cubry, d'Igny et de Bermont. Par lettres de 1741, la terre et seigneurie de Nans en Franche Comté (Doubs) fut réunie à celle de Cubry et érigée en marquisat sous la dénomination de Moustier, pour Ph. Xavier de Moustier. (Voy. l'*Histoire des sires de Salins*.)

MOUSTIER (Louis-Philippe-Xavier, marquis de), maréchal de camp, né le 5 novembre 1707 au château de Nans (Doubs), mort à Paris, en avril 1776. = Son fils aîné, CHARLES, né en 1739, mort à Paris, le 17 octobre 1801. Maréchal de camp (1780), il fut député de la noblesse aux États généraux et donna sa démission lorsque les trois ordres se réunirent. = Éléonore-François-Élie, comte puis marquis de MOUSTIER, frère cadet du précédent, diplomate, né à Paris, le 15 mars 1751, mort à Bailli (Seine-et-Oise), le 28 janvier 1817. Mestre de camp de dragons, il fut ministre près de l'électeur de Trèves (1778), près des États-Unis (1787-1789), ambassadeur à Berlin (1790), puis à Constantinople (1791), poste auquel il ne tarda pas à renoncer. Il se rendit près des princes et devint sous la République et l'Empire un des agents les plus actifs de la cause royaliste. Il ne rentra en France qu'à la Restauration et fut alors nommé lieutenant général. = Son fils unique, CLÉMENT-ÉDOUARD, diplomate, né à Coblentz, le 2 janvier 1779, mort à Paris, le 5 janvier 1830. = Léonel-Desle-Marie-François-René, marquis de MOUSTIER, fils du précédent, né le 23 août 1817, mort à Paris le 5 février 1869. Il fut successivement député (1849), membre de la commission consultative (décembre 1851), ministre plénipotentiaire en Prusse, ambassadeur à Vienne (1853), à Constantinople (1861), ministre des affaires étrangères (1er septembre 1868) et sénateur.

MOUSTIER D'AHUN, abbaye de bénédictins, dans la Marche (Creuse), diocèse de Limoges.

MOUTAND (Nic. de), pseudonyme de Nic. Barnaud.

MOUTARDE (Louis-Antoine), graveur sur métaux, né en 1776 à Lyon, où il est mort le 6 juin 1822.

MOUTET (Seigneurs du), de la maison de Chambonand (Berry).

MOUTHIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Jassaud (Provence).

MOUTIER-SAINT-JEAN, abbaye de bénédictins en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Langres.

MOUTIER. Voy. MOUSTIER.

MOUTIERS, famille d'où sont sortis les seigneurs de Mérinville.

MOUTIERS ou **MOITIERS** (des), maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Essy et de Neufmesnil.

MOUTON (Jean), compositeur, maître de chapelle de François Ier, né en France. On a de lui des *messes*, des *motets*, etc.

MOUTON (L'abbé Gabriel), astronome, né à Lyon en 1618, y mourut le 28 septembre 1694.

MOUTON. Voy. LOBAU.

MOUTON-DUVERNET (Régis-Barthélemi, baron), général, né le 3 mars 1769, au Puy (Haute-Loire), fusillé le 27 juillet 1816, à Lyon. Général de brigade (1811), général de division (1813), il se joignit l'un des premiers à Napoléon, lors du retour de l'île d'Elbe, fut élu député par la Haute-Loire, et essaya inutilement après Waterloo de faire proclamer Napoléon II. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il échappa pendant un an aux poursuites, et finit par se constituer prisonnier. Un conseil de guerre tenu à Lyon le condamna à mort, et son supplice donna lieu à de honteuses manifestations des royalistes.

MOUTON-FONTENILLE DE LA CLOTTE (Marie-Jacques-Philippe), naturaliste, né à Montpellier, le 8 septembre 1769, mort à Lyon, le 22 août 1837.

MOUTONNET-CLAIRFONS (Julien-Jacques), littérateur, né au Mans, le 11 avril 1740, mort à Paris, le 2 juin 1813. Il a traduit *l'Enfer* de Dante (1776), *Les Baisers* de Jean Second (1771), Anacréon, Sapho, Bion, Moschus, etc. (1773).

MOUTONS A LA GRAND'LAINE, nom donné aux agnels (Voy. ce mot) frappés sous Jean.

MOUVANCE. La mouvance indiquait le genre de dépendance qui liait entre elles les tenures féodales, nobles ou roturières. Elle était directe ou médiate. Elle pouvait devenir, surtout au déclin du régime, l'objet de dispositions très-diverses; elle pouvait être aliénée, vendue, échangée, prescrite, convertie. Le dernier point surtout mérite d'être mis en lumière, parce que d'après les coutumes de certains pays, tels que l'Anjou, il était plus avantageux de posséder une tenue roturière qu'une tenue noble, si bien que le vendeur d'une censive était condamné à des dommages-intérêts lorsqu'il l'avait aliénée comme héritage noble. Beaumanoir calculait que le villenage

avait une valeur d'un 6e plus élevée (ch. XXVII); en effet, les détenteurs roturiers n'étaient sujets ni à l'arrière-ban, ni au franc-fief, ni à la commise pour défaut de certains services. En Bourgogne, en Franche-Comté, au contraire, les fiefs nobles, astreints à moins d'obligations, avaient plus de prix que les censives. — Voy. FIEFS, TENURES.

MOUVANS (Seigneurs de), de la maison de Richiend (Provence). = Paul RICHIEND, sieur de MOUVANS, capitaine calviniste, né à Draguignan, tué au combat de Messignac (Dordogne), le 25 octobre 1568.

MOUY ou **MOY**, seigneurie de Picardie qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Charles-Mesnil, de La Mailleraye, d'Alaincourt, d'Oudefontaine, de Betheville, de Pierrecourt, de Héritot et d'Espiart. Elle fut érigée en marquisat en faveur de Ch. de Mouy, baron d'Espiart, et après avoir appartenu aux maisons de Lorraine et de Ligne elle passa au XVIIIe siècle à la famille de Crozat. Armes de la maison de Mouy : *de gueules, fretté d'or de six pièces.*

MOUY (Marquis de), de la maison de Mercœur. = —, de la maison de Soyecourt.

MOUY (*N.* de), capitaine calviniste, assassiné à Niort, par Maurevel, et mort quelque temps après de sa blessure à la Rochelle, en 1569.

MOUZAIA, col de l'Atlas, dont le passage par l'armée française, le 12 mai 1840, donna lieu à un combat meurtrier où les Arabes furent défaits.

MOUZAY ou **MOUZÉ**, terre et seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire), érigée en vicomté (février 1680), en faveur de P. de Voyer, seigneur de Chastres, vicomte d'Argenson.

MOUZON, *Mosonium*, *Mosomagus*, petite ville de Champagne (Ardennes). Charles V l'acquit par échange en 1379. Elle fut prise par les Impériaux en 1521, par les Espagnols le 8 novembre 1650 et par Turenne le 26 septembre 1658. — Il s'y est tenu trois conciles : le 13 janvier 948, le 2 juin 995 et en 1187.

MOY. Voy. MOUY.

MOYENCOURT (Seigneurs de), de la maison de Chastelet (Artois). = —, de la maison de Hangest.

MOYEN-MOUTIER, célèbre abbaye de bénédictins, dans le duché de Lorraine (Vosges), diocèse de Toul.

MOYENVIC, *Medianus vicus*, petite ville du pays messin (Meurthe). Assiégée et prise par Louis XIII en 1632, elle fut cédée à la France par le traité de Munster, en 1648. — Auj. à la Prusse.

MOYNE. Voy. LEMOYNE.

MOYON (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

MOYRANE (Seigneurs de), de la maison de Simiane.

MOYREAU (Jean), graveur, membre de l'Académie (1736), né à Orléans, le 16 janvier 1690, mort à Paris, le 26 octobre 1762.

MOYRIA (Gabriel, vicomte de), écrivain, né en 1771, à Bourges, où il est mort le 22 janvier 1839.

MOYSANT (François), littérateur, né le 5 mars 1735, à Andrieu (Calvados), mort le 3 août 1813, à Caen.

MOYSANT. Voy. MOISANT.

MOYSE (Hyacinthe), l'un des chefs des nègres insurgés à Saint-Domingue, né dans cette île en 1769, exécuté au Port-au-Prince en décembre 1801. Il était neveu de Toussaint Louverture, qui le fit condamner comme traître.

MOZIN (L'abbé *N.*), grammairien, né en Lorraine, vers 1765, mort en 1840, à Stuttgard, où il s'était réfugié à l'époque de la Révolution.

MOZIN (Charles-Louis), peintre, né à Paris en 1806, mort le 7 novembre 1862.

MOZONIUM. Mouzon.

MUCIDAN, *Mulcedonum*, ville du Périgord (Dordogne), prise par les protestants en 1568, et reprise par les catholiques en 1569. — Elle fut unie, en juillet 1637, au marquisat de la Force, qui fut érigé alors en duché-pairie.

MUETTE (La) ou plutôt la MEUTE, château royal à l'entrée du bois de Boulogne. C'était d'abord la maison du capitaine des chasses du bois. La duchesse de Berry, fille du régent, y mourut le 21 juillet 1719. Louis XV la prit pour maison de plaisance et la fit complétement rebâtir en 1747. En février 1788, un édit en ordonna la démolition ou la vente.

MUGUET DE NANTHOU (François-Félix-Hyacinthe), homme politique, né à Besançon, en 1760, mort en 1808, à Scing (Haute-Saône). Lieutenant général du bailliage de Gray, il fut député aux États généraux (1789), où il joua un certain rôle, puis au conseil des Cinq-Cents (1798).

MUHLUSA, Mulhouse.

MUIS (L'abbé Simon MAROTTE de), hébraïsant, né en 1587, à Orléans, mort en 1644, à Paris.

MUISON (Seigneurs de), de la famille de Cauchon (Champagne).

MUJOLS (Seigneurs de), de la maison de Bruni ou Brun de Castellane (Comtat-Venaissin).

MULANCUM, MELLANTUM, Meulan.

MULCEDONUM, Mucidan.

MULCIACUM, Moissac.

MULCIEN, *Meldicianus pagus*, petit pays de la Brie qui était partagé entre l'élection de Meaux (Seine-et-Marne) et celle de Crépy (Oise).

MULDRAC (L'abbé François-Antoine), érudit, né à Compiègne, le 23 sept. 1605, mort à Longpont (Aisne) en 1667. — Le *Valois Royal*, 1662, in-4°.

MULETS DU ROI. On appelait ainsi un équipage de mulets qui était conduit par des muletiers habillés de la livrée du roi et dont le chef avait le titre de capitaine. Cet équipage, escorté par un détachement des cent-suisses, servait à porter les lits du roi, les tapisseries de campagne et les coffres de la chambre et de la garde-robe.

MULHOUSE, *Muhlusa* (en allemand *Mühlhausen*, *Mulhausen*), ville d'Alsace (Haut-Rhin) qui existait dès le VIIIe siècle. Ville impériale en 1208, elle fut prise en 1365 par des aventuriers anglais. En 1445, elle chassa les nobles de ses murs, se ligua avec Berne et Soleure (1446) et avec Bâle (1506), et entra comme alliée (1515) dans la Confédération helvétique. — Turenne s'en empara en décembre 1674. — En janvier 1798, elle fut réunie à la France et fut cédée à la Prusse par le traité de Francfort en 1871. (Voy. Mathieu Graff, *Histoire de la ville de Mulhausen*, en allemand, 1826, 3 vol. in-12.)

MULLER (Jacques Léonard, baron), général, né le 11 décembre 1749, à Thionville, mort le 1er octobre 1824.

MÜLLER (Charles-Henri), graveur, né à Strasbourg, le 2 juillet 1784, mort à Paris, le 21 décembre 1846.

MÜLLER (Jean-Gothard), graveur du XVIIIe siècle, membre de l'Académie (1776).

MULLOT (L'abbé François-Valentin), homme politique, membre de l'Assemblée législative (1791), écrivain, né le 29 octobre 1749, à Paris, y mourut le 9 juin 1804.

MULSON, écrivain, né à Langres, mort dans la première moitié du XIXe siècle. — *Vocabulaire langrois*, 1822, in-12, rare.

MULTIPLIANTS. Voy. CONDORMANTS.

MUMMOLUS (Ennius), général gallo-romain, tué en 585. Il était fils de Péonius, comte

d'Auxerre, qu'il supplanta; fut nommé patrice par Gontran, roi de Bourgogne, battit les Lombards près d'Embrun (572), puis les Saxons dans le diocèse de Riez, et, dans le Limousin, le duc Didier (576). Forcé, à la suite d'intrigues, de se réfugier à Avignon, dont il devint gouverneur (581), il soutint le parti du fils de Clotaire Gondovald, que Gontran-Bozon avait rappelé de Constantinople (582). Après quelques succès, il fut assiégé dans Saint-Bertrand de Comingcs par les généraux de Gontran auxquels il livra le prince pour sauver sa vie, mais le roi le fit assassiner.

MUNDEBURGE. Voy. BAIL, MAINBOURNIE, TUTELLE.

MUNDERKINGEN, petite ville du Wurtemberg où les Impériaux furent défaits par les Français, le 30 juillet 1703.

MUNDIUM. Voy. PUISSANCE PATERNELLE, REIPUS.

MUNÉ (Seigneurs de), de la maison de Romecourt (Champagne).

MUNG DE LA FERTÉ, famille de l'Auxerrois d'où sont sortis les seigneurs de Sichamp.

MUNICH, capitale de la Bavière. Elle fut occupée par le général Decaen le 26 juin 1800, et par Bernadotte le 12 octobre 1805.

MUNICIPES, *Municipia*. Les Romains appelaient ainsi les villes dont les habitants possédaient les droits de citoyens romains et se gouvernaient par leurs propres lois. Auguste déclara municipes soixante cités de la Gaule. Plus tard, ce privilége fut étendu à tous les chefs-lieux de l'empire.

MUNK (Salomon), orientaliste, membre de l'Institut (1858), professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France, né à Glogau, le 14 mai 1805, mort à Paris, le 6 février 1867. — *La Palestine* (dans *l'Univers pittoresque*); *More Nevochim*, traduct. de Maimonide, 1856-1861, 2 vol in-8°; *Mélanges de Philosophie juive et arabe*, 1857-59, in-8°.

MUNSTER, *Monasterium*, ville de la Haute-Alsace (Haute-Marne), avec une célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, fondée en 660 par Childéric II.

MUNSTER, ville de Westphalie où, en 1644, s'ouvrirent des négociations pour mettre fin à la guerre générale qui depuis si longtemps déchirait l'Europe. Elles n'aboutirent qu'au bout de plusieurs années, et seulement à une pacification partielle. En 1648, la Hollande signa le 30 janv., avec l'Espagne, un traité par lequel celle-ci reconnaissait l'indépendance des Provinces-Unies et la liberté de leur commerce. Le 6 août, la Suède fit la paix avec l'Empire, et, le 24 octobre suivant, la France signa un traité avec l'Empire, qui céda définitivement à la France les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), Brisach, le landgraviat de la haute et de la basse Alsace, le Sundgaw et la préfecture provinciale sur les dix villes impériales situées sur la rive gauche du Rhin. En outre la France avait le droit de tenir garnison à Philipsbourg. Tels furent les célèbres traités de Westphalie qui furent, jusqu'à la Révolution, la base du droit public de l'Europe. Quant à l'Espagne, elle ne put se décider à accepter les propositions de la France, et la guerre continua encore pendant plus de dix ans. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

MUR (Seigneurs de), de la maison de Rivière (Bretagne).

MURA, le Morin, nom de deux affluents de la Marne.

MURAIRE (Le comte Honoré), membre de l'Assemblée législative (1791), premier président de la Cour de cassation, né à Draguignan, le 5 novembre 1750, mort à Paris, le 22 novembre 1837 Sa fille avait épousé le duc Decazes.

MURARD, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Belligneux.

MURAT, *Muratum*, petite ville de la Haute-Auvergne (Cantal), avec titre de vicomté, qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Roche-Manec, de Gilbertès et de Montfort. Cette maison fut dépouillée de la vicomté en 1414 par les Armagnacs qui prirent la ville après un siége de huit mois. Murat fut rasé par Louis XI, qui donna la vicomté, en sept. 1477, à J. du Mas, sieur de l'Isle. Confisqué sur le connétable de Bourbon, il fut réuni à la couronne en janvier 1532, après la mort de Louise de Savoie, à laquelle il avait été attribué.

MURAT, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Lestang.

MURAT (Seigneurs de), branche de la maison de La Tour. = —, de la maison del Peirou (Limousin). = —, de la maison de Préaux (Touraine).

MURAT, (Henriette-Julie DE CASTELNAU, comtesse de), femme auteur, née en 1670, à Brest, dont son père, le marquis de Castelnau, était gouverneur, morte le 24 septembre 1716, au château de la Buzardière (Maine).

MURAT (Joachim), roi de Naples, né le 25 mars 1771 à La Bastide-Fortunière (Lot), fusillé au Pizzo (royaume de Naples) le 13 octobre 1815. Il était fils d'un aubergiste, et d'abord destiné à l'église, porta quelque temps le titre et le costume d'abbé, mais il s'en dégoûta bien vite et s'enrôla dans un régiment de cavalerie. Renvoyé au bout de deux ans pour insubordination, il put entrer, grâce au député Cavaignac, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, d'où il passa dans un régiment de chasseurs à cheval, fut nommé sous-lieutenant (30 mai 1791), et, dans son enthousiasme révolutionnaire, il demanda, dit-on, lorsque *l'ami du peuple* eut été assassiné par Charlotte Corday, à changer son nom en celui de Marat. Dénoncé pour ce fait, après le 9 thermidor, il fut de nouveau protégé par Cavaignac et envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales où il avança rapidement. Mis en non-activité pendant quelque temps, il fut employé au 13 vendémiaire par Bonaparte qui l'emmena comme aide de camp en Italie (1796) où son intrépidité à toute épreuve et ses talents militaires lui valurent bientôt le grade de général de brigade. Il suivit son général en Égypte (1798), et, dans cette expédition, se signala par les plus brillants faits d'armes, et particulièrement à la bataille d'Aboukir. Général de division (octobre 1799), et revenu en France, il prit une part active au 18 brumaire. Quelques semaines après (20 janvier 1800), il épousa Caroline, la dernière des sœurs de Bonaparte qui lui donna le commandement de la garde consulaire. Dans la campagne d'Italie, il fut mis à la tête de l'avant-garde, et, après divers combats heureux, entra dans Milan (2 juin 1800), et commanda la cavalerie à Marengo. Il alla ensuite chasser les Napolitains des États de l'Église. Député du Lot au Corps législatif (1803), gouverneur de Paris (15 janvier 1804), maréchal de l'empire le 19 mai suivant, prince et grand amiral (1er février 1805), il dirigea la cavalerie dans la campagne de 1805, battit l'ennemi à diverses reprises, entre autres, à Neresheim, à Lambach, à Hollabrunn et à Guntersdorf et aida puissamment à la victoire d'Austerlitz. Créé grand-duc de Berg et de Clèves (20 février 1806), il administra son État avec douceur et sagesse, et eut, à ce sujet, plus d'une discussion avec son impérieux beau-frère. Il commanda encore l'avant-garde et la cavalerie dans la guerre de Prusse (1807), et ce fut à lui que

Blücher se rendit à Lübeck. Il entra à Varsovie le 28 novembre, et se couvrit de gloire à Eylau.

Envoyé en Espagne (1808), il s'empara de Madrid (25 mars) où il eut bientôt à réprimer (2 mai) une insurrection terrible. Joseph ayant échangé le trône de Naples pour celui d'Espagne, son héritage fut donné à Murat (15 juillet 1808) qui fut proclamé roi des Deux-Siciles sous le nom de Joachim-Napoléon (1er août), et introduisit les plus sages améliorations dans l'administration de ses nouveaux États. Mais, l'année suivante, une expédition manquée contre la Sicile, et dont l'avortement fut attribué par Murat à des ordres secrets de Napoléon, amena entre les deux beaux-frères les plus violents démêlés. Néanmoins Murat prit part à l'expédition de Russie, et on lui dut en partie les victoires de Smolensk et de la Moskowa, mais il fut battu à Winkowo (18 octobre) par Kutusow. Chargé du commandement en chef, après le départ de Napoléon pour la France (5 décembre), il se montra au-dessous de sa tâche, et le 17 janvier retourna à Naples, où il entama des négociations secrètes avec l'Autriche et l'Angleterre. Il reparut pourtant quelque temps à l'armée, et assista à la bataille de Dresde, mais après la bataille de Leipzig, il repassa en Italie, et, dominé complétement par sa femme, il signa en janvier 1814 deux traités avec l'Angleterre et l'Autriche, traités par lesquels, en échange de la garantie qu'elles lui donnaient pour la possession et même l'augmentation de ses États, il s'engageait à joindre trente mille hommes aux troupes alliées. Cette odieuse défection paralysa complétement l'armée du prince Eugène.

Resté sur le trône après la première abdication de Napoléon, malgré le mauvais vouloir des puissances alliées et particulièrement des dynasties de la maison de Bourbon, Murat, lors du retour de l'île d'Elbe, se déclara immédiatement pour la cause impériale, et dès le 30 mars commença les hostilités contre les Autrichiens. Après quelques succès, il fut repoussé, et battu de nouveau à Tolentino (2 mai) il ne tarda pas (19) à évacuer Naples où les Autrichiens entrèrent le même jour. Réfugié à Ischia, il en partit pour la France, et débarqua le 25 à Cannes; mais Napoléon, à qui il avait offert ses services, refusa de le voir et lui fit interdire le séjour de Paris. Lorsque la bataille de Waterloo eut consommé la ruine de l'empire, Murat, qui habitait la Provence, se décida à accepter l'hospitalité que lui offrait l'Autriche à condition qu'il ne porterait que le titre de comte de Lipona. Sachant sa vie en danger au milieu des populations soulevées du Midi, il passa, et à grand'peine, en Corse, pleine alors d'officiers qui s'y étaient réfugiés. Entraîné par des amis dont l'exaltation égalait l'imprudence, et par des émissaires secrets de la cour de Naples, il se décida à tenter une descente sur les côtes de son ancien royaume. Il réunit quelques barques où montèrent 250 hommes, et fit voile le 28 septembre; mais la tempête dispersa sa flottille, et le 6 octobre, arrivé en vue de la Calabre, il se trouvait seul. Il voulut alors faire voile pour Trieste, mais le marin qui commandait son bâtiment, vendu à ses ennemis, le décida à débarquer au Pizzo. A peine se fut-il avancé dans l'intérieur du pays qu'il fut cerné, pris, traduit devant une commission militaire, condamné à mort le 13 et fusillé le même jour. = Sa femme, MARIE-ANNONCIADE-CAROLINE BONAPARTE, troisième sœur de Napoléon, née à Ajaccio le 25 mars 1782, morte à Florence le 18 mai 1839. = Le prince NAPOLÉON-ACHILLE, fils aîné des prédédents, né à Paris le 21 janvier 1801, mort à Jefferson-County (États-Unis) le 15 avril 1847.

MURAT (Jean), peintre, né à Felletin (Creuse) en août 1807, mort en 1864.

MURBACH, abbaye de bénédictins, dans la Haute-Alsace (Haut-Rhin), diocèse de Bâle.

MURÇAY (Seigneurs de), de la famille de Le Vallois (Normandie). — Voy. MURSAY.

MURCIE, ville d'Espagne, prise par les Français le 23 avril 1810.

MURDRAC ou **MEURDRAC**, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Treilly, de Contrières, d'Amigny, de Boissey, de Corday et de Greneville. Une branche s'était établie en Angleterre.

MURE (La), ville du Dauphiné (Isère), prise par le duc de Mayenne en septembre 1580.

MURE (Seigneurs de la), branche de la famille provençale de Bourguignon. = A cette branche appartenait : François BOURGUIGNON DE BUSSIÈRE DE LA MURE, médecin et doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, né à la Martinique le 11 juin 1717, mort à Montpellier le 18 mars 1787.

MURE (Jean-Marie de la), chanoine de Montbrison, érudit, mort après 1674. — *Histoire du diocèse de Lyon*, 1671, in-4°; *Histoire du pays de Forez*, 1671, in-4°.

MUREAU, *Miravallis*, abbaye de prémontrés, dans le Bassigny (Meuse), diocèse de Toul, fondée vers 1150.

MUREAU DE CHERVAL, pseudonyme de J. Bernard Michault.

MURELLUM, Muret.

MURES (Seigneurs des), de la famille de Toustain (Normandie).

MURET, *Murellum*, petite ville du pays de Cominges (Haute-Garonne). Lors de la guerre des Albigeois, elle fut assiégée le 10 septembre 1213 par Pierre, roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Foix et de Cominges et Gaston de Béarn. Deux jours après, Simon de Montfort, arrivé au secours de la place, défit complétement les assiégeants qui y firent des pertes énormes. Pierre fut tué au commencement de l'action.

MURET, terre et seigneurie érigée en comté par lettres de juillet 1659.

MURET, châtellenie d'Auvergne (Aveyron), possédée par la maison de Tournemire.

MURET (Seigneurs de), de la famille de Lécuyer (Picardie).

MURET (Marc-Antoine), célèbre humaniste, poëte latin, né à Muret près de Limoges, le 12 avril 1526, mort à Rome, le 4 juin 1526. Il enseigna d'abord à Auch, à Poitiers, à Bordeaux, où il fut un des précepteurs de Montaigne, puis à Paris où il fit, vers 1552, un cours de philosophie et de droit civil qui attira un nombre prodigieux d'auditeurs. Accusé d'habitudes dépravées, et quelque temps enfermé au Châtelet, il se retira à Toulouse, où il fut en butte aux mêmes soupçons et condamné à être brûlé avec un de ses élèves, Frémyot, de Dijon (1554). Il se hâta de fuir en Italie, reçut un accueil distingué de Bembo, des Manuces, du pape Pie V, et s'attacha au cardinal Hippolyte d'Este, qu'il suivit en France en 1561. De retour à Rome en 1563, il y fit des leçons sur la *Morale* d'Aristote, puis sur le droit civil, avec une clarté et une élégance qui charmèrent le public italien. En 1576, il embrassa l'état ecclésiastique et acheva sa vie dans l'opulence que lui procurèrent les bienfaits de Grégoire IX. — *Opera omnia*, 1789, 4 vol. in-8°.

MURET (Pierre), écrivain, né vers 1630, à Cannes, mort après 1690.

MURET (Théodore-César), journaliste, auteur dramatique, romancier, né à Genève le 24 janvier 1808, mort à Soissy (Seine-et-Oise) le 23 juill. 1866.

MURETUM, **MURITTUM**, Moret.

MÜRGER (Henry), littérateur, né le 24 mars 1822, à Paris, où il mourut le 28 janvier 1861. Il a laissé des romans, quelques poésies, et deux pièces de théâtre : *La vie de Bohème* (1851), et *le Bonhomme jadis* (1852).

MURGO, le Morgon, affluent du Rhône.

MURIS, **MURS** ou **MEURS** (Jean de), chanoine de Paris, docteur en Sorbonne, né en Normandie, mort dans la seconde moitié du XIVe siècle. — *Speculum musicæ*.

MURS (Seigneurs de), branche de la maison d'Astouaud (Provence).

MURSAY (Seigneurs de), de la maison de Vivonne (Poitou). — Voy. MURÇAY.

MURTHA, la Meurthe.

MURVIEUX (Seigneurs de), de la maison de Vincens (Comté-Venaissin).

MURVILLE (Pierre-Nicolas ANDRÉ, dit), littérateur, né en 1754, à Paris, y mourut le 1er janvier 1815.

MUS (Seigneurs de), branche de la maison d'Albaud (Provence.)

MUSAC (Le sieur de), pseudonyme anagrammatique de J. P. Camus.

MUSARD (*N*), musicien, né en 1789, mort le 30 mars 1853. Il avait fondé à Paris des concerts qui eurent une vogue extraordinaire.

MUSART (Charles), jésuite, écrivain ascétique, né à Aire, en 1582, mort à Vienne (Autriche) le 17 janvier 1653.

MUSCADIN. On appelait ainsi aux XVIIe et XVIIIe siècles de petites tablettes de sucre, parfumées avec du musc et qu'on mangeait « pour avoir l'haleine plus douce », dit le *Dictionnaire de Trévoux*. Ce nom fut en 1794 appliqué aux jeunes gens à la mise riche et élégante, qui saisissaient toutes les occasions de manifester leur haine contre la Révolution et surtout contre les Jacobins. Plus tard ce nom se changea en celui de *jeunesse dorée* (Voy. ce mot).

MUSCIUM, Mussy.

MUSÉES. Les tableaux que depuis le XVIe siècle les rois de France avaient réunis, restèrent dans les châteaux royaux jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. En 1750, le marquis de Marigny, directeur des bâtiments, obtint du roi qu'une partie des chefs-d'œuvre de la collection royale fût transportée au palais du Luxembourg à Paris, et exposée en public le mercredi et le samedi de chaque semaine. Cette exposition dura jusqu'en 1780 où le palais, étant devenu l'apanage de Monsieur, les tableaux du roi furent retirés et rapportés à Versailles. On avait alors conçu le projet de réunir au Louvre les principales toiles possédées par le roi, mais ce projet ne reçut aucune exécution jusqu'en 1793. Le 10 août de cette année, la Convention fit ouvrir au public la grande galerie de ce palais, où l'on avait rassemblé les toiles provenant soit des châteaux royaux, des couvents et autres institutions supprimées, soit des hôtels particuliers confisqués. Cette collection, qui se composait de 537 toiles de maîtres français ou étrangers, s'augmenta sous la république et l'empire d'une foule de chefs-d'œuvre enlevés à l'Italie et à la Belgique auxquels ils furent presque tous restitués en 1815. A ce musée de peinture vinrent se joindre successivement des musées de sculpture antique et moderne, de dessins, d'émaux, de faïences, d'orfèvrerie, d'antiquités grecques, romaines, égyptiennes, assyriennes, américaines, un musée de la marine, un musée ethnographique, etc.

Le musée du Luxembourg fut créé par Chaptal en 1801 et forma alors comme un supplément du Louvre, où les tableaux qu'il renfermait furent envoyés pour combler les vides créés par les enlèvements que les alliés y avaient opérés en 1815. Louis XVIII ordonna alors qu'il fût consacré uniquement aux artistes vivants, et le 24 avril 1818 la galerie fut rouverte avec 74 tableaux de l'école contemporaine. Sa destination n'a pas changé.

Le musée de Cluny fut fondé par la loi du 24 juillet 1843, qui ordonna l'achat de la célèbre collection d'objets du moyen âge et de la renaissance formée par M. du Sommerard, et de l'hôtel de Cluny où elle était réunie. Depuis cette époque, il s'est enrichi au point d'être devenu l'un des premiers, sinon le premier musée de ce genre.

Une collection d'armures anciennes, de modèles de pièces d'artillerie et de machines employées pour la fabrication des armes avait été rassemblée au dernier siècle à l'Arsenal; mais elle fut dévastée lors de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Un arrêté du 9 thermidor an III (27 juillet 1795), ayant institué le comité central d'artillerie, ordonna le transport dans le couvent des dominicains-jacobins de Saint-Thomas-d'Aquin d'une collection d'armes anciennes ou précieuses déjà réunie au couvent des Feuillants. Ce fut là l'origine du musée actuel d'artillerie, qui comprend des armes antiques, des armures, des armes de toutes sortes du moyen âge et modernes, des pièces d'artillerie, etc.

Après les musées de Paris, le plus célèbre et le plus intéressant au point de vue historique est celui de Versailles dont la création est due au roi Louis-Philippe. Il fut ouvert solennellement le 10 juin 1837.

Les départements renferment aussi de nombreux et importants musées d'antiquités, de peintures, de sculptures, de dessins et d'objets de toute sorte. Nous citerons entre autres ceux d'Aix, d'Arles, d'Avignon, de Besançon, de Bordeaux, de Caen, de Dijon, de Douai, de Grenoble, de Lille, de Lyon, de Marseille, de Montpellier, de Nancy, de Nantes, de Rouen, etc., etc.

MUSET (Colin), poëte et musicien du XIIIe siècle. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale contient de lui trois chansons notées.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Voy JARDIN DES PLANTES.

MUSIQUE (Conservatoire de). En novembre 1793, la Convention créa un *Institut national de musique* qui, deux ans après, lorsqu'on eut organisé l'Institut, prit le titre de Conservatoire de musique. Il se composait de 115 artistes et formait pour toutes les branches de l'art musical des élèves qui, d'abord au nombre de 600, furent réduits de moitié en 1802. En 1808, il fut réorganisé; le nombre des élèves fut porté à 400, et aux classes précédemment instituées on adjoignit des classes de declamation théâtrale. De 1815 à 1830, il fut désigné sous le nom d'*École royale de musique*, et après 1830 il reprit le nom qu'il a toujours conservé depuis de *Conservatoire de musique et de déclamation*. (Voy. Belèze, *Dictionnaire de la vie pratique*.)

MUSIQUE DE LA CHAMBRE Suivant l'*État de la France*, de 1749, la musique de la chambre du roi se composait ainsi : deux *surintendants*, trois *maîtres des enfants de musique*; trois *pages*; un *garde des instruments*; les *violons* dits *la Grande bande des vingt-quatre violons de la chambre*, appointés à 365 liv. (ils jouaient pendant le dîner du roi à certains jours, recevaient alors une gratification, et avaient pain, vin et viande à six bonnes fêtes de l'année); un *compositeur* des entrées des ballets; un *huissier* ordinaire des ballets. En outre, il y avait dix-neuf *demoiselles chantantes*, huit basses-tailles, onze haute-contre, six tailles, cinq basses; des violons, des flûtes, des hautbois, des basses, des bassons, un clavecin, des trompettes de la chambre, des trom-

pettes des Plaisirs, un timbalier des Plaisirs, des tambours et des fifres, etc

MUSNIER DE LA CONVERSERIE (Louis-François-Félix, comte), général, né le 18 janvier 1766, à Longueville (Picardie), mort le 16 novembre 1837, à Paris.

MUSSEMBERG (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont.

MUSSET (Joseph-Mathurin), homme politique, né en Bretagne en 1749, mort en Belgique en 1828. Curé de Falleron (Poitou), il fut député de la Vendée à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Il devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents, préfet de la Creuse (1800), membre du Corps législatif (1802-1807), et fut exilé par la loi du 12 janvier 1816.

MUSSET (Louis-Alexandre-Marie de), marquis DE COGNERS, littérateur, né le 13 novembre 1753, à Mazangé (Loir-et-Cher), mort le 17 septembre 1839, à Cogners (Sarthe).

MUSSET (Victor-Donatien de), dit MUSSET-PATHAY, cousin germain du précédent, littérateur, né le 6 juin 1768, dans le Vendômois, mort le 8 avril 1832, à Paris.

MUSSET (Louis-Charles-Alfred de), fils du précédent, l'un des plus grands poëtes de notre époque, membre de l'Académie française (1852), né à Paris le 11 novembre 1810, y mourut le 1er mai 1857. — *Contes d'Espagne et d'Italie*, 1830, in-8°, comprenant *Don Paez*, *Portia*, *La Camargo*, *Mardoche*, la fameuse *Ballade à la lune*, et des chansons; — *Un spectacle dans un fauteuil*, 1re livraison contenant *La Coupe et les lèvres*; *A quoi rêvent les jeunes filles*; *Namouna*; 1832, in-8°; la 2e livraison, contenant des scènes en prose, parut en 1834, 2 vol. in-8°; — *Rolla*, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1833), où il fut suivi de quatre pièces connues sous le nom de *Nuits* et qui suffiraient seules à immortaliser son nom : *La Nuit de mai* (15 juin 1835), *La Nuit de décembre* (1er décembre 1835), *La Nuit d'août* (15 août 1836), *La Nuit d'octobre* (15 octobre 1837); — *La Confession d'un enfant du siècle;* autobiographie, 1836, 2 vol. in-8°; 1840-1845, in-12. C'est dans la même revue qui eut désormais la primeur de ses productions qu'il publia successivement : *André del Sarte*, *Lorenzaccio*, *Les Caprices de Marianne* (1833), *Fantasio* (1834), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), *La Quenouille de Barberine* (1835), *Le Chandelier* (1835), *Il ne faut jurer de rien* (1836), *Le Caprice* (1837), compositions dramatiques auxquelles il ajouta plus tard : *Une nuit vénitienne*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (1845), *On ne saurait penser à tout*, *Carmosine*, et des nouvelles: *Emmeline* (1837), *Les Deux maîtresses* (1837), *Frédéric et Bernerette* (1838), *Le Fils de Titien* (1838), *Margot* (1838), *Croisilles* (1839). *Le Secret de Javotte*, *Pierre et Camille*, parurent dans un volume intitulé : *Nouvelles*, publié avec son frère M. P. de Musset, 1848, in-8°. On a encore de lui : *L'Habit vert*, proverbe en un acte, avec M. Émile Augier (1849), *Louison*, comédie (1849), *Bettine*, comédie (1851). Les Œuvres de Musset ont été réunies et réimprimées un très-grand nombre de fois dans la collection Charpentier; les *Poésies* forment 2 vol., les *Comédies et Proverbes*, 2 vol., les *Nouvelles*, 2 vol ; il faut y ajouter un volume d'*Œuvres posthumes*. De plus, elles ont été publiées en 10 vol. in-4°, à 200 exemplaires, et 1 vol. in-4°. Musset avait eu, en 1833, avec Mme Sand une liaison qui, brisée en 1834, exerça une fatale influence sur sa vie. Après sa mort, l'auteur de *Mauprat* crut devoir insérer dans la *Revue des Deux-Mondes*, avec le titre de : *Elle et Lui*, et sous forme de roman, l'histoire de cette liaison. M. P. de Musset lui répliqua par *Lui et Elle*, qui parut dans le *Magasin de Librairie*. Ces deux écrits furent suivis de *Lui*, par Mme Colet.

MUSSIACUM, Moissac.

MUSSI PONTUM, MUSI PONTUS, Pont-à-Mousson.

MUSSY-LA-FOSSE (Seigneurs de), de la famille de Montholon.

MUSTEL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Péanilleuse, de Castillon et de Bosc-Roger.

MUTIGNÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Vaudrey.

MUTILUM, petit fort du pays des Boïens, où en 201 av. J. C. ceux-ci firent éprouver une défaite complete aux Romains.

MUTINA, Modène (Italie). En 193 av. J. C., les Boïens y furent complétement défaits par le consul Merula.

MUTINA, Modène (Vaucluse).

MUY (Le), seigneurie de Provence (Var), qui des comtes de Provence passa au XIIIe siècle dans la maison Balb de Saint-Alban, puis au XVe dans la maison de Pontevez et au XVIIe à J. B. de Félix, qui en obtint l'érection en marquisat (mai 1697).

MUY (Louis-Nicolas-Victor DE FÉLIX, comte DU), maréchal de France, né en 1711, à Marseille, mort le 10 octobre 1775 à Paris. Lieutenant général (1748), il fut nommé ministre de la guerre (5 juin 1774), et maréchal de France (24 mars 1775). = Son neveu, Jean-Baptiste-Louis-Philippe DE FÉLIX-SAINT-MAIME, comte DU MUY, né le 21 décembre 1755, à Ollières (Var), mort le 6 juin 1820, à Paris. Maréchal de camp (1788), il se rallia à la Révolution, fut nommé (février 1792) lieutenant général, et servit dans les armées de la République. Il fut créé baron en 1808 et pair de France le 17 août 1815.

MUY (Seigneurs du), de la famille de Rascas (Provence).

MUYART DE VOUGLANS (Pierre-François), jurisconsulte, né à Morans (Jura), en 1723, mort à Paris, le 14 mars 1791.

MYDORGE (Claude), mathématicien, né en 1585, à Paris, y mourut en juillet 1647.

MYENNES, terre et seigneurie du Nivernais (Nièvre), érigée en marquisat (décembre 1661), en faveur de René de Vieil Bourg.

MYENNES (Marquis de), de la famille d'Hinselin.

MYRE DE SASSY (Le), pseudonyme de Messier.

MYSTÈRES. C'était le nom que l'on donnait, au moyen âge, aux pièces de théâtre où l'on mettait en scène, la plupart du temps, soit des épisodes de l'Ancien ou du Nouveau Testament, soit des légendes de la vie des saints. Un très-grand nombre de ces pièces ont été publiées et on en trouve une liste assez considérable dans le tome V du *Manuel du libraire* de Brunet, p. 336, édition de 1844. — Voy. CONFRÉRIE DE LA PASSION.

MYTHO, forteresse de Cochinchine qui fut occupée par les Français en avril 1861.

N

N. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Montpellier.

N*** (Mme de), pseudonyme de Bellocq. = — (M. de), pseudonyme de Le Clerc. = — (M. le comte de), pseudonyme d'Amalric.

N. FR., pseudonyme du P. Léon.

N. J. D. L., pseudonyme de Denis Nault.

NAARDEN ou **NAERDEN**, ville de Hollande, prise en juillet 1672 par les Français et reprise par le prince d'Orange le 19 septembre 1673.

NABIRAC (Seigneurs de), de la famille de La Magnanie (Quercy).

NACAIRE, **NAQUAIRE** ou **NAQUERE**, petit tambour ou timbale dont le nom et l'usage viennent d'Orient. Il en est question dans Joinville.

NADAILLAC (Seigneurs de), de la maison de Galard (Guyenne). = —, de la maison du Pouget (Quercy).

NADAL, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Beauvezet. (Voy. *l'État de la Provence*, par Robert.)

NADAL (L'abbé Augustin), littérateur, membre de l'Acad. des inscriptions (1706), né en 1664 ou 1659, à Poitiers, où il mourut le 7 août 1740.

NADAUD (L'abbé Joseph), érudit, né le 13 mars 1712, à Limoges, y mourut le 5 oct. 1775.

NADAULT (Jean), érudit, né dans le Limousin en 1629, mort à Montbard (Côte-d'Or), le 9 septembre 1691. = JEAN, petit-fils du précédent, naturaliste, né à Montbard le 25 octobre 1701, mort le 17 novembre 1779.

NADES (Seigneurs de), de la maison de Montmorin. = —, de la maison de Motier.

NAEOMAGUS, capitale des Viducasses, Vez (Oise). —, Nions (Drôme).

NAEOMAGUS, **BAIOCASSIUM**, Bayeux.

NAGES (Gard). Montrevel y battit Cavalier, chef des Camisards, le 16 avril 1704.

NAGES (Seigneurs de), de la maison de Rochemore (Languedoc). = —, de la maison de Thezan (Languedoc).

NAGEURS. Dans plusieurs armées de la république, on avait organisé des compagnies de nageurs qui rendirent plusieurs fois de grands services, entre autres à la bataille de Zurich.

NAGU, maison du Beaujolais d'où sont sortis les seigneurs de Magny, de Varenne et de Marcé.

NAHAUX (Seigneurs de), de la famille de Poschet de Voyaux (Flandre).

NAIGEON (Jacques-André), philosophe, membre de l'Institut, né en 1738, à Paris ou à Dijon, mort à Paris le 28 février 1810. — *La Théologie portative*, 1768, in-12, publiée sous le pseudonyme du *colonel Saint-Hyacinthe; Dictionnaire des philosophes anciens et modernes*, 1791-1794, 3 vol. in-4°, dans l'*Encyclopédie méthodique;* une édition de Diderot (1798, 15 vol. in-8°) dont il a parfois altéré le texte et sur lequel il a écrit des *mémoires* publiés seulement en 1823.

NAIGEON (Jean-Claude), peintre d'histoire, conservateur du musée du Luxembourg, né le 12 décembre 1753, à Dijon, où il mourut le 11 janvier 1832. — *La mort de Socrate* (musée de Nancy). = Son fils, GUILLAUME-ELZIDOR, peintre, élève de Gros, conservateur du musée du Luxembourg, né à Paris le 8 avril 1797, mort en 1867.

NAILLAC, maison du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Ris en Touraine, d'Onzain et de Villeneuve. Armes : *d'azur à deux lions léopardés d'or, l'un sur l'autre.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) A cette maison appartenait : Philibert de NAILLAC, grand-maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem (1396), né vers 1340, mort en 1421.

NAJARA (Espagne). Le 3 avril 1367 Henri de Transtamare, qui disputait la couronne de Castille à son frère Pierre le Cruel, y fut vaincu par le prince de Galles. Du Guesclin qui combattait avec lui fut fait prisonnier.

NALÈCHE (Jacques-Gilbert BANDY DE), général, né à Felletin (Creuse), le 3 avril 1756, y mourut le 20 avril 1820.

NAMEUR (Louis de), peintre, membre de l'Académie (1663), né en mars 1627, à Paris, où il est mort le 4 octobre 1693.

NAMNETES ou **NANNETES**, peuple établi dans la Celtique avant l'arrivée des Romains, à l'embouchure de la Loire, entre les *Pictones* au S.; les *Andecavi* à l'E.; les *Rhedones* au N., et les *Veneti* au N. O. Les *Namnetes* étaient le plus méridional des peuples armoricains. Leur capitale était probablement dès l'époque de César *Condivicnum* (Nantes). En 56 av. J. C., ils se mêlèrent a la prise d'armes des peuplades armoricaines, et furent vaincus avec elles. Leur territoire fut réuni à la province impériale Lyonnaise (28 av. J. C.). Au IV° siècle ils formèrent la cinquieme des neuf cités de la Lyonnaise troisième, celle des *Namnetes.*

NAMNETES, Nantes.

NAMUR, ville forte de Belgique. Elle fut prise le 5 juin 1692 par Louis XIV, et reprise par le prince d'Orange le 4 août 1695. Les Français s'en emparèrent encore en septembre 1745, le 2 décembre 1792 et le 16 juillet 1794.

NAMPS (Seigneurs de), branche de la maison de Bournel.

NAMPSEL (Seigneurs de), de la maison d'Aumale (Picardie).

NAMUR FRANÇAIS. On appelait ainsi la partie du comté de Namur qui fut cédée à la France par le traité de Nimègue; elle s'étendait des deux côtés de la Meuse et formait le gouvernement de Charlemont.

NANÇAY, châtellenie du Berry (Cher) qui, réunie a celles de Neufvy et de Sigenne, fut érigée en comté (juin 1609) en faveur de Henri de la Châtre.

NANCEIUM, Nancy.

NANCEL (Nicolas de), médecin, érudit, né en 1539, à Nancel (Picardie), mort à Fontevrault en 1610. = Son fils, PIERRE, poëte tragique, né à Tours en 1570, mort vers 1641 — *Le Théâtre sacré*, 1606, in-12, rare.

NANCRAY (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

NANCRÉ (Seigneurs de), de la famille de Dreux (Issoudun).

NANCY, *Nanceium*, ancienne capitale de la Lorraine, aujourd'hui chef-lieu du département de la Meurthe. Elle ne paraît pas, au moins comme localité importante, remonter au delà du XI° siècle. — Le 27 novembre 1475, après un mois de siége, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, s'empara sur René II, duc de Lorraine, de Nancy que celui-ci reprit le 5 octobre 1476 et sous les murs de laquelle le 5 janvier suivant il remporta une victoire complète sur Charles qui y fut tué. — Un traité conclu à Neuville en 1633 entre le duc Charles III et Louis XIII livra (24 septembre) Nancy au roi qui l'assiégeait. La ville, restituée au duc par le traité des Pyrénées, fut occupée de nouveau en 1670 par les Français qui ne la rendirent qu'à la paix de Ryswick (1697). — A la mort de Stanislas, elle revint à la France

avec le reste de la Lorraine. — Il y eut à Nancy en 1790 une insurrection militaire qui fut réprimée d'une manière sanglante par le marquis de Bouillé.

Deux traités ont été signés à Nancy. Le premier, en date du 23 février 1445, fut un traité d'alliance entre Charles VII, l'électeur de Saxe Frédéric et Guillaume duc de Saxe. Par le second, signé le 6 septembre 1633 entre Louis XIII et le duc de Lorraine Charles III, celui-ci cédait au roi Nancy pour quatre ans. Ce traité fut complété par un autre signé à Charmes le 20 septembre suivant. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

L'église collégiale de N.-D. de Nancy fut érigée par Pie VI le 10 novembre 1777 en évêché suffragant de Trèves, et son diocèse fut formé aux dépens de celui de Toul. Mis dans la province de Reims en 1790, il est suffragant de Besançon depuis 1802.

ÉVÊQUES DE NANCY. — Louis-Apollinaire de la Tour-du-Pin-Montauban, 25 janvier 1778-1783. — François de Fontanges, 17 août 1783-1787. — Anne-Louis-Henri de la Fare, 1787-1790. — *Luc-François Lalande, évêque constitutionnel*, 29 mai 1791-1793. — Antoine-Eustache d'Osmond, avril 1802-22 octobre 1810. — Benoît Costaz, 22 octobre 1810-1814. — Antoine-Eustache d'Osmond, *de nouveau*, 1814-27 septembre 1823. — Charles-Auguste de Forbin-Janson, 21 novembre 1823-11 juillet 1844. — Alexis-Basile Menjaud, coadjuteur, 11 juillet 1844-30 juillet 1859. — Georges Darboy, 16 août 1859-10 janvier 1863. — Charles-Martial Allemand Lavigerie, 5 mars 1863-12 janvier 1867. — Joseph-Alfred Foulon, 12 janvier 1867.

BIBLIOGRAPHIE. L'abbé Lyonnais, *Histoire de Nancy*, 1805-1811, 3 vol in-8°; H. Lepage, *Hist. de Nancy*, 1838, in-8°. — Voy. LORRAINE.

NANGIS, *Nangiacum*, petite ville de la Brie (Seine-et-Marne), près de laquelle le 17 février 1814, Ney battit les Austro-Russes. — La terre et seigneurie de Nangis qui a appartenu aux maisons de Brichanteau, de Montmorency et de Regnier, fut érigée en marquisat (nov. 1612) en faveur d'Ant. de Brichanteau. Ce marquisat fut confirmé en juillet 1749 en faveur du comte de Guerchy.

NANGIS (Nicolas de BRICHANTEAU, marquis de), maréchal de camp (1628), mort en novembre 1654. = Son fils, FRANÇOIS, maréchal de camp (1643), né le 4 octobre 1618, tué au siége de Gravelines le 14 juillet 1644. = LOUIS-ARMAND, petit-neveu du précédent, maréchal de France, né le 27 septembre 1682, mort à Versailles le 8 octobre 1742. Homme à la mode et à bonnes fortunes, « la fleur des pois, » comme dit Saint-Simon, il fut lieutenant général (1718), directeur général de l'infanterie (1721) et maréchal de France (1741).

NANGIS. Voy. GUILLAUME.

NANNETODURUM, NEMPTODURUM, Nanterre.

NANQUIER (Simon), poëte latin, né près de Paris, mort au commencement du XVIe siècle.

NANS (Seigneurs de), de la maison de Meyran-Lacetta (Provence).

NANS. Voy. MOUSTIER.

NANSOUTY (Étienne-Antoine-Marie CHAMPION, comte DE), général de cavalerie, né à Bordeaux le 30 mai 1768, mort à Paris le 6 fév. 1815.

NANT ou **NANTZ**, **NANTUM**, abbaye de bénédictins, en Rouergue (Aveyron), diocèse de Vabres.

NANT (Seigneurs de), de la maison de Cicon (Franche-Comté).

NANTAIS, *Nannetensis pagus*, pays de la Haute-Bretagne, avec titre de comté et dont Nantes était la capitale. Il comprenait à peu près tout le diocèse de Nantes.

NANTEAU (Seigneurs de), de la famille de Foyal (Orléanais).

NANTERRE, *Nannetodurum*, *Nemptodurum*, bourg de l'Ile-de-France (Seine), célèbre par la tradition qui y fait naître sainte Geneviève. Clotaire II y fut baptisé. Les Anglais le prirent et le brûlèrent au XVe siècle, et, en 1815, une colonne des alliés y fut battue.

NANTES, *Condivicnum*, capitale des *Namnetes* (voy. ce mot), dont elle portait le nom, puis chef-lieu d'un comté et la seconde ville de Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du département de la Loire-Inférieure. Au commencement du Ve siècle les Romains en furent expulsés. Vers 490 elle fut assiégée par les Barbares et délivrée par Budic. Clovis s'en rendit maître ainsi que du reste de la Bretagne (voy. BRETAGNE). Les Normands s'en emparèrent en 908 et en furent chassés vers 937, par Alain IV, comte de Vannes, qui devint ainsi comte de Nantes. A la mort d'Alain, comte de Guerech, Conan Ier, comte de Rennes s'empara du comté, mais ayant été défait et tué à Conquéreux, par Foulques Nerra, comte d'Anjou (992), la ville ouvrit ses portes au vainqueur, qui en donna le gouvernement à Aimeric, vicomte de Thouars, lequel garda toute sa vie le titre de comte de Nantes. — En 1156, les Nantais chassent leur comte Hoël VI et se donnent à Geoffroi, frère de Henri II d'Angleterre. — En 1341, Charles de Blois s'empare de Nantes où son rival Jean de Montfort s'était renfermé. — Le 9 juin 1491, la ville est assiégée par la Trémoille qui, le 6 août, est obligé de lever le siége. — Le 8 août 1499, Louis XII y épouse Anne de Bretagne. — Le 29 juin 1793, les Vendéens, sous les ordres de Cathelineau, opèrent sur Nantes une attaque formidable qui est victorieusement repoussée par Beysser et Canclaux et où Cathelineau est blessé mortellement. — Le 19 octobre 1799, les Chouans font sur la ville une tentative infructueuse.

Le 2 juin 1481, il fut signé à Nantes un traité entre Édouard IV d'Angleterre et François, duc de Bretagne, pour le mariage d'Anne, fille de celui-ci, avec Édouard, prince de Galles, mariage qui n'eut pas lieu. (Voy. le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

Il s'est tenu à Nantes quatre conciles : 660, 1127, 1er juillet 1264, 23 avril 1431.

L'évêché de Nantes remonte à la seconde moitié du IIIe siècle. Suffragant de Tours jusqu'en 1790, il passa à cette époque dans la province de Rennes, puis retourna (1802) à sa première métropole.

ÉVÊQUES DE NANTES. — Saint Clair, vers 260 et 280. — Ermius, 290. — Saint Similien ou Sembin, vers 300. — Évémère, 374. — Marc. — Arisius ou Aristius. — Didier, vers 451. — Léon, vers 455. — Eusèbe, 461. — Nonnechius, vers 463. — Carmond. — Cérimius. — Clément Ier. — Epiphane, 511. — Eumérius, 533 et 541. — Félix, 550-8 janv. 583. — Nonnechius, vers 590. — Sophronius, 599 et 610. — Léopard, 625 et 630. — Sérapius ou Salapius, 631-vers 660. — Hircon. — Pascaire ou Paschase. — Taurin, 682. — Agatheus. — Amelon. — Saint Saulve, 731. — Deomarus, 757. — Odilard, 797. — Alain ou Aleman. — Hatton, 829 et 833. — Drutéarius, 834 et 835. — Gontard, 836-24 juin 843. — Actard, 843-846. — Gislard, 846-851. — Actard, *de nouveau*, 841-vers 860. — Armengaire, 871. — Landran, vers 880-5 février 896. — Foucher, vers 900. — Isaïe, 914. — Adalard, 919. — Hoctron, 939. — Hesdren, vers 950. — Gauthier Ier. — Guérech Ier, avant 980. — Judicaël, 990. — Hugues, 992. — Hervé, vers 1000 et 1005. — Gauthier II, 1005-1042. — Budic, 1042-1049. — Erard, 1049-1052. — Guérech II ou Quiriace.

1052-1076 ou 1078. — Benoît de Cornouaille, 1079-1112 ou 1114. — Brice ou Francon, 1113 ou 1114-29 octobre 1139 ou 1140. — Itier, 1142-28 décembre 1147. — Bernard Ier, 1148-1169. — Robert Ier, 25 décembre 1170-1184. — Maurice de Blazon, 1184-1198. — Geoffroi, 1198-10 fév. 1213. — Étienne de la Bruyère, 1213-8 février 1227. — Clément II de Châteaubriand, 1227-9 sept. 1227. — Henri Ier, 1228-15 octobre 1234. — Robert II, 1235-1240 — Galerand, 1240-21 septembre 1263. — Jacques Ier de Guérande, 1264-11 février 1268. — Guillaume Ier de Verne, mars 1268-14 octobre 1277. — Durand, 1278-6 mai 1292. — Henri II de Calestrie, 1293-15 mai 1294. — Henri III, 1294-vers 1304. — Daniel Vigier de Guéménée, 1304-14 février 1337. — Bonabès Ier de Rochefort, 1338. — Olivier Saladin, 1339-23 août 1354. — Hugues de Monstrelet, 1354-1355. — Robert III Painel, 1354-26 février 1366. — Simon, juillet 1366-1381. — Jean Ier de Monstrelet, 1381-septembre 1391. — Bonabès II de Rochefort, 1392-1396. — Bernard II ou Bertrand du Peyron, 1396-1404. — Henri IV le Barbu, 2 mai 1404-17 avril 1419. — Jean II de Malestroit, 22 août 1419-1443. — Guillaume II de Malestroit, 14 juin 1443-1462. — Amaury d'Acigné, 29 mars 1462-janvier 1476. — Jacques II d'Elbiest, 1477-novembre 1487. — Robert IV d'Espinay, 1488-1493. — Jean III d'Espinay, 4 novembre 1493-25 septembre 1500. — Guillaume III Guéguen, 1500-29 novembre 1506. — Robert V, cardinal de Guibé, 24 janv. 1507-14 février 1512. — François Hamon, 14 février 1512-7 janvier 1532 — Louis Ier d'Acigné, 10 avril 1532-13 février 1542. — Jean IV, cardinal de Lorraine, 18 août 1542-vers 1550. — Charles Ier de Bourbon, cardinal de Vendôme, vers 1550. — Antoine Ier de Créquy-Canaples, 1554-1562. — Antoine II de Créquy, 29 juin 1562-4 décembre 1564. — Philippe Ier du Bec, 6 sept. 1566-1594. — Charles II de Bourneuf de Cucé, 31 août 1598-17 juillet 1617. — Henri V de Bourgneuf, 1617-17 janvier 1621. — Philippe II de Cospeau, 17 mars 1622-1636. — Gabriel de Beauvau de Rivarennes, 11 juin 1636-1667. — Gilles Ier de la Baume-le-Blanc, 27 mai 1668-juillet 1677. — Gilles II de Beauvau du Rivau, juillet 1677-septembre 1717. — Louis II de la Vergne de Tressan, septembre 1717-octobre 1723. — Christophe-Louis Turpin de Crissé de Sanzay, octobre 1723 29 mars 1746. — Pierre II Charles Mauclerc de la Muzanchère, 9 octobre 1746-1775. — Jean-Augustin de Frétat de Sarrat, 1775-1783. — Charles-Eutrope de la Laurencie, 20 déc. 1783-1790. — *Julien Minée, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793. — Jean-Baptiste Duvoisin, 1er août 1802-9 juillet 1813. — Louis-Jules-Joseph d'Andigné de Mayneuf, 18 octobre 1819-2 février 1822. — Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin Micolon de Guérines, 17 novembre 1822-12 mai 1838. — Jean-François de Hercé, coadjuteur, 12 mai 1838, février 1849. — Antoine-Mathias-Alexandre Jacquemet, août 1849-8 décembre 1869. — Félix Fournier, 17 mai 1870.

Bibliographie. L'abbé Travers, *Histoire de la ville et du comté de Nantes*, 1836-43, 3 vol. in-4°; A. Lescadieu, *Histoire de Nantes*, 1836, in-8°; Guépin, *Histoire de Nantes*, 1838, in-8°; Verger, *Archives curieuses de Nantes*, 1837-41, 5 vol. in-4°; *Gallia Christiana*, t. XIII. — Voy. Bretagne.

NANTES (Édit de). On connaît sous ce nom un édit de pacification, en faveur des protestants, signé par Henri IV, à Nantes, le 13 avril 1598. Cet édit qui mettait fin aux guerres de religion du XVIe siècle se composait de 92 articles patents et de 50 articles secrets. Il proclamait amnistie complète, rétablissait l'exercice de la religion catholique dans toutes les localités où il avait été interrompu, accordait la liberté de conscience aux huguenots, permettait l'exercice public de leur religion aux gentilshommes ayant haute justice, à leurs familles et leurs sujets ou vassaux, et de plus dans toutes les villes où il avait été pratiqué en 1596, 1597 et dans d'autres places désignées par les conventions de Nérac et de Fleix. Il était créé une *chambre de l'édit* (voy. Chambre de l'édit) pour connaître des procès des réformés; la chambre mi-partie de Castres était conservée, et il en était crée deux autres dans les ressorts des parlements de Bordeaux et de Grenoble. L'édit de Nantes ne fut publié qu'un an après avoir été signé, principalement à cause des difficultés que son enregistrement rencontra près des cours de justice. Il fut enregistré le 2 février 1599 par le Parlement de Paris, le 31 mars à la cour des Comptes et le 30 août seulement à la cour des Aides. Il subsista jusqu'en octobre 1685, où il fut révoqué par Louis XIV, et cette révocation qui chassa de leur patrie des milliers de familles honnêtes et laborieuses et amena la terrible insurrection des Cévennes, porta à la prospérité de la France un coup dont elle fut longtemps à se relever. (Voy. le texte de l'édit dans le t. XV des *Anciennes lois françaises* d'Isambert; Rulhière, *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, 1788, 2 vol., et le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, passim.)

NANTEUIL (Robert), célèbre graveur, élève et beau-frère de Regnesson. On a de lui un grand nombre de pièces gravées, parmi lesquelles près de cent portraits. On distingue ceux de *van Steenberger* et de *Pomponne*; il a gravé huit fois, de grandeurs différentes, celui de Louis XIV.

NANTEUIL (Gaugiran de), auteur dramatique, né à Toulouse, en septembre 1778, mort vers 1830.

NANTEUIL (Charles-François Lebœuf, dit), sculpteur, élève de Cartellier, grand prix (1817), membre de l'Institut (1831), né à Paris en 1792, mort le 2 novembre 1865. — *Eurydice mourante*; *Sainte Marguerite*; *S. Jean*; *S. Luc*; *Naïade*, etc.

NANTEUIL, maison de l'Ile-de-France, descendant des anciens comtes de Vexin, et d'où sont sortis les seigneurs de Balency, de Morecourt et d'Ogery. (Voy. le P. Anselme, t. II.)

NANTEUIL (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont. = —, de la maison d'Estrées.

NANTEUIL-EN-VALLÉE, abbaye de bénédictins, en Angoumois (Charente), diocèse de Poitiers.

NANTEUIL-LA-FOSSE (Seigneurs de), de la maison de Neufchatel (Bourgogne).

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, *Nantogilum*, châtellenie de l'Ile-de-France (Oise) qui appartint successivement aux maisons de Broyes, de Lenoncourt, de Lorraine et de Schomberg, et fut érigée en comté (mai 1543) en faveur de H. de Lenoncourt.

NANTIA ou **NANTIAT**, terre et seigneurie de la Marche (Haute-Vienne), érigée en vicomté (1615) en faveur de Raymond Joubert de Juvénie.

NANTILDE ou **NANTICHILDE**, reine de France, morte en 542. D'origine neustrienne, elle était l'une des suivantes de Gomatrude, première femme de Dagobert Ier, quand celui-ci s'éprit d'elle et l'épousa à Paris en 629. Après la mort du roi (638) qui lui avait donné plusieurs rivales, elle fit proclamer roi son fils Clovis II.

NANTIVELLE, pseudonyme de J. Lavallée.

NANTOGILUM, NANTOLIUM, Nanteuil.

NANTON, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Crusilles et de Marzé-le-Châtel. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

NANTON (Seigneurs de), de la maison de La

Guiche (Bourgogne). = —, de la maison de Sainte-Colombe

NANTOUILLET (Seigneurs de), de la maison Du Prat.

NANTUATES, peuple établi à l'E. des Allobroges, sur le territoire qui forme aujourd'hui le Bas-Valais et le Chablais.

NANTZ. Voy. NANT.

NANVIGNE. Voy. MENOU.

NAPIAN (Le P.), poëte gascon, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Lé Miral mound'*, 1781, in-12.

NAPLES. Mainfroi s'étant emparé de la couronne de Sicile (ce nom comprenait Naples et la Sicile) au détriment de son neveu encore enfant Conradin, fils de Conrad Ier, le pape Urbain IV engagea Charles d'Anjou, frère de saint Louis (Voy. CHARLES), à chasser l'usurpateur, et fit en 1264 prêcher une croisade où accoururent en foule des chevaliers français et provençaux. En 1266, le 6 janvier, Charles est couronné roi de Sicile à Rome et le 26 février gagne la bataille de Bénévent sur son rival qui y est tué. Cette victoire lui livre le royaume et fonde la dynastie angevine qui donna les princes suivants : 1266, Charles Ier, comte d'Anjou et de Provence.— 1285, Charles II, *le Boiteux*, fils du précéd. — 1309, Robert *le Sage* ou *le Bon*, fils du précédent. — 1343, Jeanne Ire, petite-fille du précédent, et ses deux maris André de Hongrie et Louis de Tarente. — 1382, Louis Ier, duc d'Anjou, fils de Jean II roi de France, adopté (1380) par Jeanne. — 1385, Louis II, fils du précédent. Il eut pour compétiteur le fils de Charles de Duras, Ladislas, qui le força de quitter l'Italie; et ses successeurs qui ne firent que des tentatives malheureuses pour rentrer en possession du royaume n'en conservèrent pas moins le titre de roi de Naples et de Sicile. — 1417, Louis III d'Anjou, fils du précédent. — 1435, René d'Anjou, fils du précédent. — 1458, Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, fils du précédent. — 1470, Charles, comte du Maine, neveu de René d'Anjou. Il meurt en décembre 1481, ayant fait Louis XI héritier de tous ses États. De là vinrent, les prétentions des rois de France à la couronne de Naples. (Voy. les différents noms mentionnés dans cet article.)

Au commencement de 1495, Charles VIII qui avait traversé l'Italie sans rencontrer de résistance, pénétra dans le royaume de Naples et le 22 février entra dans la capitale pendant que le roi Ferdinand en sortait. En quinze jours tout le royaume avait fait sa soumission, mais apres son départ (mai), Ferdinand ne tarda pas à recouvrer ce qu'il avait perdu ; et la faible armée que le roi de France avait laissée, fut obligée de capituler en août 1496. En 1507 Louis XII et Ferdinand le Catholique roi de Castille s'emparèrent du royaume de Naples et le partagèrent ; mais l'année suivante grâce à la perfidie des Espagnols, la guerre éclate entre eux et, défaits à Seminara et à Cerignole (1503) les Français sont complétement expulsés du royaume. Ils n'y revinrent qu'en 1528 lors de la *Sainte Ligue*. (Voy. LIGUE.) Lautrec, qui en était le généralissime, après avoir soumis la Lombardie, alla faire le siége de Naples, mais il y vit son armée détruite par une épidémie qui l'emporta lui-même (août 1528). Depuis lors les armées françaises ne reparurent plus dans l'Italie méridionale qu'à l'époque de la Révolution —(Voy. *Naples françoise*, par l'Hermite Soliers, 1663, in-4°.)

En 1792, Ferdinand IV roi de Naples et de Sicile était sur le point de se joindre à la coalition contre la France, quand l'apparition dans la rade de Naples d'une flotte française, commandée par La Touche-Tréville, força le monarque à signer un traité de neutralité. Ce traité fut rompu le 8 octobre 1794, par le roi qui n'obtint la paix en 1797 qu'en payant une indemnité de 8 millions de ducats. — Le 24 novembre 1798, les hostilités furent recommencées, sans déclaration de guerre, par l'invasion dans les États romains qu'occupaient les Français de l'armée Napolitaine sous les ordres de Mack. Après avoir occupé Rome, évacuée par les républicains, les Napolitains furent partout repoussés et le 23 janvier 1799 Championnet, après un très-vif combat contre les lazzaroni, s'empara de vive force de Naples, dont la cour depuis un mois s'était réfugiée en Sicile. Il y établit alors un gouvernement republicain sous le titre de *République parthénopéenne*, mais cette république n'eut qu'une courte duree ; les revers essuyés par l'armée d'Italie nous forcèrent d'évacuer le royaume, et le 13 juillet Ferdinand rentra dans sa capitale. Les hostilités suspendues par un armistice signé à Foligno le 6 février 1801 furent terminées par un traité conclu à Florence le 28 mars suivant.

Le 21 septembre 1805, la cour de Naples signa avec la France une convention de neutralité et le même jour un traité secret d'alliance avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, et en novembre une garnison anglaise vint occuper Naples. Aussi après la victoire d'Austerlitz, Napoléon déclara-t-il que la dynastie de Naples avait cessé de régner, et en janvier 1806 une armée, commandée par Masséna et dont le général titulaire était Joseph Bonaparte, pénétra dans le royaume, et la capitale fut occupée le 14 février suivant. Le 30 mars, Joseph Bonaparte fut proclamé roi des Deux-Siciles. La prise de Gaëte, le 18 juillet, compléta la conquête du royaume de terre-ferme. Le nouveau roi fut appelé au trône d'Espagne par un décret impérial daté de Bayonne le 6 juin 1808 et remplacé par Murat. — Voy. BONAPARTE, MURAT et la chronologie à l'article FRANCE.

NAPOLÉON Ier, empereur des Français, roi d'Italie, né à Ajaccio le 15 août 1769, de Charles-Marie Buonaparte et de Letizia Ramolino, mort à Sainte-Hélène le 5 mai 1821. Il n'est pas absolument certain que l'année 1769 soit la date de sa naissance. A cet égard les documents se contredisent. L'acte de mariage avec Joséphine, daté du 9 mars 1796, lui donne 28 ans; alors il serait né au début de l'année 1768. Le même document affirme en effet que l'acte de naissance de Napolione Buonaparte est daté du 5 février 1768. Un autre document qui existe au ministère de la guerre et qui reproduit le texte latin du registre des baptêmes de la ville de Corte en 1768, dit que Nabulione est né le 8 janvier 1768 à Corte. Au contraire l'acte de baptême produit par le père de Napoléon pour l'admission de son fils à l'École de Brienne, acte dont les archives impériales possèdent une copie authentique, constate que Napoléon est né à Ajaccio le 15 août 1769. C'est cette dernière date qui, à tort ou à raison, a été acceptée et par Napoléon et par ses historiens. Après avoir été quelques mois au collége d'Autun, le jeune Bonaparte entra, « comme élève du roi » (avril 1779) à l'École de Brienne, et en 1784 à l'École militaire. L'année suivante, il fut nommé lieutenant en second dans la compagnie des bombardiers du régiment de la Fère. En septembre 1789, il se rendit en Corse, où il soutint avec véhémence les idées de la Révolution, et publia une lettre virulente contre le député de la noblesse Matteo Buttafuoco. Revenu en France à son régiment, à Auxonne, il fut nommé (1er avril 1791) lieutenant en premier au régiment d'artillerie de Grenoble, en garnison à Valence, et là il devint un des membres les plus ardents du club

de la Société des amis de la Constitution. Rappelé en Corse (octobre 1791) par la mort de son grand-oncle, l'archidiacre Lucien, il fut presque en même temps nommé capitaine en second d'artillerie (février 1792), et, grâce à un coup de violence, élu commandant en second du bataillon de volontaires nationaux d'Ajaccio. Il entreprit à la fin de 1792, contre l'île de Sardaigne, une expédition qui échoua, et, après avoir essayé inutilement de lutter contre les Anglais appelés en Corse par Paoli, il retourna en France, où il devint (8 mars 1793) capitaine en premier au 4e régiment d'artillerie et contribua à la répression de l'insurrection fédéraliste du Midi. Lorsque, au mois de septembre suivant, Toulon eut été livré aux Anglais, il obtint du comité de Salut public le commandement provisoire de l'artillerie destinée au siége de la ville, et il s'y distingua tellement que le jour même où elle fut reprise (20 décembre), il fut nommé général de brigade provisoire. Confirmé dans ce grade le 6 février 1794, puis commandant de l'artillerie de l'armée d'Italie, il put, grâce à l'appui des représentants du peuple Ricord et Robespierre jeune, faire adopter pour la courte campagne qui suivit un plan que couronna le succès. Bientôt après arriva le 9 thermidor; Bonaparte, compromis par ses liaisons avec les Montagnards, fut suspendu de ses fonctions (6 août) et emprisonné dans le fort Carré d'Antibes. Remis en liberté provisoire au bout d'une quinzaine de jours (20 août), il fut renvoyé au quartier général et prit part aux diverses opérations de l'armée. Réformé (mai 1795), il se rendit à Paris, ne put obtenir d'être réintégré dans l'armée, fut attaché au bureau topographique du ministère de la guerre, et, pris de découragement, sollicita en vain l'autorisation d'aller servir en Turquie. Sur ces entrefaites eut lieu l'insurrection des sections royalistes de Paris contre la Convention, le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Bonaparte, choisi par Barras pour commandant en second de l'armée de l'intérieur, sut par ses habiles dispositions écraser rapidement les insurgés. Nommé alors général de division et commandant en chef de l'armée de l'intérieur, il fut le 2 mars 1796 placé à la tête de l'armée d'Italie et le 6 épousa la veuve du général de Beauharnais, Joséphine Tascher de la Pagerie dont la liaison intime avec Barras contribua puissamment à la fortune du futur empereur. Arrivé à Nice le 27 mars, il ouvrit immédiatement cette première campagne qui devait le couvrir d'une gloire immortelle. Les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi, de Castiglione, d'Arcole (1796), de Rivoli, la prise de Mantoue furent les brillants préliminaires du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), où sacrifiant à ses vues personnelles et ambitieuses l'intérêt de son pays, il commit, malgré les instructions formelles du Directoire, la faute aussi impardonnable sous le rapport politique que sous le rapport moral de détruire la république vénitienne et de la livrer à l'Autriche.

Quelques semaines après son retour à Paris (10 décembre 1797) qui avait été un véritable triomphe, il fut chargé d'organiser une descente en Angleterre, mais les préparatifs changèrent bientôt de but, et l'expédition d'Égypte en privant la France de son meilleur général, de l'élite de ses troupes, en exposant sa marine à un désastre (Aboukir) dont elle fut longtemps à se remettre, fut une faute qui eut pour résultats les revers de nos armées en Italie et en Allemagne. Le 19 mai 1798, Bonaparte s'embarqua à Toulon, avec une nombreuse suite d'artistes et de savants, qui devaient l'aider à régénérer l'Orient. Il prit Malte en passant (12 juin), puis Alexandrie (3 juillet), et le Caire (24 juillet), brisa la puissance des Mamelucks par la victoire des Pyramides, et s'occupa d'organiser une administration régulière, d'établir des hôpitaux, des casernes, d'asseoir régulièrement l'impôt, se conformant, pour arriver à son but, aux mœurs et aux préjugés des Arabes, et se servant déjà de la religion comme d'un moyen de gouvernement, car dans ses proclamations d'Égypte, il parle aux Musulmans comme un véritable croyant. Après avoir etouffé une révolte au Caire, il fit en Syrie une expédition marquée par la prise de Jaffa, de Sour, les victoires de Nazareth et du Mont-Thabor, mais terminée d'une manière fatale par la levée du siége de Saint-Jean d'Acre (21 mai 1799). En se retirant, il eut la pensée d'empoisonner au moyen de l'opium les soldats pestiférés de son armée, pour leur épargner de tomber au pouvoir de l'ennemi, mais il dut renoncer à son projet, grâce aux dispositions prises par les docteurs Larrey et Desgenettes. Il venait de battre les Turcs à Aboukir (25 juillet) quand des nouvelles reçues de France le décidèrent à abandonner son armée et à revenir en Europe. Le 22 août, il s'embarqua sur la frégate *le Muiron*, qui passa sans obstacle au milieu de la flotte anglaise, et toucha terre le 7 octobre 1799, près de Fréjus. Un mois après, jour pour jour, il fit le coup d'État du 18 brumaire (voy. BRUMAIRE), supprima le Directoire, expulsa soixante membres du Corps législatif, et par la Constitution dite de l'an VIII, se fit nommer premier consul le 24 décembre. Une nouvelle campagne d'Italie, organisée par lui, l'année suivante, a pour résultat les victoires de Montebello et de Marengo (9 et 14 juin). Revenu à Paris, il faillit y périr par l'explosion de la machine infernale, et conclut successivement (1801) la paix avec l'Autriche et l'Empire à Lunéville, avec Naples, avec le Portugal, avec la Russie, avec l'Espagne, un concordat avec le pape Pie VII (1801), et avec l'Angleterre (25 mars 1802) le traité d'Amiens qui fut rompu au mois de mai de l'année suivante. Il envoie une expédition à Saint-Domingue (décembre 1801), se fait nommer premier consul à vie par un sénatus-consulte (2 août 1802), traite avec les États-Unis, institue l'ordre de la Légion d'honneur, et réunit l'île d'Elbe et le Piémont aux possessions de la République. Le 16 mars 1804, il fait enlever à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, le duc d'Enghien, qui est fusillé à Vincennes. (Voy. ENGHIEN.) Depuis que par un odieux attentat, Bonaparte avait saisi le pouvoir, il avait introduit dans l'administration, dans les finances, dans l'organisation entière du pays un ordre et une régularité inconnus depuis le commencement de la révolution, mais en même temps les mesures les plus antilibérales se succédaient sans interruption. L'esclavage fut rétabli dans les colonies, le système électoral, la composition du Corps législatif et du Tribunat furent modifiés (1802), la liberté de la presse fut complétement supprimée en France et dans les pays italiens soumis à la France; les attributions du Corps législatif furent diminuées (1803), et enfin pour donner une consécration au despotisme fatal et sans frein qui pendant dix ans allait peser sur la France, le 18 mai 1804 un sénatus-consulte organique conféra au premier consul le titre d'empereur sous le nom de Napoléon Ier et établit dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale.

Couronné empereur le 2 décembre 1804 par Pie VII, et roi d'Italie (1805), Napoléon eut bientôt à lutter contre une troisième coalition continentale, à laquelle il répondit par la prise d'Ulm (20 octobre 1804), celle de Vienne (13 novembre) et la victoire d'Austerlitz (2 décembre), à la suite

de laquelle l'Autriche signa le traité de Presbourg (26 décembre), qui compensa, moralement, la défaite de notre flotte, détruite par Nelson, à Trafalgar (21 octobre). La Bavière et le Wurtemberg, accrus aux dépens de l'Autriche et érigés en royaume, se séparèrent en 1806, de l'empire germanique et, avec d'autres États voisins du Rhin, comme l'électorat de Bade, formèrent une Confédération du Rhin, dont Napoléon fut déclaré protecteur; l'Empire d'Allemagne cessa d'exister. En même temps le roi des Deux-Siciles (voy. NAPLES) était dépossédé et le royaume de Naples, donné d'abord à Joseph Bonaparte, passa ensuite à Murat, quand le premier eut été placé sur le trône d'Espagne. La nomination de Louis Bonaparte comme roi de Hollande (juin 1806), fut bientôt suivie d'une déclaration de guerre de la Prusse, alliée à la Russie. Les Prussiens sont battus le même jour à Auerstædt par Davout, à Iéna (14 octobre) par Napoléon, qui défait les Russes à Eylau (8 février 1807) et à Friedland (15 juin). Alors furent signés les traités de Tilsitt (7 et 9 juillet), par lesquels il crut désormais contenir l'Europe, comme l'année précédente il avait espéré porter un coup mortel à l'Angleterre par le blocus continental (voy. BLOCUS). Deux nouveaux royaumes qui entrèrent à leur tour dans la Confédération du Rhin, les royaumes de Saxe et de Westphalie furent créés en Allemagne, et le second fut donné à Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères de Napoléon.

En janvier 1806, l'empereur, qui s'était déclaré protecteur du Saint-Siége, et qui, dans ses rapports avec la papauté, alléguait sans cesse le nom et le souvenir de Charlemagne, s'était mis en possession d'abord d'Ancône, puis de toutes les côtes des États-Romains, sans la permission du pape, et enfin, sous des prétextes pleins de mauvaise foi, il fit occuper Rome le 2 février 1808. Le pape et les cardinaux furent retenus prisonniers et, le 17 mai 1809, un décret impérial supprima la puissance temporelle du pape, dont les États furent réunis à l'empire français. Pie VII, qui avait répondu à cette violente spoliation par une bulle d'excommunication (11 juin), fut enlevé du Quirinal avec plusieurs cardinaux et emmené à Savone, d'où, en 1812, il fut transféré à Fontainebleau.

Ce fut surtout dans la Péninsule ibérique que Napoléon, dont l'ambition et le despotisme ne connaissaient plus de frein, déploya une perfidie et une inintelligence politiques qui furent fatales à sa gloire et à sa dynastie. Après avoir forcé l'Espagne à se joindre à lui dans une expédition contre le Portugal, il la fit envahir par Murat, qui entra à Madrid le 23 mars 1808, et, à la suite d'intrigues d'une duplicité odieuse, il obtint, à Bayonne, de Charles IV et de son fils Ferdinand (mai), leur abdication au trône d'Espagne, qui, le 6 juin, fut donné à Joseph. Aussitôt éclata dans la péninsule un soulèvement général et commença, avec l'aide des Anglais, une guerre terrible qui ne finit qu'avec l'empire et par l'expulsion des Français.

Pendant que l'Espagne luttait héroïquement pour son indépendance, l'Autriche, bien qu'abandonnée par la Russie qui s'était jointe à la France, reprit les armes en 1809. Les victoires d'Eckmühl, de Caldiero, d'Ebersberg, la prise de Vienne, la bataille indécise d'Essling, à la suite de laquelle l'armée française fut enfermée pendant plusieurs semaines dans l'île Lobau, les victoires de Wagram, d'Hollabrünn et de Znaïm marquèrent cette rude campagne, que termina la paix de Vienne (15 octobre 1809). Dès lors, Napoleon, à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, commet fautes sur fautes. Pendant que les effroyables maux que son ambition déchaînait sur l'Europe soulevaient contre lui la haine des peuples, que la Prusse s'organisait en silence pour une revanche terrible, il commençait à se dépopulariser en France, par son despotisme croissant et sans mesure par son divorce avec Joséphine et par son mariage (avril 1810) avec l'archiduchesse Marie-Louise, qui, le 20 mars 1811, lui donna un fils revêtu, à sa naissance, du titre de roi de Rome. La même année vit réunir à l'empire la Hollande et les pays situés entre le Weser et l'Elbe, Hambourg, les villes anséatiques, etc. Des difficultés relatives à la Pologne et au blocus continental amenèrent la guerre de Russie. La victoire de Smolensk (17 août 1812) inaugura la campagne, et, après la bataille acharnée de la Moscowa, les Français entrèrent à Moscou, mais les Russes ayant eux-mêmes incendié la ville, Napoléon dut commencer cette épouvantable retraite qui anéantit son armée : le 18 décembre 1812, il était de retour à Paris.

Au mois d'avril 1813, il reprit le commandement de ses armées contre la Russie et la Prusse, qui venait de se déclarer. Les victoires de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen (mai) semblèrent un moment ébranler la nouvelle coalition. Un congrès se réunit à Prague (juillet-août), mais Napoléon refusa les conditions qu'on lui offrait, et à la reprise des hostilités (12 août), il eut contre lui l'Autriche, et, successivement, les autres États de l'Allemagne. Il fut contraint d'opérer vers la France une retraite que la bataille de Leipzig (16-18 octobre) accéléra encore et qui, longtemps avant l'arrivée des troupes sur le Rhin, s'était changée en déroute. Revenu à Paris (novembre), il décréta de nouvelles levées et frappa de nouveaux impôts; mais la France, épuisée d'hommes, épuisée d'argent, montra alors ce qu'une nation puissante peut devenir quand durant des années elle a subi le despotisme, même celui d'un homme de génie. Malgré l'imminence du danger, l'esprit public, que depuis si longtemps le régime impérial avait tout fait pour éteindre et écraser, ne se réveilla pas, et les partis seuls s'agitèrent. Le Corps législatif, qu'il avait traité avec tant de dédain qu'en 1812 il ne l'avait même pas réuni, osa lui dire par l'organe de Lainé que c'était son ambition qui avait tout perdu, et que sans un retour à un régime libéral il ne pouvait plus compter sur le pays. Cependant la France était envahie et la campagne de 1814 était commencée; Napoléon avait en vain retrouvé tout le génie de sa jeunesse et défendu pied à pied le territoire; il ne put empêcher Paris de tomber au pouvoir des alliés ; le Sénat proclama sa déchéance le 3 avril, et lui-même, le 6, dut signer à Fontainebleau une abdication complète et absolue. Le 20, il quitta cette résidence et partit pour l'île d'Elbe, qui lui avait été assurée en toute-souveraineté avec une rente de deux millions de francs.

Après avoir plus d'une fois couru risque de la vie en traversant la Provence, il débarqua dans son nouvel État le 3 mai. Il ne devait pas y rester longtemps. Malgré les protestations faites par lui publiquement, avec sa duplicité habituelle, d'accepter les faits accomplis et de renoncer à toute idee de remonter sur le trône, il entretenait les relations les plus suivies avec ses partisans et les hommes que les fautes sans nombre des Bourbons avaient soulevés contre eux. Le 26 février 1815, il sortit secrètement de Porto-Ferrajo avec une escadrille de quatre navires portant 1100 hommes et débarqua le 1er mars dans le golfe Juan, entre Cannes et Antibes. Le 7, il faisait son entrée à Grenoble, le 10, à Lyon, et enfin le 20 mars au soir, à Paris. d'où Louis XVIII était

parti la nuit précédente. Mais pas plus que les Bourbons, il n'avait oublié le passé, et son *Acte additionnel* (voy. ce mot) mécontenta profondément le parti libéral qu'il lui importait tant de ménager; enfin l'attitude de l'Europe ne laissait plus de doutes sur la reprise des hostilités. Une déclaration du congrès de Vienne avait, dès le 13 mars, mis Napoléon hors la loi, et les souverains coalisés s'étaient engagés à recourir de nouveau aux armes « contre l'ennemi et le perturbateur du repos du monde. » Les hostilités commencèrent. La bataille de Ligny, livrée les 15 et 16 juin, bien que gagnée, ne décida rien, et le surlendemain eut lieu Waterloo.

Revenu à Paris le 20 juin, Napoléon trouva la Chambre des représentants soulevée contre lui. Le 22, il abdiqua en faveur de son fils, que les deux Chambres proclamèrent sous le nom de Napoléon II. Le 29 juin, il quitta la Malmaison et se rendit à Rochefort où deux frégates l'attendaient pour le transporter en Amérique, mais une croisière anglaise empêcha le départ de ces bâtiments. Le 13 juillet, il écrivit au prince régent d'Angleterre une lettre où il lui demandait l'hospitalité, et le 15 il s'embarquait sur *le Belléro-phon*. Le 26 il arrivait devant Plymouth; le 31, un sous-secrétaire d'État venait lui signifier que le gouvernement anglais avait décidé qu'il serait déporté à Sainte-Hélène, où il arriva le 17 octobre. Ce fut là, où son rare génie l'avait conduit, suivant l'expression de P. L. Courier, qu'il expira le 5 mai 1821. Le 15 déc. 1840, ses restes faisaient une entrée solennelle à Paris et étaient déposés sous la coupole de l'église des Invalides.

Les œuvres de Napoléon, qui se composent d'écrits de sa jeunesse, de lettres, de proclamations, ont été publiées plusieurs fois et d'une manière plus ou moins complète. Nous citerons les éditions de Leipzig, 1808-1813, 2 vol. in-8°; 1822, 6 v. in-8°; 1822-1823, 5 vol. in-8°; enfin sa *Correspondance* d'où l'on a éliminé les pièces compromettantes, a été publiée de 1853 à 1869, en 32 vol. in-4°, sous les auspices et par les ordres du gouvernement impérial. Il en a été fait une édition in-18. Enfin, il faut citer les dictées de Sainte-Hélène : *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* (par Gourgaud et Montholon), 1823, 8 vol. in-8°, 1830, 9 vol. in-8°; *Précis des guerres de Jules-César* (par Marchand), 1836, in-8°; *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (publiées par les fils du général Bertrand), 1847, 2 vol. in-8°. Quant à l'indication des sources relatives à l'histoire de Napoléon, voyez la Bibliographie qui suit l'article consacré à Napoléon dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot. Il faut y ajouter les ouvrages récents du colonel Charras, de MM. d'Haussonville, Barny, Lanfrey, etc. — Cf. la Chronologie à l'article FRANCE.

NAPOLÉON II, duc de Reichstadt (François-Charles-Joseph), fils de Napoléon Ier et de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche, né à Paris le 20 mars 1811, mort à Schœnbrünn, près de Vienne (Autriche), le 22 juillet 1832. Il fut proclamé roi de Rome à sa naissance. Emmené avec sa mère en Autriche en 1814, et vainement reconnu empereur sous le nom de Napoléon II, par les Chambres, lors de la seconde abdication de son père (1815), il passa sa vie auprès de son grand-père l'empereur d'Autriche, François Ier, et mourut phthisique.

NAPOLÉON, pseudonyme de Dufey.

NAPOLÉON-VENDÉE, ville fondée sous Napoléon sur l'emplacement de Roche-sur-Yon et chef-lieu du département de la Vendée. Pendant la Restauration, elle porta le nom de Bourbon-Vendée.

NAPOULE (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve.

NARBO, NARBO MARTIUS, Narbonne.

NARBONAISE ou **NARBONNAISE**. La partie de la Celtique qui avait été conquise par les Romains en 118 av. J. C., s'appela Province romaine de la Gaule Transalpine, puis Gaule à braie, *Gallia braccata*, et enfin Narbonaïse, en 28 av. J. C., du nom de sa capitale, *Narbo*. A l'époque de Pline, elle contenait au moins sept colonies romaines et trente cités ou peuples ayant le droit du Latium. Au IVe siècle, elle fut divisée en cinq provinces : Narbonaise première, Narbonaise seconde, Viennaise, Alpes-Graies et pennines, Alpes-Maritimes. (Voy. ces différents noms.)

NARBONAISE PREMIÈRE. A la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle, l'ancienne province sénatoriale Narbonaise, qui allait de la Garonne aux Alpes, fut démembrée, et l'on forma, de la portion occidentale s'arrêtant à l'Ardèche et au Rhône, la Narbonaise qui, sous Gratien, s'appela Narbonaise première, quand la seconde eut été extraite de la Viennaise. Les principaux peuples dont elle se composait étaient les *Volcæ Tectosages*, les *Bebryces*, les *Sardones*, les *Atacini*, les *Tolosates*, les *Garites*, les *Volcæ Arecomici*, les *Lutevani* et peut-être les *Umbranici*. Au IVe siècle, ils étaient organisés en six cités que voici : *Civitas Narbonensis* (Narbonne), dont le chef-lieu était la métropole de la province; *Tolosatium* (Toulouse), *Beterrensium* (Béziers), *Nemausensium* (Nîmes), *Lutevensium* (Lodève), et *Uceciensis* (Uzès). Au siècle suivant, la Narbonaise fit partie du vicariat des sept provinces. — Les départements qui, en tout ou en partie, correspondent à l'ancienne province gallo-romaine sont : Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard.

NARBONAISE SECONDE. Gratien pour remédier aux entraves dont souffraient les relations de Vienne avec la portion S. E. de la Viennaise, à cause de l'obstacle que présentaient les Alpes du Dauphiné, forma vers la fin du IVe siècle une nouvelle province qu'il appela *Narbonaise seconde*. Les principaux peuples dont elle se composait étaient les *Tricorii*, les *Memini*, les *Albiaeci*, les *Reii Apollinares*, les *Vulgientes*, au N. de la Durance et du Verdon, et au S., les *Salyi*, les *Oxybii*, les *Suelteri* et les *Commoni*. Ils se trouvaient, au IVe siècle, organisés en sept cités, dont voici les noms : *Civitates Aquensium* (Aix), dont le chef-lieu était la métropole de la province, *Aptensium* (Apt), *Reiensium* (Riez), *Forojuliensium* (Fréjus), *Vapincensium* (Gap), *Segesteriorum* (Sisteron) et *Antipolitana* (Antibes). Au siècle suivant, la Narbonaise seconde était au nombre des pays qui formaient le vicariat des sept provinces.— Les départements qui, en tout ou en partie, correspondent à l'ancienne province gallo-romaine sont : Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Basses-Alpes et Var.

NARBONENSES. Au IVe siècle, la *civitas Narbonensium* formait la première des six cités dont se composait la Narbonaise première et son chef-lieu, *Narbo* (Narbonne), était la métropole de la province.

NARBONNE, *Narbo*, *Narbo Martius*, *Julia paterna*, *Colonia Decumanorum*, l'une des plus anciennes villes de la Gaule, métropole de la Narbonaise, fondée par les *Atacini*, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aude. Elle devint la métropole de la Province romaine (118 av. J. C.), acquit rapidement une importance commerciale considérable, et les monuments antiques qu'on y a trouvés témoignent de sa splendeur passée. Auguste y tint une assemblée géné-

rale des Gaules, et, vers 28 av. J. C., elle devint la métropole de la Narbonaise, titre qui passa plus tard à Vienne. Au IVe siècle, elle fut la métropole de la Narbonaise première. — Prise par les Wisigoths en 413, elle retomba bientôt au pouvoir des Romains, qui en furent de nouveau chassés par eux en 462. Les Sarrasins s'en emparèrent en 719. Après un siége de sept ans, Pépin le Bref s'en rendit maître en 759, et elle fut, sous les Carolingiens, la métropole du marquisat de Septimanie. Elle fut d'abord gouvernée par des vicomtes amovibles, puis par des vicomtes héréditaires, et fut réunie à la couronne en 1507, par Louis XII, qui l'acquit par échange de son neveu Gaston de Foix.

Il s'est tenu à Narbonne plusieurs conciles aux dates suivantes : 1er novembre 589; 27 juin 791; 27 mars 947; 990; 17 mars et 8 août 1043; 25 août 1054; 1er octobre 1055; 1091; janvier 1211; 1227; 1235; 1244; 15 avril 1374.

VICOMTES AMOVIBLES DE NARBONNE. — 802, Cixilane. — 851, Aleric et Francon Ier. — 878, Lindoin. — Mayeul. — 911, Valcharius et Alberic, fils du précédent. — Francon II. — 924, Odon et Vulrehad, fils du précédent. — 933 au plus tôt, Matfred, fils d'Odon. — 966 au plus tôt, Raymond Ier, fils du précédent. — 1023 au plus tard, Bérenger ou Raymond-Bérenger, fils du précédent. — 1067, Raymond II, fils du précédent, et ses deux frères Bernard et Pierre.

VICOMTES HÉRÉDITAIRES DE NARBONNE. — 1080, Aymeri Ier, fils aîné de Bernard. — 1105, ou 1106, Aymeri II, fils du précédent. — 1134, Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse. — 1143, Ermengarde, fille aînée d'Aymeri II. — 1192, Pierre de Lara, neveu de la précédente. — 1194, Aymeri III, fils du précédent. — 1236, Almaric Ier, appelé aussi Manrique et Aymeri IV. — 1270, Aymeri IV (ou V), frère du précédent. — 1298, Amalric II (ou Aymeri VI), fils du précédent. — 1328, Aymeri VI (ou VII), fils du précédent. — 1336, Amalric III (ou Aymeri VIII), fils du précédent. — 1341, Aymeri IX, frère du précédent. — 1388, Guillaume Ier, fils du précédent. — 1397, Guillaume II, fils du précédent. — 1424, Pierre de Tinières, dit Guillaume III, frère du précédent. En décembre 1447, il vendit la vicomté de Narbonne à Gaston IV, comte de Foix. — Gaston Ier, comte de Foix. — 1472, Jean, fils du précédent, comte de Foix. — 1500, Gaston II, fils du précédent. Le 19 novembre 1507, il échangea avec Louis XII, contre le duché de Nemours, la vicomté de Narbonne, qui fut dès lors réunie à la couronne.

Des vicomtes héréditaires de Narbonne sont sortis les seigneurs de Montagnac, les barons de Talairan, les seigneurs de Magalas, de la Salle, de Monte-Sorgues, de Faugères, de Rebourguil, de Lunas, de Sourdan, de Fimarcon, de Castelnou, d'Aubiac, de Birac, de Reaup, de Saint-Girons, de Montégu, de Campendu, de Perinhan, de Salelles, de Narbonne-Pelet, de Cavagnols, de la Verune, de la Garrigue, de Combas, de Majanes, de Montmirat, de Cannes, des Granges de Moreton, de Salgas, de Fontanès et de Beaucaire. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

L'archevêché de Narbonne, fondé vers le milieu du IIIe siècle, eut alors pour suffragants les évêchés de Toulouse (qui en fut détaché en 1318), Béziers, Nîmes, Lodève et Uzès, auxquels vinrent se joindre successivement ceux de Maguelonne, de Carcassonne, d'Elne (ou Perpignan), de Saint-Pons, de Tomières, d'Alet et d'Alais. En 1790, Narbonne devint simple évêché suffragant de Toulouse, et son siége épiscopal fut définitivement supprimé en 1802 et réuni à celui de Toulouse.

Les archevêques de Narbonne, qui portaient le titre de primat de Narbonaise, étaient de droit présidents des États de la province de Languedoc.

ARCHEVÊQUES DE NARBONNE. — Saint Paul, 251. — Saint Étienne. — Gavidius, 359. — Hilaire, 417-422. — Saint Rustique, 427 ou 430-26 octobre 461. — Hermès, 462. — Caprarius, 506. — Aquilin, 560. — Migetius, 589-597. — Serge, 610. — Selva, 633-638. — Argebaud, vers 672. — Sunifred, 683-688. — Aribert, vers 768. — Daniel, 769-vers 798. — Nefridius, vers 799-vers 825. — Barthélemy, vers 827-vers 840. — Berarius, vers 842-vers 850. — Frédold, vers 855-872. — Sigebold, 873-885. — Théodard, 15 août 885-1er mai 893. — Arnustus, vers 895-912. — Agius, 913-926 ou 927. — Aimeric, 927-977. — Ermengaud de Narbonne, 977-vers 1017. — Guiffroi de Cerdagne, vers 1018-1079. — Pierre Ier Bérenger de Narbonne, 1079-1085. — Dalmace, 1086-17 janvier 1096. — Bertrand de Montredon, 1096-1106. — Richard de Milhau, 5 novembre 1106-février 1121. — Arnaud Ier de Levezon, 16 avril 1121-30 septembre 1149. — Pierre II de Situlvero, 1150-1156. — Bérenger Ier de Narbonne, avril 1156-7 avril 1162. — Pons d'Arce, avril 1162-1181. — Bernard Ier Gaucelin, 1181-2 octobre 1191. — Bérenger II, 1192-11 août 1211. — Arnaud II Amauri, 12 mars 1212-25 septembre 1225. — Pierre III, fils d'Ameli, mars 1226-20 mai 1245. — Guillaume Ier de Broue, 28 mai 1245-25 juil. 1257. — Jacques, 1257-4 ou 5 octobre 1259. — Gui Foulquoys (pape sous le nom de Clément IV), 10 octobre 1259-décembre 1261. — Maurin, 1262-24 juillet 1272. — Pierre IV de Montbrun, octobre 1272-29 mai 1286. — Gilles Aycelin de Montaigu, 128?-5 mai 1311. — Bernard II de Fargis, 5 mai 1311-juillet 1341. — Gausbert du Val, 1er octobre 1341-1346. — Pierre V de la Jugie, 10 janvier 1347-27 août 1375. — Jean Ier Roger, 27 août 1375-septembre 1391. — François Ier de Conzié, 19 septembre 1391-31 décembre 1432. — François II, cardinal Condolmerio, 1433-1436. — Jean II d'Harcourt, 2 nov. 1436-10 décembre 1451. — Louis Ier d'Harcourt, 10 décembre 1451-18 janvier 1460. — Antoine du Bec-Crespin, 18 janvier 1460-15 octobre 1472. — Renaud de Bourbon, 1473-7 juin 1482. — Georges d'Amboise, 18 juin 1482-17 décembre 1484. — François III Hallé, 1484-23 février 1491. — Georges d'Amboise, *de nouveau*, 6 mai 1492-20 juin 1494. — Pierre VI d'Abzac, 20 juin 1494-23 mai 1502. — François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, 22 juin 1502-1507. — Guillaume II, cardinal Briçonnet, 15 juillet 1507-13 décembre 1514. — Jules, cardinal de Médicis (pape sous le nom de Clément VII), 18 février 1515-19 décembre 1523. — Jean III, cardinal de Lorraine, 11 janvier 1524-10 mai 1550. — Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 27 juin 1550-1551. — François IV, cardinal Pisani, 3 mai 1551-8 octobre 1563. — Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, *de nouveau*, 8 octobre 1563-2 décembre 1572. — Simon Vigor, 13 décembre 1572-1er novembre 1575. — François V, cardinal de Joyeuse, 14 mars 1582-1584. — Louis II de Vervins, 8 décembre 1600-7 ou 8 février 1628. — Claude de Rebé, 8 février 1628-17 mars 1659. — François VI Fouquet, 17 mars 1659-19 octobre 1673. — Pierre VII, cardinal de Bonzi, octobre 1673-11 juillet 1703. — Charles Legoux de la Berchère, 15 août 1703-2 juin 1719. — René-François de Beauvau du Rivau, 5 novembre 1719-4 août 1739. — Jean-Louis de Berton de Crillon, août 1739-5 mars 1751. — Charles-Antoine de la Roche-Aymon, octobre 1752-décembre 1762. — Arthur-Richard de Dillon, 1762-1790. — *Besancelle.*

évêque constitutionnel, 1791-1793. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*; *Gallia Christiana*, t. VI; l'*Histoire du Languedoc*, de Dom Vaissète, et C. Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*, 1854, in-8°.)

NARBONNE (Le comte Louis de), homme politique et général, né à Colorno (duché de Parme), le 24 août 1755, mort à Torgau (Allemagne), le 14 janv. 1814. Colonel (1780), chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, nommé maréchal de camp par l'Assemblée nationale, puis (décembre 1791) ministre de la guerre, il reçut sa démission du roi le 10 mars suivant. Il émigra après le 10 août, et habita successivement la Suisse, l'Angleterre et l'Allemagne. Rentré en France en 1800, il ne fut rappelé au service qu'en 1809 et fut chargé de diverses missions par l'empereur qui l'avait pris en affection et l'emmena en Russie. En mars 1813, il fut ambassadeur à Vienne, et, après le congrès de Prague, gouverneur à Torgau, où il mourut du typhus. Il passait pour être fils de Louis XV.

NARBONNE-PELET (François-Raymond-Joseph-Herménegilde-Amalric, vicomte de), lieutenant général, né le 21 oct. 1715, mort vers 1780.

NARBONNE PELET (Jean-François comte de), lieutenant général, né en 1725, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), mort en 1804.

NARBONNE-PELET (Raymond-Jacques-Marie, comte, puis duc de), diplomate, né à Fontanez (Gard), le 24 juin 1771, mort à Paris, le 31 octobre 1855. A la seconde Restauration, Louis XVIII le nomma chargé d'affaires à Naples (1815-1820), pair de France (1815), duc (1817), ministre d'État et membre du conseil privé (1822).

NARDOSIO, dieu connu par une inscription trouvée à Toulouse.

NARRIEUX (Seigneurs de), de la maison de Rivière (Bigorre).

NARSAY (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

NASAL, pièce d'arme destinée à protéger le nez. Du XI° au XIV° siècle, c'était une lame de fer descendant plus bas que le nez et faisant partie du casque. Au XV° siècle, dans l'armet, c'était une pièce en pointe, ne faisant ordinairement qu'un avec la *vue* (voy. ce mot) et pouvant se relever.

NASIUM, Naix.

NASSIER (Thibault le), pseudonyme de N. Horry.

NATALIS (Marcus), pseudonyme de Remi ou de Sirmond.

NATALIS CALICIS, le jeudi saint.

NATAUX (Jours), *Natales*, nom qu'au moyen âge on donnait aux principales fêtes de l'année.

NATOIRE (Charles-Joseph), peintre, graveur, élève de Lemoine, grand prix de Rome (1721), membre de l'Académie (1734), directeur de l'école de Rome (1751-1774), né à Nîmes, le 3 mars 1700, mort à Castel-Gondolfo, près Rome, le 29 août 1777. Il était fils de Florent Natoire, architecte et sculpteur. — *Vénus et Vulcain; les Trois Grâces*; *Junon* (musée du Louvre); *Vénus et Vulcain; Vénus et Énée* (musée de Bordeaux); *un Guerrier* (musée de Rouen); *Mort de Didon* (musée de Nantes); *La Madeleine* (musée de Dijon).

NATTIER (Marc), portraitiste, membre de l'Académie (1676), né vers 1643 à Paris, où il est mort le 24 octobre 1703 = Son fils aîné, JEAN-BAPTISTE, peintre, membre de l'Académie (1712), né à Paris, le 27 septembre 1678, mort par suicide à la Bastille, le 27 avril 1726. — *Portrait du maréchal de Saxe* (musée de Dresde). = JEAN-MARC, frère cadet du précédent, peintre, né le 17 mars 1685, à Paris, où il est mort le 8 novembre 1766. — *La Madeleine* (musée du Louvre); trois *Portraits* (*ibid.*, collection Lacaze); *Tête de jeune femme* (musée de Nancy); *Portraits* de Marie Leczinska, du dauphin Louis (musée de Dijon); *la Camargo* (musée de Nantes); *Marie-Thérèse* (musée de Belgique).

NATURALISATION. On peut voir aux mots ÉTRANGERS (Conditions des) et BOURGEOISIE (Lettres de) quelles distinctions profondes la loi civile et politique reconnaissait en France entre les régnicoles et ceux qui ne l'étaient pas. Des barrières s'élevaient, même au moyen âge de province à province, de ville à ville. Dans les temps modernes, la législation qui régissait les aubains fut un peu adoucie par l'usage des lettres de naturalisation qui permettaient au roi d'admettre dans le sein de la famille française les étrangers distingués par leur conduite ou par leur talent. Mais au prince seul appartenait cette prérogative à l'exclusion des cours souveraines, et l'étranger n'était réputé naturalisé qu'autant qu'il rompait tout lien avec son ancienne patrie par une résidence constante dans le royaume. Il n'échappait à cette obligation étroite qu'au moyen d'une *dispense d'incolat*, accordée dans les lettres mêmes de naturalité, ainsi que cela eut lieu en 1734 pour la princesse de Carignan, veuve du premier prince du sang de Savoie. Les lettres du roi étaient scellées en la grande chancellerie et enregistrées à la Cour des comptes.

Il y eut toutefois des naturalisations déclarées en masse et appliquées à toute une classe d'individus, à tout un peuple. C'est ainsi que furent réputés naturels Français tous les habitants de la Franche-Comté (28 décembre 1529), les archers écossais de la garde du roi (novembre 1547), les étrangers ayant leur résidence à Dunkerque (novembre 1662), les Polonais établis en Lorraine (juillet 1738).

Les principes de la Révolution étaient particulièrement opposés en cette matière à ceux de l'ancien régime. Aussi l'art. 3 de la Constitution de l'an VIII n'exigea-t-il des étrangers qui voulaient devenir Français d'autres conditions que l'âge de 21 ans révolus, l'intention déclarée de se fixer en France, et un séjour de dix ans. Ce système libéral fut de nouveau modifié sous l'Empire par un décret du 17 mars 1809, par certaines dispositions du Code civil, et par une loi de 1850. (Voy. Belèze, *Dictionnaire de la vie pratique*.)

NATUREL, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Baleurre.

NAU, famille de Paris d'où sont sortis les sieurs de Fossembaut et de Maisonrouge.

NAU (François), poëte, né à Paris, mort dans la deuxième moitié du XVIII° siècle.

NAU (Michel), jésuite, missionnaire, né en 1631 à Paris, où il mourut le 8 mars 1683. — *Voyage nouveau de la Terre sainte*, 1679, in-12.

NAUCHE (Jacques-Louis), né au Vigeois (Corrèze), le 18 mai 1776, mort à Paris le 5 juil. 1843.

NAUDÉ (Philippe), mathématicien et théologien protestant, né à Metz, le 28 décembre 1654, mort à Berlin le 7 mars 1729. = Son fils PHILIPPE, mathématicien, membre de l'académie de Berlin, né à Metz, en 1684, mort à Berlin le 17 janv. 1745.

NAUDÉ (Gabriel), célèbre érudit, né à Paris, en février 1600, mort à Abbeville, en juillet 1653. Il commença avec Guy Patin l'étude de la médecine qu'il alla achever à Padoue, puis se fit connaître du cardinal Barberini qui le fit son bibliothécaire. Il le devint ensuite de Mazarin, pour lequel il rassembla en dix ans une bibliothèque de quarante mille volumes choisis. (Voy. MAZARIN.) Il passa ensuite un an à Stockholm, comme bibliothécaire de la reine Christine. — *Instruction à la France sur la vérité de l'Histoire des frères de*

la Rose-Croix (1623) : *Apologie pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie* (1625); *Avis pour dresser une bibliothèque* (1627) ; *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639), ouvrage fameux où est approuvée la Saint-Barthélemy; *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin* (1649) : c'est une apologie du cardinal. Il existe dans la correspondance manuscrite de Peiresc, à la Bibliothèque nationale, un certain nombre de lettres de Naudé signées du pseudonyme de *Télamon*.

NAUDET (Thomas-Charles), paysagiste, élève de Hubert Robert, né en 1774, à Paris, où il mourut le 14 juillet 1810.

NAULT (Denis), écrivain mort en 1707.

NAULT (Jean-Paul-Bernard), écrivain, magistrat, né le 16 juillet 1781, à Dijon, où il est mort, le 12 février 1856.

NAUNDORFF (Charles-Guillaume), aventurier, se prétendant Louis XVII, mort à Delft (Hollande), le 10 août 1845. Il était, à ce qu'il paraît, Juif d'origine, et né à Potsdam. Après avoir exercé quelques années le métier d'horloger à Spandau, il passa à Brandebourg (1822) où il subit deux condamnations. Au sortir de prison (1828), il commença à se donner pour le fils de Louis XVI, et arriva en 1833 à Paris où il trouva moyen de faire un certain nombre de dupes qui pourvurent à son existence; mais en juin 1836, ayant assigné devant les tribunaux le roi Louis-Philippe et sa famille, il fut arrêté et le mois suivant expulsé de France comme étranger.

NAUS, le Naon, affluent du Cher.

NAUSE (Seigneurs de la), de la maison de Grave (Languedoc). =—, de la maison de Lascases (Languedoc).

NAUTONNIER (Guillaume Le), sieur DE CASTELFRANC, astronome, calviniste, né le 15 juillet 1560, près de Vénès (Tarn), mort le 10 août 1620, à Castres. — *Mécométrie de l'aymant*, 1604, in-fol.

NAUZE (Louis JOUARD DE LA), érudit, membre de l'Acad. des inscriptions (1729), né le 27 mars 1696, à Villeneuve d'Agen, mort le 2 mai 1773.

NAVAILLES, une des douze premières baronnies du Béarn. Elle a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Mirepoix, de Poeyferré. — Elle appartint ensuite aux maisons de Foix, d'Andouins, de Montaut, de Gontaut et d'Esclaux-Mesplez.

NAVAILLES (Philippe DE MONTAUT DE BÉNAC, duc DE), maréchal de France, né en 1619, mort à Paris, le 5 février 1684. Lieutenant général (1650), il resta fidèle au roi pendant la Fronde, fut ambassadeur en Italie (1658) où la même année il commanda avec succès les troupes françaises. Disgracié avec sa femme, Mlle de Neuillant, dame d'honneur de la reine, à la suite d'une odieuse intrigue, et dépouillé de ses charges, il fut pourtant (1665) nommé gouverneur du pays d'Aunis, et commanda (1669) sous le duc de Beaufort le secours envoyé à Candie. Maréchal (1675), il remporta divers avantages en Roussillon (1676).

NAVARÈTE. Voy. NAJARA.

NAVARIN, ville maritime de Morée qui a donné son nom à une grande bataille navale livrée le 20 octobre 1827 par les flottes réunies de la France, de l'Angleterre et de la Russie, à la flotte turco-égyptienne qui fut détruite. La ville, lors de l'expédition de Morée, fut occupée par nos troupes en octobre 1828.

NAVARRE. Cette contrée qui avait été soumise par Pépin et par Charlemagne et avait pris plusieurs fois les armes pour recouvrer sa liberté, finit par s'affranchir complétement de la domination carolingienne, sous le successeur de Louis le Débonnaire, et, en 860, elle devint un royaume indépendant avec Pampelune pour capitale. En 1224, le roi Sanche IV n'ayant point d'enfants adopta pour son successeur son neveu Thibaut IV, comte de Champagne (voy. THIBAUT), et lui transmit son royaume qui, depuis cette époque, jusqu'à son démembrement au XVIe siècle, appartint le plus souvent à des princes français.

ROIS DE NAVARRE. — 1234, Thibaut Ier (Thibaut IV, comte de Champagne). — 1253, Thibaut II, fils du précédent. — 1270, Henri Ier, dit *le Gros*, frère du précédent — 1274, Jeanne, fille du précédent et de Blanche d'Artois. Elle épousa, en 1284, Philippe le Bel, fils aîné de Philippe le Hardi. — 1305, Louis Hutin, fils de Blanche et de Philippe le Bel. — 1316, Philippe le Long, roi de France, frère du précédent. — 1322, Charles le Bel, roi de France, frère du précédent. — 1328, Jeanne II, fille de Louis Hutin, et son mari Philippe, comte d'Evreux, qui meurt en 1343; Jeanne meurt en 1349. — 1349, Charles II, dit *le Mauvais*, fils des précédents. — 1387, Charles III, dit *le Noble*, fils du précédent. — 1425, Jean II, deuxième fils de Ferdinand, roi d'Aragon, devient roi de Navarre par son mariage (1410) avec Blanche, fille et héritière de Charles III, et veuve de Martin, roi de Sicile. En 1458, il succède à son frère Alphonse dans le royaume d'Aragon. — 1479, Éléonore, fille de Jean II et de Blanche. — 1479, François-Phœbus, fils de Gaston, prince de Viane et petit-fils de Blanche. — 1483, Catherine de Foix, sœur du précédent, et son mari Jean d'Albret. — En 1512, Ferdinand le Catholique fait envahir par le duc d'Albe la Navarre et s'empare de toute la partie située au delà des Pyrénées. Il réunit à la Castille et à l'Aragon sa nouvelle conquête, qui depuis ne fut plus séparée de l'Espagne, malgré plusieurs tentatives faites (entre autres en 1521) pour la recouvrer. Les héritiers de Catherine et de Jean conservèrent le titre de roi de Navarre, mais ne régnèrent plus que sur la partie située en deçà des Pyrénées, c'est-à-dire sur la Basse-Navarre. — Henri II, fils de Jean d'Albret et de Catherine, leur succéda en 1516, et, en 1526, épousa Marguerite, veuve de Charles duc d'Alençon et sœur de François Ier. Il mourut en 1555, laissant son petit royaume à sa fille Jeanne d'Albret, qui avait épousé, en 1548, Antoine de Bourbon. De leur union sortit Henri III, qui devint roi de France sous le nom de Henri IV, depuis lequel les rois de France, jusqu'en 1789 et de 1814 à 1830 ont porté le titre de roi de Navarre. — La Basse-Navarre fut réunie à la couronne par Louis XIII, en octobre 1620.

BIBLIOGRAPHIE. Gab. Chappuys, *Histoire de Navarre*, 1596, in-8°; And. Favyn, *Histoire de Navarre*, 1612, in-f°; Mayenne-Turquet, *Histoire de Navarre*, 1635, 2 vol. in-f°; de Rancy, *Description de la Navarre*; l'*Art de vérifier les dates*.

NAVARRE FRANÇAISE ou **BASSE-NAVARRE**, province dont Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées) était la capitale. Elle était bornée au N. et au N. O. par le pays de Labourd; au S. et S. O. par la Haute-Navarre (Espagne); à l'E. par le pays de Soule; au N. E. par le Bearn. Elle avait environ 46 kilom. de long sur 28 de large, et renfermait le pays de Cize, la vallée de Baigorry, la vallée d'Ossès, le pays d'Irrissary, la vallée d'Arberoue, le Pays mixte, la vallée d'Ostabaret et le pays de Soule. Aujourd'hui elle fait partie du département des Basses-Pyrénées. — C'était un pays d'États. Le Parlement siégeait à Pau et portait le tite de *Parlement de Navarre*. Elle fut réunie à la couronne en 1607, par Henri IV.

NAVARRESIUM, Navarreins.

NAVE (Seigneurs de), de la famille de Reneaulme (Cambrésis).

NAVIAN (Seigneurs de), de la maison de Pechpeirou (Quercy).

NAVICELLÆ, Najelles.

NAVIER (Pierre-Toussaint), médecin et chimiste, correspondant de l'Académie des sciences, né le 1er novembre 1712, à Saint-Dizier, mort le 16 juillet 1779, à Châlons-sur-Marne.

NAVIER (Claude-Louis-Marie-Henri), inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, membre de l'Académie des siences (1824), né le 15 février 1785, à Dijon, mort le 23 août 1836, à Paris. Il fut professeur à l'École des ponts-et-chaussées, puis professeur d'analyse et de mécanique à l'École polytechnique. — *Mémoire sur les ponts suspendus*, 1823, in-4°; *Considérations sur les principes de la police du roulage*, 1835, in-8°.

NAVIÈRES (Ch. de), poëte, calviniste, né le 3 mai 1544, à Sedan, mort le 15 nov. 1616, à Paris.

NAY, famille de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Richecourt.

NAZAC (Seigneurs de), de la maison du Prat.

NAZAIRE, *Nazarius*, rhéteur gallo-romain du IVe siècle. On a de lui un panégyrique de Constantin.

NAZARETH, ville de Syrie. Elle fut occupée le 6 avril 1789 par Junot qui, le surlendemain, battit près de là un corps considérable de Mamelucks et d'Arabes.

NEARCHI, peuple de la Gaule qui paraît avoir occupé la côte de Provence entre la branche la plus occidentale du Rhône et Marseille.

NEAUFLE (Comtes de), branche de la maison de Longueville, et issue des marquis de Rothelin.

NEAUFLE-LEVIEUX ou **NEAUFLE-LA-VILLE**, *Nelfa, Nidalpha*, abbaye de bénédictins dans le Mantois (Seine-et-Oise), diocèse de Chartres.

NEAULES (Seigneurs de), de la famille provençale de Blancard. = —, de la famille provençale de Thomas.

NÉBOUZAN, *Nebusanus ager*, pays de Gascogne avec titre de vicomté et dont Saint-Gaudens (Haute-Garonne) était la capitale. Il était borné au N. par la vallée de Magnoac et par le Bas-Comminges; au S. par les vallées de Nestes, d'Aure et de Barouse; à l'E. par le Haut-Comminges; à l'O. par le Bigorre. Il avait 48 kilom. de long, sur environ 24 de large. C'était un pays d'États. Il est divisé aujourd'hui entre les départ. de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

NEBUSANUS AGER, le Nébouzan.

NECKER (Jacques), célèbre financier, né à Genève, le 30 septembre 1732, mort à Coppet (canton de Vaud). le 9 avril 1804. Il fonda (1762), à Paris, avec les Thelusson, une maison de banque qui fut bientôt la première de France et qui, en des circonstances difficiles, vint plus d'une fois au secours du gouvernement. Nommé par Maurepas d'abord adjoint, comme directeur du Trésor, au contrôleur général Taboureau de Réaux (22 octobre 1776), il succéda à celui-ci l'année suivante (29 juin 1777), mais sa qualité de protestant qui avait soulevé de vives récriminations, ne permit pas qu'on lui donnât entrée au conseil. La confiance qu'il inspirait au public rétablit le crédit de l'État. Bien qu'il fût animé des meilleures intentions, la fermeté, la décision, les vues politiques lui faisaient défaut; les économies, les réformes qu'il réalisa n'étaient qu'un faible palliatif. Il essaya aussi d'instituer des assemblées provinciales, sur un plan différent et moins bon que celui de Turgot. Deux seulement furent réunies, celles du Berry et de la Haute-Guyenne.

La continuation de la guerre d'Amérique rendait la position du contrôleur général de plus en plus difficile, et le crédit diminuait de jour en jour. Necker eut recours alors à un moyen qui n'avait jamais été pratiqué avant lui sous la monarchie. Il publia, au commencement de l'année 1781, un *Compte rendu* de la situation financière, où il établissait que les recettes dépassaient les dépenses de plus de dix millions. Cette publication qui mettait pour la première fois sous les yeux des contribuables les détails d'une administration restée à peu près secrète jusqu'alors, eut et devait avoir un immense retentissement. Elle souleva les clameurs de la cour, tandis que le public la recevait avec enthousiasme, bien que Necker y eût pratiqué habilement « l'art de grouper les chiffres, » et n'eût tenu aucun compte des charges extraordinaires qui pesaient sur le Trésor et changeaient en un déficit considérable le prétendu excédant. Pour imposer silence à ses ennemis, il se crut assez sûr de la confiance du roi pour demander son entrée au conseil. Elle lui fut refusée, et il envoya sa démission qui fut acceptée (19 mai 1781). En 1784, il publia, sous le titre de *Administration des finances*, une apologie de son administration, et cet écrit qui en peu de temps se vendit à 80 000 exemplaires, produisit une sensation aussi profonde que le premier. Une réponse qu'il fut obligé de faire aux attaques de l'un de ses successeurs, Calonne, lui valut un ordre d'exil (avril 1787); mais les choses empirèrent à tel point qu'on fut obligé de le rappeler. Il fit ses conditions, et le 26 août 1788 il fut nommé directeur général des finances. Il déploya une rare habileté pour faire face aux difficultés financières et combler les vides effrayants du trésor, mais l'intelligence politique lui manqua presque complétement. A la veille de la convocation des États généraux, il ne sut rien préparer, rien organiser, et lorsque l'assemblée fut réunie, ce ne fut pas l'indécision du ministre qui put venir en aide à l'incapacité et à la faiblesse de Louis XVI. La fameuse séance royale du 23 juin (1789), qui souleva tant de passions, eut lieu contre son avis. Il voulut se retirer, on le retint, mais le 11 juillet au soir, un billet du roi lui ordonna de quitter la France immédiatement. Il obéit à l'instant même, et se rendit à Bruxelles.

La nouvelle de son renvoi causa à Paris une insurrection qui eut pour résultat la prise de la Bastille (14 juillet). La cour effrayée le rappela (20 juillet), et il revint de Bâle prendre la direction des affaires avec le titre de *premier ministre des finances*. Son retour fut un triomphe, mais ce triomphe fut de courte durée. Les événements se précipitaient avec une telle rapidité qu'impuissant à les maîtriser, il fut emporté par eux. Devenu indifférent ou suspect au public, sans influence sur l'Assemblée, il donna (septembre 1790) sa démission qui ne causa aucune sensation, et ce ne fut pas sans difficultés qu'il put gagner la Suisse. Retiré à Coppet, il y vécut riche et tranquille, mais se résignant difficilement à l'oisiveté à laquelle il était condamné. Ses œuvres complètes ont été publiées, 1820-1821, 15 vol. in-8°. Nous citerons, parmi les écrits qui en font partie: *Sur la législation et le commerce des grains*, 1775, in-8°; *Mémoire présenté au roi* (1778); *Mémoire sur les administrations provinciales*, 1781, in-4°; *De l'Administration des finances de la France*, 1784, 3 vol. in-8°; *Correspondance de M. Necker avec M. de Calonne*, 1787, in-12; *Défense contre M. de Calonne*, 1787, in-12; *Éclaircissements nouveaux sur le* Compte rendu, 1788, in 4°; *Du pouvoir exécutif dans les grands États*, 1792, 2 vol. in-8°; *De la Révolution française*, 1796, 3 vol. in-8°. = Sa femme, Suzanne CURCHOD,

née à Crassier (canton de Vaud), en 1739, morte près de Lausanne, en mai 1794. Elle a laissé des écrits de morale, réunis sous le titre de *Mélanges*, 1798-1802, 5 vol. in-8°. C'est elle qui a fondé en 1778, à Paris, l'hospice qui porte son nom.

NEDERSHEIM (Allemagne). Les Autrichiens y furent battus par Moreau en juin 1800.

NEDON (Seigneurs de), branche de la maison de Mailli.

NÉDONCHEL, terre et seigneurie du Boulonnais (Pas-de-Calais), qui a donné son nom à une ancienne maison et passée à la fin du XIVe siècle dans la maison d'Humières, puis dans celle de Morel, fut érigée en marquisat (1694) en faveur de Maximilien Fr. de Carnin. — De la maison de Nédonchel sont sortis les seigneurs de Liévin, de Sevelinghe, d'Hannescamp, de Bouvigniers et de Staples.

NEDUS, le Né, affluent de la Charente.

NÉE (François-Denis), graveur, élève de Lebas, né à Paris vers 1732, mort en 1818.

NÉE DE LA ROCHELLE (Jean), littérateur, né le 8 mars 1692, à Clamecy, y mourut le 24 décembre 1772. = Son petit-fils, JEAN-FRANÇOIS, littérateur, né le 29 novembre 1751, à Paris, mort le 16 février 1838.

NÉEL, nom de plusieurs familles de Normandie, de l'une desquelles sont sortis les seigneurs de Tierceville, de Corbigny et de Sainte-Marie.

NÉEL (Louis-Balthasar), littérateur, né à Rouen, vers 1695, y mourut en 1754. — *Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre et par mer*, 1748, in-12, très souvent réimprimé.

NÉELLE, en Vermandois, *Nigellum*. Il s'y tint un concile le 7 septembre 1200.

NÉELLE (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont-en-Beauvaisis.

NEERWINDE, village de la province de Liége, où le maréchal de Luxembourg battit Guillaume III le 29 juillet 1693. — Dumouriez y fut battu par les Autrichiens le 26 mars 1793.

NEF. On appelait ainsi une pièce d'orfévrerie en vermeil, représentant un navire sans mâts. « La tradition, dit l'*État de la France* (édit. 1749), veut que ce soit un present fait dans le XVIe siècle à l'un de nos rois, par la ville de Paris, dont les armes sont un navire. C'est dans cette nef que l'on enferme entre des coussins de senteur les serviettes qui doivent être présentées au roi pendant son repas. Quand elle est posée soit sur la table *du prêt* (voy. ce mot), soit sur la table du roi, toutes les personnes qui passent devant, même les princesses, lui doivent le salut, de la même manière qu'on le doit au lit du roi quand on passe par la chambre de Sa Majesté. »

NEGREAUS (Seigneurs de), de la maison de Riquetti (Provence).

NEGREOULX (Seigneurs de), de la famille Gaultier-de-Girenton (Comté-Venaissin).

NÉGRIER (Fr.-Marie-Casimir), général, né au Mans le 27 avril 1788, tué à Paris le 25 juin 1848.

NEGREPELISSE, *Nigrum Palatium*, petite ville du Quercy (Tarn-et-Garonne). En 1621 elle se souleva contre Louis XIII, lors de la guerre de religion, fut prise par Mayenne, massacra la garnison, mais le 8 juin 1622, fut prise d'assaut et brûlée par l'armée royale.

La terre et seigneurie de Negrepelisse qui, des comtes d'Évreux, passa dans la maison de Carmain, fut érigée en comté par Louis XI. Entré par mariage (1578) dans la maison de Beaumanoir, ce comté fut cédé au roi en échange du comté de Beaufort-en-Vallée, et appartint ensuite aux maisons de la Tour et de Bonnet.

NEGREPELISSE (Seigneurs de), branche de la maison de Vèze (Quercy).

NEHA, déesse mentionnée dans une inscription trouvée à Cologne.

NEHALENNIA, déesse mentionnée dans des inscriptions assez nombreuses trouvées en Flandre et en Lorraine.

NEIGRE (Gabriel, baron), général, pair de France (1832), né à La Fère, le 28 juillet 1774, mort le 8 août 1847, à Villiers-sur-Marne.

NEISS, ville forte de la Basse-Silésie (Prusse), prise par les Français le 16 juin 1807.

NE-KIO, ville de Chine, prise d'assaut sur les insurgés Taï-Pings, le 17 mai 1862, par l'amiral Protet qui y fut tué.

NELFA, NIDALPHA, Neaufle.

NEMALONI, peuple établi dans les Alpes, avant l'arrivée des Romains, entre la Durance et la Bleone (Basses-Alpes), et qui resta libre jusqu'à César. Il fut réuni à la province romaine des Alpes-Maritimes qu'Auguste forma en 14 av. J. C.

NEMAUSUS, Nîmes. = —, génie de la ville de Nîmes, que l'on trouve mentionné sur plusieurs inscriptions.

NEMETACUM, NEMETOCENNA, ORIGIACUM, ATREBATUM, Arras.

NEMETAE ou **NEMETES**, peuple d'origine germanique établi dans la Belgique, avant l'arrivée des Romains, au N. de la Lauter. Il était dans la dépendance des *Vangiones* et avait pour capitale *Noviomagus* ou *Nemetae* (Spire). Il fut mis par Auguste dans la province impériale de Belgique, d'où il fut détaché, pour contribuer à former la province de Germanie-Supérieure.

NEMETODUNUM, NEMPTODURUM, Nanterre.

NEMETONA. Une dédicace « à Mars et à Nemetone » a été trouvée près de *Nemetae* (Spire).

NEMOSIUM, NEMOROSUM, Nemours.

NEMOSEZ, pays du Languedoc (Gard) qui comprenait la Garrigues de Nîmes, cap. Nîmes ; la Garrigues de St-Gilles, cap. St-Gilles; la plaine de Fourques, cap. Beaucaire ; le pays de Vaunage, cap. Calvisson ; les Couroques-Montagnes, cap. St-Geniès-de-Magloire ; le Nemosez-Maritime, cap. Aigues-Mortes.

NEMOSSUS, Clermont (Auvergne).

NEMOURS, *Nemosium*, *Nemorosum*, capitale du Gâtinais-Français (Seine-et-Marne). Elle fut brûlée en 1358, par les soldats de Charles le Mauvais, prise par les Anglais, sous Charles VII, puis reprise sur eux en 1437. La seigneurie de Nemours fut érigée en duché-pairie par Charles VI, le 9 juin 1404, en faveur de Charles III, roi de Navarre. Réuni à la couronne (1425) ce duché fut donné par Louis XI (1462) à Jacques d'Armagnac, sur lequel il le confisqua (1477). Restitué aux enfants de Jacques par Charles VIII (1484), il fut après leur mort réuni à la couronne (1504) et en fut détaché de nouveau (1506) par Louis XII qui le donna à son neveu Gaston de Foix, en échange de la vicomté de Narbonne. Celui-ci ayant été tué à la bataille de Ravenne (1512), le duché fut réuni pour la quatrième fois à la couronne, puis donné à titre d'engagement, en 1528, à Philippe de Savoie, comte de Genève. Il resta dans la maison de Savoie jusqu'en 1659, revint alors au domaine royal dont Louis XIV le détacha pour former un supplément d'apanage à son frère, et depuis lors, jusqu'à la Révolution, il resta dans la maison d'Orléans. Le 7 juillet 1585, un traité fut signé à Nemours par Catherine de Médicis et Villeroy, au nom de Henri III, avec les Guises et les autres chefs de la Ligue qui avaient pris les armes contre lui. Par ce traité il était stipulé que tous les édits de tolérance accordés aux huguenots seraient révoqués; de plus, diverses places de sûreté étaient accordées au cardinal de Bour-

bon et aux princes de la maison de Guise. (Voy. le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

NEMOURS (Seigneurs de), de la maison de Gauthier.

NEMOURS (Jacques D'ARMAGNAC, duc de), né vers 1437, décapité à Paris le 4 août 1477. Son père, Bernard, était second fils du connétable d'Armagnac. (Voy. ARMAGNAC.) Comblé d'honneurs et de bienfaits par Louis XI, il entra contre lui dans la *Ligue du bien public* (1465) et en obtint le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. Une nouvelle révolte (1470) aboutit à un accord par lequel il se reconnaissait coupable de trahison envers le roi; mais il ne s'en livra pas moins à de nouvelles menées avec les princes mécontents. Assiégé et fait prisonnier par capitulation dans son château de Carlat (1476). transféré à la Bastille, il fut traduit d'abord devant une commission présidée par le sire de Beaujeu, et à laquelle furent distribués d'avance les biens de l'accusé. Mis à la question, il écrivit une lettre touchante au roi qui, profitant de quelques aveux que cette lettre contenait, la remit au Parlement qu'il avait fait venir à Noyon et qui, le 10 juillet 1477, condamna le duc à avoir la tête tranchée. Le fait raconté par quelques écrivains très-postérieurs, que ses enfants avaient été obligés d'assister à son supplice, est controuvé. = Louis, duc de NEMOURS, troisième fils du précédent, né en 1473, tué à la bataille de Cérignole, le 28 avril 1503. Sorti de prison avec son frère aîné Jean, à la mort de Louis XI, tous deux furent réhabilités et réintégrés dans leurs biens par Charles VIII. Jean étant mort vers 1500, Louis hérita du duché de Nemours, fut nommé vice-roi de Naples (1501), montra une grande incapacité et fut complétement battu par Gonzalve de Cordoue à la bataille de Cérignole où il périt. Avec lui finit la maison d'Armagnac.

NEMOURS (Gaston DE FOIX, duc de), célèbre capitaine, né en 1489, tué à la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512. Il était fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. Celui-ci lui donna (1505) le duché-pairie de Nemours qui était retourné à la couronne, et l'envoya (1511) commander les troupes françaises dans le Milanais. Après avoir fait échouer une attaque des Suisses sur Milan, il alla, par une marche dont la célérité égala l'audace, délivrer Bologne qu'assiégait dom Raymond de Cordoue (février 1512). puis avec une rapidité dont les fastes de la guerre au XVIe siècle offrent peu d'exemples, il courut emporter d'assaut Brescia (19 février) que les Vénitiens avaient occupée quelques jours avant, et chemin faisant battit leur général, Baglione, à l'Isola della Scala. Plusieurs semaines après, il entra en Romagne et remporta, le 11 avril, sur l'armée espagnole devant Ravenne une sanglante victoire. L'ennemi était en déroute, quand Gaston chargeant avec quelques cavaliers une troupe d'infanterie qui se retirait en bon ordre, fut renversé et tué. Sa mort nous fit perdre toutes nos conquêtes.

NEMOURS (Philippe DE SAVOIE, duc de), troisième fils de Philippe duc de Savoie, et de Claudine de Brosse, né en 1490, mort le 25 novembre 1533. Il fut nommé à cinq ans à l'évêché de Genève dont il se démit en 1510, combattit à Agnadel avec Louis XII. s'attacha ensuite à Charles-Quint, puis à François Ier, son neveu, qui lui donna (1528) le duché de Nemours. = Jacques de SAVOIE, duc de NEMOURS, fils du précédent et de Charlotte d'Orléans, né le 12 octobre 1531 à l'abbaye de Vauluisant (Yonne). mort à Annecy (Savoie), le 15 juin 1585. Il se distingua au siége de Metz (1552). au combat de Renty (1554), puis en Piémont, fut nommé colonel général de la cavalerie légère, s'attacha aux Guises, et prit une part active aux guerres de religion. Il eut un procès scandaleux avec Françoise de Rohan, à qui il avait promis mariage et épousa Jeanne d'Este, veuve de François duc de Guise. = Charles de SAVOIE, duc de NEMOURS, fils du précédent et d'Anne d'Este, né en février 1567, mort en juillet 1595. Dévoué aux Guises, et arrêté après l'assassinat de ses frères utérins à Blois (1588), il s'évada, servit activement la Ligue, défendit Paris contre Henri IV (1590), se brouilla avec Mayenne, se retira à Lyon dont il était gouverneur, mais fut arrêté par l'archevêque de cette ville, Pierre d'Espinac, et enfermé à Pierre-Encise (1593) d'où il s'évada l'année suivante et se retira en Franche-Comté. = Henri de SAVOIE, marquis de SAINT-SORLIN, puis duc de NEMOURS, frère du précédent, né le 2 novembre 1572, à Paris, y mourut le 2 juillet 1632. Il s'empara pour son cousin, le duc de Savoie, du marquisat de Saluces (1588), fut gouverneur du Dauphiné pour la Ligue (1591), se réconcilia avec Henri IV (1596), s'allia à l'Espagne contre la Savoie, avec laquelle il fit la paix (1616), et se retira à Paris où il épousa Anne de Lorraine, fille du duc d'Aumale. = Charles-Amédée DE SAVOIE, duc de NEMOURS, fils du précédent, né en avril 1624, prit une part active à la Fronde et provoqua en duel le frère de sa femme (Élisabeth de Vendôme), le duc de Beaufort qui le tua, le 30 juillet 1652, à Paris. = Henri DE SAVOIE, dernier duc de NEMOURS, frère du précédent, né à Paris, en 1625, y mourut le 14 janvier 1659. Il fut d'abord archevêque de Reims (1651), rentra dans le monde après la mort de son frère qui n'avait laissé que des filles, et épousa (1657) Marie d'Orléans dont il n'eut point d'enfants, et qui mourut le 16 juin 1707 à 82 ans. Elle joua un certain rôle dans la Fronde, et a laissé sur cette époque des mémoires intéressants publiés en 1709, in-12, souvent réimprimés.

NENVEIGNES (Seigneurs de), de la maison de Menou (Touraine).

NEOBURGUM, Neubourg.

NEOCASTRUM, Neufchâteau. —, Neuchâtel.

NEODUNUM, Dol.

NEOMAGUS, Nevers. —, Nions (Drôme). — Voy. NAEOMAGUS.

NEPI, petite ville des États de l'Église, où Kellermann battit les Napolitains, le 5 déc. 1798.

NEPVEU (François), jésuite, écrivain, né à Saint-Malo en 1639, mort en février 1708.

NÉRAC, ville du Condomois (Lot-et-Garonne). Au commencement du XIVe siècle, elle vint en la possession des seigneurs d'Albret qui y établirent leur résidence. Henri IV y passa une partie de sa jeunesse, et sa femme Marguerite de Valois y tint sa cour pendant le peu d'années qu'elle habita avec son mari. — Le 27 juin 1562, Montluc et Terride firent une tentative inutile sur la ville, qui avait embrassé le protestantisme, et qui quelque temps après tomba au pouvoir des catholiques. Elle fut prise d'assaut par l'armée royale le 13 juillet 1621.

Il fut signé à Nérac, le dernier jour de février 1579, par l'intermédiaire de Catherine de Médicis, un traité entre Henri III et Henri de Navarre, traité qui reconnaissait et confirmait tous les priviléges précédemment accordés aux protestants. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

BIBLIOGRAPHIE. Chr. de Villeneuve, *Notice sur Nérac*, 1807, in-8°; Tamizey de Larroque, *Inventaire des meubles du château de Nérac*, 1867, in-8°.

NERBONNE (Seigneurs de), branche de la maison de Menou (Touraine).

NERCIAT (André-Robert ANDREA DE), roman-

cier licencieux, né en 1739, à Dijon, mort en 1800, à Naples.

NÉRÉE (R. J.), poëte, vivait sous Henri IV. — *Le Triomphe de la Ligue* (1607), tragédie, dont quelques vers ont été imités par Racine dans *Athalie*.

NERESHEIM, ville du Wurtemberg, près de laquelle Moreau battit l'archiduc Charles le 16 août 1796. Les Autrichiens y furent encore battus par les Français le 16 août 1805.

NÉRET, famille de Paris, d'où sont sortis les seigneurs de Sery en Valois.

NÉRETS, deniers frappés par les comtes de Soissons et par les seigneurs de Crépy en Valois. — On désignait aussi sous le nom de *nérets* (c'est-à-dire noirs) les deniers de billon.

NERI AQUÆ, AQUÆ NERÆ, Néris.

NÉRICAULT. Voy. DESTOUCHES.

NÉRON (Pierre), jurisconsulte, avocat au Parlement de Paris. — *Recueil des édits et ordonnances de François Ier à Louis XIV*, 1647, 1656, in-4°, et in-fol.; réimprimé, 1720, 2 vol. in-fol.

NERS (Seigneurs de), de la famille provençale d'Albertas.

NERTE (Seigneurs de la), de la famille de Tulles (Avignon).

NERUSII, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans les Alpes de Provence, et dans les vallées de l'Estéron, de la Cagne et du Var; il était d'origine ligure et faisait partie de la confédération dont les principaux étaient les Salyens. Il fut ensuite réuni à la province des Alpes-Maritimes qu'Auguste forma l'an 14 avant J. C., mais ne releva pas de la préfecture des Gaules avant Dioclétien. Il avait pour capitale *Vincium* (Vence).

NERVÈZE (Guillaume-Bernard A. de), littérateur, né vers 1570, mort après 1622.

NERVII, peuple établi dans la Belgique avant l'arrivée des Romains; il occupait la plus grande partie de la vallée de l'Escaut, et avait, au S. O., les *Atrebates;* au S., les *Ambiani*, les *Veromandui* et les *Remi;* à l'E., les *Condrusi* et les *Aduatici;* au N., les *Menapii*. Parmi ses clients, il comptait les *Centrones*, les *Grudii*, les *Levaci*, les *Pleumosii* et les *Geiduni* ou *Gorduni*. Sa capitale était alors *Bagacum*. Ce peuple, « ne permettait, dit César, aucun accès aux marchands; il ne laissait entrer sur son territoire ni vin, ni aucune de ces denrées dont l'usage, à ses yeux, amollissait le courage. » Dans la campagne de 57 av. J. C., les *Nervii* armèrent contre les Romains 50000 hommes qui furent presque complétement anéantis. En 54, ils reprirent les armes avec tous leurs clients, et furent encore défaits. L'année suivante une invasion de César les obligea de capituler et de donner des otages. Leur territoire fut en partie occupé par de nouveaux venus. Auguste les rangea (28 av. J. C.) dans la province impériale de Belgique. En 70, après J. C., ils prirent part à la révolte de Civilis. Au commencement du ve siècle, ils étaient rejetés à l'E. de l'Escaut; les *Menapii* les séparaient vers le N. O. de la mer, et leur capitale, *Bagacum*, ayant été détruite, avait été remplacée par *Camaracum* (Cambrai).

NÉRY (Seigneurs de), de la famille de Clausse.

NÉRY. Voy. RARAY.

NESLE, petite monnaie de billon, valant 15 deniers, en usage au XVIIe siècle.

NESLE, *Nigella*, petite ville de Picardie (Somme). Le 12 juin 1472, elle fut prise par Charles le Téméraire qui la livra aux flammes et en fit égorger tous les habitants. — La seigneurie de Nesle fut érigée en comté (janvier 1466) en faveur de Charles de Sainte-Maure, puis en marquisat (janvier 1545) en faveur de Louis de Sainte-Maure, comte de Nesle et de Joigny. Ce marquisat passa à Jean de Laval, comte de Joigny, à René Aux-Épaules (1590), puis dans les maisons de Monchy (1666) et de Mailly.

NESLE, branche de la maison de Clermont, et dont les principaux personnages sont : Simon de NESLE, comte de Ponthieu, mort en 1288. Il fut l'un des deux régents nommés par Louis IX partant pour sa dernière croisade. = Son fils RAOUL, connétable de France, tué à la bataille de Courtray le 11 juillet 1302, avec son frère puîné, GUI Ier, maréchal de France. = GUI II, petit-fils de Gui Ier, maréchal de France (1348), tué dans un combat contre les Anglais, près de Mauron (Morbihan), le 13 août 1352.

NESLE. Voy. MAILLY.

NESLE-LA-REPOSTE, en Champagne (Marne), abbaye de bénédictins, diocèse de Troyes. Elle fut transférée à Villenauxe (Aube), tout en gardant son nom.

NESMOND (Henri de), prélat et littérateur, né à Bordeaux vers 1645, mort à Toulouse, le 27 mai 1727. Il fut successivement évêque de Montauban (1687), conseiller au parlement de Toulouse (1695), archevêque d'Albi (1703), puis de Toulouse (1719), et membre de l'Académie française (1710). = Un de ses parents, François de NESMOND, né à Paris en 1629, fut évêque de Bayeux (1661) et mourut le 16 juin 1715.

NESSON (Pierre de), poëte, mort dans la première année du règne de Charles VII.

NESTES, petit pays de Gascogne, avec titre de baronnie; chef-lieu, La Barthe (Hautes-Pyrénées). Il avait environ 10 kilom. de long sur 7 de large.

NESTESURANOY (Le B. Iwan), pseudonyme anagrammatique de Jean Rousset.

NÈTHES (Département des Deux-). Ce département dont le territoire avait été conquis en 1795 fut créé en 1801 et formé d'une partie du Brabant septentrional, du marquisat d'Anvers et de la seigneurie de Malines. Il était borné au N. par le dép. des Bouches-de-la-Meuse; à l'E. par les dép. de la Meuse-Inférieure et des Bouches-du-Rhin; au S. par le dép. de la Dyle; à l'O. par les dép. de l'Escaut et des Bouches-de-l'Escaut. Il avait pour chef-lieu Anvers et pour villes principales Malines, Turnhout et Bréda.

NETTANCOURT, maison de Lorraine, originaire de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Bettancourt, de Fresnels, de Passavant, de Neuville, d'Haussonville et de Vaubecourt. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

NETTEMENT (Alfred-François), littérateur, journaliste, membre de l'Assemblée législative (1849), né à Paris le 22 juillet 1805, mort le 15 novembre 1869. Il écrivit dans les journaux légitimistes, fonda l'*Opinion publique* (1848) et fut incarcéré au 2 décembre. — *Histoire de la littérature française sous la Restauration* (1852, 2 vol. in-8°); *Sous la royauté de Juillet*, 1854, 2 vol. in-8°; *Histoire de la Restauration*, 1860-1868, 6 vol. in-8°.

NETUMIÈRES (Les), terre et seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en baronnie (novembre 1629), en faveur de Paul Huy.

NEUBLANS (Seigneurs de), de la maison de Vienne (Bourgogne). = —, de la maison de Rye (Franche-Comté).

NEUBOURG, ville ruinée du grand-duché de Bade. Elle fut prise par Feuquières en janvier 1689, et par Villars en 1700.

NEUBOURG (Bavière). Les Autrichiens y furent battus par Lecourbe le 27 juin 1800.

NEUBOURG, dans la Basse-Alsace (Bas-Rhin),

abbaye de cisterciens, de la filiation de Morimont, diocèse de Strasbourg.

NEUBOURG, *Neoburgum*, en Normandie (Eure), chef-lieu d'un pays qui portait le nom de Campagne-de-Neubourg. Il y avait une abbaye de bénédictines (diocèse d'Évreux.)

NEUBOURG (Seigneurs de), branche de la maison de Meulan.

NEUBOURG. Voy. NEUFBOURG.

NEUCHÂTEL. Voy. BERTHIER, NEUFCHASTEL et NEUFCHATEL.

NEUCHELLES-LE-PLESSIS (Seigneurs de), de la famille Le Cirier.

NEUCHÈSE, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de La Menardière, de Chateloube, de Baudimont, de Batresse, les barons de Bussy, des Francs, de Villegongis et de Brin. = Jacques de NEUCHÈSE, évêque de Châlons-sur-Saône (1625), orateur, né en Bourgogne le 25 octobre 1591, mort à Châlons le 1er mai 1658.

NEUENECK, ville du canton de Fribourg (Suisse) où les Bernois furent battus par les Français en mars 1798.

NEUF. Le chiffre 9 était la marque distinctive de la monnaie qui se fabriquait à l'hôtel de la monnaie de Rennes.

NEUFBOURG (Seigneurs de), de la maison de Rieux. = —, de la maison de Vieuxpont.

NEUFBRISACH, ancienne ville impériale d'Alsace (Haut-Rhin). Cédée à la France par le traité de Munster, elle fut fortifiée par Vauban.

NEUFCARRES, famille originaire de Suisse, d'où sont sortis les seigneurs d'Émerville et de Bois-y-le-Girard.

NEUFCHASTEL (Seigneurs de), de la maison des comtes de Valentinois (Dauphiné).

NEUFCHÂTEL, *Neocastrum*, *Novicastrum*, ville de Normandie, dans le pays de Bray (Seine-Inférieure). Elle fut prise et reprise plusieurs fois dans les guerres des Anglais aux XIIe et XIIIe siècles et prise en 1419 par ceux-ci qui en furent chassés en 1449. Les Bourguignons la brûlèrent en 1472. Elle embrassa le parti de la Ligue et fut prise en 1589 par les troupes de Henri IV. Le duc de Parme s'en rendit maître en 1592 et en 1594 elle se soumit au roi. (Voy. Guilmeth, *Histoire de Neufchâtel*, 1842, in-8°.)

NEUFCHÂTEL, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Nanteuil-la-Fosse, de Montagu, du Fay, de Saint-Aubin, de Chemilly et de Cernay.

NEUFCHÂTEL (Jean de), prélat, né à Neufchâtel vers 1335, mort à Avignon le 4 octobre 1398. Il fut successivement évêque de Nevers (1371), de Toul (1372), cardinal (1383), évêque d'Ostie et de Velletri (1392). = Son parent, Charles de NEUFCHATEL, archevêque de Besançon (1463), mort à Pont-Audemer, le 20 juillet 1498.

NEUFFONS, abbaye de Prémontrés, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

NEUFFORGE (Jean-François de), architecte, né à Comblain, près de Liége, le 1er avril 1714, mort à Paris, le 19 décembre 1791. — *Recueil élémentaire d'architecture*, 1756 et suiv. 8 vol. in-fol., rare.

NEUFGERMAIN (Louis de), poëte, mort à Paris, le 24 avril 1662. — *Poésies*, 1630-1637, 2 vol. in-4°.

NEUFMARCHÉ, village de Normandie (Seine-Inférieure) où il se tint un concile en juillet 1161.

NEUFME. Le droit de mortuage (voy. ce mot) ayant été réduit, vers le XIVe siècle, au neuvième des biens meubles du *de cujus*, reçut le nom de *neufme*. Plus tard, il subit une nouvelle réduction au tiers de ce neuvième, et, par ce motif, fut appelé *tierçage*.

NEUFMESNIL (Seigneurs de), de la maison des Moutiers (Franche-Comté).

NEUFVILLE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Clairay et de Bellefonds.

NEUFVILLE (Seigneurs de la), de la maison de Fontaines (Picardie).

NEUFVILLE (L. de), pseudonyme de Jaucourt.

NEUFVILLE-MONTADOR (Jean-Florent-Joseph), chevalier de, écrivain, né en 1707, à Sangatte (Pas-de-Calais), mort vers 1770.

NEUFVILLE-MONTADOR (Le chevalier de), pseudonyme de Cormouls.

NEUFVILLE. Voy. NEUVILLE.

NEUFVY-SUR-LOIRE (Seigneurs de), de la maison de Bigny.

NEUHOF. Voy. THÉODORE.

NEUILLAN (Seigneurs de), de la famille de Beaudan.

NEUILLY (Seigneurs de), de la famille de Le Vasseur (Picardie). = —, de la famille de Fyot. = —, de la famille de Sainte-Marthe (Poitou). = —, de la famille de Vipart (Normandie).

NEUILLY (Comte de), nom que prit le roi Louis-Philippe dans son exil, après la révolution de 1848.

NEUILLY-L'ÉVÊQUE, ancienne baronnie de Normandie (Calvados), qui appartenait à l'évêque de Bayeux.

NEUILLY-LE-NOBLE (Seigneurs de), branche de la maison de La Rochefoucauld.

NEUMARK, ville de Bavière près de laquelle l'archiduc Charles battit Bernadotte le 23 août 1796.

NEUMARK, ville du Tyrol où les Autrichiens furent battus par les Français, le 22 mars 1797.

NEUMAYER (Maximilien-Georges-Joseph), général, né à Neuhaus (Hesse grand-ducale), le 1er avril 1789, mort à Nantes, en novembre 1866.

NEUS ou **NUYS**, ville du grand-duché du Bas-Rhin (Prusse rhénane). Soubise y fut défait par les Impériaux en mars 1689.

NEUSTRIE, *Neustria* (royaume de l'Ouest, par opposition à Austrasie, royaume de l'Est), l'un des trois grands royaumes de la monarchie mérovingienne. Ses limites varièrent suivant les époques, et ne furent jamais bien définies. Séparée de l'Austrasie par l'immense forêt des Ardennes, elle comprenait les pays situés entre la Meuse et la Loire, c'est-à-dire le territoire des deux royaumes de Soissons et de Paris, auxquels fut joint plus tard le royaume de Bourgogne. Ce fut la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut (voy. ces noms) qui ouvrit la lutte entre les deux royaumes. Cette rivalité n'était du reste que la continuation du mouvement qui, après avoir jeté les Francs dans les Gaules, poussait la France germanique contre la France romaine, si supérieure encore en richesse et en civilisation. A la mort de Clotaire (561), qui avait réuni toute la monarchie franque en 558, Sigebert Ier devint roi de Metz ou d'Austrasie, et bientôt commença entre lui et son frère Chilpéric, roi de Soissons, une guerre (564) suivie d'une seconde (574). La Neustrie est momentanément conquise et n'est sauvée que par l'assassinat de Sigebert (575). A la mort de Chilpéric (584), la Neustrie, menacée par Childebert, subit l'influence de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, nommé régent du royaume de Soissons pendant la minorité de Clotaire II. L'armée de celui-ci, en 597, remporte à Latofao, entre Laon et Soissons, une victoire complète sur Théodebert II roi d'Austrasie et Thierry II roi d'Orléans et de Bourgogne, qui, en 600, lui font

essuyer une sanglante défaite auprès d'Auxerre. En 604, nouvelle victoire de Théodoric, qui entre en triomphe à Paris, et partage avec son frère Théodebert la plus grande partie des Etats de Clotaire, à qui il ne reste que le pays salien, au nord de la Somme, et quelques cantons entre la Seine, l'Oise et la Manche. Mais à la mort de Théodebert (612), bientôt suivie (613) de celle de Théodoric, les seigneurs de l'Austrasie et de Bourgogne l'appelèrent sur le trône, et il se trouva ainsi réunir entre ses mains toute la monarchie franque; ce ne fut pas pour de longues années. En 622, il fut obligé de rendre à l'Austrasie son indépendance, en lui donnant pour roi son fils Dagobert Ier, qui devint successivement roi de Bourgogne à la mort de son père (628) et de Neustrie, à la mort de son frère Caribert (631). En mourant (638), il partagea ses États entre ses deux fils Sigebert II, qui eut l'Austrasie, et Clovis II, qui eut la Neustrie et la Bourgogne. Alors vient la série des rois fainéants, qui régnèrent sous la tutelle des maires du palais, maîtres absolus du pouvoir. La Neustrie sembla un instant reconquérir la prépondérance sous Ébroïn, mais après sa mort, les victoires des Austrasiens, sous la conduite de Pépin d'Héristal, près de Namur (683), puis à Testry (687), amenèrent la soumission des Neustriens qui se soulevèrent inutilement plus tard et furent vaincus par Charles Martel (716 et 717). Dès lors, la Neustrie, qui jusqu'à Pépin le Bref conserva encore des fantômes de rois, n'eut plus d'existence indépendante et, jusqu'à la dissolution de l'empire carolingien, suivit les destinées de la monarchie franque. Elle finit par ne plus désigner que le pays qui, cédé à Rollon et à ses Normands, prit le nom de Normandie.

NEUTRALITÉ ARMÉE. On désigne ainsi un traité conclu entre la Russie et la Suède (16 décembre 1800), auquel accédèrent plus tard le Danemark et la Prusse. Il était dirigé contre l'Angleterre alors en guerre avec la France.

NEUVECOURT (Seigneurs de la), de la famille de Toustain (Normandie).

NEUVEIGNES, terre et seigneurie du Nivernais (Nièvre), érigée en marquisat sous le nom de Menou, en juin 1697.

NEUVEVILLE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Aspremont.

NEUVEVILLE, près de Nancy (Meurthe). Entre ce village et Saint-Nicolas, le duc de Lorraine Jean Ier défit 40000 aventuriers bretons en 1364.

NEUVILLE, en Flandre. Le 2 août 1194, Baudoin VIII, comte de Flandre, y défit Thierri de Beverne et ses alliés, le duc de Limbourg et le comte de Luxembourg.

NEUVILLE, maison de La Marche d'où sont sortis les seigneurs de Magnac.

NEUVILLE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Curson et de Saint-Remy. = Autre famille de la même province d'où sont sortis les seigneurs de Bois-Guillaume.

NEUVILLE ou **NEUFVILLE**, famille dont le premier personnage connu est Nicolas de Neufville, seigneur de l'Équipée, des Thuilleries et de Chantelou, secrétaire du roi et des finances, trésorier de France, mort en 1549. Elle a produit les seigneurs, marquis, puis ducs de Villeroy, les seigneurs et marquis d'Alincourt, les seigneurs et comtes de Bury. — Voy. VILLEROY.

NEUVILLE, capitale du Franc-Lyonnais (Rhône), connue sous le nom de Vimy jusqu'en juillet 1666, où les baronnies de Vimy, de Montanei et de Lignière furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Neuville, en faveur de Camille de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon.

NEUVILLE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en marquisat (février 1690), en faveur de Fr. de Nyert.

NEUVILLE, bourg du Boulonnais (Somme), diocèse d'Amiens, avec une chartreuse fondée en 1324 par Robert III, comte de Boulogne.

NEUVILLE (Seigneurs de), de la famille de Bellengreville. = —, de la famille de Doulley (Normandie). = —, de la famille de Dufour (Normandie). = —, de la famille de Lastres (Artois). = —, de la famille de la Souche (Bourbonnais). = —, de la famille de Marguerie (Normandie). = —, de la famille de Montroignon (Auvergne). = —, de la famille de Nettancourt (Champagne).

NEUVILLE (Seigneurs de la), de la famille de Broussel. = —, de la famille de Burin (Paris). = —, branche bâtarde de la maison de Montmorency. = —, de la famille de Titon.

NEUVILLE (De la), pseudonyme de Baillet.

NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude FREY de), jésuite, prédicateur, né dans le diocèse de Coutances, le 23 décembre 1693, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 13 juillet 1774.

NEUVILLÉ (Didier-Pierre CHICANAU de), compilateur, né à Nancy en 1720, mort à Toulouse, en 1781.

NEUVILLE. Voy. GAMBAIS et NEUFVILLE.

NEUVILLE-BOURJONVAL, seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), qui fut érigée en comté (mai 1719), en faveur de Christophe de Lastres, seigneur d'Ayettes.

NEUVILLE-LE-ROI (Seigneurs de la), de la maison de la Vieuville (Picardie).

NEUVILLE-SUR-MOSELLE, seigneurie de Lorraine (Meurthe), qui, de la maison de Germini, passa (1371) dans la maison d'Ogeviller, puis dans celle de Salm et fut érigée en comté par le roi Stanislas (22 déc. 1749). C'est à Neuville qu'en 1633 fut signé, entre Louis XIII et le duc Charles III de Lorraine, un traité qui livra Nancy au roi.

NEUVILLE-WISTACE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

NEUVILLETTE (Seigneurs de), de la famille du Castel (Normandie).

NEUVY-PAILLOUX (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

NEUWIED, ville du grand-duché du Bas-Rhin (Prusse), près de laquelle Hoche battit les Autrichiens le 18 avril 1797.

NEVERDIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Sarre.

NEVERIS, *Nivernis*, la Nièvre.

NEVERS, *Noviodunum Aeduorum, Nivernum*, capitale du Nivernais, aujourd'hui chef-lieu du département de la Nièvre. A l'époque de la conquête romaine, elle faisait partie du territoire des Æduens. Sous Charles le Simple, vers 880, elle devint le siége d'un comté. En 952, elle fut assiégée et brûlée par Hugues, comte de Paris. En 1194, elle reçut de son comte, Pierre de Courtenay une charte de commune, dont la teneur fut confirmée par saint Louis, en 1231. Elle eut à souffrir de la guerre des Anglais au XVe siècle, et des guerres de religion au XVIe, et fut inutilement assiégée par les troupes royales, en 1617, lors de la guerre des princes.

Le 27 août 1347, les comtés de Nevers et de Rethel et la baronnie de Donzy, furent érigés en pairie en faveur de la veuve de Louis comte de Flandre, Marguerite de France, et de Louis comte de Flandre, son fils; érection qui fut renouvelée par Charles VII en juillet 1459, pour Charles de Bourgogne, comte de Nevers; le 30 juillet 1464, pour Jean de Bourgogne, et, en mai 1515, pour

Engilbert de Clèves. En janvier 1539, le comté fut érigé en duché-pairie, en faveur de la veuve de Charles de Clèves comte de Nevers, Marie d'Albret, et de leur fils François de Clèves. En octobre 1660, le cardinal Mazarin, acquéreur des duchés de Nivernais et de Donziois, obtint leur érection en pairie pour lui et ses héritiers. (Voy. plus bas COMTES DE NEVERS, *in fine*.)

COMTES DE NEVERS. — 987, Otton ou Otte-Guillaume, fils d'Adalbert, roi d'Italie. — 992, Landri, gendre du précédent. — 1028, Renaud Ier, fils du précédent. — 1040, Guillaume Ier, dit Giles, fils du précédent. — 1079, Renaud II, fils du précédent. — 1089, Guillaume II, comte d'Auxerre et de Tonnerre, fils du précédent. — 1147, Guillaume III, comte d'Auxerre, fils du précédent. — 1161, Guillaume IV, comte d'Auxerre et de Tonnerre, fils du précédent. — 1168, Gui, comte d'Auxerre et de Tonnerre, frère du précédent. — 1175, Guillaume V, comte d'Auxerre, fils du précédent. — 1181, Agnès, sœur du précédent, comtesse d'Auxerre, et son époux Pierre de Courtenay. — 1192, Mahaut Ire, fille des précédents, et son époux Hervé, baron de Donzi. — 1257, Mahaut IIe, arrière-petite-fille des précédents, et son époux Eudes de Bourgogne. A sa mort, le comté d'Auxerre fut séparé du comté de Nevers, que les mêmes seigneurs avaient possédés depuis 1015. — 1266, Yolande de Bourgogne, fille aînée des précédents, et ses deux époux Jean Tristan de France et Robert de Dampierre, comte de Flandre. — 1280, Louis Ier, de Flandre, fils d'Yolande et de Robert. — 1322, Louis II, dit de Créci, comte de Flandre, fils des précédents. — 1346, Louis III de Male, comte de Flandre, fils du précédent. — 1384, Marguerite, fille du précédent, et son mari Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. — 1385, Jean Ier, fils des précédents. Il devint duc de Bourgogne en 1404 et céda alors à son frère cadet Philippe le comté de Nevers. — 1404, Philippe de Bourgogne, frère cadet du précédent. — 1415, Charles Ier de Bourgogne, fils du précédent. — 1464, Jean II de Bourgogne, frère du précédent. — 1491, Engilbert de Clèves, comte d'Auxerre, d'Etampes et de Rethel, troisième fils de Jean Ier, duc de Clèves, et petit-fils de Jean Ier, comte de Nevers, par Élisabeth, sa mère. — 1506, Charles de Clèves, comte de Rethel, fils aîné du précédent et de Charlotte de Bourbon. — 1521, François de Clèves, premier duc de Nevers, fils du précédent. — 1566, François II de Clèves, fils du précédent. — 1563, Jacques de Clèves, marquis d'Isle et sire d'Orval, frère du précédent. — 1564, Henriette de Clèves, sœur du précédent, et son époux Louis de Gonzague. — 1601, Charles II de Gonzague, fils des précédents. — Charles III de Gonzague, petit-fils de Charles II, par son père Charles, et de François IV, duc de Mantoue, par Marie sa mère. Il succéda à son aïeul paternel dans les duchés de Nevers, de Rethel et de Mayenne et dans le Donziois, puis dans le duché de Mantoue. Après divers procès, avec ses tantes Marie-Louise et Anne, il vendit tous ses domaines de France au cardinal Mazarin le 11 juillet 1659, et se retira dans son duché de Mantoue, où il mourut le 14 août 1665. Mazarin légua les duchés de Nevers, de Mayenne et de Rethel et la baronnie de Donzi à son neveu Ph.-Jules Mancini, qui fut substitué aux nom et armes de Mazarin.

L'évêché de Nevers, fondé vers le commencement du VIe siècle, fut suffragant de Sens jusqu'en 1790 où il fut compris dans la province de Bourges. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1822 et restitué à sa première métropole.

ÉVÊQUES DE NEVERS. — Saint Eulade, 506. — Tauricien, 517. — Rustique, 538 et 541. — Saint Areg ou Arige, 549 et 552. — Euphrone. — Saint Eloade, 567. — Saint Agricole, vers 580-26 février 594. — Fulcilius. — Rauracus, 624 et 653. — Léodebaud, 658. — Hecherius, 660. — Saint Dié, vers 665. — Gilbert, vers 666. — Rogus, 672. — Saint Itier, 691. — Ebarcius, 696 et 697. — Opportun, 702. — Nectaire, 726. — Chebroald, 747. — Raginfroi. — Waldon. — Saint Jérôme, vers 800-816. — Jonas, 817 et 829. — Gerfroi, 833. — Hugues Ier. — Hériman, vers 840-22 juillet 860. — Raginus. — Abbon Ier, 862. — Luidon, 864. — Abbon II, 866-vers 884. — Emmenus, vers 886-vers 892. — Adalgaire, 893 (douteux). — Francon, 894-vers 905. — Atton, vers 906-vers 914. — Launon, 916. — Tedalgrin, 935 et 947. — Gaubert, 948-vers 955. — Gérard, vers 958. — Natran, 959-979 ou 980. — Roclène, 980-vers 1011. — Hugues II de Champ-Allemand, 1013-mai 1065. — Malguin, vers 1066-1er juin 1074. — Hugues III de Champ-Allemand, 1er novembre 1074-vers 1090. — Gui, 1076 vers 1099. — Hervée, 18 décembre 1099-8 août 1109. — Hugues IV, 1110-vers 1120. — Fromond, 1121-29 novembre-vers 1145. — Geoffroi, 1146-1159. — Bernard de Saint-Saulge, 1160-14 janvier 1177. — Thibaud, 1177-25 avril 1188. — Jean Ier, 1188-15 juin 1196. — Gauthier, 1196-11 janvier 1202. — Guillaume Ier de Saint-Lazare, vers 1204-19 mai 1221. — Gervais de Châteauneuf, 1222-4 décembre 1222. — Renaud Ier de Nevers, 1223-28 juillet 1230. — Raoul de Beauvais, 1232-vers 1240. — Robert Ier Cornut, 1240-janv. 1252 ou 1253. — Henri Cornut, 1252 ou 1253-1254. — Guillaume II de Grandpuy, 1254-31 mai 1260. — Robert II de Marzi, vers 1262-1272. — Gilles Ier de Châteaurenaud, 1273-1276. — Gilles II du Chastelet, vers 1277-5 septembre 1283. — Gilles III de Mauglas, 1284-1294. — Jean II de Savigni, 1294-1314. — Guillaume III Beaufils, 1315-1319. — Pierre Ier Bertrand, 1320-1322. — Bertrand Ier Gascon, vers 1322-1333. — Jean III Mandevillain, 1333-1335. — Pierre II Bertrand de Colombiers, 1335-1339. — Albert Acciajoli, 1340-1341. — Bertrand II de Fumel, 1341-vers 1357. — Renaud II des Moulins, vers 1360. — Pierre III Aycelin de Montaigu, 1361-1371. — Jean IV de Neufchatel, 1371-1372. — Pierre IV de Villiers, 1372-1374. — Pierre V de Dinteville, 1374-1380. — Maurice de Coulange-la-Vineuse, 1381-16 janvier 1395. — Philippe Ier Froment, mars 1395-1400. — Robert III de Dangeuil, 1401-22 juillet 1430. — Jean V Germain, 1430-1436. — Jean VI Vivien, 30 août 1423-1444. — Jean VII d'Étampes, 20 novembre 1445-1461. — Pierre VI de Fonteuai, 4 avril 1462-3 juin 1499. — Philippe II de Clèves, 24 janvier 1500-1505. — Antoine de Feurs, 31 mai 1505-12 septembre 1507. — Jean VII Bohier, 29 octobre 1508-30 juillet 1512. — Imbert de la Platière de Bourdillon, 9 janvier 1513-11 février 1519. — Jacques Ier d'Albret, 13 mars 1519-22 avril 1539 ou 22 février 1540. — Charles Ier de Bourbon, 5 juillet 1540-23 janvier 1545. — Jacques II Spifame, 5 mai 1546-1558. — Gilles IV Spifame, 27 janvier 1559-7 avril 1578. — Arnaud Sorbin de Sainte-Foi, 22 juillet 1578-1er mars 1606. — Eustache Ier du Lys, 19 novembre 1606-17 juin 1643. — Eustache II de Chéri, 1643-1666. — Édouard Ier Valot, 28 août 1667-3 septembre 1705. — Edouard II Bargedé, septembre 1705-20 juillet 1719. — Charles II Fontaine des Montees, septembre 1719-20 février 1740. — Guillaume IV d'Hugues, septembre 1740-4 avril 1751. — Jean-Antoine Tinseau, 4 avril 1751-1782. — Pierre VII de Séguiran, 5 janvier 1783-1788. — Louis-Jérôme de Suffren de Saint-Tropez, juin 1789-1790. — *Guillaume Tollet, evêque constitutionnel*, 27 mars

1791-1793. — Jean-Baptiste-François-Nicolas Millaux, 13 janvier 1823-février 1829. — Charles de Houdet d'Auzers, 15 avril 1829-février 1834. — Paul Naudo, 22 juin 1834-15 juin 1841. — Dominique-Augustin Dufêtre, 13 sept. 1842-5 nov. 1860. — Théodore-Augustin Forcade, 11 déc. 1860.

Bibliographie. L. de Sainte-Marie, *Recherches sur Nevers*, 1811, in-8°; Parmentier, *Archives de Nevers*, 1842, 2 vol. in-8°; l'abbé Bourassé, *Esquisses archéologiques des principales églises de Nevers*, 1844, in-8°; *Gallia Christiana*, t. XII et l'*Art de vérifier les dates*.

NEVERS (François Ier de Clèves, duc de), né le 2 septembre 1516, à Cussy-sur-Loire, mort à Nevers le 13 février 1562. Fils de Charles de Clèves, il obtint (1539) l'érection du comté de Nevers en duché-pairie, fut nommé (1545) gouverneur de Champagne et se distingua dans les guerres de Henri II. Il eut pour successeurs ses deux fils, François, né le 31 juillet 1540, mort le 10 janvier 1563, et Jacques, né le 1er octobre 1544, mort le 6 septembre 1564, et, comme son frère, sans laisser de postérité.

NEVERS (Louis de Gonzague, duc de), né le 18 septembre 1539, mort à Nesle le 22 octobre 1595. Fils de Frédéric II, duc de Mantoue, il se fit naturaliser Français, fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (1557), épousa (1565) Henriette de Clèves, héritière et sœur des deux derniers ducs de Nevers, devint (1567) gouverneur de Piémont et protesta énergiquement quand Henri III céda au duc de Savoie les places qui restaient à la France au delà des Alpes. Il prit une part active aux guerres de religion, fut l'un des organisateurs de la Saint-Barthélemy où il sauva la vie à Condé, son beau-frère, accompagna le duc d'Anjou en Pologne (1573), fut nommé gouverneur de Picardie (1587), puis de Champagne (1589). Après avoir servi la Ligue, il s'attacha à Henri IV près duquel il combattit à Ivry et à Aumale, et qui l'envoya en ambassade à Rome (1593), et le créa (1594) surintendant des finances, fonctions qu'il ne garda qu'un an. — *Mémoires*, 1665, 2 vol. in-fol. = Son fils, Charles, lui succéda et devint duc de Mantoue en 1627.

NEVERS (Philippe-Julien Mancini-Mazarini, duc de), né à Rome, en 1639, mort à Paris le 8 mai 1707. Neveu par sa mère de Mazarin qui lui laissa ses riches domaines de Nevers et de Donzi, il devint successivement gouverneur de La Rochelle, de Brouage, du Nivernais, chevalier des ordres du roi, capitaine des mousquetaires, etc. — On a de lui quelques pièces de vers répandues dans les recueils du temps, et entre autres contre la *Phèdre* de Racine un sonnet qui lui en attira un très-mordant de la part des amis du poëte.

NEVET (Comtes de), de la maison de Franquetot (Normandie).

NEVIQ (Seigneurs de), de la famille de La Laurencie (Angoumois).

NEY (Michel), duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, maréchal de France, né à Sarrelouis, le 10 janvier 1769, fusillé à Paris, le 7 décembre 1815. Fils d'un tonnelier, il s'engagea (1788) dans le régiment de Colonel-général hussards, et était lieutenant à la fin de 1792. Sa bravoure indomptable et son intelligence le firent promptement avancer. Chef de brigade (1795), général de brigade (1796), il servit sous Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse (1797), fut pris près de Steinberg (avril) et bientôt échangé. En 1799, il servit dans l'armée du Danube sous les ordres de Jourdan, et il n'accepta qu'à grand'peine le grade de général de division. Général en chef provisoire de l'armée du Rhin (17 septembre 1799), il sut par ses habiles manœuvres contribuer à assurer sur le Rhin les résultats de la victoire de Zurich. Le coup d'État du 18 brumaire lui causa un vif mécontentement; mais au retour de la campagne d'Allemagne (1800), il se laissa gagner par le premier consul qui lui fit épouser Mlle de Lascans, amie d'Hortense de Beauharnais (juillet 1802). Ministre plénipotentiaire en Suisse (1802), commandant en chef du camp de Montreuil-sur-Mer (1803, maréchal de l'empire (1804), commandant en chef du 6e corps de la Grande armée (août (1805), il battit l'archiduc Charles à Guntzbourg (9 octobre), enleva les positions d'Elchingen qui étaient la clef d'Ulm, et chassa l'archiduc Jean du Tyrol (octobre et novembre). La part qu'il prit aux campagnes suivantes ne fut pas moins glorieuse. Il fit capituler Magdebourg (8 novembre 1806), emporta Thorn, battit l'ennemi à Lauterbach (26 décembre), à Deppen (4 et 5 février 1807), à Guttstadt (1er mars), à Spanden (5 et 6 juin) et contribua puissamment aux victoires d'Eylau et de Friedland. De 1808 à 1811 il servit en Espagne et en Portugal, et il se signala surtout à la retraite de Portugal où, malgré l'infériorité de ses forces, il ne put être entamé par Wellington. Placé sous les ordres de Masséna, il manifesta à diverses reprises une telle insubordination que celui-ci dut lui enlever son commandement et le renvoyer en France.

La désastreuse campagne de Russie fut l'époque la plus glorieuse de la vie du maréchal. Sa conduite à la terrible bataille du 7 septembre lui valut le soir même le titre de prince de la Moskowa, et lorsque l'armée commença son mouvement de retraite, il fut chargé du commandement de l'arrière-garde. Ce fut alors que par des prodiges d'habileté et de valeur il parvint à rejoindre à la tête d'un corps réduit à trois mille hommes le gros de l'armée dont il avait été séparé. Il déploya ses talents habituels dans les campagnes de 1813 et de 1814, mais dans la première il fut battu à Dennewitz (5 septembre) par Bernadotte. Après l'abdication de Napoléon, il se rallia à Louis XVIII qui le nomma membre du conseil de la guerre (8 mai), commandant en chef des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des chevau-légers lanciers de France (20 mai), gouverneur de la 6e division militaire (Besançon) et pair de France (4 juin). Lors du retour de l'île d'Elbe, il vit à Paris le roi à qui il fit les plus solennelles protestations de dévouement, et partit pour la Franche-Comté où jusqu'au 14 il prit toutes les mesures pour résister à son ancien maître. Mais le 17, entraîné par ses propres soldats, il se réunit à lui. L'empereur le nomma pair le 2 juin, et le 15, commandant en chef des deux premiers corps de l'armée. Ses manœuvres avant et pendant la bataille de Waterloo ont été diversement appréciées. Revenu à Paris, il fut l'un des premiers à déclarer qu'il fallait rappeler les Bourbons. Bien que l'article 12 de la capitulation de Paris dût le mettre à l'abri de toute poursuite, le 24 juillet une ordonnance royale le renvoya avec dix-neuf autres généraux devant un conseil de guerre. Arrêté le 5 août dans un château près d'Aurillac, il fut transféré à Paris et le 8 novembre traduit devant un conseil de guerre qui, en somme, lui était favorable, et dont, mal conseillé, il déclina la compétence, comme pair. Son exception fut acceptée. Ce fut la Chambre haute que l'on chargea de faire son procès. Le 21 novembre les débats s'ouvrirent et le 6 décembre 128 voix contre 17 le condamnèrent à mort. L'arrêt fut exécuté le lendemain matin à neuf heures sur la place de l'Observatoire, à l'endroit où s'élève aujourd'hui sa statue en bronze.

NEY (Joseph-Napoléon), prince de la Moskowa, fils aîné du précédent, pair de France

(1841), représentant du peuple (1850), membre de la Commission consultative (décembre (1851), sénateur (1852), général de brigade (1853), né à Paris le 8 mai 1803, mort à Saint-Germain-en-Laye le 25 juillet 1857. Il a laissé quelques écrits et diverses compositions musicales. = Son frère, Michel-Louis-Félix, duc D'ELCHINGEN, général, député (1846), né à Paris le 24 août 1804, mort à Gallipoli le 14 juillet 1854. = EUGÈNE, frère des précédents, diplomate, né en 1808, à Paris, où il est mort le 25 octobre 1845.

NEYDECK, terre et seigneurie d'Alsace, érigée le 13 mai 1654 par l'empereur Ferdinand III en libre baronnie de l'empire en faveur de Nicolas de Fournier, secrétaire d'État de Charles IV, duc de Lorraine.

NEYS, famille du Béarn d'où sont sortis les marquis de Candau.

NEZECHIUS (Nathan), pseudonyme de Théod. de Bèze.

NIBLES (Seigneurs de), de la famille provençale d'Andrea.

NIBUATNIAS, pseudonyme anagrammatique de Camille Saint-Aubin.

NICÆA, Nice.

NICAISE (Saint), martyr, mort le 11 octobre 275 ou 286, dans le Vexin. = —, évêque de Reims, martyrisé à Reims le 14 décembre 407.

NICAISE (L'abbé Claude), antiquaire, né à Dijon, en 1623, mort à Villy-sur-Tille (Côte-d'Or) le 20 octobre 1701. On conserve à la Bibliothèque nationale une partie de sa correspondance qui est fort intéressante.

NICANDER, pseudonyme du comte d'Albon.

NICE, *Nicæa*, *Nicia* (en italien Nizza), ancienne capitale du comté de Nice, aujourd'hui chef-lieu du département des Alpes-Maritimes. Elle appartint d'abord aux rois de Bourgogne, puis aux comtes de Provence. En 1387, Amédée VII, comte de Savoie, l'enleva à Jeanne, comtesse de Provence. Elle fut assiégée inutilement en 1543, par le comte d'Enghien et Barberousse ; prise par Catinat, le 2 avril 1691, et rendue au duc par le traité de paix conclu le 30 août 1696; reprise en 1705, elle fut encore rendue par le traité d'Utrecht (1715). Les Français s'en emparèrent de nouveau en 1747 et en septembre 1792. Depuis cette dernière époque, elle resta à la France jusqu'à la chute de l'Empire. Enfin, la ville et le comté nous furent cédés par un traité signé le 2 avril 1860.

En 1538, il y eut à Nice, entre le pape Paul III, Charles-Quint et François Ier, une entrevue à la suite de laquelle fut signée, le 18 juin, une trêve de dix ans entre le roi et l'empereur.

L'évêché de Nice, qui remonte à la fin du IVe siècle, et, vers le milieu du VIe siècle, se confondit avec celui de Cimié, fut suffragant d'Embrun jusqu'à la réunion du comté à la France. En 1802, il passa dans la province ecclésiastique d'Aix, puis dans celle de Gênes, quand le comté revint au Piémont à la chute de l'Empire. Aujourd'hui, il est de nouveau suffragant d'Aix.

ÉVÊQUES DE NICE ET DE CIMIÉ. — Amantius, 381. — Valérien, vers 439-461. — Duthérius, 493. — Magnus, 549-554. — Austadius, 581. — Catulin, 585. — Syagrius, 777. — Jean Ier, 787-791. — Frodonius, 999. — Bernard Ier, 1004. — Ponce Ier, vers 1018-1027. — Geoffroi, 1027. — Ponce II, 1030. — André Ier, 1032. — Nithard Ier, vers 1037-1041. — André II, 1050. — Raimond Ier, 1064-1073. — Bernus, 1075. — Archambaud Ier, vers 1078. — Isnard, 1108. — Pierre, vers 1115-1151. — Arnaud, 1151-vers 1165. — Raimond II Laugier, 1166. — Pierre II, 1184. — Jean II, 1197. — Henri Ier, 1210. — Sanche, 1212 (douteux). — Antepellicanus, vers 1228 (douteux). — Mainfroi, 1238. — Pierre III *le Bon*, 1256. — Jean III, 1270. — Hugues, 1291. — Bernard II de Chiabaudis, 1300. — Nithard II, 1301. — Raimond III, 1316. — Guillaume Ier, 1317. — Rostaing, 1322-1326. — Jean IV, 1333. — Raymond IV, 1333 ou 1334. — Guillaume II, 1336. — Philippe, 1342. — Guillaume III, vers 1345-6 septembre 1348. — Pierre IV Sardine, 6 novembre 1348-vers 1358. — Laurent le Peintre, vers 1360-vers 1365. — Roccasalva, 1374-vers 1388. — Jean V de Tournefort, 1392-1401. — François Ier, 1405. — Louis Ier, vers 1408. — Jean VI du Bourg, 1409-1418. — Antoine Clément de Riez, 1418. — Aimon Ier, 1422. — Louis II Badati, 1428-1445. — Aimon II Provana, 1446-vers 1460. — Henri II, 1460-1461. — Barthélemi Cuéti, 1462-2 ou 12 juin 1501. — Jean VII Uriol, 1503. — Boniface Ferrier, vers 1505. — Augustin Ferrier, 29 novembre 1506-27 septembre 1511. — Jérôme Ier Arsagi, 18 novembre 1511-1542. — Jérôme II *de Capite Ferreo*, 6 février 1543-1544 — Jean-Baptiste Ier Provana, 1544-21 septembre 1548. — François II Lambert, 18 janvier 1548-août 1583. — Jean-Louis Pallavicini, 7 novembre 1583-5 novembre 1598. — François III Rosini, 19 janvier 1601-22 août 1620. — Pierre-François Mallet, 1622-4 novembre 1631. — Jacques Marengi, 18 décembre 1635-2 janvier 1644. — Didier de Paltis, 6 janvier 1644-15 sept. 1655. — *N.* de Moret, 1661. — Henri III Provana, 1672-29 novembre 1706. — Raimond V Recrosio, 29 juillet 1727-23 mai 1732. — Charles-François Canton, 19 juin 1741-23 août 1763. — Jacques-Thomas Astesan, 8 octobre 1764-13 septembre 1778. — Charles-Eugène Valperga de Maglione, 27 mars 1780-1801. — Jean-Baptiste II Colonna d'Istria, 11 juillet 1802-1833. — Dominique Galvano, 24 nov. 1833. — .... — Jean-Pierre Sola, 21 décembre 1857. (Voy. Fervel, *Histoire de Nice*, 1862, in-18; Toselli, *Précis historique de Nice*, 1867, in-8°, et *Gallia Christiana*, t. III.)

NICERON (Jean-François), religieux minime, mathématicien, né en 1613, à Paris, mort le 22 septembre 1646, à Aix (Provence).

NICERON (Jean-Pierre), barnabite, érudit, né à Paris, le 11 mars 1685, mort à Paris, le 8 juillet 1738. — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, 1727-45, 43 vol. in-12, ouvrage rempli de renseignements.

NICET (S.), *Nicetius*, archevêque de Trèves, mort le 5 décembre 566. = — (S.), archevêque de Besançon dans la première moitié du VIIe siècle. Sa fête, le 31 janvier.

NICKOLLS (John), pseudonyme de Dangeuil.

NICOCLÉON, pseudonyme de Mathieu de Morgues.

NICOCLÈS, pseudonyme de l'abbé de Mably.

NICOLAÏ, maison originaire du Vivarais (voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier). = JEAN, conseiller au parlement de Toulouse, chancelier du royaume de Naples (1498), premier président de la Chambre des Comptes de Paris (1506), mort en 1524. = AIMAR-JEAN, marquis de GOUSSAINVILLE, né le 3 avril 1709, premier président de la Chambre des Comptes (1734). C'était le neuvième membre de la famille revêtu de cette charge. = Son fils, AIMAR-CHARLES-FRANÇOIS, colonel de dragons, puis (1771), président à mortier au Parlement de Paris et (1776) premier président, né le 23 avril 1737, mort sur l'échafaud le 28 avril 1794. = AIMAR-CHARLES-MARIE, premier président à la Chambre des Comptes (1768), membre de l'Académie française (1789), né le 14 août 1747, mort sur l'échafaud à Paris, le 7 juillet 1794. = Antoine-Chrétien, comte de NICOLAI, maréchal

de France (1775), né le 12 novembre 1712, mort le 10 mars 1777. = Christian, comte de NICOLAI, chambellan de Napoléon, pair de France (1832), né à Paris, le 23 août 1777, mort le 14 janv. 1839.

NICOLAÏ (Jean), théologien, dominicain, né en 1594, à Mouzay (Meuse), mort le 7 mai 1673, à Paris.

NICOLAÏ (Guillaume), antiquaire, associé de l'Académie des inscriptions, né le 16 février 1716, à Arles, où il est mort, le 13 février 1788.

NICOLAS, duc de Lorraine, fils de Jean et de Marie de Bourbon, né en 1448, succéda en 1470 à son père dans les duchés de Lorraine et de Bar, se ligua (1472) avec Charles le Téméraire contre Louis XI, et mourut à Nancy, le 14 juillet 1473, sans avoir été marié. René II lui succéda. = NICOLAS-FRANÇOIS, fils de François, comte de Vaudemont, et de Christine de Salms, né en 1609, mort à Nancy, en janvier 1670. Il était cardinal quand son frère Charles IV se démit de son duché en sa faveur, le 19 janvier 1634. S'étant marié avec Claude de Lorraine sa cousine, il fut investi et pris dans Lunéville avec sa femme, par les Français, put s'échapper et se retira à Florence. Son fils Charles devint duc de Lorraine à la mort de Charles IV.

NICOLAS de *Brai*, chroniqueur, poëte latin, né vers 1160, mort vers 1230. — *Gesta Ludovici VIII*, poëme publié dans les recueils de Duchesne et de Dom Bouquet.

NICOLAS (*N.* PELTRET, dit le P.), capucin, prédicateur, né à Dijon, mort à Lyon en 1649.

NICOLAS (Augustin), littérateur, poëte latin, né à Besançon en 1622, y mourut le 25 avril 1695.

NICOLAS (Le P. Pierre), jésuite, mathématicien, né à Toulouse, en 1663, y mourut en 1708.

NICOLAS (Pierre-François), médecin et chimiste, correspondant de l'Académie des sciences, né le 26 décembre 1743, à Saint-Mihiel, mort le 18 avril 1816, à Caen.

NICOLAS DE TRALAGE (L'abbé Jean), érudit, né à Limoges, mort le 12 décembre 1699.

NICOLAS. Voy. LA REYNIE.

NICOLAY (Nicolas de), voyageur, né en 1517, à la Graves-en-Oisans (Hautes-Alpes), mort à Paris, le 25 juin 1583. Il fut géographe ordinaire et valet de chambre de Henri II. — *Navigations et pérégrinations orientales*, 1568 et 1576, in-f°, très-rare.

NICOLE, famille du Dauphiné, originaire de Savoie, d'où sont sortis les seigneurs de La Place.

NICOLE (Claude), poëte, né en 1611, à Chartres, où il est mort le 22 novembre 1686. = Son neveu, PIERRE, célèbre théologien et moraliste, né à Chartres, le 19 octobre 1625, mort à Paris, le 16 novembre 1695. Il entra à Port-Royal, où il professa la philosophie et les belles-lettres, et, malgré la modération et la timidité qui faisaient le fond de son caractère, il se trouva, par sa liaison avec Arnauld, mêlé presque jusqu'à la fin de sa vie aux querelles du jansénisme. Après la condamnation de son ami, dont il ne partageait pas les violences, il ne le quitta pas, et, du fond de leur retraite, publia sous divers pseudonymes de nombreux ouvrages de polémique. Un écrit contre la doctrine des casuistes (1677) le força de quitter la France, et ce ne fut qu'en 1681 qu'il y rentra, et après une lettre de soumission à l'archevêque de Paris. Il n'avait jamais été que clerc tonsuré. — *Les Imaginaires* et *les Visionnaires*, 1667, 2 vol. in-12, lettres dont les dernières lui attirèrent une violente querelle avec Racine qui s'y crut désigné; *Essais de morale et instructions théologiques*, 1671 et années suivantes, 25 vol. in-12. Il avait publié en Allemagne, en 1658, sous le pseudonyme de Wendrockius, une traduction latine des *Provinciales* de Pascal.

NICOLE (François), mathématicien, né à Paris, le 23 décembre 1683, mort le 8 janvier 1758.

NICOLE (Nicolas), architecte, élève de Blondel, né en 1701, à Besançon, où il est mort le 22 janvier 1784.

NICOLE, pseudonyme de Bulteau.

NICOLET (Jean-Baptiste), fameux directeur de théâtre, né vers 1710, à Paris, où il mourut en 1796. Après avoir été joueur de marionnettes, il bâtit (1764) un théâtre qui porta le titre de *Théâtre des grands danseurs du roi* (1772), puis celui de *Théâtre de la Gaîté* (1792).

NICOLET (Bernard-Antoine), graveur, élève de Boilly et de Cochin, né en 1740, à Saint-Imier (Haut-Rhin), mort à Paris en 1807.

NICOLLE (Charles-Dominique), instituteur, né à Pissy-Poville (Seine-Inférieure), le 4 août 1758, mort à Soisy-sous-Enghien (Seine-et-Oise), le 2 septembre 1835. Après avoir fondé un pensionnat en Russie où il fut nommé, grâce au duc de Richelieu, visiteur des églises catholiques de la Russie méridionale, il rentra en France. Sa nomination au rectorat de l'Académie de Paris fut l'occasion (1822) de manifestations qui amenèrent le licenciement de l'École de médecine. = GABRIEL-HENRI, journaliste, libraire, frère du précédent, fut avec lui un des fondateurs d'une institution qu'ils appelèrent Sainte-Barbe, et qui est devenue le collége Rollin.

NICOLLET (Joseph-Nicolas), astronome, né le 24 juillet 178?, à Cluse (Savoie), mort le 11 septembre 1843, à Washington.

NICOLO (Nicolas ISOUARD, dit), compositeur, né à Malte, en 1775, de parents français, mort à Paris, le 24 mars 1818. Après avoir été de 1794 jusqu'à la prise de l'île (1798), maître de chapelle de l'ordre de Malte, il vint avec le général Vaubois qui l'avait pris pour secrétaire, à Paris (1799), qu'il ne quitta plus. Outre des messes, des psaumes, des cantates, etc., on a de lui les opéras suivants : *Avviso ai maritati*, (1794); *Artaserce* (1795); *Rinaldo d'Asti*, *Il Barbiere di Seviglia*, *l'Improvisata in campagna*, *Il Barone d'Alba Chiara*, représentés à Malte ou en Italie; *le Tonnelier*, à l'Opéra-Comique (1799); *la Statue* (1800); *Flaminius à Corinthe*, avec Kreutzer, à l'Opéra (1801); *Michel Ange*, à l'Opéra-Comique comme les suivants (1802); *les Confidences* (1803); *le Médecin turc* (1803); *Léonce* (1805); *la Ruse inutile* (1805); *l'Intrigue aux fenêtres* (1805); *Idala* (1806); *le Déjeuner de garçons* (1806); *les Créanciers* (1807); *les Rendez-vous bourgeois* (1807); *Un Jour à Paris* (1808); *Cimarosa* (1808); *l'Intrigue au sérail* (1809); *Cendrillon* (1810); *le Magicien sans magie* (1811); *le Billet de loterie* (1811); *la Fête du village* (1811); *Lulli et Quinault* (1812); *le Prince de Catane* (1813); *les Français à Venise* (1813); *Joconde* (1814); *Jeannot et Colin* (1814); *les Deux maris* (1816); *L'une pour l'autre* (1816); *Aladin*, laissé inachevé par Nicolo, terminé par Benincori et représenté à l'Opéra, le 6 février 1822.

NICOPOLIS ou **NICOPOLI**, grande ville de Bulgarie (Turquie d'Europe). En septembre 1396, elle était au pouvoir des Turcs et assiégée par Sigismond, roi de Hongrie, ayant avec lui une armée composée en grande partie de chevaliers français qui s'étaient croisés sous les ordres du fils du duc de Bourgogne, le comte de Nevers (Jean sans Peur). Bajazet vint au secours de la place, et les Croisés, négligeant les sages avis de Sigismond, engagèrent imprudemment une bataille où ils furent accablés par le nombre. Plus de quatre cents chevaliers furent tués dans le combat, et des trois cents autres qui furent pris, quelques-uns seulement des plus grands seigneurs

et parmi eux le comte de Nevers, furent mis à rançon; le reste fut massacré.

NICOT (Jean), seigneur de VILLEMAIN, érudit, diplomate, né à Nîmes en 1530, mort à Paris, le 20 mai 1600. Il est surtout connu pour avoir le premier apporté en France la plante du tabac, qui, de son nom, fut appelée par les botanistes *nicotiane*. Outre une édition de la chronique du moine Aimoin (1606, in-8°), on a de lui : *Trésor de la langue françoise*, 1606, in-f° et 1618, in-4°.

NIDOISEAU ou **NIOISEAU**, abbaye de bénédictines, en Anjou, diocèse d'Angers, fondée en 1068.

NIEDERMEYER (Louis), compositeur, né le 27 avril 1802, à Nyon (canton de Vaud), mort le 14 mars 1861, à Paris. Il descendait par sa mère de réfugiés français. Il vint à Paris en 1822, et y fonda en 1853 une école de musique religieuse. Outre des mélodies dont la plus célèbre a été écrite sur les paroles du *Lac*, de Lamartine, outre de nombreux morceaux de musique religieuse, on a de lui les opéras suivants : *Il reo per amore*, à Naples (1820) : *Casa nel bosco*, au Théâtre-Italien à Paris (1828); *Stradella* (1837), à l'Opéra ainsi que *Marie Stuart* (1844), et *la Fronde* (1853).

NIEL (Adolphe), maréchal de France, né à Muret (Haute-Garonne), le 4 octobre 1802, mort le 13 août 1869. Général du génie après le siége de Rome (1849), général de division (1853), il commanda le génie au siége de Bomarsund et devant Sébastopol dans les derniers mois du siége (1855). Sénateur (1857), il commanda le 4° corps à la bataille de Solférino, à la suite de laquelle il fut nommé maréchal de France (1859). Ministre de la guerre (janvier 1867), il fit voter une loi sur la réorganisation de l'armée et la création de la garde mobile, donna sa démission avec les autres ministres (juillet 1869), et rentra immédiatement dans le nouveau cabinet où il resta jusqu'à sa mort. — *Le Siége de Sébastopol*, 1858, in-4°.

NIELLES (Seigneurs de), de la maison du Biez.

NIELLY (Joseph-Marie, baron), amiral, né à Brest, le 9 sept. 1751, mort le 13 sept. 1833.

NIEPCE (Joseph-Nicéphore), chimiste, l'un des inventeurs de la photographie, né le 7 mars 1765, à Châlons-sur-Saône, mort près de cette ville, le 5 juillet 1833. Ce fut vers 1813 qu'il eut la première idée de fixer les images au moyen de la lumière, et, vers 1824, il avait déjà obtenu quelques résultats. En décembre 1829, il fit avec l'un des inventeurs du *Diorama*, Daguerre, qui s'était occupé de problèmes analogues, un traité par lequel ils associèrent leurs travaux, et où il était formellement constaté que Niepce « avait découvert le moyen de reproduire spontanément les images reçues dans la chambre noire. » La mort de Niepce laissa en possession de ses procédés Daguerre, qui les perfectionna et enfin, le 7 janvier 1839, communiqua à l'Académie des sciences les résultats d'une invention dont l'idée première ne lui appartenait pas et n'en fut pas moins de son nom appelée *Daguerréotype*.

NIEUL, abbaye d'augustins, en Poitou (Vendée), diocèse de La Rochelle, fondée vers le milieu du XI° siècle.

NIEUPORT, ville de Belgique, qui fut prise par les Français en septembre 1745 et le 29 juillet 1794.

NIEUPORT (Seigneurs de), de la maison de Preud'homme (Artois).

NIEURLET, seigneurie d'Artois (Nord), érigée en comté (16 novembre 1669), en faveur de Dominique-Patrice de Bonnières.

NIEURLET (Seigneurs de), issus des seigneurs de Piennes, branche de la maison de Halluin.

NIEVIS, une des Antilles. Le 1er avril 1706, Chavagnac y détruisit une flotte de vingt-deux navires des alliés.

NIÈVRE (Département de la). Ce département qui comprend presque tout le Nivernais et diverses localités de l'Orléanais et du Morvan, est borné au N. par les dép. du Loiret et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par le dép. de l'Allier; à l'O. par les dép. de l'Allier et de la Loire. Chef-lieu, Nevers.

BIBLIOGRAPHIE. *Dictionnaire topographique de la Nièvre*, 1860, in-8°; G. de Soultrait, *Statistique monumentale de la Nièvre*, 1852, et *Dictionnaire topographique du départ. de la Nièvre*, 1865, in-4°.

NIEWPORT, petite ville forte de Belgique qui fut prise par Moreau le 19 juillet 1794, après quinze jours de siége.

NIGAISE (S.), prêtre, martyr au III° ou IV° siècle, dans le Vexin français, avec saint Cerin (*Quirinus*), saint Escobille (*Scubiculus*) et sainte Pienche (*Pientia*). Leur fête, le 11 octobre.

NIGELLA, Nesle.

NIGERLACUS, Noirlac.

NIGRUM MONASTERIUM, Noirmoutier. = — PALATIUM, Negrepelisse.

NIHERNE (Seigneurs de), de la famille du Verdier (Berry).

NIMÈGUE, ville de Hollande qui fut prise par les Français en juillet 1672 et le 9 nov. 1794. Il s'y tint un concile sous Louis le Débonnaire, en 830. Le duc de Bourgogne battit les alliés sous ses murs le 10 juin 1702. C'est à Nimègue que furent signés, en 1678 et 1679, les divers traités qui mirent fin à la grande guerre commencée en 1672 par l'invasion de la France en Hollande. Le premier fut signé avec les Provinces-Unies le 10 août 1678. Par ce traité, elles rendaient le marquisat de Berg-op-zoom au comte d'Auvergne, et la France restituait à la république Maestricht, et à Guillaume d'Orange la principauté de ce nom et plusieurs terres en Franche-Comté. — Le second traité fut signé avec l'Espagne le 17 sept. de la même année. La France lui restituait Charleroi, Binch, Athi, Oudenarde, Courtray, le duché de Limbourg, le pays d'Outre-Meuse, Gand, etc., et gardait la Franche-Comté, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Cassel, Bavay, Maubeuge, etc. Ce fut seulement le 15 déc., grâce aux tergiversations de l'Espagne, que les ratifications furent échangées. Les autres ennemis de la France durent alors céder à leur tour. L'empereur signa, le 5 février 1679, un traité qui remettait les choses en l'état où les avait laissées la paix de Westphalie, stipulation qui fut aussi la base des traités signés par le roi de Danemarck (27 sept.) et par la Suède, notre unique alliée, avec l'électeur de Brandebourg. Ce dernier traité fut conclu à Saint-Germain, le 29 juin. La paix de Nimègue marque l'apogée du règne de Louis XIV. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

NÎMES ou **NISMES**, *Nemetmag*, *Nemausus*, *Colonia Nemausensis Augusta*, ancienne ville du Bas-Languedoc, aujourd'hui chef-lieu du département du Gard. Capitale des *Volcæ Arecomici*, elle devint, vers 120 av. J. C., l'alliée des Romains et put se gouverner par ses propres lois. En 16 av. J. C., Auguste y envoya une colonie de vétérans, elle prit alors un rapide développement et atteignit une splendeur dont témoignent les magnifiques monuments qui sont encore debout (l'amphithéâtre, la Maison Carrée, la tour Magne, le temple de Diane, etc.). Au IV° siècle, elle devint le chef-lieu de la cité des *Nemausenses*, la quatrième des six qui composaient la Narbonaise première. Elle fut ravagée en 407 par les Vandales, puis par les Wisigoths, passa sous la

domination des Francs, puis sous celle des Goths, et au VIIIe siècle sous celle des Maures qui en furent chassés par Charles-Martel. Elle suivit dès lors les destinées du Languedoc. Au moyen âge, elle eut des comtes et des vicomtes particuliers auxquels succédèrent les comtes de Toulouse. Pendant la guerre des Albigeois, elle fut prise en 1226 par Louis VIII et cédée à la France en 1229. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres du XVIe siècle: une partie de ses habitants embrassèrent le protestantisme, et en 1567 s'insurgèrent contre les catholiques dont ils firent un grand massacre. En nov. 1569, ils s'emparèrent de la ville; le château ne se rendit que trois mois après. En 1572, grâce à l'humanité du gouverneur Guillaume de Villars, qui y commandait pour le roi, il n'y eut aucun massacre de protestants après la Saint-Barthélemy. La ville prit les armes contre le roi en 1621 avec les autres cités du Bas-Languedoc. Elle ne se soumit qu'en juillet 1629, après la prise de la Rochelle. Elle fut très-agitée lors de la guerre des Camisards, et pendant les premiers jours de la Révolution. En 1815, la réaction royaliste y amena des troubles sanglants durant lesquels le général Lagarde fut assassiné.

Il s'est tenu à Nîmes deux conciles, l'un en 389, l'autre le 6 juillet 1096. — Le 8 nov. 1578, il y fut signé un traité important pour mettre fin aux hostilités qui, malgré la paix de Bergerac, continuaient encore dans le Comtat-Venaissin, le comtat d'Avignon et la principauté d'Orange.

L'évêché de Nîmes, fondé au commencement du Ve siècle, fut suffragant de Narbonne jusqu'en 1790. A cette époque il eut Aix pour métropole. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1821 et placé dans la province d'Avignon.

ÉVÊQUES DE NÎMES. — Saint Félix, vers 400. — Sedatus, 506. — Jean Ier, 511. — Pélage, 589. — Nemessarius, 633-640. — Aregius, 673. — Ranimir. — Pallade, vers 737. — Casatus. — Grégoire. — Winteric, 791. — Jean II, 813. — Chrétien, 814-vers 835. — Isnard, vers 869. — Anglard Ier, vers 870. — Gilbert, vers 875-vers 895. — Anglard II, vers 897-vers 907. — Wicbert, vers 908-vers 930. — Reinard, vers 930-vers 940 — Bernard Ier, 943. — Bégon, 945. — Bernard II d'Anduze, vers 949-986. — Frotaire Ier, 987-1014. — Géraud d'Anduze, 1015-1025 ou 1026. — Frotaire II, 1026-vers 1077. — Pierre Ier Ermengaud, vers 1080-vers 1092. — Bertrand Ier de Montrond, 1095-1096. — Raimond Ier Guillaume, 1097-1112. — Jean III, 1113-1134. — Guillaume Ier, 1134-1141. — Adalbert d'Uzès, 1141-1182. — Guillaume II d'Uzès, 1183-vers 1208. — R..., 1210. — Arnaud, vers 1211-1242. — Raimond II Amauri, 1243-1272. — Pierre II Gaucelin, 1273-10 mai 1280. — Bertrand II de Languisel, 1280-8 janv. 1324. — Armand de Vernaud, 1324. Bernard III, 1324-1325. — Bernard IV, 1325-vers 1330. — Gérard de Languisel, vers 1330-24 avril 1337. — Guillaume III Curti, 30 avr.-déc. 1337. — Aimeric Guiraud, déc. 1337-1341. — Bertrand III de Deux, 1352-juil. 1348. — Jean IV de Blanzac, 17 sept. 1348-17 sept. 1361. — Jacques Ier, 1362. — Gaucelin de Deux, 1362-1367. — Jean V de Gasc, 1367-sept. 1372. — Jean VI d'Uzès, 1372-1379. — Seguin d'Authon, 1380-vers 1383. — Bernard V de Bonnavar, 1383-9 janv. 1391. — Gilles de Lescours, 1491-vers 1418. — Nicolas Habert, 1420. — Léonard Flotte, vers 1429-5 août 1438. — Guillaume IV de Champeaux, 17 oct. 1438-17 mai 1441. — Guillaume V, cardinal d'Estouteville, 17 mai 1441-7 janv. 1450. — Geoffroi Floreau, 7 janv. 1450-28 oct. 1453. — Jean VII du Chastel, 21 nov. 1453-7 juillet 1456. — Alain de Coëtivy, cardinal d'Avignon, 1456-1461. — Robert de Villequier, 1461-1481. — Étienne de Blosset, 10 sept. 1481-12 juillet 1482. — Jacques II de Caulers, 12 juillet 1482-1496. — Guillaume V, cardinal Briçonnet, 1496-13 déc. 1514. — Michel Briçonnet, 7 janv. 1515-1560 — Bernard VI d'Elbène, 1560-28 mars 1569. — Raimond III Cavalesi, vers 1575-vers 1590. — Pierre III de Valernod, 24 fév. 1598-13 sept. 1625. — Claude de Saint-Bonnet de Toiras, 12 sept. 1625-31 déc. 1632. — Anthime-Denis Cohon, nov. 1632-19 fév. 1644. — Hector Douvrier, 19 fév. 1644-20 janv. 1655. — Anthime-Denis Cohon, *de nouveau*, 1655-6 nov. 1670. — Jean-Jacques Séguier de la Verrière, janv. 1671-août 1687. — Esprit Fléchier, août 1687-16 fév. 1710. — Jean-César Rousseau de la Parisière, juillet 1710-15 novembre 1736. — Charles-Prudent de Bec-de-Lièvre, juillet 1737-1784. — Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore, 1784-1790. — *Jean-Baptiste Dumouchel, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Benoît Petit de Chaffoy, 21 oct. 1821-1837. — Jean-François Cart, 25 nov. 1837-1855. — Gueullette, 7 mai 1855-1865. — Claude-Henri-Augustin Plantier, 30 août 1865.

BIBLIOGRAPHIE. L. Menard, *Histoire de la ville de Nîmes*, 1750-1758, 7 vol. in-4°; A. Germain, *Histoire de l'Église de Nîmes*, 1838-42, 2 vol. in-8°; *Gallia Christiana*, t. VI. (Cf. *Bibliothèque historique de la France*, t. III, nos 37 846-886; et Girault de Saint-Fargeau, *Bibliographie de la France*, p. 275-276.)

NINNIN (L'abbé), pseudonyme de l'abbé Batteux.

NINON DE LENCLOS, pseudonyme de Damours. — , pseudonyme de Ségur le Jeune.

NINON. Voy. LENCLOS.

NIOCHE DE TOURNAI (Matthieu-J. B.), vaudevilliste, né le 30 decembre 1767, au Mans, mort le 7 février 1844.

NIONS (Seigneurs de), branche de la maison d'Alric (Comté-Venaissin).

NIORT, ville du Poitou, aujourd'hui chef-lieu du département des Deux-Sèvres. Elle fut assiégée un très-grand nombre de fois au XIIIe (1223, 1230), au XIVe (1340, 1355, 1371, 1373) et au XVIe siècle pendant les guerres de religion (1569, 1576, 1588, 1589). (Voy. Briquet, *Histoire de la ville de Niort*, 18.2, 2 vol. in-8°.)

NIORTAIS, pays du Poitou ayant Niort pour capitale, et pour localités principales Cherveux, Saint-Maixent, La Mothe-Sainte-Héraye, Celle, Melle, Lezay, Beauvoir-sur-Niort, Chef-Boutonne. Il est compris dans le dép. des Deux-Sèvres.

NIOU (Joseph), ingénieur de la marine, membre de la Législative puis de la Convention où il vota la mort du roi, né à Rochefort, en 1751, y mourut en 1828.

NIOZELLES (Seigneurs de), de la maison provençale de Glandèves.

NIQUET, monnaie de billon ou de cuivre employée surtout en Bourgogne : il y avait des deniers niquets. Il se fit sur cette monnaie des spéculations si préjudiciables au public que leur circulation fut interdite par une ordonnance de François Ier, en date du 29 novembre 1538.

NIQUEVERT (Alphonse-Alexandre), peintre, élève de David et de Regnault, né à Paris le 22 septembre 1776, mort le 2 décembre 1860.

NIREMOND (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Exupéry (Périgord).

NISIER (S.), évêque de Lyon, en 551, mort le 2 avril 573.

NISSOLE (Guillaume), botaniste, né à Montpellier le 19 avril 1647, y mourut en 1734.

NITHARD, chroniqueur, né avant 790, mort vers 858. Fils d'Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne, il paraît avoir servi sous ce monarque en qualité de duc ou comte de la côte ma-

ritime. Après la mort de Louis le Débonnaire, il s'attacha à Charles le Chauve, et mourut, à ce qu'on croit, dans un combat contre les Normands. Il a laissé une histoire (en latin) des dissensions entre les fils de Louis le Débonnaire. Cette chronique publiée pour la première fois dans le recueil de Pithou et réimprimée dans les recueils de Duchesne et de dom Bouquet, a été traduite dans la collection Guizot.

NITIOBRIGES, peuple établi dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains, vers le confluent du Lot et de la Garonne et qui paraît avoir eu pour ville principale *Aginnum* (Agen) Auguste le comprit dans la province d'Aquitaine (28 av. J. C.), et nous le trouvons au IVe siècle formant une des six cités de la deuxième Aquitaine : celle des *Agennenses*.

NIVARD (S.), évêque de Reims, vers 650, mort le 1er septembre 670.

NIVELLE (L'abbé Gabriel-Nicolas), écrivain janséniste, mort à Paris le 6 janvier 1761.

NIVER, la Nièvre, affluent de la Loire.

NIVERNAIS, province avec titre de duché, cap. Nevers. Elle était bornée au N. par le Gâtinais-Orléanais et l'Auxerrois ; au S. par le Bourbonnais; à l'E. par la Bourgogne; à l'O. par le Berry. Elle avait 72 kilom. de long sur 64 de large, et comprenait les pays suivants : Les Vaux ou Vallées de Nevers; le Donziois; les Vallées d'Yonne ; le Morvan ; le Bazois ; le pays d'entre-Loire-et-Allier; les Vallées de Montenaison. Le Nivernais est presque entièrement compris dans le département de la Nièvre. — Voy. NEVERS.

BIBLIOGRAPHIE. Guy Coquille, *Histoire du Nivernais*, 1612, in-4°; E. Gillois, *Chroniques du Nivernais*. 1867, in-8°.

NIVERNAIS (Louis-Jules-Barbon MANCINI-MAZARINI, duc DE), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, homme politique, littérateur, né le 16 décembre 1716, à Paris, où il est mort le 25 février 1798. Il fut ambassadeur à Rome de 1748 à 1752, puis à Berlin (1755) et à Londres où il négocia la paix de 1763, fit une vive opposition au parlement Maupeou, devint ministre d'État (1787) et fut emprisonné en 1793. Ses œuvres (1796, 8 vol. in-8°) se composent de fables, d'imitations et traductions en vers. Il faut y ajouter des *Œuvres posthumes*, 1807, 2 vol. in-8°, contenant, entre autres, sa correspondance diplomatique.

NIVERNUM, Nevers.

NIVERS (L'abbé Guillaume-Gabriel), compositeur, né près de Melun en 1617, mort après 1701. — *Livres d'orgue*, 1665-1675, 3 vol. in-4°.

NIVÔSE, quatrième mois de l'année républicaine. Il commençait le 21 décembre et finissait le 19 janvier. — Pour l'attentat dit de Nivôse voy. MACHINE INFERNALE.

NIVUS, La Nive, affluent de l'Adour.

NIZORS, abbaye de cisterciens dans le Nebouzan (Haute-Garonne), diocèse de Comminges, fondée en 1213.

NOAILLAC (Seigneurs de), de la maison de Noailles. = —, de la maison de Vivans.

NOAILLE (Seigneurs de la), de la maison de Rocquemaurel (Auvergne).

NOAILLES, seigneurie du Limousin (Corrèze), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Noaillac, de Chambre, de Montclar, d'Arpajon, d'Ayen, de Mouchi, de Poix, etc. Armes : *de gueules à la bande d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. IV.) En décembre 1663 le comté d'Ayen fut érigé en duché-pairie sous le nom de Noailles en faveur d'Anne de Noailles, comte d'Ayen.

NOAILLES (Antoine de), né le 4 septembre 1504, mort à Bordeaux dont il était gouverneur le 11 mars 1562. Il fut successivement amiral des mers de Guienne, ambassadeur en Angleterre (1553) et l'un des négociateurs de la trêve de Vaucelles (1556). = Son frère, FRANÇOIS, habile diplomate, né à Noailles (Corrèze) le 2 juillet 1519, mort à Bayonne le 19 septembre 1585. Évêque de Dax (1555), il fut ambassadeur en Angleterre (1556), à Venise (1558), à Constantinople (1572). Ses *Négociations* ont été imprimées avec celles de son frère Antoine, 1763, 3 vol. in-12. Des lettres inédites de lui ont été publiées par M. Tamizey de Larroque, 1865, in-8°. = GILLES, frère du précédent, diplomate, né à Noailles en 1524, mort à Bordeaux le 1er septembre 1597. Il fut ambassadeur en Angleterre, en Pologne, à Constantinople et co-adjuteur de son frère François à l'évêché de Dax (1562) dont il se démit en 1597.

NOAILLES (Anne, comte, puis premier duc de), mort à Paris le 15 février 1678. Il fut gouverneur du Roussillon, lieutenant général d'Auvergne, premier capitaine des gardes du corps et obtint (1663) l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie. = ANNE-JULES, comte d'Ayen, puis duc de NOAILLES, fils du précédent, maréchal de France, né le 5 février 1650, à Paris, mort à Versailles le 2 octobre 1708. Maréchal de camp (1673), puis gouverneur du Roussillon, il fut nommé lieutenant général et commandant en chef du Languedoc (1682), où malgré les hésitations qu'il montra d'abord, il finit par exécuter avec rigueur les ordres impitoyables qu'il reçut de la cour contre les calvinistes. Rappelé (1689) et mis à la tête de l'armée de Catalogne, il fut nommé maréchal (1693), s'empara de Roses (9 juin), et battit les Espagnols au passage du Ter (27 mai 1694). Il quitta le commandement l'année suivante, accompagna le duc d'Anjou à la frontière d'Espagne (1700), vécut dès lors délaissé à la cour, malgré sa servilité, et, suivant l'expression de Saint-Simon, « mourut de gras fondu. » Il avait épousé Marie-Françoise de Bournonvile, femme d'un esprit supérieur qui le rendit père de 21 enfants et mourut à 94 ans, en 1748.

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 29 septembre 1678, à Paris, où il est mort le 24 juin 1766. Il épousa (1698) Françoise d'Aubigné, fille du frère de Mme de Maintenon, fut nommé lieutenant général (1706), servit plusieurs années soit en Roussillon, soit en Espagne, où il eut plus d'une mission à remplir près du roi, repoussa les Anglais qui avaient occupé Agde et Cette, s'empara de Girone (1711) et fut rappelé à la suite d'une intrigue qu'il avait ourdie avec le marquis d'Aguilar pour donner une maîtresse au roi d'Espagne. A la mort de Louis XIV, il entra au conseil des finances qu'il présida sous le maréchal de Villeroy, fut disgracié pour son opposition aux mesures financières de Law (1718) et exilé (1722-1723). Maréchal de France et commandant en chef avec d'Asfeld de l'armée d'Allemagne (juin 1734), il reçut la capitulation de Philipsbourg, et l'année suivante alla servir en Italie. Favori de Louis XV et de Mme de Châteauroux, il fut nommé ministre d'État (mars 1743), et mis à la tête de l'armée d'Allemagne perdit par l'imprudence de son neveu le duc de Gramont la bataille de Dettingen (27 juin), et ne fut pas plus heureux l'année suivante en Alsace contre les Autrichiens. Ambassadeur extraordinaire à Madrid (1746), il continua jusqu'en 1756, époque où il se retira, à exercer une grande influence sur les opérations militaires et sur les affaires. L'abbé Millot a publié, ou pour mieux dire a rédigé, d'après des documents, ses *Mémoires* qui parurent

en 1777, 6 vol. in-12 et ont été réimprimés dans les grandes collections. Il existe du maréchal et de sa famille des lettres et de nombreux manuscrits à la Bibliothèque nationale. = Son fils Louis, comte, puis duc D'AYEN et de NOAILLES, né le 21 avril 1713, mort le 22 août 1793, à Saint-Germain-en-Laye. La faveur dont jouissait sa famille et les services secrets et peu honorables qu'il rendit à Louis XV lui attirèrent faveurs sur faveurs, et sans avoir rien fait d'éclatant, il fut nommé maréchal de France (1775). = Jean-Paul-François, duc DE NOAILLES, fils du précédent, lieutenant général, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 26 octobre 1739, mort le 20 octobre 1824, à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). Il émigra en Suisse après le 10 août, et ne revint en France qu'à la Restauration où il fut nommé pair (1814), puis membre de l'Institut (1816). = Son frère, Emmanuel-Marie Louis, marquis de NOAILLES, diplomate, né à Paris le 12 décembre 1743, mort au château de Maintenon (Eure-et-Loir) en septembre 1822. Il fut successivement ministre plénipotentiaire en Allemagne (1770), ambassadeur en Hollande (1770), à Londres (1776), et à Vienne (1783-1792).

NOAILLES (Louis-Antoine de), cardinal, fils d'Anne premier duc de Noailles, né le 27 mai 1651, au château de Teissières, près d'Aurillac, mort à Paris, le 4 mai 1729. Évêque de Cahors (mars 1679), de Châlons-sur-Marne (juin 1680), il fut appelé à l'archevêché de Paris (19 août 1695), sans l'avoir demandé et par l'influence de Mme de Maintenon. Dès l'année suivante (1696), la censure qu'il fit d'un livre de l'abbé Barcos, commença entre lui et les jésuites une guerre qui ne finit qu'avec sa vie. Cardinal (1700), il contribua à la suppression du monastère de Port-Royal, puis poussé à bout par les intrigues du P. Letellier, confesseur du roi, il ôta à la société de Jésus le pouvoir de prêcher et de confesser dans le diocèse de Paris (1713). Son opposition à la bulle *Unigenitus* excita la colère de Louis XIV qui lui défendit (1714) de reparaître à la cour. Mais à la mort du roi (1715), il fut créé, par le régent, chef du conseil de conscience, interdit (1716) tous les jésuites de son diocèse, et fit, avec d'autres évêques opposés à la bulle, un appel au futur concile (1717), appel qu'il rétracta en 1720; et dix ans après (1728), il publia un mandement où il acceptait la bulle purement et simplement. En 1720, il avait refusé des dimissoires, pour recevoir les ordres, à Dubois, qui ne le lui pardonna pas. = Son frère, JEAN-BAPTISTE-LOUIS-GASTON, lui succéda à l'évêché de Châlons (1696) et mourut le 17 sept. 1720, à 51 ans.

NOAILLES (Louis-Marie, vicomte de), homme politique, second fils du maréchal de Mouchi, né à Paris, le 17 avril 1756, mort le 9 janvier 1804. Il fit la campagne d'Amérique avec La Fayette, et député de la noblesse du bailliage de Nemours aux États généraux, il se signala dès le commencement par les opinions les plus avancées. Ce fut sur sa motion que furent décrétées dans la fameuse nuit du 4 août 1789, l'égalité des impôts et l'abolition des droits féodaux et des privilèges, et ses adversaires ne manquèrent pas de faire remarquer que, simple cadet de famille, il était à peu près désintéressé dans la question. Il fit ensuite partie du comité militaire, eut un duel avec Barnave (mai 1790), contribua à faire supprimer les titres et qualités nobiliaires, fut nommé maréchal de camp (nov. 1791), et, envoyé à l'armée du Nord, fut battu à Gliswel par le duc de Saxe-Teschen (mai 1792). Il donna alors sa démission, et se retira en Angleterre, puis aux États-Unis. Il rentra en France après la Terreur, reprit du service, fut envoyé à Saint-Domingue en qualité de général de brigade (1803) et fut frappé mortellement dans un combat naval livré près de la Havane, à une corvette anglaise qu'il enleva à l'abordage. = Son fils, Louis-Joseph-Alexis, comte de NOAILLES, homme politique, né à Paris le 1er juin 1783, y mourut le 14 mai 1835. Arrêté quelques mois sous l'Empire (1809), il quitta la France (1811) et servit dans les armées alliées pendant les campagnes de 1813 et de 1814. Il était au congrès de Vienne avant les Cent-Jours, et fut député à presque toutes les assemblées de 1815 à 1830. Ministre d'État et membre du conseil privé (19 sept. 1815), puis aide de camp de Charles X, il n'en prêta pas moins serment à la dynastie de Juillet. = Son frère ALFRED, né à Paris, en 1786, fut tué le 28 novembre 1812, au passage de la Beresina.

NOBEL, pseudonyme anagrammatique de J. Lebon.

NOBILIACUM. Saint-Léonard-le-Noblet. — Neuilly. — Nouaillé.

NOBLE, famille du Toulonnais d'où sont sortis les seigneurs du Revest.

NOBLE A LA ROSE, monnaie d'or anglaise; il y en eut de frappée en France au XVe siècle. Il y avait des *demis nobles* et des *quarts de nobles*. = NOBLE HENRI, monnaie d'or anglaise; il y en eut également de frappée en France au XVe siècle.

NOBLE DE LA LAUZIÈRE (Jean-François), écrivain, né à Marseille, le 24 août 1718, mort le 16 décembre 1806.

NOBLE-HOMME. Lorqu'on imagina, dans les temps modernes, la hiérarchie des titres féodaux, les plus hauts seigneurs et les princes eux-mêmes se désignaient sous la qualification générale de noble-homme; celle d'écuyer, qui venait à un rang inférieur, marquait simplement qu'on n'était point roturier. Dans la suite, les gens de petits états, juges, avocats, médecins, etc., auxquels les règlements accordaient une sorte de noblesse, furent exclusivement appelés nobles-hommes, dans les pays de droit écrit, tandis qu'au nord ils continuèrent à se dénommer écuyers. Les vrais nobles prirent dès lors le titre de gentils-hommes.

NOBLESSE. Il ne semble pas que la société gauloise ait connu une classe de personnes privilégiées; quelques individus de la catégorie des guerriers y jouissaient bien d'une sorte de suprématie, mais leurs attributions n'étaient pas héréditaires, ils ne constituaient pas un ordre à part, une noblesse. Faut-il en dire autant des tribus barbares qui ont envahi le territoire, et notamment des Francs? L'affirmative a pour elle aujourd'hui l'opinion la plus générale. Cependant des textes positifs de Tacite (ch. 7, 8, 9, 13, 24) établissent l'existence d'une noblesse chez les Germains, et les races qui ont le mieux gardé le type primitif, les Norvégiens, les Angles, les Saxons, les Frisons n'ont jamais cessé de la conserver dans leurs lois. (*Le storthing* de Norvége l'a, il est vrai, abolie le 9 mai 1811; mais la date même de cette mesure vient à l'appui de notre assertion.) Quant aux Francs, il est certain qu'ils avaient de grandes familles élevées au-dessus des ingenus ordinaires. Elles avaient le privilége de porter les cheveux longs; on les appelait *crinitæ;* le titre XXV de la loi Salique distingue le *puer crinitus* de celui qui ne l'est pas. Les familles avaient une autre prérogative sérieuse dont la première n'était que le signe, c'était parmi elles qu'on choisissait le chef, le prince. Elles formaient donc une classe à part, une véritable noblesse héréditaire. Tout l'effort des rois dut tendre à en diminuer le nombre, à en restreindre les droits, et Grégoire de Tours l'explique très-bien : *ut reliqua plus habeantur*. A des distinc-

tions héréditaires utiles, furent substituées des prérogatives honorifiques et personnelles. La caste disparut, et il n'y eut plus de classe aristocratique que par la faveur des princes qui, en distribuant des grâces et des présents à certains individus de leur entourage, les élevèrent à un rang où leurs héritiers ne les remplaçaient pas. Telle fut l'origine des *Antrustions* dont l'ensemble constitua la *trustis* (ou *comitiva*), la cour du roi. Le caractère privilégié des *Antrustions* est bien marqué par le prix élevé de leur *wehrgeld*. Ils sont estimés par la loi Salique trois fois plus que les hommes libres, à 600 sous, tandis que ceux-ci ne sont évalués qu'à 200. Il faut se garder de les confondre avec les *Leudes* (voyez ce mot).

Sous le régime féodal, la noblesse prend un caractère bien tranché de supériorité hiérarchique sur les autres classes de la société. Issue des anciens fonctionnaires de l'empire par la transformation de leurs attributions temporaires en office, d'abord viager puis transmissible à leurs enfants (IXe siècle), elle se rattachait en outre, et en passant par-dessus le règne de Charlemagne, aux possesseurs de bénéfices dont le prince avait réprimé avec peine les habitudes envahissantes contractées sous les Mérovingiens. (Voy. BÉNÉFICE, FÉODALITÉ.) Les personnes, appartenant à deux groupes distincts, grands propriétaires et officiers publics, n'avaient pas tardé à faire reconnaître leurs usurpations (Kiersy-sur-Oise, 877). Aussitôt que le temps eut fortifié leur position, ils s'efforcèrent de continuer leur caste par l'établissement de règles exclusives. La gentillesse, telle fut le nom donné alors à la noblesse, ne put s'acquérir; elle constitua essentiellement un droit de naissance. Elle se transmettait héréditairement et en mariage légitime par le père, quelle que fût la condition de la mère, pourvu toutefois que celle-ci ne fût pas serve (Beaumanoir, *Assises de Jérusalem*, etc.). Ce principe souffrait deux exceptions. Dans certaines coutumes quand la mère était gentil-femme, et que le père était libre mais non noble, l'enfant sans être apte à tenir fief pouvait cependant recevoir l'ordre de la chevalerie (Beaumanoir et *Établissements de saint Louis*). La seconde dérogation est plus importante. D'après la coutume de Champagne, la noblesse se transmettait par les femmes. On en a donné deux explications : la première consiste à faire observer qu'à l'époque où les usages du pays furent rédigés, la noblesse avait été décimée dans les croisades, et qu'on pouvait craindre d'y voir disparaître la race noble. Mais cette extermination des seigneurs champenois n'a point laissé de traces dans l'histoire. On a dit, ce semble, avec plus de raison, dans un second système, que grâce à ses grandes foires, la Champagne était en quelque sorte devenue au moyen âge l'entrepôt de l'Europe, que le commerce y était en grand honneur, et que non-seulement, à l'exemple de certaines coutumes libérales, les usages de Champagne permettaient aux nobles de faire le négoce sans déroger, mais encore que leur noblesse n'était point paralysée, endormie pendant leurs opérations commerciales, ainsi que cela avait lieu ailleurs, mais demeurait alors même entière et vivante. Or c'est une expérience faite que plus un pays est favorable au commerce, plus il reconnaît de droits aux femmes; telle a pu être l'origine de l'exception consacrée par l'Ancien Coutumier de Champagne qui ne paraît pas d'ailleurs avoir prévalu sans contestation, même dans les temps modernes, ainsi que le prouvent nombre d'arrêts du Parlement et du Conseil dont la jurisprudence resta indécise jusqu'à la veille de la Révolution.

Dans les temps modernes, la noblesse fut attachée à certaines fonctions; elle n'était toutefois acquise et transmissible qu'au bout de vingt années d'exercice ou lorsque le titulaire mourait dans sa charge. En 1789, on ne comptait pas moins de 4000 offices conférant ainsi la noblesse. Elle fut donnée aux membres du Parlement en juillet 1644, à ceux de la Chambre des comptes, en décembre de la même année. Mais ces magistrats jouissaient depuis longtemps du privilége attaché à leur nouvelle condition. Ils formaient la noblesse de robe. Une ordonnance rendue en nov. 1750 sous l'inspiration du comte d'Argenson, assura la noblesse à tous les officiers géneraux et à leurs descendants, exempta de la taille tous les officiers en activité, et pour la vie les capitaines en retraite ayant fait vingt années de service.

Y avait-il une hiérarchie dans la noblesse? Non, pas avant le XIVe siècle. Les différents titres que prenaient les gentilshommes n'avaient aucune conséquence sociale. (Voy. TITRES FÉODAUX.) La seule distinction pratique est celle qu'on établit entre la vassalité médiate et la vassalité immédiate, entre les grands fiefs et les arrière-fiefs; le grand vassal relevait directement de la couronne, et son fief s'appelait duché ou comté. Encore y avait-il certaines terres réputées grands fiefs et qui ne portaient point ce nom, telles étaient les trois grandes baronnies: Bourbon, Coucy, Beaujeu.

Les principales prérogatives de la noblesse consistaient à cette époque dans le droit de tenir fief, de rendre la justice, de percevoir des redevances, de battre monnaie, et d'entreprendre des guerres privées. —Voy. AIDE, FIEF, GUERRE PRIVÉE, JUSTICE, MONNAIE.

Le 19 juin 1791, la noblesse héréditaire et les titres nobiliaires furent abolis par un décret de l'Assemblée nationale, rendu le 17 juin 1790, et dont voici la teneur : « L'Assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France; qu'en conséquence, les titres de marquis, chevalier, écuyer, comte, vicomte, messire, prince, baron, vidame, noble, duc et tous autres titres semblables ne pourront être pris par qui que ce soit, ni donnés à personne; qu'aucun citoyen ne pourra porter que le vrai nom de sa famille; que personne ne pourra faire porter une livrée à ses domestiques, ni avoir des armoiries; que l'encens ne sera brûlé dans les temples que pour honorer la Divinité, ni offert à qui que ce soit; que les titres de monseigneur et de messeigneurs ne seront donnés à aucun corps, ni à aucuns individus, ainsi que les titres d'excellence, d'altesse, d'éminence, de grandeur. » D'après une statistique publiée l'année suivante par Lavoisier, la noblesse, en y comprenant les femmes et les enfants, formait une population de 83000 âmes.

Les titres héréditaires honorifiques de prince, duc, comte, baron et chevalier, furent rétablis sous l'Empire, par un sénatus-consulte du 11 mars 1808. Les titulaires pouvaient former des majorats ou substitution en faveur de leurs descendants directs. Cette nouvelle noblesse fut conservée par la Restauration qui rétablit l'ancienne. Abolis par un décret du gouvernement provisoire en date du 28 février 1848, les titres de noblesse furent rétablis le 24 janvier 1852.—Voy. ANOBLISSEMENT, ARMOIRIES, TITRES.

On trouve une liste fort détaillée d'ouvrages relatifs à la noblesse de France dans le t. III (p. 672 à 850) de la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong. Voyez aussi les indications contenues dans les articles ANSELME, LA CHESNAYE DES BOIS, MENESTRIER, LA ROQUE, etc.

NOBLET, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Tersillac et de Villermont.

NOBLET, maison du Mâconnais d'où sont sor-

tis les seigneurs d'Anglure. — Les seigneuries d'Anglure, de Montchanin, etc., en Champagne (Marne), furent érigées en marquisat sous le nom de Noblet d'Anglure (mai 1715), en faveur de Bernard de Noblet. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

NOBLOT (Charles), érudit, né le 17 mai 1668, à Aisy (Bourgogne).

NOBODY (Le citoyen), pseudonyme de de La Baume.

NOÇAGES, droit que les seigneurs avaient, dans certaines localités, d'être invités au repas de noces de leurs vassaux et d'y amener avec eux un lévrier et deux chiens courants.

NOCES SALÉES. C'est le nom que l'on donna aux noces de Jeanne d'Albret avec Guillaume, duc de Clèves, parce que l'oncle de la princesse, François Ier, les fit célébrer à Châtellerault (1540), avec une telle magnificence, qu'il dut, pour remplir ses coffres épuisés, avoir recours à une augmentation de l'impôt du sel.

NOCETUM, **NUCETUM**, Noyers.

NOCHISTLAN, ville du Mexique occupée par les Français le 13 mai 1864.

NOCQUARRE. Voy. NEUFCARRES.

NOCRET (Jean), peintre et valet de chambre du roi, né à Nancy en 1612, membre de l'Académie (1663), mort à Paris le 12 novembre 1672. = Son fils et son élève, CHARLES-JEAN, peintre, membre de l'Académie (1674), né le 20 février 1648, à Paris, où il est mort le 28 déc. 1719.

NODIER (Charles), littérateur, bibliophile, membre de l'Académie française (1833), né à Besançon, de 1780 à 1783, mort à Paris, le 27 janvier 1844. Il était fils d'un juge au tribunal révolutionnaire. Si l'on en croit ses *Souvenirs*, qui ne méritent pas une grande confiance, il fut secrétaire ou aide de camp de Pichegru, et emprisonné quelque temps en 1803, pour une pièce républicaine intitulée *la Napoléone*, il se retira dans son pays où il s'occupa d'entomologie, et après diverses aventures, obtint une place de bibliothécaire à Laybach en Illyrie. Lors de la chute de l'Empire, il accourut à Paris, publia et signa soigneusement, dans les *Débats* et la *Quotidienne*, des articles d'un royalisme ardent, ce qui le fit nommer bibliothécaire à l'Arsenal. Il a écrit des romans dont les plus connus sont : *les Proscrits* (1802); *le Peintre de Salzbourg*; *Lord Ruthven ou les Vampires*; *Trilby*; *la Fée aux Miettes*; *Jean Hogar* (1818); *Therèse Aubert* (1820); *Histoire du roi de Bohème et de ses sept châteaux* (1830); *Mademoiselle de Marsan* (1832); des ouvrages historiques aussi romanesques que ses romans (*Histoire des Sociétés secrètes de l'armée*; *Napoléon et ses constitutions*); un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises* (1808); *Questions de littérature légale*, 1812, 1828, in-8°; *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1829, in-8°. Ses œuvres (1832-1834, 12 vol. in-12) sont fort loin de justifier la grande réputation dont il a joui de son vivant.

NODOT (François), littérateur, mort dans les premières années du XVIIIe siècle. Il est connu par la publication, dans une édition de Pétrone (1693), de prétendus fragments inédits de cet écriv.

NOÉ (La), abbaye de cisterciens, en Normandie (Eure), diocèse d'Évreux.

NOÉ, maison de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Montesquieu, de Samaran, de Montaignac, de Caumont, de l'Isle-en-Armagnac, de Stancarbon et de Guitaut. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

NOÉ (Marc-Antoine de), prélat, né en avril 1724, au château de La Gremenaudière (Charente-Inférieure), mort à Troyes, le 22 septembre 1802. Évêque de Lescar (1763), député des États de Béarn aux États généraux (1789), il ne tarda pas à se retirer dans son diocèse, émigra, et rentré en France après le concordat, fut nommé à l'évêché de Troyes (1802).

NOËL. C'était à Noël, au moyen âge, que l'année commençait dans plusieurs provinces de France (voy. ANNÉE), et ce jour était l'occasion de grandes réjouissances dont l'usage s'est perpétué chez les peuples d'origine germanique. Le mot *Noël* était usité comme cri de joie aux entrées solennelles des rois et des princes.

NOËL (Jean-Baptiste), conventionnel, né à Remiremont (Vosges), le 24 juin 1727, mort sur l'échafaud le 8 octobre 1793. Il se récusa dans le procès de Louis XVI.

NOËL (François-Joseph), littérateur, né en 1755, à Saint-Germain-en-Laye, mort le 29 janvier 1841, à Paris. Clerc tonsuré, professeur au collège Louis-le-Grand, il fut envoyé à Londres (1791), à La Haye (1793), organisateur de la république batave (1795), commissaire de l'instruction publique, commissaire général de police à Lyon, préfet du Haut-Rhin (1801), enfin inspecteur général de l'Université, place qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Il a publié un très-grand nombre d'ouvrages pour les classes, dont les plus connus sont : *Leçons de littérature et de morale*, et des Dictionnaires de tout genre.

NOËL (Fr.-J.-B.), jurisconsulte, érudit, né à Nancy, le 7 juillet 1783, mort le 18 mars 1856. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Lorraine*, 1838-45, 7 vol. in-8°.

NOËL DE LA MORINIÈRE (Simon-Barthélemy-Joseph), naturaliste et voyageur, né le 16 juin 1765, à Dieppe, mort le 22 février 1822, à Drontheim (Norvége).

NOEMAGUS, **NÆOMAGUS VADICASSIORUM**, Vassy.

NOEMAIN (Seigneurs de la), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

NOEODUNUM, Jubleins ou Nogent.

NOERA, la Nouère, affluent de la Charente.

NOET, village de Touraine (Indre-et-Loire), où le 21 août 1042 ou 1044 Geoffroy Martel, comte d'Anjou, battit et prit Thibaut III, comte de Blois.

NŒUVILLE ou **NŒUFVILLE**, maison de l'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Bruneaubois, de Montador et de Fromentel.

NOGARÈDE (La), famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de La Garde.

NOGARET, famille de Toulouse anoblie par Charles V en 1372, et d'où sont sortis les seigneurs de Graniagues et de Roqueserrière, les ducs d'Espernon et de La Valette, les comtes et ducs de Candale et la branche bâtarde des marquis de La Valette. (Voy. le P. Anselme, t. III.) A cette famille appartiennent les personnages suivants : NOGARET (Jean de), seigneur de LA VALETTE, mestre de camp de la cavalerie légère, lieutenant général en Guyenne, mort le 18 décembre 1575. = Bernard, fils aîné du précédent, marquis de LA VALETTE, amiral de France, né en 1553, tué au siége de Roquebrune (Provence), le 11 février 1597. = NOGARET (Jean-Louis de), duc d'ÉPERNON, frère cadet du précédent, né en mai 1554, dans le Languedoc, mort le 13 janvier 1642, à Loches. Il s'attacha au duc d'Anjou, puis pendant quelque temps au roi de Navarre, et s'introduisit à la cour où il devint un des mignons de Henri III, qui le combla d'honneurs et de richesses. Outre des sommes énormes, il reçut de lui les gouvernements des Trois-Évêchés, du Boulonnais, de l'Angoumois, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Touraine, de l'Anjou et de la Normandie, la charge de colonel général de l'infanterie (1581) et celle d'ami-

ral, qu'il céda à son frère Bernard. Disgracié (1588) et exilé à Loches, il rentra en faveur l'année suivante. Après la mort du roi, il refusa de servir Henri IV, qui lui abandonna pourtant le gouvernement de Provence, où le duc essaya de se faire une principauté indépendante; mais son orgueil et sa cruauté le rendirent promptement odieux. Menacé par Lesdiguières et ensuite par le duc de Guise, il conclut un traité avec l'Espagne (10 novembre 1595), mais n'en fut pas moins forcé l'année suivante de quitter la Provence soulevée (mai 1596) et de faire sa soumission à Henri IV, qui lui accorda des conditions avantageuses. Il était aux côtés du roi quand le prince fut frappé par Ravaillac. Le lendemain (15 mai 1610), ce fut lui qui força le Parlement à donner la régence à Marie de Médicis, sous laquelle il fut tout-puissant pendant quelques années. Quand elle eut été exilée à Blois (1617), il l'en fit évader (1619) et fut le négociateur de la paix signée avec Louis XIII à Angoulême. Gouverneur de Guyenne (1622), il s'y rendit odieux et eut de violents démêlés avec le parlement de Bordeaux et avec l'archevêque de Sourdis, qu'il osa bâtonner (1632), mais à qui il fut obligé l'anné suivante de demander pardon. En 1638, on lui donna le prince de Condé pour adjoint dans le gouvernement de la Guyenne, et en 1641, il fut exilé à Loches. Sa vie a été écrite par Girard. Marié en 1587 à Marguerite de Foix, comtesse de Candale, morte en 1593, il en eut trois fils, Henri (voy. CANDALE), Bernard qui suit, et Louis (voy. LA VALETTE). Il eut aussi plusieurs enfants naturels, entre autres : Louis, chevalier de La Valette, lieutenant général de l'armée navale des Vénitiens (1645), mort en 1650, et Louis de La Valette, évêque de Carcassonne (1655), mort le 10 septembre 1679. = NOGARET (Bernard de), duc de LA VALETTE puis d'ÉPERNON, fils puîné du précédent, né en 1592, mort à Paris, le 25 juillet 1661. Colonel général de l'infanterie en survivance de son père, il fut, à la suite d'une attaque malheureuse contre Fontarabie, condamné à mort par contumace, sous l'inculpation de haute trahison (1639). Réhabilité après la mort de Louis XIII, et rétabli dans son gouvernement de Guyenne, il s'y rendit odieux comme l'avait été son père. Il avait épousé en 1622 une fille légitimée de Henri IV et de la marquise de Verneuil, Gabrielle, qu'il fut accusé d'avoir empoisonnée (1627). Il se remaria à une nièce de Richelieu, Marie du Cambout. Le fils qu'il eut de son premier mariage, Louis-Charles-Gaston, duc de Candale, mourut sans postérité, le 28 janvier 1658. — Voy. CANDALE.

NOGARET (Guillaume de), chancelier de France, né vers 1260, à Saint-Félix-de-Caraman (Haute-Garonne), mort en avril 1313. Docteur et professeur ès-lois à l'université de Montpellier (1291), il fut anobli par Philippe le Bel, à qui il se dévoua corps et âme, et qui le nomma chevalier de son hôtel. Lors de la querelle du roi avec Boniface VIII, ce fut lui qui accompagné de Sciarra-Colonna arrêta le pape à Agnani (1304). Il fut encore dans l'arrestation des juifs du Languedoc (1306) et des Templiers de Paris 1307) l'instrument du roi, qui le nomma (1307) garde des sceaux, puis (1308) chancelier.

NOGARET (Jacques RAMEL de), homme politique, né à Carcassonne, en 1760, mort exilé comme régicide à Bruxelles, le 31 mars 1819. Député aux Etats généraux (1789), à la Convention, où il vota la mort du roi sans sursis, puis au conseil des Cinq-Cents, il fut ministre des finances (février 1796-juin 1799), et préfet du Calvados pendant les Cent-Jours.

NOGARET (François-Félix), littérateur, né le 4 nov. 1740 à Versailles, mort à Paris, le 2 juin 1831.

NOGENT-EN-BRIE (Seigneurs de), de la maison de l'Hospital.

NOGENT-L'ARTAUD, baronnie de la Brie Champenoise (Aisne) qui, réunie à plusieurs autres terres, fut érigée en duché-pairie sous le nom de La Vieuville, en faveur de Charles de La Vieuville, par lettres de décembre 1651, qui ne furent point enregistrées. — Il y avait à Nogent-l'Artaud une abbaye de clarisses.

NOGENT-LE-ROI, seigneurie du pays Chartrain (Eure-et-Loir), qui fut donnée à Louis de France, comte d'Évreux, en oct. 1317, et érigée en comté (août 1636) en faveur de Nicolas Bautru.

NOGENT-LE-ROTROU, *Novigentum Rotroci*, ancienne capitale du Perche, aujourd'hui sous-préfecture d'Eure-et-Loir. Donnée en 1335 pour supplément d'apanage à Charles de Valois, comte d'Alençon, elle fut érigée, en juin 1652, en duché-pairie, en faveur de François de Béthune, comte d'Orval. Sous Charles VII, la ville prise par le comte de Salisbury retomba au pouvoir des Français, auxquels le comte la reprit pendant le siége d'Orléans, et qui peu de temps après s'en remirent en possession.

BIBLIOGRAPHIE. Thomassu, ***Recherches sur Nogent-le-Rotrou***, 1832, in-8°.

NOGENT-SOUS-COUCY, abbaye de bénédictins, de la congrégation de St-Maur, en Laonnais (Aisne), diocèse de Laon, fondée dans le XIᵉ siècle par Alberic, seigneur de Coucy.

NOGENT-SUR-SEINE, ville de Champagne (Aube). Elle fut prise par d'Andelot en 1567 et évacuée peu de temps après.

NOGUÈS, maison du Béarn d'où sont sortis les seigneurs de Gerderest et de S Aubin d'Assat.

NOGUEZ (Pierre), médecin, né à Sauveterre (Basses-Pyrénées), mort après 1735.

NOGUIER (Antoine), écrivain, né à Toulouse, y mourut vers 1570. — ***Histoire tolosaine***, 1559, in-fol.

NOINTEL, terre et seigneurie du Valois (Seine-et-Oise), érigée en marquisat d'abord (septembre 1654), en faveur d'Édouard Olier, puis (octobre 1697) en faveur de L. Béchameil.

NOINTEL (Charles-François OLIER, marquis DE), diplomate, mort à Paris le 31 mars 1685. Il fut ambassadeur à Constantinople (1670-1678), parcourut l'Asie Mineure et la Grèce et recueillit un grand nombre de bas-reliefs, de médailles et d'inscriptions qu'il rapporta en France.

NOIR (Yvan SALMON, dit Victor), journaliste, né à Attigny (Vosges) le 27 juillet 1848, tué par le prince Pierre Bonaparte, à Auteuil, le 10 janvier 1870.

NOIR (Le). Voy. LENOIR.

NOIRAT (Seigneurs de), de la famille de l'Aubespine.

NOIRIEUX (Seigneurs de), branche de la famille de Boylesve (Anjou).

NOIRLAC, *Nigerlacus*, abbaye de cisterciens, en Bourbonnais (Cher), diocèse de Bourges, fondée en 1150.

NOIRMOUTIER ou **NOIRMOUTIERS**, ***Heria. Nigrum Monasterium***, petite île sur les côtes du Poitou (Vendée) avec capitale du même nom. Elle possédait une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît (dont les religieux sont, comme on sait, vêtus de noir, de là le nom de l'île), et une abbaye de bernardins, dite l'***Abbaye blanche***. Elle faisait partie du diocèse de Luçon.

L'île de Noirmoutier tomba en 830 au pouvoir des Normands qui brûlèrent l'abbaye de St-Philibert, fondée par Charlemagne. Elle fut prise par Charette le 11 octobre 1793 et reprise par les républicains le 3 janvier 1794.

La baronnie de Noirmoutier fut érigée en mar-

quisat (octobre 1584) en faveur de François de la Trémoille, puis en duché-pairie par lettres de mars 1650, qui ne furent point enregistrées, en faveur de Louis II de la Trémoille. Celui-ci, en mars 1650, obtint la translation du titre de duché-pairie sur la baronnie de Montmirail, et le 8 février 1659 une nouvelle érection de cette baronnie sous le nom de Noirmoutier. Son fils, Antoine-François, fut créé duc et pair en avril 1707.

NOIRMOUTIER (Louis de la TRÉMOILLE, marquis, puis duc de), pair de France, né le 25 décembre 1612, mort à Château-Villain le 12 octobre 1666. = Son fils aîné, ANTOINE-FRANÇOIS, duc de ROYAN, pair de France, né le 17 juillet 1652, mort à Paris le 18 juin 1733, sans postérité. = Son frère, JOSEPH-FRANÇOIS, frère du précédent, né en 1658, mort à Rome le 9 janvier 1720. Il fut successivement auditeur de rote à Rome, cardinal (1706), évêque de Bayeux (1716), archevêque de Cambrai (1718) et chargé d'affaires à Rome depuis l'année 1706 jusqu'à sa mort.

NOIROT (Claude), écrivain, né à Langres en 1570. — *L'Origine des masques*, 1609, in-8°, rare.

NOIRS (Les), nom que l'on donna aux membres du côté droit de l'Assemblée nationale quand elle eut été installée (novembre 1789) dans la salle du Manége, près des Tuileries.

NOISAC (Seigneurs de), de la famille de Montroignon (Auvergne).

NOISETTE (Léon-Claude), horticulteur, né à Châtillon le 2 novembre 1772, mort à Paris le 9 janvier 1849.

NOISI (Seigneurs de), branche de la maison de Senlis.

NOISSOD, pseudonyme anagrammatique de E. A. Dossion.

NOIX (Seigneurs des), de la maison de Maréchal (Bourbonnais).

NOIZET-SAINT-PAUL (Jean-François-Gaspard), ingénieur militaire, né à Hesdin (Pas-de-Calais) le 2 novembre 1749, mort le 3 août 1837.

NOLANT. Voy. FATOUVILLE.

NOLASQUE (SaintPierre de), fondateur de l'ordre de la Merci, né vers 1189, près de St-Papoul (Aude), mort le 25 déc. 1256. Sa fête, le 31 janv.

NOLE (Comtes de), branche de la maison de Montfort-l'Amaury.

NOLIN (Denis), écrivain, mort à Paris en 1710.

NOLIN (Jean-Baptiste), graveur et géographe du roi, élève de Poilly, né en 1657, à Paris, où il est mort le 20 octobre 1708. = Son fils, JEAN-BAPTISTE, géographe, mort le 1er juillet 1762, à Paris, où il était né vers 1686. = FRANÇOIS-ALAIN, oncle du précédent, graveur, né vers 1651, mort le 29 janvier 1719.

NOLIN (L'abbé), horticulteur, né en Lorraine, mort après 1755.

NOLLENT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Limbœuf, de Torcy, de Coulerville et de Champeaux.

NOLLES (de), pseudonyme d'Andrea.

NOLLET (L'abbé Jean-Antoine), physicien, membre de l'Acad. des sciences, né le 19 nov. 1700, à Pimpré (Oise), mort le 25 avril 1770, à Paris.

NOMAING (Seigneurs de), de la maison de Cohen (Artois. = —, de la maison de Montmorency.

NOMBRET (*N.*), dit *Saint-Laurent*, vaudevilliste, mort à Boulogne (Seine) en août 1833.

NOMBREURS. Les seigneurs avaient des officiers chargés de compter les gerbes au moment des récoltes et de surveiller la moisson pour assurer leur droit de *champart*. C'est ce qu'on appelait des *nombreurs*. Le privilége d'avoir un nombreur s'appelait le *nombrage*, et était fort important. Les fonctions du *nombreur* appartenaient dans certains pays au maire qui se faisait payer en raison du service; mais il les tenait lui-même, comme délégué du suzerain.

NOMÉNY. *Nomentum.* Voy. au SUPPLÉMENT.

NOMINAUX, nom donné à une secte philosophique du moyen âge qui soutenait contre les réalistes que la dialectique avait pour objet les paroles et non les choses, et qui prétendait suivre les doctrines de Porphyre et d'Aristote. Le 1er mars 1473, Louis XI rendit contre les nominaux en faveur des réalistes un édit qui proscrivait les livres des premiers, mais ne tarda pas à être modifié et enfin révoqué. (Voy. Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris*, t. V, p. 710, 739 et suiv.)

NOMINOÉ ou **NOMÉNOÉ**, roi de Bretagne, né vers la fin du VIIIe siècle, mort en 851. Nommé duc des Bretons par Louis le Débonnaire (826), il se révolta à la mort de celui-ci, et battit Charles le Chauve, qui l'année suivante le reconnut pour chef des Bretons. En 849, il s'empara de Rennes, de Nantes et d'Angers. Il eut de violents démêlés avec le clergé de Bretagne.

NOMOPHILE MAROHOIS, pseudonyme de Pardoulx du Prat.

NOMPÈRE, famille du Forez d'où sont sortis les seigneurs de Pierrefitte. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

NONANT, baronnie de Normandie (Calvados) qui appartenait à l'évêché de Bayeux.

NONANCOURT (Seigneurs de), de la maison de Bonnay (Franche-Comté).

NONCE. Outre les *légats* dont les missions sont temporaires et expresses, la cour de Rome entretient auprès de tous les gouvernements et à demeure des personnes, ordinairement ecclésiastiques, chargées de la représenter. Ce sont les *nonces*, véritables ambassadeurs, envoyés du prince plutôt que du pontife, revêtus de fonctions politiques et non spirituelles. Leur institution n'est pas plus ancienne que celle des ambassades permanentes, bien que leur dénomination apparaisse au XIe siècle (charte de 1035). En France les *nonces* ont toujours joui du premier rang, et pris le pas sur les envoyés des autres puissances de l'Europe. Leurs prétentions rencontrèrent parfois de la résistance de la part du Parlement. En 1665, le *nonce* s'étant fait attribuer dans un imprimé le titre de *nonce au Parlement et au royaume*, un arrêt fut porté contre l'imprimeur comme s'étant rendu complice d'un attentat à la juridiction souveraine.

Nos anciens usages interdisent aux *nonces* de s'occuper des intérêts spirituels. Mais cette règle ne paraît pas avoir été toujours observée.

Au dire de Brantôme (*Vie de l'amiral de Chastillon*), le mot de nonce ne commença à être en usage à la cour de France qu'au milieu du XVIe siècle.

NONETTES (Seigneurs des), branche de la famille de Coeffier-Ruzé.

NONNANTICUM, Nonnenque.

NONNANTICURIA, Nonancourt.

NONNENQUE,, *Nonnanticum*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Rouergue (Aveyron), diocèse de Vabres.

NONNETA, la Nonnette, affluent de l'Oise.

NONNOTTE (Claude-François), jésuite, écrivain, né en 1711, à Besançon, y mourut le 3 septembre 1793. Ayant publié en 1762 un livre intitulé : *Erreurs de M. de Voltaire* (1762), il s'attira la colère de celui-ci qui ne cessa le reste de sa vie de l'accabler de sarcasmes et d'injures. = Son frère, DONAT, peintre du roi, élève de Lemoine, membre de l'Académie (1741), né à Besançon le 10 janvier 1708, mort à Lyon le 4 février 1785. — Son *Portrait* et celui de sa femme (musée de Besançon).

NON-PAREILLE. Voy. COUR PLÉNIÈRE.

NONTRON (Seigneurs de), de la maison de Pompadour (Limousin).

NORANTES (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

NORAYE (Seigneurs de la), de la famille Voisin.

NORBERT (Pierre PARISOT, dit le P.), capucin, procureur général des missions étrangères, né en 1697, à Bar-le-Duc, mort près de Commercy le 7 juillet 1769. Au retour d'un séjour dans l'Inde il publia contre les jésuites ses *Mémoires historiques sur les missions des Indes orientales* (1744, 2 vol. in-4° ; 1776, 7 vol. in-4°) qui firent grand bruit. Il mena ensuite une vie errante et, après avoir été sécularisé, reprit l'habit de capucin.

NORBLIN DE LA GOURDAINE (Jean-Pierre), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Misy-Faut-Yonne (Seine-et-Marne) le 1er juillet 1745, mort à Paris le 23 février 1830. Il séjourna en Pologne de 1774 à 1804.

NORD (Département du). Ce département, formé de la Flandre maritime, de la Flandre française et du Hainaut français, est borné au N. par la mer du Nord; au N. E. et à l'E. par la Belgique; au S. par le département de l'Aisne; et au S. O. par les départements de la Somme et du Pas-de-Calais. Chef-lieu, Lille.

BIBLIOGRAPHIE. Dieudonné, *Statistique du département du Nord*, 1804, 3 vol. in-8°; Peuchet et Chanlaire, *Statistique du département du Nord*, 1808, in-4°; Leglay, *Notice sur les archives du département du Nord*, 1839, in-8°.

NORDLINGEN (Bavière). Le duc d'Enghien (Condé) y remporta, le 3 août 1645, une sanglante victoire sur Merci qui y fut tué. Les Autrichiens y furent battus par Moreau en juin 1800.

NORDVILLE (M. de), pseudonyme de Philippe du Mouchet.

NORMAND (Claude-Joseph), médecin, né à Clairvaux (Jura), en 1704, mort le 25 nov. 1761.

NORMAND (Charles-Pierre-Joseph), architecte, dessinateur et graveur, né à Goyencourt (Somme), le 25 nov. 1765, mort à Paris le 13 fév. 1840.

NORMANDIE, *Neustria, Normannia*, l'une des plus grandes provinces de France, avec titre de duché; capitale, Rouen. Elle était bornée au N. par l'Océan; à l'O. par la Manche; au S. par le Maine et le Perche; au S. E., par l'Ile-de-France; au S.O., par la Bretagne; à l'E., par le Beauvaisis; au N. E., par la Picardie. Elle avait environ 220 kilom. de long sur 140 de large et était divisée en Haute et Basse-Normandie. La Haute-Normandie comprenait le pays de Caux, le pays de Bray, le Vexin Normand, le Roumois, le pays de Campagne, le pays d'Ouche, le Lieuvin et le pays d'Auge. La Basse-Normandie renfermait la Campagne d'Alençon, le pays d'Houlme, la Campagne de Caen, le Bessin, le Bocage, le Cotentin et l'Avranchin. A l'époque de la conquête romaine, la Normandie était habitée par un certain nombre de peuples dont les principaux étaient : les *Veliocasses*, les *Caleti*, les *Aulerci Eburovices*, les *Lexovii*, les *Bajocasses* et les *Abrincatui* (Voy. ces différents noms). Sous l'empire elle appartint à la deuxième Lyonnaise. Conquise par Clovis, elle fit partie sous ses successeurs du royaume de Soissons, puis de celui de Neustrie dont elle finit par garder le nom, (Voy. NEUSTRIE.) A partir de l'année 800, elle fut constamment exposée aux ravages des pirates saxons et scandinaves que l'on désignait habituellement sous le nom de Normands (hommes du nord), dont, à la fin du IXe siècle, une troupe sous les ordres du Norvégien Rollon, remonta la Seine, s'établit à Rouen et surprit Meulan (898) et Bayeux (900). Pour mettre fin à leurs dévastations, Charles le Simple, en 911, dans une entrevue qu'il eut avec Rollon à Sainte-Clair-sur-Epte, lui abandonna la partie de la Neustrie que ce chef avait conquise et qui ne comprenait guère que le département de la Seine-Inferieure et une partie de celui de l'Eure; mais ce duché, sous Rollon et ses successeurs, ne tarda pas à s'agrandir et prit de ses nouveaux possesseurs le nom de Normandie.

La Normandie fut possédée par les successeurs de Rollon devenus rois d'Angleterre, jusqu'en 1204, où Philippe Auguste s'en empara et la réunit à la couronne. — Voy. ci-après DUCS DE NORMANDIE, *in fine*.

DUCS DE NORMANDIE. — Rollon. — 927, Guillaume Ier, *Longue Épée*, fils du précédent.— 943, Richard Ier, *sans Peur*, fils du précédent. — 996. Richard II, *le Bon*, fils du précédent. — 1026 ou 1027, Richard III. — 1028, Robert Ier *le Magnifique* ou *le Diable*, frère du précédent. — 1035, Guillaume *le Bâtard* ou *le Conquérant*, fils naturel du précédent. — 1087, Robert II *Courte-Heuse*, fils aîné du précédent. — 1096, Guillaume *le Roux*, roi d'Angleterre, frère du précédent. — 1100, Robert II, de nouveau; en 1106 il est dépouillé de son duché par son frère cadet Henri Ier. — 1106, Henri Ier, roi d'Angleterre, troisième fils de Guillaume Ier. — 1135, Étienne de Blois, comte de Boulogne, roi d'Angleterre, neveu par sa mère de Henri Ier. — 1144, Geoffroi, comte d'Anjou, gendre de Henri Ier. — 1151, Henri II, comte d'Anjou et du Maine, roi d'Angleterre, fils de Geoffroi *le Bel*, comte d'Anjou et du Maine. — 1189, Richard IV *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, deuxième fils de Henri II. — 1199, Jean *sans Terre*, quatrième fils de Henri II, et Arthur petit-fils de celui-ci. En 1204, Philippe Auguste s'empara de la Normandie qu'il réunit à la couronne. En 1332, Philippe de Valois la donna en apanage à son fils Jean. Celui-ci, à son avènement (1350), la donna au même titre (1351) à son fils Charles (V) qui monté sur le trône ne la détacha pas du domaine royal. En 1415, le duché fut envahi par le roi d'Angleterre Henri V, qui en acheva la conquête par la prise de Rouen (1419). En juillet 1449, Charles VII y envoya une armée qui au bout d'un an en avait complétement chassé les Anglais. Dès lors la province ne fut plus séparée qu'une fois de la couronne, en 1465, lorsqu'à la suite de la guerre du Bien public, Louis XI eut été obligé de la céder à son frère Charles auquel il la reprit la même année. Le titre de duc de Normandie fut porté par le second fils de Louis XVI jusqu'au moment (1789) où il devint dauphin par la mort de son frère aîné. (Voyez les différents noms mentionnés dans cet article.)

BIBLIOGRAPHIE. Les ouvrages relatifs à la Normandie sont excessivement nombreux; on trouvera dans la *Bibliothèque historique de la France*, l'indication de ceux qui ont été publiés avant 1778. Nous nous bornerons aux indications suivantes : Licquet, *Histoire de Normandie*, 1835, 2 vol. in-8°; Rob. Wace, *le Roman du Rou* (Rollon), édité par Pluquet, 1827, 2 vol. in-8°; Fr. Michel, *Chroniques anglo-normandes*, 1836, 3 vol. in-8°; et *Chroniques des ducs de Normandie*, par Benoist de Sainte-Maure, 2 vol in-4°; *l'Ystoire de li Normant*, 1835, in-8°; Goube, *Histoire du duché de Normandie*, 1815, 3 vol. in-8°; Aug. Thierry, *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands*, 1838, 4 vol. in-8°; A. Le Prévost, *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*, 1840, in-4°; Taylor, *Voyage en Normandie*, 1820-25, in-f°; F. T. de Jolimont, *Monuments de la Normandie*, 1820-23, 2 vol. in-f°; Caumont, *Revue normande*; L. B. Frère, *Manuel du bibliographe normand*, 1858-1860, 2 vol. in-8°; A. Flo-

quet, *Histoire du Parlement de Normandie*, 1840, 7 vol. in-8°; Labutte, *Histoire des ducs de Normandie*, 1866, in-8°; l'abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, 1854, in-8°.

NORMANDS (Invasions des). C'est dans les premières années du VIe siècle que les pirates scandinaves, les hommes du nord, commencèrent à faire leur apparition sur les côtes de la Gaule. Vers 515, suivant Grégoire de Tours, les Danois dévastèrent un canton de l'Austrasie, dont le roi, Théodoric, envoya contre eux son fils Théodebert, par lequel ils furent complétement battus. On ne les revit plus guère que dans les dernières années de Charlemagne, où ils menacèrent divers points de son vaste empire. Mais sous le règne de son fils Louis le Débonnaire, leurs ravages devinrent incessants et durèrent jusque dans les premières années du dixième siècle. Voici l'énumération de leurs principales expéditions. — 830. Prise de l'île de Ré et de l'île de Noirmoutier où est brûlée l'abbaye de Saint-Philibert fondée par Charlemagne. — 837. Descente à l'embouchure du Rhin. — 841. Rouen est brûlé le 14 mai. — 842. Ravages des côtes de la Picardie. Une flottille remonte la Loire ; Amboise et Blois sont saccagés. Tours résiste victorieusement. — 843. Sac de Nantes ; ravage des bords de la Gironde ; incendie de Tarbes. — 845. Prise de Rouen. — 846. Prise de Paris abandonné par ses habitants; les Normands poussent jusqu'à Saint-Omer; Charles le Chauve, enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis, achète leur départ moyennant 7000 livres pesant d'argent. — Les années suivantes, la Bretagne (847), Saintes, Bordeaux, Tours, Orléans, Périgueux, Bourges (848), Arles, Nîmes, sont tour à tour dévastés. — 857. Ils s'établissent dans une île de la Seine, saccagent Paris et Chartres; pendant cinq années consécutives ils recommencent leurs ravages. — 859. Prise de Noyon et d'Amiens; Charles le Chauve achète la paix. — 862. Prise de Meaux. — 865. Prise de l'abbaye de Saint-Denis. — 866. Robert le Fort est tué en les combattant à Brissarthe (juillet). Paix achetée par Charles le Chauve. — 867. Prise d'Angers et de Bourges — Prise d'Angers que Charles le Chauve assiége et où il force les Normands de capituler. — 880. Prise d'Arras. — 881. Le roi Louis les défait à Saucourt. — 882. Ravage du diocèse de Reims. — 883. Ravage de la Picardie. Prise d'Amiens. La paix est achetée 12 000 livres d'argent. — 885. Prise de Rouen (25 juillet) ; le 25 nov. ils commencent le siége de Paris qui dure jusqu'en octobre 884, et sont repoussés. — 886. Ravage de la Bourgogne. — 888. Ravage des Ardennes; prise de Meaux. — 892. Sac d'Auxerre, de Troyes, Châlons, Toul, Verdun, Évreux. Les Normands sont battus en Bretagne, à Saint-Omer et dans diverses rencontres par le roi Eudes. — 886. Rollon s'établit à Rouen, puis à Pont-de-l'Arche (898). — 900. Prise de Bayeux. Les Normands font une excursion vers la Loire et sont battus près de Chartres. — 911. La partie de la Neustrie où Rollon s'était établi lui est cédée par Charles le Simple qui y ajoute plus tard le Bessin. — 925. Les Normands établis à l'embouchure de la Loire, ravagent la Bourgogne, et les Normands de la Neustrie, la Picardie, où ils sont battus. — Vers 926, sac de l'abbaye de Fleury-sur-Loire par les Normands de la Loire. (Voy. Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, 1844, in-18; et un mémoire de M. Mabille, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1869.)

NORMANT (Alexis), célèbre avocat, né en 1697, à Paris, y mourut le 4 juin 1745.

NORMANVILLE, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs des Héberts.

NORMANVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Melun.

NORROY ou **NOROY** (Seigneurs de), de la famille de Garges (Picardie). = —, de la famille de Monchi.

NORRY (Charles), architecte, membre de l'Institut d'Égypte, élève de Rousset, né en 1756 à Bercy, mort à Paris en juin 1832.

NORVILLE (La), terre et seigneurie du Hurepoix (Seine et-Oise) érigée en châtellenie en février 1685.

NORVINS (Jacques MARQUET, baron DE MONTBRETON DE), historien, né à Paris, le 18 juin 1769, mort à Pau, le 30 juillet 1854. — *Histoire de Napoléon*, 1827, 4 vol. in-8°; souvent réimprimée.

NOSTRADAMUS. Voy. NOTRE-DAME.

NOTABLES (Assemblées des). On appelait ainsi les assemblées que les rois convoquaient dans les circonstances difficiles et qui se composaient de princes du sang et de membres du clergé, de la noblesse et du tiers état; elles furent peu nombreuses. En novembre 1470, Louis XI réunit à Tours une assemblée de ce genre, qui comprenait en tout 61 personnes. « Le roi n'y avait appelé, dit Comines, que gens qu'il pensait qui ne contrediraient pas à son vouloir. » Cette réunion, à qui le roi fit exposer ses griefs contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, se prononça à l'unanimité contre ce prince. — En 1526, François Ier, sorti de captivité et se trouvant à Cognac, convoqua une réunion des princes, des grands et des évêques qui se trouvaient alors à sa cour et qui, sur sa demande, déclarèrent que le roi ne pouvait céder le duché de Bourgogne comme il s'y était engagé par le traité de Madrid.

Le 4 novembre 1596, Henri IV fit à Rouen, dans l'abbaye de Saint-Ouen, l'ouverture d'une assemblée de notables dont lui-même avait désigné les membres. Il y avait convoqué 24 prélats, 42 nobles et 85 membres du tiers état. Mais de ces 151 personnages, 70 seulement se rendirent à son appel. Après un discours plein de bonhomie et de finesse, dans lequel il leur déclara « vouloir se mettre en leur tutelle; » mais, comme il l'ajouta plus tard à ses familiers, « avec son épée au côté, » il fit exposer par son chancelier Cheverny la triste position du royaume. Les notables rédigèrent ensuite des cahiers qui ne furent présentés au roi qu'au commencement de l'année suivante. La principale proposition qui y était contenue était la création d'un conseil de raison destiné à surveiller l'emploi des finances. Ce conseil, accepté par Henri, fonctionna pendant plusieurs mois au bout desquels, ennuyé de son impuissance, il remit ses pouvoirs entre les mains du roi.

Le 2 décembre 1626, douze ans après la fameuse assemblée des États généraux de 1614, Louis XIII ouvrit aux Tuileries une assemblée de notables dont les membres avaient été désignés par le cardinal de Richelieu. On y vit figurer un prince du sang le duc d'Orléans, un cardinal le cardinal de la Valette, 2 maréchaux, 12 prélats, 12 gentilshommes et un nombre assez considérable d'officiers de cours souveraines, de conseillers d'État et d'intendants des finances. L'assemblée, qui fut close le 24 février 1627, ne fit pas autre chose que de donner son appui à la politique de Richelieu. Pendant plus de cent soixante ans il ne fut plus question d'assemblée des notables. Il fallut que la détresse du trésor fût portée à son comble pour que le pouvoir royal se décidât à les convoquer de nouveau. En décembre 1786, le ministre des finances Calonne (voy. ce nom), à bout de ressources et d'expédients, décida Louis XVI à réunir une assemblée de notables qu'il ouvrit le 22 février 1787. Elle se composait

de 137 membres où figuraient les premiers présidents et les procureurs généraux de tous les parlements, les députés des états de Bourgogne, d'Artois, de Languedoc et de Bretagne, les maires des vingt-six principales villes du royaume et des membres choisis par le roi parmi les princes du sang, les ducs et pairs, les évêques, les maréchaux de France, la noblesse, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes. L'assemblée dont les débats furent très-animés et très-importants se sépara après avoir arrêté, entre autres, les six résolutions suivantes que le roi adopta : 1° emprunt de 6 millions de rentes viagères; 2° établissement d'assemblées provinciales pour la répartition égale des impôts; 3° suppression de la corvée; 4° suppression d'un grand nombre de droits sur les traites et gabelles; 5° reculement des douanes aux frontières; 6° établissement d'un conseil des finances.

Une seconde et dernière assemblée des notables eut lieu le 6 novembre 1788. Elle n'eut d'autre mission que de régler tout ce qui concernait la composition, la convocation et le mode d'élection des États généraux, qui devaient se réunir l'année suivante.

NOTAIRES. Lorsque l'enregistrement des actes à la curie (voy. ce mot) fut tombé en désuétude aux VIIe et VIIIe siècles, il n'y eut plus d'autre moyen de donner le caractère authentique aux contrats que de faire intervenir le comte dans leur confection. Ce magistrat passait le contrat en jugement, ainsi que cela eut lieu plus tard pour les titres parés (voy. ce mot). Quand les assises féodales remplacèrent les tribunaux de la première période monarchique, aucun changement ne fut apporté à cet état de choses. Les juges de chaque lieu faisaient rédiger les contrats par leurs clercs ou secrétaires et y apposaient leurs sceaux. Il en résultait des inconvénients notables surtout à Paris où le prévôt et ses assesseurs étaient surchargés de travaux. C'est ce qui détermina saint Louis à ériger en offices distincts et séparés les fonctions exercées dans cette ville par les secrétaires des juges, alors au nombre de soixante. Ils durent expédier et signer les actes dans une salle du Châtelet et prirent le titre de notaires royaux à partir de 1270 sous Philippe le Hardi. Il y avait eu dès le Xe siècle, dans le midi, de véritables notaires dont le paraphe mis au bas des actes assurait leur authenticité. Philippe le Bel voulut faire participer aux bienfaits de cette institution tous les habitants de ses domaines. En 1302 il défendit aux juges royaux de se servir de leurs clercs pour les actes de juridiction volontaire et se réserva la nomination des notaires publics, interdiction renouvelée en 1542 par François Ier et en 1544 par Henri II. Louis XII exigea que les notaires insérassent sur des registres leurs minutes d'actes qui jusqu'alors consistaient en feuilles volantes et étaient exposées à se perdre. Désormais les notaires crûrent en richesses et en considération et formèrent une compagnie puissante; l'exercice de leurs fonctions n'entraînait pas la dérogeance de noblesse, privilége reconnu formellement pour le Dauphiné par François Ier en 1516, et pour Paris par Louis XIV en 1773 (moyennant 452 000 livres). Cependant la plénitude de leur charge subit quelques atteintes. Elle fut diminuée en 1448 et 1542 par l'institution des tabellions, officiers dont l'emploi consistait à sceller les actes des notaires et à en délivrer les grosses, et en 1575 par la création des garde-notes à qui les minutes étaient remises lors du décès des notaires. Tous ces offices surabondants furent supprimés par Henri IV dans un édit du mois de mai 1597. Déjà en 1560 celui de tabellion avait été réuni à la charge de notaire. L'organisation du notariat n'éprouva plus de changement depuis cette époque jusqu'à la Révolution.

Presque toutes les corporations, sous l'ancien régime, donnaient à leurs secrétaires le titre de notaires, de sorte qu'il y en avait une grande variété. Il nous suffira de citer, outre les notaires apostoliques, les notaires au Châtelet et les notaires des seigneurs, qui forment l'objet d'articles particuliers, ceux de l'hôtel du roi et du Parlement, qui furent plus tard les secrétaires du roi et les greffiers, surtout les notaires de Champagne et de Brie, dont les fonctions assez importantes pour exiger un ensemble de dispositions législatives, consistaient à dresser les actes et les contrats dans les foires de ces provinces. Le nombre de ces officiers était considérable au XIVe siècle, puisqu'il fut réduit à quarante par ordonnance de Philippe V en date du mois de juin 1317. Philippe VI les soumit en 1331 à des conditions de capacité, et leur adjoignit deux tabellions au lieu d'un seul qu'avait institué Charles IV en 1327. Ces diverses dispositions furent confirmées et développées par une seconde ordonnance de Philippe VI en date du mois de juillet 1344.

Voici l'indication des principaux édits, ordonnances, déclarations, etc., relatifs aux notaires et antérieurs à la Révolution :

1291, 9 nov. L'institution des tabellions n'appartient qu'au roi. — 1300. Réduction des notaires du Châtelet de Paris à 60. Les dépositions des témoins seront écrites par les notaires du Châtelet. — 1300, oct. Statuts de la confrérie des notaires. — 1302, 23 mars. Le roi seul peut nommer des notaires, sans préjudice du droit des seigneurs qui sont en possession d'en nommer dans leurs terres. — 1302. Création de notaires dans les domaines du roi. — 1304, juillet. Ordonnance sur les tabellions et notaires. — 1315, 17 mai. Répression des exactions des notaires. — 1320, févr. Ordonnance sur la mise à ferme des notaires du royaume et défense aux notaires de vendre leur office pour en retenir le profit. — 1317, 5 juin. Défense aux notaires du Châtelet de Paris de faire rédiger leurs actes par des clercs. — 1370, 10 oct. Les registres et protocoles des notaires royaux seront, après leur mort, remis au roi, et le profit des expéditions réservé au domaine, sauf la portion revenant aux héritiers. — 1359, 27 janv. Réduction du nombre des notaires. — 1393, 12 juill. Création d'une commission pour s'enquérir des exactions des notaires. — 1413, 25 mai. Les offices de notaire ne peuvent être tenus que par une seule personne. — 1433, 26 juill. Institution d'un tabellionage par châtellenie avec dépôt et registre des protocoles; nomination des notaires réservée au roi. — 1437, 1er déc. Les notaires du Châtelet doivent garder les registres de leurs actes et les transmettre à leurs successeurs. — 1463, 6 oct. Lettres relatives à la réforme des abus dans le notariat. — 1485, oct. Édit sur les fonctions des notaires au Châtelet. — 1484, févr. Confirmation des priviléges et anoblissements des notaires secrétaires du roi. — 1494, 13 mai. Déclaration sur les droits et fonctions des quatre notaires secrétaires du Parlement de Paris. — 1510, juin. Les offices de notaires sont conférés par le roi ou par le chancelier; les notaires sont obligés de tenir registre de leurs actes. — 1586, avril. Édit condamnant les notaires faussaires au dernier supplice. — 1575, mai. Suppression des tabellions; création d'offices de notaires garde-notes en chaque bailliage, sénéchaussée et siége royal. — 1578, 28 avril. Réunion des offices de notaires et de garde-notes. — 1643, 8 août. Il ne peut être établi de notaires, tabellions et garde-notes qu'aux siéges

de justice royale. — 1662, 28 février. Arrêt du Parlement, portant qu'en cas de changement dans les offices de notaire par mort, résignation ou autrement, toutes leurs minutes seront remises à leurs successeurs. — 1695, 21 juin. Les notaires doivent tenir des répertoires de tous leurs actes. —1706, mars. Création de notaires royaux héréditaires. — 1708, déc. Édit qui rend casuelles les 113 charges de notaires au Châtelet. — 1761, févr. Suppression des offices de tabellion qui sont réunis à ceux des notaires. — 1782, 21 juin. Établissement à Paris d'un dépôt général des matricules de tous les notaires du royaume. — 1786, févr. Les fonctions de notaire et de procureur ne peuvent être cumulées.

NOTAIRES APOSTOLIQUES. On appelait ainsi, ou encore *notaires de l'officialité*, certains secrétaires des évêques, chargés de dresser les actes de chancellerie ecclésiastique, tels que les prises de possession ou résignations de bénéfices. Mais il était difficile que ces secrétaires n'entreprissent pas sur les fonctions des notaires civils; c'est ce qui arriva notamment à l'époque du développement des officialités. La cour de Rome de son côté eut en France, comme en Espagne et en Angleterre, des notaires apostoliques auxquels elle délivrait des commissions. Cette dangereuse concurrence devint l'objet de plaintes incessantes de la part des notaires royaux, dès les premières années de leur institution, et en 1421 ils avaient déjà obtenu arrêt du Parlement enjoignant aux notaires apostoliques de se restreindre aux fonctions propres de leur ministère. Charles VIII les supprima en 1490; mais ne fut pas obéi. Henri II en 1547 et 1550 les plaça sous la surveillance des baillis et sénéchaux qui devaient en réduire le nombre au nécessaire et examiner leur capacité. Enfin Louis XIV rendit en 1691 un édit qui constitua sur de nouvelles bases l'organisation des notaires apostoliques, en érigeant leurs fonctions en titres d'office formé et héréditaire, et en déterminant la nature des actes de leur compétence. A eux seuls appartint désormais la confection des résignations de bénéfices, des prises de possession, des présentations de patrons, des commissions d'archidiacre, des lettres d'intronisation, des fulminations de bulles et autres actes analogues. Ils purent passer concurremment avec les notaires royaux les titres sacerdotaux, les fondations, les donations pieuses, les testaments des gens d'Église, etc.

Cet édit qui semblait destiné à affermir l'institution des notaires apostoliques, en la régularisant, produisit des résultats tout opposés. L'alarme se mit dans les compagnies civiles qui firent offre d'argent presque partout pour réunir à leurs charges les nouveaux offices, et comme ces propositions furent acceptées par le gouvernement alors fort besoigneux, les notaires apostoliques, généralement pauvres, se virent condamnés à cesser leurs fonctions. Il en coûta 109000 livres au notariat de Paris.

NOTAIRES AU CHATELET. On appelait ainsi les notaires de la prévôté de Paris. Ils jouissaient de nombreux priviléges. La compatibilité de la noblesse avec leurs fonctions leur avait été accordée par l'édit de 1673; ils étaient eux et leur famille sous la sauve-garde du roi (lettres de 1411); ils étaient exempts du guet et du logement des gens de guerre. Enfin ils pouvaient seuls instrumenter dans la ville et les faubourgs, et partageaient avec les notaires d'Orléans et de Montpellier le droit d'exercer leur ministère dans tout le royaume. (Voy. *Traité des droits, priviléges et fonctions des notaires au Châtelet de Paris*, par S. Fr. Langlois, 1738, in-4°.)

NOTAIRES ÉPISCOPAUX. On appelait ainsi les notaires des évêques.

NOTAIRES SEIGNEURIAUX. Nous avons vu comment les juges se trouvèrent investis après les invasions barbares de la fonction de donner aux actes et contrats le caractère authentique. Les justices seigneuriales héritèrent naturellement à cet égard des attributions des tribunaux des comtes; elles les conservèrent dans une certaine mesure après la chute du régime féodal, avec cette modification que les seigneurs, comme les rois, enlevèrent à leurs officiers le droit de désigner les notaires. Toutefois les tendances des légistes et du pouvoir central allaient à refuser aux seigneurs un droit aussi important, et le principe fondamental en la matière, posé par l'ordonnance de 1302, que ceux-là seuls pourraient nommer notaires qui déjà se trouvaient en possession de cette prérogative, subit plus d'une atteinte, surtout au point de vue fiscal. Il était d'ailleurs reconnu par la jurisprudence des cours et des auteurs, que les contrats passés par un notaire seigneurial dans sa circonscription et entre personnes y habitant étaient rigoureusement obligatoires et emportaient hypothèque sur les biens d'icelles. Les règles voulaient également qu'aucun notaire royal n'eût le droit d'instrumenter dans cette circonscription (ordonnances de 1302, 1304, 1315, 1568, 1584, 1606, etc.). Sous Louis XIV, un édit bursal enregistré en lit de justice en 1664, renouvelé en 1705, changea la législation à cet égard, mais il fut révoqué en août 1716 par le régent.

NOTHWEILER, village de Bavière où les Autrichiens furent battus par les Français le 14 septembre 1793.

NOTREDAME (Michel DE), dit NOSTRADAMUS, médecin et célèbre astrologue, né à Saint-Remi (Bouches-du-Rhône), le 14 décembre 1503, mort à Salon (Bouches-du-Rhône), le 2 juillet 1566. Il se crut ou se prétendit doué du don de prophétie, et publia en vers, Lyon, 1555, in-8°, sous le titre de *Centuries*, des prédictions qui eurent un immense retentissement. Leur succès s'augmenta encore après la mort de Henri II que l'on crut voir prédite dans le XXXVe quatrain de la première Centurie. Notredame fut appelé momentanément à la cour par Catherine de Médicis, et lors du grand voyage que fit Charles IX en Provence, il fut nommé son médecin ordinaire. Il avait publié en 1558 une édition augmentée de ses Centuries, que l'on a réimprimées un très-grand nombre de fois avec force interpolations. — *Traité des fardements*, 1552, in-12; le *Remède contre la peste*, 1561, in-8°; *Opuscule de plusieurs receptes*, 1572, in-16. = CÉSAR, son fils, poëte et historien, né à Salon en 1555, mort en 1629. — *L'Histoire et Chronique de Provence*, 1614, in-fol. Il existe de lui diverses lettres dans la correspondance de Peiresc à la Bibliothèque nationale. = MICHEL, frère du précédent, se mêla aussi de prophétie, et ayant été surpris au moment où, pour accomplir une de ses prédictions, il mettait le feu à la ville du Pouzin, il fut tué par Saint-Luc, en 1575. = JEAN, frère de l'auteur des *Centuries*, érudit, mort en 1590. — *Les vies des plus célèbres poëtes provençaux*, 1575, in-8°, livre rempli d'erreurs.

NOTRE-DAME DES COLONNES, abbaye de bénédictines, en Dauphiné, diocèse de Vienne.

NOTRE-DAME L'ANGEVINE, nom donné en Anjou à la Nativité de la Vierge. = NOTRE-DAME-CHASSE-MARS, NOTRE-DAME AUX MARTEAUX, l'Annonciation. = NOTRE-DAME DE PITIÉ, le vendredi avant le dimanche des Rameaux.

NOTRE-DAME (Chevaliers de). Voy. ÉTOILE.

NOTZ-EN-BRENNE (Seigneurs de), de la famille de Marafin (Touraine).

NOUAILHER (Jacques), émailleur, né à Limoges en 1604, mort après 1670. = PIERRE, émailleur, né en 1657, mort à Limoges en 1717. = JEAN-BAPTISTE, émailleur, né en 1742, mort à Limoges le 2 novembre 1804.

NOUAILLÉ, abbaye de bénédictins, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers, fondée vers la fin du VIIIe siècle.

NOUAL DE LA HOUSSAYE (Alexandre DE), érudit, né à Rennes, le 11 novembre 1778, y mourut le 25 mai 1812.

NOUANS (Seigneurs de), branche de la maison de La Rochefoucauld.

NOUE (La), abbaye de cisterciens, en Normandie (Eure), diocèse d'Évreux, fondée en 1144 par l'impératrice Mathilde.

NOUE. Voy. LA NOUE et SAUVÉ.

NOUET (Jacques), jésuite, théologien, né au Mans, en 1605, mort en 1680, à Paris.

NOUET (Nicolas-Antoine), astronome, ingénieur, né le 30 août 1740, à Pompey (Meurthe), mort le 24 avril 1811, à Chambéry.

NOUGARÈDE (Seigneurs de), branche de la maison de Sers (Languedoc).

NOUGARÈDE DE FAYET (André-Jean-Simon, baron), jurisconsulte, né à Montpellier, le 20 septembre 1765, mort à Paris, le 20 août 1845. = Son fils, AUGUSTE, publiciste, né à Paris, le 6 avril 1811, mort à Montpellier en avril 1853.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste), écrivain, né à La Rochelle le 16 décembre 1742, mort à Paris en juin 1823.

NOUGUIER (L'abbé François), érudit, né en 1625 à Avignon, où il est mort.

NOULETTES (Seigneurs de), branche de la maison de Buissy (Artois).

NOULLEAU (Jean-Baptiste), écrivain ascétique, né le 24 juin 1604, à Saint-Brieuc, où il est mort en 1672.

NOURARD (Barons du), de la famille de Lescalopier (Paris).

NOURCY (Seigneurs de), de la maison du Merle.

NOUREMBOURG. Voy. NEUBOURG.

NOUREUIL (Seigneurs de), de la maison Le Merchier (Artois).

NOURRIT (Louis), chanteur, né à Montpellier le 4 août 1780, mort à Paris le 23 septembre 1831. = Son fils, ADOLPHE, célèbre chanteur, né à Montpellier le 3 mars 1802, mort à Naples où il se jeta par une fenêtre, dans un accès de délire, le 8 mars 1839. Il débuta à l'Opéra en 1831 et y resta jusqu'en 1837. On lui doit les livrets des deux ballets la *Sylphide* et la *Tempête*. Sa *Correspondance* a été publiée par M. L. Quicherat, 1867. 3 vol. in-8°.

NOURRY (Guillaume-Antoine), dit *Roselli* et *Grammont*, acteur, né le 10 juin 1750 à La Rochelle, mort sur l'échafaud, à Paris, le 13 avril 1794. Sous la Révolution, il devint adjudant général de l'armée républicaine en Vendée, et, impliqué dans le procès des hébertistes, fut condamné à mort.

NOURY (Jacques), peintre, élève de Ducreux, né à Carpiquet (Calvados), mort à Caen le 5 avril 1832. — *Portrait de l'auteur;* le *Poëte au Parnasse;* l'*École d'Athènes;* la *Visite du Curé* (Musée de Caen).

NOUVEAU THÉOPHILE (Le), pseudonyme de la Charnays.

NOUZERINES (Seigneurs de), branche de la famille de Bridier (Marche).

NOUZIÈRES, en Angoumois (Seigneurs de), de la famille de Brilhac.

NOVAISAN (Seigneurs de), de la maison de Seytres (Dauphiné).

NOVALAISE, petite ville de la province de Suze (Piémont). Les Piémontais y furent battus le 14 octobre 1795.

NOVALES, terres nouvellement mises en culture. La dîme de ces terres appartenait au curé de la paroisse où elles étaient situées.

NOVARE, ville forte du Piémont. Elle fut prise le 11 juin 1495 par le duc d'Orléans (Louis XII), qui, bientôt assiégé par Louis Sforce, ne fut délivré que le 10 octobre suivant par le traité de Verceil. — Maximilien Sforce y battit, le 6 juin 1513, les Français, qui s'en emparèrent encore le 7 janvier 1734 et le 6 décembre 1798.

NOVARIN, famille du Comté-Venaissin, originaire du Piémont, et d'où sont sortis les seigneurs de Longchamp.

NOVEJAN (Seigneurs de), branche de la maison de Castellane (Provence).

NOVEMPOPULANIE ou **AQUITAINE TROISIÈME**, province présidiale. A la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe, le démembrement de la province impériale d'Aquitaine donna lieu à la formation de la troisième Aquitaine, ordinairement appelée Novempopulanie et comprenant la majeure partie de l'Aquitaine proprement dite au temps de César. Cette province, sur les limites de laquelle on n'est pas tout à fait d'accord, nous paraît avoir touché, au N., à l'étang de la Canay, à la Dordogne et à la Garonne, entre le confluent du Gers et du Tarn, et s'être étendue, le long des Pyrénées, depuis l'Océan et la Bidassoa jusqu'à la source de la Têta. Les neuf peuples, qui la faisaient appeler Novempopulanie, sont *Auscii*, *Elusates*, *Beneharni*, *Bigerrones*, *Consoranni*, *Convenæ Lactorates*, *Tarbelli*, *Tarusates* et *Vasates*, sous le nom desquels on doit en comprendre plusieurs autres, puisqu'on voit que l'Aquitaine, à l'arrivée des Romains, contenait une quarantaine de peuples. Ce nombre de neuf peuples ne répond même pas à celui des cités entre lesquelles les peuplades primitives étaient organisées au IVe siècle, puisqu'il était de douze. dont voici les noms : *civitates Eluatium* (Eauze), dont le chef-lieu était la métropole de la province; *Aquensium* (Acqs, aujourd'hui Dax); *Lactoratium* (Lectoure), *Convenarum* (Comenge, aujourd'hui S.-Bertrand de Cominges), *Consorannorum* (Saint-Lizier), *Boatium* (la Teste-de-Buch plutôt que Bayonne), *Benarnensium* (Lescar), *Aturensium* (Aire-sur-l'Adour), *Varatua* (Bazas), *Turba* (Tarbes avec le château de Bigorre), *Elloronensium* (Oloron), *Ausciorum* (Auch). Dans le décret d'Honorius et de Théodose II, en 418, la Novempopulanie est nommée comme faisant partie du vicariat des sept provinces. Avant cette époque, elle avait été ravagée par les Vandales, les Alains et les Suèves, que Constantin poussait vers les Pyrénées et que Gerontius fit passer en Espagne (409). Le repos donné par cet usurpateur fut de courte durée. Dès 417, la Novempopulanie fut, avec la deuxième Aquitaine, livrée par Honorius à Wallia, roi des Wisigoths, qui s'y maintinrent jusqu'en 507, où leur défaite à Vouillé fit passer la Novempopulanie sous la domination des Francs. (Voy. AQUITAINE.) Les départements qui, en tout ou en partie, répondent aujourd'hui à l'ancienne Novempopulanie sont : Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Ariége, pour des portions plus ou moins considérable de leur extrémité S. O; Landes, Gers, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées.

NOVERRE (Jean-Georges), célèbre maître de ballets, né à Paris, le 29 avril 1727, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 19 novembre 1810.

NOVES (Laure de), connue sous le nom de la *belle Laure*, femme immortalisée par l'amour de Pétrarque, née en Provence, en avril 1308, morte le 6 avril 1348. On sait si peu de chose sur elle, les opinions sont si contradictoires sur le lieu de sa naissance et sur celui de sa mort, et même sur le nom de sa famille, que son existence a été révoquée en doute.

NOVESAN (Seigneurs de), de la famille de Ripert (Comté-Venaissin).

NOVESIUM, *Neuss*, ville gallo-romaine située près du Mein, au confluent de l'Erft et de la Krutz. Elle faisait partie de la cité des *Agrippinenses*, qui, à la fin de l'Empire, était la première des deux dont était composée la Germanie seconde.

NOVI, ville des États-Sardes près de laquelle, le 15 août 1799, Suwarow remporta une victoire signalée sur Joubert, qui y fut tué. — Le 5 novembre suivant, le général autrichien Kray y fut battu par Gouvion Saint-Cyr.

NOVIACUM, Neuvy.

NOVIALLE (Seigneurs de), de la maison de Rouget.

NOVIAN ou **NOVIANT-AUX-PRÉS**, seigneurie du duché de Bar (Meurthe), érigée en marquisat (9 avril 1722) en faveur de Louis, marquis de Beauvau. = — (Seigneurs de), de la maison de Salles.

NOVICASTRUM, Neufchâteau. — Neufchâtel.

NOVICIAT. Le temps du noviciat pour les personnes qui se destinent à la profession religieuse dans un couvent, a été fixé presque toujours à une année entière et ininterrompue; telle fut la règle adoptée par le concile de Trente et l'ordonnance de Blois. L'âge auquel les novices doivent être parvenus pour prononcer valablement les vœux a varié davantage. L'ordonnance d'Orléans l'avait fixé à vingt-cinq ans pour les hommes, vingt ans pour les filles; celle de Blois, conforme en cela aux décisions du concile de Trente, l'avait fait descendre uniformément à seize ans pour les personnes de l'un et l'autre sexe. Mais un édit en date de mars 1768, le reporta à vingt et un ans pour les hommes et dix-huit ans pour les filles. Aujourd'hui la question n'a plus d'intérêt, parce que les vœux ont cessé d'être perpétuels.

Il était expressément interdit aux communautés religieuses de recevoir aucune dot ou des présents de la part des parents des novices. Ceux-ci ne pouvaient pas non plus disposer en faveur du couvent. Une déclaration de Louis XIV du 28 avril 1693 confirma à cet égard les prescriptions de plusieurs conciles, entre autres ceux de Tours (1163) et de Trente. Les ursulines, les carmélites et quelques autres ordres de création récente furent seules exceptés de cette mesure; on leur permit de recevoir des pensions viagères, ne dépassant pas 500 livres dans les villes de parlement, et 350 livres partout ailleurs.

NOVIDIORUM, Nevers.

NOVIGENTUM, Saint-Cloud (Seine-et-Oise). = —, Nogent.

NOVILLARS (Seigneurs de), branche de la maison de Jouffroy (comté de Bourgogne).

NOVIMAGUS, Neufchâteau.

NOVIODUNUM, Nohan. — Jubleins.—Nevers. — Soissons. —Neuvy-sur-Baranjon.— Nogent. — Nyon.

NOVIOMAGUS, Spire. — Noyon. — Nimègue. = — *Lexoviorum*, Lisieux ou La Tourette, localité près de cette ville. = — *Medulorum*, capitale du Médoc, aujourd'hui couverte par la mer. Elle était située près du phare de Cordouan. = — *Veromanduorum*, Noyon.

NOVION, châtellenie-pairie du comté de Ponthieu (Somme).

NOVION (Seigneurs de), de la maison Le Danois (Lorraine). = —, de la famille Potier.

NOVIOREGIUM, Royan.

NOX SACRATA, la veille de Pâques.

NOYAN (Seigneurs de), de la maison de La Souche (Bourbonnais).

NOYELLE (Seigneurs de), branche de la maison de Coupigny (Artois).

NOYER. Voy. DUNOYER, GILLES, LUCINGE.

NOYERS, *Nucetum*, ville de l'Auxois (Côte-d'Or). Au XVI[e] siècle elle appartenait au prince de Condé. Assiégée en 1568 par Charles de La Rochefoucauld, comte de Barbesieux, gouverneur de Champagne, elle se rendit par une capitulation qui fut indignement violée.

NOYERS, abbaye de bénédictins, en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours.

NOYERS, maison de Bourgogne qui a produit les comtes de Joigny, les seigneurs de Vendœuvre, de Montcornet, d'Antigny, de Rimaucourt et de Maisy. Armes : *d'azur à l'aigle d'or*. A cette maison appartenait Miles de NOYERS, maréchal (1302-1315) et grand bouteillier de France (1336-1343), mort en septembre 1350. Il fut un des exécuteurs testamentaires de Louis le Hutin. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

NOYERS (Seigneurs des), de la famille de Parchappe (Champagne). = —, de la maison de Mars (Provence).

NOYERS. Voy. GILLES et SUBLET.

NOYON, *Noviomagus*, ancienne ville de Picardie, capitale du Noyonnais, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Oise. Elle existait déjà à l'époque de la conquête romaine et fut prise par César. Charlemagne y fut couronné en 768 et Hugues Capet en 887. Elle fut saccagée par les Normands au IX[e] siècle. En 1098, elle reçut de son évêque Baudry une charte communale que confirma Louis le Gros. Elle fut prise et brûlée en 1132, 1152, 1228. Les Espagnols s'en emparèrent après la prise de Saint-Quentin. Elle embrassa le parti de la Ligue, fut prise par Henri IV au mois d'août 1591, retomba au pouvoir des Ligueurs le 30 mars 1593, et rentra en la possession du roi à la fin de 1594.

Il s'est tenu trois conciles à Noyon : en 814, en 1233 et le 26 juillet 1344.

C'est à Noyon que fut signé, par leurs ambassadeurs de Chièvres et de Boisy, le 13 août 1516, un traité d'alliance offensive et défensive entre Charles-Quint, alors seulement roi d'Espagne, et François I[er]. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Vermand, le chef-lieu de la cité des *Veromandui*, la troisième des cités de la seconde Belgique, paraît avoir été, dès le commencement du IV[e] siècle, le siége d'un évêché. La ville ayant été détruite par les Barbares vers le milieu du siècle suivant, les évêques furent sans résidence fixe jusqu'en 531, où saint Médard, quatorzième évêque de Vermand, s'établit définitivement à Noyon. Elu (532) évêque de Tournai, il administra les deux évêchés qui restèrent unis jusqu'en 1146, où il furent de nouveau séparés par Eugène III. Vers 1160, l'évêché de Noyon, suffragant de Reims, fut érigé en comté-pairie. L'évêque-comte de Noyon était le sixième et dernier des pairs ecclésiastiques, et au sacre des rois portait le baudrier royal. L'évêché de Noyon fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE VERMAND. — Hilaire I[er]. — Martin. — Germain. — Maxime ou Maximin. — Fossonius ou Cosonius. — Æternus, Alternus ou Fraternus. — Hilaire II. — Domitien ou Divitien. — Reme-

dius.— Mercurinus, Mercorius, Mercantius ou Méréon. — Promotus. — Sophronius, 511. — Alomerus.

Évêques de Noyon et de Tournai. — Saint Médard, 530-8 juin 545. — Faustin. — Gondulf. — Chrasmarus, vers 575. — Évroul. — Bertond ou ou Bertimond. — Saint Achaire, vers 621-vers 640. — Saint Éloi, 640-1er déc. 659. — Saint Mummolin, 659 ou 665-685 ou 691. — Autgaire. — Gondoin. — Garulf, 721. — Framenger, 723. — Hunuan, 730. — Gui Ier, vers 741. — Saint Eunuce, vers 742. — Élisée, vers 745. — Alfred, 757-765. — Didon ou Dodon. — Gilbert, 769-782. — Pléréon ou Philéon, 798. — Wandelmar, 814-817. — Rantgaire ou Ragenaire, 825-829. — Alchaire ou Achard, 830-vers 839. — Emmon, vers 840-859. — Rainelmus, 860-880. — Hédillon, 880-vers 903. — Raubert ou Rambert, 909. — Airard ou Airald, vers 915-932. — Walbert, 932-26 déc. 936. — Transmar, 938-22 mars 950. — Rodolphe, 950-9 janv. 952. — Fulchaire, 954-955. — Adolphe, 955-25 juin 977. — Liudulf ou Lindulf, 977-988. — Ratbod Ier, 989-vers 997. — Hardouin de Croï, 1000-vers 1030. = Hugues, vers 1030-1044. — Baudoin Ier, 1044-1068. — Ratbod II, 1068-janv. 1098. — Baudry, 1098-1113. — Lambert, 1113-1121 ou 1123. — Simon Ier de Vermandois, 1123.

Évêques de Noyon. — Simon Ier de Vermandois, 1146-1148. — Baudoin II de Boulogne, 1148-2 mai 1167. — Baudoin III, 1167-1174 ou 1175. — Renaud, 1175-1188. — Étienne Ier de Nemours, 1188-1221. — Gérard de Bazoches, 1222-1228. — Nicolas de Roye, 1228-1240. — Pierre Ier Charlot, 1240-7 oct. 1249. — Vermond de La Boissière, 1250-janv. 1272. — Gui II des Prés, 1272-11 janv. 1297. — Simon II de Clermont-Nesle, 23 juin 1297-1301. — Pierre II de Ferrières, 1301-23 août 1303. — André Le Moine, 8 août 1304-avril 1315. — Florent de La Boissière, 27 juin 1315-1317. — Foucaud de Rochechouart, 1317-1330. — Guillaume Ier Bertrand, 6 avril 1331-fév. 1338. — Etienne II Aubert, cardinal (Innocent VI), 1338-1339. — Pierre III d'André, 26 oct. 1339-1342. — Bernard Le Brun, 1342-1347. — Gui III de Comborn, 1347-1349. — Firmin Coquerel, 1349-janv. 1350. — Philippe Ier d'Arbois, 23 janvier 1350-janv. 1351. — Jean Ier de Meulan, janv. 1351-fév. 1352. — Gilles de Lorris, fév. 1352-28 nov. 1388. — Philippe II de Moulin, 24 déc. 1388-31 juil. 1409. — Pierre IV Fresnel, 21 août 1409-1415. — Raoul de Couci, 1415-17 mars 1425. — Jean II de Mailli, 2 sept. 1425-14 fév. 1473. — Guillaume II Marafin, 5 juil. 1473-7 avril 1501. — Charles Ier de Hangest, janv. 1502-1525. — Jean III de Hangest, 1er août 1525-4 fév. 1577. — Claude Ier d'Angennes, 24 nov. 1578-1588. — Gabriel de Blaigni, 1588-1590. — Jean IV Munier, 1590-9 juil. 1594. — (François-Annibal d'Estrées, nommé en 1594, démissionnaire en 1596, avant d'avoir été sacré.) — Charles II de Balzac, 10 janv. 1596-1625. — (Gilles de Lourmé, nommé en décembre 1625, non acceptant.) — Henri de Baradat, 2 août 1626-20 août 1660. — François de Clermont-Tonnerre, mars 1661-15 fév. 1701. — Claude-Maur d'Aubigné, mars 1701-24 déc. 1707. — Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, déc. 1707-juil. 1731. — Claude II de Rouvroy de Saint-Simon, juil. 1731-sept. 1733. — Jean-François de la Cropte de Bourzac, 9 nov. 1734-23 janv. 1766. — Charles III de Broglie, mars 1766-1777. — Louis-André de Grimaldi, 1777-1790.

Bibliographie. Levasseur, *Histoire de l'église cathédrale de Noyon*, 1633; *Gallia Christiana*, t. IX; le P. Anselme, t. II.

NOYONNAIS, *Noviomagensis pagus*, pays de Picardie, capitale Noyon. Il était borné au N. par le Vermandois; au N. E. par la Thiérache; au N. O. et à l'O par le Santerre; au S. par l'Oise, qui le séparait du Soissonnais et du Valois. Il est compris aujourd'hui dans le département de l'Oise.

NOZEROLLES (Seigneurs de), de la maison de Chabannes.

NOZIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Savary (Touraine).

NUAILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Le Mastin (Poitou).

NUBÉCOURT (Seigneurs de), de la maison du Hautoy (Barrois).

NUCETUM, Noisay. — Noyers.

NUCILLUM, Noseroy.

NUIS. Voy. Nuits.

NUISEMENT. Voy. Hesteau.

NUIT DES DUPES. C'est le nom que, suivant Mme Campan, la cour donna à la célèbre séance de nuit tenue le 4 août 1789, par l'Assemblée nationale, et où furent votées l'égalité de l'impôt et l'abolition des droits féodaux et des privilèges.

NUITON, petit pays de la Bourgogne ; chef-lieu, Nuits (Côte-d'Or).

NUITS. Les Gaulois et les Germains comptaient le temps non par jours, mais par nuits, et cet usage persista dans quelques communes de France jusqu'au XIIe siècle. — Voy. Jours.

NUITS, ville de Bourgogne (Côte-d'Or), chef-lieu du Nuiton. Elle fut prise en janvier 1576 par le prince de Condé et le prince palatin Casimir, dont les soldats la mirent à feu et à sang.

NUITS-SUR-AMANÇON (Seigneurs de), de la famille de Clugny (Bourgogne).

NU-PIEDS. Voy. Va-nu-pieds et Armée souffrante.

NUREMBERG, ville de Bavière. Elle fut occupée par Augereau en décembre 1800. Quelques jours après, de vifs combats eurent lieu dans les environs entre les Autrichiens et les Français, qui évacuèrent la ville, mais la réoccupèrent bientôt.

NUTIUM, Nuits.

NUYS. Voy. Neus.

NY (Le), famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Kersauson.

NYEL (I.), jésuite, missionnaire dans l'Amérique espagnole, né en Alsace, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

NYERT (Pierre de), musicien et chanteur, premier valet de chambre du roi, mort à Paris, le 12 février 1682, à quatre-vingt-six ans. Sa famille acquit le marquisat de Gambais.

NYMPHÆ AUGUSTÆ PERCERNES. Une dédicace à ces divinités gauloises a été trouvée auprès de Vaison.

NYMPHENBOURG, ville de Bavière où, le 18 mai 1741, lors de la guerre de la succession d'Autriche, fut conclu par la France avec l'Espagne et la Bavière un traité pour le partage des États autrichiens.

NYON (Eugène), auteur dramatique, né vers 1810, mort le 29 janvier 1870.

O

O. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner celles qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Riom.

O, terre et seigneurie de Normandie (Orne), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Baillet, de Maillebois, de Manou, de Franconville, de Villiers, de Fresnes et de Ferrières. Armes : *d'hermines au chef endenté de gueules.* = A cette maison appartenait François, marquis d'O, seigneur de Fresne et de Maillebois, homme d'État, né en 1535 à Paris, où il mourut le 24 octobre 1594. Son mariage avec Charlotte-Catherine de Villequier (1573) l'introduisit à la cour où il devint favori de Henri III qui le nomma surintendant des finances (1578), premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant général de la Basse-Normandie, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France. La rigueur et la rapacité de son administration, ses concussions avaient tellement soulevé contre lui l'opinion publique que le roi fut obligé pendant les états de Blois (1588) de lui retirer ses charges, dans lesquelles il le réintégra bientôt. D'O, après l'assassinat de ce prince, se rallia à Henri IV.

A la fin du XVI[e] siècle, la seigneurie d'O passa dans la famille de la Guesle. Elle fut érigée en marquisat (mai 1616) en faveur d'Alexandre de la Guesle, et appartint ensuite aux familles de Séguier et de Montague.

O. Voy. OLFRIES.

OAJACA, ville du Mexique prise par le maréchal Bazaine, le 9 février 1865.

OBASINE ou **AUBAZINE**, abbaye de cisterciens, en Limousin (Corrèze), diocèse de Limoges, fondée vers le milieu du XI[e] siècle.

OBÉANCIER (Grand). C'était le titre que portait le premier dignitaire du chapitre de Saint-Just à Lyon, sans doute par corruption du mot obédiencier.

OBÉDIENCE. On entendait par obédience au moyen âge toute espèce d'office monacal, au point que les fonctions mêmes d'abbé recevaient parfois cette dénomination ; les religieux en effet devaient tout faire par obéissance, c'était le principe de leur institution. Le terme d'obédience s'étendit ensuite aux métairies, granges, prévôtés et établissements particuliers au service desquels étaient attachés certains moines dépendant d'une abbaye principale. Ce fut l'origine des prieurés ruraux, dans lesquels les religieux finirent par conquérir une sorte d'indépendance. Non-seulement l'autorité des abbés cessa d'y être respectée, mais encore les clercs qui y séjournaient s'en considérèrent au XII[e] siècle comme des possesseurs usufruitiers, de sorte que les prieurés ou obédiences furent traités désormais en bénéfices qui ne faisaient retour à l'abbaye mère qu'au décès du titulaire. Aussi les statuts de l'Église de Lyon, en 1251, les appellent-ils des *honores.* Les prieurs appliquaient à leurs besoins, les cens, dîmes, obventions et revenus divers des biens communs sis dans leur domaine.

L'*acte d'obédience* était la lettre délivrée par un supérieur ecclésiastique à un inférieur pour remplir une mission, sortir du diocèse, aller en pèlerinage. C'était une sorte de passeport.

On appelait *pays d'obédience* les provinces qui, réunies à la France après la conclusion du concordat de François I[er], n'étaient pas régies par les stipulations de ce traité; le pape y conférait des bénéfices vacants pendant huit mois de l'année. Telle était la condition de la Bretagne, de la Provence et de la Lorraine.

OBERKAMPF (Guillaume-Philippe), célèbre industriel, né le 11 juin 1738, à Weisenbach (Bavière), mort à Jouy, près Versailles, le 4 octobre 1815. Il fonda (1759) à Jouy une fabrique de toiles peintes, qui atteignit un haut degré de prospérité.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), savant philosophe, associé de l'Académie des inscriptions (1772), puis correspondant de l'Institut, né le 7 août 1735 à Strasbourg où il mourut le 10 octobre 1806. On a de lui des *Manuels*, des *Essais sur le patois lorrain* (1775 et 1791); *Musæum Schœpflini* (1770-73); des *Dissertations*, relatives pour la plupart à l'histoire littéraire de l'Alsace; des éditions d'Horace (1788), de Tacite (1801), de César (1805), etc. = Son frère, JEAN-FRÉDÉRIC, célèbre philanthrope, né le 31 août 1740 à Strasbourg, mort à Waldbach (Haut-Rhin), le 1[er] juin 1826. De 1767 jusqu'à sa mort, il fut pasteur de Ban-de-la-Roche, canton du Haut-Rhin, qu'il transforma complétement au point de vue moral et matériel.

OBERN (Le docteur), pseudonyme de Voltaire.

OBERSHAUSEN (duché de Nassau). Moreau y battit les Autrichiens en juin 1800.

OBERSINI (Seigneurs d'), de la maison d'Hoffelize (Lorraine).

OBERTO (François d'), dit le *moine des Iles d'or*, moine de l'abbaye de Lérins, poëte provençal, né en 1346, mort en 1408.

OBERVAL (Seigneurs d'), de la maison de Créquy.

OBET (Yves-Louis), marin, né à l'Ile de Bréhat (Côtes-du-Nord), le 14 juillet 1738, mort à Morlaix le 29 mars 1810.

OBITUAIRE, OBIT. Les obituaires étaient des registres où s'inscrivaient les décès et les prières et services fondés par les défunts. Ces services ou *obits* étaient parfois payés d'une façon singulière. Ainsi, les chanoines de Notre-Dame de Paris célébraient tous les ans, en faveur de Louis XII, l'*obit salé.* Ce prince leur avait accordé à l'effet de prier pour lui deux muids de sel, payables au prix du marchand et exempts de droits.

OBLAT. Les oblats étaient, soit des laïques qui se donnaient eux et leur postérité à une communauté religieuse, soit des enfants que leurs parents consacraient à une abbaye, à une église afin de leur assurer des protecteurs. Dans ce dernier cas la cérémonie de l'oblation consistait à mener l'enfant près de l'autel, à lui envelopper la main dans un coin de la nappe et à jurer pour lui fidélité aux règles de l'ordre. C'est ainsi que Suger fut consacré tout jeune à l'église de Saint-Denis. Quand l'oblation avait pour objet l'asservissement, elle s'opérait en plaçant quatre deniers sur la tête de la personne offerte, ce qui, d'après Ducange, était l'emblème du cens servile.

On donnait aussi le nom d'*oblats* aux invalides qui devaient être entretenus dans les abbayes ou prieurés de nomination royale. On les appelait encore frères lais (voy. INVALIDES). Un édit de Louis XIV en date du mois d'avril 1674, transforma cette obligation en redevances pécuniaires payables à son hôtel des Invalides, et qu'il fixa à 150 livres pour chaque prieur ou abbé; cette pension fut portée à 300 livres au mois d'avril 1768; et réduite (13 janvier 1769) à 75 l. pour les bénéfices dont le revenu était au-dessous de 1000 livres.

OBLATIONS ou **CASUEL**. C'étaient des offrandes volontaires apportées à l'église pendant cette partie de la messe qu'on appelle l'offertoire ; elles consistaient le plus souvent en produits naturels, tels que le pain et le vin pour l'accomplissement de la messe et pour la nourriture du clergé. Elles ne pouvaient être présentées que par les fidèles jouissant de la communion de l'église : exclusion rigoureuse qui s'étendit jusqu'aux pénitents debout (*consistentes*). La restitution des présents indûment offerts fut même, ainsi qu'il résulte de nombreux documents, l'occasion de querelles et de rixes sanglantes. La part de l'offrande revenant aux pauvres et aux prêtres était placée à l'origine dans un coffre dit *carbona*, et plus tard, dans certaines parties de l'église disposées à cet effet (*gazophylacium*, garde du trésor).

Les funérailles et la reception des sacrements donnèrent aussi naissance à certaines oblations. On en trouve l'usage établi pour le baptême dès le IVe siècle. Les oblations se transformèrent entre les mains des jurisconsultes en une *louable coutume* qui prit place dans la loi. On les considérait comme une dette alimentaire au profit des membres du clergé : et c'est sous ce caractère obligatoire qu'elles furent consacrées par les conciles et par les parlements. Elles sont aujourd'hui conjointement fixées par l'autorité civile et le pouvoir ecclésiastique.

OBLIAGE. OBLIE. Voy. OUBLIE.

OBLIGADO, localité située sur la rive du Paraña (république Argentine). Elle fut, le 20 novembre 1845, le théâtre d'un long et vif combat entre une escadre anglo-française et les forces de terre et de mer du président Rosas, qui furent complètement battues.

OBLINCUM. le Blanc (Indre).

OBNOXIATION. L'obnoxiation fut au moyen âge un des faits qui donnaient naissance au servage. Elle consistait à abdiquer sa condition d'homme libre entre les mains d'un maître, en raison d'un service rendu ou à rendre. Le prix de cet abandon volontaire était essentiellement variable dans ses formes et dans son étendue. Tantôt c'était pour une somme d'argent que l'homme libre renonçait à ses droits, et alors non-seulement il pouvait entrer directement en négociation avec son acheteur, mais encore il lui était permis de stipuler par une personne interposée qui le vendait à un tiers comme serf de naissance et partageait la somme avec lui. Dans ce dernier cas, il pouvait se racheter aux termes de la loi wisigothique, par lui-même ou par ses parents (liv. V, tit. IV). Cette forme de retrait, conforme à la constitution de la famille chez les barbares, était particulièrement consacrée par la loi des Saxons, qui ne permettait pas l'obnoxiation en fraude des droits des héritiers (liv. III, art. 32) et par celle des Lombards qui en subordonnait la validité à des conditions de publicité et au contrôle des magistrats (liv. III, titre IX). Tantôt c'était faute de pouvoir satisfaire à une dette, faute, par exemple, d'avoir à sa disposition les sommes nécessaires pour acquitter le werhgeld ou le fredum qu'on engageait sa liberté; mais alors c'était un servage personnel et viager qui ne se transmettait point aux enfants. Telle fut l'obnoxiation des premiers âges; c'était un fait non pas rare, mais isolé ; les conditions précaires de l'existence la rendirent plus commune et tendirent à lui donner un caractère général, à mesure qu'on se rapprocha des temps modernes, jusqu'à ce que l'établissement du régime féodal eût donné naissance à une institution propre à la remplacer, nous voulons dire à la *recommandation* (voy. ce mot).

OBOLE, moitié du denier tournois. Les *oboles du Rhin* étaient des espèces d'or frappées par les électeurs du Rhin.

OBRECHT (Ulric), jurisconsulte et philologue, né à Strasbourg le 23 juillet 1646, mort le 6 août 1701.— *De legibus agrariis populi Romani* (1674); *Alsaticarum rerum prodromus* (1681) ; des éditions de Dictys de Crète, de Quintilien, des écrivains de l'Histoire Auguste, etc.

OBRIS, l'Orb, qui passe à Béziers et se jette dans la Méditerranée.

OBRISCOURT (Seigneurs d'), de la maison de Lannoy (Flandre).

OBRIZIUS (Robert), poëte latin, né vers 1520, à Hermaville (Pas-de-Calais), mort le 31 octobre 1584, à Arras.

OBSERVANTINS, congrégation de cordeliers dits de l'*étroite observance*, parce qu'ils avaient été réformés (en Espagne) au XVe siècle. Charles VIII les établit à Lyon en 1495.

OBSERVATOIRE (L'). Cet établissement fut créé par Louis XIV. En 1667, Colbert chargea Perrault de sa construction, et l'édifice fut achevé en 1672. J.-Dominique Cassini en fut le premier directeur. (Voy. un article de M. Radau, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1868.)

OCANA (province de Tolède). Le 19 nov. 1809, Mortier battit les Espagnols près de cette ville.

OCCALIEU ou **OCCALEU** (Seigneurs d'), de la maison de Briqueville (Normandie).

OCCUPATION. L'occupation est un mode d'acquisition de la propriété. Elle a toujours tenu sa place à ce titre dans le droit français; au moyen âge, elle se confond avec la saisine, c'est la main mise sur une chose qui n'a pas encore de maître. Nous n'avons pas de texte qui la montre appliquée aux immeubles, et il n'est pas probable qu'il y ait eu en France avant la conquête une seule terre qui ne fût l'objet d'une propriété particulière ou collective. Quant aux meubles, la loi Ripuaire parle des animaux sauvages pris à la chasse, des essaims d'abeilles, et les attribue aux occupants, sauf dommages-intérêts s'il y a lieu. Les choses perdues, le trésor ont été également prévus par la législation germanique; l'inventeur en fait sienne une portion qui a varié suivant les temps et les lieux.

Sous le régime féodal, ce qu'on appelait fortunes d'or et d'argent appartenait au seigneur sur le domaine duquel on l'avait découvert. L'auteur des Établissements de saint Louis veut que la fortune d'or soit réservée au roi et celle d'argent aux barons (liv. Ier, ch. XC). Les droits légitimes de l'inventeur étaient ainsi sacrifiés.

L'occupation se maintint avec ce caractère jusqu'à l'époque de la rédaction du Code civil, qui l'a de nouveau consacré dans les articles 716 et 717. Une loi de 1844 a spécialement réglementé les droits de chasse et de pêche. (Voy. CHASSE.) Les effets jetés à la mer, les plantes et varechs ont donné lieu à une législation spéciale. (Voy. ÉPAVES.) Les objets sans maître appartiennent à l'État. Au même titre ceux qui ont été perdus et dont le propriétaire ne se retrouve pas, devraient lui être dévolus. Mais une circulaire du ministre des finances (5 août 1825) a décidé qu'après trois ans la personne qui avait fait le dépôt entre les mains de l'autorité en deviendrait maîtresse, sauf à payer les droits de garde. Le motif qui a fait déroger ici aux principes, c'est que, si l'État avait dû rester acquéreur, le dépôt aurait été rarement accompli, en vertu du préjugé commun qu'il n'y a pas vol à s'approprier ce qui appartient à l'État. Le trésor se partage par moitié entre l'inventeur et le propriétaire du fonds. Bien que le Code ne reconnaisse la qualité de trésor qu'aux objets

trouvés par le pur effet du hasard, ceux qu'on a découverts au moyen de fouilles pratiquées à dessein ont le même caractère. Seulement, dans ce dernier cas, l'inventeur n'a aucun droit, parce qu'il travaillait pour le compte d'autrui.

OCEANUS BRITANNUS, la Manche.

OCELUM, **OCELLUM**, Usseau. — Oulx. — Exilles. — Un *Ocelum* était la capitale des *Garoceli* (Piémont).

OCQUEVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Prunelé (Beauce).

OCTAVE DU GRAND CARÊME, expression usitée dans quelques actes du moyen âge et que l'on croit désigner la semaine de Pâques.

OCTAVIEN (François), peintre, né à Rome en 1695, membre de l'Académie (1725), mort à Paris en 1736. — *La Foire de Vesoul* (musée du Louvre); *Promenade dans un parc*, deux pendants (musée de Nancy).

OCTOBRE 1789 (Journées des 5 et 6). C'est sous ce nom que l'on désigne le mouvement populaire des Parisiens qui, à cette date, allèrent envahir Versailles et en ramenèrent Louis XVI et Marie-Antoinette. (Voy. l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, édit. in-18, t. II et III.)

OCTODURUM, Sion (Valais).

OCTODURUS, Martigny (Valais).

OCTOUL (Etienne), religieux minime, astronome, né en 1589, à Ramatuelle (Var), mort en 1655, au couvent de Pourrières (Var).

OCULI, introït et nom, dans quelques anciens actes, du troisième dimanche de carême.

ODART, maison du Loudunois d'où sont sortis les seigneurs de Verrières et de Cursay. (Voy. le P. Anselme, t. VIII)

ODEFRED (Seigneurs d'), branche de la famille des Isnards (Comté-Venaissin).

ODESSA, port de la Russie méridionale sur la mer Noire. Il fut bombardé par la flotte anglo-française le 22 avril 1854.

ODET. Voy. Eudes.

ODETTE DE CHAMPDIVERS, dite *la petite reine*, née vers 1390, morte après 1424. Elle fut donnée vers 1407 pour maîtresse à Charles VI, déjà depuis longtemps atteint de folie; il en eut une fille, Marguerite, née vers 1408, légitimée par Charles VII en 1428, et mariée à Jean de Harpedane, seigneur de Belleville.

ODIER (Pierre-Agathange), écrivain, député (1815), né en 1774 à Saint-Marcellin (Isère), mort à Paris, le 8 mars 1825. — *Cours d'études sur l'administration militaire*, 1824-1825, 7 vol. in-8°.

ODIER (Antoine), industriel, député (1827), pair de France (1837), né en 1766 à Genève, mort à Paris, en août 1853. Il avait marié (déc. 1851) sa fille au général E. Cavaignac.

ODIEUVRE (Michel), peintre et marchand d'estampes, né en Normandie vers 1690, mort à Rouen en 1756. Il est connu par une suite de 600 portraits qu'il fit graver pour *l'Europe illustre*, de Dreux du Radier.

ODILE (Sainte), vierge, première abbesse de Hoembourg ou d'Othilberg, en Alsace (Bas-Rhin), morte vers 720. Sa fête, le 13 décembre.

ODILON (Saint), cinquième abbé de Cluny, né en Auvergne, en 962, mort à Souvigny le 1er janv. 1049. Sa science et ses vertus lui firent jouer un rôle considérable. Il contribua à l'établissement de la *trêve de Dieu*, à la propagation de l'ordre de Saint-Benoît, institua la fête de la *Commémoration des morts* et laissa des *Sermons*, des *Lettres*, des *Poésies*, la *Vie de saint Mayeul*, et une *Vie de sainte Adélaïde*, imprimés dans divers recueils. — Ses fêtes, le 2 janv. et le 21 juin.

ODILON, écrivain ecclésiastique, moine, mort vers 920.

ODIOT (Jean-Baptiste-Claude), orfèvre, né le 8 juin 1763, à Paris, où il est mort le 23 mai 1850.

ODOLANT DESNOS (Pierre-Joseph), érudit, né le 21 nov. 1722, à Alençon, où il est mort le 11 août 1801.

ODON (S.) abbé de Cluny (927), théologien, né dans le Maine, vers 879, mort à Tours, le 18 nov. 942 ou 943. — Sa fête, le 19 novembre.

ODON ou **EUDES**, comte de Toulouse, fils de Raymond Ier, succéda (875) à son frère Bernard, réunit l'Albigeois à son comté et mourut en 918.

ODON ou **EUDES DE DEUIL**, *Odo de Diogilo*, abbé de Saint-Denis (1152), né à Deuil (Seine-et-Oise), mort en 1162. Il accompagna Louis VII en Palestine (1146-1148), et a écrit de cette expédition une relation publiée d'abord par Chifflet, réimprimée dans le *Recueil des historiens de France*, et traduite dans la collection Guizot.

ODON, théologien, évêque de Cambrai (1105), né à Orléans, vers le milieu du XIe siècle, mort le 19 juin 1113, à l'abbaye d'Anchin.

ODON, abbé de Morimond, théologien, mathématicien, mort le 31 août 1200.

ODON CLÉMENT, abbé de Saint-Denis (1229), archevêque de Rouen (1245), né en Angleterre, mort le 5 mai 1247.

ODON DE CHÂTEAUROUX, théologien, cardinal (1243), mort à Civita-Vecchia en 1273. Il fut légat en France en 1245 et accompagna saint Louis en Égypte.

ODON DE CONTEVILLE, prélat, né en 1032, en Normandie, mort en fév. 1097 à Palerme, en se rendant en Palestine. Il était fils d'Arlette, mère de Guillaume le Conquérant et d'Herluin, comte de Conteville. Évêque de Bayeux (1049), il combattit à la bataille d'Hastings (1066), et eut pour sa part, dans la conquête de l'Angleterre, la ville de Douvres, et plus tard, les comtés de Kent et d'Hereford, et la dignité de grand justicier d'Angleterre. Mais ayant voulu, à la tête d'une armée, aller se faire élire pape à Rome, Guillaume l'arrêta de sa propre main (1085), et ce fut seulement à son lit de mort qu'il consentit à le mettre en liberté.

ODONAIS. Voy. Godin.

ODORANNE, chroniqueur, orfévre, moine de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, né en 985, mort vers 1045. Sa chronique, qui va de 675 à 1032, est imprimée dans le *Recueil des historiens de France*.

ODORNA, l'Orne.

ODOUR (Seigneurs d'), de la maison de Fautrières (Charolais).

ODRIMONT (Seigneurs d'), de la famille de Dufresne (Picardie).

ODRY (Charles-Jacques), acteur comique, né à Versailles, le 17 mai 1781, mort à Courbevoie, près Paris, le 28 avril 1853.

ŒSIA, l'Oise.

ŒXMELIN (Alexandre-Olivier), né en Flandre, à ce qu'on croit. Il était chirurgien, se mit au service de la Compagnie des Indes-Occidentales, fut vendu à un habitant de l'île de la Tortue (1666), servit trois ans, puis s'engagea parmi les boucaniers dont il a écrit l'histoire sous le titre de : *Histoire des aventuriers flibustiers*, 1686, in-12.

OFFAI, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Beauchamp et de Rieux.

OFFELIZE Voy. Hoffelize.

OFFEMENT, sculpteur; il travaillait à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle.

OFFEMONT (Seigneurs d'), branche de la maison de Clermont en Beauvaisis. = —, de la famille de Gobelin.

OFFENBOURG, ville du grand-duché de Bade prise par les Français en 1689 et en avril 1797.

OFFENSTEIN (François-Joseph, baron), gé-

néral, né le 27 juillet 1760, à Erstein (Bas-Rhin), mort le 27 septembre 1837.

OFFICE QUATRIENNAL. Afin de se créer des ressources, le gouvernement de l'ancienne monarchie doublait, triplait et même quadruplait les offices qui s'acquéraient à prix d'argent. Les officiers quatriennaux exerçaient leurs fonctions une année sur quatre. Ce fut un des griefs les plus légitimes du Parlement contre l'administration. Aussi s'empressa-t-il d'exiger la suppression de cet abus, toutes les fois que son crédit put aller jusque-là (22 octobre 1648), et les ministres dévoués à la chose publique se rencontrèrent avec les magistrats dans ces idées de réforme (Colbert, 1664); mais le mal était trop profond pour ne point reparaître vite, et les meilleures intentions échouaient contre le besoin impérieux d'argent.

OFFICES DE LA MAISON DU ROI (Les sept). On comprenait sous ce nom les offices suivants : Le gobelet, la cuisine-bouche, la paneterie commun, l'échansonnerie-commun, la cuisine-commun, la fruiterie, la fourrière. (Voy. ces mots.) Les officiers de ces sept offices avaient le droit de porter l'épée et de servir en l'ayant au côté.

OFFICES JUDICIAIRES. Les magistratures et charges judiciaires restèrent de simples commissions dans le domaine de la couronne jusqu'à la fin du XVe siècle. Ce fut Louis XI qui les rendit inamovibles par son ordonnance mémorable du 21 octobre 1467, aux termes de laquelle elles ne furent plus vacantes que par mort, résignation, ou forfaiture légalement reconnue. Malheureusement, l'ardeur avec laquelle on se porta vers des charges qui donnaient à la fois honneur et sécurité, introduisit dans les vacances des abus dont la royauté, à bout de ressources sous Louis XII, ne craignit pas de s'emparer (1512). Le pouvoir fit trafic des nominations, avec mesure d'abord, puis sans ménagement; et sous François Ier la vénalité des charges entra dans la constitution de l'Etat; cette plaie alla toujours grandissant jusqu'à la Révolution. En 50 ans, dit Loyseau, il fut créé plus de 50000 offices. Louis XIV, à lui seul, en fit 40000. Quelques-unes de ces charges conféraient la noblesse. — Voy. DROIT ANNUEL, NOBLESSE, PARTIES CASUELLES, PAULETTE, VÉNALITÉ.

OFFICIAL, OFFICIALITÉ. Dans un sens exact, l'official était le prêtre chargé de la juridiction ecclésiastique d'un diocèse. L'origine de cette fonction n'est pas bien connue, elle paraît avoir été créée pour restreindre les pouvoirs de l'archidiacre. Ce n'est qu'à partir de l'an 1200 environ que l'official fut décidément en possession de rendre la justice au nom des évêques. Dans la lutte qui s'engageait alors entre les deux autorités diaconale et épiscopale, et où la première finit par succomber, les archidiacres eurent aussi recours à l'emploi d'un juge délégué, d'un official; mais cette tentative eut peu de succès. Lorsque ces hauts dignitaires surent se résigner à rentrer dans leurs attributions primitives, on ne compta plus qu'une officialité par diocèse, excepté dans les circonscriptions très-étendues qui en eurent quelquefois deux; le siége archiépiscopal était desservi en première instance par l'official ordinaire, et en appel par un official particulier.

La juridiction des officialités s'exerçait indistinctement sur tous les clercs en toute matière civile et criminelle; elles connaissaient aussi de certains procès entre les laïques relatifs par exemple aux dîmes, au mariage, aux obligations sanctionnées par serment (XIIIe et XIVe siècles). En matière criminelle elles connaissaient des cas d'hérésie, de simonie, d'usure, etc. Toutefois elles ne prononçaient légalement que des peines canoniques; l'intervention du bras séculier était nécessaire pour l'application de toute autre pénalité. Elles envahirent à la vérité singulièrement sur le pouvoir civil dans les premières années du XIIIe siècle et furent florissantes au XIVe; mais cela dura peu. Elles furent ruinées sous François Ier par l'édit de Villers-Cotterets (1533) qui leur enleva toutes les actions personnelles et les enferma dans leurs attribtions purement spirituelles ; en sorte que d'après le calcul de Loyseau les rôles changèrent et que les bailliages eurent les 30 et 35 procureurs qu'avaient eus auparavant les tribunaux ecclésiastiques, et qu'à ceux-ci restèrent attachés 5 ou 6 procureurs seulement, nombre antérieurement ordinaire pour la juridiction laïque.

Les officiaux avaient aussi la juridiction gracieuse, qui ne le cédait guère en importance à leurs autres attributions judiciaires. La plupart des contrats étaient passés dans la deuxième moitié du moyen âge devant les autorités ecclésiastiques, doyens, archidiacres, évêques. Ceux-ci restèrent à peu près seuls au XIIIe siècle en possession de ce riche privilége, malgré la création des notaires royaux, parce que les parties préféraient à leur ministère celui des officiaux dont elles avaient l'habitude. Le sceau fut à cette époque une des sources les plus abondantes des revenus des évêques. — Voy. NOTAIRES.

L'official devait être docteur ou tout au moins licencié en théologie. Il fallait qu'il fût Français et prêtre, d'après l'article 45 de l'ordonnance de Blois. Mais il y avait doute dans la jurisprudence sur cette dernière condition, parce que plusieurs conciles, notamment celui de Bourges (1584), ne l'avaient pas exigée. Un édit du 28 septembre 1637 reconnut aux évêques le droit exclusif d'instituer et de destituer les officiaux. Dès le XIVe siècle il y eut auprès des officialités des avocats et des procureurs du roi chargés de les surveiller.

On distinguait dans les temps modernes trois sortes d'officiaux: l'official diocésain, le métropolitain et le primatial. Ces désignations mêmes inquent suffisamment les distinctions hiérarchiques attachées aux fonctions de ces magistrats.

OFFICIERS (Grands). Voy. GRANDS OFFICIERS.

OFFLANCE (Seigneurs d'), de la maison de Custine (pays de Liége).

OGA, la Hougue.

OGÉ (Vincent), l'un des chefs de la première insurrection de Saint-Domingue, né vers 1750, dans cette île, où il fut rompu vif le 26 fév. 1791.

OGÉE (Jean), géographe, né le 25 mars 1728, à Chaource (Aisne), mort le 6 janvier 1789, à Nantes. — *Atlas de Bretagne*, 1769, in-4° ; *Dictionnaire de la province de Bretagne*, 1778-1780, 4 vol. in-4° et 1840-1844, 2 vol. in-8°.

OGENDUS. Voy. OYEND.

OGERY (Seigneurs d'), de la maison de Nanteuil (Ile-de-France).

OGHAM ou **OGUM**, nom que portait l'alphabet secret des Druides et qui consistait en rameaux de divers arbres et paraît avoir été assez analogue aux caractères runiques.

OGIER (Charles), littérateur, né à Paris vers 1595, mort le 11 août 1654. — *Ephémérides*, 1656, in-8° ; c'est le récit de ses voyages en Suède, en Danemark et en Pologne à la suite du comte d'Avaux. = Son frère cadet, FRANÇOIS, prédicateur du roi, écrivain, mort le 28 juin 1670.

OGIER (L'abbé Joseph-Marie), écrivain religieux, né à Crémieu (Isère), mort en février 1821.

OGIVE. Voy. EDVIGE.

OGLIANI (Seigneurs d'), de la maison de Rye (Franche-Comté).

OGLIANO (Maurice-Ignace FRESIA, baron D'), général, né le 1er août 1746, à Saluces (Piémont), mort à Paris en novembre 1826.

OGMIUS, dieu des Gaulois assimilé à Hercule. Suivant Lucien, il était représenté sous la forme d'un vieillard, hâlé et ridé comme un vieux marin, vêtu d'une peau de lion, portant une massue dans la main droite, dans la gauche un arc et un carquois, et tenant attachée par l'oreille, au moyen de petites chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa langue, une multitude de personnes. On croit reconnaître l'effigie de cette divinité sur des statères armoricains représentant une tête à laquelle plusieurs petites têtes se rattachent par des cordons perlés.

OGNIA, Heugnes (Indre).

OGNON (Seigneurs d'), de la famille de Titon.

OIGNIES (Seigneurs d'), de la maison d'Alès (Touraine).

OIGNON (Seigneurs d'), de la famille de La Fontaine.

OIGNY DU PONCEAU (*N.*), écrivain, né dans le Maine vers 1750, mort vers 1830.

OIHENART (Arnauld), poëte basque, historien, né à Mauléon (Basses-Pyrénées), mort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. — *Notitia utriusque Vasconiæ*, 1637 et 1656, in-4°, très-rare; *Proverbes basques*, avec des poésies basques d'Oihenart, 1657, in-4°, 1847, in-8°. Il y a de lui plusieurs manuscrits à la Bibliothèque nationale.

OILLÉAMSON, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Germain-Langot.

OING (Seigneurs d'), de la maison de Châteauneuf (Forez).

OINVILLE (D'), maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Simon en Beauce, du Puiset et de La Ferté-Fresnel.

OISE (Département de l'). Ce département formé de tout ou partie de l'Ile-de-France propre, du Valois, du Noyonnais, du Soissonnais, du Beauvaisis, du Santerre et de l'Amiénois, est borné au N. par le dép. de la Somme; à l'E. par le dép. de l'Aisne; au S. par les dép. de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne; à l'O. par les dép. de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Chef-lieu, Beauvais.

BIBLIOGRAPHIE. J. Cambry, *Description du dép. de l'Oise*, 1803, 2 vol. in-8°; Peuchet et Chanlaire, *Statistique du dép. de l'Oise*, 1811, in-4°; E. Woillez, *Répertoire archéologique du dép. de l'Oise*, 1862, in-4°.

OISE (Seigneurs d'), branche de la maison de Brancas.

OISEAUX DU CABINET DU ROI. Voy. FAUCONNERIE.

OISELEURS ou **OISELIERS**. Les oiseleurs à Paris formaient une communauté dont les statuts donnés par les officiers des eaux et forêts furent confirmés en 1575, 1576, 1647, etc. Ils ne pouvaient vendre leur marchandise qu'après avoir obtenu une déclaration du gouverneur des volières du roi, constatant qu'il n'avait aucun achat à faire. En 1779, ils étaient au nombre de 36. La maîtrise coûtait 600 livres; patron, S. Jean.

OISERY (Seigneurs d'), de la maison d'Alègre (Velay).

OISONVILLE (Seigneurs d'), de la famille d'Allonville (Beauce). =—, de la famille Briçonnet.

OISY, terre et seigneurie de l'Artois (Pas-de-Calais), érigée en comté en 1665 en faveur de Philippe de Tournay, seigneur d'Oisy, et qui passa ensuite dans la famille d'Assignies.

OIXANT (Seigneurs et marquis d'), de la maison de Rieux.

OKING (Angleterre). Le 11 et le 12 septembre 1490, il y fut signé contre le roi de France Charles VII une ligue entre l'archiduc Maximilien d'Autriche et le roi d'Angleterre Henri VII. (Voy. le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

OLARGUES (Seigneurs d'), de la maison de Thezan (Languedoc).

OLARIO, ULIARIUS, île d'Oléron.

OLBIA, AREAE, Hyères (Var).

OLDO, l'Oudon, affluent de la Mayenne.

OLDUS, le Lot, affluent de la Garonne.

OLENIX DU MONT-SACRÉ, pseudonyme anagrammatique de Nicolas de Montreux.

OLERIES, antiennes commençant par O, qui se chantent aux Vêpres pendant les sept derniers jours de l'Avent (à l'exception de la veille de Noël), qu'au moyen âge ils servaient à désigner.

OLÉRON, *Olaria*, île de l'Océan, sur la côte de l'Aunis (Charente-Inférieure). Pendant les guerres de religion au XVIe siècle, elle fut prise par les Rochellois, à qui elle fut enlevée par les troupes royales le 20 septembre 1625.

On appelait *Rôles d'Oléron* ou *Jugements de la mer*, le code maritime qui était en usage sur les côtes de l'Océan et dont le recueil le plus ancien est de la seconde moitié du XIIIe siècle. Ces rôles ont été publiés par M. Pardessus dans la *Collection des lois maritimes*. — Voy. JUGEMENTS DE LA MER.

OLFU (Vicomtes d'), de la maison d'Ampleman (Picardie).

OLHAIN (Seigneurs d'), de la maison de Cohen (Artois).

OLIER (l'abbé Jean-Jacques), écrivain ecclésiastique, né le 20 septembre 1608, à Paris, y mourut le 2 avril 1657. Il fut curé de Saint-Sulpice, à Paris, et le fondateur de la congrégation et du séminaire qui portent ce nom.

OLHAGARAY (Pierre), pasteur calviniste, historiographe de Henri IV, né dans le Béarn au XVIe siècle. — *Histoire des comtés de Foix, Béarn et Navarre*, 1609, in-4°.

OLIÈRES. Voy. OLLIÈRES.

OLIERGUES (Seigneurs d'), de la maison de La Tour d'Auvergne.

OLIM. Une des sources les plus importantes du droit au moyen âge, était la jurisprudence des cours de justice, et notamment du Parlement de Paris. Les registres qui contiennent les arrêts de cette cour et qui se suivent sans interruption depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, forment le plus vaste monument juridique que possède la France. (On en compte 12000 environ). Les premiers surtout sont précieux, soit par les renseignements qu'ils fournissent sur les usages adoptés au Parlement, et qui permettent de contrôler les coutumiers du temps, soit par les détails historiques qu'on y rencontre et qui ne se trouvent pas ailleurs. En tête de la collection figurent quatre registres auxquels les savants ont toujours attaché une grande importance, et dont on a voulu faire un recueil isolé. Connus sous le nom d'Olim, parce que le second de ces volumes commence par ce mot, ils étaient entourés avant la Révolution d'une sorte de mystère, où l'intérêt de caste avait plus de part que de pieux respect. Le Parlement avait adopté, de bonne foi ou non, l'idée que ces anciens documents renfermaient les titres justificatifs de ses prétentions politiques; il n'en permettait la communication qu'avec une extrême réserve, et le procureur général ayant demandé en 1777, au nom du roi, la permission d'en prendre une copie, cette autorisation lui fut nettement refusée. Il fallut que le greffier en chef s'enveloppât du plus profond secret pour prêter les Olim à l'historiographe Moreau qui les fit rapidement transcrire et réintégrer sans bruit. Ce travail retrouvé au ministère de la justice sur les indications de M. Beugnot, a servi de base à l'édition qu'il a donnée des Olim en 1839.

On voit que jusqu'à la Révolution le caractère

officiel des Olim ne faisait l'objet d'aucun doute, et dans un travail récent, Klimrath avait confirmé l'opinion générale, en s'abstenant même de soulever la question. Un système nouveau s'est fait jour depuis 1840; on a cru restituer aux Olim leur caractère véritable en montrant qu'ils ne renfermaient que des notes prises à l'issue de l'audience, et qu'ils constituaient seulement une œuvre privée. A l'appui de cette découverte, on a fait valoir, entre autres arguments plus ou moins décisifs, qu'il n'existait alors ni greffe ni greffiers, que la preuve par écrit n'était pas encore usitée, que si la réalité d'un arrêt prononcé par la Cour était contestée, il fallait faire appel aux souvenirs des magistrats, et obtenir d'eux ce qu'on appelle un *record*. Mais il semble difficile de se ranger à cet avis sans invoquer une tradition constante. Le troisième Olim contient en tête de ses arrêts une cinquantaine de feuillets reliés par erreur sans doute avec le texte, sur lesquels sont consignées les opérations du greffe et qui nous présentent l'inventaire des pièces de procédure qu'il renfermait à cette époque. Or l'auteur de cet etat écrit par fragments et au jour le jour, a pris soin de nous faire connaître son nom en maints endroits; il nous désigne son prédécesseur, qui se rattache lui-même très-explicitement au premier rédacteur des Olim; une chaîne continue relie ainsi entre eux tous ces personnages, en sorte que le troisième Olim étant officiel incontestablement, on ne saurait attribuer un autre caractère aux deux premiers registres. — Voy. GREFFE.

Les Olim, qui doivent donc être regardés comme la tête de cette grande collection des arrêts du Parlement, et qui n'en sont d'ailleurs nullement séparés par quelque lacune de temps ou de matière, formant au contraire avec eux une suite ininterrompue, les Olim commencent en 1254 et finissent en 1318, le cinquième registre reprenant immédiatement à l'année 1319. Voici la répartition exacte des années entre chacun des quatre registres, avec le nom de leurs rédacteurs: Premier Olim, 1254-1273 (Jean de Montluçon); deuxième, 1273-1298 (Nicolas de Chartres); troisième et quatrième, 1298-1318 (Pierre de Bourges). Ces registres contiennent un double recueil de décisions, les arrêts proprement dits (*arresta*), rendus sur plaidoiries, et les enquêtes ou jugés (*judicata*), prononcés après une procédure par écrit. Ces deux séries de jugements d'abord confondues dans le même volume, formèrent bientôt deux sections distinctes. Les enquêtes de 1209 à 1298 étaient renfermées dans un volume particulier qui a été malheureusement perdu.

Les Olim ont été écrits en latin; on y trouve cependant quelques actes en français, à partir du XIIIe siècle. Les premiers arrêts sont fort concis et peu intelligibles; cela provient de ce que consignés d'abord sur des rouleaux (voy. ce mot), assez mal gardés et sous une forme sans doute abrégée, ils ont été transcrits ultérieurement dans le registre (Montluçon, le rédacteur, nous apprend lui-même le fait). Au point de vue de la clarté et des développements, les Olim nous présentent d'ailleurs le spectacle d'un progrès continu.

Les renseignements contenus dans ce registre sont du plus haut intérêt en ce qui touche les droits de la royauté et l'organisation de la justice. Ils ont servi à rectifier l'histoire du Parlement (voy. ce mot).

OLINA, l'Orne.

OLINS (Seigneurs d'), de la famille de Vidal (Soissonnais).

OLIOULES (Seigneurs d'), de la maison de Vintimille.

OLISY (Seigneurs d'), de la maison de Belleforière (Artois).

OLIVA (Alexandre-Joseph), sculpteur, élève de Delaistre, né à Sailliagosa (Pyrénées-Orientales), vers 1825, mort en 1868.

OLIVARUM (Festum), la fête des Oliviers, le dimanche des Rameaux.

OLIVE (Seigneurs de l'), de la famille des Laurents (Provence). = —, de la famille de Le Blanc (Provence).

OLIVE (Pierre-Jean), théologien franciscain, né en 1147 à Sérignon (Hérault), mort à Narbonne en mars 1298.

OLIVE (Simon d'), jurisconsulte, né à Toulouse, mort après 1650. — *Œuvres*, 1650, in-f°.

OLIVENÇA, ville forte de l'Estramadure (Espagne). Prise par les Français le 10 février 1811, elle fut reprise par les alliés le 15 avril suivant.

OLIVES (Les) ou les OLLIEUX, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, fille de Fontfroide, en Languedoc, située d'abord près de Narbonne, puis transférée dans cette ville.

OLIVET (Seigneurs d'), de la maison de Sévigné (Bretagne).

OLIVET (Pierre-Joseph THOULIER, abbé d'), littérateur, né à Salins le 1er avril 1682, mort à Paris le 8 octobre 1768. D'abord jésuite, il quitta l'ordre et se voua entièrement à l'étude des auteurs anciens et surtout de Cicéron, dont il a traduit divers ouvrages et édité les *Œuvres complètes* (1740-42). Admis (1723) à l'Académie française, il en continua l'*histoire*, commencée par Pellisson (1729, 2 vol. in-4°). Ce fut sur l'invitation de ses collègues qu'il publia son *Traité de la prosodie française*, ses *Essais de grammaire* et ses *Remarques sur Racine*. L'abbé d'Olivet fut l'ami de Huet, de J.-B. Rousseau et de Voltaire, dont il dirigea les premières études littéraires. Une nouvelle édition de son ouvrage sur l'histoire de l'Académie réunie à celui de Pellisson a été publiée par M. Livet, 1858, 2 vol. in-8°.

OLIVETAN (Pierre-Robert), calviniste, né à Noyon vers la fin du XVe siècle, mort à Ferrare, en 1538. — *Traduction* française de la Bible, 1535, 2 vol. in-f°, goth.

OLIVIER, famille de Paris d'où sont sortis les seigneurs du Puy et de Maurepas. = —, famille de Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de La Gardie. = —, famille d'où sont sortis les comtes de Senozan.

OLIVIER, famille originaire de l'Aunis, d'où sont sortis les seigneurs de Leuville, du Homet, de La Rivière, de Manci et de Morangis. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) A cette famille appartiennent les personnages suivants: OLIVIER (Jacques), chancelier du duché de Milan (1510), premier président au Parlement de Paris (1517), mort le 20 novembre 1519. Il avait un frère, JEAN, qui fut évêque d'Angers (1552) et mourut le 12 avril 1540. = FRANÇOIS, fils du précédent, chancelier de France, né à Paris, en 1497, mort à Amboise, le 30 mars 1560. Il fut successivement chancelier de Marguerite, sœur de François Ier, président à mortier au Parlement de Paris (1543), garde des sceaux, puis (1545) chancelier. Il se signala par des ordonnances d'une rigueur allant jusqu'à la cruauté. Les sceaux lui furent enlevés en 1551, et rendus en 1559; il les garda jusqu'à sa mort. = Son frère, ANTOINE, évêque de Lombez (1556), embrssssa la réforme et mourut à Montargis en 1571.

OLIVIER (Aubin), graveur des monnaies de France, né à Roissy (Seine-et-Oise), ou à Roye (Somme), mort à Paris, le 10 avril 1581.

OLIVIER (Séraphin), cardinal, né à Lyon, le 2 août 1538, mort à Rome, le 9 mars 1609. Il

exerça pendant trente-six ans (1564-1600) les fonctions d'auditeur de rote à Rome, où il soutint chaudement la cause de Henri IV, qui le nomma (1600) à l'évêché de Rennes; il s'en démit (1602) sans en avoir pris possession, fut alors créé patriarche d'Alexandrie et cardinal (1604). — *Decisiones Rotæ romanæ*, 1614, 2 vol. in-f°.

OLIVIER (Michel-Barthélemy), peintre de genre, né en 1712, mort en 1784. — *Scènes de la vie du prince de Conti* (galeries de Versailles).

OLIVIER (Jeanne-Adélaïde-Gérardine), comédienne, née à Londres, le 7 janvier 1764, morte à Paris, le 21 septembre 1787.

OLIVIER (Guillaume-Antoine), voyageur et naturaliste, membre de l'Institut (1800), né le 19 janvier 1756, aux Arcs, près de Toulon, mort à Lyon, le 1er octobre 1814. — *Voyage dans l'empire ottoman*, 1802-1807, 3 vol in-4°.

OLIVIER (Gabriel-Raimond-Jean-de-Dieu-François d'), jurisconsulte, né à Carpentras, en 1753, mort à Malemort (Vaucluse), le 30 novembre 1823. = Son frère, Victor-Cyriaque D'OLIVIER DE PUIMANEL, né à Carpentras en 1767, mort à l'île San-Iago, près Malacca, en 1800. Il fut pendan quelque temps en Cochinchine généralissime des armées de Nguyen, roi des Annamites.

OLIVIER (Théodore), géomètre, né à Lyon, y mourut le 5 août 1853.

OLIVIER (Nicolas-Théodore), prédicateur, évêque d'Évreux (1841), né le 28 avril 1798, à Paris, mort à Évreux, le 21 octobre 1854.

OLIVIER. Voy. OLLIVIER.

OLIZONA, le Dolezon, qui se réunit à la Borne et se jette dans la Loire.

OLLAINVILLE (Seigneurs d'), de la famille du garde des sceaux Marillac.

OLLIENÇON. Voy. OILLEAMSON.

OLLIER, famille d'où sont sortis les marquis de Nointel.

OLLIÈRES, baronnie de Provence (Var) érigée en marquisat (mars 1689), en faveur de Joseph d'Agoult, baron d'Ollières.

OLLIÈRES (Seigneurs d'), de la famille de Félix (Provence).

OLLIÈRES (François-Dieudonné-Marie d'), jésuite, missionnaire, né à Longuyon (Moselle), le 30 nov. 1722, mort à Pékin, le 24 déc. 1780.

OLLINCAN (C.), pseudonyme anagrammatique de Charles Ancillon.

OLLIVIER (Blaise-Joseph), ingénieur de la marine, directeur général du port de Brest, né à Toulon, en 1701, y mourut le 20 octobre 1746.

OLLIVIER (Jules), érudit, né le 24 février 1804, à Valence (Drôme), mort le 20 avril 1841, à Grenoble.

OLLIVIER (Charles-Prosp.), médecin, né le 11 oct. 1796, à Angers, mort le 12 mars 1845 à Paris.

OLLIVIER (Démosthènes), membre de la Constituante (1848), né au Bausset (Var), le 24 février 1799, mort en 1869. Il fut expulsé de France au 2 décembre. C'était le père de M. É. Ollivier.

OLONDE ou **OLLONDE** (Barons d'), branche de la maison de Harcourt. = —, de la maison de Paisnel (Normandie).

OLONNAIS (Jean-David NAU, dit l'), flibustier fameux par ses exploits et ses cruautés, né aux Sables-d'Olonne (Vendée), en 1630, tué et mangé par les sauvages des îles Barou (golfe de Darien), en 1671.

OLONNE, baronnie du Poitou (Vendée), érigée en comté (janvier 1600) en faveur de Gilbert de la Trémoille, marquis de Royan.

OLONNE, fief du comté Venaissin (Vaucluse), érigé en marquisat par Benoît XIV, le 28 mai 1755, en faveur de J. Jos. Siffrein de Tillia, seigneur d'Olonne.

OLONNE (Jean-Marie d'), carme, hébraïsant, né à Toulon, au XVIIIe siècle. — *Lexicon hebraïco-chaldaico-latino-biblicum*, 1765, 2 vol. in-f°.

OLORON ou **OLÉRON**, *Iluro*, *Elora*, petite ville du Béarn (Basses-Pyrénée). Elle était le siége d'une sénéchaussée et d'un évêché datant du VIe siècle. Suffragant d'Auch jusqu'en 1790, cet évêché devint alors suffragant de Toulouse et fut supprimé en 1793.

ÉVÊQUES D'OLÉRON. — Gratus, 506. — Lizier, 573. 585. — Gombaud, vers 977. — Arsias Racha, vers 990. — Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1056. — Étienne, 1060. — Aimé, vers 1070-1088. — Eudes, vers 1092-vers 1100. — Roger Ier de Saintes, vers 1110. — Arnaud Ier, 1114-1147. — Arnaud II d'Isest, 1150-1154. — P., vers 1168. — Bernard II de Sédirac ou Sadirac, vers 1175-vers 1205. — Bernard II de Morlas, 1209-1123. — R., vers 1230. — Pierre Ier, vers 1250-1254. — G., 1254-1256. — R., vers 1230. — Compaing, 1260-1288. — Bernard III, 1288-1290. — Gaillard de Ladux ou Leduix, 1290-12 avril 1309. — Pierre II Raimond, 1309-23 déc. 1312. — Guillaume Ier Arnaud, 1316-vers 1324. — Arnaud III Valensun, 1324-1341. — Bernard IV ou Bertrand, 1342-1345. — Pierre III Estiron ou Esquiron, 1347-1369. — Guillaume II Assat, 3 juin 1371-vers 1377. — Roger II Villesonques, 1378-vers 1392. — Sanche Ier, 1393-vers 1398. — Arnaud IV Guillaume de Busy, 1399-vers 1405. — Sanche II Muller, 1406-vers 1436. — Arnaud V Raimond d'Espagne, 1438-1450. — Garcias Ier de Faudoas, 1453-1461. — Garcias II de la Motte, 31 juil. 1467-vers 1477. — Sanche III de Caseneuve, 1478-vers 1490. — Jean Ier de Pardaillan, 1er mai 1491-1499. — Côme Paci, 1499. — Raimond II Arnaud-Guillaume de Béon d'Iberos, 1499-1518. — Amanieu, cardinal d'Albret. — Jean II Salviati, 1520-1521. — Jacques de Foix, 1521-1534. — Gaston de Foix, 1538-1542. — Gérard Roussel, 1542-1550. — Claude Régin, 1550-1580. — Arnaud VI de Maytie de Mauléon, 1599-1620. — Arnaud VII de Maytie, 1620-1646. — Louis de Bassompierre, 1646-1647. — Pierre IV de Gassion, 1647-24 avril 1652. — Jean III de Miossens, 9 février 1653-1659. — Arnaud VIII François de Maytie, avril 1659-1682. — François-Charles de Salette, 1682-1704. — Antoine-Simon de Magny, 14 août 1704-26 fév. 1705. — Pierre VI Quiqueran de Beaujeu, 1705. — Joseph de Revol, 8 octobre 1705-1735. — Jean-François de Chatillard de Montillet-Grenaud, 2 oct. 1735-1742. — François de Revol, avril 1742-1783. — Jean-Baptiste-Auguste de Villoutreix de la Faye, 1783-1790. — *Barthélemy-Jean-Baptiste Sanadon, évêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793. (Voy. *Gallia christiana*, t. I). Voy. rectification au SUPPLÉMENT.

OLSTALRICH. Voy. HOSTALRICH.

OLTUS, **OLTIS**, le Lot, affluent de la Garonne.

OMBREVAL (Seigneurs d'), de la famille de Ravot.

OMBRONE (Département de l'), département réuni à l'empire français en 1808. Il était formé d'une partie de la Toscane, et était borné au N. par les dép. de l'Arno et de la Méditerranée; au S. par le dép. du Tibre; à l'O. par la principauté de Piombino et la mer; à l'E. par les dép. du Trasimène et de l'Arno. Chef-lieu, Sienne.

OMEALCA, ville du Mexique qui fut occupée par les Français le 13 novembre 1862.

OMER (Seigneurs d'), de la maison de l'Hôpital.

OMER (S.), *Audomarus*, moine de Luxeuil, évêque de Thérouanne (637), fondateur de l'abbaye de Saint-Bertin, près de laquelle se forma la ville de Saint-Omer, né près de Constance, mort à Thérouanne, le 9 septembre 667 ou 668.

OMNES GENTES, introït et nom, dans quelques anciens actes, du septième dimanche après la Pentecôte.

OMNIA QUÆ FECISTI, introït et nom, dans quelques anciens actes, du vingtième dimanche après la Pentecôte.

OMNIS TERRA, introït et nom, dans quelques anciens actes, du second dimanche après l'Épiphanie.

OMONVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Sainte-Mère-Église (Normandie).

ONCE. On appelait ainsi, dans le Midi, une monnaie de compte : l'once représentait cinq florins; elle est encore usitée aujourd'hui en Sicile et à Malte. L'once de Malte qui est d'argent vaut environ 30 tarins comme celle du moyen âge.

ONCIEUX (Guillaume d'), érudit, né vers 1560, à Chambéry, mort vers 1630.

ONDEFONTAINE, châtellenie de Normandie (Calvados), possédée au dernier siècle par le prince de Monaco.

ONEILLE, ville du Piémont. Elle fut prise le 24 nov. 1792, et le 8 avril 1794 par les Français, qui y furent battus par les Autrichiens le 7 mai 1800.

ONGNIES, maison de Picardie, originaire d'Artois, et d'où sont sortis les seigneurs de Coupigny, d'Estrées, de Mesraing, de Longroy et de Chaulnes. Armes : *de sinople à la fasce d'hermines*. (Voy. La Morlière, *Recueil des maisons nobles d'Amiens*.)

ONOBRISATES ou **ONOBUSATES**, peuple de l'Aquitaine, établi avant l'arrivée des Romains dans la vallée de la Neste et dans celle de la Haute-Garonne entre les *Auscii*, les *Tornates*, les *Convenæ* et les *Consorani*. Il fut réuni en 28 av. J. C. à la province impériale d'Aquitaine. Au IVe siècle il était compris dans la cité des *Convenæ*, en Novempopulanie.

ONS-EN-BRAY, terre et seigneurie de Beauvaisis (Oise), érigée en comté (juillet 1702) en faveur de Léon Pajot, directeur général des postes. = Le fils de celui-ci, Louis-Léon PAJOT, comte D'ONS-EN-BRAY, membre honoraire de l'Académie des sciences, mécanicien, né à Paris le 25 mars 1678, mort à Bercy le 22 février 1754. Il succéda à son père (1708) dans la direction générale des postes. — On a de lui un certain nombre de mémoires dans le recueil de l'Académie.

ONS-EN-BRAY (Seigneurs d'), branche de la maison de Beaumont. = —, de la maison de Chartres. = —, de la famille de Hacqueville.

ONSLOW (Georges), compositeur, membre de l'Académie des beaux-arts (1842), né le 27 juillet 1784, à Clermont (Puy-de-Dôme), mort le 3 octobre 1852. — L'*Alcade de la Vega*, le *Colporteur*, le *duc de Guise*, opéras-comiques; *Symphonies*, *Quintettes*, etc.

ONVEVILLE (Seigneurs d'), de la maison d'Houdetot (Normandie).

ONZAIN, monnaie valant 11 deniers : c'était la dégénérescence du gros tournois ou sou de 12 deniers qui, suivant que les édits lui attribuaient une valeur de 10, 11, 12 ou 13 deniers, s'appelait dizain, onzain, douzain ou treizain.

ONZAIN (Seigneurs d'), de la famille de Maillac (Berry). = —, de la famille de Hurault.

OPÉRA. Les premiers opéras français joués en France le furent par les soins de l'abbé Perrin, qui en 1659 fit représenter à Vincennes, où la cour habitait l'été, puis à l'hôtel de Nevers, à Paris, une *pastorale* dont il avait écrit les paroles et dont la musique était due à Cambert, organiste de St-Honoré et surintendant de la musique d'Anne d'Autriche. Le 26 juin 1669, il obtint des lettres patentes qui lui donnaient le privilége « d'établir en la ville de Paris et autres du royaume des académies de musique, pour chanter en public, pendant douze années, des pièces de théâtre, comme il se pratique en Italie, en Allemagne et en Angleterre. » — En mars 1671, Perrin ouvrit une salle dans le jeu de paume de la rue Mazarine et y fit jouer l'opéra de *Pomone;* mais des difficultés étant survenues entre lui et son associé le marquis de Sourdéac, des lettres patentes de mars 1672 enlevèrent à l'abbé le privilége à lui concédé et le donnèrent à Lulli (voy. ce nom) qui établit d'abord son théâtre au jeu de paume du Bel-Air, rue de Vaugirard, près du palais du Luxembourg, puis dans la salle du Palais-Royal après la mort de Molière. Francine, gendre de Lulli, lui succéda (1687), mais il fit de mauvaises affaires, et fut remplacé en 1712. Ses successeurs n'eurent pas meilleure fortune et l'Académie administrée au nom du roi se trouvait chargée de dettes quand un arret du conseil (26 août 1749) en confia l'administration à la ville de Paris. En avril 1757, l'entreprise fut affermée pour trente années à Francœur et à Rebel. Le 6 avril 1763, la salle fut brûlée, et le 24 janvier suivant les acteurs prirent provisoirement possession du Théâtre des Machines au palais des Tuileries. — Le 26 janvier 1770 on inaugura au Palais-Royal une nouvelle salle qu'un incendie détruisit encore le 8 juin 1781. L'Opéra s'installa alors au boulevard Saint-Martin, qu'il quitta en 1794 pour aller prendre possession d'une salle construite rue Richelieu, en face de la Bibliothèque royale. Le duc de Berry ayant été assassiné le 13 février 1820 au moment où il sortait de ce théâtre, la salle fut immédiatement fermée puis démolie, et l'Opéra alla l'année suivante s'installer dans une salle construite rue Le Pelletier, sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul, où il est encore aujourd'hui, en attendant qu'il soit transféré dans l'édifice construit par M. Garnier et qui a coûté tant de millions. — L'Opéra reprit en 1807 le titre d'Académie de musique qu'il avait quitté pendant la Révolution. — (Voy. Bernard de Noinville, *Histoire du Théâtre de l'Opéra*, 1753, 2 vol. in-8°; Castil Blaze, *de l'Académie royale de musique*, 1855, 2 vol. in-8°.

OPÉRA-COMIQUE. Le premier privilége pour tenir un Opéra-Comique fut accordé en 1647 à un maître chandelier de Paris, nommé Honoré. Ce théâtre fut supprimé en 1745, rétabli en 1752, et dix ans plus tard réuni à la Comédie italienne. Le 31 mars 1780, des lettres de Louis XVI lui firent prendre le nom de Comédie italienne et autorisèrent les comédiens à se dire les pensionnaires du roi. La salle où ils donnaient alors leurs représentations était la vieille salle de l'hôtel de Bourgogne, rue Française. Une nouvelle salle construite sur l'emplacement qu'occupe le théâtre actuellement fut inaugurée en 1783. Les acteurs la quittèrent en 1797 pour s'installer dans la salle Feydeau où ils restèrent jusqu'à la construction de la salle Ventadour prescrite par une ordonnance du 8 octobre 1826. En 1832, ils allèrent occuper la salle de la place de la Bourse qu'ils abandonnèrent en 1840 pour se fixer définitivement dans la salle du Théâtre italien qui, brûlée en 1838, venait d'être entièrement reconstruite.

OPOIX (Christophe), conventionnel, apothicaire, écrivain, né le 28 février 1745 à Provins, où il est mort en avril 1840.

OPORTO, ville de Portugal où l'insurrection contre les Français commença en juin 1808. — Elle fut prise de vive force le 29 mars 1809 par Soult, après la défaite de l'armée portugaise rangée sous ses murs.

OPPÈDE (Seigneurs d'), branche de la maison de Forbin (Provence).

OPPÈDE (Jean de MAYNIER, baron d'), né le

10 septembre 1495 à Aix, où il est mort le 29 juillet 1558. Premier président au parlement de Provence (1543) et lieutenant général de cette province (1544), il fut chargé (1545) d'une expédition dirigée contre les Vaudois de Mérindol et de Cabrières, et s'y conduisit avec une telle barbarie que François Ier dut ordonner une enquête. On la fit traîner quatre ans. Enfin, en 1551, d'Oppède et ses complices furent traduits devant le Parlement de Paris qui les acquitta, sauf l'avocat général Guérin qui, déclaré coupable de faux, fut décapité en Grève. — Voy. CABRIÈRES.

OPPENOORDT ou **OPPENORD** (Gilles-Marie), architecte, dessinateur, né le 27 juillet 1672, à Paris, où il est mort en 1742. Son père était ébéniste du roi.

OPPIDUM SONTIATUM, Le Mas.

OPPORTUNE (Ste), abbesse de Montreuil au diocèse de Séez, morte le 22 avril 770.

OPPY (Seigneurs d'), de la famille de Cardevaque (Artois).

OPSONVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Brûlart.

OPSTAL (Gérard van), sculpteur, membre de l'Académie à son origine, né vers 1597, mort le 1er août 1668.

OR (Iles d'). Voy. HYÈRES (Iles) et OBERTO.

ORAISON, baronnie de Provence (Basses-Alpes) qui a donné son nom à une ancienne maison et fut érigée en marquisat (mars 1588) en faveur de François d'Oraison, vicomte de Cadenet. — De la maison d'Oraison sont sortis les seigneurs de Torame, d'Antrages, de Taillas, de Chemanc et de Cadenet. La descendance mâle des seigneurs d'Oraison s'éteignit dans la deuxième moitié du XVe siècle. Le nom fut perpétué par les enfants de Louise d'Oraison et de Philibert de Aqua ou de l'Aigue, conseiller du roi René. De cette branche sortirent les marquis d'Oraison, de Soleillas, de Boulbon et de Livarot. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ORAISON-DIEU, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Languedoc, diocèse de Toulouse.

ORAISON FUNÈBRE. La première qui paraît avoir été prononcée en France est celle qui fut dite le 4 mai 1389 en l'honneur de Duguesclin, dans l'église de Saint-Denis, lors d'un service solennel que Charles VI y fit célébrer pour ce grand capitaine.

ORAN, ville d'Algérie, chef-lieu de la province de ce nom. Elle fut occupée le 3 janvier 1831 par le général Damrémont. Abd-el-Kader fut battu sous ses murs le 23 avril 1833. — Un évêché a été créé à Oran le 12 janvier 1867, et M. Callot en fut le premier titulaire.

ORANGE, *Arausio Cavarum*, *Colonia Secundanorum*, ancienne capitale d'une principauté du même nom, aujourd'hui sous-préfecture du département de Vaucluse. C'était une des quatre villes des Cavares. Ce fut sous ses murs que, le 6 octobre 105 av. J. C., l'armée romaine commandée par les consuls Manilius et Cépion fut complétement exterminée par les Cimbres et les Teutons. Sous les Romains, elle acquit une splendeur dont témoignent encore son théâtre et son arc de triomphe. La ville tomba successivement au pouvoir des Burgondes, des Wisigoths, des rois francs de la première race, puis des Sarrasins qui en furent définitivement chassés sous Charlemagne. Elle eut des comtes particuliers, probablement dès le IXe siècle. (Voy. plus loin.) — La principauté ayant passé de la maison de Chalon (Voy. CHALON) dans celle de Nassau, fut privée de ses droits de souveraineté par François Ier; mais ils lui furent restitués d'abord par le traité de Madrid, puis par celui de Cateau-Cambrésis (1559). La ville, prise par les Calvinistes en 1561, fut reprise le 16 mai 1562 par les catholiques qui y commirent d'affreux massacres, et la brûlèrent. Un aventurier, Glandage, s'en empara en 1573 et en fut chassé en 1574. Louis XIV, qui l'avait confisquée en 1673, en fit raser la citadelle.

Il s'est tenu à Orange deux conciles : le 8 novembre 441 et le 3 juillet 529.

L'évêché d'Orange, qui remonte au commencement du IVe siècle, fut, au IXe, par suite des ravages des Sarrasins, réuni, jusqu'à la fin du XIe, à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Il était suffragant d'Arles et fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES D'ORANGE. — Saint Luce, vers 300. — Eradius, vers 356. — Constance, 381. — Marin, 433. — Just, vers 440-vers 455. — Saint Eutrope, vers 455-475. — Vérus. — Saint Florent, 517-524. — Vindémialis, 527-549. — Matthieu, 555. — Trapidius, ou Trapécius, 584. — Salicus, 788-798. — Boniface, vers 820-839. — Laudon, vers 840. — Pons Ier, vers 852. — Gémard Ier, 855-vers 862. — Gémard II, 879. — Ebroin, 910. — Pons II, 914. — Pons III, 982. — Odalric, vers 1000 ou 1020. — Martin, 1058. — Géraud, vers 1070. — Guillaume Ier, vers 1080-déc. 1098. — Bérenger, 1107-1127. — Gérard, 1128-1129. — Guillaume II, 1130-1138. — Guillaume III, 1139-1140. — Bernard, 1141-vers 1170 — Pierre Ier, 1173. — Hugues Florent, vers 1180. — Arnoul, 1182-vers 1198. — Guillaume IV Elie, 1200-1221. — Amicus, 1222-vers 1240. — Pierre II, vers 1240-1271. — Josselin, 1er mai 1272-vers 1278. — Guillaume V, vers 1280-1284 — Guillaume VI d'Espinouse, 1285-1321. — Rostaing Ier, 1322-1324. — Hugues, 1324-1328. — Pierre III, 1329-1342. — Guillaume VII, 1343-1348. — Jean Ier de Revol, 22 mars 1349-1350. — Guillaume VIII, 1350-1351. — Jean II, 1352-1365. — Bertrand Ier, vers 1370. — François de la Charité ou de Caritat, 1373-1387. — Pierre IV Didaci, 1389-29 juin 1413. — Georges de Grano, 1413-1414. — Bertrand II de Tarasco, 1414. — Raimond de Gras, 11 juillet 1416-1417. — Pierre V d'Ailly, 1417-1422. — Guillaume IX, 1422-1427. — Guillaume X, 1429-vers 1437. — Bertrand III, 1438-vers 1442. — Antoine Ferrier, vers 1444-vers 1450. — Jean III Payer, 13 sept. 1454-9 janvier 1466. — Guyot Adhémar, 13 janv. 1466-1468. — Jean IV Gobert, 1468-1476. — Pierre VI de Surville, 8 mars 1476-1480. — Laurent Alleman, 1481-1483. — Pierre VII Carré, 1483-5 janv. 1510. — Guillaume XI Pélissier, 1510-1527. — Louis Pélissier, 31 mars 1527-15 nov. 1542. — Rostaing II de la Baume de Suze, 18 juin 1543-1560. — Philippe de la Chambre de Maurienne, 1560-1572. — Jean V de Tulles, 16 juin 1572-1608. — Jean VI de Tulles, 1608-3 oct. 1640. — Jean-Vincent de Tulles, 1640-1646. — Hyacinthe Serroni, 1646-mars 1661. — Alexandre Fabri, mars 1661-août 1674. — Jean-Jacques d'Obheil, nov. 1677-août 1720. — Louis Chomel, 1720-août 1731. — François-André de Tilly, août 1731-1774. — Guillaume-Louis du Tillet, 17 juill. 1774-1790.

COMTES ET PRINCES D'ORANGE. — Giraud-Adémar. — Raimbaud Ier; — Bertrand Ier, fils du précédent, vivait en 1062. — Raimbaud II, fils du précédent, mort vers 1121. — Tiburge, fille du précédent. — 1150, Guillaume II et Raimbaud III, fils de la précédente. — Guillaume II mourut en 1160; son fils Guillaume III et sa fille Tiburge II lui succédèrent dans sa moitié du comté d'Orange. — Raimbaud IV, fils de Guillaume III, lui succéda en 1175 dans un quart du comté d'Orange. Lui et sa tante Tiburge se voyant sans enfants donnèrent chacun leur part du comté (Tiburge

en 1180 et Guillaume en 1190), aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui devinrent ainsi propriétaires de la moitié du comté qu'ils gardèrent jusqu'en 1308. — 1173, Tiburge III, sœur aînée de Raimbaud III et son mari Bertrand de Baux Ier. — 1182, Guillaume IV, dit *del Cornas*, fils des précédents. Il prit ainsi que plusieurs de ses successeurs le titre de *roi d'Arles*, qu'il avait obtenu, dit on, de l'empereur Frédéric II. — 1219, Guillaume V, fils aîné du précédent, et son frère Raymond Ier, mort en 1282. — 1239, Guillaume VI et Raymond II, fils de Guillaume V, le premier mourut sans enfants en 1248 et le second on ne sait à quelle époque. — Bertrand II, fils de Raymond II. — 1282, Bertrand de Baux III, fils de Raymond Ier, lui succéda dans sa portion du comté d'Orange. Il acquit (1289) celle de son neveu Bertrand II, et reçut (1308) de Charles II, roi de Naples, qui l'avait achetée des Hospitaliers de Saint-Jean, la moitié du comté possédée par ceux-ci. — 1335, Raymond III, fils du précédent. Il réunit entre ses mains tout le comté d'Orange. — 1340, Raymond IV, fils aîné du précédent. — 1393, Marie de Baux, fille du précédent, et son mari, Jean Ier de Chalon. — 1418, Louis de Chalon, dit *le Bon*, prince d'Orange, fils du précédent. — 1463, Guillaume VII, fils du précédent. — 1475, Jean II, fils du précédent. — 1502. Philibert de Chalon, fils du précédent. — 1530, René de Nassau, neveu du précédent. — 1544, Guillaume de Nassau-Dillenbourg, dit *le Taciturne*, stathouder de Hollande, cousin du précédent. — 1584, Philippe-Auguste, fils du précédent. — 1618, Maurice de Nassau, frère du précédent. — 1625, Frédéric-Henri, frère du précédent. — 1647, Guillaume IX, fils du précédent. — 1650, Guillaume-Henri de Nassau, fils du précédent; il devint roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Louis XIV confisqua sur lui la principauté d'Orange en 1673. Un arrêt du Parlement de Paris en adjugea le domaine utile au prince de Conti héritier de la maison de Longueville et le haut domaine au roi, ce qui fut confirmé par le traité d'Utrecht.

Bibliographie. J. de la Pise, *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange*, 1639, in-f° ; le P. Bonaventure, *Histoire d'Orange*, 1741, in-4°; de Cl., *Antiquités et inscriptions de la ville d'Orange*, 1818, in-8°; *Galla Christiana*, t. I, et l'*Art de vérifier les dates*.

ORATELLI, peuple établi dans les Alpes-Maritimes, avant l'arrivée des Romains; il y occupait le territoire de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).

ORATOIRE, congrégation de prêtres séculiers instituée le 11 nov. 1611 par Pierre de Bérulle (voy. ce nom) et dont les membres prirent le nom d'oratoriens. Elle fut autorisée sous Louis XIII le 4 sept. 1612, et approuvée par le pape Paul V l'année suivante. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle il y avait environ quatre-vingts communautés qui dépendaient d'elle.

ORATORIUM, Loroux. = —, le Dorat.

ORBATUM, Orbais (Marne).

ORBE, canton de Vaud (Suisse). Le duc Hubert, s'étant révolté contre son frère, Lothaire, roi de Lorraine, fut défait et tué près d'Orbe, en 865.

ORBÉ (Seigneurs d'), branche de la maison de La Rochefoucauld.

ORBEC, vicomté de Normandie (Calvados), qui fut donné par Louis XI à Antoine, bâtard de Bourbon (déc. 1470), puis à l'abbaye de la Victoire-lez-Senlis (sept. 1475). Il fit partie de l'apanage de François, duc d'Alençon (nov. 1569).

ORBEC (Seigneurs d'). branche de la maison de Chaumont. = —, de la maison du Merle.

ORBES (Seigneurs d'), de la maison de Montfaucon (Bourgogne).

ORBESSAN, maison du comté d'Astarac, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Blancard, d'Astarac et d'Auradé. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

ORBESSAN (Anne-Marie d'Aignan, baron d'), président à mortier au parlement de Toulouse, écrivain, né le 16 février 1709, à Toulouse, mort en 1801, près d'Auch.

ORBESTIER, *Orbisterium*, abbaye de bénédictins, en Poitou (Vendée), diocèse de Luçon, fondée au XIe siècle.

ORBEVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Sainte-Marie (Normandie).

ORBIEU, affluent de l'Aude, près duquel en 793 le duc Guillaume fut défait par les Maures.

ORBIGNY (Charles-Marie Dessalines d'), médecin et naturaliste, né le 2 janvier 1770, en mer, mort le 21 octobre 1856, à La Rochelle.—*Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, 1839-1849, 13 vol. in-8° =, son fils, Alcide, voyageur et naturaliste, né le 6 septembre 1802, à Coueron (Loire-Inférieure), mort à Pierrefitte (Seine), le 30 juin 1857. — *Voyage dans l'Amérique méridionale*, 1834-1847, 9 vol in-4°; *Galerie ornithologique des oiseaux d'Europe*, 1836-1838, in-4°; *Paléontologie française*, 1840-1854, 14 vol. in-8°. *Mollusques vivants et fossiles*, in-8°; *Cours de paléontologie*, 1849-1852, 3 vol. in-18; *Prodrome de paléontologie*, 1849-1850, 3 vol. in-18, pl.

ORBIS, **OROBIS**, l'Orbe qui se jette dans la Méditerranée au grau de Sérignan (Hérault).

ORBISTERIUM, Orbestier.

ORBITELLO, ville forte de Toscane qui fut assiégée inutilement par les Français, de mai à juillet 1646.

ORCÉAU (Seigneurs d'), branche de la maison de Tilly (Normandie).

ORCET (Seigneurs d'), de la maison de Rochefort (Auvergne).

ORCEVAL (Seigneurs d'), de la famille de Bouchel (Picardie).

ORCHESIUM, **ORIGIACUM**, Orchies.

ORCHEUX (Seigneurs d'), branche de la maison de Marle.

ORDALIE. Les ordalies, appelées aussi jugements de Dieu, étaient des épreuves au moyen desquelles on vidait un débat civil ou criminel, en appelant le ciel lui-même à se prononcer. Dans les croyances du moyen âge, l'intervention divine devait, en effet, se manifester au gré des passions humaines; nul doute ne s'élevait à cet égard, et il semblait inadmissible que Dieu pût laisser frapper un innocent. Toutefois, le système des épreuves ne fut pas d'abord général ; on ne l'employait qu'à défaut d'autres moyens judiciaires, dans le cas où le serment des cojurateurs aurait dû être prêté, et pour le suppléer. L'origine des ordalies, le mot même l'indique (*urtheil*, jugement), est, en effet, germanique. Tacite nous apprend que les Barbares, au moment de passer le Rhin, faisaient usage de ce qu'il appelle les *sortes*. En Gaule, le principe se répandit, et, se mêlant aux idées chrétiennes, produisit cette législation bizarre qui resta en pleine vigueur pendant six siècles, et dont certaines traces sont encore vivantes dans nos mœurs.

Les principales espèces d'épreuves étaient celles de l'eau bouillante, de l'eau froide, de l'Évangile, du fer rouge et du duel.

La loi Salique ne consacre que l'ordalie d'eau bouillante, qu'elle nomme de *chaudière d'airain*, sans donner d'ailleurs aucun détail. Il paraît, d'après Baluze, que les parties assistaient d'abord à la messe avec leurs parents et amis, et communiaient. Puis, le prêtre bénissait l'eau. Il fallait retirer de la chaudière à trois reprises différentes une bague ou pierre suspendue à un fil et

de plus en plus profondément, de sorte qu'après avoir fait entrer la main seule d'abord, il fallait à la fin engager tout le bras. On enveloppait le membre d'un bandeau scellé, qu'on ôtait au bout de trois jours. Si alors il paraissait quelque trace de brûlure, c'est que Dieu s'était déclaré contre le coupable.

L'épreuve de l'eau froide (*aquæ frigidæ examen*) fut rarement d'usage pour les affaires civiles. On l'employait surtout dans les questions de magie. On liait le bras du patient à sa jambe, et on le jetait à l'eau, étang ou rivière. S'il n'enfonçait pas, il était déclaré coupable. L'Écriture dit, en effet : Tu as été pesé et tu as été trouvé coupable. Cette épreuve fut interdite par Louis le Pieux, à cause des anabaptistes, qui voulaient rétablir le baptême par immersion.

Ce prince s'opposa aussi à l'accomplissement de l'ordalie de la croix, qu'avait prescrite Charlemagne dans le cas où le partage qu'il avait fait de ses États entre ses enfants donnerait lieu à des difficultés. Elle consistait à tenir ses bras étendus le plus longtemps possible pendant le service divin. La partie qui se fatiguait la première perdait son procès. Louis l'abolit même plus tard, ne voulant pas que le symbole du salut courût risque d'être profané.

Dans l'epreuve du fer rouge (*ferri candentis examen*), on saisissait un fer brûlant, ou on marchait pieds nus sur le fer rougi au feu. Elle paraît avoir été particulièrement en usage parmi les membres du clergé et fut interdite par plusieurs papes, notamment par Innocent III et Honorius III. Dès le XIIIe siècle, elle ne s'appliquait plus à Montpellier, à moins que los parties n'en requissent l'emploi.

L'ordalie du feu consistait à traverser deux bûchers dont les flammes se rejoignaient, l'hostie à la main. On cite parmi les exemples fameux de ce genre d'épreuves, celui de Pierre Barthélemy, prêtre, qui fut accusé d'imposture pendant la première croisade pour avoir prétendu qu'il avait trouvé le fer de la vraie lance. N'ayant pas été atteint, il fut reconnu innocent, mais mourut quelques jours après.

Une ordalie qui remontait aux usages romains était celle qu'on appelait *sortes sanctorum*. On ouvrait au hasard l'Évangile, et on décidait d'après les premiers mots de la page. La partie qui tombait sur un texte se rapportant plus ou moins à sa prétention avait gain de cause. Les Romains se servaient, dans le même but, d'un Virgile, ce qui a fait aussi appeler ces épreuves : *sortes virgilianæ*. On en a conclu au moyen âge que Virgile était un enchanteur.

Mais de toutes les épreuves, de beaucoup la plus importante, était le duel, le combat singulier. Sa théorie en fut, jusqu'à la féodalité, excessivement simple. Les deux parties marchaient l'une contre l'autre avec un écu et un bâton. Le vaincu perdait le poignet droit ; sous la troisième race, il fut enterré vivant. — Voy. DUEL.

Les épreuves furent condamnées par saint Louis, qui y substitua l'enquête et les détruisit autant qu'il put. Néanmoins, elles se maintinrent jusqu'aux XIVe et XVe siècles dans certaines circonstances, et le duel résista à tous les règlements de la royauté, exemple frappant de l'impuissance des lois contre les mœurs.

ORDENER (Le comte Michel), général, né le 2 septembre 1755, à Saint-Avold (Moselle), mort à Compiègne, le 30 août 1811. = Son fils, MICHEL, général, sénateur (1852), né le 3 avril 1787, à Huningue, mort le 22 novembre 1862.

ORDERIC VITAL, l'un des chroniqueurs les plus importants du moyen âge, né en Angleterre le 16 février 1075, mort après 1141 et probablement au monastère de Saint-Evroul (Orne), où il était moine. Il est auteur d'une *Histoire ecclésiastique* (en latin), qui s'etend de la naissance de J. C. à l'an 1141, et qui contient les renseignements les plus précieux pour l'étude de la société au XIe et au XIIe siècle. Elle a été publiée en 1619 dans les *Historiæ Normannorum scriptores*. La meilleure édition a été donnée par MM. A. Le Prévost et L. Delisle, 1838-1855, 5 vol. in-8°. Elle a été traduite dans la collection Guizot.

ORDINAIRE (Claude-Nicolas), oratorien, naturaliste, né en 1736 à Salins, mort le 15 août 1808. à Clermont-Ferrand. — *Histoire naturelle des volcans*, 1802, in-8°.

ORDONNANCE CABOCHIENNE. C'est la grance ordonnance rendue sous la pression des *cabochiens* (voy. ce mot), le 25 mai 1413, pour la police générale du royaume. Elle ne contient pas moins de 258 articles. Rendue en un lit de justice, ce fut dans un lit de justice que, le 5 septembre suivant, le roi la fit déchirer en sa présence.

ORDONNANCES. Avant la Révolution, le roi était considéré comme la source de toute autorité ; il était dépositaire des pouvoirs législatif, exécutif et même judiciaire. Toute disposition émanée de la puissance royale en vertu de ces attributions étendues prenait le nom d'ordonnance; mais ce titre était particulièrement réservé à ceux des actes que leur forme rapprochait de nos lois modernes.

Les ordonnances étaient exécutoires sans contrôle, par le seul fait de leur promulgation consistant dans l'enregistrement qui s'en opérait au Parlement. Cette formalité devint le seul contre-poids du despotisme en France. En refusant de s'y prêter, les Parlements s'efforcèrent de s'attribuer une portion de l'autorité législative; mais leurs prétentions, tolérées souvent en fait, ne furent jamais traduites en loi, et la monarchie maintint jusqu'au bout la rigueur de son droit absolu, qui résidait dans l'absence de toutes règles plutôt qu'il ne constituait un principe légitime. — Voy. PARLEMENT.

Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les premières ordonnances des rois aient eu la portée qu'elles acquirent dans la suite, et, pour la justification de leur despotisme, il aurait fallu assimiler le royaume entier à leurs domaines propres. C'est dans le cercle de leurs intérêts privés que se concentrent leurs décisions à l'origine; elles sont assez insignifiantes pour l'histoire. Avec Louis VI, elles commencent à changer de caractère, la royauté intervient entre les évêques et les villes épiscopales, elle impose son arbitrage. On a quarante-quatre ordonnances de ce prince et de son successeur Louis VII.

Sous Philippe II, les droits de suzeraineté furent efficaces ; il sut se montrer le maître chez ses vassaux, comme chez lui. Il rendit des ordonnances générales, exécutoires au Midi comme dans le Nord. Les plus célèbres réglèrent les dettes des croisés, les droits des juifs, le taux du douaire. Son testament fameux (1190) eut pour but d'organiser l'administration du royaume pendant son absence. On compte cent vingt ordonnances de ce prince.

Avec Louis IX, Philippe III, Philippe IV, la royauté se développa et devint assez forte pour édicter des lois somptuaires, où les principes de l'économie politique, et ceux même de la morale avaient beaucoup moins de part dans l'esprit de leurs auteurs que les besoins du fisc. (Voy. LOIS SOMPTUAIRES.) Mais jusqu'à Charles VII et Louis XI, les ordonnances eurent trait surtout à l'organisation de la justice et des finances.

Louis IX s'efforça de réprimer les guerres privées; Philippe le Bel consacra les attributions du Parlement; Charles V fixa la majorité des rois et régularisa la valeur des monnaies. L'assemblée des États en 1356 et en 1413, imposa à Charles V et Charles VI des ordonnances de réformes. Il faut arriver aux temps modernes pour rencontrer dans les préoccupations du gouvernement une tendance vraiment sociale; jusque-là, on ne toucha guère au droit privé. (Voy. *le Recueil des anciennes lois françaises*, par Isambert, 29 vol in-8°, et le Recueil des ordonnances des rois de France, publié par l'Académie des inscriptions.)

ORDRE (Seigneurs d'), de la maison de Saint-Blimond (Picardie). = —, de la maison du Viguet.

ORDRES (Les trois). On comprenait sous ce nom le clergé, la noblesse et le tiers-état.

ORDRES DE CHEVALERIE. Les ordres de chevalerie furent supprimés par l'Assemblée nationale le 30 juillet 1791. (Voy. les articles consacrés à chacun d'eux.)

ORDRES DU ROI (Chevaliers des). On donnait ce titre aux chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, parce que tous les chevaliers de cet ordre étaient, la veille de leur réception, revêtus de l'ordre de Saint-Michel.

ORDRES MINEURS. Les ordres mineurs ont compris les sous-diacres jusqu'au XIᵉ siècle; ils se composaient, en outre, et se composent des acolytes, des exorcistes, des lecteurs et des portiers. Les acolytes, comme leur nom l'indique, étaient les suivants, les ministres intimes de l'évêque; ils assistaient le prêtre, à l'église, en portant les cierges ou inscrivant les noms des baptisés, en récitant le symbole lorsque le catéchumène était trop jeune; hors de l'église, en accompagnant le Saint-Sacrement. L'exorciste imposait les mains pour chasser le mauvais esprit; le lecteur était chargé de réciter les livres saints et de veiller à leur garde. Le portier (*æditus*, *ostiarius*) avait les clefs de l'église, ouvrait et fermait les portes, était chargé de la sûreté publique, responsabilité grande à l'époque des persécutions, et même dans les temps paisibles, à cause des violences royales ou seigneuriales.

La différence essentielle entre ces divers membres du clergé et ceux qui constituent les ordres majeurs, prêtres, diacres, sous-diacres, c'est que l'engagement de ces derniers est irrévocable et que le célibat leur est imposé, tandis que les autres peuvent se marier, à la condition toutefois de ne pas épouser une veuve. Ajoutons aussi qu'une fois marié, on ne pouvait plus participer aux revenus de l'église, bien qu'on eût toujours le privilége de juridiction ecclésiastique.

ORDRES MONASTIQUES. Ils furent abolis en France par l'Assemblée nationale le 13 février 1790. (Voy. les articles consacrés à chacun d'eux.)

ORENS (S.) ou **ORIENT**, *Orientius*, évêque d'Auch, mort vers le milieu du vᵉ siècle. Sa fête, le 1ᵉʳ mai.

ORESME (Nicolas), célèbre érudit, né à Caen, mort à Lisieux le 11 juillet 1382. Il fut successivement docteur en théologie de la Faculté de Paris, grand-maître du collége de Navarre (1355), trésorier de la Sainte-Chapelle, précepteur du dauphin Charles (1360), envoyé à la cour pontificale, à Avignon (1363), évêque de Lisieux (1377). Il a traduit les *Ethiques* (1488, in-fol.) et la *Politique* d'Aristote (1489, 2 vol. in-fol), et laissé cent cinquante-cinq sermons et un écrit singulier sur l'*Antechrist*, publié dans le tome IX de la *Collectio veterum scriptorum*, de Martène et C. Durand. On lui attribue une traduction de la Bible.

OREVALUS, divinité gauloise, mentionnée dans une inscription trouvée à Vieille-Ville, près de Nice.

ORFEUILLE (Seigneurs d'), de la maison de Valori.

ORFÈVRES. La corporation des orfèvres, à Paris, formait le sixième des corps marchands. Ses statuts, qui dataient de mars 1378, furent confirmés et modifiés un très-grand nombre de fois. Le nombre des maîtres était fixé à trois cents et l'apprentissage à huit ans. Patron, S. Éloi. (Voy. *Statuts et priviléges du corps des marchands orfèvres jouailliers de la ville de Paris*, 1734, in-4°; *Code de l'orfèvrerie*, par Poullin de Viéville, 1785, in-4°; *Bibliothèque histor. de la France*, tome III, p. 353-354.)

ORFILA (Matthieu-Joseph-Bonaventure), célèbre chimiste, médecin, né le 24 avril 1787, à Mahon (île de Minorque), mort le 11 mars 1853, à Paris. Venu en France pour y achever ses études médicales, il s'y fit naturaliser (1818), et devint professeur de médecine légale (1819), puis (1849) de chimie à la Faculté de médecine de Paris, et doyen de la même Faculté de 1830 à 1848. Un talent musical des plus distingués avait singulièrement aidé à sa fortune scientifique. — *Traité des poisons*, 1815, 4 part., in-8°, plusieurs fois réimprimé, ainsi que la plupart de ses ouvrages; *Éléments de chimie appliquée à la médecine et aux arts*, 1817, 2 vol. in-8°; *Leçons de médecine légale*, 1821-1823, 3 part., in-8°, 1847, 4 vol. in-8°; *Traité des exhumations juridiques*, 1830, 2 vol. in-8°.

ORGEMONT, famille de Lagny-sur-Marne, d'où sont sortis les seigneurs de Méry-sur-Oise. Elle a produit Pierre d'ORGEMONT, qui fut successivement second président au Parlement de Paris, chancelier de Dauphiné (1371), premier président du Parlement de Paris (1372), chancelier de France (1373), dignité à laquelle il fut élu au scrutin par les membres du grand conseil du roi, au nombre de cent trente. Charles V le créa chevalier la même année et le nomma un de ses exécuteurs testamentaires. Il se démit de sa charge en 1380 et mourut le 3 juin 1389.

ORGEMONT (Seigneurs d'), branche de la maison de Lannoy (Flandre).

ORGÈRES, terre et châtellenie érigée en baronnie (sept. 1644) en faveur de N. de Lucé.

ORGÈRES (Seigneurs d'), de la famille de Mangot.

ORGERY (Seigneurs d'), de la famille de Titon.

ORGEVAL (Seigneurs d'), de la famille de Jarente (Provence).

ORGEVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Morainvillier (Normandie).

ORGLANDES, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Prétot, d'Auvers, de Pleinmarais, de Briouze, de Saint-Martin-le-Hébert, et des Beziers.

ORGON, ville de Provence (Bouches-du-Rhône), prise par Euric, roi des Wisigoths et près de laquelle le duc d'Épernon fut battu par Lesdiguières le 27 avril 1594.

ORIBEAU. Voy. AURIBEAU.

ORIFLAMME. L'oriflamme était la bannière de l'abbaye de Saint-Denis, dont l'avoué (Voy. ce mot) la portait lorsqu'il marchait à la tête des vassaux du monastère. Elle fut ainsi portée par les comtes de Vexin, avoués et protecteurs de l'abbaye, et elle ne figura dans les armées du roi de France que quand ceux-ci furent devenus comtes de Vexin par la réunion à la couronne des comtés de Pontoise et de Mantes. Louis le Gros est le premier roi qui, en cette qualité, tira l'oriflamme de l'église de Saint-Denis, en 1124.

dans la guerre contre l'empereur Henri V. La dernière fois qu'elle parut dans nos armées, ce fut, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où celui qui la portait, le seigneur de Bacqueville, fut tué. L'oriflamme, suivant le P. Félibien, était une espèce de gonfanon à trois pointes, avec des houpes vertes. Remise solennellement à un chevalier choisi parmi les plus nobles et les plus braves, on ne la déployait et on ne l'arborait au bout d'une lance qu'au moment du combat; autrement, elle était portée autour du cou.

La charge de porte-oriflamme devint au XIIIᵉ siècle un grand office de la couronne. Voici, d'après le P. Anselme, la liste de ceux qui en ont été revêtus, et que l'on a pu découvrir :

1215, Galois, sire de Montigny. — 1304, Anseau, seigneur de Chevreuse. — 1315, Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Herquery. — 1328, Miles, seigneur de Noyers et de Vendeuvre. — 1355, Geoffroy de Charny. — 1368, Arnoul, seigneur d'Audenehan. — 1372, Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam. — 1383, Guy, sire de la Trémoille. — Guillaume, seigneur des Bordes. — 1397, Pierre d'Aumont, dit *Hutin*. — 1414, Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville.

ORIENT. Voy. CRENS.

ORIGIACUM, ORCHESIUM, Orchies (Nord).

ORIGNY-SAINTE-BENOITE, abbaye de bénédictines, en Picardie (Aisne), diocèse de Laon, fondée avant le IXᵉ siècle.

ORIGNY, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Chalette, de Micorcol, de Cormont, de Saint-Remy, du Tronc, de Longchamp, de Veaux, des Marvitz, de Vienne-la-Ville, de Gergeaut, de Sainte-Marie-sous-Bourg, de Cuisle, de Sainte-Anne, de Dompmartin, de Dampierre et d'Agny. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

ORIGNY (Pierre d'), poëte, calviniste, né à Reims, mort à Sedan en 1587. = — (Jean d'), jésuite, écrivain, né à Reims, vivait dans la première moitié du XVIIIᵉ siècle. = — (Pierre-Adam d'), érudit, né à Reims en 1697, mort à Paris le 9 sept. 1774. = — (Abraham-Jean-Baptiste-Antoine d'), écrivain, né à Reims en 1734, mort en 1798

ORIOL. Voy. AURIOL.

ORIOLE (D'). Voy. DORIOLE.

ORIVAL (Seigneurs d'), branche de la maison de Riencourt (Picardie).

ORIZABA, ville du Mexique. Le 9 avril 1862, les commissaires de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France y tinrent une conférence à la suite de laquelle les représentants des deux premières puissances déclarèrent retirer leurs troupes du Mexique et abandonner les Français qui, dès le lendemain, dénoncèrent au général Doblado la reprise des hostilités. — Le 20 avril, la ville fut occupée par les Français.

ORLANDIN, famille de Flandre dont une branche vint s'établir à Lyon, puis en Dauphiné, à la fin du XVIᵉ siècle, et a produit les seigneurs de Fontlauzier.

ORLÉANAIS, *Aurelianensis pagus*, province de France, capitale Orléans. Elle était bornée au N. par le Pays chartrain et le Gâtinais; au S. et au S. O. par le Blésois; à l'E. par le Gâtinais; au S. E. par le Berry; à l'O. par le Dunois et le Blésois. Elle avait environ 64 kilom. de long sur 56 de large. Le gouvernement général militaire de l'Orléanais, après avoir compris le Maine, le Perche, la Beauce, le Gâtinais, le Nivernais, l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, l'Aunis, l'Angoumois et le Berry, renfermait seulement à la fin du siècle dernier, outre l'Orléanais proprement dit dont nous venons de donner les limites, le Blésois, le Vendômois, le Dunois, et une partie de la Beauce et du Gâtinais.

BIBLIOGRAPHIE. Marquis de Luchet, *Histoire de l'Orléanais*, 1766, in-4°. — Voy. ORLÉANS.

ORLÉANS, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de Rère, de Villechauve et de Crécy. = —, famille de Provence, originaire d'Italie, et d'où sont sortis les seigneurs de Bédouin et de La Motte. (Voy. L'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ORLÉANS, *Aurelianum*, *Genabum*, capitale de l'Orléanais, aujourd'hui chef-lieu du département du Loiret. Elle faisait partie du pays des Carnutes à l'époque de César qui, dans sa sixième campagne, la prit d'assaut et la brûla. Elle fut relevée par Aurélien, dont elle prit le nom. A la mort de Clovis (511), elle fut la capitale du royaume qui échut à son second fils, Clodomir, et qui comprenait l'Orléanais, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berry, Sens, Auxerre et la Novempopulanie. Clodomir ayant été tué en 524, ses frères, Childebert, roi de Paris, et Clotaire Iᵉʳ, roi de Soissons, se partagèrent ses États. A la mort de Clotaire qui avait réuni toute la monarchie franque, le royaume d'Orléans annexé à celui de Bourgogne, échut à Gontran et cessa d'avoir une existence propre; et plus tard une partie, et entre autres l'Orléanais, fit partie de la Neustrie. — Lors du démembrement de l'empire carlovingien, Orléans devint le siége d'un duché qui appartint au roi Robert, dont Hugues le Grand hérita et qu'il laissa à son fils Hugues Capet. Depuis cette époque il fit toujours partie du domaine des Capétiens.

Orléans a soutenu plusieurs siéges célèbres : En 451, attaqué par Attila, il résista assez longtemps pour donner à Aétius le temps d'accourir à son secours et de faire essuyer une défaite sanglante au roi barbare. En 1428, les Anglais l'investirent et malgré son héroïque résistance il allait succomber quand Jeanne d'Arc vint le délivrer. — Lors de la première guerre de religion, en 1562, les protestants s'en emparèrent, et Condé y entra le 2 avril. Il en fit la place d'armes de son parti qui y tint un synode. Le 3 février de l'année suivante le duc François de Guise vint assiéger la ville à la tête de l'armée royale et était sur le point de s'en rendre maître quand il fut assassiné par Poltrot (Voy. ces noms). Après sa mort fut conclue la paix d'Amboise, par laquelle Orléans fut rendu au roi qui en fit raser les fortifications. — En 1567 La Noue l'occupa sans coup férir et le garda jusqu'à la paix (1568). Il s'y commit d'affreux massacres à la Saint-Barthélemy.

Il s'est tenu six conciles à Orléans : 10 juillet 511; 23 juin 533; 7 mai 538; 28 oct. 549; 638; 1022.

Il y eut à Orléans une réunion d'États généraux en 1560. — Voy. ÉTATS GÉNÉRAUX.

L'évêché d'Orléans, qui date du IVᵉ siècle, fut suffragant de Sens jusqu'en 1622, où il passa dans la métropole de Paris nouvellement créée.

ÉVÊQUES D'ORLÉANS. — Diopetus, 346. — Desinianus. — Saint Euverte, vers 374-vers 391. — Saint Aignan ou Agnan, vers 400-17 nov. 453. — Saint Prosper, vers 460. — Magnus. — Febatus. — Gratien. — Saint Moniteur. — Saint Flou. — Dagon. — Eusebe, vers 500-vers 525. — Léonce, 533. — Antonin, 538. — Marc, 541-549. — Treclatus. — Baudatus. — Rocomer, 573. — Namatius, 583-587. — Austrinus, 604. — Leudegisil, vers 635. — Léger Iᵉʳ, 641. — Audon, 646-666. — Gaudon (peut-être le même que le précédent). — Sigobert, vers 670. — Savaricus Iᵉʳ, vers 695. — Baldagus. — Adamarius. — Léger II. — Léodebert. — Savaricus II. — Saint Eucher, 717 ou 718-20 fév. 738. — Bertin. — Adalinus. — Nada-

timus. — Deotimus. — Théodulf, vers 787-821. — Jonas, vers 822-843. — Agius, 843-868. — Gauthier, 869-vers 892. — Throan, vers 893. — Bernon, 900. — Anselme, vers 910-vers 940. — Thierri Ier, vers 940-vers 944. — Ermenthée, vers 945-972. — Arnoul Ier, 972-vers 979. — Manassé Ier, 980. — Arnoul II, vers 985-déc. 1003. — Foulque Ier, 1004-vers 1012. — Saint Thierri II, vers 1016-1021. — Odolric de Broyes, 1021-vers 1035. — Isembard de Broyes, 1033-1063. — Haderic de Broyes, 1063-vers 1067. — Renier de Flandre, vers 1070-vers 1082. — Arnoul III, 1083. — Jean Ier, vers 1088-1096. — Sanction, 1096. — Jean II, 28 décembre 1096-vers 1135. — Élie, 15 avril 1137-1146. — Manassé II de Garlande, 1146-1186. — Henri de Dreux, 1186-25 avril 1198. — Hugues Ier de Garlande, 1198-1206. — Manassé III de Seignelai, 1207-1221. — Philippe Ier de Joui, janv. 1222-déc. 1233. — Philippe II Berruyer, 1234-1236. — Guillaume Ier de Bussi, 1237-23 août 1258. — Robert de Courtenai, 1258-6 août 1279. — Gilles Pastai, 1282-1er sept. 1288. — Pierre Ier de Mornai, déc. 1288-4 fév. 1296. — Frédéric de Lorraine, 1296-4 juin 1299. — Berthold de Saint-Denis, 6 ou 13 mars 1300-1307. — Raoul Grosparmi, janv. 1308-18 sept. 1311. — Milon de Chailli, 22 janv. 1312-15 ou 19 mars 1321. — Roger le Fort, 13 juin 1321-1328. — Jean III de Conflans, 1329-13 ou 15 avril 1349. — Philippe III de Conflans, 3-7 août 1349. — Jean IV de Montmorenci, 20 nov. 1349-4 nov. 1363. — Hugues II Faidit, 30 janv. 1364-16 juin 1371. — Jean V Nicot, 13 juill. 1371-1383. — Foulque II de Chanac, 1383-1er mars 1394. — Gui de Prunelé, juin 1394-1426. — Jean VI de Saint-Michel, 8 avril 1426-1438. — Guillaume II Charrier, août 1438-9 janvier 1439. — Renaud de Chartres, mars 1439-20 avril 1444. — Jean VII du Gué, 20 avril 1444-7 oct. 1447. — Pierre II Bureau, 20 nov. 1447-10 déc. 1451. — Jean VIII, 10 décembre 1451-1452. — Thibaud d'Aussigni, 3 mai 1452-24 sept. 1473. — François Ier de Brillac, 3 nov. 1473-19 janv. 1504. — Christophe de Brillac, 19 janv. 1504-3 juillet 1414. — Germain Ier de Gannai, 10 août 1514-8 mars 1521. — Jean IX d'Orléans, cardinal de Longueville et archevêque de Toulouse, 13 juin 1521-24 sept. 1533. — Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, 1533-20 oct. 1550. — François II de Faucon, 20 oct. 1550-1551. — Pierre III du Chastel, 1551-2 fév. 1552. — Jean X de Morvillier, 27 avril 1552-6 sept. 1564. — Mathurin de la Saussaie, 4 mars 1565-9 fév. 1584. — Denis Hurault de Cheverni 9 février 1584-1586. — Germain II Vaillant de Guelis, 21 déc. 1585-15 sept. 1587. — Jean XI de l'Aubépine, 30 mai 1588-23 fév. 1596. — Gabriel de l'Aubépine, 28 mars 1604-15 août 1630. — Nicolas de Netz, 27 avril 1631-20 janv. 1646. — Alphonse d'Elbène, 27 mai 1647-20 mai 1665. — Pierre IV du Cambout, cardinal de Coislin, 2 mai 1665-5 fév. 1706. — Michel Le Pelletier, avril-9 août 1706. — Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, 10 août 1706-juin 1733. — Nicolas-Joseph de Paris, 9 juin 1733-1753. — Louis-Joseph de Montmorenci-Laval, nov. 1753-oct. 1757. — Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère, janv. 1758-1788. — Louis-François-Alexandre de Jarente de Senas d'Orgeval, 1788-1793. — Étienne Alexandre-Jean-Baptiste-Marie Bernier, 11 avril 1802-1er oct. 1806. — Claude Louis Rousseau, mars 1807-1810. — Jacques Raillon, 22 oct. 1810-mai 1816. — Pierre-Marin Rouph de Varicourt, 12 déc. 1819-9 déc. 1821. — Jean XII Brumauld de Beauregard, 13 janv. 1823-mars 1839. — François-Nicolas-Madeleine Morlot, 10 mars 1839-28 juin 1842. — Jacques-Jacques Fayet, 10 oct. 1842-4 avril 1849. — Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, 16 avril 1849.

INTENDANTS D'ORLÉANS. — 1650, Fr. de Fortia. — 1664, Jacques Barin de la Galissonnière. — 1666, Ant. d'Aubray, comte d'Offemont. — 1666, Honoré Courtin. — 1667, L. de Machault. — 1669. Arnoul Marin. — 1674, J.-J. Charron de Ménars. — 1681, L. Bazin de Bezons. — 1686, Barillon de Morangis. — 1694, Michel-André Jubert de Bouville. — 1710, Yves-Marie de la Bourdonnaye de Coetyon. — 1713, L.-G. Jubert de Bouville. — 1731, Fr. de Baussan. — 1740, P. Pajot de Nozeau. — 1747, Ch.-Amable-Honoré de Barentin. — 1760, de Cypierre. — 1785-1790, Cypierre de Chevilly.

BIBLIOGRAPHIE. On trouvera dans la *Bibliothèque historique de la France* (voy. au tome V la table géographique) et dans la *Bibliographie* de Girault de Saint-Fargeau, la liste des nombreux ouvrages qui ont pour sujet la ville d'Orléans. Nous nous bornons à indiquer les suivants : F. le Maire, *Hist. de la ville et duché d'Orléans*, 1648, 2 vol. in-f°; D. Polluche, *Description d'Orléans*, 1778, in-8°; Ch. Pensée, *Orléans*, 1843, in-8°; de Buzonnière, *Hist. architecturale d'Orléans*, 1849, 2 vol. in-8°; *Gallia Christiana*, t. VI.

ORLÉANS (Maisons d'). Il y a eu quatre maisons de ce nom, toutes appartenant à la famille royale. — La première commença et finit avec Philippe, cinquième fils de Philippe de Valois, qui, le 16 avril 1344, lui donna en apanage le comté de Valois et le duché d'Orléans; mais étant mort sans postérité légitime, en 1375, son apanage revint à la couronne.

La seconde eut pour chef le second fils de Charles V, Louis Ier, qui, en 1392, échangea avec son frère Charles VI le duché de Touraine contre le duché d'Orléans. Cette maison monta sur le trône de France avec Louis XII.

La troisième n'eut qu'un prince, Gaston, frère de Louis XIII.

La quatrième commença avec Philippe, frère de Louis XIV et a pour représentants aujourd'hui la postérité du roi Louis-Philippe. (Voy. plus loin.)

ORLÉANS (Louis de FRANCE, duc d'), fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, né le 13 mars 1372, à Paris, où il fut assassiné le 24 novembre 1407. Frère puîné de Charles VI, il épousa (1389) Valentine de Milan, qui, outre une riche dot, lui apporta des prétentions sur la Lombardie, origine de nos guerres d'Italie au XVe et au XVIe siècle. Duc de Touraine (1386), puis d'Orléans (1391), il se livra sans frein à ses passions et à ses goûts désordonnés pour le plaisir, et profitant de la maladie du roi, entretint avec la reine Isabeau de Bavière une liaison qui souleva contre *eux une* indignation générale qu'augmentèrent encore leurs exactions. En même temps éclata entre lui et son cousin Jean sans Peur, duc de Bourgogne, une rivalité qui lui devint fatale; Jean, qu'il avait, dit-on, outragé dans son honneur conjugal, le fit tomber dans un guet-apens et assassiner. *Il eut* deux fils : CHARLES, duc d'Orléans, qui fut le père de Louis XII (voy. CHARLES) et JEAN, dit le Bon, comte d'Angoulême, né le 26 juin 1404, mort le 30 avril 1467, et qui eut pour fils naturel Jean, comte de Dunois, d'où sortit la branche des ducs de Longueville. — Voy. DUNOIS et LONGUEVILLE. = Charles d'ORLÉANS, comte d'Angoulême, fils de Jean, mort le 1er janvier 1496. De sa femme, Louise de Savoie, il eut deux enfants, François, qui monta sur le trône de France, et Marguerite, reine de Navarre. — Voy. FRANÇOIS Ier et MARGUERITE.

ORLÉANS (Gaston-Jean-Baptiste de FRANCE, duc d'), fils puîné de Henri IV et de Marie de Médicis et frère de Louis XIII, né le 25 avril 1608, mort le 2 février 1660. « Il entra, dit Richelieu,

dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient; et il en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. » La vie entière du prince confirme en effet ce jugement. Pour résister à sa mère et à Richelieu qui voulaient lui faire épouser Mlle de Montpensier, il commença par entrer dans la conspiration de Chalais, et, après l'arrestation de celui-ci, il se soumet et épouse la princesse (1626). Celle-ci étant morte l'année suivante, en donnant le jour à une fille qui fut Mlle de Montpensier (voy. ce nom), il voulut prendre pour femme Marie de Gonzague; irrité de l'opposition qu'il rencontre chez Richelieu, il l'insulte, se sauve en Lorraine (1631), où il épouse Marguerite, sœur du duc Charles IV, que les armes du roi forcent bientôt de signer le traité de Vic (6 janvier 1632), puis se retire à Bruxelles, d'où il revient avec quelques troupes se joindre au duc de Montmorency. Le combat de Castelnaudary, où il montra une honteuse irrésolution (1632), le livra à son frère et au cardinal et il obtint son pardon à force de bassesses et de soumission. Pourtant il s'enfuit de nouveau à Bruxelles, et y déclara son mariage, ce qui amena l'occupation de la Lorraine et l'abdication de son beau-frère (janvier 1634). Revenu à la cour la même année, il traite avec les Espagnols, et forme avec le comte de Soissons pour assassiner le ministre (1636) un complot qui lui fut encore pardonné, mais ne l'empêcha pas de conspirer avec Cinq-Mars et l'Espagne. Pour se racheter, non-seulement il abandonna ses complices mais il les accusa; on lui fit grâce de la vie, et il fut exilé à Blois où il dut vivre en simple particulier. A la mort de son frère, il fut nommé lieutenant-général du royaume, et fit les campagnes de 1644, 1645 et 1646, où il prit Gravelines, Mardick, Courtray, etc. Son rôle dans la Fronde fut digne de son passé, et il n'y fut que le jouet des partis. Quand Louis XIV rentra définitivement à Paris (1652), Gaston fut de nouveau exilé à Blois, où il mourut. De sa première femme, comme nous l'avons dit, il n'eut qu'une fille, Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier. De la seconde, Marguerite de Lorraine, outre un fils et une fille morts en bas âge, il eut : Marguerite-Louise, née en 1645, mariée en 1661 à Cosme III, grand-duc de Toscane; Élisabeth, née en 1646, mariée en 1661, à Louis-Joseph, duc de Guise, morte en 1696; Françoise-Madeleine, née en 1648, mariée en 1663, à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, morte en 1664. Il y a de nombreuses lettres de Gaston éparses dans divers recueils, à la Bibliothèque nationale. On peut consulter, sur lui, les *Mémoires* de Bois-d'Annemetz et d'Algay de Martignac.

ORLÉANS (Philippe, duc D'), fils puîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né le 27 sept. 1640, mort subitement à Saint-Cloud le 9 juin 1701. Il épousa (1661) la sœur de Charles II, Henriette d'Angleterre, avec laquelle il vécut en mauvaise intelligence, se laissant dominer complétement par son favori, le beau chevalier de Lorraine. Devenu veuf (1670), il se remaria l'année suivante avec une princesse palatine, Charlotte-Élisabeth de Bavière; fit les campagnes de Flandres (1667), de Hollande (1672), et mis à la tête d'une armée où il avait sous ses ordres les maréchaux d'Humières et de Luxembourg, il remporta, entre Saint-Omer qu'il assiégeait et Cassel, une victoire éclatante (11 avril 1677) sur le prince d'Orange, victoire dont Louis XIV fut assez jaloux pour ne plus donner de commandement à son frère. On peut consulter sur lui, outre Saint-Simon, les curieux mémoires de Daniel de Cosnac. Il eut de sa première femme : Marie-Louise d'Orléans, mariée à Charles II, roi d'Espagne; Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée II, roi de Sardaigne; et de la seconde, Philippe qui suit et Élisabeth-Charlotte, mariée au duc Charles de Lorraine.

ORLÉANS (Philippe, duc de Chartres, puis duc d'), régent de France, fils du précédent et de Charlotte de Bavière, né à Saint-Cloud le 2 août 1674, mort à Versailles le 8 déc. 1723. Élevé en grande partie par l'abbé Dubois, qui était hors d'état de lui donner des leçons de morale, il fit ses premières armes au siége de Mons (1691), épousa (1692), malgré la colère de sa mère, Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, et se distingua aux batailles de Steinkerque (1692) et de Neerwinde (1693). Il ne fut de nouveau employé qu'en 1706, où il alla commander en Italie une armée dirigée par La Feuillade et Marcin, dont l'incapacité fit perdre la bataille de Turin (7 sept. 1706) contre le prince Eugène. Envoyé en Espagne (1707, 1708), il y obtint des succès importants; mais, mécontent du roi et plein de mépris pour Philippe V, il entama avec l'Angleterre une négociation secrète dont le but était de détrôner son cousin. Louis XIV, averti de cette intrigue, rappela Philippe qu'il tint en disgrâce pendant le reste de son règne. Le duc se jeta alors dans la débauche et il tomba dans un tel discrédit que quand le duc et la duchesse de Bourgogne moururent, à peu de jours l'un de l'autre (février 1712), l'opinion publique n'hésita pas à l'accuser de les avoir empoisonnés. Un soupçon aussi odieux se manifesta lors de la mort de son gendre, le duc de Berry (mai 1714). Un an après ce dernier événement, par suite duquel la branche aînée des Bourbons de France se réduisait à un enfant de quatre ans, arrière-petit-fils de Louis XIV, mourut le grand roi (1er sept. 1715), qui, malgré son antipathie pour son neveu, lui laissa la régence, mais tellement entourée de restrictions qu'elle n'était guère que nominale. Aussi, dès le lendemain (1er sept.), Philippe convoqua un lit de justice et fit casser le testament du feu roi par le Parlement, qui lui accorda le pouvoir royal tout entier. Alors commença une époque qui fut la plus insigne réaction contre les idées qui avaient prédominé à la fin du dernier règne. Au despotisme absolu et sans limites de Louis XIV, on vit succéder une administration contrôlée, au moins pendant quelque temps, par des conseils ayant voix délibérative; au fanatisme, la tolérance; au bigotisme et à l'hypocrisie de la cour, une licence et un dévergondage effrénés; aux idées belliqueuses, un profond désir de la paix. Le régent, menacé par les intrigues d'Alberoni, conclut avec l'Angleterre et la Hollande (janvier 1717) le traité de la triple alliance, fit arrêter l'ambassadeur espagnol Cellamare, le duc et la duchesse du Maine qui conspiraient contre lui (1718) et déclara à l'Espagne (janvier 1719) une guerre qui se termina par le renvoi d'Alberoni et l'adhésion de Philippe V à la triple alliance. Le système de Law, après avoir provoqué en France un mouvement financier, commercial et industriel qui survécut à sa chute, amena pendant plusieurs années une perturbation et des désastres qui dépopularisèrent le régent, que ses débauches éhontées, celles de sa fille et de tout leur entourage, n'exposaient déjà que trop au mépris public. On rendait néanmoins justice à sa rare intelligence, à l'amabilité et à la modération de son caractère, et aux soins dévoués et respectueux dont il entourait le jeune roi. Lorsque celui-ci eut atteint sa majorité (février 1723), le prince garda nominalement la direction des affaires qu'il abandonna à Dubois; mais après la mort du cardinal (août).

il le remplaça comme premier ministre, malgré l'épuisement de sa santé et la fatigue de son esprit. Quelques mois après, il fut frappé d'apoplexie dans un tête-à-tête avec la duchesse de Phalaris et expira au bout de quelques instants. Philippe qui aimait les arts a composé pour une édition, faite à ses frais, de *Daphnis et Chloé* (traduction d'Amyot, 1718, in-8°), 28 dessins dont les planches ont été gravées par Audran.

Le duc d'Orléans eut de son mariage avec Mlle de Blois : Louis, duc d'Orléans, qui suit; Marie-Louise-Élisabeth, duchesse de Berry; Louise-Adélaïde, abbesse de Chelles; Charlotte-Aglaé, duchesse de Modène; Louise-Élisabeth, reine d'Espagne; Mlle de Beaujolais, Philippine-Élisabeth, et Louise-Diane, princesse de Conti. Il laissa, en outre, deux fils naturels. L'un, Jean-Philippe, chevalier d'ORLÉANS, eut pour mère Mlle de Serri, comtesse d'Argenton. Il naquit en 1702, fut légitimé en 1706, devint général des galères (1716), grand-prieur de France (1719), et mourut à Paris le 16 juin 1748. — L'autre, Charles de SAINT-ALBIN, né le 5 avril 1698, fut évêque de Laon (1721), archevêque de Cambrai (1723), et mourut à Paris le 9 mai 1764.

ORLÉANS (Louis, duc de Chartres, puis duc d'), fils du précédent, né à Versailles le 4 août 1703, mort à Paris le 4 février 1752. Il entra aux Conseils (1718) et devint gouverneur du Dauphiné (1719), colonel général de l'infanterie (1721), et chef du conseil d'État. La mort de sa femme, Auguste-Marie-Jeanne, princesse de Bade (8 août 1726), le plongea dans une mélancolie profonde (1742). Retiré à l'abbaye de Sainte-Geneviève, il s'y livra avec ardeur à des études théologiques, à l'exercice d'une charité sans bornes et à des pratiques religieuses dont l'austérité finit par déranger son cerveau. Il avait composé un certain nombre d'écrits qui n'ont jamais été imprimés. Il eut un fils. Louis-Philippe (voy. plus loin).

ORLÉANS (Louise-Élisabeth d'), quatrième fille du regent, née à Versailles le 11 décembre 1709, morte à Paris le 16 juin 1742. Elle épousa (1722) Louis, prince des Asturies, fils de Philippe V, et monta avec lui sur le trône d'Espagne le 15 janvier 1724. Veuve le 31 août suivant, elle revint en France.

ORLÉANS (Louis-Philippe, duc de Chartres, puis duc d'), fils du duc Louis et petit-fils du régent, né à Paris le 12 mai 1725, mort le 18 novembre 1785. Après avoir servi avec quelque distinction de 1742 à 1757, il vécut dans la retraite ne s'occupant guère que de théâtre. Il avait épousé (1743) Louise-Henriette de Bourbon-Conti, morte le 9 février 1759, et se remaria secrètement (1773) à Mme de Montesson (voy. ce nom) De sa première femme, il eut Louis-Philippe qui suit, et Louise-Marie-Thérèse-Bathilde, née à Saint-Cloud le 9 juillet 1750, mariée en 1770 au duc de Bourbon, morte à Paris le 10 janvier 1822.

ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), dit *Egalité*, fils du précédent, né à Saint-Cloud le 13 avril 1747, mort sur l'échafaud à Paris le 6 novembre 1793. Il porta d'abord le titre de duc de Montpensier, puis (1752) celui de duc de Chartres. Opposé (1771) au coup d'État du chancelier Maupeou, il fut exilé et ne revint à la cour qu'à l'avénement de Louis XVI. Lors de la guerre avec l'Angleterre, il commanda l'arrière-garde, sous le contre-amiral La Motte-Picquet, au combat d'Ouessant (27 juillet 1778), et sa conduite donna lieu aux interprétations les plus contradictoires. Accueilli d'abord avec enthousiasme à Paris, il vit rapidement décroître sa popularité à la ville et à la cour où la reine ne cessa en toute occasion de lui témoigner sa haine et son mépris, et il s'abandonna de plus en plus à tous les désordres. Devenu le centre des mécontents, il s'opposa aux édits bursaux que le roi vint faire enregistrer au Parlement le 19 novembre 1787, et subit pendant quelques mois un exil qu'il supporta sans dignité. Membre de la seconde assemblée des notables où il attaqua violemment le ministère, il fut élu aux États généraux par la noblesse de Paris et des bailliages de Crespy et de Villers-Cotterets. Dès le commencement, il se prononça pour la réunion des trois ordres et siégea à l'extrême gauche. Après les journées des 5 et 6 octobre, où il était resté au château de Monceaux, il céda aux ordres de la cour qu'appuyaient les menaces de La Fayette et se retira en Angleterre, d'où il revint le 7 juillet 1790. Pendant son absence le Châtelet avait dirigé contre lui une instruction où fut impliqué Mirabeau et sur laquelle, après avoir entendu le duc, l'Assemblée passa à l'ordre du jour (2 octobre).

Après la fuite de Varennes, on lui attribua d'avoir provoqué la réunion tumultueuse qui se tint au Champ-de-Mars pour la signature de la fameuse pétition demandant la déchéance du roi, réunion qui fut dispersée à la suite d'une collision sanglante (juillet 1791). Quand le mois suivant l'Assemblée eut décidé que les princes ne pouvaient être élus à aucune fonction par le peuple, il déclara renoncer à toutes les prérogatives de son rang. Il eut alors une entrevue secrète avec Louis XVI, dont il fut bien reçu; mais quelques jours plus tard, s'étant présenté à la cour, il y fut accueilli de tant d'outrages qu'il dut se retirer, et la rupture devint irrémédiable. Il se lia avec Danton, et alla quelque temps avec ses deux fils, les ducs de Chartres et de Montpensier, servir à l'armée du Nord où la cour ne le laissa pas longtemps. Élu député de Paris à la Convention, il reçut de la Commune de Paris (septembre 1792) le nom d'*Egalité* qu'il porta depuis, et dans le procès du roi, où il lui était si facile de se récuser, il eut l'insigne lâcheté de voter la mort; ce qui excita contre lui une indignation universelle. Arrêté en sa qualité de Bourbon pour servir d'otage à la république, d'après un décret de l'Assemblée (6 avril 1793), transféré à Marseille, puis ramené à Paris, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Condamné à mort, il demanda à être conduit le même jour à l'échafaud, et subit son supplice avec un grand courage.

Il avait épousé en 1769 Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, née à Paris le 13 mars 1753, morte à Ivry-sur-Seine le 23 juin 1821. Arrêtée en 1793, elle fut détenue au Luxembourg jusqu'au 12 septembre 1797 qu'elle obtint d'être transférée dans une maison de santé. Elle fut ensuite déportée en Espagne, et ne revint en France qu'à la Restauration. De son mariage elle eut trois fils, Louis-Philippe, le duc de Montpensier, le comte de Beaujolais, et une fille, Mme Adélaïde (voy. ces noms).

ORLÉANS (Ferdinand-Phil.-Louis-Ch.-Henri, duc de Chartres puis d'), fils aîné du roi Louis-Philippe, né à Palerme le 3 sept. 1810, mort le 13 juillet 1842. Il assista au siége d'Anvers (1832), fit en Algérie plusieurs campagnes, et organisa les chasseurs à pied de Vincennes, qui portèrent longtemps le nom de *chasseurs d'Orléans*. Le 13 juillet 1842, il se rendait à Neuilly, quand ses chevaux s'emportèrent; il sauta hors de la voiture et reçut en tombant un choc si violent qu'il perdit immédiatement connaissance et expira quelques heures après sans l'avoir recouvrée. Il avait épousé le 30 mai 1837, quoiqu'elle fût protestante, la princesse Hélène-Louise-Élisabeth de Mecklembourg-Schwerin, née le 24 janvier 1814 à Lud-

Wigslust, morte au château de Richmond (Angleterre) le 18 mai 1858. Le 24 février 1848 elle se rendit avec ses deux fils et le duc de Nemours à la Chambre des députés d'où la foule des insurgés l'obligea bientôt de s'éloigner. Le jour même elle quitta Paris, et, après un séjour en Belgique, puis en Allemagne, alla se fixer à Richmond à la mort de son beau-père. Mme de la Ferronnays a publié sur elle en 1858 sous le titre de *Madame la duchesse d'Orléans*, une biographie qui eut un immense succès. On a aussi imprimé d'elle une correspondance.

Le duc d'Orléans laissa deux fils : Louis-Philippe-Albert, comte de Paris, né à Paris le 24 août 1838 ; Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand, duc de Chartres, né à Paris le 9 novembre 1840.

ORLÉANS. Voy. DORLÉANS.

ORME (Seigneurs de l'), de la maison de Mello.

ORME (Marie DELON de l'ORME, dite Marion de l'), célèbre courtisane, née le 3 octobre 1613, à Paris, où elle mourut le 1er juillet 1650. Elle était fille de J. Delon, seigneur de l'Orme, président et trésorier de France en Champagne.

ORMES DE NEUVRON (Seigneurs d'), de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

ORMES-S.-MARTIN (Les), terre et seigneurie du Poitou (Vienne), érigée en baronnie (octobre 1652) en faveur d'Ant. Martin Pussot. Elle passa au XVIIIe siècle dans la maison de Voyer.

ORMESSON (Le FÈVRE d'), famille de magistrats dont les principaux membres sont : OLIVIER Ier, conseiller d'État, trésorier général de Picardie, président de la Chambre des comptes (1577), né en 1525, mort le 26 mai 1600. = ANDRÉ, fils du précédent, conseiller au Parlement, conseiller d'État, mort en 1665. = OLIVIER III, fils du précédent, conseiller d'État, mort à Paris le 4 novembre 1686. Il fut rapporteur dans le procès de Fouquet, contre lequel il ne voulut pas conclure à la peine de mort. — *Mémoires*, publiés par M. Chéruel, 1860-1862, 2 vol. in-4°. = LOUIS-FRANÇOIS, président à mortier (1755), premier président au Parlement de Paris (1788), membre honoraire de l'Académie des inscriptions, né le 27 juillet 1718, mort à Paris le 26 janvier 1789. = Son fils, HENRI-FRANÇOIS, né le 8 mai 1751, mort à Paris en 1807. Il fut pendant quelque temps (1783) contrôleur général des finances. = Son frère, Anne-Louis-François-de-Paule LE FÈVRE D'ORMESSON, né le 26 février 1753, mort sur l'échafaud à Paris le 20 avril 1794.

ORMEVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Vidal (Gâtinais).

ORMISTES. On désigna ainsi pendant la Fronde, à Bordeaux (1652), la portion du peuple que les princes de Condé et de Conti et leur sœur, la duchesse de Longueville, soulevaient contre le parlement de cette ville. Ce nom leur venait de la promenade plantée d'ormes où les émeutiers se réunissaient tous les soirs.

ORMOY (Seigneurs d'), branche de la maison de Garges. = —, de la maison de la Rue.

ORMOY (Charlotte CHAUMET, dame d'), romancière, née à Étampes vers 1732, morte en 1791.

ORMOY-LE-DAUVIEN (Seigneurs d'), de la maison de Buchepot (Berry).

ORNACIEUX, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en marquisat (avril 1645) en faveur de Jean de la Croix.

ORNACUM, Ornans (Doubs).

ORNAISON, maison d'où sont sortis les seigneurs de Chamarande. Armes : *de gueules à 3 fasces ondées d'or*.

ORNANO, maison de la Corse d'où sont sortis les comtes de Montlaur, les seigneurs de Mazargues et de Saint-Martin. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

ORNANO (D'), dit *Sampierro* ou *San-Pietro*, capitaine corse au service de la France, né en 1497, assassiné en Corse le 17 janvier 1567. Il devint colonel général des Corses et seigneur de Benane. Il soutint plusieurs années et souvent avec succès une lutte opiniâtre contre les Génois, dominateurs de sa patrie. = Son fils, ALPHONSE, maréchal de France, né en 1548, mort en 1610. Colonel général des Corses au service de la France, gouverneur de Valence, puis de Pont-Saint-Esprit, il prit une part active aux guerres de religion, et fut un des premiers à reconnaître Henri IV qui le nomma lieutenant général de Guyenne et maréchal de France. = JEAN-BAPTISTE, comte de MONTLAUR, fils du précédent, maréchal de France, né en 1583, mort prisonnier au château de Vincennes le 16 septembre 1626. Il avait été gouverneur de Gaston, frère de Louis XIII.

ORNANO (Philippe-Antoine, comte d'), maréchal de France, né à Ajaccio le 17 mars 1784, mort à l'hôtel des Invalides le 13 octobre 1863. Sa mère était Isabelle Bonaparte. Général de division (1812), il fut à la deuxième Restauration exilé comme étant de la famille des Bonaparte, et devint pair de France sous Louis-Philippe. Député à l'Assemblée nationale (1848) et à la Législative (1849), il devint après le coup d'État sénateur, grand chancelier de la Légion d'honneur (1852), gouverneur des Invalides (1853) et maréchal de France (1861). Il avait épousé en 1816 la mère du comte Walewski.

ORNE (Département de l'). Ce département formé d'une partie de la Normandie, de la Campagne d'Alençon et d'une partie du Perche, est borné au N. par le Calvados ; au N. E. par le dép. de l'Eure ; à l'E. par l'Eure-et-Loir ; au S. par les dép. de la Sarthe et de la Mayenne ; à l'O. par le dép. de la Manche. Chef-lieu, Alençon.

BIBLIOGRAPHIE. La Madeleine, *Statistique du dép. de l'Orne*, 1802, in-8° ; Peuchet et Chanlaire, *Statistique de l'Orne*, 1812, in-4° ; L. de la Sicotière, *le Département de l'Orne*, 1845.

ORNE (Seigneurs d'), de la maison de Coligny.

ORNES, baronnie du pays Messin (Meuse), dont le seigneur portait le titre de baron et pair de l'évêché de Verdun.

ORNESAN, seigneurie de l'Astarac (Gers) qui appartint successivement aux maisons d'Amboise, de Villandreau et d'Orbessan.

ORNEVAL (N. d'), auteur dramatique, né à Paris, mort âgé en 1766.

ORNEZAN, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Montaigu et de Vaumeil. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ORNEZAN (Barons d'), de la maison de Louet (Languedoc).

ORO, famille de Gascogne d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin et de Rion.

OROMANSACI ou **OROMARSACI**, peuple de la Belgique qui se confondait avec les *Morini*.

OROSE (Seigneurs d'), de la maison d'Urfé.

ORRY (Jean), seigneur de Vignory, président à mortier au parlement de Metz, né à Paris en septembre 1652, mort le 29 septembre 1719. Envoyé extraordinaire en Espagne (1702), il eut jusqu'en 1708 l'administration des finances et la surintendance générale des troupes de ce pays. = Son fils, PHILIBERT, comte de Vignory, homme d'État, né à Troyes le 22 janvier 1689, mort au château de La Chapelle, près de Nogent-sur-Marne, le 9 novembre 1747. Intendant du Roussillon (1727), puis de Lille, contrôleur général des finances (1730), il devint ministre d'État (1736), et directeur général des bâtiments (1737).

ORSAINE (Seigneurs d'), branche de la maison de Préaux (Touraine).

ORSAINVILLE, terre du Canada, érigée en comté (1675) en faveur de *N.* Talon.

ORSAN (Seigneurs d'), branche de la maison de Cambis (Provence).

ORSEL (André Jacques-Victor), peintre, élève de Révoil, né à Oullins, près de Lyon, le 25 mai 1795, mort à Paris le 31 octobre 1850. — Son principal ouvrage est la décoration de la chapelle de la Vierge à Notre-Dame de Lorette. Son œuvre a été publié par son ami, M. A. Périn.

ORSEUIL (Seigneurs d'), de la famille de Rouillé.

ORSIGNOL. Voy. LORSIGNOL.

ORSINI (Félix), né en décembre 1819 à Maldola (province de Forli). Il fut le chef d'un complot contre Napoléon III, et le 14 janvier 1858 il lança sur le passage de celui-ci, au moment où il arrivait à l'Opéra, plusieurs bombes dont les éclats atteignirent cent cinquante-six personnes, sur lesquelles huit moururent. Arrêté dans la nuit et traduit en cour d'assises le 25 février avec ses trois complices, Pieri, Rudio et Gomez, il fut ainsi que deux premiers condamné à mort; Gomez le fut aux travaux forcés à perpétuité. Pieri et Orsini furent seuls exécutés, le 13 mars.

ORTE, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Fontaine.

ORTESIUM, Orthez.

ORTHE, seigneurie avec titre de vicomté, près de Peyrehorade (Landes). Elle appartenait au XVIe siècle à la maison d'Aspremont. — Voy. ASPREMONT.

ORTHEZ. *Ortesium*, ville de Béarn (Basses-Pyrénées). Elle fut prise par Montgommery en 1569. Le 1er avril 1513, Lautrec y signa une trêve d'un an avec Ferdinand le Catholique. (Voyez-en le texte dans Rymer). — Soult y fut défait par Wellington le 2 février 1814.

ORTIGUE (Annibal d'), poëte, né en 1570 à Apt, y mourut en 1630. = Son fils PIERRE, sieur de Vaumorière, littérateur, né en 1610, à Apt, mort à Paris en septembre 1693.

ORTIGUE (Joseph-Louis d'), écrivain, né le 22 mai 1802, à Cavaillon (Vaucluse), mort à Paris le 20 novembre 1866. Il s'est surtout occupé de critique musicale.

ORVAL, abbaye de cisterciens, de la filiation de Clairvaux, dans le duché de Luxembourg, diocèse de Trèves, fondée en 1124.

ORVAL, châtellenie du Bourbonnais (Cher), dont les seigneurs prenaient le titre de sires d'Orval. Elle appartint successivement aux maisons d'Albret, de Gonzague-de-Clèves, de Sully-Béthune et de Bourbon-Condé.

ORVAL (Seigneurs d'), de la famille de Taboureau.

ORVAUX (Seigneurs d'), de la famille de Postel (Normandie).

ORVÈS (Seigneurs d'), de la famille provençale de Cambe. = —, de la famille provençale de Thomas.

ORVILER (Seigneurs d'), de la maison de La Vieuville (Picardie)

ORVILLE (D'), maison de Normandie établie dans le pays Chartrain, et d'où sont sortis les seigneurs d'Anglure.

ORVILLE (Seigneurs d'), de la maison d'Aunoy. = —, de la famille de Luillier. = —, de la maison de Senlis.

ORVILLIERS (Seigneurs d'), de la famille de Vialart (Auvergne).

ORVILLIERS (Louis GUILLOUET, comte d'), amiral, né à Moulins en 1708, mort en émigration après 1790. Lieutenant général des armées navales (janvier 1777), et mis à la tête d'une flotte magnifique, il livra aux Anglais le combat d'Ouessant (27 juillet 1778) qui sans son indécision aurait pu peut-être devenir une grande victoire. Il commanda encore (juin 1779) une flotte qui, réunie à la flotte espagnole, devait escorter trois cents bâtiments portant 40 000 hommes destinés à envahir l'Angleterre. Son incapacité fit tout échouer et il dut donner sa démission.

ORY (François), jurisconsulte, professeur de droit à Orléans, mort en 1657.

OSANNA, nom donné, dans quelques actes du moyen âge, au dimanche des Rameaux.

OSAVUS, le gave d'Ossau, affluent du gave d'Aspe.

OSCARA, l'Ouche, affluent de la Saône (Côte-d'Or).

OSCIDATES. Voy. OSQUIDATES.

OSCINCIUM, Losse (Landes).

OSCLAGE, OSCLE. L'*oscle* ou *osclage* s'entendait également de la *dos* et du *morgengabe* (voy. DOUAIRE), parce que le don de ces présents était accompagné d'un baiser (*osculum*). On se servait aussi des mêmes expressions pour désigner l'hommage accompli avec le baiser. Le baisement des pieds qui ne paraît guère avoir été en pratique figurait dans les formules de serment de féauté au roi. (Voy. HOMMAGE.) Enfin l'osclage servait à consacrer les pactes et les conventions.

OSIULA, Ollioules.

OSISMII, peuple de la Celtique. Il tenait dans sa clientèle les *Corisopiti* (ou *Coriosopiti*). On lui donne pour capitale *Vorganium*. En 57 avant J. C. les *Osismii* se soumirent à P. Crassus, lieutenant de César; mais l'année suivante, ils prirent les armes comme les autres Armoricains, furent battus et soumis avec eux. Leur territoire fut réuni à la province impériale Lyonnaise (28 av. J. C.). Au IVe siècle, les *Osismii* formentla huitième des neuf cités dont se compose la Lyonnaise troisième.

OSMOND (S.), évêque de Salisbury, mort le 3 décembre 1099. Il était fils du comte de Séez et suivit à la conquête de l'Angleterre Guillaume, qui le nomma grand chancelier, puis vers 1058, évêque de Salisbury. Il fut canonisé en 1458.

OSMOND, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Rocque, de Beuvillier, du Mesnilfroger, de Boitron, de Médavy et de Malicorne. Armes : *de gueules au vol d'argent semé d'hermines*. (Voy. les reg. I et II de l'*Armorial* de d'Hozier). Par lettres de mai 1719, les terres et seigneuries d'Aubry le Panthou, de la Fresnaye-Fayel, du Mesnil-le-Roger et de Roiville (Orne), furent unies et érigées en marquisat sous le nom d'Osmond, en faveur de René Henri d'Osmond.

OSMOND (René-Eustache, marquis d'), diplomate, pair de France, né à Saint-Domingue le 17 décembre 1751, mort à Paris le 21 février 1838. = Son frère, ANTOINE-EUSTACHE, né à Saint-Domingue le 6 février 1754, mort à Nancy le 27 septembre 1823. Il fut évêque de Comminges (1785), de Nancy (1802), archevêque de Florence (1810) et de nouveau évêque de Nancy (1814).

OSMONT (Jean-Baptiste-Louis), bibliographe, né à Paris, y mourut le 13 mars 1773.

OSQUIDATES MONTANI, peuple de la Gaule méridionale, habitant probablement la partie O. du département des Basses-Pyrénées.

OSSAT (Arnaud d'), célèbre diplomate, cardinal, né le 20 juil. 1537 à Larroque (Hautes-Pyrénées), mort à Rome le 13 ou 14 mars 1604. Valet de chambre, puis précepteur de Jean de Marca, il se fit tonsurer (1556), professa la rhétorique puis la philosophie à l'Université, plaida quelques causes et devint secrétaire de P. de Foix, ambassadeur à Rome (1574). A la mort de celui-ci (1584), il conserva ses fonctions sous les cardinaux Louis d'Este et de Joyeuse, qui furent successivement protecteurs des affaires de France. Henri IV fut à

peine monté sur le trône de France, que d'Ossat se mit à l'œuvre pour le réconcilier avec le pape et il y réussit après de longues négociations. Évêque de Rennes (1596) et conseiller d'État (1597), il n'en resta pas moins à Rome où il termina des affaires d'une haute importance et, entre autres, celles du divorce de Henri IV et de la validation du mariage de Catherine de Navarre avec le duc de Bar. Cardinal (1599), il se démit de l'évêché de Rennes, et reçut celui de Bayeux (1600) dont il se démit aussi en 1603. — *Lettres* à divers, 1624, in-f°, souvent réimprimées.

OSSELIN (Charles-Nicolas), conventionnel, né à Paris, en 1754, où il est mort sur l'échafaud le 26 juin 1794.

OSSUN, maison de Bigorre d'où sont sortis les seigneurs de Heyches, de Miramon et de Saint-Luc. Armes : *d'or à l'ours de sable passant.* = A cette maison appartenait Pierre d'OSSUN, vaillant capitaine du XVI° siècle. Après s'être acquis dans les guerres du Piémont une réputation telle que *hardiesse d'Ossun* était passée en proverbe, il s'enfuit à la bataille de Dreux (19 septembre 1562) et conçut de sa conduite une telle douleur qu'il se laissa mourir de faim.

OSTABARÈS, pays de la Basse-Navarre; chef-lieu, Ostabat (Basses-Pyrénées). Il avait environ seize kilomètres de long sur huit de large.

OSTALRIC. Voy. HOSTALRICH.

OSTENDE, ville de Belgique. En mai 1658, le maréchal d'Aumont fit sur cette ville une tentative dans laquelle il fut pris. Elle tomba au pouvoir des Français en septembre 1745 et le 1er juillet 1794.

OSTIE, ville des États romains prise par les Français en 1556.

OSTIE (Cardinal d'). Voy. BROGNY.

OSTINE (L'), abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux (Pas-de-Calais), diocèse de Saint-Omer, fondée en 1295.

OSTRELINS, nom sous lequel on désignait les habitants des villes anséatiques.

OSTREVANT, petit pays de Flandre, avec titre de comté; chef-lieu, Bouchain (Nord). Il a eu pendant un certain temps des comtes particuliers.

OSTROLENKA, ville de Pologne près de laquelle, le 16 février 1807, les Russes furent battus par les Français.

OSTROVNO (Russie). Murat et Eugène y battirent les Russes le 25 et le 26 juillet 1812.

OTAGES (Loi des), nom sous lequel on désigne une loi qui, pour combattre les menées royalistes, ordonna de prendre des otages parmi les parents des émigrés et les nobles. Rendue le 12 juillet 1799, elle fut rapportée le 16 nov. suivant, quelques jours après le 18 brumaire.

OTMENSIS PAGUS, pays de Champagne dont la principale localité était Vauciennes près Épernay (Marne).

OTRANTE. Voy. FOUCHÉ.

OTRICOLI, petite ville du duché de Spolète, près de laquelle Championnet battit les Napolitains le 5 janvier 1799.

OTTER (Jean), voyageur et orientaliste, membre de l'Académie des inscriptions, né le 23 oct. 1707, à Christienstadt (Suède), mort le 26 sept. 1748, à Paris. — *Voyage en Turquie et en Perse*, 1748, 2 vol. in-12.

OTTMARSHEIM, abbaye de bénédictines dans la Haute-Alsace (Haut Rhin), diocèse de Bâle. Au dernier siècle, elle était occupée par des chanoinesses.

OTTO (Louis-Guillaume), comte de Mosloy, diplomate, né à Kork (grand-duché de Bade), le 7 août 1754, mort à Paris le 9 nov. 1817. Chargé d'affaires aux États-Unis (1784-1792), à Berlin (1799), ministre plénipotentiaire à Londres (1801), puis à Munich, il fut de 1809 à 1813 ambassadeur à Vienne.

OTTON, deuxième fils de Hugues le Blanc, duc de Bourgogne et de France. Il lui succéda (956) dans le duché de Bourgogne avec l'appui du roi Lothaire, et il mourut sans enfants en 963 ou 965.

OTTON, dit **OTTE-GUILLAUME**, fils d'Adalbert, roi de Lombardie, et de Gerberge, fille d'Eudes de Vermandois. Il succéda, vers 983, dans le comté de Bourgogne au fils de Letalde II et fut élevé à la cour du second mari de sa mère, Henri le Grand, duc de Bourgogne, qui l'adopta et le fit comte de Nevers. A la mort de celui-ci (1002), il voulut s'emparer du duché de Bourgogne, et après douze ans de guerre avec le roi de France, Robert, qui le lui disputa, il en obtint le comté de Dijon. Il hérita du comté de Mâcon à la mort de son cousin Albéric II, et mourut à Dijon le 21 sept. 1027. = OTTON II, troisième fils de l'empereur Frédéric et de Béatrix, succéda (1190) à sa mère Béatrix dans le comté de Bourgogne, prit le titre de comte palatin, et mourut le 13 janv. 1200. = OTTON III, duc de Méranie, devint (1208), comte de Bourgogne par son mariage avec Béatrix II, fille unique et héritière d'Otton II. Il eut une longue et sanglante guerre avec le vicomte d'Auxonne, Étienne II, qui avait pris le titre de comte de Bourgogne. Il mourut en 1234. = OTTON IV, fils d'Otton III, lui succéda dans le comté de Bourgogne (1234) et fut tué à Plassembourg en 1248. = OTTON V, dit *Ottenin*, fils aîné de Hugues et d'Alix, succéda (1279) à sa mère dans le duché de Bourgogne, guerroya en Italie (1282), devint comte d'Artois par son mariage avec Mahaud, fille de Robert II, comte d'Artois, fit à Philippe le Bel, du comté de Bourgogne, une cession qu'il révoqua en 1302, et mourut le 26 mars 1303 d'une blessure reçue à la bataille de Cassel.

OUARVILLE (Seigneurs d'), de la maison de Prunele (Beauce).

OUBLIE (Droit d'), prestation due à des époques déterminées par les vassaux au seigneur, et consistant en petits pains appelés *oublies*. Cette prestation se transforma en redevance pécuniaire à la fin du XV° siècle. Peu importante en soi, elle tint cependant une certaine place dans les traités de droit féodal, parce que les praticiens avaient voulu y voir l'amende due par le vassal qui ne s'était pas acquitté de son obligation au jour convenu, et *pour s'en être oublié*. C'était, dit Laurière, une imagination ridicule. — On appelait aussi ce droit *Oubliage* ou *Obliage*, et *Oubliau* ou *Obliau* celui qui le payait.

OUBLIETTES. On désigne sous ce nom une fosse profonde creusée sous le plancher ou la voûte d'une salle dans les châteaux du moyen âge et où l'on jetait des malheureux qu'on y *oubliait*; de là son nom. Suivant M. Viollet-Le-Duc (*Dict. d'architecture*, art. *Oubliettes*), le château de Pierrefonds paraît être le seul où l'existence d'oubliettes soit bien constatée et il en donne le plan et la description. Celles que l'on croit avoir trouvées dans d'autres châteaux sont des fosses d'aisance ou des glacières.

OUCHE, *Uticum*, *pagus Uticensis*, pays de Normandie compris entre les rivières de Rille et de Carentone; localité principale, Bernay (Eure).

OUCHI ou **OULCHI** (Vicomtes d'), de la maison de Conflans.

OUDAN, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de la Cressonnière et de Montmarson. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

OUDEAU (Joseph), jésuite et prédicateur, né

à Gray (Haute-Saône), en 1607, mort à Besançon, le 25 octobre 1668.

OUDEFONTAINE (Seigneurs d'), de la maison de Moy ou Mouy (Picardie).

OUDEGHERST (Pierre d'), historien, né à Lille, mort a Madrid après 1571. — *Les Chroniques et Annales de Flandre*, 1571, in-4°.

OUDENARDE, ville de Belgique qui fut prise par les Français en sept. 1658, le 31 juillet 1667, en mars 1684, et en juillet 1745 Elle fut assiégée inutilement par le prince d'Orange le 21 sept. 1674. — Marlborough et le prince Eugène y firent éprouver le 11 juillet 1708 une sanglante défaite à l'armée du duc de Bourgogne.

OUDE-WATERING (Hollande). Les Anglais y furent battus par Pichegru, le 19 octobre 1794.

OUDIN (César), traducteur, mort le 1er oct. 1625. = Son fils, Antoine, né à Paris, le 26 fév. 1595, mort le 21 fév. 1623, lui succéda dans la charge de secrétaire interprète du roi. — *Grammaire françoise* (1633), in-12; des *Dictionnaires italien-françois, espagnol-françois, françois-espagnol* (1645); et *Curiosités françoises* 1649, in-8°.

OUDIN (Casimir), érudit, prémontré puis calviniste, né à Mézières (Ardennes), le 14 fév. 1638, mort à Leyde, où il était sous-bibliothécaire de l'université, en sept. 1717. — *De Scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, 1722, 3 vol. in-f°.

OUDIN (François), jésuite, poëte latin, né le 1er nov. 1673, à Vignory (Haute-Marne), mort à Dijon, le 28 avril 1752.

OUDINET (Marc-Antoine), numismate, membre de l'Académie des inscriptions, né en 1643, à Reims, où il est mort, le 12 janv. 1712.

OUDINOT, duc de Reggio (Charles-Nicolas), maréchal de France, né à Bar-le-Duc, le 25 avril 1767, mort à Paris, le 13 sept. 1847. Général de brigade (2 juin 1794), général de division (12 avr. 1799), il fut successivement créé comte (1807), maréchal de France et duc de Reggio (1809). Battu à Gross-Beeren par Bernadotte (30 août 1813), il défit les Russes à Wachau (16 oct.), et (19 oct.), les Prussiens à Freybourg. Il adhéra à la déchéance de Napoléon, et fut créé par Louis XVIII ministre d'État, commandant en chef du corps royal des grenadiers et des chasseurs à pied de France, pair de France, etc. Exilé pendant quelque temps lors du retour de Napoléon, il devint, à la seconde Restauration, l'un des majors généraux de la garde, membre du conseil privé et commandant en chef de la garde nationale. Il commanda (1823) le premier corps de l'armée d'Espagne. Sous Louis-Philippe, il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur (17 mai 1839) et gouverneur des Invalides (21 oct. 1842). = Son fils aîné, Nicolas-Charles-Victor, duc de Reggio, général, né à Bar-le-Duc, le 3 novembre 1791, mort le 6 juillet 1863. Il a laissé quelques écrits relatifs à l'art militaire.

OUDOT (Franç.-Julien), jurisconsulte, né à Ornans (Doubs), le 10 avril 1804, mort en sept. 1864.

OUDOT (Charles-François), conventionnel, né à Nuits (Côte-d'Or), le 4 avril 1755, mort à Paris le 12 avail 1841. Il vota la mort du roi.

OUDRY (Jean-Baptiste), célèbre peintre d'animaux et de nature morte, élève de Largillière, membre de l'Académie (1719), directeur des manufactures de Beauvais et des Gobelins, né à Paris, le 17 mars 1686, mort le 3 avril 1755. — *Chiennes de la meute de Louis XV* (3 tableaux); *la Chasse au loup; la Ferme; Combat de coqs; Chien gardant des pièces de gibier; Chien près d'une jatte* (musée du Louvre); *Objets divers, ibid.* (collection Lacaze); *Chevreuil poursuivi* (musée de Rouen); *Chasse au sanglier* (musée de Caen); *Chien et gibier; Portrait d'un financier* (musée de Besançon); *Poissons et canards* (musée de Dijon); *Paysage; Chasse au loup; Chien et canard; Épagneul* (musée de Nantes); *Canard mort; Faisan mort* (musée de Grenoble).

OUEN (S.) *Audoenus, Dado*, né en 609 à Sancy (Aisne), mort à Clichy-la-Garenne le 24 août 683 ou 686. Chancelier de Dagobert Ier, il fonda (634) l'abbaye de Rebais (Seine-et-Marne), et fut élu évêque de Rouen vers 640. — On a de lui une Vie de S. Éloi, publiée pour la première fois dans le *Spicilegium* de Luc d'Achéry.

OUESSANT, *Uxantis* petite île sur la côte de Bretagne (Finistère), près de laquelle, le 28 juillet 1778, au commencement de la guerre d'Amérique, il se livra une bataille navale indécise entre les flottes de France et d'Angleterre. (Voy. Orvilliers.) — Le 12 déc. 1781, l'amiral anglais Kempenfeld s'empara près d'Ouessant de quinze bâtiments faisant partie d'un convoi français.

OUFLAI (S.). Voy. Walfroie.

OULINS (Seigneurs d'), de la maison d'Agar (Comté-Venaissin).

OULMES (Seigneurs des), branche de la maison d'Achard-Joumard. = —, de la maison de Vivonne.

OULTREMAN (François-Henri d'), historien, poëte latin, né le 22 août 1546 à Valenciennes, y mourut le 1er octobre 1605 : — *Histoire de Valenciennes*, 1639, 1640 et 1687, in-fol. = Pierre, fils du précéd., jésuite, historien, mort le 23 avril 1656 à Valenciennes, où il était né en 1591.

OURCAMP, *Ursi Campus*, abbaye de cisterciens, dans le Soissonnais (Aisne), diocèse de Noyon, fondée en 1129.

OURCHES, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Villiers, de Vadoncourt et de Cercueil.

OURCHES (Seigneurs d'), de la maison d'Urre (Dauphiné).

OURCINAS (Seigneurs d'), de la maison de Lattier (Dauphiné).

OURLIAC (Édouard), romancier, né à Carcassonne le 31 juillet 1813, mort à Paris le 31 juil. 1848.

OUROUER (Seigneurs d'), de la maison de Gamaches (Nivernais). = —, de la famille de Grivel (Berry) = —, de la famille de Pellorde (Berry).

OURRY (E.-T.-Maurice), auteur dramatique, né en 1776 à Bruyère-le-Châtel (Seine-et-Oise), mort à Paris le 19 février 1843.

OURS (S.), *Ursus*, abbé de Senevières, en Touraine, mort vers 508. Sa fête, le 18 ou le 28 juillet.

OURTHE (Département de l'). Ce département, comprenant le Limbourg et une partie de l'évêché de Liége, fut réuni à la France par le traité de Lunéville. Il était borné au N. par les départements de la Meuse-Inférieure et de la Roër; à l'E. par le département de la Sarre; au S. par les départ. des Forêts et de Sambre-et-Meuse; à l'O. par le départ. de la Dyle. — Chef lieu, Liége. Depuis 1814, il fait partie de la Belgique.

OURVILLE (Seigneurs d'), de la famille de la Houssaye (Normandie).

OUTARVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Frétard (Beauce).

OUTHIER (L'abbé Réginald ou Regnauld), astronome, né le 16 août 1694 à La Marre-Jousserans (Jura), mort à Bayeux le 12 avril 1774. Il accompagna Maupertuis dans son voyage au pôle Nord. — *Journal d'un voyage au Nord fait en 1736 et 1737*; 1744, in-4°, 1746, in-12.

OUTRANS (Seigneurs d'), de la maison de Sassenage (Dauphiné).

OUTRE (Seigneurs d'), de la maison des comtes de Valentinois (Dauphiné).

OUTREAU, village du Boulonnais (Pas-de-Calais), où, le 24 mars 1550, fut signé un traité de paix et d'alliance entre Henri II et le roi d'Angleterre, Édouard VI, qui restitua Boulogne. (Voy. le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

OUTREVILLE (Seigneurs d'), de la famille de Phélypeaux.

OUTRILLE ou **OUSTRILLET** (St-), *S. Austregisilis*, monastère fondé à Bourges vers le commencement du VIIe siècle.

OUVILLE (Seigneurs d'), de la maison du Lac (Beauce).

OUVILLE. Voy. MÉTEL.

OUVRARD (L'abbé René), maître de la Sainte-Chapelle de Paris, musicien, écrivain, né à Chinon le 16 juin 1624, mort à Tours le 19 juillet 1694.

OUVRARD (Gabriel-Julien), financier, né près de Clisson (Loire-Inférieure), le 11 octobre 1770, mort à Londres en octobre 1846. La fortune énorme qu'il fit comme munitionnaire lui attira avec l'empereur des démêlés qui le forcèrent (1807) de déposer son bilan ; il fut ensuite arrêté et détenu longtemps à Sainte-Pélagie. En 1823, à la suite des marchés qu'il avait passés avec le Trésor comme fournisseur général de l'armee d'Espagne, on commença contre lui des poursuites qu'il trouva moyen de faire arrêter. L'insuccès de diverses spéculations le fit ensuite emprisonner pour dettes à Sainte-Pélagie.

OVATES ou **EVHAGES**, une des trois classes sacerdotales chez les Gaulois. Les ovates remplissaient les fonctions de sacrificateurs et d'augures, s'occupaient de toutes les pratiques extérieures du culte, servaient d'interprètes entre les druides et le peuple, et exerçaient la médecine et la chirurgie.

OXIMUS, Exmes ou Hiesmes (Orne).

OXUBII ou **OXYBII**, peuple d'origine ligure, établi dans la Celtique (Var). Leur capitale était *Ægitua*. Les *Oxybii* étaient les alliés des *Deceates* contre les Massaliotes quand ceux-ci appelèrent les Romains à leur aide. L'ambassade romaine, débarquée à *Ægitua* en 155 av. J. C., en fut expulsée en 155 : mais, l'année suivante, la ville fut reprise et les habitants réduits en esclavage. En 118 avant J. C., les *Oxybii* furent incorporés à la Gaule transalpine, et, plus tard (28 av. J. C.), à la Narbonnaise. Dans le cours du IVe siècle, ils firent partie d'abord de la province consulaire Viennoise, puis de la province présidiale Narbonnaise Seconde. A cette époque, ils formaient, au moins en partie, la population de la cité Antipolitaine (Antibes).

OYE, *Anseria*, village du Calaisis (Pas-de-Calais), avec titre de comté.

OYEMBOURG (Seigneurs d'), branche de la maison de Croix.

OYEND ou **OYANT** (S.), *Eugendus*, *Ogendus*, abbé de Condat, dans le Mont-Joux, mort vers 510. Sa fête, le 1er janvier.

OYSONVILLE. Voy. OISONVILLE.

OZANAM (Jacques), mathématicien, membre de l'Académie des sciences (1701), né à Bouligneux (Ain) en 1640, mort à Paris le 3 avril 1717. — *Récréations mathématiques*, 1694, 2 vol. in-8°, souvent réimprimées.

OZANAM (Antoine-Frédéric), littérateur, érudit, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, descendant du précédent, né le 23 avril 1813, mort le 8 septembre 1853 à Marseille. Ses œuvres ont été recueillies en 1855, 8 vol. in-8°.

OZANEAUX (Jean-Georges), écrivain, né le 6 avril 1795, à Paris, y mourut le 14 août 1852.

OZANNE (Nicolas-Marie), dessinateur et graveur, né à Brest le 12 janvier 1728, mort à Paris le 3 janvier 1811. = Son frère, PIERRE, ingénieur-constructeur de la marine, dessinateur, né le 3 décembre 1737 à Brest, où il mourut le 10 février 1813.

OZE (Seigneurs d'), branche de la famille de Roux (Dauphiné).

OZERAY (Michel-Jean-François), érudit, né le 24 décembre 1764 à Chartres, mort en 1859 à Bouillon. — *Histoire de la cité des Carnutes et du pays Chartrain*, 1834-37, 2 vol. in-8°.

OZILLAC, baronnie de Saintonge (Charente-Inférieure), erigée en marquisat (décembre 1623) en faveur de Léon de Sainte-Maure, comte de Jonzac. Elle passa en 1678 dans la maison d'Esparbès de Lussan.

OZOIR (Seigneurs d'), de la famille de Thiville (Orléanais).

OZON (Seigneurs d'), de la famille Hennequin.

P

P. Cette lettre, sur les monnaies, servait à désigner les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Dijon.

P.***, pseudonyme de Morbidi. — (M. de), pseudonyme de Mme Meheust.

P. A. P. D. P., pseudonyme de Peyrot, ancien prieur de Pradinas.

P. L. D. G., pseudonyme du P. Lallemant.

PABU (S.). Voy. TUGAL (S.).

PABULA, la Puelle.

PACATUS (LAT.), pseudonyme de Baudius. = — (Eumenius), pseudonyme de Hardouin.

PACCARD (Jean-Edme), écrivain, libraire, né à Paris le 6 octobre 1777, mort le 23 avril 1844. = Son fils, ALEXIS, architecte, élève de Huyot et de Le Bas, grand prix de Rome (1841), professeur à l'école des Beaux-Arts (1863), né à Paris le 19 janvier 1813, mort en octobre 1867.

PACCORI (Ambroise), théologien, né à Ceaucé (Mayenne), mort à Paris le 12 février 1730.

PACHE (Jean-Nicolas), homme politique, né à Paris en 1746, mort le 18 novembre 1823 à Thin-le-Moutier (Ardennes). Premier secrétaire du ministère de la marine, puis munitionnaire général des vivres de la marine, et, sous le ministère Necker, dont son père était compatriote, contrôleur de la maison du roi, il fut (18 octobre 1792-2 février 1793) ministre de la guerre. Élu maire de Paris, il prit une part active aux journées des 31 mai et 2 juin, et, compromis dans le procès des hébertistes, fut détenu comme suspect. Après le 9 thermidor, il fut plus d'une fois l'objet de poursuites, entre autres lors des journées de prairial.

PACHINA, la Fecht, affluent de l'Ill qui se jette dans le Rhin près de Strasbourg.

PACHO (Jean-Raymond), voyageur, né à Nice le 3 janvier 1794, mort à Paris le 26 janvier 1829. — *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque*, etc., 1827-1829, in-4°.

PACI. Voy. PACY.

PACIACUM, Passy. —, Pacy.

PACIFICUM, Passy.

PACIFIQUE (Le P.), missionnaire de l'ordre des frères mineurs, né à Provins, mort à Paris en 1653. — *Voyage de Perse*, 1631, in-4°, 1642, in-12 ; *Relation des îles Saint-Christophe, de la Guadeloupe*, etc., 1648, in-12, rare.

PACIUM, Passy. —, Pacy.

PACTE. Voy. FAMILLE et FAMINE.

PACTHOD (Michel-Marie, comte), général, né le 16 janvier 1764 à Saint-Julien (Savoie), mort à Paris le 24 mars 1830.

PACY ou **PACI** (Seigneurs de), branche de la maison de Laval.

PACY-SUR-EURE (Eure). Les fédéralistes y furent battus en juillet 1793 par les troupes de la Convention.

PADELOUP (Philippe), habile relieur, né vers 1650, mort à Paris le 30 avril 1728.

PADER (Hilaire), peintre, graveur, écrivain, membre de l'Académie (1659), né à Toulouse vers 1607, mort le 19 août 1677 suivant les uns, le 4 mars 1685 suivant les autres. — *Triomphe de Joseph* (église Saint-Étienne, à Toulouse).

PADOUE. Voy. ARRIGHI.

PAEMANI, peuple qui, avant l'arrivée des Romains, était établi dans la Belgique, où il s'était réfugié de la Germanie. Il occupait à l'O. et au N. des Ardennes orientales une partie du Luxembourg et était tributaire des *Treviri*. Après avoir fait partie de la province de Belgique (28 avant J. C.), il fut réuni à la Germanie inférieure. Au IVe siècle, il était placé dans la cité des *Tungri*.

PAER (Ferdinand), compositeur, membre de l'Académie des beaux-arts (1831), né à Parme le 1er juin 1771, mort à Paris le 3 mai 1839. Il était depuis 1801 directeur de la musique de l'électeur de Saxe quand, en 1806, Napoléon le prit à son service au même titre. Il devint (1832) directeur de la musique de la chapelle du roi. De 1812 à 1826, il fut plusieurs fois directeur du théâtre Italien. Outre des cantates, des sérénades, des duos, des oratorios, de la musique d'église, etc., il a composé une cinquantaine d'opéras, entre autres : *Griselda* (1796) ; *Ginevra degli Almeri* (1802); *Il Sargino* (1803) ; *Achille* (1806) ; *Agnese* (1811) ; *Le Maître de chapelle* (1824).

PAGALIE (Seigneurs de), de la maison de Montaut (Bigorre).

PAGAN, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Riolas, de Castillon et de Jalenques. = —, famille du Comté-Venaissin, originaire d'Italie, et d'où sont sortis les seigneurs de L'Isle. A cette famille appartenait Blaise-François, comte DE PAGAN, né le 3 mars 1604 à Avignon, mort le 18 novembre 1665 à Paris. Il fut le maître de Vauban. — *Traité des fortifications*, 1645, 1689, in-fol.; *Théorèmes géométriques*, 1651, 1654, in-8°; *Théorie des planètes*, 1657, in-4°; *Tables astronomiques*, 1658, 1681, in-4°.

PAGANEL (Pierre), homme politique, littérateur, né le 31 juillet 1745 à Villeneuve-d'Agen (Lot-et-Garonne), mort le 20 novembre 1826 à Liége. Curé de Noaillac (1789), député à la Législative, puis à la Convention où il vota dans le procès du roi pour la mort avec sursis, il remplit diverses fonctions sous l'empire et fut exilé en 1816. = Son fils, CAMILLE-PIERRE-ALEXIS, littérateur, né à Paris en 1797, y mourut le 17 décembre 1859.

PAGE (Théogène-Franç.), vice-amiral (1861), né le 31 mars 1807, mort à Auteuil le 2 février 1867.

PAGERIE (Seigneurs de la), de la famille de Tascher (Beauce).

PAGÈS (Jean), écrivain, né le 24 mars 1655 à Amiens, où il était mercier et où il mourut le 6 nov. 1723. Ses manuscrits sur la Picardie ont été publiés, 1856-1859, 4 vol. in-8°, par L. Douchet.

PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte DE), marin, né à Toulouse en 1748, massacré à St-Domingue en 1793. — *Voyages autour du monde*, (1767-1776), 1782, 2 vol. in-8°, rares.

PAGÈS (François-Xavier), littérateur, né en 1745 à Aurillac (Cantal), mort le 21 décembre 1802 à Paris.

PAGÈS de l'*Ariége* (Jean-Pierre), homme politique, journaliste, né à Seix (Ariége) le 9 septembre 1784. Il fut député de 1830 à 1842, puis en 1847 et 1848, et faisait partie de l'opposition la plus avancée.

PAGES DE LA CHAMBRE DU ROI. Ils étaient au nombre de vingt-quatre et servaient sous le premier gentilhomme de la chambre en exercice. Leur habit était de velours et de drap rouge avec un large galon d'or entre deux galons d'argent. Ils avaient un gouverneur, un sous-gouverneur et des maîtres de mathématiques, d'armes, de danse, etc. — Ils ne servaient en général qu'un an, et pour leur *hors de page*, ils recevaient 200 écus. Chaque autre année de service leur était payée la même somme.

PAGÉSIE. La *pagésie* était une tenure d'un genre particulier, usitée au pays de Velay, Forez et Bourbonnais, et analogue dans sa nature à la *terre en fraresche* d'Anjou et du Maine, à la *masure* de Normandie. Les détenteurs du fonds pagé étaient obligés solidairement au payement des cens et redevances stipulés. Cette solidarité était devenue assez lourde pour nécessiter en beaucoup d'endroits la nomination d'un représentant qui, sous le nom de *collecteur de redevances*, était chargé par ses codébiteurs de payer pour eux tous au seigneur et d'exercer les poursuites contre les récalcitrants. Le plus souvent, le fonds pagé était assujetti au droit de *relief* (voy. ce mot).

PAGI (Antoine), franciscain, érudit, né à Rogues (Gard) en 1624, mort à Aix en 1699. — *Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos Baronii*, 1689, 1705, in-fol. François PAGI, son neveu, franciscain (né à Lambesc en 1654, mort à Orange en 1721), donna la suite de cet important ouvrage (1705, 3 vol. in-fol.), qui fut réimprimé, 1724, 4 vol. in-fol. On a aussi de François : *Breviarium historico-chronologicum*, 1717-1727, 4 vol. in-4°.

PAGNERRE (Laurent-Antoine), libraire, homme politique, né le 25 octobre 1805, à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), où il est mort le 29 septembre 1854. Il fut, en 1848, secrétaire du gouvernement provisoire, directeur du Comptoir d'escompte et membre de la Constituante.

PAGNEST (Amable-Louis-Claude), peintre, élève de David, né le 9 juin 1790, mort le 25 mai 1819. — *Portrait* du chevalier de Nanteuil-Lanorville (Musée du Louvre).

PAGNI ou **PAGNY** (Seigneurs de), de la maison de Vienne. = —, de la maison de Longwy.

PAGUS. Le *pagus* était une division territoriale de la Gaule, division ordinairement peu considérable et dont l'existence s'est conservée jusqu'à nos jours sous le nom de *pays*. B. Guérard a publié en 1837 dans l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France* un tableau des *pagi* de la Gaule. Mais ce travail fort intéressant d'ailleurs offre certaines inexactitudes, et l'on peut reprocher à l'auteur d'avoir créé des *pagi* qui n'existaient point.

PAIGE (Thomas LE), dominicain, prédicateur, né en Lorraine le 25 novembre 1597, mort à Château-Villain le 14 mars 1658. = Louis Adrien LE PAIGE, écrivain, né vers 1712 à Paris, où il est mort en 1802. — Voy. LE PAIGE.

PAILHÈS, comté du Languedoc (Ariége), qui appartint aux maisons de Foix, de Villemur et de la Fage.

PAILHÈS (Seigneurs de), de la maison de Lostanges.

PAILLART (Seigneurs de), branche de la maison de Clermont-en-Beauvaisis.

PAILLE. La paille a été longtemps employée en France, dans un très-grand nombre d'actes de la vie civile ou politique, comme symbole d'investiture, de rupture ou d'union, suivant les circonstances. — Voyez, entre autres mots, FAMILLE et PARENTÉ (p. 741), INVESTITURE, SAISINE.

PAILLENCOURT (Seigneurs de), de la famille de Reneaulme (Cambrésis).

PAILLET (Antoine), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1659), né en 1626 à Paris, où il est mort le 29 juin 1701.

PAILLET (Alphonse-Gabriel-Victor), avocat, député (1846-1849), né le 17 novembre 1795 à Soissons, mort le 16 novembre 1855 à Paris.

PAILLIET (Jean-Baptiste-Joseph), jurisconsulte, né à Orléans le 17 décembre 1789, mort en avril 1801.

PAILLOT DE MONTABERT (Jacques-Nicolas), peintre et écrivain, né à Troyes le 6 décembre 1771, mort à Saint-Martin-ès-Vignes le 6 mai 1849. — *Traité complet de la peinture*, 1828-1829, 9 vol. in-8°; *L'Artistaire*, 1855, in-8°.

PAIMPONT, abbaye d'augustins, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Saint-Malo, fondée, dit-on, au VII° siècle.

PAIN (Marie-Joseph), vaudevilliste, né le 4 août 1773 à Paris, y mourut en mars 1830.

PAINS (Dimanche des cinq), nom donné, dans quelques anciens documents, au quatrième dimanche de carême.

PAIR ou **PATIER** (S.), *Paternus*, évêque d'Avranches de 552 à 565, mort le 16 avril 585. — Voy. PATERNUS.

PAIRIS, abbaye de cisterciens, dans la Haute-Alsace (Haut-Rhin), diocèse de Bâle, fondée en 1138.

PAIRS, PAIRIES. Dans les lois franques le mot *pares*, dont nous avons fait *pairs*, désignait soit des frères d'armes, soit des hommes égaux en rang et en dignité ; et, quand le système féodal eut été constitué, on nomma *pairs du fief* (voy. plus loin) les vassaux immédiats qui étaient égaux entre eux, et formaient la cour judiciaire du seigneur. Le roi eut ses pairs comme les autres seigneurs féodaux ; ce ne furent d'abord que les vassaux immédiats du duché de France, parmi lesquels se trouvaient l'archevêque de Reims, les évêques de Langres, de Laon, de Châlons-sur-Marne, de Beauvais et de Noyon, lesquels furent les six pairs ecclésiastiques qui subsistèrent jusqu'à la Révolution. Au XIII° siècle, il y avait en outre six pairs laïcs, savoir, trois ducs : le duc de Normandie, le duc de Bourgogne, le duc de Guyenne ou d'Aquitaine, et trois comtes : le comte de Flandre, le comte de Champagne et le comte de Toulouse. C'étaient là les douze pairs dont il est si souvent question dans les romans de chevalerie, qui les font remonter à Charlemagne. Ils constituaient la *cour des pairs* que le roi réunissait pour juger ceux d'entre eux accusés d'un crime. Ce furent eux qui condamnèrent Jean sans Terre, après l'assassinat de son neveu Arthur. Dans la première moitié du XIII° siècle, le roi leur adjoignit les grands officiers de sa couronne, et plus tard des barons et prélats; ce qui finit par fondre la cour des pairs dans celle du roi. Puis, vers la même époque, les rois s'attribuèrent le droit de créer des pairs, droit dont ils usèrent jusqu'à la fin de la monarchie, et ces nouveaux pairs vinrent prendre place au Parlement, et jouirent des mêmes privilèges que les anciens; comme eux ils siégeaient dans les lits de justice immédiatement après les princes du sang, assistaient au sacre des rois, ne pouvaient être jugés que par le parlement de Paris, etc Les pairs laïcs ne devaient siéger qu'à vingt-cinq ans et venaient après les princes du sang et les pairs ecclésiastiques, d'après l'ordre de l'ancienneté de leur pairie. Suivant le droit féodal, il y avait des pairies féminines, comme des fiefs féminins; mais, à partir du XVI° siècle, les femmes pourvues de pairies ne remplissaient plus les fonctions de pairs comme elles l'avaient fait au moyen âge.

Voici, en dehors des six pairies ecclésiastiques et des six pairies laïques mentionnées plus haut, la liste, par ordre chronologique d'érection, des pairies laïques qui ont existé en France.

1259, Aquitaine, duché. — 1268, le comté du Perche avec le comté d'Alençon. — 1297 et 1360, Anjou, comté, puis duché. — 1297, Artois, comté. — 1297, Bretagne, duché. — 1315, Poitou, comté. — 1316, 1327, La Marche, comté. — 1316, Évreux, comté. — 1317, Angoulême et Mortain, comtés. —1327, Étampes, comté. — 1327, Bourbon, duché. —1328, Beaumont-le-Roger, comté. — 1331, Maine, comté. — 1335, Mortain, comté, nouvelle érection, continuée en 1407. — 1344, Beaumont-le-Roger, comté, nouvelle érection avec le Valois. — 1344, Orléans, duché. — 1347, Nivernais et Rethel, comtés. — 1353, 1360, 1416, Mantes, comté. — 1354, Beaumont-le-Roger, comté, nouvelle érection avec la vicomté de Breteuil. — 1355, Normandie, duché, avec le Maine et l'Anjou, nouvelle érection. — 1359, Mâcon, comté. — 1360, Berry, duché. — 1360, 1416, Mantes, comté. — 1360, Auvergne, duché. — 1360, Touraine, duché. — 1360, Anjou avec le Maine, duché, nouvelle érection. — 1363, Bourgogne, duché, nouvelle érection. — 1369, Poitou, comté, nouvelle érection. — 1371, Montpellier, baronnie. — 1386, 1406, Valois, comté et duché. — 1396, Touraine, duché, nouvelle érection. — 1399, Blois et Dunois, comté. — 1399, Périgord, comté. — 1400, Château-Thierry, châtellenie. — 1404, Soissons, comté, et Coucy, baronnie. — 1404, Nemours, duché. — 1404, Châtillon-sur-Marne, châtellenie. — 1405, Rethel, comté, nouvelle érection. — 1406, Valois, duché, nouvelle érection. — 1407, Mortagne, châtellenie. — 1407, 1408, 1414, Mortain, comté, nouvelle érection. — 1408, Evry-le-Châtel et Jouy-le-Châtel, châtellenies. — 1413, Ponthieu, comté. — 1414, Alençon, duché. — 1416, Touraine, duché, nouvelle érection. — 1424, Anjou, duché, et Maine, comté. — 1428, Saintonge, comté, avec Rochefort-sur-Charente, seigneurie. — 1435, Mâcon et Auxerre, comtés, nouvelle érection. — 1458, Eu, comté. — 1458, Foix, comté. — 1459, Nevers, comté, nouvelle érection. — 1461, Berry, duché, nouvelle érection. — 1461, Nemours, duché, nouvelle érection. — 1464, Nevers, comté, confirmation. — 1465, Normandie, duché, et Mortain, comté, nouvelle érection. — 1469, Guyenne, duché, nouvelle érection. — 1480, Villefranche-en-Rouergue, comté. — 1498, Valois, duché, nouvelle érection. — 1505, Nevers, comté, confirmation. — 1505, Coucy, baronnie, et Soissons, comté, nouvelle érection. — 1507, Nemours, duché, nouvelle érection. — 1515, Vendôme, duché. — 1515, Châtellerault, duché. — 1515, Angoulême duché — 1515, Nemours, duché. — 1516, Valois, duché. — 1519, Roannais, duché (non enregistré). — 1524, Nemours, duché. — 1525, Dunois, comté (non enregistré). — 1527, Aumale, duché. — 1527, Guise, duché. — 1528, Nemours, duché. — 1538, Montpensier, duché. — 1538, Nevers, duché. — 1540, La Marche, comté, nouvelle érection. — 1544, Bourbon, duché, nouvelle érection — 1547, Montpensier, duché. — 1551, Montmorency, duché. — 1566, Château-Thierry, duché. — 1566, Enghien, duché. — 1566, Nevers, duché, confirmation. — 1567, Graville, duché (non enregistré). — 1567, Bourbon, duché, nouvelle érection. —

1569, Mercœur, duché. — 1571, Clermont-Tonnerre, duché (non enregistré). — 1572, Uzès, duché. — 1573, Rethelois, duché. — 1573, Mayenne, duché. — 1575, St-Fargeau, duché. — 1576, Berry avec Anjou et Maine, duché. — 1581, Joyeuse, duché. — 1581, Piney-Luxembourg, duché. — 1581, Epernon, duché. — 1581, Elbeuf, duché. — 1581, Retz, duché. — 1587, Brienne, duché (non enregistré). — 1587, Hallwin, duché. — 1588, 1594, Montbazon, duché. — 1589, Ventadour, duché. — 1595, Thouars, duché. — 1597, Beaufort, duché. — 1598, Vendôme, duché, nouvelle érection. — 1598, Biron, duché. — 1599, Aiguillon, duché. — 1603, Rohan, duché. — 1606, Sully, duché. — 1608, Fronsac, duché. — 1608, Montpensier, duché, continué. — 1610, Damville, duché. — 1611, Grancey, duché (non enregistré). — 1611, Hallwin, duché, nouvelle érection sous le nom de Candale. — 1611, Lesdiguières, duché. — 1611, Brissac, duché. — 1612, Chevreuse, duché. — 1612, Roannais, duché (non enregistré). — 1616, Châteauroux, duché. — 1619, Luynes, duché. — 1619, Bellegarde, duché. — 1620, Hallwin, duché, continué. — 1621, La Roche-Guyon, duché (non enregistré). — 1621, Chaulnes, duché. — 1622, La Valette, duché. — 1622, La Rochefoucauld, duché. — 1626, Frontenay, duché (non enregistré). — 1626, Orléans, duché. — 1630, Valois, duché. — 1631, Richelieu, duché. — 1631, Rosnay, duché (non enregistré). — 1631, Aumale, duché, nouvelle érection. — 1633, Montmorency, duché. — 1634, Retz, duché, nouvelle érection. — 1634, Fronsac, duché, nouvelle érection. — 1634, Aiguillon, duché, nouvelle érection sous le nom de Puy-Laurens. — 1635, Saint-Simon, duché. — 1637, La Force, duché. — 1638, Aiguillon, duché, nouvelle érection. — 1642, Valentinois, duché. — 1643, Coligny-Châtillon, duché (non enregistré). — 1643, La Roche-Guyon, duché. — 1648, Rohan, duché, nouvelle érection. — 1648, Cœuvres-Estrées, duché. — 1648, Damville, duché, nouvelle érection. — 1648, Tresmes-Gesvres, duché. — 1648, Gramont, duché. — 1650, Châteauvillain-Vitry, duché (non enregistré). — 1650, La Vieuville, duché (non enregistré). — 1650, Navailles, duché (non enregistré). — 1650, Noirmoutier, duché. — 1650, Sé erac, duché, sous le nom d'Arpajon (non enregistré). — 1650, Lavedan, duché (non enregistré). — 1650, Villemor, duché (non enregistré). — 1650, Mortemart, duché. — 1651, Villeroy, duché. — 1652, Bournonville, duché. — 1652, Roquelaure, duché (non enregistré). — 1652, Verneuil, duché. — 1652, Poix-Créquy, duché. — 1652, Albret et Château-Thierry, duchés — 1652, Villars-Brancas, duché. — 1652, Béthune-Orval, duché. — 1655, Caumont de Plantcage, duché sous le nom d'Arpajon (non enregistré). — 1656, Coulommiers, duché (non enregistré). — 1657, Montmirail, baronnie sur laquelle est transféré le titre de pairie de Nogent-le-Rotrou ou Enghien. — 1660, Eu, comté, nouvelle érection. — 1660, Montaut, duché (non enregistré). — 1660, Nevers, duché, nouvelle érection. — 1661, Bourbon, duché. — 1661, Orléans, Chartres et Valois, duchés, nouvelle érection. — 1661, Piney-Luxembourg, duché, confirmé. — 1661, Randan-Foix, duché. — 1663, Noailles, duché. — 1663, La Meilleraye, duché. — 1663, Coislin, duché. — 1663, St-Aignan, duché. — 1664, Montausier, duché. — 1665, Choiseul, duché. — 1665, Aumont, duché. — 1665, La Ferté-Saint-Nectaire, duché. — 1667, seigneurie de Vaujours et baronnie de Saint-Christophe, duché sous le nom de La Vallière. — 1667, Roannais, duché. — 1668, Penthièvre, duché, confirmation. — 1668, Duras, duché (non enregistré). — 1672, Béthune-Charost, duché. — 1672, Nemours, duché, nouvelle érection. — 1674, Saint-Cloud, duché. — 1675, Le Lude, duché. — 1676, Nevers, duché, nouvelle érection. — 1679, La Roche-Guyon, duché. — 1683, Roquelaure, duché, nouvelle érection. — 1684, Aubigny-sur-Nièvre, duché. — 1694, Damville, duché, nouvelle érection. — 1695, Penthièvre, duché, nouvelle érection. — 1695, Aumale, duché, nouvelle érection. — 1703, Châteauvillain, duché. — 1708, Boufflers, duché. — 1709, Harcourt, duché. — 1709, Villars, duché. — 1710, Alençon, avec Angoulême et Ponthieu, duché, nouvelle érection. — 1710, Ponthieu, comté, avec Angoulême, Alençon, la Normandie et l'Angoumois. — 1711, Chaulnes, duché, nouvelle érection. — 1711, Rambouillet, duché. — 1711, Antin, duché. — 1714, Rohan-Rohan, duché. — 1715, La Baume d'Hostun, duché. — 1715, Valentinois, duché, nouvelle érection. — 1720, Châtres, duché sous le nom d'Arpajon. — 1723, La Vallière, duché, nouvelle érection. — 1723, Lévis, duché. — 1736, Châtillon, duché. — 1736, Fleury, duché. — 1748, Gisors-Belle-Isle, duché. — 1755, Duras, duché, nouvelle érection. — 1758, Choiseul-Stainville, duché, transféré en 1762 sur Amboise sous le titre de Choiseul-Amboise. — 1758, La Vauguyon, duché. — 1762, Choiseul-Praslin, duché. — 1775, Clermont-Tonnerre, duché. — 1787, Coigny, duché. — 1787, Aubigny, duché.

A l'époque de la Révolution, les pairs étaient au nombre de 49, savoir : 5 princes du sang (Orléans, Condé, Bourbon, Enghien, Conti), 6 pairs ecclésiastiques, les mêmes qu'au moyen âge (Reims, Laon, Langres, Beauvais, Châlons et Noyon), et enfin 38 pairs laïcs, dont voici la liste par ordre d'ancienneté, d'après l'*Almanach royal* de 1789 :

Uzès (1572), Elbeuf (1582), Montbazon (1595), Thouars (1599), Sully (1606), Luynes et Chevreuse (1619), Brissac (1620), Richelieu (1631), Fronsac (1634), Albret et Château-Thierry (1652), Rohan (1652), Piney (1661), Gramont (1663), Villeroy (1663), Mortemart (1663), Noailles (1663), Aumont (1665), Béthune-Charost (1690), Saint-Cloud (1690), Harcourt (1710), Fitz-James (1710), Chaulnes (1711), Villars-Brancas (1716), Valentinois (1716), Nivernais (1721), Biron (1723), Aiguillon (1731), Fleury (1736), Duras (1757), La Vauguyon (1759), Praslin (1762), La Rochefoucauld (1770), Clermont-Tonnerre (1775), Choiseul (1787), Coigny (1787), Aubigny (1787).

La pairie fut emportée par la Révolution avec les autres institutions monarchiques. (Voy. le P. Anselme, tomes II-IV; Goezmann, les *Quatre Ages de la pairie de France;* de Courcelles, *Hist. généalogique des pairs de France*, 1822-31, 11 vol. in-4°. — Cf. *Biblioth. histor. de la France*, t. III, nos 31212 à 31312.

PAIRS (Chambre et Cour des). La charte de 1814 établit deux Chambres législatives, dont l'une qu'on désignait souvent sous le nom de Chambre haute prit le titre de Chambre des pairs. Ses membres, dont le nombre était illimité, étaient nommés par le roi qui se réservait le droit de les nommer à vie ou de les rendre héréditaires. Le 4 juin 1814 Louis XVIII nomma à vie 154 pairs. La Chambre subsista pendant les Cent-Jours et fut conservée à la seconde Restauration, avec quelques modifications. Le 19 août 1815 une ordonnance royale déclara la dignité de pair héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture dans la famille des pairs actuels et des pairs futurs. Chaque pairie fut instituée sous un titre de noblesse que le roi conférait au nouveau dignitaire. Deux ans plus tard (25 août 1817, une nouvelle ordonnance institua les ma-

jorats dont l'existence était préalablement nécessaire pour obtenir la dignité de pair (les pairs ecclésiastiques étaient seuls exceptés de la mesure). Ces majorats, transmissibles à perpétuité avec le titre de pair, devaient produire un revenu net de 30 000 fr. pour les ducs; de 20 000 fr. pour les marquis et les comtes; de 10 000 fr. pour les vicomtes et les barons. En octobre 1831, l'hérédité de la pairie fut abolie; les majorats le furent en mai 1835. La Chambre des pairs disparut à la révolution de Février 1848. Elle fut remplacée par le Sénat après le coup d'État de décembre 1851.

La Chambre des pairs prenait le titre de Cour des pairs, quand elle fonctionnait comme cour judiciaire. C'est en cette qualité qu'elle eut à juger le maréchal Ney, Louvel, les derniers ministres de Charles X, les insurgés d'avril 1834, Fieschi et ses complices, le ministre Teste, le duc de Praslin, etc.

PAIRS DE FIEF. Les *Pairs de Fief* ou *Fieffés* étaient les vassaux qui, égaux entre eux, acquittaient ensemble le service de cour, en assistant le seigneur dans ses assises. Lorsqu'ils ne se trouvaient pas en nombre suffisant, c'est-à-dire deux au moins, ils empruntaient au Chief-Seigneur un vassal de même condition qu'eux, pour faire jugement, ainsi que nous l'apprend Beaumanoir. Il y avait des pairs roturiers comme des pairs barons ou nobles. — Voy. BARONS.

On appelait aussi *pairs de commune* certains notables, le plus souvent au nombre de douze, qui assistaient le maire dans ses fonctions municipales.

PAISEURS. Les *paiseurs*, ou hommes de paix, étaient comptés parmi les magistrats municipaux chargés du maintien de l'ordre et de l'exercice de la justice. On les trouve mêlés tantôt parmi les viguiers, baillis et justiciers, tantôt parmi les jurats et consuls, échevins et prud'hommes. On les appelait encore *Jurés de la paix*.

PAISNEL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Chantelou, de Hambie, de Cacuras, de Briquevil e, de Briquebec et d'Ollonde.

PAISSON (Droit de). Le droit de paisson comprenait ceux de *passage* et de *glandée*. Il consistait dans une redevance en vins, blés ou autres denrées, moyennant laquelle les propriétaires de troupeaux pouvaient faire paître leurs porcs dans les bois de haute futaie, depuis le premier octobre jusqu'au premier février de chaque année. Le règlement des Eaux et Forêts, promulgué par Henri IV en 1597, défendait aux usagers et officiers ayant droit à la paisson, de mettre dans les forêts plus de porcs qu'il ne leur en fallait pour leur nourriture, et portait qu'avant d'adjuger la paisson aux marchands, il serait fait estimation du nombre d'animaux auxquels la glandée pouvait raisonnablement suffire.

PAIX (Publication de la). La publication de la paix se faisait, sous l'ancienne monarchie, avec un cérémonial qui se perpétua jusqu'à la Révolution. La dernière cérémonie de ce genre eut lieu à Paris, le 26 novembre 1783, pour la paix qui mit fin à la guerre d'Amérique. (Voyez-en le récit à cette date, dans les *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont. — Voyez aussi le *Cérémonial* de Godefroy, t. II, p. 908.)

PAIX (Petite), nom que l'on donne à la paix conclue à Longjumeau avec les Calvinistes, le 27 mars 1568, et qui ne dura que six mois. On l'appelle aussi paix boiteuse (voy. BOITEUSE). = PAIX DE L'ÉGLISE, nom donné à un arrangement conclu en 1668, entre les Jansénistes de France et leurs adversaires, au sujet de la question du Formulaire. On l'appelle aussi *Paix de Clément IX*, parce que le résultat fut principalement dû à l'intervention de ce pape. = PAIX DE MONSIEUR. On appelle ainsi la paix conclue le 6 mai 1576, à Châtenoy, près de Château-Landon, entre Henri III, d'une part, et de l'autre, Monsieur (son frère François d'Alençon), uni aux réformés et aux catholiques mécontents. — Le traité promettait la convocation des états généraux dans un délai de six mois, reconnaissait aux réformés le libre exercice de leur religion, leur accordait des chambres mi-partie dans les huit parlements du royaume, leur cédait des villes de sûreté et désavouait la Saint-Barthélemy. Quant à Monsieur, on lui donnait pour lui et ses hoirs mâles, à perpétuité, les trois duchés d'Anjou, de Touraine et de Berry, avec les patronages d'Église, les droits régaliens, les nominations aux offices ordinaires et extraordinaires. = PAIX DU ROI CHARLES. C'est la paix conclue à Saint-Germain-en-Laye, le 15 août 1570, entre Charles IX et les réformés, et qui précéda de deux ans les massacres de la Saint-Barthélemy. = PAIX FOURRÉE, nom sous lequel est connue la paix qui fut conclue à Chartres en 1409 entre le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, d'une part, le roi Charles VI et les princes d'Orléans, de l'autre. = PAIX HONTEUSE. C'est la paix signée à Paris, en 1763, et qui mit fin à la guerre de Sept ans. = PAIX PERPÉTUELLE, nom donné au traité d'alliance conclu à Fribourg, le 29 novembre 1516, entre François Ier et les Suisses. Jamais traité ne mérita mieux ce nom.

PAIX DE DIEU. La multiplicité et la violence des guerres privées, les famines et les maux de toutes sortes qui en furent le résultat produisirent dans le clergé français, au commencement du XIe siècle, un mouvement d'indignation et de pitié, et lui inspirèrent le désir de porter remède à la misère générale. A cet effet, plusieurs conciles tenus dans des lieux et à des moments divers, mais tous animés du même esprit (Limoges, 994; Orléans, 1016; Roussillon, 1027; Limoges, 1031), décrétèrent une série de canons qui avaient pour objet de mettre certaines restrictions à l'emploi de la force dans les querelles particulières, ou même de la prohiber entièrement. Ces mesures partielles donnèrent l'impulsion au grand courant d'idées qui aboutit, en 1034-1035, à la proclamation de la Paix de Dieu. — Voy. TRÊVE DE DIEU.

PAIXHANS (Henri-Joseph), général d'artillerie, député (1830-1848), né à Metz, le 22 janvier 1783, mort le 19 août 1854, à Jouy-aux-Arches. Il inventa des canons qui portaient son nom.

PAJOL (Claude-Pierre, comte), général, pair de France, né à Besançon, le 3 février 1772, mort à Paris, le 19 mars 1844. Général de brigade (1807), baron (1808), général de division (1812), il se distingua d'une manière éclatante pendant la campagne de France. Créé comte par la première Restauration, il se rallia à Napoléon (1815), et fut mis à la retraite (1816); il prit une part active à la révolution de Juillet.

PAJON (Claude), ministre et théologien protestant, né à Romorantin, en 1626, mort à Carré (Loiret), le 27 septembre 1685.

PAJOT-DE-SAINTE-CROIX, orientaliste, né en 1811, mort en 1844.

PAJOU (Augustin), habile sculpteur, élève de Lemoyne, grand prix de Rome (1748), membre de l'Académie (1760), puis de l'Institut, né en 1730 à Paris, où il est mort le 8 mai 1809. — *Statues* de Bossuet, de Psyché; *bustes* de Mme du Barry (ce buste est célèbre) et de Buffon (musée du Louvre). = Son fils, JACQUES-AUGUSTIN, peintre, élève de Vincent, né à Paris en 1766, mort à Paris, le 28 novembre 1828. — *Portrait* du peintre Jay (musée de Grenoble).

PALÆOLOGUS (Phileremus), pseudonyme de P. M. Lardenoy

PALAIDOR (M. de), pseudonyme de J. Brulé de Montpleinchamp.

PALAIS (Monnaie du), ou MONNAIE PALATINE. C'est le nom donné aux monnaies frappées à l'atelier monétaire qui, pendant les deux premières races, fut établi dans le palais même du roi. Les plus anciennes de ces monnaies sont des *triens* frappés par saint Eloi sous Clovis II. (Voy. Ad. de Longpérier, *Liste des noms de lieux où l'on a battu monnaie, depuis l'invasion des Francs jusqu'à la mort de Charles le Chauve*, dans l'*Annuaire* (1840) de la Société de l'histoire de France.)

PALAIS (Le), abbaye de cisterciens, en Limousin (Haute-Vienne), diocèse de Limoges.

PALAIS (Seigneurs des), de la maison de Grave (Languedoc). = —, de la maison de Rivoire.

PALAIS (S.) Voy. PALLADE.

PALAIS (Comtes du). Voy. COMTES.

PALAISEAU ou **PALOISEAU** (Seigneurs de), de la maison de Harville.

PALAMOS, ville forte de Catalogne, prise par les Français en juin 1694.

PALAPRAT (Jean), auteur comique, né à Toulouse, en mai 1650, mort à Paris le 14 octobre 1721. — *Le Ballet extravagant; La Prude du temps*, *Le Secret révélé*, et en collaboration avec Brueys : *Le Grondeur*, *Le Muet*, *Les Quiproquo*, *L'Avocat Patelin* (resté au théâtre) et *L'Important*, comédies.

PALASSOU (Pierre-Bernard), minéralogiste, correspondant de l'Académie des sciences, né à Oloron (Basses-Pyrénées) le 5 juin 1745, mort à Ogenne (Basses Pyrénées) le 9 avril 1830. — *Essai sur la minéralogie des Pyrénées*, 1781, très-rare.

PALATIOLUM, Palaiseau. = —, Phalsbourg.

PALATIN, nom que l'on donnait aux seigneurs qui avaient un palais où ils rendaient la justice. Il y avait les comtes palatins de Champagne, les palatins du Béarn, etc.

PALATIN. Voy. DIO.

PALATINE (Princesse). C'est le nom sous lequel on désigne souvent la princesse Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d'Orléans, et mère du régent. — Voy. CHARLOTTE-ÉLISABETH.

PALCHEUL (Seigneurs de), de la famille de Roquigny (Normandie).

PALEJAN (Seigneurs de), de la maison de Roger (Languedoc).

PALERME (Sicile). La flotte des Hollandais et des Espagnols fut détruite près de cette ville par Vivonne et Duquesne le 2 juin 1676.

PALESTRO (Italie). Les Autrichiens y furent défaits le 30 et le 31 mai 1859 par les Franco-Sardes.

PALICE (Seigneurs de la), de la maison de Chabannes. = —, de la maison de la Guiche.

PALICE (Jacques II de CHABANNES, seigneur de la), célèbre capitaine du XVIe siècle, tué le 24 février 1525 à la bataille de Pavie. Fils de Geoffroi de Chabannes et de Charlotte de Prie, il fut successivement grand-maître de France, gouverneur du Milanais (1512), et maréchal de France (1515).

PALIÈRES ou **PALLIÈRES**, terre et seigneurie de Provence (Var), appelée aussi Saint-Martin, qui fut érigée en marquisat (janvier 1671) en faveur de Pierre de Laurens. — Voy. PALLIÈRES.

PALI-KAO (Chine). Le 21 septembre 1860, les Anglo-Français y remportèrent sur les Chinois une victoire complète qui leur ouvrit la route de Pékin où ils entrèrent le 12 octobre 1860. Les Français étaient commandés par le général Cousin-Montauban, qui reçut à cette occasion le titre de comte de Pali-Kao.

PALINGENIUS (Helias), pseudonyme de F. Pincier.

PALISOT DE BEAUVOIS (Ambroise-Marie-François-Joseph, baron DE), botaniste et voyageur, membre de l'Institut (1806), né à Arras le 27 juillet 1752, mort à Paris le 21 janvier 1820.

PALISSOT DE MONTENOY (Charles), poëte et littérateur, né à Nancy le 3 janvier 1730, mort à Paris le 15 juin 1814. Il soutint, et non sans talent, une lutte fort vive contre les philosophes qu'il avait violemment attaqués. — *Le Cercle*, comédie, dirigée contre Rousseau; *Petites lettres contre les grands philosophes* (1756); *les Philosophes*, comédie (1760). *la Dunciade*, poëme satirique; les *Deux Menechmes*, le *Satirique*, les *Courtisanes*, comédies; *Mémoires sur la littérature*.

PALISSY (Bernard), l'un des hommes les plus remarquables du XVIe siècle, émailleur, physicien, chimiste, né vers 1510 à La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne), mort à la Bastille en 1590. Il voyagea en France et en Allemagne, puis se fixa à Saintes (1539), se fit peintre verrier et se mit (1555) à chercher le secret de la fabrication des émaux que l'Italie possédait seule. Ce ne fut qu après un travail opiniâtre et des misères sans nombre racontées par lui-même d'une façon touchante qu'il parvint à fabriquer ses « rustiques figulines, » qui aujourd'hui se payent au poids de l'or dans les ventes. Persécuté comme calviniste, il fut protégé par le connétable de Montmorency qui le chargea d'importants travaux pour le château d'Ecouen, et Catherine de Médicis lui confia la décoration du jardin des Tuileries. En mars 1575, il ouvrit à Paris un cours d'histoire naturelle et de physique, et il forma un cabinet où se trouvaient « plusieurs choses admirables et monstrueuses tirées de la matrice de la terre. » En 1588, il fut arrêté comme huguenot et jeté à la Bastille, où il mourut. — Ses faïences si recherchées des amateurs se trouvent en nombre relativement considérable aux musées du Louvre, de Cluny et de Sèvres (voy. leurs catalogues). — *Déclaration des abus et ignorance des médecins*, 1557, in-8°, sous le pseudonyme du P. Braillier; *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors*, 1563 ou 1564, in-4°; *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines*, 1580, in-8°; *Œuvres*, 1777, in-4°, 1840, in-18. (Voy. A. Dumesnil, *Bernard Palissy*, 1851, in-18; B. Fillon, *L'art de terre chez les Poitevins*, 1864, in-4°.)

PALLADE ou **PALAIS** (S.), *Palladius*, évêque de Saintes vers 573, mort après 596. Sa fête, le 7 octobre.

PALLEGOIX (D. J. B.), évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam, orientaliste, né à Combertault (Côte-d'Or) le 28 octobre 1805, mort à Siam. — *Grammaire de la langue Thaï*, publiée à Bangkok, in-4°; *Description du royaume de Siam*, 2 vol. in-12; *Dictionnaire siamois, latin, français et anglais*, in-fol.

PALLEMORT (Seigneurs de), de la maison de Harlay.

PALLICA, seigneurie du Poitou (Vendée), avec titre de baronnie.

PALLIÈRE (Seigneurs de), branche de la famille de Bertrand (Berry). — Voy. PALIÈRES.

PALLIÈRE (Louis-Vincent-Léon), peintre, né en juillet 1787, à Bordeaux, où il est mort le 28 décembre 1820. — *Un berger; Tobie* (musée de Bordeaux).

PALLIOT (Pierre), généalogiste, imprimeur, né à Paris le 19 mars 1608, mort à Dijon le 5 avril 1698. — *Le parlement de Bourgogne*, 1649, 2 vol. in-fol.; *La science des armoiries*, 1660, 1664, 2 vol. in-fol.; *Histoire généalogique des comtes de Chamilly*, 1671, in fol.

PALLIUM. Le Pallium était dans l'antiquité un manteau long, dont les chrétiens firent particulièrement usage; dans la suite on donna ce

nom au voile des religieuses et au drap qu'on étend sur la tête des nouveaux mariés à l'église. Dans la hiérarchie ecclésiastique, le pallium est un ornement pontifical propre à certains dignitaires, tels que : le patriarche, le primat, le métropolitain. La simplicité même et la forme de ce vêtement en montrent l'antique origine; il consiste en une bande de laine blanche, large de trois doigts, chargée de petites croix de laine rouge ou noire et dont les extrémités passant autour du cou tombent l'une sur le dos, l'autre sur la poitrine. Cette étoffe provient exclusivement de la toison de deux agneaux blancs, offerte tous les ans à Rome, par les religieuses de Sainte-Agnès, pendant la fête de leur patronne, au moment où l'on chante l'*Agnus Dei*, et qu'on dépose lorsqu'elle est tissée sur les châsses de S. Pierre et de S. Paul. Le pallium fut conféré par les papes aux métropolitains dès le commencement du VIe siècle, et une lettre de Grégoire le Grand, en date de 597, montre que la pensée de la cour romaine était de manifester par là son approbation de leur élévation à l'épiscopat. Mais les archevêques de France ne paraissent pas avoir répondu avec empressement aux prétentions du souverain pontife. Saint Césaire d'Arles est le premier prélat qui ait reçu le pallium du saint-siége, et une lettre de saint Boniface à Zacharie prouve que les évêques de la Gaule n'accomplissaient pas la promesse par eux faite de le lui demander. Au IXe siècle cependant la question fit un pas de plus, et Nicolas Ier se crut assez fort pour déclarer que les archevêques n'exerceraient aucune fonction avant de l'avoir obtenu. Innocent III, au XIIIe siècle, restreignit cette interdiction aux actes de l'autorité métropolitaine. C'est à partir de cette époque que l'usage s'introduisit de demander le pallium aux papes dans les trois mois de la consécration, et de l'aller chercher à Rome même; mais depuis plusieurs siècles il fut distribué par les légats du pape. Dans les temps modernes, quelques évêques, entre autres ceux du Puy et d'Autun, ont obtenu le droit de le porter, mais ces concessions contraires aux lois canoniques n'ont qu'un intérêt de vanité. Le pape seul le revêt tous les jours, le métropolitain ne le porte que dans l'exercice de ses hautes fonctions; quand les archevêques passent d'une métropole dans une autre, ils ont besoin d'un nouveau pallium. On ensevelit cet ornement avec leurs corps.

PALLOY (Pierre-Franç.), architecte, né à Paris en 1754, mort à Sceaux (Seine) le 19 janv. 1835.

PALLU (Étienne), jurisconsulte, né à Tours en 1588, y mourut en 1670. = Son fils, FRANÇOIS, missionnaire, évêque d'Héliopolis, mort en Chine le 29 octobre 1684. = MARTIN, de la même famille, jésuite, prédicateur, né à Tours en 1661, mort à Paris le 20 mai 1742.

PALLUAU, *Paludellum*, baronnie de Poitou (Vendée), qui unie à celle de Ballourdière, fut érigée en baronnie (janvier 1607) en faveur d'Antoine de Buade, puis en comté (avril 1622) en faveur de Ph. Clérembault (voy. ce nom).

PALMA-NOVA, ville à 20 kilom. d'Udine, prise par les Français le 15 novembre 1805.

PALMARUM DIES, *Festum Palmæ*, noms donnés dans quelques anciens documents au dimanche des Rameaux.

PALSGRAVE (Jean), grammairien, né à Londres vers 1480. — L'*Esclarcissement de la langue françoyse*, 1530, in-fol. goth. en anglais. C'est la plus ancienne grammaire française imprimée. Elle a été réimprimée en 1850, in-4°, par F. Génin.

PALMAREZ (Mme la marquise de), pseudonyme de Mme Mérard de St Just.

PALMERIUS (J.), pseudonyme de F. Hotoman.

PALMIER ORDINAIRE DU ROI, officier de la *fruiterie* du roi (voy. ce mot) qui n'avait d'autre fonction que de présenter au roi, à la reine et aux princesses, la veille et le jour du dimanche des Rameaux, les palmes que le *fruitier du roi* avait fait venir de Provence.

PALU (La), maison de Bresse, d'où sont sortis les seigneurs de Varambon, de Varax et de Bouligneux (voy. l'*Hist. de Bresse*, par Guichenon). A cette maison appartenait Pierre de LA PALU, dominicain, théologien, patriarche de Jérusalem, né à Varambon (Ain) vers 1277, mort à Paris le 31 janvier 1342.

PALU (Seigneurs de la), branche de la maison de Béon (Béarn). = —, de la maison du Bellay. = —, de la maison de Demandols.

PALUDELLUM, Palluau.

PALUM, Pau.

PAMERS (Seigneurs de), de la maison de Le Roy.

PAMIERS, petite ville du comté de Foix (Ariége), qui doit son origine à l'abbaye de Saint-Antonin, située près d'un village appelé Fredelacum, et où Roger II, comte de Foix, bâtit un château-fort dont le nom (*Apamia*, *Apamiæ*) passa bientôt à la ville. Elle fut saccagée en 1208 dans la guerre des Albigeois. En juin 1567, à la suite d'une émeute, les calvinistes s'en emparèrent, mais se soumirent peu de temps après. — Il s'est tenu un concile à Pamiers en novembre 1212.

L'abbaye de Saint-Antonin fut érigée en évêché suffragant de Narbonne, par une bulle de Boniface VIII en date du 16 septembre 1295; mais par suite d'une protestation de l'évêque de Toulouse dont le diocèse avait été démembré pour former le nouveau, le premier titulaire ne fut nommé qu'en 1297. Quand Toulouse eut été érigée en archevêché (1317), Pamiers en devint suffragant, comme il l'est encore aujourd'hui après avoir été supprimé de 1802 à 1822.

ÉVÊQUES DE PAMIERS. — Bernard Saisset de Saint-Agne, nov. 1297-vers 1314. — Poilfort de Rabastens, 1315-1316. — Jacques Ier Fournier, pape sous le nom de Benoît XII, 1317-26 janv. 1326. — Dominique Grenier, 13 mars 1326-1347. — Arnaud de Villemur, 1348-17 déc. 1350. — Guillaume de Montespan, 7 fév. 1351-1371. — Raimond d'Accono, 4 juil. 1371-1379. — Bertrand Ier d'Ornezan, 17 mars 1380-1424. — Jean Ier, 23 déc. 1425-vers 1433. — Gérard Ier de Bricoigne, vers 1433-16 avril 1435. — Jean II Mellini, vers 1436-1460. — Barthélemy Ier d'Artigueloube, 1461-1468. — Pascal Dufour, 1469-29 janv. 1483. — Pierre de Castelbajac, 1483-1497. — Gérard II Dejean, 1498-fév. 1502. — Amanieu, cardinal d'Albret, 31 mars 1502-1506. — Matthieu d'Artigueloube, 1506-vers 1514. — Amanieu d'Albret, *de nouveau*, vers 1514-1518. — Bertrand II de Lordat, 1520-vers 1540. — Jean III de Luxembourg, vers 1540-1548. — Jean IV de Barbançon, 1550-vers 1555. — Robert de Pellevé, 1556-1579. — Bertrand III de Barrau, 1579-5 juin 1605. — Joseph d'Esparbès de Lussan, fév. 1608-5 déc. 1625. — Henri de Sponde, 16 août 1626-1642. — Jean V de Sponde, 1642-31 mars 1643. — Henri de Sponde, *de nouveau*, avril-18 mai 1643. — (François Bosquet et Jacques de Montrouge, nommés en 1643, passèrent à d'autres siéges avant d'avoir reçu leurs bulles.) — François-Étienne de Caulet, 1644-7 août 1680. (Côme Royer, nommé en 1680, refusa). — François Ier d'Anglure de Bourlemont, juil. 1681-nov. 1685. — Léon Bacoue, nov. 1685-janv. 1689. — François II de Camps, 1685-1693. — Jean-Baptiste de Vertamont, 3 sept. 1693-20 mars 1735. — Barthélemy II de Salignac de La Mothe-Fénelon, oct. 1735-16 juin 1741. —

Henri-Gaston de Lévis-Léran, août 1741-1786. — Charles-Constant-César d'Agoult de Bonneval, 13 mai 1787-1790. — *N. Font, évêque constitutionnel*, 1791-1793. — Louis-Charles-François de La Tour-Landorthe, 13 janv. 1823-1835. — Gervais-Joseph Ortric, 15 mars 1835-1845. — Gui-Jean-Marie-Louis Alouvry, 8 fév. 1846-1856. — J. François Galtier, 7 avril 1856-1858. — Jean-Antoine Belaval, 28 juil. 1858. — (Voy. *Gallia Christiana*, t. XIII.)

PAMPELUNE, capitale de la Navarre. Elle fut prise en 778 par Charlemagne sur les Maures qui la reprirent et la perdirent en 806. Le comte Aznar l'enleva aux Francs en 831. Le comte d'Artois la prit et pilla en 1276 (ou 1278). La ville dont en 1511 les Espagnols s'étaient rendus maîtres sur Jean d'Albret fut reprise en 1521 par André de Lesparre et reperdue quelque temps après. Le 16 février 1808 les Français s'emparèrent par surprise de la citadelle de Pampelune; la ville fut rendue par nous le 31 octobre 1813. — En 1823, elle fut assiégée (5 août) par le maréchal de Lauriston et capitula le 17 septembre.

PAMPELUNE. Il était d'usage dans certains diocèses de France et notamment à Reims, que les chanoines fissent en commun à des époques déterminées des repas extraordinaires auxquels ils étaient convoqués au son d'une petite cloche, nommée en latin *papelina*, et en français, par corruption, *pampelune*. Au XVIIe siècle ce repas se réduisit, au moins pour le chapitre de Reims, à une simple distribution de vin (un pot pour chaque membre) faite par l'archevêque. Tous les ans, le 15 décembre, à sept heures du soir, on sonnait à cet effet la Pampelune dans l'église de Saint-Michel, où se trouvait autrefois le réfectoire des chanoines. — Voy. DISTRIBUTION.

PAMPHILE, pseudonyme de Gilles d'Aurigny.

PANAGE. C'était un cens payé au propriétaire d'un bois ou d'une forêt, comme prix du droit d'y faire paître certains animaux domestiques, notamment les porcs. Le maître de troupeaux non panagés qui les laissait errer dans l'enceinte du domaine s'exposait à la confiscation.

PANAGE, pseudonyme de F. V. Toussaint.

PANARD, célèbre chansonnier et vaudevilliste, né à Courville (Eure-et-Loir), vers 1694, mort à Paris le 13 juin 1765. — *Œuvres*, 1803, 3 vol. in-18.

PANASSAC (Seigneurs de), branche de la maison d'Espagne, issue de la maison de Comminges.

PANAT (Seigneurs de), de la maison de Brunet (Languedoc).

PANCARTE ou **PANCARTE**, nom donné à certains droits d'entrée sur toutes les denrées et marchandises. Henri IV publia en mars 1597 un édit pour le règlement de ces droits.

PANCKOUCHE (André-Joseph), écrivain, né en 1700 à Lille où il était libraire et où il est mort le 17 juillet 1753. = Son fils, CHARLES-JOSEPH, libraire, né le 26 novembre 1736 à Lille, mort le 19 décembre 1798 à Paris où il était venu s'établir en 1764. Il édita les *Œuvres* de Buffon, le *Grand vocabulaire français*, le *Répertoire universel de jurisprudence*, l'*Abrégé des voyages* de Laharpe, les *Œuvres* de Voltaire (édition de Kehl) avec Beaumarchais; l'*Encyclopédie méthodique*. A la suite d'un voyage à Londres, il imagina et fonda le *Moniteur*. Il a traduit Lucrèce (1768) et, avec Framery, le Tasse et l'Arioste. = CHARLES-LOUIS-FLEURY, fils du précédent, libraire et littérateur, né à Paris le 23 décembre 1780, mort à Fleury sous Meudon (Seine), le 12 juillet 1844. Il a édité, entre autres, le *Dictionnaire des sciences médicales*, la *Bibliothèque latine française* (1826-39), 178 vol., à laquelle il a lui-même fourni la traduction de Tacite.

PANCY (Seigneurs de), de la famille de Clugny (Bourgogne).

PANDOCHEUS (Elias), pseudonyme de G. Postel.

PANEL (Alexandre-Xavier), jésuite, numismate, né le 10 septembre 1669, à Nozeroi (Jura), mort en 1777, à Madrid, où il était précepteur des Infants et garde du Cabinet des médailles.

PANETERIE ou **PANETERIE-BOUCHE**; c'était l'une des deux divisions de l'office du gobelet du roi. Elle se composait d'un chef ordinaire à 1600 livres de gage, de douze sommeliers, de quatre aides, d'un garde-vaisselle, de deux sommiers et d'un lavandier. Ils avaient pour fonction de préparer tout ce qui regardait le couvert du roi, le pain, le linge de table, etc. Tous les jours, avant le lever du roi, deux chefs de gobelet, l'un de paneterie-bouche, l'autre d'échansonnerie-bouche, portaient au cabinet du roi un pain, deux bouteilles de vin, deux bouteilles d'eau, deux serviettes et de la glace pour la cantine, qui restait dans le cabinet. = PANETERIE-COMMUN, un des sept offices de la maison du roi. Elle se composait de dix-neuf sommiers et de deux lavandiers.

PANETIER (Grand). Le grand panetier ou pannetier, était un des grands officiers de la couronne qui commandait à toute la paneterie du roi. « Le grand panetier, dit l'*Etat de la France*, de 1749, n'a que 800 livres de gages et ne sert ordinairement que dans les grandes cérémonies et aux jours de grandes fêtes. Alors, quand le roi est sorti de sa chambre pour aller à la messe, le Sert-d'eau crie par trois fois du haut d'un balcon ou du haut de l'escalier : *Messire N., grand panetier de France, au couvert pour le roi.* »

Le grand panetier avait, au moyen âge, juridiction sur les boulangers de Paris et jouissait de différents droits qui, au XVIIIe siècle, se réduisaient 1° à un sol marqué, que lui payaient, le dimanche d'après les Rois, chacun des maîtres boulangers, des compagnons et des apprentis; 2° à cinq sols payés par les nouveaux maîtres, chacune des trois premières années de leur maîtrise; 3° à un louis d'or, payé par les mêmes à l'expiration de la troisième année et qui remplaça le pot de romarin garni de sucreries que, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, ils étaient tenus de lui apporter, à la même époque, en guise d'hommage.

Voici la liste des grands panetiers du roi, telle qu'on a pu l'établir.

Eudes Arrode, mort en 1217. — Hugues d'Athies (1224-1235). — Geoffroy de la Chapelle (1240). — Jean Britaut de Nangis (1260). — Mathieu, vidame de Chartres (1288). — Robert de Meudon (1294), — Mathieu de Trie (1298 et 1303). — Mathieu de la Mure (1297). — Guill. Rebrachien (1300, 1303). — Guillaume de Mussi (1302). — Robert aux Gans (1303). — Jean Coulon de Saint-Paul (1303). — Jean Arrode (1304). — Gérard Chauchat (1304). — Raoul, dit Herpin, seigneur d'Erquery (1305). — Guillaume de Hangest (1304, 1306). — Jean le Cordonnier (1307). — Gilles de Laon (1308). — Jean de la Chapelle, châtelain de Nemours (1309). — Adam de Meulan (1309). — Robert de Macheau (1309). — Robert de Sarmiselles, sous Philippe le Bel. — Pierre du Fay, sous Charles le Bel. — Bouchard II de Montmorency (1323). — Charles, sire de Montmorency (1344). — Rogues, sire de Hangest (1345). — Gui IV de la Trémoille (1353). — Jean, sire de Traînel (1355). — Raoul de Raineval (1358). — Pierre Bourgoise (1370). — Mathieu de Bellai (1372). — Pierre de la Crique (1386). — Mathieu Boudart (1381). — Pierre de Barguetes (1382). — Louis de Vernode (1383). — Jean Boudart (1391). — Guy, sire de la Roche-Guyon (1396). — Gérard d'Athies, seigneur de Moyencourt. — Antoine de

Craon, seigneur de Beauverger (1411). — Jean Malet, sire de Graville (1413). — Robert de Mailli, dit Robinet (1418). — Roland de Donquerre (1419). — Jean de Prie (1425). — Jean de Naillac (1428). — Jacques de Châtillon (1428). — Antoine de Chabannes, comte de Dammartin (1449). — Louis, sire de Crussol (1461). — Jacques, sire de Crussol (1473). — Jacques Odart, seigneur de Cursai (1485). — René de Cossé, seigneur de Brissac (1495). — Charles de Crussol, vicomte d'Uzès, mort en 1546. — Charles de Cossé, comte de Brissac (1546). — Artus de Cossé, comte de Secondigni, mort en 1582. — Charles II de Cossé, mort en 1621. — François de Cossé, mort en 1651. — Louis de Cossé, mort en 1661. — Timoléon, comte de Cossé, mort en 1675. — Artus Timoléon de Cossé. — Charles-Timoléon-Louis de Cossé, mort en 1709. — Jean-Paul de Cossé, duc de Brissac, mort en 1732. — *N.* de Cossé, duc de Brissac (1782). (Voy. le P. Anselme, tome VIII.)

PANFOU, terre et seigneurie de Gâtinais (Seine-et-Marne), érigée en marquisat (31 janvier 1670) en faveur de J.-B.-G. Baillet.

PANGES (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvau (Anjou).

PANGLOSS (Le docteur), pseudonyme de Linguet.

PANILLEUSE (Seigneurs de), de la maison de Preteval (Normandie).

PANIS (Etienne-Jean), homme politique, né dans le Périgord, en 1757, mort à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), le 22 août 1833. Beau-frère de Santerre, il passa pour être l'un des instigateurs des massacres de septembre. Elu à la Convention, il vota la mort du roi, et fut membre du Comité de sûreté générale pendant la Terreur, et l'un des adversaires de Robespierre au 9 thermidor. Décrété d'accusation après l'insurrection du 1er prairial, il fut mis en liberté quelques mois après, et fut exilé en 1816.

PANISSE, famille de Provence, originaire de Lucques. D'elle sont sortis les seigneurs de Maligeai, de Montfaucon, d'Aubignan et de Merveilles. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

PANJAS (Seigneurs de), branche de la maison de Pardaillan-Berbezé.

PANNE (Seigneurs de la), de la famille du garde des sceaux François Errault.

PANNECÉ (Seigneurs de), de la famille de Paris (Bretagne).

PANNETERIE, PANNETIER. — Voy. PANETERIE et PANETIER.

PANNEVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Esmaleville (Normandie).

PANONCEAUX (Guerre des). On appelle ainsi la lutte qui eut lieu entre le duc de Lorraine Charles III et le chapitre des chanoinesses de Remiremont, lequel élevait la prétention de mettre la ville au rang des villes impériales indépendantes. Le duc envoya le bailli des Vosges retirer les armes de l'empire de tous les endroits où les dames les avaient fait placer, et enferma l'abbesse et les religieuses dans leurs maisons. Après quelques heures de réclusion, elles se décidèrent à renoncer à leurs prétentions et à reconnaître le duc pour souverain.

PANSDORF (Allemagne). Un armistice y fut conclu le 15 juillet 1800, entre les armées française et autrichienne.

PANSERON (Pierre), architecte, élève de Blondel, né aux environs de Provins, vers 1730, mort vers la fin du XVIIIe siècle. — *Eléments d'architecture*, 1772, in-4°.

PANSERON (Auguste), compositeur, né le 26 avril 1795, à Paris, mort en juillet 1859. — *La grille du parc* (1820), *les deux Cousines* (1821), *l'école de Rome* (1827), opéras-comiques, et de nombreuses romances.

PANSIÈRE, pièce de l'armure, souvent à lames articulées, qui protégeait la partie inférieure du corps.

PANTHÉON. Ce fut le 4 avril 1791 que l'Assemblée nationale sur le rapport de son Comité de constitution vota un décret par lequel l'église Sainte-Geneviève fut destinée « à recevoir les « cendres des grands hommes, à dater de l'époque « de la liberté française. » Le Corps législatif devait seul décider à quels hommes cet honneur serait décerné. Mirabeau, qui était mort deux jours auparavant, fut le premier jugé digne de cet honneur. L'édifice rendu au culte en 1802, sous son ancien nom, reprit en 1830 la destination que lui avait assignée l'Assemblée nationale. En 1852, il a été de nouveau restitué au culte.

PANTOISON. Voy. PONTOISON.

PANTOUFLIERS, surnom qu'à la fin du XVIIIe siècle on donnait encore aux docteurs et suppôts de la Sorbonne.

PANURGIUS (V.), pseudonyme de Morin.

PAOLI (Pascal), célèbre chef corse, né à Morosaglia, en 1726, mort près de Londres, le 5 février 1807. Il déploya la plus grande habileté dans les luttes de sa patrie contre les Génois, ses oppresseurs, et qu'il aurait chassés de l'île sans l'intervention de la France à qui elle fut cédée (1768). Paoli, hors d'état de résister, se retira en Angleterre. Il revint en France à la Révolution et fut nommé, par les Corses, président de département (1790). Plus tard sa conduite suspecte le fit décréter d'accusation, puis (17 juillet 1793) mettre hors la loi. Il s'allia alors aux Anglais et, avec leur secours, se rendit maître de l'île; mais leurs intrigues le forcèrent bientôt de quitter sa patrie et de se retirer de nouveau en Angleterre. (Voy. Bartoli, *Hist. de Paoli*, in-8°.)

PAON. Le paon était en grand honneur au moyen âge et sa chair était un mets fort recherché. Dans les repas solennels c'était sur le paon ou sur le faisan que les chevaliers prononçaient un vœu d'amour ou de prouesse.

PAON (Le). Voy. LEPAON.

PAOUOS (Sénégambie). Les noirs y furent défaits par nos troupes du Sénégal le 23 décembre 1865.

PAPARIN, famille de Provence originaire du Forez et d'où sont sortis les seigneurs de Chaumont, de Château-Gaillard et de Saint-Didier.

PAPE, famille de Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Montauban, de Saint-Auban, de Vercoigne et de Sehune. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

PAPE ou de LA PAPE (Gui), jurisconsulte, né au commencement du XVe siècle à Lyon, mort après 1475. — *Decisiones gratianopolitanæ*, in-f°, 1490, souvent réimprimé.

PAPES. Il n'y a eu aucun pape français avant la fin du Xe siècle et après la seconde moitié du XIVe. Dans cet intervalle, quatorze de nos compatriotes ont occupé le trône pontifical. En voici les noms:

999, Silvestre II (Gerbert). — 1058, Nicolas II (Gérard), né au château de Chevron (Savoie). — 1088, Urbain II (Othon ou Odon). — 1261, Urbain IV (Jacques-Pantaléon). — 1265, Clément IV (Guy Foucauld) — 1276, Innocent V (Pierre de Champagne) — 1281, Martin IV (Simon de Brion). — 1305, Clément V (Bertrand de Goth). — 1316, Jean XXII (Jacques d'Euse). — 1334, Benoît XII (J. Fournier). — 1342, Clément VI (Pierre Roger). — 1352, Innocent VI (Etienne d'Albert). — 1362, Urbain V (Guillaume de Grimoard). — 1370, Grégoire XI (Pierre Roger).

PAPETIERS-CARTIERS. La communauté des papetiers-cartiers (c'est-à-dire de ceux qui avaient le droit de fabriquer et de vendre les cartes à jouer), à Paris, avait des statuts fort anciens renouvelés, entre autres, en 1581 et 1594. L'apprentissage était de quatre ans avec trois ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 400. Patron, les Rois. (Voy. leurs *Statuts*, 1755 et 1764, in-4°.)

PAPETIERS-COLLEURS ET EN MEUBLES. On appelait ainsi, à Paris, les fabricants de carton. Ils avaient le droit de vendre registres, encre, plumes, règles, canifs, etc., et papiers peints ou veloutés pour ameublements. Leurs statuts souvent renouvelés, remontaient à 1599. L'apprentissage était de quatre ans avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 50 livres et la maîtrise 200. Patron, saint Julien le Pauvre. En 1779, ils étaient au nombre de 36. — Il y avait encore les *Papetiers-Merciers* qui, à la même date, étaient au nombre de 210.

PAPETY (Dominique-Louis-Féréol), peintre, élève de L. Cogniet, grand prix de Rome (1836), né le 12 août 1815 à Marseille, où il est mort le 21 sept. 1849. — *G. de Clermont défendant Ptolémaïs* (musée de Versailles); *Une femme à genoux et deux pifferari* (musée de Nantes); *Rêve de bonheur*, grande toile exposée en 1843.

PAPIER-MONNAIE. Le premier usage du papier-monnaie par le gouvernement date, chez nous, du commencement de la guerre de la succession d'Espagne. Le 6 déc. 1704, Louis XIV rendit une déclaration portant que les billets signés par le directeur et contrôlés par le contrôleur contregarde de la monnaie de Paris auraient cours dans le public et seraient reçus pour argent comptant. Plus tard vinrent les billets de la banque de Law, et les assignats, etc. — Voy. Assignats.

PAPILLON (Almanque), poëte, né à Dijon en 1487, mort en 1559. Il était valet de chambre de François I[er], dont il partagea la captivité à Pavie, et dont il a célébré les amours dans un petit poëme intitulé : *Nouvel amour*, 1543, rare.

PAPILLON (Marc de), seigneur de Lasphrise, poëte, né en 1555, à Amboise, mort après 1599. — *Œuvres poétiques*, 1590, 1599, in-12, rare.

PAPILLON (Jean), graveur sur bois, élève de Du Bellay, né à Rouen en 1639, mort à Paris en 1710. = Son fils Jean, dit *le Jeune*, graveur sur bois, élève de Cochin, né à Saint-Quentin en 1661, mort à Paris en 1710. = Jean-Nicolas, son frère, graveur, né à Saint-Quentin en 1663, mort à Paris en 1714. = Jean-Baptiste, fils de Papillon le jeune, graveur en bois comme lui, né à Paris en 1698, mort en 1776. Il a publié plusieurs ouvrages sur son art.

PAPILLON (L'abbé Philibert), bibliographe, né à Dijon, le 1[er] mai 1666, y mourut le 23 fév. 1738. — *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, 1742-45, 2 vol. in-f°.

PAPILLON DE LA FERTÉ (Denis-Pierre-Jean), littérateur, né à Châlons-sur-Marne en 1727, mort sur l'échafaud à Paris le 7 juillet 1794. — *Extraits des différents ouvrages publiés sur la vie des peintres*, 1776, 2 vol. in-8°; réimprimés sous le pseudonyme de *d'Argenville*, et sous le titre de *Abrégé de la vie des peintres français*, 1796.

PAPIN (Denis), célèbre physicien et mécanicien, calviniste, né à Blois le 22 août 1647, mort vers 1714 à Marbourg, où il s'était retiré après la révocation de l'édit de Nantes. « Papin, dit M. Arago, a imaginé la première machine à vapeur à piston; il a vu le premier que la vapeur aqueuse fournit un moyen simple de faire rapidement le vide dans la capacité du corps de pompe; il est le premier qui ait songé à combiner dans une même machine à feu l'action de la force élastique de la vapeur avec la propriété dont cette vapeur jouit et qu'il a signalée, de se condenser par le refroidissement. » Ce fut en 1690 qu'il décrivit dans les *Acta eruditorum* de Leipzig une machine à piston montant et descendant alternativement dans un cylindre par l'expansion et la condensation successive de la vapeur. Avant 1710, il avait imaginé la première machine à vapeur à haute pression, son condensateur et le robinet à quatre voies. Enfin, en 1682, il avait inventé le *digesteur*, dit *marmite de Papin*, et la soupape de sûreté qui joue un si grand rôle dans les appareils à vapeur. — *A new digestor*, 1681, in-4°, qui parut l'année suivante en français, sous le titre de *La manière d'amollir les os*, 1862, in-12; *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines*, Cassel, 1695, in-8°; *Ars nova ad aquam ignis adminiculo efficacissime elevandam*, Leipzig, 1707, in-8°, publié en français la même année à Cassel. = Nicolas, oncle du précédent, médecin, né à Blois, mort après 1653. = Isaac, de la même famille, théologien calviniste, né le 27 mars 1657 à Blois, mort à Paris le 19 juin 1709. Il se convertit au catholicisme en 1690.

PAPIRE-MASSON. Voy. Masson.

PAPON (Jean), jurisconsulte, né en 1505 à Croisel (Loire), mort à Montbrison en 1590.

PAPON (Louis), chanoine, poëte forésien du xvi[e] siècle; ses œuvres ont été publiées pour la première fois, Lyon, 1857-1859, 2 vol. in-8°.

PAPON (Jean-Pierre), historien, né en janvier 1734 à Puget-Theniers, près de Nice, mort le 15 janvier 1803, à Paris. — *Histoire de Provence*, 1777-1786, 4 vol. in-4°; *Voyage de Provence*, 1780, in-12; *De la peste*, 1800, 2 vol. in-8°.

PAPOUL (S.), *Papulus*, prêtre et martyr près de Toulouse, au iii[e] siècle. Sa fête, le 3 novembre.

PÂQUES. Nous avons dit à l'article Année que depuis le x[e] siècle jusque dans la seconde moitié du xvi[e], l'année, dans les diplômes et les actes du Parlement, commençait à Pâques. La connaissance du jour où tombait cette fête est donc indispensable pour pouvoir dater avec certitude, soit pour l'année soit pour le jour, les faits rapportés dans les chroniques et les actes de toute sorte. Aussi croyons-nous devoir reproduire ici la table des jours de Pâques donnée par l'*Art de vérifier les dates*, et que l'on retrouve dans le *Calendarium historico-christianum medii et novi ævi*, publié par A.-J. Weldenbach (Ratisbonne, 1855, in-4°). — La lettre B qui suit la date de l'année indique que l'année est bissextile.

326, 3 avril.	336, B., 18 avril.	346, 23 mars.	356, B., 7 avril.
327, 26 mars.	337, 3 avril.	347, 12 avril.	357, 23 mars.
328, B., 14 avril.	338, 26 mars.	348, B., 3 avril.	358, 12 avril.
329, 6 avril.	339, 15 avril.	349, 23 avril.	359, 4 avril.
330, 19 avril.	340, B., 30 mars.	350, 8 avril.	360, B., 23 avril.
331, 11 avril.	341, 19 avril.	351, 31 mars.	361, 8 avril.
332, B., 2 avril.	342, 11 avril.	352, B., 19 avril.	362, 31 mars.
333, 22 avril.	343, 27 mars.	353, 11 avril.	363, 20 avril.
334, 7 avril.	344, B., 15 avril.	354, 27 mars.	364, B., 4 avril.
335, 30 mars.	345, 7 avril.	355, 16 avril.	365, 27 mars.

366, 16 avril.
367, 1er avril.
368, B., 20 avril.
369, 12 avril.
370, 28 mars.
371, 17 avril.
372, B., 8 avril.
373, 31 mars.
374, 13 avril.
375, 5 avril.
376, B., 27 mars.
377, 16 avril.
378, 1er avril.
379, 21 avril.
380, B., 12 avril.
381, 28 mars.
382, 17 avril.
383, 9 avril.
384, B., 24 mars.
385, 13 avril.
386, 5 avril.
387, 25 avril.
388, B., 9 avril.
389, 1er avril.
390, 21 avril.
391, 6 avril.
392, B., 28 mars.
393, 17 avril.
394, 2 avril.
395, 25 mars.
396, B., 13 avril.
397, 5 avril.
398, 18 avril.
399, 10 avril.
400, B., 1er avril.
401, 14 avril.
402, 6 avril.
403, 29 mars
404, B., 17 avril.
405, 2 avril.
406, 22 avril.
407, 14 avril.
408, B., 29 mars.
409, 18 avril.
410, 10 avril.
411, 26 mars.
412, B., 14 avril.
413, 6 avril.
414, 22 mars.
415, 11 avril.
416, B., 2 avril.
417, 22 avril.
418, 7 avril.
419, 30 mars.
420, B., 18 avril.
421, 3 avril.
422, 26 mars.
423, 15 avril.
424, B., 6 avril.
425, 19 avril.
426, 11 avril.
427, 3 avril.
428, B., 22 avril.
429, 7 avril.
430, 30 mars.
431, 19 avril.
432, B., 3 avril.
433, 26 mars.
434, 15 avril.
435, 31 mars.
436, B., 19 avril.
437, 11 avril.
438, 27 mars.
439, 16 mars.
440, B., 7 mars.
441, 23 mars.
442, 12 avril.
443, 4 avril.
444, B., 23 avril.
445, 8 avril.
446, 31 mars.
447, 20 avril.
448, B., 11 avril.
449, 27 mars.
450, 16 avril
451, 8 avril.
452, B., 23 mars.
453, 12 avril.
454, 4 avril.
455, 24 avril.
456, B., 8 avril.
457, 31 mars.
458, 20 avril.
459, 5 avril.
460, B., 27 mars.
461, 16 avril.
462, 1er avril.
463, 21 avril.
464, B., 12 avril.
465, 28 mars.
466, 17 avril.
467, 9 avril.
468, B., 31 mars.
469, 13 avril.
470, 5 avril.
471, 28 mars.
472, B., 16 avril.
473, 1er avril.
474, 21 avril.
475, 6 avril.
476, B., 28 mars.
477, 17 avril.
478, 9 avril.
479, 25 mars.
480, B., 13 avril.
481, 5 avril.
482, 25 avril.
483, 10 avril.
484, B., 1er avril.
485, 21 avril.
486, 6 avril.
487, 29 mars.
488, B., 17 avril.
489, 2 avril.
490, 25 mars.
491, 14 avril.
492, B , 5 avril.
493, 18 avril.
494, 10 avril.
495, 26 mars.
496, B., 14 avril.
497, 6 avril.
498, 29 mars.
499, 11 avril.
500, B., 2 avril.
501, 22 avril.
502, 14 avril.
503, 30 mars.
504, B., 18 avril.
505, 10 avril.
506, 26 mars.
507, 15 avril.
508, B., 6 avril.
509, 22 mars.
510, 11 avril.
511, 3 avril.
512, B., 22 avril.
513, 7 avril.
514, 30 mars.
515, 19 avril.
516, B., 3 avril.
517, 26 mars.
518, 15 avril.
519, 31 mars.
520, B., 19 avril.
521, 11 avril.
522, 3 avril.
523, 16 avril.
524, B., 7 avril.
525, 30 mars.
526, 19 avril.
527, 4 avril.
528, B., 26 mars.
529, 15 avril.
530, 31 mars.
531, 20 avril.
532, B., 11 avril.
533, 27 mars.
534, 16 avril.
535, 8 avril.
536, B., 23 mars.
537, 12 avril.
538, 4 avril.
539, 24 avril
540, B , 8 avril.
541, 31 mars.
542, 20 avril.
543, 5 avril.
544, B., 27 mars.
545, 16 avril.
546, 8 avril.
547, 24 mars.
548, B., 12 avril.
549, 4 avril.
550, 24 avril.
551, 9 avril.
552, B., 31 mars.
553, 20 avril.
554, 5 avril.
555, 28 mars.
556, B., 16 avril.
557, 1er avril.
558, 21 avril.
559, 13 avril.
560, B., 28 mars.
561, 17 avril.
562, 9 avril
563, 25 mars.
564, B., 13 avril.
565, 5 avril.
566, 28 mars.
567, 10 avril.
568, B., 1er avril.
569, 21 avril.
570, 6 avril.
571, 29 mars.
572, B., 17 avril.
573, 9 avril.
574, 25 mars.
575, 14 avril.
576, B., 5 avril.
577, 25 avril.
578, 10 avril.
579, 2 avril.
580, B., 21 avril.
581, 6 avril.
582, 29 mars.
583, 18 avril.
584, B., 2 avril.
585, 25 mars.
586, 14 avril.
587, 30 mars.
588, B., 18 avril.
589, 10 avril.
590, 26 mars.
591, 15 avril.
592, B., 6 avril.
593, 29 mars.
594, 11 avril.
595, 3 avril.
596, B., 22 avril.
597, 14 avril.
598, 30 mars.
599, 19 avril.
600, B., 10 avril.
601, 26 mars.
602, 15 avril.
603, 7 avril.
604, B., 22 mars.
605, 11 avril.
606, 3 avril.
607, 23 avril.
608, B., 7 avril.
609, 30 mars.
610, 19 avril.
611, 4 avril.
612, B., 26 mars.
613, 15 avril.
614, 31 mars.
615, 20 avril
616, B., 11 avril.
617, 3 avril.
618, 16 avril.
619, 8 avril.
620, B., 30 mars.
621, 19 avril.
622, 4 avril.
623, 27 mars.
624, B., 15 avril.
625, 31 mars
626, 20 avril.
627, 12 avril.
628, B., 27 mars.
629, 16 avril.
630, 8 avril.
631, 24 mars.
632, B., 12 avril.
633, 4 avril.
634 24 avril.
635, 9 avril.
636, B., 31 mars.
637, 20 avril.
638, 5 avril.
639, 28 mars.
640, B., 16 avril.
641, 8 avril.
642, 24 mars.
643, 13 avril.
644, B., 4 avril.
645, 24 avril.
646, 9 avril.
647, 1er avril.
648, B., 20 avril.
649, 5 avril.
650, 28 mars.
651, 17 avril.
652, B., 1er avril.
653, 21 avril.
654, 13 avril.
655, 29 mars.
656, B., 17 avril.
657, 9 avril.
658, 25 mars.
659, 14 avril.
660, B., 5 avril.
661, 28 mars.
662, 10 avril.
663, 2 avril.
664, B., 21 avril.
665, 6 avril.
666, 29 mars.
667 18 avril.
668, B., 9 avril.
669, 25 mars.

670, 14 avril.
671, 6 avril.
672, B., 18 avril.
673, 10 avril.
674, 2 avril.
675, 22 avril.
676, B., 6 avril.
677, 29 mars.
678, 18 avril.
679, 3 avril.
680, B., 25 mars.
681, 14 avril.
682, 30 mars.
683, 19 avril.
684, B., 10 avril.
685, 26 mars.
686, 15 avril.
687, 7 avril.
688, B., 29 mars.
689, 11 avril.
690, 3 avril.
691, 23 avril.
692, B., 14 avril.
693, 30 mars.
694, 19 avril.
695, 11 avril.
696, B., 26 mars.
697, 15 avril.
698, 7 avril.
699, 23 mars.
700, B., 11 avril.
701, 3 avril.
702, 23 avril.
703, 8 avril.
704, B., 30 mars.
705, 19 avril.
706, 4 avril.
707, 27 mars.
708, B., 15 avril.
709, 31 mars.
710, 20 avril.
711, 12 avril.
712, B., 3 avril.
713, 16 avril.
714, 8 avril.
715, 31 mars.
716, B., 19 avril.
717, 4 avril.
718, 27 mars.
719, 16 avril.
720, B., 31 mars.
721, 20 avril.
722, 12 avril.
723, 28 mars.
724, B., 16 avril.
725, 8 avril.
726, 24 mars.
727, 13 avril.
728, B., 4 avril.
729, 24 avril.
730, 9 avril.
731, 1er avril.
732, B., 20 avril.
733, 5 avril.
734, 28 mars.
735, 17 avril.
736, B., 8 avril.
737, 24 mars.
738, 13 avril.
739, 5 avril.
740, B., 24 avril.
741, 9 avril.
742, 1er avril.
743, 14 avril.
744, B., 5 avril.
745, 28 mars.
746, 17 avril.
747, 2 avril.
748, B., 21 avril.
749, 13 avril.
750, 29 mars.
751, 18 avril.
752, B., 9 avril.
753, 25 mars.
754, 14 avril.
755, 6 avril.
756, B., 28 mars.
757, 10 avril.
758, 2 avril.
759, 22 avril.
760, B., 6 avril.
761, 29 mars.
762, 18 avril.
763, 3 avril.
764, B., 25 mars.
765, 14 avril.
766, 6 avril.
767, 19 avril.
768, B., 10 avril.
769, 2 avril.
770, 22 avril.
771, 7 avril.
772, B., 29 mars.
773, 18 avril.
774, 3 avril.
775, 26 mars.
776, B., 14 avril.
777, 30 mars.
778, 19 avril.
779, 11 avril.
780, B., 26 mars.
781, 15 avril.
782, 7 avril.
783, 23 mars.
784, B., 11 avril.
785, 3 avril.
786, 23 avril.
787, 9 avril.
788, B., 30 mars.
789, 19 avril.
790, 11 avril.
791, 27 mars.
792, B., 15 avril.
793, 7 avril.
794, 23 mars.
795, 12 avril.
796, B., 3 avril.
797, 23 avril.
798, 8 avril.
799, 31 mars.
800, B., 19 avril.
801, 4 avril.
802, 27 mars.
803, 16 avril.
804, B., 31 mars.
805, 20 avril.
806, 12 avril.
807, 28 mars.
808, B., 16 avril.
809, 8 avril.
810, 31 mars.
811, 13 avril.
812, B., 4 avril.
813, 27 mars.
814, 16 avril.
815, 1er avril.
816, B., 20 avril.
817, 12 avril.
818, 28 mars.
819, 17 avril.
820, B., 8 avril.
821, 24 mars.
822, 13 avril.
823, 5 avril.
824, B., 24 avril.
825, 9 avril.
826, 1er avril.
827, 21 avril.
828, B., 5 avril.
829, 28 mars.
830, 17 avril.
831, 2 avril.
832, B., 24 mars.
833, 13 avril.
834, 6 avril.
835, 18 avril.
836, B., 9 avril.
837, 1er avril.
838, 14 avril.
839, 6 avril.
840, B., 28 mars.
841, 17 avril.
842, 2 avril.
843, 22 avril.
844, B., 13 avril.
845, 29 mars.
846, 18 avril.
847, 10 avril.
848, B., 25 mars.
849, 14 avril.
850, 6 avril.
851, 22 mars.
852, B., 10 avril.
853, 2 avril.
854, 22 avril.
855, 7 avril.
856, B., 29 mars.
857, 18 avril.
858, 3 avril.
859, 26 mars.
860, B., 14 avril.
861, 6 avril.
862, 19 avril.
863, 11 avril.
864, B., 2 avril.
865, 22 avril.
866, 7 avril.
867, 30 mars.
868, B., 18 avril.
869, 3 avril.
870, 26 mars.
871, 15 avril.
872, B., 30 mars.
873, 19 avril.
874, 11 avril.
875, 27 mars.
876, B., 15 avril.
877, 7 avril.
878, 23 mars.
879, 12 avril.
880, B., 3 avril.
881, 23 avril.
882, 8 avril.
883, 31 mars.
884, B., 19 avril.
885, 11 avril.
886, 27 mars.
887, 16 avril.
888, B., 7 avril.
889, 23 mars.
890, 12 avril.
891, 4 avril.
892, B., 23 avril.
893, 8 avril.
894, 31 mars.
895, 20 avril.
896, B., 4 avril.
897, 27 mars.
898, 16 avril.
899, 1er avril.
900, B., 20 avril.
901, 12 avril.
902, 28 mars.
903, 17 avril.
904, B., 8 avril.
905, 31 mars.
906, 13 avril.
907, 5 avril.
908, B., 27 mars.
909, 16 avril.
910, 1er avril.
911, 21 avril.
912, B., 12 avril.
913, 28 mars.
914, 17 avril.
915, 9 avril.
916, B., 24 mars.
917, 13 avril.
918, 5 avril.
919, 25 avril.
920, B., 9 avril.
921, 1er avril.
922, 21 avril.
923, 6 avril.
924, B., 28 mars.
925, 17 avril.
926, 2 avril.
927, 25 mars.
928, B., 13 avril.
929, 5 avril.
930, 18 avril
931, 10 avril.
932, B., 1er avril.
933, 14 avril.
934, 6 avril.
935, 29 mars.
936, B., 17 avril.
937, 2 avril.
938, 22 avril.
939, 14 avril.
940, B., 29 mars.
941, 18 avril.
942, 10 avril.
943, 26 mars.
944, B., 14 avril.
945, 6 avril.
946, 22 mars.
947, 11 avril.
948, B., 2 avril.
949, 22 avril.
950, 7 avril.
951, 30 mars.
952, B., 18 avril.
953, 3 avril.
954, 26 mars.
955, 15 avril.
956, B., 6 avril.
957, 19 avril.
958, 11 avril.
959, 3 avril.
960, B., 22 avril
961, 7 avril.
962, 30 mars.
963, 19 avril.
964, B., 3 avril.
965, 26 mars.
966, 15 mars.
967, 31 mars.
968, B., 19 avril.
969, 11 avril.
970, 27 mars.
971, 16 avril.
972, B., 7 avril.
973, 23 mars.

974, 12 avril.
975, 4 avril.
976, B., 23 avril.
977, 8 avril
978, 30 mars.
979, 20 avril.
980, B., 11 avril.
981, 27 mars.
982, 16 avril
983, 8 avril.
984, B., 23 mars.
985, 12 avril.
986, 4 avril.
987, 24 avril.
988, B., 8 avril.
989, 31 mars.
990, 20 avril.
991, 5 avril.
992, B., 27 mars.
993, 16 avril.
994, 1er avril.
995, 21 avril.
996, B., 12 avril.
997, 28 mars.
998, 17 avril.
999, 9 avril.
1000, B., 31 mars.
1001, 13 avril.
1002, 5 avril.
1003, 28 mars
1004, B., 16 avril.
1005, 1er avril.
1006, 21 avril.
1007, 6 avril.
1008, B., 28 mars.
1009, 17 avril.
1010, 9 avril.
1011, 25 mars.
1012, B., 13 avril.
1013, 5 avril.
1014, 25 avril.
1015, 10 avril.
1016, B., 1er avril.
1017, 21 avril.
1018, 6 avril.
1019, 29 mars.
1020, B., 17 avril.
1021, 2 avril.
1022, 25 mars.
1023, 14 avril.
1024, B., 5 avril.
1025, 18 avril.
1026, 10 avril.
1027, 26 mars.
1028, B., 14 avril.
1029, 6 avril.
1030, 29 mars.
1031, 11 avril.
1032, B., 2 avril.
1033, 22 avril.
1034, 14 avril.
1035, 30 mars.
1036, B., 18 avril.
1037, 10 avril.
1038, 26 mars.
1039, 15 avril.
1040, B., 6 avril.
1041, 22 mars.
1042, 11 avril.
1043, 3 avril.
1044, B., 22 avril.
1045, 7 avril.
1046, 30 mars.
1047, 19 avril.
1048, B., 3 avril.
1049, 26 mars.
1050, 15 avril.
1051, 31 mars.
1052, B., 19 avril.
1053, 11 avril.
1054, 3 avril.
1055, 16 avril.
1056, B., 7 avril.
1057, 30 mars.
1058, 19 avril.
1059, 4 avril.
1060, B., 26 mars.
1061, 15 avril.
1062, 31 mars.
1063, 20 avril.
1064, B., 11 avril.
1065, 27 mars.
1066, 16 avril.
1067, 8 avril.
1068, B., 23 mars.
1069, 12 avril.
1070, 4 avril.
1071, 24 avril.
1072, B., 8 avril.
1073, 31 mars.
1074, 20 avril.
1075, 5 avril.
1076, B., 27 mars.
1077, 16 avril.
1078, 8 avril.
1079, 24 mars.
1080, B., 12 avril.
1081, 4 avril.
1082, 24 avril.
1083, 9 avril.
1084, B., 31 mars.
1085, 20 avril.
1086, 5 avril.
1087, 28 mars.
1088, B., 16 avril.
1089, 1er avril.
1090, 21 avril.
1091, 13 avril.
1092, B., 28 mars.
1093, 17 avril.
1094, 9 avril.
1095, 25 mars.
1096, B., 13 avril.
1097, 5 avril.
1098, 28 mars.
1099, 10 avril.
1100, B., 1er avril.
1101, 21 avril.
1102, 6 avril.
1103, 29 mars.
1104, B., 17 avril.
1105, 9 avril.
1106, 25 mars.
1107, 14 avril.
1108, B., 5 avril.
1109, 25 avril.
1110, 10 avril.
1111, 2 avril.
1112, B., 21 avril.
1113, 6 avril.
1114, 29 mars.
1115, 18 avril.
1116, B., 2 avril.
1117, 25 mars.
1118, 14 avril.
1119, 30 mars.
1120, B., 18 avril.
1121, 10 avril.
1122, 26 mars.
1123, 15 avril.
1124, B., 6 avril.
1125, 29 mars.
1126, 11 avril.
1127, 3 avril.
1128, B., 22 avril.
1129, 14 avril.
1130, 30 mars.
1131, 19 avril.
1132, B., 10 avril.
1133, 26 mars.
1134, 15 avril.
1135, 7 avril.
1136, B., 22 mars.
1137, 11 avril.
1138, 3 avril.
1139, 23 avril.
1140, B., 7 avril.
1141, 30 mars.
1142, 19 avril.
1143, 4 avril.
1144, B., 26 mars.
1145, 15 avril.
1146, 31 mars.
1147, 20 avril.
1148, B., 11 avril.
1149, 3 avril.
1150, 16 avril.
1151, 8 avril.
1152, B., 30 mars.
1153, 19 avril.
1154, 4 avril.
1155, 27 mars.
1156, B., 15 avril.
1157, 31 mars.
1158, 20 avril.
1159, 12 avril.
1160, B., 27 mars.
1161, 16 avril.
1162, 8 avril.
1163, 24 mars.
1164, B., 12 avril.
1165, 4 avril.
1166, 24 avril.
1167, 9 avril.
1168, B., 31 mars.
1169, 20 avril.
1170, 5 avril.
1171, 28 mars.
1172, B., 16 avril.
1173, 8 avril.
1174, 24 mars.
1175, 13 avril.
1176, B., 4 avril.
1177, 24 avril.
1178, 9 avril.
1179, 1er avril.
1180, B., 20 avril.
1181, 5 avril.
1182, 28 mars.
1183, 17 avril.
1184, B., 1er avril.
1185, 21 avril.
1186, 13 avril.
1187, 29 mars.
1188, B., 17 avril.
1189, 9 avril.
1190, 25 mars.
1191, 14 avril.
1192, B., 5 avril.
1193, 28 mars.
1194, 10 avril.
1195, 2 avril.
1196, B., 21 avril
1197, 6 avril.
1198, 29 mars.
1199, 18 avril.
1200, B., 9 avril.
1201, 25 mars.
1202, 14 avril.
1203, 6 avril.
1204, B., 25 avril.
1205, 10 avril.
1206, 2 avril.
1207, 22 avril.
1208, B., 6 avril.
1209, 29 mars.
1210, 18 avril.
1211, 3 avril.
1212, B., 25 mars.
1213, 14 avril.
1214, 30 mars.
1215, 19 avril.
1216, B., 10 avril.
1217, 26 mars.
1218, 15 avril.
1219, 7 avril.
1220, B., 29 mars.
1221, 11 avril.
1222, 3 avril.
1223, 23 avril.
1224, B., 14 avril.
1225, 30 mars.
1226, 19 avril.
1227, 11 avril.
1228, B., 26 mars.
1229, 15 avril.
1230, 7 avril.
1231, 23 mars.
1232, B., 11 avril.
1233, 3 avril.
1234, 23 avril.
1235, 8 avril.
1236, B., 30 mars.
1237, 19 avril.
1238, 4 avril.
1239, 27 mars.
1240, B., 15 avril.
1241, 31 mars.
1242, 20 avril,
1243, 12 avril.
1244, B., 3 avril.
1245, 16 avril.
1246, 8 avril.
1247, 31 mars.
1248, B., 19 avril.
1249, 4 avril.
1250, 27 mars.
1251, 16 avril.
1252, B., 31 mars.
1253, 20 avril.
1254, 12 avril.
1255, 28 mars.
1256, B., 16 avril.
1257, 8 avril.
1258, 24 mars.
1259, 13 avril.
1260, B., 4 avril.
1261, 24 avril.
1262, 9 avril.
1263, 1er avril.
1264, B., 20 avril.
1265, 5 avril.
1266, 28 mars.
1267, 17 avril.
1268, B., 8 avril.
1269, 24 mars.
1270, 13 avril.
1271, 5 avril.
1272, B., 24 avril.
1273, 9 avril.
1274, 1er avril.
1275, 14 avril.
1276, B., 5 avril.
1277, 28 mars.

1278, 17 avril.
1279, 2 avril.
1280, B., 21 avril.
1281, 13 avril.
1282, 29 mars.
1283, 18 avril.
1284, B., 9 avril.
1285, 25 mars.
1286, 14 avril.
1287, 6 avril.
1288, B., 28 mars.
1289, 10 avril.
1290, 2 avril.
1291, 22 avril.
1292, B., 6 avril.
1293, 29 mars.
1294, 18 avril.
1295, 3 avril.
1296, B., 25 mars.
1297, 14 avril.
1298, 6 avril.
1299, 19 avril.
1300, B., 10 avril.
1301, 2 avril.
1302, 22 avril.
1303, 7 avril.
1304, B., 29 mars.
1305, 18 avril.
1306, 3 avril.
1307, 26 mars.
1308, B., 14 avril.
1309, 30 mars.
1310, 19 avril.
1311, 11 avril.
1312, B., 26 mars.
1313, 15 avril.
1314, 7 avril.
1315, 23 mars.
1316, B., 11 avril.
1317, 3, avril.
1318, 23 avril.
1319, 8 avril.
1320, B., 30 mars.
1321, 19 avril.
1322, 11 avril.
1323, 27 mars.
1324, B., 15 avril.
1325, 7 avril.
1326, 23 mars.
1327, 12 avril.
1328, B., 3 avril.
1329, 23 avril.
1330, 8 avril.
1331, 31 mars.
1332, B., 19 avril.
1333, 4 avril.
1334, 27 mars.
1335, 16 avril.
1336, B., 31 mars
1337, 20 avril.
1338, 12 avril.
1339, 28 mars.
1340, B., 26 avril.
1341, 8 avril.
1342, 31 mars.
1343, 13 avril.
1344, B., 4 avril.
1345, 27 mars.
1346, 16 avril.
1347, 1er avril.
1348, B., 20 avril.
1349, 12 avril.
1350, 28 mars.
1351, 17 avril.
1352, B., 8 avril.
1353, 24 mars.
1354, 13 avril.
1355, 5 avril.
1356, B., 24 avril.
1357, 9 avril.
1358, 1er avril.
1359, 21 avril.
1360, B., 5 avril.
1361, 28 mars.
1362, 17 avril.
1363, 2 avril.
1364, B., 24 mars.
1365, 13 avril.
1366, 5 avril.
1367, 18 avril.
1368, B., 9 avril.
1369, 1er avril.
1370, 14 avril.
1371, 6 avril.
1372, B., 28 mars.
1373, 17 avril.
1374, 2 avril.
1375, 22 avril.
1376, B., 13 avril.
1377, 29 mars.
1378, 18 avril.
1379, 10 avril.
1380, B., 25 mars.
1381, 14 avril.
1382, 6 avril.
1383, 22 mars.
1384, B., 10 avril.
1385, 2 avril.
1386, 22 avril.
1387, 7 avril.
1388, B., 29 mars.
1389, 18 avril.
1390, 3 avril.
1391, 26 mars.
1392, B., 14 avril.
1393, 6 avril.
1394, 19 avril.
1395, 11 avril.
1396, B., 2 avril.
1397, 22 avril.
1398, 7 avril.
1399, 30 mars.
1400, B., 18 avril.
1401, 3 avril.
1402, 26 mars.
1403, 15 avril.
1404, B., 30 mars.
1405, 19 avril.
1406, 11 avril.
1407, 27 mars.
1408, B., 15 avril.
1409, 7 avril.
1410, 23 mars.
1411, 12 avril.
1412, B., 3 avril.
1413, 23 avril.
1414, 8 avril.
1415, 31 mars.
1416, B., 19 avril.
1417, 11 avril.
1418, 27 mars.
1419, 16 avril.
1420, B., 7 avril.
1421, 23 mars.
1422, 12 avril.
1423, 4 avril.
1424, B., 23 avril.
1425, 8 avril.
1426, 31 mars.
1427, 20 avril.
1428, B., 4 avril.
1429, 27 mars.
1430, 16 avril.
1431, 1er avril.
1432, B., 20 avril.
1433, 12 avril.
1434, 28 mars.
1435, 17 avril.
1436, B., 8 avril.
1437, 31 mars.
1438, 13 avril.
1439, 5 avril.
1440, B., 27 mars.
1441, 16 avril.
1442, 1er avril.
1443, 21 avril.
1444, B., 12 avril.
1445, 28 mars.
1446, 17 avril.
1447, 9 avril.
1448, B., 24 mars.
1449, 13 avril.
1450, 5 avril.
1451, 25 avril.
1452, B., 9 avril.
1453, 1er avril.
1454, 21 avril.
1455, 6 avril.
1456, B., 28 mars.
1457, 17 avril.
1458, 2 avril.
1459, 25 mars.
1460, B., 13 avril.
1461, 5 avril.
1462, 18 avril.
1463, 10 avril.
1464, B., 1er avril.
1465, 14 avril.
1466, 6 avril.
1467, 29 mars.
1468, B. 17 avril.
1469, 2 avril.
1470, 22 avril.
1471, 14 avril.
1472, B., 29 mars.
1473, 18 avril.
1474, 10 avril.
1475, 26 mars.
1476, B., 14 avril.
1477, 6 avril.
1478, 22 mars.
1479, 11 avril.
1480, B., 2 avril.
1481, 22 avril.
1482, 7 avril.
1483, 30 mars.
1484, B., 18 avril.
1485, 3 avril.
1486, 26 mars.
1487, 15 avril.
1488, B., 6 avril.
1489, 19 avril.
1490, 11 avril.
1491, 3 avril.
1492, B., 22 avril.
1493, 7 avril.
1494, 30 mars.
1495, 19 avril.
1496, B., 3 avril.
1497, 26 mars.
1498, 15 avril.
1499, 31 mars.
1500, B., 19 avril.
1501, 11 avril.
1502, 27 mars.
1503, 16 avril.
1504, B., 7 avril.
1505, 23 mars.
1506, 12 avril.
1507, 4 avril.
1508, B., 23 avril.
1509, 8 avril.
1510, 31 mars.
1511, 20 avril.
1512, B., 11 avril.
1513, 27 mars.
1514, 16 avril.
1515, 8 avril.
1516, B., 23 mars.
1517, 12 avril.
1518, 4 avril.
1519, 24 avril.
1520, B., 8 avril.
1521, 31 mars.
1522, 20 avril.
1523, 5 avril.
1524, B., 27 mars.
1525, 16 avril.
1526, 1er avril.
1527, 21 avril.
1528, B., 12 avril.
1529, 28 mars.
1530, 17 avril.
1531, 9 avril.
1532, B., 31 mars.
1533, 13 avril.
1534, 5 avril.
1535, 28 mars.
1536, B., 16 avril.
1537, 1er avril.
1538, 21 avril.
1539, 6 avril.
1540, B., 28 mars.
1541, 17 avril.
1542, 9 avril.
1543, 25 mars.
1544, B., 13 avril.
1545, 5 avril.
1546, 25 avril
1547, 10 avril.
1548, B., 1er avril.
1549, 21 avril.
1550, 6 avril.
1551, 29 mars.
1552, B., 17 avril.
1553, 2 avril.
1554, 25 mars.
1555, 14 avril.
1556, B., 5 avril.
1557, 18 avril.
1558, 10 avril.
1559, 28 mars.
1560, B., 14 avril.
1561, 6 avril.
1562, 29 mars.
1563, 11 avril.
1564, B., 2 avril.
1565, 22 avril.
1566, 14 avril.
1567, 30 mars.
1568, B., 18 avril.
1569, 10 avril
1570, 26 mars.
1571, 15 avril.
1572, B., 6 avril.
1573, 22 mars.
1574, 11 avril.
1575, 3 avril.
1576, B., 22 avril.
1577, 7 avril.
1578, 30 mars.
1579, 19 avril.
1580, B., 3 avril.
1581, 26 mars.

1582, 15 avril.	1587, 29 mars.	1592, B., 29 mars.	1597, 6 avril.
1583, 10 avril.	1588, B., 17 avril.	1593, 18 avril.	1598, 22 mars.
1584, B., 1er avril.	1589, 2 avril.	1594, 10 avril.	1599, 11 avril.
1585, 21 avril.	1590, 22 avril.	1595, 26 mars.	1600, B., 2 avril.
1586, 6 avril.	1591, 14 avril.	1596, B., 14 avril.	

PÂQUES CHARNEUX, le jour de Pâques, parce qu'on recommençait ce jour-là à manger de la chair. = PAQUES COMMUNIANT ou ESCOMMUNICHANT, PAQUES COMMUNIAUX, le jour de Pâques.

PÂQUES NÈVES, nom donné au moyen âge au jour où commençait la *nouvelle* année, que l'on comptait à partir de la bénédiction du cierge pascal.

PÂQUES VÉRONAISES. C'est le nom que l'on donne au soulèvement contre les Français qui éclata dans les provinces vénitiennes, et surtout à Vérone, le 9 avril 1797.

PARA DU PHANJAS (L'abbé François), jésuite, philosophe et mathématicien, né le 15 janvier 1724, au château du Phanjas (Hautes-Alpes), mort à Paris en mai 1797.

PARABÈRE (Seigneurs de), de la maison de Baudéan (Bigorre).

PARABÈRE (Marie-Madeleine de la VIEUVILLE, comtesse de), maîtresse du régent, née en 1693. Elle avait épousé en 1711 Cesar de Baudéan, comte de Parabère, qui mourut en 1716.

PARACLET (Le), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée en 1218 par Enguerrand de Bove et sa femme. = —, abbaye de bénédictines, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes. — Voy. HÉLOÏSE.

PARACY (Seigneurs de), branche de la maison du Mesnil-Simon.

PARADE (Seigneurs de), branche de la maison de l'Estang.

PARADÈS (Victor-Claude-Antoine-Robert, comte de), aventurier, agent politique, né en 1752, mort à Saint-Domingue vers 1786. Il se prétendait de la maison espagnole de Paradès, et n'était que le fils d'un pâtissier de Phalsbourg nommé Richard. — *Mémoires secrets*, 1789, in-8°.

PARADIN (Guillaume), historien, poëte latin, né vers 1510, à Cuiseaux (Saône-et-Loire), mort le 16 janvier 1590, à Beaujeu (Rhône), où il était chanoine. — *Memoriæ nostri temporis*, 1548, in-fol., publié en français sous le titre de : *Histoire de notre temps*, 1550, in-16, réimprimé avec des continuations jusqu'en 1556; *Chronique de Savoie*, 1552, in-4°, 1602, in-fol.; *Annales de Bourgogne*, 1566, in-fol.; son *Journal*, de 1572 à 1573, a été publié en 1838, in-8°. = Son frère, CLAUDE, écrivain, né à Cuiseaux, mort le 14 septembre 1473, à Beaujeu, où il était aussi chanoine. — *Alliances généalogiques des rois de France*, 1561, 1606, in-fol. = JEAN, de la même famille, poëte, né à Louhans (Saône-et-Loire), mort âgé à Belleneuve (Côte-d'Or) en 1588 — La *Micropædie*, 1546, in-8°; 1547, in-16.

PARADIS DE RAYMONDIS (Jean-Zacharie), moraliste, né à Bourg (Ain) le 8 février 1746, mort à Lyon le 15 décembre 1800.

PARAGE. Le mot parage qui signifiait d'abord parité, égalité de noblesse, finit par devenir synonyme de noblesse. — Depuis l'introduction de la tenure en parage (voy. plus bas), on se servit aussi de cette expression pour désigner la condition du vassal dont les ancêtres étaient unis avec l'auteur de la famille suzeraine par un lien de parenté étroite, et avaient reçu de lui, comme frères puînés, une part du fief paternel. Ces vassaux, d'un genre particulier, ne rendaient hommage à personne, ni à leur frère aîné ou à ses descendants, ni au seigneur dominant. Mais cette position exceptionnelle s'arrêtait au septième degré, terme à partir duquel la loi regardait comme éteinte l'affinité de sang : l'hommage était alors dû au descendant des frères représentant le premier-né. Il en était de même quand la part du vassal passait par aliénation ou autrement à des personnes étrangères au lignage, ou lorsque sans avoir fait au préalable sommation à son frère aîné, il rendait directement hommage au suzerain dominant, auquel cas l'obéissance pouvait être rétablie en faveur de l'aîné s'il le requérait. Ces copropriétaires du fief primitif s'appelaient *Paragiers* ou *Parageaux*.

PARAGE (Tenure en). Le fief était indivisible de sa nature (voy. DROIT D'AÎNESSE). Ce principe qui apparaît vers la fin du IXe siècle et sous un caractère absolu, subit des restrictions. D'abord certaines coutumes admirent le partage du fief en autant de fractions qu'il pouvait fournir de chevaliers armés en guerre. Ensuite presque partout, à partir du XIIIe siècle, l'aîné n'eut plus que les deux tiers du fief avec le manoir; les puînés se partageaient l'autre tiers et les meubles. Cet usage avait un double inconvénient; outre le démembrement funeste au service militaire qui en résultait, les frères cadets allaient se rattacher au fief de leur aîné; ils devenaient ses vassaux, les arrière-vassaux du suzerain, qui se trouvait ainsi frustré de ses droits de mutation. Frappé de ce mal, Philippe II prit en 1210, de concert avec Eudes de Bourgogne, Hervé, comte de Nevers, Renauld, comte de Boulogne, Guillaume, comte de Saint-Pol, et Guy, sire de Dampierre, de Saint-Dizier et de Bourbon, une décision portant que le seigneur à qui serait échue une partie de fief relèverait non du copartageant, mais du suzerain dont le fief dépendait avant le partage. Toutefois cette ordonnance remédiant aux pertes dont le seigneur aurait souffert, et non à l'inconvénient général du démembrement, on imagina la fiction dite *tenure en parage*. Tous les enfants furent pairs, égaux entre eux, coseigneurs du fief qu'ils administrèrent en commun. Ce fut une sorte d'être moral, de société ayant pour objet l'exploitation du fief; seulement les fruits étaient répartis d'après l'ancien calcul; deux tiers à l'aîné, le reste aux cadets. Il n'y eut plus constitution d'arrière-vassaux; l'aîné représentait la famille et prêtait l'hommage; mais il ne pouvait pas briser la société; pour aliéner, il avait besoin du consentement général.

Au temps de Loisel, les frères puînés avaient le droit d'option entre le système établi par Philippe Auguste et celui de la tenure en parage.

PARAI (Seigneurs de), de la maison d'Estut. —Voy. PARAY.

PARANT (Narcisse), député de la Moselle (1832-1842), avocat général, puis conseiller à la cour de cassation, ministre de l'instruction publique (31 mars-12 mai 1839), né le 5 février 1794 à Metz, mort le 4 mars 1842, à Paris.

PARANT (Louis-Bertin), peintre sur porcelaine et sur ivoire, né à Mers (Indre) le 17 janvier 1768, mort à Paris en décembre 1851.

PARANYMPHE. On appelait ainsi dans l'antiquité le personnage qui conduisait l'épousée. Il en est encore fait mention dans les Capitulaires de Charlemagne pour les mariages chrétiens. Ce mot, au dernier siècle, ne s'employait plus que dans l'Université pour désigner la cérémonie où l'on recevait les docteurs en théologie, cérémonie

à laquelle on allait convier par des harangues latines ou françaises les compagnies souveraines, le Châtelet et le barreau de la ville. Le mot paranymphe, à cause de ces harangues, était aussi pris dans le sens d'éloge, de panégyrique.

PARASCÈVE, nom sous lequel au moyen âge on désignait parfois le vendredi saint et même le vendredi de chaque semaine.

PARAY (Seigneurs de), branche de la maison de La Châtre. — Voy. PARAI.

PARC. Le *devoir du parc* était rangé parmi les services dus au suzerain par ses vassaux. Il consistait dans la garde des animaux domestiques surpris par les sergents des forêts à endommager les bois et garennes non sujets au pacage. Ce service pouvait devenir onéreux, quand la difficulté d'obtenir la réparation pécuniaire obligeait de prolonger le séquestre.

PARC-AUX-DAMES (Le), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans le Valois (Oise), diocèse de Senlis. = —, seigneurie du Valois (Oise), érigée en châtellenie en avril 1660.

PARC-AUX-CERFS. On appelait ainsi une petite maison située à Versailles, dans la rue Saint-Médéric, et qui fut achetée par Louis XV en novembre 1755. C'est là que logeaient les maîtresses (une ou deux à la fois) que lui procurait son valet de chambre Lebel.

PARCHAPPE, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs des Noyers, de Vinay, et de Broussy.

PARCHAPPE (Charles-Jean-Baptiste), général, député (1852-1865), né à Épernay (Marne) le 4 avril 1787, mort en 1865.

PARCHAPPE (Max), médecin aliéniste, inspecteur général du service des aliénés et des prisons (1850), né à Épernay (Marne) le 4 avril 1787, mort le 6 janvier 1866. — *Traité théorique et pratique de la folie*, 1841, in-8°.

PARCHEMINIERS. Les parcheminiers de Paris, considérés comme faisant partie de l'Université et en cette qualité jouissant de privilèges confirmés en avril 1513, octobre 1516, etc., avaient des statuts datés de 1545. Le brevet coûtait 36 livres et la maîtrise 600. Patron, saint Louis. (Voy. leurs *Statuts*, 1758, in-4°.)

PARC D'ARCHIAC (Seigneurs du), branche de la maison de La Rochefoucauld.

PARC DE VAIRES, châtellenie érigée en marquisat par lettres d'août 1684, en faveur de L. du Tronchay.

PARCEY (Seigneurs de), branche de la maison de Toulonjon.

PARCOURS. Voy. ENTRECOURS.

PARCQ (Seigneurs du), branche de la maison de Roisin (Hainault).

PARDAILLAN, nom de deux maisons de Guyenne, Pardaillan-Gondrin et Pardaillan-Berbezé. La première a produit les marquis et ducs d'Antin, les marquis de Termes, les comtes de Cère, les seigneurs de Gondrin, de Montespan, de La Motte-Gondrin, de Caumort, d'Ardenx, de Granchet, de Las, de Sieviac et de Maguaran. — La seconde maison de Pardaillan a produit les vicomtes de Juillac et les seigneurs de Panjas. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

PARDAILLAN (Seigneurs de), de la maison de Maurin (Normandie). = —, de la maison de Ségur (Périgord).

PARDESSUS (Jean-Marie), jurisconsulte, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né à Blois le 11 août 1772, mort à Pimpeneau (Loir-et-Cher) le 26 mai 1853. Il fut successivement avocat, membre du Corps législatif (1807-1811), professeur de droit commercial à la faculté de Paris (1810), député royaliste en 1815, et de 1820 à 1830, et conseiller à la cour de cassation (1821). — *Traité des servitudes*, 1806, in-8°; *Traité des contrats et des lettres de change*, 1809, 2 vol. in-8°; *Cours de droit commercial*, 1813-1817, 4 vol. in-4° et in-8°; *Collection des lois maritimes antérieures au XVIII° siècle*, 1828-1845, 6 vol. in-4°; *Tableau du commerce antérieurement à la découverte de l'Amérique*, 1834, in-4°; *Us et coutumes de la mer*, 1847, 2 vol. in-4°. Il a publié pour l'Académie des inscriptions les t. I et II des *Diplômes mérovingiens*, 1843-1846, in-fol., les t. IV à VI de la *Table chronologique des Chartes et Diplômes;* le t. XXI des *Ordonnances des rois de France;* et a donné une édition de Daguesseau et une de la *Loi Salique*, 1843, in-4°.

PARDIAC, petit pays de l'Armagnac (Gers), situé entre le Fezensac et le Bigorre, avec titre de comté; chef-lieu Montlezun. Il fit d'abord partie de l'Astarac et en fut séparé au XI° siècle.

COMTES DE PARDIAC. — Vers 1025, Bernard d'Astarac, dit *Pelagos*, troisième fils d'Arnaud II, comte d'Astarac. — Otger I°, fils du précédent. — Guillaume, fils du précédent. — Boémond, fils du précédent. — 1182, Otger II, parent du précédent. — Avant 1204, Arnaud-Guilhem I°, fils du précédent. — 1275, Arnaud-Guilhem II, fils du précédent. — 1309 au plus tard, Arnaud-Guilhem III, fils du précédent. — 1333, Arnaud-Guilhem IV, fils du précédent. — 1353, Arnaud-Guilhem V, fils du précédent. Ses domaines furent confisqués par arrêt du Parlement. — 1377, Anne de Montlezun, sœur du précédent. Les biens de son frère lui furent rendus par Charles V et elle les porta dans la maison d'Armagnac par son mariage avec Géraud d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet; mais Bernard VII, comte d'Armagnac, les revendiqua et s'en empara (1402). — Bernard d'Armagnac, second fils de Bernard VII, comte d'Armagnac. — 1462, Jacques d'Armagnac, fils aîné du précédent. Il périt sur l'échafaud à Paris le 4 août 1477, et son comté fut réuni à la couronne. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

PARDIES (Ignace-Gaston), jésuite, géomètre, né à Pau en 1636, mort à Paris en 1673.

PARDIEU, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Maucomble, de Bouteville ou Boudeville, d'Escotigny et d'Avréménil. Armes: *d'or au lion couronné de gueules*.

PARDIEU (Seigneurs de), de la famille de Rousselet.

PARDOU (S.), *Pardulfus*, abbé de Guéret (Creuse), mort le 6 octobre vers 537.

PARÉ (Titre). On entendait par *titre paré* au moyen âge un acte dont on avait assuré la validité au moyen de certaines insertions, telles que les clauses pénales. Le procédé le plus efficace était d'intéresser le fisc au maintien du contrat en l'associant pour une portion considérable à l'amende stipulée en cas d'inexécution.

PARÉ (Ambroise), l'un des plus grands chirurgiens des temps modernes, né en 1516 ou 1517 à Laval (Mayenne), mort le 22 décembre 1590 à Paris. Il était fils d'un coffretier et fut d'abord garçon barbier, puis fut admis à l'Hôtel-Dieu de Paris probablement comme aide-chirurgien. Reçu maître-barbier-chirurgien (1536), il suivit à l'armée de Piémont le maréchal de Montejean, et ce fut là qu'il réforma le traitement des plaies d'armes à feu, en supprimant la cautérisation par l'huile bouillante jusqu'alors usitée. Les campagnes qu'il fit avec le vicomte de Rohan, puis avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, le firent connaître si avantageusement qu'Henri II le nomma son chirurgien ordinaire (septembre 1552). Il venait encore, dans les amputations, de substituer la liga-

ture des artères à la cautérisation au fer rouge. Le siége de Metz (1552), dont il nous a laissé une piquante relation, mit le sceau à sa réputation. Fait prisonnier à Hesdin (1553), il refusa les offres du duc de Savoie, et acheta sa liberté par la guérison d'un colonel ennemi. Admis (1554) maître chirurgien par le collége de Saint-Côme bien qu'il ne sût pas le latin, il fut attaché au service de François II et de Charles IX qui l'envoya au siége de Rouen (1562), puis (1569 ou 1570) en Flandre soigner le marquis d'Havré qu'il parvint à guérir d'un cas désespéré, ce qui lui valut d'éclatantes ovations dans différentes villes du pays. Paré était alors huguenot; des témoignages incontestables ne permettent plus le doute à cet égard; et ce fut Charles IX lui-même qui le sauva à la Saint-Barthélemy. Henri III, le garda comme premier chirurgien et le nomma en outre son valet de chambre ordinaire et conseiller. Son grand âge l'empêcha de suivre ce prince après la journée des Barricades. Il resta à Paris où il mourut, et fut enterré dans l'église Saint-André-des-Arcis, sa paroisse, au bas de la nef, près la cloche; circonstance qui prouve qu'à la fin de sa vie il avait abjuré le calvinisme. Une statue en bronze, due à David d'Angers, lui a été élevée en 1840 à Laval. — *La Méthode de traicter les playes*, 1545, in-8°, 1552, in-8°; *Briefve collection de l'administration anatomique*, 1550, in-8°; *la Méthode curative des playes et fractures de la teste humaine*, 1561, in-8°; *Anatomie universelle du corps humain*, 1561, in-8°; *Dix livres de la Chirurgie*, 1564, in-8°; *Traicté de la peste, de la petite vérolle et rougeolle, avec une description de la lèpre*, 1568, in-8°; *Cinq livres de Chirurgie*, 1571 in-8° : c'est dans ce traité que se trouve l'*Apologie touchant les harquebusades*, où il raconte le siége de Metz; *Deux livres de Chirurgie: de la génération de l'homme*, 1573, in-8°; *Discours de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste*, 1582, in-4°, avec une *Réplique*, 1584. Il a donné lui-même quatre éditions de ses œuvres, 1575, 1579, 1585, 1598, in-fol.; il y en a eu, sans compter les traductions, quatorze éditions. La dernière et la meilleure est celle qu'a donnée M. Malgaigne, 1840, 3 vol. gr. in-8°.

PARÉ (Jules-François), homme politique, né en Champagne, mort à Paris le 29 juillet 1819. Il fut ministre de l'intérieur du 20 août 1793 au 5 avril 1794.

PAREATIS. Avant la Révolution, le territoire de la France était divisé en un certain nombre de parlements dont la juridiction était souveraine, mais exclusive. Ainsi l'arrêt rendu par le parlement de Toulouse n'était point exécutoire dans le ressort du parlement de Paris et réciproquement. Pour qu'il en fût autrement, il fallait que l'expédition de l'acte reçût au bas de son contexte une certaine formule impérative qui consistait dans ce mot : *Pareatis*, obéissez. En achevant l'œuvre d'unification des divers pays qui composaient la nation française, la Révolution a fait tomber ces barrières.

PAREDIUM MONIALE, Paray-le-Monial.

PARÉE (Droit de). On appelait ainsi le droit pour le maître de poursuivre les hommes de son fief réfugiés sur les domaines de ses voisins, droit qui le plus souvent résultait de conventions passées entre les deux suzerains (voy. DROIT D'ENTRECOURS). Ces sortes de conventions eurent du moins un avantage; elles donnèrent souvent lieu aux parties de supprimer d'un territoire à l'autre les droits de péages, barrages et autres impôts sur les marchandises; ce fut une lente préparation à l'affranchissement du commerce.

On se servit encore du mot *parée* dans l'acception de frais de réception dus aux officiers royaux en voyage et aux évêques et archidiacres en tournée, frais qui se convertirent en redevance dite *circata* ou *circumitio*. — Voy. PROCURATION, VISITE (Droits de).

PAREIN (Pierre-Matthieu), général, né le 13 décembre 1755 au Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), où il mourut le 24 mai 1831. Il fut impliqué dans la conspiration de Babeuf, et son opposition au 18 brumaire le fit réformer et plus tard exiler à Caen. On a de lui quelques écrits politiques.

PARENNIN et non **PARRENIN** (Dominique), jésuite, missionnaire, né au Russey (Doubs) en 1665, mort à Pékin le 27 septembre 1741. Il fut envoyé en 1698 en Chine où il passa toute sa vie, et jouit du plus grand crédit auprès des empereurs Kang-Hi et Kiang-Loung. Il traduisit en mantchou, pour le premier de ces princes, des *Mémoires* de l'Académie des sciences, dressa par son ordre des cartes de l'empire; contribua à prévenir la guerre entre les Chinois et les Russes, et rédigea le traité conclu entre eux. On a encore de lui une traduction en mantchou de l'*Anatomie* de Dionis et des *Lettres*. Il y a des pièces de lui à la Bibliothèque de l'Observatoire.

PARENNIN (Le P.), pseudonyme de la Vicomterie.

PARENT (Antoine), mathématicien, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 16 septembre 1666, mort le 26 septembre 1716.

PARENT DU CHATELET (Alexandre-Jean-Baptiste), savant médecin, né le 29 septembre 1790 à Paris, y mourut le 7 mars 1836. — *Hygiène publique*, 1836, 2 vol. in-8°; *de la Prostitution dans la ville de Paris*, 1836, 2 vol. in-8°.

PARFAICT (François), littérateur, né à Paris le 10 mai 1698, y mourut le 25 octobre 1753. Il a publié, avec son frère Claude, né vers 1701, mort en 1777 : *Histoire générale du Théâtre français*, 1734-1749, 15 vol. in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la Foire*, 1743, 2 vol. in-12; *Histoire de l'ancien Théâtre italien*, 1753, in-12; *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, 1756-1767, 7 vol. in-12. François a en outre composé plusieurs comédies, dont deux, *le Dénouement imprévu*, 1724, et *la Fausse suivante*, en société avec Marivaux.

PARFONDRU (Seigneurs de), branche de la maison de Riencourt (Picardie).

PARFOURU, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Athy et de L'Esnaut.

PARFUMEURS. Voy. GANTIERS.

PARI (A). Voy. A PARI.

PARIGNÉ (Seigneurs de), de la maison de Guérin (Bretagne).

PARIGNY (Seigneurs de), de la maison de Saint-Germain (Normandie).

PARIS, *Lutetia Parisiorum*, chef-lieu du département de la Seine et capitale de la France. En 53 av. J. C., César, disent les *Commentaires*, transféra l'assemblée habituelle de la Gaule à Lutèce. C'est là la première mention que l'on connaisse de la ville qui devait jouer un si grand rôle dans le monde. Elle n'occupait alors que l'île de la Seine, où fut construite plus tard Notre-Dame. L'année suivante, les *Parisii*, sous la conduite de Camulogène, prirent part à la guerre de l'indépendance. Labiénus qui s'était dirigé vers Lutèce avec quatre légions, chercha inutilement à passer la Seine, puis par une marche habile alla s'emparer de Melun. A cette nouvelle, les Gaulois brûlèrent Lutèce, coupèrent les ponts de la ville et, protégés par un marais, vinrent camper sur les rives de la Seine en face du camp des Romains, et ne tardèrent pas à subir une défaite complète dans laquelle

périt Camulogène. Lutèce fut, sous Auguste, placée dans la Lyonnaise. Sous Tibère, elle possédait une corporation de mariniers dont l'existence nous est connue par un autel découvert au siècle dernier sous le chœur de N.-D. et qui avait été élevé à l'empereur Tibère et à Jupiter par les *Nautæ parisiaci*. Elle fut plus tard le chef-lieu de la cité des *Parisii*, l'avant-dernière des sept dont se composait la Lyonnaise Quatrième. La ville s'était peu à peu étendue sur les deux rives de la Seine; plusieurs monuments s'élevèrent, et entre autres une résidence impériale dont il reste aujourd'hui les ruines connues sous le nom de Thermes de Julien. Elle fut en effet la résidence favorite de ce prince qui y revenait l'hiver, après ses campagnes, et dont il parle avec quelque détail dans le *Misopogon*, où il l'appelle « sa chère Lutèce. » Valentinien Ier y résida à son tour, et Gratien l'habitait lors de la révolte de Maxime. Depuis cette époque jusqu'à Clovis, l'histoire ne dit rien de Lutèce, dont le nom primitif fut remplacé par celui du peuple dont elle était le chef-lieu. Mentionnons toutefois la légende de sainte Geneviève qui devint la patronne de la ville et d'après laquelle cette sainte aurait arrêté Attila devant les murs de la cité. Ce fut à Paris que Clovis établit le siége de son royaume, après qu'il eut reçu de l'empereur Anastase le titre de consul; ce fut là qu'il mourut et fut enterré. Après sa mort, ses quatre fils, qui se partagèrent ses États, firent un traité par lequel aucun d'eux ne pouvait entrer à Paris sans le consentement des autres; mais ce pacte ne tarda pas à être violé d'abord par Sigebert, puis par ses frères. Sous les premiers Carolingiens, il fut peu question de Paris qui, vers le milieu du xie siècle, commença à souffrir des attaques des Normands (voy. ce nom) qui le brûlent en 845, en 856 et 857. et l'assiégent en vain pendant treize mois (885-886). En 978, l'empereur Othon II, qui avait envahi la France, arrive jusqu'aux portes de Paris; mais il est bientôt obligé à une retraite dans laquelle son armée est détruite. A partir de Hugues Capet, Paris devint définitivement la capitale du royaume et le séjour habituel des rois jusqu'au moment où Louis XIV alla s'établir à Versailles, qui pendant plus d'un siècle fut la résidence de la royauté. Le mouvement des 5 et 6 octobre 1789 ramena Louis XVI à Paris, où depuis cette époque, à travers toutes nos révolutions, est resté le siége du gouvernement.

L'histoire de Paris se rattache tellement à l'histoire générale que nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à la chronologie que nous avons donnée au mot FRANCE, aux articles des rois, princes, hommes politiques, etc., à ceux qui concernent les institutions (ACADÉMIE, CHÂTELET, COURS DES COMPTES, DES AIDES, ÉTATS GÉNÉRAUX, PARLEMENT, UNIVERSITÉ, etc.), aux événements (FRONDE, LIGUE, SAINT-BARTHÉLEMY, etc.), et nous nous bornerons aux indications suivantes :

Paris, qui avait été livré aux Anglais en 1420, fut inutilement attaqué en 1430 par l'armée de Charles VII sous les ordres de Jeanne d'Arc. Ce fut seulement en 1436 qu'elle fut délivrée du joug étranger. En 1589, Henri III, qui en avait été chassé l'année précédente à la journée des Barricades (voy. ce mot), vint camper sous ses murs à la tête d'une nombreuse armée. Le 2 août un assaut général allait être donné, quand la veille le roi fut assassiné par Jacques Clément, et l'armée se dispersa. En mai 1590 Henri IV put revenir mettre devant la ville un siége que l'arrivée du prince de Parme lui fit lever le 30 août, et pendant lequel les habitants furent en proie à la plus horrible des famines. Le 20 janvier suivant il essaya en vain de la surprendre (voy. Journée des FARINES), et ce fut seulement dans la nuit du 22 mars 1594 qu'elle lui fut livrée par le gouverneur Brissac.

Le 29 mars 1814, l'armée des alliés se présenta devant Paris, et, après une journée de combat (30 mars), la ville capitula (31 mars). — Au mois de juin de l'année suivante la défaite de Waterloo ramena sous nos murs les Anglais et les Prussiens. Le 3 juillet une convention fut signée à Saint-Cloud entre Davout d'une part, Wellington et Blücher de l'autre, convention en vertu de laquelle les vainqueurs entrèrent à Paris trois jours après.

Il y avait à Paris, au moment de la Révolution, environ 400 églises dont 3 (Saint-Marcel, Saint-Honoré et Sainte-Opportune) portaient le nom de filles de l'archevêché, 3 abbayes d'hommes et 7 de filles, plus de 40 couvents, communautés ou prieurés d'hommes, 50 couvents et communautés de filles et 2 commanderies de l'ordre de Malte : le Temple et Saint-Jean de Latran. Les enclos de ces deux commanderies étaient des lieux de franchise, ainsi que les quatre grands enclos de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de de Saint-Denis de la Chartre, des Enfants de la Trinité et de Saint-Martin-des-Champs.

Il s'est tenu à Paris de nombreux conciles aux dates suivantes : 360; 551; 557; 11 septembre 573; 577; 18 octobre 615; nov. 825 : 6 juin 829; 14 février 846; 849; 853; 1024; 17 octobre 1050; 1074; 2 déc. 1104; 1129; 1147 : janvier 1185; 1183; 1196; 1201; octobre 1210; 1212; août 1215; 15 mai 1225; 28 janvier 1226; 1248; 1253; 13 juillet 1255; février 1256; 10 avril 1261; 18 novembre 1263; 26 août 1264; décembre 1281; 1302; 12 mars 1303; 11 oct. 1310; 7 mai 1314; 3 mars 1324; décembre 1329; 9 mars 1347; 1395; 22 mai 1398; 21 octobre 1404; nov. 1406; 11 août 1408; 1er mars 1429; 3 fév. 1528. — De plus il se tint à Paris deux conciles nationaux, qui s'ouvrirent le 29 juin 1800 et le 11 juin 1811.

L'évêché de Paris, qui remonte au milieu du troisième siècle, fut suffragant de Sens jusqu'au 20 octobre 1622 où une bulle de Grégoire XV confirmée par Louis XIII le 8 août 1623, l'érigea en archevêché avec les évêchés de Chartres, d'Orléans, de Meaux, puis (1697) de Blois pour suffragants. En 1674 la seigneurie de Saint-Cloud fut érigée en duché-pairie au profit des archevêques de Paris.

En 1790, la province ecclésiastique de Paris se composa des évêchés de Chartres, Orléans, Sens, Troyes, Meaux, Versailles, et comprit en 1802 Troyes, Amiens, Soissons, Arras, Cambrai, Versailles, Meaux et Orléans. Le concordat de 1821 la réduisit aux évêchés de Chartres, Blois, Orléans, Meaux, Versailles, Cambrai et Arras. Ces deux derniers lui furent enlevés en 1841 quand la métropole de Cambrai fut rétablie

ÉVÊQUES DE PARIS. Saint Denis Ier. — Mallon. — Massus. — Marc. — Adventus. — Victorin, 346. — Paul, vers 360. — Prudent, 400. — Saint Marcel, vers 410-1er novembre 436. — Vivien. — Félix. — Flavien. — Ursicin. — Apedemius ou Apedianus. — Héraclius, 511-523. — Probatus. — Amélius, 533. — Saffaracus, 549. — Eusèbe Ier, 551. — Saint Germain, 555-28 mai 576. — Ragnemodus, 576-591. — Eusèbe II. — Pharamond. — Simplice, 601. — Saint Céran, 614. Leudebert, 625. — Audebert, vers 635 vers 650. — Saint Landri, vers 652-vers 656. — Chrodebert, vers 658-663. — Sigobaud, vers 665. — Importun, 666. — Saint Agilbert, vers 667-vers 675. —

Sigefroi, 691. — Turnoaldus, 693-vers 700. — Adolphe. — Bernechaire. — Saint Hugues Iᵉʳ, vers 725-8 avril 730 — Merseidus. — Fedolus. — Ragnecaptus. — Madalbert. — Deodefridus, 757-767. — Erchenrad Iᵉʳ, 775-794. — Ermenfredus, 809. — Inchadus, 811-vers 832. — Erchenrad II, 832-9 mai 856. — Enée, 856 ou 857-27 déc. 870. — Ingelwin, 871-883. — Gaucelin ou Gozlin, 883-mai 886. — Anschericus, 886-911. — Theodulf, 911-24 avril 921 ou 922. — Fulrad, 922-926 ou 927. — Adelelmus, 927. — Gauthier Iᵉʳ, vers 930-vers 941. — Albéricus. — Constant, 954. — Garin. — Renaud Iᵉʳ, vers 979. — Elisiard, vers 982-vers 989. — Gilbert, 991. — Renaud II de Vendôme, 992-1016. — Asselin (ou Albert) de Tronchin, 1016-vers 1019. — Francon, vers 1020-25 juillet 1030. — Imbert de Vergi, 1030-22 nov. 1060. — Geoffroi de Boulogne, 1061-1ᵉʳ mai 1095. — Guillaume Iᵉʳ de Montfort, 1095-27 août 1102. — Foulque Iᵉʳ, 1103-8 avril 1104. — Galon, 1104-23 fév. 1116. — Girbert, 1116-25 janv. 1124. — Étienne Iᵉʳ de Senlis, 1124-vers 1142. — Thibaud, 1143-1157. — Pierre Iᵉʳ Lombard, 1159-20 juillet 1160. — Maurice de Sully, 1160-11 septembre 1196. — Eudes de Sully, 1197-13 juillet 1208. — Pierre II de Nemours, 1208-1219. — Guillaume II de Seignelai, 26 fevrier 1220-23 novembre 1223. — Barthélemy, 1224-20 octobre 1227. — Guillaume III d'Auvergne, 1228-30 mars 1248. — Gauthier II de Château-Thierri, juin 1249-septembre 1249. — Renaud III de Corbeil, 1250-6 juin 1268. — Étienne II Tempier, 1268-3 septembre 1279. — Ranulf d'Homblonière, 1280-12 novembre 1288. — Simon Matifas de Bussi, 1289-22 juin 1304. — Guillaume IV de Baufet d'Aurillac, 17 janv. 1305-30 déc 1320. — Étienne III de Bourret, 1321-24 nov. 1325. — Hugues II de Besançon, 19 janvier 1326 29 juil. 1332. — Guillaume V de Chanac, 18 août 1332-27 nov. 1342. — Foulque II de Chanac, 27 nov 1342-25 juil. 1349. — Audouin Aubert, 1349-déc. 1350. — Pierre III de la Forêt, déc. 1350-fév. 1352. — Jean Iᵉʳ de Meulan, février 1352-21 nov. 1363. — Etienne IV de Paris, 11 décembre 1363-22 sept. 1368. — Aimeri de Maignac, 24 septembre 1368-23 décembre 1383. — Pierre IV d'Orgemont, janv. 1384-16 juillet 1409. — Gérard de Montaigu, 25 juillet 1409-25 septembre 1420. — Jean II Courtecuisse, 16 juin 1421-12 juin 1422. — Jean III de la Rochetaillée, 12 juin 1422-25 juin 1423 — Jean IV de Nant, 27 juin 1423-7 oct. 1426. — Jacques du Châtellier, 17 ou 22 fév. 1427-2 nov. 1438. — Denis II du Moulin, 19 janv. 1439-15 septembre 1447. — (Antoine du Bec-Crespin, élu le 28 oct. 1447, passa au siége de Laon avant d'avoir été institué.) — Guillaume VI Chartier, 4 déc. 1447-1ᵉʳ mars 1472. — Louis de Beaumont de la Forêt, 1ᵉʳ juin 1472-5 juill. 1492. — (Gérard Gobaille, élu le 8 août 1492, mourut le 11 sept. suivant sans avoir été institué.) — Jean V Simon, 29 oct. 1492-23 déc. 1502. — Étienne V de Poncher, 1ᵉʳ ou 3 février 1503-janvier 1519. — François Iᵉʳ de Poncher, 14 mars 1519-1ᵉʳ sept. 1532. — Jean VI, cardinal du Bellay, 20 sept. 1532-15 mars 1550. — Eustache du Bellay, 15 mars 1550-1563. — Guillaume VII Viole, 21 juin 1564-4 mai 1568. — Pierre V, cardinal de Gondi, 14 déc. 1569-1598. — Henri, cardinal de Gondi, 1ᵉʳ avril 1598-3 août 1622. — Jean-François de Gondi, coadjuteur du précédent, 3 août 1622.

Archevêques de Paris. Le même Jean-François de Gondi, 19 fév. 1623-21 mars 1654. — Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, 21 mars 1654-15 fév. 1662. — Pierre VI de Marca, 26 fév.-29 juin 1662. — Hardoin de Péréfixe de Beaumont, juillet 1662-1ᵉʳ janvier 1671. — François II de Harlai de Champvallon, janvier 1671-6 août 1695. — Louis-Antoine, cardinal de Noailles, 19 août 1695-4 mai 1729. — Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, 12 mai 1729-13 mars 1746. — Jacques-Bonne Gigault de Bellefonds, mars 1746-20 juillet 1746. — Christophe de Beaumont du Repaire, août 1746-12 déc. 1781. — Antoine-Éléonore-Léon Le Clerc de Juigné de Neuchelles, 23 déc. 1781-1790. — *Jean-Baptiste-Joseph Gobert, archevêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Jean-Baptiste, cardinal de Belloi, 1802-10 juin 1808. — (Le cardinal Fesch, nommé le 31 janv. 1809, refusa.) — Jean-Siffrein, cardinal Maury, 14 oct. 1810-1815. — Alexandre-Angélique, cardinal de Talleyrand-Périgord, 1ᵉʳ oct. 1817-20 oct. 1821. — Hyacinthe-Louis de Quelen, coadjuteur du précédent, 20 oct. 1821-31 déc. 1839. — Denis-Auguste Affre, 26 mai 1840-27 juin 1848. — Marie-Dominique-Auguste Sibour, 15 juillet 1848-3 janv. 1857. — François-Nicolas-Madeleine Morlot, cardinal, 24 janvier 1857-29 décembre 1862. — Georges Darboy, 10 janvier 1863-24 mai 1871. — Joseph-Hippolyte Guibert, 19 juillet 1871.

Intendants de Paris. Charles-Colbert de Croissy. — 1675, Vincent Hotman de Fontenay. — 1681, J. J. Charron de Ménars. — 1690, J. Phelypeaux de Pontchartrain. — 1709, P. Cardin Lebret de Flacourt. — 1702, Arm.-Rolland-Bignon de Blanzy. — 1724, Nic.-Prosper-Bauyn d'Angervilliers. — 1728, L. Aug.-Achilles de Harlay de Cely. — 1739, René Hérault, seigneur de Fontaine-l'Abbé et de Vaucresson. — 1740, Marc-Pierre de Voyer de Paulmy d'Argenson. — 1742, Paul-Esprit Feydeau de Brou. — 1744, L. Jean Bertier de Sauvigny. — 1768-1789. L. B. Fr. Bertier de Sauvigny.

Bibliographie. Le nombre des écrits relatifs à Paris est si considérable que l'énoncé de leurs titres suffirait seul à faire un volume. Nous devons donc nous borner à renvoyer à la *Bibliothèque historique de la France*, tome III (p. 333 et suiv.), à la *Bibliographie de la France*, par Girault de Saint-Fargeau (p. 198 à 254), et à mentionner les ouvrages suivants : Sauval, *Histoire de Paris*, 1724, 3 vol. in-fol.; Dom Félibien, *Histoire de Paris*, 1725, 5 vol. in-fol.; Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 1754-57, 15 vol. in-12, et l'édition donnée par M. Cocheris, 1863 et suiv., 3 vol. in-8°; Jaillot, *Recherches sur Paris*, 1772-74, 5 vol. in-8°; Dulaure, *Histoire de Paris*, souvent réimprimée; de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, 1822-27, 4 vol. in-8°; J. de Gaulle, *Nouvelle histoire de Paris*, 1840, 5 vol. in-8°; et enfin ces cinq ouvrages publiés par la ville de Paris : Ad. Berty, *Topographie historique du vieux Paris*, 1866-1868, 2 vol. in-4°; Francklin, *Les anciennes Bibliothèques de Paris*, 1867, in-4°; L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, 1868, in-4°; Leroux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses historiens aux* XIVᵉ *et* XVᵉ *siècles*, 1867, in-4°; Belgrand, *La Seine, le Bassin parisien*, 1869, in-4°, avec 2 vol. de planches. — Cf. *Gallia christiana*, t. XII.

PARIS (Traités de). Il a été signé à Paris un très-grand nombre de traités. Voici la liste chronologique des principaux :

1071, 30 novembre. Traité d'alliance entre Othenin de Bourgogne, sire de Salins, et son frère Renaud de Bourgogne, d'une part, et Thomas de Savoie, comte de Piémont et son frère Amé de Savoie, d'autre part. — 1229, 12 avril. Traité de Blanche de Castille, régente, avec Raymond VII, comte de Toulouse, qui cède le Languedoc à la France. — 1281, 11 juillet. Ligue entre Louis de Savoie et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois. — 1286, 25 juillet. Trêves entre Philippe le Bel et Alphonse roi d'Aragon. — 1289, 15 octobre. Paix entre Jean, duc de Brabant et Reinaud,

comte de Gueldre. — 1302, 5 mars. Prolongation des trêves entre la France et l'Angleterre. — 1303, 20 mai. Ligue défensive entre Philippe le Bel et Édouard d'Angleterre contre Albert Ier d'Allemagne et le comte de Hainaut. — A la même date autre traité entre les mêmes princes, par lequel Édouard est reçu duc de Guyenne, à charge d'hommage. — 1309, mai. Paix entre Philippe le Bel et Robert de Béthune. — 1310, 26 juin. Traité et confédération entre Philippe le Bel et l'empereur Henri V. — 1316, 1er septembre. Traité entre Philippe (V), régent de France et Robert, comte de Flandre. — 1317, 4 novembre; 1320, 5 mai. Traités entre Philippe le Long et Robert, comte de Flandre. — 1325, 31 mai. Paix entre Charles IV et Édouard II d'Angleterre. — 1327, 31 mars. Paix entre Charles IV et Édouard III d'Angleterre. — 1331, 9 mars. Paix entre Philippe de Valois et Édouard III. — 1356, 15 janvier. Traité et échange entre Jean II, son fils Charles et Amédée VI, comte de Savoie. — 1395, 31 août. Traité d'alliance et de confédération entre Charles VI et Jean Galéas, seigneur de Milan. — 1397, 11 mars. Traité entre Charles VI et Richard II, qui s'engage à épouser Isabelle, fille de Charles. — 1400, 12 juillet. Trêves de dix ans entre Louis II, roi de Sicile et comte de Provence, et Amé, comte de Savoie. — 1476, 17 avril. Alliance de Louis XI avec l'empereur Frédéric III, contre le comte Palatin. — 1498, 2 août. Traité entre Louis XII et Frédéric d'Autriche pour le fait et hommage des comtés de Flandre et d'Artois. — 1515, 20 mars. Traité d'alliance offensive et défensive de François Ier avec Jean et Catherine roi et reine de Navarre. — 1590, 11 janvier. Traité entre Philippe II d'Espagne et la Ligue contre Henri IV. — 1604, 12 octobre. Traité de Henri IV avec le roi d'Espagne et les archiducs Albert et Isabelle pour le rétablissement du commerce entre la France et les États du roi d'Espagne. — 1606, 24 février. Traité de Henri IV avec Jacques Ier d'Angleterre pour la sûreté et la liberté de commerce entre leurs sujets. — 1617, 6 septembre. Traité préliminaire avec Venise pour mettre fin à la guerre de cette république contre l'empereur Mathias et Ferdinand de Bohême. — 1623, 7 février. Traité de Louis XIII avec Venise et le duc de Savoie pour la restitution de la Valteline. — 1627, 28 août. Traité de subsides de Louis XIII avec les Provinces-Unies. — 1634, 1er novembre. Traité de confédération de la France avec le duc de Wurtemberg et d'autres princes d'Allemagne. — 1635, 8 février. Alliance avec les États-Généraux, entre l'empereur Ferdinand II et Philippe IV d'Espagne. — 1637, 17 avril. Conventions avec le duc de Weimar. — 1637, 17 décembre; 1639, 24 mars. Traités d'alliance et de subsides avec les Provinces-Unies. — 1641, 29 mars. Accommodement et réconciliation de Louis XIII avec le duc de Lorraine qui cède au roi plusieurs places. — 1641, 1er juin. Confédération et alliance avec Jean IV, roi de Portugal. — 1643, 30 décembre. Traité de commerce avec le duc de Courlande. — 1644, 25 janvier. Traité de protection avec le duc de Wurtemberg. — 1644, 12 mai. Renouvellement d'alliance avec Colmar. — 1646, 18 avril. Traité de commerce avec les Provinces-Unies. — 1649, 29 mai. Traité avec les treize cantons suisses au sujet de leurs créances. — 1649, 2 septembre. Traité avec le prince Édouard de Portugal. — 1651, 20 mars. Traité avec le duc de Bouillon pour l'échange de Sedan, du duché de Bouillon, etc. — 1716, 28 septembre. Traité de commerce et de navigation avec les villes anséatiques. — 1718, 21 janvier. Traité avec le duc de Lorraine. — 1727, 31 mai. Préliminaires de paix entre l'Espagne et l'Angleterre. — 1761, 15 août. Traité avec l'Espagne, dit *pacte de famille* (voy. ce mot). — 1763, 10 février. Traité de paix entre l'Espagne et la Grande-Bretagne. — 1778, 6 février. Traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis. — 1779, 18 septembre. Traité de commerce avec le duc de Mecklembourg-Schwerin. — 1796, 15 mai. Traité de paix avec le roi de Sardaigne qui cède à la France la Savoie, Nice et Tende. — 1796, 7 août. Traité de paix avec le duc de Wurtemberg. — 1796, 20 août. Traité de paix avec Bade. — 1796, 10 octobre. Traité de paix avec les Deux-Siciles. — 1796, 5 novembre. Traité de paix avec Parme. — 1797, 20 août. Traité de paix et d'amitié avec le Portugal. — 1798, 19 août. Traité d'amitié et d'alliance avec la Suisse. — 1799, 30 mai. Traité de commerce avec la Suisse. — 1800, 30 septembre. Traité d'alliance et de commerce avec les États-Unis. — 1801, 15 juillet. Convention et concordat avec le pape. — 1801, 24 août. Traité d'alliance avec la Bavière. — 1801, 8 octobre. Paix avec la Russie. — 1802, 25 juin. Paix avec la Turquie. — 1803, 30 avril. Traité avec les États-Unis auxquels la Louisiane cédée par l'Espagne à la France est vendue pour 15 millions de dollars. — 1806, 12 juillet. Traité avec l'Allemagne portant établissement de la confédération des États du Rhin et dissolution de l'empire Germanique. — 1810, 10 janvier. Traité de paix avec la Suède. — 1810, 28 février. Traité avec la Bavière pour l'exécution du traité de Vienne. — 1812, 24 février. Traité avec la Prusse. — 1812, 14 mars. Traité avec l'Autriche. — 1814, 11 avril. Traité entre Ney, Macdonald et Caulaincourt plénipotentiaires de Napoléon et les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse, relativement à l'abdication de Napoléon. — 1814, 23 avril. Convention entre Monsieur et les alliés auxquels sont livrées la moitié de la flotte française et cinquante-trois forteresses. — 1814, 27 avril. Traité par lequel l'île d'Elbe est cédée en toute souveraineté à Napoléon. — 1814, 30 mai. Traité de paix définitif entre la France, l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Grande-Bretagne. En voici les principales conditions : les limites de la France sont rétablies telles qu'elles existaient au 1er janvier 1792 avec l'addition de quelques cantons aux départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin, de l'Ain et l'annexion d'une partie de la Savoie. Les colonies possédées par la France au 1er janvier 1792 lui sont restituées à l'exception de Tabago, de Sainte-Lucie, de l'Ile de France et de ses dépendances et de la partie de Saint-Domingue cédée par l'Espagne dans le traité de Bâle, etc. — 1814, 20 juillet. Traité de paix avec l'Espagne. — 1815, 2 août. Convention entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie au sujet de Napoléon qui est déclaré prisonnier des alliés. — 1815, 20 novembre. Traité définitif entre la France d'une part, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, d'autre part. Voici les principales conditions de ce traité le plus humiliant que la France eût subi depuis le XVe siècle : La France est dépouillée des annexions de territoires qui lui avaient été reconnues par le traité du 30 mai 1814, et perd, entre autres, le duché de Bouillon, les forteresses de Philippeville, Marienbourg, Sarre-Louis, Landau et la Savoie; les fortifications de Huningue seront démolies; une contribution de guerre de 700 millions sera payée en cinq années ; sept départements seront occupés par un corps de cent cinquante mille hommes complétement entretenus par le gouvernement français, jusqu'à l'entier payement de l'indemnité. Le même jour fut signé entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie un traité offensif

et défensif contre la France. — 1817, 10 juin. Traité avec l'Autriche, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, relativement à la succession des États de Parme. — 1817, 28 août. Traité avec le Portugal qui remet à la France la Guyane française. — 1818, 25 avril. Convention avec l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie pour l'extinction des dettes de la France reconnues par les traités de 1814 et de 1815. — 1849, 17 novembre. Traité de navigation et de commerce avec la Belgique. — 1856, 30 mars. Traité de paix entre la France, l'Angleterre, la Turquie et le Piémont d'une part, et la Russie de l'autre, qui met fin à la guerre dite de Crimée. — 1861, 1er mai. Traité de commerce et conventions de navigation, de commerce et au sujet de la propriété littéraire avec la Belgique. — 1864, 30 juin. Traité de commerce et convention pour la propriété littéraire et artistique avec la Suisse. — 1864, 15 septembre. Convention avec l'Italie pour le règlement de la question romaine.

PARIS, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Chastenay, du Plessis, de Soulange, de Pannecé et de Rozabonet. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs de La Brosse et de Monceaux. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs de Coutes et de Montbrun. = —, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Sampigni et de Brunoy. Voy. plus bas.

PARIS (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné). = de la maison de Brotin (Dauphiné)

PARIS, nom de quatre frères qui jouèrent un rôle important dans l'histoire financière de la première moitié du XVIIIe siècle. Ils étaient nés à Moirans (Isère), où leur père était aubergiste. L'aîné, ANTOINE, né le 9 fév. 1668, mort à Sampigny, le 29 juill. 1733. = CLAUDE, dit *la Montagne*, né le 7 août 1670, mort en Dauphiné en 1742. = JOSEPH, dit *Duverney*, le plus célèbre des quatre, né le 9 avril 1684, mort le 17 juillet 1770. Après avoir été soldat dans les gardes françaises, il fut associé à ses frères qui, employés dans les bureaux du munitionnaire de l'armée d'Italie, s'étaient signalés par leur intelligence et leur habileté et avaient fait d'heureuses opérations de finances. Exilés par l'influence de Law, ils furent rappelés lors de la chute de celui-ci. Duverney proposa alors l'opération du *visa*, dont il fut chargé avec ses frères et dont il s'acquitta, dit Voltaire, avec un talent prodigieux (1721). Une intrigue de cour contre Fleury le fit exiler puis mettre à la Bastille (1726-1728). Il rentra aux affaires deux ans après et fut le premier intendant de l'École militaire, dont il avait conseillé l'établissement. = JEAN, dit de *Montmartel*, frère cadet des précédents, né le 1er août 1690, mort le 10 sept. 1766. Il fut banquier de la cour et créé par Louis XV, marquis de Brunoy; son fils, le marquis de Brunoy à qui il avait laissé une immense fortune, s'est rendu fameux par ses prodigalités et ses extravagances.

PARIS (François de), diacre, théologien, janséniste, né le 30 juin 1690, à Paris, où il est mort le 1er mai 1727. Son nom est resté fameux par les prétendus miracles et les extravagances qui se firent sur son tombeau, dans le cimetière de Saint-Médard, à Paris.

PARIS (Pierre-Adrien), architecte, membre de l'Académie d'architecture (1780), antiquaire, né en 1745 à Besançon, où il est mort en 1817.

PARIS. Voy. SOULANGE.

PARISEAU ou **PARISAU** (Pierre-Germain), auteur dramatique, journaliste, né à Paris en 1753, mort sur l'échafaud le 10 juillet 1794.

PARISET (Étienne), médecin, membre libre de l'Académie des sciences morales, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, né à Grand (Vosges), le 5 août 1770, mort à Paris, le 6 juill. 1847. Il fut envoyé deux fois en Espagne (1819, 1821) pour y étudier la fièvre jaune, et en Égypte (1828), pour la peste. — *Histoire des membres de l'Académie royale de médecine*, 1826, in-8°.

PARISII, peuple établi dans la Celtique, au confluent de la Marne et de la Seine, et entouré par les *Meldi*, les *Belloraci*, les *Veliocasses*, les *Aulerci Eburovices*, les *Carnutæ* et les *Senones*. Il était l'allié de ces derniers et avait pour chef-lieu *Lutetia* (Paris), bourgade située dans une île de la Seine. Les *Parisii* restèrent étrangers à la prise d'armes de l'an 53 av. J. C. contre les Romains, bien que leurs alliés, les *Senones*, y eussent le principal rôle; mais, en 52, ils furent des premiers à prendre part à la guerre de l'indépendance. *Lutetia* fut vainement attaquée par Labienus, et c'est sur leur territoire qu'eurent lieu tous les actes de la lutte des Romains contre l'armée que commandait Camulogène. Ce petit peuple, lors de la réorganisation que fit Auguste de la province de la Gaule Chevelue (28 av. J. C.), fut réuni à la province impériale Lyonnaise. Il se maintint distinct de tous ses voisins jusqu'au IVe siècle, où il forma une des sept cités, la sixième, de la quatrième Lyonnaise. — Voy. PARIS.

PARISIS, petit pays de l'Ile-de-France, qui avait pour capitale Louvres (Seine-et-Oise) et pour localités principales Écouen, Luzarche, Beaumont-sur-Oise, Moisselle, Saint-Brice, Montmorency, Louvres, Cormeilles et Argenteuil.

PARISIS, terme de compte qui consistait à ajouter la quatrième partie de la somme à son total. Primitivement le *parisis* était une monnaie d'un quart plus forte que la monnaie tournois. Philippe de Valois fit des parisis d'or et d'argent de 1330 à 1336; sous ses successeurs on ne fit plus que des doubles et des deniers parisis.

PARISIS (Pierre-Louis), prélat, théologien, né à Orléans le 12 août 1795, mort à Arras le 5 mars 1866. Évêque de Langres (1834), puis d'Arras (1851), il fit partie (1848-1851) de la Constituante et de la législative, où il vota avec la droite.

PARISOT (Seigneurs de), branche de la maison de La Valette (Languedoc).

PARISOT (Jacques-Théodore), écrivain, né à Paris le 20 mars 1783.

PARISOT (Valentin), érudit, né le 16 août 1800 à Vendôme (Loir-et-Cher), mort le 8 oct. 1861. Il fut professeur de littérature étrangère aux Facultés de Rennes, de Grenoble et de Douai. — *Dictionnaire mythologique*, 1832-33, 3 vol. in-8°; *Ramayana* de Valmiki, trad. du sanscrit, 1853, in-8°.

PARISOT. Voy. NORBERT.

PARK (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont.

PARLEMENT. — *Origines*. Les origines du Parlement ont une grande importance : suivant l'opinion qu'on s'en forme, le jugement qu'on porte sur cette compagnie varie beaucoup; elles ne sont pas scientifiquement déterminées. Soit que les documents aient jusqu'à présent manqué, soit qu'ils n'aient pas encore été assez profondément étudiés, on ne connaît point le lien historique qui rattache le Parlement aux institutions du passé. Quelques auteurs l'ont fait découler du *Mallum* mérovingien. Il serait tout aussi légitime de le faire provenir des assises carolingiennes des *Scabini*. Ce ne sont pas là des données scientifiques. L'affirmation qu'elles contiennent est une hypothèse qui ne repose sur aucun texte; elle n'a d'autre valeur que celle d'une observation d'ordre moral qui consiste dans l'emploi d'un lieu commun, à savoir que la distribution de la justice est un besoin de toute société civilisée. C'est à l'ana-

logie, instrument fragile et dangereux, que tous les écrivains ont eu exclusivement recours depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe pour définir le Parlement. L'exemple le plus remarquable d'un procédé défectueux est fourni par Laroche-Flavien qui, frappé des attributions politiques du Parlement, n'a pas hésité à en faire remonter les origines au sénat de Rome. La transition des institutions carolingiennes à celles qui les ont remplacées est malheureusement enveloppée d'une grande obscurité qui a pour cause l'émiettement des pouvoirs politiques et sociaux, la prédominance des appétits matériels, le culte de la force dans un cercle d'action restreint, l'ignorance, l'incurie, la destruction, et par suite la pénurie des sources de renseignements. En ce qui touche l'organisation judiciaire, ce passage ne fut certainement ni brusque, ni uniforme, ni méthodique. Dans le midi le système mérovingien avait persisté jusqu'au Xe siècle, et M. Boutaric pense même qu'au XIIIe il n'avait pas entièrement disparu du Languedoc (*St Louis et Alfonse de Poitiers*, p. 359). Il est également fort douteux que le principe des assises carolingiennes, qui avait pour base la délégation royale, ait absolument et subitement péri entre les mains des derniers successeurs de Charlemagne. Mais la conjecture qui représente le Parlement comme héritier des Rachimbourgs ou des Scabins n'est aucunement plausible.

Parlamentum s'entend au moyen âge de tout conseil, de toute assemblée où l'on parle, où l'on délibère. Le parlement, c'est proprement le conseil du roi. Lorsque les Capétiens se furent adjugé les titres et les droits régaliens, la limite de leur puissance n'était point fort étendue, ni le nombre des affaires qui sollicitaient leurs soins fort considérable. Ils n'eurent auprès d'eux qu'un conseil. Ce conseil délibérait sur toutes les questions politiques, domaniales ou administratives qui intéressaient le roi et dont le roi le saisissait. Ce n'était point la cour féodale du roi ; celle-là se composait des pairs des parties. Mais à mesure que la puissance des Capétiens s'accrut, l'importance grandissante du conseil royal investit chacun de ses membres d'une autorité particulière qui permit de lui attribuer des droits égaux à ceux des pairs du degré le plus élevé. Il y eut des résistances dont le témoignage (arrêt de 1210) est parvenu jusqu'à nous; mais, favorisé par le progrès des idées monarchiques, cet envahissement finit par prévaloir. Dès le milieu du XIIIe siècle, la révolution était accomplie, et les officiers qui formaient le Parlement du roi se trouvèrent sous les successeurs de Louis VIII en possession d'une juridiction à peu près incontestée (arrêt de 1224). L'augmentation du nombre des affaires dont ils eurent la connaissance détermina la création d'une section consacrée à la distribution de la justice; l'usage s'établit d'appeler dans cette section à peu près toujours les mêmes membres du conseil; elle devint permanente et sédentaire, pour la commodité des juges et des parties, par la seule force des choses, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Philippe le Bel régularisa une situation que les mœurs avaient faite (1302-1304).

Telle est au sujet des origines du Parlement la conjecture la plus vraisemblable et qui soutient le mieux l'examen. Cette cour est une émanation du conseil royal. Et, comme l'idée de la séparation des pouvoirs est moderne, que la distinction de l'autorité administrative et de l'autorité judiciaire, méconnue encore de nos jours, eût été au moyen âge absolument inintelligible, que dans la personne du roi se confondaient toutes les sources de la puissance sociale, le Parlement, composé d'hommes qui le représentaient, s'attribua naturellement et exerça en effet la plénitude de la souveraineté politique, religieuse, administrative et judiciaire. Toutefois, malgré l'action du temps et des révolutions, bien que les parties intéressées eussent elles-mêmes perdu les preuves de la nature des liens qui subordonnaient l'une à l'autre, le Parlement éleva vainement dans le cours des siècles le niveau de ses prétentions et de ses exigences; il garda toujours profondément marquée l'empreinte de son origine. Ses *arrêts* n'eurent jamais pour le roi que la valeur de *conseils*; pendant tout le moyen âge, le roi eut le droit de réformer les décisions exclusivement judiciaires de son Parlement; cela ne faisait point question. Ce droit, il le conserva virtuellement et l'appliqua même dans les temps modernes, et jusqu'au seuil de la révolution de 1789; car l'exil du cardinal de Rohan, acquitté par ses juges, peut être ramené à la catégorie des actes judiciaires de l'autorité royale. Quant aux délibérations d'un autre ordre, les Capétiens les admirent et les favorisèrent comme moyen de gouvernement intérieur; ils s'en aidèrent dans leurs relations avec les pays étrangers. Dès que leur autorité y rencontra des entraves, ils les rejetèrent comme des entreprises criminelles et ne les subirent jamais que sous l'empire de la nécessité, à titre transitoire, avec la volonté d'en anéantir tous les effets et la trace même, à la première occasion propice.

Cette théorie, dont le germe se trouve dans la préface mise par M. Beugnot en tête de sa publication des *Olim*, est la meilleure que nous connaissions. Elle donne la clef du rôle, des attributions, de toute l'histoire du Parlement.

Attributions judiciaires. Tant que la cour du roi demeura purement féodale, il n'y eut pas à distinguer dans sa juridiction plusieurs degrés. En effet le principe du jugement par les pairs des parties ne comporte pas une première et une seconde instances. Appeler d'une décision rendue dans ces conditions, c'est s'inscrire contre ses juges mêmes et se porter leur accusateur. Cette conséquence fut acceptée pour les seigneurs. Le plaideur qui s'estimait mal jugé, provoquait son juge et l'appelait au duel qui était proprement le jugement de Dieu. La défaite du juge saisissait le tribunal du suzerain de la connaissance de la cause, mais la défaite seule. Le vilain n'avait point à son service un pareil recours. La compétence du Parlement, au civil, fut donc alors restreinte à un territoire assez limité. Quant aux démêlés qui venaient y aboutir, les textes d'arrêts qui subsistent seraient en trop petit nombre pour les faire connaître, si les documents de l'époque immédiatement subsistante et la notion générale de la constitution de la société aux Xe et XIe siècles ne permettaient de suppléer à cette lacune. Les questions de statut personnel et qui relèvent du droit de famille, celles qui naissent du droit de propriété, les procès relatifs à l'interprétation des contrats de mariage, à la filiation, aux douaires, tutelles et minorités, ventes, partages, testaments, successions, règlements de dettes, en formaient principalement le fonds. Il faut y ajouter les contestations particulières au régime social du temps, à l'exercice des droits féodaux, à la prestation des hommages, à des droits d'usage, à des priviléges ecclésiastiques, à la condition des serfs, et à toutes les difficultés que produisent les relations entre elles de classes superposées les unes aux autres ou cantonnées dans des limites infranchissables (conf. Arrêts antérieurs aux *Olim* par Boutaric, 1180-1253, et Jugements de l'Échiquier de Normandie, par Delisle, 1207-1270).

L'introduction de l'appel, faute de droit, inno-

vation dont il est difficile de marquer les débuts à une date précise, fut une véritable révolution. Elle coïncida presque avec celle des Cas royaux qui paraît lui avoir été un peu postérieure. L'une de ces doctrines permit aux vassaux de recourir à la cour du roi sous prétexte que le suzerain leur déniait justice; l'autre fit passer entre les mains de cette même cour le privilége d'examiner tous les actes qui intéressaient la *majesté royale*. Armé de ces deux instruments, le Parlement annihila la juridiction seigneuriale en moins d'un siècle. Sa compétence judiciaire s'étendit de proche en proche sur le royaume entier et domina sur les tribunaux. Par l'appel, qui fut bientôt de droit commun, il connut de tous les procès. En premier et dernier ressort, par l'évocation, il attira à son gré les plaideurs à sa barre. Ils s'y portaient d'eux-mêmes; il fallut en faire un privilége. Les églises, les communautés religieuses, l'Université y prétendaient; c'était la règle dans les causes qui concernaient les pairs ou la pairie, les bénéfices vacants en régale, les officiers du Parlement. Toutefois, et dès le XIVe siècle, la juridiction directe n'occupa qu'une place secondaire dans les travaux de la cour; l'examen des appels devint sa grande et principale occupation.

Ce qui est vrai du civil l'est également du criminel. Les attributions du Parlement en cette partie eurent le même point de départ, suivirent les mêmes phases et gagnèrent les mêmes accroissements. Pour les déterminer, les moyens de recherche sont cependant encore moins abondants. La série des arrêts criminels qui subsistent, commence près de soixante-dix ans plus tard que celle des décisions civiles. Elle n'est ni régulière, ni complète, ni bien instructive avant la seconde moitié du XIVe siècle (voy. ARCHIVES DU PARLEMENT). Le vol, le brigandage à main armée, le pillage, le meurtre, le viol, le rapt, l'inceste, la bigamie, la bougrerie et les crimes ou délits qu'on pourrait appeler religieux, adultère, usure, blasphème, incantation, faits imputés à des juifs, violations des abstinences (voy. ces mots et *Attributions religieuses*, p. 1415), les cris séditieux, les offenses au roi et à ses officiers, les rébellions remplirent particulièrement, s'il faut s'en rapporter aux documents d'une époque ultérieure, les séances criminelles du Parlement. Quant aux crimes et délits ayant un caractère féodal, la violation des obligations qu'imposait le régime en vigueur relevait du civil, puisqu'elles avaient pour sanction la perte du fief, et qu'il était même licite de s'en affranchir en l'abandonnant. Toutefois le vassal pouvait forfaire au point d'encourir des peines dont le Parlement eut à déterminer l'étendue (voy. FIEF, VASSAL). Comme au civil, certaines causes, certaines personnes étaient investies du privilége de juridiction directe; comme au civil, les causes d'appel formèrent le gros contingent des travaux de la cour. Elles venaient à sa connaissance par bailliages ou sénéchaussées, à tour de rôle, dans un ordre déterminé. De très-bonne heure le Parlement n'admit pas de limite à sa compétence, les palais des plus grands seigneurs, voire des princes du sang, n'étaient pas pour lui une barrière; à peine s'arrêtait-il devant le *forum ecclesiasticum* et la prérogative des cardinaux. En cette matière il eut aussi sa jurisprudence, tirée en majeure partie de ses propres inspirations. Ses arrêts étaient généralement sévères, son système de pénalité dur, arbitraire, surchargé de minuties (voy. PEINES). Sa procédure, empruntée à celle des cours ecclésiastiques, était secrète, laissait l'accusé sans défense, aboutissait presque toujours à une condamnation. Dispensé de motiver ses arrêts, il les diversifiait moins d'après la nature de l'acte incriminé que d'après l'idée qu'il se formait des antécédents, de la moralité de l'accusé et d'après son attitude devant ses juges. Le point capital de cette procédure fut l'obtention des aveux et aboutit à l'application incessante de la *question* (voy. ce mot). Au Parlement, ainsi que dans les autres tribunaux, le criminel fut d'ailleurs, sous l'ancien régime, le côté par lequel la législation et la jurisprudence donnèrent le plus de prise à la critique.

Attributions législatives. Arrêts de règlement. Du XIe au XIIe siècle, la cour féodale du roi et son conseil de Parlement appliquèrent les règles soit du droit en cours de formation, soit de celui qui s'en allait périssant. Comme les institutions qui remplacèrent celles des Carolingiens mirent de longues années à s'épanouir et à pénétrer dans tous les replis de la société, comme il est de la nature des choses humaines de ne point disparaître d'un seul coup, les raisons de décider qui déterminèrent les arrêts de ces temps reculés furent plus ou moins marqués au coin de l'arbitraire. Au XIIIe siècle, un élément nouveau intervint dans la distribution de la justice : *l'usage*. Le Parlement n'avait pas jugé pendant deux cents ans, sans que de l'ensemble de ses jugements sortît une espèce de jurisprudence, jurisprudence connue tout au moins des maîtres et de leurs clercs, des avocats et des procureurs qui surgissaient autour d'eux. Cette jurisprudence fut invoquée par les parties, et la cour n'ayant aucun motif pour ne pas adhérer à cette innovation, elle fit bientôt loi pour tout le monde. Cela est vrai surtout de la procédure, que la cour du roi emprunta d'ailleurs en grande partie à la jurisprudence ecclésiastique antérieure à la sienne; mais cela est vrai aussi des droits appelés dans l'école *déterminateur* et *sanctionnateur*. De véritables dispositions législatives concernant les relations de famille et les intérêts privés résultèrent des arrêts de la cour, et les ordonnances royales les prirent pour base ou en tinrent compte. C'est ce qu'on appelait le *style* du Parlement. Guillaume du Breuil, le premier avocat célèbre de notre barreau, et Charles du Moulin, le plus grand jurisconsulte qu'ait produit la France, après Cujas, ont rédigé, l'un pour le XIVe siècle, l'autre pour le XVIe, le recueil des lois que le Parlement appliquait ainsi en vertu de ses propres errements.

Cette habitude en amena une seconde non moins importante. Lorsque, dans un procès, un point controversé paraissait faire lacune dans la loi, ou être laissé douteux par elle, le Parlement rendait sur la matière une décision désormais applicable à tous et partout dans tous les cas semblables. C'est ce qu'on appelait un *arrêt de règlement*. Ce droit d'interpréter la loi ou mieux de légiférer ne fut jamais contesté au Parlement, même après les grandes ordonnances de Louis XIV, qui eurent l'autorité et la valeur de nos Codes.

Attributions politiques. Enregistrement. La plupart des historiens, et des meilleurs, font découler les attributions politiques du Parlement du droit d'enregistrement, simple formalité au point de départ et dont la cour par une suite d'empiétements aurait dénaturé le caractère. Cette théorie est inexacte en deux points; elle ne tient pas compte des origines du Parlement; c'est comme représentant le roi, issu de son conseil, qu'il fut invité à enregistrer ses ordonnances. L'abus qui se produisit a pour auteur principal le roi lui-même.

En effet, si la couronne n'eût pas été de tout temps dominée par une pensée exclusive, celle d'étendre indéfiniment son pouvoir, aux dépens de

tous, seigneurs, église, villes et communautés, elle eût fait enregistrer ses édits politiques par la section administrative de son conseil, ce qui était facile et suffisait amplement au point de vue de l'authenticité et de la promulgation. Elle eût maintenu à la section judiciaire le caractère particulier qu'elle avait pris aux XIIe et XIIIe siècles. Cela n'était pas moins aisé; car nulle part les monuments qui subsistent des actes du Parlement ne révèlent à cette époque de la part de cette cour des intentions ou des tentatives d'envahissement regrettables. Mais le Parlement jouissait d'une grande autorité; l'influence morale qu'il s'était acquise parut au roi un excellent instrument, d'un emploi commode et sûr. C'est aux seules époques de civilisation avancée qu'il appartient de connaître la distinction entre l'enregistrement et l'approbation. Vérifier un acte au XIVe siècle c'était pour tout le monde l'approuver, se l'approprier. Si les officiers plus ou moins complaisants, plus ou moins honorables, plus ou moins permanents dont le roi était entouré eussent été appelés à enregistrer ses édits, cet enregistrement n'aurait rien ajouté à leur valeur. Il n'en était pas de même de la vérification obtenue d'un corps aussi considérable et aussi considéré que le Parlement. (Conf. Boutaric, Arrêts antérieurs aux *Olim*.) Il résulte de plusieurs textes (1221, 1223) que l'attestation du roi, apposée avec son sceau au bas d'un acte judiciaire, n'aurait pas suffi, avant la seconde moitié du XIIIe siècle, à lui assurer un caractère absolu de validité. Les barons, qui avaient composé la cour, y joignaient la garantie de leur témoignage. Le roi usa du prestige des magistrats et il s'en trouva bien. Les ordonnances approuvées par eux furent investies par toute la France d'un caractère que cessèrent d'avoir celles qui n'avaient point subi cette formalité. On y vit une garantie d'étude, de maturité, de stabilité. Elles furent mieux et plus vite exécutées. De là, une conséquence inévitable, l'habitude de tout envoyer au Parlement (ordonnances et édits, traités de paix et de commerce, lettres de marque, contrats de mariage, testaments, inventaires des domaines, lettres et notes, avis officiels ou communications intimes), de s'adresser par lui au public, de le prendre comme confident, comme intermédiaire, comme interprète, entre le Pouvoir et la Nation. Non-seulement l'autorité du roi s'en accrut, elle recueillit tout le solide d'une opération parfois délicate et elle se déchargea d'une part de la responsabilité. Seul, le roi aurait pu n'être point obéi; désormais il osa tout. Ruine du régime féodal, destruction de toute indépendance, centralisation à outrance, tel fut le but qu'il poursuivit en prenant le Parlement pour levier, Cette cour ne fut pas seulement entre ses mains un point d'appui; il s'en servit au besoin comme d'un rempart. Les princes étrangers, le pontife de Rome, dans les prétentions qu'ils eurent à soutenir ou à repousser, n'eurent pas affaire au seul roi de France. Il fallut qu'ils surmontassent les déclinatoires que le Parlement tirait, à propos, des lois qu'il déclarait fondamentales de l'État.

Mais le concours que le trône entendait obtenir de la cour, n'était pas celui qu'elle pouvait lui prêter. Il l'aurait voulu aveugle, absolu. Conception inintelligente! car, ainsi donné, il eût perdu tout son prix. La méprise n'était pas moins grande d'attendre une œuvre de courtisans d'hommes instruits, attachés aux règles, pénétrés des devoirs de leur profession, ayant conscience de leur dignité, profondément chrétiens et non à la surface. Le rôle de complices muets ne convenait point à des légistes qui tournaient volontiers tout au sérieux. Il répugne d'ailleurs à la nature des choses qu'un corps soit incessamment mêlé aux plus grandes questions de la politique, sans que le goût et la volonté lui viennent de prendre une part active et personnelle à la direction qui leur est donnée. De là une lutte et des conflits.

Les résistances du Parlement à la Royauté sont de nos jours presque universellement condamnées. Ce jugement sévère n'est point équitable. Parmi les écrivains les plus ardents à blâmer cette cour, il en est un qu'il faut signaler parce que son opinion est destinée à garder longtemps encore beaucoup de poids. Dans la préface qu'il a mise en tête de l'*Inventaire des actes du Parlement*, M. de Laborde n'a épargné aucune sorte de critiques à cette grande compagnie. Neuve, ingénieuse, pleine de vues, modèle de composition et de science hâtivement ramassée, cette étude est propre à conquérir une autorité dangereuse, parce qu'elle n'est point définitive. Écrite sous l'influence des idées qui ont dominé la France de 1852 à 1866 (idées qui furent le plus surprenant contre-sens qu'ait jamais enregistré l'histoire et qui demeureront une énigme pour la postérité), elle livre, dans le domaine des doctrines, tout à la fantaisie. Le Parlement y est représenté comme un *dissolvant* dans l'État (p. 2 et 4), comme le *créateur de cet esprit d'opposition au pouvoir qui devient un trait marqué du caractère national* (p. 15). Possédé *d'un mal inguérissable*, *l'ambition de jouer un rôle politique* (p. 7), il travaille à *creuser l'abîme* qui devait tout engloutir (p. 5). Bref, la vertu idéale que M. de Laborde regrette qu'il n'ait pas eue, c'est la sagesse qui aurait consisté à réduire ses visées (c'est ce qu'il appelle *une noble attitude* (p. 7) aux fonctions de notre ancien sénat conservateur. Cette théorie spécieuse ne supporte pas l'examen des faits. Loin de dissoudre la Royauté, la résistance politique du Parlement la protégea et la maintint autant qu'on peut conserver ce qui porte en soi des germes de mort. Ce rôle, ce n'est pas lui qui le chercha, c'est la Royauté qui le lui attribua. Quant à l'esprit qui devint un trait de caractère national, si le goût de l'opposition y a sa part, celui de la dépendance et de l'asservissement y tient malheureusement une place beaucoup plus marquée.

Les attributions du Parlement qui ont pour fin le gouvernement de la Nation ont donc leur principe dans les origines de cette compagnie et dans la volonté du roi. Il faut en indiquer les phases et en définir la forme.

L'appel pour déni de justice et l'extension des cas royaux n'avaient pas seulement créé la puissance judiciaire de cette portion du conseil qui en absorbant la cour féodale était devenue le Parlement. Cette double et parallèle innovation avait porté au sein de la magistrature le courant de l'action politique. La juridiction comportait en effet au moyen âge en beaucoup de points une gestion administrative. Réduite à rien ou presque à rien, la juridiction seigneuriale, dépouillée au profit de la juridiction royale, lui abandonna un nombreux contingent de besognes extra-judiciaires. Très-probablement ce fut le succès obtenu dans l'expédition de ces affaires nouvelles qui détermina le roi à agrandir indéfiniment la compétence de la cour. Cette cour d'ailleurs, il ne faut point l'oublier, était dans sa main; c'est lui qui la présidait selon sa convenance, et si, par calcul ou autrement, il l'avait, en s'abstenant d'y paraître, laissé conquérir un caractère d'indépendance, il se réservait en tout son entière autonomie. Cette situation donna naturellement naissance à la procédure d'*enregistrement*. Voici en quoi elle consistait :

A partir du XIVe siècle, et tant que les fonctions du Parlement ne furent pas amoindries par la

création de juridictions spéciales, chambre des comptes, cour des monnaies, cour des aides ou de parlements provinciaux, le roi y envoya régulièrement les ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes émanés de sa chancellerie. Ces documents y devaient être lus, publiés (c'est-à-dire *lus publiquement*) et consignés sur des registres *ad hoc*. A coup sûr, et dans l'intention du roi, c'était à la fois une promulgation et une mesure conservatoire. N'était-ce que cela? Les textes sont muets sur la question, ou plutôt il n'y en a point. Mais la raison de décider qu'une vérification sérieuse et sincère de l'acte proposé à l'enregistrement n'était nullement un cas imprévu et ne fut point le résultat d'une usurpation, se tire de l'examen de la position respective des parties. Jamais le roi ne s'était regardé comme lié par un arrêt du Parlement; pourquoi donc aurait-il pris souci de la vérification d'un de ses actes? Loin de l'appréhender, il le sollicitait, l'ordonnait dans certains points de procédure. La vérification approfondie n'avait donc rien d'anormal, rien de nouveau, qui pût préjudicier à l'omnipotence reconnue du roi. L'expression de la désapprobation du Parlement eut sa formule naturelle dans une adresse que sous le nom de *remontrances*, il portait ou faisait porter au roi par des commissaires. Si le roi persistait dans sa volonté, il le faisait savoir au moyen de lettres dites de *jussion*, qu'il envoyait à la cour. Dans ce cas, ou la compagnie enregistrait l'acte réservé ou elle adressait de nouvelles remontrances. Quand la lutte se prolongeait ainsi, le roi avait recours à une injonction itérative et pressante et le Parlement obéissait.

Telle fut la marche de cette procédure; il est impossible de ne pas y reconnaître la trace d'une organisation régulière et qui s'explique de soi. Plus tard, il est vrai, à cause de la nécessité des temps, et par suite des changements qu'apporte à tout le cours des siècles, le Parlement prit une attitude plus ferme, plus décidée; c'est que les révolutions avaient fait de lui un véritable corps politique, consacré par des actes, reconnu par les États généraux comme un quatrième ordre (1558), qui composait un raccourci des trois autres (1576). La forme de ses représentations affecta désormais celle d'un refus, et l'enregistrement forcé n'eut plus lieu que sous certaines réserves (*de mandato expresso regis*) qui équivalaient à une désapprobation solennelle. Les lettres du roi adoptèrent un ton péremptoire et cassant; on eut recours aux *lits de justice*. Entouré des princes de sa maison, des pairs et des grands officiers de la couronne, le roi se rendait en personne au Parlement, y prononçait ou y faisait prononcer quelques mots par son chancelier. Le greffier donnait lecture des édits, le procureur général prenait des conclusions, le chancelier recueillait les voix pour la forme, et l'acte était publié. C'était un coup d'État.

Fréquents surtout au XVIe et au XVIIIe siècle, ces conflits fatiguèrent certainement les ressorts du gouvernement. Est-il juste d'en faire retomber la responsabilité sur le Parlement, et de dire, comme on n'a pas craint de le faire, que l'opposition de cette compagnie fut mesquine, tracassière, acquise à toute mesure *généreuse et libérale?* Non. La vérité est que la plupart de ses remontrances atteignirent des innovations vexatoires, des édits bursaux, les créations des caprices et l'engouement. La vérité est que l'intérêt public fut bien rarement l'objet de celles des volontés royales que combattit le Parlement. Tout compte fait, c'est à la couronne que revient la responsabilité d'une lutte, où jamais les magistrats ne se portèrent de leur propre mouvement. C'est elle surtout qui donna l'exemple des procédés violents et des invectives (1527, 1563, 1641, 1673). Fidèle à ses origines, à ses traditions, le Parlement ne se départit point des règles qui séaient à sa dignité et ne dépouilla point les formes du respect.

Le service que rendit le Parlement par la façon dont il comprit les fonctions de l'enregistrement fut, à un point de vue opposé, vraiment immense. Si le roi avait été animé de cet esprit de sagesse qu'on reproche à cette compagnie de n'avoir point eu, il aurait trouvé dans cette institution habilement ménagée la digue et la sauvegarde de son autorité. Contenu par le dangereux éclat des dissidences légales, il n'eût point livré la fortune de la Nation à l'avidité des favoris, et à la témérité des aventures. Il n'eût pas alternativement provoqué l'initiative du Parlement pour former des régences (1610), briser des testaments (1643, 1715), déchirer des traités de paix (1527), suppléer des États généraux (1715), et foulé aux pieds ses plus légitimes répugnances, dès qu'il se trouvait en désaccord avec lui; surtout il se fût donné de garde de traiter une grande compagnie avec l'insolence cavalière d'un enfant mal élevé, ou avec la hauteur impuissante d'un despote décrépit. Toutefois c'était quelque chose encore que l'opposition prévue du Parlement; elle obligeait à réfléchir un peu, à adoucir certaines aspérités, à préparer les voies, à gagner du temps. Elle divisait l'attention publique et plaçait un intermédiaire entre les spéculations des réformes et la source des lois. Les regards ne portaient pas directement sur la royauté. C'était pour elle un avantage de quelque prix.

Attributions religieuses. Comme tribunal, le Parlement intervenait fréquemment dans des contestations où certains intérêts du clergé étaient en jeu. La propriété étant au moyen âge presque exclusivement territoriale, et le clergé séculier et régulier étant dès les premières années de l'époque dont nous parlons, le plus grand propriétaire terrier de France, il lui fournissait la majeure partie de son *rôle* civil. Le droit de Régale, qui s'ouvrait à chaque vacance de siége ou de bénéfice ecclésiastique, devint ensuite une source intarissable de procès qui ne s'éteignaient souvent que par la mort d'un ou de plusieurs titulaires irrégulièrement pourvus. Déjà, en cette matière, il rencontrait la juridiction de la cour de Rome en lutte à cet égard avec le roi. Mais il la combattit sur le terrain même de la religion. Imbu d'une foi austère, pénétré des idées qu'on a appelées gallicanes, il regardait comme un de ses devoirs les plus importants de réprimer les entreprises des souverains pontifes, et portait dans cette résistance l'inflexibilité et l'ardeur de vrais croyants. Les concordats n'eurent pas d'ennemi plus acharné, ni la pragmatique de Charles VII (1438) de défenseur plus convaincu. Le traité conclu par François Ier avec Léon X (1516), ne fut enregistré par lui qu'à la dernière extrémité (1518). La doctrine de la suprématie des conciles fut consacrée par ses arrêts. Les interdits, les excommunications furent parfois l'objet de ses censures. Ses poursuites contre la Société de Jésus sont célèbres. Il s'opposa au rétablissement de l'Inquisition, lors de l'apparition de la Réforme. Enfin les incidents de sa lutte à outrance contre la bulle *Unigenitus* remplissent tout le XVIIIe siècle.

Dans cette guerre, il eut le plus souvent le roi pour allié, tacite ou déclaré. C'est même la sauvegarde des intérêts de la couronne qui lui servait de drapeau, soit qu'il fût saisi des *appels comme d'abus*, soit qu'il prît pour considérant de ses décisions l'éternelle plainte des exactions qui em-

portaient l'argent de France. La répression des envahissements du clergé était aussi un élément de la police, utile et agréable au roi, soit qu'il consistât à vérifier les priviléges et les règles des communautés, à prendre connaissance des cas de simonie, de captation des donations pieuses, soit qu'elle eût pour objet l'interdiction de la chaire à des prêtres fanatiques ou trop libres en leur langage, et l'administration des sacrements. De même encore, le Parlement était obéi avec empressement, lorsqu'il ordonnait des prières ou des actions de grâce officielles pour la santé du roi, le succès de ses armes, l'heureux accouchement de la reine, etc.

L'intervention religieuse du Parlement est marquée d'un caractère particulier et qui lui est propre, dans la poursuite du blasphème, de la sorcellerie et des hérésies.

La division des pouvoirs admise par le moyen âge comportait évidemment l'attribut de l'examen de ces matières à la juridiction ecclésiastique. C'est elle qui devait s'enquérir des faits, réputés crimes, les vérifier, les condamner et transmettre le soin d'exécution aux tribunaux laïques. Mais ni le roi, ni le Parlement n'acceptèrent une situation qui leur parut trop subalterne. A côté et en dehors des prescriptions religieuses, les ordonnances royales, les arrêts de la Cour, prévirent et frappèrent le blasphème et la sorcellerie (voy. ces mots) de peines qui, loin de s'adoucir avec le temps, s'aggravèrent, notamment au XVIe siècle. Le Parlement, dès le premier jusqu'au dernier jour de son existence, obéissait à une maxime qui lui était chère, plus encore qu'au roi, et qui eut son complet épanouissement à la fin du XVIIe siècle : la nécessité d'une religion d'Etat. L'unité de la foi était pour lui un dogme social; la réforme n'eut donc pas d'ennemi plus acharné. Cette haine détermina le choix qu'il fit entre la Ligue et la Royauté; il enregistra malgré lui l'édit de Nantes, et applaudit à la révocation de cet acte politique. Dans cette poursuite directe, acharnée des hérésies, était-il simplement, comme on l'a dit (M. de Laborde, p. 24) l'écho de l'opinion vulgaire et *moyenne* du pays, incapable de s'élever à des conceptions plus hautes? L'exemple de Bossuet, de La Bruyère, de tous les grands esprits contemporains de Louis XIV, ses conseillers et ses complices par approbation, démontre l'inanité de cette imputation.

Attributions administratives et domaniales. Garde et surveillant des intérêts du roi, le Parlement fut de bonne heure conduit à regarder son domaine comme un dépôt sacré, vraiment national, et dont il devait maintenir l'intégrité. L'abus des démembrements consentis par le chef de la famille royale en faveur de ses frères, des apanages, fut par lui vivement senti. Il l'entoura de toutes les restrictions que comportaient les usages du temps et la faiblesse du prince. Il veilla à la rentrée des parties aliénées subrepticement, avec un soin jaloux, à la stricte exécution des clauses de retour après décès, à la recherche des droits usurpés; il s'opposa de son mieux aux donations téméraires et irréfléchies. Il les annulait, à la première manifestation d'un repentir ou d'un désir en ce sens. A cet égard son concours ne fit jamais défaut et fut très-utile à la royauté (voy. APANAGES, DOMAINE); il fit prévaloir un certain nombre de règles tutélaires et fondamentales. La rédaction et le récollement des inventaires des biens meubles de la couronne furent confiés par lui à des commissaires tirés de son sein. Dès le XIIIe siècle, il fut incessamment sur la brèche; les colères, même d'un Louis XI, ne l'intimidaient pas.

Son action administrative peut être envisagée à deux points de vue distincts, selon qu'elle portait sur les affaires communes à tout le royaume, ou sur les affaires particulières à la ville et aux faubourgs de Paris. Dans la seconde de ces deux questions, sa compétence ne fut jamais contestée ; dans l'autre, elle le fut parfois un peu, mais beaucoup moins que lorsqu'il s'agissait de matières purement politiques.

L'intervention du Parlement dans l'administration générale comprenait sous la forme de soins de police des attributions presque indéfinies. Par une foule de côtés, le commerce, l'industrie, les finances étaient de son ressort. Les arts, l'enseignement public, le régime de l'imprimerie en étaient aussi. La guerre même en était. Il connaissait des mesures de douanes, de l'établissement et de la police des foires et marchés, de la création de juridictions consulaires, du contrôle des métiers, des lois somptuaires, du cérémonial et de l'étiquette, de l'organisation et des modifications des corporations, de la réglementation de l'apprentissage, des tarifs des marchandises et denrées, des expropriations pour cause d'utilité publique; il connaissait encore des impôts nouveaux, des emprunts et émissions de rentes, des malversations, des banqueroutes, des confiscations, des anoblissements et des naturalisations, des érections de terres, des créations d'offices, des concessions (péages), exemptions et priviléges, bref de tous les expédients funestes ou ruineux. L'entretien et l'exploitation des forêts, des canaux, des rivières, des mines; le desséchement des marais, la collation et l'examen de ce que nous appelons aujourd'hui brevets d'invention, étaient soumis à sa juridiction, soit directement à cause de l'enregistrement, soit indirectement à cause de procès qui venaient aboutir à sa barre; tout cela, malgré l'existence de la Chambre des comptes et de la Cour des aides qui ne luttèrent pas efficacement avant le XVIIe siècle, et même alors n'eurent pas beaucoup de succès. La Cour des monnaies devenue cour souveraine, malgré une vive opposition du Parlement (1552), sortit plus heureusement pour elle de ces conflits. Toutefois le Parlement conserva la connaissance des cas de falsification et contrefaçon tant des sceaux que des espèces monnayées.

L'Université, jusque dans le milieu du XVe siècle, jouit d'une juridiction propre et privilégiée. Mais le discrédit où elle tomba à la suite d'émotions incessantes causées par la turbulence de ses écoliers et la fermeture souvent renouvelée de ses cours, le spectacle de son incapacité et de sa faiblesse la livrèrent au Parlement. En 1445, Charles VII la soumit au droit commun et à sa cour; en 1462, le pape lui retira le droit de suspendre son enseignement. Le Parlement devint alors son protecteur attitré, le centre de son gouvernement; il intervint dans tous ses démêlés intérieurs, dans les querelles si nombreuses de ses Facultés. Il était d'ailleurs préparé à ce rôle; « il comptait dans son sein, dit fort judicieusement M. de Laborde, des jurisconsultes érudits, des archéologues passionnés, des bibliophiles ardents, surtout des humanistes brillants (p. 39). » Les deux corps s'entendirent à merveille et vécurent, patron et client, dans la plus intime union. La communauté de l'éducation et des idées les poussa d'un pas égal dans la répression des délits de l'esprit. La poursuite des livres hétérodoxes dans tous les genres, la surveillance de la presse, après la découverte de l'imprimerie et du théâtre après qu'il fut sorti des domaines de la farce, fut une des plus importantes occupations du Parlement. Il délivra les brevets de libraire et les permis d'imprimer, ce qui constituait une censure pré-

ventive. Il traduisit à sa barre les auteurs d'ouvrages non autorisés et frappa des peines les plus rigoureuses les publications clandestines, même peu dangereuses. Le recueil des condamnations qu'il édicta en cette matière formerait un gros recueil des plus curieux. La suppression des imprimés fut un de ses instruments de guerre usuels dans ses luttes avec les autorités ecclésiastiques et même avec le roi, qui lui ripostait dans la même langue au moyen des arrêts de ses conseils.

Le Parlement surveillait par des commissaires choisis dans son sein l'observation des règlements universitaires. Il entrait à cet égard dans l'examen des plus minces détails de l'enseignement et de la discipline des classes, et maintenait des doctrines réputées par lui salutaires, investies, de la sorte, d'un caractère officiel. Il réformait au besoin les colléges, réprimandait les maîtres, licenciait les élèves. Ennemi naturel des innovations, il repoussa longtemps la création de l'Académie française et de l'Académie de peinture et sculpture. Les Facultés de théologie, de médecine, celle-ci surtout, étaient sous sa dépendance. Il s'opposait à l'introduction de remèdes nouveaux, de l'émétique, par exemple, de la taille, de l'inoculation. Avec une égale assurance et une même sincérité, il pourchassait les charlatans non pourvus de brevets et contestait aux chirurgiens leur rang scientifique.

Par l'enregistrement de certains impôts il touchait aux questions de guerre. Il y participait directement par la délivrance et la révocation des lettres de marque, par l'examen des conventions passées à l'étranger pour la formation de corps auxiliaires, des régiments suisses par exemple (1498, 1519, 1551). Enfin, il appréciait souverainement les motifs d'exemption du ban et de l'arrière-ban invoqués par des nobles.

La haute influence du Parlement fut encore plus marquée dans l'administration municipale de Paris. Toutes les autorités de cette ville, gouverneur, prévôt des marchands, parloir aux bourgeois, prévôt de Paris, Châtelet, lieutenant civil, lieutenant criminel, et leurs innombrables officiers entrèrent spontanément dans sa dépendance. Arbitre de leurs conflits incessants, il fut accepté par tous comme tuteur paternel et juge souverain. Les circonstances critiques que traversèrent les habitants de la capitale si souvent la proie de princes sans foi, d'armées étrangères ou ennemies, abandonnés à leurs propres conseils, imposaient ce rôle au corps qui faisait la plus grande figure dans l'État. C'est au moyen de commissaires qu'il gouverna en temps ordinaire les affaires de la cité; aux époques de crise, il les attirait à ses délibérations directes, en suspendant provisoirement le cours de la justice. On peut ramener à six classes les fonctions municipales de la Cour. Elle présidait à l'organisation et à la formation des pouvoirs urbains, à l'approvisionnement, à la voirie, aux travaux publics, à la police, au régime hospitalier.

Elle assistait par députation aux assemblées du bureau de la ville, et aux opérations électorales qui en renouvelaient les membres. Souvent invitée par le prévôt des marchands à éclairer les délibérations de ses lumières, elle intervenait à sa convenance; parfois elle convoquait spontanément ce représentant de la municipalité et les échevins pour en obtenir des renseignements ou leur donner des règles de conduite. Elle s'occupa surtout de la gestion des revenus de la ville, de leur emploi, de ses besoins financiers. Les emprunts, les taxes, les émissions de rentes, furent de sa part l'objet d'une surveillance attentive. Elle vidait les difficultés produites par les juridictions privilégiées de certains faubourgs ou par les prétentions des bourgeois à posséder fiefs, à jouir des avantages de la noblesse, à ne pas devoir le service militaire.

L'approvisionnement de Paris fut en tout temps une des principales occupations du Parlement. Pendant les dernières années du XIVe siècle et la première moitié du XVe, les inquiétudes qu'il donna obligèrent à des mesures extraordinaires et en firent la pensée dominante de la magistrature souveraine. Quatre articles composaient les besoins communs de la cité : le pain, la viande, le bois et le foin. Une multitude d'arrêts pourvoient à la sûreté et à la promptitude des transports et à la bonne distribution de ces denrées. Le Parlement réglementa étroitement l'industrie des boulangers, le commerce du blé, la fabrication de la farine; il tarifa le prix du pain.

Le service de la voirie fut réglementé par lui, au point de vue de l'alignement des maisons, de l'élargissement des rues, de la circulation et de la sécurité des passants. Il prescrivait la démolition des constructions qui menaçaient ruine, la vente et la mise en valeur des terrains vagues; il interdisait les saillies et surplombs sur rue; il infligeait des amendes aux propriétaires récalcitrants, mais accordait des indemnités aux évincés.

Les ponts, les monuments publics, les fontaines, le pavage, furent les principaux objets de travaux surveillés ou ordonnés par le Parlement. Il s'occupait aussi de la construction et de l'entretien des hôpitaux et des prisons. La *grande voirie* de Paris était à la charge du roi, les quais, marchés et rues importantes à celle de la ville, le reste à celle des riverains. Les bourgeois, on s'en doute, ne se prêtaient pas de très-bonne grâce à l'exécution de ces obligations. Il fallait des arrêts pour les y contraindre et vider les conflits.

Les attributions de la cour, en matière de police, portèrent sur la propreté des rues, le balayage et le nettoyage des ruisseaux et chaussées, l'organisation des abattoirs, l'éclairage, le guet, les règlements somptuaires, l'ouverture et la fermeture des cabarets, des maisons de jeux, des maisons mal famées, des théâtres, l'interdiction du port d'armes, etc. Son zèle n'obtint pas toujours des succès bien marqués. A la veille même de la Révolution, l'hygiène publique était encore dans la période des tâtonnements, la tenue des rues ne fut pas un des beaux côtés de l'administration municipale à Paris. Les boucheries, surtout, laissaient beaucoup à désirer. Le Parlement se trouva impuissant à modifier le système des tueries à domicile. Un arrêt qui transportait les abattoirs sur le bord de la rivière ne paraît pas avoir été suivi. De même, pour les cimetières. Aux époques d'épidémie, il fallait se contenter de prescriptions anodines, bien que violentes : rupture de transactions, suspensions de marchés, fermeture des boutiques, etc.

Il fut plus heureux dans son administration hospitalière. Il fit prévaloir et maintint le prélèvement au profit des pauvres d'une partie des recettes encaissées par les théâtres; il organisa des quêtes fructueuses, installa des troncs dans les lieux publics, établit des taxes et des contributions, consacra des droits, tels que celui de glanage, interdit la mendicité et poursuivit les vagabonds. Il créa un hôpital général, des léproseries, des maisons d'asile, et pourvut de son mieux au devoir de recueillir et d'élever les enfants abandonnés.

On a vivement critiqué l'action du Parlement dans l'administration du royaume et dans celle de la ville. On lui a reproché des erreurs économiques de toute nature; on l'a accusé d'impéritie,

d'ignorance, d'enfantillage et de présomption. Aucune de ces attaques n'est légitime. Le Parlement ne fut ni plus ni moins arriéré que ses contemporains; le roi partagea tous ses préjugés et s'associa à tous ses errements. Un mot les résume : la *protection*. Répudier les soins qu'elle impose eût été dans l'esprit de chacun, à n'importe quelle époque on se place, déserter les devoirs de la souveraineté. Exiger que la Cour ait eu il y a cinq siècles, ou depuis, le sens de la liberté commerciale et industrielle, l'intelligence des lois de l'offre et de la demande, s'étonner qu'elle n'ait manifesté « aucune vue supérieure aux idées » qui avaient cours autour d'elle, c'est faire le procès à la nature de l'homme et méconnaitre les bases de tout jugement historique. Le Parlement employa ce qu'il avait de lumières et de forces à entasser règlements sur règlements; tous les pouvoirs en France et en Europe firent comme lui, et à vrai dire, la mode n en est guère passée. En cela il obéit aux sentiments les plus élevés; il fut animé par l'amour du bien, et serra du plus près qu'il put la voie de la sagesse et de la justice.

Histoire et rôle historique du Parlement. Exils et guerres civiles. Pendant le XIIIe siècle et la majeure partie du XIVe, les destinées du Parlement ne furent pas distinctes de celles de la royauté, à laquelle son concours fut constamment assuré. La guerre de Cent ans, les troubles civils au milieu desquels elle s'accomplit, les dangers auxquels se trouva exposée la ville de Paris et les vicissitudes que traversa cette capitale créèrent à la Cour une situation nouvelle, et firent autour d'elle une sorte d'isolement qui sépara ses intérêts de ceux du roi. Il lui fallut pourvoir à de pressantes nécessités dont l'urgence la rapprocha des ducs de Bourgogne et du gouvernement anglais. L'administration anglaise était d'ailleurs déjà beaucoup plus intelligente, plus habile et mieux dirigée que la nôtre. Les populations soumises à ses lois jouissaient d'une plus grande tranquillité et d'un régime meilleur que celles qui étaient restées françaises. C'est ce qui explique et la longue durée de la domination étrangère et la complicité, l'adhésion à peu près volontaire du Parlement. Pendant le premier tiers du XVe siècle, cette compagnie eut le véritable gouvernement de Paris, ainsi que l'attestent encore aujourd'hui les dispositions consignées par le greffier dans les registres du conseil. Toutefois elle rentra sans répugnance, sinon avec joie, sous l'autorité de Charles VII, avec lequel elle vécut depuis en bon accord. C'est à partir de Louis XI qne commença entre le Parlement et le roi une lutte qui ne devait se clore que sur les ruines des deux institutions, à la Révolution. Née des complaisances du fils de Charles VII pour la cour de Rome et pour des favoris auxquels il distribuait le domaine, elle continua sous la régence de la princesse de Beaujeu, s'apaisa sous Louis XII, s'accentua sous François Ier et sous Henri II pour les mêmes motifs que sous Louis XI, prit le plus vaste développement à l'époque de la Ligue, s'arrêta sous Henri IV, se renouvela plus vivement que jamais sous la régence de Marie de Médicis, fut réprimée par Richelieu, acquit des proportions révolutionnaires en 1648 et fut poussée aux dernières limites sous Louis XV et Louis XVI, après une longue trêve de soixante-dix ans due au despotisme de Louis XIV. Pour triompher de la résistance de la compagnie ou la soustraire à la domination de leurs ennemis extérieurs, les rois eurent recours à des exils partiels ou généraux, et à des translations de siége. Les plus célèbres de ces actes sont ceux de Charles VII, de Henri III et Henri IV, de Louis XIV et de Louis XV qui transférèrent le Parlement à Poitiers (1418-1436), à Tours et à Châlons (1589-1594), l'exilèrent dans ses terres (1667, refus d'enregistrement du Code Louis), et l'envoyèrent à Pontoise (1753-1754, 1771-1774, refus de signer une formule d'obéissance, conflit avec le clergé à cause des jansénistes). Deux fois remplacé à cette dernière époque par une chambre royale que le public couvrit de quolibets, et en 1771 par le conseil supérieur, que l'opinion flétrit bien vite sous le nom méprisé du chancelier Maupeou, principal instigateur d'une réforme utile mais mal présentée, le Parlement fut rétabli par Louis XVI dès son avénement à la couronne. La lutte reprit plus ardente que jamais. En 1787, la Cour refusa d'enregistrer des édits bursaux, fut exilée à Troyes (15 août), rappelée (19 septembre), contrainte à de nouveaux enregistrements, au milieu de scènes mélangées de violences et de faiblesses qui donnaient un avant-goût de la révolution (arrestation de d'Eprémesnil, 6 mai 1788; exil du duc d'Orléans et de Fréteau, 19 novembre 1787), et finalement brisée par les États généraux dont elle avait demandé la convocation. Le 3 novembre 1789, la Constituante prolongea les vacances de toutes les cours souveraines et les supprima définitivement par décret des 6-7 septembre 1790. Ce furent les Parlements de Rennes et de Toulouse qui montrèrent le plus de fermeté et d'énergie en face d'une mesure qu'ils jugeaient illégale. A Paris les protestations furent individuelles et insignifiantes et la compagnie qui avait tenu tête pendant cinq siècles au roi s'affaissa inerte devant le premier mot de la Nation.

Organisation du Parlement. Chambres. Ressort. La constitution de la cour féodale du roi ne comportait pas de divisions dans l'assemblée qui la formait. Les juges changeaient selon la qualité des parties, les ecclésiastiques se retiraient lorsqu'il s'agissait d'un cas criminel capital. Tout porte à croire que les choses se passèrent ainsi, quand le conseil des officiers royaux eut remplacé celui des barons, tout le temps qu'il fut ambulatoire et même pendant les premières années qu'il siégea régulièrement à Paris. Dans l'intervalle des sessions, l'expédition des affaires était confiée à des maîtres, dits présidents (c'est-à-dire remplaçants (?) *præsidentes*), par opposition au nom de siégeants qu'ils portaient pendant les sessions (*residentes*). Ce fut l'origine de la chambre des vacations, mais non encore une véritable chambre. Il faut en dire autant de la chambre criminelle. Dès le commencement du XIVe siècle, il y eut un greffier et des registres propres à la matière, mais non pas de chambre. Les clercs s'éloignaient de l'assemblée, quand elle délibérait sur des questions où la vie humaine était en jeu (*quia sanguinis est*, disent les textes dès 1270. Voy. OLIM). Il y eut au contraire à la fin du XIIIe siècle et au XIVe, avant l'installation définitive du Parlement de Toulouse, une petite salle joignant la grande, et où se jugeaient les procès des gens de la langue d'Oc. C'est ce qu'on appelait : l'auditoire du droit écrit. C'était une véritable chambre qui aux termes d'une ordonnance de 1291 tenait ses audiences le vendredi et le samedi et se composait de cinq magistrats. A la fin du XVIIIe siècle, Boucher d'Argis signalait comme un vestige de cette institution depuis longtemps disparue la présence de l'interprète qui avait sa place marquée à l'entrée du parquet de la grande chambre et dont la fonction consistait à expliquer les enquêtes et les titres écrits en langue d'Oc. Mais cette charge n'avait probablement d'autre origine que celle des interprètes ordinaires dont s'entourent naturellement les corps judiciaires.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation des affaires, le besoin de leur donner une solution plus prompte, l'abandon que firent les rois au Parlement de leur ancien palais de la Cité pour aller à l'hôtel Saint-Pol et au Louvre, favorisèrent la division de la Cour en diverses sections, ayant une vie propre, des fonctions déterminées. Elle eut une grande chambre, des chambres d'enquêtes, criminelles, des requêtes du palais et des commissions appelées grands jours.

La grand'chambre était la chambre par excellence, le bureau du Parlement. Elle était consacrée aux audiences solennelles, aux lits de justice; son rôle ne portait que des causes majeures. Sa compétence très-étendue a beaucoup d'analogie avec celle du conseil secret (voy. CONSEIL). On l'appelait encore chambre des plaidoiries (par opposition aux enquêtes), la grande voûte (à cause de la hauteur des arcs-boutants de la salle de ses séances), et la chambre dorée (à cause des décorations dont Louis XII l'avait enrichie). Elle se composait au XVIIIe siècle du premier président, de neuf présidents à mortier, de vingt-cinq conseillers laïcs et de douze clercs.

Pour soulager la grand'chambre, Louis XIV créa en 1667, pour un an seulement, une chambre dite Tournelle civile, qui devait connaître des causes où l'intérêt engagé ne dépassait pas la valeur de 3000 livres. Cette chambre se composait de quatre présidents qui changeaient tous les six mois et de dix-huit conseillers qui roulaient tous les trois mois. Elle fut ajournée plusieurs fois et ne disparut qu'en 1691.

La chambre criminelle, appelée dans le commun usage Tournelle, parce qu'elle siégea dans un local dépendant d'une petite tour du palais, est citée dans plusieurs ordonnances ou édits du XVe siècle (1436, 1446, 1453). Mais on ne sait pas bien à quelle époque elle fut organisée. Il résulte d'une ordonnance de 1515, que jusqu'à cette époque elle ne connaissait que du petit criminel et que tout acte capital était encore jugé à la grand'chambre. A partir de François Ier sa compétence devint générale. Cette chambre se composait au moment de la Révolution des cinq plus jeunes présidents à mortier, de douze conseillers de la grand'chambre, de trois membres de chacune des trois enquêtes. Il y avait roulement tous les six mois.

Il y eut dans le cours des siècles jusqu'à cinq chambres des Enquêtes. La première devait remonter au commencement du XIVe siècle, puisque Philippe le Long ordonna la création de la seconde en 1319. Aux termes de cet acte, les deux chambres se composèrent de douze maîtres jugeurs, huit clercs, huit laïcs et de vingt-quatre rapporteurs. Elles furent réunies en 1344, et la distinction entre les jugeurs et les rapporteurs cessa. On les divisa de nouveau en 1446, et on leur adjoignit une troisième chambre en 1521, une quatrième en 1543 et une cinquième en 1568. Même en 1581, on essaya d'en faire une sixième. Des remontrances trop justifiées arrêtèrent le pouvoir dans cette voie funeste. Les deux dernières chambres furent supprimées en 1756. Celles qui subsistaient au moment de la Révolution se composaient de deux présidents et de vingt-quatre conseillers chacune.

Aux enquêtes on jugeait les procès d'après enquête, sur instruction par écrit et rapport. Le soin de dresser les enquêtes avait d'abord été confié aux baillis; des maîtres commis par le Parlement les examinaient. Mais à la fin du XIIIe siècle, le roi jugea préférable de faire passer toute la procédure par les mains de conseillers enquêteurs (1291), et l'usage se perpétua. Ce serait toutefois une erreur de croire qu'on ne plaidait pas du tout devant les enquêtes. Tous les incidents contestés donnaient au contraire matière à plaidoiries, et il y avait à cet effet deux audiences par semaine pour chacune des chambres.

Les requêtes du Palais ne furent pas à l'origine distinctes des requêtes de l'Hôtel. Les maîtres des requêtes faisaient leur service, comme le Parlement, auprès du roi ; mais lorsque le Parlement devint sédentaire à Paris, il fallut aussi diviser des fonctions jusqu'alors réunies dans les mêmes mains; il n'était plus possible de faire le tri des placets qui sollicitaient des faveurs et de ceux qui contenaient des réquisitions d'instances. Telle fut l'origine de la chambre des requêtes. Elle eut un commencement d'organisation sous Philippe le Bel qui, par ordonnances de 1304 et de 1305, institua dix maîtres des requêtes, cinq pour la langue d'Oc et cinq pour la langue d'Oil, et même sous Philippe III qui en 1291 commit trois maîtres et un notaire pour recueillir les requêtes, pendant la durée du Parlement. En 1318, en 1320, en 1344, divers règlements intervinrent dans le même sens. Mais la Cour vit sans doute dans cette intervention une atteinte à son autorité. Il s'appropria l'examen direct des requêtes, ce qui obligea les maîtres à chercher d'autres attributions. L'édit de 1364 leur donna satisfaction en portant à leur connaissance les procès des officiers de la couronne par privilége et sans passer par les juridictions inférieures. Désormais ils formèrent une chambre dont les sentences allaient en appel au Parlement, bien qu'ils fissent partie eux-mêmes du Parlement. Ce privilége des officiers de la couronne fut étendu à beaucoup d'autres personnes sous le nom de droit de *committimus*, de sorte qu'Henri III put créer une seconde chambre (1580) qui subsista jusqu'à la création du Parlement Maupeou. Quand Louis XVI rétablit le Parlement, il ne fit qu'une chambre des requêtes. Elle se composa de deux présidents et de quatorze conseillers.

Le *committimus* ne s'étendait ni aux causes criminelles, ni aux actions réelles. Mais on y attachait le droit de statuer sur les saisies et adjudications auxquelles donnait lieu l'inexécution des engagements contractés par ou envers les personnes privilégiées.

La chambre des vacations fut instituée en 1405, confirmée en 1499 et 1519. Elle eut pour origine les commissions que les rois créèrent très-anciennement (on en a des exemples du XIIIe siècle), pour continuer l'expédition des affaires dans l'intervalle des sessions du Parlement ; et de fait, elle resta toujours une véritable commission, nommée tous les ans et ne forma point une section de la Cour. Au XVIIIe siècle, elle était composée d'un président et de vingt-quatre conseillers, tirés par moitié de la grand'chambre et des chambres d'enquête.

La chambre de la marée était aussi une sorte de commission où siégeait un président et deux conseillers, qui avaient la haute police du commerce du poisson de mer et jugeait en premier et dernier ressort, surtout depuis 1602 et 1678, de tous les procès que faisait naître cette industrie.

Il faut enfin ranger au nombre des commissions qui se rattachaient à l'organisation du Parlement et qui par la fréquence de leur emploi prirent le caractère d'institution, les assises des Grands Jours prescrites à diverses époques depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIe. De magistrats pris dans le sein de la cour, le roi formait des députations investies de la juridiction souveraine et chargées de rechercher les auteurs de crimes impunis, de condamner les juges prévaricateurs, de terminer

les procès en retard, de faire des règlements de police et d'administration. Elles devaient en outre réprimer la licence des gens de guerre, l'oppression des seigneurs et adoucir les misères du peuple. Ces missions furent en général très-efficaces, et sur la demande des États généraux, plusieurs ordonnances (Blois 1498, Moulins 1563, Blois 1579) avaient décidé ou promis qu'elles auraient lieu tous les ans dans les provinces éloignées de Paris, pendant les vacances. Cette règle ne fut point observée. Il y eut des Grands Jours à Troyes en 1367, 1374, 1376, 1381, 1391, 1395, 1398, 1402, 1409, 1535 et 1583; à Poitiers en 1454, 1531, 1541, 1567, 1579 et 1634; à Thouars en 1455; à Bordeaux en 1456 et 1459; à Clermont-Ferrand en 1481, 1582 et 1665 (ces derniers célèbres par la relation de Fléchier); à Tours en 1533 et 1547; à Moulins en 1534 et 1540; à Angers en 1539; à Riom en 1546 et 1550; à Lyon en 1596.

Après avoir compris tout le domaine du roi, le ressort du Parlement fut successivement diminué de tout ce que lui enleva la création des douze Parlements de province. Malgré toutes ces réductions, il s'étendait encore, au moment de la Révolution, sur cinq grands gouvernements. La Champagne, la Brie, l'Ile-de-France, la Picardie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Aunis, l'Angoumois, la Beauce, l'Orléanais, la Sologne, le Berry, le Nivernais, le Lyonnais, le Forez, l'Auvergne, le Bourbonnais, le Morvan, le Mâconnais et l'Auxerrois étaient placés sous sa juridiction souveraine.

Composition du Parlement. Priviléges et gages. Le Parlement en tant qu'émanation du conseil, fut d'abord composé d'officiers qui recevaient du roi une commission spéciale et temporaire. Bien que les noms de ces fonctionnaires figurent parfois dans les ***Olim*** (11 février 1318, 18 personnes), on ne saurait en induire le nombre pour cette époque-là, parce qu'on ne peut affirmer avec certitude qu'ils y soient tous énoncés dans le même temps. Il paraît résulter de l'ordonnance de 1302 qu'il y en avait treize clercs et treize laïcs, outre les cinq maîtres des enquêtes et les dix des requêtes. Sous Louis le Hutin, il y en eut douze clercs seulement et dix-huit laïcs, et sous Philippe le Long, vingt clercs et trente laïcs. C'est à partir du second tiers du XIVe siècle qu'ils furent régulièrement désignés sous le titre de conseillers et qu'ils semblent avoir été sinon nommés au moins maintenus à vie dans leurs fonctions. Depuis la fin de ce siècle jusqu'à celle du siècle suivant, le Parlement se montre en possession du droit de se recruter lui-même et de choisir ses membres à l'élection. Cette prérogative lui fut contestée sous Louis XI, qui en compensation lui accorda l'inamovibilité (1467). La Cour se composait alors de quatre-vingts conseillers et huit maîtres des requêtes (ordonnances de 1453 et de 1461). Elle comptait plus de clercs que de laïcs; Louis XI décida qu'ils seraient en nombre égal. Il y en avait cent vingt en 1635. La vénalité des charges créée par Louis XII (1512) amena de grands abus sous François Ier qui y chercha un expédient de finances, et surtout sous Henri II qui dédoubla le Parlement et le rendit semestre (1553), grave désordre dont L'Hôpital obtint la suppression de Charles IX. Au XVIIIe siècle, le nombre des conseillers s'éleva à cent dix et celui des présidents à dix-sept. D'après le Journal de Barbier, le prix de ces charges avait alors beaucoup baissé parce qu'elles étaient devenues fort peu productives et que beaucoup d'autres débouchés s'offraient aux jeunes gens actifs, instruits ou ambitieux. Il est certain, nonobstant beaucoup de déclamations tirées de lieux communs, et selon une judicieuse remarque de Montesquieu, que la vénalité des charges contribua puissamment à l'indépendance et à la dignité du Parlement. Le servilisme dont firent preuve, notamment sous Louis XIV, les présidents dont le roi s'était réservé sinon la nomination directe, au moins la confirmation, montre bien à quel degré de discrédit la Cour serait tombée, si ses membres étaient restés, comme des chefs de bureau, dans les mains du pouvoir.

On sait qu'à l'origine le roi n'avait auprès du Parlement ni avocat, ni procureur en titre. Comme les parties, il désignait au XIIIe siècle un jurisconsulte ou un praticien pour s'occuper de chaque affaire qui l'intéressait. Ce fut seulement dans le siècle suivant qu'il eut des fonctionnaires de cette catégorie investis d'attributions générales et permanentes. Bien que la création de l'avocat général fût postérieure à celle du procureur général, c'est lui qui avait le pas et qui dirigeait les gens du roi. Son collègue avait la discipline et la police du parquet (voy. ce mot). Au moment de la Révolution, il y avait auprès de la Cour trois avocats généraux, un procureur général et quatorze substituts. Elle était en outre assistée de quatre greffiers en chef, de quatre notaires, de vingt-cinq huissiers. Trois cent trente-deux procureurs occupaient à sa barre, et le nombre des avocats inscrits à son rôle montait à six cent quatre. (Voy. ces différents mots.)

Le Parlement réuni en corps avait la préséance sur toutes les autorités constituées. Cependant les autres Cours souveraines élevaient la prétention de marcher de pair avec lui. Ce fut la source de fréquentes disputes et de conflits interminables.

Les priviléges du Parlement étaient fort nombreux; il y en avait d'honorifiques et d'utiles. Parmi les premiers, il faut surtout citer la noblesse transmissible au premier degré (reconnue dès 1546, consacrée en 1640 et 1644), souvenir probable des chevaliers de l'ancienne cour féodale, en tout cas signe évident des exigences de l'opinion qui tend naturellement à rehausser par des titres les personnes qu'elle honore; il faut encore citer le droit de manteaux qu'avaient les présidents à mortier et les conseillers-clercs, et la baillée des roses que faisaient à la cour les pairs de France quand ils venaient plaider devant elle, usage qui se maintint jusqu'au XVIIe siècle. Parmi les priviléges utiles, se rangent l'exemption du ban et de l'arrière-ban, du logement des gens de guerre, du franc-salé, des droits seigneuriaux. Les conseillers-clercs étaient dispensés de résider dans leurs bénéfices; les doyens recevaient une pension. Les membres du Parlement jouissaient surtout de la prérogative de juridiction. Non-seulement ils ne pouvaient être jugés que par la compagnie assemblée; mais le fait seul qu'ils étaient impliqués dans une instance interrompait toute la procédure, et dessaisissait le tribunal au milieu de l'instruction ou de la plaidoirie.

Les fonctions des membres du Parlement furent naturellement gratuites à l'origine et probablement jusque vers le milieu du XIIIe siècle. Mais la coutume s'introduisit de bonne heure de leur offrir, surtout aux rapporteurs, de menus cadeaux, en dragées, confitures, friandises et denrées du Levant, d'où le nom d'*épices* (v. ce mot). La taxe devait en être arrêtée par le président; le tarif en fut fixé par ordonnance de 1498. On commit ensuite un délégué pour les recevoir et en donner quittance. Ces épices finirent par tomber en désuétude.

Le roi se crut obligé au XIVe siècle d'assurer

aux juges de sa cour une sorte de traitement. Les gages qui depuis cette époque jusqu'au dernier jour de la monarchie, restèrent toujours insuffisants, étaient assignés sur différents revenus, et notamment sur le produit des amendes. Ils furent très-inexactement payés et devinrent de la part du Parlement l'objet de réclamations incessantes, qu'on lui a reprochées sans beaucoup de raison, car tous les magistrats n'étaient pas également riches, et il fallait bien qu'ils pourvussent tous honorablement à leurs besoins. M. Desmaze a reproduit dans son livre (voy. plus bas BIBLIOGRAPHIE) les longues indications fournies par la table de Lenain sur cette matière (p. 138-168). A la fin du XIVe siècle, les gages étaient de cinq sous parisis par jour de service effectif, de quinze sous, cent ans plus tard; à cet effet, il y avait des registres de pointe. A la fin du XVIe siècle, d'après le témoignage de La Roche-Flavin, un conseiller ne gagnait pas 800 livres par an, le quart à peine, ajoute-t-il, de sa dépense. En 1788, il ne touchait que 305 livres s'il était clerc, 375 s'il était laïc. Le premier président recevait un peu plus de 10 000 livres, les présidents moins de 5000, le procureur général 6200, les avocats généraux 4050, sans préjudice de la retenue pour la capitation.

PARLEMENTS DE PROVINCE. La multiplication des affaires, l'extension démesurée de la compétence de la cour du roi, la longueur des procedures, l'excès des dépenses résultant de l'éloignement des parties, amena la création successive de parlements de province qui, au point de vue des attributions judiciaires, législatives et administratives, héritèrent, dans le cercle d'un territoire limité, de l'autorité souveraine du Parlement de Paris. Mais cette compagnie les regarda toujours comme des corps émanés d'elle, comme des membres détachés en quelque sorte de son propre tronc, subordonnés à sa haute direction et ne pouvant s'attribuer, sans une sorte d'usurpation, les pouvoirs politiques. Dans les circonstances impérieuses, elle requit cependant leur adhésion, forma avec eux une sorte d'alliance ; elle n'admit point l'initiative de leur part, et les tint toujours à distance. « Le Parlement de France, dit très-bien M. de « Laborde, s'est appelé le Parlement de Paris « quand, de nomade qu'il était, il prit un siége « fixe au chef-lieu du comté de Paris ; et quoique, « avec la marche du temps et l'accroissement du « procès, douze nouveaux parlements se fussent « élevés autour de lui, il resta le Parlement par « excellence. » Les origines expliquent et légitiment cette suprématie. Celles de la cour de Paris se perdaient dans la nuit du régime féodal : personne n'aurait pu dire le jour de sa naissance ni montrer la charte de sa fondation ; celles des autres cours étaient connues et plus ou moins récentes. Une loi les avait instituées, et cette loi définissait leur rôle, leurs devoirs et leurs droits. Entre des corps si divers, il n'y avait vraiment point de parité.

Les douze parlements de province furent, dans l'ordre de leur création, ceux de Toulouse, 1302; de Grenoble, 1453 ; de Bordeaux, 1462; de Dijon, 1477 ; de Rouen, 1499; d'Aix, 1501 ; de Rennes, 1553; de Pau, 1620 ; de Metz, 1635 ; de Tournai et Douai, 1668 ; de Besançon, 1676 ; de Nancy, 1769.

Il faut y joindre quatre conseils souverains : ceux d'Alsace, de Roussillon, d'Artois et de Corse.

Parlement de Toulouse. Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, ayant réuni le Languedoc à son vaste apanage, eut un conseil qui prit, comme celui du roi, le nom de Parlement, et qui exerça de même toutes les fonctions du pouvoir souverain (vers 1251). Il serait donc permis de signaler dans cette institution l'origine du parlement de Toulouse, si d'une part le conseil d'Alphonse n'avait été ambulatoire et n'avait même siégé la plupart du temps à Paris (ce qui s'accorde assez mal avec la nature des besoins auxquels il était destiné à pourvoir), et si d'un autre côté la juridiction de cette cour n'avait été générale pour tous les domaines du prince et non particulière au Languedoc. (Conf. Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, liv. IV, chap. III.) Par des raisons analogues, on ne peut voir l'embryon du parlement de Toulouse dans les commissions que Philippe le Hardi et Philippe le Bel envoyèrent dans cette ville en 1280 et 1287 et qui se composaient de délégués du Parlement de Paris. C'est d'une ordonnance du 23 mars 1302 et d'un édit organique de la même année, que date véritablement l'institution, bien que les termes de ces deux actes subordonnent son existence à venir à la volonté royale. La cour fut composée de 2 présidents-laïcs, et de 12 conseillers (6 clercs, 6 laïcs), de 2 greffiers, de 8 huissiers et d'un procureur du roi. Philippe le Bel en fit l'inauguration en personne au mois de janvier 1303. Mais en 1312, le mécontentement qu'il eut des gens du midi le porta à détruire son œuvre. Il supprima le parlement de Toulouse et l'incorpora à celui de Paris qui n'avait pas vu d'un œil favorable l'érection d'un tribunal souverain, et s'empressa de rouvrir l'auditoire du droit écrit. Cet auditoire existait déjà à la fin du XIIIe siècle, et prit dès lors un accroissement considérable. (Conf. les notes de Pierre de Bourges dans les *Olim*.)

Le parlement de Toulouse ne fut rétabli que plus d'un siècle après, par le Dauphin-Régent en 1419, et ne reprit ses séances qu'en 1420. Transféré à cause de la guerre à Béziers (1425), il se composait d'un seul président, qui était clerc, de 11 conseillers et d'un greffier. Incorporé de nouveau en 1428 à celui de Paris qui siégeait à Poitiers, il ne fut définitivement reconstitué qu'en 1443, confirmé d'ailleurs en 1461, 1610 et 1705. Les guerres civiles ou les rébellions l'obligèrent encore à diverses translations à Montpellier (1466), à Carcassonne et à Béziers (1589). Sa composition fut d'abord la même qu'en 1302. A l'époque de Louis XIII, il comptait 6 présidents et 100 conseillers. Au XVIIIe siècle, il se divisait en six chambres : *grand'chambre*, avec le premier président, 4 présidents, 24 conseillers-clercs, 19 conseillers-laïcs; *tournelle*, avec 5 présidents et 13 conseillers; trois chambres des *enquêtes*, avec 2 présidents et 20 conseillers chacune; chambre des *requêtes*, avec 2 présidents et 15 conseillers. Outre ces 150 magistrats, son personnel comprenait 1 procureur général, 3 avocats généraux, 3 greffiers en chef, 16 huissiers, dont un premier, 130 avocats et 108 procureurs. Avant la seconde moitié du XVe siècle, son ressort embrassait le Languedoc, la Guyenne, le Dauphiné et la Provence. L'étendue de cette juridiction provoqua de la part des États du pays l'émission d'un vœu portant qu'elle devînt ambulatoire. L'érection des parlements de Bordeaux et d'Aix donna satisfaction à ce désir, mais aux dépens du siége dont l'importance se trouva bien diminuée.

L'ancienneté du Parlement de Toulouse, la réputation de ses arrêts, savants et rigides, lui valurent une situation à part au milieu des autres cours, immédiatement au-dessous de celle de Paris. Une déclaration de Charles VII consacra en 1454 son autorité, en proclamant l'unité des deux Parlements, et en accordant à leurs membres le privilége exclusif d'avoir séance réciproquement les uns chez les autres.

Le Parlement de Toulouse partagea toutes les passions des hommes du midi; il se signala par le fanatisme de sa foi religieuse, à l'époque de la Ligue, s'associa au mouvement de la Fronde, et rendit son souvenir immortel par la condamnation de Calas au XVIIIe siècle.

Il fut une des cours souveraines qui résistèrent le plus longtemps et avec le plus de vivacité aux décrets de suppression rendus par l'Assemblée constituante. La chambre des vacations ne consentit à se dissoudre qu'en novembre 1790.

Parlement de Grenoble. L'ancien conseil Delphinal institué par Humbert II, en 1337, à Saint-Marcellin et transféré par lui à Grenoble, trois ans plus tard, fut érigé en Parlement par Louis XI, dauphin, en 1451, et confirmé par Charles VII en 1453. Il était composé au XVIIIe siècle de 10 présidents, y compris le premier, de 54 conseillers, dont 4 clercs seulement, un pour chaque chambre, de 3 avocats généraux et d'un procureur général. Les chambres, appelées bureaux, étaient formées deux de 14 et deux de 13 conseillers qui roulaient entre eux tous les ans, de sorte qu'il n'y avait aucune distinction de bureau civil et de bureau criminel. Le premier président était le chef suprême de la province, en cas d'absence du gouverneur ou de vacance dans ses fonctions. Ce privilége, très-ancien, fut confirmé par lettres patentes du 18 juillet 1716. Jusque dans le premier tiers du XVIIe siècle, ce parlement eut la juridiction des aides et des comptes (1628-1638). Sa préséance sur celui de Bordeaux, plus d'une fois contestée, fut solennellement reconnue en 1566, 1617, 1624, par ordonnances ou arrêts du conseil d'État.

Parlement de Bordeaux. La date de l'institution de cette cour a été vivement controversée. De l'envoi de commissions judiciaires à Bordeaux, à diverses époques, même au XIVe siècle, quelques auteurs ont argué qu'il fallait en faire remonter l'origine à Philippe le Bel. C'est abuser d'une confusion. Le seul texte authentique qui serve de base aux prétentions du Parlement de Bordeaux à une ancienneté au moins égale à celle du Parlement de Grenoble, se tire des clauses du traité passé entre Charles VII et les Anglais en 1451. Mais ce traité resta sans exécution, et l'érection n'eut lieu définitivement qu'en vertu de lettres patentes de Louis XI, en 1462. Aucune cour de justice ne fut plus ambulatoire que celle de Bordeaux. Les pestes et les révoltes en furent cause. Il fut transféré quatre fois à Libourne, en 1473, 1515, 1516 et 1555; trois fois à La Réole, en 1653, 1678 et 1690. Il siégea à Saint-Jean d'Angely en 1464, à Bergerac en 1497, à Saint-Émilion en 1501, à Agen en 1578, à Condom en 1675, à Marmande en 1676 et 1677. De 1469 à 1472 il se trouvait à Poitiers. En 1549, il fut interdit et remplacé par une commission. Il prit une part active à la Fronde et se montra toujours récalcitrant en matière d'impôts. Son droit de préséance sur la cour de Dijon fut reconnu en 1553. A partir de 1519, il fut appelé à tenir des Grands Jours; il en fit à Périgueux en 1533 et 1567, à Agen en 1540. Son ressort comprenait la Guyenne, les Landes, le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, l'Agenois, le Condomois et l'Armagnac et s'étendit sur le Quercy jusqu'en 1474, époque à laquelle la juridiction de ce pays fut rendue à la cour de Toulouse. Il comptait cinq chambres: la grand'chambre, avec 6 présidents dont le premier, et 22 conseillers; la tournelle, avec 4 présidents et 16 conseillers; deux chambres des enquêtes, avec 2 présidents et 20 conseillers chacune; une chambre des requêtes, avec 2 présidents et 7 conseillers. Il était en outre assisté de 3 avocats généraux, d'un procureur général avec 3 substituts, de 3 greffiers en chef, de 16 huissiers, dont le premier jouissait de la noblesse, de 160 avocats et de 75 procureurs.

Parlement de Dijon. Au mois de mai 1477, Louis XI institua cette cour, à la requête des habitants de la Bourgogne. Elle siégea à Beaune jusqu'en 1480. Son existence subit un grand nombre de vicissitudes. Cassée par Charles VIII en 1485, rétablie par Louis XII en 1494, suspendue de nouveau en 1637, restaurée la même année, suspendue en 1658, elle fut définitivement rétablie en 1659. Elle était distribuée en quatre chambres et composée de 10 présidents, 68 conseillers, dont 6 clercs, 2 greffiers en chef, 11 huissiers, 2 avocats généraux, 1 procureur général avec 8 substituts, 100 avocats et 70 procureurs.

Parlement de Pau. Louis XIII, en 1620, fondit en un seul corps le conseil souverain de Pau, créé en 1519, et la chancellerie de Navarre. Il fondit de même en une seule compagnie la Chambre des Comptes de Pau (1527) et celle de Nérac. En 1691, Louis XIV unit cette Chambre à la cour, de sorte que le parlement de Navarre eut à la fois toutes les attributions qui ailleurs étaient divisées au moins en principe. Cette juridiction offrait encore cette particularité que le droit de *Committimus* y était général, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Tout plaideur avait le droit de saisir directement la cour de la connaissance de sa cause sans passer par les tribunaux intermédiaires. Au XVIIIe siècle, il y avait à ce parlement 8 présidents, 47 conseillers, 2 avocats généraux, 1 procureur général, 5 substituts, 1 greffier en chef, 8 huissiers distribués dans quatre bureaux, grand'chambre, chambre des enquêtes, tournelle et chambre des comptes et finances. Il y avait en outre 29 procureurs, le nombre des avocats n'était pas fixe. Le ressort comprenait, outre la Navarre, le Béarn, les comtés de Foix et de Bigorre, les vallées d'Aure, les vicomtés de Lautrec, de Nébouzan, le duché d'Albret, l'Armagnac et le pays de Soule. Voy. au SUPPLÉMENT.

Parlement de Metz. En 1552, les Trois-Évêchés furent conquis par la France, et leur incorporation au royaume fut consacrée en 1648 par le traité de Munster. Henri IV établit à Metz un président investi d'une juridiction spéciale, et songeait à y mettre une cour souveraine lorsqu'il fut tué. Cette pensée fut reprise par Louis XIII. Par édit de 1633, il institua à Metz un parlement composé de 7 présidents, de 46 conseillers, dont 6 clercs, 2 avocats généraux, 1 procureur général, 4 substituts, 3 greffiers en chef, 2 notaires, 7 huissiers, 34 procureurs, et lui attribua de nombreux priviléges. La cour fut quelque temps semestre. Le roi voulut la transférer à Toul en 1636; mais la résistance qu'il rencontra lui fit abandonner ce projet. La juridiction de ce parlement était fort étendue; elle cumulait tous les pouvoirs des Chambres des comptes, des Cours des aides et des monnaies, des tables de marbre. Elle connaissait de toutes les difficultés qui surgissaient entre la garnison et les bourgeois. Au XVIIIe siècle, elle était divisée en 3 chambres servies chacune par 3 présidents et 15 conseillers, et avait 2 procureurs généraux. Son ressort s'étendait sur les pays de Toul, Verdun, Sarrelouis, Sedan, Thionville, Longwy, Mouzon, Mohon, Montmédy, Philipsbourg, Sarrebourg et Vic.

Parlement de Besançon. Les ducs de Bourgogne eurent, dès une époque reculée, tantôt à Salins, tantôt à Dôle, une cour supérieure appelée par eux parlement, et successivement confirmée par tous les princes entre les mains de qui passa la Franche-Comté. Après ses deux conquêtes de 1668

et de 1674, Louis XIV confirma le parlement de Dôle; mais il le transféra à Besançon en 1676. Il régla ou modifia sa composition, ses attributions, ses priviléges par de nombreux édits (1679, 1682, 1684, 1692, 1693, 1704, 1708). A la fin du XVIIIe siècle, cette cour comprenait 4 chambres; la grande, celle des enquêtes, celle de la tournelle, celle des requêtes et celle des eaux et forêts, avec 10 présidents, 57 conseillers, 3 avocats généraux, 1 procureur général, 4 substituts, 1 greffier en chef, 7 huissiers, 100 avocats, dont 2 pour les pauvres et 29 procureurs. Le ressort s'étendait sur les cinq présidiaux de Besançon, Vesoul, Gray, Salins et Lons-le-Saulnier. Ce parlement conserva en grande partie les attributions qu'il avait sous les ducs de Bourgogne, et qui étaient immenses; il était associé au gouverneur qui ne faisait presque rien sans son avis; il le remplaçait au besoin; il réglait la levée des troupes, leurs campements, leurs étapes, leur subsistance, leur payement; il s'occupait des fortifications, de la police, des monnaies, de l'intégrité de la province. Aussi nulle compagnie ne jouit avant 1789 d'une plus grande réputation que celle de Besançon. Elle figurait toujours dans l'ordre de la noblesse aux États. Louis XIV vérifia et lui reconnut ce droit en 1694. Ce parlement fut fertile en hommes d'élite; il a fourni nombre de cardinaux, de chanceliers et d'ambassadeurs.

Parlement de Douai. En 1668, Louis XIV établit à Tournai un conseil souverain formé de 2 présidents, 7 conseillers, 1 procureur général, 1 greffier en chef et 5 huissiers; il le distribua en deux chambres en 1670, et lui conféra le titre de parlement en 1686. Tournai ayant été enlevé à la France en 1709, et définitivement perdu par le traité d'Utrecht (1713), le parlement fut transféré à Douai, où il resta. Le nombre des chambres fut porté à trois dans le courant du XVIIIe siècle, et celui des magistrats à 4 présidents, 24 conseillers, dont 2 clercs. Après avoir compris toutes les acquisitions de Louis XIV en Flandre, le ressort de cette cour s'étendit sur Lille, le Cambrésis, le Hainaut français, Bouchain, Valenciennes, Maubeuge, Condé, Philippeville, Landrecies, Marienbourg et la Flandre flamande (Cassel et Bailleul.)

Parlement de Rouen. Il prit la place de l'Échiquier de Normandie (voy. ce mot). Ce fut Louis XII qui l'institua en 1499, et François Ier qui changea son nom ancien (1515). A cette époque, il se composait de deux chambres avec 4 présidents, 13 conseillers clercs, 15 laïcs, 2 greffiers en chef, 7 huissiers, 2 avocats généraux et 1 procureur général. En 1543, il fut renforcé d'une chambre des requêtes qui fut supprimée en 1560 et rétablie en 1568, et d'une chambre criminelle en 1545. La chambre des enquêtes fut dédoublée en 1669. Au XVIIIe siècle, chacune de ces dernières chambres comptait deux présidents et 28 conseillers, dont 9 clercs. Celle des requêtes avait 2 présidents et 11 conseillers, la tournelle 3 présidents et 12 conseillers, la grand'chambre 3 présidents et 28 conseillers, dont 8 laïcs. Auprès du parlement se trouvaient 2 avocats généraux, 1 procureur général avec 9 substituts, 2 greffiers en chef, 4 notaires, 12 huissiers, 100 avocats et 56 procureurs. Cette compagnie joua un rôle important pendant la guerre de Cent ans. Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II y tinrent des lits de justice en 1485, 1508, 1517 et 1550. Charles IX s'y fit déclarer majeur. Elle fut exempte de l'arrière-ban en 1518 et de la gabelle en 1523. Interdite en 1540, rétablie en 1542, elle fut transférée à Caen en 1589, réintegrée à Rouen en 1594; suspendue de nouveau en 1639, elle fut restaurée en 1641 et définitivement en 1649. Son ressort s'étendait sur les bailliages de Caudebec, Evreux, les Andelys, Caen, Coutances et Alençon.

Parlement d'Aix. Institué en 1501, confirmé en 1502 et 1504, le parlement de Provence fut d'abord placé sous la présidence du grand sénéchal; ce haut fonctionnaire était assisté d'un président, de 11 conseillers, dont 4 clercs, d'un avocat général, d'un procureur général, de 4 greffiers, de 3 huissiers, d'un avocat et d'un procureur des pauvres. En 1535, François Ier enleva la présidence au sénéchal. Au XVIIIe siècle, cette cour se composait de 11 présidents, de 56 conseillers laïcs et 1 clerc, de 3 avocats généraux, d'un procureur général, de 4 greffiers en chef, de 4 notaires, de 4 substituts et de 12 huissiers répartis entre 5 chambres; la grande, la tournelle créée en 1544, la chambre des enquêtes, créée en 1553, supprimée en 1560, rétablie en 1574, la chambre des requêtes créée en 1641, et une chambre des eaux et forêts instituée en 1704. Elle jouissait de grands priviléges et avait beaucoup de crédit auprès du pouvoir royal à cause de la fidélité qu'elle avait toujours témoignée à Henri IV. Son président, comme celui du parlement du Dauphiné, remplissait au besoin les fonctions du gouverneur. Elle soutint avec beaucoup de vigueur les doctrines gallicanes et se maintint en possession du droit de vérifier toutes les bulles et généralement tous les rescrits émanés de la cour de Rome. Son ressort comprenait les sénéchaussées d'Arles, Marseille, Toulon, Hières, Draguignan, Grasse, Castellane, Digne, Sisteron, Forcalquier et Brignols, et elle connaissait en appel des sentences rendues par nos consuls dans les échelles du Levant et sur les côtes de Barbarie.

Parlement de Rennes. Le parlement de Bretagne fut substitué aux anciens grands jours de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, dont les sessions étaient devenues insuffisantes pour l'expédition des affaires qui y étaient portées. Dès 1551, Henri II avait rendu un édit qui l'érigeait en cour souveraine. Mais bien qu'un des articles de cet acte subordonnât la nouvelle organisation aux usages et au style de Paris, bien qu'il y fût stipulé que la moitié seulement des magistrats appartiendrait à la Bretagne, cette création rencontra l'opposition la plus vive du Parlement, qui ne l'enregistra qu'avec la mention *de mandato regis.* Le parlement de Bretagne se composa de 2 chambres avec 4 présidents et 32 conseillers, 2 avocats généraux, 1 procureur général, 2 greffiers et 6 huissiers. Plus tard il eut sa grand'-chambre, ses 2 chambres d'enquêtes (1557, sa tournelle (1575) et sa chambre des requêtes (1581), avec 10 présidents, 94 conseillers, 12 conseillers-commissaires, 2 avocats généraux, 1 procureur général, 2 greffiers en chef, 19 huissiers, 140 avocats et 108 procureurs. La disposition relative aux magistrats originaires du pays fut maintenue en 1683. En 1558, Henri II concéda formellement toutes les attributions de police et d'administration municipale au parlement de Bretagne. A l'origine cette cour siégea alternativement à Rennes et à Nantes. De 1554 à 1561, il y eut entre ces deux villes, pour la possession du siége judiciaire, une lutte qui se termina par la victoire de Rennes. Il fut toutefois transféré à Vannes en 1675, mais rétabli à Rennes en 1689. La cour de Rennes s'est rendue célèbre par sa résistance aux décrets de la Constituante. Le 8 janvier 1790, il lui fallut faire amende honorable à la barre de l'Assemblée par l'organe de ses présidents assignés à cet effet. Tous durent prêter serment le 16 janvier, sous peine d'incapacité civique.

Parlement de Nancy. Après la réunion de la

Lorraine à la France (1769), la cour du roi de Pologne fut érigée en parlement.

Parlement de Bresse. Il y eut en 1661 un parlement à Bourg; mais il fut presque aussitôt transféré à Metz.

Conseils souverains. Conseils supérieurs. A côté des parlements il convient de placer les quatre conseils souverains d'Alsace, à Ensisheim (1657), puis à Colmar (1698); de Roussillon, à Perpignan (1660); d'Artois, à Arras (1530, 1641, 1677), et de Corse (1770), et les cinq *Conseils supérieurs* institués lors de la suppression du Parlement de Paris (février 1771), à Blois, à Châlons, à Clermont-Ferrand, à Lyon, à Poitiers, investis d'attributions judiciaires souveraines et abolis lors du rétablissement du Parlement par Louis XVI (novembre 1774).

ARCHIVES DU PARLEMENT. *Sources manuscrites de son histoire.* L'étude des archives du Parlement ne complète pas seulement le tableau de son organisation intérieure; elle fournit les plus solides matériaux de son histoire. L'inventaire, même très-succinct, des fonds qui les composent, explique mieux que bien des dissertations, le mécanisme de l'institution.

Les archives du Parlement comprennent les actes émanés de lui et ceux qui, produits par les parties ou envoyés par les pouvoirs publics, ont été conservés comme pièces à l'appui, comme documents importants. On en évalue le chiffre total à cinq millions et demi.

Les actes propres au Parlement se divisent en minutes et en registres. Les registres sont la simple et (dans la mesure du possible) fidèle reproduction des minutes. Les minutes les plus anciennes ont généralement péri; mais, les registres ayant toujours été transcrits avec quelques retards (ce retard était de dix ans au XVIIIe siècle), et certains registres ayant disparu, elles sont encore utiles pour remplir les lacunes vers l'époque moderne. Elles constituent aujourd'hui 9810 articles pour le civil et 1552 pour le criminel (soit 120 000 pièces).

Au civil le nombre des registres parvenu jusqu'à nous s'élève à 8375. Il se répartit en diverses séries dans la proportion suivante : Olim (1254-1318), 4 registres (voy. OLIM); Jugés, lettres et arrêts (1319-1779), 1464 reg.; Conseil (1364-1777), 3212 reg.; Plaidoiries, matinées (1395-1771), 249 reg.; Plaidoiries, après-dînées (1372-1570), 86 reg.; Plaidoiries (1571-1774), 3253 reg.

Les jugés (*judicata processus inqueste*) étaient des décisions rendues après enquête, c'est-à-dire au moyen d'une instruction par écrit.

Les arrêts (*arresta*) sont les décisions prononcées après plaidoyer, et quelquefois aussi sur rapport, au conseil.

Les lettres (*littere*) ne sont pas seulement, ainsi qu'on l'a cru et même écrit, des mandements du roi ou des actes en forme authentique; ce sont aussi de véritables décisions ayant un caractère préparatoire ou interlocutoire, des continuations de cause, des commissions de la Cour. Elles tombèrent en désuétude vers la fin du XVe siècle.

La division des plaidoiries en deux séries n'a d'autre base que la distinction des heures de la journée où se tenaient les audiences. Comme les audiences du matin étaient plus longues, c'est sur leur rôle que se portaient les causes les plus importantes.

Au Conseil se délibéraient tous les arrêts qui avaient nécessité la rédaction d'un rapport, de quelque nature que fût le procès. Toutefois comme les délibérations du Conseil au civil formaient seules un ensemble important, l'usage s'est établi d'entendre particulièrement par ce mot la suite des arrêts civils rendus hors de l'audience. On n'a pas jugé opportun d'ouvrir une série propre aux actes des chambres non civiles réunies en conseil.

Les décisions du Conseil (*consilia*), véritables arrêts préparatoires, consistaient le plus souvent dans la constatation des allégations contradictoires des parties, concluaient à la nécessité d'une enquête et fixaient un premier délai pour établir les preuves des faits affirmés. Renouvelées, c'étaient des appointements à produire.

Le criminel se compose de 906 registres commençant en 1312 et finissant en 1784. Au point de vue de l'intérêt moral ou judiciaire, ce fonds est loin d'être aussi riche qu'on se l'imagine d'ordinaire et qu'on l'a dépeint. De nombreuses lacunes le défigurent pour l'époque où il serait le plus utile à consulter, le XIVe siècle. La majeure partie des pièces qui y sont transcrites sont des commissions, des continuations, des élargissements, des ajournements. L'instruction, le détail des affaires est ailleurs, ou devrait être ailleurs, dans les archives de juridiction de premier ou de second degré. Le registre, le seul malheureusement qui nous soit parvenu, des jugements criminels du Châtelet nous donne des renseignements autrement précieux que ceux qui se tirent des registres du Parlement et en fait vivement sentir la pauvreté.

A ces deux grandes séries d'archives, il convient d'ajouter pour le civil : les accords ou transactions homologués au Parlement, souvent désignés sous le nom de rouleaux, à cause de leur forme matérielle (1300-1599), au nombre d'environ 5000. Cette partie renferme aussi quelques requêtes d'audience, des adjudications et des états de frais, taxés ou non, qui s'y sont trouvés mêlés et ont échappé ainsi à la destruction. Les transactions sont le plus souvent accompagnées de procurations et de lettres d'exécution. (Ensemble 20 000 pièces.)

Au civil se rattachent encore les registres du greffe (1319-1648) au nombre de 8, débris d'une collection autrefois complète, et qui, entre autres mentions, contiennent une espèce de rôle des accords; les saisies réelles (1399-1790), 99 registres, et surtout le fonds des registres du Palais (1457-1790), comprenant 433 registres et 2610 articles de minutes.

Aux deux matières civile et criminelle, il faut joindre les documents provenant des Grands-Jours (1367-1596) s'élevant à 200 articles, registres ou minutes.

La partie politique ou administrative est représentée notamment par les ordonnances ou lettres patentes (1337-1785) transcrites dans 241 registres, les lettres missives envoyées au roi (1463-1522) ou reçues de lui (1376-1596), contenues dans 8 registres, les scellés et inventaires après décès de princes du sang (1720-1785), 24 registres et surtout par la série du conseil secret (1636-1786), 214 registres. Jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle, le greffier avait mentionné pêle-mêle, avec la série des arrêts sur rapports ou plaidoiries, tous les incidents extrajudiciaires qui intéressaient la cour et même ses appréciations personnelles sur toute espèce de sujets. A partir de 1636, il y eut une série de registres particulièrement consacrés aux lits de justice, lettres de cachet, vérifications d'édits, jussions, remontrances, discours et députations, affaires d'église, réception et discipline des membres de la cour, relations avec les autres cours souveraines, police des juridictions inférieures, plaintes et réquisitions des gens du roi sur des matières administratives. (Répertoire dressé en 1784.)

Les attributions législatives du Parlement sont

attestées par la collection des coutumes réformées et rédigées sous la surveillance de commissaires (1492-1743); elle a 47 registres.

En résumé les archives du Parlement se composent aujourd'hui de 26 706 articles, sur lesquels on compte 10 500 registres. Conservées avec le plus grand soin par le greffier en chef, au nom de sa compagnie, elles ont cependant éprouvé des pertes inévitables, par suite de prêts, d'enlèvements clandestins ou de destructions légales. Elles ont surtout beaucoup souffert du grand incendie de 1618. Henri IV et Louis XIV ont fait brûler les actes qui rappelaient la Ligue et la Fronde. (Des fragments importants ont heureusement échappé à leurs mains.) Au total il nous manque 131 registres; 16 des Jugés; 31 du Conseil; 23 des Matinées; 24 des Après-dîners; 3 du Conseil secret; 3 de ceux qui sont dits du greffe; 1 des Saisies réelles; 30 du Criminel. Quant aux minutes, il nous en est parvenu à peine le tiers ou le quart.

Le dépôt des archives du Parlement est resté longtemps après et malgré le décret de suppression des cours souveraines (octobre 1790), au Palais de Justice, dans la Sainte-Chapelle et sous les combles de l'horloge. Il a été inventorié par grandes masses sous la direction de M. Terrasse, qui en avait été nommé le gardien en 1791. C'est seulement en 1847 qu'il a été transféré à l'hôtel Soubise.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles un grand nombre de magistrats ou de riches amateurs se firent, au moyen d'extraits, des collections abrégées des registres du Parlement. On en connaît aujourd'hui une dizaine. Les meilleures sont celles de Lenain (200 volumes), de Boissy d'Anglas (180 volumes), de Penthièvre (223 volumes), appartenant au Corps législatif, au sénat et à la bibliothèque des avocats (don de M. Dupin qui la tenait du roi Louis-Philippe après 1848). Mais ces recueils doivent être consultés tous avec précaution; ils sont remplis d'inexactitudes, de fautes de lecture et d'interprétation, et ne dispensent en aucun cas de recourir aux originaux.

Bibliographie. — Il est peu d'institutions qui aient été aussi mal étudiées et sur lesquelles on ait émis plus d'assertions fausses que le Parlement. Cela provient sans doute, pour l'époque antérieure à la Révolution, de la sollicitude jalouse avec laquelle la Cour conservait ses archives et les défendait contre les regards indiscrets; cela provenait sans doute aussi, et cela provient encore aujourd'hui, de la difficulté de pénétrer avec sûreté dans un dédale de faits obscurs, d'en débrouiller le mélange, de s'en approprier la clef.

La seule étude capitale qu'ait produite l'ancienne érudition française est l'article de Boucher d'Argis, dans l'*Encyclopédie méthodique* (in-4°, 1786, 200 colonnes compactes). Les erreurs y sont compensées par une foule d'observations judicieuses et de renseignements exacts; elle est très-sûre pour le XVIIe et le XVIIIe siècle; malheureusement elle n'est pas bien divisée.

A la suite, mais bien au-dessous, on peut citer: l'*Histoire du Parlement de Paris*, par Voltaire (1769, in-8°), morceau brillant, comme tout ce qui est sorti de sa plume, et parfois solide; les *Recherches* de Pasquier (ch. II, III et IV), inégales en cette matière comme en tout le reste: les deux ouvrages de Blanchard sur les premiers présidents et les présidents à mortier et conseillers (1645 et 1647, in-fol.), utiles par certains détails, mais d'un usage dangereux; le tome III de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong (1771), les chapitres consacrés par dom Vaissète au parlement de Toulouse, enfin les *Treize livres des parlements* de Laroche-Flavin (1621, in-fol.), souvent mis à contribution, mais confus, prolixes et absolument dépourvus d'esprit critique.

C'est seulement dans les cinquante dernières années que la science historique a commencé à prendre possession du Parlement et qu'elle a fait preuve, à son endroit, de maturité. Les travaux les meilleurs et les plus remarquables dont elle s'honore en cette matière sont, pour l'histoire du Parlement de Paris, un *Mémoire* de Klimrath sur les Olim (1837); la *Préface* mise par M. Beugnot en tête de sa publication des Olim (1838-1844); la *Notice* de M. Bordier sur du Breuil, (1841); l'*Essai sur l'authenticité des Olim et l'organisation du greffe*, par M. Lot (1858); l'*Etude sur les Olim*, par M. Raynal (1858); les chapitres de l'*Histoire de Philippe le Bel* (1861, in-8°), et de l'*Histoire d'Alphonse de Poitiers* (1870, in-8°), où M. Boutaric a exposé d'une façon neuve l'organisation judiciaire du XIIIe siècle; l'*Introduction aux actes du Parlement*, par M. de Laborde (1863); la *Notice sur les Archives du Parlement*, par M. Grün (1863). On peut consulter pour l'histoire des Parlements et Conseils de provinces l'ouvrage de Floquet, sur la cour de Rouen, travail consciencieux et puisé aux originaux (1840, 7 vol. in-8°); les publications de Pillot (1849-1850) sur le parlement de Flandre: de La Cuisine, sur celui de Dijon (1858, 2 vol. in-8°): de Bastard (1858, 2 vol. in-8°), sur celui de Toulouse, malgré le titre trop ambitieux et peu justifié de *Parlements de France*, de Pillot, sur le conseil souverain d'Alsace etc.

A la suite de ces essais diversement estimables, il est permis de signaler un livre de M. Ch. Desmaze (1860, in-8°), sur le Parlement de Paris, où sont indiqués les éléments d'une composition d'ensemble jusqu'ici seulement ébauchée.

Il existe en outre un assez grand nombre de recueils imprimés d'arrêts des parlements. La série A D des Archives de l'empire est fort riche de documents de cette nature. Mais les seules publications complètes sont celles des *Olim* par M. Beugnot (4 vol. in-4°); des *Actes du Parlement de Paris*, par M. Boutaric, pour la période de 1254 à 1328 (1863-1866, 2 vol. in-4°); d'un volume perdu des *Olim* restitué par M. Delisle (1863, in 4°).

PARLOIR AUX BOURGEOIS C'était l'ancien nom de la maison commune de Paris. Cet hôtel était d'abord situé près du grand Châtelet; le corps de ville transporta ensuite le lieu de ses séances dans le faubourg Saint-Jacques, derrière les Jacobins, où il séjourna jusqu'en 1357, époque à laquelle il s'établit définitivement sur la place de Grève.

PARME, capitale du duché de ce nom (Italie). Les Autrichiens furent défaits devant cette ville par Coigny et Broglie le 19 juin 1734. Prise par le duc de la Vieuville en septembre 1745, elle fût reprise par les Autrichiens le 22 avril suivant. Les troupes franco-espagnoles commandées par l'infant dom Philippe y furent battues par les Autrichiens le 2 juin 1746. — Le général Grenier y défit les Autrichiens et les Napolitains, le 2 mars 1814. — Par le traité de Madrid (21 mars 1801) les États de Parme furent cédés à la France qui céda la Toscane à l'infant prince de Parme, qui prit le titre de roi d'Étrurie. Ces États furent occupés le 9 octobre 1802 par les Français à la mort du dernier duc, Ferdinand de Bourbon. Un décret impérial du 21 juillet 1805 les organisa comme une dépendance de la France, et un sénatus-consulte du 24 mai 1808 les réunit à l'empire, dont ils furent détachés par le traité de Paris du 11 avril 1814 pour être donnés à l'impératrice Marie-Louise.

PARMENTIER (Jean), navigateur, né à Dieppe

en 1494, mort à Sumatra en 1530. On a de lui des cartes et une relation en vers de son voyage aux Indes, 1531, in-4° et 1832, in-8°.

PARMENTIER (Denis), peintre de fleurs et de fruits, membre de l'Académie (1665), né vers 1612, mort le 2 août 1672. = JACQUES, peintre d'histoire, élève et neveu de Séb. Bourdon, né en 1658 à Paris, mort à Londres le 25 décembre 1730. Il était huguenot.

PARMENTIER (Antoine-Augustin), célèbre agronome, membre de l'Institut (1796 et 1803), inspecteur général du service de santé, né à Montdidier (Somme), le 17 août 1737, mort à Paris le 13 décembre 1813. Il est surtout connu par le zèle avec lequel il propagea la culture de la pomme de terre.

PARNY (Évariste-Désiré DESFORGES, chevalier puis vicomte de), poète érotique, membre de l'Institut (1803), né à l'Ile-Bourbon le 6 février 1753, mort à Paris le 5 décembre 1814. Les meilleures de ses poésies sont ses *Élégies*. En 1779, il donna la *Guerre des Dieux*, épopée licencieuse et irréligieuse qui fit grand bruit alors, et qui fut suivie bientôt de deux autres productions analogues, mais fort inférieures, le *Paradis perdu* et les *Galanteries de la Bible*. Ses œuvres complètes ont été publiées 1808, 5 vol. in-18 ; 1824, 2 vol. in-8° ; 1830, 4 vol. in-18.

PAROLES DU PRÉSENT ET DU FUTUR. Le mariage avant la Revolution était un contrat de la compétence exclusive de l'Église, il était régi par le droit canonique. Parmi les formalités qui devaient, d'après ce droit, précéder l'union conjugale, se plaçaient les *fiançailles*, promesses solennelles et religieuses qui avaient pour sanction les *repentailles*, sorte de dédit. Outre ces engagements dont l'effet ne devait avoir lieu que dans l'avenir, on en admit d'une autre forme et qui consistaient dans la déclaration même du mariage : « Je vous prends à époux », telle était la formule. On donna à cette seconde espèce de fiançailles le nom de *paroles du présent* (verba de præsenti), tandis que la première reçut celui de *paroles du futur* (verba de futuro). Mais comme le mariage, en droit canon et en droit romain, a pour base essentielle le consentement, les *paroles du présent* pouvaient être considérées comme y donnant naturellement naissance ; il en résulta des abus graves, et elles furent proscrites dans le monde catholique par le concile de Trente, en France, par l'ordonnance de Blois, 1576. Il paraît que cette prohibition fut inefficace en France, car les assemblées du clergé de 1670 et 1675 sollicitèrent des évêques des bulles d'excommunication contre les personnes qui assisteraient aux mariages contractés par paroles du présent. Un arrêt du Parlement de Paris en date du 5 septembre 1680, défendit conformément aux vœux exprimés par ces assemblées à tous notaires de recevoir des actes de cette nature ; et une ordonnance de 1697 déclara nulles et illégitimes les unions ainsi contractées.

PAROY, terre et seigneurie de la Brie-Champenoise (Aisne), érigée en marquisat (juin 1685), en faveur de François Mascrany. Cette érection fut renouvelée en novembre 1754 en faveur de Guy le Gentil. C'est à la famille de ce dernier qu'appartenait Jean-Pilippe-Gui LE GENTIL, marquis de PAROY, dessinateur et peintre, membre de l'Académie de peinture, né à Paris en 1750, mort le 22 décembre 1824.

PAROY (Jacques de), peintre sur verre, né à Saint-Pourcain-sur-Allier, mort à Moulins à cent deux ans, vers la fin du XVII° siècle.

PARPAILLOTS, surnom qu'au XVI° siècle on donnait aux calvinistes.

PARQUET. Dans la disposition des lieux où se passaient les audiences du Parlement, il y avait, entre les siéges où se tenaient les conseillers et la place réservée au procureur du roi et à ses substituts, un certain espace vide que les hauts personnages seuls étaient admis à traverser et qui avait reçu le nom de *parquet*. Il en est souvent question dans les mémoires du duc de Saint-Simon. Telle est l'origine du terme *parquet* sous lequel ont été et sont encore parfois désignés les officiers du ministère public. Aujourd'hui on entend plus souvent par là les bureaux mêmes où s'accomplissent, sous la direction du procureur général, les diverses opérations de son département.

PARQUET (Seigneurs du), branche de la famille de Diel ou Dyel (Normandie). — Voy. DYEL.

PARRE (S.) Voy. PATROCLE (S.).

PARROCEL, nom d'une famille de peintres : BARTHÉLEMY, peintre, né à Montbrison vers 1600, mort à Brignolles (Var) vers 1660. = JEAN, fils aîné du précédent, né le 29 juin 1631. = LOUIS, frère du précédent, né le 18 février 1634, mort à Avignon vers 1730. = JOSEPH, frère du précédent, dit Parrocel des *Batailles*, membre de l'Académie (1676), né à Brignolles (Var), mort à Paris le 2 mars 1704. Il passa huit ans en Italie. — deux *Batailles* (musée du Louvre) ; *Paysage ; Sobieski devant Vienne* (musée de Caen) ; *Halte de cavaliers* (musée de Lyon) ; *Combat de cavalerie*, deux tableaux (musée de Besançon) ; une *Bataille* (musée de Dijon) ; *Moines guérissant des possédés* (musée de Nantes). = Son fils CHARLES, peintre, élève de la Fosse et de Boulongne l'aîné, membre de l'Académie (1721), né le 6 mai 1668 à Paris, où il est mort, aux Gobelins, le 25 mai 1752. = PIERRE, neveu et élève de Joseph, peintre, agréé à l'Académie (1730). = IGNACE-FRANÇOIS, fils du précédent, peintre, membre de l'Académie, né à Avignon en 1704, mort à Paris le 14 décembre 1781. — *Bataille contre les Turcs ; un champ de bataille* (musée de Vienne).

PARSAN. On appelait au XV° et au XVI° siècle *capitaine de Parsan* un gouverneur qui résidait dans l'une des petites villes du Béarn et qui commandait militairement la ville et son district. Au dernier siècle on désignait sous ce nom un officier de milice commandant les troupes nationales du Béarn, fournies par une circonscription territoriale. Ce nom est quelquefois écrit, et à tort, *persan*.

PARSCHWITZ (Silésie). Un armistice y fut signé le 4 juin 1813 entre les Français et les alliés.

PARSDORF (Allemagne). Le 15 juillet 1800, il y fut signé, entre Moreau et le général autrichien Kray, un armistice qui devait expirer le 19 septembre. Prolongé jusqu'au 17, puis de 45 jours à dater du 30, il ne fut pas renouvelé et les hostilités recommencèrent le 26 novembre.

PARSEVAL-GRAND'MAISON (François-Auguste), poète, membre de l'Académie française, né à Paris le 7 mai 1759, y mourut le 7 décembre 1834. Il suivit Bonaparte en Égypte. — *Les Amours épiques*, 1804, in-8° ; *Philippe-Auguste, poëme héroïque*, 1825, in-8°. = Son frère, MARC-ANTOINE, géomètre, correspondant de l'Institut, mort à Paris en août 1836.

PARSEVAL-DESCHÊNES (Alexandre-Ferdinand), amiral, sénateur, fils de Marc-Antoine Parseval, né le 27 novembre 1790, à Paris, y mourut le 10 juin 1860. Vice-amiral (1846), il commanda en chef (1854) l'escadre destinée pendant la guerre contre la Russie à opérer dans la Baltique, et fut créé amiral après la prise de Bomarsund.

PARTHENAY, petite ville du Poitou (Deux-Sèvres), capitale de la Gâtine. Elle fut assiégée inutilement par le comte d'Anjou (1125), et par

les Armagnacs (1419). Prise par Charles VIII (1486), elle fut prise et reprise par les calvinistes et les catholiques (1568, 1569). — A la mort de son dernier seigneur, Jean II de Parthenay, elle passa à Charles VII et fut donnée successivement (1443) à Louis de France (Louis XI), à Dunois (1458,) à Charles d'Anjou, comte du Maine (1464). C'est de Parthenay que tirait son nom une illustre maison que l'on croit sortie de la maison de Lusignan et qui à la fin du XIe siècle prit le surnom de Larchevêque. La branche aînée se fondit dans la maison de Melun-Tancarville, et la seconde, celle des seigneurs de Soubise, dans la maison de Rohan.

PARTHENAY (Jean de), seigneur de Soubise, capitaine calviniste, né en 1512, mort le 1er septembre 1566. = Sa fille unique, CATHERINE, née le 22 mars 1554 au château du Parc (Poitou), où elle mourut le 26 octobre 1631, épousa (1567) Charles de Quellenec, baron du Pont, à qui elle intenta (1569) un procès pour impuissance et qui fut tué à la Saint-Barthélemy. Elle se remaria (1575) à René, vicomte de Rohan, et devint veuve de nouveau (1586). Calviniste dévouée aux intérêts de son parti, elle se signala par son courage héroïque au siége de la Rochelle (1627) dont elle prolongea la résistance jusqu'à la dernière extrémité. Après la reddition de la ville, elle fut enfermée avec sa fille Anne, au château de Niort. Elle avait composé une tragédie d'*Holoferne*, diverses élégies, etc. On a seulement imprimé d'elle, l'*Apologie pour le roy Henri IV*, piquant pamphlet, inséré dans l'édition de 1744 du *Journal de l'Estoile*. Elle fut la mère du célèbre duc de Rohan. — Voy. ROHAN et SOUBISE.

PARTHÉNOPÉENNE (République). Elle fut fondée le 23 janvier 1799. — Voy. NAPLES.

PARTICELLI (Michel), sieur d'Emery, financier, né vers 1596, mort à Paris le 23 mai 1650. Intendant des finances de France, puis ambassadeur en Italie, il devint (juin 1643-1648) contrôleur général des finances, et commit, dans cette charge, de nombreuses exactions. — *Histoire de ce qui s'est passé en Italie de* 1621 *à* 1630, dans les *Diverses relations*, 1632, in-4°.

PARTIES CASUELLES. On appelait ainsi la finance que devaient annuellement au roi les détenteurs d'offices vénaux, non héréditaires, pour conserver leurs charges à leurs veuves et à leurs enfants, lorsqu'ils venaient à mourir ou à résigner leurs fonctions. Dans ce dernier cas, en effet, l'office retournait entre les mains du roi, s'ils n'avaient pas survécu au moins quarante jours à la résignation. (Voy. PAULETTE.) Il y avait un bureau et un trésorier des parties casuelles.

PARTINIACUM, Parthenay.

PARTOUNEAUX (Louis, comte), général, né le 26 septembre 1770, à Romilly sur-Seine (Aube), mort à Menton, le 4 janvier 1835.

PARTZ, maison d'Artois d'où sont sortis les seigneurs d'Esquires et de Pressy.

PARVILLE (Seigneurs de), de la famille de Longueau (Gâtinais).

PAS, seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais). Elle a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Feuquières et de Rebenac, et qui a pour armes : *de gueules au lion d'argent*. — Les Anglais furent défaits à Pas en 1523 par François de Bourbon, comte de Saint-Pol.

PAS (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

PASCAL ou **PASCHAL** (Pierre), historiographe de Henri II, né à Sauveterre, mort à Toulouse le 16 février 1565.

PASCAL (Blaise), l'un des plus grands génies produits par la France, géomètre, physicien, philosophe, écrivain, né à Clermont Ferrand le 19 juin 1623, mort à Paris le 19 août 1662. Il était fils d'Étienne Pascal, président à la cour des Aides de Clermont. Dès sa plus tendre enfance il donna des preuves d'une précocité extraordinaire qui décida son père à l'amener à Paris pour son éducation. A douze ans il fit un traité sur le son. Peu de temps après, seul, sans maître, sans livres (car son père ne lui avait permis la lecture d'aucun ouvrage de mathématiques), il trouva les 32 premières propositions du premier livre d'Euclide. Il n'y eut plus moyen alors de le détourner de l'étude de la géométrie. A seize ans, il composa un *Traité des coniques*, et à dix-huit, inventa une machine arithmétique qui est aujourd'hui au Conservatoire des arts et métiers, et dont Diderot a donné une description assez défectueuse. En 1648, il fit faire par son beau-frère, Perier, conseiller à la cour des Aides de Clermont, des expériences décisives sur la pesanteur de l'air, et qui renversèrent à tout jamais le fameux axiome qui avait cours jusque-là, que la nature avait horreur du vide. Peu de temps après, la lecture des livres jansénistes le détourna de ses études scientifiques et le lança dans une nouvelle voie où il devait acquérir une gloire immortelle. Après avoir, un an ou deux, mené une vie fort mondaine, il subit l'influence de sa plus jeune sœur, Jacqueline, qu'il avait fait entrer comme religieuse à Port-Royal, et à trente-deux ans il alla s'établir à Port-Royal-des-Champs. Ce fut pour défendre Arnauld et ses amis qu'il écrivit ses célèbres *Provinciales*, ce chef-d'œuvre inimitable de verve et de raillerie. La première de ces lettres parut le 23 janvier 1656, sans nom d'auteur, et la dix-huitième et dernière le 24 mars 1657. Elles furent réimprimées in-4°, sans lieu d'impression ni date (1657), sous le titre de *Lettres écrites à un provincial par un de ses amis, et Lettres aux révérends pères jésuites sur la morale et la politique de ces pères*; elles reparurent la même année sous le titre de *Provinciales* (qui leur est resté) et avec le pseudonyme de Louis de Montalte. « Toutes les plaisanteries, dit Sainte-Beuve, dont on a vécu cent cinquante ans sur le gros livre de Jansénius, sur ce qui s'y trouve ou ne s'y trouve pas, n'ont pas d'autre source. Pascal les a inventées. Elles ont tué les jésuites, les molinistes, les thomistes; elles ont tué ou rendu fort malades bien d'autres choses encore.... Elles ont tué la scolastique en morale, comme Descartes l'avait tuée en métaphysique; elles ont beaucoup fait pour séculariser l'esprit et la notion de l'honnête, comme Descartes l'esprit philosophique. » Cependant des infirmités douloureuses, aggravées encore par les excès de travail, ne laissèrent plus à Pascal un jour de repos, et, à mesure que sa santé déclinait, il se livrait de plus en plus aux pratiques religieuses les plus austères et les plus rigoureuses. Toutefois il fit trêve pendant quelques jours aux pensées de philosophie et de religion qui ne cessaient d'occuper son esprit, pour résoudre le fameux problème de la cycloïde ou roulette, sur lequel il publia une *Lettre à Carcavi*, sous le pseudonyme de Dettonville. Il avait entrepris une apologie du christianisme qu'il ne put terminer et dont on ne possède que des fragments détachés qui ont été publiés après sa mort sous le nom de *Pensées*, et qui portent à chaque page l'empreinte de son génie. Le manuscrit autographe qui existe à la Bibliothèque nationale a été l'objet d'un travail important de M. Cousin, 1842 et 1844, in-8°, et M. Faugère fit paraître en 1844, 2 vol. in-8°, une édition des *Pensées*, rangées dans un ordre nouveau et où il ajouta plusieurs opuscules inédits. M. Havet, à son tour, en a donné (1852, in-8°) une édition annotée où il a adopté l'ordre antérieurement par l'abbé Bossut.

Les œuvres complètes de Pascal ont été publiées par Bossut, 1779, 5 vol. in-8°, puis 1819, 5 vol. in-8°, et 1861, 2 vol. in-12. (Voy. encore *Jacqueline Pascal*, par M. Cousin, 1842, in-18, plusieurs fois réimprimé.)

PASCAL (Françoise), auteur dramatique, morte après 1657.

PASCAL (L'abbé Jean-Baptiste-Etienne), archéologue, né le 25 déc. 1789, à Marvejols (Lozère), mort à Paris, le 20 juin 1859.

PASCAL-VALLONGUE (Joseph-Secret), général, né le 14 avril 1763, à Sauve (Gard), mort le 17 juin 1806, à Castellane, d'une blessure reçue au siége de Gaëte.

PASCASE RADBERT (S.), abbé de Corbie, en 844, mort le 26 avril vers 865.

PASCHA ANNOTINUM, nom donné, dans quelques actes du moyen âge, à l'anniversaire de la Pâques de l'année précédente. On célébrait encore cet anniversaire au siècle dernier dans le diocèse de Cambrai. = — CLAUSUM, Pâques clôse, l'Octave de Pâques. = — COMPETENTIUM ou PETITUM, le dimanche des Rameaux, parce qu'on donnait ce jour-là le symbole à ceux qui demandaient le baptême. = — FLORUM, FLORIDUM, Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux. = — MEDIUM, le mercredi dans l'Octave de Pâques. = — PRIMUM, le 22 mars, ainsi appelé parce que Pâques ne peut tomber plus tôt que ce jour-là. = — ROSARUM, la Pentecôte.

PASCHAL (Carlo PASQUALI, dit), diplomate et publiciste, né le 19 mars 1547, à Coni (Piémont), mort au château de La Queute (Somme), le 25 décembre 1625. — *Legatio rhetica*, 1620, in-8°.

PAS D'ARMES. On appelait ainsi, au moyen âge, une joute entre chevaliers, et qui consistait à défendre ou à attaquer un pas, c'est-à-dire un défilé, un passage, etc. Ce mot fut aussi employé comme synonyme de tournoi.

PAS-DE-CALAIS (Département du). Ce département, formé de l'Artois et de trois pays de la Picardie, le Boulonnais, le Ponthieu et le Calaisis, est borné au N. par le détroit du Pas-de-Calais; à l'E., par le dép. du Nord; au S., par le dép. de la Somme; à l'O., par la Manche. Chef-lieu Arras.

BIBLIOGRAPHIE : Peuchet et Chanlaire, *Statistique du Pas-de-Calais*, 1810, in 4°; Harbaville, *Mémorial du Pas-de-Calais*, 1842, 2 vol. in-8°.

PASQUALI. Voy. PASCHAL.

PASQUELIN (Le P. Guillaume), théologien, né le 25 nov. 1575 à Beaune, où il mourut en 1632.

PASQUERASE, redevance due au seigneur par les habitants d'une terre pour chaque joug de bœufs.

PASQUIER, famille de l'Ile-de-France, d'où sont sortis les seigneurs de Franclieu.

PASQUIER (Étienne), célèbre avocat, érudit, poëte latin et français, né le 7 avril 1529, à Paris, où il est mort le 30 août 1615. Il se fit connaître en 1564 par un plaidoyer en faveur de l'Université contre les jésuites, et fut successivement délégué aux grands jours de Poitiers (1580), de Troyes (1583), avocat général à la Cour des comptes (1585), député aux États de Blois (1588). Il resta fidèle à la cause royale. Ses divers écrits, plaidoyers, poésies latines et françaises, les *Recherches de la France* et ses *Lettres* ont été réunis, 1723, 2 vol. in-fol. Le chancelier Pasquier a publié de lui, 1847, in-4°, une *Interprétation* (inédite) *des Institutes de Justinien*.

PASQUIER (Étienne-Denis, baron puis duc), homme d'État, membre de l'Académie française (1842), né à Paris, le 22 avril 1767, mort le 4 juillet 1862. Il appartenait, à ce qu'il paraît, à la famille du précédent. Conseiller au Parlement par dispense d'âge (1787), il vit périr sur l'échafaud (21 août 1794) son père, Étienne, conseiller au Parlement, et fut arrêté lui-même quelques jours avant le 9 thermidor. Maître des requêtes (1806), il devint successivement baron de l'Empire (1809), conseiller d'État (fév. 1810), procureur du sceau des titres et préfet de police (14 oct. 1810). Lorsqu'éclata le complot de Mallet (24 oct. 1812), il fut arrêté par les conspirateurs et conduit à la Force où il passa quelques heures. Il n'en fut pas moins maintenu dans ses fonctions, qu'il conserva jusqu'au retour de Louis XVIII, qui le nomma directeur général des ponts et chaussées (21 mai 1814). Ministre de la guerre par intérim, (9 juil.-28 oct. 1815), membre du conseil privé et ministre d'État, député et (1816) président de la Chambre, il fut garde des sceaux du 19 janvier 1817 au 29 déc. 1818, et ministre des affaires étrangères du 19 déc. 1819 au 14 déc. 1821. Dans ce ministère il fut l'instigateur et le défenseur de toutes les mesures réactionnaires qui suivirent l'assassinat du duc de Berry. Pair de France (25 sept. 1821), il combattit constamment Villèle et Corbière, se rallia sans hésitation à la dynastie de Juillet, et devint alors président de la Chambre des pairs (30 août 1830), chancelier de France (1837), et duc (19 déc. 1844). — *Discours et opinions*, 1842, 4 vol. in-8°. Il a laissé en manuscrit de volumineux mémoires. Son titre de duc a passé à son neveu M. Edme-Gaston d'Audiffret.

PASQUIER (Pierre), peintre en émail, membre de l'Académie (1769), mort après 1792.

PASQUIERS (Seigneurs de), branche de la maison dauphinoise d'Alleman.

PASSAVANT (Seigneurs de), branche de la maison de Beauvau (Anjou). = —, de la maison de Daussy ou Aussy. = —, de la maison de La Haye (Normandie). = —, de la maison de Nettancourt (Lorraine).

PASSAVANTUS, pseudonyme de Th. de Bèze.

PASSAY (Seigneurs de), de la famille de Darchambault (Berry).

PASSEIUM, Passy.

PASSEMANT (Claude-Siméon), ingénieur et opticien, né à Paris, en 1702, mort le 6 nov. 1769.

PASSEMENTIERS. La communauté des passementiers, à Paris, fut créée en mars 1558 et confirmée en juin 1594 et en avril 1653. Elle fut plus tard réunie à celle des brodeurs et des boutonniers.

PASSERAN (Le comte de), pseudonyme de Voltaire.

PASSERAT (Jean), l'un des meilleurs poëtes du XVIe siècle, poëte latin, érudit, professeur d'éloquence au Collége royal, né à Troyes, le 18 oct. 1534, mort à Paris, le 14 déc. 1602. Il prit une grande part à la *Satire Ménippée*.

PASSEVENT PARISIEN, pseudonyme de Carnelan.

PASSEWALK, localité de Brandebourg, où le 29 oct. 1806 capitula un corps prussien.

PASSION. Voy. CONFRERIE.

PASSY (Seigneurs de), de la famille de Petit.

PAST (Droit de). D'après certaines tenures féodales, le vassal devait à son suzerain un ou plusieurs repas par année. Cette prestation paraît avoir eu quelque analogie avec le droit de gîte.

PASTÉ, maison qui a donné un maréchal de France, Ferry Pasté, mort dans la seconde moitié du XIIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Challeranges et de Malesherbes. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

PASTOR BONUS, nom donné, au moyen âge, au second dimanche après Pâques, ou l'évangile commence par ces mots: *Ego sum pastor bonus*.

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, comte, puis marquis de), homme politique, érudit, littérateur, né le 25 oct. 1756, à Marseille, mort le 28 sept. 1840, à Paris. Conseiller à la Cour des aides (1781), membre de l'Académie des inscriptions (1785), maître des requêtes (1788), il embrassa d'abord avec ardeur les principes de la Révolution, et procureur général syndic du département de la Seine, il alla demander à l'Assemblée constituante de transformer l'église Sainte-Geneviève en un panthéon patriotique. Député à la législative, il marcha quelque temps encore dans la même voie, mais défendit ensuite la royauté. Après le 10 août il se retira en Savoie, fut envoyé (1795) au conseil des Cinq-Cents, et proscrit au 18 fructidor. il put s'enfuir et ne rentra en France qu'en 1800. Il se rallia à l'empire et devint membre de l'Institut (1803), professeur de droit au Collége de France (1804), professeur de philosophie à la Faculté des lettres et sénateur (1809). La Restauration le créa pair (1814), marquis (1817), vice-président de la Chambre des pairs (1821), ministre d'État et membre du conseil privé (1826), et chancelier de France (1829). En 1820, il avait remplacé Volney à l'Académie française. Il refusa de prêter serment à Louis-Philippe et fut nommé (1834) administrateur des biens que les enfants du duc de Berry avaient en France. Outre des notices insérées dans l'*Histoire littéraire de la France*, outre les tomes XV à XX qu'il a publiés du grand recueil des *Ordonnances*, on a de lui : *Zoroastre, Confucius, Mahomet*, 1787, in-8°; *Moïse*, 1788, in-8°; *Des Lois pénales*, 1790, 2 vol. in-8°; *Histoire de la législation*, 1817-1837, 11 vol. in-8°. = Son fils, AMÉDÉE-DAVID, littérateur, membre libre de l'Académie des beaux-arts (1823), né le 2 janvier 1791 à Paris, y mourut le 19 mai 1857. Sous-préfet (1813), maître des requêtes (1814), gentilhomme de la chambre (1820), conseiller d'État (1825), il refusa le serment à la dynastie de Juillet. Mais, bien qu'il fût administrateur des biens du comte de Chambord en France, il se rallia au parti napoléonien en 1852, et fut nommé sénateur.

PASTOUREAUX. En 1251, pendant le séjour de saint Louis en Syrie, un mouvement populaire d'une grande intensité se produisit en France. Des bergers (de là le nom de *Pastoureaux*) conduits par un personnage inconnu, qu'on prétendait Hongrois d'origine, se répandirent partout, prêchant une croisade dont la noblesse et le clergé ne devaient point faire partie, et déclamant avec violence contre le clergé. Ils soulevèrent ainsi rapidement une partie de la population et virent leurs bandes s'accroître de tous les vagabonds et de tous les gens sans aveu. Les désordres sans nombre qu'ils commettaient sur leur passage, amenèrent contre eux une violente réaction, et poursuivis à outrance par les officiers royaux et les nobles, ils furent exterminés ou dispersés. Leur chef fut, par ordre de la reine Blanche, tué à Paris par le bourreau au moment où il prêchait devant un nombreux auditoire qui fut en partie massacré. En 1320, il y eut une nouvelle insurrection de Pastoureaux, qui de Paris se rendirent dans le midi en passant par le Berry. Leurs bandes furent détruites dans la sénéchaussée de Carcassonne.

PASTOUREL (Bataille du). Voy. BERGER (Bataille du) et GOURNAY.

PASTRINGO (États-Sardes). Les Autrichiens y furent battus par les Français le 26 mars 1799.

PASUMOT (François), érudit, naturaliste, né le 30 avril 1733 à Beaune, où il mourut le 4 septembre 1804.

PATAC, petite monnaie du Comtat-Venaissin, usitée en Provence et en Dauphiné; elle valait un double ou deux deniers de France.

PATAGON, monnaie d'argent qui se frappait beaucoup en Flandre et en Franche-Comté, c'était à peu près la même chose que le *daldre* ou *thaler*. Il y avait des demi, quarts, huitièmes, seizièmes et trente-deuxièmes de patagon.

PATARD, monnaie flamande de cuivre valant un double de France.

PATARINS, PATERINS ou **PATRINS**, hérétiques du XII° siècle condamnés par le concile général de Latran en 1179. Ils soutenaient que Lucifer était le créateur de toutes les choses visibles, que le mariage était un adultère, etc.

PATAY, petite ville de la Beauce (Loiret), près de laquelle les Français ayant à leur tête Richemont et Jeanne d'Arc firent essuyer une défaite complète aux Anglais commandés par Talbot et Scales, qui furent faits prisonniers, et Falstaff.

PATEL (Pierre), dit *le Père*, peintre, né en Picardie, vers 1605, mort à Paris, le 5 août 1676. — *Josabeth exposant Moïse; Moïse enterrant l'Égyptien qu'il avait tué;* deux *Paysages* (musée du Louvre); deux *Paysages* (musée de Rouen); *Paysage* (musée de Caen). = Son fils, JACQUES, peintre, né vers 1634, tué à Paris, le 23 juillet 1662.—*Les mois de Janvier, d'Avril, d'Août* et *de Septembre*, quatre toiles (musée du Louvre). = PIERRE-ANTOINE, peintre, frère du précédent, né le 22 nov. 1648 à Paris, où il est mort le 15 mars 1707.

PATENÔTRIERS. La communauté des patenôtriers (vendeurs de chapelets et de colliers de perles) et boutonniers d'émail à Paris, avait des statuts datant de juillet 1566 et confirmés en avril 1583 et juillet 1603. En 1718, ils furent réunis aux plumassiers.

PATENTES. Les patentes furent établies par la loi du 2 mars 1791 qui avait aboli les corporation des arts et métiers. Tout ce qui concernait cet impôt fut réglé par une loi du 1er brumaire an VII, qui sert encore de base à la législation sur cette matière.

PATER (J. B.), peintre de genre, membre de l'Académie (1728), élève de Watteau, né à Valenciennes en 1695, mort à Paris, le 25 juill. 1736. — *Fête champêtre* (musée du Louvre); *Comédiens dans un parc; la Toilette; Conversation dans un parc; la Baigneuse* (ibid., collection Lacaze); *les Jardins de Marly; Dames et cavaliers dans un jardin; Promenade dans un jardin* (musée de Nantes); *Une danse* (musée de Dijon).

PATERNA PATERNIS. La nécessité de maintenir les biens dans une famille, surtout dans la ligne directe, fit créer sous le régime féodal la règle : *Paterna paternis, materna maternis*, qui voulait que les biens paternels allassent aux parents par le père, et les maternels aux parents par la mère. Il fallait donc pour faire la dévolution des héritages rechercher l'origine des biens. De deux parents au même degré dans deux lignes différentes qui partageraient aujourd'hui la succession par moitié, l'un pouvait alors recueillir la fortune entière au détriment de l'autre; et l'héritier exclu pouvait même appartenir à un degré beaucoup plus rapproché que le parent appelé.

Sous une autre forme, on disait encore que les fiefs ne remontaient pas. Montesquieu s'est trompé dans l'explication qu'il a donnée de cette maxime. Elle n'était pas destinée, comme il l'a cru, à assurer le service féodal, en empêchant le fief de remonter entre les mains d'un vieillard, de sorte que le père et le grand-père n'auraient pas pu succéder au fief vacant par la mort du fils ou du petit-fils. Elle signifiait que l'origine des biens avait une importance telle que, fût-on très-pro-

che parent en remontant, mère, par exemple, du *de cujus*, un cousin par le père très-éloigné aurait encore eu la préférence pour les biens paternels. Ce n'était donc qu'une variante du principe : *paterna paternis*. La formule entière est : Les fiefs ne remontent pas d'une ligne à l'autre.

Les mêmes idées juridiques avaient fait adopter dans la succession commune cette règle dont le sens est identique : les propres ne remontent pas d'une ligne à l'autre. L'expression « propres » comprenait les biens roturiers et les nobles. On trouve dans la constitution de la famille germanique le germe de ce droit successoral.

PATERNE (S.), *Paternus*, évêque de Vannes en 540, mort vers 555, le 15 avril. =— (S.), ou PAIR, moine de Saint-Pierre-le-Vif-lès-Sens, martyr en nov. 726. Sa fête, le 12 nov. — Voy. PAIR.

PATIENT (S.), évêque de Lyon vers 467, mort vers 491. Sa fête, le 11 sept.

PATIER (S.). Voy. PAIR.

PATIN (Jacques), peintre et graveur, vivait sous Henri III.

PATIN (Gui), médecin, célèbre par son esprit, professeur (1654) de médecine au Collége de France, né à Hodenc-en-Bray (Oise), le 31 août 1602, mort à Paris à la fin de mars 1672. Ses ouvrages français ou latins sur la médecine sont oubliés, mais il n'en est pas de même de ses lettres pleines de saillies, de traits vifs et hardis et de faits curieux. Il en a été publié, de 1692 à 1718, divers recueils incomplets et incorrects. Une édition donnée en 1846, par M. Réveillé-Parise, 3 vol. in-8°, est, malgré ses fautes, très-préférable aux précédentes. Il y a de lui à la Bibliothèque nationale un grand nombre de lettres inédites. « Gui Patin, dit Vigneul-Marville, était satirique depuis la tête jusqu'aux pieds. Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et le procès à la vanité. Il avait dans le visage l'air de Cicéron, et dans l'esprit le caractère de Rabelais. » = Son fils, CHARLES, médecin et numismate, né le 23 février 1633, à Paris, mort à Padoue, le 10 oct 1693. Une affaire restée mystérieuse, et où Colbert le poursuivit avec acharnement, le força de quitter la France. Outre de nombreux ouvrages de numismatique, il a donné des éditions des *Voyages* de Loménie, des *Lettres* de Pierre Martyr, de Suétone avec des médailles, et publié des *Relations historiques et curieuses de voyages*, 1673, in-12. — Sa femme, Magdeleine HOMASSET et ses deux filles Charlotte-Catherine et Gabrielle-Charlotte reçues à l'académie des *Ricovrati* de Padoue, ont laissé quelques écrits.

PÂTISSIER (Philibert), médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Saint-Amour (Saône-et-Loire), en 1791, mort en nov. 1863.

PÂTISSIERS. La communauté des *pâtissiers-oublayers* de Paris existait fort anciennement. Ses statuts furent confirmés en juillet 1566, 1572, juin 1594, février 1612, octobre 1612, mai 1653, et 1741. L'apprentissage était de cinq ans, le brevet de 25 livres et la maîtrise de 600. Patron, saint Michel. En 1776, elle fut réunie à la communauté des traiteurs et rôtisseurs.

PATISSON (Mamert), imprimeur du roi, né à Orléans, mort en 1601, à Paris.

PATOFLEAU, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Charnay et de La Motte. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière.)

PATOUILLET (Louis), jésuite, théologien, né le 31 mars 1699, à Dijon, mort à Avignon en 1779. Il n'est plus connu aujourd'hui que par les sarcasmes de Voltaire.

PATRAT (Joseph), auteur dramatique, né à Arles, en 1732, mort à Paris en juin 1801.

PATRIN (Eugène-Louis-Melchior), naturaliste, conventionnel, correspondant de l'Institut, né le 3 avril 1742, à Mornant (Rhône), mort le 15 août 1815, à Saint-Vallier (Drôme).

PATRIX (Pierre), poëte, né à Caen en 1583, mort à Paris le 6 octobre 1671.

PATROCLE ou **PARRE** (S.), martyr à Troyes, au III° ou IV° siècle. Sa fête, le 21 janvier. =— (S.), prêtre, reclus en Berry, mort en 576. Sa fête, le 15 novembre.

PATRON (Seigneurs de), de la famille de Mannoury (Normandie).

PATRONAGE. Le droit de patronage conférait indépendamment de certains priviléges honorifiques tels que les droits d'encens, de banc dans le chœur, de prières nominales au prône, de sépulture dans les édifices religieux, celui de présenter un successeur au titulaire d'un bénéfice vacant. Quand le clerc ainsi désigné au choix de l'évêque jouissait de toutes les qualités requises, sa nomination était obligatoire. Cet usage a pris naissance en Orient vers le IV° siècle ; le nom en fut emprunté au Code théodosien, dans le langage duquel le mot *patronus* signifie propriétaire du sol. Par patron, en effet, on entendait l'homme pieux qui avait fait bâtir une église sur un terrain à lui appartenant. Ce fut pour encourager ces constructions que la législation canonique lui reconnut, entre autres prérogatives, le droit de patronage, qui fut consacré par les Novelles de Justinien au VI° siècle, et passa alors en Occident. A l'origine, ce privilége n'était pas héréditaire, mais il tendit vers la fin du X° siècle à se transmettre. Toutes les institutions prenaient alors le moule des idées féodales, et les nombreuses concessions de biens ecclésiastiques faites dans le même temps par les rois à leurs barons, contribuèrent à affermir l'usurpation. On considérait les bénéfices comme des fiefs relevant d'une suzeraineté temporelle, et possédés en vertu d'une investiture subordonnée pour la forme à l'agrément d'un seigneur spirituel, de l'évêque. Cent ans plus tard, l'hérédité du patronage était constante, générale et acceptée par l'Église. Elle fut réglementée par les décrétales de Grégoire IX, qui, au point de vue des principes canoniques, établit une distinction capitale entre la fondation d'une église ou chapelle et celle d'un office. Il exigeait dans le premier cas trois bienfaits de la part du patron, la donation d'un terrain (*fundatio in specie*), la construction de l'édifice (*extructio*) et enfin l'affectation d'un revenu convenable à la subsistance du clerc destiné à desservir le temple. Dans le second cas, au contraire, pour fonder par exemple un canonicat, il suffisait de faire abandon à l'évêque d'un bien propre à l'entretien d'un nouveau chanoine.

Le patron pouvait être un ecclésiastique ou un laïque ; celui-ci avait quatre mois, et celui-là six pour présenter son candidat au bénéfice vacant. Le droit ne s'exerçait pas toujours pendant le cours entier de l'année ; la très-ancienne coutume de Normandie en limitait la durée à six mois.

Le patron était le tuteur et curateur de l'église ; il devait en soutenir les intérêts, en nourrir les pauvres ; il présidait aux processions, assemblées et cérémonies. Ses devoirs et ses droits sont résumés dans les deux vers suivants :

Patrono debetur honos, onus utilitasque.
Præsentet, præsit, defendat; alatur egenus.

On le désignait parfois sous la dénomination d'abbé laïc ou d'abbé comte.

PATRU (Olivier), célèbre avocat, écrivain, né en 1604, à Paris, y mourut le 16 janvier 1681. Admis (1640), à l'Académie française, il y introduisit l'usage des discours de réception.

PATTE (Pierre), architecte, graveur, né à Paris, le 3 janvier 1723, mort à Mantes, le 19 août 1814. — *Cours d'architecture*, 1771-1776, 6 vol; *Essai sur l'architecture théâtrale*, 1782, in-8°.

PATU (Claude-Pierre), littérateur, né à Paris, en octobre 1629, mort à Saint-Jean de Maurienne, le 20 août 1757.

PÂTURAGE (Droit de). Dans la plupart des fiefs, les seigneurs furent obligés par la nature des lieux, ou par la force des usages, de laisser s'établir sur leurs domaines des droits de pâturage; ils eurent soin de se ménager seulement les moyens de revenir sur leurs concessions, en les subordonnant au payement d'une modique prestation qui leur tenait lieu de titre. Quelquefois les entreprises des gens de la commune leur donnèrent de tels ennuis, que pour s'y soustraire, ils eurent recours à une transaction, abandonnant à toujours une portion de leurs terres afin de jouir sans partage de l'autre.

PÂTURES (Vaines). Les vaines pâtures, fréquentes surtout dans les pays pauvres, tels que ceux qui avoisinent les Alpes, appartenaient pendant le moyen âge au suzerain dominant. C'étaient en effet de vastes étendues de terrains, rebelles à la culture, et peu susceptibles d'une possession morcelée. « Vaine pâture, dit la coutume du Nivernais, doit être entendue en chemins, prés, ou prairies, dépouilles, terres, bois et autres héritages non clos, ni fermés, excepté toutefois où et quand lesdits héritages sont de defense par la coutume. » — Ce droit s'exerçait sur tous les communaux, une fois la moisson faite, et même dans les bois, à moins de prohibition contraire. Les lois du 28 août 1792 et 10 juin 1793 l'ont attribué aux communes, qui n'en ont pas toujours usé avec la discrétion convenable. — Voy. BIENS COMMUNAUX.

PATURLE (Jacques), industriel, député, pair de France (1837), né à Lyon le 1er mai 1779, mort à Lormois (Seine-et-Oise) en juin 1858.

PAU, *Palum*. capitale du Béarn. Jusqu'au milieu du XVe siècle, ce ne fut guère qu'une bourgade, et elle ne prit un véritable accroissement que par le séjour qu'y firent les rois de Navarre quand ils eurent perdu la Navarre espagnole (Voy. NAVARRE). Louis XIII y établit en 1620 un Parlement formé du conseil souverain créé à Pau en 1519 et de la chancellerie de Navarre, et Louis XIV y réunit la Chambre des comptes de Navarre. Ce Parlement, à la fin du dernier siècle, se composait de six présidents, deux chevaliers d'honneur, trente conseillers, deux avocats généraux et un procureur général. (Voy. PARLEMENT.) Pau était en outre le siége d'une intendance.

INTENDANTS DE PAU. — 1697, Anne Pinon. — 1699, Fr. Guyet de Lafages. — 1702, P. Cardin Lebret de Flacourt et de Pantin. — 1706, Ant. Fr. Méliand. — 1711, Ch. Deschiens de la Neuville. — 1711, Ant. de Barillon d'Amoncourt. — 1713, J. J. de Barillon de Morangis. — 1714, L. Aug. Ach. de Harlay de Cely. — En 1716, l'intendance de Pau fut réunie à l'intendance d'Auch.

BIBLIOGRAPHIE : Palassou, *Notice sur la ville et le château de Pau*, 1822, in-8°.

PAUCTON (Alexis-Jean-Pierre), mathématicien, né à La Baroche-Gondoin (Mayenne), en 1736, mort à Paris, le 15 juin 1798.

PAUDY (Seigneurs de), de la maison de Vellar (Bourbonnais).

PAUL ou **PAULE**, famille de Provence, anoblie en 1572 et d'où sont sortis les seigneurs de Lamanon. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

PAUL (S.), premier évêque de Narbonne vers la fin du premier siècle. Sa fête, le 22 mars et le 12 déc. = — (S.), premier évêque de Léon, en Bretagne, mort le 12 mars 579 ou 583. Sa fête, le 12 mars. = — (S.), évêque de Verdun, vers 630, mort le 8 février 649.

PAUL (Amand-Laurent), jésuite, grammairien, né en 1740, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), mort à Lyon, le 29 oct. 1809. = Son frère aîné, FRANÇOIS, chirurgien, mort le 19 avril 1774 à Saint-Chamas, où il était né le 16 sept. 1731.

PAUL *de Saumur* (Le chevalier), habile marin, né en mer, près du château d'If, au mois de déc. 1597, mort à Toulon le 18 oct. 1667. Il commandait un vaisseau pour l'ordre de Malte, quand Richelieu l'attacha au service de la France, et grâce à ses exploits, dans la Méditerranée, contre les Espagnols, il fut nommé successivement chef d'escadre, lieutenant général et vice-amiral.

PAUL (L'abbé), pseudonyme de Salgues. = —, hermite (Le frère), pseudonyme de Gudin de la Brennellerie.

PAULE (La belle). Voy. VIGUIER.

PAULET (Jean-Jacques), médecin et naturaliste, né le 27 avril 1740, à Anduze (Gard), mort le 4 août 1826, à Fontainebleau.

PAULETTE. La *paulette* fut imaginée sous Henri IV, en 1604. Elle consistait dans un impôt prélevé annuellement sur les charges de judicature, et montant au soixantième du prix de l'office, moyennant lequel les titulaires transmettaient leurs droits à leurs héritiers, sans encourir la déchéance qui atteignait les résignataires morts dans les quarante jours de la résignation. Elle fut ainsi appelée de Charles Paulet, secrétaire de la chambre du roi, qui passe pour en avoir été l'inventeur, et la prit en ferme pour neuf ans au prix de 2 millions 263 000 livres. En 1614, les états généraux en demandèrent la suppression. Cette demande leur fut accordée, mais dès l'année suivante, sur les réclamations énergiques du Parlement, la paulette fut rétablie, pour trois années. Abolie de nouveau en 1618, sur la demande des notables réunis à Rouen en 1617 elle fut réinstituée en 1620. Le gouvernement ne consentit à renouveler le privilége de la paulette en 1630 que moyennant le payement d'une somme équivalente au quart de la valeur des charges. — Voy. DROIT ANNUEL.

PAULHAC (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

PAULI ou **POL**, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Tronquet.

PAULIAN (Aimé-Henri), jésuite, écrivain, né à Nîmes, le 23 juillet 1722, mort à Manduel (Gard), en 1802.

PAULIN (S.), évêque de Trèves, né en Poitou, mort en Phrygie le 31 août 359. Élu à l'évêché de Trèves (349), il fut déposé par les ariens (353) et exilé en Asie.

PAULIN (*Meropius Pontius Anicius Paulinus*, saint), né à Bordeaux en 353, mort à Nole (royaume de Naples) en 431. Fils du préfet du prétoire des Gaules, et disciple et ami d'Ausone, il parut avec éclat au barreau de Rome, fut nommé consul, en 378, par l'empereur Gratien, puis gouverneur de Campanie, et remplit divers emplois en Espagne et en Gaule. Son immense fortune s'accrut encore par son mariage avec Thérasia, riche dame espagnole. Mais bientôt, pris de dégoût et de mélancolie, il quitta la vie du monde et se fit prêtre, tandis que sa femme se fit religieuse. Il se retira à Nole, dont il devint évêque. En 409, il fut arraché, puis rendu à son siége par les Goths. Il était en relation avec saint Jérôme, Sulpice Sévère, saint Augustin, qui lui a dédié un de ses traités, et avait composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques et un *Panégyrique de Théodose*, qui sont perdus. On a de lui : cin-

quante *Lettres*, un *Discours sur l'aumône*, une *Histoire du martyre de saint Genès d'Arles*, et des *Poésies* pieuses, dont la meilleure édition est de 1685, in-4°.

PAULIN *de Périgueux*, poëte latin, mort vers la fin du v° siècle. Ses œuvres ont été publiées en 1585 et 1686, in-8°.

PAULIN ou **POLIN**. V. GARDE (Le baron de la).

PAULINIE (Seigneurs de la), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

PAULLE (Pierre), dit l'*Italien*, architecte du roi, mort le 28 déc. 1637.

PAULMIER DE GONNEVILLE (N. BINOT), navigateur, né à Honfleur, mort dans la première moitié du XVI° siècle.

PAULMIER (Le). Voy. LE PAULMIER.

PAULMY. Voy. ARGENSON.

PAULO, maison de Languedoc, originaire de Gênes, et d'où sont sortis les seigneurs de Capet, de Grandval, de La Faurie, de Gratentour, de Rouis, d'Escalquens et de Calmont. A cette maison appartenait Antoine de PAULO, 54° grand-maître de Malte (1623), né à Toulouse en 1551, mort le 10 juin 1636.

PAUME (Serment du jeu de). — Voy. JEU DE PAUME.

PAUMIERS. Les statuts de la communauté des paumiers, raquetiers, faiseurs de balles, etc., à Paris, furent confirmés en avril 1602, juin 1610, septembre 1612, etc. L'apprentissage était de trois ans. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 600. Le chef-d'œuvre consistait à jouer contre les deux plus jeunes maîtres et à leur gagner un certain nombre de points. Patron, sainte Barbe.

PAUPELIER (Pierre), peintre en miniature, membre de l'Académie (1664), né vers 1621, mort le 18 juin 1666.

PAUSATIO S. MARIÆ, nom donné, dans quelques documents du moyen âge, au jour de l'Assomption.

PAUSE (Henri-Ophellot de la), pseudonyme de Delisle de Sales.

PAUSE (La). Voy. PLANTAVIT.

PAUSSAT (Seigneurs de), de la maison d'Arnault (Périgord).

PAUTRE (Le). Voy. LEPAULTRE.

PAUVRES CATHOLIQUES, congrégation fondée vers 1210 par un prêtre nommé Bernard, probablement pour les opposer aux Vaudois appelés *Pauvres de Lyon*.

PAUVRES DE LYON, nom que l'on donna aux disciples du sectaire Pierre Valdo, lesquels prêchaient, entre autres, le vœu de pauvreté.

PAUVRETÉ JURÉE. La pauvreté jurée consistait dans l'attestation faite par tous les membres d'une famille que son chef se trouvait dans la nécessité de vendre son patrimoine. La rigueur des principes interdisait en effet l'aliénation des propres qui étaient considérés comme une propriété collective et non personnelle. Cependant les intérêts bien entendus du groupe pouvaient être lésés parfois de cette interdiction destinée à les sauvegarder. On trouva donc bon de la lever dans certaines circonstances, à la seule condition du consentement des intéressés; mais ceux-ci devaient tous figurer dans l'acte, même les mineurs et jusqu'aux enfants au berceau. Cet usage s'étendit à travers le régime féodal à toute espèce d'aliénation de biens possédés en tenure noble ou roturière, tous les héritiers naturels durent figurer au contrat. De là sont sortis les dévolutions, substitutions et retraits lignagers.

PAVAS, PALEVAS ou **TALEVAS**, grands boucliers carrés qui protégeaient le corps presque en entier et que les hommes d'armes faisaient porter devant eux par des valets que l'on appelait *paveschier* ou *pavescheur*. On s'en servait surtout dans les siéges.

PAVEURS. La communauté des paveurs à Paris reçut en 1501 ses premiers statuts qui furent confirmés par Henri II, Henri IV et Louis XIV. L'apprentissage était de trois ans; le brevet coûtait 84 livres, la maîtrise 600. Patron, saint Roch. En 1776, elle fut réunie à celle des couvreurs, plombiers et carreleurs.

PAVIE, ville du Milanais. Pépin l'assiégea en 754 et 755; Charlemagne s'en empara en 774 sur le dernier roi des Lombards, Didier qui y fut pris. François Ier mit le siége devant cette ville le 28 octobre 1524, et pour la délivrer l'armée espagnole commandée par le marquis de Pescaire, Lannoy et le connétable de Bourbon, livrèrent bataille au roi le 24 février de l'année suivante. La victoire des Impériaux fut complète et François qui avait commis fautes sur fautes y fut fait prisonnier. Depuis Azincourt la France n'avait pas éprouvé un pareil désastre. En 1528, Lautrec emporta la ville d'assaut et la mit à sac. La ville fut encore prise par les Français en novembre 1733, en septembre 1745 par le duc de la Vieuville, par Lannes en mai 1796, par les Austro-Russes le 3 mai 1799 et par les Français le 7 juin 1800. — Le 18 mai 1791, l'empereur Léopold III publia de Pavie une déclaration contre la Révolution française.

PAVIE. Voy. FOURQUEVAUX.

PAVILLIERS (Seigneurs de), branche de la maison de Montalembert (Poitou).

PAVILLON (Seigneurs du), de la maison de Toustain (Normandie).

PAVILLON (Nicolas), évêque d'Aleth (1637), né à Paris le 17 novembre 1597, mort à Aleth le 8 décembre 1677. Ses opinions jansénistes lui attirèrent des démêlés avec la cour de Rome et Louis XIV. = Son neveu, ÉTIENNE, poëte, membre de l'Académie française (1691) et de l'académie des Inscriptions, né à Paris en 1632, y mourut le 10 janvier 1705.

PAVILLON (Jean-François DU CHEYRON, chevalier DU), marin, tacticien, né à Périgueux le 29 septembre 1730, tué le 12 avril 1782 dans un combat naval sous la Dominique. — *Tactique navale*.

PAVILLON D'OR, monnaie d'or valant 30 sous, frappée sous Philippe de Valois en 1339 et 1340.

PAVILLY, abbaye de filles, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, fondée vers 668. Elle fut détruite au IX° siècle et remplacée au XI° par un prieuré.

PAVIN (S.) *Paduinus*, abbé dans le Maine, mort en 580 ou 589. Sa fête, le 15 novembre.

PAVOIS. Voy. PAVAS.

PAVON (Seigneurs du), branche de la famille de Marcel (Dauphiné).

PAVY (Louis-Antoine-Augustin), évêque d'Alger (1846), théologien, né à Roanne (Loire) le 18 mars 1805, mort à Alger le 16 novembre 1866.

PAXENT (S.), martyr au III° ou IV° siècle. Sa fête à Paris, le 23 septembre.

PAYE (Petite). On appelait ainsi au XV° siècle les vieux soldats devenus impropres au service et qui étaient placés dans les garnisons avec le quart de leur solde pour retraite. — Au XVI° siècle on leur donnait plus souvent le nom de *morte-paye*.

PAYEN, maison de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs d'Espiez et de Montpipeau. Elle se fondit à la fin du XIV° siècle dans la maison de Rochechouart.

PAYEN (Anselme), savant chimiste, membre de l'Institut (1842), professeur au Conservatoire des arts et métiers, né le 6 janvier 1795, à Paris, où il est mort en mai 1871. — *Manuel du cours*

de chimie organique, 1841-1843 ; *Mémoires sur les développements des végétaux*, 1844, in-4°; *Cours de chimie appliquée*, 1847 ; *Précis de chimie industrielle*, 1867-68, 2 vol. in-8°.

PAYEN (Jean-François), médecin, écrivain, né à Paris le 24 juin 1800, mort en 1871. — *Documents inédits sur Montaigne*, 1847-1856, 4 vol. in-8°; *Notice sur la Boétie*, 1853, in-8°.

PAYENS, terre et seigneurie de Champagne (Aube), érigée en marquisat (juin 1665) en faveur de Fr.-Michel Colbert, fils du marquis de Villacerf.

PAYER (Jean-Baptiste), botaniste, membre de l'Académie des sciences (1852), professeur à la Sorbonne, né le 3 février 1818, à Asfeld (Ardennes), mort à Paris le 5 septembre 1860.

PAYRAC (Seigneurs de), branche de la maison de Beaumont (Dauphiné).

PAYS DE DROIT ÉCRIT. Voy. DROIT ÉCRIT.

PAYS D'ÉLECTION. Voy. ÉLECTION.

PAYS DE FRANC-SALÉ. Voy. GABELLE.

PAYS D'OBÉDIENCE. Voy. OBÉDIENCE.

PAYS DE PÉTITION. On appelait ainsi les pays, comme la Flandre maritime et la Flandre Wallonne, où l'impôt était demandé par le souverain et n'était payé qu'après avoir été accordé par les habitants.

PAYS RECONQUIS. C'est le nom que l'on donna à la partie de la Basse-Picardie comprenant les comtés de Guines et d'Oye depuis qu'elle eut été reconquise sur les Anglais par le duc de Guise en 1558.

PAYS RÉDIMÉS. Voy. RÉDIMÉS.

PAZ (Jean-Augustin DU), dominicain, généalogiste, né en Bretagne, mort à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé le 20 décembre 1631.

PAZZIS ou **PAZZI** (De), famille du Comté-Venaissin, originaire de Florence, et d'où sont sortis les seigneurs d'Aubignan. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*) A cette famille appartenait l'abbé Maximin-Roc des SEGUINS, dit Maxime de PAZZIS, écrivain, né à Carpentras le 28 mai 1764, mort à Paris le 24 août 1817.

PÉ (Du). Voy. DUPÉ.

PÉAGE. L'impôt perçu sur les chemins et au passage des fleuves fut usurpé par les comtes lors de la formation du régime féodal; déjà les chefs barbares en avaient multiplié les péages sous les Mérovingiens, et Charlemagne défendit d'en créer de nouveaux. La féodalité fut une triste époque pour les voyageurs et les commerçants, qui ne pouvaient se mettre en route sans s'exposer à de fortes dépenses et à de grands dangers. Les nobles et les ecclésiastiques échappaient seuls par leurs priviléges à ces entraves.

Aux XVI° et XVII° siècles, les légistes avaient fait prévaloir le principe qu'au roi seul appartenait le droit de percevoir des droits de péage sur les routes et les canaux. On ne reconnaissait plus aux seigneurs haut justiciers la même prérogative, que dans le cas où ils pouvaient arguer d'une concession expresse ou présenter un titre qui remontait à plus de cent ans. L'exercice du droit était en outre subordonné pour eux à plusieurs conditions; ils étaient tenus d'afficher les prix de redevance et de rembourser les voyageurs qui éprouvaient des pertes par suite de vol ou autrement (ordonnance d'Orléans, 1561). Le péage avait en effet pour origine et pour justification la sécurité des routes et leur bon entretien. Ainsi fut-il jugé par le Parlement contre divers seigneurs en 1254, 1269, 1273, 1285, et contre le roi lui-même en 1295. Cependant les abus étaient nombreux, et les péages se multiplièrent longtemps après que le régime féodal eut disparu, notamment sous le ministère de Mazarin. Les ordonnances de 1663 et de 1669 les supprimèrent presque tous, et par arrêt du Conseil en date du 29 août 1724 fut instituée une commission de conseillers d'État et de maîtres des requêtes pour vérifier les titres sur lesquels s'appuyait le petit nombre de péages subsistants. En 1779, Louis XVI manifesta l'intention d'abolir tous les droits qui se percevaient sur les grandes routes et les fleuves navigables en réservant ceux qui existaient sur les canaux et les petites rivières. L'accomplissement de cette mesure était réservé à la Révolution.

PÉAN, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de Soignolles, de La Cour, de Courbichot et de Vervillon.

PÉAN (*N.*), écrivain janséniste, né vers 1684, mort en octobre 1764.

PÉANILLEUSE (Seigneurs de), de la maison de Mustel (Normandie).

PEAUSSIERS. La communauté des peaussiers à Paris avait des statuts remontant au milieu du XIV° siècle et qui furent confirmés en novembre 1664. L'apprentissage était de cinq ans, avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 60 livres et la maîtrise 600. En 1776, ils furent réunis aux tanneurs.

PEBRAC, *Piperacum*, abbaye d'augustins, en Auvergne (Haute-Loire), diocèse de Saint-Flour.

PECH DE SIRECH (Seigneurs de), branche de la maison de Guiscard (Quercy).

PÉCHANTRÉ (Nicolas), auteur tragique, né à Toulouse en 1638, mort à Paris en 1708.

PÉCHARD, dit *le P. Timothée*, capucin, évêque de Béryte, né à la Flèche, vivait dans la première moitié du XVIII° siècle. — *Mémoires*, 1772, in-12.

PÉCHERESSE PÉNITENTE, nom donné, au moyen âge, au jeudi de la semaine de la Passion.

PÊCHEURS. Il y avait à Paris deux communautés de pêcheurs. La première était connue sous le nom de *pêcheurs à verge* (à la ligne) et la seconde sous celui de *pêcheurs à engins*. Leurs statuts furent confirmés en 1644.

PÉCHEUX (Marc-Nicolas-Louis), baron, né le 28 janvier 1769, à Bucilly (Aisne), mort le 1er novembre 1831, à Paris.

PECHMÉJA (Jean), littérateur, né à Villefranche (Rouergue) en 1741, mort en 1785.

PECHPEIROU ou **PUECHPEIROU**, maison du Quercy, d'où sont sortis les seigneurs de Navian, de La Valade, de Guitaut et d'Époisses.

PÉCLET (Jean-Claude-Eugène), physicien et chimiste, né à Besançon le 10 février 1793, mort à Paris le 6 décembre 1857.

PÉCOIL, famille de Lyon, d'où sont sortis les marquis de Septêmes en Dauphiné.

PÉCOUR (Guillaume-Louis), danseur, né à Paris, le 10 août 1653, mort le 22 avril 1729. = Son frère LOUIS-ALEXANDRE, danseur, né en 1656, mort le 7 novembre 1743.

PECOY. Le droit de *pecoy*, *pecey*, *pecou*, etc., était le même que celui de bris. Saint Louis en fait mention, parmi les émoluments dus aux riverains, dans une charte de 1231. — Voy. BRIS.

PECQUES (Seigneurs de), de la maison de Waurin.

PECQUET (Jean), célèbre anatomiste, membre de l'Académie des sciences (1666), né à Dieppe en 1622, mort à Paris en février 1674.

PECQUET (Antoine), écrivain, grand maître des eaux et forêts de France, né en 1704, à Paris, y mourut le 27 août 1762.

PECQUEUR (Constantin), économiste, né à Arlent (Nord) le 4 oct. 1801, mort à Paris en 1859.

PECQUEUX (Onésiphore), mécanicien et industriel, né en 1792 dans le Pas-de-Calais, mort à Paris le 10 mars 1852.

PÉCULAT. Le crime de malversation ou de

péculat, un des plus fréquents sous l'ancien régime, échappait presque toujours à l'atteinte de la loi par suite des faveurs de la cour ou de l'habileté du coupable. Le châtiment, quand il était appliqué, prenait le caractère d'une vengeance privée. C'est ainsi que périt l'infortuné Semblançai en 1527, que le maréchal de Marillac fut décapité en 1632, que Fouquet se vit condamner au bannissement en 1661, peine aggravée par Louis XIV qui y substitua la prison perpétuelle. La faiblesse ou la complaisance des magistrats avaient pour pendants l'instabilité et les incertitudes de la législation en cette matière. La plus ancienne ordonnance qui ait été rendue sur le péculat le punissait de mort (juin 1532, pendaison); mais elle resta sans application, parce qu'elle ne fut pas enregistrée au Parlement. Une seconde ordonnance de François Ier, promulguée en 1546, donna pour sanction à l'inhibition de malverser, la confiscation des biens et la dégradation de la noblesse. Mais la jurisprudence la réduisit presque toujours à l'amende et à la prison ou au bannissement. C'est ainsi que l'amiral Chabot, convaincu d'avoir diverti les deniers royaux, fut destitué de tous honneurs, condamné à l'amende et au bannissement (1541), et que le chancelier Poyet, reconnu coupable du même crime, se vit dégrader de sa charge, frapper de 100000 livres d'amende, et bannir pour cinq ans. Dans les vingt premières années du XVIIIe siècle, le mal avait pris des proportions étendues; on crut y remédier par des édits d'une sévérité draconienne; la déclaration de 1701 défendait aux juges d'appliquer d'autre peine que la mort; en 1716 on créa tout exprès une chambre de justice; la terreur fut grande, mais les mœurs répugnaient si bien à l'exécution de la loi qu'il fallut réduire les peines à des châtiments pécuniaires (1716).

PÉCULE. Le vœu de pauvreté était de l'essence de la vie monastique; les religieux ne pouvaient donc rien posséder en propre: d'où la règle *quidquid acquirit monachus, acquiritur monasterio.* Cette maxime consacrée par nombre de conciles et les décisions des papes, subit cependant des modifications. On permit aux religieux qui administraient des biens éloignés du chef-moustier de destiner à leur usage personnel un certain pécule; puis cette exception se généralisa; presque tous les ordres religieux admirent le pécule. Mais ce ne pouvait être un droit de propriété complet, autrement l'essence même de la vie monastique aurait été détruite. Le couvent restait donc propriétaire et recouvrait le pécule à la mort de chaque religieux qui ne pouvait en disposer ni par testament, ni même par donation entre-vifs, puisqu'il n'avait qu'une simple jouissance, qu'un usufruit. Pour qu'il devînt propriétaire, il fallait que tout lien fût rompu entre lui et le couvent : il se présentait en effet des difficultés à cet égard, lorsqu'il avait changé de communauté. Une autre source de procès fut ouverte par les abbés commendataires; ils prétendirent à la succession du pécule, en s'appuyant sur un texte équivoque du Corpus. La jurisprudence leur donna parfois raison; en fait, ils n'avaient pas pour eux les vrais principes du droit canon.

Il ne faut pas confondre le pécule avec la *cote-morte* qui se rencontrait dans la succession des curés. — Voy. DÉPOUILLE.

PEDIEUX ou **SOLERETS**, chaussure de l'homme d'armes, composée de lames d'acier articulées entre la grève et les doigts, et d'une partie pleine recouvrant les doigts. La semelle était tantôt en cuir, tantôt en lames de fer articulées.

PÉDOUË (L'abbé François), écrivain, né à Paris le 29 avril 1603, mort à Chartres en avr. 1667.

PÉGLION (Seigneurs de), de la famille de Tonduti (Provence).

PÉGUILAIN (Aimeric), troubadour, né à Toulouse vers 1175, mort vers 1255. Quelques-unes de ses pièces ont été publiées dans le recueil de Raynouard.

PEIGNOT (Étienne-Gabriel), bibliographe et littérateur, né le 15 mai 1767, à Arc-en-Barrois (Haute-Marne), mort le 14 août 1849, à Dijon. De ses productions excessivement nombreuses, nous citerons : *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, 1802, 2 vol. in-8°; *Amusements philologiques*, 1808, in-8°, plusieurs fois réimprimé ; *Choix de testaments anciens et modernes*, 1829, 2 vol. in-8°; *Le livre des singularités*, 1841, in-8°; *Essai sur la liberté d'écrire*, 1832, in-8°. On a, après sa mort, publié un recueil de ses lettres.

PEÏ-HÔ (Chine). Les forts du Takou, à l'embouchure du Peï-Hô, furent pris par les troupes anglo-françaises le 27 juin 1858.

PEINIER (Seigneurs de), de la famille d'Arbaud (Provence). = —, de la famille de Boniface (Provence). = —, de la famille de Durand (Provence). = —, de la famille de Monteron (Provence).

PEINTRES. Il y avait au moyen âge à Paris deux corporations de *peintres et tailleurs d'images*, qui finirent probablement par se fondre en une seule. Au XIIIe siècle, la corporation avait des statuts qui furent renouvelés et modifiés par le prévôt de Paris, le 12 août 1391. Il y eut de nouveaux règlements le 22 novembre 1582, le 8 juillet et en décembre 1583, en novembre 1595, etc. Ses membres jouissaient de divers priviléges et, entre autres, de l'exemption des tailles, subsides, guet, garde, etc. Au XVIIe siècle elle se divisa en *Académie royale de peinture et sculpture*, et en *Académie de Saint-Luc* (voy. ces deux mots).

PEIRESC, seigneurie de Provence qui a été possédée par les familles de Bompar, de Fabri et de Guiran.

PEIRESC (Nicolas-Claude FABRI DE), l'un des savants les plus célèbres de la première moitié du XVIIe siècle, né à Beaugensier, en Provence, le 1er décembre 1580, mort à Aix le 24 juin 1637. Conseiller au parlement d'Aix, il exerça une grande influence par ses connaissances universelles et par la protection et l'assistance qu'il prêta aux savants de tout genre et de tout pays, dont il fut le Mécène, et, selon l'expression de Bayle, le *procureur général*. Il les aida tous, à la faveur d'une fortune assez considérable et de ses relations, en leur procurant des livres, des manuscrits, des médailles, des monuments, des plantes, des animaux, des insectes, qu'il faisait recueillir jusque dans les pays les plus éloignés par ses correspondants et les agents qu'il y entretenait. Scaliger, Saumaise, Sirmond, Sickard, Kircher, Bergier, Mersenne, lui eurent les plus grandes obligations. Grotius avoue avoir entrepris son grand Traité du droit des gens, par son inspiration et grâce à ses secours. Il fit des observations astronomiques avec Gassend, dans les bras duquel il mourut; il accueillit les découvertes de Galilée et sollicita vivement à Rome en sa faveur. On lui doit quelques découvertes utiles en anatomie et en médecine. Il forma à Beaugensier un jardin botanique, introduisit en France la race de chats, dits Angora; acclimata plusieurs plantes exotiques, en un mot il donna un exemple vraiment glorieux à tous les hommes qu'une grande fortune et une haute position mettent en mesure de patroner les sciences et les lettres. On conserve à Carpentras la plus grande partie de ses papiers et manuscrits, qui se composent de copies de pièces historiques de tout genre, de notes, d'observations sur toutes les branches des connaissances humaines, et de sa

correspondance. Celle-ci qu'on pourrait compléter au moyen des pièces conservées dans diverses bibliothèques de la France et de l'étranger, et entre autres, à la Bibliothèque nationale, offre, pour la première moitié du XVIIe siècle, le document le plus précieux au point de vue scientifique, artistique, historique et littéraire. On n'en a guère publié jusqu'ici que les lettres à lui adressées par Malherbe, par Holstenius et par Rubens et un certain nombre de lettres sorties de sa plume (1815, in-8°). Le catalogue de ces manuscrits de Carpentras a été publié par le bibliothécaire de cette ville, M Lambert, 1862, 3 vol. in-8°.

PEIROLES (Seigneurs de), de la famille provençale de Laurens.

PEIROU (Del), famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Bar, de Garrel et de Murat. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

PEIROUSE (Seigneurs de la), branche de la famille du Bourg.

PEIROUSE (Philippe PICOT, baron de la), naturaliste, né à Toulouse le 20 octobre 1744, mort le 18 octobre 1818.

PEIRUIS (Seigneurs de), de la maison provençale de Vento.

PÉKIN, capitale de la Chine. Elle fut prise par les Anglo-Français le 12 octobre 1860, et un traité de paix y fut signé le 25 du même mois.

PÉLABON (Étienne), poëte provençal, né à Toulon le 20 janvier 1745, mort le 1er nov. 1808. — *Lou Groulié bel esprit*, comédie, 1790, in-8°.

PELAFOL (Seigneurs de), branche de la maison de Beaumont (Dauphiné).

PÉLAGE (Magloire), homme de couleur, général, né à la Martinique en 1769, mort en Espagne en 1813.

PÉLAGIENS, hérétiques, ainsi nommés de leur chef Pélage, moine anglais, mort vers 432. Leur doctrine, appelée *pélagianisme*, consistait principalement à soutenir que l'homme pouvait par son seul arbitre et sans le secours de la grâce faire le bien et éviter le mal. Il y eut aussi le *semi-pélagianisme*, pélagianisme mitigé qui fut soutenu par le Gaulois Cassien et condamné par le concile d'Orange en 529.

PELAGUS (Sanctus), St-Palais.

PÈLERINAGES. La dévotion et le désir de courir les aventures et de voyager n'étaient point les seules causes des pèlerinages si fréquents au moyen âge. Ils n'étaient pas tous volontaires, et souvent ils étaient imposés comme pénitence ou comme châtiment par l'autorité ecclésiastique ou par l'autorité laïque. Il y en avait de deux espèces : les uns, appelés majeurs (*majores*), étaient ceux de Jérusalem, de Rome et de Saint-Jacques de Compostelle. Les autres, mineurs (*minores*), étaient les pèlerinages accomplis dans l'intérieur de la France. C'était un moyen d'éloigner pour un temps plus ou moins long et parfois pour toujours les perturbateurs du repos public. On punissait ainsi les infracteurs de la trêve de Dieu. L'un des derniers exemples d'un pèlerinage imposé par l'autorité royale est probablement celui de Guigues VIII, comte de Lyonnais et de Forez, emprisonné pour avoir maltraité les gens du président du parlement de Paris, Gilles d'Ascelin. Il obtint des lettres de grâce, en date de janvier 1321, de Philippe le Long, mais à la condition d'aller en pèlerinage aux églises de N.-D. du Puy, de Roquemadour et de Saint-Thomas de Cahors. — Les abus que les pèlerinages entraînèrent avec eux étaient fort nombreux, et plus d'une fois les conciles, le clergé et le gouvernement cherchèrent à y remédier, et même au XVIIe et au XVIIIe siècle des ordonnances furent promulguées à ce sujet. Le 25 juillet 1665 défenses furent faites, sous peine d'être puni comme vagabond, d'aller en pèlerinage sans un passe-port, qui ne pourrait être expédié que sur le consentement des père et mère ou, à leur défaut, des deux plus proches parents du pèlerin. En août 1671, une déclaration de Louis XIV régla minutieusement les formalités que devaient remplir ceux qui voudraient aller en pèlerinage hors du royaume. Les contrevenants étaient passibles, pour la première fois, du carcan, pour la seconde, du fouet, et pour la troisième, des galères. Le 7 janvier 1686 une nouvelle déclaration fit défense d'aller en pèlerinage hors du royaume sans la permission expresse du roi, à peine de galères à perpétuité pour les hommes, et de peine afflictive pour les femmes. Mais les ordonnances étaient si peu observées que le 15 novembre 1717 les pèlerinages à l'étranger furent défendus, et que le 1er août 1738 une nouvelle déclaration remit en vigueur les prescriptions faites sous Louis XIV. (Voy. Lud. Lalanne, *Les Pèlerinages en Terre sainte avant les croisades*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1845-1846).

PELET, maison de Languedoc, issue des vicomtes de Narbonne, de la première race. Elle a produit les seigneurs de Combas, de Fontanès, de Montmirat, de Beaucaire, de Moreton, de Salgas, de Narbonne-Pelet, de La Carrière et d'Arbousse.

PELET (Jean-Jacques-Germain, baron), général, directeur général du dépôt de la guerre, député (1831), pair de France (1837), sénateur (1852), et membre de l'Académie des sciences morales (1855), né à Toulouse le 15 juillet 1777, mort à Paris le 20 décembre 1858. — *Mémoires sur la guerre de* 1809, 4 vol. in-8°, 1824; *Des principales opérations de la campagne de* 1813, in-8°; *Introduction aux campagnes de Napoléon en* 1805, 1806, 1807 *et* 1809, 3 vol. in-8° ; *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, in-4°, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'hist. de France.*

PELET *de la Lozère* (Jean, comte), membre de la Convention, puis du conseil des Cinq-Cents, préfet de Vaucluse (1800), conseiller d'État (1802) et pair de France (1819), né à Saint-Jean-du-Gard (Gard) le 23 février 1759, mort à Paris le 26 janvier 1842.

PELET (Auguste), antiquaire, né à Nîmes le 13 mars 1705, mort le 15 février 1785.

PELETIER (Jacques), poëte, grammairien et mathématicien, né au Mans le 25 juillet 1517, mort en juillet 1582, à Paris, où après une vie vagabonde il était devenu principal du collége du Mans. Il a traduit en vers l'*Art poétique* d'Horace (1544, in-8°), les deux premiers livres de l'Odyssée et le premier des Géorgiques (1547) ; chanté la *Savoie* dans un poëme devenu rare (1572), les *Amours* dans des sonnets (1555); écrit un *Dialogue de l'ortografe et prononciation françoese* (1550); un *Art poétique françois* en prose (1555); et enfin traduit les *Éléments d'Euclide* (1557) et donné des traités d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie. = Son neveu, JULIEN, curé de Saint-Jacques la Boucherie, l'un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue, né dans le Maine vers 1535, mort après 1596.

PELETIER. Voy. LE PELETIER.

PELEUS (Julien), jurisconsulte, l'un des historiographes de Henri IV dont il a écrit la Vie (1613-1616, 4 vol. in-8°), né à Angers au milieu du XVIe siècle, mort après 1622.

PELHESTRE (L'abbé Pierre), théologien, né à Rouen en 1635, mort à Paris le 10 avril 1710.

PELISSIER (Georges), pseudonyme de Breugière de Barante.

PELISSIER (Amable-Jean-Jacques), duc de

Malakof, maréchal de France, né le 6 novembre 1794, à Maromme (Seine-Inférieure), mort à Alger le 22 mai 1864. Chef d'escadron d'état-major après l'expédition d'Alger, il retourna en Algérie (1839), et, colonel (1842), commanda l'aile gauche à la bataille de l'Isly (1844). L'année suivante il exécuta contre les Arabes réfugiés dans les grottes de l'Ouled-Rhia une expédition qui fit un grand bruit par les discussions que provoqua le terrible châtiment dont il les avait frappés. Maréchal de camp (1846), général de division (1850), il était par intérim gouverneur général de l'Algérie, lors du coup d'État (1851). Mis à la tête du premier corps de l'armée d'Orient (janvier 1855), il succéda dans le commandement en chef (16 mai) au général Canrobert. Une expédition dans la mer d'Azof, la prise des redoutes du Mamelon Vert et du Carénage (7 juin), un assaut tenté inutilement (17 juin), une victoire sur les bords de la Tchernaia (16 août) et enfin la prise de la place (8 septembre) signalèrent son commandement. Il fut créé maréchal de France (12 septembre), duc de Malakof (22 juillet 1856), et une loi promulguée le 18 mars 1857 lui attribua une dotation de 100 000 francs de rente, qui, faute d'héritier mâle, s'est éteinte avec lui. Vice-président du sénat (14 décembre 1850), membre du conseil privé (1er février 1858), ambassadeur en Angleterre (23 mars), commandant de l'armée d'observation établie à Nancy pendant la guerre d'Italie (1859), et la même année grand chancelier de la Légion d'honneur, il fut nommé (24 novembre 1860), gouverneur général de l'Algérie, où il s'est signalé par sa rigide probité.

PELLAGE, droit d'atterrage perçu sur les bateaux par les seigneurs riverains. En 1442, les religieux de Saint-Pierre de Lagny percevaient sur la Marne 8 deniers tournois par embarcation.

PELLARD, famille du Gâtinais, d'où sont sortis les seigneurs de Montigny et de Bray. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

PELLEGRIN (L'abbé Simon-Joseph), poëte, auteur dramatique, né à Marseille en 1663, mort à Paris le 5 septembre 1745. On a dit de lui qu'il dînait de l'autel et soupait du théâtre. Le cardinal de Noailles l'interdit.

PELLEPORE (Seigneurs de), de la maison de Lafitte (Guyenne). A cette maison appartenait Anne-Gédéon LAFITTE, marquis de PELLEPORE, écrivain, né à Stenay (Meuse) vers 1735, mort à Paris vers 1810.

PELLEPORT (Pierre, vicomte de), général, né à Montrejeau (Haute-Garonne) le 26 octobre 1773, mort à Bordeaux le 15 décembre 1855. — *Souvenirs militaires*, 1857, 2 vol. in-8°.

PELLEPRAT (Pierre), jésuite, missionnaire, né à Bordeaux en 1606, mort à Puebla de los Angelès (Mexique) le 21 avril 1667. — *Relation des missions de la Compagnie de Jésus dans l'Amérique méridionale*, 1655, in-8°, rare.

PELLERIN (Joseph), numismate, né à Marly (Seine-et-Oise) le 27 avril 1684, mort à Paris le 30 août 1782. Son cabinet de médailles fut acheté par Louis XVI.

PELLERIN (Joseph-Michel), publiciste, né le 27 septembre 1751, à Nantes, y mourut le 29 novembre 1794.

PELLET (Jean-François), poëte, né en 1782, à Épinal, y mourut le 13 février 1830.

PELLETAN (Jean-Gabriel), voyageur, directeur de la compagnie du Sénégal, né à Marseille en 1747, mort à Paris en décembre 1802. — *Mémoire sur le Sénégal*, an IX, in-8°.

PELLETAN (Philippe-Jean), chirurgien, membre de l'Institut, professeur à la Faculte de médecine, né à Paris le 5 mai 1747, mort à Bourg-la-Reine (Seine) le 28 sept. 1829. Il fut chirurgien-major à l'armée des Pyrénées, puis à l'armée du Nord, membre du conseil de santé des armées, membre de l'Académie de chirurgie, professeur à la faculté de médecine dès sa création, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu et chirurgien consultant de Napoléon. — *Clinique chirurgicale*, 1810, 3 vol. in-8°. = Son fils, PIERRE, physicien et chimiste, professeur de physique médicale à la Faculté de Paris (1823-1830 et 1831-1843), né à Paris le 6 janvier 1782, mort à Bruxelles le 11 août 1845. — *Traité élémentaire de physique générale et médicale*, 1824, 2 vol. in-8°; *Dictionnaire de chimie médicale*, 1822-23, 2 vol. in-8°.

PELLETIER (Ambroise), bénédictin, généalogiste, né à Porcieux (Vosges) en 1703, mort en 1758. — *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois*, 1758, in-fol.

PELLETIER (Claude Le), écrivain ascétique, né vers 1670 près Faucogney (Haute-Saône), où il mourut le 12 juin 1743.

PELLETIER (Bertrand), chimiste, membre de l'Académie des sciences (1791), professeur de chimie à l'École polytechnique, né à Bayonne le 30 juillet 1761, mort à Paris le 21 juillet 1797. = Son fils, PIERRE-JOSEPH, pharmacien, chimiste, membre libre de l'Académie des sciences, né à Paris le 22 mars 1788, y mourut le 20 juillet 1842. On lui doit la découverte de la quinine.

PELLETIER (Jacques), conventionnel, né à Bourges, vers 1760, y mourut le 7 janvier 1839. Il vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple et la mort avec sursis.

PELLETIER (le baron J. B.), général, né à Eclaron (Haute-Marne) le 16 février 1777, mort en mai 1862.

PELLETIER DE GIGONDAS, maison du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs du Barrou et de la Garde-Paréol.

PELLETIER-VOLMÉRANGES (Benoît), auteur dramatique, né à Orléans en 1756, mort à Paris le 24 février 1824.

PELLETIERS. La communauté des pelletiers, à Paris, formait le quatrième des six corps marchands. Elle était d'abord divisée en pelletiers-haubanniers et pelletiers-fourreurs qui furent réunis en mars 1586. Les statuts de la communauté furent confirmés en novembre 1586, avril 1618 et novembre 1648. Par un édit de 1746, elle fut réunie aux bonnetiers et chapeliers. L'apprentissage était de quatre ans avec autant de compagnonnage. Le brevet coûtait 60 livres et la maîtrise 600.

PELLEVÉ, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Aubigny, de Cully, d'Amaye, de Flers, de Jouy, de Liancourt, de Rebets, de Javières, du Saussay, de Tourny, de Bourris, de Tracy, de Collevain, d'Arcy et de Calligny. (Voy. le P. Anselme, t. II.) — A cette maison appartenait Nicolas de PELLEVÉ, prélat, né le 18 octobre 1518, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), mort à Paris le 26 mars 1594. Créature des Guises, il devint évêque d'Amiens (1552), archevêque de Sens (1562), cardinal (1570), préfet de la Congrégation des évêques et protecteur d'Écosse et d'Irlande, à Rome, où il resta vingt ans, et fut nommé archevêque de Reims en 1592.

PELLEVERT (Seigneurs de), branche de la maison de Fontaines (Picardie).

PELLICIER. Voy. PELLISSIER (G.).

PELLIEUX (Jacques-Nicolas), médecin, antiquaire, né dans l'Orléanais en 1749, mort le 24 novembre 1832. — *Essais sur Beaugency*, 1799, 1801, in-12.

PELLISSE (La), abbaye de bénédictins, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée en 1205 par Bernard, seigneur de la Ferté.

PELLISSIER, famille du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Ferréol, de La Coste, d'Eyrolles, de Costechaude, de Saint-Tronquet et de La Garde-Paréol. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

PELLISSIER ou **PELLICIER** (Guillaume), prélat, négociateur, érudit, né vers 1490, à Melgueil (ou Mauguio) (Hérault), mort au château de Montferrand, le 25 janvier 1568. Évêque de Maguelonne (1527), il fut envoyé (1540) en ambassade à Venise où il rassembla un nombre considérable de manuscrits grecs et orientaux qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. A son retour, il fut soupçonné de calvinisme et enfermé quelque temps à Beaucaire. Sous lui le siége de son évêché fut transféré de Maguelonne à Montpellier.

PELLISSON-FONTANIER (Paul), littérateur, né à Béziers, le 30 oct. 1624, mort à Paris, le 7 février 1693. Sa famille était protestante. Venu à Paris, il se lia avec Conrart et Mlle de Scudéry, et s'ouvrit l'Académie française (1653) par une *Histoire* de cette compagnie (1652, in-8°). Premier commis de Fouquet, qui le fit nommer (1660) conseiller d'État, il partagea l'année suivante la disgrâce du surintendant, en faveur de qui, du fond de la Bastille, il adressa au roi trois éloquents *Mémoires*. Sorti de prison (1666), il fut emmené dans son expédition de Franche-Comté, par Louis XIV, qui fut tellement satisfait de la relation qu'il en fit, qu'il le nomma son historiographe avec 6000 livr. de pension. Converti au catholicisme (1670), et ayant pris les ordres, il obtint de riches bénéfices. Il joua alors le rôle très-actif de *convertisseur*, et seconda Bossuet dans la négociation entamée avec Leibnitz, pour la réunion des Églises dissidentes. — *Histoire de Louis XIV*, publiée en 1749; *Lettres historiques et opuscules* (1656).

PELLORDE, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Coulogne, de La Monnoye, de La Voûte, du Tronçay, de Trouy et d'Ourouer. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par La Thaumassière.)

PELLOUTIER (Simon), érudit, ministre calviniste, membre de l'académie des sciences de Berlin, né le 27 octobre 1694, à Leipzig, mort le 3 octobre 1757, à Berlin. Son père, négociant à Lyon, était sorti de France à la révocation de l'édit de Nantes. — *Histoire des Celtes*, 1740-1750, 2 vol. in-12; 1771, 2 vol. in-4°, et 8 vol. in-12.

PELOUZE (Théophile-Jules), célèbre chimiste, membre de l'Acad. des sciences (1837), professeur au Collége de France et à l'École polytechnique, président de la commission des monnaies, né le 26 fév. 1807, à Valognes (Manche), mort à Paris, le 31 mai 1867. — *Traité de chimie générale*, avec M. Frémy, 1853-1856, 6 vol. in-8°.

PELTIER (Jean-Gabriel), journaliste, né à Nantes, mort à Paris, le 31 mars 1825. Il fonda, avec Rivarol, Bergasse, le vicomte de Mirabeau, etc., un journal royaliste *les Actes des Apôtres* (1789-1791), et passa à Londres (1792) où il publia de 1800 à 1819 un journal, *l'Ambigu*, qui fit une guerre acharnée à Bonaparte.

PELTIER (Jean-Charles-Athanase), physicien, né à Ham (Somme), le 22 fév. 1785, mort à Paris, le 27 oct. 1845.

PELVERT (Bon-François RIVIÈRE, dit l'abbé), théologien, né le 5 août 1714, à Rouen, mort à Paris, le 18 janvier 1781.

PENANCOET. Voy. PENHOET.

PÉNAUD (Charles), vice-amiral, sénateur, né le 24 déc. 1800, mort le 25 mars 1864.

PENCHAUD (Michel-Rob.), architecte, né à Poitiers, le 24 déc. 1772, mort à Paris, le 22 déc. 1832.

PENDÉ (Seigneurs de), de la maison de Courlay (Picardie).

PÊNE, PÊNES. Voy. PENNE et PENNES.

PENESMES, petit pays de la Basse-Normandie, dont Carentan (Manche) était le chef-lieu.

PENHOEN. Voy. BARCHOU.

PENHOET. Voy. KEROUAL.

PENHOUET (Seigneurs de), branche de la maison de Bec-de-Lièvre.

PENHOUET (Armand-Louis-Bon MAUDET, comte de), archéologue, né au château de Penhouet (Loire-Inférieure), le 10 août 1764, mort à Rennes, le 25 avr. 1839.

PÉNICAUD, nom d'une famille d'émailleurs, à Limoges. = Léonard PÉNICAUD, dit *Nardon*, né à Limoges, vers 1474. — *Pieta; N.-D. de douleurs; Couronnement de la Vierge* (musée du Louvre); *Calvaire; Buste de la Vierge* (musée de Cluny). = JEAN Ier, mort après 1513. = JEAN II, dit *le Jeune*, mort avant 1588. = PIERRE, émailleur et verrier, né en 1515. — *Plaques, Boucliers* et *Coupes* (musée du Louvre); *Bassin de Moïse* (musée de Cluny); *Dalila; Samson combattant les Philistins* (musée de Dijon).

PENICHER (Louis), pharmacien, érudit, mort après 1704. — *Traité des embaumements*, 1697.

PÉNIÈRES (Jean-Augustin de), homme politique, né en 1762, mort aux États-Unis, en 18.0. Député de la Corrèze à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi, il fit partie du conseil des Cinq-Cents, du Tribunat, du Corps législatif et de la Chambre des représentants (1815). En 1816, il fut exilé comme régicide.

PENISCOLA, ville forte de la province de Valence (Espagne), prise par les Français le 14 février 1812.

PÉNITENTS. Lorsque l'usage des pénitences fut tombé en désuétude, il se forma en France et surtout dans le Midi des confréries de *pénitents* qui, certains jours de fête, allaient processionnellement dans les rues, couverts d'un espèce de sac percé de deux ouvertures à la hauteur des yeux et en se donnant la discipline. Ils se distinguaient en pénitents noirs, blancs, gris, bleus, suivant la couleur de leur sac. Henri III, en 1583, établit une confrérie de ce genre à Paris. Elle fut appelée *Confrérie de la mort*, à cause des chapelets garnis de petites têtes de mort en ivoire que portaient les membres recrutés parmi les courtisans et les compagnons de débauches du roi. — Abolies à l'époque de la Révolution, les confréries de pénitents reparurent sous la Restauration et subsistent encore dans plusieurs villes du Midi.

Il s'était aussi formé à diverses époques des associations religieuses qui portaient le nom de pénitents et qui avaient pour but de convertir et de recueillir dans des maisons spéciales les hommes et surtout les femmes adonnés au vice.

PENMARK, ville de Bretagne (Finistère), prise par Sourdéac en 1597.

PENNE, ville de l'Agénois (Lot-et-Garonne). Elle fut prise en 1212, après cinq mois de siége, par Simon de Montfort; en 1242, par les troupes du roi, à qui Raymond, comte de Toulouse, la reprit peu de temps après et qui la céda à saint Louis en 1243. Elle fut encore prise et reprise lors de la guerre des Anglais en 1338 et 1339. Montluc l'enleva en 1562 aux protestants qui s'en étaient rendus maîtres en 1561.

PENNE ou **PÊNE** (La), seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), qui fut possédée par les maisons de Barras, de Candolle, de Guiramand et de Trimond.

PENNE (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

PENNES (Les), terre de Provence (Bouches

du-Rhône), érigée en marquisat (mars 1682) en faveur de Nic. de Vento.

PENNES (Seigneurs de), branche de la maison de Lévis.

PENOT (Bernard-Georges), alchimiste, né à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) vers 1522. mort vers 1620 à l'hôpital d'Yverdun.

PENSÉE (Le père la), surnom donné par ses soldats au maréchal Catinat.

PENSES (Seigneurs de), de la famille de Marant (Normandie).

PENSION DU ROI. On nommait ainsi une petite pension fondée à Paris, par M. de Marigny, frère de Mme de Pompadour, et où étaient entretenus douze artistes. Gérard y fut admis.

PENTECOSTES MEDIA, nom sous lequel on désignait quelquefois le mercredi de la semaine de la Pentecôte.

PENTHIÈVRE, comté de Bretagne (Côtes-du-Nord), qui avait pour chef-lieu Lamballe, et comprenait les seigneuries de Guingamp, Moncontour, La Roche-Esnard, Lanizu et Jugon.

COMTES PUIS DUCS DE PENTHIÈVRE. — Eudon ou Eudes, comte de Penthièvre, deuxième fils de Geoffroi, comte de Rennes et duc de Bretagne. — 1079, Geoffroi Boterel Ier, fils aîné du précédent. — 1093, Étienne Ier, comte de Lamballe, frère du précédent. — 1125, Geoffroi Boterel II, fils du précédent. — 1148, Rivallon, fils du précédent. — Étienne, fils du précédent. — 1164, Geoffroi Boterel III, frère du précédent. — 1205, Alain, fils de Henri, comte de Tréguier, cousin du précédent. — 1212, Henri d'Avaugour, fils du précédent. Il fut dépossédé du comté de Penthièvre par le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, qui le donna à sa fille Yolande, en la mariant (1235) avec Hugues de Lusignan, comte de la Marche. — 1225, Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Il mourut en 1260, et sa femme Yolande, en 1272. A la mort de celle-ci, son frère, Jean Ier, duc de Bretagne, s'empara du comté au préjudice de ses neveux. — 1272, Jean Ier, duc de Bretagne. — 1286, Jean II, duc de Bretagne, fils du précédent. — 1305, Artur, duc de Bretagne, fils du précédent. — 1312, Jean III, duc de Bretagne, fils du précédent — 1317, Gui de Bretagne, frère du précédent. — 1331, Jeanne, fille du précédent, et son mari, Charles de Blois. — 1384, Jean de Blois, dit de Châtillon, succéda à Jeanne, sa mère, dans le comté de Penthièvre et la vicomté de Limoges. — 1404, Olivier de Blois, fils du précédent. — 1433, Jean de Blois, dit de Bretagne, frère du précédent. — 1454, Nicole de Blois, fille de Charles de Blois et d'Isabelle de Vivonne et nièce du précédent, lui succéda avec son mari, Jean Ier de Brosse. Elle fut dépouillée de son comté (1465) par le duc de Bretagne François II. — 1485, Jean II de Brosse, dit de Bretagne, fils de Nicole et de Jean Ier, n'hérita que du titre de comte de Penthievre, ainsi que son fils (1502), René de Bretagne et le fils de celui-ci (1524), Jean III de Brosse, dit de Bretagne. Ce fut en faveur de son neveu, Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, que le comté de Penthièvre fut, en septembre 1569, érigé en duché-pairie. Après lui (1569), le duché passa à sa fille Marie de Luxembourg, mariée à Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, puis (1623) à leur fille unique, Françoise de Lorraine, qui épousa César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. Le petit-fils de César, Louis-Joseph duc de Vendôme, hérita (1669) du duché de Penthièvre qui, en 1687, fut adjugé par décret sur lui à Anne-Marie de Bourbon, princesse de Conti. En 1696, François-Louis de Bourbon, prince de Conti, vendit le duché au comte de Toulouse qui reçut (1697) de nouvelles lettres d'érection et dans la maison duquel il resta jusqu'à la Révolution. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

PENTHIÈVRE (Louis-Jean-Marie DE BOURBON, duc de), né le 16 novembre 1725, à Rambouillet, mort le 4 mars 1793, à Vernon (Eure). Fils unique du comte de Toulouse, il fut le dernier descendant des bâtards légitimés de Louis XIV. Amiral de France (1734), grand-veneur et gouverneur de Bretagne (1737), il fit les campagnes de Flandre de 1745 et 1746, et depuis lors vécut dans la retraite, d'où il vit mourir sa femme, Marie-Thérèse d'Este (1754), son fils unique, le prince de Lamballe, et sa belle-fille massacrée dans les journées de septembre. Il s'était tellement rendu populaire par sa bonté et sa bienfaisance qu'il ne fut pas inquiété pendant les troubles de la Révolution. Le seul enfant qui lui survécut, Louise-Marie-Adélaïde, avait épousé Philippe-*Egalité*, et fut mère du roi Louis-Philippe.

PENVERN (Seigneurs de), de la maison du Perenno (Bretagne).

PENY (Vicomtes de), branche de la famille d'Arnolet de Lochefontaine.

PÉPIN, dit *le Vieux* ou *de Landen*, maire du palais d'Austrasie, sous Clotaire II, Dagobert Ier et Sigebert II, mort en 639. Son père s'appelait Carloman. Ce fut lui que Clotaire II choisit pour être le ministre de son fils Dagobert Ier, lorsqu'il lui donna le royaume d'Austrasie. Il fut vénéré comme saint à Nivelle (Brabant), où il est enterré. Ses deux filles, Begge et Gertrude, ont été canonisées. Son fils, Grimoald, lui succéda comme maire du palais.

PÉPIN D'HÉRISTAL, fils d'Ansegise et de Begge, fille de Pépin le Vieux, mort le 16 déc. 714. Après la mort de Dagobert II, roi d'Austrasie, Pépin et son frère, le duc Martin, s'emparèrent du gouvernement de ce royaume (680) et furent battus à Loisy par Thierri III, roi de Neustrie, et par Ébroïn. La guerre recommença en 687, et Thierri et son maire Bertaire, ayant essuyé une défaite complète à Testry, Pépin se rendit maître de la Neustrie et régna en souverain sur toute la France. Il fit ensuite plusieurs expéditions heureuses contre les Frisons et les Allemands (689, 695, 709, 712), et mourut laissant deux fils naturels, Charles Martel et Childebrand.

PÉPIN, dit *le Bref*, le premier roi de la dynastie carolingienne, fils de Charles Martel et de Rotrude, succéda (741) à son père comme duc des Francs, avec son frère Carloman. L'année suivante, il fit placer sur le trône de Neustrie et de Bourgogne Childéric III, sous lequel il exerça toute l'autorité. Après avoir dépouillé leur frère Grippon, Pepin et Carloman firent diverses expéditions en Aquitaine contre Hunald (743, 744), contre les Allemands, les Bavarois et les Saxons (742, 743-746). En 747, Carloman embrassa la vie religieuse et, devenu moine au Mont-Cassin, laissa le pouvoir à Pepin. Grippon, mis en liberté, soulève les Saxons, est battu et enlève la Bavière au duc Tassillon, que Pépin rétablit (749), après avoir fait prisonnier son frère. En 752, Pépin est proclamé roi à Soissons dans une assemblée des grands et fait enfermer Childéric III, qui n'avait jamais été roi que de nom. La même année il chasse Grippon de la Septimanie dont il s'empare, et, déjà sacré à Soissons par saint Boniface, est sacré une seconde fois à Saint-Denis (754) par le pape Étienne II, qu'il secourt deux fois (754, 755) contre Astolfe, roi des Lombards, qui est forcé d'abandonner au pape l'exarcat de Ravenne et la Pentapole. En 758, nouvelle guerre contre les Saxons, qui se soumettent. En 759, les Francs s'emparent de Narbonne sur les Goths et

chassent les Sarrasins de toute la Gothie. Les huit dernières années de Pépin furent employées à combattre le duc d'Aquitaine Waïfre, qui fut tué le 2 juin 768, et auquel il survécut peu de mois, étant mort à l'abbaye de Saint-Denis le 24 septembre de la même année. De sa femme, Berthe ou Bertrade, dite *au grand pied*, fille de Caribert, comte de Laon, morte le 12 juillet 783, il laissa deux fils, Charles (Charlemagne) et Carloman, qui lui succédèrent. On peut consulter sur lui les Chroniques de Frédégaire et d'Eginhard, les *Annales de Metz* et le tome V du Recueil des historiens de France de dom Bouquet. — Cf. la Chronologie à l'article FRANCE.

PÉPIN, roi d'Italie, né en 776, mort à Milan le 8 juillet 810. Fils de Charlemagne et d'Hildegarde, il fut sacré roi d'Italie à Rome, par le pape Adrien, le 15 avril 781, fit diverses expéditions heureuses contre Grimoald, duc de Bénévent, contre les Avares en Pannonie et contre les Sarrasins qu'il chassa de la Corse (806). En 810, il s'empara de plusieurs îles sur les Vénitiens, qu'il ne put chasser de Rialto. A sa mort, l'Italie retourna à Charlemagne.

PÉPIN, dit *le Bossu*, fils de Charlemagne et d'Himiltrude, conspira contre son père, fut relégué (792) à l'abbaye de Prum et mourut en 811.

PÉPIN Ier, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire, reçut de lui (814) le royaume d'Aquitaine et mourut à Poitiers le 15 décembre 838. Il laissa deux fils : Pépin qui suit et Charles, mort archevêque de Mayence en 863.

PÉPIN II, roi d'Aquitaine, fils du précédent. Il était fort jeune quand, à la mort de son père (839), il fut proclamé roi par plusieurs seigneurs aquitains que Louis le Débonnaire força bientôt à reconnaître pour roi son fils Charles le Chauve. A la mort de Louis (840), Pépin reprend les armes et lutte jusqu'en 845, où, par le traité de Saint-Benoît-sur-Loire, Charles lui céda l'Aquitaine en se réservant le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois et la suzeraineté sur le reste. En 848, les Aquitains se soulèvent contre Pépin et appellent Charles, qui est couronné à Limoges. En 850, ils proclament de nouveau Pépin, qui implore le secours des Normands et des Sarrasins, puis l'abandonnent en 852 et le livrent à Charles, qui le relègue dans un monastère et donne la couronne à son fils aîné Louis. Il s'échappa de son couvent en 853, et, après diverses alternatives de succès, de revers et de revoltes de ses sujets, il fut trahi par Rainulfe, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, et livré à Charles, qui le fit enfermer à Senlis où il ne tarda pas à mourir.

PÉPIN (Alphonse), publiciste, bibliothécaire de Madame Adélaïde, né à Paris, y mourut le 30 nov. 1842. — On a, sous son nom, *Deux ans de règne* (1830-1832), 1833, in-8°, que l'on a attribué au roi Louis-Philippe.

PÉPIN. Voy. FIESCHI.

PEPINOCOURT (Le sieur), pseudonyme de J. Bernier.

PÉQUIGNY ou **PIQUIGNY**, *Pinqueniacum*, ville de Picardie (Somme) qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs d'Ailly-sur-Somme, d'Araines, de Bergicourt, du Fay, de Fluy, de Varennes, d'Achy et les vidames d'Amiens. Au XVII° siècle la baronnie de Péquigny et le vidamé d'Amiens passèrent dans la maison de Chaulnes, en faveur de laquelle cette baronnie fut érigée en duché en 1762. — Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, fut assassiné à Péquigny le 17 décembre 943 par Arnoul, comte de Flandre, au sortir d'une conférence qu'il y avait eue avec lui. La ville fut saccagée par le duc de Bourgogne en 1471, et en 1475 une trêve de neuf ans y fut conclue entre Louis XI et Edouard d'Angleterre.

PÉQUINS, nom que l'on donnait quelquefois aux piquiers.

PERADE, terre et seigneurie érigée en châtellenie (avril 1653) en faveur de P. de Maupeou.

PERALADA (Comtes de), en Aragon, branche de la maison de Roquefeuil (Languedoc).

PÉRARD (Bénigne), poète, né à Dijon, où il mourut en 1658. Il a laissé des pièces en patois bourguignon. = ÉTIENNE, érudit, né à Dijon en 1590, mort en 1663. — *Recueil de pièces pour l'histoire de Bourgogne*, 1664, in-fol.

PÉRARD-CASTEL (François), canoniste, né en 1647 à Vire, mort en 1687, à Paris.

PÉRAC Voy. DUPERAC.

PÉRAU (Gabriel-Louis CALABRE, dit l'abbé), littérateur, né en 1700, mort à Paris le 31 mars 1767.

PÉRAULT (Raimond), cardinal, théologien, né le 28 mai 1435 à Surgères (Charente-Inférieure), mort à Viterbe le 5 septembre 1505. Il fut chargé de diverses missions par Innocent VIII qui le nomma évêque de Gurck en Carinthie. Créé cardinal par Alexandre VI, puis (1503) évêque de Saintes, il fut fait par Jules II légat du patrimoine de Saint-Pierre.

PERCHAMBAULT (René de la BIGOTIÈRE de), président aux enquêtes au parlement de Bretagne, jurisconsulte, mort âgé en 1727.

PERCHE (Le), *Perticus*, *Perticensis pagus*, province avec titre de comté; capitale, Mortagne (Orne). Elle faisait partie du gouvernement général du Maine. Bornée au N. par la Normandie; au S. par le Perche-Gouet; à l'E. par le Pays-Chartrain; à l'O. par le Maine, elle était divisée en Haut-Perche et Perche-Gouet. Le Haut-Perche comprenait le Corbonnois, cap. Mortagne; le Beliesmois, cap. Bellesme (Orne); et le pays de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Le Perche-Gouet, capitale Montmirail (Sarthe), comprenait les Terres-Françaises, chef-lieu, Tour-Grise-de-Verneuil (Eure), et le Thimerais, chef-lieu Château-Neuf (Eure-et-Loir). Il était borné au N. par le Haut-Perche; au S. et à l'E. par le Dunois; au N. E. par le Pays-Chartrain et à l'O. par le Maine. Il avait environ 40 kil. de long sur 20 de large.

COMTES DU PERCHE. — 997, Guillaume Ier, fils d'Yves de Bellême, comte d'Anjou. — Warin ou Guerin, fils du précédent. — 1026, Geoffroi Ier, fils du précédent. — Vers 1040, Rotrou Ier, fils du précédent. — 1079 au plus tôt, Geoffroi II, seigneur de Mortagne, fils du précédent. — 1100, Rotrou II. — 1144, Rotrou III, fils du précédent. — 1191, Geoffroi III, fils du précédent. — 1202, Thomas, fils du précédent. — 1217, Guillaume, évêque de Châlons-sur-Marne et oncle du précédent. A sa mort (1226), Louis VIII, malgré les prétentions rivales de Blanche de Champagne et de Jacques, seigneur de Château-Gontier, mit sous sa main le Perche, à l'exception de Bellême dont il confia la garde à Pierre de Dreux, duc de Bretagne, à qui il fut obligé de l'enlever de force en 1229. En 1257, Jacques fit à saint Louis cession de ses droits sur le Perche, en se réservant Nogent-le-Rotrou qui passa à sa postérité.

BIBLIOGRAPHIE. G. Bry, *Hist. du Perche*, 1620-1621, in-4°; *Antiquités et Chroniques percheronnes*, 1838, 3 vol. in 8° et l'*Art de vérifier les dates*.

PERCHIN (Seigneurs de), branche de la maison de Bureau de la Rivière (Nivernais).

PERCIER (Charles), célèbre architecte, élève de Peyre et de Gisors, grand prix de Rome (1786), membre de l'Institut (1811), né à Paris le 22 août 1764, mort le 5 septembre 1838. Il eut toute sa vie pour collaborateur son élève Fontaine (voy. ce

nom), avec lequel il publia divers ouvrages mentionnés à l'article de celui-ci et auxquels il faut ajouter : *Choix des plus célèbres maisons de plaisance de Rome et de ses environs*, 1812-1813, grand in-fol.; *Résidences des souverains de France, d'Allemagne*, etc., 1833, in-4°. Percier a illustré l'*Horace* et le *La Fontaine* publiés par P. Didot.

PERCI. Voy. PERCY.

PERCIN, maison de Gascogne, d'où sont sortis les seigneurs de la Grue et de Montgaillard.

PERCY, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Monchamps.

PERCY (Seigneurs de), de la maison de Morel (Normandie).

PERCY (Pierre-François, baron), célèbre chirurgien militaire, membre de l'Académie des sciences, né le 28 octobre 1754, à Montagney (Franche-Comté), mort le 18 février 1825, à Paris. Chirurgien (1782) dans le régiment de Berry-cavalerie, il fut (1792) mis à la tête du service de santé dans les armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, où il déploya une intelligence et un talent égaux à son courage et à son dévouement. Il fit jusqu'en 1812 les campagnes de l'empire, fut créé baron en 1809, et devint professeur à la faculté de médecine, place qui lui fut enlevée à la seconde Restauration. — *Manuel du chirurgien d'armée*, 1792, in-12; *Pyrotechnie chirurgicale pratique*, 1794, 1810, in-8°.

PERDIGON, troubadour, né à Lesperon (Lozère), mort au couvent cistercien de Silvebelle dans la première moitié du XIIIe siècle. Quelques-unes de ses pièces ont été publiées par Raynouard et Rochegude; d'autres contre les Albigeois sont perdues.

PERDONNET (Albert-Auguste), ingénieur, directeur de l'École centrale, administrateur de chemins de fer, né dans le canton de Vaud en 1801, mort à Cannes (Var) le 1er octobre 1867. — *Portefeuille de l'ingénieur des chemins de fer*, 1843, 3 vol. in-8°; *Nouveau portefeuille des chemins de fer*, 1859 et suiv.; *Notice générale sur les chemins de fer*, 1859, in-12.

PÉRÉFIXE (Hardouin de BEAUMONT de), prélat et historien, né à Beaumont (Vienne) en 1605, mort à Paris le 1er janvier 1671. D'abord maître de chambre du cardinal de Richelieu, il fut nommé (1644) précepteur de Louis XIV, et devint successivement évêque de Rodez (1648), confesseur du roi, membre de l'Académie française (1654), archevêque de Paris (1662). — *Institutio principis* (1647); *Vie de Henri IV* (1661), que l'on réimprime encore de nos jours.

PEREGRIN (S.), premier évêque d'Auxerre, martyr à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle. Sa fête, le 16 mai.

PEREINS (Seigneurs de), de la maison du Puy (Dauphiné).

PEREIRE (Jacob-Rodrigue PEREIRA, dit), israélite, premier instituteur des sourds-muets, né le 11 avril 1715, à Berlanga (Espagne), mort le 15 septembre 1780, à Paris. C'était le grand-père des financiers MM. Émile et Isaac Pereire.

PÈRE JUBILAIRE. C'est le nom que l'on donnait à Valenciennes au religieux qui avait vécu cinquante ans en religion. On célébrait son *jubilé* en grande fête (de là son nom); on lui mettait une couronne sur la tête, un sceptre à la main et on donnait un repas à sa famille.

PERELLE. Voy. PERRELLE.

PERENNE (Du), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Penvern.

PÉRÈS (Jean-Baptiste), écrivain, mort le 4 janvier 1840, à Agen, où il était bibliothécaire. — *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*, Agen, 1835, in-32, plusieurs fois réimprimé.

PÉREUSE (Seigneurs de), branche de la famille de Marle.

PEREZ *du Gers* (Joachim), député aux États généraux, député suppléant à la Convention, où il entra en 1795, membre du conseil des Cinq-Cents, né à Mirande (Gers) en 1759, mort vers 1832.

PEREZ-LAGESSE (Le baron Emmanuel), homme politique, né à Agen le 22 mai 1752, mort à Boulogne (Haute-Garonne), en juillet 1833. Il fut député suppléant aux États généraux, député à la Convention, où il vota dans le procès du roi pour la réclusion et le bannissement, membre du conseil des Cinq-Cents, puis des Anciens et préfet de Sambre-et-Meuse sous l'empire.

PERGIE. La *pergie* était un droit dû au propriétaire d'un champ ou d'un bois, à raison des dégâts qu'avaient pu y produire des troupeaux d'animaux domestiques, sans préjudice des dommages-intérêts pour la réparation de la perte causée. La pergie avait donc le caractère d'une amende; le taux en était généralement fixé à 12, 4 ou 1 denier, suivant qu'il s'agissait de bêtes ruminantes, de chevaux ou de porcs.

PERIAUX (Pierre), écrivain, imprimeur à Rouen, né à Asnières (Calvados) le 9 décembre 1761, mort le 15 décembre 1836.

PÉRICAUD (Antoine), érudit, bibliothécaire de la ville de Lyon, né le 4 décembre 1782, à Lyon, où il est mort le 25 octobre 1867. — *Bibliographie lyonnaise du* XVe *siècle*, 1851, 2 vol. in-8°.

PERIÉ, village du Poitou (Vendée), où en 1622 Louis XIII battit les calvinistes commandés par Soubise.

PERIER, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Clumanc, de Flayosc, et d'Argens.

PÉRIER (Du), famille de Provence, originaire de Bretagne, et à laquelle appartenait François du PÉRIER, jurisconsulte, à qui Malherbe a adressé des stances célèbres. = Son fils, SCIPION, jurisconsulte, né à Aix en 1588, mort en 1667. = CHARLES, de la même famille, poëte latin et français, né à Aix, mort en 1692.

PÉRIER (Seigneurs du), de la famille provençale de Bosse.

PÉRIER (Aymar du), érudit de la seconde moitié du XVIe siècle, né à Die (Drôme).

PÉRIER (Jacques-Constantin), industriel, ingénieur, membre de l'Académie des sciences (1783), né le 2 novembre 1742, à Paris, y mourut le 17 août 1818. Il avait fondé avec son frère Auguste-Charles à Chaillot un établissement, où s'exploitaient plusieurs branches d'industrie.

PÉRIER (Claude), financier, né en 1742 à Grenoble, mort à Paris le 6 février 1801. Il fut, après le 18 brumaire, membre du Corps législatif. = Son fils aîné, AUGUSTIN, industriel, député (1827-1831), pair de France (1832), né à Grenoble le 12 mai 1773, mort au château de Fremigny (Seine-et-Oise) le 2 décembre 1833. = ANTOINE-SCIPION, frère du précédent, industriel, né à Grenoble le 14 juin 1776, mort à Paris le 2 avril 1821. = CASIMIR, frère des précédents, célèbre homme d'État, né à Grenoble le 21 octobre 1777, mort à Paris, du choléra, le 16 mai 1832. Après avoir fait, comme adjoint au génie, les campagnes d'Italie de 1798 à 1800, il fonda à Paris, avec son frère Scipion, une maison de banque qui atteignit un haut degré de prospérité. Élu député à Paris, en 1817, il se rangea parmi les membres de l'opposition, et fut constamment réélu. Tout en se maintenant sur le terrain de la Charte, il fit une guerre des plus vives aux différents ministères, et entre autres à celui de Villèle, contre lequel il soutint avec le plus grand éclat une lutte de tous les jours ardente et passionnée. Lorsque parurent les ordonnances de juillet, Périer, qui n'avait pas

désiré la chute des Bourbons, se rallia à l'insurrection et alla siéger à l'hôtel de ville, dans la commission municipale. Il entra sans portefeuille dans le ministère du 11 août et refusa une place dans le cabinet du 2 novembre. Élu président de la Chambre, il accepta le portefeuille de l'intérieur et la présidence du Conseil dans le ministère formé le 13 mars 1831. Il eut à réprimer à la fois des émeutes républicaines à Paris et à Lyon, et les troubles royalistes du Midi, envoya dans le Tage une flotte contre Dom Miguel (juillet), en Belgique une armée contre la Hollande (août), et à Ancône une expédition qui arrêta immédiatement l'invasion des Autrichiens, et en même temps il eut à défendre l'indépendance ministérielle contre le roi, et à soutenir dans la Chambre des luttes terribles qui l'épuisèrent. Sa santé était depuis longtemps profondément atteinte, quand il fut frappé par le choléra. En 1817, il avait publié quelques écrits contre des mesures financières du gouvernement. = CAMILLE, frère des précédents, préfet de la Corrèze (1811-1814), de la Meuse (1819), député (1828-1835) et pair de France (1837), né à Grenoble le 15 août 1781, mort le 14 septembre 1844.

PÉRIERS. Voy. DESPÉRIERS (Bonaventure).

PERIÈS (Jean-Vincent), littérateur, né en 1785, mort le 20 octobre 1829, à Paris. — *Traduction* complète de Machiavel.

PÉRIGNAC, abbaye de cisterciens, en Agénois (Lot-et-Garonne), diocèse d'Agen, fondée vers le milieu du XIIe siècle.

PÉRIGNAN, baronnie du Languedoc (Aude), érigée (mars 1736) en duché-pairie, sous le nom de Fleury, en faveur de J. Hercule de Rosset, marquis de Rocozel, neveu du cardinal de Fleury. — Voy. FLEURY.

PERIGNE (La), prieuré, puis (1395) abbaye d'augustins, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans.

PÉRIGNON (Dom Pierre), bénédictin de Saint-Vanne, viticulteur, né à Sainte-Menehould en 1638, mort à Hautvilliers le 14 septembre 1715.

PÉRIGNON (Nicolas), peintre à la gouache, membre de l'Académie (1774), né vers 1716, mort le 4 janvier 1782.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine, comte, puis marquis de), maréchal de France, né le 31 mai 1754, à Grenade (Haute-Garonne), mort le 25 décembre 1818, à Paris. Officier dans les grenadiers royaux, puis juge de paix, il était député à l'Assemblée législative, quand il donna sa démission lorsqu'éclata la guerre. Commandant de légion à l'armée des Pyrénées-Orientales, général de division (23 décembre 1793), il commanda le centre à la bataille de la Montagne-Noire, où fut tué Dugommier (18 novembre 1794) qu'il remplaça immédiatement; gagna deux jours après une nouvelle bataille et s'empara de Roses (3 février 1795). Après la paix de Bâle avec l'Espagne (22 juillet 1795), il devint successivement général en chef des armées des côtes de Brest et de Cherbourg, ambassadeur à Madrid (1796-1798), où il conclut (août 1796) à Saint-Idelfonse un traité d'alliance offensive et défensive. Il fut fait prisonnier à la bataille de Novi (15 août 1798). Sénateur (1801), maréchal de France (1804), il n'eut plus de commandement dans les armées actives. Il se rallia aux Bourbons qui l'élevèrent à la pairie (juin 1814) et le firent marquis (1817). Il avait été créé comte en 1808.

PÉRIGNY (Seigneurs de), de la famille de Fay (Velay). = —, de la famille de Gagne (Bourgogne).

PÉRIGORD, *ager Petrocoriensis*, province avec titre de comté, faisant partie du gouvernement général de Gascogne; cap. Périgueux. Il était divisé en *Périgord haut* ou *blanc*, cap. Périgueux, et *Périgord bas* ou *noir*, cap. Sarlat. A l'époque gauloise, il était habité par les *Petrocorii* ou *Petragorici*. Borné au N. par la Marche-de-Poitou; au S. par l'Agénois; au N. E. par le Limousin; au S. E. par le Quercy; à l'O. et au N. O. par l'Angoumois; au S. O. par le Bordelais, il avait environ 84 kilom. de long sur autant de large. Il est compris presque complétement aujourd'hui dans le département de la Dordogne.

COMTES DE PÉRIGORD. — 886, Guillaume, second fils de Wulgrin, lui succéda dans les comtés de Périgord et d'Agénois. — 920, Bernard, fils du précédent. — Boson Ier, dit *le Vieux*, petit-fils de Geoffroi, comte de la Marche. — Hélie Ier, fils du précédent. — Aldebert Ier, frère du précédent. — Vers 1006, Hélie II, fils aîné de Boson, comte de la Marche. — 1031 au plus tôt, Aldebert II, dit *Cadenat*, fils du précédent et son fils aîné Hélie III. — 1117, Hélie IV, dit Rudel, fils d'Hélie III. — Vers 1146, Boson III, dit de Grignols, fils d'Aldebert II. — Vers 1166, Hélie V, dit Taleyrand, fils du précédent. — 1205 au plus tard, Archambaud Ier, fils du précédent. — 1212, Archambaud II, frère du précédent. — 1245, Hélie VI, fils du précédent. — 1251, Archambaud III, fils du précédent. — 1295, Hélie VII, fils du précédent. — Vers 1311, Archambaud IV, fils du précédent. — 1336, Roger-Bernard, frère du précédent. — 1369, Archambaud V, dit *le Vieux*, frère du précédent. Des démêlés qu'il eut avec les habitants de Périgueux l'amenèrent à prendre les armes contre le roi de France Charles VI. Fait prisonnier (1394), il fut condamné au bannissement (1391), vit son comté confisqué (1398) et alla mourir en Angleterre en 1399. Charles VI rendit, sauf Périgueux, le comté au fils d'Archambaud V, Archambaud VI, lequel fut, pour crime de rapt (1399), banni et privé de son vicomté qui fut donné à Louis d'Orléans. Le fils de celui-ci, Charles d'Orléans, vendit le Périgord (1438) à Jean de Blois, comte de Penthièvre, auquel succéda (1454) son frère, Guillaume de Blois, qui mourut en 1455, laissant trois filles. L'aînée, Françoise, porta en dot (1470) le comté à son mari Alain, sire d'Albret. Jeanne d'Albret le possédait, quand elle épousa Antoine de Bourbon, et leur fils Henri IV le réunit à la couronne en montant sur le trône.

BIBLIOGRAPHIE. Fr. Arnault, *Des Antiquités du Périgord*, 1577. (Voy. le P. Anselme, t. III et l'*Art de vérifier les dates*.)

PÉRIGORD (A. B. de), pseudonyme de L. Thiessé et de Raisson.

PÉRIGUEUX, *Petrocoricum*, *Vesunna Petrocoricorum*, capitale du Périgord, aujourd'hui chef-lieu du département de la Dordogne. Elle existait du temps de César, sous le nom de *Vesunna*, et sous la domination romaine elle atteignit une grande prospérité. Pris par Philippe Auguste sur les Anglais auxquels il fut rendu par saint Louis, Périgueux leur fut repris par Philippe le Bel, mais restitué par le traité de Brétigny. En 1575 le capitaine calviniste Montferrand, baron de Langoiran, s'en empara par surprise, et la ville fut laissée pour place de sûreté au roi de Navarre, à qui, en 1578, malgré le traité de Bergerac, les catholiques essayèrent inutilement de l'enlever. Ils furent plus heureux en 1581. Pendant la Fronde, en 1651, Condé s'en empara et la garda jusqu'en 1653.—Voy. PÉRIGORD.

L'évêché de Périgueux, suffragant de Bordeaux, fut supprimé en 1791 et rétabli seulement en 1821.

ÉVÊQUES DE PÉRIGUEUX. Saint Front. — Agnan. — Chronophius Ier. — Paterne, 356. — Gavidus, vers 380. — Pégasius, vers 410. — Chronophius II,

vers 506-vers 533. — Sabaudus, 540. — Chartérius, vers 582. — Saffarius, vers 590. — Austérius, 629. — Bertrand, vers 767-vers 778. — Raimond Ier, vers 805-vers 811. — Ainard, 844. — Sébaudus, 900. — Frotaire, 977-8 décembre 991. — Martin, vers 992-1000. — Rodolphe de Couhé, 1000-1009. — Arnaud de Vitabre, 1010-1036 ou 1037. — Géraud de Gourdon, vers 1037-21 mars 1059. — Guillaume Ier de Montberon, 1060-9 fév. 1081. — Renaud de Tivier, 1081-6 ou 8 septembre 1099. — Raimond II, 1100-1101. — Guillaume II d'Auberoche, 1102-1129. — Guillaume III de Nanclars, 1130-29 déc. 1138. — Geoffroi Ier de Cauze, 1138-1142. — Pierre Ier, 1142-1147. — Raimond III de Mareuil, 1148-1158. — Jean Ier d'Assida, 1160-3 mai 1169. — Pierre II Minet, Monet ou Mimes, 1169-11 avril 1182. — Adhémar Ier de la Torre, vers 1185-1197. — Raimond IV de Châteauneuf, 1197-1210. — Raoul Ie de Lastours de Laron, 1210-vers 1220. — Raimond V, cardinal de Pons, 1220-1233. — Pierre III de Saint-Astier, 1234-1266. — Élie Ier Pilet, 1267-vers 1280. — Raimond VI d'Auberoche, vers 1282-vers 1295. — Audoin, 1297-vers 1312. — Raimond VII, 1314-1331. — Giraud, 1332-1333. — Pierre IV, 1333-1335. — Raimond VIII, 1336-1340. — Guillaume IV d'Aste, 1340-vers 1346. — Adhémar II, 1347-1348. — Pierre V Pin, 1349-vers 1382. — Élie II Servient, 1384-1385. — Pierre VI des Fontaines, 1387-vers 1400. — Guillaume V Fabri, vers 1402. — Gabriel Ier, vers 1405. — Raimond IX de Castelnau, 1407-1408. — Jean II, 1408-vers 1430. — Bérenger, 1431-vers 1436. — Élie III, 1437-1438. — Pierre VII de Durfort, 1438-1439. — Raimond X, 1440-1441. — Geoffroi II Bérenger d'Arpajon, 1441-vers 1446. — Élie IV de Bourdeille, 1447-1463. — Raoul II du Fou, 1463-1470. — Geoffroi III de Pompadour, 1470-1485. — Gabriel II du Mas, 1486-1500. — Geoffroi III de Pompadour, *de nouveau*, 1500-1504. — Jean III Auriens, 1504-vers 1510. — Gui Ier de Castelnau, 1510-vers 1520. — Jacques de Castelnau, 1522-10 août 1524. — Jean IV de Plas, 10 nov. 1524-1532. — Foulque de Bonneval, 1532-1540. — Claude de Longwy, cardinal de Givry, 1540-1547. — Jean V de Lustrac, 25 juin 1548-18 juillet 1550. — Geoffroi IV de Pompadour, 1551-1552. — Gui II Bouchard d'Aubeterre, 1554-vers 1560. — Pierre VIII Fournier, 1561-14 juillet 1575. — François Ier de Bourdeille, vers 1578-octobre 1600. — Jean VI Martin, 1600-5 janv. 1612. — François II de la Béraudière, 1614-14 mai 1646. — Jean VII d'Estrades, 1646. — Philibert de Brandon, avant le 27 mars 1646-1652. — Cyr de Villers-la-Faye, 1654-4 octobre 1665. — Guillaume VI le Roux, mai 1666-4 août 1693. — Daniel de Francheville, septembre 1693-26 mai 1702. — Pierre IX Clément, juin 1702-8 janv. 1719. — Michel-Pierre d'Argouges, 8 janv. 1721-13 nov. 1731. — Jean VIII Chrétien de Macheco de Premeaux, décembre 1731-1771. — Gabriel III Louis de Rougé, décembre 1771-1773. — Emmanuel-Louis de Grossoles de Flamarens, avril 1773-1790. — *Pontard, évêque constitutionnel*, 1791-1793. — Alexandre-Louis-Charles-Rose de Lostanges, 21 oct. 1821-11 août 1835. — Thomas Gousset, 6 octobre 1835-26 mai 1849. — Jean-Baptiste-Amédée-Georges Massonnais, 4 août 1849-20 déc. 1860. — Charles-Théodore Baudry, 30 janvier 1861-28 mars 1863. — Nicolas-Joseph Dabert, 16 mai 1863.

BIBLIOGRAPHIE. L'abbé Lebeuf, ***Mémoire sur les antiquités de Périgueux; Mémoire sur la constitution politique de Périgueux***, 1755, 2 vol. in-4°, *Gallia Christiana*, t. II.

PERIN (René), littérateur, auteur dramatique, né à Paris le 1er novembre 1774, y mourut le 10 mai 1858.

PERINHAN (Seigneurs de), de la maison de Narbonne (Languedoc).

PERIN-SALBRIN (Lié-Louis), peintre en miniature, né le 12 décembre 1753, à Reims, où il est mort le 20 décembre 1817.

PÉRION (Joachim), bénédictin, philologue, né vers 1499, à Cormery (Indre-et-Loire), où il est mort de 1559 à 1561. — ***De origine linguæ gallicæ***, 1555, in-8°.

PERISTOPHORIUS (J.), pseudonyme de Guichard de Beurreville.

PERITZOL (Abraham FARISSOL, dit), savant rabbin, né à Avignon vers le milieu du XVe siècle, mort après 1528.

PERLAN (Henri), sculpteur et fondeur, né à Paris en avril 1597, mort en 1662.

PERLET (Charles), journaliste, né vers 1765, à Genève, où il mourut dans la misère en novembre 1828. Il fonda à Paris, pendant la Révolution, le ***Journal de Perlet***, fut déporté au 18 fructidor, et devint ensuite agent du gouvernement impérial.

PERMISSION (Comte de). — Voy. BLUET D'ARBÈRES.

PERNAN (Seigneurs de), de la famille de Gédoyn.

PERNANT (Seigneurs de), de la maison de Villers (Bourgogne).

PERNE (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

PERNE (François-Louis), érudit, musicien, né à Paris en 1772, mort à Laon le 26 mai 1832.

PERNETY (Jacques), littérateur, né à Chazelles-sur-Lyon (Loire), mort à Lyon le 6 février 1777. = Son neveu, Dom Antoine-Joseph PERNETY (ou Pernetti), né à Roanne le 13 février 1716, mort à Valence (Drôme) en 1801. Il accompagna Bougainville, comme aumônier, aux îles Malouines (1763-64), fut, à son retour, au nombre des religieux de Saint-Germain-des-Prés qui demandèrent l'abolition de la règle (1765), et quitta son ordre pour se rendre en Prusse, où Frédéric II le nomma conservateur de la Bibliothèque de Berlin et académicien. Ses liaisons avec les sectateurs de Svedenborg, dont il traduisit en français les ***Merveilles du ciel et de l'enfer***, lui firent perdre la faveur de ce monarque. Revenu en France (1783), il fonda une secte à Avignon, et acheva sa vie dans des rêveries alchimiques. — Les ***Fables égyptiennes et grecques dévoilées*** (1758) : il n'y voit que des allégories alchimiques; ***Dictionnaire mytho-hermétique*** (1758); ***Histoire d'un voyage aux îles Malouines*** (1770).

PERNETY (Joseph-Marie, vicomte de), général, sénateur, né à Lyon le 19 mai 1766, mort en 1856.

PERNOT. Voy. PERRENOT.

PEROGES (Seigneurs de), de la famille de Faure (Savoie).

PÉROL (Catherine), peintre de fleurs et d'oiseaux en miniature, reçue à l'Académie le 30 janvier 1682.

PERON (Seigneurs du), de la maison de Gondi.

PÉRON (François), naturaliste et voyageur, correspondant de l'Institut, né le 22 août 1775, à Cérilly (Allier), y mourut le 14 décembre 1810. — *Voyage de découvertes aux Terres Australes* (1800-1804), achevé par L. Freycinet, 1811-1816, 2 vol. in-4°, et 1824-1825, 4 vol. in-8°.

PÉRONNE, petite ville forte de la Picardie, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du dép. de la Somme. Vendue à S. Louis en 1266, puis donnée à Jean d'Artois le 17 février 1361, elle fut cédée le 8 août 1418 à Philippe de Bourgogne, comte de Charolais et à sa femme, Michelle de France. Philippe la céda en 1437 et 1446 à Jean de Bourgogne,

comte d'Etampes. Louis XI la racheta. C'est à Péronne, dans une tour dont la base subsiste encore, que fut enfermé et mourut (929) Charles le Simple, prisonnier d'Herbert, comte de Vermandois. En 973, Garnier et Renaud, comtes de Hainaut, furent défaits et tués près de cette ville par Rainier et Lambert, fils de Rainier III, comte de Hainaut.

Le 24 septembre 1256, il fut conclu à Péronne, sous l'arbitrage de saint Louis, un traité pour la pacification de la Flandre entre Charles d'Anjou et la maison d'Avesnes. Au mois d'octobre 1468 Louis XI perfidement conseillé par le cardinal La Balue, vendu au duc de Bourgogne Charles le Téméraire, se rendit à Péronne où se trouvait le duc, sans autre garantie qu'un sauf-conduit dont l'original existait encore à la Bibliothèque nationale il y a une trentaine d'années. Comptant trop sur sa finesse et son habileté, il voulait terminer lui-même des négociations engagées avec son puissant vassal. Mais pendant son séjour le duc apprit que les Liégeois secrètement excités par le roi venaient de se soulever, et entra alors dans une telle fureur que son souverain dut craindre pour sa vie. Il le fit garder à vue dans le château et après trois jours de détention, Louis, le 14 octobre, fut forcé de signer un traité par lequel il s'engageait à donner à son frère le duc de Guyenne les provinces de Champagne et de Brie en échange de la Normandie qu'il lui avait enlevée. (Voy. le texte de ce traité dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) Le roi fut en même temps obligé de suivre le duc à l'attaque de Liége qui fut saccagé. En 1536, Péronne (qui avait été en 1465 prise par les Bourguignons) fut assiégée inutilement par les Impériaux que commandait le comte de Nassau. Ce fut en Picardie et particulièrement à Péronne que la Ligue (voy. ce mot) commença à s'organiser; aussi fut-elle d'abord appelée *Ligue de Péronne*.

Le 19 septembre 1641, un traité fut conclu à Péronne avec Louis XIII par les députés de la Catalogne et des comtés de Roussillon et de Cerdagne pour la soumission de ces provinces au roi. (Voy. *Essai sur l'histoire de Péronne*, par Eust. de Sachy, 1866).

PÉRONNEAU (Jean-Baptiste), peintre de portraits, membre de l'Académie (1753), né vers 1715, mort en novembre 1783.

PÉROUSE (Jean-François GALAUP, comte DE LA), célèbre navigateur, né au Guo, près Albi, le 22 août 1741, mort naufragé à l'île de Vanikoro (Océanie), après le 7 février 1788. Lieutenant de vaisseau (1775), il se distingua de la manière la plus brillante pendant la guerre d'Amérique, et capitaine de vaisseau (1780), fut chargé de détruire les établissements anglais de la baie d'Hudson, mission qu'il accomplit avec autant d'habileté que d'humanité (1782). Le gouvernement avait conçu le projet d'un grand voyage d'exploration pour continuer et compléter les découvertes de Cook, de Clarke et de Bougainville. Louis XVI en traça le plan, dont l'exécution fut confiée à La Pérouse qui partit de Brest le 1er août 1785 sur la frégate *la Boussole*, accompagnée de *l'Astrolabe*, que commandait de Langle (voy. ce nom). Le 2 juillet 1786, il découvrit une baie qu'il appela *Port des Français* et où malheureusement périrent trois embarcations avec six officiers et quinze matelots. Se dirigeant ensuite sur les îles Sandwich, il découvrit le 7 novembre une île déserte qu'il appela *Ile Necker*, atteignit le 3 janvier 1787 Macao, d'où il repartit au bout d'un mois pour les Philippines et le Japon, longea pendant plusieurs mois les côtes de la Tartarie chinoise et le 2 août découvrit le détroit qui porte son nom. Arrivé au Kamtschatka, à Petropaulowsk, le 7 septembre, il y trouva des dépêches de France et sa nomination au grade de chef d'escadre. Il expédia de là par terre, Lesseps avec les journaux, plans, etc., de son voyage (voy. LESSEPS.) Reparti le 29 septembre, il relâcha le 8 décembre dans l'Archipel des Navigateurs, à Maouna, où périt de Langle, et le 26 janvier suivant atterrit à Botany-Bay. C'est de là que fut datée le 7 février la dernière lettre qu'il ait écrite au ministre de la marine, la dernière nouvelle qu'on eut dès lors de lui et de son expédition. Deux années s'étant écoulées sans qu'on eût rien appris sur sa destinée, le gouvernement arma deux navires qui furent placés sous le commandement du contre-amiral d'Entrecasteaux, chargé d'explorer les points où devait toucher La Pérouse après son départ de Botany-Bay. Cette expédition assez mal dirigée n'eut aucun résultat. Les guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire empêchèrent de renouveler la tentative. Enfin, en mai 1826, un capitaine anglais, Peter Dillon, trouva sous l'eau au milieu des récifs de l'île Vanikoro (Océanie) quelques débris du naufrage de *la Boussole* et de *l'Astrolabe*, débris qui sont aujourd'hui au musée du Louvre. Il apprit aussi des habitants de l'île que pendant longues années des hommes des équipages échappés au naufrage avaient vécu au milieu d'eux. Ces détails furent vérifiés en 1828 lors de son voyage autour du monde, par Dumont d'Urville, qui rapporta en France quelques nouveaux débris de l'expédition.

PÉROUX (Le), seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en comté (mars 1644) en faveur de *N.* Galois. Cette érection fut confirmée (septembre 1714) en faveur de Louis Gontier.

PERPÉTUE ou **PERPET** (S.). *Perpetuus*, évêque de Tours vers 460, mort le 8 avril 497.

PERPIGNAN, *Perpiniacum*, ancienne capitale du Roussillon, aujourd'hui chef-lieu du département des Pyrénées-Orientales. Elle ne date guère que du VIIIe siècle et suivit les destinées du Roussillon (voy. ce nom). Philippe le Hardi y mourut en 1285. L'anti-pape Pierre de Lune y tint un concile en 1408. Le roi d'Aragon Jean II ayant engagé le Roussillon à Louis XI, prit néanmoins les armes pour le recouvrer et s'empara de Perpignan. La ville fut bientôt assiégée par les Français qui furent deux fois obligés de lever le siége, et la même année (1473), il y fut signé entre Louis XI et Jean II, un traité par lequel le premier promettait de rendre au second le Roussillon et la Cerdagne contre le payement des sommes pour lesquelles ces seigneuries avaient été engagées. Ce traité fut ratifié par Louis XI le 10 novembre. Deux ans après, le 14 mars 1475, la ville fut prise par les Français. Quand Charles VIII, au moment de faire son expédition d'Italie, restitua le Roussillon à Ferdinand le Catholique, les consuls de Perpignan écrivirent au roi de France le 14 juin 1493, une lettre où au nom des habitants ils protestèrent contre cette restitution et demandèrent à rester Français. (Voyez-en le texte dans le tome III du *Corps diplomatique* de Dumont.) En 1542, la ville fut encore assiégée inutilement par le dauphin Henri, puis par le maréchal d'Ornano en 1597. Enfin le 29 août 1642, après trois mois de tranchée, elle ouvrit ses portes aux Français. Depuis lors elle est restée à la France. — Ce fut en 1602 que le siége épiscopal d'Elne en Roussillon (voy. ELNE) fut transféré à Perpignan. En 1511, il avait été distrait de la province de Narbonne à laquelle il avait appartenu jusqu'alors et déclaré soumis immédiatement au saint-siége. Rendu en 1517 à Narbonne, puis par un décret du concile de Trente donné à Tarragone, il revint à sa métropole primitive après

la paix des Pyrénées qui confirma à la France la possession du Roussillon. En 1790, il fut placé dans la province de Toulouse, fut supprimé en 1802 et rétabli en 1822 avec Albi pour métropole.

ÉVÊQUES D'ELNE, puis DE PERPIGNAN. — Domnus, 571-580. — Benenatus, 589. — Acatulus, 633-653. — Ilitarius, 656. — Hyacinthe, 676. — Clair, 683. — Wenedurius, 791. — Ramnus, 821. — Salomon, 832. — Audesinde, vers 856-886. — Riculphe Ier, 887-916. — Almerade, 1er sept. 916-vers 920. — Wadalde, vers 920-vers 938. — Riculphe II, vers 938-vers 960. — Suniaire Ier, vers 960-978. — Ildesinde, 979-vers 990. — Bérenger Ier, vers 992-vers 1002. — Frédolon, vers 1004-vers 1008. — Oliba, vers 1009-1012. — Bérenger II, 1012-1020. — Bérenger III, 1025. — Suniaire II, 1031. — Bérenger IV, 1032-vers 1053. — Arnaud Ier, vers 1054-vers 1053. — Raimond Ier, 1064-1087. — Artaud Ier, 8 mai 1087-1096. — Ermengaud, 1097-vers 1110. — Pierre Ier Bernard, vers 1112-1129. — Udalger, 1130-1148. — Artaud II, 1148-vers 1170. — Guillaume Ier Jordanis, vers 1172-17 août 1186. — Artaud III, 1188. — Guillaume II, 1188-vers 1199. — Artaud IV, vers 1200-5 sept. 1201. — Bérenger V (douteux), 1205. — Guillaume III d'Ortafano, 1206-13 avril 1209. — Raimond II de Villa Longa, vers 1212-1216. — Gauthier, 1217-vers 1222. — Arnaud II de Serra Longa, 1223-1224. — Raimond III, 1225-1229. — Bernard Ier Berga, 1230-1245. — Bérenger VI, 1246-vers 1250. — Bernard II *de Argilaqueriis*, 1250-1258. — Bérenger VII *de Cantalupis*, 1258-vers 1275. — Bertrand, 1279. — Bernard III Sala, 1280-vers 1288. — Raimond IV Costa, 1290-1310. — Raimond V, 1311-1312. — Gui Ier, 1312. — Eude (douteux), 1315. — Guillaume IV, 1315-1317. — Bérenger VIII Bajuli, 1317-1332. — Gui II Terreni, 1332-1342. — Pierre II, 1342-1346. — Thomas, 1347. — Bernard IV Hugon, 1347-1348. — Bernard V Fournier, 14 août 1348-15 janv. 1350. — Étienne Maleti, 1350-1351. — François Ier, 1351-1354. — Jean Ier Jofrevi, 21 nov. 1354-26 fév. 1357. — Raimond VI de Salg, vers 1358-1361. — Pierre III de Cima, 23 juil. 1361-1377. — Raimond VII, 1378-1380. — Bérenger IX de Sainte-Foy, 1380. — Barthélemi Ier Peyro, vers 1385-vers 1395. — Barthélemi II, vers 1396-vers 1406. — François II Ximénès, vers 1407-23 janv. 1410. — Jérôme Ier d'Ochon, vers 1417-16 nov. 1425. — Jean II de Casanova, 28 nov. 1425-4 juil. 1431. — Gauceran Alberti, 8 août 1431-vers 1452. — Jean III Moles de Margarit, 23 avril 1453-1461. — Antoine Ier de Cardone, 23 sept. 1461-1470. — Charles Ier de Saint-Gelais, 1471-1475. — Charles II de Martigny, 1475-20 janv. 1494. — Ascagne-Marie, cardinal Sforza, 20 janv. 1494-1495. — César, cardinal Borgia, 1er juin 1495-1498. — François III, cardinal de Loris, 5 nov. 1499-22 juil. 1506. — Jacques Ier, cardinal de Serra, 5 sept. 1506-1512. — Jean IV de Villalba, 1513-1516. — Bernard VI de Mesa, 12 janv. 1517-1524. — Guillaume V Vaudes, 22 avril 1525-1529. — Ferdinand Ier de Valdes, 1er sept. 1529-1530. — Jérôme II, cardinal Doria, 12 avril 1530-1533. — Jacques II Richi, 1534-1537. — Jérôme III de Crescens, 9 nov. 1537-1542. — Ferdinand II de Loazès, 14 juil. 1542-1543. — Pierre IV Augustin, 22 janv. 1544-1545. — Michel Puig, 8 juin 1545-1554. — Raphaël Ier Ubach, 14 sept. 1555-1558. — Loup-Martin de la Govilla, 20 juil. 1558-1568. — Pierre-Martyr Coma, 1569-5 mars 1578. — Jean V Térès, 27 juil. 1579-vers 1586. — Benoît de Sainte-Marie, 1587-vers 1590. — François IV Robuster de Sala, 1591-1598. — Onophre Réart, 3 mai 1599-1608. — Antoine II Gallart, 29 mars 1609-1610. — François V de Villavicenzio, 1613-1616. — Frédéric Cornet, 13 fév. 1617-1617. — Raimond VIII d'Ivorra, 20 nov. 1617-1618. — Raphaël II de Riphos, 12 nov. 1618-18 déc. 1620. — François VI de Saint-Just, 9 août 1621-nov. 1622. — Pierre V Magarola, 1622-1627. — François VII Lopez de Mendoça, 30 août 1627-1630. — Grégoire Parcero, 12 août 1630-1635. — Gaspard Prieto, 18 fév. 1636-31 oct. 1637. — François VIII Perez de Roig, 1638-1641. — Vincent de Margarit, 30 juin 1669-21 déc. 1672. — Jean-Baptiste d'Étampes, oct. 1675-sept. 1680. — Louis Habert de Montmort, nov. 1680-23 janv. 1695. — Jean-Hervée Basan de Flamenville, sept. 1695-janv. 1721. — Antoine-Jérôme Boivin de Vaurouy, mai 1721 (démissionnaire avant d'avoir été sacré). — Jean-Mathias de Barthélemi de Gramont de Lenta, oct. 1723-juil. 1743. — Charles-François-Alexandre de Cardevac de Gouy d'Avrincourt, sept. 1743-1783. — Jean-Gabriel Dagay, 1783-1788. — Antoine-Félix de Leyris-Desponchez, 1789-1790. — *Gabriel Deville, évêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793. — Jean-François de Saunhac-Belcastel, 16 janv. 1822-1853. — Olympe-Philippe Gerbet, 19 déc. 1853-7 août 1864. — Ramadié, 17 sept. 1864.

BIBLIOGRAPHIE. *La prise et la réduction de la ville de Perpignan*, 1652, in-4°; l'abbé Xaupi, *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone*, 1763-1769, 2 vol. in-12; *Gallia christiana*, t. VI.

PERPINIACUM, Perpignan.

PERQUIS (M.), pseudonyme de Dumas.

PERQUIT (Sébastien BIRGY, dit), général, né le 2 mars 1768 à Schlestadt (Bas-Rhin), mort à Paris en juin 1856.

PERRACHE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Villehaute et d'Ampus.

PERRACHE (Michel), sculpteur, né le 12 juill. 1685 à Lyon, où il est mort le 21 décembre 1750. = Son fils, ANTOINE-MICHEL, sculpteur, né à Lyon le 23 nov. 1726, mort le 10 oct. 1779. Il a donné son nom à un nouveau quartier de sa ville natale.

PERRATUM, Le Perray.

PERRAULT, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Sailly et de Montrevost.

PERRAULT (Seigneurs de), branche de la maison de Fay (Velai).

PERRAULT ou **PERREAUD** (François), pasteur protestant, démonographe, né à Buxy (Saône-et-Loire), en 1572, mort à Gex en 1657.

PERRAULT (Claude), littérateur, naturaliste et célèbre architecte, membre de l'Académie des sciences (1666), né à Paris en 1613, mort le 9 oct. 1688. Après avoir exercé quelque temps la médecine, ce qui lui valut plus tard de méchantes épigrammes de Boileau, il se livra tout entier à l'architecture et aux sciences et donna (1673, 1684, in-f°) une traduction de Vitruve avec planches fort remarquable pour l'époque. Quand il fut question de faire une façade au Louvre, ce fut son plan qui fut adopté et, de 1666 à 1670, il construisit la célèbre colonnade qui a immortalisé son nom. Ce fut encore à lui que l'on s'adressa pour la construction de l'Observatoire (1667-1672) où il ne fit entrer ni bois ni fer et où il déploya une rare connaissance de la coupe des pierres. — *Essais de physique*, 1680-1688, 4 vol. in-12; *Ordonnances des cinq espèces de colonnes*, in-f°; *Recueil de machines*, 1700, in-4°; *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, 1671-1676, in-f°; 1736, 3 vol. in-4°, insérés d'abord dans le Recueil de l'Académie.

PERRAULT (Charles), littérateur, né à Paris, le 12 janvier 1628, y mourut le 16 mai 1703. Il commença par travestir, en compagnie de ses

frères Claude et Nicolas, le 6e livre de l'Énéide à la manière de Scarron; ils firent suivre ce jeu d'esprit d'un poëme intitulé *Les Murs de Troie* ou *l'Origine du burlesque* (1653). Colbert le désigna pour former, avec Chapelain, Cassagne et Bourzeis, un comité de devises et de medailles, berceau de l'Académie des inscriptions, et suivit, pour la fondation de l'Académie de peinture et de l'Académie des sciences, les plans tracés par lui. Admis (1671) à l'Académie française, cette compagnie lui dut son établissement au Louvre, l'institution des jetons de présence, des séances publiques et du mode de scrutin adopté depuis lors. Perrault publia, en 1687, son poëme du *Siècle de Louis XIV*, où il exaltait l'époque contemporaine aux dépens de l'antiquité, et dont il développa l'idée dans son *Parallèle des anciens et des modernes* (1688), 4 vol. in-12), ouvrage qui eut un grand retentissement et donna le signal de la querelle des anciens et des modernes. (Voy. ANCIENS.) On a encore de Perrault des *Éloges des hommes illustres du* XVIIe *siècle* (1696-1701), de célèbres et charmants *Contes de fées* (1697), des *Poésies* et des *Mémoires*.

PERRAY (Seigneurs de), de la maison de Frotier (Bourgogne).

PERRAY (Seigneurs du), de la maison de Bailleul (Normandie). = —, de la famille de Hennequin (Champagne).

PERRAY (Michel du), jurisconsulte, canoniste, né au Mans vers 1640, mort à Paris le 25 avril 1730.

PERRAY-AUX-NONNAINS (Le), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Anjou (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers.

PERRAY-NEUF (Le), *Perreditum*, *Perratum Novum*, abbaye de prémontrés, en Anjou (Sarthe), diocèse d'Angers, fondée en 1150.

PERRÉAL. Voy. JEAN DE PARIS.

PERREAU (Jean-André), littérateur, jurisconsulte, né le 17 avril 1749, à Nemours (Seine-et-Marne), mort le 6 juillet 1813. à Toulouse.

PERRECIOT (Claude-Joseph), érudit, né en 1728, à Roulans (Doubs), y mourut le 12 février 1798. — *De l'état civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules*, 1784-1786, 2 vol. in-4°; 1845, 3 vol. in-8°.

PERREDITUM, Le Perray-Neuf.

PERRÉE (Jean-Baptiste-Emmanuel), contre-amiral, né à Saint-Valéry-sur-Somme, le 10 nov. 1761, tué dans un combat naval contre Nelson, près de Malte, le 18 février 1800.

PERREGAUX (Le comte Alphonse-Claude-Charles), financier, sénateur, né vers 1750, à Neuchâtel (Suisse), d'une famille de réfugiés français, mort en 1808. = ALEXANDRE-CHARLES, de la même famille, général. né à Neuchâtel, le 21 oct. 1791, mort le 6 nov. 1837 d'une blessure reçue devant Constantine.

PERRELLE (Jean), philosophe, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), mort après 1535.

PERRELLE (Gabriel), graveur et dessinateur, né à Vernon-sur-Seine, vers 1613, mort à Paris, le 6 mars 1677. = Son fils, NICOLAS, peintre et graveur, élève de Vouet, né en décembre 1631, à Paris, où il mourut le 23 mars 1695. = ADAM, frère du précédent, graveur, né à Paris en 1638, mort le 26 mars 1695.

PERRENOT ou **PERNOT**, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Granvelle et de Cantecroix en Brabant. A cette famille appartiennent les personnages suivants : Nicolas PERRENOT, seigneur de GRANVELLE, homme d'État, né à Ornans (Doubs) en 1486, mort à Augsbourg le 28 août 1550. Il fut successivement maréchal impérial à Besançon, conseiller au parlement de Dôle, maître des requêtes de Charles-Quint qui le chargea de plusieurs ambassades, et lui confia en 1530 (sans lui en donner le titre) les fonctions de chancelier. = L'un de ses fils, Antoine PERRENOT DE GRANVELLE, célèbre homme d'État, premier ministre de Charles-Quint, cardinal (1561), évêque d'Arras (1538), archevêque de Malines (1560), archevêque de Besançon (1584), né à Besançon le 20 août 1517, mort à Madrid le 21 décembre 1586. Ayant succédé à son père dans les fonctions de chancelier, il jouit d'une influence toute-puissante près de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, et la tyrannie odieuse qu'il exerça au nom de Philippe II dans ces provinces amena (1563) le soulèvement des *Gueux* qui le força de s'enfuir. Vice-roi de Naples (1565), il fut (1575) rappelé à Madrid, où il devint membre du conseil privé de Philippe II. Les papiers et les manuscrits de la famille de Granvelle sont conservés à la Bibliothèque de Besançon, où ils forment environ 80 vol. C'est de cette collection que M. Weiss a extrait les 9 volumes publiés dans les *Documents inédits*, sous le titre de *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*. — Voy. CHANTONAY.

PERREUX (Seigneurs de), branche de la maison de Beaujeu.

PERRIER (François), peintre et graveur, membre de l'Académie dès son origine, né à Mâcon en 1590, mort à Paris en 1650. — *Acis et Galatée; Orphée aux enfers; Combat d'Énée contre les Harpies* (musée du Louvre); *David et Goliath* (musée de Lyon). = Son neveu et son élève, GUILLAUME, peintre, mort dans le couvent des Minimes à Lyon, en 1655.

PERRIÈRE (La), seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or). érigée (déc. 1724) en marquisat en faveur de N. Lame.

PERRIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou).

PERRIÈRE (Guillaume de la), poëte et historien. né en 1499 à Toulouse, mort vers 1565. — *Invective satyrique*, 1530, in-4°, rare; le *Théâtre des bons engins*, in-8° (sans date), souvent réimprimé; *Les Annales de Foix*, 1539, in-4°; *La Morosophie*, 1553, in-8°, rare.

PERRIÈRE DE ROIFFÉ (Jacques-Charles de la), physicien, né à Surgères (Charente-Inférieure), en 1694, mort à Paris en 1776.

PERRIGNY (Seigneurs de), branche de la maison du Plessis en Vendômois.

PERRIMÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Perrin (Languedoc).

PERRIN, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de la Roque, de la Fabrie, de la Roche, de la Paulinie, de la Bessière, du Bus, de Mareuil, de Perrimé, de Langari, de Cabrilles, de Molaires, de la Brassié, de Masières, de Varagnes et de Brassac-Montpignier.

PERRIN (Jean-Paul), ministre protestant à Nyons, né à Lyon, mort après 1612. — *Histoire des chrétiens albigeois*, 1618, in-8°; *Histoire des Vaudois*, 1619, in-8°.

PERRIN (Olivier-Stanislas). peintre et dessinateur, né à Rostrenem (Côtes-du-Nord) le 2 sept. 1761, mort à Quimper le 14 déc. 1832.

PERRIN (L'abbé François), poëte, né à Autun, où il est mort le 9 janv. 1606.

PERRIN (Pierre), littérateur, né à Lyon, mort à Paris en 1680. Il fut en France le créateur de l'opéra. — Voy. OPÉRA.

PERRIN (Denis-Marius de), littérateur, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1682, mort le 29 janvier 1754. C'est à lui qu'on doit les premières éditions un peu complètes de Mme de Sévigné, 1734, 4 vol.; 1738, 6 vol. et 1754, 8 vol. in-12.

PERRIN (Jean-Charles-Nicaise), peintre, élève de Doyen et de Durameau, membre de l'Académie (1787), né en 1754 à Paris, où il est mort vers 1831. — *Vénus et Énée; la France victorieuse* (musée du Louvre); *Mort de Cyanippe* (musée de Lyon); *Suicide de Pauline, femme de Sénèque* (musée de Dijon).

PERRIN (Louis-Benoît), habile imprimeur, né le 12 mai 1799 à Lyon, où il vécut, et où il mourut en avril 1865.

PERRIN *de l'Aube* (Pierre-Nicolas), homme politique, né en Champagne en 1752, mort au bagne, à Toulon, en 1794. Député de l'Aube à l'Assemblée législative et à la Convention où il vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple et la détention, il fut accusé de concussion dans une fourniture de coton pour l'État (1793) et condamné à douze ans de fers. Sa mémoire fut réhabilitée en 1795.

PERRIN *des Vosges* (Jean-Baptiste), homme politique, né à Épinal, où il est mort en mars 1815. Membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI, remplit diverses missions dans les départements, et fit partie du conseil des Cinq-Cents, du conseil des Anciens (1798), puis du Corps législatif. Lors de l'invasion (1814), il organisa un corps franc dans les Vosges.

PERRINE (Seigneurs de la), branche de la maison du Plessis en Vendômois.

PERRINET D'ORVAL (Jean-Ch.), pyrotechnicien, né à Sancerre (Cher) en 1707, mort en 1780.

PERRON (Seigneurs du), de la famille de Béraud (Languedoc). = —, de la famille de Camus.

PERRON (*N.*), historiographe du roi, érudit, né à Coiffy-le-Bas (Haute-Marne), mort âgé le 30 novembre 1696. Il a publié sur Marcoussis un ouvrage dont les deux éditions (1689, 1694) sont excessivement rares.

PERRON (Pierre Cuellier, dit), général, né vers 1755 à Château-du-Loir (Sarthe) vers 1755, mort à Fresnes (Loir-et-Cher) en 1843. Entré au service de Madadji-Scindiah, prince maratte de Pouna et Oudjein et de son successeur Dewlet-Rao, il contribua grandement à l'accroissement de la puissance maratte (1788-1803), et lorsque cette puissance eut été abattue par les Anglais, il obtint de ceux-ci la permission de se retirer en Europe, où il ne put rapporter (1804) qu'une partie de l'immense fortune qu'il avait amassée.

PERRONET (Jean-Rodolphe), célèbre ingénieur, né le 8 octobre 1708 à Suresne (Seine), mort le 27 février 1794, à Paris. Ingénieur en chef de la généralité d'Alençon (1746), il fut (1747) chargé d'organiser l'École des ponts et chaussées, dont il fut le directeur et fut nommé quelques années après premier ingénieur des ponts et chaussés, architecte du roi, puis membre de l'Académie des sciences (1765) et de l'Académie d'architecture (1767). On a construit sur ses plans le canal de Bourgogne, et treize ponts, parmi lesquels nous citerons ceux de Nogent-sur-Seine, de Pont-Sainte-Maxence, de Mantes, de Nemours, d'Orléans, de Neuilly et de la Concorde à Paris. — *Description des projets et de la construction des ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans et autres*, 1782 1789, 3 vol. in-fol., pl.; *Mémoire sur la recherche des moyens que l'on pourrait employer pour construire de grandes arches de pierre*, 1791, in-4°, pl.; *Mémoire sur le cintrement et le décintrement des ponts*, 1809, in-4°; *Mémoire sur une nouvelle manière d'appliquer les chevaux au mouvement des machines*, réimprimé, 1834, in-4°.

PERRONELLE (Sainte). Voy. Pétronille.

PERROT (Ferdinand-Victor), peintre, né à Paimbœuf (Loire-Inférieure), mort à Saint-Pétersbourg en 1841. — *Marine* (Musée de Nantes).

PERROT. Voy. Ablancourt.

PERROUSSEAUX (Seigneurs de), branche de la famille de Montholon.

PERROUZE (Seigneurs de la), de la maison du Bourg.

PERRUQUES. L'usage des perruques paraît avoir commencé, en France vers la fin du xv° siècle; mais ne se répandit qu'à partir de Louis XIII; il prit alors un développement qu'il a gardé jusqu'à la Révolution. Les ecclésiastiques ne semblent l'avoir adopté que vers 1660. (Voy. l'abbé Thiers, *Histoire des perruques*, 1690, in-12, et Deguerle, *Éloge des perruques*, 1799, in-12.)

PERRUQUIERS. La communauté des perruquiers et perruquières à Paris possédait des statuts qui furent confirmés en juin 1616, 1674, 1718. Elle avait pour chef le premier chirurgien du roi. L'apprentissage était de quatre ans avec deux ans de service comme garçon. Le brevet coûtait 40 livres et la maîtrise 300. — Voy. Barbiers.

PERRY (Claude), jésuite, érudit, né en 1602, à Châlon-sur-Saône, mort le 2 février 1684, à Dijon.

PERSAIGNE, *Persenia*, abbaye de cisterciens, fille immédiate de Cîteaux, la quatrième de l'ordre, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée au milieu du xii° siècle.

PERSAN, branche de la maison de Beaumont-sur-Oise. = —, de la famille de Doublet. = —, de la famille de Ganay. = —, de la maison de Vienne (Bourgogne).

PERSAN (Pierre-Nicolas-Casimir de), érudit, né en 1750 à Dôle, où il est mort le 22 juin 1815. — *Recherches sur Dôle*, 1809, in-8°.

PERSAN. Voy. Parsan.

PERSE. Les relations de la Perse avec la France au xvii° siècle, ainsi que de nos jours, se sont bornées à des échanges d'ambassades, comme cela s'explique par l'éloignement des deux pays. En 1806, il y fut envoyé une ambassade qui n'eut et ne pouvait avoir aucun résultat. En 1830, une ambassade persane arriva à Paris, et on répondit à cette courtoisie par une ambassade extraordinaire. Enfin des traités de commerce furent signés entre les deux pays le 24 juillet 1847 et le 12 juillet 1855.

PERSENIA, Perseigne.

PERSIGNY (Seigneurs de), de la maison de Chaumont (Vexin).

PERSIL (Jean-Charles), homme politique, né à Condom (Gers), le 13 octobre 1785, mort à Antony (Seine), le 13 juillet 1870. Avocat à Paris et député de l'opposition (juin 1830), il devint après la révolution de Juillet procureur général à Paris, puis ministre de la justice (13 novembre 1834-22 février 1836, 6 septembre 1836-15 avril 1837), directeur de l'Hôtel des Monnaies, pair de France (1839), conseiller d'État (1852), sénateur (1864).

PERSONNAT. C'était le premier des bénéfices dans une église ou un chapitre; mais cette prééminence n'emportait pas juridiction. La place de chantre était ordinairement un personnat.

PERSONNES (Condition des). L'égalité civile est un principe moderne; étrangère aux idées antiques, elle ne fut point connue de nos pères avant la révolution de 1789. Les personnes se répartissaient en classes distinctes et ayant chacune ses charges et ses privilèges, qu'il faut étudier isolément. A ce point de vue l'histoire de la France peut être divisée en trois périodes, dont la première comprend l'organisation gallo-romaine et germanique, la seconde correspond au régime féodal, la troisième s'étend depuis la reconstitution de la monarchie française jusqu'au moment de sa chute. Dans la première époque, les races ne s'étant pas encore fondues et conservant au contraire une existence juridique tout à fait séparée, il est nécessaire d'établir une sous-distinc-

tion et de mettre en regard les sociétés gallo-romaine et germanique.

Les Barbares étaient divisés en trois catégories de personnes, savoir : 1° les ingénus ou hommes libres, ayant à leur tête les leudes et une noblesse composée d'abord des familles chevelues (*crinitæ*) puis des antrustions; 2° les esclaves; 3° les lites ou letes, de condition intermédiaire. Les Gallo-Romains (*provinciales*) avaient également leurs ingénus sous le nom de *possessor romanus*, leurs esclaves, et leur classe mixte dite des tributaires (*tributarii*). En dehors de ces personnes, il y en avait d'autres qui n'étant d'aucune nationalité établie sur le sol ne pouvaient se placer sous la protection d'aucune loi : tels étaient les étrangers et notamment les Juifs. (Voyez tous ces mots.) Sous le régime féodal on comptait quatre classes principales : 1° les nobles; 2° les hommes libres dits hommes de poste; 3° les serfs; 4° les hôtes et les colliberts de condition intermédiaire. En outre, à cette époque on distinguait certaines catégories de personnes qui, sorties de tous les rangs de la société formaient une sorte de caste, ayant une vie à part. Tels étaient d'abord les étrangers, sous le nom d'aubains et les Juifs ; puis les clercs, les croisés, les religieux, les lépreux. (Voyez tous ces mots.)

A peu d'exception près et au moins dans son ensemble, cette organisation se perpétua sous la dernière période; seulement les principes s'affaiblirent, les distinctions rigoureuses tendirent à s'effacer. Les croisés et les lépreux cessèrent de former une division particulière; les Juifs ayant été bannis n'eurent plus d'existence légale. En revanche les protestants ou hérétiques y jouèrent un rôle nouveau, assez variable, mais très-marqué.

Depuis 1789 toute trace de privilége a disparu dans la loi civile. Les mœurs n'ont plus admis d'autre inégalité sociale que celle qui résulte naturellement et nécessairement de la considération attachée au talent, à la fortune et au souvenir des hauts faits ou des grands services.

Les personnes peuvent encore être étudiées au point de vue domestique. La constitution de la famille aux diverses époques de l'histoire mérite aussi un examen. — Voy. FAMILLE.

Enfin la condition des femmes depuis l'invasion des Barbares jusqu'à nos jours nous a fourni le sujet d'un chapitre particulier.

PERSUIS (Louis-Luc LOISEAU DE), compositeur, directeur de l'Opéra, né le 21 mai 1769, à Metz, mort à Paris, le 20 décembre 1819.

PERTHOIS (Le), *Pertisus pagus*, petit pays de Champagne (Marne). Il avait pour chef-lieu Vitry-le-Français, suivant les uns; Perthes (Haute-Marne), suivant les autres. Borné au N. par le Rémois, à l'E. par le Barrois, au S. par le Vallage et à l'O. par la Champagne proprement dite, il avait environ 44 kil. de long sur 40 de large.

PERTICUS, PERTICENSIS PAGUS, le Perche.

PERTISUS PAGUS, le Perthois.

PERTUIS, *Pertusium*, ville de Provence (Vaucluse). Elle fut assiégée (1562) par le comte de Tende et défendue victorieusement contre lui par son fils le comte de Sommerive.

PERTUIS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Éragni de la Rivière. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

PERTUISAGE. Le *pertuisage*, *petruisage* ou *patruisage* était un droit féodal perçu sur le commerce des vins, au moment où l'on perçait les tonneaux. Dans la suite, et dès le XIVe siècle, il se transforma en droit d'entrée à la porte des villes.

PERTUISANE, arme d'hast qui différait de la hallebarde en ce qu'elle ne portait pas de hache. Le fer était large et aigu, avec des ailerons.

PERTUSIER (Charles de), écrivain, né à Baume-les-Dames (Doubs), en 1779, mort en mars 1836.

PERTUSIUM, Pertuis.

PERUSA. la Peruse, affluent de la Charente.

PÉRUSE (Jean BASTIER DE LA), poëte, né vers 1530, mort près de Poitiers, en 1555. — *Poésies*, 1556, in-4°, 1573, in-16.

PÉRUSSE ou **PEYRUSSE**. Voy. CARS.

PERUSSIS, famille originaire de Florence, établie à Avignon au XVe siècle, et d'où sont sortis les seigneurs de Caumont, d'Albaron, de Lauris et de Barles. (Voy. Robert, *État de la Provence*.)

PESCHER (Seigneurs du), de la maison de Saint-Chamans (Limousin).

PESCHIER Le sieur du), pseudonyme de Barry.

PESCHIERA, ville forte de la Lombardie. Elle fut occupée par Augereau à la fin de mai 1796; Masséna y battit les Autrichiens le 6 août de la même année. Kray s'en empara le 7 mai 1799 et les Autrichiens la rendirent aux Français, à la suite de l'armistice de Trévise, le 19 janvier 1801.

PESNE (Jean), graveur, né à Rouen en 1623, mort à Paris, en 1700. = ANTOINE, neveu du précédent, élève de Ch. Delafosse, membre de l'Académie (1720), premier peintre de Frédéric II, roi de Prusse, né à Paris, le 23 mai 1683, mort à Berlin, le 5 août 1767. — Deux *portraits* (Musée de Versailles) : *Jeune fille tenant deux pigeons; une Cuisinière; Jeune homme un masque à la main; Portraits* de l'auteur, de du Buisson et de sa femme (Musée de Dresde).

PESSAN, abbaye de bénédictins, dans l'Astarac (Gers), diocèse d'Auch.

PESSELIER (Charles-Ét.), littérateur, né le 9 juillet 1712, à Paris, y mourut le 24 avril 1763.

PESSELIÈRE ou **PESSELIÈRES** (Seigneurs de), de la famille de Grivel (Berry). = —, de la famille de la Porte (Berry). = —, de la famille de Robert (Orléanais).

PETAU (Paul), antiquaire, né le 15 mai 1568, à Orléans, mort à Paris le 17 septembre 1614. = Son petit-neveu, DENIS, jésuite, l'un des plus célèbres érudits du XVIIe siècle, poëte latin et grec, né le 21 août 1583, à Orléans, mort à Paris le 11 décembre 1652. —*De doctrina temporum*, 1627, 2 vol. in-fol. ; *Uranologion*, 1630, in-fol. ; *Tabulæ chronologicæ*, 1678, in-fol., souvent réimprimé; *Rationarium temporum*, 1633-1634, 2 vol. in-12, souvent réimprimé ; *Dissertationum ecclesiasticarum lib. II*, 1641, in-8°; *Theologia dogmatica*, 1644-1650, 5 vol. in-fol.; 1757, 7 vol. in-fol.

PÉTIET (Claude), homme politique, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 9 février 1749, mort à Paris le 25 mai 1806. Membre du conseil des Anciens (1795), il fut ministre de la guerre de février 1796 à juillet 1797, député au conseil des Cinq-Cents (1799), gouverneur de la Lombardie (1800-1802), et sénateur. = Son fils, le baron AUGUSTE-LOUIS, général, écrivain, né à Rennes le 19 juillet 1784, mort en juillet 1858.

PÉTIGNY (Seigneurs de), de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou).

PÉTIGNY (François-Jules DE), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né le 14 mars 1801, à Paris, mort le 4 avril 1858, à Blois. — *Études sur l'histoire de l'époque mérovingienne*, 1842-1844, 2 vol. in-8°.

PETION DE VILLENEUVE (Jérôme), homme politique, né à Chartres en 1753, mort en juin 1794, près de Saint-Émilion (Gironde). Avocat dans sa ville natale, il fut élu aux États généraux, et dès les premiers jours se plaça dans les rangs de l'opposition la plus avancée. L'un des commissaires chargés de ramener la famille royale de Varennes,

il remplit cette mission avec une insigne dureté, et à son retour fut l'un des instigateurs de la fameuse pétition demandant la déchéance du roi et qui donna lieu aux massacres du champ de Mars (17 juillet 1791). Élu maire de Paris le 14 novembre suivant, il se signala par son hostilité contre la royauté et son manque d'énergie. Sa suspension après l'émeute du 20 juin, faillit amener un soulèvement, et l'Assemblée dut le réintégrer (13 juillet). Pendant la journée du 10 août, à laquelle il voulut s'opposer, il fut gardé à vue à l'Hôtel de Ville, ne sut pas prendre les mesures nécessaires pour empêcher les massacres de septembre, et dès lors sa résistance aux mouvements populaires lui fit perdre toute popularité. Élu à la Convention, il en fut le premier président, se rallia aux Girondins, vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple et pour la mort avec sursis. Proscrit au 31 mai, il gagna la Normandie, et après la déroute de Vernon, il passa en Bretagne, puis dans le Midi. Après être resté plusieurs mois caché à Saint-Émilion, dans la famille de Guadet, il quitta avec Buzot cet asile devenu peu sûr, et quelques jours plus tard leurs corps à moitié dévorés par les loups furent trouvés près de là dans un champ. Ses discours et ses écrits politiques ont été publiés, 1793, 4 vol. in-8°.

PETION (Alexandre Sabès, dit), né au Port-au-Prince (Saint-Domingue) en 1770, d'un colon et d'une mulâtresse, mort en 1818. Il prit une part active à la guerre de l'insurrection de Saint-Domingue, s'y rangea du côté des Français et fut obligé de se retirer en France, d'où il revint dans sa patrie avec le titre de colonel lors de l'expédition du général Leclerc; mais bientôt il passa du côté de Dessalines et contribua à l'expulsion des Français. Après une guerre contre Christophe, il fut (1811) proclamé président d'Haïti et le resta jusqu'à sa mort.

PÉTIS (François), orientaliste, secrétaire-interprète du roi pour les langues turque et arabe, né en 1622, mort à Paris le 4 novembre 1695. — *Histoire de Genghiz-Khan*, 1710, in-12. = Son fils, François Pétis de la Croix, orientaliste, professeur d'arabe au Collége royal (1692), né à Paris en 1653, y mourut le 4 décembre 1713. Il fit un long séjour dans le Levant (1670-1680) et fut pendant trente ans l'intermédiaire actif de toutes les relations de la France avec les peuples orientaux. Il a traduit en arabe : l'*Histoire de la campagne de Louis XIV en Hollande*; en persan l'*Histoire de Louis XIV*, par les médailles, présentée en 1708 au roi de Perse; du persan en français, les *Mille et un jours* (1710-12); du turc, des *Contes* et la *Bibliothèque orientale de Hadji Khalfa*, 3 vol. in-fol., etc. On a encore de lui un *Dictionnaire arménien et latin*, 3 vol. in-fol.; des *Relations* de ses voyages; un *Mémoire sur l'Église grecque*, etc. = Son fils, Alexandre-Louis-Marie, orientaliste, professeur d'arabe au Collége royal (1744), né à Paris le 10 février 1698, mort le 6 novembre 1751. Il a traduit du turc le *Canon du sultan Suleiman II* (1725).

PETIT, famille de la Beauce, originaire des Cévennes, et d'où sont sortis les seigneurs de La Borde et de Meyzières. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs de Ravannes, de Villeneuve et de Passy.

PETIT (Jean), cordelier, théologien, originaire du pays de Caux, né vers 1360, mort le 15 juillet 1411. Il prononça en 1408 une apologie de l'assassinat du duc d'Orléans, par Jean sans Peur.

PETIT (Samuel), orientaliste, théologien calviniste, né le 25 décembre 1594, à Nîmes, où il est mort le 12 décembre 1643.

PETIT (Claude le), poëte satirique, brûlé en place de Grève, pour un poëme impie et obscène, le premier septembre 1662. — Il était avocat au parlement de Paris. — *Paris ridicule*, 1668, in-12, rare.

PETIT (Pierre), intendant général des fortifications de France, physicien et géomètre, né à Montluçon (Allier) le 31 décembre 1598 (ou 8 décembre 1594), mort à Lagny (Seine-et-Marne) le 20 août 1677.

PETIT (Pierre), poëte latin, médecin, né à Paris en 1617, y mourut le 12 décembre 1687.

PETIT (Louis), poëte, né à Rouen, y mourut en 1693.

PETIT (Marie), née à Moulins en 1665, morte vers 1720. Elle jouit d'une certaine célébrité par suite de ses pérégrinations en Orient, à la suite de son amant, Fabre, envoyé de Louis XIV en Perse.

PETIT (François Pourfour du), médecin, membre de l'Académie des sciences, né le 24 juin 1664, à Paris, y mourut le 18 juin 1741.

PETIT (Paul), poëte, né à Dijon le 21 janvier 1671, y mourut le 3 septembre 1734. — *Virgile en patois bourguignon*, 1718-1719, in-12.

PETIT (Jean-Louis), célèbre chirurgien, né à Paris le 13 mars 1674, y mourut le 20 avril 1750. Membre de l'Académie des sciences (1715) et de la Société royale de Londres, il fut l'un des fondateurs de l'Académie de chirurgie (1751). — *L'art de guérir les maladies des os*, 1705, in-12, souvent réimprimé; *Traité des maladies chirurgicales*, 1774, 1790, 3 vol. in-8°. = Son fils, Louis, chirurgien, né à Paris le 28 mai 1710, y mourut le 19 août 1737.

PETIT (Joseph-Jean), marin, écrivain, né à Brest en 1723, y mourut le 23 janvier 1788.

PETIT (Antoine), célèbre médecin, membre de l'Académie des sciences, né en 1718, à Orléans, mort à Olivet (Loiret) le 21 octobre 1794. Il était fils d'un tailleur et consacra une partie de la fortune qu'il avait acquise à des fondations scientifiques et charitables. = Marc-Antoine, médecin, littérateur, né à Lyon le 3 novembre 1766, mort à Villeurbanne (Rhône) le 7 juillet 1811.

PETIT (Alexis-Thérèse), physicien, né à Vesoul le 2 octobre 1791, mort à Paris le 21 juin 1820.

PETIT (Jean-Martin, baron), général, né à Paris le 28 juillet 1772, mort le 8 juin 1856. Pair de France (1837), commandant de l'Hôtel des Invalides (1840), il fut le président de la Société du Dix-Décembre, et créé sénateur (1852).

PETITAIN (Louis-Germain), littérateur, né le 17 février 1765, à Paris, y mourut le 12 sept. 1820.

PETIT COUSIN DE RABELAIS (Le), pseudonyme de Daquin de Châteaulyon.

PETIT-DIDIER (Matthieu), abbé de Senones et évêque de Macra, érudit, né le 18 décembre 1659, à Saint-Nicolas (Meurthe), mort à l'abbaye de Senones (Vosges) le 14 juin 1728. = Son frère, Jean-Joseph, jésuite, théologien, né à Saint-Nicolas en 1664, mort le 10 août 1756.

PÉTITION (Pays de). Voy. Pays.

PETIT NEVEU DE BOCCACE (Le), pseudonyme de Plancher Valcour. = Petit neveu de Vadé, pseudonyme de Harvant.

PETITOT (Jean), célèbre peintre en émail, né à Genève le 12 juillet 1607 (de Jean Petitot, maître sculpteur et ébéniste, Bourguignon, établi dans cette ville), mort à Vevay en 1691. Fixé d'abord à la cour de Charles Ier, il suivit en France la famille royale, et y devint peintre pensionné du roi et membre de l'Académie. A la révocation de l'édit de Nantes, emprisonné comme calviniste, il fut forcé d'abjurer et se réfugia à Genève. — Le Louvre possède de lui plusieurs émaux remarquables, et il s'en trouve un assez grand nombre dans les collections particulières. Il y a au mu-

sée de Nantes le portrait du marquis de Bec de Lièvre. On peut consulter sur lui divers travaux de M. Henri Bordier (*Archives de l'art français*, *Gazette des Beaux-Arts*), et la *Collection des Émaux de Petitot*, 2 vol. in-4°.

PETITOT (Claude-Bernard), littérateur, né le 30 mars 1772, à Dijon, mort à Paris le 6 avril 1825. Il a fait jouer sous la République plusieurs tragédies et est surtout connu comme éditeur de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* (1819 et suiv.), achevée par son frère Alexandre et par Monmerqué.

PETITOT (Pierre), sculpteur, élève de Devosges, né à Langres en 1751, mort à Paris le 7 novembre 1840. — *Marie-Antoinette*, à Saint-Denis. = Son fils, LOUIS-MESSIDOR-LEBON, sculpteur, grand prix de Rome (1814), membre de l'Institut (1835), professeur à l'École des Beaux-Arts (1845), né le 13 juin 1794, à Paris, où il est mort le 1er juin 1862. — *Chasseur mordu par un serpent*; *Statue de Louis XIV*, bronze (Caen); *Statue équestre de Louis XIV* (Versailles).

PETIT-PIED (L'abbé Nicolas), canoniste, né le 24 décembre 1627, à Paris, y mourut le 9 juillet 1705. = Son neveu, NICOLAS, théologien janséniste, né à Paris le 4 août 1665, y mourut le 7 janvier 1747.

PETIT PROPHÈTE DE BOEHMISCHBRODA (Le), pseudonyme de Grimm.

PETIT-RADEL (Louis-François), architecte, né le 22 juillet 1740, à Paris, y mourut le 7 novembre 1818. = Son frère, PHILIPPE, chirurgien, littérateur, né à Paris le 7 février 1749, y mourut le 30 novembre 1815. = LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS, frère des précédents, archéologue, membre de l'Académie des inscriptions, né le 26 novembre 1756, à Paris, où il est mort le 27 juin 1836. Il était vicaire général du diocèse de Conserans, à l'époque de la Révolution, émigra en Italie (1791) et y fit la découverte des constructions cyclopéennes ou pélasgiques. — *Explication des monuments antiques du Musée Napoléon*, 1804-1806, 4 vol. in-4°; *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, 1819, in-8°; *Recherches sur les monuments cyclopéens*, 1841, in-8°.

PETITS-MAÎTRES. En 1647, on donnait ce nom à la faction des jeunes seigneurs qui s'étaient attachés au duc d'Enghien, devenu récemment prince de Condé par la mort de son père. Elle était opposée à la faction du duc d'Orléans qui avec elle divisait la cour.

PETITS-PÈRES, nom que l'on donnait à Paris à une communauté d'augustins déchaussés établis près de la rue Notre-Dame des Victoires.

PETITS-PRÉS (Seigneurs des), de la maison de Pioger (Bretagne).

PETITY (Jean-Raymond DE), littérateur, né vers 1715, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), mort à Paris en 1780.

PETRA FORATA, Peyrehorade (Landes). = — FRICTA, Pierrefite. = — LATA, Pierrelatte. = — PERTUSA, Pierre-Perthuis.

PETRAGORICI ou **PETRAGORII**, peuple de la Celtique, dans les vallées de l'Isle et de la Dordogne, entre les *Santones*, au N. O., les *Lemovices*, au N., les *Arverni* et les *Nitiobriges*, à l'E. et la Garonne au S. O. Il était allié aux Armoricains et avait pour capitale *Vesunna* (Périgueux). Auguste le mit, en 28 av. J. C., dans la province d'Aquitaine.

PETREMAND (Jean), conseiller au parlement de Dôle, jurisconsulte, né en 1580, à Dôle, ou il est mort le 16 avril 1621.

PÉTREMOL (Antoine de), diplomate, mort âgé, à Saint-Utin (Marne) le 15 avril 1604. Il fut ambassadeur à Constantinople de 1561 à 1566. On a de lui à la Bibliothèque nationale des lettres et des mémoires manuscrits dont un fragment a été publié par Camusat.

PETRI, famille du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Graville et de La Ramière. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

PETRIFONS, Pierrefonds.

PÉTROBRUSIENS, hérétiques du XIIe siècle, qui suivaient les doctrines de Pierre de Bruys, d'où leur venait leur nom. — Voy. BRUYS.

PETROCORIENSIS AGER, le Périgord.

PETROCORII. Voy. PETRAGORICI.

PETROCORIUM, Périgueux.

PETROCYA, Peyrusse.

PETROLATA, PETRA LATA, Pierrelatte.

PETROMANTALUM, Mantes. = —, Magny.

PÉTRONE, *Petronius Arbiter*, célèbre écrivain et poète latin, né à Marseille au premier siècle de notre ère. Il fut proconsul en Bithynie, sous Claude, se signala par sa vie élégante et épicurienne et devint favori de Néron : mais, ayant encouru sa colère, il se fit ouvrir les veines en 66. On a de lui une espèce de roman, le *Satyricon*, mêlé de prose et de vers et où l'on a voulu voir une satire de la cour de Néron. Le texte en est incomplet. La meilleure édition a été donnée par Burmann, 1743, 2 vol. in-8°. Il a été traduit dans les collections Panckoucke et Nisard.

PÉTRONILLE ou **PERRONELLE** (Sainte), femme de saint Gilbert, abbé de Neuffons, puis première abbesse d'Aubeterre en Auvergne, vers 1150. Sa fête, le 30 octobre.

PETROPOLAWSKI, ville du Kamtchatka. Attaquée infructueusement par une escadre anglo-française les 30 et 31 août et 4 septembre 1854, elle fut évacuée par les Russes le 14 mai de l'année suivante.

PETROSA, la Peyrouse.

PETROSIUM, Peyruis.

PETROZ (Antoine), médecin homœopathe, né à Montmeillan (Savoie), le 2 juillet 1781, mort le 29 août 1859.

PETRUS IN GULA (S.). Voy. PIERRE ANGOUL.

PEUCHET (Jacques), écrivain, archiviste de la préfecture de police, né le 6 mars 1758, à Paris, y est mort le 28 sept. 1830. — *Mémoires tirés des archives de la police*, 1837-1838, 6 vol. in-8°.

PEULVAN. Voy. MENHIR.

PEUPLES (Bataille des). On a surnommé ainsi la bataille de Leipzig. — Voy. LEIPZIG.

PEVÈLE. Voy. **PUELLE**.

PEYRARD (François), mathématicien, né à Vial (Haute-Loire) en 1760, mort à Paris le 3 octobre 1822. — *Traductions*, fort estimées, d'Archimède, 1807, in-4°, 1808, 2 vol. in-8°, et d'Euclide, 1814, 1818, 3 vol. in-8°.

PEYRAUD (Seigneurs de). Voy. PERRAULT.

PEYRAUD ou **PERAULT** (Guillaume), dominicain, théologien, né vers 1190, à Peyraud (Ardèche), mort à Lyon en 1255.

PEYRAUD DE BEAUSSOL (*N.*), écrivain, né à Lyon vers 1735, mort en 1799.

PEYRE, maison d'où sont sortis les seigneurs de Troisville (ou Tréville).

PEYRE (Seigneurs de), de la maison de Cardaillac (Quercy). = —, de la maison de Groléo (Lyonnais).

PEYRE (Marie-Joseph), architecte du roi, membre de l'Académie d'architecture (1767), né à Paris en 1730, mort à Choisy-le-Roi le 10 août 1785. Il a construit l'*Odéon* avec Wailly. — *Œuvres d'architecture*, 1765, in-fol. = Son fils, ANTOINE-MARIE, architecte, né le 24 février 1770, à Paris, où il est mort le 25 février 1843. = ANTOINE-FRANÇOIS, dit *le Jeune*, frère cadet de Marie

Joseph, grand prix de Rome (1762), membre de l'Académie d'architecture (1777), de l'Institut (1795), né le 5 avril 1739, à Paris, où il est mort le 6 mars 1823. — *Œuvres d'architecture*, 1819-1820, in-fol., rare.

PEYRÈRE (Isaac de la), littérateur et théologien, né à Bordeaux en 1594, mort le 30 janvier 1676. Il accompagna (1644) La Thuillerie, ambassadeur en Danemark, suivit pendant la Fronde le prince de Condé et (1656) abjura à Rome le calvinisme. — *Præadamitæ*, 1655, in-4°; 1656, in-12, ouvrage qui fit arrêter l'auteur à Bruxelles; *Traité du rappel des Juifs*, 1643, in-8°; *Relation du Groenland*, 1647, in-8°; *la Bataille de Lens*, 1649, in-fol.; *Relation de l'Islande*, 1653, in-8°.

PEYRESTORTES (Pyrénées-Orientales). Les Espagnols y furent battus par les Français le 3 septembre 1793.

PEYRILHE (Bernard), médecin, né à Pompignan (Tarn-et-Garonne) le 10 janvier 1737, mort à Grenade-sur-Garonne le 12 février 1804.

PEYROL (Antoine), poëte provençal, né à Avignon vers le commencement du XVIIIe siècle, mort vers 1780. — *Recueil de Noëls provençaux*, 1791, in-12, souvent réimprimé.

PEYROLLE (Seigneurs de), de la famille d'Abeille (Provence).

PEYRON (Jean-François-Pierre), peintre d'histoire, graveur, élève de Lagrénée, membre de l'Académie (1787), né à Aix (Provence) le 13 nov. 1744, mort à Paris le 20 janvier 1820. — *Paul-Emile et Persée; Alceste et Admète; les Funérailles de Miltiade* (musée du Louvre). = Son frère, JEAN-FRANÇOIS, écrivain, né à Aix le 4 octobre 1748, mort dans l'Inde, à Gondelour, le 18 août 1784.

PEYRONIE (François GIGOT DE LA), célèbre chirurgien, né à Montpellier le 15 janvier 1678, mort à Versailles le 25 avril 1747. Il fut successivement professeur d'anatomie à Saint-Côme, démonstrateur au Jardin du Roi, premier chirurgien du roi, président de l'Académie de chirurgie que Louis XV créa (1771) sur sa proposition, associé libre de l'Académie des sciences. Grâce à lui, les chirurgiens de Paris obtinrent (1743) les mêmes priviléges que les régents et les docteurs de l'Université. On a de lui un certain nombre de mémoires épars dans divers recueils.

PEYRONNET (Charles-Ignace, comte de), homme d'État, écrivain, né à Bordeaux en octobre 1778, mort le 2 janvier 1854, au château de Montferrand (Gironde). Grâce au zèle royaliste qu'il montra en 1814 et pendant les Cent-Jours, il devint, à la seconde Restauration, président du tribunal de Bordeaux (1815), puis procureur général à Bourges. Député du Cher (1820), il fut nommé ministre de la justice (14 décembre 1821), et conserva ces fonctions jusqu'à l'avénement du ministère Martignac (5 janvier 1828). Sous son ministère furent présentées les lois sur la police de la presse (1822), sur le sacrilége (1825) et la fameuse loi dite *de justice et d'amour*, qui, adoptée par la Chambre des députés, dut être retirée devant l'opposition de la Chambre des pairs (1827). Le 16 mai 1830, il remplaça M. de Montbel à l'intérieur, et fut, après la révolution de Juillet, arrêté à Tours. Condamné par la Cour des pairs à la prison perpétuelle, il fut enfermé à Ham et gracié le 17 octobre 1836. Il avait été créé comte en 1822.—*Histoire des Francs*, 1855, 2 vol. in-8°; *Pensées d'un prisonnier*, 1834, 2 vol. in-8°; *Satires*, 1854, in-8°.

PEYROT-MATHERON (Jean-Claude), poëte patois, prieur de Pradinas, né à Milhau en 1709, mort à Paillas (Aveyron) en 1795. — *Poésies diverses patoises et françaises*, 1774, in-12 et in-8°, 1823, in-8°; 1855, in-12.

PEYROUSE (La), *Petrosa*, abbaye de cisterciens, en Périgord (Dordogne), diocèse de Périgueux, fondée en 1153.

PEYROUSE (Philippe PICOT, baron de la), naturaliste, né à Toulouse le 20 octobre 1744, y mourut le 18 octobre 1818.

PEYROUSE. Voy. LAPEYROUSE.

PEYROUX (Du), maison de la Marche, d'où sont sortis les seigneurs de Châtenay, des Mazières, des Maisons, de la Spouze, de Saint-Hilaire, des Granges, du Puyaud, des Ecures, de Sourdoux, de Jardon, de Lage et de Saint-Martial.

PEYROUZE (Seigneurs de la), de la famille de Batut (Limousin).

PEYRUDET (Seigneurs de), de la maison de Saint-Julien (Marche).

PEYRUSSE D'ESCARS. Voy. CARS.

PEYSINE (Seigneurs de), de la maison d'Alphonse (Corse).

PEYSSARD (J. P. C.), conventionnel, né en 1740 dans le Périgord, y mourut vers 1804. Il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Arrêté comme l'un des chefs de l'insurrection du 1er prairial an III, il fut condamné à la déportation, puis amnistié.

PEYSSE (Seigneurs de la), de la maison de Capris (Savoie).

PEYSSONEL, famille de Provence, originaire de Naples et d'où sont sortis les seigneurs de Faveau et de Saint-Savournin.

PEYSSONEL (Le comte Charles de), archéologue, membre de l'Académie des inscriptions, né à Marseille, le 17 septembre 1700, mort à Smyrne, le 16 mai 1757. Secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople en 1735, il parcourut l'Asie Mineure où il recueillit des marbres précieux et des médailles, dont il fit présent au roi (1747). = Son fils, CHARLES, voyageur, publiciste, né à Marseille en 1727, mort à Paris en mai 1790. = JEAN-ANDRÉ, frère du premier Charles, médecin du roi à la Guadeloupe (1726), naturaliste, voyageur, membre de l'Académie des sciences, né à Marseille le 19 juin 1694, mort en 1759. C'est lui qui le premier a découvert la véritable nature du corail. — *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie* (1724-1725), publiée en 1838, in-8°. (Voy. un article que lui a consacré Flourens dans ses *Eloges historiques*.)

PEZAY (Alexandre-Frédéric-Jacques MASSON, dit le marquis de), littérateur, né à Versailles en 1741, mort à Pezay (Loir-et-Cher), le 6 décembre 1777. — *Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises* (1771); des *Traductions* de Catulle, Tibulle et Gallus; *Histoire des campagnes de Maillebois en Italie* (1775).

PEZÉ-LE-ROBERT, châtellenie du Maine (Sarthe), érigée en marquisat (avril 1658) en faveur de René II de Courtarvel.

PEZENAS, *Piscenæ*, *Pissenacum*, petite ville du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Hérault. Elle faisait partie à l'époque romaine du territoire des Volces Tectosages. Après avoir été prise par Simon de Montfort qui la céda (1211) à Raymond de Cahors, elle fut acquise par saint Louis en 1261, et érigée en comté en faveur de Charles d'Artois en 1361, puis réunie à la couronne le 9 août 1368. Les calvinistes commandés par le capitaine Beaudiné y furent battus le 20 juillet 1562 par Joyeuse. — Molière fit à Pezenas un séjour pendant lequel il composa les *Précieuses ridicules*.

PEZENAS (Esprit), jésuite, astronome et physicien, né le 28 novembre 1692, à Avignon, où il est mort, le 4 février 1776.

PEZÈNES, baronnie de Languedoc (Hérault),

érigée en marquisat (août 1750) en faveur d'Emmanuel de Girard.

PEZEUX (Seigneurs de), de la maison de Pra de Balay-Saulx.

PEZRON (Paul), moine cistercien, érudit, né à Hennebon (Morbihan) en 1639, mort à Chessy, le 10 octobre 1706. — *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, 1703, in-8°.

PFEFFEL (Christian-Frédéric de KRIEGELSTEIN), publiciste et historien, né à Colmar, le 3 octobre 1726, mort à Paris, le 21 mars 1807. Élève de Schœpflin, qu'il aida dans ses travaux, il fut employé, avec la permission du gouvernement français, dans les cours de Saxe et de Bavière, et, rappelé en 1768, remplit plusieurs missions en Allemagne. Il rentra en France en 1800. — *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne* (1754); *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon* (1768), par ordre du ministère français; *État de la Pologne* (1770); des *Dissertations* en allemand sur l'ancienne histoire d'Allemagne. = Son frère cadet, THÉOPHILE-CONRAD, poëte, né le 28 juin 1736 à Colmar, y mourut le 1er mai 1809. Il a composé en allemand des Pastorales, des Contes, des Nouvelles, des Épitres, des Fables, etc., encore populaires (1802-1813, 20 vol. in-12); et en français : *Principes du droit naturel* (1781).

PFEFFINGER (Jean-Frédéric), mathématicien et historien, né à Strasbourg, en 1667, mort en 1730.

PFORZHEIM (Grand-duché de Bade). Le duc de Wurtemberg y fut battu par le maréchal de Lorges, le 27 septembre 1692.

PFULLENDORF, ville du grand-duché de Bade près de laquelle le 21 mars 1799 Jourdan fut battu par l'archiduc Charles.

PHAL (Saint-). Voy. FAL.

PHALIER (S.), prêtre, né à Limoges, vers 465, mort vers 525.

PHALSBOURG, petite ville forte sur les frontières de l'Alsace et de la Lorraine (Meurthe), fondée en 1570 par le comte palatin Georges-Jean de Weldentz qui la vendit aux ducs de Lorraine. Elle fut érigée en principauté par le duc de Lorraine en faveur de Henriette de Lorraine, et réunie à la France en 1661 par le traité de Vincennes, fut fortifiée sur les plans de Vauban. Elle fut assiégée en 1814 et 1815. Voy. SUPPLÉMENT.

PHARAMOND, personnage à demi fabuleux que jusque dans ces derniers temps on a fait figurer en tête des rois de France, et dont on ne trouve la première mention que dans une chronique du VIIIe siècle. Il est possible qu'il y ait eu un chef franc de ce nom au commencement du Ve.

PHARÈS (Simon de), astrologue, né à Meung-sur-Loire, vers 1440, mort après 1495.

PHARMACIENS. Voy. APOTHICAIRES. (Cf. Belèze, *Dictionnaire de la vie pratique*.)

PHÉBADE (S.), évêque d'Agen, mort à la fin du IVe siècle. Sa fête, le 25 avril.

PHELIPEAUX (Jean), théologien, l'un des adversaires de Fénelon, né à Angers, mort le 3 juillet 1708 à Meaux, où il était grand vicaire.

PHÉLIPPEAUX. Voy. PHÉLYPEAUX.

PHÉLYPEAUX, famille qui porta d'abord le nom de le Picard et d'où sont sortis les seigneurs de la Brosse-Gastée, de Ville-Sablon, de la Cave, de la Vrillière, des Landes, de Pontchartrain, de Villesavin, d'Herbaut, du Verger, de Châteauneuf, de Saint-Florentin, d'Hervi, de Maurepas, de Melleran, de Chefboutonne, de Monthéry et d'Outreville.

PHÉLYPEAUX (Raimond-Balthasar, marquis de), diplomate, né vers 1650, mort le 21 octobre 1713, à la Martinique. Envoyé près de l'électeur de Cologne (1698), puis ambassadeur à Turin (1700), il dévoila à Louis XIV les intrigues et les trahisons du duc de Savoie, ce qui amena le désarmement des troupes piémontaises dans l'armée du duc de Vendôme (septembre 1703), et par représailles l'arrestation de l'ambassadeur qui ne recouvra la liberté qu'au mois de mai de l'année suivante. Il devint ensuite conseiller d'État (1711) et gouverneur général des îles françaises de l'Amérique. — *Mémoire contenant les intrigues secrètes du duc de Savoie*, 1705, in-18. = Son frère cadet, JACQUES-ANTOINE, évêque de Lodève (1690), mort en avril 1732. = Michel de la VRILLIÈRE, archevêque de Bourges (1677), mort le 28 avril 1694. = Georges d'HERBAUT, né à Herbaut (Loir-et-Cher) en 1729, archevêque de Bourges (1757), mort à Bourges, le 23 septembre 1787.

PHELYPEAUX (Antoine LE PICARD DE), officier, né en 1768, à Angles (Vienne), mort à Saint-Jean d'Acre en 1799. Il se trouva à l'École militaire de Paris avec Bonaparte, et il s'éleva entre eux une rivalité et une haine profonde. Émigré (1791), il fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, provoqua (1795) une insurrection dans le Berry, fut pris (1796), parvint à s'échapper, passa en Allemagne, puis revint à Paris (1797) où il réussit dans l'audacieuse tentative de délivrer le commodore Sidney Smith détenu au Temple. Nommé colonel au service de l'Angleterre, il suivit Smith en Syrie et là organisa avec une telle habileté la défense de Saint-Jean d'Acre que Bonaparte dut en lever le siége (20 mai 1799); lui-même y mourut quelques jours après.

PHENICE (Thrasibule), pseudonyme de Th. de Bèze.

PHIHIHU, pseudonyme de Frédéric II.

PHILADELPHES, nom d'une secte républicaine qui, durant les premières années de l'empire, s'était formée dans l'armée et qui amena la conspiration de Mallet, Guidal et Lahorie. Bernadotte passait pour y être affilié.

PHILADELPHUS (Eusebius), pseudonyme de Nic. Barnaud. = — (Irenæus), pseudonyme de L. du Moulin. = — (Eugenius), pseudonyme de Fr. Annat.

PHILALETHA HYPERBOREUS, pseudonyme de J. L. Vivès.

PHILALÈTHE, pseudonyme de Cureau de la Chambre, = —, pseudonyme de Ch. Drelincourt. = — (Eusèbe), pseudonyme de dom Clémencet.

PHILALÈTHES, pseudonyme de Ph. Le Fèvre de Beauvray. = — (N.), pseudonyme de dom Gerberon, = —, pseudonyme de Frédéric II.

PILALETHI (Le chevalier), pseudonyme de P. Dufour.

PHILANA, pseudonyme de Deville.

PHILANDRIER (Guillaume), *Philander*, érudit, architecte, né en 1505, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), mort le 18 février 1565, à Toulouse.

PHILANTHE, pseudonyme du P. Florent Bon.

PHILANTROPOS (*sic*), citoyen du monde, pseudonyme de O. H. de Loos.

PHILERÈME (L'abbé de), pseudonyme de l'abbé de Barcos.

PHILESIUS. Voy. RINGMANN.

PHILETÈS, pseudonyme de l'abbé Baston.

PHILETYMUS, pseudonyme de Froidmont.

PHILIÂTRE (P.), pseudonyme de Victor Broussonet.

PHILIBERT, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Venterol, de Montalquier, de Saint-Romain et de l'Argentière.

DUCS DE SAVOIE.

PHILIBERT Ier, dit *le Chasseur*, né le 7 août 1465, mort le 22 avril 1482. Il succéda (1472) à son père Amédée IX sous la tutelle de sa mère

Yolande dont la régence fut fort agitée, et qui, à sa mort (1478), fut remplacée par le comte de la Chambre nommé par Louis XI.

PHILIBERT II, fils de Philippe II et de Marguerite de Bourbon, né au Pont-d'Ain le 10 avril 1480, succéda (1497) à son père et mourut le 10 septembre 1504. Ce fut sa seconde femme, Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et tante de Charles-Quint, qui fit construire la célèbre église de Brou, où se trouvent son mausolée et ceux de Marguerite de Bourbon, femme de Philippe II, et de Philibert II.

PRINCE D'ORANGE.

PHILIBERT de **CHALON**, prince d'Orange, né en avril 1502, tué le 3 août 1530 devant Florence qu'il assiégeait. Il succéda à son père Jean II, quelques semaines après sa naissance, sous la tutelle de sa mère, et sa principauté ayant été adjugée par le parlement de Grenoble à François Ier comme domaine royal aliéné, il passa au service de Charles-Quint, qui lui fit recouvrer ses biens par le traité de Madrid.

PHILIBERT (L'abbé), pseudonyme de l'abbé Gazaignes.

PHILIDOR (François-André DANICAN, dit), célèbre joueur d'échecs, compositeur, né à Dreux le 7 septembre 1727, mort à Londres le 30 août 1795. — Outre une *Analyse du jeu d'échecs*, 1777, in-8°, souvent réimprimée, on a de lui les opéras suivants : *Le Quiproquo*, 1760; *Le Maréchal*, 1761 ; *Sancho Pança*, 1762; *Le Bûcheron*, 1763 ; *Tom Jones*, 1764; *Zémire et Mélide*, 1766; *Ernelinde*, 1767; *Le Jardinier de Sidon*, 1768; *L'Amant déguisé*, 1769; *La Nouvelle École des Femmes*; 1770; *Les Femmes vengées*, 1774 ; *Bélisaire*, 1774; *L'Amitié au village*, à la Comédie-Italienne; *Thémistocle*, à l'Opéra (1786).

PHILIEUL (Vasquin), écrivain, né en 1522, à Carpentras, mort vers 1582.

PHILIPEAUX. Voy. PHILIPPEAUX.

PHILIPON (Charles), caricaturiste et journaliste, né à Lyon le 19 avril 1806, mort à Paris le 25 janvier 1862. Il fonda successivement la *Caricature* (août 1830-1834), le *Charivari* (1831), le *Journal pour rire* (1849), le *Journal amusant*, le *Musée pour rire*, le *Musée anglo-français*, etc.

PHILIPON DE LA MADELAINE (Louis), vaudevilliste, chansonnier, né le 9 octobre 1734, à Lyon, mort le 19 avril 1818, à Paris.

PHILIPOTEAU. Voy. DUCHESNE.

PHILIPPE.

ROIS DE FRANCE.

PHILIPPE Ier, roi de France, fils de Henri Ier et d'Anne de Russie, né en 1052, mort à Melun le 29 juillet 1108. Associé à la couronne par son père qui le fit sacrer à Reims (23 mai 1059), il lui succéda l'année suivante (4 août) sous la régence de son oncle Baudouin V, comte de Flandre, qui mourut en 1067. Quatre ans après, Philippe ayant pris parti dans les querelles de Robert le Frison et de Gertrude, veuve de Baudouin VI, se fit battre à Cassel (20 février 1071) par le premier dont il épousa (1072) la belle-fille, Berthe, fille de Gertrude et de son premier mari, Florent, comte de Hollande. Philippe livré à tous les plaisirs et ayant recours pour se procurer de l'argent à la simonie et aux exactions les plus honteuses, qui lui attirèrent de violents reproches de la part de Grégoire VII (1074), eut plusieurs démêlés avec Guillaume le Conquérant qu'il parvint à chasser de la Bretagne (1075), mais qui (1087) dévasta le Vexin français. Après vingt ans de mariage, il se sépara de sa femme Berthe, fit casser son union avec elle sous prétexte de parenté, puis enleva et épousa (1092) Bertrade de Montfort, mariée à Foulques le Réchin, comte d'Anjou et de Touraine. Excommunié au concile d'Autun par le légat Hugues de Die (1094), au concile de Clermont par Urbain II (1095), il renvoya momentanément Bertrade, fut réconcilié avec l'Église (1097), la rappela, fut excommunié de nouveau au concile de Poitiers (1100), puis absous après avoir promis qu'il ne la verrait qu'en présence de témoins (1104). Dans cet intervalle Berthe était morte, et il avait associé à la couronne (1100) son fils Louis, qui eut à soutenir une guerre assez vive contre Guillaume le Roux. Pendant son règne s'accomplit la première croisade, à laquelle il resta complètement étranger. Le domaine royal s'accrut sous lui du Vexin-Français et du comté de Bourges. Il eut 1° de sa femme Berthe : Louis VI, dit le Gros, qui lui succéda; Henri et Charles, morts jeunes; Constance, mariée d'abord au comte de Troyes Hugues, puis à Bohémond, prince d'Antioche. 2° De Bertrade de Montfort : Philippe, comte de Mantes et de Melun ; Fleury; Cécile, mariée à Tancrède, neveu de Bohémond, puis à Pons de Toulouse, comte de Tripoli. On trouvera l'indication des principaux ouvrages relatifs au règne de Philippe Ier, dans le t. II de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, p. 129-134.

PHILIPPE II, dit *Auguste*, roi de France, né le 22 ou le 25 août 1165, mort à Mantes, le 14 juil. 1223. Fils de Louis VII et d'Alix de Champagne, et associé à la couronne, il fut sacré à Reims, le 1er nov. 1179 et succéda à son père le 18 sept. 1180. Il avait auparavant épousé Isabelle de Hainaut, nièce de Philippe, comte de Flandre. Bientôt après (1181), il eut à vaincre une ligue formée contre lui par le comte de Flandre, le duc de Bourgogne, l'archevêque de Reims et les comtes de Blois et de Sancerre. L'expulsion des juifs (1183), des guerres avec le comte de Flandre qui cède l'Amiénois et le Vermandois (1184), avec Henri II dont les trois fils s'étaient révoltés (1188-1189) et qui est obligé de signer à Azai-sur-Cher un traité désavantageux, le départ pour la croisade (1190) de Philippe et de Richard Cœur de Lion, devenu roi d'Angleterre, la prise de Saint-Jean d'Acre par les deux princes, et le retour du premier en Europe (1191), marquent les années suivantes. Pendant la captivité de Richard retenu prisonnier par Henri VI, Philippe envahit la Normandie (1193), avec l'aide de Jean sans Terre, qui se réconcilie avec son frère Richard, en faisant massacrer dans un repas la garnison française d'Évreux (1194). La paix signée (15 janv. 1196), fut rompue au bout de quelques mois, et les hostilités, avec des chances diverses, se continuèrent jusqu'au mois de janvier 1199 où une trêve de cinq ans fut conclue entre les deux rois. Le 6 avril suivant, la mort de Richard délivrait de son plus terrible ennemi, Philippe, qui reprit les armes pour soutenir les droits d'Arthur de Bretagne contre son oncle, le nouveau roi d'Angleterre, Jean. Pendant ce temps, le roi était engagé contre la papauté dans une lutte où il avait été obligé de céder. Isabelle étant morte, il avait épousé Ingelburge de Danemark (1193), mais le jour même du mariage il fut pris pour sa nouvelle épouse d'une aversion insurmontable. Il la répudia l'année suivante pour épouser Agnès de Méranie. Le pape le somma de s'en séparer, il refusa; le royaume fut mis en interdit (1200), et Philippe, après une vive résistance, fut obligé de céder et d'éloigner Agnès qui ne tarda pas à mourir (1202), mais il ne put se résoudre à rappeler près de lui Ingelburge. Les barons du Poitou et de l'Aquitaine s'étant soulevés contre Jean, appelèrent à leur secours Phi-

lippe, et le roi d'Angleterre, après avoir fait assassiner son neveu Arthur, fut contraint de s'enfuir en Angleterre. La Normandie fut conquise (1204), et la cour des pairs déclara confisqués et réunis au domaine royal, outre cette province. l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Touraine (1205) qui, malgré quelques succès de Jean en Bretagne, restèrent à la couronne, lorsqu'une trêve de deux ans eut été conclue le 26 oct. 1206.

Philippe mit la paix à profit pour organiser l'administration intérieure de son royaume, refusa de prendre part à la croisade des Albigeois, et se trouva en mesure de repousser une formidable coalition formée contre lui par Jean et l'empereur Othon. Une grande expédition était préparée pour envahir l'Angleterre, mise en interdit par Innocent III, quand au moment de partir elle fut arrêtée par le pape à qui Jean (1213) donna son royaume, déclarant le tenir en fief du saint-siége. Philippe se retourna alors contre Ferrand, comte de Flandre, ligué avec Jean, avec le comte de Boulogne, Renaud de Dampierre et Othon. La flotte française est détruite par Guillaume de Salisbury et le comte de Boulogne; Jean débarque à la Rochelle, mais malgré le soulèvement des barons de l'Anjou et du Poitou, Louis, fils de Philippe, le force à se rembarquer, et peu de temps après, le roi que soutenait de toutes parts l'enthousiasme national remporta sur Othon et ses alliés une victoire décisive à Bouvines (1214). Renaud et Ferrand tombèrent au pouvoir du vainqueur qui fit à Paris une entrée triomphale. Le Poitou se soumit; de dures conditions furent imposées à la Flandre, et une trêve de cinq ans fut accordée à Jean (septembre 1214).

Les dernières années de Philippe furent employées à consolider ses conquêtes. Il laissa aller combattre Jean en Angleterre, son fils Louis, que les barons anglais soulevés avaient appelé contre leur indigne souverain dont la mort seule (octobre 1216) sauva la dynastie; il le laissa aussi faire deux expéditions dans le Midi, tout en refusant de participer à la guerre des Albigeois et en repoussant les offres que lui faisaient à la fois le comte de Toulouse et Amaury de Montfort; et il termina à cinquante-huit ans un règne qui, à tous les points de vue, fut avec celui de saint Louis le plus glorieux de la dynastie capétienne. Il avait accordé d'importants priviléges à l'Université, fondé près de la montagne Sainte-Geneviève un collége byzantin, et fait de nombreux embellissements à Paris où il construisit des églises, des couvents, des colléges, des hôpitaux, des fontaines, des halles et qu'il entoura d'une enceinte fortifiée. Il eut d'Isabelle Louis VIII, qui lui succéda; et d'Agnès de Méranie Philippe, comte de Boulogne, et Marie, qui épousa Philippe, comte de Namur, puis Henri Ier, duc de Brabant. Il eut de plus un fils naturel, Pierre-Charlot, évêque de Noyon (1240), mort à la croisade en 1249. — On trouvera dans le tome II de la *Bibliothèque historique* du P. Le Long, p. 140 et suiv., et dans le tome Ier (p. 199) du *Catalogue de livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, l'indication des principaux ouvrages relatifs au règne de Philippe II, qui a eu pour historiens Guillaume le Breton et Rigord. (Voy. ces noms.) Nous citerons encore : *Cartulaire normand de Philippe Auguste*, par M. L. Delisle, 1852, in-8°; et *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, par le même, 1856, in-8°.

PHILIPPE III, dit *le Hardi*, roi de France, second fils de Louis IX et de Marguerite de Provence, né le 3 avril 1245, mort à Perpignan le 5 oct. 1285. Devenu héritier présomptif de la couronne à la mort de son frère aîné Louis, il épousa (1262) Isabelle, fille de Jacques Ier, roi d'Aragon, suivit (1270) son père à la croisade contre Tunis, et la même année lui succéda (25 août). Il ne quitta la terre africaine qu'après avoir remporté plusieurs avantages sur le roi de Tunis avec qui il conclut une paix avantageuse. Son retour fut désastreux; la tempête anéantit une partie de sa flotte et des troupes qu'elle portait; Thibaud, roi de Navarre, beau-frère du roi, mourut à Trapani, et la reine, enceinte de six mois, mourut à Cosenza, à la suite d'une chute de cheval (28 janvier 1271). Philippe fut sacré à Reims (15 août 1271), et commença son règne par de considérables accroissements du domaine royal. Il hérita d'abord du comté de Valois, laissé par son frère Tristan mort à la croisade, puis des immenses possessions de son oncle Alphonse de Poitiers et de sa tante Jeanne de Toulouse, morte à Savone au retour de l'expédition (août 1271), possessions qui comprenaient le comté de Toulouse, le Quercy, le Rouergue, l'Agénois, l'Aunis, une partie de l'Angoumois et de la Saintonge, l'Auvergne, le Poitou, le marquisat de Provence, et dont il détacha plus tard, pour la papauté, le Comtat-Venaissin (1274) et pour Henri III d'Angleterre, l'Agénois (1279). L'énergique et prompte répression d'une révolte de Roger-Bernard comte de Foix (mai-juin 1272) assura la soumission du Midi. La mort de Henri Ier, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie (juill. 1274), amena (1276) l'occupation de la Navarre, que le mariage de Philippe, fils du roi, avec Jeanne, fille de Henri, réunit à la couronne, ainsi que la Champagne et la Brie. Cette même année, une intervention mal conduite dans la question de la succession au trône de Castille, n'aboutit qu'à une expédition sans résultat, et qui fut renouvelée (1278) avec le même insuccès. La guerre ayant éclaté pour la possession de l'Italie méridionale entre les deux maisons d'Anjou et d'Aragon, et Martin IV ayant donné par une bulle la couronne d'Aragon à Charles de Valois l'un des fils du roi (1283), Philippe, d'après l'avis d'une assemblée de barons et de prélats réunie à Paris (fév. 1284), leva une puissante armée et entra en Roussillon. Mais après la prise d'Elne (25 mai 1285) et de Girone (7 sept.), les troupes décimées par les maladies furent obligées de se retirer, et Philippe, malade, mourut en arrivant à Perpignan. Pendant son règne, les légistes poursuivirent l'œuvre d'organisation intérieure commencée sous Philippe Auguste et si heureusement continuée sous saint Louis. — Philippe laissa deux fils de sa première femme, Isabelle d'Aragon : Philippe, qui lui succéda, et Charles, comte de Valois et d'Alençon. De sa seconde femme, Marie de Brabant, qu'il avait épousée en 1274, il eut Louis, comte d'Évreux, tige des comtes d'Évreux, rois de Navarre; Marguerite, mariée à Édouard Ier, roi d'Angleterre, et Blanche, femme de Rodolphe d'Autriche, fils de l'empereur Albert Ier. — On trouve l'indication des principaux ouvrages relatifs au règne de Philippe III, dans le tome II, p. 159-160, de la *Bibliothèque historique de la France*, et dans le tome I, p. 208, du *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*.

PHILIPPE IV, dit *le Bel*, roi de France, né en 1268 à Fontainebleau, où il mourut le 29 novembre 1314. Fils de Philippe III et d'Isabelle d'Aragon, il succéda à son père le 5 octobre 1285, et fut sacré à Reims le 6 janvier 1236. Les premières années de son règne furent occupées par les demêlés des maisons d'Anjou et d'Aragon que termina le traité de Tarascon (1291), confirmé (1295) par celui d'Anagni. Une querelle de matelots anglais et normands à Bayonne fit éclater une

guerre de corsaires qui par la mauvaise foi de Philippe (1294) devint une guerre générale où la France eut pour allié le roi d'Écosse, Jean de Bailleul, tandis que le roi d'Angleterre, Édouard Ier, était soutenu par Jean II, duc de Bretagne, Gui, comte de Flandre et le roi des Romains, Adolphe de Nassau. Les Anglais sont presque entièrement chassés de la Guyenne, Douvres est brûlé par une flotte française, mais Bailleul est vaincu et pris (1296). Philippe envahit la Flandre, Robert d'Artois bat à Furnes (13 août 1297) les Flamands que le comte de Saint-Paul met aussi en déroute à Comines, et Lille est forcée de capituler. A l'expiration d'un armistice conclu à Bruges et qui ne fut pas renouvelé (1300), Charles de Valois envahit la Flandre qui est soumise en quelques mois et réunie à la couronne; mais pendant ce temps Édouard avait repris ses possessions d'Aquitaine, que lui confirma un traité conclu en 1303. La conduite odieuse des Français en Flandre provoqua un soulèvement général. Robert d'Artois périt à la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) où l'armée française qu'il commandait est complétement détruite. Une trêve arrête (1303) les hostilités, mais en 1304 Philippe les recommence et gagne en personne la bataille de Mons-en-Puelle (18 août 1304), à la suite de laquelle furent conclues d'abord une trêve puis une paix définitive (5 juin 1305) qui donnait à la France la Flandre wallonne.

Les guerres de Philippe ne sont pas les événements les plus importants de son règne. Le plus grave de tous est sa querelle avec Boniface VIII qui commença à propos d'un impôt mis par le roi sur le clergé (1296). Une bulle (*Clericis laicos*) excommunia tout laïque qui percevrait cet impôt et tout clerc qui le payerait. Le roi y répondit en défendant d'exporter hors du royaume pour Rome l'or et l'argent. La lutte s'apaisa quelque temps, mais elle recommença avec plus de violence (1300) à propos de la vicomté de Narbonne dont il réclamait l'hommage au détriment de l'archevêque de cette ville. Le légat, Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, insulte Philippe qui le fait arrêter (12 juillet 1301). La bulle *Ausculta fili* est brûlée à Paris (11 février 1302). Les États généraux convoqués (voy. ÉTATS GÉNÉRAUX) soutiennent les droits de la couronne contre le pape qui, dans la bulle *Unam sanctam*, proclame la suprématie spirituelle et temporelle de l'Église. Des assemblées de barons et de prélats se succèdent au Louvre (18 novembre 1302, 13 mars, 13 juin 1303) et réclament la réunion d'un concile pour déposer Boniface, et l'acte d'accusation dirigé contre le pontife par Guillaume de Plasian reçoit l'adhésion de la France entière. Guillaume de Nogaret et Sciarra-Colonna vont arrêter à Anagni le pape envers lequel ils se portent aux derniers outrages (septembre) et qui, délivré par la population, va mourir le mois suivant à Rome (11 octobre). Son successeur Benoît XI révoque les sentences rendues contre Philippe qui réclame en vain la condamnation de la mémoire de Boniface. Benoît meurt (1304) et grâce à l'influence du roi est remplacé par l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, qui prend le nom de Clément V, se fait sacrer à Lyon (14 novembre 1305) et fixe son séjour à Avignon (1308) où la papauté résida pendant 70 ans. Aux démêlés avec le pape succèdent le procès et la destruction des Templiers (1307-1314) dont les richesses et la puissance avaient depuis longtemps excité la convoitise et la jalousie du roi. (Voy. TEMPLIERS.) La dernière année de Philippe termina dignement ce règne tyrannique. Les trois brus du roi accusées d'adultère furent arrêtées et leurs amants ou leurs complices périrent dans d'horribles tortures. Les Flamands reprirent les armes, et de tous côtés, éclatèrent des insurrections causées par de nouveaux impôts que l'on dut révoquer. Enfin rongé de soucis et de chagrins, Philippe mourut des suites d'une chute de cheval.

Le règne de Philippe le Bel marque une ère toute nouvelle dans l'histoire de la monarchie. On possède de lui plus de 350 ordonnances où les légistes continuant l'œuvre des règnes précédents organisent la justice royale et féodale sur de nouvelles bases (voy. PARLEMENT) et où l'élément ecclésiastique est écarté autant que possible. Pour remplir ses coffres royaux que vidaient sans cesse les guerres et ses menées ambitieuses, Philippe qui, suivant l'expression de Dante, *couvrait toute la chrétienté de son ombre*, eut recours aux moyens les plus odieux, comme l'expulsion des marchands italiens et des juifs, la confiscation de leurs biens, l'altération des monnaies qui lui valut le surnom de faux monnayeur, et enfin la création d'impôts si oppressifs qu'il en résulta plus d'une fois de terribles émeutes. De son mariage avec Jeanne de Navarre, Philippe eut quatre fils, Louis X, Philippe V et Charles IV, qui régnèrent après lui; Robert, mort jeune; et trois filles : Marguerite; Isabelle, mariée à Édouard II d'Angleterre; et Blanche, morte en bas âge. Les ouvrages relatifs au règne de Philippe le Bel sont indiqués dans le tome II (p. 160-167) de la *Biblioth. histor. de la France*, et dans le tome I (p. 208) du *Catalogue des livres imprimés de la Biblioth. nationale*.

PHILIPPE V, dit *le Long*, né vers 1293, mort le 3 janvier 1322. Second fils de Philippe le Bel, et de Jeanne de Navarre, et dès 1293 fiancé à Jeanne, fille et héritière d'Othon V, comte de Bourgogne, il fut nommé comte de Poitiers (1313). Sa femme ayant été arrêtée avec les deux autres brus de Philippe le Bel comme coupable d'adultère (1314), fut absoute par le Parlement, qui se laissa probablement guider uniquement par des motifs politiques. A la mort de son frère aîné, Louis X (5 juin 1314), il fut déclaré régent pendant la grossesse de sa belle-sœur, la reine Clémence, et après la mort du fils (Jean Ier) dont elle accoucha et qui ne vécut que quelques jours (21 novembre), il prit le titre de roi et se fit sacrer à Reims (9 janvier 1317). Ce ne fut pas toutefois sans éprouver de la part de son frère Charles et de plusieurs grands vassaux une vive opposition. Mais il eut pour lui une assemblée d'États généraux (2 février), l'Université et la bourgeoisie de Paris, et les légistes. Ceux-ci allèrent rechercher dans un texte de la loi des Francs Saliens un article qui excluait les femmes du partage de la terre Salique, et établirent dès lors cette *loi salique*, l'une des bases de la constitution de l'ancienne monarchie. Une expédition de Philippe de Valois en Italie pour secourir les Guelfes, le soulèvement des Pastoureaux (1320), les persécutions contre les Juifs et les Lépreux, une assemblée des États généraux à Poitiers (1321), sont les principaux événements de ce règne où furent rendues des ordonnances d'une haute importance. Le Poitou et la Saintonge, apanage de Philippe, sont réunis à la couronne à son avénement, et dès lors il en fut toujours ainsi des apanages; les gardes bourgeoises sont instituées (mars 1317), l'aliénation du domaine royal est défendue, le Parlement est réformé, et les prélats qui ne sont pas conseillers en sont exclus; la chambre des comptes est organisée (1319). Enfin, Philippe avait formé le projet de créer en France l'unité de poids et mesures, mais il n'eut pas le temps de l'exécuter. Il eut de sa femme, Jeanne : Louis, mort au berceau; Jeanne, mariée à Eudes IV, duc de Bourgogne; Margue-

rite, mariée à Louis, comte de Flandre; Isabelle, mariée à Guignes VIII, dauphin de Viennois, puis à Jean, baron de Faucogney; Blanche, qui se fit religieuse. Son frère, Charles IV, lui succéda. (Voy. pour les indications bibliographiques la *Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 165-167).

PHILIPPE VI dit de Valois, né en 1293, mort le 22 août 1350. Fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, et de Marguerite, fille de Charles le Boiteux, roi de Naples, il succéda (1325) à son père dans les comtés de Valois, du Maine et d'Anjou. Il ne s'était signalé que par une expédition peu heureuse en Italie où il était allé au secours des Guelfes (1320), lorsque (31 janvier 1328) mourut le troisième et dernier fils de Philippe le Bel, Charles IV qui laissait Jeanne sa femme enceinte. Philippe fut nommé régent, et quand cette princesse fut accouchée d'une fille (1er avril), il prit le titre de roi et se fit sacrer à Reims (29 mai) sans rencontrer une grande opposition, ayant eu soin toutefois d'acheter par la cession de la Navarre, la renonciation des droits que pouvait revendiquer sur la couronne Philippe d'Évreux, mari de Jeanne de France, fille de Louis X. Imploré la même année par Louis Ier de Nevers, comte de Flandre, contre ses sujets révoltés, il écrasa à Cassel les Flamands (23 août) et dévasta le pays. Le supplice de Remy, trésorier de Charles IV (25 avril 1328), le procès du beau-frère du roi, Robert d'Artois qui s'enfuit à la cour du roi d'Angleterre Édouard III (1330-1331), un soulèvement en Franche-Comté (1331) marquèrent les premières années de Philippe de Valois qui prit solennellement la croix à Avignon avec les rois d'Aragon, de Navarre et de Bohême (29 mars 1336); mais il dut renoncer à ce projet extravagant, car l'année suivante Édouard lui déclara la guerre (21 août), prit le titre de roi de France et commença cette lutte terrible qui devait durer plus de cent ans. Les hostilités furent d'abord poussées avec peu de vigueur de part et d'autre. Édouard envahit la Picardie qu'il est bientôt forcé d'abandonner et les Français s'emparent de Blaye et de Bourg et saccagent Southampton (1339). En 1340 la flotte française est détruite à l'Écluse (24 juin), et Tournai est assiégé par Édouard (22 juillet), tandis que Robert d'Artois est battu près de Saint-Omer par le duc de Bourgogne. Une trêve est conclue à Espléchin (25 septembre 1340) et prorogée jusqu'au 24 juin 1342. Sur ces entrefaites éclate la querelle de la succession de Jean III, duc de Bretagne (1341), dont l'héritage est disputé par sa nièce Jeanne de Penthièvre, femme de Charles de Blois que soutient Philippe, et par Jean de Montfort, son frère consanguin appuyé par Édouard. Une trêve, grâce à l'intervention des légats du pape, est signée pour trois ans à Malestroit (19 janvier 1343), mais elle est rompue en 1345. Derby remporte d'importants avantages dans le Midi sur le duc de Normandie qui l'année suivante reprend l'offensive, Édouard débarque en Normandie et s'avance en ravageant tout jusqu'aux portes de Paris. Forcé de reculer, il parvient à gagner la Picardie; sa position était critique, lorsque l'impéritie de Philippe lui fait livrer la funeste bataille de Crécy (26 août 1346) où est anéantie son armée, et où périt la fleur de sa noblesse. Le vainqueur assiége Calais qui, malgré sa résistance héroïque, est forcé de capituler (5 août 1347) et pendant plus de deux siècles les rois d'Angleterre purent dire, comme Édouard, qu'ils portaient « les clefs de la France à leur ceinture. » La lutte en Bretagne n'avait pas été plus heureuse. Charles de Blois avait été vaincu et pris à la Roche-Derrien (28 juin 1347). Une trêve de dix mois fut conclue (28 septembre 1347). A son expiration Philippe fit une tentative inutile pour reprendre Calais (1er janvier 1350). Quelques jours après (19 janvier) il se maria à Jeanne de Navarre et mourut au bout de six mois.

Philippe dont le règne fut marqué par le plus grand désastre que la monarchie capétienne eût encore éprouvé fit d'importantes acquisitions territoriales. Montpellier fut cédé à la France par Jacques II d'Aragon, le 18 avril 1349, quelques jours après (30 mars) que Humbert II, dauphin de Viennois eut vendu ses domaines à Charles, petit-fils du roi. Quant à l'administration intérieure du royaume, elle fait éclater toute l'incapacité de Philippe qui pour subvenir à ses folles prodigalités, eut recours sans cesse à de nouveaux impôts, à des altérations de monnaies, et à la confiscation des biens des marchands italiens établis en France.

Philippe, de sa première femme Jeanne de Bourgogne, outre deux fils morts en bas âge, eut Jean II qui lui succéda, Philippe duc d'Orléans et de Touraine, comte de Valois, né en 1336, mort en 1375, et une fille, Marie, femme de Jean de Brabant, duc de Limbourg, morte en septembre 1333. Sa seconde femme, lorsqu'il mourut, était enceinte et accoucha d'une fille, Blanche, morte en 1371. — Pour l'indication des sources relatives au règne de Philippe VI, voy. le tome II (p. 167-169) de la *Bibliothèque historique de la France*.

ROI D'ESPAGNE.

PHILIPPE V, duc d'Anjou, second fils de Louis dauphin de France et de Marie-Anne de Bavière, et petit-fils de Louis XIV, né à Versailles le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746. Il fut appelé au trône d'Espagne le 2 octobre 1700 par le testament de Charles II, fut déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau le 16 novembre et le 24 à Madrid où il fit son entrée le 14 avril 1701. Ce fut pour le détrôner qu'éclata cette terrible guerre où la France eut à lutter contre l'Europe entière et qui ne fut terminée qu'en 1713 par la paix d'Utrecht. Il abdiqua le 15 janvier 1724 en faveur de son fils Louis, à la mort duquel, le 31 août de la même année, il remonta sur le trône. Il a été la tige des Bourbons d'Espagne et de Naples.

ROI DE NAVARRE.

PHILIPPE, comte d'Évreux, puis roi de Navarre, né en 1301, mort le 16 septembre 1343, à Xérès de blessures reçues au siége d'Algésiras. Fils de Louis de France, comte d'Évreux, et de Marguerite d'Artois, et petit-fils de Philippe III, il devint roi de Navarre par sa femme Jeanne, fille de Louis le Hutin, et fut couronné avec elle à Pampelune en 1329. Il eut à repousser (1335) une invasion des Aragonais, et soutint la France dans la guerre contre les Anglais.

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE DE ROUVRE, comte, puis duc de Bourgogne, né en 1345, au château de Rouvre, y mourut sans enfants en novembre 1361. Fils de Philippe de Bourgogne, mort en 1346, et de Jeanne de Boulogne, morte en 1360, il succéda (1347) à son aïeule Jeanne de France, dans les comtés de Boulogne et d'Artois, et (1350) à son aïeul Eudes IV, dans le duché de Bourgogne, sous la tutelle de sa mère, puis sous celle du second mari de celle-ci, Jean, duc de Normandie, qui devenu plus tard roi de France, le déclara majeur en 1360. Il avait épousé (1357) Marguerite de Flandre. Philippe II, qui suit, lui succéda.

PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne, né le 15 janvier 1342, mort le 27 avril 1404, au

château de Hall, en Hainaut. Quatrième fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, il se distingua à peine âgé de quinze ans à la bataille de Poitiers où il fut blessé et pris aux côtés de son père. Celui-ci, dont il était le favori, lui donna (1360) le duché de Touraine, et (1363) le duché de Bourgogne qui venait d'être réuni à la couronne par la mort de Philippe de Rouvre (1361). Son frère Charles V, étant monté sur le trône (1364), le maria (1369) avec la veuve de Philippe de Rouvre, Marguerite, fille unique et héritière de Louis de Male, comte de Flandre. Philippe prit une part active aux campagnes de 1372 qui enleva le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge aux Anglais sur lesquels (1377) il regagna plusieurs villes de la Flandre. A la mort du roi (1380), et pendant la minorité de son neveu Charles VI, il jouit d'une influence prépondérante et n'employa les forces et les trésors de la France que dans son propre intérêt. C'est ainsi qu'il mena au secours de son beau-père, chassé de Flandre, le jeune roi et toute la chevalerie du royaume et qu'il recueillit à peu près seul les fruits de la sanglante victoire de Rosebecque (1382). La mort de Louis de Male (9 janvier 1384) dont il hérita la Flandre et les comtés d'Artois, de Rethel et de Nevers, le rendit le prince le plus puissant de la chrétienté. Une expédition formidable préparée contre l'Angleterre (1386) échoua par la faute de son frère le duc de Berry. Eloigné des affaires à la majorité de Charles VI, il reprit l'autorité lors de la folie du prince, et malgré ses luttes contre le duc d'Orléans, il la garda jusqu'à sa mort. Il eut de son mariage avec Marguerite de Flandre, morte le 16 mars 1405 à Arras, Jean sans Peur, qui lui succéda; Charles et Louis, morts en bas âge; Antoine, comte de Rethel, et Philippe, comte de Nevers, tués à Azincourt; Marguerite, femme de Guillaume, duc de Bavière; Catherine, femme de Léopold, duc d'Autriche; Bonne, fiancée à Jean, fils de Louis II, duc de Bourbon; et Marie, femme d'Amédée VIII, comte de Savoie.

PHILIPPE, dit *le Bon*, duc de Bourgogne, fils de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, né à Dijon le 13 juin 1396, mort à Bruges le 15 juillet 1467. Il avait vingt-trois ans quand il succéda (10 septembre 1419) à son père, assassiné à Montereau. Pour le venger, il s'allia aux Anglais et (1419) il reconnut Henri V comme régent de France et héritier du royaume, par le traité d'Arras que confirma celui de Troyes l'année suivante. Il contribua à la prise de Melun (1420), défit et prit à Mons-en-Vimeu Xaintrailles et La Hire (31 août 1421). La mort de Charles VI et celle de Henri V (1422) ne rompirent pas l'alliance du duc avec les Anglais. Pour l'affermir, Bedford, nommé lord protecteur de France et d'Angleterre pendant la minorité de Henri VI, épousa Anne de Bourgogne, sœur de Philippe; mais bientôt des démêlés survinrent entre eux. Enfin, le duc qui avait assiégé inutilement Compiègne où Jeanne d'Arc fut prise dans une sortie (1430) et dont les troupes avaient battu et pris à Bulgnéville (1431) René d'Anjou, céda aux prières de ses peuples et de la chrétienté; et le 21 sept. 1435, il conclut avec le roi la paix d'Arras qui, quelque dure qu'elle fût pour celui-ci, assura le triomphe de la France. Irrité contre les Anglais, à qui il déclara la guerre, il assiégea inutilement Calais et signa une trêve avec eux. Il avait eu de 1430 à 1435 à réprimer diverses insurrections en Flandre ; une plus terrible et où il faillit périr éclata à Bruges en 1438; une autre à Gand en 1448, fut longue et sanglante et ne se termina que quand les insurgés eurent été écrasés devant le château de Gavre (1453). Des mésintelligences assez vives mais qui n'aboutirent jamais à une rupture surgirent parfois entre Charles VII et le duc qui se mêla à la *praguerie* (1440), et accueillit à sa cour le dauphin Louis révolté contre son père. Les hostilités n'éclatèrent qu'après l'avénement de Louis XI, et lorsque le duc laissa son fils, le comte de Charolais, se mettre à la tête de la *Ligue du bien public*. En 1453, Philippe, dans un grand banquet donné à Lille, avait fait le vœu d'aller combattre les Turcs qui venaient de s'emparer de Constantinople. Il voulut à diverses reprises exécuter son projet, mais il en fut détourné par Charles VII.

Philippe avait été marié trois fois : 1° à Michelle de France, fille de Charles VI, morte en 1422 ; 2° à Bonne d'Artois, fille du comte d'Eu et veuve du comte de Nevers (1424) ; 3° à Isabelle de Portugal, fille du roi Jean Ier et de Philippe de Lancastre (1429). Il eut de celle-ci trois fils, dont un seul, Charles, vécut et lui succéda. Il laissa en outre un très-grand nombre d'enfants naturels. A l'occasion de son dernier mariage, il avait institué l'ordre de la Toison d'or.

COMTE D'EU.

PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France (1393), mort le 16 juin 1397, en Turquie. Troisième fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, il fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis et mourut avant d'avoir recouvré la liberté.

COMTES DE FLANDRE.

PHILIPPE d'Alsace, comte de Flandre, né vers 1143, mort le 1er juin 1191, au siége d'Acre. Fils de Thierri d'Alsace et de Sibylle d'Anjou, il épousa Isabelle qui lui apporta les comtés d'Amiens et de Vermandois et succéda à son père (1168). Il soutint dans leur révolte contre Henri II les fils de celui-ci, se rendit en Terre-Sainte (1177-1178), devint régent de France à la mort de Louis VII, et eut avec Philippe Auguste une guerre à la suite de laquelle il lui céda Amiens et le Vermandois (1185-1186). Il le suivit quatre ans après au siége de Saint-Jean d'Acre, où il mourut.

PHILIPPE, dit *le Beau*, fils de Maximilien, archiduc d'Autriche et de Marie de Bourgogne, né à Bruges le 22 juillet 1478, mort le 25 septembre 1506. Il succéda à sa mère sous la tutelle de son père (1482) dans le comté de Flandre, et plus tard, après le traité de Senlis (1493), dans les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois. Il épousa en 1496 Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille, et à la mort de celle-ci, il monta avec sa femme sur le trône de Castille. Il fut le père de Charles-Quint.

COMTES DE SAVOIE.

PHILIPPE Ier, huitième fils de Thomas, comte de Savoie, et de Marguerite de Faucigny, né en 1207, mort au château de Rossillon, en Bugey (Ain), le 17 novembre 1285. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu de l'évêché de Valence, puis de l'archevêché de Lyon, sans avoir reçu les ordres. Marié (1267) à Alix de Méranie, comtesse de Bourgogne, il succéda (1268) à son frère Pierre, et eut divers démêlés avec Hugues IV, duc de Bourgogne, et Rodolphe, comte de Habsbourg. En 1280, il abandonna Chambéry pour aller se fixer à Turin qui devint la résidence de ses successeurs. Son neveu, Amédée V, lui succéda.

PHILIPPE II, dit *sans Terre*, comte de Bresse, cinquième fils de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, né le 5 février 1438, mort le 7 novembre 1497. Il succéda (1496) à son petit-neveu le duc Charles II, suivit en Italie Charles VIII, qui

le nomma grand chambellan et grand maître de France. Il fut le père de Louise de Savoie, mère de François Ier. Philibert II lui succéda.

PHILIPPE, fils de Philippe Ier, roi de France, et de Bertrade de Montfort, né vers 1092. Il eut des démêlés avec son frère Louis VI qui lui enleva le comté de Mantes et Montlhery.

PHILIPPE DE FRANCE, fils aîné de Louis VI et d'Adélaïde de Savoie, né le 29 août 1116, mort des suites d'une chute de cheval le 13 octobre 1131. Il avait été associé à la couronne et sacré à Reims en 1219.

PHILIPPE D'ALCRIPE, pseudonyme anagrammatique de Philippe le Picard.

PHILIPPE de la *Sainte-Trinité* (Esprit JULIEN, en religion), carme, théologien, missionnaire, né en 1603, à Malaucène (Vaucluse), mort à Naples le 28 février 1671.

PHILIPPE DE NAVARRE, jurisconsulte, né vers la fin du XIIe siècle. Il passa sa vie en Orient, et joua un rôle important dans les affaires de Chypre et les démêlés de Frédéric II avec les sires de Baruth. — *Traité des us et coutumes d'outre-mer; les Quatre temps d'âge d'homme*, traité de morale. (Voyez sur lui une notice de M. Beugnot dans le tome II de la *Bibliothèque de l'École des chartes*)

PHILIPPE BERRUYER (S.), évêque d'Orléans en 1221, archevêque de Bourges en 1235, mort le 9 janvier 1261.

PHILIPPE *de Grève*, théologien, né à Paris, y mourut en 1237.

PHILIPPE DE PRÉTOT (Étienne-André), professeur, écrivain, né vers 1710, à Paris, où il est mort le 16 mars 1787.

PHILIPPEAUX (Pierre), homme politique, né en 1750, à la Ferrière-aux-Étangs (Orne), mort sur l'échafaud, à Paris, le 5 avril 1794. Député de la Sarthe à la Convention, il y vota la mort du roi, se prononça contre les Girondins et fut envoyé en Vendée. — *Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée*, 1795, in-8°.

PHILIPPES, famille d'où sont sortis les seigneurs de La Houssaye.

PHILIPPI ou **PHILIPPY** (Jean), président à la cour des Aides de Montpellier, jurisconsulte, né à Montpellier en 1518, mort après 1598. Quelques extraits de son Histoire de la guerre civile en Languedoc ont été imprimés dans le recueil du marquis d'Aubaïs et réimprimés dans les grandes collections de Mémoires.

PHILIPPINES ou **PHILIPPIQUES**. C'est le nom que l'on donne à deux ordonnances publiées à Pontoise au mois de septembre 1307 par Philippe le Bel, au sujet de la juridiction à exercer à Lyon par les officiers du roi et les officiers de l'église de la ville.

PHILIPPON (Armand, baron), général, né à Rouen le 28 août 1761, mort à Paris le 4 mai 1836.

PHILIPPON. Voy. PHILIPON.

PHILIPPUS, monnaie d'or frappée par Philippe II, dans les Pays-Bas.

PHILIPSBOURG, ville anciennement fortifiée du grand-duché de Bade. Livrée à la France en exécution d'un traité signé par Louis XIII avec les États confédérés de l'Empire, en août 1634, elle fut surprise par les Impériaux le 24 janvier de l'année suivante. Elle fut prise le 8 septembre 1676 par le duc de Lorraine, après soixante-dix jours de tranchée ouverte, et le 29 octobre 1688 par le dauphin, après un mois de siége. Le duc de Berwick l'assiégea en 1734 et fut tué le 12 juin sous les murs de la ville qui se rendit le 18 juillet suivant. En décembre 1799, les Français qui l'avaient investie furent battus et forcés de se retirer. Ils la prirent en 1800 et rasèrent ses fortifications.

PHILOLAUS, pseudonyme de l'abbé Boulliau.

PHILONAGRE (Christophe), pseudonyme de J. Cajot.

PHILONE, pseudonyme de L. des Mazures.

PHILOSOPHE BIENFAISANT (Le), pseudonyme du roi Stanislas Leczinski.

PHILOSOPHE DE FERNEY (Le), pseudonyme de Brissot

PHILOSOPHE DE SANS-SOUCI (Le), pseudonyme de Frédéric II.

PHILOSOPHE INCONNU (Le), pseudonyme de l'abbé Belin. = —, pseudonyme de Saint-Martin.

PHILOTÉE, bachelier de Paris, pseudonyme du P Gontery.

PHILOTHÉE, pseudonyme de L. Boucher. = —, pseudonyme de Forgemont.

PHILAKAER (J. G.), pseudonyme de G. A. J. Hécart.

PHYLARETES (J. E. D.), pseudonyme de Is. Et. d'Argent.

PHYLLARQUE, pseudonyme du P. Goullu.

PHYSICIEN DE NUREMBERG (Le), pseudonyme de C. G. Le Roy.

PHONAMIC, pseudonyme anagrammatique de Pierre Champion.

PIALES (Jean-Jacques), économiste, né vers 1720, à Mur-de-Barrès (Aveyron), mort à Paris le 4 août 1789.

PIANEZZE (Seigneurs de), branche de la maison de Simiane (Provence).

PIASSÉ (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Denis (Normandie).

PIAT (S.), *Piatus*, *Piato*, *Piatonus*, apôtre de Tournai et martyr au IIIe siècle. Ses fêtes, le 1er et le 29 octobre.

PIAT (Le baron Jean-Pierre), général, sénateur, né à Paris le 6 juin 1774, mort le 12 avril 1862. Il fut l'un des agents les plus actifs de la cause bonapartiste après 1848.

PIBRAC (Gui DU FAUR, seigneur de), magistrat et poëte, né en 1529, à Toulouse, mort le 27 mai 1584, à Paris. Il fut successivement conseiller au parlement de Toulouse, représentant (1562) de la France au concile de Trente, avocat général au parlement de Paris (1565), conseiller d'État (1570), chancelier du duc d'Anjou qu'il suivit en Pologne (1573), président à mortier (1577). Chancelier de Marguerite de Valois, il conçut un violent amour pour cette princesse qui le renvoya (1581), et à laquelle il adressa une *Apologie*. Il devint ensuite chancelier du duc d'Alençon qu'il suivit en Flandre. On a de lui des harangues, une apologie (en latin) de la Saint-Barthélemy, et des *Quatrains* moraux (1574), in-4°, réimprimés et traduits un très-grand nombre de fois

PICARD (Philippe le), conteur du XVIe siècle, né en Normandie. — *La nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité*, par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos (c'est-à-dire *Philippe le Picard, sieur de rien en bourse*), 1579, in-16, introuvable, réimprimé dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1853, in-12.

PICARD (L'abbé), savant astronome, né à La Flèche le 21 juillet 1620, mort à Paris le 12 octobre 1682. Il exécuta avec une grande habileté pour l'Académie des sciences dont il était membre dès la fondation, la mesure d'un degré terrestre (1669-1670), commença les opérations relatives à la carte de France, contribua à la création de l'Observatoire, alla en Danemark déterminer exactement les coordonnées géographiques de l'observatoire de Tycho-Brahé, à Uranienbourg, dans l'île de Wern, ramena avec lui l'astronome

Rœmer, et attira en France Cassini. Outre divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui les cinq premiers volumes de la *Connaissance des Temps*, 1679-1683; *La Mesure de la Terre*, 1671, in-fol.; *Voyage d'Uranibourg*, 1680, in-fol.; et un *Traité de nivellement*, publié par La Hire.

PICARD (Louis-Benoît), auteur et acteur comique, romancier, membre de l'Académie française, né à Paris le 29 juillet 1769, y mourut le 31 décembre 1828. — *Les Visitandines*, opéra comique (1792); *Médiocre et Rampant* (1797); *La Petite ville* (1801); *Les Marionnettes* (1806); *les Ricochets* (1807); *la Vieille Tante* (1811).

PICARD (Le). Voy. PHELYPEAUX.

PICARDET (Hugues), procureur général au parlement de Dijon, jurisconsulte, né à Mirebeau (Côte-d'Or), mort à Dijon le 29 avril 1641. Sa fille unique épousa le président J. A. de Thou.

PICARDIE, province ayant Amiens pour capitale. Elle était bornée au N. par l'Artois et la Flandre; au S. par l'Ile-de-France; à l'E. par la Champagne; à l'O. par la Manche, et était divisée en haute et basse. La haute comprenait : l'Amiénois, le Santerre, le Vermandois, la Thiérache, le Laonnais, le Noyonnais, le Soissonnais, le Valois, le Beauvaisis; dans la basse se trouvaien le Pays-reconquis, le Boulonnais, le Ponthieu et le Vimeux. (Voy. ces différents noms.) — La Picardie a servi à former le département de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

BIBLIOGRAPHIE. Deverité, *Essai sur l'histoire de Picardie*, 1770-1774, 3 v. in-12; Dubelloy, *Mémoires historiques sur la Picardie*, 1770, in-8°; La Bourt, *Essai sur l'origine des villes de Picardie*, 1840, in-8°; Haudicquer de Blancourt, *Nobiliaire de Picardie*, 1693, in-4°; N. de Rousseville, *Nobiliaire de Picardie*, 1717, in-fol.; P. Roger, *Archives de la Picardie et de l'Artois*, 1842-1843, 2 vol. grand in-8°; Cocheris, *Notice et extraits des documents manuscrits relatifs à l'histoire de la Picardie*, 1854 et suiv., 3 vol. in-8°; V. de Beauvillé, *Recueil de documents inédits sur la Picardie*, 1860-67, 2 vol. in-4°. (Voy. aussi la *Biblioth. hist.* du P. Lelong, t. III, p. 309-316.)

PICARDIÈRE (La), terre et seigneurie qui, réunie à celle de Boindelle, fut érigée en châtellenie (décembre 1605) en faveur de Louis Fumée.

PICART, maison d'où sont sortis les seigneurs d'Estelan et de Radeval, et à laquelle appartenait Guillaume Picart, maître de l'artillerie en 1479.

PICART (Étienne), dit *le Romain*, graveur, membre de l'Académie (1664), né à Paris en 1631, mort à Amsterdam le 12 novembre 1721. = Son fils, BERNARD, graveur et dessinateur, né à Paris en 1663, mort à Amsterdam en 1733. Il a illustré un très-grand nombre d'ouvrages, dont le plus célèbre est le *Traité des cérémonies religieuses de toutes les nations*, 1723-43, 11 vol. in-fol. Son œuvre se compose de plus de 1300 planches.

PICART (Benoît), capucin, érudit, né en 1663 à Toul (Meurthe), où il est mort en janvier 1720. — Il a publié de nombreux écrits sur la Lorraine, et, entre autres : *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, 1707, in-4°.

PICCINNI (Alexandre), compositeur, né à Paris le 19 septembre 1779, mort après 1823. Il était petit-fils du célèbre compositeur Nicolas Piccinni et a fait représenter un assez grand nombre d'opéras comiques.

PICHARD (Auguste), philologue, né à Paris le 1er avril 1815, mort le 1er octobre 1838.

PICHAT (Michel), poëte tragique, né en 1786, à Vienne (Isère), mort le 26 janvier 1828, à Paris. — *Turnus*; *Léonidas* (1825); *Guillaume Tell* (1830), tragédies.

PICHEGRU (Charles), célèbre général, né le 16 février 1761, à Arbois (Jura), mort le 5 avril 1804, à Paris. Enrôlé (1783) dans un régiment d'artillerie où il devint adjudant, il embrassa avec enthousiasme les principes de la Révolution, fut élu à Besançon (1792) chef d'un bataillon des volontaires du Gard, avec lequel il rejoignit l'armée du Rhin, où il se distingua tellement qu'il fut nommé (4 novembre 1793) général de division et quelques jours après général en chef de cette armée. Il fit sa jonction avec Hoche qui commandait l'armée de la Moselle et contribua puissamment au succès de celui-ci contre les Austro-Prussiens. Après l'arrestation de Hoche, il obtint, grâce à Saint-Just, le commandement des deux armées, passa (1794) à celui de l'armée du Nord, s'empara de Valenciennes, de Condé, battit à Boxtel le duc d'York (14 septembre), franchit la Meuse (18 octobre) à la tête de quarante mille hommes, et profitant de la rigueur de la saison qui avait congelé les cours d'eau et les canaux, il envahit la Hollande. Maître de l'île de Bommel (27 décembre), il chassa devant lui les Impériaux et les Hollandais, occupa Amsterdam (19 janvier (1795), et par ses ordres des détachements d'artillerie et de cavalerie allèrent s'emparer de la flotte ennemie prise au milieu des glaces du Texel (20 janvier). A la fin de février la Hollande entière était au pouvoir de la France. Après cette brillante campagne, il fut nommé commandant des armées réunies du Rhin et de la Moselle et se trouvait à Paris lors de l'insurrection des faubourgs contre la Convention. Placé à la tête des troupes, il eut bien vite raison de l'émeute (12 germinal, 1er avril), puis rendu à son armée s'empara de Mannheim. Mais alors il commença à entretenir des liaisons avec le prince de Condé et les royalistes de l'intérieur, compromit par ses fausses manœuvres Jourdan, qui fut obligé de repasser le Rhin, et trama avec Fauche-Borel et Montgaillard une vaste conspiration que firent échouer le désastre de Quiberon et la défaite des sections à Paris. Destitué, il refusa l'ambassade de Prusse, et se retira à Arbois. Élu au conseil des Cinq-Cents (mars 1797), il continua ses intrigues, fut arrêté au 18 fructidor et déporté à Sinnamari, d'où il parvint à s'évader (juin 1798). Il put gagner l'Angleterre, passa en Allemagne où il aida de ses avis le général Korsakoff (1799), puis expulsé de Prusse à la demande du gouvernement républicain, organisa la conspiration de Georges Cadoudal. Arrivé secrètement à Paris, il avait échappé à toutes les recherches, quand il fut vendu à la police par un de ses amis intimes nommé Leblanc, et arrêté le 28 février 1804. Il fut enfermé au Temple; on instruisit son procès et un matin on le trouva étranglé dans sa chambre. A la seconde Restauration, on lui érigea un tombeau dans le cimetière Sainte-Catherine, et une statue dans sa ville natale.

PICHON (Thomas-Jean), écrivain, né en 1731, au Mans, où il est mort le 18 novembre 1812.

PICHOU (*N.* de), auteur dramatique, né à Dijon en 1597, assassiné en janvier 1631.

PIC-LOUP (Marc-Roch-Luc), pseudonyme de Villemain d'Abancourt.

PICOT, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Closrivière, de Beauchesne et de Prémenil.

PICOT (Jean), *Picus*, président aux enquêtes au Parlement de Paris, érudit, né à Paris, où il est mort le 24 avril 1565.

PICOT (Michel-Joseph-Pierre, écrivain religieux, journaliste, né à Neuville-aux-Bois (Loiret) le 24 mars 1770, mort à Paris le 15 novembre 1841.

PICOT (François-Édouard), peintre d'histoire, élève de Vincent, grand prix de Rome (1813),

membre de l'Institut (1836), né en 1786, à Paris, où il est mort le 15 mars 1868. — Deux plafonds au Louvre, et deux autres à Versailles; *Entrée du duc de Guise à Calais; Portrait de Talma* (musée de Versailles), *Couronnement de la Vierge* (N.-D. de Lorette); *Peste de Florence* (musée de Grenoble).

PICOT. Voy. PEIROUSE.

PICOU (Robert), peintre et graveur, né à Tours, mort au Louvre en 1614. = ROBERT II, peintre du roi, né en 1610, mort après 1665. = JACQUES, fils du précédent, peintre du roi, né vers 1638, mort à Paris le 6 juillet 1697.

PICPUS ou **PICQUEPUSSES**, congrégation de prêtres séculiers vivant sous la règle de S. François. Elle comprenait aussi des laïques, hommes et femmes. Elle fut fondée en 1594 : son nom lui venait du faubourg de Picpus, à Paris, où elle fut d'abord établie.

PICQUET (François), missionnaire, né à Bourg (Ain) le 6 décembre 1708, mort à Verjon (Ain) le 15 juillet 1781. Entré dans la congrégation de Saint-Sulpice, il se rendit (1735) au Canada où il organisa diverses missions, bâtit des forts et à la tête des Indiens qu'il avait convertis contribua énergiquement à défendre cette colonie contre les Anglais. Après la prise de Québec, sa tête fut mise à prix par les vainqueurs et il gagna à grand' peine la Nouvelle-Orléans.

PICQUIGNY. Voy. PÉQUIGNY.

PICTAVI, PICTAVIUM, Poitiers. Voy. PICTONES.

PICTONES ou **PICTAVI**, peuple de la Celtique. A l'époque de César, il avait, au N., les *Lemovices* armoricains, les *Andegavi*, les *Turones*; à l'E., les *Bituriges Cubi* et les *Lemovices;* au S., les *Santones* et peut-être les *Agesinates*. Les *Pictones* embrassèrent le parti des Romains et fournirent a César des navires dans sa guerre contre les Vénètes, en 56 av. J. C. En 52, ils prirent part à la guerre de l'indépendance; mais une partie seulement y persévéra; le reste, qui était favorable aux Romains, fut assiégé dans *Limo* (Poitiers), par les *Andes*, en 51, et délivré par Fabius. Plus tard, lors de la réorganisation de la Gaule, Auguste incorpora les *Pictones* dans la province d'Aquitaine (28 av. J. C.). Au IVe siècle, ils formaient une des six cités de l'Aquitaine seconde, celle des *Pictavi* (Poitou).

PICUS. Voy. PICOT (J.).

PIDOU DE SAINT-OLON (Louis-Marie), théatin, évêque de Babylone, orientaliste, né à Paris le 8 septembre 1637, mort à Ispahan, le 20 novembre 1717. = Son frère, FRANÇOIS, diplomate, né en Touraine en 1646, mort à Paris le 27 sept. 1720. — *État présent de l'empire de Maroc*, 1694, in-12.

PIDOUX (Jean), médecin des rois Henri III et Henri IV, né à Paris, mort en 1610, à Poitiers. C'est à lui qu'on doit la découverte des eaux minérales de Pougues.

PIEDEFER (Seigneurs de), de la famille Boucherat.

PIEDS FORTS, pièce plus forte et plus épaisse que les monnaies ordinaires dont elle porte exactement le type : c'était ordinairement le quadruple de la pièce réelle. Les pieds forts étaient des modèles ou étalons de la monnaie et devaient présenter toutes les perfections de poids et de loi, sans participer des remises autorisées par les ordonnances.

PIÉGON (Seigneurs de), de la maison d'Agoult (Provence). = —, de la maison de Séguin (Comté-Venaissin).

PIÉGU (Seigneurs de), de la maison de Pot.

PIÉJUSTIN (Seigneurs de), de la famille de Bousquet (Languedoc).

PIEL (Louis-Alexandre), architecte, dominicain, né le 20 août 1808, à Lisieux, mort au couvent de Sainte-Sabine, en Piémont, le 19 décembre 1841.

PIELLÉ (Guillaume), poëte latin, mort vers le milieu du XVIe siècle. — *De Anglorum ex Galliis fuga*, 1512, in-4°, goth., très-rare.

PIÉMONT. Le Piémont fut occupé par François Ier en 1535, et gardé presque en totalité jusqu'à la paix de Câteau-Cambrésis, qui le rendit au duc de Savoie. Conquis par les armées de la République, il nous fut cédé en novembre 1798; et réuni au territoire français le 11 septembre 1802, il forma les départements des Alpes-Maritimes, de la Dora, de Marengo, du Pô, de la Sesia, de la Stura et du Tanaro. En 1814, il fut restitué au roi de Sardaigne.

PIENCHE (Ste), martyr. en Vexin, 275 ou 286.

PIENNES, seigneurie d'Artois (Somme), qui, au XIVe siècle, passa de la maison de Saint-Omer dans celle de Hallwuin, et fut érigée en marquisat (août 1668) en faveur de Charles de Brouilly, seigneur de Piennes et comte de Lannoy.

PIÉPAPE (Nicolas-Joseph PHILPIN de), lieutenant général au bailliage de Langres, conseiller d'État (1783), jurisconsulte, né à Langres le 10 octobre 1731, mort en prison le 20 décembre 1793.

PIERCHAMEUS (Morinus), pseudonyme anagrammatique de S. Champier.

PIERQUIN (Jean), écrivain, curé de Châtel-sur-Aisne, né vers 1672, mort en 1742.

PIERQUIN *de Gembloux* (Claude-Charles), écrivain, né le 26 décembre 1798, à Bruxelles, mort en septembre 1863.

PIERRE, partie de la seigneurie et du bourg de Saint-Marcel dans le Vivarais (Ardèche), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Bernis, de Saint-Marcel, de Ganges, de Châteauneuf, des Ports et de Loubatière. Réuni à plusieurs autres fiefs, Pierre fut érigé en marquisat, sous le nom de Pierre-Bernis (avril 1751), en faveur de Phil. C. Fr. de Pierre de Blou.

PIERRE (Seigneurs de), de la maison de Bissy (Bourgogne). = —, de la maison de Bouton (Bourgogne).

PIERRE (La), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Frémeur et de Calhouet.

PIERRE (Seigneurs de la), de la famille de Broussel. = —, de la maison de la Voue (Maine). = —, de la maison de Montainard.

SAINTS.

PIERRE, évêque de Tarentaise, né en 1102, à Saint-Maurice de l'Exil (Isère), mort le 8 mai 1174, à Bellevaux (Haute-Saône), canonisé en 1191.

PIERRE DE LUXEMBOURG, fils de Gui de Luxembourg, comte de Ligny, né en 1369, évêque de Metz (1384), cardinal (1386), mort en 1387. Clément VII le béatifia en 1517.

PIERRE NOLASQUE. Voy. NOLASQUE.

DUCS DE BRETAGNE.

PIERRE Ier, dit Mauclerc, fils de Robert II, comte de Dreux et arrière-petit-fils de Louis VI, roi de France. En 1212, Philippe Auguste lui fit épouser l'héritière du duché de Bretagne, Alix, fille aînée de Gui de Thouars et de la duchesse Constance. Il battit Jean sans Terre, roi d'Angleterre, sous les murs de Nantes (1214), les vicomtes de Léon près de Châteaubriand (1222), se croisa contre les Albigeois (1226), prit une part active à la ligue des seigneurs contre la reine Blanche, et appela à son secours Henri III d'Angleterre, à qui il rendit hommage, et fut pour ce fait déclaré (1230) coupable de félonie et déchu de son duché. Après une trêve de trois ans (1231), il fut

obligé de se soumettre complétement au roi, ce qui l'engagea dans une guerre contre l'Angleterre. En 1237, il résigna son duché à son fils Jean, passa en Palestine (1240), se croisa de nouveau avec saint Louis (1248), fut fait prisonnier avec lui et mourut en mer en mai 1250. Il eut de violents démêlés avec son clergé.

PIERRE II, fils de Jean V et de Jeanne de France, mort au château de Nantes, le 22 septembre 1457. Il avait succédé en 1450 à son frère François Ier. Comme il ne laissait pas d'enfant légitime, il légua son duché à Arthur, comte de Richemont.

COMTES D'ALENÇON.

PIERRE Ier DE FRANCE, cinquième fils de saint Louis, reçut de son père le comté d'Alençon en 1269, et mourut à Palerme le 6 avril 1283.

PIERRE II, dit *le Noble*, troisième fils de Charles II, lui succéda (1359) dans le comté d'Alençon auquel, à la mort de son frère Robert (1377), il réunit le comté du Perche, et mourut le 20 septembre 1404.

VICOMTE DE BÉARN.

PIERRE, fils de Pierre, vicomte de Gavaret, succéda (1134), sous la tutelle de sa mère, Guiscarde, au frère de celle-ci, Centule V, combattit les Maures en Espagne et mourut avant 1154.

COMTES DE CARCASSONNE.

PIERRE-RAYMOND, fils aîné de Raymond et petit-fils de Roger Ier, succéda (1012) à son père dans une partie du comté de Carcassonne, et hérita de sa mère Garsinde les vicomtés de Béziers et d'Agde. Il mourut vers 1060. = PIERRE-ROGER, évêque de Gironne, troisième fils de Roger Ier et oncle du précédent, hérita d'une partie du comté de Carcassonne (1012) et mourut en 1050.

COMTES DE COMINGES.

PIERRE-RAYMOND Ier, fils du comte Bernard VII, mort en 1341 ou 1342. Il s'empara de Cominges, après la mort de son neveu Jean (1335), au détriment des sœurs de celui-ci, ce qui amena une guerre que Philippe de Valois termina en se saisissant du comté. = PIERRE-RAYMOND II, fils du précédent, lui succéda (1341 ou 1342) et mit fin aux démêlés de sa famille en épousant sa cousine Jeanne, sœur de Jean. Il mourut en 1376.

COMTE DE FOIX.

PIERRE, troisième fils de Bernard-Roger, comte de Carcassonne, hérita (1064) de Roger Ier, son frère, du comté de Foix et mourut en 1070. Son fils Roger II lui succéda.

VICOMTES DE NARBONNE.

PIERRE, évêque de Rodez, troisième fils de Bérenger, partagea avec ses frères Raymond II et Bernard la vicomté de Narbonne (1067), s'empara de l'archevêché de Narbonne (1080) qu'il garda jusqu'en 1085 ou 1086, et mourut après 1089.

PIERRE DE LARA, fils de Manrique de Lara et d'Ermessinde, sœur d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, succéda (1192) à celle-ci et abdiqua (1194) en faveur de son fils Aymeri.

COMTE DE SAVOIE.

PIERRE, dit *le Petit Charlemagne*, comte de Piémont, septième fils du comte Thomas, né en 1203, mort le 9 juin 1268. Il succéda (1263) à son frère Boniface dans le comté de Savoie, se signala par ses exploits et s'empara de Turin.

PIERRE, dit *l'Ermite*, né à Amiens vers 1050, mort dans l'abbaye de Neu-Moutier (pays de Liége en 1115. Au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte (1093), il parcourut l'Europe, appelant les rois, les seigneurs et les peuples à la délivrance du tombeau du Christ. La croisade ayant été décidée au concile de Clermont (1095), il eut bientôt à sa suite une horde indisciplinée qui arriva par terre à Constantinople, commettant sur son passage pillages, incendies et massacres. Les Grecs lui firent traverser le Bosphore, et il marcha sur Nicée; mais ses bandes, déjà fort réduites, furent presque entièrement anéanties par les populations soulevées, et Pierre ramena à peine 3000 hommes à Constantinople. Il se joignit là à Godefroy de Bouillon et le suivit à la conquête de Jérusalem. On ne sait à quelle époque il revint en Europe.

PIERRE, chroniqueur du XIIe siècle. Son père s'appelait Béchin. On a de lui une chronique qui finit en 1137, et dont des fragments ont été publiés dans les recueils de Duchesne et de dom Bouquet et par A. Salmon.

PIERRE, moine de l'abbaye des Vaux-de-Cernay (Seine-et-Oise), chroniqueur, mort après 1218. Il suivit Simon de Montfort dans sa croisade contre les Albigeois, et nous a laissé de cette guerre sanglante une chronique, publiée en 1615, in-8°, réimprimée dans les recueils de Duchesne et de dom Bouquet, et traduite dans la collection Guizot.

PIERRE, fils d'Ameli ou Ameil, prélat, mort à Narbonne le 20 mai 1245. Il fut élu (1226) archevêque de Narbonne et eut des démêlés avec les habitants de cette ville qui le forcèrent d'expulser les religieux de Saint-Dominique : il fit plusieurs expéditions contre les Maures (1238), contre Raymond Trencavel, comte de Carcassonne (1239) et contre le vicomte de Narbonne Aymeric.

PIERRE (J.-B.-Marie), peintre, graveur, élève de Natoire et de De Troy, grand prix de Rome (1734), premier peintre du roi, membre de l'Académie (1754), né en 1713, à Paris, où il est mort le 15 mai 1789. — *Décollation de saint Jean-Baptiste* (musée du Louvre); *Coupole* de la chapelle de la Vierge, à Saint-Roch.

PIERRE (Étienne-Gabriel-Marie), peintre décorateur, élève de Cicéri, né à Nancy en 1779, mort en 1831. — *Fruits* (musée de Nancy). = Son fils, DIEUDONNÉ, élève d'Hersent, né en 1807, à Nancy, où il est mort en 1838. — *Jésus au jardin des Oliviers; Portrait* (musée de Nancy).

PIERRE (Le czar), pseudonyme de La Beaumelle.

PIERRE ANGOUL-AOÛT ou **ANGEL-AOÛT** (S.), *S. Petrus in gula Augusti*, nom sous lequel au moyen âge on désignait quelquefois la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, le 1er août.

PIERRE *de Blois*, homme d'État, théologien et historien, né à Blois, vers 1130, mort entre 1198 et 1203. Après avoir été précepteur et garde du sceau de Guillaume II, roi de Sicile, il passa en Angleterre (1175) et jusqu'à sa mort y joua un rôle considérable, soit près de Henri II qui le chargea d'importantes négociations, soit auprès du clergé anglais qui avait sans cesse recours à son savoir et à ses lumières. — Ses œuvres, composées de sermons, de traités théologiques et de cent quatre-vingt-trois lettres précieuses pour l'histoire, ont été publiées, 1519, in-fol., et souvent réimprimées.

PIERRE *de Maillezais*, chroniqueur, de la première moitié du XIe siècle, moine à l'abbaye de Maillezais (Poitou) dont il a écrit une chronique (*Chronicon Malleacense*) publiée par Labbe.

PIERRE *de Poitiers*, bénédictin, poëte latin, mort après 1141. Ses œuvres se trouvent dans la *Bibliotheca Cluniacensis*.

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ (Jean-Antoine RAM-

PALLE, en religion), carme déchaussé, historien de son ordre, né en 1624, à L'Isle (Vaucluse), mort le 29 novembre 1671, à Rome.

PIERRE *de Saint-Cloud*, trouvère du XIIe siècle, l'un des auteurs du roman du *Renard*.

PIERRE DE SAINT-LOUIS (Jean-Louis BARTHÉLEMY, en religion le P.), carme, poète, né à Valréas (Vaucluse) le 5 avril 1626, mort au couvent de Pineti, dans les Alpes, en 1684. — *La Magdeleine au désert de la Sainte-Baume*, poëme extravagant, en six mille vers, 1668, 2 vol. in-12.

PIERRE HÉLIE, grammairien du XIIe siècle. Il professait à Paris vers 1140. On a de lui en vers latins un abrégé de la grammaire, 1499, in-4°.

PIERRE-JOSEPH, pseudonyme de De Haitze.

PIERRE *le Chantre*, *Petrus Cantor*. théologien, né dans le Beauvaisis, mort à l'abbaye de Longpont le 22 septembre 1197. Il fut nommé évêque de Tournai (1191), puis (1196) de Paris, mais il ne prit possession d'aucun de ces évêchés.

PIERRE *le Vénérable*. Voy. MONTBOISSIER.

PIERRE *Lombard*, dit *le Maître des sentences*, célèbre théologien, né à Lumello (Piémont), mort vers 1160. Après avoir professé avec un grand éclat à Paris, il fut nommé évêque de cette ville (1159). Un de ses nombreux ouvrages, *Sententiarum libri IV*, a joui d'une grande célébrité.

PIERREBASSE (Seigneurs de), de la famille de Testu.

PIERRE-CHÂTEL, chartreuse, dans le Bugey (Ain), diocèse de Belley. Il y avait là (et il existe encore) un fort dont le prieur des Chartreux était capitaine gouverneur : seulement il choisissait un officier pour remplir les fonctions militaires.

PIERRECOURT (Seigneurs de), de la maison de Moy ou Mouy (Picardie).

PIERREFEU, terre et seigneurie de Provence (Var), érigée en marquisat (novembre 1682) en faveur de Pierre Dedons. Elle fut possédée par les familles de Clapier, de Michel et de Thomas.

PIERREFITTE ou **PIERREFITE** (Seigneurs de), de la maison du Châtelet (Lorraine). = —, de la maison de Nompère (Forez). = —, de la maison de Rouxel-Médavy.

PIERREFONDS, châtellenie du Valois (Oise), célèbre par son château qui avait été démantelé sous Louis XIII et qui a été restauré dans ces dernières années. Il fut en 1422 livré au roi d'Angleterre en échange de son seigneur, Offemont, qui avait été fait prisonnier. Les ligueurs s'en emparèrent (1588) et il fut rendu à Henri IV en 1592.

PIERRE-GIFFART (Seigneurs de la), de la maison de Giffart (Normandie).

PIEREGOURDE (François de BARJAC, seigneur de), capitaine huguenot, tué avec Mouvans au combat de Messignac le 31 octobre 1568.

PIERRE-LATTE (Seigneurs de), de la maison de Moreton (Dauphiné).

PIERREPONT, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Manoir et de la Cerverie.

PIERREPONT (Seigneurs de), de la maison de Marguerie (Normandie). = —, de la maison de Raineval. = —, de la maison de Wavrans.

PIERREPONT. Voy. ROUCY.

PIERRERUE (Seigneurs de), de la famille provençale d'Aimar. = —, de la maison d'Aube (Provence). = —, de la maison de Castellane (Provence).

PIERRES (Les), abbaye de cisterciens, de la filiation de Clairvaux, en Berry (Indre), diocèse de Bourges.

PIERRES (Philippe-Denis), premier imprimeur du roi, bibliographe, né à Paris en 1741, mort à Dijon le 18 février 1808.

PIERRES LIÉES. Au moyen âge dans certaines localités on punissait les femmes de mauvaise vie ou adultères en les faisant aller à pied et en chemise, d'une paroisse à une autre, en portant sur la peau deux pierres liées ensemble par une chaîne de fer. (Voy. Ducange, aux mots *Lapis* et *Putagium*.)

PIERRE-TAILLADE (Seigneurs de), de la maison de Touchebœuf Touraine).

PIERRON (Eugène-Athanase), auteur et acteur, né à Mesy (Seine-et-Oise) le 2 mai 1819, mort en septembre 1865.

PIERROT (Jules-Amable), humaniste, né le 15 nov. 1792, à Paris, où il est mort le 5 fév. 1845.

PIÉTÉ ou **PITIÉ LEZ-RAMERUPT**, abbaye d'hommes, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes. Elle fut depuis sa fondation (1160) jusqu'en 1440, occupée par des religieuses.

PIÈTRE (Simon), médecin, calviniste, né vers 1525, à Varède (Seine-et-Marne), mort à Paris le 25 juin 1584. = Son fils, SIMON, médecin, professeur au Collége de France, né en 1565, à Paris, où il est mort le 24 juin 1618. = NICOLAS, frère du précédent, médecin, mort en 1649.

PIÉTRI (Pierre-Marie), homme politique, sénateur (1857), né vers 1810, à Sartène (Corse), mort à Paris le 23 février 1864. Signalé pour ses opinions républicaines pendant le règne de Louis-Philippe, il fut, après la révolution de Février, envoyé comme commissaire général en Corse, où il fut élu député à la Constituante. Rallié à la candidature de Louis Bonaparte, il servit dès lors avec ardeur la cause de celui-ci, et après avoir été préfet de l'Ariége (1849), du Doubs et de la Haute-Garonne (1851), il remplaça (1852) M. de Maupas à la préfecture de police qu'il garda jusqu'au commencement de 1858.

PIÉVERT (Seigneurs de), branche de la maison de Seytres (Comté-Venaissin).

PIEVA, village de la rivière de Gênes, où le 4 juin 1800 les Autrichiens furent battus par les Français.

PIEYRE (Pierre-Alexandre), littérateur, né le 30 avril 1752, à Nîmes, mort le 30 juin 1830, à Paris.

PIGALLE (Jean-Baptiste), célèbre sculpteur, membre de l'Académie (1744), élève du Lorrain et de Lemoine, né en 1714, à Paris, où il est mort le 21 août 1785, au retour d'un voyage en Italie. Louis XV et Mme de Pompadour lui commandèrent leur statue en pied. — Ses principaux ouvrages sont : le *Tombeau* du maréchal de Saxe dans l'église luthérienne de Strasbourg; *Statues* de Voltaire, à la biblioth. de l'Institut, du cardinal de Bérulle à Juilly, etc., (Voy. la *Vie de Pigalle*, par M. Tarbé, 1859, in-8°). = Son frère aîné, PIERRE, peintre du roi. = JEAN-PIERRE, fils du précédent, sculpteur du roi, mort en 1796.

PIGALLE (Jean-Marie), sculpteur, élève de Lemot, né à Paris en 1792, mort en 1857.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), littérateur, né en Auvergne en 1673, mort à Paris en février 1753. — *Nouvelle description de Versailles*, 1702, in-12; *Nouvelle description géographique et historique de la France*, 1715, 5 vol. in-12; *Description de Paris et de ses environs*, 1742, 8 vol. in-12; *Nouveau voyage en France*, 1724, 2 vol. in-12.

PIGAULT-LEBRUN (Ch.-Antoine-G. PIGAULT de L'ÉPINOY, dit), né à Calais le 8 avril 1753, mort à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise) le 24 juillet 1835. Il eut une jeunesse extrêmement orageuse, et deux fois enfermé à la Bastille sur la demande de son père, qui même le fit passer pour mort, fut tour à tour militaire, acteur et régisseur de théâtre. Bibliothécaire et lecteur de Jérôme, roi de Wesphalie (1808), il fut rappelé

en 1810 par l'empereur et nommé inspecteur des salines. Pigault-Lebrun a été le romancier le plus fécond et le plus fameux de l'époque du Directoire et de l'Empire, et sa vogue s'est prolongée jusqu'au milieu de la Restauration. La gaieté, la verve, l'entrain franc et comique de ses récits, très-souvent licencieux et irréligieux, furent cause de ce long succès. Les plus connus de ses romans sont: *l'Enfant du Carnaval* (1794); *les Barons de Felsheim* (1798); *M. Botte* (1802); *Jérôme* (1804); *M. de Roberville* (1808); *une Macédoine* (1811); *l'Officieux* (1818), etc. Pigault-Lebrun avait commencé sa carrière d'auteur par quelques pièces de théâtre, entre autres *les Dragons et les Bénédictines* (1794) qui eut un succès fou; il voulut la terminer en historien et entreprit, en 1820, une *Histoire de France* qui n'eut aucun succès.

PIGEAU (Eustache-Nicolas), jurisconsulte, né le 9 juillet 1750, à Mont-Lévêque (Oise), mort à Paris le 22 décembre 1818.

PIGENAT (François), jésuite, l'un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue, né à Autun, mort en 1590, à Paris. = Son frère, Odon, mort à Bourges provincial des jésuites, était membre du conseil des Seize. = —, Jean, moine, ligueur, auteur de *l'Aveuglement des politiques, hérétiques et maheustres*, 1592, in-8°.

PIGNAN, terre et seigneurie du Languedoc (Hérault), érigée en marquisat (avril 1721) en faveur de Henri de Baschi du Cayla.

PIGNEAU DE BÉHAINE (Pierre-Joseph), missionnaire, né en décembre 1741, à Origny (Aisne), mort en Cochinchine le 9 octobre 1799. Après avoir subi plusieurs persécutions (1767) dans l'île de Hon-Dat (mer de Cochinchine), il fut nommé (1770) évêque d'Adran *in partibus*, puis vicaire apostolique de la Cochinchine. Ayant donné asile à Nguyén-Ahn, dont le frère, roi de ce pays, venait d'être mis à mort par ses sujets insurgés, le prince devenu maître de la basse Cochinchine, l'appela près de lui et le fit son premier ministre. Quelques années plus tard (1783) Nguyén-Anh fut battu et perdit presque tous ses États. Il chargea alors Pigneau d'aller demander des secours à Louis XVI qui prescrivit au gouverneur de Pondichéry de préparer une expédition. Mais ce ne fut qu'à la fin de 1789 que Pigneau put arriver en Cochinchine avec quelques troupes qui suffirent pour défaire et chasser les insurgés. Il organisa le pays qui, grâce à son intelligente et vigoureuse administration, marchait rapidement dans la voie du progrès quand il mourut, et son œuvre ne tarda pas à périr avec lui.

PIGNEROL, ancienne ville du Piémont. Prise lors de la conquête du Piémont par François I[er] (1535), elle resta à la France jusqu'en 1574, où Henri III la restitua au duc de Savoie. Richelieu s'en empara en 1630; elle fut cédée à Louis XIII par le traité de Cherasco (1631), et nous resta jusqu'en 1696, où un traité la rendit à la Savoie, après qu'on en eut rasé les fortifications.

PIGNOL (Seigneurs de), de la maison de Saint-Exupery (Périgord).

PIGRAY (Pierre), *Pigræus*, premier chirurgien de Henri IV et de Louis XIII, élève d'Ambroise Paré, mort à Paris le 15 novembre 1613.

PIHAN-DELAFOREST (Ange-Augustin-Thomas), écrivain, né en 1791, à Pontoise, mort à Paris en novembre 1842.

PIIS (Antoine-Pierre-Augustin de), vaudevilliste, chansonnier, né à Paris le 17 septembre 1755, y mourut le 22 mai 1832.

PILASTRE DE LA BRARDIÈRE (Urbain-René), homme politique, né à Soudon (Maine-et-Loire) le 10 octobre 1752, y mourut le 24 avril 1830. Il fut député aux États généraux, à la Convention, où il vota dans le procès du roi pour la réclusion et le bannissement, au Corps législatif (1795-1802), et à la chambre (1820).

PILÂTRE de Rozier (Jean-François), aéronaute, né à Metz le 30 mars 1756, mort le 15 juin 1785 près de Boulogne-sur-Mer. Intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique du comte de Provence et l'un des fondateurs de l'Athénée royal (1781), il exécuta la première ascension à ballon libre, le 21 novembre 1783, à Passy, et recommença plusieurs fois. Le 15 juin 1785, il s'enleva à Boulogne avec un nommé Romain, dans un ballon d'une construction défectueuse qui creva presque immédiatement, et tous deux furent précipités d'une hauteur d'environ 600 mètres, à 5 kilomètres du point de départ.

PILE (Seigneurs de la), de la famille de Vigier.

PILEBAUD (Seigneurs de), de la famille de Lopès (Comté-Venaissin).

PILES (Seigneurs de), de la famille de Fortia.

PILES (Roger de), peintre et écrivain, né à Clamecy (Nièvre) en 1635, mort à Paris en 1709. — *Abrégé de la vie des peintres* (1699); *Idée du peintre parfait* (1699); *Cours de peinture par principes* (1708).

PILHON (Du), maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Laval-de-Taurène, de Bouvières et d'Angelle à Carpentras. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

PILHON (Seigneurs de), de la maison de Chabestan (Provence).

PILLADE ou **PILLART** (Laurent), poëte latin, chanoine de Saint-Dié, né vers la fin du XV[e] siècle, près de Pont-à-Mousson. — *Rusticiados lib. sex*, 1548, in-4°, très-rare. C'est le récit de la guerre des paysans, de 1525. — Voy. Bours.

PILLAVOINE, maison d'où sont sortis les seigneurs de Boisemont et du Deffend.

PILLAVOINE (Seigneurs de), de la maison de Trie.

PILLE (Louis-Antoine, comte), général, né à Soissons le 14 juillet 1749, y mourut le 7 octobre 1828. Il fut livré par Dumouriez aux Autrichiens, et emprisonné quelque temps à Maestricht.

PILLEMENT (Jean), peintre et graveur né en 1728, à Lyon, où il est mort en 1808. — Deux *Paysages* (musée de Bordeaux); quatre *Paysages* (musée de Caen). = Son fils, Victor, graveur, paysagiste, né à Vienne (Autriche) en 1767, mort à Paris le 27 septembre 1814.

PILLES (Seigneurs de), de la maison de Gironde.

PILLET (Le P. Étienne), frère mineur, théologien, né à Saint-Malo, mort vers la fin du XV[e] siècle.

PILLET (René-Martin), général, né en 1762 à Tours, mort à Paris le 30 avril 1816. Il était aide de camp de La Fayette, avec lequel il fut arrêté par les Prussiens. Sous l'Empire, il passa six ans prisonnier de guerre en Angleterre.

PILLET (Claude-Marie), littérateur, né le 17 mai 1771, à Chambéry, mort à Paris le 5 février 1826.

PILLET (Fabien), littérateur, né à Lyon en octobre 1772, mort à Passy (Seine) le 23 février 1855. = Son fils, Raymond-François-Léon, journaliste, vaudevilliste, directeur de l'Opéra (1840-1847), né à Paris le 6 décembre 1803, mort en mars 1868, à Venise, où il était consul général depuis 1862.

PILLEVILLES, monnaie que l'on trouve mentionnée dans une ordonnance de Philippe le Bel, datée du samedi après l'Épiphanie 1314.

PILLON (Anne-Adrien-Firmin), littérateur, né à Paris le 15 mai 1766, mort à Montrouge le 27 février 1844.

PILLONNIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Damas.

PILNITZ, château de la Saxe, où le 27 août 1791 l'empereur d'Allemagne Léopold et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume conclurent un traité d'alliance contre la France.

PILON ou **PILLON** (Germain), célèbre statuaire, contrôleur général des monnaies (1573), né vers 1535, à Paris, où il est mort le 3 février 1590.— *Les trois Grâces; Bustes* de Henri II, de Charles IX (musée du Louvre); *Buste* de Hurault de l'Hôpital (musée de Versailles); *Saints de Solesmes* (abbaye de Solesmes); *Statues* en bronze du tombeau de Henri II et divers *Bas-reliefs* du tombeau de François Ier et Henri II, à Saint-Denis; *Mausolée* de G. de Langey, au Mans; *Mausolée* du chancelier de Birague. = Son fils, RAPHAEL, sculpteur et architecte du roi, né vers 1559.

PILORI. On appelait ainsi primitivement un poteau ou pilier (*pilorium*) au milieu duquel étaient fixés des chaînes et un collier de fer où l'on faisait passer la tête ou le corps du malheureux condamné à être exposé ainsi en public. Le droit de pilori n'appartenait qu'au seigneur haut-justicier. — Plus tard ce nom servit à désigner toute espèce d'appareil destiné au même but.

PILPAY, pseudonyme de Morelly.

PIMANDRE, pseudonyme de J. Sirmond.

PIMODAN (Georges de LA VALLÉE de RARECOURT, marquis de), né en France en 1822, servit dans l'armée autrichienne (1848-1849), puis dans l'armée pontificale, et fut blessé mortellement au combat de Castelfidardo, le 18 septembre 1860.

PIMELLE (Seigneurs de), de la famille de Viart.

PIMONT (Seigneurs de), de la famille de Grenelle (Bourgogne).

PIMPEAN (Seigneurs de), de la maison de Beauvau.

PIN (Le), *Pinus*, abbaye de cisterciens, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers, fondée dans la première moitié du XIIe siècle.

PIN (Seigneurs du), de la maison d'Entraigues.

PINA (Jean-François-Calixte de), marquis de Saint-Didier, numismate, né dans le Dauphiné en 1779, mort à Grenoble le 1er août 1842.

PINAGIER (Thomas), paysagiste, membre de l'Académie à son origine, né à Paris en 1616, mort le 6 juin ou janvier 1653. Il était calviniste.

PINAIGRIER (Robert), habile peintre sur verre, né vers la fin du XVe siècle, probablement en Touraine, où il mourut. Ses trois fils, NICOLAS, JEAN et LOUIS suivirent la même carrière, ainsi qu'un autre NICOLAS, petit-fils de Robert, qui peignait des vitraux à Paris, de 1618 à 1635.

PINARD (N.), écrivain du XVIIIe siècle.— *Chronologie historique militaire*, 1760 et années suiv., 7 vol. in-4°, ouvrage intéressant et fort rare.

PINART (Michel), érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né en juillet 1659, à Sens, où il est mort le 3 juillet 1717.

PINAULT (Pierre-Olivier), écrivain, mort en 1790.

PINCHON (Guillaume), évêque de Saint-Brieuc (1220), né en 1184 près de Saint-Alban (Côtes-du-Nord), mort à Saint-Brieuc le 29 juillet 1234. Il fut canonisé en 1247.

PINCIACUM, **PISIACUM**, Poissy.

PINCIANENSIS PAGUS, le Pinserais.

PINCINNIACUM, **PINQUENIACUM**, Péquigny ou Piquigny (Somme).

PINCUIT (Seigneurs de), de la maison d'Espinay-Saint-Luc.

PINDRAY (Seigneurs de), de la maison de Girard (Poitou).

PINEAU (Séverin), *Pinæus*, chirurgien, né à Chartres, mort le 29 novembre 1619, à Paris.

PINEAU (Gabriel du), *Pinellus*, jurisconsulte, né à Angers en 1573, mort le 15 octobre 1844 au Pin (Maine-et-Loire).

PINEL (Philippe), célèbre médecin, né le 20 avril 1745 au château de Rascas (Tarn), mort à Paris le 26 octobre 1826. Il fut successivement médecin en chef de l'hospice de Bicêtre (1793), où il réforma complétement le traitement des aliénés, médecin en chef de la Salpêtrière (1795), membre de l'Institut (1803), professeur de physique médicale et d'hygiène, puis de pathologie interne à l'École de médecine de Paris. — *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, 1791, in-8°; *la Nosographie philosophique*, 1798, 2 vol. in-8°, souvent réimprimée; *la Médecine clinique*, 1802, 1815, in-8°.

PINELIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Croismare (Normandie).

PINETON, famille du Gévaudan, d'où sont sortis les seigneurs de Pommiers et de Chambrun. —A cette famille appartenait Jacques PINETON DE CHAMBRUN, ministre et écrivain protestant, né à Orange, mort à Londres en 1689. — Mémoires publiés sous le titre de *Larmes de J. Pineton de Chambrun*, 1688, in-12; 1854, in-18.

PINEY, baronnie de Champagne (Aube), érigée en duché (septembre 1576) et en pairie (octobre 1581) en faveur de François de Luxembourg. Cette érection fut confirmée en mars 1661 en faveur de Fr. H. de Montmorency, comte de Luxe et de Bouteville, qui prit le nom et les armes de Luxembourg, à la suite de son mariage avec Madel. Charl. Bonne-Thérèse de Clermont-Tonnerre de Luxembourg.

PINEY-LUXEMBOURG (Ducs de), branche de la maison d'Albert de Luynes.

PINGERON (Jean-Claude), littérateur, né vers 1730 à Lyon, mort en 1795 à Versailles.

PINGRÉ (Alexandre-Gui), génovéfain, célèbre astronome, membre de l'Académie des sciences, puis de l'Institut, né à Paris le 4 septembre 1711, y mourut le 1er mai 1796. — *Traduction* de Manilius (1786); *Cométographie*, 1783, 2 vol. in-4°.

PINGRET (Joseph-Arnould), sculpteur et graveur en médailles, né à Bruxelles, de parents français, mort vers 1863.

PINON (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

PINON (Jacques), conseiller au Parlement de Paris, poëte latin, mort âgé à Paris en 1641.

PINOTEAU (Pierre-Armand, baron), général, né le 5 octobre 1769 à Ruffec (Charente), y mourut le 24 mars 1833.

PINS (Seigneurs de), de la famille de Dauvet.

PINS, maison qui a produit les personnages suivants : Odon de PINS, grand-maître de l'ordre des Hospitaliers (1297), mort en 1300. = ROGER, son parent, grand-maître du même ordre (1355), né dans le Languedoc vers 1294, mort le 28 mai 1365. = JEAN, prélat et diplomate, né vers 1470 à Toulouse, où il mourut le 1er nov. 1537. Ambassadeur à Venise (1516) et à Rome (1520), il fut (1520) promu à l'évêché de Pamiers, où il ne siégea pas, puis (1523) à celui de Rieux. On a de lui quelques écrits en latin. = JEAN-PAUL-GASTON, prélat, né à Castres le 8 février 1766, mort à Lyon le 30 nov. 1850. Évêque de Limoges (1822), administrateur apostolique du diocèse de Lyon (1823), il fut nommé (1827) pair de France, et perdit son siége à la révolution de Juillet.

PINSERAIS (Le), *pagus Pincianensis*, pays situé dans le territoire de Poissy (Seine-et-Oise).

PINSON (Seigneurs de), de la maison d'Islou (Normandie).

PINSSON (François), jurisconsulte, né à Bourges, mort à Paris le 10 octobre 1691. = NICOLAS,

peintre et graveur, né à Valence (Drôme) vers 1640.

PINSSON DE LA MARTINIÈRE (Jean), érudit, mort en 1678.

PINTHIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Vion (Vexin).

PIOBERT (Guillaume), général d'artillerie et mathématicien, membre de l'Académie des sciences (1840), né le 30 novembre 1793, mort au château de la Pierre (Rhône) le 9 juin 1871.— *Traité d'artillerie théorique et pratique*, 1847-1852 et 1859-1860; 2 vol. in-8°.

PIOGER, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs des Petits-Prés, de la Chaudronnais, du Bois-Sauvé, de Grigné et de la Placette.

PIOLENC, maison du Languedoc, qui, au XVIe siècle, s'établit en Provence, et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien, de Montaigu, de Gaujac, de Beauvoisin, de Sabranenc, de Lamotte et de Servas. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

PIOMBINO, petite ville forte d'Italie, capitale de la principauté du même nom. Elle fut prise par les Français en 1646, et reprise par les Espagnols le 20 juin 1650. Les Français s'en emparèrent encore en 1798. — Voy. LUCQUES.

PIONZAC (Seigneurs de), branche de la maison de Chabannes.

PIORRY (Pierre-François), homme politique, né à Poitiers en 1761, mort en 1840. Député de la Vienne à l'Assemblée législative, puis à la Convention où il vota la mort du roi, il fut plus tard compromis dans plusieurs conspirations jacobines.

PIOSIN ou **PIOZIN** (Seigneurs de), de la famille provençale de Signier.

PIPARDIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de la Haye (Normandie).

PIPARDIÈRE (de la), pseudonyme de Le Cerf.

PIPELET (Claude), chirurgien, né en mars 1718 à Coucy-le-Château (Aisne), mort à Paris le 7 mars 1792. = FRANÇOIS, frère du précédent, né en 1722 à Coucy-le-Château, où il mourut le 14 octobre 1809. = Son petit-fils, JEAN-BAPTISTE, chirurgien, né à Paris le 6 septembre 1759, mort à Tours en décembre 1823.

PIPERACUM, Pibrac.

PIPET (Seigneurs du), branche de la maison de Béranger (Dauphiné).

PIPRE (Le), famille d'Artois d'où sont sortis les seigneurs d'Eloy et d'Espons.

PIQUE. Cette arme, au moins sous ce nom, ne fut en usage dans nos armées qu'à la fin du XIVe siècle. Sous Louis XIII, on lui donna une longueur de 6 mètres; on la raccourcit sous Louis XIV, et elle fut définitivement remplacée par le fusil avec baïonnette en 1708.

L'usage de la pique reparut non pas dans l'armée, mais dans la garde nationale, lors de la Révolution. La fabrication en commença en janvier 1792.

PIQUET, famille de Provence d'où sont sortis les marquis de Méjanes.

PIQUET (Seigneurs de), de la maison de Gironde.

PIQUEURS. A la fin de décembre 1819, il se répandit tout à coup à Paris le bruit que des femmes et surtout des jeunes filles étaient piquées par derrière, dans les rues, au moyen d'instruments aigus, par des individus qui trouvaient toujours le moyen d'échapper. Vrai ou faux, ce bruit répandit une grande terreur. La police ne parvint à saisir qu'un délinquant (le seul peut-être), un nommé Bizeul qui fut condamné à plusieurs mois de prison. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à la même époque on signala des *piqueurs* dans plusieurs villes de l'Europe. En 1613, des bruits semblables et probablement aussi peu fondés avaient couru à Paris au sujet de *tasteurs*, « qui avaient, dit Malherbe dans une lettre à Peiresc, des gantelets de fer, et au bout des doigts des ergots de fer, de quoi ils fouillaient les femmes. » (Voy. *Œuvres de Malherbe*, édit. Hachette, t. III, p. 273.)

PIRAULT DES CHAUMES (J.-B.-Vincent), écrivain, né à Paris le 27 septembre 1767, mort à Nanterre en octobre 1838.

PIRÉ (Hippolyte-Marc-Guillaume DE ROSNYVINEN, comte DE), général, né le 31 mars 1778, à Rennes, mort le 29 juillet 1850, à Paris.

PIRMASENZ (Bavière). Les Français y furent battus par les Prussiens le 14 septembre 1793.

PIRON (Alexis), célèbre poète, né le 9 juillet 1689, à Dijon, mort à Paris le 21 janvier 1773. Son père, Aimé, mort le 9 décembre 1727 à soixante-sept ans, était apothicaire à Dijon, et connu par son esprit, sa jovialité et ses *Noëls* en patois bourguignon, qui servirent de modèle à La Monnoye. Alexis, venu à Paris où il fut quelque temps employé comme copiste à quarante sols par jour, travailla d'abord pour le théâtre de la Foire, puis composa des comédies : *l'École des pères* (1728), *l'Amant mystérieux*, et *la Métromanie* (1738), son chef-d'œuvre, et trois tragédies : *Callisthène* (1730), *Gustave Wasa* (1733), *Fernand Cortès* (1741). On a en outre de lui des pastorales, des odes, des poëmes, des contes, des épitres, des satires, des épigrammes. L'esprit abonde dans ses ouvrages, mais trop souvent aussi l'obscénité. En 1753, il avait été élu par l'Académie française en remplacement de Languet, mais on évoqua contre lui le souvenir d'une ode fameuse, qu'il avait composée dans sa première jeunesse, et Louis XV refusa de ratifier son élection tout en lui accordant une pension. La meilleure édition de ses œuvres a été donnée par Rigoley de Juvigny, 1776, 7 vol. in-8° et 9 vol. in-12. M. H. Bonhomme a publié en 1859, in-12, un volume d'*OEuvres inédites*, qu'il a fait suivre d'un *Complément*, prose et vers.

PIRON (Alexis), pseudonyme de Lambert Lallemant.

PIROU (Seigneurs de), de la maison de Dubois.

PISÆ, Poix.

PISANY, seigneurie de Saintonge (Charente-Inférieure), érigée en marquisat (1583) en faveur de Jean de Vivonne, seigneur de St-Gouard et de Pisany, le père de la célèbre Mme de Rambouillet.

PISANY (Seigneurs de), de la maison de Robaine (Saintonge).

PISCATORY (Théobald-Émile-Arcambal), homme politique, né à Paris le 30 septembre 1799, mort en novembre 1870. Député conservateur de 1832 à 1842, il fut successivement (1844-1846), ministre plénipotentiaire à Athènes, pair de France (1846), ambassadeur en Espagne (1847) et (1849) député à la Législative où il vota avec le comité de la rue de Poitiers.

PISCENÆ, Pézenas.

PISE (Italie). La ville de Pise avait été livrée par les Florentins à Charles VIII qui s'était engagé à la leur restituer, et s'était même fait payer plusieurs fois des sommes importantes à ce propos. Mais ses lieutenants avaient vendu les forts de la ville aux Pisans eux-mêmes qui avaient ainsi recouvré leur indépendance, et montré dans toutes les occasions un attachement profond à la France. Cependant Louis XII ayant été forcé de tenir les promesses souvent répétées de son prédécesseur et de rendre la ville à ses anciens maîtres, le cardinal d'Amboise envoya pour en faire le siége une armée que soldaient les Florentins et qui arriva devant ses murs le 24 juin 1500. Les prières et les supplications touchantes des habitants ému-

rent profondément les chevaliers français. Un assaut donné mollement fut repoussé, et les troupes qui avaient refusé d'en donner un second manifestèrent tellement leur sympathie pour les habitants que le 6 juillet leur général, Chaumont, dut lever le siége. (Voy. la *Chronique* de Jean d'Auton.)

Il fut signé à Pise, le 12 février 1664, un traité avec le pape Alexandre VII, dont le neveu, le cardinal Chigi, vint au mois d'août faire réparation au roi pour l'insulte faite à Rome en 1662 à Créquy, ambassadeur de France.

PISO. Voy. Le Pois.

PISSELEU, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Heilly, de Marseilles et de Jouy. La célèbre maîtresse de François Ier, Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, appartenait à cette famille. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

PISSENÆ, PISSENACUM, Pézenas.

PISSOT (Noël-Laurent), écrivain, libraire, né à Paris vers 1770, mort à l'hôpital le 15 mars 1815.

PISTES (Édit de). Pour compléter les succès qu'il venait d'obtenir contre les Normands après le pillage de Meaux, Charles le Chauve convoqua en 863 les principaux personnages de France à Pistes, près l'île d'Oissel, afin de l'aider à barrer le passage de la Seine et à prendre des mesures efficaces de défense. Le capitulaire promulgué dans cette assemblée enjoignit aux comtes de réparer les constructions des lieux forts encore subsistantes et d'en élever de nouvelles. Ce fut le point de départ d'un mouvement général qui aboutit à l'érection d'une multitude de petites forteresses où les officiers de la couronne se cantonnèrent isolément et conquirent l'indépendance. Effrayé trop tard de ces dispositions anarchiques, imposées d'ailleurs par la nécessité d'une lutte incessante contre les pirates, le pouvoir royal prescrivit bientôt la démolition de toutes les *mottes, haies et fertés*. Mais il ne fut pas obéi. Ce fut là une des origines de la féodalité.

PISTOLE. La pistole était en France une monnaie de compte valant dix livres : on en frappa en Franche-Comté.

PISTOLIERS. On appelait ainsi au XVIe siècle les cavaliers armés de pistolets.

PITARD (Jean), chirurgien de saint Louis, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, né vers 1228, mort à Paris en 1315. C'est à son influence qu'on dut la fondation du collége de Chirurgie et les statuts de la Compagnie des chirurgiens donnés par Philippe le Bel.

PITAU (Nicolas), dessinateur et graveur, né à Anvers en 1634, mort à Paris en 1676. = Son fils, Nicolas, graveur, élève d'Édelink, né en 1670, à Paris, où il mourut en 1724.

PITAUS. Voy. Bideaux.

PITAVAL. Voy. Gayot.

PITE, monnaie qui formait le quart du denier tournois.

PITGHAM, terre et seigneurie de Flandre (Nord), érigée en comté sous le nom d'Eterno (juillet 1724), en faveur de Lambert d'Eterno, seigneur de Refranche.

PITHIVIERS ou **PLUVIERS**, *Pituerium, Castrum Piveris*, ville du Gâtinais (Loiret). Assiégée et brûlée par Henri Ier en 1058, elle fut attaquée inutilement en 1360 par les Anglais, qui s'en emparèrent en 1428. Elle tomba au pouvoir des protestants le 11 novembre 1562 et en 1567 ; Henri III en chassa les ligueurs en 1589.

PITHOIS. Voy. Pithoys.

PITHON-CURT (L'abbé Jean-Antoine), généalogiste, né à Carpentras le 12 juin 1703, mort à Verneuil (Orne) le 8 juin 1780. — *Hist. de la noblesse du Comté-Venaissin*, 1743-1750, 4 vol. in-4°.

PITHOU (Pierre), sieur de Changobert, jurisconsulte, né à Ervy (Aube) en 1496, mort le 17 avril 1554, à Troyes. — Nicolas et Jean, fils jumeaux du précédent, érudits, calvinistes, nés en 1524, à Troyes, où Nicolas mourut en juin 1598. Jean mourut à Lausanne le 18 février 1602. = Pierre, frère des précédents, célèbre jurisconsulte et érudit, né à Troyes le 1er novembre 1539, mort à Nogent-sur-Seine le 1er novembre 1596. Calviniste, il se réfugia à Sedan où il rédigea pour le duc de Bouillon la coutume de sa principauté, passa à Bâle, accompagna (1570) le duc de Montmorency en Angleterre, et de retour à Paris échappa à grand'peine à la Saint-Barthélemy. Il abjura l'année suivante (1573), et partisan dévoué de Henri IV, fut l'un des rédacteurs de la *Satire Ménippée*. Une partie des précieux manuscrits qu'il avait rassemblés se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. — *Adversariorum subsecivorum lib. II*, 1565, in-12 ; 1575, in-8° ; *Mémoires des comtes de Champagne*, 1572, 1581, in-4° ; *Les Libertés de l'Eglise gallicane*, 1594, in-12 ; *Opera sacra, juridica, historica*, 1609, in-4° ; *Commentaire sur les coutumes de Troyes*, 1628, in-4° ; 1689, in-fol. ; *Observationes ad Codicem et Novellas Justiniani*, 1689, in-fol. Il a en outre donné des éditions princeps de Salvien, de Phèdre, des *Declamationes* de Quintilien, du *Pervigilium Veneris*, de l'*Itinéraire* d'Antonin (de Bordeaux à Jérusalem), de la *Cosmographie* d'Ethicus. Il a édité les lois des Wisigoths, les Capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs, un *Corpus juris canonici*, et deux recueils d'historiens du moyen âge : *Annalium et historiæ Francorum ab anno* 708 *ad annum* 990 *Scriptores*, 1588, in-8° ; 1594, in-fol., et *Historiæ Francorum Scriptores*, 1596, in-fol. Il fut aidé dans ses travaux par son frère François, né le 7 septembre 1543, à Troyes, où il est mort le 25 janvier 1621 et à qui l'on doit, entre autres, outre une édition des *Rhetores latini*, 1599, in-4° : *Traité de la grandeur des rois et du royaume de France*, 1587, in-fol. ; *Liber legis Salicæ* et *Glossarium verborum obscuriorum quæ in ea lege habentur*, 1602, in-8°. Calviniste comme son frère, il abjura comme lui.

PITHOYS (Claude), minime, puis théologien protestant, né en Champagne vers 1596, mort à Sedan en 1676.

PITIÉ. Voy. Piété.

PITOT (Henri), ingénieur, géomètre, membre de l'Académie des sciences, né à Aramon (Gard) le 29 mai 1695, y mourut le 27 décembre 1771.

PITROU (Robert), inspecteur général des ponts et chaussées, né à Mantes en 1684, mort le 13 janvier 1750. — *Recueil de projets d'architecture*, 1756, in-fol.

PITRE CHEVALIER (Pierre-Michel-François Chevalier, dit), écrivain, né à Paimbœuf (Loire-Inférieure) en 1812, mort à Paris le 15 juin 1863.

PÎTRES, près de Rouen. Il s'y tint trois conciles : en juin 861, le 25 juin 864 et en 869.

PITTON (Seigneurs de), branche de la maison de Rohan.

PITTON (Jean-Scolastique, érudit, né le 18 décembre 1621 à Aix (Provence), où il est mort le 21 février 1689.

PITUERIUM, Castrum Piveris, Pithiviers.

PIVANS (Seigneurs de), de la famille de La Houssaye (Normandie).

PIXÉRÉCOURT (Seigneurs de), de la maison de Lescut (Anjou).

PIXÉRÉCOURT. Voy. Guilbert.

PIZZIGHITONE, place forte du Crémonais. François Ier y fut détenu après la bataille de Pavie (1525). Elle fut prise par les Français en 1733 et en 1796, et par les Autrichiens en mai 1799.

PLACÆUS. Voy. LA PLACE.

PLACE (La). Voy. LA PLACE.

PLACETTE (Seigneurs de la), de la maison de Piogér (Bretagne).

PLACETTE (Jean de La), pasteur et théologien calviniste, né à Pontac (Basses-Pyrénées) le 19 janvier 1639, mort à Utrecht le 25 avril 1718.

PLACIDAS VALORNANCIEU, pseudonyme de Simplicien Gody.

PLACIDE *de Sainte-Hélène* (Le P.), augustin déchaussé, géographe du roi, né en 1649 à Paris, où il mourut le 30 novembre 1734.

PLACY (Seigneurs de), de la famille de Dodeman (Normandie).

PLAIDS. L'expression *plaids* s'appliquait dans le moyen âge aux assises judiciaires. Quelques-uns de ces plaids se tenaient dans la campagne. Au XVIIIe siècle, l'abbaye de Saint-Germain tenait encore ses plaids d'Asnières près Paris, sous un orme. C'était là que les vassaux venaient avouer leurs tenures, qu'on en dressait l'état. Quelquefois les plaids avaient lieu devant le château ou l'église; on les appelait alors *Plaids de la porte.* Joinville était souvent chargé par saint Louis, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, de recevoir les plaintes qu'on portait à ces sortes d'assises; lorsqu'il rencontrait quelque difficulté, il rapportait l'affaire au roi, qui prononçait lui-même. = PLAIDS DE L'ÉPÉE. On appelait ainsi la haute justice. = FRANCS PLAIDS, séances judiciaires où l'on instruisait un procès d'office, sans partie civile et contre les absents. = PLAID SEIGNEURIAL, droit qui, en Dauphiné, se payait au suzerain, à chaque mutation de seigneur ou de tenancier.

PLAIMPIED, abbaye d'augustins, en Berry (Cher), diocèse de Bourges, fondée vers la fin du Xe siècle par Richard, archevêque de Bourges.

PLAIN (Seigneurs du), de la maison de Montrond (Dauphiné).

PLAINBEAU (Seigneurs de), de la maison de Mascureau (Poitou).

PLAINE (Pays de), pays du Bigorre (Hautes-Pyrénées) dont Tarbes était la capitale.

PLAINE (Seigneurs de la), de la famille de Bezannes (Champagne).

PLAINE (La). C'était ainsi que l'on désignait, à la Convention, par opposition à la *Montagne* (voy. ce nom), cette majorité gouvernementale qui, suivant les époques, a reçu les noms de *centre*, de *juste-milieu*, etc.

PLAINTEL (Seigneurs de), de la maison de Gautron (Bretagne).

PLAINVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Estourmel. = —, de la maison de Trie.

PLAIS (Seigneurs de), de la maison de La Châtre.

PLAISANCE, ville forte d'Italie, chef-lieu du duché de ce nom. Elle fut prise et reprise dans nos guerres d'Italie au XVIe siècle. La Vieuville s'en empara en septembre 1745. Le 16 juin de l'année suivante, les Français commandés par Maillebois et les Espagnols par l'infant Don Philippe, y furent battus par les Autrichiens. Occupée par les Français, elle fut reprise en 1799 par les Autrichiens à qui Murat l'enleva, après un vif combat, en mai 1800.

PLAISANCE (Duc de). Voy. LEBRUN.

PLAISIAN (Seigneurs de), de la maison de La Baume (Dauphiné).

PLAISIRS. On appelait ainsi au dernier siècle les charges du timbalier et des quatre trompettes attachés au guet des gardes du corps. Ils ne quittaient jamais la personne du roi et n'allaient en campagne qu'avec lui.

PLAIT. Voy. PLAIDS.

PLAIX-JOLIVET (Seigneurs du), de la maison de Saint-Julien (Marche).

PLANARD (François-Antoine-Eugène de), auteur dramatique, né à Milhau (Aveyron), le 4 février 1783, mort à Paris le 13 novembre 1855.

PLANCHAS (Seigneurs de), branche de la maison de La Tour d'Auvergne.

PLANCHE (La), maison de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Mortières (Gâtinais).

PLANCHE (Seigneurs de la), de la maison du Liscoet (Bretagne).

PLANCHE (Louis REGNIER de la), publiciste et historien, mort vers 1580. — *Du grand et loyal devoir envers le roi et la couronne de France*, 1565, in-8°: cet ouvrage réimprimé dans le *Panthéon littéraire* est connu sous le titre de *Livre des Marchands; Response à l'épistre de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine*, 1565, in-8°; *la Légende de Charles, cardinal de Lorraine*, 1576, in-8°; *Histoire de l'Estat de France*, 1576, in-8°; 1836, 2 vol. in-8°, et réimprimée dans le *Panthéon littéraire.*

PLANCHE (Louis-Antoine), pharmacien, né en 1776 à Paris, où il est mort le 7 mai 1840. = Son fils, JEAN-BAPTISTE-GUSTAVE, littérateur et critique, né le 16 février 1808 à Paris, où il mourut le 18 septembre 1857. A partir de 1831, il écrivit dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont jusqu'à la fin de sa vie, sauf une lacune de sept ans causée par un séjour en Italie (1838-1845), il fut l'un des rédacteurs les plus assidus et les plus autorisés. Ses articles de critique littéraire et artistique ont été réunis sous différents titres.

PLANCHE (Joseph), helléniste, né à Ladinhac (Cantal), le 8 décembre 1762, mort à Paris le 19 mars 1853. Il a publié un grand nombre de livres classiques, dont le plus connu est le *Dictionnaire grec* qui porte son nom, bien qu'il n'ait eu part qu'à la première édition, 1809, in-8°.

PLANCHER (Urbain), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Chenus (Maine-et-Loire) en 1667, mort à l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon le 22 janvier 1750. — *Histoire de Bourgogne*, 1739-1748, 3 vol. in-fol., auxquels dom Merle a ajouté un 4e volume en 1781.

PLANCHER, dit *Valcour* (Philippe-Aristide-Louis-Pierre), acteur et auteur dramatique, né à Caen vers 1751, mort à Belleville le 28 février 1815.

PLANCHES (Seigneurs des), de la maison de Roquard (Comté-Venaissin).

PLANCI. Voy. PLANCY.

PLANÇON (Seigneurs de), de la famille de Vigier (Saintonge).

PLANÇON (Guillaume), *Plantius*, médecin, érudit, né à Javron (Sarthe), mort au Mans en 1611.

PLANCY, terre et seigneurie de Champagne (Aube) érigée en marquisat (mai 1656) en faveur de Henri de Guenegaud, comte de Montbrison.

PLANCY (Seigneurs de), de la maison de Jaucourt.

PLAN-DEL-RIO (Mexique). Les Mexicains y furent défaits par les Français le 7 nov. 1862.

PLANE (La), famille du Comté-Venaissin, originaire du Piémont. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la Noblesse du Comtat.*)

PLANNES, terre et seigneurie de Normandie (Eure), érigée en marquisat (février 1724) en faveur de Fr. de Prie, baron de Plannes.

PLANNES (Seigneurs de), branche de la maison de Brezé. = —, de la maison de Malet.

PLAN PLÈGE. On appelait ainsi le plège contracté sans gage et sans serment. Il était particulièrement en usage parmi les clercs qui, d'après le droit canon, ne pouvaient s'engager par serment.

PLANQUE (François), médecin, écrivain, né en 1696 à Amiens, mort à Paris le 19 décembre 1765. — *Bibliothèque choisie de médecine*, 1748-1770, 10 vol. in-4°.

PLANQUERY (Seigneurs de), de la maison de Ronchero les.

PLANTADE (François de), astronome, né à Montpellier le 5 novembre 1670, mort le 25 août 1741 sur le pic du Midi, dans les Pyrénées.

PLANTADE (Charles-Henri), compositeur, né le 19 octobre 1764 à Paris, y mourut le 18 décembre 1839.

PLANTAVIT de la PAUSE (Jean de), érudit, pasteur calviniste, puis aumônier de Marie de Médicis et évêque de Lodève (1625), né en 1576 au château de Macassargue, dans le Gévaudan (Lozère), mort au château de Margon le 21 mai 1651. — *Chronologia præsulum Lodovensium*, 1634, in-4°; *Thesaurus synonymicus hebraico-chaldaico-rabbinicus*, 1644-1645, 3 vol. in-fol. = Guillaume de PLANTAVIT DE LA PAUSE, abbé de Margon, littérateur, né dans le diocèse de Béziers, mort en 1760.

PLANTE-AMOUR (Le chevalier), pseudonyme de Fr. Bruys.

PLANTIERS (Seigneurs de), de la maison dauphinoise de La Tour.

PLANTIN (Seigneurs du), de la maison de Cohen (Artois).

PLANTIN (Christophe), célèbre imprimeur, né à Saint-Avertin (Indre-et-Loire) en 1514, mort à Anvers le 1er juillet 1589. Il alla s'établir à Anvers (1555). Philippe II le nomma son premier imprimeur et le chargea de donner une nouvelle édition de la *Bible polyglotte* d'Alcala.

PLANTIUS. Voy. PLANÇON.

PLANTY (Seigneurs de), de la famille de Boylesve (Anjou).

PLAQUE, monnaie d'argent d'origine flamande; Charles VII en fit frapper à Tournai.

PLAS (De), maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Marsillac et du Thillay.

PLASSAC, terre et seigneurie érigée en châtellenie par lettres d'avril 1676.

PLASSAC (Seigneurs de), de la maison de Pons (Saintonge).

PLATEL (L'abbé C. P.), pseudonyme de P. Parisot.

PLATEMONTAGNE (Mathieu van PLATTENBERG, ou de LA), peintre de marine, membre de l'Académie, né à Anvers, naturalisé Français en mars 1659, mort à Paris le 19 septembre 1660. = NICOLAS, fils du précédent, peintre, membre de l'Académie (1663), élève de Ph. de Champagne, né le 19 novembre 1631 à Paris, où il mourut le 25 décembre 1706. = CLAUDE, fils du précédent, peintre, né le 29 juin 1679 à Paris, où il mourut le 18 octobre 1736.

PLATIÈRE (La), maison du Nivernais, d'où sont sortis les seigneurs des Bordes, de Bourdillon et d'Epoisses. — Voy. BOURDILLON.

PLATIÈRE (Sulpice de la), pseudonyme de Babié.

PLATON, pseudonyme du marquis de Saint-Simon.

PLATTEMONTAGNE. Voy. PLATEMONTAGNE.

PLATTEMORE (Seigneurs de), de la famille de Le Blond (Normandie).

PLATTENBERG. Voy. PLATEMONTAGNE.

PLATZBERG, montagne dans les environs de Mayence, où les Prussiens furent battus par les Français le 14 juillet 1794.

PLÉE (Auguste), botaniste, voyageur, né en 1787, mort le 17 août 1825 au Fort-Royal (Martinique).

PLÈGE. Voy CAUTION, GAGE.

PLÉHÉDEL (Seigneurs de), de la famille de Beringhen.

PLÉIADE. A l'imitation des Grecs qui avaient compris sous le nom de pléiade sept poëtes de la cour de Ptolémée-Philadelphe, il se forma à la cour de Henri II une pléiade composée des sept poëtes suivants : Baïf, du Bellay, Belleau, Daurat, Jodelle, Pontus de Thiard et Ronsard.

PLEINESELVE, abbaye de prémontrés, dans le Bordelais (Gironde), diocèse de Bordeaux, fondée en 1148.

PLEINMARAIS ou **PLEINMAREST** (Seigneurs de), de la maison d'Orglandes (Normandie). =—, de la maison de Saint-Simon.

PLÉLO (Seigneurs de), de la maison de Bréhan (Bretagne). = A cette maison appartenait L. Rob. Hippolyte de BRÉHAN, comte de PLÉLO, né en Bretagne en 1699, tué devant Dantzig le 27 mai 1734. Il était depuis 1729 ambassadeur de France en Danemark, lorsque Stanislas Leczinski fut obligé de se réfugier à Dantzig, qui fut investi immédiatement par les Russes. Les forces envoyées par Louis XV au secours de son beau-père se montaient seulement à quelques troupes, à la tête desquelles se mit Plélo, qui se fit tuer en voulant pénétrer dans la ville.

PLENEUF (Seigneurs de), de la famille de Berthelot.

PLESSE (Seigneurs de la), de la maison de Budes. =—, de la maison de Clérembaut.

PLESSÉ (Seigneurs de), de la maison de Vassé.

PLESSIÉ-CACHELEU (Seigneurs du), de la maison d'Estourmel (Picardie).

PLESSIER (Seigneurs de), de la maison de Boufflers. =—, de la maison de Roye. =—, de la maison de Saint-Simon.

PLESSIER SUR-SAINT-JUST (Seigneurs du), de la maison de Lameth (Picardie).

PLESSIEZ (Philippe du), grand-maître du Temple (1201), mort en 1217. Il était d'une maison d'Anjou.

PLESSIS (Du), maison du Vendômois, tige des seigneurs de La Roche-Guyon. Elle a produit les branches de La Perrine, de Savonnières, de Perrigny, d'Asnières, et celle de Liancourt, d'où sont sortis les ducs de La Roche-Guyon.

PLESSIS (Du), maison d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de La Roche-Pichemer et de Jarzé.

PLESSIS (Seigneurs du), de la maison bretonne de Budes. =—, de la maisou de Choiseul. =—, de la maison de Clérembaut. =—, de la maison de Gautron. =—, de la maison de La Rivière (Bretagne). =—, de la famille de Launay. =—, de la maison de Ligny. =—, de la maison de Merle-Raoul. =—, de la famille de Seguier. =—, de la famille de Soulange. =—, de la maison de Surgères. =—, de la famille de Titon. =—, de la maison de Trie. =—, de la maison de Trémignon.

PLESSIS (Du). Voy. DUPLESSIS.

PLESSIS-AUX-BOIS (Seigneurs du), de la famille Voisin.

PLESSIS-AU-CHAPT (Seigneurs du), de la maison de Fera.

PLESSIS-AUX-BREBANS ou **AUX TOURNELLES**, terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en baronnie (août 1544) en faveur de René, baron de Luré.

PLESSIS-BELLIÈRE (Seigneurs du), de la maison de Rougé (Bretagne).

PLESSIS-BERTRAND (Comtes du), de la famille de Beringhen.

PLESSIS-BRIANT (Seigneurs du), de la maison de Bailleul (Normandie).

PLESSIS-CHÂTEAUBRIANT, terre et sei-

gneurie de Bretagne (Loire-Inférieure), érigée en marquisat (nov. 1648) en faveur de Gabriel de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut.

PLESSIS-CHATELAIN (Seigneurs du), de la maison de Beaurains (Picardie).

PLESSIS-CHÂTILLON (Du), maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Rogles, de Nonant et de Châteaumeillan.

PLESSIS-CINTRÉ (Seigneurs du), de la maison de Huchet (Bretagne).

PLESSIS-CIRAN, terre et seigneurie qui, réunie à celle de la Roche-de-Gennes, fut (janvier 1569) érigée en vicomté en faveur de J. de Voyer, baron de Paulmy.

PLESSIS-FROMENTIÈRES (Seigneurs du), de la famille Fortia (Provence).

PLESSIS-GIFFART (Seigneurs du), de la maison de Giffart (Normandie).

PLESSIS-LEZ-TOURS, château de Touraine (Indre-et-Loire). Le 30 avril 1589 Henri III et son beau-frère le roi de Navarre, Henri, y eurent une entrevue où fut conclue leur alliance contre la Ligue. Le 8 janvier 1476, il y avait été signé une convention commerciale entre Édouard IV d'Angleterre et Louis XI.

PLESSIS-MAYET (Seigneurs du), de la famille de Valles (Normandie).

PLESSIS-MONTEVILLE (Seigneurs du), de la maison de Quelen (Bretagne).

PLESSIS-RICHELIEU (Du), maison du Poitou dont le premier personnage connu est Guillaume, seigneur du Plessis, qui vivait au commencement du XIIIe siècle. Elle a formé les branches des seigneurs et ducs de Richelieu, des seigneurs de Loriaque et de Guellie au royaume de Chypre. La maison de Vignerot fut substituée aux nom et armes du Plessis et duché de Richelieu en la personne de Armand-Jean de Vignerot, reçu duc et pair le 15 janvier 1657. De lui sont sortis les marquis de Richelieu, comtes d'Agénois.

PLESSIS-RIDEAU (Du), de la famille Briçonnet.

PLESSIS-SAINT-BENOÎT (Seigneurs du), de la maison d'Allonville (Beauce).

PLESSIS-SAINT-JEAN (Seigneurs du), de la famille de Le Bas (Berry).

PLESSIS-TISON (Seigneurs du), de la maison de La Tullaie (Bretagne).

PLESSIS-TREHEN (Seigneurs du), de la maison de Lesquen (Bretagne).

PLEUMARTIN, seigneurie d'Anjou (Vienne), érigée en marquisat (janvier 1652), en faveur de René Ysoré, marquis d'Hervault.

PLEUMOSII ou **PLEUMOXII**, peuple de la Belgique que l'on place vers l'Escaut et le territoire de Tournai. Il était client des *Nervii*.

PLEURE ou **PLEURRE** (Seigneurs de), de la maison de Châteauvillain, issue de la maison de Broyes. =—, de la maison de Ray (Bourgogne). =—, de la maison de Folin (Bourgogne).

PLEURS, seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat (janvier 1661) en faveur de Claude de Pontallié, seigneur de Saint-Just.

PLEUVAUT (Seigneurs de), branche de la famille de Rochefort.

PLEUVERON (Seigneurs de), de la famille de Montholon.

PLEUVRI (Jacques-Olivier), écrivain, né au Havre le 30 décembre 1717, mort à Paris le 11 décembre 1788.

PLÉVILLE LE PELEY ou **PELLEY** (Georges-René), amiral, né à Granville le 26 juin 1726, mort à Paris le 2 octobre 1805.

PLEYEL (Joseph-Étienne-Camille), compositeur, fabricant de pianos, né à Strasbourg le 18 décembre 1788, mort à Montmorency le 4 mai 1855. Il était fils de Ignace Pleyel, compositeur allemand, né en 1757 à Ruppersthal (archiduché d'Autriche), mort en France le 14 novembre 1831.

PLIEUX (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

PLIS DE RAYNONVILLE, pseudonyme de Camus.

PLISSE (Seigneurs de la), de la famille de Montholon.

PLOERMEL, petite ville de Bretagne (Morbihan). Elle fut prise par les Anglais en 1351, par Du Guesclin en 1373, par Charles VIII en 1487, et reprise l'année suivante par le duc François II. En 1589, elle tomba au pouvoir des ligueurs et en 1591 le duc de Mercœur fit raser ses fortifications.

PLOEUC, terre et seigneurie de Bretagne, qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs du Timeur et de Kergorlay. Elle fut érigée en comté (14 avril 1696 et 22 juin 1699), en faveur d'Yves-Olivier de la Rivière.

PLOIRAULT (Seigneurs de), de la maison de Schulemberg.

PLOMB (Seigneurs de), de la maison d'Hérault.

PLOMBIERS. La communauté des plombiers à Paris avait des statuts qui furent confirmés en 1648. Ils portaient le titre de *plombiers-fontainiers*. En 1776, ils furent réunis aux couvreurs, carreleurs et paveurs. L'apprentissage était de quatre ans avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait soixante livres et la maîtrise cinq cents. Patron, la Trinité.

PLOUGOULM (Pierre-Ambroise), magistrat, écrivain, né à Rouen le 16 janvier 1796, mort le 17 mars 1863. Avocat général à Amiens, à Toulouse (1839), d'où il fut forcé de s'enfuir (12 juillet 1841) lors de l'émeute qui y éclata pour le recensement, puis à Nîmes (1842) et à Rennes (1843) où il devint président de la cour, il fut élu député (1846). Démissionnaire après la révolution de Février, il fut nommé (1849) avocat général, puis (1854) conseiller à la cour de cassation.

PLOUSEY (Seigneurs de), de la maison de Toulonjon (Franche-Comté).

PLOUVAIN (Pierre-Antoine-Samuel-Joseph), écrivain, né le 7 septembre 1754, à Douai, y mourut le 29 novembre 1832.

PLOUVORN (Seigneurs de), de la maison de Kerhoent (Bretagne).

PLUCHE (L'abbé Noël-Antoine), naturaliste et littérateur, né à Reims en 1688, mort à la Varenne-Saint-Maur, près Paris, le 19 novembre 1761. — *Spectacle de la nature*, 1732, 9 vol., traduit dans la plupart des langues de l'Europe ; *Histoire du Ciel*, 1739, 2 vol. in-12 ; la *Mécanique des langues*, 1751, in-12.

PLUMASSIERS. La corporation des plumassiers ou panachers-plumassiers à Paris avait des statuts qui dataient de 1579 et qui furent confirmés en 1659 et 1692. En 1776, ils furent réunis aux faiseuses de modes. L'apprentissage était de six ans avec quatre ans de compagnonnage. Patron, saint Georges.

PLUMBARIÆ, Plombières.

PLUMIER (Charles), botaniste et voyageur, né en 1646, à Marseille, mort en 1704, au port Sainte-Marie, près Cadix. — *Description des plantes de l'Amérique*, 1693, in-fol. ; *Nova plantarum americanarum genera*, 1703, in-4° ; *Traité des fougères de l'Amérique*, 1705, in-fol. ; *Plantarum americanarum fasc. X*, 1755, in-fol.

PLUQUET (L'abbé François-André-Adrien), écrivain ecclésiastique, né à Bayeux (Calvados) le 14 juin 1716, mort à Paris le 18 septembre 1790. — *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain*, réimprimé sous le titre de : *Dictionnaire des hérésies*. = Son neveu, Fré-

DÉRIC, antiquaire, né à Bayeux le 9 septembre 1781, y mourut le 3 septembre 1834.

PLUSBEL, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Saule.

PLUSQUELLEC, maison de Bretagne d'où sont sortis, par substitution, les seigneurs de Carman ou Kerman.

PLUTON. Voy. DIS.

PLUVIÉ, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Menehouarn. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

PLUVIERS (Seigneurs de), de la famille de Montholon.

PLUVIERS. Voy. PITHIVIERS.

PLUVINEL. Le 16 juillet 1693, la terre et seigneurie d'Eygluy (Drôme), fut érigée en marquisat sous le nom de Pluvinel, en faveur de Joseph de la Baume-Pluvinel, de la même famille que le suivant.

PLUVINEL (Antoine DE), écuyer, né en 1555, à Crest (Drôme), mort à Paris le 23 ou 24 août 1620. — *Maneige royal*, 1623, 1625, in-f°, très-rare.

PLYMOUTH, port d'Angleterre qui fut saccagé par les Bretons en 1403.

PÔ (Département du). Ce département formé d'une partie du Piémont qui avait été réuni à la France en 1802, avait pour bornes au N. les dép du Mont-Blanc et de la Doire ; à l'E. celui de Marengo ; au S. celui de la Stura ; à l'O. celui des Hautes-Alpes. Chef-lieu, Turin.

POCANCI ou **POCANCY** (Seigneurs de), de la maison de Bournonville. = —, de la famille de Larcher.

POCHOLLE (Pierre-Pomponne-Amédée), oratorien, homme politique, né à Dieppe le 30 septembre 1764, mort en 1832, à Paris. Député suppléant à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota dans le procès du roi, pour la mort sans sursis, remplit diverses missions en province, et fut exilé en 1816.

POCHONNIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Biotière (Bourbonnais).

POCQUET. Voy. LIVONNIÈRE.

PODIOLENUM, Piolenc.

PODIUM, Le Puy. — Le Puech. = — UXELLODINI, Puech d'Issoulu. = — CELSUM, Puicelcy. = — FERRANDI, Puyferrande. = —, MOISSORIUM, Puimoisson. = — LAURENTII, Puylaurens. = — ALBERASSI, Puymeras.

PŒLTEN (Saint-), ou S.-HIPPOLYTE, ville de la Basse-Autriche. Elle fut prise en 1741 sur les Français et les Bavarois. Il y eut dans ses environs, en 1805, un combat sanglant entre les Français et les Autrichiens.

PŒNINUS DEUS, divinité gauloise. Dans le Valais, on a trouvé un assez grand nombre de dédicaces « au dieu Pœnin et à Jupiter Pœnin. »

POERSON (Charles), peintre d'histoire, élève de Simon Vouet, membre de l'Académie (1651), né vers 1609, mort à Paris le 5 mars 1667. = CHARLES-FRANÇOIS, probablement fils du précédent, peintre d'histoire, membre de l'Académie (1682), né à Paris en 1652 ou 1653, mort le 2 septembre 1725, à Rome, où il était directeur de l'Académie depuis 23 ans. — Plusieurs figures dans l'escalier de la Reine, à Versailles.

POËT (Seigneurs du), de la maison d'Amat (Dauphiné). = —, de la maison de Marcel (Dauphiné).

POËTE SANS FARD (Le), pseudonyme de Gacon.

POËTOU (Guillaume de), poëte, né à Béthune, mort après 1564.

POEY. Voy. DUPUY.

POEYFERRÉ (Seigneurs de), de la maison de Navailles (Béarn).

POIDS ET MESURES. Charlemagne, dans divers capitulaires, avait cherché, sinon à créer, au moins à conserver l'unité de poids et de mesures dans ses États ; mais la dislocation de son empire et l'établissement du régime féodal favorisèrent au plus haut point, dans les villes et dans les provinces, l'établissement de poids et de mesures dont la diversité était une gêne pour le commerce, et la source de fraudes continuelles. Lorsque le pouvoir royal se fut affermi et étendu, plusieurs rois tentèrent de remédier à cet ordre de choses ; mais l'ordonnance de Philippe le Long, comme l'ordonnance de Henri III (14 juin 1575), décrétèrent en vain l'unité des poids et mesures du royaume ; elles ne purent lutter contre la routine et la résistance intéressée des marchands. Sous Louis XIV, lorsqu'on travailla au *Code marchand*, on eut un instant l'idée d'opérer cette importante réforme, mais les difficultés parurent si grandes qu'on y renonça. On aura une idee de ces difficultés en songeant que dans la même province, dans la même ville, il existait des poids différents pour peser des marchandises de nature différente. Ainsi il y avait à Lyon le *poids de ville* et le *poids de soie ;* à Rouen, le *poids de ville* ou *de marc* et le *poids de vicomté ;* le poids de Marseille était moins fort que celui de Toulon, etc C'était à la Révolution qu'était réservé l'honneur d'établir cette uniformité qu'en 1789 avaient réclamée les cahiers de plusieurs bailliages. L'Assemblée nationale s'en était occupée à diverses reprises, mais ce fut seulement le 22 juin 1799 que Tralles, qui représentait la République helvétique dans la commission des poids et mesures (où figuraient les délégués de la Hollande, de l'Italie, du Danemark, de la Toscane, etc.), présenta au Corps législatif de la part de ses collègues le résumé de leurs travaux. On avait décidé l'adoption du système décimal et d'une unité de longueur, le *mètre*, qui était la quarante-millionième partie du méridien terrestre ou la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur. L'unité de poids était le gramme, poids d'un volume d'eau au maximum de densité (c'est-à-dire à la température de 4°,44) et équivalant à un cube dont le côté est la centième partie d'un mètre. Les étalons prototypes du mètre et du kilogramme (représentant 1 000 grammes) furent présentés à l'Assemblée et déposés aux Archives de l'État, où ils sont encore aujourd'hui. Le nouveau système qui comprenait aussi les mesures de capacité (litre), de volume (stère), monétaire (franc) ne fut déclaré légal qu'à dater du 2 novembre 1801 ; mais il froissait tant d'usages que ce ne fut que quand la loi du 4 juillet 1837 l'eut rendu obligatoire à partir du 1er janvier 1840 qu'il fut définitivement adopté par la population. L'usage général du système décimal avait été retardé par l'adoption en 1812 d'un système bâtard qui avait créé un pied métrique (le tiers du mètre), une livre métrique (la moitié d'un kilogramme), etc.

Voici la liste des principales mesures anciennes usitées à Paris : la toise correspondant à 1 mètre 949, était l'unité linéaire et se partageait en 6 pieds ; le pied (0m,324) en 12 pouces ; le pouce (0m,027) en 12 lignes ; la ligne (0m,002) en 12 points. Il y avait encore l'aune (1m,188).

L'unité de superficie était la toise carrée, et pour les mesures agraires, l'arpent qui était divisé en 100 perches ; mais dans l'arpent de Paris équivalant à 34 ares la perche était un carré de 18 pieds de côté, et dans l'arpent des eaux et forêts (51 ares) c'était un carré de 22 pieds de côté.

L'unité de poids était la livre (489 grammes), divisée en deux marcs, le marc (244 grammes,5)

en huit onces, l'once (3 décagrammes, 059) en huit gros, le gros (3 grammes, 82) en trois deniers ou scrupules, le scrupule (1 gramme, 27) en 24 grains. Le quintal se composait de cent livres.

Les mesures de capacité pour les grains et autres denrées, charbon, etc., étaient le boisseau (1 décalitre, 30), le muids de grains (18 hectolitres, 73), le muids d'avoine (37 hectolitres, 46), le setier (12 boisseaux), la mine (16 boisseaux), le minot (3 boisseaux), le litron (16e partie du boisseau). — Pour les liquides, le muids de vin (2 hectol., 68), la feuillette, le quartaut, la velte, la pinte, la chopine, etc. Les mesures de solidité étaient la toise cube, la solive ou pièce (1 décistère, 02), la corde, la voie de Paris, etc.

POIDS-LE-ROI ou **DU ROI** (Droit de), droit que l'on payait pour se servir des balances publiques, dites du roi, établies à la douane de Paris.

POIGNARDS (Chevaliers du). Voy. CHEVALIERS.

POIGNY (Marquis de), branche de la maison d'Angennes.

POIL (Seigneurs du), de la maison de Sade.

POILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Froulay (Maine).

POILLEVÉ. On connaît deux émailleurs de ce nom L'un vivait au milieu du XVIe siècle, l'autre vers la fin du XVIIe.

POILLOUE, maison de Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Juber, de Bonneveau, de Saclas, des Châteliers et de Saint-Mars.

POILLY (François de), graveur ordinaire du roi, élève de P. Duret, né à Abbeville en 1622, mort en 1693. = Son frère et son élève, NICOLAS, graveur, né à Abbeville en 1626, mort à Paris en 1696. = JEAN-BAPTISTE, fils aîné et élève de Nicolas, graveur, membre de l'Académie (1714), mort le 20 avril 1728, à Paris. = FRANÇOIS, frère du précédent, graveur, mort à Paris en 1723.

POILLY. Voy. POUILLY.

POINSINET (Antoine-Alexandre-Henri), auteur dramatique, né à Fontainebleau le 17 novembre 1735, noyé dans le Guadalquivir, à Cordoue, le 7 juin 1769. — Ses écrits ont moins contribué de son temps à sa célébrité que les nombreuses mystifications dont il fut le naïf objet.

POINSINET DE SIVRY (Louis), cousin du précédent, littérateur, né à Versailles le 20 février 1733, mort à Paris le 11 mars 1804.

POINSOT (Louis), géomètre, membre de l'Académie des sciences, pair de France (1846), sénateur (1852), né le 3 janvier 1777, à Paris, où il mourut le 5 décembre 1859. — *Eléments de statique*, 1803; *Mémoire sur la composition des moments et des aires* (*Journal de l'École polytechnique*), 1806; *Mémoire sur les polygones et les polyèdres réguliers*, 1810; *Mémoire sur l'application de l'algèbre à la théorie des nombres* (ibid., 1820); *Recherches sur l'analyse des sections angulaires*, 1825, in-4°; *Théorie nouvelle de la rotation des corps*, 1834, in-8°; *Mémoire sur les cônes circulaires roulants*, 1853.

POINTE (Noël), conventionnel, né à Sainte-Foy, près Lyon, où il mourut le 10 avril 1825. Il vota la mort du roi.

POINTIS (Jean-Bernard-Louis DESJEAN, baron de), chef d'escadre, né en 1645, mort à Paris le 24 avril 1707. Il se signala surtout par la prise de Carthagène (1697), expédition dont il a laissé une *Relation*, 1698, in-12.

POIPE (La), maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Corsant et de Ferrières.

POIRET (Pierre), écrivain mystique et pasteur protestant, né à Metz le 15 avril 1646, mort à Rheinsburg (Hollande) le 21 mai 1719.

POIRET (Jean-Louis-Marie), naturaliste et voyageur, né à Saint-Quentin vers 1755, mort à Paris le 7 avril 1834.

POIRIER (Claude), sculpteur, membre de l'Académie (1703), né à Paris en 1656, mort le 10 octobre 1729. On voit de ses œuvres dans la chapelle et dans le salon de l'Œil-de-Bœuf, à Versailles.

POIRIER (Dom Germain), bénédictin de Saint-Maur, membre de l'Académie des inscriptions, né le 8 janvier 1724, à Paris, où il est mort le 2 février 1803. Il a publié le tome XI du recueil des Historiens de France.

POIRIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de L'Aubespine.

POIRSON (Jean-Baptiste), géographe, né le 30 mars 1760, à Vrécourt (Vosges), mort le 15 février 1831, à Valence (Seine-et-Marne). = Son fils, Charles-Gaspard DELESTRE-POIRSON, auteur dramatique, né le 22 août 1790, à Paris, où il mourut le 21 novembre 1859. Il fut de 1820 à 1844 directeur du Gymnase.

POIRSON (Auguste-Sim.-J.-Chrysostome), professeur d'histoire, né à Paris le 20 août 1795, mort en juillet 1871. — Divers *Précis* d'histoire; *Histoire Romaine*, 1827-1828, 2 vol. in-8°; *Histoire de Henri IV*, 1862-67, 4 vol. in-8°.

POIS (Antoine LE), numismate, né en 1525, à Nancy, mort en 1578. — *Discours sur les médailles* (sic), 1579, in-4°, rare. = Charles LE POIS, *Piso*, médecin, né à Nancy en 1563, mort en 1633.

POISONS (Chambre des), nom donné à la commission instituée à l'Arsenal le 11 janvier 1680 pour juger les empoisonneurs et les sorciers. On l'appela aussi *Chambre ardente*. (Voy. ce mot.)

POISSANT (Thibaut), architecte et sculpteur, membre de l'Académie (1663), né à Abbeville ou à Estrées (Somme) vers 1605, mort à Paris le 16 septembre 1668.

POISSENOT (Philibert), moine de Cluni, érudit, né à Jouhe (Jura) vers 1492, mort à Dôle le 12 août 1556. Il a donné la première édition de Guillaume de Tyr, 1549, in-fol. = —, BÉNIGNE, écrivain du XVIe siècle, né à Langres. — *Nouvelles histoires tragiques*, 1586, in-8°.

POISSI. Voy. POISSY.

POISSON (Nicolas-Joseph), oratorien, érudit, né en 1637, à Paris, mort à Lyon le 3 mai 1710. — *Acta Ecclesiæ Mediolanensis sub sancto Carolo*, 1681-83, 2 vol. in-fol.; *Delectus actorum Ecclesiæ universæ*, 1706, 2 vol. in-fol.

POISSON (Raymond), acteur et auteur comique, né en 1633, à Paris, où il mourut le 9 mai 1690. — *Le Sot vengé*, 1661; *Le Fou raisonnable*, 1664; *Le Baron de la Crasse*, 1662; *L'Après-Soupé des Auberges*, 1665; *Les faux Moscovites*, 1668; *Le Poëte Basque*, 1668; *Les Femmes Coquettes*, 1670; *La Hollande malade*, 1672; *Les Foux divertissants*, 1680. = Son fils, PAUL, comédien, né à Paris en 1658, mort le 28 décembre 1735. = PHILIPPE, fils du précédent, acteur et poëte comique, né à Paris le 8 février 1682, mort à Saint-Germain-en-Laye le 4 août 1743. — *Le Procureur arbitre*, 1728; *La boëte* (sic) *de Pandore*, 1729; *Alcibiade*, 1731; *L'Impromptu de campagne*, 1733; *Le Réveil d'Epiménide*, 1736; *Le mariage par lettres de change*, 1735; *Les Ruses d'amour*, 1736. = François-Arnoul POISSON de ROINVILLE, fils du précédent, comédien, né le 15 mars 1696, à Paris, où il mourut le 24 août 1753.

POISSON (Siméon-Denis, baron), célèbre géomètre, né à Pithiviers (Loiret) le 21 juin 1781, mort à Paris le 25 avril 1840. Sorti de l'École polytechnique, il devint successivement professeur à cette école (1802), membre du Bureau des longitudes (1808), professeur de mécanique ration-

nelle à l'Académie des sciences (1809), membre de l'Institut (1812), conseiller de l'Université (1820), pair de France (1837). — *Traité de Mécanique*, 2e édit., 1833, 2 vol. in-8°; *Nouvelle théorie de l'action capillaire*, in-4°; *Théorie mathématique de la chaleur*, 1835, 2 vol. in-4°; *Recherches sur la probabilité des jugements en matière criminelle et en matière civile*, 1837, in-4°; *Mémoire sur le mouvement des projectiles dans l'air*, 1839, in-4°; *Mémoire sur les déviations de la boussole produites par le fer des vaisseaux*, in-8°.

POISSONNIER (Pierre), médecin et chimiste, membre de l'Académie des sciences, né à Dijon le 5 juillet 1720, mort à Paris le 15 septembre 1798. = Son frère, Antoine POISSONNIER-DESPERRIÈRES, médecin, né à Dijon le 22 février 1723, mort à Paris après 1792.

POISSY, *Pinciacum*, *Pisiacum*, petite ville de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise) où saint Louis fut baptisé.—Le 31 mars 1324, il y fut signé une prolongation de la trêve entre la France et l'Angleterre. En 1561, il s'y tint des conférences théologiques célèbres sous le nom de Colloque de Poissy. (Voy. COLLOQUE.) — On appelle *contrat de Poissy* une convention faite le 21 octobre 1561 devant le prévôt de Paris entre le roi et le clergé. Celui-ci s'engageait à fournir au roi pendant six ans une rente de seize cent mille livres pour racheter le domaine aliéné, et en outre dans les dix années suivantes à racheter entièrement tous les revenus des aides, domaines et gabelles aliénés. En revanche le roi s'obligeait à n'exiger du clergé pendant seize années aucune espèce de droits et promettait de le faire rentrer en possession des biens usurpés sur lui par les rois ses prédécesseurs. Ce contrat fut confirmé par des lettres patentes du 25 octobre 1567; et d'autres lettres du 17 décembre 1568 en réglèrent l'exécution.

POISSY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Gouy. = Autre famille de la même province d'où sont sortis les seigneurs de Cléry.

POISSY (Seigneurs de), de la maison de Longueil.

POITEAU (Alexandre), botaniste et horticulteur, né à Amblecy (Aisne) en 1766, mort à Paris en 1850.

POITEVIN (Jacques), physicien et astronome, né le 6 octobre 1742, à Montpellier, y mourut le 1er avril 1807. = Son fils, le vicomte Casimir POITEVIN de MAUREILLAN, général, né le 14 juillet 1772, à Montpellier, mort à Metz le 19 mai 1829.

POITEVIN (Pierre-Alexandre), architecte, né le 24 février 1782, à Bordeaux, où il est mort le 8 avril 1859.

POITEVIN (Fr.), pseudonyme de dom Gerberon.

POITIERS, *Pictavium*, *Limonum Pictavorum*, *Augustoritum*, ancienne capitale des *Pictavi*, puis du Poitou, aujourd'hui chef-lieu du dép. de la Vienne. Les *Pictavi*, soumis par Crassus, restèrent fidèles aux Romains et leur capitale fut assiégée par les *Andecavi*. Tombé au pouvoir des Wisigoths et résidence de leur roi, Alaric II, Poitiers fut pris par Clovis à la suite de la bataille de Vouglé (507). Après la mort de Caribert, vers 570, Chilpéric s'en empara, bien que la ville fût échue en partage à Sigebert. Celui-ci, d'accord avec son frère Gontran, envoya Mummole qui en chassa Clovis, fils de Chilpéric. Poitiers appartint ensuite à Childebert II, roi d'Austrasie, et en 636 fut saccagé par l'armée de Dagobert. Il fut inutilement assiégé en 955 par le roi Lothaire et Hugues le Grand; passa sous la domination anglaise au XIIe siècle avec le reste de l'Aquitaine et suivit les destinées du Poitou. En 1372, il se révolta contre les Anglais et se donna à la France. (Voy. POITOU et plus bas comtes de POITIERS.) Il était en la possession des Anglais quand, en 1372, il fut livré à du Guesclin. En 1562 il tomba au pouvoir des protestants et fut repris quelque temps après par le maréchal de Saint-André qui le livra au pillage. Coligny l'assiégea inutilement en 1569. Après l'assassinat des Guises, les habitants se soulevèrent et chassèrent le maréchal de Biron (1589); ils se soumirent à Henri IV après la réduction de Paris.

Le territoire de Poitiers a été le théâtre de deux célèbres batailles qui en ont pris le nom. Dans la première, Charles Martel, appelé au secours de l'Aquitaine par Eudes, tailla en pièces une armée de Sarrasins commandée par Abd-el-Raman. Dans la seconde, livrée à Maupertuis le 19 septembre 1356 et perdue par l'impéritie du roi Jean et de ses généraux et la lâcheté de ses trois fils, le prince de Galles fit éprouver une déroute entière à l'armée française infiniment supérieure en nombre. Le roi Jean fut pris après avoir vu périr autour de lui l'élite de sa noblesse. Ce désastre qui mit la France à deux doigts de sa ruine amena le honteux traité de Brétigny. — Voy. la chronologie, à l'art. FRANCE.

Il s'est tenu à Poitiers huit conciles : 590; 13 janvier 1000; 1023; 1073; 13 janvier 1074; 15 janvier 1078; 18 novembre 1100; 25 juin 1106.

L'évêché de Poitiers, qui paraît remonter au IIIe siècle, était et est encore suffragant de Bordeaux. En 1790, il fut momentanément réuni à la province de Bourges.

ÉVÊQUES DE POITIERS. Saint Nectaire. — Saint Libère. — Saint Agon. — Saint Maixent. — Saint Hilaire, 350 ou 353-13 janvier 368. — Pascentius Ier. — Saint Gelais. — Saint Anthème. — Pérennis. — Migétius. — Lupicin Ier — Pélage. — Lupicin II. — Lupicin III. — Esichus Ier. — Esichus II. — Antoine Ier. — Adelphius, 507-533. — Elaphius. — Daniel, 541. — Saint Pien, vers 560. — Pascentius II, 564. — Mérovée, 584. — Platon, 592-599. — Saint Fortunat, 599. — Carégisile. — Ennoald ou Chaimoald, 615. — Jean Ier, 625. — Saint Emmeran, vers 650. — Didon, vers 670. — Asnoald, 682. — Eparchius ou Cybar, vers 700. — Saint Mesmin. — Gausbert. — Godon, 757. — Magnibert. — Bertaud. — Benoît. — Jean II. — Bertrand Ier. — Sigebrand ou Syran, vers 818-vers 830. — Fridebert, vers 834. — Ebroïn, vers 840. — Engenold, vers 860-vers 872. — Frotaire Ier. — Egfroi, vers 895. — Frotaire II, vers 904-936. — Alboin, 937-962. — Pierre Ier de Chatel-Aillon, 963-975. — Gilbert Ier, 975-vers 1020. — Isembert Ier, 1021-1047. — Isembert II, 1047-1086. — Saint Pierre II, 1087-1115. — Guillaume Ier Gilbert de Ragioles, 1117-1123. — Guillaume II Adelelme, 1er juin 1124-6 octobre 1140. — Pierre III de Châtell raut, 1130-1135. — Grimoard, 1140. — Gilbert II de la Porée, 1142-4 septembre 1154. — Calon, janvier 1155-4 novembre 1157. — Laurent, 1159-mars 1161. — Jean III *aux blanches mains*, 1162-1181. — Guillaume III, Tempier, 1184-1197. — Adhémar de Peirat, 1198. — Maurice de Blason, 1198-vers 1214. — Guillaume IV Prévost, 1217-3 août 1224. — Philippe, 1224-1234. — Jean IV de Melun, 1235-11 déc. 1257. — Hugues Ier, 1259-1271. — Gauthier de Bruges, 1278-21 janvier 1306. — Arnaud d'Aux, 1306-1312. — Fort d'Aux, 1312-8 août 1357. — Jean V, 1357-août 1362. — Aimeric de Mons, 1363-17 mars 1370. — Gui de Malsec, cardinal de Poitiers, 1371. — Bertrand II de Maumont, 17 janvier 1375-12 août 1385. — Simon, cardinal de Cramaud, 1385-1391. — Louis Ier d'Orléans, 1393-

1394. — Louis II, cardinal de Bar, 1394-1395. — Ithier de Mareuil ou de Martreuil, 1395-1405. — Gérard de Montaigu, 1405-1409. — Pierre IV Trousseau, 1409-1413. — Le cardinal de Cramaud, *de nouveau*, 1413-1424. — Hugues II de Combarel, 1424-1440. — Guillaume V Gouge de Charpaignes, 1441-vers 1450. — Jacques Jouvenel des Ursins, vers 1450-12 mars 1457. — Léon Guérinet, 1457-1461. — Jean VI du Bellay, 1461-13 sept. 1479. — Guillaume VI de Clugny, 1477-1480. — Pierre V d'Amboise, 21 novembre 1481-1er sept. 1505. — Jean VII, cardinal de la Trémoille, 1505-juin 1507. — Claude Ier de Husson, 1507-1521. — Louis III de Husson, 1521-1532. — Gabriel de Gramont, cardinal de Sainte-Cécile, 1532-1534. — Claude II de Longwy, cardinal de Givry, vers 1538-vers 1552. — Jean VIII d'Amoncourt, vers 1554-1563. — Charles de Pérusse des Cars, 1564-1568. — Jean IX de Fay, 1568-1578. — Charles de Pérusse des Cars, *de nouveau*, 1578-1579. — Geoffroi de Saint-Belin, 1579-21 novembre 1611. — Henri-Louis Chasteignier de la Rochepozay, 21 novembre 1611-30 juillet 1651. — Antoine, cardinal Barberini, 16 août 1652-1657. — Gilbert III de Clerembault de Palluau, septembre 1657-3 janvier 1680. — Hardouin Fortin de la Hoguette, janvier 1680-13 novembre 1685. — Armand de Quinçay, 13 novembre 1685-avril 1686. — François-Ignace de Baglion, avril 1686-26 janvier 1698. — Mathurin de Leny de Koetlez ou Coadlet, avril 1698. — Antoine Girard de la Bournat, av. 1698-8 mars 1702. — Jean-Claude de la Poype de Vertrieu, 15 avril 1702-3 février 1732. — Jérôme-Louis de Foudras de Courcenay, 3 fév. 1732-14 août 1748. — Jean-Louis de la Marthonie de Caussade, 20 octobre 1748-11 fév. 1759 — Martial-Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire, février 1759-1790. — *René Lecesve, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — *Métadier, évêque constitutionnel* de Saint-Maixent, 1791-1793. — Jean-Baptiste-Luc Bailly, 1802-1804. — Dominique de Pradt, 2 février 1805-12 mai 1808. — J.-B. Allemand-Lagrange, 1808-1809. — Louis Bragousse de Saint-Sauveur, 31 mars 1809-1819 — Jean-Baptiste de Bouillé, 28 octobre 1819-1842. — Joseph-André Guitton, 22 février 1842-1849. — Louis-François-Désiré-Édouard Pie, 23 mai 1849.

Comtes de Poitiers. — 778, Abbon. — Avant 814, Ricuin et Bernard Ier. — 838, le même Bernard Ier et son frère Emenon ou Iminon. — 839, Rainulfe Ier, duc d'Aquitaine. — 867, Bernard II, marquis de Gothie, fils de Bernard Ier. — 880, Rainulfe II, fils du précédent, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. — 893, Adémar ou Aymar, fils d'Emenon. — 902, Ebles, dit *Manzer* ou *le Bâtard*, fils de Rainulfe II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. — 932, Guillaume Ier, dit *Tête-d'Étoupe*, comte de Poitiers et d'Auvergne et duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 963, Guillaume II, dit *Fier-à-bras*, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 990, Guillaume III, dit *le Grand*, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 1029, Guillaume IV, dit *le Gras*, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 1038, Eudes ou Odon, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, frère du précédent. — 1039, Guillaume V, dit *Aigret* et *le Hardi*, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, frère du précédent. — 1058, Guillaume VI, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 1087, Guillaume VII, dit *le Jeune*, duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 1127, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, fils du précédent. — 1137, Éléonore, fille aînée du précédent et son époux, Louis VII, roi de France. Son mariage ayant été cassé (1152), elle se remaria la même année à Henri Plantagenet, alors duc de Normandie et comte d'Anjou et qui devint roi d'Angleterre. — 1169. — Richard Cœur de Lion, duc d'Aquitaine et plus tard roi d'Angleterre, fils de Henri et d'Éléonore. — 1196, Otton de Brunswick, neveu du précédent par sa mère Mathilde, reçut de lui en usufruit le comté de Poitiers. A la mort de Richard (1199), la reine Éléonore se ressaisit du duché d'Aquitaine et du comté de Poitiers et s'associa son fils Jean sans Terre. En 1204, un arrêt de la cour des pairs ayant confisqué les possessions de Jean sans Terre en France, Philippe Auguste s'en empara et réunit le Poitou à la couronne. Saint Louis le donna en 1241 à son frère Alphonse, après la mort duquel (1271) Philippe le Hardi le réunit de nouveau. En décembre 1311, Philippe le Bel l'érigea en pairie et le donna à son second fils, Philippe le Long, qui monté sur le trône le réunit à la couronne. En 1357, il en fut détaché par Charles V alors régent de France pour son frère Jean, puis cédé par le traité de Brétigny à l'Angleterre à qui il fut enlevé en 1369. Rendu alors à Jean, il revint à la couronne à la mort de celui-ci (1416). Le 17 mai 1417 Charles VII, alors dauphin de Viennois, le reçut en apanage et à son avénement le réunit à la couronne dont il ne fut plus séparé.

Intendants de Poitiers. — 1660, Cl. Pellot. — 1663, Ch. Colbert de Croissy. — 1666, Jacques Honoré Barentin. — 1669, Pierre Rouillé du Coudray. — 1672, Thomas Hue de la Roque de Miroménil. — 1673, René de Marillac. — 1682, Nic. de Lamoignon de Bâville. — 1685, Gilles-François de Maupeou d'Ableiges. — 1704, Anne Pinon. — 1706, J.-Ch. Doujat. — 1708, Yves-Marie de la Bourdonnaye de Cœtyon. — 1709, Etienne-Nicolas Roujault de Villemain. — 1713, Ch.-Bonav. Quentin de Richebourg. — 1716, J. B. des Gallois de la Tour de Glené. — 1728, Fr. de Baussan. — 1731, J. Le Nain. — 1743, Nic. René Berryer. — 1750. Paul-Esprit-Marie de la Bourdonnaye de Blossac. — 1783-1790, Boula de Nanteuil.

Bibliographie. Pingault, *Essai sur Poitiers*, in-8°; J. Filleau, *Traité de l'Université de Poitiers*, 1644, in-4°; les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest; Gallia Christiana*, t. II. — Voy. Poitou.

POITIERS (Édit de). Voy. Bergerac (Paix de).

POITIERS, surnom de la maison des comtes de Valentinois, la plus illustre et la plus puissante du Dauphiné après celle des Dauphins de Viennois. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Vallier, de Veyne, de Clerieu, de Serignan, de Cotron, d'Albon, d'Arcies, de La Ferté, de Vadans, d'Outre et de Neufchastel (Voy. le P. Anselme, t. II.) = A cette maison appartenait Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, célèbre maîtresse de Henri II, née le 3 sept. 1499, morte au château d'Anet, le 22 avril 1566. Elle était fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, l'un des complices du connétable de Bourbon, et qui, condamné à mort, fut gracié par François Ier. Le 29 mars 1514, elle fut mariée à Louis de Breze, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, et devint veuve le 23 juillet 1531. Elle inspira à Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier, et plus jeune qu'elle de vingt ans, une passion qui subsista toute la vie du prince, et quand il fut monté sur le trône, elle exerça sur lui une influence sans bornes, se fit donner le duché de Valentinois et lui arracha des sommes immenses qui lui servirent à construire le château d'Anet. C'est à elle que l'on doit principalement les rigueurs déployées par son amant contre les protestants. A sa mort elle se retira à Anet. Elle avait eu de son mari deux filles : l'une fut mariée à Robert de la Mark, duc de Bouillon;

l'autre à Claude de Lorraine, duc d'Aumale. — Voy. ses *Lettres inédites* publiées par M. G. Guiffrey, et *Diane de Poitiers au conseil du roi* par l'abbé Chevalier, 1866, in-8°. La collection Béthune renferme d'elle plusieurs lettres originales.

POITIERS. Voy. GUILLAUME et PIERRE.

POITOU, *Pictavia*, *Pictavensis campus*, province avec titre de comté; capitale, Poitiers. Elle était bornée au N. par la Bretagne, l'Anjou et la Touraine; au S. par l'Angoumois, la Saintonge et l'Aunis; au S. E. par le Limousin; à l'E. par la Marche et le Berry; à l'O. par l'Océan. Elle avait environ 180 kilom. de long sur 100 de large, et était divisée en haut et bas Poitou.

Le Haut-Poitou comprenait le Haut-Poitou propre, cap. Poitiers (Vienne); le Loudunois, cap. Loudun (Vienne); le Mirebalais, cap. Mirebeau (Vienne); le Thouarsais, cap. Thouars (Deux-Sèvres); la Gâtine, cap. Parthenay (Deux-Sèvres) et le Niortais, cap. Niort (Deux-Sèvres). Le Bas-Poitou avait pour capitale Fontenay-le-Comte (Vendée). — Le Poitou a servi à former les trois départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne, et a fourni en outre quelques parcelles aux trois départements de la Charente-Inférieure, de la Haute-Vienne et d'Indre-et-Loire. — A l'époque de la conquête romaine, il faisait partie de la Celtique et était habité par les *Pictavi*. Auguste le plaça dans la 2ᵉ Aquitaine. Il fut pris par Clovis aux Wisigoths et suivit la destinée de l'Aquitaine. — Voy. AQUITAINE, et plus haut POITIERS (Comtes de).

BIBLIOGRAPHIE. Thibaudeau, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, 1782, 6 vol. in-12, 1839, 3 vol. in-8°; J. M. Dufour, *De l'ancien Poitou*, 1826, in-8°; J. Guerinière, *Histoire générale du Poitou*, 1838-40, 2 vol. in-8°; Triollet, *Antiquités et monuments du Poitou*, 1804, in-8°, 1823, in-f°; Dartige, *Le Poitou pittoresque*, 1838, in-4°; Gibault, *Vues pittoresques du Haut-Poitou*, in-f°; J. Besly, *Hist. des comtes de Poitou*, 1647, in-f°, 1840, in-8°; Filleau de la Touche, *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, 1840-54, 2 vol. in-8°; Brouillet et Meillet, *Époque anté-diluvienne et celtique du Poitou*, 1863; Dreux du Radier, *Bibliothèque historique du Poitou*, 1754, 5 vol. in-12, et 1844, in-8°; G. Lévrier, *Dictionnaire étymologique du patois poitevin*, in-8°. Voyez encore l'*Art de vérifier les dates* et la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, t. II. — Voy. POITIERS.

POITREAU (Étienne), peintre de paysages, membre de l'Académie (1739), mort en 1767.

POIVRE (Pierre), célèbre voyageur et administrateur, correspondant de l'Académie des sciences, né le 23 août 1719, à Lyon, mort le 6 janvier 1786, près de cette ville. Nommé (1767) intendant de Bourbon et de l'Ile-de-France, où il avait introduit la culture des arbres à épices, il déploya dans ces fonctions une intégrité, une intelligence et une habileté qui portèrent à un haut degré la prospérité de ces colonies. Il avait été deux fois prisonnier des Anglais. — *Voyages d'un philosophe*, 1768, in-12.

POIVRIÈRE (Seigneurs de la), issus des seigneurs de Busset, branche bâtarde de la maison de Bourbon.

POIX, *Pisæ*, ville de Picardie (Somme) avec titre de principauté, qui appartint successivement aux maisons de Tyrel, de Soissons et de Créquy. Érigée en duché-pairie sous le nom de Créquy (juin 1652), en faveur de Charles de Créquy, qui mourut sans enfants, elle passa ensuite au duc de Bouillon, à la maison de la Trémoille, à la marquise de Richelieu et enfin à la maison de Noailles.

POIX (Antoine-Claude-Dominique-Juste de NOAILLES, prince de), diplomate, né le 25 août 1777, à Paris, y mourut le 1ᵉʳ août 1846. Créé chambellan et comte par Napoléon, il fut, de 1814 à 1819, ambassadeur de France en Russie, puis député de la Meurthe de 1823 à 1827.

POIX (Seigneurs de), de la maison de Briois.

POIX (Louis de), capucin, orientaliste, né le 18 octobre 1714, à Croixraulx (Somme), mort à Paris, en 1782.

POL. Voy. PAULI et SAINT-POL.

POLALLION (Marie de LUMAGUE, dame DE), fondatrice de l'institut des filles de la Providence (1630), née le 29 novembre 1599, à Paris, y mourut le 4 septembre 1657.

POLANON (Seigneurs de), de la famille de Bar.

POLASTRON, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Lorac. = A cette maison appartenaient *N.*, comte de POLASTRON, lieutenant général des armées du roi, mort le 28 février 1706 à 68 ans. = Louis de POLASTRON, évêque de Lectoure (1692), mort le 13 octobre 1717. = Jean-Baptiste, comte de POLASTRON, lieutenant général des armées, mort en Bohême, le 4 mai 1742 à 56 ans.

POLEMNIACUM, POLINIACUM, Poligny.

POLIA ÆDUORUM, Autun.

POLICE (Lieutenant général de). Ce fut un édit de Louis XIV, en date de mars 1667, qui réunit au Châtelet toutes les justices seigneuriales de Paris, justices dont l'existence amenait sans cesse des conflits et paralysait l'action de la justice. L'office du lieutenant civil du prévôt de Paris qui avait dans ses attributions les affaires civiles et criminelles, fut supprimé et remplacé par un *lieutenant civil du prévôt de Paris*, uniquement chargé des affaires civiles, et par un *lieutenant du prévôt de Paris pour la police* qu'on appela lieutenant, puis lieutenant général de la police, et qui eut sous ses ordres quarante-huit commissaires de police, officiers de robe longue, et vingt inspecteurs. Alors seulement les habitants de Paris commencèrent à jouir le jour et surtout la nuit d'une tranquillité et d'une sécurité qui auparavant leur étaient complétement inconnues. Une réforme analogue eut lieu en province. Un édit d'octobre 1699 créa et érigea en titres d'offices héréditaires des lieutenants généraux de police dans toutes les villes du royaume où il y avait parlement, cour des Aides, chambre des Comptes, siéges présidiaux, bailliages, sénéchaussées et autres juridictions royales. Au mois de novembre suivant un autre édit créa dans les mêmes lieux des greffiers, des huissiers et des commissaires. Plusieurs villes achetèrent ces offices pour les réunir à leur corps municipal. La Révolution abolit les lieutenants de police, dont les attributions furent transférées aux municipalités. — Le 1ᵉʳ janvier 1796 fut créé un ministère de la police chargé de l'exécution des lois relatives à la sûreté et à la tranquillité intérieures de la République, à la garde nationale, à la gendarmerie, aux prisons, etc. Il fut supprimé par le gouvernement consulaire le 14 septembre 1802, rétabli le 10 juillet 1804, supprimé encore à la Restauration, et rétabli le 21 mars 1815, il subsista jusqu'au 29 décembre 1818; il fallut le coup d'État de décembre pour le faire reparaître. Institué le 22 janvier 1852, il fut supprimé le 21 juin 1853.

La préfecture de police à Paris a été instituée en 1804.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX DE POLICE. — 1667, La Reynie. — 1697, Marc-René de Voyer d'Argenson. — 1718, Machault. — 1720, Marc-Pierre de Voyer d'Argenson. — 1720, Tachereau de Baudry. — 1722, Marc-Pierre de Voyer d'Argenson, de nouveau. — 1724, Ravot d'Ombreval. — 1725, R. Hérault. — 1740, Feydeau de Marville. — 1747,

Berryer. — 1757, Bertin. — 1759, de Sartine. — 1774. Lenoir. — 1775, Albert. — 1776, Lenoir, pour la deuxième fois. — 1785-1790, de Crosse.

MINISTRES DE LA POLICE GÉNÉRALE. — Camus, 2-4 janvier 1796. — Merlin de Douai, 4 janvier-3 avril 1796. — Cochon, 3 avril 1796-16 juillet 1797. — Lenoir-Laroche, 16-26 juillet 1797. — Sottin, 26 juillet 1797-13 février 1798. — Dondeau, 13 février-16 mai 1798. — Le Carlier, 16 mai-29 octobre 1798. — Duval, 29 octobre 1798-23 juin 1799. — Bourguignon, 23 juin-20 juillet 1799. — Fouché, 20 juillet 1799-14 septembre 1802. (Le ministère est supprimé jusqu'en 1804.) — Fouché, 10 juillet 1804-3 juin 1810. — Savary, duc de Rovigo, 3 juin 1810-3 avril 1814. (Le ministère est supprimé jusqu'en 1815.) — Fouché, 21 mars-23 juin 1815. — Pelet de la Lozère, par intérim, 23 juin-9 juillet 1815. — Fouché, 9 juillet-24 septembre 1815. — Decazes, 24 sept. 1815-29 sept. 1818. (Le ministère est supprimé.)

PRÉFETS DE POLICE. — Dubois, 24 mars 1803-1810. — Pasquier, 14 octobre 1810-avril 1814. (Anglès, directeur général de la police, avril-12 mai 1814. — Beugnot, *id.*, 12 mai-3 déc. 1814. — Dandré, *id.*, 3 déc. 1814-20 mars 1815). — Réal, 21 mars-23 juin 1815. — Decazes, 9 juillet-24 sept. 1815. — Anglès, 24 sept. 1815-21 février 1820. — Mounier, 21 février 1820-20 décembre 1821. — Delavau, 20 décembre 1821-6 janvier 1828. — De Belleyme, 6 janvier 1828-13 août 1829. — Mangin, 13 août 1829-23 juillet 1830. — Bavoux, préfet provisoire, 30 juillet-1er août 1830. — Girod de l'Ain, 1er août-7 novembre 1830. — Treilhard, 7 novembre-26 décembre 1830. — Baude, 26 décembre 1830-21 février 1831. — Vivien, 21 février-24 novembre 1831. — Gisquet, 24 novembre 1831-10 septembre 1836. — G. Delessert, 10 septembre 1836-24 fév. 1848 — Caussidière, 24 février-10 mai 1848. — Trouvé-Chauvel, 18 mai-19 juillet 1848. — Ducoux, 19 juillet-20 décembre 1848. — Rebillot, 20 décembre 1848-8 novembre 1849 — Carlier, 8 nov. 1849-26 octobre 1851. — De Maupas, 26 octobre 1851-27 janvier 1852 (ministre de la police à partir du 2 décembre). — P.-M. Piétri, 27 janvier 1852-16 mars 1858. — Boittelle, 16 mars 1858-21 fév. 1866. — J. Piétri, 21 février 1866-4 septembre 1870.

POLICHINELLE, pseudonyme de Petitain.

POLIGNAC, bourg du Velay (Haute-Loire), avec titre de vicomté, qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Chalençon et à laquelle appartiennent les personnages suivants :

POLIGNAC (Melchior DE), cardinal, diplomate, poëte latin, membre de l'Académie française (1704), de l'Académie des sciences (1715), de l'Académie des inscriptions (1717), né au Puy-en-Velay, le 11 octobre 1661, mort à Paris, le 20 novembre 1741. Ambassadeur en Pologne (1695) il parvint à faire élire roi le prince de Conti; mais, à son retour, il fut exilé jusqu'en 1702. Créé cardinal à la présentation de Jacques Stuart, il fut un des plénipotentiaires aux conférences de Gertruydemberg (1710) et au congrès d'Utrecht (1712). Compromis dans la conspiration de Cellamare, il fut exilé pendant trois ans, et de 1721 à 1730 fut chargé des affaires de France à Rome. Pendant son absence il fut nommé archevêque d'Auch (1725). — *L'Anti-Lucrèce*, 1745, 2 vol. in-8°, poëme latin, souvent réimprimé et traduit. Ses négociations en Pologne ont été publiées par L. de Bastard, 1864, in-8°.

POLIGNAC (Jules, duc de), mort à Saint-Pétersbourg en 1817. = Sa femme Yolande-Martine-Gabrielle de POLASTRON, née vers 1749, morte à Vienne (Autriche), le 9 décembre 1793. Favorite de Marie-Antoinette, elle se fit combler d'honneurs et d'argent elle et sa famille. Son mari fut fait duc héréditaire (1780), directeur général des postes, et elle gouvernante des enfants de France; sans compter les pensions, les concessions de terres et de péages, etc.; ce qui ne les empêcha pas d'être les premiers à abandonner leurs bienfaiteurs et à émigrer (16 juillet 1789). = Armand-Jules-Marie-Héraclius, comte puis duc de POLIGNAC, fils aîné des précédents, né à Paris, le 17 janvier 1771, mort le 30 mars 1847 à Saint-Germain-en-Laye. Compromis dans le complot de Cadoudal, il fut condamné à mort (1804), et vit sa peine commuée en une prison perpétuelle. Il s'évada en janvier 1814 et rejoignit avec son frère Jules le comte d'Artois à Vesoul. Député de la Haute-Loire en 1815, il siégea à la chambre des pairs après la mort de son père et jusqu'à la révolution de 1830. = Auguste-Jules-Armand-Marie, prince de POLIGNAC, frère puîné du précédent, né le 14 mai 1780 à Versailles, mort à Paris le 20 mars 1847. Compromis dans l'affaire Cadoudal (1804), il fut condamné à deux années d'emprisonnement, mais à l'expiration de sa peine il fut retenu comme prisonnier d'État. Nommé pair (1815), prince romain par le pape (1820), ambassadeur à Londres (1823), il reçut, le 8 août 1829, le portefeuille des affaires étrangères, et le 17 novembre suivant la présidence d'un ministère qui devait amener la chute de Charles X. Arrêté à Granville le 15 août 1830, et condamné par la cour des pairs à la prison perpétuelle (21 décembre), il fut amnistié le 29 novembre 1836.

POLIGNAC D'ORLAN, maison du Condomois d'où sont sortis les seigneurs de Pouypetit.

POLIGNY, *Poliniacum*, ville de Franche-Comté (Jura). Le duc de Lorraine, Charles, en 1638, battit, dans ses environs, les Français commandés par le duc de Longueville qui néanmoins huit jours après s'empara de la ville.

POLIN (Le capitaine). Voy. GARDE (LA).

POLINIÈRE (Pierre), physicien, né le 8 septembre 1671, à Coulonces (Calvados), y mourut le 9 février 1734.

POLISY ou **POLISI**, châtellenie de Bourgogne (Aube), qui appartint d'abord à la maison de Dinteville, et fut (1665) érigée en duché-pairie sous le nom de Choiseul, en faveur de César de Choiseul.

POLITIQUES. On appela d'abord ainsi, vers 1568, ceux qui prirent part aux disputes de Ramus, de Lambin de Montreuil et de Charpentier (voy. ces noms) au sujet d'Aristote et de son traité de la Politique. Plus tard, ce nom fut appliqué par les Ligueurs à tous ceux qui étaient attachés au parti du roi, et qui voulaient la tolérance religieuse et la paix. En 1575, les politiques du midi signèrent à Nîmes un traité d'union avec les Protestants.

POLLET (Claude), peintre, né à Grenoble, mort en 1858. — *Paysage* (musée de Grenoble)

POLLUCHE (Daniel), antiquaire, né le 4 octobre 1689, à Orléans, y mourut le 5 mars 1768. — *Problème historique sur la Pucelle d'Orléans*, 1750, in-8°.

POLOGNE (Relations de la France avec la). Sigismond-Auguste, roi de Pologne, le dernier de la dynastie des Jagellons, étant mort le 7 juillet 1572, plusieurs princes se présentèrent pour lui succéder. Enfin, après une lutte assez longue, grâce à l'habileté et à l'éloquence de l'ambassadeur de France, Jean de Montluc, évêque de Valence, le duc d'Anjou, Henri, frère du roi de France Charles IX, fut élu par la diète polonaise, le 9 mai 1573. Il arriva à Cracovie le 10 février 1574, et y fut couronné le 21 du même mois. Son règne ne fut pas long. Ayant appris la mort du roi son frère, il s'échappa furtivement de Cracovie le 18 juin et regagna la France (voy. HENRI III).

Le trône fut déclaré vacant le 26 mai de l'année suivante. — Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Nevers, qui en 1645 avait épousé le roi de Pologne Wladislas VII étant devenue veuve (1648), son beau-frère Jean-Casimir V essaya, comme elle n'avait point d'enfants, de faire passer la couronne sur la tête du duc d'Enghien, fils du grand Condé. La proposition en fut faite à la diète, qui la repoussa. En 1668, ayant abdiqué, il se retira en France où il mourut en 1672, et où Louis XIV lui avait donné les abbayes de Saint-Germain des Prés et de Saint-Martin en Nivernais. — A la mort de Wiesnowiecki (1674), successeur de Jean-Casimir, trois princes français se présentèrent pour le remplacer. Louis, duc de Vendôme, le grand Condé et Louis de Soissons. Ce fut le célèbre Jean Sobieski qui l'emporta; il avait épousé une Française, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien. Le prince François-Louis de Conti, à la mort de Sobieski, fut, le 27 juin 1697, élu roi par la majorité de la diète, tandis que la minorité proclamait Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Conti arriva devant Dantzick, le 26 septembre, mais déjà le pays tout entier s'était rallié à son rival; il ne put débarquer et retourna en France le 6 novembre. — Il y avait huit ans que Louis XV avait épousé la fille du roi dépossédé de Pologne, Stanislas Leczinski (voy. STANISLAS), quand mourut le rival heureux de celui-ci, Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe (février 1733). Stanislas, partit immédiatement de Chambord, sa résidence, pour Varsovie, où le 12 septembre il fut proclamé roi à l'unanimité; mais attaqué par la Russie et mal soutenu par son gendre qui ne lui envoya qu'un secours dérisoire, il parvint à grand'peine à s'enfuir et revint en France en 1737.

La Pologne, dont l'indépendance était chaque jour plus menacée par la Russie, la Prusse et l'Autriche, reçut en 1770 quelques secours du ministère Choiseul, mais la chute de celui-ci la laissa sans défense, et en 1772 eut lieu le premier partage de ce malheureux pays entre les trois puissances. Les deux premières, vingt et un ans après (1793), procédèrent à un nouveau partage, bientôt suivi d'un troisième (20 octobre 1795) auquel s'associa l'Autriche, et qui fit disparaître la Pologne comme puissance. De nombreux émigrés se réfugièrent alors en France, et purent entrer au service de la République cisalpine, et lorsque la loi qui défendait au gouvernement de se servir de troupes étrangères eut été rapportée sous le Consulat, les légions polonaises s'accrurent rapidement; elles comptaient 15 000 hommes à la fin de 1800. — Par le traité de Tilsitt, la Prusse fut obligée de céder la plus grande partie des pays qu'elle avait obtenus lors des trois partages et qui réunis sous le nom de duché de Varsovie, et avec une constitution spéciale garantissant leur indépendance, furent donnés au roi de Saxe. Ce duché fut presque doublé en 1810 par le traité de Vienne. En 1812, quand l'armée française arriva en Pologne, l'indépendance de l'ancienne Pologne tout entière fut proclamée à Varsovie, mais ce ne fut pas pour longtemps, et les traités de 1815 consacrèrent de nouveau l'extinction de l'indépendance polonaise.

POLONCEAU (Antoine-Remi), inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, agronome, né à Reims, le 7 novembre 1778, mort à Roche (Doubs), le 30 décembre 1847. = Son fils, JEAN-BARTHÉLEMY-CAMILLE, ingénieur, né à Chambéry, le 29 octobre 1813, mort à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), le 21 septembre 1859.

POLOTSK ou **POLOTZK**, ville de Russie, près de laquelle Gouvion Saint-Cyr battit les Russes, le 17 et le 18 août, puis le 19 et 20 octobre 1812.

POLTROT (Jean), sieur de Méré, gentilhomme de l'Angoumois, calviniste. Le 18 février 1563, il assassina, en lui tirant un coup de pistolet, le duc de Guise qui assiégeait Orléans. Arrêté le lendemain, il fut conduit à Paris; le 18 mars, le Parlement le condamna à être tenaillé et écartelé, et il fut exécuté le jour même.

POLY, famille de la Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Menetruz et de Saint-Thiébaud. (Voy. l'*Histoire des sires de Salins.*)

POLYPTIQUE. Ce mot, qui signifiait primitivement tablettes à écrire, désigna au moyen âge les registres où l'on inscrivait les rôles d'impôts, de cens, de dénombrement, de redevances, etc. M. Guérard a publié le *Polyptique* d'Irminon, abbé de Saint-Germain des Prés au IXe siècle. — De ce mot successivement altéré (*poleticum*, *pulctum*, *pulegium*) on a fini par faire *pouillé*.

POLYTHALASSE (Abel), pseudonyme de Boudier de Villemert. C'est à peu près, et avec une faute d'orthographe, la traduction grecque de son nom.

POMEREU, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Bleuré, de la Bretèche et de Ryccis.

POMEROLS (Seigneurs de), de la maison de Raimond (comté Venaissin). = —, de la maison de Rivière (comté Venaissin).

POMET (Pierre), botaniste, né le 2 avril 1658, à Paris, y mourut le 18 novembre 1699.

POMEY (François), jésuite, humaniste, né le 9 décembre 1619 à Pernes (Vaucluse), mort à Lyon, le 10 décembre 1673.

POMIERS (Seigneurs de), de la maison de Achard-Joumard. = —, de la famille de Grillet.

POMMARÈDE (Seigneurs de), de la maison de Carman ou Karman. = —, de la maison de Vèze.

POMME (Pierre), né à Arles en 1735, y est mort en 1812.

POMME (M.), pseudonyme de Rostaing.

POMMERAYE (Dom Jean-François), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né en 1617, à Rouen, où il est mort le 28 octobre 1687.

POMMEREUL (François-René-Jean, baron de), général et écrivain, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 12 déc. 1745, mort à Paris, le 5 janvier 1823.

POMMEUSE, en Brie (Seigneurs de), de la famille du Puget (Provence).

POMMIERS (Seigneurs de), de la famille de Pineton (Gévaudan).

POMPADOUR, seigneurie du Limousin (Corrèze) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Laurière, de Villesèque, de Comborn, de Treignac, du Bourdé, de Nontron, de Fontanille, et de Laval-Monpezat. Armes : *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable* 2 *et* 1. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) La seigneurie étant revenue au domaine, Louis XV, en 1745, l'érigea en marquisat et en fit don à sa maîtresse, Mme Le Normand d'Étiolles, qui prit dès lors le titre de marquise de Pompadour.

POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, marquise de), célèbre maîtresse de Louis XV, née le 29 décembre 1721, à Paris, morte le 15 avril 1764, à Versailles. Elle était fille d'Antoine Poisson, premier commis dans les bureaux des frères Paris (voy. ce nom), et sa mère vivait publiquement avec Le Normand de Tournehem, un des syndics de la ferme générale. Celui-ci lui fit donner l'éducation la plus raffinée, mais dirigée dans le seul but de développer son esprit, son intelligence, ses grâces, et sans aucun souci de la morale. Il la maria (1741) à son neveu Le Normand d'Étiolles. On lui avait prédit dans son enfance qu'elle serait un jour la maîtresse du roi, et dès son mariage elle fit tant pour réaliser cette prédiction, que moins de trois mois après la mort

de Mme de Châteauroux elle la remplaçait, et (avril 1745) était installée à Versailles. Un jugement du tribunal du Châtelet l'ayant séparée de corps et de biens de son mari, elle fut créée marquise de Pompadour et présentée publiquement à la cour (septembre 1745). Dès lors elle commença une vie qu'elle appela elle-même un combat perpétuel, et où, pour conserver le pouvoir, elle eut à lutter contre l'ennui incessant qui dévorait le roi, qu'elle parvenait à grand'peine à distraire en organisant chaque jour des fêtes, des voyages, des spectacles, des constructions de palais, des surprises et des inventions de tous genres, qui, joints à ses propres prodigalités, élevèrent à plus de 40 millions ce qu'elle a coûté à la France. Quand le roi commença à se lasser d'elle, elle choisit elle-même ses remplaçantes, et se fit nommer (1756) dame du palais. Pour se venger d'une sanglante épigramme, elle fit renvoyer du ministère Maurepas (1749), puis d'Argenson et Machault (1757), protégea et persécuta tour à tour les jésuites, les jansénistes et les philosophes, et, séduite par les avances de Marie-Thérèse, qui l'appelait *sa chère amie*, elle fit conclure avec elle le traité de Versailles (1er avril 1759) qui nous engagea dans la funeste guerre de Sept ans. La honteuse paix de 1763 souleva contre elle un déchaînement général. Accablée du mépris public, rongée d'ennuis et de soucis, elle tomba dans une maladie de langueur qui l'emporta au bout de quelques semaines. Mme de Pompadour exerça une très-grande influence sur les industries de luxe, et on a donné son nom au genre d'ameublement et d'ornementation usité de son temps. Elle dessinait elle-même et gravait avec un certain talent. On a d'elle un recueil tiré à un petit nombre d'exemplaires et composé de soixante-trois gravures à l'eau-forte d'après les dessins de Guay. (Voy. *Mme de Pompadour* par M. Campardon, 1868, in-8°.)

POMPADOUR (La marquise de), pseudonyme de Barbé-Marbois.

POMPIERRE (Seigneurs de), de la maison de Lavaulx (Lorraine).

POMPIGNAN (Seigneurs de), de la maison de Beaumont (Dauphiné). =—, de la maison de Montesquiou.

POMPIGNAN (Jean-Jacques LE FRANC, marquis de), poëte, membre de l'Académie française (1760), né le 10 août 1709 à Montauban, mort à Pompignan (Tarn-et-Garonne) le 1er nov. 1784. Il fut avocat général, puis premier président de la Cour des aides de sa ville natale et conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse. — *Didon*, tragédie (1734); traduction en vers des *Géorgiques; Odes*, dont une sur la mort de J. B. Rousseau, est restée; des *Épîtres*, etc. Son discours de réception à l'Académie excita contre lui les colères des philosophes, et surtout de Voltaire qui, jusqu'à la fin de sa vie, le poursuivit des plus sanglantes épigrammes. = Son frère, JEAN-GEORGES, né à Montauban, le 22 février 1715, mort à Paris, le 30 décembre 1790. Évêque du Puy (1742), archevêque de Vienne (1774), député aux États généraux (1789), il fut, le 4 août, chargé de la feuille des bénéfices, et nommé le lendemain ministre d'État, se démit alors de son archevêché. On a, entre autres, de lui, des Mandements et des Lettres pastorales où il attaque vivement les philosophes qui, de leur côté, ne l'épargnèrent pas plus que son frère.

POMPONIA, Pomègue.

POMPONNE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), qui, de la famille Le Fèvre de la Boderie, passa dans celle d'Arnauld et fut érigée en marquisat (avril 1682) en faveur de Simon ARNAULD, né en 1618, mort à Fontainebleau, le 27 septembre 1699. Second fils de Robert Arnauld d'Andilly, il fut successivement intendant des armées en Italie et en Catalogne, conseiller d'État, ambassadeur en Danemark (1665), à la Haye (1669), en Suède (1671) et secrétaire d'État en remplacement de Lionne (sept. 1671). Il garda cette charge jusqu'en nov. 1679, où il fut renversé par les intrigues réunies de Colbert et de Louvois. Rappelé comme ministre d'État en juillet 1691, il fit partie du ministère jusqu'à sa mort. — *Mémoires*, publiés par J. Mavidal, 1860-1861, 2 vol. in-8°. = L'un de ses fils, l'abbé HENRI-CHARLES, ambassadeur à Venise (1704), membre de l'Académie des inscriptions, né en 1669, à la Haye, mort à Paris le 26 juin 1756.

PONCE (Paul PONZIO, connu en France sous le nom de maître), sculpteur, né à Florence au commencement du XVIe siècle. Il était déjà en France lorsque le Primatice y fut appelé par François Ier, et travailla sous sa direction. Il orna en partie le château de Fontainebleau, et on lui doit le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à Saint-Denis, la décoration du château de Gaillon, etc.

PONCE (Nicolas), graveur et écrivain, né le 12 mars 1746, à Paris, où il est mort le 27 mars 1831. = Sa femme, Marguerite HEMERY, a gravé aussi un certain nombre de planches.

PONCE-CAMUS (Marie-Nicolas), peintre d'histoire, né à Paris, le 15 décembre 1778, mort le 3 juin 1839.

PONCEAU (Loiret). Le 11 juillet 1419, il y fut signé un traité de paix entre le dauphin Charles et Jean sans Peur, duc de Bourgogne. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

PONCEAU (Pierre-Étienne du), littérateur, correspondant de l'Académie des inscriptions (1827), né le 3 juin 1760, à Saint-Martin (île de Ré), mort le 1er avril 1844, à Philadelphie. Il s'était établi en Amérique à l'époque de la guerre de l'Indépendance (1777). La plupart de ses ouvrages sont écrits en anglais.

PONCELET (Polycarpe), moine récollet, agronome, né à Verdun, vivait dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

PONCELET (François-Frédéric), jurisconsulte, professeur de droit à la Faculté de Paris, né à Mouzay (Meuse), le 10 août 1790, mort le 24 mars 1843, à Paris.

PONCELET (Jean-Victor), géomètre, général du génie (1848), membre de l'Académie des sciences (1834), professeur de mécanique à la Sorbonne et au Collége de France, député de la Moselle à la Constituante (1848), né à Metz le 1er juillet 1788, mort le 23 décembre 1867. Fait prisonnier pendant la campagne de Russie, et envoyé à Savatof sur le Volga, il y composa, seul et sans livres, de remarquables travaux de mathématiques qu'il publia de 1827 à 1831 dans les *Annales de mathématiques*, de Gergonne. — *Traité des propriétés projectives des figures*, 1822, in-4°; *Mémoires sur les roues hydrauliques*, 1826, 1827, in-4°; *Cours de mécanique*, 1826, in-f°; *Examen des principales théories concernant l'équilibre des voûtes*, 1852, in-4°.

PONCELIN DE LA ROCHE-TILLAC (L'abbé Jean-Charles), écrivain, journaliste, né le 15 mai 1746, à Dissais (Vienne), mort le 1er nov. 1828, près de Chartres.

PONCET (Henri), peintre émailleur, de Limoges, vivait au commencement du XVIIe siècle.

PONCET (Charles-Jacques), voyageur, mort en Perse, en 1706.

PONCET DE LA GRAVE (Guillaume), écrivain, né le 30 novembre 1725, à Carcassonne, mort vers 1803, à Paris.

PONCET DE LA RIVIÈRE (Michel), évêque de Sisteron (1667), archevêque de Bourges (1674), mort à Bourges, le 21 février 1677, à 71 ans. = MICHEL, évêque d'Uzès (1677), mort à Paris, le 19 nov. 1728, à 90 ans. = MICHEL, évêque d'Angers (1706), membre de l'Académie française, né vers 1672, mort dans son diocèse le 2 août 1730. = MATHIAS, neveu du précédent, né en 1707, à Paris, mort le 5 août 1780. Évêque de Troyes (1742), il eut une lutte très-vive à soutenir contre les jansénistes de son diocèse, fut exilé en Alsace, puis nommé évêque d'Aire (1758), n'accepta point et se démit de son évêché de Troyes. Il devint ensuite aumônier du roi Stanislas, duc de Lorraine.

PONCHARD (Jean-Frédéric-Auguste), célèbre chanteur, professeur de chant au Conservatoire, né le 31 août 1787, à Paris, où il est mort le 6 janvier 1865.

PONCHAT (Seigneurs de), de la maison de Ségur (Périgord).

PONCHEL (Seigneurs du), de la maison de Deleval (Cambrésis).

PONCHER, famille de Tours, d'où sont sortis les seigneurs de Chanfreau. (Voy. le P. Anselme, tome VIII.) A cette famille appartenait Étienne PONCHER, prélat et homme d'État, né à Tours en 1446, mort à Lyon le 24 février 1524. Président aux enquêtes du Parlement de Paris (1498), évêque de Paris (1503), chancelier du duché de Milan, garde des sceaux (1512), place qu'il conserva jusqu'à l'avénement de François Ier (1515), il fut l'un des négociateurs du traité de Noyon (1517), ambassadeur en Espagne, puis en Angleterre (1518), et enfin archevêque de Sens (1519). = Son neveu, JEAN, receveur général des finances de Languedoc, pendu à Paris, le 24 septembre 1535. = FRANÇOIS, fils du précédent, né vers 1480, mort au donjon de Vincennes le 1er sept. 1532 (ou octobre 1531). Conseiller au Parlement de Paris (1510), évêque de Paris (1519), il se livra pendant la captivité de François Ier à des intrigues qui, au retour de celui-ci, le firent poursuivre comme coupable de haute trahison. Il mourut en prison pendant l'instruction de son procès.

PONCHON (Seigneurs de), de la maison de Mornai.

PONDICHÉRY, ville de l'Indoustan, sur la côte de Coromandel, chef-lieu de nos établissements dans l'Inde. Son territoire avait été cédé à la France dès 1624, et ce fut seulement en 1674 qu'un agent de la compagnie des Indes, Martin, y fonda un établissement et bâtit la ville qui, prise par les Hollandais, en 1693, nous fut restituée à la paix de Ryswick, et, sous le gouvernement du même Martin, se developpa rapidement. Les Anglais vinrent l'assiéger le 23 août 1747, mais Dupleix qui en était gouverneur les força de se retirer. Ils s'en emparèrent le 15 janvier 1761, le 17 octobre 1778 et le 23 août 1793. Ils la gardèrent jusqu'en 1817 qu'elle nous fut restituée.

PONDOLI (Seigneurs de), de la famille de Gassion.

PONGERVILLE (J. B. Antoine-Aimé SANSON de), littérateur, membre de l'Académie française (1830), conservateur des imprimés à la Bibliothèque nationale (1851), né à Abbeville (Somme) le 3 mai 1792, mort le 22 janvier 1870.—Traductions en vers (1823) et en prose (1829) de Lucrèce; traductions en prose de Milton et de *l'Énéide*.

PONS, ville de Saintonge (Charente-Inférieure), dont les seigneurs portaient le titre de sires de Pons, et qui a donné son nom à une illustre maison. Au XVIe siècle, elle passa dans la maison d'Albret de Miossans, puis dans celle de Lorraine. De la maison de Pons sont sortis les seigneurs de Mirambeau, de Marennes, de La Case, de Montfort, de Bourg-Charente, de Roquefort, de Plassac et de Montgaillard. (Voy. A. Maichin, *Histoire de Saintonge*.) — Ce fut près de Pons que le 12 août 1242, fut conclue la paix entre saint Louis et Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, qui s'était révolté contre lui. La ville fut prise par les protestants en 1568.

PONS, maison du Périgord, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Maurice, de Clermont, de la Mothe et de Lidrouze..

PONS (Seigneurs de), de la maison de Gigault.

PONS ou **PONCE** (S.), *Pontius*, martyr à Cimiez, près de Nice, vers 259. Sa fête, le 14 mai.

PONS, comte de Toulouse, né en 992, succéda (1037) à son père Guillaume Taillefer, et mourut en 1061. Son fils Guillaume IV lui succéda.

PONS, comte de Tripoli, né à Toulouse, vers 1098, mort en Syrie en 1137. Il était fils de Bertrand, comte de Toulouse, qui céda ses seigneuries à son frère Alphonse, et passa en Palestine (1109) où il devint comte de Tripoli. Pons lui succéda (1112), prit part à diverses expéditions contre les Sarrasins, et tombé par trahison entre leurs mains, périt dans les supplices. Son fils, Raymond Ier, lui succéda.

PONS (Jean-Louis), astronome, né à Peyres (Hautes-Alpes), le 25 décembre 1761, mort à Florence, le 14 octobre 1831. Il fut successivement concierge (1789), puis directeur de l'Observatoire de Marseille (1809), d'où il passa en cette dernière qualité à l'Observatoire de Marlia dans le duché de Lucques, puis à celui de Florence (1825). Il a découvert trente-sept comètes.

PONS (Ange-Thomas Zénon), érudit, né le 5 novembre 1789, à Toulon, mort le 27 janvier 1836, à Marseille.

PONS ***de l'Hérault*** (André), comte de Rio, administrateur et publiciste, né à Cette le 12 juin 1772, mort à Paris le 3 mars 1853. Officier de marine (1790), et destitué pour un pamphlet contre le premier consul, il fut ensuite administrateur général des mines de l'île d'Elbe, et pendant les Cent jours préfet de Lyon et créé comte de Rio. Exilé à la seconde Restauration, il devint après 1830 préfet du Jura, et fut de 1848 à décembre 1851, conseiller d'État.

PONS DE VENTINE, pseudonyme de Viennet.

PONS ***de Verdun*** (Robert), homme politique, poëte, né en 1749, à Verdun, mort le 16 mai 1844, à Paris. Avocat, à l'époque de la Révolution, et connu par des poésies légères, il fut député de la Meuse à la Convention où, dans le procès du roi, il vota pour la mort sans appel ni sursis. Avocat général à la Cour de cassation sous l'Empire et pendant les Cent jours, il fut exilé comme régicide de 1816 à 1819.

PONS AD ARARIM, Verdun-sur-Saône. =— AD ICAUNAM, Pont-sur-Yonne. =— AD LIGERIM, Pont-de-Cé. =— AD VIDULAM, Pont-de-Veyle. =— ÆSIÆ, Pontoise. =— ALTUS, Ponteau. =— ARCUATUS ou ARCUENSIS, Pont-de-l'Arche. =— AUDOMARI, Pont-Audemer. =— CASTELLI, Pont-du-Châtel. =— DOMINARUM, Pont-aux-Dames. =— ELAVERIS, Pontarlier. =— EPISCOPI, Pont-l'Évêque. =— GARDO, Pont-du-Gard. =— LEVIS, Pontlevoy. =— OTRONUS ou OLTRONII, Pontron. =— RINTRUDIS, Porentruy. =— SAÏ, Pont-de-Cé. =—SANCTI SPIRITUS, Pont Saint-Esprit.=— SARAVI, Saarbrück, Sarrebourg. =— THEOFREDI, Pontifroy. =— URSONIS, Pontorson. =— VALENSIS, Pont-de-Vaux. =— VELIUS, Pont-de-Veyle.

PONSAN (Guillaume de), écrivain, né en 1682, à Toulouse, y mourut le 24 octobre 1774.

PONSARD (François), poëte dramatique, membre de l'Académie française (1855), né à Vienne

(Isère), le 1er juin 1814, mort à Passy, le 7 juillet 1867. — *Lucrèce*, tragédie (avril 1843); *Agnès de Méranie*, tragédie (1846), à l'Odéon; *Charlotte Corday*, drame en 5 actes et en vers, avec prologue (1850); *Horace et Lydie*, comédie en un acte (1850); *Homère*, poëme (1852); *Ulysse*, tragédie, avec chœurs (musique de Gounod), au Théâtre-français (1852); *l'Honneur et l'argent*, comédie en 5 actes et en vers, à l'Odéon (1853), ainsi que *La Bourse*, comédie en 5 actes et en vers (1856); *Ce qui plaît aux femmes*, trilogie dramatique, au Vaudeville (1860); *Le Lion amoureux*, drame en 5 actes et en vers (1866); et *Galilée*, drame en trois actes et en vers (mars 1867) au Théâtre-Français. Ses Œuvres ont été réunies, 1866, 2 vol. in-8°.

PONSLUDON (Joseph-Antoine Hédouin de), écrivain, né le 5 février 1739, à Reims, y mourut le 27 octobre 1817.

PONSON DU TERRAIL (Pierre-Alexis de Ponson, dit le vicomte de), fécond romancier, né à Montmaur (Isère), le 8 juillet 1829, mort en janvier 1871.

PONT (de) ou de **PONTS**, maison de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Rennepont, de Roche, de Massiges, et par substitution les marquis de Praslin. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

PONT (Seigneurs du), de la famille de Rolland.

PONT-ACHIN, près de Tournay; le 23 mai 1794, Pichegru y livra un combat sanglant et sans résultat aux alliés.

PONTAILLIER, petite ville de Bourgogne (Côte-d'Or) où était un palais royal sous les Carolingiens. Elle fut ruinée en 1301, brûlée par les grandes Compagnies, et en 1636 saccagée par les Impériaux.

PONTALLIER, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Talmay et de Châtillon-en-Bazois. =, maison de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Vaulgrenant et du Port de Lesney.

PONTALLIER (Seigneurs de), branche des comtes de Champlitte, de la maison des comtes de Champagne.

PONT-A-MOUSSON, *Musipontus*, ville de Lorraine (Meurthe), érigée en marquisat en 1354 par l'empereur Charles IV. Ce marquisat, après avoir appartenu aux ducs de Bar, passa à René d'Anjou, roi de Sicile, qui le donna (1473) à son fils naturel, Jean d'Anjou, à la mort duquel (1536) Antoine de Lorraine s'en mit en possession au préjudice de la maison de Forbin qui persista à porter le titre de marquis de Pont-à-Mousson. — Brûlée en 1240 par Mathieu II, duc de Lorraine, emportée d'assaut par Charles le Téméraire en 1475, la ville fut prise par Louis XIII en 1632. Elle posséda pendant deux siècles une université qui avait été fondée en 1572. (Voy. Nap. Henry, *Histoire de Pont-à-Mousson*, 1839, in-8°.)

PONTARLIER, *Pons Elaveris*, *Pons Aelii*, *Ariolica*, petite ville de Franche-Comté (Doubs). Elle fut saccagée par les Hongrois, pillée par les Suisses en 1474, prise par le duc de Weimar en 1639, et par les Français en 1668 et 1674. — Voy. Droz, *Mémoires pour servir à l'histoire du bailliage de Pontarlier*, 1760, et 1840 in-8°, et Bourgon, *Recherches sur Pontarlier*, 1841, in-8°.

PONTAS (Jean), canoniste, né le 31 décembre 1638, à Saint-Hilaire du Harcouët (Manche), mort à Paris le 27 avril 1728. — *Dictionnaire des cas de conscience*, 1741, 3 vol. in-fol.

PONT-AUDEMER, *Pons Audomari*, petite ville de Normandie (Eure). Elle fut prise en 1378 par du Guesclin sur les Anglais qui s'en emparèrent de nouveau en 1418. Dunois l'emporta d'assaut le 12 août 1449. Henri IV s'en empara en 1589 et elle fut reprise par les ligueurs en 1592. — Il s'y est tenu deux conciles : 30 août 1267 et 1279.

PONTAULT, abbaye de cisterciens, dans le pays de Tursan (Landes), diocèse d'Aire, fondée en 1115.

PONTAULT (Seigneurs de), de la famille de Margeret. — Voy. Beaulieu.

PONT-AUX-DAMES, *Pons Dominarum*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux (Seine-et-Marne), diocèse de Meaux, fondée en 1236.

PONT-AVENNE (Seigneurs de), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon (Picardie).

PONTAYMERI (Alexandre de), seigneur de Foucheran, poëte de la fin du XVIe siècle, calviniste, né près de Montélimart.

PONT-BEAUVOISIN (Seigneurs du), de la famille de Revol (Dauphiné).

PONTBRIAND (Seigneurs de), de la maison de Breil (Bretagne).

PONTCARRÉ (Seigneurs de), de la famille de Camus (Auxonne).

PONTCHARRA, village du Dauphiné (Isère), où les Savoyards furent battus par Lesdiguières le 19 septembre 1591.

PONTCHARTRAIN, seigneurie du Mantois (Seine-et-Oise), qui réunie à la baronnie de Maurepas fut érigée en comté en 1679 ou 1680 en faveur de P. Phélypeaux.

PONTCHARTRAIN (Paul-Phélypeaux, seigneur de), homme d'Etat, né en 1569, à Blois, mort à Castel-Sarrasin (Tarn-et-Garonne) le 21 octobre 1621. Secrétaire des commandements de Marie de Médicis (1600), il devint (1610) secrétaire d'État, et joua un rôle considérable dans les événements de ce temps. — *Mémoires*, 1720, 2 vol. in-12, réimprimés dans la Collection Michaud et Poujoulat. — Son petit-fils, Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, homme d'État, né le 29 mars 1643, mort le 22 décembre 1727, au château de Pontchartrain (Seine-et-Oise). Premier président au parlement de Rennes, puis intendant des finances (1677), il fut nommé contrôleur général des finances (1689), et à cette dernière charge où il montra peu de capacité, Louis XIV ajouta celle de secrétaire d'État (1690) avec le département de la marine et celui de la maison du roi. Chancelier de France (1699), il résigna ces fonctions (juillet 1714) et se retira à l'Oratoire. = Son fils unique, Jérome, né en mars 1674, mort le 8 février 1747. Conseiller au Parlement de Paris (1692), il fut nommé (1693) secrétaire d'Etat en survivance de son père, entra en fonctions lorsque celui-ci fut nommé chancelier (1699), et fut forcé de se démettre de sa charge (novembre 1715), qui fut donnée à son fils, le comte de Maurepas. — Voy. Maurepas et Phélypeaux.

PONTCHÂTEAU ou **PONT-DU-CHÂTEAU**, *Pons Castelli*, terre et seigneurie d'Auvergne (Puy-de-Dôme), qui des dauphins de Viennois passa (1343) aux seigneurs de Chambon et de Saint-Exupéry, puis dans les maisons de Beaufort et de Montboissier.

PONTCHÂTEAU (Seigneurs de), de la maison du Cambout. =—, de la maison de Menou.

PONT-CHOISY (Seigneurs de), de la maison de Fougasse (Provence).

PONT-CRESSONNET (Seigneurs du), de la maison de Scorraille (Auvergne).

PONT-DE-CÉ ou **PONTS-DE-CÉ**, *Pons Saï*, petite ville d'Anjou (Maine-et-Loire). Les Anglais s'en emparèrent en 1369 et furent repoussés en 1438. Les calvinistes en furent chassés en 1562. L'armée royale s'en empara le 7 août 1620 sur les troupes de la reine-mère et des mécontents qui le 13 signèrent la paix. En juillet 1793, il s'y livra

des combats acharnés entre les Vendéens et les républicains qui finirent par garder ce poste.

PONT-DE-COURLAI. Voy. VIGNEROT.

PONT-DE-L'ARCHE, *Pons Arcuatus* ou *de Arcis*, petite ville de Normandie (Eure). Elle fut bâtie par Charles le Chauve qui y avait un palais où il réunit plusieurs fois les grands du royaume. Le duc de Clarence s'en empara en 1418 ; elle fut reprise par les Français en 1449. Louis XI la prit en 1465; elle reconnut Henri IV à son avénement, fut surprise par les ligueurs en 1592, et lors de la Fronde fut occupée par l'armée royale, en 1650.

PONT-DE-METZ (Seigneurs de), de la maison de Belloy.

PONT-DE-REMY, ou, comme on l'écrivait au XVIe siècle, PONTDORMY, seigneurie de Picardie (Somme) qui, après avoir appartenu à la maison de Créquy, passa dans la famille Le Pelletier des Forts. — Pont-de-Remy fut attaquée inutilement par Henri V (1415) et prise et brûlée par le duc de Bourgogne (1421).

PONT-DE-ROYANS (Seigneurs du), de la maison de Sassenage.

PONT-DE-VAUX, ville de la Bresse (Ain). Par acte du 28 janvier 1521, elle fut échangée contre les seigneuries d'Attalens (Suisse) et de Montréal (Piémont), avec Laurent de Gorrevod, vicomte de Salins, par le duc de Savoie, Charles III qui, le même jour, l'érigea en comté. En février 1623, Louis XIII réunit à ce comté les baronnies de Gorrevod, Saint-Julien, etc., et l'érigea en duché en faveur de Ch. Emm. de Gorrevod.

PONT-DE-VEYLE ou **DE-VESLE,** *Pons ad Vidulam*, ville de Bresse (Ain). Unie à Châtillon-lez-Dombes, elle fut échangée contre le comté de Bènes (Piémont), avec J. L. Coste, comte de Bènes, par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, qui (26 juin 1561) les érigea en comté en faveur de ce seigneur. Ces deux comtés passèrent ensuite dans les maisons d'Urfé, de Créquy et de Ferriol.

PONT-DE-VEYLE (Antoine DE FERRIOL, comte de), littérateur, né le 1er octobre 1697, mort à Paris le 3 septembre 1774. Il était frère aîné du comte d'Argental. Lecteur du roi et (1740), intendant général des classes de la marine, lié intimement avec Mme Du Deffant, il a eu part aux *Mémoires du comte de Comminge* et au *Siége de Calais*, romans de Mme de Tencin, sa tante, et a composé lui-même plusieurs comédies : *Le Complaisant* (1733); *Le Fat puni* (1738); *Le Somnambule* (1739).

PONTDORMY. Voy. PONT-DE-REMY.

PONTE-CORVO. Voy. BERNADOTTE.

PONTÉCOULANT (Louis-Gustave DOULCET, comte DE), homme politique, né le 26 novembre 1766, à Caen, mort le 13 avril 1853. Suppléant à l'Assemblée législative, puis député à la Convention, il vota dans le procès du roi pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix, protesta contre le 31 mai, refusa de défendre Charlotte Corday et fut mis hors la loi (3 octobre 1793). Membre du conseil des Cinq-Cents, il fut successivement préfet de la Dyle (1800), sénateur (1805), pair de France (1814 et 1815). Exclu à la seconde Restauration, il rentra à la Chambre haute en 1819. — *Mémoires*, 1862, in-8°.

PONTECROIX (Finistère). Par lettres de février 1719, le marquisat de Rosmadec, créé en 1608, fut constitué et confirmé sous le nom de Pontecroix en faveur de B. Al. le Sénéchal, comte de Carcado.

PONT-EN-ROYANS, seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en marquisat (janvier 1617) en faveur de Gaspard de Sassenage.

PONTENUOVO (Corse). Paoli y fut défait complétement le 19 mai 1769 par les Français.

PONTEVÈS ou **PONTEVEZ,** ancienne maison de Provence. La descendance des mâles s'éteignit au XIIe siècle, et le nom et les armes furent perpétués par Fouquet d'Agoult qui avait épousé l'héritière de Pontevez. De cette maison sont sortis les seigneurs de Grimaud, de Fos, de Colobrières, de Carcès, de Cotignac, de Bargeme, de Vaye, du Muy, du Castelar, de Flassans, de Silans, de Montfroc, de Maubousquet, de Saint-Ferréol, de Saint-Blaise, de Bauduen, de Saint-André, de Gien, d'Amirat, de La Forest, de Gévaudan, de Buoux, de Châteaurenard, de Lambesc et de Cabanes. — La terre et seigneurie de Giens (Var) fut érigée en marquisat sous le nom de Pontevez (octobre 1691) en faveur de Fr. de Pontevez. Armes : *de gueules au pont de deux arches d'or.* (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert). — Voy. EIROUX.

PONTEVÈS (Seigneurs de), de la famille provençale de Maurel.

PONTEVÈS (Jean DE), comte de Carcès, lieutenant général de Provence et des mers du Levant, né en 1512, à Flassans (Var), y mourut le 15 avril 1582. Bien que zélé catholique et chef de la faction qui de lui prit le nom de *Carcistes* (voy. ce mot), il refusa, lors de la Saint-Barthélemy, de faire massacrer les protestants dans son gouvernement.

PONTEVÈS-GIENS (Henri-Jean-Baptiste, vicomte DE), marin, né vers 1740, mort devant la Martinique le 23 juillet 1790.

PONTGIBAULT (Seigneurs de), de la maison de Daillon. = —, de la maison de Motier.

PONTHIEU, *Pagus Ponticus*, pays de la Basse-Picardie, avec titre de comté, chef-lieu Abbeville. Il était borné au N. par le Boulonnais; au N. E. par l'Artois; au S. par la Normandie; à l'E. par l'Amienois; à l'O. par l'Océan. Il avait 60 kilomètres de long sur 36 de large, et comprenait le bailliage de Montreuil (Pas-de-Calais), le pays de Marquenterre, chef-lieu Quend-le-Jeune (Somme); le Ponthieu propre, chef-lieu Abbeville (Somme); et le pays de Vimeu, chef-lieu Saint-Valery (Somme). Sous les Carolingiens, le Ponthieu comprenait en outre le Boulonnais, le Ternois, Guines, Ardres, etc.

COMTES DE PONTHIEU. — Angilbert, gendre de Charlemagne. — 814, Nithard (l'historien), fils du précédent. — 853, Rodolphe, oncle maternel de Charles le Chauve. — 859 au plus tard, Helgaud Ier. — 864 au plus tard, Herluin Ier, fils du précédent. — 878 au plus tard, Helgaud II. — 926, Herluin II, fils du précédent. — 945, Roger ou Rotgaire, fils du précédent. — 957 au plus tôt, Guillaume Ier, probablement fils du précédent. — Hilduin, Haudouin, Gilduin ou Guilain, fils du précédent. — Hugues Ier, fils du précédent. — Enguerand Ier ou Isambart, fils du précédent. — 1046, Hugues II, fils du précédent. — 1052, Enguerand II, fils du précédent. — 1053, Gui Ier, frère du précédent. — 1100 ou 1101, Agnès, fille et héritière de Gui. Elle porta le comté de Ponthieu dans la maison des comtes d'Alençon, de la race de Montgomeri, par son mariage avec Robert II, comte d'Alençon et de Bellême. — Guillaume II, dit Talvas, comte d'Alençon, fils de la précédente. — Gui II, fils du précédent. — 1147, Jean Ier, fils du précédent. — 1191, Guillaume III, fils du précédent. — 1221, Marie, fille unique du précédent, et ses deux maris, Simon de Dammartin et Mathieu de Montmorency. — 1251, Jeanne, fille de Marie et de Simon de Dammartin. Elle épousa successivement Ferdinand III, roi de Castille (1237) et (1260) Jean de Nesle. — 1279, Éléonore ou Isabelle, fille de la précédente et de Ferdi-

nand III, et son mari Édouard Ier, roi d'Angleterre. — 1290, Édouard II, fils du précédent, roi d'Angleterre. — 1325, Édouard III, fils du précédent, roi d'Angleterre. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, Philippe de Valois, en 1336, saisit le comté de Ponthieu, que le roi Jean donna, en 1351, à Jacques de Bourbon. Édouard III, par le traité de Brétigny, en 1360, rentra en possession du Ponthieu qui lui fut enlevé par Charles V en 1369. Retombé au pouvoir des Anglais sous Charles VI, le comté fut reconquis par Charles VII qui fut obligé de l'engager (1435) à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avec toutes les villes situées sur la Somme pour 400 000 écus. Racheté par Louis XI, en 1463, il fut de nouveau, par le traité de Conflans (1465), engagé à Charles le Téméraire pour sa vie durant. A la mort de ce prince (1477), le pays rentra sous la domination de Louis XI. En 1583, Henri III échangea contre Châtellerault, avec sa sœur naturelle Diane de France, veuve de François, maréchal de Montmorency, le Ponthieu qui, à la mort de celle-ci, fut donné par Louis XIII à Charles de Valois, fils naturel du roi Charles IX et de Marie Touchet. Il passa ensuite (1650) au fils de Charles-Louis de Valois dont la fille, Marie-Françoise, duchesse de Joyeuse, lui succéda (1653). Elle mourut le 4 mai 1696, et ce fut à sa mort que le comté fut définitivemeet réuni à la couronne. Elle avait eu un fils, Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise et prince de Joinville, mort avant elle (1671), et qui en avait été pourvu par lettres patentes du 30 septembre 1654.

BIBLIOGRAPHIE. L. A. Devérité : *Histoire du Ponthieu*, 1767, 3 vol. in-12 ; R. de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, 1864, 2 vol. in-8°.

PONTHIEU (Comte de), titre que prit le roi Charles X pendant son exil après la révolution de Juillet.

PONTHUS (Seigneurs de), branche de la maison de Hallot (Normandie).

PONTIA, Pons.

PONTIER (Augustin-Honoré), bibliographe, né à Aix le 8 déc. 1756, mort à Marseille le 19 sept. 1833.

PONTIFES (Frères), association formée en Italie, au XIIe siècle, pour la construction et la réparation des ponts. Elle ne tarda pas à pénétrer en France, et forma un ordre qui fut supprimé par Pie II en 1049.

PONTIFFROY, *Pons Theofredi*, abbaye de cisterciens, fondée vers 1230 près de Metz, puis transférée dans cette ville en 1572.

PONTIGNY, *Pontiniacum*, célèbre abbaye d'hommes et la seconde des quatre filles de Cîteaux, en Champagne (Yonne), diocèse d'Auxerre, fondée en 1114.

PONTIGNY (Ssigneurs de), branche de la maison de Custine (Pays de Liège).

PONTILLAUT (Seigneurs de), de la maison de l'Isle-Adam.

PONTIS, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs des Dourbes, de Curban et d'Urtis. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.) A cette famille appartenait Louis de PONTIS, né en 1593 au château de Pontis (Basses-Alpes), mort le 14 juin 1670 à Paris. Après avoir servi un assez grand nombre d'années, il se retira à Port-Royal. On a sous son nom des *Mémoires* fort intéressants dont il a fourni les matériaux à Dufossé, et qui, publiés en 1676, 2 vol. in-12, ont été réimprimés un grand nombre de fois, et, entre autres, dans les collections de mémoires.

PONTISARA, Pontoise.

PONTIVUS PAGUS, PONTICUM, le Ponthieu.

PONTKALLEC, terre et seigneurie de Bretagne (Morbihan), érigée en marquisat (juin 1657) en faveur de René de Guer, seigneur de Pontkallec.

PONTLEVOY, *Pons Levis*, abbaye de bénédictins dans le Blésois (Loir-et-Cher), diocèse de Blois, fondée en 1035. — Eudes, comte de Blois, fut battu, près de Pontlevoy, le 6 juillet 1016, par Herbert Ier *Eveille-chien*, comte du Maine, et Foulques Nerra, comte d'Anjou.

PONTLO (Seigneurs de), branche de la maison bretonne de Coetlogon.

PONTOISE, *Briva Isaræ*, *Pontisara*, capitale du Vexin-Français ; aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture de Seine-et-Oise. Prise par Jean sans Peur en 1417, elle fut, le 29 juillet 1419, surprise par les Anglais qui y commirent d'affreux massacres, et qui, après l'avoir perdue, la reprirent en 1439. Le 4 juin 1441, Charles VII vint l'assiéger, et ne put s'en emparer que le 16 septembre. Henri III s'en rendit maître en 1589. Elle fut prise par Mayenne le 6 janvier de l'année suivante et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594.

Pontoise fut donné comme apanage à la femme de saint Louis, Marguerite de Provence, en 1260 et à François d'Alençon en octobre 1570.

Le 1er juin 1312 Robert III, comte de Flandre, conclut à Pontoise, avec Philippe le Bel, un traité par lequel il céda à ce prince Lille, Orchies et Douai. Un traité y fut signé le 21 août 1359 entre Charles le Mauvais, roi de Navarre, et le dauphin Charles (V). — Des États généraux s'y tinrent en 1561. — Voy. ÉTATS GÉNÉRAUX.

BIBLIOGRAPHIE. Taillepied, *L'antiquité de Pontoise*, 1587, in-8° ; *Abrégé des antiquités de Pontoise*, 1720, in-8° ; l'abbé Trou, *Recherches sur Pontoise*, 1841, in-8°.

PONTOISON. Voy. EAU-LÈS-CHARTRES.

PONTONS. Sous l'Empire, les Anglais avaient consacré de vieux vaisseaux désarmés au logement des prisonniers de guerre, qui y étaient durement traités ; et les souffrances supportées par ceux qui avaient subi cette affreuse captivité ne contribuèrent pas peu à accroître la haine contre l'Angleterre. (V. *Revue rétrospective*, t. XVII.)

PONTORSON, *Pons Ursionis*, ville de Normandie (Manche). Prise par les Anglais, reprise par Richemont en 1426, elle fut l'année suivante assiégée par le comte de Warwick, et capitula. Elle tomba au pouvoir des protestants en 1562, de Henri IV en 1592 et fut la même année assiégée inutilement par le duc de Mercœur. Les Vendéens s'en emparèrent après un vif combat le 16 novembre 1793.

PONTOUS (Seigneurs de), de la maison de Montaut (Bigorre).

PONTOUX (Claude de), poëte, né vers 1530 à Châlon-sur-Saône, y mourut en 1579.

PONTREMOLI, ville forte de Toscane. Elle fut prise et brûlée par les Français en 1495, et prise et reprise par les Français et par les Austro-Russes en 1799.

PONTRIVILY (Seigneurs de), de la maison de Boisgelin (Bretagne).

PONTRON, *Pons Octranus*, *Pons Oltronii*, abbaye de cisterciens en Anjou (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers, fondée en 1134.

PONT-SAINTE MARIE, chartreuse en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

PONT-SAINTE-MAXENCE, petite ville du Valois (Oise). Elle fut prise par les Bourguignons en 1418, et par Charles VII en 1429. Il y fut signé en mai 1297 un traité d'alliance perpétuelle entre Philippe le Bel et Henri d'Avesne, comte de Hainaut, contre Gui de Dampierre, comte de Flandre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

PONT-SAINT-PIERRE, baronnie de Normandie (Eure), qui, de la maison de Hangest, passa dans celle de Roncherolles.

PONT-SAINT-VALLIER (Seigneurs du), de la maison de Monteil (Provence).

PONT-SUR-YONNE, *Pons Icaunæ*, ville de Bourgogne (Yonne) prise par les protestants en 1567.

PONT-VALLAIN ou **PONTVALIN** (Sarthe). Du Guesclin, au mois d'octobre 1370, y défit une partie de l'armée anglaise commandée par Robert Knolles.

PONTS (Seigneurs de), de la famille de Clausse. =—, de la famille de Le Bouthillier.

PONTS ET CHAUSSÉES. Ce n'est pas avant la fin de 1712 que les ingénieurs employés aux travaux publics, soit par le gouvernement royal, soit par l'administration provinciale dans les pays d'État, prirent le caractère de fonctionnaires publics exclusivement occupés par leur emploi. Mais ce fut l'arrêt du Conseil du 1er février 1716 qui organisa réellement le corps des ponts et chaussées. Le marquis de Béringhen fut le premier qui prit le titre de directeur général des ponts et chaussées. Ce titre fut supprimé en 1736 ; les fonctions subsistèrent, et furent exercées par un intendant des finances jusqu'au ministère Necker en 1777, puis ensuite par un maître des requêtes, qualifié intendant des ponts et chaussées. Parmi ces intendants il faut citer en première ligne Trudaine, qui a dirigé le service de 1748 à 1769. Son père, prévôt des marchands de Paris, avait été révoqué par le régent, Philippe d'Orléans, qui lui disait : « Vous êtes trop honnête pour rester avec nous. » Trudaine ne démentit pas son origine. Il fut remplacé par son fils, Trudaine de Montigny, qui après lui avoir été adjoint dans les dernières années de sa vie, lui succéda et resta en fonction jusqu'en 1777. Tous deux, le père surtout, ont rendu de grands services. C'est à celui-ci que l'on doit la création de l'École des ponts et chaussées en 1747, et celle de l'*Assemblée* devenue plus tard le *Conseil général des ponts et chaussées.* Après les Trudaine il faut citer l'intendant Chaumont de la Millière, qui dirigea habilement le corps à partir de 1781 jusqu'au 10 août 1792. Deux décrets du 7 fructidor an XII ont reconstitué le corps à peu près tel qu'il est aujourd'hui, et l'École des ponts et chaussées. Divers décrets et lois ont apporté, depuis, des modifications à la constitution du corps. Le recrutement s'était fait exclusivement à l'École polytechnique depuis l'origine de celle-ci ; et la loi du 30 novembre 1850 autorisant l'admission des *conducteurs* dans le corps des ingénieurs était restée une lettre morte. Le décret du 7 mars 1868 en simplifiant les épreuves d'admissibilité, et surtout en permettant de les subir successivement, a fini par abaisser une barrière jusqu'alors infranchissable, et déjà plusieurs conducteurs ont reçu le titre d'ingénieur après avoir passé par les épreuves réglementaires et avoir satisfait à des conditions qui ne laissent aucun rôle possible à la faveur. Depuis longtemps déjà, un assez grand nombre de conducteurs (une centaine) sont appelés à exercer les fonctions d'ingénieur ; et le titre de *sous-ingénieur* est conféré en vertu du décret du 21 décembre 1867, à ceux qui en paraissent le plus dignes parmi les plus anciens.

Les nouvelles attributions des conseils généraux des départements (1870) leur permettent d'enlever aux ingénieurs des ponts et chaussées pour les donner à qui bon leur semble, les routes départementales ; et dès leur première session, quelques-uns d'entre eux ont usé de cette faculté ; le plus grand nombre a prononcé l'ajournement. Mais la question reste pendante et rien ne garantit que dans un esprit étroit de parcimonie ou de localité, on ne détruira pas, sous prétexte de décentralisation, une institution dont le plus grand tort est, au fond, d'être la gardienne vigilante des intérêts qui lui sont confiés, sans acception de personnes, sans égard pour l'abus des influences locales. Que si, parfois, on a reproché aux ingénieurs une certaine roideur de caractère, on a fait porter au corps entier la responsabilité des torts d'un petit nombre. Quant à la prétendue incompatibilité qui existait entre les principes d'une société démocratique et la constitution d'un corps de fonctionnaires ayant le privilége de diriger les grands travaux publics, nous pouvons renvoyer à ce qu'écrivait en 1850 une commission chargée de préparer un projet de réorganisation des ponts et chaussées et des mines : « On croit trop que la formation, dans le sein de l'administration publique, de corps spéciaux, a pour objet principal de procurer aux individus qui font partie de ces corps des avantages plus certains et des garanties plus étendues. Ce mode d'organisation du personnel des services publics n'a, au contraire, qu'un seul but, c'est d'obtenir la meilleure gestion possible des intérêts généraux, en ne confiant le soin de les régir qu'à des agents préparés de longue main ; en attachant ces agents au service de l'État, une fois qu'ils y ont été admis après sérieuses épreuves ;... en entretenant, par le sentiment de la solidarité, le respect éclairé des traditions, source de tout progrès, l'émulation et la moralité. » (Vignon, *Études historiques sur les voies publiques en France ;* Léon Aucoc, *Conférences sur l'administration et le droit administratif.*)

PONTVILLE, maison de la Beauce, d'où sont sortis les vicomtes de Breuillé. Par suite du mariage de Jean de Pontville avec Anne de Rochechouart, en 1470, les seigneurs de Pontville prirent le nom de Rochechouart-Pontville. (Voy. les *Annales de Limoges*, par le P. Bonaventure.)

PONVILLE, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Druchamp.

POPELICAINS, nom qu'en Provence on donnait aux Albigeois. (Voy. ce mot.)

POPELICANI, monnaie ayant cours en Bretagne au moyen âge.

POPELINIÈRE. Voy. La Popelinière.

POPINIAY, pseudonyme de l'abbé Aunillon.

POPINIÈRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Bongars.

POPULUS SION, introït, et nom, dans quelques anciens documents, du second dimanche de l'Avent.

PORBUS (François), dit *le Vieux*, peintre de portraits, né à Bruges en 1540, mort à Anvers en 1580.—*Portrait* de Henri IV enfant (musée de Versailles). = Son fils, François, dit *le Jeune*, peintre d'histoire et de portraits, né à Anvers en 1570, mort à Paris en 1622.—*La Cène; Saint François d'Assise;* 2 *Portraits* de Henri IV; *Portraits* de Marie de Médicis et de G. du Vair (musée du Louvre); *Portraits* de Henri IV et du prince d'Orange (musée de Versailles).

PORCAIRE (S.), abbé de Lérins, martyr le 12 août 731.

PORCARIOLA, Porquerolles.

PORCÉAN, ville avec titre de comté en Champagne (Ardennes), qui prit plus tard le nom de Château-Porcien. Elle fut érigée en principauté (juin 1561) en faveur d'Ant. de Croy.—Voy. Château-Porcien).

PORCÉAN (Seigneurs de), branche de la maison de Châtillon.

PORCELETS (Les), maison de Provence d'où

sont sortis les seigneurs de Fos, de Maillane et d'Ubaye. Armes : *d'or au porcelet de sable*. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert, et les *Lignages d'outremer*, de du Cange.)

PORC-EPIC ou du **CAMAIL** (Ordre du), ordre militaire fondé en 1394 par Louis de France, duc d'Orléans, lors du baptême de son fils Charles. Ces deux noms lui vinrent de ce que le duc donnait aux membres qu'il recevait, outre un collier, une bague d'or garnie d'une agate (appelée alors camaïeu ou camail) où était gravé un porc-épic. — Louis XII avait, comme on sait, pour devise un porc-épic avec ces mots : *Cominus et eminus*, « de près et de loin. »

PORCHER de LISSONAY (Gilles-Charles), comte de RICHEBOURG, conventionnel, sénateur, pair de France, né en 1753 à La Châtre, mort le 10 avril 1824 à Paris. Il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement.

PORCHÈRES (Seigneurs de), de la famille provençale d'Arbaud. — Voy. ARBAUD.

PORCHÈRES (Honorat LAUGIER, sieur de), écrivain, membre de l'Académie française, né en Provence vers 1566, mort en octobre 1653. = François d'ARBAUD, sieur de Porchères, écrivain, membre de l'Académie française, né en Provence en 1590, mort en Bourgogne en 1640. = Jean d'ARBAUD, sieur de Porchères, frère du précédent, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, a laissé quelques poésies.

PORCHERON (Dom David-Placide), bénédictin de Saint-Maur, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, né à Châteauroux en 1652, mort à Paris en 1694. Il a donné la première édition de la *Géographie* de l'Anonyme de Ravenne, 1688, in-8°.

PORDENONE, ville forte du Frioul, près de laquelle l'archiduc Jean battit l'armée franco-italienne le 15 avril 1809.

PORÉE (Charles), jésuite, poëte latin, né dans la paroisse de Vendes près de Caen, le 14 septembre 1675, mort à Paris le 11 janvier 1741. Il professa la rhétorique à Paris, et eut pour élève Voltaire, qui conserva toujours pour lui une profonde reconnaissance. = Son frère, CHARLES-GABRIEL, oratorien, littérateu, né en mai 1685 à Caen, y mourut le 17 juin 1770. — *La Mandarinade*, 1735-1739, 3 part., in-12.

PORENTRUY, ville de Suisse, ancienne capitale des États de l'évêque de Bâle. Prise par Custine le 28 avril 1792, elle fit partie de la France jusqu'en 1814, où elle fut donnée à la Suisse.

PORHOET, maison de Bretagne, d'où est sortie la maison de Rohan et qui a produit les seigneurs du Gué de L'Isle et du Poulduc.

PORNIC, bourg de Bretagne (Loire-Inférieure), avec une abbaye d'augustins, diocèse de Nantes, fondée au XII° siècle.

PORQUERICOURT (Seigneurs de), de la maison de La Vieuville (Picardie).

PORQUEROLLES, *Porcariola*, l'une des îles d'Hyères. — Voy. HYÈRES.

PORQUET (L'abbé Pierre-Charles-François), écrivain, né à Vire le 12 janvier 1728, mort le 22 novembre 1796.

PORREGIUS, Porroys, Port-Royal.

PORROYS, *Porregius*. Voy. PORT-ROYAL.

PORSAC (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Marillac.

PORT (Du), famille de Franche-Comté, originaire de Savoie. D'elle sont sortis les seigneurs de Montplaisant, de Court, et de Loriol. =—, autre famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vignolles.

PORT (Du), *de Portu*, localité sur les confins des diocèses de Maguelonne et de Nîmes. Il s'y tint un concile le 17 novembre 887.

PORT (Grand-) (Ile-de-France). Il y fut livré du 20 au 28 août 1810 de sanglants combats entre une escadre française et une escadre anglaise. Celle-ci y perdit quatre frégates.

PORTAIL, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de Vaudreuil en Normandie.

PORTAIL (Jacques-André), peintre, dessinateur du roi, membre de l'Académie (1746), mort à Paris le 4 novembre 1759. — Deux dessins (musée du Louvre); *Vues* de Versailles (musée de Versailles).

PORTAL (Antoine, baron), célèbre médecin, né à Gaillac (Tarn) le 5 janvier 1742, mort à Paris le 23 juillet 1832. Grâce à son talent autant qu'à son savoir-faire, il devint successivement membre de l'Académie des sciences, professeur de médecine au Collége de France (1769), professeur d'anatomie au Jardin des Plantes (1755), médecin de Monsieur, membre de l'Institut, premier médecin de Louis XVIII, puis de Charles X. On lui doit, en grande partie, la fondation de l'Académie de médecine (1820). — *Précis de chirurgie pratique*, 1768, 2 vol. in-8°; *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, 1770-1773, 7 vol. in-8°; *Cours d'anatomie médicale*, 1803, 5 vol. in-8°.

PORTAL (Jean-Pierre), général, né le 15 janvier 1761 à Montauban, où il est mort le 13 janvier 1846.

PORTAL D'ALBARÈDES (Pierre-Barthélemy, baron), homme d'État, né le 31 octobre 1765 à Albarèdes (Tarn-et-Garonne), mort à Bordeaux le 11 janvier 1845. Il fut successivement armateur à Bordeaux, maître des requêtes (1811), directeur supérieur des colonies (1815), député de Tarn-et-Garonne, et enfin (1818) ministre de la marine. A sa sortie du ministère (13 déc. 1821), il fut nommé ministre d'État et pair de France. — *Mémoires contenant des plans d'organisation de la puissance navale de la France*, 1846, in-8°.

PORTALIS (Jean-Étienne-Marie), homme politique, membre de l'Institut (1803), né au Bausset (Var), le 1er avril 1745, mort à Paris le 25 août 1807. Membre du conseil des Anciens (1795), il fut, lors du coup d'État du 18 fructidor, obligé de se réfugier en Suisse. Rentré en France après le 18 brumaire, il devint conseiller d'État, et en cette qualité prit la part la plus active au concordat et aux articles organiques, puis à la rédaction du *Code civil* et fut appelé (1804) au ministère des cultes avec le portefeuille du ministère de l'intérieur. — *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*, 1820, 2 vol. in-8°; *Discours*, *rapports*, etc., *sur le Code civil*, 1844, in-8°; et *sur le Concordat*, 1845, in-8°. = Son fils, JOSEPH-MARIE, homme d'État, né à Aix en Provence, le 19 février 1778, mort à Passy le 4 août 1858. Conseiller d'État (1808), comte de l'Empire, directeur général de l'imprimerie et de la librairie (1810), et destitué pous n'avoir pas fait connaître à l'empereur un bref de Pie VII (1811), il devint successivement (1813) premier président de la cour d'Angers, et sous la deuxième Restauration, conseiller à la cour de Cassation (1815), conseiller d'État, pair de France (1819), sous-secrétaire d'État au ministère de la justice (1820), président à la cour de Cassation (1824), garde des sceaux (1828), ministre des affaires étrangères (mai 1829), et après sa sortie du ministère (7 août) premier président à la cour de Cassation, puis membre de l'Académie des sciences morales (1832) et sénateur (1852). = AUGUSTE, parent des précédents, homme politique, né à la Ciotat, le 17 mars 1801, mort à Plombières près Dijon le 28 janvier 1855. Nommé après la révolution de 1830 vice-président du tribunal de la Seine, puis conseiller à la cour royale, il fut député de l'opposition dans

plusieurs législatures, procureur général après la révolution de Février et membre de l'Assemblée constituante (1848).

PORTATIF (Évêque). Voy Évêque.

PORT-AU-PRINCE, ville de Saint-Domingue, ancienne résidence du gouverneur de la partie française de l'île. Elle fut prise par les Anglais le 1er juin 1794.

PORT-DE-LESNEY (Seigneurs du), de la famille de Pontallier (Franche-Comté).

PORTE (Arnaud de la), intendant de la liste civile de Louis XVI (1790), né à Versailles en 1744, mort sur l'échafaud à Paris le 28 août 1792.

PORTE (L'abbé de la), pseudonyme de Mérard de Saint-Just.

PORTE. Voy. La Porte.

PORTEBISE, famille de Touraine d'où sont sortis les seigneurs du Bois. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

PORTEFAIX (Pierre), poëte, calviniste, né à Die, vers 1580, mort à Yverdun.

PORTELANCE (François de), poëte, né en 1732, mort au château de Montaseau (Dordogne) en 1821.

PORTE-MANTEAU DU ROI, officier de la chambre du roi dont la principale fonction consistait à porter le manteau, les gants, le chapeau et la canne du roi. (Voy. l'*État de la France*, 1749, t. I.)

PORTENAU. En mai 1232, il y fut conclu un traité entre Louis IX et l'empereur Frédéric II qui s'engagea à ne point faire d'alliance avec l'Angleterre sans le consentement du roi de France. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

PORTES, seigneurie du Languedoc (Gard), qui appartint d'abord à la maison de Randon, et fut érigée en comté (1585) en faveur de Jacques de Budes, puis en marquisat (déc. 1613), en faveur de son fils Antoine-Hercule. Elle passa en 1698 dans la maison de Bourbon-Conti.

PORTES (Seigneurs de), de la maison d'Urre.

PORTES. Voy. Manses.

PORTHAISE (Jean), cordelier, prédicateur, né à Saint-Denis de Gatines (Mayenne), mort après 1608.

PORTICIACUS (Sanctus), S. Pourcain.

PORTIEZ (Louis), homme politique, directeur de l'École de droit de Paris, né à Beauvais, vers 1755, mort à Paris le 5 mai 1810. Député de l'Oise à la Convention, il y vota la mort du roi avec sursis, et fit ensuite partie du conseil des Cinq-Cents et du Tribunat.

PORTION CONGRUE. Les ecclésiastiques qui, sous les noms de vicaires, desservants, etc., étaient chargés de remplir les services religieux dans les paroisses autrefois unies à un monastère ou à un chapitre, ne jouissaient pas des bénéfices régulièremeut attachés à leurs fonctions, comme les autres dignitaires ecclésiastiques. Leur subsistance fut assurée au moyen d'une part dans les fruits abandonnés par le titulaire à titre d'indemnité. C'est ce qu'on appela Portion congrue. Cette indemnité, presque toujours insuffisante, donna lieu à de longues et graves difficultés entre les bénéficiers qui ne remplissaient pas l'office et le desservant qui avait les charges sans le moyen d'y faire face. Le minimum de la portion congrue fut fixé à 300 livres au XVIIe siècle, à 500 au XVIIIe. Une ordonnance, en date du 19 janvier 1686, avait déjà amélioré la condition des vicaires de paroisse en leur assurant, outre la portion congrue, le bienfait de l'inamovibilité, tandis que jusque-là ils se trouvaient absolument dans la dépendance des titulaires du bénéfice ou de la cure.

PORT-LOUIS, ville forte de Bretagne (Morbihan), sur la mer. Elle porta, jusqu'au XVIIe siècle, le nom de Blavet, et reçut le nom qu'elle porte actuellement, lorsqu'elle eut été reconstruite sous Louis XIII. Pendant la Ligue, le duc de Mercœur s'en empara (1590) et la livra aux Espagnols, qui la rendirent par le traité de Vervins. Le 23 juin 1795, il se livra près de Port-Louis un combat naval entre les Français et les Anglais.

PORTMORT (Seigneurs de), de la maison de Croismare (Normandie).

PORTO-ERCOLE, port fortifié de la Toscane, pris par Marignano sur les Français en 1555.

PORTO-FERRAJO, ville de l'île d'Elbe. Investie par les Français le 2 mai 1801, elle ne leur fut rendue, par les Anglais qui l'occupaient, qu'après les préliminaires de paix signés à Londres le 1er octobre 1801.

PORTO-LONGONE, petite ville forte sur la côte orientale de l'île d'Elbe, prise par la Meilleraye, le 29 octobre 1646.

PORT-ROYAL, Porroys, *Portus Regius*, *Porregius*, célèbre abbaye de bernardines, près de Chevreuse (Seine-et-Oise), diocèse de Paris, fondée en 1204, par Mathilde de Garlande. Elle fut réformée par l'abbesse Jacqueline-Marie-Angélique Arnauld, qui, en 1629, obtint du roi que dorénavant l'abbesse serait élective et triennale. En 1626, toute la communauté fut transférée à Paris dans un monastère situé rue de la Bourbe, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, et qui fut appelé Port-Royal de Paris, pour le distinguer de l'autre, qui fut désigné sous le nom de Port-Royal-des-Champs. L'abbaye des Champs étant alors demeurée vide de religieuses, plusieurs solitaires allèrent s'y établir, entre autres Arnauld d'Andilly, Le Maistre de Sacy, etc., dont les vertus et la science jetèrent un vif éclat. Ils y fondèrent des écoles, pour lesquelles furent composées ces *méthodes* qui jouirent longtemps d'une si grande réputation. Les religieuses de Paris, devenues trop nombreuses, envoyèrent une partie des leurs dans leur ancien monastère. En 1669, les deux abbayes furent séparées, et enfin, en 1708, les religieuses de Port-Royal-des-Champs, qui s'étaient toujours signalées pour leur attachement au jansénisme, n'ayant signé la bulle *Vineam Domini* qu'avec des restrictions, elles furent dispersées par ordre du roi, le monastère détruit de fond en comble, et les revenus transférés à la maison de Paris, qui subsista jusqu'à la Révolution. — On a publié au dernier siècle diverses histoires de Port-Royal. Bornons-nous à citer celle qui en a été donnée par M. Sainte-Beuve.

PORT-SAINT-VALLIER (Seigneurs du), de la maison de Monteil.

PORTS en Languedoc (Seigneurs des), de la maison de Pierre de Bernis (Vivarais).

PORTSMOUTH (Duchesse de). Voy. Keroual.

PORTUGAL (Relations avec le). A la fin du XIe siècle Henri de Bourgogne, petit-fils de Robert Ier, duc de Bourgogne, étant allé combattre les Sarrasins d'Espagne, sous Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, ce prince lui donna en mariage sa fille naturelle, Thérèse, et le comté de Portugal (1094). Alphonse Henriquez Ier, fils et successeur de Henri, prit le titre de roi qu'il transmit à ses descendants. Ainsi ce fut un prince français qui fonda le royaume de Portugal. Depuis cette époque les relations de la France avec ce royaume furent nulles jusqu'au XVIe siècle. Vers 1530, des vaisseaux portugais ayant pillé plusieurs navires qui appartenaient au riche armateur de Dieppe, Ango, celui-ci mit en mer une flottille avec laquelle il bloqua le port de Lisbonne, ravagea les côtes et força le roi Jean III

à lui payer une indemnité. Après la mort du cardinal Henri (1580), qui avait succédé (1578) à son neveu Sébastien, ce prince n'ayant laissé aucun héritier direct, plusieurs princes se portèrent comme candidats au trône. Au nombre des prétendants figura Catherine de Médicis. Henri III ne soutint pas les droits de sa mère, mais ceux d'Antoine, grand prieur de Crato. Une expédition commandée par Strozzi partit pour les Açores et débarqua à Saint-Michel; mais la flotte française fut détruite par les Espagnols dans une sanglante bataille livrée près de Tercère le 26 juillet 1582 (voy. TERCÈRE), et l'année suivante, le 4 août, les derniers restes de l'expédition capitulèrent à Tercère. Le Portugal resta soumis à l'Espagne jusqu'en 1640, où une révolution à laquelle Richelieu avait secrètement contribué plaça sur le trône la maison de Bragance. Il prit part contre la France à la guerre de la succession d'Espagne; son armée fut détruite à la bataille d'Almanza (1707), par le maréchal de Berwick, et en 1711 Du Guay-Trouin alla au Brésil attaquer et prendre Rio-de-Janeiro. La paix entre les deux puissances fut signée à Utrecht.

Après la conclusion du pacte de famille (voy. ce mot) entre les diverses branches de la maison de Bourbon, le Portugal s'allia à l'Angleterre. Une armée franco-espagnole l'envahit et les hostilités se prolongèrent sans grands résultats jusqu'à la paix de Paris (1763). Lors de la guerre d'Espagne avec la République, le Portugal joignit à l'armée espagnole quelques troupes qui ne pénétrèrent pas sur le territoire français; mais la paix ne fut conclue que quand, poussée par Bonaparte, premier consul, l'Espagne lui eut déclaré la guerre. Par les traités de Badajoz (6 juin 1801) et de Madrid (29 septembre 1801), le Portugal s'engagea à fermer ses ports aux navires anglais, à payer vingt-cinq millions et à céder un vaste territoire dans la Guyane. Un traité de neutralité (6 octobre 1803) lui permit de ne pas prendre part au renouvellement de la guerre avec l'Angleterre; mais quatre ans après, Napoléon ayant voulu faire adopter par le prince-régent sa politique du blocus continental, celui-ci s'y refusa, et le 27 octobre 1807 fut conclu à Fontainebleau, entre la France et l'Espagne, un traité à la suite duquel le Portugal fut envahi et rapidement conquis. Bientôt une armée anglaise débarqua en Portugal; la défaite de Junot à Vimeiro (21 août 1808) le força de conclure à Cintra (30 août) une convention d'après laquelle les troupes françaises évacueraient complétement le royaume, seraient embarquées sur des navires anglais et déposées dans un port français entre Rochefort et Lorient. Deux autres invasions commandées la première par Soult, la seconde par Masséna, eurent lieu en mars 1809 et en juillet 1810; mais elles n'obtinrent pas un meilleur succès que la première. — Voy. Chronologie, art. FRANCE.

Pendant ce temps, la cour s'était réfugiée au Brésil, et elle fit envahir la Guyane française, qu'une capitulation mit en son pouvoir et qui nous fut rendue par les traités de 1815. En 1831 une expédition française, commandée par l'amiral Roussin, força le Tage et obligea don Miguel à accorder des réparations pour les vexations qu'il avait fait subir à plusieurs de nos compatriotes établis en Portugal.

PORTUS ABUCINI, Port-sur-Saône. = — ÆPATIACI S. Cette place, située aux environs de Blankenberghe, suivant d'Anville, est, au ve siècle, indiquée comme une des trois préfectures du duché de la Belgique seconde. = — BAJOCASSINUS, Port-en-Bessin. = — BALDUS, Port-Bail. = — GRATIÆ le Havre de Grâce. = — REGIUS, Port-Royal. = — SEQUANÆ, Barbeaux. = — SUAVIS, Poussey. = — ULTERIOR, Tréport. = — VENERIS, Port-Vendres.

PORT-VENDRES, *Portus Veneris*, ville des Pyrénées-Orientales qui fut prise par les Espagnols en décembre 1793, et reprise en mai 1794.

PORTZMOGUER. Voy. PRIMAUGUET.

POSCHET DE VOYAUX, famille de Flandre, originaire d'Allemagne, et d'où sont sortis les seigneurs de Roazem, de Genneret, de Vaux et de Nahaux.

POSSESSEUR ROMAIN. L'homme libre, l'ingénu gallo-romain était connu sous la désignation de *possessor Romanus*. La propriété territoriale accompagne en effet généralement la liberté, et c'est ainsi que la loi Salique paraît le comprendre, quand elle donne cette définition du possesseur Romain, *id est, qui res in pago ubi remanet proprias habet*. Ce possesseur était à peu près dans la pratique assimilé à l'ingénu barbare; comme lui il faisait souvent partie de la *comitiva* du prince, il était *conviva regis* aussi bien que l'antrustion; enfin de préférence aux Germains eux-mêmes il était appelé aux fonctions importantes. Son rôle devint bientôt considérable dans le gouvernement et il finit par dominer en Neustrie. Mais la différence essentielle subsistait par le taux du wehrgeld qui ne dépassait pas cent sous pour l'ingénu gallo-romain, tandis qu'il était de moitié plus fort pour l'homme libre barbare (200 sous).

POSEN, capitale du duché de ce nom (Prusse). Elle fut prise par les Français le 10 novembre 1806. — Le 11 décembre suivant, il y fut signé un traité de paix et d'alliance avec l'électeur de Saxe, qui accéda à la confédération du Rhin et prit le titre de roi.

POSSESSE (Seigneurs de), de la maison de Garlande.

POSTE (Hommes de). Les *hommes de poste* sont généralement considérés par les feudistes, et même par du Cange comme des personnes de condition servile; on les assimile aux vilains. Ce sens de l'expression résulte en effet de textes nombreux (Coutume de Vitry, art. 65, Etablissements de saint Louis, liv. I, ch. XXIII, Charte d'Eustache de Conflans, 1294). C'est ainsi qu'on disait également *terres de poste*, pour désigner les villenages; et Boutillier qualifie même ces personnes de *coustumières*, à cause des prestations et des services auxquels elles étaient soumises.

Cependant certains coutumiers entendent par le mot *hommes de poste*, des hommes libres, et les opposent aux nobles. Dans ce sens, on trouve un arrêt de 1347, et l'article 155 de la Coutume de Meaux; on peut surtout citer une phrase significative de Beaumanoir, où faisant l'énumération des différentes classes de personnes qui composaient de son temps la société française, il en distingue trois, qui sont les seigneurs, les hommes de poste, et les serfs ou vilains. Les coutumes de Hainaut s'exprimaient dans les mêmes termes.

POSTEL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs des Minières, du Colombier, d'Orvaux, de Launay et de Houllemagne.

POSTULANTS. C'était le titre que portaient les procureurs quand ils remplissaient les fonctions d'avocat, notamment quand ils plaidaient devant les tribunaux d'ordre inférieur; c'était aussi la désignation sous laquelle étaient connus devant la Chambre de commerce ceux que nous appelons aujourd'hui les Agréés.

POSTEL (Guillaume), célèbre visionnaire et érudit, né le 28 mai 1505 ou 1510, à Dolerie (Manche), mort à Paris le 6 septembre 1581. Il erra en Europe pendant la plus grande partie de sa vie, souvent persécuté et emprisonné pour ses opi-

nions théologiques et ses visions. Il fut à deux fois différentes professeur de mathématiques et de langues orientales au Collége de France. — De ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Linguarum XII characteribus differentium alphabetum introductio*, 1538, in-4°; *De originibus seu de hebraicæ linguæ et gentis antiquitate*, 1538, in-4°; *Grammatica arabica*, in-4°; *Syriæ descriptio*, 1540, in-8°; *De magistratibus Atheniensium*, 1543, in-8°; *Alcorani et Evangelistarum concordiæ liber*, 1543, in-8°; *L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge faites par les Gaulois*, 1552, in-16; *De Phœnicum litteris*, 1552, in-8°; *Tabulæ in astronomiam*, 1552; *La doctrine du siècle doré*, 1551, in-16; *Les très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde*, 1553, in-16; *De la république des Turcs*, 1560, in-4°.

POSTES. Les postes qu'Auguste avaient créées dans l'empire romain sous le nom de *course publique* subsistèrent dans les Gaules jusqu'à l'invasion des Barbares. Charlemagne en rétablit quelques-unes qui, après lui, ne tardèrent pas à disparaître. L'état de morcellement dans lequel la France se trouva au moyen âge, les guerres incessantes qui la déchiraient les rendaient fort inutiles. Aussi ce fut seulement sous Louis XI, le 19 juin 1464, qu'un arrêt du Conseil institua une poste aux chevaux et aux lettres, mais seulement pour l'usage du roi. Elle était placée sous la surveillance d'un officier portant le titre de conseiller grand-maître des coureurs de France. Au mois de mars 1597 un édit créa des relais de chevaux pour le transport des voyageurs et des malles. La petite poste fut établie à Paris en mai 1653. Sous l'ancien régime l'administration de la poste fut tantôt donnée à bail, tantôt mise en régie. Le chef de cette administration porta tour à tour les noms de général des postes, contrôleur général, surintendant, grand-maître et surintendant général. Aujourd'hui il porte le titre de directeur général et dépend du ministère des finances. (Voy. Gouin, *Études historiques sur l'établissement des postes*, 1823, in-4°, et les articles publiés par M. Du Camp dans la *Revue des Deux-Mondes*.)

POT, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Champroy, de La Prugne-au-Pot, de Puyagu, de Thoré, de Rhodes, de Chassingrimont, de Chambon, du Magnet et de Piégu. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

POT (Philippe), seigneur de La Roche, en Bourgogne, né en 1428, mort en septembre 1494. Premier chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Charles le Téméraire, il s'attacha après la mort de celui-ci à Louis XI. Nommé député de la noblesse de Bourgogne aux États généraux de 1484, il y joua un rôle important, et y prononça un discours devenu célèbre par la hardiesse et la nouveauté des vues politiques.

POTAGER, officier de la *bouche* du roi, qui avait soin des potages et était appointé de 400 livres.

POTENTIEN (S.), martyr au IIIe siècle. Ses fêtes, le 19 octobre et le 31 décembre.

POTERIE (Seigneurs de la), branche bâtarde de la maison d'Harcourt.

POTERIES (Seigneurs des), branche de la maison de Maillé.

POTERLET, peintre, élève d'Hersent, né à Épernay en 1802, mort à Paris en mai 1835. — *Trissotin* et *Vadius* (musée du Louvre).

POTHÉMONT (Seigneurs de), de la maison de Beaufort (Champagne).

POTHERIE (La). La seigneurie de Chalain en Anjou (Maine-et-Loire) qui avait été érigée en comté (1657) en faveur de Christophe Fouquet, le fut de nouveau au même titre, sous la dénomination de La Potherie (septembre 1748), en faveur d'Urbain Le Roi de la Potherie.

POTHIER (L'abbé Remi), théologien, né en 1727, à Reims, y mourut le 23 juin 1812.

POTHIER (Robert-Joseph), célèbre jurisconsulte, né le 9 janvier 1699, à Orléans, y mourut le 2 mars 1772. — *Coutume d'Orléans*, 1740, 2 v. in-12; *Pandectæ Justinianeæ*, 1743, 3 vol. in-fol., souvent réimprimés; *Traité des obligations*, 2 vol. in-12; *Traité du contrat de vente*, 1762, 2 vol. in-12; *Traité du contrat du mariage*, 1768, 2 vol. in-12; *Traité de la communauté*, 1770, 2 vol. in-12; *Traité du douaire*, 1770, in-12; *Traités du droit d'habitation*, *des donations entre mari et femme; Traité des fiefs*, 1776, 2 vol. in-12; *Traités de la garde noble et bourgeoise*, 1777, in-12; *Traité des successions*, 1777, in-12; *Traités des propres et des donations testamentaires*, 1777, in-12; *Traité de la procédure civile et criminelle*, 1778, 2 vol. in-12. Ses œuvres complètes ont été réunies un très-grand nombre de fois. La dernière édition est de 1845-1848, 10 vol. in-8°.

POTHIÈRE ou **POULTIÈRES**, abbaye de bénédictins, en Champagne (Côte-d'Or), diocèse de Langres, fondée en 1160 par Gérard, comte de Roussillon.

POTHIN (S.), premier évêque de Lyon, né à Smyrne en 87, martyrisé à Lyon le 2 juin 177. Les actes de son martyre écrits en grec nous ont été conservés par Eusèbe, qui les a insérés en partie dans son Histoire ecclésiastique.

POTIER, famille de robe dont le premier personnage connu est Nicolas Potier, seigneur de Groslay, conseiller du roi, général des monnaies, mort en 1475. — D'elle sont sortis les seigneurs de Blancmesnil, de Novion, de Sceaux et de Grignon, les seigneurs, comtes puis ducs de Tresmes et de Gesvres. — A cette famille appartiennent les personnages suivants :

POTIER (Nicolas), seigneur de Blancmesnil, président à mortier au Parlement de Paris, né à Paris en 1541, y mourut le 1er juin 1635. = Son fils, RENÉ, évêque de Beauvais, mort en octobre 1616. = AUGUSTIN, frère du précédent, lui succéda sur le siége de Beauvais (1616), fut grand aumônier d'Anne d'Autriche, qui le nomma ministre d'État au commencement de sa régence, et mourut le 19 juin 1650. = LOUIS, seigneur de GESVRES, frère de Nicolas, secrétaire des finances (1567), secrétaire du conseil (1578), secrétaire d'État (1589), mort le 25 mars 1630. = Son fils, René, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général en Champagne, duc de Tresmes et de Gesvres (1648), né en 1579, mort à Paris le 1er février 1670. = Antoine, seigneur de SCEAUX, secrétaire d'État, frère du précédent, mort au siége de Montauban le 13 septembre 1621. = LÉON, duc de GESVRES, fils de René, gouverneur de Paris, premier gentilhomme de la chambre du roi, né en 1620, mort le 10 décembre 1704. = LÉON, fils du précédent, archevêque de Bourges (1694), cardinal (1719), né le 15 août 1556, mort le 12 novembre 1744. = ÉTIENNE-RENÉ, neveu du précédent, évêque de Beauvais (1728), cardinal (1756), né le 2 janvier 1697, mort à Paris le 26 juillet 1774.

POTIER (Nicolas), seigneur de Novion, magistrat, membre de l'Académie française, né à Paris en 1618, mort à Grignon le 1er septembre 1693. Président au Parlement de Paris (1645), il joua un rôle double pendant les troubles de la Fronde où trahit sa compagnie (1652), fut nommé (1677) premier président, et à la suite de malversations dut donner sa démission. = Son petit-fils, ANDRÉ, premier président au Parlement de Paris, né à Paris, y mourut en 1731.

POTIER DES CAILLETIÈRES (Charles-Ga-

briel), célèbre acteur comique, né à Paris le 23 octobre 1774, mort à Fontenay-sous-Bois le 20 mai 1838.

POTIERS D'ÉTAIN. La communauté des potiers d'étain et tailleurs d'armes sur étain à Paris avait des statuts fort anciens qui furent confirmés en mai 1613 et en juin 1705. En 1776, ils furent réunis aux faïenciers et vitriers. L'apprentissage était de six ans avec trois ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 36 livres et la maîtrise 500 avec chef d'œuvre. Patron, S. Fiacre.

POTIERS DE TERRE. La communauté des potiers de terre à Paris qui avait des statuts fort anciens en reçut de Charles VII en 1456 de nouveaux qui furent confirmés par Henri IV en 1607. Ils furent réunis en 1776 aux faïenciers et vitriers. L'apprentissage était de six ans; le brevet coûtait 19 livres et la maîtrise 500. Patron, S. Bon.

POTSDAM (Prusse). Il y fut signé, le 3 novembre 1805, une convention contre la France entre la Prusse et la Russie.

POTTIER (Le), famille du Cambrésis, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Verrin, des Préaux et de la Hestrois.

POTTIER (François), missionnaire en Chine, né à Loches en 1718, mort le 28 septembre 1792.

POTTIER (André-Ariodant), archéologue, conservateur de la bibliothèque de Rouen, né à Paris le 2 novembre 1799, mort à Rouen en 1867.

POTTONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Rivery (Picardie).

POUCHARD (Julien), membre de l'Académie des inscriptions, né en 1656 près de Domfront (Orne), mort à Paris le 12 décembre 1705.

POUDENAS (Seigneurs de), branche de la maison de du Bouzet (Armagnac).

POUCHET (Louis-Ézéchiel), industriel, né à Gruchet (Seine-Inférieure) en 1748, mort à Rouen le 30 mai 1809.

POUDRE DE GUERRE. Le *feu grec* ou *grégeois*, comme on disait au moyen âge, tel que le décrivent les historiens byzantins et, plus tard, l'historien de la première croisade de S. Louis, Joinville, paraît avoir été le premier emploi de la poudre en Europe. Il fut inventé vers 673 par Callinicus, architecte d'Héliopolis, lors du siège de Constantinople par les Arabes. Il y en avait plusieurs espèces, que des travaux récents assimilent à nos fusées de guerre et à nos pots à feu. — Le plus ancien document où il soit question de l'usage de la poudre et des armes à feu en France, est une quittance de juillet 1338. Il y est question de l'achat de salpêtre et de soufre vif « pour faire poudre pour traire garros (carreaux) à feu. » Depuis cette époque les documents abondent, et l'on voit les canons figurer aux siéges de Cambrai (sept. 1339), du Quesnoy (1340), de Château-de-Riboult en Artois (1349), etc. (Voy. Lacabane, *Sur la poudre à canon et son introduction en France*, Biblioth. de l'*École des Chartes*, 2ᵉ série, t. Iᵉʳ; Reinaud et Favé, *Du feu grégeois et des feux de guerre*, 1843 et 1850, in-8°; Lud. Lalanne, *Recherches sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe*, 2ᵉ édition, 1845, in-4°.)

POUET (Seigneurs du), de la maison de L'Espine (Dauphiné).

POUGENS (Le chevalier Marie-Charles-Joseph de), fils naturel du prince de Conti, littérateur, membre de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 15 août 1755, mort à Vauxbain (Aisne). La petite vérole le rendit aveugle à vingt-quatre ans. — *Trésor des origines de la langue française*, 1819, in-4°; *Archéologie française*, 1821-24, 2 vol. in-8°.

POUGET (Du), maison du Quercy, d'où sont sortis les seigneurs de Nadaillac. A cette maison appartenait Bertrand DU POUGET, cardinal, né en 1280 au château du Pouget (Lot), mort à Avignon le 3 février 1352. Neveu ou, suivant d'autres, fils de Jean XXII, qui le créa cardinal (1316), il fut envoyé en Italie pour reconquérir les États de l'Église. La lutte avec des chances diverses se prolongea jusqu'en 1334, où, battu par le marquis d'Este qu'il avait indignement trahi, il fut obligé de se retirer en France.

POUGET (Antoine), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, hébraïsant, né en 1650 à Belarga (Hérault), mort à Sorèze (Tarn) le 14 octobre 1709.

POUGET (L'abbé François-Aimé), théologien, né à Montpellier le 28 août 1666, mort à Paris le 4 avril 1723. Il est connu par le *Catéchisme de Montpellier* (1702), souvent réimprimé.

POUGET (Jean-Henri-Prosper), orfévre, écrivain, né à Paris, où il mourut en 1769. — *Traité des pierres précieuses*, 1762, in-4°; *Dictionnaire des chiffres*, 1767, in-4°.

POUILLARD (L'abbé Jacques-Gabriel), archéologue, né à Aix (Provence) en 1751, mort à Paris le 8 octobre 1823.

POUILLÉ. On appelait ainsi le catalogue des bénéfices d'une église ou d'un diocèse, catalogue où étaient marqués leurs qualités, leurs dépendances, leurs revenus et le nom des collateurs. — Voy. POLYPTIQUE.

POUILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Frotier (Bourgogne).

POUILLENAI ou **POUILLENAY** (Seigneurs de), de la maison d'Aidon (Lyonnais). = —, de la maison de Baignols.

POUILLET (Claude-Servais-Mathias), physicien, membre de l'Institut (1837), professeur à l'École polytechnique, à la Sorbonne, au Conservatoire dont il fut directeur jusqu'en 1849, où sa conduite vis-à-vis de l'insurrection du 13 juin le fit révoquer, né à Cuzance (Doubs) le 16 février 1791, mort le 15 juin 1868. Il perdit ses places de professeur pour refus de serment après le coup d'État du 2 décembre. — *Eléments de physique expérimentale*, 2 vol. in-8°, souvent réimprimés; *Notions générales de physique et de météorologie*, souvent réimprimées, et de nombreux mémoires, entre autres *sur la pile de Volta* et *sur la mesure relative des sources thermo-électrique et hydro-électrique* (1837).

POUILLY (Seigneurs de), de la maison de Faux (Normandie). = —, de la maison de Gagne (Bourgogne).

POUILLY. Voy. LÉVESQUE.

POUILLY-LE-FORT (Seine-et-Marne). En juin 1419, il y fut signé entre le duc de Bourgogne et le dauphin Charles (VII) un traité pour la pacification de l'État.

POUJOL (Seigneurs du), de la maison de Thésan.

POULAIN-DUPARC (Augustin-Marie), jurisconsulte, avocat, né en 1701 à Rennes, où il est mort en 1782. Il était frère de Saint-Foix.

POULANGY ou **POULLANGIS**, abbaye de bénédictines en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Langres, fondée en 1250. Pour y être admis, il fallait faire preuve de noblesse.

POULCHRE (François Le), écrivain, né à Mont-de-Marsan en 1546, mort vers 1597. — *Le Passetemps*, 1597, in-12.

POULDUC (Seigneurs du), de la maison de Rohan.

POULIGNY (Seigneurs de), de la famille de Bertrand (Berry).

POULLAIN DE GRANDPREY (Joseph-Clément), homme politique, né à Ligneville (Vosges) le 23 déc. 1744, mort à Graux (Vosges) le 6 février

1826. Député des Vosges à la Convention, il y vota la mort du roi avec sursis et appel au peuple, fut membre du Conseil des Anciens, puis du Conseil des Cinq-Cents d'où il fut exclu après le 18 brumaire. Il devint plus tard président à la cour impériale de Trèves, membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, et fut exilé en 1816.

POULLE (Louis), l'un des prédicateurs les plus célèbres du XVIIIe siècle, né à Avignon le 10 février 1703, y mourut le 8 novembre 1781.

POULLET, voyageur du XVIIe siècle. — *Nouvelles relations du Levant*, 1668, 2 vol. in-12.

POULLETIER DE LA SALLE (François-Paul-Lyon), médecin, né à Lyon le 30 sept. 1719, mort à Paris en mars 1788.

POULLIN *de Fleins* (Henri-Simon-Thibault), écrivain, né le 12 mai 1745 à Chartres, y mourut le 14 septembre 1823.

POULLIN *de Lumina* (Étienne-Joseph), érudit, né à Orléans, mort en 1772. — *Abrégé de l'histoire de Lyon*, 1767, in-4°; *Histoire de l'Eglise de Lyon*, 1770, in-4°.

POULLIN DE VIÉVILLE (Nicolas-Louis-Justin de), jurisconsulte, né à Melun en 1754, mort à Versailles en février 1816.—*Nouveau Code des tailles*, 1761-1784, 6 vol. in-12.

POULPRY, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Keraval.

POULTIER (Jean), sculpteur, membre de l'Académie (1684), né près d'Abbeville en 1653, mort le 12 nov. 1719. — Plusieurs statues à Versailles.

POULTIER-DELMOTTE (François-Martin), homme politique, journaliste, littérateur, né à Montreuil-sur-Mer le 31 décembre 1753, mort à Tournai le 16 février 1826. Il fut successivement soldat, acteur, prêtre, reprit du service à l'époque de la Révolution, fut député du Nord à la Convention, vota la mort du roi et fit partie du conseil des Anciens, puis (1799) de celui des Cinq-Cents. Député à la Chambre des représentants (1815), il fut exilé l'année suivante. Il a rédigé de 1796 à 1800 *l'Ami des Lois*, journal qui eut un immense succès.

POULTIÈRES. Voy. POTHIERRE.

POUPARD (L'abbé Vincent), érudit, né en 1729 à Levroux (Indre), où il est mort en 1796. — *Histoire de Sancerre*, 1777, in-12, 1838, in-8°.

POUPART (François), naturaliste, membre de l'Académie des sciences, né en 1661 au Mans, mort le 31 octobre 1709 à Paris.

POUPART DE BEAUBOURG (J. B.), écrivain politique, né à Lorient en 1755, mort sur l'échafaud le 2 mars 1794.

POUPO (Pierre), *Poppæus*, poëte protestant de la fin du XVIe siècle. — *La Muse chrestienne*, Paris, 1590, dont on ne connaît aucun exemplaire. Colletet lui avait consacré une notice dans son *Histoire* (aujourd'hui détruite) *des poëtes français*.

POUQUEVILLE (François-Charles-Hugues-Laurent), voyageur et littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1827), né au Merlerault (Orne) le 4 nov. 1770, mort à Paris le 28 décembre 1838. Attaché comme médecin à l'expédition d'Égypte, il fut embarqué (1798) pour l'Italie, pris par un corsaire barbaresque, revint en France (1801), et y publia, en 1805 : *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*. Commissaire général près du fameux Ali Tebélen, pacha de Janina (1806), il revint en France en 18 5. — *Voyage de la Grèce*, 1820-22, 5 vol. in-8°; *Histoire de la régénération de la Grèce*, 1824. 4 vol. in-°8; *la Grèce* dans l'*Univers pittoresque* de F. Didot (1835).

POUR (Le). « C'est, dit Saint-Simon dans ses notes sur Dangeau (25 août 1698), une distinction de ceux qui ont le rang de princes étrangers, dans les voyages où on marque les logements à la craie. Sur les logements qu'on leur marque, le fourrier écrit : *Pour M. un tel*, et sur les logements des autres point de *pour*, mais simplement *M. un tel*. Cela n'emporte ni primauté, ni préférence de logement. »

POURCHOT (Edme), philosophe, né le 7 sept. 1651 à Poilly (Yonne), mort le 22 juin 1734 à Paris. — *Institutiones philosophicæ*, 1695.

POURCIOUS (Seigneurs de), de la famille provençale d'Honorat. = —, de la famille provençale de Vitalis.

POURPOINTIERS. Un édit de mars 1614 créa à Paris « un état, métier et marchandise de pourpointerie et juponnerie. » Mais cette communauté fut réunie plus tard aux tailleurs.

POURÇAIN (S.), *Portianus*, abbé en Auvergne, avant 520, mort vers 540. Sa fête, le 24 novembre.

POURRIÈRES, *Castrum de Porreris*, terre et seigneurie de Provence (Var), qui fut érigée en comté et vicomté (septembre 1581) en faveur d'Antoine de Glandèves. En 1762, elle passa dans la maison de Gaillard-Longjumeau.

POURROY, maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Lauberivière, de la Mérie, de Quinsonas, de Voissanc, de Montferrier, de Morestel, de Montjapet, de Cras, de Guillemières, de Saint-Albin et de Vaulserre. Armes : *d'or à 3 pals de gueules, au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'argent*. (Voy. l'*Armorial du Dauphiné*, par G. de Rivoire de la Bâtie, 1867, in-4°.)

POURSUITE (Droit de). Le droit d'être attaché au sol et de ne pas pouvoir en être enlevé sous aucun prétexte constituait la distinction fondamentale du servage et de l'esclavage. Mais cette amélioration avait ses inconvénients; il était défendu aux serfs de s'écarter de la terre, et cette contrainte avait pour sanction la faculté laissée au seigneur de les reprendre et réintégrer sur son domaine partout où il les trouvait, en établissant leur identité; c'est ce qu'on appelait le droit de poursuite. Il n'était pas toujours rigoureusement observé; d'après quelques coutumes, les serfs pouvaient aller s'établir ailleurs que là où ils étaient nés, moyennant certaines redevances convenues. (Voy. ENTRECOURS). Lorsque ces redevances montaient à la moitié des fruits dont le seigneur se trouvait enrichi par le travail de ses nouveaux serfs, on disait que le seigneur primitif exerçait le droit de *suite de dîme*.

POURSUIVANTS D'ARMES. On appelait ainsi les aspirants à la charge de hérault d'armes, à laquelle ils ne pouvaient parvenir qu'après sept ans d'apprentissage sous un hérault.

POURVOIRIE (Droit de). Le droit de pourvoirie était le complément du droit de gîte. Il consistait, pour les populations où le prince venait établir ses logements, dans l'obligation de fournir tout ce qui était nécessaire à sa suite. Les intendants et leurs subdélégués étaient chargés à cet effet de faire des réquisitions, dont leurs exigences exagéraient souvent la rigueur. Aussi la suppression de cette espèce de servitude forma-t-elle un des chefs des doléances qui figurèrent régulièrement dans les cahiers des États généraux depuis l'assemblée de 1356, où l'on s'était dé(à plaint vivement de la conduite des officiers du roi envers les corvéables.

POUSIEUX (Seigneurs de), de la maison de Sorbiers.

POUSSART, famille d'où sont sortis les comtes du Vigean.

POUSSEMOTHE, maison du Béarn d'où sont sortis les seigneurs de Salajuzan, de Thiersan-

ville, de Chenoust et de Graville; au XVII[e] siècle elle ajouta à son nom celui de l'Étoile. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

POUSSEY, abbaye de bénédictines, en Lorraine (Vosges), fondée au XV[e] siècle; elle était au dernier siècle un des quatre chapitres nobles de Lorraine.

POUSSEY (Seigneurs de), de la maison de La Ferté-Fresnel (Normandie).

POUSSIN (Nicolas), dit le Poussin, le plus justement illustre des peintres français, né au hameau de Villiers, dépendant des Andelys, en juin 1594, mort à Rome le 19 novembre 1665. Ses heureuses dispositions pour la peinture attirèrent sur lui l'attention de Quentin Varin, qui le dirigea dans ses premiers essais. Venu à Paris, il y travailla chez plusieurs maîtres, et, de préférence, chez Ferdinand Helle; puis il suivit en Poitou un jeune gentilhomme qui voulait lui faire décorer son château; mais il ne tarda pas à revenir à Paris après s'être arrêté à Blois et à Chiverny où il laissa quelques œuvres de son pinceau. Le voisinage de sa famille, la pauvreté et la maladie lui inspirèrent la résolution de retourner aux Andelys, et quand il fut rétabli, il tenta deux fois le voyage de Rome; la première il put aller jusqu'à Florence, la seconde il ne parvint que jusqu'à Lyon. De retour à Paris, il commençait à se faire connaître, lorsqu'il s'unit d'amitié avec le jeune Philippe de Champagne. Tous deux peignaient sous Duchesne au Luxembourg dans les appartements de Marie de Médicis. Vers ce même temps, il travailla pour les Jésuites, et pour une chapelle de l'église Notre-Dame. Il s'était lié aussi avec le cavalier Marin, et reproduisait par le dessin les scènes les plus remarquables de l'*Adonis* de ce poëte, qui lui proposa de l'accompagner à Rome où il allait retourner. En 1624 Poussin arriva dans cette ville, où il recommença une profonde étude de la peinture. Malgré la protection de la famille Barberini et celle du commandeur del Pozzo, ses premières années à Rome furent pénibles. Ce ne fut guère que vers l'époque de son mariage que sa réputation suffisamment établie lui attira de nombreuses commandes. Il épousa le 18 septembre 1629 Marie Dughet, fille de Jacques Dughet, Français établi à Rome. En 1641, sa réputation le fit rappeler par Louis XIII qui le nomma son peintre ordinaire, pour présider à la décoration de la galerie du Louvre. Dans les années qui précédèrent son retour en France, il exécuta plusieurs de ses tableaux les plus renommés, *le Germanicus mourant*, *la Prise de Jérusalem par Titus*, *la Peste des Philistins*, etc. Il revint à Paris plus par obéissance que par goût, et, malgré l'accueil honorable qu'il y reçut, il profita de quelques circonstances pour retourner à Rome en 1642, et prit le parti d'y rester lorsqu'il crut ses engagements rompus par la mort de Louis XIII et de Richelieu. Il laissa en France quelques tableaux exécutés pendant son séjour, une *Cène* pour le château de Saint-Germain-en-Laye, un *Miracle de S. François Xavier au Japon*, un plafond représentant le *Triomphe de la vérité*. Par la comparaison entre les deux suites des *Sept sacrements* dont l'une précéda son séjour en France et l'autre suivit son retour à Rome, il est facile de reconnaître quelle profondeur son génie avait atteinte dans cet intervalle. Depuis 1643, il ne fut distrait dans la culture de son art que par les conseils qu'il donnait aux jeunes peintres, venus de France à Rome pour y compléter leurs études, et par quelques services relatifs à des tableaux ou à des statues qu'il vendait à ses amis de France, principalement à M. de Chanteloup, son protecteur le plus fidèle. Cette période de sa vie fut féconde en œuvres dont le caractère élevé et philosophique l'a placé le chef de l'École française. Le tableau de la *Manne*, le *Frappement du rocher*, les *Bergers d'Arcadie*, le *Ravissement de saint Paul*, le *Testament d'Eudamidas*, les *Quatre saisons* dont fait partie le tableau dit du *Déluge*, sont les œuvres principales produites par son pinceau depuis 1643 jusqu'à sa mort. Sa correspondance fait foi que ses dernières années furent exclusivement données à la méditation sur la peinture mise en harmonie avec les idées et les sentiments les plus élevés. Le musée du Louvre possède quarante tableaux du Poussin, parmi lesquels figurent plusieurs des plus renommés. Un grand nombre d'autres sont répandus dans les collections particulières, principalement en Angleterre qui possède les deux suites des *Sept sacrements*. Presque tous ses tableaux ont été gravés par d'habiles artistes, Penne, Cl. Stella, Jean Dughet, etc. Son œuvre complet a été gravé par MM. Massard, 1804, in-8°, et par Landon, 1811, 2 vol. in-4°. La correspondance de Poussin avec MM. de Chanteloup, Sublet de Noyers, Cassiano de Pozzo, etc., a été publiée mais fort incorrectement par Quatremère de Quincy, 1824, in-8°. Une nouvelle édition est préparée par M. de Chennevières. — *Eliézer et Rébecca*; *Moïse sauvé des eaux* (deux toiles); *Moïse enfant*; *Moïse changeant en serpent la verge d'Aaron*; les *Israélites recueillant la manne dans le désert*; les *Philistins frappés de la peste*; *le Jugement de Salomon*; l'*Adoration des Mages*; deux *Sainte famille*; *les Aveugles de Jéricho*; *la Femme adultère*; *J. C. instituant le sacrement de l'Eucharistie*; *l'Assomption de la Vierge*; *Apparition de la Vierge à S. Jacques le Majeur*; *la mort de Saphire*; *S. Jean baptisant le peuple*; *le Ravissement de S. Paul*; *Miracle de S. François Xavier*; *l'Enlèvement des Sabines*; *Camille et le maître d'école des Falisques*: *Pyrrhus sauvé*; *Mars et Vénus*; *Mars et Rhea Sylvia*; deux *Bacchanales*; *Echo et Narcisse*; *le Triomphe de Flore*; *le Concert*; *les Bergers d'Arcadie*; *le Temps et la Vérité*; *Portrait* de l'auteur; *le Printemps* ou *le Paradis terrestre*; *l'Été* ou *Ruth et Booz*; *l'Automne* ou *la Grappe de la Terre promise*; *l'Hiver* ou *le Déluge*; *Orphée et Eurydice*; *Diogène* (musée du Louvre); *S. Denis*; *Vénus et Énée* (musée de Rouen); *la mort d'Adonis* (musée de Caen); *Entrée de J. C. à Jérusalem* (musée de Nancy); *Thésée à Trézène*; *Vénus et Adonis* (musée degl' Uffizi, Florence); *Martyre de S. Erasme* (musée du Vatican, Rome); *Triomphe de Flore* (musée capitolin, *ibid*; *Repos en Egypte* (musée des Beaux-Arts, Venise); *Bacchanale*, *le Parnasse*; *Départ pour la chasse du sanglier de Calydon*; *David, vainqueur de Goliath*; *Combats*; *Paysages*; *Polyphème* (musée royal, Madrid); *Jupiter et Antiope*; *Céphale et l'Aurore*; *Education de Bacchus*; *Phocion*; *Paysages*; *Bacchanale* (galerie nationale, Londres); *Sacrifice de Noé*; *Moïse exposé sur le Nil*; *l'Adoration des Mages*; *le Martyre de saint Erasme*; *l'Empire de Flore*; *Narcisse*; *Vénus couchée*; *la Nymphe Syrinx et Pan*; *Portrait* de l'auteur (musée de Dresde); *Sac du temple de Jerusalem*; *Vue des environs de Rome* (musée de Vienne); *Un sacrifice*: *Apollon et Diane* (musée de Brunswick).

POUSSIN (Étienne LA VALLÉE), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1789).

POUSSINES (Pierre), jésuite, érudit, né en 1609 à Laurac (Aude), mort à Toulouse, le 2 février 1686.

POUTAVERY, pseudonyme de Poncelin.

POUTEAU (Claude), chirurgien, né le 14 août 1724 à Lyon, y mourut le 10 février 1775.

POUTELLES (Seigneurs de), de la famille de Carondelet.

POUVRIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de le Groing (Berry).

POUX (Seigneurs de), de la maison d'Aubusson. = —, de la maison de Vergier (Bretagne).

POUYPETIT (Seigneurs de), de la maison de Polignac d'Orlan.

POUZAUGUES (Seigneurs de), de la maison de La Tremoille.

POUZIN (Le), petite ville du Vivarais (Ardèche). Elle fut prise par les protestants en 1573, reprise par les catholiques en 1574, et tomba de nouveau au pouvoir des premiers en 1575.

POUZOLLES (Seigneurs de), de la maison de Latenay.

POYANNE (Seigneurs de), de la maison de Baylens.

POYER (Seigneurs de), de la famille de Le Lieur.

POYET, famille d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de la Garelière, du Baspineau et du Serizier. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) — A cette famille appartenait Guillaume POYET, chancelier de France, né vers 1474 aux Granges (Maine-et-Loire), mort en avril 1548. Avocat au parlement de Paris, il plaida contre le connétable de Bourbon pour Louise de Savoie, et fut nommé successivement avocat général (1531), président à mortier (1534), et enfin (1538) chancelier de France. Dans cette haute fonction, il déploya autant de capacité que d'immoralité. S'il rendit la célèbre ordonnance de Villers-Coterets pour la réformation de la justice (1539), il organisa avec Montmorency, contre l'amiral Chabot de Brion une intrigue à la suite de laquelle celui-ci fut arrêté et traduit devant une commission que Poyet présida. Pour prix de ce service, il reçut une partie des biens de l'amiral (1541); mais celui-ci fut bientôt réhabilité, et Poyet, arrêté le 1er août 1542, fut dégradé de la charge de chancelier, déclaré inhabile à exercer un office royal, et condamné à 100 000 livres d'amende. Il reprit alors ses fonctions d'avocat. Il avait reçu les ordres sacrés à soixante ans.

POYET (Seigneurs du), de la maison de Sainte-Colombe (Beaujolais).

POYET (Bernard), architecte, élève de Wailly, grand prix de Rome, né à Dijon le 3 mai 1742, mort à Paris le 6 décembre 1824.

POYLEAU, seigneurie érigée en baronnie par lettres de mai 1462.

POYLEBON (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

POY-MONCLAR (Bern. du), pseudonyme de Ch. Estienne.

POZZO DI BORGO (Charles-André), célèbre diplomate, né à Alala près d'Ajaccio (Corse) le 8 mars 1764, mort à Paris le 15 février 1842. Député de la Corse à l'Assemblée législative, il fut après le 10 août obligé de se réfugier dans sa partie où il s'attacha à la fortune de Paoli, et comme lui s'allia aux Anglais. Lorsque ceux-ci furent expulsés de l'île, il passa en Angleterre, puis à Vienne et entré au service de la Russie, il ne cessa d'intriguer contre la France. A la chute de l'empire, il représenta la Russie à Paris et son intervention nous fut plus d'une fois favorable. Après la révolution de 1830, Nicolas le nomma ambassadeur à Londres où il resta jusqu'en 1839.

POZZOLO (Lombardie). Le 25 décembre 1800, Dupont et Suchet y défirent les Autrichiens dans une bataille acharnée.

PRA DE BALAY-SAULX ou de la **BALAISSEAU**, famille d'où sont sortis les seigneurs de Pézeux.

PRACONTAL ou **PRACOMTAL**, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Soussey en Bourgogne, d'Anconne et de Château-Sablier. (Voy. l'*Armorial* de d'Hozier.)

PRADEL (Seigneurs de), de la maison de Roquefeuil.

PRADEL (Pierre-Marie-Michel-Eugène COURTRAY DE), poëte, improvisateur, né à Paris en 1787, mort à Bruxelles en septembre 1857.

PRADEL (Abraham du), pseudonyme de Blegny.

PRADES (L'abbé Jean-Martin de), théologien, lecteur de Frédéric II, né à Castel-Sarrazin, vers 1720, mort à Glogau en 1782. — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de Fleury (1767) avec une préface antireligieuse du roi de Prusse.

PRADES (Seigneurs de), branche de la maison de Rochefort (Auvergne).

PRADHER (Louis-Barthélemy), pianiste et compositeur, né à Paris le 16 décembre 1782, mort à Gray (Haute-Saône) en octobre 1843.

PRADIER (James), célèbre sculpteur, élève de Lemot, grand prix de Rome (1813), membre de l'Institut (1827), né à Genève en 1794, mort à Paris le 24 juin 1852. — Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : le Cénotaphe du duc de Berry, les *Grâces*, les *Muses* de la Fontaine Molière, une statue d'enfant dans la chapelle funéraire de la maison d'Orléans à Dreux, la statue de J. J. Rousseau à Genève, etc.

PRADINE (Seigneurs de), de la maison de Fournier (Comté-Venaissin).

PRADON, poëte tragique, né à Rouen en 1632, mort à Paris en janvier 1698. — *Pyrame et Thisbé* (1674), *Tamerlan* (1676), *Phèdre et Hippolyte* (1677), tragédie qui éclipsa par un succès de cabale la *Phèdre* de Racine; la *Troade* (1679) et *Régulus* (1688), qui eut vingt-sept représentations de suite.

PRADT (Dominique DUFOUR DE), publiciste et diplomate, né à Allanches (Cantal) le 23 avril 1759, mort à Paris le 18 mars 1837. Député du clergé de Rouen aux États généraux, il émigra (1791) en Allemagne avec son protecteur, le cardinal de La Rochefoucauld, et publia (1798) l'*Antidote au congrès de Rastadt*, et (1800) *la Prusse et sa neutralité* qui firent un très-grand bruit. Présenté par Duroc au premier consul et devenu, comme il le disait lui-même, *aumônier du Dieu Mars*, il fut nommé (1805) évêque de Poitiers, suivit à Bayonne l'empereur qu'il aida dans ses menées contre les Bourbons d'Espagne et fut la même année (1808) élevé à l'archevêché de Malines et créé baron. Mêlé aux négociations avec le pape relatives au concile national (1811), il fut disgracié quelque temps, puis emmené par Napoléon à Dresde, fut envoyé ambassadeur à Varsovie (1812). Disgracié de nouveau, il se retira dans son diocèse et ne rentra en France qu'avec les alliés. La première Restauration le nomma grand chancelier de la Légion d'honneur. Démissionnaire de son archevêché (1816), il fit au gouvernement une opposition des plus vives, et publia (1820) sur la loi des élections une brochure qui le fit traduire devant la cour d'assises, mais il fut acquitté. Député de Clermont-Ferrand (1827), il donna sa démission l'année suivante et jusqu'à sa mort ne cessa d'écrire des brochures politiques. — *Histoire de l'ambassade dans le Grand-Duché de Varsovie*, 1815, 1826. in-8°, *Mémoires histor. sur la révolution d'Espagne* 1816, in-8°.

PRÆJECTUS (Sanctus), S. Priest. —, S. Prix.

PRÆMONSTRATUM, Prémontré.

PRAET (Joseph-Basile-Bernard van), bibliographe, membre de l'académie des Inscriptions, conservateur des imprimés à la Bibliothèque royale, né à Bruges le 27 juillet 1754, mort à Paris le 5

février 1837. — *Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date de* 1457 *à* 1472, 1813, in-fol.; *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, 1822-1828, 5 vol. gr. in-8°; *Catalogue des livres imprimés sur vélin*, 1824-1828, 4 vol. in-8°.

PRÆTELLUM, Préaux.

PRAGMATIQUE SANCTION. On entendait par pragmatique au moyen âge (*pragmatica*) toute ordonnance d'un intérêt général. Mais ce terme a été particulièrement employé pour désigner les dispositions prises par les rois pour régler certains points de discipline ecclésiastique et les rapports avec le cour romaine. Les légistes ont invoqué en France deux actes célèbres de ce genre, la pragmatique sanction dite de saint Louis et celle de Charles VII, dite de Bourges. La première, que l'on rapporte à mars 1269, est divisée en six petits articles dont l'objet principal est de confirmer les privilèges anciens du clergé, d'assurer la liberté des élections, de prohiber la simonie. L'article 5 défend de *recueillir les exactions et griéves taxes d'argent imposées par la cour pontificale aux églises du royaume, à moins d'une très-urgente nécessité et de la permission expresse du roi*. Le dernier point, le plus important de tous, a excité la juste défiance de certains auteurs qui ont attaqué l'authenticité de l'ordonnance elle-même; et il faut reconnaître avec eux que l'original n'en a jamais été vu de personne, qu'elle a été citée pour la première fois deux cents ans seulement après la date qui lui est attribuée, silence inconcevable de la part des jurisconsultes de Philippe le Bel, si elle eût réellement été rendue par saint Louis; qu'elle s'occupe de matières peu discutées vers le milieu du XIIIe siècle, tandis qu'elle néglige la question alors fort grave des régales, enfin que le roi aurait mal choisi le moment de l'édicter, presqu'à la veille de son départ pour la croisade. Une critique paléographique s'ajoute aux précédentes. La formule : *Ad futuram rei memoriam*, qui se trouve en tête de la pragmatique, a été usitée par les papes, mais jamais dans la chancellerie royale. Aussi l'ordonnance attribuée à Louis IX est-elle incontestablement fausse; mais on peut observer qu'elle est bien conçue dans l'esprit qui animait ce prince, et si c'est réellement un légiste du XVe siècle qui en est l'auteur, il n'a guère fait que donner un corps aux principes de l'administration royale à cette époque. Mentionnons pour mémoire ce fait que l'on a mis à cette pragmatique une date qui placerait sa promulgation pendant la vacance du St-Siége, que les critiques du roi s'adressent donc à la cour romaine en général, et non au pape en personne, et perdent ainsi le caractère choquant d'un procédé qui, dans d'autres circonstances, se serait difficilement concilié avec les sentiments de respect dont le roi était notoirement animé envers le souverain pontife. (Voy. à ce sujet un intéressant travail de M. P. Viollet dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1870, p. 162 et suiv.)

La pragmatique de Charles VII fut rendue par ce prince à Bourges le 7 juillet 1438. Elle ne fit guère que reproduire certaines dispositions du concile de Bâle, en les modifiant d'après les usages de France. Aussi traite-t-elle des matières les plus diverses. Elle règle d'un côté la façon dont l'office divin doit être célébré, fixe le nombre des cardinaux et détermine les conditions d'élection du pape. De l'autre, elle supprime les expectatives, tout en réservant les droits des pasteurs, les annates (voy. ces mots) et les interdits d'un caractère général; elle défend d'appeler de la sentence d'un juge ecclésiastique au magistrat supérieur, notamment au souverain pontife, sans passer par les tribunaux intermédiaires (*omisso medio*). Enfin elle consacre le principe de l'infériorité de la puissance pontificale à l'autorité des conciles. C'était là une décision grave, et, bien que le roi fût évidemment incompétent pour résoudre une pareille question, l'effort de la cour romaine tendit sans cesse pendant vingt-trois ans à la révocation de la pragmatique de Bourges. Elle l'obtint de Louis XI en 1461, grâce aux négociations de Jean Gaufredy, évêque d'Arras. Mais cette condescendance souleva de la part des légistes et d'une portion du clergé l'opposition la plus vive; le parlement refusa d'enregistrer les lettres de suppression; l'Université en appela au futur concile. La nation elle-même, par la voix des États généraux (1484), protesta. La querelle ne fut définitivement close que par le concordat de Léon X et de François Ier (1516).

Une disposition particulière de la pragmatique de Bourges était consacrée à l'abolition des mascarades et parodies indécentes qui s'accomplissaient dans les églises à propos de la fête dite des fous; mais ces cérémonies bizarres survécurent encore près d'un siècle.

PRAGUE, capitale de la Bohême. Lors de la guerre de la succession d'Autriche, les Français la prirent par escalade le 26 novembre 1741, le lendemain du jour où la tranchée avait été ouverte. L'année suivante Broglie y fut assiégé avec le maréchal de Belle-Isle (2 juillet) par le prince Charles qui fut obligé de se retirer le 13 septembre. La place fut évacuée dans la nuit du 16 au 17 décembre par Belle-Isle qui opéra sur Egra, où il arriva le 26, une retraite fort vantée par les uns, fort dénigrée par les autres. La garnison, qu'il avait laissée dans la ville, ne tarda pas à capituler.

Le 10 juillet 1813, il s'ouvrit à Prague un congrès pour traiter de la paix générale. Napoléon rejeta les propositions qui lui étaient faites. Le congrès fut dissous le 10 août et les hostilités recommencèrent immédiatement.

PRAGUERIE. C'est le nom sous lequel est connue une révolte contre Charles VII, du dauphin Louis, des ducs de Bourbon et d'Alençon et d'une foule de seigneurs comme Antoine de Chabannes, le comte de Vendôme, La Trémoille, etc. Cette révolte, qui était causée par les sages réformes que le roi avait introduites dans l'organisation de l'armée et dans l'administration, éclata en mars 1440; mais, grâce à l'activité et à l'habileté que déployèrent Charles et ceux qui lui étaient restés fidèles, les rebelles furent battus, dispersés et obligés de faire leur soumission. Le 24 juillet la paix était publiée. Le nom de *Praguerie* était devenu synonyme de révolution, à cause des soulèvements dont la ville de Prague était sans cesse le théâtre à cette époque.

PRAIRIAL (Journées des 1er, 2 et 3). On désigne ainsi une terrible insurrection des faubourgs de Paris contre la Convention. Le 1er prairial de l'an III (20 mai 1795), aux cris de *du pain, la liberté des patriotes et la constitution de* 1793, une multitude armée envahit la Convention, et le député Féraud fut tué. L'Assemblée ne fut délivrée que le soir. Les troubles continuèrent encore pendant deux jours. A la suite de cette insurrection, quatorze députés jacobins furent arrêtés (Romme, Goujon, Duroy, Duquesnoy, Bourbotte, Soubrani, etc.) et condamnés à mort.

PRAIRIAL (Journée du 30). On appelle ainsi la révolution opérée par le corps législatif le 30 prairial an VII, c'est-à-dire le 18 juin 1799, et qui fut la revanche du coup d'État du 18 fructidor. Trois des cinq directeurs : Treilhard, La Réveillère-

Lepeaux, Merlin de Douai furent expulsés et remplacés par Gohier, Roger Ducos et le général Moulins, qui devinrent les collègues de Barras et de Sieyès. Ce fut ce nouveau gouvernement que Bonaparte renversa au 18 brumaire.

PRÂLON, abbaye de bénédictines, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Dijon, fondée en 1149.

PRAMENOU (Seigneurs de), de la maison de La Queille (Auvergne).

PRAMIRAL (Seigneurs de), de la maison d'Inguimbert (Provence).

PRASLIN, terre et seigneurie de Champagne (Aube), érigée en marquisat (1615) en faveur de Charles de Choiseul. — Voy. MONGAUGER.

PRASLIN (César-Gabriel, comte de Choiseul, puis duc de), homme d'État, membre honoraire de l'Académie des sciences, né le 14 août 1712, à Paris, où il mourut le 15 novembre 1785. Lieutenant général (1748), ambassadeur extraordinaire à Vienne (1758), ministre des affaires étrangères (1760), duc et pair (1762), ministre de la marine et chef du conseil des finances (1766), il fut disgracié (1770) avec son cousin le duc de Choiseul. = Son fils, Renault-César-Louis, vicomte de CHOISEUL, puis duc de PRASLIN, né le 18 janvier 1735, à Paris, y mourut le 7 décembre 1791. Il fut ambassadeur extraordinaire à Naples (1766-1771), et député de la noblesse d'Anjou aux États généraux. = Antoine-César, duc de CHOISEUL-PRASLIN, fils aîné du précédent, né le 6 av. 1756, à Paris, où il est mort le 28 janv. 1808. Député de la noblesse du Maine aux États généraux, il s'y montra favorable à la révolution, fut emprisonné pendant la Terreur et devint sénateur après le 18 brumaire. = Charles-Raynard-Laure-Félix, duc de CHOISEUL-PRASLIN, né le 24 mars 1778, à Paris où il mourut le 28 juin 1841. Chambellan de l'empereur (1805), il combattit sous les murs de Paris (30 mars 1814) à la tête de la 1re légion de la garde nationale, fut nommé pair le 4 juin suivant par Louis XVIII et l'année suivante par Napoléon. Eliminé de la Chambre à la rentrée des Bourbons, il y fut rappelé en 1819. = Charles-Laure-Hugues-Théobald, duc de CHOISEUL-PRASLIN, fils du précédent, né le 29 juin 1805, à Paris, où il mourut le 24 août 1847. Député de 1839 à 1842, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, pair de France (1845), il assassina dans la nuit du 17 août 1847 sa femme, fille unique du maréchal Sébastiani et de Mlle de Coigny. Arrêté le jour même, il fut traduit devant la cour des Pairs, mais il trouva le moyen de s'empoisonner avec de l'acide arsénieux. Il fut soigné par les docteurs Rouget, médecin de la prison du Luxembourg, Louis, son médecin ordinaire, et Andral, qui firent l'autopsie avec MM. Orfila et Tardieu. Malgré la publicité donnée à ces dernières circonstances, le bruit se répandit, et nombre de gens y crurent, que le duc n'était point mort et qu'il vivait caché en Angleterre. Les pièces de son procès ont été publiées in-4°.

PRASLIN (Marquis de), de la maison de Ponts.

PRAT (Du), famille d'Issoire d'où sont sortis les seigneurs de Veyrières, de Nantouillet, de Thiern, de Viteaux, de Précy, de Gondole, de Thoury, de Barbançon, de Formeries, de Jumeaux, de Bousde, de Chavagnac, de Nazac, des Cornets et de Ribes. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) A cette famille appartenait ANTOINE DUPRAT, chancelier de France et cardinal, né à Issoire (Puy-de-Dôme) le 17 janvier 1463, mort le 8 juil. 1535. Il fut successivement lieutenant du bailliage de Montferrand, avocat du roi à Toulouse, maître des requêtes de l'hôtel de Louis XII, président, puis premier président du Parlement de Paris, et enfin quelques jours après l'avénement de François Ier, chancelier de France (7 janvier 1515), fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Devenu veuf (1516), il était entré dans les ordres. Sa perversité égalait ses talents.

PRAT (Seigneurs du), de la famille de Doudart.

PRATEIUS. Voy. DU PRAT.

PRATEOLUS. Voy. DUPRÉ.

PRATS (Seigneurs de), de la famille de Puget.

PRATUM MOLLE, Prémol.

PRATZ (Le Page du), voyageur, mort en 1775. — *Histoire de la Louisiane*, 1758, 3 vol. in-12.

PRAVIER (Seigneurs de), de la maison de La Souche (Bourbonnais).

PRAYA, baie de l'île de Sant-Iago (une des îles du Cap-Vert), où en 1782 Suffren livra un combat sanglant à une escadre anglaise commandée par l'amiral Johnston.

PRAYET (Seigneurs du), de la maison de Veynas (Dauphiné).

PRÉ (Le), *Pratum*, abbaye de bénédictines, dans un des faubourgs de la ville du Mans. = —, prieuré près de Rouen où se tint un concile en septembre 1335.

PRÉ (Du), maison de Tarascon d'où sont sortis les seigneurs de la Villeneuve. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

PRÉ (Jacques du), peintre ordinaire du roi, né vers 1603, mort à Paris le 2 janvier 1670.

PRÉAULX (Seigneurs de), de la famille de Dufresne (Picardie).

PRÉAUX, terre et seigneurie érigée en baronnie (mai 1566) en faveur d'Étienne d'Argeville.

PRÉAUX, *Prætellum*, abbaye de bénédictins, en Normandie (Calvados), diocèse de Lisieux, fondée à la fin du XIe siècle, par Guillaume le Roux.

PRÉAUX, maison de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Corbet, de Châtillon, d'Hervaux, de Lavardin, de La Brosse, d'Orsaine, de Murat, de Charnières, de La Fouctière, du Mesnil-Imbert, d'Araine, de Laiseaux, d'Antigny, de Bréette et de Beauvois. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

PRÉAUX (Seigneurs de), de la maison de Bourbon. = —, de la maison de Chabannes. = —, de la maison de Montmorin (Auvergne).

PRÉAUX (Seigneurs des), de la famille Le Pottier (Cambrésis).

PRÉAUX (E. S. des), pseudonyme de Seystre.

PRÉBENDE. On appelait ainsi les revenus ecclésiastiques, en nature ou en argent, qui dans les églises cathédrales ou collégiales étaient dévolus à certains membres du clergé. Le roi, comme don de joyeux avénement, avait le droit de nommer aux prébendes vacantes par mort. Dans quelques églises, comme à Chartres, il y avait des prébendes réservées à des laïques. = PRÉBENDE PRÉCEPTORIALE : c'était la prébende destinée à l'entretien d'un maître chargé d'instruire gratuitement les enfants de la ville. = PRÉBENDE THÉOLOGALE, prébende affectée à un docteur en théologie pour prêcher le dimanche et faire trois fois par semaine une leçon publique.

PRÉ-BENOÎT (Le), abbaye de cisterciens, en Berry (Creuse), diocèse de Limoges, fondée en 1140.

PRÉCAIRE. Le contrat de précaire avait beaucoup d'analogie avec celui d'emphytéose (voy. ce mot). La piété des fidèles enrichit de bonne heure l'Église, et le principe fut que les biens ainsi donnés seraient inaliénables comme ceux de l'empereur. Mais il fallut concilier cette règle avec l'intérêt de l'agriculture, qui aurait souffert du peu d'aptitude de la classe sacerdotale à mettre en valeur ses domaines, et du petit nombre d'individus établis sur le territoire pour l'exploiter. On imagina donc d'abandonner les biens d'Église

à certains cultivateurs pour un laps de temps plus ou moins long suivant la volonté de l'établissement religieux. Cette concession faite dans l'intérêt général était à titre gratuit; elle n'avait d'autre but que d'assurer l'emploi des terres. Voilà la précaire romaine telle qu'elle fut réglée par les constitutions impériales (Code de Justinien, liv. I, tit. II, chap. XIV) et qu'elle a passé dans le *Corpus juris canonici*.

Elle subit sous les Mérovingiens deux modifications essentielles; elle cessa d'être gratuite et révocable au gré de l'Église. Il y eut désormais entre les parties un contrat; le terme de la concession fut marqué d'avance, et le concessionnaire paya une redevance annuelle. Puis des faits nouveaux se produisirent dont la tendance était d'altérer de plus en plus la nature primitive de la précaire. Il arriva souvent, et ceci devint même la règle, que le concessionnaire avait joué le rôle de donateur à l'égard de l'établissement religieux concédant; comme témoignage de reconnaissance, celui-ci lui rendait à titre de précaire beaucoup plus de biens qu'il n'en avait reçu. C'était un encouragement aux donations, et les conciles érigèrent l'usage en loi canonique. Celui de Meaux (845) exigea qu'on rendît au moins le double, *quantum datur ex proprio, duplum accipiatur ex rebus ecclesie*.

La précaire à cette époque était généralement limitée à cinq ans; elle ne pouvait pas dépasser ce terme. Au bout de chaque période quinquennale, elle était susceptible de renouvellement; mais l'effet de prolongation ainsi obtenu était à ce prix; l'accord des parties n'aurait pas suppléé à cette formalité. Le recueil de Marculfe contient à cet égard une dérogation qui confirme le principe. Cependant l'exception ne tarda point à se multiplier; la fiction juridique tomba devant la force de la réalité; la concession devint d'abord viagère, et bientôt transmissible aux héritiers du premier, du second ou du troisième degré, suivant les conventions. Les conciles consacrèrent ce changement (Tours, 813), et en 819, Louis le Pieux exprimait le désir que l'Église ne refusât pas la continuation de la précaire aux héritiers sans fortune, alors même que leurs droits n'auraient pas été reconnus dans l'acte de concession.

La redevance due annuellement par le concessionnaire, et qui consistait en argent ou en produits naturels, se nommait généralement *census*, dénomination qui a contribué à faire confondre la précaire avec la censive, et même à les mêler entre elles dans la pratique. Outre la limite de cinq ans imposée à la constitution de la précaire, celle-ci se distinguait profondément de la censive par le caractère feodal de ce dernier contrat qui, soumettant le censitaire à certaines obligations personnelles, établissait des liens de subordination entre lui et la partie concédante. Rien de pareil n'existait dans la précaire.

Le contrat de précaire exigeait la confection de deux titres qui avaient reçu deux noms différents. Le titre du concessionnaire était la lettre précaire et par abréviation la précaire (*precatio quia deprecatur*), parce que dans l'usage il adressait à l'établissement ecclésiastique une demande relative au bien qu'il avait en vue. La réponse en vertu de laquelle la concession était consentie, était la lettre prestaire et par abréviation la prestaire (*prestaria*). (Marculfe, app. form. 27 et 28, 41 et 42).

L'usage des prestaires faillit dépouiller l'Église de France des grands biens que le temps avait réunis entre ses mains. Leur extension même les mit en contact avec les barbares et tenta leur avidité. Déjà la faveur des rois avait désigné les antrustions au choix des communautés concédantes. Charles Martel alla plus loin. Par une mesure générale, il envahit les propriétés ecclésiastiques, et distribua les précaires avec les titres mêmes et les dignités d'Église à ses compagnons d'armes. Sa lutte avec les Neustriens l'obligeait à cette extrémité; c'était un moyen de rallier autour de lui plus de fidèles. Toutes ces richesses accumulées furent le prix de la victoire, et il n'aurait trouvé nulle part ailleurs de récompenses auxquelles ses soldats pensaient avoir acquis des droits. Après la mort de Charles, Pépin le Bref régularisa cette vaste spoliation. Il fut convenu dans les conciles de Leptines et de Soissons (743-744) que les détenteurs de prestaires continueraient à en avoir la jouissance, mais pour leur vie seulement, et avec la charge de payer une redevance annuelle. Dans un capitulaire postérieur, ce prince s'attribua à lui-même la possession de précaires pour le soutien de ses guerriers, s'engageant à payer un cens annuel d'un sou par métairie et pourvoyant aux besoins des églises qui par l'effet de cette mesure purent se trouver réduites à l'indigence.

PRECES, Les Prières (Morbihan).

PRÉCHAC (Seigneurs de), de la maison de Santarailles.

PRECIANI, peuple établi dans l'Aquitaine, au pied des Pyrénées.

PRÉCIGNY (Seigneurs de), de la maison de Beauvau (Anjou). = —, de la maison de Choiseul. = —, de la maison de Brûlart.

PRÉCONISATION. En substituant la nomination royale à l'élection capitulaire, le concordat de 1516 enleva aussi le droit de confirmation au synode et au métropolitain pour le donner au pape. L'examen des clercs élus fut fait dès lors par le représentant ordinaire du Saint-Siége en chaque pays, sous forme d'enquêtes. Les informations, ces procès canoniques qui portaient sur les qualités obligatoires de l'impétrant (voy. ÉLECTION), se sont perpétuées jusqu'à notre époque. Les résultats auxquels elles donnaient lieu étaient consignés dans un acte authentique, et transmis au pape qui les examinait en consistoire. Le compte rendu s'appelle encore aujourd'hui la préconisation. Il était suivi d'un jugement dit *Proposition*, parce qu'il consistait dans une proposition du Saint-Père au consistoire d'admettre l'élu. Après avoir pris l'avis des cardinaux, le pape délivrait un décret de confirmation, et faisait expédier les bulles sur le vu desquelles le nouvel évêque était consacré.

PRÉCY-SOUS-THIL, célèbre prieuré conventuel de bénédictins, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse d'Autun.

PRÉCY (Seigneurs de), de la maison d'Alègre (Velay). = —, de la maison du Prat. = —, de la maison de Rouvroy-Saint-Simon (Picardie).

PRÉCY (Louis-François PERRLIN, comte de), général, né au château de Précy près Semur (Saône-et-Loire) le 15 janvier 1742, mort à Marcigny-sur-Loire (Saône-et-Loire) le 25 août 1820. Commandant de la garde constitutionnelle à pied de Louis XVI (1791), il combattit pour le roi au 10 août, puis accepta le commandement de Lyon insurgé contre la Convention, défendit la place avec une rare intrépidité, et parvint avec une poignée d'hommes à se réfugier en Suisse. Il fut nommé lieutenant général sous la Restauration.

PRÉE (La), abbaye de cisterciens, en Berry (Indre), diocèse de Bourges, fondée en 1128.

PREFAGILLE (Seigneurs de), de la famille de Reneaulme (Cambrésis).

PRÉFECTURES. Depuis le décret de l'Assemblée nationale, en date du 15 janvier 1790, qui

avait divisé la France en départements, l'administration de ces nouvelles divisions était confiée à un directoire. Cet état de choses subsista jusqu'au consulat. Une loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) supprima les directoires et institua dans chaque département un préfet résidant au chef-lieu, et dans chaque arrondissement (sauf celui où se trouvait le chef-lieu) un sous-préfet. Cette loi créa en même temps les conseils de préfecture, les conseils généraux et les conseils d'arrondissement qui fonctionnent encore aujourd'hui.

PRÉFECTURES MILITAIRES. C'étaient sous l'empire romain des subdivisions des duchés établis au vᵉ siècle pour la garde et la défense des frontières et du littoral.

PRÉFET DU PRÉTOIRE DES GAULES. Le préfet du prétoire des Gaules gouvernait les trois diocèses de la Gaule, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne; il résidait d'abord à Trèves. Après la grande invasion de 407, il se retira dans Arles, où il se maintint environ un demi-siècle. Outre la juridiction civile et criminelle, il avait la répartition et la perception des impôts, recrutait et approvisionnait l'armée, sans avoir le commandement militaire. On attribue à Dioclétien (284 à 305) la création de cette magistrature, que d'autres reculent jusqu'à Constantin.

PRÉFONTAINE (Seigneurs de), de la maison de Harlault.

PREISLER (Jean-Georges), graveur, membre de l'Académie (1787).

PREISSAC, maison d'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs d'Esclignac.

PRÉLATION (Droit de). On nommait ainsi dans le système féodal, le droit réservé pour le suzerain, dans l'acte de concession, de reprendre le fief distrait du domaine principal. C'est ce qu'on appelait retenir par *puissance de seigneurie ou de fief*.

PRELLE (Baron de), pseudonyme de Poncet.

PRÉMARAY (Jules-Martial REGNAULT de), auteur dramatique et journaliste, né à Pont-d'Armes (Loire-Inférieure) le 11 juin 1819, mort le 11 juin 1868.

PRÉMARE (Joseph-Henri), jésuite, missionnaire, sinologue, né vers 1670 en Normandie, mort à Pékin vers 1735. — *Notitia linguæ sinicæ; Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-King et sur la mythologie chinoise*; et des *Lettres*. Il y en a un certain nombre d'inédites à la Bibliothèque de l'Observatoire.

PRÉMENIL (Seigneurs de), de la maison de Picot (Bretagne).

PREMERIACUM, Premery.

PREMIER MARGUILLIER DE LA PAROISSE DE FONTENAY (Le), pseudonyme de Lieudé de Sepmanville.

PRÉMONT (Seigneurs de), de la maison de Tilly (Normandie).

PRÉMONTRÉ, *Præmonstratum*, célèbre abbaye, chef de l'ordre des prémontrés, dans le Laonnais (Aisne), diocèse de Laon. Elle rapportait environ 45000 livres de revenu. — L'ordre, qui du lieu où il prit naissance reçut le nom de Prémontré, est un ordre de chanoines réguliers, fondé en 1119 par saint Norbert, qui devint plus tard évêque de Magdebourg. Il s'étendit rapidement en France, en Espagne, en Italie et surtout en Allemagne. A la fin du dernier siècle, en France, où il n'avait plus un seul monastère de filles, il possédait 24 abbayes régulières et 49 abbayes commendataires. (Voy. Hubert Le Mire, *Ordinis Præmonstratensis chronicon*, 1613, in-8°; Dupré, *Annales breves ordinis Præmonstratensis*, 1645, in-8°; J. Le Paige, *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, 1663, in-fol., et le tome II de l'*Histoire des ordres monastiques*, du P. Hélyot.)

PRÉMONTVAL (André-Pierre LE GUAY, dit de), écrivain, né le 18 février 1716 à Charenton, mort le 2 sept. 1764 à Berlin, où il était membre de l'Académie des sciences.

PRENTZLOW, ville du Brandebourg, près de laquelle Murat battit les Prussiens le 28 oct. 1806.

PRÉPÉAN (Seigneurs de), de la maison de Conen (Bretagne).

PRÉS (Les), abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse d'Arras, d'abord fondée près de Douai, puis transférée dans cette ville.

PRÉS (Seigneurs des), de la famille de Thibaud.

PRÉS. Voy. PREZ.

PRESBOURG, ville de Hongrie. Elle fut occupée le 15 nov. 1805 par les Français, qui la bombardèrent le 26 juin 1809. C'est dans cette ville que le 26 déc. 1805 fut signé un célèbre traité de paix entre la France et l'Autriche. Les principales conditions en furent la cession des États vénitiens au royaume d'Italie, et du Tyrol à la Bavière qui fut érigée en royaume, ainsi que le Wurtemberg. De plus par un article secret l'empereur François II renonçait au titre d'empereur d'Allemagne.

PRESCHONNET (Seigneurs de), de la maison de Langheac (Auvergne).

PRESCRIPTION. En droit, la prescription est la présomption d'une cause légitime d'acquisition ou de libération. Lorsque pendant un nombre d'années déterminé un individu a fait tous les actes auxquels se livre d'ordinaire un propriétaire, sans que personne ait élevé la moindre réclamation, cet individu est autorisé à se croire définitivement maître de la chose; l'inaction du revendiquant, s'il se présente après un délai considérable, est coupable aux yeux de la société, qui le punit en repoussant son action. Mais ce principe, qui justifie la prescription aux yeux des philosophes, n'est pas entré sous la même forme dans l'esprit des peuples barbares. Ils étaient encore trop près du temps où la violence tenait lieu de loi, pour ne plus s'arrêter à la surface du droit; ils ne virent dans la prescription qu'un mode d'acquisition, et lui imposèrent pour délai un laps de temps très-court. C'est ainsi que chez les tribus germaniques la prescription paraît s'être accomplie par l'an et jour, règle qui ne doit pas nous étonner, à cause de l'usage où elles étaient d'abandonner chaque année leurs champs pour en aller cultiver d'autres plus loin : c'était juste le temps nécessaire à l'ensemencement et à la récolte. Ce fait n'a d'ailleurs pas été sans influence sur notre droit, où il a fait prévaloir l'importance des actions possessoires en opposition avec les actions pétitoires. Mais l'influence des idées romaines se fit bientôt sentir. Dès 560, Clotaire, par un édit, régla le délai de prescription pour les clercs, l'Église et ceux qui suivaient la loi romaine, et le maintint à trente ans. Seulement, tandis qu'à Rome on n'imposait aucune autre condition au propriétaire qui justifiait d'une possession de cette durée, Clotaire exigea encore de lui le juste titre.

En 595, Childebert établit la prescription de dix ans, pourvu que l'immeuble et le domicile du propriétaire revendiquant fussent situés dans la circonscription du même duc ou comte. Dans toute autre condition, la prescription trentenaire était maintenue.

En 829, le capitulaire de Worms (Sirmond, form. 40) revint à l'ancienne législation, qui offrait l'avantage de la simplicité en ne faisant aucune distinction.

Le régime féodal s'arrêta au principe qui est resté dans les lois modernes. Prolongée pendan

dix ans, la possession constitua la propriété, pourvu qu'il y eût un juste titre, c'est-à-dire un acte translatif vicieux, à l'insu de celui qui était appelé à s'en prévaloir. Continuée pendant trente ans, elle conférait un droit absolu et inattaquable au détenteur, quelle qu'en fût d'ailleurs l'origine. Ce dernier principe a passé dans le Code Napoléon (art. 2262); mais il impose six conditions essentielles à la possession pour qu'elle puisse fonder la prescription : elle doit être continue, non interrompue, paisible, publique, non précaire, non équivoque (art. 2229).

Certaines choses ont toujours été regardées comme imprescriptibles à raison de leur nature. Parmi elles on peut citer au moyen âge les objets consacrés au culte, les redevances et services féodaux, les dîmes, le droit de patronage ecclésiastique, le rachat des rentes constituées à prix d'argent, surtout le domaine et la souveraineté du roi, et, depuis la Révolution, tout ce qui n'est pas dans le commerce (C. N., art. 2226), par exemple le domaine de l'État, châteaux, forêts, etc., certains biens de communes ou de départements, tels que chemins publics, églises, cimetières, etc., enfin tous les droits privés dont la possession intéresse la société, comme ceux qui sont relatifs aux questions d'état et autres.

Un édit de François Ier ordonna qu'il n'y aurait prescription contre le roi que de mille ans. Les États de Pontoise (1561) demandèrent que cette longue prescription fût réduite à quarante ou soixante ans (cahier de la noblesse).

L'abbaye de Saint-Denis jouissait depuis 1577 du privilége d'échapper à la prescription, à moins que la possession eût été prolongée contre elle pendant un siècle.

PRÉSEAU (Seigneurs de), de la maison de Croix.

PRÉSIDIAL. Les présidiaux furent institués par Henri II au mois de janvier 1551 dans la plupart des bailliages, afin de décharger les tribunaux supérieurs dont le rôle était encombré d'appellations dans des affaires d'un intéret souvent minime. Aux termes de cet édit, ils se composaient de neuf magistrats au moins, âgés de vingt-cinq ans, licenciés et gradués; les lieutenants civil et criminel en faisaient partie. Ces juges connaissaient en dernier ressort de toutes matières civiles jusqu'à 250 livres tournois en capital ou 10 livres en revenu, et leurs sentences étaient exécutoires nonobstant appel et moyennant caution jusqu'à 500 livres en capital, 20 en revenu. L'avilissement des métaux réduisit d'une façon sensible l'importance de ces tribunaux; les édits de novembre 1774 et d'août 1777 eurent pour objet de rétablir l'harmonie entre le taux de leur compétence et celui de la richesse publique. Ils prononcèrent en dernier ressort à partir de cette époque jusqu'à la somme de 2000 livres, intérêts compris. On sait que nos tribunaux de première instance, qui ont succédé en partie aux présidiaux, n'ont pas encore d'attributions aussi étendues en cette matière; leur compétence en dernier ressort ne dépasse pas 1500 francs de capital, 60 de revenu.

Les présidiaux furent établis dans le ressort du parlement de Paris, au nombre de 32 (dont 1 au Châtelet), ainsi que dans celui du parlement de Normandie, par édit du mois de mars 1551; il y en eut 6 en Bretagne. L'ordonnance de Moulins (1566) assimilait les siéges *présidiaux* aux siéges *bailliagers*, de sorte qu'ils se trouvèrent rassemblés en même nombre dans les mêmes villes, et que les magistrats purent être à la fois conseillers aux deux siéges. Les juges des présidiaux avaient à leur tête un président, supérieur à l'audience au lieutenant général; cet office, créé en juin 1557, avait été supprimé par les ordonnances d'Orléans et de Moulins, mais il fut rétabli en 1568. Ils avaient la préséance sur les maires et échevins des villes, sur les trésoriers des finances, sur les lieutenants des maréchaux de France et sur les secrétaires du roi.

Pendant la Fronde, lorsque la cour se fut enfuie de Paris (5-6 janvier 1649) pour échapper aux exigences du Parlement, et qu'elle eut engagé la lutte avec cette compagnie, elle autorisa les présidiaux à juger souverainement dans l'étendue du ressort.

PRÉSILLY (Seigneurs de), de la maison de Raolin (Bourgogne).

PRESLES (Raoul de), littérateur, né vers 1314, à Paris, où il mourut le 20 novembre 1383. Il était fils de Raoul, secrétaire de Philippe le Bel. Il traduisit par l'ordre de Charles V, de 1371 à 1375, la *Cité de Dieu* de saint Augustin (imprimée en 1486, 2 vol. in-fol.). On a encore de lui un *Discours sur l'Oriflamme* (1369), et un *Traité de la puissance ecclésiastique et séculière,* abrégé du *Songe du Vergier.*

PRESSAC (Seigneurs de), de la maison d'Abzac (Périgord). = —, de la maison de Roquard (Comté-Venaissin).

PRESSAVIN (Jean-Baptiste), chirurgien, membre de la Convention où il vota la mort du roi, puis du conseil des Cinq-Cents, né à Lyon, mort après 1800.

PRESSE. Voy. Censeurs, Imprimerie et Libraires, et la chronologie à l'article France depuis 1814.

PRESSIGNI (Le sieur de), pseudonyme de dom Gerberon.

PRESSY (Seigneurs de), de la maison de Partz (Artois). A cette maison appartenait François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, théologien, évêque de Boulogne (1742), né en 1712, au château d'Écuire (Pas-de-Calais), mort le 8 oct. 1789.

PRESTAIRE. Voy. Précaire

PRESTET (Jean), oratorien, mathématicien, né vers 1648, à Châlon-sur-Saône, mort le 8 juin 1690, à Marines (Seine-et-Oise).

PRESTIMONIEUX (Bénéfice). On appelait ainsi le bénéfice canonique grevé de quelque obligation ou redevance, par opposition au bénéfice *simple* ou libre de toute prestation.

La prestimonie était la pension annuelle destinée à l'entretien du prêtre qui n'était attaché à aucune fonction ou titre. — Voy. Bénéfice.

PRÊT A INTÉRÊT. Le prêt était connu des Germains. La loi salique a consacré un titre au *mutuum.* La loi des Wisigoths emprunta le prêt à intérêt au droit romain, et admit le taux de 12 pour cent. Quelquefois l'intérêt était bien plus fort, en ce qui concerne les denrées, par exemple. C'est ainsi que pour une mesure de blé, on devait rendre une mesure et demie.

Le document le plus ancien qui interdit le prêt à intérêt est un capitulaire de 806; il ne s'adresse qu'aux prêtres. Mais la défense s'étendit bientôt aux laïques, et, comme la société ne pouvait se passer de crédit, elle engendra la constitution de rente, dans laquelle le débiteur rend le capital à volonté et où l'intérêt prend l'apparence de revenu. Toutefois il paraît que dans certains pays, à Lyon par exemple, on permit de stipuler un intérêt dans les opérations commerciales à jour, c'est-à-dire à terme. Les sociétés de négoce, comme les contrats maritimes, avaient aussi obtenu ce privilége qu'on assimilait en leur faveur à un jeu.

L'Église, jusqu'au XIIIe siècle, s'était contentée de flétrir l'usure et de la défendre aux clercs. Mais à partir de cette époque, surtout dans le

Midi, où le prêt à intérêt avait pris un développement démesuré, grâce à l'indulgence des coutumes qui l'admettaient jusqu'au taux de 66 et demi et même de 80 pour cent par an (Statuts de Bérenger, comte de Provence, 1237), elle l'interdit absolument à quelque titre et dans quelque mesure qu'il fût prélevé; frappa d'excommunication les usuriers, leur refusa la sépulture ecclésiastique, et, sanction plus efficace encore, les déclara incapables de tester.

Cette législation rigoureuse, adoptée par la loi civile, fut cependant impuissante contre la cupidité des particuliers, les nécessités d'ordre général et les besoins mêmes du trésor qui aurait fait de vains appels à la bourse des financiers, s'il ne leur avait assuré de gros intérêts. Elle n'atteignit, dans les temps modernes, que les petits usuriers, et servit seulement à l'entretien des passions politiques. Lorsque Mazarin, après avoir adhéré à la déclaration du 24 octobre 1648, ne sachant comment se procurer des ressources, sollicita un arrêt de la cour des Comptes pour faire un emprunt à 12 pour cent, le Parlement et le clergé parisien, excités par Paul de Gondi, firent échouer cette tentative qui n'allait, disait-on, à rien moins qu'à la consécration publique de l'usure (janvier 1649). — Le prêt à intérêt sans aliénation de capital était toléré dans le Béarn. Il y fut reconnu par une ordonnance en date du 6 août 1782.

La Révolution, ne s'arrêtant pas à ces subtilités et comprenant la légitimité de l'intérêt, l'a autorisé tout d'abord. Mais on n'a pas toujours été d'accord sur l'opportunité de fixer un taux à l'intérêt. L'Assemblée constituante crut devoir adopter celui de 5 pour cent en matière civile (2 octobre 1789). La Convention se déclara pour la liberté illimitée (11 avril 1793). Le Code civil suivit l'exemple de la Convention. La loi du 3 septembre 1807, aujourd'hui en vigueur, reprenant le système de la Constituante, fixa l'intérêt légal à 5 pour cent en matière civile et à 6 pour cent en matière commerciale. Mais les doctrines de l'économie politique tendent à l'abolition de cette législation, et, en renouvelant le privilége de la Banque de France, l'État lui a récemment permis d'élever son escompte à 9 pour cent.

PRÊT FORCÉ. Le prêt forcé existait dans les lois féodales au profit du seigneur qui était obligé de faire face à des besoins urgents, et aux dépens de ses vassaux et tenanciers. Toutefois le prêt forcé avait lieu à la condition et sous la promesse de restitution. On comprend que cet engagement était rarement tenu. La plupart des villes qui réussirent à acheter leur indépendance, eurent soin de faire reconnaître dans leurs chartes de communes leur affranchissement de cette lourde obligation. On voit dans les registres du trésor des Chartes que Philippe le Bel eut recours au prêt forcé en 1302. Philippe VI rendit le 3 fevrier 1343 (vieux style) un édit qui interdisait expressément de lever jamais à l'avenir aucun emprunt de ce genre sur les sujets du roi. Mais le 3 juin de l'année précédente il avait donné lui-même l'exemple de ce recours aux mesures extrêmes.

Les États généraux de 1355 décidèrent que le roi, la reine et aucun de leurs officiers ne pourraient contraindre personne à leur prêter de l'argent.

PRÉTEVAL, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Tocqueville, de Saint-Pair, de Clère et de Panilleuse.

PRÉTEXTAT (S.), mort le 14 avril 586. Archevêque de Rouen (555), il maria (576), malgré les canons de l'Église, le second fils de Chilpéric, Mérovée, dont il était parrain, avec Brunehaut, tante du jeune prince. Déposé pour ce fait par un concile tenu à Paris (577), il se retira à Jersey, fut rappelé (584), mais provoqua par ses remontrances la colère de Frédégonde qui le fit assassiner. Sa fête, le 24 février.

PRÉTOT (Seigneurs de), de la maison d'Orglandes (Normandie).

PRÉTOT. Voy. PHILIPPE.

PREUD'HOMME, maison d'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Tanglé, d'Annapes, de Haillies, de Boseghem, de Nieuport et de Werquigneul.

PREUILLY, abbaye de cisterciens, dans la Brie-Française (Seine-et-Marne), diocèse de Sens, fondée en 1116, par Thibault, comte de Champagne.

PREUILLY, première baronnie de Touraine (Indre-et-Loire). Elle donna son nom à une ancienne maison, et depuis le XVe siècle passa successivement dans les maisons de Frottier, de Clermont, du Genest, de Luxembourg, de La Rochefoucauld, etc. Au dernier siècle, elle appartenait à la maison de Galliffet.

PREUILLY (Seigneurs de), de la maison de Frottier (Bourgogne).

PREUVE. La preuve des faits qu'on allègue pour soutenir son droit en justice a revêtu des formes excessivement variées. Au premier rang il faut placer l'aveu (voy. ce mot), puis viennent le témoignage et l'acte écrit. Ces deux modes sont souvent entrés en lutte; dans les idées germaniques qui ont dominé à cet égard tout le moyen âge, c'est la preuve par témoins qui a obtenu la préséance (voy. COJURATEURS); elle était même employée presque exclusivement. On ne trouve en effet aucune trace de la preuve par écrit dans les diverses rédactions qui nous sont parvenues de la loi salique; et si les autres lois, notamment celles des Ripuaires et des Bavarois, contiennent certains détails sur les conventions et les actes écrits, il n'en était pas moins de principe qu'une rédaction n'était pas nécessaire pour lier les parties; on la regardait tout au plus comme une précaution bonne à prendre (Marculfe, form. 19, liv. II et 19 app.)

Les princes mérovingiens eurent toutefois une chancellerie à l'exemple des empereurs romains et elle ne servit pas seulement à la promulgation des *edicta principum*. Le roi tenait des assises pour vider les procès des personnes les plus riches ou qui le touchaient de près, il faisait des donations, des ventes, tous ces actes étaient constatés par écrit. Les abbayes, les églises tenaient particulièrement à posseder dans leur trésor soit leurs chartes de fondation, soit l'expédition des diplômes qui leur assuraient certains revenus. De là une division des actes écrits en deux classes : les actes authentiques et les actes privés, suivant qu'ils émanaient ou non de l'autorité publique. Mais sous les deux premières races, la chancellerie royale seule eut qualité pour donner l'authenticité; aucun officier n'était revêtu de ce privilége, en sorte que les actes authentiques restèrent assez rares. En revanche ils faisaient absolument foi de leur contenu. On a de Clotaire une décision portant que les *auctoritates* (c'était alors leur nom) seront stables à toujours (560). La loi Ripuaire, en son titre 60, déclare qu'on ne peut attaquer un acte royal qu'en en représentant un autre contradictoire; alors le premier en date avait la préférence. La formule 12 de l'appendice de Marculfe nous apprend quelle précaution on employait contre les faussaires. L'inscription de faux était prise au moyen du percement de la pièce (*perforatio cartæ*); ce n'était pas à la partie qui s'inscrivait ainsi de prouver le faux, mais bien au détenteur de l'instrument de montrer qu'il était

bon. Cette preuve s'obtenait par dépositions de témoins ou par serment du chancelier. Si l'authenticité était reconnue, la partie qui avait percé l'acte pouvait être condamnée au double de l'amende fixée par la clause finale, et en outre à des dommages-intérêts envers le chancelier et à une indemnité envers les témoins. Si la fausseté de l'acte résultait du débat, la partie qui s'en était plainte recevait 60 sous, le chancelier perdait et rachetait le procès, les témoins invoqués par le faussaire payaient une amende (loi Ripuaire, titre 59). Sous la troisième race, mais seulement à partir de saint Louis, les actes authentiques se multiplièrent par la création d'officiers publics ayant le privilége de délivrer des instruments faisant foi de leur contenu. — Voy. NOTAIRE.

Les actes privés n'avaient pas de valeur en justice : mais ils offraient l'utilité de faire connaître les témoins qui avaient assisté à leur confection. Il ne s'agissait plus que de les retrouver et d'obtenir d'eux une déposition conforme. — Voy. *A pari*.

PREUVE CANONIQUE. En droit canonique la preuve était définie la démonstration d'un fait contesté obtenue par des arguments concluants et des moyens légitimes (*probatio est illius rei quæ in controversiam venit idoneis argumentis et legitimis mediis facta demonstratio*). Comme en droit romain et en droit moderne, c'est au demandeur qu'incombait la charge de faire la preuve de sa prétention; et le défendeur ne sortait de son rôle passif que lorsqu'il s'agissait pour lui de faire valoir une exception. C'est qu'en réalité il devenait en ce cas demandeur. L'importance des moyens de preuve n'était pas appréciée par les canonistes de même que par nos législateurs modernes. En voici l'énumération, suivant l'ordre utile dans lequel on les faisait venir :

L'aveu de la partie (*Confessio partium*).
La déposition des témoins (*Depositio testium*).
La preuve par écrit (*Instrumentorum exhibitio*).
Le serment (*Jurisjurandi relligio*).
La descente sur les lieux (*Judicis inspectio*).
La notoriété (*Notorietas rei*).
Les violents soupçons (*Suspicio vehemens*).
Le bruit public (*Fama*).

On voit que le droit canon était alors d'accord avec le droit civil pour faire passer la preuve testimoniale avant la preuve par écrit.

PREUX. Il est souvent question au moyen âge des *neuf preux* (preu, *primus*, signifiait premier, et est même encore usité dans certains jeux des écoliers); c'étaient les héros de la légende et de l'histoire dont les exploits étaient célébrés dans les épopées et les romans chevaleresques. Voici leurs noms, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, l'*Istoire des neuf preux :* Hector, Alexandre et César (païens); Josué, David, Judas Macchabée (juifs); Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon (chrétiens). Les neuf preux figuraient souvent dans les cortéges aux cérémonies publiques. Il y a des écrits où l'on trouve d'autres noms, comme Pompée, Ogier le Danois, Renaud, Roland, etc.

PRÉVAL (Seigneurs de), de la maison de Guestre.

PRÉVAL (Claude-Antoine, chevalier de), général, né à Salins, mort à Besançon le 13 janvier 1808. = Son fils, le baron, puis le vicomte CLAUDE-ANTOINE-HIPPOLYTE, général, écrivain militaire, pair de France, sénateur, né le 6 nov. 1776, à Salins, mort à Paris le 19 juillet 1853.

PRÉVALAYE (Pierre DIMAS, marquis de la), marin, né à la Prévalaye (Ille-et-Vilaine) en 1745, y mourut le 28 juillet 1816. = *N*. de la PRÉVALAYE, de la même famille, l'un des principaux chefs des Chouans, né à Rennes en 1763. Il fut l'un des premiers à signer la paix avec les consuls.

PRÉVERANGES, châtellenie du Berry (Cher) qui appartint successivement aux maisons de Le Bouteiller de Senlis, de Bigny et de Condé. Elle fut ensuite acquise par le chancelier Le Tellier.

PRÉVERANGES (Seigneurs de), de la famille de Chavenon (Berry).

PREVERT (Seigneurs de), de la maison de La Chastre.

PRÉVILLE (Pierre-Louis DUBUS, dit), célèbre comédien, né à Paris le 19 sept. 1721, mort à Beauvais le 18 déc. 1799.) = Sa femme, Madeleine-Michelle-Angélique DROUIN, comédienne, né au Mans le 17 mars 1731, morte à Senlis le 7 mai 1794.

PRÉVILLE (Le sieur de), pseudonyme du P. Pinthereau.

PRÉVOST, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Tousche. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.) = —, famille de Paris d'où sont sortis les seigneurs de Montreuil, du Pereux, de La Croix et de Pressigny. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier. = —, famille du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de Touchimbert, de Sansac, d'Aisecq, de Grosbois, de Beaulieu et de Traversay.

PRÉVOST (Jacques), peintre et graveur, né à Gray (Haute-Saône), mort après 1547. = NICOLAS, peintre et graveur, élève de Cl. Vignon, né à Paris, vivait au milieu du XVIIe siècle.

PRÉVOST (Jean), poëte, né au Dorat (Haute-Vienne), vers 1580, mort à Paris le 31 mars 1622.

PRÉVOST (Pierre), peintre de panoramas, né à Montigny-le-Gannelon (Eure-et-Loir) le 7 sept. 1764, mort le 9 janvier 1823. — *Panoramas* d'Amsterdam, d'Anvers, de Jérusalem et d'Athènes.

PRÉVOST (Augustin), acteur et auteur dramatique, né à Paris en 1753, mort le 1er août 1830.

PRÉVOST (Louis-Constant), géologue, professeur de géologie à la Sorbonne (1831), membre de l'Académie des sciences (1848), né le 4 juin 1787, à Paris, où il est mort le 16 août 1856.

PRÉVOST (Antoine-Constantin de), général, né à Lieuvillers (Oise) le 17 juil. 1788, mort en septembre 1857.

PRÉVOST (Zachée), graveur, né à Paris en 1797, mort le 27 mars 1861. Il était élève de Bervic. Ses principales estampes sont : *Corinne*, d'après Gérard ; *Saint Vincent de Paul*, d'après Delaroche ; les *Noces de Cana;* le *Repas chez Simon le Pharisien*, d'après Véronèse ; l'*Improvisateur napolitain*, la *Madone de l'arc*, les *Moissonneurs*, les *Pêcheurs napolitains* et l'*Enterrement d'un paysan romain*, d'après Léopold Robert, etc.

PRÉVOST D'EXILES (L'abbé Antoine-François), célèbre romancier, né à Hesdin (Pas-de-Calais) le 1er avril 1697, mort le 23 nov. 1763. Il eut une jeunesse orageuse, fut tour à tour jésuite et militaire, puis bénédictin de Saint-Maur et travailla comme tel à la *Gallia Christiana*, dont il rédigea un volume presque en entier. Échappé du cloître, il passa en Hollande, où il publia les *Mémoires d'un homme de qualité* (1729), puis en Angleterre où il fit paraître *Clèveland* (1732), et l'*Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (1732), chef-d'œuvre de narration et de peinture vraie. Il entreprit pendant son séjour à Londres une revue périodique de la littérature anglaise, *Le Pour et le Contre*, qui eut du succès. La protection du prince de Conti et du cardinal de Bissy lui rouvrit la France. Il publia en 1735 le *Doyen de Killerine* et neuf autres productions du même genre mais beaucoup plus faibles; puis il entreprit, sur les instances du chancelier d'A-

guesseau, une grande *Histoire des voyages*, achevée après sa mort par Querlon et Surgy, et qui forma 20 vol. in-4° (1745-70). L'abbé Prévot a fait connaître à la France par des traductions les romans de Richardson.

PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), journaliste et littérateur, membre de l'Académie française (1865), né à Paris le 8 août 1829, mort en juillet 1870 aux États-Unis. Après avoir pendant un an (1855-1856) professé la littérature française à la Faculté d'Aix, il fut attaché (1856) à la rédaction du *Journal des Débats* où l'esprit et l'ironie mordante de ses articles lui acquirent vite une brillante réputation, qu'augmenta encore sa collaboration au *Courrier du Dimanche*, supprimé (1866) à cause de la vivacité de ses attaques contre le gouvernement. Candidat à Paris aux élections de 1863 et à Nantes à celles de 1869, il échoua complètement. Rallié au ministère Ollivier (2 janvier 1870), il fut nommé (12 juin) ministre plénipotentiaire aux États-Unis; mais à peine arrivé, sa position devint si difficile qu'il perdit courage et mit fin à ses jours. — *Elisabeth et Henri IV*, in-8°; *Revue de l'Histoire universelle*, 1854, in-8°; *Du rôle de la famille dans l'éducation*, 1857, in-8°; *De la liberté des cultes en France*, 1858; *Essais de politique et de littérature*, 1859; *Les anciens partis*, 1860, in-8° (brochure qui le fit condamner à un an de prison); *Du gouvernement parlementaire*, 1860, in-8°; *Deux lettres sur la réforme du Code pénal*, 1862, in-8°; *Nouveaux essais de politique et de littérature*, 1862, in-8°; *Quelques pages d'histoire contemporaine*, 1862-1866, quatre séries in-18; *Essais de politique et de littérature*, 1863, in-18; *Etudes sur les moralistes français*, 1864, in-18; *La France nouvelle*, 1868, in-18.

PRÉVOST (Le). Voy. Le Prévost.

PRÉVOSTIÈRE (Seigneurs de la), de la famille Robin (Bretagne).

PRÉVÔT, PRÉVÔTÉ. Dans une acception générale, le prévôt était un officier préposé à certains services, et on entendait par prévôté la fonction qu'il remplissait, ainsi que la circonscription où il exerçait son autorité. L'origine de cette institution remontait au régime féodal. Les seigneurs se déchargèrent sur leurs prévôts du soin de recueillir les cens qui leur étaient dus, de veiller à la conservation de leurs droits, et de maintenir leurs vassaux dans le respect des obligations féodales. Quelques-uns leur abandonnèrent même l'administration de la justice, et érigèrent leurs fonctions en fiefs héréditaires. Toutefois cette dernière concession fut moins fréquente, et dans certains pays les habitants obtinrent du seigneur la faculté de désigner à son choix les personnes qui leur paraissaient les plus propres à remplir les fonctions de prévôts. Ailleurs ils les remplissaient chacun à tour de rôle, sans pouvoir s'en dispenser. Cette obligation existait notamment en Normandie, mais pour les détenteurs roturiers seulement. Un arrêt de règlement, rendu par le Parlement de Rouen en 1702, décida qu'ils pourraient s'en exempter en payant le dixième denier des rentes de la seigneurie.

Dans les domaines du roi, les prévôtés semblent avoir été instituées pour soulager l'administration du bailliage, et servir de subdivisions à cette circonscription territoriale. Il est certain que les prévôts royaux furent toujours subordonnés aux baillis, qui pouvaient même les destituer arbitrairement avant que Philippe II eût, par un édit de 1190, limité cette mesure extrême aux cas de meurtre, rapt et trahison. La fonction de prévôt royal correspondait à peu près à celles du vicomte et du viguier, et, à parler exactement, c'était sous des noms différents le même office. Il y avait des viguiers surtout en Provence, et des vicomtes en Normandie particulièrement. La dénomination de prévôté, qui fut de beaucoup la plus générale, se maintint avec persistance jusqu'au XVIIIe siècle, où elle fut abolie.

C'est à l'édit de Crémieu et à une déclaration du mois de juin 1559 qu'il faut rapporter la délimitation des fonctions du prévôt royal; elles consistaient essentiellement dans une juridiction civile de première instance, en matière personnelle et possessoire entre non nobles, et en matière réelle même entre nobles. En principe il connaissait de toutes causes non réservées, et jugeait parfois à l'exclusion des magistrats seigneuriaux, concurremment avec les baillis, certaines affaires telles que les cas royaux, les causes des justiciables des seigneurs et les difficultés nées des sentences ecclésiastiques. Le prévôt avait en outre la recette des droits du roi, et cette dernière circonstance avait sans doute été le motif qui fit affermer de bonne heure les prévôtés. Les baillis les mettaient à cet effet à l'enchère et les abandonnaient au plus offrant, pourvu qu'il fût capable et n'eût point avec eux des liens de parenté. Ce système donna lieu à des plaintes très-vives et à de nombreux scandales. Mais le remède eût été trop onéreux pour le fisc, qui vit toujours les frais de garde absorber la recette, lorsqu'on fit l'épreuve de l'administration directe. C'est ainsi que Philippe de Valois et Charles V furent contraints en 1351 et en 1357 de rapporter les ordonnances antérieures de 1346, 1349, 1356, par lesquelles ils avaient essayé d'abolir le fermage des prévôtés. Un comité, formé de membres du Parlement, de la cour des Comptes et du Grand Conseil de 1407, pour aviser aux moyens d'avoir des prévôts à gages, ne paraît pas avoir mieux réussi dans sa mission. Aussi les prévôtés furent-elles érigées en titres d'office en juillet 1693, caractère qu'elles conservèrent jusqu'au mois d'avril 1749, époque à laquelle Louis XV les supprima en les incorporant aux bailliages et aux présidiaux.

PRÉVÔTALES (Juridictions). Voy. Cour prévotale.

PRÉVÔT DE L'ÎLE-DE-FRANCE. On appelait ainsi, ou par abréviation *prévôt de l'Ile*, le prévôt des maréchaux, dont la juridiction s'étendait sur la province de l'Ile-de-France. Il y avait une autre prévôté pour le reste de la généralité de Paris, et le siége en était à Melun.

PRÉVÔT DE PARIS. Le prévôt de Paris était l'ancien officier que les ducs de France avaient établi dans cette ville pour y rendre la justice. C'est sans doute à cette origine qu'il faut rapporter l'importance qu'eut toujours dans la suite le prévôt de Paris, et les priviléges qui le plaçaient tout à fait hors rang avec les autres prévôts. La vicomté de Paris ayant d'ailleurs été supprimée en 1032, le prévôt hérita des attributions qui avaient formé le partage de cette juridiction; il y joignait en outre les fonctions des comtes devenus rois, en sorte qu'il exerçait l'autorité politique et administrative en même temps que le pouvoir judiciaire. Aussi était-il magistrat d'épée.

Lorsque, à la fin du XIIe siècle, le système eut prévalu d'affermer les bailliages et les prévôtés, il fut également étendu à la ville de Paris. Cependant l'application en fut si défavorable à l'administration de la police, et elle engendra de tels désordres qu'il fallut y renoncer. Frappé de ces abus, dont Joinville s'est fait l'éloquent interprète, saint Louis retira à lui en 1254 la charge du prévôt et la donna au célèbre Étienne Boileau, qui s'en acquitta à la satisfaction générale. Depuis lors aucun changement notable ne fut apporté à

l'organisation de la prévôté de Paris, si ce n'est pendant les quelques années où, la juridiction du Châtelet ayant été dédoublée, il y eut aussi deux prévôts. Fondé en 1674, cet état de choses disparut en 1684, et on revint aux anciennes traditions.

Le prévôt cumula les fonctions civiles et militaires jusque sous le règne de François Ier. A cette époque il eut des lieutenants civils et criminels qui le déchargèrent de l'administration de la justice; plus tard, sous Louis XIV, la création du lieutenant de police lui retira une nouvelle partie de ses attributions, en sorte qu'il n'eut presque plus que des fonctions d'épée; il convoquait le ban et l'arrière-ban, et connaissait des contestations qui pouvaient s'élever à ce sujet.

La juridiction de la prévôté continua d'ailleurs à jouir d'un privilége exorbitant: elle était compétente pour toutes les difficultés relatives à des actes marqués de son sceau, et cela par toute la France, ainsi que le reconnut formellement Charles V par des lettres du mois de février 1368. Ses sentences étaient également exécutoires dans toutes les parties du royaume en ce qui touchait l'approvisionnement de Paris (lettres de Charles VI, 1er mars 1388 et arrêt du Conseil, 21 avril 1667). Une foule de communautés et de corporations, notamment l'Université de Paris, ne reconnaissaient pas d'autre tribunal que celui du prévôt, conservateur-né de leurs priviléges et protecteur de leurs intérêts (lettres de Philippe de Valois, 31 décembre 1340).

Le prévôt de Paris jouissait de prérogatives honorifiques particulières. Il était le chef du Châtelet, et venait immédiatement après le roi et les membres du Parlement. Aussi le trouve-t-on souvent qualifié garde de la prévôté, parce que le titre de prévôt appartenait, disait-on, au roi en personne. Il marchait à la tête de la noblesse, faisait de droit partie des États généraux, et était installé dans ses fonctions à l'audience de la Grand'Chambre, où il se couvrait après l'appel de la première cause inscrite au rôle, privilége dont jouissaient seuls les ducs et pairs. Il avait douze gardes, appelés sergents de la douzaine, et un piquet du guet était installé à sa porte. C'était lui qui assignait les pairs dans les procès criminels, et qui connaissait de la prérogative accordée par Louis le Gros en 1134 aux habitants de la ville de faire arrêter leurs débiteurs forains.

Il fallait, pour remplir les fonctions de prévôt de Paris, être né dans cette ville (ordonnance de Charles VI de 1413).

PRÉVÔT DES MARCHANDS. L'institution du prévôt des marchands remonte à des temps fort reculés. Elle n'a jamais été en vigueur qu'à Lyon et à Paris. Dans cette dernière ville, elle paraît se rattacher à la société des marchands de l'eau qui existait déjà pendant la période romaine. On la trouve en plein exercice aux XIIe et XIIIe siècles. On voit par les documents de cette époque que le prévôt des marchands, tout en figurant à la tête des jurés ou échevins, ne jouissait pas de toute l'étendue des pouvoirs municipaux. Ses fonctions consistaient surtout à réglementer le prix des denrées et à intervenir dans la répartition de l'impôt des marchandises. Il avait en outre la haute surveillance des ponts et des fontaines publiques, et la direction de la police de navigation; présidait à la garde des remparts et était chargé de leur entretien. Il eut enfin la juridiction dans les affaires commerciales jusqu'à la création des tribunaux consulaires par le chancelier de l'Hospital.

Au nombre des priviléges honorifiques du prévôt des marchands, il faut ranger celui d'assister dans certaines circonstances solennelles aux assemblées du Parlement. C'est ainsi qu'il fut appelé le 21 mai 1375 à la séance où fut enregistré l'édit sur la majorité du roi. Il portait le titre de chevalier et figurait dans les cérémonies publiques à la tête du bureau de ville, dans un appareil imposant.

Les entreprises d'Étienne Marcel et l'extension extraordinaire que prit la charge de prévôt des marchands entre ses mains devinrent funestes à cette institution et en arrêtèrent le développement. Elles avaient éveillé de la part du pouvoir central des défiances qui depuis ne se sont jamais complétement éteintes. L'office de prévôt des marchands fut même un instant supprimé (1382-1388), et bien qu'il eût été dépouillé de presque toute l'autorité municipale au profit du prévôt de Paris et de ses lieutenants, la royauté ne se tint pour rassurée que lorsqu'elle l'eut réduit à une dépendance entière en confisquant le droit d'élection. Aux XVIe et XVIIe siècles, les notables ne se rassemblaient plus que pour la forme; le roi désignait pour deux ans dans une lettre de cachet la personne qu'il voulait pour prévôt des marchands. L'usage était que ce personnage fût continué quatre fois de suite dans ses fonctions; de sorte qu'en réalité il les exerçait pendant huit ans. La nécessité pour les électeurs de nommer le candidat du roi n'empêchait pas d'observer toutes les cérémonies propres à assurer la liberté du suffrage, comme si elle avait existé. Le prévôt prononçait un discours de fin de charge et un d'entrée; le procureur du roi et les échevins prenaient aussi la parole. La séance se terminait par un grand banquet à l'hôtel de ville.

PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL, GRAND PRÉVÔT. La prévôté de l'hôtel fut instituée de haute ancienneté pour juger les délits et procès survenus entre les gens de la cour. Le grand prévôt ou prévôt de l'hôtel était à la tête de ce tribunal. Il paraît avoir succédé dans ces fonctions difficiles au grand maître ou bailli du palais, qui lui-même avait remplacé le grand sénéchal. Il eut d'abord, pour faire exécuter ses ordres, les sergents du palais appelés ribauds, auxquels Louis XI substitua les gardes de la prévôté. Il était assisté de deux lieutenants généraux civils et criminels, de robe longue, d'un procureur du roi, d'un substitut, de 3 greffiers, de 12 procureurs, de 14 huissiers et 3 notaires. Il avait en outre sous son commandement un lieutenant général d'épée, un major, 4 lieutenants, etc. La juridiction de la prévôté de l'hôtel était sans appel; elle donna naissance à un grand nombre de conflits avec les autres tribunaux. Un arrêt de règlement du 17 avril 1762 y mit fin en déterminant soigneusement les limites de leurs diverses attributions.

Au titre de grand prévôt, le prévôt de l'hôtel pouvait seul dans le royaume, suivant un arrêt du conseil en date du 3 juin 1589, joindre celui de grand prévôt de France. D'après sentence souveraine du 29 juillet 1631, il connaissait privativement aux officiers de la prévôté de Paris, de tous crimes commis dans cette ville, lorsque le roi y résidait.

PRÉVÔTÉ DES MARÉCHAUX. L'institution des prévôtés des maréchaux de France, en tant que tribunaux, date du roi Louis XI. Jusqu'alors la police avait été faite par eux à la suite des armées seulement et dans les provinces par les baillis et sénéchaux. Le prévôt de Paris, premier bailli de France, parcourait à cet effet la campagne à la tête de 220 archers. Charles VI avait permis au prévôt des maréchaux, fixé à sa cour, d'envoyer dans les garnisons des lieutenants ou commissaires pour informer sur les excès des sol-

dats. Mais Louis XI le premier donna à cette mesure un caractère de généralité; d'après ses ordres, le prévôt délégua dans chaque province un gentilhomme muni des pouvoirs nécessaires pour réprimer les gens de guerre, aventuriers et vagabonds, s'assurer au besoin de leurs personnes et les livrer aux baillis (1494). Les fonctions de ces lieutenants furent érigées en titre d'office à la fin de ce règne. Il y eut ainsi des prévôtés des maréchaux dans toutes les provinces. Ces officiers n'eurent cependant qu'une juridiction militaire (édit de janvier 1514) jusqu'à l'édit du 3 octobre 1544, qui leur attribua la connaissance de tous méfaits commis sur les routes, des assemblées illicites et des falsifications de monnaies. Toutefois les personnes exclusivement justiciables de la Grand'Chambre du Parlement échappaient à leur autorité. Ils jugeaient en dernier ressort.

Les prévôts des maréchaux étaient écuyers et conseillers du roi; ils siégeaient dans les présidiaux après le lieutenant criminel. Ils ne pouvaient être jugés que par le Parlement.

Ils avaient à leur disposition les troupes connues sous le nom de maréchaussée, qui répondaient à notre gendarmerie actuelle; ils étaient assistés d'un lieutenant et d'un procureur du roi.

Les prévôts des maréchaux prenaient, suivant l'importance de la circonscription qu'ils surveillaient, le titre de prévôts généraux ou celui de prévôts provinciaux. Il y avait 31 prévôts généraux à la fin de l'ancien régime.

PRÉVÔTÉ (Gardes de). Voy. GARDES.

PRÉVÔTÉS DE LA MARINE. Elles furent instituées par édit du mois d'avril 1704, dans les ports de Brest, Rochefort, Marseille, Dunkerque, le Havre, Port-Louis et Bayonne. Elles se composaient d'un magistrat supérieur, dit prévôt, d'un lieutenant, d'un exempt, d'un greffier et d'une compagnie d'archers, et avaient pour but de faire observer les ordonnances maritimes.

PREY (S.). Voy. PRIX.

PREZ (Des), maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de Montpezat et de Lettes. Armes : *d'azur à trois bandes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

PRIE (De), maison du Nivernais, d'où sont sortis les seigneurs de Buzançais, de Montpoupon, de Toucy, de la Charnaye, de Senilly, de Moulins, d'Audonville, de Plannes et de Hautemer. Armes : *de gueules à trois tierces feuilles d'or 2 et* 1. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

PRIE (René DE), cardinal, né en 1451, en Touraine, mort le 9 sept. 1519, à Lyre (Eure). Fils d'Antoine de Prie, baron de Buzançais, grand queux de France, et cousin germain de Georges d'Amboise, il fut successivement évêque de Bayeux (1498), cardinal (1507), évêque de Limoges (1510) et l'un des membres du concile de Pise réuni (1511) contre Jules II qui le priva de son chapeau de cardinal. Rétabli dans ses dignités par Léon X, il se démit de ses deux évêchés en 1516.

PRIE (Agnès BERTHELOT DE PLENEUF, marquise DE), née en 1698, à Paris, morte le 7 oct. 1727, à Courbe-Épine (Eure). Fille d'un financier, Étienne Berthelot, « qui s'était gorgé par bien des métiers, » dit Saint-Simon, elle épousa (1713) Louis, marquis de Prie, qui fut ambassadeur à Turin. Revenue à Paris (1719), belle et ambitieuse, elle devint la maîtresse du duc de Bourbon qu'elle domina entièrement, et quand son amant fut devenu premier ministre après la mort du régent (déc. 1723), elle exerça un pouvoir sans bornes dont elle ne fit guère usage que pour satisfaire ses passions et sa rapacité. Dame du palais de Marie Leczinska, qu'elle avait contribué à faire monter sur le trône, elle voulut faire chasser Fleury, alors évêque de Fréjus. Elle échoua; et le duc fut disgracié (juin 1726). Exilée en Normandie, elle ne put supporter son malheur et s'empoisonna l'année suivante.

PRIÈRES (Les), *Preces*, abbaye de cisterciens, fille de Buzay, de la filiation de Clairvaux, en Bretagne (Morbihan), diocèse de Vannes, fondée en 1250, par Jean Ier, duc de Bretagne.

PRIÈRES POUR LES SEIGNEURS. Les patrons des églises et les seigneurs hauts justiciers avaient le droit de se faire recommander expressément aux prières, et de se faire nommer au prône de la paroisse, et s'ils étaient troublés dans ce droit, ils pouvaient se pourvoir par action d'injures.

PRIEROS (Espagne). Les Anglais y furent battus par Soult en janvier 1809.

PRIEUR, PRIEURÉ. Le terme prieur désignait, dans le droit canon, le supérieur d'une communauté ecclésiastique. Le prieuré était la dignité du prieur ou la maison qu'il dirigeait. On distinguait les prieurés séculiers et les prieurés réguliers. Les premiers tiraient leur nom de ce qu'ils étaient possédés en titre et non en commende par des personnes séculières. Ils présentaient peu de particularités dignes d'attention, et ne différaient en aucun point essentiel des bénéfices ordinaires, étant comme eux, suivant les cas, doubles ou simples. — Voy. BÉNÉFICES.

Les prieurés réguliers étaient ainsi appelés parce qu'ils ne pouvaient dépendre que de personnages engagés dans la profession monacale. Ils se divisaient en prieurés conventuels, en claustraux, en forains et en curés. Les prieurs conventuels étaient à la tête des religieux de leurs couvents, et ne reconnaissaient aucune autorité au-dessus de la leur; c'étaient de véritables abbés. Si on les désignait sous une qualification différente, c'est que certains ordres ne souffraient qu'un abbé au chef-lieu de l'institution, et que plusieurs autres répugnaient à prodiguer ce titre qui éveillait des idées de faste et de grandeur. Ces prieurés constituaient tantôt des bénéfices, tantôt de simples offices; dans ce dernier cas la fonction était triennale. Le plus grand nombre appartenait à l'élection; c'était là le droit commun ; cependant quelques-uns se trouvaient à la collation des abbés supérieurs. Cette distinction servit de base à la clause du concordat de François Ier, par laquelle il fut stipulé que tous les prieurés de la première espèce passeraient à la nomination du roi; arrangement qui donna lieu dans l'application à de nombreuses difficultés, parce qu'un grand nombre d'abbayes avaient, dans le cours des siècles, changé de régime.

Les prieurs claustraux se trouvaient sous la direction d'un abbé supérieur, ou gouvernaient le couvent à titre de commendataires. Ce double caractère les distinguait des prieurs conventuels. Ils n'avaient nulle part la qualité de dignitaires. Leur nomination appartenait tantôt aux religieux, tantôt à l'abbé; il n'y avait point de règles fixes à cet égard. Ils jouissaient de l'autorité spirituelle privativement à l'abbé, ainsi que le consacra un arrêt du 14 novembre 1694, même aux abbés cardinaux, malgré l'assertion contraire de quelques légistes, comme il fut décidé par arrêt du grand conseil en date du 19 septembre 1697.

Les prieurés forains se rattachaient étroitement aux prieurés conventuels, dont ils n'étaient à proprement parler que des dépendances. Ils étaient simples ou sociaux; dans le premier cas il n'existait pas de vie commune, ce qui avait lieu dans le second. Cette distinction n'était pas admise dans les premiers temps de la création de

ces prieurés; leur origine le prouve. Ils naquirent en effet de l'accroissement progressif des monastères, qui obligeait l'abbé à déléguer certains membres de la communauté pour en régir les biens, et à fonder pour eux des habitations spéciales connues sous le nom de celles, granges, fermes, oratoires, etc. Les règles de la vie monastique ne permettant pas aux religieux l'existence isolée, il fallait en envoyer toujours plusieurs à la fois dans ces sortes de colonies. On les plaçait sous la direction d'un premier moine, d'un prieur, appelé encore préposé, prévôt, d'où le titre de prévôté, qui est encore attaché dans nos campagnes à certaines habitations d'une grande ancienneté. Le nombre des moines qui devaient séjourner au prieuré forain fut fixé à six au moins par le capitulaire d'Aix-la-Chapelle (817), à trois par le concile de Montpellier (1214). Mais la discipline se relâcha peu à peu à cet égard, et plusieurs édits qui tentèrent de la rétablir (entre autres en février 1773) demeurèrent sans effet.

Divers arguments tirés de l'origine des prieurés forains servent à résoudre une question fort débattue sous l'ancien régime, celle de savoir s'ils existaient en titres de bénéfices, ou s'ils ne formaient que de simples obédiences. Cette dernière hypothèse doit évidemment prévaloir. Il est si vrai que ces prieurés consistaient en de véritables administrations, que le troisième concile de Latran (1179) ayant permis aux supérieurs religieux la possession d'un pécule dans l'intérêt des maisons à l'entretien desquelles ils étaient chargés de pourvoir, les moines se mirent à acheter de l'abbé les prieurés forains à forfait et comme aux enchères, abus que des papes s'efforcèrent vainement de réprimer au XIIIe siècle (Bulles de Grégoire IX, 1232, de Nicolas IV, 1290; concile de Saumur, 1253). Cependant le concile tenu à Vienne en 1311 reconnut implicitement aux prieurés forains le titre de bénéfices, et ce changement fut consacré expressément par le concile de Bâle, la pragmatique de Charles VII et le concordat de François Ier, qui les assujettirent à l'expectative des gradués.

Enfin les prieurés curés présentaient cette différence avec les cures ordinaires, qu'ils étaient desservis par des réguliers. Certains ordres possédaient beaucoup de prieurés de cette espèce; de ce nombre on peut citer ceux de Saint-Victor et de Prémontré et l'abbaye de Sainte-Geneviève.

PRIEUR (Grand). Voy. MALTE (Ordre de).

PRIEUR (Barthélemy), premier sculpteur du roi, calviniste, mort à Paris le 22 oct. 1611. — *Statues* du connétable de Montmorency et de sa femme; de l'Abondance, de la Paix et de la Justice; *bustes* de Christophe de Thou, de Henri IV (Musée du Louvre); *statue* de la duchesse de Retz, *buste* de J. B. Gondi (Musée de Versailles).

PRIEUR (Philippe LE), *Priorius*, érudit, né à Saint-Vaast (pays de Caux), mort en 1680, à Paris.

PRIEUR *de la Marne* (*N.*), né en Champagne, vers 1760, mort en mai 1827, à Bruxelles. Avocat à Châlons à l'époque de la Révolution, il fut envoyé par cette ville aux États généraux et y siégea au côté gauche. Député de la Marne à la Convention, il vota dans le procès du roi pour la mort, fit partie du comité de défense, puis du comité de Salut public, et fut presque toujours en mission aux armées. Absent lors du 9 thermidor, il sortit alors du comité, où il rentra en oct. 1795. Il participa à l'insurrection du 1er prairial, fut décrété d'accusation et se tint caché jusqu'à l'amnistie de brumaire. Il reprit alors les fonctions d'avocat, et fut exilé en 1816.

PRIEUR DE SAINT-AGATHANGE, pseudonyme de J. P. Camus.

PRIEUR-DUVERNOIS, dit *de la Côte-d'Or* (Claude-Antoine), homme politique, né à Auxonne, le 2 déc. 1763, mort à Dijon, le 11 août 1832. Officier du génie à l'époque de la Révolution, il fut député de la Côte-d'Or à la Législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi. Envoyé en Normandie contre les Girondins, il fut arrêté à Caen et y subit une détention de plusieurs semaines, fit, à son retour, partie du comité de Salut public, où il aida puissamment Carnot dans les mesures militaires. Il fut l'un des fondateurs de l'École polytechnique et contribua particulièrement à l'établissement du système décimal, sur lequel il a écrit plusieurs mémoires. On lui doit aussi un Traité sur l'art militaire, 1783, in-8°, et un autre sur *la Décomposition de la lumière*, 1806, in-8°. A partir du 18 brumaire, il vécut dans la retraite.

PRIEUR DE MARSILLY (Le), pseudonyme de J. Gohory.

PRIEZAC (Daniel DE), littérateur, membre de l'Académie française, conseiller d'Etat, né en 1590, au château de Priezac (Corrèze), mort à Paris, en 1662. = Son fils, SALOMON, littérateur, mort après 1664.

PRIMA MENSIS, nom que l'on donnait à l'assemblée tenue par la Faculté de théologie à Paris le 1er de chaque mois.

PRIMAT. En France, le *primat* est un archevêque ayant juridiction sur les autres archevêques. La papauté n'a formellement reconnu cette autorité qu'au siége de Lyon (Grégoire VII, en 1079). Seul il a joui de droits sérieux; et si l'archevêque de Bourges a eu aussi qualité pour s'appeler *primat des Gaules*, il est certain qu'il n'a obtenu là qu'un privilége honorifique. Les villes de Bordeaux, Sens, Tours, Rouen ont aussi revendiqué ce titre; leurs archevêques l'ont pris, quelques-uns le prennent encore; mais il ne leur confère aucune préséance et demeure sans effet. La juridiction primatiale se réduisait d'ailleurs à fort peu de chose: elle consistait à recevoir les appels des ordonnances rendues par les métropolitains en matière volontaire, à prononcer en dernier ressort sur les sentences édictées par les officialités archiépiscopales, et à pourvoir par dévolution à la collation des bénéfices vacants, lorsque le collateur légitime avait négligé de le faire dans les délais canoniques.

PRIMAT (Claude-François-Marie, comte), prélat, né à Lyon, le 26 juillet 1747, mort à Toulouse, le 10 oct. 1816. Curé de Saint-Jacques à Douai, il fut nommé (1791) évêque constitutionnel du Nord, remit ses lettres de prêtrise à la Convention, devint (1798) évêque de Rhône-et-Loire, et après le concordat archevêque de Toulouse (1809), puis sous l'empire sénateur (1806), comte et pair (juin 1815).

PRIMATICE (Francesco PRIMATICIO, connu en France sous le nom de), célèbre peintre, sculpteur et architecte, élève de Bagnacavallo et de Jules Romain, né à Bologne en 1490, mort à Paris en 1570. Il fut appelé par François Ier et mis à la tête des travaux de peinture, de sculpture et d'architecture qui s'exécutèrent sous son règne, et surtout à Fontainebleau. Il était déjà venu en France pendant la vie de maître Roux (voy. ce nom) et n'avait pu s'accorder avec lui. Après sa mort il y revint, rapportant par ordre du roi de nombreuses statues antiques, qui formèrent les premiers éléments de nos musées. — *La Continence de Scipion* et plusieurs dessins (Musée du Louvre).

PRIMAUDAYE (Pierre de la), moraliste protestant, conseiller et maître d'hôtel de Henri IV, né d'une famille angevine vers 1545. — *L'Académie françoise*, 1577, in-fol.

PRIMAUGUET, amiral breton, dont le vrai nom était Hervé Portzmoguer. Il commandait le plus grand navire de guerre de la flotte française, *Marie la Cordelière*, qui, le 10 août 1512, livra au vaisseau anglais *le Régent*, devant le cap Saint-Mathieu, un combat où les deux navires furent incendiés et où périrent leurs capitaines.

PRIMAZ, moine de Saint-Denis, chroniqueur du XIIIe siècle. Il avait composé sur les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi (1250-1285), une chonique latine dont le texte est perdu, mais dont la traduction française, par Jean de Vignay auteur du siècle suivant, a été découverte par M. P. Meyer, dans un manuscrit du *British Museum*. Elle sera publiée dans le tome XXIII du *Recueil des Historiens de France*.

PRIMICIER. Le primicier était le premier dignitaire du chapitre, celui que depuis les temps modernes on a appelé le doyen. Dans les assemblées primaires de 1789, par bailliages et sénéchaussées, c'était lui qui devait suppléer l'évêque dans les fonctions de président du clergé.

A une époque reculée on entendait par primicier, le personnage ecclésiastique qui avait la direction du clergé inférieur, ordinairement le sous-diacre.

PRINCE. La qualification de prince, *princeps*, dans l'origine, était synonyme de seigneur souverain, *dominus;* depuis trois siècles environ le titre de prince a été, en générl, réservé aux membres de la famille régnante. Auparavant, en Berry, par exemple, il y avait des seigneurs qui se qualifiaient *princes* dans leurs actes : les plus anciennes chartes bretonnes mentionnent aussi dans le même sens des *principes*, qui sont tantôt les rois et comtes de la province, tantôt les seigneurs de paroisses appelés aussi parfois *mactyerns*.

A bien dire, la qualification de prince n'a jamais été, en France, un titre nobiliaire officiel, pas plus que *sire* ou *dominus;* il n'y a pas eu non plus de terres érigées en principautés parmi les grands fiefs ni les anciens fiefs immédiats de la couronne. Quelques grandes familles changèrent cette qualification en titre, et l'appliquèrent à des seigneuries, en en modifiant l'acception. Les terres qui furent de cette manière désignées sous le nom de principautés par le caprice de leurs propriétaires, furent : Antibes, Bidache, Carency, Carignan, Chabanais, Chalais, Charleville, Château-Porcien, Château-Renaud, Chimay, Commercy, Condé (en Hainaut), Conti (en Picardie), Déols, Donzères, Épinoy, Guémené, Henrichemont, Joinville, Lamballe, Lambesc, Léon, Marsillac, Martigues, Mortagne, Orange, Poix, Roche-sur-Yon, Sedan, Soyons, Talmont, Tonnay-Charente, Yvetot.

PRINCERIE (Seigneurs de la), de la maison de Castelnau.

PRINCIPE (S.), évêque de Soissons après 441, mort avant 511. Sa fête, le 25 septembre.

PRIOLO ou **PRIULI** (Benjamin), historien, né le 1er janv. 1602, à Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure), mort en 1667, à Lyon. Il descendait d'Antonio Priuli, doge de Venise, qui vint s'établir en France. On a de lui une histoire en latin des premières années du règne de Louis XIV, 1662, 1665, in-4°, souvent réimprimée.

PRISCILLIANISTES, hérétiques qui tiraient leur nom de leur chef, Priscillien, Espagnol mis à mort par l'ordre de Maxime, à Trèves, en 385. Leur doctrine différait peu du manichéisme. Ils subsistaient encore au VIe siècle.

PRISE (Droit de). C'était sous un autre nom le droit seigneurial de *Pourvoirie* ou de *Gîte* (voy. ces mots).

PRISON. La prison ne comptait pas au moyen âge parmi les pénalités judiciaires. On n'arrêtait les coupables que pour les empêcher de fuir ; le plus souvent lorsqu'il s'agissait de personnes de condition honorable ou d'une solvabilité connue, on leur assignait pour résidence une ville déterminée, dans les murs de laquelle elles s'engageaient sous caution à résider jusqu'au terme de leur procès; la rupture de ban était regardée de leur part comme un aveu de culpabilité. L'élargissement consistait dans la levée de cet internement, avec qui notre mise sous la *surveillance de la haute police* présente quelque analogie. Les registres criminels du Parlement de Paris sont pleins, au XIVe siècle, d'actes de cette nature.

L'emprisonnement perdit pour la première fois son caractère préventif lors de l'introduction de l'Inquisition en France. Il figura avec la pénitence et le bûcher parmi les peines instituées par ce tribunal. Depuis il fut adopté par la législation civile.

Il y avait à Paris, avant la Révolution, sept prisons principales, savoir : celles du Grand et du Petit-Châtelet, de la Conciergerie, du For-l'Évêque (rue Saint-Germain-l'Auxerrois), de l'Abbaye, de Saint-Éloi (rue Saint-Paul), de Saint-Martin (rue Saint-Martin). Un décret impérial du 3 mars 1810 créa huit prisons d'État permanentes.

PRISQUE (S.), *Priscus*, martyr dans l'Auxerrois, en 273 ou 274. Sa fête, le 26 mai.

PRIULI. Voy. PRIOLO.

PRIVAS, *Privatum*, ville du Vivarais, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Ardèche. Elle embrassa le protestantisme et en 1574 résista victorieusement au duc de Montpensier qui était venu l'assiéger. En 1612, il s'y tint un synode de toutes les églises réformées de France. En avril 1629 elle fut assiégée par Louis XIII, et au bout de quelques jours se rendit à discrétion. La garnison fut pendue, les habitants massacrés et la ville brûlée.

PRIVAT, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Molières et de Fontenilles. (Voy. *l'État de la Provence*, par ROBERT.)

PRIVAT (S.), évêque du pays de Gévaudan, à la fin du Xe siècle. Sa fête, le 2 août.

PRIVAT D'ANGLEMONT (Alexandre), écrivain, né à Sainte-Rose (Guadeloupe) en 1815, mort à Paris le 18 juillet 1859.

PRIVAT. Voy. MOLIÈRES.

PRIVATUM, Privas.

PRIVÉ (Ithier-Sylvain, baron), général, né le 19 juil. 1762 à Vannes (Loiret), mort le 13 févr. 1831.

PRIVICARNIUM SACERDOTUM, nom donné, dans quelques anciens documents, au dimanche de la Septuagésime.

PRIVILÉGE. On appelait ainsi l'autorisation accordée à un auteur ou à un libraire, à l'exclusion de tout autre, d'imprimer et de vendre un livre. C'est vers 1507 que l'on voit apparaître les premiers priviléges.

PRIVILÉGES DES ROIS DE FRANCE. On lisait au folio 155 r° d'un registre de la cour des Comptes : Prerogatives antiques des rois de France dans les choses spirituelles, renouvelées à la Saint-Jean 1318 au moyen de 64 florins et de 991 gros d'argent, que Me Raoul de Presles a payés à la cour de Rome :

1° Le confesseur du roi peut l'absoudre, lui, sa femme, ses enfants et ses frères, après confession et suivant la forme ecclésiastique, de toute espèce de crimes.

2° Le confesseur actuel ou à venir du roi peut l'absoudre de tous péchés et de toutes excommunications.

3° Le roi n'encourra aucune sentence pour avoir fréquenté des excommuniés.

4° Ce privilége lui sera commun avec toute la famille royale.

5° Il ne sera lié par aucune sentence générale.

6° Ce privilége est étendu à tous ceux des sujets du roi, qui, dans les limites de l'obéissance qu'ils lui doivent, seraient amenés à enfreindre ladite sentence.

7° Le roi peut faire arrêter les clercs criminels.

8° Personne n'a qualité pour lancer une sentence d'excommunication contre la personne du roi, ou celle de sa femme et de ses enfants, ni pour leur interdire l'entrée de l'église.

9° Les aumônes du roi lui tiennent lieu de restitution.

10° Les chapelains du roi ne peuvent être interdits.

11° Il en est de même pour ceux de la reine.

12° Le roi et la reine peuvent entendre les offices dans les lieux interdits.

13° Indulgence de 60 jours en faveur de ceux qui prieront pour le roi, la reine ou ses enfants.

14° Indulgence d'une année pour le roi et ceux qui, avec lui, assisteront à la consécration d'une église ou d'un autel.

15° Même indulgence pour l'assistance aux sermons.

16° Les clercs et chapelains du roi ne seront tenus à célébrer aucun office contraire aux usages de la cour de France.

17° Les clercs du roi ne sont pas forcés d'accueillir les commissions du siége apostolique.

18° Ils peuvent être promus aux ordres par tout prélat, au choix du roi.

19° Ils peuvent, et tous autres à son service, percevoir les fruits des gros bénéfices.

PRIVILÉGIÉS (Lieux). On appelait ainsi à Paris les localités où les ouvriers et les artisans pouvaient travailler pour leur compte, sans avoir été reçus maîtres dans la communauté de l'art ou du métier qu'ils exerçaient. Ces localités étaient le faubourg Saint-Antoine, le cloître et le parvis de Notre-Dame, les cours Saint-Benoît, de la Trinité et du Temple, les enclos de Saint-Denis-de-la-Chartre, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Martin-des-Champs, la rue de l'Ourcine, les galeries du Louvre, les Gobelins, les maisons des peintres et sculpteurs de l'Académie, les palais et hôtels des princes du sang et les colléges de l'Université.

PRIX ou **PREY** (S.), *Præjectus*, *Projectus*, évêque de Clermont (665), martyr en 674. Sa fête, le 25 janvier.

PROCESSION (Droit de), droit honorifique analogue à celui d'encens, établi en faveur des patrons des églises, et dont le nom provenait de l'obligation pour le clergé d'aller en corps au-devant d'eux, quand ils se rendaient à l'église. — Voy. Hachée.

PROCOPE COUTEAU (Michel Coltelli, dit), médecin et littérateur, né en 1684 à Paris, mort le 21 déc. 1753 à Chaillot. Son père avait fondé à Paris le célèbre café *Procope*.

PROCURATION. Voy. Gîte.

PROCUREUR. Les procureurs n'eurent pas à l'origine des fonctions légalement circonscrites et ne formèrent pas même un corps d'officiers ministériels. Lorsque la science du droit fut exigée des juges, et que la procédure se fit par enquêtes, les parties pouvaient difficilement poursuivre elles-mêmes leurs procès; elles en confiaient la direction à certains légistes qui recevaient d'elles à cet effet un mandat spécial. Au xiiie siècle, lors des accroissements successifs de la juridiction royale, le Parlement tendit à prendre une assiette fixe et à organiser à ses côtés un ensemble d'officiers chargés de seconder ses opérations. C'est alors que les légistes, mandataires habituels des parties, commencèrent à être attachés à la cour, avec la charge exclusive de représenter les plaideurs et de faire pour eux les actes de procédure. Mais ils conservèrent leur ancien nom de procureurs et ne formèrent d'abord qu'une corporation privée, bien qu'ils fussent dès le xive siècle astreints à certaines règles disciplinaires, à la prestation d'un serment et inscrits sur un rôle ou tableau (voy., au Registre criminel du Parlement, K, 8837, f° 18, le serment en 24 articles et le tableau qui comprend 34 noms). Ce fut seulement en 1620 qu'ils furent déclarés officiers publics. A cette époque leur responsabilité était moins engagée qu'aujourd'hui, parce qu'un grand nombre de pièces ne pouvaient être produites que sous le couvert et avec la signature d'un avocat. Un édit de 1561, rendu sous l'inspiration de l'Hospital, confondit il est vrai dans une seule charge les fonctions de procureur et d'avocat; mais les inconvénients de cette organisation, qui outrepassait les forces humaines, la firent bien vite abandonner. Les procureurs excitèrent contre eux des plaintes parfois exagérées, trop souvent légitimes par l'étendue qu'ils donnaient à leurs écritures et notamment à leurs requêtes grossoyées (sortes de mémoires où le talent consiste à mettre le moins de sens sous le plus de mots possible) qu'ils se signifiaient indéfiniment sans profit pour personne, si ce n'est pour eux-mêmes (voy. Duplique). Aussi le public réclama-t-il souvent contre l'avidité des procureurs, et, entre autres assemblées de la nation, on voit le Conseil des Notables de Rouen (1597) prier le ministère de taxer les salaires des procureurs en même temps que les gages des magistrats et les honoraires des avocats. Il y avait du reste des procureurs auprès de tous les tribunaux; ceux du Châtelet à Paris jouaient notamment un rôle aussi important que celui de nos avoués de première instance. Le corps des Procureurs fut supprimé en 1791 pour faire place aux avoués (voy. ce mot).

PROCUREUR DU ROI. Les procureurs du roi furent institués auprès de chaque tribunal du royaume dès la fin du xiiie siècle. Ils avaient pour mission de prendre en main la direction et la défense des intérêts du roi et de tout ce qui, sous le nom du roi, touchait aux intérêts publics. Il y eut toutefois à l'origine une certaine incertitude sur les attributions respectives des baillis et des procureurs du roi. Ceux-ci ne poursuivaient ordinairement les affaires criminelles que lorsqu'elles présentaient le caractère d'infraction à la paix publique. Ils furent supprimés par ordonnance du 18 juillet 1318, de Philippe V, dans tous les pays de droit coutumier, où ils furent remplacés dans leurs fonctions par des consuls choisis au gré des baillis et des maréchaux. Cette mesure, dont les motifs sont restés enveloppés d'une certaine obscurité, fut d'ailleurs bientôt rapportée, et les procureurs du roi continuèrent à exercer auprès des juridictions de premier degré et sous la direction du procureur général, qui les regardait dans leurs rapports particuliers comme ses délégués ou substituts, le même office que remplissent, depuis Napoléon, les procureurs attachés à nos tribunaux de première instance. — Voy. Parlement.

PROCUREUR DU ROI EN COUR D'ÉGLISE. Les procureurs du roi en cour d'église paraissent avoir été institués à la fin du xive siècle pour surveiller les officiaux et tenir en bride les juridictions ecclésiastiques. Ils devaient assister aux audiences de ces tribunaux et prendre note de ce qui s'y passait (Ordonnance de Char-

les VIII, 1485, confirmée par celle de François Ier de 1535). A Paris, l'office de procureur du roi en cour d'église fut réuni à celui de procureur au Châtelet, par édits de 1583 et de 1660.

PROCUREUR FISCAL. Le procureur fiscal remplissait auprès des justices seigneuriales et ecclésiastiques les mêmes fonctions que les procureurs du roi auprès des justices royales.

PROCUREUR GÉNÉRAL. Le procureur général, dont les fonctions remontent aux premières années du XIIIe siècle, était le chef du parquet et du ministère public auprès de chaque parlement du royaume. Ses attributions et ses prérogatives étaient extraordinairement étendues. Non-seulement il était chargé de la direction de la justice criminelle, de faire arrêter les coupables, de les poursuivre, de requérir contre eux l'application de la loi, mais encore il devait intervenir dans les procès civils où l'ordre public était intéressé. Il avait à la fois le dépôt des biens et de l'honneur du roi, de son domaine, de ses droits, et celui de la discipline et des mœurs ecclésiastiques. Il veillait en outre au maintien des traditions, des lumières et de la probité des magistrats et des officiers de judicature. Il présidait à la conservation des libertés de l'Église gallicane, censurait au besoin les évêques et tenait en bride la cour de Rome dont les bulles passaient sous son examen avant d'être soumises à l'enregistrement. En cas de vacances, il remplissait l'office du prévôt de Paris; il était au XVIIIe siècle le conservateur du trésor des chartes. Il fut souvent appelé à jouer un très-grand rôle dans les troubles politiques où le Parlement se trouva mêlé. La charge de procureur général fut érigée en titre d'office au XVIe siècle. — Voy. PARLEMENT.

Le procureur des princes et celui de la reine, qui partageaient avec le roi le privilége de plaider par procureur, prenaient le titre de procureurs généraux.

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA LANTERNE, nom que prenait Camille Desmoulins dans les *Révolutions de France et de Brabant*.

PROFÈS. C'est le nom qu'on donne aux religieux qui ont fait profession complète, consistant en vœux de chasteté, pauvreté et obéissance. Ils avaient seuls voix dans les délibérations, et étaient réputés morts civils du jour de leur profession.

PROISY, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs du Sourt, de La Bove, de Morgny, d'Aubigny, d'Eppe et de Neuville. — A cette famille appartenait César, comte de PROISY D'EPPE, écrivain, né le 1er avril 1788, à Eppe (Aisne), mort le 14 octobre 1836, à Marie-Galande (Antilles). — *Dictionnaire des Girouettes*, 1815, in-8°.

PROISY (Seigneurs de), de la maison de Ximenès.

PROMLEROY (Seigneurs de), de la maison de La Vieuville (Picardie).

PROMONTORIUM CELTICUM, le cap Finistère.

PROMOTEUR. Ce fut au XIIIe siècle que l'intérêt social apparut comme la vraie base du droit criminel, et que l'idée du ministère public prit naissance au sein de la procédure canonique. Auprès de chaque officialité fut placé dès lors un magistrat ecclésiastique chargé de requérir l'application de la loi et de poursuivre la répression des délits; il devait à cet effet, sur l'ordre du juge, procéder à l'enquête, interroger le coupable et les témoins, en un mot préparer les matériaux de ce nouveau genre de procédure qui reçut le nom d'inquisition (voy. ce mot). Cet officier reçut le titre de promoteur; il avait quelquefois sous ses ordres un substitut appelé vice-promoteur; ils étaient tous deux à la nomination de l'évêque.

PROMPSAULT (L'abbé Jean-Henri-Romain), canoniste, philologue, né le 7 avril 1798, à Montélimart (Drôme), mort à Bollène (Vaucluse) le 7 janvier 1858. Il fut pendant 26 ans ans aumônier des Quinze-Vingts. — *Grammaire latine*, 1844, 3 vol. in-8°; une édition de Villon, 1832, etc.

PRONY (Gaspar-Clair-François-Marie RICHE DE), célèbre ingénieur et géomètre, né à Chamelet (Rhône) le 22 juillet 1755, mort à Paris le 31 juillet 1839. Il fut successivement ingénieur en chef des ponts et chaussées et directeur du cadastre (1791), professeur de mécanique à l'École polytechnique, membre du Bureau des longitudes, membre de l'Institut dès la fondation, directeur de l'École des ponts et chaussées (1798), remplit diverses missions en Italie et fut créé baron en 1828. — *Architecture hydraulique*, 1790-1796, 2 vol. in-4°; *Mécanique philosophique*, 1800, in-4°; *Analyse de l'Exposition du système du monde par Laplace*, 1801, in 8°; *Recherches sur la poussée des terres*, 1802, in-4°; *Recherches physico-mécaniques sur la théorie des eaux courantes*, 1804, in-4°; *Leçons de mécanique analytique*, 1810, 2 vol. in-4°; *Description hydrographique des Marais pontins*, 1813, in-4°; *Cours de mécanique concernant les corps solides*, 1815, 2 vol. in-4°; *Nouvelle méthode de nivellement trigonométrique*, 1822, in-4°. Il a, entre autres, inventé un *frein* qui porte son nom.

PROPIAC (Seigneurs de), de la maison de Cheylus. = —, de la maison de Vincens.

PROPIAC (Catherine-Joseph-Ferdinand GIRARD DE), littérateur et compositeur, né à Dijon en 1759, mort à Paris le 31 octobre 1823.

PROPRES. Au point de vue de leur origine les biens se divisaient autrefois en propres et en acquêts. Cette distinction, inconnue du droit romain et particulière au droit germanique, a dominé toute la législation française jusqu'en 1789. Elle avait une grande importance; le père de famille ne pouvait pas aliéner les propres; on les regardait comme une chose indivise, c'était le bien commun de tous les membres du groupe domestique; l'un d'entre eux n'avait pas le droit de compromettre les intérêts de tous. Leur consentement unanime, ou le cas de nécessité absolue en légitimait seul l'aliénation.

Les propres ne se composaient en effet que des biens arrivés dans la famille par succession; on les désignait par les mots *aloda paterna*, *proprium familiæ*, *hereditas paterna*; en français, héritage était un terme synonyme. — Voy. ACQUETS, PAUVRETÉ JURÉE.

PROSART (Seigneurs de), de la maison de Crèvecœur.

PROSPER d'*Aquitaine* (S.), théologien, poëte et chroniqueur, né près de Bordeaux au commencement du Ve siècle, mort après 463. Il fut en relation avec saint Augustin, qui lui envoya ses traités de la *Prédestination* et de la *Persévérance;* se rendit deux fois à Rome pour signaler au pape l'hérésie des semi-pélagiens, à l'intention desquels il écrivit son *Poëme contre les ingrats*, où l'on trouve de l'élégance et de la chaleur. On a encore de lui des *Lettres* à saint Augustin et à Rufin, des *Réponses* aux semi-pélagiens et en particulier à Cassien, un *Recueil de sentences* et une *Chronique* qui finit à l'an 455. — Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de 1711 et 1752, in-fol.

PROSPER (S.), évêque d'Orléans vers 454, mort vers 464. Sa fête, le 29 juillet.

PROSPER TYRO, poëte, et chroniqueur du VIe siècle. On a de lui un petit poëme : *Poema conjugis ad uxorem*, et une petite chronique qui s'étend de 379 à 455 et a été publiée dans les

recueils de Pithou, Duchesne, Canisius, etc. Les manuscrits de cette chronique portent seulement le nom de Prosper, et c'est Pithou qui a ajouté celui de Tyro pour l'assimiler à un poëte mentionné par Bède.

PROST (Jean-Claude), dit le capitaine *Lacuson*, officier, né à Longchaumois (Jura), le 17 juin 1607, mort à Milan le 21 déc. 1681. Son nom est resté populaire en Franche-Comté, où en 1636, 1668 et 1674, il défendit vaillamment la province contre les Français.

PROST DE ROYER (Antoine-François), jurisconsulte, né à Lyon le 5 septembre 1729, mort le 21 sept. 1784.

PROTADE. Voy. PROTHADE.

PROTAIN (Jean-Constantin), architecte, élève de Chalgrin, membre de l'Institut du Caire, né le 6 janvier 1769, à Paris, où il est mort le 24 déc. 1837. Il avait fait partie de l'expédition d'Égypte.

PROTE, Porquerolles, l'une des îles d'Hyères.

PROTECTEUR DE FRANCE. C'était un cardinal chargé de la protection des intérêts français auprès de la cour de Rome. Ce personnage joua un rôle assez important aux XVIIe et XVIIIe siècles.

PROTECTOR NOSTER, introït et nom, dans quelques anciens documents, du quatorzième dimanche après la Pentecôte.

PROTESTANTS. On désigna d'abord ainsi les sectateurs de Luther et de Zwingle, parce qu'ils protestèrent en 1529 contre les décisions de la diète de Spire, qui défendaient de rien innover sur le fait de la religion avant la tenue d'un concile général. Ce nom plus tard s'appliqua aussi aux calvinistes.

PROTET (Léopold-Auguste), contre-amiral, commandant en chef des forces françaises en Chine, né le 20 février 1808 à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), tué à l'assaut de Ne-Kio (Chine), le 17 mai 1862. De 1853 à 1855, il fut gouverneur du Sénégal.

PROTHADE (S.), évêque de Besançon vers 620, mort le 10 février 624. — *Rituel*, publié récemment.

PROU (Jacques), sculpteur, membre de l'Académie (1682), né à Paris en 1655, mort aux Gobelins le 6 mars 1706. — Son père, JACQUES, était menuisier ordinaire du roi.

PROUDHON (Jean-Baptiste-Victor), jurisconsulte, né à Chanans (Doubs), le 1er février 1758, mort à Dijon, le 20 nov. 1838.

PROUDHON (Pierre-Joseph), célèbre publiciste, de la famille du précédent, né à Besançon, le 15 juillet 1809, mort à Passy, le 19 janv. 1865. Il était fils d'un tonnelier et l'aîné de cinq enfants. Après avoir passé son enfance et sa première jeunesse dans la pauvreté et un labeur opiniâtre, il put, au moyen d'une pension que lui accorda l'académie de Besançon (1838), venir à Paris, et y publia (1840) son célèbre mémoire : *Qu'est-ce que la propriété?* où, à la question qu'il posait, il répondait par ces mots : « La propriété c'est le vol. » Il était directeur d'une entreprise de transports sur la Saône et sur le Rhône, et s'était fait connaître par divers écrits (*Avertissement aux propriétaires*, 1842 ; *De la Création de l'ordre dans l'humanité*, 1843 ; *Système des contradictions économiques*, 1846 ; *Solution du problème social*, 1848), quand éclata la révolution de Février. Rédacteur en chef (1er avril) du *Représentant du peuple*, journal supprimé au mois d'août suivant, il fut élu représentant de la Seine aux élections complémentaires du 4 juin, et développa à la tribune (31 juillet) ses théories socialistes en formulant une proposition relative à un impôt sur le revenu, proposition qui fut écartée par 691 voix. Il fonda successivement trois journaux : *Le Peuple* (23 nov. 1848-avril 1849), *La Voix du peuple* (1er oct. 1849-16 mai 1850), *Le Peuple de* 1850 (15 juin-13 oct. 1850), qui succombèrent tous trois sous le poids des condamnations, créa une *Banque du peuple* (31 janvier 1849), opération qui fut interrompue par sa fuite à l'étranger (18 mars), afin d'échapper à une condamnation à trois ans d'emprisonnement pour délit de presse. Il revint pourtant subir sa peine (4 juin) et se maria (1850) à Sainte-Pélagie. En 1858 son livre (3 vol. in-18) *De la Justice dans la révolution et dans l'Église* lui ayant valu trois ans de prison et 4000 francs d'amende, il se retira en Belgique, fut gracié (déc. 1860) et rentra en France. Aux ouvrages que nous avons cités, nous ajouterons ceux-ci : *Le Droit au travail* (1848) ; *Les Malthusiens* (1849) ; *Démonstration du socialisme* (1849) ; *Idées révolutionnaires* (1849) ; *Confessions d'un révolutionnaire* (1849) ; *Actes de la Révolution* (1849) ; *Intérêt et principal* (1849) ; *Gratuité du crédit* (1850) ; *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État* (1852) ; *Manuel des opérations de bourse* (1856) ; *La guerre et la paix* (1861) ; *Théorie de l'impôt* (1861) ; *La Fédération et l'unité en Italie* (1862) ; *Les Démocrates assermentés et les réfractaires* (1863) ; *Les Majorats littéraires* (1863) ; *Du Principe fédératif* (1863) ; *Les Évangiles annotés* (1865), ouvrage qui valut une condamnation à l'éditeur ; *France et Rhin* (1867).

PROUILLAN, célèbre prieuré de filles de l'ordre de Saint-Benoît, en Gascogne (Gers), diocèse de Condom.

PROUILLY (Seigneurs de), de la maison d'Arras.

PROULIAC (Seigneurs de), branche de la maison de Durfort.

PROUREMONT (Seigneurs de), de la maison de Belloy.

PROUST DES CARNEAUX (Nicolas), historiographe latin du roi (1611), mort en 1638. — *De Gestis regum Galliæ*, 1617, in-8°, 1623, in-16 ; *De Gestis Ludovici XIII*, 1620, in-8° ; *De Obsidione urbis Rupellæ*, 1630, in-8°.

PROUST (Louis-Joseph), chimiste, membre de l'Académie des sciences, né le 26 sept. 1754, à Angers, y mourut le 5 juillet 1826.

PROUSTEAU (Guillaume), jurisconsulte, né à Tours, le 17 mars 1628, mort à Orléans, le 5 mars 1715.

PROVANCHÈRES (Siméon de), médecin, né à Langres vers 1540, mort à Paris en juillet 1617.

PROVÉDIEN (Mer des Indes). Le marquis de Suffren remporta, par le travers de Provédien, le 19 août 1782, une sanglante victoire sur l'amiral anglais Edward Hugues.

PROVENÇAUX (Défaite des). C'est ainsi que les historiens des guerres civiles du XVIe siècle désignent le combat de Mensignac (près de Périgueux), où, le 25 oct. 1568, fut défait par les catholiques un corps d'armée huguenot composé de Provençaux et de Dauphinois, et commandé par Mouvans, qui y fut tué.

PROVENCE, *Provincia*, province avec titre de comté et gouvernement général militaire, cap. Aix. Elle était bornée au N. par le Dauphiné ; au N. E. par le Piémont ; au S. par la Méditerranée ; à l'E. par le comté de Nice ; à l'O. par le Rhône qui la sépare du Languedoc. Elle était divisée en haute et basse Provence. La haute Provence comprenait les sénéchaussées de Castellane, de Digne et de Sisteron (Basses-Alpes), le Comtat d'Avignon (Vaucluse), le comtat Venaissin (Vaucluse) et la vallée de Barcelonnette (Basses-Alpes). La basse Provence, qui, au moyen âge, fut plus particulièrement désignée sous le nom de comté d'Arles ou de Provence, renfermait les sénéchaus-

sées d'Aix, d'Arles, de Marseille (Bouches-du-Rhône); de Toulon, d'Hyères, de Brignolles, de Draguignan (Var) et de Grasse (Alpes-Maritimes).

La Provence a servi à former en totalité les départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var et des Basses-Alpes et en partie celui des Alpes-Maritimes. A l'époque de la dissolution de l'empire romain, elle était comprise dans la province appelée Province Romaine (de là son nom, voy. PROVINCE ROMAINE) et fut partagée entre les Wisigoths et les Burgondes. Les premiers occupèrent la Provence orientale à gauche de la Durance; les seconds, la Provence occidentale à droite de cette rivière. Les Wisigoths cédèrent vers 511 leur conquête aux Ostrogoths, après que ceux-ci l'eurent enlevée aux Francs qui s'en étaient rendus maîtres, et auxquels Vitigès la céda vers 534. Les Francs possédèrent ainsi toute la Provence; car vers 530 ils s'étaient emparés du territoire qui appartenait aux Burgondes.

En 855, l'empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, partagea, quelques jours avant sa mort, son empire entre ses fils et donna à l'un d'eux, Charles, la Provence qu'il érigea en royaume. A la mort de celui-ci (863), ses deux frères, Louis et Lothaire, se partagèrent ses États, mais la Provence redevint un royaume, lorsque Boson s'en fut fait proclamer roi en 879. Ce nouveau royaume finit en 947 avec le second successeur de Boson, Hugues qui, en 933, avait fait avec Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, un traité par lequel il lui avait cédé son royaume, en s'en réservant l'usufruit. La réunion de la Bourgogne transjurane à la Provence forma le royaume d'Arles (voy. ARLES). Lothaire, duc de Saxe, ayant été élu empereur après la mort de Henri V (1106), prétendit que ce royaume était uni à l'empire et en créa gouverneur héréditaire, Conrad, duc de Zehringen. L'empereur Frédéric Ier revint sur cette décision et laissa le royaume à celui de ses fils qui n'était point désigné pour l'empire. Après l'extinction de la maison de Souabe, l'empereur Rodolphe de Habsbourg fit revivre les prétentions de Lothaire, et donna (1280) l'investiture de la Provence d'abord à Marguerite, veuve de saint Louis, puis à Charles Ier, roi de Sicile. Mais depuis longtemps l'autorité des empereurs sur ce pays n'était plus que nominale. — Voy. plus bas COMTES DE PROVENCE.

ROIS DE PROVENCE. — 855-863, Charles, fils de l'empereur Lothaire. — 879, Boson. — 890, Louis *l'Aveugle*. — 923 ou 924 à 947, Hugues.

COMTES DE PROVENCE. — 926, Boson Ier, premier comte bénéficiaire nommé par Hugues, roi d'Italie. On le croit neveu de Boson, roi de Provence. — 948, Boson II, fils de Rotbold, nommé comte de Provence par Conrad le Pacifique, roi d'Arles. — 968 au plus tard, Guillaume Ier, fils du précédent. — 992, Rotbold, frère du précédent. — 1008 au plus tôt, Guillaume II, premier comte propriétaire, fils de Guillaume Ier. — 1018, Geoffroi Ier et Bertrand Ier, fils du précédent, et leur cousin, Guillaume III, premiers comtes héréditaires. — 1063 au plus tard, Bertrand II, fils de Geoffroi Ier. — 1093 au plus tard, Étiennette ou Douce, mère du précédent. — Vers 1100, Gerberge, fille de Geoffroi Ier et d'Étiennette, et son mari Gilbert, vicomte de Gévaudan. — 1112, Douce, fille aînée des précédents, et son mari Raymond-Bérenger Ier, comte de Barcelone. Après une guerre avec Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, Raymond-Bérenger fut obligé de lui céder (1125) la haute Provence qui plus tard fut particulièrement appelée le marquisat de Provence. La basse Provence resta à Raymond-Bérenger et fut désignée plus tard sous le nom de comté d'Arles ou de Provence. — 1130, Bérenger-Raymond, second fils de Raymond-Bérenger. — 1144, Raymond-Bérenger II, dit le Jeune. — 1166, Douce III, fille du précédent. Alphonse Ier, roi d'Aragon, s'empara du comté de Provence et le donna successivement à ses frères Raymond-Bérenger III et Sanche. — 1196. Alphonse II, fils d'Alphonse Ier. — 1209, Raymond-Bérenger IV, fils du précédent. — 1245, Béatrix, quatrième fille du précédent et son mari, Charles d'Anjou, frère de saint Louis. — 1285, Charles II, dit *le Boiteux*, fils des précédents. — 1309, Robert, duc de Calabre, fils du précédent. — 1343, Jeanne, petite-fille du précédent par son père Charles, duc de Calabre, lui succéda dans le comté de Provence et dans le royaume de Naples. — 1382, Louis, duc d'Anjou, second fils du roi Jean, adopté par Jeanne. — 1384, Louis II, fils du précédent. — 1417, Louis III, fils du précédent. — 1434, René, dit le Bon, duc de Lorraine et de Bar, frère du précédent. — 1480, Charles III, fils de Charles Ier et neveu du précédent. Il mourut le 12 décembre 1481, léguant ses États à Louis XI qui se mit en possession de la Provence, mais le pays ne fut définitivement annexé à la couronne que par Charles VIII en octobre 1486. La Provence conserva jusqu'à la Révolution ses lois particulières et ses priviléges, et les arrêts du parlement d'Aix étaient toujours rendus *par le roi, comte de Provence*. — Voy. PARLEMENTS.

Louis XVIII, jusqu'à son avénement au trône, porta le titre de comte de Provence. — (Voy. les articles consacrés à chacun des rois et comtes de Provence.)

PROVENCE (Marquisat de). Il comprenait la haute Provence, et était borné au N. par l'Isère; à l'E. par les Alpes; au S. par la Durance; à l'O. par le Rhône. Outre une partie du diocèse d'Avignon, il renfermait les diocèses de Vaison, Cavaillon, Carpentras, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valence et Die.

BIBLIOGRAPHIE. Les ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à la Provence sont excessivement nombreux. On en trouvera la liste la plus détaillée dans la *Bibliothèque hist. de la France*, par le P. Lelong (édition Fontette), liste complétée par les ouvrages modernes dans la *Bibliographie de la France* de Girault de Saint-Fargeau. Nous nous bornerons aux indications suivantes : C. de Nostradamus, *Hist. et Chronique de Provence*, 1624, in-fol.; De Gaufridy, *Hist. de Provence*, 1694, 2 vol. in-fol.; Papon, *Hist. génér. de la Provence*, 1777, 4 vol. in-4°; Bouche, *Essai sur l'Hist. de Provence*, 1785, 2 vol. in-4°; A. Fabre, *Hist. de Provence*, 1834, 4 vol. in-8°; Cabasse, *Essai histor. sur le parlement de Provence*, 1826, 3 vol. in-8°; Pellas, *Dictionnaire provençal et français*, 1723, in-4°; Achard, *Dictionnaire histor. de la Provence*, 1785, 4 vol. in-4°; D. Robert, *Etat de la Provence*, 1693, 3 vol. in-12; B. de Maynier, *Hist. de la principale noblesse de Provence*, 1719, in-4°; Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, 1757-59, 2 vol. in-4°; Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comté-Venaissin*, 1743-1750, 4 vol. in-4°.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE. On appelle ainsi le territoire sur lequel s'étend la juridiction d'une métropole (voy. ARCHEVÊCHÉS). Divers ordres religieux se partagent en *provinces*, et le chef de chacune de ces divisions porte le nom de *provincial*.

PROVINCE ROMAINE ou **GAULE A BRAIE** (*Gallia Braccata*). Les Romains appelés une première fois par les Massaliotes en 155 av. J.C., avaient battu, dans la Gaule transalpine, les Oxybiens, les Décéates et les Sallyens. Sollicités de nouveau

par les Massaliotes, ils revinrent et fondèrent en 123 la place forte d'Aix, dans le pays de la confédération sallyenne. Puis ils attaquèrent les Allobroges et les Arverres qui furent défaits par Cn. Domitius Ænobarbus auprès de Carpentras en 122. L'année suivante Q. Fabius Maximus remporta, au confluent de l'Isère et du Rhône près de Valence, une victoire qui lui valut le surnom d'Allobrogicus. Quelque temps après, les Romains passèrent le Rhône et fondèrent leur première colonie de la Gaule à Narbonne en 118 av. J. C. La province romaine de la Gaule transalpine ou Gaule à braie, *Gallia Braccata*, se trouva ainsi formée : elle avait pour limites au S. la Méditerranée, depuis l'embouchure du Var jusqu'au cap de Vénus pyrénéenne (de Creus) et la chaîne des Pyrénées; à l'O. la Garonne; au N. O. les Cévennes et le Rhône; au N. E. le lac Léman; à l'E. les vallées alpines, la haute Durance et le Var.

Voici quels étaient, à l'époque de César, les peuples inclus dans la province : à l'O. du Rhône et à partir des Pyrénées, les *Bebrices* et les *Sardones*, les *Consorani* et les *Convenæ*; les *Volcæ Tectosages*, desquels dépendaient les *Rutheni provinciales*, les *Tolosates*, les *Umbranici* et les *Auscini*; les *Volcæ Arecomici* et les *Helvii*; à l'E. du Rhône, à partir du lac Léman, on trouvait les *Allobroges*, les *Segalauni*, les *Tricastini*, les *Memini*, les *Vocontii*, les *Cavari*, les *Vulgientes*, les *Sentii*, les *Albiæci*, les *Sallyi*, les *Nerusi*, les *Suetri*, les *Vergumni*, les *Ecteni*, et, le long du littoral, les *Anatilii*, les *Commoni*, les *Suelteri*, les *Oxybii* et les *Deceates*. Ces peuples furent généralement compris dans la Narbonaise, quand l'ancienne Province romaine prit ce nom, lors de la division qu'Auguste fit de la Gaule transalpine en quatre provinces, 28 av. J. C. — Voy. NARBONAISE.

PROVINCES CONSULAIRES ET PRÉSIDIALES. Au ve siècle, d'après la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, et probablement dès le siècle précédent, la Gaule était divisée en six provinces *consulaires*, c'est-à-dire administrées par des proconsuls ou des personnages consulaires, et en onze provinces *présidiales*, c'est-à-dire administrées par des présidents. Les six provinces consulaires étaient : les deux Belgiques, les deux Germanies, la Lyonnaise première et la Viennoise; les provinces présidiales étaient : la deuxième, la troisième et la quatrième Lyonnaises; la Grande Séquanaise; les deux Aquitaines, la Novempopulanie, les deux Narbonaises, et les Alpes Grecques, Pennines et Maritimes.

PROVINCES SÉNATORIALES. Les Romains donnaient ce nom aux provinces de l'empire dont les gouverneurs nommés par le sénat n'exerçaient que le pouvoir civil.

PROVINCIA, la Provence.

PROVINCIAL. Voy. PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE.

PROVINLIEU (Seigneurs de), de la maison d'Anglos (Picardie). = —, de la maison de La Fontaine.

PROVINS, *Provinum*, ville de la Brie-Champenoise, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Marne. Il en est question dès le IXe siècle, et elle atteignit une grande prospérité sous les comtes de Champagne et de Brie qui y fixèrent souvent leur résidence. Elle fut prise par Charles le Mauvais, roi de Navarre, en 1361, par les Anglais en 1432, par les Français en 1433, et enfin en 1592 par Henri IV. Il s'y tint un concile le 26 juill. 1251. (Voy. Bourquelot, *Histoire de Provins*, 1840, 2 vol. in-8°.)

PROVINUM, Provins.

PROVOST (J.-B.-François), acteur, sociétaire du Théâtre-Français, professeur de déclamation au Conservatoire, né le 29 janv. 1798, mort à Paris le 24 déc. 1865.

PROVOSTAYE (Ferdinand HERVÉ DE LA), physicien, né à Redon (Ille-et-Vilaine) le 15 fév. 1812, mort à Alger le 28 déc. 1863.

PROXUMI, divinités gauloises. On a trouvé des dédicaces « aux Proxumi » à Vaison, à Avignon et à Nîmes.

PROYART (L'abbé Liévain-Bonaventure), écrivain royaliste, né vers 1743, à Arras, où il est mort le 22 mars 1808.

PRUDANE (Seigneurs de), de la famille de Constance (Vendomois).

PRUDENCE (S.), dit *le Jeune*, évêque de Troyes, né en Espagne, mort à Troyes, le 6 avril 861. Son nom de famille était Galindon. Il fut élu évêque de Troyes vers 846, et prit une part très-active aux querelles relatives à la doctrine de la prédestination. On a de lui un certain nombre de traités théologiques, et une pièce en vers élégiaques, insérés dans divers recueils.

PRUDENT (Racine GAULTIER, dit Émile), pianiste et compositeur, né à Angoulême, le 3 février 1817, mort le 14 mars 1863.

PRUDHOMME (Louis-Marie), journaliste, écrivain, libraire, né à Lyon, en 1752, mort à Paris, le 20 avril 1830. Il est surtout connu par les *Révolutions de Paris*, journal dont il commença la publication le lendemain de la prise de la Bastille, et qui eut un immense succès; la collection entière (15 juillet 1789-24 février 1794) forme 17 vol. in-8°. — *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution*, 1797, 6 vol., compilation informe, mais pleine de renseignements. = Son fils, HIPPOLYTE, graveur, né le 10 déc. 1793, à Paris, où il est mort, le 13 juin 1853.

PRUD'HOMMES. BONS HOMMES. La désignation de *Prud'hommes* ou *Bons hommes* a d'abord été prise, au moyen âge, dans une acception littérale. C'étaient les personnages les mieux famés de la localité. Aussi voyons-nous, dans les formulaires et les actes qui nous sont restés des VIe, VIIe et VIIIe siècles, qu'on avait recours à eux, tantôt comme témoins, tantôt comme experts, tantôt même comme juges ou assesseurs; on les confond parfois avec les *rachimbourgs* (voy. ce mot). Lors de la formation des communes, les officiers municipaux furent souvent appelés prud'hommes; ce fut sous ce titre qu'ils furent établis, par exemple, à Châteauneuf, en vertu d'une charte de Philippe II (1180). Mais à mesure qu'on se rapproche des temps modernes, on trouve que la désignation de prud'homme fut particulièrement réservée à deux catégories de personnages, qui devinrent dans la suite les Gardes et Jurés, établis dans chaque communauté d'arts et métiers, pour inspecter les faits et gestes de leurs membres et visiter les marchandises, et nos modernes prud'hommes qui ont pour fonctions de juger les contestations qui s'élèvent entre les fabricants et les ouvriers. La juridiction de ces fonctionnaires, au premier point de vue, se réduisit bien vite à une préséance presque nominale, il n'en fut pas de même en ce qui concerne leur caractère de juges. On rapporte généralement le mérite de leur création à Louis XI, qui par lettres du mois d'avril 1464 autorisa les bourgeois et manans de Lyon à commettre un prud'homme pour régler les difficultés qui surviendraient entre commerçants. Mais huit ans plus tôt, le roi René avait institué à Marseille un tribunal du même genre pour vider les contestations qui s'élevaient entre les pêcheurs. La manière de procéder devant le prud'homme était aussi simple que sommaire. Sur la réquisition du plaignant,

la garde de la communauté amenait l'inculpé à l'audience. Les deux parties, après avoir déposé dans une boîte chacun deux sous, honoraires du juge, exposaient leurs raisons et la sentence était rendue sur-le-champ ; elle était exécutoire sans délai, et s'opérait au besoin par saisie. Ces dispositions furent confirmées par lettres ou édits de Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Louis XIII, etc.

L'organisation actuelle des conseils de prud'hommes date d'un décret du 18 mars 1806. Elle fut d'abord particulière à la ville de Lyon; elle s'étendit de là dans toutes les villes de France qui occupent un nombre important d'ouvriers.

PRUD'HON (Pierre-Paul), célèbre peintre, membre de l'Institut (1815), né à Cluny (Saône-et-Loire), le 4 avril 1758, mort à Paris, le 16 fév. 1823. Son père était maçon. Les moines de l'abbaye de Cluny ayant remarqué ses dispositions pour la peinture, se chargèrent de son éducation, et il étudia le dessin d'abord à Dijon, puis à Paris. Grand prix (1782), il partit pour Rome, et, de retour à Paris, en 1789, il y vécut pauvre et ignoré jusqu'à ce qu'il se fût fait connaître par le plafond de la salle des Gardes, à Saint-Cloud, et par celui de la salle des Antiques, au Louvre. *La Justice et la Vengeance poursuivant le crime*, destiné à la Cour criminelle de Paris, et *l'Enlèvement de Psyché*, exposé en 1808, consacrèrent définitivement sa réputation. Le catalogue complet de ses œuvres a été publié par M. Villot, dans le *Cabinet de l'Amateur.— Le Christ en croix; l'Assomption de la Vierge; la Justice et la Vengeance poursuivant le crime*; 2 *Portraits* (musée du Louvre); *Tête de Christ* (musée de Nancy); *Tête de la Vierge*, dessin (musée de Dijon).

PRUGNE (Seigneurs de la), de la maison de Buchepot (Berry).

PRUGNE-AU-POT (La), seigneurie du Berry (Indre), qui a appartenu aux maisons de Pot, de Montmorency, de Sully, de Bourbon, à la famille Le Tellier, etc.

PRULAY (Marquis de), de la famille de Bonvoust (Normandie).

PRULLIACUM, PRUILLIACUM, Preuilly.

PRUNARÈDE (Seigneurs de la), de la famille de Benoist.

PRUNAY-LE-GILON (Seigneurs de), de la maison de Billy (Soissonnais).

PRUNEAU DE POMMEGORGE (Antoine-Edme), voyageur, né en 1720, à Paris, où il est mort le 23 novembre 1802. — *Description de la Nigritie*, 1789, in-8°.

PRUNEAUX (Les), terre et seigneurie du Berry (Cher), érigée en châtellenie (septembre 1565) en faveur de Roch de Sorbiers.

PRUNELÉ, maison de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs d'Herbaut, d'Ouarville, de Machenainville, de Gazeran, d'Esneval, de La Porte, de Liouville, de Guillerval, de Saint-Germain, de Gaudreville, de Marvilliers, de Tignonville, de Jodainville, d'Ocqueville, de Trapeau, de Caniel, de Montpoulin, de Chalo-Saint-Mars (ou les Carneaux), de Richarville et de Lezanville. Armes : *de gueules à six annelets d'or posés*, 3, 2 *et* 1.

PRUNELÉ (Seigneurs de), de la famille de Grouches (Picardie). = —, de la famille de Le Rebours (Normandie).

PRUNELLE (Clément-François-Victor-Gabriel), médecin, écrivain, né à La Tour-du-Pin (Isère) le 22 juin 1777, mort le 20 août 1853 aux eaux de Vichy où il était inspecteur. Il fut député de l'Isère de 1830 à 1839.

PRUNELLE DE LIÈRE (Léonard-Joseph), conventionnel, littérateur, né en 1741, mort à Paris le 12 mars 1828.

PRUNEVAUX, terre et seigneurie du Nivernais (Nièvre), érigée en marquisat (sept. 1688) en faveur de Hyac.-Guillaume Foullé de Martangis.

PRUNIER, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Virieu, de Saint-André, de Rozan et de Lemps.

PRUNIÈRES (Seigneurs de), de la maison d'Étienne.

PRUNIERS (Seigneurs de), de la maison de Lenternat (Brie).

PRUSSE. Les relations de la France avec la maison de Brandebourg, qui devint plus tard la maison royale de Prusse, ne datent que du milieu du XVIe siècle. Albert, marquis de Brandebourg, après avoir, en 1552, essayé de s'accorder avec Henri II, rompit avec lui sous de faux prétextes et s'allia à l'empereur; mais ses cruautés et ses pilleries le firent, l'année suivante, mettre au ban de l'Empire, et, dépouillé de ses États (1554), il fut obligé d'aller chercher un refuge à la cour de France. Pendant la guerre de Trente ans, l'électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume, fut l'allié de l'empereur contre nous. Son fils Frédéric-Guillaume, dit le Grand-Électeur, prit parti contre la France dans la guerre de 1672, et fut forcé d'accéder au traité de Nimègue. Quelques années après, la révocation de l'édit de Nantes amena dans ses États environ 20000 protestants qui y apportèrent des éléments de prospérité inconnus jusque-là. Son fils Frédéric III, après avoir pris part à la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV et posé les armes seulement à la paix de Ryswick, les reprit dans la guerre de la succession d'Espagne, et ce fut pour se l'attacher que l'empereur consentit à lui laisser prendre le titre de roi (1700); et il gagna au traité d'Utrecht le pays de Gueldre et la principauté de Neuchâtel. En 1733, dans la guerre entre l'Autriche et la France pour la succession de Pologne, il suivit encore le parti de l'empereur. Il n'en fut pas de même sous son fils et successeur Frédéric II. Celui-ci, au commencement de la guerre de la succession d'Autriche, fut, contre Marie-Thérèse, l'allié de la France, qu'il abandonna en 1742, et à laquelle il s'allia de nouveau (1744) pour l'abandonner de nouveau (1746), une année avant le traité d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à la guerre. En 1756 commença cette désastreuse guerre de Sept ans, où la France s'allia contre la Prusse à sa vieille ennemie l'Autriche, et qui se termina par le honteux traité de Paris (1762).

La Prusse se trouva en 1792 au premier rang des ennemis de la Révolution française. Son roi Frédéric-Guillaume II signa avec l'Autriche la convention de Pilnitz, envahit la France, et commença la guerre vigoureusement; mais le mauvais succès de sa campagne de l'Argonne et le combat de Valmy ralentirent son ardeur, et, après deux années d'opérations militaires, où ses armées ne jouèrent qu'un rôle secondaire, il signa à Bâle, le 5 avril 1795, avec la République française, un traité par lequel il lui abandonna toutes ses possessions de la rive gauche du Rhin, pour lesquelles la Prusse reçut d'importants dédommaments après le traité de Lunéville. Frédéric-Guillaume III, successeur de Frédéric-Guillaume II, resta neutre pendant les guerres qui suivirent le traité de Bâle. En 1805, il se décida à entrer dans la coalition de la Russie et de l'Autriche. La victoire d'Austerlitz l'empêcha de se déclarer, et le 15 décembre furent signés à Vienne, entre le roi et Napoléon, les préliminaires d'un traité de paix par lequel il nous cédait Anspach et la principauté de Neuchâtel, et recevait en échange l'électorat de Hanovre; mais bientôt des mésintelligences éclatèrent entre les deux souve-

rains, et Frédéric-Guillaume, qui s'était cru appelé à venger l'Allemagne de ses revers, engagea cette guerre que nos victoires d'Auerstaedt et d'Iéna rendirent si promptement décisive pour la France. La paix de Tilsitt lui fit payer cher sa défaite : la moitié de son royaume lui fut enlevée, et il ne lui resta que le Brandebourg, la Poméranie, la Prusse orientale et la Silésie. C'est de ces désastres que date la grandeur de la Prusse. Elle réforma complètement son administration civile et militaire, et donna de grands développements à l'instruction publique. Le 24 février 1812, le roi de Prusse fut forcé de conclure à Paris, avec Napoléon, une alliance offensive et défensive, et de lui fournir un corps de 20 000 h. pour l'expédition de Russie; mais lors de la retraite, ce corps signa une convention de neutralité avec les Russes (30 déc. 1812), convention qui fut suivie (28 février 1813) d'un traité d'alliance offensive et défensive entre Frédéric-Guillaume et l'empereur Alexandre. Le 27 mars, ce traité fut signifié à Napoléon. Les hostilités commencèrent immédiatement par l'invasion de la Saxe, et la guerre, dans laquelle la Prusse joua un rôle prépondérant, se termina par l'entrée des alliés à Paris, où, le 11 avril 1814, fut signé le traité de paix entre eux et la France. Le retour de Napoléon en 1815 ralluma de nouveau la guerre, et l'on sait que ce fut l'arrivée de Blücher sur le champ de bataille de Waterloo qui décida du sort de la journée.

En 1840, la Prusse signa, avec l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, le traité de la quadruple alliance pour la pacification de l'Orient, traité dirigé contre la France, et qui faillit amener une guerre générale ; et ce fut en partie son intervention diplomatique qui, après Solférino, décida Napoléon III à signer le traité de Villa-Franca. — Voyez la chronologie à l'article FRANCE.

PSALMANAZAR (Georges), aventurier mystérieux, né dans le midi de la France en 1679, mort à Londres le 3 mai 1763. On ignore son vrai nom ; on sait seulement qu'après avoir fait ses études chez les Jésuites, il se mit à courir le monde en se faisant passer pour un Japonais converti. Il publia à Londres une *Description de l'île Formose*, 1704, in-4°, qu'on crut véritable et qui fut traduite en plusieurs langues et souvent citée. A 32 ans il eut remords de ses impostures et changea de vie. Ses *Mémoires*, en anglais, où il raconte ses scandaleuses aventures, parurent après sa mort, 1764, in-8°.

PSALMODY, *Psalmodium*, abbaye de Saint-Benoît, en Languedoc (Gard), qui existait dès le IXe siècle. Elle fut sécularisée sous François Ier qui transféra les moines à Aiguesmortes où ils formèrent un chapitre. Ce chapitre devint plus tard le chapitre cathédral d'Alais.

PSEAUME, abbaye de filles, dans le Velay (Haute-Loire), diocèse du Puy.

PTOLÉMAÏS. Voy. ACRE.

PUBLIC (Le), pseudonyme de Fréron.

PUBLICAINS. On donna ce nom aux gentilshommes mécontents du Poitou qui, ayant à leur tête Jean de La Haye (voy. HAYE), lieutenant général de la province, s'insurgèrent en juillet 1575. On les appelait ainsi, dit l'Estoile, « parce qu'ils s'aidoient du prétexte du bien public. » A la fin du même mois La Haye fut assassiné dans sa maison de la Bégaudière, à une lieue de Poitiers, par l'ordre de Henri III. = On avait donné aussi, en Bourgogne, le nom de *Publicains* aux Albigeois.

PUBLIUS, pseudonyme de M. André.

PUCELLE (L'abbé René), conseiller au parlement, écrivain janséniste, né le 1er février 1655, à Paris, y mourut le 7 janvier 1745.

PUCELLE D'ORLÉANS. Voy. JEANNE D'ARC.

PUDENTIACUM, Pouancé.

PUEBLA, ville du Mexique prise par les Français le 17 mai 1863 après deux mois de siége.

PUECH (Del), maison du Languedoc d'où son sortis les seigneurs de Comeiras et de la Loubière.

PUECH (Seigneurs du), de la famille de Saint-Julien (Languedoc).

PUECH (Jean-Louis-Scipion), chanoine, poëte provençal. né le 21 janvier 1624, à Aix, où il est mort le 15 juillet 1688.

PUELLE ou **PEVELE** (La), nom d'un petit pays de la Flandre Wallonne dont le chef-lieu était Cissing. Il comprenait les territoires de Saint-Amand et d'Orchies et la châtellenie de Lille.

PUENTE DEL ARZOBISPO (province de Tolède). Le 8 août 1809 Soult battit les Espagnols près de cette ville.

PUGENSES AQUÆ, Pougues.

PUGET (Du), nom d'une famille de Provence, originaire du comté de Nice. D'elle sont sortis les seigneurs de Figanière, en Provence, de Castillon, en Languedoc, de Pommeuse, en Brie, de La Marche, en l'Ile-de-France, de Montoron, et de St-Albant de la Sere. = —, famille du diocèse de Toulon d'où sont sortis les seigneurs de Roquebrune. = —, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Prats, de Fuveau, de Tourtour, de Bouc, de Chasteuil, de Brenon, de Barbantane, de Ramatuelle, de Saint-Marc et de Châteauneuf. C'est à cette famille qu'appartenait Hilarion-Paul-François-Bienvenu PUGET, marquis DE BARBANTANE, général, né le 7 mars 1754, à Paris, où il est mort le 27 mars 1828. — *Mémoires*, 1827, in-8°.

PUGET (Seigneurs du), de la maison provençale de Clapier.

PUGET (Pierre), célèbre sculpteur, peintre, architecte et ingénieur, né le 31 octobre 1622, à Marseille, où il est mort le 2 décembre 1694. Il visita de bonne heure l'Italie où il travailla avec Pietre de Cortone. De retour à Marseille, il exécuta de nombreux tableaux, repartit pour l'Italie, et s'établit pendant neuf ans à Gênes où il fit des travaux considérables de sculpture. Revenu de nouveau à Marseille, il exécuta plusieurs groupes, le *Milon de Crotone*, l'*Andromède*, longtemps placés dans les jardins de Versailles, maintenant au Louvre, ainsi que le bas-relief d'*Alexandre et Diogène*. — L'*Hercule français* (palais du Luxembourg) ; *la Peste de Marseille* (salle du Conseil de santé, Marseille) ; *le Baptême de Constantin; le Baptême de Clovis, Vierge, Portraits*, peintures, (musée de Marseille). (Voy. P. Puget, par L. Lagrange, 1867, in-8°). = Son fils, FRANÇOIS, peintre et architecte, élève de son père et de Laurent Fauchier, mort en 1707. — *Portraits* (musée du Louvre).

PUGET (Louis DE), naturaliste, né en 1629, à Lyon, où il est mort le 16 déc. 1709.

PUGET D'ALBANEZ (Seigneurs du), de la maison de Rivière (Comté-Venaissin).

PUGIN (Auguste), architecte, né en France en 1769, mort le 19 décembre 1832, à Bloomsbury (Angleterre).

PUGNET (Jean-Francois-Xavier), médecin militaire, né à Lyon le 16 janvier 1765, mort à Dunkerque vers 1830.

PUIBUSQUE (Louis-Adolphe de), littérateur, né le 7 mars 1800, à Paris, où il est mort le 31 mai 1863. — *Histoire comparée de littérature espagnole et française*, 1843, 2 vol. in-8° ; *Le comte Lucanor*, 1854, in-8°, 1862, in-18.

PUIFERRAND, **PUIFERAND** ou **PUYFERRAND**, *Podium Ferrandi*, abbaye d'augustins,

puis de bénédictins, en Berry (Cher), diocèse de Bourges. Elle existait dans la première moitié du XIIe siècle.

PUIGUILHEM. Voy. PUYGUILHEM.

PUIGUYON (Seigneurs de), de la maison de Surgères.

PUILAVAL (Seigneurs de), de la famille provençale de Guillen.

PUILOBIER ou **PUILOUBIER** (Seigneurs de), de la famille provençale de Martin.

PUIMARETS (Seigneurs de), de la maison de Damarzit (Limousin).

PUIMICHEL (Seigneurs de), de la maison provençale d'Aimar. = —, de la maison provençale de Glandèves. = —, de la maison provençale de Loques.

PUIPIN (Seigneurs de), de la maison provençale de Glandèves. = —, de la famille de la Cepède.

PUIRAVEAU (Seigneurs de), de la famille de Mascureau (Poitou).

PUIS (Du). Voy. DUPUIS.

PUISAYE (La), *Pusænsis ager*, petit pays situé dans la partie méridionale du Gâtinais-Orléanais, et qui s'étendait à la droite de la Loire; chef-lieu Saint-Fargeau (Yonne). Il avait environ 32 kilom. de long sur la moitié de large.

PUISAYE (Seigneurs de), de la maison bourguignonne de Tocy.

PUISAYE (Joseph-Geneviève, comte DE), général royaliste, né en 1754, à Mortagne-sur-Huisne (Orne), mort le 13 sept. 1827, à Blythehouse (Angleterre). Député de la noblesse du Perche aux États généraux, il y vota avec la minorité, commanda l'avant-garde de l'armée insurrectionnelle des Girondins (1793), puis alla se joindre aux royalistes de l'Ouest, organisa et dirigea l'affaire de Quiberon (1795), et parvint à s'échapper. — *Mémoires*, 1805-1806, 6 vol. in-8.

PUISET (Le), château fort de l'Orléanais (Eure-et-Loir), pris par Louis le Gros en 1111 et en 1112, et complétement détruit.

PUISET (Seigneurs du), de la maison d'Oinville (Normandie).

PUISIEUX, terre et seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat avec la terre de Sillery (mai 1631) en faveur de Pierre Brûlart.

PUISIEUX (Pierre BRULART), marquis DE SILLERY, vicomte DE), homme d'État, né en 1583, à Paris, où il est mort, le 22 avril 1640. Fils du chancelier de Sillery, il fut reçu, en 1606, secrétaire d'État en survivance de son beau-père, Villeroy, et envoyé en ambassade extraordinaire en Espagne (1612). Exilé par l'influence de Concini (1616), il fut rappelé (1617), et exilé de nouveau (1624). = Roger BRULART, marquis de PUISIEUX et de SILLERY, fils du précédent, lieutenant-général, ambassadeur en Suisse (1697-1708), mort à Paris le 28 mars 1719, à 79 ans. = Son fils Louis-Philoxène BRULART, marquis de PUISIEUX, diplomate, lieutenant-général, ministre des affaires étrangères de janvier 1747 à sept. 1751, né en 1702, mort vers 1771.

PUISIEUX (Philippe-Florent DE), traducteur, né le 28 nov. 1713, à Meaux, mort en oct. 1772, à Paris. = Sa femme, Madeleine D'ARSANT, écrivain, née en 1720 à Paris, y mourut en 1798.

PUISIGNAN. Voy. PUSIGNAN.

PUISSANCE PATERNELLE. Sans avoir jamais eu la rigueur de la loi romaine qui permettait au père de vendre ses enfants jusqu'à trois fois, et leur donnait sur eux droit de vie et de mort, il paraît que la législation gauloise avait fortement constitué l'autorité paternelle, et lui reconnaissait un droit d'aliénation. Chez les Barbares, la puissance du père de famille était désignée sous le terme générique de *mundium*, qui emportait en même temps une idée de protection. Elle subsistait pour les filles jusqu'au jour de leur mariage, époque à laquelle l'époux achetait le *mundium* (voy. FEMMES); pour les garçons, jusqu'au moment variable où ils étaient aptes à se diriger eux-mêmes, où on leur remettait leurs armes, ce qui les élevait à la fois au rang des guerriers et à celui des citoyens, et leur donnait accès dans les assemblées.

Tant que l'enfant restait sous le mundium, tout ce qu'il acquérait par son travail entrait dans le domaine commun de la famille; ce qui lui revenait à un autre titre, en donation par exemple, lui appartenait en propre; mais son père gardait l'administration de ces biens mêmes.

Le mundium cessait avec le mariage. Quand l'union était dissoute par la mort de l'un des époux, alors s'organisait pour les enfants un système particulier de protection qui avait pour but de les soustraire à l'influence exclusive du conjoint survivant, ou, s'il se remariait, à la malveillance du parâtre. C'est ce qu'on appelait tutelle (voy. ce mot).

Sous le régime féodal, on disait que la puissance paternelle n'avait pas lieu en France. Tel est l'axiome de Loysel et d'autres jurisconsultes. Cela veut dire que la puissance paternelle, comme l'avait organisée le droit romain, n'avait pas été admise, au moins dans le nord et au centre du royaume. Étendu plus loin, le principe cesserait d'être exact. L'autorité du père à Rome était établie dans l'intérêt du protecteur; en France, et d'après l'influence germanique, elle avait pour objet l'utilité du protégé, qui conservait une personnalité juridique. Cette protection particulière s'appelait au moyen âge mainbournie, avouerie; elle cessait au moment du mariage et à sa dissolution, pour faire place au bail, à la garde ou à la simple tutelle (voy. ces mots). Ce fut une des innovations heureuses de l'Église que celle qui eut pour résultat de créer une sorte de puissance maternelle, principe inconnu de l'antiquité, et qui fit de la mère, au décès du père, la tutrice naturelle de ses enfants.

PUISSANCE DE FIEF. En droit féodal, on appelait quelquefois *puissance de fief* la reconnaissance de vassalité par laquelle on s'engageait envers le seigneur dominant à lui rendre à première réquisition le domaine qu'on tenait de lui. Cette déclaration se renouvelait à chaque mutation provenant de la mort du vassal ou de celle du suzerain, ou même, suivant les usages, tous les cinq ans. — Voy. DROIT DE PRÉLATION.

PUISSANT (Louis), géomètre, membre de l'Académie des sciences (1828), né à la Gastellerie (Seine-et-Marne), le 22 sept. 1769, mort à Paris, le 11 janvier 1843.

PUISSART (Seigneurs de), de la famille de Beraud (Languedoc).

PUISSERGUIER (Seigneurs du), de la maison du Caylar.

PUIZEUX (Seigneurs de), de la famille de Cauchon (Champagne). = —, de la famille de Vassan (Champagne).

PUJOL (Alexis), médecin, né le 10 oct. 1739, au Poujol (Hérault), mort à Castres (Tarn), le 15 sept. 1804.

PUJOL. Voy. ABEL.

PUJOLS, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de La Grave, d'Estampes et de Rosnel.

PUJOLS (Seigneurs de), de la maison de Brunet (Languedoc). = —, de la maison de Thezan.

PUJOULX (Jean-Baptiste), littérateur, né à Saint-Macaire (Gironde), en 1762, mort à Paris, le

17 avril 1821. Il a publié (1817, in-8°) une correspondance apocryphe de Louis XVI.

PULIGNY (Seigneurs de), de la famille de Rigoley (Bourgogne).

PULLY (Seigneurs de), de la famille de Gédoyn.

PULLY. Voy. RANDON.

PULTARIÆ, Pothierre (Côte-d'Or). = —, Poultières.

PULTUSK, ville de Pologne où, le 26 déc. 1806, se livra, entre les Français et les Russes, un combat acharné, à la suite duquel ceux-ci évacuèrent la place.

PULVÉRAGE, péage que les seigneurs hauts-justiciers levaient en certains pays sur les troupeaux de moutons qui traversaient leurs terres.

PUPETIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Virieu.

PUPILLES DE LA MARINE, établissement créé à Brest par décret du 15 nov. 1862, et destiné à recevoir des orphelins d'officiers mariniers et de matelots.

PURE (Michel de), prédicateur, écrivain, l'une des victimes de Boileau, né à Lyon en 1634, mort en 1680.

PUSÆNSIS AGER, La Puisaye.

PUSIGNAN ou PUISIGNAN, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en marquisat (nov. 1679) en faveur de *N.* Chauderon, seigneur de Pusignan.

PUSINNE (Ste), vierge, morte vers la fin du v° siècle. Ses fêtes, le 24 janvier et le 23 avril.

PUSSEY (Seigneurs de), de la maison de Languedoue (Beauce).

PUSSORT (Henri), homme d'État, conseiller d'État, conseiller au conseil royal des finances, né en 1615, mort à Paris le 18 février 1697. Il était frère de la mère de Colbert. L'un des commissaires dans le procès de Fouquet, il montra contre lui le plus grand acharnement.

PUSSOT (Jean), chroniqueur, né le 19 juin 1544, à Reims, où il est mort, en 1626. Il était charpentier à Reims. — *Mémoires*, 1858, in-8°.

PUTANGES (Seigneurs de), de la maison de Morel (Normandie).

PUTEANUS. Voy. DUPUIS et DUPUY.

PUTHOD *de Maison-Rouge* (François-Marie), archéologue, né en 1757, à Mâcon, où il est mort, en avril 1820.

PUTHOD (Jacques-Pierre-Louis-Marie-Joseph, vicomte), général, né à Bagé-le-Châtel (Ain), le 28 sept. 1769, mort près de Libourne, le 31 mars 1837.

PUTEOLI, Puiseaux.

PUTTELANGE ou PUTTLANGE, petite ville de Lorraine, prise par les Bourguignons en 1453. = — (Seigneurs de), de la maison de Bacourt.

PUVANSON (Seigneurs de), de la maison de La Grange.

PUVELIN (Seigneurs de), de la maison dauphinoise d'Alleman.

PUVIS (Marc-Antoine), agronome, correspondant de l'Académie des sciences, né, en 1776, à Cuiseaux (Saône-et-Loire), mort à Paris, le 29 juillet 1851.

PUY, *Podium*. On appelait ainsi au moyen âge les lieux où siégeaient les juges des concours de poésie, et par extension, ces concours eux-mêmes.

PUY (Le), *Podium*, capitale du Velay, aujourd'hui chef-lieu du dép. de la Haute-Loire. Elle passa au XII° siècle avec le Velay sous la domination des comtes d'Auvergne. Elle fut attaquée inutilement par les Bourguignons en 1419, par les protestants en 1562, par Châtillon en 1585, embrassa le parti de la Ligue en 1589 et ne se soumit au roi qu'en 1596. Il s'y tint deux conciles : en mars 1130 et le 15 septembre 1181. Saint Louis y eut une entrevue avec le roi d'Aragon en 1243.

L'évêché du Puy, fondé vers le milieu du III° siècle, avait d'abord été placé à Saint-Paulien (*Ruessio*), d'où les ravages des Barbares le firent transférer sur le Mont-Anis (*Podium Aniciense*), où s'éleva la ville du Puy. Il était suffragant de Bourges et jusqu'à la Révolution releva immédiatement du Saint-Siége. Les évêques avaient le droit de porter le *pallium*. Réuni en 1790 à la province métropolitaine de Lyon, puis supprimé, il fut rétabli en 1823 comme suffragant de Bourges.

ÉVÊQUES DU PUY. — S. Georges, vers 250. — Macaire I°. — S. Marcellin. — Roricius I°. — Eusèbe. — S. Paulien. — S. Evodius ou Vosy, vers 420. — S. Scrutaire. — Aurèle I°. — Epipodius. — S. Syagrius. — S. Armentaire, vers 451. — Faustin. — Forbius ou Fortius. — S. Flavien. — S. Aurèle II, 595. — S. Bénigne. — S. Agrève ou Agripan, vers 650. — Dulcidius. — Higelric, 705-vers 735. — Torpion, 752. — Bazile, 778. — Roricius II, vers 800. — Dructan ou Macaire II, vers 840. — Hardouin, 860. — Gui I°, 875. — Norbert de Poitiers, 880-vers 910. — Adalard, vers 919-vers 925. — Hector, vers 928. — Arnaud. — Gotescalc, vers 935-1° décembre 962. — Bégon. — Gui II d'Anjou, 975-vers 995. — Dreux d'Anjou, vers 996. — Étienne I° de Gévaudan, 998. — Théotard, 999. — Frédole I°. — Étienne II de Mercœur, vers 1030-vers 1052. — Pierre I° de Mercœur, 1053-13 juillet 1073. — Étienne III de Polignac, 1073-1075. — Adhémar de Monteil, 1087-vers 1100. — Ponce I° de Tournon, 1102-1128. — Humbert, 1128-17 oct. 1144. — Pierre II, 1145-vers 1155. — Ponce II, 1158. — Pierre III, 1159-1189. — Ainard, 1189-vers 1195. — Bertrand I° de Chalançon, 1198-1213. — Robert de Mehun, 1214-21 déc. 1219. — Étienne IV de Chalançon, août 1220-8 février 1231. — Bernard I° de Rochefort, vers 1235. — Bernard II de Montaigu, vers 1238-23 février 1248. — Guillaume I° de Murat, 1248-1250. — Bernard III de Ventadour, 1251-1255. — Armand I° de Polignac, 1255-1257. — Gui III, Foulques ou Foulquoys, pape sous le nom de Clément IV, 1257-1260. — Guillaume II de la Roue, 22 février 1263-9 avril 1282. — Gui IV, 1283. — Frédole II de Saint-Bonnet, 1283-4 août 1289. — Gui V de Neufville, 1290-1295. — Jean I° de Comines, 1296-25 juin 1308. — Bernard IV de Castanet, 1308-1316. — Guillaume III de Brosse, 1317-1318. — Durand de Saint-Pourçain, décembre 1318-1326. — Pierre IV Gougeuil, 6 juin 1326-6 février 1327. — Bernard V le Brun, 1327-1341. — Jean II de Champdorat, 1342-1356. — Jean III de Jaussens, Jaurens ou Jossevry, 1357-1361. — Jean IV de Cardaillac, 1361. — Bertrand II de la Tour, 1361-1383. — Bertrand III, cardinal de Chanac, 1383-1384. — Pierre V Gérard, 1384-1386. — Gilles de Bellemère, 1386-août 1390. — Ithier de Martreuil, 1392-1395. — Pierre VI d'Ailly, 1395-1397. — Élie de Lestrange, 1397 ou 1398-17 juillet 1418. — Guillaume IV de Chalançon, 23 sept. 1418-25 nov. 1443. — Jean V de Bourbon, 2 déc. 1443-2 déc. 1485. — Geoffroi de Pompadour, 28 sept. 1486-8 mai 1514. — Antoine I° de Chabannes, 12 juillet 1514-sept. 1535. — François de Sarcus, 1536-23 mars 1557. — Martin de Beaune, 1557-vers 1560. — Antoine II de Saint-Nectaire, 1561-nov. 1592. — Jacques I° de Serres, vers 1595-1621. — Just de Serres, 1621-28 août 1641. — Henri Cauchon de Maupas du Tour, sept. 1641-juillet 1661. — Jacques II de Montrouge, 1° juillet 1661-1662. — Armand II de Béthune, 12 juillet

1665-10 déc. 1703. — Claude de la Roche-Aymon, déc. 1703-juillet 1720. — Godefroi-Maurice de Conflans, 11 janv. 1721-14 mars 1725. — François-Charles de Béringhen, avril 1725-17 oct. 1742. — Jean-Georges le Franc de Pompignan, déc. 1742-février 1774. — Marie-Joseph de Galard de Terraube, 24 juillet 1774-1790. — *Etienne Delcher, évêque constitutionnel,* 3 avril 1791-1793. — Louis-Jacques-Maurice de Bonald, 13 janv. 1823-4 déc. 1839. — Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, 26 mai 1840-2 déc. 1846. — Joseph-Auguste Victorin de Morlhon, 2 déc. 1846-6 oct. 1862. — Pierre-Marc Le Breton, 16 mai 1863.

BIBLIOGRAPHIE. Mazoyer, *Le Puy,* 1842, in-8°; *Gallia Christiana,* t. II.

PUY (Du), maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Barmont et de Vastan. (Voy. l'*Histoire du Berry*, par LA THAUMASSIÈRE.)

PUY (Du), maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Pereins, de Montbrun, de Rochefort, de Bellecombe, d'Hauteville, de Saint-André, de Ferracières, de Villefranche. On regarde comme ayant la même origine, la maison du Puy, en Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Dames, du Coudray et de Bellefaye. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) — A cette maison appartenait Raymond du PUY, deuxième grand-maître des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, mort en Palestine, en 1160. Par ses institutions et ses exploits, il fonda la grandeur de son ordre.

PUY (Du), maison dont les branches se sont établies en diverses provinces. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Germain en Forez, de Gery et de Loizey en Lorraine, de Dagonville, de Germonville, de [illegible]ezevi le et de Valzargues en Champagne, de Bouch, de Vaux, de Villeneuve, de [illegible]ubainville, de Saint-Julien, de Domgermain et d'Avrainville. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

PUY (Gui du), pseudonyme d'Arnaud de Pontac.

PUY (Du). Voy. DUPUY.

PUY.... Voy. PUI....

PUYAGU ou **PUYAGUT** (Seigneurs de), issus des seigneurs de Busset, branche bâtarde de la maison de Bourbon. = —, de la maison de Pot.

PUYAUD (Seigneurs du), de la maison du Peyroux (Marche).

PUYBERLAND (A. de), pseudonyme d'Auguis.

PUYBETON (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

PUYCERDA, ville de Catalogne, prise par le prince de Conti le 21 octobre 1664.

PUYCHEMIN (Seigneurs de), de la maison de Surgères.

PUY-DE-DÔME (Département du). Ce département, tiré des comté et dauphiné d'Auvergne, du Bourbonnais, du Lyonnais et du Forez, est borné au N. par le dép. de l'Allier; à l'E. par le dép. de la Loire ; au S. par les dép. du Cantal et de la Haute-Loire ; à l'O. par les dép. de la Corrèze et de la Creuse. Chef-lieu, Clermont-Ferrand.

BIBLIOGRAPHIE. P. Neulat, *Géograhie du Puy-de-Dôme*, 1846 ; J. B. Bouillet, *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme,* 1846, et les *Annuaires* du département.

PUY DE SAINT-ASTIER (Seigneurs du), de la maison poitevine d'Aloigny.

PUY D'ORBE, abbaye de bénédictins, diocèse de Langres, qui, au XVIIe siècle, fut transférée à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

PUYGREFFIER (Seigneurs de), de la maison de Bouchet (Anjou).

PUYGUILHEM (Seigneurs de), de la maison de Chapt (Périgord). = —, de la maison de Cominges. = —, de la maison de la Marthonie.

PUY-GUILLON, terre [illegible]eurie, érigée en châtellenie (mars 1557), en faveur de Jean de Beaucaire.

PUYLAURENS, *Podium Laurentii*, ville du Languedoc (Tarn). Les calvinistes y avaient établi une académie des sciences. — Par lettres de 1634, la seigneurie d'Aiguillon (Lot-et-Garonne) fut érigée en duché-pairie sous le titre de Puy-Laurens, en faveur d'Antoine Laage, mort au château de Vincennes, le 1er juillet 1635. Antoine s'attacha de bonne heure à Gaston d'Orléans dont il devint le favori et qu'il dirigea dans ses intrigues. Il fut blessé près de lui au combat de Castelnaudary (1632), se retira avec lui à Bruxelles, puis fit sa paix et celle du prince avec Richelieu; mais il recommença ses menées, fut arrêté le 14 février 1635, et mourut en prison quelques mois après.

PUYLAURENS (Guillaume de), chroniqueur, chapelain de Raymond VII, comte de Toulouse, né vers 1210, à Puylaurens (Tarn), mort en 1295. Il a écrit, en latin, une chronique de la guerre des Albigeois, publiée d'abord incomplétement par Catel (1623) et par Duchesne (1649), et insérée en entier dans les tomes XIX, XX et XXI du Recueil des historiens de France. Elle a été traduite dans la collection Guizot.

PUYMAURIN (Seigneurs de), de la maison de Barthélemy (Rouergue).

PUYMAURIN (Nicolas-Joseph de MARCASSUS, baron de), économiste, né à Toulouse, en 1718, y mourut en nov. 1791. = Son fils, JEAN-PIERRE-CASIMIR, chimiste, industriel, membre du Corps législatif (1806-1814), puis de la Chambre des députés (1815-1830), né à Toulouse le 5 déc. 1757, y mourut le 14 fév. 1841.

PUY-MERAS (Seigneurs du), de la famille de Taulignan (Dauphiné). = —, de la famille de Blégiers (Comté-Venaissin). = —, de la famille de Laugier. = —, de la famille de Le Prestre. = —, de la famille d'Olivier.

PUYREDON (Seigneurs de), de la maison de Genas (Dauphiné).

PUYRICARD (Seigneurs de), de la maison d'Agar (Comté-Venaissin).

PUY-SAINT-MARTIN (Seigneurs du), de la maison d'Urre (Dauphiné).

PUYSÉGUR, seigneurie de la Lomagne (Gers), avec titre de marquisat, possédée par la maison de Chastenet.

PUYSÉGUR (Jacques de CHASTENET, vicomte de), né vers 1600 dans l'Armagnac, mort à Bernouville (Aisne), le 4 décembre 1682. — *Mémoires*, 1690, 2 vol. in-8°. = Jacques-François de CHASTENET, marquis de PUYSÉGUR, fils du précédent, maréchal de France (1734), écrivain militaire, né à Paris, le 13 août 1656, y mourut le 15 août 1743. — *L'Art de la Guerre*, 1788, in-fol. et in-4°. = Jacques-François-Maxime de CHASTENET, marquis de PUYSÉGUR, fils du précédent, lieutenant-général, publiciste, né à Paris, le 22 sept. 1716, mort le 2 févr. 1782. = Louis-Pierre de CHASTENET, comte de PUYSÉGUR, lieutenant-général, né le 30 déc. 1726, mort à Rabasteins (Tarn), en oct. 1807. Il fut ministre de la guerre du 30 nov. 1788 au 12 juill. 1789, et émigra. = JEAN-AUGUSTE, frère du précédent, né le 11 nov. 1740 à Rabasteins, où il est mort le 14 août 1815. Il fut successivement évêque de Saint-Omer (1774), évêque de Carcassonne (1778), archevêque de Bourges (1788), émigra et se démit de son siége en 1801. = Armand-Marie-Jacques de CHASTENET, marquis de PUYSÉGUR, lieutenant-général, né le 1er mars 1751, à Paris, mort à Buzancy (Aisne), le 1er août 1825. Il fut l'un des principaux adeptes de Mesmer, et pratiqua jusqu'à la fin de sa vie l'exercice du magnétisme animal,

sur lequel il a publié de nombreux écrits. = Son frère, Antoine-Hyacinthe-Anne, dit le comte de CHASTENET, marin, né le 14 févr. 1752, mort en 1809. = Jacques-Maxime-Paul de CHASTENET, comte de PUYSÉGUR, frère du précédent, lieutenant-général, né le 15 sept. 1755, mort à Paris, le 19 mars 1820. = Pierre-Gaspard-Hercule de CHASTENET, comte de PUYSÉGUR, lieutenant-général, pair de France, né le 8 août 1769, à la Rochelle, mort à Rabasteins, le 10 févr. 1848.

PUYSEUX (Seigneurs de), branche de la maison de l'Isle-d'Adam.

PUYSIEUX. Voy. PUISIEUX.

PUYVERT (Bernard-Emmanuel-Jacques, marquis DE), général, né au château de Puyvert (Aude), le 24 oct. 1755, mort à Paris, le 26 janvier 1832. Aide de camp du comte d'Artois à Coblentz, il fut un des agents les plus actifs du parti royaliste, et, arrête en 1804, fut enfermé à Vincennes, où, sauf un court intervalle en 1812, il resta prisonnier jusqu'à la Restauration. Il fut alors nommé lieutenant-général et gouverneur de Vincennes.

PUZOS (Nicolas), chirurgien, né en 1686, à Paris, où il est mort le 7 juin 1753.

PYLAIE (La). Voy. BACHELOT.

PYMONT (Seigneurs de), de la maison de Vienne.

PYOT (Jean-Jacques-Richard), érudit, né le 6 nov. 1792, à Isome (Haute-Marne), mort en 1841, à Lons-le-Saulnier.

PYRAMIDES (Bataille des), nom donné à la victoire remportée, le 21 juillet 1798, à Embabeh sur les Mamelucks par Bonaparte.—Voy. EMBABEH.

PYRARD (François), voyageur, né à Laval vers 1570, mort à Paris en 1621. Il fit naufrage (1601) aux îles Maldives, dont le roi le prit à son service, tomba ensuite aux mains d'un roi du Bengale, puis des Portugais, qui le firent servir sur leur flotte, et réussit à revenir en France en 1611. Il publia la même année la *Relation* de son voyage, réimprimée avec additions, 1615, 2 vol. in-8°.

PYRÉNÉES (Département des BASSES-). Ce département, formé du Béarn, de la Basse-Navarre, des pays de Soule et de Labourd, est borné au N. par les dép. des Landes et du Gers; à l'E. par le dép. des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne; à l'O. par l'Océan. — Chef-lieu, Pau.

BIBLIOGRAPHIE. E. C. R. de Serviez, *Statistique des Basses-Pyrénées*, 1802, in-8°; Ad. Joanne, *Itinéraire des Pyrénées*, 1862, in-12; P. Raymond, *Dict. topographique du dép. des Basses-Pyrénées*, 1863, in-4°.

PYRÉNÉES (Département des HAUTES-). Ce département, formé en tout ou en partie de cinq pays de l'ancienne Gascogne : le Bigorre, les Quatre-Vallées, l'Astarac, le Nébouzan et l'Armagnac, est borné au N. par le dép. du Gers; à l'E. par le dép. de la Haute-Garonne; au S. par l'Espagne; à l'O. par le dép. des Basses-Pyrénées. Chef-lieu, Tarbes.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique des Hautes-Pyrénées*, 1811, in-4°; P. Laboulinière, *Itinéraire des Hautes-Pyrénées*, 1825, 3 vol. in-8°; V. de Chausenque, *les Pyrénées*, 1854, 2 vol. in-8°; Ad. Joanne, *Itinéraire des Pyrénées*, 1862, in-12.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (Département des). Formé du Roussillon et de la Cerdagne, il est borné au N. par les dép. de l'Ariége et de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par l'Espagne; à l'O. par le val d'Andorre. Chef-lieu, Perpignan.

BIBLIOGRAPHIE. De Basterat, *Voyage dans le dép. des Pyrénées-Orientales*, 1824-25, in-f°; Ad. Joanne, *Itinéraire des Pyrénées*, 1862, in-12, et l'*Annuaire* du département.

PYRÉNÉES (Traité des). On désigne sous ce nom le traité de paix qui, après quatre mois de conférences, fut signé le 7 nov. 1659 dans l'île des Faisans, sur les frontières de France et d'Espagne, entre Louis XIV et Philippe IV. Par ce traité, l'Espagne céda à la France le Roussillon, la plus grande partie de l'Artois, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant, Landrecies, le Quesnoy, Montmédy, Damvillers, Ivoy, Marienbourg, Philippeville et Avesnes. Louis XIV réintégrait le prince de Condé dans ses dignités et ses places, rétablissait le duc de Lorraine dans ses États et rendait Juliers à l'électeur Palatin. Enfin, il s'engageait à épouser l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, avec une dot de 500 000 écus d'or, qui ne fut jamais payée, et renonçait pour la princesse à toute prétention à la succession d'Espagne. — Les deux négociateurs de la paix furent, pour la France, Mazarin et pour l'Espagne don Louis de Haro. (Voy. le texte du traité dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

PYRMIN (S.), abbé et réformateur de l'état monastique, vers 527, mort en 578, au monastère de Gamond, diocèse de Metz. Sa fête, le 3 nov.

PYTHAGORE, pseudonyme de J. Olivier.

PYTHÉAS, voyageur, né à Marseille, vivait, à ce que l'on croit, vers le milieu du IVe siècle avant l'ère chrétienne. Il paraît qu'il explora la Gaule, l'Ibérie, la Grande-Bretagne, Thulé, et les côtes de l'Europe méridionale depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Don. L'ouvrage qu'il avait écrit en grec sur ses voyages, et qu'ont cité et utilisé un très-grand nombre d'auteurs anciens, depuis Ctésias jusqu'à Tacite, ne nous est point parvenu.

Q

Q. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner celles qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Perpignan.

QUADIATES, peuple des Alpes, dont le nom se lit sur l'arc que Cottius a élevé dans *Segusio* (Suse) en l'honneur d'Auguste.

QUADRAGINTA, Quarante (Languedoc).

QUADRIGELLÆ, Charolles (Saône-et-Loire).

QUADRIVIUM. On comprenait sous ce nom, dans la langue scolaire au moyen âge, l'ensemble des études qui embrassaient l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

QUADRUPLE ALLIANCE. On donne ce nom à l'alliance conclue le 2 août 1718 entre la France, l'Angleterre, l'Empereur et la Hollande contre l'Espagne. Le duc de Savoie y accéda le 28 octobre. Deux autres traités portent encore ce nom dans notre histoire : 1° le traité qui, le 22 avril 1834, fut signé à Londres entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, et qui avait pour but de mettre fin à la double guerre civile (Don Carlos contre Isabelle, et don Miguel contre dona Maria) qui désolait la Péninsule ibérique; 2° le traité, au sujet des affaires d'Égypte, conclu à Londres, à l'exclusion de la France, le 15 juillet 1840, entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, d'une part, et la Turquie, de l'autre.

QUAIRES (Seigneurs de), branche de la maison de La Tour d'Auvergne.

QUANTIA, la Canche, qui se jette dans la Manche (Pas-de-Calais).

QUARANTAINE-LE-ROI. Le vieux principe

germanique de la solidarité des membres de la famille aboutit sous le régime féodal au droit de guerre privée, qui, à la vérité, n'appartenait pas aux non nobles, mais que la ville et les communes s'approprièrent, et dont les conséquences étaient devenues désastreuses aux XIIe et XIIIe siècles, ainsi que l'atteste Beaumanoir. D'après ce jurisconsulte, Philippe II songea, le premier parmi les rois de France, à porter remède à ce fléau public, et ordonna entre les parties lésées une suspension d'armes qui empêchait les attaques subites et imprévues, et favorisait l'intervention de la justice. Saint Louis restaura à cet égard les ordonnances de son aïeul, par son édit de Pontoise, en date de 1245, portant création d'une trêve de quarante jours, obligatoire à partir du moment de l'offense pour tous les parents de l'agresseur et de l'offensé, sous peine de mort contre le délinquant; les parties seules pouvaient recourir à la force, si mieux elles n'aimaient s'en rapporter aux tribunaux. Cette institution prit le nom de *Quarantaine-le-roi;* elle réalisait un bien faible progrès. Aussi Louis IX la compléta-t-il bientôt par l'établissement de l'*asseurement* (voy. ce mot) et par la prohibition qu'il porta en janvier 1257 de toute guerre privée sur le domaine royal et sur les terres d'Église.

La sévérité de la législation paraît d'ailleurs avoir fléchi au XIVe siècle à l'égard des infracteurs de la quarantaine-le-roi. C'est ce qui résulte de plusieurs décisions du parlement de Paris, entre autres d'un arrêt en date du 21 juillet 1346, fort important dans la matière, et qui condamna simplement les coupables au bannissement et à la confiscation des biens, déduction faite de 300 livres tournois de dommages-intérêts accordés à la partie plaignante.

QUARANTE, *Quadraginta*, abbaye d'augustins, en Languedoc (Hérault), diocèse de Narbonne.

QUARANTE-CINQ CENTIMES. On désigne sous ce nom l'impôt de 45 centimes du total des rôles des quatre contributions directes de l'année, qui fut décrété le 16 mars 1848 par le gouvernement provisoire de la république. Cette charge énorme pour le contribuable, rendue nécessaire par l'état déplorable des finances, sauva la France de la banqueroute, mais porta un coup mortel à la république.

QUARIATES, peuple de la Celtique, entre Senez et Digne.

QUARNE, monnaie. Voy. QUERNE.

QUARRÉ ou **QUARREY**, maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs d'Aligny, de Châteauregnault, de Millery-lez-Dracy, de Bois-Février, de Loisy, de Dracy, de Reglois et de La Roche. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

QUARREY ou **QUARRÉ** (Jean-Hugues), oratorien, écrivain ascétique, né en 1580 à Poligny (Jura), mort à Bruxelles le 26 mai 1656.

QUART D'ÉCU, monnaie d'argent qui commença à être frappée en France en 1580, et cessa d'être reçue dans les premières années du règne de Louis XIV; elle valait le quart de l'écu d'or, et portait le chiffre IIII; le demi-quart portait VIII.

QUART DENIER, droit de mutation d'office. — Voy. PARTIES CASUELLES.

QUARTE. C'était une redevance du quart des fruits de la terre, provenant surtout de la culture des vignes, tantôt obligatoire, tantôt conventionnelle, qui se payait au maître du fonds dominant; voilà comment Du Cange rapporte l'origine de cette prestation. Parfois à la vérité les seigneurs ont usurpé la quarte, ou l'ont grossie contre toute justice; mais le plus souvent ils s'en tinrent à l'exacte observation de la clause en vertu de laquelle ils avaient consenti l'abandon des terrains, c'est-à-dire à la perception du quart des fruits. C'était là un reste de l'usage antique où avaient été les possesseurs de grands domaines de donner à défricher leurs forêts et leurs plaines incultes, avec la réserve d'une part dans les produits à venir; aussi ne revendiquaient-ils aucun droit tant que la terre n'était pas en plein rapport. La prestation en nature se transforma assez généralement en redevance pécuniaire.

QUARTE FUNÉRAIRE. C'était le droit que le curé prélevait sur les donations faites par ses paroissiens à un monastère, lorsqu'ils y avaient choisi leur sépulture. Ce droit était généralement du quart; il entrait dans le domaine de la paroisse. Quant au curé, il recevait pour son compte personnel une rétribution modique à titre de dédommagement de ses droits d'obsèques.

QUARTENIERS. Les quarteniers étaient des officiers de police établis dans la ville de Paris pour faire respecter l'autorité municipale et veiller à la sécurité des bourgeois. Leur nom paraît provenir de ce qu'à l'origine la cité était divisée en quatre parties, à chacune desquelles était préposé un de ces magistrats. Le nombre des quartiers fut successivement porté à 8 sous Philippe Auguste en 1211, à 16 sous Charles VI en 1383, à 17 en 1642, à 20 en 1702 et réduit définitivement à 16 en 1703. Les quarteniers furent d'abord nommés à vie et par élection; ils étaient choisis par les cinquanteniers et dizainiers et par deux notables bourgeois de chaque dizaine; le roi confirmait l'élection. Ils ne pouvaient résigner leurs fonctions qu'après certaines formalités propres à en empêcher la vente secrète. En 1623, Louis XIII les ayant admis à payer finance lors de leur démission, on en tira la conclusion que leur charge était érigée en titre d'office, prétention contre laquelle s'éleva un arrêt du conseil en 1679, et que le roi finit par consacrer deux ans plus tard. Désormais les quarteniers furent à la fois officiers royaux et municipaux; ils reçurent même le titre de conseillers du roi, et purent vendre également leur office.

On conçoit que dans les premiers temps les quarteniers remplirent des fonctions militaires plutôt que civiles; ils étaient à la tête de la milice bourgeoise, et avaient essentiellement pour mission de faire bon guet aux portes et sur les murs de la ville. Sous leurs ordres étaient placés 2 cinquantainiers, 10 dizainiers et 100 bourgeois armés; nombre qui fut à la fin du XVIIe siècle augmenté de 2 cinquantainiers et de 6 dizainiers. Avec l'assistance de ces espèces de lieutenants, ils veillaient à ce que l'ordre ne fût pas troublé, à ce que les chaînes fussent régulièrement tendues pendant la nuit, et donnaient l'alarme en cas d'incendie. Ils tenaient la main à l'exécution des mandements ou arrêts des prévôt et échevins. Enfin ils rédigeaient un rôle de tous les habitants, et délivraient des certificats de bonnes vie et mœurs.

Les fonctions des quarteniers furent momentanément suspendues ou amoindries. La faction du duc de Bourgogne les fit complétement supprimer en 1383, et elles ne furent rétablies qu'en 1411. La Ligue les supplanta en 1589 par l'institution des Seize. Henri IV et Louis XIII leur donnèrent un nouveau lustre; mais Louis XIV les réduisit considérablement par la création qu'il fit en chaque quartier d'un lieutenant colonel, d'un major, d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un enseigne. Le quartenier n'était plus qu'un magistrat civil (3 octobre 1703).

Les quarteniers jouissaient de plusieurs privi-

léges importants. Ils étaient du corps de ville, et en cette qualité avaient séance aux assemblées municipales. Ils prenaient part à l'élection du prévôt des marchands et des échevins; ils pouvaient eux-mêmes parvenir à l'échevinage; les exemples n'en sont pas rares, dès les premières années du XVIe siècle. Ils avaient le droit de franc-salé, celui de committimus aux requêtes du Palais (arrêt de 1688), d'exemption des logements militaires (édit de 1655). Ils possédaient en corps l'office de conseiller-lieutenant du prévôt des marchands créé en 1690 et les quatre offices de conseillers intendants et commissaires des fontaines créés en 1706. Enfin ils dirigeaient et administraient avec quatre conseillers du Parlement les bureaux de bienfaisance et d'assistance publique; et l'Hôtel-Dieu de Paris, par délibération des 3 juillet 1726 et 3 juin 1747, leur avait accordé la nomination de 3 lits dans cet hôpital, en témoignage de reconnaissance pour la concession de deux pouces d'eau qui lui avait été faite gratuitement par la ville et les quarteniers.

QUARTENSIS, Quarte sur la Sambre, station de flottille, indiquée comme une des trois préfectures militaires du duché de la Belgique Seconde. On lit aussi *hornensis* au lieu de *quartensis*.

QUATERNAUX, QUATERNES, monnaie valant quatre deniers, frappée en Dauphiné dès le milieu du XIe siècle.

QUATERNE. Voy. QUERNE

QUATRE ARTICLES (Déclaration des). Voy. DÉCLARATION.

QUATREBARBES, maison d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de la Rongère.

QUATRE-BRAS (Belgique). Le 16 juin 1815, l'avant-veille de la bataille de Waterloo, il s'y livra un combat acharné entre les Français et les Anglais.

QUATRE-CHEMINS (Les) (Vendée). Les républicains y furent battus par Charette le 13 décembre 1793.

QUATREMAIRE (Jean-Robert), bénédictin de Saint-Maur, né à Courcerault (Orne) en 1611, mort le 6 juillet 1671. — *Histoire du Mont-Saint-Michel*, 1668, in-12.

QUATRE MENDIANTS. Voy. MENDIANTS.

QUATREMÈRE (Étienne-Marc), l'un des plus savants et des plus laborieux orientalistes de notre temps, membre de l'Académie des inscriptions (1809), professeur d'hébreu au Collége de France (1819), et de persan à l'École des langues orientales (1827), né le 12 juillet 1782, à Paris, où il est mort le 18 septembre 1857. Sa vie solitaire fut tout entière consacrée à l'étude. Outre de nombreux mémoires insérés dans divers recueils et, entre autres, dans le *Journal asiatique* et dans le *Journal des Savants*, où sa critique jalouse et amère ne ménageait personne, on a de lui : *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Egypte*, 1808, in-8°; *Mémoires géographiques et historiques sur l'Egypte*, 1811, 2 vol. in 8°; *Observations sur quelques points de la géographie de l'Egypte*, 1812, in-8°; *Mémoire sur les Nabatéens*, 1835, in-8°; *Histoire des Mongols de Perse*, traduite du persan de Raschid-Eddin, 1836, in-fol.; *Histoire des sultans mamelouks*, traduite de Makrisi, 1837, 2 vol. in-4°; *Prolégomènes* (texte arabe) d'Ibn-Khaldoun, etc. = Son frère, Jean-Nicolas QUATREMÈRE-ROISSY, littérateur, né à Paris le 3 juillet 1754, y mourut en 1834.

QUATREMÈRE-DISJONVAL (Denis-Bernard), cousin des précédents, chimiste, membre de l'Académie des sciences (1784), né le 4 août 1754, à Paris, mort à Bordeaux en 1830. Il a émis un certain nombre d'idées bizarres, entre autres celle-ci : Que le besoin d'eau était la source de toutes les inventions et institutions humaines. = Son frère, Antoine-Chrysostome QUATREMÈRE DE QUINCY, célèbre archéologue, né le 21 octobre 1755, à Paris, où il est mort le 28 déc. 1849. Député de Paris à l'Assemblée législative (1791), il y vota avec le parti monarchique, fut arrêté sous la Terreur et relâché seulement au milieu de l'année 1795, prit part à l'insurrection du 13 vendémiaire, fut condamné à mort par contumace; et, élu membre du conseil des Cinq-Cents (1797), fut proscrit au 18 fructidor. Sous le consulat, il devint secrétaire du Conseil général de la Seine, membre de l'Institut (1804), et sous la Restauration intendant des arts et monuments publics (1815), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (1816), professeur d'archéologie à la Bibliothèque royale, rédacteur du Journal des Savants, et (1820-1821) député. En 1839 il donna sa démission des fonctions de secrétaire de l'Académie. — *Considérations sur les arts du dessin en France*, 1790, in-8°; *Dictionnaire d'architecture* dans l'*Encyclopédie méthodique*; le *Jupiter Olympien*, 1815, in-8°; *Lettres écrites de Londres à Rome* (à Canova) *sur les marbres d'Elgin*, 1815, in-8°; *Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes du* XIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIIIe, 1830, 2 vol. in-4°; *Histoire de la vie et des ouvrages de Raphael*, 1824, in-8°, réimprimé; *Histoire de la vie et des ouvrages de Michel-Ange Buonarotti*, 1835; *Essai sur l'imitation dans les Beaux-Arts*, 1823; *Dictionnaire historique d'architecture*, 1833, 2 vol. in-4°; *Recueil de notices historiques*, 1834. Il a donné en 1824 une édition très-incorrecte des lettres de Poussin.

QUATRE-VALLÉES, petit pays de l'Armagnac (Hautes-Pyrénées) ainsi nommé des quatre vallées de Magnoac, Aure, Neste et Barouse, dont il était formé. Vers 1209, il passa de la maison de Béarn dans celle d'Armagnac.

QUATREVAUX (Seigneurs de), branche de la maison bretonne de Budes.

QUATRE VIEUX (Les). C'étaient les quatre régiments les plus anciens de l'armée et dont la création remontait au XVIe siècle, savoir : ceux de Picardie, de Champagne, de Piémont et de Navarre.

QUÉBEC, capitale du Canada, fondée par les Français en 1608. Prise par les Anglais en 1629, elle fut attaquée inutilement par eux en oct. 1690. En juin 1759, ils vinrent l'investir, et auraient peut-être échoué, si le commandant en chef des forces françaises, le marquis de Montcalm, n'eût voulu sortir de la ville pour livrer bataille aux assiégeants, le 13 septembre. La victoire des Anglais fut complète, et cinq jours après la ville capitula. Montcalm, blessé mortellement au commencement de la bataille, mourut le lendemain, et le général anglais Wolfe périt dans l'action.

QUEILLE (La) ou **LA QUEUILLE**, maison d'Auvergne issue de celle de Rochefort, et d'où sont sortis les seigneurs de Florac, de Chateaugai, d'Amanzé, de Ronchevol et de Pramenou. Armes : *de sable à la croix d'or engrêlée.*

QUÉLEN, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Vieuxchastel, de La Villegourdan, du Broutay, de la Villebouquais, de Quelneuc, du Plessis-Monteville, de Talcoimur, et par substitution les seigneurs de Stuer de Caussade, les princes de Carency, les marquis de Saint-Mégrin et les ducs de La Vauguyon. = —, autre maison de Bretagne, que l'on croit sortie de la précédente et qui a produit les seigneurs de La Ville-Chevalier.

QUÉLEN (Hyacynthe-Louis, comte de), prélat,

né le 8 octobre 1778, à Paris, y mourut dans le couvent du Sacré-Cœur le 31 décembre 1839. Coadjuteur (1819) du cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, auquel il succéda le 20 octobre 1821, pair de France (1822), membre de l'Académie française (1824), il fut, lors des journées de juillet, obligé de se cacher. Une manifestation imprudente faite à son insu (février 1831) amena de graves désordres à la suite desquels l'archevêché fut pillé, et le préfet de police décerna même contre M. de Quelen un mandat d'amener qui ne tarda pas à être retiré.

QUELME (Seigneurs de), de la famille de Bernard (Artois).

QUELNEUC (Seigneurs de), de la maison de Quélen (Bretagne).

QUELQUES JUIFS PORTUGAIS, ALLEMANDS ET POLONAIS, pseudonyme de l'abbé Guénée.

QUELUS ou mieux **CAYLUS**, seigneurie du Languedoc (Tarn-et-Garonne) érigée en comté (septembre 1574) en faveur d'Antoine de Lévis, baron de Quélus, mort le 6 avril 1586. Il eut pour fils Jacques, comte de QUÉLUS, l'un des mignons de Henri III, mort le 29 mai 1578 des blessures reçues dans un duel. Le roi lui avait fait ériger dans l'église Saint-Paul un magnifique mausolée détruit après l'assassinat des Guises à Blois (1588). — Voy. CAYLUS.

QUENTA, CANCIA, la Canche.

QUENTIN (S.), martyrisé en Vermandois, probablement le 31 octobre 287.

QUENTIN (Nicolas), peintre, né en Bourgogne, mort à Dijon le 10 déc. 1636. — *Ste Marguerite*, *la Circoncision*, *Tête de Ste Élisabeth*, *la Visitation*, *l'Adoration des bergers* (musée de Dijon).

QUER...... Voy. KER......

QUÉRARD (Joseph-Marie), l'un des meilleurs et des plus laborieux bibliographes de notre temps, né à Rennes le 25 déc. 1797, mort à Paris en déc. 1865. — *La France littéraire*, 1826-1842, 10 vol. in-8°. Une suite a été publiée; mais les deux premières livraisons seules sont de lui et l'ouvrage fut continué et achevé par MM. Bourquelot, Louandre et Maury; *Les Supercheries littéraires dévoilées*, 1845-1856, 5 vol. in-8°, rare; *Auteurs déguisés de la littérature française au* XIX*e* *siècle*, 1845, in-8°; *Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la littérature française* (1700-1850), 1846-1847, in-8°; *Les Écrivains pseudonymes et autres mystificateurs de la littérature française*, 1854-1856, in-8°; *Le Quérard*, 1855-1856, 2 vol. in-8°.

QUERAS (L'abbé Mathurin), théologien janséniste, né à Sens le 1er août 1614, mort à Troyes le 9 avril 1695.

QUERAVEON, seigneurie de Bretagne, érigée en baronnie (septembre 1636) en faveur de Georges de Talhouet.

QUERBEUF (Yves-Mathurin-Marie de), jésuite, littérateur, né à Landernau (Finistère) le 13 janv. 1726, mort en Allemagne vers 1799.

QUERCETANUS, QUERCETUS. Voy. DUCHESNE.

QUERCETUM, le Quesnoy.

QUERCU (Leodegarius à), pseudonyme d'Adrien Turnèbe.

QUERCU (A). Voy. DUCHESNE.

QUERCULUS. Voy. CHESNEAU.

QUERCY (Le), *Cadurcensis pagus*, province avec titre de comté, et qui faisait partie de la Guyenne; cap., Cahors. Elle était bornée au N. par le Limousin; au S. par le Languedoc; à l'E par le Rouergue et l'Auvergne; à l'O. par le Périgord et l'Agénois. Elle avait environ 92 kilom. de long sur 64 de large. — Le Quercy, divisé en Haut-Quercy, cap. Cahors, et Bas-Quercy, cap. Montauban, a servi à former le département du Lot et une partie de celui de Lot-et-Garonne. Il était habité par les *Cadurci*. Il fit partie du royaume wisigoth de Toulouse, et appartint successivement aux Mérovingiens, aux ducs d'Aquitaine, aux Carolingiens et aux comtes de Toulouse. A la mort d'Alphonse de Poitiers, il revint à la couronne et fut cédé par le traité de Brétigny aux Anglais, qui en furent chassés en 1369.

BIBLIOGRAPHIE. A. de Cathala-Couture, *Histoire du Quercy*, 1785-87, 3 vol. in-8°; F. A. Calvet, *Essais sur l'ancien Quercy*, 1841, in-8°.

QUERDES. Voy. ESQUERDES.

QUERELLE DU BONNET. Voy. BONNET.

QUERETARO, ville du Mexique, qui fut occupée par le général Douay le 19 novembre 1863. Ce fut là que le 15 mai 1867 l'empereur Maximilien tomba au pouvoir des Juaristes.

QUERHOENT. Voy. KERHOENT.

QUÉRIÈRE (Eustache de la), archéologue, né le 18 février 1783, à Rouen, où il est mort le 18 janvier 1870.

QUÉRIEUX Voy. QUERRIEUX.

QUERINAU, terre et seigneurie de Bretagne (Côtes-du-Nord) érigée en vicomté (janvier 1598) en faveur de Fr. de Tremigon.

QUERLON. Voy. MEUSNIER.

QUERLOT (Seigneurs de), de la maison de Lentivy (Bretagne).

QUERNAZEL (Seigneurs de), de la maison de Lentivy (Bretagne)

QUERNE ou **QUARNE**, expression employée au XVIe siècle en Suisse et en Provence pour indiquer la réunion de quatre pièces de billon. *Querne* a aussi désigné des *quaternaux* (voy. ce mot).

QUEROUAILLE. Voy. KEROUAL.

QUERRIEUX, terre et seigneurie de l'Amiénois (Somme), érigée en marquisat (avril 1652) en faveur de Fr. de Gaudechard.

QUERRIEUX (Seigneurs de), de la maison de Saveuse (Picardie).

QUERVILLE (Seigneurs de), de la maison de Thésart (Normandie).

QUESNAY (Seigneurs du), de la maison de Civille (Normandie).

QUESNAY (François), célèbre économiste, né le 4 juin 1694, à Méré, près Montfort l'Amaury (Seine-et-Oise), mort à Versailles le 16 décembre 1774. Après avoir exercé la chirurgie, il se fit recevoir docteur en médecine et devint premier médecin ordinaire du roi et médecin de Mme de Pompadour. Il a consigné dans un livre tiré à petit nombre et devenu excessivement rare (*Le Tableau économique*, 1758, in-4°), ses doctrines sur l'économie politique, doctrines dont une partie a été réalisée par la Révolution, comme la liberté de l'industrie et du commerce, et qui soulevèrent alors la plus vive opposition. — *Recherches sur la chirurgie en France*, 1744, 1749, in-4°. = Son petit fils, ROBERT-FRANÇOIS-JOSEPH, fut député de Maine-et-Loire à l'Assemblée législative (1791).

QUESNE (Le). Par lettres de février 1682, la baronnie du Bouschet et la seigneurie de Valgrand, dans le Gâtinais français, furent unies et érigées en marquisat, sous le nom de du Quesne, en faveur du célèbre Duquesne (voy. ce nom). Ces terres furent, au dernier siècle, réunies au marquisat d'Arpajon.

QUESNE DE BÉTHUNE, baron qui prit part à la quatrième croisade et mourut en 1224. On a de lui des chansons remarquables par l'esprit, la finesse et la verve.

QUESNÉ (Jacques SALBIGOTON), écrivain, né

à Pavilly (Seine-Inférieure) le 1er janvier 1778, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 1er juin 1859.

QUESNEL (Du), maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Coupigny et d'Alègre. Armes: *de gueules à trois quintefeuilles d'hermines.*

QUESNEL, nom d'une famille de peintres et de dessinateurs dont le plus célèbre est François, né au château d'Holy-Rood (Écosse) vers 1544, mort à Paris en 1619. Il eut deux frères, Nicolas, et Jacques, et deux neveux (fils de Jacques), François et Augustin qui suivirent la même carrière.

QUESNEL (Pasquier), célèbre théologien janséniste, né à Paris le 14 juillet 1634, mort à Amsterdam le 2 décembre 1719. Il était oratorien, quand, pour ne pas signer un formulaire de doctrine dressé par l'assemblée générale de son ordre, il se retira à Bruxelles (1685), où il publia de nombreux écrits de controverse. Arrêté (1703) par ordre de Philippe V, il parvint à s'évader et s'enfuit à Amsterdam. — *Réflexions morales sur le Nouveau Testament, les Actes et les Epîtres des apôtres*, 1693, 1694, écrit qui donna lieu à la bulle *Unigenitus* (1713), source de tant de querelles au XVIIIe siècle.

QUESNEL (Pierre), écrivain janséniste, né à Dieppe en 1699, mort à La Haye en 1774.

QUESNEL (François-Jean-Baptiste, baron), général, né à Saint-Germain-en-Laye, le 18 janvier 1765, mort à Avranches le 8 avril 1819.

QUESNEL (Louis-François), général, né le 22 septembre 1773 à Paris, où il fut assassiné en février 1815.

QUESNEL (le P.), pseudonyme de Voltaire.

QUESNET (Eugène), peintre, élève de Dubufe, né à Paris vers 1808, mort en 1866.

QUESNOI. Voy. Quesnoy.

QUESNOT DE LA CHESNÉE (Jean-Jacques), écrivain, calviniste, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle.

QUESNOY (Le), *Casuetum*, *Quercetum*, ville forte du Hainaut français (Nord). Elle fut brûlée par Jean de Luxembourg en 1422, prise par Louis XI en 1477, et reprise la même année par l'archiduc Maximilien. Turenne s'en empara le 6 sept. 1654 et elle fut cédée à la France à la paix des Pyrénées. Prise par le prince Eugène le 24 juillet 1712, elle fut reprise le 4 octobre suivant. Les Autrichiens s'en rendirent maîtres le 9 septembre 1793, et Schérer la leur enleva, après un mois de siége, le 16 août 1794.

QUESNOY (Le), terre et seigneurie de la Flandre wallonne (Nord), érigée en marquisat par le roi d'Espagne (25 avril 1661), en faveur de Louis de Mailly, seigneur du Quesnoy.

QUESNOY, baronnie de Normandie (Manche) érigée en marquisat (juillet 1714) en faveur d'Emmanuel, baron du Quesnoy.

QUESNOY (Du), maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de la Métairie et de Saint-Martin-des-Champs. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

QUESNOY (Seigneurs du), de la maison d'Aumale (Picardie). =—, de la maison de Bournonville. =—, de la famille de Le Fèvre (Normandie). =—, de la maison de Mailli. =—, de la maison de Quiéret. =—, de la maison de Vincent.

QUESSE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Valcourt.

QUESTE, droit que le seigneur levait tous les ans sur chaque chef de famille tenant feu.

QUESTION. La question était un moyen d'instruction criminelle consacré en France par la législation, depuis le XIIIe siècle; elle consistait à soumettre l'accusé à des supplices de nature fort diverse, dans le but d'en obtenir des aveux. On en distinguait de deux sortes: la question dite préparatoire était appliquée lorsqu'il s'agissait d'un crime digne de mort, et qu'il existait contre le patient de fortes présomptions, mais non des preuves suffisantes pour prononcer la condamnation. La question dite préalable avait lieu après que la condamnation à mort était déjà prononcée, dans le but d'obtenir des révélations sur certains détails du crime, et de connaître les complices du coupable. Les tortures de la question variaient de parlement à parlement; c'étaient le brodequin à Paris, l'estrapade à Besançon, le feu à Rennes. Mais il n'était pas permis de les modifier, ni de les remplacer l'une par l'autre; chaque ressort avait la sienne. Le patient devait être interrogé de nouveau, immédiatement après l'application de la question. Il fallait, d'après l'ordonnance de 1670, fondamentale en la matière, que l'aveu forcé fût confirmé par l'aveu volontaire pour valoir preuve absolue, autrement il ne pouvait servir qu'à titre de présomption. Malgré l'inanité de ce moyen judiciaire que cette dernière disposition, inspirée par le sentiment de l'équité, révélait assez au législateur lui-même, malgré les attaques incessantes dirigées par le bon sens et la philosophie contre ces abus, malgré les erreurs et les contradictions évidentes qu'il engendrait, le système de la question se maintint jusqu'à la veille de la Révolution. Ce fut seulement le 24 août 1780 que la question préparatoire fut abolie dans tous les tribunaux. Il fallut le souffle de la Révolution pour arracher le reste de cette barbare institution de notre législation criminelle. La suppression de la question préalable ordonnée par déclaration du 1er mai 1788 n'entra en pleine voie d'exécution qu'à partir de la loi du 9 octobre 1789.

QUETANT (Antoine-François), auteur dramatique, né le 6 octobre 1733, à Paris, y mourut le 19 août 1823.

QUETIF (Jacques), dominicain, érudit, né le 6 août 1618 à Paris, y mourut le 2 mars 1698. — *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti*, 1719-1721, 2 vol. in-fol., achevé par le P. Echard.

QUETINEAU (Pierre), général, né à Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire) en 1757, mort sur l'échafaud à Paris le 16 mars 1794.

QUEUE (Seigneurs de la), de la maison de Bureau. =—, de la maison de Meulan.

QUEUELONGUE. Voy. Collongue.

QUEUX DE FRANCE (Grand). Le mot *queux* (*coquus*) au moyen âge signifiait cuisinier. Le grand queux du roi était un des grands officiers de la couronne. Il était sous le grand maître de France, et avait la surintendance sur tous les officiers des cuisines de la maison royale. Cet office fut supprimé en 1490, à la mort de Louis de Prie, et la plupart de ses fonctions furent réunies à l'office de grand maître. Voici, d'après le P. Anselme, la liste des queux du roi et des grands queux de France dont on connaît les noms.

1060, 1065, Robert, queux de France. — Vers 1124, Harcher, queux de France. — 1243, Adam, queux de France. — 1250, Isambert, grand queux du roi. — 1298, Raoul de Beaumont, maître queux du roi. — 1302, Anseau, seigneur de Chevreuse, queux de France. — 1307, Guillaume de Harcourt, queux de France. — 1311, 1315, Pierre de Marcheny, queux du roi. — Guiard de Beaumont, fils de Raoul de Beaumont, queux du roi. — 1320, 1330, Étienne de la Chapelle, queux du roi. — 1321, Adam de Taverny, queux du roi. — 1324, 1328, Guillaume Sicart, queux du roi. — Jean Bataille, queux du roi. — 1329, Jean Bonnet,

queux du roi. — 1328, 1331, Jean, seigneur de Châtillon, queux de France. — 1344, Bernard de Moreuil, grand queux de France. — 1345 et suiv., Jean de Néelle, seigneur d'Offemont, queux de France. — 1358 jusqu'après 1367, Jean de Flandre, seigneur de Dampierre, grand queux de France. — Après 1367-1390, Guillaume, châtelain de Beauvais, grand queux de France. — 1390-1401, Charles, seigneur de Châtillon, grand queux de France. — 1410, Hugues de Royaulx, dit *Mengart*, premier queux du roi. — 1412, Jean, baron de Linières, grand queux de France, fils de Philippe de Linières. — 1418, Guillaume, seigneur de Châtillon, grand queux de France. — 1422, Guillaume Lefèvre, dit *Verjus*, premier queux du roi. — 1429, Lubin Regnier, premier queux du roi. — Vers 1431, Antoine de Prie, grand queux de France. — 1473, Guillaume Tirel, dit *Taillement*, premier queux du roi. — Après 1481, Louis de Prie, fils d'Ant. de Prie, grand queux de France, mort en 1490.

QUEUX (Maître), officier de la *bouche du roi* qui avait la charge des entrées. Ses gages étaient de 600 livres.

QUEVILLY, seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), qui appartint d'abord à la maison de la Heuse, et qui réunie aux seigneuries de Hocqueville et de Bertheauville fut érigée en marquisat (mai 1654) en faveur de Pierre de Bec-de-Lièvre.

QUEYLAR. Voy. CAYLAR.

QUIBERON, bourg maritime de Bretagne (Morbihan), situé à l'extrémité de la presqu'île du même nom. Les Anglais qui y avaient débarqué en 1746, en furent bientôt chassés. C'est dans la presqu'île que débarqua en juin 1795, amené par une flotte anglaise, un corps nombreux d'émigrés commandé par Puisaye, Sombreuil et d'Hervilly. Ce corps que vinrent rejoindre environ dix mille chouans ne tarda pas à être attaqué par Hoche qui l'anéantit complétement le 16 juillet suivant.

QUIERASQUE. Voy. CHERASCO.

QUIERET, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Tours-en-Vimeu, de Ramecourt, de Heuchin, de Haucourt, de Romencourt, de Coulonvilliers, du Quesnoy et de Rionville. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

QUIERS ou **CHIERI**, ville forte du Piémont, prise par Brissac en 1551. Elle fut emportée le 30 octobre 1639 par le comte d'Harcourt qui le 30 nov. battit près de là le marquis de Leganez.

QUIERZY, *Carisiacum* (Aisne). C'était une résidence favorite des Carolingiens, et Charles Martel y mourut. Il s'y est tenu quatre conciles aux dates suivantes : 6 sept. 858 ; avril 849 ; 853 ; 25 fév. 857 ; 25 nov. 858. — Le 14 juin 877 au moment de partir pour l'Italie Charles le Chauve y réunit une diète où il rendit un capitulaire qui fait époque dans notre histoire. Ce capitulaire, dont le texte nous a été conservé, consacra définitivement l'hérédité des fiefs et par suite la ruine du pouvoir royal et l'établissement de la féodalité.

QUIÉTISME, doctrine mystique qui prit naissance en Espagne où elle eut pour fondateur un prêtre nommé Michel Molinos, mort dans les prisons de l'inquisition en 1696. Ce nom lui venait de l'état de repos et de tranquillité auquel l'âme parvenait en s'abîmant dans la contemplation et l'amour de Dieu, après avoir passé par la vie *purgative* et la vie *illuminative*. Elle eut pour principal adepte en France Mme Guyon (voy. ce nom), et Fénelon, que Bossuet combattit avec un extrême acharnement.

QUIÉVRAIN, village de Belgique, pris le 28 avril 1792 par Biron, dont les troupes attaquées le même jour par les Autrichiens et saisies de panique furent mises dans une déroute complète.

QUILLEBEUF, *Quillebovium*, ville de Normandie (Eure), sur la Seine. Elle fut attaquée par les protestants en 1562 et lors de la Fronde prise d'assaut par le comte d'Harcourt en 1649. Henri IV qui l'avait fortifiée lui avait donné le nom de *Henricopolis* qu'elle n'a point gardé.

QUILLEBOVIUM, Quillebeuf.

QUILLERIER (Noël), peintre ordinaire du roi, né vers 1594, membre de l'Académie (1663), mort à Paris le 3 avril 1669.

QUILLET (L'abbé Claude), poëte latin, médecin, né en 1602, à Chinon (Indre-et-Loire), mort en septembre 1661, à Paris. Il fut d'abord médecin. — *Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione*, poëme, 1655, in-4°. La seconde édition (1656, in-8°), est dédiée à Mazarin. Ce poëme a été plusieurs fois traduit en prose et en vers.

QUILLET (Pierre-Nicolas), écrivain, né à Paris en 1676, mort à Passy (Seine) le 22 janvier 1837.

QUILLIARD (Pierre-Antoine), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1711, mort en 1733, à Lisbonne, où il était peintre de la cour.

QUILLO (Seigneurs du), de la maison bretonne de Coetlogon.

QUIMPER ou **QUIMPERCORENTIN**, *Corisopitum*, ville maritime de Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du dép. du Finistère. Elle fut prise par Charles de Blois en 1344 et attaquée inutilement l'année suivante par son rival, le comte de Montfort. Le maréchal d'Aumont s'en empara sur la Ligue en 1594. — L'évêché de Quimper, compris dans la province de Tours, fut attaché à la métropole de Rennes en 1790. Il fut restitué à sa métropole primitive en 1802 et redevint de nouveau suffragant de Rennes quand cette ville eut été érigée en archevêché (1859).

ÉVÊQUES DE QUIMPER. — Saint Corentin, vers 400. — Huarwetherius? — Litharedus? — Félix, vers 847. — Anauveten, 860. — Salvator, vers 900. — Bénédic Ier. — Blenlivet, vers 945. — Joseph. — Oratius, 990. — Bénédic II, vers 1020. — Orscand, vers 1022-13 oct. 1064. — Bénédic III, 1064-2 janv. 1113. — Robert, 1113-4 nov. 1130. — Raoul Ier, vers 1131-1158. — Bernard Ier de Moclan, 1159-2 août 1167. — Geoffroi Ier, vers 1168-13 août 1185. — Thibaud Ier, 1187-18 mai 1192. — Guillaume Ier, 1193-5 déc. 1218. — Rainaud, février 1220-3 mai 1245. — Hervé de Landelau, 1245-9 août 1261. — Gui Ier de Ploënevez, 1262-12 juil. 1266. — Ives Ier Cabellic, 1267-11 mars 1276. — Jean Ier de la Forest, nov. 1283-14 mars 1290. — Alain Ier Morel, 1290-vers 1320. — Thomas d'Anast, 1321-19 juin 1322. — Bernard II, 1322-22 juin 1324. — Gui II de Laval, 1324-1326. — Jacques, 1326-31 août 1330. — Ives II de Boisbressel, 1330-1333. — Alain II Gonthier, 1333-1335. — Alain III Le Gal, 1336-1358. — Geoffroi II de Coëtmoisan, 1358-1373 ou 1374. — Geoffroi III Le Marhec, 1374-1383. — Thibaud II de Malestroit, 1383-1408. — Gatien de Monceaux, 1408-15 oct. 1416. — Bertrand de Rosmadec, 1416-1443. — Alain IV de Lespervez, 22 août 1444-16 janv. 1451. — Jean II de Lespervez, 16 janv. 1451-1472. — Thibaud III de Rieux, 16 juil. 1472-janv. 1479. — Gui III du Bouchet, 1479-10 janv. 1484. — Alain V Le Moult, 7 mars 1484-2 nov. 1493. — Raoul II le Moël, dit *le Chauve*, 22 nov. 1493-31 mai 1501. — Claude Ier de Rohan, 25 juin 1501-juillet 1540. — Guillaume II Eder, 25 déc. 1541-22 mai 1546. — Philippe de la Chambre, cardinal de Boulogne, 19 juil. 1546-21 fév. 1550. — Nicolas Cajetan, cardinal Simonetti, 14 juil. 1550-1560. — Etienne Boucher, 5 avril 1560-20 août 1571. — François Ier de la Tour, 20 déc. 1573-1583. — Charles du Liscoët, 1583-14 mars 1614. — Guillaume III le Prestre, 1614-8 nov. 1640. — René du Louet, 1er fév. 1642-18 fev. 1668. — François II de Coëtlogon, 18 fév. 1668-6 nov. 1706. —

François-Hyacinthe de Ploeuc, 19 juin 1707-janv. 1739. — Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillé, 8 nov. 1739-1771. — Emmanuel-Louis de Grossoles de Flamarens, 1772-1773. — Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, avril 1773-30 sept. 1790. — *Louis-Alexandre Expilly, évêque constitutionnel*, 24 fév. 1791-1793. — Claude II André, 9 mai 1802-1804. — Pierre-Vincent Dombidau de Crouseilhes, 21 avril 1805-29 juin 1823. — Jean-Marie-Dominique-Jacques de Poulpiquet de Prescavel, 13 juin 1824-mai 1840. — Joseph-Marie Graverand, 26 mai 1840-1855. — René-Nicolas Sergent, 6 février 1855. (Voy. *Gallia Christiana*, t. XIV.)

QUIMPERLÉ, *Quimperleium*, ville de Bretagne (Finistère), ou se trouvait l'abbaye de Sainte-Croix, de l'ordre de St-Benoît, et du diocèse de Quimper. En 1342, elle fut attaquée inutilement par Louis d'Espagne, prise par Clisson en 1373 et pillée pendant les guerres de religion.

QUINAULT (Philippe), poëte dramatique, membre de l'Académie française (1670), de l'Académie des inscriptions (1674), né à Paris, le 13 juin 1635, y mourut le 26 nov. 1688. Son père était boulanger. A 31 ans, en 1666, il avait déjà écrit seize comédies, tragédies ou tragi-comédies, mais ce ne fut qu'en 1671 qu'il entra dans la carrière lyrique. Il composa la partie chantante de la *Psyché* de Molière, et fut mis en rapport avec Lulli, qui lui fit écrire l'opéra des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*. Depuis lors il fournit pendant quatorze ans des livrets dont les plus remarquables sont ceux de *Cadmus, Proserpine, Amadis de Gaule, Roland*, et enfin *Armide*, son chef-d'œuvre. — *Œuvres*, 1739, 1778, 5 vol. in-12.

QUINAULT (*N.*), acteur, né à Paris, où il est mort le 19 août 1736. = Son fils, JEAN-BAPTISTE-MAURICE, acteur, né à Paris vers 1690, mort à Gien en 1744 = ABRAHAM-ALEXIS, dit *Dufresne*, acteur, né à Verdun-sur-Doubs, le 9 sept. 1693, mort à Paris, le 12 février 1741. = JEANNE-FRANÇOISE, sœur des précédents, actrice, née vers 1700, morte en 1783. On trouve d'elle quelques lettres dans les *Œuvres inédites de Piron*, publiées par M. Bonhomme.

QUINCARNON, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Boissy.

QUINÇAY, *Quinciacum*, abbaye de bénédictins, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers, fondée en 654.

QUINCIACUM, Quinçay. — Quincy.

QUINCY, abbaye de Cisterciens, en Champagne (Yonne), fille de Pontigny, diocèse de Langres.

QUINCY, terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en vicomté (mai 1646) en faveur de Ch. Pinon.

QUINCY (Seigneurs de), de la maison bourguignonne de Bouton. = —, de la maison de Bureau La Rivière. = —, de la maison de Castelnau. = —, de la maison de L'Empereur (Champagne). = —, de la famille de Sathenat (Berry).

QUINCY (Charles SEVIN, marquis DE), historien, né en 1666, près de Meaux, mort en 1736, à Paris. — *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, 1726, 8 vol. in-4°.

QUINETTE, baron de Rochemont (Nicolas-Marie), homme politique, né à Soissons, en sept 1762, mort en exil à Bruxelles, le 14 juin 1821. Député de l'Aisne à l'Assemblée législative, il fut réélu à la Convention, où il vota la mort du roi. Il fut l'un des quatre commissaires envoyés à l'armée de Dumouriez pour arrêter ce général, qui les arrêta eux-mêmes et les livra à l'ennemi (1er avril 1793). Mis en liberté à la fin de 1795, il devint (1796) membre du conseil des Cinq-Cents, ministre de l'intérieur (juin 1799), préfet de la Somme après le 18 brumaire, puis conseiller d'État. Pendant les Cent-Jours, il fut élevé à la pairie et fit partie du Gouvernement provisoire élu par les chambres.

QUINGEY, *Quingium*, petite ville de Franche-Comté (Doubs). Brûlée en 1459 et 1478, elle fut prise d'assaut et brûlée par Villeroy en 1636. — Il y résidait jadis, et jusque dans la première moitié du XVIIIe siècle, un dominicain chargé des fonctions d'inquisiteur, et qui était connu dans le pays sous le nom de *pape de Quingey*. Ses fonctions, depuis l'annexion de la Franche-Comté, se bornaient à délivrer des autorisations pour lire les livres prohibés.

QUINGIUM, Quingey.

QUINIBERT (S.), curé de Salesche en Hainaut, au IXe siècle. Sa fête, le 18 mai.

QUINIZ (S.), *Quinidius*, évêque de Vaison, mort le 15 février 578.

QUINQUEMPOIX (Seigneurs de), de la maison de Gamaches (Nivernais).

QUINSON (Seigneurs de), de la famille de Villardy (Provence).

QUINSONAS (Seigneurs de), de la maison de Pourroy (Dauphiné).

QUINSONAS (Le chevalier François DUGAS DE), écrivain, né à Lyon, le 5 août 1719, y mourut, le 31 juillet 1768.

QUINT et **REQUINT**. Toute mutation de fief donnait droit pour le suzerain à une redevance (voy. RELIEF). Lorsque la mutation avait lieu à titre onéreux, le droit de redevance prenait le nom de *quint*. Il consistait, ainsi que l'indique le mot, à la perception du cinquième sur le prix de vente. Comme le seigneur dominant ne connaissait et n'était tenu que de connaître son vassal dans ses relations féodales, c'était celui-ci, vendeur, qui payait de sa main, sauf à recourir contre qui de droit. Si l'acheteur était convenu de s'acquitter directement envers le suzerain, ce contrat passait pour une offense, et le vassal devait le *requint*, c'est-à-dire le cinquième du *quint*. Le but de cette disposition était de désintéresser complètement le seigneur dans les mutations que pouvait consentir son vassal, de le garantir contre l'insolvabilité de l'acheteur, et de le rendre dans tous les cas indemne.

Le quint des héritages roturiers s'appelait quelquefois *venterolles*, plus souvent *lods et ventes* (voy. ce mot).

QUINTAINE, droit féodal assez bizarre par lequel les meuniers, dans certains pays, et plus généralement les nouveaux mariés de condition roturière, étaient astreints envers le seigneur à se livrer à des joutes sur l'eau ou à quelques divertissements analogues devant le manoir, faute de quoi faire ils payaient une amende fixée parfois à 60 écus, ou quelque redevance en nature. — Tous les sept ans, le dimanche de la Trinité, les bouchers de la ville de la Flèche et des gens d'autres métiers étaient obligés d'aller en bateau rompre une perche contre un poteau qu'on plantait dans la rivière.

QUINTANA, nom sous lequel, dans quelques anciens documents, on désignait le premier dimanche de carême.

QUINTEROTES. En 1608, on jouait à la cour à Fontainebleau « le plus furieux jeu dont on ait ouï parler, dit Bassompierre dans ses *Mémoires*. Les moindres marques etaient de cinquante pistoles, lesquelles on nommait *quinterotes*, à cause qu'elles allaient bien vite, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre que Quinterot avait amenés en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cause que l'on s'est servi de chevaux an-

glais, tant pour la chasse que pour aller par pays; ce qui ne s'usait point auparavant. »

QUINTIEN (S.), évêque de Rodez (vers 502), de Clermont (515), mort le 13 nov. 527. Sa fête, le 14 juin.

QUINTIL HORATIAN, pseudonyme de Ch. Fontaine.

QUINTIN, comté de Bretagne (Côtes-du-Nord) qui, réuni aux vicomtés de Pomery, d'Avaujour et de l'Hermitage, fut érigé en duché (mars 1691) en faveur de Guy-Aldonce de Durfort, comte de Lorges et de Quintin. Ce duché prit le nom de Lorges en mars 1691. La ville de Quintin, chef-lieu du duché, fut prise par le duc de Mercœur en 1592.

QUINTIN (L'abbé Jean), canoniste, né le 20 janvier 1500, à Autun, mort le 9 avril 1561. — *Melitæ insulæ descriptio*, 1536, in-4°.

QUINTINIE (Jean de la), célèbre horticulteur, né à Chabanais (Charente) en 1626, mort à Versailles en nov. 1688. Il suivit d'abord avec distinction la profession d'avocat. En 1673, il fut nommé intendant des jardins à fruits du roi, et en 1687, directeur général des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales. — *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, 1690, 2 vol. in-4°, souvent réimprimées.

QUINTINIUM, Quintin.

QUINTINUS ÆDUUS (Leodegarius), pseudonyme de Th. Raynaud.

QUINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Rouville (Normandie).

QUINZAINS D'OR, monnaie d'or frappée à dater de 1719; elle valait 15 livres.

QUINZE-VINGTS (Hospice des). Cet hospice fut fondé à Paris par S. Louis, vers 1254, sur un terrain occupé plus tard par les rues Rohan et Beaujolais, pour quinze-vingts (300) aveugles : de là son nom. Les bâtiments, dont la construction avait été confiée au célèbre architecte Eudes de Montreuil, furent achevés vers 1260; et l'établissement, placé sous la direction du grand aumônier, reçut des règlements qui furent modifiés à diverses époques. En 1779, il fut déplacé et transféré rue de Charenton, où il est encore actuellement. (Voy. Batelle, *Notice historique sur l'hospice des Quinze-Vingts*, 1837, in-8°.)

QUIOT DU PASSAGE (Jérôme-Joachim, baron), général, né le 9 février 1775, à Alixan (Drôme), mort le 12 janvier 1849.

QUIQUERAN, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Beaujeu, de Ventabren et de Vaquières. A cette maison appartiennent les personnages suivants: Pierre QUIQUERAN DE BEAUJEU, érudit, poëte latin, évêque de Senez (1546), né en 1526 à Arles, mort à Paris, le 18 août 1550. — *De Laudibus Provinciæ*, 1551, in-f°, très-rare. = PAUL-ANTOINE, chevalier de Malte, commandeur de Bordeaux, né à Arles, mort, suivant la *Gazette de France*, à Malte en 1689, à 63 ans. Il avait été fait prisonnier par les Turcs en 1660, et détenu treize ans au château des Sept-Tours, d'où il parvint à s'échapper. = Son neveu HONORÉ, oratorien, évêque d'Orléans, puis de Castres (1705), associé de l'Académie des inscriptions, né à Arles en 1655, y mourut le 26 juin 1736.

QUIRINUS (S.), S. Cerin. Voy. NICAISE.

QUITRY. Voy. GUITRY.

QUOY (Jean-René-Constant), naturaliste, correspondant de l'Institut, inspecteur général du service de santé de la marine, né le 10 sept. 1790, mort à Rochefort en juillet 1869.

QUOYZEVAUX. Voy. COYZEVOX.

R

R. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces frappées à l'hôtel des monnaies d'Orléans.

R*** (Philidor), pseudonyme de Rochelle. = **R. M.** (Le comte de), pseudonyme de Ch. de Villers. = **R. P.** (Le), pseudonyme de l'abbé Mey.

R. P. D. B. (Le), pseudonyme de Le Coq de Villeray.

RAAB (Hongrie). Le 14 juin 1809, le prince Eugène battit les Autrichiens près de cette ville, qui fut prise dix jours après.

RAAZEM (Seigneurs de), de la famille de Poschet de Voyaux (Flandre).

RABADO, le Rabodeau, affluent de la Meurthe.

RABAINE, maison de Saintonge d'où sont sortis les seigneurs de Pisany, de Tanzac, de Briagne et de La Roche-Genouillac.

RABANIS (Joseph-François), érudit, né à Chambéry le 11 février 1801, mort à Paris le 13 novembre 1860.

RABARIÆ, Ravière.

RABASSE, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vergons. (Voy. *L'État de la Provence*, par Robert.)

RABASTEINS, *Rapistagnum*, *Castrum Rabastense*, ville du Languedoc (Tarn). Elle fut prise et brûlée par Montluc, qui y fut grièvement blessé (1570).

RABAT, première baronnie du pays de Foix (Ariége), érigée en comté sous la régence d'Anne d'Autriche, en faveur de Gaston de Foix, baron de Rabat.

RABATH, ville maritime du Maroc, qui fut bombardée par les Français, le 26 nov. 1851.

RABAUT (Paul) célèbre pasteur calviniste, né le 9 janvier 1718, à Bédarieux (Hérault), mort le 25 sept. 1794, à Nîmes. = Son fils aîné, Jean-Paul RABAUT-SAINT-ÉTIENNE, pasteur, écrivain et homme politique, né à Nîmes en avril 1743, mort sur l'échafaud, à Paris, le 5 déc. 1793. Il fut député de la sénéchaussée de Nîmes aux Etats généraux, puis de l'Aude à la Convention, où il vota, dans le procès du roi, pour l'appel au peuple, la détention et le bannissement. Proscrit au 31 mai, il fut arrêté le 24 septembre et envoyé au supplice. Ses œuvres, réunies en 1820-26, 6 vol. in-18, et en 1826, 2 vol. in 8°, contiennent, entre autres, *Le Vieux Cévenol* et un *Précis historique de la Révolution française*. = Jacques-Antoine RABAUT-POMMIER, frère du précédent, pasteur, né le 24 octobre 1744 à Nîmes, mort à Paris le 16 mars 1820. Élu à la Convention, où il vota la mort du roi avec sursis, il fut emprisonné après le 31 mai. En 1816, il fut exilé. = Pierre-Antoine RABAUT-DUPUIS, frère des précédents, membre du Conseil des Anciens et du Corps législatif, né à Nîmes le 19 janvier 1746, y mourut le 13 sept. 1808.

RABBE (Alphonse), journaliste et littérateur, né en 1786 à Riez (Basses-Alpes), mort à Paris le 1er janvier 1830. Il fut l'un des principaux collaborateurs de la *Biographie des Contemporains*, à laquelle son nom est resté attaché.

RABBI ISMAEL BEN ABRAHAM, pseudonyme d'Ét. Fourmont.

RABBI MOZÈS LÉVI, pseudonyme de Richard Simon.

RABEAU, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Chabris, de Beauregard, de Launay

et de Givry. (Voy. *Histoire de Berry*, par la Thaumassière).

RABEL (Jean), peintre et graveur, né dans le Beauvaisis, mort à Paris, le 5 mars 1603. = DANIEL, fils du précédent, peintre en miniature, graveur, dessinateur, ingénieur du roi en Brie et Champagne, mort après 1630. Le Cabinet des estampes possède de lui un manuscrit sur vélin contenant cent planches de fleurs, daté de 1624, et pour lequel Malherbe a écrit un sonnet.

RABELAIS (François), célèbre écrivain, né à Chinon, vers 1495, mort à Paris vers 1553. Son père était aubergiste ou apothicaire. Il commença ses études à l'abbaye de Seully, où il trouva, dit-on, le type de frère Jean des Entommeures, les continua au couvent de la Baumette, près d'Angers, les acheva à l'université de cette ville, où il eu pour condisciples les frères du Bellay, puis entra comme novice aux franciscains de Fontenay-le-Comte, et y reçut la prêtrise vers 1519. Mal vu de ces moines mendiants parce qu'il se livrait à l'étude du grec, il leur joua, dit la légende, pour se venger, quelques tours qui le firent enfermer, et ne fut délivré que par l'intervention d'André Tiraqueau, lieutenant-général de la sénéchaussée. Autorisé par indult du pape à passer dans l'ordre de Saint-Benoît, il vécut quelque temps à l'abbaye de Maillezais et s'attacha à l'évêque de cette ville, Geoffroy d'Estissac, qui l'emmena à son château de Ligugé. C'est là qu'il se trouva en relation avec Jean Bouchet, Marot, Bonaventure Despériers et Calvin. Signalé bientôt comme hérétique, il se retira auprès des frères du Bellay, qu'il servit en qualité de chapelain, de secrétaire, et plus tard de médecin. Cette puissante famille lui donna la cure de Souday, village perdu au fond du Perche, où il se livra à une étude profonde de la botanique. Son goût pour la médecine et les tracasseries qu'il essuyait l'arrachèrent à cette retraite, et vers 1530, il se rendit à Montpellier, où l'on conserve sur les registres de la Faculté sa première inscription datée du 16 septembre 1530. Il y fut bientôt célèbre par son esprit, sa science, sa jovialité, et fut reçu bachelier par dispense. Mais son humeur inquiète ne tarda pas à le pousser à Lyon, où, après avoir été médecin de l'Hôtel-Dieu de nov. 1532 à févr. 1534, il se fit correcteur chez le célèbre Étienne Dolet. Il publia chez lui plusieurs éditions, entre autres une de la traduction latine d'Hippocrate et de Gallien (1532), puis, pour apaiser ses plaintes sur le peu de succès de cette publication, il écrivit la *Chronique Gargantuine* « dont il a été plus vendu par les imprimeurs, en deux mois, qu'il ne sera vendu de Bibles en neuf ans, » et qui fut suivie de près du *Pantagruel* (1533). Il entreprit la même année une publication d'*Almanachs* qu'il continua jusqu'en 1550, et qui eut un immense debit. Il y combattait les préjugés astrologiques et y substituait des idées plus saines. Il ne nous en reste d'autre trace que la *Prognostication pantagruéline*. Il suivit bientôt après, 1534 et 1536-1537, Jean du Bellay à Rome, où il étudia l'archéologie et l'arabe, puis vint à Paris, chargé sans doute d'un message pour le roi. Retourné à Rome, il y obtint du pape (17 janv. 1536) une bulle qui le déchargeait de toute excommunication et censure, et lui conférait un bénéfice à l'abbaye de Saint-Maur des Fossés. Avant de s'y rendre, il s'arrêta à Montpellier, s'y fit recevoir docteur (22 mai 1537), y pratiqua la médecine et fut député par la Faculté au chancelier pour obtenir le rétablissement de ses priviléges. Après un court séjour à Saint-Maur, il reprit sa vie errante. Il publia vers ce temps le troisième livre de *Pantagruel*, qui, malgré le privilége du roi et l'approbation spéciale qu'il donna au livre après se l'être fait lire tout entier, exposa l'auteur à de tels dangers qu'il dut se réfugier à Metz. Il y vécut misérablement, fit encore un voyage à Rome, près du cardinal du Bellay, et ne reparut en France qu'après s'être ménagé la protection puissante de Diane de Poitiers et des Guises. Il fut nommé, par le cardinal du Bellay, à la cure de Meudon (18 janvier 1551), cure qu'il résigna en février 1553, dix-neuf jours avant l'autorisation de publier son quatrième livre de *Pantagruel*, le plus hardi, celui où il ne ménage personne, où il sacrifie à sa verve moines et procureurs, pape et cardinaux, catholiques et protestants, sectaires et philosophes. La Sorbonne censura le livre, le Parlement en défendit la vente; Rabelais eut le crédit de faire lever les défenses et le livre eut un merveilleux succès. L'œuvre immense et puissante de Rabelais, mélange prodigieux de science et de bouffonnerie, de vues élevées, délicates, et d'obscénités grossières, de hautes leçons, de satires sanglantes, a exercé la sagacité de plus d'un critique. On en a donné des *clefs : Grandgousier*, c'est Louis XII; *Gargantua*, François Ier; *Pantagruel*, Henri II, et ainsi de suite. Quoiqu'on ne puisse douter que son livre ne soit plein d'allusions, il ne faut cependant pas en chercher partout et méconnaître la large place que tiennent dans cette œuvre, l'imagination, la fantaisie et la verve inventive mises au service du bon sens et de la raison, sous la livrée de la folie. Écrivain de génie et peintre comique de premier ordre, Rabelais est comme le patriarche de toute une famille littéraire : Molière, La Fontaine, Voltaire lui-même, qui d'abord le trouva trop grossier, mais qui finit par le goûter beaucoup, dérivent de lui en grande partie, et l'on sait que La Bruyère a dit que, s'il était le charme de la canaille, il était souvent aussi le mets des plus délicats. On trouvera dans la dernière édition du *Manuel du Libraire*, de Brunet, la bibliographie la plus complète des œuvres séparées ou réunies de Rabelais. Nous y renvoyons nos lecteurs et nous nous bornerons à citer les quelques éditions suivantes : *OEuvres de maître François Rabelais*, 1553, in-16; 1556, in-16; 1558, in-8°; 1711, 5 vol. in-8°, avec les notes de La Monnoye et de Le Duchat; 1741, 3 vol. in-4°, avec les figures de B. Picart; 1820, 3 vol. in-18; 1823, 3 vol. in-8°; 1823-26, 9 vol. 8 fig., édition *Variorum*, par Esmangart et Éloi Johanneau, avec de nombreux commentaires, souvent ridicules; et enfin l'excellente édition de MM. Burgaud Desmarets et Rathery, 1857, 2 vol. in-12. On a aussi de Rabelais quelques lettres en latin et en français. Les autographes que l'on a vu passer dans les ventes comme étant de lui sont l'œuvre de faussaires. Voy. SUPPLÉMENT.

RABENER (Isaac), pseudonyme de A. C. Cailleau.

RABI EL ULLOA DE DEON, pseudonyme (en partie anagrammatique) de Béroalde de Verville.

RABIERS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Châteauredon. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

RABODANGE. La terre et seigneurie de Culey-sur-Orne (Orne) fut érigée en marquisat sous le nom de Rabodange (juill. 1649) en faveur de Louis de Rabodange, troisième du nom. Au XVIe siècle elle appartenait à la famille d'Oillençon. — Armes de Rabodange : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueules*.

RABON (Pierre), peintre de portraits, membre de l'Académie (1660), né au Havre, le 18 octobre 1619, mort à Paris, le 18 janvier 1684. = Son fils, NICOLAS, peintre d'histoire, membre de l'Aca-

démie (1681), né à Paris, le 12 juillet 1644, mort le 25 février 1686.

RABOT, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs d'Uppie, de Beufflères, d'Espernoul, d'Illins, d'Aurillac, de Veycilieu et de Mezieu.

RABOT, pseudonyme de Robbé.

RABUSSON (Paul), bénédictin, théologien, né le 5 sept. 1634 à Gannat (Allier), mort à Paris, le 28 octobre 1717.

RABUTIN, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs d'Épiry, de Champigny, de Varennes, de Bourbilly, d'Huban, de Sully, d'Aiie, de Chantal, de Bussy et de Cru. (Voy. *le Palais d'honneur*, du P. Anselme.)

RABUTIN (François de), historien, mort en 1582. Il fut le chef de la branche de la maison de Rabutin d'où sortit le célèbre Bussy (voy. Bussy), le cousin de Mme de Sévigné. Il prit une part active aux guerres de son temps et a laissé des *Commentaires des guerres entre Henri II et Charles-Quint*, 1555, in-4°, plusieurs fois réimprimés, et entre autres dans les grandes collections de mémoires. Le texte en est fort altéré.

RACAN (Honorat de Bueil, marquis de), poëte, membre de l'Académie française, né en 1589, au château de la Roche-Racan (Touraine), mort en février 1670. Placé, en 1605, en qualité de page du roi, dans la maison de Roger de Bellegarde, il y rencontra Malherbe, qui devint son ami et son maître en poésie, et débuta par des poésies publiées en différents recueils et donna en 1628 une pastorale, les *Bergeries*, où brillent, parmi beaucoup de fadeurs, quelques vers vraiment antiques sur les travaux et la vie tranquille des champs. Il a traduit en vers les *Psaumes de la pénitence* et publié des *Poésies chrétiennes* (1660). On a encore de lui des *Lettres*, des *Mémoires pour la vie de Malherbe*. — L'édition la plus complète de ses œuvres a été donnée dans la *Bibliothèque elzévirienne*, par M. Tenant de la Tour, 1857, 2 vol. in-12.

RACAPÉ, famille d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de Ménil et de la Brisaie.

RACHAIS, maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Vernatel et de Montferrat.

RACHAT. Voy. Relief.

RACHE (Seigneurs de), de la maison de Cohen.

RACHEL (Élisabeth-Rachel Félix, dite), célèbre tragédienne, née le 28 février 1821, à Munf, canton d'Argovie (Suisse), morte le 3 janvier 1858, au Cannet, près Cannes (Var). Son père, Félix, était un colporteur israélite. Elle passa son enfance à chanter dans les cafés en jouant de la guitare. Amenée à Paris par sa famille en 1831, elle y continua quelque temps le même genre de vie, puis entra au Conservatoire. Elle débuta (avril 1837) au Gymnase où elle resta un an, retourna continuer ses études dramatiques au Conservatoire, et enfin, le 12 juin 1838, débuta au Théâtre-Français par le rôle de Camille dans *les Horaces*. Son succès contesté pendant plusieurs mois, devint bientôt éclatant, et chacun de ses rôles, et entre autres celui de *Phèdre*, fut un triomphe pour elle. Elle donna sa démission de sociétaire en 1855, et après un voyage désastreux en Amérique, et un séjour en Égypte, revint mourir en France.

RACHES (Nord). Par lettres du 31 déc. 1681, Charles II, roi d'Espagne, érigea Zétrud, première baronnie du comté de Namur, en principauté, sous le nom de Raches, pour Eugène de Berghes; son frère puîné obtint pour lui, de Louis XIV, l'union de la terre de Boubers en Artois, au comté de Raches, et son érection en principauté (avril 1701).

RACHIMBOURGS. Les Rachimbourgs étaient, sous la race Mérovingienne et dans les premiers temps de la dynastie Carolingienne, des hommes libres, ingénus, qui formaient sous la présidence du comte une sorte de jury civil et criminel. Ils disparurent lors de l'établissement de la féodalité. Voy. Échevins, Justice.

RACINE (Jean), l'un de nos deux plus grands poëtes tragiques, né à la Ferté-Milon le 21 déc. 1639, mort à Paris le 26 avril 1699. Orphelin à trois ans, il commença ses études à Beauvais, les continua à Paris au collège d'Harcourt, et les acheva à Port-Royal-des-Champs, où il eut pour maître de grec Lancelot. On sait quelle facilité il montra pour l'étude et comment, s'étant vu retirer des mains un exemplaire du roman grec de *Théagène et Chariclée*, il apprit par cœur ce roman sur un autre exemplaire qu'il porta ensuite à Lancelot pour le brûler également. Il débuta comme poëte par une ode intitulée *la Nymphe de la Seine* (1659) à l'occasion du mariage de Louis XIV; elle lui valut une gratification et une pension. Une autre ode *la Renommée aux Muses* (1663), sur l'établissement des trois Académies, lui attira de nouveaux bienfaits, et, critiquée par Boileau, mit le jeune poëte en rapport avec ce juge sévère, qui devint son ami et son mentor littéraire. Molière présida aussi à ses débuts, l'aida de ses avis et de sa bourse et lui donna même le plan de *la Thébaïde* ou *les Frères ennemis*; cette première tragédie de Racine eut du succès et fut suivie de celle d'*Alexandre* (1665) qui en eut encore plus malgré la faiblesse de l'ouvrage, pâle imitation de Corneille. C'est en 1667 que Racine se révéla par son premier chef-d'œuvre, *Andromaque*, et ouvrit la voie nouvelle où marcha depuis lors la tragédie française, descendue du sublime au pathétique et de la peinture des volontés héroïques, où Corneille l'avait élevée et maintenue, à celle des passions et des faiblesses du cœur humain. Après une excursion sur le domaine de Molière par la comédie des *Plaideurs* (1668), cette plaisante raillerie des juges, cette heureuse imitation des *Guêpes* d'Aristophane et l'on peut dire aussi ce fruit des réunions de la rue du Vieux-Colombier où chaque semaine Racine, Boileau, La Fontaine et Molière se rassemblaient à table, Racine rentra dans la tragédie par *Britannicus* (1669) où il rivalise avec Tacite dans la sombre peinture de la cour de Néron. Ce chef-d'œuvre fut reçu froidement, et Boileau eut à consoler Racine en l'assurant que c'était ce qu'il avait fait de mieux. *Bérénice* (1670) dédommagea le poëte par un succès de trente représentations consécutives, succès dû à un style enchanteur, à quelque chose de tendre répandu dans l'ouvrage et qui en fait oublier la faiblesse dramatique. La princesse Henriette d'Angleterre avait indiqué ce sujet à Racine et dans le même temps à Corneille, mettant aux prises à leur insu le jeune poëte et le vieux, qui fut vaincu dans cette lutte mal établie. *Bajazet* (1672) fit voir des passions plus fortes; *Mithridate* (1673) ramena sur la scène les grandes délibérations politiques, à l'imitation de Corneille. *Iphigénie* (1674) et *Phèdre* (1677) furent des imitations d'Euripide, à cause des noms, des personnages, des situations, des expressions même empruntées au poëte d'Athènes : imitations d'ailleurs entièrement détournées du sens naturel, patriotique et mythologique de l'original grec, et accommodées avec un art infini aux idées chrétiennes, aux mœurs chevaleresques, au goût délicat, de cette cour de Louis XIV si polie, mais si peu cosmopolite, si personnelle et si exclusive. Corneille, assistant à côté de Segrais à la première représentation de *Bajazet*, lui dit tout bas : « Les habits sont à la turque, mais les caractères sont à la française »;

reproche que mérite tout le théâtre de Racine, mais que rachètent la pureté, la savante richesse, l'incomparable harmonie de son style, qu'on a appelé avec raison *une peinture et une musique*. L'insolent triomphe de Pradon (voy. ce nom) qui, lui aussi, avait composé une tragédie sur Phèdre, dégoûta Racine du théâtre, et, malgré la justice que son œuvre admirable obtint une année après, l'en tint éloigné durant douze ans. Ce ne fut qu'en 1689 qu'il sortit de son silence et composa, à la prière de Mme de Maintenon, pour les demoiselles de Saint-Cyr, la tragédie d'*Esther* suivie de celle d'*Athalie*, son chef-d'œuvre, et qui, froidement accueillie alors, n'obtint qu'en 1716 le succès dont elle a joui depuis. Racine, très-sensible aux critiques, fut vivement touché de ce dédain du public. Il acheva sa vie au sein de sa famille et dans les exercices de piété ; son dernier ouvrage de poésie fut les *Cantiques spirituels* qu'il composa pour la maison de Saint-Cyr (1694). Il a écrit en prose l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal* (1693) et l'histoire de Louis XIV dont il ne reste qu'un *Précis des campagnes de* 1672 *à* 1678, le reste ayant péri dans un incendie. Il était historiographe du roi, avec Boileau, depuis 1677. On a encore de lui deux *discours* académiques, prononcés à la réception de Thomas Corneille et de l'abbé Colbert. Quant à celui qu'il avait prononcé lui-même à son admission, en 1673, il l'a détruit, piqué d'avoir vu Fléchier, reçu le même jour que lui, recueillir seul toute l'attention et tous les applaudissements. Enfin il faut mentionner sa fameuse lettre *à l'Auteur des hérésies imaginaires*, c'est-à-dire à Nicole, qui avait flétri en termes violents les auteurs dramatiques. Dans cette lettre, écrite avec un talent satirique digne de Pascal, il avait le tort d'attaquer ses anciens maîtres. Boileau l'arrêta dans cette voie d'ingratitude et tout s'oublia dans une touchante réconciliation avec Arnauld ; toutefois, par cette action et par sa conduite envers Molière, Racine a fait voir que le caractère n'était pas chez lui à la hauteur du génie. On a encore de Racine un nombre considérable de lettres à La Fontaine, Boileau et à divers membres de sa famille et, entre autres, à son fils aîné. La plus belle édition de Racine a été donnée par P. Didot, 1801-05, 3 vol. gr. in-fol., et la meilleure et la plus complète est celle de M. P. Mesnard, chez Hachette, 1865-71, 6 vol. in-8°.

RACINE (Louis), poëte, second fils du précédent, né le 6 novembre 1692, à Paris, où il est mort le 29 janvier 1763. Il se fit recevoir avocat, puis prit l'habit ecclésiastique et passa trois ans à l'Oratoire, où il composa le poëme de la *Grâce*. Entré en 1719 à l'Academie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle il fournit divers mémoires, il fut nommé en 1722, par le cardinal de Fleury, inspecteur général des fermes de Provence, passa à Lyon, puis à Soissons où il fut reçu maître des eaux et forêts du duché de Valois. Il y demeura quinze ans et y composa le poëme de *la Religion*. Il venait d'achever la traduction en vers du *Paradis perdu*, de Milton, quand la mort de son fils unique, englouti à Cadix lors du tremblement de terre de Lisbonne, l'arracha tout à fait aux lettres. On a de lui, outre ses deux poëmes et sa traduction de Milton, des *Odes*, des *Épîtres*, des *Réflexions sur la poésie*, des *Remarques sur les Tragédies de Racine*, avec un *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne* (1752), des *Mémoires* (peu exacts) *sur la vie de J. Racine*.

RACINE (L'abbé Bonaventure), écrivain janséniste, né à Chauny (Aisne) le 25 novembre 1708, mort à Paris le 15 mai 1755. — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1748-1756, 13 vol. in-4°.

RACLE (Léonard), ingénieur, né à Dijon en novembre 1736, mort à Pont-de-Vaux (Ain) le 8 janvier 1791.

RADBERT. Voy. PASCASE.

RADDENSIS PAGUS, le Razez.

RADEGONDE (Sainte), née en 521, morte à Poitiers le 13 août 587. Fille de Berthaire, roi de Thuringe, qui fut vaincu et tué (589) par Théoderic, roi de Metz, et Clotaire Iᵉʳ, roi de Soissons, elle tomba au pouvoir de celui-ci qui la fit élever avec soin et l'épousa (538). Mais quelques années après (544), elle s'échappa du domicile conjugal, se fit religieuse, et retirée à Poitiers y construisit le célèbre monastère de Sainte-Croix où elle donna l'exemple de toutes les vertus dont elle unissait la pratique à la culture des lettres.

RADEMONT (Seigneurs de), de la famille de Sanguin.

RADET (Jean-Baptiste), vaudevilliste, né à Dijon le 20 janvier 1752, mort à Paris le 17 mars 1830.

RADET (Étienne, baron), général, né le 19 décembre 1762, à Stenay (Meuse), mort le 28 sept. 1825, à Varennes (Meuse). Ce fut lui qui en 1810 fut chargé d'enlever Pie VII du Quirinal et de le conduire à Florence. Sa conduite pendant les Cent-Jours le fit à la seconde Restauration traduire devant un conseil de guerre (1816) et condamner à neuf ans de détention. On a de lui une relation de l'enlèvement du pape insérée dans les Mémoires du cardinal Pacca et dans l'histoire de Pie VII, d'Artaud de Montor.

RADEVAL (Seigneurs de), de la maison de Picart.

RADEVERUM, Reviers.

RADIS, REA, l'île de Ré.

RADONVILLIERS (L'abbé Claude-François LYSARDE DE), littérateur, membre de l'Académie française, sous-précepteur des enfants de France (1757), né en 1709 dans le diocèse de Nevers, mort à Paris le 16 avril 1789.

RADONVILLIERS, pseudonyme de Noël.

RAFELIS. Voy. RAPHAELIS.

RAFFENEAU-DELILE (Antoine-Dominique), ingénieur, né le 4 août 1770, à Versailles, mort le 11 avril 1843, à Paris. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, ainsi que son frère ALIRE, botaniste, né à Versailles le 13 janvier 1778, mort le 5 juillet 1850, à Montpellier, où il était professeur de botanique à la Faculté.

RAFFENEL (Anne-Jean-Baptiste), voyageur, né à Versailles le 26 avril 1809, mort le 12 juin 1858, à Sainte-Marie de Madagascar. — *Voyage dans l'Afrique occidentale*, 1846, in-8° ; *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, 1856, 2 vol. in 8°.

RAFFET (Denis-Auguste-Marie), peintre, dessinateur et lithographe, né à Paris le 1ᵉʳ mars 1804, mort à Gênes le 16 février 1860. Il a illustré un grand nombre de publications, mais s'est rendu surtout célèbre par ses lithographies représentant des scènes militaires de la République, de l'Empire et des guerres d'Algérie. Il a fait les illustrations du *Voyage dans la Russie méridionale et dans la Crimée* du comte Demidoff, 1839-1841, 4 vol. in-8°.

RAFFETOT (Seigneurs de), de la maison de Canonville (Normandie).

RAFFRON DU TROUILLET (Nicolas), membre de la Convention, où il vota la mort du roi, puis du conseil des Cinq-Cents, né en 1709, à Paris, y mourut en 1800.

RAGA, Roye.

RAGGI (Nicolas-Bernard), sculpteur, né à Carrare le 11 juin 1791, naturalisé français en juillet 1828, mort à Paris le 24 mai 1862.

RAGNACAIRE, roi d'une tribu franque à Cambrai. Il combattit (481) contre Syagrius avec Clo-

vis dont il était parent et par qui il fut défait, pris et tué vers 509.

RAGNEBERTUS (Sanctus), Saint-Rambert.

RAGNOBERTUS. Voy. RENOBERT.

RAGNY, terre et seigneurie de Bourgogne (Yonne) qui de la maison de Damas passa dans celle de la Magdeleine (ou Madeleine) et fut érigée en marquisat (juin 1597) en faveur de François de La Magdeleine. Ce marquisat passa ensuite dans la maison de Créquy. — Le 1er juillet 1542 François Ier signa à Ragny avec Gustave Ier, roi de Suède, une ligue offensive et défensive contre Charles-Quint. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

RAGNY (Seigneurs de), de la maison de Mathan (Normandie). = —, de la maison de Thiard (Bourgogne).

RAGOIS (L'abbé Le), mort en 1683. Il fut précepteur du duc du Maine, pour qui il a composé une *Introduction à l'histoire de France* (1684), réimprimée encore dans ces dernières années.

RAGOT, pseudonyme de Noël Dufail.

RAGUEAU (François), jurisconsulte, né à Bourges, où il est mort, en 1605.

RAGUENEAU, pseudonyme de J. Raveneau.

RAIMOND (Pierre), dit *le Preux*, troubadour né à Toulouse, mort à Pamiers vers 1230. — Ses ouvrages se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque nationale.

RAIMOND-JOURDAIN, vicomte de Saint-Antonin, troubadour du XIIe siècle. Il y a de lui sept chansons manuscrites à la Bibliothèque nationale.

RAIMOND. Voy. RAYMOND.

RAIMOND D'AGILES. Voy. AGILES.

RAGUENET (L'abbé François), littérateur, né à Rouen vers 1660, mort en 1722.

RAGUIER, maison originaire d'Allemagne, d'où sont sortis les seigneurs de Poussay, de Fay-aux-Loges et d'Orsay. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

RAGUSE, ville de Dalmatie. Occupée, le 27 mai 1806, par les Français, à qui l'Autriche l'avait cédée, elle fut bientôt assiégée par les Russes et les Monténégrins, qui, au commencement de juillet, furent chassés par Molitor. Le 2 avril 1776, une convention commerciale y avait été signée entre la France et la république de Raguse.

RAGUSE (Duc de). Voy. MARMONT.

RAHMANIEH, fort d'Égypte, pris sur les Français par les Anglo-Turcs en mai 1801.

RAIGECOURT, maison de Metz, d'où sont sortis les seigneurs de Spincourt, d'Ancerville, de Marly, de Bremoncourt et de Fontaine.

RAIGNIER DE MALFONTAINE (Mlle), pseudonyme de Garnier.

RAIMBAUD I, comte d'Orange, au XIe siècle. Il était probablement fils de Girard-Adhémar, premier comte propriétaire d'Orange. = RAIMBAUD II, fils et successeur de Bertrand Ier, mort en Terre-Sainte, en 1121. = RAIMBAUD III, deuxième fils de Guillaume d'Omélas, succéda (1150), dans la moitié du comté d'Orange, à Tiburge sa mère, et mourut vers 1173. = RAIMBAUD IV, fils de Guillaume III, lui succéda dans un quart du comté d'Orange, qu'il légua (1190) aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Voy. ORANGE.

RAIMBAUDIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Goyon-Matignon.

RAIMBERT DE PARIS, poëte du XIIe siècle. Il est auteur de *La Chevalerie Ogier de Danemarche*, poëme de plus de treize mille vers.

RAIMBERT (S.). Voy. RENOBERT.

RAIMBOVAL (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

RAIMECOURT (Seigneurs de), de la famille de Vincent (Ponthieu).

RAIMOND, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de la Visclède. = —, maison du comtat venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Modène, de Montlaur, de Villeneuve, de Gourdan, de Mourmoiron et de Pomerols.

RAIMOND ou **RAIMONDIS**, maison de Provence, originaire d'Italie. Elle a produit les seigneurs d'Eaux et d'Alons. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

RAIMONT (Seigneurs de ou du), de la maison de Charenton (Berry).

RAINCHEVAL (Seigneurs de), de la maison de Fiennes.

RAINCOURT. Par lettres de sept. 1719, les terres de Fallon, Boumoi, Leugney et Bremandans (Haute-Saône) furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Raincourt, en faveur de G. de Raincourt. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

RAINEVAL, maison éteinte au XVe siècle, et qui a produit les seigneurs de Meraucourt, de Batencourt, de Fauquemberghe, de Cardonnais et de Pierrepont. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

RAINFROI ou **RAGINFRED**, maire du palais de Neustrie, né en Anjou, dans la seconde moitié du VIIe siècle, mort à Angers en 731. Élu chef par les Neustriens révoltés contre les Austrasiens (715), il mit sur le trône de Neustrie Chilpéric II, et prit le titre de maire du palais. Après divers succès contre Plectrude, veuve de Pépin d'Héristal, il fut, à plusieurs reprises, battu par Charles-Martel, qui le força (719) de renoncer à sa dignité, et lui donna en échange le comté d'Anjou.

RAINGARDE (La bienheureuse), veuve, religieuse de Marcigni, morte le 24 juin 1135.

RAINIER Ier, *au long cou*, premier comte de Hainaut. Il eut une guerre malheureuse avec Rollon (875, 876), qui le fit prisonnier, et (898) embrassa le parti de Charles le Simple. Il mourut en 916. = RAINIER II, fils et successeur du précédent (916), vivait encore en 930. = RAINIER III, *au long cou*, fils et successeur (vers 930) du précédent, soutint la cause de Louis d'Outre-Mer, fit la guerre à Otton Ier, roi de Germanie, dont le frère, Brunon, le déposa et l'envoya en exil, où il mourut vers 960. = RAINIER IV, fils du précédent, premier comte propriétaire du Hainaut (977), mort vers 1013. Il avait épousé Hadwige, fille de Hugues Capet. = RAINIER V, fils et successeur du précédent (1013), mort vers 1036 ou 1037.

RAINOARD. Voy. VÉRI.

RAINSSANT (Jean-Firmin), bénédictin, écrivain, né en 1596, à Suippes (Marne), mort le 8 nov. 1651, au couvent de Lehon (Côtes-du-Nord). = PIERRE, numismate, membre de l'Académie des inscriptions, né vers 1640, à Reims, mort le 7 juin 1689, à Versailles.

RAINULFE Ier, premier duc d'Aquitaine. Fils de Gérard, comte d'Auvergne, il fut substitué (839) à Éménon, comte de Poitiers, et devint (845) duc d'Aquitaine par un traité avec Charles le Chauve. Il battit les Normands à Brillac (852), mais, en 867, fut blessé mortellement dans un combat qu'il leur livra. = RAINULFE II, succéda (880), dans le comté de Poitiers, à son père Bernard, se fit, dit-on, proclamer roi d'Aquitaine et eut une guerre contre le roi Eudes, qui le fit empoisonner (893).

RAINVAL. Voy. RANGEVAL.

RAISIN (Françoise PITEL, femme SIRET-), actrice, nee en 1661 ou 1662, morte à La Davoisière, près Falaise, le 30 sept. 1721. Elle fut la maîtresse du grand dauphin, dont elle eut une fille.

RAISON (Culte de la). Le culte de la Raison ayant été décrété par la Commune de Paris, sur le rapport du procureur général Chaumette, une fête du nouveau culte fut célébrée, le 10 nov. 1793

(20 brumaire an II), à Paris, dans l'église Notre-Dame. La Raison y était représentée en chair et en os par la femme de l'imprimeur Momore. Le cortége, après s'être rendu à la cathédrale, devenue le *temple de la Raison*, où il fut chanté des hymnes et prononcé des discours, alla à la Convention, dont le président donna l'accolade à la déesse ; puis on retourna au temple, où l'on chanta encore. Ce fut pour répondre à ces mascarades que, quelques semaines après le supplice des hébertistes et de Chaumette, Robespierre, le 7 mai 1794, fit proclamer l'immortalité de l'âme et l'existence d'un être suprême en l'honneur duquel une fête fut célébrée en grande pompe le 8 juin suivant.

RAISON (Conseil de). Voy. NOTABLES (Assemblée des).

RAISSON (Horace-Napoléon), écrivain, né le 24 août 1798, à Paris, où il est mort, le 9 juin 1854.

RAIZ. Voy. RETZ.

RALPH, pseudonyme de Delisle de Sales. = — (Le docteur), pseudonyme de Voltaire.

RALPH. Voy. EMMANUEL.

RAMA (Syrie). Le 27 mai 1102, les Sarrasins y firent éprouver une défaite complète à Baudouin Ier, roi de Jérusalem.

RAMAGE, droit de faire du bois dans les forêts privées ou publiques. On entendait aussi par cette expression la redevance payée au propriétaire. De là le nom de *ramageur* donné à la personne qui, comme garde, parcourait les bois ou percevait la rente.

RAMATUELLE (Seigneurs de), de la famille de Puget (Provence).

RAMBOLIUM, RAMBOLITUM, Rambouillet.

RAMBOUILLET, *Rambolium*, *Rambolitum*, petite ville de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), avec titre de marquisat. Elle fut assiégée en 1425 par le comte de Salisbury. Le marquisat de Rambouillet passa successivement de la maison d'Angennes dans celles de Sainte-Maure et d'Uzès, et fut revendu, par *N.* d'Armenonville au comte de Toulouse, pour qui Louis XIV l'érigea en duché-pairie (mai 1711).

RAMBOUILLET (Jacques D'ANGENNES, seigneur de), capitaine des gardes du corps de François Ier et de ses trois successeurs, lieutenant général, gouverneur de Metz, mort en 1562. = Charles D'ANGENNES, cardinal de RAMBOUILLET, évêque du Mans (1559), mort en Italie, le 23 mars 1587. = Son frère Nicolas D'ANGENNES, seigneur de RAMBOUILLET, ambassadeur en Angleterre (1566), capitaine des gardes de Henri III, mort le 5 février 1611, à 81 ans. = Charles D'ANGENNES, marquis de RAMBOUILLET et de PISANI, fils du précédent, maréchal de camp, ambassadeur en Piémont et en Espagne (1626-1627), mort à Paris, le 26 février 1652, à 75 ans. — Quelques-unes de ses lettres ont été publiées dans le tome XX de la *Revue Rétrospective*. = Sa femme, Catherine de VIVONNE, marquise de RAMBOUILLET, née à Rome en 1588, morte à Paris le 2 déc. 1665. Elle était fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et de Julie Savelli, dame romaine, et devint célèbre par l'influence qu'elle exerça sur la société française du temps de Henri IV et de Louis XIII. Ses grâces, son esprit, son instruction et sa vertu attirèrent autour d'elle une cour d'hommes célèbres, de poëtes, de beaux-esprits, et son hôtel, voisin du Louvre, devint une sorte d'académie et de temple du goût. Malherbe et Racan la célébrèrent sous le nom anagrammatique d'*Arthénice* (Catherine). Voiture et Chapelain la chantèrent aussi. Tallemant des Réaux, souvent admis dans son intimité, recueillit de sa bouche la plupart des anecdotes qu'il a rapportées sur la cour de Henri IV et de Louis XIII. Pour elle, elle n'a laissé que quelques lettres et son épitaphe en vers. Sa fille, Julie d'Angennes, fut duchesse de Montausier. — Voy. MONTAUSIER.

RAMBOUR (Abraham), théologien protestant, né vers 1590, à Sedan, où il est mort, en 1651.

RAMBURELLE (Seigneurs de), de la maison de Fontaines (Picardie).

RAMBURES, maison de Picardie qui s'éteignit avec Louis Alexandre, marquis de Rambures, tué en 1676. D'elle sont sortis les comtes de Dammartin, et les seigneurs de Ligny-sur-Canche. Armes: *d'or à trois fasces de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

RAMBURES (Seigneurs de), de la maison de La Roche. = —, de la maison de Toustain (Normandie).

RAMBUTEAU (Claude-Philibert BARTHELOT, comte de), administrateur, pair de France, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, né à Mâcon (Saône-et-Loire), le 9 nov. 1741, mort le 22 avril 1869. Il fut, sous l'Empire, préfet du Simplon (1812), préfet de la Loire (1814), député pendant les Cent-Jours et en 1827, puis préfet de la Seine (1833-1848).

RAMEAU (Jean-Philippe), célèbre compositeur, né à Dijon, le 25 octobre 1683, mort à Paris, le 12 septembre 1764. D'abord organiste à Paris, puis à Lille et à Clermont-Ferrand, il revint à Paris (1721) où il obtint la place d'organiste de Sainte-Croix-la-Bretonnerie, et après avoir écrit la musique de plusieurs pièces pour le théâtre de la Foire, il put, grâce à la protection du fermier général La Popelinière, faire représenter à l'Académie de musique son premier opéra, *Hippolyte et Aricie* (1733), qui, malgré une très-vive opposition, finit par obtenir un brillant succès. Après la représentation de *Castor et Pollux*, son chef-d'œuvre (1737), il régna en maître sur la scène lyrique, et dans l'espace de vingt-sept ans, y donna vingt-deux opéras ou ballets. Il avait 77 ans lors de la représentation de son dernier ouvrage, les *Paladins*. Louis XV le créa compositeur de son cabinet et lui accorda des lettres de noblesse. Outre des motets, de nombreuses pièces de clavecin, des concertos, des pièces pour orgue, on a de Rameau les ouvrages suivants : *Hippolyte et Aricie*, de Pellegrin, à l'Opéra (1733); Divertissements pour *Les Courses de Tempé*, au Théâtre-Français (1734); *Les Indes galantes*, opéra-ballet, de Fuzelier (1735); *Les Sauvages*, acte ajouté aux *Indes galantes* (1736) ; *Castor et Pollux*, tragédie lyrique, de Bernard (1737); *Les Fêtes d'Hebé*, opéra-ballet, de Mondorge (1739); *Dardanus*, tragédie lyrique, de La Bruère (1739) ; *La Princesse de Navarre*, comédie avec intermèdes, de Voltaire (1745) ; *Les Fêtes de Polymnie*, opéra-ballet en trois actes, de Cahusac (1745); *Le Temple de la Gloire*, id. en trois actes, de Voltaire (1745); *Zaïs*, id. en quatre actes, de Cahusac (1747); *Pygmalion*, id., de La Motte (1748); *Les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, id., en trois actes, de Cahusac (1748) ; *Platée, ou Junon jalouse*, opéra-bouffe, d'Autreau (1749); *Naïs*, op.-ballet, de Cahusac (1749) ; *Zoroastre*, tragédie lyrique en cinq actes, de Cahusac (1749); *Les Indes Galantes*, de Marmontel (1751) ; *Acanthe et Céphise*, pastorale, de Marmontel (1751) ; *Daphnis et Églé*, op.-ballet, de Collé (1753); *Lysis et Délie*, id., de Marmontel (1753) ; *La Naissance d'Osiris*, id., de Cahusac (1754) ; *Anacréon*, id., de Cahusac (1754); *Zéphyre*, idem ; *Nélée et Mirthis*, idem ; *Io*, idem; *Le Retour d'Astrée*, prologue (1757); *Les Surprises de l'Amour*, op.-ballet, de Bernard (1757); *Les Sybarites*, idem, de Marmontel (1757); *Les Paladins*, idem, de Monticour (1760). Rameau a en outre publié, sur la musique, un très-

grand nombre d'ouvrages qui firent époque dans l'histoire de l'art et entre autres : *Traité de l'harmonie*, 1722, in-4°; *Nouveau système de musique théorique*, in-4°; *Génération harmonique*, 1737, in-8°; *Code de musique pratique*, 1760, in-4°.

RAMECOURT ou **RAMENCOURT** (Seigneurs de), de la maison picarde de Quieret.

RAMÉE (Seigneurs de la), de la maison d'Alleaume (Normandie) = —, de la maison d'Estouteville (Normandie) = —, de la maison d'Escajeul (Normandie).

RAMÉE (La), fou qui se prétendait fils naturel de Charles IX et qui fut pendu à Paris, le 8 mars 1596.

RAMÉE (Joseph-Jacques), architecte, né le 18 avril 1764, à Charlemont (Ardennes), mort le 18 mai 1842, à Beaurains (Oise).

RAMEFORT (Seigneurs de), branche de la maison d'Espagne, issue de Cominges.

RAMEL (Jean-Pierre), général, né le 6 octobre 1768, à Cahors, massacré le 15 août 1815, à Toulouse, où il commandait, et où l'énergie qu'il avait déployée pour dissoudre les compagnies d'égorgeurs, connues sous le nom de *verdets*, avait soulevé contre lui la haine populaire.

RAMELIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Revol (Dauphiné).

RAMERU ou **RAMERUPT** (Seigneurs de), de la maison de Brienne.

RAMES. Voy. RAMA.

RAMES (Seigneurs de), de la maison de Civille (Normandie) = —, de la maison d'Estouteville (Normandie) = —, de la maison de Martel (Picardie).

RAMEY (Claude), sculpteur, élève de Gois, grand prix de Rome (1782), né à Dijon le 24 oct. 1754, mort à Paris le 4 juin 1838. = Son fils, ÉTIENNE-JULES, sculpteur, grand prix de Rome (1815), membre de l'Institut (1829), né en 1796 à Paris, où il est mort le 2 nov. 1822. — *Thésée et le Minotaure* (jardin des Tuileries).

RAMIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Pétri (Comté-Venaissin).

RAMILLIES, village du Brabant qui a donné son nom à une bataille gagnée par Marlborough, sur Villeroy, le 23 mai 1706,

RAMISPALMA, nom donné, dans quelques anciens documents, au dimanche des Rameaux.

RAMOND DE CARBONNIÈRES (Louis-François-Élisabeth, baron), naturaliste, membre de l'Institut, né à Strasbourg, le 4 janvier 1755, mort à Paris le 14 mai 1827. Il fit partie de l'Assemblée législative, puis du Corps législatif (1800-1806), et fut préfet du Puy-de-Dôme de 1807 à 1813. = Son frère, Cécile-Ét.-Bernard RAMOND DU POUJAT, antiquaire, né à Strasbourg le 17 fév. 1756, mort à Paris le 7 janv. 1832.

RAMONEURS. Les ramoneurs de Paris obtinrent, le 11 janv. 1645, l'autorisation de vendre du cristal et autres menues marchandises n'ayant guère de rapport avec leur métier. — Le 2 février 1777, Louis XVI permit à un sieur Joseph Villemin d'entretenir à Paris et dans les faubourgs un nombre indéterminé de ramoneurs qui, disséminés dans vingt dépôts, étaient tenus d'aller aux incendies sans salaire ni rétribution. Le prix des ramonages était ainsi fixé : six sous pour chaque cheminée du rez-de-chaussée, de l'entre-sol et du premier étage; cinq sous pour celles du second et du troisième; quatre sous pour celles des étages supérieurs; quinze sous pour les cheminées ordinaires des fours, forges et grandes usines.

RAMPALLE (*N.*), littérateur, né, à ce qu'on croit, en Provence, mort vers 1660.

RAMPON (Antoine-Guillaume, comte), général, pair de France, né à Saint-Fortunat (Ardèche), le 16 mars 1759, mort à Paris, le 2 mars 1842.

RAMPONEAU, pseudonyme de Marchand.

RAMSAY (André-Michel, chevalier de), littérateur, né le 9 janvier 1686, à Ayr (Écosse), mort le 6 mai 1743, à Saint-Germain-en-Laye. Converti au catholicisme par Fénelon (1709), il se fixa en France où il devint intendant du duc de Bouillon. — *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon*, 1723, in-12; *Les voyages de Cyrus*, 1727, 2 vol. in-8°; *Histoire de Turenne*, 1735, 2 vol. in-4°.

RAMUS (Pierre la RAMÉE, plus connu sous son nom latinisé de), célèbre philosophe, mathématicien et grammairien, né dans le dép. de l'Aisne en 1515 massacré à Paris lors de la Saint-Barthélemy, le 26 août 1572. Fils d'un pauvre laboureur, il fut successivement professeur au collége du Mans, principal du collége de Presles (1545) et, par la protection du cardinal de Lorraine, professeur d'éloquence et de philosophie au Collége royal (1551). Les brillants succès qu'il obtint dans cette chaire, ses attaques virulentes contre la philosophie d'Aristote et ses défenseurs, sa conversion au calvinisme lui suscitèrent de nombreuses persécutions qui le chassèrent plus d'une fois de sa place; et ce furent des assassins envoyés par son implacable ennemi Charpentier, qui l'égorgèrent lors de la Saint-Barthélemy. Ramus est l'un des premiers qui essayèrent de faire disparaître la scolastique et de substituer le raisonnement à l'autorité des anciens. Il porta dans toutes les sciences son esprit novateur, réforma la prononciation de la langue latine, et voulut introduire dans l'orthographe française des modifications peu heureuses, et qu'il ne tarda pas lui-même à abandonner. — *Dialecticæ partitiones*, 1543; *Aristotelicæ animadversiones*, 1543; *Platonis Epistolæ latinæ*, 1549, in-4°; *Pro philosophica disciplina oratio*, 1551, in-8°; *Arithmeticæ lib. III*, 1555, in-4°, souvent réimprimé, ainsi que la plupart des ouvrages de Ramus; *Dialectique*, 1555, in-4°; *Grammaticæ lib. IV*, in-8°, *Rudimenta grammaticæ*, 1559, in-8°; *Scholæ grammaticæ*, 1559, in-8°; *Grammatica græca*, 1560, in-8°; *Gramère fransoeze*, 1562, in-8°; *Proœmium reformandæ parisiensis academiæ*, 1562, in-8°; *Scholarum physicarum lib. VIII*, 1565, in-8°; *Scholarum metaphysicarum lib. XIV*, 1566, in-8°; *Proœmium mathematicum*, 1567, in-8°; *Geometriæ lib. XXVII*, 1569, in-4°; *Scholæ in liberales artes*, 1569, in-fol.: *Scholarum mathematicarum lib. XXXI*, 1569, in-4°; *Arithmeticæ et algebræ lib. II*, 1586, in-8°; *Opticæ lib. IV*, 1606, in-4°.

RANAY. Voy. LAVARDIN.

RANC (Antoine), peintre de portraits, né à Montpellier, mort après 1715. = Son fils, JEAN, peintre de portraits et d'histoire, élève de Rigaud, membre de l'Académie, né vers 1674, mort le 1[er] juillet 1735 à Madrid, où il était peintre du roi d'Espagne.

RANCE (Seigneurs de), de la maison de Tiercelin (Poitou).

RANCÉ (Armand-Jean LE BOUTHILLIER DE), célèbre réformateur de La Trappe, né à Paris, le 9 janvier 1626, mort à Soligny-la-Trappe, près Mortagne, le 27 octobre 1700. Fils du président Denis LE BOUTHILLIER, il fut destiné d'abord à l'ordre de Malte, puis à l'état ecclésiastique, obtint de riches bénéfices et entre autres l'abbaye de La Trappe, fut ordonné prêtre (1651), et devint premier aumônier du duc d'Orléans. Après avoir joui de tous les plaisirs, il se convertit vers 1657, résigna la plus grande partie de ses bénéfices, vendit ses biens dont il distribua l'argent aux pauvres, et entreprit la réforme de La Trappe, où il introduisit la règle la plus rigoureuse, défen-

dant même l'étude à ses moines. Il se démit de son abbaye en 1695, y resta comme moine et finit sa vie au milieu des austérités. On a de lui, outre divers écrits de théologie et de morale, des instructions et des maximes spirituelles : *Les Constitutions et les règlements de l'abbaye de La Trappe*, 1701, 2 vol. in-12; *De la sainteté des devoirs de l'état monastique*, 1683, 2 vol. in-4°, ouvrage qui fut l'occasion d'une vive polémique entre lui et Mabillon.

RANCHER (Seigneurs du), de la famille de Brulart (Bourgogne).

RANCHIN (François), médecin, né en 1564, à Montpellier, où il est mort, en 1641. — *Traité de la peste*, 1621, in-8°.

RANCHO DE LA PASSION (Mexique). Les juaristes y furent défaits le 22 mai 1865.

RANCIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Senlis.

RANÇON. L'usage des rançons se perpétua jusqu'au XVIII° siècle et leur appât fut souvent le seul mobile des guerres privées au moyen âge. Au XVI° siècle, la rançon se montait ordinairement, pour les officiers, au quart de leur solde d'une année. De là les expressions : *Mettre* ou *recevoir à quartier*; *faire* ou *ne point faire quartier*. Les prisonniers furent longtemps la propriété de ceux qui les avaient faits; mais comme il était souvent utile à l'État que des personnages importants ne pussent recouvrer leur liberté, il fut plusieurs fois ordonné de ne point les relâcher sans autorisation.

RANCONET (Aimar DE), érudit, président aux enquêtes au parlement de Paris, né à Bordeaux vers 1498, mort à Paris, en 1559.

RANÇONNIER (Jacques), jésuite, missionnaire au Paraguay, né en 1600, mort vers 1640, en Frache-Comté.

RANCY (Seigneurs de), de la famille de Brunet.

RANDABLETTE ou **FIEF RENDABLE**. La rendablette était la qualité du fief qui devait être restitué par le vassal au suzerain à première réquisition. Il est souvent question de ce genre d'obligation féodale dans les chartes et coutumes du XII° au XIV° siècle. On appelait aussi cette espèce de tenure *fief jurable* ou *redevable* parce que, dit Laurière, non-seulement les vassaux juraient de le livrer, mais encore les suzerains juraient de le rendre en état après l'usage pour lequel ils le reprenaient provisoirement. Voy. FIEF RENDABLE.

RANDAN ou **RANDANS**, *Randanum*, châtellenie d'Auvergne (Puy-de-Dôme), qui, de la maison de Polignac, passa (1518) dans celle de La Rochefoucauld, et fut érigée en comté (mai 1566) en faveur de la veuve de Charles de La Rochefoucauld, Fulvie Pic de la Mirandole, et de ses enfants. Plus tard, ce comté fut érigé en duché-pairie (mars 1661) en faveur de Marie-Catherine de La Rochefoucauld, veuve de Henri de Baufremont, marquis de Senecey, et de ses enfants.

RANDAN (Gui-Michel de DURFORT de LORGES, duc de), maréchal de France (1768), né le 26 août 1704, mort en 1773. Il était petit-fils du maréchal de Lorges.

RANDI (C. L. Fr.), pseudonyme anagrammatique de Andry.

RANDOL (Louis), pseudonyme d'Eusèbe de Salverte.

RANDON (Seigneurs de), de la maison de Châteauneuf (Gévaudan).

RANDON (Charles-Joseph), comte DE PULLY, général, né le 18 déc. 1751, à Paris, y mourut, le 20 avril 1832.

RANDON (Jacques-Louis-César-Alexandre, comte), sénateur (1852), maréchal de France (1856), né à Grenoble (Isère), le 25 mars 1795, mort en janvier 1871. Il fut ministre de la guerre du 24 janvier au 26 octobre 1851, et du 5 mai 1859 au 20 janvier 1867, et gouverneur de l'Algérie (1851-1858).

RANDON-DULAULOY (Charles-François, comte), général, né à Laon, le 9 déc. 1764, mort près de Soissons, le 30 juin 1832.

RANDOSATIS, surnom donné à Mercure sur une patère d'argent trouvée en Auvergne.

RANES. Par lettres de 1672, les baronnies d'Asnebec et de Ranes, en Normandie (Orne), furent érigées en marquisat, sous le nom de Ranes, en faveur de Nicolas d'Argouges. Elles avaient appartenu, au XVI° siècle, à la maison d'Harcourt.

RANFAING (Marie-Élisabeth DE), dite *Élisabeth de la Croix de Jésus*, fondatrice de l'ordre de N. D. du Refuge, née le 30 nov. 1592, à Remiremont, morte à Nancy, le 14 janvier 1649.

RANGEVAL ou **RAINVAL**, *Regalis Vallis*, abbaye de Prémontrés et de la réforme, en Barrois (Meuse), diocèse de Toul, fondée vers 1150.

RANGIER, *Rangerius*, bénédictin, cardinal, archevêque de Reggio (1090), né vers 1035, dans le diocèse de Reims, mort vers 1110.

RANGOUZE (*N.*), écrivain, vivait au milieu du XVII° siècle. — *Lettres héroïques*, 1645, in-8°, rare.

RANNEQUIN. Voy. RENKIN.

RANSART (Seigneurs de), de la maison de Beauffort (Artois).

RANSONNETTE (Pierre-Nicolas), graveur, élève de Chauffard, né en 1745, mort en 1810.

RANTEAULME, *Rantelmus*, abbaye de bénédictins, dans un des faubourgs d'Auxerre, fondée dans la première moitié du VII° siècle.

RANTELMUS, Ranteaume.

RANTILLY (Seigneurs de), de la famille de Thomé (Dauphiné).

RANTZAU (Josias, comte de), maréchal de France, né le 18 oct. 1609 dans le Holstein, mort à Paris, le 4 sept. 1650. Il entra au service de la France en 1635, et devint lieutenant général (1644). Maréchal de France (1645), il abjura le luthéranisme la même année. Arrêté sur des soupçons de trahison, le 27 février 1649, il fut mis en liberté le 22 janvier 1650. Il avait perdu à la guerre un œil, un bras, une jambe et une oreille, ce qui fit dire dans une épitaphe :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RANVILLE, seigneurie de Normandie (Calvados) possédée, au dernier siècle, par la famille de Guernon.

RAOLIN, **RAOULIN** ou **RAULIN**, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Présilly, d'Auricour et d'Aimeries.

RAON (Seigneurs de), de la maison de Longwy.

RAON (Jean), sculpteur, membre de l'Académie (1672), né à Paris vers 1624, mort au Louvre le 5 avril 1707. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues.

RAOUL ou **RODOLPHE**, roi de France, mort à Auxerre, le 15 janvier 936. Fils et successeur de Richard, duc de Bourgogne, et par sa femme Emma, beau-frère de Hugues, duc de France, il fut, après la bataille de Soissons (923), où fut tué Robert de France, sacré roi à Saint-Médard de Soissons (13 juillet 923). Son règne se passa dans des luttes continuelles contre les Normands et contre son beau-frère Héribert, comte de Vermandois, qui appela à son secours le roi de Germanie, Henri l'Oiseleur. Il força les seigneurs d'Aquitaine et de Provence à lui jurer fidélité, et repoussa (923-926) une redoutable invasion de Hongrois.

RAOUL, duc de Lorraine. Il succéda (1328) à son

pere Ferri IV, sous la tutelle de sa mère Isabelle, servit Philippe de Valois contre les Bretons (1341) et périt à la bataille de Créci (1346).

RAOUL Ier, dit *le Vaillant* et *le Borgne*. Il succéda (1102) à son père Hugues le Grand dans le comté de Vermandois et à sa mère Adélaïde (1118) dans le comté de Valois, servit fidèlement Louis VI, qui le créa sénéchal, et fut associé à Suger pour gouverner le royaume pendant la croisade de Louis VII. Il mourut en 1151. = RAOUL II, dit *le Jeune* et *le Lépreux*, fils aîné du précédent, lui succéda en bas âge (1151), sous la tutelle de Valéran, comte de Meulan, et d'Yves de Nesle, comte de Soissons. Il mourut de la lèpre, vers 1168.

RAOUL, dit *Ardent*, prédicateur de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, mort dans les premières années du XIIe siècle. — *Homélies*, 1567.

RAOUL DE CAEN, chroniqueur, mort dans la première moitié du XIIe siècle. Il suivit Tancrède à la première croisade, dont il a raconté, en latin, l'histoire sous le titre de *Gestes de Tancrède*. Cette relation, qui va jusqu'à l'an 1105, a été publiée dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martène, dans les *Scriptores* de Muratori, et traduite dans la collection Guizot.

RAOUL-LEFEBVRE, trouvère du XIIe siècle, auteur d'un des poëmes qui ont Médée pour héroïne. C'est un de ceux qui s'éloignent le moins de la légende antique.

RAOUL. Voy. GUINES (comtes de).

RAOUL GLABER. Voy. GLABER.

RAOULIN. Voy. **RAOLIN**.

RAOUSSET ou **RAOUX**, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-André, de Courbons et de Boulbon. (Voy. *l'État de la Provence* par Robert.) — A cette famille appartenait Gaston RAOUX, comte de RAOUSSET-BOULBON, écrivain, aventurier, né le 2 déc. 1817 à Avignon, fusillé à Guaymas (Mexique), le 12 août 1854, dans une expédition où il avait voulu, pour la seconde fois, envahir la Sonora. Voy. *Le Drame de la Sonora*, par C. de Lambertye, 1855, in-8°, et *Le comte de Raousset-Boulbon*, par A. de la Chapelle, 1859, in-12.

RAOUX (Jean), peintre, élève de Ranc et de Bon Boulongne, grand prix de Rome (1704), membre de l'Académie (1717), né à Montpellier en 1677, mort à Paris, le 10 février 1734. — *Télémaque et Calypso* (musée du Louvre); *Jeune fille lisant une lettre* (ibid., collection Lacaze); *Portrait* de Mme Boucher (musée de Versailles et musée de Bordeaux); *Renaud et Armide* (musée de Nantes).

RAPALLO, petite ville du duché de Gênes où, le 8 sept. 1494, Louis, duc d'Orléans (Louis XII), défit complétement un corps d'armée napolitain.

RAPÉS, sobriquet donné aux personnages qui achetaient une des charges de grands officiers des ordres du roi (chancelier, prévôt, maître des cérémonies, grand trésorier, greffier) et la revendaient immédiatement tout en obtenant de conserver le titre de commandeur des ordres du roi, inhérent à ces charges. Cet abus était si fréquent que, suivant Saint-Simon, on vit quelquefois seize *rapés* de l'ordre, vivant simultanément. « Leur sobriquet, dit-il, est pris de l'eau qu'on passe sur le marc de raisin après qu'il a été pressé et tout le jus ou le moût tiré, qui est le vin; cette eau fermente sur ce marc et y prend une couleur et une impression de petit vin ou piquette et s'appelle *un rapé de vin*. »

RAPHAËL, pseudonyme de Bonneau.

RAPHAELIS ou **RAFELIS**, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Rognes, de Saint-Martin, de Broves et de Calian. = —, autre famille du Comtat-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Grambois.

RAPHEL (Jean-Joseph-Claude-Vincent), journaliste, né vers 1743, au Puymeras (Vaucluse), mort après 1795.

RAPIÈRE, épée longue et effilée en usage dès la fin du XVe siècle, et qui, dans le siècle suivant, fut surtout une épée de duel.

RAPIN, famille du Languedoc, originaire de Savoie. D'elle sont sortis les seigneurs de Mauvert et de Thoyras. = A cette famille appartenait Paul de RAPIN de THOYRAS, historien, né le 25 mars 1661, à Castres, mort à Wesel (Hollande), le 16 mai 1725. — *Histoire d'Angleterre*, 1724, 8 vol. in-4°.

RAPIN (Nicolas), poëte latin et français, né à Fontenay-le-Comte (Vendée) vers 1540, mort à Poitiers, le 15 février 1608. Il fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*, et a laissé en outre (1610, in-4°) des *Odes*, des *Stances*, des *Sonnets*, des *Épigrammes latines*, des traductions en vers français des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace, de *l'Art d'aimer* d'Ovide (1572, in-12), et du 28e chant du poëme de l'Arioste.

RAPIN (René), jésuite, l'un des meilleurs poëtes latins modernes, né à Tours en 1621, mort à Paris, le 27 oct. 1687. Ses *Mémoires* ont été publiés par M. Aubineau, 1866, in-8°.

RAPINE (Charles), moine recollet, historien, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. — *Histoire des frères Mineurs*, 1631, in-fol.; *Annales ecclésiastiques de Châlons*, 1636, in-8°.

RAPP (Jean, comte), général, né à Colmar, le 27 avril 1773, mort à Paris, le 8 nov. 1821. Lieutenant (1795), il fit comme aide de camp de Desaix la campagne d'Égypte et celle de Marengo, devint, après la mort de son général, aide de camp de Bonaparte, puis général de brigade (1803), et après Austerlitz, général de division. Après la campagne de Russie, il soutint pendant près d'un an un siége dans Dantzig, et malgré la capitulation fut emmené en Russie, d'où il ne rentra en France qu'en juill. 1814. Commandant en chef de l'armée du Rhin pendant les Cent-Jours, il fut en 1819 créé pair, premier chambellan et maître de la garde-robe. On a, sous son nom, des *Mémoires*, 1823, in-8°. Une statue de bronze lui a été érigée à Colmar.

RAPT. Le rapt était puni de mort, d'après l'art. 42 de l'ordonnance de Blois, lorsque la personne enlevée était mineure; le mariage contracté en suite de rapt était nul et de nul effet, quand même il y avait eu consentement ultérieur. Les enfants étaient destitués de tout droit successoral. Ce crime était rangé au nombre de ceux qui n'étaient point susceptibles de lettres de grâce. Ces diverses dispositions furent confirmées et développées par les ordonnances de 1639, 1670, 1730; les deux dernières enjoignaient aux procureurs du roi de poursuivre d'office les coupables.

Le rapt de séduction n'entraînait quelquefois d'autre peine que le bannissement, à moins que le séducteur ne fût un domestique, un tuteur ou un précepteur. En ce cas le coupable était toujours condamné au dernier supplice; il en était de même pour le rapt accompli par violence.

D'après la coutume de Bretagne, la fille séduite pouvait sauver celui qu'elle avait dénoncé pour son suborneur, en l'épousant. Comme celui-ci ne se faisait pas faute de prendre ce parti, il en résultait des abus, auxquels l'ordonnance de 1730 mit un terme, en défendant aux juges d'acquitter les coupables, hommes ou femmes, au moyen du mariage. Était assimilé au rapt, le crime d'avoir obtenu des lettres de cachet pour faire séquestrer des filles afin de les épouser

contre leur gré (janv. 1560) et celui d'avoir contraint ses vassaux de consentir à certains mariages (1579, 1629).

RAQUENEAU. Voy. RAVENEAU.

RARAY. Par lettres de janvier 1654, la terre de Néry en Valois (Oise) fut érigée en marquisat sous le nom de Raray, en faveur de Henri de Lancy, baron de Raray.

RASCAS, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs du Canet, du Muy, de Bagarris et de Châteauredon. (Voy. *l'État de la Provence*, par Robert.)

RASCAS (Bernard), poëte limousin, mort à Avignon, en 1353.

RASCHI (Salomon), célèbre rabbin, né à Troyes en 1040, mort en 1105.

RASIEL DE SELVA, pseudonyme de Quesnel de Dieppe et de Charles Le Vier.

RASNES. Voy. RANES.

RASOIRE (Seigneurs de la), de la maison de Gontaut.

RASQUE, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Laval. (Voy. *Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

RASSE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Simon.

RASTADT, ville du grand-duché de Bade, près de laquelle Moreau battit les Autrichiens le 6 juillet 1796 et dont il s'empara immédiatement. — Le 6 mai 1714, il y fut signé, avec l'empereur François II, un traité de paix qui, suivi peu après d'un autre traité avec l'Empire (7 sept.), mit fin à la longue guerre de la succession d'Espagne. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique*, de Dumont.) — Le 9 déc. 1797 s'ouvrit dans cette ville un congrès sous la médiation de la Prusse et de l'Autriche, et qui avait pour but la paix entre la France et l'empire germanique. Les négociations se prolongèrent tellement que la guerre se renouvela avec l'empereur (mars 1799) et que le mois suivant le congrès fut rompu. Les plénipotentiaires français furent assassinés au moment où ils quittaient la ville. (Voy. BONNIER D'ARCQ.)

RASTEL (Du), famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de la Rocheblave. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial*, de d'Hozier.)

RASTIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Chapt (Périgord). A cette branche appartenaient les personnages suivants : Aymeric de CHAPT de RASTIGNAC, prélat, né vers 1315, au château de Rastignac (Dordogne), mort à Limoges, le 10 novembre 1390. Il fut successivement évêque de Volterra (1359), évêque et gouverneur de Bologne (1361), prince de l'Empire (1364), évêque de Limoges (1371), et gouverneur général du Limousin (1372). = RAIMOND, capitaine royaliste, né à Rastignac vers 1545, mort le 26 janvier 1596 à La Fère (Aisne). = LOUIS-JACQUES, évêque de Tulle (1720), archevêque de Tours (1723), né à Rastignac en 1684, mort à Veretz, près Tours, le 2 août 1750. = Son neveu, ARMAND-ANNE-AUGUSTE-ANTONIN-SICAIRE, prêtre, député du clergé aux États généraux de 1789, massacré à l'Abbaye le 3 septembre 1792, à 66 ans. = Pierre-Jean-Julie de CHAPT, marquis de RASTIGNAC, pair de France, né à Paris le 7 juillet 1769, mort à La Bachellerie (Dordogne) le 21 octobre 1833.

RAT DE LA POITEVINIÈRE (Pierre), jurisconsulte, né vers 1497 à Poitiers, mort après 1548.

RATEL (l'abbé Louis-Jean-Baptiste-Justin), né à Saint-Omer le 14 décembre 1758, mort à Margival (Aisne) le 26 janvier 1816. Il fut l'un des agents les plus actifs du parti royaliste sous la République et l'Empire.

RATIASTUM, nom donné par Ptolémée à *Augustoritum Lemovicum*.

RATIATÆ, Raiz ou Retz.

RATISBONNE, ville de Bavière. Elle fut prise par les Français le 23 avril 1809 à la suite d'un combat où les Autrichiens furent battus. Le 13 octobre 1630, il y fut signé entre Louis XIII et l'empereur Ferdinand II un traité au sujet de la succession de Mantoue et en 1684 une trêve de 20 ans avec l'Espagne. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique*, de Dumont.)

RATKAU, près de Lubeck. Le 7 novembre 1806, Blücher, que les Français poursuivaient activement depuis la bataille d'Iéna et d'Auerstaedt, y conclut avec Murat une capitulation par laquelle il se rendit prisonnier de guerre avec tout ce qui lui restait de troupes et de matériel.

RATOMAGUS, AUGUSTOMAGUS, Senlis.

RATRAMNE, théologien, moine de Corbie, mort vers 868.

RATTE (Étienne-Hyacinthe de), astronome, né le 1er septembre 1722 à Montpellier, où il est mort le 15 août 1805.

RAUCH (Charles), peintre, né à Strasbourg en 1791, mort à Nancy en février 1853. — *Vues* du Havre, de Rouen (musée de Nancy).

RAUCIACUM, Roucy.

RAUCOURT (Ardennes), chef-lieu d'une principauté qui fut cédée à Louis XIV le 20 mars 1651 par Fréd. Maurice de la Tour-d'Auvergne.

RAUCOURT (Seigneurs de), de la maison de Rosières (Lorraine).

RAUCOURT (Françoise CLAIRIEN, dite SAUCEROTTE, dite), actrice, née à Dombasle, le 29 nov. 1753, morte à Paris le 15 janvier 1815.

RAUCOUX. Voy. ROCOUX.

RAULIN (Jean), moine de Cluny, prédicateur, né à Toul en 1443, mort à Paris le 6 fév. 1614.

RAULIN (Joseph), médecin, né le 19 mars 1708, à Aiguetinte (Gers), mort le 12 avril 1784, à Paris.

RAULIN. Voy. **RAOLIN.**

RAURACI, peuple de la Celtique, établi entre l'Aar, le Rhin, le Jura et les Vosges. Il avait pour capitale *Rauracum* ou *Raurica*, près Bâle.

RAURACUS, pseudonyme de La Touche

RAURICA. Voy. RAURACI.

RAUTER (Jacques-Frédéric), jurisconsulte, né à Strasbourg le 27 juin 1784, y mourut le 27 février 1854. Il fut député de 1834 à 1837.

RAVAILLAC (François), assassin de Henri IV, né à Angoulême en 1578, supplicié à Paris le 27 mai 1610. Il fut successivement clerc et valet de chambre d'un conseiller au Parlement, solliciteur de procès et maître d'école, puis détenu pour dettes, il commença à avoir des visions, qui plus tard le firent renvoyer de chez les Feuillants où il était entré comme frère convers. Son exaltation religieuse s'augmenta de jour en jour, et, dès 1606, il fut poursuivi par l'idée fixe de sauver l'Église catholique en tuant le roi, idée qu'il mit enfin à exécution le 14 mai 1610, après y avoir renoncé plusieurs fois. Contrairement à l'opinion admise assez généralement, il n'eut aucun complice, et son crime, qui profita à de honteuses ambitions et aux ennemis de la France, fut uniquement le résultat d'une monomanie religieuse. Son procès a été publié par P. Deschamps, 1858, in-8°.

RAVALIÈRE (De la). Voy. LÉVESQUE.

RAVANEL (Pierre), pasteur et théologien calviniste, né à Uzès, mort vers 1680.

RAVANEL (*N.*), chef camisard. Cardeur de laine près d'Uzès, il était âgé d'environ 30 ans quand il prit les armes (1702) lors de l'insurrection des Cévennes, défit en janvier 1703 le comte de Broglie au Val-de-Blanc, refusa de faire sa soumission avec Cavalier dont il entraîna les soldats et

à leur tête continua la guerre. L'année suivante (19 avril 1705), il fut pris à Nîmes, où il était venu organiser une insurrection générale, et, après avoir été torturé, fut condamné à être brûlé vif.

RAVANNE (Le chevalier de), pseudonyme à peu près anagrammatique de de Varenne.

RAVARDIÈRE (Daniel de La Touche, sieur de), voyageur, calviniste, né en Poitou vers 1570, mort après 1631. Il essaya avec Razilly de fonder dans l'île de Maranham (Brésil) une colonie (1612), et explora le fleuve des Amazones. Mais il ne tarda pas à être attaqué par les Espagnols, et dut (1615) abandonner son établissement. Revenu en France, il fut nommé (1621) par les Rochellois vice-amiral de leur flotte.

RAVAULT (Ange-René), peintre, graveur et lithographe, né le 4 février 1766 à Montargis, où il est mort le 24 novembre 1845.

RAVEL, famille de Provence, originaire de Pise, et d'où sont sortis les barons d'Esclapon. (Voy. l'*Hisotire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

RAVENEAU (Jacques), maître écrivain juré à Paris, condamné comme faussaire à une prison perpétuelle en 1682. — *Traité des inscriptions en faux et reconnaissances d'écritures et signatures*, 1666, in-12, rare.

RAVENEL, maison du Beauvaisis d'où sont sortis les seigneurs de Rentigny-Fouilleuse, de Sablonnières, de Verdelot, de Saint-Remy, du Boigny, de Boisteilleul et de Seran.—Par lettres du duc Léopold du 30 décembre 1721, la terre et seigneurie de Mandre en Lorraine (Vosges) fut réunie à plusieurs autres et érigée en comté sous la dénomination de Ravenel, en faveur de Balthasar de Ravenel. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

RAVENNE, capitale de la Romagne. Ce fut près de cette ville que le 11 avril 1512 Gaston, duc de Nemours, gagna sur les Espagnols une bataille sanglante où il fut tué.

RAVENNES (Seigneurs de), de la famille de Petit.

RAVENOVILLE (Seigneurs de), de la famille de Berryer.

RAVERSBERGH, terre et seigneurie de la Flandre-Maritime (Nord), érigée en baronnie (12 mars 1610) en faveur de Denis Massiet.—Il y avait dans cette localité une abbaye de filles de l'ordre Cîteaux.

RAVEZ (Simon), homme politique, né à Rive-de-Gier (Loire) le 21 octobre 1770, mort à Bordeaux le 3 septembre 1849. Avocat à Bordeaux, il refusa (1816) de défendre les frères Faucher, ses amis intimes. Élu la même année député de la Gironde, il fut nommé (1819) président de la Chambre, fonction qu'il exerça pendant dix sessions consécutives. Il devint successivement sous-secrétaire au ministère de la justice (1817), premier président à la cour de Bordeaux (1824) et pair (1829). Rentré dans la vie privee lors de la révolution de Juillet, il fut envoyé par la Gironde à l'Assemblée législative (1849).

RAVIGNAN (Seigneurs de), de la maison de Mesmes (Béarn).

RAVIGNAN (Gustave-François-Xavier Delacroix de), célèbre prédicateur, né à Bayonne le 2 décembre 1795, mort à Paris le 26 février 1858. Après avoir été pendant un an substitut près le tribunal de la Seine, il entra au séminaire (1822), puis dans l'ordre des Jésuites. Il prêcha, entre autres, pendant dix ans des conférences à Notre-Dame (1837-1846). — *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*, 1844, in-8°; *Conférences prêchées à Toulouse*, 1845, in-8°; — *à N.-D.*, 1860, 4 vol. in-8°; *Clément XIII et Clément XIV*, 1854, 2 vol. in-8°; *Oraison funèbre de Mgr de Quélen*, 1840, in-8°.

RAVIGNY (Seigneurs de), de la maison de Vaucelles (Maine).

RAVILLAYS (Seigneurs de la), branche de la maison de Goyon-Matignon.

RAVION DE VARENNES, pseudonyme du P. Michel Chaillou.

RAVISIUS TEXTOR (Jean Tixier, seigneur de Ravisi, en latin), humaniste, né vers 1480, à Saint-Saulge (Nièvre), mort à Paris le 3 décembre 1524. — *De memorabilibus et claris mulieribus*, 1521, in-fol.; *Epistolæ*, 1522, in-16.

RAVOT, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Ombreval.

RAVRIO (Antoine-André), ciseleur, vaudevilliste, né le 23 octobre 1759, à Paris, y mourut le 4 décembre 1814.

RAXIS (de), famille du Comté-Venaissin, originaire de Grèce, et d'où sont sortis les seigneurs de Flassan. (Voy. l'*Hist. de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

RAY, maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de La Roche, de La Ferté, de Beaujeu, de Pressigny, de Courcelles, de Seveux, de Saint-Julien, de Roulans, de Vauvillers et de Pleurre et les ducs d'Athènes.

RAY DE SAINT-GENIEZ (Jacques-Marie), tacticien, né en 1712, à Saint-Geniez (Aveyron), mort le 15 mars 1777.

RAYER (Pierre-François-Olive), médecin, membre de l'Institut (1843), professeur de médecine comparée (1862) à la Faculté de Paris dont il fut quelque temps doyen, né à Saint-Sylvain (Calvados), le 7 mars 1793, mort à Paris le 10 septembre 1867. Sa riche bibliothèque a été donnée à la ville de Caen par sa fille, la marquise d'Escayrac de Lauture.

RAYMOND (Seigneurs de), de la maison de Gamaches (Nivernais).

PRINCE D'ANTIOCHE.

RAYMOND, fils puîné de Guillaume IX, comte de Poitiers, né à Toulouse en 1099, devint prince d'Antioche, par son mariage avec Constance, fille de Boémond II, et fut tué dans une bataille contre Nour-Eddin, le 27 juin 1149.

VICOMTES DE NARBONNE.

RAYMOND Ier, vicomte de Narbonne, succéda vers 966 à son père Matfred, soutint un siége contre les Sarrasins (1017) et mourut vers 1023. = Raymond II, petit-fils de Raymond Ier, succéda (1067) à son père Bérenger dans une partie de la vicomté de Narbonne et mourut avant 1008.

COMTES D'ORANGE.

RAYMOND Ier, deuxième fils de Guillaume IV, comte d'Orange, partagea les États de son père avec son frère Guillaume V (1219) et prit comme lui le titre de roi d'Arles. Il mourut en 1282. = Raymond II, deuxième fils de Guillaume V, lui succéda (1239) dans la moitié de sa part du comté d'Orange, hérita (1248) de son frère Guillaume VI, et mourut on ne sait en quelle année. = Raymond III, succéda dans tout le comté d'Orange (1335) à son père Bertrand III, et mourut en 1340. = Raymond IV, fils aîné et successeur (1340) du précédent, eut de grands démêlés avec Catherine de Baux, fut condamné à mort par la reine Jeanne de Naples pour crime de félonie, puis gracié (1359), fortifia Orange et y fonda une université (1365). Il mourut le 20 février 1393.

COMTES DE ROUERGUE.

RAYMOND Ier, comte de Rouergue : voy. Raymond Ier, comte de Toulouse. = Raymond II, fils aîné d'Ermengaud, lui succéda (937) dans les comtés de Rouergue, d'Albigeois et de Quercy, le

marquisat de Septimanie et le duché d'Aquitaine, qu'il partagea par indivis avec les comtes de Toulouse, et acquit en outre, le comté de Narbonne. Il fut assassiné (961) dans un pèlerinage à St-Jacques de Galice. = RAYMOND III, fils de Raymond II, lui succéda (961) dans le comté de Rouergue et ses autres domaines indivis qu'il partagea (973) avec le comte de Toulouse, ayant eu pour sa part la Septimanie. Il mourut (1010) étant en route pour la Palestine.

COMTES DE TOULOUSE.

RAYMOND Ier, comte héréditaire de Toulouse, succéda (852) à son frère Fredelon, et prit le titre de duc. Il possédait les comtés de Toulouse, de Rouergue et de Quercy. Il fut chassé de Toulouse (863) par Humfrid, marquis de Gothie, et y rentra l'année suivante, où il mourut. = RAYMOND II, fils aîné d'Eudes, lui succéda (918) et mourut en 923. = RAYMOND-PONS III, fils du précédent, lui succéda (923), chassa les Hongrois de Provence (924), reçut de Raoul, roi de France, le duché d'Aquitaine et le comté d'Auvergne, et mourut en 950. = RAYMOND IV, dit *de Saint-Gilles*, fils de Pons, succéda (1088) à son frère Guillaume. Outre le comté de Toulouse, il possédait le comté de Rouergue et le duché de Narbonne. Il prit part à la première croisade, fut battu (1101) par Kilidge-Arslan, sultan d'Iconium, fut arrêté à Tarse et quelque temps emprisonné par Tancrède (1102), s'empara de Tortose et mourut le 28 février 1105 près de Tripoli. = RAYMOND V, né en 1134, succéda (1148) à son père Alphonse-Jourdain, et épousa (1154) Constance, sœur de Louis VII, qu'il répudia en 1165. Il eut à soutenir plusieurs guerres contre Henri II, roi d'Angleterre, qui l'assiégea dans Toulouse où le roi de France vint le secourir (1159), contre Richard Cœur de Lion, contre Alphonse II, roi d'Aragon, et divers seigneurs. Il mourut à la fin de 1194. Sous lui, l'hérésie des Albigeois fit de grands progrès dans le Languedoc, cette hérésie qui devait être si fatale à sa famille. = RAYMOND VI, fils de Raymond V et de Constance, succéda à son père à la fin de 1194. En 1198, il se ligue contre Philippe-Auguste, avec Richard Cœur de Lion, dont il avait épousé la sœur Jeanne. En 1205, commencent ses démêlés avec la papauté au sujet des Albigeois. En 1207, il est excommunié par le légat Pierre de Castelnau, et celui-ci ayant été assassiné (1208), Innocent III fait prêcher partout une croisade contre le comte, qui est obligé (1209) de se joindre à l'armée des croisés, et n'en voit pas moins ses États envahis par Simon de Montfort, à qui le pape en confirme la possession. Malgré un voyage à Rome où il reçoit l'absolution (1210), il ne lui est pas permis à son retour de se justifier devant le concile de St-Gilles, et il est (1211) excommunié de nouveau par le concile d'Arles. Simon de Montfort attaque Toulouse dont il est obligé de lever, le siége et est assiégé lui-même dans Castelnaudari par le comte de Foix dont l'armée est mise en déroute (septembre). En 1213, les croisés remportent devant Muret une nouvelle victoire (10 sept.) où est tué Pierre II d'Aragon qui avait donné sa sœur au fils de Raymond. Le comte se retire momentanément en Angleterre, et après des négociations où il fut joué par le légat, il fait un nouveau voyage à Rome (1215) où le pape et le concile de Latran adjugent le comté de Toulouse et les autres conquêtes des croisés à Simon de Montfort, qui prend possession de Toulouse (1216). Les hostilités ne tardent pas à recommencer : Raymond rentre dans sa capitale (1217) où vient l'assiéger Simon de Montfort qui y est tué (25 juin 1218); les croisés lèvent le siége, et battus (1219) à Basiége, font encore inutilement une attaque contre Toulouse. En 1222, Raymond meurt au mois d'août après avoir recouvré la plus grande partie de ses États. = RAYMOND VII, fils unique de Raymond VI et de Jeanne d'Angleterre, né en juillet 1197, succéda (1222) à son père dont il avait partagé les luttes et les malheurs. En 1224, il parvint à chasser complétement de ses États Amaury de Montfort, fils de Simon, qui céda à Louis VIII tous ses droits sur les conquêtes des croisés. Raymond ayant été excommunié par le concile de Paris (1226), le roi pénètre dans le Languedoc, dont il s'empare presque en entier. Sa mort (12 nov.) sauva le comte qui, le 12 avril 1229, conclut avec Louis IX un traité où il abandonne la plus grande partie de ses domaines. Excommunié de nouveau (1235), il est absous par Grégoire IX (1236), se ligue avec le comte de la Marche et Henri III d'Angleterre contre le roi, qui l'oblige à faire la paix (1243). Il meurt le 27 sept. 1249, instituant pour son héritière universelle sa fille Jeanne qui avait épousé Alphonse comte de Poitiers, frère de saint Louis, et qui mourut sans postérité.

COMTES DE TRIPOLI.

RAYMOND Ier, arrière-petit-fils de Raymond IV, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, succéda (1137) à son père Pons, dans le comté de Tripoli, et fut assassiné en 1152. = RAYMOND II, fils de Raymond Ier, lui succéda (1152), fut fait prisonnier par Nour-Eddin (1163), devint (1183) régent du royaume de Jérusalem pendant la maladie de Baudouin IV, après la mort duquel (1185) il essaya inutilement de s'emparer du royaume. Il mourut sans enfants en 1187. = RAYMOND III, fils de Boémond III, prince d'Antioche, succéda (1187) à Raymond II. Il mourut vers 1200.

RAYMOND (PIERRE), orfévre-émailleur, qui travaillait à Limoges de 1534 à 1578. = Son fils, MARTIAL, fut aussi orfévre-émailleur à Limoges.

RAYMOND (Michel-Joachim-Marie), général, né à Serignac (Gers), le 20 sept. 1755, mort le 6 mars 1798, à Haïder-Abad, dans l'Inde, où il était depuis 1786 au service du Dekkan.

RAYMOND (Jean-Arnaud), architecte, grand prix de Rome (1767), membre de l'Académie d'architecture (1784), de l'Institut (1795), né à Toulouse, le 9 avril 1742, mort à Paris, le 18 janv. 1811.

RAYMOND (Jean-Michel), chimiste, né le 24 mars 1766, à Saint-Vallier (Drôme), y mourut le 6 mai 1837.

RAYMOND (Georges-Marie), littérateur, né en 1769, à Chambéry, y mourut le 24 avril 1839.

RAYMOND (Denis), pseudonyme de Noël de la Lane.

RAYMOND. Voy. RAIMOND.

RAYMOND-BÉRENGER Ier, comte de Barcelone et de Provence : voy. RAYMOND-BÉRENGER III, comte de Barcelone. = RAYMOND-BÉRENGER II, dit *le Jeune*, succéda (1144) dans le comté de Provence à son père Bérenger-Raymond II, sous la tutelle de son oncle Bérenger IV, comte de Barcelone, qui eut à soutenir pour lui une guerre contre Hugues de Baux, à qui l'empereur Frédéric Ier (1155) avait inféodé la Provence, inféodation qui fut révoquée en 1162. Il fut tué en 1166 au siége de Nice, qui avait refusé de le reconnaître. = RAYMOND-BÉRENGER III, frère d'Alfonse II, roi d'Aragon, reçut (1168) le comté de Provence de son frère qui venait de chasser Raymond V, comte de Toulouse, et fut tué près de Montpellier, le 5 avril 1181. = RAYMOND-BÉRENGER IV, fils d'Alfonse II, lui succéda (1209) dans les comtés de Provence et de Forcalquier, sous la tutelle

de don Pèdre II, roi d'Aragon, son oncle, puis sous celle de sa mère Gersende. Pendant sa minorité de grands troubles agitèrent la Provence, dont les principales villes, Arles, Aix, Marseille, Nice, Avignon, s'érigèrent en république, et ne furent soumises que difficilement. Il mourut le 19 août 1245, à 47 ans.

RAYMOND-BÉRENGER Ier, dit *le Vieux*, comte de Barcelone, fils de Bérenger-Raymond Ier, lui succéda (1035) sous la tutelle de son aïeule Ermessinde, guerroya heureusement contre les Maures, acquit le comté de Carcassonne, et mourut le 27 mai 1076. = RAYMOND-BÉRENGER II, dit *Tête d'étoupe*, fils du précédent, lui succéda (1076) dans le comté de Carcassonne et avec son frère Bérenger-Raymond II dans le comté de Barcelone, et fut assassiné le 6 déc. 1082. = RAYMOND-BÉRENGER III, fils du précédent, succéda (1093) à son père et à son oncle Bérenger-Raymond II dans leurs États, fut dépossédé par Bernard-Atton, vicomte d'Albi, des comtés de Carcassonne et de Razès, qu'il essaya inutilement de reprendre, conquit les îles Baléares sur les Maures (1114), et mourut le 14 juill. 1130. Il avait épousé Douce, qui lui apporta la Provence et d'autres domaines, ce qui lui attira une guerre avec Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse. = RAYMOND-BÉRENGER IV, dit *le Vieux*, fils aîné du précédent, lui succéda (1130), devint (1137) roi d'Aragon par ses fiançailles avec Pétronille, fille du roi Ramire, âgée de deux ans, guerroya heureusement en Provence contre les seigneurs de Baux et contre les Maures, et mourut le 6 août 1162.

RAYMOND-BÉRENGER, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après Roger de Pins (1365), mort en 1373. Il était Dauphinois ou Provençal.

RAYMOND DU PUY, *de Podio*, second grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda (1120) à Hugues des Payens, fit de nouveaux statuts pour l'ordre, et mourut vers 1160.

RAYMOND ROGER, fils de Roger II, comte de Carcassonne, né en 1185. Il succéda (1194) à son père, fut lors de la guerre des Albigeois dépouillé de ses États par les croisés, et obligé de capituler dans Carcassonne, fut jeté dans une prison où il mourut au bout de quelques mois, le 10 novembre 1209.

RAYMOND-ROGER, fils unique de Roger-Bernard, comte de Foix, lui succéda (1188), suivit Philippe-Auguste en Terre Sainte (1190), fut fait prisonnier dans une guerre contre les comtes de Cominges et d'Urgel (1203), vit ses États envahis par Simon de Monfort (1209) et, défit à Monjoire un corps d'Allemands qui allaient rejoindre celui-ci (1211). Il défendit Toulouse avec le comte Raymond VI, fut battu la même année à Castelnaudari, fit inutilement et à diverses reprises sa soumission au saint-siége, reprit les armes, défendit de nouveau Toulouse contre Simon de Montfort qui y fut tué (1218), remporta divers avantages sur les croisés, et mourut en avr. 1223.

RAYMOND-TRENCAVEL Ier, comte de Carcassonne, succéda (1150) à son frère Roger Ier, reconnut pour suzerain de ses États Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone, ce qui lui attira de la part de son suzerain légitime, Raymond IV, comte de Toulouse, une guerre où il fut fait prisonnier (1153). Il fut assassiné à Béziers, le 16 oct. 1167. = RAYMOND-TRENCAVEL II, fils unique de Raymond-Roger, lui succéda (1209) à l'âge de 2 ans dans ses droits sur le comté de Carcassonne, alors au pouvoir de Simon de Montfort. En 1224, il recouvra ses Etats; mais excommunié comme hérétique, sans pourtant que sa conduite y eût donné aucune prise (1227-1242), il fut, après avoir tenté inutilement le sort des armes, obligé (1247) de céder ses États à Louis VIII. Il suivit Louis IX dans sa croisade, et mourut après (1263).

RAYNAL (L'abbé Guillaume-Thomas-François), historien, né à Saint-Geniez (Aveyron), le 12 avr. 1713, mort à Paris, le 6 mars 1796. D'abord jésuite, il vint à Paris, après être sorti de cette société, et publia, en 1778, sans nom d'auteur, sa fameuse *Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes*, qui courut aussitôt toute l'Europe, et donna à son nom, pendant un demi-siècle, un retentissement presque égal à celui des noms de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu. Il en a été fait plus de vingt éditions, et près de cinquante contrefaçons. Cet ouvrage dut principalement son succès aux déclamations hardies, dont il est rempli, contre la religion et le despotisme. Diderot y avait eu la plus grande part. Pechméjà lui fournit aussi des pages éloquentes. En 1780, Raynal ayant donné à Genève une édition de son ouvrage, avec son nom et son portrait, le Parlement de Paris condamna l'ouvrage à être brûlé par la main du bourreau (1781), et l'auteur fut forcé de s'enfuir. Rentré en France en 1787, Raynal fut nommé, par la ville de Marseille, député du tiers état (1789); il refusa. Avant son *Histoire philosophique*, il avait publié plusieurs compilations historiques. L'auteur d'un abrégé de cette histoire, Barrot-Roullon, fut, pour cette publication, condamné, le 28 déc. 1822, à six mois de prison et 500 fr. d'amende.

RAYNAL (Jean), érudit, né en 1723, à Toulouse, mort le 28 juill. 1807, à Argeliers (Aude). — *Histoire de Toulouse*, 1759, in-4°.

RAYNAL, pseudonyme de l'abbé Robin.

RAYNAL (L'abbé), pseudonyme de Guibert. = —, pseudonyme de Cubières.

RAYNAL (Guill.-Th.), pseudonyme de Servan, avocat général.

RAYNAUD (Théophile RAINAUDO, en français), célèbre jésuite, théologien, né le 15 nov. 1583, à Sospello (comté de Nice), mort le 31 oct. 1663, à Lyon.

RAYNEVAL (Joseph-Mathias GÉRARD DE), publiciste, né à Massevaux (Haut-Rhin), en 1746, mort à Paris, le 31 décembre 1812. = Son fils, le comte FRANÇOIS-MAXIMILIEN, diplomate, né à Versailles, le 8 oct. 1778, mort à Madrid, le 16 août 1836. Après avoir rempli, sous l'Empire et les premières années de la Restauration, divers postes diplomatiques, il fut nommé (1821) sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères, puis ministre en Prusse et ambassadeur en Suisse. Ministre par *intérim* des affaires étrangères et créé comte (1828), il fut envoyé à l'ambassade de Vienne (1829). En 1832, Louis-Philippe lui confia l'ambassade d'Espagne et l'éleva à la pairie. = Son fils aîné, ALPHONSE, diplomate, né le 1er août 1813, à Paris, où il est mort le 10 fév. 1858. Il fut successivement ministre plénipotentiaire à Naples (1848), ambassadeur à Rome (1851), et à Saint-Pétersbourg (1857).

RAYNOUARD (François-Juste-Marie), philologue, poëte tragique, membre de l'Académie française (1807), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1817), né à Brignoles (Var), le 8 sept. 1761, mort à Passy (Seine), le 27 oct. 1836. Il fut député suppléant à l'Assemblée législative (1791), puis membre du Corps législatif (1804 et 1811). — *Les Templiers* (1805), tragédie qui eut un succès prodigieux; *Les États de Blois*, tragédie dont Napoléon interdit la représentation; *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple* (1813); *Grammaire romane* (1816); *Des Troubadours et des cours d'a-*

mour (1817); *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours* (1821); *Choix des poésies originales des troubadours*, 1816-21, 6 vol. in-8°; *Hist. du droit municipal en France* (1829); *Observations philologiques sur le roman de Rou* (1829); *Lexique roman*, 1838-1844, 6 vol. in-8°; et de nombreux articles dans le *Journal des savants*.

RAZAC (Seigneurs de), de la famille de Beaulieu (Provence).

RAZATS, nom donné lors des guerres civiles de la Provence, dans la seconde moitié du XVIe siècle, aux adversaires des Carcistes (voy. ce nom).

RAZEZ ou **RAZÈS**, *Raddensis pagus*, petit pays du Languedoc, avec titre de comté et de vicomté, ayant pour chef-lieu Limoux (Aude). Au XIe siècle, le comté de Razez était borné à l'E. par le comté de Narbonne; au S. par ceux de Roussillon, de Conflans et de Cerdagne: à l'O. par le comté de Toulouse; au N. par celui de Carcassonne. — Ce comté, possédé d'abord par indivis par les comtes de Carcassonne et les comtes de Barcelone, fut partagé entre eux à la fin du IXe siècle. En 1067, la mort de Raymond II, comte de Razez, qui ne laissa point d'héritier, le fit retourner aux comtes de Carcassonne. (Voy. *L'Art de vérifier les dates*.)

RAZILLY (Claude DELAUNAY DE), vice-amiral, vice-roi du Canada, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle.

RAZOUT (Jean-Nicolas, comte), général, né à Paris, le 8 mars 1772, mort à Metz, le 10 janvier 1820.

RAZOUX (Jean), médecin et archéologue, né le 6 juin 1723, à Nîmes, où il est mort en 1798.

RÉ, *Rea*, *Cracina*, île de l'Océan, vis-à-vis et à 12 kilom. de la Rochelle (Charente-Inférieure). Prise par les protestants en 1568, elle leur fut enlevée la même année. Ils en étaient les maîtres en 1574, quand, le 2 sept., elle fut prise par les catholiques, qu'une expédition partie de la Rochelle en chassa le même jour. Le 22 juil. 1627, le duc de Buckingham, venant au secours des Rochellois, y débarqua et y assiégea la citadelle de Saint-Martin, où Thoiras se défendit pendant plus de trois mois avec une rare intrépidité, et fut enfin délivré au mois de novembre par des troupes que Louis XIII envoya dans l'île, et qui forcèrent les Anglais à se rembarquer, après avoir subi des pertes considérables.

REACAPT. Le *reacapt* ou l'*arrière-acapt* se distinguait de l'acapt, en ce sens que ce dernier droit était prélevé par le maître du fonds dominant, à propos des mutations qui avaient lieu par suite de mort, mariages, ventes, institution d'héritier ou autrement; tandis que l'arrière-acapt concernait le changement même du seigneur suzerain. Le reacapt n'était ni uniforme ni fixe; il se percevait quelquefois en nature, et le prix en était subordonné aux coutumes ou aux conventions.

RÉAL (Guillaume-André), homme politique, né en 1752, à Grenoble, où il est mort en oct. 1832. Membre de la Convention, où, dans le procès du roi, il vota pour l'appel au peuple, la détention et contre le sursis, puis du Conseil des Cinq-Cents, il devint président à la cour de Grenoble, et fut exilé en 1816.

RÉAL (Pierre-François, comte), homme politique et administrateur, né à Chatou (Seine-et-Oise), le 28 mars 1757, mort le 7 mai 1834, à Paris. Ami de Danton, il fut accusateur public près le tribunal du 17 *août* (1792), contribua à la chute des Girondins, et, quand son patron eut succombé, il fut emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Il remplit diverses fonctions sous le Directoire, devint l'un des agents de Bonaparte au 18 brumaire, et fut l'un des quatre conseillers d'État chargés de la police de l'empire. Pendant les Cent-Jours, il fut préfet de police, et, exilé en 1816, obtint de rentrer en France en 1818. On prétend qu'il avait rédigé des mémoires très-compromettants pour divers grands personnages, et que l'un d'eux lui en acheta 500 000 fr. le manuscrit, qui fut brûlé. Un an après la mort de Réal, on publia sous le titre de *Indiscrétions*, 2 vol. in-8°, des souvenirs et des anecdotes tirés de ces mémoires.

RÉAL DE CURBAN (Gaspard DE), publiciste, né en 1682, à Sisteron, mort le 8 février 1752, à Paris.

REALIS-VILLA, Réaville.

RÉALISME, secte philosophique qui dura autant que la scolastique. Suivant les *réalistes*, adversaires des *nominaux* (voy. ce nom), les idées générales, les *universaux*, étaient des objets réels.

RÉALMONT, *Regalis Mons*, ville du Languedoc (Tarn). Dans les guerres religieuses du XVIe siècle, elle fut prise par les calvinistes. En 1627, elle se déclara pour le duc de Rohan, et fut prise l'année suivante par le prince de Condé.

REAU (La), abbaye d'augustins en Poitou (Creuse), diocèse de Poitiers.

REAUCOUR ou **RAUCOURT** (Seigneurs de), de la maison de Toulonjon.

RÉAUMUR (René-Antoine FERCHAULT DE), célèbre physicien et naturaliste, né à la Rochelle, le 28 février 1683, mort le 17 oct. 1757. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1708, et chargé par elle de diriger la *Description de divers arts et métiers*. Outre divers mémoires de mathématiques, d'histoire naturelle et de physique insérés dans le Recueil de l'Académie, et dont plusieurs sont relatifs au thermomètre dont il fut l'inventeur, et qui porte son nom, on a de lui: *Examen de la soie des araignées*, 1710, in-4°; *Sidérotachosie*, 1722, in-4°; *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, 1737-1748, 12 vol. in-12; c'est le plus remarquable de ses travaux.

REAUP (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

REAUVILLE (Seigneurs de), de la maison de Roland ou des Rolands (Provence).

RÉAUX (Seigneurs de), de la famille de Taboureau.

REBAIS, *Rebbacum*, *Resbacum*, abbaye de bénédictins, dans la Brie-Champenoise (Seine-et-Marne), diocèse de Meaux, fondée vers 610 par S. Ouen, archevêque de Rouen.

REBÉ, maison du Beaujolais, d'où sont sortis les seigneurs d'Amplepuis et d'Arques.

RÉBÉ, en Beaujolais (Seigneurs de), de la maison de Merles.

REBECCO, localité du Milanais où, en février 1524, Bayard, par la faute de Bonnivet, fut surpris et défait par Jean de Médicis.

REBECQUE (Seigneurs de), de la maison de Constant (Artois). — Voy. CONSTANT et REBEQUE.

REBECQUI (François-Trophime), conventionnel, né vers 1760, à Marseille, où il se suicida en juin 1794. Député des Bouches-du-Rhône à la Convention, il y vota la mort du roi avec appel au peuple, donna sa démission en avril 1793, et, proscrit après le 31 mai, se jeta dans la mer.

REBEL (Jean-Ferri), musicien, né à Paris vers 1672, mort vers 1750. — *Ulysse et Pénélope*, opéra (1703). = Son fils FRANÇOIS, né le 19 juin 1701 à Paris, où il mourut le 7 nov. 1775, a composé un certain nombre d'opéras (*Pyrame et Thisbé*, *Tarsis et Zélie*, *Scanderberg*, *Zélindor et Ismène*, *Les Génies tutélaires*, etc.), où il eut pour collaborateur Francœur, avec lequel il administra l'Opéra, de 1751 à 1767.

REBELLUM, Revel.

RÉBÉNAC, une des six petites baronnies du Béarn (Basses-Pyrénées). De la maison de La Barthe, elle passa dans celle de Pas, puis dans la famille Le Tellier.

REBÈQUE (Seigneurs de), de la maison provençale de Gantès. = —, de la maison d'Hannodouche (Artois). — Voy. Rebecque.

REBETS (Seigneurs de), de la maison de Pellevé (Normandie).

REBOUL (Guillaume), pamphlétaire, né à Nîmes, vers 1560, exécuté en prison à Rome, le 25 sept. 1611. Calviniste, il fut excommunié par ses coreligionnaires, abjura à Avignon (1596), et, étant allé à Rome, composa contre le pape une satire violente qui le fit condamner à mort.

REBOUL (Henri-Paul-Irénée), naturaliste, député de l'Hérault à l'Assemblée législative, correspondant de l'Institut, né le 21 juillet 1763, à Pézenas, où il est mort, le 17 février 1839.

REBOUL (Jean), poète, né à Nîmes, le 23 janvier 1796, où il est mort, le 1er juin 1864. Fils d'un boulanger, il exerça lui-même le métier de son père. Le parti légitimiste l'envoya comme représentant du Gard à l'Assemblée constituante (1848). — *Poésies*, 1836, in-8°; *Poésies nouvelles*, 1846, in-12; *Le Dernier jour*, poëme, 1839, in-8°; *Les Traditionnelles*, 1856, in-12.

REBOUL. Voy. Vien.

REBOULET (Simon), historien, né le 9 juin 1687 à Avignon, où il mourut, le 27 février 1752. — *Histoire de Louis XIV*, 1742-44, 3 vol. in-4°; *Mémoires de Forbin*, 1730, 2 vol. in-12.

REBOURGUIL (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

REBOURS (*N.* de), maîtresse de Henri IV, née vers 1559, morte vers 1585. Elle était fille d'un conseiller au Parlement de Paris.

REBOURSEAU (Seigneurs de), de la famille de Berthelot.

REBUDE (G. F.), pseudonyme anagrammatique de G. Fr. de Bure.

REBUFFI (Jacques), jurisconsulte, né à Montpellier, où il est mort, le 21 mars 1428. = Son arrière-petit-neveu, Pierre, jurisconsulte, né en 1487, à Baillargues (Hérault), mort à Paris, le 2 novembre 1557.

RECALDE, maison du Béarn, établie en Normandie, et d'où sont sortis les seigneurs de Bois-Gaultier.

RÉCAMIER (Joseph-Claude-Anthelme), médecin, né à Cressin (Ain), le 6 nov. 1774, mort à Paris, le 29 juin 1852. Il fut médecin de l'Hôtel-Dieu (1806-1846), professeur de clinique de l'hôpital de perfectionnement (1821-1830), et professeur au Collége de France (1827-1830).

RÉCAMIER (Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard, dame), née à Lyon le 4 décembre 1777, morte à Paris le 11 mai 1849. Elle épousa à quinze ans un riche banquier, M. Récamier, qui ne fut jamais son mari et qui mourut en 1830. Elle a été célèbre par sa beauté, par les amitiés illustres qu'elle avait su conquérir (Chateaubriand, Ballanche, etc.), et surtout par la brillante société que, jusqu'au dernier jour, elle a réunie autour d'elle dans son salon de l'Abbaye-aux-Bois. On a publié après sa mort *Souvenirs et correspondances tirés des papiers de Mme Récamier*, 2 vol. in-8°.

RECEVEUR (l'abbé François-Joseph-Xavier), théologien, né le 30 avril 1800, à Longeville (Doubs), où il est mort le 7 mai 1854.

RECEVEURS GÉNÉRAUX. Il y avait, au commencement du règne de Louis XVI, par chaque généralité deux receveurs généraux des finances qui faisaient alternativement l'exercice d'une année. Ils recevaient du receveur des tailles les deniers royaux qui lui étaient remis par les collecteurs des paroisses et les versaient au trésor royal. François Ier, en décembre 1542, en avait créé treize (Paris, Châlons, Amiens, Rouen, Caen, Bourges, Tours, Poitiers, Agen, Toulouse, Montpellier et Lyon) aux appointements de 1200 livres tournois. Henri II en porta le nombre à dix-sept (janvier 1551). En avril 1780, ils furent réduits à douze, et l'année suivante (octobre 1781) on créa quarante-huit offices de receveurs généraux. Aujourd'hui, il y a un receveur général par département et leur organisation date du Consulat.

RECHAC (Jean Giffre de), dominicain, écrivain ecclésiastique, né à Quillebeuf, le 25 août 1604, mort à Saint-Symphorien (Loire), le 9 avril 1660.

RECHAC LE JEUNE (Le sieur de), pseudonyme de Sainte-Marie.

RECHIGNEVOISIN, maison du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de La Maisonneuve, de Guron, des Loges et de Riadou. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

RÉCICOURT (Seigneurs de), de la maison du Hautoy (Barrois).

RECKHEIM (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont.

RECLAINE (Seigneurs de), de la famille de Jullien (Bourgogne).

RECLUS (le), *Reclusium*, abbaye de cisterciens, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes, fondée au XIIe siècle par Henri Ier, comte de Champagne.

RÉCOLLETS, religieux réformés de l'ordre de St-François. Ce nouvel ordre fondé en Espagne à la fin du XVe siècle fut introduit en France à la fin du siècle suivant.

RÉCOLLETTES, nom sous lequel s'introduisit en France (1637) l'ordre des Filles de l'Immaculée-Conception, fondé à Tolède en 1484.

RECOLOGNE, en Franche-Comté. Voy. Camus.

RECOMMANDARESSES ou **RECOMMANDERESSES**. On appelait ainsi les femmes qui tenaient des bureaux de placement pour les nourrices et les chambrières. Il y a un article qui leur est consacré dans la grande ordonnance du roi Jean du 30 janvier 1350.

RECOMMANDATION. Nous avons dit que l'obnoxiation (voy. ce mot) fut une des causes qui engendrèrent le servage; la recommandation fut, pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, l'acte par lequel la protection ou mainbournie était créée au profit de puissants personnages sur les hommes libres, trop faibles pour pourvoir eux-mêmes à leurs besoins ou à leur sûreté.

Les églises et les monastères jouèrent tour à tour à cette époque le rôle de protecteurs et de protégés. La féodalité se dégagea rapidement des relations sociales établies par le système de la recommandation; il suffit d'y introduire le principe de l'hérédité pour trouver le suzerain dans le mainbour, et le vassal dans le recommandé.

Lorsque le régime féodal fut en pleine vigueur, on vit se produire un usage analogue à la recommandation primitive, et qui consistait à placer sous la sauvegarde seigneuriale, non plus la personne, mais le fief. Le fait avait lieu quand le vassal entreprenait un voyage, une expédition qui devait le tenir longtemps éloigné et le mettre hors d'état d'acquitter les services féodaux. Afin d'éviter la commise (voy. ce mot), il recommandait avant de partir son héritage ou à un seigneur voisin capable de le remplacer, ou même à son suzerain propre. Dans ce dernier cas, la recommandation était faite pour un an au moins, de sorte que le suzerain ayant eu les charges pût en compensation jouir de tous les revenus. Lorsqu'elle dépassait plusieurs années, elle était limitée cepen-

dant par la vie du vassal : son héritier reprenait le fief à l'expiration de l'année dans le courant de laquelle il était mort. On ne pouvait pas recommander au moment où l'on était semons d'un service.

La recommandation du fief paraît avoir été surtout employée dans le royaume de Jérusalem, où l'absence du vassal non remplacé aurait pu porter le plus grand préjudice aux intérêts généraux. (Voy. les *Assises*, ch. 182.)

RECOMMANDATION ECCLÉSIASTIQUE. La recommandation était un droit exercé par les papes, depuis l'an 1154, de présenter un candidat au collateur ordinaire d'un bénéfice qui venait à vaquer. Elle était à l'origine adressée sous forme de prières (*preces*), et la demande s'accordait à titre de bon office. Mais dès 1181 cet usage changea de caractère, et la recommandation donna naissance à des mandats obligatoires. Trois sortes d'actes furent constitués à cet effet : les lettres monitoires (*monitoriæ*) pour avertir l'évêque qui n'obtempérait pas complétement à l'ordre qu'il avait reçu ; les lettres préceptoires (*preceptoriæ*) pour le mettre en demeure quand il était resté inactif, et enfin les lettres exécutoires (*executoriæ*) pour le contraindre à exécuter les intentions du souverain pontife quand il refusait de s'y soumettre. Ces dernières étaient envoyées au métropolitain. La contrainte pouvait aller, dit l'abbé Fleury, jusqu'à l'excommunication. Voy. — EXPECTATIVES.

RECOULES (Seigneurs de), de la famille de Vanel (Dauphiné).

RECOURT, maison de l'Artois, d'où sont sortis les châtelains de Lens, les seigneurs de Licques, de Rupelmonde, de Camblain, de la Comté, des Auteux de Risbrouck et du Sart. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

RECTEUR. Le recteur était autrefois le fonctionnaire placé à la tête de l'Université, et qui, nommé par les membres de l'Université, était choisi toujours dans la faculté des *Arts*. Jusqu'en 1278, son élection avait lieu tous les mois ; mais à partir de cette époque, elle fut trimestrielle. Son installation avait lieu avec de grandes cérémonies ; et, quand il mourait en fonctions, on lui rendait les mêmes honneurs qu'aux princes du sang. — Aujourd'hui, on appelle recteurs les chefs des académies universitaires. Le nom de recteur servait aussi autrefois à désigner le président de l'Académie de peinture.

RECTEURS DE PAROISSES. C'était le nom qu'en Bretagne on donnait et l'on donne parfois encore aux curés.

RECULÉE (Seigneurs de la), de la maison de La Grange.

REDÆ, Razès.

REDILLAC (Seigneurs de), de la famille de Huchet (Bretagne).

RÉDIMÉS (Pays). On appelait ainsi avant la Révolution la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin, l'Agenais, le Bordelais, la Marche et l'Auvergne, parce que, après une grande révolte excitée en 1548 par l'augmentation de l'impôt du sel dont ces pays avaient été exempts jusqu'au XVIe siècle, et qui avait fini par se transformer en véritable droit de gabelle, la royauté renonçant à un odieux système de répression, permit à ces provinces de racheter la gabelle moyennant la somme de 200 000 écus d'or une fois payée (1548), et même aussi (1551) le droit du quart et demi moyennant 1 200 000 livres.

REDON, *Roto, Rosbonum*, petite ville de Bretagne (Ille-et-Vilaine). Elle possédait une célèbre abbaye de bénédictins, diocèse de Vannes, fondée en 818 par S. Convoyon. Il s'y est tenu un concile en 625.

REDON DE BEAUPRÉAU (Jean-Claude, comte de), né en Bretagne, le 2 mai 1738, mort le 5 février 1815. Il fut sous le Consulat et l'Empire conseiller d'État, préfet maritime à Lorient, sénateur, et (juin 1814) pair de France.

REDONES ou **RHEDONES**, peuple de la Celtique ; il faisait partie de la Confédération armoricaine et était entre les *Curiosolitæ*, au N. O., les *Osismii*, à l'O., les *Venedi* et les *Nannetes*, au S., et les *Aulerci Cenomanni*, à l'E. Il avait pour capitale *Condate* (Rennes). En 28 av. J. C., son territoire fut compris dans la province impériale Lyonnaise, et au IVe siècle formait la troisième des neuf cités dont se composait la Lyonnaise troisième.

REDORTIER (Seigneurs de), de la maison de Blacas (Provence).

REDOTAT, *Redodatus, Redoptatus*, monnaie dauphinoise, au XIVe siècle ; elle avait cours pour deux petits deniers.

REDOUTÉ (Pierre-Joseph), célèbre peintre de fleurs, professeur d'iconographie au Jardin des Plantes (1832), né à Saint-Hubert (principauté de Liége), le 10 juillet 1759, mort à Paris, le 19 juin 1840. — *Famille des Liliacées*, 1802-1816, 8 vol. in-fol. ; *Monographie des Roses*, 1817-1824, 3 vol. in-fol., réimprimée en 1824 et 1828 ; *Choix de soixante Roses nouvelles*, 1836, in-4°. Redouté, qui a peint environ 6000 aquarelles pour le *Muséum*, a fait les planches d'un grand nombre d'ouvrages d'histoire naturelle : *La Flore antique* de Desfontaines, *La Flore de Navarre* de Bonpland, *Les Plantes rares du jardin de Cels, Les plantes du jardin de la Malmaison, Les Fleurs et arbustes* de Duhamel, etc.

RÉFÉRENDAIRE (du latin *referre*, rapporter). Les référendaires, sous l'empire romain, étaient les officiers qui exerçaient les fonctions de rapporteurs. Le nom et la chose furent conservés sous les rois francs ; et même au XIe siècle, on voit encore un référendaire de Philippe Ier. Le grand référendaire avait la garde de l'anneau ou du sceau royal. Sous l'ancienne monarchie, les référendaires étaient des officiers de la petite chancellerie chargés de faire le rapport des lettres à sceller devant le maître des requêtes qui devait les sceller. De nos jours, il y avait à la Chambre des pairs *un grand référendaire*, haut dignitaire chargé principalement de tout ce qui concernait l'administration des fonds attribués à la chambre et au palais du Luxembourg. — Les membres de la Cour des comptes portent le nom de conseillers référendaires. — Il y a aussi *des référendaires* attachés au bureau du sceau des titres.

RÉFORMATEURS DU ROYAUME. Voy. ENQUÊTEURS.

REFRANCHE (Seigneurs de), de la maison d'Eterno.

REFUGES. On donnait ce nom en Flandre à de grandes maisons bâties dans les principales villes de la province et qui, en temps de guerre, servaient de retraite aux religieux et religieuses des campagnes environnantes.

RÉFUGIÉS, nom que l'on donne particulièrement aux calvinistes sortis de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

RÉGALE. La régale était le droit, pour le roi, de nommer à tous les bénéfices non cures dépendants d'un évêché vacant et de percevoir les fruits et revenus dudit évêché. On l'appelait, dans le premier cas, spirituelle, dans le second temporelle. Les jurisconsultes, entre autres Bignon et Talon, avocats généraux, établissaient cette institution sur quatre fondements d'une valeur égale, savoir : la souveraineté générale et absolue du roi, sa qualité de patron de l'Église, celle de seigneur féodal des biens ecclésiastiques, celle enfin de gardien et avoué des

droits de l'Église en son royaume. De ces divers titres que leur mérite égal rend également suspects, le second et le troisième peuvent seuls soutenir l'examen au point de vue historique. Il est clair cependant qu'il n'en résultait pour le roi que des droits restreints et particuliers, et non point généraux, ni applicables indifféremment à toutes les parties du royaume. C'est ce que Philippe IV lui-même était obligé d'avouer dans les premières années du XIVe siècle, en reconnaissant que le Languedoc était affranchi de la régale.

L'époque où elle commence à être exercée n'est pas moins enveloppée d'obscurité que les causes d'où elle prit naissance. Quelques auteurs l'ont fait remonter jusqu'aux temps mérovingiens ; mais il est difficile d'attribuer les caractères d'une institution régulière à des actes plus ou moins isolés, qui portent éminemment le cachet du caprice et de la violence ; et il paraît permis de croire que la régale, dans le sens complet du mot, ne s'exerça d'une manière stable qu'à partir des premières années du XIIe siècle. Il en est question pour la première fois dans le testament de Philippe II (1190), depuis dans diverses ordonnances, parmi lesquelles on en peut citer celles de 1302, 1334, 1453, 1499, etc., et dans nombre d'arrêts du Parlement de Paris aux XIVe et XVe siècles. La vacance de l'évêché pour la régale s'ouvrait dans cinq cas : 1° par mort, 2° par promotion du titulaire au cardinalat, 3° par démission, résignation ou permutation, 4° par translation d'un siége à un autre, 5° par rébellion publique. La vacance fermait par le serment de fidélité au roi, l'enregistrement de cet acte à la Cour des comptes, et la signification qui devait en être faite au Procureur général, etc. La grand'chambre du Parlement de Paris connaissait seule des difficultés relatives à la régale dans toute l'étendue du royaume. Cependant, par suite des plaintes nombreuses de la part du clergé, sur l'extension abusive de la régale, Henri IV évoqua au Conseil le 26 nov. 1609 les procès pendant au Parlement. Cette mesure ne fut pas renouvelée.

En 1615, 1624 et 1636, il y eut divers accords entre le clergé et le pouvoir au sujet de la régale. Mais le règlement fondamental en la matière devint à partir de 1673 une déclaration de Louis XIV modifiée par certaines concessions d'une autre déclaration du même prince, en date de 1682. Les détails où il faudrait entrer à propos de ces dispositions sont trop minutieux pour nous occuper. Le point capital de la nouvelle législation consistait dans la résolution annoncée par le roi de ne considérer comme exempts de la régale que ceux des évêchés munis d'une dispense à titre onéreux. Elle lui appartenait dans tout le royaume. En revanche, le roi ne prétendait exercer le droit que comme l'évêque lui-même l'exerçait, et respecter les priviléges reconnus aux chapitres, en partageant avec eux les collations suivant les usages des différents diocèses. En outre, les personnes pourvues par le roi de bénéfices avec juridiction ou fonction spirituelle, devaient se présenter aux vicaires généraux, subir un examen de leur part et être rejetés en cas d'indignité ou d'incapacité. Ces diverses dispositions discutées par les avocats généraux Lamoignon, Harlay et Talon furent adoptées par le roi et par l'assemblée du clergé de 1682 d'un commun accord.

La régale temporelle avait été cédée à la Sainte-Chapelle de Paris, par édits de Louis XI, du 14 sept. 1465, et de François Ier, en date de 1542. Louis XIII la lui reprit en 1641, en lui donnant comme dédommagement la mense abbatiale de Saint-Nicaise de Reims.

RÉGALIENS (Droits). On entend par droits régaliens les priviléges et prérogatives qui appartiennent éminemment à la couronne, et dont l'usurpation par les officiers du prince au moyen âge constitua le règne féodal. Les principaux droits régaliens de ce genre étaient ceux de *battre monnaie*, de *rendre justice*, de *lever des impôts*, de *faire la guerre*. Ces deux derniers furent repris aux seigneurs dès le XIIIe siècle ; les deux autres persistèrent davantage, savoir : l'un jusqu'au XVe siècle, et l'autre, dans certaines limites au moins, jusqu'à la Révolution.

Dans les temps modernes, on distinguait deux classes de droits régaliens, savoir : ceux qui pouvaient être aliénés, et ceux qui, attributs essentiels de la puissance souveraine, ne le pouvaient pas. Dans la première, on rangeait les péages de chemins et canaux et autres impositions analogues : c'est ce qu'on appelait *regalia minora ;* la seconde comprenait tout ce qui se rapporte à la puissance publique et internationale, législation, justice, grâce, déclaration de guerre, création d'impôts, exemptions et institutions diverses : c'étaient les *regalia majora*.

REGALIS LOCUS, Royal-Lieu.

REGALIS MONS, Réalmont. —, Royaumont.

REGALIS VALLIS, Rangeval. —, Rainval.

RÉGENCES, RÉGENTS. Voici la liste des régences et des régents depuis Hugues Capet :

Baudouin, comte de Flandre, fut régent pendant la minorité de Philippe Ier, monté sur le trône en 1060, à l'âge de huit ans. Il mourut le 1er septembre 1067.

Suger et Raoul, comte de Vermandois, furent nommés régents au parlement d'Étampes le 16 février 1147 pour le temps de la croisade de Louis VII, qui dura jusqu'en 1149.

Isabelle, femme de Philippe-Auguste, et le cardinal de Champagne furent régents pendant la croisade du roi (1190-1192).

Blanche de Castille fut régente durant la minorité de son fils, Louis IX, depuis le 8 novembre 1226 jusqu'au 25 avril 1236, où il fut déclaré majeur (il avait alors 21 ans). Elle gouverna encore le royaume pendant la première croisade du roi jusqu'au 1er décembre 1252, où elle mourut. L'abbé de Saint-Denis, Mathieu de Vendôme, et le sire de Nesle exercèrent la régence pendant la seconde croisade du roi (1269-1270).

Philippe VI de Valois fut déclaré régent (1328) après la mort de son cousin, Charles IV, dont la femme était enceinte. La reine étant accouchée d'une fille le 1er avril de la même année, il monta sur le trône.

Charles V, fils de Jean II, étant dauphin, fut régent pendant la captivité de son père, fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1356-1360).

Louis, duc d'Anjou, fut régent du 16 septembre au 4 novembre 1380, pendant la minorité de son neveu Charles VI, dont, suivant les intentions de Charles V, on avança la majorité, car il n'avait pas encore douze ans quand il fut déclaré majeur à son sacre. Pendant les dernières années de sa vie (1418-1422), son fils Charles (VII) fut reconnu régent par ceux qui restaient fidèles à la cause royale, et l'opposaient au roi d'Angleterre Henri V, après la mort duquel le duc de Bedford prit aussi le titre de régent.

Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, fut instituée régente par son père pendant la minorité de son frère Charles VIII, qui, monté sur le trône le 30 août 1483, fut déclaré majeur l'année suivante pendant la tenue des États généraux (14 janvier-17 mars 1484).

Le sire de Beaujeu, Pierre II, duc de Bourbon, fut régent pendant l'expédition de Charles VIII en Italie (1494-1495).

Louise de Savoie, mère de François Iᵉʳ, fut instituée régente pendant la campagne que son fils fit en Italie en 1515; elle le fut encore pendant les absences du roi et sa captivité (1523-1526).

Catherine de Médicis fut régente (de nom seulement) pendant la campagne de son mari en Lorraine et en Alsace (1552); elle le fut de nom et de fait pendant la minorité de son fils Charles IX (1560-1568), et après la mort de celui-ci jusqu'au retour de Pologne de Henri III (30 mai-septembre 1574).

Le 14 mai 1610, le jour même de la mort de Henri IV, le Parlement déclara la mère du jeune roi Louis XIII, Marie de Médicis, régente du royaume. Son fils fut déclaré majeur dans un lit de justice le 2 octobre 1614.

Peu de jours avant sa mort, Louis XIII (avril 1643) rendit un édit qui confiait la régence pendant la minorité de son fils à la reine Anne d'Autriche. Il mourut le 14 mai suivant, et le 18 le Parlement confirma cet édit. La régence cessa avec la majorité du roi, le 7 septembre 1651.

En partant pour la campagne de Hollande, Louis XIV donna, le 23 avril 1672, à la reine Marie-Thérèse un pouvoir pour gouverner le royaume en son absence.

Ce prince, par son testament, avait institué un conseil de régence où le duc Philippe d'Orléans avait seulement voix prépondérante. Le lendemain de la mort du roi, le 2 septembre 1715, Philippe fit casser ce testament par le Parlement, qui lui adjugea la régence, ce qui fut confirmé dix jours après dans un lit de justice par le jeune roi Louis XV, dont la minorité cessa le 16 février 1723. Philippe est souvent, dans l'histoire, désigné uniquement sous le nom de *Régent*, et l'époque de son gouvernement sous celui de Régence.

Après la mort de Louis XVI, son frère, le comte de Provence, prit le titre de régent (28 janvier 1793), titre qu'il garda jusqu'au moment où la mort de son neveu Louis XVII (5 juin 1795) lui permit de l'échanger contre celui de roi.

Marie-Louise fut déclarée deux fois régente par Napoléon: la première fois en avril 1813, et la seconde fois en janvier 1814.

La régence fut aussi confiée à l'impératrice Eugénie pendant la campagne d'Italie (1859).

RÉGEMORTES (Louis de), ingénieur, mort après 1726. = Son fils Noël, ingénieur, né vers 1710 près de Strasbourg, où il est mort en 1801. = Louis, frère du précédent, ingénieur, né vers 1715, mort en 1776.

REGGIO (duc de). Voy. Oudinot.

REGIACUM ATREBATIUM, Arras.

RÉGIMENTS. Le nom de régiment ne date chez nous que de la seconde moitié du XVIᵉ siècle. Les six régiments d'infanterie dont la création était la plus ancienne et que pour cette raison on appelait les *vieux* étaient ceux de *Picardie* (1562), de *Champagne* (1562), de *Navarre* (1562), de *Piémont* (1562), de *Normandie* (1616), de *la Marine* (1627). Après eux venaient les six *petits vieux* qui, en 1749, étaient désignés sous les noms de *La Tour du Pin*, de *Bourbonnais*, d'*Auvergne*, de *Monaco*, de *Mailly*, du *Roi*. Le nombre des régiments varia beaucoup. Sous Louis XIV, il s'éleva jusqu'à cent dix-huit. Les uns portaient le nom d'une province, de leur colonel; d'autres une dénomination indiquant leur origine (Royal-des-Vaisseaux, Saxe-Allemand, Royal-Italien, etc.).

En 1791, on décréta qu'ils ne seraient plus désignés que par un numéro d'ordre, ce qui depuis lors a été constamment suivi. — La cavalerie ne fut organisée en régiments qu'en 1635, et ces régiments, comme ceux d'infanterie, portaient des noms qui indiquaient leur chef, leur origine, leur composition, etc. Il y avait les régiments du roi, de la reine, royal-allemand, royal-cravate, royal-carabinier, colonel-général, mestre-de-camp général, etc.

REGINALD. Voy. Regnauld.

REGINON, abbé de Prum (diocèse de Trèves), chroniqueur, mort à Trèves en 915. — *Chronique*, 1518, in-fol., souvent réimprimée; *De Disciplina ecclesiastica*, 1659, in-4°, 1671, in-4°.

REGIODUNUM, Dun-le-Roi.

REGIS, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Fuveau. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

REGIS (Jean-François), jésuite, né le 31 janv. 1595, à Font-Couverte (Aude), mort à la Louvese (Ardèche), le 31 déc. 1640. Béatifié en 1716, il fut canonisé le 16 juin 1737, jour où l'Église célèbre sa fête.

REGIS (Sylvain), philosophe cartésien, membre de l'Académie des sciences, né en 1632, à la Sauvetat de Blanquefort (Lot-et-Garonne), mort le 11 janv. 1707, à Paris. — *Cours entier de philosophie*, 1690, 3 vol. in-4°; *L'Usage de la raison et de la foi*, 1704, in-4°.

REGIS (Pierre), médecin, calviniste, né à Montpellier, en 1656, mort à Amsterdam, le 30 déc. 1726.

RÉGIS (Jean-Baptiste de), jésuite, missionnaire, né à Istres (Bouches-du-Rhône), vers 1665, mort en Chine, en 1737.

REGITESTE, Rethel.

REGIUM, Riez.

REGIUS. Voy. Leroy.

REGLE (S.). Voy. Rieul.

REGLOIS (Seigneurs de), de la maison de Quarré (Bourgogne).

REGNARD, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs des Bordes et des Angles.

REGNARD (Jacques), musicien, né à Douai, vers 1531, mort à Prague, vers 1600. — *Chansons* (1573-1591), 5 vol.; des *messes* (1602-1603), 3 vol. in-4°. = Son frère, François, maître de chapelle à Tournai. — *Recueil de chansons*, 1575, in-4°.

REGNARD (Jean-François), célèbre poëte comique, né à Paris, en févr. 1655, mort au château de Grillon (Seine-et-Oise), le 4 sept. 1709. Il était fils d'un marchand demeurant sous les piliers des Halles et, devenu de bonne heure par la mort de son père possesseur d'une fortune assez considérable, il voyagea en Italie. En revenant, il fut pris par des corsaires barbaresques qui le conduisirent à Constantinople. Il y fut esclave deux ans, se racheta et revint en France, mais pour repartir presque aussitôt et parcourir toute l'Europe; il visita la Hollande, le Danemark, la Suède, la Laponie, la Pologne, l'Autriche, et rentra en France en 1682. Il se fixa à Paris et acheta la charge de trésorier de France et plus tard celle de bailli de Dourdan. C'est alors qu'il composa ses nombreuses comédies, dont quelques-unes l'ont placé immédiatement après Molière: *le Joueur* (1696), que Dufresny lui disputa; *le Distrait* (1697), *le Retour imprévu* (1700); *les Ménechmes* (1705), imités de Plaute; *le Légataire universel* (1708). Il avait aussi composé avec Dufresny, avant la rupture qui suivit leur contestation au sujet du *Joueur*, diverses pièces qui avaient eu beaucoup de succès. On a encore de lui des poésies assez négligées; une relation de son grand voyage, une nouvelle, *la Provençale*, où il fit entrer diverses particularités de sa propre histoire. — L'édition la plus complète de ses œuvres est celle qui a été publiée par M. A. Michiels, 1854, 2 vol. in-8°. Quelques fragments d'une pièce inédite, *Alcine*, ont été insérés en 1859 dans la *Correspondance littéraire*.

REGNARD. Voy. GIRONCOURT.

REGNAUD *de Saint-Jean d'Angely* (Michel-Louis-Étienne, comte), homme politique, membre de l'Institut (1803), né à Saint-Fargeau (Yonne), en 1762, mort à Paris, le 11 mars 1819. Député du pays d'Aunis, aux États généraux, il y fit partie de la majorité constitutionnelle et fut emprisonné quelque temps après le 31 mai. Administrateur des hôpitaux de l'armée d'Italie, il se lia avec Bonaparte qu'il aida au 18 brumaire, et qui le nomma successivement président de la section de l'intérieur au conseil d'État, procureur général près la haute cour (1804), secrétaire d'État de la famille impériale (1807) et comte (1808). Pendant les Cent-Jours, il reprit ses fonctions près de Napoléon; exilé en 1816 et rappelé (1819), il mourut la nuit même de son retour. = Son fils, AUGUSTE-MICHEL-MARIE-ÉTIENNE, né à Paris, le 29 juill. 1794, mort à Nice, le 2 févr. 1870. Général de division (10 juill. 1848), membre de l'Assemblée législative (1849), ministre de la guerre du 9 au 24 janv. 1851, sénateur (1852), il fut créé maréchal de France (5 juin 1859) après la bataille de Magenta.

REGNAUDIN (Thomas), sculpteur, élève d'Anguier, membre de l'Académie (1657), né à Moulins, en 1627, mort à Paris, le 3 juill. 1706. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses ouvrages.

REGNAULD, famille d'où sont sortis les seigneurs des Barres.

REGNAULD ou **RENAUD** (Valère), *Reginaldus*, jésuite, théologien, né en 1543, à Usie (Doubs), mort à Dôle, le 14 mars 1623. Pascal l'a cité plusieurs fois dans ses *Provinciales*.

REGNAULT (Étienne), peintre d'histoire, membre de l'Académie de peinture (1703), né en 1632, mort le 30 mars 1720.

REGNAULT (Noël), physicien, jésuite, né le 5 sept. 1683, à Arras, mort le 14 mai 1762, à Paris.

REGNAULT (J. B.), peintre, élève de Bardin, grand prix de Rome (1776), membre de l'Institut, professeur à l'école des Beaux-Arts, né le 19 oct. 1754, à Paris, où il mourut, le 12 nov. 1829. — *Descente de croix; Éducation d'Achille; Pygmalion; Origine de la peinture* (musée du Louvre); *les trois Grâces* (ibid., collection Lacaze); *Mariage de Jérôme Bonaparte; Mort de Desaix; Remise de drapeaux au Sénat; Portrait de Montalivet* (musée de Versailles); *Plafond* de l'église de Jésus (Rome).

REGNAULT (Elias-Georges-Soulanges-Oliva), historien, né à Londres, le 22 avr. 1801, mort à Paris, le 24 janv. 1868.

REGNAULT-WARIN (Jean-Baptiste-Joseph-Innocent-Philadelphe), écrivain, né le 25 déc. 1771, à Bar-le-Duc, mort le 4 nov. 1844, à Paris.

REGNESSON (Nicolas), dessinateur et graveur, né à Reims, en 1625, mort à Paris, le 14 octobre 1670.

REGNIER, maison originaire d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs du Deffend-lez-Saint-Pourçain, de Guerchy, et les marquis de Nangis. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

REGNIER (Mathurin), célèbre poëte, né à Chartres, le 21 déc. 1573, mort à Rouen, le 22 oct. 1613. Il était neveu du poëte Desportes, dont l'exemple le porta à faire des vers dès l'enfance. Son père, qui voulait bien qu'il héritât de son oncle quelque bénéfice, mais non pas la manie de poëte, le fit tonsurer à onze ans. Ce n'était pas la vocation de Mathurin. En 1593, il s'attacha au cardinal de Joyeuse, qui partait pour Rome, et passa près de dix ans auprès de ce prélat sans en recevoir aucune récompense. Quoiqu'il eût reconnu que *la fidélité n'est pas grand revenu*, il suivit encore le duc de Béthune, dans son ambassade à Rome (1601). Celui-ci, moins ingrat, lui fit obtenir, en 1604, un canonicat de la cathédrale de Chartres, et deux ans après, une pension de 2000 livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernai. Recherché des grands pour ses talents, sa bonhomie insouciante et enjouée, sa conversation pleine de saillies, Regnier eût pu mener une vie heureuse s'il n'eût été, dès l'âge de trente ans, accablé de souffrances, suites de ses débauches. Il est le premier de nos satiriques par la vigueur, le coloris de ses peintures, trop souvent cyniques, la verve et le mouvement du style, par une versification large et facile qu'on ne retrouve guère plus que chez Molière. Disciple de Ronsard et de son école, mais disciple aux allures dégagées, il les a défendus contre Malherbe, auquel il a fait rude guerre dans sa IXe Satire. Nourri de la lecture des anciens poëtes latins, Regnier imite fréquemment Horace, Perse, Juvénal, mais en maître. De l'aveu de Boileau, c'est le poëte « qui a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. » On a de Regnier seize *Satires*, trois *Épîtres*, cinq *Élégies*, des *Odes*, *Stances*, *Épigrammes*, etc. La meilleure édition de ses œuvres est celle qui a été donnée par M. Viollet-Leduc, 1822, in-8°; elle a été reproduite en 1853 dans la Bibliothèque elzévirienne. Les pièces inédites données dans une édition de 1862 ne paraissent point devoir lui être attribuées.

REGNIER (Jacques), poëte latin, né à Beaune, le 6 janv. 1589, y mourut, le 6 juin 1653.

REGNIER (Edme), mécanicien, né à Semur (Côte-d'Or), le 15 juin 1751, mort à Paris, le 10 juin 1825. Il fut le fondateur et le premier conservateur du musée d'artillerie.

REGNIER (Jacques-Augustin), paysagiste, graveur et lithographe, né le 27 août 1787, à Paris, où il est mort en juillet 1860.

RÉGNIER (Claude-Ambroise), duc de MASSA, homme d'État, né à Blamont (Meurthe), le 6 avr. 1736, mort à Paris, le 24 juin 1814. Avocat à Nancy à l'époque de la Révolution, il fut député aux États généraux où il siégea au côté gauche, puis (1795 et 1799) membre du conseil des Anciens. L'un des agents les plus actifs de Bonaparte, au 18 brumaire, il devint successivement membre du conseil d'État, grand juge (1812-1813), duc de Massa (1809), ministre d'État et président du Corps législatif (1813). = Son fils, NICOLAS-FRANÇOIS-SYLVESTRE, pair de France (1816), né à Nancy, le 31 déc. 1783, mort le 20 av. 1851.

REGNIER. Voy. PLANCHE (La).

REGNIER-DESMARAIS (François-Séraphin), littérateur et grammairien, né le 13 août 1632, à Paris, y mourut le 6 sept. 1713. Secrétaire d'ambassade du duc de Créqui à Rome, en 1662, il fut chargé de la négociation relative à la fameuse affaire des Corses, dont il a écrit l'*Histoire* (1707, in-4°), et acquit une si parfaite connaissance de langue italienne, qu'un *canzone* de sa façon fut attribué à Pétrarque, et le fit admettre à l'Académie de *la Crusca*. Reçu à son retour à l'Académie française (1670), il rendit de grands services dans la composition du *Dictionnaire* et composa la *Grammaire française* (1705) qui servit de complément à ce grand travail. Il fut élu en 1684 secrétaire perpétuel. On a encore de lui diverses traductions, et des poésies italiennes et françaises. Son vrai nom était Desmarets.

REGNIER-DESTOURBET (Hippolyte-Franç.), écrivain, né en 1804, à Langres, mort le 20 sept. 1832, à Paris.

REGOURD (Alexandre), jésuite, théologien, né à Castelnaudary en 1585, mort à Toulouse, le 26 mars 1835.

REGUIS (*N.*), prédicateur, mort dans la 2ᵉ moitié du XVIIIᵉ siècle.

REGULA, la Règle. =—, la Réole.

REGULUS. Voy. Rieul.

REGUSSE, terre et seigneurie de Provence (Var) qui, après avoir appartenu à la maison de Castellane, fut érigée en marquisat (nov. 1649), en faveur de Gaspard de Grimaud ou Grimaldi.

REIBELL (Félix-J.-B.), inspecteur général des ponts et chaussées, membre de la Constituante (1848), né à Strasbourg, le 22 nov. 1795, mort à Paris, le 22 févr. 1867. Ce fut lui qui, en 1853, après 15 années de travaux, termina la digue de Cherbourg commencée en 1783.

REICHA (Antoine), compositeur, né à Prague, le 27 févr. 1770, mort à Paris, le 28 mai 1836. Il se fixa à Paris, en 1808, se fit naturaliser Français, et devint (1817) professeur de contre-point au Conservatoire. Outre son opéra-comique, *Cagliostro*, et deux opéras, *Natalie* et *Sapho*, qui n'eurent aucun succès, on a de lui un très-grand nombre de morceaux de piano et de musique instrumentale et divers écrits sur la musique.

REICHSTADT (duc de). Voy. Napoléon II.

REII APOLLINARES, Riez.

REILLAC (Seigneurs de), de la maison d'Abzac (Périgord). =—, de la maison de Souillac (Quercy).

REILLANE ou **RAILLANE**, maison de Provence, éteinte au XVIᵉ siècle, et dont le nom et les armes furent continués par François Calvi.

REILLANE (Seigneurs de), de la maison d'Agoult. =—, de la maison de Bouliers.

REILLANÈTE (Seigneurs de), de la maison de Glandèves. =—, de la maison de Roland.

REILLE (Honoré-Charles-Michel-Joseph, comte), maréchal de France, né à Antibes (Var), le 1ᵉʳ septembre 1775, mort à Paris, le 4 mars 1860. Il fut créé pair pendant les Cent-Jours, et combattit à Waterloo. Rappelé à la Chambre des pairs (1819), il fut nommé gentilhomme de la chambre (1820), maréchal de France (1847) et sénateur (1852).

REIMES (Philippe de), poëte du XIIIᵉ siècle.— *Le Roman de la Mannekine*, poëme publié par M. Fr. Michel, 1848, in-4°.

REIMS, *Durocortorum*, *Remi*, ville de Champagne, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du dép. de la Marne. C'était, à l'époque de l'invasion romaine, une ville d'une grande importance et la capitale des *Remi* (voy. ce nom). Saccagée par les Vandales en 406, elle le fut encore en 451. Clovis s'y fit baptiser avec une partie de son armée, par l'évêque saint Rémi. Elle fut prise par Chilpéric Iᵉʳ (563), à qui Sigebert l'enleva peu de temps après, puis par Charles Martel en 719. Son évêque Foulques ayant embrassé le parti de Charles le Simple, y fut assiégé inutilement par Eudes comte de Paris. Le roi Raoul et Hugues le Grand s'en emparèrent en 931 et placèrent sur le siége épiscopal Artaud, moine de Saint-Rémi, à la place de Hugues, fils de Herbert II de Vermandois. Assiégée et prise par Hugues le Grand, Herbert et Guillaume Iᵉʳ, duc de Normandie, vers 940, Reims fut encore assiégée inutilement par le roi Louis (946); Charles de Lorraine, rival de Hugues Capet, s'en empara en 990. Ses habitants repoussèrent en 1359 Édouard III d'Angleterre, qui se retira après 37 jours de siége. La ville était au pouvoir des Bourguignons, quand Jeanne d'Arc et Charles VII se présentèrent sous ses murs au mois de juillet 1429. Elle ouvrit ses portes au roi qui y fut sacré le 17 du même mois. Sous Louis XI, il y eut une émeute (voy. Mic-Mac) qui fut sévèrement réprimée. Elle se souleva après l'assassinat des Guises et ne revint à Henri IV qu'en 1595. Occupée par les Russes le 16 février 1814, reprise le 5 mars par le général Corbineau, elle fut occupée de nouveau par l'ennemi que Napoléon en chassa le 13 du même mois, et qui y rentra sept jours après. Reims, où presque tous les rois capétiens se firent sacrer, possédait au moyen âge une école célèbre. — Il s'y est tenu divers conciles aux dates suivantes : 625; mi-mai 813; juillet 874; 28 janvier 893; 6 juillet 900; 923; 975; 987; 23 janvier 998; 993; 12 mai 1015; 3 octobre 1049; 1093; 17 sept. 1094; 1097; 2 juillet 1105; 28 mars 1115; 19 oct. 1119; 19 octobre 1131; 26 oct. 1157; 1164; 23 juillet 1235; 1ᵉʳ oct. 1287; 1301; 30 sept. 1302; 28 avril 1408.

L'évêché de Reims, qui existait dès le milieu du IIIᵉ siècle, devint au siècle suivant la métropole de la deuxième Belgique et eut probablement pour suffragantes les onze cités suivantes que l'on croit avoir dès lors possédé un siége épiscopal : Soissons, Châlons-sur-Marne, Vermand, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Térouanne et Boulogne, auxquelles Laon fut ajouté à la fin du Vᵉ siècle. Quelques-uns de ces évêchés furent supprimés, puis rétablis de telle sorte que depuis le milieu du XIIᵉ siècle, jusqu'au milieu du XVIᵉ, la province ecclésiastique de Reims fut formée des évêchés de Soissons, Laon, Châlons, Beauvais, Noyon, Amiens, Senlis, Cambrai, Arras, Térouanne et Tournai. L'érection de Cambrai en métropole (1559) et la suppression de l'évêché de la ville de Térouanne détruite par Charles-Quint diminuèrent le nombre de ces suffragants, qui jusqu'à la Révolution furent les suivants : Soissons, Laon, Beauvais, Châlons, Noyon, Amiens, Senlis et Boulogne. — Reims, devenue en 1790 métropole de l'arrondissement du Nord-Est avec Soissons, Verdun, Metz, Nancy, Cambrai et Sedan pour suffragants, se vit enlever en 1802, non-seulement son siége archiépiscopal, mais son siége épiscopal. Le concordat de 1821 rétablit cette antique métropole et lui donna Soissons, Châlons, Beauvais et Amiens pour suffragants.

Les archevêques de Reims portaient les titres de légats-nés du saint-siége, et de primats de la Gaule-Belgique; au XIIᵉ siècle, ils furent créés ducs et premiers pairs ecclésiastiques de France.

Archevêques de Reims. — S. Sixte, vers 290. — S. Sinice, vers 295. — Amantius. — Betausius, 314. — Aper, vers 320-vers 340. — Dyscolius, vers 340-vers 348. — S. Maternien, vers 350-vers 370. — S. Donatien. — S. Vivant. — Sévère. — S. Nicaise, 407. — Baruc (Barucius). — Barnabé. — Bennagius ou Bennadius. — S. Remi, 459-13 janv. 533. — Romain, 533-535. — Flavius, 535. — Mapinius, 549-550. — Ægidius, vers 560-590. — Romulf, 590-vers 593. — Sonnatius, vers 594-20 oct. 631. — Leudegisil, 631-641. — Angelbert, 642-645. — Landon, 645-14 mars 649. — S. Nivard, vers 650-vers 665. — S. Rieul, vers 670-vers 693. — S. Rigobert, vers 693-732 ou 733. — Abel, 745-vers 752. — Tilpin ou Turpin, 753-794. — Vulfaire, 804 ou 808-18 août 816. — Ebbon, 816-841. — Hincmar, 3 mai 845-23 déc. 882. — Foulques, mars 883-900. — Hervée, 900-2 juill. 922. — Seulfus, 922-925 ou 926. — Hugues Iᵉʳ de Vermandois, 926-931 ou 932. — Artaud, 931 ou 932-940. — Hugues de Vermandois, *de nouveau*, 940-946. — Artaud, *de nouveau*, 946-30 sept. 961. — Odolricus, 962-6 nov. 969. — Adalberon d'Ardenne, 969-5 janv. 988. — Arnoul, janv. 988-17 juin 991. — Gerbert, juin 991-995. — Arnoul, *de nouveau*, 996-5 mars 1021. — Eble de Rouci, 1021-11 mai 1033. — Gui Iᵉʳ de Châtillon, juill. 1033-1ᵉʳ sept. 1055. — Gervais de Château-du-Loir, 15 oct. 1055-4 juill. 1067. — Manassé Iᵉʳ de

Gournai, 1069-déc. 1081. — Renaud Ier du Bellai, 1083-21 janv. 1096. — Manassé II de Châtillon, 1096-sept. 1106. — Raoul Le Verd, 2 août 1108-23 juill. 1124. — Renaud II de Martigni ou des Prés, 1124-13 janv. 1139. — Samson de Mauvoisin, 1140-22 sept. 1161. — Henri Ier de France, 14 janv. 1162-13 nov. 1175. — Guillaume Ier, cardinal de Champagne, surnommé *aux blanches mains*, janv. 1176-7 sept. 1202. — Gui II, cardinal Paré, 1204-30 juill. 1206. — Albéric Humbert de Hautvillier, 1er juill. 1207-24 déc. 1218. — Guillaume II de Joinville, 10 juin 1219-6 nov. 1226. — Henri II de Dreux ou de Brenne, 18 mars 1227-6 juill. 1240. — Juhel de Mathefelon, 1244-18 déc. 1250. — Thomas de Beaumetz, 19 mars 1251-15 ou 17 fév. 1263. — Jean Ier de Courtenai, 14 oct. 1266-août 1270. — Pierre Ier Barbet, 1274-11 oct. 1298. — Robert Ier de Courtenai, 8 sept. 1299-3 mars 1324. — Guillaume III de Trie, juin 1324-26 sept. 1334. — Jean II de Vienne, oct. 1334-14 juin 1351. — Hugues II d'Arci, 1er janv.-18 fév. 1352. — Humbert de Viennois, 1352-22 mai 1355. — Jean III de Craon, déc. 1355-26 mars 1373. — Louis Ier Tézart, mars-12 oct. 1374. — Richard Picque, 5 fév. 1375-6 déc. 1389. — Frédéric Cassinel, janv.-26 mai 1390. — Gui III de Roye, 22 juin 1390-8 juin 1409. — Simon, cardinal de Cramaud, 15 déc. 1409-2 mai 1413. — Pierre II Trousseau, 2 mai-16 déc. 1413. — Renaud III de Chartres, 2 janv. 1414-avril 1444. — Jacques Jouvenel des Ursins, 25 sept. 1444-1449. — Jean IV Jouvenel des Ursins, 13 mai 1449-14 juill. 1473. — Pierre III de Laval, 1473-14 août 1493. — Robert II Briçonnet, 27 nov. 1493-26 juin 1497. — Guillaume IV, cardinal Briçonnet, 6 nov. 1497-1507. — Charles-Dominique, cardinal de Carreto, 29 sept. 1507-déc. 1508. — Robert III de Lenoncourt, 1er juin 1509-25 sept. 1532. — Jean V, cardinal de Lorraine, 10 fév. 1533-fév. 1538. — Charles, cardinal de Lorraine, 26 avril 1538-26 déc. 1574. — Louis II, cardinal de Guise, 1575-24 déc. 1588. — Nicolas, cardinal de Pellevé, 4 oct. 1592-26 mars 1594. — Philippe du Bec, août 1598-10 janv. 1605. — Louis III de Lorraine, cardinal de Guise, 10 janv. 1605-21 juin 1621. — Guillaume V Gifford, 25 janv. 1623-11 avril 1629. — Henri III de Lorraine-Guise, 17 sept. 1629-6 janv. 1641. — Léonor d'Étampes de Valençay, 17 fév. 1643-6 avril 1651. — Henri IV de Savoie-Nemours, 1651-1657. — Antoine, cardinal Barberini, 4 oct. 1667-3 août 1671. — Charles-Maurice Le Tellier, 3 août 1671-23 fév. 1710. — François, cardinal de Mailly, juillet 1710-13 sept. 1721. — Armand-Jules de Rohan, 28 mai 1722-28 août 1762. — Charles-Antoine de La Roche-Aimon, 2 déc. 1762-1776. — Alexandre-Angélique, cardinal de Talleyrand-Périgord, 1777-1790. — *Nicolas Diot, archevêque constitutionnel*, 1er mai 1791-1793. — *Nicolas Philbert, évêque constitutionnel de Sedan*, 13 mars 1791-1793. — Jean-Charles de Coucy, 1817-10 mars 1824. — Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, cardinal de Latil, 11 août 1824-déc. 1839. — Thomas-Marie-Joseph Gousset, cardinal, 26 mai 1840-22 déc. 1866. — Jean-François-Anne-Thomas-Landriot, 30 décembre 1866.

Bibliographie. — Nic. Bergier, *Le dessein de l'histoire de Reims*, 1635, in-4°; *Histoire de la ville de Reims*, 1861, in-12; Dom G. Marlot, *Histoire de Reims*, 1843 et suiv., in-4°; P. Varin, *Archives administratives de Reims*, 1839-43, 2 vol. in-4°; Anquetil, *Histoire de la ville de Reims*, 1756, 3 vol. in-12; *Gallia Christiana*, t. IX.—Voy. pour les indications bibliographiques la *Biblioth. histor.* du P. Lelong et la *Bibliographie de la France*, par Girault de Saint-Fargeau.

REIMS, famille de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Lorry.

REIMS ou **RANS** (Bertrand de), ermite, né à Reims. Il se fit passer (1225) pour Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, qui avait péri vers 1206, dans une expédition contre les Bulgares. Il trouva d'abord de nombreux partisans dans la noblesse, qui l'abandonna bientôt, et, livré à la veuve de Baudouin, la comtesse Jeanne, il fut pendu à Lille.

REINAUD (Joseph-Toussaint), orientaliste, membre de l'Académie des inscriptions (1832), professeur d'arabe à l'École des langues orientales, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, né à Lambesc (Bouches-du-Rhône), le 4 déc. 1795, mort à Paris, le 15 mai 1867. — Outre de nombreux articles dans le *Journal asiatique* et ailleurs : *Monuments arabes, persans et turks du cabinet de M. le duc de Blacas*, 1829, in-8°; *Extraits des historiens arabes relatifs aux croisades* (t. IV de la *Bibliothèque des croisades*, de Michaud); *Invasions des Sarrasins en France*, 1836, in-8°; *Histoire de l'artillerie* (avec M. Favé, 1845, in-8°); *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, 1845, 2 vol. in-12; *Mémoire sur l'Inde*, 1847, in-4°; *Géographie d'Aboul-Feda*, 1848-1852, 2 vol. in-4°.

REINE (Maison de la). Voy. Maison.

REINE (Ste), *Regina*, vierge et martyre au diocèse d'Autun, dans le IIIe siècle. Ses fêtes, les 17 et 22 mars et le 7 septembre.

REINE (Petite). Voy. Odette.

REINE BLANCHE. C'est le nom que l'on donnait aux veuves des rois de France, parce qu'elles devaient porter toute leur vie, en vêtements blancs, le deuil de leur mari. A la fin du XVIe siècle, ce terme était encore en usage, car on lit dans l'Estoile, à la date de février 1575, que le roi Henri III, le 27 février de ce mois, alla, en revenant de voyage, « saluer la *Roine blanche*, » c'est-à-dire sa belle-sœur Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX.

REINE D'OR, monnaie frappée sous Philippe le Bel. Elle fut défendue par ordonnance du 22 novembre 1327.

RÉINFÉODATION. Il y avait reinféodation lorsque le vassal cédait son fief à un tiers avec les mêmes conditions sous lesquelles il en était personnellement détenteur. C'était une sorte de sous-location. Cette opération était susceptible de fractionnement, en sorte que le cessionnaire succédait au tiers, au quart ou à la moitié des obligations du cédant envers le seigneur dominant, suivant la quotité de ce qu'il recevait sur la totalité du fief.

REINHARD (Charles-Frédéric, comte), diplomate, membre de l'Académie des sciences morales, né le 2 oct. 1761, à Schorndorf (Wurtemberg), mort le 25 décembre 1837, à Paris.

REINIER (Seigneurs de), de la maison d'Abon. —, de la maison de Brianson.

REIPUS ET ACHASIUS. Les barbares n'étaient pas favorables aux secondes noces. Tacite nous apprend qu'ils n'y avaient point recours (M. G., ch. 19), et, en les permettant par une disposition expresse, la loi des Wisigoths confirme le principe. Chez les Francs, la prohibition, moins rigoureuse, ne s'étendait qu'aux trente jours qui suivaient la mort de l'époux (cap. 819, ch. V). Mais certaines formalités onéreuses ou désagréables complétaient à cet égard la pensée de la loi. Pour la femme, la plus grande publicité était exigée, son second mariage devait se célébrer comme l'*affatomia* dans le mall légitime; ensuite il lui fallait fournir le prix du *mundium* (voy. Femme),

qu'on appelait *reipus* (de l'allemand *reif*, prix d'achat), et qui consistait en 3 sous 1 denier. Si elle avait des enfants, elle était obligée de prendre conseil de leurs plus proches parents. Elle leur remettait en outre un tiers de la dot, plus un dixième environ à titre d'*achasius*, sorte de dommages-intérêts destinés à la réparation de l'affront (édit de l'an 500). Réunies, ces deux fractions formaient presque la moitié. C'est ce qui détermina sans doute Chilpéric à supprimer l'*achasius* et le *reipus* en 561, et à les remplacer par une dette fixe de moitié, que la veuve dut acquitter désormais entre les mains des parents du défunt lors de ses secondes noces.

Un capitulaire de 819 supprima les formalités de publicité exigées jusque-là.

REITABAS DE SERTSAC, pseudonyme anagrammatique de Sabatier de Castres.

REITRES, de l'allemand *Reiter*, cavalier. On désigna particulièrement sous ce nom la cavalerie allemande qui servait dans les armées protestantes durant les guerres civiles du XVI[e] siècle.

RELATIO PUERI JESU DE ÆGYPTO, nom sous lequel, dans quelques actes du moyen âge, on désignait le 7 janvier.

RELATIONS EXTÉRIEURES. Voy. ÉTRANGÈRES (Affaires).

RELIEF. Bien que le fief fût devenu de bonne heure héréditaire, les suzerains ne se virent pas dépouillés entièrement du droit qu'ils avaient primitivement de le reprendre; il en resta une trace dans les coutumes qui leur attribuèrent à titre de dédommagement une certaine redevance pour chaque mutation. Lorsque le fief arrivait au vassal par succession, par donation, par testament ou par tout autre mode gratuit, il payait au propriétaire du fonds dominant une somme qui, dans la plupart des pays, représentait la valeur des revenus d'une année. C'était ce qu'on appelait *relever* ou *racheter* le fief, expression d'une grande justesse. Dans le midi, au lieu des termes *relevium*, *relief*, *rachat*, indifféremment employés vers le centre et au nord, on se servait du mot *acapt*, dont le sens est d'ailleurs identique. Tel était le droit rigoureux; il se relâcha singulièrement au XIII[e] siecle, et la règle s'établit de supprimer le rachat lorsque la succession avait lieu en ligne directe.

Le mot *relief* désigna aussi des actes d'une autre nature. Ainsi, dans les temps modernes, on entendait par *relief de noblesse* des lettres qui relevaient de la dégradation, par *relief de surannation* des lettres qui rétablissaient l'usage de titres périmés faute d'avoir été produits pendant un an, *surannés*. Notons encore le *relief de bail* que le mari, nouveau baillistre, acquittait entre les mains du suzerain au moment où il remplaçait, dans la tutelle féodale, le parent de sa femme.— (Voy. QUINT.)

RELIEURS. La corporation des relieurs à Paris n'eut des statuts que depuis 1689, époque où ils furent séparés de la communauté des libraires. En 1776, ils furent réunis aux papetiers colleurs. Il leur était expressément défendu de relier des livres défendus, contrefaits, ou attaquant la religion, l'État, etc. L'apprentissage était de cinq ans, avec trois ans de compagnonnage. Le droit de réception était de 200 livres. Patron, saint Jean Porte-Latine.—Le relieur de la Chambre des comptes, avant d'entrer en fonctions, devait prêter serment qu'il ne savait pas lire. Cet usage existait encore au commencement du XVII[e] siècle.

RELIQUIÆ, Rellec.

RELLEC, RELECQ ou **RESTES**, *Reliquiæ*, abbaye de Cisterciens en Bretagne (Finistère), diocèse de Saint-Pol-de-Léon, fondée en 1132.

RELY, maison d'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Caumont, de Framicourt, de Lescaure et de Saint-Léger. — (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

RELY (Jean de), aumônier et confesseur de Charles VIII, évêque d'Angers (1491), né vers 1430, à Arras, mort à Saumur, le 27 mars 1499.

REMACLE (S.), évêque de Maestricht en 652, mort de 667 à 671. Ses fêtes, le 3 septembre et le 25 juin.

REMARD (Charles), écrivain, né à Château-Thierry, le 9 janvier 1766, mort à Fontainebleau, le 20 septembre 1828.

REMAUGIES (Seigneurs de), de la maison de Mailly (Picardie).

REMAUVILLE (Seigneurs de), de la maison de Bassompierre.

REMEREVILLE, maison de Provence, originaire de Lorraine, et d'où sont sortis les seigneurs de Champigneulles. (Voy. *L'Etat de la Provence*, par Robert.)

REMERVILLE (Joseph-François DE), sieur de Saint-Quentin, érudit, né à Apt, vers 1650, y mourut le 4 juillet 1730.

REMI, peuple établi dans la Belgique entre les *Suessiones* à l'O., les *Veromandui* et les *Paemani* au N., les *Verodunenses* et les *Catalauni* au S. E. Il touchait au S. O. à la Celtique et au territoire des *Senones*. On range parmi ses clients les *Verodunenses*, les *Catalauni* et les *Vadicasses*, et peut-être les *Mediomatrici* à l'époque de l'arrivée de César; en sorte que la puissance des *Remi* s'étendait de la source de la Marne à celle de l'Oise, et de l'Aube aux Vosges. Leur capitale était *Durocortorum*, plus tard appelée *Remi* (Reims). Ils se donnèrent aux Romains, et succédèrent ainsi à la puissance des *Sequani*. Même en 53, même en 52 (av. J. C.), les *Remi* n'abandonnèrent pas la cause romaine. En 51, ils avertirent César des préparatifs de guerre que faisaient les *Bellovaci*, les *Atrebates* et leurs voisins, et lui fournirent de la cavalerie qui fut taillée en pièces par les *Bellovaci*. Lorsque Auguste réorganisa les Gaules (28 av. J. C.), il fit de ce peuple le premier de ceux dont il forma la province impériale de Belgique et le reconnut fédéré du peuple romain, mais en donnant l'indépendance aux peuples ses clients. Au IV[e] siècle, les *Remi* étaient le premier des peuples de la seconde Belgique, leur chef-lieu étant la métropole des douze cités qui la composaient.

REMI (S.), *Remigius*, *Remedius*, archevêque de Reims, né à Cerny (Aisne), en 437, mort à Reims, le 13 janvier 533. Il baptisa Clovis en 496. On a de lui quatre lettres insérées dans le tome IV de la *Collection des Conciles* du P. Labbe. On lui attribue aussi un testament.= —(S.), archevêque de Lyon (852), mort dans cette ville le 28 octobre 875.

REMI *d'Auxerre*, moine de Saint-Germain d'Auxerre, grammairien et théologien, né en Bourgogne, mort en 908. Il enseigna avec un grand éclat à Reims et à Paris.

REMI (Nicolas), écrivain, magistrat, né en Lorraine, en 1554, mort à Nancy, en 1600. Procureur général sous le duc Henri II, il poursuivit avec une insigne cruauté les malheureux accusés de sorcellerie, et en seize ans en fit périr plus de huit cents. — *Dæmonolatreia*, 1595, in-4°, et un *Discours des choses advenues en Lorraine* (1473-1508), 1605-1617, in-4°, 1626, in-8°.

REMI (Abraham RAVAUD, dit), *Remmius*, poëte latin, professeur d'éloquence au Collége royal, né en 1600, à Remi (Oise), mort en 1646.

REMI (l'abbé Joseph-Honoré), écrivain, né le 2 octobre 1738, à Remiremont (Vosges), mort le 12 juillet 1782, à Paris.

REMIENCOURT (Seigneurs de), de la maison de Boufflers.

REMILLIEUX (Pierre-Étienne), né à Vienne (Isère) vers 1815, mort à Lyon le 9 février 1856.

REMINISCERE, introït et nom, dans quelques anciens documents, du second dimanche de carême.

REMIRÉ (S.), *Romaricus*, fondateur et abbé des deux monastères de religieux et de religieuses à Remiremont, mort le 8 décembre 653.

REMIREMONT, *Romarici Mons*, ville de Lorraine (Vosges). Elle fut prise par Louis XIII, qui en fit raser les fortifications (1637), reprise par le duc Charles IV, et inutilement attaquée par Turenne. Il y avait dans cette ville un célèbre chapitre de douze chanoinesses (diocèse de Toul), où l'on n'était admis qu'en faisant des preuves de quatre degrés de noblesse, tant paternels que maternels. Ce chapitre avait la haute-justice et la police de la ville. — Voy. Guerre des PANONCEAUX.

RÉMISSION (Lettres de). — Voy. LETTRES D'ABOLITION et LETTRES DE RÉMISSION.

RÉMOIS, *Remensis Ager*, pays de Champagne, qui avait Reims pour capitale. Il était borné au N. par le Rethelois et le Laonnais; à l'E. et au S. par le Châlonnais; à l'O. par le Soissonnais. Il est compris aujourd'hui dans les départements de la Marne et des Ardennes.

REMOLINS ou **REMOULINS**, terre et seigneurie du Languedoc (Gard), érigée en baronnie (mai 1565) et réunie au vicomté d'Uzès en faveur d'Antoine, comte de Crussol.

REMOND (François), poëte latin, jésuite, né à Dijon en 1558, mort le 14 novembre 1631 à Mantoue, où il était professeur.

REMOND ou **RÆMOND** (Florimond DE), controversiste, né vers 1540 à Agen, mort en 1601 à Bordeaux. On a dit qu'il avait embrassé, puis (1666) abjuré le calvinisme.

RÉMOND DE SAINTE-ALBINE (Pierre), littérateur, né le 29 mai 1699 à Paris, y mourut le 9 octobre 1778.

RÉMOND DE SAINT-MARD (Toussaint), littérateur, né en 1682 à Paris, y mourut le 29 octobre 1757.

REMONTRANCES. Le droit de remontrances n'appartenait qu'aux cours souveraines; il consistait à présenter des observations au roi sur ses édits, ordonnances ou déclarations, lorsque les lois fondamentales du royaume ou les intérêts généraux paraissaient devoir en souffrir. Il fut usurpé insensiblement par les magistrats pendant le cours du XIVe siècle; il résultait pour eux de l'interprétation qu'ils donnèrent à la formalité de l'enregistrement à laquelle le pouvoir prit l'habitude de soumettre la promulgation des lois. (V. ENREGISTREMENT). La lutte qui s'en suivit entre les Parlements et la royauté, dura tout le temps de la monarchie et remplit particulièrement le XVIIIe siècle. Le point saillant du débat roulait sur la question de savoir si les conseillers ne devaient pas enregistrer tout d'abord les décisions royales, sauf à soumettre ensuite leurs remontrances au prince, ou si au contraire l'enregistrement entraînait pour eux le droit d'examen préalable, et même l'obligation de la résistance suivant les cas. La question fut tranchée dans le premier sens par l'ordonnance de Moulins (1566), et par un édit de 1667. Une déclaration en date du 24 février 1673 restreignit même l'emploi des remontrances à la sauvegarde des intérêts privés. Mais en fait, le Parlement de Paris puisait dans son esprit de corps et dans de vieilles traditions l'autorité que ne lui fournissait pas la législation positive; ce ne fut que sous Louis XIV qu'il se résigna au silence, et le duc d'Orléans s'étant prêté, malgré l'opposition du duc de Saint-Simon, à la restauration des anciens usages (déclaration du 15 sept. 1715), le droit de remontrances redevint entre les mains des cours souveraines une arme dont elles ne se laissèrent plus dessaisir. — Voy. PARLEMENTS.

RÉMUSAT (Seigneurs de), de la famille de Rivière (Comté-Venaissin).

RÉMUSAT (Jean-Pierre-Abel), célèbre sinologue, professeur de chinois au Collége de France (1814), membre de l'Académie des inscriptions (1815), conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale (1824), né le 5 sept. 1788 à Paris, où il est mort du choléra le 4 juin 1832. — *Plan d'un dictionnaire chinois* (1814); *Recherches sur les langues tartares* (1820); *Éléments de la grammaire chinoise* (1822); *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-Tseu* (1823); *Mélanges asiatiques* (1825 et 1828) : des traductions d'ouvrages chinois, de nombreux mémoires et articles dans le *Journal des Savants*, le *Journal asiatique*, la *Biographie universelle* des frères Michaud, etc.

RÉMUSAT (Pierre-François de), écrivain, membre du Conseil des anciens (1797), né le 4 oct. 1755 à Marseille, où il est mort le 7 février 1803. = Le comte AUGUSTE-LAURENT, frère du précédent, premier chambellan de Napoléon, préfet (1815-1821), né en Provence le 28 avril 1762, mort à Paris le 15 mai 1823. = Sa femme, Claire-Élisabeth-Jeanne de VERGENNES, écrivain, née le 5 janv. 1780 à Paris, où elle est morte le 16 dec. 1821.

RÉMY (Pierre), trésorier de Charles IV, supplicié le 25 avril 1328, quelques jours après l'avénement de Philippe VI, qui confisqua ses biens.

REMY. Voy. HONORÉ.

RENAGE (Seigneurs de), de la maison de Bocsozel (Dauphiné).

RENANSART (Seigneurs de), de la maison de Flavigny (Cambrésis).

RENARD (Simon), diplomate au service de Philippe II, né à Vesoul, mort le 8 août 1575, à Madrid. Ses *Ambassades*, 3 vol. in-fol., font partie des papiers de Granvelle (Biblioth. de Besançon).

RENARD (Jean-Augustin), architecte, élève de J. David Leroy, grand prix de Rome (1773), né le 28 août 1744 à Paris, où il est mort le 24 janvier 1807.

RENARD DE SAINT-ANDRÉ (Simon), peintre de portraits, membre de l'Academie (1663), mort au Louvre, le 13 sept. 1677. = AUGUSTIN-JACQUES, fils du précédent, peintre et graveur, mort après 1707.

RENATUS (*Frater*), pseudonyme de C. Moreau.

RENAU D'ÉLIÇAGARAY (Bernard), célèbre marin, lieutenant-général, né en 1652, dans le Béarn, mort le 30 sept. 1719, aux eaux de Pougues. Placé près du comte de Vermandois amiral de France (1679), il introduisit de nombreux perfectionnements dans la construction des vaisseaux, inventa des galiotes à bombes au moyen desquelles il bombarda Alger sous Duquesne (1682), assista au bombardement de Gênes (1684), alla ensuite servir comme ingénieur en Catalogne, puis (1688) aux siéges de Philipsbourg, de Mannheim et de Frankenthal. Les annees suivantes il continua à rendre les plus grands services, soit comme marin ou constructeur de vaisseaux, soit comme ingénieur, et fut envoyé deux fois en Amérique. Après être resté cinq ans en Espagne où il avait été appelé par Philippe V, il n'y recueillit que l'ingratitude, et rentra en France complétement dénué de ressources. Délaissé par le roi, il passa à Malte où il mit l'île en état de défense, et à son retour fut nommé par le régent membre du conseil de marine.

RENAUD, famille de Provence, d'où sont sortis

les seigneurs d'Alein et d'Aurons. (Voy. L'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

RENAUD. Voy. REGNAULD.

COMTES DE BAR.

RENAUD Ier, dit *le Borgne*, comte de Bar, succéda (1105) à son père Thierri II, fut vaincu (1113) par l'empereur Henri V, guerroya contre l'évêque de Liége (1137) et mourut en 1149. = RENAUD II, second fils du précédent, succéda (1155) à son frère Hugues, défit les Messins à Tirey et mourut le 10 août 1170.

COMTES DE BOURGOGNE.

RENAUD Ier, fils d'Otte-Guillaume, comte de Bourgogne, lui succéda (1027), refusa de faire hommage à Henri III roi de Germanie, fut battu (1043) et obligé de se soumettre. Il mourut le 3 sept. 1057. = RENAUD II, petit-fils du précédent, succéda (1087) à son père Guillaume le Grand et mourut dans un voyage en Palestine à la fin du XIe siècle. = RENAUD III, neveu du précédent, succéda (1126) à Guillaume III dit l'Enfant, refusa l'hommage à l'empereur Lothaire II qui donna ses États à Conrad de Zeringhen auquel il résista victorieusement. Il mourut le 19 janvier 1148.

COMTES DE NEVERS.

RENAUD Ier, fils de Landri comte de Nevers et d'Auxerre, lui succéda (1028) et périt dans une bataille livrée près de Sauvigny à son beau-frère Robert duc de Bourgogne le 24 mai 1040. = RENAUD II, fils aîné de Guillaume Ier, lui succéda (1079) et mourut le 5 août 1089.

RENAUDIE (Seigneurs de la), de la maison des Cars. = —, de la maison de la Rochefoucauld.

RENAUDIE (Godefroi de BARRI, seigneur de la), chef de la conjuration d'Amboise, tué le 18 mars 1560 dans la forêt de Château-Renaud, près d'Amboise. Calviniste, il organisa en 1559 et 1560 un complot qui embrassait toute la France et qui avait pour but de s'emparer de la personne du jeune roi François II, alors à Blois, de mettre en jugement les Guises et de convoquer les États-généraux. Il fut trahi par un avocat de Paris, Pierre des Avenelles chez lequel il logeait et auquel il s'était imprudemment confié. Les Guises prirent leurs mesures en conséquence et emmenèrent François à Amboise où ils étaient à l'abri d'un coup de main; les bandes de conjurés qui arrivaient isolément au rendez-vous, furent successivement écrasées, et la Renaudie périt dans un combat les armes à la main.

RENAUDIÈRE (Philippe-François DE LA), géographe, né à Vire (Calvados) en 1781, mort en février 1845.

RENAUDIN (Jean-François), amiral, né le 27 mars 1757, à Saint-Martin-du-Gua (Saintonge), où il est mort, le 30 avril 1809. Il commandait le vaisseau *le Vengeur*, lorsque périt ce bâtiment au combat du 1er juin 1794.

RENAUDOT (Théophraste), médecin, journaliste, né à Loudun (Vienne) en 1584, mort à Paris le 25 octobre 1653. Il fonda (1631) la *Gazette de France*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. C'est le premier journal paru en France. = Son fils EUSÈBE, médecin, mort à Paris, le 19 nov. 1679. = L'abbé EUSÈBE, fils du précédent, théologien et savant orientaliste, né à Paris le 20 juil. 1646, y mourut le 1er sept. 1720. Il fut reçu en 1689 à l'Académie française, et en 1691 à celle des Inscriptions. — *La perpétuité de la foi de l'Église sur les sacrements prouvée par le consentement des Églises orientales*, 1713, 2 vol. in-4°; *Historia patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum*, 1713, in-4°; *Liturgiarum orientalium Collectio*, 1715-1716, 2 vol. in-4°. — La Bibliothèque nationale possède un certain nombre de ses manuscrits.

RENAUDOT (Claude), écrivain, né vers 1730. à Vesoul, mort vers 1780, à Paris.

RENAULDIN (Léopold-Joseph), médecin, membre de l'Académie de médecine, né le 27 juin 1775, à Nancy, mort le 23 février 1859.

RENAULDON (Joseph), jurisconsulte, né à Issoudun, mort après 1789.

RENCHEN, ville du grand-duché de Bade, près de laquelle Moreau battit les Autrichiens, le 28 juin 1796.

RENDU (Louis), évêque d'Annecy (1843), naturaliste, né le 19 déc. 1789, à Meyrin (Ain), mort à Annecy, le 28 août 1859. = Jeanne-Marie RENDU, en religion, *sœur Rosalie*, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, connue par son dévouement et sa charité, née à Comfort (Ain) le 8 sept. 1781, morte à Paris le 7 février 1856.

RENDU (Ambroise-Marie-Modeste), l'un des organisateurs de l'instruction primaire en France, né le 25 oct. 1778, mort à Paris le 12 mars 1860 = AMBROISE, fils du précédent, jurisconsulte, né à Paris le 1er juillet 1820, mort en 1865.

RENÉ (S.), patron d'Angers. Sa fête, le 2 novembre.

RENÉ D'ANJOU, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, comte de Provence et de Piémont, roi de Sicile, de Jérusalem, etc., né à Angers, le 16 janvier 1409, mort à Aix en Provence, le 10 juillet 1480. Il était fils de Louis II d'Anjou. roi de Sicile, auquel il succéda (1417), sous la tutelle de sa mère, Yolande d'Aragon. En 1420, il épousa Isabelle, fille et héritière de Charles II, duc de Lorraine; mais à la mort de celui-ci (1431), le duché lui fut disputé par Antoine de Vaudemont, qui, après l'avoir battu et fait prisonnier à Bulgnéville (2 juillet), le livra au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Mis provisoirement en liberté (1432), il rentra en prison (1435) et ne fut définitivement libre qu'en février 1437. Il alla alors rejoindre en Italie sa femme Isabelle, et essaya inutilement de se mettre en possession du royaume de Naples, dont il avait hérité à la mort de Jeanne II (1435). Il revint en France en 1442, suivit Charles VII à la conquête de Normandie (1449), et, envoyé par lui pour soumettre Gênes révoltée (1461), se fit battre par les insurgés. Le malheur s'acharna sur sa famille : sa fille, Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, après des alternatives de succès et de revers, fut définitivement chassée d'Angleterre; son fils aîné Jean, duc de Calabre, mourut à Barcelone (1471), où l'avaient appelé les Aragonais révoltés. Pour passer le reste de ses jours en paix, il se dépouilla successivement d'une partie de ses États, et, en dernier lieu, un traité assura à Louis XI la possession de la Provence. René, qui aimait passionnément les arts et les cultivait lui-même, a laissé des romans, entre autres *L'Abusé en court*, des poésies, un *Livre des Tournois*, etc., réunis par M. de Quatrebarbes, 1845-1846, 4 vol. in-4°.

RENÉ, fils de Jean le Bon, lui succéda (1476) dans le duché d'Alençon, fut comblé de faveurs par Louis XI, puis disgracié (1482) et réhabilité par Charles VIII. Il mourut le 1er nov. 1492.

RENÉ, pseudonyme de Le Noir. = — (François), pseudonyme d'Étienne Binet.

RENEAULME ou **RENIAULME**, famille originaire du Cambrésis, d'où sont sortis les seigneurs de Rieu, de Nave, de Paillencourt et de Prefagille. = A cette famille appartient Paul RENEAULME, médecin, né vers 1560 à Blois, où il est mort en 1624. = Son arrière-petit-fils, MICHEL-LOUIS, médecin, botaniste, membre de l'Acad. des sciences, né à Blois vers 1675, mort le 27 mars 1739.

RENEAUME DE LA TACHE (*N.*), naturaliste, né vers 1720 à Laon, mort vers 1781.

RENÉE DE FRANCE, duchesse de Ferrare, née à Blois, le 25 oct. 1510, morte à Montargis, le 12 juin 1576. Fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, elle fut mariée (1527) à Hercule d'Este, duc de Ferrare, et sa cour ne tarda pas à devenir l'asile des lettrés et des Français malheureux ou persécutés pour leurs opinions religieuses. Elle accueillit ainsi Marot et Calvin, et finit par se déclarer ouvertement pour la réforme; l'enlèvement de ses enfants et l'emprisonnement que lui fit subir son mari ne purent la faire changer. Après la mort de celui-ci (1559), elle se retira en France dans son duché de Montargis, où, malgré les menaces de la cour, elle continua à protéger et à secourir ses coreligionnaires. On a publié d'elle un certain nombre de lettres, et il en existe d'autres au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Elle eut cinq enfants : Alphonse, duc de Ferrare; Louis, cardinal d'Este; Anne, femme de François, duc de Guise; Lucrèce, femme du duc d'Urbin, et Léonor, qui inspira au Tasse une si vive passion.

RENÉE (Amédée), littérateur et journaliste, né à Caen en 1808, mort à Marseille, le 9 nov. 1859. Il devint, en 1857, directeur du ***Constitutionnel*** et du ***Pays***, et député du Calvados. — ***Les Nièces de Mazarin***, 1856, in-8°.

RENEL, terre et seigneurie de Champagne (Haute-Marne), qui a donné son nom à une ancienne maison, d'où elle passa successivement dans les maisons de Joinville, d'Amboise et de Clermont. Elle fut érigée en comté (oct. 1560) en faveur de Françoise d'Amboise et de son beau-fils Antoine de Croy.

RENELLE (Ste), ***Renula***, ***Reinildis***, abbesse d'Eike au diocèse de Maestricht, morte le 6 février, vers 750.

RENELLE (Mme). Voy. BOUILLON.

RENEVILLE. Voy. RENNEVILLE.

RENGUESSENT (Seigneurs de), branche de la maison de Bournonville.

RENIER (Du), famille du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de La Tour et de Boisseleau.

RENKIN (Swalm), mécanicien, constructeur de la machine de Marly, né à Liége en 1644, mort à Bougival (Seine-et-Oise) le 29 juillet 1708.

RENNEFORT (Urbain SOUCHU DE), voyageur, né vers 1630, mort après 1689.— ***Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes orientales en l'île de Madagascar***, 1668, in-12; ***Histoire des Indes orientales***, 1688, in-12.

RENNEL, maison de Lorraine, originaire de Picardie. D'elle sont sortis les seigneurs de Beaulieu, d'Art-sur-Meurthe, de Lupcourt, de Brin, de Lescut, d'Andilly, de Jarville et d'Amelecourt.

RENNEPONT (Seigneurs de), de la maison de Pont (Champagne).

RENNEQUIN. Voy. RENKIN.

RENNES, *Condate*, *Redonæ*, ancienne capitale de la Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du dép. d'Ille-et-Vilaine. Avant l'invasion romaine, elle était la capitale des *Redones* (voy. ce nom), et, lors de la dissolution de l'empire, elle fut prise par les Bretons, qui en firent leur capitale. Salomon III, duc de Bretagne, ayant été assassiné en 874, ses deux meurtriers (son gendre Pasquiten et Gurvand, genre d'Érispoé), se partagèrent ses États. Pasquiten devint comte de Vannes et Gurvand comte de Rennes. Celui-ci eut pour successeurs : son fils Judicaël II, de 877 à 888; Juhel-Bérenger, fils de celui-ci, de 888 à 952 environ; Conan Ier, dit *le Tors*, vers 952. Il est tué en 992, et l'aîné de ses fils, Geoffroi Ier lui succède et prend le titre de duc de Bretagne (voy. BRETAGNE). En 1165, Rennes fut assiégée et prise par Conan IV; elle embrassa le parti de Charles de Blois, fut prise par Jean de Monfort (1341), reprise l'année suivante et repoussa deux tentatives des Anglais (1342). Assiégée par le comte de Lancastre le 3 oct. 1356, elle fut délivrée par Duguesclin le 3 juillet 1357. Elle ouvrit ses portes à Charles V (1375), mais rappela le duc Jean IV quand elle vit son indépendance menacée. Prise par le duc de Mercœur (1589), elle ne tarda pas à être reprise par du Bordage pour Henri III et resta fidèle à la cause royale. Henri IV y fit son entrée le 9 mai 1598. Rennes avait un parlement (voy. PARLEMENT), une cour des aides, un hôtel des monnaies ayant pour marque un 9, et était le siége d'une généralité.

Il se tint un concile à Rennes le 22 mai 1273.

Le 10 février 1489, une alliance offensive et défensive entre Henri VII d'Angleterre et la duchesse Anne fut signée à Rennes, où, trois ans après, le 15 nov. 1491, fut conclue la paix entre Charles VIII et la duchesse (voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.

L'évêché de Rennes remonte à la première moitié du Ve siècle et il fut suffragant de Tours jusqu'en 1790. A cette date, il fut érigé en archevêché avec le titre de métropole de l'arrondissement du Nord-Ouest, ayant le Mans, Laval, Angers, Nantes, Vannes, Quimper et Saint-Brieuc pour suffragants. En 1802, Rennes, redevenu simple évêché, fut rendu à sa métropole primitive; mais par une bulle du 3 janvier 1859 et par une loi du 14 mai suivant, il fut de nouveau érigé en archevêché avec Quimper, Vannes et Saint-Brieuc pour suffragants.

ÉVÊQUES DE RENNES : Febediolus Ier, vers 440. —Arthemius, 461 et 465.—S. Amand.—S. Melaine, 511 et 530. — Febediolus II, 549. — Victurius, 567.— Durioterus, 650.— Didier, 682.—S. Modéran ou Moran, vers 700-22 oct. 730.—Gernobrius, 849. —Warnaire, 852.—Electrame, 29 sept. 866-vers 880. — Nodoard, 956.—Thibaud, vers 980.—Garin, vers 990-1037 ou 1038. — Mainon, 1037 ou 1038-1076. — Sylvestre de la Guerche, 1076-18 janv. 1096.— Marbode, 1096-11 sept. 1123.— Rothalde, 1123-21 nov. 1126. — Hamelin, 15 mai 1127-2 fév. 1141.— Alain Ier, 1141-1er mai 1156. — Etienne Ier de la Rochefoucauld, 1156-4 sept. 1166. — Robert Ier, 1166-9 déc. 1167. — Étienne II de Fougères, 1168-23 déc. 1178. — Philippe, 1179-8 avril 1182. — Jacques Ier, 1182-1183. — Herbert, 1184-11 déc. 1198. — Pierre Ier de Dinan, 1199-24 janv. 1210. — Pierre II de Fougères, mars 1210-10 juill. 1222. — Josselin de Montauban, 1223-31 oct. 1234. — Jean Ier Gicquel, vers 1235-15 janv. 1258. — Gilles Ier, 1258-26 sept. 1259. — Maurice de Trésiguidy, 1260-18 sept. 1282. — Guillaume Ier de la Rochetanguy, déc. 1282-28 sept. 1297. — Jean II de Sernois, 1298-30 oct. 1302. — Ives Ier, 1303-1304. — Gilles II, 1305-1306. — Alain II de Châteaugiron, 1306-12 avril 1327. — Alain III de Châteaugiron, 1327-21 nov. 1328. — Guillaume II Ouvrouin, 1328-vers 1341. — Ives II de Rosmadec, vers 1342-14 oct. 1347. — Arnaud, 1348-1354. — Pierre III de Laval, 1354-11 janv. 1357. — Guillaume III Poulart, 1357-1358. — Pierre IV de Guéméné, 1359-1363. — Raoul de Tréal, 1364-1383.— Guillaume IV de Bris, 1384-1386. — Antoine de Lovier, 1386-1389. — Anselme de Chantemerle, 1389-août 1427. — Guillaume V Brillet, 1427-1447. — Robert II de la Rivière, 7 juin 1447-18 mars 1450. — Jean III de Coetquis, 1450, — Jacques II d'Espinay, 4 mai 1450-oct. 1481. — Michel Guibé, 1482-1502. — Robert III Guibé, cardinal, 1502-24 janv. 1507. — Ives III Mayeuc, 29 janv. 1507-20 sept. 1541. — Claude Dodieu de Vely, 1541-1558. — Bernardin Bochetel, 1566. — Bertrand de Marillac, 26 oct. 1566-29 mai 1573. — Aimar Henne-

quin, déc. 1573-13 janv. 1596. — Arnaud, cardinal d'Ossat, 25 janv. 1596-26 juin 1600. — Séraphin Olivier, juin 1600-1602. — François Ier Lachiver, 24 juin 1602-22 fév. 1619. — Pierre V Cornulier, 17 mars 1619-21 juillet 1639. — Henri de la Motte-Houdancourt, 4 août 1641-1er juill. 1662. — Charles-François de la Vieuville, 4 avril 1664-29 janv. 1676. — Denis-François Ier Le Bouthillier de Chavigny, février 1676-sept. 1678. — Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin, 20 févr. 1678-23 mai 1711. — Christophe-Louis Turpin de Crissé de Sanzay, août 1711-oct. 1723. — Charles-Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil, 11 oct. 1723-24 avril 1732. — Louis Gui de Guérapin de Vauréal, 24 août 1732-1758. — Jean-Antoine de Beaumont des Junies, janvier 1759-1760. — Henri-Louis-René Desnos, janvier 1761-1769. — François II Barreau de Girac, 1769-1790. — *Claude Lecoz, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793. — Jean-Baptiste-Marie de Maillé, 1802-1804. — Étienne-Célestin Énoch, 21 avril 1805-1815. — Charles Mannay, 1817-5 oct. 1824. — Claude-Louis de Lesquen, 1825-1841. — Godefroy Brossais-Saint-Marc, 25 fév. 1841, archevêque de Rennes depuis le 15 mai 1859.

Bibliographie. L'abbé Manet, *Essai historique sur la ville de Rennes*, in-8°; *Rennes ancien, Rennes moderne*, par Ogé, annoté par Marteville, 3 vol. in-12; Toulmouche, *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, 1847, in-4°; *Gallia Christiana*, t. XIV.

RENNEVILLE ou **RENEVILLE** (Seigneurs de), de la famille de Le Hay (Normandie). =—, de la famille de Limoges (Normandie).

RENNEVILLE (René-Auguste-Constantin de), littérateur, né vers 1650 à Caen, mort dans la Hesse le 13 mars 1723. Soupçonné d'être en correspondance avec les puissances étrangères, il fut enfermé onze ans à la Bastille (1702-1713). Il se rendit ensuite en Angleterre et reçut une pension de Georges Ier. — *L'Inquisition française*, 1715, 2 vol. in-12.

RENNEVILLE (Sophie de Senneterre, dame de), femme auteur, née à Caen en 1772, morte à Paris le 15 oct. 1822.

RENOBERT ou **RAIMBERT** (S.), *Ragnobertus*, évêque de Bayeux vers 625, mort vers 666 le 16 mai.

RENONCOURT (Seigneurs de), de la maison du Trousset (Cambrésis).

RENOU (Jean-Baptiste), oratorien, orientaliste, né à Angers, mort à Laon le 26 déc. 1801.

RENOU (Antoine), peintre, secrétaire perpétuel de l'Académie, peintre du roi Stanislas (1760), élève de Pierre et de Vien, né à Paris en 1731, mort en déc. 1806. — *Plafond* (galerie d'Apollon, Louvre); *Plafond* (Hôtel des Monnaies).

RENOU. Voy. Jaillot.

RENOUARD, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Villayer et de Fleury.

RENOUARD (Seigneurs de), de la maison de Souvré.

RENOUARD (Nicolas), écrivain de la première moitié du XVIIe siècle, historiographe de Louis XIII.

RENOUARD (Antoine-Augustin), libraire et bibliographe, né à Paris, le 21 septembre 1765, mort à Saint-Valery-sur-Somme, le 15 décembre 1853. — *Annales de l'imprimerie des Alde*, 1803, 2 vol. in-8°; 1834, in-8°; *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 1837-1838, et 1843, in-8°; *Alde l'Ancien et Henri Estienne*, 1838, in-8°. — Il avait réuni une riche collection de livres et de manuscrits dont il a publié le catalogue, 1853, in-8°, et qui a été vendue après sa mort.

RENOUARD DE SAINTE-CROIX (Carloman-L.-Fr.-Félix, marquis de), voyageur et écrivain, né à Besançon le 12 février 1767, mort à Paris le 27 février 1840.

RENOULT (Jean-Bapt.), théologien et ministre protestant à Londres, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il avait d'abord été cordelier.

RENOUVIER (Jules), archéologue, né à Montpellier, le 13 décembre 1804, mort à Paris, en septembre 1860. Il fut représentant de l'Hérault à l'Assemblée constituante (1848) et y vota avec l'extrême gauche. On lui doit divers ouvrages sur l'histoire des arts, et entre autres : *Des types et des manières des maîtres graveurs*, 1853-1856, 4 part. in-4°.

RENTE. Frappée du caractère d'usure que présentait le prêt à intérêt à Rome, où le taux de 12 % par an était regardé comme modéré, l'Église l'avait interdit d'une manière absolue. Aussi pour éluder la rigueur du droit, on imagina le contrat de rente, qui au XVIe siècle représenta en outre la plupart des services et redevances de l'ancien régime féodal.

La *rente*, en tant qu'elle remplaçait le prêt à intérêt, se présentait sous deux aspects différents : elle était *constituée* ou *foncière*. Au lieu d'être un contrat de louage, la rente constituée prenait l'apparence d'une aliénation. Le vendeur remettait un capital entre les mains de son acheteur moyennant le payement annuel d'une somme déterminée. Le débiteur de ce prix n'était plus comme dans le prêt obligé de rendre le capital à un certain terme. Il avait acquis sur le capital un droit de propriété. Seulement afin que le créancier de la prestation annuelle ne restât point sans garantie, on lui assigna pour sûreté une partie des immeubles du débiteur sur laquelle il pouvait au besoin se rembourser. Plus tard et par assimilation à la rente foncière, cette sûreté se transforma en un véritable droit de propriété qu'on accorda au vendeur jusqu'à concurrence du capital de la rente, et pour prix il perçut les fruits de cette partie d'immeubles qu'il laissait par bienveillance à son acheteur.

La rente foncière consistait dans la tradition d'un immeuble, à titre féodal ou censuel, avec retenue d'une portion du droit de propriété sur cet immeuble. Le vendeur n'aliénait donc de son droit que ce qui était nécessaire à l'acheteur pour en jouir et en retirer l'équivalent des prestations périodiques auxquelles il s'obligeait; il restait copropriétaire. De là une conséquence juridique fort importante : c'est que la rente foncière n'était pas rachetable. Elle n'était pour le créancier des arrérages qu'une représentation de propriété; le condamner à subir le rachat de la part de l'acheteur, c'eût été le soumettre à une expropriation forcée, le contraindre à vendre sa chose. Toutefois une exception fut introduite à cette règle pour les bâtiments sis à la ville. Lorsque la rente placée sur une maison donnait droit à des arrérages supérieurs aux revenus, les acheteurs auraient laissé dépérir l'immeuble, parce que la perte de la chose éteignait la rente. La concession de rente foncière emportait droit de seigneurie, lorsque l'immeuble était tenu noblement.

Au contraire la rente constituée était rachetable; l'acheteur du capital se libérait en le remboursant. S'il en eût été autrement, la fortune publique aurait fini par s'immobiliser. Aussi le pouvoir prit il soin de maintenir le principe dans l'édit de 1565, et régla-t-il, à différentes reprises, le taux du rachat. Voici les variations les plus remarquables du coût de la rente constituée :

Sous Charles VII en 1441, le taux était au denier douze, plus de 8 %.

Sous Henri IV en 1601, il était au denier seize, plus de 6 %.

Sous Louis XIV en 1665, il était au denier vingt, 5 %.
Sous le Régent en 1720, il était au denier cinquante, 2 %.
Sous Louis XV en 1766, il était au denier vingt-cinq, 4 %.
Des considérations économiques et sociales firent décider en 1789 que toutes les rentes foncières seraient rachetables, car elles arrêtaient la circulation des biens.
Le Code civil a maintenu la circulation des rentes, mais en leur rendant le caractère de prêt. Il distingue aussi les rentes constituées moyennant l'aliénation d'un capital mobilier, et celles qui reposent sur la vente d'un immeuble. Les premières, par exemple, ne peuvent être rachetées qu'au bout de dix ans et sur le pied du taux légal; les autres rachetables au bout de trente ans seulement ne sont pas limitées dans la quotité du prix.
En opposition avec ces sortes de rentes dites perpétuelles, il en existe une autre appelée viagère, parce qu'elle prend fin avec la vie d'une des parties, ordinairement celle du créancier. Déjà connue avant la Révolution, la rente viagère est essentiellement aléatoire et abandonnée à elle-même. Ce caractère même l'empêche d'être résoluble et rachetable, ce qui la distingue des rentes perpétuelles.
Le gouvernement, comme les particuliers, ne pouvait pas emprunter à intérêt. De là pour lui l'obligation de constituer des rentes sur les divers revenus publics. François I[er] établit en 1522 les premières rentes, qui furent payables à l'hôtel de ville de Paris; mais la monarchie fut rarement dans une bonne situation de finances, elle soldait fort irrégulièrement les arrérages, et ne résista guère à la tentation de se délivrer d'un fardeau de plus en plus lourd en s'affranchissant de ses engagements. Les ministres intègres, comme Sully et Colbert, s'efforcèrent d'obvier au mal au moyen de remboursements plus ou moins complets. Les banqueroutes partielles auxquelles ils furent réduits préparèrent les banqueroutes entières de leurs successeurs moins scrupuleux. Cet odieux procédé était devenu si commun, et on avait alors si peu de respect pour les droits acquis, que le pouvoir en était arrivé à le considérer comme une pratique légitime qui avait dû entrer dans les calculs des vendeurs de capitaux; le public en riait avec Boileau. Mais les doléances des créanciers volés retentissent encore dans les mémoires des XVI[e] et XVII[e] siècles. Aussi était-on obligé d'offrir des appâts de plus en plus puissants aux malheureux prêteurs. En 1689 on organisa en tontine une rente de 140000 livres constituée sur l'hôtel de ville.
Comme les besoins de la royauté ne faisaient que s'accroître, elle créa sans cesse de nouvelles rentes qui vinrent grossir le chiffre de la dette publique et épuiser ses ressources; ce fut une des causes de sa chute. (Voy. Forbonnais, *Recherches sur les finances de France*, 1758, 2 vol. in-4°.)
Une ordonnance du 14 août 1691 prescrivit aux églises et communautés religieuses d'employer en rente sur l'État les sommes qui leur seraient données ou léguées.

RENTIGNY-FOUILLEUSE (Seigneurs de), de la maison de Ravenel (Beauvaisis).

RENTY, *Rentica*, petite ville de l'Artois (Pas-de-Calais), devant laquelle Henri II mit le siége en 1554. Il fut obligé par les maladies et le manque de vivres de le lever, mais ce fut après avoir défait, le 13 août, une partie de l'armée de Charles-Quint, venu au secours de la place.
La terre et seigneurie de Renty a donné son nom à une ancienne maison, d'où sont sortis les seigneurs de Landelle, et fut érigée en marquisat (avril 1532) en faveur de Philippe II, sire de Croy, premier duc d'Arschot. C'était le premier marquisat de l'Artois. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

RENUSSON (Philippe de), jurisconsulte, né au Mans, le 11 sept. 1632, mort à Paris, au mois d'août 1669.

RENVOI POUR PARENTÉ OU ALLIANCE. Les inconvénients qui pouvaient résulter pour l'administration de la justice de la présence de magistrats parents ou alliés dans le même tribunal, ont préoccupé de bonne heure le législateur. Les États généraux de 1560 signalèrent les inquiétudes légitimes qu'inspiraient aux plaideurs les alliances de famille et les survivances anticipées qui faisaient siéger le fils à côté du père, le neveu à côté de l'oncle. Aussi le chancelier de L'Hôpital eut-il soin d'introduire dans l'ordonnance d'Orléans un article (32) qui excluait la parenté dans une même cour jusqu'au troisième degré civil inclusivement et annulait toutes dispenses à ce contraires. Cet article fut assez mal observé, ainsi que le prouve la confirmation même qui en fut faite par l'ordonnance de Moulins. Sur de nouvelles réclamations élevées aux États de Blois, la mesure fut encore renouvelée par un édit en 1579. Enfin Louis XIV renchérissant sur la disposition l'étendit aux alliés jusqu'au second degré (août 1669). Mais comme la force de la tradition et les abus inhérents à la forme monarchique l'emportaient sur la loi, un édit de janvier 1681 décida que les avis des juges qui auraient obtenu des dispenses ne compteraient que pour une voix; remède presque aussi défectueux dans la pratique que le mal, parce qu'il donnait lieu à des partages et à des renvois ruineux pour les parties. L'organisation judiciaire de 1790 n'avait pas prévu la question qui fut réglée par la loi du 20 avril 1810 à peu près dans les termes où étaient conçus les anciens règlements, sauf l'omission de la manière dont devaient être supputées les voix en cas de dispense, ce qui donna lieu à quelques difficultés de la part des magistrats. Mais la cour de cassation s'est énergiquement prononcée dans le sens de la législation antérieure.

RÉOLE (La), *Regula*, petite ville du Bazadais (Gironde). Elle fut prise, en 1295 et 1303, par les Français, en 1345, par les Anglais auxquels Duguesclin l'enleva en 1375, et qui y furent battus en 1377. Ils la reprirent en 1411, et la perdirent en 1412. Charles VII y entra en 1450. Surprise par le calviniste Favas, en 1577, et laissée aux protestants comme place de sûreté, elle fut livrée (1580) aux troupes de Henri III. Louis XIV y transféra, pendant la Fronde, le Parlement de Bordeaux qui y séjourna quelques années. — Le 22 sept. 1324 devant la Réole fut conclue une trêve entre Charles IV et Édouard d'Angleterre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

RÉOLE (La), abbaye de bénédictins, en Bigorre (Haute-Garonne), diocèse de Tarbes. = —, abbaye de bénédictins, en Béarn (Basses-Pyrénées), diocèse de Lescar.

REOMENSE MONASTERIUM, Moutier-St-Jean.

REONTIUM, Riom.

REPAIRE (Seigneurs du), de la maison de Beaumont (Dauphiné). = —, de la maison de Galand (Guienne). = —, de la maison de la Magnanie (Quercy).

REPLAT (Jacques), écrivain, né à Chambéry, le 14 déc. 1807, mort à Annecy, le 15 décembre 1866.

REPORTAGE. Le reportage était le droit de

percevoir une demi-dîme. Il avait lieu lorsque les champs d'un domaine étaient cultivés par les serfs ou colons d'un domaine voisin. En ce cas il était d'usage que le maître primitif continuât à percevoir une portion de la dîme des fruits provenant du travail de ses main-mortables, portion qui était en général fixée à la moitié. Cette coutume, fréquente aux XII[e] et XIII[e] siècles, devint entre les églises et les couvents l'origine de nombreuses contestations. Le reportage était connu aussi sous le nom de *Rapport*.

REPRÉSENTATION. La représentation est une faveur de la loi par laquelle un individu est appelé au droit successif qui se serait ouvert dans la personne d'un autre individu, si ce dernier était encore vivant. Son effet, si elle était trop étendue, serait d'exclure de la matière la considération de proximité du degré. Aussi a-t-il toujours été circonscrit. A l'origine, les Barbares ne l'avaient même pas admise. Ce fut seulement en 596 qu'un édit de Childebert, rendu à Attigny, la fit entrer dans le droit germanique. Mais il la restreignit à la ligne directe, les enfants du fils prédécédé purent venir en concours avec leurs oncles à la succession de leur aïeul, aux lieu et place de leur père. Les neveux ne furent pas appelés au bénéfice de cette fiction.

Cette législation se maintint sous le régime féodal. La représentation continua à être en vigueur pour les petits-fils ; elle ne s'étendit pas aux neveux.

Le Code Napoléon n'a pas adopté les mêmes principes, et le motif qui lui a fait adopter la représentation en ligne directe lui a paru également militer en faveur de la ligne collatérale. L'oncle reporte son affection sur ses neveux, comme le père sur ses petits-fils, et c'est l'affection présumée qui a servi de base aux législateurs pour déterminer les ordres de succession légitime; ils ne font que suppléer la volonté que le *de cujus* aurait sans doute exprimée dans son testament. Les neveux viennent donc aujourd'hui à la succession de leurs oncles et tantes comme y viendraient leurs pères et mères s'ils étaient vivants (art. 742).

RÉPUBLIQUE. La République fut proclamée en France à la première séance de la Convention, le 21 sept. 1792. Elle fut abolie par le sénatus-consulte organique du 18 mai 1804 (28 floréal an XII), qui conféra le titre d'empereur à Napoléon Bonaparte. — La République fut encore proclamée, le 25 février 1848, par le gouvernement provisoire installé à l'Hôtel de Ville et dura jusqu'au coup d'État du 2 déc. 1851. — Après le désastre de Sedan, elle fut proclamée une troisième fois le 4 sept. 1870. — Voy. la Chronologie à l'art. FRANCE.

REQUÊTES (Maîtres des). Les maîtres des requêtes étaient les officiers qui exerçaient la juridiction des requêtes de l'hôtel (voy. ce nom). Ils étaient réputés faire partie du Parlement, où ils siégeaient au-dessus des conseillers. On les envoyait souvent dans les provinces et aux armées comme intendants de justice, de police et de finances. En 1674 leur nombre fut porté à 80.

REQUÊTES DE L'HÔTEL. Le tribunal des requêtes de l'hôtel paraît avoir eu pour origine celui des *Plaids de la porte* (voy. ce mot). Il avait pour objet de résoudre les questions soumises directement au roi, de recevoir les requêtes à lui présentées et d'y répondre. Philippe le Bel attacha à sa personne, à cet effet, deux personnes de son conseil (1289). Philippe le Long décida que l'un de ces deux conseillers serait clerc et l'autre laïque (1317), et c'est alors que ces personnages commencèrent à prendre le titre de maîtres des requêtes de l'hôtel du roi; ils devaient être également versés dans la langue d'Oil et la langue d'Oc.

Après avoir été ambulatoire comme toutes les cours de justice au moyen âge, la juridiction des requêtes de l'hôtel devint sédentaire à Paris dès les premières années du second tiers du XIV[e] siècle. Elle avait spécialement pour attributions la connaissance des procès intéressant en matière purement personnelle les officiers de la maison du roi, et la délivrance des lettres de justice à qui de droit. Cependant il y eut des tentatives d'envahissement de la part des maîtres des requêtes, qui donnèrent lieu aux plaintes du public et à des répressions de l'autorité supérieure.

Au XVIII[e] siècle, les requêtes de l'hôtel jugeaient à l'ordinaire et en première instance les causes de toute personne ayant privilége de *committimus* (voy. ce mot) au grand et au petit sceau. L'appel des sentences rendues était porté au Parlement. Elles vidaient souverainement et en dernier ressort certaines difficultés spéciales; elles connaissaient, par exemple, des demandes des avocats au conseil pour leurs salaires, de la falsification des sceaux des grandes et des petites chancelleries, et généralement de toutes sentences qui se formaient en vertu d'arrêts du conseil privé.

REQUÊTES DU PALAIS. Les requêtes du Palais étaient une juridiction spéciale, privilégiée et mixte, composée à la fois de conseillers du Parlement et de maîtres des requêtes qui connaissaient *ratione personæ* de tous procès des personnes privées ou des communautés ayant obtenu du roi cette prérogative, et *ratione materiæ* des causes intéressant certaines catégories d'institutions, telles que les églises de fondation royale. Consacrées par Charles V en 1363, les requêtes du Palais remontaient aux premières années du XIV[e] siècle. C'étaient elles qui expédiaient les lettres de citation à comparaître devant le Parlement. Elles remplirent quelquefois l'office de chambre de vacation. Il est resté de ce tribunal de nombreux documents, qui forment une des collections les plus vastes du dépôt des Archives de l'Empire. — Voy. PARLEMENT.

REQUIEN (Esprit), naturaliste, directeur du musée et du jardin des plantes d'Avignon, né à Avignon le 6 mai 1788, mort en Corse le 29 mai 1851. Il avait, de son vivant, donné à sa ville natale sa riche collection de livres et d'objets d'histoire naturelle.

REQUIER (Jean-Baptiste), littérateur, né le 24 juin 1715, à Pignans (Var), mort en 1799. — *Vie de Peiresc*, 1770, in-12.

REQUIN (Achille-Pierre), médecin, membre de l'Académie de médecine, né le 15 août 1803, à Lyon, mort le 1[er] janvier 1855, à Paris.

REQUISTON, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Alons et de La Forest. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

RÈRE (Seigneurs de), de la famille d'Orléans.

REREGARDE, droit de garde exercé par l'homme-lige, ou le vassal, au nom du seigneur. Toutes les obligations attachées à l'office principal incombaient à cette sorte de lieutenance investie du caractère général de la suzeraineté.

RESAILLE-MOIS, nom donné, pendant le moyen âge, aux mois de juin et de juillet.

RESBACUM, Rebais.

RESBACUS, le Rabourel, affluent du Grand-Morin qui se jette dans la Marne.

RESCOUSSE D'HÉRITAGE. On appelait quelquefois ainsi le retrait lignager. C'est l'expression dont se sert Beaumanoir en son ch. 59, lorsqu'il fixe au septième degré le terme où s'arrête le droit d'exercer ce retrait (Encore le peut on res-

corre dusque il septième degré par reson de lignager).

RÉSÉANCE, REMAISANCE. La réséance ou réséantise consistait dans l'obligation féodale de résider dans les limites du domaine seigneurial ou d'y avoir une habitation. Ce lien avait quelque analogie avec l'estage (voy. ce mot), et aussi avec la sauve-garde royale. A Montfaucon, par exemple, on recevait en réséance *toutes manières de gens fors ceux qui étaient serfs de corps ou forbannis pour vilains fet*. Le roi n'en prenait pas d'autres sous sa protection. — La réséance engendrait parfois le droit pour le seigneur de percevoir une certaine redevance à raison de l'habitation que le vassal avait sur le domaine principal : c'est ce qu'on appelait la *remaisance*. Il ne faut pas le confondre avec le droit de succéder aux biens restés sans maître par suite de mort ou autrement, dit aujourd'hui *déshérence*, et qui s'exprimait alors par le même mot latin. Dans ce dernier sens, la remaisance entrait parmi les priviléges des seigneurs, et faisait assez fréquemment l'objet de donations de la part de ceux-ci en faveur d'églises ou de communautés religieuses.

RÉSERVES. Sous le nom de réserves, les papes s'étaient attribué la collation d'un certain nombre de bénéfices vacants. L'origine de cette usurpation est obscure. En 1265, Clément IV parlait comme d'une coutume déjà ancienne du droit en vertu duquel le saint-siége nommait aux bénéfices vacants par la mort du titulaire survenue en cour de Rome. Le concile tenu à Lyon en 1274 s'éleva contre ces prétentions, et restreignit à un seul mois de l'année l'exercice de cette souveraineté irrégulière. Mais les souverains pontifes ne tinrent pas compte de cette restriction, et Benoît XII étendit encore leurs prérogatives en y ajoutant la collation des bénéfices de tous les titulaires qui, allant à Rome pour affaires, mourraient en route, soit à l'aller, soit au retour, et cela dans une résidence éloignée seulement de la capitale de deux diètes ou jours de marche. Les réserves étaient alors, en effet, un des droits fiscaux les plus importants du trésor pontifical, à cause des voyages continuels qu'il fallait faire à Rome; aussi la chancellerie romaine s'efforça-t-elle de l'augmenter par l'introduction de règles nouvelles; elle parvint à faire reconnaître au saint-siége le privilége de pourvoir aux vacances survenues durant la vacance du souverain pontificat lui-même, privilége réduit plus tard à huit mois de l'année. Ce système de réserves contre lequel il s'éleva souvent des protestations fut vivement attaqué par le concile de Bâle, et supprimé par le concordat de 1516.

En droit civil, on appelait, avant la Révolution, réserve coutumière la portion des biens qui, d'après la loi, était indisponible et devait nécessairement passer aux héritiers légitimes. Cette réserve comprenait des biens de natures fort diverses. On distinguait à cet égard quatre classes de coutumes en France. La première classe, où se rangeait celle de Paris, ne permettait de disposer que du cinquième des propres; ailleurs, à Saint-Quentin, par exemple, la réserve était des deux cinquièmes des biens féodaux, et des deux tiers des biens roturiers. Les coutumes de la seconde classe, celle de Lille, entre autres, interdisaient de donner par acte de dernière volonté d'autres biens que les meubles et les cateuls (voy. CATEL). Dans la troisième classe se plaçaient celles d'Auvergne et du Bourbonnais, qui avaient fixé la réserve aux trois quarts de la masse totale de la fortune du *de cujus* Enfin, les treize coutumes de Touraine, Anjou, Maine, Loudunois, Poitou, Angoumois, Saintonge, La Rochelle, Bretagne, Bar le-Duc, Sens, Abbeville et Rue en Picardie, formaient la quatrième classe, où était ce principe que les meubles et les acquêts ne pouvaient faire partie des donations testamentaires qu'autant qu'il y eût dans la succession des propres qui fissent retour à l'héritier.

Aujourd'hui, la réserve n'existe plus qu'en faveur des héritiers en ligne directe ascendante où descendante. La quotité en varie suivant le nombre des enfants ou des aïeux laissés par le *de cujus*.

RESEUX (Seigneurs de), de la maison d'Adonville (Beauce).

RÉSIDENCE. La résidence était une obligation étroite pour la plupart des officiers royaux, notamment pour les baillis et sénéchaux (1303, 1322, 1394, 1539, 1547, etc.) et pour les maîtres des eaux et forêts, les gruyers et les sergents à garde, d'après les ordonnances de 1669 et 1671. Elle était en général assez mal observée.

Les conciles et les ordonnances faisaient également une loi de la résidence aux évêques et aux bénéficiers. Dans les temps de la primitive Église, cette loi avait l'excommunication pour sanction, et la peine était d'autant plus rarement appliquée qu'aucune ordination ne s'accomplissait sans être attachée à un titre. Mais bientôt, d'une part on fit nombre de clercs sans titre, de l'autre le cumul du bénéfice s'introduisit, de sorte que l'excuse de l'absence se trouvait pour eux dans la nécessité. Malheureusement ils en prirent occasion de ne résider nulle part, et de passer leur vie à la cour et dans les divertissements. Dès l'année 341, le concile d'Antioche interdit aux évêques de sortir de leurs diocèses, sans y être autorisés par leur métropolitain, et celui de Sardonique, six ans plus tard, leur recommanda de ne point s'absenter sans grande nécessité. Enfin celui de Trente fixa à quatre les motifs d'absence légitime, savoir : la charité, l'urgence, l'obéissance et l'intérêt évident de l'Église et de l'État. Le métropolitain et le pape pouvaient, dans ces quatre cas, accorder à l'évêque la permission de s'absenter. Ces règles furent consacrées par diverses ordonnances, notamment celle de Blois (1579), et par la jurisprudence du Parlement. Cette cour alla même jusqu'à interdire aux évêques de prendre le titre de conseiller du roi, parce qu'il était contradictoire à la nature de leur ministère ecclésiastique (arrêt de 1660). Malgré toutes ces mesures, la non résidence fut une des plaies de l'épiscopat jusqu'à l'époque de la Révolution, et devint un but de plaisanteries et de réclamations publiques, ainsi que l'atteste l'épigramme connue de Racine :

Un ordre, hier venu de Saint-Germain,
Veut qu'on s'assemble : on s'assemble demain.
Notre archevêque et cinquante-deux autres
Successeurs des apôtres
S'y trouveront. Or de savoir quel cas
S'y traitera, c'est encore un mystère :
C'est seulement chose très-claire,
Que nous avons cinquante-deux prélats
Qui ne résident pas.

Quant aux bénéfices, une distinction fut faite au XIIe siècle. Le pape Alexandre III ayant obligé en 1179 tous ceux qui avaient charge d'âmes à résider, les clercs qui ne se trouvaient point dans cette condition s'en regardèrent comme exemptés. Les croisades, les voyages à la cour de Rome, et la translation du saint-siége à Avignon, contribuèrent à confirmer dans ce sens la discipline ecclésiastique. En effet, pour encourager les pèlerinages, on permit aux clercs de toucher les fruits de leurs bénéfices quoique absents, pendant trois

années. Le service à Rome fut considéré comme un service général rendu à l'Église, et les papes ayant cessé de résider eux-mêmes dans leur diocèse propre, se montrèrent indulgents pour ce genre d'infraction à la loi commune.

Cependant l'abus empirant, au XVIe siècle, nombre de conciles provinciaux se préoccupèrent d'y porter remède (Bourges et Sens 1528, Narbonne 1551, Reims 1564, Rouen 1581, Bordeaux 1583, Aix 1585, Narbonne 1609, etc.). Les dispositions prises par les premières de ces assemblées furent adoptées et comme résumées dans les canons du concile de Trente, aux termes duquel il fut interdit aux curés de s'absenter sans la permission de l'évêque, ni au delà de deux mois, ni avant d'avoir pourvu à la direction de la cure par l'institution d'un vicaire; et aux chanoines d'être éloignés plus de trois mois pendant toute l'année sous peine de perdre, la première fois, la moitié, la seconde, la totalité des fruits. Toutefois, les clercs qui jouissaient d'un bénéfice simple, c'est-à-dire qui n'avaient ni juridiction, ni charge d'âmes, ni service marqué dans le chœur, ne furent pas soumis plus que par le passé à l'obligation de la résidence. Il en était de même des conseillers clercs du Parlement, des régents d'universités et des ecclésiastiques attachés à la maison du roi.

Parmi les ordonnances qui renfermaient des dispositions conformes aux statuts des conciles, on peut citer celles de Châteaubriand, 1551, de Villers-Cotterets, 1557, d'Orléans, 1560, et un édit de 1695.

RES-LA-VILLATE (Seigneurs de), de la maison de Montroignon (Auvergne).

RESNEL (Jean-François DU BELLAY, sieur du), écrivain, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Rouen, le 29 juin 1692, mort à Paris, le 25 février 1761.

RESONNEAU (Seigneurs de), de la famille de Feydeau.

RESPICE, DOMINE, introït et nom, dans quelques anciens documents, du troisième dimanche après la Pentecôte. = RESPICE IN ME, introït et nom du troisième dimanche après la Pentecôte.

RESSÉGUIER (Clément-Ignace de), général des galères de Malte, écrivain, né le 23 nov. 1724, à Toulouse, mort à Malte en 1797. = Son petit-neveu, le comte Jules DE RESSÉGUIER, poëte, représentant du peuple (1849), né en 1789, à Toulouse, mort à Sauveterre, le 7 sept. 1862.

RESSEN (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont.

RESSON (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

RESSONIUM, RESSONIA, Ressons.

RESSONS, *Ressonium*, *Ressonia*, abbaye de prémontrés, dans le Vexin-Français (Oise), diocèse de Rouen, fondée en 1150.

RESTAURATION. Ce mot, dans notre histoire, désigne les deux règnes de Louis XVIII et de Charles X. La première Restauration date du jour de la rentrée des Bourbons après la chute de l'Empire, c'est-à-dire du 6 avril 1814, et dura jusqu'à la sortie de Louis XVIII de Paris, où Napoléon entra le soir même, le 20 mars 1815. La seconde date du 28 juin 1815 et finit à la fin de juillet 1830.

RESTAUT (Pierre), grammairien, né à Beauvais, en 1696, mort à Paris, le 14 fév. 1764. — *Grammaire française* (1730), que l'Université adopta et conserva longtemps comme classique.

RESTE (de), maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs du Villatte.

RESTE (Seigneurs du), de la maison de Lentivy.

RESTES. Voy. RELLEC.

RESTIER (Antoine-Jérôme), comédien, né à Lyon, en 1726, mort à Paris, le 16 mars 1803.

RESTIF ou **RÉTIF DE LA BRETONNE** (Nicolas-Edme), écrivain, né à Sacy, près d'Auxerre, le 21 nov. 1734, mort à Paris, le 3 fév. 1806. Il était fils d'un cultivateur; venu à Paris, il y mena une vie pleine de désordres et publia plus de 200 volumes de romans, presque tous licencieux, mais non dépourvus d'esprit et de talent, et qui eurent un grand débit à l'étranger. Les meilleurs sont : *le Pied de Fanchette* (1768), *le Paysan perverti* (1776), etc. Il a composé encore des ouvrages pour la réforme des mœurs et des institutions, mélange d'idées justes, d'imaginations bizarres et d'obscénités : *le Pornographe*, *le Mimographe*, *le Gynographe*, *l'Anthropographe*. Il a laissé un *Théâtre* (1784-1793), 7 vol.

RESTINCLIÈRES ou **RESTANCLIÈRES** (Seigneurs de), branche de la maison de Caylar.

RESTOUT (Jean), premier du nom, peintre, élève de son père Marc et de Jouvenet, dont il avait épousé la sœur Marie-Magdeleine, né à Caen, le 26 mars 1663, mort le 28 oct. 1702. Il peignit plusieurs tableaux dans les églises de Rouen. = Son fils, JEAN, deuxième du nom, peintre, élève de Jouvenet, membre de l'Académie (1720), né à Rouen, le 26 mars 1692, mort à Paris, le 1er janv. 1768. — *Le Christ guérissant les paralytiques; Ananie et saint Paul* (musée du Louvre); *Plafond* (ancienne Bibliothèque Sainte-Geneviève); *Alexandre et son médecin* (Grand-Trianon): *la Vierge au temple*, *Portrait* (musée de Rouen); *Flore et Bacchus* (palais de Fontainebleau); *Ézéchiel; Présentation de Jésus au temple* (musée de Bordeaux); *Baptême de Jésus* (musée de Caen); *Portrait* (musée de Nancy). = JEAN-BERNARD, fils et élève du précédent, peintre, membre de l'Académie (1769), né le 22 fév. 1732, mort le 18 juill. 1797, à Paris, à Saint-Lazare, où il avait été enfermé comme complice du vol du garde-meubles.

RETAUDIE (Seigneurs de la), de la famille de La Porte (Limousin).

RETENUE. On appelait ainsi les provisions des officiers de la maison du roi. — Voy. BREVET.

RETHEL, *Retelium*, *Regiteste*, chef-lieu du Rethelois, en Champagne (Ardennes), qui fit d'abord partie du territoire des *Essui* et eut pendant le moyen âge des comtes particuliers. Il fut assiégé en 1411 par Clugnet de Brabant, fut pris en 1617, le 16 avril, par le duc de Guise, et en 1650 par l'archiduc Léopold. La même année, le 15 déc. 1650, le maréchal du Plessis-Praslin qui, le 13, s'était emparé de la ville, battit sous ses murs les Espagnols et Turenne qui s'était joint à eux contre Mazarin. — Le comté de Rethel (ou Rethelois) fut avec le comté de Nevers et la baronnie de Donzy érigé en pairie, le 27 août 1347, en faveur de Marguerite de France et de son fils Louis, comte de Flandre. Il fut de nouveau érigé en pairie, d'abord le 25 août 1405, en faveur d'Antoine de Bourgogne, duc de Lunebourg, pour sa vie durant, puis en oct. 1573, en faveur de Louis de Gonzague et de sa femme, Henriette de Clèves et de leurs hoirs mâles, et ce fut encore en leur faveur que ce comté-pairie réuni à la baronnie de Rozoy fut érigé en duché, le 15 décembre 1581. Enfin en déc. 1663, le comté fut érigé en duché-pairie sous le nom de Mazarin, en faveur d'Armand-Charles de la Porte, dit de Mazarin.

COMTES DE RETHEL. — Avant 974, Manassès Ier. — Manassès II, fils du précédent. — Après 1056, Hugues Ier, fils du précédent. — 1118, au plus tôt, Gervais, fils du précédent. — 1124, Withier ou Guithier, fils d'Eudes, châtelain de Vitri et neveu

du précédent. — Après 1158, Manassès III, fils du précédent. — 1200, au plus tard, Hugues II, fils du précédent. — 1228, au plus tard, Hugues III, dit Huart, fils du précédent. — 1243, Marie, fille du précédent. — 1244, Jean, fils de Hugues II et oncle de la précédente. — 1251, Gaucher, fils de Hugues II et frère du précédent. — 1262, Manassès IV, frère du précédent. — 1273, Hugues IV, fils du précédent. — 1290, Jeanne, fille du précédent, et son mari, Louis Ier, fils aîné de Robert III, comte de Flandre. — 1325, au plus tôt, Louis II, dit de Créci, comte de Flandre et de Nevers, fils des précédents. — 1346, Louis III, dit de Male, comte de Flandre, fils du précédent. — 1384, Marguerite, fille unique du précédent, et son mari, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Ils cédèrent le comté de Rethel à leur fils Antoine qui, devenu duc de Brabant (1404), le céda à son frère Philippe. — 1404, Philippe II de Bourgogne, troisième fils de Philippe le Hardi. — 1415, Charles de Bourgogne, fils aîné du précédent. — 1465, Jean de Bourgogne, frère du précédent. — 1491, Charlotte, fille du précédent, et son mari, Jean d'Albret. — 1505, Marie d'Albret, fille des précédents, et son mari, Charles de Clèves. — 1525, Charlotte d'Albret, sœur de Marie, et son mari Odet de Foix, vicomte de Lautrec. — 1528, Henri de Foix, fils des précédents. — 1540, Claude de Foix, sœur du précédent, et son mari Gui XVII, comte de Laval. — 1549, François Ier de Clèves, duc de Nevers, cousin de Claude de Foix. — 1562, François II de Clèves, duc de Nevers, fils du précédent. — 1563, Jacques de Clèves, duc de Nevers, frère du précédent. — 1564, Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, sœur du précédent, et son mari, Louis de Gonzague. — 1601, Charles II de Gonzague, duc de Nevers, fils des précédents. — 1637, Charles III de Gonzague, petit-fils du précédent. Le 11 juillet 1659, il vendit le comté de Rethel et ses autres domaines en France à Mazarin qui fit ériger le comté en duché-pairie (1663). (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

RETHELOIS, *Retelensis ager*, pays de Champagne, avec Rethel (Ardennes) pour chef-lieu. Il était borné au N. par le Hainaut et les Pays-Bas autrichiens; au S. par le Rémois; à l'E. par le pays d'Argonne et le Clermontois; à l'O. par le Laonnais. Il avait 48 kil. de long sur 24 de large.

RETONDEURS, nom donné aux bandes de brigands qui désolèrent la France au XVe siècle et que l'on appelait aussi Écorcheurs (voy. ce mot).

RETRAIT. On comptait au moyen âge plusieurs espèces de retraits, c'est-à-dire de contrats dans lesquels une des parties pouvait être écartée par des tiers au moyen du remboursement de ses impenses. Il y avait le retrait seigneurial, le retrait lignager, et le retrait censuel.

Retrait seigneurial.—La fiction du jeu de fief, en vertu de laquelle le vassal aliénateur de sa concession était réputé en être toujours le détenteur à l'égard du suzerain, ne pouvait longtemps se maintenir dans la pratique. Dès que le service militaire cessa d'avoir l'importance extrême qu'il avait eue au commencement de la féodalité, l'incapacité de disposer du fief qui frappait le vassal, n'avait plus guère d'objet. Aussi fut-elle généralement abolie par les coutumes à la fin du XIVe siècle; elles reconnurent au possesseur la faculté d'aliéner; seulement pour sauvegarder les droits du seigneur dominant, elles lui accordèrent le privilége de se substituer à l'acheteur, en lui remboursant le prix d'acquisition. Ce privilége dont l'exercice fut abandonné à sa convenance, mais dont il devait se prévaloir dans un espace de temps limité, fut appelé retrait seigneurial ou féodal; retrait parce qu'on retirait un droit acquis, seigneurial parce qu'il ne s'appliquait qu'à la matière des fiefs.

Retrait lignager. Les biens propres n'étaient pas aliénables, telle fut la règle absolue jusqu'au XVIe siècle, sauf la dérogation de la pauvreté jurée. A cette époque, prévalut un système plus favorable à la circulation des biens. Mais pour prévenir les plaintes qu'aurait pu soulever dans la famille la libre disposition de ses propres, on décida que ses membres auraient le droit de se substituer à l'acheteur en le désintéressant; l'exercice de ce droit revenait par préférence aux plus proches parents. Ce n'était bien entendu qu'à l'aliénation des biens provenant de la ligne à laquelle ils appartenaient et qui devaient leur échoir en succession qu'ils pouvaient ainsi s'opposer. Tel était le retrait lignager. Il ne pouvait valablement être revendiqué que dans l'an et jour de la vente; l'acheteur jouissait de la saisine, et devenait propriétaire irrévocable, ce délai une fois expiré.

L'échange, lorsqu'il était accompagné d'une soulte, était assimilé à la vente et donnait lieu au retrait lignager.

Retrait censuel. Le retrait censuel avait la plus grande analogie avec le retrait féodal. Il était exercé par le suzerain en cas d'aliénation consentie par le détenteur. Seulement il s'agissait alors d'une tenure roturière, d'une concession faite à charge de cens, de redevance pécuniaire.

Ces diverses espèces de biens ayant été supprimées par la Révolution, les retraits auxquels donnait lieu leur aliénation disparurent également. Mais le Code Napoléon (art. 841) maintint le principe en faveur des successions. Toute personne successible d'un défunt a le droit d'écarter l'individu acquéreur de la part d'un des cohéritiers, moyennant le prix de cession. C'est ce qu'on appelle le retrait successoral. Aucune limite de temps n'est imposée à l'exercice de ce privilége.

RETZ, famille de Gévaudan d'où sont sortis les seigneurs de Bressoles et de La Bussière.

RETZ ou **RAIZ**, *pagus Ratiatensis*, pays de Bretagne qui occupait la partie du diocèse de Nantes située au midi de la Loire et dont Machecoul (Loire-inférieure) était le chef-lieu. D'abord baronnie, puis comté, il passa successivement dans les maisons de Chabot, de Laval et d'Annebault, et fut porté en mariage par la veuve de Jean d'Annebault, à Albert de Gondi, en la faveur duquel il fut érigé en duché-pairie par Henri III, en nov. 1581. De nouvelles lettres d'érection furent délivrées en février 1634 à Pierre de Gondi, comte de Joigny, à la mort duquel le duché fut de nouveau éteint. La terre de Retz passa ensuite dans la maison de Villeroy. (Voy. le *Cartulaire des sires de Rays*, par P. Marchegay, 1857, in-8°.)

RETZ ou **RAIZ** (Seigneurs de), branche de la maison de Laval. A cette branche appartenait: Gilles de Retz, maréchal de France, né vers 1406, supplicié près de Nantes, le 26 oct. 1440. Fils de Gui de Laval et de Marie de Craon, il devint orphelin en 1416. Riche et puissant, il se ruina par des prodigalités insensées, et finit par se livrer à d'abominables pratiques de sorcellerie et à la débauche la plus monstrueuse. Près de deux cents enfants périrent victimes de son infâme cruauté. Enfin, dénoncé par l'indignation publique, il fut arrêté, fit les aveux les plus complets, et fut condamné avec deux de ses serviteurs au dernier supplice. Il existe dans les archives de la Loire-Inférieure les originaux de son procès, dont la Bibliothèque nationale possède diverses copies plus ou moins complètes.

RETZ ou **RAIZ** (Albert de Gondi, duc de), maréchal de France, né à Florence, le 4 nov. 1522, mort à Paris, le 12 avril 1602. Fils aîné d'Antoine de Gondi, maître d'hôtel de Henri II (voy. Gondi),

il fit, grâce à Catherine de Médicis, et à son talent pour l'intrigue, un rapide chemin à la cour. Gentilhomme de la chambre, et maître de la garde-robe de Charles IX, il exerça sur ce prince une détestable influence, se distingua dans les guerres de religion, et fut l'un des principaux conseillers de la Saint-Barthélemy. Ambassadeur en Angleterre (1572), il fut créé marquis, maréchal de France et gouverneur de Provence (1573). Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, le nomma chevalier du Saint-Esprit, général des galères (1579), duc et pair (1581). — Il était devenu baron de Retz par son mariage (1565) avec Claude-Catherine de Clermont, veuve du baron de Retz, morte le 25 février 1603. = Henri de GONDI de RETZ, prélat, fils du précédent, né à Paris, en 1572, mort à Béziers, le 2 août 1622. Il fut nommé (1596) coadjuteur à l'évêché de Paris de son oncle Pierre de Gondi (voy. GONDI), auquel il succéda en 1598, puis cardinal (1618). — Son frère, Jean-François de GONDI, lui succéda à l'évêché de Paris qui, la même année, fut érigé en archevêché (1622) et mourut en 1654.

RETZ ou **RAIZ** (Jean-François-Paul de GONDI, cardinal de), célèbre homme politique et écrivain, né à Montmirail (Marne), en octobre 1614, mort à Paris, le 24 août 1679. Fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères (voy. GONDI) et chevalier de Malte à sa naissance; il fut ensuite destiné à l'Église et nommé chanoine de Notre-Dame de Paris (1627); ce qui ne l'empêcha pas de mener une vie de libertin et de duelliste. A dix-huit ans, il publia la *Conjuration de Fiesque*, voyagea en Italie, et à son retour, à la fin de 1638, entra dans la conspiration du comte de Soissons contre Richelieu. A la mort du premier (1641), il parut se tourner uniquement vers l'Église, et nommé (1643) coadjuteur de son oncle archevêque de Paris, fut sacré archevêque de Corinthe (1644). Sa jalousie de Mazarin, son ambition, sa vanité, et ce besoin d'intrigues et d'aventures qui fut le mobile de toute sa vie politique, le lança dans la première Fronde où, suivant son expression, « il fut l'âme qui fit mouvoir le corps. » Après la paix de Ruel, il se rapprocha de Mazarin, en haine de Condé et laissa arrêter les princes (1650). Bientôt il se brouilla de nouveau avec le cardinal contre qui il sut ameuter le duc d'Orléans, le Parlement et la bourgeoisie de Paris, et qu'il força à relâcher les princes. Condé, à peine revenu, le mécontenta tellement que le coadjuteur se rejeta dans le parti de la reine et fut désigné (1651) par Louis XIV au cardinalat où il fut promu en février 1652. Mais il recommença ses intrigues, fut arrêté (16 déc.), conduit à Vincennes, d'où il fut transféré au château de Nantes; il s'évada (8 août 1653), passa en Espagne, puis en Italie et à Besançon, et enfin en 1662 se décida à se démettre de l'archevêché de Paris dont la mort de son oncle (1654) l'avait mis en possession. Il reçut en échange l'abbaye de Saint-Denis et divers bénéfices, et retiré à Commercy dont la principauté lui appartenait, ne revint que de temps en temps à Paris. — Ses *Mémoires*, aujourd'hui son grand titre de gloire et dont le manuscrit original existe à la Bibliothèque nationale, sont l'un des monuments les plus remarquables de notre littérature. Ils parurent en 1717, 3 vol. in-8° et 4 vol. in-12, et depuis ont été réimprimés un très-grand nombre de fois et entre autres dans les collections de mémoires. Mais toutes les éditions données jusqu'ici, même la dernière, 1859, 4 vol. in-18, sont fautives. La meilleure a paru dans la collection des classiques français, Hachette, 1872 et suiv., in-8°.

RETZ (*N.*), médecin, écrivain, né à Arras, mort vers 1810.

RETZ. Voy. CLERMONT-TONNERRE.

REUCHLIN (Jean), pseudonyme de Richard Simon.

REUE (La) ou **LA RUE**, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Martin du Manoir.

REUGNY, maison du Nivernais, d'où sont sortis les seigneurs d'Arcy, de Faveray, de Lancray, de Tais, du Tremblay, de Riégot et de Saint-Gratien. (Voy. *L'Histoire de Berry*, par la Thaumassière).

REUILLY (Jean, baron DE), voyageur, né en 1780, en Picardie, mort à Pise le 22 février 1810.

REULE (La). Voy. LA RÉOLE.

RÉUNION ou **BOURBON** (Ile de la), île de la mer des Indes. Elle fut découverte en 1545 par le navigateur portugais Mascarenhas d'où lui vint ainsi qu'à l'Ile-de-France et à l'Ile Rodriguez, le nom de Mascareignes qu'elle porta jusqu'au milieu du siècle suivant. En 1642, la Compagnie française des Indes orientales à Madagascar en prit possession et en 1649 changea son nom en celui de Bourbon. L'île qui était déserte ne fut pendant assez longtemps fréquentée que par des flibustiers et il n'y eut un faible commencement de colonisation qu'en 1664. En 1767, elle passa ainsi que l'île de France entre les mains du gouvernement et atteignit alors une prospérité qui dura jusque dans les premières années de l'Empire. Attaquée le 8 juillet 1810, par 4000 Anglais et hors d'état de résister elle capitula le lendemain. Elle nous fut rendue en 1815, et reprit son nom de Bourbon qui a l'époque de la Révolution avait été changé en celui de Réunion, qu'elle a repris depuis 1848. — Son chef-lieu est Saint-Denis.

RÉUNION (Ordre impérial de la), ordre de chevalerie créé par Napoléon en octobre 1811, et destiné à remplacer l'ordre royal de l'*Union de la Hollande*.

REUVISIUM, S. Gildas-de-Ruys.

REVAY (Le), pseudonyme anagrammatique de Levayer de Boutigny.

RÉVEILLÉ-PARISE (Joseph-Henri), médecin et littérateur, né en 1782, à Nevers, mort le 28 sept. 1852, à Paris.

RÉVEILLÈRE-LEPEAUX (La). Voy. LA RÉVEILLIÈRE.

RÉVEILLON (Seigneurs de), de la maison d'Ancienville (Berry).

REVEL, *Rebellum*, ville du Languedoc (Haute-Garonne) où, en juillet 1381, Jean duc de Berry fut battu par Gaston Phœbus, comte de Foix. Les protestants s'en emparèrent et elle leur fut laissée comme place de sûreté par le traité de Nérac. Livrée le 25 oct. 1627 à Rohan qui fut battu près de là le 3 novembre suivant, elle fut reprise par Louis XIII qui la démantela.

REVEL (Seigneurs de), de la maison dauphinoise d'Alleman. = —, de la maison de Broglie. = —, de la maison dauphinoise de Flotte.

REVEL (Gabriel), peintre, né à Château-Thierry en 1643, membre de l'Académie (1683), mort à Dijon le 8 juill. 1712. — *Dame de la Cour de Louis XIV* (musée de Besançon); Trois *Portraits* (musée de Dijon). = Son fils JEAN, peintre, dessinateur, né à Paris le 6 août 1684, mort à Lyon le 5 décembre 1751.

RÉVÉLATION. L'obligation de révéler certains crimes était fort étroite avant la Révolution. Elle s'appliquait particulièrement aux cas de blasphèmes et crimes de lèse-majesté (1487, 1477, 1493). Ce fut sous l'inculpation de n'avoir pas révélé la conspiration de son ami Cinq-Mars que de Thou fut condamné à mort en 1642.

RÉVÉLATION DE SAINT-MICHEL, nom

sous lequel le 8 mai est désigné dans quelques anciens documents.

REVERCHON (Jacques), homme politique, né à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), en sept. 1746, mort à Nyon (Suisse), en juillet 1828. Député de Saône-et-Loire à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi, fut membre du comité de sûreté générale et remplit diverses missions en province. Il devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents (1797), puis (1799) du conseil des Anciens et s'opposa au 18 brumaire. Exilé comme régicide (1816), il se retira en Suisse.

RÉVÉREND ou **LE RÉVÉREND**, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Bougy.

RÉVÉREND (L'abbé Dominique), érudit, né à Rouen le 14 nov. 1648, mort à Paris le 26 juillet 1734.

REVERMONT, *Reversus Mons*, petit pays de la Bresse (Ain). Il s'étendait depuis le Pont-d'Ain, jusqu'à Coligny qui en était le lieu principal. Il appartenait à la maison de Coligny.

REVERONI DE SAINT-CYR (Jacques-Antoine), ingénieur, écrivain, né à Lyon en 1767, mort fou le 19 mars 1829.

REVERSUS MONS, Revermont.

RÊVES. On appelait ainsi en Provence un droit sur le passage des marchandises.

REVESSIO, RUESSIUM ou **VELLAVI**, Saint-Paulien, ou Rieumes, ou le Puy-en-Velay.

REVEST (Seigneurs du), de la famille provençale d'Arcussia. = —, de la famille provençale de Mathieu. = —, de la famille provençale de Noble. = —, de la famille provençale de Ripert. = —, de la famille provençale de Veteris. = —, de la maison de Vintimille.

REVESTE (Seigneurs du), de la maison de Grimaldi.

REVILLE (Seigneurs de), de la maison de Barbançois (Berry).

REVILLIACUM, Reuilly.

REVOIL (Pierre-Henri), peintre de genre, écrivain, né à Lyon le 13 juin 1776, mort à Paris le 19 mars 1842. — *L'anneau de Charles-Quint*, *la Convalescence de Bayard* (autrefois au Luxembourg); *la Prise de Bethléem et Philippe Auguste* (musée de Versailles); *l'Enfance de Giotto* (musée de Grenoble); *Charles-Quint à l'abbaye de Saint-Just* (musée d'Avignon).

REVOL, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs des Aveniers, du Pont-Beauvoisin, d'Anglières et de la Ramelière.

REWBELL ou **REUBELL** (Jean-François), homme politique, né le 8 oct. 1747, à Colmar, où il est mort, le 23 novembre 1807. Avocat au Conseil souverain d'Alsace, il fut élu par les bailliages de Colmar et de Schlestadt aux États généraux. Député du Haut-Rhin à la Convention, il fut envoyé à l'armée de Mayence, et absent à l'époque du procès de Louis XVI, il adhéra par lettre à sa condamnation. Membre du conseil des Cinq-Cents (sept. 1795), il fut nommé (1er nov.) membre du Directoire, et y resta jusqu'au 16 mai 1799 où il fut remplacé par Siéyes. Élu alors au conseil des Anciens, il rentra dans la vie privée après le 18 brumaire.

REY (Jean), médecin et chimiste, né au Bugue, (Dordogne), mort en 1645. = GUILLAUME, médecin, né à La Guillotière (Rhône), mort à Lyon le 10 février 1756. = JEAN-BAPTISTE, compositeur, né à Lauzerte (Lot) le 18 décembre 1734, mort à Paris le 15 juillet 1810. = JEAN, industriel et érudit, né à Montpellier, le 19 mai 1773, mort à Paris le 23 juillet 1849. = CLAUDE, prélat, né le 27 nov. 1773 à Aix (Provence) où il mourut le 17 août 1858. Appelé au siége épiscopal de Dijon (9 juillet 1831), il fut le premier évêque nommé par Louis-Philippe, et éprouva, pour ce motif, de grandes difficultés à voir sa nomination ratifiée par le pape et ne put trouver un évêque de France qui voulût le sacrer. Les démêlés qu'il eut avec son clergé et son grand-vicaire, M. Morlot, furent tels que fatigué d'une lutte incessante, il donna sa démission en juin 1838, et fut fait chanoine de Saint-Denis.

REY (Ant.-Gabr.-Venance), général, né le 22 sept. 1768 à Milhau (Aveyron), mort en 1836. = PHILIPPE, général, membre de la Constituante (1848), né à la Bastide (Tarn) le 9 juil. 1793, mort le 31 juillet 1860.

REY (Louis-Emmanuel), général de division, né à Grenoble le 13 septembre 1769, mort à Paris le 18 juin 1846. Il défendit en 1813 Saint-Sébastien contre les Anglo-Portugais.

REY-DUSSEUIL (Antoine-François-Marius), écrivain, né le 12 juil. 1800 à Marseille, où il est mort le 3 mai 1850.

REYBAUD (Joseph-Charles), journaliste, né à Marseille, le 10 janv. 1801, mort à Ville-d'Avray, en oct. 1864. = Sa femme Henriette-Et.-Fanny ARNAUD, romancière, née à Aix, le 13 déc. 1802, morte en janvier 1871. Un grand nombre de ses romans ont été publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*.

REYMOND (Henri), prélat, né à Vienne (Isère), le 21 nov. 1737, mort à Dijon, le 20 fév. 1820. Élu (1792) évêque constitutionnel du département de l'Isère, en remplacement de Pouchot, il fut emprisonné pendant la Terreur, assista au concile de 1797, donna sa démission (1801), et fut nommé (1802) évêque de Dijon, puis baron (1808). Son attachement à Napoléon le fit, à la 2e Restauration, éloigner de son diocèse jusqu'en 1817.

REYN (Jean de), peintre, élève de Van Dyck, né en 1610, à Dunkerque, où il mourut le 20 mai 1678. — *La Famille de Leys* (musée de Dunkerque).

REYNARDE (La), seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), avec titre de comté renouvelé en 1723, en faveur du comte du Muy.

REYNAUD (L'abbé Marc-Antoine), écrivain, janséniste, né à Limoux (Aude), vers 1717, mort à Auxerre, le 23 oct. 1796.

REYNAUD (Antoine-André-Louis, baron), mathématicien, examinateur pour l'École polytechnique (1807-1837), né le 12 sept. 1771, à Paris, où il est mort le 24 fév. 1844.

REYNAUD (Jean), philosophe et homme politique, né à Lyon, le 14 fév. 1806, mort le 28 juin 1863. Parent de Merlin de Thionville qui fut son tuteur, il entra à l'École polytechnique (1824), puis dans le corps des Mines, donna sa démission (1830) et s'attacha au saint-simonisme; mais il ne tarda pas à se trouver en lutte avec Enfantin, et se sépara de la société lorsque celle-ci s'établit à Ménilmontant. Dans le procès de la société des Droits de l'homme, qui fut jugé par la Cour des pairs (1833), il défendit M. Guinard, et pour une lettre collective des défenseurs où, à son insu, on avait apposé son nom, il fut condamné à la prison. En 1835, il fonda avec Pierre Leroux l'*Encyclopédie nouvelle*, et développa ses idées philosophiques dans des articles qu'il réunit plus tard (1854) sous le titre de *Ciel et Terre*, ouvrage condamné par un concile réuni à Périgueux, et qui eut plusieurs éditions. Député de la Moselle à l'Assemblée nationale (1848), et sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique pendant le ministère de Carnot, il fut élu membre du conseil d'État (mars, 1849), et quelque temps après en sortit par la voie du sort. Outre de nombreux articles dans la *Revue encyclopédique*, et dans le *Magasin pittoresque*,

on a de lui *Minéralogie des gens du monde*, 1836, in-18; et un choix de lettres de Merlin de Thionville, 1861, in-8°. On a réimprimé en volumes divers articles de l'*Encyclopédie nouvelle* sous les titres de *Considérations sur l'esprit de la Gaule*. — *Œuvres choisies*, 1866, 4 vol. in-8°.

REYNEAU (Charles), oratorien, géomètre, associé libre de l'Acad. des sciences, né à Brissac (Maine-et-Loire), mort à Paris, le 24 fév. 1728.

REYNIE (Nicolas-Gabriel de la), administrateur, né à Limoges en 1625, mort à Paris, le 14 juin 1709. Maître des requêtes (1661), il fut nommé (mars 1667) à la charge de lieutenant de police qui venait d'être séparée de celle du lieutenant civil. Il devint ensuite conseiller d'État (1680), commissaire rapporteur, puis président de la *Chambre ardente*, instituée pour juger l'affaire des poisons et où il joua un assez triste rôle. Il quitta sa charge en 1697.

REYNIER (Jean-Louis-Ébenezer, comte), général, né le 14 janvier 1771, à Lausanne, d'une famille de réfugiés dauphinois, mort le 27 février 1814, à Paris. Il s'engagea dans l'artillerie (1792), devint rapidement général de brigade (1795), général de division (1796), fit l'expédition d'Égypte, et fut à son retour (1801) disgracié quelque temps par suite de son amitié pour Moreau dont il avait été chef d'état-major. Attaché à l'armée d'Italie (1805), il contribua à la conquête du royaume de Naples, fut nommé par Murat (1808) ministre de la guerre, servit dans la campagne d'Autriche (1809), puis en Espagne et en Portugal, et fut fait prisonnier à Leipzig. Il avait été créé comte en 1809. = JEAN-LOUIS-ANTOINE, frère aîné du précédent, naturaliste, né le 25 juillet 1762, à Lausanne, où il est mort, le 17 déc. 1824. Il fut attaché à l'expédition d'Égypte, puis devint sous Joseph, administrateur des Calabres, et sous Murat, directeur général des postes.

REYNIER DE BRIANÇON (Louis), poëte provençal, né à Aix, en 1598, mort le 16 déc. 1670.

REYNOSA (Bataille de). Voy. ESPINOSA.

REYRAC (L'abbé François-Philippe de LAURENS de), littérateur, né au château de Longeville, dans le Limousin, le 29 juillet 1734, mort à Orléans, le 21 déc. 1781.

REYRE (Joseph), jésuite, prédicateur, né à Eyguieres (Bouches-du-Rhône), le 25 avril 1735, mort à Avignon, le 4 fév. 1812.

REZÉ ou **REZAY**, terre et seigneurie de Bretagne (Loire-Inférieure) qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en comté (avril 1672) en faveur d'Yves de Monti, vicomte de Rezé.

REZÉ (Seigneurs de), de la maison de Linières.

RHÉAL (Sébastien). Voy. CESENA.

RHEDONES. Voy. REDONES.

RHEINFELD ville de Souabe. Le duc de Weimar y fut battu le 28 fevrier 1638 par les Impériaux qu'il y defit complétement quelques jours après, le 3 mars. Créquy y mit en deroute le duc de Lorraine le 6 juillet 1678. Les Français l'assiégèrent inutilement en janvier 1693.

RHEINFELS, forteresse de la régence de Cologne (Prusse). Elle fut assiégée en vain en 1672 par les Français qui la prirent le 2 nov. 1794 et la démantelèrent.

RHENUS, le Rhin. — Deux dédicaces au Rhin ont été trouvées : l'une, sans date, à Stein (Suisse), est ainsi conçue : « Au fleuve le Rhin ; » l'autre, aux environs de Cologne, porte : « A Jupiter, très-bon, tres-grand et au génie du lieu, et au Rhin. » Elle est de 190, après J. C.

RHETICE (S.), évêque d'Autun, de 310 à 334. Sa fête, le 19 ou le 25 juillet.

RHIBA D'ACUNENGA, pseudonyme anagrammatique de Brahin du Cange.

RHIN (Ligue du), ligue qui s'organisa le 15 août 1658 entre plusieurs princes et États d'Allemagne, sous la protection de la France, contre la maison d'Autriche. =— (Confédération du). Voy. CONFÉDÉRATION.

RHIN (Départ. du Bas-). Ce départ., formé de la basse Alsace, était borné au N. par le dép. de la Moselle et la Bavière rhénane; à l'E. par le Rhin qui le séparait du grand duché de Bade; au S., par le dép. du Haut-Rhin, à l'O. par les dép. des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle ; chef-lieu, Strasbourg. Cédé à la Prusse en 1871.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique du département du Bas-Rhin*, 1811, in-4°; Guadet, *Description du Bas-Rhin*, 1834, in-8°; et les *Annuaires* du département.

RHIN (Département du Haut-). Ce département, formé de la haute Alsace (moins Schlestadt et Marckolsheim, incorporés dans le Bas-Rhin, les principautés de Montbéliard et de Mandeure, incorporées dans le Doubs) et du pays de Mulhouse, était borné au N. par le départ. du Bas-Rhin; à l'E., par le Rhin qui le séparait du grand-duché de Bade; au S., par la Suisse (cantons de Bâle et de Berne); au S. O., par le département du Doubs; à l'O., par le départ. des Vosges et de la Haute-Saône. Chef-lieu, Colmar. Cédé à la Prusse en 1871, moins le territoire de Belfort.

BIBLIOGRAPHIE. A. Penot, *Statistique du département du Haut-Rhin*, 1831, in-4°; P. de Golbéry, *L'Histoire et les antiquités du Haut-Rhin*, 1833, in-4°; Dufau, *Description du Haut-Rhin*, 1834, in-8°; G. Stoffel, *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*, 1868, in-4°.

RHIN-ET-MOSELLE (Département de). Ce département, formé d'une partie des électorats de Trèves et de Cologne et du duché de Simmern réunis à la France par le traité de Lunéville, était borné au N. par le département de la Roër; à l'E., par le Rhin; au S., par le département du Mont-Tonnerre; à l'O., par le département de la Sarre. Chef-lieu, Coblentz. Il fut séparé de la France en 1814.

RHINBERG, ville forte de la régence de Cologne. Elle fut prise par les alliés, le 9 février 1703, et le 15 oct. 1760, par le marquis de Castries qui, le lendemain, battit les Hanovriens.

RHINFELD. Voy. **RHEINFELD**.

RHINFELS. Voy. RHEINFELS.

RHODANUS, le Rhône.

RHODANUSIA ou **RHODA**, ville fondée vers le Xe siècle avant J. C., par les Rhodiens. On croit qu'elle a existé sur l'emplacement où se sont élevées la tour de Matafère, sous Charlemagne, et la ville d'Aigues-Mortes, sous saint Louis. Au Ier siècle avant J. C., elle était un des comptoirs des Massaliotes; mais, du temps de Pline, elle était déjà ruinée.

RHODES (Seigneurs de), de la maison de Pot.

RHODES (Alexandre de), jesuite, missionnaire, philologue, né le 15 mars 1591, à Avignon, mort le 5 nov. 1660, en Perse. — *Dictionarium annamiticum, lusitanum et latinum*, 1651, in-4°. = JEAN, de la même famille, médecin, né à Lyon, vers 1635, y mourut le 13 avril 1695.

RHÔNE (Département du). Ce département, formé du Lyonnais et d'une partie du Beaujolais, est borne au N. et au N. O. par le département de Saône-et-Loire; à l'E., par la Saône qui le sépare du département de l'Ain, et par le Rhône qui le sépare du département de l'Isère ; au S. et à l'O, par le département de la Loire. Chef-lieu, Lyon.

BIBLIOGRAPHIE. Brégot du Lut, *Archives historiques du département du Rhône*, 1824 et suiv., et 1832, 2 vol. in-8°; Le Boitel, *Album du Lyon-*

nais, 1843, in-4°; Ad. Joanne, *Géographie du département du Rhône*, 1869, in-12.

R'HOONE (Lord), anagramme de Honoré, pseudonyme de Honoré de Balzac.

RHUBARBINI DE PURGANDIS, pseudonyme de Servan.

RIADOU (Seigneurs de), branche de la maison de Rechignevoisin (Poitou).

RIÆCTUS, la Rance, rivière qui se jette dans la mer, près de Saint-Malo.

RIAMBOURG (J.-B.-Claude de), magistrat, écrivain, né le 24 janv. 1776, à Dijon, où il est mort, le 16 avril 1837.

RIAND JHEVY, pseudonyme anagrammatique de Jehan Divry.

RIANS, terre et seigneurie de Provence, érigée en marquisat (déc. 1657), en faveur de Claude de Fabri, dont la fille porta le marquisat dans la maison de Valbelle.

RIANTS, famille du Perche, d'où sont sortis les seigneurs de Villeray, de la Brosse et les marquis de Riants.

RIBAS (Seigneurs de), de la maison de Cambis (Provence).

RIBAUDS. Sous Philippe Auguste, on appelait de ce nom les soldats, que l'on désigna plus tard sous le nom d'aventuriers et d'enfants perdus; de là vint que leur nom ne tarda pas à être synonyme de débauchés et de coquins; et l'on créa même le féminin *ribaude*, avec la même acception. Les *ribauds* avaient un chef qui portait le titre de roi et dont l'office était fort considérable. Il avait juridiction sur certaines matières dans la maison royale et dans le royaume. Ainsi il avait la surveillance des vagabonds et des filous, la police de la maison du prince, de tous les jeux de hasard qui se jouaient pendant les voyages de la cour, et des filles de joie qui, jusqu'au milieu du XVI° siècle, et peut-être plus tard, suivaient toujours le roi. Elles étaient tenues, chaque année, pendant le mois de mai, de faire le lit du roi des ribauds. Le nom de celui-ci fut supprimé sous Charles VII; mais ses fonctions passèrent au grand prévôt de l'hôtel.

RIBAULT (Jean de), navigateur, né à Dieppe, vers 1520, massacré au fort Caroline (Floride), en 1565. Mis (1562) à la tête de l'expédition que Coligny organisa pour aller fonder une colonie calviniste en Amérique, il débarqua à l'embouchure du Rio San Mateo, et, après avoir reconnu une assez grande étendue de côtes et bâti sur l'île de Lemon (Caroline du sud) un fort qui fut bientôt abandonné, il revint à Dieppe. Il en repartit (1565) avec une nouvelle expédition; mais peu de temps après son arrivée au fort, sa flottille fut dispersée par la tempête et lui-même, attaqué dans ses retranchements, fut massacré avec tous les colons par les Espagnols. Ce massacre fut vengé par de Gourgues. (Voy. ce nom.)

RIBAUVILLE (Seigneurs de), de la maison de Flavigny (Cambrésis).

RIBEIRET (Seigneurs de), de la maison de Chabestan.

RIBEMONT, *Ribodi Mons*, ville de Picardie (Aisne) avec une abbaye de bénédictins, fondée en 1083 et du diocèse de Laon. Elle fut prise et reprise bien des fois au XII° siècle et pendant la guerre de Cent ans, et au XVII° siècle. En 1653, pour la dernière fois, elle fut prise et brûlée par Condé.

RIBEMONT (Pompée de), pseudonyme de J. Boucher.

RIBERAC, vicomté du Périgord (Dordogne), érigé en comté en 1595 en faveur d'Armand d'Aydie.

RIBERPRÉ (Seigneurs de), de la maison de Mouy (Picardie).

RIBES (Las-), terre et seigneurie du Rouergue (Aveyron), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en baronnie (novembre 1605) en faveur de Jacques d'Hebles.

RIBES (Seigneurs de), de la maison du Prat.

RIBES (François), chirurgien, médecin en chef de l'Hôtel des Invalides, né le 4 sept. 1770 à Bagnères de Bigorre, mort le 21 février 1845.

RIBIÉ (César-François), auteur dramatique et acteur, né à Paris, le 18 octobre 1755, mort à la Martinique en 1830.

RIBIER, famille d'où sont sortis les seigneurs de Villebrosse. =—, famille d'où sont sortis les seigneurs de Cortereaux et de Lisy.

RIBIER (Guillaume), historien, né en 1578 à Blois, où il est mort le 21 janvier 1663. Il fut président au présidial de Blois, député aux États généraux de 1614 et conseiller d'État. — *Lettres et Mémoires sur les règnes de François I*er, *de Henri II et de François II*, 1666, 2 vol. in-fol. = Son frère, JACQUES, publiciste, conseiller au parlement de Paris (1591), mort après 1630.

RIBIERS, terre et seigneurie du Dauphiné (Hautes-Alpes) érigée en comté (janvier 1711) en faveur de Cosme-Alphonse de Valbelle.

RIBIT (Jean), *Ribittus*, philologue, né en France ou en Savoie; il professait le grec à Lausanne vers 1541.

RIBODI MONS, Ribemont.

RIBOISIÈRE. Voy. LA RIBOISIÈRE.

RIBOUD (Thomas-Philibert), homme politique, écrivain, né le 24 oct. 1755 à Bourg en Bresse, mort le 6 août 1835, à Jasseron (Ain).

RIBOUTTÉ (Charles-Henri), chansonnier, né à Commercy, le 10 octobre 1708, mort en 1740.

RIBOUTTÉ (François-Louis), auteur dramatique, né à Lyon en 1770, mort à Paris en février 1834.

RIC (Seigneurs de la), de la famille de Roux (Dauphiné).

RIC (La). Voy. LARIC.

RICARD. Par lettres de juin 1718, les terres de Vaquières, Joyeuse-Garde et Sainte-Foi, en Provence (Var) furent érigées en marquisat, sous le nom de Ricard, en faveur de Louis-Hercule de Ricard.

RICARD, maison d'où sont sortis les seigneurs d'Acier, de Genouillac, de Gourdon et de Vaillac. =—, famille d'où sont sortis les seigneurs de Chevalleraye.

RICARD (Jean-Marie), jurisconsulte, né en 1622 à Beauvais, mort en 1678 à Paris.

RICARD (Ét.-Pierre-Silvestre), général, pair de France (1815), né à Castres le 31 décembre 1771, mort au château de Varès (Aveyron) le 6 déc. 1843.

RICARD (L'abbé Dominique), littérateur, né à Toulouse le 23 mars 1741, mort à Paris le 28 janvier 1803. Il a traduit les œuvres complètes de Plutarque (1783-1799).

RICARD (Auguste), fécond romancier, né à Lyon en 1799, mort le 30 janvier 1841.

RICARD (Auguste), dit *de Montferrand*, architecte, né à Chaillot le 4 janvier 1786, mort le 11 juillet 1858 à Saint-Pétersbourg, où il était établi depuis 1815. Il a achevé dans cette ville l'église Saint-Isaac dont il a donné une description, 1845-48, in-fol.

RICARD (M. Fortuné), pseudonyme de Mathon de la Cour.

RICARDUS (Sanctus), Saint Riquier.

RICARDUS (Antonius), pseudonyme de Steph. Deschamps.

RICCI (Sébastien), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1718), né en 1662, mort le 13 mai 1734, âgé de 72 ans.

RICCOBONI (Louis), comédien et littérateur,

né à Modène vers 1674, mort à Paris le 6 déc. 1753. = Sa femme, Hélène-Virginie Baletti, actrice et littérateur, née à Ferrare en 1686, morte à Paris le 29 décembre 1771. = Leur fils, Antoine-François, acteur et auteur dramatique, né à Mantoue en 1707, mort à Paris le 15 mai 1772. = Marie-Jeanne Laborar de Mézières, femme du précédent, actrice et romancière, née à Paris en 1714, y mourut le 6 décembre 1792.

RICEY, *Riceium*. La baronnie de Ricey (Aube) fut érigée en marquisat (nov. 1718) en faveur de J. B. de Pomereu.

RICEY (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

RICHARD, duc de Bourgogne, fils et successeur de Théodoric, comte d'Autun. Beau-frère de Charles le Chauve, il dépouilla d'une partie de ses États son frère Boson, roi de Provence, et battit les Normands en diverses rencontres. De sa femme Adélaïde, sœur de Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne transjurane, il laissa : Raoul, devenu en 923 roi de France, Hugues le Noir et Ermengarde, qui lui succédèrent.

RICHARD Ier, dit *Sans Peur*, duc de Normandie, né en 935, mort en 996. A la mort de son père Guillaume Longue-Épée (943), il fut emmené par Louis d'Outremer, put s'échapper et grâce à l'appui d'une armée danoise, le roi, qui avait envahi la Normandie, fut vaincu et pris (944). Il avait épousé en premières noces la fille de Hugues le Grand comte de Paris, Emma, dont il eut Richard II qui suit. De sa seconde femme, Gonnar, il eut Robert, archevêque de Rouen ; Mauger, comte de Corbeil, et Emma femme d'Éthelred, roi d'Angleterre. = Richard II, dit *le Bon*, duc de Normandie, fils et successeur de Richard Ier (996), mort à Fécamp en 1027. Il eut (997) à réprimer une terrible insurrection de paysans, fut l'allié du roi Robert contre les seigneurs bourguignons, repoussa une invasion des Anglais, et peu de temps avant sa mort fit ravager la Bourgogne. = Richard III, duc de Normandie, fils et successeur du précédent (1027), mort en 1028, après avoir réprimé une révolte de son frère Robert Ier qui lui succéda.

RICHARD, archevêque de Rouen, fils aîné de Robert Ier, duc de Normandie; il lui succéda dans le comté d'Évreux (1037), assista à la bataille d'Hastings (1066) et mourut le 13 décembre 1067.

RICHARD, vicomte de Carlat et de Lodève, acquit (1096) de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le comté de Rodez, et mourut avant 1135.

RICHARD (Claude), jésuite, mathématicien, né en 1589, à Ornans (Doubs), mort le 20 octobre 1644, à Madrid.

RICHARD (Jean), moraliste, né en 1638, à Verdun (Meuse), mort le 24 fév. 1719, à Paris.

RICHARD (L'abbé René), écrivain, historiographe de France, né le 23 juin 1654, à Saumur, mort le 21 août 1727, à Paris. — *Histoire du P. Joseph*, 1702, in-12; *Le Véritable P. Joseph*, ouvrage qui est la contre-partie du premier.

RICHARD (Charles-Louis), dominicain, écrivain ecclésiastique, né à Blainville-sur-l'Eau (Meurthe), en avril 1711, fusillé à Mons, le 16 août 1794. Pendant la Révolution, il émigra en Belgique où il publia contre la France : *Des droits de la maison d'Autriche sur la Belgique* et *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ avec les Français qui ont tué leur roi.* Ces pamphlets le firent traduire devant une commission militaire, lorsque l'armée française eut envahi la Belgique et condamner à mort. — *Analyse des conciles*, 1772-77, 5 vol. in-4°; *Bibliothèque sacrée*, 1760, 5 vol. in-fol.

RICHARD (L'abbé François), poëte, né en 1730, à Limoges, où il est mort, le 4 août 1814. Il a écrit en patois limousin.

RICHARD (Louis-Claude-Marie), habile botaniste, membre de l'Institut, né à Versailles, le 4 septembre 1754, mort à Paris, le 7 juin 1821. = Son fils, Achille, botaniste, professeur à la Faculté de médecine, né le 27 avril 1794 à Paris, où il est mort le 5 août 1852. — *Éléments de botanique et de physiologie végétale*, 1819, in-8°, souvent réimprimé; *Botanique médicale*, 1823, 2 vol. in-8°.

RICHARD (Joseph-Charles), conventionnel, né en 1752 à la Flèche, mort à Saintes le 17 août 1834. Il fut préfet sous l'Empire, pendant les Cent-Jours et sous les deux Restaurations, et ne fut point exilé en 1816 bien que régicide.

RICHARD (François), dit *Richard-Lenoir*, du nom de son associé, industriel, né au Trelet (Calvados), le 16 avril 1765, mort à Paris le 19 octobre 1830. — *Mémoires*, 1837, in-8°.

RICHARD (Jules), publiciste, député du département des Deux-Sèvres à la Constituante (1848), né le 1er janvier 1810 à La Mothe-Saint-Hérave (Deux-Sèvres), mort en juillet 1868.

RICHARD, pseudonyme du P. Gerberon.

RICHARD *de Barbezieux*, troubadour, né vers 1200, au château de Barbezieux près de Saintes, mort en Espagne, vers 1270. Raynouard a publié quelques-unes de ses poésies.

RICHARD DE HAUTESIERCK (Le baron François-Marie), médecin, mort vers 1780. — *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires*, 1766-72, 2 vol. in-4°.

RICHARD DE LISON, trouvère du XIIe siècle, l'un des auteurs du *Roman du Renart*.

RICHARD *de Poitiers*, moine de Cluni, chroniqueur du XIIe siècle, né dans le Poitou. On a sous son nom une chronique dont il existe trois rédactions différentes publiées, l'une par Martène, la seconde, par Muratori, et la troisième, dans le tome XII des Historiens de France.

RICHARD *de Reims*, franciscain, écolâtre de Reims vers 1370. — On a de lui des homélies.

RICHARD *de Saint-Victor*, théologien, né en Écosse, mort vers 1173, à Paris, à l'abbaye de Saint-Victor, dont il fut prieur.

RICHARD *le Pèlerin*, poëte du XIIe siècle. — *La chanson d'Antioche*, poëme contenant le récit de la première croisade, et publié par M. P. Paris, 1848. La marquise de Sainte-Aulaire en a donné, 1862, in-8°, une traduction en prose.

RICHARDIÈRE (La). Voy. Masson.

RICHARDOT (François), théologien, évêque d'Arras (1561), né à Morey-Vieille-Eglise (Haute-Saône) en 1507, mort à Arras le 26 juillet 1574. = Son neveu Jean Grusset-Richardot, président du conseil d'Artois, l'un des négociateurs de l'Espagne au traité de Vervins, né à Champlitte (Haute-Saône), en 1540, mort à Arras en 1609. = Jean, fils du précédent, évêque d'Arras (1602), puis archevêque de Cambrai (1610), né à Arras, mort à Cambrai le 28 février 1614.

RICHARVILLE (Seigneurs de), de la maison de Prunelé.

RICHAUD, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Servoules, de Beaudinar et de Toard. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

RICHE (Claude-Antoine-Gaspard), naturaliste, né le 20 août 1762, à Chamelet (Rhône), mort le 5 décembre 1797, au Mont-Dore (Rhône). Il fit partie de l'expédition d'Entrecasteaux à la recherche de la Pérouse.

RICHEBOURG (Seigneurs de), de la famille de Jassaud (Provence). = —, de la famille de Toustain (Normandie).

RICHEBOURG. Voy. Porcher.

RICHECOURT, terre et seigneurie du Barrois (Meuse), érigée en baronnie par lettres du duc de Lorraine Léopold (10 mars 1722), en faveur de Ch. Ign. de Nay.

RICHELET (César-Pierre), lexicographe, littérateur, né à Cheminon-la-Ville (Marne), en 1631, mort à Paris, le 23 novembre 1698. — *Dictionnaire des rimes* (1667); *Dictionnaire français* (1680); *Commentaires de la langue française* (1694). = CHARLES-JOSEPH, écrivain, né au Mans en 1804, mort à Luc (Calvados), le 1er sept. 1850.

RICHELIEU, *Ricolocus*, terre et seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire), qui, réunie aux seigneuries de Mirebeau, l'île-Bouchard, Foix-la-Vineuse, etc., fut érigée en duché et pairie (août 1631) en faveur du cardinal de Richelieu et de ses hoirs mâles et femelles.—Voy. DUPLESSIS-RICHELIEU.

RICHELIEU (Armand-Jean-du PLESSIS de), cardinal-duc, l'un des plus grands hommes d'État de la France, né le 5 sept. 1585 à Paris, où il est mort le 4 déc. 1642. Troisième fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de la Porte, il fut d'abord destiné à la carrière militaire, puis se livra à l'étude de la théologie. En 1606, malgré sa jeunesse, il succéda à son frère Alphonse dans l'évêché de Luçon et fut sacré à Rome le 16 avril 1607. Il prêcha plusieurs fois avec succès et fut député du clergé du Poitou aux États généraux de 1614 où il joua un rôle considérable. Premier aumônier d'Anne d'Autriche, conseiller d'État, il entra (nov. 1616), grâce à la protection de la reine-mère et du maréchal d'Ancre, dans le conseil du roi, comme secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères. L'assassinat de Concini (1617) le fit sortir du conseil et il suivit Marie de Médicis exilée à Blois. En 1618 il fut relégué à Avignon et y publia une *Instruction du chrétien* qui eut un très-grand succès. Quand en 1619 Marie se fut évadée de Blois, il fut choisi par le duc de Luynes pour faire la paix entre le fils et la mère (1620) et deux ans après (1622) il reçut le chapeau de cardinal. Il ne rentra au conseil qu'en 1624 (19 avril), et le marquis de la Vieuville, surintendant des finances, ayant donné sa démission (12 août), Richelieu devint chef du conseil, malgré l'antipathie que Louis XIII montra toujours pour lui. Il reprit dès lors la grande politique de Henri IV, l'unification de la France à l'intérieur et l'abaissement de la maison d'Autriche. Prince de l'Église, il n'hésita pas à s'allier aux protestants, chassa les Impériaux des Grisons et les soldats du pape de la Valteline (1624-1625), soumit les calvinistes qui avaient pris les armes, et conclut avec l'Espagne le traité de Monçon (1626). Mais il eut désormais à lutter contre des cabales, des intrigues, des complots sans cesse renaissants, qui jusqu'à sa dernière heure menacèrent son pouvoir et sa vie, et où entrèrent Gaston d'Orléans, frère du roi, Anne d'Autriche et les plus hauts seigneurs de la cour. (Voy. CHALAIS.) Au moment où il allait mettre à exécution ses vastes projets, Buckincgham, à la tête d'une flotte formidable, envahit l'île de Ré (1627). La Rochelle et le Bas-Languedoc se soulevèrent. Grâce à l'habileté et à la persévérance du cardinal qui s'était fait nommer grand-maître et surintendant général de la navigation (1627), les Anglais furent chassés, la Rochelle après une résistance héroïque capitula (1628) et la paix d'Alais (28 juin 1629) anéantit en France le protestantisme comme parti politique. Une guerre menée rigoureusement contre le duc de Savoie et l'Espagne pour la délivrance de Casal et de Mantoue (1629-1630) amena le traité de Cherasco (6 avril 1631). Une nouvelle conspiration faillit le renverser; mais il triompha à la journée des Dupes (1630) (voy. ce mot); la reine-mère dut bientôt s'enfuir à Bruxelles, Gaston en Lorraine d'où une armée française (1631) le força d'aller rejoindre sa mère, et le maréchal de Marillac fut envoyé au supplice (1 mai 1632). Quelques mois après, Gaston et Montmorency prenaient les armes en Languedoc et celui-ci fait prisonnier au combat de Castelnaudari (1er sept.) était décapité à Toulouse (30 oct.).

Après avoir conclu des alliances avec la Suède, les protestants d'Allemagne et Bernard de Weimar, Richelieu se décida enfin à déclarer la guerre à la maison d'Autriche. Mais les Impériaux envahirent la Picardie (1636) et il fallut d'immenses efforts pour les en chasser. Ce ne fut qu'à partir de 1640 que les armes de la France prirent un ascendant marqué. (Voy. la chronologie à l'article FRANCE.) L'Artois, la Cerdagne et le Roussillon furent conquis, le Portugal et la Catalogne soulevés contre l'Espagne. Toutefois la tyrannie du ministre qui avait abaissé tous les pouvoirs devant lui, et la misère publique amenèrent révoltes et complots. Les insurrections des *Croquants* et des *Va-nu-pieds* furent étouffées dans le sang, et enfin une dernière conspiration plus formidable que toutes les autres s'organisa contre le cardinal qui se mourait. Le secret lui en fut révélé, on ne sait point encore par qui. Cinq-Mars et de Thou périrent à Lyon sur l'échafaud (12 septembre 1642) et le duc de Bouillon ne conserva la vie qu'en livrant sa forteresse de Sedan. Environ trois mois plus tard, Richelieu expirait.

Richelieu qui fonda l'Académie française (1636), et avait de grandes prétentions littéraires que ne justifièrent point les mauvaises pièces qu'il fit jouer sur un théâtre à lui (*la Grande pastorale*, *les Thuileries*, *l'Aveugle de Smyrne*, *Mirame*), a laissé des *Mémoires* (1620-1628) et une *Succincte narration de toutes les actions du roi*, qui sont de la plus haute importance et ont été imprimés dans les Collections Petitot et Michaud-Poujoulat. Son *Testament politique*, dont l'authenticité a été vivement attaquée par Voltaire, a paru 1687-1696, 2 vol. in-12. Enfin sa *Correspondance* a été publiée par M. Avenel dans la collection des *Documents inédits*, 1853 et suiv.

RICHELIEU (Alphonse-Louis du PLESSIS de), dit le cardinal de Lyon, frère aîné du précédent, né à Paris en 1582, mort à Lyon, le 23 mars 1653. Évêque de Luçon (1600), il se démit de son évêché (1605) en faveur de son frère et se fit chartreux à la Grande-Chartreuse (1606), d'où le cardinal le tira pour le faire archevêque d'Aix (1626), puis (1628) archevêque de Lyon. En 1629, il fut créé cardinal.

RICHELIEU (Louis-François-Armand du PLESSIS, duc de), maréchal de France (1748), membre de l'Académie française (1720), né le 13 mars 1706 à Paris, où il est mort le 8 août 1788. Petit-neveu des précédents et fils d'Armand Jean Wignerod du Plessis, duc de Richelieu, et d'Anne-Marguerite d'Acigné, il porta d'abord le titre de duc de Fronsac. Dès sa plus tendre jeunesse, il se signala à la cour par ses galanteries et ses intrigues qui le firent mettre deux fois à la Bastille (1711, 1719), fut envoyé ambassadeur à Vienne (1725), se distingua à la bataille de Fontenoy (1745), à Gênes qu'il défendit contre les Autrichiens (1747), s'empara de Minorque (1756), et mis à la tête de l'armée de Hanovre, il conquit rapidement l'électorat où il commit d'énormes dilapidations. Rappelé (1758), il passa le reste du règne de Louis XV mêlé aux intrigues les plus honteuses et les plus viles qui s'agitaient autour du roi et de ses maîtresses. Ses dernières années furent troublées par un scandaleux procès avec

une Mme de Saint-Vincent. On a sous son nom des *Mémoires* publiés par Soulavie, 1790, 9 vol. in-8°. Sa *Correspondance* de 1756 à 1758 a été éditée par le général Grimoard, 1789, in-8°.

RICHELIEU (Fernand-Emmanuel-Sophie-Septimanie du PLESSIS, duc de), petit-fils du précédent, homme d'État, pair de France (1814), membre de l'Académie française (1816), né le 25 septembre 1766 à Paris, où il est mort le 17 mai 1822. Premier gentilhomme de la chambre, il émigra (1789), alla servir contre les Turcs en Russie, où il devint lieutenant général et où il retourna (1802), après un court séjour en France. Gouverneur d'Odessa (1803) et de la Nouvelle-Russie (1804), il déploya dans ces hautes fonctions une capacité égale à son intégrité. Revenu en France à la Restauration, il fut nommé ministre des affaires étrangères et président du conseil (26 septembre 1815), et, grâce à son influence sur l'empereur Alexandre, il parvint à faire apporter quelque adoucissement aux traités que nous imposèrent les alliés. Il quitta le ministère le 29 décembre 1818, y rentra le 20 février 1820, et y resta jusqu'au 14 décembre 1821.

RICHELOT (Henri-Ange-Jules-François), économiste, né à Nantes le 17 octobre 1811, mort en octobre 1864.

RICHEMONT (Seigneurs de), de la maison d'Amerval (Hainaut). =—, de la maison de le Bouex (Manche). =—, de la maison de Harpedane.

RICHEMONT (Louis-Auguste CAMUS, baron de), général, né le 31 décembre 1770, à Montmarault (Allier), mort près de cette ville, le 22 août 1853. Il fut député, de 1827 à 1837. — *Mémoires*, 1858, in-8°.

RICHEMONT, duc de Bretagne. Voy. ARTHUR III.

RICHEPANSE (Antoine), général, né le 25 mars 1770, à Metz, mort le 8 septembre 1802, à la Guadeloupe dont il était gouverneur. Général de brigade (1796), général de division (janvier 1800), il se couvrit de gloire la même année dans la campagne d'Allemagne et surtout à la bataille de Hohenlinden.

RICHER, moine de Saint-Remi de Reims, chroniqueur, vivait dans la deuxième moitié du Xe siècle. On a de lui une chronique latine qui s'étend de 888 à 995, et est l'un des monuments les plus précieux pour l'histoire de cette époque. Découverte en 1833 dans la bibliothèque de Bamberg, elle fut publiée en 1839 dans les *Monumenta Germaniæ*, de Pertz, et séparément la même année à Hanovre. M. Guadet en donna pour la Société de l'Histoire de France une édition avec traduction, 1845, 2 vol. in-8°, et il en a été publié une nouvelle édition à Reims, 1855, in-8°.

RICHER, moine de l'abbaye de Senones (Vosges), chroniqueur, vivait dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. — On a de lui une chronique latine de son monastère insérée dans le *Spicilegium* de d'Achery. Une traduction française du XVIe siècle en a été publiée, 1843, in-4°, par J. Cayon, à 100 exemplaires.

RICHER (Christophe), historien, ambassadeur en Suède (1541), en Danemark (1546), en Suisse (1548), né à Thorigny (Yonne), mort le 24 mars 1553. — *De rebus Turcorum*, 1540, in-4°, et différents *mémoires* dans les *Mélanges* de Camust, 1625, in-8°.

RICHER (Edmond), théologien et humaniste, né à Chource (Haute-Marne), le 1er octobre 1559, mort à Paris le 29 novembre 1631. Syndic de la faculté de théologie de Paris, il se montra l'adversaire déclaré des jésuites qui, après l'avoir forcé de se démettre de ses fonctions (1612), poussèrent le duc d'Épernon à le faire enlever et enfermer quelque temps dans les prisons de l'abbaye de Saint-Victor. — *De ecclesiastica et politica potestate*, 1611, in-4°, 1612, in-8°.

RICHER (Jean), astronome, membre de l'Académie des sciences, mort en 1696. Il fut envoyé à Cayenne (1671) pour y faire des observations. = HENRI, littérateur, né à Longueil (Seine-Inférieure), mort à Paris, le 12 mars 1748. = FRANÇOIS, jurisconsulte, né en 1718, à Avranches, mort à Paris, en 1790. = ÉDOUARD, écrivain, né à Noirmoutier (Vendée), le 12 juin 1792, mort à Nantes, le 21 janvier 1834.

RICHER D'AUBE (François), parent de Fontenelle, jurisconsulte, mort à Paris, le 10 octobre 1752. C'est le héros des *Disputes* de Rulhière.

RICHER DU BOUCHET (L'abbé Claude), mathématicien, érudit, né à Auxerre, le 10 novembre 1680, mort à Provins en 1756.

RICHER-SERISY, journaliste royaliste, né à Caen, vers 1764, mort à Londres en nov. 1803.

RICHERAND (Balthasar-Anthelme, baron), professeur à la faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Louis, né à Belley (Ain), le 4 février 1779, mort à Paris, le 23 janvier 1840.— *Nouveaux Éléments de physiologie*, 1801, in-8°, souvent réimprimé et traduit; *Nosographie et Thérapeutique chirurgicale*, 1805-1806, 3 vol. in-8°; *Des Erreurs populaires relatives à la médecine*, 1825, in-8°; *Histoire des progrès récents de la chirurgie*, 1825, in-8°.

RICHERIE (Seigneurs de la), de la famille de Luthier (Touraine).

RICHERY (Joseph de), amiral, né le 13 septembre 1757, à Alons (Basses-Alpes), où il est mort en mars 1799.

RICHES-HOMMES, expression employée parfois au moyen âge pour désigner les hauts barons, et composée du mot latin *homo* et d'un mot allemand (*Rich*) dont le sens rappelle l'idée générale de puissant personnage. Les noms de plusieurs princes mérovingiens ont emprunté leur désinence à la même racine germanique.

RICHIER, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Cerisy.

RICHIER (Ligier), sculpteur, né vers 1500, près de Saint-Mihiel, ou à Saint-Mihiel (Meuse), mort vers 1572. — *Le Jugement de Susanne*, bas-relief; *Enfant couché* (musée du Louvre); *Sépulcre* (église Saint-Étienne, à Saint-Mihiel); *Squelette* (église de Saint-Pierre, à Bar-le-Duc).

RICHIEUD, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Mouvans et d'Argens. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

RICHOMME (Joseph-Théodore), graveur, élève de Coiny, grand prix de Rome (1805), membre de l'Institut (1826), né à Paris, le 28 mai 1786, mort le 22 septembre 1849. Ses principaux ouvrages sont *la Vierge de Lorette* d'après Raphaël; *Neptune et Amphitrite*, d'après Jules Romain; plusieurs planches d'après Gérard, Ingres, etc.

RICHOND DES BRUS (L. R. A.), médecin, membre de l'Académie de médecine, député, né au Puy (Haute-Loire), vers 1788, mort en février 1856.

RICHOT. Voy. BAUDAN.

RICHOULX DE NORLAS (Dom P. le), pseudonyme de Pardoux de la Perière.

RICHTER (Jean-Louis, baron), général, né à Genève, le 24 octobre 1769, mort à Paris, le 23 décembre 1840.

RICOLOCUS, Richelieu.

RICOMAGUS, RICOMUM, Riom.

RICONIR (S.), solitaire du diocèse du Mans, au VIIe siècle, mort le 17 janvier.

RICOUART, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs d'Hérouville et de Clayes.

RICTRUDE (Ste), veuve, abbesse de Marchiennes, vers 688, morte le 12 mai.

RIDICOWE ou RIDICOUX (Charles), dit d'Avesnes, jacobin flamand, rompu vif le 3 avril 1599, pour avoir formé le projet d'assassiner Henri IV.

RIÉ (Ile de). On appelle ainsi un pays peu considérable du Poitou (Vendée), parce qu'il ressemble à une espèce d'île formée par l'Océan, et deux petites rivières. Sa localité principale est Saint-Hilaire-de-Rié.

RIÉGOT (Seigneurs de), de la famille de Reugny (Nivernais).

RIENCOURT, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Andechy, d'Orival, de Tilloloy, de Boisgeffroy, de Lignères et de Parfondru. Armes : d'*argent à trois fasces de gueules frettées d'or*.— (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

RIENCOURT (Simon de), historien, né vers 1605, à Paris, où il est mort, en 1693. = Son fils, CHARLES, membre de l'Académie des inscriptions (1717), mort en 1727.

RIESENER (Henri-François), peintre de portraits, élève de Vincent et de David, né le 19 oct. 1767, à Paris, où il est mort, le 7 février 1828. — *Portrait* (Musée du Louvre.)

RIEST-GENEST (Mme du), pseudonyme de Mme de Latour de Franqueville.

RIEU (Seigneurs de), de la famille de Reneaulme (Cambrésis).

RIEUL ou **REGLE** (S.), *Regulus*, premier évêque et apôtre de Senlis, vers la fin du premier siècle. Ses fêtes, le 23 avril, le 30 mars, le 15 juillet et le 7 février.

RIEUTORT (Seigneurs de), de la maison de Villemur (Languedoc).

RIEUX, *Rivi*, petite ville du Languedoc (Haute-Garonne). Elle possédait un évêché, fondé par bulles de Jean XXII, en date du 11 juillet 1317. Il était suffragant de Toulouse et fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE RIEUX. Guillaume I[er] de Brutia, 11 juillet 1317-sept. 1317. — Poilfort de Rabastens, 11 nov. 1317-18 nov. 1320. — Bertrand I[er] de Piletort, mai 1321-oct. 1321. — Bertrand II de Cardaillac, 1322-1324. — Jean I[er] de La Tissenderie, 20 juillet 1324-1348. — Antoine de Lobens, 1348-1349. — Durand des Chapelles, 1349-1352. — Jean II, 1353-1359. — Pierre I[er] de Saint-Martial, 1359-1372. — Jean III de Lanta, 1372-1392. — Jérôme de Foix, 1392-1393. — Thomas, 1393-1400. — Guillaume II du Puy, 1401-1405. — Pierre II de Lévis, 1406-déc. 1414. — Vital du Lyon du Campet, 14 sept. 1416-1416. — Gosselin du Bousquet, 1416-1426. — Hugues I[er] de Rouffignac, 11 déc. 1426-1460. — Pierre III Bonaldi, 1460-1462. — Geoffroi de Basilhac, 30 avril 1462-1[er] mars 1480. — Pierre IV d'Abzac de Ladouze, 6 avril 1480-1489. — Hugues II d'Espagne, 1489-déc. 1500. — Pierre-Louis de Voltan, 1501-1518. — Gaspard de Montpezat, 1519-1521. — Louis I[er] d'Auvelle, 1521-1522. — Jean IV de Pins, 1523-1[er] nov. 1537. — François du Bourg, 2 sept. 1542-1564. — Louis II de Genouillac, 1564-1566. — Jean-Baptiste du Bourg, 19 février 1566-31 août 1602. — Jean V de Berthier, 6 avril 1603-juillet 1620. — Jean-Louis de Berthier, juillet 1620-7 juin 1662. — Antoine-François de Berthier, juin 1662-29 oct. 1705. — Pierre V de Charité de Ruthie, 31 oct. 1706-29 déc. 1718. — Alexandre Jouanne de Saumery, déc. 1718-oct. 1747. — Jean-Marie de Catellan, 28 avril 1748-27 mars 1771. — Pierre-Joseph de Lastic, 29 juillet 1771-1790.

RIEUX, *Rivi*, bourg du Languedoc (Aude), avec titre de comté.

RIEUX, illustre maison de Bretagne, dont le premier personnage connu est Alain de Rieux, qui vivait en 1055. D'elle sont sortis les seigneurs d'Assérac, de Rochefort, de Châteauneuf, les comtes de Harcourt, et les seigneurs de Sourdéac, de la Feillée, de Largoët, de Donges, d'Oixant et de Neufbourg. Armes : *d'azur à dix besans d'or*, 3, 3, 3 et 1. (Voy. le P. Anselme, t. VI). A cette maison appartiennent les personnages suivants : Jean de RIEUX, maréchal de France, né en 1342, mort le 7 sept. 1417. Il se distingua à la bataille de Rosebecque, et battit les Anglais en 1404. Il fut maréchal de France de 1397 à 1411 et de 1413 à 1417. = Son fils PIERRE, dit *le maréchal de Rochefort*, maréchal de France, né à Ancenis (Loire-Inférieure) le 9 sept. 1389, mort en 1438. Il servit fidèlement la cause de Charles VII. = JEAN, né le 27 juin 1447, mort le 9 février 1518. Maréchal de Bretagne et lieutenant général du duc François II, il fut, à la mort de ce prince, tuteur de sa fille la duchesse Anne, qu'il voulut marier de force au sire d'Albret; mais elle appela les Anglais à son aide et le contraignit à faire sa soumission. Il servit plus tard la France en Italie et en Roussillon.

RIEUX (Renée de). Voy. CHATEAUNEUF et LAVAL (Gui XVIII, comte de).

RIEUX, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs du Fargis.

RIEUX (Seigneurs de), de la famille du financier Samuel Bernard. = —, de la maison de Coligny. = —, de la famille de Dauvet. = —, de la famille d'Offai (Picardie).

RIÉVAL, abbaye de prémontrés réformés, en Lorraine (Meuse), diocèse de Toul, fondée vers 1140.

RIEZ, *Albece*, *Rei Apollinarii*, *Regium*, *Reius*, petite ville de Provence (Basses-Alpes) qui jouissait d'une certaine importance sous la domination romaine, comme l'attestent les ruines d'un temple et des inscriptions. Il s'y est tenu deux conciles le 29 nov. 439 et en fév. 1286.

L'évêché de Riez, qui remonte à la fin du IV[e] siècle, fut supprimé en 1790. Il était suffragant d'Aix.

ÉVÊQUES DE RIEZ. S. Prosper, vers 400. — S. Maxime, 433. — Fauste I[er], 462. — Contuméliosus, 524. — Fauste II, 549. — Émétérius, 554. — Claudien, 573. — Urbicus, 585. — Claude, 625-650. — Thomas. — Archenricus. — Absalon. — Norbert, 813. — Bernaire, vers 850. — Édold, 879. — Géraud, 936. — N., 966. — Almeraud, 990-1031. — Ermengaud, 1032. — Bertrand I[er], 1040-1052. — Bertrand II, 1060. — Agelric, 1068. — Augier, 1069-14 mars 1133. — Foulques I[er], 1135-avril 1138. — Pierre I[er] Géraud, 1138-29 janvier 1160. — Hugues I[er] de Montlaur, 1160-1166. — Henri, 1179. — Adalbert de Galbert, 1180-1188. — Bertrand III Garcin, 1189. — Imbert, 1190. — Hugues II Raimond, 1195-1223. — Rostaing de Sabran, 1223-1239. — Foulques II de Cailla, 1240-26 juin 1273. — Matthieu I[er] de Puppio, 1273-juin 1288. — Pierre II Negrel, 1288-5 juin 1306. — Pierre III Gantelmi, 13 juillet 1306-13 mars 1316. — Gaillard Saumate, 1316-1317. — Pierre IV des Prés, 1318-1319. — Rossolin de Baux, 1319-1329. — Arnaud Sabathier, 1329-5 août 1334. — Geoffroi Rabeti, 1336-26 juillet 1348. — Jean I[er] Joffevri, 1348-1351. — Pierre V Fabri, 1352-1369. — Jean II de Maillac, 1370-1399. — Guillaume I[er] Fabri, 1400-31 déc. 1412. — Pierre VI Fabri, 1413-1415. — Michel I[er] de Bouliers, 1416-29 sept. 1441. — Michel II de Bouliers, 1441-11 fév. 1449. — Robert I[er], 1449-1450. — Jean III Facci, 1450-1462. — Matthieu II, 1463-1466. — Marc de Lascaris,

1466-1490. — Antoine de Lascaris, sept. 1490-1523. — Thomas Innocent de Lascaris, 1523-11 avril 1526. — François Ier de Dinteville, 1527-1530. — Robert Cenalis, 7 mai 1530-1532. — Antoine de Lascaris (de nouveau), 1532-25 juil. 1546. — Jean-Louis de Bouliers, 1546-1550. — Lancelot de Carles, 1551-juil. 1568. — Nicolas Ier Ébrard, 29 août 1568-1569. — André d'Oraison de Cadenet, 1570-1574. — Elzéar de Rastelles, 4 sept. 1577-28 oct. 1597. — Charles de Saint-Sixte, 22 nov. 1599-13 avril 1614. — Guillaume II Alleaume, 1617-1621. — Gui Bentivoglio, 1622-15 sept. 1625. — François II de la Fare-Lopis, 1625-28 sept. 1628. — Louis-Doni d'Attichy, 5 oct. 1628-1652. — Nicolas de Valavoire, 10 mai 1652-28 avril 1685. — Jacques Desmarets, août 1685-1713. — Louis Balthasar Phélypeaux d'Herbault, 15 août 1713-sept. 1751. — Lucrèce-Henri-François de la Tour du Pin de Gouvernet de la Chau-Montauban, 1751-avril 1772. — François de Clugny, 1772-1790. (Voy. *Gallia Christiana*, t. I.)

RIEZ (Seigneurs de), de la maison de Fabre.

RIFARDEAU (Seigneurs de), de la famille du Mas.

RIFFAUT (Adolphe-Pierre), graveur à l'*aquatinta*, né à Paris en 1821, mort en août 1859.

RIFFAULT DES HÊTRES (Jean-René-Denis), chimiste, né vers 1754 à Saumur, mort à Paris le 7 février 1826.

RIGA (Pierre de), poëte latin, chanoine de Saint-Denis de Reims, où il est mort vers 1209. — *Aurora*, paraphrase, en 15000 vers, de l'Ancien et du Nouveau Testament.

RIGAU (Antoine, baron), général, né le 14 mai 1758, à Agen, mort le 4 septembre 1820, à la Nouvelle-Orléans. Sa conduite pendant les Cent-Jours le fit condamner à mort par contumace (mai 1816), et il passa en Amérique.

RIGAUD, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Vaudreuil, d'Aigrefeuille, de Taix, d'Aguts, de Lambris, d'Alliac, de Londel, de Cabanial et d'Auriac. (Voy. le reg. VI de l'*Armorial* de d'Hozier.)

RIGAUD ou **RIGAULT** (Eudes ou Odon), archevêque de Rouen (1248), mort le 2 juillet 1275. — *Regestrum visitationum*, 1852, in-4° ; livre plein d'intérêt et de faits curieux.

RIGAUD (Hyacinthe), célèbre peintre de portraits, peintre ordinaire du roi, membre de l'Académie (1700), né à Perpignan le 18 juil. 1659, mort à Paris le 29 déc. 1743. Il vint en 1681 à Paris, remporta le grand prix, mais d'après l'avis de Lebrun, renonça au voyage de Rome. C'est alors qu'il commença cette longue suite de portraits si remarquables de princes français et étrangers, de prélats, de ministres, de grands seigneurs, de femmes, d'artistes, de magistrats, d'écrivains, parmi lesquels on remarque ceux de Louis XIV, Louis XV, du roi d'Espagne Philippe V, du duc de Bourgogne, de la duchesse de Nemours, de la princesse de Conti, de Bossuet, de Dangeau, du duc d'Antin, du chancelier Voisin, de Girardon, de Mignard, du fondeur Keller, de Fontenelle, La Fontaine, etc. On en comptait plus de cinq cents en 1698 et Rigaud travailla encore plus de quarante ans : une grande partie furent gravés par les meilleurs graveurs du temps. La noblesse du Roussillon, en vertu d'un privilége qu'elle possédait, lui conféra en 1709 le titre de noble qui fut confirmé par le roi. Le 14 août 1727 Louis XV lui accorda le cordon de St-Michel. — *La présentation au Temple; S. André; Portraits* de Louis XIV, de Philippe V, de Bossuet, de Marie Serre, de Martin van der Bogaert, de Le Brun, de P. Mignard, de Mansart et autres (musée du Louvre); cinq *portraits* d'homme (Ibid., collection Lacaze) ; *Portrait* de Louis XV (musée de Rouen) ; *Portrait* de la princesse palatine (musée de Genève) ; *Portrait* du chevalier Lucas Schaub de Muttenz (musée de Bâle) ; quatre *Portraits* (musée de Caen) ; deux *portraits* (musée de Lyon) ; son *portrait* et celui de Coysevox (musée de Besançon) ; *Portraits* de F. Girardon et de J. Berbisey (musée de Dijon) ; *Portraits* de Saint-Simon, évêque de Metz et du maréchal A. J. de Noailles (musée de Grenoble); *Portrait* d'Auguste III, roi de Pologne (musée de Dresde) ; *Portrait* d'un ecclésiastique (musée de Vienne). = Son frère Gaspard, peintre de portraits, membre de l'Académie (1701), né en 1661, (probablement en mai), mort à Paris le 28 mars 1705.

RIGAUD (Jean-Cyrille), poëte languedocien, né le 28 janvier 1750, à Montpellier, où il est mort, le 29 janvier 1824. = Son frère Pierre-Augustin, poëte languedocien, né à Montpellier le 29 mais 1760, mort à Brives en avril 1835. — Leurs œuvres ont été réunies, 1845, in-12.

RIGAULT (Nicolas), *Rigaltius*, savant philologue, né à Paris en 1577, mort à Toul (Meurthe), en août 1654. Il fut successivement garde de la bibliothèque du roi, conseiller au parlement de Metz (1633), puis intendant de la province de Toul. — *Tertulliani opera*, 1634, in-fol ; *Rei accipitrariæ scriptores*, 1612, in-4° ; *Rei agrariæ scriptores*, 1613, in-4°.

RIGAULT (Hippolyte-Ange), littérateur, journaliste, né le 2 juillet 1821, à Saint-Germain-en-Laye, mort le 21 décembre 1858, à Évreux. Après avoir été précepteur du comte d'Eu (1847), et professeur de rhétorique à Louis-le-Grand, il fut chargé du cours d'éloquence latine au Collége de France. Mais sa collaboration active au *Journal des Débats* déplut au ministre de l'instruction publique (M. Rouland), et il dut quitter cette chaire où il avait obtenu le plus brillant succès. Outre son *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, 1856, in-8°, on a de lui un très-grand nombre d'articles, qui ont été réunis dans ses *OEuvres complètes* (1859), 4 vol. in-8°.

RIGNY, abbaye de cisterciens, filiation de Clairvaux, en Bourgogne (Yonne), diocèse d'Auxerre.

RIGNY (Henri Gauthier, comte de), amiral, né à Toul (Meurthe) le 22 février 1782, mort à Paris le 7 nov. 1835. Contre-amiral (1825), il commanda l'escadre française à la bataille de Navarin (1827), ce qui lui valut le grade de vice-amiral. Membre du conseil d'amirauté (1830), il devint (13 mars 1831) ministre de la marine, et (4 avril 1834) ministre des affaires étrangères. Démissionnaire (12 mars 1835), il fut nommé ministre d'État, puis (août) ambassadeur à Naples.

RIGNY-LE-FERON (Seigneurs de), de la maison de Chaumont.

RIGOBERT ou **ROBERT** (S.), évêque de Reims (696), mort le 4 janvier 732.

RIGODINUM, Riom. —, Richemont.

RIGOLEY, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Puligny. = Jean-Antoine Rigoley de Juvigny, littérateur, né en Bourgogne, mort à Paris le 21 février 1788. — *Éditions* de La Monnoye, de Piron, etc.

RIGOLLOT (Marc-Jérôme), médecin et antiquaire, né à Doullens le 30 septembre 1796, mort le 29 décembre 1854.

RIGOMER (S.), prêtre dans le Sonnois (Maine), mort vers le milieu du VIe siècle, le 24 août.

RIGORD, *Rigordus*, *Rigoltus*, chroniqueur, né en Languedoc, mort en 1207 à l'abbaye de Saint-Denis, où il était moine. Il y écrivit en latin l'*Histoire de Philippe Auguste*, qui s'étend de 1179 à 1207. Elle a été continuée par Guillaume Le Breton, et publiée dans les recueils de

Pithou, de Duchesne et de dom Brial; elle a été traduite dans la collection Guizot.

RIGORD (Jean-Pierre), antiquaire, né à Marseille le 28 janvier 1656, mort le 20 juillet 1727.

RIGUET (L'abbé François de), érudit, mort à Nancy en 1699.

RILLAC ou **RILHAC**, maison d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Paul et de Boussac.

RILLAC (Seigneurs de), de la maison de Montmorin.

RILLE, abbaye d'augustins, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Rennes, fondée vers 1024.

RIMAUCOURT (Seigneurs de), de la maison de Noyers.

RIMENTEL (Le sieur de), pseudonyme de P. Lombart.

RIMINI (Seigneurs de), de la maison du Castel.

RINCTIUS, la Rance, qui se jette dans la mer à Saint-Malo.

RINGMANN (Mathias), *Philesius Vogesina*, grammairien, né vers 1482 à Schlestadt (Bas-Rhin), où il est mort en 1511.

RINVILLE (Seigneurs de), de la famille du Trousset (Cambrésis).

RIOCOURT. Par lettres du duc Léopold, la terre et seigneurie de la Villote, en Lorraine (Meuse), fut érigée en baronnie (29 avril 1720), sous le nom de Riocourt, en faveur d'Ant. Dubois de Riocourt.

RIO-DE-JANEIRO, capitale du Brésil. Le Portugal, à qui elle appartenait, ayant pris parti contre la France dans la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV envoya au Brésil une expédition sous les ordres de Duclerc, qui fut fait prisonnier et massacré. Quelque temps après, une seconde expédition, sous les ordres de Duguay-Trouin, s'empara de vive force de la ville, le 21 septembre 1710, et ne l'abandonna qu'après l'avoir mise à une forte rançon.

RIOLAN (Jean), médecin, né en 1539, à Amiens, mort le 18 oct. 1606, à Paris. = Son fils JEAN, médecin, né vers 1577 à Paris, y mourut le 19 février 1757.

RIOLAS (Seigneurs de), de la maison de Pagan (Languedoc).

RIOLIUS, Ruel.

RIOLLET (Marie-Catherine), graveur, née en 1755 à Paris, où elle est morte en 1788.

RIOM, *Vicus Ricomagensis*, petite ville de l'Auvergne, dont elle avait été anciennement la capitale, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du dép. du Puy-de-Dôme. Elle se souleva contre Henri III en 1589 et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594.

INTENDANTS DE RIOM. — Mai 1659-nov. 1661, Ant. Lefèvre de la Barre. — 1662, J. P. de Choisy. — 1663, A. Robert de Pomereu. — 1664-1668, Fr. de Fortia. — 1669, J. Le Camus. — 1671, B. H. de Marle de Vesigny. — 1682, P. Cardin Le Bret de Flacourt. — 1683, A. L. J. de Maslon de Bercy..... — 1691, G. Fr. de Maupeou d'Ableiges. — 1697, Ant Fr.-de-Paule Lefèvre d'Ormesson. — 1705, Louis Leblanc. — 1707, Marc-Ant. Turgot de Saint-Clair. — 1714, L. Cl. Bechameil de Nointel. — 1718, Cl. Boucher. — 1721, Gilles Brunet d'Évry. — 1723, J. L. Bidé de la Grandville. — 1730, Daniel-Ch. Trudaine. — 1734. Bonaventure Rossignol. — 1750, Fr.-Marie Peirenc de Moras. — 1753, J. B. Fr. de la Michodière. — 1757, Bernard de Balinvilliers. — 1766, De Fargès. — 1767, De Monthyon. — 1771-1790, De Chazerat. — (Voy. Bernard. *Histoire de Riom*, 1859, in-16.)

RIOMS. Voy. RIONS.

RION (Seigneurs de), de la famille d'Oro.

RIONETTE ou **RIOUNETTE**, *Rivus nitidus*, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, qui, fondée hors de Carcassonne, finit par être transférée dans cette ville.

RIONS (François-Hector d'ALBERT, comte de), contre-amiral, né le 19 février 1728 à Avignon, mort le 3 oct. 1802.

RIONUM. Rions.

RIONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Quiéret.

RIOTTA (La), localité du Piémont, où, le 6 juin 1513, l'armée française, commandée par la Trémoille, fut mise en déroute par les Suisses. Cette défaite amena l'évacuation de l'Italie par les Français.

RIOU (Seigneurs du), de la maison de Gamaches.

RIOU-KERSALAUN (François-Marie-Joseph), écrivain, membre du conseil des Cinq-Cents (1795), né à Morlaix, le 22 mai 1765, mort le 26 juillet 1811.

RIOUFFE (Le baron Honoré), écrivain, préfet sous l'empire, né à Rouen, le 1er avril 1764, mort à Nancy, le 30 nov. 1813. — *Mémoires*, 1795, in-8°.

RIOULT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Douilly et de Cursay.

RIOULT (Louis-Édouard), peintre, né à Montdidier (Somme), le 26 oct. 1790, mort en 1864.

RIPA, Rye.

RIPAILLE, village du Chablais (Haute-Savoie). Son château, célèbre par la vie voluptueuse qu'y mena Amédée de Savoie, élu pape sous le nom de Félix V, fut pris et démoli par Sancy, le 1er mai 1589.

RIPANI, peuple de la Belgique, sur les rives du Rhin et de la Moselle.

RIPAULT (Louis-Madeleine), érudit, né le 29 oct. 1775, à Orléans, mort le 12 juillet 1823, à la Chapelle Saint-Mesmin (Loiret). Il avait fait partie de la commission scientifique d'Égypte, et fut, jusqu'en 1807, bibliothécaire de Napoléon.

RIPERT, famille du Comté-Venaissin, originaire du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs d'Alauzier, de Novesan et du Devez. = —, autre famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Baudouin, du Revest et de Carquerane.

RIPERT. Voy. MONCLAR.

RIPETETIUM, La Rivour (Aube).

RIPUAIRES. Voy. FRANCS.

RIQUEBOURG (Seigneurs de), de la famille de Burin.

RIQUELIEU (Seigneurs de), de la maison de Mailly.

RIQUET, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Bonrepaux et les comtes et ducs de Caraman. A cette famille appartenait : Pierre-Paul RIQUET, baron de BONREPAUX, célèbre ingénieur, né à Béziers, en 1604, mort à Toulouse, le 1er oct. 1680. Il adressa, en 1662, à Colbert un mémoire où il proposait le plan d'un canal qui devait réunir la Méditerranée à l'Océan. Ce plan ayant été adopté en 1665, l'édit fut publié en 1666, et la première pierre posée en avril 1667. Le 21 février 1672, cinq barques parties de Naurouse arrivèrent le lendemain soir dans la Garonne. Le canal fut terminé entièrement en mai 1681, sept mois après la mort de Riquet, dont les deux fils, Jean-Mathias Riquet, président à mortier au parlement de Toulouse, et Pierre-Paul, comte de Caraman, achevèrent l'œuvre. Une statue de bronze a été érigée en 1838 à Riquet, sur une des places de Béziers. — Voy. CARAMAN.

RIQUETTI ou **RIQUETI**, maison de Provence, originaire de Toscane. D'elle sont sortis les seigneurs de Mirabeau, de Sieyes et de Négreaus. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

RIQUIER (S.), *Richarius*, abbé de Centule

dans le Ponthieu, vers 638, mort vers 645. Ses fêtes, le 26 avril et le 9 octobre.

RIS (Seigneurs de), en Touraine, de la maison de Maillac (Berry). = —, de la famille de Faulcon (Montpellier).

RISBOURG ou **RICHEBOURG**) (Marquis de), de la maison de Melun.

RISBROUCK (Seigneurs de), de la maison de Recourt.

RISETA, Rille (Maine-et-Loire).

RISLA, la Rille, affluent de la Seine (Eure).

RISNEL (Seigneurs de), de la maison de Joinville.

RISORIUS (D. Apuleius), pseudonyme de Voltaire.

RISUS, RIUM. Ry (Seine-Inférieure).

RIVAGE (Le sieur du), pseudonyme de La Menardière.

RIVAIL (Seigneurs du), de la famille du Serre.

RIVALS (Jean-Pierre), peintre et architecte de Toulouse, né en 1625, à la Bastide d'Anjou (Aude), mort le 17 mai 1706. = Son fils et son élève ANTOINE, peintre, né en 1667, à Toulouse, où il est mort, le 7 déc. 1735. = JEAN-PIERRE, fils du précédent, peintre, mort en 1785. = BARTHÉLEMY, graveur, cousin d'Antoine, s'est surtout fait connaître en gravant les œuvres de celui-ci.

RIVALTA (Camp de), dans le Mantouan. Le 4 sept. 1630, il y fut conclu une trêve générale entre la France, l'Espagne et la Savoie. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

RIVANÆ, Rieux.

RIVARD (Dominique-François), mathématicien, né en 1697, à Neuchâteau (Vosges), mort à Paris le 5 avril 1778.

RIVARENNES (Seigneurs de), de la maison de Beauvau.

RIVAROL (Antoine, comte de), écrivain, né à Bagnols (Gard), le 26 juin 1753, mort à Berlin, le 13 avril 1801. Il se rendit de bonne heure célèbre dans les cercles de Paris par ses saillies et sa verve mordante. En 1784, il concourut à l'Académie de Berlin avec un *Discours sur l'universalité de la langue française*, et partagea le prix. Sa traduction de l'*Enfer* du Dante, ses *Lettres sur la religion et la morale*, et surtout le *Petit Almanach de nos grands hommes* (1788), achevèrent de répandre sa réputation. A la Révolution, il prit la défense du trône dans deux feuilles périodiques qui eurent, surtout la seconde, un grand succès : le *Journal politique national*, avec M. de La Porte, et les *Actes des Apôtres*, avec Peltier et Champcenets. Émigré, il habita d'abord Bruxelles, puis Londres, et enfin s'établit à Hambourg (1796), où il fit paraître un *Discours sur la langue française* (1808), introduction à un vaste dictionnaire qu'il se proposait de faire. = Son frère le vicomte CLAUDE-FRANÇOIS, écrivain, agent du parti royaliste, né à Bagnols le 6 juin 1762, mort à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), le 6 juin 1848.

RIVAU (Du), maison d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs des Judeaux.

RIVAU (Le), seigneurie d'Anjou, érigée en marquisat le 14 juillet 1664, en faveur de Jacques de Beauvau, seigneur du Rivau.

RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE (Le comte Olivier-Macoux), général, né le 10 février 1766 à Civray (Vienne), mort le 19 mars 1839.

RIVAUDEAU (André DE), poëte, né à Fontenay (Vendée), vers 1540, mort en 1580. — *Poésies*, 1566, in-4°, et 1859, in-8°.

RIVAULT (David), sieur de Fleurance, mathématicien, né à Laval (Mayenne), vers 1571, mort à Tours, en janvier 1616. Il fut précepteur de Louis XIII. — *Éléments d'artillerie*, 1605, in-8°, et une édition d'Archimède, 1615, in-f°.

RIVE (L'abbé Jean-Joseph), bibliographe, né à Apt (Vaucluse) le 19 mai 1730, mort à Marseille le 20 oct. 1791. Il fut bibliothécaire du duc de La Vallière et, plus tard, de la ville d'Aix. On a de lui une foule de notices, dissertations, etc., très-rares, parmi lesquelles on distingue *La Chasse aux bibliographes*, 1788-1789, 2 vol. in-8°.

RIVERVIEULX, famille d'où sont sortis les seigneurs de Vérax et de Chambosc.

RIVERY, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Pottonville.

RIVES (Dominique-Bernard), jurisconsulte, né à Miélan (Gers) le 11 mars 1789, mort le 26 novembre 1863.

RIVET, abbaye de cisterciens, en Guyenne (Gironde), diocèse de Bazas.

RIVET (André), célèbre théologien calviniste, né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le 5 août 1573, mort à Breda, le 7 janvier 1651.

RIVET *de La Grange* (Antoine), savant bénédictin, né le 30 oct. 1583 à Confolens (Charente), mort au Mans le 7 février 1749. Il a tracé le plan et composé les neuf premiers volumes de l'*Histoire littéraire de France* (1728-1750), continuée, après lui, par Dom Clémencet, par D. Clément, puis par l'Institut. Il fit ce grand travail au monastère de Saint-Vincent du Mans, où ses supérieurs l'avaient relégué (1719) comme appelant de la bulle et comme éditeur du fameux *Nécrologe de Port-Royal*.

RIVI. Rieux.

RIVIÉ, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Marine.

RIVIÈRE (Pays de), pays de l'Armagnac ayant pour chef-lieu Castelnau (Hautes-Pyrénées).

RIVIÈRE, maison du Bigorre d'où sont sortis les seigneurs de Labatut, de Lengros, de Madiran, de Narrieux, de Listo et de Buziet.

RIVIÈRE, maison du Comté-Venaissin, originaire d'Aragon. D'elle sont sortis les seigneurs de La Charce, de Rosans, du Puget-d'Albanez, d'Alons, de Laval-Sainte-Marie, de Pomerols, de Brueix, de Vaudrome et de Rémusat. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

RIVIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Beautot (Normandie). = —, de la maison de Caignou (Normandie). = —, de la famille de Camus.

RIVIÈRE (La), baronnie du Nivernais (Nièvre) qui a donné son nom à la maison de Bureau de la Rivière, d'où sont sortis les seigneurs de Perchin, de Champlemy, de Corvol-le-Damp-Bernard, de Tonnerre et de Quincy.

RIVIÈRE (La), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Plessis, de Kersaudi, de Saint-Quiouait, de Plœuc, de Mur et de Beauchesne.

RIVIÈRE (Seigneurs de la), de la famille d'Aligre. = —, de la famille de La Broise (Normandie). = —, de la famille de Mesnil (Normandie). = —, de la famille du chancelier Olivier. = —, de la maison de Serent (Bretagne). = —, de la maison de Tremignon (Bretagne). = —, de la maison d'Yon (Normandie).

RIVIÈRE (Roch LE BAILLIF, sieur DE LA), médecin et astrologue, né à Falaise, mort à Paris, le 5 novembre 1605.

RIVIÈRE (Lazare), médecin, né en 1589, à Montpellier, où il est mort, en 1655.

RIVIÈRE (Henri-François de la), écrivain, né vers le milieu du XVII° siècle, mort en 1738 à Paris, à l'Institut des Pères de l'Oratoire. Il est surtout connu par le procès scandaleux que lui intenta Bussy-Rabutin dont il avait épousé secrè-

tement la fille, veuve de Gilbert de Langheac marquis de Coligny.

RIVIÈRE Voy. PELVERT.

RIVIÈRE (Charles-François de RIFFARDEAU, marquis, puis duc de), homme politique, né à la Ferté-sur-Chiers (Ardennes), le 17 déc. 1763, mort à Paris, le 21 avril 1828. Il émigra de bonne heure, et impliqué dans le procès de Pichegru, il fut condamné à mort le 10 juin 1804. Mais grâce à l'intercession de Joséphine et de Murat, sa peine fut commuée en une détention perpétuelle, et changée au bout de quatre ans en déportation. Il revint en France en 1814, fut nommé maréchal de camp et l'année suivante lieutenant-général et pair. Ambassadeur à Constantinople (1816-1820), il fut créé duc héréditaire (1825) et gouverneur du duc de Bordeaux (1826).

RIVIÈRE (de), pseudonyme de Montfaucon. = — (R. R. A.), pseudonyme du P. Raynaud. = — (Sieur de la), pseudonyme de G. Courbon. = — de Brinais (Paul), pseudonyme d'André Clapasson. = — (La comtesse de la), pseudonyme de Mlle Poulain de Nogent.

RIVIÈRE (La). Voy. BARBIER, BRUTEL et MERCIER.

RIVIÈRE-VERDUN, petit pays de Gascogne (Haute-Garonne), ayant environ de 32 à 36 kilom. de long, sur 10 à 12 de large; chef-lieu Verdun. Il était entre trois rivières, la Garonne, la Save et la Gimone.

RIVIERS (Seigneurs de), branche de la maison de Chaumont.

RIVOD, frère de Méliau, roi de Bretagne, le tua (792) s'empara de ses États et régna jusqu'en 799, où il fut soumis par Charlemagne.

RIVOIRE, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Palais.

RIVOIRE (Antoine), jésuite, érudit, né à Lyon le 13 mars 1709, mort vers 1789. — *Histoire métallique de l'Europe*, 1767, in-8°.

RIVOLI, petite ville d'Italie, sur l'Adige, où Bonaparte battit les Autrichiens le 14 et le 15 janv. 1797. Masséna s'y couvrit de gloire et fut plus tard créé duc de Rivoli. — Le 11 juillet 1635 fut conclu à Rivoli entre la France et la Savoie un traité pour la conquête du duché de Milan. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

RIVOUR (La), *Ripetetium*, abbaye de cisterciens, fille de Clairvaux, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes, fondée en 1140, par Hutton, évêque de Troyes.

RIVOVILLA, Ruisseauville.

RIVUM, Ry.

RIVUS, Ris. = — MORENTINI, Romorantin. = — NITIDUS, Rionette.

RIXHEIM (Haut-Rhin). Custine y fut défait par les Prussiens le 16 mai 1793.

ROANNAIS ou **ROANNEZ**, petit pays du Forez situé le long de la Loire et dont la ville de Roanne (Loire) était le chef-lieu. Le Roannais et le marquisat de Boisy furent érigés en duché-pairie (1519) en faveur d'Artus Gouffier, puis en (1566) en duché en faveur de Claude Gouffier, fils d'Artus, et enfin en pairie (1620) pour Louis Gouffier. Celui-ci vendit son duché à François d'Aubusson, comte de La Feuillade qui obtint de nouvelles lettres d'érection de duché (1666), et le duché fut érigé en pairie (1716) en faveur de Louis d'Aubusson duc de Roannais, dit le duc de La Feuillade. A sa mort le duché-pairie fut éteint.

ROASCHE (Comtes de), de la famille de Birague.

ROBBE (Jacques), littérateur, né en 1643, à Soissons, où il est mort, en 1721. = Un autre, JACQUES, prêtre du diocèse d'Amiens, théologien, né vers 1678, mort en 1742.

ROBBÉ de BEAUVESET (Pierre-Honoré), poëte licencieux, né à Vendôme en 1712, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 8 nov. 1792.

ROBE (Gens de). On désignait ainsi les gens de justice, que l'on appelait aussi gens de robe longue, par opposition aux gens de robe courte. — Il y avait dans la prévôté et vicomté de Paris, une compagnie dite de *Robe-courte* qui faisait partie de la maréchaussée. Elle était placée sous les ordres d'un lieutenant-criminel, dont la charge fut érigée en titre d'office en 1554, et se composait de quatre lieutenants, d'un guidon, de douze exempts, d'un procureur du roi, d'un greffier, d'un commis greffier, d'un commissaire et d'un contrôleur des guerres particuliers, d'un brigadier et de soixante archers. Attachée aux cours de judicature, elle était chargée de mettre leurs décrets à exécution. — La famille du Faur de Pibrac se prétendait la première robe longue de France.

ROBECQ, baronnie d'Artois (Pas-de-Calais), qui appartenait d'abord à la maison d'Yves et fut érigée en principauté en 1630, en faveur de Jean de Montmorency.

ROBERIE (Seigneurs de la), de la maison du Guesclin.

ROBERJOT (Claude), homme politique, diplomate, né à Mâcon, en 1753, assassiné près de Rastadt (duché de Bade), le 28 avril 1799. Curé à Mâcon à l'époque de la Révolution, il se maria, fut nommé par son département député suppléant à la Convention où il ne siégea qu'après le 31 mai 1793, fut envoyé en Hollande (1795) pour y organiser le gouvernement républicain, devint membre du conseil des Cinq-Cents, et après avoir été ministre à Hambourg et à la Haye, fut l'un des plénipotentiaires au congrès de Rastadt (1799). Lorsque les conférences furent rompues, il quitta la ville avec ses deux collègues, Bonnier et Debry et fut assassiné avec eux. — Voy. BONNIER.

ROBERT, nom de deux familles de Provence. De la première qui prit le surnom de Doria, sont sortis les seigneurs de Saint-Cézari; la seconde a produit les seigneurs d'Escragnole. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.) = —, famille de l'Orléanais d'où sont sortis les seigneurs de Villetaneuse, de la Fortelle et de Pesselières. = — de Mure, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Lignerac.

ROBERT (S.), premier abbé de la Chaise-Dieu, vers 1050, mort le 17 avril. Ses fêtes, le 3 et le 17 avril. = — (S.), fondateur des abbayes de Molême (1075) et de Cîteaux (1098), né en Champagne vers 1018, mort à Molême, en 1110. Sa fête, le 29 avril.

ROIS DE FRANCE.

ROBERT Ier, roi de France, tué le 16 juin 923 à Soissons. Il était second fils de Robert le Fort (voy. plus loin), et quand son frère aîné le roi Eudes fut mort (898), il dut par suite d'une réaction carolingienne qui se manifesta alors dans la Gaule, se contenter d'accepter le duché de France de Charles le Simple devenu roi. Il le servit fidèlement pendant quelques années, mais de graves démêlés surgirent entre eux et dégénérèrent en guerre civile (922). Charles se retira au delà de la Meuse et les seigneurs francs proclamèrent roi solennellement Robert dans l'église de Saint-Remi à Reims le 30 juin 922. L'année suivante, Charles revint avec une petite armée attaquer Robert dans Soissons; il fut battu, mais Robert périt dans le combat. Hugues, père de Hugues Capet et fils de Robert, lui succéda dans le duché de France.

ROBERT II, roi de France, fils et successeur de Hugues Capet, né à Orléans, vers 970, mort au château de Melun, le 20 juillet 1031. Associé au trône par son père dès 987, il lui succéda le 24

octobre 997. Il eut à soutenir une longue lutte contre l'usurpateur du duché de Bourgogne, Othe-Guillaume (1003-1015), fit une expédition contre le comte de Flandre Baudouin IV (1006), persécuta les Juifs (1009) et les hérétiques qu'il envoya au supplice à Orléans (1022), et eut à réprimer (1030) une révolte de ses fils. Marié en premières noces à une princesse italienne, qu'il répudia en 989, il épousa en 995 Berthe, fille de Conrad le Pacifique, roi de Provence, et veuve du comte de Blois, Eudes Ier; mais elle était sa cousine au quatrième degré, et cette union contraire aux canons de l'Église attira sur lui les foudres de Rome (998). Il ne renvoya pourtant Berthe que vers 1004, et vers 1006 épousa la fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, Constance, qui le rendit fort malheureux. Robert, qui avait eu pour maître Gerbert, a composé la musique d'un certain nombre de morceaux d'église. Son fils aîné, Henri, lui succéda. Son second fils Robert eut le duché de Bourgogne.

ROI DE NAPLES ET COMTE DE PROVENCE.

ROBERT, fils de Charles II, roi de Naples et comte de Provence, lui succéda (1309), soutint les papes Clément V et Jean XXII dans leurs luttes contre l'empereur Henri V, fut nommé (1313) seigneur de Florence pour cinq ans, puis pour dix ans seigneur de Gênes (1318) et mourut le 19 janvier 1343.

COMTES D'ANJOU.

ROBERT *le Fort*, comte d'Anjou, que l'on considère comme la tige des Capétiens, tué près de Brissarthe (Maine-et-Loire) en 866. Seigneur neustrien, il combattit d'abord Charles le Chauve, qui se l'attacha en lui donnant une partie de l'Anjou, défit les Bretons (862) et venait avec le comte de Poitiers Ramnulfe de mettre en déroute une troupe de Normands et de Bretons, près de Brissarthe, lorsqu'il fut tué. Ses deux fils, Eudes et Robert, montèrent sur le trône de France, ainsi que son arrière-petit-fils Hugues Capet.

COMTES D'ARTOIS.

ROBERT Ier, comte d'Artois, né en septembre 1216, tué le 8 février 1250, à Mansourah. Second fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, il eut en partage à la mort de son père, l'Artois, qui en 1237 fut érigé en comté. Il accompagna son frère Louis IX en Égypte, contribua à la prise de Damiette, et lorsque les croisés marchèrent sur le Caire, emporté par son ardeur, il se jeta dans Mansourah sans attendre le reste de l'armée, et y périt accablé par le nombre. Il laissa de sa femme, Mathilde de Brabant, une fille, Blanche, mariée d'abord à Henri Ier, roi de Navarre, puis à Edmond, comte de Lancastre, et un fils, Robert, qui lui succéda.

ROBERT II, comte d'Artois, fils posthume du précédent, né en août 1250, tué à la bataille de Courtrai le 10 juillet 1302. Il suivit son oncle Louis IX devant Tunis (1270), soumit (1276) la Navarre révoltée contre sa sœur la reine Blanche, contribua à la disgrâce et à la mort de Pierre de la Brosse, gouverna comme régent le royaume de Naples pendant la captivité de Charles II d'Anjou (1289-1296), battit les Anglais en Guyenne (1296), et défit les Flamands à Furnes (1297). Mais la guerre ayant recommencé contre ceux-ci (1302), il envahit la Flandre avec une brillante armée, et engagea témérairement devant Courtrai une bataille où il fut vaincu et tué. De sa première femme, Amicie de Courtenai, il eut Philippe, tué en Flandre en 1298, et Mathilde, femme d'Othon IV, comte de Bourgogne et héritière de l'Artois qui avait été érigé en pairie.

ROBERT III d'Artois, petit-fils du précédent, né en 1287, mort à Londres le 16 août 1343. Il réclama inutilement l'Artois, dont sa tante Mathilde avait été mise en possession, fut condamné par un arrêt de 1309, prit les armes, mais après quelques succès fut battu et se vit de nouveau condamné par les pairs (1318). Ayant épousé la sœur de Philippe de Valois, il contribua à faire monter sur le trône ce prince près duquel il combattit à Cassel et qui érigea pour lui en pairie (1329) le comté de Beaumont-le-Roger. Après la mort de sa tante (1330), il obtint que son procès fût révisé; mais accusé bientôt de falsification de pièces, puis d'empoisonnement et de sorcellerie, et condamné au bannissement, il passa en Angleterre (1334), excita Édouard III à prendre les armes contre la France, et envahit la Bretagne (1342). Il y fut grièvement blessé et repassa en Angleterre où il mourut. De sa femme, Jeanne de Valois, il eut trois enfants, entre autres, Jean d'Artois, comte d'Eu.

COMTES D'AUVERGNE.

ROBERT Ier, fils de Guillaume IV, comte d'Auvergne, lui succéda vers 1016, et mourut en 1032. = ROBERT II, fils de Guillaume V, lui succéda (1060), et mourut vers 1096. = ROBERT III, fils de Guillaume VI, lui succéda vers 1136, et mourut vers 1145. = ROBERT IV, fils aîné de Guillaume VIII, lui succéda vers 1182 et mourut vers 1196. = ROBERT V, fils aîné de Guillaume X, lui succéda (1247), fut excommunié (1251) par Alexandre IV, hérita (1260) du comté de Boulogne du chef de sa mère Alix de Brabant et mourut en janvier 1277. = ROBERT VI, frère de Guillaume XI, lui succéda (1279), servit Philippe le Bel dans ses guerres de Flandre, et mourut en 1314. = ROBERT VII, dit *le Grand*, fils de Robert VI, lui succéda (1314), servit Philippe le Long dans ses guerres contre les Flamands et mourut avant 1326.

DAUPHINS D'AUVERGNE.

ROBERT Ier, comte de Clermont et de Montferrand, succéda (1240) à Guillaume, son père, dans le Dauphiné d'Auvergne, et mourut en avril 1262. = ROBERT II, fils du précédent, lui succéda (1261), et mourut le 20 mars 1282. = ROBERT III, fils du précédent, lui succéda (1282), et mourut en janvier 1324.

COMTE ET DUC DE BAR.

ROBERT, frère d'Édouard II, lui succéda (1351) dans le comté de Bar, que le roi Jean érigea en duché en 1355. Il fut fait prisonnier (1368) dans un combat contre les Messins, et mourut en 1411.

COMTES DE BELLÊME ET D'ALENÇON.

ROBERT Ier, fils de Guillaume Ier, lui succéda dans les comtés de Bellême et d'Alençon (1029) et fut pris par les Manceaux, qui le firent périr en prison en 1033 ou 1034. = ROBERT II, dit *de Bellême*, fils de Roger de Montgomeri et de Mabile, succéda (1082) à sa mère dans les comtés de Bellême et d'Alençon, soutint le duc de Normandie, Robert Courte-Heuse, contre son frère Guillaume II, fut pris (1098) par Hélie, comte du Mans, et, arrêté par ordre de Henri Ier d'Angleterre (1113), subit une longue captivité, pendant laquelle il perdit le comté de Bellême. Il mourut après 1140. = ROBERT III succéda (1203) à son frère Guillaume IV, fit partie de la croisade contre les Albigeois, et mourut le 8 sept. 1217 = ROBERT IV, fils posthume du précédent, lui succéda (1217) et mourut en 1219. — Là finirent les premiers comtes d'Alençon — Voy. ALENÇON.

DUCS DE BOURGOGNE.

ROBERT Ier *le Vieux*, duc de Bourgogne, mort en 1075, à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or). Fils du roi Robert II et de Constance d'Aquitaine, il reçut de Henri Ier, son frère, le duché de Bourgogne. Dans un accès de colère, il tua son beau-père, le seigneur de Semur, et fit, à cette occasion, un pèlerinage à Rome. Il eut pour successeur son petit-fils Hugues Ier.

ROBERT II, duc de Bourgogne, troisième fils et successeur de Hugues IV (1272), mort à Vernon en 1305. Il alla au secours de Charles d'Anjou en Italie (1282), devint grand-chambrier de France sous Philippe III, et soutint Philippe IV dans sa lutte contre Boniface. De sa femme Agnès, fille de Saint Louis, il eut Hugues V et Eudes IV, qui lui succédèrent; Marguerite, femme de Louis X, et Jeanne, femme de Philippe de Valois.

COMTE DE CHAMPAGNE.

ROBERT DE VERMANDOIS, troisième fils d'Héribert II, comte de Vermandois, s'empara (958) de Troyes sur l'évêque de Troyes et du comté de Champagne. Il mourut sans enfants en 968.

COMTE D'ÉVREUX.

ROBERT, fils naturel de Richard Ier, duc de Normandie, reçut de lui (989) le comté d'Évreux, et, la même année, fut élu archevêque de Rouen. Dépossédé (1028) de son comté par son oncle Robert, duc de Normandie, qui, plus tard, lui rendit ses biens, il mourut en 1037, laissant trois fils ; entre autres, Richard, qui lui succéda.

COMTES DE FLANDRE.

ROBERT Ier *le Frison*, comte de Flandre, mort au château de Winendale le 12 oct. 1093. Il était fils puîné de Baudouin de Lille et d'Adèle de France. Après avoir ravagé les côtes de la Galice, il tenta contre l'empire grec une expédition qui avorta, et obtint la régence de la Frise par son mariage avec Gertrude, devenue veuve (1061) de Florent Ier, comte des Frisons. A la mort de son frère aîné Baudouin de Mons, qui lui avait confié son fils aîné Arnoul et la régence de la Flandre, il eut une guerre à soutenir contre sa veuve, Richilde, qu'il défit (1070), ainsi que les Français, ses alliés, près du mont Cassel, dans une bataille où périt Arnoul. Une autre victoire lui acquit le Hainaut. En 1085, il alla faire un pèlerinage en Terre-sainte, d'où il ne revint qu'en 1091. Son fils aîné Robert II lui succéda.

ROBERT II *de Jérusalem*, comte de Flandre, fils aîné et successeur (1093) du précédent, mort le 4 déc. 1111. Il se distingua à la première croisade, revint en Flandre (1100), soutint une guerre contre l'empereur Henri IV et fut allié de Louis VI, contre Henri Ier d'Angleterre. Il périt au siége de Meaux. Son fils Baudouin VII lui succéda.

ROBERT III *de Béthune*, comte de Flandre, né en 1239, mort à Ypres le 17 sept. 1322. Fils aîné du comte Gui de Dampierre, il fut battu et fait prisonnier avec son père par Philippe le Bel (1299), recouvra la liberté en 1305, défit Louis le Hutin (1314), et eut à réprimer une rébellion de son fils Louis de Nevers, qui mourut deux mois avant lui. Le comté passa alors à Louis, mari de Marguerite de France.

DUCS DE NORMANDIE.

ROBERT Ier, dit *le Diable* et *le Magnifique*, duc de Normandie, mort à Nicée le 2 juillet 1035. Fils de Richard II, il succéda (1027) à son frère aîné Richard III, soumit plusieurs seigneurs insurgés, secourut (1030) Baudouin IV, comte de Flandre, contre son fils révolté, et Henri Ier, roi de France, contre la reine Constance, ce qui lui valut la cession du Vexin français. Il partit (1035) pour faire en Terre sainte un pèlerinage sur lequel les chroniques ont raconté une foule d'anecdotes merveilleuses, et mourut en revenant. Il eut pour successeur son fils, Guillaume le Bâtard.

ROBERT II, duc de Normandie, dit *Courte-Heuse* (courte jambe), fils aîné de Guillaume le Bâtard, et de Mathilde de Flandre, né vers 960, mort au château de Cardiff (Angleterre) en février 1034. Il s'allia 1077) avec Philippe Ier contre son père, qui le força à se soumettre. Devenu maître de la Normandie à la mort de Guillaume (1087), il céda pour 3000 livres d'argent le Cotentin à son jeune frère Henri *Beau-Clerc*, qu'il fit ensuite prisonnier par trahison. Une révolte de ses sujets amena une invasion de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, auquel il fut forcé de céder le comté d'Eu (1091), et qui s'unit avec lui pour chasser Henri du Cotentin. Robert fit partie de la première croisade, où il se signala par ses exploits. Rappelé en Europe par la mort de Guillaume (1100), il se disposait à enlever la couronne d'Angleterre à son frère Henri, qui s'en était emparé en son absence, mais un traité fut conclu entre eux, traité bientôt violé par Henri, qui envahit la Normandie (1106), battit à Tinchebray (Orne) Robert, qui, fait prisonnier, fut conduit en Angleterre, s'échappa, et repris eut, par l'ordre de son frère, les yeux crevés. Il mourut en prison après une captivité de trente ans.

COMTE DU PERCHE.

ROBERT, quatrième fils de Charles II, comte d'Alençon, succéda (1359) à son frère Charles III dans les comtés du Perche et de Porhoet, se distingua dans la guerre contre les Anglais et les Navarrais, et mourut en 1377.

ROBERT, chroniqueur, abbé de Saint-Remi de Reims, puis prieur de Saint-Ovide de Senuc, né vers 1055, mort à Senuc (Ardennes) le 23 août 1122. Il fit partie de la première croisade, dont il a écrit l'histoire, publiée vers 1470 ou 1474, in-4° (rare), sous le titre de *Historia hierosolimitana*, réimprimée en 1533, in-f°, et dans les recueils de Reuber (1584) et de Bongars (1611).

ROBERT (Jean), jurisconsulte, né à Orléans, mort à Nevers en 1590. Il eut une longue polémique avec Cujas.

ROBERT (L'abbé Claude), érudit, né vers 1554 à Chesley (Aube), mort à Chalon-sur-Saône, le 16 mai 1637. — *Gallia christiana*, 1526, in-f°, ouvrage qui fut refondu et continué d'abord par les frères Sainte-Marthe, puis par les bénédictins. L'édition de ceux-ci, restée incomplète et continuée d'abord par M. Hauréau, a été achevée par l'Académie des inscriptions.

ROBERT (Nicolas), peintre en miniature et graveur à la pointe, né à Langres en avril 1614, mort à Paris, le 25 mars 1685. Il s'adonna particulièrement à la peinture des plantes.

ROBERT (Jean), sculpteur du roi, né vers 1658, mort au Louvre, le 7 avril 1715. = Son fils JEAN-BAPTISTE fut aussi sculpteur.

ROBERT *de Séry* (Paul-Ponce-Antoine), peintre et dessinateur, né à Séry (Ardennes), le 11 janvier 1686, mort le 29 déc. 1733. Il fut attaché au cardinal de Rohan, qui le ramena de Rome, où il avait séjourné pendant dix-huit ans.

ROBERT (Hubert), peintre, graveur, membre de l'Académie (1766), né le 22 mai 1733, à Paris, où il est mort le 15 avril 1808. — *Le port de Ripetta à Rome ; l'Arc de Triomphe d'Orange ; la Maison carrée à Nîmes; Ruines; Portique de Marc-Aurèle; Portique d'Octavie; Temple de*

Jupiter; Temple circulaire; Sculptures (musée du Louvre); 4 *vues* diverses (ibid., collection Lacaze); *Marine; Cascade de Tivoli; Grotte du Pausilippe; Monuments divers* (musée de Rouen); *Cascade à Frascati; Ruines à Rome;* 3 tableaux (musée de Besançon); *Intérieur d'un temple antique; une Écurie* (musée de Dijon).

ROBERT (François), géographe du roi, homme politique, né en 1737, à La Charmele (Saône-et-Loire), mort le 5 mai 1819, à Heiligenstadt (Saxe). Il devint administrateur de la Côte-d'Or (1793), et (1797) membre du conseil des Cinq-Cents, d'où il fut rayé au 18 fructidor. — *Voyage dans les treize cantons suisses* (1789); *Description de la France* (1790).

ROBERT (Pierre-François-Joseph), conventionnel, né dans les Ardennes, le 21 janvier 1763, mort à Bruxelles en 1826. Ami de Danton, dont il fut secrétaire au ministère de la justice, il fut élu député de Paris à la Convention, où il vota pour la mort du roi sans appel ni sursis. Il fut exilé en 1816.

ROBERT (Louis-Léopold), peintre, élève de Louis David et de Gérard, né le 13 mai 1794, à Lachaux-de-Fonds (canton de Neufchâtel), mort par suicide à Venise, le 20 mars 1835.— *Les Moissonneurs; Pèlerinage à la Madone de l'Arc* (musée du Louvre); *Ermite du mont Époméo; les Pêcheurs de grenouilles; une Religieuse; Baigneuses* (musée de Nantes); *les Pêcheurs de l'Adriatique*.

ROBERT (César-Alphonse), chirurgien, membre de l'Académie de médecine, né à Marseille, en 1801, mort le 1er décembre 1862.

ROBERT, pseudonyme de Lémontey.

ROBERT. Voy. COURTENAY, GUISCARD, LORRAIN, LUZARCHES.

ROBERT *d'Arbrissel*, célèbre prédicateur apostolique, né en 1047, à Arbrissel ou Arbresec (Ille-et-Vilaine), mort à Orsan (Cher), le 25 février 1117. Vicaire général de Silvestre de La Guerche, évêque de Rennes (1085), il alla à la mort de ce prélat enseigner la théologie à Angers (1089), puis (1091) se retira dans la forêt de Craon où il se livra aux plus rudes pénitences, et où ses prédications attirèrent une foule considérable. Il y fonda l'abbaye de la Roe, fut nommé prédicateur apostolique par Urbain II, continua ses prédications, et fonda divers monastères, dont le plus célèbre est celui de Fontevrault, près de Poitiers (1100 ou 1101), monastère qui renfermait des hommes et des femmes.

ROBERT d'*Auxerre*, chroniqueur, mort en 1812, à l'abbaye Saint-Marien d'Auxerre, où il était moine. On a de lui : *Chronologia seriem temporum et historiam rerum continens*, 1608, in-4°, reproduite par fragments dans plusieurs volumes du recueil de Dom Bouquet.

ROBERT *de Briançon* (Dominique), généalogiste, vivait à la fin du XVIIe siècle. — *L'État de la Provence*, Paris, 1693, 1 vol. in-12.

ROBERT DE VAUGONDY (Gilles), géographe du roi, né à Paris, le 24 août 1688, y mourut, le 10 avril 1766. Il était petit-fils du géographe N. Sanson. = Son fils DIDIER, géographe du roi et censeur royal, né le 11 juin 1723, à Paris, où il est mort en 1786.

ROBERT-ESPAGNE (Seigneurs de), de la famille de Bouvet (Lorraine).

ROBERTET (Florimond), homme d'État, né à Montbrison, mort à Blois, en 1522. Il fut successivement conseiller à la Chambre des comptes du Forez, trésorier de France et secrétaire des finances sous Charles VIII, fonctions qu'il conserva sous Louis XII et François Ier, qui lui confièrent souvent des négociations importantes. = FLORIMOND, neveu du précédent, secrétaire d'État (1557), mort en 1567. = FLORIMOND, baron d'Alluye, petit-fils du premier Florimond, secrétaire d'État de 1559 à 1569.

ROBERTON, monnaie frappée en Provence sous le comte Robert, et valant 7 deniers : il y avait des robertons reforciats qui valaient 10 deniers.

ROBERVAL (Gilles PERSONNE DE), célèbre géomètre, né le 8 août 1602, à Roberval (Oise), mort à Paris, le 27 octobre 1675. Professeur de mathématiques au Collége royal, et membre de l'Académie des sciences (1665), il eut de longs démêlés avec Descartes et avec Torricelli qui n'en donna pas moins à une classe de lignes courbes dont son adversaire était l'inventeur le nom de *robervalliennes* qu'elles ont conservé. Outre divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui des lettres au P. Mersenne et à Torricelli, un *Traité de méchanique* (à la suite de l'*Harmonie universelle* du P. Mersenne, 1636, in-fol.) et *Aristarchi Samii de mundi systemate*.

ROBESPIERRE (Maximilien-Marie-Isidore de), célèbre conventionnel, né à Arras, le 6 mai 1758, mort sur l'échafaud, à Paris, le 10 thermidor an II (28 juill. 1794). Fils d'un avocat au conseil d'Artois, il fut élevé comme boursier au collége Louis-le-Grand et retourna exercer la profession d'avocat à Arras, où il acquit assez de réputation pour être un des députés de l'Artois aux états généraux (1789). Il ne s'y fit guère remarquer qu'à partir de la seconde année et prononça, entre autres, le 30 mai 1791, un discours fort éloquent pour l'abolition de la peine de mort, de cette peine dont il devait faire plus tard un si terrible usage. Lorque la Constituante fit place à la Législative (1791), l'austérité de ses mœurs, son intégrité, ses déclamations passionnees au club des Jacobins, où il avait acquis une grande influence, avaient rendu son nom cher à la multitude. Cette popularité ne fit que s'accroître pendant la Législative, d'où une loi impolitique qu'il avait contribué à faire voter, excluait tous les membres de la Constituante, et dès la fin de 1791, une lutte très-vive avait commencé entre lui et le parti qu'on appela plus tard girondin. Ce fut au moment même des massacres de septembre, qu'il ne désapprouva pas, qu'eurent lieu les élections à la Convention. Il y fut envoyé par les électeurs de Paris. Dès les premiers jours il y fut vivement mais maladroitement attaqué (25 sept., 29 oct.), et l'insuccès de ces attaques lui donna une telle importance qu'il devint bientôt le chef du parti montagnard. Lorsqu'il fut question de juger Louis XVI, il s'opposa (3 déc.) à ce qu'on lui fit son procès, déclarant que, par mesure de salut public « Louis devait mourir parce qu'il fallait que la patrie vécût. » Après la mort du roi, la lutte entre les Montagnards et les Girondins atteignit le plus haut degré de violence, et la majorité de l'Assemblée était encore indécise quand l'insurrection prêchée par Robespierre aux Jacobins triompha le 31 mai 1793 et vint mettre le pouvoir entre les mains de la Montagne. Le 27 juillet suivant il entra au comité de Salut public où il devait rester jusqu'à sa mort. Il y exerça par lui-même ou par ses amis Couthon et Saint-Just, et malgré son incapacité militaire et administrative, une influence prépondérante; et on doit reconnaître que s'il ne recula devant aucune proscription, ce fut lui qui contribua peut-être le plus, au milieu de la guerre civile et étrangère, à sauver, suivant l'expression de J. de Maistre. « l'intégrité du plus beau royaume après celui du ciel. » Enfin, pour arriver à un but que personne n'a jamais connu et que lui-même probablement n'aurait pu expliquer, il déploya contre ses adversaires anciens ou nouveaux, contre tout

ce qui lui faisait obstacle un acharnement implacable. Grâce à la terreur qu'il inspirait à l'Assemblée, grâce au tribunal révolutionnaire qui n'était plus que l'instrument de ses volontés ou de celles des comités où il dominait, il envoya à l'échafaud d'abord les Hébertistes (13 mars 1794), puis Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, etc. (5 avril), et Chaumette (12 avril). Pour répondre aux stupidités du culte de la Raison (voy. RAISON), il fit décréter que la Convention reconnaissait l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'âme, et célébrer (8 juin) une fête solennelle de l'Être suprême. Deux jours après, Couthon vint proposer à l'Assemblée une loi dite du 22 *prairial*, qui donnait un horrible accroissement au régime de la Terreur; elle supprimait en effet toute garantie pour les accusés et accordait aux comités de Salut public et de Sûreté générale le droit de traduire au tribunal révolutionnaire, sans en référer à la Convention, les conspirateurs quels qu'ils fussent, membres ou non de l'Assemblée. Cette loi, qui permit de faire périr à Paris 1285 individus en 45 jours, fut votée par l'Assemblée terrifiée, mais elle souleva dans son sein et dans les comités une telle réprobation qu'il s'organisa aussitôt une vaste conspiration contre ses auteurs. Les partis jusque-là divisés et ennemis s'entendirent, et le 8 thermidor (26 juillet) la lutte s'engagea à la Convention. Le lendemain elle recommença plus ardente, et aboutit à un décret d'arrestation contre Robespierre, contre son frère, Couthon, Saint-Just et Lebas. Délivré le soir même par Coffinhal (voy. ce nom) et amené à l'hôtel de ville au sein de la commune, Robespierre fut mis hors la loi avec ses défenseurs: et la Convention ayant réuni quelques milliers de gardes nationaux, l'hôtel de ville fut envahi à deux heures du matin. Robespierre, blessé d'un coup de pistolet qui lui brisa la mâchoire, fut arrêté avec une quarantaine de personnes. Le soir même, à six heures, il fut guillotiné sur la place de la Concorde. — On a sous le nom de Robespierre des *Mémoires* publiés en 1830 et qui sont fabriqués de toutes pièces. Les *Mémoires* de sa sœur Charlotte (morte en 1834) ont été rédigés par Laponneraye, qui a publié les œuvres de Robespierre, 1842, 2 vol. in-8°.

ROBESPIERRE (Augustin-Bon-Joseph de), dit *le Jeune*, frère du précédent, né à Arras, en 1764, guillotiné le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Député de Paris à la Convention, il fut envoyé en mission au siége de Toulon où il protégea Bonaparte, et de retour à Paris, au moment de la lutte du 9 thermidor, demanda à être arrêté avec son frère et partagea son sort.

ROBICHON (Francois de), sieur de la Guérinière, vétérinaire, écuyer de Louis XV, mort à Versailles, le 2 juillet 1751. — *L'École de cavalerie*, 1733, in-fol.; *Les Éléments de cavalerie*, 1740, 2 vol. in-12.

ROBIEN, maison de Bretagne, originaire d'Angleterre. Elle porta d'abord le nom de Baucher et a produit les seigneurs de la Tremblaye, de Coulogne, de la Prévostière et de Belair. Au commencement du XVIIe siècle elle se fondit dans la maison de Gautron qui prit son nom et d'où sont sortis les seigneurs de Kambourg, de Campson, de La Boulaye, de La Motte et de Plaintel.

ROBIN, famille d'Anjou, établie en Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de Graveson, de Barbentane et de Beaulieu, en Languedoc. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ROBIN (Jean), botaniste, directeur du jardin du Louvre sous Henri III et ses deux successeurs, né en 1550, à Paris, où il mourut le 25 avr. 1629. — *Catalogus stirpium tam indigenarum quam exoticarum quæ Lutetiæ coluntur*, 1601, in-12; *Le jardin du roi Louis XIII*, 1623, in-fol.; *Histoire des plantes aromatiques*, 1619, in-16. = VESPASIEN, fils du précédent, botaniste, démonstrateur des plantes médicinales du jardin du roi, né à Paris, le 22 juill. 1579, y mourut le 5 août 1662.

ROBINE (Seigneurs de la), de la maison de Barras.

ROBINEAU. Voy. BEAUNOIR.

ROBINET (Jean-Baptiste-René), littérateur, né le 23 juin 1735, à Rennes, où il est mort le 24 mars 1820. — *Analyse de Bayle*, 1770, 4 vol. in-8°.

ROBINET. Voy. BRAQUEMONT.

ROBIQUET (Pierre-Jean), pharmacien, chimiste, membre de l'Académie des sciences (1833), né à Rennes, le 13 janv. 1780, mort à Paris, le 29 avril 1840.

ROBOCQUE (Seigneurs de), de la maison de Saveuse (Picardie).

ROBORETUM, Rouvron ou Rouvrons (Orne). = —, Rouvray. = —, Rouvroy.

ROCAVIONE (marquis de), de la famille de Birague.

ROC-DE-MARS, château fort du Luxembourg, pris d'assaut par les Français en 1552.

ROCH (S.), confesseur en Languedoc, mort le 16 août 1327.

ROCHAMBEAU (Seigneurs de), de la maison de Vimeur (Vendômois). A cette maison appartenait J. B. Donatien de VIMEUR, comte de ROCHAMBEAU, maréchal de France, né à Vendôme, le 1er juillet 1725, mort à Thoré (Loir-et-Cher), le 10 mai 1807. Lieutenant général (1780), il fut envoyé en Amérique avec un corps de 6000 hommes, et joint à Washington força Cornwallis de capituler dans York-Town (1781). Il fit partie de la seconde assemblée des notables (1788), fut nommé commandant de l'armée du Nord (1790) et maréchal de France (1791). Après un échec à Quiévrain (29 av. 1792), il donna sa démission. Arrêté pendant la Terreur, il recouvra la liberté après le 9 thermidor. — *Mémoires*, publiés par Luce de Lancival, 1809, in-8°. = Son fils, Donatien-Marie-Joseph de VIMEUR, vicomte de ROCHAMBEAU, né en 1750, au château de Rochambeau, près de Vendôme, tué le 18 oct. 1813 à Leipzig. Lieutenant général (1792), il défendit glorieusement (1793) la Martinique contre les Anglais, mais le 22 mars 1794 fut obligé de se rendre. Gouverneur de Saint-Domingue (1796), les commissaires civils le destituèrent et le renvoyèrent en France où il fut quelque temps emprisonné. Il servit ensuite dans l'armée d'Italie (1800), puis ayant suivi le général Leclerc à Saint-Domingue, il lui succéda dans le commandement, fut forcé de capituler (nov. 1803) et au mépris des conventions emmené prisonnier en Angleterre, ne fut échangé qu'en 1811.

ROCHE (De), maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs d'Elgeiren, de Soleirols, du Mazel, du Travers, de Roche-Ferrand et de Roche-Montillet.

ROCHE, terre et seigneurie de Franche-Comté (Doubs) érigée en marquisat (janv. 1694) en faveur de Cl. Ferdinand baron de Brun, seigneur d'Amanges.

ROCHE (La), abbaye d'augustins, dans le Hurepoix (Seine-et-Oise), diocèse de Paris, fondée vers le commencement du XIIIe siècle.

ROCHE (La), seigneurie du Gapençois (Hautes-Alpes), érigée en comté (déc. 1592), en faveur de Balthasar Flotte de Montauban.

ROCHE (Ban-de-la), nom d'un district de la Basse-Alsace (Bas-Rhin), situé près des sources de la Brusch.

ROCHE (La), maison d'où sont sortis les sei-

gneurs de la Ménardière et de la Groye. =—, maison d'où sont sortis les marquis de Fontenilles et de Rambures. =—, famille d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs du Rouzet.

ROCHE (Seigneurs de la), de la maison de Bocsozel (Dauphiné). =—, de la maison de Damarzit (Limousin). =—, de la maison de Perrin (Languedoc). =—, de la maison de Pont (Champagne). =—, de la maison de Quarré (Bourgogne). =—, de la maison de Ray. =—, issus des seigneurs de Saint-Dizier, de la maison de Dampierre. =—, de la maison de Tournon (Vivarais).

ROCHE (Alain de la), dominicain, théologien, né vers 1428, en Bretagne, mort le 8 sept. 1475, à Zwoll (Hollande).

ROCHE (Jean de la), oratorien, prédicateur, né à Nanterre, en 1656, mort à Suresnes, en 1711.

ROCHE (Michel de la), littérateur, calviniste, écrivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

ROCHE (L'abbé J. B. Louis de la), écrivain, mort âgé, à Paris, en 1780.

ROCHE (Achille), publiciste, né à Paris, le 15 mars 1801, mort à Moulins, le 14 janvier 1834.

ROCHE (Benjamin La), traducteur, né le 23 mars 1797, mort à Paris, le 8 janv. 1852. Il a laissé de nombreuses traductions de l'anglais, dont la plus estimée est celle de Shakespeare.

ROCHE-ABEILLE ou **ROCHE L'ABEILLE** (La), village du Limousin (Haute-Vienne), où en 1569, le 15 juin, suivant de Thou, le 25 suivant d'autres, les catholiques furent battus par Coligny. Ce nom est écrit quelquefois *La Roche-l'Abelie* dans les auteurs du XVIe siècle.

ROCHE-ABEILLE (Seigneurs de la), de la maison de Bueil.

ROCHE-ALAIS (Seigneurs de la), de la maison de Menou.

ROCHE-ANDRY (La), ancienne baronnie de l'Angoumois (Charente), possédée au dernier siècle par N. de Chevade.

ROCHE-AYMON (La), maison originaire du Limousin, d'où sont sortis les seigneurs de Lavaud. Armes : *De sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, l'écu semé d'étoiles d'or.* (Voy. l'*Hist. de Berry* par La Thaumassière). A cette maison appartenaient : Charles-Antoine de LA ROCHE-AYMON, cardinal, archevêque de Reims (1762), grand aumônier de France, né à Mainsac (Creuse), le 17 février 1692, mort le 27 octobre 1777. = Antoine-Charles-Étienne-Paul, marquis de la ROCHE-AYMON, général et écrivain militaire, né à Paris le 28 février 1772, y mourut en 1849.

ROCHE-BARON (Seigneurs de), de la maison d'Aumont.

ROCHE-BAUDIN (Seigneurs de la), de la maison de Clermont (Dauphiné).

ROCHE-BERNARD (La), *Rupes Bernardi*, ville de Bretagne (Morbihan) qui avait appartenu à la maison de Montfort. La baronnie de la Roche-Bernard avec celle de Pont-Château, fut érigée en duché-pairie (1604), sous le titre de Coislin, en faveur de Armand du Cambout, marquis de Coislin. Ce duché fut démembré dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

ROCHE-BLAINE, châtellenie du Forez, possédée par la maison du Rastel (Dauphiné).

ROCHEBONNE (Seigneurs de), de la maison de Châteauneuf (Forez).

ROCHE-BOURDEUIL (Seigneurs de la), de la maison de Maillé.

ROCHEBRUNE (Seigneurs de), de la maison de Bonneval.

ROCHEBRUNE. Voy. BECHON.

ROCHECHINARD (Seigneurs de), de la maison d'Alleman.

ROCHECHOUART, *Rupes Cavardi*, seigneurie du Poitou (Charente), qui a donné son nom à une illustre maison, issue des vicomtes de Limoges. Le premier vicomte de Rochechouart fut Aimery Ier, qui vivait dans la première moitié du XIe siècle, et était le cinquième fils de Giraud, vicomte de Limoges. De cette maison sont sortis les seigneurs, marquis et ducs de Mortemart, les seigneurs et marquis de Chandenier, les seigneurs de Saint-Amand, de Faudoas, du Bourdet, de Clermont, d'Isalguier, de Jars, de Montigny, de La Brosse, du Monceau, de la Saussaye, de Chastillon-le-Roy, de La Motte, les seigneurs et ducs de Mortemart, les comtes de Maure, les seigneurs et marquis de Montpipeau, les seigneurs comtes de Tonnay-Charente, marquis de Bonnivet, les vicomtes de Rochechouart-Ponteville, les seigneurs et barons du Batiment, les seigneurs de Saint-Auvent, de Montmoreau, de Saint-Laurent, de Brion, d'Aspremont, de Galardon, d'Ancourt, d'Ivoy, de La Goart, de Sainte-Pereuse, de Couches, de Marigny, de Broignon, de Blezy, de Cressei, de Bellenave, les comtes de Limoges, les seigneurs de Plieux, de Barbazan, de Monclar, de Nancray, de Fontaine-Beaudan, de Saint-Cyr, de Maures, de Rocheux et les ducs de Vivonne. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

A cette maison appartenait : ROCHECHOUART-MORTEMART (Marie-Madeleine-Gabrielle de), abbesse de Fontevrauld, née en 1645, morte le 15 août 1704, à Fontevrauld. Elle était sœur de Mme de Thianges et de Mme de Montespan.

ROCHECHOUART (Seigneurs de), de la maison de Fuligny. =—, de la maison de Sève.

ROCHECOLOMBE (Seigneurs de), de la maison de Vogüé.

ROCHE-CORBAUT (Seigneurs de la), de la famille de Bizemont.

ROCHECOURBE (Seigneurs de), sortis des seigneurs de Monteil, de la maison d'Adhémar.

ROCHE-COURBON (La). La châtellenie et vicomté de Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne), fut érigée en marquisat sous la dénomination de la Roche-Courbon, en faveur de Jean-Louis de Courbon, en juillet 1649.

ROCHECOURT (Seigneurs de), de la maison de Romecourt.

ROCHE-D'AGOUX (Seigneurs de), de la maison de Chazeron.

ROCHE-D'ANDELI (La). Jean sans Terre y conclut le 18 août 1197, une ligue avec Baudoin IX de Flandre et divers seigneurs flamands et normands contre Philippe Auguste.

ROCHE-DE-GENNES (La), terre et seigneurie qui, unie à la seigneurie du Plessis-Ciron, fut érigée en vicomté (janvier 1569), en faveur de Jean Voyer, seigneur de Paulmy et d'Argenson.

ROCHE-DERRIEN ou **ROCHE-DÉRIEN** (La), petite ville de Bretagne (Côtes-du-Nord), où fut battu et pris par les Anglais, Charles de Blois, qui, soutenu par la France, disputait le duché de Bretagne à Jean de Montfort, le 18 juin 1347.

ROCHE-DES-BORDS (Seigneurs de la), de la famille de Saint-George (Limousin).

ROCHE-DU-MAINE (Seigneurs de la), de la maison de Tiercelin.

ROCHE-DU-MAINE (Jean-Pierre-Louis LUCHET, marquis de la), fécond littérateur, né à Saintes, le 13 janvier 1740, mort à Paris en 1792.

ROCHE-EN-RENIER (Seigneurs de la), de la maison de Lévis.

ROCHE-FATON (Seigneurs de la), de la maison de Vassé.

ROCHE-FERRAND (Seigneurs de), de la famille de Roche (Languedoc).

ROCHE-FERRIÈRE (Seigneurs de la), de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou)

ROCHEFLAVIN (Bernard de la), jurisconsulte, antiquaire, président à mortier au Parlement de Toulouse, né en 1552, à Saint-Cernin (Aveyron), mort à Toulouse, en 1627.

ROCHE-FONTAINE (La), terre et seigneurie de Picardie qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en baronnie (mai 1594), en faveur de François de Champagne la Suze.

ROCHEFORT, *Rupifortium*, *Rupes fortis*, ville maritime et place forte de l'Aunis, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture de la Charente-Inférieure. Les Anglais en furent chassés par les habitants en 1356. Elle leur fut rendue par le traité de Bretigny et enlevée en 1370. Au XVI° siècle, la seigneurie en appartenait à la maison de Soubise. Les catholiques qui l'avaient assiégée inutilement en 1570, la prirent en 1577. Les Royalistes l'attaquèrent en vain en 1592. Les Rochellois s'en emparèrent pendant la minorité de Louis XIII. Ses établissements militaires ne datent que de Louis XIV. (Voy. Thomas, *Mémoire pour servir à l'hist. de la ville et du port de Rochefort*, in-8°.)

ROCHEFORT, terre et seigneurie de l'Auvergne (Puy-de-Dôme) érigée en comté (octobre 1556) en faveur de Joachim de Chabannes, baron de Curton.

ROCHEFORT, seigneurie du Lyonnais (Rhône) avec titre de baronnie.

ROCHEFORT, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs d'Ally, d'Aurouze, d'Orcet, de Jozeran, de Saint-Vidal, de Saint-Point et de Prades. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

ROCHEFORT, maison de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Luçay, de Pleuvaut, de la Croisette, de la Boulaye et de Moreuil. A cette maison appartenaient les deux personnages suivants : Guillaume de ROCHEFORT, chancelier de France, né probablement en Franche-Comté, mort le 12 août 1492. Il entra au service de Charles le Téméraire qui le chargea de négociations importantes; mais accusé de trahison, il dut prendre la fuite. Après la mort de ce prince, il s'attacha à Louis XI qui le nomma chancelier (1483), fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ce fut lui qui négocia le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne. = GUI, frère du précédent, chancelier de France, mort le 15 janvier 1507. Il fut successivement chambellan de Charles le Téméraire, puis après la réunion de la Bourgogne à la France, premier président au Parlement de Dijon (1482) et chancelier (1497).

ROCHEFORT (Seigneurs de), de la maison d'Ally (Auvergne). = —, de la maison d'Aloigny (Poitou). = —, de la maison de Brancas. = —, de la maison de Chastenay (Champagne). = — de la maison de Faux (Normandie). = —, de la maison de Le Genevois (Champagne). = —, de la maison de Languet. = —, de la maison de Ligondez (Auvergne. = —, de la maison de Menthon (Savoie). = —, de la maison de Montmorency. = —, de la maison de Moulins (Anjou). = —, de la maison du Puy (Dauphiné). = —, de la maison de Rieux (Bretagne). = —, de la maison de Silly (Normandie).

ROCHEFORT (Henri-Louis d'ALOIGNY, marquis de), maréchal de France (1675), mort le 23 mai 1676, à Nancy.

ROCHEFORT (César de), lexicographe, né à Belley, où il est mort, vers 1690.

ROCHEFORT (Guillaume DUBOIS de), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1767), né à Lyon en 1731, mort à Paris le 25 juill. 1788. Il a traduit en vers l'*Iliade* et l'*Odyssée* (1772-77), et en prose le théâtre de Sophocle (1788).

ROCHEFORT (Le comte de), pseudonyme de Sandras de Courtilz.

ROCHEFOUCAULD ou **ROCHEFOUCAUD** (La), *Rupes Fucaldi*, ville de l'Angoumois (Charente), qui a donné son nom à l'une des plus illustres maisons de France, dont le premier personnage connu est, suivant Duchesne, Foucaud seigneur de la Roche en Angoumois qui vivait au commencement du XI° siècle. D'elle sont sortis les comtes de Roye et de Roucy, les princes de Marcillac, les ducs de la Rocheguyon, les marquis d'Estissac, de Guercheville, de Langheac, les comtes de Lorac, de Randan, de Gondras, de Cousage, les seigneurs et marquis de Montendre et de Surgères, les seigneurs de Barbezieux, de Chaumont-sur-Loire, de Boissai, de Vertueil, de Nouans, de Melleran, de Bayers de la Bergerie, d'Orbé, de Maumont, du Parc d'Archiac, de La Renaudie, de Font-Pastour, de Neuilly-le-Noble, et les vicomtes de Châtellerault. — Voy. MAUMONT. — (Voy. le P. Anselme, t. IV).

La terre, seigneurie et baronnie de La Rochefoucauld fut érigée en comté en 1528 en faveur de François de la Rochefoucauld II° du nom qui plus tard devint prince de Marcillac. François V° du nom fut créé duc par lettres d'avril 1622.

ROCHEFOUCAULD (François, comte DE LA), prince de Marcillac, mort le 24 août 1572. Beau-frère de Condé par son mariage avec Charlotte de Roye, il fut l'un des plus vaillants capitaines du parti huguenot, et, bien que fort aimé de Charles IX, fut tué à la Saint-Barthélemy.

ROCHEFOUCAULD (François de La), prélat et homme d'État, né à Paris, le 8 décembre 1558, y mourut le 14 février 1645. Évêque de Clermont (1585), il embrassa chaudement le parti de la Ligue, se soumit ensuite à Henri IV, et se ridiculisa par la protection qu'il accorda à la possédée Marthe Brossier. Il devint successivement cardinal (1607), évêque de Senlis (1608), grand aumônier de France (1618), abbé de Sainte-Geneviève (1619), chef du conseil et premier ministre d'État (1622). On a de lui des *statuts synodaux* pour Clermont et pour Senlis, et un traité *de l'Autorité de l'Église*, 1603, 1604, in-12. = Son frère, JEAN-LOUIS, comte de RANDAN, gouverneur d'Auvergne pour la Ligue, tué à Issoire en 1590.

ROCHEFOUCAULD (François VI, prince de MARCILLAC, duc DE LA), célèbre moraliste, né le 15 déc. 1613, mort à Paris le 17 mars 1680. Venu à la cour sous le ministère de Richelieu, après la disgrâce de Marie de Médicis, il s'attacha à la reine Anne d'Autriche, et fit de l'opposition au cardinal, qui l'exila. Il trama alors, avec la duchesse de Chevreuse, un complot pour l'enlèvement de la reine, favorisa la fuite de sa complice, et fut mis huit jours à la Bastille. A la mort de Richelieu, la reine ne le paya que d'ingratitude, et il se jeta dans la Fronde, entraîné par le prince de Conti et la duchesse de Longueville, à laquelle l'attachait une liaison intime. Le gouvernement du Poitou, qu'il obtint, ne le sépara point du parti, et il assista à plusieurs des combats qui se livrèrent aux portes de Paris, et dans l'un desquels un coup de mousquet lui fit perdre pour quelque temps la vue. Sous Louis XIV, il vécut dans la disgrâce et la retraite, comme tous les frondeurs. Il écrivit alors ses *Maximes* et ses *Mémoires*. Dans ses *Maximes*, il démêle avec une grande sagacité sous toutes les actions humaines, même les plus vertueuses, l'amour de soi, premier et invariable mobile. « C'est un des ouvrages, dit Voltaire, qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision.... Il accoutuma à penser et à renfermer des pensées dans un tour vif, précis et délicat. » Les *Mémoires* de La Rochefoucauld ne sont pas inférieurs à ses *Maximes*. L'histoire de la régence d'Anne d'Autriche y est

racontée avec netteté et une élégante précision. La première édition des *Maximes* parut en 1665, in-12, sous le titre de *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, avec un *Discours sur les Réflexions* (attribué à Segrais) et un *Avis au lecteur*, qui ne se retrouve plus dans les éditions suivantes. Les éditions de 1666, de 1671 et de 1675 diffèrent beaucoup par le nombre des maximes, qui sont au nombre de 504 dans l'édition de 1678, la dernière qu'ait revue l'auteur. En 1693, il en parut chez Barbin une sixième contenant cinquante maximes de plus. Depuis cette époque, de nombreuses éditions, la plupart fautives, ont été données. Les meilleures sont celles d'Aimé Martin (1822, in-8°), dont le commentaire laisse fort à désirer, et celle de M. Gratet-Duplessis (1853, in-16) dans la *Bibliothèque elzévirienne*. — Les *Mémoires* de La Rochefoucauld parurent en 1662, in-4°; mais cette édition, ainsi que la seconde et la troisième, publiées en 1663 et 1664, in-12, furent désavouées par l'auteur, sans que l'on doive attacher une très-grande importance à son désaveu, car on a reconnu depuis que les altérations dont il se plaignait sont en petit nombre. En 1817, Renouard découvrit et publia une seconde version de la première partie des Mémoires. Les deux rédactions ont été insérées dans la collection de Petitot et dans celle de Michaud et Poujoulat. M. Ed. de Barthélemy a donné une nouvelle édition des œuvres de La Rochefoucauld, où l'on trouve quelques fragments inédits.

ROCHEFOUCAULD (François VII, duc de La), prince de Marcillac, fils du précédent, né le 15 juin 1634, mort le 12 juin 1714. Il fut comblé de faveurs par Louis XIV, dont il servit les amours, et qui le nomma grand-veneur de France, grand-maître de la garde-robe, gouverneur du Berry et chancelier de ses ordres. Sa *mâchoire d'âne* a été chantée par Bussy-Rabutin. = Son fils François, duc de La Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, grand-maître de la garde-robe, grand-veneur de France, né le 7 août 1663, mort à Paris le 22 avr. 1728. = Alexandre, fils du précédent, comte de Montignac, duc de La Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, prince de Marcillac, grand-maître de la garde-robe, brigadier de cavalerie, né le 29 sept. 1690, mort à Paris le 4 mars 1762. Il fut disgracié en 1744 pour avoir puissamment contribué à faire éloigner la duchesse de Châteauroux, lors de la maladie du roi à Metz. C'était le dernier descendant mâle de l'auteur des *Maximes*.

ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Jérôme de Roye de La), prélat, né le 15 juillet 1701, mort à Paris le 29 avril 1757. Il fut successivement archevêque de Bourges (1729), abbé de Cluny et cardinal (1738), ambassadeur à Rome (1739), abbé de Saint-Vandrille, chargé de la feuille des bénéfices (1755), et enfin grand-aumônier (1755).

ROCHEFOUCAULD-BAYERS (François-Joseph de La), prélat, né à Angoulême, en 1735, massacré à Paris, le 2 sept. 1792. Évêque de Beauvais (1772), il fut député du clergé aux États généraux (1789). Arrêté (1792) et enfermé aux Carmes, il y périt lors des massacres des prisons avec son frère Pierre-Louis, évêque de Saintes (1782), qui avait fait aussi partie de la minorité à l'Assemblé nationale.

ROCHEFOUCAULD-BAYERS (*N*..., baron de La), né le 27 juin 1757 au château de Boislivière (Vendée), mort le 1er février 1834. Il servit dans l'armée de Condé, fut persécuté sous l'Empire, et fut, sous la Restauration, créé pair de France et lieutenant-général.

ROCHEFOUCAULD-D'ENVILLE (Louis-Alexandre, duc de La Roche-Guyon et de La), homme politique, né le 11 juillet 1743, tué à Gisors le 14 sept. 1792. Il suivit d'abord la carrière militaire, puis se livra à l'étude des sciences et fut nommé (1782) membre de l'Académie des sciences. Élu à l'assemblée des notables, puis (1789) aux États généraux, il fut l'un des premiers à se réunir au Tiers état. Sous la Législative, il fut nommé président du département de Paris et signa l'arrêté qui suspendait de leurs fonctions Pétion et Manuel à l'occasion du 20 juin. Obligé de donner sa démission et de quitter Paris, il fut massacré à Gisors. On a de lui quelques mémoires dans les recueils de l'Académie.

ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (François-Alexandre-Frédéric, duc de La), philanthrope et homme politique, né le 11 janvier 1747, mort le 27 mars 1827, à Paris. Il obtint (1768) la survivance de la charge de grand-maître de la garde-robe que possédait son père le duc d'Estissac (mort en 1783), vécut peu à la cour, voyagea en Angleterre, d'où il rapporta d'utiles connaissances en agriculture et en industrie, et fonda à Liancourt une école d'arts et métiers qui fut plus tard transférée à Châlons. Envoyé à l'Assemblée constituante, il s'y rangea parmi les modérés, émigra après le 10 août, voyagea en Amérique, rentra en France (1799), et y fut le promoteur d'une foule d'établissements utiles. Pair de France sous les deux Restaurations et pendant les Cent-Jours, membre de l'Académie des sciences (1823), ses opinions libérales le firent tomber en disgrâce, et de graves désordres eurent lieu lors de son enterrement. Outre un très-grand nombre d'écrits sur l'économie politique, on a de lui la relation de son voyage en Amérique (1800, 8 vol. in-8°), des *Discours*, des *Rapports*, etc. = Son second fils, Alexandre, comte de La Rochefoucauld, diplomate, né en 1767, mort à Paris le 2 mars 1841. Préfet sous le Consulat (1800), il fut ensuite chargé d'affaires en Saxe (1802), ambassadeur à Vienne (1805), puis en Hollande (1808). Pair pendant les Cent-Jours, et député (1822, 1828, 1830, 1831), il rentra à la Chambre des pairs en nov. 1831. = Alexandre-Jules, comte de La Rochefoucauld, duc d'Estissac, fils du précédent, né à Mello (Oise) le 23 janvier 1796, mort à Paris le 21 avril 1856. Il servit en 1814 et 1815, fut attaché (1828) comme aide de camp au duc d'Orléans, et député de 1830 à 1837 devint pair de France en 1839.

ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (Frédéric-Gaëtan, marquis de La), dernier fils du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, homme politique, littérateur, né à Liancourt, le 15 février 1779.

ROCHEFOUCAULD, marquis de Surgères (Alexandre-Nicolas de La), littérateur, né le 29 janvier 1709, mort le 29 avril 1760. = Son fils, Jean-Frédéric, littérateur, né en 1734, mort en 1788.

ROCHEFOUCAULD (Dominique de La), cardinal, né à Saint-Elpis (diocèse de Mende) en 1713, mort à Munster le 2 sept. 1800. Archevêque d'Albi (1747), abbé de Cluny (1757), archevêque de Rouen (1759), cardinal (1778), il fut envoyé aux États généraux (1789), et y fit partie de la majorité. Il émigra après le 10 août.

ROCHEFOUCAULD (La). Voy. Doudeauville et Rouci.

ROCHEFOUCAULD (Le cardinal de La), pseudonyme de P. Badet.

ROCHE-GAUDRON (Seigneurs de La), de la famille de Salagnac (Berry).

ROCHE-GENOUILLAC (Seigneurs de La), de la maison de Rabaine (Saintonge).

ROCHE-GIFFART (Seigneurs de La), de la maison de Giffart.

ROCHE-GIRON (Seigneurs de La), de la maison de Simiane.

ROCHE-GOYON (Seigneurs de La). Voy. Matignon.

ROCHEGUDE (Seigneurs de), de la maison de Cavaillon.

ROCHE GUILHEM (Mlle de La), romancière, née vers 1650, morte en 1710 en Angleterre, où elle avait émigré pour cause de religion.

ROCHE GUYON (La), comté du Vexin Français (Seine-et-Oise), qui a donné son nom à une maison éteinte au XIe siècle et dont le nom et les terres passèrent dans la maison de Silly. Le château de la Roche-Guyon fut pris par les Français sur les Anglais en 1449 Au XVIIe siècle, il fut érigé trois fois en duché-pairie : 1° en janvier 1621, en faveur de Fr. de Silly, comte de la Roche-Guyon; 2° en mai 1643, en faveur de Ch. du Plessis, seigneur de Liancourt, et de son fils Roger du Plessis, comte de la Roche-Guyon; 3° en novembre 1679, en faveur de Fr. de La Rofoucauld. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROCHEJAQUELEIN ou **ROCHEJAQUELIN** (Seigneurs de La), de la famille de Le Mastin.

ROCHEJAQUELEIN (Henri du Vergier, comte de La), l'un des plus célèbres généraux de l'armée vendéenne, né au château de la Durbelière (Poitou), le 3 août 1772, tué près de Nouaillé, le 4 mars 1794. Il se distingua d'une manière éclatante dès le commencement de l'insurrection de la Vendée, fut nommé général en chef, en octobre 1793, battit les républicains devant Laval, à Entrames, s'empara de Château-Gontier, échoua dans une attaque sur Granville (novembre), se rendit maître de La Flèche, essuya (13 décembre) une défaite complète au Mans, et trois jours après un autre revers au passage de la Loire à Ancenis Il parvint à rassembler de nouvelles troupes, remporta quelques avantages, et à la suite d'un combat heureux, fut tué par un grenadier républicain qui venait de se rendre. = Son frère Louis du Vergier, marquis de La Rochejaquelein, né le 30 octobre 1777. Il servit activement la cause des Bourbons lors de l'invasion de 1814, et nommé généralissime des Vendéens insurgés pendant les Cent-Jours fut tué au Pont-des-Mathis, le 4 juin 1815. Il avait épousé Marie-Louise-Victoire de Donnissan, veuve du marquis de Lescure, née le 3 octobre 1772, à Versailles, morte à Orléans, en 1857. Elle a publié (1815, in-8°) des *Mémoires* qui ont été souvent réimprimés. = Henri-Auguste-Georges du Vergier, marquis de La Rochejaquelein, neveu des précédents, né au château de Citron (Gironde), le 28 septembre 1805, mort le 7 janvier 1867. Il fut député du Morbihan à la chambre (1842-1848), à la Constituante (1848), à la Législative (1849), et malgré l'ardeur qu'il avait montrée à soutenir l'opinion légitimiste, il n'en accepta pas moins une place de sénateur lors du rétablissement de l'Empire (31 décembre 1852). Il a laissé quelques écrits politiques.

ROCHELLE (La), *Rupella*, capitale de l'Aunis, aujourd'hui chef-lieu du département de la Charente-Inférieure. En 1154, ce n'était guère qu'une bourgade que le seigneur du lieu Eble de Mauléon céda à Henri Plantagenet, comte d'Anjou. En 1224, elle fut prise par Louis VIII sur les Anglais après dix-huit jours de siége, et en 1282 une flotte rochelloise battit celle du roi d'Aragon. Les habitants protestèrent contre le traité de Bretigny qui les livrait à l'Angleterre et chassèrent leurs dominateurs en 1372: leur ville fut réunie à la couronne par lettres du 24 novembre 1374. — En 1542, La Rochelle qui, grâce à ses franchises municipales, se gouvernait presque en république et dont le commerce maritime avait pris une grande extension, La Rochelle se souleva contre une garnison de trois cents aventuriers, qu'en violation de ses priviléges, le gouverneur du pays d'Aunis, Jarnac, avait introduite dans ses murs. Après un combat sanglant, les soldats furent vaincus, mais l'approche de nouvelles troupes l'obligea de se soumettre. Le 30 décembre, François Ier y entra, et le lendemain, assis sur un amphithéâtre, au milieu d'un appareil menaçant, il pardonna complétement aux habitants qu'il rétablit dans leurs priviléges. — En 1568, la ville se donna aux protestants, dont elle devint le refuge et le boulevard jusqu'à sa prise par Richelieu. Bloquée par le baron de la Garde, en 1570, elle se souleva après la Saint-Barthélemy et ayant, après une longue négociation, refusé de se soumettre, elle fut assiégée en décembre 1572 par une armée formidable dont le duc d'Anjou (Henri III) vint prendre le commandement au mois de février suivant. Mais la défense des habitants fut telle que le roi envoya l'ordre de faire la paix, qui fut signée le 6 juillet, à des conditions moins avantageuses pour les réformés que les précédentes. Au dire de Brantôme, qui y assistait, les assiégeants avaient perdu 22000 hommes. — Le 2 janvier 1620, il y eut à La Rochelle une assemblée de protestants qui adressèrent au roi des remontrances où étaient exposés leurs griefs, mais elles furent repoussées et l'assemblée, malgré une vive opposition, fit décider la guerre, qui se termina en 1622 par la paix de Montpellier. — En juillet 1627, l'Angleterre ayant subitement déclaré la guerre à la France et envoyé une flotte devant La Rochelle, les habitants après avoir hésité longtemps prirent les armes et publièrent un manifeste où ils motivaient leur résolution par la violation de leurs priviléges. L'armée royale que vinrent commander Louis XIII et Richelieu investit bientôt la ville; pour fermer la mer, le cardinal fit construire une digue, dont à marée basse on aperçoit encore les restes. A la suite de diverses tentatives faites inutilement par une flotte anglaise (1628) pour forcer l'entrée du port et ravitailler les habitants en proie à une horrible famine, les assiégés qui s'étaient défendus avec une admirable énergie durent capituler le 29 octobre 1628. On leur promit la vie, la jouissance de leurs biens, l'oubli de leur crime, et le libre exercice de leur religion. Le 30, les troupes royales entrèrent. — L'évêché, dont le siége était à Maillezais (voy. ce nom), fut tranféré à La Rochelle par la bulle d'Innocent X, en date du 4 mai 1648, et à l'ancien diocèse on ajouta le pays d'Aunis et l'île de Ré, détachés du diocèse de Saintes. Supprimé en 1790, cet évêché fut rétabli en 1802; il est suffragant de Bordeaux.

Évêques de La Rochelle. — Jacques II Raoul, évêque de Maillezais, en 1646, puis de La Rochelle, 4 mai 1648-16 mai 1661. — Henri IV Marie de Laval de Boisdauphin, 1er juillet 1661-22 nov. 1693. — Charles-Madeleine Frezeau de la Frezelière, 24 déc. 1693-14 nov. 1702. — Étienne de Champflour, 31 déc. 1702-26 nov. 1724. — Jean-Baptiste-Ant. de Brancas, 21 oct. 1725-juin 1729. — Augustin-Roch de Menou de Charnizay, oct. 1729-26 nov. 1767. — François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès, 17 juil. 1768-1789. — Jean-Charles de Coucy, 3 janv. 1790.— Jean-François Demandolx, 1802-1804. — Gabriel-Laurent Paillou, 2 fév. 1805-1827.— Joseph Bernet, 12 août 1827-6 oct. 1835. — Clément Villecourt, 6 oct. 1835-1856. — J.-B.-Anne Landriot, 7 avril 1856-12 janvier 1867. — Léon Thomas, 12 janv. 1867.

Intendants de La Rochelle, Poitou et Aunis. — 1623, N. Amelot. — 1628, G. Coignet de la Thuilerie. — 1632, Fr. de Villemontée. — Après 1641, N. de Corberon.— 1644, René de Voyer d'Argenson. — Vers 1654, Charles Colbert de Terron.

— 1674, Honoré Lucas de Demuin. — 1684, Pierre-Arnou de Vaucresson. — 1688, Michel Begon. (Il fut le premier intendant de la généralité de La Rochelle établie en 1694.) — 1710, Fr. de Beauharnais. — 1716, J. F. de Creil. — 1720, J. J. Amelot de Chaillou. — 1726, Jérôme Bignon de Blanzy. — 1737, Ch. Amable-Honoré Barentin. — 1747, Gab. Jean de Pleurre. — 1759, L. G. de Blair de Boismont. — 1755, J. Baillon de Servon. — 1762, Rouillé-d'Orfeuil. — 1744, L. Le Pelletier de Morfontaine. — 1765, G. Dupleix de Bacquencourt. — 1766, Sénac de Meilhan. — 1773, de Monthyon. — 1776, Meulan d'Ablois. — 1781-1790, Guéau de Réverseaux.

BIBLIOGRAPHIE. Arcère, *Histoire de La Rochelle*, 1756-57, 2 vol. in-4°; Delarart, *Histoire des Rochelais*, 1870, 2 vol. in-8°. Cf la *Biblioth. hist. de la France*, t. III, p. 429 et suiv.

ROCHELLE (Joseph-Henri FLACON, dit), vaudevilliste, né le 8 octobre 1781, à Paris, où il est mort le 27 mai 1834. Il a mis en vers le Code civil, 1805, in-8°.

ROCHE-MABILLE (Seigneurs de la), de la maison de Vassé (Maine).

ROCHE-MANEC (Seigneurs de), de la maison de Murat.

ROCHEMAURE. Voy. ROCHEMORE.

ROCHEMAUT ou **ROCHEMEAUX**, terre et seigneurie du Poitou érigée en vicomté (janv. 1599), en faveur de J. de Grain, sieur de Saint-Marsault, baron de Parcoul.

ROCHEMOLE (Seigneurs de), de la famille dauphinoise de Joufrei.

ROCHE-MONTILLET (Seigneurs de), de la maison de Roche (Languedoc).

ROCHEMORE ou **ROCHEMAURE**, maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de la Devèse, de Galargues, de Villetelle, d'Aigremont, de Bordes, de la Sablière, de Foz, de Bernis, de Saint-Laurent, de Montredon, de Nages, de Barry, de Saint-Michel et de Ledignan. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.) = A cette famille appartenait Jacques de ROCHEMORE, écrivain, né à Lunel (Hérault), vers 1510, mort à Nîmes, en 1571.

ROCHE-NOYANT (Seigneurs de la), de la maison de Scepeaux.

ROCHE-OTHON (Seigneurs de la), de la famille de Villelume.

ROCHE-PAUVRE (Amadis de la), pseudonyme du romancier Couchu.

ROCHE-PICHEMER (Seigneurs de la), de la maison du Plessis (Anjou).

ROCHEPOSAY (Antoine, CHASTEIGNIER de la), poëte, né le 2 janvier 1530, à la Rocheposay (Vienne), tué le 23 juin 1553, à Thérouanne. = HENRI-LOUIS, fils de Louis seigneur d'Abain (Voy. ABAIN), théologien, évêque de Poitiers (1611), né le 6 sept. 1577, à Tivoli, près Rome, mort le 30 juillet 1651.

ROCHEPOT (La), terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or) érigée en comté, en faveur de Pierre Le Goux. Cette élection fut renouvelée en novembre 1745, en faveur de J. B. François de Blancheton.

ROCHEPOT (Seigneurs de la), de la maison de Silly (Normandie).

ROCHER (Le), seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine) qui, unie à celles des Homeaux et du Plessis-Sénéchal, fut érigée en baronnie (août 1575), en faveur de François du Breil. — Le 17 déc. 1608, les terres du Tiercent, du Plessis et de Bois-Baudri, furent érigées en baronnie sous la dénomination du Tiercent, au lieu de celle du Rocher, en faveur de Gilles Ruelan, seigneur du Tiercent.

ROCHEROT (Seigneurs de), de la maison de Frérard.

ROCHE-RUFFIN, terre et seigneurie érigée en comté (juill. 1643) en faveur de C. de Baudéan.

ROCHE-SIMON (La), terre et seigneurie de l'Anjou (Sarthe) qui, réunie à plusieurs autres fut erigée en baronnie, en mai 1594, en faveur de Fr. de Champaigne.

ROCHES (des), famille de Touraine, d'où sont sortis les seigneurs de la Morinière. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROCHES (Seigneurs des), de la maison de Boylesve (Anjou). =—, de la maison d'Estampes-Valençay. =— de la famille de Fumée.

ROCHE-SAINT ANDRÉ (Gilles de la), habile marin, né à Montaigu en 1621, mort en rade de Vigo (Espagne), le 21 juin 1668.

ROCHE-SAINT FIRMIN (Seigneurs de la), de la maison de Maumont.

ROCHES-BARITAUT (Seigneurs des), de la maison de Chateaubriant (Bretagne). (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROCHE-SERVIÈRE, village du Poitou (Vendée), où le 20 juin 1815 les royalistes insurgés furent battus par le général Lamarque.

ROCHES-SUR-LA-VIENNE (Seigneurs des), de la maison de Frotier (Bourgogne).

ROCHE-SUR-BARBAISSE (Seigneurs de la, de la maison de Veze.

ROCHE SUR-LE-BUIS (Seigneurs de la), de la maison d'Artaud-Montauban (Dauphiné).

ROCHE-SUR-YON (La), *Rupes ad Yonem*, bourg du Poitou (Vendée) avec titre de principauté. Il fut donné par Philippe le Bel à Charles de France, comte de Valois, en 1296. Au XVe siècle, il appartenait à la maison de Beauvau, et passa (1454) dans la maison de Bourbon par le mariage d'Isabeau de Beauvau, dame de Champigny et de la Roche-sur-Yon, avec Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, dont le fils, Louis de Bourbon, fut la tige des princes de la Roche-sur-Yon, d'où sortirent les ducs de Montpensier. (Voy. MONTPENSIER.) A la fin du dernier siècle il appartenait à la maison de Bourbon-Conti.

Le château de la Roche-sur-Yon fut pris et repris plusieurs fois pendant les guerres de religion, et enfin démantelé sous Louis XIII. — Les Vendéens y furent battus par les Républicains, le 25 août 1793.

Par un arrêté de Napoléon, en date du 5 prairial an XII, le chef-lieu du département de la Vendée fut transféré sur les ruines du bourg qui, deux mois après, reçut le nom de Napoléon-Vendée qu'il perdit sous la Restauration, où on l'appela Bourbon-Vendée, pour le reprendre en 1830.

ROCHE-TAILLÉE (La), terre et seigneurie érigée en baronnie (nov. 1656), en faveur de Hugues de Forcieux.

ROCHETTE (Seigneurs de la), de la maison de Frotier (Bourgogne). =—, de la maison de la Baume (Dauphiné). =—, de la famille de Roux (Provence).

ROCHETTE (Désiré-Raoul), archéologue, littérateur, né à Saint-Amand (Cher), le 9 mars 1790, mort à Paris le 3 juillet 1854. Il fut successivement suppléant de M. Guizot à la Faculté des lettres (1815), membre par ordonnance (1816) de l'Académie des inscriptions, conservateur des médailles (1818) et professeur d'archéologie (1826) à la Bibliothèque royale, censeur royal (1820-1824), et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (1838). Après février 1848, on lui enleva sa place de conservateur. Outre de nombreux articles et mémoires dans le *Journal des Savants*, dans le recueil de l'Académie, et d'autres publications, on a de lui : *Histoire critique des*

colonies grecques, 1815, 4 vol. in-8°; *Lettres sur la Suisse*, 1820-1822, 3 vol. in-8°, et 1823-1827, in-fol.; *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque et romaine*, 1828, in-fol.; *Pompéi* (avec J. Bouchet), 1828-1830, in fol.; *Peintures antiques, inédites*, 1836, in-4°, ouvrage qui amena entre lui et Letronne une vive et longue polémique; *Tableau des catacombes de Rome*, 1837, in-12; *Sur les antiquités chrétiennes des catacombes*, 1839, in-4°; *Lettres archéologiques sur la peinture des Grecs*, 1840, in-8°; *Mémoires de numismatique et d'antiquité*, 1840, in-4°; *Choix de peintures de Pompéi*, 1844-1848, 5 livraisons in-fol.

ROCHETTE-BAUBIGNEUX, maison du Forez, originaire d'Auvergne et d'où sont sortis les seigneurs de Bonneville.

ROCHETTE. Voy. PLUVINEL.

ROCHETTES (Seigneurs des), de la maison de Goyon-Matignon.

ROCHE-TURPIN (La), terre et seigneurie érigée en châtellenie (mars 1609) en faveur de Gilbert Filhet, seigneur de la Curée.

ROCHE-TURPIN (Seigneurs de la), de la famille de le Coigneux.

ROCHEUX (Seigneurs de), de la maison de Fretard. = —, de la maison de Rochechouart. = —, de la maison de Vançay.

ROCHEVERT (Seigneurs de la), de la maison de Thiville.

ROCHIUS (P.), pseudonyme de F. Baudouin.

ROCHON (Alexis-Marie), astronome, physicien, voyageur, membre de l'Académie des sciences (1771), né à Brest, le 21 février 1741, mort à Paris, le 5 juin 1817.— *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales*, 1791, in-8°.

ROCHON DE CHABANNES (Marc-Antoine-Jacques), auteur dramatique, né à Paris, le 17 janv. 1730, y mourut le 15 mai 1800. — *Heureusement* (1762), *Les Amants généreux* (1774), *Le Jaloux* (1784), comédies; *Le Seigneur bienfaisant* (1780), *Les Prétendus* (1789), opéras.

ROCOLES (Jean-Baptiste de), écrivain, né à Béziers, en 1620, mort à Toulouse, en 1696. Bénédictin, il se fit calviniste, se reconvertit et abjura plusieurs fois et finit par mourir catholique.

ROCOUX ou **RAUCOUX**, village de Belgique, près de Liége, où, le 14 octobre 1746, le maréchal de Saxe remporta une victoire complète sur les Autrichiens.

ROCOZEL (Marquis de), de la maison de Rosset.

ROCQUE (Seigneurs de la), de la maison d'Osmond.

ROCQUEBROU (Seigneurs de), de la maison de Pérusse des Cars.

ROCQUEMAUREL, maison de l'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de Montégut-en-Conserans, et de la Noaille.

ROCQUEZ (Robert Le), poëte, né à Carentan, mort en 1586.

ROCRES (Seigneurs de), de la maison de Damas.

ROCROY, *Rupes regia*, ville du Rethelois, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes. Ce fut seulement au XVIe siècle qu'on commença à la fortifier. Attaquée inutilement par les Espagnols en 1557, prise par les protestants en 1586, et reprise aussitôt par Guise, elle fut livrée à Henri IV en 1592. En 1643, les Espagnols, repoussés du siége d'Arras, assiégèrent la ville, et ce fut pour la secourir que le 19 mai 1643, Condé, alors duc d'Enghien, leur livra cette fameuse bataille de Rocroy, où la vieille infanterie espagnole fut anéantie, et qui le plaça au premier rang des hommes de guerre de l'Europe.

RODDE (Seigneurs de la), de la maison de Montrognon.

RODE (Pierre), violoniste, né à Bordeaux, le 26 février 1774, mort à Tonneins, le 27 nov. 1830.

RODES, maison de Carcassonne, d'où sont sortis les seigneurs de Belloy.

RODEZ, *Rutheni*, *Segodunum*, ancienne capitale du Rouergue, avec titre de comté, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Aveyron. Après avoir été la capitale des *Rutheni*, elle appartint successivement aux Goths et aux Francs, fut réunie à l'Austrasie, puis par Eudes (688) au duché d'Aquitaine et eut à souffrir des attaques des Sarrasins et des Normands. Elle appartenait par moitié au comte et à l'évêque, partage qui fut la cause de querelles incessantes. En 1302, elle fut réunie au comté d'Armagnac. Les Anglais à qui elle fut livrée par le traité de Brétigny (1362) en furent chassés en 1368. Louis XI la réunit à la couronne. Elle embrassa le parti de la Ligue et se soumit à Henri IV en 1595.

COMTES DE RODEZ. — 1096, Richard, vicomte de Carlat et de Rodez, acquit en 1096 de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le comté de Rodez. — 1132, Hugues Ier, fils du précédent. — 1156, Hugues II, fils du précédent. — 1195, Hugues III, fils du précédent. — 1196, Guillaume, frère du précédent. — 1208, Gui, comte d'Auvergne. — 1209, Raymond VI, comte de Toulouse. — 1214, Henri Ier, fils naturel de Hugues II. — 1227, Hugues IV, fils du précédent. — 1274, Henri II, fils du précédent. — 1302, Bernard VI, comte d'Armagnac, mari de Cécile, fille et héritière de Henri II. Le comté de Rodez fut dès lors réuni au comté d'Armagnac dont il suivit les destinées. — Des derniers comtes de Rodez sont sortis les vicomtes de Carlat.

L'évêché de Rodez, fondé au Ve siècle, fait partie de la province ecclésiastique d'Albi. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1822.

ÉVÊQUES DE RODEZ. — S. Amans. — S. Quintien, 506-511. — S. Dalmace, 516-581. — Théodose, 581-584. — Innocent. — S. Dieudonné, 599. — Vérus, 625. — Arédius. — Faraud, 838. — Élisacnar, 862. — Aymar Ier, 865-876. — Frotard, 887. — Adalgaire, 895. — Gausbert, 909. — Dieudonné II, 922. — Georges, 933. — Aymar II, 935. — Étienne, 966. — Dieudonné III, 975. — Mainfroi, 986. — Arnaud, 1028. — Giraud, 1037. — Pierre Ier Bérenger de Narbonne, 1052-vers 1070. — Pons Étienne, 1076-1090. — Raimond Frotard, 1095. — Aymar III, 1099-vers 1144. — Pierre II, 1145-1161. — Hugues, 1162-1210. — Pierre III Henri de la Treille, 1er juil. 1211-1234. — Bernard ou Bertrand Ier, 1235-vers 1244. — A... 1245-1246. — Vivien, 1247-1274. — Raimond Ier de Calmont, 1274-1298. — Bernard Ier de Monastier, 1298-1299. — Gaston de Cornet, 13 avril 1300-2 mars 1301. — Pierre IV de Pleine-Cassagne, 1302-6 fév. 1318. — Pierre V de Castelnau, 5 mars 1318-1336. — Bernard II d'Albi, 1336-18 déc. 1338. — Gilbert de Contobon, 27 janv. 1339-1348. — Raimond II d'Aigrefeuille, 13 juin 1349-1361. — Faidit d'Aigrefeuille, 1361-1371. — Jean de Cardaillac, 1371-1378. — Bertrand III Raffin, 1379-1386.—Henri de Serni, 1386-1398. — Guillaume Ier de la Tour d'Oliergues, 1398-1416. — Vital de Mauléon, 1416-1429. — Guillaume II de la Tour d'Oliergues, 1430-1457. — Bertrand IV de Chalançon, 1457-1488. — Bertrand V de Polignac, 1488-2 nov. 1501. — François Ier d'Estaing, 11 nov. 1501-1er nov. 1529. — Georges d'Armagnac, 1529-1562. — Jacques de Corneillan, 1562-30 août 1582. — François II de Corneillan, 1582-1614. — Bernardin de Corneillan, 1614-1636. — François III de Corneillan, 1636-1646. — Charles

de Noailles, 1646-27 mars 1648. — Hardouin de Péréfixe, mai 1648-juillet 1662. — Louis Abelly, avril 1662-1666. — Gabriel de Voyer de Paulmy, mai 1667-oct. 1682. — Paul-Louis-Philippe de Lezay de Lusignan, juin 1684-25 févr. 1716. — Armand-Jean de la Vove de Tourouvre, mai 1716-18 sept 1733. — Jean d'Yse de Saléon, 1735-sept. 1746. — Charles de Grimaldi, sept. 1746-1770. — Jérôme-Marie Champion de Cicé, 1770-1781. — Colbert de Seignelay, 4 février 1781-1790. — *Claude le Berthier*, *évêque constitutionnel*, 1er mai 1791. — Charles-André-Toussaint-Bruno Ramond de la Lande, 10 avril 1823-9 janvier 1830. — Pierre Giraud, 9 janvier 1830-2 déc. 1841. — J. Fr. Croizier, 22 février 1842-1855. — Louis-Auguste Delalle, 30 août 1855-juin 1871. — *N.* Bourret, 19 juillet 1871.

BIBLIOGRAPHIE. Voy. *Gallia Christiana*, t. I, et l'*Art de vérifier les dates*. — Cf. AVEYRON et ROUERGUE.

RODIER (Marc-Antoine), avocat au Parlement de Toulouse, jurisconsulte, né à Carcassonne le 28 mai 1701, mort le 23 juin 1778.

RODINGUS (*S.*) Voy. ROUIN.

RODIUM, Roye.

RODOAN, maison de Bourgogne, établie en Lorraine et d'où sont sortis les seigneurs de Doncourt, et de Fontaine-l'évêque.

RODOLIUM, Reuilly.

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne-Transjurane, mort le 25 oct. 912. Fils du comte d'Auxerre, Conrad, petit-fils de Louis le Débonnaire, il se fit proclamer roi de Bourgogne en janvier 888, et résista victorieusement aux attaques répétées que dirigea contre lui Arnould, roi de Germanie.

RODOLPHE II, roi de Bourgogne, fils et successeur du précédent, mort le 11 juillet 937. Battu à Winterthur (919) par Burchard, duc de Souabe, il épousa (921) la fille de celui-ci, Berthe qui fonda des églises et des monastères et dont le nom se retrouve souvent dans les traditions de la Suisse romande. En 921, les Lombards révoltés contre leur roi Bérenger, l'élevèrent sur le trône, et Rodolphe, après avoir battu (29 juil. 923) Fiorenzula son compétiteur qui périt bientôt assassiné, régna en Italie, jusqu'en 926. A cette époque, il fut dépossédé par Hugues, duc de Provence, qui, pour avoir la paix, lui céda la province de Vienne. Il eut pour successeur son fils, Conrad le Pacifique.

RODOLPHE III, roi de Bourgogne, dit *le Pieux* ou *le Fainéant*, fils et successeur de Conrad le Pacifique (993), mort le 6 sept. 1032. Sans cesse en guerre contre ses vassaux et sans enfants mâles légitimes, il appela à son secours son neveu, Henri II de Bavière, empereur d'Allemagne, auquel, par un acte solennel (1016), il assura après lui la possession de ses États, cession qu'à la mort de ce prince (1024) il fut forcé de renouveler à Conrad le Salique.

RODON (Seigneurs de), de la famille de Boudet (Blaisois).

RODRIGUE (Benjamin-Olinde), économiste de l'école Saint-Simonienne, né à Bordeaux, le 16 oct. 1794, mort le 26 déc. 1850.

RODULF, nom de deux maisons de Provence. De l'une sont sortis les seigneurs de Limans, de Lirac et de Saint-Paulet; et de la seconde, les seigneurs de Chateauneuf, de Beauvezet, d'Amirat et de Saint-Paulet, en Languedoc. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

RODUMNA, Roanne.

RŒDERER (Jean-Georges), médecin, né le 15 mai 1726, à Strasbourg, où il est mort, le 4 avril 1763.

RŒDERER (Pierre-Louis, comte), homme d'État, publiciste et littérateur, né à Metz, le 15 février 1754, mort à Bois-Roussel (Orne), le 17 décembre 1835. Conseiller au Parlement de Metz, il fut élu par sa ville natale à l'Assemblée nationale le 26 oct. 1789, plusieurs mois après l'ouverture de cette assemblée, et y joua dans la discussion des lois administratives un rôle assez important. Procureur-général syndic du département de la Seine (nov. 1791), ce fut lui qui au 10 août décida le roi à se rendre dans le sein de l'Assemblée législative; le lendemain, fut décerné contre lui par la Commune de Paris un mandat d'amener qui ne fut pas mis à exécution. Après le 9 thermidor, il fut nommé professeur d'économie politique aux écoles centrales et membre de l'Institut (1796). L'un des agents les plus actifs du coup d'Etat du 18 brumaire, il fut alors créé conseiller d'État et (1802) chargé de la direction de l'esprit public. Sénateur (1802), ministre, à Naples, des finances du roi Joseph (1806), comte (1809), administrateur du grand-duché de Berg (1810) et pair pendant les Cent-Jours, il fut éliminé de l'Institut (1816), et y rentra ainsi qu'à la Chambre haute après 1830. Ses œuvres complètes (1853-1859, 8 vol. gr. in-8°) comprennent entre autres : *François Ier*; *Chronique de cinquante jours* (20 juin-10 août 1792); *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*; *Comédies historiques*. — Rœderer avait été pendant la Révolution l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*.

RŒHN (Jean-Alphonse), peintre de genre, né en 1799 à Paris, où il est mort le 10 mai 1864. — *Le Braconnier* (musée du Luxembourg); *Le bâton de vieillesse* (musée de Rouen).

RŒMOND (Florimond de), pseudonyme de L. Richeome et Cl. Malingre.

ROËR (Département de la). Ce département réuni à la France par le traité de Lunéville, comprenait une partie de l'électorat de Cologne, du duché de Clèves et de la Gueldre méridionale, le duché de Juliers et le comté de Mœrs. Il était borné au N. par le département de la Lippe; à l'E. par le Rhin, au S. par les départements de Rhin-et-Moselle et de l'Ourthe, et à l'O. par le département de la Meuse-Inférieure; chef-lieu, Aix-la-Chapelle.

RŒTITG, pseudonyme de Peyrard.

RŒTTIERS (Joseph ROEST, dit), graveur général des monnaies, membre de l'Académie (1683), né à Anvers, en 1635 (ou 1642), naturalisé en juillet 1674, mort au Louvre le 11 sept. 1703. = JOSEPH-CHARLES, fils du précédent, graveur général de la monnaie de France, membre de l'Académie (1717), né vers 1692, mort le 14 mars 1779. = CHARLES-NORBERT, fils du précédent, graveur en médailles, membre de l'Académie (1764), né vers 1720, mort le 19 nov. 1772. = NORBERT, cousin de Joseph, graveur général des monnaies de France (1704), membre de l'Académie (1722), né vers 1666, mort le 18 mai 1727. = JACQUES, fils du précédent, graveur en médailles, membre de l'Acad. (1773), né vers 1707, mort le 17 mai 1784.

RŒUX (Seigneurs de), de la maison de Croy.

ROFFEY (Seigneurs de), de la maison de Boucher (Champagne).

ROFFIANUM, Ruffec.

ROFFIE (Seigneurs de la), de la maison d'Aloigny.

ROFFIGNAC (Christophe de), seigneur de Cosage, érudit, président au Parlement de Bordeaux, mort après 1571.

ROGA, **RAUGA**, Roye.

ROGATIEN (S.) et **S. DONATIEN**, frères, martyrs à Nantes à la fin du IIIe siècle. Leur fête le 24 mai.

ROGEHAN (Seigneurs de), de la maison de Belloy.

ROGER, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Cahusac, de Caux, de Commelle et de Palejan.

COMTE DE BELLÊME ET D'ALENÇON.

ROGER DE MONTGOMERY, succéda (1070) dans les comtés de Bellême et d'Alençon à Yves II, évêque de Séez, oncle de sa femme Mabile. Il suivit Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, commanda l'avant-garde à la bataille d'Hastings, et mourut le 27 juillet 1094.

COMTES DE CARCASSONNE.

ROGER Ier, fils d'Arnaud, lui succéda (957) dans le comté de Carcassonne, fit la guerre au comte de Cerdagne, alla deux fois à Rome et mourut en 1012. = ROGER, fils de Pierre-Raymond, lui succéda (1060), et mourut en 1067.

VICOMTES DE CARCASSONNE.

ROGER Ier, fils aîné de Bernard Atton, lui succéda (1130) dans les vicomtés de Carcassez et de Rasez, et mourut en août 1150. = ROGER II, fils de Raymond-Trencavel, lui succéda (1167) dans les vicomtés de Carcassonne, de Razez, de Beziers et d'Albi, eut de longs démêlés avec son beau-père, le comte de Toulouse, qui voulut en vain le dépouiller de ses États, et mourut le 20 mars 1194.

COMTES DE FOIX.

ROGER Ier, fils puîné de Bernard Roger, lui succéda (1035) dans une portion du Carcassez et de la seigneurie de Foix dont le reste lui échut (1050) à la mort de son oncle Pierre Roger. Il érigea alors la terre de Foix en comté et mourut en 1064. = ROGER II, fils aîné de Pierre, lui succéda (1070), fut excommunié (1095) pour usurpation de biens ecclésiastiques et mourut en 1124. = ROGER III, fils du précédent, lui succéda (1124), eut divers démêlés avec les comtes de Carcassonne, et mourut vers 1149. = ROGER IV, fils de Roger-Bernard II, lui succéda (1241), eut des démêlés avec le comte de Toulouse dont il avait rejeté la suzeraineté pour se mettre sous celle du roi de France, guerroya contre le roi d'Aragon et le comte d'Urgel et mourut le 24 fevrier 1265.

DUC DE POUILLE.

ROGER, duc de Pouille, fils de Robert Guiscard auquel il succéda (1085), né vers 1060, mort le 22 février 1111. Son fils Guillaume lui succéda.

COMTE ET ROI DE SICILE.

ROGER, grand comte de Sicile et de Calabre, né en Normandie, en 1031, mort en juillet 1101. Douzième et dernier fils de Tancrède de Hauteville, il alla rejoindre ses freres dans l'Italie méridionale et acheva avec l'un d'eux, Robert Guiscard, la conquête de la Calabre. Après des alternatives de succès et de revers et des démêlés fréquents avec lui, il commença (vers 1060) sur les Sarrasins la conquête de la Sicile. Il mit plus de vingt ans à la soumettre complétement et la gouverna avec une rare habileté. Son fils Roger II lui succéda.

ROGER II, comte et premier roi de Sicile, fils du précédent, né en 1109, mort le 26 février 1154, à Palerme. Il succéda à son père (1101), sous la tutelle de sa mère Adélaïde de Montferrat, et devenu majeur, se fit reconnaître duc de Pouille et de Calabre à la mort de son cousin Guillaume, et proclamer roi (1129) par l'antipape Anaclet; ce que confirma plus tard (1139) le rival d'Anaclet, Innocent II, tombé au pouvoir de Roger. Une guerre mêlée de victoires et de revers contre ses vassaux d'Italie et l'empereur Lothaire (1137-1139), une autre plus heureuse contre l'empereur grec (1146) et diverses expéditions sur la côte d'Afrique, occupèrent les dernières années de Roger, auquel succéda son fils Guillaume Ier.

ROGER *de Collerye*, poëte, né probablement à Paris, vers 1470, mort à Auxerre, après 1536. Il était prêtre et fut quelque temps secrétaire de Jean Baillet, évêque d'Auxerre. — *Poésies*, 1536, in-8°, et (*Bibliothèque elzévirienne*), 1855, in-12.

ROGER (Eugène), récollet et missionnaire du XVIIe siècle. — *La Terre sainte*, 1664, in-4°.

ROGER (Jean-François), auteur comique, membre de l'Acad. française (1817), né le 17 avril 1776, à Langres, mort le 1er mars 1842, à Paris.

ROGER (Eugène), peintre, élève de Hersent, né à Sens en 1807, mort à Paris en 1841. — *Découverte du corps de Charles le Téméraire* (musée de Nantes): *Portrait* (musée de Caen).

ROGER (Nicolas), pseudonyme de Feyder. = — (Mme Marie), pseudonyme de Mmes Desages et Aragon. = — (Mme Renée), pseudonyme de Mme Aragon.

ROGER-BERNARD Ier, fils de Roger III comte de Foix, lui succéda (1149), reçut d'Alphonse, roi d'Aragon, le gouvernement du marquisat de Provence (1185), et mourut en nov. 1188. = ROGER-BERNARD II, dit *le Grand*, succéda (1123) à son père Raymond-Roger, combattit pour la cause des Albigeois, fut attaqué à son tour par le comte de Toulouse réconcilié avec l'église, et se soumit au roi et au légat (1229), ce qui ne l'empêcha pas d'être excommunié (1237). Il mourut en 1241. = ROGER-BERNARD III succéda (1265) à son père Roger IV, eut des démêlés avec Philippe le Hardi qui le fit arrêter et saisit son comté (1271). Remis en liberté, il fut fait prisonnier (1280), par Pierre d'Aragon, fit la guerre (1290) à son beau-frère Bernard VI, comte d'Armagnac, au sujet de la vicomté de Béarn qui finit par lui rester, servit contre les Anglais (1296), et mourut à Tarascon, le 3 mars 1302.

ROGER-BERNARD, fils d'Hélie VII, succéda vers 1335 à son frère Archambaud III, dans le comte de Périgord, et servit Charles VII contre les Anglais. Il était mort en 1369.

ROGES (Seigneurs de), de la maison de la Magnanie (Quercy).

ROGET (Mansuy-Dominique), baron de BELLOGUET, général, né le 20 oct. 1760, au château de Lorry (Moselle), mort à Remelfing le 9 janv. 1832.

ROGIER, maison du Limousin qui a produit deux papes, Clément VI et Grégoire XI, et d'où sont sortis les seigneurs de Rosiers, de Beaufort, d'Hermenc, de Turenne, de Limeuil et de Valerne. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

ROGLES (Seigneurs de), de la maison du Plessis-Châtillon (Maine).

ROGNAC (Seigneurs de), de la famille provençale d'Arbaud. = —, de la famille provençale de Thomassin.

ROGNES (Seigneurs de), de la famille de Raphaelis.

ROGNÈTE (Seigneurs de), de la famille d'Abeille.

ROGNIAT (Joseph, baron puis vicomte), général du génie, membre de l'Académie des sciences (1829), né le 9 nov. 1776, à Saint-Priest (Isère), mort le 8 mai 1840, à Paris.

ROGNON (de), pseudonyme de Crébillon le fils.

ROGRES, famille d'où sont sortis les seigneurs de Champignelles.

ROGUET (François), général, né à Toulouse, le 12 déc. 1770, mort en 1846.

ROHAN, seigneurie de Bretagne (Morbihan)

avec titre de vicomté, qui a donné son nom à l'une des plus illustres maisons de France. Elle fut érigée en duché-pairie en avril 1603, en faveur de Henri, vicomte de Rohan. Ce duché éteint par la mort de celui-ci, fut rétabli en décembre 1648, en faveur de Henri Chabot. — Par lettres d'octobre 1714, la terre et seigneurie de Fontenay-l'Abbattu, en Saintonge (Deux-Sèvres), fut érigée en duché-pairie sous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercule-Mériadec de Rohan. De la maison de Rohan sont sortis les seigneurs et princes de Guemené, les ducs de Montbazon et de Rohan-Rohan, les princes de Soubise, les princes de Léon, les ducs de Rohan-Chabot, les seigneurs de Gyé, de Fontenay, du Gué de L'Isle, du Poulduc, de Montauban, du Bois-de-la-Roche et de Haringworth. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

ROHAN (Henri Ier duc de), célèbre capitaine calviniste, fils aîné de René II de Rohan et de Catherine de Parthenay-Larchevêque, né au château de Blain (Loire-Inférieure), le 25 août 1579, mort à l'abbaye de Kœnigsfelden (canton d'Argovie), le 13 avril 1638. Il visita une partie de l'Europe (1598-1599), fut créé duc et pair (1603), épousa (1605) Marguerite de Béthune, fille du duc de Sully, et fut nommé colonel-général des Suisses. Dès les premiers temps de la régence de Marie de Médicis, il commença à jouer un rôle important dans le parti calviniste. En 1615, il se mit à sa tête, s'unit à Condé et fit sa paix en même temps (1616). L'année suivante, il alla servir en Piémont sous Lesdiguières, reprit les armes (1621) lors du rétablissement du catholicisme dans le Béarn et déploya une rare activité dans la lutte à laquelle mit fin la paix de Montpellier (1623) qui lui donna les gouvernements de Nîmes et d'Uzès. Quand recommença la guerre (1627), il occupa une partie du Languedoc, et après avoir conclu un traité avec l'Espagne, ne posa les armes que huit mois après la reddition de la Rochelle. La paix ayant été signée à Alais (27 juin 1629), il se retira à Venise où il fut nommé généralissime des troupes de la république. Ambassadeur extraordinaire de Louis XIII près des cantons suisses, il commanda (1635) un corps d'armée avec lequel il battit en Alsace le duc de Lorraine, et remporta quatre victoires dans la Valteline que, faute de secours, il dut évacuer (mars 1636). Il se rendit ensuite auprès de Bernard de Saxe-Weimar et combattit avec lui à Rhinfeld (28 fev. 1638), où il reçut des blessures dont il alla mourir en Suisse. Il fut enseveli dans l'église Saint-Pierre, à Genève. Il ne laissa qu'une fille, Marguerite qui épousa (1645) Henri de Chabot et mourut en 1684. (Voy. plus loin l'article Tancrède de ROHAN.) — *Mémoires* (1644), souvent réimprimés et insérés dans les grandes collections de Mémoires ainsi que les *Mémoires sur la guerre de la Valteline; Le Parfait capitaine*, 1636, in-4°; *Traité de la guerre*, 1640, in-4°; *De l'intérêt des princes et États de la chrétienté*, 1838, in-4°; *De la conception de la milice; Voyage*, 1646, in-12.

ROHAN (Anne de), sœur du précédent, née en 1584, morte sans alliance, à Paris, le 20 sept. 1646. Elle se signala avec sa mère par son courage inébranlable au siége de la Rochelle et fut enfermée avec elle au château de Niort. On a d'elle quelques lettres et quelques poésies.

ROHAN (Tancrède de), né à Paris, le 18 décembre 1630, mort à Vincennes, le 1er février 1649. La fille de Henri de Rohan, Marguerite, venait d'épouser, malgré sa mère, Henri de Chabot, quand celle-ci fit venir à Paris (1645) un jeune homme du nom de Tancrède qu'elle présenta comme son fils et celui de son mari, et pour lequel elle réclama devant le Parlement, le nom, les titres et l'héritage paternel. Déboutée par défaut de sa demande, elle garda près d'elle le jeune homme qui, lors de la Fronde, embrassa chaudement la cause du Parlement, et à sa majorité aurait peut-être gagné son procès, mais il fut blessé mortellement dans une escarmouche aux portes de Paris. Il est probable qu'il était un fils adultérin de la duchesse de Rohan, bien connue par ses galanteries.

ROHAN (Louis, chevalier de), fils cadet de Louis VII de Rohan, prince de Guemené, et d'Anne de Rohan, né en 1635, mort sur l'échafaud, à Paris, le 27 nov. 1674. Après avoir mené une vie désordonnée, criblé de dettes, il se vendit aux Hollandais auxquels il promit de livrer Quillebeuf. Le complot fut découvert, et Rohan, arrêté, fut condamné à mort.

ROHAN (Armand-Gaston-Maximilien de), cardinal, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né le 26 juin 1674, à Paris, où il mourut le 19 juillet 1749. Cinquième fils de François de Rohan et d'Anne de Chabot, il fut successivement coadjuteur (1701), puis titulaire (1704) de l'évêché de Strasbourg, cardinal (1712), et grand aumônier de France (1715). L'un des chefs du parti moliniste, il sacra Dubois comme archevêque de Cambrai et devint, grâce à lui, chef du conseil de conscience et membre du conseil de régence.

ROHAN (Armand de), dit *le cardinal de Soubise*, petit-neveu et coadjuteur (1742) du précédent, né à Paris, le 1er déc. 1717, membre de l'Académie française (1741), cardinal (1747), évêque de Strasbourg (1749), mort à Saverne, le 28 juin 1756.

ROHAN (Charles de), prince DE MONTAUBAN, chef de la branche de Rohan-Rochefort, lieutenant général, né le 7 août 1693, mort en oct. 1768. = Son frère, ARMAND-JULES, archevêque de Reims (1722), né à Paris, le 10 février 1695, mort à Saverne, le 28 août 1762. = LOUIS-CONSTANTIN, frère du précédent, évêque de Strasboug (1756), cardinal (1761), né le 24 mars 1697, à Paris, y mourut le 11 mars 1779.

ROHAN-GUEMENÉ (Jules-Hercule-Meriadec, prince de), neveu du précédent, lieutenant général, né à Paris, le 25 mars 1726, mort vers 1800, en émigration. = Son frère, Louis-Armand-Constantin, prince de MONTBAZON, vice-amiral (1784), né à Paris le 19 avril 1730, y mourut sur l'échafaud, le 24 juillet 1794.

ROHAN (Louis-René-Édouard, prince de), cardinal, frère des deux précédents, né à Paris, le 25 sept. 1734, mort à Ettenheim, le 17 février 1803. Coadjuteur de son oncle Constantin, évêque de Strasbourg (1760), auquel il succéda (1779), il fut nommé (1771) ambassadeur à Vienne, où il resta jusqu'à l'avénement de Louis XVI (1774), et où par sa correspondance sur l'impératrice Marie-Thérèse, il s'attira l'aversion de Marie-Antoinette. Grand-aumônier (1777), cardinal (1778), et pourvu des plus riches bénéfices, il se livra à des dépenses insensées, et se fit le patron de Cagliostro qui lui promettait de le rendre le prince le plus opulent de l'Europe. Dévoré d'ambition et faible de caractère, d'une crédulité sans égale, et rêvant d'être premier ministre, il se laissa duper par une vile intrigante, sa maîtresse, la comtesse de la Motte-Valois (voy. ce nom), et pour acheter les bonnes grâces de la reine, il acquit à crédit un collier de diamants de 1 600 000 livres, qu'il crut faire remettre à la princesse et dont la comtesse s'empara (1er février 1785). La fraude ayant été découverte six mois après, le cardinal fut arrêté (15 août 1786), et alors commença un procès fameux qui porta à la popularité de Marie-

Antoinette des coups irréparables. Le 31 mai suivant, le Parlement prononça son acquittement pur et simple. Le lendemain, il fut exilé pour quelque temps dans son abbaye de la Chaise-Dieu, et on lui enleva la grande aumônerie et le cordon bleu. Élu député par les bailliages de Haguenau et de Wissembourg aux États généraux de 1789, il siégea peu de temps à l'Assemblée, retourna dans son diocèse, au delà du Rhin, brava les accusations de toutes sortes qui se succédèrent contre lui à l'Assemblée, et prit part aux intrigues et aux menées des émigrés.

ROHAN-GUEMENÉ (Ferdinand-Maximilien-Meriadec, prince de), frère du précédent, né le 7 nov. 1738, à Paris, où il est mort, le 30 oct. 1813. Archevêque de Bordeaux (1769), de Cambrai (1781), il émigra et rentré en France (1801), devint premier aumônier de Joséphine.

ROHAN (Henri-Louis-Marie de), prince de GUEMENÉ, neveu du précédent, né à Paris, le 31 août 1745, mort en Allemagne après 1807. Il était grand chambellan de France, et sa femme, la fille du maréchal de Soubise, gouvernante des enfants de France, quand les extravagantes dépenses auxquelles ils se livraient tous les deux leur firent faire une faillite dont le passif se montait à 33 millions, et qui n'était point encore liquidée à l'époque de la Révolution. Ils furent privés de leurs charges, et plus tard émigrèrent.

ROHAN-GUEMENÉ (Charles-Alain Gabriel de), duc de MONTBAZON, fils aîné du précédent, feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, né à Versailles, le 18 janvier 1764, mort à Paris, le 24 avril 1836. = Son frère Victor-Louis-Meriadec de ROHAN-GUEMEMÉ duc de MONTBAZON, feld-maréchal-lieutenant, au service de l'Autriche, né à Paris, le 20 juil. 1766, mort à Sechrowen (Bohême), le 10 déc. 1846. Avec lui s'éteignit la branche de Rohan-Guemené.=Jules-Armand-Louis de ROHAN-GUEMENÉ, frère du précédent, général-major au service de l'Autriche, né à Paris, le 20 oct. 1768, mort à Sechrowen (Bohême), le 13 janv. 1836.

ROHAN-CHABOT (Louis-Marie-Bretagne-Dominique de), duc de ROHAN, né à Paris, le 17 janv. 1710, mort à Nice, le 28 nov. 1801. = Son frère, LOUIS-AUGUSTE, né à Paris, le 10 juin 1722, y mourut le 16 oct. 1753.

ROHAN-CHABOT (Alexandre-Louis-Auguste, duc de), pair de France, lieutenant général, né le 3 déc. 1761, à Paris, où il est mort, le 8 fév. 1816. = Son fils aîné, Louis-François-Auguste, duc de ROHAN-CHABOT, dit le *cardinal de Rohan*, pair de France, né à Paris, le 29 fév. 1788, mort à Besançon, le 8 fév. 1833. Après avoir été successivement chambellan de la princesse Pauline, puis de Mme Murat, et enfin de Napoléon, sous le titre de comte de Chabot, il fut fait colonel de cavalerie sous la Restauration. Devenu veuf (1815), il entra dans les ordres 1822) et nommé à l'archevêché d'Auch (12 mars 1828), fut quelques mois après placé sur le siége de Besançon, et devint cardinal le 5 juillet 1830.

ROHAN. Voy. CHABOT, GIÉ, SOUBISE.

ROHRBACHER (L'abbé René-François), écrivain ecclésiastique, controversiste, né à Langatte (Meurthe), le 27 sept. 1789, mort à Paris, le 17 janvier 1856. — ***Histoire universelle de l'Église catholique***, 1842-1849, 29 vol. in-8°.

ROHAULT (Jacques), savant physicien né en 1620, à Amiens, mort à Paris en déc. 1672.—***Traité de physique***, 1671, in-4°, souvent réimprimé.

ROHAULT DE FLEURY (Le baron Hubert), général du génie, pair de France (1837), né à Paris le 2 avril 1779, mort le 21 sept. 1866.

ROI. Le nom de roi, au moyen âge, se donnait aux chefs de certaines corporations, de certaines confréries, à ceux qui présidaient à certaines fêtes qui avaient remporté le prix dans un concours, etc. Ainsi il y avait le roi de *la Bazoche*, des *arbalétiers*, des *archers*, des *barbiers*, de *l'épinette* (fête qui se célébrait à Lille le mardi gras), des *marchands* (celui qu'on appelait le prévôt des marchands à Paris et à Lyon), des *ménétriers*, des *merciers*, des *violons*, etc.; de là vient que les noms de *roi*, et *Leroi* sont si communs comme noms propres.

ROI (Le), famille d'où sont sortis les seigneurs de Jumelles. = —, famille du Loudunois d'où sont sortis les seigneurs de Chavigny et de Clinchamp.

ROI (Paix du). Voy. BERGERAC (Paix de).

ROI D'ARMES. Voy. HÉRAUTS.

ROI DE PARIS, surnom que l'on avait donné au duc de Guise, assassiné à Blois en 1588.

ROI DES DIMANCHES (Le), nom sous lequel, dans quelques anciens actes, est désigné le dimanche de la Trinité.

ROI DES HALLES, surnom donné pendant la Fronde au duc de Beaufort.

ROI SALIQUE, surnom donné à Philippe de Valois et parce qu'il avait le premier créé des greniers à sel et parce qu'il était monté sur le trône, par application de la loi salique.

ROILLET ou **ROUILLET** (Claude), poëte latin et français, né à Beaune, mort vers 1576.

ROINVILLE (Seigneurs de), de la famille de Hurault.

ROINVILLIERS (Seigneurs de), de la maison d'Aumonville.

ROIRIE (La), terre et seigneurie de Bretagne, érigée en vicomté (février 1613), en faveur de Gilles Tuffin.

ROISIN, maison de Hainault, d'où sont sortis les seigneurs de Rongies, des Cordes et du Parcq.

ROISSAC (Seigneurs de), de la maison de La Rochefoucauld.

ROISSI (Seigneurs de), de la maison de Mesmes.

ROLAINCOURT (Seigneurs de), de la maison de Lannoy.

ROLAND, ROLLAND, ou **DES ROLANDS**, famille de Provence, originaire du Dauphiné. Elle a produit les seigneurs de Reauville, de Chatenay, de Cabanes, de Reillanette et de Veynes. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ROLAND (*N.* LA PORTE, dit), chef camisard, né en 1675 au Mas-Soubeyran (Gard), tué près du Château de Castelnau le 14 août 1704. = Un de ses oncles, LA PORTE, autre chef camisard, fut tué en octobre 1702.

ROLAND (Philippe-Laurent), sculpteur, élève de Pajou, membre agréé de l'Académie (1781), puis membre de l'Acad. des Beaux-Arts, né près de Lille en 1746, mort à Paris le 11 juillet 1816. — *Bustes* de Ruyter, de Chaptal, d'E. Lesueur, du général Dupuy; *statues* de Cambacérès, de Tronchet, de Condé (musée de Versailles).

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), économiste, homme politique, né le 18 février 1734, à Thizy (Rhône), mort par suicide près de Rouen, le 15 nov. 1793. Inspecteur des manufactures à Amiens, il se maria (1780) à Mlle Phlipon (voy. ci-après), fut nommé (1784) inspecteur général dans la généralité de Lyon, et envoyé à Paris (20 février 1791) par la municipalité de Lyon, il s'y lia avec Brissot, Petion, Buzot et Robespierre. Nommé (23 mars 1792) par l'influence des Girondins au ministère de l'intérieur, et destitué le 13 juin suivant, il y rentra le 10 août, et lors des massacres de sept., ne montra pour les réprimer que faiblesse et indécision. Député à la Convention par le département de la Somme, il

renonça à son mandat pour garder son portefeuille, qu'en butte aux attaques incessantes des montagnards il quitta le 23 janvier 1793. Proscrit au 31 mai, il put fuir de Paris, et se tint caché à Rouen; mais ayant appris la mort de sa femme, il sortit de sa retraite, et se tua à Bourg-Baudouin. — *Lettre écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte*, 1776-1778, in-12; *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*, 1779, in-4°; *l'Art du fabricant d'étoffes en laines*, 1780, in-fol., pl.; *l'Art du fabricant de velours de coton*, 1780, in-fol, pl.; *l'Art du tourbier*, 1783, in-4°, pl.; *Dictionnaire des manufactures et des arts*, 1785-1790, 4 vol. in-4°; *Recueil d'idées patriotiques*, 1789, in-8°; *Le Financier patriote*, 1789, in-8°; *Compte rendu à la Convention*, 1793, in-4°. = Sa femme, Marie-Jeanne PHLIPON, née à Paris le 17 mars 1754, morte sur l'échafaud à Paris le 9 nov. 1793. Fille d'un graveur, elle reçut une éducation qui, développant les rares qualités de son esprit, en fit une des femmes les plus distinguées de son temps. Malgré sa jeunesse et sa beauté, elle épousa le 4 février 1780 Roland qui avait 20 ans de plus qu'elle, et était dépourvu d'agréments extérieurs. Elle l'aida dans ses travaux, le poussa dans le parti girondin et lui servit de secrétaire pendant ses deux ministères. Objet comme son mari de la haine des montagnards, elle fut mandée à la barre de la Convention (7 déc. 1792) pour se défendre, ce qu'elle fit victorieusement, d'avoir correspondu avec le ministère anglais. Arrêtée dans la nuit du 31 mai au 1er juin, relâchée le 24 juin sur ses énergiques réclamations, elle fut arrêtée de nouveau le même jour, et traduite devant le tribunal révolutionnaire fut condamnée à mort. Sa fermeté ne l'abandonna pas un instant. On a d'elle des *mémoires* qui parurent pour la première fois, mais incomplets, 1795, 4 part. in-8°. Ils ont été souvent réimprimés, et en 1864, deux éditions revues sur le manuscrit autographe ont été publiées l'une par M. Faugère, l'autre par M. Dauban. – Outre divers opuscules, on a encore publié sa *correspondance* avec les demoiselles Cannet, avec Buzot et d'autres hommes politiques.

ROLAND. Voy. RONCEVAUX.

RÔLE. La matière végétale sur laquelle étaient écrits les livres dans l'antiquité était roulée sur elle-même; de là le nom de *volumen*. Le moyen âge, en retenant cet usage, appela *rotulum*, chose roulée, rôle, rouleau, la pièce d'écriture ainsi disposée. Par extension, le nom s'appliqua à toute pièce, qu'elle fût ou non roulée, et même à la réunion de feuillets rattachés ensemble, appelée aussi plus communément registre.

Le terme *rôle* fut employé particulièrement dans la langue du Palais, où il a survécu. Au moyen âge, la coutume voulait que tout acte de procédure fût contenu, quelles que fussent d'ailleurs ses dimensions, sur un seul feuillet. On cousait donc indéfiniment des morceaux de parchemin au bout les uns des autres, jusqu'à l'entier épuisement de l'acte; de là ces pièces d'une dimension considérable, telle que l'instruction dirigée contre les Templiers dont l'étendue est de 23 mètres. Mais, roulé sur lui-même, le parchemin n'occupait pas beaucoup de place. Ce système avait son avantage, on ne risquait point de rien égarer; toutefois il n'était pas commode pour les recherches, car il faut tout dérouler, et, au point de vue de la conservation, il est inférieur à la reliure, parce que le rouleau ne se maintient pas facilement sous la forme ronde, et que les plis qui résultent de l'aplatissement produisent des brisures, coupent l'instrument et font disparaître des lignes entières.

Il convient de dire ici un mot de la collection des rouleaux du parlement de Paris. Rien n'aurait été plus précieux pour l'histoire des XIVe et XVe siècles que ces vieux documents. Mais la plupart ont péri par la négligence de leurs gardiens, ou à la suite du grand incendie de 1618. Les plus anciens, c'est-à-dire les plus utiles ne se retrouvent pas aux Archives de l'État, qui ont hérité des débris de ce vaste monument. Ces rôles, rangés année par année, à partir de 1320 (il existe deux pièces de 1300), sont relatifs à des sujets assez divers. On y trouve des *procurations*, et surtout des *conclusions* présentées par les procureurs des parties, et des *transactions* dites *accords;* c'est même sous cette dernière dénomination que sont souvent cités les rôles du Parlement. On peut voir l'intérêt de ces pièces dans la bonne notice publiée à ce sujet par M. Beugnot au tome Ier des *Olim*.

La procédure postérieure à la Révolution a retenu l'usage du terme *rôle;* comme on n'écrivait naturellement pas sur le dos de l'instrument, tout rôle comprenait le recto et le verso. Il a donc été employé comme synonyme de feuillet : tel est le sens attribué à ce mot dans la pratique. Le calcul de certains émoluments accordés aux avoués se fait d'après le nombre des rôles.

On se sert encore de l'expression *rôle* pour désigner le registre tenu aux greffes des cours et tribunaux où s'inscrivent les causes suivant leur ordre de présentation.

Il y a un *rôle général* pour l'ensemble des affaires portées à la connaissance du tribunal et un *rôle particulier* pour les affaires distribuées à chacune des chambres qui le composent.

ROLEGRAVIUS (J.), pseudonyme anagrammatique et latinisé de J. Graverol.

ROLIN (Nicolas), homme d'État, chancelier de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire, né à Autun, en 1376, y mourut le 18 janvier 1462. = JEAN, fils du précédent, évêque de Châlon (1431), d'Autun (1436), cardinal (1449), né en 1408, mort le 1er juillet 1483.

ROLLAND, maison de Guyenne, originaire de Normandie, et d'où sont sortis les seigneurs du Pont, d'Escortinals, de La Roque, de Villeneuve et de Lastous.

ROLLAND (Benjamin), peintre, élève de David, né à la Guadeloupe, en 1777, mort à Grenoble, le 25 avril 1855. — *Un Enfant malade* (musée de Grenoble).

ROLLAND-D'ERCEVILLE (Barthélemi-Gabriel), magistrat, littérateur, né en 1734, mort sur l'échafaud, à Paris, le 20 avril 1794. Président aux requêtes du parlement de Paris, il fut l'un des magistrats chargés de diriger l'instruction contre les jésuites. — *Compte rendu des papiers trouvés chez les jésuites*, 1770, in-4°; *Dissertation sur la question de savoir si les inscriptions doivent être rédigées en français ou en latin*, 1781, 1784, in-4°; *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois*, 1787, in-12.

ROLLAND (Amédée), poëte et auteur dramatique, né en février 1819, à Paris, où il est mort le 26 juillet 1868.

ROLLAND DE VILLARGUES (Jean-Joseph-François), jurisconsulte, né à Beaumont (Oise), en 1787, mort le 18 mars 1856.

ROLLANS (Seigneurs de), de la maison de Vienne.

ROLLE (Michel), mathématicien, membre de l'Académie des sciences, né le 22 avril 1652, à Ambert, mort le 8 octobre 1749, à Paris. = PIERRE-NICOLAS, de la même famille, érudit, né à Châtillon-sur-Seine, le 17 juillet 1770, mort en Bourgogne, le 14 août 1855. — *Recherches sur le culte de Bacchus*, 1824, 3 vol. in-8°.

ROLLER (Jean), portraitiste, élève de Gautherot, né en 1812, à Paris, où il est mort le 21 nov. 1866.— *Portrait* (musée du Luxembourg).

ROLLET (Marie-François-Louis GAND-LEBLANC. bailli DU), auteur dramatique, né le 10 ou le 11 avril 1716, à Normanville (Eure), mort le 2 août 1786, à Paris. Il a fait, entre autres, les livrets d'*Iphigénie en Aulide* et d'*Alceste* pour Gluck.

ROLLET (Antoine BRUN), géographe, voyageur, consul général de Sardaigne à Khartoum (Haute-Nubie), né en 1810, à Saint-Jean-de-Maurienne (Haute-Savoie), mort à Khartoum, le 25 septembre 1858. — *Le Nil blanc et le Soudan*, Paris, 1855, in-8°.

ROLLIN (Charles), célèbre humaniste et historien, membre de l'Académie des inscriptions (1701), né le 30 janvier 1661 à Paris, où il est mort, le 14 sept. 1741. Il était fils d'un coutelier, et fut reçu lui-même, dit-on, maître coutelier. Une bourse qu'un prêtre lui obtint lui permit de faire ses études au collége du Plessis, où, dès l'âge de 22 ans, il remplaça son professeur, Hersan (1683). Cinq ans plus tard, il lui succéda également dans la chaire d'éloquence du Collége royal, fut nommé recteur en 1694 et continué deux ans de suite, et enfin coadjuteur du collége de Beauvais, place qu'il perdit quinze ans après à cause de son zèle janséniste. En 1726, il publia son *Traité des Études*, ouvrage plein de goût et d'une saine critique; de 1730 à 1738, son *Histoire ancienne*, 13 vol. in-4°, et, un peu plus tard, les cinq premiers volumes de l'*Histoire romaine*. Montesquieu l'appelait l'*Abeille de la France;* Voltaire le plaça dans le *Temple du Goût;* le grand Frédéric, alors simple prince royal, lui écrivit pour le féliciter, et une correspondance s'établit entre Rollin et lui. Enfin, le succès des ouvrages historiques de Rollin fut alors européen. Aujourd'hui que l'histoire est traitée d'une manière bien autrement profonde et scientifique, ils ont beaucoup perdu de leur valeur sérieuse, mais ils conservent toujours l'attrait de la candeur et de la simplicité. On a encore de Rollin des *lettres*, *harangues latines*, *discours*, *vers latins*. Il faut signaler aussi l'influence qu'il exerça sur les études; il ranima celle du grec et donna une large place à celle de la langue française. Le premier, il introduisit l'usage de faire apprendre par cœur des morceaux de nos classiques, honneur réservé jusque-là aux classiques latins et grecs. Deux éditions complètes de ses œuvres, avec notes, ont été données, l'une par M. Guizot, 1821-29, 30 vol. in-8°; l'autre par Letronne, 1821 et suiv., 30 vol. in 8°.

ROLLON, *Roul*, *Rou*, *Rol* ou *Hrolf*, premier duc de Normandie, né vers 860, mort en 932. Fils d'un seigneur norvégien, il s'était déjà rendu célèbre par de nombreux exploits lorsque, sous Charles le Chauve, il envahit la Neustrie et s'empara de Rouen, d'où, pendant plusieurs années, il dévasta l'intérieur de la France. Enfin, en 912, il conclut avec Charles le Simple, à Saint-Clair-sur-Epte, un traité par lequel la Neustrie lui fut cédée à titre de duché héréditaire, avec la suzeraineté de la Bretagne, à charge d'hommage à la couronne. De plus, il épousa Gisèle, fille de Charles, et se fit baptiser. Après avoir gouverné avec une rare habileté ses possessions où il fit régner l'ordre, la tranquillité et la justice, il abdiqua en 927 et remit le pouvoir à son fils Guillaume *Longue-Épée*.

ROMAGÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Le Groing.

ROMAGNESI (Jean-Antoine), acteur du Théâtre-Italien, auteur comique, né à Namur, en 1690, mort à Fontainebleau, le 13 mai 1742.

ROMAIN (Seigneurs de), de la maison de Seraucourt.

ROMAIN (*S.*), fondateur des monastères du Mont-Jura, vers 425, abbé de Condat (Saint-Oyend), puis de Saint-Claude, mort le 28 février 460. = —, (S.), évêque de Rouen en 626, mort le 23 oct. 638.

ROMAIN, peintre, membre de l'Académie (1648).

ROMAIN DES FOSSÉS (Joseph), amiral, né à Gouesnou (Finistère), le 8 déc. 1798, mort le 25 octobre 1864. Contre-amiral (1847), il fut successivement député du Finistère à la Législative (1849), ministre de la marine (31 oct. 1849-janvier 1851), vice-amiral (1853), sénateur (1855), et amiral (1860).

ROMAIN (François), pseudonyme du P. Maimbourg.

ROMAINVILLE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine), érigée en baronnie (février 1646), en faveur de Pierre de Bault, baron de Sainte-Frique.

ROMAINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Barville (Gâtinais). = —, de la maison de Cassinel (Languedoc).

ROMAINVILLE, pseudonyme de Richard Simon.

ROMAN (L'abbé Jean-Jos.-Thérèse), écrivain, né à Avignon en mai 1726, mort en août 1787.

ROMAN (Jean-Baptiste-Louis), sculpteur, membre de l'Academie des beaux-arts, élève de Cartellier, grand prix de Rome (1816), né le 31 oct. 1792 à Paris, où il est mort le 11 fev. 1835.— *Euryale et Nisus; buste* de Girodet-Trioson (musée du Louvre).

ROMANANGE (Seigneurs de), de la famille de Douhet.

ROMANIL, baronnie de Provence (Bouches-du-Rhône), possédée par les maisons d'Astoaud ou Astuard, et de Sade.

ROMANS (Comtes de), de la famille de Ferrary.

ROMANTIQUE, nom donné à l'école littéraire et artistique qui jeta tout son éclat pendant les dernières années de la Restauration et les premières années du règne de Louis-Philippe. Elle était opposée à l'école dite classique. La querelle de ces deux écoles fut longue, opiniâtre et des plus vives.

ROMANUM, Romans.

ROMANUM MONASTERIUM, Romain-Moutier.

ROMANUS PAULUS, pseudonyme de Fr. Vavassor. = —, pseudonyme de J. Guillebert et J. Hamon.

ROMARICI MONS, Remiremont.

ROMARIQUE (S.). Voy. REMIRÉ.

ROMAS (Jacques de), physicien, né le 13 octobre 1713 à Nérac, où il est mort le 21 janv. 1776.

ROMAT (Seigneurs de), de la maison de Lartigue.

ROMBAUT (S.). Voy. RUMOLD (S.).

ROMBERT (S.). Voy. REMIRÉ.

ROME, capitale des États du pape. — Le surlendemain de la bataille de l'Allia (voy. ce nom), c'est-à-dire le 18 juillet de l'an 390 avant J. C., les Gaulois, arrivés la veille sous les murs de Rome, pénétrèrent au point du jour dans la ville abandonnée de ses habitants, et où il n'était guère resté que les vieillards et les infirmes, qui furent massacrés. Les derniers défenseurs de la République s'étaient réfugiés dans le Capitole, où ils repoussèrent victorieusement plusieurs assauts. Au bout de sept mois de siége, les assiégés, en proie à une horrible famine, et les assiégeants que décimaient les maladies, que menaçaient les populations soulevées et une armée rassemblée à Veïes par le proscrit Camille, se décidèrent

à traiter. Les Romains s'engagèrent entre autres à payer mille livres pesant d'or et à laisser dans la ville une porte toujours ouverte. La capitulation, que certains écrivains ont entourée de circonstances fabuleuses, fut jurée le 13 février 391; mais elle fut violée. L'armée gauloise, battue par Camille, fut presque complétement détruite dans sa retraite.

En 1494, le 31 décembre, Charles VIII fit, à la tête de son armée, une entrée triomphale à Rome, où, jusqu'à la fin de son court séjour (27 janvier 1495), il exerça tous les droits de la souveraine é. Le 16 janvier, il conclut avec le pape Alexandre VI, qui s'était retiré au château Saint-Ange, un traité par lequel celui-ci lui livra plusieurs places et lui remit — mais après l'avoir empoisonné, dit-on — le prince Zizim, frère et rival de Bajazet II.

L'hostilité montrée par le pape contre la France, dont l'ambassadeur Basseville avait été massacré, attira sur lui les armes de la République, et il fut forcé de signer (19 février 1797) le traité de Tolentino (voy. ce nom). Mais l'assassinat du général Duphot (28 déc. 1797), qui n'avait été suivi d'aucune réparation, amena l'invasion des États romains; et, le 10 février 1798, le général Berthier entra à Rome à la tête d'une armée et occupa le château Saint-Ange. Cinq jours après, la république était proclamée dans la ville éternelle. Au mois de novembre de la même année les Napolitains ayant attaqué les Français, ceux-ci durent évacuer Rome (29 nov.), où, dix-sept jours après, ils rentrèrent victorieux sous les ordres de Championnet.

Rome, occupée de nouveau par les Français le 2 février 1808, fut réunie à l'empire par un décret rendu au camp de Vienne le 17 mai 1809. Elle était déclarée ville impériale, et le pape, auquel on allouait deux millions de revenu, devait continuer à y siéger. Elle devint alors le chef-lieu d'un département qui avait pour sous-préfectures: Frosinone, Rietti, Rivoli, Velletri et Viterbe. Enfin, un sénatus-consulte du 7 février 1810 décerna le titre de roi de Rome à l'enfant qui devait mourir duc de Reichstadt.

En 1849, le gouvernement français ayant résolu de rétablir Pie IX sur le trône, une expédition partit de Toulon le 22 avril. Rome fut assiégée le 31 mai, et fut prise le 3 juillet. Les Français y restèrent jusqu'en 1864. Elle fut occupée de nouveau à la fin d'oct. 1867 lors de l'invasion des États pontificaux par des volontaires italiens, à la tête desquels était venu se placer Garibaldi, qui fut battu à Mentana le 3 novembre par les Français unis aux troupes papales.

C'est à Rome que furent signés les deux concordats de 1516 et de 1817 (voy. CONCORDAT), et, en 1555, le traité dit de la *Sainte-Ligue* entre Paul IV et Henri II contre les Espagnols.

ROMÉ, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de la Fontaine, de Vernouillet et de Fresquiennes.

ROMÉ DE LISLE (J.-B.-Louis), physicien et minéralogiste, né à Gray (Haute-Saône) en 1736, mort le 7 mars 1790.

ROMECOURT ou **ROMMECOURT**, maison de Champagne, originaire d'Allemagne. D'elle sont sortis les seigneurs de Heubandange, d'Albe, de Muné, de Lignon, de Marault, de Suzemont et de Rochecourt. (Voy. *La Recherche de la noblesse de Champagne*.) — Par lettres de juillet 1670, le marais de Saint-Gond en Champagne (Marne) fut érigé en comté sous le nom de Romecourt, en faveur d'Antoine de Romecourt.

ROMECOURT (Seigneurs de), de la famille Fagnier de Vienne, de la famille de Mousun.

ROMEFORT (Seigneurs de), issus des seigneurs de Sully, de la maison des comtes de Champagne.

ROMEGAS, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs du Bourguet. (Voy. *L'Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

ROMEGAS (Mathurin d'AUX-LESCOUT de), chevalier de Malte. Il s'était illustré par ses exploits sur mer, entre autres à la bataille de Lépante (1572) quand il conspira contre le grand maître Jean Lévêque de la Cassière, qu'il fit emprisonner et voulut remplacer (1581). Ce complot ayant manqué par l'intervention de Henri III et du pape, Romegas mourut de chagrin à Rome le 4 septembre de la même année.

ROMEGAS (J.-B. de), peintre de marine et de paysage, mort à Marseille en octobre 1867.

ROMERY (Seigneurs de), de la maison de Belleforière.

ROMESMONT (Seigneurs de), de la famille de Bouvet.

ROMEY (L. Fr. Jos. Chalcédoine), écrivain, né à Palerme de parents français, le 28 février 1759, mort à Nice le 12 août 1835.

ROMIEU, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Maillane et de Fos. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

ROMIEU (Marie de), femme auteur, vivait à Viviers à la fin du XVI[e] siècle. = Son frère JACQUES, poëte, mort après 1584.

ROMIEU (Auguste), vaudevilliste, administrateur, né le 17 oct. 1800, mort le 20 nov. 1855. Malgré la vie joyeuse qu'il avait menée dans sa jeunesse et qui avait rendu son nom populaire, il fut préfet sous Louis-Philippe, se rallia à la politique de l'Élysée, et, après le coup d'État, devint directeur des Beaux-Arts. — Divers vaudevilles et deux écrits bonapartistes : *Le Spectre rouge* (1851) et l'*Ère des Césars* (1852).

ROMIGUIÈRES (Jean-Dominique-Joseph-Louis), avocat, né à Toulouse, le 19 août 1775, mort à Paris, le 26 juillet 1847. Il exerça avec grand succès sa profession à Toulouse, fut député pendant les Cent-Jours, et devint conseiller à la Cour de cassation (1839) et pair (1841).

ROMILLI (Seigneurs de), de la maison bretonne de Coetlogon. = —, de la famille de Sublet (Blaisois). — Voy. ROMMILLÉ.

ROMME (Gilbert), homme politique, né à Riom en 1750, mort à Paris le 20 juin 1795. Député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il se rangea parmi les Montagnards, vota la mort du roi, et, lors de l'insurrection des provinces de l'ouest contre l'Assemblée, il fut détenu pendant deux mois à Caen par les Girondins. A la suite de l'émeute du 1[er] prairial, il fut, bien qu'il n'y eût pris aucune part, traduit avec Goujon, Duquesnoy, Bourbotte et d'autres montagnards devant une Commission militaire qui les condamna à mort. Après avoir entendu leur arrêt, ils se frappèrent d'un couteau qu'ils se passèrent de main en main. On a prétendu que Romme, rappelé à la vie, avait été sauvé par des amis et était allé mourir inconnu en Russie. = CHARLES, frère aîné du précédent, géomètre, professeur de mathématiques et de navigation à l'école de Rochefort, né à Riom vers 1744, mort à Rochefort en juin 1805. — *L'Art de la mâture des vaisseaux*, 1778, in-4°; l'*Art de la voilure*, 1781, in-4°; *l'Art de la marine*, 1787, in-4°; *Dictionnaire de la marine française*, 1792, 1813, in-8°.

ROMMILLÉ, **ROMMILLY** ou **ROUMILLY**, maison établie en Bretagne et en Normandie. Elle a produit les seigneurs de la Chenelaye, d'Ardennes et de Mausson. — Voy. ROMILLI.

ROMOLON (Seigneurs de), de la famille de Bardel.

ROMORANTIN, *Rivus Romantini*, petite ville du Blaisois et capitale de la Sologne, aujourd'hui sous-préfecture du départ. de Loir-et-Cher. Elle fut prise en 1356 et 1429 par les Anglais, en 1562 par les catholiques, en 1567 par les calvinistes, en 1589 par les royalistes. Henri IV l'érigea en comté pour sa maîtresse Charlotte des Essarts. Au mois de mai 1560, François Ier y rendit un édit célèbre qui attribuait aux prélats la connaissance du crime d'hérésie et la répression des assemblées illicites. — La châtellenie de Romorantin fut donnée en usufruit à Marguerite de France, sœur de Henri II, le 26 août 1556, et le 24 avril 1672, à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

ROMOULES, seigneurie de Provence qui fut possédée par les familles d'Issoard, de la Tour et de Laincel. Elle fut érigée en baronnie (novembre 1649), en faveur de Ch. de Grimaud.

ROMPCROISSANT (Jean DOUET de), écrivain singulier, né en 1587, mort après 1651.

ROMUALD Voy. GUILLEBAUD.

RONAY ou **RONNAY**, un des sept comtés-pairies de Champagne (Marne) qui, avant la réunion de cette province à la couronne, composait ordinairement l'apanage des puînés des comtes. Détaché de la Champagne en 1360 par le roi Jean, et érigé en comté en faveur de Jean de Luxembourg, seigneur de Ligny, il fut, le 1er août 1651, érigé en duché-pairie en faveur de Fr. de L'Hospital, marquis de Vitry. — Voy. RONNAY.

RONCÉE (Seigneurs de), de la famille de Barjot.

RONCEVAUX, vallée de la Navarre (Espagne) où, en 778, au retour d'une expédition en Espagne, l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne fut complètement anéantie par les Gascons. « Ils tuèrent, dit Éginhard, tous les hommes jusqu'au dernier, pillèrent les bagages et, protégés par les ombres de la nuit, se dispersèrent. Éginhard, maître d'hôtel du roi, Roland, commandant des frontières de Bretagne, et plusieurs autres périrent dans cette affaire. » Le Roland dont il est question est celui qui a été célébré dans les romans du moyen âge et par l'Arioste. — Roncevaux fut occupé par nos troupes le 17 oct. 1794.

RONCHÈRES, seigneurie de la Brie champenoise (Aisne), avec titre de vicomté.

RONCHÈRES (Seigneurs de), de la maison Le Danois (Lorraine).

RONCHEROLLES, seigneurie de Normandie (Eure) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Heuqueville, de Planquery, de Daubeuf, du Pont-Saint-Pierre, de Maineville, d'Écouis, de La Ferté et de Jouy. Armes : *d'argent à deux fasces de gueules*.

RONCHEVILLE, vicomté de Normandie (Calvados) possédé par la maison de Bertrand.

RONCHEVOL (Seigneurs de), de la maison de La Queille.

RONCIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Guiri.

RONCIN DE SERVICE. Les vassaux furent dispensés de bonne heure du service de l'host en fournissant une fois pour toutes à leurs suzerains le bon cheval de bataille, dit roncin ou roussin de service. Les conditions de cette exemption sont assez minutieusement indiquées dans les coutumes. La plupart d'entre elles fixent à 60 sous l'amende ou indemnité pécuniaire due au suzerain par le vassal qui ne s'acquittait pas de ce service en nature. Celles de Touraine et de Blois la portent au cinquième des revenus du fief pendant une année. Déjà au XIIe siècle, il n'y avait plus guère que le roi et les grands vassaux de la couronne qui n'acceptassent point le roncin comme rachat du service militaire. Laurière a observé, d'après Beaumanoir, qu'il ne fallait pas confondre la prestation du roncin avec le service de cheval auquel étaient obligés les puissants barons qui allaient à la guerre tout montés et équipés. En effet, cela eût été contradictoire.

RONDEL (Jacques du), philologue, calviniste, professeur d'éloquence à l'académie protestante de Sedan, né vers 1630, mort à Maestricht en 1715.

RONDELET (Guillaume), naturaliste, médecin, né à Montpellier, le 27 sept. 1507, mort à Réalmont (Tarn), le 30 juillet 1566. — *De Piscibus marinis*, lib. XVIII, 1554, in-f°; *Universæ aquatilium Historiæ pars altera*, 1555, in-f°. Ces deux traités ont été traduits sous le titre d'*Histoire entière des poissons*, 1558, 2 vol. in-f°.

RONDELET (Jean), architecte, élève de Soufflot, membre de l'Institut, né à Lyon en 1743, mort à Paris le 26 sept. 1829.

RONDET (Laurent-Étienne), écrivain janséniste, érudit, né le 6 mai 1717, à Paris, où il est mort, le 1er avril 1785.

RONGÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Montecler. = —, de la maison de Quatrebarbes.

RONGERIE (Seigneurs de), de la famille de L'Hermite.

RONGIES (Seigneurs de), de la maison de Roisin.

RONIO, le Rognon, affluent de la Marne.

RONMY (Guillaume-Frédéric), peintre, élève de Vien, né à Rouen en 1786, mort à Passy en 1854. — *Sacrifice d'Abraham* (musée de Rouen).

RONNAY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs du Ménilroulet. — Voy. RONAY.

RONSARD (Pierre de), le plus célèbre poëte du XVIe siècle, né le 11 sept. 1524, au château de la Poissonnière (Vendômois), mort le 27 déc. 1585, au prieuré de Saint-Cosme en l'Isle, près de Tours. Sa famille était noble et originaire des pays du Danube. Il étudia au collége de Navarre, entra ensuite au service du duc d'Orléans, fils de François Ier, puis à celui de Jacques d'Écosse qui l'emmena dans ses États et l'y retint trois années, revint auprès du duc d'Orléans, fut adjoint à diverses ambassades et fit encore un voyage en Écosse. Il suivit ensuite Lazare de Baïf dans son ambassade en Allemagne, à la diète de Spire, et enfin du Bellay-Langey en Piémont. Une surdité, dont il fut alors frappé, mit fin à cette vie errante. Il résolut de se vouer à l'étude, se retira au collége de Coqueret et y passa sept années (1542-1549), ayant pour maître le savant Daurat, et pour condisciples Beau-Antoine de Baïf, fils de Lazare, Remy Belleau, Muret et Joachim du Bellay. C'est dans cette société d'esprits distingués qu'il jeta les fondements de la révolution littéraire qui changea l'avenir de notre langue et de notre poésie. Ses premiers ouvrages poétiques, imprimés vers 1551, furent vivement attaqués à la cour par Mellin de Saint-Gelais et sa coterie. La guerre fut vive pendant quelque temps entre les deux chefs d'école qui se réconcilièrent enfin solennellement, et la réputation de Ronsard triompha. Proclamé par les mainteneurs des jeux floraux le *poëte français* par excellence; placé par les hommes les plus sérieux et les plus savants du siècle sur le rang des poëtes les plus illustres de l'antiquité, même d'Homère et de Virgile; recherché des rois Henri II, Charles IX, Henri III, de Charles IX surtout, qui ne pouvait se séparer de lui, admiré, prôné, sans égaux, il jouit, de son vivant, d'une gloire qui n'eut d'égale que la chute qui la suivit. Malherbe avait un exemplaire de ses œuvres, qu'il avait biffé d'un bout jusqu'à l'autre. Boileau l'appela

Ce poëte orgueilleux trébuché de si haut.

et l'accusa d'avoir retardé le style dans le chemin de la perfection. Une critique plus juste a replacé Ronsard, non pas au pinacle où l'avait porté l'enthousiasme de ses contemporains, mais à une place fort élevée. Si sa tentative pour enrichir la langue des dépouilles de l'antiquité l'embarrassa d'une foule de mots baroques, bizarrement créés et sans goût, d'épithètes enflées et redondantes, ce qui rend insupportable la lecture de son poëme de *la Franciade*, il faut lui reconnaître beaucoup d'imagination, de force, de verve, de grâce, le don de peindre par un style créé, et souvent, et surtout dans ses petites pièces, un charme pénétrant et une délicatesse exquise de sentiment et d'expression. Il imita souvent, et en maître, les poëtes gracieux de l'antiquité. Le premier, il introduisit dans notre langue l'ode, l'hymne et l'épithalame. On a de lui deux livres d'*Amours*, cinq livres d'*Odes*, quatre chants d'un poëme *la Franciade*, en vers de dix syllabes, avec une préface remarquable *touchant le poëme héroïque; le Bocage royal*, recueil de poésies à la louange des rois et des grands de l'époque; des *Églogues, Élégies, Hymnes, Sonnets, Gaietés, Épitaphes*, etc. Ronsard est qualifié dans des lettres patentes de *conseiller et aumônier ordinaire du roi et de Madame de Savoie*. Il fut curé d'Évaillé (Sarthe) dès 1557. — Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de 1587 et 1604, 10 tomes en 5 vol. in-12; 1623, 2 vol. in-fol., et celle qui a été donnée par M. P. Blanchemain dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 7 vol. in-12.

RONSEROLES (Seigneurs de), de la famille de Vialart.

RONSIN (Charles-Philippe), général de la République, auteur dramatique, né à Soissons en 1752, guillotiné à Paris, le 24 mars 1794. Son exaltation républicaine le fit nommer, par l'influence des Jacobins, général de brigade et munir de pleins pouvoirs pour combattre l'insurrection vendéenne, où son incapacité et son outrecuidance n'amenèrent que des désastres. Rappelé à Paris (déc. 1793), il subit une détention au sortir de laquelle s'étant joint aux hébertistes contre la Convention, il fut de nouveau arrêté et condamné à mort avec Hébert.

ROONTPTSY (Charles-Élie-Denis), pseudonyme anagrammatique de Roch-Antoine Pellissery.

ROQUARD, maison du Comté-Venaissin, qui a produit les seigneurs de La Cour-Saint-Maurice en Angoumois, de la Breuille, de Malijac, de Vinsobres, de la Joubertie, des Planches, des Homes, de Saint-Laurent-de-Ceris, et les comtes de Pressac. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

ROQUE (La), maison du comté d'Armagnac, d'où sont sortis les seigneurs de la Brane. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ROQUE (Seigneurs de la), de la maison de Beaumont (Dauphiné). = —, de la maison de Bonneval (Limousin). = —, de la maison de La Baume (Dauphiné). = —, de la maison de Perrin (Languedoc). = —, de la maison de Rolland (Guyenne).

ROQUE (S. G. de la), poëte, né vers 1565, à Clermont (Oise), mort vers 1615.

ROQUE (L'abbé Jean-Paul de la), journaliste, né à Albi, mort après 1690. Il dirigea le *Journal des Savants* de 1675 à 1687.

ROQUE (Jean de La), voyageur, né en 1661 à Marseille, mort le 28 déc. 1745, à Paris. — *Voyage de l'Arabie heureuse* (1716); *Voyage de Syrie* (1722). = Son frère, ANTOINE, littérateur, né à Marseille en 1672, mort à Paris, le 3 oct. 1744.

ROQUE (Gilles-André de La), sieur de LA LOUTIÈRE, généalogiste, né à Cornelles (Calvados) en 1598, mort à Paris en 1686. — *Histoire générale des maisons de Normandie* (1654); *Histoire généalogique de la maison d'Harcourt* (1662); *Traité singulier du blason* (1673); *Traité du ban et de l'arrière-ban* (1676); *Traité de la noblesse* (1678), souvent réimprimé; *Traité de l'origine des noms* (1681).

ROQUEBARON (Seigneurs de), de la maison de Vins.

ROQUE-BOIGNIART (Seigneurs de la), de la maison de Labbey.

ROQUEBRUNE (Seigneurs de), de la maison d'Agoult. = —, de la maison de Badier (Provence). = —, de la maison de Bonaud ou Bonnaud (Provence). = —, de la maison de Fumel (Querci). = de la maison du Puget (Toulonnais).

ROQUEBRUNE, petite ville de la principauté de Monaco (Alpes-Maritimes). Elle fut assiégée en janvier 1592, par la Valette qui y fut tué.

ROQUE-D'ANTHÉRON (La), terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat (fév. 1653) en faveur de Melchior de Forbin. Cette érection fut renouvelée (oct. 1696) en faveur de Claude de Milan.

ROQUEFAVOUR, pseudonyme de l'abbé Liébault.

ROQUEFÈRE (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Bertrand.

ROQUEFEUIL, maison du Languedoc d'où sont sortis les comtes de Peralada, en Aragon, les seigneurs de Vrezols, de la Tour, de Viols, de la Roquette, de Londres, de Brissac, de Gabriac, de Cornonsec, de Vic, de Pradel et de Converti. = A cette maison appartenait Jacques-Aymar, comte de ROQUEFEUIL, lieutenant général des armées navales, né au château du Bousquet (Aveyron), le 14 nov. 1665, mort en mer, le 8 mars 1744. = Son fils, AYMAR-JOSEPH, vice amiral, né à Brest, le 19 mars 1714, mort à Bourbonne-les-Bains, le 1er juillet 1782.

ROQUEFEUIL (Seigneurs de), de la maison d'Agoult.

ROQUEFORT, terre et seigneurie de Guyenne, érigée en marquisat (sept. 1739) en faveur de Pierre-François de la Salle.

ROQUEFORT (Seigneurs de), de la maison de Barcilon (Provence). = —, de la maison de Bausset (Provence). = —, de la maison de Cominges. = —, de la maison de Fortisson (Tursan). = —, de la maison de Las Cases (Languedoc). = —, de la maison de Pons (Saintonge).

ROQUEFORT (Jean-Baptiste-Bonaventure de), philologue et archéologue, né à Mons (Belgique), le 15 oct. 1777, mort à la Guadeloupe, le 17 juin 1834. — *Glossaire de la langue romane*, 1808, 2 vol. in-8°; *Essai sur la poésie française au XIIe et au XIIIe siècle*, 1818, 1821, in-8°; *Dictionnaire étymologique de la langue romane*, 1829, 2 vol. in-8°; *Vues des salles du Musée des monuments français*, 1818-21, in-fol., fig.; *Dictionnaire des monuments de Paris*, 1826 in-8°; *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 1829, 2 vol. in-8°.

ROQUEFURE (Seigneurs de), de la famille provençale de Thomas.

ROQUELAURE, seigneurie d'Armagnac (Gers), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Aubin, de Gaudoux, de Biran, de Laverdenx et de Coustin. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) Elle fut érigée en duché-pairie (juin 1652) en faveur de Gaston J. B. de Roquelaure. De nouvelles lettres d'érection furent données en 1683, à son fils Antoine-Gaston, mais elles ne furent point enregistrées. Cette érection fut renouvelée (déc. 1683) en faveur d'Antoine-Gaston de Roquelaure, marquis de Biran.

ROQUELAURE (Antoine, baron de), maréchal de France, né en mars 1544, mort à Lectoure, le 9 juin 1625. Il servit fidèlement Henri IV, qui le nomma successivement maître de sa garde-robe, conseiller d'État, lieutenant général en Auvergne (1596), puis en Guyenne (1610). Marie de Médicis le créa maréchal (1614). = Son fils, Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de ROQUELAURE, né en 1617, mort le 10 mars 1683. Lieutenant général (1646), gouverneur de Guyenne (1679), il joua toute sa vie à la cour le rôle de bouffon, et l'on s'est plu à mettre sous son nom une foule d'anecdotes plaisantes ou grossières qui ne lui appartiennent pas. = Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, marquis de BIRAN, puis duc de ROQUELAURE, fils du précédent, né en 1656, mort à Paris, le 6 mai 1738. Bien que ses services militaires ne fussent pas brillants, et qu'il fût surtout connu comme son père par ses bons mots et ses bouffonneries, il fut créé maréchal de France (1724). Sa femme, Mlle de Laval-de-Montmorency, passait pour avoir été la maîtresse de Louis XIV. Il ne laissa que des filles, et avec lui s'éteignit la descendance mâle de sa maison.

ROQUELAURE (Jean-Armand de BESSUEJOULS, comte de), prélat, né en 1721, à Roquelaure (Aveyron), mort à Paris, le 23 avril 1818. Il n'appartenait pas à la famille des précédents. Évêque de Senlis (1754), premier aumônier du roi (1764), conseiller d'État (1767) et membre de l'Académie française (1771), il fut détenu sous la Terreur et fut nommé (1802) à l'archevêché de Malines, que Napoléon lui enleva (1808) pour le donner à l'abbé de Pradt. On a de lui quelques oraisons funèbres.

ROQUEMADOUR, *Rupes Amatoris*, abbaye de bénédictins en Quercy (Lot). Elle fut sécularisée et convertie en un chapitre séculier.

ROQUEMARTINE, terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat (février 1671) en faveur d'André d'Aube. A la fin du dernier siècle, ce marquisat passa dans la maison de B nault-Lubières.

ROQUEMAURE, *Rupes Maura*, ville de Languedoc (Gard), avec titre de baronnie.

ROQUE-NAVAILLES (Seigneurs de la), de la maison de Montaut (Bigorre).

ROQUENCOURT ou **ROQUANCOURT** (Seigneurs de), de la famille parisienne de Sanguin.

ROQUÉPINE (Marquis de), de la maison d'Astorg (Auvergne). = — (Seigneurs de), de la maison de du Bouzet.

ROQUEPLAN (Joseph-Étienne-Camille ROCOPLAN, dit), habile peintre, élève de Gros et d'Abel de Pujol, né à Malemort (Bouches-du-Rhône) le 18 février 1802, mort en oct. 1855. Il a peint des batailles pour le musée de Versailles, des plafonds pour le Luxembourg et un très-grand nombre de tableaux de genre (*Les Cerises*, *le Lion amoureux*, *Quentin Durward*, *Marée d'équinoxe*, etc.), et des aquarelles. — *Valentine et Raoul* (musée de Bordeaux); *Marine; Une Fille d'Eve* (musée du Luxembourg).

ROQUES (Pierre), pasteur et théologien calviniste, né le 22 juillet 1685, à La Caune (Tarn), mort le 13 avril 1748 à Bâle.

ROQUES (Paul, dit *Joseph*), peintre, correspondant de l'Institut, élève de Rivalz et de Despax, né le 1er oct. 1754 à Toulouse, où il est mort le 27 déc. 1847.

ROQUESALIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Bot (Provence).

ROQUESERRIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Nogaret.

ROQUESERVIÈRE. La terre et seigneurie de Saint-Étienne-de-Valfrancisque, dans le Gévaudan (Lozère), fut érigée en marquisat, sous la dénomination de Roqueservière (juin 1752), en faveur de J. J. Joseph Borelly.

ROQUE-SUR-PERNES (Seigneurs de la), de la maison Séguin (Comté-Venaissin).

ROQUETTE (La), plaine du Piémont où, en septembre 1653, le maréchal de Grancey battit les Espagnols.

ROQUETTE (La), seigneurie de Provence (Var), érigée en marquisat (mars 1651) en faveur d'Augustin de Foresta. = —, seigneurie du Languedoc (Hérault), érigée en marquisat (août 1658) en faveur de Henri de la Roquefeuil, baron de la Roquette.

ROQUETTE (Seigneurs de la), de la maison de Cavaillon (Provence). = —, de la famille provençale de Duchesne. = —, de la famille provençale de Maurelet.

ROQUETTE (Gabriel DE), évêque d'Autun (1666-1702), né à Toulouse, en 1623, mort à Autun, le 29 février 1707; il passe pour avoir servi de type au *Tartuffe* de Molière. = Son neveu, HENRI-EMMANUEL, abbé de Saint-Gildas de Ruis, membre de l'Académie française, mort à Paris le 4 mars 1725.

ROQUEVAIRE (Seigneurs de), de la maison de Flotte (Dauphiné). = —, de la maison provençale de Cabre.

ROQUIGNY, maison de Normandie, originaire de Languedoc. Elle a produit les seigneurs d'Épinay, de Palcheul, du Fayel, de Bulonde et de Linnemare.

RORATE, CŒLI, introït et nom, dans quelques documents, du quatrième dimanche de l'Avent.

RORTAIS. Voy. RORTHAIS.

RORTÉ (Seigneurs de), de la maison de Beauvau. = —, de la maison de Salles (Lorraine).

RORTHAIS, RORTHAYS ou **RORTAIS**, maison du Poitou, établie en Lorraine, et d'où sont sortis les seigneurs de la Durblière, de la Rochette, de la Peyrinière, de la Pouplinière, de Saint-Hilaire, du Plessis, des Touches, de Saint-Révérend et de Monbail.

ROSÆ DOMINICA. Voy. DOMINICA.

ROSALIE (Sœur). Voy. RENDU.

ROSAMBO (Seigneurs de), de la famille de Le Pelletier.

ROSAMEL (Claude-Charles-Marie DUCAMPE DE), amiral, pair de France (1839), né le 25 juin 1774 à Trencq (Pas-de-Calais), mort à Paris, le 27 mars 1848. Capitaine de vaisseau (1814), contre-amiral (1828), vice-amiral (1831), député (1833), il fut ministre de la marine du 6 sept. 1836 au 30 mars 1839.

ROSANS (Seigneurs de), de la famille de Rivière (Comté-Venaissin).

ROSARIÆ, Rosières.

ROSAS. Voy. ROSES.

ROSBACH, village de la Haute-Saxe (Prusse), où, le 5 nov. 1757, le roi de Prusse Frédéric II fit éprouver la défaite la plus complète aux Français commandés par le prince de Soubise.

ROSBECIUS (J.), pseudonyme de D. Baudius.

ROSCELIN, célèbre théologien, né près de Compiègne, où il fut chanoine, mort après 1121. Il passe, sinon pour avoir été l'auteur du nominalisme, au moins pour l'avoir, le premier, mis en lumière et enseigné. Sa doctrine fut condamnée par le concile de Soissons en 1092, et il fut, pendant plusieurs années, obligé de se réfugier en Angleterre. En 1121, il fut l'accusateur d'Abélard auprès de Guillaume, évêque de Paris, et mourut chanoine de Saint-Martin de Tours.

ROSE (Guillaume), prélat, né à Chaumont, vers 1542, mort à Senlis, le 10 mars 1602. Bien qu'il fût prédicateur de Henri III et qu'il eût été

nommé grand-maître du collége de Navarre et (1584) évêque de Senlis, il se montra l'un des partisans les plus fougueux de la Ligue.

ROSE (Toussaint), secrétaire de la main de Louis XIV, président à la chambre des comptes, membre de l'Académie française, né en 1611, mort à Paris le 6 janvier 1701.

ROSE (Jean-Baptiste), écrivain, né en 1714, à Quingey (Doubs), où il est mort, le 1er août 1805.

ROSEBECQUE ou **ROOSEBECKE**, petite ville de Flandre (Belgique), près de laquelle le 26 nov. 1382 les Français firent éprouver une défaite complète aux Flamands révoltés contre leur comte Louis de Male, et dont le chef Philippe d'Arteveld périt dans la mêlée.

ROSÉE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Manerbe.

ROSEL (Du), maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Vaudry, de Saint-Germain du Crioult et de Beaumanoir.

ROSELLI. Voy. Nourry.

ROSEN (Conrad, marquis de), maréchal de France (1703), né en 1628, mort le 3 août 1715 au château de Bollweiler (Haut-Rhin). Il appartenait à une ancienne famille de Livonie, et s'était, dès sa jeunesse, engagé au service de la France.

ROSENET (Seigneurs de), de la maison de Tournemine (Bretagne).

ROSES ou **ROSAS**, petite ville forte de la Catalogne. Elle fut prise par Harcourt le 31 mai 1645, par Noailles le 9 juin 1693, par Pérignon le 3 février 1795, après 70 jours de siége, et par Gouvion Saint-Cyr le 5 décembre 1808. Les Espagnols furent défaits près de cette ville en décembre 1653.

ROSES (Baillée de). Voy. Baillée.

ROSETTE (Égypte). Les Anglais s'en emparèrent sur nous en avril 1801.

ROSETTE (Josias), pseudonyme de Voltaire.

ROSETUM, Rosay. — Rozoy.

ROSIER DE LA COUR. On appelait ainsi l'officier qui faisait, au nom des ducs et pairs, *la baillée des roses* (voy. ce mot).

ROSIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Begon (Auvergne),

ROSIÈRE, *Rosariæ*, *Rosoriacum*, abbaye de cisterciens, de la filiation de Bellevaux, en Franche-Comté (Jura), diocèse de Besançon, fondée en 1132.

ROSIÈRES, maison de Lorraine d'où sont sortis les seigneurs de Raucourt, de Chaudeney, de Saronières en Perthois, de Braux, d'Euvesin, de Monhairon et de Vaulx.

ROSIÈRES (François de), écrivain, archidiacre de Toul, né en 1534 à Bar-le-Duc, mort le 29 août 1607 à Toul. Il composa, pour prouver que la maison de Lorraine descendait de Charlemagne, un livre : *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, 1580, in-f°, qui fut supprimé par arrêt du Parlement et le fit mettre à la Bastille.

ROSIERS (Seigneurs de), de la maison de Rogier (Limousin).

ROSILY-MESROS (Francois-Étienne, comte de), amiral (1805), né à Brest, le 13 janvier 1748, mort à Paris le 12 janvier 1832.

ROSIN (Seigneurs de), de la maison de Deyme-Durfort.

ROSLIN (Alexandre), peintre, membre de l'Académie (1753), né à Malmoë (Suède) le 15 juin 1718, mort au Louvre le 5 juillet 1793 — *Portrait de jeune fille* (musée du Louvre); *Portrait de femme* (*ibid.* collection Lacaze); divers *Portraits* (musée de Versailles).

ROSMADEC, baronnie de Bretagne (Finistère) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Goulaine et de Molac. La baronnie de Molac fut érigée en marquisat sous le nom de Rosmadec. (Voy. l'*Histoire de Bretagne*, par le Baud, 1638, in-f°.)

ROSMESNIL (Seigneurs de), de la maison de Moreuil.

ROSMERTA, divinité gauloise. Cette déesse se trouve associée à Mercure dans trois inscriptions découvertes, l'une à Langres ou à Paris; la seconde, près de Trèves; la troisième, près de Luxembourg.

ROSMORDAC (Seigneurs de), de la maison de Le Gentil (Bretagne).

ROSNAY, terre et seigneurie de Champagne (Aube) érigée en comté-pairie de Champagne par Thibaud X en faveur de son frère Henri, à la mort duquel elle fut réunie à la Champagne, puis à la couronne. Le roi Jean l'érigea en comté-pairie sous le nom de Vertus pour sa fille Isabeau, mariée à Galéas Visconti.

ROSNAY (Comtes de), de la maison de Berlier (Champagne). = —, de la maison de L'Hôpital.

ROSNEL (Seigneurs de), de la maison de Pujols (Languedoc).

ROSNY, terre et seigneurie du Mantois (Seine-et-Oise) qui, de la maison de Melun, passa dans celle de Béthune, et fut érigée en marquisat (août 1601) en faveur de Maximilien de Béthune, plus tard duc de Sully.

ROSNY (Seigneurs de), de la maison de Mauvoisin (Normandie).

ROSNY (Antoine-Joseph-Nicolas de), fécond écrivain, né à Paris en 1771, mort le 21 octobre 1814.

ROSOI. Voy. Rozoi.

ROSSANT (André de), écrivain ligueur. poëte, né à la Guillotière (Lyon), mort après 1595. Ses ouvrages sont très-rares.

ROSSEL (Élisabeth-Paul-Édouard), marin, membre de l'Académie des sciences (1812), directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine (1826), né à Sens le 11 sept. 1765, mort le 20 nov. 1829. — *Voyage de d'Entrecasteaux*, 1808, 2 vol. in-4°; *Livre des signaux de jour et de nuit*, 1819, in-8°; 1821, in-4°.

ROSSEMBERGHE (Seigneurs de), issus d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne.

ROSSET ou **ROSSETO**, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Gardane et de Velaux. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

ROSSET, famille du Languedoc d'où sont sortis les marquis de Rocozel et les ducs de Fleuri.

ROSSET (François de), littérateur, né vers 1570 en Provence, mort après 1630.

ROSSET (Pierre-Fulcrand de), poëte, né en 1708, à Montpellier, mort le 18 avril 1788, à Paris.

ROSSET (Joseph), sculpteur en ivoire, né en 1706 à Saint-Claude (Jura), où il est mort, le 3 déc. 1786. = François, peintre, mort à Dôle en 1820. — *Portrait* (musée de Besançon).

ROSSI (Pellegrino-Luigi-Odoardo, comte), homme d'État, publiciste et économiste, né à Carrare, le 13 juillet 1787, assassiné à Rome le 15 nov. 1848. Forcé de quitter l'Italie après les événements de 1815, il se retira à Genève, où il devint professeur de droit romain (1819), membre du conseil d'État, et député du canton à la diète fédérale extraordinaire de Lucerne (1832). Appelé en France par M. Guizot, il y fut nommé successivement professeur d'économie politique au Collége de France (nov. 1832), professeur (1834) d'une chaire de droit constitutionnel créée pour lui à la faculté de droit à Paris, dont il devint doyen en 1843, membre de l'Académie des sciences (1836), pair de France (1839). Envoyé à Rome (1845)

comme ministre plénipotentiaire, il contribua à l'élection de Pie IX. Destitué à la révolution de Février, il resta à Frascati, et, député de Bologne à l'Assemblée romaine, fut choisi par le pape (14 sept. 1848) pour ministre de l'intérieur. Deux mois après il fut assassiné au moment où il se rendait à l'Assemblée. — *Traité du droit pénal*, 1825, 3 vol. in-8°; *Cours d'économie politique*, 1839, 1841, 1843, 2 vol. in-8°; *Traité du droit constitutionnel français*, 2 vol. in-8°.

ROSSIGNOL (Jean-Joseph), savant jésuite, né le 3 juillet 1726 à la Pisse (Hautes-Alpes), mort à Turin en 1817.

ROSSIGNOL (Jean-Antoine), homme politique et général, né à Paris en 1759, mort dans l'île d'Anjouan (côte de Madagascar) en avril 1802. La part qu'il prit aux journées du 20 juin et du 10 août lui créa une grande popularité, et il fut chargé du commandement en chef de l'armée de la Rochelle (1795). Dans ce poste, qui lui fut retiré et rendu plusieurs fois, il se montra que la plus insigne capacité. Arrêté (1795), comme compromis dans la conspiration Babeuf et acquitté, il fut, par suite de son opposition au gouvernement consulaire, impliqué, quoique innocent, dans l'affaire de la machine infernale et déporté sur la côte de Madagascar.

ROSSO DEL ROSSO, peintre, architecte, né à Florence, en 1496, mort par suicide, à Paris, en 1541. Il fut appelé en France par François Ier (1530) et chargé de la direction des travaux de peinture de la galerie de Fontainebleau, ce qui excita entre lui et le Primatice une haine violente. — *Le Christ au tombeau; le Défi des Piérides* (musée du Louvre). — Il était appelé Roux de Roux en France.

ROSTAGNIS, famille du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de La Costière. (V. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

ROSTAING, maison du Forez, d'où sont sortis les seigneurs de la Guerche, de Vauchette, de Thieux et de Bury. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROSTAING (Just-Antoine-Henri-Marie-Germain, marquis de), lieutenant général (1792), député du tiers-état du Forez aux États généraux (1789), né le 24 novembre 1740, au château de Vauchette (Loire), où il est mort en septembre 1826.

ROSTAING (Le comte *N.* de), général d'artillerie, né en 1716, mort en prison en 1793.

ROSTAN (Louis-Léon), médecin, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de Paris, né à St-Maximin (Var), le 16 mars 1796, mort à Paris, le 3 oct. 1866. — *Traité élémentaire de diagnostic*, 1825-27, 3 vol. in-8°; *Exposition des principes de l'organisme*, 1846, in-8°.

ROSTIDE (Seigneurs de la), de la famille de Guibert (Languedoc).

ROSTOLAN (Louis de), général, sénateur, (1852), né à Aix, le 31 juillet 1791, mort le 2 décembre 1862.

ROSTOLLANT (Claude), général, né à Neuvache (Hautes-Alpes), le 22 mai 1762, mort à Passy (Paris), en janvier 1846.

ROSTRENEN (Le P. François-Grégoire de), capucin, lexicographe, né en Bretagne, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Dictionnaire français-celtique*, 1732, in-4°; *Grammaire française-celtique*, 1738, 1795, in-12.

ROSWEYDE (Héribert), pseudonyme de Marillac.

ROTAIOLENSIS VILLA, ROTALIUM, Ruel.

ROTBOLD, comte de Provence. Il succéda vers 61, avec son frère Guillaume Ier, à son frère oson II, et mourut vers 1008.

ROTE (Auditeur de). La rote est un tribunal de Rome, composé de douze ecclésiastiques appelés auditeurs : trois sont Romains, deux Espagnols, un Français, un Allemand, un Polonais, un Milanais, un Vénitien et un Ferrarais. On y statue, en dernier ressort, sur les affaires bénéficiales et patrimoniales du clergé catholique. L'auditeur de France recevait de ses fonctions un certain lustre, et ce fut pour plusieurs prélats un moyen de se frayer la route vers le chapeau rouge.

L'origine du nom de *rote* est d'ailleurs controversée; les uns, et Du Cange est du nombre, le font venir de ce que le pavé de la chambre où siègent les auditeurs est formé de pièces de marbre ayant la forme ronde, ou de ce que les juges sont assis en cercle; les autres, parmi lesquels on compte le marquis de Dangeau et l'académie de la Crusca, le rapportent à l'usage où sont les auditeurs de se répartir en trois bureaux, composés chacun de 4 membres, par lesquels passent les procès successivement, de sorte que la dernière sentence doit être conforme aux deux premières, et que l'affaire arrive à la connaissance de chaque bureau à tour de rôle. Ce roulement s'exprime par le mot italien *rota*.

D'après le rapport de Thomas Bazin, évêque de Lisieux, les opérations de ce tribunal d'un ressort immense s'accomplissaient au XVe siècle, avec une célérité merveilleuse et un ordre qui eût pu faire envie à toutes les juridictions de France; la rote jugeait plus de causes en un jour que le Parlement en un mois. Les plaideurs remettaient leurs dossiers au chancelier apostolique qui les distribuait aux 12 auditeurs; chaque auditeur avait 4 greffiers, qui prenaient note des moyens proposés par les procureurs des parties; il y avait peu d'avocats, ils plaidaient rarement, et se contentaient d'exposer brièvement les points en litige. Basin proposa dans un mémoire l'application de cette organisation judiciaire aux tribunaux de France; mais trop d'obstacles s'opposaient à l'adoption d'une procédure aussi simple.

ROTHELIN (Comtes et marquis de), branche de la maison d'Orléans-Longueville.

ROTHELIN (L'abbé Charles d'ORLÉANS de), membre de l'Académie française (1728) et de l'Académie des inscriptions (1732), né à Paris, le 5 août 1691, y mourut le 17 juillet 1744.

ROTHIÈRE (La), village de Champagne (Aube) où, le 1er fév. 1814, les Français furent battus par les alliés.

ROTHOAMUS, Rohan.

ROTHOMAGUS, Rouen.

ROTHONUM, ROTO, Redon.

ROTIGNON, seigneurie du Perche (Eure-et-Loir), réunie à celle de Saint-Aubin de Crevant et érigée en châtellenie (mars 1626) en faveur de Fr. de Courcelle, baron de Rouvray.

ROTIGNON (Seigneurs de), de la maison de Selve (Limousin).

ROTILIA (Seigneurs de), de la maison bourguignonne du Blé.

ROTIRI (S.). Voy. RUSTICLE.

RÔTISSEURS. La communauté des rôtisseurs, à Paris, avait des statuts fort anciens qui furent renouvelés en mars 1509, déc. 1610 et nov. 1674. En 1776, elle fut réunie aux traiteurs et pâtissiers. L'apprentissage était de cinq années; le brevet coûtait 20 livres et la maîtrise 600. Patron, l'Assomption de la Vierge.

ROTO, Redon.

ROTOMAGENSES. La cité des Rotomagenses était principalement formée de *Veliocasses* et de *Caletes*; c'était la première des sept cités dont se composait la Lyonnaise seconde, et son chef-lieu (Rouen) était la métropole de la province.

ROTOURS (Jean-Julie ANGOT, baron des), am-

ral, né le 2 juin 1773, au château des Rotours (Orne), mort le 28 mars 1844.

ROTROU Ier, comte du Perche. Il succéda vers 1040 à son père Geoffroi Ier, eut des démêlés avec l'évêque et les habitants de Chartres, servit Guillaume le Conquérant contre son fils Robert (1075) et mourut après 1078. = ROTROU II, fils de Geoffroi II, lui succéda (1100), alla guerroyer (1089, 1114) contre les Sarrasins d'Espagne, fit partie de la première croisade (1096), fut pris (1110) par Foulques, comte d'Anjou, soutint Étienne de Blois et mourut au siége de Rouen en 1143. = ROTROU III, fils du précédent, lui succéda en bas âge (1143) et mourut en 1191 au siége d'Acre.

ROTROU (Jean de), poëte dramatique, né le 21 août 1609 à Dreux, y mourut le 28 juin 1650. Il fit dès l'âge de 19 ans des pièces de théâtre imitées de l'espagnol et attira sur lui l'attention de Richelieu, qui le rangea au nombre des poëtes chargés de travailler sous ses ordres. C'est là qu'il connut Corneille, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Rotrou a imité les anciens : de Sénèque, *Hercule mourant* (1632); de Plaute, *les Ménechmes* (1632), *les Sosies* (1636), *les Captifs* (1638); d'Euripide, *Iphigénie* (1640). Il termina sa courte carrière par ses trois chefs-d'œuvre : *Le véritable Saint-Genest* (1646), *Venceslas* (1647), *Cosroès* (1649). Ses œuvres complètes ont été publiées par M. Viollet-le-Duc, 1820-22, 5 vol in-8°.

ROTTERDAM, ville de Hollande. Elle fut occupée par les Français le 22 janvier 1795.

ROTUNDUS MONS, Romont.

ROTURE. L'origine du mot roture paraît provenir du latin barbare *ruptarius*, briseur de terre. Des serfs, des manants ou habitants de la campagne, cette désignation s'étendit à toutes les personnes non nobles, comprenant les hommes libres, et les bourgeois comme les mortaillables. L'héritage roturier était le vilenage ou tenure chargée de cens. (Voy. ces mots.) Les priviléges qui permettaient de sortir de la classe roturière étaient fort multipliés avant la Révolution. (Voy. NOBLESSE, ANOBLISSEMENT.) La question avait alors beaucoup d'intérêt à cause de l'exemption des impôts qui était la conséquence de la qualité de noble.

ROU (Jean), écrivain calviniste, né à Paris, le 10 juillet 1638, mort à la Haye, le 3 déc. 1711. — *Mémoires inédits et opuscules*, 1857, 2 vol. in-8°, publiés par M. Ch. Read.

ROU. Voy. ROLLON.

ROUAGE, RODAGE, *Rodaticum*, droit levé sur les voitures et sur le transport des vins.

ROUAIROUX, seigneurie de Languedoc (Tarn), érigée en baronnie (janvier 1680) en faveur de Jean de Caylus.

ROUANNAIS. Voy. ROANNAIS.

ROUARGUE (Émile), graveur, élève de Delaunay et de Mariage, né en 1595, mort à Épone (Seine-et-Oise) le 10 janvier 1665.

ROUARIE (Armand TAFFIN, marquis de la), né en 1756 au château de la Rouarie, près de Rennes, mort le 30 janvier 1793, au château de la Guyomarais, près de Lamballe. Après avoir mené une vie pleine d'aventures, il organisa en 1792, dans les provinces de l'ouest, une vaste conspiration royaliste qui fut révélée à l'Assemblée législative, et qui échoua. La Rouarie, décrété d'arrestation, put s'échapper.

ROUAULT, maison qui a produit les seigneurs de Boismenart, de la Rousselière, de Gamaches, de Riou, de Saveuse, d'Arcy, de Fenestrange, de Cayeu, du Landreau, du Buignon et de Thiembrune. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = A cette maison appartenait Joachim ROUAULT DE GAMACHES, capitaine du XVe siècle, mort le 7 août 1478. Conétable de Bordeaux, maréchal de France (1461), gouverneur de Paris (1471), il encourut la disgrâce de Louis XI, fut arrêté (1476) et banni.

ROUBAIX, seigneurie de Flandre (Nord) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Laer, de Sossoy et d'Anvain. Elle fut érigée en marquisat par lettres du roi d'Espagne, datées du 1er mars 1579, en faveur de Robert de Melun, érection qui fut confirmée pour Lamoral prince de Ligne, en 1582.

ROUBAUD (L'abbé Pierre-Joseph-André), littérateur, économiste, né en juin 1730, à Avignon, mort le 20 sept. 1791, à Paris.

ROUBIAC (Seigneurs de), de la maison provençale de Grille. = —, de la maison de Tremolet (Languedoc).

ROUBIEU (Guillaume-Joseph), botaniste et anatomiste, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, né à Montpellier, le 11 oct. 1757, mort le 11 déc. 1834.

ROUBILLAC (Louis-François), sculpteur, élève de Balthasar de Dresde et de N. Coustou, né à Lyon en 1695, mort le 11 janvier 1762, à Londres, où il avait travaillé la plus grande partie de sa vie.

ROUBIN (Gilles de), poëte, né près du Pont-Saint-Esprit (Gard), mort avant 1716.

ROUBO ou **ROUBEAU** (André-Jacob), constructeur, menuisier, né le 8 juillet 1739, à Paris, où il est mort, le 10 janv. 1791. — *L'Art du menuisier*, 1769-1775, in-fol.; *Traité de la construction des théâtres et des machines théâtrales*, 1777, in-fol.; *l'Art du layetier*, 1782, in-fol.

ROUCHER (Jean-Antoine), poëte, né à Montpellier, le 22 février 1745, mort sur l'échafaud, à Paris, le 25 juillet 1794. D'abord partisan de la Révolution, puis l'un des adversaires des terroristes, il fut arrêté (oct. 1793) et condamné à mort. On a publié de lui une *Correspondance* avec sa fille. — *Les Mois*, poëme (1779). = Son frère, Claude ROUCHER-DERATTE, écrivain, mort vers 1840.

ROUCY, *Ruciacum*, ville ancienne du Laonnais (Aisne), avec titre de vicomté. Son château fut détruit par les habitants de Reims, en 1359.

COMTES DE ROUCY. — 940, Renaud ou Ragenold, comte de Reims. — 973, Gilbert ou Gislebert, fils du précédent, comte de Reims et de Marle. — Après 990, Ebles Ier, fils du précédent, archevêque de Reims. — 1033, Alix, fille aînée du précédent et son mari Hilduin, comte de Montdidier. — Vers 1063, Ebles II, fils d'Hilduin. — 1104 au plus tôt, Hugues, dit Cholet, fils du précédent. — Vers 1160, Robert Wichard ou Guiscard, fils du précédent. — 1180, Raoul, fils du précédent. — 1196, Jean, frère du précédent. — 1200, Eustachie, sœur des deux précédents. — 1212, Jean II, fils de la précédente et de son second mari Robert de Pierrepont. — 1251, Jean III, fils du précédent. — 1284, Jean IV, fils du précédent. — 1304, Jean V, fils du précédent, comte de Braine. — 1346, Robert II, fils du précédent. — 1364, Isabelle, fille unique du précédent et son mari Louis de Flandre. Elle vendit (1379) son comté à Louis Ier, comte d'Anjou; mais ce marché fut annulé par le Parlement. — 1385, Simon, comte de Braine, deuxième fils de Jean V. — 1393, Hugues II, fils du précédent. — 1395, Jean VI, fils du précédent. — 1415, Jeanne de Rouci et son mari Robert III de Sarrebruck, damoiseau de Commerci. — 1453, Jean de Sarrebruck, fils du précédent. — 1497, Robert II de Sarrebruck, neveu du précédent. — 1504, Amé de Sarrebruck, fils du précédent. — 1525, Catherine de Sarrebruck, sœur du précédent. Elle avait épousé Antoine de Roye, tué (1515) à la bataille de Marignan. Elle en eut un fils, Charles, mort le 23 janvier 1551, laissant deux filles, dont l'une,

Charlotte de Roye, porta le comté de Rouci dans dans la maison de La Rochefoucauld, par son mariage avec François III de La Rochefoucauld. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.) — Des premiers comtes de Roucy sont sortis les comtes de Montdidier, les seigneurs de Pierrepont, du Bois, de Manre, de Termes, de Vaudun, de Chastay, de Villette, de Marvaux, de Villette, de Chalendry, de Rameru, de Roye et de Braine. Des comtes de Roucy de La Rochefoucauld sont sortis les comtes de Blanzac et de Marthon et les ducs d'Estissac et d'Anville. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROUDIL, poëte languedocien, vivait au milieu du XVIIe siècle.

ROUDIUM, Roye.

ROUE (Supplice de la). Le supplice de la roue, un des plus cruels qu'ait admis la législation française depuis le XVIe siècle jusqu'en 1789, consistait à lier le patient sur une croix, et dans cette position où les membres portaient à faux, à lui briser les bras, les jambes et la poitrine. On le plaçait ensuite sur une roue suspendue à un poteau, les jambes et les bras pliés derrière le dos, et on le laissait expirer ainsi. Cette horrible pénalité n'était appliquée que pour des crimes très-graves, et les juges l'atténuaient parfois en ordonnant l'étranglement préalable du condamné. Ce supplice est décrit minutieusement dans une ordonnance de François Ier, en date de janvier 1534 (1535).

ROUELLE (Guillaume-François), savant chimiste, membre de l'Académie des sciences, professeur de chimie au Jardin du roi, né en 1703, à Mathieu (Calvados), mort à Passy (Paris), le 3 août 1770. Il fut le maître de Lavoisier, et exerça par ses cours une très-grande influence sur les progrès de la chimie.

ROUEN, *Rothomagus*, capitale de la Normandie, aujourd'hui chef-lieu du département de la Seine-Inférieure. Elle était, avant l'arrivée des Romains, la capitale des *Veliocasses*, et au IVe siècle le chef-lieu de la cité des *Rothomagenses*, métropole de la Lyonnaise seconde. Elle fit partie du royaume de Neustrie et eut à subir plus d'une fois les attaques des Normands qui la ruinèrent en 841, et en firent leur capitale quand la Neustrie eut été cédée à Rollon. Lorsque le duché de Normandie (voy. ce nom) eut été confisqué par Philippe Auguste, sur Jean sans Terre, elle se rendit au roi de France le 1er juin 1204. Au mois de juin 1418, Henri V d'Angleterre vint l'assiéger, et malgré son héroïque résistance, la ville, abandonnée par Charles VI, dut capituler le 19 janvier 1419. Douze ans après, les Anglais y firent périr Jeanne d'Arc sur un bûcher. En 1449, Charles VII ayant depuis deux mois envahi la Normandie, se présenta le 16 oct. devant Rouen qui, le 19, lui ouvrit ses portes; le château capitula le 31. — En 1562, lors de la première guerre civile, Rouen se declara pour les protestants le 15 avril. Le 28 sept. il fut assiégé par l'armée royale que commandaient le roi de Navarre Antoine qui y fut blessé mortellement et le duc Francois de Guise. Il fut pris d'assaut le 26 oct. et livré à un affreux pillage. L'année suivante, Charles IX y fut proclamé majeur. La ville se déclara pour la Ligue, et le 3 déc. 1591, Henri IV vint en faire le siége, mais le duc de Parme l'obligea de le lever (avril 1592). Le 27 mars 1594, elle fut livrée au roi par son gouverneur Villars.

Rouen était le siége d'un archevêché, d'un parlement (Voy. PARLEMENT), d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une table de marbre, d'une amirauté, d'un grenier à sel et d'un hôtel des monnaies dont les espèces étaient marquees de la lettre B. Son académie était une des plus importantes des académies provinciales. — Il s'est tenu à Rouen divers conciles aux dates suivantes: 1049, 1055, 1072; 24 août 1073, 1074, 1096; 7 oct. 1118; nov. 1119; oct. 1128; 11 fév. 1190; 27 mars 1222; 18 juin 1299; 15 déc. 1445.

L'archevêché de Rouen remonte à la fin du IIIe siècle, et il eut pour suffragants Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lisieux et Coutances. En 1790, Rouen devint la métropole de l'arrondissement des Côtes de la Manche avec Bayeux, Coutances, Séez, Évreux, Beauvais, Amiens et Saint-Omer pour suffragants; mais depuis 1802, le nombre de ses suffragants est réduit à quatre : Bayeux, Coutances, Évreux et Séez.

Au XVIIe siècle, jusqu'à la fondation de l'évêché de Québec (1674), la juridiction des archevêques de Rouen s'étendit sur toutes les possessions françaises de l'Amérique du nord. Depuis le moyen âge ils prenaient le titre de primat de Normandie, et ce ne fut que par un arrêt du Conseil en date du 12 mai 1702, qu'ils virent définitivement repoussées les prétentions des archevêques de Lyon à une suprématie qui existait dans les premiers siècles et qui avait été reconnue par Grégoire VII en 1079.

ARCHEVÊQUES DE ROUEN. — S. Nicaise, vers 280. — S. Mellon, vers 310. — Avitien, 314. — Sévère. — Eusèbe, 346. — Marcellin. — Pierre Ier. — S. Victrice, vers 382-vers 406. — Innocent. — S. Yved. — Sylvestre. — Malson. — Germain, 461. — Crescent. — S. Godard, 511. — Flavius, 533-541. — S. Prétextat, vers 550-vers 588. — Melantius, vers 589-vers 601. — Hidulphe, vers 610. — S. Romain, vers 630. — S. Ouen, 640-24 août 683. — S. Ansbert, 684-9 fév. 693 ou 695. — Griffon, 696. — Roland, vers 713. — S. Hugues Ier, vers 722-8 avr. 730 — Ratbert. — Grimon, 743-744 ou 745. — Ragenfred, 745-754. — S. Remi, 755-16 janvier 772. — Mainard, 772-vers 800. — Willebert ou Gilbert, 823. — Ragnoard, 828-vers 836. — Gonbaud, 838-5 janvier 848. — Paul, 6 janv. 849-855. — Wenilon, 855-871. — Adelard, 871-vers 873. — Riculf, vers 874. — Jean Ier, vers 875-vers 890. — Witon, vers 892-vers 910. — Francon, vers 910-919. — Gonthard, 919-942. — Hugues II, 942-989. — Robert Ier de Normandie, 989-1037. — Mauger de Normandie, 1037-1055. — S. Maurille, sept. 1055-9 août 1067. — Jean II de Bayeux, 1069-1078. — Guillaume Ier Bonne-Ame, juill. 1079-9 fév. 1111. — Geoffroi, 1111-déc. 1128. — Hugues III d'Amiens, 1129-11 nov. 1164. — Rotrou de Beaumont-le-Roger ou de Warwich, 1164-25 nov. 1183. — Gauthier de Coutances, 17 nov. 1184-16 nov. 1207. — Robert II Poulain ou Le Bobe, 23 août 1208-4 mars 1221. — Thibaud d'Amiens, 1222-25 sept. 1229. — Maurice, mai 1231-janvier 1235. — Pierre II de Colmieu, 4 avr. 1236-1244. — Eudes Ier Clement, 30 mars 1245-5 mai 1247. — Eudes II Rigaud, mars 1248-2 juill. 1275. — Guillaume II de Flavacourt, mars 1278-5 avril 1306. — Bernard de Farges, 4 juin 1306-5 mai 1311. — Gilles Aycelin de Montaigu, 5 mai 1311-23 juin 1318. — Guillaume III de Durfort, mars 1319-24 nov. 1330. — Pierre III Roger, 12 déc. 1330-19 déc. 1338. — Aimeri Guenaud, 15 fév. 1339-17 janvier 1343. — Nicolas Ier Roger, 6 fév. 1343-3 avr. 1347. — Jean III de Marigni, 18 nov. 1347-26 déc. 1351. — Pierre IV de la Forêt, fév. 1352-23 déc. 1356. — Guillaume IV de Flavacourt, déc. 1356-mai 1359. — Philippe d'Alençon, 1359-1374. — Pierre V de La Jugie de la Montre, 27 août-20 déc. 1375. — Guillaume V de Lestrange, 1376-11 mars 1389. — Guillaume VI de Vienne, 29 mars 1389-fév. 1407. — Louis d'Harcourt, 16 janvier 1409-déc. 1422. — Jean IV, cardinal de La Rochetaillée, 27 sept. 1423-oct. 1429.

—Hugues IV d'Orges, 12 avril 1431-19 août 1436. — Louis II, cardinal de Luxembourg, 24 oct. 1436-1442. — Raoul Roussel, 30 juin 1444-oct. ou déc. 1452. — Guillaume VII, cardinal d'Estouville, 9 juillet 1453-23 janvier 1483. — Robert III de Croismare, 13 mai 1483-18 juill. 1493. — Georges Iᵉʳ, cardinal d'Amboise, 20 juin 1494-25 mai 1510. — Georges II, cardinal d'Amboise, 23 déc. 1511-25 août 1550. — Charles Iᵉʳ, cardinal de Bourbon-Vendôme, 9 oct. 1550-9 mai 1590. — Charles II, cardinal de Bourbon-Vendôme, 9 mai 1590-30 juill. 1594. — Charles III de Bourbon, 24 décembre 1594-1604. — François Iᵉʳ, cardinal de Joyeuse, 14 mars 1605- août 1615. — François II de Harlay, 8 oct. 1615-déc. 1651. — François III de Harlay, 28 déc. 1651-janv. 1671. — François IV Rouxel de Médavy, janv. 1671-29 janv. 1691. — Jacques-Nicolas-Colbert, 29 janv. 1691-10 déc. 1707. — Claude-Maur d'Aubigné, déc. 1707-avril 1719. — Armand Bazin de Besons, 15 déc. 1719-8 oct. 1721. — Louis III de La Vergne de Tressan, oct. 1723-18 avril 1733. — Nicolas II, cardinal de Saulx-Tavannes, sept. 1733-10 mars 1759. — Dominique, cardinal de La Rochefoucauld, avril 1759-1790. — *Louis Charrier de La Roche* (*archevêque constitutionnel*), 10 avril 1791-1792. — *N. Gratien*, 1792-1793 (*idem*). — Jean-Claude Leblanc de Beaulieu, 18 janv. 1800-avril 1802. — Étienne-Hubert, cardinal de Cambacérès, 25 avril 1802-25 oct. 1818. — Pierre-François de Bernis, 1819-4 février 1823. — Gustave-Maximilien-Just, cardinal-prince de Croï, 1ᵉʳ juillet 1823-1ᵉʳ janv. 1844. — Louis-Marie-Edmond Blanquart de Bailleul, 3 mars 1844-1858. — Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, cardinal, 20 fév. 1858.

Intendants de Rouen. — 1659, Thomas Morant. — 1660, J. Bochart de Champigny. — 1664, J. B. Voysin de la Noiraye. — 1665, J. Barin de la Galissonnière. — 1672, J. de Creil de Soisy. — 1675, Louis Le Blanc. — 1682, Claude Méliant. — 1686, Denis Feydeau de Brou. — 1690, Michel Larcher, marquis d'Olisy. — 1692, Michel de Chamillart. — 1694, Ant.-François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson. — 1697, Yves-Marie de la Bourdonnaye de Coëtyon. — 1702, H. Fr. Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville. — 1704, Urb. G. de Lamoignon, comte de Launay-Courson. — 1709, Ch. Bonaventure Quentin de Richebourg. — 1712, Et. Nicolas Roujault de Villemain. — 1715, J. Prosper Goujon de Garville. — 1732, L. Fr. de La Bourdonnaye. — 1755, Ch. H. Feydeau de Brou. — 1762, J. B. Fr. de la Michodière. — 1767-1775, et 1778-1785, L. Thiroux de Crosne. — 1777-1778, de Pont. — 1785-1790, de Maussion.

Bibliographie. Chéruel, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, 1840, in-8°, et *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, 1844, 2 vol. in-8°; L. de Fréville, *Histoire du commerce maritime de Rouen*, 2 vol. in-8°. (Cf. le tome III de la *Bibliothèque historique de la France*, p. 387 et suiv.; et *Gallia Christiana*, t. XI.)

ROUERGUE (Le), *Ruthenensis provincia*, province avec titre de comté, cap. Rodez. Bornée au N. par l'Auvergne: au S. et au S. O. par le Languedoc; à l'E. par les Cévennes et le Gévaudan; à l'O. par le Quercy, elle avait environ 100 kilom. de long sur 60 de large. Elle comprenait le comté de Rodez, la Haute-Marche et la Basse-Marche et forme aujourd'hui le dép. de l'Aveyron.

Comtes de Rouergue. — Avant 820, Gilbert. — 820, Fulcoad. — 845, Frédélon, fils du précédent. — 852, Raymond Iᵉʳ, frère du précédent. — 865, Bernard, fils du précédent. — 875, Eudes, fils du précédent. — 918, Ermengaud, fils du précédent. — 937, Raymond II, fils du précédent. — 961, Raymond III, fils du précédent. — 1010, Hugues, fils du précédent. — 1053 au plus tôt, Robert d'Auvergne, époux de Berthe fille aînée du précédent. A la mort de Berthe, Guillaume IV, comte de Toulouse et son frère Raymond IV de Saint-Gilles s'emparèrent du comté de Rouergue qui dès lors resta dans la maison des comtes de Toulouse. — Voy. Rodez.

Bibliographie. Bosc, *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, 1793, 3 vol. in-8°; de Gaujal, *Essais sur le Rouergue*, 1824-25, 2 vol. in-8°; de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, 1854, 2 vol. in-8°.

ROUÉS, nom sous lequel dans notre histoire on désigne particulièrement les gens sans principes et sans mœurs, compagnons habituels des débauches du régent Philippe d'Orléans. — Le mot roué avait dans cette acception remplacé le mot rompu (on disait rompre dans le sens de faire périr sur la roue), fort en usage au xvıᵉ siècle. Brantôme parle plusieurs fois de « ce bon rompu de Louis XI ».

ROUESSÉ (Seigneurs de), de la maison de Méaulne (Anjou).

ROUETTE (G.), peintre du xvıııᵉ siècle, élève d'Oudry. — *Renard tenant un lapin* (musée de Nantes).

ROUFFIAC, terre et seigneurie d'Angoumois, (Charente), érigée en comté (28 janvier 1654) en faveur de René de Voyer d'Argenson. En 1703, le comté passa à J. Élie des Ruaux.

ROUFIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Saint-Exupéry (Périgord). — —, de la maison de Souillac (Quercy).

ROUGÉ, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Derval, et du Plessis-Bellière.

ROUGEFORT (Seigneurs de), de la famille de Chauveron.

ROUGEMONT, abbaye de bénédictins, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Langres, fondée en 1147. Elle finit par être réunie à l'abbaye St-Julien de Dijon.

ROUGEMONT (Seigneurs de), de la maison de Linières (Berry).

ROUGEMONT (Michel-Nicolas Balisson de), auteur dramatique, romancier et journaliste, né à la Rochelle en 1781, mort en juillet 1840.

ROUGET, maison de Quercy d'où sont sortis les seigneurs de Novialle et de Fons.

ROUGET (Georges), peintre, né à Paris en 1785. — *Œdipe et Antigone* (musée de Rouen).

ROUGET DE LISLE (Claude-Joseph), musicien et littérateur, né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier, mort le 26 juin 1836 à Choisy-le-Roi. Il était officier du génie et en garnison à Strasbourg, (avril 1792), quand à la suite d'un dîner où l'on avait causé politique avec exaltation, il composa les paroles et la musique d'un hymne guerrier, qui fut publié d'abord sous le titre de : *Chant de l'armée du Rhin*. Adopté par les bandes marseillaises qui arrivèrent à Paris avant le 10 août, ce chant reçut d'elles le nom de *Marseillaise*. Rouget fut arrêté sous la Terreur, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Il reprit quelque temps du service et fut blessé à Quiberon. — Outre des romances, des pièces de théâtre et des *Souvenirs de Quiberon*, on a de lui : *Cinquante chants français, mis en musique*, 1825, gr. in-4°. On a voulu, dans ces dernières années, contester à Rouget d'être l'auteur de la musique de la *Marseillaise*, mais un procès a démontré à quel point cette accusation était peu fondée.

ROUGIER (Jean-Baptiste), baron de La Bergerie, agronome, érudit, né en 1757 à Beaulieu (Haute-Vienne), mort le 13 sept. 1836 à Paris.

ROUGIERS (Seigneurs de), de la famille de L'Évêque. — —, de la famille de Foresta.

ROUGNES (Seigneurs de), de la maison d'Agoult. = —, de la maison d'Allamanon.

ROUGUEROLLES (Seigneurs de), de la maison de Flavy (Picardie).

ROUHAULT (Pierre-Simon), chirurgien, membre de l'Académie des sciences (1716), mort à Turin en 1740.

ROUILLAC (Seigneurs de), de la maison de Goth.

ROUILLÉ, famille d'où sont sortis les seigneurs des Loges, de Fontaine-Guérin et d'Orseuil. = —, famille d'où sont sortis les comtes de Meslay. = —, famille d'où sont sortis les seigneurs du Coudray et de Marbeuf et à laquelle appartiennent :

ROUILLÉ DU COUDRAY (Hilaire), directeur général des finances (1715), né le 2 novembre 1651 à Paris, où il est mort le 4 septembre 1729. = Son frère PIERRE, seigneur de Marbeuf et de St-Seine, diplomate, né à Paris le 5 août 1657, y mourut le 30 mai 1712. = ANTOINE-LOUIS, comte de Jouy, conseiller d'État (1744), ministre de la marine (1749-1757), grand maître et surintendant des postes, né en 1689, mort à Neuilly près Paris le 20 septembre 1761.

ROUIN (S.), *Rodingus*, premier abbé de Beaulieu en Argonne, vers 645, mort le 17 sept. vers 680.

ROUIS (Seigneurs de), de la maison de Paulo.

ROUJOUX (Louis-Julien, baron de), administrateur, né le 20 mars 1753 à Landernau (Finistère), mort à Brest le 1er fév. 1819. Il fut député du Finistère à l'Assemblée législative (1791), combattit avec les fédérés de Normandie (1793) contre la Convention, fit partie du conseil des Anciens (1797) et fut préfet sous l'empire. = Son fils PRUDENCE-GUILLAUME, journaliste et historien, né à Landernau le 6 juillet 1779, mort à Paris le 7 oct. 1836.

ROULANS (Seigneurs de), de la maison de Ray.

ROULE (Seigneurs du), de la maison de Toustain.

ROULERS, ville de Flandre (Belgique) près de laquelle le 13 juin 1794 le général Clairfait fut battu par les Français. — Voy. ROULLERS.

ROULIÈRE (La) près Nantes. Charette y battit les républicains le 5 sept. 1794.

ROULLEBOISE (Seigneurs de), de la maison de Trie.

ROULLERS (Comtes de), de la maison de Montmorency.

ROULLET (Jean-Louis), graveur, élève de Poilly, né à Arles en 1645, mort à Paris en 1699.

ROULLIARD (Sébastien), avocat, érudit, né à Melun, mort à Paris en 1639. — *Traité de l'antiquité de la Sainte-Chapelle de Paris*, 1606, in-8°; *Le grand aumônier de France*, 1607, in-8°; *Parthénie ou Histoire de l'Église de Chartres*, 1609, in-8°; *Histoire de Melun*, 1624, in-8°.

ROULLOURS, terre et seigneurie de Normandie (Calvados) qui a donné son nom à une ancienne maison de laquelle elle passa dans la maison de Banville.

ROUMOIS, *pagus Rothomensis* ou *Rothomagensis*, pays de la Haute-Normandie, entre la Seine et la Rille, avec titre de comté. La capitale était Rouen, et les villes principales, Quillebeuf, Elbeuf et Pont-Audemer. Borné au N. par la Seine qui le sépare du pays de Caux, au S. et à l'O. par le Lieuvin, à l'E. et au S. E. par la campagne de Neufbourg, il avait environ 44 kilom. de long sur 24 de large.

ROUMOIS. On appelait ainsi une monnaie normande.

ROUMOULES, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes), érigée en baronnie (nov. 1649) en faveur de Ch. de Grimaldi.

ROUPILLIÈRE (La), pseudonyme de Voltaire.

ROUPY (Seigneurs de), de la maison de Montmorency.

ROURE (Le), baronnie du Velay (Haute-Loire) qui a donné son nom à une ancienne maison dans laquelle se sont fondues les maisons de Beauvoir et de Grimoard, et d'où sont sortis les seigneurs de Verfeuil et de Grisac. (Voy. BEAUVOIR et GRIMOARD.) Elle fut érigée en comté (janvier 1608) en faveur de Jacques de Grimoard de Beauvoir.

ROUS (M. Le), pseudonyme anagrammatique de Oursel.

ROUSINES (Seigneurs de), de la maison de Durfort.

ROUSSEAU (Jacques), peintre, architecte et graveur, membre de l'Acad. (1662), calviniste, né à Paris en 1630, mort à Londres le 16 déc. 1693.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), célèbre poëte, né à Paris le 6 avril 1671, mort à Bruxelles le 17 mars 1741. Fils d'un cordonnier, il débuta avec éclat dans la poésie lyrique, mais échoua au théâtre, où il fit quelques comédies et un opéra, s'attira de nombreux ennemis par son esprit mordant, et le mépris public en reniant publiquement son père, et en écrivant de la même main des odes sacrées pour gagner la faveur des personnages austères de la cour, et des épigrammes licencieuses pour en amuser les libertins. Enfin les fameux *couplets* satiriques qui coururent sous son nom, et où quelques-uns de ses ennemis, principalement Saurin, étaient déchirés, provoquèrent un arrêt du Parlement (1712), par lequel il fut banni à perpétuité du royaume. Il protesta toujours, et il paraît que les premiers de ces couplets, et les moins violents, étaient seuls son ouvrage. Il passa en Suisse, fut accueilli par l'ambassadeur français le comte du Luc, et l'accompagna ensuite à Vienne, où il fut bien reçu du prince Eugène. On a de lui des *Odes*, des *Allégories*, des *Cantates*, des *Épîtres* en vers, des *Epigrammes*, des *pièces de théâtre*, des *Lettres*. Comme lyrique, on le plaçait, au siècle dernier, au premier rang. Il en est descendu depuis que de vrais poëtes nous ont montré ce que c'est que le lyrique véritable.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), célèbre écrivain et philosophe, né à Genève le 28 juin 1712, mort à Ermenonville (Oise) le 2 juillet 1778. Son père était horloger et descendait d'un libraire de Paris réfugié à Genève dès 1555. Il ne reçut point d'autre éducation que celle qu'il se fit lui-même, et qu'il commença par la lecture de nombreux romans et des *Vies* de Plutarque, pour lesquelles il se passionna. Clerc chez un greffier, puis apprenti chez un graveur, qui l'accabla de mauvais traitements, il s'échappa et s'enfuit à Annecy. Là une dame catholique, Mme de Warens, le recueillit et le fit admettre à l'hospice des Catéchumènes de Turin, d'où il sortit bientôt converti. Réduit à se faire laquais de grande maison, il retourna chez Mme de Warens (1730), dont il a raconté les tendres faiblesses, et qui l'initia aux lettres en lui faisant lire nos premiers écrivains. Entré ensuite dans un séminaire, il n'y put rester, et s'avisa de se rendre à Lausanne et à Neufchâtel, où il se donna pour maître de musique, apprenant cet art en même temps qu'il l'enseignait. Il accompagna ensuite un charlatan qui se disait archimandrite de Jérusalem et qui fut arrêté; obtint pour lui-même sa grâce de l'ambassadeur de France, et se rendit enfin (1732) à Paris. Il fut bientôt de retour chez Mme de Warens et se passionna tour à tour pour la musique, les echecs, la géométrie, l'astronomie, apprenant laborieusement le latin à vingt-cinq ans. Après quelques années de séjour dans ce paisible asile, interrompues seulement par un voyage à Montpellier pour une mala-

die imaginaire, il est placé comme précepteur chez M. de Mably, grand prévôt de Lyon (1740), quitte la place au bout d'un an et reparaît à Paris (1741). Il y apportait un système de son invention pour noter la musique en chiffres, mais qui trompa ses espérances. Emmené par le comte de Montaigu, comme secrétaire à son ambassade à Venise, son orgueil déplacé le fit bientôt congédier, et il revint descendre à Paris dans une auberge de la rue des Cordiers, où il trouva cette Thérèse Levasseur, simple servante, avec laquelle il ne cessa de vivre depuis, et qu'il épousa plus tard (1745). Après un malheureux essai pour le théâtre, l'opéra des *Muses galantes*, il obtint une place de commis chez le fermier général Dupin. C'est alors qu'il fut reçu chez Mme d'Épinay, et qu'il connut Diderot, d'Alembert et Condillac, dont la société allait féconder son génie. Quand Diderot fut mis à Vincennes, Rousseau, plein alors d'une passion enthousiaste pour son ami, l'alla voir dans sa prison, et c'est sur le chemin de Vincennes, au pied d'un arbre, que son génie s'éveilla à la lecture de cette question proposée par l'Académie de Dijon : « *Le progrès des sciences et des lettres a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ?* » Il résolut la question contre le progrès dans cet éloquent et paradoxal discours qui remporta le prix, et se décida alors à « rompre en visière aux maximes de son siècle. » Il renonça à sa place, et, pour gagner sa vie, se fit copiste de musique. Sa passion pour la musique reprit le dessus, et il fit encore un opéra, mais cette fois avec succès. *Le Devin du village* fut joué avec applaudissements devant la cour à Fontainebleau (1752), et la *Lettre sur la musique française*, qui parut ensuite, produisit une grande émotion dans le monde musical. Il voulut s'essayer aussi sur le théâtre français avec une comédie de *Narcisse* qui tomba à plat. L'Académie de Dijon le ramena encore dans sa vraie carrière en proposant (1753) la question de l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*. Ce fut pour Rousseau le thème d'une véhémente et sombre protestation contre l'état de la société; il la dédia aux magistrats de Genève, et puis se rendit dans sa ville natale, brûlant du désir de redevenir citoyen. Il redevint en même temps protestant; cependant il fut bientôt de retour à Paris. C'est alors que Mme d'Épinay, connaissant son goût pour la campagne, lui fit construire dans la vallée de Montmorency cette maison si connue sous le nom de l'*Ermitage* (1756). Il n'y passa que vingt mois, rompit avec Mme d'Épinay, qu'il accusait de contrarier sa passion pour Mme d'Houdetot, et se retira à Montlouis, petite maison du village de Montmorency. Il rompit également avec Grimm, Diderot et la société du baron d'Holbach. Les principaux torts paraissent avoir été du côté de son caractère fantasque, toutefois il est possible que ses amis n'eussent pas assez respecté sa farouche indépendance. Il s'affranchit de leur influence, et c'est alors, dans sa retraite nouvelle, qu'il écrivit ses grands ouvrages, sortis d'une toute autre inspiration que celle de la secte philosophique qui gouvernait l'opinion de la France et de l'Europe, et toutefois concourant au même but : la *Nouvelle Héloïse* (1759), roman qui n'est pour les caractères qu'une faible imitation de Richardson, mais dont le style tout de feu et les éloquentes digressions sur les plus hautes questions enlevèrent tout le monde : ce fut un succès prodigieux; le *Contrat social*, code politique républicain, où la vraie base de la société est montrée dans un pacte libre et volontaire entre égaux; l'*Émile* (1762), traité d'éducation assez peu pratique dans son ensemble, mais fondé sur une idée saine, celle de donner à l'enfant l'initiative dans sa propre éducation. Dans l'*Émile* se trouve l'admirable *Profession de foi du Vicaire savoyard*. L'*Émile*, imprimé en Hollande, et introduit en France sous le couvert de M. de Malesherbes, fut condamné au feu par le Parlement, et l'auteur décrété de prise de corps. Averti à temps par le prince de Conti, Rousseau passa en Suisse. Il n'y trouva pas un accueil hospitalier dans le canton de Neufchâtel, et se réfugia à Motiers, sur les terres du roi de Prusse, où il rencontra la bienveillante protection du gouverneur Georges Keith. Il s'avisa d'y prendre l'habit d'Arménien et de travailler, pour vivre, à faire du lacet. Mais il reprit bientôt la plume pour écrire sa *Réponse à l'archevêque de Paris*, qui l'avait signalé dans un mandement à ses diocésains, puis ses *Lettres de la Montagne* dirigées contre le conseil de Genève, qui avait imité les sévérités du parlement de Paris contre l'*Émile* et son auteur. Ces lettres l'exposèrent à un violent orage : les gens du pays, ameutés par le pasteur du lieu, lui jetèrent des pierres dans la rue, et il fut obligé de chercher un autre asile dans la petite île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. Le sénat de Berne l'en chassa. Lord Keith lui offrit un asile en Prusse, et déjà Rousseau était en route pour se rendre à Berlin (1765) quand les invitations du philosophe historien Hume le décidèrent pour l'Angleterre. Avant de s'y rendre, il passa par Paris, où le prince de Conti lui avait préparé au Temple une retraite sûre. En 1766, il partit pour l'Angleterre et fut installé par Hume à Wootton, dans le comté de Derby. Mais tout à coup il se brouilla avec lui, sans qu'on puisse bien décider lequel des deux eut le plus de torts. Il rentra en France sous le nom de *Renou*, ce qui n'empêcha pas les magistrats d'Amiens de lui offrir, à son passage, comme aux plus grands personnages, le *vin de ville*. Après avoir essayé de divers séjours : Lyon, Grenoble, Chambéry, Bourgoin, il revint à Paris s'établir dans la rue Plâtrière, qui a depuis reçu son nom, et où vinrent le trouver les hommages de tout ce qu'il y avait de plus illustre par le rang ou par le talent (1770). L'altération de sa santé et de son humeur, qui lui faisait voir partout des ennemis, le décida à quitter la ville et à accepter la charmante retraite que lui offrit M. de Girardin à Ermenonville. Il y était depuis six semaines, lorsque, le 3 juillet 1778, il fut frappé d'apoplexie foudroyante. On a prétendu qu'il s'était empoisonné, ou même qu'il s'était tué d'un coup de pistolet. — La vie de Rousseau offre de nombreuses souillures racontées par lui-même dans ses *Confessions*, qui ne sont pas le trait le moins étrange de sa vie : il vola dans sa jeunesse; plus tard, il mit ses propres enfants à l'hospice des Enfants-Trouvés et perdit leur trace; il paya d'ingratitude plusieurs de ses bienfaiteurs; mais il fut d'un désintéressement austère, d'une indépendance indomptable, ayant pris pour devise : *Vitam impendere vero*. Il parla à son siècle épicurien un langage austère, animé d'une véhémence démocratique et tribunitienne. Il fut le véritable précurseur de la République française, et c'est de lui que s'inspirèrent Robespierre et la Convention, qui firent, en 1794, porter ses restes au Panthéon. Il fut aussi un précurseur en littérature : ses délicieuses rêveries, son vif et intime sentiment de la nature, inconnus à la littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle, inspirèrent Bernardin de Saint-Pierre et, plus tard, Chateaubriand. Il fut enfin, avec Voltaire, qu'il attaqua sans ménagement et qui le paya des plus violentes injures, l'homme qui eut sur l'avenir immédiat de la France la plus puissante et la plus évidente influence. Aux écrits déjà cités, il faut ajouter : ses *Considérations sur le gouvernement*

de la Pologne (1772) : les Polonais lui avaient demandé une constitution, les Corses également; sa *Lettre sur les spectacles*, où il s'élève contre le théâtre avec non moins de véhémence que Bossuet; son *Dictionnaire de musique;* son *Dictionnaire de botanique;* ses *Lettres*, etc. Les œuvres de Rousseau ont été réimprimées un très-grand nombre de fois, et, dans ces dernières années, on y a ajouté quelques morceaux inédits. Nous citerons les volumes publiés par M. Streckeisen-Moulton, 1861, in-8°, et 1864, 2 vol. in-8°.

Marie-Thérèse Levasseur, que Rousseau eut pour compagne pendant trente-trois ans, et qui lui donna cinq enfants qu'il mit aux Enfants-Trouvés, et dont il s'arrangea pour perdre la trace, était née à Orléans en 1721, et mourut, le 17 juillet 1801, au Plessis-Belleville (Oise).

ROUSSEAU (Pierre), littérateur, né le 19 août 1716 à Toulouse, mort à Paris le 10 nov. 1785. Il fit jouer plusieurs pièces de théâtre (*la Rivale suivante, l'Etourdi corrigé*, etc.), devint le correspondant littéraire de l'électeur palatin, et, en 1755, alla fonder à Liége, dans les États de ce prince, un *Journal encyclopédique* dont les principes philosophiques le forcèrent de le transporter à Bruxelles, puis à Bouillon. Ce journal parut jusqu'en 1793.

ROUSSEAU (Jean-François-Xavier), voyageur, diplomate, né à Ispahan, le 10 oct. 1738, mort à Alep le 12 mai 1808. Son père, horloger et cousin germain de Jean-Jacques Rousseau, avait suivi l'ambassade de France en Perse (1705), et y était devenu l'un des joailliers de la couronne. Xavier s'attacha au service de la Compagnie française des Indes (1761), à laquelle il rendit les plus grands services. Après un voyage en France (1780), il retourna en Perse comme consul à Bassora. Emprisonné en 1798, par suite des intrigues des Anglais, il redevint libre l'année suivante, et rentra dans ses fonctions, qu'il exerça jusqu'à sa mort. — *Notice sur la Perse* (1818); *Mémoire sur les Wahabis, les Nosaïris et les Ismaélis* (1818) = Son fils, J.-B.-LOUIS-JACQUES, orientaliste, né en décembre 1780, sur le coche d'Auxerre, mort à Tripoli (Barbarie), où il était consul, en 1831.

ROUSSEAU (Thomas), écrivain, mort à Paris en 1800.

ROUSSEAU (Pierre-Joseph), auteur dramatique, né à Paris le 18 oct. 1797, mort le 26 juillet 1849.

ROUSSEAU (Edme), peintre en miniature, né à Paris en 1816, mort le 15 janvier 1858.

ROUSSEAU (Louis-François-Emmanuel), naturaliste, né à Belleville (Paris) le 25 déc. 1788, mort en 1868.

ROUSSEAU (Théodore), l'un de nos plus habiles paysagistes, né à Paris en 1812, mort à Barbison (Seine-et-Marne) en décembre 1867.—Deux *Paysages* (musée du Luxembourg); deux *Paysages* (musée de Nantes).

ROUSSEAU (J. J.), pseudonyme de Rossi. = —, pseudonyme de Aubert de Vitry. = —, pseudonyme de B. Firmin de la Croix. = —, pseudonyme de Le Normant.

ROUSSEL, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Inval. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie.*)

ROUSSEL (Gérard), évêque d'Oloron (1536), théologien calviniste, né à Vaquerie (Somme), mort dans le Béarn en 1555.

ROUSSEL (Adrien), minime, théologien, né à Ornans (Doubs), mort le 26 juillet 1659, à Thonon (Savoie).

ROUSSEL (Jérôme), graveur en médailles, membre de l'Académie (1709), né vers 1663, mort le 22 déc. 1713.

ROUSSEL (Guillaume), bénédictin, érudit, né en 1658, à Conches (Eure), mort le 5 oct. 1717, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

ROUSSEL (Pierre), médecin, né le 29 sept. 1742, dans l'Ariége, mort le 19 sept. 1802, à Châteaudun (Eure-et-Loir). = HENRI-PIERRE-ANSELME, médecin, né le 11 juillet 1748 à Saint-Bomer-les-Forges (Orne), mort à Caen le 17 février 1812.

ROUSSEL (Pierre-Joseph-Alexis), écrivain, né en 1759, à Epinal (Vosges), mort le 10 juin 1815, à Paris.

ROUSSELET, famille d'où sont sortis les seigneurs de la Pardieu et de Châteauregnaud ou Châteaurenaud. — A cette famille appartenait F. L. Rousselet, marquis de Châteaurenaud. — Voy. CHATEAURENAUD.

ROUSSELET (Gilles), graveur, membre de l'Académie (1663), né en 1610, mort à Paris le 15 juillet 1686.

ROUSSELET (Jean), sculpteur, membre de l'Acad. (1686), né vers 1656, mort le 13 juin 1693.

ROUSSELET (Marie-Anne), graveur, née en 1733 à Paris, où elle mourut en 1826. Elle avait épousé Pierre-François Tardieu. Sa sœur Madeleine Rousselet a aussi gravé.

ROUSSELOT *de Surgy* (Jacques-Philibert), écrivain, né le 26 juin 1737, à Dijon, mort après 1787.

ROUSSET, seigneurie de Provence (Drôme), érigée en marquisat par lettres d'Alexandre VIII (29 nov. 1690) en faveur de Ch.-François d'Albicis de Comeillan.

ROUSSET, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Sauveur et de Cassan. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

ROUSSET (Seigneurs de), branche de la maison d'Alric (Comté-Venaissin). = —, de la maison d'Arnaud (Provence). = —, de la maison de Bouliers (Provence). = —, de la maison de Coligny. = —, de la maison de Damas. = —, de la maison d'Étienne (Provence). = —, de la maison de Garnier (Provence). = —, de la maison de Glandèves (Provence). = —, de la maison de La Baume (Dauphiné). = —, de la maison de Russan (Provénce). = —, de la maison de Simiane (Provence). = —, de la maison de Villers (Bourgogne).

ROUSSET, poëte patois, né dans le Périgord, vivait à la fin du XVIIe siècle.

ROUSSET (François), médecin, chirurgien, mort après 1603.

ROUSSET *de Missy* (Jean), littérateur, calviniste, né le 26 août 1686, à Laon, mort en 1762, à Amsterdam.

ROUSSIER (Pierre-Joseph), musicographe, né en 1716, à Marseille, mort vers 1790, à Ecouis (Seine-Inférieure).

ROUSSIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Girard (Poitou).

ROUSSIEU (Seigneurs de), de la maison de Bouvard (Comté-Venaissin). = —, de la maison de Chabestan (Provence).

ROUSSILLE (Seigneurs de), de la maison de Scoraille (Auvergne).

ROUSSILLON, *Ruscinensis comitatus*, province avec titre de comté; capitale, Perpignan. Bornée au N. par le Languedoc, au S. par la Catalogne, à l'E. par la Méditerranée, à l'O. par la Catalogne et le Languedoc, elle avait environ 80 kilom. de long sur 36 de large et renfermait le Roussillon propre, cap. Perpignan; le Valespir, cap. Prats-de-Molo; le Conflent, cap. Villefranche; le Capsir, cap. Puyvalador; la Cerdagne française, cap. Montlouis; la vallée de Carol, cap.

Carol. C'était un pays d'États, formant un gouvernement particulier avec un conseil souverain établi à Perpignan. Elle est comprise aujourd'hui dans le département des Pyrénées-Orientales. — Habité primitivement par les Volces Tectosages, le Roussillon fut, sous la domination romaine, placé dans la Gaule narbonaise, et fut successivement conquis par les Wisigoths (462), par les Sarrasins (720) et par Pépin le Bref (760), qui l'incorpora dans l'Aquitaine. Au IXe siècle, il fut gouverné par des comtes qui, d'abord bénéficiaires, se rendirent ensuite héréditaires. Légué en 1172 à Alphonse, roi d'Aragon, par son dernier comte Guinard, il fut, en 1462, engagé à Louis IX pour 200 mille écus par Jean II d'Aragon, qui, en 1473, le recouvra les armes à la main, et en fut chassé en 1476. Le Roussillon resta alors à la France jusqu'en 1493, que Charles VIII, projetant son expédition d'Italie, le restitua avec la Cerdagne à Ferdinand d'Aragon. En 1542, François Ier essaya inutilement d'en faire la conquête, que Louis XIII commença en 1639 et acheva en 1642 par la prise de Perpignan et de Salces. Le traité des Pyrénées nous en confirma la possession.

Comtes de Roussillon. — Gaucelin ou Gaucelm, en 812. — Avant 843, Suniaire Ier, comte d'Ampurias. — Radulphe, frère de Miron, comte de Barcelone. — Suniaire II, premier comte héréditaire, neveu du précédent. — 915, Bencion et Gauzbert, fils du précédent. — Guifred ou Gausfred, fils du précédent. — Avant 1007, Guilabert ou Guislebert Ier, fils du précédent. — Avant 1014, Gausfred II, fils du précédent. — Avant 1075, Guilabert II, fils du précédent, et son parent Hugues. — 1102, au plus tôt, Guinard ou Gérard Ier, fils de Guilabert. — 1113, Arnaud-Gausfred ou Gausfred III, probablement fils du précédent. — 1163, Gérard ou Guinard II, fils du précédent. N'ayant pas d'enfants, il légua son comté à Alphonse, roi d'Aragon, et mourut en juillet 1172.

Intendants de Roussillon. — La généralité de Roussillon comprenait sept pays ou vigueries : Roussillon, Caspir, Cerdagne française, Conflent, Valespir, pays de Donnezan, pays de Foix. — Maqueron. — Mars 1672, Carlier. — Janvier 1676, Camus de Beaulieu. — 1697, de Trobat. — 1698, Cl. de la Fond de la Bruvière. — 1698, Ét. de Ponte d'Albaret. — 1710, Ant. de Barillon d'Amoncourt. — 1711, J. J. de Barillon de Morangis. — 1712, Ch. Deschiens de la Neuville de Layon. — 1716, J. B. L. Picon d'Andrezel. — 1723, Fr. Le Gras du Luart. — 1727, Philibert Orry de Vignory. — 1728, Barthélemy de Vanolles. — 1730, Bauyn de Jalais. — 1740, Ant. Marie de Ponte d'Albaret. — 1750, H. Léonard-J.-B. Bertin. — 1753, L.-Guillaume Bon de Saint-Hilaire. — 1775, de la Porte de Meslay. — 1778-1790, Raymond de Saint-Sauveur.

Bibliographie. De Lagrave, *Essai sur le Roussillon*, 1787, in-8°; Henry, *Histoire du Roussillon*, 1836, 2 vol. in-8°. (Cf l'*Art de vérifier les dates*, et la *Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 570-571.)

ROUSSILLON, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en comté, en 1465, par Louis XI en faveur de Louis de Bourbon, comte de Ligny.

Roussillon (Édit de). On appelle souvent ainsi, bien qu'il ait été donné à Paris (janvier 1563), un édit pour le règlement et la justice du royaume, parce qu'il fut enregistré le 22 déc. 1564, avec une déclaration donnée à Roussillon en Dauphiné le 9 août 1564.

ROUSSILLON (Seigneurs de), de la maison de Chaugy (Bourgogne). = —, de la maison de Clermont (Dauphiné). = —, de la maison de Tournon (Vivarais).

ROUSSIN (Albin-Reine, baron), amiral et homme d'État, né à Dijon le 21 avril 1781, mort le 21 fév. 1854 à Paris. Contre-amiral (1822), il reçut la mission d'aller à la tête d'une escadre réclamer de l'empereur du Brésil Don Pedro Ier une réparation qu'il obtint, et ayant reçu (1831) une mission semblable à l'égard du Portugal, il força l'entrée du Tage (14 juillet) et imposa ses conditions à Don Miguel, ce qui lui valut le grade de vice-amiral. Pair de France (1832), ambassadeur à Constantinople (1832-1839), il fut ministre de la marine (1er mars-19 oct. 1840) dans le cabinet Thiers, puis (7 février-24 juillet 1843) dans le cabinet Guizot. Il était membre de l'Académie des sciences (1830) et du Bureau des Longitudes. — *Le Pilote du Brésil*, 1826, in-f°.

ROUSSON (Seigneurs de), de la maison de Troussebois (Berry).

ROUSSY (Seigneurs de), branche de la maison de Grandpré. = —, de la maison de Luxembourg.

ROUTIERS, *Ruptuarii*, soldats mercenaires dont le nom vient du mot *route* (*rupta*), qui signifiait bande, troupe. Philippe Auguste en avait dans son armée qui étaient commandés par Cadoc, seigneur de Gaillon, lequel se distingua aux siéges de la Roche-Gaillard et d'Angers. Ces routiers, qui, en temps de paix comme en temps de guerre, se signalaient par les plus affreux brigandages, reçurent, suivant les temps et les lieux, les noms d'*écorcheurs*, de *grandes compagnies*, de *retondeurs*, de *tard-venus*, etc. — Voy. ces différents noms et (P. Allut, *Les Routiers au quatorzième siècle*, 1859, in-8°).

ROUTOT, bourg de Normandie (Eure) avec titre de baronnie.

ROUVENAC (Seigneurs de), de la famille de Luillier.

ROUVENEL (Seigneurs de), de la maison de Boufflers. = —, de la maison de Créquy.

ROUVIÈRE (Seigneurs de la), de la famille provençale de Masse.

ROUVIÈRE (Philibert), peintre et acteur, né à Nîmes en 1809, mort le 19 oct. 1865.

ROUVILER (Seigneurs de), de la maison de La Vieuville (Picardie).

ROUVILLASC, famille originaire du Piémont et d'où sont sortis les seigneurs du Barroux au Comté-Venaissin; une branche établie en Dauphiné a produit les seigneurs de Chabestan, de Darnes et de Coulonne. (Voy. l'*Hist. de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt).

ROUVILLE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Molineaux, de Lery, de Quinville, de Meux, de Grainville et de Clinchamp. Elle porta d'abord le nom de Gougeul. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROUVILLE (Seigneurs de), de la maison de Blanquet-Amanzé (Gévaudan). = —, de la maison de Fera (Gâtinais).

ROUVRAI (Combat de). Voyez Harengs (Journée des).

ROUVRAY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Grainville, et de Caudebec.

ROUVRAY (Seigneurs de), de la maison de Cosne (Beauce). = —, de la maison de Jaucourt.

ROUVRE (Seigneurs du), de la maison de Castelnau

ROUVRES (Seigneurs de), de la maison de Brûlart (Bourgogne). = —, de la maison de Marguerit (Normandie).

ROUVROY-SAINT-SIMON, maison de Picardie dont le premier personnage connu est Renaut de Rouvroy, gouverneur du royaume de Navarre vers 1277. — Elle a formé les branches des seigneurs de Monthléru, des seigneurs et marquis de Sandricourt, des seigneurs du Plessier et de

Rasse, tige des ducs de Saint-Simon, des seigneurs de Grumesnil, et a en outre produit les seigneurs de Pont-Avenne, de Vaux, de Falvy-sur-Somme, de Jouy-Trouville, du Burguet, de Saint-Lubin, d'Amblainville, d'Hédouville, de Précy, de Saint-Léger, de Ruflec, d'Haussé, et de Cuigy. Armes : *de sable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules, écartelé*. (Voy. le P. Anselme. t. IV.)

ROUX. Il y a eu en Provence cinq familles de ce nom. De la première sont sortis les seigneurs de Lamanon, de Beauvezet et du Baron. = De la seconde, les seigneurs de Saint-Laurens. = De la troisième, les seigneurs de La Rochette et de Sigotier. = De la quatrième, les seigneurs de Verdillon, de Sigoyer et de Bellafaire. = De la cinquième, les seigneurs de Saint-Janet, de Gaubert, de Feissal et d'Aiglun. Une branche de cette famille s'établit en Dauphiné et a produit les seigneurs d'Oze et de la Ric. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert, et les reg. II et III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

ROUX, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Morges.

ROUX (Seigneurs de Le), de la maison de Vimeur (Vendômois).

ROUX (Augustin), médecin et chimiste, né le 26 janvier 1726 à Bordeaux, mort le 28 juin 1776, à Paris.

ROUX (Rolland de), célèbre architecte du commencement du XVIe siècle. On lui attribue la construction du tombeau des cardinaux d'Amboise à Rouen.

ROUX (Louis), dit de la *Haute-Marne*, homme politique, né en Champagne en 1759, mort à Huy (Belgique) le 22 sept. 1817. Il était prêtre, se maria à l'époque de la Révolution, fut député de la Haute-Marne à la Convention où il vota la mort du roi, sans appel ni sursis, combattit les Girondins, passa au conseil des Cinq-Cents et figura en 1815 au Champ de mai comme député de Laon. Il fut exilé l'année suivante.

ROUX (Joseph-Philibert), célèbre chirurgien, né à Auxerre, le 26 avril 1780, mort à Paris, le 24 mars 1854. Chirurgien de l'hôpital Beaujon (1806), puis de la Charité (1810), professeur de pathologie externe à l'école de Médecine, membre de l'Académie des sciences (1834), il fut le successeur (1835) de Dupuytren à la clinique de l'Hôtel-Dieu. On a de lui, outre de nombreux mémoires insérés dans divers recueils : *Éléments de médecine opératoire*, 1813, in-18; *Mémoire sur les avantages de la réunion immédiate après les amputations*, 1814, in-8°; *Mélanges de chirurgie et de physiologie*, 1809, in-8°; *Cours complet des maladies des yeux*, 1820, in-8°; *Mémoire sur la staphyloraphie*, 1825, in-8°.

ROUX (P. Le), pseudonyme de La Fitte, marquis de Pelleport.

ROUX. Voy. Rosso.

ROUX DE FAZILLAC (Pierre), homme politique, écrivain, né à Excideuil en 1743, mort à Nanterre (Seine) le 22 février 1833. Il fit partie de l'Assemblée législative, puis de la Convention où il vota la mort du roi et fut l'adversaire des Girondins. Il fut exilé en 1816.

ROUX DE LABORIE (Antoine-Athanase), homme politique, avocat, né à Albert (Somme) en février 1769, mort à Paris en 1840. Royaliste ardent, il fit partie de la Chambre *introuvable* (1815).

ROUX DE ROCHELLE (J.-B. Gaspar), écrivain, né à Lons-le-Saulnier en 1762, mort en 1849.

ROUXEL-MÉDAVY, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Médavy, de Grancey, de Marey, de Pierrefite, du Crocq et de Clémont. Armes : *d'argent à trois coqs de gueules, membrés, becqués et crêtés d'or, 2 et 1*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

ROUXEL ou **ROUSSEL** (Jean), humaniste, né en 1530, à Bretteville (Calvados), mort le 5 sept. 1586, à Caen.

ROUZET (Seigneurs du), de la famille de La Roche (Auvergne).

ROVÈRE (Joseph-Stanislas-François-Xavier), marquis de Fonvielle, homme politique, né à Bonnieux (Vaucluse) en 1748, mort à Sinnamari (Guyane), le 12 sept. 1798. Quoiqu'il fût fils d'un aubergiste, il prit le titre de marquis de Fonvielle, et devint capitaine des gardes-suisses du légat du pape à Avignon. A l'époque de la Révolution, il se fit remarquer dans les troubles sanglants qui agitèrent le Comtat, fut député des Bouches-du-Rhône à la Convention où il vota la mort du roi sans appel ni sursis et se montra l'adversaire acharné des Girondins. Au 9 thermidor il attaqua Robespierre, fut arrêté quelque temps comme l'un des chefs de l'insurrection du 13 vendémiaire, et passa au Conseil des anciens. Proscrit au 18 fructidor, il fut déporté à la Guyane.

ROVEREDO, ville du Tyrol, près de laquelle Bonaparte battit les Autrichiens les 3 et 4 sept. 1796.

ROVIER (Pierre), *Roverius*, jésuite, érudit, né en 1573. à Avignon, mort le 28 juillet 1649, à Paris où il dirigeait le collège de son ordre.

ROVIGO, petite ville d'Italie sur l'Adigetta. En déc. 1813, il s'y livra entre les Autrichiens et les Français divers combats à la suite desquels ceux-ci furent obligés à la retraite.

ROVIGO. Voy. Savary.

ROVILLE (Guillaume de), imprimeur de Lyon, né en 1518, à Tours, mort en 1589, à Lyon.

ROY (du), famille du Quercy d'où sont sortis les seigneurs d'Hauterive.

ROY (Pierre-Charles), poëte dramatique et lyrique, né à Paris en 1683, y mourut le 23 oct. 1764.

ROY (Pierre), orfévre à Paris, érudit, né vers 1674, mort en 1759.— *Statuts et priviléges des marchands orfévres joailliers*, 1734, in-4°.

ROY (Antoine, comte), financier et homme d'état, né le 5 mars 1764, à Savigny (Haute-Marne), mort le 4 avril 1847, à Paris. Il était fils d'un fermier, et après avoir exercé quelque temps les fonctions d'avocat, il se livra sur les biens nationaux à des spéculations qui lui procurèrent une immense fortune. Député de la Seine pendant les Cent-Jours, il se signala par son opposition royaliste, et fit partie de la Chambre de 1815 où il se fit remarquer dans les questions financières. Ministre des finances du 7 au 27 déc. 1818, nommé, en quittant ce poste, ministre d'État et membre du conseil privé, il revint au ministère le 19 déc. 1819 et y resta jusqu'au 13 déc. 1821 où il fut remplacé par M. de Villèle et créé comte et pair. Il reprit ce portefeuille dans le cabinet Martignac (4 janvier 1828-9 août 1829).

ROY (Le), pseudonyme de Laugier de Tassy.

ROYAL D'OR, monnaie frappée sous saint Louis, Philippe le Bel, Charles le Bel, Philippe de Valois, Jean, Charles V et Charles VII. Elle représentait le souverain vêtu de ses habits royaux.

ROYALISTES ou **ROYAUX**. C'était le nom sous lequel on désigna pendant les guerres de religion, de la Ligue et de la Fronde, les partisans et les troupes de l'autorité royale. — Le nom de royalistes fut aussi donné depuis la Révolution aux partisans de la branche aînée des Bourbons.

ROYALLIEU ou **ROYAULIEU**, *Regalis locus*, abbaye de bénédictines, près de Compiègne (Oise), diocèse de Soissons.

ROYAN, *Novioregium*, *Regianum*, ville de

Saintonge (Charente-Inférieure). Prise par les protestants en 1586, elle fut assiégée en vain par d'Épernon en 1621 et prise en 1622 par Louis XIII.

La terre et seigneurie de Royan qui de la maison de Coetivy passa par mariage (1501) dans celle de la Trémoille, fut érigée en marquisat (oct. 1592) en faveur de Gilbert de la Trémoille. La ville et le marquisat furent érigés en duché par lettres d'avril 1707, en faveur d'Ant. Fr. de la Trémoille.

ROYANEZ, petit pays du Dauphiné qui avait pour chef-lieu Pont-en-Royans (Isère).

ROYAULIEU. Voy. ROYALLIEU.

ROYAUMONT, *Regalis mons*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux et de la réforme, dans l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), diocèse de Beauvais, fondée vers 1230 par S. Louis.

ROYAUMONT (Le sieur de), pseudonyme de Nicolas Fontaine.

ROYAUX. Voy. ROYALISTES.

ROYAUX D'OR. Voy. ROYAL D'OR.

ROYE. *Roga*, *Rauga*, *Rogo*, *Rodrina*, *Rhodium*, ville de Picardie, dans le Santerre (Somme). Hugues le Blanc la prit sur Héribert de Vermandois, qui la reprit peu après et la donna à un de ses neveux. Celui-ci fut la tige de l'illustre maison de Roye, de qui Philippe Auguste acheta la ville en 1205. Peu de cités ont été aussi souvent prises et saccagées que Roye : en 1370 et 1373, par les Anglais; en 1406, par Jean sans Peur; en 1411, par les Bourguignons, puis par les Armagnacs; en 1419, par les Dauphinois, puis par les Bourguignons; en 1441, par Charles VII; en 1472, par Charles le Téméraire, puis par Louis XI; en 1523, par les Anglais et les Impériaux; en 1536, par le prince de Nassau; en 1552 par le comte de Rœux; en août 1636, par les Impériaux, qui en furent chassés le mois suivant; enfin en 1653, par le prince de Condé. Elle se soumit à Henri IV en 1594. (Voy. Grégoire d'Essigny, *Histoire de la ville de Roye*, 1818, in-8°.) — De la maison de Roye sont sortis les seigneurs du Plessier-de-Roye, de la Ferté en Ponthieu, d'Aunoy et de Roucy. Armes : *de gueules à la bande d'argent*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

ROYE (Comtes de), de la maison de La Rochefoucauld.

ROYE (Gui DE), prélat, né à Muret (Aisne), près Soissons, vers 1245, tué à Voltri, près de Gênes, le 8 juin 1409. Il fut successivement évêque de Verdun (1376-1379), évêque de Castres (1383-1386), archevêque de Tours (1383-1384), puis archevêque de Reims (1390). Il avait composé (1388) un *Doctrinale sapientiæ*, qui ne nous est connu que par une traduction française publiée à la fin du XV° siècle, plusieurs fois réimprimée et dont les éditions sont très-rares.

ROYE (François de), jurisconsulte, érudit, né à Angers, y mourut en 1686.

ROYER (Louis-Bernard), poëte patois, né à Avignon, vers 1677, mort le 24 février 1777.

ROYER (Joseph-Nicolas-Pancrace), compositeur, né en 1705, en Savoie, mort le 11 janv. 1755, à Paris.

ROYER (Jean-Baptiste), prélat et homme politique, né à Cuiseaux (Saône-et-Loire), le 8 oct. 1733, mort à Besançon, le 11 avril 1807. Curé de Chavannes, près Lure, et député suppléant du clergé aux États généraux (1789), il fut élu (1791) évêque constitutionnel du département de l'Ain, qui l'envoya à la Convention, où, dans le procès du roi, il vota pour la détention et le bannissement. Proscrit au 31 mai, il rentra à la Convention après le 9 thermidor, fut élu évêque de Paris (1798) et donna sa démission en 1801.

ROYER (Charles-Édouard), économiste, né près d'Orléans en 1810, mort en 1847.

ROYER (Colin), pseudonyme de J. de Luxembourg.

ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), homme d'État, philosophe, membre de l'Académie française (1817), né le 21 juin 1763, à Sompuis (Marne), mort le 4 sept. 1845, à Châteauvieux, près Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Député de la Marne au conseil des Cinq-Cents (1797), il en fut éliminé après le coup d'État du 18 fructidor, devint (1809) professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et sous la Restauration directeur de la librairie et de l'imprimerie (1814), président de la commission de l'instruction publique (1815), puis conseiller d'État. Entré à la chambre *introuvable* (1815), il fit partie de la représentation du pays jusqu'en 1842, et, malgré ses opinions royalistes, il ne cessa, en bien des circonstances, de combattre avec éloquence et autorité la politique antilibérale des ministres de Louis XVIII et de Charles X. Il fut le chef de cette école politique qui reçut le nom de *doctrinaire*, et plus tard il y eut quelques-uns de ses disciples que sa verve caustique n'épargna guère. Outre les discours prononcés à la chambre, on a de lui des discours académiques et des fragments philosophiques insérés dans la traduction de Read donnée par Jouffroy. En 1855, il lui a été élevé une statue à Vitry-le-Français.

ROYER-COLLARD (Antoine-Athanase), médecin, frère du précédent, né le 7 février 1768, à Sompuis, mort le 27 nov. 1825, à Paris. Il fut directeur de la maison d'aliénés de Charenton (1806), inspecteur général de l'Université (1808), professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris (1816) et médecin ordinaire de Louis XVIII. = Son fils, HIPPOLYTE-LOUIS, médecin, né le 28 avril 1802 à Paris, où il est mort, le 16 déc. 1850. Après la révolution de Juillet, il devint directeur des sciences et des lettres au ministère de l'intérieur, puis (1838) professeur d'hygiène à la Faculté de médecine en remplacement de Desgenettes, qu'il avait inutilement essayé de suppléer trois ans avant (1836) devant un auditoire soulevé. = ALBERT-PAUL, frère du précédent, jurisconsulte, professeur à la Faculté de droit de Paris, né à Paris le 13 avril 1797, mort le 5 février 1865.

ROYÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Fougasse (Provence).

ROYON, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), qui, de la maison de Créquy, passa dans celle de Brias, et fut érigée en marquisat (1692) en faveur de Louis-Joseph de Brias, seigneur de Royon.

ROYOU (L'abbé Thomas-Marie), journaliste, né Quimper vers 1745, mort à Paris le 1er sept. 1828. Il entreprit, en 1778, avec Geoffroy le *Journal de Monsieur*, qui cessa de paraître en 1783, et fonda en 1790 *L'Ami du Roi*, qui obtint un grand succès, et fut supprimé en 1792. = Son frère JACQUES-CORENTIN, littérateur, né à Quimper vers 1746, mort à Paris le 1er déc. 1828.

ROYSIUM, Roaix (Vaucluse).

ROZABONET (Seigneurs de), de la famille de Paris (Bretagne).

ROZANNE (Seigneurs de), de la maison de Monchi.

ROZAY (Seigneurs de), de la famille de Briçonnet. =—, de la famille de Frémont.

ROZE (Nicolas), compositeur, né le 20 janvier 1745, au Bourg-Neuf (Saône-et-Loire), mort le 30 sept. 1819, à Saint-Mandé, près Paris.

ROZEL, terre et seigneurie de Normandie (Manche), qui a donné son nom à une ancienne maison ayant pour armes : *de gueules à trois roses d'argent 2 et 1*.

ROZEMONT (Seigneurs de), de la maison de Gamaches (Nivernais).

ROZENDAL (Seigneurs de), de la maison d'Espinay-des-Hayes.

ROZERAI (Seigneurs de), de la maison de Farci (Picardie).

ROZET (Claude-Antoine), officier d'état-major, géologue, né en 1798 à Chaumont (Saône-et-Loire), mort à la Bouchardière (Indre-et-Loire) en 1858.

ROZIER (L'abbé François), agronome et botaniste, né le 23 janvier 1734 à Lyon, où il fut tué pendant le siége le 29 septembre 1793.

ROZIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Souvré.

ROZIÈRE (Louis-François CARLET, marquis DE la), général et tacticien, né le 10 oct. 1735, au Pont d'Arche (Ardennes), mort le 7 avril 1808, à Lisbonne. Maréchal de camp (1781), il émigra, servit dans l'armée des princes, et passa en Portugal (1797) avec le grade de lieutenant-général. — *Campagnes du maréchal de Créqui en Lorraine et en Alsace en* 1677, 1764, in-12; *Campagne de Condé en Flandre en* 1674, 1765, in-12; *Campagne de Villars et de l'électeur de Bavière en Allemagne en* 1703, 1766; *Campagne du duc de Rohan dans la Valteline en* 1635, 1767, in-12.

ROZOI (Barnabé FARMAIN DE), et non DUROSOI, littérateur, écrivain politique, né en 1743 à Paris, où il est mort sur l'échafaud le 25 août 1792. Il défendit la royauté dans la *Gazette de Paris*, et, arrêté le 10 août, fut condamné à mort à la première séance du tribunal révolutionnaire.

RUAULT (Jean), érudit, né vers 1570, à Coutances, mort en 1636, à Paris.

RUBANIERS. La communauté des rubaniers à Paris fut réunie à celle des tissutiers le 13 février 1565. Ses statuts furent confirmés en août 1585 et en 1615. L'apprentissage était de quatre ans, avec quatre ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 40 l. et la maîtrise 600. Patron, la Nativité de la Vierge.

RUBANS BLEUS (Les). Voy. CASCAVEOUX.

RUBEACUM, Rouffach.

RUBEMPRÉ, ancienne maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Bièvres, de Montenac, de Wertain et d'Éverbèghe. (Voy. La Morlière, *Antiquités d'Amiens*.)

RUBEMPRÉ (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Bourbon-Vendôme. = —, de la maison de Mailly. = —, de la maison de Monchi.

RUBENCOURT (Seigneurs de), de la maison de Flavy (Picardie).

RUBERA, la Rouvère, affluent de la Moselle.

RUBEUS MONS, Rougemont.

RUBIHON (Maurice), économiste, né à Grenoble le 14 déc. 1765, mort à Vannes le 25 octobre 1849.

RUBIS ou **RUBYS** (Claude de), érudit, né en 1533, à Lyon, y mourut en sept. 1613. — *Histoire véritable de Lyon*, 1604, in-fol.

RUCEIUM, Rouez.

RUDE (François), statuaire, né à Dijon, le 4 janvier 1784, mort le 8 nov. 1855. Il était fils d'un forgeron, et remporta en 1812 le grand prix de Rome, mais n'alla en Italie qu'en 1848. — *Le Pêcheur napolitain*, *Mercure* (en bronze), *Hébé*, *le Poussin* (au Louvre); *l'Invasion*, grand bas-relief (Arc de triomphe); *Jeanne d'Arc* (Luxembourg); *le maréchal Ney*, en bronze (place de l'Observatoire); *Godefroy Cavaignac*, en bronze (au Père-La-Chaise). = Sa femme, Sophie FRÉMIET, peintre, née à Dijon, le 20 juin 1797, morte à Paris, le 4 déc. 1867.

RUDEL (Gauffre ou Godefroy), troubadour du XIIe siècle, mort à Tripoli de Syrie. — Raynouard a publié une pièce de lui.

RUDIANUS, surnom de Mars dans une inscription trouvée à Saint-Genis, près de Vaison.

RUDIOBUS, divinité connue par une inscription gravée sur un *ex-voto*, et trouvée à Neuvy-en-Sullias (Loiret).

RUE (La), maison du Ponthieu, d'où sont sortis les seigneurs d'Ormoy, de Fresnay-Ville-sur-Terre, de Mareilles, de Jully-le-Châtel et d'Aubeterre. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

RUE (Charles de la), jésuite, prédicateur, poëte latin, né en 1643, à Paris, où il est mort, le 27 mai 1725.

RUE (Charles de la), bénédictin, érudit, né le 12 juillet 1684, à Corbie (Somme), mort à Paris, le 5 oct. 1739. = Son neveu, VINCENT, bénédictin, érudit, né à Corbie, en 1707, mort à Paris, en 1762.

RUE. Voy. DELARUE, LA RUE.

RUE-BENARD (Seigneurs de), de la famille de La Houssaye (Normandie).

RUEL ou **RUEIL**, petite ville de Seine-et-Oise. Richelieu y avait un château, où il résidait souvent et où la cour se retira quelque temps pendant les troubles de la Fronde. — Le 1er août 1635 il y fut conclu un traité avec la ville impériale de Colmar, que Louis XIII prit sous sa protection. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) Le 4 mars 1649, il s'y ouvrit entre les frondeurs et la cour des conférences qui aboutirent à un traité de paix, signé le 11, traité dont les conditions furent modifiées quelque temps après dans un sens favorable aux frondeurs. (Voy. les *Mémoires* de Retz, de Mme de Motteville et d'Omer Talon.)

RUEL (Jean), médecin et botaniste, né en 1479, à Soissons, mort le 24 sept. 1537, à Paris.

RUELLE (Seigneurs de), de la famille de Brunel (Hurepoix).

RUELLE (De la), pseudonyme de Th. Maimbourg.

RUESSIUM, **REVESSIO** ou **VELLAVI**, Saint-Paulien, Rieumes ou le Puy.

RUF (S.), premier évêque d'Avignon, au IIIe siècle; sa fête, le 14 nov.

RUFFEC, *Ruffiacum*, ville d'Angoumois (Charente), où il se tint trois conciles le 21 août 1258, en 1304, et le 21 janvier 1327. — Pendant les guerres de religion, elle fut prise et reprise par les protestants et les catholiques. La terre et seigneurie de Ruffec qui avait titre de baronnie fut (janvier 1588) érigée en marquisat en faveur d'Aune de Daillon veuve de Philippe de Volvire. Elle passa au dernier siècle dans la maison de Broglie.

RUFFEC (Seigneurs de), de la maison de l'Aubespine-de-Châteauneuf. = —, de la maison de Rouvroy-Saint-Simon.

RUFFELET (L'abbé Christophe-Michel), érudit, né le 11 janvier 1725, à Saint-Brieuc, où il est mort, le 21 août 1806.

RUFFEY (Seigneurs de), de la maison de Damas. = —, de la maison de Vienne.

RUFFEY (Gilles-Germain-Richard de), président à la Chambre des comptes de Bourgogne, écrivain, né le 11 oct. 1706, à Dijon, où il est mort le 19 sept. 1794.

RUFFI (Antoine de), magistrat, érudit, né en 1607 à Marseille, où il est mort le 3 avril 1689. — *Histoire de Marseille* (1642); *Histoire des comtes de Provence* (1655). = Son fils, LOUIS-ANTOINE, érudit, né à Marseille, le 31 décembre 1657, y mourut le 26 mars 1724. Il seconda dans leurs travaux les PP. Lelong et de Sainte-Marthe, et publia lui-même diverses dissertations historiques.

RUFFIACUM, Ruffec.

RUFFIEU (Seigneurs de), de la maison de Lyobard (Bugey).

RUFFIN (Pierre-Jean-Marie), diplomate, né à Salonique, le 17 août 1742, mort à Constantinople, le 19 janvier 1824. Il fut la plus grande partie de sa vie attaché à l'ambassade de Constantinople, où par sa connaissance des langues de l'Orient, il rendit de grands services. En 1784, il avait été nommé professeur de turc et de persan au Collége de France.

RUFFLAY (Seigneurs du), de la maison de Budes.

RUFIN, *Rufinus*, homme d'État, né vers 335, à Elusa en Aquitaine (Eause, près d'Auch), assassiné à Constantinople, le 27 nov. 395. Quoique d'une naissance obscure, il parvint par ses intrigues et son habileté, sous Théodose et sous Arcadius, à exercer un pouvoir sans bornes dont il se servit pour détruire presque entièrement l'arianisme en Orient, et pour acquérir, au moyen de crimes inouis, d'énormes richesses. Afin de perdre son rival Stilicon, il appela sous les murs de Constantinople le roi des Wisigoths, Alaric; mais Stilicon, aidé par le général goth Gaïnas et par l'eunuque Eutrope, le fit assassiner. Sa mort est le sujet d'un célèbre poëme de Claudien.

RUFIN (S.) et VALÈRE (S.), martyrs du diocèse de Soissons, vers 287. Leur fête, le 14 juin.

RUFOSSE (Seigneurs de), de la maison de Bailleul (Normandie).

RUFUS (J. J.), pseudonyme de J. Henri Marbert.

RUGA, Rue (Somme).

RUGEN, île de la Baltique (Prusse), prise par Brune en 1807.

RUGLES, *Rugulæ*, terre et seigneurie de Normandie (Eure), érigée en comté par lettres de 1746, en faveur de N. du Plessis-Châtillon.

RUGLES (Seigneurs de), de la maison de la Vieuville.

RUGULÆ, Rugles.

RUHL (Philippe-Jacques), pasteur luthérien, homme politique, né près de Strasbourg, mort à Paris le 30 mai 1795. Député du Bas-Rhin à la Législative, il le fut encore à la Convention où il se rangea parmi les montagnards, remplit diverses missions et fit partie du comité de Salut public et du comité de Sûreté générale. Arrêté le lendemain de l'insurrection du 1er prairial, il se tua en prison.

RUILLÉ (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

RUILLY (Seigneurs de), de la maison de Bernard de Montessus.

RUINART (Dom Thierri), savant bénédictin de Saint-Maur, né à Reims le 10 juin 1657, mort à l'abbaye de Hautvillers (Marne) le 27 sept. 1709. Il fut envoyé en 1682 à Saint-Germain-des-Prés sur la demande de Mabillon, qui le prit pour compagnon de ses travaux et de ses voyages littéraires. — *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, 1689, in-4°; *Historia persecutionis Vandalicæ*, 1694, in-8°; *Apologie de la mission de Saint-Maur*, 1702, in-8°; *Vie de Mabillon*, 1709, in-12. Il a donné une excellente édition de Grégoire de Tours et de Frédégaire, 1699, in-fol. Sa correspondance est conservée dans le *résidu de Saint-Germain* à la Bibliothèque nationale.

RUISSEAUVILLE, *Rivovilla*, abbaye d'augustins, en Artois (Pas-de-Calais), diocèse de Boulogne, fondée en 1099 par Amelin de Créquy.

RULHIÈRE (Claude-Carloman de), historien et poëte, membre de l'Académie française (1787), né à Bondy (Seine) en 1735, mort à Paris le 30 janvier 1791. Secrétaire du baron de Breteuil, il le suivit, en 1760, dans son ambassade à Saint-Pétersbourg, assista de près à la révolution de 1762 qui renversa Pierre III, et, à son retour en France, il en composa une relation qui circula longtemps manuscrite et qu'il refusa de supprimer malgré les plaintes de Catherine II et même les menaces de la police française. En 1771, il fut chargé d'écrire pour l'instruction du Dauphin (Louis XVI) l'histoire des troubles de la Pologne. Nommé secrétaire de Monsieur, il fit encore un voyage, en 1776, aux cours de Dresde, Vienne et Berlin. — *Histoire de l'anarchie de Pologne*, 1807, 4 vol. in-8°, inachevée, mais écrite avec exactitude, élégance et sagacité; *Anecdotes sur la Révolution de Russie* (1797); *Anecdotes sur Richelieu*; *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes* (1788); des *Épîtres* en vers, des *Contes*, des *Épigrammes*, des *Disputes* et un petit poëme des *Jeux de mains*.

RULLIÈRE (Joseph-Marcellin), général, pair de France (1831), né à Saint-Didier-la-Seauve, le 9 juin 1787, mort en août 1863. Membre de la Constituante (1848) et de la Législative (1849), il fut ministre de la guerre du 20 déc. 1848 au 31 oct. 1849.

RUMAIN (Seigneurs du), de la famille de Le Vicomte (Bretagne).

RUMESNIL (Seigneurs de), de la maison de Mailli.

RUMERSHEIM (Bas-Rhin). Le 26 août 1709, le comte du Bourg y battit les impériaux commandés par Mercy.

RUMFORD. Voy. LAVOISIER.

RUMILIACUM, Rumilly.

RUMOLD ou **ROMBAUT** (S.), évêque régionnaire dans les Pays-Bas, tué le 24 juin 775. Sa fête, le 1er juillet.

RUMONT, terre et seigneurie du Gâtinais-Français (Seine-et-Marne), érigée en marquisat (sept. 1657) en faveur de Ch. de Montliart.

RUPELLA, La Rochelle.

RUPELMONDE (Seigneurs de), de la maison de Recourt (Artois).

RUPES, La Roche. —, La Roque. = — ACUTA, Rochegude. = — ALTÆ, Rivesaltes. = — AMATORIS, Roquemadour. = — ANDEGAVÆ, La Roche. = — AD YONNUM, La Roche-sur-Yon. = — AUGUSTI, La Roche-d'Agoust. = — BERNARDI, La Roche-Bernard. = — CAVARDI, Rochechouart. = — FUCALDI, La Rochefoucauld. = — GUIDONIS, La Roche-Guyon. = — MAURA, Roquemaure. = — POSEII, La Rochepozay. = — REGIA, Rocroy. = — VARIA, Roquevaire.

RUPIERRE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Glos et de Vaufermant.

RUPIFORTIUM, Rochefort. —, Roquefort.

RUREMONDE, ville de la haute Gueldre. Elle fut prise par les Français le 10 déc. 1792.

RURICOURT ou SAINT-MARTIN-AUX-BOIS, abbaye d'augustins en Picardie (Oise), diocèse de Beauvais, fondée vers 1100.

RUSCINENSIS, **RUSCINONENSIS COMITATUS**, le Roussillon.

RUSCINO, le Tet, qui se jette dans la mer au-dessous de Perpignan. Il a donné son nom à une ville de la Narbonaise, détruite au IXe siècle.

RUSSAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Teranc et de Rousset.

RUSSIE. Depuis le mariage que Henri Ier avait contracté avec Anne (1044), fille du czar Jaroslaf, jusqu'à la seconde moitie du XVIe siècle, aucune relation ne paraît avoir existé entre la France et la Russie, qui en, 1573, fit une vive opposition à l'élection de Henri III au trône de Pologne. En 1625 un traité de commerce fut conclu entre les deux pays, et en 1688 une ambassade envoyée par la princesse Sophia, régente pendant la mi-

norité de ses frères Pierre le Grand et Iwan V, n'eut pas de résultat. Après le voyage du premier en France (1717), un traité de commerce entre les deux nations fut signé à La Haye. Dans la guerre pour la succession de Pologne, la Russie prit parti contre le roi Stanislas Leczinski, qui échappa à grand'peine à ses ennemis, et lors de la guerre de Sept ans la France l'eut pour alliée jusqu'à la mort d'Élisabeth (1762) dont le successeur Pierre III s'allia à Frédéric II. Catherine II combla de prévenances et de bienfaits nos écrivains, qui le lui rendirent en éloges, et ne se départit de notre alliance qu'à l'époque de la Révolution. Ce fut elle qui, à notre instigation, proclama, en 1780, sa déclaration de *neutralité armée* dirigée contre l'Angleterre, et à laquelle accédèrent la plupart des puissances de l'Europe. Catherine avait accédé à la seconde coalition, mais la mort (1796) l'arrêta dans ses projets que son successeur Paul Ier mit à exécution. Une armée russe, sous les ordres de Souwarof, arriva en Italie, battit Moreau, Macdonald et Joubert; mais Masséna anéantit l'armée de Korsakof à Zurich (1799); Souwarof fut obligé de se retirer en Allemagne, et Brune défit une autre armée anglo-russe débarquée en Hollande. Ces revers brouillèrent Paul avec ses alliés. Bonaparte devenu premier consul l'entretint habilement dans ces dispositions, et il s'en faisait un allié contre l'Angleterre, quand l'assassinat du prince rejeta la Russie parmi nos ennemis. Toutefois son successeur, l'empereur Alexandre, signa le 8 oct. 1801 un traité de paix avec la France, mais en 1805, uni à l'Autriche, il fut avec elle battu à Austerlitz, se joignit à la Prusse en 1806 et ne fit la paix qu'à Tilsitt (1807). La bonne intelligence qui avait paru régner après ce traité entre Napoléon et le czar ne fut pas de longue durée. La rupture éclata en 1812, où eut lieu cette funeste campagne de Russie, qui aboutit à un si immense désastre. Une fois les Bourbons rétablis sur le trône, nos relations avec la Russie devinrent des plus amicales; la victoire de Navarin, dont elle seule eut le profit, ne fit que les resserrer davantage, et il est à peu près certain qu'une entente complète s'était faite entre les deux gouvernements quand eut lieu la révolution de Juillet. L'insurrection de la Pologne empêcha Nicolas d'intervenir pour rétablir la dynastie déchue, et il ne cessa jusqu'en 1848 de manifester son mauvais vouloir contre la France, comme le témoigne la part qu'il prit au traité de 1840 pour le règlement de la question d'Orient sans notre participation. Enfin en 1854 commença la guerre de Crimée, terminée en 1856, par les traités de Paris. — Voy. la *Chronologie* à l'article France.

RUSSILARIA, Rousselart.

RUSTAN, *Rustanus tractus*, petit pays de l'Astarac (Landes), dont la localité principale était Saint-Sever.

RUSTAUDS (Guerre des). C'est le nom que l'on donne parfois à la guerre des *Bours* (voy. ce nom). (Cf. H. Lepage, *Documents inédits sur la guerre des Rustauds*, 1861, in-8°.)

RUSTICLE, RUSTIC ou **ROHIRI** (S.), évêque de Clermont en 424, mort vers 450. Sa fête, le 24 septembre.

RUSTICLE. Voy. Marcie.

RUSTIQUE (S.), évêque de Narbonne vers 427 ou 430, mort le 26 octobre 461.

RUSTREL (Seigneurs de), de la maison d'Ejroux (Provence). = —, de la maison de Masse (Provence).

RUSTROFF, couvent de franciscains, dans le pays Messin (Moselle), diocèse de Trèves, fondé en 1486.

RUTEBEUF, célèbre trouvère, né en Champagne, mort dans les dernières années du XIIIe siècle. Ses œuvres, publiées par M. Jubinal, 1840, 2 vol. in-8°. contiennent des mystères, des satires, des fabliaux, etc.

RUTH, divinité des *Rutheni* (habitants du territoire de Rodez), d'après la Vie de S. Amand et le propre des saints de l'Église de Rodez.

RUTHENI, Rodez.

RUTHENI ou **RUTENI**, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, entre le Lot et les Cévennes. Il avait pour chef-lieu Segoldun (*Segodunum* ou *Rutheni*, aujourd'hui Rodez), et se trouvait dans la clientèle des Arvernes. Sa ville principale *Albiga* (Albi), était, à l'arrivée de César, le chef-lieu d'une portion des Ruthènes qui avait été réunie à la Province romaine. Ce peuple avait, comme les Allobroges et les Arvernes, pris part, au IIe siècle avant J. C., à la première lutte des Gaulois contre les Romains, et avait fourni 22 000 archers à Bituit. Il subit les conséquences de la défaite commune et fut partagé en deux : les *provinciaux* et les indépendants. Lors de la guerre de l'indépendance, les *Rutheni* indépendants furent soulevés par l'arrivée des *Cadurci*, que conduisait Lucterius (52 avant J. C.). Plus tard, ils furent, par Auguste, rangés dans la province impériale d'Aquitaine, et, au IVe siècle, faisant partie de l'Aquitaine première, ils y formaient, avec d'autres peuplades, comme les *Datii*, une des huit cités de la province (*civitas Ruthenorum*).

RUTHYE, maison du pays de Soule d'où sont sortis les seigneurs d'Ausuruq.

RUTILIUS (Numatianus-Claudius), poëte latin, né en Gaule, vivait au commencement du Ve siècle. Il fut préfet de Rome vers 413 et revint vivre en Gaule, où il écrivit, vers 417, un poëme élégiaque en distiques intitulé : *Itinerarium* ou *De reditu suo*, dont il ne reste que le premier livre (644 vers) et une partie du second (68 vers). Ce poëme offre un grand intérêt au point de vue de la langue et de l'histoire. La première édition est de Bologne, 1520, in-4°. Souvent réimprimé, il a été traduit en français dans la seconde collection Panckoucke.

RUVIGNY. En février 1653, la baronnie de la Caillemorte, en Champagne (Aube), prit le nom de baronnie de Ruvigny en faveur de Henri de Massue, marquis de Ruvigny, lieutenant général, négociateur, né en 1610, mort en 1689 à Greenwich. Après avoir servi avec distinction, et, entre autres, pendant la seconde fronde sous Turenne, il fut nommé (1652) lieutenant général; et l'année suivante député général des églises protestantes, il sut remplir ce poste difficile, avec honneur et habileté. Louis XIV lui confia (1669 et 1675), près de Charles II deux missions qu'il mena à bonne fin, aussi essaya-t-il de le retenir en France après la révocation de l'édit de Nantes; mais Ruvigny se retira à Greenwich (1686), où il mourut. Tallemant des Réaux, dont il était beau-frère, nous a laissé sur lui une curieuse historiette. = Son fils Henri, qui l'avait suivi en Angleterre, y prit du service, et commandait les troupes alliées à la bataille d'Almanza. Il fut créé comte de Galloway et pair d'Irlande et mourut en 1721, à soixante-treize ans.

RUVILLE (Seigneurs de), de la famille de Le Tonnelier (Beauvaisis).

RUYR (L'abbé Jean), érudit, né en 1650, à Charmes-sur-Moselle, mort vers 1645.

RUZÉ, famille d'où sont sortis les seigneurs de Beaulieu, et dont les biens passèrent à la famille de Coiffier. = Guillaume Ruzé, évêque de Saint-Malo (1570), évêque d'Angers (1572), conseiller d'État, aumônier et confesseur de Charles IX et

de Henri III, né vers 1530 à Paris, y mourut le 20 sept. 1587. = Son frère, Martin Rozé de Beaulieu, secrétaire des finances, puis (1588-1606) secrétaire d'État, né à Paris, où il mourut, le 16 déc. 1613. = Arnoul, de la même famille, jurisconsulte, abbé de N.-D. de la Victoire, né à Blois vers 1485, mort à Paris vers le milieu du XVIe siècle.

RYCEIS (Seigneurs de), de la famille de Pomereu.

RYE, maison du comté de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Neublans, de Balançon, de Dicey, de Varambon, de Willafans, de Tréfort et d'Ogliani. Armes : *d'azur à l'aigle d'or*. (Voy. l'*Histoire de Bourgogne*, par Dom Plancher, t. II.)

RYE (La), famille de la Basse-Marche d'où sont sortis les seigneurs de Montagrié.

RYNEL, baronnie qui, réunie à celle de Fauche, fut érigée en marquisat (oct. 1560), en faveur de Charles de Croy.

RYSWICK, ville de Hollande. En 1697, il y fut conclu, entre les belligérants, divers traités qui mirent fin à la longue guerre que la France avait soutenue seule contre la ligue d'Augsbourg. Le 20 sept., la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande signèrent la paix à minuit, terme fixé aux négociateurs par la France, qui accorda un délai d'un mois à l'empereur et à l'empire. Ceux-ci, abandonnés de leurs alliés, se décidèrent à signer à leur tour le 30 octobre. Par ce traité, qui nous assurait la possession de Strasbourg, Louis XIV, pour rendre la paix à l'Europe, s'était décidé à de grands sacrifices. Il restitua de nombreuses conquêtes et reconnut Guillaume III comme roi d'Angleterre. (Voy. le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

S

S. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner les pièces frappées à l'hôtel des Monnaies de Reims.

S*** (Mad. de), pseudonyme de Carrière-Doisin. = — (Mlle), pseudonyme de J. Nicolas.

SAALFELD, ville du duché de Saxe-Meiningen où les Prussiens furent battus par les Français le 10 oct. 1806.

SAAS (L'abbé Jean), érudit, né le 4 février 1703, à Saint-Pierre de Franqueville (Seine-Inférieure), mort le 10 avril 1774, à Rouen.

SABATERIS, maison de Provence, originaire de Sicile et qui vint s'établir en France sous le règne de Louis XI. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

SABATIER (André-Hyacinthe), littérateur, né le 18 déc. 1726, à Cavaillon (Vaucluse), mort le 14 août 1806, à Avignon.

SABATIER (Raphael-Bienvenu), chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides, membre de l'Académie des sciences (1773), inspecteur général du service de santé des armées, membre de l'Institut, professeur de médecine opératoire à l'école de Santé de Paris, né le 11 oct. 1732 à Paris, mort le 19 juillet 1811 près de Versailles.—*De la médecine opératoire*, 1796-1798, 3 vol. in-8°, 1821-1824, 4 vol. in-8°.

SABATIER DE CASTRES (L'abbé Antoine), critique, journaliste, né à Castres le 13 avril 1742, mort à Paris le 15 juin 1817. — *Les trois siècles de la littérature française* (1772); *Les Siècles païens* (1784); *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* (1771); *Le véritable esprit de J. J. Rousseau* (1804).

SABATIER (André), économiste, mort à Paris le 14 sept. 1820.

SABAUDIA, la Savoie.

SABBATHIER (Pierre), bénédictin, érudit, né à Poitiers en 1682, mort à l'abbaye de Saint-Nicaise, à Reims, le 24 mars 1742.

SABBATHIER (François), écrivain, né à Condom (Gers), en 1735, mort près de Châlons-sur-Marne le 11 mars 1807. — *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*, 1766-1815, 37 vol. in-8°, achevé par Sérieys.

SABBATUM, le samedi et quelquefois la semaine entière. =— *duodecim lectionum*, samedi aux douze leçons, chacun des quatre samedis des Quatre-Temps. =— *Luminum*, le Samedi-Saint. =— *Magnum*, le grand samedi, le Samedi-Saint.

SABIN, pseudonyme de J. Sirmond.

SABINIEN ou **SAVINIEN** (S.), premier évêque de Sens au IIIe siècle, martyr. Ses fêtes, le 23 août, le 19 oct., le 31 déc.

SABIS, la Sambre, affluent de la Meuse.

SABLÉ, *Saboletum*, *Sabloilum*, *Sablonium*, ville du Maine (Sarthe) qui, après avoir eu des seigneurs particuliers jusqu'à la fin du Xe siècle, appartint successivement aux maisons de Craon, des Roches, d'Anjou et de Lorraine. Elle fut acquise en 1593 du duc de Mayenne par Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, en faveur de qui elle fut érigée en marquisat (7 janvier 1602). Elle passa ensuite (1648) à Jean de Longueil, puis en 1652 à Abel Servien, en faveur de qui elle fut réunie à la seigneurie de Bois-Dauphin et érigée de nouveau en marquisat (juin 1656). Ce marquisat acquis (1711) par J.-B. Colbert de Croissy fut, la même année, confirmé en sa faveur.

Le 20 août 1488, trois semaines environ après la bataille de Saint-Aubin du Cormier (Voy. ce nom), un traité de paix fut signé à Sablé entre Charles VIII et le duc de Bretagne François II. Celui-ci s'engagea à renvoyer tous les étrangers qui avaient fait la guerre au roi et à ne point marier ses filles sans son consentement. De plus les Français gardaient comme places de sûreté Saint-Malo, Fougères, Dinan et Saint-Aubin du Cormier. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. III, et dans la chronique de Jaligny.) — Sablé qui s'était soumis à Henri IV à la fin de 1589 fut surpris par les ligueurs en 1593. (Voy. Gilles Ménage, *Histoire de Sablé*, 1683, in-fol.)

SABLÉ (Madeleine de Souvré, marquise de), écrivain, né en 1598, morte à Port-Royal de Paris le 16 janvier 1678. — *Maximes*, 1705, in-12. On peut consulter sur elle Tallemant des Réaux et un livre de M. Cousin.

SABLE (Guillaume du), poëte, calviniste, mort au commencement du XVIIe siècle. — *Muse chasseresse*, 1611, in-12.

SABLES D'OLONNE, *Arenæ Olonenses*, *Oppidum Sabulonense*, ville maritime du Poitou (Vendée). Elle fut prise par les calvinistes en 1577 et 1578, par le duc de Soubise en 1622, bombardée par les Anglais en juillet 1696, et assiégée par les royalistes du 25 au 29 mars 1793. — Le 24 fév. 1809, trois frégates françaises soutinrent dans sa rade un glorieux combat contre les Anglais.

SABLETUM, Sablet (Vaucluse).

SABLIER (Charles), écrivain né en 1693, à Paris, où il est mort, le 10 mars 1786.

SABLIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de

Rochemore (Languedoc). =—, dits de *Berlion*, de la maison d'Urre (Dauphiné).

SABLIÈRE (Antoine DE RAMBOUILLET de la), financier et poëte, né à Paris, le 17 juin 1624, y mourut le 3 mai 1679. = Sa femme, Marguerite HESSEIN, morte aux Incurables à Paris, le 8 janvier 1693. Elle est célèbre par ses galanteries et l'amitié de La Fontaine. Calviniste comme son mari, elle se fit catholique à la fin de sa vie.

SABLOILUM, Sablé.

SABLON (Seigneurs du), de la maison de Maillé.

SABLONCEAUX, *Sabloncellæ*, abbaye d'augustins, en Saintonge (Charente-Inférieure), diocèse de Saintes, fondée dans la premiere moitié du XIIe siècle par Guillaume duc d'Aquitaine. Elle fut saccagée lors des guerres des protestants au XVIe et au XVIIe siècle.

SABLONCELLÆ, Sablonceaux.

SABLONIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Maupeou.

SABLONIUM, Sablé.

SABLONNIÈRE (Seigneurs de la), de la maison du Faur (Armagnac).

SABLONNIÈRES (Marquis de), de la maison de Ravenel (Beauvaisis).

SABLONS (M. des), pseudonyme de Chaudon et autres.

SABOLETUM, **SABLOILUM**, Sablé.

SABOLY (Nicolas), poëte provençal et français, maître de chapelle à St-Pierre d'Avignon, né à Monteux (Vaucluse) en 1614, mort à Avignon en 1675.

SABOUREUX DE LABONNETERIE (Charles-François), écrivain, né vers 1725, mort à Paris en juillet 1781.

SABRAN, seigneurie du Languedoc (Gard) qui a donné son nom à une ancienne maison, laquelle a possédé en toute souveraineté le comté de Forcalquier. De cette maison sont sortis les seigneurs de Chateauneuf, les barons d'Ansouïs, les comtes d'Arian, de Beaudinard, d'Aiguine, de Chantereine, du Biosc, de Saleperrine et de Sardon. Armes : *de gueules à un lion d'argent.* (Voy. Robert, *État de la Provence.*)

SABRAN (Garsinde de), femme d'Alphonse II, comte de Provence (1193), poëte, morte vers le milieu du XIIIe siècle.

SABRANENC (Seigneurs de), de la maison de Piolenc (Languedoc).

SABREURS. Voy. GANIVETS.

SABREVOIS, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs des Cluselles et de Bouchemont.

SAC (Noyade en). La submersion était autrefois un supplice assez usité. Le patient, enfermé dans un sac, était jeté à l'eau. Le droit d'ordonner cette peine appartenait seulement aux hauts justiciers. — De ce supplice et de celui du gibet vient l'expression : *gens de sac et de corde.*

SACÉ (Seigneurs de), de la maison de Budes.

SACERDOS (S.). Voy. SERDOT (S.).

SACHÉ, seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire) érigée en châtellenie (déc. 1600) en faveur de René de Rouxelle, seigneur de Saché.

SACI. Voy. LEMAISTRE.

SACILE, ville du Frioul, près de laquelle l'archiduc Jean battit l'armée franco-italienne commandée par le prince Eugène, le 16 avril 1809.

SACILINIUM, Seclin (Nord).

SACLAS (Seigneurs de), de la maison de Poilloue (Beauce).

SACONAY (Gabriel de), théologien, né au château de Saconay (Lyonnais), mort à Lyon le 3 août 1580.

SACQUESPÉE (*N.*), peintre, né à Caudebec, vers 1625, mort après 1688. — *S. Bruno; S. Adrien; Moines surpris par une avalanche* (musée de Rouen).

SACRA-CELLA, Cercanceaux (Seine-et-Marne).

SACRE. Le premier roi de France qui ait été sacré est Pépin le Bref. Le dernier est Charles X. Pépin le fut deux fois, d'abord à Soissons, en 752, par saint Boniface, puis par Etienne II, en 754. Charlemagne, Louis le Débonnaire, Charles le Chauve et Charles le Gros, furent sacrés à Rome, comme empereurs d'Occident. Leurs successeurs carolingiens furent sacrés, soit à Compiègne, soit à Laon, soit à Reims. Depuis l'avénement des Capétiens, Philippe V, Louis XVIII, Louis-Philippe et Napoléon III, sont les seuls monarques qui n'aient point été sacrés. — Robert et Louis VI furent sacrés à Orléans, le premier le fut de nouveau à Reims. Henri IV fut sacré à Chartres, Napoléon à Paris. Tous les autres rois l'ont été à Reims. Cinq princes ont été sacrés du vivant de leur père : Robert, Henri Ier, Philippe Ier, Louis VII et Philippe Auguste. Les ducs de Normandie, d'Aquitaine et de Bretagne se faisaient aussi sacrer. Les cérémonies du sacre ont été décrites dans des ouvrages assez nombreux. Nous citerons le *Cérémonial français*, de Th. Godefroy, tome I; C. Leber, *Des cérémonies du sacre*, 1825. in-8°. Voy. aussi *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 703-713, et la chronologie à l'article FRANCE.

SACRILÉGE (Lois sur le). Le crime de sacrilége, un des plus graves, suivant la législation ancienne, formait un des cas royaux (voy. ce mot). Le droit canon en distinguait de trois sortes, selon qu'il s'agissait du vol d'une chose sacrée en un lieu sacré, du vol d'une chose sacrée en un lieu qui ne l'est pas, ou enfin du vol d'une chose profane en un lieu sacré. La loi civile joignait à ces trois cas de sacrilége toutes les circonstances où il y avait profanation des choses saintes, accompagnée ou non de vol, des églises, par exemple, couvents, cimetières, vases consacrés, sacrements, cérémonies et personnes ecclésiastiques. Enfin, on comprenait parmi les sacriléges tout attentat à la personne du roi.

Les peines infligées aux sacriléges étaient d'une rigueur excessive; c'était, dans la plupart des cas, la mort aggravée par le supplice le plus cruel, ou les galères à perpétuité. Le progrès des idées au XVIIIe siècle n'avait pas réussi à adoucir la jurisprudence à cet égard, ainsi que le prouve la triste exécution du chevalier Labarre, en 1766. La Révolution fit rentrer le sacrilége parmi les délits communs; mais le gouvernement de la Restauration lui rendit un caractère exceptionnel en frappant de mort les voleurs de vases sacrés, et de la peine de parricide la profanation des hosties. (Loi du 20 avril 1825.) On est revenu depuis 1830 au principe de la Révolution. — Voy. BLASPHÈME.

SACRISTE, maison de Guyenne, d'où sont sortis les seigneurs de Malvirade, de Samazan et de Tombebeuf.

SACROVIR (Julius), chef éduen, mort en 21. Il forma avec le chef trévire, Julius Florus, le projet d'anéantir la domination romaine en Gaule; le complot, qui s'étendait dans toutes les provinces, n'éclata pas simultanément. Florus fut battu, et Sacrovir, après s'être emparé d'Autun, perdit à quelques lieues de cette ville, une bataille à la suite de laquelle il se tua.

SACRUM CÆSARIS ou **CERERIS**, Sancerre.

SACRUM PROMONTORIUM, le cap Corse.

SACY (Louis de), littérateur, membre de l'Académie française (1701), né à Paris, en 1654, y mourut le 26 oct. 1727.

SACY (Antoine-Isaac, baron SILVESTRE de), célèbre orientaliste, né à Paris, le 21 sept. 1758, y mourut le 21 fév. 1838. Fils d'un notaire de Paris, il fut successivement conseiller à la cour des monnaies (1781), membre libre (1784), puis (1792) titulaire de l'Académie des inscriptions, professeur d'arabe à l'école des langues orientales et membre de l'Institut (1795), professeur de persan au Collége de France (1806), membre du Corps législatif (1808), baron (1813), administrateur du Collége de France (1822), pair de France (1832), inspecteur des types orientaux de l'imprimerie royale, conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque royale, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1833). Outre des mémoires et articles insérés dans le recueil de l'Académie, dans le *Journal des Savants*, le *Magasin* de Millin, etc., on a de lui un très-grand nombre d'écrits dont voici les principaux : *Annales des Sassanides*, trad. du persan de Mirkhond, 1793, in-4°; *Principes de grammaire générale*, 1799, in-12, souvent réimprimé; *Chrestomathie arabe*, 1806, 1826-1827, 3 vol. in-8°; *Grammaire arabe*, 1810, 1831, 2 vol. in-8°. Parmi ses traductions ou ses éditions d'ouvrages en langues orientales, nous citerons : *Extrait de la grande Histoire des animaux* d'Eldemiri (1787, in-8°); *Traité des monnaies musulmanes*, traduite de l'arabe de Makrisi, 1797, in-8°; *La Colombe messagère*, traduit de l'arabe de Sabbagh, 1805, in-8°; *Relations de l'Égypte*, par Abd-Allatif, 1810, in-4°; *Calila et Dimna*, ou *Fables de Bidpaï*, en arabe, 1816, in-4°; *Nouveau Testament*, en arabe et en syriaque, 1828, 2 vol. in-4°; *Pend Nameh*, de Ferid-Eddin-Attar, en persan et en français, 1819, in-8°; *Les Séances*, de Hariri, en arabe, 1822, in-fol. et 1847, in-4°; *Alfiya* ou *Quintessence de la grammaire arabe*, d'Ebn Malec; 1833, in-8°.

SADE, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Saumane, du Poil, d'Aiguières, de Mozan, de Romanil, de La Goy, de Goult, de Braies, de Beauchamps et de Vauredonne. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

SADE (Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de), diplomate, né à Avignon, en 1701, mort le 24 janvier 1767, à Montreuil (Seine-et-Oise). = Son fils, Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE, né à Paris, le 2 juin 1740, mort à l'hospice de Charenton, le 2 déc. 1814. Il était lieutenant général de Bresse et du Bugey quand, pour une affreuse orgie, il fut enfermé quelque temps au château de Pierre-Encise. De nouvelles scènes de débauche à Marseille (1772) le firent condamner à mort par contumace, lui et son valet, son complice. Il s'enfuit à Chambéry, y fut arrêté, rentra en France, et après plusieurs alternatives d'évasion et d'emprisonnement à Vincennes, à la Bastille et à l'hospice de Charenton, il se trouvait dans ce dernier établissement au moment où un décret du 17 mars 1790 rendit la liberté à tous les détenus par lettres de cachet. Arrêté comme suspect (1793), il fut relâché (oct. 1794). Le 5 mars 1801, Bonaparte le fit enfermer comme fou incurable et dangereux à Charenton où il termina sa vie. Des romans obscènes qu'il a publiés, le plus connu est celui de *Justine*, 1791, 2 vol. in-8°. Il a composé aussi quelques pièces de théâtre. Il avait épousé, en 1766, Mlle de Montreuil qui se sépara de lui judiciairement en 1790, et dont il a eu un fils qui fut député de l'opposition sous Louis-Philippe. = L'abbé JACQUES-FRANÇOIS-PAUL-ALDONCE, frère du comte de Sade, littérateur, né à Avignon, en 1705, mort à la Vignerme (Vaucluse), le 31 déc. 1778. — *Mémoires pour la vie de Fr. Pétrarque*, 1764-1767, 3 vol. in-4°, rare. = Voy. Laure de Noves.

SADEEL (mot hébreu signifiant *champ de Dieu*), pseudonyme d'Ant. la Roche de Chandieu.

SADEUR, pseudonyme de G. de Foigny.

SADIRAC (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

SAENS ou **SANSE** (S.), *Sidonius*, abbé au pays de Caux, vers 676, mort le 14 nov. 689.

SAFALIN, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Vachères, de Laincel et d'Aubenas. (Voy. Robert, *État de la Provence*.)

SAFFI, port de mer du Maroc. Deux traités de paix avec le Maroc furent signés dans sa rade, le 24 sept. 1631 et le 18 juillet 1635. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

SAFFRE (Seigneurs de), de la maison de Cleron.

SAGARD-THÉODAT (Gabriel), récollet, missionnaire du XVII° siècle. — *Le grand voyage du pays des Hurons*, 1632, in-12, réimprimé sous le titre de *Hist. du Canada*, 1636, in-12, très-rare.

SAGE (Balthasar-Georges), minéralogiste et chimiste, membre de l'Académie des sciences, né le 7 mai 1740, à Paris, où il est mort le 9 sept. 1824. Il combattit les doctrines de Lavoisier.

SAGE. Voy. LESAGE.

SAGE (Le), pseudonyme d'Emm. de Las-Cases.

SAGE DE L'HYDROPHONIE (Le), pseudonyme de l'abbé Destrès.

SAGE DE SAMINE (Le), pseudonyme de Baron.

SAGERET (Augustin), agronome, né le 27 juil. 1763, mort en 1852.

SAGES-FEMMES. Les sages-femmes, à Paris, formaient un corps de communauté, et par un édit de sept. 1664 furent admises dans la confrérie des maîtres chirurgiens. Pour être reçue maîtresse sage-femme, il fallait être de bonnes vie et mœurs, catholique, fille de maîtresse ou avoir fait trois ans d'apprentissage chez une maîtresse ou trois mois à l'Hôtel-Dieu, et en outre avoir subi un examen à Saint-Côme.

SAGIBARONS. C'étaient, chez les Francs, des magistrats qui donnaient leur avis dans le *mallum* et dont le nombre ne dépassait pas trois, d'après la loi salique. Leur rôle avait de l'analogie avec celui des préteurs à Rome; comme eux, ils ne rendaient pas la sentence sur le fait, et exposaient seulement le point de droit. Mais il y avait entre eux cette différence, que la décision des Sagibarons ne paraît pas avoir été jamais obligatoire. Les juges, ignorant dans la plupart des cas le sens et les termes mêmes de la loi, avaient toujours ainsi sous la main un conseil auprès duquel ils pouvaient se renseigner, sans être tenus de s'arrêter à son avis comme à un arrêt. Quant à l'étymologie du mot, on la rapporte à *baro*, homme par excellence, et à *sach*, procès, ou *saga*, rapport. Il répond à peu près au latin *jurisconsultus*, et au français du XIII° siècle, *sagehomme*, *prud'homme*.

D'après la loi des Saliens, le wehrgeld du Sagibaron montait à 600 sous; le même que celui du comte et du membre de la truste royale.

SAGII. Voy. SAII.

SAGIUM, Séez.

SAGNIÈRES, terre et seigneurie du Dauphiné (Hautes Alpes) erigée en marquisat en mai 1664.

SAGON (François de), rimeur, né à Rouen, vivait dans la première moitié du XVI° siècle.

SAGONA, la Saône.

SAGONNE, terre et seigneurie du Berry (Cher) érigée en comté, d'abord en faveur de J. Babou de la Bourdaisièse en 1576, puis, en faveur de J. Hardouin Mansart, en juillet 1699.

SAGONNE (Seigneurs de), de la famille de L'Aubépine-Châteauneuf.

SAGONTE, forteresse de la province de Valence (Espagne), bâtie sur l'emplacement de l'ancienne Sagonte. Assiégée par le maréchal Suchet à la fin de sept. 1811, elle se rendit le 26 octobre le lendemain d'une victoire complète remportée sous ses murs par Suchet sur le général Blacke.

SAHID (David), pseudonyme de G. Gaulmin.

SAHUGUET, famille d'où sont sortis les seigneurs du Vialard de Damarzit et d'Espagnac. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.) = J.-B.-Joseph SAHUGUET de DAMARZIT, baron d'ESPAGNAC, lieutenant général, né à Brives le 25 mars 1713, mort à Paris le 28 février 1783. Il a laissé plusieurs écrits sur l'art militaire. = Son fils l'abbé MARC-RENÉ, né à Brives en 1753, mort sur l'échafaud, à Paris, le 6 avril 1794. Il se livra, sous le ministère de Calonne, puis comme fournisseur des armées sous Dumouriez, à de scandaleuses spéculations, fut arrêté (1er avril 1793) et renvoyé devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna.

SAHURS. Voy. MARBEUF.

SAIGA, nom donné au denier d'argent sous les Mérovingiens.

SAIGNES (Seigneurs de), de la maison de Chabannes. = —, de la maison de Joyeuse. = —, de la maison de Sers.

SAIGNET ou **SAGNET**, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vaucluse et de Mazan.

SAIGNETS (Seigneurs de), de la maison de Vincens.

SAIGNON (Seigneurs de), de la maison de Bot.

SAÏGON, chef-lieu de notre colonie de Cochinchine. Les Annamites furent défaits par les Français, près de cette ville, le 1er janvier 1861. — Il y fut signé un traité de paix avec l'empereur Tu-Duc par la France et l'Espagne, le 5 juin 1862.

SAII ou **SAGII**, peuple de la Celtique, dont la capitale était *Saii* (Séez). Leur territoire fut compris dans la Lyonnaise (28 avant J. C.).

SAII, Séez.

SAILLANS (Seigneurs de), de la maison du Bourg. = —, de la maison d'Estaing.

SAILLANT (Seigneurs de), de la maison de Baglion (Lyonnais).

SAILLANT (Seigneurs du), de la maison de Lasteyrie.

SAILLENAI (Seigneurs de), de la maison de Vienne.

SAILLY (Seigneurs de), de la maison de Briois. = —, de la maison de Joinville. = —, de la maison de Le Vayer. = —, de la maison de Perrault.

SAINCTES (Claude DE), prélat, théologien, né en 1525, dans le Perche, mort en 1591, au château de Crève-Cœur (Calvados). Évêque d'Évreux (1575), il embrassa avec ardeur la cause de la Ligue, et ses prédications, où il prêchait le régicide, le firent arrêter (1591) et condamner à mort. Sa peine fut commuée, et il mourut en prison.

SAINJORE (De), pseudonyme de Richard Simon.

SAINS (Seigneurs de), de la maison d'Ailly.

SAINS-LEZ-MARQUION (Seigneurs de), de la maison de Deleval (Cambrésis).

SAINT-ACHEUL. Voy. ACHEUL.

SAINT-AFFRIQUE, petite ville du Rouergue (Aveyron) qui, au pouvoir des calvinistes, joua un rôle important au XVIe siècle. Assiégée inutilement par Condé en 1628, elle se rendit, en 1629, à Louis XIII, qui en fit raser les fortifications.

SAINT-AGRAN (Le sieur de), pseudonyme de Jacques de Chevanes.

SAINT-AGRÈVE, ville du Vivarais (Ardèche), brûlée par les catholiques en 1580.

SAINT-AIGNAN ou **SAINT-CHIGNAN**, *Anianus*, abbaye de bénédictins, dans le Bas-Languedoc (Hérault), diocèse de Saint-Pons.

SAINT-AIGNAN, seigneurie et ville du Berry (Loir-et-Cher), érigée en comté en avril 1538, en faveur de Claude de Beauvillier, et en duché-pairie en déc. 1663 en faveur de François de Beauvillier (voy. BEAUVILLIER). Elle appartint successivement aux maisons de Donzy, de Châtillon, de Bourbon, de Chalon, de Husson, et enfin (1496) passa à la maison de Beauvillier par le mariage de Louise de Husson, dame de Saint-Aignan, avec Meri de Beauvillier, baron de la Ferté-Hubert.

SAINT-AIGNAN (Seigneurs de), de la maison de Montberon.

SAINT-AIRY. Voy. AGRY.

SAINT-ALBANS ou **SAINT-ALBANT** (Seigneurs de), de la maison provençale des Balbs. = —, de la maison provençale du Puget.

SAINT-ALBIN (Alexandre-Charles-Omer ROUSSELIN, comte de CORBEAU DE), homme politique, journaliste, né en 1773, mort le 15 juin 1847. Ami de Danton, il fut commissaire de la Convention à Troyes. Il a été le principal fondateur du *Constitutionnel*.

SAINT-ALLAIS (Nicolas VITON, dit DE), généalogiste, né le 6 avril 1773, à Langres, mort en février 1842, à Paris. — *Nobiliaire universel de France*, 1814-41, 21 vol. in-8°; *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, 1816, 3 vol. in-8°. Il a aussi donné une nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates*, 1818-1820, 6 vol. in-4° et 23 vol. in-8°.

SAINT-ALLIRE, *S. Illidius*, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

SAINT-ALVÈRE (Seigneurs de), de la maison de Lostanges.

SAINT-AMAND, *S. Amandus in Pabulâ*, ville de la Flandre wallonne (Nord). Elle fut prise en 1340 par le comte de Hainaut, en 1477 par les Bourguignons, en 1521 par les Impériaux et en 1667 par Louis XIV. — Voy. AMAND.

SAINT-AMAND, ville du Bourbonnais (Cher). Elle fut prise en 1437 par un chef d'aventuriers, Rodrigue de Villandrado, et par Louis XI en 1465.

SAINT-AMAND (Seigneurs de), de la maison d'Alleman. = —, de la maison de Culant. = —, de la maison de Rochechouart. = —, de la maison de Saint-Exupéry.

SAINT-AMAND (Jean de), médecin de la Faculté de Paris, chanoine de Tournai, vivait au XIIIe siècle.

SAINT-AMAND. Voy. AMAND.

SAINT-AMANS (Jean-Florimond BOUDON DE), naturaliste, né le 24 juin 1748, à Agen, où il est mort, le 28 oct. 1831.

SAINT-AMANT (Marc-Antoine GERARD, sieur DE), poëte, membre de l'Académie française, né à Rouen en 1594, mort à Paris le 29 déc. 1661. La meilleure et la plus complète édition de ses œuvres a été donnée par M. Livet dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1855, 2 vol. in-16. On y remarque, entre autres : *Moïse sauvé*, poëme ridiculisé par Boileau; *Rome ridicule*, poëme burlesque; *Le Poëte crotté*, etc.

SAINT-AMANT (Le sieur de), pseudonyme d'Ant. Teissier.

SAINT-AMANT. Voy. AMAND.

SAINT-AMBROISE, abbaye de bénédictins, dans le Bas-Berry (Indre), diocèse de Bourges.

SAINT-AMBROISE. Voy. AMBROISE.

SAINT-AMOUR (Comtes de), de la maison de La Baume-sur-Cerdon (Bugey).

SAINT-AMOUR (Guillaume de), célèbre philosophe et théologien, né vers le commencement

du XIIIe siècle, à Saint-Amour (Jura), mort le 13 sept. 1272. Il était chanoine de l'église de Beauvais et professa longtemps la philosophie à l'école du parvis de N.-D. de Paris. Il eut de violents démêlés avec les dominicains, contre lesquels il écrivit (1256) un livre *De periculis novissimorum temporum* qui eut un immense retentissement, et qui, la même année, fut condamné par Alexandre IV. Ce livre fut, avec d'autres œuvres de Saint-Amour, publié à Constance, 1632, in-4°, édition qui, l'année suivante, fut supprimée en France par arrêt du Conseil.

SAINT-AMOUR (Louis GORIN de), théologien janséniste, né à Paris le 27 oct. 1619, mort à Saint-Denis, le 15 nov. 1687.

SAINT-ANDIOL, terre et seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat (juin 1656), en faveur de Louise de Grille de Robiac, veuve de Nic. de Varadier.

SAINT-ANDIOL (Seigneurs de), de la maison d'Aube (Provence). = —, de la maison des Bernards (Comté-Venaissin). = —, de la maison Cadouane-Gabriac (Languedoc). = —, de la maison de Marcel.

SAINT-ANDOCHE. Voy. ANDOCHE.

SAINT-ANDOUX (Seigneurs de), de la maison de Jaucourt.

SAINT-ANDRÉ (Campagne de), pays de Normandie ayant pour capitale Breteuil-la-Guérande (Eure), et pour localités principales Verneuil, Nonancourt, Ivry, Saint-André (Eure), L'Aigle (Orne).

SAINT-ANDRÉ, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Montbrun.

SAINT-ANDRÉ (Seigneurs de), de la maison d'Albon. = —, de la maison d'Apchon (Auvergne). = —, de la maison de Cassagnet (Armagnac). = —, de la famille de Garnier (Provence). = —, de la famille de Laugier (Provence). = —, de la maison de Marnais (Franche-Comté). = —, de la maison de Pontevez (Provence). = —, de la famille du Puget (Provence). = —, de la maison du Puy (Dauphiné). = —, de la maison de Raoux ou Raousset (Provence). = —, de la maison de Sassenage (Dauphiné). = —, de la maison de Vins.

SAINT-ANDRÉ (Jacques d'ALBON DE), maréchal de France, né vers 1505, tué le 19 déc. 1562 à la bataille de Dreux. Favori de Henri II, il fut nommé successivement membre du Conseil, maréchal de France, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur du Lyonnais et ambassadeur en Angleterre. Pris à la bataille de Saint-Quentin (1557), et relâché (1558), il contribua à la honteuse paix de Câteau-Cambrésis. Après la mort de François II, il forma avec le connétable de Montmorency et le duc de Guise contre les protestants et la reine-mère une alliance connue sous le nom de *Triumvirat*, et que rompit sa mort à la bataille de Dreux, où tombé au pouvoir des protestants, il fut assassiné par un catholique.

SAINT-ANDRÉ (Le sieur de), pseudonyme d'Ant. Verjus.

SAINT-ANDRÉ. Voy. ANDRÉ, BON, PIERRE et RENARD.

SAINT-ANDRÉ DE-ROZAN (Seigneurs de), de la maison de Prunier (Dauphiné).

SAINT-ANDRIEU (Seigneurs de), de la maison de Sainte Marie.

SAINT-ANGE (Seigneurs de), de la famille de Lefèvre Caumartin.

SAINT-ANGE (Ange-François FARIAU de), poëte, membre de l'Institut, né à Blois le 13 oct. 1747, mort à Paris le 8 déc. 1810.— Traduction en vers d'Ovide.

SAINT-ANGEAU (Seigneurs de), de la maison de Chabannes.

SAINT-ANGEL (Seigneurs de), de la maison de Fontanges.

SAINT-ANGOULIN (Seigneurs de), de la maison de Chauvigny.

SAINT-ANTOINE. Voy. ANTOINE.

SAINT-ANTOINE (Bataille du faubourg). C'est le nom que l'on donne à un sanglant combat livré par Turenne commandant l'armée royale à l'armée des Frondeurs sous les ordres de Condé, le 2 juillet 1652. Celle-ci n'échappa à une destruction complète que grâce au canon que Mlle de Montpensier fit tirer de la Bastille sur les troupes du roi, tandis que les portes de Paris s'ouvraient aux vaincus.

SAINT-ANTOINE. Voy. ANTOINE.

SAINT-ANTONIN, petite ville du Rouergue, prise par les calvinistes pendant les guerres de religion, puis en 1622 par Louis XIII qui fit raser ses fortifications.

SAINT-ANTONIN (Seigneurs de), de la famille provençale de Durand.

SAINT-ANTONIN. Voy. ANTONIN.

SAINT-AOUST ou **AOUT**, *S. Aigulfus*, comté du Berry (Indre), qui fut possédé par la maison de Fradet et par les marquis de Nonant.

SAINTARAILLES ou **SAINTRAILLES** (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

SAINT-ARNAUD. Voy. LEROY.

SAINT-ARNOULD. Voy. ARNOULD.

SAINT-ASTIER. Voy. ASTIER.

SAINT-AUBAN (Seigneurs de), de la maison d'Agoult. = —, de la maison de Flotte. = —, de la maison de Joyeuse. = —, de la maison de Pape.

SAINT-AUBIN, abbaye de bernardines, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen. = —, abbaye de chanoines réguliers à Cambrai.— Voy. AUBIN.

SAINT-AUBIN (Seigneurs de), de la maison de Harlay. = —, de la maison de Grivel. = —, de la maison de Montesquiou. = —, de la maison de Neufchastel. = —, de la maison de Roquelaure. = —, de la maison d'Yver.

SAINT-AUBIN (Jean de), jésuite, érudit, né en 1587, dans le Bourbonnais, mort le 18 oct. 1660, à Lyon. — *Hist. de la ville de Lyon*, 1666, in-fol.

SAINT-AUBIN (Charles de), dessinateur du roi, né en 1721. = GABRIEL-JACQUES, frère du précédent, peintre et graveur, né à Paris en 1724, mort en 1783. = AUGUSTIN, frère du précédent, graveur, dessinateur, membre de l'Académie (1771), né à Paris le 3 janvier 1736, mort le 10 nov. 1807. Il a gravé plus de 300 portraits.

SAINT-AUBIN (Augustin-Alexandre d'HERBEZ, dit), acteur, né à Paris en 1754, mort le 1er déc. 1818. = Sa femme Jeanne-Charlotte SCHRŒDER, actrice, née à Paris le 9 déc. 1764, morte le 15 déc. 1850.

SAINT-AUBIN, pseudonyme de Lemaistre de Saci. = —, pseudonyme de Honoré de Balzac. = — (L. de), pseudonyme de l'abbé Leroy.

SAINT-AUBIN. Voy. MAGUE.

SAINT-AUBIN DU CORMIER, petite ville de Bretagne (Ille-et-Vilaine). Le 4 juillet 1231, il y fut signé entre la régente Blanche de Castille, d'une part, le roi d'Angleterre Henri III et le duc de Bretagne de l'autre, une trêve de trois ans qui mit fin aux troubles de la minorité de saint Louis. La ville fut prise en 1487 par la Trémoille qui l'année suivante le 28 juillet remporta une victoire complète sur l'armée du duc de Bretagne François II, composée de Bretons, d'Anglais, d'Allemands et de Gascons et où se trouvaient les princes et seigneurs mécontents de la cour de France, entre autres, le duc d'Orléans (Louis XII) et le prince d'Orange qui furent faits prisonniers

SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE, terre et seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en marquisat (avril 1718) en faveur de Gilbert-Charles Legendre. — Voy. LEGENDRE.

SAINT-AUGUSTIN (Seigneurs de), de la maison de La Souche.

SAINT-AUGUSTIN. Voy. AUGUSTIN.

SAINT-AULAYE (Seigneurs de), de la maison de Chabot.

SAINT-AUQUILE (Seigneurs de), de la famille provençale de Margalet.

SAINT-AUSONY, ou **AUSONE**. Voy. AUSONE.

SAINT-AUVENT, ou **SAINT-OUEN** (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart.

SAINT-AVENTIN, abbaye de bénédictins, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes.

SAINT AVIT. Voy. AVIT.

SAINT-BALMONT (Alberte-Barbe D'ERNECOURT, comtesse de), femme poëte, née dans le Barrois, vers 1609. Mariée à J. J. de Haraucourt, comte de Saint-Balmont, mort en 1644, elle passa la plus grande partie de sa vie habillée en homme et se signala par sa vaillance à la guerre et dans des querelles privées. — Les *Jumeaux martyrs*, tragédie, 1650, in-4°.

SAINT-BARTHÉLEMY (Massacre de la). On désigne ainsi l'effroyable massacre de protestants par les catholiques qui commença à Paris dans la nuit du 24 août 1572 (le 24 août est la fête de S. Barthélemy) et s'y prolongea pendant trois jours entiers. Coligny et les principaux chefs calvinistes, attirés à la cour par le mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, y périrent ainsi qu'un certain nombre de catholiques qui furent victimes de vengeances particulières. De Paris le massacre s'étendit aux provinces, et ce fut seulement grâce à la loyauté et à l'énergie de quelques gouverneurs qu'il n'eut pas lieu dans toutes les villes où se trouvaient des huguenots. De Thou évalue à 30000 le nombre des tués dans la France entière; ce chiffre est porté à 70000 par Sully. (Voyez de Thou, liv. LII, et pour la bibliographie la *Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 259 et suiv., et le *Catalogue des livres imprimés de la Biblioth. nat.* (Histoire de France), t. I, p. 281 et suiv.)

SAINT-BARTHÉLEMY, une des petites Antilles. Les Français y formèrent un établissement en 1643, mais les colons furent massacrés par les Caraïbes vers 1650. L'île, après avoir passé en plusieurs mains, revint aux Français qui en 1784, la cédèrent à la Suède.

SAINT-BARTHÉLEMY, abbaye de génovéfains, à Noyon.

SAINT-BARTHÉLEMY (Seigneurs de), de la maison de Le Hay.

SAINT-BASLE. Voy. BASLE.

SAINT-BEAULIZE (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

SAINT-BEAUSSANT, terre et seigneurie du Barrois (Meurthe), qui réunie à celles de Sicheprey et de Montsec fut érigée en baronnie (9 oct. 1723), en faveur de J. B. Thierry.

SAINT-BÉDAN (Seigneurs de), de la maison d'Urvoy (Bretagne).

SAINT-BELIN, famille de Bourgogne et de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Vaudremont. (Voy. *La Recherche de la noblesse de Champagne*.)

SAINT-BENIGNE, abbaye de bénédictins, à Dijon, diocèse de Langres, fondée au VIe siècle par saint Grégoire, évêque de Langres.

SAINT BENOÎT (Seigneurs de), de la famille provençale de Lombard.

SAINT-BENOÎT. Voy. BENOÎT.

SAINT-BENOÎT DE QUINCY, abbaye de bénédictins, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers.

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, célèbre abbaye de bénédictins, dans la ville de Fleury (Loiret), diocèse d'Orleans. — Elle fut en 1562 pillée par les calvinistes, et sa riche bibliothèque détruite ou dispersée. — En 845, Pépin roi d'Aquitaine y signa un traité avec Charles le Chauve qui lui céda l'Aquitaine, à l'exception du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois et en se réservant la souveraineté sur le reste. (Voy. Marchand: *Souvenirs hist. de l'abbaye de Saint-Benoît*, 1838, in-8°.)

SAINT BERNARD, abbaye de bénédictins, dans le Dauphiné près Valence (Drôme), diocèse de Valence. =— LEZ-BAYONNE. — Voy. BERNARD (S.).

SAINT BERTIN, ancienne et célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Cluny, à Saint-Omer, fondée vers 608.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, ville du Bas-Armagnac (Haute-Garonne), siége de l'évêché de Comminges. Elle fut brûlée vers 585 par l'armée de Gontran roi d'Orléans, et au XVIe siècle, prise par les calvinistes en 1586, 1589 et 1594. — Voy. COMMINGES.

SAINT-BLAISE (Seigneurs de), de la maison de Pontevez.

SAINT-BLANCARD (Seigneurs de), de la maison de Gontaut. =—, de la maison d'Ornesan.

SAINT-BLIMONT, terre et seigneurie du Ponthieu (Somme), qui a donné son nom à une ancienne maison et a été érigée en marquisat par lettres d'avril 1682 en faveur d'André de Saint-Blimont baron d'Ordre. De cette maison sont sortis les seigneurs de Seigneville. Elle avait pour armes : *d'or, au sautoir dentelé de sable*. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

SAINT-BONNET (Seigneurs de), de la maison d'Arnaud. =—, de la famille de Camus. =—, de la maison de Carbonnières. =—, de la maison du Caylar; à cette branche appartenait le maréchal de Toiras (Voy. TOIRAS). =—, de la maison de Damas. =—, de la maison des Cars.

SAINT-BRICE, seigneurie de Bretagne (Ille-et-Vilaine), érigée en baronnie (1498), puis (8 juillet 1645) en marquisat en faveur de Jacques de Volvire.

SAINT-BRICE (Seigneurs de), de la maison de Guérin (Bretagne).

SAINT-BRIÇON (Seigneurs de), de la maison de Sancerre.

SAINT-BRIEUC, *S. Briocus*, ville de Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du département des Côtes-du-Nord. Elle doit son origine et son nom à un monastère fondé à la fin du Ve siècle, en l'honneur de saint Étienne, par saint Brieuc, moine anglo-saxon, et qui fut érigé en évêché, comme suffragant de Dol, vers le milieu du IXe siècle, par le duc Noménoé. En 1209, cet évêché, dont les titulaires ne sont connus qu'à partir du XIe siècle, fut attribué à la province de Tours. Il lui fut restitué en 1802, après avoir été à l'époque de la Révolution donné à la métropole de Rennes, à laquelle il appartient depuis qu'elle a été reconstituée. — La ville fut au Xe siècle dévastée par les Normands. Les chouans la surprirent en oct. 1799 et en furent chassés peu de temps après.

ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC. — Adam, 1032. — Hamon, vers 1077-1088. — Guillaume Ier, 1092. — Robert, vers 1100. — Jean Ier, 1109 et 1138. — Rolland, vers 1140-5 oct. 1147. — Jossius ou Joscionus, 1150-1157. — Judicael, vers 1155-1161. — Olivier Ier du Tillay, 1162. — Geoffroy Ier, 1164 et 1169. — Josselin, vers 1199-1206. — Guillaume II, 1206. — Pierre Ier, 1208-24 août 1212. — Sylvestre, 1213-1220. — Saint Guillau-

me III Pinchon, 1220-29 juillet 1234. — Philippe, 1234-vers 1249. — André Ier, vers 1250-vers 1256. — Raoul Ier, vers 1257-1259.— Simon, vers 1260-1271.— Pierre II de Vannes, 1271.— Guillaume IV Guégen. — Geoffroi II, 1301 et 1308. — Alain Ier de Lamballe, 1316. — Jean II d'Avaugour, 1320-1328. — Matthieu, 1328. — Raoul II de la Flèche, 1329-1335. — Gui de Montfort, 1355-vers 1357. — Hugues de Monstrelet, 1358-1371. — Geoffroi III de Rohan, 1371-1374. — Laurent de la Faye, 1375-1379. — Guillaume V, 1379-1385. — Guillaume VI Anger, 1385-vers 1404. — Étienne Ier Cœuvret, 1404-vers 1405 ou 1406. — Jean III de Malestroit, 1406-24 août 1419. — Alain II de la Rue, 18 sept. 1419-4 juin 1424. — Guillaume VII Brillet, 24 juin 1424-26 sept. 1427. — Guillaume VIII Eder, 15 mars 1428-déc. 1430. — Hervé Huguet, 29 janv. 1431-mars 1436. — Olivier II du Tillay, 4 juill. 1436-1438 ou 1439. — Jean IV l'Espervier, 27 fév. 1439-15 juill. 1450. — Jean V Prégent, 29 avril 1450-1472.—Pierre III de Laval, 28 fév. 1472-1477. — Christophe de Penmarch, 14 janv. 1477-20 déc. 1505. — Olivier III du Châtel, 9 mars 1506-16 mai 1525. — Jean VI de Rieux, 6 sept. 1525-1544. — François Ier de Mauny, 20 sept. 1544-1553. — Jean VII du Tillay, 13 sept. 1553-1564. — Nicolas Langelier, 5 août 1564-24 sept. 1595. — Melchior de Marconnay, 1601-7 mars 1618. — André II le Porc de la Porte, juin 1618-22 juin 1631. — Étienne II de Villazel, sept. 1631-1er juin 1641. — Denis de la Barde, juin 1641-22 mai 1675. — Hardouin Fortin de la Hoguette, sept. 1675-janv. 1680. — Louis-Marcel de Coëtlogon, sept. 1680-11 avr. 1705. — Louis de Frétat de Boissieux, 1705-31 oct. 1720. — Pierre-Guillaume de la Vieuville, 8 janv. 1721-4 sept. 1727. — Louis-François de Vivet de Montclus, 1727-13 sept. 1744. — Henri-Nicolas Thépault du Breignon, 7 mars 1745-26 janv. 1766. — François II Barreau de Girac, 31 août 1766-1769. — Jules-Bazile Féron de la Ferronnays, 24 déc. 1769-1774. — Hugues-François Regnault de Bellescize, 25 juin 1775-1790. — *Jean-Marie Jacob, évêque constitutionnel, 1er mai* 1791-1793. — Jean-Baptiste-Marie Caffarelli, 1er mai 1802-11 janv. 1815. — Matthias Legroing de la Romagère, 17 oct. 1819-1841. — Jacques-Jean-Pierre Le Mée, 28 mars 1841-1858. — Guillaume-Élysée Martial, 3 août 1858-1861. — David, 14 janv. 1862.

Bibliographie. L'abbé Ruffelet, *Annales briochines*, 1771, in-18; *Gallia Christiana*, t. XIV.

SAINT-BRIS ou **SAINT-BRIX**, terre et seigneurie érigée en marquisat (février 1644) en faveur de N. de Lambert.

SAINT-BRIS (Seigneurs de), de la maison de Mello.

SAINT-BRISSON (Seigneurs de), de la famille Séguier.

SAINT-CALAIS, *Anisola, S. Carilefus*, ville du Vendômois (Sarthe), diocèse du Mans. Elle possédait une abbaye de bénédictins de la congrégation de St-Maur.

SAINT-CANNAT, ville de Provence (Bouches-du-Rhône), qui fut possédée par l'évêque de Marseille jusqu'en 1473, où elle fut échangée contre Aubagne avec le roi René.

SAINT-CANNAT (Seigneurs de), de la maison de Forbin.

SAINT-CAPRAIS (Seigneurs de), de la famille de Le Roy (Berry).

SAINT-CAST (Côtes-du-Nord). Les Anglais qui avaient opéré une descente dans les environs de Saint-Brieuc, furent atteints près de Saint-Cast le 11 septembre 1758 par le duc d'Aiguillon, qui les força de se rembarquer avec une perte de 3000 hommes tués et de 700 prisonniers.

SAINT-CELERIN, village du Maine (Sarthe) où les Anglais furent battus en septembre 1451.

SAINT-CELERIN (Seigneurs de), de la maison de Giroye.

SAINT-CÉSAIRE, abbaye de bénédictines, dans un faubourg d'Arles, en Provence (Bouches-du-Rhône), fondée vers la fin du ve siècle.

SAINT-CÉSAIRE ou **CÉZAIRE** (Seigneurs de), de la famille de Clavière (Provence). = de la famille de Grasse.

SAINT-CEZARI (Seigneurs de), de la maison de Robert-Doria (Provence). =—, de la maison de Villeneuve (Provence).

SAINT-CHAFFRE, *Calminiacum, S. Theofredus*, abbaye de bénédictins, dans le Velay, diocèse du Puy, fondée au vie siècle.

SAINT-CHAFFRE. Voy. Monestier.

SAINT-CHAMANS ou **SAINT-CHAMANT**, maison du Limousin, d'où sont sortis les seigneurs du Pescher et de Mésières.

SAINT-CHAMANS (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

SAINT-CHAMAS ou mieux **SAINT-AMANT**, famille de Provence. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

SAINT-CHAMASSY (Seigneurs de), de la maison de Carbonnières (Périgord).

SAINT-CHAMOND (Seigneurs de), de la maison de Mitte de Chevrières (Dauphiné). =—, de la maison de la Vieuville. = Claire-Marie Mazarelli, marquise de Saint-Chamond, femme auteur, née à Paris en 1731, morte dans les dernières années du xviiie siècle.

SAINT-CHAPTES ou **CHATTES**, localité sur les bords du Gard (Gard), où le chef camisard Cavalier fit essuyer aux troupes royales une défaite complète le 15 mai 1704.

SAINT-CHARTIER, châtellenie du Berry (Indre), qui appartint successivement aux maisons de Déols, de Chauvigny et de Saint-Marc.

SAINT-CHARTIER (Seigneurs de), de la maison de Chauvigny (Berry). =— de la maison de Senlis.

SAINT-CHEF, *S. Theuderus*, abbaye de bénédictins dans le Dauphiné (Isère), diocèse de Vienne, sécularisée sous François Ier et convertie en un chapitre noble de 28 chanoines. Pour y être reçu, il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse.

SAINT-CHÉRON (Seigneurs de), de la maison de Chaumont.

SAINT CHÉRON-DU-CHEMIN, *S. Caraunus*, abbaye d'augustins, dans un faubourg de Chartres (Eure-et-Loir).

SAINT-CHIGNAN ou **CHINIAN**. Voy. Saint-Aignan.

SAINT-CHRISTOPHE, l'une des petites Antilles. Les Anglais y avaient déjà un établissement, quand les Français y arrivèrent à leur tour en 1627, sous d'Enambuc, et partagèrent l'île avec les premiers occupants. En novembre 1629, ils en furent chassés par les Espagnols, mais ne tardèrent pas à y revenir. La compagnie française qui s'était formée pour l'exploitation du commerce avec les îles d'Amérique fit de mauvaises affaires et vendit (1651) la partie française de Saint-Christophe à l'ordre de Malte de qui elle fut rachetée (1665) par la compagnie des Indes-Occidentales. Les Anglais, qui en avaient été chassés, l'attaquèrent inutilement en 1667, et en 1671 rentrèrent dans leurs possessions primitives. Ils en furent encore chassés en mai 1689, mais nous en chassèrent à leur tour (décembre 1690), et, à la paix de Ryswick, nous restituèrent notre territoire. Ils nous attaquèrent de nouveau en juillet 1702 et s'emparèrent de tous nos établissements.

Ravagée par Chavagnac en 1706, l'île fut définitivement cédée aux Anglais par le traité d'Utrecht. Bouillé s'en empara le 12 février 1782, mais on la restitua à la paix (1783). (Voy. Adr. Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, 1847-48, 5 vol. in-8°.)

SAINT-CHRISTOPHE, baronnie de Touraine (Indre-et-Loire), qui appartint successivement aux maisons d'Alais, de Montfort, de Parthenay, du Bueil, de La Vallière et de Conti.

SAINT-CHRISTOPHE (Seigneurs de), de la famille d'Alès de Corbet. =—, de la famille de Bethouillac. =—, de la famille de Feydeau. =—, de la famille de Tenay. =—, de la famille de Thibout.

SAINT-CIERGUES (Seigneurs de), de la maison d'Estampes-Valençay.

SAINT-CIRQ (Seigneurs de), de la maison de Cardaillac.

SAINT-CLAIR (Seigneurs de), de la maison de Creully (Normandie). =—, de la maison de Turgot.

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE, bourg du Vexin (Seine-et-Oise), où en 911 fut conclu un traité entre Charles le Simple et le chef normand Rollon. Par ce traité celui-ci s'engagea à embrasser le christianisme avec ses soldats, et le roi lui abandonna le territoire qui de leur nom fut depuis appelé Normandie.

SAINT-CLAUDE, petite ville de la Franche-Comté (Jura). Elle doit son nom à une célèbre abbaye de bénédictins qui y fut fondée au v[e] siècle, et qui s'appela Saint-Oyen jusqu'au XII[e]. Elle devint plus tard une sorte de chapitre où, pour entrer, il fallait faire preuve de quatre degrés de noblesse. Elle rapportait 30 000 livres de rente et relevait immédiatement du saint-siége. L'abbé, seigneur temporel de la ville et des terres qui en dépendaient, avait le droit d'anoblir ses vassaux et de leur accorder des lettres de légitimation, de grâce et de rémission. L'abbaye fut érigée en évêché suffragant de Lyon, par une bulle de Benoît XIV, en date du 22 janv. 1742. Cet évêché, mis dans la province de Besançon en 1790, puis supprimé en 1802, fut rétabli en 1822 et rendu à sa première métropole. L'évêque, qui portait le titre de comte, avait hérité de tous les droits seigneuriaux de l'abbé, et lui et son chapitre persistèrent jusqu'à la Révolution à maintenir le servage et la main-morte dans leurs domaines, ce qui donna lieu à un procès où Voltaire soutint vivement la cause des habitants.

ÉVÊQUES DE SAINT-CLAUDE. — Joseph de Madet de Fargues, 5 août 1741-1785. — Jean-Baptiste de Chabot, 2 août 1785-1790. — *François-Xavier Moïse, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793. — Antoine-Jacques de Chamon, 13 janv. 1823-1851. — Jean-Pierre Mabile, 30 juin 1851-23 janv. 1858. — Jean-Charles-Fillion, 30 janv. 1858-11 janv. 1862. — Louis-Anne Nogret, 14 janv. 1862. (Voy. Christin, *Dissertation sur l'abbaye de Saint-Claude*, 1772, in-8°.)

SAINT-CLÉMENT (Seigneurs de), de la maison de Fauris. — Voy. CLÉMENT.

SAINT-CLER (Seigneurs de), de la maison de Chaumont (Vexin). — Voy. SAINT-CLAIR.

SAINT-CLOST ou **SAINT-CLOUD** (Pierre de). Voy. PIERRE DE SAINT-CLOUD.

SAINT-CLOUD, *Novigentum*, *S. Clodoaldus*, ville de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise). Elle doit son nom à Clodoald, fils de Clodomir et petit-fils de Clovis. (Voy. CLOUD.) Elle fut en 1410 prise par le duc d'Orléans, auquel le duc de Bourgogne l'enleva en 1411. Henri III y fut assassiné en 1589. C'est là qu'eut lieu le coup d'État du 18 brumaire. (Voy. BRUMAIRE.) Le 3 juillet 1815, Davout y conclut une convention avec Blücher et Wellington, et Charles X y signa les ordonnances de juillet. — La terre de Saint-Cloud fut érigée en duché-pairie en 1674, en faveur de François de Harlay, archevêque de Paris, et de ses successeurs au siége archiépiscopal. Le château acquis par Louis XIV, du cardinal de Gondi, en oct. 1658, fut donné par lui à son frère le duc d'Orléans, dans la famille duquel il est resté jusqu'en 1783, où il fut acheté par Marie-Antoinette.

SAINT-CÔME (Seigneurs de), de la famille de Curières. =—, de la famille de Clavière. =—, de la famille de Languet. =—, de la maison de Marguerie.

SAINT-CONTEST (Dominique-Claude BARBERIE DE), magistrat et diplomate, né en 1668, mort le 22 juin 1730. Il fut conseiller d'État et l'un des plénipotentiaires au congrès de Bade (1714) et à celui de Cambrai (1721). = Son fils, François-Dominique BARBERIE, marquis DE SAINT-CONTEST, homme d'État, né le 26 janvier 1701, mort le 24 juillet 1754. Ambassadeur en Hollande (1750), il fut nommé le 11 sept. 1751 au ministère des affaires étrangères, où il resta jusqu'à sa mort.

SAINT-CORENTIN, abbaye de bénédictins, près de Mantes (Seine-et-Oise), dioc. de Chartres.

SAINT-CORNEILLE, près Compiègne, abbaye de bénédictins (Oise), diocèse de Soissons, fondée par Charles le Chauve, en 876.

SAINT-CRÉPIN-LE-GRAND, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à Soissons. =— EN CHAYE, *S. Crispinus in Cavea*, abbaye de chanoines réguliers de la congrégation de France, à Soissons.

SAINT-CYBAR (Seigneurs de), de la maison de Pérusse des Cars.

SAINT-CYBARD, *S. Eparchius*, abbaye de bénédictins, située dans un des faubourgs d'Angoulême.

SAINT-CYPRIEN, abbaye de bénédictins, près Poitiers, fondée au IX[e] siècle. =—, abbaye de bénédictins, puis d'urbanistes, à Toulouse.

SAINT-CYR (Seigneurs de), de la maison de Gontaut. =—, de la maison de l'Ile-Adam. =—, de la maison du Monceau. =—, de la maison de Moreuil. =—, de la maison de Rochechouart. =—, de la famille Seguier.

SAINT-CYR ou SAINT-CYRAN-VAL-DE-GALLIE, village de la Beauce (Seine-et-Oise), diocèse de Chartres, qui doit son nom et son origine à une abbaye de bénédictines fondée au XII[e] siècle. — En 1686, Louis XIV y fonda, sous le titre de Saint-Louis et sous la règle de saint Augustin, une communauté de religieuses, où étaient élevées gratuitement 250 jeunes filles qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Mme de Maintenon en eut la direction. Ce fut par les demoiselles de Saint-Cyr que furent représentées, pour la première fois et devant la cour, les tragédies d'*Esther* 1689) et d'*Athalie* (1691). L'établissement, supprimé à la Révolution, devint d'abord le *Prytanée français*, puis sous Napoléon, une école spéciale militaire qui y est restée. (Voy. Th. Lavallée, *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, 1853, in-8°.)

SAINT-CYR. Voy. GOUVION.

SAINT-CYR-NUGUES (Baron de), général, pair de France, né à Romans (Drôme), le 18 oct. 1774, mort à Vichy, le 25 juillet 1842.

SAINT-CYRAN, terre et seigneurie érigée en châtellenie (fév. 1651), en faveur d'Hélie d'Aligé.

SAINT-CYRAN-EN-BRENNE, *S. Sigirannus in Brenna*, célèbre abbaye de bénédictins, dans le Berry (Indre), diocèse de Bourges. Elle eut pour abbé, au XVII[e] siècle, le célèbre Duvergier de Hauranne (voy. ce nom).

SAINT-CYRE (Seigneurs de), de la maison du Bouchet.

SAINT DAMARIN. Voy. DAMARIN.

SAINT-DAMIEN, ville d'Italie (Piémont), qui fut prise par les Français en 1617.

SAINT D'ANJOU, surnom donné à Cathelineau par ses soldats.

SAINT-DENIS, ville de l'Ile-de-France, aujourd'hui sous-préfecture du département de la Seine. Elle doit son nom et son origine à une célèbre abbaye de bénédictins, magnifiquement dotée par Dagobert Ier qui y fut enterré; et depuis lors elle devint le lieu de sépulture ordinaire des rois et des princes de la famille royale. L'église fut successivement agrandie, rebâtie ou restaurée par Pépin, Charlemagne, Suger, Louis IX et Philippe le Hardi. Les rois de France étaient les avoués de l'abbaye de Saint-Denis. (Voy. AVOUÉ et ORIFLAMME). — Pillée en 1410 par les Bourguignons, prise par les Armagnacs l'année suivante, puis par les Anglais qui l'évacuèrent en 1429 et la réoccupèrent bientôt après, la ville leur fut encore enlevée le 31 mai 1435, puis de nouveau perdue, et enfin reconquise définitivement en 1436. Les protestants s'en emparèrent en 1561 et en 1567, et ce fut dans la plaine qui l'entoure que le 10 novembre de cette année 1567, le connétable de Montmorency livra au prince de Condé une bataille sanglante où ses troupes furent victorieuses, mais où il fut mortellement blessé. Assiégé par Henri IV, et forcé de se rendre le 8 juillet 1590, Saint-Denis fut inutilement attaqué le 2 juillet suivant par le chevalier d'Aumale qui y fut tué. Pendant la Fronde, en 1652, il fut momentanément occupé par le prince de Condé. — Les sépultures renfermées dans l'église furent violées en 1793. En 1806, Napoléon établit un chapitre dans l'eglise de Saint-Denis. Il établit aussi dans la ville une maison d'éducation où sont élevées gratuitement, au nombre de 400, des filles de membres de la Légion d'honneur. On y reçoit aussi 100 pensionnaires, parentes de membres de l'ordre. — Il s'est tenu à Saint-Denis trois conciles: 1er février 832; 1er mars 834; mai 996.

BIBLIOGRAPHIE. Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1706, in-fol.; Abel Hugo, *Les Tombeaux de Saint-Denis*, 1824, in-18.

SAINT-DENIS, abbaye de chanoines réguliers d'augustins, de la congrégation de France, à Reims.

SAINT-DENIS près Mons (Belgique). La paix de Nimègue venait d'être signée le 10 août 1678, quand le 14 le maréchal de Luxembourg fut attaqué à l'improviste par le prince d'Orange que l'on accusa d'avoir eu auparavant connaissance du traité. Mais cette perfidie ne lui servit pas à grand'chose; car la bataille fut indécise.

SAINT-DENIS (Seigneurs de), de la maison de Marquetel (Normandie). Le célèbre Saint-Évremont appartenait à cette branche. =—, de la famille de Hurault.

SAINT-DENIS DE BOINEVILLE ou **BONDEVILLE**, abbaye de bernardines, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen.

SAINT-DENIS-DE-GASTINES (Seigneurs de), de la maison de Froulay (Maine).

SAINT-DENIS-SUR-HUIGNE (Seigneurs de), de la famille de L'Hermite.

SAINT-DENIS-SUR-SARTHON, maison de Normandie, d'ou sont sortis les seigneurs de Vervaines, de Piassé, de Vieuxpont, de La Touche, de Haut, de Garencières, du Bu, de Hertray, de Mores, de Chabains, de Lancisière, de Vogous et de La Brevière. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SAINT-DÉONIS (Seigneurs de), de la famille de Sarrazin (Limousin).

SAINT-DIDIER (Seigneurs de), de la maison d'Andrée (Comté-Venaissin). =—, de la maison d'Apchier. =—, de la famille de Paparin. =—, de la famille de Seguin. =—, de la maison de Sévigné. =—, de la maison de Thezan.

SAINT-DIDIER (Alexandre-Toussaint LIMOJON, chevalier de), écrivain, né vers 1630 à Avignon, mort en 1689. = Son neveu, IGNACE-FRANÇOIS, poëte, né en 1669 à Avignon, y mourut le 13 mai 1739.

SAINT-DIDIER (feu M. de), pseudonyme de Voltaire.

SAINT-DIDIER. Voy. PINA.

SAINT-DIÉ, petite ville de Lorraine (Vosges), qui doit son origine et son nom à une abbaye fondée vers 660 par Dieudonné ou Dié (*Deodatus*). Elle fut prise par les Suédois en 1633 et 1639. — L'abbaye où, au xe siècle, Ferri Ier duc de Lorraine avait remplacé les moines par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, fut en 1777 érigée en évêché suffragant de Trèves. En 1790, cet évêché devint suffragant de Besançon, fut supprimé en 1802 et rétabli en 1823 dans la province de Besançon.

ÉVÊQUES DE SAINT-DIÉ. — Barthélemy-Louis-Martin de Chaumont de la Galaisière, 21 sept. 1777-1790. — *Jean-Antoine Maudru, évêque constitutionnel*, 20 mars 1791-1793. — Félix-Pascal Laurent du Moussac, 13 janvier 1823. — Jacques-Alexis Jacquemin, 18 janvier 1824-1830. — Jacques-Marie-Antoine Célestin Dupont, 9 mai 1830-1er mai 1835. — Jean-Joseph-Marie-Eugène de Jerphanion, 6 sept. 1835-15 juillet 1842. — Jean-Nicaise Gros, 10 oct. 1842-1844. — Daniel-Vict. Manglard, 21 avril 1844-16 mars 1849. — Louis-Marie-Jos.-Eus. Caverot, 16 mars 1849. (Voy. *Gallia Christiana*, t. XV).

SAINT-DIZIER, petite ville de Champagne (Haute-Marne). Elle fut prise par les Bourguignons en 1422 et réunie à la couronne sous Charles VII. Assiégée par Charles-Quint en 1544, elle ne se rendit qu'après une vaillante résistance. Tombée au pouvoir des alliés en 1814, elle fut reprise le 27 janvier par Napoléon qui y battit les Russes le 26 mars. — Il y avait à Saint-Dizier une abbaye de bernardins.

SAINT-DIZIER (Seigneurs de), de la maison de Dampierre, des comtes de Flandre. =—, de la maison de Fera.

SAINT-DOMEZ (Seigneurs de), de la maison de Ligondez (Auvergne).

SAINT-DOMINGUE, aujourd'hui Haïti, île de l'Amérique dans la mer des Antilles, découverte le 5 déc. 1492 par Christophe Colomb qui lui donna le nom d'Hispaniola. La Compagnie des Indes étant devenue propriétaire de l'île de la Tortue qui en est voisine (voy. TORTUE), les Français formèrent des établissements à Saint-Domingue et eurent avec les Espagnols de nombreux démêlés auxquels mit fin momentanément le traité de Ryswick, qui détermina les possessions des deux nations. Le 29 février 1776, un nouveau traité de limites fut signé entre les deux puissances.

La colonie française de Saint-Domingue avait atteint un haut degré de splendeur, quand la Révolution vint détruire sa prospérité. Les troubles de la métropole eurent un désastreux retentissement dans l'île. L'Assemblée nationale ayant conféré aux mulâtres nés de père et de mère libres les mêmes droits politiques qu'aux blancs, la lutte éclata entre ceux-ci et les premiers auxquels se joignirent les nègres, et la colonie fut affreusement dévastée. Quand le 29 août 1793 les commissaires envoyés par l'Assemblée législative eurent prononcé l'abolition de l'esclavage, les colons appelèrent à leur aide les Anglais qui s'emparèrent de la plupart des places de la colonie. Mais

ne tardèrent pas à être chassés, et une nouvelle tentative faite par eux lorsque le roi d'Espagne eut cédé à la France (1795) la partie espagnole de l'île, fut repoussée (1798) par le noir Toussaint-Louverture que le gouvernement français avait nommé commandant en chef. Il administra avec intelligence la colonie, mais les velléités d'indépendance qu'il manifestait, décidèrent Bonaparte premier consul à y envoyer sous les ordres de son beau-frère, le général Leclerc, une expédition qui débarqua au commencement de 1802. Toussaint-Louverture se mit en révolte ouverte et fut obligé de se soumettre le 1er mai. (Voy. Toussaint-Louverture.) Bientôt les noirs reprirent les armes; la fièvre jaune anéantit la majeure partie de nos troupes, et le 30 novembre de l'année suivante capitulait dans la ville du Cap le général Rochambeau qui commandait les derniers soldats français. Le 1er janvier 1804, les noirs proclamèrent leur indépendance. En 1825 un traité intervint entre le gouvernement français et le gouvernement haïtien qui s'engagea à payer aux anciens colons une indemnité de 150 millions, indemnité qui (1838) fut réduite à 90.

Le 18 janvier 1741 les Anglais attaquèrent près de Saint-Domingue et sans déclaration de guerre une escadre française; ils furent battus. (Voy. Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, 1847-48, 5 vol. in-8°.)

SAINT-DONAT. Voy. Coupé.

SAINTE-ABRE (Seigneurs de), de la maison de La Cropte.

SAINTE-ALBINE. Voy. Rémond.

SAINTE-ALLIANCE. C'est le nom qui, dans la teneur même de l'acte, est donné par les puissances contractantes au traité d'alliance conclu à Paris le 26 sept. 1815 entre les empereurs d'Autriche, de Russie et le roi de Prusse.

SAINTE-ANASTASIE (Seigneurs de), de la maison de Vins.

SAINTE-ANNE (Seigneurs de), de la maison d'Origny.

SAINTE-ANNE (De), pseudonyme de Lombard.

SAINTE-AULAIRE (Seigneurs de), de la maison de Beaupoil (Anjou). — A cette branche appartiennent les personnages suivants :

SAINTE AULAIRE (François-Joseph de Beaupoil, marquis de), membre de l'Académie française, né en 1643, au château du Bary (Limousin), mort le 17 déc. 1742, à Paris. = Marc-Antoine Front de Beaupoil de Sainte-Aulaire, marquis de Lanmary, lieutenant général, né le 25 octobre 1689, mort le 24 avril 1749, à Stockholm. = Martial-Louis, prélat, né en 1720, mort à Fribourg (Suisse), en mars 1798. Évêque de Poitiers (1759), il fut député aux États généraux où il se montra opposé aux réformes, et émigra (1791). = Cosme-Joseph de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, lieutenant général, né le 10 sept. 1743, mort en 1822. Il émigra et servit contre la France où il ne rentra qu'en 1814. = Joseph de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, pair de France, né le 20 mars 1758 à Périgueux, mort à Paris le 19 février 1829. Il émigra et servit dans l'armée de Condé. = Son fils, Louis-Clair de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, littérateur et diplomate, né le 9 avril 1778 à Saint-Méard (Dordogne), mort à Paris le 12 nov. 1854. Chambellan de l'empereur (1809), préfet de la Meuse (1813), préfet de la Haute-Garonne (oct. 1814), il fut député de la Meuse à la Chambre de 1815 où il vota avec la minorité libérale. Député du Gard de 1818 à 1823, puis de Verdun en 1827, il fut nommé pair en 1829. Sous Louis-Philippe, il devint successivement ambassadeur à Rome (1831), à Vienne (1833-1841), à Londres (1841-1848) et fut en 1841 élu à l'Académie française. — *Histoire de la Fronde*, 1827, 3 vol. in-8°, et des traductions de pièces du théâtre allemand.

SAINTE-AUSTREBERTE. Voy. Austreberte.

SAINTE-BARBE (Morbihan). Les émigrés débarqués à Quiberon y furent défaits le 16 juin 1795.

SAINTE-BARBE. Voy. Barbe.

SAINTE-BAZEILLE (Seigneurs de), de la maison de Caumont La Force.

SAINTE-BEAUME (Denis de la), pseudonyme du P. J.-B Guesnay.

SAINTE-BEUVE (L'abbé Jacques de), théologien janséniste, né le 26 avril 1613, à Paris, où il est mort le 15 déc. 1677. — *Décisions de cas de conscience*, 1686, 3 vol. in-4° et in-8°.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), le premier critique de notre temps, poëte, romancier, né à Boulogne-sur-Mer le 23 déc. 1804, mort à Paris le 13 oct. 1869. Après avoir fait quelques études en médecine, il se livra tout entier à la littérature, débuta dans le *Globe*, s'attacha à l'école romantique et se lia intimement avec Victor Hugo. Son *Tableau historique et critique de la poésie française* (1828), établit sa réputation de critique et fut suivi de deux volumes de vers, les *Poésies de Joseph Delorme* (1829) et les *Consolations* (1830). Il entra ensuite à la *Revue des Deux-Mondes*, puis au *National* (1831), fit paraître un roman psychologique *Volupté* (1834) et un troisième recueil de vers, *Pensées d'août* (1837). Nommé bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine (1840), membre de l'Académie française (1845), il alla après la révolution de 1848 faire un cours de littérature à Liége, entra (1850) au *Constitutionnel* où les portraits et les études littéraires qu'il inséra sous le titre de *Causeries du lundi* et qu'il poursuivit plus tard dans le *Moniteur*, dans l'*Athenæum français* et dans le *Temps*, eurent un succès mérité qui s'accrut chaque jour ainsi que son talent. Maître de conférences à l'École normale (1857), puis professeur au Collége de France, où l'hostilité de son auditoire ne lui permit jamais de faire son cours, il fut le 28 avril 1865 envoyé au Sénat où le libéralisme de ses opinions suscita contre lui les plus vives protestations de ses collègues. Aux ouvrages déjà cités, nous ajouterons *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire*, 1860. 2 vol. in-8°; *Critique et portraits littéraires*, 1832-39, 5 vol. in-8°; *Portraits littéraires*, 1844, 2 vol. in-12; *Portraits contemporains*, 2 vol. in-12; *Causeries du lundi*, 1851-62, 15 vol. in-18; *Études sur Virgile*, 1857, 1 vol. in-18; *Nouveaux lundis*, 1863-72, 10 vol. in-18; *Histoire de Port-Royal*, 1840-62, 4 vol. in-8, et 3e édit. 1867-71, 7 vol. in-12.

SAINTE-CATHERINE, abbaye de bénédictins, près de Rouen, fort anciennement détruite. = — d'Albi, abbaye d'augustines dans la ville d'Albi. = — d'Apt, abbaye d'augustines dans la ville d'Apt, fondée à la fin du XIIIe siècle.

SAINTE-CATHERINE (Seigneurs de), de la famille de Maurel.

SAINTE-CATHERINE (Le sieur de), pseudonyme de l'abbé Toures.

SAINTE-CÉCILE (Seigneurs de), de la famille de Joufrei.

SAINTE-CLAIRE. Voy. Claire (La).

SAINTE-COLOMBE, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à Sens, fondée au Xe siècle.

SAINTE-COLOMBE, maison du Beaujolais d'où sont sortis les seigneurs de l'Aubépin, de Nanton, et du Poyet. (Voy. son *Histoire généalogique* par Cl. Le Laboureur.)

SAINTE-COLOMBE en Dauphiné (Seigneurs de), de la maison des Achards. = —, de la maison du Bouzet. = —, de la maison de Chabannes. =

—, de la maison de Montesquiou. = —, de la maison de Vielsmaisons.

SAINTE-CRISTIE (Seigneurs de), de la maison de Lupé.

SAINTE-CROIX, l'une des petites Antilles. Les Français en chassèrent les Espagnols en 1650, et en 1733 elle fut vendue à la compagnie danoise des Indes pour 738000 livres.

SAINTE-CROIX, abbaye de bénédictines, puis de bernardines, à Apt. = —, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à Bordeaux. = —, abbaye de bénédictines, à Poitiers, fondée par sainte Radegonde. = —, abbaye d'augustins, en Bretagne (Côtes-du-Nord), diocèse de Tréguier, fondée au XIIe siècle.

SAINTE-CROIX (Seigneurs de), branche de la famille d'Albert. = —, de la famille de Barthélemy. = —, de la maison de Forbin. = —, de la maison de Vienne.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Emmanuel-Joseph-GUILHEM DE CLERMONT-LODÈVE, baron de), érudit, membre de l'Institut, né le 5 janvier 1746, à Mormoiron (Vaucluse), mort le 11 mars 1809, à Paris. — *Examen critique des historiens d'Alexandre*, couronné par l'Académie des inscriptions (1772) et réimprimé en 1804; *De l'état et du sort des colonies des anciens peuples* (1779); *Recherches sur les mystères du paganisme* (1784); *Des anciens gouvernements de Crète* (1798); l'*Ezour-Vedam* (1778).

SAINTE-CROIX. Voy. CHARPY, DESCORCHES, RENOUARD.

SAINTE-CROIX D'ANGLE. Voy. ANGLE.

SAINTE-CROIX-GRANTONNE (Seigneurs de), de la maison de Briqueville.

SAINT-EDME (Edme-Théodore BOURG, dit), journaliste et littérateur, né le 31 oct. 1785, à Paris, où il se tua, le 26 mars 1852. Le plus connu de ses nombreux écrits est la *Biographie des hommes du jour* (avec Germain Sarrut), 1835-1842, 6 vol. in-8°.

SAINT-EDME (Le prieur de), pseudonyme de P. Collet.

SAINTE-ÉLISABETH, abbaye de bénédictins, au Quesnoy, diocèse de Cambrai.

SAINTE-ELME, fort du département des Pyrennées-Orientales, qui fut pris par les Espagnols en déc. 1793, et repris en mai 1794.

SAINTE-FOI (Le sieur de), pseudonyme de Richard Simon. = — (Timothée de), pseudonyme du P. Regourd. = — (Jean de), pseudonyme du P. Surin. = — (Louis de), pseudonyme du P. Maimbourg.

SAINTE-GEMME, village du Poitou (Vendée), près de Luçon, où le 15 juin 1570 La Noue battit complètement les catholiques, qui y furent encore défaits par Condé le 19 sept. 1585.

SAINTE-GEMME, châtellenie érigée en baronnie en avril 1646, en faveur de Fr. Lasnier.

SAINTE-GEMME (Barons de), de la maison d'Aubigné (d'Anjou). = —, de la maison du Bouchet. = —, de la maison de Fougasse. = —, de la maison de Le Cornier.

SAINTE-GENEVIÈVE ou **SAINTE-PERRINE DE CHAILLOT**, abbaye de religieuses chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin, fondée à Nanterre en 1638, et transférée à Chaillot en 1659.

SAINTE-GENEVIÈVE DU MONT, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, fondée vers 511; elle n'eut le titre d'abbaye que depuis 1147.

SAINTE-GLOSSINDE, *Sancta Glodesendis*, abbaye de bénédictines, à Metz.

SAINTE-HERMINE, maison de Saintonge, d'où sont sortis les seigneurs de Chenon et de Mérignac.

SAINTE-JALLE (Seigneurs de), de la maison de Tolon (Dauphiné). — Voy. JALLE.

SAINTE-LIVIÈRE (Seigneurs de), de la maison de Moreau (Champagne).

SAINT-ELME (Elzélina van AYLDE-JONGHE, Ida), dite la *Contemporaine*, aventurière et femme auteur, née on ne sait où, vers 1778, morte à Bruxelles le 22 mai 1845. — *Mémoires d'une contemporaine*, 1827 et suiv., 8 vol. in-8°; *La Contemporaine en Égypte*, 1833, 6 vol. in-8°. Ces ouvrages ont été retouchés ou même rédigés par divers écrivains (Lesourd, Malitourne, etc.).

SAINT-ÉLOY (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Mailly.

SAINT-ÉLOY, abbaye de bénédictins, à Noyon.

SAINT-ÉLOY-AUX-FONTAINES, abbaye d'augustins, dans le Noyonnnais (Aisne), diocèse de Noyon, fondée en 1130.

SAINT-EPVRE. Voy. EPVRE.

SAINTE-LUCIE, une des petites Antilles. J. Dyel du Parquet en prit possession en 1651. En 1661, les Anglais en chassèrent les Français, auxquels ils la rendirent en 1666. La possession en fut laissée indécise au traité d'Utrecht. En août 1718, elle fut donnée par le régent au maréchal d'Estrées, et les Anglais qui l'avaient occupée en déc. 1722, en furent chassés en janv. 1723. Elle nous fut laissée à la paix de 1763, et tomba le 14 déc. 1778 au pouvoir des Anglais qui nous la restituèrent en 1783; ils la reprirent en 1794, la perdirent en 1795, s'en emparèrent en 1796 et nous la rendirent à la paix d'Amiens; mais au renouvellement des hostilités, ils s'en saisirent de nouveau et les traités de 1815 la leur laissèrent. — Le 9 avril 1782, il se livra près de Sainte-Lucie un combat naval entre l'amiral anglais Rodney et le comte de Grasse.

SAINTE-MARGUERITE (Seigneurs de), de la famille provençale de Thomas. = —, de la famille de Tributis.

SAINTE-MARGUERITE (Ile). Voy. LÉRINS.

SAINTE-MARIE, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs d'Auvers, d'Apres et d'Esquilly. = —, autre maison de la même province, d'où sont sortis les seigneurs d'Agneaux, d'Orbeville et de Saint-Andrieu.

SAINTE-MARIE (Seigneurs de), de la maison de Bailleul (Normandie). = —, de la maison de Créquy. = —, de la maison de Néel. = — (Seigneurs de Laval-), de la maison de Rivière.

SAINTE-MARIE. Voy. HONORÉ.

SAINTE-MARIE-AUX-BOIS, abbaye de prémontrés, de la réforme, à Pont-à-Mousson (Meurthe), diocèse de Toul.

SAINTE-MARIE-SOUS-BOURG (Seigneurs de), de la maison d'Origny (Picardie).

SAINTE-MARTHE, famille du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de Villedan, de Neuilly, d'Estrepied, de Corbeville, de Méré-sur-Indre et de Chantd'oiseau. A cette famille appartiennent les personnages suivants :

SAINTE-MARTHE (Charles de), poëte, né à Fontevrauld (Maine-et-Loire), vers 1512, mort à Alençon, en 1555. = Son neveu, GAUCHER, dit Scévole DE SAINTE-MARTHE, poëte latin et français, érudit, né à Loudun (Vienne), le 2 février 1536, y mourut le 29 mars 1623. Contrôleur général des finances en Poitou, président des trésoriers de France, il servit la cause de Henri III aux États de Blois (1588) et fit partie de l'assemblée des notables tenue à Rouen (1597). — *Gallorum doctrinâ illustrium qui nostrâ patrumque memoriâ floruerunt elogia* (1598) : *Poemata*; des *Poésies françaises*. = ABEL Ier, seigneur d'Estrepied, avocat, conseiller d'État, garde de la bibliothèque de

Fontainebleau, né à Loudun, en mai 1566, mort à Poitiers, en 1652. = ABEL II, sieur de Corbeville, fils du précédent, garde de la bibliothèque de Fontainebleau, né en 1625, mort le 30 décembre 1706. = GAUCHER, dit SCÉVOLE, et LOUIS, érudits, frères jumeaux, fils de Scévole Ier, nés à Loudun le 20 décembre 1571, morts à Paris, Scévole, le 7 septembre 1650, Louis, le 29 avril 1656. Ils furent tous deux avocats, et s'occupèrent tous deux d'histoire, et reçurent tous deux, en 1620, les titres de conseillers et d'historiographes de Louis XIII. Ils ont composé ensemble : *Histoire généalogique de la Maison de France*, 1619, in-4°; 1628, 1647, 2 vol. in-fol.; *Histoire généalogique de la maison de Beauvau*, 1626, in-fol. ; *Gallia Christiana*, 1656, 4 vol. in-fol., et donné une édition des *Épîtres de Rabelais*, 1651 in-8°. = Pierre GAUCHER, dit SCÉVOLE, seigneur de Méré, fils de Scévole, conseiller d'État, historiographe de France, généalogiste, né à Paris en 1618, mort le 9 août 1690. = ABEL-LOUIS, oratorien, érudit, né à Paris, en août 1621, mort au monastère de Saint-Paul-aux Bois (Aisne), le 7 avril 1697. Supérieur général de sa congrégation (1672), il fut persécuté par l'archevêque de Paris, Harlay, et éloigné de Paris, sous prétexte de jansénisme. Il acheva la *Gallia Christiana* de son père et de son oncle; puis il amassa des matériaux pour une édition beaucoup plus complète, que publia Denis de Sainte-Marthe. (Voy. ci-après.) Il avait préparé, avec son frère Pierre-Scévole, un immense ouvrage, *Orbis Christianus*, qui devait embrasser l'histoire de toutes les Églises du monde chrétien. = L'abbé CLAUDE, théologien, janséniste, né le 8 juin 1620, à Paris, mort au château de Corbeville (Seine-et-Oise), le 11 oct. 1690. = DENIS, neveu du précédent, bénédictin de Saint-Maur, né le 24 mai 1650, à Paris, où il est mort le 30 mars 1725. Il fut nommé général de son ordre en 1720. Chargé, en 1710, par l'assemblée du clergé de refondre la *Gallia Christiana*, il la remania complètement, aidé de quelques-uns de ses confrères, et en fit un ouvrage tout nouveau (1715-28). — *Traité de la confession auriculaire* (1685) ; *Histoire de saint Grégoire le Grand* (1697), et divers écrits de circonstance contre les protestants.

SAINTE-MAURE, maison de Touraine dont la généalogie commence avec Goscelin de Sainte-Maure, mort en 1030. Un de ses descendants, Guillaume, mort vers 1205, ne laissa qu'une fille qui porta la terre de Sainte-Maure à Guillaume, seigneur de Précigny, qui en prit le titre ainsi que ses descendants. Cette seconde maison de Sainte-Maure produisit les seigneurs de Montgaugier, les marquis de Nesle, les comtes de Joigny, les seigneurs et ducs de Montausier, les comtes de Jonzac, les seigneurs de Fougeray, les marquis de Chaux, les seigneurs de La Guyraye et d'Origny. (Voy. le P. Anselme, t. V.)

SAINTE MENEHOULD, ville du Rémois, avec titre de comté, capitale du pays d'Argonne, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du département de la Marne. Elle fut prise par les Anglais en 1436, reprise par le connétable de Richemont, et assaillie en vain par les calvinistes, le 25 août 1562. Les royalistes en chassèrent les ligueurs en 1588, et repoussèrent le duc de Lorraine en 1590. En 1606, le marquis de Praslin s'en empara sur le duc de Bouillon. En 1652, elle se rendit par capitulation au prince de Condé. Louis XIV la reprit l'année suivante. C'est à Sainte-Menehould que le 16 mai 1614, fut signé un traité de paix entre la régente Marie de Médicis et les princes mécontents. — La châtellenie de Sainte-Menehould assignée comme douaire (16 juin 1443) à la reine Marie d'Anjou, fut réunie à plusieurs autres et donnée par Louis XI à Antoine, bâtard de Bourgogne, en faveur de qui elle fut erigée en comté en juillet 1478. Ce comté appartint ensuite successivement à Honorat de Savoie, comte de Tende, à Marie Stuart, au duc de Nevers, de qui Louis XIII l'acheta. Il fut réuni à la couronne en 1667.

SAINTE MÈRE ÉGLISE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Omonville.

SAINTE-MÈRE ÉGLISE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Simon.

SAINTE-MESME (Seigneurs de), branche de la maison de l'Hôpital.

SAINT ÉMILION, petite ville du Bordelais (Gironde); elle fut prise par Dunois sur les Anglais, en mai 1451. (Voy. Guadet, *Saint-Émilion, son histoire*, 1841. 1863, in-8°.)

SAINTE-ODILE, célèbre abbaye de bénédictines, puis d'augustines, en Alsace (Bas-Rhin), diocèse de Strasbourg. Son abbesse embrassa la réforme au XVIe siecle, ce qui entraîna la ruine du monastère. Les prémontrés s'y établirent au XVIIIe siècle.

SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste DE LA CURNE DE), membre de l'Académie des inscriptions (1724) et de l'Académie française (1758), né le 6 juin 1697, à Auxerre, mort le 1er mars 1781, à Paris. — *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 1759-1781, 3 vol. in-12, et 1826, 2 vol. in-8°. Sainte-Palaye avait préparé les matériaux d'une histoire des Troubadours, et les laissa à l'abbé Millot, qui en fit usage. Il avait également entrepris un *Dictionnaire des antiquités françaises* et un *Glossaire de l'ancienne langue française*. Ses manuscrits qui forment plus de cent volumes sont à la Bibliothèque nationale.

SAINTE-PÉREUSE (Seigneurs de), de la maison de Rochechouart (Poitou).

SAINTE-PERRINE, abbaye fondée près de la forêt de Compiègne, par Philippe le Bel, puis transférée (1646) à la Villette et réunie en 1746 à Sainte-Geneviève de Chaillot, à qui elle donna son nom. — Voy. SAINTE-GENEVIÈVE.

SAINTE-PÉTRONILLE ou **SAINTE-PERRINE**, abbaye d'augustines, diocèse de Soissons, fondée par Philippe le Bel, près de Compiègne, puis transférée à la Villette près Paris, en 1646.

SAINTE-PREUVE (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Sarrebrück.

SAINTES (Les), petit groupe d'îles de l'archipel des Antilles. Les Anglais en furent chassés en 1666 par les Français, auxquels ils les enlevèrent en 1794, les restituèrent en 1801, les reprirent en 1809 et les rendirent à la paix. — En 1666, près de la rade des Saintes, une flotte anglaise fut battue par quelques vaisseaux français.

SAINTES, *Santones*, *Mediolanum Santonum*, capitale des *Santones*, puis de la Saintonge, aujourd'hui sous-préfecture du département de la Charente-Inférieure. Souvent saccagée par les Normands au IXe siècle, elle fut prise un très-grand nombre de fois dans les siècles suivants : en 1061 par Foulques le Rechin, comte d'Anjou, sur le comte de Poitiers; en 1062 par le comte de Poitiers sur les Angevins; en 1174 par Henri II d'Angleterre sur son fils révolté, Richard Cœur de Lion; en juillet 1242 par saint Louis qui venait de défaire sous ses murs Henri II et le comte de la Marche; en 1330 par Charles d'Alençon sur les Anglais, à qui elle fut restituée en 1331. Elle se rendit aux Français en 1371. Pendant les guerres de religion, elle fut tour à tour au pouvoir des protestants et des catholiques (1562). Livrée à ces derniers en 1569, elle fut prise par Soubise l'année suivante. Condé s'en empara en 1651.

Il s'est tenu à Saintes cinq conciles : 562, 1081, 4 nov. 1089, 2 mars 1067, 1282.

L'évêché de Saintes, qui était suffragant de Bordeaux, date du milieu du IIIe siècle. Il fut supprimé à la Révolution.

ÉVÊQUES DE SAINTES. — S. Eutrope, vers 250. — S. Vivien. — S. Ambroise. — Grégoire, vers 500. — Pierre Ier, 511. — S. Trojan ou Trophien, vers 530. — Eusèbe, 533-vers 550. — Émérius. — Héraclius, vers 565. — S. Concordius. — Didyme. — S. Pallade, 573-vers 600. — S. Léonce, 625. — Berthaire, vers 658. — Benjamin, vers 785. — Aton, vers 799. — Frotmond, 850. — Fréculphe, vers 862-vers 864. — Abbon, 989. — Islon, vers 999-vers 1030. — Arnoul, 1037-vers 1060. — Goderan ou Godemar, vers 1068-vers 1080. — Boson, vers 1082. — Ramnulphe ou Arnoul Falcaudi, 1083-1106. — Pierre II de Soubise, 1107-1111. — Renaud Carsalius, 1111-vers 1116. — Pierre III de Confolens, 1117-vers 1125. — Guillaume Ier Guadradi, 1127-1140. — Bernard Ier, 1141-1166. — Adhémar de Carbonel, 1167-1188. — Élie Ier, 1188. — Henri, 1189-vers 1215. — Ponce Ier, 1216-vers 1220. — Michel Ier, 1221-1222. — Élie II, 1223-vers 1234. — Pierre IV, vers 1235-1237. — Boamond, 1237-vers 1239. — Pierre V, vers 1239-vers 1249. — Hugues de Felet, vers 1250-vers 1257. — Ponce II de Ponts, vers 1257-1265. — Élie III de Fors ou de Foix, 1265-1266. — Pierre VI Laudis, 1267-1273. — Ponce III de Ponts, vers 1274-vers 1280. — Geoffroi Ier de Saint-Briçon, 1281-vers 1283. — Pierre VII, 1284-vers 1286. — Geoffroi II d'Archiac, vers 1287-vers 1292. — Renoul Carel ou de Carolles, vers 1295. — Gui Ier de Neufville, vers 1298-7 avril 1312. — Guillaume II de la Mothe, 1313-1316. — Thibaud de Castillon, 1316-1341. — Étienne de Gard, 1342-vers 1350. — Gaillard du Puy, février 1351-1361. — Bernard II du Sault, 1362-1380. — Raimond Ier, vers 1370-1380. — Élie IV de Lestrange, 1381-1397. — Bernard III, 1398-vers 1410. — Geoffroi III de Péruse ou Peyrusse, vers 1411-vers 1420. — Jean Boursier, vers 1420-1426. — Gui II de Rochechouart, 1er mai 1426-1460. — Louis Ier de Rochechouart, 1460-10 août 1492. — Pierre VIII de Rochechouart, 10 août 1492-1503. — Raimond II, cardinal Péraud, 1503-5 sept. 1505. — François, cardinal Soderini, 1506-1516. — Julien Soderini, 1516-30 juillet 1544. — Odet de Bretagne, 1544. — Charles de Bourbon, 1544-1550. — Tristan de Bizet, 1550-1576. — Nicolas le Cornu de la Courbe, 1576-13 juillet ou 10 oct. 1617. — Michel II Raoul, 18 mars 1618-14 sept. 1630. — Jacques Raoul, janvier 1631-1646. — Louis II de Bassompierre, 1648-1er juillet 1676. — Guillaume III du Plessis de Gasté de la Brunetière, août 1676-2 mai 1702. — Bernard IV de Senaux, 1702. — Alexandre de Chevrière de Saint-Mauris, 15 août 1702-25 déc. 1710. — Henri-Augustin le Pileur, 4 avril 1711-1715. — Léon de Beaumont, février 1716-10 oct. 1744. — Simon-Pierre de la Corée, 8 déc. 1744-12 sept. 1763. — Germain-Chasteigner de la Chasteigneraie, nov. 1763-1781. — Pierre-Louis de la Rochefoucauld-Bayers, 6 janvier 1782-1790. — *Jean-Étienne Robinet, évêque constitutionnel, 20 mars* 1791-1793.

BIBLIOGRAPHIE. E. Vinet, *l'Antiquité de Saintes*, 1571-1584, in-4°; Chaudruc de Crazannes, *Antiquités de Saintes*, 1820, in-4°; *Gallia Christiana*, t. II. — Cf. SAINTONGE.

SAINTE-SÉVÈRE (Seigneurs de), de la maison de Brosse.

SAINT-ESPRIT, ordre religieux fondé à Montpellier en 1070 pour recueillir les enfants délaissés et orphelins. — Voy. ESPRIT.

SAINT-ESTÈVE (Seigneurs de), de la famille d'Arquier. = —, de la famille de Baschi. = —, de la famille de Florent. = —, de la famille de Gaillard.

SAINTE-SUZANNE, ville et comté du Maine (Mayenne) qui a donné son nom à une ancienne maison, et passa successivement aux maisons de Beaumont, de Chamaillard, d'Alençon et de Bourbon. Henri IV la réunit à la couronne. Elle fut prise par les Anglais en 1424 et reprise en 1439.

SAINTE-SUZANNE (Gilbert-Joseph-Martin BRUNETEAU, vicomte, puis comte DE) général, sénateur (1804), pair de France (1814), né le 7 mars 1760, au Mothé, près Poivres (Aube), mort le 26 août 1830, à Paris. = Son frère le comte JEAN-CHRYSOSTOME, général, né le 4 mars 1773. Il se brûla la cervelle en apprenant la révolution de juillet 1830.

SAINTE-TÈRE (Seigneurs de), de la maison de Mascureau.

SAINT-ÉTIENNE, ville du Forez qui, depuis 1864, est devenue le chef-lieu du département de la Loire. Ce n'était qu'un bourg au XVe siècle.

SAINT-ÉTIENNE, abbaye de bénédictins, dans les Landes (Basses-Pyrénées), diocèse de Bayonne. =— AUX NONNES, abbaye d'augustines à Reims. =— DE VAUX, *S. Stephanus de Vallibus*, abbaye de bénédictins dans le Poitou (Charente-Inférieure), diocèse de la Rochelle, fondée à la fin du XIe siècle. =— DU PONT, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Provence, diocèse de Toulon.

SAINT-ÉTIENNE (Seigneurs de), de la maison de Bouliers. = —, de la maison du Cos. = —, de la maison de Gueidan. = —, de la maison de la Lande. = —, de la maison de L'Évêque.

SAINT-ÉTIENNE DE BRILLOUET (Seigneurs de), de la famille de Tudert (Poitou).

SAINTE-EUPHÉMIE (Calabre). Les Français y furent battus par les Anglais le 6 juillet 1806.

SAINT-EUSÈBE, abbaye de bénédictins en Provence (Vaucluse), diocèse d'Apt.

SAINT-EUSTACHE, l'une des petites Antilles. Un Français, de Cussac, y bâtit un fort en 1627. Elle fut occupée en 1648 par les Hollandais, qui en furent chassés par les Anglais et les Français en nov. 1666. Elle fut ensuite rendue aux Hollandais et saccagée par des corsaires français en 1710. Pendant la guerre d'Amérique, elle fut prise par Bouillé en 1781 et reprise par les Anglais.

SAINT-EUVERT, *S. Evurtius*, abbaye d'augustins, à Orléans.

SAINT-ÈVE (Jean-Marie), graveur, né à Lyon le 9 juin 1810, mort à Montmartre le 16 septembre 1856.

SAINT-ÉVRE. Voy. EPVRE.

SAINT ÉVREMOND ou **SAINT-ÉVREMONT** (Seigneurs de), branche de la maison de Marquetel (Normandie). A cette branche appartenait Charles de MARQUETEL de SAINT-DENIS de SAINT-ÉVREMOND, célèbre écrivain, né à Saint-Denis du Guast (Manche) en janvier 1616, mort à Londres le 29 sept. 1703. Il servit avec distinction sous Condé, devint (1652) maréchal de camp, perdit et recouvra la faveur de Mazarin. Compromis par la découverte d'un pamphlet piquant trouvé chez Fouquet, il s'enfuit en Hollande (1661), puis en Angleterre (1662) et se lia avec ce que les deux pays avaient de plus illustre en tous genres. Pensionné par les rois d'Angleterre Charles II et Guillaume III, qui l'admirent dans leur intimité, il refusa la grâce tardive que Louis XIV lui fit offrir en 1689 et acheva sa vie en Angleterre. Épicurien et libre esprit, Saint-Évremond était lié avec Ninon de l'Enclos, le comte de Gramont, Chaulieu, La Fontaine, avec lesquels il entretint une correspondance dont il nous reste des lettres fort pi-

quantes. On s'arrachait ses écrits courts, mais pleins de sagacité, d'élégance, de connaissance du cœur humain et libres de préjugés. Les plus remarquables sont ses *Observations sur Salluste et Tacite, sur les divers génies du peuple romain, sur Sénèque, Plutarque et Pétrone, sur les comédies et les tragédies françaises, espagnoles, italiennes et anglaises; La comédie des Académistes* (1650) ; *La conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*. Les *poésies* de Saint Évremond, consacrées pour la plupart à la célèbre duchesse de Mazarin, réfugiée comme lui en Angleterre et dont il fut le fidèle ami jusqu'à la fin de sa vie, sont fort loin de sa prose.

SAINT-ÉVREMONT pseudonyme de l'abbé de Villiers. = —, pseudonyme de la Serre.

SAINT-ÉVROUL, *Uticum*, *S. Ebrulfus*, célèbre abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, dans le pays d'Ouche (*Uticum*), en Normandie (Orne), diocèse de Lisieux.

SAINTE-WALBOURG ou **WALPURGIS**, *Sancta Walpurgis*, abbaye de bénédictins, en Alsace, (Bas-Rhin), diocèse de Strasbourg, fondée au XIIe siècle et détruite au XVIe.

SAINT-ÉXUPÉRY, maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Niremont, du Fraisse, de Saint-Amand, de Pignol, de Fleurac et de Roufignac.

SAINT-ÉXUPÉRY (Seigneurs de), de la maison de la Tour d'Auvergne.

SAINT-FARGEAU, baronnie du Puisaye (Yonne), qui unie à la châtellenie de Charny fut érigée en comté (février 1541) en faveur de Nic. d'Anjou, marquis de Maizières, puis en duché-pairie (avril 1575), en faveur de Fr. de Bourbon, prince dauphin d'Auvergne.

SAINT-FARGEAU (Seigneurs de), de la maison de Chabannes.

SAINT-FARGEAU. Voy. LE PELLETIER.

SAINT-FARON, célèbre abbaye de bénédictins en Brie, près de Meaux (Seine-et-Marne), fondée en 998.

SAINT-FAUSTE (de), pseudonyme de A. P. Lottin.

SAINT-FÉLIX (Seigneurs de), de la maison de Vèze (Quercy).

SAINT-FÉLIX (Armand-Philippe-Germain, marquis de), vice-amiral, né le 20 sept. 1737, à Cajarc (Lot), où il est mort le 10 août 1819.

SAINT-FERME, *S. Fremerius*, abbaye de bénédictins, dans le Bazadais (Gironde), diocèse de Bazas, fondée à la fin du XIIe siècle.

SAINT-FERRÉOL (Seigneurs de), de la maison de Pellissier. = —, de la maison de Pontevez.

SAINT-FERRIOL (Seigneurs de), de la maison de Sibeud (Dauphiné).

SAINT-FLORENT (Seigneurs de), de la famille de Le Roy (Berry).

SAINT-FLORENT, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, près de Saumur (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, petite ville de l'Anjou (Maine-et-Loire) où le 2 mai 1795 le général vendéen Stofflet signa avec les commissaires de la Convention le traité de pacification auquel Charette avait déjà adhéré.

SAINT-FLORENTIN, petite ville de Champagne (Yonne) qui fut prise par les Burgondes en 511, par Pépin en 752 et assiégée inutilement par les Normands en 879. Elle a eu des seigneurs particuliers qui l'ont possédée avec titre de vicomté, et fut vendue en 1343 à Philippe de Valois. — La seigneurie de Saint-Florentin fut érigée en comté pour la famille Phélypeaux.

SAINT-FLORENTIN (Louis PHÉLYPEAUX, comte de), homme d'État, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, né le 18 août 1705, mort le 27 fév. 1777, à Paris. Il fut successivement secrétaire d'État (1725) à la mort de son père Louis marquis de la Vrillière (voyez ce nom), chancelier de la reine (1743), ministre de la maison du roi (1749), ministre d'État (1751), chargé du département de Paris (1757), et par intérim (déc. 1770-juin 1771), ministre des affaires étrangères en remplacement du duc de Choiseul à la disgrâce duquel il avait puissamment aidé. Ayant dans ses attributions les lettres de cachet, il en fit, surtout contre les protestants, un abus qui lui attira l'exécration publique (mai 1774). Il se maintint encore quelque temps à l'avènement de Louis XVI grâce à son beau-frère Maurepas; mais enfin il dut donner sa démission et fut remplacé par Malesherbes (1775). Il avait été nommé duc de la Vrillière en 1770.

SAINT-FLORIS, seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais), érigée en marquisat (déc. 1674) en faveur de Charles de Guistelle.

SAINT-FLOUR, *Floropolis, sancti Flori burgus*, ville de la haute Auvergne (Cantal). Son église collégiale fondée vers la fin du XIe siècle fut érigée en évêché suffragant de Bourges par Jean XXII le 20 fév. 1318, et le nouveau diocèse fut démembré de celui de Clermont. Placé en 1790 dans la province ecclésiastique de Lyon, cet évêché revint en 1802 à sa métropole primitive.

ÉVÊQUES DE SAINT-FLOUR. — Raimond Ier de Vehens de Monstuejouls, 12 juillet 1318-1319. — Henri de Faltrédi, 1319-29 janvier 1320. — Archambaud, 11 mars 1320-1346. — Dieudonné de Canillac, 1346-vers 1360. — Pierre Ier d'Estaing, 1361-1367. — Pierre II de Rensin. 1367-vers 1372. — Ponce de Rochefort, 7 août 1373-vers 1382. — Pierre III de Vissac, vers 1384-1394. — Hugues de Mainhac, 1396-vers 1403. — Gérard ou Géraud du Puy, 1405-vers 1414. — Bertrand de Cadoent, vers 1415-vers 1425. — Jacques Ier le Loup, 20 mai 1427-1451. — Pierre IV de Lautoin, 1452-1462. — Antoine Ier de Lautoin, 1463-vers 1482. — Claude Ier de Doyac, 1483. — Charles Ier de Joyeuse, 1483-1500. — Louis de Joyeuse, 1501-vers 1533. — Jean Burle, vers 1535-vers 1542. — Balthazar de Jarente, 1544-1551. — Antoine II de Lévis, 1551-vers 1560. — Jean-Paul de Selve, vers 1560-1569. — Pierre V Prosper de la Baume, vers 1575-vers 1595. — Antoine III d'Urfé, vers 1596. — Raimond II de Rouchon, 1597-1602. — Charles II de Noailles, 1610-1646. — Claude II Auvri, mars-27 juillet 1646. — Jacques II de Montrouge, sept. 1647-juil. 1661. — Armand de Béthune, juillet 1661-1662. — Jacques de Montrouge, *de nouveau*, 1662-20 avril 1664. — Jérôme de la Mothe-Houdancourt, 17 août 1664-29 mai 1693. — Joachim-Joseph d'Estaing de Saillant, sept. 1693-13 avril 1742. — Paul de Ribeyre, mai 1742-1776. — Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, 6 oct. 1776-1779. — Claude-Marie Ruffo de Laric, 23 janvier 1780-1790. — *Anne-Alexandre-Marie Thibault, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Jean-Éléonore Montanier de Belmont, 18 juillet 1802-1808. — François Devoisin, 1808-1809. — Guillaume-Auguste de Jaubert, 1809-1819. — Jean-François de Malliau, 15 septembre-15 octobre 1819. — Paul-Thérèse-David d'Astros, 1819-1820. — Louis-Siffren Joseph de Salamon, 4 mars 1820-7 juillet 1829. — François-Marie-Édouard de Gualy, 8 juil. 1829-18 mars 1833. — Jean-Pierre-Marie de Cadalen, 24 juin 1833-avril 1836. — Frédéric-Gabriel-Marie-François de Marguerye, 1er avril 1837-1851. — Jean-Paul-François-Marie Lyonnet, 15 oct. 1851-26 juin 1857. — Pierre-Antoine-Marie Lamouroux de Pompignac, 26 juin 1857. (Voy. *Gallia christiana*, t. III).

SAINT-FOIX (Seigneurs de), de la famille du Cher (Berry.)

SAINT-FOIX (Germain-François POULLAIN DE), littérateur, né le 5 février 1698, à Rennes, mort le 25 août 1776, à Paris. — *L'Oracle* (1740), *le Sylphe* (1743), *les Grâces* (1744), comédies; *Lettres turques* (1750); *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, dont il était historiographe (1767); et des *Essais historiques sur Paris* (1754).

SAINT-FOND. Voy. FAUJAS.

SAINT-FONS (Seigneurs de), de la maison d'Yversen.

SAINT-FORGEUX (Seigneurs de), de la maison d'Albon.

SAINT-FRANC (Seigneurs de), de la maison de Corbeau.

SAINT-FRANÇOIS (M. de), pseudonyme de Mandolx.

SAINT-FULGENT (Vendée). Les républicains y furent battus par les Vendéens, le 22 septembre 1793.

SAINT-FUSCIEN, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens.

SAINT-G*** (Mme de), pseudonyme de Mme La tour de Franqueville.

SAINT-GALL, abbaye de bénédictins, en Normandie (Manche), diocèse de Coutances.

SAINT-GELAIS, maison du Poitou, issue de la maison de Lusignan. Elle a produit les seigneurs de Montlieu, de Lansac, de Saint-Séverin et de Balon. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière).

SAINT-GÉLAIS (Seigneurs de), de la maison de Chabot.

SAINT-GELAIS (Jean de), capitaine et chroniqueur, vivait sous Charles VIII et Louis XII. — *Chronique* (1270-1510), 1522, in-4°. = Son neveu, OCTAVIEN, poète, évêque d'Angoulême (1494), né à Cognac (Charente), vers 1466, mort en 1502. — *La Chasse d'amours*, recueil des poésies de sa jeunesse (1509, in-fol.); *le Séjour d'honneur*, s. d., in-4°, allégorie mêlée de prose et de vers; des traductions en vers de l'*Énéide* et des *Épîtres* d'Ovide; *Le Vergier d'honneur*, s. d., in-fol. et in-4°. == (MELLIN de), fils naturel ou neveu du précédent, poëte, né à Angoulême, en 1491, mort à Paris, en 1558. — *Œuvres poétiques*, 1574, in-8° et in-12, et 1582, in-16; 1656-1719, in-12; *Sophonisbe*, trad. de Trissino, tragédie en 5 actes, en prose, représentée à Blois en 1559, 1559, in-8; *Histoire de Genièvre*, imit. de l'Arioste, terminée par Baïf, 1572, in-8°.

SAINT-GENEST (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Marillac.

SAINT-GENIÈS (Seigneurs de), de la famille de Gombert. ==, de la maison de Thésan.

SAINT-GENIÈS (L'abbé Jean de), poëte latin, né le 12 sept. 1607, à Avignon, mort le 25 juin 1668, à Orange (Vaucluse).

SAINT-GENIÈS. Voy. RAY et SAINT-GENIEZ.

SAINT-GENIEZ (Seigneurs de), de la maison de Bertier. ==, de la maison de Gontaut. —, de la maison de Montaut. — Voy. SAINT-GENIÈS.

SAINT-GENIS (Auguste-Nicolas de), légiste, né le 2 février 1741, à Vitry-le-Français, mort le 1er oct. 1808, à Pantin (Seine). Il était auditeur à la Chambre des comptes et a laissé un immense recueil de jurisprudence formant environ 1800 volumes, qui était à la bibliothèque du Louvre.

SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES, abbaye de bénédictins, dans le Roussillon (Pyrénées-Orientales), diocèse de Perpignan.

SAINT-GENIS DE PLEINE-SELVE, *S. Genesius plenæ silvæ*, abbaye de prémontrés, dans le Bordelais (Gironde), diocèse de Bordeaux.

SAINT-GENOU, *S. Genulphus*, abbaye de bénédictins, en Berry (Indre), diocèse de Bourges.

SAINT-GEORGE, maison du Limousin, d'où sont sortis les seigneurs de Couhé, en Poitou, de La Roche-des-Bords et de Vérac.

SAINT-GEORGES, près Mantoue. Les Autrichiens y furent battus le 15 sept. 1796.

SAINT-GEORGES, ordre de chevalerie fondé à la fin du XIVe siècle, en Franche-Comté, par Philibert de Molans. Pour y être admis, il fallait faire preuve de 16 quartiers de noblesse, être catholique, né ou domicilié en Franche-Comté, et âgé de 16 ans. — La marque distinctive de l'ordre était une image de saint Georges, en relief et en or, attachée à la boutonnière de l'habit par un ruban moiré des couleurs du souverain.

SAINT-GEORGES, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, fondée en 1114, par Raoul de Tancarville. ==, abbaye de filles, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Rennes, fondée en 1006, par Geoffroi Ier, duc de Bretagne. == DU-BOIS, abbaye d'augustins, dans le Maine (Sarthe), diocèse du Mans. == SUR-LOIRE, abbaye réformée d'augustins, en Anjou (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers.

SAINT-GEORGES. Voy. SAINT-GEORGE.

SAINT-GEORGES (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Anjou). == de la famille de Thomé (Dauphiné). ==, de la maison de Vienne (Dauphiné).

SAINT-GEORGES DE REXE (Seigneurs de), de la maison de Chasteignier. ==, de la maison de Surgères.

SAINT-GEORGES (Jacques-François GROUT, chevalier de), marin, né à Saint-Malo, le 27 sept. 1704, mort dans le canal Mozambique, le 24 janvier 1763.

SAINT-GEORGES (*N.*, chevalier de), né à la Guadeloupe, le 25 déc. 1745, mort à Paris, le 12 juin 1799. Il était fils d'une femme de couleur et d'un fermier général, M. de Boulogne. Capitaine des gardes du duc de Chartres, il leva (1792) un régiment de hussards avec lequel il alla servir sous Dumouriez, et fut emprisonné quelque temps avant le 9 thermidor. Il était renommé pour son adresse à l'escrime. On a de lui trois operas, des sonates, des concertos, et un menuet auquel son nom est resté attaché.

SAINT-GÉRAN (Seigneurs de), branche de la maison de la Guiche. A cette branche appartenait Jean-François de LA GUICHE, comte de LA PALICE, seigneur de SAINT-GÉRAN, maréchal de France (1619), né en 1569, mort le 2 déc. 1632.

SAINT-GÉRAN (Seigneurs de), de la famille de Soreau.

SAINT-GERMAIN, abbaye royale en Champagne (Meuse), diocèse de Toul. ==, abbaye de bénédictins, à Auxerre. ==, abbaye de bénédictines, près de Rodez.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, abbaye célèbre de bénédictins, fondée à Paris, en 558. La réforme de la congrégation de Saint-Maur y fut introduite en 1631. Elle possédait une magnifique bibliothèque dont une partie périt dans un incendie en 1794. Le plus grand nombre des manuscrits qu'elle contenait est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et le catalogue de ceux qui appartiennent au fonds latin a été publié par M. L. Delisle, 1871, in-8°. (Voy. Dom Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, 1724, in-fol.)

SAINT-GERMAIN, maison du Forez, issue de la maison d'Apchon, et d'où sont sortis les seigneurs de Boisset et de Montrond. (Voy. l'*Hist. de Bresse*, par Guichenon.) ==, maison de Nor-

mandie, d'où sont sortis les seigneurs de Parigny.

SAINT-GERMAIN (Seigneurs de), de la maison de Bouzey. = —, de la maison de Choiseul. = —, de la maison de Goth. = —, de la maison de Lescut. = —, de la maison de Merle-Raoul. = —, de la maison du Puy. = —, de la maison de Thou.

SAINT-GERMAIN (Claude-Louis, comte de), général, né le 15 avril 1707, au château de Vertamboz Jura), mort à Paris le 15 janvier 1778. Il fut d'abord sous-lieutenant dans l'armée française, alla ensuite servir l'électeur palatin, l'empereur en Hongrie contre les Turcs, l'électeur de Bavière (Charles VII) qui le nomma feld-maréchal-lieutenant, puis, grâce au maréchal de Saxe, il rentra dans notre armée comme maréchal de camp. Il fit avec distinction la guerre de la succession d'Autriche et celle de Sept ans, fut créé lieutenant général, et, renonçant à son grade, passa en Danemark (1760), où Frédéric V le chargea de réorganiser son armée et le fit feld-maréchal général. Revenu en France à la mort de ce prince (1766), il fut nommé (25 octobre 1775) ministre de la guerre, et chercha à réformer complétement l'armée, surtout en détruisant les corps à priviléges; malheureusement il voulut aussi y introduire la discipline prussienne, les coups de bâton et de plat de sabre. Il y eut contre lui un soulèvement universel devant lequel il dut se retirer (septembre 1777).

SAINT-GERMAIN (*N.*, comte de), fameux aventurier et charlatan, mort à Sleswig en 1784. On ne connaît ni son véritable nom, ni sa famille. Il fut amené en France vers 1740, et, par son esprit, sa faconde, ses tours de passe-passe et de prestidigitation, attira la curiosité publique et fit une certaine figure à la cour de Louis XV.

SAINT-GERMAIN (De), pseudonyme de P. de la Vergne de Tressan. = — (Félix de), pseudonyme de Prosper Marchand. = — (J. T. de), pseudonyme de J. Tardieu.

SAINT-GERMAIN. Voy. MORGUES.

SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ (Seigneurs de), de la maison de Foucault.

SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT (Seigneurs de), de la maison du Rosel (Normandie).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, petite ville sur les confins du Mantois et de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), avec un château royal qui fut reconstruit et augmenté à diverses époques, et entre autres par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ce château fut pris par les Anglais sous Charles VI; Louis XI en fit don à son médecin Coictier, qui en fut dépouillé à la mort du roi. Louis XIV naquit au château, qui vit mourir Louis XIII, le roi détrôné d'Angleterre Jacques II et sa femme, auxquels on l'avait donné pour résidence.— Plusieurs traités furent signés à Saint-Germain : 16 novembre 1594, traité de paix entre Henri IV et Charles III, duc de Lorraine; 29 mars 1632, traité de Louis XIII avec Charles Ier pour la restitution à la France de l'Acadie et du Canada; 27 novembre 1635, traité entre Louis XIII et Bernard de Saxe-Weimar pour l'entretien de 18 000 hommes, moyennant un subside de quatre millions. Dans des articles secrets, le duc déclarait reconnaître en tout l'autorité du roi. (Voy. Goujon, *Histoire de la ville et du château de Saint-Germain*, 1829, in-8°, et le *Corps diplomatique* de Dumont.)

SAINT-GERMAIN-LANGOT (Seigneurs de), de la maison d'Argences. = —, de la maison d'Oilléamson.

SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ, terre et seigneurie de l'Orléanais (Eure-et-Loir), érigée en baronnie (oct. 1571) en faveur de J. de Prunelé.

SAINT-GERMAIN-LEMBRON ou **L'AMBRON**, *S. Germanus in Ambronio*, abbaye de bénédictins en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Saint-Flour.

SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE (Seigneurs de), de la maison de Tilly.

SAINT-GERMAIN-SOUS-CAILLY, château fort de Normandie (Eure), pris par le roi d'Angleterre en 1418, repris par Charles VII en 1435.

SAINT-GERMER Voy. FLAIX.

SAINT GERMIER (Seigneurs de), de la maison de Lautrec (Languedoc).

SAINT-GERVAIS (Seigneurs de), de la maison de Thesan (Languedoc).

SAINT-GÉRY, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Salvagnac et de Magnas. = Joseph de SAINT-GÉRY, littérateur, né en 1590 au château de Magnas (Gers), où il est mort en 1674.

SAINT-GILBERT. Voy. NEUFFONS.

SAINT-GILDAS, abbaye de bénédictins, en Berry (Indre), diocèse de Bourges. = — De RUIS ou RHUIS, célèbre abbaye de bénédictins, en Bretagne (Morbihan), diocèse de Nantes, fondée au VIe siècle par S. Gildas. Elle embrassa la règle de la congrégation de Saint-Maur, en 1649. Le plus célèbre de ses abbés est Abailard.

SAINT GILLES, *S. Ægidius*, ville du Bas-Languedoc (Gard), qui doit son nom et son origine à un monastère de bénédictins (diocèse d'Arles), fondé au IXe siècle par S. Gilles et sécularisé par Paul III. Elle était le siége d'un comté formé d'une partie du diocèse de Nîmes, et appartenant aux comtes de Toulouse, qui en prenaient le titre. Les habitants, excommuniés comme Albigeois par le légat en 1217, se soumirent en 1226 à Louis le Gros, qui réunit le comté à la couronne. Il y avait à Saint-Gilles un grand prieuré de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et une commanderie de l'ordre des Templiers. Il s'y est tenu plusieurs conciles : le 4 sept. 1042; en 1050 (pour établir la trêve de Dieu); le 18 juin 1209 (on y absout le comte de Toulouse); en septembre 1210. — Le 27 sept. 1562 le capitaine protestant Grille y fit essuyer une défaite complète aux comtes de Suze et de Sommerive. En 1574, les protestants, unis aux catholiques mécontents, s'emparèrent de la ville.

SAINT-GILLES-SUR-VIE (Vendée). Louis XIII y mit en déroute Soubise en 1622.

SAINT-GILLES (*N.* DE L'ENFANT, chevalier de), poëte, mort vers 1709. — *La Muse mousquetaire*, 1709, in-12.

SAINT GIRONS (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

SAINT-GIRONS-EN-CHALOSSE, *S. Gerontius*, abbaye de bénédictins, en Gascogne (Landes), diocèse d'Aire.

SAINT-GLAS, pseudonyme de Saint-Ussans.

SAINT-GOND, *S. Godo*, abbaye de bénédictins, (Marne), diocèse de Troyes, fondée au VIIe siècle. Elle finit par n'être plus qu'un prieuré.

SAINT-GOTHARD, petite ville de la Basse-Hongrie où, le 1er août 1664, les Turcs furent battus par les Impériaux. Un corps de 6000 hommes envoyé sous les ordres de Coligny, au secours de l'empereur par Louis XIV, contribua puissamment à la victoire.

SAINT-GOUARD (Seigneurs de), de la maison de Vivonne.

SAINT-GOUGAT (Seigneurs de), de la maison de Bellissen (Languedoc).

SAINT-GRATIEN (Seigneurs de), de la famille de Catinat. = —, de la maison de Reugny. = —, de la maison de Sarcus

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT, célèbre ab-

baye de bénédictins, dans le Bas-Languedoc (Hérault), diocèse de Lodève, fondée au IXe siècle par S. Guillaume, duc d'Aquitaine.

SAINT-GUIRAUD (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

SAINT GUISLAIN, ville de Flandre (Nord). Elle fut prise par les Français le 25 août 1655 et en juillet 1745.

SAINT-HAIPPY (De), pseudonyme d'Ant.-Prosp. Bottin.

SAINT-HÉREM (marquis de), de la maison de Montmorin.

SAINT-HILAIRE, abbaye de bénédictins, dans le Languedoc (Aude), diocèse de Carcassonne, fondée par saint Hilaire, évêque de Carcassonne. = —, abbaye d'augustins à Poitiers. Elle fut sécularisée et au XVIIIe siècle c'était une collégiale.

SAINT-HILAIRE (Seigneurs de), de la maison de Bon. = —, de la maison de Montmorin. = —, de la maison du Peyroux. = —, de la maison de Vicomte.

SAINT-HILAIRE (*N.* de MORMEZ de), maréchal de camp et lieutenant général d'artillerie, mort à Paris le 21 janvier 1680. = Son fils Armand, marquis de SAINT-HILAIRE, lieutenant général, né vers 1652, mort à Paris le 24 nov. 1740. — *Mémoires* (1665-1715), 1766, 4 vol. in-12.

SAINT-HILAIRE (Louis-Vincent-Joseph LE BLOND, comte DE), général, né le 4 sept. 1766, à Ribemont (Aisne), mort le 3 juin 1809, à Vienne en Autriche.

SAINT-HILAIRE (Augustin-François-César, PROUVENSAL DE SAINT-HILAIRE, dit Auguste DE), botaniste et voyageur, membre de l'Académie des sciences (1830), né le 4 oct. 1799, à Orléans, où il est mort, le 30 sept. 1853. — *Flora Brasiliæ meridionalis*, 1825, 3 vol. gr. in-4°; *Voyage dans les provinces de Rio de Janeiro et Minas Geraes*, 1830, 2 vol. in-8°; *Voyage dans le district des diamants*, 1833, 2 vol. in-8°; *Leçons de botanique*, 1840-1841, in-8°; *La Morphologie végétale*, 1841, in-8°; *Voyage aux sources du Rio de San-Francisco*, 1847-48, 2 vol. in-8°.

SAINT-HILAIRE (De), pseudonyme de P. Camus. = — (Le sieur de), pseudonyme de P. Porphire-Marie d'Aix.

SAINT-HILAIRE. Voy. JAUME et GEOFFOY-SAINT-HILAIRE.

SAINT-HIPPOLYTE (Seigneurs de), de la famille provençale d'Albert. = —, de la famille provençale de Montolieu.

SAINT-HIPPOLYTE, ville de Lorraine (Haut-Rhin). Elle fut prise par le dauphin Louis (XI), en 1444, et après son départ, saccagée par les Allemands. Elle fut cédée, par les traités de Westphalie, à la France, qui, en 1718, la céda au duc de Lorraine.

SAINT-HONORAT (Ile). Voy. LÉRINS.

SAINT-HONORÉ (De), pseudonyme de J. Bernier.

SAINT-HUBERT, célèbre abbaye de bénédictins, dans la province de Liége (Belgique). L'abbé offrait, tous les ans, en présent au roi de France des chiens de chasse et des faucons. Cet usage se maintint jusqu'à la Révolution.

SAINT-HUBERTY (Anne-Antoinette CLAVEL, dite), célèbre cantatrice, née à Strasbourg, le 15 déc. 1756, assassinée le 22 juillet 1812, près de Londres, avec son mari le comte d'Entraigues. — Voy. ENTRAIGUES.

SAINT-HYACINTHE (Hyacinthe CORDONNIER, dit le chevalier DE THÉMISEUL, dit), littérateur, né à Orléans, le 24 sept. 1684, mort à Genecken (Hollande), en 1746. On a prétendu qu'il était le fruit d'un mariage secret de Bossuet avec Mlle de Mauléon. — *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme mis au jour par le docteur Mathanasius* (1714); c'est une satire de l'abus de l'érudition; *Mémoires littéraires* (1716); *Histoire du prince Titi*, roman (1735).

SAINT-HYACINTHE, pseudonyme de Voltaire. = — (Le colonel), pseudonyme de Naigeon.

SAINT-ILDEFONSE (Espagne). Le 19 août 1796, il y fut signé, entre la France et l'Espagne, un traité d'alliance offensive et défensive, et le 1er oct. 1801, un traité secret y fut conclu entre ces deux puissances, traité par lequel l'Espagne nous cédait la Louisiane.

SAINTIN (S.), premier évêque de Meaux au IIIe ou IVe siècle. Sa fête, le 22 septembre.

SAINTINE (Joseph-Xavier BONIFACE, dit), vaudevilliste, romancier, né à Paris, le 10 juillet 1798, mort le 21 janv. 1865. Il a, sous le nom de Xavier, travaillé à près de deux cents pièces de théâtre où il a eu pour collaborateurs Scribe, Duvert, Ancelot, Carmouche, Varin, Masson, et dont la plus connue est *l'Ours et le Pacha* (1820). — *Le Mutilé* (1834), *Picciola* (1836), romans dont le dernier a eu plus de 40 éditions.

SAINT-IRÉNÉE, abbaye d'augustins, à Lyon, fondée vers la fin du Ve siècle, ruinée au IXe.

SAINT-JACQUES, localité aux portes de Bâle, qui a donné son nom à un terrible combat soutenu le 26 août 1444, contre une armée française sous les ordres du dauphin Louis (XI), par 1600 Suisses qui restèrent tous sur le champ de bataille. L'anniversaire de ce jour est encore fêté par les Bâlois.

SAINT-JACQUES, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons. = —, abbaye d'augustins, à Provins, diocèse de Sens.

SAINT JACQUES (Guillaume de), astronome, mathématicien, né le 18 janv. 1722, à Marseille, où il devint directeur de l'observatoire et où il est mort, le 10 février 1801.

SAINT-JACQUES-DE-DOË, abbaye de prémontrés, dans le Velay (Haute-Loire), diocèse du Puy. = — DE MONTFORT. Voy. MONTFORT-SAINT-JACQUES.

SAINT-JACUT, *S. Jacutus*, abbaye de bénédictins, en Bretagne (Côtes-du-Nord), diocèse de Dol.

SAINT-JAMES-DE-BEUVRON, petite ville de Normandie (Manche) qui fut prise par les Anglais en 1448, et reprise par le connétable de Richemont en juin 1449.

SAINT-JANET (Seigneurs de), de la famille de Foissard. = —, de la famille de Roux.

SAINT-JEAN, abbaye de bénédictins, à Laon. = —, abbaye de prémontrés, à Amiens. = —, abbaye de bénédictins, à Autun. = —, abbaye de prémontrés à Falaise, diocèse de Séez. = —, abbaye d'augustins, à Sens. = —, abbaye de bénédictins, puis d'augustins à Valenciennes, diocèse de Cambrai.

SAINT-JEAN (Seigneurs de), branche de la maison de Barras. = —, de la maison de Beaumanoir. = —, de la maison de Cheilus. = —, de la maison de Civille. = —, de la maison d'Herbouville. = —, de la maison de Séguin. = —, de la maison d'Ysarn.

SAINT-JEAN (Jean DIEU de), graveur et peintre. = Son fils JEAN, peintre, membre de l'Académie, né vers 1650, à Paris, où il est mort le 15 juin 1695.

SAINT-JEAN (Simon), habile peintre de fleurs et de fruits, élève d'Augustin Thierriat, né le 14 oct. 1808, à Lyon, où il est mort le 5 juill. 1860. — *N.-D. des Roses* (musée du Luxembourg); divers tableaux de fleurs (musées de Lyon et de Rouen).

SAINT-JEAN (Mathieu de), pseudonyme de J. de La Place.

SAINT-JEAN-AU-MONT, abbaye de bénédictins, à Thérouanne, puis à Ypres.

SAINT-JEAN-AUX-BOIS, *S. Joannes in Bosco*, abbaye de bénédictins, en Picardie (Oise), diocèse de Soissons.

SAINT-JEAN D'ACRE. Voy. Acre.

SAINT-JEAN-D'ALCAPIÉ-ET-D'ALZAC (Seigneurs de), de la maison de Solages.

SAINT-JEAN-D'ANGELY, petite ville de Saintonge (Charente-Inférieure). Elle doit son nom à une abbaye de bénédictins fondée au IXe siècle par Pépin, roi d'Aquitaine, ruinée par les Normands en 867, rétablie au siècle suivant, et qui s'unit à la congrégation de Saint-Maur en 1623. Elle embrassa le protestantisme, fut prise en 1562 par les catholiques, auxquels La Rochefoucauld essaya inutilement de l'enlever, et retomba au pouvoir des protestants en 1568. Elle fut assiégée par le duc d'Anjou, le 16 oct. 1569, et après une défense héroïque qui ruina l'armée royale, la garnison obtint une capitulation honorable que violèrent les vainqueurs. Cédée en 1576 par *la paix de Monsieur* (voy. ce mot) au prince de Condé qui dut s'en emparer de vive force, elle resta aux protestants jusqu'en 1621, où Louis XIII s'en empara et la fit démanteler.

SAINT-JEAN-DE-CARDONENQUE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Bonnet.

SAINT-JEAN-DE-LA-COSTE (Seigneurs de), branche de la maison de Lauzières.

SAINT-JEAN-DE-LA-FOREST, de la maison de Ligneris.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, *Latona*, *Laudona*, ancienne ville de Bourgogne (Côte-d'Or). Le 8 juillet 1522, il y fut signé, entre François Ier et Marguerite d'Autriche, un traité pour la neutralité des duché et comté de Bourgogne. — En 1636, elle s'illustra par une héroïque défense contre les Impériaux, qui l'assiégèrent avec une armée formidable, et qui durent se retirer le 2 nov., en abandonnant artillerie et bagages.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, petite ville maritime du Labour (Basses-Pyrénées). Le 9 oct. 1478, il y fut signé par Louis XI d'une part, et Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille de l'autre, deux traités confirmant les alliances précédentes. — Le 4 juin 1660. Louis XIV y épousa Marie-Thérèse.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, *Mauriana*, *Muriana*, petite ville de Savoie (Savoie), avec un évêché qui fut successivement suffragant de Vienne, de Moutiers en Tarentaise, puis de Vienne jusqu'en 1790. Supprimé en 1801, il fut rétabli en 1825 et compris dans la province ecclésiastique de Chambéry.

Évêques de Saint-Jean de Maurienne. — Lucien (douteux). — Voconius (douteux). — S. Æconius, 581 et 585. — Leborius, 650. — Felinasius, 813. — Albon, 859 et 860. — Adalbert, 876 et 879. — Odillard, 881 et 926. — Evrard, 1023 et 1025. — Arnold, vers 1080. — Conon ou Conrad, 1093. — Bérard, 1106. — Jean Ier, 1107. — Aycaud, 1125. — Ayrard, 1145. — Bernard Ier, vers 1150. — Pierre Ier, 1160. — Guillaume Ier, 1167 et 1176. — Lambert, 1179-1198. — Aymar, vers 1225. — Amédée Ier de Savoie, 1240-1268. — Anthelme Ier de Clermont, 1272. — Pierre II, 1280. — Aimon Ier, 1289. — Amblard, 1300. — Aimonet, 1303. — Aimon II de Miolans, 1329. — Anthelme II de Clermont, 1338. — Amédée II de Savoie, 1349. — François, 1354. — Amédée III de Montmajour, 1365. — Jean II Malabaila, 1373. — Henri, 1381 et 1384. — Sabin de Florano, 1385 et 1390. — Amédée IV de Montmajour, 1410. — Aimon III Gervasi, 1424. — Oger de Confleto, vers 1433-2 janvier 1440. — Louis Ier de la Palud, cardinal de Varambon, vers 1442-vers 1450. — Jean III de Segobia, 13 oct. 1451-vers 1472. — Guillaume II, cardinal d'Estouville, 26 janv. 1473-vers 1480. — Jean Louis de Savoie, vers 1480-vers 1483. — Étienne Morel, vers 1484-1499. — Louis II, cardinal de Gorrevod, 5 août 1499-vers 1550. — Philibert Ier de Challes, 1555. — Louis III de Trottis, 1558. — Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1560. — Brandalisio de Trottis, vers 1565. — Pierre III Lambert, vers 1567-1590. — Philibert II Millet Ier, 5 mai 1590-1619. — Charles Bobba, 1620-vers 1640. — Paul Milliet de Challes, 1641-31 oct. 1656. — Hercule Berzetti, 6 mai 1658-4 mars 1686. — François-Hyacinthe Valperga de Masin, 29 déc. 1686-7 sept. 1736. — Ignace-Dominique Grisella de Rosignan, 1741-22 sept. 1756. — Charles-Joseph Ier Philippa, cardinal de Martiniana, 7 août 1757-12 juill. 1779. — Charles-Joseph II Compans de Brichanteau, 23 avril 1780-1793. — Alexis Billiet, cardinal, 26 novembre 1825-2 mars 1840. — François-Marie Vibert, 2 décembre 1840. (Voy. *Gallia christiana*, t. XVI).

SAINT-JEAN-DES-CHOUX, abbaye de bénédictines, en Alsace (Bas-Rhin), diocèse de Strasbourg.

SAINT-JEAN-DES-PRÉS, abbaye de chanoines réguliers de la congrégation de France, près Josselin (Morbihan), diocèse de Saint-Malo.

SAINT-JEAN-DES-VIGNES, abbaye d'augustins, à Soissons.

SAINT-JEAN DU-CARDONNAY (Seigneurs de), de la maison de Croismare.

SAINT JEAN-D'ULLOA, forteresse du Mexique, bombardée et prise par l'amiral Baudin le 27 nov. 1838.

SAINT-JEAN-DU-MONT, abbaye de bénédictins, à Thérouanne, puis à Ypres.

SAINT-JEAN-EN-VALLÉE, abbaye d'augustins, près de Chartres (Eure-et-Loir).

SAINT-JEAN-LE GRAND, abbaye de bénédictines, en Bourgogne (Saône-et-Loire), diocèse d'Autun.

SAINT-JEAN-LEZ-SENS, abbaye d'augustines puis d'augustins, fondée au commencement du VIe siècle. diocèse de Sens.

SAINT-JEURS (Seigneurs de), de la maison d'Aimini. = — de la maison de Castellane.

SAINT-JOIRE, petite ville de Savoie, prise par les Français en avril 1589.

SAINT-JORRY ou **JORRI** (Seigneurs de), de la maison de Cardaillac.

SAINT-JORRY (Pierre du Faur de), érudit, jurisconsulte, né en 1540, à Toulouse, où il est mort le 18 mai 1600.

SAINT-JOSEPH. Voy. Antoine.

SAINT-JOSSE AUX BOIS, *S. Jodocus in Nemore*. Voy. Dommartin. = Saint-Josse-sur-Mer, *S. Jodocus supra Mare*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Picardie (Pas-de-Calais), diocèse d'Amiens.

SAINT-JOUIN-DE-MARNES, *S. Jovinus de Marnis*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Poitou (Deux-Sèvres), diocèse de Poitiers.

SAINT-JUILLIN, seigneurie de Dauphiné, érigée en comté par lettres d'août 1739, en faveur de Louis de la Poype.

SAINT-JULIAN, pseudonyme du P. Gontery.

SAINT-JULIEN, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Tours.

SAINT-JULIEN, famille de la Marche, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Marc, de la Geneste, de la Chassaigne, du Breuil, de Peyrudet, du Plaix-Jolivet. = —, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Puech. = —, famill

du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Veniers et d'Angibault. (Voy. l'*Hist. de Berry*, par La Thaumassière).

SAINT-JULIEN, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Balleurre ou Baleure. = A cette famille appartenait Pierre de SAINT-JULIEN, antiquaire, né vers 1520, au château de Balleure (Saône-et-Loire), mort le 20 mars 1593, à Châlon-sur-Saône, où il était doyen. — *Mélanges historiques*, 1589, in-8°, rare.

SAINT-JULIEN (Seigneurs de), de la famille de Balon. = —, de la maison de Baudon. = —, de la maison de Berre. = —, de la famille de Bridiers. = —, de la maison de Caignou. = —, de la maison de Fabri. = —, de la famille du Ferrier. = —, de la maison de Guyard. = —, de la maison de la Souche. = —, de la famille de Piolenc. = —, de la maison de Le Prévost. = —, de la maison du Puy. = —, de la maison de Ray. = —, de la maison de Tolon.

SAINT-JULIEN (Louis-Guillaume BAILLET, baron DE), écrivain né vers 1715, à Paris, mort après 1780.

SAINT-JULIEN, docteur en théologie, pseudonyme de Godefroid Hermant. = — (L'abbé de), pseudonyme du P. Bergeron.

SAINT-JULIEN D'ASSE (Seigneurs de), de la famille provençale d'Aimini.

SAINT-JURE (Jean-Baptiste de), jésuite, écrivain ascétique, né à Metz en 1588, mort à Paris le 30 avril 1657.

SAINT-JUST, abbaye de prémontrés, en Picardie (Oise), diocèse de Beauvais. = —, abbaye de bernardines, dans la ville de Romans (Drôme), diocèse de Vienne.

SAINT-JUST (Seigneurs de), de la maison d'Alègre (Velay). = —, de la maison de Clermont (Dauphiné). = — de la maison de Salazar.

SAINT-JUST (Louis-Antoine DE), célèbre conventionnel, né le 25 août 1767, à Decise (Nièvre), mort sur l'échafaud le 28 juillet 1794 (10 thermidor an II), à Paris. Son père avait été capitaine de cavalerie. Venu à Paris à la fin de 1789, pour la publication d'un poëme (*Organt*), il y manifesta pour la Révolution un enthousiasme qui le fit nommer député de l'Aisne à la Convention. Il y parla pour la première fois dans le procès du roi, où il vota la mort sans appel ni sursis; et sa parole nette, incisive, fanatique, produisit un très-grand effet. Il se lia étroitement avec Robespierre, et contribua à la rédaction de la Constitution dite de 93. Ce fut sur son rapport (10 juin 1793) que furent déclarés hors la loi les députés girondins qui s'étaient retirés dans les départements, et que l'on décréta la mise en accusation de ceux qui étaient restés à Paris. Le 10 juillet suivant, il entra avec Couthon au comité de Salut public, et l'union la plus intime se forma entre eux, Le Bas et Robespierre, sur lequel Saint-Just paraît avoir exercé une influence toute-puissante. Envoyé avec Le Bas en Alsace et à l'armée du Rhin, il n'y épargna pas les mesures révolutionnaires, et combattit avec une rare intrépidité à la reprise des lignes de Wissembourg (déc. 1793). Il remplit une mission analogue à l'armée du Nord, revint à Paris, et ce fut sur son rapport que furent traduits au tribunal révolutionnaire les hébertistes et les dantonistes. A la fin d'avril, il retourna à l'armée du Nord, puis après la victoire de Fleurus (26 juin) revint à Paris, où s'était engagée la lutte des comités contre Robespierre et ses amis. Au 9 thermidor, il fut décrété d'accusation, arrêté à l'hôtel de ville et exécuté le lendemain. — *Organt*, poëme satirique, 1789, 2 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Mes passe-temps*, 1792, 2 vol in-12; *Esprit de la Révolution et de la Constitution de la France*, 1791, in-8°; *Fragments d'institutions républicaines*, 1800, in-12; 1831, in-8°.

SAINT-JUST (C. GODARD D'AUCOUR, baron de), auteur dramatique, né à Paris en 1769, mort le 17 mars 1826. Il a composé les livrets de divers opéras-comiques, entre autres ceux du *Calife de Bagdad* et de *Jean de Paris*.

SAINT-LAMBERT (Seigneurs de), de la maison de Joyeuse.

SAINT-LAMBERT (Jean-François, marquis de), poëte, membre de l'Académie française (1770), né à Nancy, le 26 déc. 1716, mort à Paris, le 9 fév. 1802. Il eut des liaisons intimes avec Mme du Châtelet et Mme d'Houdetot. Outre des poésies fugitives, des romans, des fables et divers articles dans l'*Encyclopédie*, on a de lui : *Les saisons*, poëme ; *Principes des mœurs chez toutes les nations*, 1798, 3 vol. in-8° ; *Œuvres philosophiques*, 1801, 5 vol. in-8°.

SAINT-LAON, *S. Launus*, abbaye d'augustins, dans la ville de Thouars, diocèse de Poitiers.

SAINT-LARY, maison du comté de Cominges, d'où sont sortis les seigneurs et ducs de Bellegarde, les seigneurs de Termes, de Saintrailles, de Montastruc et de Frontignan. (Voy. le P. Anselme, t. IV).

SAINT-LAUMER. Voy. S. LOMER.

SAINT-LAURENS (Seigneurs de), de la famille de Donodei. = —, de la famille de Roux. = —, de la maison de Vintimille.

SAINT-LAURENT. C'est le nom que les Espagnols donnent à leur victoire de Saint-Quentin, gagnée le jour de la Saint-Laurent.

SAINT-LAURENT (Massacre de). C'est le nom que les journaux révolutionnaires donnèrent au combat du 10 août 1792, par une sorte d'analogie qu'ils voulurent établir avec le massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait eu lieu le 24 du même mois (1572).

SAINT-LAURENT, abbaye de bénédictines, de la congrégation de Chezal-Benoît, à Bourges.

SAINT-LAURENT (Seigneurs de), de la famille d'Arnault. = —, de la maison d'Aydie. = —, de la famille de Berthelot. = —, de la maison de Farci. = —, de la famille de Mazenod. = —, de la maison de Rochechouart. = —, de la maison de Rochemore.

SAINT-LAURENT (Louis-Joseph-Auguste-Gabriel, baron), général d'artillerie, né le 29 juin 1763, à Dunkerque, mort le 1er sept. 1832, à Saint-Mandé, près Paris.

SAINT-LAURENT. Voy. NOMBRET.

SAINT-LAURENT-DE-CÉRIS (Seigneurs de), de la famille de Roquard.

SAINT-LAURENT-DE-LA-MUGA ou **MOUGA**, bourg d'Espagne (Catalogne), où les Espagnols furent battus par les Français le 13 août 1794.

SAINT-LAURENT-L'ABBAYE, abbaye d'augustins, de la congrégation de Bourg-Achart, dans le Nivernais (Nièvre), diocèse d'Auxerre.

SAINT-LAURENT-LEZ-CHALON, petite ville du duché de Bourgogne (Saône-et-Loire). Louis XI y avait établi pour la Bresse chalonnaise et pour le comté d'Auxonne un parlement qui ne tarda pas à être réuni à celui de Dijon.

SAINT-LAZARE (De), pseudonyme de Claude Malingre. = — (Le sieur de), pseudonyme de Lazare-André Bocquillot.

SAINT-LAZARE (Ordre de). Voy. LAZARE.

SAINT-LÉGER, abbaye de chanoines réguliers, à Soissons.

SAINT-LÉGER (Seigneurs de), de la maison de Bouton. = —, de la maison de Carnin. = —, de la maison de Chauveton. = —, de la maison de Courbon. = —, de la maison de Mailly. = —, de

la maison de Rely. = —, de la maison de Rouvroy-Saint-Simon. = —, de la famille de Tonduti. = —, de la maison de Vincens.

SAINT-LÉGER (Abbé de). Voy. MERCIER (Barthélemi).

SAINT-LÉON, abbaye royale de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondée au XIe siècle, près de Toul, et transférée dans la ville au commencement du XVe siècle. — Voy. SAINT-LAON.

SAINT-LÉON (Seigneurs de), de la maison de Gavaret (Lauraguais).

SAINT LÉONARD DE FERRIÈRES, abbaye de bénédictins, dans le Loudunois (Maine-et-Loire), diocèse de Poitiers.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLET, petite ville du Limousin (Haute-Vienne), qui doit son origine à une ancienne abbaye d'augustins devenue plus tard un chapitre mi-partie de séculiers et de réguliers, diocèse de Limoges.

SAINT-LÉONARD DES CHAUMES, *S. Leonardus de Calmis*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans l'Aunis (Charente-Inférieure), diocèse de la Rochelle, fondée au XIIe siècle.

SAINT-LEU (Seigneurs de), de la maison de Montmorency.

SAINT LEU (M. de), pseudonyme de l'abbé du Vernet.

SAINT-LEU (Comte de). Voyez BONAPARTE (Louis).

SAINT-LIFFARD, abbaye de bénédictins, à Meung (Loiret), diocèse d'Orléans.

SAINT-LIGUAIRE, *S. Leodegarius*, abbaye de bénédictins, dans le Poitou (Deux-Sèvres), diocèse de Saintes, fondée au Xe siècle.

SAINT-LIZIER, capitale du Conserans et siége de l'évêché qui porte le nom de ce pays. Voy. CONSERANS.

SAINT-LÔ, *S. Laudus*, *Briovera*, ville de Normandie, aujourd'hui chef-lieu du département de la Manche. Rasée par Rollon, rétablie à la fin du XIe siècle par Henri, fils de Guillaume le Conquérant, elle suivit les destinées de la Normandie et fut prise et reprise un très-grand nombre de fois : 1141, par Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou ; 1203, par Philippe Auguste ; 1346, par Édouard III ; 1417, par le duc de Glocester ; 1449, par le duc de Richemont ; 1562, par les calvinistes, puis par les catholiques ; 1563, par Montgomery ; 1568, par les protestants, puis par Matignon ; 1569, par Coligny ; 1574, par Montgomery, puis emportée d'assaut le 10 juin de la même année par Matignon. — La baronnie de Saint-Lô, qui appartenait à l'évêque de Coutances, fut achetée à la fin du XVIe siècle par Matignon.

SAINT-LÔ (Alexis de), capucin, missionnaire, né en Normandie, mort à Rouen en 1638. — *Relation du voyage du Cap-Vert*, 1637, in-12.

SAINT-LOMER, *S. Launomarus*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, dans la ville de Blois.

SAINT-LOUET (Seigneurs de), de la famille de Mons (Normandie).

SAINT-LOUIS (Seigneurs de), de la famille provençale de Durand.

SAINT-LOUIS (Ordre de). Voy. LOUIS, p. 1176.

SAINT - LOUIS. Voyez PIERRE DE SAINT-LOUIS.

SAINT-LOUP, ville du Poitou (Deux-Sèvres), où naquit un des aïeux de Voltaire, René Arouet, qui y était notaire et y mourut en 1499. A l'époque de la Révolution, elle prit momentanément le nom de Voltaire.

SAINT-LOUP. Il y avait trois abbayes de ce nom, et toutes trois de l'ordre de Saint-Benoît : à Troyes, à Tours et à Orléans.

SAINT-LOUP (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont. = —, de la maison de Saint-Phalle. = —, de la maison de Souvré.

SAINT-LOYAL (Seigneurs de), de la maison de Goyon-Matignon.

SAINT-LUBIN (Seigneurs de), de la maison de Rouvroy-Saint-Simon (Picardie).

SAINT-LUC (Seigneurs de), de la maison d'Ossun.

SAINT-LUC (François D'ESPINAY, seigneur DE), né en 1554, tué le 8 sept. 1591, au siége d'Amiens. Mignon de Henri III, il fut disgracié (1579), se retira dans son gouvernement de Brouage, où il repoussa les attaques des huguenots, combattit à Coutras, fut un des premiers à reconnaître Henri IV, qu'il servit fidèlement et qui le nomma (1596) grand-maître de l'artillerie. On a de lui à la Bibliothèque nationale un recueil manuscrit d'Observations militaires. = Son fils aîné, Timoléon, marquis de SAINT-LUC, né vers 1580, mort à Bordeaux, le 12 sept. 1644. Maréchal de camp (1617), vice-amiral (1622), il céda le gouvernement de Brouage à Richelieu, et fut nommé lieutenant général de Guyenne et maréchal de France (1627).

SAINT-LUCIEN, abbaye de bénédictins, dans le Beauvaisis (Oise), diocèse de Beauvais.

SAINT-M. (M. C. de), pseudonyme de Serieys.

SAINT MACLOU (Seigneurs de), de la maison de Bailleul (Normandie).

SAINT-MAGLOIRE, abbaye de bénédictins, à Paris, fondée vers la fin du IXe siècle.

SAINT-MAHÉ. Voy. SAINT-MATHIEU.

SAINT-MAIME (Seigneurs de), de la famille d'Albertas.

SAINT-MAIXANT, petite ville du Bas-Poitou (Deux-Sèvres), qui tire son nom d'une célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, diocèse de Poitiers. Elle fut prise par les protestants en 1568, par le roi de Navarre en 1587, bientôt reprise par Joyeuse, et tomba de nouveau au pouvoir du roi de Navarre en 1589.

SAINT-MAIXENT, seigneurie de la Marche (Creuse), érigée en marquisat (janvier 1615) en faveur d'Anet de la Roche-Aymon.

SAINT-MALO, *Macloviopolis*, ville forte et port de Bretagne (Ille-et-Vilaine). La ville d'Aleth (*Alecta*), siége d'un évêché fondé par saint Maclou ou Malo (*Maclovius*), ayant été détruite par les Normands, l'évêché fut transféré au Xe siècle dans l'île d'Aaron, où s'élève aujourd'hui Saint-Malo ; mais cette translation ne fut ratifiée par la papauté qu'en 1157. L'évêché d'abord suffragant de Tours, puis de Dol (844-1219), revint ensuite à sa première métropole et fut supprimé en 1790. — Saint-Malo, pris par Duguesclin sous Charles V en 1373, fut inutilement assiégé par les Anglais en 1378. Le 13 mars 1590, les ligueurs s'emparèrent par surprise de son château, où le gouverneur Honorat de Bueil avait entassé de grandes richesses, et depuis lors les habitants se gouvernèrent à peu près en république jusqu'en 1594 où ils se soumirent au roi. — Pendant les siècles suivants la marine des Malouins joua un rôle important dans nos guerres. En 1627, ils envoyèrent une flotte de vingt-cinq navires au secours du roi qui assiégeait la Rochelle, et sous Louis XIV, leurs corsaires firent une guerre terrible aux commerces anglais et hollandais. Les Anglais essayèrent de détruire la ville le 30 nov. 1693 en dirigeant contre elle une machine infernale dont l'explosion fit peu de dommages. Ils revinrent au mois de juillet 1695 et la bombardèrent sans plus de succès. Une descente qu'ils firent en 1758 n'eut pas un meilleur résultat, et ils furent battus à Saint-Cast. (Voy. ce nom. — Cf. DU GUAY-TROUIN et SURCOUF.)

Évêques d'Aleth, puis de Saint-Malo. — Saint Malo ou Maclou, vers 550. — Saint Gurvalus. — Saint Colaphinus. — Saint Armagilus. — Saint Enogatus. — Saint Malmon. — Saint Godefroi. — Edomalus. — Hamon Ier. — Noedius. — Ritualis. — Tutamenus. — Ravilius. — Bilius. — Moenus. — Ebonus. — Guibondus. — Cadocanamus. — Rivalonus. — Judicael Ier. — Regimundus. — Menfenicus. — Benoît Ier. — Idomellus. — Jean Ier. — Gauthier (douteux, ainsi que les précédents). — Haelocar, vers 800. — Ermor, 883 et 834. — Jarnuvaitus, 835-840. — Main ou Mahen, 840 et 846. — Retuvalard, 863. — Ratuilius, 868 et 872. — Sauveur. — Raoul Ier, 1008. — Hamon II, 1032. — Martin, 1054 et 1056. — Rainaud, vers 1062-1081. — Daniel Ier, 1085. — Benoît II, vers 1090-1111. — Judicael II, 1111-1112. — Rivallon, 1112-vers 1118. — Daniel II, 1112-23 juin 1120. — Donoal, 1120-1144. — Jean II de La Grille, 1144-1163. — Albert, 1163-5 juill. 1184. — Pierre Ier Giraud, 1185-11 sept. 1218. — Raoul II, 1218-8 oct. 1230. — Geoffroi, 1231-1255. — Nicolas, 1255-11 oct. 1262. — Simon de Clisson, 1263-3 fév. 1285. — Robert Ier du Pont, vers 1286-1309. — Raoul III Rousselet, vers 1310-1317. — Alain Gonthier, 17 juin 1317-1333. — Ives de Boisbressel, 1333-1348. — Guillaume Ier Mahé, 19 nov. 1348-20 mars 1349. — Pierre II Benoît, 14 juill. 1349-1360. - Guillaume II Poulard, 1360-vers 1375. — Josselin de Rohan, 7 juill. 1375-21 mars 1388. — Robert II de La Motte, 8 janvier 1380-5 août 1423. — Guillaume III, cardinal de Montfort, 13 oct. 1423-27 sept. 1432. — Amaury de La Motte, 1433-1434. — Pierre III Piédru, 27 août 1435-24 nov. 1449. — Jacques d'Espinay, janv.-25 avril 1450. — Jean III l'Espervier, 15 juillet 1450-1486. — Pierre IV de Laval, 1486-14 août 1493. — Guillaume IV Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, 10 oct. 1493-18 août 1535. — François Ier Bohier, 1535-septembre 1569. — Guillaume V Ruzé, 1570-1572. — François II Thomé, 16 nov. 1573-1586. — Charles de Bourgneuf, 6 déc. 1586-déc. 1596. — Jean IV du Bec, 1599-janv. 1610. — Guillaume VI le Gouverneur, 29 janv. 1610-25 juin 1630. — Octavien de Marillac, 1630-29 juill. 1631. — Achille de Harlay, 27 février 1632-20 nov. 1646. — Ferdinand de Neufville de Villeroi, 1646-1657. — François III de Villemontée, 1657-16 oct. 1670. — Sébastien de Guémadeuc, oct. 1670-4 mars 1702. — Vincent-François des Marets, avril 1702-25 sept. 1739. — Jean-Joseph de Fougasse d'Entrechaulx de la Bastie, nov. 1739-1767. — Antoine-Joseph des Laurents, 2 août 1767-1785. — Gabriel Cortois de Pressigny, 15 janv. 1786-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIV et Manet, *Biographie des Malouins célèbres*, 1824, in-8°.)

SAINT-MANSUY, abbaye royale de bénédictins, de la congrégation de Saint-Vanne, dans un faubourg de Toul.

SAINT-MARC, terre et seigneurie érigée en baronnie (mars 1655) en faveur de Denis Charpentier.

SAINT-MARC (Seigneurs de), de la maison de Mailly. =—, de la maison de Meyronnet. =—, de la famille du Puget. =—, de la maison de Saint-Julien. =—, de la maison de Salazar. =—, de la maison de Vins.

SAINT-MARC (Charles-Hugues Le Febvre de), littérateur, né le 22 juin 1698 à Paris, où il est mort le 20 nov. 1769. Il a donné des éditions estimées de Malherbe, de Chaulieu, de Pavillon, etc.

SAINT-MARC (Jean-Paul-André des Rasins, marquis de), poëte, né en Guyenne en 1728, mort à Bordeaux le 11 octobre 1818.

SAINT-MARC (L'abbé de), pseudonyme d'Amelot de la Houssaye.

SAINT-MARC. Voy. Guenin.

SAINT-MARCEAU-LÈS-CLAVY (Seigneurs de), de la maison de Bournonville.

SAINT-MARCEL, abbaye de bernardins, dans le Quercy (Tarn-et-Garonne), diocèse de Cahors. Elle avait d'abord été fondée dans le bourg de Sept-Fonts.

SAINT-MARCEL, seigneurie du Vivarais (Ardèche), érigée en marquisat (avril 1751), sous le nom de Pierre-Bernis, en faveur de Charles-François de Pierre de Blou.

SAINT-MARCEL (Seigneurs de), de la maison d'Albon. =—, de la maison de Coriolis. =—, de la maison de Mainier.

SAINT-MARCEL (M. C. M. Léon de), pseudonyme de M. J. Lingay.

SAINT-MARCELLIN (Jean-Victor Fontanes, dit), écrivain, né le 11 mai 1791, mort d'une blessure reçue dans un combat contre le fameux duelliste Fayau, le 3 février 1819.

SAINT-MARCELLIN-LEZ-VAISON (Seigneurs de), de la maison de Seguin.

SAINT-MARD (Seigneurs de), de la famille de Le Rebours (Normandie).

SAINT-MARD. Voy. Rémond.

SAINT-MARIAN ou **MARIEN**, abbaye de prémontrés à Auxerre.

SAINT-MARS, abbaye de bénédictins, en Auvergne, diocèse de Clermont, fondée avant le VIe siècle.

SAINT-MARS (Seigneurs de), de la famille de Catinat. =—, de la maison de Civille. =—, de la maison de Poilloue.

SAINT-MARSAN (Antoine-Marie-Asinari, marquis de), diplomate, né à Turin, le 10 décembre 1761, mort près d'Asti le 15 juillet 1828. Du service du roi de Sardaigne, il passa à celui de la France, fut nommé par Napoléon ministre plénipotentiaire (1809), puis (1813) ambassadeur à Berlin. A la chute de l'empire, il rentra au service du Piémont, où il fut ministre des affaires étrangères (1814-1817 et 1818-1821), et ministre de la guerre (1817-1818).

SAINT-MARSAULT (Seigneurs de), de la maison du Grain.

SAINT-MARTIAL, abbaye de bénédictins, à Limoges, qui, au dernier siècle, était sécularisée.

SAINT-MARTIAL (Seigneurs de), de la maison de Peyroux (Marche).

SAINT-MARTIN, une des petites Antilles. En 1648, elle fut partagée, comme elle l'est encore aujourd'hui, entre les Français et les Anglais, qui en 1702 firent un traité de neutralité. La partie française fut occupée en 1744 par les Anglais, qui la restituèrent à la paix, s'emparèrent de l'île en 1810 et la restituèrent en 1815.

SAINT-MARTIN, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Autun. =—, abbaye de prémontrés, à Laon. =—, abbaye d'augustins réformés, à Nevers. =—, abbaye de feuillants à Limoges. =—, abbaye de bénédictins, à Pontoise, diocèse de Rouen. =—, abbaye de bénédictins, en Bourgogne, diocèse de Langres. =—, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Séez.

SAINT-MARTIN. Voy. Ré.

SAINT-MARTIN, maison de la Marche et de l'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de Bagnac et de Sarzay.

SAINT-MARTIN (Seigneurs de), de la maison provençale d'Albert. =—, de la maison d'Azémar. =—, de la maison de Belloy. =—, de la famille de Bertrand. =—, de la maison provençale de Chevalier. =—, de la maison de Cos. =—, de la maison de Grave. =—, vicomtes de Montgaillard, de la maison de Grossolles. =—, de la

maison de Laincel. =—, de la famille de Le Clerc. =—, de la famille de Luthier. =—, de la maison de Malet. =—, de la maison d'Ornano. =—, de la maison d'Oro. =—, de la famille de Raphaëlis.

SAINT-MARTIN (L'abbé Michel de), érudit, né à Saint-Lô, le 1er mars 1614, mort à Caen, le 14 nov. 1687. Il est surtout connu par les mystifications dont il fut l'objet dans sa ville natale, où il occupait pourtant une position considérable. Elles ont été racontées dans la *Mandarinade*, par l'abbé Porée, 1738, 3 vol. in-12.

SAINT MARTIN (Louis-Claude de), dit *le Philosophe inconnu*, célèbre illuminé, né le 18 janv. 1743, à Amboise, mort le 13 oct. 1803, à Aunay, (Seine). Il fut d'abord avocat, puis suivit la carrière militaire, à laquelle il renonça (1771) pour se livrer uniquement à l'étude, à la méditation et à la propagation de ses doctrines, espèce de spiritualisme mystique qui rapporte tout à Dieu. Il eut de nombreux adeptes, surtout parmi les femmes du grand monde. — *Des Erreurs et de la vérité, par un phil... inc...*; 1775, 2 part. in-8°; *Le Livre rouge*, introuvable; *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, 2 part. in-8°; *L'Homme de désir*, 1790, in-8°; 1812, 2 vol. in-12; *Ecce homo*, 1792, in-8°; *Le nouvel homme*, 1792, in-8°; *Lettre à un ami sur la Révolution française*, 1796, in-8°; *Éclair sur l'association humaine*, 1797, in-8°; *Le crocodile, poëme épico-magique en 102 chants*, 1799, in 8°; *L'esprit des choses*, 1800, 2 vol. in-8°; *Œuvres posthumes*, 1807, 2 vol in-8°; *Correspondance inédite* avec Kicheberger, 1862, in-8°.

SAINT-MARTIN (Alexandre PAU de), peintre, élève de Le Prince et de J. Vernet, né à Mortagne, mort à Paris. — *Paysage* (musée de Rouen).

SAINT-MARTIN (Antoine-Jean), orientaliste, né le 19 janv. 1791, à Paris, où il est mort du choléra, le 16 juillet 1832. Il était fils d'un marchand tailleur. Il fut successivement membre de l'Académie des inscriptions (1820), conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal (1824), inspecteur à l'Imprimerie royale et fondateur (1829) d'un journal ultra-royaliste, *l'Universel*. — *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, 1818, 2 vol. in-8°; *Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène*, 1839, in-8°. Il a publié en outre les treize premiers volumes d'une nouvelle édition annotée de l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau (1824, 21 vol. in-8°).

SAINT-MARTIN-AUX-BOIS. Voy. RURICOURT.

SAINT-MARTIN-AUX-BUNEAUX (Seigneurs de), de la maison de Civille (Normandie).

SAINT-MARTIN-AUX-CHÊNES, *Glanderiense*, ou *Glandense monasterium*, abbaye de bénédictins, en Lorraine (Moselle), diocèse de Metz.

SAINT-MARTIN-AUX-JUMEAUX, abbaye d'augustins, de la congrégation de France, puis de célestins, à Amiens.

SAINT-MARTIN-DE LA-COUDRE (Seigneurs de), de la maison de Bouchard.

SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES (Seigneurs de), de la maison de Brichanteau.

SAINT-MARTIN-DE-PALIÈRES, seigneurie de Provence (Var), érigée en marquisat (janvier 1671) en faveur de P. de Laurens.

SAINT-MARTIN-DE RANACAS (Seigneurs de), de la famille provençale de Crose.

SAINT-MARTIN-DES-AIRES, *S. Martinus de Aeris* ou *de Adris*, abbaye d'augustins réformés, en Champagne, diocèse de Troyes.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, abbaye de bénédictins, à Paris, fondée au VIe siècle.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (Seigneurs de), de la maison du Quesnoy (Normandie).

SAINT-MARTIN-DE-VALÈTE (Seigneurs de), de la maison d'Aydie (Armagnac).

SAINT-MARTIN-DU-MANOIR (Seigneurs de), de la famille de La Reue ou La Rue (Normandie).

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (Seigneurs de), de la maison de Bon.

SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD, château de Normandie (Seine-Inférieure). Il fut assiégé en 1419 par les Anglais, qui y furent battus.

SAINT-MARTIN-LE-HÉBERT (Seigneurs de), de la maison d'Orglandes (Normandie).

SAINT-MARTIN-LES-CHÂTEL, seigneurie de Bresse (Ain), érigée en marquisat par le duc de Savoie Charles-Emmanuel (20 août 1584) en faveur de Françoise de la Baume, dame de Carnavalet.

SAINT-MARTIN-SUR-CAYEU (Seigneurs de), de la maison de Lameth (Picardie).

SAINT-MATHIEU ou **SAINT-MAHÉ**, *S. Mathæus*, abbaye de bénédictins, en Bretagne (Finistère), diocèse de Saint-Pol-de-Léon.

SAINT-MATHIEU (Cap). Voy. PRIMAUGUET.

SAINT-MAUR, *S. Maurus*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Anjou (Maine-et-Loire), diocèse d'Angers, fondée au VIe siècle par saint Maur, disciple de saint Benoît. Elle porta d'abord le nom de *Glana-folium*. Glanfeuille.

SAINT-MAUR (Seigneurs de), de la maison de Bec-de-Lièvre. =—, de la maison de Toustain.

SAINT-MAUR. Voy. DUPRÉ.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, *Bagaudarum castrum*, *monasterium Fossatense*, bourg près de Paris (Seine). Saint Babolin y fonda vers 643 une abbaye de bénédictins sous le nom de Saint-Pierre-des-Fossés, nom qu'elle conserva jusqu'en 868, où, après la translation dans ce lieu du corps de saint Maur, elle prit le nom de Saint-Maur-des-Fossés. Elle fut sécularisée en chapitre en 1535, et la manse abbatiale fut unie à la manse épiscopale de Paris, sous le titre de doyenné.— Il se tint en 1418, à Saint-Maur, pour la paix entre le dauphin et le duc de Bourgogne, des conférences qui aboutirent à la conclusion d'un traité que le dauphin rejeta.

SAINT-MAURICE, dans la Tarantaise. Les Piémontais y furent battus par les Français, le 4 oct. 1793.

SAINT-MAURICE (Seigneurs de), de la maison de Béarn, branche bâtarde de la maison de Foix. =—, de la maison de Brunel. =—, de la maison de Fortisson. =—, de la maison de la Cropte. =—, de la maison de Pons.

SAINT-MAURIN, *S. Maurinus*, abbaye de bénédictins, dans l'Agénois (Lot-et-Garonne), diocèse d'Agen, réunie à la congrégation de Saint-Maur en 1651.

SAINT-MAURIS, maison de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Châtenoy et de Saint-Wit. Armes : *d'argent à deux fasces de sable.* — La baronnie de Châtenoy, unie à la seigneurie de Villeneuve (Jura), fut érigée en marquisat sous le nom de Saint-Mauris (fév. 1705), en faveur de P. Fr. de Saint-Mauris. (Voy. le *Nobiliaire de Franche-Comté*.) A cette famille appartenait : Charles-Emmanuel-Polycarpe, marquis de SAINT-MAURIS, pair de France (1827), généalogiste, né en Franche-Comté, le 27 mai 1754, mort vers 1833.

SAINT-MAURIS (Seigneurs de), de la maison de Chevriers,

SAINT-MAURIS. Voy. MONTBAREY.

SAINT-MAXIMIN, ville de Provence (Var), diocèse d'Aix, qui doit son origine à un monas-

tère de bénédictins remplacés plus tard par des dominicains.

SAINT-MAXIMIN (Seigneurs de), de la maison de Thezan (Languedoc).

SAINT-MAXIRE, terre et seigneurie du Poitou (Deux-Sèvres), érigée en châtellenie en août 1662.

SAINT-MÉARD (François, chevalier de JOURGNIAC), écrivain, né à Bordeaux en 1745, mort à Paris, le 3 fév. 1827.

SAINT-MÉDARD, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à Soissons, fondée au VIe siècle.

SAINT-MEEN DE GAËL, abbaye de bénédictins, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Saint-Malo, fondée au VIe siècle. Les prêtres de la mission y établirent un séminaire en 1640.

SAINT MÉGRIN (Seigneurs de), de la maison de Stuer (Bretagne). = Paul DE STUER DE CAUSSADE, comte de SAINT-MÉGRIN, mignon d'Henri III, mort à Paris, assassiné par ordre du duc de Guise, le 22 juillet 1578.

SAINT-MÉGRIN (Marquis de), de la maison de Quelen (Bretagne).

SAINT-MÉLAINE, *S. Melanius*, abbaye de bénédictins, à Rennes, fondée au VIIe siècle.

SAINT-MEMMIE, abbaye d'augustins réformés, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons.

SAINT-MENOUX, abbaye de bénédictins, en Bourbonnais (Allier), diocèse de Bourges, réformée en 1507 et unie d'abord à la congrégation de Chezal-Benoît, puis à celle de Saint-Maur.

SAINT-MÉRY. Voy. MOREAU.

SAINT-MESMIN (Seigneurs de), de la famille de Luillier. = —, de la maison de Montfaucon.

SAINT-MESMIN. Voy. FEVRET.

SAINT-MESMIN DE MICY, *Miciacum*, abbaye de feuillants réformés, dans l'Orléanais (Loiret), diocèse d'Orléans.

SAINT-MICHEL (Archiduché d'Autriche). Les Autrichiens y furent battus le 25 mai 1809 par le prince Eugène.

SAINT-MICHEL, abbaye de bénédictins, à Tonnerre, diocèse de Langres.

SAINT-MICHEL (Seigneurs de), de la maison provençale de Bouliers. = —, de la maison de Bruyères-le-Châtel (Dauphiné). = —, de la maison de Cadolle (Languedoc). = —, de la maison de Damarzit (Limousin). = —, de la famille provençale de Marin. = —, de la maison de Deroys (Languedoc). = —, de la maison de Longueau (Gâtinais). = —, de la maison de Rochemore (Languedoc).

SAINT-MICHEL. Voy. MICHEL et MONT.

SAINT-MICHEL DE L'AIGUILLE, *S. Michael de Acu* ou *de Aculea*, abbaye de bénédictins, dans le Velay (Haute-Loire), diocèse du Puy.

SAINT-MICHEL EN L'HERM, *S. Michael in Eremo* ou *Herinsis*, petite ville du Poitou (Vendée), qui doit son origine à une abbaye de bénédictins, diocèse de Luçon, fondée au VIIe siècle, par Ansoald, évêque de Poitiers, détruite en 877 et reconstruite au Xe siècle par Eble, évêque de Limoges. La ville fut assiégée inutilement en 1568, et pour la troisième fois, par les Rochellois qui furent repoussés par les moines. Au commencement de l'année suivante ils parvinrent à la prendre et détruisirent le château et l'abbaye.

SAINT-MICHEL-EN-THIÉRACHE, *S. Michael in Tirascia*, abbaye de bénédictins, en Picardie (Aisne), diocèse de Laon.

SAINT-MIHIEL, petite ville du duché de Bar (Meuse), qui doit son origine à une célèbre abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Vanne, diocèse de Verdun, fondée au VIIIe siècle. Elle fut assiégée et prise en 1635 par Louis XIII qui la fit démanteler. (Voy. *L'Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Mihiel*, par Delisle, 1758, in-4°.)

SAINT-MONTAN (Seigneurs de), de la maison de Cambis (Provence).

SAINT-MOREN (Seigneurs de), de la maison du Caylar.

SAINT-MURIS (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné).

SAINT NAZAIRE, en Dauphiné (Seigneurs de), de la maison de Simiane (Provence).

SAINT-NECTAIRE (La Ferté-), dite *Senneterre*, maison d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de la Ferté-Nabert, les ducs de la Ferté, les marquis de Châteauneuf, les comtes de St-Victour et de Brinon, les barons de la Grolière, les seigneurs de Clavelier et de Fontenilles, et la branche bâtarde des seigneurs de Verrières. Armes : *d'azur à 5 fusées d'argent*. — Voy. FERTÉ-NABERT (La).

SAINT-NICAISE, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Reims.

SAINT NICOLAS AUX-BOIS, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cluny, de la congrégation de Saint-Maur, en Laonnais (Aisne), diocèse de Laon.

SAINT-NICOLAS-DES-PRÉS, abbaye de bénédictins, en Picardie (Aisne), diocèse de Laon, fondée à la fin du XIe siècle. = —, abbaye de bénédictins, à Verdun.

SAINT-NICOLAS DU PORT, petite ville de Lorraine (Meurthe). Elle fut pillée en 1439 par le bâtard de Bourbon et brûlée par les Suédois en 1632. Ce fut près de cette ville qu'en 1552 le marquis Albert de Brandebourg défit le duc d'Aumale qui fut fait prisonnier.

SAINT-NICOLAS-LEZ-ANGERS, abbaye de bénédictins dans un faubourg d'Angers.

SAINT-NON (L'abbé Jean-Claude-Richard), dessinateur et graveur, membre de l'Académie (1777), né à Paris, en 1727, mort le 25 nov. 1791. — *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, 1781-86, 5 vol. in-fol.

SAINT-OFFANGE, maison d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs des Châteliers et du Vivier.

SAINT-OLON. Voy. PIDOU.

SAINT-OMER, *Sithiu*, *Audomaropolis*, *Fanum sancti Audomari*, ville de l'Artois (Pas-de-Calais). Elle fut saccagée en 1071 par Philippe Ier, prise par Louis XI en 1477, déclarée neutre par le traité d'Arras, en 1482, et livrée par les habitants aux Bourguignons, le 11 fév. 1489. Les Français, qui l'avaient attaquée inutilement en 1435, en 1558 et en 1638, s'en emparèrent le 19 avril 1677, quelques jours après leur victoire à Cassel. — Robert d'Artois fut battu près de Saint-Omer, par le duc de Bourgogne, en 1340, et les Anglais y furent défaits en 1352. — Il s'est tenu un concile à Saint-Omer, le 14 juillet 1099.

L'évêché de Saint-Omer, suffragant de Cambrai, fut créé en 1559 par Paul IV, et confirmé en 1561 par Pie IV. Il fut placé en 1590 dans la province de Rouen et supprimé en 1802.

ÉVÊQUES DE SAINT-OMER. — Guillaume de Poitiers, 1559-1560. — Gérard de Haméricourt, 1562-17 mars 1577. — Jean Ier Six, 23 juillet 1581-1586. — Jacques Ier de Pamèle, 1587. — Jean II du Vernois, oct. 1591-6 janv. 1599. — Jacques II Blaze, 1600-21 mars 1618. — Paul Boudot, 1618-1627. — Pierre Saunet, 18 juin 1628-31 mars 1631. — Christophe Ier de Morlet, 18 août 1632-25 déc. 1633. — Christophe II de France, 15 juin 1634 10 oct. 1656. — Ladislas ou Lancelot Jonnart, 1656-1671. — Jacques-Théodore de Brias, 1672-1675. — Charles de Longueval, 1675-10 novembre 1676. — Armand-Anne-Tristan de la Baume, oct. 1677-juin 1684. — Louis-Alphonse

de Valbelle, juin 1684-29 oct. 1708. — François de Valbelle de Tourves, 1er novembre 1708-17 novembre 1727. — Joseph-Alphonse de Valbelle, 17 novembre 1727-13 juin 1754. — François-Joseph de Brunes de Montlouet, juillet 1754-23 août 1765. — L. François-Marc-Hilaire de Conzié, janv. 1766-1769. — Joachim-François-Mamert de Conzié, 17 sept. 1769-1774. — Jean-Auguste de Chastenet de Puységur, 29 juin 1775-1778. — Joseph-Alexandre-Marie-Alexis de Bruyère de Chalabre, 9 août 1778-1790. — *Pierre-Joseph Porion, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793.

Bibliographie. P. Collet, *Notice sur Saint-Omer*, 1850, in-8°; Derheims, *Histoire de Saint-Omer*, 1834, in-8°; *Gallia christiana*, t. III, et les *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, passim.

SAINTONGE, *Santonia*, *Santonensis tractus*, province avec titre de comté, capitale Saintes (Charente-Inférieure). Bornée au N. par le Poitou, au N. O. par le pays d'Aunis et l'Océan, au S. par le Bordelais, à l'E. par l'Angoumois, à l'O. par la Garonne qui la sépare du Médoc, elle avait environ 208 kilom. de long sur 112 de large. Elle était divisée en Haute-Saintonge (cap. Saintes), comprenant le Brouageais et l'île d'Arvert, et la Basse-Saintonge, cap. Saint-Jean d'Angely. Aujourd'hui elle est comprise dans le département de la Charente-Inférieure. Après avoir appartenu aux Wisigoths et aux Francs, elle fit partie du premier duché, puis du royaume et du second duché d'Aquitaine, et eut au IXe siècle des comtes particuliers. Au XIe siècle elle appartint quelque temps aux comtes d'Anjou, revint au XIe siècle aux ducs d'Aquitaine, et depuis lors suivit les destinées de la Guyenne. Confisquée par Philippe Auguste, elle fut rendue par Louis IX à Henri III d'Angleterre (1259). Cédée aux Anglais par le traité de Brétigny, elle fut reconquise par Charles VII en 1451 et réunie à la couronne.

Bibliographie. Massiou, *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*, 1838, 6 vol. in-8°. Cf. la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, t. III p. 510.

SAINTONGE (Louise-Geneviève Gillot, dame), femme auteur, fille de Mme Gomez de Vasconcelle, née en 1650, à Paris, où elle est morte, le 24 mars 1718.

SAINT-ORSE (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

SAINT-OSMANETS (Seigneurs de), de la maison de Le Vasseur (Maine).

SAINT-OUAIN. Voy. Saint-Oben.

SAINT-OUEN, village près de Paris (Seine), d'où Louis XVIII, le 2 mai 1814, donna une célèbre déclaration dans laquelle il annonçait la promulgation d'une constitution. C'est dans le château royal de Saint-Ouen, appelé la *Noble maison*, que le roi Jean avait institué l'ordre de l'Étoile. (Voy. Étoile.) — (Cf. la *Noble maison de Saint-Ouen*, par M. L. Pannier, 1872, in-8°.)

SAINT-OUEN, près d'Amboise (Indre-et-Loire). Son château fut pris par Mayenne, en 1589.

SAINT-OUEN, *S. Audoenus*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Rouen avant 548. = —, monastère fondé au Mans au VIIe siècle.

SAINT-OUEN (Seigneurs de), de la maison de Bailleul. = —, de la maison de Lavaulx. = —, de la maison de Maridor. = —, de la maison de Rochechouart. = —, de la maison de Sancy. = —, de la maison du Tot.

SAINT-OURS (Jean-Pierre), peintre, élève de Vien, grand prix (1780), correspondant de l'Institut, né le 4 avril 1752, à Genève, où il est mort, le 6 avril 1809. — *Enlèvement des Sabines* (musée du Louvre).

SAINT-OWAIN (Seigneurs de), de la maison de Bourgogne (Lorraine).

SAINT-OYAN ou **OYEND-DE-JOUX**. Voy. Saint-Claude.

SAINT PAER (Seigneurs de), de maison de Courseulles. = —, de la maison de Grout.

SAINT-PAIR (Seigneurs de), de la maison de Preteval.

SAINT-PALAIS (Seigneurs de), de la maison d'Asinières.

SAINT - PALAIS - LEZ - SAINTES, abbaye royale de filles, de l'ordre de Sainte-Claire, faubourg et diocèse de Saintes.

SAINT-PAPOUL, *Sanctus Papulus*, petite ville du haut Languedoc (Aude) qui doit son origine et son nom à une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît fondée par Pépin le Bref, en 760, sous le titre de Saint-Papoul, et qui fut érigée en évêché suffragant de Toulouse en février 1317, par Jean XXII. Il fut supprimé en 1790.

Évêques de Saint-Papoul. — Bernard Ier de la Tour, 11 juill.-27 déc. 1317. — Raymond Ier de Monstuejols, janvier 1319-18 déc. 1327. — Guillaume Ier de Cardaillac, 23 fév. 1329-15 fév. 1347. — Bernard II de Saint-Martial, 5 janvier 1348-9 août 1361. — Pierre Ier de Cros, 1361-8 juin 1370. — Bernard III de Castelnau, 1370-7 mars 1375. — Pierre II de Cros, 1375-1412. — Jean Ier de La Rochetaillée, janv. 1413-1418. — Jean II de Bourg, 1418-1419. — Guillaume II de Montjoye, vers 1420. — Raimond II Mayrosi, vers 1425 (douteux ainsi que le précédent). — Pierre III Soybert, 27 juill. 1427-1450. — Raimond III *de Lupo Alto*, 26 avril 1451-1465. — Jean III de La Porte, 1465-1468. — Denis de Bar, 1468-1471. — Clément de Brillac, 1472-10 mars 1495. — Denis de Bar, *de nouveau*, 10 mars 1495-31 mai 1517. — Charles de Bar, 1518-août 1538. — Jean IV, cardinal Salviati, 1540-7 juin 1549. — Bernard IV, cardinal Salviati, 7 juin 1549-1561. — Antoine-Marie Salviati, 1561-vers 1564. — Alexandre de Bardis, vers 1564-sept. 1591. — Jean V Raymond, 13 nov. 1602-15 nov. 1604. — François Ier de Donnadieu, 30 juin 1608-3 avril 1626. — Louis de Claret, 1627-2 mars 1636. — Bernard V Despruets, mai 1636-20 juill. 1655. — Jean VI de Montpezat de Carbon, 8 sept. 1657-20 oct. 1664. — Joseph de Montpezat de Carbon, 27 déc. 1665-1674. — François II de Barthélemy de Gramont de Lanta, sept. 1675-janv. 1716. — Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, mai 1716-oct. 1723. — Jean-Charles de Ségur, oct. 1723-26 fév. 1735. — Georges-Lazare Berger de Charency, avr. 1735-avr. 1738. — Daniel-Bertrand de Langle, sept. 1738-juin 1774. — Guillaume-Joseph d'Abzac de Mayac, 17 juillet 1774-1784. — Jean-Baptiste-Marie de Maillé de La Tour-Landry, 1784-1790. (Voy. A. Dumège, *Archéologie de Saint-Papoul*, 1836, in-8°, et *Gallia christiana*, t. XIII.)

SAINT-PARISE (Seigneurs de), de la maison de Mello.

SAINT-PASTOUR (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

SAINT-PAUL, abbaye de chanoines de Saint-Augustin, près et diocèse de Soissons. = —, abbaye royale de bénédictins, à Verdun. = —, abbaye de prémontrés, à Sens. = —, abbaye de bénédictins, en Picardie (Oise), diocèse de Beauvais.

SAINT PAUL (Seigneurs de), de la maison de Chateaubriant. = —, de la maison de Châtillon. = —, de la maison de L'Anglade. = —, de la maison de la Tour (Rouergue). = —, issus des seigneurs de Ligny, de la maison de Luxembourg. = —, de la maison de Rillac.

SAINT-PAUL (François-Paul Barletti de),

grammairien, né le 8 fév. 1734, à Paris, où il est mort le 13 oct. 1809.

SAINT-PAUL. Voy. SAINT-POL.

SAINT-PAUL DE BEAUREPAIRE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, en Dauphiné (Isère), diocèse de Vienne.

SAINT-PAUL-DE-LA-CASTE (Seigneurs de), de la maison de Cambis.

SAINT-PAUL-LEZ DURANCE, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat (mars 1682), en faveur de J. B. Thomassin.

SAINT PAUL-TROIS-CHÂTEAUX, *Augusta Tricastinorum*, *S Paulus Tricastinensis*, ville du Dauphiné (Drôme). Elle fut, depuis le IIᵉ siècle, le siége d'un évêché suffragant d'Arles, qui fut supprimé en 1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. I.)

ÉVÊQUES DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. — S. Restitut, vers 169. — S. Just, vers 267. — S. Sulpice. — S. Eusèbe Iᵉʳ. — S. Torquat. — S. Paul, 374. — S. Boniface Iᵉʳ, vers 450. — S. Amant. — S. Castorin. — S. Michel Iᵉʳ. — Florent, 517. — Héraclius, 527-541. — Victor, 567-581. — Eusèbe II, 585. — Betton, 650. — Botaric. — Salitonius. — Gemmard. — Engilbert. — Richard. — Segaud. — Bertrand. — Aldebrand Iᵉʳ. — Bernicon — Aldebrand II. — Pons Iᵉʳ. — Odalric Iᵉʳ. — Boniface II, 839. — Pons II, 852. — Gemard, 879. — Ebroin, vers 900. — Pons III, 914. — Odalric II, 1020-1056. — Martin, 1056. — Géraud Iᵉʳ, 1070. — Pons IV, vers 1095-vers 1134 — Adhémar de Monteil (douteux). — Guillaume Iᵉʳ Hugues, 1142-vers 1193. — Bertrand II de Pierre-Late, vers 1195-1206. — Josserand, 1206-1210. — Geoffroy Iᵉʳ, 1210-1230. — Laurent, 1233-18 juin 1251. — Bertrand III de Clansayes, 1251-1288. — Benoît, 1288. — Guillaume II d'Aubenas, vers 1295. — Dragonet de Montauban, vers 1300-1326. — Raimond Vehens de Moustejouls, 1326-1327 (douteux ainsi que le suivant). — Guillaume III de Cardaillac, 1327-1328. — Hugues Iᵉʳ Aimeri, 10 sept. 1328-3 juin 1348. — Guillaume IV Guitard, 1349. — Jean Iᵉʳ Coti, 27 nov. 1349-1361. — Bertrand IV, 1362-1364. — Jacques Iᵉʳ, 30 juillet 1365-1368. — Raimond II de Raimonds, 1368-1378. — Adhémar d'Adhémar, 1378-1385. — Jean II de Murol, 1385-1388. — Dieudonné d'Estaing, 25 janv. 1389-1409. — Jean III, 1409. — Raimond III Mairose. — Hugues de Thésy, vers 1412-1445. — Romanet de Velhieu, 1446-1450. — Étienne Genevès, 11 mai 1450-1470. — Imbert de Laye, 1471-1479. — Astorge Aimery, 1478-1480. — Jean IV Sirat, 1480-1482. — Guillaume V Adhémar de Monteil, 23 mai 1482-juillet 1516. — Antoine Iᵉʳ de Lévis de Château-Morand, 1517-1526. — Michel II *de Arandia*, 1526-1539. — Jean V de Joly, 1539-vers 1575. — Thomas Pobel, vers 1575-1585. — Antoine II Gaume, 1585-1598. — Antoine III Ducros, 1599-24 fév. 1630. — François Adhémar de Monteil de Grignan, 1630-1643. — Jacques II Adhémar de Monteil de Grignan, 5 mai 1643-22 mai 1657. — Claude Ruffier, 31 mai 1657-16 mars 1674 — Luc d'Aquin, août 1674-1680. — Louis Aube de Roquemartine, 1680-mars 1714. — Joseph Morel du Chaffaut, Iᵉʳ avr. 1714-10 mars 1717. — Claude-Ignace-Joseph de Simiane de Gordes, sept. 1717-1743. — Pierre-François-Xavier de Reboul de Lambert, sept. 1743-1790.

SAINT-PAULET (Seigneurs de), de la maison de Cadouane-Gabriac. = —, de la maison de Lattier (Dauphiné). = —, de la maison de Rodulf (Provence).

SAINT-PAVIN (Seigneurs de), de la maison de Marguerit.

SAINT PAVIN (Denis SANGUIN DE), poëte, abbé de Livry, né à Paris, au commencement du XVIIᵉ siècle, mort le 8 avril 1670. Ses poésies éparses dans les recueils du temps ont été recueillies par Saint-Marc, avec celles de Charleval, 1759, in-12, et données avec pièces inédites dans le t. IX de l'édition de Tallemant des Réaux, par M. Paulin Paris.

SAINT-PÈLERIN (Seigneurs de), de la maison de Sillans (Normandie).

SAINT-PÉ. Voy. SAINT-PIERRE.

SAINT-PERAVY. Voy. GUÉRINEAU.

SAINT PÈRE-DU-MONT (Seigneurs de), de la famille de Babute.

SAINT-PÈRE-EN-VALLÉE, abbaye de bénédictins, dans le diocèse et près de Chartres.

SAINT-PERN, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Ligouyer, de Champalaune et de La Tour.

SAINT-PERRE (Seigneurs de), de la maison d'Estut.

SAINT-PÉTERSBOURG. Le 11 janvier 1787, il y fut conclu un traité de commerce et de navigation entre la France et la Russie. En avril 1805, il y fut signé une troisième coalition entre la Russie et l'Angleterre contre la France. L'Autriche y accéda le 9 août. Cette coalition fut brisée par la victoire d'Austerlitz.

SAINT-PHAL (Seigneurs de), de la maison de Hennin-Liétard. = —, de la maison de Vaudrey.

SAINT-PHALLE, maison de Brie, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Loup.

SAINT-PHILBERT (Seigneurs de), de la maison de Thierriat d'Espagne.

SAINT-PIERRE et **MIQUELON**, petites îles de l'Atlantique septentrional. Ces îles furent cédées à la France en 1763, à la condition de n'y établir aucune fortification. Les Anglais les occupèrent de 1778 à 1783, de 1793 à 1801, puis à la rupture de la paix d'Amiens jusqu'en 1816 où ils nous les restituèrent.

SAINT-PIERRE ou **SAINT-PÈRE**, abbaye d'augustins réformés, à Auxerre, fondée au VIIIᵉ siècle. = —, abbaye de bénédictins, à Reims.

SAINT-PIERRE (Seigneurs de), de la maison de Baschi (Provence). = —, de la maison de Bouvens (Bugey). = —, de la famille de La Fontaine.

SAINT-PIERRE (Eustache de), bourgeois de Calais, mort en 1371. Son nom a été rendu populaire par Froissart qui a raconté son dévouement au siége de Calais, par Édouard III (1347). Eustache, après la prise de la ville, devint un fidèle sujet du roi d'Angleterre qui le combla de biens.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé de), célèbre publiciste, né le 18 février 1658, au château de Saint-Pierre-Église (Manche), mort à Paris, le 29 avril 1743. Membre de l'Académie française (1692), premier aumônier de la duchesse d'Orléans (1702), puis abbé de Tiron, il suivit au congrès d'Utrecht (1712) le cardinal de Polignac, sur la proposition duquel il fut exclu de l'Académie (1718), lors de l'apparition de son *Discours sur la polysynodie*, où il osait proposer un plan de constitution. Il fit ensuite partie du club de *l'Entre-sol* (voy. ce mot), où il put développer à son aise les théories plus ou moins utopiques qui lui valurent le surnom de *Solliciteur pour le bien public*. — *Le Projet de paix perpétuelle*, 1713, 3 vol. in-12; *Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle*, 1717, in-4°; *Discours sur la polysynodie*, 1718, in-4°; 1719, 1728, in-12.

SAINT PIERRE (Jacques-Henri-Bernardin de), célèbre écrivain, né le 19 janvier 1737, au Havre, mort le 20 janvier 1814, à Éragny-sur-Oise (Seine-et-Oise). Entré à l'École des ponts et chaussées, il fut envoyé comme ingénieur à Dusseldorf, puis à Malte (1761), passa ensuite en Russie, puis en

Pologne (1765) et à Dresde, où il eut toutes sortes d'aventures. Il revint en France (1766) et fut envoyé à l'île de France (1767), d'où il fit des excursions à l'île Bourbon et au cap de Bonne-Espérance. Les *Études de la nature* (1784) eurent un succès que dépassa celui de *Paul et Virginie* (1787), qui est resté l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature. Nommé (1792) à l'intendance du Jardin des plantes, place qui fut supprimée l'année suivante, il devint (1794) professeur de morale à l'École normale et (1795) membre de l'Institut. — *Voyage à l'île de France*, 1773, 2 vol. in-8°; *L'Arcadie*, 1781, in-18; *Études de la nature*, 1784, 3 vol in-12; *Paul et Virginie*, 1787; *La Chaumière indienne*, 1790, in-8°; *Harmonies de la nature*, 1815, 3 vol. in-8°, souvent réimprimées; *Œuvres posthumes*, 1833-1837, 2 vol. in-8°.

SAINT-PIERRE-AUX-MONTS-DE-CHÂLONS, *S. Petrus ad montes Catalauni*, abbaye de bénédictins, en Champagne (Marne), près de Châlons, fondée au commencement du XIᵉ siècle.

SAINT-PIERRE-DE-CANNES, en Languedoc (Aude), diocèse de Narbonne.

SAINT-PIERRE-DE-CAUNES, *S. Petrus de Cannis* ou *de Canibus*, abbaye d'augustins, en Flandre (Nord), diocèse de Cambrai.

SAINT-PIERRE-DE-CHÂLON, abbaye de bénédictins à Châlon-sur-Saône.

SAINT-PIERRE-DE-GENEREZ, *S. Petrus Generensis* ou *de Generosio*, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dans le Béarn (Basses-Pyrénées), diocèse de Tarbes, fondée au XIᵉ siècle par Sanche-Guillaume, duc de Gascogne.

SAINT-PIERRE-DE-LA-TOUR, abbaye près et diocèse du Puy (Haute-Loire), fondée à la fin du IXᵉ siècle.

SAINT-PIERRE-DE-LYON, abbaye de bénédictins, à Lyon, fondée vers la fin du VIᵉ siècle.

SAINT-PIERRE-ÉGLISE, terre et seigneurie de Normandie (Manche), érigée en baronnie (février 1644), en faveur de Ch. Castel.

SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER, petite ville du Nivernais (Nièvre), qui doit son nom et son origine à une abbaye fondée au IXᵉ siècle (diocèse de Nevers). Elle fut prise par les Anglais en 1421 et reprise par Jeanne d'Arc en 1430. Les Anglais la reprirent et l'abandonnèrent quelque temps après. Elle tomba, en 1569, au pouvoir des protestants qui en furent bientôt chassés. Les ligueurs l'occupèrent en 1590, mais ne tardèrent pas à en être expulsés.

SAINT-PIERRE-LE-VIF, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Sens, fondée au commencement du VIᵉ siècle.

SAINT-PIERREMONT, abbaye de chanoines réguliers, de l'ordre de Saint-Augustin, de la congrégation du Sauveur, en Lorraine (Moselle), diocèse de Verdun.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVE, abbaye de bénédictins (Calvados), diocèse de Séez.

SAINT-POINT (Comtes de), de la maison de Rochefort d'Ally.

SAINT-POL, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs des Fourneaux, de Miseray, de Vacheresse, de Hécourt, de Boissy, de La Briche, de Lemondans, de Jéfosse et de Vigny. A cette maison appartenait Marc-Antoine de SAINT-POL-HÉCOURT, habile marin du XVIIᵉ siècle, tué dans un combat naval sur les côtes de Hollande, le 31 oct. 1705.

SAINT-POL ou **SAINT-PAUL**, ville de l'Artois (Pas-de-Calais), chef-lieu d'un comté auquel elle donnait son nom. Le territoire de ce comté qui était d'une soixantaine de kilomètres et comprenait environ 360 villages, fut donné par Louis XI en fév. 1476 à Guy Pot, et échangé le 12 nov. 1543, avec François de Bourbon, duc d'Estouteville et comte de Saint-Pol. La ville fut détruite par les Impériaux en 1537.

COMTES DE SAINT-POL. — Vers 1031, Roger. — 1067, Hugues Iᵉʳ, dit *Candavène* ou *Champ-d'Avène*, fils et successeur du précédent. — 1070, Gui Iᵉʳ, fils du précédent. — 1083, Hugues II de Champ-d'Avène, frère du précédent. — 1130 ou 1131, Hugues III, fils du précédent. — 1141, Inglram ou Enguerrand, fils du précédent. — 1150, Anselme, fils du précédent. — 1174, Hugues IV, fils du précédent. — 1205, Élisabeth, fille du précédent, et son époux Gauthier ou Gaucher de Châtillon, avec qui commença la seconde race des comtes de Saint-Pol. — 1219, Gui II, fils d'Élisabeth et de Gauthier. — 1226, Hugues IV, frère aîné du précédent. Il devint comte de Blois (1230) par son mariage avec Marie, fille de Gauthier d'Avesne et de Marguerite, comtesse de Blois. — 1248, Gui III, fils du précédent. — 1289, Hugues VI, fils aîné du précédent. Devenu comte de Blois (1292) à la mort de sa cousine, Jeanne de Châtillon, il céda le comté de Saint-Pol à son frère Gui. — 1292, Gui IV, frère du précédent. — 1317, Jean de Châtillon, fils du précédent. — 1344, Gui V, fils du précédent. — 1360, Mahaut, sœur du précédent et son époux Gui VI de Luxembourg, châtelain de Lille, avec qui commença la troisième race des comtes de Saint-Pol. — 1371, Waleran, fils des précédents. — 1415, Philippe de Bourgogne, petit fils du précédent, par sa mère Jeanne de Luxembourg, femme d'Antoine duc de Brabant. Il devint (1427) duc de Brabant par la mort de son frère Jean. — 1429, Jeanne de Luxembourg, sœur de Waleran. Elle laissa tous ses biens à son neveu Jean de Luxembourg, qui céda le comté de Saint-Pol à son frère aîné Pierre. — Vers 1431, Pierre Iᵉʳ de Luxembourg, neveu de Jeanne. — 1433, Louis de Luxembourg, fils du précédent. Il fut décapité à Paris en déc. 1475, (voy. plus loin) et ses biens confisqués ne furent rendus qu'en 1487 à Marie et Françoise de Luxembourg, filles de son fils Pierre II (mort le 25 oct. 1482), qui, bien que dépouillé de son héritage, n'en prit pas moins le titre de comte de Saint-Pol. Marie, qui avait épousé Jacques de Savoie, comte de Romont, eut pour sa part le comté de Saint-Pol qu'elle porta dans la maison de Bourbon, en se remariant à François de Bourbon, comte de Vendôme. (Voy. VENDÔME.) Elle mourut le 1ᵉʳ août 1546. Leur troisième fils, François de Bourbon, IIᵉ du nom, prit le titre de comte de Saint-Pol après la mort de son père (1495). En 1536, le comté fut saisi par Charles-Quint, comme étant un fief mouvant, selon lui, du comté de Boulogne dont il était maître; mais il fut rendu par le traité de Crépy (1544), à François, qui mourut l'année suivante. Son fils, François III, lui succéda et mourut à dix ans, en 1547. Sa sœur, Marie de Bourbon, hérita du comté et mourut le 7 avril 1601. Elle avait porté le comté dans la maison de Longueville, par suite de son mariage en troisièmes noces avec Léonor d'Orléans, duc de Longueville, mort à Blois, en août 1573, dont elle eut, entre autres, François d'Orléans qui lui succéda (1601) et mourut en 1631. En 1705, Marie d'Orléans-Longueville vendit le comté à Élisabeth de Lorraine-Lillebonne, veuve de Louis Iᵉʳ de Melun, prince d'Épinoy. En 1724, il passa dans la maison de Rohan-Soubise. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*, et G. E. Sauvage, *Histoire de Saint-Pol*, 1834, in-8°.)

SAINT-POL (Louis de LUXEMBOURG, comte de), dit le *connétable de Saint-Pol*, né vers 1418, mort sur l'échafaud à Paris, le 19 déc. 1475. Fils aîné

de Pierre de Luxembourg, il lui succéda (1433) dans le comté de Saint-Pol, la châtellenie de Lille, etc., sous la tutelle de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, son oncle. Il servit d'abord les Anglais contre Charles VII, et se signala par sa cruauté, puis fit sa paix avec le roi (1440) et contribua à la conquête de la Normandie (1449). Il entra (1465) dans la ligue du *Bien public* (voy. ce mot), contre Louis XI, qui, pour se l'attacher, le créa connétable. Alors il commence une suite de fourberies et de trahisons. Il enlève (1470) Saint-Quentin au duc de Bourgogne, appelle Édouard IV (1474) en Picardie, et, attaqué par le roi, se réfugie à Mons, où le duc ordonne de le livrer à Louis XI. Amené à Paris (27 nov. 1475), il est jugé par le Parlement, condamné à mort le 19 déc. et exécuté le même jour.

SAINT-POL (François II de Bourbon-Vendôme, comte de), né à Ham (Somme), le 6 octobre 1491, mort à Cotignan, près Reims, le 1er sept. 1545. Fils de François de Bourbon, comte de Vendôme et de Marie de Luxembourg, il hérita de son père (1495) le comté de Saint-Pol qu'il échangea avec François Ier (1537), contre le comté de Montfort-l'Amaury. Ce fut pour lui que François Ier érigea la seigneurie d'Estouteville en duché.

SAINT-POL (Antoine Montbeton de), capitaine ligueur, né vers 1550, créé (1593) maréchal de France par le duc de Mayenne, assassiné à Reims par le duc de Guise, le 25 avril 1594.

SAINT POL-DE-LÉON. Voy. Léon.

SAINT-POLYCARPE, abbaye de bénédictins, dans le Bas-Languedoc (Aude), diocèse de Narbonne.

SAINT-PONCE, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Provence (Bouches-du-Rhône), diocèse de Marseille.

SAINT PONCY (Seigneurs de), de la maison de La Salle.

SAINT-PONS (Seigneurs de), de la famille provençale de Bourdon.

SAINT-PONS-DE-TOMIÈRES, *S. Pontius Tomeriarum*, petite ville du Bas-Languedoc (Hérault). Elle doit son origine et son nom à une abbaye de bénédictins fondée en 936, par Raimond-Pons III, comte de Toulouse. Cette abbaye fut, le 18 février 1318, érigée par Jean XXII en évêché suffragant de Narbonne, évêché qui fut supprimé en 1790. — La ville de Saint-Pons fut prise et reprise par les protestants et les catholiques en 1567 et 1577.

Évêques de Saint-Pons-de-Tomières. — Pierre Ier. — Roger Ier, juill. 1318-1324. — Raimond de Roquecorne, 21 nov. 1324-1345. — Étienne Aldobrandi, 13 fév. 1345-1349. — Gilbert, 1349-1350. — Pierre II de Canillac, 1353-29 janv 1361. — Jean de Rochechouart, 29 janv. 1361-1381. — Dominique de Florence, 1381-1392. — Aimon Ier, 18 mars 1393-1397. — Pierre III de Rabat, 3 déc. 1397-20 oct. 1408. — Geoffroi de Pompadour, 16 fév. 1409-21 oct. 1420. — Aimon II Nicolaï, 14 mars 1421-12 juin 1422. — Guillaume, cardinal Fillastre, 1423-1428. — Vital de Mauléon, 3 déc. 1428-1435. — Gérard de La Briconnie, 16 avr. 1435-1463. — Pierre IV de Comborn, 1463-1466. — Antoine Balue, 30 oct. 1467-1501. — François-Guillaume de Castelnau-Clermont-Lodève, 17 nov. 1501-22 juin 1502. — François de Luxembourg, 5 oct. 1502-9 sept. 1509. — Philippe, cardinal de Luxembourg, 26 oct. 1509-1511. — François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, *de nouveau*, 9 juill. 1511-1514. — Alexandre, cardinal Farnèse (pape sous le nom de Paul III), 27 août 1514-13 oct. 1534. — Marin, cardinal Grimaldi, oct.-nov. 1534. — François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, *une troisième fois*, 20 nov. 1534-24 mars 1539. — Jacques de Castelnau-Clermont-Lodève, 24 mars 1539-11 sept. 1587. — Pierre V de Fleyres, 13 août 1588-25 juin 1633. — Jean-Jacques de Fleyres, 25 juin 1633-1652. — Michel Tubeuf, juin 1653-avril 1664. — Pierre-Jean François de Percin de Montgaillard, avril 1664-13 mars 1713. — Jean-Louis de Berton de Crillon, avril 1713-août 1727. — Jean-Baptiste-Paul-Alexandre de Guenet, sept. 1727-1769. — Louis-Henri de Bruyère de Chalabre, 22 avril 1770-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. VI.)

SAINT-PORT. Voy. Le Fèvre de Caumartin.

SAINT-POUANGE (Seigneurs de), de la famille Colbert, = —, de la maison de Mesgrigny.

SAINT-POURÇAIN, petite ville de la basse Auvergne (Allier), qui doit son origine et son nom à une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît (diocèse de Clermont), dont le titre fut supprimé au XIe siècle. Lors de la *Praguerie* (Voy. ce mot), elle fut prise par le dauphin. Au pouvoir des ligueurs en 1587, elle fut reprise par les royalistes en 1591.

SAINT-PREST (Jean-Yves de), historien, directeur du dépôt des archives des affaires étrangères, mort le 1er janvier 1720. — *Histoire des traités de paix*, 1725, 2 vol. in-fol.

SAINT-PREUIL (Seigneurs de), de la maison de Jussac (Saintonge). A cette maison appartenait François Jussac d'Embleville de Saint-Preuil, vaillant capitaine du XVIIe siècle, décapité à Amiens le 9 nov. 1641. (Voy. sur lui une *historiette* de Tallemant des Réaux.)

SAINT-PRIEST, *S. Præjectus*, chef-lieu de la seconde baronnie du Forez (Loire), possédée au dernier siècle par la maison de Chalus.

SAINT PRIEST, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en vicomté (nov. 1646), en faveur de J. T. de Guignard.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel Guignard, comte de), homme d'État, né à Grenoble, le 12 mars 1735, mort à Saint-Priest, près de Lyon, le 26 février 1821. Il fut successivement ministre plénipotentiaire à Lisbonne (1763), ambassadeur à Constantinople (1768-1785), en Hollande (1787), ministre d'État sans portefeuille (déc. 1788-12 juillet 1789), puis secrétaire de la maison du roi et ministre de l'intérieur, jusqu'en déc. 1790. Émigré, il s'attacha à Louis XVIII qui le nomma (1795) ministre de sa maison. Il ne put rentrer en France qu'en 1814, fut alors nommé lieutenant-général, et l'année suiv. pair de France. = Son fils aîné, Guillaume-Emmanuel, né à Constantinople le 6 mai 1776, devint général au service de la Russie et mourut à Laon le 29 mars 1814, d'une blessure reçue devant Reims. = Armand-Emmanuel, frère puîné du précédent, pair de France, né à Constantinople le 29 sept. 1782, mort à Paris le 15 juin 1863. = Alexis Guignard, comte de Saint-Priest, fils du précédent, historien, né à Saint-Pétersbourg le 23 avril 1805, mort à Moscou le 29 sept. 1851. Il fut successivement ministre au Brésil (1833), en Portugal (1835), en Danemark (1838), pair de France (1841), membre de l'Académie française (1849). — *Histoire de la royauté*, 1842, in-8°; *Histoire de la chute des jésuites au XVIIIe siècle*, 1844, in-8° et in-18; *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou*, 1847-48, 4 vol. in-8°.

SAINT-PRIVAT (Seigneurs de), de la maison de Lopès (Comté-Venaissin).

SAINT-PRIVÉ, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs d'Artigny. (Voy. *la Recherche de la noblesse de Champagne*.)

SAINT-PRIX, abbaye de bénédictins en Picardie (Aisne), diocèse de Noyon.

SAINT-PRIX (Jean-Amable FOUCAULT dit), acteur, né à Paris en 1759, mort le 28 oct. 1834.

SAINT-QUENTIN, *Samarobriva, Augusta Viromanduorum*, ville du Vermandois, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne. Elle fut prise et brûlée par les Vandales, puis par les Huns au vᵉ siècle, par les Normands au ixᵉ et au xᵉ. Vers 895 Baudouin II, comte de Flandre, s'en empara sur Herbert Iᵉʳ, comte de Vermandois. Le roi Raoul la prit et la donna à Hugues le Grand, comte de France, à qui Herbert II l'enleva (935). En 1185, Philippe Auguste s'en rendit maître et la rendit la même année à Philippe d'Alsace. Elle fut cédée à Philippe le Bon duc de Bourgogne en 1435, par le traité d'Arras, rendue en 1463 à Louis XI qui, en 1465, la céda de nouveau au comte de Charolais. En 1470, le connétable de Saint-Pol la prit sur celui-ci et la garda pour lui. Il en fut chassé en 1475 par le roi qui la remit au duc de Bourgogne, à la mort duquel elle rentra sous le pouvoir du roi. En 1557, après la rupture de la trêve de Vaucelles, elle fut assiégée le 28 juillet par les Espagnols commandés par le duc de Savoie. Pour la délivrer, le connétable de Montmorency laissa engager imprudemment une bataille où l'armée française fut mise dans une déroute complète, le 10 août, et où il fut fait prisonnier, ainsi que le comte de Montpensier et le maréchal de Saint-André. La ville capitula le 27 et fut rendue à la France en 1559, par le traité de Câteau-Cambrésis. — Il s'est tenu à Saint-Quentin deux conciles : le 28 nov. 1239 et en 1271. (Voy. Fouquier-Cholet, *Saint-Quentin ancien et moderne*, 1822, in-8°.)

SAINT-QUENTIN (Seigneurs de), de la maison de Beaumont (Dauphiné). = —, de la maison de Guiot (Marche). = —, de la maison de Monteil.

SAINT-QUENTIN-EN-VELAY (Seigneurs de), de la maison de Fay.

SAINT-QUENTIN-LE-VERGER (Seigneurs de), de la maison de Harlay.

SAINT-QUINTIN, maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Blet.

SAINT-QUINTIN (Seigneurs de), sortis des seigneurs de Monteil, de la maison d'Adhémar.

SAINT-QUIOUAIT (Seigneurs de), de la maison de La Rivière (Bretagne).

SAINTRAILLES ou **XAINTRAILLES** (POTON de), célèbre capitaine, maréchal de France, né à la fin du xivᵉ siècle, mort à Bordeaux le 7 octobre 1461. Il s'attacha avec La Hire à la cause du Dauphin (Charles VII), fut fait prisonnier à la bataille de Mons-en-Vimeu (1421), combattit à Cravant-sur-Yonne (1423), à Verneuil (1424), puis (1425) alla servir, contre le duc de Brabant, le duc de Bourgogne qui le fit arrêter pour ses pilleries. Il prit une part glorieuse aux succès de la Pucelle, et après la mort de celle-ci, ayant soutenu la cause d'un berger visionnaire, *le pastourel* (Voy. BERGER), il fut battu et fait prisonnier (août 1431). Échangé (1434), il pilla le pays messin, et à la tête d'une bande d'*écorcheurs* (Voy. ce mot), il se livra à toutes sortes de dévastations (1435). Il contribua puissamment à la conquête de la Normandie (1449), fut fait prisonnier dans Bordeaux par Talbot; mais délivré bientôt, il reprit sa revanche sur le capitaine anglais, qui périt à la bataille de Castillon. Maréchal de France (1454) et comblé de biens par Charles VII, Saintrailles fut nommé (1459) gouverneur de Bordeaux. Il ne laissa point de postérité.

SAINTRAILLES (Seigneurs de), de la maison de Saint-Lary.

SAINT-RAMBERT DE JOUX, petite ville du Bugey (Ain), qui tire son nom d'une abbaye de bénédictins non réformés, diocèse de Lyon. La seigneurie de Saint-Rambert fut érigée en marquisat (3 oct. 1676) par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en faveur d'Amé de Savoie, qui la vendit à Henri de Savoie, duc de Nemours (1601).

SAINT-RÉAL (César VICHARD de), littérateur, né à Chambéry en 1639, y mourut à la fin de 1692. Il était fils d'un sénateur de Chambéry et porta le titre d'abbé, sans avoir embrassé l'état ecclésiastique et sans avoir jamais eu aucun bénéfice. — *Usage de l'histoire*, 1671, in-12; *Nouvelle historique de don Carlos*, 1673, in 12; *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise*, 1674, in-12. La meilleure édition de ses œuvres est celle d'Amsterdam, 1740, 6 vol. in 12. Dans d'autres éditions on a inséré divers écrits qui ne sont pas de lui.

SAINT-RÉAL (De), pseudonyme de la Bastie.

SAINT-REMEISE (Seigneurs de), de la maison de Châteauneuf (Gévaudan).

SAINT-REMI, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Reims. = —, abbaye de bénédictins à Sens. = — AUX NONNAINS, abbaye de bénédictines, en Picardie (Aisne), diocèse de Soissons.

SAINT-REMI (Seigneurs de), de la maison de Conflans.

SAINT-REMI, pseudonyme du duc de Morny.

SAINT-REMY (Seigneurs de), de la maison de Neuville. = —, de la maison d'Origny. = —, de la maison de Ravenel.

SAINT-REMY (Pierre SURIREY de), officier d'artillerie, né vers 1650 en Picardie, mort à Paris en 1716. — *Mémoires d'artillerie*, 1697, 2 vol. in-4°; 1745, 3 vol. in-4°.

SAINT-REMY. Voy. LEFÈVRE.

SAINT-REMY-DU-PLAIN, petite ville de Bretagne (Ille-et-Vilaine). Elle fut en 1412 assiégée et prise par le comte de Saint-Pol, qui y défit (10 août) Raoul de Gaucourt.

SAINT-RERAN (Seigneurs de), de la maison de Damas.

SAINT-RIGAUD, abbaye de bénédictins, en Bourgogne (Saône-et-Loire), diocèse de Mâcon.

SAINT-RIQUIER, *S. Richarius*, célèbre abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée au viiᵉ siècle par S. Riquier. Elle a donné naissance à la petite ville de Saint-Riquier, qui, le 28 juillet 1131, fut prise et brûlée, ainsi que l'abbaye, par Hugues III, comte de Saint-Pol. Prise par Poton de Saintrailles en 1421, elle fut reprise la même année par le duc de Bourgogne à qui elle fut cédée par le traité d'Arras (1435). (Voy. Prarond, *Histoire de Saint-Riquier*, 1867, in-12.)

SAINT-ROMAIN, abbaye d'augustins dans la ville de Blaye (Gironde), diocèse de Bordeaux.

SAINT-ROMAIN (Seigneurs de), de la maison de Motier-La-Fayette. = —, de la maison de Philibert.

SAINT-ROMAIN (Fr. de), pseudonyme du P. Labbe.

SAINT-ROMAN (Seigneurs de), de la maison de Conceil. = —, de la maison de Seguin.

SAINT-ROMANS, terre et seigneurie érigée en baronnie (juillet 1607) en faveur de G. Fouquet, seigneur de la Varenne.

SAINT-ROMANS (Seigneurs de), de la maison de Valat (Languedoc).

SAINT-ROME (Seigneurs de), de la maison d'Avessens (Lauraguais). = —, de la maison de Gualy (Guyenne).

SAINT-ROMUALD (Pierre de). Voy. GUILLEBAUD.

SAINT-RUF, *S. Rufus*, abbaye d'augustins, chef d'une congrégation de chanoines réguliers,

dans la ville de Valence (Drôme). Elle était primitivement sur la Durance, mais après sa destruction par les Albigeois, elle fut rebâtie près de Valence, et après 1562 transférée dans la ville.

SAINT-SAENS, *S. Sidonius*, bourg de Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, où se trouvait une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux.

SAINT-SAIRE (Seigneurs de), de la maison de Boulainvilliers. = —, de la famille de Samuel Bernard.

SAINT-SATUR, *S. Satyrus*, abbaye d'augustins, en Berry (Cher), diocèse de Bourges, fondée au v° siècle, près de Sancerre. Elle fut détruite et rebâtie plusieurs fois.

SAINT-SAULVE, *S. Salvator*, abbaye de bénédictins, dans le Hainault (Nord), diocèse de Cambrai.

SAINT-SAUVEUR, abbaye de bénédictines à Évreux, fondée au XI° siècle.

SAINT-SAUVEUR (Seigneurs de), de la maison de Balbs. = —, de la famille de Loques. = —, de la maison de Rousset.

SAINT-SAUVEUR (De), pseudonyme de l'abbé Thiers.

SAINT-SAUVEUR-D'ANIANE. Voy. ANIANE.

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE. Voy. ROCHE-COURBON.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, bourg de Normandie (Manche), avec titre de vicomté, qui doit son nom à une célèbre abbaye de bénédictins (diocèse de Coutances), fondée au XI° siècle. Il fut assiégé et pris sur les Anglais par Jacques de Luxembourg en 1450. (Voy. L. Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-vicomte*, 1867, in-8°.)

SAINT-SAUVIER (Seigneurs de), de la maison de La Groing (Berry).

SAINT-SAUVY-LA-RÉOLE (Seigneurs de), de la maison des vicomtes de Lomagne.

SAINT SAVIN, *S. Savinus*, abbaye de bénédictins, dans le comté de Bigorre (Hautes-Pyrénées), diocèse de Tarbes. Détruite par les Normands, elle fut rétablie au milieu du IX° siècle. = —, abbaye célèbre de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers, fondée par Charlemagne. Elle fut détruite par les Normands à la fin du IX° siècle et rebâtie depuis. (Voy. *Notice sur les peintures de St-Savin*, avec pl., par Mérimée, 1845, in-fol.)

SAINT-SAVORNIN (Seigneurs de), de la famille de Guast (Comté-Venaissin).

SAINT SAVOURNIN (Seigneurs de), de la famille de Beissan. = —, de la famille de Cabanes. = —, de la famille de Cipriani. = —, de la famille de Peyssonel.

SAINT-SÉBASTIEN, ville du Guipuzcoa. Elle fut prise par Berwick le 1er août 1719, et par Moncey le 4 août 1794. Les Français l'occupaient quand elle fut investie à la fin de juin 1813, par l'armée anglo-portugaise. Défendue par le général E. Rey, elle fut prise d'assaut le 31 août. Le château se rendit huit jours après. — Les vainqueurs l'incendièrent complètement.

SAINT-SEINE, *S. Sequanus*, ancienne abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Langres, puis de Dijon.

SAINT-SÉPULCRE, abbaye de bénédictins, dans le Cambrésis (Nord), diocèse de Cambrai, fondée en 1054.

SAINT-SÉPULCRE, terre et seigneurie érigée en châtellenie (janvier 1632), en faveur de Cl. Bullion.

SAINT-SERGE, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, près d'Angers.

SAINT-SERNIN ou **CERNIN** (Seigneurs de), de la famille de Malhane (Rouergue).

SAINT-SEVER, *S. Severus*, ville de Gascogne (Landes), qui a pris son origine et son nom d'une célèbre abbaye de bénédictins (diocèse d'Aire), fondée à la fin du X° siècle, par Sanche-Guillaume, duc de Gascogne. Elle fut prise par les Anglais en 1296, par les Français en 1426, par les Anglais en 1441, par les protestants en 1569 et par Montluc, l'année suivante.

SAINT-SEVER, abbaye de bénédictins, dans le bourg de ce nom, en Normandie (Manche), diocèse de Coutances, fondée au VI° siècle. = — de RUSTAN, *de Rustano* ou *Russitano*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, dans le Bas-Armagnac (Hautes-Pyrénées), diocèse d'Auch.

SAINT-SEVER (Seigneurs de), de la maison de Courbon (Saintonge).

SAINT-SÉVERIN (Journée de). Les ligueurs appelèrent ainsi une émeute qui eut lieu à Paris le 2 septembre 1587, au sujet d'un prédicateur qu'Henri III avait voulu faire arrêter et que sauva l'intervention de bourgeois en armes.

SAINT-SÉVERIN, abbaye d'augustins dans le Poitou (Charente-Inférieure), diocèse de Poitiers. = —, abbaye d'augustins réformés, à Château-Landon, diocèse de Sens.

SAINT-SÉVERIN, *San-Severino*, maison d'Italie. A la fin du XV° siècle, un de ses membres, Galéas de St-Séverin s'attacha successivement au service de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, fut créé chevalier de l'ordre du roi, grand écuyer de France (1505) et fut tué (1524) à la bataille de Pavie. (Voy. *Naples françoise* par Soliers.)

SAINT-SÉVERIN (Seigneurs de), de la maison de Saint-Gelais.

SAINT-SÉVERIN. Voy. SAINT-SUPIN.

SAINT-SIGISMOND, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, en Béarn (Basses-Pyrénées), diocèse de Dax, fondée au XIV° siècle.

SAINT-SIMÉON (Seigneurs de), de la maison de Montfiquet (Normandie).

SAINT-SIMON en Beauce (Seigneurs de), de la maison d'Oinville (Normandie).

SAINT-SIMON (ROUVROY de), maison de Normandie qui jusqu'à la fin du XVI° siècle porta le nom de Simon. D'elle sont sortis les seigneurs de Groussy, de Beuzeville, de Pleinmarest, de Durescu, d'Anoult, de Sainte-Mère-Église et de Courtomer. — En janvier 1635, les baronnies, vicomté, seigneuries et terres de Benot, Châtres, Pontautan, Saint-Simon, etc., en Picardie (Aisne), furent érigés en duché-pairie sous le nom de Saint-Simon, en faveur de Cl. de Rouvroy, seigneur de Saint-Simon. = A cette maison appartiennent les personnages suivants :

SAINT-SIMON (Claude de ROUVROY, premier duc de), né le 16 août 1607, mort à Paris le 3 mai 1693. Page de Louis XIII et son favori, il devint successivement grand louvetier, premier gentilhomme de la chambre, premier écuyer, gouverneur de Blaye (1630) et enfin (1635) duc et pair. Richelieu le fit éloigner de la cour en 1637.

SAINT-SIMON (Louis de ROUVROY, duc de), célèbre historien, fils du précédent, né le 16 janvier 1675, mort à Paris le 2 mars 1755. Il épousa (1695) Gabrielle de Durfort, fille du maréchal de Lorges et quitta le service militaire en 1702. Il vécut dès lors à la cour, où, malgré son intimité avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, il ne paraît pas avoir joué un rôle important, mais où son caractère haineux, sa vanité et sa morgue ridicules qui apparaissent si clairement dans ses mémoires, lui attirèrent de violentes inimitiés. A la

mort de Louis XIV (1715), son ancienne liaison avec le régent le mit en relief; il fut nommé membre du conseil de régence et envoyé comme ambassadeur à Madrid (1721), et, de ce voyage, rapporta la Toison d'or pour son fils aîné et la grandesse pour lui-même et son fils cadet. Il quitta la cour lorsque le duc de Bourbon fut devenu ministre, et passa les dernières années de sa vie dans une retraite dont la principale occupation fut la rédaction de ses mémoires. Ces mémoires, dont l'original conservé longtemps au ministère des affaires étrangères appartient aujourd'hui à la famille de Saint-Simon, étaient connus d'un certain nombre de personnes, bien avant qu'il en parût des extraits tronqués et défigurés sous le titre de *Mémoires sur le règne de Louis XIV*, 1788, 2 vol. in-8°. Soulavie donna de ces extraits une nouvelle édition augmentée, 1791, 13 vol. in-8°, et qui fut refondue, 1818 et 1826, 6 vol. in-8°. La première édition complète et conforme à l'original parut en 1829-1830, 21 vol. in-8°. La meilleure a été donnée par M. Chéruel, 1856 et suiv., 20 vol. in-8°. Ces mémoires, dont le style souvent heurté, étrange, incorrect, bizarre, est rempli de verve, de mouvement et de beautés étincelantes, forment l'un des monuments les plus originaux de notre littérature, et le plus précieux document que nous possédions sur la seconde moitié du règne de Louis XIV et la régence. Ils ne doivent pourtant être lus qu'avec une certaine précaution; car les erreurs, volontaires ou non, n'y sont pas rares. Saint-Simon avait écrit en marge d'un manuscrit du *Journal* de Dangeau (voy. ce nom) des annotations fort importantes qui ont été publiées avec le journal par MM. Dussieux et Soulié. Il existe de nombreux papiers de Saint-Simon aux Archives du ministère des affaires étrangères.

SAINT-SIMON (Louis-François de), marquis de Sandricourt, lieutenant général, né vers 1680 à Paris, où il est mort le 15 août 1751. = Son fils, le marquis MAXIMILIEN-HENRI, écrivain, né en novembre 1720, mort près d'Utrecht en 1799. = CLAUDE-FRANÇOIS-SIMÉON, frère du précédent, évêque d'Agde (1759), membre de l'Académie des inscriptions (1785), né le 5 avril 1727 à Paris, où il est mort sur l'échafaud le 26 juillet 1794.

SAINT-SIMON (Claude-Henri, comte de), économiste et célèbre chef de secte, neveu de l'évêque d'Agde, né le 17 octobre 1760 à Paris, où il est mort le 19 mai 1825. Après avoir servi avec distinction dans la guerre d'Amérique, il donna sa démission, voyagea en France et en Espagne (1785-87), et, lors de la Révolution, se livra, avec le comte de Redern, à de nombreuses spéculations sur les biens nationaux, spéculations dont presque tous les profits revinrent à son associé. Emprisonné sous la Terreur, il recouvra la liberté après le 9 thermidor. Ayant dissipé sa fortune et complètement dénué de ressources, il obtint à grand' peine une place de copiste au Mont-de-Piété, fut recueilli par un de ses anciens amis, qui fit les frais d'impression de plusieurs de ses écrits (*Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle*, 1807, in-8°; *Lettres au bureau des longitudes*, 1808, in-4°) et à la mort duquel (1810) il retomba dans la misère. Sous la Restauration, il publia diverses brochures politiques (*Réorganisation de la société européenne*, 1814, in-8°; *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de* 1815. 1815, in-8°) et commença à former une école où il trouva plus d'un collaborateur et dans laquelle figurèrent Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodrigue, Léon Halévy, etc. (Voy. SAINT-SIMONISME.) En 1819, une brochure intitulée *Parabole* le fit passer devant la cour d'assises, où il fut acquitté. A bout de ressources, il tenta de se suicider (mars 1823) et en fut quitte pour la perte d'un œil. Deux ans après il publia le *Nouveau Christianisme*, 1825, in-8°, le plus remarquable de ses ouvrages et où ses disciples puisèrent leurs doctrines sur la réformation de la société. — Les écrits de Saint-Simon sont fort nombreux; à ceux que nous avons déjà cités, nous ajouterons seulement les suivants : *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains*, 1803, in-12; *L'Industrie*, 1817-18, 4 vol. in-8°; *Du système industriel*, 1821, in-8°; *Des Bourbons et des Stuarts*, 1822, in-8°; *Catéchisme des industriels*, 1824, in-8°; *OEuvres choisies*, 1859, 3 vol. in-12.

SAINT-SIMON (Claude-Anne de MONTBLERU, marquis, puis duc de), général, né le 16 mars 1740 à La Faye, mort à Madrid le 3 janvier 1819. Député de la noblesse d'Angoumois aux États généraux, il émigra (1790) et entra au service de l'Espagne, devint (1796) capitaine général de la Vieille-Castille, fut pris par les Français à Madrid (1808), condamné à mort et enfermé à Besançon jusqu'à la Restauration. Il retourna en Espagne où il fut créé capitaine général et duc.

SAINT-SIMON (Henri-Jean-Victor, marquis, puis duc de), neveu du précédent dont il hérita le titre de duc, maréchal de camp (mai 1815), pair de France (1819), envoyé en Danemark (1820-1833), gouverneur des possessions françaises dans l'Inde (1834), lieutenant général (1841), sénateur (1852), né au château des Doucets (Charente) le 11 février 1782, mort à Paris le 19 mars 1865.

SAINT-SIMONISME. C'est le nom que l'on donne à la secte mi-partie religieuse, mi-partie économiste qui reconnaissait pour chef le comte Claude-Henri de Saint-Simon; elle s'organisa en société et voulut mettre en pratique ses doctrines sur la religion, la propriété, la famille, le mariage et la hiérarchie sociale. Elle ne prit tout son développement qu'après 1830; mais bientôt une scission s'opéra dans la société, qu'un jugement vint dissoudre (1833) comme attentatoire à la morale publique. Les uns se lancèrent dans les entreprises industrielles, les autres retournèrent aux études scientifiques et aux spéculations philosophiques. Les principaux adeptes de cette école, soit du vivant de Saint-Simon, soit après sa mort, furent Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodrigues, Bailly (de Blois), Léon Halévy, Duvergier, Bazard, Enfantin, Cerclet, Buchez, Carnot, Michel Chevalier, H. Fournel, Dugier, Barrault, Lherminier, Ch. Duveyrier, Talabot, Pierre Leroux, Jean Reynaud, E. Péreire, Félicien David, Saint-Chéron, Gueroult, Charton, Cazeaux, Simon, Mony, etc. (Voy. Reybaud, *Etudes sur les réformateurs contemporains*.)

SAINT-SORLIN, seigneurie du Bugey (Ain), érigée en marquisat (26 février 1460) par Louis duc de Savoie, en faveur de Gaspard de Varax.

SAINT-SORLIN. Voy. DESMARETS, NEMOURS.

SAINT-SORLIN-DE-SÉCHAUD (Charente-Inférieure). Les Huguenots y furent défaits par les Catholiques, en 1568.

SAINT-SOUPLEX (Seigneurs de), de la famille de Bureau.

SAINT-SULPICE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Bugey (Ain), diocèse de Belley, fondée au XIIe siècle par Amédée III, comte de Savoie. = —, abbaye de bénédictins de Saint-Maur, à Bourges, fondée au VIe ou au VIIe siècle.

SAINT-SULPICE-DES LANDES, abbaye de bénédictines, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Rennes.

SAINT-SUPLICE (Marquis de), de la maison de Crussol.

SAINT-SUPLIX (Seigneurs de), de la maison de Costé.

SAINT-SYMPHORIEN, abbaye de bénédictins, dans le Beauvaisis (Oise), diocèse de Beauvais.

SAINT-SYMPHORIEN (Manche). Les Vendéens y furent battus par les républicains le 29 sept. et le 6 oct. 1793.

SAINT-SYMPHORIEN (Seigneurs de), de la maison de Valbelle.

SAINT-TAURIN, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, à Évreux.

SAINT-THIBÉRY, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, située au bourg du même nom, dans le Bas-Languedoc (Hérault), diocèse d'Agde. Il s'y tint un concile en 907.

SAINT-THIÉBAUD (Seigneurs de), de la maison de Poly.

SAINT-THIERRY. Voy. MONT-D'OR.

SAINT-THIERS de **SAON** ou **SAOU**, *S. Tirancius*, *Tercius de Saone*, abbaye d'augustins, en Dauphiné (Drôme), diocèse de Valence.

SAINT-TOMÉ ou **THOMÉ** (Seigneurs de), de la maison de Vesc. =—, de la maison de la Garde.

SAINT-TRIVIER (Seigneurs de), de la maison de Grillet. =—, de la maison de Cremeaux.

SAINT-TRONQUET (Seigneurs de), de la maison de Pauli. =—, de la maison de Pellissier.

SAINT-TROPEZ, ville de Provence (Var). Elle fut détruite au VIIIe et au IXe siècle par les Sarrasins et au XIVe dans les luttes des maisons d'Anjou et de Duras. En 1637, elle fut attaquée en vain par les Espagnols.

SAINT-TROPEZ (Seigneurs de), de la maison de Grasse. =—, de la maison de Suffren.

SAINT-URBAIN, célèbre abbaye de bénédictins, avec titre de vicomté, de la congrégation de Saint-Vanne, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Châlons, fondée par Archambaud, évêque de Châlons, au IXe siècle.

SAINT-URCIN (Seigneurs de), de la maison de Lentivy (Bretagne).

SAINT-URIÉGE (Seigneurs de), de la maison de Choiseul.

SAINT-VALÉRIEN (Seigneurs de), de la famille de Dauvet.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME, *S. Valericus*, ville de Picardie (Somme). Elle doit son nom et son origine à une célèbre abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, fondée par Clotaire II (diocèse d'Amiens). Charles le Mauvais s'en empara après la bataille de Poitiers et elle fut reprise après un siége de sept mois (avril 1359) par le connétable de Fiennes et le comte de Saint-Pol. Les Anglais s'en rendirent maîtres le 4 sept. 1422, et en furent expulsés en 1432. Elle fut prise en 1433, après trois semaines de siége par Pierre Ier, comte de Saint-Pol, allié des Anglais, qui ne tarda pas à en être chassé.

SAINT-VALLIER, petite ville de Dauphiné (Drôme), qui de la maison de Poitiers (Voy. ce nom), passa dans celle de la Croix de Chevrières et fut érigée en comté (avril 1687) en faveur de P. F. de la Croix de Chevrières. (Voy. Caise, *Histoire de St-Vallier*, 1867, in-12.)

SAINT-VALLIER (Seigneurs de), de la maison de Gauthier de Girenton (Comté-Venaissin).

SAINT-VANDRILLE, *S. Vandregisilius*, *Fontenella*, célèbre abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen.

SAINT-VANNE, abbaye royale de bénédictins, à Verdun. En 1600, il y fut introduit une réforme qui, adoptée dans les monastères de l'ordre de Saint-Benoît de la Lorraine, de la Franche-Comté, etc., forma la congrégation dite de Saint-Vanne.

SAINT-VAST. Voy. SAINT-WAAST.

SAINT-VAURY, *S. Valericus*, abbaye en Limousin (Creuse), diocèse de Limoges, sécularisée en chapitre.

SAINT-VENANT, ville d'Artois (Pas-de-Calais) avec titre de comté. Elle fut prise par les Français en août 1645 et le 29 août 1657, par les Espagnols le 25 avril 1649, et par les alliés le 29 sept. 1710.

SAINT-VENANT (Seigneurs de), de la maison de Clermont en Beauvaisis. =—, de la maison de Waurin.

SAINT-VERAN (Seigneurs de), de la maison de Castellane. =—, de la maison d'Inguimbert. =—, de la maison de Montcalm.

SAINT-VICTOR en Caux, baronnie de Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, qui devait son nom à un prieuré de bénédictins, érigé en abbaye vers la fin du XIe siècle.

SAINT-VICTOR, abbaye de bénédictins, à Marseille, fondée au Ve siècle et sécularisée au XVIIIe. =—, abbaye de bénédictins en Dauphiné, près et diocèse de Valence.

SAINT-VICTOR, célèbre abbaye d'augustins, à Paris. Ce ne fut qu'un prieuré jusqu'à Louis le Gros qui la fit ériger en abbaye et y mit des chanoines réguliers, de la congrégation de Saint-Ruf. Les manuscrits de sa riche bibliothèque sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et le catalogue de ceux qui font partie du fonds latin a été publié par M. L. Delisle, 1869, in-8. (Voy. J. de Toulouse, *Abrégé de la fondation de l'abbaye de Saint-Victor*, 1630, in fol.)

SAINT-VICTOR (Seigneurs de), de la maison de Cambis. =—, de la maison Le Neuf. =—, de la maison de Le Pottier.

SAINT-VICTOR (Jacques-Maximilien-Benjamin BINS de), poëte, né le 14 janvier 1772, mort à Paris le 8 août 1858. — *Le Voyage du poëte*, poëme (1806); traduction en vers d'Anacréon (1810).

SAINT-VICTOR. Voy. GAUTIER.

SAINT-VICTORET (Seigneurs de), de la famille de Tournier.

SAINT-VICTOUR (Seigneurs de), de la maison de Saint-Nectaire.

SAINT-VIDAL (Seigneurs de), de la maison de Rochefort d'Ally (Auvergne).

SAINT-VIGOR (Seigneurs de), de la maison de Martel (Picardie).

SAINT-VINCENS (Seigneurs de), de la famille de Fauris. — Voy. FAURIS.

SAINT-VINCENT, une des petites Antilles. Des colons français s'y établirent en 1654 et furent tous massacrés par les Caraïbes, auxquels plus tard un traité l'abandonna complétement. Déclarée neutre en 1748, elle fut prise en mars 1762 par les Anglais auxquels la céda le traité de Paris (1763). D'Estaing les en chassa le 16 juin 1779, mais elle leur fut rendue à la paix (1783).

SAINT-VINCENT (Cap-), près de Lagos (Portugal). Le 22 juillet 1640 le marquis de Brezé dispersa entre ce cap et Cadix une flotte espagnole revenant d'Amérique. — Le 27 et le 28 juin 1693 Tourville attaqua à la hauteur de ce cap une flotte anglo-hollandaise commandée par le vice-amiral Rook et prit ou brûla 70 navires. — Le 17 août 1759, à la hauteur du même cap, une flotte française fut battue par les Anglais. Cette bataille est souvent désignée sous le nom de Lagos.

SAINT-VINCENT, abbaye de bénédictins à Besançon. =—, abbaye d'augustins à Bourg-sur-Mer (Gironde), diocèse de Bordeaux. =—, abbaye de bénédictins, à Laon. Il s'y tint un concile en 948. =—, abbaye de bénédictins, au Mans. =—, abbaye de bénédictins, à Metz. =—, abbaye d'augustins réformés, à Senlis.

SAINT-VINCENT (Seigneurs de), de la maison de Lattier.

SAINT-VINCENT (Pierre-Augustin ROBERT DE), magistrat, né à Paris, le 15 juillet 1725, mort à Brunswick, le 29 déc. 1799. Conseiller au parlement et fervent janséniste, il fut l'un des chefs de l'opposition parlementaire sous Louis XVI. Il défendit le cardinal de Rohan dans l'affaire du collier, et fut un des promoteurs de la convocation des États généraux. Il émigra de bonne heure.

SAINT-VINCENT-DES-BOIS, abbaye d'augustins, en Thimerais (Eure), diocèse de Chartres.

SAINT-VINOX ou **VINOCQ**, ville d'Artois (Pas-de-Calais), prise par les Français le 6 janv. 1667.

SAINT-VIVANT. *S. Viventius*, abbaye de bénédictins en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse d'Autun.

SAINT-VOLUSIAN, abbaye d'augustins, dans la ville de Foix, diocèse de Pamiers.

SAINT-VRAIN, terre et seigneurie érigée en marquisat (février 1658), en faveur de Nic. Le Vasseur.

SAINT-VRAIN (Seigneurs de), de la maison de Karnazet.

SAINT-VULMER, *S. Vulmarus*. Voy. SAMER.

SAINT-WAAST ou **VAST**, *Sanctus Vedastus*, monastère de bénédictins, à Arras. (Voy. Terninck et A. de Cardevacque : *L'abbaye de St-Waast*, 2 vol. in-4°.) = —, abbaye de bénédictins, puis de prémontrés, dans le Maine, diocèse du Mans.

SAINT-WIT, seigneurie de Franche-Comté, érigée en baronnie (31 janvier 1660) en faveur de Ferd. Math. de Saint-Mauris.

SAINT-YBAR (Seigneurs de), de la maison de Pérusse des Cars.

SAINT-YRIEIX ou **S. YRIER-LA-PERCHE**, *S. Aredius*, ville de Limousin (Haute-Vienne), diocèse de Limoges. Il y avait une abbaye de bénédictins (diocèse de Limoges) qui fut sécularisée en un chapitre de chanoines. — Les protestants firent défaits près de là par les catholiques en 1569 (voy. ROCHE-ABEILLE). La ville fut prise en 1589 par les ligueurs, reprise par les royalistes et en 1591 assiégée inutilement par les ligueurs qui défirent les royalistes venus au secours de la place.

SAINT-YVED, *S. Evodius*, abbaye de prémontrés à Braine (Aisne), diocèse de Soissons.

SAINT-YVES (Charles), oculiste, né le 18 novembre 1667 à Maubert-Fontaine (Ardennes), où il est mort le 3 août 1733. = Son frère aîné, PIERRE, peintre, membre de l'Académie (1708), né en 1660, mort à Paris le 25 mars 1716.

SAINT-ZACHARIE, monastère de bénédictines réformées, en Provence (Var), diocèse de Marseille.

SAISIE. On connaissait avant la Révolution la saisie-arrêt, la saisie-gagerie, la saisie-exécution, la saisie réelle, et la saisie féodale qui comprenait la saisie censuelle. La saisie féodale avait lieu dans trois circonstances principales pour infraction à la foi, faute d'aveu et dénombrement, faute de payement des cens et de redevances pécuniaires. Elle s'appelait dans ce dernier cas saisie censuelle, et généralement commise (voy. ce mot).

En matière purement civile, il existait certains objets que le créancier ne pouvait saisir, par exemple : l'habit du débiteur et son lit, sa vache, ses trois brebis, ses deux chèvres, ses armes, chevaux, équipages et appointements, quand il servait dans l'armée, sans une permission expresse du roi contresignée du ministre de la guerre (ordonnance de 1663 et arrêts de 1670, 1671), ses instruments de cultivateur, si ce n'est pour prix de fermage, enfin, ses appointements de professeur, ses gages d'officier de la maison du roi, sa prébende de chanoine et sa pension alimentaire généralement quelconque.

On appelait saisie-brandon dans certaines provinces et notamment dans la vicomté de Paris la saisie des fruits pendants par racine, tels que foins, grains, avoines, etc. Cette dénomination provenait de l'usage fort longtemps observé et encore au XVIII° siècle de signaler le domaine saisi par des pieux fichés en terre et capuchonnés d'un morceau de linge, de drap ou d'un bouchon de paille; ce signe s'appelait brandon.

SAISINE. La saisine avait pour effet de transmettre les biens d'une personne à une autre sans investiture. Le principe s'en répandit à partir du XIII° siècle; s'il apparaît déjà au XII°, c'est d'une manière vague. Il remonte cependant aux idées germaniques. Nous savons d'un côté que les liens de la famille étaient regardés comme la garantie de la bonne conduite de chacun de ses membres à l'égard de l'agrégation politique, tout délit se convertissant en argent. La communauté était intéressée à ce que tous ceux qui la composaient eussent un wehrgeld suffisant. Il était important qu'il n'y eût pas d'interruption dans la possession; sans doute l'être moral n'était guère exposé à périr, mais chaque famille avait un représentant, un possesseur en titre. De là cette règle : par le fait même de sa mort, le défunt investit son successeur. Elle était d'autre part favorisée par la constitution des biens chez les barbares; ils appartenaient en commun à la famille, en sorte que la mort de celui qui les détenait donnait lieu à une simple transmission de jouissance et non de propriété. La maxime : le mort saisit le vif, aurait été d'une application beaucoup plus difficile dans toute autre hypothèse; et si elle a été maintenue jusqu'à nos jours dans nos codes, elle y paraît en désaccord avec les principes adoptés d'ailleurs en la matière.

La saisine avait une importance capitale sous le régime féodal, dont elle attaquait la base : l'investiture. Elle rendait en effet l'intervention du suzerain inutile, puisque le mort avait *ipso facto* fait passer ses droits au vif; cela tendait à supprimer les redevances de mutation et à rompre même le lien de dépendance. Aussi les jurisconsultes s'efforcèrent-ils au XIII° siècle d'étendre une idée dont ils avaient prévu les prochains effets. Ils parvinrent bientôt à faire disparaître les droits du seigneur en ligne directe. Au XV° siècle leur but était atteint, on abolit ces droits, même en ligne collatérale : ce fut la ruine de la féodalité.

SAISSAC, baronnie de Languedoc (Aude) érigée en marquisat (avril 1604) en faveur d'Aldonce de Bernui-Carmain-de-Foix, dame de Saissac, et de son fils Al. de Castelnau de Clermont.

SAISSET (Émile-Edmond), philosophe, né le 16 sept. 1814, à Montpellier, mort le 27 déc. 1863, à Paris. Il fut professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne et membre de l'Académie des sciences morales. Outre des traductions de saint Augustin et de Spinosa, de nombreux articles dans la Revue des Deux-Mondes et d'autres recueils, on a de lui : *Essais sur la philosophie et la religion au XIX° siècle*, 1845, in-18; *Renaissance du voltairianisme*, 1845, in-8°; *Mélanges d'histoire, de morale et de critique*, 1859, in-8°; *Essai de philosophie religieuse*, 1860, in-8°; *Précurseurs et disciples des Descartes*, 1862, in-8°.

SAISSEVAL, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Méraucourt et de Feuquières. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.)

SAIVE (Comtes de), de la maison de La Croix-Chevrières.

SAIX, chartreuse en Languedoc (Tarn), diocèse

de Castres. Elle fut détruite par les calvinistes en 1569, et rétablie en 1674.

SAIX (Antoine du), *Saxanus*, écrivain, né à Bourg (Ain), en 1515, mort vers 1579. Ses écrits sont très rares.

SALABERGE (Ste), veuve, abbesse de St-Jean de Laon en 640, morte le 22 sept. 654 ou 655.

SALABERRY (Seigneurs de), branche de la maison de Irumberry. A cette branche appartenait : Charles-Marie D'IRUMBERRY, comte de SALABERRY, homme politique, écrivain, né en 1766, à Paris, mort le 7 juillet 1847, à Fossé, près de Blois. Il combattit dans l'armée de Condé et en Vendée, et député de Loir-et-Cher, de 1815 à 1830, siégea à l'extrême droite.

SALABERT (Seigneurs de), de la famille de Mengin (Lorraine).

SALADE, de l'italien *celata*, casque qui remplaça le bacinet, et dont l'usage paraît avoir commencé vers le milieu du XVe siècle. Il était pourvu d'un couvre-nuque, d'une visière, et d'une mentonnière ou *bavière*. Sa partie supérieure était arrondie.

SALADIN (Jean-Baptiste-Michel), homme politique, mort à Paris en 1813. Avocat à Amiens à l'époque de la Révolution, il fut député de la Somme à l'Assemblé législative, puis à la Convention où il vota la mort du roi, fut détenu comme Girondin jusqu'au 9 thermidor, passadans le conseil des Cinq-Cents, et proscrit au 18 fructidor, put échapper à la déportation.

SALADINE (Dîme). Voy. DIME.

SALAGNAC, famille de Berry d'où sont sortis les seigneurs de La Roche-Gaudon. — Voy. SALIGNAC. (Cf. l'*Histoire de Berry*, par la Thaumassière.)

SALAGNY (Geoffroi de), évêque de Châlon, jurisconsulte, né en 1316, mort en 1394. — *Commentarii in Infortiatum*, 1552, 9 vol. in-fol.

SALAHIÉ (Égypte). Bonaparte y battit les Mamelucks le 11 août 1798.

SALAJUZAN (Seigneurs de), de la maison de Poussemothe.

SALAMANQUE (Bataille de). Voy. ARAPILES

SALANQUES ou **ABONDANCE-DIEU**, *Sallencellæ, Salenquiæ*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Morimond, dans le comté de Foix (Ariége), diocèse de Rieux, fondée en 1353 par Gaston-Phœbus, comte de Foix. Elle fut détruite en partie par les calvinistes en 1574.

SALART, famille originaire du Brabant, d'où sont sortis les seigneurs de Ferrières, de Bourron et de Jacqueville. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

SALASSI, peuple celto-ligurien, établi dans les Alpes Pennines et qui fit partie de la Gaule Cisalpine depuis Auguste. On le mit ensuite dans la province des Alpes Grecques et Pennines qui fut, vers le IVe siècle, incorporée à la préfecture des Gaules.

SALATUS, le Salat, affluent de la Garonne.

SALAU (Seigneurs de), de la maison de Coupigny.

SALAVILLE (J.-B.), écrivain, né à Saint-Léger le 20 août 1755, mort en 1832.

SALAZAR, maison espagnole dont une branche vint s'établir en France au XVe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Montaignes, de Marcilly, de Saint-Just, de Las, du Lac, de Saint-Marc, de Clestres et de Vandeuvres.

SALBRIS ou **SALLEBRIS** (Seigneurs de), de la maison d'Estampes-Valençay.

SALCÈDE (Nicolas de), sieur d'Auvillars. Il organisa en 1582, d'accord avec les Guises et l'Espagne, contre Henri III et son frère le duc d'Anjou alors en Flandre, un vaste complot qui fut découvert. Arrêté à Bourges, il fut amené à Paris ; on instruisit son procès, et il fut condamné à mort et écartelé le 25 oct. de la même année. (Voy. de Thou, liv. 75.)

SALCES ou **SALSES**, *Salsulæ*, petite ville du Roussillon (Pyrénées-Orientales). Elle fut prise d'assaut par d'Albon, comte de Saint-André, le 8 oct. 1496 et assiégée inutilement par le maréchal de Rieux, sous Louis XII. Le prince de Condé s'en empara le 19 juillet 1639 ; les Espagnols la reprirent en janvier 1640 après un siége de quatre mois, et en furent chassés en septembre 1642.

SALCETTE (Jean-Jacques-Bernardin COLAUD de la), général, né le 27 déc. 1758, à Grenoble, mort le 3 sept. 1834.

SALDEBRUC (Seigneurs de), de la maison de Galard.

SALDRIA, la Saudre, affluent du Cher.

SALE ou **LA SALLE** (Antoine de la), poëte et romancier, né vers 1398, mort après 1461. — *La Salade*, espèce d'encyclopédie, 1522 et 1527, in-fol., très-rare ; *Les quinze joyes de mariage*, satire pleine de sel, imprimée vers 1420 et depuis un très-grand nombre de fois, et, entre autres, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1853, in-16. *Le Petit Jehan de Saintré*, 1517, souvent réimprimé, et entre autres, par Guichard, 1843, in-18.

SALE ou **LA SALLE** (Robert CAVELIER, sieur de la), célèbre voyageur, né à Rouen, tué dans le pays des Cenis (Louisiane) le 20 mars 1687. Il passa vers 1668 au Canada, d'où il ne cessa de pousser des explorations de divers côtés. Enfin, après une pérégrination de 1500 lieues au milieu de fatigues et de dangers sans nombre, il découvrit l'embouchure du Mississipi (9 avril 1682) et donna à ce fleuve le nom de Saint-Louis et aux pays adjacents celui de Louisiane. Il périt assassiné par ses compagnons au retour d'une expédition où il avait découvert la Rivière-aux-Cannes, le Rio-Colorado, La Sablonnière et la Maligne.

SALÉ (Maroc). Un traité de paix fut signé dans la rade de cette ville entre la France et le Maroc le 3 sept. 1630. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — La ville fut bombardée par les Français, le 26 nov. 1851.

SALEGRIFON (Seigneurs de), de la maison provençale de Grasse.

SALEL (Hugues), poëte, né vers 1504, à Cazals (Lot), mort en 1553, à l'abbaye de Saint-Chéron, (Eure-et-Loir). — Traduction en vers des dix premiers livres de l'*Iliade*, 1545, in-fol., plusieurs fois réimprimée.

SALELLES (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

SALEPERRINE (Seigneurs de), de la maison de Sabran.

SALERA, la Sauldre, affluent du Cher

SALERIÆ, Sellières.

SALERNE (Seigneurs de), de la famille de Galien.

SALERNES, *Salernæ*, ville de Provence (Var), qui appartint successivement aux maisons de Castellane et de Pontevès, et fut érigée en marquisat (mars 1653) en faveur de Louis de Galléan, seigneur des Issarts.

SALERNUM, Salers (Cantal).

SALES, maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Lescure et de Bar.

SALES. Voy. FRANÇOIS (S.) et DELISLE.

SALETTES (Seigneurs de), de la famille de Fortia (Provence).

SALEZIEU (Seigneurs de), de la maison de Bocsozel.

SALGAS (Seigneurs de), branche de la maison de Pelet-Narbonne.

SALGRET (Seigneurs de), de la maison d'Éterno.

SALGUES (L'abbé Jacques-Barthélemy), écri-

vain et journaliste, né à Sens vers 1760, mort le 26 juillet 1830.

SALIA, la Seille, affluent de la Moselle.

SALIAN (Jacques), jésuite, érudit, né en 1557, à Avignon, mort le 23 janvier 1640, à Paris. — *Annales veteris Testamenti*, 1641, 6 vol. in-fol.

SALICES. Voy. SALYI.

SALICETA, **SALSAYA**, la Saussaye.

SALICETI (Christophe), homme politique né à Bastia, en 1757, mort à Naples, le 23 déc. 1809. Membre de l'Assemblée nationale (1789), puis de la Convention où il vota la mort du roi, et du Conseil des Cinq-Cents, où il s'opposa au 18 brumaire, il fut ministre général de la police à Naples sous Joseph (1807), puis ministre de la guerre, fonctions que lui enleva Murat (1809).

SALIENS. Voy. FRANCS.

SALIENTES, SALINÆ, Saillans.

SALIER (Jacques), minime, théologien, né en 1615, à Saulieu (Côte-d'Or), mort le 20 août 1707, à Dijon.

SALIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Chastellard.

SALIES, maison de Béarn, d'où sont sortis les seigneurs de Leme.

SALIÈS, châtellenie du comté de Comminges (Haute-Garonne).

SALIEZ ou **SALIÈS** (Antoinette DE SALVAN, dame DE), femme auteur, née en 1638, à Albi, où elle est morte, le 4 juin 1730.

SALIGNAC ou **SALAGNAC**, maison du Périgord, d'où sont sortis les seigneurs de La Motte-Fénelon et de Magnac ou Maignac. A cette maison appartenait Bertrand de SALIGNAC, diplomate, né dans le Périgord, mort à Bordeaux, en 1599. Il fut ambassadeur en Angleterre, et sa correspondance a été publiée dans le tome III des *Mémoires* de Castelnau (édit. de 1731). — *Le Siége de Metz en* 1552, 1553, in-4°; *Voyage du roi au Pays-Bas de l'empereur*, 1554, in-4°, souvent réimprimés et, entre autres, dans les collections de Mémoires.

SALIGNAC ou **SALAGNAC** (Seigneurs de), branche de la maison de Gontaut (Guyenne).

SALIGNAC (Seigneurs de), de la famille provençale de Materon.

SALIGNÉ, maison du Poitou d'où sont sortis les seigneurs de La Chaise-le-Vicomte.

SALIGNY (Seigneurs de), de la maison de Coligny.

SALIGNY (De), pseudonyme de Nic. Fontaine.

SALINÆ, CIVITAS SALINARUM, Castellane ou Seillans (Provence). = —, Salins. —, Saillans.

SALINIACUM, Salignac.

SALINIS (Antoine de), écrivain ecclésiastique, évêque d'Amiens (1849), archevêque d'Auch (1856), né à Morlaas (Basses-Pyrénées), le 11 août 1798, mort le 30 janv. 1861.

SALINS, *Salinæ*, ville de Franche Comté (Jura). La première mention de cette ville se trouve dans un diplôme du VI° siècle, dont l'authenticité a été suspectée, et où elle est donnée par le roi de Bourgogne, Sigismond, à l'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice, en Valais). Cette abbaye l'inféoda (920) à Albéric de Narbonne, comte de Mâcon, dont le second fils, Humbert, devint la tige des sires de Salins (Voy. plus bas). — La ville, que l'exploitation de ses salines rendait fort importante, fut brûlée par J. de Châlon-Arlay, en 1336, et attaquée infructueusement par les routiers en 1362. Elle se donna (1477) à Louis XI, qui y transféra le Parlement de Dôle, lequel y resta jusqu'en 1494. Les Français l'évacuèrent en 1492; le duc de Luxembourg la prit le 7 février 1668, et elle se rendit à La Feuillade après 17 jours de siége en juin 1674.

SIRES DE SALINS. — 920, Albéric, comte de Mâcon, second fils de Maïeul, comte de Narbonne. — 945, Humbert, second fils du précédent. — Av. 957, Humbert II, fils du précédent. — Av. 1028, Gaucher Ier, fils de Humbert II. — Gaucher II, fils du précédent. — Humbert III, dit *le Renforcé*, fils du précédent. — 1133 au plus tard, Gaucher III, fils du précédent. — 1175, Girard, comte de Mâcon, époux de Guigonne (ou Maurette), fille unique du précédent. — 1184, Gaucher IV, second fils du précédent. — 1219, Marguerite de Vienne, fille unique du précédent et de Mathilde de Bourbon, veuve de Guillaume de Sabran, comte de Forcalquier (1220); elle épousa (1221) Joscerand de Brancion, et tous deux vendirent en 1224 la seigneurie de Salins à Hugues IV, duc de Bourgogne. Celui-ci l'échangea en 1237, avec Jean le Sage, contre le comté de Châlon. — 1237, Jean le Sage, comte d'Auxonne et de Châlon; à sa mort (1267), la seigneurie de Salins fut réunie au comté de Bourgogne. (Voy. l'abbé Guillaume, *Histoire des sires de Salins*, 1757-58, 2 vol. in-8°; Béchet, *Recherches historiques sur Salins*, 1830, in-12: et l'*Art de vérifier les dates*.)

SALINS (Jean-Baptiste de), médecin, né en avril 1630, à Beaune, où il est mort, le 8 février 1710. On a de lui deux opuscules fort rares sur le vin de Bourgogne. = Son frère, HUGUES, érudit, né à Beaune, le 7 déc. 1632, mort à Meursault (Côte-d'Or), le 28 sept. 1710.

SALIOCLITA, Saclas (Seine-et-Oise).

SALIQUE (Loi). Voy. LOI SALIQUE, p. 1152.

SALIQUE (Roi). Voy. ROI SALIQUE.

SALISO ou **SALETIO**. Seltz (Bas-Rhin), place gallo-romaine, au confluent de la Seltzbach et du Rhin, dans la cité des *Argentoratenses*.

SALIVAL, abbaye de prémontrés, dans le pays Messin (Meurthe), diocèse de Metz, fondée vers 1160, par Mathilde de Hombourg. Elle fut réformée en 1630, par Jean de Gombervault.

SALIVES. En sept. 1747, la terre et seigneurie de Valleroi (Doubs) fut érigée en comté, sous le nom de Salives, en faveur de Ch. Fr. de Salives.

SALLE (La), terre et seigneurie du Lyonnais (Rhône) qui, réunie à celles de Veaux et de Quincieux, fut érigée (juillet 1654) en comté, en faveur de Fr. de Baillon ou Baglion, baron de Jons.

SALLE (La). En juillet 1673, la terre et seigneurie de Champsonels, en Normandie, fut érigée en marquisat sous le nom de La Salle, en faveur de Louis de Caillebot, seigneur de La Salle et de Montpinçon. En juillet 1730, le titre de marquisat de La Salle fut transféré sur la terre de Montpinçon (Calvados).

SALLE (La), famille de Guyenne, d'où sont sortis les seigneurs de Roquefort, de Sarraziet, de Caneus et de Castelmerle. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.) = —, famille d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs d'Aulhac et de Saint-Poncy.

SALLE (Seigneurs de la), de la maison d'Aubigné-Brient (Anjou). = —, de la maison d'Étienne. = —, de la maison de Franc (Mâconnais). = —, de la maison de Fumel (Quercy). = —, de la maison de la Fare. = —, de la maison de Merle-Raoul. = —, de la maison de Narbonne. = —, de la maison de Vançay (Maine). = —, de la maison de Villages.

SALLE (L'abbé Jean-Baptiste de la), fondateur de l'institut des frères des Écoles chrétiennes, né à Reims, le 30 avril 1651, mort dans la maison de Saint-Yon, à Rouen, le 7 avril 1719. Son institut fut approuvé par Benoît XIII, en 1725, et lui-même fut béatifié par Grégoire XVI, puis canonisé par Pie IX.

SALLE ou **LASSALLE** (Philippe de la), dessinateur, mécanicien, né à Seyssel (Ain), le 23 sep-

tembre 1793, mort à Lyon, le 24 février 1804. Il apporta de grands perfectionnements dans la fabrication des étoffes brochées, et fut fait en 1775 chevalier de Saint-Michel.

SALLE (La), pseudonyme de Méhégan.

SALLE (La). Voy. LASALLE et SALE.

SALLÉ (Jacques-Ant.), jurisconsulte, né le 4 juin 1712, à Paris, où il est mort, le 14 octobre 1778.

SALLE DE L'ÉTANG (Simon-Philibert de la), agronome, né vers 1700, à Reims, mort le 20 mars 1765, à Paris.

SALLE-LEZ-CLERY (Seigneurs de la), de la maison de Husson.

SALLELLES (Seigneurs de), de la maison de Bellissen (Languedoc).

SALLENGRE (Albert-Henri de), érudit, né en 1694, à La Haye, où il est mort, le 27 juill. 1723. — *Eloge de l'ivresse*, 1714, in-12, souvent réimprimé; *Histoire de Pierre de Montmaur*, 1715, 2 vol. in-8°; *Mémoires de littérature*, 1715-1717, 2 vol. in-8°; *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum*, 1716-1719, 3 vol. in-fol.

SALLES (Des), maison de Lorraine, originaire du Béarn. D'elle sont sortis les seigneurs de Rorté, de Mercy, de Bullegneville, de Vouthons et de Noviant. (Voy. sa *Généalogie* par Dom Calmet, 1716, in-fol.)

SALLES (Des), maison de Champagne, d'où sont sortis les seigneurs de Gouécourt et de Gombervaux. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

SALLES (Seigneurs de), de la maison de Bologne (Dauphiné). = —, de la maison de La Rochefoucauld. = —, de la maison de Montesquiou.

SALLES (Jean-Baptiste), homme politique, né vers 1760, mort sur l'échafaud le 20 juin 1794, à Bordeaux. Médecin en Lorraine à l'époque de la Révolution, il fut député de Nancy aux Etats généraux, puis de la Meurthe à la Convention, où il vota dans le procès du roi pour la détention et le sursis, et proscrit, après le 31 mai, fut condamné à mort.

SALLIER (L'abbé Claude), érudit, né le 4 avr. 1685, à Saulieu (Côte-d'Or), mort le 9 juin 1761, à Paris. Il fut membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, professeur d'hébreu au Collége de France, et garde de la Bibliothèque royale, dont il a publié un catalogue en 6 vol. in fol., 1739-1753. — *Mémoires*, dans le recueil de l'Académie, et une édition de Joinville, 1761, in-fol. = Son petit-neveu, Gui-Marie SALLIER-CHAMONT, conseiller au Parlement, écrivain, né à la Roche-en-Brenil (Côte-d'Or), vers 1750, mort vers 1840.

SALLIES. Voy. SALYI.

SALLIN (Maurice), sculpteur et graveur, né en Savoie, en 1760, mort à Lyon, le 22 juin 1809. Il avait commencé par être ramoneur.

SALLO (Denis de), écrivain, conseiller au Parlement, né à Paris, en 1626, y mourut le 14 mai 1669. Il fonda le *Journal des Savants*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1665; mais les plaintes des auteurs qui y étaient critiqués, furent telles, que ce journal qui se publiait toutes les semaines, fut supprimé après le 13° numéro (30 mars 1665). — Voy. JOURNAL DES SAVANTS, p. 1048, col. 1.

SALLUVII. Voy. SALYI.

SALM, *Salmona*, comté de Lorraine, dont Badonviller (Meurthe) était le chef-lieu.

SALM-DYCK (Constance-Marie de THEIS, dame PIPELET, puis princesse de), femme auteur, née à Nantes le 7 septembre 1767, morte à Paris le 13 avril 1845.

SALMON, famille du Vendomois, d'où sont sortis les seigneurs du Léhon, du Chastellier, de La Giraudière, de La Brosse, de Loiré et de Courtemblay. (Voy. le reg. IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SALMON (Pierre), dit *le Fruictier*, écrivain, secrétaire de Charles VI, qui l'employa dans diverses négociations. — *Les demandes faites par le roi Charles VI avec les réponses du P. Salmon*, publiées par Crapelet, 1833, in-4°.

SALMON (Jean), dit *Macrin* ou *Maigret*, poëte latin, valet de chambre de François Ier, né en 1490 à Loudun (Vienne), y mourut en 1557. = Son fils, CHARLES, précepteur de Catherine de Bourbon, périt à la Saint-Barthélemy (1572).

SALMON (François), érudit, né le 29 janvier 1676 à Paris, mort à Chaillot le 9 septembre 1736.

SALMON (André), érudit, né vers 1820, à Tours, où il est mort le 25 octobre 1857.

SALMONA, Salm.

SALMURIUM, Saumur.

SALNOVE (Robert de), lieutenant de la grande louveterie de France, vivait dans la première moitié du XVII° siècle. — *La Venerie royale*, 1655, in-4°.

SALO. Voy. SALLO.

SALOMON ou **SALOMONE**, famille de Provence, originaire de Sicile, et dont un membre, Gérard Salomon, se distingua dans les guerres d'Italie au XVI° siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Bourg-sur-Charente.

SALOMON Ier, roi ou duc de Bretagne, que l'on dit avoir régné de 421 à 434.

SALOMON II, roi de Bretagne, fils et successeur de Hoel III (612), mort en 632. Judicael lui succéda.

SALOMON III, roi de Bretagne. A la mort de son oncle Noménoé, il s'empara de la couronne en faisant assassiner son cousin Erispoé (857). Il s'allia avec Charles le Chauve contre les Normands et périt assassiné en 874. Le pape Anastase le canonisa en 910.

SALOMON (François-Henri), président à mortier au parlement de Bordeaux, membre de l'Académie française, où il fut nommé (1644) en concurrence avec Corneille, né le 4 octobre 1620 à Bordeaux, où il est mort le 2 mars 1670.

SALOCINI, pseudonyme de Venette.

SALSAYA, **SALICETA**, la Saussaye.

SALSES (Seigneurs de), de la maison de Visses (Languedoc). — Voy. SALCES.

SALSULÆ, Salces.

SALTILLO, ville du Mexique, qui fut occupée par le général de Castagny le 20 août 1864, et évacuée le 9 avril suivant.

SALTUS, Sault.

SALUCES, capitale de la province du même nom (Piémont), avec titre de marquisat. Ce marquisat, qui releva des Dauphins de Viennois, puis des rois de France, fut vendu à Charles IX par le marquis Jean-Louis et son fils Auguste. Le duc de Savoie s'en empara en 1588, et Henri IV l'échangea en 1601 contre la Bresse. Le marquisat de Saluces avait été conquis par les Français avec le reste du Piémont en 1536. Les Impériaux s'emparèrent en 1552 de la capitale, qui en 1690 tomba au pouvoir de Catinat.

SALUM, Salon.

SALUS POPULI, introït et nom, dans quelques documents, du XIX° dimanche après la Pentecôte.

SALUT D'OR, monnaie au type de la « salutation angélique » frappée par Charles VI et le roi d'Angleterre Henri VI.

SALVA, Sauves. = — TERRA, Sauveterre.

SALVAGNAC (Seigneurs de), de la maison de Saint-Géry (Languedoc).

SALVAING, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Boissieu. — Voy. Boissieu.

SALVANDY (Narcisse-Achille, comte de), homme politique et littérateur, membre de l'Académie française (1835), né à Condom, le 11 juin 1795, mort le 15 décembre 1856, au château de Graveron (Eure). Sous-lieutenant à la fin de l'empire, il entra (1814) dans la maison militaire de Louis XVIII et publia diverses brochures politiques qui lui valurent (1819) d'être nommé maître des requêtes en service extraordinaire. Conseiller d'État (1828), il donna sa démission à l'avènement du ministère Polignac, et fut réintégré au mois d'août 1830. Ministre de l'instruction publique (15 avril 1837-mars 1839), ambassadeur en Espagne (1841), il revint en France sans avoir pu présenter ses lettres de créance à la reine, fut envoyé à l'ambassade de Turin (1843) et rentra (1er février 1845) au ministère de l'instruction publique. Son administration où il apporta une activité que l'on trouvait parfois excessive fut signalée par d'excellentes mesures. — *Don Alonzo*, 1824, 2 vol. in-8° et 5 vol. in-12; *Histoire de Pologne avant et sous le roi Sobieski*, 1827-1829, 3 vol. in-8°, et 1844, in-18.

SALVAN, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Chenerilles et d'Isoard. (Voy. *l'État de la Provence* par Robert.)

SALVAN (Seigneurs de), de la maison de Bouzey.

SALVATORIUM, Sauvoir.

SALVERT (Seigneurs de), de la famille de Montroignon (Auvergne).

SALVERTE (Anne-Joseph-Eusèbe BACONNIÈRE-), publiciste et homme politique, membre libre de l'Académie des inscriptions, né à Paris, le 18 juillet 1771, y mourut le 27 octobre 1839. Il fut député de la Seine de 1828 jusqu'à sa mort et siégea dans les rangs de l'opposition la plus avancée. — *Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, 1824, 2 vol. in-8°; *Des sciences occultes*, 1829, 2 vol. in-8°, et 1843, 1862, in-8°.

SALVETAT (La), près de Toulouse. En 1217 les troupes de Montfort y furent battues par Bernard, comte de Cominges.

SALVI ou **SAUGE** (S.), *Salvius*, évêque d'Albi vers 575, mort en 584 ou 585. Sa fête, le 10 sept.

SALVIA, SALVIUM, Sauve.

SALVIATUS, Salvetat. —, Sauvetat.

SALVIEN, *Salvianus*, célèbre écrivain ecclésiastique, prêtre de Marseille, né à Cologne ou à Trèves, vers 390, mort vers 424, à Marseille. — *Adversus avaritiam lib. IV* (1528, in-f°); neuf lettres, et *de Gubernatione Dei*, 1530, in-f°. Ses œuvres ont été plusieurs fois réunies et traduites.

SALY (N.), sculpteur, membre de l'Académie (1751), mort en 1776.

SALYI ou **SALLUVII**, peuple d'origine ligurienne, établi dans la Celtique au S. des *Vulgientes* et de la Durance. Il dominait primitivement sur presque tout le pays qui a formé plus tard la Provence proprement dite. Son territoire fut de bonne heure entamé par les colonies des Phéniciens, des Grecs et des Massaliotes. Des guerres qui éclatèrent entre ceux-ci et les *Salyi* amenèrent en Gaule les Romains, et les *Salyi* finirent par être si complétement anéantis que Pline ne les nomme même pas.

SALZBOURG, ville de l'archiduché d'Autriche. Elle fut prise par les Français le 15 déc. 1800 et le 30 octobre 1805.

SAMARA, SAMINA, SOMONA, la Somme.

SAMARAN (Seigneurs de), de la maison de Noé.

SAMARITAINE (La), nom donné dans quelques documents au vendredi de la mi-carême ou de la troisième semaine de carême.

SAMAROBRIVA, Amiens.

SAMAZAN (Seigneurs de), de la famille de Sacriste (Guyenne).

SAMBIN (Hugues), architecte du XVIe siècle, élève de Michel-Ange. — *OEuvres de la diversité des termes dont on use en architecture*, 1572, in-fol.

SAMBLANÇAY. Voy. Beaune.

SAMBRACIA, Grimaud.

SAMBRE-ET-MEUSE (Département de). Ce département, formé du comté de Namur et d'une partie de l'evêché de Liége, cédés à la France par le traité de Lunéville, était borné au N. par le dép. de la Dyle, à l'E. par le dép. de l'Ourte, au S. par le dép. des Forêts, à l'O. par les dép. des Ardennes et de Jemmapes : chef-lieu, Namur. Il nous fut enlevé en 1814, et fait actuellement partie de la Belgique.

SAMBUC (Seigneurs de), de la maison provençale de Clapier.

SAMEDI. Voy. Sabbatum.

SAMER, *Samerium*, abbaye de bénédictins, puis d'augustins, en Boulonnais (Pas-de-Calais), diocèse de Boulogne, fondée en 608 par S. Wulmer ou Wulmar, comte de Boulogne.

SAMNHOUD, village de la Haute-Égypte, où le 23 janvier 1799 Desaix défit complétement une nombreuse armée d'Arabes, de Mamelucks et de Nubiens.

SAMPIETRO. Voy. Ornano.

SAMPIGNY, terre et seigneurie du Barrois (Meuse) érigée en comté le 13 juillet 1712 par le duc de Lorraine Léopold, en faveur de L. Ign. René d'Issoncourt, puis de nouveau par François III (2 mars 1730) en faveur de J. Paris, sieur de Montmartel.

SAMPSON (Seigneurs de), de la famille de Fougasse (Provence).

SAMSON (S.), évêque régionnaire, abbé à Dol (Bretagne) vers 541, mort le 28 juillet 564.

SAMSON (Joseph-Isidore), acteur du Théâtre-Français, auteur dramatique, professeur au Conservatoire, né à Saint-Denis (Seine) le 2 juillet 1793, mort en mars 1871. — *La famille Poisson*, comédie, 1849.

SANADON (Noël-Étienne), jésuite, humaniste, poëte latin, né à Rouen, le 16 février 1676, mort à Paris, le 21 septembre 1733.

SANAGENSES ou **SANICIENSES**, peuple de la Celtique, que Pline nomme entre les *Rutheni* et les *Tolosani*.

SAN-CARLOS, fort du Mexique qui fut détruit par la corvette française *la Galatée* le 27 janv. 1862.

SANCÉ (Seigneurs de), de la famille du Tertre.

SANCERGUES, seigneurie du Berry (Cher) qui unie à celles de Précy et de St-Martin fut érigée en marquisat (octobre 1658) en faveur de Bernard-Anne Bouchu; une nouvelle érection fut faite en 1722 en faveur de Ch. Bonaventure Quentin de Richebourg.

SANCERGUES (Seigneurs de), issus des seigneurs de Sully, de la maison des comtes de Champagne.

SANCERRE, *Sincerra*, ville du Haut-Berry (Cher), avec titre de comté. Elle appartint d'abord aux évêques de Beauvais de qui elle fut acquise au XIe siècle par Eudes II, le Champenois, comte de Blois et de Champagne, et resta aux comtes de Blois et de Champagne jusqu'en 1152, où elle fut donnée par Thibaut le Grand à son troisième fils Étienne. — Les Anglais furent défaits près de Sancerre en 1430. La ville embrassa le protestantisme, et fut attaquée infructueusement par les catholiques en 1568 et 1569. Après la Saint-Barthélemy elle refusa de recevoir les troupes royales. Une tentative inutile fut faite contre elle

le 9 sept. 1572; le 3 janvier 1573 elle fut assiégée, fit une héroïque résistance et ne capitula que le 19 août. Elle se joignit à l'insurrection protestante en 1621, fut prise le 29 mai par le prince de Condé et démantelée. — Le 3 avril 1796, elle fut surprise par les insurgés royalistes du Berry qui l'évacuèrent au bout de quelques jours.

COMTES DE SANCERRE. 1152, Étienne Ier, troisième fils de Thibaut le Grand, comte de Blois et de Champagne. — 1191, Guillaume, fils du précédent. — 1218, Louis, fils du précédent. — 1268, Jean Ier, fils du précédent. — 1280, Étienne II, fils du précédent.— 1306, Jean II, frère du précédent. — 1326, Louis II, fils du précédent. — 1346, Jean III, fils du précédent. — 1403, Marguerite, fille du précédent. Elle fut mariée quatre fois.— 1419, Béraud, fils de la précédente et de Béraud II, dauphin d'Auvergne.—1426, Jeanne, fille du précédent. Elle mourut en 1436 laissant l'usufruit du comté à son mari Louis III de Bourbon, qui en fut dépossédé par un arrêt du Parlement de 1451 en faveur du suivant. — 1451, Jean IV, sire de Bueil, neveu du précédent. — 1477, Antoine de Bueil, fils du précédent. — 1507, Jacques de Bueil, fils du précédent. — 1513, Charles de Bueil, fils du précédent. — 1515, Jean V de Bueil, fils du précédent. — 1537, Louis IV de Bueil, fils de Jacques et grand-oncle du précédent. — 1563, Jean VI de Bueil, fils du précédent. — 1638, René de Bueil, fils du précédent. Il vendit en 1640 à Henri de Condé le comté de Sancerre qui passa ensuite dans la maison de Conti. — Voy. BUEIL et JACQUES.

BIBLIOGRAPHIE. J. de Léry, *Histoire de Sancerre*, 1574, in-8°; Poupard, *Histoire de Sancerre*, 1777, in-12; 1838, in-8°.

SANCERRE (Seigneurs de), de la maison de Bueil (Touraine). = —, de la maison de Champagne. (Voy. plus haut.)

SANCERRE (Louis de), maréchal de France (1369), connétable (1397), né vers 1342, mort le 6 février 1402.

SANCHE-SANCION, roi de Navarre (836), fils de Loup-Sanche, s'empara (848) du duché de Gascogne qu'à sa mort, vers 864, il laissa à son neveu Arnaud.

SANCHE I, dit *Mitarra*, premier duc héréditaire de Gascogne (872). Il était petit-fils de Loup-Centule, duc de Gascogne. — Son fils SANCHE II, dit aussi *Mitarra*, lui succéda.

SANCHE-GARCIE, duc de Gascogne, fils de Garcie-Sanche, lui succéda dans la première moitié du xe siècle.

SANCHE-GUILLAUME, duc de Gascogne, succéda (1010) à son frère Bernard-Guillaume et mourut vers 1032.

SANCHE-SANCHEZ, duc de Gascogne, succéda à son père Sanche-Garcie, probablement vers le milieu du xe siècle.

SANCHON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Bournissac.

SANCOINS, petite ville forte du Bourbonnais (Cher) qui fut plusieurs fois prise et reprise pendant les guerres de religion. Henri IV fit raser ses fortifications en 1592.

SANCTA CRUCE (Alypius à), pseudonyme de J. Hamon.

SANCTA FIDE (Hier. à), pseudonyme de Richard Simon.

SANCTERIENSIS AGER, le Santerre.

SANCTION. Ce mot, dans sa première acception, signifiait ordonnance. Il n'est plus employé en ce sens que dans l'expression pragmatique sanction. — Voy. PRAGMATIQUE.

SANCTO GREGORIO (Honoratus à), pseudonyme de J. Nicolaï.

SANCTO-JOSEPHO (Angelus à), pseudonyme de Mathieu.

SANCY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Ouen.

SANCY (Nicolas de HARLAY de), homme d'État, né en 1546, mort à Paris, le 13 ou le 17 oct 1629. Calviniste, il abjura pour échapper au massacre de la Saint-Barthélemy, se refit huguenot peu après, devint conseiller au Parlement, maître des requêtes et conseiller du roi. En 1589, malgré la détresse du trésor de Henri III, il alla en Suisse, où en négociant habilement avec Berne et Genève et en engageant ses pierreries et entre autre le célèbre diamant qui porte son nom et qui appartient aujourd'hui à la Russie, il parvint à lever 12000 hommes qu'il amena au roi. A la mort de celui-ci, il servit fidèlement Henri IV, sous lequel il fut surintendant des finances (1594-1599), ambassadeur en Angleterre (1596) et colonel-général des Suisses. Il se fit de nouveau catholique en 1597, ce qui lui valut d'être le héros du mordant pamphlet de d'Aubigné : *La confession catholique du sieur de Sancy*. = Son fils, ACHILLE, né en 1581, mort le 20 nov. 1646. D'abord évêque de Lavaur, il suivit la carrière militaire, à la mort de son frère aîné tué au siége d'Ostende (1601). Ambassadeur en Turquie (1611), il s'y livra à de telles exactions, qu'il fut bâtonné par ordre du sultan, qui en fut quitte pour faire faire au roi une réparation dérisoire. A son retour en France, il entra à l'Oratoire, s'attacha à Richelieu, fit partie de la maison ecclésiastique d'Henriette de France, femme de Charles Ier, et finit par devenir évêque de Saint-Malo.

SANDERI CURIA, Sandricourt.

SANDISSON (De), pseudonyme de J. P. Bignon.

SANDOUX (S.). Voy, SENDOU (S.).

SANDRART (L. de), peintre émailleur à Limoges. On le croit né en Allemagne. Il travaillait en 1710.

SANDRAS ou **SENDRAS**, *Sindracum*, abbaye de bénédictins, dans le Languedoc (Gard), diocèse d'Alais, fondée dans le xiie siècle.

SANDRAS DE COURTILZ. Voy. COURTILZ.

SANDRAUGA, divinité connue par une inscription découverte entre Anvers et Bréda.

SANDRICOURT, *Sanderi Curia*, terre et seigneurie du Vexin Français (Oise) avec titre de marquisat. Elle a donné son nom à une ancienne maison de laquelle elle passa aux maisons d'Hérouville et de Saint-Simon.—Le 15 septembre 1393, il se donna un grand tournoi près du château de Sandricourt.

SANDRICOURT, pseudonyme de Mézeray.

SANDWICH. Un traité de commerce fut conclu avec les îles Sandwich (Polynésie), en mars 1846.

SANÉ (Jacques-Noël, baron), célèbre ingénieur des constructions navales, né à Brest, le 18 février 1740, mort à Paris le 22 août 1821. Il fut successivement ingénieur ordinaire (1774), ordonnateur de la marine à Brest (1793), inspecteur des constructions navales sur les côtes de l'Océan (1794), inspecteur général du génie maritime (1800), membre de l'Académie des sciences (1807), baron (1811). Ce fut sur ses plans que depuis 1762, jusqu'à l'application de la vapeur aux navires de guerre, on construisit tous les vaisseaux à trois ponts de la marine française, dont le chef-d'œuvre était le vaisseau *l'Océan*, portant 118 canons.

SAN-FIORENZO, ville de Corse qui fut prise sans coup férir par les Français en 1553 et reprise par Doria, après trois mois de siége, en 1554.

SAN-GIOVANNI, nom que les Russes et les Autrichiens donnent à la bataille de la Trebbia (Voy. ce nom).

SANGRUERE (Seigneurs de), de la maison de Scorraille (Auvergne).

SANGUIN, famille de Paris, anoblie en 1400, et d'où sont sortis les seigneurs de Breihencourt, de Maffiers, de Bomont, de Meudon, de Rademont et de Liverdis. Elle s'éteignit à la fin du XVIe siècle. = Autre famille de Paris, d'où sont sortis les seigneurs de Santeny, de Roquencourt et de Livry.

SANIO. Saignon.

SANITIUM. Senez.

SANLECQUE (Jacques Ier de), imprimeur, graveur et fondeur, né à Chaulne (Somme), vers 1554, mort à Paris, le 20 nov. 1648. = son fils JACQUES II, graveur et fondeur, né en 1613 à Paris, y mourut le 23 décembre 1660. = L'abbé LOUIS, fils du précédent, poëte, né à Paris en 1622, mort au prieuré de Garnay (Eure-et-Loir), le 14 juill. 1714.

SAN-LORENZO (Mexique). Le général mexicain Comonfort y fut défait le 8 mai 1863 par le général Bazaine.

SAN MICHELE, bourg près de Vérone où les Autrichiens furent battus par Masséna le 12 janv. 1797.

SAN-MICHELE ou **MICHAELE**, bourg du Tyrol où Masséna battit les Autrichiens le 29 octobre 1805.

SANNOIS (Seigneurs de), de la famille de Béraud.

SANREY (L'abbé Agnus-Benignus), théologien, né en 1589 à Langres, où il est mort le 15 octobre 1659.

SANSAC (Louis PRÉVÔT de), capitaine du XVIe siècle, né à Cognac en 1486, où il est mort en 1566.

SANS-CULOTTES, sobriquet sous lequel les royalistes désignaient les révolutionnaires. On ne sait point au juste son origine. On prétend qu'il fut donné par Maury dans une séance de la Constituante, à des femmes qui venaient haranguer l'assemblée. Quoi qu'il en soit, les révolutionnaires l'adoptèrent en s'en glorifiant. A la fin de 1793, on forma sous les murs de Saint-Jean de Luz un camp qui fut appelé *le camp des Sans-Culottes*.

SANS-CULOTTIDES (Jours), nom que l'on donna quelque temps aux cinq jours *complémentaires* qui terminaient l'année républicaine.—Voy. ANNÉE et CALENDRIER.

SANSE (S.). Voy. SAENS.

SAN SEBASTIANO, petite ville du Piémont, où Vendôme battit Visconti le 26 octobre 1703.

SANSON (Nicolas), ingénieur du roi, géographe, né à Abbeville, le 31 déc. 1600, mort à Paris, le 7 juillet 1667. — *Galliæ antiquæ descriptio geographica*, 1627, in-fol.; *Græciæ antiquæ descriptio geographica*, 1636, in-fol.; *L'Empire romain*, 1637, in-fol.; *Geographia sacra*, 1653, in-fol. = Son fils aîné, NICOLAS, géographe, né vers 1656, tué à Paris pendant la Fronde, le 27 août 1648. = ADRIEN, frère du précédent, géographe du roi, mort à Paris le 16 mai 1703. = GUILLAUME, frère cadet des précédents, géographe du roi, mort à Paris le 16 mai 1703. = JACQUES, de la même famille, dit le *P. Ignace*, carme, érudit, né à Abbeville le 10 février 1596, mort à Charenton le 19 août 1665. — *Histoire généalogique des comtes de Ponthieu*, 1657, in-fol.

SANSON (Nicolas-Antoine), général du génie, de la famille des précédents, né à Paris le 7 déc. 1756, mort vers 1840.

SANSON (Louis-Joseph), célèbre chirurgien, élève de Dupuytren, né le 24 janvier 1790 à Paris, où il est mort le 1er avril 1841.

SANSONS (Seigneurs de), de la famille de Lons

SANTA-FÉ (Espagne). Suchet battit les Espagnols près de cette ville, le 15 juin 1809.

SANTA-VITTORIA (Italie). Vendôme y battit les alliés le 26 juillet 1702.

SANTANDER, ville d'Espagne. Elle fut occupée par les Français le 23 juin 1808.

SANTE (Gilles-Anne-Xavier de la), jésuite, poëte latin, né près de Redon (Ille-et-Vilaine), le 22 déc. 1684, mort à Paris en 1762.

SANTENA (Seigneurs de), de la maison de Broglie.

SANTENAY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat (nov. 1644), en faveur de Denis le Gouz.

SANTENY (Seigneurs de), de la famille de Sanguin (Paris).

SANTERRE ou **SANTOIS**. *Sancteriensis Ager*, pays de Picardie (Somme); chef-lieu, Péronne. Il était borné au N. par l'Artois; au S. par le gouvernement général de l'Ile-de-France; à l'E. par le même gouvernement et par le Vermandois; à l'O. par l'Amiénois. Il avait environ 64 kilomètres de long sur 40 de large. — Réuni à la couronne sous Philippe Auguste, il fut cédé (1435), par Charles VII, à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et fut repris par Louis XI à la mort de Charles le Téméraire.

SANTERRE (Jean-Baptiste), peintre, élève de Fr. Lemaire et de Boullogne aîné, membre de l'Académie (1704), né à Magny en 1650, mort à Paris le 21 nov. 1717.—*Suzanne au bain*; *Portrait de femme* (musée du Louvre); *Une cantatrice* (musée de Rouen); *Une cuisinière; jeune fille endormie* (musée de Nantes).

SANTERRE (Antoine-Joseph), général républicain, né le 16 mars 1752, à Paris, où il est mort, le 6 février 1809. Fils d'un brasseur et brasseur lui-même, au faubourg Saint-Antoine, il prit une part active à l'emeute du Champ de Mars et aux journées du 20 juin et du 10 août, et comme commandant général de la garde nationale, joua un rôle au 21 janvier, lors de l'exécution de Louis XVI. Maréchal de camp (oct. 1792), et (30 juillet 1793) général de division, il fut envoyé en Vendée, où il n'éprouva que des revers. Rappelé et arrêté, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor, et dès lors ne joua plus aucun rôle.

SANTES (Seigneurs de), de la maison de Lannoy.

SANTEUL (Jean de), chanoine régulier de Saint-Victor, célèbre poëte latin, né à Paris, le 12 mai 1630, mort à Dijon, le 5 août 1697. Son père était un riche marchand de fer de la rue Saint-Denis. Outre des inscriptions pour les fontaines et les monuments publics de Paris, il composa des épitaphes et une, entre autres, pour le célèbre Arnauld, laquelle lui attira de violentes attaques de la part des jésuites. Suivant Saint-Simon, il serait mort empoisonné par un verre de vin, où le duc de Bourbon avait, en manière de plaisanterie, vidé sa tabatière; mais ce récit est démenti par les mémoires du président Bouhier. Les œuvres de Santeul ont été publiées 1694, in-8°; 1698, in-12; 1739, 3 vol. in-12.

SANTOIS. Voy. SANTERRE.

SANTONES ou **SANTONI**, peuple de la Celtique, qui occupait en partie la vallée de la Charente, entre les *Pictones*, au N., les *Lemovices*, ou peut-être les *Agesinates* à l'E., et les *Petrocorii*, avec l'embouchure de la Gironde, au S. Ils avaient pour capitale *Mediolanum* (Saintes). Auguste incorpora (28 av. J. C.) les *Santones* dans la province de l'Aquitaine, et leur laissa le titre de libres. Au IVe siècle, ils formaient une des six cités de l'Aquitaine seconde, celle des *Santones*.

SANTONIA, la Saintonge.

SANZELLES (Seigneurs de), de la maison de Lannoy.

SAOGONNA, La Saône.

SAON. Voy. Saint-Thiers.

SAÔNE (Département de la Haute-). Ce département formé de la partie septentrionale de la Franche-Comté, est borné au N. par le départ. des Vosges; à l'E. par le départ. du Haut-Rhin; au S. par les départ. du Doubs et du Jura; à l'O. par les départ. de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne; chef-lieu, Vesoul.

Bibliographie. L. Suchaux, *La Haute-Saône*, 2 vol. in-8°, et les *Annuaires* du département.

SAÔNE-ET-LOIRE (Département de). Ce département formé de l'Autunois, du Charolais, du Brionnais, du Mâconnais, du Chalonnais et des bailliages du Mont-Cenis et de Bourbon-Lancy, est borné au N. par le départ. de la Côte-d'Or; à l'E. par le départ. du Jura; au S.-E. par le départ. de l'Ain; au S. par les dép. du Rhône et de la Loire; à l'O. par les dép. de l'Allier et de la Nièvre.

Bibliographie. Ragut, *Statistique de Saône-et-Loire*, 1838, 2 vol. in-4°, et l'*Annuaire* du dép.

SAPINAUD de Bois-Huguet et de la Verrie, chef vendéen, né vers 1738 près de Mortagne (Vendée), tué près de Saint-Philbert du Pont-Charron (Vendée), le 25 juillet 1793. = Son neveu Charles-Henri Sapinaud de la Rairie, général vendéen, pair de France, né au château de Sourdy (Vendée), le 3 déc. 1760, mort le 10 août 1829.

SAPONARIÆ, Savonnières.

SAPONNAY (Seigneurs de), de la maison de Vielsmaisons.

SAPPEY (Pierre-Victor), sculpteur, élève de Raggi, né le 11 février 1801 à Grenoble, où il est mort le 23 mars 1856.

SAQUI, famille de Provence, originaire du comté de Nice. D'elle sont sortis les seigneurs des Torez, de Colobrières et de Fos. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

SARABAÏTES. On nommait ainsi des moines qui ne vivaient point en communauté et qui n'étaient soumis à aucune règle, tout en portant la tonsure. Ils faisaient en général montre d'un grand rigorisme.

SARAGOSSE, capitale du royaume d'Aragon (Espagne). Les Franco-Espagnols furent défaits le 20 août 1710, près de cette ville dont ils s'emparèrent le 4 janvier suivant. — Le 21 février 1809, Lannes l'enleva aux Espagnols après un siége meurtrier qui dura 62 jours.

SARAMON, *Cella Medulfi*, abbaye de bénédictins, dans l'Astarac (Gers), diocèse d'Auch, fondée vers 904.

SARASIGNAC (Seigneurs de), de la famille d'Arnault (Périgord).

SARASIN (Jean-François), écrivain et poëte, historien, né à Hermanville (Calvados), en 1605, mort à Pézenas, en déc. 1654. — *Dulot vaincu, ou la défaite des bouts rimés*, poëme héroï-comique; *Histoire du siége de Dunkerque* (1649); *La conspiration de Walstein.*

SARAZIN ou **SARRAZIN** (Jacques), sculpteur, élève de Guillain père, né à Noyon en 1590, mort à Paris le 3 déc. 1660. Il passa dix-huit ans à Rome, et de retour en France, il fut chargé d'un grand nombre de travaux par la protection du cardinal de Richelieu. Il fut un des fondateurs et le premier recteur de l'Académie de peinture. — *Mausolées* de Henri de Bourbon, du cardinal de Bérulle; *Cariatides* du pavillon de l'horloge, au Louvre; *Quatre anges* (maître-autel de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris). = Pierre, frère du précédent, sculpteur, membre de l'Académie (1665), né à Noyon en 1601, mort à Paris le 7 avril 1679. = Benigne, fils de Jacques, peintre, mort au Louvre le 3 août 1685.

SARAVI FODINÆ, Sarreguemines.

SARAVUS, la Sarre, affluent de la Moselle.

SARCUS, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Fricamp, de Wadencourt, de Moimont, de Saint-Gratien, de Courcelles, de Tancarville, de Cartier et de la Loge. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie.*)

SARDAIGNE, île de la Méditerranée. Elle fut conquise en 1528 pour François Ier par Doria et Rance et bientôt reperdue. D'Harcourt et Sourdis y firent en 1637 une descente et pillèrent la ville d'Oristano.

SARDIÈRE (Seigneurs de la), branche bâtarde des comtes de Saint-Trivier.

SARDON (Seigneurs de), de la maison de Sabran.

SARDONES, peuple d'origine ibérienne, établi dans la Celtique, au pied des Pyrénées (Roussillon). Les Romains les rangèrent dans la province romaine (118 av. J. C.). En 28 av. J. C., ils firent partie de la province sénatoriale Narbonaise, et au commencement du IVe siècle ils étaient encore compris dans la cité des *Narbonenses*.

SAREGIUM, *Severiacum*, Seurre (Côte-d'Or).

SARIAC, famille d'Armagnac d'où sont sortis les seigneurs d'Arné.

SARLAT, *Sarlatum*, ville du Périgord (Dordogne). Elle fut prise en 1574, par les calvinistes, qui l'assiégèrent inutilement en 1587. Tombée pendant la Fronde, le 1er janvier 1653, au pouvoir de Condé, elle chassa ses troupes le 24 mars suivant.

L'abbaye de Saint-Sacerdos ou Sadroc, à Sarlat, fut érigée par Jean XXII, le 9 janvier 1318, en évêché qu'il plaça dans la province de Bordeaux et qui a été supprimé en 1790.

Évêques de Sarlat. — Raimond Ier de Roquecorne, 1318-24 déc. 1324. — Bertrand Ier Berenger, 1325-1329. — Arnaud Royard, 1330-1334. — Guillaume de Sandreux et de Pedevèges, 1334-1338. — Pierre Ier Bérenger le Bourguignon, 1338-1340. — Itier de Sandreux, 1341-5 avril 1346. — Pierre II Porquery de Mayrolles, 1350-1358. — Élie de Salignac, 1359-1361. — Austère de Sainte-Colombe, 1361-1368. — Bertrand II, 1369-1370. — Jean Ier de Reveillon, 1370-1er avr. 1396. — Galard ou Geraud de Palayrac, 1396-1397. — Raimond II de Castelnau de Bretenoux, 1398-1407. — Jean II l'Ami, 1407-15 oct. 1410. — Jean III Arnaud, 1410-6 mai 1416. — Bertrand III de la Cropte de Lenquais, 1416-26 oct. 1446. — Pierre III de Bonald, 1447-1461. — Bertrand IV de Roffiniac, 1461-1485. — Ponce de Salignac, 1485-14 oct. 1492. — Armand de Gontaut, 1498-1519. — Charles de Bonneval, 1519-1527. — Gui d'Aydie, 1527-1er avril 1529. — Jean IV de Rillac, 1529-1530. — Jacques de Larmandie, 1531-oct. 1533. — Nicolas Ier de Gaddi, cardinal de Saint-Théodore, 1533-1546. — François Ier de Saint-Nectaire, 1546-1567. — François II de Salignac de la Mothe-Fénelon, 28 août 1567-1578. — Louis Ier de Salignac de la Mothe-Fénelon, 1579-6 fév. 1598. — Louis II de Salignac de la Mothe-Fénelon, vers 1602-22 mai 1639. — Jean V de Lingendes, juillet 1639-11 nov. 1650. — Nicolas II Sevin, janv. 1653-1659. — François III de Salignac de la Mothe-Fénelon, 25 mai 1659-1er mai 1688. — Pierre-François de Beauvau du Rivau, 15 août 1688-23 oct. 1701. — Paul de Chaulnes, nov. 1701-8 janvier 1721. — (Suivant *la Gazette*, l'abbé de Valbelle, 8 janvier 1721.) — Denis-Alexandre Leblanc, 25 sept. 1721-3 mai 1747. — Henri-Jacques de Montesquiou-Poylebon, mai 1747-1777. — Joseph-Anne-Luc de Ponte d'Albaret, 4 janv. 1778-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. II.)

SARLIÈVE (Seigneurs de), de la famille de Strada.

SARON (Seigneurs de), de la famille de Bochart. — Voy. Bochart.

SARRA, Serra, Serva, la Sarre.

SARRABAT (Daniel), graveur, mort à Paris, le 26 sept. 1669. Il était calviniste. = Daniel, neveu du précédent, peintre, né à Paris, en oct. 1666, mort à Lyon en 1747. = Isaac, frere du precédent, graveur, né vers 1667.

SARRABAT (Nicolas), physicien, jésuite, né à Lyon, le 16 février 1698, mort le 27 avril 1737.

SARRAN (Jean-Raimond-Pascal), écrivain royaliste, né à Montpellier, vers 1780, mort à Paris en juin 1844.

SARRANCE, *Sarrancia*, prieuré de prémontrés, en Béarn (Basses-Pyrénées), diocèse d'Oloron.

SARRASIN, famille de Provence, originaire de Lorraine. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

SARRASIN (Jean-Antoine), *Sarracenus*, médecin, érudit, né à Lyon, en 1548, mort en 1602. = Michel, chirurgien, naturaliste, né à Nuits (Côte-d'Or), le 5 sept. 1659, mort à Québec, en 1736.

SARRASIN. Voy. Sarasin.

SARRASINS. Aussitôt qu'ils eurent conquis l'Espagne, les peuples musulmans que l'on comprit sous le nom de Sarrasins, et qui se composaient principalement d'Arabes et de Berbers, pénétrèrent dans le midi de la France; les auteurs arabes signalent, entre autres, des incursions dès l'année 718. Trois ans plus tard (721), ils prirent Narbonne dont ils firent leur place d'armes, et vinrent assiéger Toulouse sous les murs de laquelle ils furent complétement défaits par Eudes, duc d'Aquitaine (mai 721). En 724, Carcassonne et Nîmes tombèrent en leur pouvoir, et pendant les années suivantes, la Septimanie, l'Albigeois, le Rouergue, le Gévaudan, le Velay, le Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgogne, furent parcourus et ravagés. En 732, le gouverneur de l'Espagne Abd-Alrahman, à la tête d'une armée formidable, entra en France par les vallées du Bigorre et du Béarn, s'empara de Bordeaux, battit Eudes, dévasta le Poitou et marchait sur Tours quand il rencontra Charles Martel. La bataille dura deux jours. La nuit du troisième, les musulmans décampèrent, abandonnant leurs tentes et leur butin, et s'enfuirent vers les Pyrénées; mais ils ne tardèrent pas à reprendre l'offensive. En 734, ils prirent Arles, Saint-Remi et Avignon, s'établirent dans le Dauphiné, occupèrent Lyon et dévastèrent la Bourgogne. Charles Martel marcha de nouveau contre eux en 737, reprit Avignon et leur fit essuyer une défaite complète sous les murs de Narbonne, qu'il assiégea inutilement et qui fut prise par Pépin en 759. Depuis cette époque, il n'est plus question de leurs invasions du côté des Pyrénées; mais avec le IXe siècle commencèrent leurs incursions maritimes. Ils ravagèrent la Corse (806, 809, 810, 813), le comté de Nice (813), les côtes de l'embouchure de la Loire (vers 828), et la Provence (838, 848, 869). Vers 889, ils s'établissent près de Saint-Tropez, à la Garde-Frainet (*Fraxinetum*), et de là étendent leurs ravages en Dauphiné, en Suisse, en Piémont, et interceptent les communications entre la France et l'Italie. En 965, ils furent chassés du diocèse de Grenoble, et vers 965 de *Fraxinetum*, le dernier point qu'ils occupassent encore en France. (Voy. Reinaud, *Histoire des invasions des Sarrasins en France*, 1836, in-8°.)

SARRAU (Claude), *Sarravius*, érudit, conseiller au parlement de Paris (1639), calviniste, né en Guyenne, mort le 30 mai 1651.

SARRAZIET (Seigneurs de), de la famille de La Salle (Guyenne).

SARRAZIN, famille du Limousin, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Déonis.

SARRAZIN (Adrien, comte de), romancier, né en 1773, à Bezos (Vendômois), mort à Vendôme, le 26 sept. 1852. — Le *Caravansérail* (1810), *Bardouc* (1814), *Contes nouveaux* (1813), etc.

SARRAZIN (Jean), général, écrivain, né à Saint-Sylvestre (Lot-et-Garonne), le 15 août 1770, mort vers 1850. Général de brigade (1799), il se mêla à toutes sortes d'intrigues sous le Directoire et l'Empire, et finit (1810), étant au camp de Boulogne, par déserter et se rendre à bord d'un navire anglais. Condamné à mort par contumace (15 nov. 1810), la première Restauration le réhabilita et le rétablit dans son grade; mais à la seconde il fut (23 juillet 1819) condamné comme trigame à dix ans de travaux forcés et au carcan. Il a laissé de nombreux écrits, outre des *Mémoires*.

SARRAZIN. Voy. Sarazin.

SARRAZINET, terre et seigneurie érigée en baronnie en mars 1461.

SARRE, famille d'où sont sortis les seigneurs de Neverdière.

SARRE (Département de la). Ce département réuni à la France par le traité de Lunéville, et qui lui a été enlevé en 1814, comprenait une partie de l'électorat de Trèves et du duché de Deux-Ponts. Il était borné au N. et à l'E. par le dép. de Rhin-et-Moselle; au S. par les dép. du Mont-Tonnerre et de la Moselle; à l'O. par les dép. des Forêts et de l'Ourte. Chef-lieu, Trèves.

SARREBOURG, *Pons Saravi*, ville du Pays-Messin (Meurthe). Elle fut donnée à l'évêché de Metz par l'empereur Othon Ier, se mit sous la souveraineté du duc de Lorraine en 1472. Cédée (1661) à la France qui l'a perdue en 1871.

SARREBRUCK, maison d'où sont sortis les seigneurs de Commercy, de Roucy, de Braine, et les branches bâtardes de Sissonne et de Sainte-Preuve. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

SARRED. Voy. Vic.

SARRELOUIS, ville forte du Pays-Messin, qui fut construite de 1680 à 1685, sous Louis XIV. Elle avait été cédée à la France par le duc de Lorraine en 1661 et nous a été enlevée en 1815.

SARRUM, ville indiquée dans la Table théodosienne, et qui faisait au IVe siècle partie de la cité des *Ecolismenses* (Angoumois).

SARRUS, la Sambre.

SARRUS (Pierre-Frédéric), géomètre, professeur (1826) et (1838) doyen de la faculté des sciences de Strasbourg, né à Saint-Affrique (Aveyron) vers 1800, mort en nov. 1860.

SARRUT (Thomas-Jacques), général, né à Saverdun (Ariège) le 16 août 1764, tué en Espagne en 1813.

SARS (Marquis de), de la maison de Bournonville.

SART (Seigneurs du), de la maison de Récourt.

SARTA, la Sarthe.

SARTAGIE. C'était une prestation perçue par le détenteur originaire d'un fonds de terre qu'il avait concédé à un de ses hommes pour le défricher et le cultiver. L'intervention des nouveaux possesseurs, des *sartagiers*, comme on disait, était nécessaire à l'acte de vente du fonds défriché, de même que l'aliénation du fief ne pouvait avoir lieu sans le contrôle des feudataires intéressés au maintien de leur condition.

SARTHE (Département de la). Ce département, formé du Haut-Maine et d'une petite partie du Perche-Gouet et de l'Anjou, est borné au N. par le dép. de l'Orne; au N.-E. par le dép. d'Eure-et-Loir; à l'E. par le dép. de Loir-et-Cher; au S. par les dép. d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'O. par le dép. de la Mayenne. Chef-lieu, le Mans.

BIBLIOGRAPHIE. Pesche, *Dictionnaire du dép. de la Sarthe*, 1828-42, 6 vol. in-8°; Richelet, *Voyage dans le dép. de la Sarthe*, 1829-30, in-4°; Huchet, *Etudes sur l'histoire et les monuments du dép. de la Sarthe*, 1856, in-8°.

SARTIGES, famille d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de Lavandès.

SARTINE (Ant.-Raym.-J.-Gualbert-Gabr. de), comte d'ALBY, administrateur, né à Barcelone le 12 juillet 1729, mort à Tarragone le 7 sept. 1801. Il fut successivement lieutenant criminel au Châtelet (1755), lieutenant général de police (1759-1774), conseiller d'État (1767), ministre de la marine (1774), ministre d'État (1775). Des irrégularités de comptabilité le firent destituer le 14 oct. 1780, avec une gratification de 150 000 fr. et une pension de 70 000. Il émigra dès le commencement de la Révolution.

SARTOUS ou **SARTOUX**, seigneurie de Provence (Var), qui a été possédée par les familles Durand, Grasse, Laurin et Marin.

SARTROUVILLE, pseudonyme de C. L. Cadet Gassicourt.

SARZANA ou **SEREZANA**, ville forte de Toscane, prise en 1494 par Charles VIII sur les Florentins.

SARZAY (Seigneurs de), de la maison de Barbançois. =—, de la maison de Saint-Martin.

SAS-DE-GAND, ville forte de la Flandre orientale (Belgique), prise par Lowendal en mai 1747.

SASSANGY (Seigneurs de), de la maison de Damas.

SASSENAGE, *Cassenaticum*, la seconde des quatre anciennes baronnies du Dauphiné (Isère). Elle a donné son nom à une maison qui la posséda en toute souveraineté jusqu'en 1297 qu'elle reconnut la suzeraineté des Dauphins. De cette maison sont sortis les seigneurs d'Iseron et de Montrigaud. La baronnie, au XIVe siècle, passa dans la maison de Béranger, qui prit le nom et les armes de Sassenage et qui a produit les seigneurs du Pont-de-Royans, de Saint-André, d'Outrans, de La Bastie, du Mas, d'Iseron et de Monteillez. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

SASSUMINI, peuple nommé par Pline parmi ceux de l'Aquitaine; on ignore son emplacement.

SASSY (Seigneurs de), de la famille de Boissellet.

SATALIEH, ville forte de Caramanie (Turquie d'Asie), près de laquelle l'armée des croisés sous les ordres de Louis VII fut complétement détruite par les Sarrasins en 1148.

SATANACUM, **STENACUM**, Stenay.

SATHENAT, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs du Mont, de Launay et de Quincy. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

SATILLIEU, terre et seigneurie du Haut-Vivarais (Ardèche), qui fut érigée en marquisat (novembre 1693) en faveur de Louis du Faur de Saint-Sylvestre. Ce marquisat fut confirmé en septembre 1697.

SATRAPE. Dans la maison d'Anduse, à la suite des guerres d'outre-mer, quelques personnages se donnèrent cette qualification.

SATOURNON (Seigneurs de), de la maison de Doria.

SATURNIN, *Sextus Julius Saturninus*, tyran d'origine gauloise. Lieutenant d'Aurélien en Orient, il se souleva contre Probus et revêtit la pourpre (280), fut assiégé dans Apamée, pris et massacré quelques mois après sa révolte. — On regarde comme douteuse l'existence d'un autre Saturnin qui aurait pris la pourpre dans les Gaules entre 350 et 363, existence révélée seulement par une médaille dont l'authenticité n'est pas prouvée.

SATURNIN (S.), premier évêque de Toulouse, martyr vers 280. Sa fête, le 29 novembre.

SATURNIN, pseudonyme de Gervaise.

SAUBOLE (Seigneurs de), de la maison de Cominges-Puiguillem.

SAUCEROTTE (Nicolas), chirurgien, membre de l'Institut, né le 10 juin 1741 à Lunéville, où il est mort le 15 janvier 1814. — Voy. RAUCOURT.

SAUCHAY-LE-HAUT (Seigneurs de), de la famille de Le Blond.

SAUCHOI (Seigneurs du), branche de la maison de Clermont-en-Beauvaisis.

SAUCIÈRES, famille établie en Champagne et en Bourgogne et d'où sont sortis les seigneurs de Tenance. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

SAUCONNA, **ARAR**, la Saône.

SAUCOURT, en Vimeu (Somme). En 881 Louis III y remporta sur les Normands une victoire célébrée dans un chant en langue germanique dont le texte nous a été conservé. (Voy. le Recueil des historiens de France, t. IX.)

SAUCOURT (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

SAUCOURT. Voy. SOYECOURT.

SAUGE (S.). Voy. SALVI.

SAUGRAIN, nom d'une famille de libraires de Paris, dont le plus connu est CLAUDE-MARIN qui vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle et à qui l'on doit : *Dictionnaire universel de la France*, 1726, 3 vol. in-fol., ouvrage rempli d'erreurs; *Code de la librairie*, 1744, in-12.

SAUJON (Seigneurs de), de la famille de Campet.

SAULCHOIS (Seigneurs du), de la maison de Beauffort (Artois).

SAULE (Seigneurs de), de la famille de Plusbel.

SAULNIER (Sébastien-Louis), administrateur, littérateur, correspondant de l'Académie des sciences morales, né à Nancy le 28 février 1790, mort à Orléans où il était préfet, le 23 octobre 1835.

SAULON-LA-CHAPELLE, seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en comté (août 1657) en faveur de Jacques Legrand.

SAULT, *Saltus*, pays du Languedoc, avec titre de vicomté; chef-lieu, Escouloubre (Aude) Il avait 20 kilom. de long sur 10 de large.

SAULT, baronnie de Provence (Vaucluse) érigée en comté (22 avril 1561) en faveur de François d'Agoult, baron de Sault et qui appartint ensuite aux maisons de Créquy et de Villeroy.

SAULT (Seigneurs de), de la maison de Vèze (Quercy). =—, de la maison de Simiane (Provence).

SAULT-DE-NAVAILLES (Seigneurs de), de la maison d'Arrac de Vignes (Guyenne).

SAULX LE-DUC, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or) qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs de Fontaines, de Courtivron, du Meix, de Ventoux, de Bère, d'Arc-sur-Tille, de Saulx-Tavannes, de Mirebel, du Mayet, de Lugny, de Buzançois, de Beaumont, de Montgilbert, les comtes de Brancion et les marquis de Montpezat. Armes : *d'azur au lion couronné d'or, armé, lampassé de gueules.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

SAULX DE TAVANNES (Gaspard DE), maréchal de France, né à Dijon en mars 1509, mort au château de Sully (Saône-et-Loire), le 19 juin 1573. Il était fils de Jean de Saulx, grand gruyer héréditaire de Bourgogne, et de Marguerite de Tavannes. Il fut fait prisonnier à Pavie, combattit à Cérisoles (1544), commanda l'armée dirigée contre les Trois-Évêchés, se distingua à Renty (1554),

fut nommé lieutenant général de Bourgogne, puis (1560) par *interim* lieutenant général en Dauphiné, Provence et Lyonnais. Adversaire acharné des protestants, il contribua aux victoires de Jarnac et de Moncontour (1569), fut créé la même année maréchal de France et prit une part sanglante à la Saint-Barthélemy, ce qui lui valut d'être fait gouverneur de Provence et amiral des mers du Levant. On a des *Mémoires* de sa vie publiés et rédigés en partie par son fils Jean; réimprimés en 1657, ils ont été reproduits dans les grandes collections de mémoires. = Guillaume de SAULX, comte de TAVANNES, fils aîné du précédent, lieutenant général en Bourgogne, né en 1553, mort en 1633. Il servit fidèlement Henri III et Henri IV. On a de lui des *Mémoires* (1560-1596), 1625, in-8°, réimprimés dans les grandes collections. = Son frère JEAN, vicomte de TAVANNES, né à Paris en 1555, mort au château de Sully en octobre 1629. Il alla combattre les Turcs en Pologne et en Moldavie, y fut fait prisonnier et emmené à Constantinople. De retour en France, il s'attacha à la Ligue, montra contre Henri III, contre les protestants et contre Henri IV un extrême acharnement, et fut l'un des derniers à se soumettre. Il n'eut jamais le bâton de maréchal que lui avait donné le duc de Mayenne et qui lui avait été promis par Henri IV, puis par Marie de Médicis. A la suite des mémoires sur son père, il a publié les siens qui ont été aussi réimprimés dans les grandes collections.

SAUMAISE, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Tailly et de Chazan.

SAUMAISE (Bénigne DE), érudit, né à Semur (Côte-d'Or), vers 1560, mort le 15 janvier 1640 à Dijon. Son fils CLAUDE, l'un des plus célèbres érudits et critiques du XVIIe siècle, né à Semur le 15 avril 1588, mort à Spa le 6 sept. 1658. Il embrassa le protestantisme, alla s'établir à Leyde (1631), où il succéda comme professeur à Joseph Scaliger. Appelé en Suède par Christine, près de laquelle il séjourna un an (1650-1651), il retourna en Hollande. Sa réputation était immense parmi ses contemporains, mais peu de ses ouvrages ont survécu. — *Plinianæ exercitationes in Caii Julii Solini Polyhistora*, 1629, 2 vol. in-fol.; *De usuris*, 1638, in-8°; *De modo usurarum*, 1639, in-12; *De Fœnore trapezitico*, 1640, in-12; *De episcopis et presbyteris*, 1641, in-8°; *De hellenistica commentarius*, 1643, in-12; *Funus linguæ hellenisticæ*, 1643, in-12; *De cæsarie virorum et mulierum*, 1644, in-12; *De coma dialogus*, 1645, in-12; *Miscellæ defensiones*, 1645, in-12; *Tractatus de subscribendis et signandis testamentis*, 1648, in-12; *De annis climatericis et antiqua astrologia*, 1648, in-8°; *Defensio regia pro Carolo I*, 1649, in-24; souvent réimprimé; *Epistolæ*, 1656, in-4°. Il a en outre donné des éditions des écrivains de l'Histoire Auguste, d'Achille Tatius, de divers traités de Tertullien, de Simplicius, d'Étienne de Byzance. Il avait laissé de nombreux manuscrits qui sont, avec ses lettres, dispersés dans diverses bibliothèques.

SAUMANE (Seigneurs de), de la maison de Sade.

SAUMERY (Seigneurs de), de la famille de Johanne de la Carre.

SAUMERY (*N.* de), aventurier, écrivain, né en France, mort à Utrecht vers 1770.

SAUMUR, *Salmurium*, *Segora*, ville d'Anjou, chef-lieu du Saumurois (Maine-et-Loire). Elle fut dévastée par les Normands, appartint d'abord aux comtes de Blois, fut prise par Foulques Nerra (1025), par Foulques-Réchin (1067), par le comte de Poitiers (1068), et fut attaquée inutilement par les Anglais (1369). Elle embrassa la réforme, et fut enlevée à Condé par le duc de Montpensier. Une des places de sûreté donnée à Henri IV par Henri III en 1589, puis par le premier aux Huguenots, elle prospéra sous le gouvernement de Duplessis-Mornay. — Le 10 juin 1793, les Vendéens défirent sous ses murs l'armée républicaine et s'emparèrent de la ville et du château.

Il s'y est tenu cinq conciles aux dates suivantes: 2 déc. 1253; 1276; 9 mars 1294; 9 mai 1315; 1342. — En 1822, il y eut à Saumur un complot qui échoua. Voy. BERTON. (Voy. Bodin, *Recherches historiques sur Saumur*, 1812-15, 2 vol. in-8°.)

SAUMUROIS, *Salmurensis pagus*, petite province et gouvernement général militaire; chef-lieu, Saumur (Maine-et-Loire). Elle était bornée au N. par la Loire qui la séparait de l'Anjou; au S. E. et au S. O. par le Poitou; à l'E. par la Touraine; à l'O. par l'Anjou, et avait environ 48 kilom. de long sur 28 de large.

SAUNIERS (Faux-). — Voy. FAUX-SAUNIERS.

SAUNOIS (Seigneurs du), de la maison de Lavaulx.

SAURAY (Seigneurs de), de la famille de Durey (Bourgogne).

SAURCI ou **SOURCI**, *Sauriciacum*, près Soissons (Aisne). Il s'y tint un concile en 590.

SAURI ou **SAURY** (L'abbé), mathématicien, né près de Rodez en 1741, mort au Bengale en 1785.

SAURIN ou **SAURINI**, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Sartoux et de Magagnosc. (Voy. l'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.) A cette famille appartiennent les personnages suivants:

SAURIN (Élie), théologien calviniste, né le 28 août 1639, à Usseau (Vienne), mort le 8 avril 1703, à Utrecht. Il passa en Hollande (1664), fut ministre de l'Église wallonne à Delft (1662), puis pasteur à Utrecht (1671), et eut de violents démêlés avec Jurieu. = Son frère JOSEPH, géomètre, membre de l'Académie des sciences, né le 1er septembre 1659 à Courtaison (Vaucluse), mort à Paris le 29 déc. 1737. Il fut d'abord pasteur en Suisse. Une accusation de vol le força de se retirer en France où il abjura (1690). Il fut accusé par J. B. Rousseau d'être l'auteur des couplets satiriques qui causèrent l'exil de celui-ci, mais il fut acquitté après une détention de six mois. = BERNARD-JOSEPH, fils du précédent, poëte dramatique, né à Paris en 1706, y mourut le 17 nov. 1781.

SAURIN (Jacques), célèbre prédicateur protestant, né le 6 janvier 1677, à Nîmes, mort le 30 déc. 1730, à La Haye.

SAUSSAC (Seigneurs des Iles-de-), de la maison de Cavaillon (Provence).

SAUSSAY (Seigneurs du), branche de la maison de Pellevé (Normandie).

SAUSSAY (André DU), théologien, évêque de Toul (1649), né en 1589, à Paris, mort le 9 sept. 1675, à Toul.

SAUSSAY (CARPEAU DU), officier d'artillerie, voyageur, né à Paris vers 1647, mort après 1722. — *Voyage de Madagascar*, 1722, in-12.

SAUSSAYE (La), famille du Blaisois d'où sont sortis les seigneurs de Brezolles.

SAUSSAYE (Seigneurs de la), de la maison de Rochechouart.

SAUSSAYE (L'abbé Charles de la), érudit, né à Orléans, en 1565, mort à Paris, le 21 sept. 1621 — *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, 1615, in-4°.

SAUSSES (Seigneurs des), de la famille provençale de Monier. = —, de la famille provençale de Montblanc.

SAUSSOIS (Le) ou **LE SAUCHOIS**, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans le Cambrésis (Nord), diocèse de Cambrai.

SAUTEL (Pierre-Justin), poëte latin, né à Va-

lence (Drôme) en 1613, mort à Tournon le 8 juillet 1662.

SAUTOUR, terre et seigneurie de Champagne (Yonne), érigée en baronnie (mars 1555) en faveur de Gabrielle Gouffier, veuve de Claude des Essars, seigneur de Sautour.

SAUTRAY (Seigneurs de), de la maison de Daillon.

SAUTREAU. Voy. MARSY.

SAUVAGE (Seigneurs du), de la maison de Brossier. = —, de la maison de Guast.

SAUVAGE (Denis), traducteur, historiographe de Henri II, né vers 1520, à Fontenailles (Seine-et-Marne), mort vers 1587. On a, entre autres, de lui, des traductions des histoires de P. Jove et de Colenuccio; et des éditions de Commines, de Monstrelet, de Froissart, etc.

SAUVAGE (Antoine), dit LEMIRE, peintre et sculpteur, élève de Regnault, né à Lunéville en 1773. — *Bas-reliefs en grisailles* (musée de Bordeaux). = — (Joseph), peintre de genre, reçu à l'Académie en 1783.

SAUVAGE (Pierre-Louis-Frédéric), inventeur de l'hélice, né à Boulogne-sur-Mer, le 19 sept. 1785, mort le 17 janvier 1857.

SAUVAGEOT (Charles), célèbre collectionneur, né le 6 nov. 1781 à Paris, où il est mort le 30 mars 1860. Quoiqu'il ait été toute sa vie dans une position plus que modeste, il parvint à rassembler une magnifique collection d'objets d'art et de curiosités qu'il donna de son vivant au musée du Louvre (avril 1856).

SAUVAGÈRE (Félix-François LE ROYER D'ARTEZET DE LA), antiquaire, ingénieur, né à Strasbourg, en 1707, mort le 26 mars 1781.

SAUVAGES DE LA CROIX (François BOISSIER DE), médecin et botaniste, né à Alais (Gard), le 12 mai 1706, mort à Montpellier, le 19 février 1767. = Son frère, PIERRE-AUGUSTIN, philologue, né le 28 août 1710 à Alais (Gard), où il est mort le 19 déc. 1795. — *Dictionnaire languedocien*, 1753, in-8°; 1785 et 1820, 2 vol, in-8°.

SAUVAGNAC (Seigneurs de), de la maison d'Agar.

SAUVAGNEY (Seigneurs de), de la maison de Cicon.

SAUVAL (Henri), antiquaire, né à Paris vers 1620, y mourut vers 1670. — *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, 1724, 3 vol. in-fol., ouvrage qu'il avait laissé imparfait et qui fut achevé par un de ses amis nommé Rousseau. (Voy. sur lui et son livre, une notice par Le Roux de Lincy, dans le *Bulletin du bibliophile* de 1866.)

SAUVE, *Salvia*, *Salvium*, abbaye de bénédictins, en Languedoc (Gard), diocèse d'Alais, fondée au XIe siècle.

SAUVE, petite ville forte du Languedoc (Gard), prise et pillée par les Camisards le 27 déc. 1702.

SAUVE (S.), évêque d'Amiens, mort le 28 octobre vers 615.

SAUVÉ (Jean), graveur, né à Senlis, mort après 1691.

SAUVÉ dit **LA NOUE** (Jean-Baptiste), acteur et auteur dramatique, né à Meaux le 20 oct. 1701, mort à Paris le 15 nov. 1761.

SAUVÉ DE LA NOUE, pseudonyme de Gayot.

SAUVE-BÉNITE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le Velay (Haute-Loire), dioc. du Puy.

SAUVE-CANNE. Voy. SILVE-CANNE.

SAUVE-GARDE. Les rois accordaient des lettres de sauve-garde à ceux de leurs sujets ou même à des étrangers qui voulaient se mettre à l'abri de certains dangers. Ces lettres, ayant pour effet de placer sous la protection royale la personne et les biens de ceux qui les avaient obtenues, étaient ordinairement rédigées sous forme de mandement aux sergents et huissiers de prêter main-forte et assistance à l'impétrant. Elles étaient générales ou restreintes à certains lieux. Louis XII en 1512, François Ier en 1536 défendirent à leurs baillis et sénéchaux d'en délivrer de la première espèce. La violation de la sauve-garde rentrait dans les cas royaux; l'édit de Crémieu la punissait de mort. La pénalité fut depuis abandonnée en cette matière à l'appréciation des tribunaux. Les seigneurs hauts-justiciers ont aussi délivré des lettres de sauvegarde. — Voy. GARDE.

Les généraux et chefs d'armée furent aussi dans l'usage de délivrer, moyennant finance, des lettres de sauve-garde à des provinces, à des villes, abbayes, etc., ou même à de simples particuliers qui voulaient ainsi se préserver du pillage des troupes et des contributions de guerre. Ce fut une source abondante de revenus pour certains généraux de Louis XIV et notamment pour Villars. Ce système de protection fut aussi employé avec succès dans les guerres de l'Empire.

SAUVELADE, abbaye de Cisterciens, dans le Béarn (Basses-Pyrénées), diocèse de Lescar, fondée au XIIe siècle par Gaston, vicomte de Béarn.

SAUVEMAJOUR ou **SAUVEMAJEURE**, *Silva Major*, abbaye de bénédictins, dans le Bordelais (Gironde), dioc. de Bordeaux, fondée vers 1080.

SAUVES (Simon de FIZES, baron de), secrétaire d'État (1567-1579), mort le 27 nov. 1579.

SAUVES (Charlotte de BEAUNE-SAMBLANCAY, dame de), dame d'atours de Marguerite de Valois. Mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, elle fut la maîtresse de Henri IV et devenue veuve épousa le marquis de Noirmoustier. Elle mourut le 30 septembre 1617.

SAUVETERRE (Gers). Il y fut conclu le 3 mai 1462 un traité de paix et d'alliance entre Louis XI et Jean II d'Aragon. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont).

SAUVETERRE (Seigneurs de), de la maison de Graçay (Berry).

SAUVEUR (Joseph), géomètre, physicien, membre de l'Académie des sciences (1696), né à La Flèche, le 24 mars 1653, mort à Paris, le 9 juillet 1716. Il est le créateur de l'acoustique musicale dont il a développé la théorie dans divers mémoires que contient le recueil de l'Académie.

SAUVIGNY, dans le Tonnerrois (Yonne). Renaud Ier, comte de Nevers, y fut tué dans une bataille contre son beau-frère Robert, duc de Bourgogne, le 24 mai 1040.

SAUVIGNY (Seigneurs de), de la famille de Berthier (Bourgogne).

SAUVIGNY (L. Edme BILLARDON de), écrivain, né dans le diocèse d'Auxerre vers 1730, mort vers 1809. — *Essais sur les mœurs des Français*, 1785-86, 10 vol. in-8°. = Son frère aîné, l'abbé BILLARDON DE SAUVIGNY, écrivain, né à Cognac.

SAUVOIR, *Salvatorium*, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans le Laonnais (Aisne), diocèse de Laon.

SAUXILLANGES, *Celciniatus*, célèbre abbaye de l'ordre de Cluny, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

SAUZAY (Seigneurs de), branche de la maison de Le Groing (Berry).

SAUZE (Seigneurs de), branche de la famille de Gaillard.

SAUZINIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Sesmaisons (Bretagne).

SAVAGNER (F-Ch.-Auguste), professeur, écrivain, né de parents français à Cassel en 1808, mort à Paris en novembre 1849.

SAVANNAH, ville maritime de la Géorgie (États-Unis) où en sept. 1779 les Anglais repoussèrent victorieusement une attaque de d'Estaing.

SAVANTS (Journal des). Voy. JOURNAUX.

SAVARON (Jean), jurisconsulte, érudit, lieutenant général de la chaussée d'Auvergne, né en 1550 à Clermont-Ferrand, où il est mort en 1622. Député et orateur du tiers aux États généraux de 1614, il y prononça des paroles hardies qui lui attirèrent de vifs démêlés avec les députés de la noblesse. — *Chronologie des États généraux*, 1615, in-8°; *Origines de Clermont*. 1607, in-8°; 1662, in-f°; *Traité contre les masques*, 1608, 1611, in-8°; *Traité contre les duels*, 1610, in-8°, rare; *Traités de la souveraineté du roi*, 1615, in-8°.

SAVART (Félix), physicien, membre de l'Académie des sciences (1827), né à Mézières, le 30 juin 1791, mort à Paris, le 16 mars 1841.—On a, entre autres, de lui les mémoires suivants, insérés dans les *Annales de physique: Recherches sur les vibrations de l'air* (1823); *Sur les vibrations des corps solides* (1823); *Recherches sur les usages de la membrane du tympan* (1824); *Nouvelles recherches sur la vibration de l'air* (1825); *Recherches sur l'élasticité des corps qui cristallisent régulièrement* (1829).

SAVARY, maison de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Lancosme, de Nozières, de Ligny, de Brèves, de Mauleviier et de Jarze. Armes: *Écartelé d'argent et de sable*.

SAVARY, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs d'Alez et de Clerfonds. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

SAVARY (Jacques), poète latin, né à Caen en 1607, mort le 27 mars 1670.

SAVARY (Jacques), financier, né à Doué (Maine-et-Loire) le 22 sept. 1622, mort à Paris le 12 oct. 1690. — *Le parfait négociant*, 1675, in-4°, souvent réimprimé. = L'un de ses dix-sept enfants, JACQUES *des Brulons*, né en 1657, mort le 22 avril 1716, inspecteur général des manufactures, est l'auteur d'un *Dictionnaire universel de commerce*, 1723-1730, 3 vol. in-f°, souvent réimprimé et que publia l'un de ses frères, l'abbé Philémon-Louis, né en 1654, mort le 20 septembre 1727.

SAVARY (Daniel), contre-amiral, né à Salles (Charente-Inférieure) le 1er février 1743, mort le 21 novembre 1808.

SAVARY (Claude-Étienne), voyageur, orientaliste, né en 1750 à Vitré (Ille-et-Vilaine), mort à Paris le 4 février 1788. — *Lettres sur l'Égypte*, 1788-1798. 3 vol. in-8°; *Grammaire arabe*, 1813, in-4°. = Son frère, JEAN-JULIEN-MARIE, officier, député au Conseil des Cinq-cents (1795), puis des Anciens (1799), d'où il fut expulsé au 18 brumaire. — *Guerres des Vendéens et des Chouans*, 1824, 6 vol. in-8°.

SAVARY (Anne-Jean-Marie-René), duc de ROVIGO, général et homme politique, né à Marcq (Ardennes), le 26 avril 1774, mort à Paris, le 2 juin 1833. Il était chef d'escadron quand il suivit en Égypte Desaix, et après la mort de celui-ci, fut pris pour aide de camp par Bonaparte. Général de brigade (1803), il présida à l'exécution du duc d'Enghien (1804), fut nommé général de division (1805), se distingua dans la campagne d'Austerlitz et d'Iéna et battit les Russes à Ostrolenka (1807). Ambassadeur en Russie après la paix de Tilsitt, créé duc de Rovigo (1808), il fut envoyé en Espagne près de Charles IV qu'il décida à se rendre à Bayonne, et le 8 juin 1810 remplaça Fouché au ministère de la police. Malgré sa vigilance, il se laissa surprendre par la conspiration Malet (1812) et fut pendant quelques heures détenu à la Force. Après la capitulation de Paris (1814), il suivit Marie-Louise à Blois, et fut nommé pair pendant les Cent-Jours. Il voulut accompagner l'empereur à Ste-Hélène, mais il fut conduit à Malte où il resta enfermé sept mois; il s'évada, se rendit à Smyrne, y perdit sa fortune dans des spéculations commerciales, passa à Trieste où il fut arrêté et conduit à Grætz, et revint à Paris purger le jugement par contumace qui l'avait condamné à mort (1816). Il fut acquitté (1819), et il vécut dès lors dans la retraite jusqu'à la révolution de 1830. De décembre 1831 à mars 1833 il fut commandant en chef de l'armée d'Afrique. — *Mémoires*, 1828, 8 vol. in-8°.

SAVASSE (Seigneurs de), de la famille de Marcel.

SAVENAY (Loire-Inférieure). Les Vendéens y furent mis dans une déroute complète par les républicains, le 22 décembre 1793.

SAVERDUN (Seigneurs de), de la maison de Foix.

SAVERIEN (Alexandre), ingénieur et littérateur, né le 16 juillet 1720, à Arles, mort le 28 mai 1805, à Paris.

SAVERNE ou **ZABERN**, *Tabernæ*, ville de la Basse-Alsace (Bas-Rhin). Au Xe siècle, elle appartenait aux évêques de Metz et passa ensuite dans le domaine de l'église de Strasbourg. En 1525, elle fut occupée par les Rustauds (voy. ce nom) qui y essuyèrent une défaite complète. Prise par le duc d'Aumale en 1569, elle fut assiégée inutilement par Mansfeld en 1622, cédée aux Français par le comte de Salm en 1634, puis (1635) aux Impériaux, et prise après cinq semaines de siège le 14 juillet 1636 par le duc de Saxe-Weimar. Le traité de Munster la rendit à l'évêque de Strasbourg. Turenne s'en empara en 1674. Elle fut assiégée inutilement par les Impériaux en 1675 et 1676, et en 1744 fut pendant quelques jours (31 juillet-15 août) au pouvoir des Autrichiens. Appartient auj. à la Prusse.

SAVETIERS. Les savetiers de Paris formaient une communauté dont les statuts dataient de Charles VII. Ils y étaient qualifiés de maîtres savetiers, robelineurs, carleurs de souliers. L'apprentissage était de trois ans avec quatre ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 15 l. et la maîtrise 360, avec chef-d'œuvre. Patron. saint Pierre aux Liens.

SAVEUSE, seigneurie de Picardie (Somme) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Robecque, de Louzinghien, de Querrieux, d'Hubersent, de Coisy, de Bouquinville et du Fay. (Voy. le *Palais d'honneur*, par le P. Anselme.)

SAVEUSE (Seigneurs de), de la maison de Gamaches. = —, de la maison de Tiercelin.

SAVIGLIANO, ville du Piémont, prise par Catinat en 1690. — Voy. GENOLA.

SAVIGNAC (Seigneurs de), de la maison d'Abillon. = —, de la maison d'Aubusson. = —, de la maison de Bearn.

SAVIGNAC (Adélaïde-Esther-Charlotte D'ABILLON de), femme auteur, née à Paris, le 5 juillet 1790, morte en 1847.

SAVIGNIES (Seigneurs de), de la maison du Biez.

SAVIGNY, *Saviniacum*, *Sabiniacum*, abbaye de bénédictins, dans le Lyonnais (Rhône), diocèse de Lyon. = —, célèbre abbaye de cisterciens, en Normandie (Manche), diocèse d'Avranches.

SAVIGNY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat (décembre 1705) en faveur d'Antigues de Migieu, seigneur de Charey.

SAVIGNY (Seigneurs de), de la maison bourguignonne de Bouton. = —, de la maison de Chabannes. = —, de la maison de Melun. = —, de la maison de Vins.

SAVIGNY (Christophe de), écrivain, né vers 1530 à Savigny-sur-Aisne (Ardennes), où il est mort en 1608. — *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux*, 1587, in-f°, 1619, in-f°.

SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LORGNE de),

naturaliste, né à Provins, le 5 avril 1777, mort le 5 octobre 1851, à Gally (Seine-et-Oise).

SAVIGNY-EN-REVERMONT, terre et seigneurie de Bourgogne (Saône-et-Loire), érigée en comté (juillet 1596), en faveur de Jean de la Chambre, baron de Montfort.

SAVIGNY-SOUS-BEAUNE (Seigneurs de), de la famille de Migieu (Bugey).

SAVIGNY-SUR-AUBE (Seigneurs de), de la famille de Cauchon (Champagne).

SAVILLAN. Voy. SAVIGLIANO.

SAVINCATES, peuple de la Gaule établi dans les Alpes et les hautes vallées de la Durance.

SAVINES, terre et seigneurie du Dauphiné (Hautes-Alpes), érigée en marquisat (janv. 1715) en faveur d'Antoine de la Font.

SAVINIEN. Voy. SABINIEN.

SAVOIE, *Sapaudia*, *Sabaudia*. Cette contrée qui eut d'abord le titre de comté (vers 1027), puis celui de duché (1416), était, avant la conquête romaine, habitée par les Allobroges, les Ceutrones, les Nantuates, etc. Elle fit partie de la province des Alpes Grecques et Pennines (voy. ce nom). De la domination romaine, elle passa sous celle des Burgondes, puis devint (561) une provinnce de la monarchie franque dont elle fut séparée pour entrer (888) dans le royaume de Bourgogne transjurane, et avec celui-ci dans l'empire germanique. Ses premiers seigneurs furent les comtes de Maurienne (voy. plus bas).

Jusqu'au XVIe siècle, sauf une courte guerre en 1136 avec Louis le Gros et une autre de 1353 à 1356 avec Jean, les relations de la France et de la Savoie furent des plus amicales; des alliances eurent lieu entre les deux maisons et les princes de Savoie furent nos alliés fidèles dans nos guerres contre les Anglais et dans nos expéditions d'Italie sous Charles VIII et Louis XII. Il n'en fut pas de même sous François Ier dont la mère pourtant, Louise, était fille du duc Philippe II. Charles III, fils de celui-ci, se joignit à l'Espagne contre nous et vit conquérir par les troupes françaises (1534-1536) ses États, qui ne furent rendus à son fils Emmanuel-Philibert que par le traité de Câteau-Cambrésis (1559). Le fils d'Emmanuel se mêla activement aux troubles de la Ligue, essaya de conquérir la Provence (1590) d'où il fut chassé par Lesdiguières et La Valette (1592), et par le traité de Lyon (1601) céda à Henri IV le pays de Gex, le Val-Romey et le Bugey en échange du pays de Saluces. Son alliance avec la maison d'Autriche (1628) lui fit perdre la Savoie et une partie du Piémont que la paix de Ratisbonne (1630) rendit à son fils et successeur Victor-Amédée Ier, qui, ainsi que ses deux successeurs François-Hyacinthe et Charles-Emmanuel II, resta dans l'alliance de la France. Victor-Amédée II se joignit à la ligue d'Augsbourg, et malgré les revers qu'il avait éprouvés et la perte de la plus grande partie de ses États fit une paix avantageuse avec Louis XIV (1696), au petit-fils duquel, Louis duc de Bourgogne, il maria (1697) sa fille aînée Marie-Adélaïde. C'était la quinzième alliance directe que la maison de Savoie contractait avec la maison de France. Bien que sa seconde fille Louise-Gabrielle eût épousé Philippe V, il abandonna l'alliance de la France (1703) et se joignit à l'Autriche. La paix d'Utrecht lui rendit la Savoie et le comté de Nice qui lui avaient été enlevés par nos armes en 1704. Son fils Charles-Emmanuel III fut notre allié pendant la guerre de 1733 et notre ennemi dans la guerre de la succession d'Autriche. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) jusqu'à la Révolution, l'alliance des couronnes de France et de Sardaigne ne subit aucune altération et fut resserrée par trois mariages : le comte de Provence et le comte d'Artois épousèrent deux filles de Victor-Amédée III, dont le fils Charles-Emmanuel épousa la sœur de Louis XVI.

Victor-Amédée III s'étant joint à la première coalition contre la France, la Savoie fut envahie par Montesquiou (22 sept. 1792) et conquise sans coup férir. Elle fut réunie à la France le 27 nov. suivant et forma un département sous le nom de Mont-Blanc (voy. ce nom). Elle nous resta jusqu'en 1814. Une partie seulement nous en fut alors laissée, mais les traités de 1815 nous l'enlevèrent en entier. Enfin après la guerre d'Italie de 1859, elle nous fut cédée entièrement (2 avril 1860), et forme actuellements les départements de la Haute-Savoie et de la Savoie. — Voy. PIÉMONT et la chronologie à l'article FRANCE.

COMTES DE MAURIENNE. — Vers 1014, Bérold ou Berthold. — Humbert Ier *aux blanches mains*, que l'on croit fils du précédent. — 1048, Amédée ou Amé Ier, dit *Laqueue*, fils du précédent. — 1072, Humbert II, dit *le Renforcé*, fils du précédent.

COMTES DE SAVOIE. — 1108, Amédée II, premier comte de Savoie, fils du précédent. — 1148, Humbert III, dit *le Saint*, fils du précédent. — 1188, Thomas, fils du précédent. — Amédée III ou IV, fils du précédent. — 1253, Boniface, dit *Roland*, fils du précédent. — 1265, Pierre, dit *le Petit Charlemagne*, comte de Piémont, septième fils du comte Thomas. — 1268, Philippe Ier, frère du précédent. — 1285, Amédée, dit *le Grand*, neveu du précédent. — 1323, Édouard, fils aîné du précédent. — 1329, Aymon, frère du précédent. — 1343, Amédée VI, dit *le comte Verd*, fils du précédent. — 1383, Amédée VII, dit *le Rouge*, fils du précédent.

DUCS DE SAVOIE. — 1391, Amédée VIII, dit *le Pacifique*, fils du précédent. — 1451, Louis, fils du préced. — 1465, Amédée IX, dit *le Bienheureux*, fils du précéd. — 1472, Philibert Ier, dit *le Chasseur*, fils du précédent. — 1482, Charles Ier, dit *le Guerrier*, frère du précédent. — 1489, Charles II, fils du précédent. — 1496, Philippe II, dit *Sans-Terre*, comte de Bresse, cinquième fils du duc Louis. — 1497, Philibert II, dit *le Beau*, fils du précédent. — 1504, Charles III, dit *le Bon*, frère du précédent. — 1553, Emmanuel-Philibert, dit *Tête de fer*, duc de Savoie. — 1580, Charles-Emmanuel, dit *le Grand*, fils du précédent. — 1630, Victor-Amédée Ier, fils du précédent. — 1637, François-Hyacinthe, fils du précédent. — 1638, Charles-Emmanuel II, frère du précédent. — 1675, Victor-Amédée II, fils du précédent. La Sicile lui ayant été cédée par l'Espagne, lors du traité d'Utrecht, il prit le titre de roi de Sicile, titre qu'il échangea, en 1720, contre celui de roi de Sardaigne, quand la Sardaigne lui eut été donnée pour le dédommager de la perte de la Sicile.

BIBLIOGRAPHIE. *L'Art de vérifier les dates; Les Chroniques de Savoye*, par G. Paradin, 1552, in-4°; *L'Histoire de la maison de Savoie*, par Guichenom, 1660, 2 vol. in-fol.; *Mémoires sur la maison de Savoie*, par le marquis Costa de Beauregard, 1816, 3 vol. in-8°, et le grand recueil : *Historiæ patriæ monumenta*, 1836 et suiv.

SAVOIE. Voy. CIPIERRE, NEMOURS, TENDE.

SAVOIE (Département de la). Ce département formé des provinces de la Haute-Savoie, de la Savoie propre, de la Maurienne et de la Tarantaise, cédées à la France par le Piémont, en 1860, est borné au N. par le dép. de l'Ain et de la Haute-Savoie; à l'E. par le Piémont; au S. par le Piémont et les Hautes-Alpes; à l'O. par le dép. de l'Isère. Chef-lieu, Chambéry. (Voy. l'*Itinéraire de la Savoie*, par M. Ad. Joanne).

SAVOIE (Département de la Haute-). Ce département formé des provinces de Génevois, du Chablais et du Faucigny, cédées par le Piemont à la France, en 1860, est borné au N. par le lac Léman et le canton de Vaud ; à l'E. par le canton du Valais et le dép. de la Savoie ; au S. par le dép. de la Savoie ; à l'E. par le Rhône qui le sépare du dép. de l'Ain. Chef-lieu, Annecy.

BIBLIOGRAPHIE. Ch. de Picamilh, *Statistique de la Haute-Savoie*, 1861, et Ad. Joanne, *Itinéraire de la Savoie*.

SAVOILLANS ou **SAVOLLIAN** (Seigneurs de), de la maison de Vincens.

SAVOISY, maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Seignelay. Armes : *de gueules à trois chevrons d'or, la bordure engrelée d'azur*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

SAVONE (Duché de Gênes). En 1507, Louis XII y eut une entrevue avec Ferdinand le Catholique. — Il se livra à la hauteur de Savone un combat naval indécis entre les Anglais et les Français, le 13 mars 1795.

SAVONNIÈRES (Seigneurs de), de la maison du Plessis.

SAVONNIÈRES EN-PERTHOIS (Seigneurs de), de la maison de Rosières.

SAVOT (Louis), médecin et écrivain, né en 1579, à Saulieu (Côte-d'Or), mort en 1640 à Paris.

SAVOURNIN famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Aiglun.

SAVOURNON (Seigneurs de), de la maison d'Agoult.

SAVOYE (Seigneurs de), de la famille de Contremoret.

SAVOYE (Daniel de), peintre, né à Grenoble, en 1654, mort à Erlangen, en 1716. — *Portrait* de sa femme (musée de Dresde).

SAXANUS. Voy. SAXSANUS, et A. du SAIX.

SAXE (Hermann-Maurice, comte DE), maréchal de France, né le 28 oct. 1696, à Gotzlar (Saxe), mort le 30 nov. 1750, au château de Chambord (Loir-et-Cher). Il était fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et d'Aurore de Kœnigsmark. Il fit ses premières armes à douze ans contre Louis XIV au siége de Lille (1708), et après avoir combattu sous Pierre le Grand (1710), puis en Pologne où il se signala par une valeur héroïque, il entra définitivement au service de la France (1720), avec le grade de maréchal de camp. En 1726, appelé par les Courlandais à défendre leur indépendance contre les Polonais, il fut élu duc, grâce à sa liaison intime avec Anne Ivanowna, veuve du duc de Courlande, mais les Russes et les Polonais le forcèrent, après une résistance opiniâtre, de retourner en France (1728). Lieutenant général (1734), maréchal de France (1744), il gagna (1745) la célèbre victoire de Fontenoy et celles de Raucoux (1746) et de Laufeld (1747). La prise de Berg-op-Zoom et de Maestricht amena quelques mois plus tard la paix d'Aix-la-Chapelle. Comblé d'honneurs et de richesses par Louis XV qui lui avait donné après Fontenoy le château de Chambord avec 40000 fr. de revenu, et l'avait créé en janvier 1747 maréchal général, Maurice dont la santé avait été ruinée, moins par les fatigues de la guerre que par les plaisirs, mourut d'une façon qui n'est point encore suffisamment éclaircie. Suivant les uns, il fut emporté par ce qu'on appelait alors une fièvre putride, suivant d'autres, il fut tué en duel par le prince de Conti. Il avait contracté, en 1714, avec Jeanne-Victoire de Lœben, un mariage qui fut cassé en 1720. De ses liaisons amoureuses, l'une des plus connues est celle qu'il eut avec Adrienne Lecouvreur qui vendit ses pierreries pour l'aider dans son entreprise de Courlande. Une de ses filles naturelles, Mme Dupin fut la grand-mère de Georges Sand. On a du maréchal, un ouvrage sur l'art militaire, intitulé : *Mes rêveries*, 1757, 5 vol. in-4°. De ses papiers Grimoard a tiré des *Mélanges*, 1794, 5 vol. in-8°. Un magnifique tombeau, dû à Pigalle, lui a été élevé à Strasbourg, dans le temple de Saint-Thomas. — Voy. *Maurice de Saxe*, par M. Saint-René Taillandier, 1865, in-8°, et *Maurice comte de Saxe*, par le comte Vitzthum d'Eckstaedt, Dresde, 1866, in-8°.

SAXE (Le maréchal de), pseudonyme du comte d'Hérouville de Claye.

SAXONS. Grégoire de Tours parle d'une tribu de Saxons, probablement de pirates, qui, sous leur roi Odoacre, s'étaient établis à Angers vers 471, et contractèrent alliance avec Childéric. Quelque temps plus tard, ils furent battus par les Gallo-Romains, et leurs îles (de la Loire) prises et ravagées par les Francs. Après avoir envahi l'Italie avec les Lombards, d'autres tribus de Saxons, passèrent en Gaule, où Mummole (voy. ce nom) les battit et les contraignit à la paix (vers 573). L'année suiv. ils firent une nouvelle invasion, mais il les força de payer leurs ravages et les laissa passer en Auvergne où, dit Grégoire de Tours, « ils répandirent des pièces de cuivre gravées qu'ils donnaient pour de l'or, tant elles étaient bien colorées par je ne sais quel art. » Tributaires des Francs, les Saxons de la Saxe se révoltèrent en 555 contre Clotaire, avec l'aide de la Thuringe qui fut dévastée. Quelques années plus tard, Clotaire, contraint par les siens de leur livrer bataille, fut complétement défait. Mais ce fut sous Charlemagne que la guerre entre les Francs et les Saxons prit un caractère terrible.

« Les Saxons, dit Eginhard, ainsi que la plupart des nations de la Germanie, sont naturellement féroces, adonnés au culte des faux dieux, et ennemis de notre religion.... A l'exception de quelques points, où de vastes forêts et de hautes montagnes séparaient les deux peuples et marquaient d'une manière certaine les limites de leurs propriétés respectives, nos frontières touchaient presque partout, dans le pays plat, celles des Saxons ; aussi voyait-on le meurtre, le pillage et l'incendie se renouveler sans cesse tant d'un côté que de l'autre.... Une fois commencée, la guerre dura trente-trois ans sans interruption ; elle se fit des deux parts avec une grande animosité.... Elle eût pu cependant finir plus tôt, si la perfidie des Saxons l'eût permis. Il serait difficile de dire combien de fois, vaincus et suppliants, ils s'abandonnèrent aux volontés du roi, promirent d'obéir à ses ordres, remirent des otages, et reçurent les gouverneurs qui leur étaient envoyés. Quelquefois même, entièrement abattus et domptés, ils consentirent à quitter le culte des faux dieux et à se soumettre au joug de la religion chrétienne ; mais autant ils se montraient faciles et empressés à prendre ces engagements, autant ils étaient prompts à les violer. Aussi, depuis l'instant où les hostilités contre eux commencèrent, à peine se passa-t-il une seule année sans qu'ils se rendissent coupables de cette mobilité. »

Ce fut en 772 que commença cette grande lutte. Les Saxons ayant massacré les missionnaires chrétiens venus au milieu d'eux, Charlemagne entra en Saxe, renversa leur idole Irminsul et s'avança jusqu'au Weser où il reçut leur soumission. Dans cette lutte, où la cruauté du vainqueur égalait la barbarie des vaincus, le chef des Saxons fut l'héroïque Witikind, que pendant longtemps les revers ne purent abattre, et qui en 785 fut enfin forcé de se soumettre et de se convertir. Avec lui finit la grande résistance des Saxons, dont du-

rant bien des années la soumission fut encore troublée par de fréquentes révoltes. — Voy. la Chronologie à l'article FRANCE, au règne de Charlemagne.

Des bandes de Saxons se mêlèrent aux Normands dans leurs invasions. L'une d'elles fut battue en 965, par Rainard, comte de Sens, et Archambaud, archevêque de cette ville, à Villars, dans le Sénonais.

SAXSANUS, SAXANUS, surnom donné à Hercule dans des inscriptions de Bruxelles, de Pont-à-Mousson et de Bonn.

SAY (Jean-Baptiste), économiste, né à Lyon, le 5 janvier 1767, mort à Paris, le 15 nov. 1832. — *Traité d'économie politique*, 1803, 2 vol. in-8°, souvent réimprimé; *Cours complet d'Économie politique*, 1828-30, 6 vol. in-8°; *Epitome des principes de l'économie politique*, 1831, in-8°; *Mélanges et correspondance*, 1833, in-8°. = Son fils, HORACE-ÉMILE, économiste, membre de l'Académie des sciences morales (1857), né à Noisy près Paris le 11 mars 1794, mort en août 1860.

SAYOUS (Pierre-André), littérateur, né à Genève, le 9 nov. 1808 d'une famille de réfugiés français, mort à Paris le 22 février 1870. Il était directeur des cultes non catholiques au ministère de la justice. — *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, 1841, 2 vol. in-8°; *Histoire de la littérature française à l'étranger*, 1853, 2 vol. in-8°; *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, 1861, 2 vol. in-8°.

SAZILLY (Seigneurs de), de la maison de Bec-de-Lièvre.

SCALDIS, l'Escaut.

SCALDISTADIUM, Schlestadt.

SCALIGER (Jules-César), célèbre philologue et médecin, né probablement à Padoue, le 23 avril 1484, mort le 21 octobre 1558 à Agen, où il s'était établi dès 1525. Il était fils d'un peintre, Benedetto Bardoni, et sa vanité le poussa à prétendre qu'il descendait de la maison princière de la Scala qui régna sur Vérone pendant plus d'un siècle et demi. = Son fils JOSEPH-JUSTE, célèbre philologue et poëte latin, né le 4 août 1540 à Agen, mort le 21 janvier 1609 à Leyde, où il avait été appelé par l'Académie en 1593.—*Virgilii catalecta*, 1573, in-8°; *De emendatione temporum*, 1583, in-fol.; *Thesaurus temporum*, 1606, in-fol.; *Poemata*, 1615, in-12; *Epistolæ*, 1627, in-8°; et des éditions justement estimées des poëtes élégiaques latins, de Festus, etc.

SCARAMOUCHE (Tiberio FIORELLI ou FIURELLI, dit), célèbre acteur de la Comédie-Italienne à Paris, né à Naples en 1608, mort le 8 déc. 1694. Il vint en France en 1640.

SCARP, SCARPUS, la Scarpe.

SCARPONA, Scarponne, place gallo-romaine sur la Moselle, dans la cité des *Leuci*. En 367, Jovin y écrasa un nombreux corps des *Alamanni*, qui venaient de battre les Romains.

SCARRON, famille originaire du Piémont, et d'où sont sortis les seigneurs de Vaujours, de Mendiné et de Vaures. A cette famille appartient le suivant :

SCARRON (Paul), poëte, romancier et auteur comique, né à Paris en 1610, y mourut en octobre 1660. Il était fils d'un conseiller au Parlement de Paris. En 1638, il fut atteint d'une paralysie qui finit par ne lui laisser libre que l'usage de ses mains. Tombé dans la détresse, il supporta ses douleurs et sa misère avec une gaieté inaltérable, et en 1652, il épousa Françoise d'Aubigné (Voy. MAINTENON). Scarron est le créateur du genre burlesque, où il a excellé. Citons: *Typhon* (1644) et surtout son *Virgile travesti* (1648-1652); *Le roman comique* (1651), son chef-d'œuvre, que l'on réimprime tous les jours et dont plusieurs types sont restés; *Les nouvelles tragi-comiques*, imitées mais fort librement de l'espagnol; différentes comédies en vers : *Jodelet*, *Les Boutades du Capitan Matamore* (1646); *Les trois Dorothées*; *L'Héritier ridicule* (1649); *Don Japhet d'Arménie*, resté au répertoire; *Le Marquis ridicule* (1656). Les meilleures éditions de Scarron sont celles de 1737, 10 vol. in-12, et de 1786, 7 vol. in-8°.

SCAUDOUMA (Seigneurs de), de la maison de Lafitte (Guyenne).

SCEAU ou **SCEL**, *sigillum*. Ce mot, comme aujourd'hui celui de cachet, servait à la fois à désigner et le sceau lui-même et son empreinte. Les rois Mérovingiens, pour sceller leurs actes et leur donner ainsi un caractère d'authenticité, se servaient d'un anneau représentant leur effigie avec leur nom et leur titre (*Rex Francorum*). Les grands du royaume, les évêques et les abbés en usaient de même. Sous la seconde et la troisième race, l'anneau fut remplacé par un sceau, représentant en général le roi couronné, assis sur un trône, vêtu du pallium et tenant d'une main un globe et de l'autre un sceptre surmonté soit de feuilles de trèfles changées plus tard en fleurs de lis, soit d'une main de justice. Parfois l'image royale était remplacée par des croix, des têtes de saints, des portails d'église, etc. D'autres fois, le souverain était représenté armé de pied en cap, l'épée nue à la main, sur un cheval au galop. La couleur de la cire employée à sceller a varié suivant les époques. Blanche sous les deux premières races et au commencement de la troisième, elle fut depuis tantôt rouge, tantôt jaune ou verte. Les sceaux en cire furent jusqu'à Louis VI appliqués sur la pièce même. Ce prince fut le premier qui les sépara de la pièce, à laquelle ils furent suspendus, comme on le faisait pour les sceaux en métal, or ou argent, que les rois et les seigneurs employaient dans les circonstances solennelles. Ces sceaux pendants, *sigilla pensilia*, donnèrent naissance au contre-scel, c'est-à-dire à une seconde empreinte placée au dos de la première. Ce n'étaient pas seulement les rois, les princes, les nobles (hommes ou femmes), les prélats et les abbés qui avaient des sceaux : les communautés laïques et religieuses, les villes, les tribunaux, les marchands et les bourgeois s'en servaient aussi.

Vers la fin du XIII° siècle, les rois et les seigneurs commencèrent à substituer à leur effigie, leurs armoiries, exemple qui fut peu à peu suivi par les évêques et les abbés.

A partir de François Ier, l'usage des sceaux remplacés par les signatures tomba peu à peu en désuétude et ne fut plus conservé que dans des circonstances particulières où leur emploi ne paraît s'être maintenu que par habitude.

Le *grand sceau* ou *sceau du roi* portait l'effigie du roi en babits royaux et restait toujours entre les mains du chancelier ou du garde des sceaux. Les actes auxquels il était apposé étaient exécutoires dans tout le royaume. Les *petits sceaux* étaient les sceaux des petites chancelleries établies près des parlements et ceux des présidiaux. Les *petits sceaux de justice* servaient à sceller les sentences, mandements, etc., des juges non présidiaux, et les contrats.

Le *sceau dauphin* était un grand sceau servant à sceller les expéditions qui concernaient le Dauphiné. — Il y avait aussi le sceau des *grands jours* (Voy. ce mot).

Le *sceau secret* ou *du secret* était celui qu'on apposait aux lettres closes. (Voy. la *Paléographie* par M. de Wailly et la *Collection des sceaux* conservés aux Archives de l'État, par M. Douet d'Arcq, 2 vol. in-4°.)

SCEAUX (Seine). La terre et seigneurie de Sceaux, réunie au Bourg-la-Reine et à plusieurs autres, fut érigée en châtellenie (déc. 1611), en faveur de L. Potier, comte de Tresmes, puis en baronnie (déc. 1679), en faveur de J. B. Colbert. Elle fut achetée en 1700 par le duc du Maine; et son château devint célèbre par les fêtes qu'y donna la duchesse. Elle passa ensuite au duc de Penthièvre. (Voy. Sinet, *Histoire de Sceaux*, 1843-44, in-8° et l'article MALÉZIEUX.)

SCELERIÆ, Sellières.

SCELLIÈRES, *Sigillariæ*, abbaye de cisterciens, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Troyes, fondée en 1167.

SCÈNE DE METZ. Voy. METZ.

SCEPEAUX, maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de Vieilleville, de Gaubert, de L'Espronnière, du Chemin, de Beauchesne, de la Roche-Noyant, de Chemillé, de Beaupréau, de Duretal, de la Cherbonnerie, du Coudray, du Chalonge, du Houssay, de Moulinvieux et du Bois-Guinot. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

SCÉPEAUX (Marie-Paul-Alexandre-César de BOURGUIGNON de), chef vendéen, né le 19 sept. 1769, mort à Angers le 28 oct. 1821.

SCÈVE (Maurice), poëte, né à Lyon, où il est mort en 1564. — *Délie*, 1544, in-8°, très-rare; 1862, in-12; *Microcosme*, 1562, in-4°.

SCEY ou **CEIS**, maison du comté de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Fertans, de Maillot, de Butier, de Chevro et de La Manglane. (Voy. le *Nobiliaire de Franche-Comté*, t. III.)

SCHABOL (L'abbé Jean-Roger), horticulteur, né à Paris en 1690, mort le 9 avril 1768.

SCHEFFER (Jean), antiquaire, né en 1621 à Strasbourg, mort le 26 mars 1679.

SCHEFFER (Ary), peintre d'histoire et de genre, né à Dordrecht (Hollande), le 10 février 1795, mort à Argenteuil (Seine-et-Oise), le 15 juin 1858. Venu à Paris de bonne heure, il entra dans l'atelier de Guérin, et ses premières productions furent des tableaux de genre: *la Veuve du soldat, le Retour du conscrit, les Orphelins, une Scène d'invasion*, et si plus tard il ne se livra pas toujours à la peinture de l'histoire comme dans *Gaston de Foix* et les *femmes Souliotes*, il n'aborda plus que des sujets sérieux: *Sainte Monique et saint Augustin, Françoise de Rimini, le Giaour*, diverses scènes de Faust, *le Christ aux affligés*, les deux *Mignon*, etc. — *La mort de Géricault; les femmes souliotes; le Larmoyeur* (musée du Luxembourg); *l'Enfant charitable* (musée de Nantes); *Portrait* du général Baudrand (musée de Besançon).

SCHELANDRE (Robert de THIN, baron DE), capitaine calviniste, mort après 1595. = Son fils Jean de SCHELANDRE, poëte et capitaine calviniste, né dans le Verdunois, vers 1585, mort en 1635. Il a publié sous le pseudonyme anagrammatique de Daniel des Anchères: *Mélanges poétiques*, 1608, in-8°, où se trouve la tragi-comédie de *Tyr et Sydon*, réimprimée, 1828, in-8°; *La Stuartide*, poëme, 1611, in-8°, très-rare. (Cet article doit remplacer celui que nous avons donné par erreur au mot ANCHÈRES dans notre 1re édition.

SCHELLENBERG (Allemagne). Les Autrichiens en chassèrent les Français le 6 juill. 1800.

SCHERER (Barthélemi-Louis-Joseph), général, né le 18 décembre 1747, à Delle (Haut-Rhin), mort le 19 août 1804, à Chauny (Aisne). Officier à l'époque de la Révolution, il fut nommé général de division (28 janv. 1794), et quelques mois après, général en chef de l'armée des Alpes, puis l'année suivante, de l'armée des Pyrénées-Orientales. Envoyé en Italie (août 1795), il battit les Autrichiens à Loano (24 nov.), mais il ne sut pas profiter de sa victoire, et fut obligé de donner sa démission. Ministre de la guerre, le 23 juillet 1797, et envoyé de nouveau en Italie (fév. 1799), il battit à Pastrengo (26 mars) les Autrichiens qui, après avoir pris leur revanche à Magnano, le forcèrent à une retraite désastreuse. Rappelé, il ne parut plus sur la scène militaire. — *Précis des opérations militaires de l'armée d'Italie*, 1799, in-8°.

SCHERLOC, pseudonyme de Voltaire.

SCHIARINO-RIZZINO (Italie). Le 16 avril 1814, il fut signé une convention entre le prince Eugène et le général autrichien Bellegarde.

SCHIOPPIUS (Andr.), pseudonyme du P. Garasse.

SCHLEIZ, ville de la principauté de Reuss, où les Prussiens furent battus le 9 oct. 1806.

SCHLESTADT, *Scaldistadium*, ville forte d'Alsace (Bas-Rhin). Ce fut autrefois une ville impériale. Elle fut prise par les Suédois en 1632, et le 28 août 1673, par les Français, à qui elle demeura. Bombardée en 1814, assiégée inutilement en 1815, elle appartient à la Prusse depuis 1871.

SCHLIENGEN (Grand-duché de Bade). Les Français y furent battus par les Autrichiens, le 24 oct. 1796.

SCHNEIDER (Antoine-Virgile), général, né le 22 mars 1780, près de Saar-Union (Bas-Rhin), mort le 11 juillet 1847, à Paris. Maréchal de camp (1825), il succéda au maréchal Maison dans le commandement des troupes de Morée, et lieutenant général (1831), député de Sarreguemines (1834-1847), il fut ministre de la guerre du 12 mai 1839 au 1er mars 1840. — *Histoire et description des îles Ioniennes*, 1823, in-8°.

SCHNEITZHŒFFER (*N*.), compositeur, né à Paris, en 1787, mort en nov. 1852. — *Proserpine* (1818), *Claire et Melcthal*, *Zémire et Azor* (1824), *les Filets de Vulcain*, *le Sicilien* (1827), *la Sylphide* (1832), ballets à l'Opéra.

SCHMIDT (Georges-Frédéric), graveur, membre de l'Académie (1744), né en 1712, mort le 25 janvier 1775.

SCHNETZ (Jean-Victor), peintre d'histoire, élève de David, Regnault, Gros et Gérard, membre de l'Institut (1847), directeur de l'Académie de France à Rome (1840-1847 et 1852-1866), né à Versailles, le 15 mai 1787, mort à Paris, le 15 mars 1870. — *Scène d'inondation, Vœu à la madone* (musée du Luxembourg), et de nombreuses peintures au musée de Versailles et dans diverses églises.

SCHŒPFLIN (Jean-Daniel), savant antiquaire, membre associé de l'Academie des Inscriptions, historiographe de France, né à Salzbourg (grand-duché de Bade), le 8 sept. 1694, mort le 7 mai 1771 à Strasbourg, où il avait professé depuis 1720. —*Alsatia illustrata*, 1751-1761, 2 vol. in-fol.; *Vindiciæ typographicæ*, 1760, in-4°.

SCHOMBERG, maison de Misnie, dont une branche établie en France a produit trois maréchaux. De cette branche sont sortis les comtes de Nanteuil-le-Haudouin, et les ducs d'Halluin. Armes: *d'argent au lion coupé de gueules et de sinople*. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

SCHOMBERG (Gaspard de), capitaine et homme d'État, né en Saxe, en 1540, mort à Paris, le 17 mars 1599. Venu jeune en France, il y combattit d'abord dans les rangs des huguenots, les quitta (1563) pour se rallier à la cause royale qu'il servit fidèlement, et devint colonel-général de la cavalerie allemande (1569), comte de Nanteuil et gouverneur de La Marche. Sous Henri IV, il fut un des huit conseillers chargés des finances, et prit une part active à la rédaction de l'édit de Nantes. = Son frère GEORGES, favori de Henri III, périt à 18 ans, dans le fameux duel des

mignons, le 27 avril 1578. = Henri, comte de Nanteuil et de SCHOMBERG, fils de Gaspard, maréchal de France, né à Paris, le 14 août 1575, mort à Bordeaux, le 17 nov. 1632. Il alla servir en Hongrie contre les Turcs (1601), fut ambassadeur en Angleterre, puis près de divers princes d'Allemagne (1616) et succéda (1619) au président Jeannin dans la surintendance des finances, qui lui fut ôtée en janvier 1623. Il rentra au conseil l'année suivante, et nommé maréchal (1625), battit les Anglais dans l'île de Ré (1627), dirigea sous Richelieu le siége de La Rochelle, se distingua dans les campagnes d'Italie de 1629 et de 1630, et le 1er sept. 1632, mit en déroute complète, à Castelnaudary, l'armée de Gaston et du duc de Montmorency, ce qui lui valut le gouvernement de Languedoc. — *Relation de la guerre d'Italie*, 1630, in-4°. = Son fils, Charles de SCHOMBERG, duc d'Halluin, pair et maréchal de France, né le 16 février 1601, à Nanteuil-le-Haudouin, mort à Paris, le 6 juin 1656. Il devint pair et duc par son mariage avec la duchesse d'Halluin, succéda à son père dans le gouvernement de Languedoc et dans la charge de maréchal de camp général des troupes allemandes au service de France, battit, le 28 sept. 1637, les Espagnols à Leucate, ce qui lui valut le bâton de maréchal, et s'empara de Perpignan (1642). Éloigné quelque temps de la cour à l'avénement de Louis XIV, il devint colonel-général des Suisses (1647), et envoyé comme vice-roi en Catalogne, y prit Tortose (1648). Il avait épousé en secondes noces, en 1646, Marie de Hautefort ((voy. ce nom).

SCHOMBERG (Frédéric-Armand), comte de), l'un des plus célèbres généraux du XVIIe siècle, né en Allemagne, en 1618, tué à la bataille de la Boyne, le 11 juillet 1690. Il n'appartenait pas à la famille précédente, et était fils d'un maréchal du Palatinat et d'Anne, fille d'Edward Dudley, pair d'Angleterre. Entré définitivement au service de France (1650), il devint lieutenant-général (1655). Après la paix des Pyrénées, il fut envoyé (1660) au secours du Portugal, et battit les Espagnols à Ameixial (8 juin 1663), à Castel-Rodrigo, et à Villa-Viciosa. Rentré en France (1668), il se distingua dans la campagne de Flandre de 1674 et dans celle de Roussillon (1675), fut créé maréchal trois jours après la mort de Turenne, et battit Guillaume d'Orange à Gembloux (1676). Après la révocation de l'édit de Nantes, il obtint à grand'peine la permission de sortir du royaume (1686), et commanda sous Guillaume les troupes qui allèrent en Angleterre détrôner Jacques II. Créé duc de Tetfort, chevalier de la Jarretière et grand-maître de l'artillerie, il fut envoyé contre les jacobites soulevés en Irlande (1689), et fut tué l'année suivante à la bataille de la Boyne.

SCHONEN (Auguste-Jean-Marie, baron de), écrivain et homme politique, pair de France après 1830, né à Saint-Denis (Moselle), le 12 fév. 1782, mort le 5 déc. 1849.

SCHOONSWAARTZ (Van), pseudonyme de Beaunoir.

SCHORNDORF, ville forte du Wurtemberg, d'où Villars chassa les Impériaux en 1707.

SCHRAMM (Jean-Adam, baron), général, né le 24 déc. 1760 à Beinheim (Bas-Rhin), où il est mort le 12 mars 1826.

SCHULENBERG, maison originaire du Brandebourg, qui vint s'établir en France sous Louis XI, et d'où sont sortis les seigneurs de Montdejeu et de Ploirault. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartenait Jean de SCHULENBERG, comte de Montdejeu, maréchal de France (1658), né vers 1406, mort à Montdejeu en 1671.

SCHULER (Charles-Auguste), graveur, né le 11 mars 1804 à Strasbourg, où il est mort le 23 octobre 1859.

SCHUPPEN (Pierre van), graveur, membre de l'Académie (1663), né à Anvers vers 1626, mort à Paris le 7 mars 1702. = Son fils, JACQUES, peintre, membre de l'Acad. (1704), né à Paris le 26 janv. 1670, mort à Vienne (Autriche), où il était directeur de l'Acad. de peinture, le 28 janv. 1751.

SCHÜTZEMBERGER (Georges-Frédéric), homme politique, jurisconsulte, né à Strasbourg en 1779, mort le 27 janvier 1859.

SCHWABMÜNCHEN (Bavière). Les Autrichiens y battirent les Français le 5 juin 1800.

SCHWANSTADT (Archiduché d'Autriche). Richepanse y battit les Autrichiens le 17 déc. 1800.

SCHWARTAU. Voy. RATKAU.

SCHWARTZ (Le docteur), pseudonyme de Condorcet.

SCHWARTZBACH, abbaye de bénédictins en Alsace (Vosges), diocèse de Strasbourg. En mai 1585, elle fut convertie en un séminaire de clercs séculiers.

SCHWEBACH (Bernard-Édouard), peintre et graveur, né à Paris en 1800, mort à Versailles le 2 mars 1870.

SCHWEIDNITZ, ville de Silésie, prise le 7 février 1807 par les Français qui la démantelèrent.

SCHWEIGHÆUSER (Jean), savant philologue, membre libre de l'Académie des inscriptions, né le 26 juin 1742 à Strasbourg, où il est mort le 19 janvier 1830. Outre des éditions justement estimées de Sophocle, de Polybe, d'Épictète, d'Athénée, de Sénèque, d'Hérodote, on a de lui : *Emendationes et observationes in Suidam*, 1789, in-8°; *Opuscula academica*, 1806, in-8°; *Memoria Oberlini*, 1806, in-8°. = Son fils, JEAN-GEOFFROY, archéologue, né le 2 janvier 1776 à Strasbourg, où il est mort en mars 1844.

SCHWILGUÉ (Jean-Baptiste), mécanicien, né le 18 déc. 1776 à Strasbourg, où il est mort le 5 déc. 1856. Il est l'auteur d'une foule d'inventions utiles et de la belle restauration de l'horloge de la cathédrale de Strasbourg, dont le mécanisme entier fut reconstruit par lui (1836-1842). — *Description abrégée de l'horloge de Strasbourg*, 1843, in-18.

SCHWITZ, capitale du canton de ce nom (Suisse). Elle fut prise par les Français en 1798.

SCOLARITÉ. On appelait ainsi le privilége par lequel les membres de l'Université étaient jugés par un tribunal spécial.

SCOLASTIQUE. C'est le nom sous lequel on comprend les différents systèmes philosophiques enseignés au moyen âge depuis la fondation des écoles ecclésiastiques par Charlemagne. (Voy. Hauréau, *De la philosophie scolastique*, 1850, 2 vol. in-8°.)

SCORAILLES ou **ESCORAILLES**, maison d'Auvergne d'où sont sortis les seigneurs d'Aynac, de La Capelle, de Bourran, de Sangruère, de la Gibaudière, de La Marche, du Pont Cressonnet, de La Barre-Villenume, de Bohan, de Claviers, de Roussille et de La Mazière. — Voy. ESCORAILLES.

SCORIALE, Escurolles.

SCORRAILLES. Voy. ESCORAILLES et SCORAILLES.

SCOTT, famille de Normandie, originaire d'Écosse. D'elle sont sortis les seigneurs de la Mésangère.

SCOTUS (Mich.), pseudonyme de Théob. Anguilbert.

SCOURION, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Friancourt, de Bégodel, de Boismorand et d'Antigny.

SCOUTETTEN (Robert-Joseph-Henri), chi-

rurgien militaire, né à Lille, le 24 juillet 1799, mort en avril 1871.

SCRAMASAXE, grand couteau ou poignard tranchant d'un seul côté, en usage chez les Francs.

SCRANGOLA, Escragnolles (Var).

SCRIBE (Augustin-Eugène), le plus fécond des auteurs dramatiques de notre époque, membre de l'Académie française (1835), né le 24 décembre 1791, à Paris, où il est mort, le 20 février 1861. Après avoir débuté au Vaudeville (1811) par des pièces qui échouèrent, il obtint en 1815 avec *Une nuit de la garde nationale* un succès qui décida définitivement de sa carrière. De 1815 à 1820, il donna, entre autres, au même théâtre *Farinelli* (1816); *Encore un Pourceaugnac* (1817); *Caroline* (1819); *l'Ours et le Pacha* (1820). Lors de la création du *Théâtre de Madame* (Gymnase) en 1820, il s'engagea par un traité à ne plus travailler que pour ce théâtre (sauf toutefois la Comédie-Française, et les deux Opéras), et il y a fait représenter environ 150 pièces, parmi lesquelles : *Michel et Christine* (1821); *les Premières amours; Vatel* (1825); *la Demoiselle à marier; le Mariage de raison; Simple histoire* (1826); *Une Faute* (1830). Il a donné au Théâtre-Français : *Valérie* (1822); *le Mariage d'argent* (1827); *Bertrand et Raton* (1833); *la Camaraderie* (1837); *Une Chaîne* (1841); *la Calomnie* (1841); *le Verre d'eau* (1842); *Adrienne Lecouvreur* (1849); *les Contes de la reine de Navarre* (1851); *Bataille de Dames* (1851); *la Czarine* (1855); *les Doigts de fée* (1858); *Feu Lionel* (1858) et *Rêve d'amour*. Les livrets qu'il a écrits pour l'Opéra et l'Opéra-Comique sont fort nombreux. Parmi les premiers on compte : *le Comte Ory* (1828); *la Muette* (1828); *le Dieu et la Bayadère* (1830); *le Philtre* (1831); *Robert le Diable* (1831); *la Juive* (1835); *les Huguenots* (1836); *le Prophète* (1849); *la Nonne sanglante* (1854), et parmi les seconds : *la Neige* (1823); *le Maçon; la Dame blanche* (1825); *la Fiancée* (1829); *Fra Diavolo* (1830); *le Chalet* (1834); *le Cheval de bronze* (1835); *l'Ambassadrice* (1836); *le Domino noir* (1837); *les Diamants de la couronne* (1841); *Haydée* (1847); *l'Étoile du Nord* (1864), etc. Malgré sa fécondité et son ardeur au travail, Scribe n'aurait pu produire seul des œuvres aussi nombreuses : aussi dès le premier jour a-t-il eu des collaborateurs, dont les principaux sont Melesville, Bayard, Germain Delavigne, Delestre-Poirson, Saintine, Legouvé, etc. Outre ses pièces, on a encore de lui des *Nouvelles et proverbes*, 1838, 2 vol. in-8°, et des romans : *Carlo Broschi; la Maîtresse anonyme; Piquilla Alliaga.* Ses œuvres ont été réunies plusieurs fois, et entre autres, 1855. 25 vol. in-18.

SCUBICULUS (S.), S. Escobille. Voy. NIGAISE.

SCUDERY (Georges DE), poëte, auteur dramatique, membre de l'Acad. française (1650), né au Havre, en 1601, mort à Paris, le 14 mai 1667. Outre des romans publiés sous son nom, mais qui sont de sa sœur Madeleine, on a de lui seize pièces de théâtre, tragi-comédies presque toutes en vers, dont les meilleures sont : *l'Illustre Bassa* (1642); *Arminius* (1643). — *Poésies diverses*, 1649, in-4°; *Alaric*, poëme, 1654, in-fol. = Sa femme Marie-Madeleine du MONTCEL de MARTINVAST, née vers 1627, morte à Paris, le 7 septembre 1711. On a d'elle des lettres adressées à Bussy-Rabutin, et insérées dans la correspondance de ce dernier. Sa prose vaut mieux que les vers de son mari. = MADELEINE, sœur de Georges, romancière et bel esprit, née au Havre, en 1607, morte le 2 juin 1701, à Paris. Elle tenait chez elle à Paris le *samedi* une réunion littéraire qui fut célèbre et continuait les traditions de l'hôtel de Rambouillet. On a d'elle : *Ibrahim*, 1641, 4 vol. in-8°; *Artamène, ou le Grand Cyrus*, 1649-53, 10 vol. in-8°; *Clélie, histoire romaine*, 1656, 10 vol. in-8°; on y trouve la description et la carte du *pays de tendre; Almahide*, 1660, 8 vol. in-8°; *les Femmes illustres*, 1665, in-12; *Mathilde d'Aguilar*, 1669, in-8°; *Celanire*, 1669, in-8°; *Conversations sur divers sujets*, 1680-1692, 10 vol. in-12. Ses lettres et ses poésies n'ont pas été recueillies.

SCUDO (Paul), littérateur, compositeur, né à Venise, le 6 juin 1805, mort en octobre 1864. Il a fait pendant de longues années la critique musicale dans la *Revue des Deux Mondes*.

SEBA (*Adeodatus*), pseudonyme anagrammatique de Th. de Bèze.

SEBASTIANI (François-Horace-Bastien, comte), maréchal de France, né le 10 nov. 1772, à la Porta d'Ampugnano (Corse), mort le 20 juillet 1851, à Paris. Colonel de dragons lors du 18 brumaire qu'il seconda activement, il s'acquitta avec succès de diverses missions en Orient, fut nommé général de brigade (1803) et (1805) général de division après Austerlitz. Il était ambassadeur à Constantinople (1806-1807), lorsque la flotte anglaise après avoir forcé l'entrée des Dardanelles, vint jeter l'ancre devant le Sérail (janvier 1807). Grâce à lui et à l'impulsion qu'il donna à la population entière, en quelques jours Constantinople était mise dans un formidable état de défense, et la flotte ennemie obligée de se retirer en toute hâte (février). Envoyé en Espagne, il battit les Espagnols à Ciudad-Réal (1809), à Almonacid et à Rio-d'Amangor (1810), mais finit par éprouver divers échecs. Député de Vervins pendant les Cent-Jours, il le fut encore de 1819 jusqu'en 1848, sauf de 1824 à 1826. Ministre de la marine (11 août-17 nov. 1830), des affaires étrangères (17 novembre 1830-octobre 1832), ministre sans portefeuille (22 mars 1833-1er avril 1834), ambassadeur à Naples (avril-août 1834), puis à Londres (7 janvier 1835-7 février 1840), il fut créé maréchal de France (21 octobre 1840). Ses derniers jours furent remplis de deuil par la mort de sa fille la duchesse de Praslin assassinée par son mari (août 1847).

SÉBASTIEN, *Sebastianus*, tyran des Gaules. Son frère Jovin, l'un des grands personnages d'Auvergne, s'étant fait proclamer empereur à Mayence en août 411, lui fit aussi prendre la pourpre à Narbonne. Mais il fut surpris dans cette ville par Ataulf, beau-frère d'Alaric, et décapité, en 413. Jovin eut le même sort quelque temps après.

SÉBASTOPOL, ville forte et port de guerre de la Crimée, sur la mer Noire. Elle fut investie par les Anglo-Français le 30 sept. 1854. Le 8 sept. de l'année suivante dans un assaut général le bastion Malakof fut emporté par les Français et sa prise décida les Russes à évacuer immédiatement la ville. Le commandant de l'armée française, le général Pellissier fut créé maréchal de France et duc de Malakof. — Voy. PELLISSIER.

SEBAZUN (Seigneurs de), de la maison du Caylar.

SEBENDUNUM, Campredon.

SEBEVILLE, seigneurie de Normandie, érigée en marquisat (1660), en faveur de Fr. Cadot de Sebeville.

SEBIOUX (Seigneurs de), de la maison de La Cropte (Périgord).

SEBIZIUS (Melchior SEBIZ ou SEBISCH, en latin), professeur de médecine à Strasbourg, né à Falkenberg (Silésie), en 1539, mort à Strasbourg, le 19 juin 1625. = Son fils, MELCHIOR, médecin, le 15 juillet 1578, à Strasbourg, où il mourut le 25 janvier 1674. = ALBERT, fils du précédent, médecin, né le 22 octobre 1615, à Strasbourg, mort le 8 février 1685. = MELCHIOR, fils du précédent, médecin, né le 18 janvier 1664, à Strasbourg, où il est mort le 13 novembre 1704.

SEBUSIUM, Wissembourg.

SECALONIA, **SEGALAUNIA**, la Sologne.

SECHELLES (Seigneurs de), branche de la maison de Poix.

SÉCHELLES (Jean Moreau de), administrateur, contrôleur général des finances (juillet 1754-août 1756), né à Paris, le 10 mai 1690, mort le 31 décembre 1760. Sa fille épousa le lieutenant de police Hérault de Séchelles, père du conventionnel.

SÉCHILIENNE (Seigneurs de), de la maison d'Alleman.

SECONDAT (Jean-Baptiste, baron de), agronome, né en 1716, à Martillac (Gironde), mort le 17 juin 1796, à Bordeaux. Il était fils de Montesquieu.

SECONDIGNY, baronnie du Poitou (Deux-Sèvres), érigee en comté (juin 1566) en faveur du maréchal Artus de Cossé, seigneur de Gonnor.

SECOUSSE (Denis-François), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1722), né le 8 janvier 1691, à Paris, où il est mort, le 15 mars 1754. Outre divers mémoires dans le recueil de l'Académie, il a publié les neuf premiers volumes des *Ordonnances des rois de France* (1723 et suiv.) et une édition des *Mémoires de Condé*, 1743, 5 vol. in-4°.

SECQUEVILLE-EN-BESSIN, terre et seigneurie de Normandie (Calvados), qui a donné son nom à une ancienne maison. Réunie à la baronnie de Courseulle, elle fut (1728) érigée en marquisat sous la dénomination de Bellemare-Val-Hébert, en faveur de J. Jos. de Bellemare-Val-Hébert.

SECRET (Clercs du). C'était le nom que l'on donnait au moyen âge à ceux que l'on appela plus tard les secrétaires d'État. En 1309, Philippe le Bel établit près de lui trois clercs du secret et sous eux vingt-sept clercs ou notaires.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT. C'est vers la fin du XVe siècle que commence à paraître le titre de secrétaire d'État qui fut pris quelquefois à cette époque par Florimond Robertet (voy. ce nom) secrétaire des finances sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Suivant Pasquier, ce fut à partir de la paix de Câteau-Cambrésis, et à l'imitation des Espagnols, que les *secrétaires des commandements et finances du roi* changèrent leur titre en celui de secrétaires d'État. Leur nombre qui avait souvent varié fut fixé à quatre par Henri II (14 sept. 1547) qui érigea leur charge en titre d'office. Louis XIII par un règlement du 11 mars 1626 leur partagea les différentes branches du gouvernement et de l'administration. Ils ne prenaient le titre de ministre que quand le roi les avait fait entrer au conseil d'État. En 1718, leur nombre fut porté à cinq. On peut voir dans l'*Almanach royal* et dans *l'État de la France* (1749, t. IV) les attributions fort diverses assignées à chacun d'eux. Le titre de secrétaire d'État, aboli à la Révolution et rétabli en 1814, subsista jusqu'en 1848. Il y avait aussi des sous-secrétaires d'État. (Voy. Fauvelet du Toc, *Histoire des secrétaires d'État*, 1668, in-4°.)

SECRÉTAIRE DE M. DE VOLTAIRE, pseudonyme de Wagnière.

SECRÉTAIRE DES DAMES (Le), pseudonyme de J. Divry.

SECRÉTAIRES DU CABINET DU ROI. Ils étaient au nombre de quatre en 1749, et avaient 9250 l. de gages. Ils avaient en outre le titre de conseiller ordinaire du roi en ses conseils. — Voy. Cabinet du roi.

SECRÉTAIRES DU ROI. C'étaient les officiers chargés de signer les lettres qui s'expédiaient au nom du roi dans les grandes et petites chancelleries. Ils étaient payés sur les émoluments du sceau. En mars 1350, fut créée la confrérie des notaires et secrétaires du roi qui fut confirmée en 1365 et 1375. En 1370, le roi leur donna une chambre au palais. En 1343, Philippe VI en avait 7, outre 74 notaires. Leur nombre, qui était de 120 en 1554, fut alors élevé à 200, c'est-à-dire que pour se procurer de l'argent, on créa 80 officiers nouveaux. Un édit de janvier 1672, le fixa à 240, et il redescendit à ce chiffre en 1724, après être monté jusqu'à 340 en 1704. Il y en avait 294 en 1789. Parmi les priviléges attachés à cet office, dans l'exercice duquel se commettaient de fréquents abus, le plus important était celui qui conférait la noblesse aux titulaires au bout de vingt ans d'exercice, et à leur postérité quand ils mouraient dans l'exercice de leur charge. (V. Tessereau, *Histoire de la grande chancellerie*.)

SECTIONS. Paris avait été divisé par l'Assemblée constituante (21 mai 1790), en 48 sections, où les électeurs, appelés *sectionnaires*, formaient ce qu'on nommait l'assemblée de chaque section. — On appelle la *défaite des sections* la défaite des sections royalistes insurgées contre la Convention au 13 vendémiaire. — Voy. Vendémiaire.

SECUSIAVI. Voy. Segusiavi.

SEDAINE (Michel-Jean), poëte et auteur dramatique, membre de l'Académie française (1786), secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture, né à Paris, le 4 juillet 1719, y mourut le 17 mai 1797. Fils d'un architecte, il se fit maçon, et sans quitter son métier étudia, puis débuta au théâtre (1756) par un opéra-comique *le Diable à quatre*, musique de Philidor, qui commença la longue suite de succès qu'obtinrent les livrets de ses opéras. — *Blaise le savetier* (1759); *le Jardinier et son seigneur* (1761); *Rose et Colas* (1764); *le Déserteur* (1769); *Aucassin et Nicolette* (1780); *Richard Cœur de Lion* (1784), à l'Opéra-comique; *Aline, reine de Golconde* (1766), à l'Opéra. Il a donné au Théâtre-Français deux pièces restées au répertoire : *Le philosophe sans le savoir* (1765) et *la Gageure imprévue* (1768).

SEDAN, ville forte, sur la frontière de la Champagne et de la Lorraine (Ardennes), chef-lieu de la principauté de ce nom. Ce fut d'abord un fief de l'abbaye de Mouzon et un arrière-fief de l'église de Reims, laquelle, en 1379, céda ses droits à Charles V. La seigneurie appartint successivement aux maisons de Jausse (1289), de Barbançon (1381), et fut acquise par Charles VI (1389) qui la donna (1400) à son frère Louis, duc d'Orléans, dont le fils la vendit (1413) à Guillaume de Braquemont. Le fils de celui-ci la céda (1424) à son beau-frère Édward III, seigneur de la Mark. La ville, au XVIe siècle, embrassa avec ses princes le calvinisme et devint un lieu de refuge pour les protestants puis pour les mécontents. En 1591, elle passa dans la maison de la Tour d'Auvergne par le mariage de Henri, vicomte de Turenne avec Charlotte de la Mark. — Pris en 1552 par les Impériaux, assiégé inutilement par le duc de Lorraine (1588), Sedan fut livré au roi le 29 septembre 1642, au nom du duc de Bouillon qui acheta ainsi sa grâce et sa liberté (voy. Bouillon). La ville qui avait une académie protestante célèbre et des manufactures de draps fut frappée cruellement par la révocation de l'édit de Nantes. (Voy. Peyran, *Histoire de Sedan*, 1826, 2 vol. in-8°, et l'*Art de vérifier les dates*.)

SEDAN (Bataille de). Voy. Marfée.

SEDELOCUS, **SEDELAUCUS**, Saulieu.

SEDENA. Seyne.

SEDERON (Seigneurs de), de la famille d'Astoaud (Provence).

SÉDIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Botier (Limousin).

SEDILLOT (Joseph), médecin, né en 1738, à

Lire (Eure), mort le 15 février 1825, à Paris. = Son frère, JEAN, médecin, né aux Vaux de-Cernay (Seine-et-Oise), le 13 janvier 1757, mort à Batignolles, le 5 août 1840. = JEAN-JACQUES-EMMANUEL, de la même famille, orientaliste, né à Montmorency, le 26 avril 1777, mort à Paris, le 9 août 1832.

SÉDIMAN, ville de la Haute-Égypte où Desaix battit Mourad-Bey, le 8 octobre 1798.

SEDIN (M.), pseudonyme de Denis Lefèvre (Sedin est l'anagramme de Denis).

SEDUNI, Sion (Valais).

SEDYMAN. Voy. SEDIMAN.

SÉEZ ou **SAIS**, *Sagii*, ville de la Basse-Normandie (Orne), siége d'un évêché, suffragant de Rouen. Elle appartint aux comtes d'Alençon et changea plusieurs fois de maître au XIIe siècle. Prise par Philippe Auguste en 1205 et donnée par Jean (1356) à Charles III, comte d'Alençon, elle fut souvent prise et reprise aux XIVe, XVe et XVIe siècles, et entre autres par les Anglais, en 1418 et 1433, par Coligny en 1562 et par Montgomery en 1568. Elle se soumit à Henri IV en 1590.

ÉVÊQUES DE SÉEZ. — S. Lain. — S. Sigebold. — S. Landri. — Hillus. — Hubert, vers 500. — Litarède, 511. — Passif, 533-549. — Leudebaud, 566-573. — Hildebrand Ier, 575. — Rodobert, 596. — Amalchaire, 644-660. — Milechaire, vers 669. — Robert Ier, vers 675. — S. Raverene, vers 680. — S. Annobert, 689. — S. Lothaire, vers 720-15 juin 756. — S. Chrodegand. — Hugues Ier. — Benoît. — Ragenfroi. — Renaud, 811. — Ingelnon, 833-835. — Saxobod, 840-849. — Hildebrand II, vers 850-vers 880. — Adelelme, vers 890. — Azon, vers 986-vers 1006. — Richard Ier (douteux). — Sigefroi, vers 1017. — Radbod, vers 1025 et 1032. — Ives de Bellesme, vers 1035-1070. — Robert II de Rie, 1070-1081. — Gérard Ier, 1082-23 janv. 1092. — Serlon d'Orgères, 22 juin 1092-26 oct. 1124. — Jean Ier, 1124-1143. — Gérard II, 1144-29 mars 1158. — Froger, déc. 1158-1184. — Lisiard, 1188-24 sept. 1201. — Sylvestre, 1202-26 juin 1220. — Gervais Ier, 18 juill. 1220-10 fév. 1228. — Hugues II, 1228-1240. — Geoffroi de Mayet, 1241-30 janv. 1258. — Thomas d'Aulnou, 20 déc. 1259-15 juin 1278. — Jean II de Bernières, 1278-15 avril 1294. — Philippe Le Boulanger, 1295-1er avril 1315. — Richard II de Lentilly, vers 1316-23 oct. 1319. — Guillaume Ier Mauger, 1320-22 janv. 1356. — Gervais II Belleau, 1356-vers 1362. — Guillaume II de Rances, 1363-vers 1378. — Grégoire l'Anglois, 1379-13 mai 1404. — Pierre Ier Beaublé, 1404-1408. — Jean III, 1408-vers 1420. — Robert III de Rouvres, vers 1422-4 mars 1433. — Jean IV Chevalier, 1434-1438. — Jean V de Pérusse des Cars, vers 1440-vers 1454. — Robert IV Cornegrue, 1454-4 mai 1478. — Étienne Goupillon, 8 mai 1478-1493. — Gilles de Laval, 1478-1502. — Claude Ier de Husson, 1502-30 déc. 1510. — Jacques Ier de Silly, 26 fév. 1511-24 avril 1539. — Nicolas Dangu, 9 juin 1539-1545. — Pierre II Duval, 9 août 1545-1563. — Louis Ier du Moulinet, 1564-1601. — Claude II de Morennes, 29 juill. 1601-2 mars 1606. — Jean VI Bertaut, 1606-8 juin 1611. — Jacques II Suarez, 1611-1614. — Jacques III Camus, 31 août 1614-4 nov. 1650. — François Rouxel de Médavy, 21 mai 1652-nov. 1670. — Jean VII Forcoal, nov. 1670-27 fév. 1682. — Mathurin Savary, mai 1682-16 août 1698. — Louis II d'Aquin, 6 juin 1699-17 ou 22 mai 1710. — Dominiqne-Barnabé Turgot de Saint-Clair, juillet 1710-18 déc. 1727. — Jacques-Charles-Alexandre Lallemand, mars 1728-6 avril 1740. — Louis-François Néel de Cristot, mai 1740-1775. — Jean-Baptiste du Plessis d'Argentré, 1775-1790. — *Jacques-André-Simon Le Fessier, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Hilarion-François de Chevigné de Boischollet, 16 mai 1802-1811. — Guillaume-André-René Baston, 14 avril 1813, expulsé sous la restauration. — Alexis Saussol, 3 oct. 1819-7 févr. 1836. — Mellon Jolly, 25 mai 1836-19 nov. 1843. — Charles-Frédéric Rousselet, 26 nov. 1843. (Voy. Demaurey d'Orville, *Recherches sur la ville de Séez*, 1823, in-8°; et *Gallia christiana*, t. XI.)

SEGALAUNI, peuple de la Celtique, sur la rive gauche du Rhône, ayant pour capitale *Valentia* (Valence). Annexé à la Province romaine (118 av. J. C.), il fit ensuite partie de la Narbonaise, puis de la Viennaise première.

SEGALAUNIA, **SECALAUNIA**, la Sologne.

SEGAUD (Guillaume de), jésuite, prédicateur, né à Paris en 1674, y mourut le 19 déc. 1748.

SEGESTE, Saint-Seine.

SEGESTERII, Sisteron.

SEGNI, peuple établi, dans la Belgique, où il s'était réfugié de la Germanie. Il était tributaire des *Treveri*. D'abord compris par César dans la Gaule Chevelue (50 av. J.-C.), puis par Auguste, dans la province impériale de Belgique (28 av. J. C.), il fut plus tard mis dans la Germanie seconde. Au IVe siècle, il appartenait à la cité des *Tungri*.

SEGOBRIGII, peuple de la Celtique, établi sur le territoire, où plus tard s'éleva Marseille.

SEGODUNUM, RUTHENI, Rodez.

SEGOLÈNE (Ste). Voy. SIGOULEINE (Ste).

SEGONOMIS, SEGUSINUS, surnom de Mars sur des inscriptions trouvées à Lyon.

SEGONUS (S.). Voy. SEINE (S.).

SEGONZAC, terre et seigneurie du Périgord (Dordogne), érigée en baronnie (février 1623), en faveur de Marc, comte de Bardon.

SEGONZAC (Seigneurs de), de la famille de Vigier (Périgord).

SEGOVII, peuple des Alpes Cottiennes qui paraît être le même que les *Sicovii* ou *Siconii*, dont la capitale serait représentée par le bourg actuel de Sigoyer.

SEGRAIS (Jean REGNAUD DE), poëte et romancier, membre de l'académie française (1662), né le 22 août 1624, à Caen, y mourut le 25 mars 1701. Il fut pendant 24 ans attaché comme gentilhomme ordinaire et secrétaire des commandements à Mademoiselle qui publia sous son nom des écrits auxquels il avait probablement travaillé (des *Portraits*, *La relation de l'île imaginaire*, *La princesse de Paphlagonie*). On a de lui des poésies, et entre autres, des églogues, des traductions en vers de l'*Enéide* et des *Géorgiques*, des romans, etc.

SEGRÉ, *Segreium*, *Segredum*, ville d'Anjou (Maine-et-Loire). Donnée par Jean sans Terre à la veuve de son frère, Bérengère (1201), puis (1215), à Guillaume de la Guierche, elle passa par alliance dans la maison de Beaumont. Son château démoli par les Anglais (1522), rétabli par les Ligueurs en 1591, fut ruiné de nouveau par Antoine de Silly, comte de la Rochepot.

SEGRÉ (Seigneurs de), branche de la maison des premiers comtes de Vendôme.

SEGREDUM, SEGREIUM, Segré.

SEGUENVILLE (Seigneurs de), de la maison de Faudoas.

SÉGUIER, famille de Paris d'où sont sortis les seigneurs de l'Étang-la-ville, d'Autry, de Sorel, de Saint-Cyr, du Plessis, de Drancy, de Villiers, d'O, de Villemor, de Saint-Cyr, de Saint-Brisson et de Feux. A cette famille appartiennent les personnages suivants :

SÉGUIER (Pierre), président à mortier au parlement de Paris, né en août 1504 à Paris, où il est mort le 25 oct. 1580. = ANTOINE, l'un des seize enfants du précédent, président à mortier, né à Paris le 22 juillet 1552, y mourut le 19 nov. 1624.

= PIERRE, chancelier de France, né à Paris le 28 mai 1588, mort à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672. Il était neveu du précédent, auquel il succéda dans sa charge de président à mortier (1624). Sa capacité et son dévouement aveugle à Richelieu le firent choisir pour garde des sceaux (1633), puis pour chancelier (1635). Envoyé en Normandie pour y châtier la révolte des *Va-nu-pieds* (1639-1640), il déploya dans cette mission la plus impitoyable rigueur. Il fut aussi l'instrument servile du cardinal dans différentes affaires criminelles et entre autres dans celle de Cinq-Mars. A la mort de Louis XIII, il conserva sa place jusqu'en 1650, où les sceaux furent donnés à Châteauneuf; on les lui rendit d'avril à sept. 1651, puis en 1656 et il les garda jusqu'à sa mort. La haine populaire était vive contre lui, et il avait failli périr dans une émeute de la Fronde. *Ce pierrot déguisé en Tartuffe*, comme l'appelait Arnaud d'Andilly, joua un rôle honteux dans le procès de Fouquet, et ce ne fut pas sa faute si le malheureux surintendant ne monta pas sur l'échafaud. Il contribua aux ordonnances de 1669 et de 1670 qui réformèrent la justice. — Séguier, qui avait réuni une magnifique bibliothèque qu'il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, se montra toute sa vie le protecteur des lettres et des lettrés. L'Académie française, dont il fut le *protecteur* à la mort de Richelieu, lui eut de nombreuses obligations, et il aida puissamment à la création de l'Académie des inscriptions (1663) et de l'Académie de peinture. — De sa femme Madeleine Fabri, morte le 6 février 1683, il n'eut que deux filles : l'une, Madeleine, épousa le marquis de Coislin, puis le marquis de Laval; l'autre, Charlotte, fut mariée d'abord au duc de Sully, puis au duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Henriette d'Entraigues. — La correspondance de Seguier se trouve à la Bibliothèque nationale; M. Floquet a publié le *Journal* de son voyage en Normandie, 1842, in-8°.

SÉGUIER (Antoine-Louis), avocat général au Parlement de Paris, membre de l'Académie française (1757), né à Paris le 26 janvier 1726, mort à Tournay, le 26 janvier 1792. Il se signala par un violent réquisitoire (1770) contre les encyclopédistes et par son opposition aux mesures libérales qui marquèrent les premières années de Louis XVI. Lors de la création du Parlement Maupeou, il avait donné sa démission (1771) et ne reprit ses fonctions qu'au rétablissement des parlements. Il fut un des premiers à émigrer. = Son fils aîné, le baron ANTOINE-JEAN-MATTHIEU, célèbre magistrat, né à Paris le 21 sept. 1768, y mourut le 3 août 1848. Substitut du procureur général au Parlement de Paris à l'époque de la Révolution, il émigra, rentra en France après le 9 thermidor et obtint (1802) la première présidence de la cour d'appel qu'il conserva jusqu'à sa mort. Après avoir prodigué à Napoléon, qui l'avait créé baron (1808), les flatteries les plus basses, il se montra aussi adulateur envers les Bourbons. Sa haine des idées libérales l'inspira souvent d'une manière fâcheuse; et on se souvint longtemps d'un discours de rentrée (nov. 1816) qui fut chansonné de la façon la plus plus piquante par Béranger. Ses saillies où il oubliait trop souvent le caractère du magistrat lui attirèrent parfois des démêlés assez désagréables.

SÉGUIER (Sidoine-Charles-François), marquis de Saint-Brisson, né le 4 nov. 1738, mort à Saint-Brisson (Loiret) le 20 avril 1773. = Son fils, Nicolas Maximilien-Sidoine, marquis de SAINT-BRISSON, érudit, membre libre de l'Académie des inscriptions (1832), né à Beauvais le 7 déc. 1773, mort à Paris le 22 mai 1854.

SÉGUIER (Jean-François), antiquaire, botaniste et astronome, associé de l'Académie des inscriptions (1772), né le 25 nov. 1703 à Nîmes, où il mourut le 1er sept. 1784. Il légua à l'Académie de sa ville natale ses collections d'histoire naturelle, de livres, de médailles et de manuscrits. — *Bibliotheca botanica*, 1740, in-4°; *Plantæ Veronenses*, 1745-1754, 3 vol. in-8°; *Viridarium lusitanum*, 1749, in-12; *Dissertation sur l'inscription de la Maison Carrée*, 1759 et 1776, in-8°. On conserve de lui à la Biblioth. nationale un précieux recueil épigraphique.

SEGUIN ou des **SEGUINS**, maison du Comté-Venaissin originaire du Vivarais. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Marcellin-lez-Vaison, de Buisse, de Blacons, de Vassieu, des Baumettes (devenus marquis d'Aubignan), les seigneurs de Saint-Roman, de Cabassole, de Piégon, de La Roque-sur-Pernes, de Saint-Jean et de Saint-Didier. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

SEGUIN (Armand), fameux fournisseur des armées de la république, correspondant de l'Institut, né à Paris vers 1765, mort en 1835. Il a écrit de nombreuses brochures sur les finances.

SEGUIRAN, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Vauvenargues, d'Auribeau et de Bouc. (Voy. Robert, *État de la Provence.*)

SÉGUR, seigneurie du Limousin (Corrèze), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Frans.

SEGUR, maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Pardaillan, de Ponchat, de Fouquerolles et de Théobon. Armes : *Écartelé au 1 et 4 de gueules, au lion d'or, au 2 et 3 d'argent.*

SÉGUR (Henri-François, comte de), lieutenant général (1738), né le 1er juin 1689, mort le 18 juin 1751 à Metz. Il avait épousé (1718) Angélique de Croissy, fille naturelle du régent. = Son fils, Philippe-Henri, marquis de SÉGUR, maréchal de France, né le 20 janvier 1724, mort à Paris le 3 octobre 1801. Lieutenant général (1760) et ministre de la guerre (23 déc. 1780), maréchal de France (1783), il quitta le ministère (29 août 1787) et fut détenu quelques mois pendant la Terreur. = Louis-Philippe, comte de SÉGUR, fils aîné du précédent, membre de l'Académie française (1809), diplomate, historien et littérateur, né à Paris le 10 déc. 1753, y mourut le 27 août 1830. Ambassadeur près de Catherine II (1784), il devint le favori de cette princesse, pour le théâtre de laquelle il composa des pièces et qu'il suivit dans le fameux voyage de Crimée (1787) dont il a donné dans ses Mémoires une intéressante relation. De retour en France (1789), il adopta les idées constitutionnelles et fut nommé (1791) ambassadeur à Rome, mais Pie VI refusa de le recevoir. Son ambassade à Berlin (janvier 1792) ne fut pas plus heureuse, et, à la suite d'une aventure tragique, il dut revenir en France (mars) et ne reparut sur la scène politique qu'après le 18 brumaire. Député au corps législatif, puis conseiller d'État (1801), grand maître des cérémonies (1804), comte de l'Empire (1810), sénateur (1813), il fut nommé à la chambre des Pairs à la première Restauration et pendant les Cent-Jours. Il n'y rentra qu'en 1819 et y vota toujours avec le parti libéral. — *Théâtre de l'Hermitage* (1798), 2 vol. in-8°; *Histoire de Frédéric-Guillaume II* (1800); des contes, des romances, des chansons, des fables, une *Histoire universelle*, une *Histoire de France*, souvent réimprimées, et des *Mémoires*, 1824, 3 vol. in-8°. = Son frère, le vicomte JOSEPH-ALEXANDRE-PIERRE, littérateur et poëte, né à Paris en 1756, mort à Bagnères le 27 juillet 1805.

SEGUSIAVI ou **SECUSIAVI**, peuple de la Celtique, entre le Rhône et les Cévennes.

SEGUSINI ou **SEGUSIANI**, peuple établi dans les Alpes, ayant pour capitale *Segusio* (Suse).

SEGUSIO, Suse.

SEGUY (Joseph), prédicateur, né à Rodez en 1689, mort à Meaux le 12 mars 1761.

SÉGUY (L'abbé), pseudonyme de l'abbé Roy.

SEHUNE (Seigneurs de), de la famille dauphinoise de Pape.

SEIGNELAY, *Seilliniacum*, terre et seigneurie de l'Auxerrois (Yonne), qui, après avoir appartenu aux maisons de Savoisy et de la Rivière, fut acquise par Colbert, pour qui elle fut érigée en marquisat (avril 1668). Elle passa ensuite dans la maison de Montmorency. — Voy. COLBERT.

SEIGNEUR (Droit du). Voy. FORS-MARIAGE.

SEIGNEURET, maison originaire du Dauphiné et d'où sont sortis les seigneurs de La Borde en Blaisois, de Fabresan en Languedoc et du Gai-Perreux. (Voy. Robert, *Etat de la Provence.*)

SEIGNEURIAGE. Le *seigneuriage* consistait dans une prestation perçue par le seigneur de l'endroit sur la fabrication des monnaies qui s'y frappaient. On appelait aussi cet impôt le *monetage* (voy. ce mot).

SEIGNEURS (Droits des). Les droits honorifiques et utiles des seigneurs sont exposés aux différents mots qui servent de désignation à ces droits. Il importe seulement de faire observer que le titre de seigneur d'une paroisse appartenait exclusivement à un seul seigneur dans cette paroisse, à celui qui y avait éminemment la juridiction haute, moyenne et basse. Or il arrivait presque toujours que dans le même pays plusieurs personnes jouissaient à un degré égal de la haute justice, chacune respectivement dans son territoire. Le moyen de connaître celles d'entre elles à qui appartenait le titre de seigneur du lieu fut arrêté par la jurisprudence aux XVIIe et XVIIIe siècles. Elle se prononça constamment pour le seigneur qui avait dans sa juridiction le territoire de l'église paroissiale et l'église elle-même. Cette difficulté donna lieu dans les temps modernes, où les priviléges de la noblesse étaient réduits à des questions de vanité, à un très-grand nombre de procès.

SEIGNEURS (Dix-Sept). C'était le nom que, sous la régence de Marie de Médicis, on donna à une coterie de dix-sept gentilshommes de la cour, renommés pour leur élégance et leur galanterie et parmi lesquels on comptait Créquy, Bassompierre et Saint-Géran.

SEIGNEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Blimond (Picardie).

SEIGS (Seigneurs des), de la famille d'Albert.

SEILLANS (Seigneurs de), de la famille provençale de Gratien. = —, de la maison de Flotte.

SEILLINIACUM, Seignelay.

SEILLONS, terre et seigneurie de Provence (Var), qui appartint successivement aux maisons de Villeneuve, d'Agout et de Vintimille, et fut érigée en marquisat (octobre 1714) en faveur de Guillaume de Raousset.

SEILLONS, maison d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de La Barre.

SEILLOUX (Seigneurs de), de la famille du Bourg.

SEINE (Département de la). Ce département, formé du pays de France, de quelques localités du Hurepoix (Choisy, Sceaux) et de la Brie-Française (Créteil), est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Chef-lieu, Paris. (Voyez, pour la bibliographie, Girault-de-Saint-Fargeau, *Bibliographie de la France*, 1845, p. 197.)

SEINE (S.), *Sequanus, Segonus, Sigo*, abbé en Bourgogne, mort le 19 septembre 560 ou 580.

SEINE-ET-MARNE (Département de). Ce département formé de territoires empruntés à la Brie-Champenoise, au Sénonais, à l'Ile-de-France et au Gâtinais, est borné au N. par les départ. de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par les départ. de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par les départ. de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par le départ. de Seine-et-Oise. Chef-lieu, Melun.

BIBLIOGRAPHIE. Oudiette, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, 1821, in-8°; L. Michelin, *Essais sur le départ. de Seine-et-Marne*, 1834-41, 6 vol. in-8°; Ad. Joanne, *Géographie du départ. de Seine-et-Marne*, 1869, in-12; F. Pascal, *Histoire du départ. de Seine-et-Marne*, 1844, 2 vol.; Aufauvre et Fichot, *Monuments de Seine-et-Marne*, 1858, in-fol.

SEINE-ET-OISE (Département de). Ce département formé de territoires empruntés en tout ou en partie à l'Ile-de-France (Parisis, Vexin français, Mantois, Hurepoix, Brie-Française), est borné au N. par le départ. de l'Oise; à l'E. par le départ. de Seine-et-Marne; à l'E. par le départ. du Loiret; à l'O. par les départ. d'Eure et d'Eure-et-Loir. Chef-lieu, Versailles.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de Seine-et-Oise*, 1810; in-4°; Girault de Saint-Fargeau, *Dict. du départ de Seine-et-Oise*, 1831, in-8°; Ad. Joanne, *Géographie de Seine-et-Oise*, 1869, in-12, et les *Annuaires* du dép.

SEINE-INFÉRIEURE (Département de la). Ce département formé de territoires empruntés à la Haute-Normandie (Pays de Caux, pays de Bray en totalité, Vexin-Normand et Roumois, en partie) est borné au N., au N. O. et à l'O. par la Manche; au N. E. et à l'E. par les départ. de la Somme et de l'Oise; au S. par les départ. de l'Eure et du Calvados. Chef-lieu, Rouen.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Seine-Inférieure*, 1810, in-4°; Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire géographique de la Seine-Inférieure*, 1828, in-8°; Monin, *Dictionnaire de la Seine-Inférieure*, 1843, in-12 et les *Annuaires* du départ.— Cf. NORMANDIE et ROUEN.

SEINEVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Alorge (Normandie).

SEISSAC. Voy. SAISSAC.

SEISSEL. Voy. SEYSSEL.

SEISSONS (Seigneurs de), de la maison de Vintimille.

SEITRES ou **SEYTRES**, maison de Provence, originaire du Dauphiné et d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf-lez-Martigues, de Carri, de Caumont, de Novaisan, de Piévert, de Vaucluse et de Verquières. (Voy. Robert, *État de la Provence.*)

SEIZE (Les). On appelait ainsi un conseil formé de bourgeois choisis dans les seize quartiers dont Paris était composé et qui joua un rôle très-considérable pendant la Ligue, dont il fut un des plus fermes soutiens. En 1587, il publia un manifeste d'une grande véhémence, et lorsque, après l'assassinat des Guises, la ville eut pris les armes contre le roi, il exerça une influence toute-puissante jusqu'en 1591. Au mois de nov. de cette année, il nomma un conseil de dix membres chargé de prendre toutes les mesures nécessaires au salut public. Le 15 de ce mois, ceux-ci arrêtèrent au Palais le premier président Barnabé Brisson, Claude Larcher, conseiller au Parlement, et Jean Tardif, conseiller au Châtelet, et les pendirent le même jour. A cette nouvelle, le duc de Mayenne qui était à Laon, partit pour Paris où il arriva le 28, et dans la nuit du 3 au 4 décembre il fit arrêter les plus factieux des Seize, Louchard, Barthélemy Anroux, banquier, Jean Es-

mounot, procureur, et Nicolas Ameline qui furent pendus immédiatement dans une salle basse du Louvre. Bussy-le-Clerc fut obligé de rendre la Bastille dont il s'était emparé; d'autres parvinrent à s'échapper. La faction des Seize fut alors anéantie et la bourgeoisie et le Parlement ressaisirent leur pouvoir et leur influence légitimes.

SÉJAN (Nicolas), organiste, né le 19 mars 1745, à Paris, où il est mort, le 16 mars 1819.

SELINCOURT, *Selincurtis*, abbaye de prémontrés, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée en 1131.

SELIS (Nicolas-Joseph), littérateur, membre de l'Institut, né le 27 avril 1737, à Paris, où il est mort, le 9 févr. 1802.

SELLE. C'était une ancienne coutume parmi les Francs, dit Du Cange, que le noble, l'esclave ou même le colon libre, reconnu coupable d'incendie, de vols ou de tout autre crime considérable, fût contraint de porter sur ses épaules en signe de déshonneur, avant de subir la peine principale, le noble un chien, et le non noble une selle, depuis les limites du comté où le crime s'était commis jusqu'à celles du comté voisin. Cet usage avait pris force de loi, et on en trouve des traces nombreuses depuis les siècles les plus reculés jusqu'aux temps modernes. Les exemples les plus remarquables qui nous en soient parvenus s'appliquent à la classe des privilégiés et des personnes haut placées. Dans certains textes, la coutume paraît avoir perdu son caractère de pénalité, et avoir eu particulièrement pour objet, de marquer un rapport de subordination et d'infériorité vis-à-vis d'un suzerain (ecclésiastique surtout), dont le vassal avait d'abord refusé de reconnaître les lois. C'était, croyait-on, une forte garantie pour l'avenir que cette humiliation publique et cet aveu solennel.

SELLE (La), terre et seigneurie érigée en comté en faveur de Michel Gaistre de Préval (juillet 1695).

SELLES, *Sellæ*, ville du Berry (Loir-et-Cher), avec une abbaye (diocèse de Bourges) qui fut occupée d'abord par des bénédictins, puis par des chanoines réguliers et enfin (1672) par des feuillants. — La seigneurie de Selles fut érigée en comté (janvier 1621), en faveur de Ph. de Béthune, baron de Selles, et passa plus tard dans la famille Le Bret.

SELLIÈRES, **SCELLIÈRES**, *Sigillariæ*, *Saleriæ*, *Sceleriæ*, abbaye de bernardins, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes.

SELLIERS. La communauté des maîtres selliers-lormiers-carrossiers de la ville de Paris avait des statuts qui remontaient au mois de sept. 1577 et furent confirmés en 1595 et en sept. 1678. L'apprentissage était de six ans avec quatre années de compagnonnage. Le brevet coûtait 50 liv. et la maîtrise 800. Patron, S. Éloi.

SELTZ, célèbre abbaye de bénédictins, dans la Basse-Alsace (Bas Rhin), diocese de Spire, fondée en 987, par Adélaïde veuve de l'empereur Othon le Grand.

SELVE, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Marignan, de Duison, de Crosmières, de Rotignon, des Touches, de Villiers et d'Audeville. Armes : *d'azur à deux fasces ondées d'argent.* — A cette maison appartiennent les personnages suivants : — Jean de Selve, homme politique, né en Limousin, mort à Paris en déc. 1529. Il fut successivement premier président au parlement de Rouen (1507), à celui de Bordeaux (1514), vice-chancelier du Milanais (1515), premier président du Parlement de Paris (1521). Après la bataille de Pavie, il fut envoyé comme ambassadeur près de Charles-Quint. = Son fils, Georges, évêque de Lavaur (1526), ambassadeur à Venise, en Angleterre et en Espagne, né en 1506, mort en 1541. = Son frère, Jean-Paul, ambassadeur à Rome (1557), évêque de Saint-Flour (1560), mort en 1569. = Odet, frère des précédents, fut président au grand conseil, et ambassadeur à Rome, où il mourut.

SEMAINE. Voy. Hebdomada et Septimana.

SEMBLANÇAY (Seigneurs de), de la famille de Beaune (Touraine). — Voy. Beaune.

SÉMÉLÉ (J.-B.-Pierre), général, né à Metz le 16 juin 1777, mort en janvier 1839. Il fut député de l'opposition sous la Restauration.

SEMESTRE. Un des abus financiers auxquels la monarchie eut le plus souvent recours dans les temps modernes, fut, à partir de Henri II, la création d'offices et de magistratures semestres, qui consistait à doubler le nombre des titulaires, de sorte qu'ils n'exerçaient leurs fonctions que 6 mois sur 12. Les mesures de cette espèce n'avaient généralement qu'un effet temporaire, parce que tous les anciens titulaires achetaient les nouvelles charges créées, ou le pouvoir les abolissait moyennant finance. Cependant certains corps demeurèrent constamment semestres; la Chambre des Comptes, la Cour des Monnaies, le Grand Conseil, le Parlement de Metz étaient de ce nombre. Le semestre n'était pas seulement un moyen de se procurer des ressources extraordinaires, c'était encore une menace suspendue sur la tête des magistrats: ce fut un de leurs griefs contre Mazarin. En l'établissant à Aire, ce ministre souleva une tempête dans toute la Provence au début de la Fronde (28 janv. 1649). En même temps le parlement de Rouen s'unissait à celui de Paris, pour en obtenir l'abolition en Normandie où il avait été introduit par Richelieu.

SEMESTRES (Troubles des). On désigne sous ce nom des troubles qui éclatèrent en Provence, en 1649, à l'occasion de l'érection d'un semestre au parlement de Provence. — Voy. Semestre.

SEMIDE (Seigneurs de), branche de la maison de Hennin-Liétard (Hainaut).

SEMILLY, terre et seigneurie de Normandie (Manche), érigée en marquisat sous le nom de Mathan (février 1736), pour Bernardin de Mathan.

SEMILLY (Seigneurs de), de la maison de Prie.

SEMIN, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Bransac. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SEMINARA, bourg de la Calabre-Ultérieure, où en 1495 d'Aubigny remporta une victoire complète sur les Napolitains unis aux Espagnols. — Il y fut battu à son tour par les Espagnols le 21 avril 1503.

SEMITA, Sion (Meurthe).

SEMLIN, ville de l'Esclavonie, qui fut prise d'assaut par les bandes de Pierre l'Ermite en 1096.

SEMONNEUR. A chaque cour ecclésiastique étaient attachés plusieurs appariteurs ou huissiers appelés *semonneurs* ou *cemonceurs*, chargés de faire parvenir les assignations aux personnes ajournées. C'est aussi le nom qui leur était attribué en Palestine d'après les Assises de Jérusalem. Lorsque la partie défaillait, le cemonceur *faisait record* devant le tribunal qu'elle avait été dûment assignée, et sur son témoignage, il était donné défaut, faute de comparaître.

SEMONVILLE (Charles-Louis Huguet, comte puis marquis de), homme politique, né le 9 mars 1759 à Paris, où il est mort, le 11 août 1839. Conseiller aux enquêtes à l'époque de la Révolution, nommé suppléant aux États généraux où il ne siégea pas, il fut envoyé près la République de Gênes (1791), puis désigné comme ambassadeur à Constantinople (1792), mais ne put accomplir ces missions. Chargé de nouveau de l'ambassade en Turquie, il fut arrêté avec son collègue Maret sur

le territoire neutre des Grisons (25 juillet 1793) par ordre de l'Autriche et ne recouvra la liberté qu'en déc. 1795 lors de la délivrance de la fille de Louis XVI. Après le 18 brumaire, il fut ministre plénipotentiaire près la République batave, sénateur (1805) et comte (1808). Rallié des premiers aux Bourbons, il fut nommé (1814) grand référendaire à la Chambre des pairs, position qu'il perdit pendant les Cent-Jours, qu'il recouvra à la seconde Restauration et qu'il sut conserver jusqu'en 1834. — Louis XVIII le créa marquis (1819).

SEMPY (Seigneurs de), de la maison de Croy.

SEMUR EN AUXOIS, *Semurium*, ville du duché de Bourgogne (Côte-d'Or), capitale de l'Auxois. Elle fut prise d'assaut par les Français en 1478, puis par le duc de Nemours pour la Ligue (1589) et reprise immédiatement par le comte de Tavannes. Le parlement de Dijon y fut transféré de 1592 à 1595 et pendant cinq mois en 1637.

SEMUR EN BRIONNAIS, petite ville du Charolais, chef-lieu du Brionnais. Elle fut prise par les Anglais en 1364, plus tard par les Armagnacs, et en 1467 par les troupes royales. Elle fut brûlée par les reitres en 1576, et assiégée trois fois (1590, 1591, 1593) pendant les guerres de la Ligue.

SEMUR (Seigneurs de), de la maison de Broyes.

SÉNAC (Jean-Baptiste), premier médecin de Louis XV, membre de l'Académie des sciences, né en 1693, près de Lombez (Gers), mort à Paris, le 20 déc. 1770. = Son fils Gabriel SÉNAC DE MEILHAN, publiciste et littérateur, né à Paris, en 1736, mort à Vienne (Autriche), le 5 avril 1803. Il fut successivement intendant d'Aunis (1766), de Provence (1773), de Hainaut (1775), intendant général de la guerre (1776), émigra, et vécut quelque temps à la cour de Catherine II. — *Mémoires d'Anne de Gonzague*, 1786, in-8°; *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, 1795, in-8°; *Portraits et caractères du XVIIIe siècle*, 1813, in-8°.

SENAIGERIE (Seigneurs de la), de la famille de Bretagne.

SENAILLY (Seigneurs de), de la maison de Choiseul.

SENANCOUR (Étienne PIVERT DE), écrivain, né à Paris, en nov. 1770, mort à Saint-Cloud, près Paris, en janvier 1846. — *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, 1798, in-8°; *Obermann*, 1804, 2 vol. in-8°, le plus célèbre de ses ouvrages, plusieurs fois réimprimé; *De l'amour*, 1805, in-8°; *Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses chez tous les peuples*, 1825, 1827, in-18, poursuivi pour outrage à la religion catholique; *Petit Vocabulaire de simples vérités*, 1833, in-18; *Isabelle*, roman, 1833, in-8°.

SENANQUE, *Sinanca*, abbaye de cisterciens, en Provence (Vaucluse), diocèse de Cavaillon, fondée vers la fin du XIe siècle.

SENANTES (Seigneurs de), de la famille de Darchambault (Berry).

SENAR (Gabriel-Jérome), écrivain, né en 1760, à Châtellerault, mort à Tours, le 10 mars 1796. Il fut secrétaire et agent secret du Comité de sûreté générale. — *Révélations puisées dans les cartons des Comités de salut public et de sûreté générale*, 1824, in-8°.

SENARET, baronnie du Gévaudan (Lozère), possédée par la maison de Rochefort d'Ally.

SENARMONT (Alexandre-Antoine HUREAU, baron DE), général d'artillerie, né à Strasbourg, le 21 avril 1796, tué devant Cadix, le 26 oct. 1810. = Son neveu, HENRI, ingénieur des mines, membre de l'Académie des sciences (1852), né à Broué (Eure-et-Loir), le 6 sept. 1808, mort à Paris, le 30 juin 1862. Il a publié dans les mémoires de l'Académie, dans les *Annales des mines* et dans les *Annales de physique* de remarquables travaux sur la cristallographie, la physique et la géologie. On a encore de lui des *Descriptions géologiques de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise*, 1844, in-8°.

SÉNARPONT (Seigneurs de), de la maison de Monchi.

SENAS, baronnie de Provence (Bouches-du-Rhône), érigée en marquisat (février 1643), en faveur de Balthasar de Jarente (ou Gérente).

SÉNAT. La Constitution de l'an VIII établit un *Sénat conservateur* composé de 80 membres inamovibles qui devaient être âgés d'au moins quarante ans. Soixante membres furent nommés par les consuls. Les vingt autres devaient être choisis par le sénat sur une liste de trois candidats présentés par le Corps législatif, par le Tribunat et le premier consul. Chaque sénateur touchait un traitement de 36000 fr. (voy. SÉNATORERIES). Cette organisation fut modifiée lors de la création de l'empire. L'empereur seul eut le droit de nommer des sénateurs, parmi lesquels vinrent prendre place de droit les princes de la famille impériale et les grands officiers de la couronne. Ainsi recruté, ce corps ne pouvait montrer ni indépendance ni dignité; il le prouva, à nos dépens, durant tout l'empire, et l'on sait avec quel empressement il proclama la déchéance de Napoléon le 3 avril 1814. Il disparut avec lui et fut remplacé par la chambre des pairs. Un nouveau sénat fut créé par la Constitution du 14 janvier 1852. Il se composa d'abord de 80 puis de 150 membres à 30000 fr., parmi lesquels siégeaient de droit les cardinaux, les maréchaux et les amiraux. Il fut emporté par la révolution du 4 septembre 1870.

SÉNATORERIES. Un sénatus-consulte du 14 nivôse an XI créa une sénatorerie dans chacun des trente-cinq arrondissements possédant un tribunal d'appel. Elle était dotée d'une maison et d'un revenu en domaines nationaux de 20 à 25000 fr., et possédée à vie par un sénateur choisi par le premier consul sur une liste de trois candidats présentée par le sénat.

SENAULT (Jean-François), oratorien, hagiographe et prédicateur, né en 1601, à Anvers près de Pontoise, mort le 3 août 1672, à Paris. Son père, Pierre Senault, était un fougueux ligueur qui avait fait partie du conseil des *Seize*.

SENDOU ou **SANDOUX** (S.), *Sindulfus*, prêtre au diocèse de Reims, mort le 20 octobre à la fin du VIe siècle.

SENECÉ, SENECEY ou **SENNECEY**, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire), qui a donné son nom à une ancienne maison, laquelle se fondit (1407) dans celle de Toulongeon. Elle fut érigée en marquisat (juillet 1615) en faveur de Henri de Baufremont comte de Randans et passa ensuite aux maisons de Vieuxpont et d'Ailly.

SENECÉ. Voy. BAUDERON.

SÉNÉCHAL. Lorsque le régime féodal se fut constitué, les seigneurs ne pouvant suffire aux nombreuses fonctions dont ils se trouvaient investis par le fait de leurs usurpations sur les pouvoirs publics, se déchargèrent sur certains officiers des soins de présider leurs assises, de percevoir leurs revenus et même de commander sous eux leurs forces militaires (XIIe siècle). Ces officiers reçurent suivant les lieux le nom de bailli ou celui de sénéchal. On faisait si peu de différence entre ces deux termes que dans certaines provinces, à Saumur par exemple, le sénéchal était souvent désigné sous le nom de bailli. Les attributions et les prérogatives de ces magistrats sont exposées sous ce dernier mot.

L'usage de les recruter dans les rangs de la noblesse persista plus longtemps pour eux que

pour les baillis. Dès l'époque de Philippe le Bel ceux-ci étaient tous roturiers.

Le *sénéchal de France* ou *grand sénéchal*, était le premier officier de la couronne et comme tel signait le premier les chartes royales. Il commandait l'armée et rendait la justice dans les domaines royaux dont il administrait les revenus. Cette charge fut héréditaire dans la maison d'Anjou, jusqu'à l'avènement de celle-ci sur le trône d'Angleterre, et passa ensuite dans la maison des comtes de Beaumont, puis fut donnée par Louis VII à Thibaut comte de Champagne. A la mort de celui-ci (1191), elle fut supprimée et ses attributions militaires passèrent au connétable. — Voici la liste des grands sénéchaux dont on connaît les noms.

SÉNÉCHAUX DE FRANCE. Geoffroi Ier, comte d'Anjou, mort le 21 juillet 987. — 1060, Guillaume. — 1065, Raoul. — 1071, Frédéric. — 1079, Robert. — 1083, Hugues. — 1085, Gervais. — 1093, Gui de Montlhéry, dit *le Rouge*, comte de Rochefort. — 1107, Hugues de Montlhéry. — 1108, Anseau ou Ansel de Garlande. — 1118, Guillaume de Garlande. — 1120, Étienne de Garlande. — 1131, Raoul Ier, comte de Vermandois. — Vers 1152, Thibaut Ier, comte de Champagne. A sa mort (1191) l'office de sénéchal de France fut supprimé. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

SÉNÉCHAL (Le), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Carcado ou Kercado. (Voy. CARCADO, et les reg. I et II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SÉNÉCHAL (Louis le), pseudonyme de René Benoist.

SÉNÉCHAUSSÉE. On appelait ainsi l'étendue de la juridiction d'un sénéchal et le siége même de la juridiction.

SENEF, bourg du Hainaut où le 11 août 1674 Condé livra trois combats sanglants au prince d'Orange. La perte fut à peu près égale pour les deux armées qui laissèrent 25 000 morts sur les champs de bataille; mais les ennemis y perdirent un plus grand nombre de prisonniers et une partie de leurs bagages. — Ce fut la dernière bataille livrée par Condé.

SÉNÉGAL (Afrique). C'est vers la seconde moitié du XVIIe siècle que les Français créèrent sur la côte du Sénégal des établissements de quelque importance. Le premier fut fondé dans l'île Saint-Louis par des négociants de Dieppe qui en 1664 le vendirent à la compagnie des Indes occidentales, d'où il passa à la compagnie du Sénégal (voy. COMPAGNIE DU SÉNÉGAL). Les Anglais s'en emparèrent pendant la guerre de Sept ans et le gardèrent par le traité de Paris. Il leur fut enlevé en 1779 et nous resta à la paix. Ils s'en rendirent maîtres de nouveau après la rupture de la paix d'Amiens et nous le restituèrent en 1814. (Voy. Amédée Tardieu, *Sénégambie* (Univers pittoresque), 1847, in-8°.)

SÉNÈQUE, pseudonyme de **La Mettrie**.

SENESCEY. Voy. SENECEY.

SENEZ, *Sanitium*, petite ville de la Haute-Provence (Basses-Alpes), siége d'un évêché suffragant d'Embrun, qui fut supprimé en 1790. Elle appartenait partie à l'évêque, partie au chapitre, partie au comte de Carcès.

ÉVÊQUES DE SENEZ. — Ursus, 451. — Marcel, 506. — Simplice, 541-554. — Vigile, 588. — Pierre Ier, 993-1027. — Amelius, 1028-1040. — Hugues, 1043-1057. — Étienne, 1060. — Pierre II, 1089-1108. — Aldebert. — Enard, 1155-1159. — Ponce, 1170-1174. — Maurel, 1189. — Guillaume Ier, 1213. — Jean Ier Isn., 1217-1238. — Pierre III, 1238. — Guillaume II, 1242-1243. — Sigismond, 1245. — Guillaume III, 1246. — Raimond, 1255-1260. — Bertrand Ier de Séguret, 1290-1312. — Albert, 1319. — Bertrand II, 1326-1358. — Pierre IV, 1365. — Robert Gervais, 1369-1390. — Aimon Nicolaï, 1395. — Isnard de Julian, 1397-1409. — Jean II de Seillons, 1409-1442. — Erigius de Clariani, 1442-1459. — Elzéar de Villeneuve, 1459-1490. — Nicolas Ier de Villeneuve, 1492-1507. — Nicolas II de Fiesque, cardinal de Gênes, 1507-1512. — Jean-Baptiste de Laigue d'Oraison, 1512-1556. — Pierre V de Quiqueran de Beaujeu, 1546-18 août 1550. — Nicolas III de Jarente, 1550-1551. — Théodore-Jean de Clermont de Tallard, 1551-1560. — Jean III de Clausse de Mouchy, 1561-6 nov. 1587. — Jacques Martin, 14 avril 1601-21 fév. 1623. — Louis Duchaîne, 21 fév. 1623-11 mars 1671. — Louis-Anne Aubert de Villeserin, avril 1671-7 fév. 1695. — Jean IV Soanen, 8 sept. 1695-sept. 1727. — Louis-Jacques-François de Vocance, 8 oct. 1741-mai 1756. — Antoine-Joseph d'Amat de Volx, avril 1757-mars 1771. — Etienne-François-Xavier Desmichels de Champorcin, 17 juin 1771-nov. 1773. — Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, déc. 1773-1783. — Xiste-Louis-Constant de Roux de Bonneval, 1783-1784. — Jean-Joseph-Victor de Castellane-Adhémar, 18 juil. 1784-1788. — Jean-Baptiste-Marie-Scipion de Roux de Bonneval, 8 fév. 1789-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. III.)

SENEZ (Seigneurs de), de la famille de Gautier.

SENLIS, *Silvanecti*, *Augustomagus*, petite ville du Valois (Oise). C'était le chef-lieu de la cité de *Silvanectæ*, la huitième des cités de la Belgique seconde, et sous l'empire elle fut entourée de murailles. Lors de la formation de la féodalité, Senlis eut des comtes héréditaires et passa aux comtes de Vermandois, dont elle suivit dès lors la destinée, par le mariage de la comtesse Adèle avec Hubert IV comte de Vermandois.

Elle fut assiégée un très-grand nombre de fois. Louis d'Outre-Mer l'attaqua inutilement vers 949. Le duc de Bourgogne qui s'en était emparé la restitua en 1413 au duc d'Orléans. Les Bourguignons la reprirent quelque temps après et repoussèrent une tentative de Charles VI (1418). Charles VII s'en remit en possession en 1429. — Après l'assassinat des Guises elle se souleva contre Henri III, mais le 26 avril 1589 elle fut surprise par Thoré que les ligueurs vinrent assiéger. Le jour même où elle devait se rendre, le 17 mai, un secours conduit par La Noue et le duc de Longueville mit les assiégeants dans une déroute complète. — Il s'y est tenu sept conciles aux dates suivantes : 873; juillet 988; 14 sept. 1235; 1310; oct. 1315; 27 mars 1318; 11 avril 1326.

Il fut signé à Senlis deux traités importants : l'un le 9 oct. 1475, entre Louis XI et le duc de Bretagne; le second le 23 mai 1493 entre Charles VIII d'une part et Maximilien Ier et son fils l'archiduc Philippe, de l'autre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

L'évêché de Senlis, suffragant de Reims, fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE SENLIS. — S. Rieul, vers 300. — Nicenus. — Mansuetus. — Venustus. — Tanitus. — Jocundus. — Protatus. — Modeste. — S. Levange, 511. — Passivus, 513-519. — Nonnulus, 519-547. — Hodierne, 549-567. — S. Léthard, vers 566-vers 576. — S. Saintin. — Manulf, 584. — S. Agmar, vers 625-649. — S. Audebert, vers 650-685. — Érambert, 767. — Vulfrid. — Amalsinde ou Antalfrid. — Béthelme. — Idoine. — Adalbert. — Renaud. — Ermin, 814. — Godefroi, vers 829-vers 838. — Herpuin, vers 840-871. — Hildebert ou Audebert, 871-vers 897. — Otfrid, vers 899-vers 909. — Adelelmus, vers 923-936. — Bernuin, 937. — Gonbert. — Ives Ier, vers 948. — Constance, vers 972. — Eude Ier, vers 989-vers

994. — Robert Ier, vers 998-vers 1008. — Rodolphe Ier, vers 1015-vers 1020. — Gui Ier, vers 1021-vers 1027. — Rodolphe II, 1029. — Gui II, vers 1030-vers 1042. — Frolland Ier, 1043-vers 1053. — Gui III, 1058. — Frolland II, 1059-1067. — Eude II, 1068-vers 1070. — Roland, 1072-1075. — Ingelard, 1075-1076. — Ives II, 1077-vers 1079. — Ursion, vers 1082-1093. — Hugues, 1094-1095. — Létald, 1095-1099. — Hubert, 1099-1115. — Clarembauld, 1115-1133 ou 1134. — Pierre Ier, 1134-8 avril 1151. — Thibaud, 1151-vers 1155. — Amauri, vers 1156-1167. — Henri, 1168-vers 1185. — Geoffroi, 1185-1213. — Garin ou Guerin, 1214-1227. — Adam Ier de Chambli, 1227-1258. — Robert II de La Houssaye, 1259-1260. — Robert III de Cressonsart, 1260-1283. — Gauthier de Chambli de Neuilli, vers 1285-vers 1289. — Pierre II Cailleu ou Chaillou, vers 1291-1293 ou 1294. — Gui IV de Plailli, 1294-9 mai 1308. — Guillaume Ier de Berrone, 1309-1313. — Pierre III Barrière, 1313 ou 1314-oct. 1334. — Waast de Villiers, 1er avril 1335-mai 1337. — Étienne de Villiers, 1337-1339. — Robert IV de Plailli, 1339-27 août 1344. — Pierre IV de Cros, 1345-déc. 1349. — Denis Ier Legrand, janv. 1350-mars 1351. — Pierre V de Trégni, 1351-1356. — Adam II de Nemours, juill. 1356-vers 1378. — Martin, vers 1378. — Pierre VI de Prouverville, 1379-1380. — Jean Ier Dodieu, 1380-8 sept. 1409. — Pierre VII Plaoul, 2 oct. 1409-11 avril 1415. — Jean II d'Acheri, 30 juin 1415-12 juin 1418. — Pierre VIII de Chissel, 23 juin 1418-23 nov. 1422. — Jean III Fouquerel, 14 mai 1423-12 oct. 1429 — Guillaume II de Hottot, 4 sept. 1433-6 mai 1434. — Jean IV Raphanel, 7 août 1435-janv. 1447. — Simon Bonnet, juin 1448-26 mai 1496. — Jean V Neveu, sept. 1496-3 mars 1499. — Charles de Blanchefort, 11 avr. 1499-29 août 1515. — Jean VI Caluau, 16 mars 1516-juin 1522. — Arthur Fillon, 9 juillet 1522-27 août 1526. — Oudard Hennequin, 19 nov. 1526-1527. — Guillaume III Petit, 1527-8 déc. 1536. — René le Roullié, 8 janvier 1537-14 sept. 1559. — Crépin de Brichanteau, 27 mars-13 juin 1560. — Louis Guillart, 17 juill.-19 nov. 1560. — Pierre IX Chevalier, 19 sept. 1561-30 oct. 1583. — Guillaume IV Rose, 6 mai 1584-10 mars 1602. — Antoine Rose, 1602-15 mars 1610. — François, cardinal de La Rochefoucauld, 16 mars 1610-1622. — Nicolas Sanguin, 12 févr. 1623-déc. 1651. — Denis II Sanguin, 14 janvier 1652-13 mars 1702. — Jean-François de Chamillart, 15 avril 1702-17 avril 1714. — François-Firmin Trudaine, mai 1714-4 janvier 1754. — Jean-Armand de Bessuejouls de Roquelaure, 23 mars 1754-1790. (Voy. J. F. Broisse, *Recherches sur Senlis*, 1835, in-8°; et *Gallia christiana*, t. X.)

SENLIS, illustre maison de l'Ile-de-France, dont une branche prit le surnom de le Bouteiller parce que plusieurs membres avaient possédé la charge de bouteiller de France. Sa généalogie commence avec Rothold de Senlis, seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, chevalier, qui vivait sous Hugues Capet. Elle a produit les seigneurs d'Ermenonville, de Saint-Chartier, de Rancières, de Bovigny en Lorraine, de Montespillouer, de Coye, de Noisy près Beaumont, de la Grange-le-Roy en Beauce, d'Orville en Gâtinais, de Brasseuse, de Latainville, de Villepinte et de Charenton; les comtes de Huntingdon et de Northampton en Angleterre.

SENNATES, peuple de l'Aquitaine, dont on ne connaît pas l'emplacement.

SENNECEY. Voy. SENECEY.

SENNETERRE. Voy. SAINT-NECTAIRE et FERTÉ-NABERT (La).

SENNEVIÈRES, terre et seigneurie érigée en baronnie (mars 1582), en faveur de Gabriel de Tranchelion.

SENOCH (S.), abbé en Touraine, vers 539, mort en 579. Sa fête, le 24 décembre.

SENONAIS, *pagus Senonicus*, pays du gouvernement de Champagne, avec titre de comté; chef-lieu, Sens (Yonne). Après avoir fait partie du gouvernement général militaire de Champagne, il fut placé dans le gouvernement général de l'Ile-de-France. Il était borné au N., à l'E. et à l'O. par le Gâtinais, la Seine et la Champagne; au S. par l'Auxerrois et le Puisaye. Aujourd'hui il est compris dans les départ. de l'Yonne, de l'Aube et de Seine-et-Marne.

SENONCHES, *Senones Celsi*, bourg du Thimerais (Eure-et-Loir), avec titre de principauté. Sa châtellenie fut donnée à Louis de Gonzague, prince de Mantoue, le 25 nov. 1565.

SENONES, peuple établi dans la Celtique, avant l'arrivée des Romains, de la Loire à la Marne; il avait, au N. O., les *Meldi* et les *Parisii*, deux peuples qui lui étaient alliés; à l'O. les *Carnutæ*; au S., les *Bituriges Cubi*; à l'E. les *Tricasses*, aussi ses alliés; au N. E., les *Catalauni*, les *Remi* et les *Suessiones*. Les *Senones* composaient la plus grande partie de l'armée gauloise qui prit Rome. (Voy. ROME.) A l'époque de César, ils formaient l'un des peuples les plus puissants de la Gaule. En 52 av. J. C., ils furent des premiers à prendre les armes contre les Romains et se soumirent après la chute d'Alesia. Plus tard ils firent partie de la quatrième Lyonnaise. Leur capitale était *Agendicum* (Sens).

SENONES, célèbre abbaye de bénédictins, en Lorraine (Vosges), diocèse de Toul. — Voy. RICHER.

SENONES CELSI, Senonches (Eure-et-Loir).

SENOVILLE (Seigneurs de), branche de la maison de La Haye (Normandie).

SENOZAN, en Bourgogne (Saône-et-Loire). Les terres qui composaient le comté de Briord (voy. ce nom) furent acquises par David Olivier, en faveur duquel (nov. 1710) elles furent de nouveau érigées en comté sous le nom de Senozan.

SENS, *Agendicum*, *Senones*, ville de Champagne (Yonne). C'était la capitale des Sénons et la métropole de la quatrième Lyonnaise. Elle fut au moyen âge le siége d'un comté. Au VIIIe siècle, elle repoussa les Sarrasins, et au IXe (886) les Normands. Richard le Justicier, duc de Bourgogne, s'en empara sur le comte Garnier ou Warner, et son fils Raoul étant monté sur le trône de France (923), le comté de Sens resta réuni à la couronne jusqu'à sa mort. — Prise en 945, par Rainald comte de Roucy qui la reperdit le 29 juillet de la même année, en 1015, par le roi Robert sur le comte Renaud II qui ne tarda pas à la reprendre, la ville fut encore prise par Henri V en 1420. Il y eut un massacre de protestants en avril 1562, et elle embrassa le parti de la Ligue. Attaquée inutilement par Henri IV en mars 1590, elle se rendit à lui en avril 1594. — En février 1814, elle résista énergiquement aux alliés qui y furent introduits par trahison. — Voy. SENONAIS.

COMTES HÉRÉDITAIRES DE SENS. — 941, Fromond Ier, fils du comte Garnier. — 951, Renaud Ier ou Renaud dit le Vieux, fils du précédent. — 996, Fromond II, fils du précédent. — 1012, Renaud II, second fils du précédent. Eudes, comte de Champagne, s'étant emparé de Sens après la mort du roi Robert, céda à Henri Ier (1034) la moitié de la ville. Renaud mourut sans enfants en 1055 et le roi se saisit du comté qu'il réunit à la couronne. (Voy. l'*Art de vérifier les dates.*)

Il s'est tenu 13 conciles à Sens: 601; 846; 1048; 1140; 1198; 1239; 15 nov. 1252; 31 juillet 1256;

24 octobre 1256 ; 26 octobre 1269 ; 25 sept. 1280 ; 22 mai 1320 ; 23 juin 1485.

Le 15 sept. 1430, Charles VII conclut à Sens avec Frédéric, duc d'Autriche, une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre et la Bourgogne. — Le 8 oct. 1471, Louis XI y signa une trêve avec Maximilien.

L'archevêché de Sens date du milieu du IIIe siècle, autant qu'on peut le conjecturer, et à la fin du Ve siècle il comptait pour suffragants les évêchés de Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux et Nevers. Au XVIIe siècle, l'érection de Paris en archevêché en détacha les diocèses de Paris, Chartres, Orléans et Meaux. En 1790, Sens devint simple évêché, lequel fut même supprimé en 1802. En 1821, il fut rétabli comme archevêché, avec Troyes, Nevers et Moulins pour suffragants.

ARCHEVÊQUES DE SENS. — S. Savinien. — S. Potentien. — Léonce. — S. Séverin, 346. — Audactus. — Héraclien. — Lunaire. — Simplice. — S. Ursicin, vers 360-vers 390. — S. Théodore, vers 395. — S. Siclin. — S. Ambroise. — S. Agrice, vers 455-vers 487. — S. Héraclius, vers 496-vers 512. — S. Paul, vers 520 et 525. — S. Léon, vers 533-vers 547. — Constitutus, vers 549-vers 573. — S. Artemius, 579-vers 610. — S. Loup Ier, vers 610-1er sept. 623. — Mederius, 625. — Hildegaire, vers 631 et 639. — Annobert, 640. — Armentaire, vers 650 et 653. — Arnoul. — S. Emmon, vers 658-675. — Landebert, 678. — S. Wulfran, vers 692-vers 695. — Goeric, vers 696. — S. Ebbon, vers 709-7 août 743. — Mérulf. — Artobert, vers 744. — Loup II, 765. — Wilhaire, vers 767-vers 780. — Godescalc. — S. Gonbert. — Pierre Ier, vers 785. — Willebaud, vers 790. — Beraud, 792-797. — Ragembert, 798-800. — Magne, 801-818. — Jérémie, 818-7 déc. 827. — S. Audri, 6 juin 829-10 oct. 836. — Wénilon, 837-3 mai 865. — S. Egilon, 865-28 juin 870. — Ansegise, 871-26 nov. 883. — Évrard, 28 avril 884-1er fév. 887. — Gauthier Ier, 2 avril 887-19 nov. 923. — Gauthier II, 923-6 juill. 927. — Adaud, 927-25 sept. 932. — Guillaume Ier, 932-14 août 938. — Geraud, 938-5 août 954. — Hildeman, 12 sept. 954-5 août 959. — Archambaud, 959-29 août 968. — Anastase, 16 déc. 968-8 janv. 977. — Sevin, 10 juin 977-17 oct. 999. — Leothericus, 1000-26 juin 1032. — Gilduin, 18 oct. 1032-1049. — Mainard, nov. 1049-12 mars 1062. — Richer, avril 1062-27 déc. 1096. — Daimbert, mars 1098-29 déc. 1122. — Henri Ier Sanglier, 1123-10 janv. 1142. — Hugues de Toucy, 1142-3 fév. 1168. — Guillaume II, cardinal de Champagne, 22 déc. 1168-1176. — Gui Ier de Noyers, 1176-21 déc. 1193. — Michel de Corbeil, 23 avril 1194-28 nov. ou 1er déc. 1199. — Pierre II de Corbeil, 1200-13 juin 1222. — Gauthier III Cornut, 1223-20 avril 1241. — Gilles Ier Cornut, déc. 1244-1254. — Henri II Cornut, 1255-21 oct. 1257. — Guillaume III de Brosse, 1258-1267. — Pierre III de Charny, 1267-août 1274. — Pierre IV d'Anisy, sept.-6 déc. 1274. — Gilles II Cornut, 1275-21 mai 1292. — Étienne Ier Bécard, juill. 1292-29 mars 1309. — Philippe Ier de Marigny, mai 1309-déc. 1316. — Guillaume IV de Melun, 1317-27 oct. 1329. — Pierre V Roger, déc. 1329-12 déc. 1330. — Guillaume V de Brosse, déc. 1330-13 déc. 1338. — Philippe II de Melun, 1339-1344. — Guillaume VI de Melun, 1344-3 mai 1376. — Adhémar Robert, 1376-25 janv. 1385. — Gonthier de Bagnaux, 14 mai-juill. 1385. — Gui II de Roye, août 1385-1390. — Guillaume VII de Dormans, 1390-2 oct. 1405. — Hugues Blanchet, 1405-24 avril 1406. — Jean Ier de Montagu, 1406-25 oct. 1415. — Henri III de Savoisy, 26 janv. 1418-13 mars 1422. — Jean II de Nanton, 25 juin 1423-30 juin 1432. — Louis Ier de Melun, 16 janv. 1433-19 sept. 1474. — Tristan de Salazar, 17 fév. 1475-11 fév. 1519. — Étienne II de Poncher, 31 juill. 1519-23 février 1525. — Antoine, cardinal du Prat, 26 mars 1525-9 juill. 1535. — Louis II de Bourbon, 13 août 1535-12 mars 1557. — Jean III, cardinal Bertrandi, 8 sept. 1557-4 déc. 1560. — Louis III de Lorraine, cardinal de Guise, 9 mai 1561-1562. — Nicolas, cardinal de Pellevé, 16 déc. 1562-4 oct. 1592. — Renaud, cardinal de Beaune, 26 mai 1594-27 sept. 1606. — Jacques Davy, cardinal du Perron, oct. 1606-5 sept. 1618. — Jean IV Davy du Perron, 5 sept. 1618-24 oct. 1621. — Octave de Bellegarde, 22 févr. 1623-26 juill. 1646. — Louis-Henri de Gondrin, 16 août 1646-18 sept. 1674. — Jean V de Montpezat de Carbon, 1674-5 nov. 1685. — Hardouin Fortin de la Hoguette, nov. 1685-28 nov. 1715. — Denis-François Bouthillier de Chavigny, févr. 1716-9 nov. 1730. — Jean-Joseph Languet de Gergy, déc. 1730-11 mai 1753. — Paul d'Albert, cardinal de Luynes, août 1753-1788. — Étienne Charles de Loménie de Brienne, 1788-1793. — Anne-Louis-Henri, cardinal de la Fare, 1821-10 déc. 1829. — Charles-André-Toussaint-Bruno Ramond de La Lande, 1829-9 janv. 1830. — Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, 19 avril 1830-1843. — Mellon Jolly, 19 nov. 1843-16 mai 1867. — Victor-Félix Bernadou, 16 mai 1867.

BIBLIOGRAPHIE. Th. Tarbé, *Recherches sur Sens*, 1838, in-8°; *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, in-8°; et *Gallia christiana*, tom. XII.

SENSARIC (Jean-Bernard), bénédictin de Saint-Maur, prédicateur, littérateur, né en 1710 à la Réole (Gironde), mort à Paris le 10 avril 1756.

SENSSENON, terre et châtellenie donnée par Charles VII le 1er février 1425 à Amaury de Severac, maréchal de France.

SENTII, peuple établi dans les Alpes de Provence et dans la vallée de l'Asse, où il avait pour chef-lieu *Sanitium* (Senez). Il fut réuni à la province des Alpes-Maritimes (14 av. J. C.).

SENTINUM, ville de l'Ombrie près de laquelle les Gaulois Cisalpins, unis aux Samnites, furent défaits par les Romains en 295 av. J. C.

SENTIUM, SANITIUM, Senez.

SÉPARATION DE CORPS. Tout ce qui touchait au mariage, en tant qu'union spirituelle de l'homme et de la femme, était, avant la Révolution, réglé par les lois de l'Église. Le mariage était donc réputé indissoluble; cependant on admettait la séparation de corps ou d'habitation pour les époux dans des cas déterminés dont le caractère était une excessive gravité. Voici quelles étaient les causes de séparation de corps :

1° Les sévices et les très-mauvais traitements;
2° L'attentat par le mari à la vie de sa femme;
3° Les excès du mari dans la débauche;
4° L'accusation d'adultère intentée et repoussée par les tribunaux;
5° La folie et la fureur de l'un des conjoints.

Il était admis par la jurisprudence et les auteurs que le juge ecclésiastique était compétent en matière de séparation de corps, à moins qu'il n'y eût des intérêts civils en jeu. Mais comme cette dernière circonstance se présentait presque toujours, attendu que la demande en séparation de biens était une des conséquences de celle en séparation de corps, en fait, la juridiction laïque confisquait en cette matière la juridiction religieuse. Quand le mari avait gain de cause dans la défense à demande en séparation, il devait reprendre sa femme; mais les juges ordonnaient ordinairement à celle-ci un séjour plus ou moins long dans un couvent, afin de donner aux ferments de discorde le temps de s'apaiser.

SEPARA, Seure (Charente-Inférieure).

SEPARIS, la Sèvre.

SEPHER (Pierre-Jacques), écrivain, bibliophile, né vers 1710, à Paris, où il est mort le 12 octobre 1781.

SEPT ANS (Guerre de). Voy. GUERRE.

SEPTCHÊNES (N. LE CLERC DE), érudit, né à Paris, mort à Plombières, le 9 juin 1788. — On a de lui : *Essai sur la religion des anciens Grecs*, 1787, 2 vol. in-8°. — Voy. CLERC.

SEPTEMBRE (Journées de). On désigne sous ce nom les épouvantables massacres qui eurent lieu à Paris, du 2 au 5 sept. 1792, principalement dans les prisons, à l'Abbaye, au Châtelet, à la Force (où périt la princesse de Lamballe), aux Carmes, etc. D'après les renseignements les plus authentiques, le nombre des tués s'éleva à 1089, dont 200 ecclésiastiques. Comme à la Saint-Barthélemy, le contre-coup se fit sentir en province, et il y eut des massacres de prisonniers dans plusieurs villes, à Reims, à Meaux, à Lyon, à Orléans, à Gisors, etc.

SEPTEMBRE (Lois de). C'est le nom que l'on donne à des lois répressives, proposées à la Chambre des députés, après l'attentat de Fieschi. Votées par celle-ci en août 1835, elles furent adoptées par la Chambre des pairs et promulguées au mois de septembre suivant. Elles modifiaient la législation sur les cours d'assises, le jury et la presse.

SEPTEMBRE (Convention de). C'est la convention signée à Paris, avec l'Italie, le 15 sept. 1864, pour le règlement de la question romaine.

SEPTEMBRÈCHE, nom donné en Anjou à la fête de la Nativité de la Vierge.

SEPTÈME, seigneurie du Dauphiné (Isère), érigée en marquisat (juin 1686) en faveur de Camille de Hostun, depuis duc de Tallart. Ce marquisat passa ensuite dans la famille de Pécoil.

SEPTÊME (Seigneurs de), de la famille provençale d'Augustine.

SEPTEM FONTES, Sept-Fonts. — Sept-Fontaines. =— VILLÆ, Stainville.

SEPT-FONTAINES, abbaye de prémontrés, en Champagne (Haute-Marne), diocèse de Langres. =—, abbaye de prémontrés, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims.

SEPT-FONTAINES (Seigneurs de), de la maison de l'AUBESPINE.

SEPT-FONTS, *Septem-Fontes*, abbaye de cisterciens, de la filiation de Clairvaux, en Bourbonnais (Allier), diocèse d'Autun, fondée en 1132.

SEPTIMANA COMMUNIS, la semaine qui commençait au dimanche après la Saint-Michel de septembre. = SEPTIMANA MEDIA JEJUNIORUM PASCHALIUM, la troisième semaine de carême. = SEPTIMANA MEDIANA QUADRAGESIMÆ, la quatrième semaine de carême. = SEPTIMANA PŒNOSA, la semaine peneuse, la semaine sainte. — Voy. HEBDOMADA et TRES SEPTIMANÆ.

SEPTIMANIE. On appela ainsi ce qui resta de la Narbonnaise première aux Wisigoths, après que les Francs leur eurent enlevé une partie du Languedoc. On lui donna ce nom, à cause des sept évêchés compris dans le diocèse de Narbonne, savoir : Béziers, Maguelonne, Elne, Nîmes, Agde, Lodève, Carcassonne. On l'appela aussi Gothie. Conquise par Pépin le Bref, cette contrée fut (778) jointe par Charlemagne au royaume d'Aquitaine, d'où Louis le Débonnaire la détacha (817) pour en faire avec la Marche d'Espagne un duché particulier dont Barcelone fut la capitale. En 864, Charles le Chauve divisa ce duché en deux marquisats dont l'un eut pour capitale Narbonne et l'autre Barcelone.

DUCS BÉNÉFICIAIRES DE SEPTIMANIE. — 817, Béra. — 820, Bernard I[er], fils de saint Guillaume, duc de Toulouse.

MARQUIS DE SEPTIMANIE. — 844, Sunifrede. — 848, Aledran. — 852, Odalric ou Udalric. — 857, Humfrid ou Wifred. — 861, Bernard II. — 878, Bernard III. — 886, Guillaume le Pieux, fils du précédent, comte d'Auvergne. A sa mort (918) la Septimanie passa aux comtes de Toulouse. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

SEPTINILIUM, Septeuil.

SEQUANA SIGONA, SEGONA, la Seine.

SÉQUANAISE (Grande-), province présidiale. Auguste avait détaché une portion considérable de la Celtique, depuis la Saône jusqu'aux Alpes d'Uri, depuis le lac Leman jusqu'au Rhin, et l'avait jointe à la Belgique. Cette région n'en fut séparée que vers la fin du III[e] ou le commencement du IV[e] siècle, époque où elle prit le nom de Grande Séquanaise. Elle était divisée en quatre cités : *civitas Vesontiensium* (Besançon), dont le chef lieu était la métropole de la province, *Equestrium Noviodunum* (Nyon), *Aventicum* (Avenche), et *Basiliensium* (Bâle). Aujourd'hui le territoire de l'ancienne Grande Séquanaise appartient pour toute sa partie orientale à la Suisse; par sa partie occidentale, il a formé la plus grande partie des départements du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, la lisière de la Côte-d'Or, un cinquième de Saône-et-Loire, le nord de l'Ain et les dép. du Doubs et du Jura.

SEQUANI, peuple de la Celtique qui occupait tout le bassin supérieur de la Saône, du Rhône aux Vosges et du Jura au plateau de Langres et même jusqu'à la haute Seine (*Sequana*). Il avait pour ville principale *Vesontio* (Besançon). Uni aux *Arverni*, dans leur rivalité contre les *Ædui*, il attira en Gaule les Suèves, dont le chef Arioviste réduisit les *Ædui* à la soumission; mais subjugua aussi les *Sequani*. La défaite d'Arioviste par César rendit à ceux-ci leur indépendance. Lors de la réorganisation de la Gaule Chevelue par Auguste (28 av. J. C.), les *Sequani* furent incorporés à la province impériale de Belgique où ils formèrent une cité.

SEQUANUS (S.). Voy. SEINE (S.).

SEQUIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Wavrans.

SEQUIN, monnaie d'or, frappée dans le Comtat-Venaissin par les papes, et dans les principautés d'Orange et de Dombes.

SERAIN (Seigneurs de), de la maison de La Marck.

SERAN (Seigneurs de), de la maison de Ravenel (Beauvaisis).

SERAN DE LA TOUR (L'abbé), écrivain, mort dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

SÉRAPHIN DE JÉSUS (Le P.), pseudonyme du P. Léon.

SERAUCOURT ou **SEROCOURT**, seigneurie du Barrois (Meuse), qui a donné son nom à une maison d'ou sont sortis les seigneurs de Romain. Elle fut érigée en baronnie (22 oct. 1630), en faveur de Georges de Seraucourt.

SERAUÇOURT (Seigneurs de), de la maison d'Y (Champagne).

SERCEY (Pierre-César-Charles-Guillaume, marquis de), vice-amiral, né au château du Jeu, près d'Autun, le 26 avril 1753, mort à Paris le 10 août 1836.

SERD'EAU. On appelait ainsi la table où mangeaient les gentilshommes servants chez le roi.

SERDOT (S.), *Sacerdos*, évêque de Lyon, vers 545, mort vers 551, le 12 septembre.

SERE (La). Voy. SERRE.

SÈRE (Seigneurs de), de la maison de Béon.

SERÉ (Ferdinand), archéologue, né à Paris, en 1818, mort en 1855.

SERENT. Voy. SERRANT.

SERENUS, le Serain, affluent de l'Yonne.

SEREZAT (Seigneurs de), de la maison d'Apchon.

SERFS et SERVAGE. Le mot serf est la traduction directe du latin *servus*. La distinction que les historiens font aujourd'hui entre l'esclave et le serf fut d'abord inconnue au moyen âge. Les hommes libres y formaient comme à Rome une classe particulière, exerçant des droits sur le reste de la population; les principes d'humanité qui prévalurent dans la suite furent cependant apportés en France par les Germains. On a contesté, il est vrai, cette conquête heureuse des idées barbares, en exagérant d'une part les progrès de l'institution du colonat gallo-romain, en prétendant de l'autre, sur la foi de Montesquieu, que le mérite des Germains à cet égard leur fut commun avec tous les peuples primitifs. Mais le colonat ne comprenait qu'une faible partie de la classe serve, et il s'agit ici d'un fait et non du mérite d'un fait en ce qui touche le peuple où il se produisit. Le témoignage de Tacite est formel; cet historien a exposé dans nombre de passages la condition des esclaves chez les barbares; ce qui frappe dans ses descriptions, c'est que les services exigés n'avaient pas le même caractère qu'à Rome; les esclaves n'étaient point attachés à la personne, ils étaient tenus de cultiver la terre et de subvenir aux besoins du maître; il n'y avait rien de dégradant dans leur situation; en bien des points, ils partageaient l'existence de la famille (*inter eadem pecora, in eodem humo*); leurs fils étaient élevés avec ceux des hommes libres. En Gaule, leur condition s'améliora encore, au moins dans les premiers temps. D'après les idées germaniques, le baptême créait entre le maître et l'esclave une parenté spirituelle, une sorte de compagnonnage, et il est permis de croire que si les barbares avaient été alors abandonnés à leurs seules inspirations, l'esclavage aurait persisté moins longtemps dans notre patrie. Mais l'influence gallo-romaine ne tarda point à corrompre ces germes heureux. A partir du VIe siècle, les esclaves furent mal traités, et leur sort s'empira singulièrement. Non-seulement les barbares empruntèrent à la loi romaine ses dispositions les plus dures, mais encore ils outrèrent dans l'application les abus qu'elle consacrait; et il n'est pas exagéré de dire que les maîtres ne suivirent plus envers leurs esclaves d'autres règles de conduite que le mouvement de leurs passions. Enfin une réaction en sens contraire commença à se faire sentir au IXe siècle, et à partir de cette époque il y eut un retour aux principes germaniques, une tendance qui ne s'arrêta qu'à l'entière abolition de l'esclavage.

Nous allons rapidement exposer les principes de la législation française en matière de servage depuis l'époque des invasions jusqu'en 1789.

Au Ve siècle les esclaves s'appelaient *servi*, *mancipia*, *vassi*, *gazindi*, *ancellæ*; c'étaient leurs noms généraux; ils en avaient de particuliers : *seniscalci* (le plus ancien esclave), *mariscalci*, *scautiones*, *stutores*, *pescarii*, *molinarii*, *coqui*, *pistores*, *vinitores*, etc.; ceux-ci étaient tirés de leurs fonctions; à ce point de vue, on les désignait encore sous le titre générique de *servi ad ministerium* ou *ministeriales*.

La personne de l'esclave était protégée contre la violence des tiers; les infractions à la loi étaient à cet égard punies d'une amende dont l'évaluation variait suivant l'âge, la force et les aptitudes de l'esclave, assimilé par là aux bêtes de somme pour lesquelles on suivait la même règle. En outre les délinquants devaient payer au maître une indemnité pour l'offense commise envers lui; cette indemnité allait à 35 sous. Tel était le wehrgeld de l'esclave, on voit que le principe en résidait dans la réparation de l'injure plutôt que dans l'estimation de la victime.

Contre son maître, l'esclave n'avait au contraire aucune protection. Les lois germaniques, empruntant cette disposition à la loi romaine, le déclarèrent la chose du maître et reconnurent sur lui à ce dernier le droit *vendendi, commutandi et disciplinam imponendi* (Marculfe, form. 26). A l'Église était réservé l'honneur d'intervenir par les prédications, les canons des conciles et les mandements des évêques contre les propriétaires qui abusaient de leur autorité. Les plus saillantes des mesures qu'elle prit pour prévenir des violences trop fréquentes furent le droit d'asile accordé aux abbayes, monastères et lieux consacrés, et l'excommunication dont était frappé le maître qui tuait un esclave sans jugement (517).

Quelques lois barbares s'étaient déjà, fort timidement il est vrai, engagées dans la voie de la douceur. C'est ainsi que celle des Wisigoths tout en reconnaissant le droit de châtier les esclaves (*disciplinam ingerere*) défend de les mutiler; celle des Allemands (tit. XXXVII) interdit de les vendre hors de la province (c.-à-d. du pays où s'étend son action) ou à des maîtres païens. Cette mesure fut reprise lors de la réaction germanique par un capitulaire (779) qui s'opposa aux aliénations des esclaves en dehors de la frontière (*foras marcham nemo mancipium vendat*) et qui pour mieux assurer cette prohibition y ajouta celle de les vendre ailleurs que par-devant le comte, l'évêque ou l'archidiacre et en présence de témoins bien famés.

L'esclave ne participait point au droit civil en ce qui touche le mariage; ses unions étaient assimilées à celles des animaux; l'influence romaine se montre là ouvertement, et quand même le maître avait donné son consentement, il pouvait vendre l'un des époux sans l'autre. L'Église ne paraît avoir fait aucune tentative heureuse contre cette législation avant le VIIIe siècle; alors même elle se borna à prendre une mesure (752) qui aggravait plutôt qu'elle n'adoucissait le sort des esclaves; elle leur interdit les secondes noces, dans le cas où les époux auraient été vendus à différents maîtres : singulière conséquence d'un mariage réputé non avenu.

Enfin le 2e concile de Châlons (813) décida que la séparation des esclaves mariés avec le consentement de leurs maîtres ne pourrait avoir lieu. Pour obtenir ce consentement, il fallait payer une redevance appelée *census in matrimonio, licentia maritalis* ou *maritagium*. Ce fut l'origine du *forsmariage* (voy. ce mot).

Le mariage entre une esclave et un homme libre soulevait une question de droit politique fort importante; car il ne tendait à rien moins qu'à corrompre dans sa source le principe de la distinction des classes. Aussi fut-il expressément interdit, et la pénalité à cet égard fut rigoureuse. Allant jusqu'à la mort dans la loi saxonne, elle prononçait chez les Francs la déchéance de l'ingénu qui tombait à la condition de son conjoint (loi salique, t. XXXV). La législation carlovingienne, dérogeant ici à sa douceur ordinaire, aggrava la disposition de la loi en décidant que tous les biens de l'homme libre iraient à son nouveau maître, et que ses relations civiles avec ses parents seraient rompues (IIIe *capit.* 819, *de interpretatione legis salicæ*, n° III, § 3). On peut cependant voir une atténuation de sa part dans la faculté qu'elle accorda au maître de renoncer à ses droits sur les enfants à naître du mariage mixte (VIe *capit.* 803, § 8). On cite aussi dans ce sens des chartes par lesquelles le maître met pour condition à sa renonciation que les enfants resteront sur sa terre et lui payeront

une redevance (Marculfe, liv. II, form. 29). C'était un acheminement vers un état social qui ne se réalisa que sous la féodalité.

Au point de vue des biens, l'esclave n'avait aucun droit, il ne possédait rien en propre. Sans doute l'ancien pécule romain subsistait, représentant le produit du travail personnel. Mais il ne donnait lieu qu'à une jouissance précaire, subordonnée au consentement du maître, celui-ci pouvant même en disposer, notamment par testament. Ce fut seulement au VIIIe siècle que le pécule tendit à se transformer en droit de propriété absolue, caractère qui correspondait au mouvement général de l'époque, à la suite duquel l'esclave cessa d'être l'esclave de la personne pour devenir celui du sol. Déjà quelques maîtres avaient commencé à lui concéder des fonds de terre (Marculfe, liv. II, form. 36).

Les principales sources de l'esclavage étaient la naissance, les sanctions pénales et la volonté. En droit romain, l'enfant suivait la condition de sa mère, hors mariage; il n'en fut pas de même en France avant l'époque féodale; jusque-là la règle prévalut qu'il suivait la pire main, c'est-à-dire qu'il ne pouvait être libre qu'à la condition que ses deux auteurs le fussent également, règle traduite par l'axiome : Le mauvais emporte le bon. En outre la loi avait attaché la peine d'esclavage à certains crimes, tels que le vol sur les grands chemins et la profanation du dimanche (Wisigoths), et à l'impossibilité de remplir ses engagements; c'était une sorte de contrainte par corps (Bignon, form. 26). Enfin certaines personnes mues par des motifs d'humilité ou pour expier des forfaits vendaient leur liberté; cette aliénation s'appelait *obnoxiatio* (Marculfe, liv. II, form. 28).

L'esclavage avait deux causes d'extinction : il cessait avec ou sans l'intervention du maître. Le premier mode consistait dans l'affranchissement (voy. ce mot). Le second comprenait divers cas : ainsi, l'esclave devenait libre lorsqu'on le laissait manquer de tout, lorsque mis à la torture on avait reconnu son innocence, lorsqu'appartenant à la religion juive il s'était converti au christianisme (loi des Wisigoths).

Telle fut la constitution de l'esclavage pendant les six premiers siècles du moyen âge; le progrès de la civilisation commençait à la travailler sourdement; un petit nombre d'années suffit alors pour la modifier dans son essence. Il faut faire deux parts dans cette révolution, l'une à l'Église qui l'a préparée, l'autre au régime féodal qui la consomma. L'œuvre de l'Église est marquée par une triple tentative. En consacrant le droit d'asile, en enlevant aux maîtres la décision de vie et de mort, elle affranchit l'esclave de ce caractère odieux qui l'assimilait à une chose, à une bête; en reconnaissant son mariage, elle chercha à lui donner une personnalité juridique. La féodalité, si funeste lorsqu'on envisage les grands intérêts publics, était douée d'un esprit qui fut salutaire aux relations sociales et privées. Sa tendance, contraire, si l'on veut, à la théorie abstraite du droit, mais non aux règles du sens pratique, était de transformer tous les droits personnels en droits réels, d'attacher à la propriété territoriale les obligations attachées jusqu'alors à la personne. La conséquence de ces principes pour les esclaves fut qu'ils se trouvèrent liés au sol et non au maître; il devint aussi difficile de les arracher de la terre qu'il l'était d'enlever un vassal à son fief. Sans doute ils furent chargés de corvées et de redevances; mais il ne s'en constitua pas moins à leur avantage une sorte de propriété : c'était une véritable appropriation du sol qui s'opéra à leur profit.

Désormais il est convenable de donner aux esclaves une désignation nouvelle qui marque l'amélioration produite dans leur condition. Ils reçurent dans la langue qui commençait à se former les noms de serfs et de main-mortables. Ce n'est pas, comme on l'a dit, qu'on leur coupât la main droite après leur mort, mais ce terme déjà employé dans les constitutions impériales rappelle qu'ils ne pouvaient pas disposer; on disait qu'ils avaient la main morte par opposition à la main vive dont jouissaient les hommes libres.

Les principales causes du servage à l'époque féodale étaient : *la naissance*, quand la mère était serve, *la violence et les abus de la force*, *la loi* pour punir certains crimes tels que le refus du service militaire, la fuite au milieu du combat, etc., *la résidence* pour les aubains, et *la volonté* ou aliénation volontaire qui dut souvent se confondre avec la recommandation.

Les serfs étaient soumis à quatre charges principales, savoir : le droit de poursuite, les redevances et corvées, le fors-mariage, la main-morte. Chacune d'elles a un article particulier (voy. ces mots). De plus ils étaient frappés de certaines incapacités. Ainsi ils ne pouvaient entrer dans les ordres sans l'autorisation de leurs maîtres. Leur témoignage pouvait être rejeté quand ils déposaient contre une personne de condition plus élevée que la leur.

Le servage survécut au moyen âge et traversa même les temps modernes. Les légistes et la conscience universelle protestèrent de bonne heure contre son maintien. Mais les obstacles qui s'opposèrent si longtemps à la suppression de l'esclavage en Amérique et en Russie se rencontraient déjà alors en France; les serfs constituaient au profit du maître une propriété; le pouvoir central n'était pas assez fort pour prononcer la fin d'un abus passé en droit. Il se contenta d'encourager les affranchissements et de prêcher d'exemple (voy. AFFRANCHISSEMENT). En vain Voltaire mit son éloquence au service des serfs du mont Jura opprimés par le chapitre de Saint-Claude; il mourut sans avoir gagné leur cause. Ce fut seulement à la veille de la Révolution que le servage devint assez rare et le corps de la nation assez éclairé pour permettre à la monarchie de prendre une mesure générale. Encore le ministère fut-il paralysé dans ses bonnes intentions par la résistance du Parlement qui voulait réserver les droits des seigneurs. Par l'édit du 8 août 1779, on se contenta donc d'abolir le servage sur les domaines royaux, et de restreindre les pouvoirs des particuliers sur leurs main-mortables par la prohibition des droits de suite (voy. ce mot). Il était réservé à l'Assemblée constituante de supprimer les dernières traces de cette odieuse institution (4 août 1789). Le Code Napoléon en prévient à jamais le retour : « on ne peut, dit-il, engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée » (art. 1780).

SERGENT. La désignation de sergent (*serviens*) était employée au moyen âge dans la très-large acception de *servant*. Elle s'appliquait particulièrement aux gentilshommes qui servaient à la guerre sous la conduite des chevaliers bannerets et qui depuis devinrent les écuyers. Plus tard, on réserva ce nom à deux espèces d'officiers confondus à l'origine, mais bientôt distincts, qui remplissaient les fonctions les uns de nos huissiers, les autres de nos gendarmes. Ce fut seulement en 1376 par ordonnance de Charles V que les sergents d'armes cessèrent d'instrumenter; et les sergents de justice retinrent longtemps de leur ancienne profession un costume tout militaire. Ces derniers se divisaient en deux classes, celle des sergents à pied ou à verge qui avaient pour

mission spéciale de porter les assignations et les significations et de prêter main-forte à la justice, celle des sergents à cheval qui s'occupaient de lever les amendes et d'arrêter les malfaiteurs. Les seigneurs avaient leurs sergents comme le roi. Ces officiers se livraient à tant d'exactions que ce ne fut qu'un cri dans le royaume contre eux, au XIV° siècle; aussi le roi Jean en réduisit-il le nombre à 4 là où ils étaient 20. Leurs salaires furent fixés à 3 sols par jour pour les sergents à cheval, et à 18 deniers pour les sergents à pied.

La personne des sergents royaux était sacrée dans l'exercice de leur ministères, comme celles des princes mêmes qu'ils représentaient. Au XIV° siècle, ils s'occupaient de faire exécuter les ordres du roi dans les domaines féodaux et surveillaient les seigneurs.

Sergents du Châtelet. L'organisation des sergents au Châtelet de Paris mérite de fixer l'attention. Elle comprenait cinq classes de ces officiers, savoir, les *sergents* ou *huissiers audienciers*, les *sergents fieffés*, les *sergents de la douzaine*, et les *sergents à cheval et à pied*. Les sergents fieffés, ainsi appelés parce que leur charge fut érigée en fief à une époque sans doute ancienne mais inconnue, furent les premiers attachés au service du Châtelet. Ils n'étaient d'abord que quatre, et ne pouvaient exploiter que dans le ressort de la prévôté et vicomté de Paris. A la fin du XVI° siècle, leur nombre fut porté à six, et François Ier par un édit de 1544 leur accorda le privilége d'instrumenter dans tout le royaume. Les six sergents fieffés exerçaient en outre les fonctions de commissaires priseurs avant l'édit du mois de février 1691 qui réunit en une seule charge les offices des sergents fieffés, des sergents de la douzaine et des huissiers priseurs.

Les sergents de la douzaine formaient la garde particulière du prévôt de Paris. Il en est question sous ce mot. Ils paraissent avoir été primitivement tirés du corps des sergents à verge. Ils étaient à la nomination du prévôt, auquel ils payaient un droit à chaque mutation. Les sergents de la douzaine élevèrent fréquemment la prétention d'exploiter dans la vicomté concurremment avec les autres sergents; ils en furent généralement déboutés. C'est ainsi qu'ils obtinrent en leur faveur des lettres d'Henri II et d'Henri III (1558 et 1575) et qu'ils se virent enlever l'effet de ces lettres par arrêts du conseil en date des années 1560 et 1587.

Les sergents à pied et à cheval exerçaient autrefois leur ministère les uns en deçà de la banlieue, les autres au delà exclusivement. A partir du milieu du XVI° siècle on cessa de faire cette distinction. Sur les plaintes de la population parisienne le nombre des sergents à pied et à cheval qui s'était multiplié outre mesure fut réduit successivement pour les premiers à 133 en 1321, à 120 en 1327, pour les seconds à 80 en 1302, à 60 en 1309, à 98 en 1321, à 80 en 1327. Ils étaient 220 en 1369, et c'est à ce chiffre qu'ils demeurèrent fixés les uns et les autres jusqu'à la fin du XVIII° siècle.

SERGENT dit *Sergent-Marceau* (Antoine-François), graveur, conventionnel, né le 9 sept. 1751, à Chartres, mort en 1847, à Nice. Officier municipal de Paris (1792), il prit une part active à l'organisation des massacres de septembre. Député de Paris à la Convention, il fut décrété d'arrestation après l'insurrection du 1er prairial (1795), se retira quelques mois en Suisse, épousa alors la sœur de Marceau, et après le 18 brumaire alla vivre en Italie. — *Costumi dei popoli antichi e moderni*, Brescia et Milan, in-4°; *Notice historique sur Marceau*, 1820, in-8° et in-12; *Fragments de mon album et nigrum*, 1837, in-8°.

SERGENTERIES. Les sergenteries ou offices des sergents étaient des fiefs d'une nature particulière. Elles se divisaient en grandes et petites sergenteries. Les vassaux détenteurs de la première espèce de sergenteries devaient tous les services qui se rapportaient à la défense du territoire national, et à l'entretien des armées royales. Ils devaient par exemple amener au roi un nombre déterminé de soldats valides, ou veiller à la sécurité de certaines régions. A raison de ces obligations essentiellement indivisibles, les grandes sergenteries ne pouvaient se démembrer ni s'affermer sans le consentement du roi ou de ses baillis.

Les petites sergenteries se distinguaient par ce caractère qu'elles n'avaient pas pour objet le service du roi, chef de la nation. Les obligations auxquelles elles astreignaient consistaient à monter à cheval avec le maître dominant, à le suivre à la chasse, à soigner la vénerie, à prendre soin des faucons, des chiens, à porter les arcs et les flèches, et plus tard à statuer sur les mesures de police, garder les bois, prés, garennes, justice de l'eau, mettre les bornes, surveiller les prisons, faire les semonces et ajournements, etc. En ce sens, la plupart des seigneurs avaient, comme le roi, diverses sergenteries dans leurs domaines.

La variété des attributions conférées successivement aux détenteurs des petites sergenteries eut pour conséquence de diviser ce genre de fief en autant de charges distinctes qu'il comprenait de fonctions particulières. De là de nombreuses espèces de sergents connus sous des dénominations propres, telles que sergents *francs* (pour les bois), *messiers* (pour les vignes), *blaviers* (pour les blés), *prairiers* (pour les prés), etc.

En tant que fiefs, les sergenteries furent supprimées par la Constituante (4 août 1789). Les pays où elles avaient le plus prospéré étaient la Normandie, le Maine, l'Anjou, le Poitou et le Perche.

SERGENTERIE (Seigneurs de la), de la maison de Caignou.

SERI (Seigneurs de), de la maison de Beauvillier. — Voy. Sery.

SERIACUM, Seri ou Sery.

SERIEYS (Ant.), écrivain, né en 1755, à Pont-de-Ciron (Aveyron), mort le 7 août 1829, à Paris.

SERIFONTAINE (Seigneurs de), de la maison de Trie.

SERIGNAN, la première et la plus ancienne baronnie du Comté-Venaissin (Vaucluse). Elle appartint successivement aux maisons de Baux, de Poitiers, de la Marck, de Durfort et de Pignatelli.

SERILHAC, terre et seigneurie du Limousin (Corrèze), érigée en comté (juin 1653), en faveur de Jean de Faudoas, seigneur de Serilhac.

SERINGE (Nicolas-Charles), naturaliste, né le 3 déc. 1776, à Lonjumeau, mort le 20 sept. 1858.

SERIONNE (Joseph Accarias de), publiciste, né en 1709, à Châtillon-Saint-Jean (Drôme), mort en 1792, à Vienne (Autriche).

SERIS (Seigneurs de), de la maison de Danès. =—, de la maison de Thiville.

SERISAY (Seigneurs de), de la famille de La Croix (Orléanais).

SERIZAY (Jacques de), poëte, membre de l'Académie française, né vers 1590, à Paris, mort en nov. 1653, à la Rochefoucauld (Charente).

SERIZIER (Seigneurs du), de la famille de Poncher.

SERLUC (Seigneurs de), de la famille provençale de Masse.

SERMENT. Considéré comme moyen de preuve, le serment se présentait en droit canon sous deux faces distinctes. Il était tantôt nécessaire et tantôt volontaire. Il avait lieu dans le premier cas, lorsque aucune conviction ne résultant pour

le juge de l'ensemble des arguments et des moyens présentés, il mettait la partie en demeure de jurer la verité de son dire. Le serment était alors nécessaire, parce qu'on ne pouvait se refuser à le prêter, sous peine de perdre son procès. On l'appelait aussi supplétoire (*suppletorium*) à cause des circonstances de la cause qui déterminaient le juge à y recourir. Celui-ci n'était pas d'ailleurs obligé de conformer sa sentence définitive à l'affirmation contenue dans le serment.

Il y avait serment volontaire, quand une des parties manquant de preuve, ou confiante dans la bonne foi de ses adversaires, offrait de s'en tenir à leur parole; on l'appelait ainsi parce que c'était un acte purement libre et facultatif de la part du demandeur et du défendeur. Celui-ci pouvait se refuser à prêter le serment qu'on lui déférait, et le renvoyer au demandeur. Le refus, contrairement à la loi moderne (C. N. 1381), n'entraînait point la perte du procès. Mais le serment était décisoire (*decisorium*), suivant le langage du temps, parce qu'en cas d'acceptation il emportait décision du juge et gain de l'affaire.

Le serment fut au moyen âge une des formalités qui consacraient la validité de presque tous les contrats; aussi les juridictions ecclésiastiques en prirent occasion de revendiquer la connaissance d'une foule de litiges, à cause du serment qui liait religieusement les parties.

Il ne faut pas confondre le serment de fidélité qu'on prêtait au roi ou au prince souverain, avec la fiance due par le vassal à son seigneur. — Voy. Foi et Hommage.

SERMEROLLES (Seigneurs de), de la famille de Briçonnet.

SERMET (Antoine-Pascal-Hyacinthe, dit le P.), prédicateur ordinaire du roi, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne (1791), écrivain patois, né à Toulouse, le 8 avril 1732, mort à Paris, le 24 août 1808.

SERMOISES (Seigneurs de), de la famille de Hennequin.

SERNÆ, Serres.

SEROCOURT. Voy. Seraucourt.

SEROUVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Arnaud.

SEROUX. Voy. Agincourt.

SERQUEUX, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure) qui, réunie à celle de la Superie, fut érigée en baronnie (juin 1653) en faveur d'Hilaire, marquis de Laval-Lezay.

SERQUIGNY (Seigneurs de), de la maison d'Aché (Normandie).

SERRA (Seigneurs de), de la maison de Seyssel (Savoie).

SERRANT ou **SERENT**, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Tromeur, de Brie, de Fourneux, de la Rivière, d'Agueneac, de Kerfily, de Branbec et de la Villeguerrif. A cette maison appartenait Armand-Louis de Sérent, pair de France et duc (1814), lieutenant-général, né à Nantes, le 30 déc. 1736, mort le 30 oct. 1822. — Voy. Brie (maison de).

SERRANUS. Voy. Lambert (François).

SERRAVALLE, petite ville du Milanais, prise par Montluc en 1553.

SERRE (Du), maison originaire du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Thèze en Provence, du Rivail, de la Grange et de Chanron.

SERRE, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Gras.

SERRE (Seigneurs de la), de la maion d'Aroux. = —, de la maison d'Esparbez. = —, de la maison du Faur. = —, de la maison de Gontaut. = —, de la maison de Montesquiou.

SERRE (Jean Puget de la), auteur dramatique, historiographe de France, né en 1600, à Toulouse, mort en juill. 1665, à Paris. — *Pandoste* (1631), *Pyrame* (1633); *Thomas Morus* (1641); *Le sac de Carthage* (1643); *Thésée* (1644), tragédies.

SERRE (Michel-Gaspard-Jacques), premier peintre des galères du roi à Marseille, membre de l'Acad. (1704), né à Tarragone (Espagne), de parents français, le 10 janv. 1658, mort à Marseille, le 9 oct. 1733. — *Peste de Marseille* (musée de Marseille); *Bacchus et Ariane* (musée de Caen).

SERRE (Jean-Louis-Ignace de la), sieur de Langlade, poète dramatique, né à Cahors, vers 1662, mort le 30 sept. 1756.

SERRE (Jean-Ant. de la), oratorien, écrivain, né le 6 janv. 1722, à Paris, mort le 2 mars 1782.

SERRE (Pierre-François-Hercule, comte de), homme d'État, né le 12 mars 1776, à Pagny-sur-Moselle (Meurthe), mort le 21 juillet 1824, à Castellamare, près de Naples. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, rentra en France en 1802, et devint en 1811 avocat général à Metz, puis premier président de la cour impériale de Hambourg, et (janvier 1815) premier président de la cour de Colmar, poste qu'il reprit après les Cent-Jours, pendant lesquels il suivit Louis XVIII à Gand. Député du Bas-Rhin à la Chambre *introuvable*, il combattit énergiquement les tendances réactionnaires de l'Assemblée. Réélu en 1816, il présida la Chambre en 1817 et 1818, fut nommé garde des sceaux (30 déc. 1818) et présenta trois lois libérales sur la presse. Après l'assassinat du duc de Berry, il resta dans le cabinet présidé par le duc de Richelieu, se sépara de ses anciens amis et renvoya du conseil d'État MM. Royer-Collard, Jordan, de Barante et Guizot. Il refusa de faire partie du cabinet Villèle (15 déc. 1821), fut nommé comte et ministre d'État, puis envoyé comme ambassadeur à Naples (janv. 1822).

SERRE. Voy. Sere.

SERRÉ DE RIEUX (J. de), écrivain, conseiller au Parlement, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle.

SERRE-DE-SAINT-ROMAN (Alexis-Jacques de), écrivain royaliste, pair de France (1829), né le 13 mai 1770, mort le 25 avril 1843.

SERRES (Seigneurs de), de la maison de Lenoncourt.

SERRES (Olivier de), célèbre agronome, né vers 1539, au domaine du Pradel, près de Villeneuve-de-Berg (Ardèche), où il est mort le 2 juillet 1619. Il était calviniste. Son *Théâtre d'agriculture*, 1600, in-fol., a été réimprimé un très-grand nombre de fois jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et 1804-1805, 2 vol. in-4°. En 1856, une statue en bronze lui a été érigée à Villeneuve-de-Berg. = Son frère, Jean, historien et théologien calviniste, historiographe de Henri IV, né à Villeneuve-de-Berg, vers 1540, mort à Genève, le 31 mai 1598. — *Mémoires de la troisième guerre civile* (1568-1569), 1570, 1571; *Commentarii de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ*, 1571-72-73-77, et Leyde, 1580, 5 vol. in-8°, très-rare et curieux; *Recueil des choses mémorables advenues en France*, 1595, in-8°; réimpr. en 1598 et 1603, sous le titre d'*Histoire des cinq rois*, in-8°; *Inventaire général de l'histoire de France*. Cet ouvrage continué par divers auteurs ne va que jusqu'à Charles VI.

SERRES (Dominique de), peintre de marines, né à Auch (Gers), mort à Londres en 1793.

SERRES (Marcel de), géologue, conseiller à la cour de Montpellier, né à Montpellier le 3 novembre 1780, mort en 1862.

SERRES (Ant.-Ét.-Renaud-Augustin), médecin, professeur d'anatomie au Muséum, membre

de l'Académie des sciences (1828), né à Clairac (Lot-et-Garonne), mort à Paris le 22 janvier 1868.

SERRIE (François-Joseph de la), écrivain, né le 20 août 1770, mort le 6 février 1819.

SERRIÈRES, terre et seigneurie du Vivarais (Ardèche), érigée en comté (juin 1646) en faveur d'A. de la Poire.

SERRIGNY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en comté (octobre 1700) en faveur de Pierre Brunet.

SERRURIER. Voy. SERURIER.

SERRURIERS. La communauté des serruriers à Paris avait des statuts (où ils sont appelés maîtres bacheliers-serruriers) datant de novembre 1411 et qui furent confirmés en 1543, 1650 et 1667. L'apprentissage était de 5 ans avec 5 années de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 800. Patron, S. Eloi.

SERRY (François-Jacques-Hyacinthe), dominicain, théologien, né en 1659 à Toulon, mort le 12 mars 1738, à Padoue.

SERRY, abbaye de prémontrés, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée en 1221.

SERS, maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Manzac, de Gouttebernisse, de Gensac, de Nougarède, de Saignes et d'Aulix.

SERULLAS (Georges-Simon), pharmacien et chimiste, membre de l'Académie des sciences (1829), né à Poncin (Ain) le 21 novembre 1774, mort à Paris le 25 mai 1832.

SERURIER (Jean-Matthieu-Philibert, comte), maréchal de France, né à Laon, le 8 sept. 1742, mort à Paris le 21 déc. 1819. Il servit comme officier dans la guerre de Sept ans, en Portugal (1762) et en Corse (1768), fut nommé colonel (1792) et envoyé à l'armée du Var y devint général de brigade (1793), puis général de division (1795). Il prit une part des plus glorieuses à la victoire de Loano et aux campagnes de 1796 et de 1797. A la suite des revers qui assaillirent notre armée, il fut accablé par des forces supérieures et obligé de capituler le 28 avril 1799 à Verderio. Il coopéra au 18 brumaire et fut nommé sénateur (1799), gouverneur des Invalides, maréchal (1804) et comte (1808). On lui a érigé en 1864 une statue en bronze à Laon.

SERVAGE. Voy. SERFS.

SERVAIS (S.), évêque de Tongres, mort le 13 mai 384.

SERVAL (Seigneurs de), de la famille de Monchi.

SERVAN (Antoine-Joseph-Michel), magistrat et publiciste, né à Romans (Drôme) le 3 nov. 1737, mort à Saint-Remi (Bouches-du-Rhône) le 4 nov. 1807. Il était avocat général au parlement de Grenoble et s'y était fait une grande réputation comme orateur, quand, à la suite d'une cause où il s'était mis en opposition avec l'opinion publique, il donna sa démission (1772) et refusa depuis toute fonction publique. = Son frère, Joseph SERVAN DE GERBEY, homme d'État, écrivain militaire, né à Romans le 14 février 1741, mort à Paris le 10 mai 1808. Maréchal de camp (8 mai 1792), il fut, par l'influence des Girondins, nommé (9 mai) ministre de la guerre. Le 12 juin il fut renvoyé avec ses collègues et réintégré par l'Assemblée le 10 août. Sa mésintelligence avec Dumouriez amena sa démission (3 octobre). Lieutenant général (25 septembre), il fut chargé (6 octobre) du commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales, fut destitué en mai 1793 et emprisonné jusqu'après le 9 thermidor.

SERVAN DE SUGNY (Pierre-François-Jules), de la famille des précéd., littérateur, né le 24 nov. 1796, à Lyon, mort le 12 oct. 1831, près d'Orléans.

SERVANDONI (Jean-Jérôme), peintre-décorateur de Louis XV, architecte, né à Florence le 22 mai 1695, membre de l'Académie (1731), mort à Paris le 19 janvier 1766. On lui doit le portail de Saint-Sulpice à Paris. Il eut un fils naturel qui fut comédien sous le nom de Hannetaire.

SERVANE (Seigneurs de), de la maison de Vincens.

SERVAS (Seigneurs de), de la maison de Piolenc. — Voy. FRETON.

SERVAUDE, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Ville-ès-Cerfs.

SERVETTE (Seigneurs de la), de la maison d'Arloz (Bugey).

SERVICES FÉODAUX. On peut distinguer deux catégories de services dus par le vassal à son suzerain. Les uns ne s'acquittaient qu'une fois, au moment où on prenait le fief; les autres étaient successifs, ils se rendaient périodiquement pendant la durée de la tenure. Parmi ceux de la première classe, il faut signaler l'hommage avec ses subdivisions, la monstrée de terre dite aussi aveu, enfin le droit de mutation qui, suivant le caractère gratuit ou onéreux de la transmission de propriété, recevait le nom de relief ou de quint. Ceux de la seconde espèce comprenaient la fiance, le service militaire, le service dans la cour, et les aides. Chacun de ces mots a un article.

Nous ne mentionnons pas ici les services dus par les vilains seuls. Ils figurent à leur place ou sont réunis sous le mot CORVÉES.

SERVICE DE COUR ET DE PLAIDS. Le vassal devait toujours assister le seigneur de ses conseils, notamment en ce qui touchait la distribution de la justice. Ce service dit de cour et de plaids (*servitium in curte*) était une obligation stricte et dont la violation pouvait entraîner la commise. C'était aussi une des charges les plus lourdes du régime féodal, à cause de l'organisation judiciaire qui ne connaissant pas l'usage de l'appel, avait consacré le principe du défi et des gages de bataille. Les vassaux, ayant pris part à la sentence rendue par le suzerain, étaient obligés de descendre comme lui au champ-clos sur la provocation de la partie perdante.

D'après M. Boutaric (*La France sous Philippe le Bel*), la comparution aux États généraux tenus à Tours en 1308 fut considérée par le roi comme un service de cour. Les nobles, ses vassaux, médiats ou immédiats, furent tenus de comparaître en personne; les procurations ne furent admises de leur part que pour cause de maladie ou d'empêchement grave; et l'infraction à cette obligation féodale donna même lieu à l'application de la commise (voy. ce mot).

SERVICES DU FIEF. Aux XIe et XIIe siècles, les suzerains concédèrent assez souvent à leurs feudataires le pouvoir de démembrer par donation ou vente certaines parties de leurs domaines; mais ils y mettaient presque toujours la condition de conserver de quoi servir le fief; sans quoi le principe féodal eût été compromis. Voyez, entre autres, une concession de cette espèce faite par Louis VII aux chevaliers du Temple.

SERVICE MILITAIRE. Le service de l'host (*servitium in campo*) était un des plus importants du régime féodal. Les charges qu'il imposait variaient d'étendue suivant le genre d'hommage dont il résultait. Généralement la durée en était fixée à quarante jours. A la vérité certains mss. des Établissements de saint Louis portent le chiffre soixante; mais il est probable que cette indication provient d'une erreur graphique et de la transposition d'une lettre (LX au lieu de XL). Le service était personnel et demeurait aux frais du vassal. Toutefois la succession des femmes aux fiefs ayant été de bonne heure admise, celles-ci avaient le droit de

se faire représenter par leur sénéchal. Il en était de même pour les ecclésiastiques, auxquels l'Église défend de porter les armes (*quia abhorret a sanguine*) ; cependant un certain nombre d'entre eux, surtout au XI[e] siècle, ne se prévalaient pas de ce droit, et acquittaient eux-mêmes cette obligation de leur tenure. Le mineur était représenté par son baillistre.

Le vassal devait se présenter tout équipé, tantôt avec une armure complète, tantôt avec une certaine arme déterminée par le contrat féodal.

La violation du devoir de l'host entraînait la commise ou confiscation du fief, qui retournait au suzerain. C'était en effet un des cas les plus graves de forfaiture. — Voy. ESTAGE, RONCIN DE GUERRE.

SERVICE DIVIN. La tenure par service divin était un genre de fief d'une nature toute particulière. Elle avait lieu lorsqu'une donation était faite à une église ou à une communauté religieuse, à charge de prières déterminées. Cette condition établissait une distinction essentielle entre cette tenure et celle qu'on appelait tenure par aumône, où l'obligation des prières était stipulée d'une manière générale. De cette différence il résultait que le donateur était obligé, en cas d'infraction de l'aumône franche, de s'adresser au supérieur ecclésiastique pour obtenir justice, tandis qu'il saisissait spontanément dans le même cas la tenure par service divin, comme seigneur féodal. Ce fief d'un caractère si curieux n'emportait d'ailleurs d'autre obligation, outre la prière, que celle de la féauté, sorte de lien métaphysique qui n'astreignait pas à des services matériels, à moins qu'il n'y eût eu lors des contrats des stipulations particulières. L'hommage n'en faisait point régulièrement partie, non plus que le relief (voy. ces mots). C'est ce qui résulte d'un arrêt du Parlement en date du 27 juillet 1663, cité par M. Henrion de Pansey qui le premier a élucidé et comme découvert ce point intéressant du droit féodal.

SERVIEN, maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Biviers, de Sablé, de Cossay, de la Roche-Servien et de Boisdauphin.

SERVIEN (Abel), marquis de Sablé et de Boisdauphin, comte de la Roche-Servien, célèbre diplomate et homme d'État, membre de l'Académie française, né à Grenoble, en 1593, mort au château de Meudon, le 17 février 1659. Après avoir été procureur-général au Parlement de Grenoble (1616), conseiller d'État (1618), maître des requêtes de l'hôtel (1624), intendant de justice en Guyenne (1627) et président du Parlement de Bordeaux (1630), il fut nommé (11 décembre 1630) secrétaire d'État de la guerre. Ambassadeur en Italie avec le maréchal de Toiras, il y conclut le traité de Cherasco (1631). Disgracié (février 1636), il vécut dans la retraite jusqu'à l'avénement de Mazarin qui l'envoya comme plénipotentiaire au congrès de Munster (1643) où il déploya une grande habileté, et où il eut de longs démêlés avec son collègue le comte d'Avaux qui finit par être rappelé, et Servien signa seul les traités (24 oct. 1648). Ministre d'État (24 avril 1649), il resta fidèle à Mazarin pendant la Fronde, et fut appelé avec Fouquet à la surintendance des finances (2 janvier 1653), et comme sa probité était au niveau de son intelligence, il fut chargé des dépenses, et Fouquet des recettes. Il mourut en fonction. On a imprimé de lui une harangue, des lettres et quelques écrits politiques.

SERVIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Cambis. = —, de la famille de Grolier.

SERVIÈRES (Joseph), auteur dramatique, référendaire à la cour des comptes (1818), né à Figeac (Lot) le 20 juillet 1781, mort le 2 févr. 1826.

SERVIEZ (Jacques ROERGAS DE), écrivain, né le 16 avril 1679, à Saint-Gervais (Tarn), mort en janvier 1727, à Paris.

SERVIGNY (Seigneurs de), de la maison de la Baume-Montrevel.

SERVILLE (Marquis de), de la famille de Massol.

SERVIN (Louis), avocat-général au Parlement de Paris (1589-1626), publiciste, né vers 1555, dans le Vendômois, mort le 19 mars 1626, à Paris.

SERVIN (Antoine-Nicolas), écrivain, né le 14 août 1746, à Dieppe, mort le 30 mai 1811, à Rouen.

SERVINS, famille d'Artois, originaire d'Italie. D'elle sont sortis les seigneurs d'Héricourt et des Halennes.

SERVITUDES. Les servitudes sont des démembrements du droit de propriété. On distingue les servitudes personnelles et les services fonciers. Les servitudes personnelles, qui consistaient dans les diverses charges imposées aux esclaves et plus tard aux serfs, ont été abolies par la Révolution. (Voy. SERFS.) Les services fonciers sont ceux qu'en vertu de la loi ou de la convention le propriétaire d'une maison ou d'un domaine doit à ses voisins, en raison de leurs héritages. Les barbares ont connu la plupart des servitudes réelles : celle de passage (loi salique, tit. XXXIV) sous les noms de *itus et reditus*, *via*, etc. celle d'irrigation appelée *aqua seu aquarum decursus*, celle de bornage (loi des Bavarois), etc.

On a parfois considéré comme une servitude, et même criante, les droits de chasse que les seigneurs s'étaient réservés sur les domaines qu'ils concédaient aux colons. Mais en général, ces droits étaient établis sur la chose du propriétaire et non sur celle d'autrui, *in re sua non in re aliena*. — Voy. BIENS COMMUNAUX et CHASSE.

SERVOIS (Jean-Pierre), chanoine puis grand vicaire à Cambrai, écrivain, né à Cosne (Nièvre), le 8 août 1764, mort à Cambrai le 6 juin 1831.

SERVON, seigneurie de la Brie française (Seine-et-Marne), érigée en comté (déc. 1681) en faveur de Michel Amelot, marquis de Gournay.

SERVOULES (Seigneurs de), de la famille de Richaud.

SÉRY ou **CÉRY-DES-PRÈS**, *Siriacum in Pratis*, abbaye de prémontrés en Picardie, diocèse d'Amiens.

SÉRY (Seigneurs de), de la famille de Néret.— Voy. SERI.

SESIA (Département de la). Ce département formé de territoires appartenant au Piémont et réunis à la France en 1802, était borné à l'E. et au N. par le départ. de l'Agogna, à l'O. par le départ. de la Doire; au S. par le Pô qui le séparait du départ. de Marengo. Chef-lieu, Verceil.

SESMAISONS, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Sauzinière.

SESOMIRES, le Semoy, affluent de la Meuse.

SESSAC. Voy. SAISSAC.

SESTERAGE. Le sesterage était un droit perçu par les seigneurs pour chaque setier de blé, d'avoine ou autre produit analogue. On l'appelait aussi *stellerage* et *scellerage*.

SESUVII, peuple de la Celtique que César nomme parmi les peuples armoricains qui, en 57 av. J. C., se soumirent à P. Crassus son lieutenant et dont le nom est peut-être défiguré.

SÉTIF, ville d'Algérie dans la province de Constantine. L'établissement de Français dans cette localité date de 1839.

SEUILLY ou **SULLY**, *Suileium*, abbaye de bénédictins, en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours.

SEURE (Seigneurs de), de la famille de Courbon.

SEURRE, *Surregium*, ville du Châlonnais (Côte-d'Or), érigée en duché-pairie (septembre

1619), en faveur de R. de Bellegarde. — Voy. BELLEGARDE.

SEURRE (Bernard-Gabriel), statuaire, élève de Cartellier, grand prix (1818), membre de l'Académie (1852), né à Paris le 22 juillet 1795, mort en octobre 1867. = Son frère, CHARLES-MARIE-EMILE, dit le *jeune*, statuaire, élève de Cartellier, né le 22 février 1798, à Paris, où il est mort le 12 janvier 1858. — Statue de bronze de Napoléon (en petit chapeau et en redingote) placée en 1833 sur la colonne Vendôme et aujourd'hui à Courbevoie; *Charles VII*, *Gaston de Foix*, statues (musée de Versailles); *Boileau*, statue (Louvre).

SEVARA, Sèvres.

SEVAL, nom donné au mois de juillet dans quelques documents du moyen âge.

SÉVARD ou **SIVIARD** (S.), abbé de Saint-Calais (Sarthe), mort le 1er mars 681 ou 728.

SÈVE ou **SCÈVE**, maison d'où sont sortis les seigneurs de Stainville, de Rochechouart, de Laval, d'Aubeville et de Fléchères. (Voy. Meynier, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

SÈVE (Gilbert de), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1648), né en 1616, mort à Paris le 9 avril 1698. = Son frère PIERRE, peintre, membre de l'Académie (1663), né en 1623, mort en 1695.

SEVELINGES (Charles-Louis de), écrivain, né à Amiens le 28 déc. 1767, mort à Paris en 1832.

SEVELINGHE (Seigneurs de), de la maison de Nédonchel.

SEVERAC, maison du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Beaucaire. A cette maison appartenait : Amaury, seigneur de SEVERAC et de BEAUCAIRE, sénéchal de Quercy et de Rouergue (1410), maréchal de France, vers 1423. Les Anglais le battirent à Crevant. Il fut arrêté en 1427, au château de Gaiges, par le comte de Pardiac qui le fit étrangler. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

SÉVÈRE (S.), évêque de Trèves, mort en 445. Sa fête, le 15 octobre.

SEVERIACUM, Seurre. = —, Sivray.

SEVERIN (S.), évêque de Cologne, vers 397, mort vers 403. Sa fête, le 15 oct. = — ou SURIN (S.), évêque de Bordeaux, au commencement du Ve siècle. Ses fêtes, le 23 et le 28 oct. = — (S.), abbé d'Agaune ou Saint-Maurice (Valais), mort à Château-Landon le 11 février 508. = — (S.), solitaire à Paris, mort en 555. Sa fête, le 24 nov.

SEVERIN (Le citoyen), pseudonyme de Bonald.

SEVERINUS (Vincent), pseudonyme de Fr. Annat.

SEVEUX (Seigneurs de), de la maison de Marmier. = —, de la maison de Ray.

SÉVIGNÉ, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Didier, d'Olivet, de Montmoron et de La Boissière. Armes : *écartelé de sable et d'argent*.

SÉVIGNÉ (Marie de RABUTIN-CHANTAL, marquise de), la plus célèbre de nos épistolaires, née le 6 févr. 1626 à Paris, morte de la petite vérole au château de Grignan (Drôme) le 18 avril 1696. Elle était fille unique de Celse-Benigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges. Son père fut tué dans l'île de Ré (1627); sa mère mourut en 1632, et après la mort de son aïeul paternel (1636), elle fut confiée aux soins de son oncle l'abbé de Coulanges qui n'épargna rien pour lui donner une éducation accomplie et développer son intelligence et son esprit. Le 1er août 1644 elle épousa Henri, marquis de Sévigné, qui la rendit peu heureuse et fut tué en duel par le chevalier d'Albret le 5 février 1651. Elle restait avec un fils et une fille qui devint plus tard la marquise de Grignan, (voy. ce nom), et à l'éducation desquels elle se consacra tout entière. Elle fréquenta ensuite l'hôtel de Rambouillet et la cour où elle fit autant admirer son rare esprit, que sa vertu et sa fidélité à ses amis disgraciés (Fouquet, Pomponne, etc.). Quand sa fille fut partie pour la Provence, elle entretint avec elle une correspondance dont le recueil, mine précieuse pour l'histoire du temps, est resté un chef-d'œuvre inimitable de style, de grâce et d'esprit. — En 1726, à la Haye, parut en 2 vol. in-12 le premier recueil de ses lettres publié par l'abbé de Bussy, fils cadet de son cousin Bussy-Rabutin (voy. ce nom), qui avait soigneusement conservé les lettres qu'il avait échangées avec elle. Une édition plus considérable parut en 1734, 4 vol. in-12, par les soins du chevalier de Perrin; elle servit de type à celles qui se succédèrent jusqu'à celle de M. Monmerqué (voy. ce nom), 1818-1819, 20 vol. in-8°. La dernière et la meilleure a été donnée par M. A. Régnier, 1862-1864, 12 vol. in-8°. Sous le rapport de la fidélité du texte, de l'exactitude des notes et des tables, elle ne laisse rien à désirer. Elle est accompagnée d'un lexique — Voy. SOMMER.

SÉVILLE, ville d'Espagne, prise par les Français le 31 janvier 1810. — Le 9 nov. 1729, il y fut signé entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, un traité qui terminait les négociations commencées au congrès de Soissons et remettait entre les puissances contractantes, les choses en l'état où elles se trouvaient avant 1725. (Voy. Flassan, *Histoire de la Diplomatie française*, t. V.)

SEVIN, famille d'où sont sortis les marquis de Quincy.

SEVIN (François), philologue, membre de l'Académie des inscriptions (1728), garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi (1737), né à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise) en 1682, mort à Paris, le 12 sept. 1741. Il fut envoyé avec l'abbé Fourmont à Constantinople, et en rapporta plus de six cents manuscrits.

SÈVRES, *Serara* (Seine-et-Oise), petite ville célèbre par la manufacture de porcelaine qui appartient à l'État et qui y fut établie par Louis XV en 1756. Cette manufacture contient un musée céramique des plus curieux.

SÈVRES (Département des DEUX-). Ce département formé d'une partie du Poitou (Thouarsais, Gâtine, Niortais, etc.) et de quelques localités de l'Aunis, est borné au N. par le départ. de Maine-et-Loire ; à l'E. par le départ. de la Vienne; au S. par les départ. de la Charente et de la Charente-Inférieure ; à l'O. par le départ. de la Vendée : chef-lieu, Niort.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique des Deux-Sèvres*, 1810, in-4° : Ch. Arnauld, *Monuments des Deux-Sèvres*, 1842, in-4°; Lucomski, *Petit Dictionnaire des Deux-Sèvres*.

SEWRIN (Charles-Augustin), écrivain, né à Metz le 9 octobre 1771, mort en 1853.

SEXTANTIO, Substantion.

SEXTELLAGE. Voy. SESTELAGE.

SEXTIUS LE SALYEN, pseudonyme du P. Joseph de Haitze.

SEYSSEL, maison de Savoie d'où sont sortis les seigneurs de Barjat, d'Aix, de Serra et de La Chambre. Armes : *gironné d'or et d'azur de huit pièces*. (Voy. sa généalogie par Boudier de Villemort, 1739, in-4°). = A cette maison appartenait Claude de SEYSSEL, chroniqueur, jurisconsulte, érudit, né vers 1450 à Aix en Savoie, mort à Turin le 31 mai 1520. Nommé par Louis XII conseiller d'État, puis maître des requêtes, il fut envoyé en ambassade près de Henri VII (1508), entra dans les ordres, fut évêque de Marseille (1509), puis (1517) archevêque de Turin. Outre des traductions de Justin, de Thucydide, d'Appien, etc., on a, entre autres, de lui : *Les Louanges du roy*

Louis XII, 1508, in-4°, goth., plusieurs fois réimprimé; *la Grande Monarchie de France*, 1519, 1540, 1557, in-8°, rare; *la Loi salique des François*, s. d.. in-8°; *Speculum feudorum*, 1566, in-8°.

SEYTRES. Voy. SEITRES.

SÉZANNE, bourg situé au pied du mont Genèvre (Savoie), et qui fut emporté d'assaut par le maréchal de Villars, le 11 août 1708.

SÉZANNE, ville de Champagne (Marne). Elle fut prise d'assaut par les Anglais en 1423, saccagée par les protestants en 1566, et presque complétement brûlée en 1632. — Le 26 mars 1814, Marmont et Mortier y battirent un corps de Prussiens. (Voy. Brulley de Mornay, *Mémoire sur Sézanne*, 1766, in-8°.)

SÉZANNE (Seigneurs de), de la famille de Fabert.

SÈZE (Raymond, comte de), avocat et magistrat, membre de l'Académie française (1816), né le 26 septembre 1748, à Bordeaux, mort le 2 mai 1828, à Paris. Avocat au parlement de Paris, puis à celui de Bordeaux, il fut choisi pour défenseur par Louis XVI, et prononça le 26 décembre 1792, devant la Convention, un plaidoyer qui fut immédiatement imprimé. Arrêté le 20 oct. 1793, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor, refusa toute fonction sous l'empire, et au retour des Bourbons fut nommé premier président à la cour de Cassation et pair (1815), puis comte (1817).

SHÉE (Le comte Henri), colonel (1785), général de brigade (1795), conseiller d'État et préfet (1801), sénateur (1810), pair de France (1814), né à Landrecies le 25 janvier 1739, mort à Paris le 4 mars 1820.

SHERLOCK, pseudonyme du marquis de Marnesia.

SI. Voy. SY.

SIAGRIUS. Voy. SYAGRIUS.

SIAM. Nos premières relations avec le royaume de Siam datent de la fin du XVII° siècle. Grâce à un Grec, Constantin Faucon, premier ministre du roi de Siam, une ambassade siamoise partit pour la cour de France, mais elle périt en route. Louis XIV envoya alors à Siam le chevalier de Chaumont, qui quitta Brest le 3 mars 1685, monté sur un vaisseau de quarante canons, et escorté par une frégate que commandait le chevalier de Forbin. Les détails de cette ambassade sont racontés dans les *Mémoires* de Forbin et le *Journal* de l'abbé de Choisy. (Voy. ces noms et TACHARD.) Le roi de Siam envoya une nouvelle ambassade qui arriva à Versailles en 1688, et y fut reçue avec une pompe inouïe; mais tout cela n'aboutit à aucun résultat. — Un traité de commerce a été signé le 15 août 1856 à Bangkok avec le roi de Siam, dont une ambassade est venue à Paris.

SIANNUS, surnom donné à Apollon dans une inscription de Lyon.

SIAUVE (L'abbé Étienne-Marie), antiquaire, né à Saint-Étienne (Loire), mort à la retraite de Russie en 1812.

SIBEUD, famille de Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Ferriol. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SIBILET (Thomas), écrivain, né vers 1512, à Paris, ou il est mort, le 28 novembre 1589.

SIBILLATES, peuple de l'Aquitaine, et qui, selon d'Anville, occupait le pays de Soule, près de Mauléo (Basses-Pyrénées).

SIBOUR (Marie-Dominique-Auguste), évêque de Digne (1839), archevêque de Paris (1848), sénateur (1852), né à Saint-Paul-Trois-Chât aux (Drôme), le 4 avril 1792, assassiné par l'abbé Verger, à Saint-Étienne-du-Mont, le 3 janvier 1857.

SIBUET (Georges), homme politique, l'un des fondateurs du *Courrier français*, né le 25 novembre 1767 à Belley (Ain), mort le 14 janvier 1828. = Son frère, BENOIT-PROSPER, baron et général de l'Empire, né à Belley le 9 juin 1773, tué en Allemagne le 30 août 1813.

SIBUTZATES, peuple de l'Aquitaine, dans le pays des *Tarbelli*, près de Saubusse (Landes).

SICAMBRES, tribu de la nation des Francs à laquelle appartenait Clovis, s'il faut en croire le fameux mot de saint Remi à ce prince (*mitis Sicamber*). Elle habitait la rive droite du Rhin et sous Tibère un grand nombre de ses membres avaient été transportés dans la Gaule Belgique.

SICARD (Claude), missionnaire, jésuite, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) en 1677, mort au Caire le 12 avril 1726. Plusieurs de ses lettres ont été publiées dans les *Lettres édifiantes*.

SICARD (l'abbé Roch-Ambroise CUCURRON), instituteur de sourds-muets, membre de l'Institut (1795), né au Fousseret (Haute-Garonne), le 20 septembre 1742, mort à Paris, le 10 mai 1822. Directeur d'une école de sourds-muets à Bordeaux (1786), il devint, après la mort de l'abbé de l'Épée, directeur de l'école de Paris (1789 et, à la Restauration, administrateur des Quinze-Vingts et de l'institution des Jeunes-Aveugles. — *Relation historique sur les journées des 2 et 3 septembre*, 1806, in-8°, et de nombreux écrits relatifs aux sourds-muets.

SICARD (François), écrivain militaire, né à Thionville le 7 juillet 1787, mort en mars 1860.

SICARD (L'abbé), pseudonyme de Serieys.

SICHAMP (Seigneurs de), de la maison de Mung de la Ferté.

SICHEL (Jules), oculiste et antiquaire, né à Francfort-sur-le-Mein, en 1802, mort le 14 nov. 1868.

SICHEM, pseudonyme de Louis de Boissy.

SICILE (Jean), héraut d'armes d'Alphonse V, roi d'Aragon (1416-1458). — *Le blason de toutes armes*, 1495, in-8°; *Le blason des couleurs*, in-8°, s. d.; ces deux ouvrages sont fort rares.

SICILE (Rois de). Voy. NAPLES.

SICILIENNES (Vêpres). Voy. VÊPRES.

SICKACK, rivière d'Algérie, près de laquelle Abd-el-Kader fut défait par le général Bugeaud, le 6 juillet 1836.

SICOVII. Voy. SEGOVII.

SICUT OCULI SERVORUM, introït et nom, dans quelques documents du moyen âge, du lundi après le premier dimanche de carême.

SIDI-BEL-ABBÈS, localité de la province d'Oran, où les Arabes furent battus le 30 janv. 1845.

SIDI-BRAHIM, localité de la province d'Oran où, le 22 sept. 1845, 450 soldats français furent massacrés par les Arabes.

SIDI-FERRUCH, localité à 25 kilom. d'Alger, où les Français débarquèrent le 14 juin 1830.

SIDOLEUCUM, SIDOLOCUM, Saulieu.

SIDOINE-APOLLINAIRE, *Caïus Sollius Sidonius Apollinaris*, célèbre poète latin, né à Lyon, le 5 nov. 430 ou 431, mort le 21 août 488. Appartenant à une ancienne famille gallo-romaine, il épousa la fille d'Avitus qui, devenu empereur (456), le nomma sénateur et préfet de Rome. Après la chute de son beau-père (457), il se soumit à Majorien, qu'il célébra dans un panégyrique, et en fit autant pour l'empereur Anthemius qui le créa chef du sénat, patrice et préfet de Rome. En 471, il fut élu évêque de Clermont, se sépara de sa femme, et plus tard fut emprisonné quelque temps par Eurik, roi des Wisigoths, dont il chanta ensuite les louanges. Les œuvres de Sidoine se composent de panégyriques en vers, de petites poésies et de 147 lettres. Ces divers écrits, pleins d'intérêt pour l'histoire de son époque, ont été publiés, 1498, in-4° et souvent réimprimés. Il en a été donné des traduc-

tions avec le texte par Grégoire et Collombet, 1836. 3 vol. in-8°.

SIDON, ville de Syrie. Elle fut prise par les croisés en 1110, reprise, puis de nouveau perdue par les Turcs. Elle fut fortifiée par saint Louis, et en 1291 fut définitivement conquise par les Sarrasins.

SIDONIUS (S.). Voy. SAENS (S.).

SIE-EN-BRIGNON (La). Voy. LASSÉE.

SIÉGE (Droit de). Le droit de siége (*cathedraticum*) consistait pour l'évêque dans l'obligation où se trouvait chaque clerc de son diocèse de lui payer annuellement une redevance de 2 sous.

SIÉGE DE VELOURS. C'est le nom que l'on donna au siége de La Fère, entrepris en juill. 1580, par l'armée catholique sous les ordres de Matignon, et terminé le 12 sept. suivant par la capitulation de la ville. On l'appella ainsi parce qu'il se fit le plus commodément du monde, grâce à la douceur de la saison et à l'abondance de toutes choses dans le camp des assiégeants qui n'avaient à redouter aucune attaque du dehors.

SIENNE, ville de Toscane. En 1552, les habitants, appuyés par des troupes françaises, en chassèrent les Espagnols qui l'assiégèrent en 1554, et ne la prirent qu'au mois d'avril 1555. Elle avait été héroïquement défendue par Montluc qui en parle longuement dans ses mémoires.— Les Napolitains furent défaits devant Sienne, par Miollis, le 14 janvier 1801.

SIERCK, *Sirca*, *Sircum*, ville du Pays-Messin (Moselle). Elle fut prise en 1643 par les Français, à qui elle fut cédée en 1661.

SIERRA-LEONE, sur la côte de Guinée. Les établissements que les Anglais y avaient formés furent détruits par les Français, le 24 sept. 1794.

SIEVRAS (Seigneurs de), branche de la maison de Cominges-Puiguillem.

SIEYES (Seigneurs de), de la maison de Riquetti.

SIEYÈS (Emmanuel-Joseph, comte), publiciste et homme politique, membre de l'Institut, né à Fréjus (Var), le 3 mai 1748, mort à Paris, le 20 juin 1836. Vicaire général, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, puis (1787) conseiller commissaire à la Chambre supérieure du clergé et membre de l'assemblée provinciale d'Orléans, il publia d'abord un *Essai sur les priviléges*, 1788, in-8°, et enfin sa célèbre brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état?* (janv. 1789, in-8°) qui eut un immense succès, et le fit nommer député de Paris aux États généraux. Il y exerça une influence prépondérante dans la première période. Élu à la Convention par plusieurs départements, il y vota la mort du roi, et sous la Terreur il s'effaça complétement. Membre du Comité de salut public (5 mars 1795), il fut envoyé à La Haye avec Rewbell (mai) et signa le traité de paix avec la république batave. Passé au conseil des Cinq-Cents, puis ambassadeur à Berlin (10 mai 1798), il remplaça Rewbell dans le Directoire (16 mai 1799), et conspira avec Bonaparte au 18 brumaire. Nommé le premier des trois consuls provisoires, il ne tarda pas à être entièrement annulé, et devint successivement sénateur (1799), président du Sénat et comte (1808). Pair pendant les Cent-Jours, il fut exilé à la seconde Restauration, et rentra en France après la Révolution de 1830. — *Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris*, 1789, in-8°; et des *Discours*, *Projets de lois* et *Rapports*.

SIGALON (Xavier), habile peintre d'histoire, né à Uzès (Gard) en 1788, mort du choléra à Rome, le 18 août 1837. Après avoir étudié à Nîmes, dans l'atelier d'un peintre nommé Monrose, il vint à Paris en 1817 et travailla quelques mois dans l'atelier de Guérin. En 1833, il fut chargé par le gouvernement d'aller copier à Rome la fresque du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, et la copie qu'il rapporta à Paris, en février 1837, est aujourd'hui à l'École des beaux-arts. — *La Vision de S. Jérôme; la Jeune courtisane* (musée du Louvre); *Athalie* (musée de Nantes); *Locuste* (musée de Nîmes).

SIGAUD-LAFOND (Joseph-Aignan), physicien, correspondant de l'Institut, né le 5 janvier 1730, à Bourges, où il est mort, le 26 janvier 1810.

SIGEAN, *Ad Signa*, petite ville du Languedoc (Aude). Elle fut en oct. 1503 brûlée par les Espagnols qui y furent battus par Schomberg, en 1639.

SIGEBERT Ier, roi d'Austrasie, né en 535, assassiné en 575, à Vitry, près Douai. Il était fils de Clotaire Ier, à la mort duquel il eut en partage l'Austrasie (561). Il battit les Avares qui menaçaient la Germanie, repoussa son frère Chilpéric qui avait profité de son absence pour envahir ses États, épousa Brunehaut (566), se ligua (568) avec son frère Gontran, pour venger contre Chilpéric le meurtre de Galeswinthe, sœur de Brunehaut, et la même année fut battu par les Avares. Excité par Frédégonde, Chilpéric recommença les hostilités d'abord en 573, puis en 574. Battu et abandonné de ses soldats, qui proclamèrent roi son frère, il allait être complétement dépouillé de ses États, quand Sigebert périt assassiné par deux émissaires de Frédégonde. Childebert son fils lui succéda sous la tutelle de Brunehaut.

SIGEBERT II, roi d'Austrasie, né en 601, succéda (613) à son frère Thierri II, et la même année fut tué par Clotaire II.

SIGEBERT III (Saint), roi d'Austrasie, né en 630, mort en 654. Il eut en partage, à la mort de son père Dagobert Ier, le royaume d'Austrasie (633) et régna sous la tutelle de Pépin et de Grimoald. On lui doit la fondation des abbayes de Stavelo et de Malmedy. Il laissa en mourant un fils encore enfant, Dagobert II, qui lui succéda en 674.

SIGILLARIÆ, les Scellières.

SIGIRANNUS (S.), Saint-Ciran (Indre).

SIGISMOND, roi de Bourgogne, tué à Orléans en 524. Il succéda (516) à son père Gondebaud, et fut créé patrice par l'empereur Anastase. Veuf d'Amalberge, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths, il épousa une des servantes de cette princesse, Constance, à l'instigation de laquelle il fit périr son fils Sigeric (522). Attaqué et battu par Clodomir, Childebert et Clotaire, fils de Clovis, il fut pris et, amené à Orléans, y fut massacré avec sa femme et ses enfants, par ordre de Clodomir. Il avait fondé en 515, le monastère d'Agaune (Saint-Maurice), en Valais, et les bienfaits qu'il avait répandus sur les églises, le firent honorer comme martyr. Sa fête se célèbre le 1er mai.

SIGISMOND. Voy. SIMON.

SIGMAS, *Sigmanus*, la Leyre, qui se jette dans le bassin d'Arcachon.

SIGNIACUM, Signy.

SIGNIER, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Piozin. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

SIGNY, *Signiacum*, abbaye de cisterciens, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, fondée en 1134 par S. Bernard.

SIGO (S.). Voy. SEINE (S.).

SIGOGNE (BOUEZ de), pseudonyme d'Épinay-Puchart.

SIGONA, **SEGONA**, **SEQUANA**, la Seine. — Voy. SIGONNA.

SIGONCE (Seigneurs de), de la famille provençale de Bousquet.

SIGONIAC (Seigneurs de), de la maison de Gironde.

SEGUSIAVI ou **SECUSIAVI**, peuple de la Celtique, entre le Rhône et les Cévennes.

SEGUSINI ou **SEGUSIANI**, peuple établi dans les Alpes, ayant pour capitale *Segusio* (Suse).

SEGUSIO, Suse.

SEGUY (Joseph), prédicateur, né à Rodez en 1689, mort à Meaux le 12 mars 1761.

SÉGUY (L'abbé), pseudonyme de l'abbé Roy.

SEHUNE (Seigneurs de), de la famille dauphinoise de Pape.

SEIGNELAY, *Seilliniacum*, terre et seigneurie de l'Auxerrois (Yonne), qui, après avoir appartenu aux maisons de Savoisy et de la Rivière, fut acquise par Colbert, pour qui elle fut érigée en marquisat (avril 1668). Elle passa ensuite dans la maison de Montmorency. — Voy. Colbert.

SEIGNEUR (Droit du). Voy. Fors-mariage.

SEIGNEURET, maison originaire du Dauphiné et d'où sont sortis les seigneurs de La Borde en Blaisois, de Fabresan en Languedoc et du Gai-Perreux. (Voy. Robert, *Etat de la Provence.*)

SEIGNEURIAGE. Le *seigneuriage* consistait dans une prestation perçue par le seigneur de l'endroit sur la fabrication des monnaies qui s'y frappaient. On appelait aussi cet impôt le *monetage* (voy. ce mot).

SEIGNEURS (Droits des). Les droits honorifiques et utiles des seigneurs sont exposés aux différents mots qui servent de désignation à ces droits. Il importe seulement de faire observer que le titre de seigneur d'une paroisse appartenait exclusivement à un seul seigneur dans cette paroisse, à celui qui y avait éminemment la juridiction haute, moyenne et basse. Or il arrivait presque toujours que dans le même pays plusieurs personnes jouissaient à un degré égal de la haute justice, chacune respectivement dans son territoire. Le moyen de connaître celles d'entre elles à qui appartenait le titre de seigneur du lieu fut arrêté par la jurisprudence aux xviie et xviiie siècles. Elle se prononça constamment pour le seigneur qui avait dans sa juridiction le territoire de l'église paroissiale et l'église elle-même. Cette difficulté donna lieu dans les temps modernes, où les privilèges de la noblesse étaient réduits à des questions de vanité, à un très-grand nombre de procès.

SEIGNEURS (Dix-Sept). C'était le nom que, sous la régence de Marie de Médicis, on donna à une coterie de dix-sept gentilshommes de la cour, renommés pour leur élégance et leur galanterie et parmi lesquels on comptait Créquy, Bassompierre et Saint-Géran.

SEIGNEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Saint-Blimond (Picardie).

SEIGS (Seigneurs des), de la famille d'Albert.

SEILLANS (Seigneurs de), de la famille provençale de Gratien. = —, de la maison de Flotte.

SEILLINIACUM, Seignelay.

SEILLONS, terre et seigneurie de Provence (Var), qui appartint successivement aux maisons de Villeneuve, d'Agout et de Vintimille, et fut érigée en marquisat (octobre 1714) en faveur de Guillaume de Raousset.

SEILLONS, maison d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de La Barre.

SEILLOUX (Seigneurs de), de la famille du Bourg.

SEINE (Département de la). Ce département, formé du pays de France, de quelques localités du Hurepoix (Choisy, Sceaux) et de la Brie-Française (Créteil), est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Chef-lieu, Paris. (Voyez, pour la bibliographie, Girault-de-Saint-Fargeau, *Bibliographie de la France*, 1845, p. 197.)

SEINE (S.), *Sequanus*, *Segonus*, *Sigo*, abbé en Bourgogne, mort le 19 septembre 560 ou 580.

SEINE-ET-MARNE (Département de). Ce département formé de territoires empruntés à la Brie-Champenoise, au Sénonais, à l'Ile-de-France et au Gâtinais, est borné au N. par les départ. de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par les départ. de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par les départ. de l'Yonne et du Loiret ; à l'O. par le départ. de Seine-et-Oise. Chef-lieu, Melun.

Bibliographie. Oudiette, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, 1821, in-8°; L. Michelin, *Essais sur le départ. de Seine-et-Marne*, 1834-41, 6 vol. in-8°; Ad. Joanne, *Géographie du départ. de Seine-et-Marne*, 1869, in-12 ; F. Pascal, *Histoire du départ. de Seine-et-Marne*, 1844, 2 vol.; Aufauvre et Fichot, *Monuments de Seine-et-Marne*, 1858, in-fol.

SEINE-ET-OISE (Département de). Ce département formé de territoires empruntés en tout ou en partie à l'Ile-de-France (Parisis, Vexin français, Mantois, Hurepoix, Brie-Française), est borné au N. par le départ. de l'Oise; à l'E. par le départ. de Seine-et-Marne ; à l'E. par le départ. du Loiret; à l'O. par les départ. d'Eure et d'Eure-et-Loir. Chef-lieu, Versailles.

Bibliographie. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de Seine-et-Oise*, 1810; in-4°; Girault de Saint-Fargeau, *Dict. du départ de Seine-et-Oise*, 1831, in-8°; Ad Joanne, *Géographie de Seine-et-Oise*, 1869, in-12, et les *Annuaires* du dép.

SEINE-INFÉRIEURE (Département de la). Ce département formé de territoires empruntés à la Haute-Normandie (Pays de Caux, pays de Bray en totalité, Vexin-Normand et Roumois, en partie) est borné au N., au N. O. et à l'O. par la Manche; au N. E. et à l'E. par les départ. de la Somme et de l'Oise ; au S. par les départ. de l'Eure et du Calvados. Chef-lieu, Rouen.

Bibliographie. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Seine-Inférieure*, 1810, in-4°; Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire géographique de la Seine-Inférieure*, 1828, in-8°; Monin, *Dictionnaire de la Seine-Inférieure*, 1843, in-12 et les *Annuaires* du départ.— Cf. Normandie et Rouen.

SEINEVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Alorge (Normandie).

SEISSAC. Voy. Saissac.

SEISSEL. Voy. Seyssel.

SEISSONS (Seigneurs de), de la maison de Vintimille.

SEITRES ou **SEYTRES**, maison de Provence, originaire du Dauphiné et d'où sont sortis les seigneurs de Châteauneuf-lez-Martigues, de Carri, de Caumont, de Novaisan, de Piévert, de Vaucluse et de Verquières. (Voy. Robert, *État de la Provence.*)

SEIZE (Les). On appelait ainsi un conseil formé de bourgeois choisis dans les seize quartiers dont Paris était composé et qui joua un rôle très-considérable pendant la Ligue, dont il fut un des plus fermes soutiens. En 1587, il publia un manifeste d'une grande véhémence, et lorsque, après l'assassinat des Guises, la ville eut pris les armes contre le roi, il exerça une influence toute-puissante jusqu'en 1591. Au mois de nov. de cette année, il nomma un conseil de dix membres chargé de prendre toutes les mesures nécessaires au salut public. Le 15 de ce mois, ceux-ci arrêtèrent au Palais le premier président Barnabé Brisson, Claude Larcher, conseiller au Parlement, et Jean Tardif, conseiller au Châtelet, et les pendirent le même jour. A cette nouvelle, le duc de Mayenne qui était à Laon, partit pour Paris où il arriva le 28, et dans la nuit du 3 au 4 décembre il fit arrêter les plus factieux des Seize, Louchard, Barthélemy Anroux, banquier, Jean Es-

mounot, procureur, et Nicolas Ameline qui furent pendus immédiatement dans une salle basse du Louvre. Bussy-le-Clerc fut obligé de rendre la Bastille dont il s'était emparé; d'autres parvinrent à s'échapper. La faction des Seize fut alors anéantie et la bourgeoisie et le Parlement ressaisirent leur pouvoir et leur influence légitimes.

SÉJAN (Nicolas), organiste, né le 19 mars 1745, à Paris, où il est mort, le 16 mars 1819.

SELINCOURT, *Selincurtis*, abbaye de prémontrés, en Picardie (Somme), diocèse d'Amiens, fondée en 1131.

SELIS (Nicolas-Joseph), littérateur, membre de l'Institut, né le 27 avril 1737, à Paris, où il est mort, le 9 févr. 1802.

SELLE. C'était une ancienne coutume parmi les Francs, dit Du Cange, que le noble, l'esclave ou même le colon libre, reconnu coupable d'incendie, de vols ou de tout autre crime considérable, fût contraint de porter sur ses épaules en signe de déshonneur, avant de subir la peine principale, le noble un chien, et le non noble une selle, depuis les limites du comté où le crime s'était commis jusqu'à celles du comté voisin. Cet usage avait pris force de loi, et on en trouve des traces nombreuses depuis les siècles les plus reculés jusqu'aux temps modernes. Les exemples les plus remarquables qui nous en soient parvenus s'appliquent à la classe des privilégiés et des personnes haut placées. Dans certains textes, la coutume paraît avoir perdu son caractère de pénalité, et avoir eu particulièrement pour objet, de marquer un rapport de subordination et d'infériorité vis-à-vis d'un suzerain (ecclésiastique surtout), dont le vassal avait d'abord refusé de reconnaître les lois. C'était, croyait-on, une forte garantie pour l'avenir que cette humiliation publique et cet aveu solennel.

SELLE (La), terre et seigneurie érigée en comté en faveur de Michel Gaistre de Préval (juillet 1695).

SELLES, *Sellæ*, ville du Berry (Loir-et-Cher), avec une abbaye (diocèse de Bourges) qui fut occupée d'abord par des bénédictins, puis par des chanoines réguliers et enfin (1672) par des feuillants. — La seigneurie de Selles fut érigée en comté (janvier 1621), en faveur de Ph. de Béthune, baron de Selles, et passa plus tard dans la famille Le Bret.

SELLIÈRES, **SCELLIÈRES**, *Sigillariæ*, *Saleriæ*, *Sceleriæ*, abbaye de bernardins, en Champagne (Aube), diocèse de Troyes.

SELLIERS. La communauté des maîtres selliers-lormiers-carrossiers de la ville de Paris avait des statuts qui remontaient au mois de sept. 1577 et furent confirmés en 1595 et en sept. 1678. L'apprentissage était de six ans avec quatre années de compagnonnage. Le brevet coûtait 50 liv. et la maîtrise 800. Patron, S. Éloi.

SELTZ, célèbre abbaye de bénédictins, dans la Basse-Alsace (Bas-Rhin), diocèse de Spire, fondée en 987, par Adélaïde veuve de l'empereur Othon le Grand.

SELVE, maison du Limousin d'où sont sortis les seigneurs de Marignan, de Duison, de Crosmières, de Rotignon, des Touches, de Villiers et d'Audeville. Armes : *d'azur à deux fasces ondées d'argent*. — A cette maison appartiennent les personnages suivants : — Jean de SELVE, homme politique, né en Limousin, mort à Paris en déc. 1529. Il fut successivement premier président au parlement de Rouen (1507), à celui de Bordeaux (1514), vice-chancelier du Milanais (1515), premier président du Parlement de Paris (1521). Après la bataille de Pavie, il fut envoyé comme ambassadeur près de Charles-Quint. = Son fils, GEORGES, évêque de Lavaur (1526), ambassadeur à Venise, en Angleterre et en Espagne, né en 1506, mort en 1541. = Son frère, JEAN-PAUL, ambassadeur à Rome (1557), évêque de Saint-Flour (1560), mort en 1569. = ODET, frère des précédents, fut président au grand conseil, et ambassadeur à Rome, où il mourut.

SEMAINE. Voy. HEBDOMADA et SEPTIMANA.

SEMBLANÇAY (Seigneurs de), de la famille de Beaune (Touraine). — Voy. BEAUNE.

SÉMÉLÉ (J.-B.-Pierre), général, né à Metz le 16 juin 1777, mort en janvier 1839. Il fut député de l'opposition sous la Restauration.

SEMESTRE. Un des abus financiers auxquels la monarchie eut le plus souvent recours dans les temps modernes, fut, à partir de Henri II, la création d'offices et de magistratures semestres, qui consistait à doubler le nombre des titulaires, de sorte qu'ils n'exerçaient leurs fonctions que 6 mois sur 12. Les mesures de cette espèce n'avaient généralement qu'un effet temporaire, parce que tous les anciens titulaires achetaient les nouvelles charges créées, ou le pouvoir les abolissait moyennant finance. Cependant certains corps demeurèrent constamment semestres; la Chambre des Comptes, la Cour des Monnaies, le Grand Conseil, le Parlement de Metz étaient de ce nombre. Le semestre n'était pas seulement un moyen de se procurer des ressources extraordinaires, c'était encore une menace suspendue sur la tête des magistrats: ce fut un de leurs griefs contre Mazarin. En l'établissant à Aire, ce ministre souleva une tempête dans toute la Provence au début de la Fronde (28 janv. 1649). En même temps le parlement de Rouen s'unissait à celui de Paris, pour en obtenir l'abolition en Normandie où il avait été introduit par Richelieu.

SEMESTRES (Troubles des). On désigne sous ce nom des troubles qui éclatèrent en Provence, en 1649, à l'occasion de l'érection d'un semestre au parlement de Provence. — Voy. SEMESTRE.

SEMIDE (Seigneurs de), branche de la maison de Hennin-Liétard (Hainaut).

SEMILLY, terre et seigneurie de Normandie (Manche), érigée en marquisat sous le nom de Mathan (février 1736), pour Bernardin de Mathan.

SEMILLY (Seigneurs de), de la maison de Prie.

SEMIN, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Bransac. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SEMINARA, bourg de la Calabre-Ultérieure, où en 1495 d'Aubigny remporta une victoire complète sur les Napolitains unis aux Espagnols. — Il y fut battu à son tour par les Espagnols le 21 avril 1503.

SEMITA, Sion (Meurthe).

SEMLIN, ville de l'Esclavonie, qui fut prise d'assaut par les bandes de Pierre l'Ermite en 1096.

SEMONNEUR. A chaque cour ecclésiastique étaient attachés plusieurs appariteurs ou huissiers appelés *semonneurs* ou *cemonceurs*, chargés de faire parvenir les assignations aux personnes ajournées. C'est aussi le nom qui leur était attribué en Palestine d'après les Assises de Jérusalem. Lorsque la partie défaillait, le cemonceur *faisait record* devant le tribunal qu'elle avait été dûment assignée, et sur son témoignage, il était donné défaut, faute de comparaître.

SEMONVILLE (Charles-Louis HUGUET, comte puis marquis DE), homme politique, né le 9 mars 1759 à Paris, où il est mort, le 11 août 1839. Conseiller aux enquêtes à l'époque de la Révolution, nommé suppléant aux États généraux où il ne siégea pas, il fut envoyé près la République de Gênes (1791), puis désigné comme ambassadeur à Constantinople (1792), mais ne put accomplir ces missions. Chargé de nouveau de l'ambassade en Turquie, il fut arrêté avec son collègue Maret sur

Louis XII, 1508, in-4°, goth., plusieurs fois réimprimé; *la Grande Monarchie de France*, 1519, 1540, 1557, in-8°, rare; *la Loi salique des François*, s. d., in-8°; *Speculum feudorum*, 1566, in-8°.

SEYTRES. Voy. SEITRES.

SÉZANNE, bourg situé au pied du mont Genèvre (Savoie), et qui fut emporté d'assaut par le maréchal de Villars, le 11 août 1708.

SÉZANNE, ville de Champagne (Marne). Elle fut prise d'assaut par les Anglais en 1423, saccagée par les protestants en 1566, et presque complétement brûlée en 1632. — Le 26 mars 1814, Marmont et Mortier y battirent un corps de Prussiens. (Voy. Brulley de Mornay, *Mémoire sur Sézanne*, 1766; in-8°.)

SÉZANNE (Seigneurs de), de la famille de Fabert.

SÈZE (Raymond, comte de), avocat et magistrat, membre de l'Académie française (1816), né le 26 septembre 1748, à Bordeaux, mort le 2 mai 1828, à Paris. Avocat au parlement de Paris, puis à celui de Bordeaux, il fut choisi pour défenseur par Louis XVI, et prononça le 26 décembre 1792, devant la Convention, un plaidoyer qui fut immédiatement imprimé. Arrêté le 20 oct. 1793, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor, refusa toute fonction sous l'empire, et au retour des Bourbons fut nommé premier président à la cour de Cassation et pair (1815), puis comte (1817).

SHÉE (Le comte Henri), colonel (1785), général de brigade (1795), conseiller d'État et préfet (1801), sénateur (1810), pair de France (1814), né à Landrecies le 25 janvier 1739, mort à Paris le 4 mars 1820.

SHERLOCK, pseudonyme du marquis de Marnesia.

SI. Voy. SY.

SIAGRIUS. Voy. SYAGRIUS.

SIAM. Nos premières relations avec le royaume de Siam datent de la fin du XVII° siècle. Grâce à un Grec, Constantin Faucon, premier ministre du roi de Siam, une ambassade siamoise partit pour la cour de France, mais elle périt en route. Louis XIV envoya alors à Siam le chevalier de Chaumont, qui quitta Brest le 3 mars 1685, monté sur un vaisseau de quarante canons, et escorté par une frégate que commandait le chevalier de Forbin. Les détails de cette ambassade sont racontés dans les *Mémoires* de Forbin et le *Journal* de l'abbé de Choisy. (Voy. ces noms et TACHARD.) Le roi de Siam envoya une nouvelle ambassade qui arriva à Versailles en 1688, et y fut reçue avec une pompe inouïe; mais tout cela n'aboutit à aucun résultat. — Un traité de commerce a été signé le 15 août 1856 à Bangkok avec le roi de Siam, dont une ambassade est venue à Paris.

SIANNUS, surnom donné à Apollon dans une inscription de Lyon.

SIAUVE (L'abbé Étienne-Marie), antiquaire, né à Saint-Étienne (Loire), mort à la retraite de Russie en 1812.

SIBEUD, famille de Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Ferriol. (Voy. le reg. V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SIBILET (Thomas), écrivain, né vers 1512, à Paris, où il est mort, le 28 novembre 1589.

SIBILLATES, peuple de l'Aquitaine, et qui, selon d'Anville, occupait le pays de Soule, près de Mauléon (Basses-Pyrénées).

SIBOUR (Marie-Dominique-Auguste), évêque de Digne (1839), archevêque de Paris (1848), sénateur (1852), né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), le 4 avril 1792, assassiné par l'abbé Verger, à Saint-Étienne-du-Mont, le 3 janvier 1857.

SIBUET (Georges), homme politique, l'un des fondateurs du *Courrier français*, né le 25 novembre 1767 à Belley (Ain), mort le 14 janvier 1828. = Son frère, BENOIT-PROSPER, baron et général de l'Empire, né à Belley le 9 juin 1773, tué en Allemagne le 30 août 1813.

SIBUTZATES, peuple de l'Aquitaine, dans le pays des *Tarbelli*, près de Saubusse (Landes).

SICAMBRES, tribu de la nation des Francs à laquelle appartenait Clovis, s'il faut en croire le fameux mot de saint Remi à ce prince (*mitis Sicamber*). Elle habitait la rive droite du Rhin, et sous Tibère un grand nombre de ses membres avaient été transportés dans la Gaule Belgique.

SICARD (Claude), missionnaire, jésuite, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) en 1677, mort au Caire le 12 avril 1726. Plusieurs de ses lettres ont été publiées dans les *Lettres édifiantes*.

SICARD (l'abbé Roch-Ambroise CUCURRON), instituteur de sourds-muets, membre de l'Institut (1795), né au Fousseret (Haute-Garonne), le 20 septembre 1742, mort à Paris, le 10 mai 1822. Directeur d'une école de sourds-muets à Bordeaux (1786), il devint, après la mort de l'abbé de l'Épée, directeur de l'école de Paris (1789 et, à la Restauration, administrateur des Quinze-Vingts et de l'institution des Jeunes-Aveugles. — *Relation historique sur les journées des* 2 *et* 3 *septembre*, 1806, in-8°, et de nombreux écrits relatifs aux sourds-muets.

SICARD (François), écrivain militaire, né à Thionville le 7 juillet 1787, mort en mars 1860.

SICARD (L'abbé), pseudonyme de Serieys.

SICHAMP (Seigneurs de), de la maison de Mung de la Ferté.

SICHEL (Jules), oculiste et antiquaire, né à Francfort-sur-le-Mein, en 1802, mort le 14 nov. 1868.

SICHEM, pseudonyme de Louis de Boissy.

SICILE (Jean), héraut d'armes d'Alphonse V, roi d'Aragon (1416-1458). — *Le blason de toutes armes*, 1495, in-8°; *Le blason des couleurs*, in-8°, s. d.; ces deux ouvrages sont fort rares.

SICILE (Rois de). Voy. NAPLES.

SICILIENNES (Vêpres). Voy. VÊPRES.

SICKACK, rivière d'Algérie, près de laquelle Abd-el-Kader fut défait par le général Bugeaud, le 6 juillet 1836.

SICOVII. Voy. SEGOVII.

SICUT OCULI SERVORUM, introït et nom, dans quelques documents du moyen âge, du lundi après le premier dimanche de carême.

SIDI-BEL-ABBÈS, localité de la province d'Oran, où les Arabes furent battus le 30 janv. 1845.

SIDI-BRAHIM, localité de la province d'Oran où, le 22 sept. 1845, 450 soldats français furent massacrés par les Arabes.

SIDI-FERRUCH, localité à 25 kilom. d'Alger, où les Français débarquèrent le 14 juin 1830.

SIDOLEUCUM, **SIDOLOCUM**, Saulieu.

SIDOINE-APOLLINAIRE, *Caïus Sollius Sidonius Apollinaris*, célèbre poëte latin, né à Lyon, le 5 nov. 430 ou 431, mort le 21 août 488. Appartenant à une ancienne famille gallo-romaine, il épousa la fille d'Avitus qui, devenu empereur (456), le nomma sénateur et préfet de Rome. Après la chute de son beau-père (457), il se soumit à Majorien, qu'il célébra dans un panégyrique, et en fit autant pour l'empereur Anthemius qui le créa chef du sénat, patrice et préfet de Rome. En 471, il fut élu évêque de Clermont, se sépara de sa femme, et plus tard fut emprisonné quelque temps par Eurik, roi des Wisigoths, dont il chanta ensuite les louanges. Les œuvres de Sidoine se composent de panégyriques en vers, de petites poésies et de 147 lettres. Ces divers écrits, pleins d'intérêt pour l'histoire de son époque, ont été publiés, 1498, in-4° et souvent réimprimés. Il en a été donné des traduc-

tions avec le texte par Grégoire et Collombet, 1836. 3 vol. in-8°.

SIDON, ville de Syrie. Elle fut prise par les croisés en 1110, reprise, puis de nouveau perdue par les Turcs. Elle fut fortifiée par saint Louis, et en 1291 fut définitivement conquise par les Sarrasins.

SIDONIUS (S.). Voy. SAENS (S.).

SIE-EN-BRIGNON (La). Voy. LASSÉE.

SIÉGE (Droit de). Le droit de siége (*cathedraticum*) consistait pour l'évêque dans l'obligation où se trouvait chaque clerc de son diocèse de lui payer annuellement une redevance de 2 sous.

SIÉGE DE VELOURS. C'est le nom que l'on donna au siége de La Fère, entrepris en juill. 1580, par l'armée catholique sous les ordres de Matignon, et terminé le 12 sept. suivant par la capitulation de la ville. On l'appella ainsi parce qu'il se fit le plus commodément du monde, grâce à la douceur de la saison et à l'abondance de toutes choses dans le camp des assiégeants qui n'avaient à redouter aucune attaque du dehors.

SIENNE, ville de Toscane. En 1552, les habitants, appuyés par des troupes françaises, en chassèrent les Espagnols qui l'assiégèrent en 1554, et ne la prirent qu'au mois d'avril 1555. Elle avait été héroïquement défendue par Montluc qui en parle longuement dans ses mémoires.—Les Napolitains furent défaits devant Sienne, par Miollis, le 14 janvier 1801.

SIERCK, *Sirca*, *Sircum*, ville du Pays-Messin (Lorraine). Elle fut prise en 1643 par les Français, à qui elle fut cédée en 1661.

SIERRA-LEONE, sur la côte de Guinée. Les établissements que les Anglais y avaient formés furent détruits par les Français, le 24 sept. 1794.

SIEVRAS (Seigneurs de), branche de la maison de Cominges-Puiguillem.

SIEYES (Seigneurs de), de la maison de Riquetti.

SIEYÈS (Emmanuel-Joseph, comte), publiciste et homme politique, membre de l'Institut, né à Fréjus (Var), le 3 mai 1748, mort à Paris, le 20 juin 1836. Vicaire général, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, puis (1787) conseiller commissaire à la Chambre supérieure du clergé et membre de l'assemblée provinciale d'Orléans, il publia d'abord un *Essai sur les priviléges*, 1788, in-8°, et enfin sa célèbre brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état?* (janv. 1789, in-8°) qui eut un immense succès, et le fit nommer député de Paris aux États généraux. Il y exerça une influence prépondérante dans la première période. Élu à la Convention par plusieurs départements, il y vota la mort du roi, et sous la Terreur il s'effaça complétement. Membre du Comité de salut public (5 mars 1795), il fut envoyé à La Haye avec Rewbell (mai) et signa le traité de paix avec la république batave. Passé au conseil des Cinq-Cents, puis ambassadeur à Berlin (10 mai 1798), il remplaça Rewbell dans le Directoire (16 mai 1799), et conspira avec Bonaparte au 18 brumaire. Nommé le premier des trois consuls provisoires, il ne tarda pas à être entièrement annulé, et devint successivement sénateur (1799), président du Sénat et comte (1808). Pair pendant les Cent-Jours, il fut exilé à la seconde Restauration, et rentra en France après la Révolution de 1830. — *Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris*, 1789, in-8°; et des *Discours*, *Projets de lois* et *Rapports*.

SIGALON (Xavier), habile peintre d'histoire, né à Uzès (Gard) en 1788, mort du choléra à Rome, le 18 août 1837. Après avoir étudié à Nîmes, dans l'atelier d'un peintre nommé Monrose, il vint à Paris en 1817 et travailla quelques mois dans l'atelier de Guérin. En 1833, il fut chargé par le gouvernement d'aller copier à Rome la fresque du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, et la copie qu'il rapporta à Paris, en février 1837, est aujourd'hui à l'École des beaux-arts. — *La Vision de S. Jérôme; la Jeune courtisane* (musée du Louvre); *Athalie* (musée de Nantes); *Locuste* (musée de Nîmes).

SIGAUD-LAFOND (Joseph-Aignan), physicien, correspondant de l'Institut, né le 5 janvier 1730, à Bourges, où il est mort, le 26 janvier 1810.

SIGEAN, *Ad Signa*, petite ville du Languedoc (Aude). Elle fut en oct. 1503 brûlée par les Espagnols qui y furent battus par Schomberg, en 1639.

SIGEBERT Ier, roi d'Austrasie, né en 535, assassiné en 575, à Vitry, près Douai. Il était fils de Clotaire Ier, à la mort duquel il eut en partage l'Austrasie (561). Il battit les Avares qui menaçaient la Germanie, repoussa son frère Chilpéric qui avait profité de son absence pour envahir ses États, épousa Brunehaut (566), se ligua (568) avec son frère Gontran, pour venger contre Chilpéric le meurtre de Galeswinthe, sœur de Brunehaut, et la même année fut battu par les Avares. Excité par Frédégonde, Chilpéric recommença les hostilités d'abord en 573, puis en 574. Battu et abandonné de ses soldats, qui proclamèrent roi son frère, il allait être complétement dépouillé de ses États, quand Sigebert périt assassiné par deux émissaires de Frédégonde. Childebert son fils lui succéda sous la tutelle de Brunehaut.

SIGEBERT II, roi d'Austrasie, né en 601, succéda (613) à son frère Thierri II, et la même année fut tué par Clotaire II.

SIGEBERT III (Saint), roi d'Austrasie, né en 630, mort en 654. Il eut en partage, à la mort de son père Dagobert Ier, le royaume d'Austrasie (633) et régna sous la tutelle de Pépin et de Grimoald. On lui doit la fondation des abbayes de Stavelo et de Malmedy. Il laissa en mourant un fils encore enfant, Dagobert II, qui lui succéda en 674.

SIGILLARIÆ, les Scellières.

SIGIRANNUS (S.), Saint-Ciran (Indre).

SIGISMOND, roi de Bourgogne, tué à Orléans en 524. Il succéda (516) à son père Gondebaud, et fut créé patrice par l'empereur Anastase. Veuf d'Amalberge, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths, il épousa une des servantes de cette princesse, Constance, à l'instigation de laquelle il fit périr son fils Sigeric (522). Attaqué et battu par Clodomir, Childebert et Clotaire, fils de Clovis, il fut pris et, amené à Orléans, y fut massacré avec sa femme et ses enfants, par ordre de Clodomir. Il avait fondé en 515, le monastère d'Agaune (Saint-Maurice), en Valais, et les bienfaits qu'il avait répandus sur les églises, le firent honorer comme martyr. Sa fête se célèbre le 1er mai.

SIGISMOND. Voy. SIMON.

SIGMAS, *Sigmanus*, la Leyre, qui se jette dans le bassin d'Arcachon.

SIGNIACUM, Signy.

SIGNIER, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Piozin. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

SIGNY, *Signiacum*, abbaye de cisterciens, en Champagne (Ardennes), diocèse de Reims, fondée en 1134 par S. Bernard.

SIGO (S.). Voy. SEINE (S.).

SIGOGNE (BOUEZ de), pseudonyme d'Épinay-Puchart.

SIGONA, SEGONA, SEQUANA, la Seine. — Voy. SIGONNA.

SIGONCE (Seigneurs de), de la famille provençale de Bousquet.

SIGONIAC (Seigneurs de), de la maison de Gironde.

SIGONNA, la Seugne, affluent de la Charente.

SIGORGNE (L'abbé Pierre), physicien, correspondant de l'Institut, né le 25 oct. 1719, à Rembercourt (Meuse), mort le 19 nov. 1809, à Mâcon.

SIGOTIER (Seigneurs de), de la famille de Roux.

SIGOULEINE (Ste) ou SEGOLÈNE, veuve, abbesse de Troclar en Albigeois, au VIIIe siècle. Sa fête, le 24 juillet.

SIGOUZAC (Seigneurs de), branche de la famille du Bousquet.

SIGOVÈSE, chef gaulois, qui alla au commencement du VIe siècle av. J. C., à la tête d'une émigration nombreuse, s'établir dans la forêt Hercynienne.

SIGOYER (Seigneurs de), de la famille d'Amat. =—, de la famille de Bernardi. =—, de la famille de Laidet. =—, de la famille de Roux.

SIGUIN, duc amovible de Gascogne, comte de Bordeaux et de Saintes, battu et tué par les Normands en 846.

SIGY (Seigneurs de), de la famille de Le Roy.

SI INIQUITATES, introït et nom, dans quelques anciens documents, du vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.

SIJEAN. Voy. SIGEAN.

SILANS (Seigneurs de), de la famille d'Albert. =—, de la famille de Becariis. =—, de la maison de Pontevez. — Voy. SILLANS.

SILENCE (Lois du). On appela ainsi les arrêts du conseil et les déclarations du roi, défendant toute espèce de polémique et de discussion sur les affaires de la bulle *Unigenitus* et du Jansénisme. La dernière de ces défenses est du 8 oct. 1754.

SILHON (Jean DE), publiciste, membre de l'Académie française, conseiller d'État, né vers 1596, à Sos (Lot-et-Garonne), mort en févr. 1667 à Paris.

SILHOUETTE (Étienne DE), contrôleur général (4 mars-21 nov. 1759), écrivain, né à Limoges, le 5 ou le 25 juillet 1709, mort à Brie-sur-Marne, le 20 janvier 1767.

SILINIACUM, Seignelay.

SILLAC (Seigneurs de), de la maison de la Chastre.

SILLAC D'ARBOIS, pseudonyme de J. Fr. Sarrazin.

SILLANS, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Ardres, de Hermanville, de Creully, de Saint-Pélerin, de Chastignonville et de La Ferrière. — Voy. SILANS.

SILLÉ-LE-GUILLAUME, petite ville du Maine (Sarthe), avec titre de baronnie, assiégée inutilement en 1431 et 1432 par les Anglais.

SILLERY, terre et châtellenie de Champagne (Marne), érigée en marquisat (mai 1631), en faveur de Pierre Brûlart, seigneur de Puisieux.

SILLERY (Nicolas BRÛLART, marquis de), chancelier de France, né en 1544, à Sillery (Marne), où il est mort, le 1er oct. 1624. Conseiller au Parlement (1573), puis maître des requêtes, ambassadeur en Suisse (1589 et 1595), il devint président à mortier au Parlement de Paris. Après avoir été ministre plénipotentiaire à Vervins (1598), il alla à Rome pour y obtenir le divorce de Henri IV avec Marguerite de Valois, puis à Florence où il négocia le mariage du roi avec Marie de Médicis. Garde des sceaux (1604), chancelier de Navarre (1605), chancelier de France (1607), il perdit les sceaux en 1616, fut rappelé au conseil en 1617, mais ne reprit qu'en janvier 1623 les sceaux, qui lui furent ôtés en janv. 1624.

SILLERY (Fabio BRÛLART de), évêque d'Avranches, puis de Soissons (1689), membre (honoraire) de l'Acad. des inscriptions (1701) et de l'Acad. française (1705), né le 25 oct. 1655, au château de Pressigny (Indre-et-Loire), mort le 20 nov. 1714, à Paris. Il était arrière-petit-fils du chancelier.

SILLERY (Alexis-BRÛLART, marquis de), membre de la Constituante et de la Convention, où dans le procès du roi il vota pour la détention, né en 1737, mort sur l'échafaud à Paris, le 31 oct. 1793. Il porta d'abord le nom de comte de Genlis, nom que conserva toujours sa femme (voy. GENLIS) et attaché au duc d'Orléans fut enveloppé dans sa ruine.

SILLEUR, famille du Maine, originaire de Bretagne. D'elle sont sortis les seigneurs du Val et de Sougé.

SILLY, abbaye de prémontrés, en Normandie (Orne), diocèse de Séez, fondée en 1150.

SILLY, terre et seigneurie de Basse-Normandie (Calvados) qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat (juil. 1665), en faveur de J. Vipart.

SILLY, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Vautourneux, de La Rocheguyon, de Dampierre, de Lonray, de Vaux, de La Houlette, de Rochefort et de La Rochepot. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

SILLY (Seigneurs de), de la famille de Bar.

SILVA (J. B.), médecin, né à Bordeaux, le 13 janvier 1682, mort à Paris, le 19 août 1742.

SILVA. Voy. SYLVA.

SILVAGE, droit d'usage sur les bois et forêts, et redevance perçue à la place de ce droit. — Voy. FOURTAGE.

SILVANECTÆ, SILVANECTI, Senlis.

SILVANÈS, abbaye de cisterciens, en Rouergue (Aveyron), diocèse de Vabres, fondée en 1136.

SILVANESIUM, Silvanès.

SILVE-CANNE ou **SAUVE-CANNE**, abbaye de cisterciens, en Provence (Bouches-du-Rhône), diocèse d'Aix, fondée en 1147. En 1440, elle fut réunie au chapitre de Saint-Sauveur d'Aix.

SILVESTRE (S.), évêque de Châlons-sur-Saône, vers 517, mort en 526. Sa fête, le 20 nov.

SILVESTRE II, pape, l'un des plus grands esprits du Xe siècle, philosophe, mathématicien, né à Aurillac (Cantal), mort à Rome, le 12 mai 1003. Il s'appelait Gerbert, ou, suivant la chronique d'Aurillac, Gerbert. Moine du monastère de Saint-Gérauld à Aurillac, Il fut emmené en Espagne, où il étudia les sciences avec des maîtres arabes, par le comte de Barcelone, Borel, qui, plus tard le conduisit à Rome. Nommé à l'abbaye de Bobbio (Milanais), il y fonda une école qui jouit bientôt d'une immense réputation; mais calomnié et persécuté, il fut obligé de se réfugier en Allemagne, d'où il passa en France. Attaché à Adalbéron, archevêque de Reims, il ouvrit dans cette ville une école, qui devint rapidement célèbre. Le successeur d'Adalbéron, fils naturel de Lothaire, ayant embrassé le parti de Charles de Lorraine contre Hugues Capet, fut déposé dans un concile national, et Gerbert nommé à sa place (991). Les papes Jean XV et Grégoire V refusèrent de ratifier ces décisions, et Gerbert déposé à son tour (996) se rendit auprès de l'empereur Othon III. Nommé l'année suivante archevêque de Ravenne, il succéda à Grégoire V, le 2 avril 999, sous le nom de Silvestre II, et dans cette dignité suprême, il déploya l'habileté et l'intelligence les plus rares. Outre des *Lettres* d'un grand intérêt, qui se trouvent presque toutes dans les tomes IX et X du Recueil des historiens de France, Gerbert a laissé un assez grand nombre d'ouvrages; nous citerons: *De rationali et ratione uti* (dans le *Thesaurus novissimus* de Pez); *Rationes numerorum abaci*, réimprimé récemment et expliqué par M. Chasles; *De Geometria*, (dans le t. III des *Anecdota* de Pez); *De Sphæra; De informatione episcoporum* (dans le t. II des *Analecta* de Mabillon); *Synodus Ecclesiæ gallicanæ habita Durocurti Remorum*, 1600, in-12;

Oratio in concilio Mosonensi (Mouzon), dans le t. IX de l'édition des Conciles, par Labbe. Ses œuvres complètes ont été publiées par M. Olleris, 1867, in-4°. — Gerbert a émis le premier la pensée d'une croisade en Palestine.

SILVESTRE (Israël), graveur et dessinateur, membre de l'Académie (1670), né à Nancy, le 15 août 1621, mort au Louvre le 11 octobre 1691. = Son fils LOUIS, paysagiste, membre de l'Académie (1706), né au Louvre le 20 mars 1669, mort à Paris le 18 avril 1740. = CHARLES-FRANÇOIS, frère du précédent, paysagiste, né à Paris, le 21 août 1670, membre de l'Académie de peinture (1737), mort probablement en 1738. = Son fils, Charles-Nicolas de SILVESTRE, dessinateur, peintre et graveur, membre de l'Académie (1747), né à Paris en 1699, mort à Valenton (Seine-et-Oise) en mars 1767. — *Paysage* (musée du Louvre). = Louis de SILVESTRE, dit *le Jeune*, peintre, né en 1675, mort à Paris en 1760. — *Entrevue de l'impératrice Amélie avec Auguste III, roi de Pologne; Auguste II, à cheval; Auguste III; Auguste le Fort et Frédéric-Guillaume Ier; La femme d'Auguste III; Portraits de* Louis XV, d'Auguste II; *Hercule et Nessus* (musée de Dresde). = Jacques-Augustin de SILVESTRE, fils de Charles-Nicolas, dessinateur, maître de dessin des enfants de France, comme son père, né le 1er août 1719, à Paris, où il est mort le 10 juillet 1809.

SILVESTRE (Augustin-François, baron de), agronome, membre de l'Institut, fils de Jacques-Augustin, né le 7 décembre 1762, mort en septembre 1851, à Paris.

SILVESTRE (Louis-Catherine), libraire, bibliophile, né à Paris, le 1er octobre 1792, mort à Chatou (Seine-et-Oise) le 26 août 1867.

SILVESTRE. Voy. SACY.

SILVIN (S.), évêque apostolique, mort à Auchi (Pas-de-Calais) le 15 février 718.

SILVINIACUM, Souvigny.

SILVIOLUS Voy. FORESTIER.

SILVIUS. Voy. DUBOIS.

SILVY (Louis), théologien et écrivain janséniste, né à Paris le 7 novembre 1760, mort le 12 juin 1847, à Port-Royal-des-Champs.

SIMART (Pierre-Charles), l'un des plus habiles sculpteurs de notre époque, élève d'Ingres et de Pradier, grand prix de Rome (1833), membre de l'Institut (1852), né à Troyes, le 27 juin 1806, mort à Paris le 27 mai 1857. — *Vénus* (musée du Luxembourg); *Fronton* et *Cariatides* (nouveau Louvre); bas-reliefs et statue de Napoléon (Invalides); *Minerve* en ivoire, d'après Phidias, pour le duc de Luynes, etc.

SIMÉON (Joseph-Jérôme, comte), homme d'État, membre de l'Académie des sciences morales (1832), né à Aix en Provence, le 30 sept. 1749, mort à Paris, le 19 janv. 1842. Professeur de droit à l'Université d'Aix (1778), il prit part à l'insurrection du Midi contre la Convention. Élu au Conseil des Cinq-Cents et proscrit au 18 fructidor, il fut, après le 18 brumaire, membre du Tribunat, puis du Conseil d'État (1804). Préfet du Nord (mai 1814), représentant des Bouches-du-Rhône pendant les Cent-Jours, conseiller d'État (août 1815) et sous-secrétaire d'État au ministère de la justice (24 janv. 1820), il remplaça (21 fév.) Decazes au ministère de l'intérieur, qu'il quitta le 14 déc. 1821. Pair (1821) il devint (1839) président de la Cour des comptes. = Son fils, JOSEPH BALTHAZAR, conseiller d'État, pair (1835), membre libre de l'Acad. des beaux-arts (1828), né à Aix le 6 janvier 1781, mort à Dieppe, le 14 septembre 1846.

SIMIANE. La terre et seigneurie de Colongue, en Provence (Bouches-du-Rhône), fut érigée en marquisat (mars 1684) sous le nom de Simiane, en faveur de Jean de Simiane de la Coste.

SIMIANE, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Gordes, de Pianezze, de Moncha, de Vachères-de-Manosque, de Châteauneuf, de Truchenu, d'Esparron, de La Coste, de Moirenc, de Caseneuve, de Cabanes, de La Rochegiron, de Bayard, de Curces, d'Éveaunes, de Jaunage, de Saint-Nazaire, de Vers, de Cederon, de Molans, de Monbivos et de Rousset. Armes : *d'or semé de tours et de fleurs de lis d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. II.)

SIMIANE (Pauline D'ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN, marquise DE), née à Paris, le 16 août 1674, morte à Aix, le 2 juillet 1737. Elle était fille du comte de Grignan et de Mlle de Sévigné. On a d'elle quelques vers et des lettres jointes depuis le commencement du siècle aux éditions de la correspondance de sa grand'mère, Mme de Sévigné, qu'elle-même avait publiée.

SIMIEN, pseudonyme de Boissy.

SIMILIEN, SEMBLIN, SEMBIN (S.), *Similinus, Similianus*, évêque de Nantes au IVe siècle Sa fête, le 16 juin.

SIMON, dit *le Chauve*, fils d'Amauri Ier, succéda (1140) à son frère Amauri II, dans les comtés d'Évreux et de Montfort, et mourut en 1181.

SIMON ou **SIGISMOND**, duc de Lorraine, succéda (1115) à son père Thierri et mourut le 19 avril 1139, au retour d'une expédition en Italie avec l'empereur Lothaire. = SIMON II, duc de Lorraine, succéda, le 14 mai 1179, à son père Matthieu, fit une guerre heureuse aux Messins et abdiqua (1205) pour se retirer dans l'abbaye de Stulzbronn, où il mourut en 1207.

SIMON (L'abbé Honoré-Richard), érudit, né à Castellane (Basses-Alpes), mort à Lyon en 1693. — *Le Grand Dictionnaire de la Bible*, 1693, in-fol., 1705, 2 vol. in-fol. = JEAN-FRANÇOIS, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né en 1654, à Paris, où il est mort le 10 décembre 1719.

SIMON (Richard), célèbre critique et hébraïsant, oratorien, né le 13 mai 1638, à Dieppe, où il est mort, le 11 avril 1712. — *Histoire critique du vieux Testament*, 1678, in-4°. Cette publication, fort hardie pour l'époque et dont la conclusion était que le *Pentateuque* était dû non pas à Moïse mais à des scribes du temps d'Esdras, souleva contre l'auteur de nombreux orages. Elle fut supprimée et ne put paraître qu'en Hollande (1680, 1681, 1685, in-4°); *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques* (sous le nom de Jérôme Acosta), 1684, 2 vol. in-12; *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant* (sous l'anagramme de Monis), 1684, in-12; *Novorum Bibliorum polyglottorum synopsis* (sous le nom d'Origène), 1684, in-8°; *Disquisitiones criticæ de variis Bibliorum editionibus*, 1684, in-4°; *De l'Inspiration des livres sacrés*, 1687, in-4°; *La Créance de l'Église orientale sur la transsubstantiation*, 1687, in-12; *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, 1689, in-4°; *Histoire critique des versions du Nouveau Testament*, 1690, in-4°; *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, 1692, in-4°; cet ouvrage, comme le premier, suscita à l'auteur de vives hostilités; *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament*, 1695, in-4°; *Nouveau Testament traduit en français avec des Remarques littérales et critiques*, 1702, in 8°.

SIMON (Denis), jurisconsulte, né vers 1660, mort à Beauvais, en 1731. — *Nouvelle bibliothèque historique des principaux auteurs de droit*, 1692, 1695, 2 vol. in-12.

SIMON (Édouard-Thomas), littérateur, né le 6 oct. 1740, à Troyes, mort le 4 avr. 1818.

SIMON (Le citoyen), pseudonyme de Camille Jordan. = —, (M. F.), pseudonyme de M. Robbé.

SIMON. Voy. SAINT-SIMON.

SIMON STOK ou **STOCK** (Le bienheureux), général des carmes, mort à Bordeaux, le 15 août 1250.

SIMOND (L'abbé Philibert), conventionnel, né en 1755, à Rumilli (Savoie), mort sur l'échafaud avec Chaumette et Gobel, en avril 1794.

SIMOND (Louis), voyageur, né à Lyon, en 1767, mort à Genève, le 1er juillet 1831.

SIMOND. Voy. SIGISMOND, roi de Bourgogne.

SIMONIE. La simonie, en France, était particulièrement interdite par les canons et la discipline ecclésiastique ainsi que par les lois civiles. On en distinguait trois espèces : la simonie réelle qui consistait à stipuler la tradition d'une chose temporelle moyennant un prix spirituel; la simonie mentale où aucun pacte apparent n'intervenait, et la simonie conventionnelle, dans laquelle la vente et l'achat ne se réalisaient point ou se réalisaient en partie seulement. Le simoniaque encourait l'excommunication, *ipso facto*, et son bénéfice devenait vacant. Mais pour obtenir ce bénéfice, l'impétrant devait prouver les faits à la charge de l'inculpé, et il ne pouvait introduire l'instance qu'avec un commencement de preuve par écrit. Lorsque la simonie était volontaire, le pape seul pouvait en relever; quand le simoniaque était de bonne foi il lui fallait donner sa démission entre les mains de l'évêque, après quoi celui-ci avait le pouvoir de l'instituer de nouveau. Les Parlements se montrèrent toujours très-rigoureux, quand des actes de simonie, mettant en jeu des intérêts civils, arrivaient dans leur juridiction. Cependant les nécessités des mœurs introduisirent certains abus sur lesquels la loi elle-même fermait les yeux. Ainsi il put canoniquement y avoir un tarif pour l'assistance des prêtres aux inhumations, encore que la sépulture soit gratuite de son essence; les couvents non dotés eurent le droit d'accepter des pensions viagères, et Fleury ne craint pas d'avouer qu'il n'y a aucune simonie à recevoir ce qui est offert volontairement, et à exiger, même en justice, les rétributions autorisées par l'usage de l'Église.

SIMONNEAU (Charles), dessinateur et graveur, élève de N. Coypel et de Guillaume Château, membre de l'Académie (1710), né à Orléans vers 1639, mort à Paris, le 22 mars 1728. = LOUIS, son frère, membre de l'Académie (1706), né en 1657, mort le 16 janv. 1727. = PHILIPPE, fils de Charles, fut graveur comme son père.

SIMONNET. Voy. MAISONNEUVE.

SIMONNIN (Antoine-J.-B.), vaudevilliste, chansonnier, né le 11 janvier 1780, à Paris, où il est mort, le 14 mai 1856.

SIMONOSAKI, détroit de la mer du Japon, où des batteries japonaises furent bombardées et détruites par les Français, le 20 juillet 1863. — Le 6 et le 7 sept. 1864, une nouvelle attaque eut lieu avec le même succès par les escadres de France, d'Angleterre, de Hollande et des États-Unis.

SIMONS-CANDEILLE. Voy. CANDEILLE.

SIMONVILLE (De), pseudonyme de Richard Simon.

SIMORRE, *Simora*, abbaye de cisterciens, dans l'Armagnac (Gers), diocèse d'Auch, fondée au IXe siècle.

SIMPLICE (S.), évêque d'Autun au IVe siècle. Sa fête, le 24 juin.

SIMPLICIEN (Thomas), pseudonyme de L. A. M. de Musset, marquis de Cogners.

SIMPLON (Département du). Ce département, formé du Valais et réuni à la France en 1810, était borné au N. par la république helvétique; à l'O. par le dép. du Léman; au S. par le dép. de la Doire; à l'E. par le dép. de l'Agognas. Chef-lieu, Sion.

SINANQUE, abbaye de cisterciens, en Provence (Vaucluse), diocèse de Cavaillon.

SINCERRA, Sancerre.

SINDRAI ou mieux **CINDRÉ** (Seigneurs de), de la famille de Mandon.

SINDULFUS (S.). Voy. SENDOU.

SINEMURUM, Semur-en-Auxois.

SINGLIN (Antoine), théologien janséniste, prédicateur, né à Paris, mort le 17 avril 1664.

SINICE (S.). Voy. SIXTE (S.).

SIN-KHO, ville de la Chine, occupée par les Anglo-Français le 13 août 1860.

SINOLOGUS BEROLINENSIS, pseudonyme de Montucci.

SINSART (Benoît), bénédictin de Saint-Vanne, théologien, né en 1696, à Sedan, mort le 22 juin 1776, à Munster (Haut-Rhin).

SINZHEIM, ville du grand-duché de Bade près de laquelle Turenne battit les Impériaux le 16 juin 1674.

SION, chef-lieu du canton du Valais (Suisse). Il fut pris d'assaut et pillé par les Français en 1798, et devint, lors de la réunion du Valais à la France (1810), le chef-lieu du dép. du Simplon. Son évêché, après avoir été suffragant de Milan, puis de Vienne, de 516 à la fin du VIIIe siècle, passa dans la province ecclésiastique de Tarentaise, où il resta jusqu'en 1807. Il fut alors mis dans la province de Lyon et y demeura jusqu'en 1817, où il fut attaché à celle de Chambéry. (Voy. *Gallia christiana*, t. XII.)

SION (Seigneurs de), de la maison de Lupé.

SIONITE (Gab.), pseudonyme de J. Banneret.

SIONNEST (Claude), naturaliste, né à Lyon en 1749, mort le 31 janvier 1820.

SIONVILLE (De), pseudonyme de la Chesnaye-des Bois.

SIOUGEAT (Seigneurs de), de la famille de Laizer.

SIPIERRE ou **CYPIERRE** (Seigneurs de), de la maison de Marsilly.

SIRCUM, SIRKA, Sierck.

SIRE. C'est à partir du XVIe siècle que ce mot paraît avoir été réservé uniquement aux rois. Au moyen âge, il était porté par un certain nombre de seigneurs. Ainsi il y avait les sires de Beaujeu, d'Albret, de Bourbon, de Coucy, de Salins, etc.

SIRET (Louis-Pierre). grammairien, né le 30 juillet 1745, à Évreux, mort le 24 septembre 1797, à Vitry-sur-Seine (Seine).

SIREY (Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Sarlat (Dordogne), le 25 septembre 1762, mort à Limoges, le 4 décembre 184. — *Recueil général des lois et des arrêts depuis 1800, 1800-1830*, 32 vol. in-4°. = Sa femme Marie-Jeanne-Catherine-Joséphine de LASTEYRIE DU SAILLANT, nièce de Mirabeau, née au Bignon (Loiret), le 25 nov. 1776, morte à Chatou (Seine), le 27 sept. 1843. — Quelques romans, ouvrages d'éducation.

SIRIACUM IN PRATIS, Cery ou Sery-des-Prés.

SIRIO, le Ciron, affluent de la Garonne.

SIRMOND (Jacques), savant jésuite, confesseur de Louis XIII (1637), né à Riom le 12 oct. 1559, mort à Paris le 7 oct. 1651. Outre des éditions de pères de l'Église, d'écrivains ecclésiastiques, de Sidoine Apollinaire, de Flodoard, des Capitulaires de Charles le Chauve, outre divers écrits de théologie et d'histoire (1696, 5 vol. in-f°), on a de lui : *Concilia antiqua Galliæ*, 1629, 3 vol. in-fol. = Son neveu, JEAN, publiciste,

poëte latin, historiographe de France, membre de l'Académie française, né à Riom, vers 1589, y mourut en 1649. = ANTOINE, frère du précédent, jésuite, théologien, né vers 1589 à Riom, où il est mort en 1649.

SIRONA, déesse mentionnée dans des inscriptions de Corseuil (Côtes-du-Nord), de Bordeaux, de Rome et des environs de Spire.

SIROT ou **SIROD** (Seigneurs de), branche de la maison de Touf ou Létouf. = A cette branche appartenait Claude de TOUF ou LÉTOUF, baron de SIROT (ou Sirod), lieutenant général des armées, mort en 1652. — *Mémoires* (1615-1650), publiés par sa fille, 1683, 2 vol. in-12.

SIRVENTE, **SERVENTE**, **SERVENTOIS**, nom que l'on donnait, au moyen âge, à certaines pièces de vers, ordinairement satiriques.

SISSONNE (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison de Sarrebrück.

SISTERICUM, **SEGUSTERO**, Sisteron.

SISTERON, *Segustero*, *Segesterium*, *Sistericum*, ville de Provence (Basses-Alpes). Elle fut saccagée par les Huns et les Vandales, appartint successivement aux Wisigoths et aux Bourguignons, et était au Xe siècle le chef-lieu d'un comté. Au XIIe, elle fut aux comtes de Forcalquier, puis passa (1193) aux comtes de Provence. En juillet 1562, elle fut attaquée inutilement par les catholiques, qui s'en emparèrent quelque temps après et la saccagèrent.

L'évêché de Sisteron, suffragant d'Aix, fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE SISTERON. — Chrysaphius, 452. — Jean Ier, 509. — Valère, 517. — Avole, 541. — Geniez, 573. — Pologronius, 584. — Secondin, 619-657. — Magnibert, 659-718. — Amant, 718-729. — Virmagnus, 730-750. — Bon Ier, 750-805. — Jean II, 812. — Campanus, 851. — Bon II, 867. — Viventius, 870-881. — Eustorge, 882-926. — Arnoul, 926-vers 960. — Ursus, 963. — Humbert Ier, 966. — Raoul Ier, 981. — Front, 1015-1030. — Durand, 1030. — Pierre Ier, 1030. — Géraud Ier, 1035. — Pierre II, 1045. — Géraud II Chevrier, 1061-vers 1080. — Charles Ier, vers 1090. — Bertrand Ier, 1102. — Géraud III, 1110-1124. — Raimbaud, 1125-1143. — Pierre III de Sabran, 1143-1169. — Bertrand II, 1169-1174. — Bermond d'Anduze, 1174-vers 1200. — Pons de Sabran, 1206. — Raoul II, 1216-1241. — Henri de Suze, 1241-1250. — Humbert II, juillet 1251-1257. — Jean III Alain, 1257-1277. — Pierre IV Girard de Puy-Michel, octobre 1277-1291. — Pierre V d'Alamon, 1291-1er avril 1303 ou 1304. — Jacques Ier Gantelmi, 1304-1309. — Rostaing Ier, 1309-1310. — Raimond Ier d'Oppède, 2 août 1310-1326. — Rostaing II, 1326-1348. — Pierre VI Avogadri, 1349. — Géraud IV, 1363-1364. — Pierre VII, 1364-1365. — Bertold, 1365. — Géraud V, 1365-vers 1370. — Renoul de Corze de Monteruc, 1370-1378. — Artaud ou Bertrand III de Méhelles, 1382-1400. — Robert Dufour, 1400-1436. — Mitre Ier Gastinelli, 1438-1439. — Gaucher de Forcalquier, 1440-1441. — Raimond II, 1442-1445. — Charles II de Bornas, 1446-1448. — Mitre II Gastinelli, 1448-1456. — Jacques II du Pont-Lorrain, 1458-1461. — André de Plaisance, 1664-1477. — Jean IV Esquenart, 1477-1492. — Thibaud de la Tour, 1492-juillet 1499. — Laurent Bureau, 11 juillet 1499 5 juillet 1504. — Pierre VIII Filleul, septembre 1504-1568. — François de Dinteville, 1508-1514. — Claude Ier de Louvain, 1514-1519. — Michel de Savoie, 1520-1522. — Claude II d'Haussonville, 30 décembre 1522-31 août 1531. — Antoine Ier de Narbonne, 1531-1541. — Aubin de Rochechouart, 1542-1544. — Aimeric de Rochechouart, 1545-1582. — Antoine II de Cuppis, 1584-1606. — Toussaint de Glandevès de Cujes, 1607-17 janvier 1648. — Antoine III d'Arbaud de Matheron, 17 juillet 1648-26 mai 1666. — Michel Poncet, mai 1667-novembre 1674. — Jacques III Potier de Novion, novembre 1674-janvier 1680. — Louis Thomassin, 2 février 1680-13 juillet 1718. — Pierre-François Lafitau, novembre 1719-5 avril 1764. — Louis-Jérôme de Suffren de Saint-Tropez, 9 juin 1764-juin-1789. — François de Bovet, 13 septembre 1789-1790. — (Voy. E. de la Plane, *Histoire de Sisteron*, 1843-44, 2 vol. in-8°. et *Gallia christiana*, t. I).

SITTARD, ville du duché de Juliers, où le 24 mars 1543 le maréchal duc de Clèves, Van Rossem, allié de la France, battit les Impériaux.

SIVIARD (S.). Voy. SÉVARD.

SIVIGNON (Seigneurs de), de la maison de La Guiche.

SIXDENIERS (Alexandre-Vincent), graveur, élève de Villerey, né à Paris, le 23 décembre 1795, noyé dans la Seine à Paris, le 10 mai 1846.

SIXTE ou **XYSTE** (S.), premier évêque de Reims, martyr à la fin du IIIe siècle, avec S. Sinice, évêque de Soissons. Leur fête, le 1er septembre.

SIXTE DE VESOUL (Jean PARIS, dit le P.), capucin, orientaliste, né à Montigney (Haute-Saône), le 19 août 1736, mort vers 1791.

SIXAIN, **SEZAIN**, **SEXTUS**, nom d'une monnaie frappée à Lausanne, au XIVe siècle, sous l'épiscopat de Guillaume de Challant. Elle valait la moitié du sol ou gros, c'est-à-dire une pièce de 6 deniers. On faisait aussi des *sixains* en Dauphiné.

SIX-BLANCS, nom donné au gros de Nesle; les demi-gros s'appelaient *trois-blancs*. Louis XIV fit frapper des six-blancs de 1656 à 1657.

SLODTZ (Sébastien), sculpteur, né à Anvers en 1655, mort à Paris, le 8 mai 1726. — *Annibal* (jardin des Tuileries); *Protée et Aristée* (jardins de Versailles). = SÉBASTIEN-RENÉ, fils du précédent, sculpteur, mort le 9 septembre 1759. = PAUL-AMBROISE, frère du précédent, sculpteur, membre de l'Académie (1743), né le 2 juillet 1702, à Paris, où il est mort le 16 décembre 1758. — *Icare* (musée du Louvre). = RENÉ-MICHEL, dit *Michel-Ange*, frère du précédent, sculpteur, agréé de l'Académie (1749), né le 22 septembre 1705, à Paris, où il est mort en nov. ou déc. 1764. — Tombeau du curé Languet à Saint-Sulpice (Paris).

SMALAH (Prise de la). C'est sous ce nom que l'on désigne l'heureux coup de main exécuté par le duc d'Aumale, le 16 mai 1843, sur le camp d'Abd-el-Kader à Taguin.

SMOLENSK, ville de Russie devant laquelle, le 17 août 1812, Napoléon battit les Russes qui l'évacuèrent la nuit suivante.

SMOLIANI (Russie). Le 14 nov. 1812, il s'y livra un vif combat entre les Russes et le maréchal de Bellune.

SOANEN (Jean), prélat, né le 6 janvier 1647, à Riom, mort à la Chaise-Dieu (Haute-Loire), le 25 déc. 1740. Évêque de Senez (1695), il fut l'un des quinze évêques qui refusèrent de recevoir la bulle *Unigenitus* (1714), et avec trois prélats (1717) fit appel à un futur concile général, appel qu'il renouvela en 1720 et qu'il soutint, entre autres, par une *Instruction pastorale*, 1726. Cet écrit, déféré à un concile tenu à Embrun (1727), fut condamné; et l'évêque, privé de toute juridiction épiscopale et de toute fonction sacerdotale, fut exilé à la Chaise-Dieu.

SOBRY (Jean-François), écrivain, né à Lyon, le 25 nov. 1743, mort à Paris, le 3 fév. 1820.

SOCIATES. Voy. SOTIATES.

SOCQUET (Jos.-Marie), chimiste, né à Mégève (Savoie), en 1771, mort à Turin, le 17 juin 1839.

SOENS (Jean ou Hans), peintre, né à Bar-le-

Duc, en 1547, mort après 1607, probablement en Italie où il était depuis longtemps.

SŒURS GRISES, nom que l'on donne souvent aux filles de la Charité. — Voy. CHARITÉ.

SOGET (Seigneurs du), de la maison du Solier.

SOHET (Dominique), jurisconsulte, né le 2 août 1788, à Chooz (Ardennes), où il est mort, le 2 mai 1811.

SOIE (Seigneurs de), de la maison de Baufremont.

SOIGNOLLES (Seigneurs de), de la famille de Péan.

SOISSONNAIS, *Suessionensis ager*, pays de la Haute-Picardie faisant partie avant 1789 du gouvernement général de l'Ile-de-France; chef-lieu, Soissons (Aisne). Borné au N. par le Noyonnais; au S. et au S. E. par la Champagne; à l'E. par le Laonnais; à l'O. par le Valois, il avait 50 kilom. de long sur 32 de large. Il est aujourd'hui compris dans le département de l'Aisne.

SOISSONS, *Noviodunum*, *Augusta Suessionum*, *Suessiones*, ville de la Haute-Picardie, capitale du Soissonnais et siége d'un comté, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du dép. de l'Aisne. A l'époque de la conquête romaine, c'était la capitale des *Suessiones* et elle fit partie d'abord de la Belgique, puis de la Belgique seconde; au moment de la dissolution de l'empire elle devint la capitale d'une espèce de royaume qui, lors de l'invasion de Clovis, était gouverne par Syagrius que le roi franc defit en 486, près de Soissons, dont il s'empara. — Voy. SYAGRIUS.

Après la mort de Clovis (511) Soissons fut la capitale de l'un des quatre royaumes entre lesquels se partagèrent ses États, et échut à Clotaire I qui, en 558, réunit toute la monarchie franque. Après lui (561), il y eut un nouveau royaume de Soissons possédé par Chilpéric, auquel succéda (584) Clotaire II, qui devint à son tour seul roi de tous les États francs, et avec lequel le royaume de Soissons cessa d'exister.

Soissons a été assiégé ou pris un très-grand nombre de fois. Hugues, duc de France, l'assiégea et le brûla en partie. En 923, Charles le Simple livra sous ses murs, à son compétiteur Robert une bataille où il le tua de sa main, mais où il fut défait. En mai 1414, Charles VI l'enleva aux Bourguignons. Le seigneur de Bosqueaux le prit en 1418, La Hire le pilla en 1436, les *Diables* ou aventuriers en 1521. Il tomba ensuite au pouvoir de Charles-Quint, puis le 27 sept. 1567 des calvinistes; embrassa la cause de la Ligue et par le traité de Folembray fut laissé à Mayenne comme place de sureté. Le fils du duc y fut assiégé par l'armée royale en 1617. Le 23 février 1814, la ville se rendit aux Russes, fut reprise peu après, et retomba au pouvoir des alliés le 3 mars.

Il s'est tenu à Soissons douze conciles: 2 mars 744; 26 avril 853; 861; 862; 18 août 866; 941; 1092; 6 janvier 1115; 1122; 10 juin 1155; mars 1201; 11 juillet 1455.

Le 14 juin 1728, s'ouvrit à Soissons un congrès entre les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne et d'Autriche pour régler les difficultés qui existaient entre ces puissances. Les négociations traînèrent en longueur et ne furent terminées que par le traité de Séville. (Voy. ce nom.) — Il y avait à Soissons une académie célèbre qui était associée à l'Académie française.

L'évêché de Soissons date du IIIe siècle. Il était le premier suffragant de la métropole de Reims à laquelle il a été rendu en 1821, après avoir été de 1802 jusqu'à cette dernière date placé dans la province ecclésiastique de Paris.

ÉVÊQUES DE SOISSONS. — S. Sixte, vers 290. — S. Sinice, vers 295. — S. Divitien. — Rufin. — Filien. — Mercure. — S. Onésime Ier. — Vinculus ou Vincent. — Lubin ou Lubéran. — Onésime II. — S. Edibius, 451. — S. Principius, vers 475. — S. Loup, vers 511-vers 533. — S. Bandarid, vers 545. — Droctégisil, 589. — Anectaire. — Thibaud Ier. — Tondulf. — Landulf (probablement le même que le précédent). — S. Ansericus, vers 625-vers 652. — Bettolenus, vers 655. — S. Drause, vers 658-vers 674. — Warimbert, vers 677. — S. Adolbert, vers 680. — S. Gaudin, 693. — Macaire. — Galcon. — Gobald ou Cérobald. — Hubert ou Gerbert. — Madalbert. — Dieudonné Ier. — Hildegaud, vers 765. — Rothade Ier, vers 800-vers 830. — Rothade II, 832 ou 833-862. — Engelmodus, 862-864. — Rothade II, *de nouveau*, 21 janv. 866-870. — Hildeboldus, 871-vers 890. — Riculf, vers 890-902. — Rodoin, 902-907. — Abbon, vers 909-937. — Gui Ier d'Anjou, 937-vers 970. — Gui II d'Amiens, 971-995. — Foulque, vers 999-vers 1017. — Dieudonné II, vers 1017-vers 1020. — Béraud ou Géraud, vers 1021-27 oct. 1052. — Heddon, 1053-1063. — Adelard, 1064-1072. — Thibaut II de Pierrefont, 1072-26 janv. 1080. — Ursion, 1080-1081. — S. Arnoul de Pamèle, 19 déc. 1081-1084. — Ingelram, 1084-1085. — Hilgot, 1085-1087. — Henri, vers 1087-vers 1092. — Hugues Ier de Pierrefont, vers 1092-1103. — Manassé de Soissons, 1103-1108. — Lisiard de Crespi, 1108-1126. — Josselin ou Gosselin de Vierzi, 1126-24 oct. 1152. — Ansculf de Pierrefont, 1152-19 sept. 1158. — Hugues II de Champfleuri, 1159-4 sept. 1175. — Nivelon Ier de Cherisi, 9 août 1176-14 sept. 1207. — Aimard de Provins, 1207-20 mai 1219. — Jacques de Basoches, 1219-8 juill. 1241. — Raoul de Coudun, 1241-6 déc. 1244. — Gui III de Château-Porcien, 1245-5 ou 7 avril 1250. — Nivelon II de Basoches, 18 janv. 1252-1262. — Milon de Basoches, 1263-24 sept. 1290. — Gérard Ier de Montcornet, 1292-1296. — Gui IV de la Charité, 25 déc. 1296-8 juill. 1313. — Gérard II de Courtonne, nov. 1313-27 oct. 1331. — Pierre de Chappes, 4 déc. 1331-1349. — Guillaume Bertrand, 1349-15 mai 1362. — Simon Ier de Bussi, 3 nov. 1362-14 oct. 1404. — Victor de Camerin, 1405-13 janv. 1414. — Nicolas Graibert, 11 fév. 1414-1422. — Renaud de Fontaines, 8 janv. 1423-5 sept. 1442. — Jean Millet, 22 fév. 1443-1er avril 1503. — Claude de Louvain, 24 avril 1503-18 août 1513. — Foucaud de Bonneval, 1514-1528. — Symphorien Bullioud, 6 septembre 1528-5 janvier 1533. — Matthieu de Longuejoue, 6 février 1534-6 septembre 1557. — Charles Ier de Rouci, janv. 1559-6 oct. 1585. — Jérôme Hennequin, 1585-10 mars 1619. — Charles II d'Hacqueville, 1619-27 fév. 1623. — Simon II le Gras, 17 nov. 1624-28 oct. 1656. — Charles III Bourlon, 31 oct. 1656-26 oct. 1685. — Pierre-Daniel Huet, 10 nov. 1685-1er nov. 1692. — Fabius Brûlart de Silleri, 1692-19 nov. 1714. — Jean-Joseph Languet de Gergy, 1714-déc. 1730. — Charles-François Le Fèvre de Laubrière, juillet 1731-25 déc. 1738. — François de Fitz-James, janv. 1739-1763. — Henri-Joseph-Claude de Bourdeille, août 1764-1790. — *Claude-Eustache-François Marolles, évêque constitutionnel*, 24 fév. 1791-1793. — Jean-Claude Le Blanc de Beaulieu, 9 avril 1802-1817. — Guillaume-Aubin de Villèle, 19 juillet 1817-oct. 1824. — Jules-François de Simony, 22 oct. 1824-1847. — Paul-Ignace-Armand-Anaclet Cardon de Garsignies, 18 nov. 1847-1860. — Jean-Joseph Christophe, 11 nov. 1860-10 août 1863. — Jean-Pierre Dours, 16 oct. 1863.

COMTES DE SOISSONS. — Avant 969, Gui, fils d'Herbert III, comte de Vermandois, devient comte de Soissons par son mariage avec Adélaïde, fille de Giselbert, gouverneur de Sois-

sons, laquelle épousa en secondes noces Notcher, comte de Bar-sur-Aube. — 1047 au plus tard. Renaud Ier, fils de Gui et d'Adélaïde. — 1058. Adélaïde, fille du précédent et son mari Guillaume Busac. — 1099. Jean Ier, fils du précedent. — Vers 1118. Renaud II, frère du précédent. — 1146. Ives de Nesle, dit *le Vieux*, petit-fils de Guillaume Busac et cousin du précédent. — 1178. Conon ou Conan, seigneur de Pierrepont, neveu du précédent. — 1180. Raoul de Nesle, frère du précédent. — 1237. Jean II de Nesle, dit *le Bon* et *le Bègue*, fils du précédent. — 1270. Jean III de Nesle, fils du précédent. — 1284. Jean IV de Nesle, fils du précédent. — Vers 1289, Jean V, fils du précédent. — Vers 1297. Hugues de Nesle, frère du précédent. — 1306. Marguerite, fille unique du précédent et son mari Jean de Hainaut. — 1344. Jeanne, fille unique des précédents, et son mari Louis de Châtillon, comte de Blois. — 1361. Gui de Châtillon, troisième fils des précédents. En 1367, il vendit le comté de Soissons à Enguerand, sire de Couci, VIIe du nom. — 1367. Enguerand, sire de Couci, VIIe du nom. — 1397. Marie de Couci, fille aînée du précédent. Elle vendit (1404) le comté de Soissons à Louis duc d'Orleans, mais le fils de celui-ci, Charles, n'ayant pu payer le prix d'acquisition, il survint une transaction par laquelle il rétroceda (1412) à Robert de Bar, fils de Marie, la moitié du comté par indivis. L'autre moitié arriva par héritage à Louis XII qui le donna à sa fille Claude; après la mort de celle-ci, elle passa à Henri II qui la réunit à la couronne. — 1415. Jeanne de Bar, fille unique de Robert de Bar, lui succéda dans la moitié du comté de Soissons, et épousa (1435) Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. (Voy. SAINT-POL.) — 1475. Jean de Luxembourg, fils aîné de Jeanne et de Louis de Luxembourg. Ses biens furent confisqués par Louis XI. — 1476. Pierre de Luxembourg, frère du précédent, n'eut que le titre de comte de Soissons. — 1482. Marie de Luxembourg, fille aînée du précédent. Charles VIII lui rendit les comtés de Soissons, de Marle et de Saint-Pol et les autres biens confisqués à sa famille et elle les porta dans la maison de Bourbon-Vendôme en épousant en secondes noces François de Bourbon, comte de Vendôme. — 1547. Jean de Bourbon, petit-fils de Marie et de François. — 1557. Louis de Bourbon, Ier du nom, prince de Condé. — 1569. Charles de Bourbon, fils du précédent. — 1612. Louis de Bourbon II, fils du précédent. — 1641. Marie de Bourbon, seconde fille de Charles de Bourbon et son mari Thomas-François de Savoie-Carignan. — 1656. Eugène-Maurice de Savoie, second fils des précédents. — 1673. Louis-Thomas-Amédée de Savoie, fils aîné du précédent. — 1702. Emmanuel de Savoie, fils aîné du précédent. — 1729. Eugène-Jean-François de Savoie, fils unique du précédent. Il mourut sans alliance le 24 nov. 1734 et avec lui finit la branche des comtes de Soissons de la maison de Savoie.

INTENDANTS DE SOISSONS. — 1656. de Villemontée et J. Desmarets. — 1662. Olivier Lefèvre d'Ormesson. — 1664. Charles Colbert de Croissy (avec Amiens et Dunkerque). — 1667. Nicolas Dorieu. — 1669. Louis de Machault. — Février 1682. Roland Le Vayer de Boutigny. — 1685-1694. Fél. Le Pelletier de la Houssaye. — 1698. Joseph Sanson. — 1705. Ant. François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson. — 1712. J.-B.-L. Langeois d'Imbercourt. — 1715. André-Robert Lefèvre d'Eaubonne. — 1718. L. de Bechameil de Nointel. — 1720. Marc-Ant. Turgot de Saint-Clair. — 1722. Philibert Orry de Vignory. — 1727. Fr. Richer d'Aube. — Ant. Chaumont de la Galaizière. — 1737. Jérôme Bignon de Blanzy. — 1743. Ch. Blaise Méliand de Thoisy. — 1765. L. Le Pelletier de Morfontaine. — 1784-1790. de la Bourdonnaye de Blossac.

BIBLIOGRAPHIE. Lebeuf, *Dissertation sur l'origine de Soissons*, 1737, in-12; Lemoine, *Histoire de Soissons*, 1771, 2 vol. in-12; Le Roux, *Histoire de Soissons*, 1839, 2 vol. in-8°; H. Martin et P. Lacroix, *Histoire de Soissons*, 1837-38, 2 vol. in-8°; *Armorial général de Soissons*, 1866, in-8°; *Gallia christiana*, t. IX; le P. Anselme, t. III, et l'*Art de vérifier les dates*.

SOISSONS (Seigneurs de), de la maison de Moreuil.

SOISSONS (Charles DE BOURBON, comte de), fils de Louis Ier, prince de Condé, et de Françoise d'Orléans-Longueville, né le 3 nov. 1566, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), mort le 1er nov. 1612, au château de Blandy (Seine-et-Marne). Bien que catholique, il combattit à Coutras (1587) avec le roi de Navarre dont il chercha en vain à épouser la sœur Catherine. En 1589, il se rendit à Tours près d'Henri III chassé de Paris, fut fait prisonnier par le duc de Mercœur et enfermé à Nantes d'où il s'évada, puis rejoignit au siége de Dieppe Henri IV qui le nomma grand-maître de France. Il resta plusieurs années éloigné de la cour, n'y revint qu'en 1600, fit la campagne de Savoie et obtint le gouvernement du Dauphiné (1602). Il prit une part active aux intrigues de la régence de Marie de Médicis, et contribua à faire renvoyer Sully. De sa femme, Anne de Montafié, il eut Louis, qui suit; Louise, née en 1603, morte en 1637, femme d'Henri, duc de Longueville; Marie, née en 1606, morte en 1692, femme de Thomas-François, prince de Carignan; et deux filles, mortes jeunes.

SOISSONS (Louis DE BOURBON, comte DE), fils du précédent, né à Paris, le 11 mai 1604, tué au combat de la Marfée, le 6 juillet 1641. Revêtu dès la mort de son père (1612) de la charge de grand-maître et du gouvernement de Dauphiné, il prit part à toutes les intrigues de la cour de Louis XIII, et, entre autres, au complot de Chalais (1626) et à celui de Montrésor (1636) contre Richelieu, se réfugia à Sedan près du duc de Bouillon, entra en relation avec les Espagnols, qui lui envoyèrent un corps d'armée, et prit les armes le 2 juillet 1641. Le maréchal de Châtillon l'attaqua près des bois de la Marfée non loin de Sedan (6 juillet), mais au moment où l'armée du roi était mise en déroute, son vainqueur, le comte de Soissons, tomba, la tête fracassée par une balle de pistolet. Bien des bruits coururent sur cette mort étrange qui délivrait le cardinal d'un ennemi redoutable. Il est probable que le prince s'était tué en relevant, suivant son habitude, la visière de son casque avec son pistolet. Il n'avait point été marié et laissa un fils naturel, Louis-Henri, prince de Neufchâtel.

SOISSONS (Marie de BOURBON, comtesse de), seconde fille de Charles de Bourbon, née le 3 mai 1606, succéda (1641) à son frère Louis dans le comté de Soissons avec son mari Th.-Fr. de Savoie-Carignan et mourut à Paris, le 13 juin 1692.

SOISSONS (Eugène-Maurice DE SAVOIE, comte de), fils puîné de Thomas de Savoie, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon, né à Chambéry le 3 mai 1635, mort en Champagne le 7 juin 1673. Il entra au service de France, épousa (1657) une nièce de Mazarin et devint lieutenant général (1672). L'un de ses fils fut le célèbre prince Eugène. = Sa femme, Olympe MANCINI, nièce de Mazarin, née à Rome en 1640, morte à Bruxelles le 9 octobre 1708. Elle fut très-courtisée par Louis XIV, épousa le comte de Soissons (20 février 1657), devint surintendante de la maison de la reine, fut exilée (1665) à la suite d'une intrigue contre Mlle de La Vallière, et impliquée

fort injustement dans la célèbre affaire des poisons (1679), se retira à Bruxelles. De là elle passa en Espagne et en Angleterre où elle fut bien accueillie à la cour de Charles II, puis retourna dans les Pays-Bas.

SOKOLNICKI (Michel), général polonais au service de France, écrivain, né en Posnanie, le 27 sept. 1760, mort le 23 sept. 1816.

SOL ou **SOU**. Sous les Mérovingiens il y avait le sou d'or, le demi-sou, le tiers de sou ou triens, frappés suivant le système romain. Sous les Carolingiens il y eut le sol d'argent, monnaie de compte, qui valait 12 deniers. Saint Louis en faisant frapper les gros tournois, valant 12 deniers d'argent, réalisa le sou d'argent. Plus tard le sou était la même chose que le douzain; vers 1763 on porta sa valeur de 12 à 15 deniers, et on le marqua alors d'une fleur de lis; c'est ce que dans le peuple on appelait *sou marqué, sou tapé;* en 1738 on avait fait des sous de 30 deniers.

SOLA, **SULLA**, la Soule, rivière de Normandie, affluent de la Sienne.

SOLAGES, maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs d'Arjac, de Saint-Jean d'Alzac, de Saint-Jean d'Alcapié, de Tholet et de Crameaux. (Voy. les reg. I et II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

SOLAN (Seigneurs de), de la maison de Cominges.

SOLARE. Voy. la maison de LA FONTAINE, p. 771.

SOLAROL (Seigneurs de), de la famille de Tornielle.

SOLAS. La baronnie de Lattes et la seigneurie dite Montpeilleret, en Languedoc (Hérault) furent, au XVIIe siècle, unies et inféodées à titre de marquisat, sous le nom de Solas, à François de Solas, président à la cour des comptes de Montpellier. Sa fille porta en mariage ce marquisat (1684) à Philippe de Grave.

SOLDURES, frères d'armes chez les Gaulois. Dans l'Aquitanie, les soldures ou *dévoués* jouissaient durant la vie de tous les biens qui pouvaient appartenir à ceux avec lesquels ils s'étaient liés d'amitié; ils partageaient également leur mauvaise fortune et même leur mort. On ne connaissait pas d'exemple qu'un soldure eût refusé de mourir après le trépas de celui auquel il s'était dévoué. Plusieurs chefs gaulois marchaient environnés de nombreux soldures et César parle du sotiate Adcantuannus qui en comptait six cents autour de lui.

SOLEBAY, baie de la côte d'Angleterre entre Harwich et Yarmouth. Le 7 juin 1672 il s'y livra un combat indécis entre la flotte anglo-française, commandée par le duc d'York et d'Estrées, et la flotte hollandaise sous les ordres de Ruyter.

SOLEIL (Compagnie du). Voy. JÉHU.

SOLEIL (Seigneurs de), de la famille de Grolier.

SOLEILLAS, **SOLEILHAS** ou **SOLEILLES** (Seigneurs de), de la maison d'Oraison. = —, de la maison de Tulle.

SOLEIROLS (Seigneurs de), de la famille de Roche.

SOLEISEL. Voy SOLLEYSEL.

SOLEMNIACUM, Solignac.

SOLEMNIS (S.). Voy. SOULEINE (S.).

SOLEMNITAS SOLEMNITATUM, nom de Pâques dans quelques anciens documents.

SOLENSIS AGER, le pays de Soule.

SOLERETS. Voy. PÉDIEUX.

SOLERIUS (Anselmus), pseudonyme de Th. Raynaud.

SOLEURE, château du Luxembourg entre Luxembourg et Montmédy. Le 13 sept. 1475, il y fut signé entre Louis XI et Charles le Téméraire duc de Bourgogne un *trêve marchande* qui rétablissait les relations commerciales entre les sujets des deux princes, lesquels abolissaient de part et d'autre les offenses mutuelles et rendaient les biens confisqués. De plus par des articles secrets les deux princes abandonnèrent mutuellement leurs alliés, Louis les Suisses, et le duc de Bourgogne le roi d'Aragon. Charles en outre s'engageait à livrer au roi le connétable de Saint-Pol. (Voy. le texte de ce traité dans le t. III du *Corps diplomatique* de Dumont.)

SOLEURE, chef-lieu du canton de ce nom (Suisse). Il fut pris par les Français le 2 mars 1798. — Le 28 mai 1777, il y fut conclu une alliance de la France avec le corps helvétique.

SOLFERINO, localité de Lombardie qui a donné son nom à une sanglante bataille où les Autrichiens furent complétement défaits par les Franco-Sardes le 24 juin 1859.

SOLGAE, Saugues.

SOLIÉ (Jean-Pierre SOULIER, dit), chanteur et compositeur, né en 1755, à Nîmes, mort le 6 août 1812, à Paris.

SOLIER (Du), maison du Vivarais, originaire du Maine, d'où sont sortis les seigneurs d'Audans, de Brotty, de Lissac, de Monneron, d'Antraigues et du Soget.

SOLIER (François), jésuite, théologien, né à Brives, en 1558, mort à Bordeaux le 26 oct. 1628.

SOLIER (Le P. Fr.), pseudonyme du P. Séguiran.

SOLIERS, famille de Provence, originaire du royaume de Naples. = A cette famille appartenait Jules Raymond de SOLIERS, calviniste, né à Pertuis (Vaucluse) vers 1530, mort en 1595. — *Histoire de Provence*, en latin, manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Aix, et dont Fabrot a extrait et traduit en français *Antiquités de la ville de Marseille*, 1615, 1632, in-8°, très-rare.

SOLIERS (Seigneurs de), de la maison de Forbin.

SOLIGNAC ou **SOLOGNAC**, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Limousin (Haute-Vienne), diocèse de Limoges, fondée en 631.

SOLIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Fay.

SOLIGNAC (Pierre-Joseph DE LA PIMPIE, chevalier de), littérateur, né à Montpellier en 1687, mort à Nancy le 28 février 1773.

SOLILOCUS, Saulieu.

SOLIMARA, divinité gauloise connue par une inscription de Bourges.

SOLIMARIACA, Soulosse (Vosges).

SOLITAIRE (Le), pseudonyme du comte de Cramail. = — INVENTIF (Le), pseudonyme de Fortin.

SOLLEYSEL (Jacques de), écuyer, né au Clapier (Loire), en 1617, mort à Paris le 31 janvier 1680. — *Le parfait maréchal*, 1664, in-4°, souvent réimprimé.

SOLLIACUM, Souillac.

SOLLINIENSES, Seillans.

SOLLONS (Seigneurs de), de la maison d'Inguimbert.

SOLOGNE, *Secalaunia*, *Segalaunia*, pays partagé entre l'Orléanais, le Blaisois et le Berry. Cap. Romorantin (Loir-et-Cher). Il a environ 80 kilom. de long sur 40 à 48 de large.

SOLO, **SOLONION**, Seillonnas (Ain), suivant les uns; la Sône (Isère), suivant les autres.

SOLON DES VOSGES, pseudonyme de J. Lebon.

SOLRE-LE-CHÂTEAU, seigneurie de Flandre (Nord), érigée en comté en 1592 en faveur de Philippe de Croy par le roi d'Espagne Philippe II, puis en principauté par Charles II (14 nov. 1677) en faveur de Ph. Em. Ferd. François de Croy.

SOLRES (Seigneurs de), de la famille de Carondelet.

SOMAIZE (Antoine BAUDEAU de), littérateur, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Le grand Dictionnaire des précieuses*, 1661, 2 vol. in-8°, réimprimé par M. Livet, 1856, 2 vol. in-16.

SOMBERNON (Seigneurs de), de la maison de Bourgogne. =—, de la famille de Brûlart.

SOMBREF, village de Belgique où le 7 juillet 1794 les alliés furent battus par les Français.

SOMBREUIL (Charles-François VIROT, marquis de), général, né en 1727 à Ensisheim (Haut-Rhin), mort sur l'échafaud avec son fils aîné Stanislas, le 17 juin 1794, à Paris. Gouverneur des Invalides en 1792, il fut conduit à l'Abbaye après le 10 août, et, lors des massacres de septembre, il fut sauvé par le dévouement de sa fille et surtout par l'intervention d'un nommé Grappin. Arrêté de nouveau, il fut condamné à mort. = CHARLES, second fils du précédent, né en 1769, fusillé à Vannes le 28 juillet 1795, après avoir été fait prisonnier lors de l'expédition de Quiberon où il commandait une division.

SOMMA, SUMMA, la Somme.

SOMMAGE, obligation féodale qui avait pour objet le transport des effets mobiliers appartenant au seigneur, et comprenait toute prestation de bêtes de somme, de chariots, de harnais, etc., à ce nécessaires. On l'appelait aussi *service de cheval*. Le sommage se transforma en une redevance pécuniaire qui forma une des espèces de tonlieu. — Voy. SOMMAICHE.

SOMMAICHE. Le sommaiche était un service féodal dont l'importance dut être grande au moyen âge. A cette époque en effet les moyens de transport et de communication étaient fort difficiles et restreints : le sommaiche investissait le seigneur du droit d'envoyer, toutes les fois qu'il lui plaisait, un de ses hommes *faire message, porter lettres ou autrement*. Chaque vassal était tenu de partir à son tour, *pourvu qu'il pût aller et venir entre deux soleils*, et de rendre réponse. Cette obligation peut être considérée comme une fraction du *sommage* (voy. ce mot).

SOMME (Département de la). Ce départ. formé d'une partie de la Picardie (de l'Amiénois, du Santerre, du Ponthieu propre, du Vermandois et du Vimeux, etc.) et de quelques localités de l'Artois, est borné au N. par le départ. du Pas-de-Calais; à l'E. par le départ. de l'Aisne; au S. par le départ. de l'Oise; au S. O. par le départ. de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche : chef-lieu, Amiens.

BIBLIOGRAPHIE. Dusevel, *Le départ. de la Somme*; Pringuez, *Géographie, Hist. de la Somme*, 1858, in-18; E. Prarond, *Hist. de cinq villes et de trois cents villages*, 1861-1868, 6 vol. in-12; *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, etc.; Ad. Joanne, *Description de la Somme*, 1869, in-12.

SOMMER (Jean-Édouard-Albert), grammairien, érudit, né à Nancy le 6 avril 1822, mort en 1866. —*Lexique de la langue de Mme de Sévigné*, 1867, 2 vol. in-8°.

SOMMERCOURT ou **SOMMERECOURT** (Seigneurs de), de la famille de Lavaulx.

SOMMERSHAUSEN (Bavière). Turenne y battit les Impériaux le 17 mai 1648.

SOMMERTRASS, nom que dans le pays messin, au moyen âge, on donnait au mois de juin (de *Sommer*, été).

SOMMERY (*N.* de), femme auteur, morte âgée à Paris en 1790.

SOMMEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Choiseul.

SOMMIER (Jean-Claude), archevêque de Césarée et protonotaire apostolique, conseiller d'État du duc de Lorraine Léopold Ier, théologien, né le 22 juillet 1661, à Vauvilliers (Haute-Saône), mort le 5 oct. 1737, à Saint-Dié.

SOMMIÈRES, *Sumariæ*, *Sumeriæ*, ville de Languedoc (Gard), avec château ayant titre de baronnie. Elle fut prise par le Dauphin après plusieurs mois de siége en 1422, et durant les guerres de religion fut tour à tour assiégée et prise par les catholiques et les calvinistes (1572, 1573, 1575). Elle fut une des places de sûreté données à ceux-ci par l'édit de Nantes. En 1622 Louis XIII s'en empara. En 1625, elle fut surprise par le duc de Rohan qui fut obligé de l'abandonner le même jour. (Voy. le t. II des *Pièces fugitives* du marquis d'Aubaïs.)

SOMMIÈVRE (Seigneurs de), de la famille de Cauchon.

SOMONA, SAMARA, SUMINA, la Somme.

SOMO-SIERRA, ville d'Espagne près de laquelle le 30 nov. 1808 les Espagnols furent battus par Napoléon.

SONDERSHAUSEN, village près de Cassel, où les Hessois furent battus par le duc de Broglie le 23 juillet 1758.

SONNERAT (Pierre), voyageur et naturaliste, né à Lyon, en 1749, mort à Paris, le 31 mars 1814. — *Voyage dans la Nouvelle-Guinée*, 1776, in-4°; *Voyages aux Indes Orientales et à la Chine*, 1782, 2 vol. in-4°; 1808, 4 vol. in-8°.

SONNETTI (J. J.), pseudonyme du chevalier Goudar.

SONNINI DE MANONCOURT (Charles-Nicolas-Sigisbert), voyageur et naturaliste, né le 1er février 1751, à Lunéville, mort le 9 mai 1812, à Paris. — *Voyage dans la haute et dans la basse Égypte*, 1799, 3 vol. in-8°; *Voyage en Grèce et en Turquie*, 1801, 2 vol. in-8°; *Histoire naturelle des reptiles*, 1802, 1826, 4 vol. in-18; *Histoire naturelle des poissons et des cétacés*, 1804, 14 vol. in-8°.

SONNINI, pseudonyme de Miger.

SONNOIS, petit pays du Maine, dont le chef-lieu était Mamers (Sarthe).

SONTHONAX (Léger-Félicité), homme politique, né le 17 mars 1763, à Oyonnax (Ain), où il est mort, le 28 juillet 1813. Envoyé (juin 1792) à Saint-Domingue, il prit le Port-au-Prince sur les noirs révoltés, et (29 août 1793) abolit l'esclavage, ce qui amena un soulèvement des blancs et des hommes de couleur qui appelèrent les Anglais, auxquels il fut obligé de rendre le Port-au-Prince. Renvoyé à Saint-Domingue (1796), Toussaint-Louverture le força bientôt à quitter l'île. Son opposition au 18 brumaire le fit emprisonner quelque temps, comme prétendu complice de la conspiration royaliste du 3 nivôse.

SONTIALIS, le Lavedan.

SORANS. Les terres et seigneuries de Breurei, Thiel et Guiseuil, en Franche-Comté (Haute-Saône), furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Sorans (nov. 1668), en faveur de J. Simon de Rozières, seigneurs de Sorans.

SORANUS, pseudonyme de Voltaire.

SORBIER (Jean-Barthelemot), général d'artillerie, né à Paris le 6 sept. 1762, mort près de Nevers le 23 juillet 1827.

SORBIÈRE (Samuel), littérateur, né à Saint-Ambroix (Gard) le 17 sept. 1615, mort à Paris le 9 avril 1670. Calviniste, il abjura et devint historiographe de France.—*Relations, lettres*, etc., *sur diverses matières*, 1660, in-8°; *Epistolæ illustrium et eruditorum virorum*, 1669, in-8°.

SORBIERS, famille du Berry d'où sont sortis les seigneurs des Pruneaux, de Pousieux et de Mansons. (Voy. l'*Hist. de Berry* par La Thaumassière.)

SORBIERS (Seigneurs de), de la famille de Chabestan.

SORBIN *de Sainte-Foi* (Arnaud), prélat, controversiste, historien, né à Montech-en-Querci, le 14 juillet 1532, mort à Nevers, le 1er mars 1606. Il fut prédicateur du roi, puis évêque de Nevers (1578), et après avoir été l'un des instigateurs et l'un des apologistes de la Saint-Barthélemy, se rallia à Henri IV après sa conversion. — *Histoire de la ligue sainte contre les Albigeois, traduite de Pierre de Vaulx-Cernay*, 1569, in-8°; *Le vray Resveille-matin pour la défense de la majesté de Charles IX*, 1574, in-8°.

SORBON (Robert de), fondateur de la Sorbonne, né le 9 oct. 1201 à Sorbon (Ardennes), mort à Paris, le 15 août 1274. Après avoir été un pauvre écolier demandant l'aumône, sa piété et son savoir le firent devenir chapelain puis confesseur de Louis IX. Il établit alors une société de pauvres ecclésiastiques séculiers qui vivaient en commun et donnaient des leçons gratuites, et grâce à la générosité du roi, de la reine Blanche et de plusieurs hauts personnages, il put fonder en 1253 le collége qui de son nom fut appelé *la Sorbonne* et auquel il légua tous ses biens. Il en avait rédigé les statuts en 18 articles.

SORBONNE. Nous venons de dire à l'article SORBON l'origine de ce collége, le premier de l'université de Paris destiné à l'étude de la théologie pour les séculiers. Sa fondation fut confirmée en 1268 par Clément IV. Dès les premiers temps on y admit des docteurs, des bacheliers, boursiers ou non boursiers, et de pauvres étudiants de tous les pays. On les distinguait en *associés* et en *hôtes*. A leur tête était un proviseur, le plus souvent un puissant personnage, et un prieur choisi parmi les associés et élu chaque année le 31 décembre. Ce prieur présidait aux assemblées générales de la société et signait tous les actes. Les logements de la maison étaient occupés par les docteurs associés et les bacheliers en licence. Les fortes études théologiques auxquelles on se livrait à la Sorbonne acquirent bientôt une grande célébrité au collége, d'où sortirent une foule d'illustres théologiens, et les décisions de ses docteurs jouirent longtemps d'une haute influence. Richelieu fit rebâtir complétement en 1629 les bâtiments de la Sorbonne tels qu'ils existent aujourd'hui, et fit construire la chapelle où se voit son tombeau. Les cours de la Sorbonne furent supprimés en avril 1792, et les bâtiments et l'église servirent de logements ou d'ateliers à des artistes. En 1816, on y établit les facultés des lettres, des sciences et de théologie qui y sont encore. En 1825, l'église fut restaurée et rendue au culte. La Sorbonne avait une riche bibliothèque qui fut transportée à la Bibliothèque nationale; et sous la Restauration on y plaça la bibliothèque de l'Université.

SORCIERS. Si de nos jours la croyance aux sorciers et aux devins est encore enracinée dans une foule de nos campagnes, on peut juger de ce qu'elle était au moyen âge. Aussi les chroniques sont-elles pleines d'histoires de sorcellerie, de magie, de maléfices, etc. Le châtiment des sorciers, ou prétendus tels, était toujours la mort, le plus souvent par le feu. La seconde moitié du XVe siècle vit éclater contre eux en Flandre et en Artois une horrible persécution qui commença en 1453 et dura environ une dizaine d'années. Elle souleva tellement l'opinion publique que quand, en 1490, l'Artois eut été réuni à la couronne, le Parlement de Paris déclara « abusifs, nuls et faits faussement » les procès intentés aux malheureux qu'on avait envoyés au supplice et condamna les héritiers du duc de Bourgogne et des principaux juges à une amende de 6500 livres parisis (voy. les *Mémoires* de J. Duclercq). Ces procès avaient si fort augmenté le nombre des sorciers qu'il y en avait en France plus de cent mille, suivant un historien du temps. Au XVIIe siècle, les procès de la maréchale d'Ancre, de Gauffridi et d'Urbain Grandier (voy. ces noms) montrent assez à quel point étaient grands encore l'ignorance et le fanatisme des juges. En 1670 lorsqu'il fut question de modifier la législation relative aux accusations de magie, le Parlement supplia Louis XIV de permettre aux tribunaux de continuer l'instruction des procès pour sortilége. Ce fut en vain. L'ancienne jurisprudence fut abolie en 1672.

SORCY, terre et seigneurie du Barrois (Meuse) qui appartint successivement aux maisons de Baudricourt et du Châtelet, et réunie à celle de Saint-Martin fut érigée en comté (18 janvier 1705) par le duc de Lorraine Léopold, en faveur de Maximilien de Choiseul, marquis de Meuse.

SORCY (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont.

SORDUÆ, Sordes.

SORDES, *Sorduæ*, abbaye de bénédictins, en Gascogne (Landes), diocèse de Dax.

SORE (Jacques ou Jean), corsaire huguenot et amiral de la flotte rochelloise, né en Normandie, mort probablement en 1577.

SOREAU, famille de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Geran et de Coudun. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) Agnès Sorel appartenait à cette famille. — Voy. l'article suivant.

SOREL ou **SOREAU** (Agnès), célèbre maîtresse de Charles VII, née à Fromenteau (Indre-et-Loire), morte à Jumièges, le 9 février 1450. Les romanciers et les historiens ont bâti de toutes pièces sa biographie. Ils la font naître vers 1409, ce qui lui aurait donné plus de 40 ans à l'époque de sa mort, tandis que l'on sait au contraire qu'elle mourut jeune; ils la font, sans la moindre preuve, devenir maîtresse du roi en 1431, tandis que des documents certains et irréfragables attestent que sa liaison avec Charles ne commença que vers 1444, lorsqu'elle était fille d'honneur d'Isabelle de Lorraine, duchesse d'Anjou et reine des Deux-Siciles. Elle fut comblée d'honneurs et de richesses par son royal amant, et reçut entre autres le comté de Penthièvre, le château de Beauté sur la Marne et celui de Loches. Ces prodigalités et le luxe scandaleux qu'elle affichait excitèrent contre elle l'animadversion publique, et elle eut souvent de violentes querelles avec le Dauphin (Louis XI). Quant à la part qu'elle prit à la politique énergique dont le résultat fut l'expulsion des Anglais, bien que célébrée par un quatrain célèbre de François Ier, elle a été fort exagérée. Elle eut de Charles VII, trois filles qui furent légitimées, savoir : Charlotte, mariée en 1462 à Jacques de Brezé, comte de Maulevrier, qui la surprit en adultère et la tua; Marguerite, mariée le 18 déc. 1458 à Olivier de Coetivy, morte vers 1473; Jeanne, mariée à Antoine de Beuil, comte de Sancerre. (Voy. les travaux de MM. Vallet de Viriville, de Beaucourt et Steenackers.)

SOREL (Seigneurs de), de la famille de Séguier.

SOREL (Charles), fécond écrivain, historiographe de France, né à Paris, vers 1602, y mourut le 7 mars 1674. — *Histoire comique de Francion*, 1622, in-8°; 1858, in-16; *Le Berger extravagant*, 1627, 3 vol. in-8°; *Polyandre*, 1648, in-12; *Histoire de la monarchie française*, 1636, 2 vol. in-8°; *Bibliothèque françoise*, 1664, 1667, in-12.

SORET (L'abbé Nicolas), poëte, né dans le diocèse de Reims, mort après 1624. Ses œuvres sont très-rares.

SORÈZE, *Sorecinum*, *Sordiliacum*, ville du Languedoc (Tarn), avec une célèbre abbaye de bénédictins, diocèse de Lavaur, fondée, dit-on, au

VIIIe siècle. — La ville tomba au pouvoir des Grandes Compagnies en 1377. Les calvinistes s'en emparèrent le 5 juin 1573, la gardèrent jusqu'en 1580 et la reprirent la même année. Il y avait à Sorèze un collège célèbre qui subsiste encore. (Voy. Clos, *Notice sur Sorèze*, 1822, in-8°.)

SORIBES, abbaye de bénédictines en Provence (Basses-Alpes), diocèse de Gap. En 1462, elle fut unie à une maison conventuelle d'urbanistes près de Sisteron.

SORICINIUM, Sorèze.

SORIN (Tanneguy), jurisconsulte, né à Lessay (Manche), mort après 1574.

SORINIÈRE (Claude-François du VERDIER de la), écrivain, né en Anjou, vers 1702.

SORNA, le Zorn, affluent de la Motter qui se jette dans le Rhin, près de Drusenheim (Bas-Rhin).

SORNAUSIS, dieu connu par une inscription de Saint-Bertrand de Cominges.

SORNAY (Seigneurs de), de la famille de Maitre (Franche-Comté).

SORNET (Claude-Benoît), bénédictin de Saint-Vanne, érudit, né à Salins en 1739, mort en 1815.

SORTEVAL ou **SORTIVAL** (Seigneurs de), de la maison de Marguerie.

SORTS DES SAINTS. On peut voir au mot ORDALIE le rôle que les sorts furent appelés à jouer dans les épreuves ou jugements de Dieu. Mais ce n'était point là l'usage auquel ils étaient le plus généralement employés. On y cherchait le moyen de connaître l'avenir, en consultant Dieu lui-même ou les saints. Au début d'un règne, d'un pontificat, d'un simple canonicat, d'une profession religieuse ou laïque, les personnes curieuses d'en pénétrer les destinées futures, ouvraient les livres sacrés, surtout l'Évangile, et la première phrase, le premier mot qui tombait sous leur regard était interprété comme la réponse céleste, l'oracle d'événements heureux ou redoutables. Cette superstition, qui paraît remonter au monde antique, eut au moyen âge une vogue, attestée par une foule de documents et contre laquelle saint Augustin avait déjà vainement protesté. Les exemples en abondent dans Grégoire de Tours.

C'était surtout après l'élection d'un évêque qu'on interrogeait avidement ces augures : on y attachait une importance immense en ce qui touchait son administration future, et on multipliait autour de cette consultation décisive les cérémonies pieuses et les précautions solennelles. On s'y préparait par des jeûnes prolongés; des prières, des messes étaient récitées à l'avance : enfin le livre était placé sur l'autel, et on attendait avec anxiété le mot de l'oracle. On avait imaginé aussi un autre genre de sort : on plaçait sous la nappe de l'autel deux instruments, en parchemin par exemple, sur chacun desquels était écrite la réponse à une des questions que l'on voulait résoudre. Et celui des instruments sur lequel s'arrêtait le hasard du choix fournissait la solution demandée.

L'autorité ecclésiastique s'arma en vain de sévérité à l'égard de ces sortilèges. Les inhibitions réitérées de plusieurs conciles (Vannes 465, Agde 506, Orléans 511), ne prévalurent pas contre la crédulité et l'engouement publics. Les Capitulaires de Charlemagne ne réussirent pas à en triompher. L'usage des sorts était encore en vigueur parmi les chanoines de Boulogne au XVIIIe siècle.

SORVINUS, le Sornin, affluent de la Loire.

SOSPELLO, ville d'Italie à 20 kilom. de Nice. Elle fut prise en 1692 par les Français, qui y battirent les Piémontais le 14 février 1793.

SOSPIS. Voy. HOSPICE.

SOSSEY (Seigneurs de), de la maison de Roubaix.

SOTEVAST. Voy. SOTTEVAST.

SOTIATÈS ou **SOTTIATES**, peuple de l'Aquitaine, au canton actuel de Nérac. Il fut le premier peuple aquitain attaqué par les Romains et, en 56 av. J. C., après une vive résistance à Crassus, il livra ses armes et sa capitale *Sotiates*, aujourd'hui Sos (Lot-et-Garonne).

SOTIE, nom donné au moyen âge à des farces ou pièces de théâtre satiriques.

SOTS (Prince des). Voy. ENFANTS-SANS-SOUCI.

SOTTEVAST ou **SOTEVAST** (Seigneurs de), de la maison de Chivré (Maine). = —, de la maison de Couvert (Normandie).

SOU. Voy. SOL.

SOUAKI, village de la Haute-Égypte, où en janvier 1799 Davout défit un corps considérable d'Arabes et de fellahs.

SOUASTRE, terre et seigneurie de l'Artois (Pas-de-Calais), érigée en comté (mars 1676), en faveur de C. E. J. Dom. de Guines.

SOUASTRE (Seigneurs de), de la famille de Bonnières.

SOUBÈS (Seigneurs de), de la maison de Lauzières.

SOUBERBIELLE (Joseph), chirurgien, né à Pontacq (Basses-Pyrénées), le 19 mars 1754, mort à Paris en 1848.

SOUBERBIELLE, pseudonyme de J. F. Payen.

SOUBISE, petite ville de Saintonge (Charente-Inférieure), qui, après avoir appartenu à la maison de Larchevêque, fut érigée en principauté (mars 1667) en faveur de François de Rohan, comte de Rochefort.

Les Anglais furent défaits à Soubise en 1372 par Yvain de Galles, et le château leur fut enlevé en 1413. La ville fut prise par les catholiques en 1569 et par les calvinistes en 1586.

SOUBISE (Benjamin DE ROHAN, seigneur DE), capitaine calviniste, né en 1583, à La Rochelle, mort le 9 oct. 1642, à Londres. Il était frère cadet du duc Henri de Rohan. Lorsqu'éclata la guerre civile de 1621, il soutint dans Saint-Jean d'Angély un siége d'un mois contre Louis XIII ; forcé de capituler, il jura fidélité au roi, contre lequel il reprit les armes bientôt après, s'empara de l'île d'Oléron, ravagea le Poitou et alla équiper en Angleterre une flottille avec laquelle il remporta divers avantages sur la flotte royale ; mais il fut battu dans l'île de Ré. Il recommença les hostilités lors du siége de La Rochelle, où il essaya en vain de pénétrer avec ses navires. Il se retira alors en Angleterre et ne revint plus en France.

SOUBISE (François DE ROHAN, prince de), chef de la branche de Rohan-Soubise, fils d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Marie d'Avaugour, né en février 1631, mort à Paris le 24 août 1712. Il avait épousé en premières noces Catherine de Lionne, veuve du marquis de Nonant, morte le 10 août 1660, et en secondes noces (1663) sa cousine Anne-Julie Chabot de Rohan, née en 1648, morte le 4 février 1709. Elle fut longtemps la maîtresse secrète de Louis XIV dont elle tira honneurs et richesses. Ce fut pour son mari que la baronnie de Soubise fut érigée en principauté au mois de mars 1667. = Hercule-Mériadec, duc de ROHAN-ROHAN, fils du précédent, lieutenant-général, gouverneur de Champagne, né à Paris le 8 mai 1669, mort le 26 janvier 1749. = Son fils Louis-François-Jules de ROHAN, prince de SOUBISE, né le 16 janvier 1697, mort le 18 mai 1724. = Charles de ROHAN, prince de SOUBISE, fils du précédent, maréchal de France, né le 16 juillet 1715 à Paris, y mourut le 4 juillet 1787. Favori de Louis XV et de Mme de Pompadour, il fut placé par eux à la tête des armées, et perdit contre Frédéric II la célèbre bataille de Rosbach (1757). L'année suivante, il défit les Hessois et les Hanovriens à Lutzelberg

(10 oct.) et fut, à la suite de cette victoire, nommé maréchal de France, puis (février 1759), ministre d'État. Il montra une grande incapacité dans les campagnes suivantes et fut encore battu à Wilhelmstadt (1762).

SOUBRANY (Pierre-Auguste de), conventionnel, né à Riom en 1750, exécuté à Paris le 18 juin 1795. Il vota la mort du roi, prit part à l'insurrection du 1er prairial, fut arrêté et après sa condamnation à mort par une commission militaire, se frappa avec une paire de ciseaux, sans se tuer, et périt sur l'échafaud. — *Lettres*, 1867, in-8°.

SOUCELLE (Seigneurs de), de la famille de Boylesve.

SOUCHAGE. Le souchage était une redevance perçue par les sergents fieffés (voy. ce mot) sur les coupes de bois qui avaient lieu dans les forêts. Il résulte d'un registre des comptes, que dans le comté d'Alençon ce droit s'élevait à quatre deniers par arbre pour chaque sergent. Le mot provient de *soca* qui signifie souche.

On appelait aussi *socage* ou *souchage* l'impôt prélevé par le seigneur dominant à chaque mutation de propriétaire de biens meubles ou immeubles. Cet usage paraît avoir eu pour origine le *service du soc* ou *de la charrue* dû par le serf sur les terres où il était attaché, et transformé successivement, à la suite de consentements amiables, en redevance pécuniaire. Il fut d'abord particulier à l'Angleterre, et ne fut guère connu chez nous que dans les parties de la France qui reçurent une empreinte durable des établissements anglais, notamment dans le Languedoc.

SOUCHAY (L'abbé Jean-Baptiste), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1726), professeur d'éloquence au Collége royal (1732), né à Saint-Amand (Loir-et-Cher) en 1688, mort à Paris le 15 août 1746.

SOUCHE (La), maison du Bourbonnais, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Julien, de Saint-Augustin, de La Varenne, de Noyan, de Pravier, de Chauvière, de Moncoquier, de Beaune et de Neuville.

SOUCHET ou **APPETISSEMENT**, droit sur le vin en détail. A Saintes, au XVIe siècle, il était de 15 sols tournois par tonneau.

SOUCHET (Jean-Baptiste), jésuite, érudit, né vers 1590, à Chartres, y mourut le 9 avril 1634.

SOUCHON, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs d'Espraux. (Voy. l'*Hist. de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil.)

SOUCHON (François), peintre, élève de David et de Gros, né à Alais (Gard) le 19 nov. 1785, mort à Lille le 5 avril 1787.

SOUCIET (Étienne), savant jésuite, né à Bourges le 12 oct. 1671, mort à Paris le 14 janv. 1744. = Son frère, ÉTIENNE-AUGUSTIN, poëte latin, jésuite, mort en 1744.

SOUDANS DE LATRAN, qualification que jusqu'au XIVe siècle prirent, on ne sait trop pourquoi, les seigneurs de Reissac en Guyenne.

SOUDRAYE (Seigneurs de la), de la famille de Doudart.

SOUESME, terre et seigneurie du Blésois (Loir-et-Cher), érigée en châtellenie (juin 1643) en faveur de *N*. Perrochel.

SOUFFLEUR DE LA COMÉDIE DE ROUEN (Le), pseudonyme de Dumas d'Aiguebere.

SOUFFLOT (Jacques-Germain), célèbre architecte, membre de l'Académie d'architecture (1759), intendant général des bâtiments (1776), né à Irancy (Yonne) le 22 juillet 1713, mort à Paris le 29 août 1780. En 1750, il voyagea en Italie avec M. de Marigny, frère de Mme de Pompadour. — *Loge du chantre* (aujourd'hui temple protestant) et façade de l'Hôtel-Dieu, à Lyon; l'église *Sainte-Geneviève* (Panthéon) et l'*Ecole de droit*, à Paris. — *Œuvres*, 1767, 2 vol. in-fol.

SOUGÉ (Seigneurs de), de la famille de Silleur.

SOUGNIE. La *sougnie*, *soignie* ou *seignie*, n'était autre que le droit de gîte, transformé le plus souvent en une redevance pécuniaire assez peu élevée. Ce changement fut même assez général pour que l'expression *soignie* ait été appliquée à toutes sortes de tributs et revenus censitaires.

SOUHAIT (Du), écrivain, né en Champagne. Il a publié ses divers ouvrages de 1599 à 1605.

SOUHAM (Joseph, comte), général, né le 30 avril 1760, à Lubersac (Corrèze), où il est mort le 28 avril 1837.

SOUHEY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), qui fut érigée en baronnie (septembre 1643) en faveur de Fr. Coutier et en marquisat en faveur de son fils Ch. Coutier (janvier 1679). Elle passa ensuite dans la maison de Damas.

SOUIL DE CINQ-CIEUX (De), pseudonyme anagrammatique de Louis de Quincé.

SOUILLAC, *Solliacum*, *Sublacum*, ville du Quercy (Lot), diocèse de Cahors, avec une riche abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur. — Les ligueurs y furent battus par les royalistes le 24 novembre 1591.

SOUILLAC, maison du Quercy, d'où sont sortis les seigneurs de Montmège, d'Aserac, de La Barde, de Reillac, du Bourg, de Verneuil, de Rouffignac et de Châtillon.

SOUILLAS (Tarn-et-Garonne). En novembre 1627, le duc de Rohan y fut défait par les ducs de Montmorency et de Ventadour.

SOULANGE-BODIN (Etienne), agronome et horticulteur, né à Tours en 1774, mort à Fromont (Seine-et-Oise), le 23 juillet 1846.

SOULANGIS (Seigneurs de), de la maison de Cambray. =—, de la maison de la Grange.

SOULAS, monnaie épiscopale de Cambrai, frappée en 1422, valant 12 deniers; il y avait des demi-soulas.

SOULAS. Voy. FLORIDOR.

SOULAVIE (Jean-Louis GIRAUD), fécond écrivain, né en 1752, à l'Argentière (Ardèche), mort à Paris, en mars 1813. Vicaire général du diocèse de Châlons à l'époque de la Révolution, il se maria (1792), fut nommé (1793) résident à Genève, puis révoqué après le 9 thermidor, fut emprisonné à son retour en France. Il avait rassemblé sur la Révolution une très-riche collection de documents qui a été dispersée. Outre des éditions de Saint-Simon, des correspondances du maréchal de Richelieu, du comte de Saint-Germain, des mémoires de Maurepas, du duc d'Aiguillon, etc., on a de lui de nombreux ouvrages, entre autres : *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 1790-1791, 9 vol. in-8°; ouvrage qui fit grand bruit lors de son apparition; *Mémoires du règne de Louis XVI*, 1802, 6 vol. in-8°; *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1809, 2 vol. in-8°.

SOULE, *Subola*, *Sibillatensis pagus*, pays de Gascogne, avec titre de vicomté; chef-lieu, Mauléon (Basses-Pyrénées). Il était borné au N. et à l'E. par le Béarn; au S. par la Navarre-Espagnole; à l'O. par la Navarre-Française.

SOULÈS (François), écrivain, né en 1748 à Boulogne-sur-Mer, mort à Paris en 1809.

SOULEAUX (Seigneurs de), de la maison de Mesgrigny.

SOULEINE (S.), *Solemnis*, évêque de Chartres vers 490, mort avant 511. Sa fête, le 24 sept.

SOULIAS (Josias de), comédien de l'hôtel de Bourgogne, né dans la Brie en 1608, mort à Paris en avril 1672.

SOULIÉ (Melchior-Frédéric), romancier et auteur dramatique, né le 23 déc. 1800, à Foix

(Ariège), mort le 23 sept. 1847, à Bièvre, près Paris. — *Les deux cadavres* (1832); *Le magnétiseur* (1834); *Le vicomte de Béziers* (1834); *Le comte de Toulouse* (1835); *Les mémoires du diable* (1837-1838); *Le lion amoureux*, romans : *Roméo et Juliette* (1828); *Christine à Fontainebleau* (1829); *Diane de Chivry* (1839) ; *La closerie des genêts* (1846), drames.

SOULIER (L'abbé Pierre), écrivain, né vers 1640 dans le diocèse de Viviers, mort à la fin du XVIIe siècle. — *Histoire du calvinisme*, 1688, in-4°.

SOULIERS. Voy. SOLIERS.

SOULLIAC. Voy. SOUILLAC.

SOULT (Nicolas-Jean-de-Dieu), duc DE DALMATIE, maréchal de France, né le 29 mars 1769, à Saint-Amans la Bastide (Tarn), mort le 26 nov. 1851, à sa terre de Soultberg, à Saint-Amans. Fils d'un notaire, il s'engagea (1785), et sous-lieutenant (1791), il monta rapidement de grade en grade. Général de brigade (oct. 1794), général de division (avril 1799), il prit la part la plus glorieuse aux opérations qui précédèrent et suivirent la bataille de Zurich, et à la défense de Gênes sous Masséna. Là, dans une sortie il eut la jambe fracassée et fut fait prisonnier (15 mai 1800). Maréchal de l'empire (mai 1804), il contribua aux succès des campagnes d'Austerlitz et d'Iéna et après la paix de Tilsitt, fut créé duc de Dalmatie. Envoyé en Espagne (nov. 1808), il s'empara de Burgos, fut repoussé devant la Corogne (16 janvier 1809), et chargé d'envahir le Portugal (mars), battit l'ennemi à Braga, s'empara d'Oporto (29 mars), mais cédant à des préoccupations où la stratégie n'était pour rien, il perdit un temps précieux et dut opérer sa retraite (mai), en abandonnant l'artillerie et les équipages. Revenu en Espagne, sa mésintelligence avec Ney fit perdre la Galice. Créé major-général des armées en Espagne, il battit les Espagnols à Ocaña (18 nov.), envahit l'Andalousie, fut nommé général en chef de l'armée du midi (juillet 1810), défit les Espagnols à Gebora (19 février 1811), prit Badajoz (11 mars), et fut vaincu par les Anglo-Espagnols à Albaherra (16 mai). Enfin après de nombreux démêlés avec le roi Joseph, démêlés qui exercèrent une influence désastreuse sur la conduite des affaires, Soult fut rappelé à Paris. En mars 1813, il alla rejoindre la grande armée, puis fut envoyé sur la frontière d'Espagne pour arrêter les progrès des Anglais, et déploya, malgré l'infériorité de ses forces, une rare habileté dans cette lutte (juillet 1813–avril 1814) qui se termina par la bataille indécise de Toulouse. Sous la première Restauration, Soult, dont le caractère ne fut jamais à la hauteur de ses talents militaires, fit éclater un zèle ultra-royaliste, et nommé (3 déc. 1814) au ministère de la guerre, renia complétement son passé. Destitué le 11 mars 1815, malgré une proclamation où il traitait Napoléon d'aventurier, il fut nommé par celui-ci pair de France et major-général de l'armée, fonctions auxquelles il n'était point propre et qu'il exerça à Waterloo de manière à s'attirer plus d'un blâme. Au retour des Bourbons, il publia un mémoire justificatif, où il traitait indignement Napoléon et n'en fut pas moins compris dans la liste des bannis (12 janvier 1816). Il se retira dans le duché de Berg, fut rappelé en mai 1819 et le roi lui rendit le bâton de maréchal qui lui avait été retiré. Pair de France (1827), il succéda à Gérard dans le ministère de la guerre (17 nov. 1830), réorganisa complétement l'armée et présida le cabinet du 11 oct. 1832. Remplacé par le maréchal Gérard (18 juillet 1834), il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire au sacre de la reine Victoria (1838) et reçut du peuple anglais un accueil enthousiaste. Ministre des affaires étrangères et président du conseil (10 mai 1839), il dut, pour faire place au cabinet Thiers (1er mars 1840), quitter ce ministère qu'il échangea pour celui de la guerre avec la présidence du conseil, lors de la formation du cabinet du 29 oct. Lorsque pour des raisons de santé, il résigna son ministère (10 nov. 1845), puis la présidence du conseil (10 sept. 1847), il fut créé maréchal général. Il a laissé des *Mémoires* dont la publication commencée en 1854 a été interrompue. Il s'était procuré en Espagne, lorsqu'il y commandait, une magnifique collection de tableaux dont la vente aux enchères en 1852 a produit 1 467 000 francs. = Son fils unique, NAPOLÉON-HECTOR, marquis, puis duc de DALMATIE, né en 1801, mort à Paris le 31 déc. 1857. Il fut d'abord officier d'état-major, puis ministre plénipotentiaire à Stockholm (1831), à La Haye (1832), à Turin (1839), à Berlin (1843), et député à partir de 1844, jusqu'au coup d'État du 2 déc. Son titre s'est éteint avec lui. = Pierre-Benoît, baron SOULT, frère du maréchal, général, né le 20 juillet 1770 à Saint-Amans (Tarn), mort à Tarbes le 7 mai 1843.

SOUMET (Alexandre), poëte, membre de l'Académie française (1824), né le 8 février 1788, à Castelnaudari (Aude), mort le 30 mars 1845, à Paris. Auditeur au conseil d'État (1810), bibliothécaire du Palais de Saint-Cloud (1822), puis de Rambouillet (1824) et après 1830 de Compiègne, il a chanté également l'Empire, la Restauration et la dynastie d'Orléans. — *Le Fanatisme* (1808), *L'incrédulité* (1810), *La découverte de la vaccine* (1815), *Les Derniers moments de Bayard* (1815), *La Divine épopée* (1840), 2 vol. in-8°. *Jeanne d'Arc*, (1845), poëmes; *Clytemnestre; Saül* (1822); *Cléopâtre* (1824); *Les Machabées* (1827); *Élisabeth de France* (1828); *Jeanne d'Arc* (1825); *Emilia* (1827); *Une fête de Néron*, avec Belmontet (1829); *Norma* (1831); *Le Gladiateur; Le chêne du roi* (1841); *Jane Grey* (1844), tragédies : les trois dernières pièces ont été faites en collaboration avec sa fille Mme Beuvain d'Altenheim. Il a composé aussi quelques livrets d'opéra, entre autres le *Siége de Corinthe* (1826).

SOUMILLE (L'abbé Bernard-Laurent), mathématicien et mécanicien, correspondant de l'Académie des sciences, né à Carpentras, mort âgé à Villeneuve-lez-Avignon, le 18 sept. 1774.

SOUMONT ou **SOUSMONT**, terre et seigneurie de Normandie (Calvados) qui fut érigée en marquisat (1735) en faveur de Michel-Étienne Turgot.

SOUQUE (Joseph-François), auteur dramatique, né le 2 sept. 1769, mort à Paris, le 14 sept. 1820.

SOUQUET DE LATOUR (L'abbé Guil.-Jean-François), traducteur, né à Crasménil (Calvados), le 13 déc. 1768, mort à Paris, en 1850.

SOUR, l'ancien Tyr (Syrie). Il fut pris par les Français, le 3 avril 1799. — Voy. TYR.

SOURCE. Voy. LASOURCE.

SOURCHES, châtellenie du Maine (Sarthe) qui de la maison de Vassé passa dans celle du Bouchet, et fut érigée en baronnie (août 1598) en faveur d'Honorat de Sourches, puis en marquisat (déc. 1652) en faveur de Jean du Bouchet, grand-prévôt de France.

SOURCHES (Louis-François du BOUCHET, marquis de), grand-prévôt de France, né vers 1645, mort à Paris, le 4 mars 1716. — *Mémoires*, publiés par Bernier, 1836, 2 vol. in-8°.

SOURD (J.-B.-Joseph), général, né à Seyne (Var), le 26 juin 1775, mort à Paris, le 2 août 1849.

SOURDAN (Seigneurs de), de la maison de Narbonne.

SOURDÉAC (Seigneurs de), branche de la maison de Rieux. = A cette branche appartenait Alexandre de RIEUX, marquis de SOURDÉAC, mort

le 7 mai 1695. Il fut l'associé de l'abbé Perrin, fondateur de l'Opéra. — Voy. OPÉRA.

SOURDEVAL (Seigneurs de), de la maison de Le Neuf.

SOURDIS (François D'ESCOUBLEAU, cardinal de), prelat, né en 1575, mort à Bordeaux, le 8 fév. 1628. Apres avoir servi quelque temps sous le nom de La Chapelle-Bertrand, il entra dans les ordres, fut nommé cardinal (1598), puis archevêque de Bordeaux (1599). Il eut de longs démêlés avec son chapitre et avec le parlement. = Son frère, Henri D'ESCOUBLEAU DE SOURDIS, né en 1593, mort à Auteuil près Paris, le 18 juin 1645. Évêque de Maillezais (1623), archevêque de Bordeaux (1629), il prit une part active au siége de La Rochelle, puis à la campagne de Piémont, eut de violentes querelles avec le duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, qui s'emporta jusqu'à le frapper publiquement (1633), fut nommé (1636) chef du conseil du roi en l'armée navale, et déploya dans ce poste, fort peu compatible avec la dignité ecclésiastique, autant de valeur que d'habileté. Il chassa les Espagnols des îles Sainte-Marguerite et les défit à Gattari. Mais il éprouva quelques revers qui le firent disgracier. On commença même contre lui des poursuites que la mort de Richelieu arrêta. Depuis cette époque le prélat se retira dans son diocèse. Sa *Correspondance* a été publiée par E. Sue, 1839, 3 vol. in-4°.

SOURDOUX (Seigneurs de), de la famille de Peyroux.

SOURDS-MUETS. Ce fut seulement en 1778 que fut établie à Paris une institution spéciale pour les sourds-muets. Depuis on en a fondé une autre à Bordeaux. — Voy. ÉPÉE (abbé de l'), PEREIRE et SICARD.

SOURIGUIÈRES DE SAINT-MARC (J.-M.), auteur dramatique, né vers 1767 près de Bordeaux, mort à Paris en 1837. Il est l'auteur de *Réveil du peuple*, chanson antirévolutionnaire, composée après le 9 thermidor.

SOURSAC (Seigneurs de), de la maison de Turenne.

SOUS-DIACRES (Fête des), le premier de l'an dans quelques églises.

SOUSMONT. Voy. SOUMONT.

SOUS NÉRETS. On appelait ainsi à cause de leur couleur les pièces de cuivre ou de billon nommées aussi monnaie noire. — Voy. NÉRETS.

SOUS-PIERRE (Seigneurs de), de la maison de Lattier.

SOUS-PRÉFECTURES. Voy. PRÉFECTURES.

SOUSSEY (Seigneurs de), de la maison de Montperroux. = —, de la maison de Pracontal.

SOUSTELLES (Seigneurs de), de la maison de Cambis.

SOUSY (Seigneurs de), de la maison de Lenfernat.

SOUTHAMPTON, ville maritime d'Angleterre. Elle fut saccagée par les Français en 1339.

SOUVERAINS. On appelait ainsi autrefois les présidents du Parlement et de la chambre des Comptes, qui étaient désignés sous le nom de cours souveraines. — Voy. l'article suivant.

SOUVERAINES (Cours). On donnait le nom de *Cours souveraines* à certaines juridictions qui prononçaient des sentences en dernier ressort. Dans ce nombre figuraient tous les Parlements, le grand-conseil, la chambre des Comptes, la cour des aides, celle des monnaies, et dans certaines circonstances les requêtes de l'hôtel, et les tables de marbre. L'importance des attributions que comportait ce titre parut trop étendue au pouvoir ombrageux de Louis XIV qui le changea en celui de cours supérieures (1665).

SOUVESTRE (Émile), romancier et auteur dramatique, né à Morlaix, le 15 avril 1806, mort à Paris, le 5 juillet 1854. — *Les derniers Bretons*, 1836, 4 vol. in-8°.

SOUVIGNY, *Umbra-Vallis*, *Saviniacum*, ville du Bourbonnais (Allier), diocèse de Clermont, avec titre de châtellenie. Il y avait un prieuré de bénédictins de la congrégation de Cluny.

SOUVIGNY. La seigneurie de Grégieux-le-Marché, en Lyonnais (Rhône), fut érigée en comté (1671) sous le nom de Souvigny, en faveur de Jean de Gagnères.

SOUVIGNY (Seigneurs de), de la maison de Bassompierre. = —, de la maison de Lenoncourt.

SOUVIGNY (Gui de), oratorien, érudit, né à Blois, mort à Orléans, en 1672.

SOUVILE (Seigneurs de), de la maison de Bardonenche.

SOUVRÉ, maison du Perche, d'où sont sortis les seigneurs de Renouard, de la Rozière, de Gevraise, de Courtenvaux et de Saint-Loup. Armes : *d'azur à cinq cotices d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartenaient : SOUVRÉ (Gilles DE), marquis DE COURTENVAUX, maréchal de France (1613), né vers 1542, mort à Paris, en 1626. Il fut gouverneur de Louis XIII. = L'un de ses fils, JACQUES, commandeur de l'ordre de Malte, puis grand-prieur de France (1667), né en 1600, mort à Paris le 22 mai 1670.

SOUVRÉ (Seigneurs de), de la famille de Le Tellier.

SOUYNDRE ou **SOYNDRE** (Seigneurs de), de la famille Hennequin.

SOUZA-BOTELHO (Adélaïde-Marie-Émilie FILLEUL, comtesse de FLAHAUT, puis marquise DE), romancière, née le 14 mai 1761, à Paris, où elle est morte, le 16 avril 1836. — *Adèle de Senanges*, (1794), *Charles et Marie* (1802), *Eugène de Rothelin* (1808).

SOYANS, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme), érigée en marquisat (juillet 1717), en faveur d'Antoine de la Tour de Montauban.

SOYECOURT, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Franconville, de Coutres, de Belleuse, de Mony et de Montigny. Armes : *d'argent fretté de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) La seigneurie de Soyecourt passa, à la fin du XVIe siècle, dans la maison de Belleforière qui en prit le nom. Au XVIIe siècle, on prononçait et on écrivait Saucourt.

SOYONS, ville du Languedoc (Ardèche), qui lors des guerres de religion sous Louis XIII, fut plusieurs fois prise et reprise par les catholiques et les calvinistes (1622, 1627, 1629).

SOYONS (Seigneurs de), de la maison dauphinoise de La Tour.

SPADA. Voy. GERBEUVILLE.

SPADINS, monnaie frappée par les ducs de Lorraine aux XIIIe, XIVe et XVe siècles.

SPAENDONCK (Gérard van), peintre de fleurs, membre de l'Académie (1781), puis de l'Institut, professeur d'iconographie au Jardin des plantes, né à Tilbourg (Hollande), le 23 mars 1746, mort à Paris le 11 mai 1822. — *Fleurs et fruits* (musée du Louvre). = Son frère et son élève, CORNEILLE, peintre de fleurs, né à Tilbourg (Hollande), en 1756, mort à Paris en 1839.

SPANDAU, ville forte de Prusse prise par les Français en oct. 1806.

SPARNACUM, Épernay.

SPARNO, ASPARLO, Épernon (Eure-et-Loir).

SPECTORUINI (Le R. P.), pseudonyme de Bellin de la Liborlière.

SPIELMANN (Jacques-Reinhald), médecin et chimiste, né le 31 mars 1722, à Strasbourg, où il est mort, le 9 sept. 1783.

SPIERRE (François), dessinateur et graveur,

élève de Poilly, né à Nancy en 1643, mort à Marseille, en 1681.

SPIFAME (Jacques-Paul), né à Paris, en 1502, exécuté à Genève, le 23 mars 1566. Après avoir été président aux enquêtes et conseiller d'État, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé à l'évêché de Nevers (1546) qu'il céda (1559) à son neveu Egide Spifame, alla à Genève abjurer le catholicisme et là, au moyen d'un faux contrat, fit consacrer son mariage avec une femme dont il avait eu deux enfants, et fut ordonné pasteur. Il rentra en France et, malgré l'arrêt de mort rendu contre lui par le Parlement de Paris (1562), se mêla activement aux affaires des réformes auxquels il rendit de grands services; mais il s'attira l'inimitié de Jeanne d'Albret qui le dénonça à Calvin, lorsqu'il revint à Genève (1565). Arrêté et traduit devant les magistrats, il fut, comme coupable de faux, condamné à mort et décapité. On a lui des harangues et quelques écrits. = Son frère RAOUL, avocat au Parlement de Paris, mort à Melun en 1563. La hardiesse et l'excentricité de ses plaidoiries, le fit interdire, puis enfermer à Bicêtre d'où il s'évada et fut, par ordre de Henri II, gardé dans un des châteaux royaux. Là il composa plus de trois cents arrêts et ordonnances de sa façon, et dont quelques-uns sont si habilement faits que plusieurs écrivains les ont réellement attribués à Henri II. Ils ont été publiés sous le titre de : *Dicæarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata*, 1556, in-8°; réimprimés en partie par Aufray, sous le titre de : *Vues d'un politique du seizième siècle*, 1775, in-8°.

SPINALIUM, Épinal.

SPINCOURT, seigneurie de Lorraine, qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat par le duc Léopold III, le 12 avril 1723, et donnée à P. L. Joseph, comte des Armoises, damoiseau de Commercy, en échange d'une part que celui-ci possédait dans la principauté de Commercy.

SPINCOURT (Seigneurs de), de la maison de Raigecourt.

SPINOLA, famille de Provence, originaire de Gênes.

SPIRE, *Augusta Nemetum, Nemetæ, Noviomagus*, ville de Bavière. Elle était au IVe siècle dans la Germanie première et le chef-lieu de la cité des *Nemetæ*. Elle fut prise par les Français en 1635, le 29 août 1644, en 1703, après une victoire de Tallard sur le prince de Hesse (15 nov.), le 30 sept. 1792 et le 29 déc. 1793.— L'évêché de Spire, suffragant d'abord de Trèves, puis de Mayence, fut supprimé en 1801 et rétabli en 1817, comme suffragant de Bamberg. Voici la liste des prélats qui l'ont occupé jusqu'à la fin du XIe siècle.

ÉVÊQUES DE SPIRE.—Jessé, 346.—Athanase, 610-650. — Principius, 654-673. — Tragébodon, 673-685 ou 686.— Liudon ou Laton, 738 —David, 748. — Basin ou Basile, 755-776. — Sigewin, 775-802. — Othon Ier, 802-810. — Freydon, 810-814. — Benoît, 814-822. - Bertin, 822-841.— Gebhard Ier, vers 842-4 déc. 880. — Godelanc, 881-vers 888.— Einhard Ier, vers 888-vers 890. — Amauri Ier. 891 893. — Bernard, 895 ou 896-912 ou 913. — Everard, 913. — Amauri II, 940. — Raimbaud ou Renaud, 943-13 oct. 958.— Godefroi, vers 959. — Otger, 962 ou 963-vers 970. — Palzon, vers 970. — Baudri, vers 972-987. — Rupert, vers 989-4 nov. 1010. — Sigefroi Ier, 1031-1032. — Reginger, 1032. — S. Reginbaud, 1032-13 oct. 1039. — Sigebeld Ier ou Sivichon, vers 1040-vers 1051 ou 1054. — Arnold Ier, 1054-17 mars 1059. — Conrad Ier, 1056-1057 ou 1060. — Einhard II Catzenelinbogen, 1060-25 avril 1067. (Voy. *Gallia christiana*, t. V.)

SPIRE (S.), *Exuperius*. Voy. EXUPÈRE.

SPLETE. La *splète* ou *splèche*, consistait dans le droit de chasse, pêche, pâturage, glandage et généralement dans la jouissance de tous les fruits et produits connus sous le nom de *aisances*, sur les domaines d'autrui. C'était un démembrement du droit de propriété librement consenti à l'origine et qui ne prit le caractère de servitude que sous l'action des années effaçant la trace des stipulations primitives.

SPOI (Seigneurs de), de la maison de Dinteville.

SPON (Charles), médecin, érudit, calviniste, né le 24 décembre 1609, à Lyon, où il est mort, le 21 février 1684.= Son fils, JACOB, célèbre antiquaire, voyageur, médecin, né en 1647 à Lyon, mort à l'hôpital de Vevey, le 25 déc. 1685. Il était aussi calviniste. — *Recherches des antiquités de Lyon*, 1673, in-12, fig., et 1676, 1679, in-12; 1858, in-8°, édition annotée par L. Renier; *De l'Origine des estrennes*, 1674, in-12, et 1828, in-8°; *Relation de l'état présent d'Athènes*, 1674, in-12; 1856, in-12; *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, 1678, 3 vol. in-12, fig.; souvent réimprimé et traduit; Spon avait rapporté de ce voyage, exécuté en 1675 et 1676, trois mille inscriptions latines et six cents grecques; *Histoire de Genève*, 1680, 1682, 2 vol. in-12, 1730, 2 vol. in-4°; *Recherches d'antiquités*, 1683, in-4°; *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, 1685, in-fol.

SPONDE (Jean de), érudit, né à Mauléon (Basses-Pyrénées), en 1557, mort à Bordeaux, le 18 mars 1595. = HENRI, frère du précédent, érudit, né à Mauléon, le 6 janvier 1568, mort à Toulouse, le 18 mai 1643. Il abjura le calvinisme, se fit prêtre, et fut nommé (1626) évêque de Pamiers.

SPONDILLAN (Seigneurs de), de la maison de Caylar. =—, de la maison de Thezan.—Voy. BERMOND.

SPONTINI (Gaspare-Luigi-Pacifico), compositeur, né le 15 oct. 1779, à Majolati, dans la marche d'Ancône, mort à Jesi (Marche d'Ancône). le 24 janv. 1851. Après avoir donné de nombreux opéras en Italie, il se rendit à Paris où il devint directeur de la musique de Joséphine, et à la suite de quelques échecs, fit représenter à l'Opéra *la Vestale* (1807) et *Fernand Cortez* (1809). Directeur de l'Opéra-Italien (1810-1812), il donna encore un certain nombre d'opéras qui ne réussirent point. Bien qu'il eût été naturalisé français en 1817, il se rendit en Prusse (1820) où on lui offrait la triple place de surintendant de la musique du roi, de maître de sa chapelle et de directeur de son opéra. Il y resta jusqu'en 1839, où il revint à Paris et fut élu membre de l'Académie des beaux-arts.

SPOUZE (Seigneurs de la), de la famille du Peyroux.

STAAL (Marguerite-Jeanne CORDIER DE LAUNAY, baronne DE), née le 30 août 1684, à Paris, morte le 16 juin 1750, à Genevilliers (Seine). Femme de chambre, puis dame de la duchesse du Maine, elle fut arrêtée lors de la conspiration de Cellamare, et subit un emprisonnement de près de deux ans. Outre des comédies et des lettres, on a d'elle des *Mémoires* qui lui ont assigné une place distinguée parmi les classiques du genre. Ils ont été publiés 1755, 4 vol. in-12 et réimprimés, entre autres, dans les collections de Mémoires. Ses œuvres complètes ont été réunies, 1821, 2 vol. in-8°.

STABULÆ, Étaples.

STADES (Seigneurs de), de la maison de Carnin

STAËL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine NECKER, baronne DE), femme célèbre par son esprit et ses écrits, née le 22 avril 1766, à Paris, où elle est morte, le 14 juillet 1817. Fille de Necker (voy. ce nom), elle épousa, en 1786, le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France.

Cette union ne fut pas heureuse, et les époux finirent par se séparer à l'amiable. Durant la Révolution, elle embrassa avec ardeur la cause de la famille royale, à qui, vers le milieu de 1792, elle fit proposer, par le comte de Montmorin, un plan d'évasion. Ralliée au Directoire, elle exerça une grande influence dans le *cercle constitutionnel* où brillait Benjamin Constant, avec qui elle se lia intimement; et son salon, après le 18 brumaire, devint le lieu de rendez-vous des adversaires de Bonaparte dont elle refusa les offres et qui, dès lors, la persécuta avec acharnement. En 1802, ayant reçu l'ordre de s'éloigner de 40 lieues de Paris, elle passa en Allemagne, puis voyagea en Italie (1804), et après avoir séjourné une année en Suisse, revint en France d'où la publication de *Corinne*, qui eut un immense succès, lui valut un nouvel ordre d'exil. Les années suivantes se passèrent soit à sa terre de Coppet, dans le canton de Vaud, soit en Autriche. De retour en France, pour y surveiller l'impression de son livre de *L'Allemagne* (1810), elle en fut de nouveau chassée brutalement au mois d'octobre, et sa retraite de Coppet lui étant devenue intolérable par la surveillance de police dont elle était l'objet, elle s'échappa et se rendit à Vienne, puis en Russie, en Suède et enfin en Angleterre, d'où la ramenèrent les événements de 1814. Avec les Cent-Jours son exil recommença momentanément. En 1812, elle avait épousé secrètement un jeune officier de hussards, M. de Rocca, qui avait seize ans de moins qu'elle, et qui ne lui survécut que quelques mois. Cette union ne fut connue que par son testament. — *Lettres sur J. J. Rousseau*, 1788, in-12; *Réflexions sur le procès de la reine*, 1793, in-8°; *De l'influence des passions*, 1796, in-8°; *Sur la littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations*, 1800, in-8°; *Delphine*, roman, 1802, 4 vol. in-12; *Corinne* ou *l'Italie*, 1807, 3 vol. in-12: c'est l'écrit le plus connu de Mme de Staël; *De l'Allemagne:* elle avait fait imprimer en 1810, et tirer ce livre à 10 000 exemplaires; mais la police saisit et détruisit l'édition tout entière: il fut réimprimé à Londres en 1813, à Paris en 1814, etc.; *Considérations sur la Révolution française*, 1818, 3 vol. in-8°; *Essais dramatiques*, 1821, in-8°; *Dix années d'exil*, 1821, in-8°; *OEuvres inédites*, 1836, in-8°. Ses Œuvres complètes, publiées par son fils, 1820-1821, 17 vol. in-8° et in-12, ont été réimprimées plusieurs fois. La *Revue rétrospective* (t. III) a publié d'elle des lettres inédites.

STAËL-HOLSTEIN (Auguste-Louis, baron DE), fils de la précédente, philanthrope, né le 31 août 1790, à Paris, mort le 11 nov. 1827, à Coppet. Ses œuvres diverses ont été publiées, 1829, 5 vol. in-8°.

STAFFARDE, petite ville de Piémont, sur le Pô. Le 18 août 1690, Catinat y battit le duc de Savoie et le prince Eugène.

STAGEL, château sur la frontière de Catalogne pris par Schomberg en 1639.

STAGNA VOLCARUM, les étangs de Frontignan, de Tau, etc., en Languedoc (Hérault).

STAGNUM LATERA, l'étang de Maguelonne.

STAINS, terre et seigneurie de l'Ile-de-France, érigée en châtellenie (18 oct. 1714) en faveur de Toussaint Bellanger.

STAINVILLE, baronnie du Barrois (Meuse) qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Couvonges et de Beurey. Étienne de Stainville, maréchal des armées de l'empereur, étant mort sans enfants en 1720, ses biens passèrent par substitution au fils de sa sœur, François-Joseph de Choiseul qui prit le nom et les armes de Stainville. C'est en sa faveur que la baronnie de Stainville, réunie à plusieurs autres, fut érigée en marquisat le 7 avril 1722.

STAINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Sève.

STAMPÆ, Étampes.

STANCARBON (Seigneurs de), de la maison de Noé.

STANISLAS Ier LESZCZYNSKI, roi de Pologne, duc de Lorraine, né à Lemberg (Gallicie), le 20 oct. 1677, mort à Lunéville, le 23 fév. 1766. Il était fils de Raphael Leszczynski, grand trésorier de Pologne, et d'Anna Iablonowska. Élu roi de Pologne, le 12 juillet 1704, quand l'électeur de Saxe, le roi Auguste II, eut été détrôné par Charles XII, il fut à son tour chassé après la bataille de Pultawa (1709). Après une année de détention à Bender (1713-1714), il se retira dans le duché de Deux-Ponts dont le roi de Suède lui avait abandonné la souveraineté. Charles XII mort (déc. 1718), Stanislas se retira en Alsace où vint le chercher la demande de la main de sa fille Marie Leszczinska pour le jeune roi Louis XV (1725). A la mort d'Auguste II (1733), rappelé par ses partisans, Stanislas traversa l'Allemagne incognito et arriva à Varsovie le 8 sept. Il y fut de nouveau proclamé roi le 11, mais bientôt les troupes moscovites le contraignirent de s'enfermer dans les murs de Dantzig. Après quatre mois de siége, il put s'évader (27 juin 1734) et gagner Kœnigsberg. Enfin par le traité de Vienne (1735), il dut renoncer définitivement au trône de Pologne, en conservant le titre de roi, et fut mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar qui, à sa mort, devaient retourner à la France. Il prit possession de ses nouveaux États le 3 avril 1737, et s'y fit chérir par sa bonté, sa bienfaisance et la sagesse de son administration. On a de lui quelques écrits de morale recueillis sous le titre d'*Œuvres du philosophe bienfaisant*, 1763, 1769, 4 vol. in-12.

STAOUËLI (Algérie). Les Arabes y furent défaits le 19 juin 1830, par les Français qui avaient débarqué cinq jours auparavant à Sidi-Ferruch.

STAPLES (Seigneurs de), de la maison de Nédonchel.

STEENKERKE ou **STEINKERQUE**, petite ville du Hainaut (Belgique) où le 3 août 1692 Guillaume III fut battu par le maréchal de Luxembourg, qu'il avait espéré surprendre.

STEINKERQUE. Voy. STEENKERKE.

STELLA (Jacques), peintre, né en 1596, à Lyon, d'une famille de peintres originaire d'Italie, mort au Louvre, le 29 avril 1657. En 1616, il passa en Italie et séjourna de 1623 à 1634 à Rome où il se lia intimement avec Poussin, puis vint s'établir à Paris. — *J. C. recevant la Vierge au ciel; Minerve et les Muses* (musée du Louvre); *Sainte Famille; Assomption; Danse de paysans* (musée de Nantes); deux *Bacchanales*, d'après Poussin; *Sainte Anne et la Vierge* (musée de Rouen). = FRANÇOIS, frère du précédent, peintre, né à Lyon, en 1603, mort à Paris, le 26 juillet 1647. = Antoine BOUZONNET, dit STELLA, peintre, neveu et élève de Jacques, membre de l'Académie (1666), né à Lyon, en 1634, mort au Louvre, le 9 mai 1682.

STELLA, pseudonyme de Cl. Joly.

STELLÆ (*Festum*), la fête de l'Étoile, l'Épiphanie.

STENAY, *Satanacum*, *Stenacum*, ville forte du Pays-Messin (Meuse). Elle fut prise par Thierri Ier duc de Lorraine, en 985. Godefroi de Bouillon partant pour la croisade la vendit à l'évêque de Verdun. En 1110, elle tomba au pouvoir des comtes de Bar. Les Impériaux s'en emparèrent en 1552. Le vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, la surprit la nuit même de ses noces, le 11 oct. 1591. Elle revint aux ducs de Lorraine et fut en 1632

momentanément occupée par les Français qui s'en emparèrent en 1634 et en démolirent les fortifications. Rendue au duc elle fut cédée à Louis XIII en 1641, démantelée puis cédée à la maison de Condé qui la posséda jusqu'à la Révolution. Pendant la Fronde, le prince de Condé avait fortifié de nouveau Stenay que le maréchal Fabert assiégea et prit le 6 août 1654.

STENDHAL, pseudonyme de Henri Beyle.

STENOR, pseudonyme anagrammatique de l'abbé Terson.

STEPHANUS. Voy. ALTIMURA.

STETTIN, ville de Prusse. Elle fut prise par les Français le 29 octobre 1806. Nos troupes qui l'occupaient encore en 1813 capitulèrent le 5 déc.

STEUBEN (Ch.-Guil.-Aug. H. Fr. L. baron de), peintre, né à Bauerbach (grand-duché de Bade), le 19 avril 1788, mort à Paris, le 21 déc. 1856.— *Plafond* (Louvre); *la Esmaralda; une Odalisque; la Liseuse* (musée de Nantes) et de nombreux tableaux au musée de Versailles.

STEPHANUS DE ALTIMURA, pseudonyme de Michel Lequien.

STEYER, ville de l'archiduché d'Autriche. Un armistice y fut signé le 25 décembre entre Moreau vainqueur à Hohenlinden et l'archiduc Charles. — Elle fut occupée par Davout, le 4 oct. 1805.

STIÉMART (François), peintre de portraits, membre de l'Académie (1720), mort en 1740.

STIÉVENART (Jean-François), helléniste, correspondant de l'Institut (1856), né à Commercy, le 24 nov. 1794, mort à Paris en 1860.

STIVAGIUM, Étival.

STOCK. Voy. SIMON.

STOCKACH ou **STOKACH**, ville du grand-duché de Bade, près de laquelle le 25 mars 1799 Jourdan fut battu par l'archiduc Charles. L'année suivante, le 3 mai, elle fut enlevée par nous aux Autrichiens après un vif combat.

STOCKHOLM, capitale de la Suède. Trois traités de la Suède avec la France y ont été signés : 14 avril 1672, traité d'alliance pour dix ans.—9 juil. 1698, traité d'alliance défensive avec Charles XII. — 25 juin 1735, traité de subsides.—Enfin le 3 déc. 1804, un traité de subsides entre l'Angleterre et la Suède y fut conclu contre la France.

STŒCHADES INSULÆ, les îles d'Hyères. = — MINORES, les petites îles près de Marseille.

STOFFLET (Nicolas), général vendéen, né à Lunéville, en 1752, fusillé à Angers, le 24 février 1796. Il était fils d'un meunier, et après avoir été soldat seize ans, il se trouvait en Anjou garde-chasse du comte de Colbert-Maulevrier, lors de l'insurrection de cette province contre la république (1793). Choisi pour chef par les insurgés de son canton, il alla rejoindre Cathelineau et fut nommé (15 juillet) major général de l'armée royale, puis après le passage de la Loire commandant du Haut-Poitou et de l'Anjou. A la mort de La Rochejacquelein, il lui succéda, s'empara de Chollet, signa à Jallais avec Charette et Marigny, une convention par laquelle tous trois s'engageaient à ne point agir séparément et qui n'avait, à ce que l'on pense, d'autre but que la perte de Marigny (voy. MARIGNY). Après l'assassinat de celui-ci la mésintelligence éclata entre les deux chefs survivants et amena la soumission de Charette (17 fév. 1795). Stofflet voulut seul continuer la guerre, mais ses mesures tyranniques avaient soulevé contre lui les populations et ses propres troupes, et il fut obligé à son tour de se soumettre (2 mai). Malgré ses protestations de fidélité à la république, il prit les armes (janvier 1796), mais ne put réunir qu'un petit nombre de soldats que Hoche dispersa, et arrêté bientôt, il fut mené à Angers et condamné à mort.

STOLHOFEN ou **STOLLHOFEN**, ville forte du grand-duché de Bade d'où les alliés qui s'y étaient retranchés furent chassés par Villars le 22 mai 1707.

STONNE (Le baron de), pseudonyme du marquis de Sy.

STORA, ville d'Algérie, occupée par les Français le 7 oct. 1838.

STOUF (J. B.), sculpteur, élève de Coustou et de Slodtz, membre de l'Académie (1785), puis de l'Institut (1817), né à Paris en 1744, mort à Charenton le 1er juillet 1826. — *Abel mourant* (musée du Louvre); *S. Vincent de Paul*, groupe aux Enfants trouvés (Paris); *Suger*, statue à Versailles.

STRADA, maison d'Auvergne, originaire de Bohême. D'elle sont sortis les seigneurs de Sarliève.

STRADIOTS. Voy. ESTRADIOTS.

STRALSUND, ville de la Poméranie suédoise. Elle fut prise par Brune le 26 août 1807, emportée d'assaut par les Hollandais réunis aux Danois le 31 mai 1809, et occupée par le général Friand en janvier 1812.

STRAMIACUM, Crémieu, dans le Lyonnais.

STRANGE (Robert), graveur, élève de Lebas, membre de l'Académie, né aux îles Orcades en 1725, mort à Londres en 1795.

STRASBOURG, *Argentoratum*, *Strateburgum*, ancienne et forte ville de la Basse-Alsace, capitale du gouvernement général de l'Alsace, puis chef-lieu du départ. du Bas-Rhin. Elle doit son origine à une forteresse construite vers l'an 15 av. J. C., par Drusus, frère de Tibère, pour garder le passage du Rhin. Elle était alors la capitale des *Triboci*. Elle fut, en 356, prise et pillée par les Allemands que Julien rejeta au delà du fleuve et qu'il battit encore l'année suivante. Chef-lieu de la seconde des quatre cités dont se composait la Germanie supérieure, celle des *Argentoratenses*, et résidence d'un comte militaire, Strasbourg fut pris par les Barbares, lors de la grande invasion (407), et en 415 il était possédé par les Burgondes. Il fut pris de nouveau en 455 par les Huns, en 495 par les Allemands à qui Clovis l'enleva après sa victoire de Tolbiac. En 842, Charles le Chauve et Louis le Germanique y firent alliance contre leur frère Lothaire. Vers le même temps la ville passa sous la domination des empereurs d'Allemagne, dont elle se rendit à peu près indépendante au milieu du XIIIe siècle, tout en conservant le titre de ville impériale. Dès le commencement du Xe siècle, commença la longue lutte des habitants contre leur évêque. Vers 921 la ville fut pillée et brûlée par des Lorrains partisans de Charles le Simple; en juin 1002 elle fut prise d'assaut par le duc de Souabe. En 1262, ses troupes battirent l'évêque qui fut forcé de confirmer tous ses privilèges et elle fut alors administrée par un conseil indépendant du prélat, mais ce conseil était entre les mains des nobles qui possédaient en même temps les grands offices épiscopaux. En mai 1332, à la suite d'une querelle sanglante entre deux familles nobles, les habitants s'armèrent et nommèrent un nouveau conseil dans lequel leurs représentants étaient en majorité. Au XIVe siècle, elle eut des guerres à soutenir contre les seigneurs d'Alsace et de Souabe, contre l'Empire dont les troupes l'attaquèrent inutilement (1392), puis contre l'évêque et les nobles (1420), et plus tard contre Charles le Téméraire. Elle embrassa de bonne heure la réforme, entra dans la ligue de Smalkade puis dans celle de Maurice de Saxe contre Charles-Quint, et devint un lieu de refuge pour les protestants français. En 1592, la mort de son évêque Jean de Manderscheid amena des troubles, les

catholiques ayant élu pour le remplacer Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, et les protestants le marquis de Brandebourg. Dans les guerres du XVIIe siècle, elle livra plus d'une fois passage aux Impériaux. Enfin en 1681, à la suite de négociations secrètes, elle fut livrée à Louis XIV dont les troupes y entrèrent le 30 sept., et sa possession fut assurée à la France par le traité de Ryswick. Elle fut bloquée pendant quatre mois, en 1814, du 6 janvier au 13 avril, puis en 1815, du 28 juin au 15 sept. — C'est à Strasbourg que le 30 sept. 1836 Louis-Napoléon fit sa première tentative contre le gouvernement de Juillet.

Le 5 sept. 1299, il fut signé à Strasbourg entre l'empereur Albert Ier et Philippe le Bel, une alliance contre Boniface VIII. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

L'évêché de Strasbourg fondé au IVe siècle par saint Materne, évêque de Trèves et de Cologne, appartint d'abord à la province de Trèves, puis à celle de Mayence. Depuis 1790, il est devenu suffragant de Besançon.

ÉVÊQUES DE STRASBOURG. — S. Amand, 346. — Justin. — S. Maximin. — Valentin. — Solarius. — Gyulphe. — Magnus. — Garoin. — Lambert Ier. — Ratbold. — Magnobert. — Labiole. — Gondoald. — Aldus. — Gandon. — Othon Ier. — Ansoald. — Rothaire. — S. Arbogaste, 669 ou 673-679. — S. Florent, 679-26 octobre 687. — Wigger, vers 728. — Ethon, 734-8 mars 779. — Remi, vers 779-mars 803. — Rathon, 810. — Othon II, 815. — Herlewald, 816. — Adeloch, vers 817-825. — Bernold, 825-vers 840. — Rataud ou Rodolphe Ier, vers 840-21 nov. 875. — Reginhard, vers 876-10 mars 888. — Waldram, vers 890-12 ou 13 avril 906. — Othert, 906-913. — Godefroi, 913-10 nov. 913. — Richuin, 913-30 août 933. — Rothard, vers 935-950. — Othon III, 950-27 août 965. — Erkembald, 965-10 oct. 991. — Baldus. — Widerald, vers 995-999. — Altwic, 1000-1001. — Werner Ier d'Altenbourg, 1001-1029. — Guillaume Ier de Bavière, 1030-8 nov. 1047. — Hézelin, 1047-15 janv. 1065. — Werner II, 1065-1079. — Thibaut, 1080-1082 ou 1084. — Othon IV d'Hohenstaufen, 1085-3 août 1100. — Baudoin, 1101. — Conon ou Conrad Ier, 1102-1123. — Brunon, 1123-1126. — Eberhard, 1126-1127. — Brunon, *de nouveau*, 1127-1131. — Gebhard, vers 1133-1142. — Burchard Ier, 1142-1162. — Rodolphe II, 1162-1179. — Conrad II, 20 déc. 1179-1180. — Henri Ier d'Hasenberg, 1180-25 mars 1190. — Conrad III d'Hunnenberg, 1190-1202. — Henri II de Veringen, 1202-11 mars 1223. — Berthold Ier de Teck, 1223-1244. — Henri III de Staheleck, 1245-3 ou 4 mars 1260. — Gauthier de Géroldseck, 1260-1263. — Henri IV de Géroldseck, 1263-1273. — Conrad IV de Liechtenberg, 1273-1er août 1299. — Frédéric Ier de Liechtenberg, 13 sept. 1299-20 déc. 1306. — Jean Ier, vers 1308-6 nov. 1328. — Berthold II de Bucheck, 1328-24 nov. 1353. — Jean II de Liechtenberg, 2 déc. 1353-14 ou 15 sept. 1365. — Jean III de Luxembourg, 1366-1371 — Lambert II de Buren, 1371-1375. — Frédéric II de Blankenheim, 2 sept. 1375-1393. — Louis de Thierstein, 1393. — Burchard II de Lutzelstein, 1393. — Guillaume II de Dietsch, 14 déc. 1394-6 oct. 1439. — Conrad V de Buchnang, 1439-1440. — Robert de Bavière, 17 août 1440-17 oct. 1478. — Albert de Bavière, nov. 1478-20 août 1506. — Guillaume III de Hohenstein, 9 oct. 1506-29 juin 1541. — Érasme de Limbourg, 8 déc. 1541-27 nov. 1568. — Jean IV de Mandersheid-Blankenheim, 24 ou 26 janv. 1569-2 mai 1592 — Charles, cardinal de Lorraine, 9 juin 1592-1604. — Léopold d'Autriche, 1604-1625. — Léopold-Guillaume d'Autriche, 1625-10 nov. 1662. — François-Egon de Furstemberg, 19 janv. 1663-1er avril 1682. — Guillaume-Egon, cardinal de Furstemberg, 8 juin 1682-10 avril 1704. — Armand-Gaston-Maximilien cardinal de Rohan, 10 avril 1704-19 juil. 1749. — Armand de Rohan, cardinal de Soubise, 19 juillet 1749-28 juin 1756. — Louis-Constantin de Rohan-Montbazon, cardinal, 23 sept. 1756-11 mars 1779. — Louis-René-Édouard de Rohan-Guéméné, cardinal, 11 mars 1779-1790. — *François-Antoine Brendel, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. (*Arbogaste Martin, évêque constitutionnel* de Colmar, 10 avril 1791-1793). — Jean-Baptiste-Pierre Saurine, 9 avril 1802-1819. — Gustave-Maximilien-Just, prince de Croï, 9 janv. 1820-1823. — Claude-Marie-Paul Tharin, 18 janv. 1824-1827. — Jean-François-Marie Lepape de Trévern, 1827-27 août 1842. — André Roess, 27 août 1842.

BIBLIOGRAPHIE : Hautemer, *Description de Strasbourg*, 1785, in-8°; Grandidier, *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg*, 1777-78, 2 vol. in-4°, et *Mémoire sur l'état ancien de Strasbourg*, 1778, in-4°; Schweighaeuser, *Antiquités romaines de Strasbourg*, 1822, in-8°, et *Vues pittoresques de Strasbourg*, 1827, in-4°; *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg* (*Chroniques d'Alsace*), 1843-1848, 2 vol. in-4°; Schuler, *Description de la cathédrale de Strasbourg*, 1828, in-8°; *Gallia christiana*, t. V.

STRATA, Estrées.

STREMONIUS, STRIMONIUS. Voy. AUSTREMOINE.

STREMONTIUM, Estremoz.

STRESOR (Anne-Renée), peintre, membre de l'Academie (1676), puis (1687) religieuse dans le couvent des Visitandines à Chaillot, née à Paris, le 23 janv. 1651, morte le 6 déc. 1713. Son père, Henri, était peintre aussi.

STRIPANIACUM, Etrechy.

STROBEL (Adam-Walter), érudit, né le 23 février 1792, à Strasbourg, où il est mort en 1850. — *Histoire d'Alsace*, 1841-52, 6 vol. in-8°, en allemand, comme ses autres ouvrages.

STROMBOLI, île de la Méditerranée, au N. des îles Lipari, à la hauteur de laquelle, le 8 janvier 1676, Duquesne remporta une victoire navale sur l'amiral hollandais Ruyter.

STROZZI, maison de Florence, dont une branche établie en France, au XVIe siècle, a donné naissance aux seigneurs d'Epernay, de Belleville et de Bressuire. A cette maison appartiennent les personnages suivants :

STROZZI (Pierre), maréchal de France (1556), né en 1500, tué le 20 juin 1558, au siége de Thionville. Il était fils de J. B. Strozzi qui, rival et prisonnier de Côme de Médicis, se tua à Florence, le 18 sept. 1538. Venu en France (1536), il y devint colonel des bandes italiennes, puis (1547) colonel général de l'infanterie italienne. Envoyé (1554) au secours de Sienne assiégée, il fut battu à Marciano par le marquis de Marignan. Il était très-instruit, et, suivant Brantôme, avait traduit en grec les *Commentaires* de César. On a de lui quelques poésies. = Son fils, PHILIPPE, colonel-général de l'infanterie française, né à Venise, en avril 1541. Mis en 1582 à la tête d'une expédition destinée à soutenir Antoine, prieur de Crao, prétendant au trône de Portugal, il fut battu et pris dans la mer des Açores, le 26 juillet, par le marquis de Santa-Crux, qui le fit jeter à la mer. = LÉON, frère du maréchal, né à Florence en 1515, général des galères de France, tué en 1554 près de Piombino. = LAURENT, frère du précédent, évêque de Béziers (1548), conseiller d'État, cardinal, archevêque d'Albi (1561), puis d'Aix (1566), né à Florence en 1523, mort à Avignon, le 14 déc. 1571.

STUART. Voy. AUBIGNY et BUCHAN.

STUER, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Tuelle, de La Barde, de La Cave, de Brouillois, de Saint-Megrin et de Caussade et les princes de Carency. Elle se fondit, à la fin du XVIIe siècle, dans la maison de Quelen.

STULTORUM (*Festum*), la fête des Fous, le 1er jour de l'année, dans quelques villes.

STURA (Département de la). Ce département, formé d'une partie du Piémont et réuni à la France en 1802, était borné au N. par les dép. du Pô et de Marengo, à l'O. et au S. par les Alpes, à l'E. par le dép. de Montenotte; chef-lieu, Coni.

STURIUM, une des îles d'Hyères.

STURM (Jacques-Charles-François), géomètre, membre de l'Académie des sciences (1836), professeur d'analyse à l'École polytechnique et professeur de mécanique à la Faculté des sciences, né à Genève, d'une famille originaire de Strasbourg, le 29 sept. 1803, mort à Paris, le 18 déc. 1855. Il avait découvert, en 1829, le théorème célèbre auquel son nom est resté attaché, et qui complète la résolution des équations numériques. — *Cours d'analyse de l'École polytechnique*, 1857-59, 1863-64, 2 vol. in 8°; *Cours de mécanique de l'École polytechnique*, 1861, 2 vol. in-8°.

STURZELBRONN, abbaye de cisterciens, en Lorraine (Moselle), diocèse de Metz, fondée en 1135, par Simon Ier, duc de Lorraine.

STUTTGARD, capitale du Wurtemberg. Elle fut prise par les Français le 21 juillet 1796.

STYLE DU PARLEMENT. Tout tribunal se trouve amené à donner aux mêmes questions des solutions qui, par leur répétition, forment à la fin sa jurisprudence. C'est ce qui se passa pour le Parlement de Paris, à la fin du XIIIe siècle. Du grand nombre d'affaires sur lesquelles il était appelé à se prononcer, résulta une série de principes fixes et uniformes. Il y avait intérêt à recueillir cette jurisprudence sans cesse appliquée. C'est ce qu'entreprit un célèbre avocat de l'époque, Guillaume du Breuil (voy. BREUIL). Il composa vers 1330, sous le titre de *Stilus curiæ Parlamenti*, un traité en 34 chapitres, qui embrasse l'ensemble du droit. Le mérite de l'auteur valut au livre une vogue immense; on le voit dès la fin du XIVe siècle faire autorité, et en 1444 une ordonnance de Charles VII s'y réfère comme à un ouvrage officiel. Dumoulin donna en 1623 une nouvelle édition du *Stilus*, augmentée des principes qui s'étaient ajoutés depuis 200 ans à la jurisprudence du Parlement. (Voy. à ce sujet un travail de M. Bordier, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, année 1841).

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), journaliste, littérateur, membre de l'Académie française (1774), né à Besançon, le 16 janvier 1733, mort à Paris, le 20 juillet 1817. Proscrit au 18 fructidor, il revint après le 18 brumaire, et lors de la réorganisation de l'Institut, il fut nommé (1803) secrétaire perpétuel de la classe de littérature, et sous la Restauration, il contribua à faire rayer de l'Institut un certain nombre de ses confrères. — *Variétés littéraires* (avec Arnaud), 1768, 4 vol. in-12; *Mélanges de littérature*, 1803-1805, 5 vol. in-8°. Il avait épousé (1775) la sœur de l'imprimeur Panckoucke (née à Lille en 1751, et morte à Paris en 1830). Elle a laissé quelques écrits.

SUARÈS ou **SUAREZ**, famille du Comté Venaissin, originaire d'Espagne, et d'où sont sortis les seigneurs de Val abeille. (Voy. l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

SUARÈS (Joseph-Marie), savant antiquaire, évêque de Vaison (1633-1666), né le 5 juillet 1599, à Avignon, mort le 7 déc. 1677, à Rome. Il eut pour successeurs dans son évêché, son frère Charles-Joseph (1666-1670), puis son neveu Louis-Alphonse (1671-1686).

SUBANECTI ou **SUMANECTI**, peuple gaulois, nommé par Ptolémée et que d'Anville croit être le même que les *Ulmenates* et les *Silvanecti*.

SUBDINUM, Le Mans.

SUBERVIE (Jacques-Gervais, baron), général, né le 1er septembre 1776, à Lectoure (Gers), mort le 10 mars 1856, à Parenchère (Gironde). Il fut député de l'opposition de 1831 à 1839, et de 1841 à 1848, et fit partie des Assemblées nationale et législative. En 1848, il fut ministre de la guerre du 25 fév. au 19 mars, et grand-chancelier de la Légion d'honneur, du 19 mars au 23 déc.

SUBLET, famille du Blaisois, d'où sont sortis les seigneurs des Noyers, de Heudicourt, de Romilly et d'Hebecourt. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

SUBLET (François), seigneur DE NOYERS, homme d'Etat, né vers 1588, mort le 20 oct. 1645, à Paris. Intendant des finances, intendant des bâtiments du roi, puis secrétaire d'État au départ. de la guerre (1636), il fut disgracié en avril 1643.

SUBLEYRAS (Pierre), peintre et graveur, élève de son père et d'Ant. Rivals, grand prix de Rome (1726), né à Uzès, en 1699, mort à Rome, le 28 mai 1749. — *Le Serpent d'airain; la Madeleine chez Simon le pharisien; Martyre de S. Hippolyte; Martyre de S. Pierre; la Messe de S. Basile; Théodose et S. Ambroise; Miracle de S. Benoît; 3 sujets* tirés des *Contes de La Fontaine* (musée du Louvre); *l'Ermite* (musée de Nantes); *Le cardinal Bentivoglio*, d'après Van-Dyck (musée de Rouen); *Jésus chez Simon le pharisien* (musée de Dresde).

SUBLIGNY (Adrien-Thomas PERDOU de), écrivain, né vers 1640. — *La muse Dauphine*, lettres en vers adressées au dauphin, 1667, in-12.

SUBOLA, SIBILLATENSIS PAGUS, le pays de Soule.

SUBRARDIÈRE ((Seigneurs de la), de la famille du Buat.

SUBSTANTION, *Sextantio*, *Sestansio*, ancienne ville, depuis longtemps ruinée, qui était située à environ 4 kilom. au N. de Montpellier (Hérault). Elle devint au VIIIe siècle le siége épiscopal de Maguelone, quand cette ville eut été ruinée par Charles-Martel, et elle eut des seigneurs qui prirent tantôt le titre de comtes de Substantion, tantôt celui de comtes de Melgueil. — Voy. MELGUEIL.

SUBSTITUT. Le mot substitut s'employait autrefois dans le sens général de suppléant. C'est ainsi que Philippe le Bel dans un édit de l'année 1302 défendait aux sénéchaux, baillis, viguiers, vicomtes et autres officiers de justice de se faire remplacer par des substituts ou lieutenants, si ce n'est en cas d'absolue nécessité. Mais depuis la fin du XIVe siècle l'usage a prévalu de réserver cette dénomination aux magistrats qui assistaient le procureur général et les procureurs du roi. Ces substituts n'eurent d'abord qu'une fonction temporaire; la cour les nommait en cas de vacance de la charge du procureur, ou lorsque celui-ci était obligé de s'absenter. Ils ne furent créés en titre d'offices qu'au mois de mai 1586. Ceux du procureur général réunirent à leur charge celle d'avocat général aux requêtes du Palais, ils étaient au nombre de 15 à Paris au moment de la Révolution. Ceux des procureurs du roi reçurent une nouvelle organisation par édit de Louis XIV en date d'avril 1696; il y en eut désormais auprès de toutes les juridictions inférieures, bureaux des trésoriers de France, présidiaux, bailliages, sénéchaussées, tables de marbre, prévôtés, vigueries, vicomtés, châtellenies, élections, greniers à sel, etc.

Les procureurs généraux qualifiaient quelquefois de substituts les procureurs du roi de leur

ressort. Mais cela ne se pratiquait que dans leurs relations particulières.

SUBSTITUTS DES PROCUREURS AU PARLEMENT. Les procureurs au Parlement avaient aussi chacun deux substituts pour les remplacer en cas d'absence ou d'empêchement. Les anciens règlements de la cour confirmés par un arrêt du 23 juillet 1664 leur en faisaient une obligation étroite.

SUBSTITUTION. Le système des substitutions se rattachait essentiellement au régime féodal: il avait pour objet le maintien des biens dans les familles, et permettait de disposer de sa fortune mobilière ou immobilière en faveur de personnes qui devaient se la transmettre les unes aux autres, de telle sorte que les premières occupantes n'en avaient que l'usufruit, et n'étaient responsables envers leurs créanciers que dans la mesure de l'usufruit. Ce principe exorbitant du droit commun et qui aboutissait le plus souvent à la spoliation des gens de bonne foi, avait été repoussé par un certain nombre de coutumes, savoir celles de Bourbonnais, de la Marche, d'Auvergne, de Normandie, de Bretagne, de Nivernais, de Hainaut, de Sedan, de Montargis et du Bassigny. L'ordonnance d'Orléans posa aux substitutions la limite de trois degrés (1561); la Révolution les abolit complétement, et le Code civil ne les a permises qu'en faveur des petits-enfants et des neveux.

SUBWATKEKOFF (M. Peters), pseudonyme de Leclerc des Vosges.

SUC (Étienne-Nicolas-Édouard), sculpteur, élève de Lemaire, né à Lorient, le 22 juin 1802, mort à Nantes, le 16 mars 1855.

SUCCASSES, peuple de l'Aquitaine, établi au S. de Bordeaux vers la région où est aujourd'hui Saucats (Gironde).

SUCCESSION. En droit romain, la loi ne réglait la répartition des biens laissés par le *de cujus* qu'à défaut de testament. Le principe de la succession légitime était que ceux-là seuls y étaient appelés qui se trouvaient sous la puissance immédiate du défunt, ou sous celle d'un père de famille commun. C'est ce qu'on appelait les *agnats*. Par suite, les propres fils du *de cujus* n'avaient aucun droit d'héritage si au moment de sa mort ils se trouvaient, par émancipation par exemple, hors de sa puissance. De plus, la mère et ses enfants n'étaient pas successibles les uns des autres.

Cette rigueur fut peu à peu adoucie au profit du droit naturel qui donne la parenté pour base à la succession, notamment dans les constitutions de Justinien de 543 et 547; mais elles ne purent guère avoir d'action en Gaule où la législation antérieure fut seule connue. Les parents avaient soin d'atténuer par des dispositions spéciales l'injustice de la règle. Ainsi le grand-père pouvait rétablir l'égalité entre ses petits-fils en appelant à sa succession les enfants de sa fille prédécédée en concours avec ceux de son fils défunt (Sirmond, form. 22). De cette manière la jurisprudence gallo-romaine était arrivée au même point que la loi impériale.

Chez les Barbares, ce sont les idées diamétralement contraires qui avaient prévalu. Ils ne connaissaient pas le testament; la loi réglait exclusivement les successions. Leur principe se traduisit plus tard par cette maxime : Dieu seul peut faire un héritier. Une seule dérogation importante y avait été introduite : le privilége de masculinité (voy. ce mot). Les systèmes romain et germanique entrèrent de bonne heure en lutte; le travail qui en résulta agit profondément sur le droit français, et les traces s'en font sentir encore dans le code Napoléon. Les Barbares reconnaissaient six ordres de succession, c'est-à-dire six catégories de personnes appelées les unes au défaut des autres à recueillir un héritage. C'est ce qui résulte du titre LIX de la loi Salique, *de Alodis*. Le 1er ordre se composait des enfants et sans exclusion des filles, car si le texte ne parle que du fils c'est qu'il s'agit là des propres (tel est le sens d'allod à cette époque) auxquels elles ne participaient point. Les frères et sœurs partageaient également entre eux; il n'y avait pas de droit d'aînesse (voy. ce mot). Le silence des textes et la loi bavaroise nous donnent l'esprit de la législation germanique à cet égard : les frères partageront également l'héritage paternel (titre XIV, ch. VIII). Mais, au moins à l'origine, la représentation n'était pas en vigueur (voy. ce mot).

Le 2e ordre comprenait le père et la mère. A ce sujet il y a eu quelque difficulté. Le texte primitif porte seulement: *si mater superfuerit, ipsa in hereditatem veniat*, tandis que la rédaction carolingienne a ajouté : *si pater*. Cette différence provient de ce qu'à l'origine la mention du père était superflue, puisqu'on ne pouvait pas l'appeler à la succession de propres échue à son fils, cas qui se comprenait au contraire pour la mère veuve; tandis qu'elle devenait utile à une époque où *aleud* n'avait plus le sens de propre, mais celui de terre libre.

Le 3e ordre est indiqué dans le § suivant : *Si mater non fuerit, et fratrem aut sororem dimiserit, ipsi in hereditatem succedant*. C'étaient donc les collatéraux au 2e degré, frères et sœurs.

Le 4e ordre est particulier aux Germains : *Si isti non fuerint, tunc soror matris in hereditatem succedat*. Cette singularité a donné lieu à des explications. M. Pardessus a supposé que si on n'avait pas parlé du frère de la mère, c'est que la chose allait de soi; et que si on avait gardé le silence sur la ligne paternelle, c'est que ses droits étaient incontestables. Montesquieu a remarqué avec plus de raison que les priviléges accordés aux femmes s'adressaient toujours à la ligne collatérale et jamais à la ligne directe (liv. XVIII, ch. XXIV).

A défaut de ces quatre premiers ordres, la loi appelait les plus proches parents des deux lignes: *et inde de illis generationibus quicunque proximior veniat*. On induit de textes divers qui prennent pour système général l'égalité de partage, et dans lesquels le mot *generatio* a toujours le sens de ligne, que le partage s'opérait par souches.

Là s'arrêtent les prévisions de la loi. Mais on lit dans le titre XLIV *de reipus* que l'indemnité due par la veuve se remariant est limitée au 6e degré (canonique), et d'après le titre LXII si un individu tué n'avait pas de parents, le wehrgeld qui leur aurait dû être payé revenait au fisc. Ainsi il est convenable d'admettre qu'à défaut de parents au 12e degré, le fisc constituait un 6e ordre de succession.

Le partage avait lieu d'ordinaire à l'amiable. L'intervention du comte ou de l'évêque n'avait d'autre but que de donner le caractère authentique à l'acte, signé généralement de trois témoins (*pactum de hereditate, equalentia, ambagibalis*). S'il y avait contestation, le roi envoyait un *missus* qui réglait le débat et percevait un dixième.

Sous le régime féodal, il fallut distinguer la succession noble et la succession roturière. La première a son principal intérêt dans le droit d'aînesse (voy. ce mot) et dans la règle : les fiefs ne remontent pas. (Voy. PATERNA PATERNIS.) Voici l'organisation de la seconde.

Elle comptait 4 ordres: le 1er comprenait d'une manière large les enfants et petits-enfants qui se partageaient également l'héritage, sauf dans certaines coutumes qui imitèrent pour les gros bourgeois les usages des fiefs, mais seulement à la fin de la période. Le 2e se composait des pères et mères et des ascendants, et parmi ceux-ci de

l'aïeule maternelle avant tous autres. Toutefois une lutte s'engagea au XIIIe siècle entre les successibles de cette classe et les collatéraux. Beaumanoir maintient encore la règle en faveur des aïeux qui, d'après lui, excluent même le frère du *de cujus*. Mais il reconnaît avec regret qu'une autre pratique s'introduit qui consiste à abandonner au frère les meubles et acquêts, en sorte que l'aïeul n'a plus que les propres par excellence, c'est-à-dire les immeubles.

A défaut des ascendants, vient le 3e ordre, celui des collatéraux, et le plus proche en degré exclut les autres. Point de droit d'aînesse même pour les biens nobles; partage égal, telle est la règle.

Lorsqu'il n'y avait pas d'héritiers au 12e degré, le seigneur haut-justicier recueillait la succession à titre d'épaves. C'était d'ailleurs lui qui remplaçait le fisc.

En ligne directe la succession s'appelait, surtout au XIIIe siècle, descendement, et en ligne collatérale eschéance ou échoite (*eschantia*, *eschata*).

Les propres ne remontaient pas d'une ligne à l'autre. C'était le même principe que celui qui régissait les fiefs. — Voy. PATERNA PATERNIS.

Pour les détails de rapport et d'acceptation les idées n'étaient pas autres que celles du Code Napoléon. Ainsi nul n'était héritier qui ne voulait, mais lorsqu'on s'était immiscé dans l'administration ou qu'on avait accepté, on supportait les charges. On était obligé de rapporter les avancements d'hoirie lorsqu'on prenait part à la succession. Si le don était excessif, on ne pouvait échapper au rapport, même en renonçant.

La saisine, idée toute germanique, s'appliquait particulièrement en matière de succession (voy. ce mot.)

Dans le Midi le droit romain tel qu'il était en vigueur aux VIe et VIIe siècles persista, ou bien les règles du droit coutumier s'introduisirent, en sorte qu'il n'y a rien de particulier à ajouter aux notions précédentes. Il faut seulement remarquer combien en adoptant la division des biens en propres et acquêts, le droit d'aînesse et la saisine, les usages méridionaux se modifièrent dans leur essence aux Xe et XIe siècles.

Le Code Napoléon a aboli la règle ***Paterna Paternis*** en décidant qu'on ne rechercherait plus l'origine des biens de famille; il a renversé aussi le principe féodal du droit d'aînesse en confondant toutes les natures de propriété. (Art. 718 et suiv.) Il a reconnu six ordres d'héritiers en appelant à la succession d'abord les enfants et les petits-enfants, puis les collatéraux privilégiés, c'est-à-dire les frères et sœurs et leurs enfants, ensuite et sauf leur concours avec les personnes du second ordre, les ascendants privilégiés ou pères et mères; en quatrième lieu les ascendants, enfin les collatéraux jusqu'au 12e degré. L'État forme le 6e ordre lorsque la succession est en déshérence ou que les parents se trouvent trop éloignés. Contrairement aux principes germaniques, la loi admet la succession testamentaire concurremment avec la légitime; mais elle s'y conforme en créant la réserve pour les héritiers descendants du 1er degré. Cette réserve est de la moitié au minimum, des trois quarts au maximum. Elle a pour objet de maintenir les biens dans la famille, et d'empêcher un retour indirect au droit d'aînesse.

Il y a aussi la succession irrégulière, qui est celle des enfants naturels reconnus. Ceux-ci n'ont, aux termes du Code, que le tiers des droits qu'ils auraient s'ils étaient légitimes, lorsqu'ils ont des frères ou sœurs légitimes; la moitié, lorsqu'ils concourent avec des ascendants ou des collatéraux; les trois quarts, quand ils héritent seuls.

SUCCESSION DES CLERCS. Il résulte d'une bulle pontificale de 1185, que les religieux pouvaient légalement faire donation à leurs couvents des biens qui leur échéaient par succession, les fiefs exceptés.

Innocent IV, en 1247, permit au moines de Lille de succéder aux biens de leurs parents.

SUCCESSION (Guerres de). Deux guerres surtout sont connues sous ce nom dans notre histoire. La première dite de la *succession d'Espagne*, fut provoquée par le testament de Charles II, mort le 1er nov. 1700, qui laissa ses États à Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, testament que l'Europe ne voulut pas accepter. Les hostilités commencèrent en 1701 entre l'empereur Léopold et la France qui, l'année suivante, vit se tourner contre elle presque toutes les puissances de l'Europe; elles ne furent terminées qu'en 1713 par les traités d'Utrecht et de Bade. — La seconde guerre dite de la *succession d'Autriche* eut lieu à la mort de l'empereur Charles VI qui ne laissa d'autre héritière que sa fille Marie-Thérèse, femme de François de Lorraine, grand-duc de Toscane. La France y fut contre cette princesse l'alliée de la Prusse et de la Bavière. Commencée en 1740, la guerre fut terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle le 30 avril 1748.

SUCHET (Louis-Gabriel), l'un des plus habiles généraux de la république et de l'empire, duc D'ALBUFERA, maréchal de France, né à Lyon, le 2 mars 1770, mort au château de Saint-Joseph, près de Marseille, le 3 janvier 1826. Il était fils d'un fabricant de Lyon. Chef de bataillon au siége de Toulon, général de brigade (1798), puis général de division (1799), il s'illustra par sa brillante défense de la Rivière de Gênes et de la ligne du Var (1800). Il fit avec la même distinction les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna et reçut le titre de comte (1808). Ce fut en Espagne, où il fut envoyé en nov. 1808, qu'il déploya comme homme de guerre et comme administrateur, les plus rares talents unis à une probité dont plusieurs de ses collègues ne donnèrent pas l'exemple. En avril 1809, il fut nommé généralissime de l'armée d'Aragon et en deux années conquit et soumit à la fois cette province par ses victoires et sa modération. Maréchal de France (8 juillet 1811), il acheva en six mois la conquête du royaume de Valence et fut créé duc d'Albuféra (janvier 1812). Les désastres de nos armées en Allemagne le forcèrent peu à peu d'abandonner ses conquêtes et de repasser la frontière. Pair de France (juin 1814), il défendit avec succès pendant les Cent-Jours les frontières de Savoie et de Piémont et fut exclu de la pairie (24 juillet 1815), qui ne lui fut rendue qu'en 1819.— ***Mémoires***, 1829, 1834, 2 vol. in-8°.

SUDORIUS. Voy. LESUEUR.

SUDRIO, la Seudre, cours d'eau qui se jette dans l'Océan, vis-à-vis d'Oléron.

SUE (Jean), chirurgien, né le 10 déc. 1699, à la Colle (Var), mort le 30 nov. 1762, à Paris. = Son fils, PIERRE, chirurgien, professeur à la faculté de médecine, né à Paris le 28 déc. 1739, y mourut le 28 mars 1816. = JEAN-JOSEPH, frère de Jean, chirurgien, professeur d'anatomie à l'Académie de peinture, né à la Colle le 20 avril 1710, mort à Paris le 10 déc. 1792. = JEAN-JOSEPH, fils du précédent, chirurgien, né à Paris le 13 janvier 1760, y mourut le 21 avril 1830. Il fut successivement médecin en chef de la garde impériale (1804), médecin en chef de la maison militaire du roi (1814), professeur d'anatomie à l'école des Beaux-Arts (1819), et membre de l'académie de médecine (1821). = MARIE-JOSEPH-EUGÈNE, célèbre romancier, fils du précédent, né à Paris le 10 déc. 1804, mort à Annecy (Savoie), le 3 juillet 1857. Après avoir fait comme aide-

major la campagne d'Espagne (1823), il passa dans la marine en qualité de chirurgien, puis quitta le service (1829) et se livra complétement à la littérature. Envoyé par le département de la Seine à l'Assemblée législative (28 avril 1850), il fut exilé après le coup d'État. — *Kernock le Pirate*, 1830; *Plick et Plock*, 1831; *Atar-Gull*, 1831; *La Salamandre*, 1832; *La Coucaratcha*, 1832-34, 4 vol. in-8°; *La Vigie de Koat-Ven*, 1833; *Latréaumont*, 1837; *Arthur*, 1838; *Le Marquis de Létorières*, 1839; *Mathilde*, 1841, un de ses meilleurs ouvrages; *Le Morne au Diable*, 1842; *Les Mystères de Paris*, 1842-43 : cet ouvrage, qui eut un immense succès en France et à l'étranger, parut d'abord en feuilletons dans les *Débats*; *Le Juif errant*, 1844-45 : il parut d'abord dans le *Constitutionnel*, qui l'avait payé cent mille francs à l'auteur; *Martin, l'enfant trouvé*, 1847; *Les Sept péchés capitaux*, 1847-49. Eugène Sue qui, soit seul, soit en collaboration, a tiré des pièces de théâtre de plusieurs de ses romans, a publié encore : *Histoire de la marine française au dix-septième siècle*, 1834-37, 5 vol. in-8°; et il a édité, dans les *Documents inédits*, la correspondance de l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, 1839, 3 vol. in-4°.

SUE (J. Jos.), pseudonyme de Mme d'Arconville.

SUECONI, peuple de la Belgique, mentionné par Pline.

SUÈDE. Les relations de la France avec la Suède ne datent que du XVIe siècle. Des traités d'alliance et de commerce furent conclus en 1542 et 1559 entre les deux pays, mais ces relations ne devinrent actives que lors de la guerre de Trente ans. En 1629 Richelieu, qui cherchait partout des ennemis à la maison d'Autriche, parvint par son agent, le baron de Charnacé, à faire signer le 15 sept. 1629 une trêve de six ans entre la Pologne et le roi de Suède, Gustave-Adolphe, et le 13 janvier 1631, il concluait avec le ministre de celui-ci, à Bernwald, un traité de confédération et d'alliance par lequel Gustave s'engageait à faire la guerre à l'empereur, moyennant un subside annuel de 400 000 écus que la France lui fournirait pendant cinq années. En 1633, un an après la mort de Gustave, tué à Lutzen, le chancelier Oxenstiern qui gouvernait la Suède pendant la minorité de Christine, conclut un nouveau traité avec la France, puis en 1635 il vint à Compiègne et y signa avec Louis XIII, le 28 avril, un traité par lequel les deux États s'engageaient à ne point faire la paix l'un sans l'autre avec la maison d'Autriche, et le duc Bernard de Saxe-Weimar passait avec son armée suédoise au service de la France. Bernard étant mort le 18 juillet 1639, les chefs de son armée furent achetés par Richelieu et ils consentirent, moyennant une solde annuelle de 700 000 écus, à la mettre sous les ordres du duc de Longueville. Les traités de Westphalie terminèrent la guerre. En 1668, les Suédois se joignirent à la Triple-Alliance pour forcer Louis XIV à signer le traité d'Aix-la-Chapelle. Lors de la guerre de Hollande, ils firent alliance avec lui (1672), envahirent les États de l'électeur de Brandebourg (1674) qui les battit en diverses rencontres, mais fut forcé par la paix de Saint-Germain (1679) de leur restituer ses conquêtes. La Suède, pour diverses raisons, garda la neutralité pendant les deux dernières guerres de Louis XIV.

Au XVIIIe siècle, la France qui était depuis Charles XII toujours en compte de subsides avec les Suédois, obtint d'eux la signature de deux traités (1738, 1758) où ils s'engageaient à ne faire aucun traité sans son assentiment; notre alliance les entraîna (1741) contre la Prusse dans une guerre qui fut désastreuse pour eux. Le comte de Vergennes, notre ambassadeur, aida puissamment Gustave III (1772) dans la révolution qui mit l'autorité entre les mains du roi, et Gustave se disposait à prendre part à la guerre des rois contre la France quand il fut assassiné (mars 1792). Son fils Gustave-Adolphe IV hérita de la haine de son père contre la Révolution, et se joignit aux coalitions contre nous (1805, 1806). En 1807, quelques jours après le traité de Tilsitt, il recommença la guerre, ce qui lui fit perdre la Poméranie suédoise et plus tard (1808) la Finlande que lui enleva la Russie. Une conspiration militaire le força d'abdiquer (29 mars 1809); son oncle Charles XIII fut appelé au trône, et après la mort d'un héritier présomptif que lui avaient désigné les États, il dut adopter Bernadotte. On sait quelles fatales conséquences cette adoption eut pour nous (voy. BERNADOTTE). Depuis 1814, la Suède nous montra peu de sympathie; pourtant après la paix de Sébastopol, elle signa avec la France et l'Angleterre (21 nov. 1855) un traité dirigé contre la Russie. — Voy. RAGNY, STOCKHOLM.

SUELTERI, peuple d'origine ligure, établi dans la Celtique; il fit partie de la province romaine, formée en 118 av. J. C., et passa, en 28 av. J. C. à la Narbonnaise. Au IVe siècle, il appartint d'abord à la province consulaire Viennoise, puis à la province présidiale Narbonnaise seconde, dans la cité des *Forojulienses* (Fréjus).

SUENA, la Soane, affluent de la Saône.

SUÈRE DU PLAN, pseudonyme de Fourmont.

SUESSIO, Soissons.

SUESSIONES, peuple de la Belgique, entre les *Bellovaci*, les *Veromandui* et les *Remi*. Il avait pour chef-lieu *Noviodunum* (Soissons). Placé en 28 av. J. C. dans la province impériale de Belgique, il faisait au IVe siècle partie de la Belgique seconde.

SUETRI, peuple d'origine ligure, établi dans les Alpes de Provence, au S. du Verdon et au N. des Oxybiens, et qui en 28 av. J. C. fut compris dans la Narbonnaise.

SUEUR (Jacques Le), pseudonyme de Beaunoir.

SUEUR (Le). Voy. LESUEUR.

SUEZ (Égypte). Cette ville fut occupée par les Français le 8 nov. 1798, puis tomba au pouvoir des Anglais qui en furent chassés par nous le 21 avril 1800

SUFERTE (Seigneurs de), de la maison de Achard-Joumard.

SUFFREN ou **SUFREN**, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Aubes.—A cette famille appartenait Jean SUFFREN, jésuite, prédicateur, écrivain ascétique, né à Salon (Bouches-du-Rhône), en 1565, mort à Flessingue le 15 septembre 1641. Il fut quelque temps confesseur de Louis XIII.

SUFFREN, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Tropez. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.) A cette maison appartenait Pierre-André SUFFREN de SAINT-TROPEZ, dit le bailli DE SUFFREN, célèbre marin, né le 13 juillet 1726, à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), mort à Paris le 8 déc. 1788. Il servit d'abord dans les gardes de la marine (1743), puis entra dans l'ordre de Malte (1748), et pendant la guerre de Sept ans, fut fait prisonnier au combat de Saint-Vincent (1759). Chef d'escadre (1779) et commandeur de son ordre, il fut envoyé dans l'Inde (1781), et là jusqu'à la paix de Versailles qu'il ne connut qu'à la fin de juin 1783, il lutta victorieusement contre les Anglais et les battit successivement à la hauteur de Madras le 17 février, puis le 10 avril, et le 6 juillet 1782, s'empara de Trinquemale le 25 août, et trois jours après combattit de nouveau

avec succès. Rallié par Bussy avec une petite escadre (janvier 1783), il fit lever le siége de Gondelour (17 juin) aux ennemis, que trois jours après il força encore à la retraite après un combat acharné. A son retour en France (mars 1784), Suffren reçut un accueil enthousiaste et fut créé vice-amiral. Il venait d'être nommé au commandement d'une flotte qu'on armait à Brest, quand il fut blessé mortellement en duel à Versailles. Il mourut trois jours après. = Il avait un frère aîné, LOUIS-JÉRÔME, qui fut évêque de Sisteron (1764), puis de Nevers (1789), et mourut le 21 juin 1796 à Turin, à 74 ans.

SUGER, célèbre homme d'État, né en 1082, mort le 30 janvier 1152 à l'abbaye de Saint-Denis dont il était abbé. Il était fils de laboureur, et, donné comme oblat à cette abbaye, il fut élevé dans une des écoles du monastère avec Louis VI qui, monté sur le trône, en fit son conseiller et le chargea de plusieurs missions importantes. Abbé de Saint-Denis (1122), il y rétablit la discipline monastique, construisit la basilique, fit affranchir ses serfs du droit de main-morte, et se mit plusieurs fois à la tête des nombreux vassaux de l'abbaye pour se joindre à l'armée royale. A la mort de Louis VI, il ne perdit rien de son influence. Louis VII qu'il avait élevé le nomma régent pendant la croisade qu'il entreprit malgré ses avis (1147-1150). Suger mourut au moment où il voulait se mettre lui-même à la tête d'une nouvelle expédition. Outre un très-grand nombre de lettres, on a de lui : *Vita Ludovici VI; De rebus in sua administratione gestis*, publiés dans les recueils de Pithou, de Duchesne, et de Dom Bouquet, et traduits dans la collection Guizot. Ses œuvres complètes ont été publiées par M. Legoy de la Marche, pour la Société de l'histoire de France. 1867, in-8°.

SUGERIE (Seigneurs de la), de la famille de Lamirault.

SUICIDE. Le suicide était condamné à la fois par la loi religieuse et la loi civile. La première lui refusait la sépulture; la confiscation de ses biens était prononcée par la seconde, et des traitements ignominieux, qui variaient suivant les pays, étaient infligés à son cadavre. Il était tantôt traîné sur une claie, tantôt pendu, tantôt brûlé. Le titre XXII de la grande ordonnance criminelle d'août 1670, indique *la manière de faire le procès au cadavre ou à la mémoire d'un défunt*, et le cas « d'homicide de soi-même » est compris parmi ceux que vise le législateur. Cette pénalité barbare subsista jusqu'à la Révolution. (Voy. F. Bourquelot, *Recherches sur les opinions et la législation en matière de mort volontaire pendant le moyen âge* (*Biblioth. de l'École des chartes*, première série, t. III et IV.)

SUILLIACUM, Suilly.

SUILLY (Seigneurs de), de la famille d'Escajeul.

SUINDIUM, le Mans.

SUISSE. Ce n'est que vers le milieu du XVe siècle que la France se trouva pour la première fois en contact avec les Suisses. En 1444, l'empereur Frédéric III ayant réclamé le secours de Charles VII contre eux, le dauphin Louis fut mis à la tête d'une armée recrutée parmi tous les aventuriers français et anglais que la trêve entre la France et l'Angleterre laissait sans emploi, et il fut en même temps sollicité par le pape Eugène IV de disperser le concile de Bâle, qui l'avait déposé. Au mois d'août, il entra sur le territoire de Bâle; mais après le terrible combat de Saint-Jacques (voy. ce mot), ni lui ni ses adversaires ne songèrent à continuer les hostilités, et, quelques années plus tard (nov. 1453), le roi conclut avec les huit cantons et la ville de Soleure un traité d'alliance renouvelé par Louis XI, le 27 nov. 1463, le 13 août 1470 et en janvier 1474, et par Charles VIII le 4 août 1484. Ces deux princes prirent à leur service un certain nombre de Suisses (voy. CENT-SUISSES) auxquels on accorda divers priviléges, et, entre autres, l'exemption du droit d'aubaine. Louis XII renouvela aussi l'alliance « avec les seigneurs et communautés des anciennes ligues des Hautes-Allemagnes. » Par un traité fait pour dix ans (16 mars 1500), il promit de défendre les cantons contre tous ceux qui les attaqueraient, et s'engagea à payer un subside de 60000 livres à partager entre chaque canton; les cantons, de leur côté, s'obligeaient à lui fournir un certain nombre de soldats à un taux déterminé, et à ne pas tolérer qu'aucun des confédérés prît du service contre la France. Au bout des dix ans ce traité ne fut pas renouvelé, et au mois de septembre 1510, les Suisses, payés par le pape Jules II, entrèrent dans le Milanais alors au pouvoir des Français, mais ne tardèrent pas à se retirer. Ils y revinrent en 1512 et nous forcèrent d'évacuer la Lombardie; et l'année suivante, quand Louis de la Trémoille y fut envoyé avec une armée, ils le défirent complétement à la Riotta près Novare (6 juin); puis une armée suisse partit de Zurich et vint assiéger Dijon, qui ne fut sauvé que par un traité désastreux que la Trémoille conclut avec elle (13 sept.). François Ier, lorsqu'il eut franchi les Alpes (1515), avait conclu à Galerate, avec les troupes suisses au service du pape, un traité que vint rompre une nouvelle armée des cantons, descendue des montagnes, et les deux corps réunis livrèrent au roi la terrible bataille de Marignan, où ils furent complétement défaits (13-14 sept.). Cette victoire fut suivie d'un traité d'alliance perpétuelle conclu à Genève, le 7 novembre, avec huit des cantons; les autres cantons y adhérèrent l'année suivante. Depuis lors jusqu'à la Révolution les traités d'alliance et de subsides furent renouvelés sans interruption entre les deux pays, et les cantons ne cessèrent de fournir aux rois des soldats qui furent en nombre très-considérable au XVIe siècle. On sait comment les Suisses défendirent Louis XVI à la journée du 10 août.

En 1798, le pays de Vaud s'étant soulevé contre les cantons de Berne et de Fribourg dont il était sujet, le Directoire fit avancer, pour le soutenir, des troupes commandées par le général Menard, bientôt remplacé par le général Brune que vint seconder un autre corps d'armée sous les ordres du général Schauenbourg. Soleure, Morat, Fribourg, Berne (2-5 mars) furent occupés, les deux dernières villes après des luttes fort vives. Le Directoire voulut alors imposer aux treize cantons une constitution semblable à celle qui régissait la France. Cette prétention amena la guerre civile et une insurrection générale qui ne fut comprimée (avril-mai) qu'après la prise de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Sion, achetées par de sanglants combats. La Suisse devint alors un champ de bataille pour les armées de l'Europe, et les coalisés n'en furent chassés qu'après la victoire décisive de Masséna à Zurich (1799). Sous le consulat, de grandes modifications furent apportées à la constitution imposée par le Directoire et causèrent de nouveaux troubles jusqu'au moment où, par l'*acte de médiation* du 19 février 1803, Bonaparte donna aux cantons une constitution qui pacifia le pays et subsista jusqu'à la chute de l'Empire. Pendant les Cent-Jours, la Suisse se joignit à la coalition, et ses troupes envahirent momentanément la Franche-Comté. Elle fournit à la garde royale, sous la Restau-

ration, plusieurs régiments qui combattirent pour la royauté aux journées de juillet 1830. Depuis 1815 la bonne harmonie ne fut troublée entre les deux pays que par le séjour qu'en 1837 fit en Suisse Louis-Napoléon revenu d'Amérique, où l'avait envoyé la faiblesse de Louis-Philippe, après l'échauffourée de Strasbourg (1836). Le gouvernement français demanda son expulsion, qui fut refusée; mais un corps de 25 000 hommes ayant été réuni sur la frontière, le prince se résigna à quitter le territoire helvétique. — Dans nos désastres de 1870, la Suisse nous a montré une sympathie que la France ne devra jamais oublier. (Voy. *Les privilèges des Suisses en France*, 1731, in-4°, et Zurlauben, *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, 1751-53, 8 vol. in-12.)

SUITE (Droit de). On appelait ainsi, dans le système féodal, l'obligation pour les vassaux de suivre leur suzerain à l'armée ou contre ses ennemis. Il en est souvent question dans les chartes et contrats du temps sous les noms de *sega*, *segoha*, *secuta* et autres analogues.

SULBISIA, Soubise.

SULEAU (François-Louis), journaliste et agent royaliste, né en 1757, à Grandvilliers (Oise), massacré le 10 août 1792, à Paris.

SULGA, la Sorgues, affluent du Dourdou qui se jette dans le Tarn.

SULGAS, la Sorgues, affluent du Rhône (Vaucluse).

SULIVIA, divinité gauloise. Un ex-voto « à Sulivie, à Idennica et à Minerve » a été trouvé à Nîmes.

SULLA, le Seulles, cours d'eau qui se jette dans la Manche entre Caen et Bayeux.

SULLA, SOLA, la Soule. — Voy. Sola.

SULLEIUM, Seuilly.

SULLIACUM, Sully.

SULLY, *Sulliacum*, ville de l'Orléanais (Loiret), avec titre de baronnie, qui a donné son nom à une ancienne maison de laquelle elle passa par mariage, au commencement du XVIe siècle, dans la maison de la Trémoille. Celle-ci la vendit en 1602 à Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, en faveur duquel elle fut réunie à plusieurs autres seigneuries et érigée en duché-pairie en février 1606.

SULLY (Maximilien de Béthune, baron, puis marquis de Rosny, duc de), l'un des plus grands ministres que la France ait eus, né le 13 déc. 1560 au château de Rosny (Seine-et-Oise), mort le 22 déc. 1641 au château de Villebon (Eure-et-Loir). Il appartenait à une branche cadette de la maison de Béthune, et était le second des sept enfants de François baron de Rosny et de Charlotte Dauvet. Calviniste, il échappa à grand'peine à la Saint-Barthélemy, s'attacha à la fortune de Henri de Navarre, prit part à ses plus périlleuses expéditions et fut nommé son chambellan ordinaire et conseiller de Navarre. Il suivit le duc d'Anjou dans son expédition de Flandre, puis revint assister à la bataille de Coutras, et combattit près de Henri à Arques, à Ivry où il fut criblé de blessures, aux siéges de Chartres et de Rouen et à Aumale. Conseiller d'État et des finances (1594), il entra enfin au conseil en 1596, et chargé avec d'autres conseillers de parcourir les provinces pour apurer les comptes des trésoriers et des receveurs, il put rapporter au roi 500 000 écus. Nommé surintendant (1599), il déploya la plus rare habileté dans l'exercice de ses fonctions. Il mit à réprimer les abus, à établir dans l'administration un ordre jusqu'alors inconnu, à augmenter les recettes tout en diminuant les dépenses, une persévérance et une rigueur inflexibles, et il fallut toute l'amitié du roi pour le soutenir contre les nombreuses hostilités que ses réformes et aussi son caractère dur et altier soulevaient partout autour de lui. Il donna de puissants encouragements à l'agriculture; mais, par rigorisme religieux et aussi par certaine avarice, ennemi du luxe, il ne favorisa que malgré lui l'industrie et le commerce. Surintendant des fortifications, grand voyer de France (1597), grand-maître de l'artillerie (1599), gouverneur du Poitou (1603), duc et pair (voy. l'article précédent), jouissant de la confiance sans bornes du roi, il avait toute la puissance d'un premier ministre sans en avoir le titre. En 1609, il était parvenu à payer 100 millions de dettes de l'État, et à élever le revenu de 9 millions à 16; de plus il y avait une réserve de 22 millions dans les caveaux de la Bastille, l'artillerie était sur un pied formidable et les arsenaux remplis d'armes et de munitions.

Après la mort d'Henri IV, il fit partie du conseil de régence, mais attaqué violemment par ses collègues, il se démit (janv. 1611) de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille. Il prit quelque part aux intrigues des princes contre la reine mère (1615), dirigea l'artillerie au siége de Saint-Jean d'Angely et émissionnaire de sa charge de grand-maître, reçut le bâton de maréchal (1634). — *Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat de Henry le Grand*, ouvrage d'une forme bizarre et fatigante (ce sont les secrétaires de Sully qui sont censés lui raconter sa vie), mais plein de faits et précieux pour l'histoire. La première édition, qui ne va que de 1517 à 1610, fut imprimée au château de Sully en 1638, 2 vol. in-fol.; la suite (1610-1628) fut publiée par Le Laboureur, 1662, 2 part. in-fol. Il en a été fait de nombreuses éditions, et ils figurent dans les grandes collections de mémoires. Dans la collection Michaud-Poujoulat ils sont suivis d'une réfutation par Marbaut, secrétaire de Du Plessis-Mornay. — Voy. Bois-Belle.

SULLY, maison de Berry, d'où sont sortis les seigneurs de la Chapelle, de Beaujeu, de Blet, d'Erri, de Sancergues, de Vouillon, de la Chapellette et de Romefort.

SULLY (Seigneurs de), de la maison de Rabutin (Bourgogne). = —, de la maison de Champagne.

SULLY (Odon ou Eudes de), évêque de Paris, né vers 1165, à la Chapelle d'Angillon (Cher), mort le 13 juillet 1208, à Paris. Il était fils d'Eudes-Archambaud, sire de Sully-sur-Loire. Nommé évêque de Paris (1196), à la mort de Maurice de Sully (voy. Maurice), il s'attira la colère de Philippe Auguste, en soutenant contre lui Innocent III, et fut obligé de se cacher pendant quelques mois. Sous son épiscopat la construction de la cathédrale de Paris fut achevée. Il prêcha la croisade contre les Albigeois.

SULLY. Voy. Maurice et Seuilly.

SULMONE (Princes de), de la maison de Lannoy.

SULPICE (S.) *le Débonnaire*, évêque de Bourges vers 625, mort le 17 janvier 647.

SULPICE SÉVÈRE (S.), évêque de Bourges vers 584, mort en 591. Sa fête, le 29 janvier.

SULPICE SÉVÈRE, *Sulpicius Severus*, écrivain ecclésiastique, né en Aquitaine vers le milieu du IVe siècle, mort vers 410, probablement à Marseille. Il appartenait à une famille noble de la Gaule, et entra dans les ordres après la mort de sa femme. On a de lui des écrits remarquables par l'élégance et la pureté du style: *Historia sacra; Vita S. Martini Turonensis; Dialogi II* et des *Lettres*, imprimés dès le XVe siècle, et souvent réimprimés, et, entre autres, 1741-1754, 2 vol in-4°, et dans la *Bibliothèque Panckoucke*, où ils sont traduits, 1848-49, 2 vol. in-8°.

SULPICIENS. On appelle ainsi les ecclésiastiques appartenant ou ayant appartenu au séminaire de Saint-Sulpice ou aux autres séminaires de France qui en dépendent. Ce séminaire fut fondé en 1642 par Olier, curé de Saint-Sulpice.

SULTZBACH, petite ville de Bavière, près de laquelle le 17 août 1796 les Autrichiens furent battus par Jourdan, qui s'empara de la ville.

SUMERIÆ, SUMERIUM, Sommières.

SUMINA, SUMARA, SOMONA, la Somme.

SUNDGAU, *Sundgoviæ*, *Suetensis pagus*, pays qui comprenait primitivement toute la haute Alsace avec plusieurs comtés, et qui, au siècle dernier, était borné au N. par la Haute-Alsace; au S. par la Suisse; au S. O. par la principauté de Montbéliard; à l'E. par le Rhin; à l'O. par la Franche-Comté et la Lorraine : capitale, Belfort. Il avait environ 64 kilom. de long sur 40 de large.

SUNUCI, peuple établi en Belgique, dans la vallée de la Roer, sur le territoire des Eburons.

SUPENI, peuple de la Belgique, auquel l'Itinéraire d'Antonin donne pour capitale *Tolbiacum* (Zulpich).

SUPERVILLE (Daniel de), théologien et prédicateur calviniste, né en août 1657, à Saumur, mort le 9 juin 1728, à Rotterdam.

SUPIN (Jean), pseudonyme de l'abbé Desfontaines.

SUPPIA, la Suippe, affluent de l'Aisne.

SUPRÊME (Être-). Robespierre, pour répondre aux mascarades de la fête de la Raison (voy. RAISON), fit décréter par la Convention qu'elle reconnaissait l'immortalité de l'âme et l'existence d'un être suprême en l'honneur duquel fut célébrée le 8 juin 1794 une fête solennelle.

SURA, la Sure, affluent de la Moselle.

SURANNATION (Lettres de). Voy. RELIEF.

SURCOUF (Robert), célèbre corsaire, né le 12 déc. 1773, à Saint-Malo, y mourut le 8 juillet 1827. Il descendait par sa mère de Duguay-Trouin.

SURDEMANDE. Il y avait surdemande dans le droit féodal lorsqu'un suzerain exigeait de ses vassaux des services ou redevances auxquels ils n'étaient pas tenus envers lui. Ceux-ci avaient en ce cas recours à la justice qui les déchargeait des prestations non légitimes par un bref dit de surdemande. D'après les coutumes de Normandie et de Bretagne, le bailli royal était seul compétent en cette matière.

SURESNES, bourg de l'Ile-de-France (Seine), où le 21 avril 1593 commencèrent des conférences pour la conversion de Henri IV, conférences qui furent ensuite transportées à la Roquette et aboutirent à l'abjuration du roi.

SÛRETÉ GÉNÉRALE. Voy. COMITÉ.

SURGÈRES, ville et baronnie de l'Aunis (Charente-Inférieure). Elle fut prise par le comte de Derby en 1346, par les Rochellois en 1353, et se rendit aux Français en 1371. Cette dernière année une trêve y fut signée entre les Français et les Anglais.

SURGÈRES, maison de l'Aunis, qui s'appela d'abord Maingot et qui tira son nouveau nom de la baronnie de Surgères (voy. l'art. précéd.), laquelle passa ensuite aux maisons de Clermont (Dauphiné), de Fonsèques et de La Rochefoucauld. De la maison de Surgères sont sortis les seigneurs de Granges, d'Azay-sur-Cher, de la Flocelière, de Dampierre, de la Bougueraine, de Valans, de Balon, du Puychenin, de Saint-Georges de Rexe, de la Gord, de Monfernier, de Cervaux, de Puiguyon, de la Grégorière, de Beauvais, du Plessis, de Boisregnier, de Boissonnet et de la Crouillière. (Voy. l'*Histoire généalogique de la maison de Surgères*, par L. Vialart, 1717, in-fol.)

SURIAN (Jean), prédicateur, évêque de Vence (1728), membre de l'Académie française (1733), né à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), le 20 sept. 1670, mort à Vence, le 3 août 1754.

SURIN (Jean-Joseph), jésuite, écrivain ascétique, né en 1600, à Bordeaux, où il est mort, le 21 avril 1665.

SURIN (S.). Voy. SEVERIN.

SURINTENDANT DES FINANCES. Ce n'est qu'au commencement du XIVe siècle que l'on voit donner le nom de surintendant au ministre chargé de l'administration suprême des finances de l'État. Le premier qui paraît avoir été désigné ainsi fut Enguerrand de Marigny (sous Philippe le Bel). On trouve encore ce titre donné à Montaigu et à Pierre des Essarts sous Charles VI (voy. ces différents noms), mais c'est seulement à partir de François Ier qu'il fut assez régulièrement appliqué. Voici la liste de ceux qui l'ont porté depuis cette époque :

1515-1522, Semblançay.... — 1546, Claude d'Annebaut.... — 1567-1575, Artus de Cossé. — 1575-1578, Pomponne de Bellièvre. — 1578-1594, d'O. .. — 1599-1611, Sully. — 1616-1619, Jeannin. (Cl. Barbin, contrôleur général.)—1619-1623, Schomberg. — 1623-1624, La Vieuville. — 1624-1626, Champigny et Marillac. — 1626-1632, d'Effiat. — 1632-1641, Bullion. — 1632-1643, Bouthillier.—1632-1646, Bailleul et le comte d'Avaux. — 1647-1648, Particelli, dit Emery. — 1648, La Mailleraye. — 1649, Particelli, de nouveau. — 1650, de Maisons. — 1651, La Vieuville, de nouveau. — 1653, Fouquet. Après son arrestation la charge de surintendant fut abolie et remplacée par celle de contrôleur général.

SURINTENDANT GÉNÉRAL DE LA NAVIGATION. C'est le titre que se fit donner Richelieu en 1627, quand il eut fait supprimer l'amirauté de France. Cette charge passa ensuite à son neveu le maréchal de Brézé; à la mort de celui-ci (1646), Anne d'Autriche la garda pour elle, mais pendant la Fronde elle fut obligée de la donner à César, duc de Vendôme, avec la survivance pour son fils, le duc de Beaufort, qui la conserva jusqu'à sa mort (1669). Elle fut alors supprimée et la charge d'amiral de France rétablie.

SURINTENDANT GÉNÉRAL DES BÂTIMENTS DE FRANCE. Il y avait jadis des surintendants pour chacune des maisons royales, et pour les bâtiments de Paris. Ces derniers finirent par avoir le titre de surintendants généraux des bâtiments de France. Colbert, qui fut revêtu de cette charge (1664), y fit joindre l'inspection des arts et des manufactures et eut le titre de surintendant général des bâtiments du roi, arts et manufactures de France. Elle fut, après lui, possédée par Louvois (1685), par Colbert de Villacerf (1691) et (1699) par Mansart, à la mort duquel elle fut supprimée (1708). Elle fut rétablie en 1716 pour le duc d'Antin qui reçut le nouveau titre de directeur général des bâtiments, jardins, arts et manufactures du roi. Philibert Orry lui succéda (1736) et fut remplacé (1745) par l'oncle de Mme de Pompadour, Lenormand de Tournehem, qui eut pour successeur (1751) le frère de celle-ci, le marquis de Marigny. Puis vinrent l'abbé Terray (1773) et d'Angiviller (1774).— Sous le second empire, il y eut un surintendant des beaux-arts, M. de Niewerkerke.

SURREGIUM, Seurre.

SURREY (Comtes de), bâtards de la maison d'Anjou.

SURUGUE (Louis), dessinateur et graveur, membre de l'Académie (1735), né à Paris, vers 1686, mort le 6 oct. 1762. = Son fils, PIERRE-LOUIS, graveur, membre de l'Académie (1747),

né le 10 fév. 1716, à Paris, où il est mort le 29 avril 1772.

SURVILLE, maison du Vivarais, d'où sont sortis les seigneurs de Gras.

SURVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Estournel. = —, de la maison de Gontaut.

SURVILLE (Marguerite-Éleonore-Clotilde DE VALLON-CHALYS, dame DE). C'est sous le nom de cette femme, qui vécut, disait-on, sous Charles VII, Louis XI et Charles VIII, qu'en 1803, Vanderbourg publia des poesies qu'il assura tenir des héritiers du marquis de Surville, émigre, fusillé au mois d'octobre 1798. Ces poésies, qui ne manquent ni de grâce ni de sensibilité, ne sont qu'un pastiche rempli d'erreurs et d'anachronismes, dû au marquis, comme cela est établi d'après les derniers travaux de la critique.

SURVILLE (Louis-Charles DE HAUTEFORT, marquis DE), lieutenant-général, né en 1658, mort à Paris, le 19 déc. 1721.

SURVILLE (Jean-François-Marie de), officier de marine, gouverneur de Pondichéry, né à Port-Louis (Bretagne) en 1717, mort en mer, sur les côtes du Pérou, le 5 avril 1770.

SURVILLIERS (Le comte de). Voy. BONAPARTE (Joseph).

SURVIVANCE, privilége accordé par le roi pour succéder à une charge du vivant même du titulaire. L'origine des survivances, qui se multiplièrent à l'infini aux XVIe et XVIIe siècles, était toute fiscale; elles s'obtenaient moyennant finance et eurent pour résultat indirect de rendre une foule d'emplois héréditaires, même les premières fonctions du royaume, telles que les secrétaireries d'État et les gouvernements des provinces. On en distinguait de quatre espèces. La première, dite *simple*, avait lieu par la résignation du titulaire pour en jouir après son décès; la seconde, appelée survivance *reçue*, présentait cette particularité que le résignataire était installé sur-le-champ et en présence du résignant; dans la troisième, ou survivance *jouissante*, le titulaire et son futur suppléant remplissaient simultanément les fonctions. Enfin, la quatrième et la plus importante de toutes consistait à laisser en blanc les noms des survivanciers; c'est ce qu'on appelait survivance *en blanc*; à cette catégorie appartiennent les survivances créées par les édits de 1568, 1574, 1577 et 1586, et qui coûtèrent le tiers de la valeur des offices.

L'abus des survivances était vivement senti par les jurisconsultes et les hommes d'État. Henri III avait permis aux États généraux de Blois (1588) de l'abolir. Mais le mal était trop enraciné pour qu'on y pût facilement porter remède : il fut poussé à son comble sous Louis XIV et Louis XV.

SURY-ÈS-BOIS (Seigneurs de), de la maison de Gamaches (Nivernais).

SUSANE ou **SUZANNE**, famille d'où sont sortis les seigneurs de Chaumont, de Wiage et de Cerny.

SUSCEPIMUS, DEUS, introït et nom, dans quelques anciens documents, du huitième dimanche après la Pentecôte.

SUSE, ville du Piémont. Le 6 mars 1629, les Français emportèrent d'assaut, sur les troupes du duc de Savoie qui échappa à grand'peine aux vainqueurs, le Pas-de-Suse, défilé en avant de la ville qui fut occupée le soir même. — Le 13 nov. 1690, Catinat, après une victoire sur le duc de Savoie, s'empara de Suse, et l'année suivante en fit lever le siége aux troupes du duc et de l'électeur de Bavière. Elle fut prise encore par la Feuillade, le 12 juin 1704, et par les armées de la république, le 6 déc. 1798 et en mai 1800. — Le 11 mars 1629, Louis XIII y signa un traité de paix avec Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, et le 24 avril suivant, un traité de paix et d'alliance avec Charles Ier duc de Mantoue. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

SUSE (Seigneurs de la), branche de la maison de Cran. — Voy. SUZE.

SUSMION (Seigneurs de), de la maison de Mesplez.

SUSPECTS (Loi des). C'est une loi rendue par la Convention, le 17 nov. 1793. Elle ordonnait l'arrestation dans le territoire de la république, de tous les gens *suspects*. Étaient déclarés suspects : 1° Ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou par leurs écrits, s'étaient montrés partisans de la tyrannie et du fédéralisme et ennemis de la liberté; 2° Ceux qui ne pourraient pas justifier, de la manière prescrite par la loi du 21 mars précédent, de leurs moyens d'exister et de l'acquit de leurs devoirs civiques; 3° Ceux à qui il avait été refusé des certificats de civisme; 4° Les fonctionnaires publics suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou par ses commissaires, et non réintégrés, notamment ceux qui avaient été ou devaient être destitués en vertu de la loi du 12 août précédent; 5° Ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, et agents d'émigrés qui n'avaient pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution; 6° Ceux qui avaient émigré dans l'intervalle du 1er juillet 1789 au 8 avril 1792, quoiqu'ils fussent rentrés en France dans les délais fixés. Les comités de surveillance étaient chargés de dresser, chacun dans son arrondissement, la liste des gens suspects et de décerner contre eux les mandats d'arrêts. — Cette loi terrible ne fut rapportée que le 4 déc. 1795.

SUSSANNEAU (Hubert), *Sussannæus*, humaniste, poëte latin, né à Soissons en 1512, mort après 1550.

SUVÉE (Joseph-Benoît), peintre, élève de Bachelier, grand prix (1771), membre de l'Académie (1780), né à Bruges en 1743, mort le 9 février 1807 à Rome, où il était directeur de l'Académie de France.—*Mort de Coligny* (musée du Louvre).

SUZANNE. Voy. COURT.

SUZANNET (Pierre-J.-B.-Constant, comte de), général vendéen, né en 1772 en Poitou, tué près de la Roche-Servière (Vendée), en juin 1815.

SUZE (LA), ancienne baronnie du Maine (Sarthe), qui appartint successivement aux maisons de Craon, de Laval, de Champigny et de Champagne. Elle fut érigée en comté (fév. 1566) en faveur de Nicolas de Champagne, baron de la Suze, puis fut acquise par Michel Chamillard qui obtint de nouvelles lettres d'érection en mai 1702.

SUZE (Henriette DE COLIGNY, comtesse DE LA), femme poëte, née en 1618, morte à Paris, le 10 mars 1673. Fille de Gaspard de Coligny, maréchal de Châtillon, elle épousa (1643) Thomas Hamilton, comte de Hadington, devint bientôt veuve, se remaria à Gaspard de Champagne, comte de la Suze, fit casser son mariage par le Parlement (1653) et abjura le calvinisme. Elle mena une vie fort galante. — *Poésies*, 1656, in-12, souvent réimprimées.

SUZE-LA-ROUSSE, terre et seigneurie du Dauphiné (Drôme) qui, de la maison des Baux, passa dans celle de la Baume et fut érigée en comté (décembre 1572) en faveur de L.-F. de la Baume.

SUZEMONT (Seigneurs de), de la maison de Romecourt.

SUZERAIN. Le mot suzerain, dans la jurisprudence et dans les coutumes, s'entendait du seigneur dominant. Cependant quelques auteurs,

parmi lesquels il faut citer Loiseau et le président Hénault, l'ont pris dans l'acception de seigneur médiat ou du second degré. Aujourd'hui l'usage est de désigner par cette expression le seigneur dominant au point de vue de la mouvance et connaissant des procès en appel au point de vue de la juridiction. Les droits et obligations que comportait la suzeraineté, sont exposés à leurs dénominations particulières. — Voy. CENS, FIEF, HOMMAGES, SERVICES, VASSAL, etc.

SUZIO, le Suzon, affluent de l'Ouche (Côte-d'Or).

SUWARTZACH (N.-D. de), *Arnolfsaugia*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé vers 740, dans le diocèse de Strasbourg.

SVEABORG, ville maritime du golfe de Finlande (Russie). Elle fut bombardée par les Anglo-Français le 9 août 1855.

SWARTZ, pasteur du S. Ev., pseudonyme du marquis de Condorcet.

SWEBACH, dit *Fontaine* (Jacques-François Joseph), peintre et graveur, né à Metz le 19 mars 1769, mort le 10 déc. 1823.

SWIFT, pseudonyme de l'abbé Saunier.

SY ou **SI** (Seigneurs de), de la maison d'Anglure.

SYE, terre et seigneurie de Champagne (Aube), érigée en vicomté (mai 1656) en faveur de Henri de Guenegaud, comte de Montbrison, et unie au marquisat de Plancy.

SYAGRE (S.), *Syagrius*, évêque d'Autun, vers 560, mort le 27 août 600.

SYAGRIUS (Afranius), homme politique, poëte, né vers 330, à Lyon, où il est mort à la fin du IVe siècle. Il fut successivement secrétaire de l'empereur Valentinien Ier, maître des offices (379), préfet d'Italie (380 et 382), préfet des Gaules et consul (381). Il avait composé des poésies qui sont perdues.

SYAGRIUS (Afranius), né vers 430, tué en 486. Fils d'Ægidius, maître des milices en Gaule (voy. ce nom), il lui succéda (464) dans son gouvernement qui comprenait le territoire de Soissons, et il était tellement indépendant que Grégoire de Tours l'appelle *roi des Romains*. Attaqué et battu par Clovis (486), il se réfugia à Toulouse à la cour du roi des Wisigoths, Alaric, fut livré par ce prince à Clovis et égorgé dans sa prison.

SYETTE (M.), pseudonyme de Jacques Boutreux.

SYLVA BENEDICTA, Sauve-Bénite. = — LATA, Saubalade. = — MAJOR, Sauve-Majeure.

SYLVA. Voy. SILVA.

SYLVAIN (Le berger), pseudonyme de Sylvain Maréchal.

SYLVANECTÆ. Voy. SILVANECTÆ.

SYLVAIN (Le). Voy. BUSSCHE.

SYLVESTRE. Voy. SILVESTRE.

SYLVIUS. Voy. ANDRÉ *Sylvius* et DUBOIS (Jacques).

SYMPHORIEN (S.), martyr à Autun, vers 179. Sa fête, le 22 août.

SYNDICAT, SYNDICS. On donnait, avant la Révolution, le nom de syndic à celui des membres d'une compagnie ou d'une communauté qui la représentait dans les relations extérieures, et la gouvernait au dedans. Il était à la fois l'agent et le censeur de ses collègues. Il répondait de leur conduite et de leur moralité, épousait leurs intérêts, et à l'occasion leur adressait des réprimandes. Les universités, les corps d'arts et de métiers avaient toujours à leur tête un syndic.

Contrairement aux principes du droit féodal, les canons ecclésiastiques permettaient de plaider par procureur. La raison de cette différence, c'est que, dans nombre de circonstances, la partie n'aurait pu être appelée en cause personnellement. Toutes les congrégations religieuses, couvents, abbayes, églises étaient dans ce cas. L'individu à qui était confié le rôle de représentant devant la justice, était appelé syndic (*syndicus*). Il jouait à l'égard de ces personnes morales le même rôle que joue à notre époque le ministère public à l'égard du chef de l'État qui est seul admis à plaider par procureur.

On appelait encore syndics, depuis le règne de Louis XIV, les notables commerçants qui composaient les chambres de commerce, et les ecclésiastiques élus par les députés de chaque diocèse. pour prendre leurs intérêts dans les chambres diocésaines. Un édit de 1695 leur reconnaît explicitement ce titre avec le droit d'en exercer les fonctions auprès des bailliages, présidiaux et parlements.

Ce mot était aussi employé, comme aujourd'hui, pour désigner le créancier auquel ses co-intéressés confiaient la direction d'une faillite.

SYNODE. On appelle synodes, pour les distinguer des conciles, les assemblées particulières du clergé dans un diocèse. D'après l'ancienne discipline de l'Église de France, ces synodes devaient être tenus au moins une fois l'an; ils se réunissaient généralement aux mois de mai et de novembre. On y traitait les questions intéressant la situation morale et le gouvernement ecclésiastique du diocèse. Quand les statuts qui y avaient été élaborés touchaient à l'ordre public, ils n'avaient de valeur que par leur enregistrement auprès des cours souveraines. — Le mot de synode s'appliquait aussi aux assemblées religieuses des protestants.

On appelait droit de synode, une taxe que les évêques percevaient des ecclésiastiques qui se rendaient à l'assemblée diocésaine. Il paraît que ce fut la cause de convocations multipliées de synodes au moyen âge. Hincmar s'en plaignait au IXe siècle. Cette espèce de rente eut très-probablement pour origine la concordance de l'époque des convocations avec celle des visites pastorales; le curé venait s'acquitter au siége épiscopal de ses obligations pécuniaires. Le *droit de synode*, appelé aussi *cens cathédralique*, avait été consacré par les conciles de Châlons-sur-Saône, 813, et de Bourges, 1584; il fut réclamé par les assemblées du clergé de 1602, et 1605, et reconnu par Louis XIV, conformément à l'art. 20 de l'ordonnance de Blois; il avait cependant disparu à la fin du XVIIIe siècle. — Voy. GÎTE, PROCURATION.

SYROT. Voy. SIROT.

SYRTICUS AGER, les Landes.

SYSTÈME (Le). C'est le nom sous lequel est désigné, dans les écrivains du XVIIIe siècle, le système financier de Law (voy. ce nom).

T

T. Cette lettre, sur les monnaies, servait à désigner celles qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Nantes.

T*** (L'abbé de), pseudonyme du P. Crasset. — (M. de), pseudonyme de Forbonnais.

TABAGO, une des Antilles. Les Anglais en furent chassés par les Français en août 1666. Une flotte hollandaise fut incendiée dans sa baie le 3 mars 1677, par d'Estrées, qui s'empara de l'île au mois de décembre suivant. Déclarée neutre en

1748, elle fut cédée aux Anglais par le traité de Paris de 1763. Le 2 juin 1781 elle fut prise par les Français qui la conservèrent à la paix. Les Anglais s'en emparèrent le 15 avril 1794, la rendirent par le traité d'Amiens, la reprirent en 1803 et la gardèrent par les traités de 1814. — Tabago avait été érigée en baronnie par Louis XIV en avril 1662.

TABARAUD (L'abbé Matthieu-Mathurin), oratorien, écrivain janséniste, né à Limoges, en 1744, y mourut, le 9 janvier 1832.

TABARIN (Jean SALOMON, dit), fameux farceur, né, à ce qu'on croit, en Lorraine, mort avant 1637. Il s'associa vers 1618 à l'opérateur Mondor (Voy. ce nom), qui *travaillait* en plein vent sur la place Dauphine, et tous deux donnaient des parades qui attiraient la foule. On a imprimé sous son nom, et réimprimé un très-grand nombre de fois : *Le Recueil général des rencontres, questions, demandes et autres œuvres tabariniques*, 1622-23, 2 vol. in-12. En 1858, il en a été donné deux nouvelles éditions, l'une par Veinant, 2 vol. in-16, dans la Bibliothèque elzévirienne, l'autre par M. P. Lacroix, in-12.

TABELLICUM, TALEABURGUS, Taillebourg.

TABELLION. On a souvent confondu les tabellions avec les notaires, et cela vient de l'ancienne origine des tabellions qui à Rome servaient à la fois d'archivistes et de greffiers. Il en fut de même en France pendant plusieurs siècles; les clercs qui aux audiences du juge tenaient note des actes de juridiction contentieuse, recueillaient aussi les actes de juridiction volontaire et recevaient indifféremment le titre de scribes, notaires, tabellions ou greffiers. Cependant aux XVe et XVIe siècles les offices des notaires et des tabellions prirent un caractère distinct : les premiers eurent spécialement pour emploi de rédiger les minutes des actes, les seconds de conserver ces minutes en dépôt et d'en délivrer des expéditions. Cette distinction fut spécialement établie par un édit du mois de novembre 1542 consacré par un autre édit du mois de janvier 1584. Cependant la multiplicité des frais qu'entraînait pour les parties cette organisation compliquée, et les abus auxquels donnait lieu l'affermement des tabellionages détermina Henri IV à fondre les deux offices en un seul. Par édit du mois de mai 1597 il les unit au domaine, et en ordonna la vente et aliénation, pour être à l'avenir les pourvus nommés *notaires garde-notes et tabellions héréditaires*, avec pouvoir de grossoyer et faire les expéditions de tous les actes par eux faits et passés.

Cette disposition fut consacrée et étendue là où son effet n'avait pu encore pénétrer par un édit du mois de février 1761, sauf en ce qui touchait la juridiction de l'apanage d'Orléans, et le ressort du Parlement de Flandre. — Voy. NOTAIRE.

TABELLIONAGE, droit que les seigneurs, en vertu d'une concession du roi, avaient de créer des notaires dans l'étendue de leur juridiction.

TABERNÆ, Saverne.

TABLES DE MARBRE. Il existait autrefois au Palais de justice à Paris une table de marbre qui occupait toute la largeur de la grand'salle, et devant laquelle siégeaient les membres de trois tribunaux particuliers, savoir : la Connétablie, l'Amirauté et la Réformation des Eaux et Forêts. Cette table fut détruite, à ce qu'il paraît, dans l'incendie de 1618 (voy. PARLEMENT) ; mais ces diverses juridictions continuèrent à porter le nom que l'existence de ce meuble dans la salle de leurs audiences leur avait fait donner.

Bien que la dénomination de *table de marbre* s'appliquât indistinctement à ces trois tribunaux, elle désignait particulièrement dans l'usage celui des Eaux et Forêts. En ce dernier sens, la juridiction de la table de marbre connaissait par appel des sentences rendues en 1re instance par les maîtrises royales et seigneuriales, tant au civil qu'au criminel, et en premier et dernier ressort de tous procès concernant le fond et la propriété des eaux et forêts, îles et rivières appartenant au roi, sans préjudice des droits des parlements conservateurs-nés du domaine (ordonnance de 1669). La table de marbre de Paris exista d'abord seule dans le royaume, parce qu'il n'y avait qu'un grand maître ; on créa successivement des tribunaux semblables auprès des Parlements de province. Toutes ces tables furent supprimées par édit du mois de février 1704 et remplacées par des chambres de réformation. Celles de Paris et de Bordeaux furent cependant rétablies dès l'année suivante. Lors de la destruction du Parlement en juin 1771, elles subirent le même sort, et partagèrent avec lui les bénéfices de la restauration du mois de juillet 1775.

Les tables de marbre se composaient du grand maître, du lieutenant général, de lieutenants particuliers, d'avocats et procureurs du roi, qui étaient reçus et installés par le Parlement et d'autres officiers subalternes qui étaient admis directement au siége de la juridiction. Les conseillers du Parlement avaient le pas sur les magistrats des tables de marbre et opinaient avant eux dans les audiences de réformation. — Voy. EAUX ET FORÊTS.

TABLE-RONDE (Ordre de N.-D. de la), espèce de confrérie fondée en mai 1486 par des bourgeois de la ville de Bourges. Le nombre des membres était de 24, comme celui des chevaliers de la Table-Ronde du roi Artur. Le chef de l'ordre porta le titre de roi, jusqu'en 1489, où les statuts furent réformés. La dernière réception connue d'un membre est de 1508.

TABLETIERS. La communauté des peigneurs-tabletiers-tourneurs et tailleurs d'images d'ivoire, à Paris, avait des statuts fort anciens qui furent confirmés et renouvelés en 1507, juin 1578, et 1691. L'apprentissage était de six ans avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 liv. et la maîtrise 400.

TABOUET (Julien), jurisconsulte, érudit, né vers 1500, à Chantenay (Sarthe), mort vers 1562, à Toulouse.

TABOUREAU, famille d'où sont sortis les seigneurs de Réaux et d'Orval.

TABOURET. Le privilége de s'asseoir sur un tabouret aux cercles du roi et de la reine, était un des plus enviés à la cour. Il était accordé aux princesses, aux duchesses et aux ambassadrices. Les cardinaux en jouissaient depuis François II, et à la toilette de la reine, la femme du chancelier et celle du garde des sceaux. — Le légat seul avait les honneurs du fauteuil chez le roi et chez la reine.

En 1649, quelques grandes maisons du royaume, entre autres celles de Rohan et de la Trémoille, réclamèrent les *honneurs* du Louvre et particulièrement celui du tabouret. La reine et Mazarin étaient disposés à les leur accorder; mais ces demandes soulevèrent une telle agitation dans la noblesse et excitèrent des plaintes si vives que la cour décida qu'il n'y serait donné aucune suite. Cette *guerre des tabourets*, comme on l'appela, est le sujet d'une *mazarinade*.

TABOUROT (Étienne), dit le *seigneur des Accords*, écrivain et poëte, né en 1549, à Dijon, où il est mort, en 1598. — *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, 1614, in-12, réimprimé un très-grand nombre de fois au XVIIe siècle.

TACHARD (Gui), jésuite, missionnaire, né vers 1650, mort au Bengale, en 1712. Il accompagna en 1685 le chevalier de Chaumont à Siam.

— *Voyage de Siam*, 1686, in-4° ; *Second voyage de Siam*, 1689, in-4°. — Voy. Siam.

TÂCHE (Seigneurs de la), de la famille de Montbel.

TACHEREAU, famille d'où sont sortis les seigneurs de Baudry.

TACHÈRES (Seigneurs de), de la maison des Ligneris (Vendômois).

TACITURNUS MEMORIOSUS, pseudonyme de Ph. Grouvelle.

TACONET (Toussaint-Gaspard), acteur et auteur comique, né le 4 juillet 1730, à Paris, où il est mort à l'hôpital de la Charité, le 29 déc. 1774.

TACQUEMAIN (Émeute du jeu de). C'est le nom que l'on donna à une émeute qui éclata au mois d'août 1472 à Sens, et dont l'origine fut une dispute commencée dans le jeu de *Taquemain* (Touche-main), qu'on appelle aujourd'hui *main-chaude*.

TAFFIN, famille de l'Artois, originaire de la Vénétie. D'elle sont sortis les seigneurs du Hocquet, de Tousay et de Hupy.

TAFNA, rivière de la province d'Oran près de laquelle les Kabyles furent défaits les 26 et 27 janvier 1836, et Abd-el-Kader au mois d'avril suivant. — Le 30 mai 1837, le général Bugeaud y conclut un traité désavantageux avec Abd-el-Kader, qui pourtant ne tarda pas à le violer.

TAGANROG, ville de la Russie d'Europe sur la mer d'Azof. Elle fut occupée en mai 1855 par les Anglo-Français, qui incendièrent ses arsenaux et ses magasins.

TAGAUD (Jean), médecin, né dans le Vimeux (Somme), mort à Paris le 28 avril 1546.

TAGLIACOZZO, ville du royaume de Naples, près de laquelle, le 22 août 1268, Charles d'Anjou défit complètement Conradin et Frédéric duc d'Autriche, qui faits prisonniers quelques jours après furent décapités à Naples le 26 octobre.

TAGLIAMENTO, fleuve de la Vénétie près duquel l'archiduc Charles fut battu par Bonaparte le 16 mars 1797. Il a donné son nom sous l'empire à un département du royaume d'Italie, dont le chef-lieu était Trévise et qui était formé du Trévisan et d'une partie du Frioul vénitien.

TAGUIN. Voy. Smalah.

TAGULARIA, Tilliers.

TAHTA, village de la Haute-Égypte où en janvier 1799 Davout battit les Arabes.

TAHUREAU, famille du Maine d'où sont sortis les seigneurs de la Chevalerie.

TAHUREAU (Jacques), poète, né au Mans en 1527, mort dans le Maine en 1555. — Ses poésies ont été réimprimées, 1870, 2 vol. in-12.

TAILHIÉ (Jacques), écrivain, né à Villeneuve (diocèse d'Agen), mort vers 1768.

TAILLADES (Seigneurs de), de la famille de Faudran. = —, de la famille de Grillet. = —, de la famille de Lauris.

TAILLANDIER (Charles-Louis), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né à Arras en 1705, mort à Paris en 1786.

TAILLANDIER (Alphonse-Honoré), érudit, conseiller à la cour de cassation, né le 10 mars 1797 à Paris, où il est mort le 16 juillet 1867.

TAILLANDIERS. La communauté des taillandiers, grossiers, vrilliers, tailleurs de limes, ouvriers en fer blanc et noir, à Paris, avait des statuts qui avaient été confirmés sous Charles IX, puis en février 1642, en déc. 1663 et en avril 1691. L'apprentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 23 l. et la maîtrise 800. En 1776, ils furent réunis aux serruriers.

TAILLANVILLE (Seigneurs de), de la maison de Malet.

TAILLAS (Seigneurs de), de la famille de Materon. = —, de la maison d'Oraison. = —, de la famille de Thomassin.

TAILLASSON (Jean-Joseph), peintre, écrivain, membre de l'Académie (1784), né à Blaye (Gironde) en 1746, mort à Paris le 11 nov. 1809. — *Ulysse et Philoctète* (musée du Louvre). *Le tombeau d'Élysée* (musée de Bordeaux). — *Observations sur quelques grands peintres*, 1807, in-8°.

TAILLE. Outre les services personnels qui constituaient les corvées, les serfs devaient au seigneur des prestations en argent et en nature. La dénomination ancienne des redevances pécuniaires est celle de cens (voy. ce mot). A partir du XIIIe siècle, elle fut remplacée par le mot taille, qui paraît avoir eu pour origine l'usage où étaient les collecteurs de marquer sur un morceau de bois les sommes qu'ils avaient reçues. On voit dans les coutumes que, d'après la rigueur du droit, le serf était taillable à merci, c'est-à-dire que l'étendue de cette charge n'avait d'autre limite que la pitié, le bon plaisir du maître (*ad misericordiam*). Mais elles apprennent aussi qu'elle donna souvent naissance à un contrat dont l'objet était de déterminer à l'avance et chaque année la qualité de la perception. C'est ce qu'on appelait la taille ou le cens abonné. Le bénéfice de cette opération consistait dans l'échange de prestations extraordinaires contre un droit fixe qui prenait le caractère d'impôt. Ainsi se prononçait chaque jour davantage la tendance de substituer la convention à l'arbitraire.

TAILLE (La), famille du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Fresnay, des Essarts, d'Hanorville, de Trettinville, de Hermeray, de Bondaroy, du Boulay, de Moigneville, de Guigneville, de Marcinvilliers et de Lolainville. — A cette famille appartiennent les personnages suivants :

Taille (Jean de la), poëte, calviniste, né vers 1540 à Bondaroy (Loiret), où il mourut en 1608. — Outre des tragédies bibliques (*Saül*, *la Famine ou les Gabaonites*), des comédies (*les Corrivaux*, *le Négromant*), des poésies diverses, on a de lui : *Histoire abrégée des singeries de la Ligue*, 1595, in-8° ; *Discours notables des duels*, 1607, in-12. = Son frère, Jacques, poëte, né à Bondaroy en 1542, mort à Paris en avril 1562. — On a de lui des poésies et deux tragédies *Daire* (Darius) et *Alexandre*.

TAILLEBOURG, *Tabellicum*, *Taleaburgus*, petite ville de la Saintonge (Charente-Inférieure). Elle fut prise par Richard Cœur de Lion (1179) sur Geoffroi de Rancon, à qui il l'enleva de nouveau en 1187 et en 1194 ; par le comte de Derby en 1346 ; par les Français en 1385. Le château, incorporé au domaine royal en 1409 et devenu un repaire de brigands, fut assiégé et pris par Charles VII en 1441 et donné (1442) à Prégent de Coetivy, puis (1465), à Charles d'Anjou, comte du Maine. La ville fut encore prise en 1584 par les protestants, qui en 1585 repoussèrent les catholiques ; en 1622 par les troupes royales et par Condé en 1651. — C'est près de Taillebourg qu'en 1242 Louis IX remporta une victoire complète sur les Anglais et Lusignan comte de la Marche.

TAILLEBOURG (Comtes de), de la maison de La Trémoille.

TAILLEFER (Le comte H.-Fr.-Alph. Athanase de), antiquaire, né en 1761 dans le Périgord, où il est mort en 1833.

TAILLEFER (Georges), conventionnel, né à Domme (Dordogne), mort en 1829, en Suisse, exilé depuis 1816 comme régicide.

TAILLEMONT (Claude de), poëte lyonnais du milieu du XVIe siècle.

TAILLEPIED (Noël), érudit, né en Normandie en 1540, mort à Angers en 1589. — *L'antiquité de Pontoise*, 1587, in-8°.

TAILLEURS. La communauté des tailleurs (de robes et d'habits), à Paris, avait des statuts fort anciens qui furent confirmés et modifiés à diverses époques et en particulier en mai 1660, après qu'elle eut été réunie (1655) à celle des marchands pourpointiers. L'apprentissage était de trois ans, avec trois ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 24 l. et la maîtrise 400. Patron, la Trinité.

En 1645, fut établie à Paris une communauté de frères tailleurs à l'instar des frères cordonniers (voy. ce mot). Ils travaillaient pour le public et ne faisaient point de vœux.

TAILLEVANT ou **TAILLEVENT** (Guillaume TIREL, dit), auteur du premier livre de cuisine écrit en français, mort vers la fin du XIVe siècle. Les différentes éditions de son livre, *Le Viandier*, imprimé dès la fin du XVe siècle et souvent réimprimé jusqu'au milieu du siècle suivant, sont excessivement rares.

TAILLIS (Seigneurs du), de la maison du Fay.

TAILLY (Seigneurs de), de la famille de Lorenchet. = —, de la famille de Saumaise.

TAIS (Seigneurs de), de la maison de Reugny (Nivernais). — Voy. TAIX.

TAISAND (Pierre), jurisconsulte, né le 7 janvier 1644, à Dijon, où il est mort le 12 mars 1715.

TAÏTI, grande île de la Polynésie. En 1842, elle fut placée sous le protectorat de la France, et le contre-amiral Dupetit-Thouars l'ayant occupée le 5 novembre 1843, fut désavoué par le gouvernement et rappelé le 26 février suivant. En mars et mai 1846, il s'y livra plusieurs combats entre les Français et les indigènes.

TAIX, maison de Touraine d'où est sorti Jean, seigneur de Taix, maître de l'artillerie de 1546 à 1553. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

TAIX (Seigneurs de), de la maison de Rigaud.

TAIX (Guillaume de), chanoine de Troyes, né à Fresnay (Eure-et-Loir), vers 1532, mort le 7 sept. 1599. — *Mémoires des affaires du clergé de France*, 1625, in-4°.

TALÆUS (Audomarus), pseudonyme de P. Ramus.

TALAIRAN (Barons de), branche de la maison de Narbonne.

TALAMONE. Voy. TELAMON.

TALANT (Seigneurs de), de la famille de Carondelet.

TALART (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné.) — Voy. TALLART.

TALARTIUM, Tallart.

TALARU, maison du Lyonnais d'où sont sortis les seigneurs de Chalmazel et de Chamarande. Armes: *Parti d'or et d'azur, au bâton de gueules, brochant sur le tout.* (Voy. l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon.) = A cette maison appartenait *N.*, marquis de TALARU, pair de France, ambassadeur en Espagne (1823), ministre d'État et membre du conseil privé (1825), né en 1773, mort à Paris le 24 mai 1850.

TALAVERA-DE-LA-REINA (province de Tolède). Le 28 juillet 1809, le roi Joseph fut complétement battu près de cette ville, par sir Arthur Wesleley (Wellington).

TALBERT (L'abbé Fr.-Xavier), écrivain, né le 4 août 1728 à Besançon, mort à Lemberg (Gallicie), le 4 juin 1803.

TALCOIMUR (Seigneurs de), de la maison de Quelen.

TALCY, dans le Blaisois (Loir-et-Cher). En 1562, il s'y tint des conférences infructueuses entre le prince de Condé, chef du parti calviniste, et Catherine de Médicis.

TALEABURGUS, **TABELLICUM**, Taillebourg.

TALEMELIERS, **TALLEMELLIERS** ou **TAILLEMELLIERS**, nom sous lequel jusqu'au XIVe siècle on désigna les boulangers. — Voy. BOULANGERS.

TALEMUNDUM, Talmont.

TALEYRAND. Voy. TALLEYRAND.

TALHOUET (Seigneurs de), branche de la maison de Lentivy (Bretagne). A cette branche appartenait Auguste Fréd.-Bon-Amour, marquis de TALHOUET, maréchal de camp, pair de France, né à Rennes, le 8 avril 1788, mort le 12 mars 1842.

TALLART (Camille D'HOSTUN, duc D'HOSTUN, marquis DE LA BAUME, comte DE), maréchal de France, né le 14 février 1652, mort à Paris, le 30 mars 1728. Lieutenant-général (1693), il négocia à Londres les deux traités de partage de la monarchie espagnole (1698, 1700), que le testament de Charles II vint mettre à néant. Lorsque la guerre eut éclaté, il fut envoyé à l'armée de Flandre sous Boufflers et obtint quelques succès qui le firent nommer maréchal de France (janvier 1708). A la fin de la même année, il remporta une victoire complète à Spire sur le prince de Hesse-Cassel, mais il essuya à Hochstedt (13 août 1704) une défaite sanglante dont les conséquences furent désastreuses. Lui-même fut fait prisonnier et emmené en Angleterre, où il contribua au changement de politique de la reine Anne qui le renvoya libre en France (1711). Créé duc d'Hostun (1712), il figura, comme membre du conseil de régence, sur le testament de Louis XIV, mais ne fut appelé à en faire partie qu'en 1717, et reçut en 1726 le titre de ministre d'État. Il était depuis 1723 membre honoraire de l'Académie des sciences.

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédeon), écrivain, né à La Rochelle, le 7 nov. 1619, mort à Paris, le 10 nov. 1692. Il fut l'un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, et calviniste il se convertit au catholicisme en 1685. On a de lui des *Historiettes*, recueil précieux d'anecdotes de tout genre sur les hommes et les choses de la première moitié du XVIIe siècle. La première édition a été publiée par MM. Monmerqué et Taschereau, 1833-1835, 6 vol. in-8°; la seconde par M. Monmerqué seul, 1840, 10 vol. in-12; la dernière et la meilleure est celle qui a été donnée par MM. Monmerqué et P. Pâris, 1854-1860, 9 vol. in-8°. M. Ubicini dans son édition de Voiture (1856, 2 vol. in-18) a donné des notes inédites de Tallemant. = Son frère, l'abbé FRANÇOIS, littérateur, membre de l'Académie française, né en 1620 au château des Réaux (Charente-Inférieure), mort à Paris, le 6 mai 1693. = PAUL, parent des précédents, littérateur, membre de l'Académie française (1666) et de l'Académie des inscriptions, né à Paris, le 18 juin 1642, y mourut le 30 juil. 1712.

TALLEYRAND ou **TALEYRAND**, maison issue des anciens comtes de Périgord. D'elle sont sortis les seigneurs de Montignac, de Grignols, de Chalais, de Fouquerolles, d'Exideuil, de Beauville et de Mauriac.

TALLEYRAND (Élie), cardinal DE PÉRIGORD, né à Périgueux, en 1301, mort à Avignon, le 17 janvier 1364. Il était fils d'Élie VII, comte de Périgord, et de Brunissende de Foix. Évêque de Limoges (1324), puis (1328) d'Auxerre, cardinal (1331), il joua un rôle important dans les affaires de son temps. Ce fut par son influence que furent élus les papes Benoît XII, Clément VI et Urbain V. En 1356, il fut nommé légat en France et fit d'inutiles démarches pour amener la paix entre la France et l'Angleterre le jour même de la bataille de Poitiers.

TALLEYRAND (Gabriel-Marie DE), comte DE PÉRIGORD, lieutenant-général (1780), né le 1er oct. 1726, mort en 1795. = Son fils aîné, Élie-Charles de TALLEYRAND, prince de Chalais, né le 4 août

1754 à Versailles, mort à Paris, le 31 janvier 1829. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, fut créé pair (1814) et duc de Périgord (1816). = Il eut un fils, AUGUSTIN-MARIE-ÉLIE-CHARLES, qui après avoir servi dans la cavalerie sous l'empire, fut nommé maréchal de camp en 1818 et lui succéda à la Chambre des pairs. Il était né à Paris, le 10 janvier 1788 et y mourut en 1862. = Charles-Daniel, comte de TALLEYRAND, frère consanguin de Gabriel-Marie, lieutenant-général, né le 16 juin 1734, mort le 4 nov. 1788, à Paris. Il fut le père du célèbre prince de Talleyrand qui suit.

TALLEYRAND PÉRIGORD (Charles-Maurice DE), prince de BÉNÉVENT, homme d'État, célèbre par son esprit et ses talents diplomatiques, né le 13 février 1754, à Paris, où il est mort le 17 mai 1838. Destiné contre son gré à l'état ecclésiastique, il devint malgré le notoire dérèglement de ses mœurs agent général du clergé de France (1780) et évêque d'Autun (1er sept. 1788). Membre de l'Assemblée des notables (nov. 1788), il fut député de son diocèse aux États généraux, où dès le commencement il se montra partisan décidé de la Révolution et proposa le premier l'aliénation des biens du clergé. Le 14 juillet 1790, il célébra la messe au Champ de Mars lors de la fête de la Fédération, prêta serment à la constitution civile du clergé, se démit de son évêché, et sacra les évêques constitutionnels de l'Aisne et du Finistère (1791), ce qui lui attira une excommunication du pape. Pendant la Législative, il fut envoyé à la cour de Londres (févr. 1792) comme agent confidentiel et parvint à en obtenir une déclaration de neutralité que rendit nulle la journée du 10 août. Après un court séjour en France, il retourna à Londres (10 sept.) avec une nouvelle mission, mais il ne tarda pas à être décrété d'accusation (12 déc.). Placé sur la liste des émigrés et expulsé d'Angleterre, il partit (3 fev. 1794) pour les États-Unis, passa l'année suivante à Hambourg, puis à Amsterdam d'où un decret de la Convention (4 sept. 1795) lui permit de rentrer en France. Le 15 juillet 1797, grâce à la protection de Barras et malgré l'opposition de Carnot, il fut nommé ministre des relations extérieures, et chercha dès lors à gagner l'amitié et la confiance de Bonaparte dont il prévoyait les hautes destinées. A la suite de la journée du 30 prairial (18 juin 1799), il dut le 20 juillet suivant quitter son ministère où il s'était fait autant remarquer par son habileté diplomatique que par sa profonde immoralité et par des concussions que lui rendaient nécessaires le délabrement de sa fortune et son amour du luxe. Il aida de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire, et quelques jours après (9 nov.) son portefeuille lui fut rendu. La conclusion du concordat auquel il avait contribué lui fit obtenir de Pie VII le rappel de l'excommunication prononcée contre lui et même un bref de sécularisation (juin 1802) qui lui permit d'épouser Mme Grand, Anglaise avec laquelle il vivait depuis près de sept ans. Malgré les dénégations qu'il fit entendre plus tard, il est constant qu'il joua un rôle actif dans l'arrestation et la mort du duc d'Enghien. Cette condescendance et ses services diplomatiques lors des differents traités conclus sous le Consulat et durant les premières années de l'Empire lui valurent la place de grand chambellan (1804), le don, à titre de fief impérial, de la principauté de Bénévent (1806), et lorsqu'il eut quitté le ministere (9 août 1807), la dignité de prince vice-grand-électeur de l'Empire et les fonctions d'archi-chancelier de l'État (1808). Sa désapprobation lors de la guerre d'Espagne lui fit retirer la clef de grand chambellan (20 janvier 1809), et malgré quelques retours de faveur, il finit par tomber dans une disgrâce complète ; aussi son hostilité contre l'empereur, latente pendant plusieurs années, éclata avec l'entrée des alliés en France. Ce fut lui qui contribua le plus au retour des Bourbons. Président du gouvernement provisoire, il entra dans le premier cabinet de Louis XVIII comme ministre des affaires étrangères (12 mai 1814) et fut envoyé au congrès de Vienne où le retour de l'île de l'Elbe vint surprendre les négociateurs. Il refusa toute fonction pendant les Cent-Jours et reprit le 9 juillet 1815 son portefeuille qu'il dut abandonner le 28 sept. suivant, en recevant pour dédommagement la place de grand chambellan avec un traitement de cent mille francs. Jusqu'à la fin de la Restauration il ne joua plus de rôle, et fort secondaire, qu'à la Chambre des pairs. Après la révolution de Juillet, il fut chargé (sept. 1830) de l'ambassade de Londres et parvint à réaliser le rêve de ses premières années, une alliance anglo-française. Rappelé sur sa demande (nov. 1834), il cessa de s'occuper des affaires politiques, et en 1838 alla prononcer à l'Académie des sciences morales où il avait été nommé en 1832 l'éloge de Reinhard. Ce fut son dernier acte public. Outre divers écrits politiques publiés au dernier siècle, il a laissé des *Mémoires* dont la publication a été entourée par lui de telles précautions que l'on ne sait s'ils paraîtront jamais.

TALLIEN (Jean-Lambert), homme politique, né en 1769, à Paris, où il est mort le 16 nov. 1820. Fils du maître d'hôtel du marquis de Bercy, il était clerc de procureur à l'époque de la Révolution, dont il embrassa la cause avec exaltation. Il prit une part active au 10 août, fut secrétaire de la Commune de Paris, et l'un des organisateurs des massacres de septembre. Député de Seine-et-Oise à la Convention, il se rangea parmi les Montagnards, vota la mort du roi, entra (21 janvier 1793) au Comité de sûreté générale, contribua à la chute des Girondins, et envoyé en mission à Bordeaux (sept. 1793), se signala par ses cruautés et ses concussions. Mais il s'éprit d'une vive passion pour la fille de Cabarus, Mme de Fontenay, qu'il parvint à sauver de l'échafaud et qu'il épousa le 26 déc. 1794. Rappelé et se sentant menacé, il se mit à la tête du parti qui s'organisait contre Robespierre et fut le principal acteur à la journée du 9 thermidor, après laquelle il devint membre du Comité de salut public et président de la Convention. Passé au Conseil des Cinq-Cents, il suivit Bonaparte en Égypte, d'où renvoyé par Menou (1801), il fut fait prisonnier par un croiseur anglais et amené à Londres où l'opposition lui donna des fêtes. Napoléon le nomma consul à Alicante et l'autorisa à rester à Paris, où la Restauration le laissa vivre tranquille, malgré la loi d'expulsion contre les régicides. Sa femme, qui lui avait donné quatre enfants, divorça d'avec lui le 8 avril 1802. — Voy. CHIMAY.

TALMA (François-Joseph), célèbre tragédien, né à Paris, le 15 janvier 1763, y mourut le 19 oct. 1826. = Sa seconde femme, Charlotte VANHOVE, comédienne, née à la Haye, le 10 sept. 1771, morte à Paris, le 11 avril 1860. Divorcée d'avec un musicien nommé Petit (1794), elle épousa (1802) Talma, divorcé lui-même l'année précédente. Elle épousa en troisièmes noces le vicomte de Chalot.

TALMAS (seigneurs de), de la maison de Mailli. = —, de la maison de Monchi.

TALMAY ou **TALMEY** (Seigneurs de), de la maison de Pontallier (Bourgogne). = —, issus des comtes de Champlitte, de la maison des comtes de Champagne.

TALMONT ou **TALMOND**, ville du Bas-Poitou (Vendée), avec titre de principauté. Elle fut donnée à Philippe de Commines en oct. 1472 par

Louis XI, et passa à la maison de la Trémoille. — Elle possédait une abbaye de bénédictins (dioc. de Luçon), fondée vers 1010. — Voy. TRÉMOILLE (La).

TALOCHON (Marie-Vincent), dit *le P. Élysée*, chirurgien, né en janvier 1753, à Thorigny (Seine-et-Marne), mort le 27 nov. 1817, à Paris. Il entra (1774) dans l'institut des frères de la Charité à Paris, émigra (1792) et s'attacha au comte de Provence qui monté sur le trône le combla de bienfaits.

TALON, famille d'où sont sortis les marquis du Boulay et du Tremblay, et à laquelle appartiennent les personnages suivants :

TALON (Omer), humaniste, né à Amiens, vers 1510, mort à Paris, en 1562. = Son petit-neveu, OMER, avocat général au Parlement de Paris, né en 1595, mort à Paris, le 29 déc. 1652. Pendant la Fronde, il se prononça avec le reste du Parlement contre Mazarin. Il a laissé des *Mémoires*, 1732, 8 vol. in 12, réimprimés dans les collections Petitot et Michaud. On a aussi imprimé de lui quelques plaidoyers avec ceux de son fils Denis, 1821, 6 vol. in-8°. = Son fils, DENIS, avocat général, puis (1691) président à mortier au Parlement de Paris, né à Paris, en juin 1628, y mourut le 2 mars 1698. = JACQUES, de la même famille, oratorien, écrivain ascétique, né vers 1598, mort à Paris, le 22 février 1671. Il a rédigé les mémoires du cardinal de la Valette (1772, 2 vol. in-12), dont il avait été secrétaire. = ANTOINE-OMER, de la même famille, né à Paris, le 20 janvier 1760, mort à Gretz (Seine-et-Marne), le 18 août 1811. Lieutenant-civil au Châtelet (1789), il instruisit le procès de Favras, fit partie de l'Assemblée nationale où il se montra dévoué à la cause royale. Sous l'Empire, il fut arrêté (1804) et détenu aux îles Saint-Marguerite jusqu'en 1807.

TALON (Seigneurs de), de la famille d'Estut.

TALON (Nicolas), jésuite, écrivain, né à Moulins en 1605, mort à Paris le 29 mars 1691.

TALON, pseudonyme de Le Vayer de Boutigny.

TALON-BRUSSE, pseudonyme anagrammatique de Le Brun-Tossa.

TAMATAVE (Madagascar). Le 15 juin 1845, une expédition anglo-française y éprouva un échec dans un combat contre les indigènes.

TAMERLET (Seigneurs de), branche de la maison de Cadenet Provence).

TAMISIER (Pierre), traducteur et poëte, né à Tournus (Saône-et-Loire), mort le 4 janvier 1591.

TAMNUM BURGUS, Bourg (Ain).

TAMPICO, port du Mexique, qui fut occupé par les Français le 22 nov. 1862. Un mois après, le 22 déc., il fut inutilement attaqué par les Mexicains. Évacué ensuite, il fut réoccupé par nous le 11 août de l'année suivante.

TAMPONET, pseudonyme de Voltaire.

TANARO (Bataille du). Voy. BASSIGNANO.

TANCARVILLE, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en comté (4 févr. 1852) en faveur de Jean, vicomte de Melun. — Le château de Tancarville fut pris par le roi d'Angleterre en 1418, par Charles VII en 1435, et assiégé inutilement par les catholiques en 1562.

TANCARVILLE (Jean III, vicomte de MELUN, comte de), né vers 1318, mort en 1382. Il fut successivement grand chambellan (1347), grand maître de France, comte de Tancarville (1351), grand maître des eaux et forêts (1360). Fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1356), il contribua au traité de Brétigny (1360). = Son fils, GUILLAUME, grand chambellan (1385), grand bouteillier et premier président laïc de la chambre des Comptes (1402), tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

TANCERVILLE (Seigneurs de), de la maison de Sarcus (Picardie).

TANDON (Barthélemy), astronome, né en 1720, à Montpellier, où il est mort le 29 sept. 1775. = Son fils, ANDRÉ-AUGUSTE, poëte languedocien, né le 15 juillet 1759, à Montpellier, où il est mort le 27 nov. 1824. = ANTOINE, médecin, né à Montpellier le 5 juin 1717, mort le 6 nov. 1806.

TANGER, ville maritime du Maroc. Elle fut bombardée le 6 août 1844 par les Français, et une convention avec le Maroc y fut signée le 10 septembre suivant.

TANIÈRE (Alexandre), architecte, né vers 1780, mort à Paris le 26 juin 1869.

TANLAY, terre et seigneurie de Bourgogne (Yonne), érigée en marquisat en mars 1671.

TANLAY (Seigneurs de), de la maison de Coligny. = —, de la maison de Courtenai. = —, de la famille de Thevenin.

TANNÈRE (Seigneurs de), de la famille de Dupé.

TANNEIUM, Tenailles.

TANNEURS-HONGROYEURS. La communauté des tanneurs-hongroyeurs ou hongrieurs, à Paris, avait des statuts qui dataient de 1345. L'apprentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 600. En 1776, ils furent réunis aux corroyeurs.

TANG-KOU, ville chinoise qui fut occupée par les Anglo-Français le 14 août 1860.

TANZAC (Seigneurs de), de la maison de Rabaine (Saintonge).

TAPISSIERS. La communauté des tapissiers, contrepointiers, coustiers et faiseurs de tentes, à Paris, avait des statuts fort anciens qui furent confirmés ou modifiés à diverses époques (15 août 1568, août 1594, juillet 1636, etc.). L'apprentissage était de six ans avec trois ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 l. et la maîtrise 600. En 1776, ils furent réunis aux frippiers en meubles et aux miroitiers.

Il y avait dans la maison du roi huit tapissiers, ayant le titre de valet de chambre et servant deux par quartier.

TAPISSIER DE NOTRE-DAME. C'est le surnom que l'on donna au maréchal de Luxembourg après sa victoire de Neerwinde, où il envoya à Paris quatre-vingts drapeaux enlevés à l'ennemi.

TAQUEMAIN. Voy. TACQUEMAIN.

TARA, le Thérain, affluent de l'Oise.

TARABEL (Seigneurs de), de la famille du Faur (Armagnac).

TARAÇONA, ville d'Aragon, près de laquelle Victor battit les Espagnols le 13 janv. 1809.

TARANIS, divinité gauloise, mentionnée par Lucain au V° chant de la *Pharsale* (v. 45) :

Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ.

Taranis passait pour le dieu du ciel, le moteur et l'arbitre du monde.

TARANNE (Nicolas-Rodolphe), érudit, né en 1795, à Paris, où il est mort en 1857. Il a donné, avec M. Guadet, une édition de Grégoire de Tours, texte et traduction, 1836-38, 4 vol. in-8°.

TARANTAISE. Voy. TARENTAISE.

TARANUCNUS, divinité gauloise. Un autel trouvé près de Landau, est dédié « à Taranucnus » qui est peut-être le même que Taranis.

TARARIUM, Tarare.

TARASCON, *Tarasco*, ville ancienne de Provence (Bouches-du-Rhône). A l'époque de Pline, elle était la capitale des *Tarasconienses*, et au IV° siècle faisait partie de la cité des *Arelatenses*. Elle possède un château célèbre bâti au commencement du XV° siècle, et qui sert aujourd'hui de prison. — En 1291, il y fut signé un traité

pour mettre fin aux démêlés des maisons d'Anjou et d'Aragon.

TARASTEIX (Seigneurs de), de la maison de Montesquiou.

TARAUDET *de Flassans*, poëte provençal, vivait au milieu du XIVe siècle.

TARAVAL (Hugues), peintre et graveur, grand prix de Rome (1756), membre de l'Académie (1769), né à Paris le 27 février 1729, mort le 27 oct. 1785, aux Gobelins, dont il était surintendant. Son père, Thomas-Raphaël, était, à Stockholm, peintre du roi de Suède. — *Le Triomphe d'Amphitrite; Plafond* (musée du Louvre). = Son frère, LOUIS-GUSTAVE, peintre et graveur, né à Stockholm, en 1737.

TARAYRE (Jean-Joseph), général, agronome, député (1820), né à Solsac (Aveyron), le 21 mai 1770, mort le 27 nov. 1855.

TARBÉ (Louis-Hardouin), ministre des contributions (18 mai 1791-mars 1792), né à Sens, le 11 août 1753, mort le 7 juill. 1806. = Son frère, CHARLES, membre de la Législative, né à Sens, le 19 avril 1750, mort à Cadix en 1804.

TARBELLI, peuple de l'Aquitaine au S. des *Boii* et des *Belindi*, le long de l'Océan: il avait pour ville principale *Aquæ Tarbellicæ* (Dax). Les *Tarbelli* prirent part à la défense commune et au désastre des Aquitains et des Cantabres que vainquit P. Crassus. Ils se soumirent en 56 av. J. C., et furent incorporés par Auguste (28 av. J. C.) dans la province impériale d'Aquitaine. Au IVe siècle, ils formaient la principale population de la cité des *Aquenses*.

TARBES, *Tarba*, ancienne capitale du Bigorre, aujourd'hui chef-lieu du dép. des Hautes-Pyrénées. Elle fut ruinée par les Normands et rebâtie au milieu du Xe siècle. Au XVIe, pendant les guerres de religion, elle fut prise et reprise par les huguenots et les catholiques. — En 1497, le 7 sept., il fut signé dans cette ville, entre Jean, vicomte de Narbonne, et Catherine, reine de Navarre, un traité par lequel Jean renonçait à toutes ses prétentions sur le royaume de Navarre, moyennant 4000 livres de rente en fonds de terre. Le traité fut cassé par le Parlement de Paris en 1502. — L'évêché de Tarbes, appelé parfois évêché de Bigorre, était suffragant d'Auch. En 1790, il devint suffragant de Toulouse, fut supprimé en 1802, rétabli en 1823 et rendu à sa métropole primitive.

ÉVÊQUES DE TARBES. S. Justin. — Aper. — Julien, 541. — Amélius Ier, 580-585. — S. Fauste. — Sarstone, 878. — Amélius II, vers 1000. — Bernard Ier, 1009. — Richard, 1036. — Héraclius, 1056-1064. — Pons Ier, 1073-1080. — Hugues Ier, 1080. — Dodon ou Eudes, 1095. — Bernard II Iserac, 1096. — Pons II, 1103. — Guillaume Ier, 1120-1141. — Bernard III de Montesquiou, 1141-1175. — Arnaud Ier Guillaume d'Oson, 1177-vers 1190. — Arnaud II Guillaume de Biran, vers 1198-1224. — Amanieu de Grisinhac, 1224-1225. — Hugues II de Pardaillan, 1227-1244 ou 1245. — Arnaud III Raimond de Coadrase, 1250-vers 1257. — Arnaud IV de Miossans, vers-1260-1267. — Raimond Ier Arnaud de Coadrase, 1268-vers 1306. — Géraud Doucet, vers 1308-1313. — Guillaume II Hunaud de Lantal, 1316-vers 1354. — Guillaume III, 1355-1361. — Raimond II, 1362-1363. — Bernard IV, 1363-1374. — Gaillard de Coadrase, 1374-1392. — Renaud de Foix de Castelbon, 1392-vers 1398. — Adalbert ou Bernard, 1399 1400. — Christian, 1406-1407. — Bernard V, 1408-1416. — Bonhomme d'Armagnac, vers 1420-1427. — Raimond III Bernard, 1428-vers 1430. — Jean, 1432-1439. — Roger de Foix de Castelbon, 1441-1461. — Pierre Ier de Foix, dit *le Vieux*, 1462-1464. — Arnaud V Raimond de Palatz, 1467-1474. — Menaud Ier d'Aure, vers 1476-1485. — Le même, de nouveau, 1494-1504. — Thomas de Foix, 1505-1513. — Menaud II de Martres de Sainte-Colombe, 1514-1524. — Gabriel de Gramont, 19 juill. 1524-1534. — Antoine de Castelnau, 1534-1539. — Louis de Castelnau, 1540-1549. — Gentien-Belin d'Amboise de Bussy, vers 1550-1575. — Salvat Ier d'Iharce, 19 janv. 1577-6100. — Salvat II d'Iharce, 24 juin 1602-1648. — Claude Mallier, 27 avril 1648-1668. — Marc Mallier du Houssay, avril 1668-3 mai 1675. — Anne-Tristan de la Baume de Suze, septembre 1675-oct. 1677. — François de Poudenx, oct. 1677-24 juin 1716. — Anne-François-Guillaume du Cambout-Beçay, juill. 1717-juill. 1729. — Charles-Antoine de la Roche-Aymon, oct-1729-janv. 1740. — Pierre II Beaupoil de Sainte-Aulaire, sept. 1740-janvier 1751. — Pierre III de la Romagère de Ronssecy, mars 1751-18 février 1769. — Michel-François Couet du Vivier de Lorry, 1769-4 août 1782. — François Gain de Montagnac, 11 août 1782-1790. — *Jean-Guillaume Molinier, évêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793. — Antoine-Xavier de Neyrac, 13 juill. 1823-1833. — Pierre-Michel-Marie Double, 26 mai 1833-1er avril 1844. — Bertrand-Sévère-Mascaron Laurence, 31 déc. 1844-30 janv. 1870. (Voy. *Gallia christiana*, t. I.)

TARD (Seigneurs de), de la famille de Folin.

TARD-AVISÉS. Voy. CROQUANTS.

TARDENOIS, petit pays qui faisait partie de la Brie-Pouilleuse, et dont la principale localité était la Fère-en-Tardenois (Aisne).

TARDIEU, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Malville et de Maleissie.

TARDIEU, nom d'une famille d'artistes et de géographes. = NICOLAS-HENRI, graveur ordinaire du roi, élève de Lepautre, de Gérard et de Benoît Audran, membre de l'Acad. (1720), né le 18 janvier 1674 à Paris, où il est mort le 27 janvier 1749. = Sa femme, Marie-Anne HORTEMELS, graveur, née en 1682 à Paris, où elle est morte le 24 mars 1727. = JACQUES-NICOLAS, fils des précédents, graveur, membre de l'Acad. (1749), né le 2 sept. 1716 à Paris, où il est mort le 9 juillet 1791. = Sa première femme, Jeanne-Louise-Françoise DUVIVIER, graveur, morte le 6 avril 1762. = Sa seconde femme, Élisabeth-Claire TOURNAY, graveur, née en 1731 à Paris, où elle est morte le 3 mai 1773. = JEAN-CHARLES, dit *Cochin*, fils de Jacques-Nicolas, peintre, élève de Regnault, né le 3 sept. 1765 à Paris, où il est mort le 3 avril 1830. — *Henri IV devant Paris; Halte des Français en Égypte; Napoléon et la reine de Prusse à Tilsitt* (musée de Versailles); *Trophonius et Agamède* (musée de Besançon). = PIERRE-FRANÇOIS, neveu de Nicolas-Henri, graveur, né vers 1714, mort vers 1774. = Sa femme, Marie-Anne ROUSSELOT, morte à Paris en 1826, a gravé aussi. = J.-B.-PIERRE, neveu de Jacques-Nicolas, graveur géographe, né en 1746 à Paris, où il est mort le 18 sept. 1816. = PIERRE-ALEXANDRE, graveur, frère du précédent, élève de Jacques-Nicolas et de Wille, membre de l'Institut (1822), né le 2 mai 1756 à Paris, où il est mort le 3 août 1844. = Son frère, ANTOINE-FRANÇOIS, graveur géographe, né le 17 février 1757 à Paris, où il est mort le 14 janvier 1822. = JEAN-BAPTISTE, frère du précédent, graveur géographe, né en 1768, mort le 24 déc. 1837. = LOUIS, frère du précédent, graveur, tué dans les massacres de sept. 1792. = AMBROISE, fils d'Antoine-François, graveur géographe, né le 2 mars 1788 à Paris, où il est mort le 17 janvier 1841.

TARDIEU (Alexandre), de la même famille que les précédents, écrivain, né à Rouen en 1803, mort à Paris en août 1860. = Son frère JULES-

Romain, libraire et écrivain, né à Rouen le 28 janvier 1805, mort à Paris le 20 juillet 1868.

TARDIF (Guillaume), érudit, lecteur ordinaire de Charles VIII, né vers 1440, au Puy, mort vers la fin du XVe siècle.

TARDIF DU RU (Jean), conseiller au Châtelet, pendu à Paris par les Seize (voy. ce nom), le 15 nov. 1591.

TARDIVON, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs du Besset et du Clap.

TARDOPERA, la Tardoire, rivière du départ. de la Charente.

TARD-VENUS, nom donné à l'une des bandes de routiers qui désolèrent une partie de la France sous Charles V. En 1361, ils gagnèrent la bataille de Brignais. — Voy. Brignais.

TARENTAISE ou **TARANTAISE**, *Darentasia*, *Tarentasia*, province de Savoie. Son chef-lieu, Moutiers (*Monasterium*), porta d'abord le nom de *Forum Claudii*, puis celui de *Tarentasia* qui s'étendit plus tard à toute la province et sert encore à désigner le diocèse. Fondé au commencement du Ve siècle l'évêché de Tarentaise, suffragant de Vienne, fut érigé en archevêché à la fin du VIIIe avec Sion, Aoste et Saint-Jean-de-Maurienne pour suffragants. Supprimé lors de la réunion de la Savoie à la France (1793), il fut en 1825 rétabli comme simple évêché suffragant de Chambéry.

Évêques de Tarentaise. S. Jacques Ier, vers 420-16 janvier 429. — S. Marcellin. — Paschase. — Sanctius, 517. — Magnus. — Nizier ou Migier. — Marcien, 583 et 585. — S. Héraclius. — S. Firmin. — Probin. — Buldemar, vers 648 et 653. — Emiterius. — Widenard. — Jean Ier. — Leodrand ou Leudegang. — Humbert Ier. — Benimond ou Bonemond. — Emmon.

Archevêques de Tarentaise. Possesseur, vers 775-vers 800. — Radebert ou Dagobert. — André, vers 828-vers 840. — Téotrand, vers 842-9 mars 885. — Alucon ou Aleson. — Daniel. — Annuzon Ier, 900. — Adalbert. — Lizon. — Amizon, 990 et 996. — Baldolphe, 1006 et 1007. — Luzon, 1020. — Emmon, vers 1025-vers 1057. — Annuzon II, 1077. — Boson, 1096 et 1099. — Pierre Ier, vers 1132-vers 1140. — Isdrahel, vers 1140. — S. Pierre II, sept. 1141-14 sept. 1174. — Aimon Ier de Briançon, vers 1178-1210. — Bernard, vers 1212-12 octobre 1222. — Jean II. — Herluin de Chignin, 1224-vers 1248. — Rodolphe Ier Grossi du Chastelar, 1248-1271. — Pierre III Grossi du Chastelar, juin 1271-22 juillet 1283. — Aimon II de Bruissons, 1283-1297. — Bertrand Ier de Bertrandis, avril 1297-9 mai 1334. — Jacques II de Salino, mai 1334-mars 1341. — Bertrand II *de Novo Domno*, 7 oct. 1341-1342. — Jean III de Bertrandis, 3 déc. 1342-mars 1365. — Jean IV de Betton, 1er mai 1365-30 nov. 1378. — Humbert II de Villette, 1378-1379. — Rodolphe II de Chissey, 1380-1385. — Édouard de Savoie, 1386-1395. — Pierre IV de Colomb, 30 avril 1395-1396. — Aimon III Séchal, 1397-1404. — Antoine Ier de Chalant, cardinal de Sainte-Cécile, 23 sept. 1405-13 sept. 1418. — Jean V de Bertrandis, sept. 1418-1432 ou 1433. — Marc Condolmerio, 23 nov. 1433-28 fév. 1438. — Jean VI, cardinal d'Arsi, 6 mars 1438-12 déc. 1454. — Jean-Louis de Savoie, 22 avril 1456-1459. — Thomas de Sur, 6 fév. 1460-1472. — Christophe, cardinal de La Rovère, 15 sept. 1472-1er fév. 1479. — Dominique, cardinal de La Rovère, 17 fév. 1479-28 mai 1483. — Urbain de Chivron, 1483-1484. — Jean VII de Compeys, 16 mai 1484-28 juin 1492. — Corin Plosaschi de Feys, 1492-mars 1497. — Claude de Châteauvieux, 14 avril 1497-avril 1516. — Jean-Philippe de Grolée, 28 avril 1516-21 déc. 1559. — Jerôme de Valperga, 17 juillet 1560-16 juill. 1573. — Joseph Parpaglia, 21 oct. 1573-20 juill. 1598. — Jean-François Berliet, 5 janv. 1600-2 janv. 1607. — Anastase Germonio, 2 ou 7 oct. 1608-4 août 1627. — Benoît-Théophile de Chivron, 8 fév. 1633-16 juin 1658. — François-Amédée Ier Milliet, 12 oct. 1660-25 mai 1703. — François-Amédée II Milliet d'Arvillars, 19 oct. 1727-28 août 1744. — Claude-Humbert de Rolland de Berri, 1er mars 1750-27 nov. 1770. — Gaspard-Augustin-Laurent de Sainte-Agnès, 9 fév. 1772-23 juill. 1783. — Joseph de Montfalcon du Cengle, 14 août 1785-20 sept. 1793.

Évêques de Tarentaise. Antoine II Martinet, 19 mars 1826-28 janv. 1828. — Antoine III Rochaix, 17 avril 1828-19 nov. 1836. — Jean-François-Marcellin Turinaz, 27 nov. 1837-1866. — François Gros, 20 sept. 1866. (Voy. *Gallia christiana*, t. XII.)

TARENTE (Duc de). Voy. Macdonald.

TARENTE (Princes de). Voy. La Trémoille.

TARGE, grand bouclier convexe, échancré et carré, en usage au moyen âge. Il était ordinairement en cuir, revêtu de lames de fer.

TARGE, gros frappé dans le duché de Bretagne, et ainsi nommé à cause de la targe ou écu échancré qui est son type.

TARGE (Jean-Baptiste), écrivain, né en 1714, à Orléans, où il est mort en 1788.

TARGET (Gui-Jean-Baptiste), avocat, né à Paris, le 6 déc. 1733, mort aux Molières (Seine-et-Oise), le 9 sept. 1806. Il s'acquit de bonne heure une brillante réputation au barreau, refusa d'entrer dans le parlement Maupeou contre lequel il publia une *Lettre d'un homme à un autre homme* (1771, in-12), qui fit grand bruit, fut élu (1785) membre de l'Académie française, puis (1789) des États généraux où il se montra l'adversaire déclaré de la cour. Lors de la nouvelle organisation judiciaire, il devint président de l'un des tribunaux civils de Paris. Louis XVI l'ayant désigné pour un de ses défenseurs, il refusa cette tâche périlleuse en s'excusant sur l'état de sa santé, mais il publia des *Observations sur le procès de Louis XVI*, dont les conclusions étaient qu'on ne pouvait condamner le roi. Sous le Consulat et l'Empire, il fut juge au tribunal de cassation, et collabora à la rédaction du Code civil et du Code criminel.

TARIF (Édit du). On nomme ainsi un édit rendu en 1646 et qui contenait un nouveau tarif des droits auxquels devait être imposée toute marchandise entrant dans Paris. Enregistré par la cour des Aides le 10 déc. 1646, il ne put l'être au Parlement que dans un lit de justice tenu le 15 janvier 1648.

TARIFA, ville de la province de Cadix (Espagne). Elle fut en déc. 1811 investie par les Français qui levèrent le siége le 4 janvier suivant.

TARIN, monnaie provençale. — Voy. Carlin, Lys.

TARIN (Jean), humaniste, né à Beaufort (Maine-et-Loire), le 3 juin 1586, mort à Paris, le 21 janvier 1666. = Pierre, anatomiste, né en 1700 à Courtenay (Loiret), mort à Paris en 1761.

TARN (Département du). Ce département formé d'une partie du Haut-Languedoc (Albigeois et Bas-Lauraguais) est borné au N. et au N. E. par le départ. de l'Aveyron ; au S. E. par le départ. de l'Hérault; au S. par le départ. de l'Aude ; à l'O. par le départ. de la Haute-Garonne; au N. O. par le départ. de Tarn-et-Garonne. Chef-lieu, Albi. — (Voy. Hipp. Crozes, *Répertoire archéologique du départ. du Tarn*, 1865. in-4°.)

TARN-ET-GARONNE (Département de). Ce départ. formé du Bas-Quercy et d'une partie du Rouergue, de l'Agénais, de la Lomagne et de

l'Armagnac, est borné au N. par le départ. du Lot; à l'E. par le départ. de l'Aveyron; au S. E. par le départ. du Tarn; au S. par le départ. de la Haute-Garonne; au S. O. et à l'O. par les départ. du Gers et de Lot-et-Garonne. Chef-lieu, Montauban.

BIBLIOGRAPHIE. Peuchet et Chanlaire, *Statistique de Tarn-et-Garonne*, 1810, in-4°; Du Mège, *Voyage littéraire et archéologique dans le départ. de Tarn-et-Garonne*, 1828, in-8°; E. Forestié, *Biographie de Tarn-et-Garonne*, 1860, in-8°.

TARNIS, le Tarn, affluent de la Garonne.

TARO (Département du). Ce départ. formé des duchés de Plaisance et de Parme réunis à l'empire français en 1808, avait pour bornes au S. le départ. des Apennins; à l'O. le départ. de Gênes; au N. et à l'E. le royaume d'Italie. Chef-lieu, Parme.

TARRAGON, famille de Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Morgues-en-Dunois, de Gevrainville, d'Anvilliers, d'Aumonville, de Chatonville, de la Carrée, de Mainvilliers et de Landreville.

TARRAGONE, ville forte de Catalogne. Elle fut en 1641 prise par les Espagnols sur les Catalans révoltés que soutenait une garnison française. — Le 28 juin 1811, Suchet l'emporta d'assaut après un siége de plusieurs semaines, et le 12 juin de l'année suivante mit en pleine déroute le général anglais Murray qui était venu assiéger la ville.

TARRIDE ou **TERRIDE** (Seigneurs de), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

TARSE, capitale de la Cilicie (Asie Mineure). Elle fut prise par les Croisés en 1097.

TARSUL (Seigneurs de), de la famille de Le Compasseur (Bourgogne).

TARTAS, *Tartesium*, ville de Gascogne (Landes). Elle avait été le chef-lieu des *Tarusates*. En 1441, les Anglais y assiégèrent le sire d'Albret qui, à la fin de l'année, fut obligé de promettre de se rendre, si le 23 juin suivant, le roi ne venait en personne le délivrer. Au jour fixé, Charles VII parut devant Tartas avec une brillante armée, et les Anglais qui ne s'étaient pas présentés pour le combattre, furent obligés de rendre au sire d'Albret son fils donné en otage.

TARTAS (Louis-Émile de), général de division, membre de l'Assemblée constituante (1848) et de l'Assemblée législative (1849), né le 1er août 1797, à Mezin (Lot-et-Garonne), mort à Paris, le 29 février 1860.

TARTERON (Jacques), jésuite, traducteur, né le 7 février 1644, à Paris, où il est mort le 12 juin 1720.

TARTESIUM, Tartas (Landes).

TARTIGNY (Seigneurs de), de la maison de Laval. = —, de la maison de Clermont en Beauvaisis.

TARTONNE (Seigneurs de), de la maison de Villeneuve.

TARTRE (Du), maison de Franche-Comté, d'où sont sont sortis les seigneurs de Vincelles et de Laubespin. (Voy. le t. II des *Mémoires historiques sur Poligny*.)

TARUENNA, Térouanne.

TARUSATES, peuple de l'Aquitaine, à l'E. des *Tarbelli*; il avait pour chef-lieu *Tartesium* (Tartas).

TARUSCONIENSES, peuple de la Celtique, ayant pour chef-lieu Tarascon (Bouches-du-Rhône).

TARVIS, ville de Carinthie qui, après plusieurs combats, fut prise par Masséna sur les Autrichiens, le 22 mars 1797.

TARVOS TRIGARANUS. Parmi les figures de l'autel parisien de Jupiter, on voit un taureau au milieu d'arbres, portant une étole et ayant trois grues, dont une est sur sa tête et une autre sur son dos; au-dessus est l'inscription *Tarvos Trigaranus*.

TASCHER, famille de la Beauce, d'où sont sortis les seigneurs de la Pagerie, et à laquelle appartenait l'impératrice Joséphine. = Pierre-Claude-Louis-Robert, comte de TASCHER DE LA PAGERIE, sénateur (1852), né le 1er avril 1787, au Fort-Royal (Martinique), mort à Paris, le 3 mars 1861.

TASCONI, peuple de la Celtique, entre le Tarn et l'Aveyron; il avait pris son nom d'une rivière appelée encore aujourd'hui la Tescou. Pline le nomme parmi les peuples qui jouissaient du droit du Latium. Il faisait alors partie de la Narbonnaise; mais au IVe siècle, comme les *Rutheni provinciales*, il dut appartenir à l'Aquitaine première, et y être compris dans la cité des *Cadurci*.

TASQUE, droit que le seigneur levait sur les gerbes de blé.

TASQUE, abbaye de bénédictins, dans le haut Armagnac (Hautes-Pyrénées), diocèse de Tarbes.

TASQUES (Seigneurs de), de la maison de Cadolle.

TASSART (Seigneurs de), de la famille de la Motte (Picardie).

TASSEL (Richard), peintre, né en 1608, à Langres, où il est mort en 1660. Il y a 18 toiles de lui au musée de Dijon, et, entre autres, son portrait.

TASSET (Joseph), musicien, né à Chartres, le 8 déc. 1732, mort à Nantes, le 5 sept 1801. Il fut la première flûte de son temps. Il a laissé diverses compositions estimées.

TASSETTES, plaques d'acier placées à l'extrémité de la braconnière (voy. ce mot) et qui complétaient la défense du haut de la cuisse.

TASSIN (René-Prosper), savant bénédictin, de la congrégation de Saint-Maur, né le 17 nov. 1697, à Lonlay-l'Abbaye (Orne), mort le 10 sept. 1777, à Paris. — *Nouveau traité de diplomatique*, 1750-1765, 6 vol. in-4° : son collaborateur, le P. Toustain, mourut pendant l'impression du t. II; *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, 1770, in-4°.

TASTA, ville gallo-romaine, près de la Daze, affluent du Lot, et capitale des *Datii*. Au IVe siècle, elle était dans la cité des *Rutheni*.

TASTEURS ou **TÂTEURS**. Voy. PIQUEURS.

TAULANE (Seigneurs de), de la famille provençale de Lisle.

TAULE (Seigneurs de la), de la maison de Hangest.

TAULÈS (Jean, dit le chevalier de), écrivain, né dans la première moitié du XVIIIe siècle, mort vers 1825. Il était en 1779 consul général en Syrie. — *L'Homme au masque de fer*, 1825, in-8°.

TAULIGNAN, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs du Puy, des Barres, des Marches et du Puy-Meras; elle se fondit dans la famille de Blegiers. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

TAUMAIN (Seigneurs de), de la maison de Trie.

TAUNAY (Nicolas-Antoine), peintre, élève de Brenet et de Casanova, agréé de l'Académie (1784), membre de l'Institut, né le 12 février 1755, à Paris, où il est mort le 30 mars 1830. — *Hôpital militaire; Prise d'une ville; Pierre l'Hermite; Prédication de S. Jean* (musée du Louvre); *Bonaparte recevant des prisonniers; Combat d'Ebersberg*, et six autres toiles (musée de Versailles); *la Femme adultère* (musée de Grenoble); *Henri IV et Sully* (musée de Nantes). = Son fils, CHARLES-ANTOINE, sculpteur, né à Paris, en 1768, mort en 1824. Il fut professeur à l'Académie de Rio de Janeiro. — Divers bustes et statues au musée de Versailles. = Son frère, HIPPOLYTE, écrivain, mort à Paris, en janvier 1864.

TAUNIACUM, Tonnay.

TAUPIN (N.), sculpteur en bois, vivait au XVIIe siècle.

TAUPINS. Voy. ARCHERS et FRANCS-TAUPINS.

TAUREL (Jacques), né à Toulon, mort vers 1817. — *Entrée des Français à Naples*, en 1799 (musée de Versailles).

TAURENNES (Seigneurs de), branche de la maison de Blacas (Provence).

TAURENTIUM, la Ciotat.

TAURIACUM, Toury.

TAURIN (S.), premier évêque d'Évreux, au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 11 août.

TAURIN (Richard), sculpteur sur bois, né à Rouen, au XVIe siècle. Il travailla en Italie. Il était contemporain de Lomazzo, qui en a parlé dans son *Idea del tempio della pittura*.

TAURINIACUM, Thorigny.

TAURIUS, le Thorion, affluent de la Vienne.

TAUROENTUM, Tarente (Var).

TAUVRY (Daniel), anatomiste, né en 1669, à Laval, mort en février 1701, à Paris.

TAVANNES. Voy. SAULX.

TAVERNE BANALE. C'était une prérogative pour les seigneurs d'ouvrir des tavernes dans leurs domaines, et les habitants de leurs terres ne pouvaient se rendre dans d'autres établissements. Il est remarquable que les évêques maintenaient leurs droits à cet égard aussi rigoureusement que les suzerains laïques.

TAVERNIER (Melchior), graveur et imprimeur du roi, géographe, né à Anvers, en 1544, mort à Paris, en 1641. = Son neveu, MELCHIOR, graveur du roi, né à Paris, en 1594, y mourut en 1665. = JEAN-BAPTISTE, frère du précédent, célèbre voyageur, né à Paris, en 1605, mort à Copenhague, en 1689. Après avoir parcouru presque toute l'Europe, et servi dans les troupes impériales contre les Turcs (1620), puis en Italie (1630), il se rendit en Perse (1637), et en rapporta des tissus et des pierres fines dont il se défit fort avantageusement. Les voyages qu'il entreprit successivement en 1638, 1643, 1651, 1657 et 1663, et où il parcourut la Perse, le Mogol, une grande partie des Indes, les îles Célèbes, Sumatra, Batavia, etc., ne furent pas moins heureux ni moins profitables à sa fortune. A son retour en France, il fut bien accueilli de Louis XIV qui lui acheta pour trois millions de diamants et l'anoblit (1669): mais le goût du luxe qu'il avait apporté d'Orient, l'entraînèrent dans de folles dépenses qui le ruinèrent. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut obligé comme calviniste de s'enfuir en Suisse d'où il passa à Berlin et il se disposait à retourner en Orient quand il mourut. Chappuzeau a rédigé sur ses notes : *Les Six voyages de J.-B. Tavernier, qu'il a faits en Turquie, en Perse et aux Indes*, 1676-77, 2 vol. in-4°, auxquels fut ajouté plus tard (1679) un troisième volume rédigé par La Chapelle. Ces voyages, remplis de renseignements curieux, ont été souvent réimprimés et traduits.

TAVERNIER (Nicolas), érudit, né en 1620, à Beauvais, mort le 23 avril 1698, à Paris.

TAVERNIER (François), peintre, élève de Jouvenet, membre (1704) de l'Académie, dont il fut secrétaire-historiographe, né à Paris en 1659, mort le 10 sept. 1725.

TAYBOSC (Seigneurs de), de la maison de Lupé.

TCHERNAIA, rivière de Crimée, sur les bords de laquelle les Russes furent battus par les Français et les Piémontais le 16 août 1855.

TEBAVII, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans les Alpes et mentionnés sur l'arc de Segusio. Après la mort de Cottius (56 av. J. C.) les *Tebavii* furent d'abord annexés à la Gaule Cisalpine, mais, en 65, ils firent partie de la province des Alpes Cottiennes. Ce fut probablement Adrien qui les réunit en même temps que les *Caturiges* à la province des Alpes Maritimes, et ils passèrent avec elle, au IVe siècle, dans le diocèse de la Gaule.

TECTOSAGES. Voy. VOLCÆ.

TEDENAT (Pierre), géomètre, né le 6 avril 1756, à Saint-Geniez, où il est mort en déc. 1832.

TEHUACAN, ville du Mexique qui fut occupée par les Français le 22 déc. 1862.

TEIGNMOUTH, ville maritime du comté de Devon (Angleterre), qui fut détruite par Tourville en août 1690.

TEIL (Seigneurs du), de la maison de Gontaut. = —, de la maison de Vesc.

TEIL (Bernard du), avocat à Paris, traducteur, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

TEIL (Jean-Pierre, baron DU), général, né en 1722, au château de Pommiers, près la Côte-Saint-André (Isère), exécuté le 22 février 1794, à Lyon. = Son frère, JEAN, général, né en Dauphiné en 1738, mort à Ancy-sur-Moselle (Moselle), le 25 avril 1820.

TEILHOLS (Seigneurs des), de la maison de Tournemire (Auvergne).

TEILLAY (Seigneurs du), de la famille du Buat.

TEINIG (Bavière). Bernadotte y battit les Autrichiens en août 1796.

TEINTURIERS. Il y avait à Paris deux communautés de teinturiers. L'une, dite des « teinturiers de grand et bon teint, des draps, serges et autres étoffes de laine », avait, après avoir été régie par un règlement daté de 1383, reçu des statuts en déc. 1669. L'apprentissage était de quatre ans avec trois ans de compagnonnage. La seconde communauté, dite des « teinturiers au petit teint de galle, couperose, écorce d'aune, brésil, etc. », avait aussi un règlement de 1383 confirmé ou modifié en mai 1575, juin 1618 et déc. 1679. L'apprentissage était de quatre ans, avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 50 liv. et la maîtrise 500 depuis leur réunion (1776) aux tondeurs et aux fouleurs de draps.

TEISSIER (Antoine), calviniste, érudit, né à Montpellier, le 28 janv. 1632, mort le 7 sept. 1715, à Berlin, où il était historiographe du roi.

TEISSIER (Guillaume-Ferdinand), antiquaire, né le 29 août 1779, à Marly-la-Ville (Seine-et-Oise), mort le 4 février 1834, à Carcassonne, où il était préfet.

TEISSIÈRES (Seigneurs de), de la maison d'Urre.

TEIX (Seigneurs du), de la famille de Brédiers.

TEIXEIRA-GAMBOA, pseudonyme d'Antoine Verney.

TELAMON, ville d'Étrurie (aujourd'hui Telamone ou Talamone, en Toscane), près de laquelle en 225 av. J. C. fut détruite par les armées des consuls Amilius et Attilius Regulus une armée de Gaulois victorieuse à Fesules. — En 1646, il se livra entre les flottes française et espagnole, près de Talamone, pris par nos troupes au mois de mai précédent, une bataille indécise qui dura trois jours (14-16 juin) et dans laquelle l'amiral français, le duc de Brézé, fut tué.

TÉLÉGRAPHES AÉRIENS. C'est l'académicien Amontons (voy. ce nom), mort en 1705, que l'on peut regarder comme le véritable inventeur de la télégraphie aérienne, dont il fit deux expériences publiques. Mais c'est aux frères Chappe que revient l'honneur d'avoir rendu pratique cette invention qui fut adoptée par la Convention. — Voy. CHAPPE.

TÉLIGNY (Charles DE), capitaine calviniste,

mari de Louise de Coligny, fille de l'amiral, tué à Paris à la Saint-Barthélemy le 24 août 1572.

TELIGNY, pseudonyme d'Odet de La Noue.

TELLIAH, pseudonyme de Baillet de Saint-Julien.

TELLIER. Voy. LE TELLIER.

TELLIOLUM, Teilleul.

TELO-MARTIUS, **TELONIUM**, Toulon.

TELUM, le Théols, affluent de l'Arnon qui se jette dans le Cher.

TÉMOIGNAGE. De tout temps le témoignage a été un des modes de preuve les plus importants pour éclairer la justice soit au civil soit au criminel. Contrairement à nos idées modernes, on lui donnait, au moyen âge, la préférence sur les actes écrits. C'était une tradition germanique. Les barbares attachaient la plus grande autorité aux dépositions orales, et cela se conçoit sans peine quand on songe à leur état peu avancé de civilisation. Cependant, ou plutôt pour ce motif même, ils admirent certaines incapacités : les affranchis, les esclaves ne pouvaient témoigner contre les hommes libres ou ingénus. C'était une incapacité relative; il y en avait une absolue à l'encontre des femmes et des personnes condamnées pour parjure, sacrilége, homicide ou vol. Quant aux conditions d'âge, nous ne possédons à ce sujet aucun texte précis. C'était peut-être douze ans chez les Francs Saliens.

Les détails abondent, en revanche, sur la manière dont s'accomplissait cette procédure. Les témoins prêtaient d'abord serment de leur véracité et de leur bonne foi; ils déposaient tour à tour et sans être confrontés; on regardait l'isolement comme une bonne préparation à la sincérité; ajoutons comme trait de mœurs qu'ils étaient à jeun. Les statuts de Marseille admettaient la validité d'un témoignage unique, lorsque l'impossibilité d'en produire plusieurs était justifiée, dans les causes dont l'intérêt ne dépassait pas 100 sous. La partie ou l'accusé discutait la moralité du témoin ou le fait affirmé par lui; il pouvait le récuser par un motif plausible. Enfin des peines très-sévères étaient édictées contre les faux témoins : les Capitulaires ordonnaient l'amputation du poing. Sous le régime féodal, certains seigneurs s'attribuèrent une redevance sur les faux témoins à titre d'amende. La législation de saint Louis frappait aussi d'amende le faux témoignage. La peine devint capitale sous l'empire d'un édit de 1531, mais on distingua depuis cette époque, dans l'application de la loi, les matières civiles des matières criminelles, et de nos jours encore, la peine qui, dans le premier cas, ne dépasse pas 10 ans de prison, va dans le second jusqu'aux travaux forcés (Code Pénal, article 361 et suiv.).

TEMPLE (Le). On nommait ainsi la maison que les chevaliers de l'ordre du Temple (voy. TEMPLIERS) possédaient à Paris dès l'an 1211 et dont ils avaient fait une résidence magnifique. Cette maison, quand l'ordre eut été aboli, fut livrée avec leurs autres biens aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui y établirent la résidence du grand-prieur de France. Grâce aux priviléges de haute, moyenne et basse justice que Philippe le Hardi avait concédés aux chevaliers du Temple sur toutes les terres et les maisons qu'ils possédaient en dehors de l'enceinte de Paris depuis la porte du Temple jusqu'à la porte Barbette, priviléges dont les chevaliers de Saint-Jean avaient hérité, l'enclos du Temple resta jusqu'à la Révolution un lieu d'asile pour les criminels de tout genre et les débiteurs poursuivis par leurs créanciers. — C'est au Temple que Louis XVI et sa famille furent détenus après le 10 août, et la tour où ils avaient été enfermés, servit de prison aux personnages importants jusqu'en 1811, où elle a été démolie; et sur le terrain du vaste enclos de l'antique manoir furent construits le marché du Temple et diverses rues.

TEMPLERI. Voy. LEVEN.

TEMPLIERS. C'est à l'année 1118 qu'il faut rapporter, suivant l'*Art de vérifier les dates*, l'époque de la création à Jérusalem de l'ordre militaire du Temple. Les premiers membres furent neuf chevaliers croisés, parmi lesquels figuraient Hugues des Payens (*de Paganis*), de la maison des comtes de Champagne, et Geoffroi de Saint-Omer. Ils prononcèrent entre les mains du patriarche de Jérusalem les trois vœux de célibat, de chasteté et d'obéissance et en ajoutèrent un quatrième, celui de se consacrer à la défense de la Terre-Sainte et à la protection des pèlerins. L'institut fut confirmé au concile de Troyes en 1128, et vers 1135 saint Bernard leur adressa une célèbre *exhortation* et leur donna des statuts. L'ordre se propagea rapidement, les donations affluèrent de tous côtés, et bientôt ils eurent de riches possessions, non-seulement en Orient, mais dans tous les États chrétiens de l'Europe. Ce furent leur vaillance et leurs exploits qui prolongèrent la durée de l'occupation chrétienne en Orient. Après la prise de Saint-Jean d'Acre où ils avaient héroïquement lutté jusqu'à la dernière heure, ils établirent le chef-lieu de leur ordre à Limisso dans l'île de Chypre, d'où le dernier grand maître, Jacques de Molay, fit encore quelques expéditions en Arménie et en Palestine. Au moment où commencèrent les persécutions contre eux, les Templiers, au nombre de 15000 chevaliers, possédaient 9000 manoirs dans la chrétienté, 17 places fortes dans le seul royaume de Valence et des richesses immenses. Philippe le Bel, qu'une émeute des Parisiens avait forcé de se réfugier dans leur maison à Paris (1306) (voy. TEMPLE) et qu'ils avaient refusé de s'affilier à eux, fut effrayé de leur puissance; et lui qui, pour se procurer de l'argent, recourait chaque jour aux moyens les plus odieux, résolut d'anéantir l'ordre et de confisquer ses biens. Accusé d'hérésie, le grand maître fut mandé en France par Clément V qui n'osait résister aux volontés du roi (1306). Le 13 octobre 1307, Jacques de Molay et 60 chevaliers sont arrêtés à Paris et le même jour tous ceux qui se trouvaient en France. Une information conduite de la manière la plus inique, s'ouvrit contre eux, et le 6 mai 1312 Clément V, au concile de Vienne, abolit l'ordre et réunit ses biens à ceux des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Enfin le 18 mars 1314, Molay et Gui, dauphin d'Auvergne, commandeur d'Aquitaine, furent brûlés vifs à Paris, en protestant contre les accusations dont ils étaient l'objet et en rétractant les aveux que la torture leur avait arrachés. (Voy. MOLAY.) Bien d'autres chevaliers les avaient précédés au supplice.

Les pièces du procès des Templiers ont été publiées par M. Michelet, 1841-1852, 2 vol. in-4°. C'est là que l'on peut chercher à démêler ce qu'il peut y avoir de vrai dans les accusations d'impiété, d'hérésie et de débauche dirigées contre eux et dont toutes ne paraissent pas dénuées de fondement. (Voy. Michelet, *Histoire de France*, t. III, et J. Loiseleur, *La Doctrine secrète des Templiers*, 1872, in-8°).

Voici, d'après l'*Art de vérifier les dates*, la liste des grands maîtres de l'ordre qui avait pris le nom du Temple, parce que, à ce qu'on croit, son premier lieu de réunion était situé près du Temple, à Jérusalem.

GRANDS MAÎTRES DU TEMPLE. 1118. Hugues des Payens. — 1136. Robert le Bourguignon. — 1147.

Évrard des Barres. — 1149. Bernard de Tremelai. — 1153 ou 1154. Bertrand de Blanquefort. — 1168. Philippe de Naplouse. — 1171. Odon de Saint-Amand. — 1179. Arnaud de Toroge (*de Turri rubra*). — 1184. Terric ou Tierri. — 1188. Gérard de Riderfort. — 1191. Robert de Sablé. — 1196. Gilbert Horal ou Éral. — 1201. Philippe du Plessiez. — 1217. Guillaume de Chartres. — 1219. Pierre de Montaigu. — 1233. Armand ou Herman de Périgord. — 1247. Guillaume de Sonnac. — 1250. Renaud de Vichiers. — 1256. Thomas Béraut. — 1273. Guillaume de Beaujeu. — 1291. Le Moine Gaudini. — 1298. Jacques de Molay.

TEMPORALITÉ. C'était une juridiction de l'archevêché de Paris. Elle se composait, entre autres, d'un bailli, d'un procureur fiscal et d'un greffier, et connaissait des appellations de sentences rendues en matière civile par les officiers des justices des terres dépendant de l'archevêché. — On l'appelait aussi bailliage de la duché-pairie de l'archevêché de Paris.

TENAILLES, abbaye de bénédictins, dans l'Aunis (Charente-Inférieure), diocèse de Saintes. Elle fut ruinée par les protestants en 1582. — Voy. THENAILLES.

TENANCE (Seigneurs de), de la maison de Saucières (Champagne).

TENANCIERS. Il y avait au moyen âge deux espèces de tenanciers : ceux qui occupaient une tenue noble, et ceux qui en occupaient une roturière. Les services dus en raison de cette occupation étaient essentiellement différents dans leur nature. On les trouvera exposés aux mots : FIEF, VILLENAGE, etc. Dans le langage de la pratique, on a généralement réservé le terme de tenanciers aux détenteurs à titre roturier.

TENANT DE LATOUR (J. B.), littérateur, né en 1779, mort au Chalard, en 1862. — Éditions de Malherbe (1842), de Racan (1857).

TENARRE, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Montmain.

TENAUX (Seigneurs des), branche de la maison de Bardonenche (Dauphiné).

TENAY, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de la Tour de Vers et de Saint-Christophe.

TENCIN (Seigneurs de), de la maison de Guérin (Dauphiné). A cette maison appartiennent les personnages suivants :

TENCIN (Pierre GUÉRIN DE), cardinal, homme d'État, né à Grenoble, le 22 août 1680, mort à Lyon, le 8 mars 1758. Abbé de Vezelay (1702), il s'attacha aux jésuites, puis grâce à sa sœur, entra en faveur près de l'abbé Dubois dont il devint l'homme de confiance et qui l'envoya à Rome (1721) où il lui obtint le chapeau de cardinal. Il y resta comme chargé d'affaires jusqu'en 1724. Nommé alors archevêque d'Embrun, il eut (1726-1732) avec les jansénistes au sujet de Soanem, évêque de Senez, son suffragant (voy. SOANEM), de violents démêlés qui lui attirèrent de sanglants pamphlets. Cardinal (1739), il fut envoyé à Rome (1740) et parvint à faire élire Benoît XIV. Archevêque de Lyon la même année, ministre d'État (1742), il tomba en disgrâce et se retira dans son diocèse (1751). Outre divers écrits de controverse, on a publié de lui une correspondance avec le duc de Richelieu, 1790, in-8°.

TENCIN (Claudine-Alexandrine GUÉRIN, marquise DE), sœur du précédent, née à Grenoble en 1681, morte à Paris, le 4 déc. 1749. Après avoir été religieuse au couvent des Augustines de Montfleury, près de Grenoble, puis chanoinesse au chapitre de Neuville près de Lyon où elle commença la vie libertine qu'elle continua fort tard, elle vint à Paris (1714), s'établit chez son frère pour qui elle avait une tendresse fort mal interprétée par le public, et à l'avancement duquel elle employa sa beauté et son esprit supérieur. Ses amants furent fort nombreux ; elle fut, entre autres, la maîtresse du régent et du cardinal Dubois. La mort du premier avait à peu près mis fin depuis plusieurs années à son rôle politique, quand la mort d'un de ses amants, la Fresnaye, conseiller au Parlement, qui se tua chez elle (1726), la fit incarcérer à la Bastille. En 1731, elle subit un exil de quelques mois, et dès lors se consacra presque uniquement à la littérature et aux gens de lettres qui rendirent son salon l'un des plus célèbres du XVIIIe siècle. Du chevalier des Touches, elle eut un fils, le célèbre d'Alembert, qu'elle fit exposer sur les marches de l'église de Saint-Jean-le-Rond, et qui refusa de l'avouer pour sa mère, quand plus tard, devenu illustre, elle voulut le reconnaître. — On a d'elle les romans suivants qui ont été souvent réimprimés : *Les Mémoires du comte de Comminges*, 1735, in-12 ; *le Siége de Calais*, 1739, 2 vol. in-12 ; *les Malheurs de l'amour*, 1747, 2 vol. in-12; *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II*, 1776, in-12. On a publié d'elle quelques lettres au duc de Richelieu, 1806, in-12, et sa correspondance avec son frère, 1790, 2 vol. in-8°.

TENCIN (Mme de), pseudonyme de l'abbé Barthélemy.

TENDE (Comtes de), branche bâtarde de la maison de Savoie. = —, branche de la maison de Vintimille.

TENDE (René de SAVOIE, comte de), dit *le grand bâtard de Savoie*, fils naturel de Philippe II, duc de Savoie, et de Bonne de Romagne. Il s'attacha au service de France (1502), devint, sous Louis XII, gouverneur de Provence, et sous François Ier, grand maître de France (1519). Il combattit à Marignan (1515), et blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie (24 février 1525), mourut quelques jours après. = Son fils, CLAUDE, né le 17 mars 1507, mort le 6 avril 1566, à Aix (Provence). Gouverneur de Provence, grand sénéchal, lieutenant général et amiral des mers du Levant, il fut, après la bataille de Pavie, colonel général des Suisses. Lors des guerres de religion, il essaya de tenir la balance égale entre les protestants et les catholiques, mais la cour lui opposa son fils Honoré et tous deux se firent une guerre acharnée. = HONORÉ, fils aîné du précédent, comte de Sommerive, puis comte de Tende, né en oct. 1538, à Marseille, mort à Avignon, le 8 oct. 1572. Gouverneur de Provence à la mort de son père, il battit les huguenots en diverses rencontres. = Son frère cadet, René DE CIPIÈRES, périt assassiné par le baron des Arcs, le 30 juin 1568. = Gaspard DE TENDE, petit-fils d'Annibal de Tende, bâtard de Claude de Savoie, écrivain, né le 3 juin 1618, à Mane (Basse-Alpes), mort à Paris, le 8 mai 1697. — *Traité de la traduction*, 1660, in-8°, sous le nom de l'Estang ; *Relation historique de la Pologne*, 1688, in-12, sous le nom de Hauteville.

TENELLES (Seigneurs de), de la maison de Longueval (Picardie).

TÈNEMENT. Ce mot, qui signifiait possession, désignait aussi un héritage ou un terrain tenu d'un seigneur à certaines conditions.

TENFENTENGOU (Fr.-Christofle), pseudonyme de Christ. de Cheffontaines.

TENSEMENT. Le *tensement* ou *tancement* était la redevance perçue par le seigneur pour la protection qu'il donnait à ses vassaux. Elle était essentiellement variable, et se prenait ordinairement en nature, blé, vin, avoine, etc., suivant le genre des récoltes dont le suzerain garantissait la sécurité.

TENON (Jacques-René), chirurgien, membre de l'Académie des sciences (1759), puis de l'Insti-

tut, né le 21 février 1724, à Scepeaux (Yonne) mort le 16 janvier 1816, à Paris. — *Mémoire sur les hôpitaux de Paris*, 1788, in-4°.

TENREMONDE ou **DENDERMONDE**, ville des Pays-Bas où, le 26 mars 1583, François duc d'Anjou signa un traité avec les États Généraux. — Voy DENDERMONDE.

TENUE. Dans l'ancien droit ce mot était assez souvent employé dans le sens de tenure (voy. TENURE). — On appelait en Normandie *tenue de duchainne* une tenure relevant immédiatement du duc.

TENURE. On désignait ainsi dans l'ancien droit le titre auquel on possédait un héritage et la manière dont on le possédait. Il y avait la tenure en franche-aumône, en franc-aleu, en censive, par parage, par bourgage, etc. — Voy. ces différents mots.

TEOTANIS, dieu gaulois, connu par une inscription de Saint-Bertrand de Comminges.

TER, rivière de Catalogne, sur les bords de laquelle le maréchal de Noailles battit les Espagnols, le 27 mai 1694.

TERCÈRE (Ile de), l'une des Açores. La flotte envoyée par Henri III pour soutenir les droits d'Antoine, prieur de Crato, au trône de Portugal, y fut complètement battue par les Espagnols, le 26 juillet 1582. Son commandant, Philippe Strozzi (voy. ce nom), fut tué et tous les prisonniers furent décapités ou pendus par les vainqueurs.

TERCIER (Jean-Pierre), érudit, diplomate, membre de l'Académie des inscriptions (1747), né le 7 octobre 1704, à Paris, où il est mort, le 21 janvier 1767. Secrétaire d'ambassade en Pologne où il rendit d'éminents services à Stanislas, ce qui lui valut un long emprisonnement, il fut à son retour en France premier commis des affaires étrangères et censeur royal.

TERLON (Hugues, chevalier DE), diplomate, né vers 1620, à Toulouse, mort vers 1690. Il remplit diverses missions en Suède et en Danemark, et entretint une correspondance suivie avec la reine Christine. — *Mémoires*, 1681-1682, 2 vol. in-12.

TERMES, maison du Quercy d'où sont sortis les seigneurs de la Vaissière et du Chassaing.

TERMES ou **THERMES** (Seigneurs de), de la maison de Damarzit. = —, de la maison de Pardaillan-Gondrin. = —, de la maison de Roucy. = —, branche de la maison de la Barthe. A cette branche appartenait Paul de la BARTHE, seigneur de THERMES, maréchal de France (1557), né à Conserans (Ariége), mort à Paris, le 6 mai 1562. Il fut pris à la bataille de Cérisolles (1544), remplaça Essé de Montalembert en Écosse (1549), défendit Parme contre les Impériaux (1551), et perdit contre le comte d'Egmont la désastreuse bataille de Gravelines (13 juillet 1559) où il fut fait prisonnier

TERMES (Fr. de), pseudonyme du P. Mersenne.

TERNAUX, monnaie noire valant trois deniers noirs, et frappée au XIV° siècle en Dauphiné. Il y avait aussi des *petits ternaux*, ayant cours pour 3 oboles noires.

TERNAUX (Guillaume-Louis, baron), manufacturier, homme politique, né le 8 oct. 1763, à Sedan, mort le 2 avril 1833, à Saint-Ouen (Seine). = Son neveu, LOUIS-MORTIMER, membre de l'Académie des sciences morales (1865), né à Paris, le 22 nov. 1808, mort en nov. 1871. Il fut député de 1842 à 1851. — *Histoire de la Terreur*, 1861-67, 6 vol. in-8°. = Son frère, H. TERNAUX-COMPANS, géographe et bibliophile, mort en déc. 1864. — *Bibliothèque américaine*, 1836, in-8° et in-4°; *Voyages pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique* 1836-1840, 20 vol. in-8°; *Archives des voyages*, 1840-41, 2 vol. in-8°; *Bibliothèque asiatique et africaine*, 1841-42, in-8°.

TÉROUANNE, THÉROUANNE ou THÉROUENNE, *Taruenna*, ancienne ville forte de l'Artois (Pas-de-Calais). C'était le chef-lieu de la cité des *Morini*. Détruite à diverses reprises par les Huns et les Normands, incendiée par les Flamands en 1303, elle fut prise par les Anglais en 1346, par Louis XI en 1477, et assiégée en 1479 par Maximilien; ce fut à propos de ce siége qu'eut lieu la bataille de Guinegatte (voy. ce mot). Les troupes de Maximilien l'emportèrent par escalade le 9 juin 1486, mais elle fut reconquise la même année. Les Anglais la prirent en 1513 et la rendirent à la paix. Assiégée par les Impériaux en avril 1553, elle fut emportée pendant qu'on traitait de la capitulation (20 juin): Charles-Quint la fit détruire de fond en comble, et depuis elle n'est jamais sortie de ses ruines. — Térouanne avait un évêché suffragant de Reims, qui fut supprimé après la ruine de la ville, et son diocèse servit à former les nouveaux diocèses de Boulogne, d'Ypres et de Saint-Omer.

ÉVÊQUES DE TÉROUANNE. S. Antimond, vers 500. — Athalbert, vers 550. — S. Omer, vers 637-9 sept. 667 ou 668. — Draucius. — S. Baine, vers 685-vers 697. — Ravenger, vers 708. — S. Erkembod, 723-737. — Adalger. — Gombert. — Æpherius, 748. — Radwald. — Athaltus. — Wicbert. — Théodoin, 798. — Erembaud, 814. — S. Folcuin, 816 ou 817-14 déc. 855. — S. Hunfrid, 856-8 mars 870. — Adalbert, 871-vers 885. — Hériland, vers 885-vers 909. — Étienne, vers 909-vers 935. — Witfrid, 22 juin 935-20 août 959. — David Ier, vers 960-964. — Lindulf, 972. — Frameric, vers 974-15 mars 1004. — Baudoin, vers 1008-vers 1030. — Drogon, 1030-21 août 1078. — Hubert, vers 1078-vers 1081. — Lambert Ier de Belleuil, 1081-1083. — Gérard Ier, 1083 ou 1084-1097. — Jean Ier de Comines, avril 1099-27 janv. 1130. — Milon Ier, 15 fév. 1131-16 juillet 1158. — Milon II, 1160-14 sept. 1169. — Didier, 1169-1191. — Lambert II, 1191-21 mai 1207. — Jean II, 1208-22 janv. 1213. — Adam, 1213-avril 1229. — Pierre Ier de Doy, avril 1230-23 mars 1251. — Raoul de Chelle, 1252-1262. — Henri Ier de Murs, vers 1270-1286. — Jacques de Boulogne, 1286-13 sept. 1301. — Ingelram de Créquy, 22 nov. 1301-29 nov. 1330. — Jean III de Vienne, 4 fév. 1331-1334. — Raimond Saquet, nov. 1334-1357. — Gilles Aycelin de Montaigu, 1357-17 sept. 1361. — Robert de Genève, 1361-1368. — Gérard II de Dainville, 1368-mai 1371. — Adhémar Robert, 1371-1375. — Pierre II d'Orgemont, 1375-1384. — Jean IV Tabari, 21 fév. 1384-1403. — Matthieu Renaud, 1404-20 mars 1414. — Louis de Luxembourg, 1415-19 août 1436. — Jean V, cardinal Lejeune, 24 oct. 1436-9 sept. 1451. — David II de Bourgogne, 13 sept. 1451-1455. — Henri II de Lorraine, 1456-16 mai 1485. — Antoine de Croï, 16 mai 1485-21 sept. 1495. — Frédéric, cardinal de Saint-Séverin, 1496-1497. — Philippe, cardinal de Luxembourg, 1497-1516. — François Ier de Melun, 1516-22 nov. 1521. — Jean VI, cardinal de Lorraine, 7 janv. 1522-1535. — François II de Créquy-Canaples, 3 nov. 1535-28 fév. 1553.

BIBLIOGRAPHIE. Piers, *Histoire de Thérouanne*, 1833, in-8°. — Voy. divers travaux dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, et *Gallia christiana*, t. IX

TERQUEM (Olry), géomètre, érudit, né à Metz, le 16 juin 1782, mort à Paris, le 6 mai 1862.

TERRAGE. Le *terrage*, dit aussi *reutage*, *ostage*, etc., était une espèce de dîme prélevée sur les fruits des champs, et ces fruits ne pouvaient être

enlevés avant l'acquittement de cette prestation. Le terrage était d'ailleurs fort variable au point de vue de la quotité des revenus auxquels il donnait droit. — Voy. CHAMPART.

TERRAIL (Du), maison du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Bayard. (Voy. *les Masures de l'Ile-Barbe*, par Le Laboureur.)

TERRAIL (Seigneurs du), branche de la maison de Comboursier (Dauphiné). A cette maison appartenait Louis de COMBOURSIER, seigneur du TERRAIL, qui après avoir servi l'Espagne en Flandre et avoir été, pour un meurtre, obligé de quitter la France, essaya de livrer Genève au duc de Savoie et fut décapité dans cette ville, le 29 avril 1609.

TERRAN (Seigneurs de), de la famille de Folin.

TERRA-NUOVA, ville de la Calabre-Citérieure où en 1503 d'Aubigny battit les Espagnols.

TERRASSE. Voy. DESBILLONS.

TERRASSON, ville du Haut-Périgord (Dordogne), avec une abbaye de bénédictins, diocèse de Sarlat.

TERRASSON (André), oratorien, prédicateur, né en 1669, à Lyon, mort le 25 avril 1723, à Paris. = GASPARD, frère du précédent, oratorien et prédicateur, né à Lyon, le 5 oct. 1680, mort à Paris, le 2 janvier 1752. = JEAN, frère des précédents, érudit, littérateur, professeur de philosophie grecque et latine au Collége de France (1721), membre de l'Académie française (1732), né à Lyon en 1677, mort à Paris, le 15 sept. 1750. On a de lui une dissertation sur Homère (1715, 2 vol. in-12); une traduction de Diodore de Sicile (1737-1744), et un roman historico-philosophique, *Sethos*, dont le sujet se passe en Égypte. = MATTHIEU, cousin des précédents, jurisconsulte, né à Lyon, le 13 août 1669, mort à Paris, le 30 sept. 1734. = ANTOINE, érudit, fils du précédent, né à Paris, le 1er nov. 1705, y mourut le 30 oct. 1782.

TERRAY (L'abbé Joseph-Marie), contrôleur général des finances, né à Boen (Loire), en déc. 1715, mort à Paris, le 18 fév. 1778. Conseiller-clerc au Parlement (1736), il embrassa d'abord la cause de sa compagnie contre la cour, à laquelle il se dévoua complétement vers 1756. Il prit la part la plus active à l'expulsion des jésuites, ce qui lui valut (1764) la riche abbaye de Molesmes, fut l'un des organisateurs de ces opérations sur les grains flétries du nom de *pacte de famine* (1764), et n'en jouissait pas moins d'une certaine popularité quand il fut nommé (23 déc. 1769) contrôleur général en remplacement de Maynon d'Invau. Il trouva les finances dans un état déplorable, mais s'il parvint à augmenter les recettes, à diminuer le déficit, ce fut uniquement par l'emploi de moyens violents, tyranniques, et en recourant à des expédients qui n'étaient au fond que des banqueroutes partielles. Ce fut surtout après la suppression des Parlements dont le contrôle ne pouvait plus le gêner, qu'il eut recours aux mesures les plus odieuses, augmentation d'impôts, création d'offices, etc. Malgré son impopularité toujours croissante et que ne faisaient encore qu'augmenter les scandales de sa vie privée, il resta au pouvoir jusqu'après la mort de Louis XV (20 mai 1774), et ne tomba que le 24 août suivant pour faire place à Turgot.

TERRAUBE, petite ville du Condomois (Gers). Elle fut prise en 1562 après une vigoureuse résistance par Montluc qui y fit faire un affreux massacre de protestants. — Terraube, première baronnie du Condomois, fut érigée en marquisat (janvier 1683), en faveur de J. L. de Galard.

TERREBASSE (P. Louis-Alfred JACQUIER, comte de), érudit, né à Lyon, le 17 déc. 1801, mort à Terrebasse (Isère) le 18 déc. 1871. — *Histoire de Bayard*, 1828, 1835, in-8; *Histoire de Palanus, comte de Lyon*, 1833, in-8°; *Histoire du chevalier Paris*, 1835, in-8°; *Aymari Rivallii de Allobrogibus, lib. IX*, 1845, in 8°; *Gérard de Roussillon*, etc.

TERRE DÉMEMBRÉE. On appelait ainsi une partie du Perche dont Verneuil (Eure) était le chef-lieu.

TERRE-NEUVE, île de l'Amérique septentrionale. Les Français y avaient formé un établissement en 1604, et la saccagèrent en 1709. Le traité d'Utrecht et tous les traités postérieurs la laissèrent aux Anglais. Les Français qui, en juin 1762, s'en étaient emparés, y ont conservé seulement le droit de pêche. — Le 10 juin 1755 deux vaisseaux français furent attaqués et pris avant toute déclaration de guerre, à la pointe de Terre-Neuve, par une flotte anglaise.

TERRES FRANÇAISES. On appelait ainsi un petit pays du Maine qui avait pour chef-lieu Tour-Grise de Verneuil (Eure), et pour localités principales Reuil, Boissy-le-Sec, etc. (Eure-et-Loir).

TERREUR (La). On désigne sous ce nom le temps compris depuis les massacres de septembre 1792, ou seulement depuis la proscription des Girondins au 31 mai 1793, jusqu'à la chute de Robespierre au 9 thermidor (27 juillet 1794).

TERREVERMEILLE ou **TERREROUGE** (Jean de), *de Terra Rubea*, avocat à la sénéchaussée de Beaucaire, publiciste, né à Nîmes, où il est mort le 25 juin 1430. — *Contra rebelles* (les ennemis de Charles VII), 1526, in-4°, 1585, in-8°; *De jure legitimæ successionis in hæreditate regni Galliæ*, 1526, in-fol., 1585, in-8°.

TERRIDES (Seigneurs de), branche de la maison des vicomtes de Lomagne.

TERRIER. Les terriers ou censiers étaient les registres où les seigneurs faisaient consigner leurs droits sur les terres roturières dépendant de leur mouvance, cens, coutumes, rentes, corvées et prestations diverses; ils contenaient aussi les aveux et dénombrements. Les terriers qui nous sont restés des monastères forment, après les polyptiques et les cartulaires, une des sources les plus riches en renseignements de toutes sortes sur l'état des terres et la condition des personnes.

TERRIER, famille de Franche-Comté d'où sont sortis les seigneurs de Mailleroncourt et de Monciel. — Voy. MONCIEL.

TERRIER (Seigneurs du), de la famille de Cauchon.

TERRIER DE CLÉRON (Claude-Joseph), président à la chambre des Comptes de Dôle (1729), écrivain, né à Besançon le 11 juillet 1697, mort en sept. 1765. — *Histoire de Mandrin*, 1755, in-12.

TERRIN (Claude), antiquaire, né vers 1640, à Arles, où il est mort le 30 juin 1710.

TERRUS (Seigneurs de), de la famille de Bimard.

TERSAN (Charles-Philippe CAMPION de), antiquaire, né à Marseille en 1736, mort à Paris le 11 mai 1819.

TERSILLAC (Seigneurs de), de la famille de Noblet.

TERSONNIER (*N.*), peintre, mort après 1750. — *Le Mauvais Riche* (musée de Rouen).

TERTRE (Du), famille d'Anjou, d'où sont sortis les seigneurs de Sancé.

TERTRE (M. du), pseudonyme du P. Thorentier. = — (le sieur du), pseudonyme du P. Léon de Saint-Jean. = —, pseudonyme de J. Macé.

TERTRE (Du). Voy. DUTERTRE.

TERTREJOUANT (Seigneurs du), de la maison de Budes.

TERZA (Seigneurs de la), de la maison de Toci.

TESCUNUS, le Tescou, affluent de la Garonne.

TESSANCOURT (Seigneurs de), de la famille de Viou.

TESSÉ, baronnie du Maine (Orne), érigée en comté vers 1618, en faveur de *N.* de Froulay.

TESSÉ (Mans-Jean-Baptiste-René de Froulay, comte de), maréchal de France, né en 1651, mort le 30 mai 1725, aux Camaldules, près Grosbois (Seine-et-Marne). Ami de Louvois, il fit une fortune rapide. Lieutenant général (1691), il soutint un long siége dans Pignerol 1693), et lors de la guerre de la succession d'Espagne, défendit cinq mois Mantoue contre le prince Eugène (1701-1702). Nommé maréchal de France (1703), et envoyé en Espagne, il assiégea inutilement Barcelone (1705). Il fut ensuite plénipotentiaire à Rome (1708), général des galères (1712) et ambassadeur en Espagne (1724).

TESSEREAU (Abraham), secrétaire du roi (1653), historien, calviniste, né à la Rochelle, mort à Rotterdam en 1689. — *Histoire de la grande chancellerie de France*, 1676, in-fol.; *Histoire des réformés de la Rochelle et de l'Aunis*, 1688, in-12, attribuée par Darcère à Louis Renard.

TESSIER (Alexandre-Henri), agronome, né à Angerville (Seine-et-Oise) le 16 octobre 1741, mort à Paris le 11 décembre 1837.

TESTA BOIORUM ou Boatium, la Teste-de-Buch.

TESTAMENT. Au moyen âge, le mot *testamentum* avait un sens général. Il s'appliquait à toute manifestation de la volonté constatée par écrit. Un contrat, la donation par exemple, était souvent appelé testament. (Voy. Contrat.) Au point de vue des successions, et dans un sens large, le testament était un acte révocable par lequel on disposait de ses biens pour le temps où l'on ne serait plus. Mais cette définition n'était pas exacte dans le droit romain, dont les formes ont persisté sous les périodes Mérovingienne et Carolingienne. A l'origine, le testament était une loi à Rome; il fallait que le peuple (*calatis comitiis*) ou l'armée (*in procinctu*) y donnât son assentiment. Plus tard, on eut recours à une vente fictive qui exigeait l'intervention de certaines personnes, l'acheteur (*emptor familiæ*), le porte-balance (*libripens*) et cinq témoins. La loi des Douze Tables, en reconnaissant à la volonté du testateur la valeur d'une loi, maintint les anciennes formalités du testament *per æs et libram*. Seulement on commença à rédiger un acte qui faisait foi de leur accomplissement.

Les étrangers ne pouvaient participer à ces règles qui étaient de droit civil. Le préteur pérégrin imagina pour eux un moyen de tester plus facile. Une simple déclaration en présence de sept témoins (l'ancien *emptor* et le *libripens* étant réduits au rôle de témoins) leur tint lieu de testament. Pour assurer le secret et la conservation de l'acte, les témoins apposaient leurs cachets sur le repli extérieur. C'était ce qu'on appelait *signare testamentum*, origine des sceaux pendants, dont les lacs s'enroulaient autour du parchemin. A côté de ces cachets on écrivait les noms des témoins.

Outre cette *superscriptio*, d'origine prétorienne, ainsi que le prouvent les textes de Paulus (tit. IV et VI), on se servit à l'époque Mérovingienne de la souscription, qui consistait non dans une signature, mais dans une analyse abrégée des dispositions et qui s'insinuait au bas de l'acte. Elle avait été introduite par Théodose II. Mais il est remarquable que les lois romaines barbares, ne se rendant pas bien compte sans doute de la différence des formulaires, se sont rapportées tantôt au droit civil, tantôt au droit prétorien pour déterminer le nombre des témoins. La loi des Bourguignons (tit. LXXXVIII) et le 3° capitulaire de 789 disent même : *per quinque aut septem testes firmari testamentum debet.*

Le testament n'avait de valeur officielle, authentique, qu'après son insertion dans les registres de la curie (loi des Wisig., liv. IV; Code Théod., t. III, § 4); il était ouvert à la requête des héritiers devant les magistrats curiaux et en présence des témoins (Marculfe, liv. II, form. 37 et 38), entre le 3° et le 5° jour après la mort du *de cujus*, si les intéressés se trouvaient là; après leur arrivée, s'ils étaient absents (loi des Wisig., liv. IV, tit. VI); il contenait la date, les noms du testateur et ceux des légataires, du scribe (*notarius*), les dispositions, les clauses approbatives, et de style. L'institution et l'exhérédation étaient toutes deux nécessaires et ne se suppléaient pas.

Le plus ancien testament qu'on possède en original est de l'année 552. Il est connu sous le nom de papyrus de Ravenne, parce qu'il avait été enregistré dans la curie de cette ville. Il se trouvait à la bibliothèque du Louvre.

Telles étaient les formes du testament public pour les Gallo-Romains. Ils connaissaient également le testament olographe et le codicille. Consacré par une novelle de Valentinien III (446, dans le Bréviaire d'Alaric), le testament olographe tirait son nom de l'obligation qui lui était imposée d'être écrit en entier de la main du testateur (*ολος γραφω*). Il devait en outre être daté et signé. Si la novelle de Valentinien ne mentionne pas ces deux dernières conditions, c'est qu'elle se référait à la forme ordinaire du testament public qui portait la date en tête et la signature au bas des dispositions. Le testament olographe jouit d'une grande faveur en Gaule. Dès 475, nous avons de S. Perpétue, évêque de Tours, un testament rédigé en cette forme. On exigeait aussi qu'il fût rédigé en double original, et les deux exemplaires étaient déposés en deux lieux différents.

Le codicille avait été imaginé à Rome pour suppléer le testament; il consistait dans une commission dont on chargeait un ami. La force obligatoire ne lui fut donnée que sous Auguste, et les formalités n'en furent déterminées que sous Constantin et Théodose II. La présence de 5 ou 7 témoins devint alors nécessaire. Cette similitude avec le testament civil amena bientôt une confusion entre les deux modes, particulièrement en Gaule. A la fin de l'époque Mérovingienne, toute trace de distinction avait disparu.

Lorsque l'original d'un testament était perdu ou en mauvais état, on pouvait s'adresser au roi qui donnait force authentique à la copie (voy. Preuve). C'est ainsi que le testament d'Abbon (895) nous est parvenu. Il nous apprend qu'on faisait lecture de l'acte dans tous les tribunaux des *pagi* où le testateur avait des biens (*quia sæpissime per placita comitum, per pagos dirutum esse videbatur*).—Voy. Exécuteur testamentaire, Falcidie.

Tels étaient les principes généraux de la succession testamentaire sous les deux premières races. La conséquence de l'idée germanique que la propriété appartenait à l'ensemble des parents, et la puissance seulement à l'individu, était qu'il n'y avait point de place pour le testament dans le droit barbare. La seule institution analogue à laquelle il ait pu se prêter consistait dans l'*adfatomia*. — Voy. Institution contractuelle.

A la fin de la période royale carolingienne, les anciennes distinctions de races s'étaient effacées, les formes du testament gallo-romain purent être employées indifféremment par tout le monde. L'usage de tester devint général sous les Capétiens et grâce à l'influence des sentiments religieux, l'habitude de laisser aux établissements ecclésiasti-

ques se transforma en loi. La part à laquelle ils eurent droit fut fixée d'abord au 10e, puis au quart. Après l'avoir destinée à des usages pieux, ils finirent aussi par s'en regarder comme personnellement propriétaires, et en disposèrent à leur convenance propre (Du Cange). Tout testament devant contenir un legs pieux, l'Église en déduisit la conséquence qu'elle devait connaître de toutes les questions relatives aux testaments et veiller à leur exécution ; aussi les amis ou parents du défunt acquittaient-ils des legs pieux en son nom, afin qu'il ne fût pas privé de la sépulture ecclésiastique. Dès le XIIIe siècle, cette règle de droit canon fut acceptée par l'autorité civile, en sorte que la jurisprudence des officialités combinée avec le droit romain et les principes germaniques régla la matière sous le régime féodal. — Voy EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE.

L'idée fondamentale du droit barbare ne cessa point de prévaloir. Dieu seul, disait-on, peut faire un héritier. Le testateur ne pouvait nommer que des légataires qui n'étaient pas les continuateurs de l'individu, comme l'héritier à dons, et succédaient non à la personne, mais aux biens. Institution d'héritier ne vaut, disait-on dans le même sens. Le testament était donc ce qu'on appelait codicille en droit romain. Le nom de testament se perdit d'ailleurs et fut remplacé par celui de *devise* (partage).

Les conditions de capacité étaient que le testateur fût en bon sens, en bonne mémoire et qu'il énonçât ses volontés de sa propre bouche. Étaient incapables en faction active (donner) ceux qui n'avaient pas leur esprit, les mineurs, les religieux, les bannis, les étrangers et les personnes condamnées pour crime; en faction passive (recevoir) les religieux, les bannis, les étrangers, et dans quelques coutumes les bâtards. Quant à l'étendue de la faculté de léguer, elle variait suivant les classes de personnes et la nature des biens. Les serfs ne pouvaient léguer au delà de 5 sous, les hommes libres disposaient de leurs meubles et acquêts en totalité ; mais les fiefs et les propres étaient inaliénables. On se relâcha de la rigueur du principe au XIIIe siècle, et on put léguer le 5e des propres. Ainsi restreinte la règle était bonne et les rédacteurs du Code Napoléon se la sont appropriée, en portant toutefois la quotité disponible au quart, lorsqu'il y a des héritiers réservataires.

Il n'y avait aucune condition de forme. On pouvait tester par écrit ou de vive voix. Tout ce que les coutumes exigeaient, c'était que la volonté du testateur fût clairement connue. On la prouvait par acte écrit ou par témoins. Ceux-ci devaient être au nombre de 5; c'était l'ancienne prescription codicillaire. Mais certains jurisconsultes, Beaumanoir entre autres, n'en demandaient plus que deux, influencés sans doute par le droit canonique qui s'était arrêté à ce chiffre; le curé (*parochus*) formant, si l'on veut, le troisième témoin.

Le testament pouvait être attaqué par les intéressés. Une particularité remarquable se rencontrait lorsqu'il était déclaré nul. L'usage voulait que le légataire exclu comptât comme héritier du sang, et prît place parmi les héritiers légitimes.

La loi reconnaît aujourd'hui trois formes de testament, savoir : les testaments olographe, public et mystique. Les règles du testament olographe n'ont pas varié (art. 970). D'après l'art. 971, le testament public doit être dicté par le disposant à un notaire assisté d'un autre notaire et de quatre témoins; le notaire écrit littéralement sans rien altérer, il donne lecture de l'acte, fait mention de toutes les formalités accomplies, et requiert la signature de tous ceux qui ont participé à la confection. Dans le testament mystique, la date n'est pas obligatoire le disposant écrit ou n'écrit pas lui-même, à son choix ; il présente au notaire et aux témoins l'acte clos et scellé en déclarant qu'il renferme l'expression de ses dernières volontés; le notaire dresse du tout un procès-verbal qu'il signe et fait signer au testateur et à six témoins, et qu'on appelle suscription parce qu'il est écrit sur l'enveloppe extérieure du testament. On voit que ce dernier mode est un souvenir du droit prétorien. Il a l'avantage de permettre à une personne qui sait lire et non écrire de tester secrètement, ce qui n'a pas lieu dans le testament public. En revanche celui-ci a une force probante qui manque aux autres.

TESTAMENT MILITAIRE. Le testament fait par un militaire mourant sous les armes était réputé valable d'après la loi gallo-romaine, pourvu que les dernières volontés du *de cujus* eussent été recueillies par deux témoins. Cet usage paraît s'être maintenu dans la France méridionale jusqu'au milieu du XIe siècle.

TESTARD, famille du Périgord d'où sont sortis les seigneurs du But.

TESTE (Jean-Baptiste), avocat et homme politique, né à Bagnols (Gard) le 20 oct. 1780, mort à Paris le 26 avril 1852. Il était avocat à Nîmes lors des Cent-Jours, et fut alors nommé commissaire spécial de police à Lyon, et représentant du Gard. Exilé au retour des Bourbons, il alla s'établir à Liége, et ne rentra en France qu'après la révolution de Juillet. Député d'Uzès (1831), il fit partie, avec le portefeuille du commerce, du ministère des *trois-jours* (10-13 nov. 1834), puis comme garde des sceaux du ministère du 12 mai 1839, et enfin comme ministre des travaux publics du cabinet du 29 oct. 1840. Il y resta jusqu'au 16 déc. 1843, fut alors nommé pair et président de chambre à la Cour de cassation. A propos d'un procès intenté par un nommé Parmentier au général Despans-Cubières et à d'autres personnes fut publiée une correspondance qui compromettait gravement la probité de l'ancien ministre (1er mai 1847). Malgré les solennelles dénégations que le 4 mai, à la chambre des pairs, Teste opposa à ces accusations, une instruction fut commencée, et le 26 juin la cour des pairs ordonna sa mise en accusation et celle de Despans-Cubières, de Parmentier et de Pellaprat ; et après des débats qui durèrent 10 jours, il fut reconnu coupable d'avoir reçu en 1843 une somme de 94 000 francs pour accorder la concession des mines de sel gemme de Gouhenans (Haute-Saône). Il fut en conséquence condamné à la dégradation civique, à 94 000 francs d'amende, et à trois années d'emprisonnement (17 juill. 1847). De plus une autre somme de 94 000 francs devait être versée dans la caisse des hospices de Paris. D'abord détenu à la Conciergerie, il obtint (août 1849) d'aller finir sa peine à Chaillot dans une maison de santé. En 1850, on lui fit la remise de 50 000 francs sur l'amende à laquelle il avait été condamné. = Son frère, le baron FRANÇOIS-ANTOINE, général, pair de France (1839), né à Bagnols le 19 nov. 1775, mort à Angoulême le 8 déc. 1862.

TESTE-DE-BUCH, *Caput Boiorum*, capitale du pays de Buch (Gironde). Elle était, au IVe siècle, le chef-lieu de la cité des *Boïi* ou *Boates*, dans la Novempopulanie.

TESTELIN (Louis), peintre, graveur, élève de Vouet, membre de l'Académie (1648), né à Paris, en 1615, mort le 19 août 1655. Il était calviniste. — *Résurrection de Tabithe* (musée de Rouen. = Son frère HENRI, peintre, élève de Vouet, l'un des fondateurs de l'Académie de peinture, calviniste, né à Paris en 1616, mort à la Haye le 17 avril

1695. Il y a divers tableaux de lui au musée de Versailles. — *Sentiments des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture*, 1680, 1696, in-fol.; *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie de peinture*, publiés par A. de Montaiglon, 1853, 2 vol. in-12, rare.

TESTITLAN (Mexique). Les juaristes y furent défaits par les Français le 10 août 1864.

TESTON, monnaie d'argent frappée depuis Louis XII : c'est la première espèce française portant l'effigie du roi.

TESTRY, entre Péronne et Saint-Quentin. Pépin d'Héristal y défit complétement en 687 Thierry III, roi de Neustrie. A la suite de cette victoire, la ville de Paris et Thierry tombèrent en son pouvoir, ce qui le rendit maître de toute la monarchie franque.

TESTU, maison d'où sont sortis les seigneurs de Balincourt, de Bouloire, d'Hédouville, de Pierrebasse, et de Ménouville. (Voy. BALINCOURT.) Armes : *d'or à trois léopards de sable l'un sur l'autre, celui du milieu contourné.*

TESTU (L'abbé Jacques), écrivain, membre de l'Académie française (1665), né vers 1626, à Paris, où il est mort, en juin 1706.

TESTU (Jean), abbé de Mauroy, membre de l'Académie française (1688), né en 1626, mort le 10 avril 1706, à Paris.

TÊTES DE PAPIER. On appelle ainsi une émeute qui eut lieu à Paris le 10 août 1652 pendant la Fronde. Ce nom lui vint de ce que les partisans de la paix avaient pris pour signe de ralliement un morceau de papier mis à leur chapeau; leurs adversaires, pour se distinguer, portaient des brins de paille à leur coiffure.

TETRICUS (*Publius Pivesus* ou *Pesuvius*), l'un des trente tyrans de la Gaule. Il était gouverneur de l'Aquitaine, quand en 267 (ou 268), il fut proclamé empereur à Bordeaux, et régna sur l'Espagne et sur la Gaule, jusqu'en 273 (ou 274), où il fut battu par Aurélien à Châlons-sur-Marne. Après avoir figuré au triomphe d'Aurélien avec son fils qu'il avait associé à l'empire, il finit par être nommé gouverneur de la Lucanie, et son fils reçut diverses dignités.

TÊTU (Jean-Claude), pseudonyme de Jos. de Maistre.

TEULET (J.-B.-Alex.-Théodore), archiviste, né à Mézières le 29 janvier 1807, mort à Champigny-sur-Marne le 24 mai 1867. Il a, entre autres, publié une traduction avec texte d'Éginhard.

TEUTATÈS ou **TEUTHAT**, dieu gaulois que l'on trouve aussi appelé *Theut*, *Thoys*, *Thoyt*, *Thot*, *Tuis*, *Tis*. C'est le dieu que César appelle *Dis* et que, suivant lui, les Gaulois regardaient comme leur père. On l'adorait sous la forme d'un javelot, quand on lui demandait la victoire, et sous celle d'un chêne quand on le consultait. On lui immolait ordinairement des chiens ; à la grande fête du gui, c'était un taureau; quelquefois, c'étaient des hommes. Les écrivains de la Grèce et de Rome l'ont confondu avec Mercure.

TEXEL (Le), île de Hollande à l'entrée du Zuyderzée. Le 19 juin 1694, Jean Bart battit une flotte hollandaise à la hauteur de cette île. — Ce fut sur ses côtes que le 20 janvier 1795 une flotte hollandaise prise au milieu des glaces fut capturée par des hussards et des artilleurs français.

TEXIER, famille d'où sont sortis les seigneurs d'Hautefeuil.

TEXIER (André-Louis-Victor), graveur, élève de Piranesi et de P. Laurent, né à la Rochelle en 1777, mort à Paris le 24 déc. 1864.

TEXIER (Ch.-Fél.-Marie), archéologue et voyageur, membre libre de l'Acad. des inscriptions (1855), né à Versailles le 29 août 1802, mort le 1er juillet 1871. — *Description de l'Arménie, de la Perse et de la Mésopotamie*, 1842-45, 2 vol. in-fol.; *Description de l'Asie Mineure*, 1839 et suiv., 4 vol. in-fol.; *Edesse*, 1859, in-8°.

TEXTOR. Voy. RAVISIUS.

TEYRARGUES, seigneurie érigée en baronnie par lettres de 1583, en faveur de Jacques de Budos, vicomte de Portes, et (déc. 1613) en vicomté en faveur de son fils Antoine-Hercule de Budos.

TEYSSIER, famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs des Farges. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

TEYSSIER. Voy. TEISSIER.

TEYSSONNAT (Seigneurs de), branche de la maison de Gironde.

TEYSSONNIÈRE (Antoine-Charles-Nicolas, comte DE LA), érudit, né en 1775, mort à Bourg (Ain), en déc. 1845.

THAFURS. C'est le nom que, suivant le chroniqueur Guibert de Nogent, on avait donné à une bande indisciplinée de vagabonds et d'enfants perdus, qui figuraient en Orient dans l'armée de Godefroy de Bouillon lors de la première croisade. Un gentilhomme de Normandie s'était mis à leur tête ; il leur était interdit d'avoir des armes et de l'argent, et ils n'en rendaient pas moins toutes sortes de services, au dire du même chroniqueur. Le mot *thafurs*, dit-il, était emprunté à la langue barbare du pays et correspondait à ce que nous pourrions appeler truands (*Trudennes*).

THALIE (Seigneurs de), de la maison de Le Veneur (Normandie.)

THAN (Philippe de), poëte latin, né à la fin du XIe siècle à Than (Calvados), mort vers 1126. — *De natura animalium*, poëme.

THANN, ville d'Alsace, une des grandes seigneuries du Sundgaw (Haut-Rhin). Elle fut prise par les Suédois en 1632 et 1634, donnée en 1659 à Mazarin et en 1674 prise par les Impériaux que Turenne en chassa.

THARREAU (Le baron Jean-Victor), général, né près de Chollet (Anjou) vers 1770, tué à la bataille de la Moskowa le 7 sept. 1812. Il avait voté contre le consulat et l'Empire.

THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE (Gaspard), historien et jurisconsulte, né à Sancerre (Cher), vers 1621, mort à Bourges en 1702. — *Traité de la liberté des personnes et des héritages de Berry*, 1667, in-4°; *Anciennes et nouvelles coutumes locales de Berry et celles de Lorris commentées*, 1679, in-fol.; *Histoire de Berry*, 1689, in-fol.; *Maximes de droit coutumier*, 1691, in-fol. Il a en outre donné la première édition des *Assises de Jérusalem*, 1690, in-fol.

THAUMATS (Seigneurs de), de la maison de Goyon-Matignon.

THÉAS, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Andon et de Thorenc-Caille. (Voy. Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

THÉATINS, clercs réguliers institués en Italie vers 1524 par saint Gaétan et par J. P. Caraffe alors archevêque de Chieti (*Teate*); de là leur nom. Ils furent introduits en 1648 en France où ils n'eurent qu'un couvent, sur le quai Malaquais à Paris.

THÉATRE. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle il y avait à Paris deux troupes de comédiens. L'une était depuis l'année 1629 à l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil; l'autre, qui avait Molière à sa tête, ayant débuté devant la cour en oct. 1658 sur un théâtre élevé dans la salle des gardes au Louvre, avait obtenu presque immédiatement du roi l'autorisation de jouer à l'hôtel du Petit-Bourbon où elle resta jusqu'en 1660; de là elle passa au théâtre du Palais-Royal. Après la mort de Molière, ce théâtre ayant été donné à l'Opéra, sa troupe

s'installa dans le jeu de paume du Bel-Air, rue Mazarine, puis dans un théâtre qu'elle fit construire rue Guégégaud. Enfin le 21 oct. 1680, le roi la réunit à la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, et accorda à la troupe fusionnée, dont il s'était réservé de nommer les acteurs, le privilége exclusif de « représenter des comédies dans Paris. » Les acteurs prirent alors le titre de *comédiens ordinaires du roi*, et s'établirent dans le jeu de paume de l'Étoile, rue des Fossés-Saint-Germain des Prés (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie). Ils y demeurèrent jusqu'en 1770, où la vétusté des bâtiments les força d'aller jouer sur le théâtre des Machines au Palais des Tuileries jusqu'à l'achèvement d'un théâtre qu'ils faisaient construire sur les terrains de l'hôtel de Condé. Ouvert en 1782 sous le titre de *Théâtre français*, et devenu *Théâtre de la nation* en 1790, ce théâtre prit en 1797 la dénomination d'*Odéon* qu'il a toujours gardée. Un incendie qui le détruisit en 1799 força les comédiens à s'installer au Palais-Royal où ils sont encore actuellement.

Les *théâtres de la Foire* étaient ceux qui étaient ouverts dans le lieu et pendant la durée des foires de Saint-Germain des Prés et de Saint-Laurent, à Paris. Au dernier siècle, la première commençait au mois de février et finissait ordinairement à la fin de mars; la seconde se tenait pendant les mois d'août et de septembre. — Voy. CONFRÉRIE DE LA PASSION; ENFANTS SANS-SOUCI, OPÉRA et OPÉRA-COMIQUE.

THEAU ou **TILLON** (S.), *Thillo, Tillonius, Tilmennus*, disciple de saint Éloi et religieux de Solignac en Limousin, mort vers 702. Sa fête, le 7 janvier.

THÉAULON DE LAMBERT (Marie-Emmanuel-Guillaume-Marguerite), auteur dramatique, né à Aigues-Mortes, le 14 août 1787, mort à Paris, le 16 nov. 1841. On porte à plus de 250 le nombre de pièces qu'il a écrites seul ou en collaboration. — Voy. THÉOLON.

THÉGAN, archevêque de Trèves, chroniqueur, mort dans la première moitié du XIe siècle. — *Vie de Louis le Débonnaire*, publiée pour la première fois par Pithou, en 1588, réimprimée dans les grandes collections et traduite dans la collection Guizot.

THEIL (Seigneurs du), de la maison de Vesc.

THEIL (La Porte du). Voy. LA PORTE.

THÉIS (Marie-Alexandre de), littérateur, né en 1738 à Sinceny (Aisne), mort à Paris en 1796. = Son fils, le baron ALEXANDRE-ÉTIENNE-GUILLAUME, écrivain, né le 12 déc. 1765 à Nantes, mort à Paris le 25 déc. 1842.

THEMERICOURT, terre et seigneurie érigée en châtellenie (février 1603), en faveur d'Achin du Bost, sieur d'Herville.

THEMERICOURT (Seigneurs de), de la famille de Fontettes.

THÉMINES (Seigneurs de), de la maison de Cardaillac. = —, de la maison de Lauzières.

THÉMINES (Pons DE LAUZIÈRES, marquis DE), maréchal de France, né vers 1553, mort le 1er nov. 1627, à Auray (Morbihan). Ce fut lui qui arrêta au Louvre (1er sept. 1616) le prince de Condé, et il en fut récompensé le même jour par le bâton de maréchal et une gratification de cent mille écus. = Al.-Fr.-Am.-Adon-Anne-L.-Joseph de LAUZIÈRES DE THÉMINES, né le 13 fév. 1742, à Montpellier, mort le 3 nov. 1829, à Bruxelles. Évêque de Blois (1776), il ne voulut point prêter serment à la constitution civile du clergé (1791), émigra et depuis refusa de donner sa démission et de rentrer en France. On a de lui quelques écrits.

THÉNAILLES, *Thenotiæ*, abbaye de prémontrés, dans la Thiérache (Aisne), diocèse de Laon, fondée en 1229 par Remy, évêque de Laon. — Voy. TENAILLE.

THÉNARD (N.), actrice du Théâtre-Français, morte très-âgée en 1846. Elle avait débuté en 1777. = Son fils, ÉTIENNE-ANTOINE, acteur du Théâtre-Français, mort à Paris en oct. 1826

THENARD (Louis-Jacques, baron), célèbre chimiste, né le 4 mai 1777, à la Louptière (Aube), mort le 21 juin 1857, à Paris. Fils de pauvres cultivateurs, élève de Vauquelin et de Fourcroy, il devint successivement répétiteur à l'École polytechnique, professeur de chimie au Collége de France (1804), professeur à la Sorbonne (1809), puis à l'École polytechnique et membre de l'Académie des sciences (1810). Créé baron par Charles X (1825), député de l'Yonne de 1827 à 1830, il fut nommé pair en 1832. Il fonda le 2 mars 1857 la *Société des amis des sciences* à laquelle il légua une somme considérable. — Outre de nombreux mémoires insérés dans divers recueils, *Traité de chimie*, 1813-1816, 4 vol. in-8°, souvent réimprimé.

THENAUD (Jean), cordelier, prieur à Angoulême, écrivain, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. — *Le Voyage d'outre-mer*, Paris, in-8°, goth., s. d., très-rare. Il y a de lui divers manuscrits à la Bibliothèque nationale.

THENON (Seigneurs de), de la maison de Gontaut.

THÉNOT (Jean-Pierre), peintre et lithographe, né le 21 avril 1803 à Paris, où il est mort le 11 oct. 1857. Il a publié divers traités de perspective.

THENOTIÆ, Thenailles (Aisne).

THÉOBON (Seigneurs de), de la maison de Ségur.

THÉODART ou **AUDART** (S.), *Theodardus*, évêque de Narbonne (885), patron de Montauban, mort le 1er mai 893. — Voy AUDART.

THÉODART ou **DODART** (S.), *Theodardus*, abbé de Stavelo et de Malmédi en 653, évêque de Maestricht en 662, tué en 668. Sa fête, le 10 sept.

THÉODEBALD, roi d'Austrasie. Né en 533, il succéda (547) à son père Théodebert Ier, et mourut sans avoir rien fait d'important en 553. Clotaire Ier s'empara de son royaume et épousa sa veuve Valfrade.

THÉODEBERT Ier, roi d'Austrasie, né vers 504, mort en 547. Il succéda (534) à son père Thierri Ier, fut appelé en Italie à la fois par les Grecs et les Ostrogoths, les trahit et les battit tour à tour (539). Son fils Théodebald lui succéda. = THÉODEBERT II, né en 586, mort en 612. Il succéda (596) à son père Childebert II, dans les royaumes d'Austrasie et de Germanie, fut défait (613) à Toul et à Tolbiac par son frère Thierri II, roi de Bourgogne, tomba au pouvoir du vainqueur avec ses enfants qui furent massacrés, à l'exception d'un seul, Sigebert, et lui-même après avoir été ordonné prêtre, ne tarda pas à être mis à mort. — Thierri s'empara de ses États.

THEODEMARENSIS AGER, Le Thimerais.

THEODONIS VILLA, Thionville.

THÉODORE (S.), évêque de Marseille, mort vers 594.

THÉODORE (Théodore-Antoine, baron DE NEUHOF, dit le roi), aventurier, né à Metz, en 1690, mort à Londres, le 11 déc. 1756. Fils de Léopold de Neuhof, gentilhomme westphalien établi en France où il avait obtenu un petit commandement et où il est mort en 1695, il fut d'abord au service de la France, puis de la Suède, se mêla aux intrigues du baron de Gœrtz et d'Alberoni qui le nomma colonel, et vint à Paris (1720), où il gagna dans les opérations de Law, une fortune qu'il reperdit presque immédiatement. Résident de Charles VI à Florence, il s'y lia avec des réfugiés corses auxquels il promit de délivrer leur

pays de la domination génoise. Après avoir dans ce but parcouru une partie de l'Europe, il obtint des armes, de l'argent et un navire de la régence de Tunis, débarqua le 15 mars 1736 à Aleria, et fut accueilli avec enthousiasme par le peuple, qui le proclama roi sous le nom de Théodore Ier. En peu de temps, il chassa presque complétement les Génois de l'île ; mais la discorde se mit parmi les insurgés, et le 11 nov. suivant, Théodore dut quitter le pays pour aller chercher des secours. Après une suite d'aventures et deux tentatives infructueuses dont la dernière eut lieu en 1743, il se retira à Londres où ses créanciers le firent emprisonner. Il ne recouvra la liberté que peu de jours avant sa mort.

THÉODORIC Ier, roi des Wisigoths, mort en 451. Il succéda à Wallia (419), envahit deux fois la Provence (426 et 430) et fut battu par Aétius. Repoussé dans une tentative sur Narbonne (437), il défit à son tour les Romains sous les murs de Toulouse et poussa ses conquêtes jusqu'au Rhône. Lors de l'invasion d'Attila en Gaule (450), il se réunit à Aétius et périt à la célèbre bataille de Châlons-sur-Marne. Son fils Thorismond lui succéda. = THÉODORIC II, fils du précédent, né en 426, mort à Toulouse en août 466. Il succéda (453) à son frère Thorismond qu'il avait fait assassiner, envahit l'Espagne (458), s'empara de Narbonne (462) et lorsqu'il fut assassiné par son frère Euric, il possédait tous les pays compris entre le Rhône, l'Océan, les Pyrénées et la Loire.

THÉODORIC. Voy. THIERRI.

THEODUADUM, THEDOADUM, Doué.

THÉODULFE, évêque d'Orléans, poëte latin, né en Espagne. mort en oct. 821. Il jouit d'un grand crédit à la cour de Charlemagne, pour lequel il composa diverses pièces de vers. Quatre ans après la mort de ce prince (818), il fut impliqué dans la révolte de Bernard roi d'Italie et enfermé dans le monastère d'Angers, d'où il ne sortit que peu de jours avant sa mort. Ses poésies, publiées 1646, in-8°, ont été insérées dans la *Bibliotheca Patrum.*

THEODULFE (S.). Voy. THIOU.

THÉOFROI Voy. CHAFFRE.

THEOLOCUS, Theuley.

THÉOLOGAL, chanoine ou docteur chargé de prêcher et d'enseigner la théologie dans un chapitre et à qui une prébende était affectée. — Voy PRÉBENDE.

THÉOLOGIE (Faculté de). C'était la première des quatre facultés à l'Université de Paris.

THÉOLON (Étienne), peintre de genre, élève de Vien, agréé à l'Académie (1774), né à Aigues-Mortes en 1739, mort le 10 mai 1780. — *Portrait de femme* (musée du Louvre).

THÉOPHILANTHROPES, secte religieuse qui se forma à Paris en 1796 et qui compta un certain nombre d'hommes marquants. Ses doctrines se bornaient à une espèce de déisme. Le Directoire avait permis aux théophilanthropes de se réunir dans les églises rouvertes au culte, aux heures où l'on ne célébrait point d'offices. Mais ces réunions furent interdites sous le Consulat et la secte, si elle subsista, ne fit plus parler d'elle. (Voy. l'abbé Grégoire, *Histoire des sectes religieuses.*)

THÉOPHILE, pseudonyme de Dutoit-Mambrini. = —, pseudonyme de Dumersan. = — FRANÇOIS, pseudonyme du P. Hardouin.

THÉOPHILE. Voy. VIAU.

THEOPHILUS (Joannes), pseudonyme de La Renaudie.

THÉOPHRASTE, pseudonyme de Cury. = — MODERNE (Le), pseudonyme de P. J. Brillon.

THEORACIA, la Thiérache.

THÉOT (Catherine), visionnaire, née le 5 mars 1716, à Barenton (Manche), morte à Paris, à la Conciergerie, le 1er sept. 1794. Elle était domestique quand ses extravagances la firent enfermer à la Bastille (1779), puis à la Salpêtrière d'où elle sortit en 1782. Elle se disait la *mère de Dieu.* En 1794, elle recommença à prêcher ses rêveries, réunit autour d'elle un assez grand nombre d'adeptes, et eut avec Robespierre certaines relations mystérieuses que les ennemis de celui-ci exploitèrent. Le 17 juin, sur le rapport de Vadier, la Convention renvoya devant le tribunal révolutionnaire la pauvre Théot, dom Gerle et cinq autres personnes sous l'accusation de conspiration et d'intelligences avec Pitt. Tous furent sauvés par le 9 thermidor.

THEOTFRIDUS (S.), S. Chaffre.

THÉOTIME, pseudonyme de P. Grenier = — LE PHILANTHROPE pseudonyme du vicomte de Toustain.

THEOTVALDUM, Doué.

THÉRASSE (Victor), sculpteur, élève de Lemot et de Bridan, né à Paris vers 1808, mort en 1865.

THÉRIEUX (Seigneurs de), de la famille de Cambray (Cambrésis.)

THERMENEZ, pays du comté de Narbonne, dont Thermes ou Termes (Aude) était la capitale.

THERMES. Voy. TERMES.

THERMIDOR (Neuf). C'est le nom sous lequel est connue la révolution qui le 27 juillet 1794 renversa Robespierre et son parti.— Voy. COUTHON, ROBESPIERRE, SAINT-JUST, TALLIEN.

THERMOIS (Le), nom que portait le comté de Saint-Pol.

THÉROIGNE *de Méricourt* ou *de Marcourt* (Anne-Josèphe TERWAGNE, dite), née à Marcourt, dans le Luxembourg, le 13 août 1762, morte à la Salpêtrière à Paris, le 9 juin 1817. Son père était cultivateur. Venue à Paris le 9 juin 1789 elle se mêla activement aux mouvements révolutionnaires, figura parmi les combattants de la Bastille et aux journées des 5 et 6 oct., fut obligée de s'enfuir en Allemagne où elle subit (1791) plusieurs mois de détention, commanda une troupe à la journée du 20 juin, et prit part, dit-on, aux massacres de septembre. A la suite d'une flagellation publique qui lui fut infligée au jardin des Tuileries par des femmes appartenant au club de la Société Fraternelle, un jour qu'elle prenait la défense des Girondins, sa raison qui n'avait jamais été bien saine, s'altéra tout à fait. Elle finit par être enfermée et passa le reste de sa vie dans un hospice d'aliénés.

THÉROUANNE. Voy. TÉROUANNE.

THESAN ou **THEZAN**, ancienne maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Geniez, du Poujol ou Pujols, de Saint-Gervais, de Saint-Maximin, de Morcairols, de Nages, de Saze, d'Olargues, de Spondillan, de Castanet, de Saint-Didier, de Venasque, d'Aspiran, de Montblanc, du Luc et de Castelnau. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat.*)

THÉSART, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs des Essars, des Granges, de Querville et de Tournebu. Armes : *d'or à la fasce d'azur.* (Voy. le P. Anselme, t. II.)

THÈSE CARDINALE. On appelait ainsi dans l'ancienne faculté de médecine de Paris, la thèse d'*hygiène*, parce qu'elle avait été ajoutée aux autres thèses que le candidat au grade de docteur devait soutenir, par le cardinal d'Estouteville qui, en 1452, avait été chargé de réformer l'Université. = On nommait *thèse robertine* (du nom de Robert Sorbon), une des thèses que l'on soutenait pour devenir associé de la maison de Sorbonne.

THÉSIGNY (François-Denis DRUILLIER de), trésorier de France, vaudevilliste, né à Paris, vers 1760, mort en 1825.

THÉSUT, maison du comté du Charolais, d'où sont sortis les seigneurs de Lans, de Ragy, de Verrey, de Juchault, de Champoussot, de Moroges, d'Espuys, de Montmurger et d'Aumont.

THETIS, le Tet, rivière qui passe à Perpignan et se jette dans la Méditerranée.

THEULEY, *Theolocus*, abbaye de cisterciens, en Franche-Comté (Haute-Saône), diocèse de Dijon, fondée en 1130.

THEUS (Seigneurs de), de la famille de Bardel.

THEVALLE, famille d'Anjou, d'où sont sortis les comtes de Créance.

THEVÉ (Seigneurs de), de la maison de Linières.

THEVENARD (Antoine-Jean-Marie, comte), marin, membre de l'Académie des sciences, né à Saint-Malo, le 7 déc. 1733, mort à Paris, le 9 février 1815. Chef d'escadre (1784), vice-amiral (1792), il fut ministre de la marine du 16 mai au 17 sept. 1791, et devint sous l'Empire sénateur (1810) et comte. Louis XVIII le nomma pair en 1814. — *Mémoires relatifs à la marine*, 1800, 4 vol. in-8°.

THÉVENEAU (Nicolas), jurisconsulte, né à Poitiers au XVIe siècle.

THEVENIN, famille de la Rochelle d'où sont sortis les seigneurs de Tanlay.

THÉVENIN (Charles), peintre, élève de Vincent, grand prix de Rome (1791), membre de l'Institut (1825), conservateur du cabinet des estampes (1829), né le 12 juillet 1764 à Paris, où il est mort le 21 février 1838. = CLAUDE-NOEL, peintre, élève d'Abel de Pujol, né à Crémieux (Isère) le 20 mars 1800, mort à Paris le 30 nov. 1849.

THEVENIN (Jeanne-Françoise), dite Sophie DEVIENNE, actrice, née à Lyon, le 21 juin 1763, morte à Paris, le 20 nov. 1841.

THÉVENOT (Melchisedech), voyageur, érudit, garde de la Bibliothèque du roi (1684), né vers 1620 à Paris, mort à Issy (Seine), le 29 oct. 1692. — *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés*, 1663-1672, 2 vol. in-fol.; *Recueil de voyages*, 1681, in-8°. = Son neveu, JEAN, voyageur, né le 6 juin 1633 à Paris, mort à Miana (Arménie) le 28 nov. 1667. — *Voyages, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique*, 1689, 5 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés. Thévenot fut, dit-on, le premier qui apporta le café en France.

THÉVENOT. Voy. COULON et MORANDE.

THEVET (André), voyageur, écrivain, né à Angoulême en 1502, mort à Paris le 23 nov. 1590. Il était cordelier quand il voyagea en Orient de 1549 à 1554, suivit Villegagnon au Brésil (1555) et à son retour (1556) fut nommé aumônier de Catherine de Médicis, puis historiographe et cosmographe du roi. — *Cosmographie du Levant*, 1554, in-4°; *Les singularitez de la France antarctique*, 1558, in-4°; *La Cosmographie universelle*, 1571, 1575, 2 vol. in-fol.; *Vrais portraits et vies des hommes illustres*, 1584, 2 vol. in-fol.; 1670, 8 vol. in-12, recherchés pour les portraits. Un extrait de ces deux ouvrages a été publié par le prince A. Galitzin, sous le titre de *Cosmographie moscovite*, 1858, in-18.

THEZAN. Voy. THESAN.

THÈZE (Barons de), de la maison d'Inguimbert et de celle du Serre (Provence).

THIANGES (Seigneurs de), de la maison de Cousan. = —, de la maison de Damas.

THIARD, THYARD ou **TYARD**, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Bissy, de Pierre et de Vauvri. Armes : *d'or à trois écrevisses de gueules en pal*, 2 *et* 1. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartiennent les personnages suivants :

THIARD, THYARD OU TYARD (Pontus de), seigneur de Bissy, poëte, érudit, né en 1521 à Bissy (Saône-et-Loire), mort au château de Bragny-sur-Saône, le 23 sept. 1605. Il faisait partie de la *Pléiade* de Ronsard. Aumônier de Henri III, évêque de Châlon-sur-Saône (1578-1594), député de la Bourgogne aux états de Blois (1588), il servit fidèlement la cause royale. Ce fut lui qui introduisit en France le sonnet.— *Œuvres poétiques*, 1573, in-4°. = CYRUS, neveu du précédent, lui succéda (1594) sur le siége épiscopal de Châlon-sur-Saône, où il mourut le 3 janvier 1624. = Son frère, Héliodore, comte de BISSY, né en 1588 à Bissy, mort le 25 juillet 1594 de blessures reçues dans un combat contre Mayenne. = Claude, comte de BISSY, petit-fils du précédent, lieutenant-général, né au château de Bissy en 1620, mort à Metz le 3 nov. 1701. = Son fils aîné, Jacques, marquis de BISSY, lieutenant-général, né au château de Pierre (Saône-et-Loire), le 22 août 1648, y mourut le 29 janv. 1744. = Henri, cardinal de BISSY, frère du précédent, né au château de Pierre, le 25 mai 1657, mort à Paris le 26 juill. 1737. Son dévouement sans bornes à la cour de Rome et aux jésuites, son zèle outré contre les réformés et les jansénistes le firent combler d'honneurs et de bénéfices, et il fut successivement évêque de Toul (1687), de Meaux (1704), cardinal (1715) et cordon bleu (1724). = Anne-Claude, marquis de BISSY, fils unique de Jacques de Thiard et neveu du précédent, lieutenant-général, né au château de Savigny (Vosges), le 6 mars 1682, mort au château de Pierre le 2 oct. 1765. Son fils Anne-Louis, blessé mortellement au siége de Maestricht, mourut le 3 mai 1748 à 33 ans. = Claude, comte de BISSY, cousin du précédent, écrivain, membre de l'Académie française, né à Paris le 13 oct. 1721, mort à Pierre, le 26 sept. 1810. = Son frère cadet, Henri-Charles, comte de THIARD, lieutenant-général, né à Paris en 1722, y mourut sur l'échafaud le 26 juill. 1794. = Gaspard-Pontus, marquis de THIARD, de la même famille, écrivain, né le 26 mars 1723 au château de Juilly (Côte-d'or), mort à Semur le 28 avril 1787. — *Histoire de Pontus de Thiard*, 1784, in-8°. = Auxonne-Théodose-Marie, comte de THIARD DE BISSY, général et homme politique, fils unique du comte Claude de Bissy, né le 3 mai 1772 à Paris, y mourut le 28 juin 1852. Après avoir émigré et servi dans l'armée de Condé, il rentra en France sous le Consulat, se rallia aux idées nouvelles, et devint chambellan puis aide de camp de Napoléon qui le chargea de plusieurs missions importantes; mais à la suite de procédés blessants, il donna sa démission et fut exilé. Nommé maréchal de camp par Louis XVIII, il ne tarda pas à être mis en disponibilité, fut impliqué dans la conspiration de Didier et détenu six mois à l'Abbaye (1816). Député en 1815, il le fut de 1820 à 1848 et siégea à l'extrême gauche. Après la révolution de Février, il fut ministre de France en Suisse, jusqu'au mois d'avril 1849.

THIBAUD, maison du Beaujolais d'où sont sortis les seigneurs des Prés et de Tulon. = —, maison du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Guerchy.

THIBAUD (S.), abbé des Vaux-de-Cernai en 1234, mort le 8 décembre 1247. Sa fête, le 8 ou 9 juillet.

THIBAUDEAU (Antoine-René-Hyacinthe), homme politique, né le 2 nov. 1739, à Poitiers, où il est mort, le 20 fév. 1813. Il fut député de Poitiers aux États généraux (1789), et de la Vienne au Corps législatif (1802). = Son fils, le comte ANTOINE-CLAIRE, homme politique, publiciste, né à Poitiers, le 23 mars 1765, mort à Paris, le 1er mars 1854. Député de la Vienne à la Conven-

tion, il siégea parmi les membres de la Montagne, passa au conseil des Cinq-Cents, fut nommé conseiller d'État (1800), puis préfet des Bouches-du-Rhône (1803) et comte (1809). Conseiller d'État et pair pendant les Cent-Jours, il quitta au retour des Bourbons la France, où il ne revint qu'en 1830. Il fut nommé sénateur après le coup d'État du 2 décembre.

THIBAUDIÈRES (Seigneurs des), de la famille de La Laurencie (Angoumois.)

THIBAULD, maison d'où sont sortis les seigneurs de La Carte et, par substitution, les marquis de La Ferté-Saint-Nectaire. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

THIBAULT (Jean-Thomas), peintre et architecte, membre de l'Institut (1818), né à Montierender en 1757, mort à Paris le 27 juin 1825. — *Application de la perspective linéaire aux arts du dessin*, 1827, in-4°.

THIBAUT, rois de Navarre. — Voy. THIBAUT IV et V, comtes de Champagne.

COMTES DE BAR.

THIBAUT Ier, deuxième fils de Renaud II, succéda (1191) à son frère Henri, eut à soutenir deux guerres contre Baudouin V, comte de Hainaut (1194, 1199), puis (1207-1208) contre Ferri II, duc de Lorraine, qu'il fit prisonnier. Il se croisa contre les Albigeois et mourut le 2 fév. 1214. = THIBAUT II, petit-fils du précédent, succéda (1240) à son père Henri II, et eut diverses guerres contre Guillaume II de Hollande (1253), contre Henri comte de Luxembourg son beau-frère (1265) et (1273) contre Laurent évêque de Metz qu'il fit prisonnier. Il mourut en 1296 ou 1297.

COMTES DE CHAMPAGNE ET DE BLOIS.

THIBAUT Ier, comte de Champagne et de Blois, mort à Épernay en 1089. Il succéda à son père Eudes II, dans les comtés de Blois, de Tours et de Chartres, eut plusieurs guerres à soutenir contre Geoffroi d'Anjou, et s'empara de la Champagne (1047), après la mort de son frère Étienne II.

THIBAUT II, dit *le Grand*, comte de Champagne et de Blois, né vers 1090, mort le 6 janvier 1152. Petit-fils du précédent et fils d'Étienne et d'Alix, fille de Guillaume le Conquérant, il succéda (1192) à son père dans le comté de Blois, obtint de son oncle Hugues Ier la cession de la Champagne (1125), envahit la Normandie (1135), et eut avec Louis VII une guerre (1142), à laquelle mit fin l'intervention de saint Bernard.

THIBAUT III, comte de Champagne, né en 1177, mort à Troyes le 24 mai 1201. Petit-fils du précédent et fils d'Henri Ier, il succéda (1197) à son frère Henri II, et mourut à Troyes au moment où il se disposait à partir pour la croisade. Il avait épousé Blanche de Navarre, qu'il laissa enceinte de Thibaut IV.

THIBAUT IV, comte de Champagne, roi de Navarre, né à Troyes en 1201, mort à Troyes ou à Pampelune, le 8 ou le 10 juillet 1253. Il naquit plusieurs semaines après la mort de son père Thibaut III auquel il succéda sous la tutelle de sa mère, Blanche de Navarre, suivit Louis VIII dans ses expéditions contre les Anglais et les seigneurs de Gascogne (1224), puis au siége d'Avignon (1226), vit ses États envahis par les seigneurs confédérés qu'il avait trahis (1228), succéda (1234) à son oncle Sanche VII sur le trône de Navarre, prit les armes contre Louis IX qui le força de lui céder les comtés de Blois, de Chartres et de Sancerre, se croisa et débarqua à Ptolémaïs en 1238, et s'en revint (1240) après avoir été oblige de signer une trêve de trois ans avec le sultan de Damas. S'il fallait en croire quelques auteurs contemporains, Thibaut aurait eu pour la reine Blanche, mère de saint Louis, une passion qui fut partagée et par laquelle on expliquerait les tergiversations de sa politique. Thibaut fut le premier poëte de son temps. Ses poésies qui se composent de *Jeux-partis* et de *chansons* ont été publiées pour la première fois par Lévesque de La Ravallière, 1742, 2 vol. in-8°, puis en 1829 et en 1851. Marié avec Gertrude de Habsbourg, il fit annuler son mariage et épousa vers 1223 Agnès de Beaujeu. Veuf, il prit une troisième femme, Marguerite de Bourbon, dont il eut Thibaut V et Henri III qui lui succédèrent.

THIBAUT V, comte de Champagne et roi de Navarre, fils du précédent et de Marguerite de Bourbon, né en 1240, mort le 4 déc. 1270, à Trapani, en Sicile. Il succéda à son père (1253), et suivit Louis IX dans sa dernière croisade, au retour de laquelle il mourut.

DUCS DE LORRAINE.

THIBAUT Ier succéda (1213) à son père Ferri II, combattit avec Othon IV à la bataille de Bouvines (1264), assassina (1217) son oncle Matthieu de Lorraine évêque de Toul, attaqua l'empereur Frédéric II qui le fit prisonnier (1218) et mourut en mars 1220. = THIBAUT II, fils de Ferri III, lui succéda (1304). Il défit à Lunéville les seigneurs révoltés de son duché (1304), combattit pour la France à la bataille de Mons-en-Puelle et, dans une guerre contre l'évêque de Metz, fit prisonniers les comtes de Bar et de Salm (1309). Il mourut le 13 mai 1312.

THIBAUT (Jean), médecin de Louis XII, astrologue, mort vers 1545. Ses ouvrages sont rares.

THIBAUT. Voy. AUSSIGNY.

THIBAUT-PIERREFITTE (Jean-Jacques), pseudonyme de de Graville.

THIBOUST (Lambert), auteur dramatique, né en 1826, mort à Passy le 10 juillet 1867.

THIBOUT, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Messey, du Grais et de Saint-Christophe.

THIBOUTOT, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Maniquerville.

THIBOUVILLE (Seigneurs de), de la famille de Lambert. = —, de la famille de Mons.

THIBOUVILLE (Henri LAMBERT D'HERBIGNY, marquis DE), littérateur, né en décembre 1770, à Paris, mort le 16 juin 1784, à Rouen. Il est surtout connu par ses relations avec Voltaire.

THIBOUVILLE (Le marquis de), pseudonyme de Mlle Denise Le Brun.

THIÉBAULT (Dieudonné), littérateur, né le 26 déc. 1733, à La Roche (Vosges), mort le 5 déc. 1807, à Versailles. Après la suppression de l'ordre des jésuites dont il faisait partie, il rentra dans le monde, et grâce à ses liaisons avec le parti philosophique, fut nommé professeur de grammaire à Berlin (1765) par Frédéric II, dans l'intimité duquel il vécut, et qui le fit l'éditeur et le correcteur de ses écrits. Il revint en France en 1784, occupa diverses fonctions sous la République et finit par devenir proviseur du lycée de Versailles. — *Grammaire philosophique*, 1802, 2 vol. in-8°; *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, 1804, 5 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimés. = Son fils, le baron PAUL-CH.-ADR. DIEUDONNÉ, général de division (1808), né le 14 déc. 1769, à Berlin, mort le 14 oct. 1846, à Paris. Il a publié divers écrits sur l'organisation militaire, sur les opérations du siége de Gênes (1800) et l'expédition de Portuga en 1807 et 1808.

THIÉBAUT DE BERNEAUD (Arsène), agronome et écrivain, né le 14 janvier 1777, à Sedan, mort en janvier 1850, à Paris.

THIEMBRONNE (Seigneurs de), de la maison de Bournel (Picardie.)

THIEMBRUNE (Seigneurs de), de la maison de Rouault.

THIER (Jean du), sieur de Beauregard, secrétaire du roi (1542), secrétaire d'État (1547), contrôleur des finances (1553), né à Sens (Yonne), mort en septembre 1559. — *Les Louanges de la folie*, 1566, in-8°, très-rare.

THIÉRACHE (La), pays de la Haute-Picardie qui avait pour capitale Guise (Aisne), et dont les localités principales étaient La Capelle, Vervins, Montcornet, Marle, Saint-Gobain, la Fère, Ribemont et Origny.

THIERN. Voy. THIERS.

THIERRI (S.), *Theodoricus*, disciple de saint Remi de Reims et abbé du Mont-d'Or, mort le 1er juillet vers 533. = — (S.), évêque d'Orléans, vers 1016, mort le 27 janv. 1022 à Tonnerre.

ROIS DE FRANCE.

THIERRI Ier ou **THÉODORIC**, roi d'Austrasie, né vers 486, mort en 534. Fils aîné de Clovis, il lui succéda dans la plus grande partie de ses États, auxquels il ajouta la Thuringe dont il fit tuer le roi Hermenefrid (530), dévasta l'Auvergne insurgée, et avec son frère Clotaire attaqua et battit les Wisigoths en Aquitaine (533). Son fils Théodebert lui succéda.

THIERRI II, roi de Bourgogne et d'Austrasie, né en 587, mort à Metz en 613. Il succéda (596) à son père Childebert II, et fut gouverné par son aïeule Brunehaut qui, chassée de Metz, s'était retirée près de lui. Il battit à Toul et à Tolbiac (612), son frère Théodebert, roi d'Austrasie, qui périt peu de temps après, et s'empara de ses États. Il ne laissa que des fils illégitimes (Sigebert, Childebert, Corbe et Mérovée) dont aucun ne régna.

THIERRI III, roi de Neustrie et de Bourgogne, né vers 654, mort en 691. Fils de Clovis II, il fut, après la mort de son frère aîné Clotaire III (670), proclamé roi de Neustrie et de Bourgogne par Ébroïn, puis détrôné par Childéric II qui l'enferma au couvent de Saint-Denis. Childéric mort, il remonta sur le trône (673), sous la domination d'Ébroïn, qui mourut en 681. Six ans plus tard, Pépin d'Héristal, maire du palais en Neustrie, le vainquit à Testry en Vermandois (687) et s'empara complétement du pouvoir en Neustrie. Clovis III et Childebert III, fils de Thierry, lui succédèrent.

THIERRI IV, dit *de Chelles*, né en 713, mort en avril 737. Fils de Dagobert III, il fut à la mort de Chilpéric II (720) placé sur le trône de Neustrie par Charles Martel qui exerça tout le pouvoir et ne lui donna pas de successeurs.

COMTES DE BAR.

THIERRI Ier. Voy. THIERRI Ier, duc de Lorraine.

THIERRI II, succéda (1065) dans les comtés de Mouson et de Montbéliard à son père Louis, et dans le comté de Bar (1093) à Sophie sa mère; il mourut en 1152.

COMTE DE FLANDRE.

THIERRI *d'Alsace*, mort à Gravelines, en janvier 1168. Charles le Bon, comte de Flandre, dont il était proche parent, ayant été assassiné en 1127, il prétendit à sa succession et la recueillit après la mort de son compétiteur Guillaume Cliton (1128). Il fit plusieurs voyages en Palestine, et eut pour successeur son fils Philippe.

DUCS DE LORRAINE.

THIERRI Ier, fils de Frédéric Ier, lui succéda (984) dans le duché de Lorraine et le comté de Bar, sous la tutelle de Béatrix sa mère, eut diverses guerres à soutenir contre Henri roi de Germanie (1003), contre l'évêque de Metz qu'il assiégea dans sa ville (1007), contre Widric comte de Clermont-en-Argonne, qu'il tua de sa main (1017) et mourut le 2 janvier 1026.

THIERRI. Voy. THIERRY.

THIERRIAT (Augustin-Alexandre), peintre, graveur à l'eau-forte, conservateur du musée de Lyon, né le 11 mars 1789 à Lyon, où il est mort le 14 avril 1770.

THIERRIAT D'ESPAGNE, famille du Sénonais d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Philbert, de La Motte, de Lames et de Courson.

THIERRIUM, TIGERNUM, Thiers.

THIERRY, nom d'une famille d'imprimeurs et de libraires de Paris : HENRI, vivait à la fin du XVIe siècle. = ROLLIN, son neveu, mort le 24 avril 1623. = DENIS Ier, fils du précédent, né le 12 janvier 1609, mort en 1657. = DENIS II, fils du précedent, mort en 1712.

THIERRY (Jean), sculpteur, membre de l'Académie (1717), né à Lyon en 1669, mort le 20 décembre 1739.

THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin), célèbre historien et l'un des hommes qui ont le plus contribué à renouveler les études historiques en France, né à Blois, le 10 mai 1795, mort à Paris le 22 mai 1856. Élève de l'école Normale (1813), il quitta l'université (1814), devint le secrétaire et le collaborateur de Saint-Simon (1814-1817), puis attaché au parti libéral se lança dans la presse militante. Ce fut dans le *Courrier Français* que parurent (1820) les dix premières de ses *Lettres* sur l'histoire de France. Devenu aveugle et plus tard paralytique, il n'en continua pas moins, avec une ardeur que les souffrances ne purent ralentir, soit à mettre en œuvre les matériaux qu'il avait pu jadis recueillir, soit à diriger l'importante collection des *Monuments de l'histoire du Tiers-État* pour laquelle il rédigea une remarquable et longue introduction. Le 7 mai 1830, il avait été élu membre de l'Académie des inscriptions, et (1835) nommé bibliothécaire du Palais-Royal. Outre divers écrits politiques, on a de lui : *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 1825, 3 vol. in-8°, souvent réimprimée et avec des additions; *Lettres sur l'histoire de France*, 1827, in-8°; *Dix ans d'études historiques*, 1834, in-8°; *Récits des temps mérovingiens*, 1840, 2 vol. in-8°; *Recueil des monuments de l'histoire du Tiers-État*, 1849-1856, 2 vol. in-4°. L'introduction a été réimprimée sous le titre d'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, 1853, in-8°. — Les premiers des écrits d'Augustin Thierry ont été réimprimés plusieurs fois, séparément; ses œuvres complètes ont été publiées 1846-1847, 8 vol. in-18, et 1856-60, 10 vol. in-18. = Sa femme, Julie de QUERANGAL, morte à Paris le 10 juin 1844, a laissé quelques écrits.

THIERRY (Joseph-François-Désiré), peintre, né en mars 1812, à Paris, mort le 11 oct. 1866.

THIERRY. Voy. THIERRI.

THIERRY DE TYMOPHILE, pseudonyme de François d'Amboise.

THIERS ou **THIERN**, *Tigernum*, ville de la Limagne (Puy-de-Dôme), chef-lieu d'une ancienne vicomté. Au VIe siècle c'était un château qui fut brûlé par Théodoric (525). Les vicomtes de Thiers étaient une branche de la première maison d'Auvergne. La seigneurie qui au XIVe siècle appartenait aux comtes de Forez, fut donnée par Louis XI (1468) à Jean de Montespedon.

THIERS ou **THIERN** (Seigneurs de), de la maison du Prat.

THIERS (L'abbé Jean-Baptiste), érudit, théo-

logien, né à Chartres le 11 nov. 1636. mort le 28 février 1703 à Vibraye (Sarthe) dont il était curé. Il a laissé de curieuses dissertations relatives pour la plupart à des points de droit ou d'histoire ecclésiastique et dont plusieurs lui attirèrent de vifs démêlés avec le chapitre de Chartres dont il dépendait comme curé de Champrond.

THIERSANVILLE (Seigneurs de), de la famille de L'Étoile (Béarn). = —, de la maison de Poussemothe.

THIÉRY, terre et seigneurie du Barrois (Meuse), qui, réunie à plusieurs autres, fut érigée en baronnie (9 oct. 1723), en faveur de J. B. Thiéry.

THIÉRY DE MENONVILLE (Nicolas-Joseph), botaniste, né à Saint-Mihiel, le 18 juin 1739, mort à Saint-Domingue, en 1780.

THIEULAYE (Seigneurs de la), de la famille de Douarin.

THIEUVILLE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Vains, de Chantore, de Claës et de Briquebose.

THIEUX (Seigneurs de), branche de la maison des Essars. = —, de la maison de Rostaing.

THIGNONVILLE (Seigneurs de), de la maison du Monceau.

THIL, seigneurie du Mâconnais (Saône-et-Loire), érigée en vicomté (février 1651) en faveur d'Honoré de Chevriers.

THIL, maison de l'Auxois d'où sont sortis les seigneurs de Châteauvillain. Armes : *de gueules au lion d'or semé de billettes de même.* (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

THIL (Seigneurs du), de la famille Jubert.

THIL. Voy. Til.

THILLAY (Seigneurs du), de la maison de Plas.

THIMERAIS, *Theodemarensis ager*, petit pays qui faisait partie du Perche et qui avait pour chef-lieu Châteauneuf (Eure-et-Loir.)

THIN. Voy. Schelandre.

THINAY (Seigneurs de), de la famille de Bridiers (Marche).

THIONVILLE, *Caranusia*, *Theodonis villa*, petite ville forte, capitale du Luxembourg français (Moselle). Ce fut une résidence royale sous les Carolingiens. Les Bourguignons l'assiégèrent inutilement en 1443: la ville leur ouvrit ses portes l'année suivante et les en chassa en 1453. Elle suivit ensuite les destinées du Luxembourg et appartint aux ducs de Bourgogne, puis à la maison d'Autriche. Prise après un siége meurtrier par le duc de Guise, le 22 juin 1558, elle fut rendue aux Espagnols par le traité de Cateau-Cambrésis. Feuquières qui l'assiégeait y fut battu et fait prisonnier par les Impériaux le 7 juin 1639. Condé la prit le 10 août 1643, et elle nous fut laissée par le traité des Pyrénées. Les Prussiens l'assiégèrent inutilement le 23 août au 16 oct. 1792, et elle fut bloquée par les alliés en 1814. Auj. à la Prusse. Voy. Supplément.

Il s'est tenu à Thionville quatre conciles : 822; février 835; oct. 844; 1003. — (Voy. Tessier, *Histoire de Thionville*, 1828, in-8°.)

THIOU ou **THÉODULFE** (S.), abbé du Mont-d'Or près de Reims, vers 541, mort le 1er mai 590.

THIOUT (Antoine), horloger, né le 7 juil. 1692, à Jonvelle (Haute-Saône), mort le 10 juin 1767, à Paris. — *Traité d'horlogerie*, 1741, 2 vol. in-4°.

THÉRIOT ou **THIÉRIOT** (*N.*), littérateur, né en 1696, mort en nov. 1772. Il fut l'ami et le correspondant, à Paris, de Voltaire qui payait généreusement ses services et qui eut plus d'une fois à se plaindre de lui.

THIRION (Didier), conventionnel, né le 17 février 1763, à Thionville, où il est mort en janvier 1816. Député de la Moselle à la Convention, il siégea dans les rangs de la Montagne, attaqua les Girondins et fut quelque temps emprisonné après l'insurrection de prairial. Exilé comme régicide (janvier 1816), il s'empoisonna.

THIRON ou **TIRON**, *Tironium*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, dans le Perche-Gouet (Eure-et-Loir), diocèse de Chartres, fondée au XIe siècle.

THIROUX ou **TIROUX D'ARCONVILLE** (Marie-Geneviève-Charlotte Darlus, dame), écrivain, née le 17 octobre 1720, à Paris, y mourut le 23 déc. 1805. Outre des romans, divers écrits de morale, des traductions de l'anglais, on a d'elle plusieurs ouvrages historiques et entre autres une *Vie de Marie de Médicis*, 1774, 3 vol. in-8°, rédigée en partie sur des documents inédits; *Histoire de François II*, 1783, 2 vol. in-8°. = Son fils, Louis Thiroux de Crosne, né le 14 juillet 1736, à Paris, y périt sur l'échafaud le 28 avril 1794. Il fut le dernier lieutenant général de police (1785-1789).

THIROUX (Steph.), pseudonyme de Lescalopier.

THIVILLE, famille de l'Orléanais, d'où sont sortis les seigneurs de Seris, de la Rochevert, de Migobert, de Bapaume et d'Ozoir.

THOEDA, le Thouet, affluent de la Loire.

THOERETUS, le Thouaret, affluent du Thouet qui se jette dans la Loire.

THOINOT ARBEAU, pseudonyme anagrammatique de Jehan Tabourot.

THOIRY (Seigneurs de), de la famille de Marescot.

THOIS (Seigneurs de), de la maison de Crèvecœur. = —, de la maison de Gouffier.

THOISSEY, *Tossiacus*, ville de la principauté de Dombes (Ain), avec titre de châtellenie.

THOISY, terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en châtellenie, en faveur de Jean Chaillou.

THOLET (Seign. de), de la maison de Solages.

THOLONET. Voy. Tolonet.

THOLORONUM, Turluron, près Billom (Auvergne).

THOMAS, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Marguerite, de La Garde, de La Valette, de Châteauneuf, de Beaulieu, de l'Escaillon, d'Orvès, d'Evesnes, de Millaud, de Gignac, de Roquefure, de la Val d'Ardenne (ou Dardène), de Pierrefeu, de Beauvais et de Neaules. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence*.)

THOMAS (Le bienheureux), prieur de Saint-Victor de Paris en 1113, assassiné le 20 août 1133.

THOMAS, comte du Perche, succéda (1202) à son père Geoffroi III et fut tué à la bataille de Lincoln le 20 mai 1217.

THOMAS (Artus), sieur d'Embry, écrivain, mort dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a donné une continuation de l'*Histoire des Turcs* de Chalcondyle, 1633, in-fol.

THOMAS (Pierre), seigneur du Fossé, écrivain janséniste, né le 6 août 1634, à Rouen, mort le 4 nov. 1698, à Paris. Son attachement aux doctrines et aux hommes de Port-Royal le firent persécuter. Outre ses propres mémoires publiés longtemps après sa mort, 1739, in-12, des Vies de Tertullien, d'Origène, etc., et des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, 1736, in-12, il a édité et peut-être rédigé les *Mémoires* de Pontis, 1676, 2 vol. in-12.

THOMAS (Antoine-Léonard), littérateur, né le 1er octobre 1732, à Clermont-Ferrand, mort le 17 sept. 1785, à Oullins, près Lyon. Il fut reçu en 1766 à l'Académie française, où il avait remporté plusieurs prix d'éloquence et de poésie. Ses œuvres complètes, dont les meilleures éditions sont celles de 1822-23, et 1825, 6 vol. in-8°, com-

prennent, entre autres, des *Eloges* (dont les meilleurs sont celui de Sully, qui eut un immense succès et ceux de Marc-Aurèle et de Descartes), un *Essai sur les Eloges* et sa *Correspondance.*

THOMAS (Antoine-J.-B.), peintre, grand prix (1816), né à Paris en 1791, mort en 1833. — *Un an à Rome*, 1823-27, in-fol., pl.

THOMAS (Alexandre-Gérard), littérateur, journaliste, né à Paris le 21 février 1818, mort à Bruxelles le 5 mai 1857. — *Une Province sous Louis XIV*, 1844, in-8°.

THOMAS (M.), pseudonyme du P. Méry. =—, pseudonyme de Durosoy.

THOMASSIN, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Ainac, de Lamanon, de Rognac, de Cabre, de Saint-Paul, de Mazaugues, de Laincel et de Taillas. (Voy. Artefeuil, *Histoire de la noblesse de Provence.*)

THOMASSIN (François), peintre, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. = PHILIPPE, graveur, né à Troyes, mort probablement à Rome dans la première moitié du XVIIe siècle. = Son neveu, SIMON, graveur du roi, né vers 1655, mort à Paris en 1732. = SIMON-HENRI, fils du précédent, graveur, membre de l'Académie (1728), né le 26 février 1687, à Paris, où il est mort le 1er janvier 1741. = NICOLAS-FRANÇOIS, frère du précédent, peintre, né le 29 avril 1697.

THOMASSIN (Louis de), oratorien, théologien, né à Aix en Provence le 28 août 1619, mort à Paris le 24 déc. 1695. — *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise*, 1678, 3 vol. in-fol.

THOMASSIN (Louis), ingénieur du roi, antiquaire, né à Paris, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. — *Traité des fortifications*, 3 vol. in-8°.

THOMASSIN (Tommaso-Antonio VINCENTINI, dit), comédien, né à Vicence en 1682, mort à Paris le 19 août 1739. Il débuta à Paris en 1716 au Théâtre-Italien et acquit une grande réputation dans les rôles d'Arlequin.

THOMASSY (Marie-Jos.-Raymond), érudit, né à Montpellier le 10 mai 1810, mort en nov. 1863.

THOMÉ, famille du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Bornel, de Rantilly, de Saint-Georges et de Charais.

THOMIÈRES, pays du comté de Narbonne (Hérault), qui avait pour chef-lieu Saint-Pons de Thomières et pour localités principales Olonzac, Saint-Chinian et Angles.

THOMPSON, pseudonyme de Voltaire.

THONON, capitale du Chablais, sous-préfecture du dép. de la Haute-Savoie. Elle fut prise par Sancy (voy. ce nom) sur le duc de Savoie en mai 1589.

THONS (Seigneurs de), de la maison du Châtelet.

THOR (Seigneurs du), de la maison d'Ancezune.

THORAISE (Seigneurs de), de la maison de Montferrand (Dauphiné).

THORAME. Voy. TORANNE.

THORAME-BASSE (Seigneurs de), de la maison de Jassaud (Provence).

THORANGY (Seigneurs de), de la famille de Clausse.

THORANNE. Voy. TORANNE.

THORÉ (Seigneurs de), de la maison de Montmorency. =—, de la maison de Pot.

THORÉ (Théophile), journaliste, né à la Flèche le 23 juin 1807, mort à Paris le 30 avril 1869. Après le coup d'État, il quitta la France pour plusieurs années. Il s'est beaucoup occupé de critique d'art et avait adopté le pseudonyme de W. Burger.

THORENC-CAILLE (Seigneurs de), branche de la maison de Théas (Provence).

THORIGNÉ (Seigneurs de), de la famille de Crozat.

THORIGNY, *Toriniacum*, ville de Normandie (Manche). Elle fut prise par les Français sur les Anglais en 1449. Elle avait titre de comté et appartint à la maison de Matignon.

THORIGNY (Seigneurs de), de la maison de Clermont en Beauvaisis. =—, de la maison de Mauny.

THORIGNY. Voy. BEAUFORT et MONACO.

THORILLLIÈRE (LENOIR de la), auteur et acteur, mort en 1679. Il fit partie de la troupe de Molière, et, après la mort de celui-ci, de celle de l'Hôtel de Bourgogne. — *Cléopâtre*, tragédie, (1667). = Son fils, PIERRE, acteur, né à Paris, en 1656, mort le 18 sept. 1731.

THORISMOND, roi des Wisigoths, tué à Toulouse en 453. Il succéda (451) à son père Théodoric Ier, qui avait péri à la bataille de Châlons-sur-Marne, battit les Huns ou les Alains (453), assiégea Arles et fut massacré par ses frères.

THORN, ville de Pologne, prise par les Français le 6 déc. 1806.

THORON, nom de deux familles de Provence, dont l'une a produit les seigneurs d'Artignosc.

THORON (Seigneurs de), branche de la maison de Montfort-l'Amaury.

THORONET (Le), abbaye de bernardins, en Provence (Var), diocèse de Fréjus.

THOROTE. Voy. TOROTE.

THORS ou **TORS** (Seigneurs de), de la maison de Vivonne (Poitou).

THORY (Claude-Antoine), écrivain, né le 26 mai 1757, mort en 1827.

THOU (De), ancienne famille de l'Orléanais, d'où sont sortis les seigneurs du Bignon, de Bonneuil, d'Hierville, de Saint-Germain, de Celi et de Meslay. Armes : *d'argent au chevron de sable accompagné de trois mouches à miel de sable.* Les principaux membres de cette famille sont :

THOU (Jacques de), avocat général à la cour des Aides, mort le 1er oct. 1504. = Son fils AUGUSTIN, président au Parlement de Paris (1535), mort le 6 mars 1544. = CHRISTOPHE, fils aîné du précédent, premier président au Parlement de Paris, né en oct. 1508, à Paris, où il est mort le 1er nov. 1582. C'était un magistrat intègre et instruit; mais il combattit les édits de tolérance présentés par la cour au Parlement, et eut la faiblesse d'applaudir à la Saint-Barthélemy. = NICOLAS, frère du précédent, évêque de Chartres (1573), né à Paris, en 1528, mort au château de Villebon (Seine-et-Oise) le 15 nov. 1598. Il servit fidèlement la cause royale et sacra Henri IV à Chartres, le 27 février 1594, cérémonie dont il a laissé une relation, 1594, in-4°. = AUGUSTIN, frère du précédent, président à mortier (1585), mort en 1595.

THOU (Jacques-Auguste de), baron de Meslay, troisième fils de Christophe de Thou, célèbre historien, né le 8 oct. 1553, à Paris, où il est mort le 7 mai 1617. Il voyagea en Italie (1573-1574), fut reçu conseiller-clerc au Parlement de Paris, et après avoir d'abord rempli plusieurs missions qui lui permirent de visiter toute la France (1580-1582), il se fit relever de ses vœux (1584), fut nommé maître des requêtes de l'Hôtel (1586) et conseiller d'État (1588). Attaché à Henri IV qu'il suivit dans ses guerres, il devint (1593) grand-maître de la librairie du roi, président à mortier (1595), négocia la soumission des ducs de Guise et de Mercœur (1594), prit une grande part à la rédaction de l'édit de Nantes, et fit une vive opposition à la réception en France du concile de Trente. Appelé au conseil des finances après la retraite de Sully, il contribua à la conclusion des traités de Sainte-Menehould (1614) et de Loudun (1616)

entre les princes et la cour. Il avait réuni une magnifique bibliothèque dont le catalogue a été publié, et qui achetée en 1680 par le cardinal de Rohan, passa au prince de Soubise, et vendue aux enchères en mai 1789, produisit 260000 francs. On a de lui une Histoire universelle, écrite en latin, qui s'étend de 1546 à 1607. La première partie, qui s'arrête en 1560, parut en 1604, in-fol.; et 2 vol. in-8°, sous le titre de *J. A. Thuani Historiarum sui temporis pars prima;* la seconde (1560-1572), en 1606; la troisième (1572-1574), en 1607; la quatrième (1574-1584), en 1608. Les derniers livres (1584-1607) ne furent publiés qu'après sa mort par Dupuy et Rigault, 1620, 5 vol. in-fol. C'est à Londres (1733, 7 vol. in-fol.) et par les soins d'un Anglais, Samuel Buckley, qu'a été donnée la meilleure édition de cet ouvrage, qui par l'exactitude, la sincérité, la haute intelligence et le talent de l'écrivain est un monument d'une importance sans égale pour l'étude du XVIe siècle. L'impartialité qui y règne attira à l'auteur de nombreuses inimitiés et une condamnation à Rome (nov. 1609). La meilleure traduction a été donnée par Desfontaines, Lebeau, etc., 1734, 16 vol. in-4°. On a encore de de Thou des *Mémoires*, écrits en latin, imprimés dans l'édition de 1620 de l'*Histoire* et séparément 1711, in-4°. La traduction qui en a été publiée par le Petit et d'Ifs, 1711, in-4°, a été reproduite dans les collections de mémoires de Petitot et de Michaud. De Thou a composé diverses poésies latines, parmi lesquelles nous citerons: *De re accipitraria*, 1584, in-4°. Il y a de nombreuses lettres de lui dans la collection Dupuy, à la Bibl. nationale. = FRANÇOIS-AUGUSTE, fils du précédent, né à Paris vers 1607, mort sur l'échafaud à Lyon, le 12 sept. 1642. Grand-maître de la librairie du roi (1617), conseiller d'Etat, il se mêla aux intrigues de la cour contre Richelieu, et impliqué dans la conspiration de Cinq-Mars à laquelle il ne prit part qu'indirectement, fut condamné à mort et exécuté avec lui. La *Revue rétrospective* (t. VIII et suiv.) a publié de lui, d'après les originaux conservés dans la collection Dupuy à la Biblioth. nationale, des lettres écrites pendant un voyage qu'il fit en Italie et en Orient. = Son frère JACQUES-AUGUSTE, né en juillet 1609, à Paris, où il est mort le 26 sept. 1677. Il fut président aux enquêtes et (1657) ambassadeur en Hollande.

THOUARCÉ, baronnie d'Anjou (Maine-et-Loire) érigée en marquisat (juin 1608) en faveur de Martin du Bellay.

THOUARS, petite ville du Poitou (Deux-Sèvres), avec titre de vicomté. Elle a donné son nom à une ancienne maison dont l'héritière, Isabeau de Thouars, la porta dans la maison d'Amboise, d'où elle passa (1446) dans la maison de la Trémoille par le mariage de Marguerite d'Amboise avec Louis Ier, sire de la Trémoille. Érigé en duché (juillet 1563) pour L. de la Trémoille, prince de Talmont, Thouars fut érigé en pairie (août 1595) pour Cl. de la Trémoille, duc de Thouars. — La ville fut prise par les Français le 29 sept. 1372. Les Vendéens s'en emparèrent, après un vif combat, le 5 mai 1793, et furent repoussés le 14 sept. suivant, quand ils attaquèrent les républicains qui s'en étaient remis en possession. — En 1207, il y avait été signé une trêve de deux ans entre Philippe Auguste et Jean sans Terre. (Voy. Berthre de Bournisseaux, *Hist. de Thouars*, 1822, in-8°, et H. Imbert, *Notice sur les vicomtes de Thouars*, 1867, in-8°.) — Voy. TRÉMOILLE (La).

THOUARSAIS (Le), pays du Haut-Poitou dont Thouars (Deux-Sèvres) était la capitale.

THOÜIN (André), botaniste, jardinier en chef du Jardin des plantes, membre de l'Académie des sciences, né le 10 février 1747, à Paris, où il est mort le 27 octobre 1824.

THOÜIN. Voy. LECLERC.

THOURAS (Seigneurs de), branche de la maison d'Apchier, issue de la maison de Joyeuse.

THOURET (Jacques-Guillaume), jurisconsulte, homme politique, né à Pont-l'Évêque le 30 avril 1746, exécuté à Paris le 22 avril 1794. Avocat à Rouen, il fut envoyé par cette ville aux États généraux, et, nommé membre du comité de constitution, y exerça une très-grande influence. Il fit déclarer propriétés nationales les biens du clergé, prononcer l'abolition des ordres monastiques, contribua à faire décréter la division de la France en départements et le jugement par jurés en matière criminelle. Après la clôture de l'Assemblée, il fut élu juge au tribunal de cassation. Déclaré suspect, il ne voulut point émigrer, fut arrêté et condamné à mort. = Son frère, MICHEL-AUGUSTIN, médecin, né le 5 sept. 1749, à Pont-l'Évêque, mort à Meudon le 19 juin 1810.

THOURET (Vinc.-Ferrare-Fr. ANTONY), publiciste et romancier, né à Tarragone le 15 juillet 1807, mort à Bouvignies (Nord) en octobre 1871. Mêlé aux luttes politiques sous Louis-Philippe, il passa plusieurs années en prison, fut en 1848 député du Nord à la Constituante, puis (1849) à la Législative, et fut proscrit au 2 décembre.

THOURI. Voy. THOURY.

THOURON (Seigneurs de), de la famille de Tilhet.

THOUROTTE, terre et seigneurie de Picardie (Oise), érigée en vicomté (nov. 1652) en faveur de Pierre Pithou. — Voy. TOROTTE.

THOUROUDE, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs d'Aptot et de La Haulle.

THOURY, seigneurie de Sologne (Loir-et-Cher), érigée en comté (30 nov. 1629) en faveur de J. de Clermont. =— (Seigneurs de), de la maison du Prat.

THOUVENEL (Pierre), médecin, né à Sauville (Vosges) le 19 nov. 1745, mort à Paris le 28 février 1815.

THOUVENEL (Édouard-Antoine), homme d'État, né le 11 nov. 1818, à Verdun (Meuse), mort le 18 oct. 1866. Il fut successivement chargé d'affaires (1848) et (1849) ministre plénipotentiaire à Athènes, envoyé extraordinaire à Munich (1850), directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères (1852), ambassadeur à Constantinople (1855), sénateur (1859), ministre des affaires étrangères (4 janv. 1860-12 oct. 1862), puis grand référendaire du sénat. — *Hongrie et Valachie*, 1840, in-8°.

THOY (Marquis de), de la maison de Longecombe.

THOYRAS (Seigneurs de), de la famille de Rapin. — Voy. RAPIN.

THRASIBULE PHENICE, pseudonyme de Th. de Bèze.

THUILERIE ou **THUILLERIE** (Seigneurs de la), de la famille de Coignet. — Voy. COIGNET.

THUILERIES (Abbé des). Voy. MOULINET.

THUILLERIE (Jean-François JUVENON, dit la), acteur et auteur dramatique, né vers 1653, mort le 13 février 1688, à Paris. On a de lui des tragédies (*Hercule, Soliman*) et des comédies (*Crispin précepteur, Crispin bel-esprit*) que, malgré ses protestations, on a attribuées à l'abbé Abeille.

THUILLERIES ou **THUILERIES** (Seigneurs des), de la famille de Carpentier.

THUILLIER (Vincent), érudit, bénédictin de Saint-Maur, né en 1685 à Coucy-le-Château (Aisne), mort le 12 janvier 1736, à Paris.

THUILLIER (Jean-Louis), botaniste, né le 22

avril 1757, à Creil (Oise), mort le 18 déc. 1822, à Paris.

THUILLIER (Pierre), paysagiste, né à Amiens le 17 juin 1799, mort à Paris le 19 nov. 1858. — Deux *Paysages* (musée de Lyon).

THUIN, ville de Belgique. Elle fut attaquée inutilement par les Français en 1654, et fut emportée par Marceau le 10 mai 1794.

THUIR (Pyrénées-Orientales). Les Français y furent battus par les Espagnols le 18 mai 1793.

THUISSEAU, terre et seigneurie de Touraine (Indre-et-Loire), érigée en châtellenie (janvier 1523) pour Ph. Babou.

THUISY, terre et seigneurie de Champagne (Marne), érigée en marquisat (déc. 1680) en faveur de *N.* Goujon de Thuisy.

THUMERY, famille de Paris, d'où sont sortis les seigneurs de Boissise.

THUN (Seigneurs de), de la maison de Belleforière.

THUNE (Seigneurs de), de la famille de Mascrany.

THURIAU Voy. TURIAL.

THURIOT DE LA ROSIÈRE (Jacques-Alexandre), homme politique, mort à Liége, le 29 juin 1829. Membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention où il se rangea parmi les Montagnards, il fit partie pendant quelques mois du Comité de salut public. Au 9 thermidor, où il présidait l'Assemblée, il fut l'un des adversaires de Robespierre. Il fut proscrit comme terroriste au 2 prairial (avril 1795), mais échappa. A la chute de l'Empire, il était substitut du procureur général à la Cour de cassation, et fut exilé (1816) comme régicide.

THUROT (François), marin, né à Nuits, le 21 juin 1727, tué dans un combat naval contre les Anglais, sur les côtes d'Irlande, le 28 fév. 1760.

THUROT (Jean-François), philosophe et helléniste, né à Issoudun (Indre), le 24 mars 1768, mort le 16 juillet 1832, à Paris. = Son frère, ALEXANDRE-PIERRE, érudit, né à Issoudun, en 1786, mort à Paris en 1847.

THURY, baronnie érigée en marquisat (sept. 1578) en faveur de P. de Montmorency, baron de Fosseux.

THURY (Seigneurs de), de la maison de Bertrand. = —, de la maison de Bressoles. = —, de la maison de Ferrières.

THURY. Voy. CASSINI et HÉRICART.

THYARD. Voy. THIARD.

THYRION, pseudonyme de Brosselard.

TIBÈRE ou **TIBERI** (S.), martyr avec plusieurs compagnons dans la Gaule Narbonnaise sous Dioclétien et Maximien, vers la fin du IIIe siècle. Leur fête, le 10 novembre.

TIBÉRIADE, aujourd'hui Tabarieh, ville de Palestine. Elle fut prise par Tancrède en 1099, et emportée d'assaut en 1187 par Saladin, qui le 3 juillet de la même année gagna près de là une victoire décisive sur les chrétiens.

TIBIRON (Seigneurs de), de la maison de Joyeuse.

TIBRE (Département du). Ce département formé d'une partie des États romains réunis à l'Empire français en 1809, était borné à l'O. par la Méditerranée, au S. et à l'E. par le royaume de Naples; au N. par les dép. de l'Ombrone et du Trasimène. Chef-lieu, Rome.

TIBRE (Le chev. du), pseudonyme du comte Pasero.

TIBURGE Ire, comtesse d'Orange. Elle succéda vers 1121 à son père Raimbaud II, épousa vers 1129 Guillaume d'Omelas et mourut en 1150. = TIBURGE II, fille de Guillaume II et petite-fille de la précédente, hérita de son père (1160) un quart du comté d'Orange qu'elle donna vers 1180 aux Hospitaliers de Saint-Jean. = TIBURGE III, sœur de Raimbaud III, lui succéda avec son époux Bertrand de Baux (1173) dans la moitié du comté d'Orange et mourut en 1182.

TICONDEROGA, fort sur les bords du lac Champlain (Amérique). Montcalm y battit sous ses murs les Anglais le 8 juillet 1758.

TIEN-TSIN (Chine). Le 27 juin 1858, il y fut signé un traité de commerce et de navigation avec la Chine.

TIERÇAIRES (Colons). La désignation de colons tierçaires, qui remonte fort haut dans le moyen âge, s'appliquait aux tenanciers obligés envers le propriétaire dominant à la prestation du tiers des fruits ou produits de la terre. Il en est souvent question dans les édits des princes Lombards, dont la législation les exemptait du service militaire.

TIERÇAN ou **TIERCENT**. Voy. ROCHER (Le).

TIERCELIN, maison du Poitou qui, au XVIe siècle, se transplanta en Berry. D'elle sont sortis les seigneurs de la Roche-du-Maine, de Ballou, de Ronce, de La Chapelle-Bariou, de Brosse, de La Ferté, de Sarcus, de Calleville et de Saveuse. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

TIERCELIN (*N.*, demoiselle de), maîtresse de Louis XV, morte vers le milieu de l'année 1779. Elle était fille d'un cavalier de la maréchaussée, bâtard de la maison de Tiercelin. A l'âge de 11 ans elle fut enlevée à son père par Le Bel, intendant des plaisirs secrets de Louis XV, et à 14 ans devint la maîtresse du roi. A sa mort elle avait un fils d'environ 15 ans qui se nommait M. le Duc.

TIERCELINS. On appelait ainsi les religieux du tiers ordre de Saint-François.

TIERCENT. Voy. ROCHER (Le).

TIERCEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Néel.

TIERS COUTUMIER. Le *tiers coutumier* était la dot légale que le mari était présumé apporter à sa femme, et consistait dans le tiers du bien qu'il possédait au jour des fiançailles. C'était à cette époque qu'il fallait se reporter pour déterminer les droits de la femme sur la fortune de son mari prédécédé, et réduire au besoin les dispositions qu'il avait pu faire en sa faveur. — Voy. CONTRATS DE MARIAGE, DOT, FEMME.

En Normandie, le *tiers coutumier* était une réserve établie au profit des enfants qui en jouissaient à titre de patrimoine propre, alors même qu'ils renonçaient à la succession de leurs parents, et ils ne pouvaient en être dépouillés qu'en vertu d'une exhérédation formelle. Seulement, tandis qu'ailleurs les enfants étaient généralement présumés propriétaires éventuels des douaires, en sorte que, s'ils étaient de divers lits, ils recueillaient en chaque branche les biens affectés au douaire de chaque mère, dans cette province tous les enfants, même de divers lits, n'avaient tous ensemble qu'un seul droit, qui était celui du tiers d'un des douaires, à leur choix.

TIERS-ÉTAT ou **TIERS**. C'était sous ce nom que l'on désignait le troisième ordre, la bourgeoisie, qui avec les deux autres, celui du clergé et de la noblesse, représentait la nation aux États généraux; c'est-à-dire une partie de la nation, car la partie la plus nombreuse, le peuple proprement dit, n'avait point de représentants. (Voy. Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire et la formation du Tiers-État*, 1883, in-8°.) — Cf. ÉTATS GÉNÉRAUX.

TIERS ET DANGER. Voy. DANGER.

TIERS ORDRE. On appelait *tiers ordre* ou *tierçaires* dans les communautés religieuses les personnes de l'un et l'autre sexe qui, sans renoncer

au siècle, s'efforçaient de conformer leur existence aux règles de la profession monastique, autant que le leur permettait le contact du monde. Ces personnes se liaient bien par un serment, mais ne prononçaient en général que les vœux simples, à l'exception toutefois de certaines âmes pieuses qui allaient jusqu'aux engagements solennels; même dans ce dernier cas, elles conservaient la dénomination de *tierçaires*, qui les distinguait des religieux et des religieuses astreints dès l'origine aux règles de la communauté, et qui étaient regardés pour ce motif comme formant les deux premiers ordres.

TIERS-PARTI. On appela ainsi pendant les dernières années des guerres de la Ligue (1591), un parti qui se forma parmi les royalistes et qui avait pour but d'amener Henri IV à se convertir. — A différentes époques depuis la Révolution, il se forma dans nos assemblées délibérantes des partis auxquels on donna ce nom.

TIFFAUGES, petite ville du Poitou (Vendée). Elle fut detruite par les Normands au XIe siècle. En 1596, elle fut livrée au duc de Mercœur, brûlée en 1594 et démantelée sous Louis XIII.

TIGEOU (Jacques), chanoine de Metz, écrivain, né en Anjou, mort à Metz. le 3 oct. 1593.

TIGERNUM, **THIERRIUM**, Thiers.

TIGNONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Prunelé.

TIGNONVILLE (Guillaume de), chambellan de Charles VI et prévôt de Paris de 1401 à 1408, mort vers 1414. — *Dicts moraux des philosophes*, Bruges, s. d. (vers 1475), in-fol, très-rare; souv. réimprimés.

TIGNY (Seigneurs de), de la maison d'Aubigné-Brient. = —, de la maison de Beauvau.

TIGURINI, peuple qui occupait un des quatre pays entre lesquels se divisait la cité des Helvètes, le *pagus Tigurinus* ou *Tigorinus*. Il s'unit ainsi que les Ambrons et les Tugènes aux Cimbres et aux Teutons pour l'invasion de la Gaule. En 107 av. J. C., 20000 *Tigurini* défirent près du lac Léman le consul Cassius Longinus. En 58 av. J. C., ils s'apprêtaient à rejoindre au delà de la Saône, les trois autres tribus des Helvètes, quand ils furent écrasés par César. Lorsqu'Auguste réorganisa la Gaule (28 av. J. C.), ils furent annexés à la province impériale de Belgique. Ils avaient pour chef-lieu *Tigurum* (Zurich.)

TIL (Le), terre et seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en vicomté, en faveur d'Honoré de Chemières, seigneur de St-Manoir.

TILA, la Tille, affluent de la Saône.

TILED. Voy. HACKESPOL.

TILHET, famille du Quercy, d'où sont sortis les seigneurs de Mauroux et de Thouron.

TILLAC (Seigneurs de), de la maison de Lupé.

TILLADET (Seigneurs de), de la maison de Cassagnet. = —, de la maison de Marca ou de la Marque.

TILLADET (Jean-Marie de La Marque DE), oratorien, érudit, membre de l'Académie des inscriptions, né vers 1650, au château de Tilladet (Gers), mort le 15 juillet 1715, à Versailles.

TILLADET (L'abbé de), pseudonyme de Voltaire.

TILLAY (Le), terre et seigneurie érigée en marquisat (mars 1651), en faveur de Charles Girard.

TILLEMON (Sieur de), pseudonyme de J. Nicolas de Tralage.

TILLEMONT. Voy. LE NAIN et TIRLEMONT.

TILLENCOURT (Seigneurs de), branche de la maison de Créquy.

TILLET (Du), famille d'Angoulême d'où sont sortis les seigneurs de La Bussière, de Gouaix, de Loré, de Marçay, de Montramé et de Chalmaison. (Voy. les reg. I et II de l'*Armorial* de d'Hozier.) — A cette famille appartiennent les personnages suivants :

TILLET (Jean DU), sieur de La Bussière, publiciste, érudit, né à Paris, où il est mort, le 2 oct. 1570. Il était greffier civil au Parlement de Paris. —*Discours sur la majorité du roi très-chrétien*, 1560, in-4°; *Mémoires et recherches pour l'intelligence de l'État et les affaires de France*, 1577, in-fol.; *Recueil des rois de France*, 1580, in-fol., plusieurs fois réimprimé; *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois*, 1590, in-12, rare : *Recueil des rangs de France*, 1602, in-4°. = JEAN, frère du précédent, théologien, érudit, évêque de Saint-Brieuc (1553), puis (1564) de Meaux, né à Paris, y mourut le 19 nov. 1570. = LOUIS, frère du précédent, était curé en Poitou quand il se fit huguenot; il revint à la foi catholique (vers 1540) et mourut calviniste. On a publié sa correspondance avec Calvin, 1850, in-8°.

TILLET (Seigneurs du), de la famille de Titon. — Voy. TITON.

TILLET (Mathieu), agronome, membre de l'Académie des sciences (1758), né à Bordeaux vers 1720, mort en 1791.

TILLIER (François), écrivain, mort après 1578. — *Le Philogame*, 1578, in-16. = — (Claude), écrivain, né à Clamecy le 11 avril 1802, mort à Nevers le 12 oct. 1844.

TILLIÈRES (Eure), château près duquel en 1006 Eudes II comte de Champagne et Hugues Ier comte du Maine furent battus par Richard duc de Normandie. — La seigneurie de Tillières fut érigée en comté (déc. 1565), en faveur de Tanneguı Le Veneur.

TILLIÈRES (Seigneurs de), de la famille de Le Baveux.

TILLIOT (Jean-Benigne LUCOTTE du), érudit, né en 1668 à Dijon, où il est mort en 1750. — *Mémoires pour servir à l'hist. de la fête des fous*, 1741, in-4°; 1751, in-8°.

TILLOLOY (Seigneurs de), de la maison de Riencourt.

TILLON (S.). Voy. THEAU.

TILLOT (Seigneurs du), de la famille de Bataille (Bourgogne).

TILLY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne), qui, réunie à celles de la Maison-Rouge et de Saint-Fargeau, fut érigée en baronnie (janvier 1632) en faveur de François Le Jay.

TILLY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Boissay-le-Châtel, de Guernetot, de Barou, de Chamboy, de Blaru, de Villelegats, de L'Orcéau, de Prémont, de Mondreville, d'Escarbouville et de Saint-Germain-le-Vicomte.

TILLY (Seigneurs de), de la maison de Biotière (Bourbonnais). = —, de la maison de Créquy. = —, de la maison de Le Roux. = —, de la maison de Le Vacher.

TILLY (Jacques-Pierre-Alexandre, comte DE), écrivain, né au Mans, en 1764, mort par suicide à Bruxelles, le 23 déc. 1816. Page de Marie-Antoinette, il émigra après le 10 août, et devint (1801) chambellan du roi de Prusse. — Quelques écrits politiques, et des *Mémoires*, 1828, 3 vol. in-8°.

TILMENNUS (S.). Voy. THEAU (S.).

TILSITT, ville de Prusse, où le 7 et le 9 juillet 1807 furent signés deux traités de paix entre Napoléon vainqueur à Eylau et à Friedland d'une part, la Russie et la Prusse de l'autre. Par ces traités, la Prusse perdit les provinces polonaises, qui furent données au nouveau roi de Saxe avec quelques morceaux du Brandebourg; Dantzick fut déclaré indépendant, et quelques ter-

ritoires du royaume prussien furent cédés à l'empereur Alexandre qui reconnut tous les changements faits ou à faire en Italie et en Allemagne.

TIMBRE L'impôt du timbre qui, au moyen âge, exista pendant plusieurs siècles en Provence, ne fut introduit en France que sous Louis XIV. Un édit de mars 1655 établit une marque sur le papier et le parchemin pour la validité des actes, et le 26 août 1673, défenses furent faites d'expédier aucun acte qui ne fût pas sur papier ou parchemin timbré. Depuis cette époque, cet impôt n'a jamais cessé d'exister; seulement son emploi et sa valeur ont varié suivant les temps et les besoins du trésor.

TIMBRÉ (M.), pseudonyme du marquis de Saint-Chamond.

TIMBRIEUX (Seigneurs de), de la maison de Boisgelin.

TIMEUR (Le), seigneurie érigée en marquisat (janvier 1616) en faveur de Séb. de Plœuc.

TIMON, pseudonyme de Cormenin.

TIMONIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Le Vayer.

TIMOPHILE (Thierri de), pseudonyme de Fr. d'Amboise.

TIMOTHÉE (S.) et S. APOLLINAIRE, martyrs à Reims au IIIe et au IVe siècle. Leur fête, le 23 août.

TIMOTHÉE, FRANÇOIS CATHOLIQUE, pseudonyme d'Edmond Richer.

TIMOTHÉE (Le P.). Voy. PÉCHARD.

TINCHEBRAY, ville du Perche (Orne), près de laquelle le 28 septembre 1106, Henri Ier d'Angleterre fit éprouver une défaite complète à son frère Robert duc de Normandie qui y fut fait prisonnier. — Voy. ROBERT II.

TINGRI ou **TINGRY**, terre et seigneurie du Boulonnais (Pas-de-Calais), érigée en principauté (janvier 1587) en faveur de Fr. de Luxembourg, duc de Piney.

TINGRI (Seigneurs de), de la maison de Fiennes.

TINGRY (Pierre-François), chimiste, né à Soissons en 1743, mort le 13 février 1821 à Genève, où il s'était fixé depuis 1773.

TINSEAU, famille de la Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Morre, de Genne et de Valay.

TINTÉNIAC (Le chevalier de), l'un des chefs de l'insurrection royaliste en Bretagne, tué à Coetlogon en juillet 1795.

TIPHAINE, TIÉPHAINE, TIÉPHANIE, nom donné pendant le moyen âge au jour des Rois (du grec *Theophania* qui, dans les églises d'Orient, désignait à la fois Noël et l'Epiphanie).

TIRANO, sur l'Adda (Valteline). Le 6 et le 10 déc. 1624 il y fut signé par la France deux traités au sujet de la Valteline : le premier avec Venise, la Savoie et les députés de la Valteline; le second avec Venise, la Savoie et Urbain VIII. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.) — Le 3 juillet 1635 Rohan y battit les Impériaux.

TIRAQUEAU (André), jurisconsulte, né vers 1480, à Fontenai-le-Comte (Vendée), mort à Paris à la fin de 1558.

TIRASCIA, la Thiérache.

TIREURS D'OR ET D'ARGENT. La communauté des tireurs et écacheurs d'or et d'argent, à Paris, avait des statuts fort anciens qui furent confirmés en janvier 1583, oct. 1594, etc. Au dernier siècle, ils étaient réunis aux batteurs d'or.

TIREY ou **THIREY**, village du pays Messin, aujourd'hui disparu. Il était situé à 1 kilom. de Pont-à-Mousson. Renard II, comte de Bar, y défit les Messins en 1153.

TIRLEMONT, ville de Brabant, prise par les Français le 10 juin 1635, puis en 1792; elle fut reprise l'année suivante par les Autrichiens qui ne purent la garder.

TIRLET (Le vicomte Louis), général d'artillerie, député (1827-1837), pair de France, né le 14 mars 1771, mort à Paris le 29 nov. 1841.

TIRON. Voy. THIRON.

TIRONELLUM, Tironneau (Sarthe).

TIRONNEAU, *Tironellum*, abbaye de cisterciens, dans le haut Maine (Sarthe), diocèse du Mans, fondée vers le milieu du XIIe siècle.

TISSARD (François), hébraïsant, né à Amboise (Indre-et-Loire) vers 1460, mort en 1508.

TISSERANDS. La communaute des tisserands en toiles, canevas, linges, etc., à Paris, avait des statuts qui dataient de 1586 et qui furent confirmés d'abord par Henri IV, puis par Louis XIII en mai 1640. L'apprentissage était de quatre ans avec autant de compagnonnage. Le brevet coûtait 30 l. et la maîtrise 300. Patron, saint Blaise. La communauté fut supprimée en 1776.

TISSEUIL, famille du Limousin d'où sont sortis les seigneurs d'Anvaux.

TISSIER (Bertrand), bernardin, théologien, né vers 1610 à Rumigny (Ardennes), mort vers 1670. — *Bibliotheca patrum cistercensium*, 1660-1669, 4 vol. in-fol.

TISSOT (Pierre-François), littérateur, journaliste, membre de l'Académie française (1833), né le 10 mars 1768, à Versailles, mort le 7 avril 1854, à Paris. Il fut professeur de poesie latine au Collège de France de 1810 à 1821 et de 1830 jusqu'à sa mort. — *Études sur Virgile*. 1825-30, 4 vol. in-8°; *Précis des guerres de la Révolution*, 1820-21, 2 vol. in-8°; *De la poésie latine*, 1821, in-8°; *Histoire complète de la Révolution française*, 1833-36, 6 vol. in-8°.

TISSUTIERS. Voy. RUBANIERS.

TITON, famille originaire d'Écosse. Elle a produit les seigneurs d'Ognon, de La Forêt-Tomier, du Plessis, de La Neuville, de Villotran, d'Orgery, du Tillet et de Chaman. = A cette famille appartenait Évérard TITON DU TILLET, né le 16 janvier 1677, à Paris, où il est mort, le 26 déc. 1762. Il n'est guère connu que par un monument en bronze qu'il fit exécuter et qui représente le Parnasse sur lequel se trouvent Louis XIV et les principaux écrivains de son temps. De ce monument, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, du Tillet a donné une description, 1727, in-12, plusieurs fois réimprimée avec des additions.

TITRE CLÉRICAL, PATRIMONIAL. Lorsque les évêques, seuls ministres de l'Église à l'origine, se virent obligés par l'accroissement de leurs troupeaux de déléguer leurs pouvoirs aux membres du presbyterium, les prêtres qui furent placés par eux dans certaines localités pour y distribuer les sacrements reçurent le nom de titulaires, le siège de leur juridiction étant lui-même appelé titre. Cette désignation provenait d'un mot hébreu ayant le sens d'autel, et traduit dans le Lévitique et l'Exode par *titulus* (Mabillon, *Loca Deo consecrata*). Telle est la valeur que garda en droit canon l'expression *titre* jusqu'aux XIe et XIIe siècles. A cette époque, l'abus s'était introduit d'ordonner des clercs sans désigner l'église à laquelle ils devaient appartenir et la fonction qu'ils étaient aptes à y remplir (voy. ORDINATION); seulement on demandait à l'impétrant de fournir la preuve qu'il pouvait suffire à ses besoins, soit qu'il eût la jouissance d'un bénéfice, soit que sa famille lui eût assuré une pension convenable. On l'ordonnait alors dans le premier cas *titulo beneficii*, dans le second *titulo patrimonii*, et c'est ce qu'on appelait le titre clérical et le titre patrimonial. Les religieux seuls échappaient à l'application de cette règle; ayant en effet abandonné leurs biens à toujours,

ils ne pouvaient justifier de la possession d'un revenu. On les ordonnait *titulo paupertatis*, en vertu de cette maxime constante dans l'Église, qu'il faut imiter la règle, là même où on est réduit à la violer.

TITRES FÉODAUX. A l'origine de la noblesse féodale, au Xe siècle, les titres n'établissaient entre les gentilshommes aucune distinction hiérarchique. Ils leur venaient de leurs anciennes fonctions, et demeuraient, sans qu'ils y songeassent, le signe indélébile de leurs usurpations primitives. Les *Libri feudorum* avouent franchement cette origine. La qualité d'officier public qui avait été commune à presque tous les nobles du IXe siècle amena cette conséquence, que le jour où ils s'approprièrent les pouvoirs qui leur étaient délégués pour les transformer en droit de souveraineté personnelle, ils se trouvèrent tous égaux entre eux. Tenant leurs fonctions immédiatement du roi, ils ne dépendaient plus de personne, dès qu'ils cessèrent de respecter son autorité. Celui qui avait eu la garde d'une frontière conserva le titre de marquis, celui qui avait commandé les troupes retint le nom de duc, etc. (voy. DUC, MARQUIS, COMTE, BARON, etc.). Et les faits répondent à la théorie. Alors même qu'ils furent devenus ducs de Guyenne, les comtes de Poitou se firent toujours appeler comtes, et on voit Robert II de Normandie prendre dans le préambule d'une charte le titre de duc et celui de comte au bas de la même pièce.

Les progrès de la royauté et la décadence du régime féodal amenèrent des modifications dans l'organisation de la noblesse. La chevalerie avait favorisé le principe d'égalité parmi les gentilshommes; les croisades, en les décimant et en les ruinant, les préparèrent à l'adoption de principes contraires. L'habitude de servir au loin sous les ordres du prince, la nécessité de subir son action chaque jour plus dominante, surtout l'introduction fréquente de ses frères ou cousins dans le monde féodal par l'abandon de vastes fiefs à eux concédés les rendirent moins rebelles à l'établissement d'une hiérarchie. Prononcé dès le commencement du XIVe siècle, ce mouvement peut être considéré comme achevé 50 ans plus tard. Il fut dès lors admis qu'aux divers degrés de l'échelle féodale se plaçaient en la prenant par le sommet, d'abord le roi, ensuite les pairs de France, puis les ducs, les comtes, les barons, et les chevaliers divisés eux-mêmes en bannerets, chevaliers de haubert et bacheliers. Philippe Auguste et saint Louis, ce dernier surtout, ont beaucoup contribué à l'établissement de cette classification. Étant obligés de prendre pour base de leur administration le système féodal, ils s'efforcèrent de le discipliner et d'y introduire des principes d'ordre.

Tous ces titres subsistèrent jusqu'à la Révolution. Leur importance s'accrut de l'affaiblissement graduel des privilèges de la noblesse; s'étant attribué le droit de faire des nobles (XIIIe siècle, Philippe le Hardi), la royauté se crut aussi en possession de conférer des titres. De là ces nombreuses érections de terres en baronnies, comtés, marquisats, duchés, etc. Les titres furent abolis dans la nuit du 4 août 1789 avec la noblesse. Napoléon les rétablit en 1808, et dans le même ordre, à l'exception du marquisat. Abolis de nouveau en 1848, ils ont été restaurés en 1852. Ils n'ont eu depuis la Révolution qu'une influence morale et une valeur honorifique, qui ont été trop souvent utilisées par les chevaliers d'industrie. Une loi de 1858 a eu pour objet de prévenir cet abus en rétablissant les peines édictées en 1822 contre les personnes qui prenaient des titres sans avoir le droit de les porter. — Voy. NOBLESSE.

TIVURTIUM, TRIVARTIUM, Trévoux.

TIXIER. Voy. RAVISIUS.

TLEMCEN, ville d'Algérie, occupée par le maréchal Clausel, le 13 janvier 1836. Le surlendemain Abd-el-Kader fut défait dans les environs. La même année le traité de la Tafna la céda à celui-ci qui en fit sa capitale et en fut définitivement chassé le 30 janvier 1842.

TOARCIUM, Thouars.

TOARD (Seigneurs de), de la famille de Richaud.

TOC (Du). Voy. FAUVELET.

TOCANE (Seigneurs de), de la famille de Fayolles.

TOCHON (Joseph-François), numismate, membre de l'Académie des inscriptions (1816), né au château de Mez, près d'Annecy (Savoie), le 4 nov 1772, mort à Paris, le 20 août 1820. Il avait rassemblé une belle collection d'antiquités que le gouvernement acquit en 1817 et qui se trouve actuellement au musée du Louvre.

TOCIACUM, Toucy.

TOCQUÉ (Louis), peintre de portraits, élève de N. Bertin, membre de l'Académie (1734), né à Paris, le 19 nov. 1696, mort au Louvre, le 10 fév. 1772. — *Portraits* de Marie Leczinska, du Dauphin, de Mme Graffigny (musée du Louvre); *Portrait* de Dumarsais (*ibid.*, collection Lacaze); *Portraits* du marquis de Matignon, de Tournehem, de l'impératrice de Russie Élisabeth, de Gresset, d'un inconnu (musée de Versailles); *Portrait* de femme (musée de Nantes).

TOCQUEVILLE (Seigneurs de), de la maison de Clerel. = —, de la maison de Preteval. = —, de la famille de Guiran.

TOCQUEVILLE (Hervé-Louis-François-Joseph-Bonaventure CLEREL, comte DE), pair de France (1827-1830), né le 3 août 1772, mort le 9 juin 1856, à Clairoix (Oise). = Son fils, ALEXIS-CHARLES-HENRI, publiciste et homme politique, né à Paris, le 29 juillet 1805, mort à Cannes, le 16 avril 1859. Juge au tribunal de Versailles (1827-1832), il fut chargé (1831-1832) avec M. de Beaumont d'une mission en Amérique pour y étudier le système pénitentiaire, mission dont ils publièrent le résultat sous le titre de : *Du système pénitentiaire aux États-Unis*, 1832, in-8°, et qui inspira à M. de Tocqueville son beau livre de *la Démocratie en Amérique* (1835-1840, 4 vol. in-8°). Membre de l'Académie des sciences morales (1838), député (1839-1848), membre de l'Acad. française (1841), il fit partie de l'Assemblée constituante (1848), puis de l'Assemblée législative (1849), et devint ministre des affaires étrangères lors de la formation du cabinet Odilon Barrot (2 juin 1849) avec lequel il se retira le 31 octobre. Il fut quelque temps emprisonné après le coup d'État. — *Histoire critique du règne de Louis XV*, 1847, 2 vol. in-8°; *L'ancien régime et la Révolution*, 1856, in-8°; *Œuvres et correspondance inédites*, 1861, 2 vol in-8°.

TOCULA (Mexique). Les juaristes y furent défaits par les Français, le 9 août 1864.

TOCY, maison de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Puisaye, de Baserne, de la Terza, d'Ansery, de Montpeiroux et du Val-d'Aubigny. (Voy. le P. Anselme, t. VII.)

TODIAS (Seigneurs de), de la famille de Grenier (Guyenne).

TŒPLITZ (Bohême). Le 9 sept. 1813, il y fut signé contre la France une triple alliance entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, et le 3 octobre suivant un traité préliminaire d'alliance entre l'Autriche et la Grande-Bretagne.

TOICT (Nicolas du), jésuite, missionnaire, né à Lille, en 1611, mort vers 1680. — *Historia provinciæ Paraquariæ societatis Jesu*, 1673, in-fol.

TOILIÈRES. La communauté des toilières-lingères de la ville de Paris avait des statuts remontant à 1278. Ils furent renouvelés en mars 1515, juillet 1547, sept. 1594, mars 1645. L'apprentissage était de quatre ans avec deux ans de service comme filles de boutique. Le brevet coûtait 36 liv. et la maîtrise 600. Patron, saint Louis.

TOINARD ou **THOINARD** (Nicolas), antiquaire, né à Orléans, le 5 mars 1629, mort à Paris le 5 janvier 1706.

TOIRAS (Seigneurs de), branche de la maison du Caylar. A cette branche appartenait : Jean DE SAINT-BONNET, seigneur DE TOIRAS, maréchal de France, né à Saint-Jean de Gardonnenques (Languedoc), le 1er mars 1585, tué au siége de Fontanette (Milanais) le 14 juin 1636. Il s'est illustré par la défense de l'île de Ré qu'il avait conquise sur Soubise (1625) et où il soutint un siége de quatre mois contre Buckingham (1627), et par celle de Casal, où, de mai à sept. 1630, il repoussa les attaques des Impériaux qui furent obligés de lever le siége. Ce dernier fait d'armes lui valut le bâton de maréchal.

TOISÉ (Édit du). On appela ainsi une ordonnance rendue le 15 mars 1644, en vertu de laquelle devaient être démolies toutes les maisons bâties dans les faubourgs de Paris, depuis un édit de 1548 qui en avait interdit la construction, mais était tombé en désuétude presque aussitôt après sa publication. Une grande agitation s'ensuivit; le Parlement prit en main la défense des propriétaires menacés, et tout finit par s'arranger moyennant une somme d'un million que la reine régente demanda aux intéressés.

TOISY, famille de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Torcy.

TOLBIAC, *Tolbiacum*, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn et Juliers. On a cru longtemps que c'était là que Clovis avait battu les Allemands en 496, mais la bataille paraît avoir eu lieu près de Strasbourg. — En 612, Théodebert II, roi d'Austrasie, y fut vaincu par son frère Thierri II, roi de Bourgogne.

TOLCA, la Touque, rivière de Normandie.

TOLÈDE, capitale de la province de ce nom (Nouvelle-Castille). Le 10 janvier 1538, il y fut signé entre François Ier et Charles-Quint, un traité par lequel ils convinrent de ne faire d'alliance ou d'accord avec le roi d'Angleterre que d'un consentement mutuel. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)—Les Espagnols furent battus sous les murs de Tolède par Sebastiani, le 9 août 1809.

TOLENTINO, petite ville des États de l'Église, où le 19 février 1797, Bonaparte conclut un traité avec Pie VI. Par ce traité, le pape cédait à la France Avignon et le Comtat-Venaissin, renonçait aux légations de Ferrare et de Bologne, s'engageait à payer immédiatement 30 millions, outre une indemnité de 300 000 fr. pour le meurtre de Basseville (voy. ce nom), et à faire remettre à la France un certain nombre d'objets d'art.

TOLÉRANCE (Édit de). On désigne sous ce nom un édit rendu le 17 janv. 1562 et qui permettait aux protestants l'exercice de leur religion hors des villes. Le Parlement y fit une longue résistance et ne consentit à l'enregistrer que le 6 mars suivant, quelques jours après le massacre de Vassy.

TOLET (Pierre), médecin de Charles IX et de Henri III, né vers 1502, mort après 1588.

TOLIAUDASSUS, surnom d'Hercule mentionné dans une inscription de Saint-Élix (Gers).

TOLON, famille d'où sont sortis les seigneurs de Sainte-Jalle, de la Laupie et de Saint-Julien.

TOLONET (Seigneurs du), de la famille de Galiif t.

TOLOSA, capitale du Guipuscoa (Espagne). Les Français s'en emparèrent le 5 août 1794, et y battirent les Anglo-Espagnols le 25 juin 1813.

TOLOSA, Toulouse.

TOLOSANI. Voy. TOLOSATES.

TOLOSATES ou **TOLOSANI TECTOSAGUM**, peuple de la Celtique, faisant partie des *Volcæ Tectosages* et dont le chef-lieu était *Tolosa* (Toulouse). Ils firent de bonne heure alliance avec les Romains, et en 118 av. J. C. furent compris dans la province Romaine. En 28 av. J. C. ils furent mis dans la Narbonaise et, suivant Pline, ils jouissaient du droit de Latium.

TOLVERA, la Touvre, affluent de la Charente.

TOMBEBEUF (Seigneurs de), de la famille de Sacriste (Guyenne).

TOMBELAINE, château près du Mont-Saint-Michel (Manche). Occupé par les Anglais il fut inutilement assiégé par Jacques de Luxembourg en 1449; l'année suivante il se rendit au duc de Bretagne.

TOMERARIUM. Saint-Pons.

TONDEURS DE DRAP La communauté des tondeurs de drap à Paris avait des statuts donnés par le prévôt, le 23 avril 1384. Ils furent confirmés ou modifiés en septembre de la même année, le 24 juin 1467, en juillet 1484, en sept. 1531 et sept. 1576. L'apprentissage était de trois ans. Le brevet coûtait 30 l., la maîtrise 500 avec chef-d'œuvre. Patron, saint Nicolas.

TONDU. Voy. LEBRUN.

TONDUTI, famille de Provence, originaire de Lombardie. D'elle sont sortis les seigneurs d'Escarène, de Blauvac, de Malijac à Avignon, de Saint-Léger, de Péglion et de Monserein. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

TONESIUM, Tonneins.

TONLIEU. On appelait *tonlieu* au moyen âge, du latin *tollere*, un impôt prélevé par les seigneurs sur les transports de denrées et marchandises, à titre de dédommagement pour l'entretien des ponts, des routes et des rivières.—Voy. PÉAGE.

TONNAY-CHARENTE, *Tauniacum ad Carantonum*, petite ville de Saintonge (Charente-Inférieure). Son rôle fut important dans les guerres religieuses du XVIe siècle. Elle était aux protestants et fut attaquée inutilement par le baron de la Garde (1570), par Biron (1574). Prise par Mayenne (1577), par Joyeuse (1587), elle fut reprise et reperdue par les calvinistes. Sa seigneurie, avec titre de principauté, appartenait, au dernier siècle, à la maison de Rochechouart.

TONNEINS, *Tonesium*, ville de l'Agénois, sur la Garonne (Lot-et-Garonne), chef-lieu du duché-pairie de la Vauguyon créé en 1758, en faveur de A. P. J. de Quelen-Stuer. Elle était autrefois divisée en deux baronnies appelées Tonneins-Dessus et Tonneins-Dessous, d'après leur position relativement au cours du fleuve. Elle fut prise par les troupes de Charles le Bel, embrassa la réforme au XVIe siècle et fut rançonnée par Montluc. Le 2 mai 1614, il s'y tint un synode national de toutes les églises réformées de France. En 1621, elle se soumit à Louis XIII, fut réoccupée par La Force (1622), mais bientôt après reprise par l'armée royale et complétement brûlée.—Voy. Lagarde, *Recherches historiques sur Tonneins*, 1833, in-8°.

TONNELÉ (Louis-Nicolas-Alfred), littérateur, né à Tours le 5 déc. 1831, mort le 14 oct. 1858.

TONNELIERS. La communauté des tonneliers et déchargeurs de vin à Paris possédait des statuts qui, depuis Charles VII, avaient été plus d'une fois confirmés et augmentés (sept. 1576, 16 janvier 1637, 1651, etc.). L'apprentissage était de cinq

ans; le brevet coûtait 50 l. et la maîtrise 300. Patron, saint Nicolas.

TONNELIER (Le), famille du Beauvaisis d'où sont sortis les seigneurs de Conty, du Mas, du Boulay-d'Achères, de Breteuil, de Voyennes, de Charmeaux, d'Escouché, de Ruville, de Chanteclerc, de Preuilly, de Fontenay-Tresigny et de Meslay.

TONNERRE, *Tornodurum*, ville de Champagne (Yonne), chef-lieu du comté du même nom. Les Normands furent battus sous ses murs en 898 par Richard, duc de Bourgogne. Elle fut prise et brûlée en 1359 par les Anglais qui ne purent forcer le château, en 1414 par les Bourguignons, qui la pillèrent aussi en oct. 1472. Un incendie la détruisit en 1556 et elle fut rançonnée par Condé en 1568.

Comtes de Tonnerre.—Avant 980. Milon.—987. Gui, fils du précédent.— 992, au plus tard. Milon II, fils du précedent. — Rainard ou Renaud, fils du précédent. —1038. Milon III, comte de Bar-sur-Seine, fils du précédent. — Avant 1047. Hugues-Renaud, fils du précédent, évêque de Langres (1065).— Avant 1072. Guillaume I, comte de Nevers, oncle par alliance du précédent. — Guillaume II, fils du précédent. — Guillaume III, comte d'Auxerre et de Nevers, neveu du précédent. — 1133, au plus tard. Renaud ou Bernard, fils du précédent.— 1159. Guillaume IV, comte de Nevers et d'Auxerre, fils du précédent. — 1168. Gui, frère du précédent, comte de Nevers et d'Auxerre. Sa femme Mahaut de Bourgogne, devenue veuve (1175), gouverna le comté jusqu'en 1192. — 1192. Pierre de Courtenai, beau-frère du fils de Mahaut, et qui devint empereur de Constantinople.— 1218. Mahaut, fille de Pierre et son mari Hervé, baron de Donzi. — 1257. Mahaut II, arrière-petite-fille des précédents, et son mari, Eudes de Bourgogne. — 1262. Marguerite de Bourgogne, et son mari Charles Ier, roi de Sicile. — 1293. Guillaume de Châlon, comte d'Auxerre, neveu de Marguerite. — 1304. Jean II, fils du précédent.— 1321. Jeanne, sœur du précédent, et son mari Robert de Bourgogne. — 1333. Jean II, de nouveau. — 1346. Jean III de Châlon, comte d'Auxerre, fils de Jean II. — 1366. Jean IV de Châlon, dit Esthier, fils du précédent — 1379. Louis Ier de Châlon, dit le *Chevalier-vert*, fils du précédent.— 1398. Louis II de Châlon, fils du précédent; il fut dépouillé par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, du comté de Tonnerre, sur lequel après sa mort (1424), sa femme, Marie de la Trémoille fut reconnue avoir des droits légitimes. Elle mourut en 1433, et le comté par le traite d'Arras (1435) fut adjugé à ses deux belles-sœurs, Jeanne et Marguerite de Châlon, filles de Louis Ier. — 1433. Jeanne et Marguerite de Châlon. Jeanne vendit sa part à sa sœur Marguerite, n'en fut pas payée, la revendit (1440) à ses cousins Louis et Guillaume de Châlon qui furent déboutés de leur acquisition par arrêt du Parlement; et le comté revint à Marguerite quand elle en eut versé le prix. Elle épousa Olivier de Husson, chambellan de Charles VII. — Avant 1453. Jean de Husson, fils de Marguerite et d'Olivier de Husson. — Après 1485. Charles de Husson, fils du précédent. — 1492. Louis Ier de Husson, fils du précédent. — 1503. Claude de Husson, fils du précéd. — 1525. Louis II de Husson, évêque de Poitiers de 1521 à 1532, frère du précédent. — 1537. Anne de Husson, tante du précédent. Elle avait épousé (1497) Bernardin de Clermont. — 1540. Louise de Clermont fille des précéd. et ses deux maris, François du Bellay et Antoine de Crussol. — 1603. Charles-Henri de Clermont, petit-neveu de Louise. — 1640. François de Clermont, fils du précédent.— 1679. Jacques de Clermont, fils du précédent. — 1682. François-Joseph de Clermont, fils du précédent. Il vendit (1684), le comté de Tonnerre à Louvois. (Voy. *Chartes et titres anciens des habitants de Tonnerre*, 1630, in-8°; et l'Art *de vérifier les dates*.)

TONNERRE (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné). =—, de la maison de Husson. =—, de la maison de Bureau de la Rivière.

TONTINE. La première tontine fut créée en France par un édit de novembre 1653. Ce genre de loterie sur la vie tirait son nom de son inventeur, le Napolitain Laurent Tonti. Celle qu'il créa consistait en dix fonds de rentes viagères, chacun de 102 500 l.; les actions étaient de 300 l. Les actionnaires étaient divisés en 10 classes, suivant leur âge (de 1 à 7 ans, de 7 ans à 14, de 14 à 21 et ainsi de suite de 7 ans en 7 ans). Au fur et à mesure des décès, les actions s'éteignaient et les intérêts appartenaient aux survivants de la même classe, et l'État devenait propriétaire du capital. On créa successivement dix tontines; la dernière le fut en 1759 : mais elles étaient si onéreuses à l'État, qu'elles furent toutes supprimées le 5 juil. 1770.

TOPINO-LEBRUN (François-J.-B.), peintre, homme politique, né à Marseille, en 1769, exécuté à Paris, le 30 janvier 1801. Élève de David, il adopta les principes républicains, fut nommé juré au tribunal révolutionnaire (1793), et sa modération relative le fit arrêter comme suspect peu de temps avant le 9 thermidor. Il fut impliqué dans la conspiration de Babeuf, et acquitté. Compromis dans le complot d'Arena et de Cerachi contre Bonaparte, complot organisé par la police, il fut, malgré le peu de gravité des faits qu'on avait à lui reprocher, condamné à mort le 9 janvier 1801.

TORAME ou **TORAMES** (Seigneurs de), de la maison de Glandèves. =—, de la maison d'Isoard. =—, de la maison d'Oraison.

TORANNE (Seigneurs de), de la maison de Bardonenche (Dauphiné).

TORCHE (L'abbé), écrivain, né vers 1635, à Béziers, mort à Montpellier vers 1675.

TORCHEFELON (Seigneurs de), de la maison de Virieu.

TORCHY (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

TORCY (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville. =—, de la maison de Nollent. =—, de la maison de Toisy.

TORCY. Voy. Colbert et Pomponne.

TORENC (Seigneurs de), de la maison de Russan. =—, de la maison de Villeneuve.

TORENNA, Turenne (Corrèze).

TOREZ (Seigneurs des), de la famille provençale de Saqui.

TORFOU (Maine-et-Loire). Les républicains y furent battus par les Vendéens le 19 sept. 1793.

TORGAU, ville forte de Prusse. La garnison française qui l'occupait capitula le 26 déc. 1813.

TORINIACUM, Thorigny.

TORNAC (Seigneurs de), de la maison de La Fare.

TORNACENSES, peuple établi à l'ouest de l'Escaut et jusqu'à la mer, vers la fin du IVe siècle après J. C., et ayant pour capitale *Tornacum*. (Tournai). Il devait se composer surtout des *Menapii* et de plusieurs petites peuplades jadis clientes des *Nervii*. Il formait une des douze cités de la Belgique Seconde, celle des *Tornacenses*.

TORNACUM, TURNACUM, Tournai.

TORNATES, peuple de l'Aquitaine, au pied des Pyrénées et dont le bourg de Tournay-sur-Arroi (Hautes-Pyrénées) représente aujourd'hui

la capitale. Au IVe siècle, il appartenait à la cité *Turba* ou *Tarba* (Tarbes) de la Novempopulanie.

TORNAVENTO, sur le Tessin. Les Espagnols y furent battus par les Français et les Piémontais le 22 juin 1635.

TORNÉ (Pierre-Anastase), prédicateur, évêque constitutionnel du Cher (1791), membre de l'Assemblée législative, né le 21 janvier 1727, à Tarbes, où il est mort le 12 janvier 1797.

TORNIELLE ou **TORNIELLI**, maison de Lorraine, originaire de Lombardie, d'où sont sortis les seigneurs de Solarol, de Chalant et de Beaufremont.

TORNODURUM, Tonnerre.

TORO (J.-Bernard), sculpteur et dessinateur du roi au port de Toulon, élève de Puget, né en Sicile vers 1671, mort à Toulon le 28 janv. 1731.

TOROTE, **THOROTE** ou **TOUROTTE**, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Honnecourt, de Chastelier, d'Aillebaudières et de Loisy. Armes : *de gueules au lion d'argent*. (Voy. le P. Anselme, t. II.) — Voy. THOUROTTE.

TORREQUEMADA ou **TORQUEMADA**, ville de la province de Léon (Espagne), où les Espagnols furent défaits par les Français le 6 juin 1808.

TORQUEMADA (Alphonse), pseudonyme de Delisle de Sales.

TORS. Voy. THORS.

TORSAY, maison d'où sont sortis les seigneurs de Lezay et de Melleran. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

TORT (Seigneurs de), de la maison de Morel.

TORT (M. Le), pseudonyme de Gourné.

TORTÉBAT (François), peintre de portraits et graveur, membre de l'Académie (1663), né vers 1620, mort à Paris le 4 juin 1690. = Son fils JEAN, peintre, membre de l'Académie (1699), né le 19 octobre 1652, à Paris, où il est mort le 10 novembre 1718. Les galeries de Versailles possèdent plusieurs portraits peints par lui.

TORTEBAT (François), pseudonyme de Roger de Piles.

TORTONA, ville des États-Sardes. Elle fut prise par les Français le 28 janvier 1734, en sept. 1745 et en 1796, et par les Autrichiens en 1794 et en 1799. Le général autrichien Bellegarde fut défait dans ses environs par Moreau en juin 1799.

TORTOSE, ville maritime de Syrie. Elle fut prise par les chrétiens en 1099. Une expédition de croisés la brûla en 1367.

TORTOSE, ville forte de Catalogne. Elle fut prise par Schomberg en juillet 1648, et reprise par les Espagnols en 1651. Les Français s'en emparèrent encore le 11 juillet 1708 et en janv. 1811.

TORTUE (Ile de la), petite île dépendant de Saint-Domingue. Les Français, qui en avaient expulsé les Anglais en 1640, en furent chassés (1643) par les Espagnols, qu'ils en chassèrent à leur tour.

TORTURE. Voy. QUESTION.

TORY (Geoffroi), peintre, graveur, imprimeur du roi, érudit, né à Bourges, vers 1480, mort à Paris en 1533. (Voy. une étude sur lui par A. Bernard, 1857, in-8°.)

TOSCANE. Elle fut occupée par les Français en mars 1799 et réunie à l'empire de Napoléon le 24 mai 1808. Nos troupes l'occupèrent encore en mai 1859. — Voy. ÉTRURIE.

TOSEL (Seigneurs de), de la maison de Montaut (Bigorre).

TOSSIACUS, Thoissey (Ain).

TOT (Du), famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Gonfreville, de Saint-Ouen et de Varneville.

TOTILON, premier duc amovible de Gascogne nommé en 819 par Louis le Débonnaire dont il était parent. Il avait aussi les comtés de Bordeaux et de Fezenzac. Il chassa les Normands du pays.

TOTT (François, baron de), diplomate, né le 17 août 1733, à Chamigny (Seine-et-Marne), mort en 1793, à Tatzmansdorf (Hongrie). Il était fils d'un gentilhomme hongrois réfugié en France, et qui mourut (1757) à Constantinople, où il avait accompagné notre ambassadeur M. de Vergennes. Nommé (1767) consul de France en Crimée, puis appelé à Constantinople, il rendit de grands services à la Turquie en réorganisant l'armée et la marine. Il revint en France en 1776, fut nommé maréchal de camp (1781) et émigra (1790). — *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, 1784, 4 vol. in-8°.

TOUCHADE (Seigneurs de la), de la famille de Mengin.

TOUCHARD-LAFOSSE (G.), écrivain, né à la Châtre (Sarthe), le 5 août 1780, mort à Paris, le 11 déc. 1847. — *Chroniques de l'OEil-de-Bœuf*, 1829-33, 8 vol. in-8°; *Hist. de Paris*, 1833-34, 5 vol. in-8°; *Hist. des environs de Paris*, 1835, 4 vol. in-8°.

TOUCHE (Seigneurs de la), de la maison de Cramezel. = —, de la maison de Saint-Denis. = —, de la maison d'Urre. = —, de la maison de Valois.

TOUCHE (La). Voy. GUIMOND et LATOUCHE.

TOUCHE (La). Voy. TOUSCHE.

TOUCHEBŒUF, maison de Touraine qui à la fin du XIVe siècle prit le nom de Beaumont et d'où sont sortis les seigneurs de Junies, de Pierre-Taillade et de Ferrières.

TOUCHE-BRÉHAULT (Seigneurs de la), de la maison d'Urvoy (Bretagne).

TOUCHE-TRÉVILLE (Louis-René-Madeleine LE VASSOR DE LA), amiral, né à Rochefort, le 3 juin 1745, mort en rade de Toulon, le 30 août 1804. Capitaine de vaisseau (1789), il fut député de la noblesse de Montargis aux États généraux. Contre-amiral (1792), il fit heureusement diverses expéditions, fut destitué et incarcéré (1793), et rappelé au service sous le Consulat, il commanda la flottille de Boulogne, repoussa deux fois Nelson (1801), partit (1802) avec une escadre pour St-Domingue, remplit avec succès la mission qui lui était confiée, et fut nommé vice-amiral à son retour.

TOUCHES (Seigneurs des), de la maison de Darchambault (Berry). = —, de la maison de Rortais (Lorraine). = —, de la maison de Selve.

TOUCHET (Marie), maîtresse de Charles IX, née en 1549, à Orléans, morte à Paris, le 28 mars 1638. Elle eut de lui un fils qui fut duc d'Angoulême (voy. ANGOULÊME), et elle se maria (1578) à François de Balsac d'Entragues à qui elle donna deux filles, dont l'une fut la célèbre marquise de Verneuil.

TOUCY (Seigneurs de), de la maison de Prie.

TOUF ou **LÉTOUF**, famille de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Sirot. (Voy. les *Mémoires* du baron de Sirot.)

TOUFAILLE (Seigneurs de), de la maison d'Escayrac.

TOUFFREVILLE (Seigneurs de), de la famille de Le Roux.

TOUL, *Tullum*, ancienne capitale des *Leuci* et au IVe siècle la troisième des quatre cités de la Belgique première, aujourdhui chef-lieu d'arrondissement du dép. de la Meurthe. Le traité de Verdun la plaça dans le duché de Lorraine; elle eut des comtes particuliers, devint ville impériale et passa à la maison de Lorraine. En 1261, elle fut rachetée par son évêque Gilles de Sorcy. Elle fut prise et brûlée par les Normands en 892, puis par les Hongrois. Henri II s'en empara en 1552 et la réunit à la France. Elle se donna à la Ligue en

1585. — Il s'est tenu deux conciles à Toul : le 1er juin 550 et le 14 juin 559, et près de Toul (*apud Saponarias*), un autre le 18 juin 859.

L'évêché de Toul, suffragant de Trèves, remontait au IVe siècle ; il fut supprimé en 1790. L'évêque avait le titre de doyen de la province de Trèves et pour marque de cette dignité portait un ornement assez semblable au *pallium* et nommé *surhuméral*.

ÉVÊQUES DE TOUL. S. Mansuit, vers 335-vers 375. — S. Aimon, vers 400. — S. Alchas, vers 420. — S. Celsin, vers 445. — S. Auspice, mort vers 474. — S. Ours, vers 490. — S. Apre, vers 500-vers 507. — S. Albaud, vers 508. — Trisoricus, vers 525-vers 535. — Dulcitius. — Alodius, 549 et 550. — Prémon. — Autmond. — Endulus ou Endulanus, vers 602. — Theudefroi, vers 638 et 653. — Eborin, vers 664. — S. Leudin ou Bodon, vers 667 et 669. — Adéodat, 679. — Ermenthée. — Magnaud. — Dodon, vers 705. — Garibaud, vers 706-vers 735. — Godon, vers 735-755. — S. Jacques Ier, vers 756-vers 767. — Bornon, vers 770-vers 794. — Wannicus, vers 795-vers 814. — Frothaire, 22 mars 814-1er mai 846. — Arnoul, 847-17 nov. 871. — Arnaud, 872-5 déc. 894. — Ludelme, 895-11 sept. 907. — Drogon, vers 907-28 janv. 922. — S. Gauslin, 17 mars 922-sept. 962. — S. Gérard Ier, 29 mars 963-22 avril 994. — Étienne, 24 juin 994-12 mars 995. — Robert, 995. — Berthold, 3 oct. 995-25 août 1019. — Hermann, 20 déc. 1019-1er avril 1026. — Bruno d'Asbourg, pape, sous le nom de Léon IX, mai 1026-1051. — Udon, 17 avril 1052-14 juill. 1069. — Pibon ou Poppon, 1070-nov. 1107. — Riquin de Commercy, vers 1108-14 fév. 1126. — Henri Ier de Lorraine, 20 mars 1126-6 juin 1165. — Pierre Ier de Brixey, 1165-1192. — Eude Ier de Vaudemont, 1192-26 nov. 1197. — Matthieu de Lorraine, 1200-1207. — Renaud de Senlis, 1210-10 avril 1217. — Gérard II de Vaudemont, 1218-1219. — Eude II de Sorcy, 1220-1228. — Garin, 1228-1230. — Roger de Marcey, 1231-1er janv. 1252. — Gilles de Sorcy, 1255-sept. 1271. — Conrad de Tubingen, 1280-1296. — Jean Ier de Sierk, 1296-1305. — Gui de Pernes, 1305-1306. — Othon de Granson, 1307-1308. — Eude III Colonna, 1307-1308. — Jean II d'Arzillières, 1312-1320. — Amédée de Genève, oct. 1321-avril 1330. — Thomas de Bourlemont, 22 juill. 1330-avril 1353. — Bertrand de la Tour, 1353-8 déc. 1361. — Pierre II de Barrière, 1361-1363. — Jean III de Heu, 14 sept. 1363-19 août 1372. — Jean IV, cardinal de Neufchâtel, 4 mai 1373-1384. — Savin de Florano, 21 sept. 1384-1385. — Jean, cardinal de Neufchâtel, *de nouveau*, 29 mai 1385-1392. — Frédéric de Mulhouse, 1392. — Philippe de Ville-sur-Illon, 1399-1409. — Henri II de Ville-sur-Illon, 1409-12 mars 1436. — Louis d'Haraucourt, 15 sept. 1437-1449. — Guillaume Fillastre, 1449-1460. — Jean V Chevrot, 1460-22 sept. 1460. — Antoine Ier de Neufchâtel 15 janv. 1461-28 fév. 1490. — Ulric de Blamont, 1495-4 mai 1506. — Hugues des Hazards, 8 août 1507-14 oct. 1517. — Jean VI, cardinal de Lorraine, 19 oct. 1517-1524. — Hector de Rochefort d'Ailly, 12 août 1524-1er mars 1532. — Jean, cardinal de Lorraine, *de nouveau*, 1533-1537. — Antoine II Pellegrin, 1537-déc. 1542. — Toussaint de Hocedey, 3 juin 1543-30 juill. 1565. — Pierre III du Châtelet, nov. 1565-25 janv. 1580. — Charles de Lorraine, cardinal de Vaudemont, 28 mars 1580-29 oct. 1587. — Christophe de la Vallée, 19 fév. 1589-27 avril 1607. — Jean VII des Porcelets de Maillane, 27 déc. 1608-14 sept. 1624. — Nicolas-François de Lorraine, cardinal de Vaudemont, 11 sept. 1625-1634. — Charles-Chrétien de Gournay, 14 fév. 1636-14 sept. 1637. — Paul de Fiesque, 1645. — Jacques II Lebret, mai-15 juin 1645. — André du Saussay, 1649-9 sept. 1675. — Jacques III de Fieux, 17 janv. 1677-16 mars 1687. — Antoine Gérard de la Bournat, déc. 1697-février 1698. — Henri III de Thiard de Bissy, avril 1687-mai 1704. — François Blouet de Camilly, mai-1704-18 janv. 1721. — Scipion-Jérôme Bégon, 8 janv. 1721-28 décembre 1753. — Claude de Drouas de Boussey, fev. 1754-21 oct. 1773. — Étienne-François-Xavier des Michels de Champorcin, nov. 1773-1790.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Benoît, *Hist. de Toul*, 1707, in-4° ; Ad. Thiery, *Hist. de Toul et de ses évêques*, 1841, 2 vol. 8° ; C. Robert, *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul*, 1844, in-4° ; *Gallia christiana*, t. XIII.

TOULLIER (Charles-Bonaventure Marie), célèbre jurisconsulte, professeur à la faculté de droit de Rennes, né à Dôle le 21 janvier 1752, mort à Rennes le 19 sept. 1835. — *Le droit civil français*, 1811-1831, 4 vol. in-8°.

TOULMON. Voy. BOTTÉE.

TOULOIS, pays de Lorraine, dont la capitale était Toul (Meurthe). Sa frontière méridionale confinait à la Champagne.

TOULON, *Telo Martius*, *Telonis portus*, ville forte de Provence, et notre premier port militaire sur la Méditerranée, chef-lieu d'arr. du départ. du Var. Elle fut fondée au IVe siècle, et saccagée par les Sarrasins aux Xe et XIIe siècles. Le connétable de Bourbon, passé aux Espagnols, la prit en 1524 et Charles-Quint en 1536. En 1589, elle fut surprise par les royalistes. Elle fut assiégée inutilement par le duc de Savoie en 1707, et le 27 août 1793, elle fut livrée aux Anglais. Dugommier, envoyé par la Convention pour la reprendre, commença les opérations dans les premiers jours de novembre, et ce fut seulement au mois de déc., lorsque toutes les hauteurs occupées par les assiégés eurent été emportées par les républicains, que les Anglais se décidèrent à abandonner la ville après avoir incendié l'arsenal et les vaisseaux français qui se trouvaient dans le port. Les Français firent le 19 déc. leur entrée dans la ville, où les commissaires de la Convention exercèrent de terribles vengeances. Ce fut Bonaparte qui, pendant ce siége, commanda l'artillerie. — Le 22 février 1744, il se livra devant Toulon un combat entre une flotte anglaise et une flotte franco-espagnole.

L'évêché de Toulon, suffragant d'Arles, fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE TOULON. Honoré, 451. — S. Gratien, 472. — S. Cyprien, vers 524-vers 549. — Palladius, vers 550. — Didier Ier, 580. — Mennas, 601. — Léon, 804. — Eustorge, 879. — Armodus, 899. — Jandadus, 1021-vers 1030. — Dieudonné, 1030-vers 1055. — Guillaume Ier, vers 1056-vers 1080. — Aimin ou Arimin, vers 1100-5 nov. 1110. — Guillaume II, vers 1115-vers 1167. — Pierre Ier Isnard, vers 1168-vers 1183. — Didier II, 1183-1200. — Pons Ier Rausin, 1201-vers 1210. — Guillaume III, vers 1210. — Étienne Ier, 1212-17 mars 1224. — Jean Ier de Baux, 1224-1231 ou 1232. — Raimond Ier de Saint-Jal, vers 1235-1255. — B., 1257. — Gauthier Geoffroi, vers 1266-1277. — Jean II, 1278-vers 1303. — Raimond II Rostaing, vers 1305-1311. — Pons II, 1314. — Éléazar de Glandèves, 1317-1323. — Hugues Ier, 1323-1324. — Pierre II, 1325-1326. — Foulques Torescon, 1328-1329. — Jacques, 1329-1341. — Jean III de Corbeau, 1342-1344. — Hugues II La Baille, 9 déc. 1345-vers 1355. — Pierre III, 1357. — Raimond III Daron, vers 1364. — Guillaume IV de la Voulte, 1365-1368. — Étienne II, 1368. — Jean IV Sylvestre de Girbioto, vers 1370-1380. — Pierre IV de Marville, vers 1395-5 sept. 1402. — Jean V, 1403-1409. — Vital, 13 février 1411-vers 1427. —

Guillaume V Nicolaï, vers 1430. — Sairisius Draconis, vers 1434. — Jean VI Gombaud, vers 1437. — Pierre V de Clapiers, 1448-vers 1470. — Jean VII, 1478-vers 1490. — Jean VIII Mixon, 1491-1496. — Guillaume VI Briçonnet, 1497-1511. — Denis Briçonnet, 1511-1513. — Philas Roverella, vers 1514-1518. — Nicolas de Fiesque, 1518-1524. — Augustin Trivulce, 22 juillet 1524-1527. — Antoine Trivulce, 3 mars 1528-1559. — Jérôme de la Rovère, 1559-1564. — Thomas Jacomel, 1566-1571. — Guillaume VII du Blanc, 1571-février 1588. — Gilles de Septres, 1599-2 mars 1626. — Auguste de Forbin, 1628-1638. — Loyac, avril-déc. 1638. — Jacques II Danès de Marly, mai 1640-1658. — Pierre VI Pingré, 1658-3 déc. 1662. — Louis de Forbin d'Oppède, mai 1664-29 avril 1675. — Jean IX de Vintimille du Luc, sept. 1675-15 nov. 1682. — Louis-Armand Bonnin de Chalucet, mai 1684-août 1712. — Louis de La Tour-du-Pin-Montauban, août 1712-12 sept. 1737. — Louis-Albert Joly de Choin, déc. 1737-16 avril 1759. — Alexandre de Lascaris de Vintimille, mai 1759-1786. — Elleon de Castellane-Mazaugues, 13 août 1786-1790.

BIBLIOGRAPHIE. Ch. Landet de la Londe, *Hist. du siége de Toulon par le duc de Savoie*, 1834, in-8°; H. Vidal, *Essai sur l'origine de Toulon*, 1827, in-8°; X. Lebret, *Précis histor. sur les événements de Toulon en* 1793, 1814, in-8°; *Gallia christiana*, t. I.

TOULONGEON ou **TOULONJON**, maison de Franche-Comté, d'où sont sortis les seigneurs de Chevigna, de Walfin, de Reaucour, de Champlitte, de Trave, de Mornay, de Senecey, de La Bastie, de Vellexon, de Montrichard, de Plousey et de Parcey. Armes : *de gueules à 3 jumelles d'argent, écartelées de 3 fasces ondées d'or.* (Voy. le *Nobiliaire de Franche-Comté*, t. III.)

TOULONGEON (Jean III de), grand maréchal de Bourgogne, né vers 1380, mort vers 1424. = Son frère, ANTOINE, lui succéda dans la charge de grand maréchal, battit René d'Anjou à Bulgnéville et mourut le 9 sept. 1432. = François-Emmanuel, vicomte de TOULONGEON, de la même famille, écrivain, homme politique, membre de la classe des sciences morales de l'Institut, né le 3 déc. 1748, à Champlitte (Haute-Saône), mort à Paris le 23 déc. 1812. Il fut député aux États généraux (1789), puis au Corps législatif en 1802 et en 1809.

TOULOUBRE (Louis VENTRE de la), généalogiste, jurisconsulte, né en 1706, à Aix, où il est mort le 3 sept. 1767. Il a publié sous le pseudonyme d'Artefeuil une *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, 1757-59, 2 vol. in-4°, que nous citons souvent. Son fils fut connu sous le nom de Montjoie. — Voy. ce nom.

TOULOUSAIN (Le). On comprenait sous ce nom les territoires renfermés dans les diocèses de Toulouse, de Rieux et une partie de celui de Montauban. Il avait Toulouse pour capitale.

TOULOUSE, *Tolosa*, ancienne capitale du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu du département de la Haute-Garonne. Chef-lieu des *Tolosates* et capitale des *Volcæ Tectosages*, elle possédait un sanctuaire célèbre dédié au dieu Belen. Les richesses immenses qui y étaient entassées et qui provenaient des offrandes de toute la Gaule, et du butin fait sur les ennemis furent pillées (106 av. J. C.) par le consul Q. Servilius Cépion lorsqu'il prit la ville pour la punir de s'être alliée aux Cimbres. Suivant Justin, il enleva 110 000 livres pesant d'or et 150 000 d'argent. Plus tard Rome envoya une colonie à Toulouse qui atteignit un haut degré de prospérité et de splendeur. Au IVe siècle, elle était encore le chef-lieu de la cité des *Tolosates*, la seconde des six de la Narbonnaise première. En 413, Ataulf, roi des Wisigoths, s'en empara, mais il fut chassé de la Gaule par le général Constance. En 419, l'empereur Honorius céda à Wallia, le second successeur d'Ataulf, l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, et cette ville, devenue la capitale du royaume des Wisigoths, le resta pendant 89 ans. En 438 elle fut assiégée inutilement par le général gallo-romain Litorius ayant sous ses ordres une armée de Huns. En 508, Clovis qui, l'année précédente, avait défait et tué Alaric II, s'en rendit maître sans coup férir et mit ainsi fin au royaume Wisigoth de Toulouse. La ville et les pays conquis par les Francs furent alors, au nom de leurs rois, gouvernés par des ducs et des comtes. En 630 le royaume de Toulouse fut rétabli par Caribert, fils de Clotaire II. Il eut (631) pour successeur son fils Childeric, âgé de trois ou quatre ans, qui fut assassiné peu après, et Dagobert réunit le nouveau royaume à ses États; mais en 637 il fut obligé de reconnaître comme ducs héréditaires de Toulouse et d'Aquitaine Boggis et Bertrand, fils de Caribert. — Voy. AQUITAINE.

Charlemagne ayant rétabli (778) le royaume d'Aquitaine pour son fils Louis le Débonnaire, créa en même temps des gouverneurs dans la plupart des villes et des provinces, et il y eut des comtes et des ducs bénéficiaires de Toulouse (voy. plus loin). En 817, Louis démembra du duché de Toulouse la Septimanie et la Marche d'Espagne. Ce fut au milieu du IXe siècle que le comté de Toulouse devint héréditaire (voy. plus loin).

Toulouse fut assiégée inutilement en 843 (13 mai-20 juin) et en 844 (11 mai-juin) par Charles le Chauve qui la prit en 849 sur Pépin II, et en 850 elle fut reprise par les Normands que celui-ci avait appelés à son secours. En 863, Raymond Ier en fut chassé momentanément par Humfrid, marquis de Gothie. Guillaume le Vieux, comte de Poitiers, s'en empara (1098) pendant que Raymond IV était en Palestine, et (1114) sur Alphonse-Jourdain, mais les Toulousains secouèrent sa domination en 1120. En 1141, ils repoussèrent une attaque de Louis le Jeune qui dix-huit ans plus tard vint délivrer la ville assiégée par le roi d'Angleterre Henri II. Lors de la guerre des Albigeois (voy. ce nom), Toulouse fut assiégée (1211) par les croisés, auxquels en 1215 l'évêque Foulques livra la ville et le château; mais le comte Raymond VI y rentra le 13 sept. 1217, et Simon de Montfort qui vint l'y assiéger fut tué devant la place le 25 juin 1218. En 1219, nouveau siége de Toulouse par les croisés, qui sont encore repoussés.

Toulouse fut vivement agitée pendant les guerres de religion, et son parlement montra une rigueur implacable contre les protestants. Le 12 mai 1562, ceux-ci parvinrent à s'emparer d'une partie de la ville; après deux jours de combat, de meurtres et d'incendies, ils acceptèrent une capitulation où on leur promettait la vie sauve, et qui fut violée immédiatement. Presque tous furent massacrés et jusqu'à la fin d'octobre de nombreuses exécutions eurent lieu dans la ville. Après la Saint-Barthélemy, en septembre 1572, 200 calvinistes y furent encore massacrés. En 1689, les habitants se soulevèrent contre Henri III et assassinèrent le premier président Duranti et l'avocat-général Daffis. La ville ne se soumit à Henri IV qu'en 1596. — Le général Ramel y fut assassiné le 15 août 1815. — Voy. RAMEL.

En 1814, le 10 avril, Soult livra près de Toulouse une bataille qui resta indécise et où avec 20 000 hommes il lutta contre des forces quadruples commandées par Wellington.

Il s'est tenu à Toulouse onze conciles : 13 septembre 1056; 1066; 1068; 1079; 1090; février

1118; 8 juillet 1119; 1129; 1161; 1219; novembre 1229.

Le 27 oct. 1632, il fut signé à Toulouse, par l'intermédiaire de Louis XIII, un traité entre Gustave-Adolphe et l'électeur de Cologne. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Toulouse sous l'ancienne monarchie était le siége d'un parlement, le second du royaume (voy. PARLEMENTS), d'un grand prieuré de l'ordre de Malte, de la langue de Provence, et le chef-lieu d'une généralité dépendante de l'intendance de Montpellier. (Voy. CAPITOULS, JEUX FLORAUX.) Dès la seconde moitié du IIIe siècle elle fut le siége d'un évêché suffragant de Narbonne, et qui passa dans la province de Bourges quand la ville tomba au pouvoir des Wisigoths. Après leur expulsion (508), il revint à sa métropole primitive. Le 26 mai 1317, Jean XXII l'érigea en archevêché avec Pamiers, Montauban, Lavaur, Rieux, Lombez et Saint-Papoul pour suffragants. En 1790, Toulouse prit le titre de métropole de l'arrondissement du Sud avec Auch, Oleron, Tarbes, Pamiers, Perpignan, Narbonne, Rodez, Cahors et Albi pour suffragants. De 1802 à 1821, sa province ecclésiastique comprit seulement Cahors, Montpellier, Carcassonne, Agen et Bayonne et depuis 1821 elle se compose uniquement des trois évêchés de Pamiers, Carcassonne et Montauban.

ÉVÊQUES DE TOULOUSE. — S. Saturnin, vers 260. — S. Honorat, vers 285. — S. Hilaire, vers 300. — Rhodanius, vers 356. — S. Silvius. — S. Exupère, vers 400-vers 412. — Héraclien, 506. — S. Germer, 511-vers 561. — Magnulfe, vers 580 et 585. — Willegisil, 625. — S. Erembert, vers 656-vers 668. — Aricius, 785 et 791. — Mantion, vers 800. — Samuel, vers 843 et 850. — Salomon, vers 857. — Elisachar, 861 et 863. — Bernard Ier, 883 et 890. — Armand, vers 905-vers 925. — Hugues Ier, vers 926-vers 972. — Hatton, 973-974. — Isolus, 974-vers 987. — Atus, vers 990. — Raimond Ier, 1004 et 1010. — Pierre Ier Roger, vers 1020. — Arnaud Ier, 1032. — Bernard II, 1035. — Hugues II, 1043. — Arnaud II, 1045-1056. — Durand d'Henri de Bredon, vers 1057-13 mai 1072. — Isarn, 1072-1105. — Amelius-Raimond du Puy, 1106-1139. — Raimond II de Lautrec, 1140-17 avril 1163. — Bernard III Bonhomme, 1163-15 mars 1164. — Géraud de la Barthe, 1164-1170. — Hugues III, 1170-23 ou 16 avril 1175. — Bertrand Ier de Villemur, 1175-1178. — Gosselin (douteux), 1178-1179. — Fulcrand, 1179-26 sept. 1200. — Raimond III de Rabastens, 1202-1205. — Foulques de Marseille, déc. 1205-25 déc. 1231. — Raimond IV de Felgar, 21 mars 1232-19 octobre 1270. — Bertrand II de l'Isle-Jourdain, 21 décembre 1270-3 fév. 1286. — Hugues IV Mascaron, 1286-déc. 1296. — S. Louis d'Anjou de Sicile, 29 déc. 1296-19 août 1297. — Arnaud-Roger de Comminges, 17 mars-octobre 1298. — Pierre II de la Chapelle-Taillefer, cardinal de Préneste, 1298-15 déc. 1305. — Gaillard de Preyssac, déc. 1305-mai 1317.

ARCHEVÊQUES DE TOULOUSE. — Jean-Raimond de Comminges, 25 juin 1317-18 déc. 1327. — Guillaume de Loudun, 18 déc. 1327-1345. — Raimond V de Canillac, cardinal, 1345-17 déc. 1350. — Étienne Aldobrandi, 22 déc. 1350-15 mars 1361. — Gaffroi de Vairlox ou de Vayroles, avril 1361-10 mars 1376. — Jean Ier de Cardaillac, 1379-7 oct. 1390. — François Ier de Conzié, oct. 1390-19 sept. 1391. — Pierre III de Saint-Martial, 23 oct. 1391-déc. 1401. — Vital de Castel-Moron, 5 mai 1402-1er août 1410. — Dominique de Florence, sept. 1410-17 mars 1422. — Denis du Moulin, 10 juin 1422-11 fév. 1439. — Pierre IV du Moulin, 10 juin 1439-3 oct. 1451. — Bernard IV du Rosier, déc. 1451-janv. 1475. — Pierre V de Lion, 5 fév. 1475-janv. 1491. — Hector de Bourbon, déc. 1494-1502. — Jean II d'Orléans, cardinal de Longueville, 17 mars 1503-24 sept. 1533. — Gabriel, cardinal de Gramont, 27 oct. 1533-26 mars ou 7 juin 1534. — Odet de Châtillon, cardinal de Coligny, 1533-23 oct. 1553. — Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, 23 oct. 1553-25 nov. 1559. — Odet de Châtillon-Coligny, *de nouveau*, janv. 1560-1562. — Georges, cardinal d'Armagnac, 21 déc. 1562-1577. — Paul de Foix-Carmain, 1577-29 mai 1584. — François II, cardinal de Joyeuse, 1584-14 mars 1605. — Louis de Nogaret d'Espernon, cardinal de La Valette, 1613-1627. — Charles de Montchal, 1627-22 août 1651. — Pierre VI de Marca, 27 mai 1652-1662. — Charles-François d'Anglure de Bourlemont, 1er juill. 1662-25 nov. 1669. — Pierre VII, cardinal de Bonzi, déc. 1669-oct. 1678. — Joseph de Montpezat de Corbon, 1675-27 juin 1687. — Jean-Baptiste-Michel Colbert de Villacerf, 12 oct. 1693-11 juill. 1710. — René-François de Beauvau, juill. 1713-5 nov. 1719. — Henri de Nesmond, 5 nov. 1719-27 mai 1727. — Jean-Louis Balbis de Berton de Crillon, 27 sept. 1727-31 août 1739. — Charles-Antoine de la Roche-Aimon, janv. 1740-oct. 1752. — François III de Crussol, août 1753-30 avril 1758. — Arthur-Richard de Dillon, 4 sept. 1758-12 nov. 1762. — Étienne-Charles de Loménie de Brienne, 2 fév. 1763-1788. — François IV de Fontanges, 1788-1790. — *Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, archevêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793. — Claude-François-Marie Primat, 9 avril 1802-10 oct. 1816. — François V de Bovet, 15 sept. 1819-1819. — Anne-Antoine-Jules, cardinal-duc de Clermont-Tonnerre, 1820-21 fév. 1830. — Paul-Thérèse-David, cardinal d'Astros, 16 mars 1830-29 sept. 1851. — Jean-Marie Mioland (coadjuteur du 21 fév. 1849)-29 sept. 1851-1859. — Julien-Florian-Félix Desprez, 30 juill. 1859.

ROIS WISIGOTHS DE TOULOUSE. — 419, Wallia. — 419 ou 420, Théodoric I ou Théodoret. — 451, Thorismond, fils du précédent. — 453, Théodoric II, frère et meurtrier du précédent. — 466, Euric ou Evaric, frère et meurtrier du précédent. — 484-507, Alaric II, fils d'Euric.

ROIS DE TOULOUSE. Voy. AQUITAINE.

DUCS BÉNÉFICIAIRES DE TOULOUSE. — 778, Chorson ou Torsin. — 790, Guillaume Ier, duc de Toulouse et d'Aquitaine. — Vers 810, Raymond, dit Rafinel. — 818, Bérenger. — 835, Bernard, duc de Septimanie. — 844 ou 845, Guillaume II, duc et comte bénéficiaire de Toulouse, petit-fils de Guillaume Ier. — 850, Fredelon, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine.

COMTES HÉRÉDITAIRES DE TOULOUSE. — 852, Raymond Ier, frère de Fredelon. — 864 ou 865, Bernard, fils du précédent. — 875, Odon ou Eudes, frère du précédent. — 918 ou 919, Raymond II, fils du précédent. — 923, Raymond-Pons III, fils du précédent. — 950, Guillaume Taillefer III, fils du précédent. — 1037, Pons, fils du précédent. — 1060, Guillaume IV, fils du précédent. — 1088, Raymond IV, dit de Saint-Gilles, frère du précédent. — 1105, Bertrand, fils du précédent. — 1112, Alphonse-Jourdain, frère du précédent. — 1148, Raymond V et Alphonse II, fils du précédent. — 1194, Raymond VI, fils de Raymond V. — 1222, Raymond VII, fils de Raymond VI. — 1249, Alphonse, fils du roi Louis VIII, comte de Poitiers, mari de Jeanne, fille unique et héritière de Raymond VII. Tous deux moururent au mois d'août 1271 à Savone, au retour de la dernière croisade de saint Louis. Leurs États qui passèrent alors au roi de France Philippe III ne furent réunis à la couronne qu'en 1361, Philippe et ses succes-

seurs ne les ayant jusqu'à cette date gouvernés que comme comtes particuliers de Toulouse. — Voyez à leur nom les articles consacrés aux comtes de Toulouse.

BIBLIOGRAPHIE. Les ouvrages relatifs à Toulouse sont excessivement nombreux. On en trouvera l'indication dans le tome III, p. 526-529 de la *Bibliothèque historique de la France*, et dans la *Bibliographie historique de la France*, par Girault de Saint-Fargeau, p. 277-279. Nous nous bornerons aux indications suivantes : La Faille, *Annales de Toulouse*, 1701, 2 vol. in-fol. ; Durosoi, *Annales de Toulouse*, 1771, 5 vol. in-4°; J. Raynal, *Histoire de Toulouse*, 1759, in-4° ; Marturé, *Histoire des comtes de Toulouse*, 1828, in-8° ; de Lamothe-Langon, *Biographie Toulousaine*, 1823, 2 vol. in-8° ; Al. Dumége, *Histoire des institutions de Toulouse*, 1842-44, 3 vol. in-8°; *Tableau chronologique des capitouls de Toulouse*, 1786, in-8°; l'*Art de vérifier les dates*, et *Gallia christiana*, t. XIII.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de BOURBON, comte de), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né le 6 juin 1678, à Versailles, mort le 1er décembre 1737, à Rambouillet. Grand amiral de France dès l'âge de cinq ans (1683), gouverneur de la Guyenne (1689), il fut blessé au siége de Namur (1691), et créé lieutenant général (1697). Mis en 1704 à la tête d'une flotte considérable, il soutint, le 24 août, à la hauteur de Malaga un glorieux combat contre la flotte anglo-hollandaise fort supérieure à la sienne. Sa santé le força deux ans plus tard de renoncer au service. Il resta complétement étranger aux intrigues de son frère le duc du Maine, pendant la régence. De sa femme, Victoire de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, qu'il avait épousée en 1723, et qui mourut en 1736, il eut le duc de Penthièvre. (Voy. ce nom.)

TOUR (La), ancienne et illustre maison d'Auvergne, dont le premier personnage connu est Bertrand, seigneur de la Tour, qui vivait au commencement du XIIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Montgascon, d'Oliergues, les vicomtes de Turenne, les ducs de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, les comtes d'Auvergne, les seigneurs de Murat, de Quaires, de Planchas et de Saint-Exupery. (Voy. le P. Anselme, t. IV.) — Voy. plus loin TOUR-D'AUVERGNE (La).

TOUR (La), maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Gouvernet, de la Charce, de Mirebel, d'Aix, d'Auberive, de Montauban, de Soyons, de La Chau, des Plantiers, de Malerargues et de la Tour-du-Pin. (Voy l'*Etat de la Provence*, par Robert.) — Voy. plus loin TOUR-DU-PIN (La).

TOUR (La), famille de Provence, originaire de Naples. Elle a produit les seigneurs de Romoules, de La Colle et de Cogolin. (Voy. l'*Etat de la Provence* par Robert.) =—, famille du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Paul.

TOUR (Seigneurs de la), branche bâtarde de la maison d'Auxy. =—, de la maison de Brûlart. =—, de la maison de Cassagnet. =—, de la maison de Gondi. =—, de la maison de la Fare. =—, de la maison de Montainard. =—, de la maison de Roquefeuil. =—, de la maison de Saint-Pern. =—, de la maison de Valbelle.

TOUR (Maurice-Quentin de la), célèbre peintre de portraits au pastel, membre de l'Académie (1744), né à Saint-Quentin le 5 sept. 1704, mort à Paris le 18 février 1788. Il avait fondé en 1783 une école de dessin à Saint-Quentin, et ses œuvres forment la partie la plus importante du musée de cette ville. On cite parmi ses plus beaux portraits ceux de Restout, Sylvestre, Parrocel, R. Fremin, Voltaire, J. J. Rousseau, Crébillon, d'Alembert, Marivaux, Rameau, Diderot, Duclos, Louis XV, Marie Lecszinska, du dauphin, de la princesse de Saxe, dauphine de France, du prince Charles-Édouard, du maréchal de Belle-Isle, du maréchal de Lowendal, de Mme de Pompadour, de Mlle Sallé, etc. — *Portrait d'un chanoine; Tête d'homme* (musée de Dijon); *Vieillard endormi*, à l'huile (musée de Nantes). — Une statue en bronze lui a été érigée à Saint-Quentin.

TOUR (De la), pseudonyme de Guillaume Le Roy. =— (L'abbé de la), pseudonyme de Mme de Charrières.

TOUR (La). Voy. GASTELIER et LATOUR.

TOURAILLE (Jean-Christophe LARCHET, comte de la), littérateur, né à Augan (Morbihan), vers 1730, mort après 1790.

TOURAILLES (Seigneurs de), de la famille de Turgot.

TOURAINE, *Turonia*, province qui formait l'un des grands gouvernements généraux du royaume; cap. Tours. Elle était bornée au N. par le Vendômois et le Maine; au S. par le Poitou et le Berry; à l'E. par le Berry et le Blaisois; à l'O. par l'Anjou et le Poitou. Elle avait environ 90 kilom. de long sur 80 de large. En 1789, elle faisait partie du grand gouvernement de l'Orléanais, et était divisée en Haute-Touraine, cap. Tours, et en Basse-Touraine, cap. Amboise. Elle est aujourd'hui comprise presque tout entière dans le département d'Indre-et-Loire.

La Touraine, habitée par les *Turones*, était, sous Honorius, comprise dans la troisième Lyonnaise. Elle fut conquise par les Wisigoths auxquels les Francs l'enlevèrent, et gouvernée par des comtes particuliers. Le comté de Tours fut donné par les rois Louis et Carloman à Thibault ou Thiébolt, gendre de Robert le Fort. Son fils, Thibaut Ier, fut le premier comte de Blois, et le comté resta dans ses mains jusqu'en 1042 ou 1044, où il lui fut enlevé par Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Philippe Auguste le confisqua sur Jean sans Terre (1202) et le réunit à la couronne. En août 1328, il fut assigné pour douaire à Jeanne de Bourgogne. En octobre 1360, Jean Ier érigea la Touraine en duché-pairie qu'il donna comme apanage à son quatrième fils, Philippe, auquel il le retira (1363) pour lui donner le duché de Bourgogne. — Le 16 mai 1370, Louis, second fils de Jean, fut en échange du comté du Maine et de la châtellenie de Loudun, investi du duché de Touraine qu'il garda jusqu'à sa mort (1384). En novembre 1386, Charles VI le donna à son frère Louis qui, en 1392, l'échangea contre le duché d'Orléans. Le 12 juillet 1401, le même roi en fit à son quatrième fils Jean, une donation renouvelée le 24 mai 1414. Jean mourut en 1416; Charles VII, son frère, lui succéda, et, devenu roi, donna le duché (19 avril 1424) à Archambaud, comte de Douglas. Celui-ci ayant été tué à la bataille de Verneuil, quelques mois après (17 août), son duché fut donné par Charles VII au duc Louis III d'Anjou au préjudice du fils de Douglas, qui fut autorisé, ainsi que les aînés de sa maison, à porter le titre de duc de Touraine. Le 15 avril 1524, François Ier le donna à sa mère Louise de Savoie en échange du duché de Nevers; à la mort de celle-ci, il le réunit à la couronne en janvier 1532; puis l'en détacha (8 juillet 1547) pour former le douaire d'Éléonore d'Autriche sa femme. Le duché fut encore assigné pour douaire à Marie Stuart le 19 avril 1558, et pour apanage en mai 1576 à François d'Alençon, après lequel il revint définitivement à la couronne.

BIBLIOGRAPHIE. Is. François, *Topographie du pays de Touraine*, 1592; De la Sauvagère, *Recherche historique sur la Touraine*, 1772, in-4°;

Chalmel, *Histoire de Touraine*, 1828, 4 vol. in-8°; L'Hermite de Soliers, *Inventaire de l'histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, 1665, 1669, in-fol.; Mabille, *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne Touraine*, 1866, in-8°. — Voy. encore *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 421 et suiv. et le P. Anselme, t. III.

TOURANE (Cochinchine). Le 15 avril 1847, les Français battirent les Cochinchinois en rade de cette ville qui fut occupée par une expédition franco-espagnole en sept. 1858.

TOURASSE (Seigneurs de la), de la maison de Cheylus.

TOURAUDE (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

TOURBE ou **TURBE**. L'*enquête par tourbe* avait lieu lorsqu'il fallait éclaircir un point douteux dans la coutume d'un pays. A cet effet on réunissait les anciens et les notables qui, après avoir prêté serment, étaient interrogés sur les faits de la cause. Ils devaient, après s'être concertés, répondre par la bouche d'un d'entre eux quel usage avait à leur connaissance prévalu, entre quelles parties, dans quelles circonstances, dans quel lieu; ils rédigeaient ensuite la consultation et l'envoyaient toute scellée, a la cour par la main d'un juge à un délégué et présidant à l'enquête.

Louis XIV abolit l'*enquête par tourbe*, par un édit de 1667, art. 13.

TOURBES (Comtes de), de la maison d'Estrées.

TOUR-CHABOT (Seigneurs de la), de la maison de Vivonne.

TOURCOING, ville de Flandre (Nord). Les Hollandais y furent battus par les Français en sept. 1793; et le 18 mai 1794, Moreau et Souham y remportèrent une victoire sur les coalisés.

TOUR-D'AIGUES (Seigneurs de la), de la maison d'Agoult. = —, de la maison de Boulines.

TOUR-D'ARGY (La), terre et seigneurie érigée en châtellenie (12 fév. 1686), en faveur d'Ant. Ruzé, marquis d'Effiat.

TOUR D'ARGY (Seigneurs de la), de la famille de Beaune (Touraine).

TOUR-D'AUVERGNE (Théophile-Malo Corret de la), célèbre guerrier, philologue, ne à Carhaix (Finistère), le 23 nov. 1743, tué à Oberhausen (Bavière) le 27 juin 1800. Il descendait d'une branche bâtarde de la maison de Bouillon. Capitaine à l'époque de la Révolution, il refusa tout avancement, alla servir (1792) à l'armée des Alpes, puis (1793) à l'armée des Pyrénées-Orientales où mis à la tête de toutes les compagnies de grenadiers de l'armée, il se signala par mille traits de bravoure et d'audace. Son désintéressement d'ailleurs égalait son intrépidité. Fait prisonnier par les Anglais en se rendant de Bordeaux à Brest (1795), il fut conduit dans le comté de Cornouailles, et échangé (1797), rentra dans l'armée pour remplacer le fils de son ami Le Brigant (voy. ce nom), tombé à la conscription et fit la campagne de Zurich (1799). Nommé *premier grenadier de la république* par Bonaparte (1800), il refusa cette distinction, alla rejoindre l'armée de Moreau en Allemagne et périt six jours après son arrivée au camp. — *Origines gauloises*, 2° édition, 1802, in-8°. La première sous un titre différent (*Nouvelles recherches sur la langue des Bretons*), avait paru en 1792, in-12. Suivant l'auteur, c'est aux Gaulois que les Grecs et les Romains avaient emprunté leur culte et la plupart de leurs usages.

TOUR-DE-VERS (Seigneurs de la), de la maison de Tenay (Bourgogne).

TOUR-DE-VESVRE (Seigneurs de la), de la maison du Mesnil-Simon. = —, de la maison de Fontenay.

TOUR-DU-PIN (Seigneurs de la), de la maison de La Tour (Dauphiné).

TOUR-DU-PIN-GOUVERNET (René de la), marquis de la Charce, capitaine calviniste, né en 1543, à Gouvernet (Drôme), mort en déc. 1619. = Son fils Hector de La Tour-du-Pin-Montauban, capitaine calviniste, mort après 1626. = René, fils du précédent, lieutenant général, gouverneur de la Franche-Comté, né vers 1620 en Dauphiné, mort à Besançon le 19 juill. 1687. = Jean-Frédéric de La Tour-du-Pin-Gouvernet, comte de Paulin, lieutenant général, né à Grenoble le 22 mars 1727, mort sur l'échafaud à Paris le 28 avril 1794. Il fut député de la noblesse de Saintes aux États généraux, et ministre de la guerre du 4 août 1789 au mois de nov. 1790. = Jacques-François-René de La Tour-du-Pin-de-la-Charce, de la même famille, prédicateur, né à Ypres le 14 nov. 1720, mort à Paris le 26 juin 1765.

TOUR EN-VOIVRE (Seigneurs de la), de la maison de Lavaulx.

TOURELLE (De la), pseudonyme du P. Desmares.

TOURETTE (Seigneurs de), de la maison de Grimaldi.

TOURETTE D'AMBERT (La). Voy. Ambert.

TOUR-LANDRY (La), maison d'Anjou qui s'est fondue dans la maison de Maillé. A cette maison appartenait Geoffroy de la Tour-Landry, écrivain du XIV° siècle, auteur d'un charmant *Livre pour l'enseignement de ses filles*, 1514, in-fol. goth., réimprimé par M. A de Montaiglon, 1854, in-12.

TOUR-MAUBOURG (Seigneurs de la), branche de la maison de Fay (Velay). A cette branche appartiennent les personnages suivants:

Tour-Maubourg (Jean-Hector de Fay, marquis de la), maréchal de France (1757), né vers 1684, mort à Paris, le 15 mai 1764. = Marie-Charles-César de Fay, comte de La Tour-Maubourg, général, né le 22 mai 1758, mort le 28 mai 1831. Député de la noblesse du Puy aux États généraux (1789), il servit comme maréchal de camp dans l'armée de La Fayette dont il partagea la fuite et la captivité. Mis en liberté (1797), il devint, après le 18 brumaire, membre du Corps législatif (1801) et sénateur (1806). Créé pair par Louis XVIII (1814), puis par Napoléon (1815), il ne rentra à la Chambre haute qu'en 1819. = Son frère, le marquis Victor-Marie, général, né le 11 fév. 1766, mort en nov. 1850. Colonel de cavalerie à l'époque de la Révolution, il suivit La Fayette et son frère dans leur fuite (1792), ne subit qu'une courte captivité, fit l'expédition d'Égypte et devint général de brigade après Austerlitz, et général de division après la campagne de Prusse. Créé pair à la première Restauration et marquis (1817), il fut ministre de la guerre du 19 nov. 1819 au 15 déc. 1821. Il ne prêta point serment à la monarchie de 1830. = Le marquis Just-Pons-Florimond, neveu du précédent et fils du comte César de La Tour-Maubourg, diplomate, né le 9 oct. 1781, mort à Rome le 24 mai 1837. Il fut successivement ministre à la cour de Wurtemberg (1813), à Hanovre (1816), à Dresde (1819), à Constantinople (1823), à Naples (1830), à Rome (1831) où il resta jusqu'à sa mort. = Son frère, le comte Armand-Charles-Septime, diplomate, né à Passy le 22 juillet 1801, mort à Marseille le 18 avril 1845. Il remplit diverses fonctions diplomatiques au Hanovre (1829), à Vienne (1830), à Bruxelles (1832), fut ambassadeur en Espagne (1836) et à Rome (1837), et nommé pair (1841).

TOURNAI. Voy. Tournay.

TOURNAIS (Seigneurs de), de la famille de Descours (Vivarais).

TOURNAISIS, terre et seigneurie érigée en baronnie (oct. 1685), en faveur de J. E. de Poussemotte de l'estoelle.

TOURNAN, châtellenie de la Brie (Seine-et-Marne) qui fut donnée successivement à Jean de France, duc de Normandie (janvier 1343), à Jeanne de Boulogne, reine de France (13 déc. 1352) et enfin à Fr. des Cars (avril 1530).

TOURNAY ou **TOURNAI**, *Civitas Nerviorum*, *Tornacum*, ville de Flandre (Belgique). Les Anglais l'assiégèrent inutilement en 1340; Louis XI s'en empara après la mort de Charles le Téméraire (1477), mais Maximilien la reprit en 1478. Louis XIV s'en rendit maître en 1667 et la garda par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les alliés la prirent en 1709 et elle nous fut enlevée à la paix d'Utrecht. Louis XV la reprit le 19 juin 1745 et la démantela. Le 29 avril 1792, Dillon y éprouva un échec et fut massacré par ses soldats. Les Français s'en emparèrent le 8 nov. 1792, puis en 1794 et la conservèrent jusqu'en 1814. — Le 18 déc. 1385, il y fut signé un traité de paix entre Philippe duc de Bourgogne et les Gantois.

L'évêché de Tournay, fondé vers la fin du ve siècle, était suffragant de Reims. En 532, S. Médard déjà évêque de Noyon ayant été élu évêque de Tournay, les deux siéges restèrent confondus jusqu'en 1146 où ils furent séparés. Lors de l'érection de l'archevêché de Cambrai (1559), Tournay fut rattaché à la nouvelle métropole et depuis la suppression de celle-ci (1790), il est suffragant de Malines.

Évêques de Tournay. — Théodore, 487. — Saint Eleuthère, 488-30 juin 532. — Saint Médard, 532-8 juin 545. — Anselme, 1146-1149. — Géraud, 1149-1166. — Gauthier Ier, 1166-19 août 1171. — Évrard d'Avesnes, 1173-déc. 1190. — Étienne d'Orléans, 1191-9 sept. 1203. — Goswin, 1204-29 oct. 1218. — Gauthier II de Marvis, 1219-1251. — Gauthier III de Croix, 1251-1261. — Jean Ier Buchiau, 1261-26 fév. 1266. — Jean II d'Enghien, 1266-1274. — Philippe Ier Mousk, 1275-24 fév. 1282. — Michel Ier de Warenghien, 1284-nov. 1291. — Jean III de Vassoigne, 1292-1300. — Gui de Boulogne, 1301-nov. 1326. — Élie de Ventadour, 1327. — Guillaume Ier de Ventadour, 1327-1333. — Thibaud de Saussoire, 1334. — André Ghini, 17 oct. 1334-2 juin 1342. — Jean IV Desprez, 1342-13 juin 1349. — Pierre Ier de la Forest, 1350. — Philippe II d'Arbois, 1351-23 ou 25 juill. 1377 ou 1378. — Pierre II d'Auxy, 1378-1388. — Louis Ier de la Trémoille, 1389-oct. 1410. — Jean V de Thoisy, 1411-2 juin 1433. — Jean VI d'Harcourt, 1433-1436 — Jean VII Chevrot, 1437-22 sept. 1460. — Guillaume II Fillatre, 1460-22 août 1473. — Frédéric de Clugny, 22 mars 1474-7 oct. 1483. — Jean VIII Monissart, 18 oct. 1483-1484. — Antoine, cardinal Pallavicini, août 1484-1496. — Louis II Pot, 1484-1505. — Pierre III Quicke, 1497-1505. — Charles Ier de Hautbois, 6 déc. 1505-1513. — Louis III Guillart, 1513-1524. — Charles II de Croï, 1524-11 déc. 1564. — Gilbert Ier d'Oignies, 21 oct. 1565-25 août 1574. — Pierre IV de Pintaflour, 31 juillet 1575-10 avril 1580. — Maximilien Ier Morillon, 1583-27 mars 1586. — Jean IX de Venduille, 1587-15 oct. 1592. — Louis IV de Berlaimont, 1593-15 fév. 1596. — Michel II d'Esne, 1596-1er oct. 1614. — Maximilien II Vilain, 17 déc. 1614-29 nov. 1644. — François Ier Vilain, 1646-28 déc. 1666. — Gilbert II de Choiseul, 5 janv. 1671-31 déc. 1689. — François II de Caillebot de la Salle, mai 1690-mars 1705. — Louis-Marcel de Coëtlogon, 11 avril 1705-18 avril 1707. — René-François de Beauvau, 23 avril 1707-juillet 1713. — Jean-Ernest de Lœwenstein-Werthein, 5 sept. 1713-28 juin 1731. — François-Ernest de Salm-Reiffenscheid, 29 mars 1732-16 juin 1770. — Guillaume-Florent de Salm-Salm, 14 juill. 1776-1793. — François-Joseph Hirn, 18 juill. 1802-1822. ....

TOURNAY (Seigneurs de), dans le pays de Gex, de la famille de Brosses (Savoie).

TOURNAY (M. le comte de), pseudonyme de Voltaire.

TOURNAY. Voy. Tardieu.

TOURNEBU, baronnie de Normandie (Manche), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Marbœuf, de La Vacherie, de Livet et de Chiffretot. Elle appartint aussi à la maison de Thésart. Armes de la maison de Tournebu : *d'argent à la bande d'azur.*

TOURNEFORT (Joseph Pitton de), célèbre botaniste, voyageur, né à Aix en Provence le 5 juin 1656, mort à Paris le 28 déc. 1708. Il fut professeur de botanique au Jardin des Plantes (1683) dont il devint plus tard le directeur et auquel il légua ses riches collections, membre de l'Académie des sciences (1692), et professeur de médecine au Collége de France. De 1700 à 1702, il voyagea en Orient. Le système de classification qui porte son nom et qui a été adopté pendant plus d'un siècle est fondé sur la forme de la corolle. — *Eléments de botanique*, 1694, 3 vol. in-8°; *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris*, 1698, in-12; *Relation d'un voyage du Levant, fait par ordre du roi*, 1717, 2 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimé et traduit comme les ouvrages précédents.

TOURNEHAN (Seigneurs de), de la maison de Garlande.

TOURNEL (Du), maison du Languedoc, qui s'est éteinte dans la maison de Châteauneuf de Randon.

TOURNEL (Seigneurs du), branche de la maison de Joyeuse.

TOURNELLE (La), terre et seigneurie du Nivernais, qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Montjardin. Elle fut érigée en marquisat (juillet 1681) en faveur de Ch. de la Tournelle. Armes : *de gueules à trois tours d'or.* — Voy. Châteauroux (Duchesse de).

TOURNELLE (Seigneurs de la), branche de la maison de Bouton (Bourgogne).

TOURNELLE. Voy. Parlements, p. 1419, col. 1.

TOURNELLES (Seigneurs des), de la famille d'Arsonval. =—, de la famille de Briçonnet.

TOURNELY (Honoré), théologien, né à Antibes le 28 août 1658, mort à Paris le 26 déc. 1729.

TOURNELY (H.), pseudonyme de Cl. Lud. Montagne. =—, pseudonyme de La Fosse.

TOURNEMINE, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de la Hunaudaye, de Jacson, de la Guerche, de Camsillon, de Montmoréal, de Coetmur, de Carmelin et de Rosenet. Armes : *Ecartelé d'or et d'azur.* (Voy. l'*Histoire généalogique de Bretagne*, par du Paz.)

TOURNEMINE (René-Joseph), savant jésuite, né à Rennes le 26 avril 1661, mort à Paris le 16 mai 1739.

TOURNEMIRE, maison d'Auvergne, d'où sont sortis les seigneurs de Bezandun, de Trico et des Teilhols.

TOURNERIE (La), terre et seigneurie érigée en châtellenie (juillet 1683).

TOURNERIE (Étienne Le Royer de la), jurisconsulte, né le 20 janvier 1730, à Mantilly (Orne), mort à Domfront le 27 décembre 1812.

TOURNES, terre et seigneurie érigée en marquisat (juin 1678) en faveur de J. B. de Valbelle.

TOURNES. Voy. Detournes.

TOURNET (Jean), avocat au parlement de Paris, jurisconsulte, écrivain, vivait dans la première moitié du XVIe siècle.

TOURNEUR. Voy. Le Tourneur.

TOURNEURS. La communauté des tourneurs à Paris avait des statuts donnés en février 1573 et confirmés en février 1600. L'apprentissage était de quatre ans avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 24 livres et la maîtrise 500. Patron, sainte Anne.

TOURNEVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Ado ville. =—, de la maison de Le Neuf.

TOURNI (Seigneurs de), de la maison de Pellevé (Normandie). — Voy. Tourny.

TOURNIER, famille de Marseille, originaire du Milanais et d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Victoret. (Voy. Robert, *Etat de la Provence*.)

TOURNIÈRES (Robert de), peintre, membre de l'Academie (1702), élève de Bon Boulogne, né en 1668, à Caen, où il est mort le 18 mai 1752.— *Origine du dessin* (musée du Louvre); *Portrait* de Michel Corneille (musée de Versailles); *Chapelle et Racine;* deux *portraits* (musée de Caen): plusieurs *Portraits* (musée de Nantes); *Portraits* de d'Aguesseau, d'une jeune femme (musée de Rouen).

TOURNOI. C'est dans un historien du IXe siècle, Nithard (voy. ce nom), que l'on rencontre la première mention de jeux militaires ayant quelque analogie avec les tournois. Ces jeux furent célébrés à Strasbourg en 842, lors du séjour qu'y firent les deux frères Charles le Chauve et Louis le Germanique. Une chronique de Tours, citée par Du Cange (verbo *Torneamentum*), parle, à l'année 1066, de la mort de Geoffroy de Preuilly, qui, suivant l'auteur, avait inventé les tournois. Toutefois on pense généralement qu'il en fut non l'inventeur, mais le législateur. Bien que la plupart du temps les combats des tournois eussent lieu à armes courtoises, c'est-à-dire avec des lances à fer émoussé et des épées sans pointe ni tranchant, cependant les accidents mortels furent assez fréquents pour attirer l'attention de l'Église chargée de veiller au salut des âmes. Le douzième canon du concile tenu à Reims en 1131 ordonnait de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourraient dans ces fêtes « détestables, » et cette défense fut répétée textuellement par les conciles généraux de Latran de 1139 et 1179. L'autorité royale vint en aide à l'autorité ecclésiastique. Une ordonnance de Philippe III, en 1280, continua l'interdiction faite précédemment des joutes et des tournois. Philippe le B l et ses trois successeurs les défendirent aussi, soit seulement pendant la guerre du roi, soit d'une manière absolue. Rien n'y fit, et les récits enthousiastes des poëtes, des romanciers et même des chroniqueurs montrent assez à quel point ces fêtes étaient populaires dans la noblesse. Les tournois se répandirent de France dans les pays voisins et même à la cour de Constantinople. La mort de Henri II (1559) ne put même en faire disparaître l'usage. — Les guerres civiles de la seconde moitié du XVIe siècle purent seules mettre fin aux tournois qu'au XVIIe remplacèrent définitivement les carrousels. (Voy. le P. Menestrier, *Traité des tournois*, 1669, in-4°.)

TOURNOIS. Voy. Livre.

TOURNON, *Turno*, petite ville du Vivarais (Ardèche), avec titre de comté. Elle a donné son nom à une ancienne maison qui la posséda jusqu'à son extinction en 1644. Elle appartint depuis successivement aux maisons de Montmorency, de Lévis-Ventadour et de Rohan-Soubise. De la maison de Tournon sont sortis les seigneurs de la Roche, de Beauchastel, de Vaux et de Roussillon. (Voy. les *Mazures de l'Ile-Barbe* par Cl. Le Laboureur) A cette maison appartenait :

Tournon (François de), célèbre homme d'État, cardinal, né en 1489, à Tournon, mort le 22 avril 1562, à Paris, dans le palais abbatial de Saint-Germain des Prés. Il fut successivement archevêque d'Embrun (1517), de Bourges (1525), d'Auch (1537), de Lyon (1551), évêque de Sabine (1550), d'Ostie et de Velletri (1560), cardinal (1530), ministre d'État, abbé de Saint-Germain des Pres, gouverneur du Lyonnais, de l'Auvergne, etc. Il prit la part la plus active aux négociations des traités de Madrid (1526), de Cambrai (1529), de Nice (1538), fut envoyé à Rome à l'avénement de Henri II (1547) et présida (1561) le colloque de Poissy. Il s'est signalé par l'acharnement avec lequel il poursuivit les calvinistes.—On trouve des lettres de lui dans la collection Gaignières.

TOURNON (Seigneurs de), de la maison de Castellane. =—, de la maison de Vincent.

TOURNON-SIMIANE (Philippe-Camille-Marcellin-Casimir, comte de), administrateur, pair de France, né à Apt (Vaucluse) le 23 juin 1778, mort à Gennelard (Saône-et-Loire) le 18 juin 1833. Il fut préfet de Rome sous l'Empire, préfet de la Gironde (1815), puis du Rhône (1822), et nommé par Louis XVIII conseiller d'État et pair (1823). — *Etudes statistiques sur Rome*, 1831, 2 vol. in-8°.

TOURNUS, *Trenorchium*, ville de Bourgogne (Saône-et-Loire). Elle possédait une célèbre abbaye de bénédictins que le cardinal de la Rochefoucauld, qui en était abbé, fit séculariser (1627). Il s'y tint un concile le 15 août 1115. (Voy. Chifflet, *Histoire de l'abbaye de Tournus*, 1664, in-4°.)

TOURNY, terre de Normandie (Eure), érigée (février 1686) en marquisat en faveur de Dominique de Montfort et qui passa ensuite dans la famille Aubert. — Voy. Tourni.

TOURON (Antoine), dominicain, écrivain, né à Graulhet (Tarn) le 5 sept. 1686, mort à Paris le 2 sept. 1775. — *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, 1743-49, 6 vol. in-4°; *Histoire générale* (ecclésiastique) *de l'Amérique, depuis sa découverte*, 1768-70, 14 vol. in-12.

TOURONDEL (Seigneurs de), de la maison de Cugnac (Guyenne).

TOUROTTE. Voy. Torote.

TOUROUVRE (Seigneurs de), de la maison de Lavove (Perche).

TOURRACHES (Seigneurs de), de la maison de Genas.

TOURRASSE (Seigneurs de la), de la famille de Cheilus.

TOURREIL (Jacques de), littérateur, membre de l'Académie des inscriptions (1691) et de l'Académie française (1692), né le 18 nov. 1656, à Toulouse, mort le 11 oct. 1714, à Paris. Il a traduit Démosthènes.

TOURRES (Seigneurs de), de la famille de Caradet (Provence).

TOURRET (Charles-Gilbert), homme politique, né à Montmarault (Allier) le 22 déc. 1795, mort en 1857. Député de l'Allier de 1837 à 1842, il le fut encore en 1848, où il fut ministre de l'agriculture du 20 juin au 20 décembre.

TOURRETTE (Marc-Antoine-Louis Claret de Fleurieu de la), botaniste, né en août 1729, à Lyon, où il est mort en 1793. — Voy. Fleurieu.

TOURRETTES-LÈS-FAYENCE (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve.

TOURRETTES-LÈS-VENCE (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve.

TOURRIS (Seigneurs de), de la famille du Mas.

TOURS, *Turones*, *Cæsarodunum*, ville archiépiscopale et capitale de la Touraine, aujourd'hui

chef-lieu du dép. d'Indre-et-Loire. Elle était le chef-lieu des *Turones*, et au IVe siècle de la cité du même nom et la métropole de la troisième Lyonnaise. En 445, elle tomba au pouvoir de la ligue armoricaine, fut la même année reprise par Aetius, et de nouveau assiégée (446) par les Armoricains que Majorien repoussa. Elle appartint ensuite aux Wisigoths qui en furent expulsés par les Francs. Possédée per Charibert Ier qui y mit pour comte Leudastes, dont Grégoire de Tours nous a raconté les méfaits, puis par Sigebert, elle fut enlevée à celui-ci par Chilpéric qui en fut chassé par Mummolus. Depuis Clotaire II elle fit partie du royaume de Neustrie, et suivit ensuite les destinées de la Touraine (voy. TOURAINE). Lors de l'établissement de la féodalité elle appartint aux comtes de Blois. Prise (990) par Adelbert, comte de Périgord, sur Eudes Ier, comte de Blois, et donnée par lui à Foulques III, comte d'Anjou, elle fut reprise par Eudes. En 1044, Thibaut III, fait prisonnier par Geoffroi Martel, fils de Foulques III, fut obligé de la lui céder. Le dauphin la prit en 1418. En 1562, elle tomba au pouvoir des calvinistes, qui enlevèrent l'argenterie et les objets précieux que renfermaient les églises; les catholiques en reprirent possession au mois de juillet de la même année, et y firent un affreux massacre des protestants. Après le meurtre des Guises et le soulèvement de la capitale, Henri III y transféra les membres du parlement de Paris qui lui étaient restés fidèles, et il y eut une lutte d'arrêts fort vive entre eux et ceux qui s'étaient attachés à la Ligue. C'est à Tours qu'en mai 1589 le roi de Navarre vint avec son armée rejoindre Henri III. Le 8 de ce mois, Mayenne emporta le faubourg Saint-Symphorien, mais l'abandonna dans la nuit.

Plusieurs traités ont été signés à Tours : 26 janvier 1392, traité de réconciliation entre Charles VI et le duc de Bretagne. — 20 mai 1444, trêve de 22 mois avec l'Angleterre. — 20 sept. 1470, traité de confédération avec les cantons suisses. — 6 janvier 1471, traité de Louis XI avec Charles le Téméraire. (Voy. Froissart, et le *Corps diplomatique* de Dumont.)

Il s'est tenu à Tours 13 conciles jusqu'au milieu du XVIe siècle : 17 nov. 567; 813 ; mi-déc. 887 ; 2 mai 1050; 1055; 1060; 1096 ; 19 mai 1163 ; 10 juin 1236; 1239; 3 août 1282; sept. 1510; 1583.

Les États généraux se réunirent à Tours en 1308, 1434 (ou à Blois), 1468, 1484 et 1506.—Voy. ÉTATS GÉNÉRAUX.

L'église de Tours, fondée vers le milieu du IIIe siècle, eut peu à peu pour suffragantes celles du Mans, de Rennes, d'Angers, de Nantes, de Cornouailles ou Quimper, de Vannes, de Saint-Pol-de-Léon et d'Aleth (ou Saint-Malo). Vers 844, Noménoé, duc des Bretons, créa les évêchés de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Dol, et y ajouta, pour en faire la province ecclésiastique de cette dernière ville, Saint-Pol-de-Léon, Aleth et peut-être Quimper ôtés à la métropole de Tours. Mais cette métropole de Dol fut supprimée par Innocent III en 1209 et les évêchés créés par Noménoé furent placés avec les autres dans la métropole de Tours qui du XIIIe siècle jusqu'à la Révolution eut dans sa juridiction les diocèses du Mans, d'Angers, Rennes, Nantes, Vannes, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol. En 1790, le titre de métropole fut enlevé à Tours devenu simple suffragant de Bourges. Il lui fut rendu en 1802 avec le Mans, Angers, Rennes, Nantes, Vannes, Quimper et Saint-Brieuc pour suffragants. Aujourd'hui, par suite de la création de l'archevêché de Rennes (1859), il n'a plus pour suffragants que le Mans, Angers, Nantes et Laval.

Tours possédait une magnifique collégiale portant le nom de saint Martin dont elle renfermait le tombeau, et qui avait été constamment enrichie depuis le commencement de la monarchie. Elle fut pillée par les protestants en 1562 et demolie en 1793. Il n'en reste que deux tours.

ARCHEVÊQUES DE TOURS. S. Gatien, 251-18 déc. 301 ou 304. — S. Lidoire, 341-374. — S. Martin, 374 ou 375-397 ou 400. — S. Brice, 400-443. — S. Eustoche, 443-461 ou 464. — S Perpétue, vers 464-8 avril 494. — S. Volusien, 494 499 ou 500. — Verus, vers 500-vers 507. — Licinius, 507-517. — Procule et Théodore, 519-521. — Denis, 521-522. — Ommatius, 522-526. — Léon, 526-527. — Francilion, 527-529. — Injuriosus, 529-546. — S. Bauld, 546-552. — Gontran Ier ou Gonthaire, 552-555. — S. Euphrône, 556-573. — S. Grégoire de Tours, 573-595. — Pélage Ier, vers 596-602. — Léopacharius, 602-614. — Agiricus, 614-617. — Ginaud, 617-618. — Valatus ou Valarius, 618-619. — Sigilaicus, 619-622. — Liébaud, 622-625 — Modégisile, 625-638. — Latinus, 638-650. — Charégisile, 650-652. — Rigobert, 652-654. — Papolein, 654-660. — Robert Ier, 660-695. — Pélage II, 695-700. — Evartius ou Evaricus, 700-709. — Pelladius. — Ibbon, 720-724. — Gontran II, 724-742. — Didon, 742-743 — Raimbert, 743-752. — Aubert, 752-754. — Ostaldus, 754-760. — Gavienus, 760-765. — Eusèbe, 765-771. — Herlingus, 771-792. — Joseph Ier, 792-815. — Landran Ier, 815-836. — Ursmarus, 836-846. — Landran II, 846-849. — Amaury, 849-856. — Hérard, avril 856-871. — Actard, août 871-oct. 873. — Adalard, 874-890. — Herbert ou Heberuus, 891-916. — Robert II, 917-931. — Théotolon, 932-945. — Joseph II, 945-18 juin 957. — Frotaire, 957-959. — Hardouin, 959-980. — Archambaud de Suilly, 981-1005. — Hugues Ier de Châteaudun, 1005-12 mars ou 10 juin 1023. — Arnoul, 1023-1052. — Barthelemy Ier, 1053-12 avril 1068. — Raoul Ier de Langeais, 1072-1086. — Raoul II d'Orléans, 1086-26 août 1117. — Gilbert, 1118-1125. — Hildebert, 1125-18 déc. 1134. — Hugues II de la Ferté, 1133-1147. — Engebaud de Preuilly, 1150-1157. — Jossius ou Joscionus, 1157-13 févr. 1174. — Barthélemy II de Vendôme, 1174-1206. — Geoffroi Ier de La Lande, 1207-19 avril 1208. — Jean Ier de Faye, 1208-23 avril 1228. — François Ier Cassard, 1228-1229. — Juhel de Mayenne, 1229-août 1244. — Geoffroi II Marceau, 1245-12 juillet 1251. — Pierre Ier de Lamballe, 1251-1256. — Philippe Ier, 1256-1257. — Vincent de Pirmil, 1257-19 sept. 1270. — Jean II de Monsoreau, 16 janv. 1271-26 janv. 1284. — Bouchard Daen, 20 déc. 1285-oct. 1290. — Philippe II de Candé, 3 janv.-15 fév. 1291. — Renaud de Montbazon, déc. 1291-23 août 1312. — Geoffroi III de la Haye, 1312-13 avril 1323. — Étienne Ier de Bourgueil, mai 1323-6 mars 1335. — Pierre II de Frétaud, 1335-21 mai 1357. — Philippe III Blanche, 1357-1363. — Simon Ier de Renoul, 1364-1379. — Séguin d'Anton, 1379-1380. — Alleaume Boistel, 1380-1383. — Gui de Roye, 1383-1384. — Séguin d'Anton, *de nouveau*, 1385-25 mai 1395. — Ameil Dubreuil, 26 juil. 1295-1er sept. 1414. — Jacques Gélu, 1414-1427. — Philippe IV, cardinal de Coetquen, 1427-12 juil. 1441. — Jean III Bernard, 1441-28 avril 1466. — Giraud Bastet de Crussol, 13 oct. 1466-1468. — Élie, card. de Bourdeille 1468-5 juillet 1484. — Robert III de Lenoncourt, 1484-7 avril 1509. — Charles-Dominique, cardinal de Caretto, 1509-1514. — Christophe de Brillac, 1514-1520. — Martin de Beaune de Semblançay, 1520-2 juillet 1527. — Antoine de la Barre, 1527-12 janv. 1547. — Georges, cardinal d'Armagnac, 1547-1551. — Étienne II de Poncher, 6 avril 1551-15 mars 1553. — Alexandre, cardinal

Farnèse, 1553-1554. — Simon II de Maillé de Brézé, 1554-11 janv. 1597. — François II de la Guesle, 1597-30 oct. 1614. — Sébastien Dori-Galigaï, 1616-1617. — Bertrand d'Eschaux, 25 juin 1617-21 mai 1641. — Victor le Bouthillier, 21 mai 1641-12 sept. 1670. — Charles de Rosmadec, janv. 1671-11 juillet 1672. — Michel Amelot de Gournay, juin 1673-17 fév. 1687. — Claude de Saint-Georges, mai 1687-sept. 1693. — Matthieu Isoré d'Hervaut, 17 nov. 1693-9 juillet 1716 — Armand-Pierre de la Croix de Castries, janvier 1717-5 nov. 1719. — Henri-Oswald de la Tour d'Auvergne, 1719-4 janv. 1721. — François III Blouet de Camilly, janvier 1721-17 oct. 1723. — Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, oct. 1723-2 août 1750. — Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Ceilhes de Fleury, janvier 1751-1774. — Joachim-François-Mamert de Conzié, 1775-1790. — *Pierre Suzor, évêque constitutionnel, avril* 1791-1793. — Jean-de-Dieu-Raimond, cardinal de Boisgelin de Cicé, 1802-22 août 1805. — Louis-Matthias-Joseph de Barral, 1805-1816. — Jean-Baptiste du Chilleau, 15 sept. 1819-26 nov. 1824. — Augustin-Louis de Montblanc, 26 nov. 1824-mars 1842. — François-Nicolas-Madeleine Morlot, cardinal, 28 juin 1842-24 janvier 1857. — Joseph-Hippolyte Guibert, 4 fév. 1857-19 juillet 1871. — Felix-Pierre Truchaud, 30 septembre 1871. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIV.)

INTENDANTS DE TOURS. — 1631, Jacques Turgot de Saint-Clair.... — 1659, Th. Morant. — 1661, Ch. Le Jay. — 1662, décembre. Vincent Hotman. — 1654, Ch. Colbert de Croissy. — 1665, J. B. Voisin de la Noiraye. — 1672, Ant. de Ribeyre, sieur d'Homme. — 1674, Ch. Tubeuf. — 1680, L. Béchameil de Nointel. — 1689, Thomas Hue de Miroménil. — 1704, Jacques-Étienne Turgot de Sousmont. — 1710, L. Chauvelin de Crisenoy. — 1711, Bernard Chauvelin de Beauséjour. — 1719, Gilbert-Charles Legendre de Saint-Aubin. — 1721, Marc-Pierre de Voyer de Paulmy d'Argenson. — 1722, René Hérault, seigneur de Fontaine-L'Abbé et de Vaucresson. — 1725, Nic. J. B. Ravot d'Ombreval. — 1726, Michel-Gervais-Robert de Pomereu des Riceys. — 1731, Ch. Nic. Leclerc de Lesseville, baron d'Authon. — 1743, Jacques Pineau de Lucé du Viennay. — 1745, Ch. Pierre Savalette de Magnanville. — 1756, Gasp. César-Ch. Lescalopier. — 1766, Ducluzel. — 1783-1790, D'Ayne.

Pour la bibliographie. Voy. TOURAINE.

TOURS (Seigneurs de), de la maison de Marguerie (Normandie).

TOURS-EN VIMEU (Seigneurs de), branche de la maison de Quiéret.

TOURTELLE (Étienne), médecin, né à Besançon le 27 fév. 1756, mort le 10 mai 1801.

TOURTOIRAC, abbaye de bénédictins, dans le Périgord (Dordogne), diocèse de Perigueux.

TOURTOUR (Seigneurs de), de la famille de Puget.

TOURVES (Seigneurs de), de la maison de Valbelle.

TOURVILLE. Par lettres de février 1382, plusieurs fiefs furent réunis et érigés en baronnie sous le nom de Tourville, en faveur de J. de Damas, seigneur de l'Isle.

TOURVILLE (Seigneurs de), branche de la maison normande de Costentin. A cette branche appartenait : Anne-Hilarion de COSTENTIN, comte de TOURVILLE, l'un des plus célèbres marins du XVII[e] siècle, né le 24 nov. 1642, à Paris, où il est mort, le 28 mai 1701. Entré d'abord dans l'ordre de Malte, il fit la course pendant dix ans et avec grand succès contre les Barbaresques, fut créé capitaine de vaisseau (1667) et se distingua à la fois par sa rare valeur et son habileté, dans les campagnes navales de 1672 à 1678, soit sous Duquesne, soit sous le chevalier de Valbelle. Lieutenant général (1682), il prit part aux deux bombardements d'Alger (1682, 1683) et à ceux de Gênes et de Tripoli (1684). Vice-amiral du Levant (1689), il remporta une victoire complète près de l'île de Wight, sur une flotte anglo-hollandaise le 10 juill. 1690, opéra quelques semaines plus tard (4 août) une descente à Tynemouth où il brûla 12 vaisseaux, et l'année suivante, mis hors d'état par l'infériorité de ses forces de combattre en bataille rangée, il sut éviter la rencontre avec l'amiral anglais tout en interceptant les convois et les bâtiments qui voulaient franchir le détroit. En 1692, chargé de conduire en Irlande Jacques II, après avoir opéré sa jonction avec d'Estrées, il reçut de Louis XIV l'ordre de combattre l'ennemi, « fort ou faible et quoi qu'il en pût arriver ». N'osant désobéir à ces injonctions formelles, que le roi mieux informé révoqua trop tard, il attaqua le 29 mai à 10 heures du matin entre le cap de la Hougue et la pointe de Barfleur, la flotte ennemie plus du double de la sienne, et, malgré cette supériorité écrasante, lutta héroïquement jusqu'à la nuit sans éprouver de perte notable. Le lendemain, la flotte se dispersa; une partie put gagner Saint-Malo, une autre réfugiée à Cherbourg y fut brûlée (1[er] juin), et Tourville resté à La Hougue, fit échouer les douze navires qui lui restaient, en tira le matériel, et après une vaillante résistance, ne put empêcher leur destruction (2-3 juin). Maréchal de France (27 mars 1693), il prit une glorieuse revanche, en mettant en déroute dans la baie de Lagos une flotte anglo-hollandaise qui escortait un nombreux convoi et en prenant ou brûlant 70 vaisseaux; et jusqu'à la fin de la campagne, il causa des dommages immenses aux marines ennemies. L'année 1694 vit sa dernière campagne signalée par sa coopération à la prise de Palamos. Il avait quitté l'ordre de Malte en 1689 et avait épousé en janvier 1690 la veuve du marquis de la Popelinière. Il en eut un fils, le marquis de Tourville, tué à la bataille de Denain (1712). Les mémoires que l'on a sous son nom (1742, 3 vol. in-12), sont apocryphes et dus à l'abbé Margon.

TOURVILLE (Mlle de), pseudonyme de Mlle de Sommery.

TOURVOYE (Seigneurs de), de la maison de Montberon.

TOURZEL (Seigneurs de), de la maison d'Alègre. = —, de la maison de du Bouchet.

TOURZEL (Louise-El.-Fr.-Arm.-Anne-Marie-J.-Joséph. DE CROY D'HAVRÉ, marquise puis duchesse DE), née à Paris, le 24 janv. 1749, morte au château de Groussay (Seine-et-Oise), le 14 mai 1832. Nommée, après le départ de Mme de Polignac pour l'émigration (1789), gouvernante des enfants de France, elle montra à la famille royale un inaltérable dévouement, l'accompagna dans la fuite de Varennes et, après le 10 août, au Temple où elle ne put rester que quelques jours. Emprisonnée plusieurs fois pendant la Terreur et sous le Directoire, exilée de Paris sous l'empire durant plusieurs années, elle fut créée duchesse en 1818. On a de sa fille, la comtesse de Béarn, morte le 19 juill. 1839 : *Souvenirs de quarante ans* (1789-1830), 1861, in-12.

TOUSAY (Seigneurs de), de la famille de Taffin.

TOUSCHE (Seigneurs de la), de la maison d'Aubigné-Brient. = —, de la maison de Prévost. = TOUSCHE (La). — Voy. TOUCHE.

TOUSSAIN (Jacques), *Tusanus*, professeur de grec au Collège royal, né à Troyes, mort à Paris, le 16 mars 1547.

TOUSSAINT *de Saint-Luc* (Le P.), carme, érudit, mort en 1694.

TOUSSAINT (François-Vincent), écrivain, né à Paris, vers 1715, mort à Berlin, en 1772. On a, entre autres, de lui sous le pseudonyme de Panage : *les Mœurs* 1748, in-12 et in-4°, édition rare, car l'ouvrage fut condamné au feu par le Parlement. Il a eté plusieurs fois réimprimé.

TOUSSAINT (Claude-François), architecte, né en 1781, à Paris, où il est mort après 1837.— *Traité de géométrie et d'architecture*, 1811-12, 4 vol. in-4°.

TOUSSAINT (Fr.-Christophe-Armand), sculpteur, élève de David (d'Angers), né le 7 avril 1806, à Paris, où il est mort le 24 mai 1862.

TOUSSAINT LOUVERTURE, l'un des chefs de la révolution de Saint-Domingue, né à Saint-Domingue en 1748, mort au fort de Joux (Doubs) le 27 avril 1803. Son père, qui se disait fils d'un roi africain, était esclave sur une habitation du comte de Noé, et lui-même était commandeur de l'établissement d'un capitaine de la marine marchande nommé Bailly, lorqu'éclata la première insurrection des nègres. Il servit les insurgés d'abord comme médecin, puis obtint un commandement supérieur (1793), passa au service des Espagnols qui attaquaient la colonie française, s'allia ensuite aux Français, auxquels il fut fort utile. Nommé par eux général de division (1795) et lieutenant du gouverneur, il chassa de l'île les Espagnols et les Anglais, la pacifia complétement et reçut du Directoire le titre de commandant en chef (1796). Dès lors il affecta les allures d'un dictateur, força les autorités à quitter la colonie, ce qui ne l'empêcha pas d'être confirmé dans son grade par Bonaparte devenu premier consul, qui pourtant, après la paix d'Amiens, envoya contre lui une expédition formidable, sous les ordres du général Leclerc. A l'arrivée de celui-ci, Toussaint incendia le Cap (1802); mais abandonné par ses généraux, Christophe et Dessalines, il capitula (avril). Il fomentait une nouvelle insurrection, quand, dans une entrevue avec le général Brunet, il fut arrêté (10 juin), transporté en France et enfermé au fort de Joux. = Son fils aîné, Isaac, est mort à Bordeaux en 1850.

TOUSTAIN, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Béthencourt, de Fresnes, de Frontebosc, de Saint-Maur, de Richebourg, de La Neuve-Court, de Honguemarre, du Pavillon, de Carenty en Artois, d'Escrenes, d'Hautomme, des Mures, du Manoir, de Marcusson, de Viray, de Rambures, du Roule et de Vauchetain. =—, autre maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Fontenelles. =—, autre maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs d'Heberville.

TOUSTAIN (Dom Charles-François), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né au Repas (Orne), le 15 oct. 1700, mort à l'abbaye de Saint-Denis, le 1er juill. 1754. — *Éclaircissements sur la diplomatique*, 1748, 2 vol. in-4°. Il a été le collaborateur de Dom Tassin pour le *Nouveau traité de diplomatique*. — Voy. TASSIN.

TOUTAIN (Pierre), peintre d'histoire, membre de l'Académie (1681), né vers 1641, mort le 19 avril 1686.

TOUTTÉE (Antoine-Augustin), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né le 13 déc. 1677, à Riom, mort le 25 déc. 1718, à Paris. — *Édition* de S. Cyrille, 1720, in-fol.

TOUVANT (Charles de PIARD, sr d'Infrainville et de), poëte, élève de Malherbe, mort avant 1615.

TOXANDRI, peuple germanique qui s'établit dans la Belgique, sur les terres des *Menapii* et des *Eburones*, où il eut pour capitale *Toxandria* (Tessen der-Loo). Il fut d'abord compris dans la province de Germanie Seconde, et au IVe siècle faisait partie de la cité des *Tungri*.

TRABILIANE (Seigneurs de), de la famille de Cipriani.

TRACY (Seigneurs de), de la maison de Pellevé (Normandie). =—, de la maison d'Estut.

TRACY (Bernard d'ESTUT ou DESTUTT DE), jésuite, écrivain ascétique, né le 25 août 1720, à Paray-le-Fraisil (Allier), mort le 14 août 1786, à Paris. = Son neveu, le comte Antoine-Louis-Claude DESTUTT DE TRACY, philosophe, né le 20 juill. 1754, dans le Bourbonnais, mort le 9 mars 1836, à Paris. Colonel du régiment de Penthièvre, député de la noblesse du Bourbonnais aux États généraux, il fut nommé maréchal de camp (1792). Envoyé à l'armée du Nord, il quitta peu après le service, fut emprisonné de nov. 1793 à oct. 1794, et devint successivement membre de l'Institut, sénateur, pair de France et (1832) membre de l'Académie des sciences morales. — *Éléments d'idéologie*, 1817-1818, 4 vol. in-8°. = Le marquis Alexandre-César-Victor-Charles DESTUTT DE TRACY, fils du précédent, homme politique, né à Paris le 9 sept. 1781, mort à Paray-le-Fraisil (Allier), le 13 mars 1864. Député de l'opposition de 1822 à 1824, et de 1827 à 1848, il fut envoyé par l'Orne à l'Assemblée constituante, où il vota avec la droite, puis à la Législative. Ministre de la marine du 20 déc. 1848 au 31 oct. 1849, il protesta contre le coup d'État. = Sa femme, Sara NEWTON, née le 30 nov. 1789 à Stockport (comté de Chester), morte à Paray-le-Fraisil le 27 oct. 1850.— *Essais divers, lettres et pensées*, 1852-55, 3 vol. in-12.

TRADITIONS (Le jour des), nom donné, à cause de l'évangile de ce jour, au mercredi de la troisième semaine de carême.

TRAFALGAR, cap d'Espagne qui a donné son nom à une grande victoire navale remportée le 21 oct. 1805 sur la flotte franco-espagnole, par les Anglais qui y perdirent leur célèbre amiral Nelson.

TRAINEL ou **TRESNEL**, bourg de Champagne (Aube), érigé en marquisat (janv. 1587), en faveur de Jouvenel des Ursins. Il passa (1650) dans la maison d'Harville.

TRAISI (Seigneurs de), de la maison de Charenton.

TRAITANTS. C'était le nom, que, jusque vers la fin du XVIIIe siècle, on donna à ceux qui étaient mêlés au recouvrement des impôts et revenus publics, soit comme fermiers, soit comme receveurs ou qui, comme banquiers, faisaient des avances à l'État. Ce mot vient de *traite*, droit, impôt.

TRAITE DOMANIALE. On appelait ainsi le droit mis à l'exportation sur le blé, le vin, la toile et le pastel. =— FORAINE, droit mis sur toutes les marchandises importées dans le royaume. Ce droit constituait une des cinq grosses fermes.

TRAITE DES NÈGRES. Voy. ESCLAVAGE.

TRAITEURS. La corporation des traiteurs, à Paris, avait des statuts datant de 1599, confirmés et augmentés en 1645 et 1663. Ils étaient qualifiés de maîtres queux, cuisiniers, porte-chappe et traiteurs. L'apprentissage était de trois ans; le brevet coûtait 35 l. et la maîtrise 600, avec chef-d'œuvre. En 1776, ils furent réunis aux rôtisseurs et pâtissiers.

TRAJECTUS MOSÆ ou **AD MOSAM**, Maestricht. =— ULPII, Utrecht.

TRAKTIR (Bataille de). Voy. TCHERNAIA.

TRALAGE. Voy. NICOLAS.

TRAMELAI (Seigneurs de), de la maison de Mouchet-Batteford (Franche-Comté).

TRANCHANT. Voy. LA VERNE.

TRANS, terre et seigneurie de Provence (Var),

érigée en marquisat (1506) en faveur de L. de Villeneuve. Elle portait le titre de second marquisat de France.

TRANSFIGURATIONIS DOMINICA, nom donné dans quelques anciens documents au second dimanche de carême, à cause de l'évangile de ce jour.

TRANSIGNIES. Voy. TRASIGNIES.

TRAPANI (Sicile). Les Français, lors de la guerre des maisons d'Anjou et d'Aragon, y furent battus en 1301.

TRAPEAU (Seigneurs de), de la maison de Prunelé.

TRAPPE (La), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le Perche (Orne), diocèse de Séez. Elle fut fondée en 1140 par Rotrou, comte du Perche, et est devenue célèbre par la réforme austère que Jean le Bouthillier de Rancé (voy. RANCÉ), qui en était abbé, y établit en 1662. Cette réforme ne fut acceptée que par l'abbaye de Sept-Fons. — Voy. Tallon, *Notice sur les monastères de l'ordre de la Trappe*, 1855, in-12.

TRASIGNIES, seigneurie d'Artois qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Silly et deux connétables de France, Gilles II de Trasignies, mort avant 1204, et Gilles, dit *le Brun*, mort après 1272. Cette seigneurie passa au XVe siècle dans la maison de Rœux, qui prit le nom et les armes de Trasignies, et elle fut érigée en marquisat (8 février 1614) par l'archiduc Albert et sa sœur Isabelle en faveur de Cl. de Trasignies. De cette seconde maison sont sortis les seigneurs de Fléchin. — Voy. le P. Anselme, t. VI.

TRASIMÈNE (Département du). Ce département, réuni à l'empire français en 1809, était formé d'une partie du territoire des États romains. Il était borné au N. par le dép. de l'Arno; au S. par le dép. du Tibre; au S. E. par le royaume de Naples; à l'E. par le royaume d'Italie; à l'O. par le dép. de l'Ombrone : chef-lieu, Spolète.

TRASSEREUX (Seigneurs de), de la maison de l'Isle-Adam.

TRAVAIL ou **DU TRAVAIL** (Alphonse), aventurier, né à Grenoble, mort sur l'échafaud, à Paris, le 10 mai 1617. Protestant, il se fit capucin sous le nom de père Hilarion, fut chassé de son ordre, mêlé à toutes sortes d'intrigues, prit part à l'assassinat de Concini, et quelques jours après fut condamné à mort comme ayant formé le projet d'empoisonner Marie de Médicis.

TRAVAUX (Pierre), sculpteur, élève de Jouffroy, né à Corsaint (Côte-d'Or) vers 1824, mort à Paris, le 19 mars 1869.

TRAVAUX PUBLICS (Ministère des). Ce ministère fut créé le 19 mai 1830, et le premier titulaire fut le baron Capelle. Supprimé à la révolution de 1830, il fut rétabli le 12 mai 1839, puis réuni au ministère de l'agriculture et du commerce le 21 juin 1853. Il forma de nouveau un ministère distinct le 17 déc. 1868.

MINISTRES DES TRAVAUX PUBLICS. 1830, 19 mai-30 juillet, Capelle. — (Le ministère est supprimé.) 1839, 12 mai, Dufaure. — 1840, 1er mars, Jaubert. — 1840, 29 oct., Teste. — 1843, 16 déc., Dumont. — 1848, 9 mai, Jayr. — 1848, 24 février, Marie. — 1848, 11 mai, Trélat. — 1848, 28 juin, Recurt. — 1848, 13 oct., Vivien. — 1848, 20 déc., L. Faucher. — 1848, 29 déc., Lacrosse. — 1849, 31 oct., Bineau. — 1851, 9 janvier, Magne. — 1851, 26 oct., Lacrosse. — 1851, 3 déc., Magne. — 1852, 25 janv., Lefebvre-Duruflé. — 1852, 28 juillet, Magne. — (Le ministère est réuni le 21 juin 1853 à celui de l'agriculture et du commerce.) — 1868, 17 déc., Gressier. — 1870, 2 janv., de Talhouet. — 1870, 15 mars, Plichon.

TRAVENOL (Louis), écrivain, né vers 1710, à Paris, mort vers 1780.

TRAVERS. Le droit de *travers*, un des plus usités au moyen âge, consistait dans un péage établi partout où passaient les marchandises, sur les routes, les rivières, aux portes des villes, bourgades et châteaux forts. Aucun ne fut plus vexatoire, plus onéreux et ne contribua davantage à entraver les progrès du commerce et de la civilisation. Il ressemblait plus souvent à un brigandage organisé qu'à la rémunération d'une sauve-garde : aussi l'abondance régnait-elle parfois à quelques lieux de la disette, et le prix des denrées subissait-il un enchérissement proportionnel à la cupidité du seigneur dominant.

TRAVERS (Seigneurs du), de la maison de Roche.

TRAVERS (L'abbé Nicolas), théologien, érudit, né le 10 août 1674, à Nantes, où il est mort, le 13 octobre 1750.

TRAVERSEUR DES VOIES PÉRILLEUSES (Le), pseudonyme de Jean Bouchet. — Voy. BOUCHET.

TRAVES (Seigneurs de), de la maison de Choiseul, =—, de la maison de Clermont. =—, de la maison de Toulonjon.

TRAVIÈS (Charles-Joseph), peintre, élève de Heim, né à Winterthur (Suisse), le 21 fév. 1804, naturalisé Français, mort à Paris, le 13 août 1859.

TRAVOT (Jean-Pierre, baron), général, né le 6 janvier 1767, à Poligny (Jura), mort le 6 janvier 1836, à Montmartre. Ce fut lui qui s'empara de Charette (1796). Chargé du commandement de la division militaire de Rennes pendant les Cent-Jours, il montra dans ces fonctions une grande modération. Cependant malgré la loi d'amnistie (12 janv. 1816), il fut arrêté le 14 à Lorient et, après une inique procédure, fut condamné à mort par un conseil militaire le 20 mars suivant. La peine fut commuée en vingt années de détention. Au bout de quatre ans il fut mis en liberté, mais il était devenu fou et ne recouvra point la raison. Une statue lui a été élevée à Poligny en août 1867.

TRAYNEL (Seigneurs de), de la maison de l'Isle-Adam. — Voy. TRAINEL.

TRÉAMBERT, seigneurie de Bretagne qui, jointe à d'autres terres, fut érigée en marquisat sous le nom de Bec-de-Lièvre (fév. 1717), en faveur de G. J. B. F. de Bec-de-Lièvre (voy. ce nom).

TRÉBAS (Seigneurs de), sortis des seigneurs de Monteil, branche de la maison d'Adhémar.

TREBATTI (Paul-Ponce). — Voy. PONCE.

TREBIA ou **TREBBIA**, rivière d'Italie sur les bords de laquelle, après plusieurs jours de combat, Macdonald fut défait par Suwarow le 18 juin 1799. Cette bataille est appelée San-Giovanni par les Russes et les Autrichiens.

TREBILLANE (Seigneurs de), de la famille de Boyer (Provence). =—, de la famille de Tulle.

TRÉBUCHET (Adolphe), administrateur, né à Nantes, le 11 déc. 1801, mort en oct. 1865. — *Code administratif des établissements dangereux*, 1832, in-8°; *Nouveau dictionnaire de police*, 1834-35, 2 vol. in-8°; *Dictionnaire d'administration usuelle*, 1836, 2 vol. in-8°.

TRECÆ, **TRECASSIS**, Troyes.

TRECENS. Voy. CENS.

TRECESSON (Seigneurs de), de la maison de Carné (Bretagne).

TRECORIUM, Tréguier.

TREFFOREST (Seigneurs de), de la maison d'Alleaume.

TRÉFORT, seigneurie de Bresse (Ain), érigée en marquisat (29 juin 1586) par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en faveur de Joach. de Rye.

TRÉFORT (Seigneurs de), de la maison d'Urre (Dauphiné).

TRÉFONDS. Le *tréfonds* était le premier cens, celui qui était dû au maître d'un domaine avant tous autres (Coutume d'Amiens). Le seigneur *tréfoncier* était essentiellement possesseur du sol : on le définit dans le *Style* des Cours Séculières de Liége : celui qui recueille en propre les dîmes, les redevances, les cens, et exerce les droits de justice et de suzeraineté, alors même que l'usufruit de la terre n'est pas en ses mains. On voit qu'à cette nue propriété restaient attachés des priviléges fort étendus.

TRÉGUIER, *Trecorium*, ville de Bretagne (Côtes-du-Nord), qui doit son origine à un monastère fondé au VIe siècle par S. Tugdual. Elle fut à diverses reprises saccagée par les Normands et, en 1592, fut brûlée par les Espagnols. Son évêché, créé vers 844 ou 848 par Noménoé duc des Bretons, fut donné par lui à la métropole de Dol qu'il venait de fonder; mais en 1209 il passa dans la province ecclésiastique de Tours et y resta jusqu'en 1790 où il fut supprimé.

ÉVÊQUES DE TRÉGUIER. — Guillaume Ier, 1032. — Martin, vers 1045. — Hugues Ier de Saint-Pabutual, 1086. — Raoul Ier, 1110 et 1128. — Guillaume II, vers 1150-1175. — Ives Ier Hougnon, 1175-1179. — Geoffroi Ier Loiz, 1179-vers 1220. — Étienne, 1224 et 1237. — Pierre Ier, 1238. — Hamon, 1255-vers 1265. — Alain Ier de Leshardrieu, 1266 et 1271. — Alain II de Bruc, 1284. — Geoffroi II de Tournemine, avril 1296-vers 1310. — Jean Ier Rigaud, 1317. — Pierre II de l'Isle, 1324. — Ives II de Boisbressel, 1327-1330. — Alain III de Haelori, 1330-1338. — Richard du Poirier, mars 1339-vers 1345. — Robert Ier de Painel, 1354. — Hugues II de Monstrelet, 1355-1358. — Alain IV, 1358-1362. — Even Begaignon, 28 nov. 1362-1371. — Jean II Brun, 12 juin 1372-1378. — Thibaud de Malestroit, 1378-1383. — Hugues III de Kéroulay, 1383-1384. — Pierre III Morel, 1385-3 mai 1401. — Ives III Hirgouet, 1401-1403. — Hugues IV Lestoquer, 1403-1404. — Bernard du Peyron, 1404-1408. — Christophe Ier d'Hauterive, 1408-1416 ou 1417. — Matthieu Rocdère, 15 déc. 1417-1422. — Jean III de Bruc, 29 avril 1422-1430. — Pierre IV Piédru, 1430-27 août 1435. — Raoul II Rolland, 1435-avril 1441. — Jean IV de Plouec, 4 mai 1442-1453. — Jean V de Coetquen, 16 mars 1454-23 sept. 1464. — Christophe II du Chatel, 8 janv. 1466-déc. 1479. — Raphael, cardinal de Saint-Georges, 1480-1483. — Robert II Guibé, 1483-1502. — Jean VI Calloet, 1501-7 mars 1505. — Antoine du Grignaux, 22 nov. 1505-16 nov. 1537. — Louis de Bourbon-Vendôme, 14 juin 1538-1540 ou 1541. — Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1541-1544. — Jean VII de Rieux, 1544-1545. — François Ier de Manuz, 8 juin 1545-1547. — Jean VIII Jouvenel des Ursins, 1548-27 oct. 1566. — Claude de Kernovenoy, 1566-1572. — Jean-Baptiste Le Gras, 1572-fév. 1583. — François II de La Tour, 1583-1593. — Guillaume III du Halgoet, 1593-29 oct. 1602. — Georges Louet. — Adrien d'Amboise, 1604-29 juill. 1616. — Pierre V Cornullier, 1616-1620. — Gui Champion, 1620-14 sept. 1635. — Noël des Landes, 1636-19 août 1645. — Balthasar Grangier de Liverdis, février 1646-février 1679. — François-Ignace de Baglion, mars 1679-avril 1686. — Eustache le Sénéchal de Carcado ou Kercado, avril 1686-15 mai 1694. — Olivier Jégou de Kervilio, juin 1694-1731. — François-Hyacinthe de la Fruglaie de Kerver, 4 mai 1732-3 déc. 1745. — Charles Gui le Borgne de Kermorvan, mars 1746-30 août 1761. — Joseph-Dominique de Cheylus, nov. 1761-1766. — Jean-Marc de Royère, 26 avril 1767-juillet 1773. — Jean-Augustin de Frétat de Sarra, juill. 1773-1775. — Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, 6 août 1775-1780. — Augustin-René-Louis le Mintier, 30 avril 1780-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIV.)

TREHU, redevance perçue, notamment en Champagne et en Flandre, sur les produits du sol, et dont la quotité paraît avoir varié. Elle consistait aux XIVe et XVe siècles, dans quelques localités, en une gerbe de blé sur onze. Le duc de Bourgogne la prenait sur les marchés de Langres concurremment avec les seigneurs de cette ville.

TREIGNAC (Seigneurs de), de la maison de Pompadour.

TREIGNAT (Seigneurs de), de la maison de Le Groing (Berry).

TREIGNY (Seigneurs de), de la famille de Dauvet.

TREILHARD (Jean-Baptiste, comte), homme politique, né à Brives (Correze) le 3 janv. 1742, mort à Paris le 1er déc. 1810. Avocat au Parlement, il fut député de Paris aux États généraux, puis de Seine-et-Oise à la Convention où il vota la mort du roi avec sursis et sans appel, remplit deux missions en Belgique et dans la Gironde et s'effaça complétement pendant la Terreur. Passé au conseil des Cinq-Cents où il se signala par sa véhémence républicaine, il remplaça comme membre du Directoire François de Neufchâteau (15 mai 1798); mais son élection, entachée de nullité, fut annulée au bout de treize mois. Après le 18 brumaire, il devint successivement vice-président, puis président du tribunal d'appel de la Seine, conseiller d'État (1802) et ministre d'État (1809).

TREILLE (La), terre et seigneurie érigée en châtellenie en faveur de R. de Rousselé.

TREILLE (Seigneurs de la), de la maison de Grave.

TREILLE (La). Voy. LATREILLE.

TREILLY (Seigneurs de), de la maison de Murdrac ou Meurdrac (Normandie).

TRELLES (Seigneurs de), de la maison de Gléon (Languedoc).

TRELLON (Claude de), poëte, vivait à la fin du XVIe siècle. — *Œuvres poétiques*, 1554, in-12 : *Le cavalier parfait*, 1597, 1599, in 12.

TRELON (*N.* de), conseiller au parlement de Toulouse, poëte, vivait à la fin du XVIe siècle.

TRELUINUM, Treloup (Aisne).

TRÉMADEURE (Mlle Ulliac), femme de lettres, auteur d'un grand nombre d'ouvrages pour l'éducation et dont quelques-uns ont eu jusqu'à 50 éditions, née en 1793, morte à Paris le 20 avril 1862. Son dernier ouvrage est intitulé : *Souvenirs d'une vieille femme*, 1861.

TREMBLAY (Le), terre et seigneurie érigée en marquisat en faveur de Nic. Bautru (juin 1655). = —, terre et seigneurie érigée en châtellenie en faveur de R. Miron.

TREMBLAY (Seigneurs du), de la famille de Bermond. = —, de la famille de Bureau. = —, de la famille de Courvols. = —, de la famille de Hurault. = —, de la famille de Le Clerc. = —, de la famille de Reugny. = —, de la famille de Talon.

TREMBLAY (Barthélemy du), sculpteur, né à Louvres (Seine-et-Oise), en 1578, mort à Paris en août 1629.

TREMBLAY (du). Voy. JOSEPH.

TREMBLAYE (Seigneurs de la), de la famille de Biet. = —, de la famille de Robin.

TREMENTINE, bourg de Maine-et-Loire, où le 4 mars 1794 les républicains furent battus par La Rochejacquelein qui y fut tué.

TRÉMIGNON, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Plessis et de La Rivière.

TRÉMOILLE (La), illustre et ancienne maison du Poitou dont le premier personnage connu est

Pierre, seigneur de la Trémoille, qui vivait vers 1040. D'elle sont sortis les ducs de Thouars, les princes de Tarente et de Talmont, les comtes et ducs de Taillebourg, les marquis de Royan, les comtes d'Olonne, les ducs de Châtellerault, les marquis et ducs de Noirmoustier, les comtes de Joigny, les seigneurs de Craon, d'Husson, de Dours, de Fontmorand, de Brèche (bâtards de la Trémoille), de Fontaugier, de Pouzauges et de Hanches. Armes : *d'or au chevron de gueules accompagné de trois aigles d'azur sur un écartelé au 1* de France; *au 2 et* 3 d'Aragon, de Naples, de Tarente; *au* 4 de Bourbon-Montpensier. (Voy. le P. Anselme, t. IV.)

L'illustration de cette maison ne commence guère qu'au XIVe siècle. Voici depuis cette époque les personnages les plus marquants qu'elle a produits :

TRÉMOILLE (Gui, sire de la), conseiller et chambellan du roi, premier et grand chambellan héréditaire de Bourgogne. Il suivit Charles VI dans les guerres contre les Flamands. et Louis II de Bourbon dans sa croisade en Afrique (1390), et dans son expédition au secours de Gênes. Il accompagna en Hongrie Jean sans Peur, avec lequel il fut pris à la bataille de Nicopolis (1396), où périt son frère Guillaume d'Antigny. Il fut racheté et mourut en 1398, à Rhodes, en revenant en France. = Son fils Georges, seigneur de la TRÉMOILLE, de Sully et de Craon, né vers 1385, mort le 6 mai 1446. Il se mêla à toutes les intrigues qui agitèrent la cour de Charles VII, dauphin ou roi, fit enlever et noyer (1427) le favori du prince, le sire de Giac, dont il épousa la veuve, Catherine de l'Ile-Bouchard (1527), devint grand chambellan de France, lieutenant général du roi en Bourgogne, et exerça dès lors comme premier ministre une autorité sans bornes dont il n'usa guère que dans son intérêt. Il se montra des plus hostiles à la Pucelle. Mais ses violences, ses exactions, ses crimes, qui sont consignés dans des lettres de rémission qu'il se fit accorder en mai 1431, avaient soulevé contre lui d'ardentes inimitiés. Au mois de juin 1433, il fut arrêté et enfermé au château de Montrésor, dut payer une rançon de 6000 écus d'or, et fut éloigné de la cour. Il n'en reçut pas moins diverses faveurs du roi, ce qui ne l'empêcha pas de prendre part à la *Praguerie* (voy. ce mot). = Louis Ier, fils du précédent, chambellan héréditaire de Bourgogne, mort en 1483. = Son frère GEORGES, seigneur de CRAON, premier chambellan héréditaire de Bourgogne, lieutenant général de Champagne et de Brie (1474), mort en 1481. = LOUIS II, fils de Louis Ier, amiral de Guyenne et de Bretagne, gouverneur et lieutenant général de Bourgogne, né le 20 sept. 1460, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Il fut envoyé à la tête d'une armée en Bretagne par Anne de Beaujeu, défit et prit à la bataille de Saint-Aubin du Cormier (1488) le duc d'Orléans (Louis XII), fit la campagne de Naples avec Charles VIII (1495), conquit le Milanais sous Louis XII (1500), échoua complètement dans une expédition contre le royaume de Naples (1503), se distingua à Agnadel (1509), fut battu par les Suisses à Novare (1513) et conclut avec eux à Dijon un traité honteux qui sauva la Bourgogne. Il combattit encore à Marignan, puis à Pavie où il périt. Sa vie, sous le titre de *Panégyric du chevalier sans reproche*, a été écrite par Jean Bouchet et réimprimée dans les collections de Mémoires. = JEAN, frère du précédent, archevêque d'Auch (1490), évêque de Poitiers (1505), cardinal (1507), mort en juin 1507. = CHARLES, fils de Louis II, prince de Talmont, né en 1486, tué à la bataille de Marignan en 1515. = FRANÇOIS, fils du précédent, lieutenant général de Poitou et Saintonge, né en 1502, mort à Thouars, le 5 janvier 1541. = Son fils LOUIS III, premier duc de Thouars (1563), né en 1521, mort devant Melle, le 25 mars 1577. = CLAUDE, fils du précédent, duc de THOUARS, pair de France, né en 1566, mort à Thouars le 25 octobre 1604. Il embrassa la religion réformée, et servit vaillamment Henri IV, qui érigea (1595) son duché de Thouars en duché-pairie. Il fut jusqu'à sa mort l'un des chefs les plus influents des calvinistes mécontents. = Henri, duc de THOUARS, pair de France, né en 1599, mort à Thouars, le 21 janvier 1674. Il abjura le calvinisme (1628), devint mestre de camp général de la cavalerie légère et servit en Piémont (1630), et en Picardie (1636). Il fit près du congrès de Munster (1648) des démarches inutiles pour que l'on admît les droits qu'il prétendait avoir sur Naples, du chef de sa trisaïeule Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente. = Henri-Charles, prince de TARENTE et de TALMONT, duc de THOUARS, pair de France, général de la cavalerie des États de Hollande, gouverneur de Bois-le-Duc, né en 1621, mort à Thouars, le 14 déc. 1672. Il joua un rôle dans la Fronde, où après avoir servi la cour, il embrassa le parti de Condé, passa en Hollande, puis rentra en France (1655) où il fut arrêté et resta plusieurs mois en prison. Deux ans avant sa mort, il se convertit au catholicisme. — *Mémoires*, 1767, in-12. = Charles-Belgique-Hollande, duc de THOUARS, premier gentilhomme de la chambre du roi, né en 1655, mort le 1er juin 1709. = Charles-Louis-Bretagne, duc de la TRÉMOILLE et de THOUARS, prince de TARENTE et de TALMONT, premier gentilhomme de la chambre du roi, né en 1683, mort à Paris, le 9 oct. 1719. = Charles-Armand-René, duc de THOUARS, prince de TARENTE, brigadier des armées du roi, membre de l'Académie française, né à Paris, le 14 janv. 1708, mort à Paris, le 23 mai 1741. = Frédéric-Guillaume, prince de TALMONT, lieutenant général des armées, né en 1658, mort à Taillebourg, en janvier 1739. = Son petit-fils, Charles-Bretagne-Marie-Joseph, prince de la TRÉMOILLE, duc de TARENTE, né le 24 mars 1764, à Paris, où il est mort, le 9 nov. 1839. Il émigra, servit dans l'armée des princes (1792), puis dans celles de l'Autriche et de Naples, et à la Restauration fut nommé lieutenant général et pair. Il prêta serment à la monarchie de 1830. = Son frère, ANTOINE-PHILIPPE, prince de TALMONT, mort sur l'échafaud, à Laval, en janvier 1794. Il prit la part la plus active à la guerre de Vendée, et après la déroute du Mans, arrêté près de Fougères, fut envoyé à l'échafaud.

TRÉMOILLE (Cardinal de la). Voy. NOIRMOUSTIER.

TREMOING (Seigneurs de), de la maison de Franquemont (Lorraine).

TREMOLET, maison du Languedoc qui au XVIe siècle prit le nom de Montpezat. D'elle sont sortis les seigneurs de Roubiac, de Colias et de Montmaur. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

TRÉMOLLIÈRE (Pierre-Charles de), peintre, élève de J. B. Van Loo, membre de l'Académie (1737), né à Chollet (Maine-et-Loire), en 1703, mort à Paris, le 11 mai 1739. — *L'Adoration des bergers; l'Assomption; l'Ascension* (à Lyon); *Ulysse sauvé par Minerve* (musée de Montpellier); *Vénus et l'Amour* (musée de Darmstadt); *le Printemps; l'Automne* (musée de l'Ermitage à Pétersbourg).

TREMONT (Seigneurs de), de la maison de Malet.

TREMOUILLE (La). Voy. TRÉMOILLE (La).

TRENCHARD (Jean), pseudonyme d'Holbach.

TRENEUIL (Joseph), poète, né à Cahors, le 27 juin 1763, mort à Paris, le 5 mars 1818.

TRENORCHIUM, Tournus.

TRENTE, ville du Tyrol. Elle fut bombardée par Vendôme en sept. 1703, et occupée par les Français, le 5 sept. 1796 et le 14 nov. 1805. — C'est à Trente que se tint le dernier concile général avant celui de 1870. Il s'ouvrit le 13 déc. 1545 et la 25e session, qui fut la dernière, finit le 4 déc. 1563. Bien que le clergé l'eût demandé instamment à plusieurs reprises, il ne put obtenir la publication en France des actes de ce concile, qui « n'y est point reçu pour la discipline, disent les bénédictins; mais y est reçu, comme tous les conciles généraux, avec un profond respect pour la doctrine. » (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

Plusieurs traités importants ont été signés à Trente : Le 7 mai 1347, traité d'amitié et de secours mutuel entre l'empereur Charles IV et Jean, duc de Normandie, plus tard roi de France. — Le 25 juin 1414, traité de paix et d'alliance entre Sigismond, empereur et Charles VI. — Le 13 oct. 1501, traité de paix, de confédération et d'alliance entre Louis XII et Maximilien Ier par les mariages de Claude de France avec Charles d'Autriche, et celui du Dauphin avec une des filles de l'archiduc, etc. Ce traité fut interprété par une déclaration que donnèrent à Blois Louis XII et Philippe d'Espagne. (Voyez le texte de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

TRENTE (Combat des). On désigne ainsi un combat célèbre qui se livra dans le canton de Ploermel (Morbihan), le 27 mars 1351 avant Pâques, c'est-à-dire 1352, entre trente Bretons (neuf chevaliers et vingt et un écuyers) et trente champions anglais (vingt Anglais, quatre Bretons et six Allemands ou Flamands). Les Bretons étaient commandés par Robert de Beaumanoir, les Anglais par Bramborough que les chroniques appellent Brambro, Blancbourg ou Brandebourch. Les Anglais ayant perdu leur capitaine et huit de leurs compagnons furent obligés de se rendre. Les Bretons avaient eu quatre tués et presque tous les combattants étaient blessés. (Voy. Froissart, l. I, part. II, ch. VII, et un récit du temps, publié par Crapelet, 1835, in-8°.)

TRENTE ANS. On désigne sous ce nom la grande guerre qui commença en 1618 entre la maison d'Autriche et les protestants de Bohême et d'Allemagne et qui fut terminée en 1648 par les traités de Westphalie. (Voy. MUNSTER.) Il y eut dans cette guerre la période palatine, la période danoise, la période suédoise et enfin la période française qui commença le 30 mai 1635.

TRENTE-TROIS (Séminaire des). On nommait ainsi un séminaire que le P. Claude Bernard (voy. ce nom) avait fondé en 1638 sur la montagne Sainte-Geneviève, en l'honneur des 33 années que J. C. avait passées sur la terre. On y faisait d'excellentes études.

TRÉOGATE. Voy. LOAISEL.

TRÈS-CHRÉTIEN. Voy. CHRÉTIEN.

TRESLON (Seigneurs de), branche de la famille de Cauchon (Champagne).

TRESMES ou **TRÊMES**, baronnie de Brie (Aisne), érigée en comté (janvier 1608) en faveur de L. Potier, baron de Gesvres, puis en duché-pairie (nov. 1648), en faveur de R. Potier, comte de Tresmes. Ce duché prit le nom de Gesvres en juillet 1670.

TRÉSOR DES CHARTES. Voy. CHARTES.

TRÉSORIERS DE FRANCE, officiers de finance chargés de tout ce qui regardait l'épargne ou le domaine du roi et la répartition des impôts. Ils paraissent avoir fait partie primitivement de la chambre des Comptes. Leur nombre a beaucoup varié. Il n'y en avait qu'un en 1310. Il y en avait deux en 1311, quatre en 1320, deux seulement en 1400; Charles VII en fixa le nombre à quatre. Henri II en créa un dans chaque généralité (1551), et Charles IX en ajouta un second (1571). En 1577, ils furent réunis aux généraux des finances et organisés en corps de compagnies sous le titre de *bureaux des finances* qui subsista jusqu'à la Révolution. Ils jouissaient de grands privilèges et étaient réputés commensaux de la maison du roi. (Voy. Gironcourt, *Histoire des trésoriers de France*, 1776, 2 vol. in-4°; *l'État de la France*, 1749, t. V, p. 481 et suiv. Cf. *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 303.)

TRESSAN (Seigneurs de), branche de la maison de La Vergne (Languedoc). A cette branche appartiennent les personnages suivants :

TRESSAN (L'abbé Pierre DE LA VERGNE DE), missionnaire, né en 1618, au château de Tressan (Hérault), noyé dans le Gardon le 5 avril 1684. = Son parent Louis-Élisabeth DE LA VERGNE, comte de TRESSAN, littérateur, né au Mans, le 4 nov. 1705, mort à Paris, le 31 oct. 1783. Il servit avec distinction, devint lieutenant général (1747), et membre de l'Académie des sciences (1750) pour un *Traité sur l'électricité*, puis (1781) de l'Académie française. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées 1822-1823, 10 vol. in-8°. Il est surtout connu par une mauvaise traduction de l'Arioste, et des versions arrangées et souvent méconnaissables de nos vieux romans de chevalerie, comme *Amadis des Gaules*, *Jehan de Saintré*, *Le Chevalier du soleil*, *Tristan de Léonois*, *Gérard de Nevers*, etc.

TRESSAN (Le comte de), pseudonyme de l'abbé de Tressan.

TRESSEMANES, maison de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Upaix, de Chasteuil et de Brunet. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

TRES SEPTIMANÆ PASCHALES, nom sous lequel, dans certains actes du moyen âge, on désignait les trois semaines qui commençaient au jour de Pâques.

TRESTONDAN. En mai 1714, les terres de Seucourt et de Pisseloup furent érigées en marquisat en faveur de Ferd. Trestondan. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

TRETS (Seigneurs de), de la maison d'Agoult. = —, de la maison de Covet. = —, de la famille de Foresta. = —, de la famille de Gaufridi.

TRETTINVILLE (Seigneurs de), de la famille de La Taille.

TREUIL (Le), terre et seigneurie du Forez (Loire), érigée en châtellenie en faveur de Bonaventure Irland, sieur de Lavau.

TRÊVE. TRÊVE DE DIEU. Sous le régime féodal, c'était un droit aussi bien qu'un devoir pour le suzerain dominant de s'interposer entre ceux de ses vassaux qui se faisaient la guerre, de leur conseiller et au besoin de leur imposer la trêve, en les frappant d'une amende. La trêve n'était pas seulement une suspension d'armes; elle était de sa nature perpétuelle. Les infractions de la trêve étaient rigoureusement punies, notamment par les coutumes d'Angers, de Normandie, etc. Cependant les désordres et la turbulence du monde féodal empêchèrent l'observation de cette règle, et les luttes à main armée se multiplièrent au point de devenir la préoccupation exclusive de l'Église de France. Dans les premières années du XIe siècle, il se fit sous l'inspiration du clergé en Guyenne, en Provence, en Bourgogne etc., un grand mouvement d'opinion publique, qui eut pour résultat en 1034, la convocation de différents conciles à Bourges, Beauvais et Limoges, dans le but de porter un remède aux maux du pays. Les résolutions prises dans ces assemblées,

adoptées bientôt universellement par tous les conciles provinciaux, malgré l'opposition momentanée de quelques évêques, de celui de Cambrai par exemple, qui répugnaient à empiéter sur les droits de la souveraineté royale, eurent pour objet l'établissement d'une paix perpétuelle. Il faut lire dans Raoul Glaber le tableau émouvant de l'enthousiasme religieux qui saisit les peuples, lors de la promulgation des statuts synodaux, par lesquels toute voie de fait demeurait interdite, même pour obtenir le redressement d'un juste grief, et le droit d'asile était suspendu contre les infracteurs de la paix. Malheureusement cet élan ne se soutint pas ; presque tous les seigneurs avaient juré l'observation des nouveaux règlements ; mais, comme l'évêque de Cambrai l'avait prévu et prédit, ils n'attendirent pas, pour violer leurs serments, la révolution des cinq années qui avaient servi de terme d'ajournement aux conciles de France. Les crimes, les brigandages et les guerres recommencèrent au bout de quelques mois avec une nouvelle violence; et quand les évêques se réunirent en 1040 et 1041, l'épreuve de la paix perpétuelle avait si manifestement échoué qu'il fallut aviser à d'autres mesures plus appropriées aux mœurs de l'époque. Ce fut alors que le clergé de Guyenne secondé par les populations imagina de restreindre l'effet de la paix à certains jours de la semaine, afin de la rendre acceptable. Il fut décidé que du mercredi soir au lundi matin on devrait s'abstenir absolument de l'emploi de la force sous peine de bannissement, d'excommunication et d'amende. Réduit à ces termes, le règlement prit le nom de Trêve de Dieu, et se répandit bien vite dans toute la France. Partout il fut bien accueilli, excepté dans les provinces de l'ouest, où le comte d'Anjou et le roi Henri d'Angleterre entretenaient une lutte opiniâtre. Leur résistance à la Trêve de Dieu ne se prolongea point cependant au delà d'une année ; et en 1042 la France entière participa aux bienfaits d'une institution qui, sans être depuis observée rigoureusement, eut du moins pour résultat d'adoucir et d'abréger les guerres privées. L'Avent, le Carême et les fêtes majeures étaient compris parmi les périodes où la Trêve de Dieu exerçait son empire. — Voy. PAIX DE DIEU.

TREVERI ou **TREVIRI**, peuple de la Belgique; il s'étendait du Rhin aux Ardennes et avait au N. les *Eburones*, les *Aduatici* et les *Nervii* ; à l'O., les *Veromandui* et les *Remi*; au S. les *Verodunenses* et les *Mediomatrices*. Sa capitale était *Treveri* (Trèves) et il avait pour clients les *Eburones*, les *Condrusi*, les *Cæraesi*, les *Segni* et les *Paemani*. Il se montra, comme en général les peuples de l'E. de la Belgique, favorable d'abord aux Romains et mit même au service de César sa cavalerie qui était la meilleure de la Gaule. Cependant, dès 54 av. J. C., il avait manifesté une mauvaise volonté que César, préoccupé de sa seconde expédition contre les Bretons, aima mieux apaiser que combattre. A la fin de l'année, lorsque les Eburons eurent massacré la légion que commandaient Sabinus et Cotta, les *Treveri* prirent les armes et réunis aux *Senones* et aux *Carnutes* attaquèrent le camp de Labienus; mais leur chef Induciomar ayant été tué, leur armée se dissipa. Au commencement du printemps de 53, les *Treveri*, comme les *Carnutes* et les *Senones*, refusèrent de se rendre à l'assemblée des États Gaulois qu'avait convoqués César. La prompte réduction des *Senones* et des *Carnutes* isola les *Treveri* qui, battus par Labienus, furent forcés de se soumettre; et en 51, battus de nouveau, ils durent capituler. En 50 av. J. C., ils furent placés dans la province de la Gaule Chevelue, puis (28 av. J. C.) dans la province impériale de Belgique, et au IVᵉ siècle dans la Belgique première, où le chef-lieu de leur cité (Trèves), était la métropole de la province. Ils prirent une part active aux troubles qui suivirent la mort de Néron et à la guerres de Civilis.

TRÈVES, *Treveri*, *Treviris*, *Augusta Trevirorum*, capitale des *Treveri* puis de la première Belgique, ancienne ville impériale, capitale de l'électorat et de l'archevêché de ce nom, aujourd'hui chef-lieu de la régence de ce nom (Prusse Rhénane). Elle devint dès les premiers temps de l'empire romain une ville dont l'importance et la splendeur sont attestées par les ruines antiques qui subsistent encore, et fut souvent, surtout dans les derniers temps, la résidence des Césars ou des empereurs, et après Constantin, du préfet de toutes les Gaules. Elle fut bien des fois prise, saccagée et brûlée : par les barbares, en 394 et 407 ; par les Francs, en 413, 417, 420, 440 ; par les Huns en 451, puis de nouveau par les Francs qui en restèrent en possession jusqu'à la dissolution de l'empire carolingien. Les Français s'en emparèrent en 1632, en septembre 1645, en 1681, 1703, 1705, 1734. Créquy y fut assiégé par le duc de Lorraine et obligé de capituler le 6 sept. 1675. Tombée en notre pouvoir, en 1794, elle nous resta jusqu'en 1814.

Il s'est tenu à Trèves, dix conciles : 385; 927; 6 sept. 948; 20 oct. 1037; déc. 1147 : 1ᵉʳ mars 1227; 21 sept. 1238; 29 avril 1310; 1337 ; 1423.

L'Église de Trèves, fondée au IIIᵉ siècle, fut d'abord la métropole unique des églises de Belgique et des deux Germanies, mais il s'en détacha bientôt les provinces ecclésiastiques de Reims et de Besançon et au VIIIᵉ et au IXᵉ siècle, celles de Mayence et de Cologne. L'archevêché de Trèves n'eut plus alors pour suffragants que les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun auxquels en 1777 furent ajoutés les évêchés de Nancy et de Saint-Dié. L'archevêque de Trèves était le deuxième des électeurs ecclésiastiques. L'électorat fut détruit par la Révolution française, et en 1802 l'archevêché devint un simple évêché dépendant de Malines et dont le titulaire, pendant la domination française (26 sept. 1802-11 nov. 1816), fut Charles Mannay. Il est aujourd'hui suffragant de Cologne.

ARCHEVÊQUES DE TRÈVES. — S. Euchaire, vers 254 ou 280. — S. Valère, vers 290. — S. Materne, vers 300 et 310. — S. Agrice, 313-13 janv. 332. — S. Maximin, 13 août 332-12 sept. 349. — S. Paulin, 349-31 août 358. — S. Bonose, 358-17 fév. vers 373. — S. Breton, vers 373-5 mai 386. — S. Félix, 386-398. — S. Maurice, 398. — S. Léonce, vers 446. — S. Auteur, vers 450. — S. Sévère, vers 455. — S. Cyrille, vers 458. — S. Jamblique, vers 475. — Evémère. — S. Mare. — Volusien. — S. Milet. — S. Modeste, vers 486. — Maximien, vers 498. — S. Fibice, 511. — S. Rustique. — S. Apruncule, vers 525 et 527. — S. Nizier, 527-5 déc. 566. — S. Magnéric, 566-25 juill. 596. — Gondéric. — S. Sebaud. — S. Séverin. — S. Modoalde, 622-vers 640. — S. Numérien, 640-vers 666. — S. Hydulphe, 667-671. — S. Basin, 671-695. — S. Liéwin, 695-29 sept. 713. — Milon, 713-753. — S. Véomade, 753-791. — Richbode, vers 791-1ᵉʳ oct. 804. — Vason, 804-809. — Amalhaire, 809-814. — Hetti ou Hetton, 814-847. — Teutgaud, 847-868. — Bertulfe, 869-10 fév. 883. — Ratbode, 8 avril 883-30 mars 915. — Roger, 915-27 janv. 930. — Robert, 931-956. — Henri Iᵉʳ, 956-964. — Thierri Iᵉʳ, 965-3 juill. 975. — Egbert, 975-9 déc. 993. (Voy. *Gallia christiana*, t. XIII.)

TRÉVILLE. Voy. TROISVILLE.

TRÉVISE, ville forte d'Italie. Elle fut prise par les Français en 1797 et devint plus tard le

chef-lieu du départ. du Tagliamento. — Le 16 janv. 1801, il y fut signé, entre le général Brune et le général autrichien Bellegarde, un armistice dont les conditions furent modifiées par Bonaparte dans une nouvelle convention signée à Lunéville le 26 du même mois.

TRÉVISE. Voy. MORTIER.

TRÉVOUX, *Trivultium*, *Trivortium*, *Trivium*, ancienne capitale de la principauté de Dombes (Ain). Elle faisait partie de la cité des *Lugdunenses*. En 197, le 19 fév., Septime Sévère y remporta une victoire complète sur son rival Albinus qui fut tué. — Il s'est fait à Trévoux par les Jésuites deux publications importantes, qui ont gardé son nom : *Le Journal de Trévoux*, et une édition du *Dictionnaire* de Furetière (voy. ce nom), appelée *Dictionnaire de Trévoux*. (Voy. L'abbé Jolibois, *Hist. de la ville et du canton de Trévoux*, 1853, in-8°).

TRÉZEL (Camille-Alphonse), général, né le 5 janvier 1780, à Paris, où il est mort, le 11 avril 1860. Blessé grièvement à la bataille de Ligny (1815), il fut nommé général de brigade, grade qu'il n'obtint de la Restauration que lors de l'expédition de Morée (1829). Il servit ensuite en Afrique, et devint successivement lieutenant-général (1837), pair de France (1846) et ministre de la guerre (9 mai 1847-24 fév. 1848). = Son frère, PIERRE-FÉLIX, peintre, né le 16 juin 1782 à Paris, où il est mort le 16 juin 1855.

TRIAL (Jean-Claude), compositeur né le 13 déc. 1732, à Avignon, mort le 23 juin 1771, à Paris. = ANTOINE, frère du précédent, comédien, né à Avignon le 14 oct. 1737, s'empoisonna à Paris le 5 fév. 1795. Il avait marqué dans la Terreur. = Sa femme Marie-Jeanne MILON, cantatrice, née à Paris le 1er avril 1746, morte à Versailles, le 13 février 1818. = Son fils AMAND-EMMANUEL, compositeur, né à Paris le 1er mars 1771, y mourut, le 9 sept. 1803.

TRIANON, château construit pour Louis XIV, dans le parc de Versailles, par Robert de Cotte sur les dessins de J. H. Mansart. — Le petit Trianon, lieu favori de Marie-Antoinette, est un pavillon construit sur les dessins de Gabriel, premier architecte du roi. — Voy. GABRIEL.

TRIBOCCI, peuple de la Belgique, entre les Vosges et le Rhin, au S. de la Lauter; il touchait vers l'O., aux *Leuci* et aux *Mediomatrices*. Son chef-lieu était *Argentoratum* (Strasbourg). En 58 av. J. C., les *Tribocci* furent vaincus avec Arioviste par César et, deux ans après, ils firent partie de la Gaule Chevelue. Lors de la réorganisation de cette province (28 av. J. C.), Auguste les mit dans la province de Belgique; puis, vers la fin de son règne, ils furent annexés à la province de Germanie supérieure. Au IVe siècle, ils formaient la cité des *Argentoratenses*, la seule de la province.

TRIBOULET, fou de Louis XII et de François Ier, né à Blois, mort avant 1536.

TRIBUNAL DE COMMERCE. C'est au chancelier de l'Hospital que revient l'honneur d'avoir institué les premiers tribunaux de commerce dont ait joui la France. Depuis quelques années, les négociants, dont les opérations s'étaient fort étendues, réclamaient une juridiction spéciale qui eût pour principe la célérité des jugements et pour guide la seule bonne foi. Le chancelier fit donner satisfaction à leurs vœux par une ordonnance de nov. 1563 portant création d'un tribunal composé d'un juge et de 4 consuls. Ces magistrats durent être désignés par élection annuelle ; à la sortie de leur exercice, ils convoquaient 60 notables marchands pour élire trente d'entre eux et ils procédaient avec ces derniers au renouvellement du tribunal. Il faut confesser à la honte de nos parlements qu'ils accueillirent cette innovation avec une défaveur marquée; ce n'était pas seulement leur aversion traditionnelle pour le changement, mais un sentiment d'intérêt peu avouable qui inspirait leur opposition. L'Hospital n'en tint pas compte ; il ne maintint pas seulement les juges-consuls à Paris, il étendit l'institution aux villes d'Orléans, de Troyes, de Reims, de Sens, de Beauvais, de Bourges et de Soissons (fév.-nov. 1566). Dans les états de Blois, de 1576, la magistrature toujours animée du même esprit étroit abusa de son influence sur le tiers, pour lui arracher un vœu contraire à l'existence des juridictions consulaires, mais les députés de la plupart des villes qui en possédaient et s'en trouvaient bien, protestèrent énergiquement. Il est également remarquable qu'aux états de Blois de 1589, la noblesse et le clergé demandèrent le maintien des juges-consuls.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. La Convention dans une séance de nuit, 10-11 mars 1793, sur la proposition de Cambacérès et de Danton, décréta l'établissement d'un *Tribunal criminel-extraordinaire*, pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. Les jurés, les juges, l'accusateur public et ses deux substituts étaient nommés par la Convention ; une commission de six membres de l'Assemblée, était chargée de l'examen préparatoire des pièces et de la surveillance des procédures. Le jugement était sans appel. Les biens des condamnés étaient confisqués. — Une loi du 26 juin 1793 ordonna aux juges d'opiner à haute voix et en public, et une autre, du 16 avril 1794, d'envoyer de tous les points de la France, les prévenus de conspiration à ce tribunal dont le nom par décret du 29 oct. 1793, avait été changé en celui de *Tribunal révolutionnaire*. Le 10 juin 1794, la loi dite de prairial, abrégea encore les procédures déjà si expéditives du tribunal et supprima le peu de garanties qui subsistaient pour les accusés. Après le 9 thermidor, un nouveau tribunal révolutionnaire fut organisé et la procédure fut rendue plus favorable aux accusés. Enfin, ce tribunal fut aboli le 31 mai 1795.

TRIBUNAL DU 10 AOÛT. Voy. AOÛT.

TRIBUNAT. La Constitution de l'an VIII (voy. CONSTITUTION) avait institué deux chambres dont l'une, appelée *Tribunat*, se composait de cent *tribuns* choisis, comme les membres du Corps législatif, par le Sénat conservateur, sur une liste renfermant 5000 noms; cette liste était votée par 50000 individus désignés par 500000 citoyens nommés eux-mêmes par tous les citoyens. La mission du Tribunat était de discuter les lois préparées par le conseil d'État et d'envoyer au Corps législatif trois orateurs pour soutenir ses décisions. Son installation eut lieu le 1er janvier 1800. L'opposition qu'il fit à Bonaparte décida d'abord celui-ci à réduire à 50 le nombre de ses membres (4 août 1802) et enfin à le supprimer complétement, le 19 août 1807.

TRIBUNCI, Drusenheim.

TRIBUTAIRES. Parmi les Gallo-Romains, la classe intermédiaire entre les serfs et les hommes libres se composait des tributaires (*Tributarii*). Le rôle des tributaires correspondait à celui que jouaient les lites dans la société Germanique; comme eux, ils cultivaient librement le champ d'autrui moyennant redevance, et ils paraissent s'être confondus avec la nombreuse espèce des *coloni*. Libres juridiquement, les Romains tributaires étaient cependant attachés au sol, de sorte qu'ils étaient vendus avec le domaine, bien qu'ils en récoltassent les fruits. L'indemnité qu'ils

payaient reçut aussi le nom de *census* : de là les noms de *censiti* et de *censuales* qui les désignent également. Ce fut le mélange de cette classe intermédiaire avec celle des esclaves, qui jeta les semences du servage.

TRIBUTIS ou **TRIBUTIIS**, famille de Provence, originaire d'Italie. D'elle sont sortis les seigneurs de Sainte-Marguerite. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

TRICALET (L'abbé Pierre-Joseph), écrivain ascetique, né à Dôle le 30 mars 1696, mort le 31 octobre 1761.

TRICASSES, peuple de la Celtique, entre les *Senones* et les *Ædui*. Il était l'allié des *Senones* et avait pour capitale *Trecæ* (Troyes). En 28 av. J. C., les *Tricasses* furent compris dans la province impériale Lyonnaise. Au IVe siècle, ils formaient la quatrième des sept cités de la Lyonnaise quatrième.

TRICASSES, TRICASSINI, TRECÆ, Troyes.

TRICASTINI, peuple de la Celtique, à l'E. du Rhône. Il avait pour capitale *Tricastinum* (Saint-Paul-Trois-Châteaux), et fut réuni dès le IIe siècle av. J. C. à la Province romaine. Après 28 av. J. C., les *Tricastini* firent partie de la province sénatoriale Narbonaise, et vers la fin du IVe siècle, ils formaient la deuxième des sept cités de la Viennoise seconde, la *civitas Tricastinorum*.

TRICASTINOIS ou **TRICASTIN** (Le), pays du Bas-Dauphiné, borné au N. par le Diois et le Valentinois; à l'E. et au S. par le comté Venaissin; à l'O. par le Rhône. La principale localité était Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

TRICASTINUM, TRICASTIUM, TRICASTINI, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

TRICAUD (L'abbé Anthelme), littérateur, né à Belley, le 4 mai 1671, mort à Paris, en juill. 1739.

TRICHÂTEAU (Seigneurs de), branche de la maison du Châtelet (Lorraine).

TRICHET DU FRESNE (Raphael), numismate, bibliothécaire de la reine Christine, né à Bordeaux, en avril 1611, mort à Paris, le 4 juin 1661.

TRICO (Seigneurs de), de la maison de Tournemire (Auvergne).

TRICOLLI, peuple de la Celtique, au-dessous du confluent de la Luye et de la Durance. Il fit partie d'abord de la province de la Gaule transalpine, puis de la province sénatoriale Narbonaise, après 28 av. J. C. Au IVe siècle il appartint d'abord à la province consulaire Viennoise, puis à la province présidiale Narbonaise seconde et fut incorporé à la cité des *Vapincenses* (Gap).

TRICONTIUM, Samoins (Cher).

TRICORII, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique, sur les rives du *Tricus* (Drac). On croit qu'ils ont été anciennement unis aux *Allobroges* et qu'ils avaient alors pour capitale *Cularo* (Grenoble); mais ils remontèrent le Drac pour fuir la servitude au milieu des montagnes et eurent alors pour chef-lieu *Vapincum* (Gap); ils y furent attaqués et soumis par César. Dès 28 av. J. C., ils firent partie de la Narbonaise.

TRICOTEUSES. C'était le nom que l'on donnait aux femmes payées par le parti extrême de la Convention, pour assister aux séances de cette assemblée et à celles des clubs et du tribunal révolutionnaire où, tout en manifestant à haute voix leur opinion, elles passaient leur temps à tricoter. De là leur nom.

TRIE, seigneurie du Verin-Français (Oise) qui a donné son nom à une illustre maison d'où sont sortis les seigneurs du Plessis et de Moucy, les comtes de Dampmartin, les seigneurs de Serifontaine, de Fontenay, du Vaumain, de Mareuil, de Latainville, de Roulleboise, de Plainville, de Pillavoine, de Villarceau, de Jeufosse, de Boisemont, du Coudray et du Deffend. Armes : *d'or à la bande d'azur*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

TRIELLES (Seigneurs de), de la famille de Louvigny (Normandie.)

TRIELLUM, Triel (Seine-et-Oise).

TRIESTE, ville d'Illyrie. Elle fut prise par les Français, le 24 mars 1797, le 24 nov. 1805 et le 18 mai 1809. Elle nous appartint depuis cette dernière époque jusqu'en 1814.

TRIEVES (Seigneurs de), de la maison de Bardonneche (Dauphiné).

TRIGAN (Charles), érudit, né à Querqueville (Manche), le 20 août 1694, mort à Digoville (Manche) dont il était curé, le 12 févr. 1764. — *Hist. ecclésiastique de Normandie*, 1759-61, 4 vol. in-4°.

TRIGANCE (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Demandols.

TRIGAULT (Nicolas), jésuite, missionnaire, né à Douai, en 1577, mort à Nankin (Chine), le 14 nov. 1628.

TRIGNY (Le sieur de), pseudonyme de Lancelot et d'Arnauld.

TRILLO (Camille), pseudonyme de Le Suire.

TRIMOLET (Joseph-Louis), peintre et dessinateur, né le 17 oct. 1812, à Paris, où il est mort le 23 déc. 1843.

TRIMOND, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Aiglun, de la Penne et de Clumans. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil.) A cette famille appartenait Charles de TRIMOND, prieur de Cabrières, empirique, né à Nîmes en 1620, mort à Fontainebleau, le 24 nov. 1686.

TRINITAIRES ou RELIGIEUX DE LA SAINTE-TRINITÉ. Voy. MATHURINS.

TRINITÉ, abbaye de bénédictines, à Poitiers, fondée au Xe siècle.

TRINO, ville du Piémont. Elle fut prise par les Français en 1643 et le 22 juillet 1658.

TRINQUEMALE, ville et port de l'île de Ceylan. Elle fut prise par Suffren, en août 1782.

TRIOBRIS, la Truyère, affluent du Lot.

TRION, baronnie érigée en marquisat sous le nom de Courseulles, en mai 1661.

TRIORS (Claude-Odde de), écrivain de la seconde moitié du XVIe siècle. — *Joyeuses recherches de la langue tolosaine*, vers 1578, in-8°, réimprimé, 1847, in-8°.

TRIPAULT ou **TRIPPAULT** (Léon), écrivain, érudit, conseiller au présidial d'Orléans, mort vers la fin du XVIe siècle. — *Antiquités de la ville et duché d'Orléans*, 1573, in-8°, rare; *Celt-Hellénisme*, 1580, in-8°; *Joannæ Darciæ imago*, 1583, in-8°.

TRIPIER (Nicolas-Jean-Baptiste), avocat et magistrat, né à Autun, le 30 juillet 1765, mort à Paris, le 26 avril 1840. Il fut député pendant les Cent-Jours et de 1822 à 1824, conseiller à la cour de cassation (1831) et pair de France (1832).

TRIPLE ALLIANCE. On appelle ainsi : 1° le traité signé le 23 janv. 1668 entre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne contre la France; 2° le traité signé le 4 janv. 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne.

TRIPOLI, ville de Syrie. Prise par Bertrand, comte de Toulouse, le 10 juin 1109, après sept ans de siége et de blocus, elle devint le chef-lieu d'un comté. Pendant la captivité de l'un de ses comtes, Raymond II, elle fut conquise (1163) par Boémond III, prince d'Antioche, qui l'érigea en principauté. Assiégée inutilement par Saladin, en 1187, elle fut prise et brûlée par le sultan Kelaoun, le 27 avril 1289. — Nourr-Eddin fut battu par les chrétiens, près de Tripoli, en 1165.

COMTES DE TRIPOLI. Bertrand, comte de Toulouse. — 1112, Pons, fils du précédent. — 1137,

Raymond Ier. — 1152, Raymond II, fils du précédent. — 1187, Raymond III, fils de Boémond III, prince d'Antioche. Après sa mort, son frère Boémond IV s'empara du comté. — 1201, Boémond IV, prince d'Antioche, frère du précédent. — 1235, Boémond V, fils du précédent. — 1253, Boémond VI, fils du précédent. — 1274-1289, Boémond VII, fils du précédent.

TRIPOLI, capitale de la régence du même nom, sur la côte septentrionale de l'Afrique. La France eut plus d'une fois à réprimer ses pirates. Elle fut bombardée par les Français le 22 juin 1685 et le 19 juill. 1728. Le dernier bombardement (9 juin-2 août 1729) amena un traité de paix de cent ans. Un traité du 12 déc. 1774 confirma les traités précédents.

TRIPSTADT ou **TRIPPSTADT**, village de Bavière où, le 14 juill. 1794, Moreau battit les Autrichiens.

TRISAY ou **TRIZAY**, *Trisagium*, abbaye de cisterciens, de la filiation de Pontigny, dans le Poitou (Vendée), diocèse de Luçon, fondée à la fin du XIIe siècle.

TRISTAN, famille du Beauvaisis, d'où sont sortis les seigneurs de Cardonnoy et de Houssoy. (Voy. le reg. II, de l'*Armorial* de d'Hozier.)

TRISTAN (Jean), sieur DE SAINT-AMANT, numismate, né vers 1595, à Paris, où il est mort en 1656. — *Commentaires contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices*, etc. *de l'empire romain*; 1635, in-fol.; 1644, 3 vol. in-fol.; *Traité du lys*, 1656, in-4°, rare.

TRISTAN (Flora-Céleste-Thér.-Henr., dame CHAZAL), femme de lettres, née le 7 avril 1803, morte à Bordeaux le 14 nov. 1844.

TRISTAN. Voy. HERMITE (L').

TRITTIA, divinité gauloise. Un autel élevé à Trittia a été trouvé à Pierre-Feu, en Provence.

TRIULATI, peuple de la Celtique. Il fut mis par Auguste dans la province des Alpes-Maritimes qui, vers le IVe siècle, dépendit du diocèse de la Gaule. A cette époque, les *Triulati* étaient incorporés à la cité des *Sanitienses* (Senez).

TRIUMVIRAT. C'est le nom que l'on donne à une alliance formée, vers 1561, entre le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, alliance qui avait pour but de tenir tête à la fois à l'autorité royale et aux protestants. Elle fut dissoute par la mort du maréchal à la bataille de Dreux. En 1562, le triumvirat contraignit la reine mère, Charles IX et le duc d'Orléans (Henri III) à venir à Paris, et de là les emmena à Vincennes, et lorsque la guerre civile eut commencé, son armée s'empara de Blois (juillet 1562) qui fut mis à sac, et de Mer, où l'on fit un affreux massacre de protestants. (Voy. de Thou, liv. XXX.)

TRIVIER (S.), *Triverius*, moine de Thérouane, mort dans le VIe siècle. Sa fête, le 16 janvier.

TRIVULZI (Jean-Jacques de), dit *le Grand Trivulce*, marquis de Vigevano, maréchal de France, né en 1448, à Milan, mort le 5 déc. 1518, à Châtres (Arpajon). Après avoir servi Galeazzo Sforza en France, où il combattit pour Louis XI dans la ligue du Bien-Public (1465), il fut chassé de Milan par Louis le Maure (1483), défendit pour Ferdinand d'Aragon Capoue contre Charles VIII (1495), au service duquel il s'attacha, et qui, ainsi que Louis XII, le combla de faveurs. Chambellan et conseiller du roi, maréchal de France (1499), il conquit le Milanais qu'il sut conserver, commanda l'avant-garde à Agnadel (1509), prit Bologne, battit le duc d'Urbin (1511), et fut en partie cause de la défaite de la Riotta (1513). Il se distingua dans la campagne de Marignan (1515), échoua devant Brescia et mourut disgracié. = Son cousin, Théodore de TRIVULZI, marquis de Pizzighitone, maréchal de France, né vers 1456, mort à Lyon en octobre 1532.

TRIVURTIUM, TRIVORTIUM, TRIVULTIUM, Trévoux.

TRIZAY. Voy. TRISAY.

TROARN, abbaye de bénédictins, en Normandie (Calvados), diocèse de Bayeux, fondée en 1050 par Roger de Montgommery.

TROCADERO, presqu'île fortifiée près de Cadix. Elle fut prise d'assaut par les Français le 31 juillet 1823.

TROCHET (Du). Voy. DUTROCHET.

TROGOFF (Jean-Honoré, comte de), contre-amiral, né le 5 mai 1751, à Lanmeur (Finistère), mort en février 1794, en rade de Porto-Ferrajo (île d'Elbe). Il fut un de ceux qui livrèrent aux Anglais Toulon, d'où il parvint à s'échapper lors de la reddition de la ville.

TROGUE-POMPÉE, *Trogus Pompeius*, historien latin, né dans la Gaule Narbonaise, vivait sous Auguste. Sa famille était originaire du pays des *Voconces*; son grand-père, Trogus, s'était attaché à Pompée; de là son surnom, et son père fut un des secrétaires de César. Il avait composé une *Histoire des animaux*, qui est perdue, ainsi qu'une espèce d'histoire universelle s'occupant surtout de la Grèce et de l'Orient, et intitulée *Histoire philippique*. Il ne nous reste que les sommaires des XLIV livres qu'elle contenait et un abrége fait par Justin; abrégé qui a été cause de la perte de l'original.

TROHEON (Seigneurs de), de la maison de Kerhoent (Bretagne).

TROIEN ou **TROJAN** (S.), *Trojanus*, évêque de Saintes, vers 511, mort en 532. Sa fête, le 30 novembre.

TROIS AVOCATS D'UN PARLEMENT, pseudonyme de Voltaire.

TROISBANCS (Seigneurs des), de la famille de Bonnay (Franche-Comté).

TROIS-BUISSONS (Seigneurs des), de la maison de Constance (Vendômois).

TROIS-CENTS, nom sous lequel on désignait, d'après leur nombre, les membres de la municipalité de Paris qui, après la prise de la Bastille, remplacèrent les *électeurs*.

TROIS-ÉVÊCHÉS. Voy. ÉVÊCHÉS.

TROIS-FONTAINES, abbaye de cisterciens, en Champagne (Marne), diocèse de Châlons, fondée en 1220 par Hugues, comte de Champagne.

TROIS-JOURS (Ministère des). C'est le nom que l'on donna à un ministère du Tiers-parti dont Dupin était le chef, et qui dura du 10 au 13 novembre 1834.

TROIS-BOIS, abbaye. Voy. LIEU-CROISSANT.

TROISSI (Seigneurs de), de la maison de Châtillon.

TROIS-TOISONS D'OR, ordre de chevalerie créé par Napoléon le 15 août 1809.

TROISVILLE (Seigneurs de), de la maison de Peyre.

TROISVILLES, village du département du Nord, où les Autrichiens battirent les Français le 27 avril 1794.

TROLLEY (François-Alfred), jurisconsulte, professeur à la Faculté de droit de Caen, né le 11 nov. 1808, à Nederzwallen (Belgique) de parents français, mort à Caen en juin 1869. — *Traité de la hiérarchie administrative*, 1844-54, 5 vol. in-8°.

TROMEUR (Seigneurs de), de la maison de Serent.

TRON ou **TRUYEM** (S.), *Trudo*, prêtre au pays de Liége, fondateur de l'abbaye qui depuis porta son nom, mort le 23 nov. 662.

TRONC (Seigneurs du), de la famille de Le Cordier de la Londe. = —, de la famille d'Origny.

TRONÇAY (Seigneurs de), de la famille de Pellorde.

TRONCHET (Le), abbaye de bénédictins dans la Haute-Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Dol.

TRONCHET (Seigneurs du), de la maison de Desmazis.

TRONCHET (François-Denis), célèbre jurisconsulte, né le 23 mars 1726, à Paris, où il est mort le 10 mars 1806. L'un des premiers avocats du barreau de Paris à l'époque de la Révolution, il fut député de la capitale aux États généraux, où il se rangea parmi les membres les plus modérés du parti constitutionnel et où il s'occupa surtout de l'organisation judiciaire. Il fut l'un des défenseurs de Louis XVI, fit partie du conseil des Anciens (1795 à 1799) et nommé après le 18 brumaire président du tribunal de Cassation, puis sénateur (1801), fut l'un des principaux rédacteurs du Code civil. Ses consultations, au nombre de 3000, sont conservées à la bibliothèque de la cour de Cassation.

TRONCHIN (Louis), célèbre médecin, associé étranger de l'Académie des sciences, né le 24 mai 1709, à Genève, mort à Paris le 30 nov. 1781. Il avait acquis une immense réputation à Amsterdam et à Genève, quand il fut appelé par le duc d'Orléans (1766) à Paris, où il eut bien vite la plus riche clientèle; il compta, entre autres, parmi ses amis Voltaire, Rousseau, Diderot, etc.

TRONCHINES (Seigneurs de), de la maison de Lannoy.

TRONCY (Benoît du), écrivain, secrétaire de la ville de Lyon, mort vers 1600. — Traduction du Traité de la *Consolation*, 1584, in-8°; *Formulaire fort récréatif*, 1594, in-12, souv. réimprimé.

TRONQUAY (Seigneurs du), de la maison de Civille.

TRONQUOY (Le), petite ville de Picardie (Somme), prise d'assaut en 1475 par Louis XI qui la rasa et en fit pendre tous les habitants.

TRONSON (L'abbé Louis), théologien, supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, né le 17 janv. 1622, à Paris, où il est mort le 26 févr. 1700.

TRONSON DU COUDRAY (Philippe-Charles-Jean-Baptiste), officier d'artillerie, correspondant de l'Académie des sciences, né le 8 sept. 1738, à Reims, mort en Amérique le 11 sept. 1777. = Son frère, Guillaume-Alexandre, avocat, homme politique, né à Reims le 18 nov. 1750, mort à Sinnamari (Guyane) le 27 mai 1798. Il se proposa inutilement à la Convention pour défendre Louis XVI, défendit la reine avec Chauveau-Lagarde, fit partie du conseil des Anciens (1795) et fut déporté après le coup d'État du 18 fructidor.

TROPETOPOLIS, Saint-Tropez (Var).

TROPHIME (S.), premier évêque d'Arles, vers le commencement du IIe siècle ou la fin du Ier. Ses fêtes, le 29 décembre et le 30 septembre.

TROPLONG (Raymond-Théodore), jurisconsulte et homme politique, né le 8 oct. 1795, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), mort à Paris le 2 mars 1869. Procureur du roi en Corse (1819), avocat général à Bastia, puis (1829) à Nancy, président de chambre (1832) dans la même ville et conseiller à la cour de Cassation (1835), il devint successivement membre de l'Acad. des sciences morales (1840), pair de France (1846), premier président à la cour d'Appel de Paris (22 déc. 1848), sénateur, président du sénat, premier président à la cour de Cassation (1852), membre du conseil privé (1858). — *Le Code civil expliqué*, 1833-1858, 28 vol. in-8°.

TROPPAU, ville de la Silésie autrichienne, où il se tint entre les empereurs d'Autriche, de Russie, le roi de Prusse et leurs ministres, du 2 septembre au 24 novembre 1820, des conférences au sujet de la révolution de Naples, conférences qui aboutirent au congrès de Laybach. — Voy. Laybach.

TROSLEIUM, Troly (Aisne).

TROUBADOURS. Ce mot qui signifiait *inventeurs* dans la langue d'oc désigne les poëtes du midi de la France, au moyen âge. (Voy. Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*, 1817, 6 vol. in-8°; De Rochegude, *Le Parnasse occitanien*, 1819, in-8°; Fr. Diez, *Die Poesie der Troubadours*, 1827, 2 vol. in-8°, et *Leben und Werke der Troubadours*, 1829, in-8°; Bartsch, *Romanzen und Pastourelle*, in-8°; Mahn, *Die Werke der Troubadours*, 1846 et suiv., et *Die Biographieen der Troubadours*, 1853 et suiv.

TROUDE (Aimable-Gilles), contre-amiral, né à Cherbourg le 1er juin 1762, mort le 1er février 1824.

TROUGNON, famille provençale, originaire de Lorraine. D'elle sont sortis les seigneurs de Fontville.

TROUGNON. Voy. Heudicourt.

TROUILLARD de Montferré (Pierre), écrivain, né au Mans, mort en 1666. — *Mémoires des anciens comtes du Maine*, 1643, in-8°, rare.

TROUILLET (L'abbé Jacques-Joseph), érudit, né à Ornans (Doubs), le 19 février 1716, mort à Lons-le-Saulnier, le 3 mai 1809.

TROUSSE (La), terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne) érigée en marquisat (août 1651) en faveur de Ph. Le Hardi, seigneur de la Trousse.

TROUSSEAU (Seigneurs de), de la famille de Bionneau.

TROUSSEAU (Armand), médecin, membre de l'Académie de médecine (1856), professeur de thérapeutique (1839) à la Faculté de Paris et de clinique médicale (1850), né à Tours le 14 octobre 1801, mort à Paris le 22 juin 1867. Il fut député d'Eure-et-Loir à la Constituante (1848). — *Du tubage de la glotte et de la trachéotomie*, 1859; *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu*, 1861. 2 vol. in-8°; *Traité de thérapeutique* (avec M. Pidoux), 1836, 1867, 2 vol. in-8°.

TROUSSEBOIS, maison du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Rousson, de Ville-Genon, de l'Epinoy, de Launay, du Vivier, de La Motte-Sury, de Lormet et de Fais. (Voy. l'*Hist. de Berry* par La Thaumassière.)

TROUSSET (Du), maison du Cambrésis, d'où sont sortis les seigneurs de Rinville, de Renoncourt et d'Héricourt. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

TROUSSIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Beaumanoir.

TROUVAIN (Antoine), graveur, membre de l'Académie (1707), né vers 1756, mort à Paris le 18 mars 1708.

TROUVÉ (Charles-Joseph, baron), littérateur, journaliste, né à Chalonne-sur-Loire (Maine-et-Loire), le 24 sept. 1768, mort à Paris, le 18 oct. 1860. Il fut ministre à Milan (1798), à Stuttgart (1799), puis sous l'empire et jusqu'en sept. 1816 préfet de l'Aude.

TROUVÈRES. Ce mot qui signifie *trouveur* désigne les poëtes des pays d'en deçà de la Loire, au moyen âge, les poëtes de la langue d'*oui*, comme le mot *troubadours* désignait les poëtes de la langue d'oc. (Voy. l'*Histoire littéraire de la France*, passim; Paulin Paris, *Romancero français*, 1833. in-8°; les recueils de Barbazan, de Méon, de Le Grand d'Aussi, de M. Guessard et diverses publications de MM. Paulin et Gaston Paris, Fr. Michel, H. Michelant, de Montaiglon, Meyer, Jubinal, etc.

TROUY (Seigneurs de), de la maison de Pellorde.

TROY (De) ou **DETROY**, nom d'une famille de peintres. = NICOLAS, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, né à Toulouse, mort dans la seconde moitié du XVIIe siècle. — *Portrait* de Goudelin (Toulouse). = JEAN, fils aîné et élève du précédent, né à Toulouse vers 1640, mort vers 1700. — *L'Immaculée conception* (musée de Toulouse); *la Peinture et l'Histoire* (musée de Montpellier). = FRANÇOIS, frère cadet du précédent, peintre de portraits, élève de Nicolas Loir et de Claude Lefebvre, membre de l'Académie (1674), né à Toulouse, en février 1645, mort le 1er mai 1730. — Plusieurs *portraits* (musée de Versailles). = JEAN-FRANÇOIS, fils et élève du précédent, membre de l'Académie, directeur de l'Académie de France à Rome (1737), mort à Rome le 24 (ou 26) janvier 1752. — *Chapitre de l'ordre du Saint-Esprit* (musée du Louvre); trois *portraits* (*ibid.*, collection Lacaze); deux *portraits* (musée de Besançon); *Jésus devant Pilate* (musée de Dijon); *Portraits de femme* (musée de Grenoble); *Diane au bain* (musée de Nancy); *la Duchesse de la Force* (1714); *l'Ascension; l'Assomption; Nunc dimittis* (musée de Rouen); *Portrait du duc du Maine* (musée de Dresde); *la Peste de Marseille.*

TROYES, *Tricasses*, *Trecæ*, *Augustobona Tricassium*, chef-lieu de la cité des *Tricasses*, puis capitale de la Champagne, aujourd'hui chef-lieu du dép. de l'Aube. Elle fut prise par les Sarrasins en 720, brûlée par les Normands en 892 et en 905, et vers le milieu du Xe siècle Robert, comte de Champagne, la prit sur l'évêque Anségise. Elle fut assiégée inutilement (1228) par les seigneurs révoltés contre la reine Blanche, et en 1359 par les Anglais. Prise par les Bourguignons en 1415, elle se rendit à Charles VII le 9 juillet 1429. En mai 1524, elle fut à moitié détruite par un incendie. Elle se montra très-opposée aux reformés qui y furent cruellement traités en 1562 et à la Saint-Barthélemy; embrassa avec ardeur le parti de la Ligue, fut attaquée inutilement par les royalistes le 16 sept. 1590 et reconnut Henri IV en 1594. — Prise par les alliés le 7 février 1814, elle leur fut enlevée le 23 du même mois et fut reprise par eux le 3 mars. — Voy. CHAMPAGNE.

Il s'est tenu à Troyes des Grands-Jours à diverses époques (voy. JOURS), et six conciles aux dates suivantes : 429, 25 oct. 867 ; 11 août 878; 2 avril 1104; 1107; 13 janvier 1128.

Le parlement de Paris y fut momentanément transféré en 1418, et du 15 août au 10 sept. 1787.

C'est à Troyes que le 21 mai 1420 fut signé un traité célèbre entre Charles VI et le roi d'Angleterre Henri V. Par ce traité qui mettait le comble aux malheurs de la France et la livrait à l'étranger, Henri V, fiancé à Catherine, fille de Charles VI, renonçait au titre de roi de France qu'il s'était jusque-là attribué, et prenait celui de régent et d'héritier du roi auquel il devait succéder, au détriment du dauphin, la couronne de France lui étant à jamais dévolue à lui et à ses héritiers. Il garantissait le maintien du Parlement, les droits, privilèges et libertés des nobles, des villes et des communautés, qui en retour s'engageaient à combattre le dauphin et les Armagnacs. L'Angleterre et la France devaient rester perpétuellement unies sous le même roi, mais en conservant leurs lois, leurs usages et leurs officiers nationaux. Les deux rois et le duc de Bourgogne s'engageaiant à ne jamais traiter séparément avec le dauphin. (Voy. le texte de ce traité dans le tome XI du *Recueil des ordonnances des rois de France.*) — Le 11 avril 1564 un traité de paix, de confédération et d'alliance, fut signé à Troyes entre Charles IX et Élisabeth d'Angleterre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

L'évêché de Troyes, fondé au IVe siècle, a été suffragant de Sens depuis cette époque, excepté de 1791 à 93 et de 1802 à 1821, où il eut Paris pour métropole.

ÉVÊQUES DE TROYES. — S. Amateur, vers 340. — Optatien, 346 et 347. — Léon. — Héraclius. — S. Melaine. — Aurélien. — S. Ours, 426. — S. Loup Ier, 426-29 juillet 479. — S. Camélien, 511 et 525. — S. Vincent, 533 et 541. — Ambroise, 549. — Gallomagne, 573 et 582. — Agrecius, 585 et 586. — Loup II. — Evode, vers 631. — Modégisil. — Ragnégisil. — S. Leucoin. — Bertoald. — Abbon, 666 et 673. — Waimer, 675-678. — Vulfred. — Ragembert. — Aldebert. — Gaucher. — Ardoin. — Censard, vers 722. — S. Bobin, 766. — Amingus. — Adelgaire, vers 787. — Bertulf. — Élie, vers 829-836. — Adalbert, 837-845. — S. Prudence, 846-861. — Foucher, 826-869. — Ottulf, 870-vers 880. — Bodon, vers 882-vers 890. — Rieveus, vers 896. — Otbert, vers 910. — Ansegise, 912 ou 914-vers 965. — Walon, 971. — Ayric ou Adric. — Milon Ier, 980 et 982. — Manassé Ier d'Arcis, 991. — Renaud Ier. — Fromond Ier, vers 998-vers 1034. — Mainard, 1034-1049. — Fromond II, 1050. — Hugues Ier de Paris, vers 1059-vers 1075. — Gauthier, vers 1075. — Hugues II de Dampierre, 1075-1082. — Philippe ou Milon II de Pons, 1083-1121. — Renaud II de Montlhéri, 1121-1122. — Atton, 1122-1145. — Henri Ier de Carinthie, 1145-vers 1169. — Matthieu, 1169-1180. — Manassé II de Pougi, 1181-11 juin 1190. — Barthélemy ou Haicius de Planci, 1190-20 fév. 1193. — Garnier de Trainel, 1193-14 avril 1205. — Hervée, 21 fév. 1207-2 juil. 1223. — Robert, 1223-3 juin 1233. — Nicolas, 1233-24 avril 1269. — Jean Ier de Nanteuil, 1269-3 août 1298. — Guichard, 1299-1314. — Jean d'Auxois, 1314-janv. 1317. — Guillaume Ier Méchin, 1317-1324. — Jean III de Cherchemont, 1324-1326. — Jean IV d'Aubigni, 1326-6 nov. 1341. — Jean V d'Auxois, 1342-1353. — Henri II de Poitiers, 1354-25 août 1370. — Jean VI Braque, 1370-10 août 1374 ou 1375. — Pierre Ier de Villiers, 1374 ou 1375-11 juin 1377. — Pierre II d'Arcis, 1377-18 avril 1395. — Étienne de Givri, 1395-26 avril 1426. — Jean VII l'Aiguisé, 5 juin 1426-3 août 1450. — Louis Ier Raguier, 1450-1483. — Jacques Raguier, 3 déc. 1483-14 nov. 1518. — Guillaume II Petit, 10 mars 1519-1527. — Oudard Hennequin, 29 mars 1528-13 nov. 1544. — Louis II de Lorraine-Guise, 13 juillet 1545-27 juin 1550. — Antoine Caraccioli, 15 nov. 1551-1561. — Claude de Bauffremont, 1562-24 sept. 1593. — René de Breslai, oct. 1604-2 nov. 1641. — François Malier ou Maillier du Houssay, nov. 1641-11 oct. 1678. — Denis-François Ier Bouthillier de Chavigny, oct. 1678-mai 1697. — Denis-François II Bouthillier de Chavigni, mai 1697-fév. 1716. — Jacques-Bénigne Bossuet, mars 1716-1742. — Matthias Poncet de la Rivière, avril 1742-janvier 1758. — Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, janvier 1758-8 janv. 1761. — Claude-Matthias-Joseph de Barral, mars 1761-1790. — *Augustin Sibille, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — Marc-Antoine de Noé, 9 avril-22 sept. 1802. — Louis-Apollinaire de La Tour du Pin-Montauban, 1802-1808. — Étienne-Antoine de Boulogne, 2 fév. 1809-13 mai 1825. — Jacques-Louis-David de Seguin des Hons, 22 juin 1825-31 août 1843. — Jean-Marie-Matthieu Debelay, 19 mars 1843-15 oct. 1848. — Pierre-Louis Cœur, 16 oct. 1848-16 oct. 1860. — Emmanuel-Jules Ravinet, 11 décembre 1860.

BIBLIOGRAPHIE. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, 1870-72, 2 vol. in-8°; Courtalon Delaistre,

Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes, 1783, 3 vol. in-8°; d'Arbois de Jubainville, *Pouillé du diocèse de Troyes*, 1853; divers ouvrages de Grosley; *Gallia christiana*, t. VI. — Cf. l'article CHAMPAGNE et la *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 316 et suivantes.

TROYES (Seigneurs de), de la maison de Mesgrigny (Champagne).

TROYON (Constant), célèbre paysagiste, élève de Riocreux, né à Sèvres, le 25 août 1810, mort à Paris, le 19 mars 1865. — *Le retour à la ferme* (musée de Luxembourg); *les Vaches à l'abreuvoir* (musée de Rouen).

TRUANDS, *Trudennes*. On désignait sous ce nom les mendiants, gueux, filous, femmes perdues et malfaiteurs de toutes sortes qui, à Paris principalement, s'étaient organisés en associations. On peut consulter à ce sujet les *Antiquités de Paris*, par Sauval.

TRUBLET (L'abbé Nicolas-Charles-Joseph), littérateur, membre de l'Académie française, né en décembre 1697, à Saint-Malo, où il est mort, le 14 mars 1770. Il n'est plus guère connu que par une épigramme de Voltaire.

TRUCHENU (Seigneurs de), de la maison de Claret. = —, de la maison de Simiane.

TRUCHET (Jean), carme, mécanicien, membre honoraire de l'Académie des sciences, né à Lyon, en 1657, mort le 5 février 1729.

TRUCHIER, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Limans. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

TRUDAINE (Charles), prévôt des marchands, conseiller d'État, né en 1659, mort à Paris le 21 juill. 1721. = Son fils DANIEL-CHARLES, intendant des finances et directeur des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences, né le 3 janv. 1703, à Paris, où il est mort le 19 janv. 1769. — J.-Ch.-Philibert TRUDAINE DE MONTIGNY, fils du précédent, intendant des finances, membre de l'Académie des sciences, né à Clermont-Ferrand, le 19 janv. 1733, mort à Paris, le 5 août 1777.

TRUDO (S.). Voy. TRON (S.).

TRUGNY (Seigneurs de), de la maison de Viel-maisons.

TRUGUET (Laurent-Jean-François, comte), amiral, né à Toulon, le 10 janvier 1752, mort à Paris, le 26 déc. 1839. Capitaine de vaisseau et trois mois après contre-amiral (1792), il fut incarcéré sous la Terreur. Créé vice-amiral après le 9 thermidor, il fut ministre de la marine (1er nov. 1795-18 juil. 1797), puis ambassadeur en Espagne (20 oct.-mai 1798). N'étant point revenu lors de son rappel, il fut incarcéré à son retour (nov.), puis exilé en Hollande. Membre du conseil d'État après le 18 brumaire, et commandant (1802) des forces navales franco-espagnoles, son vote contre l'Empire, et son refus de la croix de grand officier le firent disgracier; il ne fut rappelé au service qu'en 1809, et devint (1811) préfet des provinces maritimes de Hollande. Louis XVIII le fit comte (1814 et pair 1819).

TRUILLAS, près de Perpignan (Aude). Les Espagnols y firent essuyer une défaite sanglante aux Français le 22 septembre 1793.

TRUSSY (Seigneurs de), de la maison de Chabannes.

TRUSTE. Le mot germanique *troost*, consolation, aide, a donné naissance à l'expression *truste* fort employée dans la langue mérovingienne, notamment par Marculfe. Il est souvent question dans les documents de l'époque des personnes qui étaient dans la *truste du roi*, ou *antrustions*. C'étaient, à proprement parler, ses protégés; partant ceux qui lui devaient une reconnaissance particulière et se rattachaient à lui par des liens étroits de fidélité (voy. ANTRUSTIONS). Vers la fin du VIIe siècle, *truste* signifiait généralement la province judiciaire, le ressort dans lequel s'exerçait la juridiction d'un ancien membre de la truste, où il avait pour principale fonction de poursuivre les voleurs.

TSALIN, ville de Chine prise, le 19 mai 1862, sur les insurgés Taï-pings par des troupes anglo-françaises.

TSIAO-POO, ville de Chine prise sur les insurgés Taï-pings par des troupes anglo-françaises le 17 avril 1862.

TUAIRE (François), peintre, élève de Prudhon, né à Aix en Provence le 29 juillet 1794, mort le 28 janvier 1823.

TUBERO (Orasius), pseudonyme de La Mothe le Vayer.

TUBEUF (Jacques), intendant des finances, président de la chambre des Comptes, né en 1606, mort à Paris le 10 août 1770. = MICHEL, évêque de Saint-Pons (1653), de Castres (1664), né en 1602, mort à Paris le 16 avril 1682.

TUBEUF (M.), pseudonyme de de Gourné.

TUBI (J.-B.), dit *le Romain*, sculpteur, membre de l'Acad. (1676), né à Rome en 1630, mort aux Gobelins le 9 août 1700. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses ouvrages. — *Tombeau* de Turenne (Invalides).

TUCHINS, nom donné à des bandes d'aventuriers, de brigands et de paysans insurgés, qui désolèrent les pays d'au delà la Loire de 1382 à 1385. « Ils tuaient, dit le Religieux de Saint-Denis, les nobles, les prêtres et tous ceux qui n'avaient pas les mains dures et calleuses. » — Il y eut de ces bandes qui suivirent le parti de Charles de Duras dans la guerre contre Louis d'Anjou, comte de Provence (1385).

TUDE. Voy. LATUDE.

TUDEBODE (Pierre), chroniqueur, de la fin du XIe siècle, né à Civray (Vienne). Il était prêtre et suivit à la première croisade Hugues de Lusignan, seigneur de Civray et assista à la prise de Jérusalem. Il a laissé de cette expédition une chronique intéressante: *Historia de Hierosolymitano itinere*, imprimée dans les recueils de Bongars et de Duchesne, dans les Historiens de France, et dans le Recueil des historiens des croisades publié par l'Académie des inscriptions.

TUDELA, ville d'Espagne, près de laquelle Lannes remporta une victoire complète sur les Espagnols le 23 nov. 1808.

TUDERT, famille du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de La Bournalière, de Saint-Étienne et du Brillouet. (Voy. le Père Anselme, t. *II*.)

TUDOT (Edmond), dessinateur et archéologue, né à Bruxelles, de parents français, le 29 septembre 1805, mort le 6 décembre 1861.

TUELLE (Seigneurs de), de la maison de Stuer.

TUET (L'abbé Jean-Charles-François), littérateur, né à Ham, le 5 août 1742, mort à Sens, le 26 déc. 1797. — *Matinées senonaises*, 1789, in-8°, curieux. — Son frère, l'abbé ESPRIT CLAUDE, écrivain ascétique, né vers 1745, mort vers 1787.

TUEUR DU ROI (Le), surnom donné à Louviers de Maurevert qui fit une tentative d'assassinat sur Coligny, deux jours avant la Saint-Barthélemy, le 22 août 1572.

TUFFIN, famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de la Roirie.

TUGAL ou **TUGWAL** (S.), appelé S. Pabu chez les Bretons, abbé de Tréguier vers 523, évêque de Lexobie en Basse-Bretagne, vers 532, mort le 30 nov. 553.

TUGENI, peuple de la Celtique, qui occupait un des quatre pays entre lesquels se divisait la

cité des *Helvetii*. Il fit partie de la province de la Gaule Chevelue, puis (28 av. J. C.) de la province de la Belgique. Les *Tugeni* habitaient la vallée actuelle de Toggenbourg (canton de Saint Gall).

TUGGURT, ville d'Algérie, qui fut pris par les Français le 2 déc. 1854.

TUGNOT DE LANOYE (Ferdinand), écrivain, érudit, né près d'Avignon en 1810, mort en 1869. — Il a pris une part des plus actives à la rédaction du *Tour du monde*, et publié un certain nombre de volumes relatifs aux voyages et à la géographie : *L'Inde contemporaine*, 1856; *Le Niger*, 1858. *La Mer polaire*, 1864; *La Sibérie*, 1868, etc., souvent réimprimés.

TUGNY (Marquis de), de la famille Crozat.

TUILERIES (Les). En 1518, Louise de Savoie acquit de Villeroy une grande habitation que celui-ci possédait sur l'emplacement actuel des Tuileries. Elle en fit don quelques années après à Jean Tiercelin, maître d'hôtel du Dauphin, et le terrain et les bâtiments furent avec plusieurs propriétés voisines achetés par Catherine de Médicis, qui chargea Philibert Delorme d'y construire un palais. Les constructions primitives furent modifiées, complétées et augmentées sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, par du Cerceau et Levau. (Voy. Percier et Fontaine, *Résidences de souverains*, 1833, in-4°.)

TUILES (Journée des). C'est le nom que l'on donne à l'insurrection terrible qui éclata à Grenoble le 7 juin 1788 à l'occasion de mesures établissant une cour plénière et enlevant diverses prérogatives au parlement. Les tuiles des toits (de là son nom) y jouèrent un grand rôle dans la lutte de la population contre la troupe.

TULINGI, peuple germanique, qui habitait la Forêt-Noire, aux sources du Danube et du Necker; son nom se retrouve dans Stuhlingen, pays du grand-duché de Bade, et dans Tuttlingen, ville du Wurtemberg sur le Haut-Danube. Ils suivirent les Helvètes dans leur tentative d'établissement au pays des Santons et partagèrent leur mauvaise fortune.

TULINS-LA-BASTIDE (Seigneurs de), de la maison de Bolomier.

TULLAIE (La), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de Belle-Isle, de Fresne, du Mée, du Plessis-Tison et de la Jaroussaie.

TULLE ou **TULLES**, famille du Comté-Venaissin, originaire du Piémont. D'elle sont sortis les seigneurs de la Baume, du Beaumesnil, de Sobillas, de la Nerte, de Villefranche, et de Trébillane. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

TULLE, *Tutela*, capitale du Bas-Limousin, aujourd'hui chef-lieu du départ. de la Corrèze. Elle fut prise le 1er nov. 1346 par les Anglais qui en furent bientôt chassés par le comte d'Armagnac, la reprirent en 1369 et ne la gardèrent pas longtemps. Le vicomte de Turenne s'en empara en 1585, après l'avoir attaquée inutilement en 1577. Elle fut évacuée par les réformés en 1586.

L'abbaye de Saint-Martin de Tulle fut érigée en évêché suffragant de Bordeaux par Jean XXII, le 13 août 1317. Cet évêché, compris en 1790 dans la métropole de Bordeaux, fut supprimé en 1802 et rétabli en 1823 comme suffragant de Bourges.

ÉVÊQUES DE TULLE.— Arnaud Ier de Saint-Astier, 1317-1333. — Arnaud II de Clermont, sept. 1333-1337. — Hugues Ier Roger, 18 juill. 1342-1343. — Gui, 1343. — Bernard de la Tour, 1343-vers 1345. — Pierre Ier, vers 1346 — Archambaud, vers 1348-1361. — Laurent d'Albiac, 1361-1370. — Jean Ier, cardinal Lefèvre, 1370-6 mars 1371. — Bertrand Ier de Cosnac, 1371-1376. — Pierre II de Cosnac, 1376-1402. — Bertrand II de Botinand, 1408-1416. — Hugues II de Combarel, 1416-1421. — Martin de Saint-Sauveur, 1421-1422. — Bertrand III de Maumont, 1422-1425. — Jean II de Cluys, 1426-1444. — Hugues III d'Aubusson, vers 1450-sept. 1454. — Louis Ier d'Aubusson, 1454-1471. — Denis de Bar, 1472-1495. — Clément de Brillac, 1495-1515. — François Ier de Lévis, 1515-déc. 1535. — Jacques Amelin, 1536-1539. — Pierre III du Chastel, 1539-1544. — François II de Faucon, 1544-1550. — Jean III de Fonsec, 1553-1559. — Louis II Ricard de Gourdon de Genouillac de Vaillac, 1560-1583. — Flotard Ricard de Gourdon, 1583-mars 1586. — Antoine de la Tour, 4 sept. 1588-1594. — Jean IV de Visandon, 18 oct. 1594-vers 1597. — Jean V Ricard de Gourdon de Genouillac de Vaillac, 9 oct. 1599-13 janv. 1652. — Louis III de Rechignevoisin de Guron, avant août 1653-5 janv. 1671. — Jules Mascaron, 8 mai 1671-1679. — Humbert Ancelin, 4 oct. 1680-1702. — André-Daniel Beaupoil de Sainte-Aulaire, 18 avril 1702-1720. — Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, 29 déc. 1720-oct. 1723. — Charles du Plessis d'Argentré, 26 oct. 1723-27 sept. 1740. — François III de Beaumont d'Autichamp, 11 juin 1741-20 nov. 1761. — Nicolas-Bonaventure Thierry, déc. 1761-1762. — Henri-Joseph-Claude de Bourdeille, mai 1762-août 1764. — Charles-Joseph-Marius de Rafaélis de Saint-Sauveur, août 1764-1790. — *Jean-Joseph Brival, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — Claude-Joseph-Judith-François-Xavier de Sagey, 13 janv. 1823-oct. 1824. — Augustin de Mailhet de Vachères, oct. 1824-15 juin 1842. — Jean-Baptiste-Pierre-Léonard Berteaud, 15 juin 1842. (Voy. Baluze, *Historia Tutelensis*, et *Gallia christiana*, t. II.)

TULLIÈRES, maison de la Beauce d'où sont sortis les seigneurs de Vallainville, du Bois de Notonville, d'Argançon), de La Guimonnière et de Lignerolles. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

TULLUM, Toul.

TULON (Seigneurs de), de la maison de Thibaud.

TUMAGNINUS (Jo. Bapt.), pseudonyme d'Ant. Mich. Fouquré.

TUMELIÈRES, pièce d'armure. C'étaient des plaques d'acier qui défendaient les jambes et que plus tard on appela grèves.

TUMULTE D'AMBOISE. C'est le nom que l'on donna à la conspiration d'Amboise. — Voy. AMBOISE.

TUNGRI, peuple germanique auquel se mêlèrent les débris des *Aduatici* et des *Eburones*, qu'il remplaça si complétement que Tacite ne nomme plus que *Tungri* les habitants de l'ancien pays des *Aduatici*. Son territoire, après avoir été rangé par Auguste dans la province de Belgique (28 av. J. C.), servit plus tard à former la Germanie seconde dont au IVe siècle, il forma une des deux cités, à laquelle il donna son nom, bien qu'elle comprît plusieurs autres peuples comme les *Toxandri*, les *Ambivareti*, les *Segni* et les *Paemani*. Son chef-lieu était Tongres.

TUNIS. Nous avons parlé ailleurs (voy. CROISADES) de l'expédition de saint Louis contre Tunis. — A partir du XVIIe siècle, différents traités ayant toujours pour but de mettre fin aux pirateries des habitants de la Régence, furent signés entre elle et la France, savoir : 28 juin 1672, 25 nov. 1665, 30 août 1685, 20 fév. 1720, 9 nov. 1742, 21 mai 1765, 13 sept. 1770, 3 juin 1774, 23 fév. 1802. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

TUPIGNY (Seigneurs de), de la maison de Bellefonière (Artois).

TUPINIER (Le baron), administrateur, directeur des ports et des arsenaux de France, né à

Cuisery (Saône-et-Loire) le 18 déc. 1779, mort le 2 déc. 1850.

TURBA, Tarbes. =—, la Tourbe, affluent de l'Aisne.

TURBIGO, bourg du Milanais où les Autrichiens furent battus par les Français le 1er juin 1800.

TURBILLY (L. Fr. Henri de MENON, marquis de), agronome, né en 1717, mort en 1776.

TURCKHEIM, ancienne ville impériale d'Alsace (Haut-Rhin). Le 5 janvier 1675, Turenne y battit complétement les Impériaux qui furent obligés de repasser le Rhin.

TURCKHEIM (Jean, baron de), généalogiste, membre de l'Assemblée constituante, né à Strasbourg le 10 nov. 1749, mort à Altorf (grand-duché de Bade), le 28 janv. 1824.

TURCOING (Seigneurs de), de la maison de Lannoy.

TURCOING. Voy. TOURCOING.

TURELLES (Seigneurs des), de la maison de Vidal.

TURENNE, *Turenna*, *Torenna*, petite ville et château du Bas-Limousin (Corrèze), chef-lieu d'une vicomté qui renfermait 13 châtellenies et 116 paroisses. Le château fut pris par Pépin en 767, et la seigneurie érigée en vicomté par Louis d'Outre-mer, en faveur de Bernard. (Voy. plus bas.)

SEIGNEURS DE TURENNE. Rodulfe, nommé comte par Louis le Débonnaire. — Godefroi, fils du précédent. — Ranulfe, fils du précédent, mort vers 987. — Robert, fils du précédent.

VICOMTES DE TURENNE. Bernard. — Adémar ou Aimar, fils du précédent, mort avant 984. — Archambaud, vicomte de Comborn, dit *Jambe-Pourrie*, gendre du précédent. — Ebles, second fils du précédent. — Guillaume, fils aîné du précédent. — Boson Ier, fils du précédent. — 1091, Raymond Ier, fils du précéd. — 1122, au plus tôt, Boson II, fils du précéd.— 1143, Raymond II, fils du précéd. —Vers 1191, Raymond III, fils du précéd. — 1212, au plus tôt, Raymond IV, fils du précéd. — 1243, Raymond V, seigneur de Servières, frère du précédent. — 1245 ou 1246, Raymond VI, fils du précédent. — 1285, Raymond VII, fils du précédent. — 1304, Marguerite, fille unique et héritière de Raymond VII, et son mari Bernard VII, comte de Comminges. — 1335, Jean, fils posthume de Bernard VII. — 1339, Cécile, sœur du précédent. Elle vendit, le 26 avril 1350, pour 145000 florins d'or, la vicomté de Turenne au mari de sa sœur Éléonore, Guillaume-Roger, comte de Beaufort. — 1350, Guillaume-Roger, comte de Beaufort. — 1395, Raymond-Louis, fils du précédent. — 1417, Eléonore de Beaufort, sœur du précédent. — 1420, Amanieu de Beaufort, cousin du précédent. — 1420. Pierre de Beaufort, frère du précédent.— 1444, Anne, fille du précéd. et son mari Agne de la Tour, seigneur d'Olliergues. — 1490, François de la Tour Ier, fils du précéd. — 1494. Antoine de la Tour, dit *le Vieux*, frère du précédent. — 1528, François II de la Tour, fils du précédent. — 1532, François III, fils du précédent. — 1557, Henri de la Tour, fils du précédent. Il épousa, le 15 oct. 1591, Charlotte de la Marck, héritière du duché de Bouillon, et créé maréchal de France par Henri IV fut dès lors connu sous le nom de maréchal de Bouillon (Voy. BOUILLON). — La vicomté de Turenne resta depuis dans la maison de la Tour jusqu'en 1738, où Charles-Godefroi, duc de Bouillon, la vendit à Louis XV. (Voy. *Libertés et franchises de la vicomté de Turenne*, 1658, in-4°, et l'*Art de vérifier les dates*.)

TURENNE (Henri de LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de), maréchal de France, né à Sedan, le 11 septembre 1611, tué à Salzbach, le 27 juillet 1675. Il était le deuxième fils de Henri, duc de Bouillon, et d'Élisabeth, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange. A treize ans il alla servir comme volontaire en Hollande. Rappelé et nommé colonel par Richelieu, il fut envoyé au secours de Casal, se distingua au siége de La Motte (1634), au siége de Spire et à plusieurs combats livrés entre Mayence et Coblentz, sous le cardinal de La Valette (1635). Maréchal de camp la même année, il fut blessé au siége de Saverne (1636), battit Gallas près de Jonvelle (décembre), et contribua à la victoire remportée près de Brisach par Bernard de Weimar (11 août 1638). Le brillant combat de Quiers (20 nov. 1630), la délivrance de Casal, la prise de Turin (1640), de Moncalvo (1641) lui valurent le grade de lieutenant général (mars 1642), et celle de Trino (24 sept. 1643) le bâton de maréchal de France (16 nov.). Après divers succès en Franche-Comté, il servit sous le duc d'Enghien, prit la part la plus glorieuse à la terrible bataille de Fribourg (août 1644), s'empara de Philipsbourg et de Mayence, et, devenu commandant en chef par le départ du prince, repoussa les ennemis en Souabe et en Franconie; mais il se laissa surprendre et battre à Marienthal par Mercy (5 mai 1645). Placé de nouveau quelque temps sous les ordres du prince, qui, grâce à lui, gagna la victoire de Nordlingen (3 août), il chassa les ennemis de l'électorat de Trèves, et l'année suivante, réuni aux Suédois, il envahit la Bavière et força l'électeur à une paix (novembre) que celui-ci viola bientôt. En 1647, il remporta une victoire complète à Sommershausen sur Montecuccoli (17 mai).

Lorsqu'éclatèrent les troubles de la Fronde, Turenne prit parti contre Mazarin dont il avait repoussé toutes les offres; mais, abandonné par ses soldats, il dut se retirer en Hollande (février 1649). Revenu à Paris, après la paix de Rueil, il embrassa la cause des princes lors de leur arrestation, et, sous l'influence de Mme de Longueville, signa un traité avec les Espagnols (20 avril 1650) qu'il amena presque sous les murs de Paris. Obligé de rétrograder, il fut complétement battu près de Rethel (15 décembre), et ne tarda pas à faire sa paix avec la cour (3 mai), quand les princes eurent été délivrés. Condé ayant recommencé la guerre, Turenne refusa de se joindre à lui, et, mis à la tête de la petite armée royale, il déploya toutes les ressources de son génie dans la lutte qu'il eut à soutenir contre son rival de gloire. Il sauva le roi au combat de Jargeau (30 mars 1652), répara le désastre d'Hocquincourt à Bléneau (16 avril), battit l'armée des princes à Étampes (4 mai) et livra au faubourg Saint-Antoine un combat où Condé aurait été perdu sans le canon que Mlle de Montpensier fit tirer de la Bastille (2 juillet). Au mois d'octobre, il ramena le roi dans Paris et termina l'année par la prise de Château-Porcien et de Vervins (décembre).

Gouverneur du Limousin et ministre d'État, Turenne en 1653 repoussa Condé qui avait envahi la Picardie, et en 1654 enleva les lignes des Espagnols qui assiégeaient Arras (25 août) et s'empara du Quesnoy (6 sept.), de Landrecies, de Condé, de Saint-Guislain (1655). L'année suivante fut moins heureuse; La Ferté, que Mazarin adjoignit dans le commandement à Turenne qui assiégeait Valenciennes, fut mis en déroute, et le maréchal, obligé de se retirer, n'en prit pas moins la Capelle, à la vue de l'armée ennemie. En 1657, Condé le força de lever le siége de Cambrai; mais Turenne en 1658 gagna contre lui la célèbre bataille des Dunes (14 juin) qui anéantit l'armée espagnole, amena la reddition de Dunkerque

(23 juin), la conquête d'une partie de la Flandre et enfin la paix des Pyrénées (1659). Le 5 avril 1660, il fut créé maréchal général des camps et armées du roi et aurait été fait connétable, s'il avait voulu alors abjurer la religion réformée. Il ne le fit qu'en 1668, le 23 octobre, deux ans après la mort de sa femme, Charlotte de Caumont. Laissé de côté par le roi, pendant la première conquête de la Franche-Comté (1668), il commanda sous lui lors de l'invasion de la Hollande (1672), et lutta victorieusement avec des forces inférieures contre l'électeur de Brandebourg, Montecuccoli et le duc de Lorraine. En 1674, il remporta (16 juin) une victoire complète sur le duc de Lorraine et le comte de Caprara, et les battit une seconde fois à Ensheim (4 octobre), puis en plein hiver, par une série de manœuvres admirables, il les défit près de Mulhouse (29 décembre) et à Turckheim (5 janvier 1675). Quelques jours après, il ne restait plus en Alsace un seul ennemi. Le retour de Turenne à la cour ne fut qu'une longue suite de triomphes, et il reçut les ovations avec sa modestie accoutumée. L'année suivante, il eut à lutter contre Montecuccoli, et les deux adversaires déployèrent une habileté digne de leur haute renommée. Enfin Turenne, ayant attiré les ennemis dans une situation périlleuse, allait leur livrer une bataille décisive, à Salzbach (entre Bade et le Rhin), quand il fut frappé d'un boulet qui le tua sur le coup. La douleur de l'armée et de la nation fut immense, et les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire. Des oraisons funèbres furent prononcées, entre autres, par Fléchier et Mascaron. Son corps, enseveli à Saint-Denis, et respecté en 1793, fut porté en 1800 dans l'église des Invalides. Un monument lui a été élevé à l'endroit même où il a été frappé.

Le recueil de ses lettres et de ses mémoires a été publié par Grimoard, 1782, 2 vol. in-fol. Ses *Mémoires* avaient paru, 1735, in-4°.

TURGE LORÉDAN (Marie), pseudonyme anagrammatique de Marguerite Léonard.

TURGOT, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Tourailles, de Bons, des Landes, de Saint-Clair et de Sousmont. A cette maison appartiennent les personnages suivants :

TURGOT (Michel-Étienne), né le 9 juin 1690, à Paris, où il est mort, le 1er fév. 1751. Il était président aux enquêtes du Parlement de Paris quand il fut nommé prévôt des marchands en 1729, charge dans laquelle il réalisa un très-grand nombre d'améliorations. = Son fils aîné, le marquis ÉTIENNE-FRANÇOIS, gouverneur général de la Guyane, associé libre de l'Académie des sciences, né à Paris, le 2 juin 1721, mort le 21 oct. 1789. = Son troisième fils, Anne-Robert-Jacques TURGOT, baron de L'AULNE, célèbre économiste et homme d'État, né à Paris, le 10 mai 1727, y mourut le 20 mars 1781. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, puis devint successivement substitut du procureur général au Parlement de Paris, conseiller (1752), maître des requêtes (1753), et intendant de Limoges (1761). Dans ce dernier poste qu'il occupa pendant treize ans, il déploya comme administrateur les qualités les plus rares, et réalisa les progrès et les réformes prêchés par les économistes. Aussi sa réputation était telle que deux mois après la mort de Louis XV, il reçut de Louis XVI le département de la marine (20 juillet 1774), qu'il échangea le mois suivant (24 août) contre la place de contrôleur général des finances. La situation financière était déplorable, et Turgot essaya d'y remédier sans banqueroute, sans augmentation d'impôt et sans emprunts. Mais dans les sages mesures qu'il proposa pour la liberté du commerce des grains, la liberté du commerce intérieur et extérieur, l'affranchissement de l'industrie par l'abolition des maîtrises, des jurandes et des priviléges, dans les économies qu'il voulait réaliser par la suppression de pensions et de dépenses inutiles, etc., il souleva contre lui tous les intéressés, et ils étaient nombreux à la cour et à la ville. Le Parlement qu'il n'aimait pas lui fit l'opposition la plus énergique, et il fallut un lit de justice (12 mars 1776) pour faire enregistrer six édits qui consacraient d'utiles réformes. En butte aux intrigues de ses collègues du ministère, et à la haine des personnes qui entouraient le roi, Turgot ne trouva qu'un faible appui dans Louis XVI, qui le renvoya le 12 mai 1776. Il passa le reste de sa vie à s'occuper de sciences et de littérature. En 1776, il avait été nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions. Ses œuvres complètes ont été publiées, 1808-11, 9 vol. in-8°, et 1844, 2 vol. gr. in-8°. = Son arrière-petit-fils, le marquis L. F. Et. de TURGOT, pair de France (1832), sénateur, ministre des affaires étrangères (1852-1853), ambassadeur en Espagne (1853), puis en Suisse, né à Bons (Calvados), le 26 sept. 1796, mort à Versailles, le 1er oct. 1866.

TURGOT, pseudonyme de Dupont de Nemours. = —, pseudonyme de Boncerf.

TURIAL ou **TURIAU** (S.), *Thurianus, Thuriannus*, évêque en Bretagne (753), mort vers 749. Sa fête, le 13 juillet.

TURICHEMUM, Turckheim (Haut-Rhin).

TURICUM, TIGURUM, Zurich.

TURIN, capitale du Piémont. Elle fut prise par les Français en 1536, et ne fut rendue au duc de Savoie que sous Charles IX. En 1640, elle fut assiégée par le comte d'Harcourt, bientôt lui-même assiégé dans ses retranchements par les Espagnols, qui le 11 juillet essayèrent inutilement de les emporter. Enfin, le 22 (ou le 24) sept. la ville capitula. — Turin fut assiégé en 1706 par La Feuillade et Marsin à qui le prince Eugène fit éprouver, le 7 sept., sous les murs de la ville, une défaite complète. — La citadelle, qui avait été livrée par le roi de Piémont aux Français en 1798, fut prise par les Austro-Russes le 23 juin 1799. La ville fut occupée par Joubert au mois de décembre de la même année. (Voy. PIÉMONT.) — Différents traités entre la France et les princes de de la maison de Savoie ont été signés à Turin : —14 déc. 1574, avec Emmanuel-Philibert, au sujet de la restitution à lui faite de Pignerol, Savigliano, etc. — 10 mai 1611, avec Charles-Emmanuel, qui s'engage à désarmer. — 5 juillet 1632, traité secret avec Victor-Amédée, confirmant un traité conclu le 31 mai 1631. — 3 juin 1638, traité d'alliance offensive et défensive avec la régente de Savoie, Christine de France. — 1er juin 1639, traité avec la même pour la restitution, à la paix, des places détenues par le roi de France et le roi d'Espagne. — 2 déc. 1640, traité avec le prince Thomas de Savoie, pour le même sujet. — 14 juin 1642, avec le cardinal de Savoie et le prince Thomas, pour le même sujet. — 29 août 1696, traité de paix. — 24 mars 1760, traité de limites. — 5 avril 1796, traité d'alliance. (Voy. le texte de la plupart de ces traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

TURLUPINS, hérétiques qui, fort nombreux en Allemagne, en Flandre et en Italie, se répandirent en France vers 1372 et y furent poursuivis avec acharnement. Deux d'entre eux, un homme te une femme, furent brûlés à Paris en juil. 1372.

TURMELIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Chabot.

TURNACUM, Tournai.

TURNÈBE (Adrien), célèbre philologue, poëte latin, né en 1512, aux Andelys (Eure), mort le 12 juin 1565, à Paris. Il fut professeur de belles-lettres à Toulouse (1533, puis (1547) professeur de grec et (1561) de philosophie grecque au Collége royal. Il a laissé des commentaires sur Cicéron, Varron, Horace, etc., des traductions latines de divers traités de Théophraste, Plutarque, Oppien, Philon, etc., des éditions d'auteurs grecs et latins, etc. Ses écrits ont été réunis, 1600, in-fol.

TURNO, Tournon.

TURONES, peuple de la Celtique, établi dans la vallée de la Loire, entre les *Aulerci Cenomanni*, au N., les *Andecavi*, à l'O., les *Pictones* et les *Bituriges Cubi*, au S.; les *Carnutæ* à l'E. Il avait un chef-lieu qui après la conquête fut appelé *Cæsarodunum* (Tours). Les *Turones*, en 52 av. J.C., furent des premiers à prendre part à la guerre de l'indépendance. En 28, av. J. C., ils furent compris dans la province impériale Lyonnaise. En 21 ap. J. C., ils se soulevèrent avec les *Andecavi*. A la fin du IVe siècle, ils formaient la première des neuf cités qui composaient la Lyonnaise troisième, celle des *Turones* dont le chef-lieu, Tours, était la métropole de la province.

TURONES, CÆSARODUNUM, Tours.

TURONIA, la Touraine.

TURPIN, archevêque de Reims vers 753, mort vers l'an 800. C'est sous son nom que l'on a mis une célèbre chronique (*De vita Caroli Magni et Rolandi*) qui contient le récit fabuleux des exploits de Charlemagne et de son neveu Roland en Espagne, chronique rédigée probablement vers la fin du XIe siècle. Elle a été publiée en 1566, dans la *Germanicarum rerum chronographia* de Schard. Une traduction française, due à Robert Gaguin, avait été imprimée, 1527, in-4°.

TURPIN (François-Henri), écrivain, né en 1709, à Caen, mort en sept. 1799, à Paris.

TURPIN (Pierre-Jean-François), botaniste et dessinateur, membre de l'Académie des sciences (1833), né à Vire (Calvados) le 11 mars 1775, mort à Paris, le 1er mai 1840. — *Leçons de Flore*, 1819, 3 vol. in-8° et in-4°; *Essai d'une iconographie élémentaire et philosophique des végétaux*, 1820, in-8°; *Iconographie végétale*, 1841, in-8°.

TURPIN, pseudonyme de Fournier de Pescay. = — (Archevêque), pseudonyme de du Sillet.

TURPIN-DE-CRISSÉ (Comtes), de la famille de Lancelot. A cette famille appartient N. LANCELOT, comte TURPIN DE CRISSÉ, lieutenant général et tacticien, né vers 1716, dans la Beauce, mort à Paris en 1799. On a de lui des commentaires sur les mémoires de Montecuculli (1769, 3 vol. in-4°), sur Végèce (1779, 3 vol. in-4°); un *Essai sur l'art de la guerre*, 1754, 2 vol. in-4°. = Lancelot-Théodore, comte TURPIN DE CRISSÉ, paysagiste, écrivain, membre libre de l'Académie des beaux-arts (1816), né en 1782, à Paris, mort le 15 mai 1859. Il fut chambellan de Joséphine (1809), inspecteur général des musées (1825) et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. — *Souvenirs du golfe de Naples*, 1828, in-fol.; *Souvenirs du vieux Paris*, 1835, 1837, in-fol.

TURQUET. Voy. MAYERNE.

TURQUETY (Édouard), poëte, né le 31 mai 1807, à Rennes, mort en déc. 1867.

TURQUIE. Nos relations avec l'empire turc ne datent guère que du commencement du XVIe siècle. En 1507, Bajazet II accorda à la France, sous le nom de *Trêve marchande*, des priviléges commerciaux fort étendus. Après la bataille de Pavie, la régente, Louise de Savoie, sentant le besoin de chercher partout des alliés contre Charles-Quint, envoya à Constantinople un Hongrois, J. Frangipani, qui décida Soliman II à envahir la Hongrie (1526). L'alliance fut resserrée par d'autres ambassades, et en 1543 une flotte turque, commandée par Barberousse, vint joindre à Marseille la flotte française, et toutes deux placées sous les ordres du baron de La Garde (voy. ce nom) assiégèrent et prirent Nice; mais cette union des forces chrétiennes et musulmanes souleva une telle indignation en Europe, que François Ier dut renoncer à user d'un pareil auxiliaire. Henri II reprit la politique de son père, et en 1553, le célèbre corsaire Dragut vint avec la flotte ottomane se mettre sous les ordres de La Garde. Ils débarquèrent en Corse où ils prirent quelques villes; mais la discorde se mit bien vite entre eux et ils se séparèrent sans avoir achevé la conquête de l'île. Ce fut la dernière fois, jusqu'à la guerre de Crimée, que les soldats français et turcs combattirent côte à côte. L'alliance toutefois n'en subsista pas moins, et la France, en 1569, obtint de nouveaux priviléges commerciaux qui, pendant longues années, la rendirent à peu près maîtresse du commerce de la Méditerranée. En même temps notre protection s'étendait efficacement sur les chrétiens d'Orient. — Ce fut grâce à l'intervention de notre ambassadeur, Fr. de Noailles, évêque de Dax, qu'en 1574 la paix fut conclue entre la Porte et Venise; mais ce fut sous Henri IV, pendant l'ambassade de Savary de Brèves (voy. BRÈVES), que notre influence régna sans rivale à Constantinople. Après son départ (1605), l'amitié des deux pays commença à s'altérer. Les priviléges qui nous avaient été accordés furent accordés à d'autres nations, et nos ambassadeurs eurent plus d'une fois à subir d'indignes avanies. D'ailleurs, la conduite de la France excita souvent la colère du divan. Ainsi Mazarin aida secrètement les Vénitiens en guerre avec les Turcs, et Louis XIV envoya un corps d'armée au secours de l'empereur (voy. SAINT-GOTHARD) et une expédition pour défendre Candie (voy. CANDIE); aussi ce fut avec grand'peine que l'on obtint en 1673 le renouvellement des anciennes capitulations. Au XVIIIe siècle, la France, à diverses reprises, exerça une influence prépondérante dans la direction des affaires de Turquie et obtint en 1740 un traité d'amitié et de commerce qui fut renouvelé en 1802 et dont les principales dispositions subsistent encore aujourd'hui.

L'expédition d'Égypte fit éclater pour la première fois les hostilités entre les deux puissances, et pour expulser les Français, la Turquie fit alliance avec la Russie et l'Angleterre. Les négociations reprirent sous Napoléon, dont l'ambassadeur, Sébastiani (voy. ce nom), déploya autant d'énergie que d'habileté pour chasser une flotte anglaise des Dardanelles (1807); mais quand, la même année, le sultan Sélim eut été déposé, la France, après avoir excité la Turquie à faire la guerre à la Russie, la sacrifia à celle-ci par un article secret du traité de Tilsitt. — Sous la Restauration l'opinion publique entraîna la France et l'Angleterre à la remorque de la Russie et leur fit prendre la défense des Grecs insurgés; la marine ottomane fut anéantie à la bataille de Navarin et nos troupes occupèrent la Morée (voy. ces deux noms). — En 1840, l'Europe se coalisa contre nous pour protéger le sultan Mahmoud contre le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali. Enfin, en 1854, ce fut pour sauver l'empire turc, envahi par la Russie, que l'Angleterre et la France entreprirent la guerre de Crimée. — Voy. CRIMÉE.

(Voy. Flassan, *Histoire de la diplomatie française; Les Négociations de la France dans le Levant*, par Charrière, 4 vol. in-4°; et un article de M. Théophile Lavallée, dans le tome XI de la *Revue indépendante*.)

TURREAU de Garambouville (Louis-Marie, baron), général, né à Évreux, le 4 juillet 1756, mort à Conches (Eure), le 15 déc. 1816. Officier à l'époque de la Révolution, il fut en six semaines (sept. 1793) créé général de brigade et général de division. Commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, puis (nov. 1793) de celle de l'Ouest, il s'empara de Noirmoutier où il fit prisonnier d'Elbée, et commit dans le pays insurgé des dévastations qui, après le 9 thermidor, le firent suspendre puis arrêter. Il refusa de profiter de l'amnistie qui suivit le 13 vendémiaire, fut acquitté par un conseil de guerre (22 nov. 1795), et servit quelque temps en 1797. De 1804 à 1811, il fut ambassadeur aux États-Unis, et crée baron à son retour. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*, 1795 et 1815, in-8°. = Son cousin germain, Louis, conventionnel, né vers 1760 à Orbec (Calvados), mort en Italie en 1796. Il vota la mort du roi sans appel ni sursis.

TURREL (Pierre), *Turelles*, érudit, astrologue, né à Autun, vers la fin du XVe siècle, mort vers 1547.

TURRIEZ (Seigneurs de), de la maison de Forbin. = —, de la maison de Vintimille.

TURRIS Nerviorum, Tournai.

TURSAN (Le), *Tursalis*, petit pays de Gascogne, borné au N. par les Landes, à l'E. par le Bas-Armagnac ; au S. par le Béarn ; à l'O. par la Chalosse. Il avait pour capitale Aire (Landes).

TURTURIACUM, Tourtoirac (Dordogne).

TUSEY, près de Vaucouleurs (Meuse). Il s'y tint un concile le 22 oct. 860.

TUTELA, Tulle.

TUTELA, divinité gauloise. A Mas d'Agénais (Lot-et-Garonne) dans l'Aquitaine, un autel était consacré « à Tutèle d'Auguste et à Ussupius ». On a aussi trouvé à Lyon un ex-voto « à Vénus et à Tutèle ». — Voy. Génies.

TUTELLE ET MINORITÉ. La tutelle était régie chez les Gallo-Romains par les règles qui l'avaient dominée déjà avant la conquête barbare. Ainsi le père pouvait désigner un tuteur par son testament; lorsqu'il n'avait pas pris ce soin, la tutelle revenait aux plus proches parents, à ceux qui auraient hérité au défaut des enfants. La loi romaine était à cet égard moins prévoyante que nos vieilles coutumes (voy. Bail). Après ces deux sortes de tutelles dites testamentaire et légitime, venait la tutelle dative dans laquelle le magistrat désignait le tuteur. Contre celui-ci on prenait, sous les deux premières races, certaines précautions, parmi lesquelles il faut compter la confection d'un inventaire (Sirmond, form. 24).

La tutelle expirait à l'âge de 12 ans pour les filles, de 14 ans pour les fils.

Les Germains ne connaissaient qu'une espèce de tutelle et c'était la légitime. Elle appartenait à la mère survivante, et à son défaut au plus proche parent mâle (Loi des Bourg. et des Wisig.). Toutefois chez les Francs Saliens, on préférait à la mère le fils aîné, lorsqu'il était majeur.

La majorité avait lieu à 20 ans chez les Wisigoths, à 15 chez les Francs Ripuaires. Nous n'avons pas de texte en ce qui touche les Francs Saliens; il est toutefois probable qu'ils devenaient majeurs à 15 ans. Ces différences expliquent la grande variété qu'on rencontre à cet égard dans les coutumes ultérieures.

Sous le régime féodal, la tutelle fut organisée d'une manière distincte pour les nobles et pour les roturiers, sous les noms de bail et de garde (voy. ces mots). Mais dans le Midi le droit romain se maintint tout en subissant l'influence de ces dernières institutions. C'est ainsi que le tuteur fut placé sous la surveillance perpétuelle des magistrats municipaux qui devaient prendre garde de concert avec le conseil de famille que la fortune des mineurs fût bien administrée. La capacité des enfants à 14 ans pour les fils, 12 ans pour les filles n'était pas entière. Ils ne pouvaient disposer à cet âge que des meubles et des revenus d'immeubles; pour vendre un immeuble avant 25 ans révolus, il leur fallait l'assentiment d'un curateur.

Dans le Nord, le mineur n'avait aucune capacité, il était à l'abri de toute poursuite même dans les questions de propriété. Toutefois le motif même de l'incapacité l'avait fait restreindre aux marchés désavantageux au mineur; autrement entendue, elle aurait pu lui nuire au lieu de le protéger.

L'époque de la majorité variait d'une manière sensible de province à province. En moyenne, elle se plaçait entre 14 et 15 ans pour les hommes et 12 ans pour les femmes. Dans l'Ile-de-France, les nobles étaient majeurs à 20 ans, les roturiers à 15.

On appelait tuteur, à cette époque, un individu préposé par le seigneur à la gestion du bail, salarié par lui, et lui rendant des comptes. Ce mandataire n'avait rien de commun avec le gardien de la baillistre.

Sous la monarchie et avant 1789, la tutelle des princes du sang royal appartenait au Parlement.

Le Code Napoléon a admis quatre sortes de tutelles : 1° tutelle légitime du survivant des père et mère; 2° tutelle testamentaire déférée par le dernier mourant des père et mère; 3° tutelle légitime des ascendants; 4° tutelle dative déférée par le conseil de famille. Les fonctions du tuteur consistent d'une manière générale à pourvoir à l'éducation du mineur, à l'entretien de sa personne, à la conservation de ses droits. Elles constituent une charge qu'on ne peut refuser sans motif grave, et nécessitent une reddition de comptes.

A côté du tuteur, se place le subrogé-tuteur pour surveiller son administration et le remplacer dans les actes où ses intérêts sont en opposition avec ceux du mineur.

Sous le nom de tutelle officieuse, le Code a aussi organisé une institution toute spéciale qui a pour but de favoriser l'adoption, en permettant à un homme sans descendant légitime, âgé d'au moins cinquante ans, d'adopter même un mineur, par testament, et sans lui avoir donné des soins pendant 6 ans, pourvu qu'il se soit engagé à l'élever gratuitement à une époque où celui-ci n'avait pas encore 15 ans. Mais cette tutelle est si étrangère à nos mœurs, que tous les jurisconsultes la regardent comme un hors d'œuvre dans notre législation (art. 361 à 370).

TUVIÈRE (La), terre et seigneurie érigée en châtellenie (sept. 1645), en faveur de P. Pithou.

TYARD. Voy. Thiard.

TYBURCE (Maître), pseudonyme de Jehan d'Abundance.

TYLANGII, peuple de la Celtique, près de la Durance.

TYMOGUE (De), pseudonyme anagrammatique d'Edme Guyot.

TYMUR (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

TYNEMOUTH, ville du Northumberland (Angleterre). Tourville brûla dans son port 12 vaisseaux, le 4 août 1690.

TYR, ville de Syrie qui fut prise par les chrétiens en 1123 et érigée en marquisat. Elle fut assiégée inutilement par Saladin en 1187 et prise par les Sarrasins en 1291. — Voy. Sour.

TYR (Guillaume de). — Voy. Guillaume.

TYR (Gabriel), peintre d'histoire, né à Saint-Pol-de-Monts (Haute-Loire) en 1817, mort à Saint-Étienne en février 1868.

TYREL, maison d'où sont sortis les seigneurs

de Bonei, de la Verrière, d'Ignaucourt, de Camps, de Séchelles et de Brimeu.

TYREL (Seigneurs de), de la première maison des seigneurs de Poix. — Voy. POIX. (Cf. le P. Anselme, t. VII.)

TYRO. Voy. PROSPER.

U

UBAYE (Seigneurs d'), des familles provençales de Meiran. = —, de la maison des Porcelets.

UBELESCHI (Alexandre), dit *Alexandre*, peintre, élève de Le Brun, membre de l'Académie (1682), né vers 1650 à Paris, où il mourut le 21 ou le 23 avril 1718.

UBII. Avant l'arrivée des Romains en Gaule, les *Ubii* étaient établis dans la Germanie sur la rive droite du Rhin. Les Suèves les avaient réduits à leur payer tribut. En 58 av. J. C., après la défaite d'Arioviste, ils massacrèrent une partie des Suèves qui s'étaient mis en marche pour le secourir. En 55 av. J. C., ils furent les premiers Germains qui s'allièrent aux Romains. Sous Auguste, la requête qu'ils avaient maintes fois présentée, leur fut accordée. Agrippa reçut leur serment d'alliance, les transporta à la gauche des Huns et les mit sur l'ancien territoire des *Eburones*, où ils eurent pour capitale *Ara* ou *Oppidum Ubiorum*. Ils furent compris dans la province de la Germanie inférieure, et Rome établit sur leur territoire la colonie Agrippine (Cologne). Ils furent constamment un objet de haine pour les Germains. Au IVe siècle, leur nom a disparu pour faire place à celui d'*Agrippinenses*.

UBIQUISTES, nom donné aux membres de l'ancienne Université de Paris auxquels, au XIIIe siècle, Nicolas III avait accordé le droit d'enseigner partout (*ubique*).

UBRAYE (Seigneurs d'), de la famille provençale de Clari-de-Pontevez.

UCENI, peuple de la Celtique, où il occupait ce qu'on appelle aujourd'hui l'Oysans (Isère). Il fut réuni à la province Romaine, puis à la province sénatoriale Narbonnaise, et doit au IVe siècle avoir fait partie de la *civitas Gratianopolitana* (Grenoble), dans la Viennoise première.

UCETIA, Uzès.

UCHON, baronnie de Bourgogne (Saône-et-Loire), qui unie à la seigneurie de la Tour du Bost, fut érigée en marquisat (mai 1682) en faveur de J. de Martigny.

UDINE, ville du Frioul. Elle fut occupée par les Français le 15 nov. 1805.

UDRESSIER. Les terres et seigneuries de Cramant, Éclense et Lemeni en Franche-Comté (Jura) furent érigées en comté sous le nom d'Udressier (août 1712) en faveur de Cl. Fr. d'Udressier. (Voy. l'*Histoire des sires de Salins*, t. II.)

UGERNUM, Beaucaire.

UGTVOGT, pseudonyme de L. de Beausobre.

ULDA, l'Oust, affluent de la Vilaine.

ULIARIUS, OLARIA, l'île d'Oléron.

ULIN (Pierre d'), élève de Bon Boulogne, membre de l'Académie (1707), né vers 1670, à Paris, où il mourut le 28 janvier 1748.

ULLIAC-TRÉMADEURE. Voy. TRÉMADEURE.

ULM, ville forte du Wurtemberg. Elle fut démantelée par les Français en 1800. — Le général autrichien Mack, que par les manœuvres les plus habiles, Napoléon avait coupé de toutes ses communications, fut forcé d'y capituler avec 30000 hommes le 17 oct. 1805. La ville nous fut livrée le 20. — Le 14 mars 1647, il y fut signé par la France un traité d'alliance avec Christine, reine de Suède, Émilie-Élisabeth, régente de la Hesse inférieure, Maximilien, électeur de Bavière, l'électeur de Cologne, etc. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

ULTAN (S.), *Ultanus*, abbé de Fosse, puis de Péronne, mort vers 680. Sa fête, le 1er mai.

UMBRANICI, peuple de la Celtique. Il paraît avoir été annexé aux *Tolosates* et avoir été dans la clientèle des *Volcæ Tectosages*. Lors de l'arrivée de César, il appartenait à la Province romaine et, en 28 av. J. C., il fut réuni à la Narbonnaise.

UMEAU (Jean), jurisconsulte, né en 1598, à Poitiers, où il devint professeur de droit romain, mort en sept. 1682.

UN ACADÉMICIEN, pseudonyme de l'abbé Saas. = —, pseudonyme du P. Boschet. = — APATHISTE, pseudonyme de Paumerelle. = — DE LYON, pseudonyme de Voltaire. = — DE LONDRES, pseudonyme de Voltaire.

UN AMATEUR DE BELLES-LETTRES, pseudonyme de Voltaire. = — DE LA VÉRITÉ, pseudonyme de Barent Coenders van Helpen. = — DES CHOSES CACHÉES, pseudonyme de Saint-Martin.

UN AMÉRICAIN, pseudonyme de M. de la Chaise.

UN AMI DES HOMMES, pseudonyme du P. Richard. = —, pseudonyme d'Engel.

UN AMI DES HOMMES DE TOUTES LES COULEURS, pseudonyme de Grégoire.

UN AMI DE VOLTAIRE, pseudonyme de Condorcet.

UN ANCIEN CANONISTE, pseudonyme de Tabaraud.

UN ANCIEN CURÉ DU DIOCÈSE DE PARIS, pseudonyme du comte d'Entraigues.

UN ANCIEN MAGISTRAT, pseudonyme du baron d'Holbach.

UN ANCIEN MILITAIRE, pseudonyme de Laulanhier.

UN ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE, pseudonyme de Wurtz.

UN ÂNE ONYME, ONISSIME, pseudonyme de Collé.

UN ANONYME, pseudonyme d'Élie Luzac.

UN ANTI-PHILOSOPHE DE PROVINCE, pseudonyme du comte du Buat.

UN ARCHER DE LA COMÉDIE FRANÇAISE, pseudonyme de Janvier de Flainville.

UN ARCHEVÊQUE, pseudonyme du P. Richard.

UN AUTEUR CÉLÈBRE QUI S'EST RETIRÉ EN FRANCE, pseudonyme de Voltaire.

UN AUTEUR DÉSINTÉRESSÉ, pseudonyme de d'Alembert.

UN AUTEUR SUIVANT L'ARMÉE, pseudonyme de Godard d'Aucourt.

UN AVEUGLE, pseudonyme de Le Suire.

UN AVOCAT DE PROVINCE, pseudonyme de Voltaire.

UN BACHELIER UBIQUISTE, pseudonyme de Turgot.

UN BANQUIER, pseudonyme de Forbonnais.

UN BARON SAXON, pseudonyme de l'abbé de la Coste.

UN BÉNÉDICTIN, pseudonyme de Voltaire.

UN BÉNÉDICTIN DE FRANCHE-COMTÉ, pseudonyme de Voltaire.

UN BON CURÉ, pseudonyme de l'abbé Barruel.

UN BON FRANÇAIS, pseudonyme du vicomte d'Aubusson.

UN BON HOMME, pseudonyme de Marchand.

UN BOURGEOIS DE NEW-HEAVEN, pseudonyme de Condorcet.

UN CAMPAGNARD, pseudonyme de l'abbé Brun.

UN CÉLÈBRE AUTEUR ÉGYPTIEN, pseudonyme du chevalier de Mouhy.

UN CHANOINE, pseudonyme du P. de Courbeville.

UN CHANOINE PÉNITENCIER, pseudonyme de P. de Doyar.

UN CHEVALIER DE MALTE, pseudonyme de l'abbé Patouillet.

UN CHEVALIER DE TOUS LES ORDRES MAÇONNIQUES, pseudonyme de Guillemain de Saint-Victor.

UN CHRÉTIEN CONTRE SIX JUIFS, pseudonyme de Voltaire.

UN CITADIN, pseudonyme de Chambon.

UN CITOYEN ACTIF, CI-DEVANT RIEN, pseudonyme de Rivarol et Champcenetz.

UN CITOYEN CATHOLIQUE, pseudonyme de Condorcet.

UN CITOYEN DE GENÈVE, pseudonyme de Voltaire.

UN CITOYEN DE RAGUSE, pseudonyme de P. H. Mallet.

UN CITOYEN DES ÉTATS-UNIS, pseudonyme de Condorcet. =—, pseudonyme de P. Granier.

UN CITOYEN NON GRADUÉ, pseudonyme de Condorcet.

UN COMÉDIEN FRANÇAIS, pseudonyme de l'abbé Desfontaines.

UN DÉFENSEUR DU PEUPLE, pseudonyme de Brissot.

UN DIALECTICIEN, pseudonyme de M. Feydel.

UN DISCIPLE DE L'AMI DES HOMMES, pseudonyme de Louvay ou Baudeau.

UN DISCIPLE DE PYTHAGORE, pseudonyme de Mercier.

UN DOCTEUR DE SORBONNE, pseudonyme du P. Lazeri. =—, pseudonyme de Belin de Ballu.

UNE CARMÉLITE, pseudonyme de l'abbé Duguet.

UN ECCLÉSIASTIQUE, pseudonyme de l'abbé Galet.

UNE COMÉDIENNE, pseudonyme de Landon.

UNE DAME DE PROVINCE, pseudonyme de Foucher. =— PÉNITENTE, pseudonyme de Mme de la Vallière.

UNELLI ou **VENELLI**, peuple établi dans la Celtique, où il était un des plus importants de la confédération armoricaine. Il occupait l'extrémité septentrionale du Cotentin entre les *Baiocasses* à l'E. et les *Abrincatui* au S. Ces derniers étaient ses clients. On lui donne pour ville principale *Crociatonum*. Il se soumit à P. Crassus dès 57 av. J. C., mais l'année suivante, il prit les armes comme les autres Armoricains. Le territoire des *Unelli* fut compris dans la Lyonnaise (28 av. J. C.) et ils formèrent la population principale de la cité *Constantia* (Coutances) au ve siècle.

UN ÉLECTEUR DE QUIMPER-CORENTIN, pseudonyme de Bellemare.

UN ÉMIGRÉ, pseudonyme du comte de Saint-Roman.

UN ERMITE, pseudonyme de Saint-Amans.

UNE SOCIÉTÉ D'AMATEURS, pseudonyme de Cochin.

UNE SOCIÉTÉ D'AUTEURS LATINS, pseudonyme de Héron de Villefosse et Chambry.

UN ESPAGNOL NATURALISÉ FRANÇAIS, pseudonyme de Soufflot de Merey.

UN FRÈRE MASSON, pseudonyme de de Francheville.

UN GARÇON BARBIER, pseudonyme de Barbeu du Bourg.

UN GARÇON DE CAFÉ, pseudonyme de Dumas d'Aiguebère.

UN GÉNOIS, pseudonyme du chevalier de Mouhy.

UN GENTILHOMME ANGLAIS, pseudonyme de Guy Joly.

UN GENTILHOMME DE PROVENCE, pseudonyme du P. de la Borde. =— DE PROVINCE, pseudonyme du P. Bouhours et de Lefebvre. =— FRANÇOIS, pseudonyme du maréchal de la Châtre.

UNGIACUM, Oigny.

UN GRADUÉ DE CAMPAGNE, pseudonyme de Bernard.

UN HABITANT DE LA CAMPAGNE, pseudonyme de Guibert.

UN HABITANT OBSCUR DE L'ANCIEN HÉMISPHÈRE, pseudonyme de Condorcet.

UN HERMITE, pseudonyme de Bonneval. =— DE SEINE-ET-MARNE, pseudonyme de Michel de Cubières. =— QUI N'EST PAS MORT, pseudonyme de Ménégaut.

UN HOMME DÉSINTÉRESSÉ, pseudonyme de Servan de Guilbert. =— D'ÉTAT SANS PERUQUE (*sic*), pseudonyme de Jos. de Rossi. =— EN DÉMENCE, pseudonyme d'Hécart. =— EN PLEINE CAMPAGNE, pseudonyme de Servan. =— QUI N'EST PAS BLANC, pseudonyme de Le Tellier et Dubois-Fontanelle.

UN HORLOGER ANGLAIS, pseudonyme de Maupertuis.

UN INCONNU, pseudonyme de Goldoni.

UN INDÉPENDANT, pseudonyme de Brissot.

UN INVALIDE RETIRÉ DU MONDE, pseudonyme de Marchand.

UNION (Arrêt d'). On connaît sous ce nom un célèbre arrêt rendu le 13 mai 1648, par le Parlement de Paris, arrêt dans lequel il proclamait s'unir avec le grand Conseil, la Chambre des comptes et la cour des Aides, et prendre leur parti dans leur lutte contre la cour, au sujet de conditions iniques qu'on voulait imposer aux officiers de ces compagnies souveraines, pour le renouvellement de la *paulette*.

UNION (Édit d'), nom sous lequel on désigne le traité de paix et de réconciliation que Henri III, chassé de Paris, à la journée des *Barricades* (voy. ce nom), conclut avec la Ligue, en juillet 1588. Quelques mois après cet édit, dont la nouvelle fut accueillie à Paris avec des feux de joie, les États généraux étaient assemblés à Blois et le duc de Guise y périssait assassiné avec son frère le cardinal.

UNION (Traité d'). On appelait ainsi un traité qui fut conclu à Nîmes, en février 1575, entre les réformés et les catholiques *mécontents* ou *politiques*, sous les auspices du maréchal de Damville qui n'y consentit qu'à regret. Ce traité, dit de Thou, établissait une nouvelle espèce de république composée de toutes ses parties séparée du reste de l'État, et qui avait ses lois pour la religion, le gouvernement civil, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce, la levée des impôts et l'administration des finances. L'année suivante, le frère du roi, François, se joignit aux protestants et détermina la cour à signer la paix dite de *Monsieur* (voy. ce nom).

UNION (L'), nom sous lequel les ligueurs désignaient leur parti et qui était aussi souvent employé que le mot de ligue. — En 1820, il se forma à Grenoble une société secrète qui prit le nom d'*Union* et s'étendit dans toute la France.

UNION (Le chevalier de l'), pseudonyme du général Jubé.

UNION DE LA HOLLANDE, ordre de chevalerie. — Voy. Réunion.

UN ISRAÉLITE FRANÇAIS, pseudonyme de Berr.

UNIVERSITÉ. Au moyen âge, le mot université, *universitas*, désignait toute espèce de communauté, mais il finit par être spécialement réservé à la communauté des maîtres et des écoliers de Paris. Cette communauté qu'une tradition fabuleuse voulait faire remonter jusqu'au règne de Charlemagne fut constituée en 1200 par une ordonnance de Philippe Auguste, concédant aux écoliers de Paris divers privilèges, entre autres celui de ne pouvoir être arrêtés par les officiers du roi, à moins de flagrant délit ou de crime énorme, et de ne pouvoir être jugés que par les tribunaux eccésiastiques. En 1215, des statuts lui furent donnés par le légat du pape, Robert de Courçon, cardinal de Saint-Étienne. Ses priviléges, confirmés à diverses reprises, furent augmentés en janvier 1341 par Philippe de Valois, qui accorda aux écoliers et aux membres de l'Université l'exemption de la taille, des péages et autres impôts, le privilége de ne pouvoir être traduits devant d'autres juges que ceux de Paris en affaires personnelles, etc.

L'Université était divisée en quatre Facultés : arts (siences et lettres); théologie; droit canon et civil; médecine. La Faculté des arts était composée de quatre *nations :* la nation de *France*, divisée en cinq provinces ou tribus; la nation de *Picardie*, divisée aussi en cinq tribus; la nation de *Normandie;* la nation d'*Allemagne*, divisée en deux tribus : celle des *continents*, subdivisée en deux provinces et celle des *insulaires*, comprenant les îles britanniques. Le chef de l'Université était le recteur, qui était élu par les quatre Facultés tous les trois mois ; et pour son installation il se faisait une procession avec grande pompe. L'organisation de l'Université de Paris, la première en date, fut adoptée (sauf pour l'enseignement du droit canon et du droit civil où l'on prit pour modèle Bologne), par toutes celles qui s'élevèrent ensuite, soit en France, soit dans le reste de l'Europe.

L'université de Paris joua un rôle considérable au moyen âge dans les affaires politiques et religieuses; elle défendit avec opiniâtreté ses priviléges, et plus d'une fois, pour obtenir justice, elle suspendit ses leçons; la dernière interruption eut lieu sous Louis XII. Au XIIIe siècle, elle engagea contre les ordres mendiants et les dominicains qui avaient institué trois chaires de théologie, une lutte fort vive, à la suite de laquelle elle fut forcée de céder et de les admettre dans son sein. La part très-grande qu'elle prit dans les querelles des Bourguignons et des Armagnacs et la servilité qu'elle montra lors de la domination anglaise à Paris, firent sentir la nécessité d'une réforme qui eut lieu en 1452 et qui fut opérée par le cardinal d'Estouteville, assisté de plusieurs membres du Parlement. L'influence politique de l'Université ne reparut que dans les guerres religieuses du XVIe siècle, surtout durant la Ligue dont elle embrassa la cause avec ardeur. Ce fut là sa dernière immixtion dans les affaires de l'Etat. Elle eut, vers le même temps, un long procès à soutenir contre les jésuites qui demandèrent en vain à lui être agrégés, mais obtinrent d'ouvrir des établissements d'éducation en concurrence avec les colléges universitaires. — Elle fut supprimée en 1790.

Voici les dates de l'établissement des différentes universités fondées en France avant la Révolution — 1229. Toulouse. — 1289. Montpellier. — 1303. Avignon. — 1312. Orléans.—1332. Cahors (réunie à celle de Toulouse en 1751). — 1337. Angers.— 1339. Grenoble (transférée à Valence en 1454).— 1367. Orange. — 1422. Dôle (transférée en 1676 à Besançon). — 1431. Poitiers. — 1436. Caen. — 1454. Valence.— 1460. Nantes — 1463. Bourges. — 1472. Bordeaux.— 1548. Reims.— 1572. Douai. — 1676. Besançon. — 1722. Pau. — 1769. Nancy.

Bibliographie. E. du Boulay, *Histoire de l'Université de Paris* (en latin), 1665, et suiv. 6 vol. in-fol; continuée par M. Jourdain sous le titre de *Histoire de l'Université de Paris aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, 1862-64, in-fol.; Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, 1761, 7 vol. in-12 ; Dubarle, *Hist. de l'Université*, 1829, 2 vol. in-8°; Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*, 1850, in-8°; J. Quicherot, *Histoire de Sainte-Barbe*. (Cf les tomes I et IV de la *Biblioth. historique de la France*.)

Université de France. Par un décret en date du 17 mars 1808, Napoléon institua pour l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur un corps unique qui embrassait tout l'empire et auquel il donna le nom d'*Université de France*. Ce corps avait pour chef un grand maître, assisté d'un conseil. L'Université était divisée en Académies dont le nombre a varié suivant les époques. Chacune de ces académies était régie par un recteur et un conseil académique. Cette organisation, avec diverses modifications, subsiste encore aujourd'hui.

UN JEUNE AVOCAT, pseudonyme de l'abbé Desfontaines.

UN JEUNE DIDACOPHILE, pseudonyme de Lambot.

UN JEUNE PHILOSOPHE, pseudonyme de Brissot.

UN JURISCONSULTE ALLOBROGE, pseudonyme de Servan.

UN LABOUREUR DE PICARDIE, pseudonyme de Condorcet

UN MAGISTRAT DE PROVINCE, pseudonyme de H. Jabineau.

UN MARCHAND DE PARIS, pseudonyme de F. A. Chevrier.

UN MARGUILLIER, pseudonyme de Rouvelet.

UN MEMBRE DE L'ÉGLISE GALLICANE, pseudonyme de l'abbé Blanchard.

UN MEMBRE DU CONGRÈS AMÉRICAIN, pseudonyme de Vincent.

UN MENDIANT, pseudonyme de Nougaret.

UN MÉTAPHYSICIEN, pseudonyme de Marchand.

UN MOUSQUETAIRE, pseudonyme de Rétif de la Bretonne.

UN MOUSQUETAIRE NOIR, pseudonyme de l'abbé Remy.

UN MYLORD, pseudonyme de Bernard de Valabrègue.

UN MYLORD ANGLAIS, pseudonyme du chevalier de Ramsay.

UN OBSERVATEUR DE LA MARINE, pseudonyme de Forfait.

UN OBSERVATEUR IMPARTIAL, pseudonyme de Chaussard.

UN OCTOGÉNAIRE, pseudonyme de Mazas.

UN OFFICIER A DEMI-SOLDE, pseudonyme d'Amédée de Bast.

UN OFFICIER PIÉMONTAIS, pseudonyme de Mlle de Maistre.

UN ORIGINAL, pseudonyme de Lottin.

UN PAIR DE LA GRANDE BRETAGNE, pseudonyme de Lenglet du Fresnoy.

UN PÂTISSIER ANGLAIS, pseudonyme de Desalleurs.

UN PÉCHEUR, pseudonyme du P. de Clugny. =— PÉNITENT, pseudonyme de Patrix.

UN PÈRE PICPUS, pseudonyme de l'abbé Reynaud.

UN PETIT COUSIN DE RABELAIS, pseudonyme d'Aquin de Châteaulyon.

UN PHILANTHROPE, citoyen de Bélan, pseudonyme de C. Lambert.

UN PHILOSOPHE, pseudonyme de Poivre. = —, pseudonyme de F. Xavier.

UN PHILOSOPHE DU NORD, pseudonyme de Barbe.

UN POËTE DE SYBARIS, pseudonyme de Delisle de Sales.

UN PRÊTRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, pseudonyme de Voltaire.

UN PRÊTRE ITALIEN, pseudonyme de Degola.

UN PROFANE, pseudonyme d'André Blonde.

UN PROFESSEUR DE DOUAY, pseudonyme de l'abbé Saas.

UN PROFESSEUR DE LOUVAIN, pseudonyme de l'abbé Barral.

UN PROPOSANT, pseudonyme de Voltaire.

UN PROPRIÉTAIRE FONCIER, pseudonyme de Rabaut de Saint-Étienne.

UN PRUSSIEN, pseudonyme de Liagno, Espagnol.

UN QUADRATUROMANE, pseudonyme d'Augustin Le Blond.

UN QUAKER, pseudonyme de Voltaire.

UN RABBIN GÉNOIS, pseudonyme de Chévrier.

UN RÉPUBLICAIN, pseudonyme de Condorcet. =—, pseudonyme de J. P. Brissot.

UN ROMAIN, pseudonyme du P. Gabriel Fabricy.

UN SAGE, pseudonyme de la Morlière.

UN SAUVAGE DÉPAYSÉ, pseudonyme de Joubert de la Rue.

UN SAVANT HOMME DE NOTRE SIÈCLE, pseudonyme de Spinosa.

UN SAVANT DE STRASBOURG, pseudonyme du P. Desbillons.

UN SAVOYARD, pseudonyme de Piron. =—, pseudonyme de Clicquot de Blervache.

UN SEIGNEUR ANGLAIS, pseudonyme du chevalier de Mouhy

UN SEIGNEUR HOLLANDAIS, pseudonyme de Cl. François Lambert.

UN SERRURIER CONNU, pseudonyme de Ch. de Suze.

UN SERVITEUR DE DIEU, pseudonyme du P. de la Combe.

UN SOLITAIRE, pseudonyme de Le Roux. = —, pseudonyme de Saige. =—, pseudonyme de Giraud. =—, pseudonyme de l'abbé Le Gros. = —, pseudonyme d'Aug. Gouazé. =—, de Bure Saint-Fauxbin. =—, pseudonyme de Chabrand. =— DES PYRÉNÉES, pseudonyme de Saint-Amans. =— DU CANTON D'APPENZEL, pseudonyme de Barthès de Marmorières. =— PATRIOTE, pseudonyme de Dom Ferou.

UN SUISSE, pseudonyme de Marchand.

UN THÉOLOGIEN, pseudonyme de Condorcet.

UN THÉOLOGIEN ILLUSTRE, pseudonyme du P. Caffaro.

UNUCSALL, divinité gauloise. A Tolbiac (Zulpich), chez les Ubiens, il y avait un autel « à la déesse Unucsall ».

UN VÉTÉRAN DU SACERDOCE, pseudonyme de Tabaraud.

UN VICAIRE DE CAMPAGNE, docteur de Sorbonne, pseudonyme de l'abbé Laurent.

UN VIEIL ERMITE DU MORBIHAN, pseudonyme de Le peintre.

UN VIEILLARD QUELQUEFOIS JEUNE, pseudonyme de Marsollier des Vivetières.

UN VISIGOTH, pseudonyme de l'abbé de Caveirac.

UN VOYAGEUR, pseudonyme de l'abbé Barruel.

UN VRAI HOLLANDAIS, pseudonyme de Cerisier.

UPAIX (Seigneurs d'), de la famille provençale de Tressemanes.

UPPIE (Seigneurs d'), de la famille de Rabot.

URAIN ou **VERAN** (S.), *Uranius*, *Veranius*, évêque de Cavaillon, au VIe siècle, mort le 11 nov. après 589.

URBA, Orbe (Canton de Vaud).

URBAIN (S.), évêque de Langres, vers 374, né à Colmiers (Côte-d'Or). Sa fête, le 23 janv.

URBAIN II (Eudes ou Odon), pape, né, à ce qu'on croit, près de Lagny (Seine-et-Marne), mort le 29 juillet 1099, à Rome. Prieur de Cluny. il fut envoyé près de Grégoire VII qui le nomma cardinal et évêque d'Ostie (1078). Il fut élu pape (12 mars 1088), après la mort de Victor III, en concurrence avec l'anti-pape Guibert qui, chassé de Rome, y fut réintégré par l'empereur Henri IV, et continua la lutte jusqu'à sa mort (1100). Urbain II excommunia Philippe Ier à l'occasion de son mariage avec Bertrade, et fit décider la première croisade au concile de Clermont (1095). On a de lui 59 lettres insérées dans le recueil des conciles, de Labbe.

URBAIN IV (Jacques ou Hyacinthe PANTALÉON), pape, né à Troyes, mort à Pérouse, le 22 oct. 1264. Fils d'un cordonnier, il fut successivement archidiacre à Laon, puis à Liége, légat en Poméranie, en Livonie et en Prusse, évêque de Verdun (1252), et patriarche de Jérusalem. Élu pape à Viterbe (29 août 1261) en remplacement d'Alexandre IV, il augmenta le nombre des cardinaux, et déclara la guerre à Manfred roi de Sicile qui vint l'assiéger dans Rome. Retiré à Viterbe, il y institua (1264) la fête du Saint-Sacrement, et chassé de la ville par les habitants soulevés, se réfugia à Pérouse. On a de lui des lettres publiées dans le tome II du *Thesaurus novus* de Martène.

URBAIN V (Guillaume GRIMAUD), pape, né en 1309, à Grizac (Lozère), mort le 19 déc. 1370, à Avignon. Fils de Guillaume, seigneur de Grizac, il fut abbé de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Victor de Marseille; et élu pape à Avignon le 27 sept. 1362 après la mort d'Innocent VI, il tenta inutilement de fixer de nouveau à Rome, où il séjourna trois ans (1367-1370), le siége de la papauté, et revint mourir à Avignon. Il se signala par sa libéralité, son esprit réformateur et pacifique et la protection qu'il accorda aux lettres. On trouve de lui quelques pièces dans le *Thesaurus novus* de Martène.

URBAIN (Ferdinand de SAINT-), graveur en médailles, né en 1654 à Nancy, où il est mort le 11 janvier 1738.

URBAN (Seigneurs d'), de la famille de Fortia.

URBANISTES. On appelle ainsi celles des religieuses de Sainte-Claire ou Clarisses qui suivent la règle que leur a donnée Urbain IV.

URBIA, l'Orge, affluent de la Seine.

URBIGENI ou **VERBIGENI**, peuple de la Celtique, qui occupait, à l'arrivée de César, un des quatre pays entre lesquels se divisait la cité des Helvètes, le *pagus Urbigenus* ou *Verbigenus*, dont la capitale était *Urba* (Orbe).

URBIQUE ou **URBICE** (S.), évêque de Clermont au IIIe ou au IVe siècle. Sa fête, le 3 avril.

URCINIUM, Ajaccio.

URFÉ, maison du Forez, d'où sont sortis les seigneurs de La Bastie, d'Orose, d'Entragues, de

Bussy-en-Forez, de Bagé et de Châteauneuf. Armes: *de vair au chef de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) A cette maison, éteinte au dernier siècle, appartiennent les personnages suivants : URFÉ (Pierre d'), bailli de Forez, grand écuyer de France (1483), mort le 10 oct. 1508. = Son fils CLAUDE, baron de Châteauneuf, surintendant de la maison du roi, gouverneur et bailli de Forez, gouverneur du Dauphin, ambassadeur au concile de Trente (1547), puis à Rome. = URFÉ (Anne, comte d'), marquis de Bagé, petit-fils du précédent, poëte, né en 1555, mort en 1621. Bailli de Forez (1574), il fut partisan de la Ligue jusqu'à l'abjuration de Henri IV, puis lorsque pour cause d'impuissance eut été annulé son mariage avec la belle Diane de Châteaumorand (1598), il se fit prêtre et devint chanoine de Lyon.— *L'honneur et la vaillance*, 1592, in-4°; *Livre d'hymnes*, 1608, in-4°. = Son frère, HONORÉ, marquis de Valromey, comte de Châteauneuf, célèbre romancier, né le 11 fév. 1568, à Marseille, mort à Villefranche (Piémont), le 1er juin 1625. Il servit fidèlement la Ligue, et après le triomphe d'Henri IV, se retira près du duc de Savoie et séjourna peu en France. Il avait épousé son ex-belle-sœur, Diane de Châteaumorand, dont il finit par se séparer à l'amiable. — *Épistres morales*, 1598, in-12, souvent réimprimé; *l'Astrée*: ce roman dont la première partie parut en 1610, la seconde en 1612, la troisième en 1619, et les deux dernières après la mort de l'auteur, eut un succès prodigieux qui dura jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Les éditions en sont très-nombreuses et il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On a encore de d'Urfé : *La Sireine*, 1611, in-8°; *La Sylvanire*, 1625, in-8°.

URGEL, ancienne ville épiscopale de la Catalogne. Elle fut comprise par Charlemagne dans la Marche d'Espagne, puis par Charles le Chauve, dans le comté de Barcelone. Il s'y tint un concile en 799. Elle fut prise par Berwick, en 1719. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

URIAGE (Seigneurs d'), de la maison d'Alleman.

URIBALD, pseudonyme de Fournel.

URNIA, divinité gauloise. Un autel dédié aux Lares d'Auguste, à Minerve, à Nemausus, à Urnia et à Avicantus, a été trouvé à Nîmes.

URRE, maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs de Montanègue (dits de *Brotin*), de Commercy en Lorraine, de Brette, de Molans, des Baumettes, de Mezerac en Rouergue, de Fauquemberge, de Clanleu, de la Touche, d'Aiguebonne, du Puy-Saint-Martin, de Cornillan, de Portes, de Chaudebonne, de Tréfort, de La Baume, de La Sablière, d'Ourches (dits de *Berlion*), de Teissières, de Venterol, de Paris, de La Cave, de Liquignac en Rouergue, de Bertronvel, d'Hiremot, de Beaurepaire, de Bettencourt, de Grane, de Lafosse, de Vercoiran, d'Allex et de la Bastie-Verdun. Armes : *d'argent à la bande de gueules, chargée en chef d'une étoile du champ*. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse de Provence*.)

URSICAMPUS, Ourscamps (Oise).

URSIN (S.), premier évêque de Bourges, au IIe ou IIIe siècle. Sa fête, d'abord le 29 déc., puis le 9 novembre.

URSINES (Seigneurs d'), de la maison d'Auxy. = —, de la famille de Luillier.

URSINS. Voy. JOUVENEL.

URSINS (Anne-Marie de LA TRÉMOILLE, princesse des), fille aînée de Louis de la Trémoille, duc de Noirmoutier, et de Renée-Julie Aubry, née vers 1641, morte le 5 déc. 1722, à Rome. Devenue veuve en Italie du prince de Chalais, elle épousa à Rome (1675) Flavio Orsini, duc de Bracciano et se fit dans cette ville l'agent des intérêts français. Veuve une seconde fois en 1698, elle contribua à marier Philippe V avec Marie-Louise de Savoie (1701) dont elle fut la *camerera mayor*, et dès lors exerça sur les deux époux une influence toute-puissante, malgré les luttes qu'elle eut à soutenir soit autour d'elle, soit contre les volontés de Louis XIV et ses représentants à la cour de Madrid et aux armées, et elle déploya une habileté et une énergie qui aidèrent à sauver la couronne de Philippe. La mort de la jeune reine (14 fév. 1714) n'ébranla point momentanément sa position, et elle conserva son ascendant sur le roi; mais celui-ci s'étant remarié à Élisabeth Farnèse, qu'elle-même avait choisie, elle fut, à sa première entrevue avec cette princesse (23 déc. 1714), chassée de sa présence et emmenée immédiatement en France. Sept mois après, elle passa en Hollande, puis à Gênes et enfin alla se fixer à Rome où, pensionnée par la France et l'Espagne, elle mena un grand train de maison et finit sa vie au milieu des intrigues politiques. On a imprimé d'elle ses lettres au maréchal de Villeroy, 1806, in-12; sa *Correspondance avec Mme de Maintenon*, 1826, 4 vol. in-8°; et des *Lettres inédites* (publiées par M. Geffroy), 1858, in-8°.

URSMAR (S.), second abbé de Laubes ou Lobbes, dans le diocèse de Cambrai, vers 586, puis évêque régionnaire, mort le 18 avril 713.

URSULINES, ordre religieux de filles et de veuves, suivant la règle de saint Augustin, sous la conduite des évêques. Il fut fondé en Italie en 1537 par Angèle de Brescia, et introduit en France à la fin du XVIe siècle.

URSUS (S.). Voy. OURS.

URTIS (Seigneurs d'), de la famille de Pontis.

URUAPAN, ville du Mexique qui, occupée par les Juaristes le 19 juin 1865, leur fut reprise par les Français le 23 du même mois.

URVOY, maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Touche-Bréhault et de Saint-Bédan.

USAGE. Le droit d'usage est personnel ou réel, suivant qu'il est établi pour l'avantage d'individus nommément désignés ou qu'il profite au détenteur d'un fonds. Dans ce dernier cas, il constitue une véritable servitude. A la différence de l'usufruit qui embrasse la totalité des services et des fruits de la chose, l'usage n'y donne droit que dans la mesure des besoins de l'usager et de sa famille. (Code N., art. 625, etc.).

Les principaux droits d'usage connus dès l'époque la plus reculée furent celui de pâture (*pastia*, *pastionaticum*), celui de glandée (*glandiaticum*), de forestage (*lignaritia*), de glanage, etc. — Voy. BIENS COMMUNAUX, CHASSE.

USELIS, USSELIS, Ussel (Corrèze).

USERCA, Uzerche (Corrèze).

USETIA, Uzès.

USSÉ, châtellenie de Touraine (Indre-et-Loire), érigée en marquisat par lettres d'avril 1692, révoquées le 14 sept. suivant et renouvelées en sept. 1700 en faveur de Louis Bernin de Valentiné.

USSEL, *Usselis*, petite ville du Limousin (Corrèze), chef-lieu du duché de Ventadour. (Voy. Delmas, *Hist. de la ville d'Ussel*, 1810, in-8°.)

USSIEUX (Louis d'), littérateur, né le 30 mars 1744, à Angoulême, mort le 21 août 1805, au château de Vaux (Eure-et-Loir).

USSON. Voy. BONAC, DUSSON.

USSUPIUS, divinité gauloise. Au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) dans l'Aquitaine, un autel était consacré « à Tutèle d'Auguste et à Ussupius. »

USSY (Seigneurs d'), de la maison de Labbey.

USTIANO, ville d'Italie sur l'Oglio. Vendôme y battit les Impériaux en 1702.

USUARD, moine de Saint-Germain des Prés,

hagiographe, mort le 13 janvier 876 ou 877. Il composa, d'après l'ordre de Charles le Chauve, un Martyrologe qui, publié pour la première fois en 1475, in-fol., a été souvent réimprimé.

USUFRUIT. L'usufruit est le droit pour une personne de jouir sa vie durant de la chose d'autrui sans en altérer la substance. Il devint commun en France à partir du VIIIe siècle; le douaire de la femme ne fut autre chose qu'un usufruit constitué sur une portion ou sur la totalité des biens du défunt. Il servait de base à certains contrats tels que l'emphytéose pour les Gallo-Romains et la précaire pour les établissements religieux. Lorsque les bénéfices donnèrent des droits viagers, ils formèrent au profit de leurs détenteurs de véritables usufruits; aucune dépendance personnelle n'en résulta avant le IXe siècle. Le Code civil a consacré un titre spécial à l'usufruit. Aux termes de ses dispositions, la jouissance de l'usufruitier ne peut jamais s'étendre au delà de sa vie, ni comprendre les produits qui n'ont pas le caractère de fruits, tels que les mines; il est chargé des dépenses d'entretien, il doit jouir en bon père de famille. Le nu-propriétaire est obligé de délivrer la chose, mais non d'assurer la jouissance; il est tenu des grosses réparations. La perte de la chose éteint l'usufruit (art. 578, etc.).

USURE. Voy. PRÊT A INTÉRÊT.

USURIERS. Bien que le prêt à intérêt ou usure ait été interdit en France depuis le IXe siècle, il y eut au moyen âge des usuriers, connus sous la désignation de juifs, caorsins ou lombards, et dont la condition civile mérite une étude particulière. En principe, leurs biens étaient confisqués après leur mort, à moins que par legs ils n'eussent restitué à qui de droit le produit de leurs rapines. Faute de ce faire, leurs testaments étaient réputés nuls, ce qui entraînait à une certaine époque leur exclusion de la sépulture ecclésiastique. En revanche, tant qu'ils vivaient, ils pouvaient disposer de leurs biens, et pour dépouiller leurs héritiers ou légataires, il fallait prouver à leur charge des faits d'usure dans l'année même qui avait précédé leur mort (Établissement entre les clercs et les barons de Normandie, 1205) : « Nuls ne doit estre tenu à usurier, dit l'ancienne coutume de Normandie, qui an et jour a cessé de usures mener, après ses derraines usures. » Dans certaines contrées, il suffisait aux usuriers de faire acte de pénitence avant leur décès pour éviter la confiscation; ailleurs leurs héritiers ne perdaient que les meubles et les cateuls.

La connaissance des délits d'usure appartenait à l'Église, tant que le coupable était vivant. Elle lui appliquait les peines spirituelles, l'interdit ou l'excommunication, et même les châtiments temporels en le faisant comparaître devant le tribunal ecclésiastique. Les lois de l'église de Soissons défendaient l'entrée des édifices saints aux femmes des usuriers, et un concile tenu à Paris en 1212 interdisait à tout clerc d'assister les usuriers en tenant leurs comptes, à tout avocat de plaider leur cause devant la justice. Les usuriers appartenaient après leur mort au bras séculier.

L'accusation d'usure fut, il paraît, exploitée outre mesure par les seigneurs contre leurs vassaux et tenanciers. Leur fisc se grossissait des confiscations nombreuses qui résultaient des enquêtes par eux ordonnées pour découvrir des coupables. Aussi l'exemption de ces enquêtes fut-elle une des clauses que les communes firent entrer avec le plus de soin dans leurs chartes d'affranchissement (Caen, 1220, et Verneuil). Les rois de leur côté rendirent contre les lombards et caorsins de nombreuses ordonnances (1270, 1330, 1337, 1350, 1353, 1356, 1402, 1510, 1567, 1586, etc.) qui avaient pour objet tantôt de les expulser tantôt d'abolir leurs créances en tout ou en partie, parfois de substituer le fisc à leur caisse (1350). Il arriva aussi que certains privilèges furent accordés aux lombards moyennant finances et pour un temps seulement, notamment à Troyes en 1392 et à Tournai en 1468.

UTELLE (Piémont). Les Autrichiens y furent battus par les Français le 22 octobre 1793.

UTICUM, UTICENSIS PAGUS, le pays d'Ouche. = UTICUM, St-Evroul.

UTRECHT, ville de Hollande. Elle fut prise par les Français en juin 1672 et le 17 janvier 1695.—C'est à Utrecht que furent conclus les différents traités qui mirent fin à la sanglante guerre de la succession d'Espagne. Le 11 avril 1713, après de longues négociations, furent signés par la France des traités séparés avec l'Angleterre, le Portugal, la Savoie, la Prusse et la Hollande. Par ces traités la France reconnaissait la succession à la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante, s'engageait à raser les fortifications et à combler le port de Dunkerque, et cédait à l'Angleterre la baie d'Hudson, l'Acadie, Saint-Christophe et Terre-Neuve, confirmait la renonciation des princes français au trône d'Espagne et celle de Philippe V et de ses enfants au trône de France; abandonnait à l'Autriche les Pays-Bas espagnols; à la Hollande diverses villes de Flandre, Menin, Furnes, Ypres, Tournai, etc. La République nous rendait Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant. Par son traité avec le duc de Savoie, Victor-Amédée, la France lui cédait Exiles, Fenestrelle, la Savoie et le comté de Nice, le reconnaissait comme roi de Sicile et comme héritier du trône d'Espagne en cas d'extinction de la famille de Philippe V. Par le traité avec l'électeur de Brandebourg, Louis XIV le reconnaissait comme roi de Prusse et prince de Neufchâtel et Valengin. De plus des traités de commerce assez désavantageux à la France étaient conclus avec l'Angleterre et la Hollande. L'Espagne ne signa ses traités que le 13 juillet. Elle cédait aux Anglais Gibraltar, Mahon, Minorque et la traite des nègres dans ses colonies; au duc de Savoie la Sicile; elle renonçait à tout droit sur le Portugal et rendait aux Hollandais divers avantages commerciaux. — Quant à l'empereur et à l'empire, ils ne signèrent la paix que l'année suivante, à Rastadt et à Baden. (Voyez le texte de ces traités dans le tome VIII des *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, de Lambert.)

En 1202, il avait été signé un traité de paix à Utrecht entre Henri duc de Lorraine et Othon duc de Gueldre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

UTRIO, l'Auron, qui se jette dans l'Evre, à Bourges.

UXANTIS INSULA, l'île d'Ouessant.

UXELLES ou **HUXELLES** (Seigneurs d'), de la maison de Jouffroy. =—, de la maison du Blé.

UXELLES ou **HUXELLES** (Louis-Chalon du BLÉ, marquis d'), lieutenant général, né le 25 décembre 1619 à Châlon (Saône-et-Loire), mort de ses blessures devant Gravelines le 17 août 1658. = Sa femme, Marie de BAILLEUL, née en 1626, morte le 29 avril 1712. Elle avait épousé en premières noces le marquis de Nangis, et était liée avec la plupart des beaux esprits de son temps. Sa correspondance est en partie conservée à la Bibliothèque nationale, et on en a publié de nombreuses pièces. (Voy., entre autres, la *Revue rétrospective*, t. VII.)

UXELLES ou **HUXELLES** (Nicolas du BLÉ, marquis d'), fils du précédent, maréchal de France, ministre d'État, né le 24 janvier 1652,

mort à Paris le 10 avril 1730. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il ne prit la carrière des armes qu'après la mort de son frère aîné au siége de Candie (1669). Il fit avec distinction les campagnes de Flandre et d'Allemagne (1676-1679), fut blessé grièvement au siége de Philipsbourg (1688), et, assiégé dans Mayence, ne rendit la place qu'après une glorieuse résistance (septembre 1690). Maréchal de France (1703), il fut négociateur aux conférences de Gertruydemberg (1710), puis (1713) premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès d'Utrecht. Sous Louis XV, il fut membre du conseil de régence, président du conseil des affaires étrangères et (1726) membre des conseils du roi. Il était en outre gouverneur de la haute et basse Alsace et de Strasbourg.

UXELLODUNUM. L'ami et le compagnon de Vercingétorix, le Cadurke Luctère, à peine échappé au désastre d'Alesia, s'était retiré dans le midi de la Gaule. A l'approche des légions, il s'enferma et fut bientôt assiégé dans *Uxellodunum* (Puy d'Ussolud, dans le département du Lot), d'abord par Caninius, puis par César. Les Romains ayant intercepté les sources qui servaient à la garnison, les assiégés furent forcés de se rendre, et César, « afin d'effrayer les autres peuples par un exemple, » dit son continuateur Hirtius, César fit couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes. (Voy. à ce sujet deux mémoires de MM. Bial (1859) et Tamizey de Larroque (1865.)

UXOVINUS, divinité gauloise. A Bonnieux près d'Apt, sur le territoire des *Vulgientes*, on a trouvé une dédicace « à Uxovinus. »

UXUS, Usson.

UZA (Comtes d'), de la maison de Lur.

UZARCHIA, Luzarches. = —, Uzerche.

UZÉGEOIS, nom que l'on donnait autrefois au territoire compris dans le diocèse d'Uzès (Gard).

UZEL (Seigneurs d'), de la maison de Coetquen.

UZELLA, Uzel (Côtes-du-Nord).

UZEMAIN (Seigneurs d'), de la maison de Bermann.

UZERCHE, petite ville du Limousin (Corrèze), où se trouvait une abbaye de bénédictins. L'abbé était seigneur de la ville.

UZÈS, *Ucetia*, *Usetica*, ville du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Gard. Elle fut prise par les Vandales, puis par les Wisigoths auxquels Clovis l'enleva (507). Grégoire de Tours la mentionne comme étant sous Childebert gouvernée par le duc Nicetius. Elle suivit la destinée du Languedoc jusqu'en 1229 où elle fut cédée à Louis IX et réunie à la couronne. Philippe le Bel l'érigea en vicomté. Cette vicomté réunie à la baronnie de Remolins et à celle de Saint-Geniez fut érigée en duché en mai 1565, en faveur d'Antoine de Crussol, vicomte d'Uzès, puis en pairie (janv. 1572) en faveur de Jacques de Crussol, duc d'Uzès. — La ville et son évêque, Jean de Saint-Gelais, embrassèrent le protestantisme au XVIe siècle; elle fut prise et reprise par les catholiques et les calvinistes. Louis XIII la fit démanteler.

L'évêché d'Uzès était suffragant de Narbonne et fut supprimé en 1790. Les évêques, avant la Révolution, avaient en commun avec le roi la seigneurie utile de la ville.

ÉVÊQUES d'UZÈS. Constance, vers 419-vers 455. — Probatius, 506. — Roricius, 537. — S. Firmin, 538-11 oct. 553. — S. Ferréol, 553-4 janvier 581. — Albin, vers 585. — Marcel, vers 600. — Aurélien, 660. — Mummole, vers 750. — Arimond, 791. — Éléphant, vers 800-vers 845. — Walafrid, vers 857-vers 880. — Asael, 885. — Amélius Ier, 887-vers 915. — Amélius II, vers 966. — Aribaud, vers 993-vers 1030. — Hugues, vers 1032-vers 1085. — Raymond Ier, vers 1095-1138. — Eberard Ier, 1139-15 juillet 1150. — Raimond II d'Uzès, vers 1152-13 déc. 1188. — Bertrand Ier, 1188-1189. — Guillaume Ier de Venejan, 1190-1203. — Eberard II, 1203-1208. — Raimond III, 1208-1212. — Raimond IV du Mas d'André, 1212-1227. — Berlion, 1228-1238. — Pons de Becanils, 1239-16 avril 1249. — Bertrand II Armand, 31 mai 1249-1285. — Guillaume II de Gardies, 1285-1308. — André de Frédol, 1315-1318. — Guillaume III de Mandagot, 1318-1344. — Elie de Saint-Yrieix, 1344-23 déc. 1356. — Pierre Ier d'Aigrefeuille, 1357-vers 1365. — Pierre II Gérard de La Rovère, 1365-1366. — Bonpar Virgile, 1366-1371. — Bernard de Saint-Etienne, 1371-1374. — Martial, 1375-1398. — Pierre III de Beauble, 1399-1405. — Guillaume IV, vers 1409. — Geraud du Breuil, vers 1411-1425. — Pierre IV Soibert, 28 janvier 1426-avril 1426. — Bertrand III de Coadoène, 4 mai 1426-vers 1438. — Guillaume V de Champeaux, 20 mai 1441-1442. — Alain de Coëtivy, cardinal d'Avignon, 1442-12 juillet 1445. — Guillaume VI Soibert, 12 juillet 1445-30 mai 1446. — Olivier du Chastel, 30 mai 1446-1448. — Gabriel du Chastel, 3 déc. 1448-sept 1463. — Jean Ier de Mareuil, 28 sept. 1463-juill. ou août 1483. — Nicolas Ier Maugras, 8 août 1483-3 octobre 1503. — Jacques Ier de Saint-Gelais, 1503-1531. — Jean II de Saint-Gelais, 1531-vers 1560. — Robert de Girard, 1570-1595. — François Ier Rousset, 1595-vers 1600. — Louis de Vigne, 1601-1624. — Paul-Antoine de Fay-Perrault, 1624-1633. — Nicolas II Grillet, avril 1633-12 fév. 1660. — Jacques II Adhémar de Monteil de Grignan, 18 fév. 1660-sept. 1674. — Michel Ier Phélypeaux de La Vrillière, 22 nov. 1674-18 juin 1677. — Michel II Poncet de La Rivière, juin 1677-19 nov. 1728. — François II de Lastic de Saint-Jal, 3 avril 1729-8 sept. 1736. — Bonaventure Bauyn, sept. 1736-oct. 1779.—Henri-Benoît-Jules de Béthisy, 16 janvier 1780-1790. (Voy. le P. Anselme, t. III et *Gallia christiana*, t. VI.)

V

V. Cette lettre, sur les monnaies, désignait les pièces qui étaient frappées à l'hôtel des monnaies de Troyes.

V.... (Mme de Villeneuve), pseudonyme de Mlle de Scudéry.

VAAS ou **VAST**, abbaye d'augustins, puis de bénédictins et (1726) de prémontrés réformés, dans le Bas-Maine (Sarthe), diocèse du Mans.

VAAST (S.), *Vedastus*, évêque d'Arras et de Cambrai, en 499, mort le 6 février 540.

VABRE (Seigneurs de), de la maison de Bruni.

VABRES, *Vabricum*, petite ville du Rouergue (Aveyron) qui possédait une célèbre abbaye de bénédictins fondée en 862 par Raymond Ier, comte de Toulouse. Elle fut érigée en évêché en juillet 1317 par Jean XXII, et son diocèse fut démembré de celui de Rodez. D'abord suffragant de Bourges, cet évêché le devint ensuite d'Albi. Il fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE VABRES. Pierre d'Olargues, dernier abbé de Vabres, 1317-1329.— Raimond d'Olargues, 1329-1347.—Gui de Ventadour, 1347-1352.—Pierre

d'Aigrefeuille, 1352-1353. — Bertrand de Pibrac, 28 oct. 1353-1355. — Guillaume Bragose, 1356-1361. — Etienne de Vassignac, 1364-24 nov. 1412. — Guillaume de Bastide, 1418-1421. — Jean-Pierre, 1421-1451. — Bernard le Blanc, 1453-1475. — Antoine-Pierre de Narbonne, 23 avril 1477-21 juillet 1499. — Louis Ier de Narbonne, 1499-7 fév. 1518. — Renaud de Martigny, 8 avril 1519-27 mai 1536. — Georges d'Armagnac, 1536-1553. — Jacques de Corneillan, 1554-1560. — François Ier de la Valette-Parisot, 1556-18 mai 1585. — Thomas de Laure, 1586-1599. — François II de la Valette-Parisot, 1622-20 nov. 1644. — Isaac Habert, 17 déc. 1645-15 sept. 1668. — Louis II de la Vergne de Monteinard de Tressan, 1669-1672. — Louis III de Baradas, 14 janv. 1673-17 mars 1710. — Charles-Alexandre le Filleul de la Chapelle, juillet 1710-8 février 1764. — Jean de la Croix de Mairargues de Castries, avril 1764-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. I.)

VABRES (Seigneurs de), de la maison d'Apchier. = —, de la maison de Joyeuse. — Voy. VABRE.

VABRICUM, Vabres.

VACANCES. Au moyen âge, les tribunaux ne siégeaient point d'une manière constante; le nombre et la durée de leurs sessions étaient proportionnés aux besoins du service. Au XIIIe siècle, celles du Parlement, à Paris, se prolongèrent chaque année davantage, au point que vingt années avant l'ordonnance de 1302, il était devenu permanent de fait. Mais les mœurs judiciaires retinrent quelque chose des anciennes habitudes, et comme les sessions avaient eu lieu le plus souvent à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Martin d'hiver, et à Noël, il fut admis que les magistrats prendraient quelques jours de repos à ces diverses époques. Le congé se prolongeait davantage avant la Saint-Martin d'hiver, qui ouvrait l'année judiciaire; la clôture de cette année avait lieu irrégulièrement et au moins dans le courant du XIVe siècle, en juillet, en août et en septembre. Plus tard elle fut fixée au 7 et au 8 sept. pour le Parlement de Paris, et durait jusqu'au 12 nov. Elle variait dans les cours de provinces, conformément aux mœurs et aux usages du pays. Telle fut l'origine des vacances judiciaires; nos lois en consacrent la tradition en les plaçant entre le 1er septembre et le 1er novembre.

VACATIONS (Chambre des). Voy. PARLEMENT, p. 1419, col. 2.

VACCEI ou peut-être **VASSEI**, peuple de l'Aquitaine.

VACHE. Cet animal placé sur les monnaies indiquait qu'elles avaient été frappées à Pau.

VACHER (Le), maison d'Anjou d'où sont sortis les seigneurs de Tilly, de La Chaise, de Varennes et de Doucé. Armes: *d'or, à la vache de gueules, coletée d'argent*. (Voy. les reg. I et IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VACHÈRES (Seigneurs de), de la famille de Bermond. = —, de la maison de Boniface. = —, de la famille de Bourgarel. = —, de la famille de Gramont. = —, de la famille de Safalin. = —, de la famille de Barrel-Pontevez.

VACHÈRES-DE-MANOSQUE (Seigneurs de), branche de la maison de Simiane (Provence).

VACHERESSE (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Pol.

VACHERIE (Seigneurs de la), de la maison de Tournebu (Franche-Comté).

VACHET (L'abbé Jean-Ant. Le), instituteur des sœurs de l'*Union chrétienne*, né à Romans (Drôme), en 1603, mort à Paris le 6 févr. 1681.

VACHIÈRES (Barons de), de la famille de Baile.

VACONSINS (Seigneurs de), de la maison de Beauvarlet (Picardie).

VACQUEIRAS (Seigneurs de), de la maison de Vassadel (Comté-Venaissin).

VADACIUM, VADATIUM, Vaas (Sarthe).

VADANI MONS, Vaudemont.

VADANS (Seigneurs de), branche de la maison de Poitiers.

VADÉ (Jean-Joseph), poëte et auteur-comique, né à Ham, le 18 janvier 1719, mort à Paris, le 4 juillet 1757. Il fut le créateur du genre *poissard*, qui fut quelque temps à la mode. Ses œuvres complètes ont été publiées plusieurs fois, 1775, 4 vol. in-8°; 1777, 4 vol. in-18, etc. La *Revue rétrospective* (t. XVII) contient de lui une comédie.

VADÉ (Antoine-Catherine-Guillaume), pseudonyme de Voltaire.

VADÉ (Antoine-Martin), pseudonyme d'Ant. Marie Dantu = — (Blaise), pseudonyme de Landes. = —, pseudonyme du baron Jubé.

VADENSIS PAGUS, le Valois.

VADICASSES ou **VADICASSII**, peuple établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique ou dans la Belgique. Il occupait une partie des vallées de la Blaise, de la Marne et de l'Ornain, entre les *Catalauni* au N., les *Tricasses* à l'O., les *Lingones* au S., et les *Remi* à l'E. Il était dans la clientèle des *Remi* ou dans celle des *Leuci*, et avait pour capitale *Noemagus Vadicassiorum* (Vassy). En 28 av. J. C., il fut mis dans la province impériale de la Belgique et resta au IVe siècle dans la Belgique première, où il faisait partie de la cité des *Leuci*.

VADICASSES. C'était, dit-on, une des trois tribus dont se composait le peuple armoricain des *Viducasses*. A la fin du IVe siècle, elle faisait partie de la cité des *Baiocasses*.

VADIER (Marc-Guillaume-Alexis), conventionnel, né en 1736, mort à Bruxelles, le 14 déc. 1828. Conseillier au présidial de Pamiers à l'époque de la Révolution, il fut nommé député du comté de Foix aux États généraux, puis de l'Ariège à la Convention où il siégea dans les rangs de la Montagne. Il poursuivit avec acharnement les Girondins et les Dantonistes, devint membre du Comité de sûreté générale (sept. 1793), et se signala, suivant l'expression de L. Blanc, par « un odieux mélange d'orgueil, de barbarie et de lâcheté ». Quand il vit baisser l'influence de Robespierre, il se joignit à ses ennemis et prit une grande part au 9 thermidor. Il n'en fut pas moins décrété d'accusation avec Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, etc. (2 mars 1795), parvint à se cacher, fut compromis dans la conspiration Babœuf et acquitté. Il fut exilé en 1816 comme régicide.

VADIMON, petit lac d'Étrurie sur les bords duquel Dolabella (284 av. J. C.) remporta une victoire complète sur les Senons.

VADO, bourg et port de la province de Gênes, où les Autrichiens furent battus par La Harpe, le 24 juin 1795.

VADONCOURT (Seigneurs de), de la maison d'Ourches.

VAESC. Voy. VESC.

VAGORITUM, capitale des *Aulerci Arvii*, Séez. = —, Quimper.

VAHAIS, famille du Maine d'où sont sortis les seigneurs de Vauloger.

VAILA, nom que les Italiens donnent à la bataille d'Agnadel.

VAILLAC (Seigneurs de), de la maison de Ricard.

VAILLAN (Seigneurs de), de la maison de Caylus.

VAILLANT (Wallerant), peintre, graveur, né à Lille en 1623, mort à Amsterdam en 1677. = JEAN, frère et élève du précédent, né à Lille en

1624. = BERNARD, frère des précédents et élève de Wallerant, dessinateur, né à Lille en 1625, mort à Leyde. = JACQUES, quatrième frère de Wallerant et son élève, peintre. = ANDRÉ, cinquième frère de Wallerant et son élève, né à Lille en 1629, mort à Berlin.

VAILLANT (Jean-Foi), célèbre numismate, voyageur, membre de l'Acad. des inscriptions, né à Beauvais le 24 mai 1632, mort à Paris le 23 oct. 1706. Il voyagea en Italie, en Sicile, en Grèce, en Égypte et en Perse et en rapporta de nombreuses médailles pour le Cabinet du roi. Pris par un corsaire d'Alger (1674), il fut retenu plusieurs mois dans cette ville. — *Numismata imperatorum Romanorum præstantiora*, 1674, in-4°; 1694, 2 vol. in-4°; 1743, 3 vol. in-4°; *Seleucidarum imperium*, 1681, in-4°; 1732, in-f°; *Numismata ærea imperatorum*, *Augustorum et Cæsarum in coloniis*, 1688, 1697, in-fol.; *Numismata imperatorum ex omni modulo percussa*, 1695, in-4°; 1700, in-fol.; *Historia Ptolemæorum*, 1701, in-fol.; *Nummi antiqui familiarum Romanarum*, 1703, 2 part. in-fol.; *Arsacidarum imperium*, 1725, 2 vol. in-4°. = Son fils, JEAN-FRANÇOIS-FOI, numismate, membre de l'Acad. des inscriptions, né à Rome le 17 février 1665, mort le 17 nov. 1708.

VAILLANT (Sébastien), savant botaniste, né le 26 mai 1669 à Vigny (Seine-et-Oise), mort à Paris le 22 mai 1722. Il devint successivement directeur du Jardin des Plantes, professeur de botanique, garde du cabinet des drogues du roi, membre de l'Académie des sciences (1716). Outre divers mémoires insérés dans le recueil de l'Académie, on a de lui : *Discours sur la structure des fleurs*, 1717, in-4°; *Botanicon parisiense*, 1727, in-fol., édité par Boerhaave.

VAILLANT (Auguste-Nicolas), vice-amiral, né le 2 juillet 1793, mort le 1er nov. 1858.

VAILLANT (Benoist), pseudonyme de P. Charron.

VAILLANT (Pierre). Voy. ÉLYSIENS.

VAILLANT. Voy. LEVAILLANT.

VAILLANT DE GUELLE (Germain), poëte latin, né à Orléans dont il devint évêque en 1586, mort en 1587 à Mehun-sur-Loire.

VAILLY (Seigneurs de), de la famille de Montfiquet. — Voy. WAILLY.

VAINES. Voy. DEVAINES.

VAINS (Seigneurs de), de la maison de Thieuville.

VAIR (Du). Voy. DU VAIR.

VAIRASSE. Voy. ALLAIS.

VAIRE ou **VAIRES**, seigneurie de Picardie (Somme) qui réunie à plusieurs autres fut érigée en châtellenie (décembre 1481) en faveur d'Olivier le Dain. Elle passa ensuite aux familles de Hacqueville et de Huaut et fut érigée en marquisat (août 1684) en faveur de L. du Tronchay.

VAISERIE (Seigneurs de la), de la maison de Jaucourt.

VAISON, *Vasio*, ville du Comté-Venaissin (Vaucluse). Elle est située à peu de distance de l'antique *Vasio* que l'on croit avoir été la capitale des *Vocontii* et qui est une des localités de France dont le sol fournit le plus d'antiquités. Elle fut saccagée par Chrocus, chef d'une bande de Vandales dans la seconde moitié du IIIe siècle. Prise en 1160 par Raymond V, comte de Toulouse, et reprise en 1180 par Bertrand de Lambesc, elle retomba (1189) au pouvoir de Raymond VI. Elle fut assiégée inutilement par les protestants en 1563. — Il s'y est tenu deux conciles : le 13 nov. 442 et le 5 nov. 529.

L'évêché de Vaison dont au dernier siècle le titulaire « jouissait à peine du revenu d'un bon curé » était suffragant d'Avignon. Il fut supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE VAISON. S. Aubin. — Daphnus, 314 — Concordius, 374. — Auspice, 439-449. — Fontéius, 450-vers 475. — Éthilius, 501. — Gémellus, 509-517. — Aléthius, 527-541. — Théodose, 554. — S. Quinin (*Quinidius*), 573-579. — S. Barse. — Arthémius, 584. — Pétrone ou Yrieix, 650. — Simplice, 853. — Élie, 879. — Humbert, 911. — Benoît Ier, 996. — Imbert, vers 1000. — Almerade, 1003. — Pierre Ier, 1009. — Pierre II de Mirabel, 1040. — Benoît II, vers 1050. — Pierre III Raimbaud, vers 1055-vers 1079. — Rostaing, vers 1110. — Bérenger Ier de Mornas, 1113-1174. — Bertrand de Lambesc, 1178-vers 1184. — Bérenger II de Reillane, vers 1188. — Guillaume Ier de Laon, vers 1190. — Raimbaud Flotta, 1193-vers 1210. — Ripert Flotta, 1212-vers 1230. — Gui, vers 1241. — Faraud, 1248-vers 1270. — Giraud *de Libra*, 1271-1295. — Raimond Ier de Beaumont, 1296-vers 1328. — Gothius de Bataille, vers 1335. — Rathier, vers 1336-1341. — Pierre IV *de Casa*, vers 1342-3 août 1348. — Pierre V de Berette, 1348-vers 1355. — Laurent d'Albiars, 1356-1361. — Jean Ier Morel, 1362-vers 1369. — Pierre VI Boeri, 1370-1376. — Eblon de Miers, 1376-1380. — Raimond II de Bonne, 1380-vers 1395. — Raoul, 1397-1401. — Guillaume II de Pesserat, 1401-1411. — Hugues *de Theysiaco*, 1412-1445. — Pons de Sade, 1445-1469. — Jean II de Montmirail, vers 1470-3 juin 1479. — Amauri, 1470-1482. — Eudes Ozic, 17 juillet 1482-1490. — Benoît III *de Paganostis*, 1490-1523. — Jérôme Sclédus, 1523-2 janv. 1533. — Thomas Cortez, 1533-1551. — Jacques Cortez, 1551-1568. — Guillaume III Geyssolm de Cromnes, 1569-1584. — Guillaume IV Geyssolm de Cromnes, 1584-13 déc. 1629. — Michel Dalmeras, 1629-16 avril 1633. — Joseph-Marie Suarez, 31 juillet 1633-17 mars 1666. — Charles-Joseph Suarez, 1666-7 nov. 1670. — Louis-Alphonse Suarez, 1671-13 mars 1685. — François Genest, 25 mars 1686-17 oct. 1702. — Joseph-François Gualtiero, 4 mars 1703-1758. — Charles-François Pélissier de Saint-Ferréol, 27 déc. 1758-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. I.)

VAÏSSE (Claude-Marius), homme politique, né à Marseille, le 8 août 1799, mort à Lyon, le 29 août 1864. Préfet des Pyrénées-Orientales (1842-48), préfet du Nord (1849), ministre de l'intérieur (24 janvier-15 avril 1851), conseiller d'État (1852), sénateur (1854), il fut chargé de l'administration du dép. du Rhône.

VAISSÈTE (Dominique-Joseph), bénédictin de Saint-Maur, historien, né en 1685, à Gaillac (Tarn), mort le 10 avril 1756, à Paris. On a de lui : *Dissertation sur l'origine des Français*, 1722, in-12; *Histoire générale de la province du Languedoc*, 1730-45, 5 vol. in-fol. Dans cet ouvrage, publié sous le patronage des états du Languedoc et qui est le modèle du genre, Vaissète eut pour collaborateur dom de Vic qui mourut en 1734. Une nouvelle édition continuée jusqu'en 1830 (la première s'arrêtait en 1643) a été donnée par M. du Mège, 1838-47, 10 vol. gr. in-8°; *Abrégé de l'histoire de Languedoc*, 1749, 6 vol. in-12; *Géographie historique, ecclésiastique et civile*, 1755, 4 vol. in-4°, et 12 vol. in-12.

VAISSIÈRE (La), maison du Rouergue d'où sont sortis les seigneurs de Cantoinet.

VAISSIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Termes (Quercy).

VAL (Le), seigneurie du Dauphiné, érigée en comté (sept. 1690) en faveur de P. F. de la Croix.

VAL (Le), ou **LA VALLÉE**, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, dans le Bocage (Calvados), diocèse de Bayeux, fondée

vers le milieu du XIIe siècle. =— (Le), abbaye de cisterciens, dans l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), diocèse de Paris, fondée en 1141.

VAL (Du), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Beaumontel.

VAL (Seigneurs du), de la famille de Le Prestre. =—, de la famille de Silleur.

VALA Voy. WALA.

VALADE (Seigneurs de la), de la maison de Pechpeirou (Quercy).

VALADE (Jean), peintre, membre de l'Académie (1754), né en 1709, mort le 13 déc. 1787. — *Portrait* du maréchal de Belle-Isle (musée de Versailles).

VALAIS, canton de Suisse. Il fut réuni à la France par décret impérial du 13 déc. 1810, et forma le département du Simplon.—Voy. SIMPLON.

VALANS (Seigneurs de), de la maison de Surgères (Aunis).

VALARICUS (Sanctus), Saint-Valery.

VALART (Joseph), humaniste, né à Fortel (Pas-de-Calais) le 25 déc. 1698, y mourut le 2 février 1781.

VALASSE (La), *Valassia*, abbaye de cisterciens, dans le pays de Caux (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen.

VALAT, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Romans.

VALAVOIRE, seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Vaus et de Volonne. Les armes de cette maison sont : *écartelé au 1 et 4 de sable, à un faucon d'argent, longé de gueules et grilleté d'or, au 2 et 3 de gueules pur.* (Voy. l'*État de la Provence* par Robert, et le *Nouvel Armorial de Provence*, t. II.)

VALAY (Seigneurs de), de la famille de Tinseau.

VALAZÉ (Charles-Éléonore du FRICHE de), conventionnel, né à Alençon le 23 janvier 1751, mort à Paris le 30 octobre 1793. D'abord officier, puis avocat à Alençon, il fut député de l'Orne à la Convention, s'y rangea parmi les Girondins, et vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple, la mort et le sursis. Après le coup d'État du 31 mai, il voulut rester à Paris, fut décrété d'accusation le 28 juillet et condamné à mort le 30 oct. En entendant son arrêt, il se tua d'un coup de couteau. — *Le Rêve*, conte philosophique, dans la *Bibliothèque des Romans* (1783); *les Lois pénales dans leur ordre naturel*, 1784, in-8°. = Son fils, Éléonore-Bern.-Anne-Chr.-Zoa du FRICHE, baron de VALAZÉ, lieutenant général du génie, député (1834), né à Essai (Orne) le 12 février 1780, mort à Nice le 8 avril 1838.

VALBELLE, seigneurie de Provence (Basses-Alpes), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Rians, de Montfuron, de Tourves, de la Garde, de Baumelles, de Caderache, de Meirargues, de Ribiez, de la Tour et de Saint-Symphorien. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

VAL-BENOÎTE, *Vallis Benedicta*, abbaye royale de cisterciens, dans le Forez (Loire), diocèse de Lyon, fondée vers la fin du XIIe siècle.

VALBERT. Voy. GAUBERT.

VALBONNAIS, seigneurie du Dauphiné (Isère) érigée en marquisat (juillet 1794) en faveur de P. Moret de Bourchenu. (Voy. BOURCHENU.) Elle passa ensuite dans la famille de Bally.

VALBONNE (La), pays de la Bresse (Ain), ayant pour chef lieu Montluel.

VALBONNE, abbaye du comté de Roussillon (Pyrénées-Orientales), diocèse de Perpignan.

VALBONNE (Seigneurs de), de la famille de Faure (Savoie).

VALBONNETTE (Seigneurs de), de la maison de Gantès. =—, de la famille de Lauris. =—, de la famille de Maurel.

VAL-BRESSIÈRE, *Vallis Bresseria*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Dauphiné (Isère), diocèse de Vienne.

VAL-CHRÉTIEN, abbaye de prémontrés, en Champagne (Aisne), diocèse de Soissons, fondée en 1134 par Rodolphe de Cramailles.

VALCOUR. Voy. PLANCHER.

VALCOURT, sur la Sambre (Belgique). Le maréchal d'Humières y fut battu par le prince de Waldeck en 1690.

VALCOURT (Seigneurs de), de la famille de Quesse.

VAL-CROISSANT, *Vallis Crescens*, abbaye de cisterciens, de la filiation de Bonnevaux, dans le Dauphiné (Drôme), diocèse de Die, fondée vers la fin du XIIe siècle.

VAL D'ARDENNE (Seigneurs de la), de la famille de Thomas.

VAL-D'AUBIGNY (Seigneurs du), de la maison bourguignonne de Tocy.

VALDEC. Voy. LESSART.

VAL-DE-BLANC, près de Nîmes (Gard). Le comte de Broglie y fut battu par le camisard Ravanel en janvier 1703.

VAL-DE-CHAMANT (Seigneurs de la), branche de la maison de Castellane (Provence).

VAL-DE-GRÂCE, *Vallum profundum*, *Vallis Gratiæ*. C'était le nom d'un monastère de bénédictines établi dans la vallée de la Bièvre (Seine-et-Oise), et qu'en 1621 les religieuses transférèrent à Paris, dans l'hôtel du Petit-Bourbon. Anne d'Autriche prit le couvent sous sa protection, et, par suite d'un vœu, fit construire l'église et les magnifiques bâtiments qu'on voit encore aujourd'hui et qui, depuis l'Empire, servent d'hôpital militaire. L'église, transformée depuis la Révolution en magasin d'habillements, n'a été rendue au culte qu'en 1826.

VAL-D'ENFER, défilé entre Fribourg et Neustadt (Grand-Duché de Bade). Il fut forcé par Moreau dans sa fameuse retraite, en 1796.

VAL-DES-CHOUX, *Vallis Caulium*, abbaye de bénédictins, en Bourgogne (Côte-d'Or), diocèse de Langres.

VAL-DES-DUNES, près de Caen (Calvados). En 1047, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, y battit, avec l'aide du roi de France Henri Ier, les seigneurs de son duché révoltés contre lui.

VAL-DES-ÉCOLIERS, *Vallis Scholarium*, célèbre abbaye d'augustins, dans le Bassigny (Haute-Marne), diocèse de Langres, fondée en 1212. Elle fut réunie à la congrégation de Sainte-Geneviève.

VALDIEU, *Vallis Dei*, abbaye de prémontrés, en Champagne (Marne), diocèse de Reims, fondée en 1130.

VALDO (Pierre), hérétique, né, à ce que l'on croit, à Vaux près de Lyon, au XIIe siècle. Il était commerçant à Lyon, quand, frappé par la mort subite d'un de ses amis, il vendit ses biens dont il distribua l'argent aux pauvres, et alla prêcher partout le retour à la vie évangélique; il reconnaissait à tous ceux qui le suivaient, hommes ou femmes, le droit de prêcher la parole de Dieu et d'administrer les sacrements. Ses disciples pratiquaient la pauvreté, d'où leur vint le nom de *Pauvres de Lyon*. Le concile général de Latran (1179) condamna ses doctrines, et Pierre Valdo, excommunié (1181) par l'archevêque de Lyon, dut s'enfuir, suivant les uns, en Dauphiné, suivant les autres en Allemagne puis en Bohême où il mourut. On croit généralement que c'est de lui que les hérétiques Vaudois tirent leur nom, mais dès 1144 il est question d'hérétiques appelés *Valdenses*.

VAL D'OLLE (Seigneurs de la), de la maison d'Agoult.

VALDORY (Claude), jésuite, prédicateur, né à Rouen en 1601, mort après 1660.

VAL-D'OSNE, *Vallis Onx*, abbaye de bénédictins, près Paris, fondée vers 1145, réformée en 1696.

VALDUS. Voy. GAUD.

VALÉE (Seigneurs de), de la famille de Virail.

VALÉE (Silvain-Charles, comte), maréchal de France, né le 17 déc. 1773, à Brienne-le-Château (Aube), mort le 16 août 1846, à Paris. Lieutenant d'artillerie (1793), colonel (1807), général de brigade (1809), de division (1811), il fit avec la plus rare distinction la guerre d'Espagne sous les ordres de Suchet, et fut créé comte de l'empire (12 mars 1814). Il servit pendant les Cent-Jours, n'en fut pas moins employé au retour des Bourbons, et opéra les réformes les plus intelligentes dans l'organisation de l'artillerie. Créé premier inspecteur général de l'artillerie et pair de France (27 janvier 1830) par Charles X, il fut exclu de la chambre haute par la révolution de Juillet et y rentra (1835) après avoir été appelé au conseil d'État l'année précédente. Commandant du génie et de l'artillerie au second siége de Constantine (1837), la mort du général Damrémont lui laissa le commandement en chef de l'armée. Après la prise de la ville (15 oct.), il fut nommé gouverneur général de l'Algérie, puis maréchal de France (11 nov.). Il fit en 1839 et 1840 de glorieuses campagnes contre Abd-el-Kader, et fut rappelé le 3 janvier 1841.

VALEGGIO (Italie). Quatorze jours après la bataille de Solférino, le 8 juillet 1859, une suspension d'armes fut conclue à Valeggio entre l'Autriche d'une part et la France et le Piémont de l'autre.

VALENÇAY (Seigneurs de), de la maison d'Estampes.

VALENÇAY, château du Berry (Indre), où le 11 déc. 1813 Napoléon conclut avec le roi d'Espagne Ferdinand VII, qui y était retenu prisonnier depuis 1808, un traité par lequel ce prince recouvrait à la fois le trône et la liberté.

VALENCE, abbaye de cisterciens, filiation de Clairvaux, en Poitou (Vienne), diocèse de Poitiers

VALENCE, *Valentia Cavarum*, *Julia Valentia*, ancienne ville de Dauphiné, capitale du Valentinois, aujourd'hui chef-lieu du départ. de la Drôme. C'était primitivement la capitale des *Segalauni*. Elle fut colonisée sous Auguste et sous Vespasien et fit partie de la Narbonaise, puis de la première Viennoise. En 408, Sarus, général d'Honorius, y assiégea le tyran Constantin, mais fut forcé à la retraite. En 413, elle fut prise par le roi wisigoth Ataulf sur l'usurpateur Jovin, puis tomba au pouvoir des Alains, des Burgondes et des Francs. Après 575, Zaban, l'un des ducs des Lombards, l'assiégea et fut battu par Mummol (voy. MUMMOL). Pillée par les Sarrasins en 737, elle fut brûlée par Charles Martel et vers 860 par les Normands. Elle appartint ensuite aux comtes de Provence et de Toulouse et eut, ainsi que les comtes de Valentinois, diverses luttes à soutenir contre ses évêques, à qui en 1157 l'empereur Frédéric Ier avait donné la seigneurie de la ville avec les droits régaliens et treize châteaux aux environs. La réforme y fut favorisée par son évêque Jean de Montluc, et en 1562 Gondrin qui y commandait pour le roi y fut massacré par le peuple soulevé. Le duc d'Epernon s'en empara sur la Ligue. — Voy. VALENTINOIS.

Il s'est tenu à Valence huit conciles : 374, 530, 23 mai 585, 8 janvier 855, 890, 30 sept. 1100, juin 1209, 5 déc. 1248.

L'évêché de Valence, suffragant de Vienne jusqu'en 1790, avec Aix pour métropole, le fut de Lyon de 1801 à 1821, où il fut placé dans la province d'Avignon. De 1276 à 1687 l'évêché de Die lui avait été réuni. — Voy. DIE

ÉVÊQUES DE VALENCE. — Emilien, vers 360. — Maxime Ier, 400. — S. Apollinaire, 517. — Gallus, 549. — Maxime II, 567. — Ragnoalde, 581 et 585. — Éléphant Ier. — Ayoul, 648. — Ingilde, 650. — Lupicin. — Salvius Ier. — Antoine Ier. — Éléphant II. — Valdus. — Salvius II. — Lambert. — Radbert, 859 et 879. — Duntran. — Eliard. — Isaac Ier. — Aimery. — Adon. — Brocard. — Archimbert. — Agilde ou Aine. — Robert. — Isaac II. — Remegaire Ier. — Humbert Ier d'Albon, 991. — Remegaire II, 1011. — Guigue, 1015 et 1032. — Pons de Valentinois, 1037 et 1047. — Gontard, 1082. — Eustache, 1134. — S. Jean Ier, 1146. — Orilbert, 1148. — Bernard, 1154. — Eude, vers 1156-vers 1188. — Faucon, 1189-2 janv. 1199. — S. Humbert II de Mirbel, 1199-29 avril 1220. — Gérond ou Giraud, 1220-vers 1224. — Guillaume Ier de Savoie, vers 1225-1236. — Boniface de Savoie, 1240-1244. — Philippe de Savoie, 1245-vers 1266. — Bertrand, 1267-1274. — Gui de Montlaur, 1274-1275. — Amédée Ier de Roussillon, 1275-17 sept. 1281. — Jean II de Genève, 1283-1297. — Guillaume II de Roussillon, 1297-1331. — Adhémar de la Voulte, 4 mai 1331-1336. — Henri Ier de Villars, 1336-1342. — Pierre de Chastellux, 1343-vers 1351. — Jean III Jouffroy ou Joussent, 1352-1354. — Louis Ier de Villars, 1354-vers 1376. — Guillaume III de la Voulte, vers 1378 vers 1384. — Amédée II, cardinal de Saluces, vers 1385-1388. — Henri II, 1388-1389. — Jean IV de Poitiers, 7 sept. 1390-1448. — Louis II de Poitiers, 1448-1468. — Gérard de Crussol, 19 mai 1468-28 août 1472. — Jacques Ier de Bastarnay, 11 déc. 1472-12 avril 1473. — Antoine II de Balzac, 1473-3 nov. 1491. — Jean V d'Espinay, 14 nov. 1491-3 janvier 1503. — Gaspard de Tournon, 17 mars 1503-1520. — Jean VI cardinal de Lorraine, 1521-1524. — François, cardinal de Clermont, 1524-1531. — Antoine III de Vesc, 1531-1537. — Jacques II de Tournon, 1537-1553. — Jean VII de Montluc, 1553-12 avril 1579. — Charles de Gelas de Léberon, 1580-1600. — Pierre-André de Gelas de Léberon, 1600-1621. — Charles-Jacques de Gelas de Léberon, 1624-5 juin 1654. — Daniel de Cosnac, 24 oct. 1655-5 juin 1687. — Guillaume IV Bochard de Champigny, janvier 1687-4 juill. 1705. — Jean VIII de Catelan, 15 août 1705-15 février 1725. — Alexandre Milon, mai 1725-1771. — Fiacre-François de Grave, 26 avril 1772-1787. — Gabriel-Melchior de Messey, 5 oct. 1788-1790. — *François-Marbos, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793. — François Bécherel, 5 juill. 1802-1816. — Marie-Joseph-Antoine-Laurent de la Rivoire de la Tourette, 7 nov. 1819-avril 1840. — Pierre Chatrousse, 26 mai 1840-1857. — Jean-Paul-François-Félix-Marie Lyonnet, 26 juin 1857-déc. 1864. — Gueullette, 9 déc. 1864.

BIBLIOGRAPHIE. J. de Catellan, *Antiquités de l'Église de Valence*, 1724, in-4°; J. Olivier, *Essais sur Valence*, 1831, in-8°; et *Gallia christiana*, t. XVI.

VALENCE, *Valencia*, chef-lieu de la province de ce nom (Espagne). Les Français y éprouvèrent un échec le 28 juin 1808. Suchet la prit le 10 janvier 1812.

VALENCE, *Valenza*, ville forte de la province d'Alexandrie (Italie). Elle fut prise en 1557 par les Français qui l'assiégèrent inutilement en 1635, la prirent le 30 octobre 1745 et la perdirent le 2 mai suivant.

VALENCE (Cyrus-Marie-Alexandre de TIM-

BRUNE, comte de), général, né le 20 août 1757, à Agen, mort le 4 février 1822, à Paris. Premier écuyer du duc d'Orléans et colonel des dragons de Chartres, à l'époque de la Révolution, il fut fait maréchal de camp (1791), lieutenant général (1792), servit sous Dumouriez avec lequel il passa à l'ennemi, rentra en France après le 18 brumaire et fut sénateur, puis pair de France.

VALENCIENNES, *Valentiniana*, place forte et ancienne capitale du Hainaut français, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Nord. C'était une résidence royale sous les Mérovingiens. Baudoin à la Belle-Barbe, comte de Flandre, s'en empara en 1006, repoussa les attaques du roi de Germanie Henri II, à qui il la rendit en 1007, et qui plus tard la lui céda à charge d'hommage. Le comte de Hainaut, Jean d'Avesnes, ayant voulu violer ses privilèges (1291), elle se souleva, et l'intervention de Philippe le Bel força le comte à renoncer à ses prétentions. Révoltée contre Philippe II, elle fut assiégée par les Espagnols et se rendit le 20 mars 1567. Les insurgés Flamands s'en rendirent maîtres le 15 mai 1572. En juin 1656, elle fut investie par Turenne et La Ferté qui furent obligés de lever le siège après une défaite de celui-ci par Condé (16 juillet). Elle fut prise d'assaut par Louis XIV, le 17 mars 1677. Le duc d'York l'assiégea en 1793, et elle capitula après une défense opiniâtre, le 28 juillet. Scherer la reprit le 27 août 1794. Assiégée par les alliés en 1815, elle ne se rendit qu'à la rentrée de Louis XVIII.

BIBLIOGRAPHIE. P. d'Oultremman, *Histoire de Valenciennes*, 1640, 1687, in-fol.; Simon le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*, 1648, in-4°; *Essai sur l'histoire municipale de Valenciennes*, 1841, in-8°; Hécart, *Biographie Valenciennoise*, 1843, in-8°; L. Cellier, *Glossaire topographique de l'arrondissement de Valenciennes*, 1859, in-8°.

VALENCIENNES (Pierre-Henri), paysagiste, élève de Doyen, membre de l'Académie (1787), né à Toulouse, le 6 déc. 1650, mort à Paris, le 16 janvier 1819. — *Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède* (musée du Louvre).

VALENCIENNES (Achille), naturaliste, professeur d'histoire naturelle des animaux inarticulés au Jardin des plantes, membre de l'Académie des sciences (1844), né à Paris, où il est mort le 13 avril 1865. — *Histoire naturelle des poissons* (avec Cuvier), 1829-1849, 11 vol. in-8°; *Histoire naturelle des mollusques*, 1833, in-8°.

VALENFRED. Voy. LONGNY.

VALENTIA CAVARUM, Valence (Drôme).

VALENTIN, maison du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de Villeneuve, de Montbrun, de Germeville et de Mons. =—, maison de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Garmetières et de Vitray.

VALENTIN (*N.*), peintre, élève de Vouet, né à Coulommiers (Seine-et-Marne), en janvier 1591, mort à Rome, le 7 août 1684. Le prénom de Moïse qu'on lui donne paraît provenir d'une faute de lecture. — *L'innocence de Suzanne; Le Jugement de Salomon; Le denier de César; 2 concerts; La diseuse de bonne aventure; un Cabaret* (musée du Louvre); *Conversion de saint Matthieu* (musée de Rouen); *les Pèlerins d'Emmaüs* (musée de Nantes); *Soldats au jeu* (musée de Besançon); *S. Jean; S. Pierre et l'Ange* (musée de Dijon); *Moïse avec les tables de la loi* (musée de Vienne), *Aveugle jouant de la viole* (musée de Dresde). = Son frère JEAN, peintre, né le 8 juin 1601.

VALENTIN (Louis-Antoine), chirurgien, né à Saint-Jean-d'Angely, en 1736, mort à Paris, le 29 août 1823.

VALENTIN (Louis), médecin, né à Soulanges (Marne), le 14 oct. 1758, mort le 11 février 1829.

VALENTIN (L'abbé), pseudonyme de dom Gerberon.

VALENTINE DE MILAN, duchesse d'Orléans, née vers 1370, morte le 4 déc. 1408. Fille de Jean-Galéas Visconti, seigneur de Milan, et d'Isabelle de France, elle épousa (17 août 1389) Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VII. Malgré les nombreuses galanteries de son mari, elle lui resta profondément attachée. Lorsqu'il eut été assassiné (23 nov. 1407), elle chercha inutilement à faire punir les meurtriers.

VALENTINÉ (Seigneurs de), de la famille de Bernin.

VALENTINI. A la fin du IVe siècle, la *civitas Valentinorum* était la cinquième des six cités dont se composait la Viennoise première. Elle avait pour population principale les *Segalauni*, auxquels il faut probablement ajouter les *Chabilci*. Son chef-lieu, *Valentia* (Valence) donnait son nom à la population de la cité.

VALENTINIANA, Valenciennes.

VALENTINOIS, *Valentinus ager*, pays du Dauphiné avec titre de duché-pairie. Borné au N. par le Viennois; à l'E. par le Diois et le bailliage des Baronnies; au S. par le Tricastinois; à l'O. par le Rhône, il avait pour capitale Valence, et pour villes principales : Crest, Montélimart et Donzère. Il est renfermé aujourd'hui dans les dép. de la Drôme et de l'Isère. Compris d'abord dans la Narbonnaise, et sous Honorius dans la première Viennoise, il fut conquis par les Alains, puis fit partie des royaumes burgonde et franc de Bourgogne. Incorporé au royaume d'Arles après la mort de Charles le Chauve, il appartint aux comtes de Provence, puis aux comtes de Toulouse et eut dès lors des comtes particuliers.

COMTES DE VALENTINOIS. Aimar Ier *de Poitiers*, fils naturel de Guillaume IX, comte de Poitiers. — Vers 1135, Guillaume Ier, fils du précédent. — 1189, au plus tard, Aimar II de Poitiers, fils du précédent. Il posséda le comté de Diois ainsi que ses successeurs. — 1230, Aimar III de Poitiers, petit-fils du précédent. — 1277, Aimar IV de Poitiers, fils du précédent. — 1329, au plus tôt, Aimar V de Poitiers, dit *Aimaret*, fils du précédent. — 1339, Louis Ier de Poitiers, fils du précédent. — 1345, Aimar VI de Poitiers, dit *le Gros*, fils du précédent. — 1373, Louis II de Poitiers, cousin germain du précédent. En 1404, le 11 août, il céda à Charles VI les comtés de Valentinois et de Diois moyennant cent mille écus d'or et à la condition que ces comtés dont il se réservait la jouissance pendant sa vie ne pourraient jamais sortir de la main du roi ou de celle de son fils aîné; mais en 1416 Louis de Saint-Vallier s'empara de sa personne et le contraignit de révoquer cette cession, que le comte qui mourut le 4 juillet 1419 renouvela par son testament en faveur du Dauphin Charles (VII). Celui-ci, monté sur le trône, racheta moyennant une rente de sept mille florins d'or les prétentions de Louis de Saint-Vallier, et depuis lors les comtés de Valentinois et de Diois furent unis au Dauphiné.

Le Valentinois et le Diois furent plusieurs fois détachés de la couronne. En août 1498, Louis XII les donna à César Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI, et au mois d'octobre suivant érigea le premier de ces comtés en duché. — En oct. 1548, Henri II fit don de l'usufruit de ce duché avec le titre de duchesse à sa maîtresse la célèbre Diane de Poitiers. — Louis XIII, pour dédommager Honoré Grimaldi, prince de Monaco, des terres que lui avaient enlevées les Espagnols en Italie, lui fit don, pour lui et ses descendants, du duché de Va-

lentinois érigé en pairie par lettres de mai 1642 et le duché fut déclaré duché femelle en janv. 1643. En 1715, Louise, fille aînée d'Antoine, prince de Monaco, apporta ce duché-pairie en dot à son mari Fr. Léonor Goyon de Matignon, qui obtint au mois de déc. de la même année des lettres patentes pour se faire recevoir pair au Parlement de Paris. — Voy. les articles GRIMALDI, POITIERS et VALENCE et l'*Art de vérifier les dates*.

VALENTINUS AGER, le Valentinois.

VALÈRE (S.), martyr au diocèse de Soissons vers 287. Sa fête, avec celle de S. Rufin, le 14 juin. = — (S.), évêque de Trèves, au IIIe siècle. Sa fête, le 29 janvier. = — (Ste), vierge et martyre en Limousin, dans la 2e moitié du IIIe siècle. Sa fête, le 10 décembre, à Paris.

VALERI. Voy. VALERY.

VALÉRIEN (S.), martyr à Tournus, le 15 sept. 179. Sa fête. le 15 ou le 17 septembre.

VALERNE ou **VALERNES** (Seigneurs de), de la maison de Bernardi. = —, de la maison de Rogier.

VALEROI-SAINT-REMI (Seigneurs de), de la maison de Vaudrey.

VALERY (S.), *Walaricus*, *Gualaricus*, *Valericus*, premier abbé du monastère qui depuis porta son nom, en Picardie, vers 614, mort le 12 déc. 622. — Voy. SAINT-VALERY.

VALERY (Antoine-Claude PASQUIN, dit), littérateur, bibliothécaire des palais de Versailles et de Trianon, mort en 1847. — *Voyages en Italie*, 1831-1833, 5 vol. in-8°; 1838, 3 vol. in-8°, ouvrage resté longtemps classique; *Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne*, 1837-1838, 2 vol. in-8°; *Curiosités et anecdotes italiennes*, 1842, in-12; *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon*, 1846, 3 vol. in-8°.

VALESCRICHE (Seigneurs de), de la maison de Barras.

VALESCIA, le Valasse (Seine-Inférieure).

VALESPIR, *Vallis Asperii*, petit pays du Roussillon qui faisait autrefois partie de la Cerdagne et avait le titre de comté. Ses localités principales étaient Prats-de-Mollo, capitale, Arles, le Fort-de-Bains, Saint-Laurent de Cerda et Bellegarde (Pyrénées-Orientales).

VALET. Voy. VARLET.

VALETA. La Valette.

VALET DE CHAMBRE. Les quatre premiers valets de chambre ordinaires du roi servaient par quartier, couchaient au pied du lit du roi et gardaient les clefs des coffres. Leurs gages et profits montaient à environ 6000 livres. — Il y avait de plus trente-deux valets de chambre servant 8 par quartier et ayant 660 livres de gages sans compter de nombreux profits; ils avaient le titre d'écuyers. L'un d'eux devait toujours garder pendant le jour le lit du roi.

VALET DE CHAMBRE D'UN JEUNE AIDE DE CAMP (Le), pseudonyme de Mme Sophie Gay.

VALETTE ou **VALLETTE** (La), abbaye de cisterciens, dans le Bas-Limousin (Corrèze), diocèse de Tulle.

VALETTE (La), maison du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Parisot et de Cornusson. Armes : *de gueules, au gerfaut d'argent au pied levé, parti de gueules, au lion d'or.* = A cette maison appartenait: Jean PARISOT de LA VALETTE, grand-maître de l'ordre de Malte, né en 1494, mort à Malte, le 21 août 1568. Il était grand-prieur de Saint-Gilles quand il fut élu (1557) grand-maître en remplacement de La Sangle, et s'illustra par sa glorieuse défense de Malte contre les Turcs qui l'assiégèrent inutilement de mai à sept. 1565 Après les avoir repoussés, il releva les fortifications détruites, et construisit sur la presqu'île où se trouvait le fort Saint-Elme une cité qui porte encore aujourd'hui son nom.

VALETTE (Seigneurs de la), de la maison de Thomas. = Louis de THOMAS de la VALETTE, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, né à Toulon en 1678, mort le 22 déc. 1772.

VALETTE (La). Par lettres de mars 1622, la terre et baronnie de Millebois, en Angoumois (Charente) fut érigée en duché et pairie sous le nom de la Valette en faveur de Bernard de Nogaret, duc de la Valette. — Voy. NOGARET.

VALETTE (Louis DE NOGARET D'ÉPERNON, cardinal DE LA), né à Angoulême, en 1593, mort à Rivoli près de Turin, le 28 sept. 1639. Troisième et dernier fils du duc d'Épernon, il fut destiné à l'état ecclésiastique, pourvu de bonne heure de riches abbayes, et (1613) de l'archevêché de Toulouse dont il se démit en 1627 sans avoir reçu les ordres sacrés. Bien qu'il eût été nommé cardinal (1621), il embrassa la carrière militaire, servit sous Richelieu en Italie (1629-1630), fut fait gouverneur d'Anjou (1631), gouverneur du pays Messin (1634), commanda l'armée d'Allemagne avec Weimar, remporta divers succès sur les Impériaux (1635), et commanda l'armée de Picardie (1637), puis (1638) celle d'Italie.

VALETTE (Siméon FAGON, dit), mathématicien, poëte, né à Montauban en 1719, mort près de cette ville le 29 déc. 1801. Il est le type du *Pauvre Diable* de Voltaire.

VALETTE. Voy. LAVALETTE.

VALEZ (Seigneurs de), de la maison d'Agoult.

VALFENIERA, ville du Piémont. Elle fut prise et démantelée en 1557 par le maréchal de Brissac qui l'avait assiégée inutilement en 1554.

VALFONS (Charles de MATHEI de), lieutenant général, né à Nîmes en 1710, mort en 1786. — *Souvenirs*, 1860, in-18.

VALGIA, la Vouge, affluent de la Saône.

VALGRAND, terre et seigneurie érigée en baronnie (nov. 1648) en faveur de René d'Almeras. Réunie à la seigneurie du Bouschet, elle fut (février 1682) érigée en marquisat sous le titre de du Quesne, en faveur du célèbre Abraham du Quesne. — Voy. QUESNE.

VALHÉBERT. Voy. SECQUEVILLE.

VALHUBERT (Jean-Marie-Melon ROGER-), général, né le 22 oct. 1764, à Avranches, tué le 2 déc. 1805, à Austerlitz.

VALIEU (Seigneurs de), de la maison d'Estrées.

VALIN (René-Josué), jurisconsulte, né le 10 juin 1695, à la Rochelle, mort le 23 août 1765. à Nieul (Charente-Inférieure).

VALINCOUR (Jean-Baptiste-Henri DU TROUSSET, sieur de), écrivain, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, historiographe de France, né le 1er mars 1653, à Paris, où il est mort le 5 janvier 1730. Il fut lié intimement avec Racine et Boileau.

VALINCOURT, maison du Cambrésis d'où sont sortis les seigneurs de Claris.

VALLA (Nicolas), jurisconsulte, conseiller au parlement de Paris, puis à celui de Rennes, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle.

VALLA (Joseph), oratorien, théologien, né à L'hôpital (Loire), mort à Dijon le 26 février 1782.

VALLADIER (L'abbé André), écrivain, prédicateur, poëte latin, né vers 1565, à Saint-Paul (Loire), mort le 13 août 1638, à Metz.

VALLADOLID, ville du royaume de Léon (Espagne). Il y fut conclu un traité d'alliance entre la France et Jean II, roi de Castille et de Léon, le 7 déc. 1408, traité confirmé à Madrid le 31 janvier 1435.

VALLADY (Seigneurs de), de la maison d'Izarn.

VALLAGE, pays de Champagne, borné au N. par le Perthois; à l'E. par le Barrois; au S. par le Bassigny et la Bourgogne; à l'O. par la Champagne proprement dite. Il avait environ 88 kilom. de long sur 68 de large. Ses villes étaient Joinville, capitale, Vassy, Eclaron, Montiérender, Sommevoir, Doulevent-le-Château, Vignory (Haute-Marne) : Brienne-le-Château, Vandœuvres, Bar-sur-Aube, Dienville (Aube).

VALLAYER (Mlle Anne), peintre de genre, reçue à l'Académie le 28 juillet 1770.

VALLEBONNE (La), petit pays de la Bresse, près de Montluel (Ain).

VALLÉE (Seigneurs de la), branche de la maison de Bournonville.

VALLÉE (Geoffroi), écrivain, né à Orléans, supplicié à Paris le 9 février 1574. Accusé d'avoir professé l'athéisme dans un livre intitulé : *La Béatitude des chrestiens ou le fléo de la foy*, s. l. n. d., 16 p. 8 (réimprimé 1770, in-8°), il fut condamné à être pendu. Il ne reste de la première édition de cet ouvrage, œuvre d'un fou, qu'un exemplaire, qui se trouve à la biblioth. d'Aix.

VALLÉE (Joseph La), marquis de Bois-Robert, littérateur, journaliste, né le 23 août 1747, à Dieppe, mort le 28 février 1816, à Londres.

VALLÉE (Guillaume-François Fouques des Hayes des Fontaines de la), chansonnier et vaudevilliste, né à Caen en 1733, mort à Paris le 21 nov. 1825.

VALLÉE (Renée de la), pseudonyme de Ch. Raynaud.

VALLÉE (La). Voy. Lavallée et Val (Le).

VALLÉE. Voy. Valée.

VALLÉES (Des), pseudonyme de Matthieu de Morgues.

VALLÉES (Quatre). Voy. Quatre-Vallées.

VALLEIX (Fr.-Louis-Isidore), médecin, né à Toulouse le 14 janvier 1807, mort à Paris le 12 juillet 1855.

VALLEMAGNE. Voy. Valmagne.

VALLEMONT (Pierre Le Lorrain, abbé de), écrivain, né le 10 sept. 1649, à Pont-Audemer, où il est mort le 30 décembre 1721.

VALLENSES, peuple établi avant l'arrivée des Romains dans la Vallée-Pennine (Valais).

VALLERAN, pseudonyme de Lemazurier.

VALLERIOLE (François), médecin, né à Montpellier, mort fort âgé en 1580 à Turin, où il était premier professeur en médecine à la Faculté de cette ville.

VALLEROI. Voy. Salives.

VALLEROY, *Vallis Regia*, abbaye de bernardins, dans le Rethelois (Ardennes), fondée en 1149, diocèse de Reims.

VALLES, les Vaux. =— Cernaii ou Sarnaii, les Vaux-de-Cernay. =— Dignæ, Vaux-Dignes.

VALLES (De), famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Boisnormand et du Plessis-Mayet. =—, famille de Paris, d'où sont sortis les seigneurs de Bobigny et de Montjay.

VALLET (Guillaume), graveur, membre de l'Académie (1664), né le 6 déc. 1632, à Paris, où il mourut le 1er (ou 2) juillet 1704. = Son fils, Jérôme, graveur, membre de l'Académie (1702), né à Paris le 18 janvier 1667, mort après 1722.

VALLET-VIRIVILLE (Auguste), érudit, professeur à l'école des Chartes, né le 23 avril 1815, à Paris, où il est mort le 20 février 1868. — *Archives histor. du dép. de l'Aube*, 1841, in-8°; *Recherches sur Jeanne Darc* (1855) et *sur Agnès Sorel* (1855, in-8°); *Histoire de Charles VII*, 1862-64, 3 vol. in-8°; une édition de la *Chronique* de J. Chartier (voy. ce nom) et de nombreux articles dans divers recueils.

VALLETTERIE (*N.* de la), poëte, vivait à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe.— *OEuvres poétiques*, 1602, in-12, rare.

VALLETRIA, Barèges.

VALLETTE (Seigneurs de), de la maison de Grasse.

VALLIACUM, Vailly.

VALLICULÆ, Vareilles.

VALLIER (François-Charles), comte du Saussay, poëte, né en 1703, à Paris, y mourut en janvier 1778.

VALLIÈRE (La). La seigneurie de la Vallière en Anjou, érigée en châtellenie, en 1650, en faveur de Laurens de La Baume-Le-Blanc, fut avec la terre de Vaujours érigée en duché-pairie en mai 1667 en faveur de Louise-Françoise de La Baume-Le-Blanc de la Vallière et de sa fille légitimée de France, Marie-Anne, princesse de Conti. — Ce duché-pairie passa en 1688 à Charles-François de La Baume-Le-Blanc, marquis de la Vallière.

VALLIÈRE (Françoise-Louise de La Baume-Le-Blanc, duchesse de La)', célèbre maîtresse de Louis XIV, née à Tours en 1644, morte à Paris le 6 juin 1710. Elle était fille d'honneur de Henriette d'Angleterre duchesse d'Orléans, quand elle devint maîtresse de Louis XIV qui lui avait inspiré une passion profonde et qui érigea en duché deux terres qu'il avait achetées pour elle (voy. l'art. précéd.). L'amour du roi dura peu d'années et La Vallière ne tarda pas à être remplacée par Mme de Montespan qui abreuva sa rivale de dégoûts. Celle-ci, qui s'était enfuie une première fois aux bénédictines de Saint-Cloud et en avait été ramenée à la cour, se retira de nouveau (février 1671) au couvent de Sainte-Marie de Chaillot d'où Colbert vint la tirer par ordre du roi. Enfin au mois d'avril 1674 elle prit publiquement congé du roi, et se retira aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où le 3 juin 1675 elle fit profession sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Pendant trente-six ans, elle s'y livra aux pratiques les plus rigoureuses, pleurant ses fautes comme plus tard Mme de Montespan, chassée à son tour, devait pleurer sa disgrâce. On a d'elle des *Lettres*, 1667, in-12, et des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, 1680, in-12, souvent réimprimées et dont la dernière édition (1854, in-12) donnée par M. R. Cornut, a pour titre : *Les confessions de Mme de La Vallière, écrites par elle-même, et corrigées par Bossuet*. — Elle avait eu de Louis XIV deux enfants qui furent légitimés : Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né en 1667, mort en 1683, et Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, princesse de Conti, née en 1666, morte en 1739.

VALLIÈRE (Louis-César de La Baume-Le-Blanc, duc de La), petit-neveu de la précédente, célèbre bibliophile, né le 9 oct. 1708, mort le 16 nov. 1780. Il avait amassé la plus riche bibliothèque que jamais particulier ait possédée en France. Un premier catalogue fut rédigé par de Bure et Van-Praët (1783, 3 vol. in-8°), et la vente aux enchères des livres qu'il contenait, produisit 464 677 livres. Le reste de la bibliothèque dont le catalogue rédigé par Nyon fut imprimé en 6 volumes, fut acheté en bloc par M. de Paulmy et est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal. On attribue au duc de La Vallière, et à tort à ce qu'il paraît : *La Bibliothèque du Théâtre-Français*, 1768, 3 vol. in-12.

VALLIÈRE (Jean-Florent de), lieutenant-général, directeur général de l'artillerie et du génie, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 7 sept. 1667, mort le 6 janvier 1759. = Son fils, Joseph-Florent, marquis de Vallière, lieutenant-général, directeur général de l'artillerie et du gé-

nie, associé libre de l'Acad. des sciences, né à Paris le 22 juin 1717, mort le 10 janvier 1776.

VALLIN (Louis, vicomte), général, né à Dormans (Marne), le 16 août 1770, mort le 25 déc. 1854.

VALLIS, Le Val, Laval, la Vallée, Val, Vau. =— ASPERII, Valespir. =— AUREA, Valaurie, Vallauris ou Vallaury. =— BONA, Vaubon. =— BENEDICTA, Val-Benoîte; Benoist-Vaux. =— BURGUM, Walbourg. =— CAULIUM, Val-des-Choux. =— CELLA, Vaucelle. =— CHRISTIANA, Vauchrétien. =— CLARA, Vauclaire, Vauclerc. =— CLUSA, Vaucluse. =— COLOR, Vaucouleurs. =— CRESCENS, Valcroissant. =— CURIA, Valcourt. =— DEI, Valdieu, Vaudieu. =— DIABOLI, Vandables. =— DULCIS, Vaux-la-Douce. =— GAUDII, Vaujours. =— GRATIÆ, le Val-de-Grâce. =— GUIDONIS, la Vauguyon; Laval. =— LILLII, Vareilles. =— LUCENS, Vauluisant. =— MAGNA, Valmagne. =— MONS, Valmont. =— ONÆ, Valdosne. =— PROFUNDA, Valprofonde; le Val-de-Grâce. =— RECTA, Droiteval. =— REGIA, Valleroy; Rangeval; Rainval. =— RICHARII, Val-Richer. =— ROMANA, Valromey. =— ROSCIDA, Roncevaux. =— SALVA, Valsauve. =— SANCTA, Valsainte. =— SCHOLARIUM, Val-des-Écoliers. =— SECRETA, Val-Secret. =— SERENA, Valsery.

VALLOIRES, *Valloriæ*, abbaye de cisterciens, dans le Ponthieu (Somme), diocèse d'Amiens.

VALLOIS (Le), famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Escoville, de Villette et de Murçay.

VALLON. Voy. VALON.

VALLONGUE. Voy. PASCAL.

VALLOT (Antoine), médecin, né en 1594, à Reims ou à Montpellier, mort le 9 août 1671, à Paris. Il fut successivement premier médecin d'Anne d'Autriche, puis (1652) de Louis XIV, et directeur du Jardin des plantes.

VALLUM, Vals.

VALMAGNE, *Vallis Magna*, abbaye de cisterciens, en Languedoc (Hérault), diocèse d'Agde.

VALMÉRON (L'abbé de), pseudonyme de l'abbé Jarry.

VALMIRE (De), pseudonyme de Sissous.

VALMONT, *Vallis Mons*, abbaye de bénédictins, en Normandie (Seine-Inférieure), diocèse de Rouen, fondée en 1169 par Nicolas d'Estouteville.

VALMONT DE BOMARE (Jacques-Christophe), naturaliste, membre associé de l'Institut, né le 17 sept. 1731, à Rouen, mort le 24 août 1807, à Paris. — *Dictionnaire d'histoire naturelle*, 1764, 5 vol. in-8°, souvent réimprimé.

VALMORE. Voy. DESBORDES.

VALMY, village de Champagne (Marne), où, le 20 nov. 1792, les Français commandés par Kellermann (qui depuis reçut le titre de duc de Valmy) repoussèrent victorieusement une attaque des Prussiens. Ce fut le premier triomphe des armées de la République.

VALOGNES, *Valonia*, *Valoniæ*, ville de Normandie (Manche), avec titre de vicomté. Le 22 février 1354 elle fut cédée au roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui, le 10 sept. 1355, y conclut un traité avec le roi Jean. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.). Du Guesclin la lui enleva en 1364 et elle lui fut rendue l'année suivante. Les Anglais, qui s'en étaient emparés en 1418, en furent chassés par Dunois en 1449, la reprirent le 12 avril 1450, et en furent chassés de nouveau quelque temps après. Attaquée en vain par les protestants, en 1562, Valognes fut prise par Montgomery en 1574. Durant la Fronde, le château fut pris par l'armée royale et démantelé.

La vicomté de Valognes fut détachée de la couronne le 12 juillet 1528, pour Claude de Savoie, comte de Tende, et en oct. 1570, pour François d'Alençon. (Voy. Hervieux, *Mémoire historique sur Valognes*.)

VALOIS, *pagus Valensis*, petit pays de Picardie, du gouvernement général de l'Ile-de-France, borné au N. par le Soissonnais; à l'E. par la Champagne; au S. par l'Ile-de-France proprement dite; à l'O. par le Beauvaisis; il avait environ 40 kilom. de long sur 32 de large. Il renfermait les villes suivantes : Crépy, capitale; Morienval, Pierrefonds, Compiègne, Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Senlis, Chantilly, Nanteuil-le-Haudouin, Thury, la Ferté-Milon (Oise); Villers-Cotterets (Aisne). — Sous la domination romaine, il fit partie de la cité des *Suessiones*. Ses premiers comtes appartiennent à une branche cadette de la maison des comtes de Vermandois.

COMTES DE VALOIS. Pépin, frère d'Herbert, comte de Vermandois. — Bernard. Il mourut vers 956, et après lui le Valois fut possédé par les comtes de Vexin, Waleran (ou Garnier), Gauthier Ier et Gauthier II. On a prétendu qu'un fils de Gauthier Ier, Raoul (Ier) avait succédé à son père dans le comté de Valois.— Raoul II, quatrième fils de Gauthier II. — Vers 1063, Raoul III, dit *le Grand*, fils aîné du précédent. — 1074, Simon, fils du précédent. Il possédait les comtés d'Amiens, de Valois, de Vexin, de Bar-sur-Aube, les seigneuries de Péronne, de Montdidier, de Pontoise, de Mantes, etc. Il se retira du monde en 1077, et après lui ses États furent démembrés. — 1077, Herbert IV, comte de Vermandois, beau-frère de Simon. Jusqu'à la mort d'Isabelle (1183), le Vermandois et le Valois furent possédés par les mêmes seigneurs. — 1080, Adélaïde, fille du précédent, et son mari Hugues le Grand. — 1116 ou 1117, Raoul Ier ou IV, dit *le Vaillant*, fils du précédent. — 1152, Raoul II ou V, fils du précédent. — 1167, Isabelle, sœur des précédents, et son mari, Philippe d'Alsace. Elle mourut sans enfants, le 26 mars 1183, et Philippe ayant voulu alors garder le Vermandois, Philippe Auguste se fit céder par Éléonore, sœur d'Isabelle, les droits de cette princesse sur le Vermandois et l'Amiénois, et après une guerre heureuse le força de renoncer à ses prétentions. — 1183, Eléonore, sœur d'Isabelle. En 1185, n'ayant point d'enfants, elle céda le Valois à Philippe Auguste, en s'en réservant la jouissance, et mourut le 14 juin 1214; ce comté fut alors réuni à la couronne. Depuis cette époque, il en fut détaché plusieurs fois. Blanche, mère de saint Louis, le posséda depuis 1240 jusqu'à sa mort (1252). En 1269, il fut donné à Jean Tristan, comte de Nevers, qui mourut sans enfants en 1270. — Philippe III, en 1285, réunit les quatre châtellenies de Crépy, de la Ferté-Milon, de Pierrefonds et de Bétisy-Verberie, sous le titre de comté de Valois, et les donna comme apanage à son second fils Charles. Philippe, fils aîné de Charles, lui succéda en 1325, et monta sur le trône de France en 1328. (Voy. PHILIPPE VI.) Il donna, le 16 avril 1344, à son cinquième fils, Philippe, le comté de Valois pour le tenir en pairie. Celui-ci mourut sans enfants légitimes le 1er sept. 1375, et sa femme, Blanche, fille posthume de Charles le Bel, conserva le Valois jusqu'à sa mort arrivée le 8 février 1392. Louis Ier d'Orléans, deuxième fils de Charles V, reçut en naissant le titre de comte de Valois, mais ne jouit du comté qu'à la mort de Blanche (1392). En 1406, Charles VI érigea le comté de Valois en duché-pairie. — 1407, Charles d'Orléans-Valois, fils de Louis Ier. — 1466, Louis II, d'Orléans-Valois, fils du précédent. Il monta sur le trône de France en 1498 sous le nom de Louis XII, et réunit le Valois à la couronne. — Le duché en fut

encore détaché plusieurs fois : de 1516 à 1517, pour Jeanne d'Orléans, comtesse de Taillebourg, tante de François Ier; de 1530 au 1er avril 1546, pour Marie de Luxembourg, veuve de François, comte de Vendôme; de 1562 à 1582, pour Catherine de Médicis; de 1582 à 1615, pour Marguerite de Valois; de 1630 à 1660, pour Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. En 1661, il fut donné comme apanage, et sous certaines restrictions, au frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans, dont la postérité le posséda jusqu'à la Révolution. (Voy. les différents noms mentionnés dans cet article.)

BIBLIOGRAPHIE. A. Muldrac, *Le Valois royal*, 1662, in-4°; l'abbé Carlier, *Histoire du duché de Valois*, 1764, 3 vol. in-4°; A. Poilleux, *le Duché de Valois, pendant les* XVe *et* XVIe *siècles*, 1843, in-8°, et *l'Art de vérifier les dates*.

VALOIS. Le Valois a donné son nom à trois rameaux de la seconde branche des rois de la troisième race. Le premier commence à Philippe VI de Valois en 1328 et finit avec Charles VIII en 1498. Le second, dit *Orléans-Valois*, n'a donné qu'un roi, Louis XII (1498-1515). Le troisième, dit *Valois-Angoulême*, commence avec le successeur de Louis XII, François Ier et finit avec Henri III (1515-1589). — Voyez les rois de France à l'article FRANCE, p. 791 et les articles ANGOULÊME et MARGUERITE.

VALOIS (Henri de), *Valesius*, érudit, historiographe de France, né à Paris, le 10 sept. 1603, y mourut le 7 mai 1676. — *Éditions* d'Ammien Marcellin, d'Eusèbe (avec traduction latine), de Socrate, Sozomène, Théodoret, etc. = Son frère, ADRIEN, érudit, historiographe de France, né le 14 janvier 1607, à Paris, où il est mort le 2 juillet 1692. — *Gesta Francorum*, 1646-58, 3 vol. in-fol. Cette histoire s'arrête à l'année 752; *Notitia Galliarum*, 1675, in-fol. = CHARLES, fils du précéd., membre de l'Académie des inscriptions, né le 20 déc. 1671, à Paris, où il est mort le 27 août 1747. — *Valesiana*, 1694, in-12.

VALOIS (Louis le), jésuite, écrivain religieux, né à Melun, le 16 déc. 1639, mort à Paris, le 12 septembre 1700.

VALOIS (Yves), écrivain, jésuite, né à Bordeaux, le 2 nov. 1694, mort avant 1769.

VALOIS (Achille-Joseph-Étienne), sculpteur, élève de L. David et de Chaudet, né à Paris, en 1785, mort à Paris en déc. 1862. — *Léda* (fontaine de la rue de Vaugirard); *Statue* de l'Hospital (palais du Luxembourg); divers bustes et statues au musée de Versailles.

VALON, maison de Bourgogne d'où sont sortis les marquis de Montmain et de Mimeure. Armes : *d'azur à la licorne d'argent*.

VALON (Ch.-Marie-Ferd.-Alexis, vicomte de), littérateur, né à Tulle, le 6 mars 1818, mort noyé près de Tulle, le 20 août 1851.

VALONIÆ, Valognes.

VALORI, maison de Florence dont une branche vint s'établir en France. De celle-ci sont sortis les seigneurs d'Estilly, d'Orfeuille, de Maigné, de Chantepie, de La Motte, de La Pommeraye, de Launay, de La Chaire, de La Touche, de Lecé et de La Galopinière. A cette maison appartiennent les personnages suivants : = Charles, comte de VALORI, ingénieur, né à Paris, le 5 août 1658, mort au Quesnoy dont il était gouverneur, le 3 juillet 1734. = Louis-Guy-Henri, marquis de VALORI, fils du précédent, lieutenant général, diplomate, né à Menin (Belgique), le 11 nov. 1692, mort en oct. 1774. — *Mémoires et négociations*, 1820, 2 vol. in-8°. = Henri-Zozime, comte puis marquis de VALORI, littérateur, né le 5 juin 1786, au château de Châteaurenard (Provence), où il est mort, le 31 janvier 1859.

VALORY (J. J.), pseudonyme de J. J. Mouriez.

VALOUSE (Seigneurs de), de la famille de Boutin.

VALRÉAS ou **VAURÉAS**, petite ville du comté Venaissin (Vaucluse), où le 25 juillet 1562 les catholiques commandés par le comte de Suze furent battus par le baron des Adrets.

VALREASIUM, Valréas.

VALREY (Mme Max), romancière, morte à Paris, le 22 décembre 1865.

VALRICHER, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, en Normandie (Calvados), diocèse de Bayeux, fondée en 1146. (Voy. son *Histoire*, par Dupont, 1867, in-8°.)

VALROMEY, *Vallis Romana*, petit pays du Bugey (Ain); sa principale localité est Châteauneuf qui de comté fut érigé en marquisat sous le nom de Valromey (février 1612) en faveur d'Honoré d'Urfé.

VALS (Catalogne). Les Espagnols y furent battus par Gouvion Saint-Cyr le 25 février 1809.

VALS, petite ville du Vivarais (Ardèche). On appelle *guerre de Vals* une prise d'armes des calvinistes en 1652, motivée par les persécutions du comte de Rieux.

VALSAINTE, *Vallis Sancta*, abbaye de cisterciens, fille de Clairvaux, en Provence (Basses-Alpes), dioc se d'Apt, fondée à la fin du XIe siècle.

VAL-SECRET, *Vallis Secreta*, abbaye de prémontrés, en Champagne (Aisne), diocèse de Soissons, fondée vers la fin du XIe siècle.

VALSEMÉ (Seigneurs de), de la maison de Malet.

VALSERY, *Vallis Serena*, abbaye de prémontrés, dans le Soissonnais (Aisne), diocèse de Soissons, fondée en 1122. Le titre de cette abbaye fut supprimé en avril 1697 et la mense abbatiale réunie à l'évêché de Soissons.

VALSINGHAM (Th.), pseudonyme de J. Boucher.

VALTELINE, vallée de l'Italie septentrionale qui s'étend de l'Adda au lac de Côme. Ses habitants, catholiques, étaient sous la domination ou même sous l'oppression des Ligues grises quand le 19 juillet 1620 excités par les Espagnols ils se soulevèrent et massacrèrent tous les protestants réfugiés et tous les Grisons qui se trouvaient chez eux. Les Grisons, soutenus par les Suisses, cherchèrent à réoccuper ce pays d'une haute importance stratégique pour l'Italie, l'Autriche, l'Espagne et la France; ils furent battus par les Espagnols; et le 25 avril 1621 fut signé à Madrid par Bassompierre avec Philippe IV un traité qui replaçait les choses dans leur état primitif, sauf que les quatre forteresses qui commandaient la vallée devaient être remises entre les mains du pape. Mais le traité fut bientôt rompu et Richelieu envoya en 1624 dans les Grisons le marquis de Cœuvres qui chassa les troupes pontificales. Un nouvel arrangement survint entre les cours de France et d'Espagne par le traité de Monçon, signé le 5 mars 1626, traité qui assurait aux Valtelins leur indépendance moyennant un tribut annuel de vingt-cinq mille écus à payer aux Grisons. Lorsque Richelieu eut déclaré la guerre à la maison d'Autriche, il envoya (1635) dans la Valteline le duc de Rohan qui en chassa les Autrichiens et les Allemands par quatre victoires; mais deux ans après, malade et abandonné par le ministre qui ne lui envoyait ni hommes ni argent, il ne put empêcher un soulèvement des Grisons et dut évacuer le pays. — La Valteline fut enlevée aux Grisons par Bonaparte en 1797, et réunie (1807) au royaume d'Italie; elle y forma le dép. de l'Adda.

VALUFIN (Seigneurs de), de la maison de la Baume de Montrevel.

VALUTINA-GORA (Russie). Les Russes y furent battus par Ney le 19 août 1812.

VALZ (Jean-Élie-Benjamin), astronome, directeur de l'observatoire de Marseille, correspondant de l'Académie des sciences (1832), né à Nîmes le 28 mai 1787, mort le 22 février 1867.

VALZARGUES (Seigneurs de), de la maison du Puy.

VANÇAY, ou **VANSSAY**, maison du Maine d'où sont sortis les seigneurs de Rocheux, de Bretel, de Coulouasné, de La salle et de La Barre-Conflans.

VANDALES. Les Vandales, sortis des bords de la Baltique et établis dans la Poméranie, furent appelés dans les Gaules par Stilicon au commencement du ve siècle. En 406, Godegisile leur roi fut vaincu et tué dans une grande bataille contre les Francs; son successeur Gonderic, la même année, se jeta sur les Gaules et pendant trois ans y exerça tant de ravages et y accumula tant de ruines que les noms de Vandales et de Vandalisme sont devenus dans notre langue synonymes de barbares et de barbarie. De là ils passèrent en Espagne. (Voy. Marcus, *Histoire des Wandales*, 1836, in-8°.)

VANDAMME (Dominique-René), comte D'UNEBOURG, général, né à Cassel (Nord), le 5 nov. 1770, y mourut le 15 juillet 1830. Sergent dans un régiment à la Martinique, il revint en France (1790). Chef de bataillon, puis général de brigade (1793), ses exactions et l'exaltation de ses sentiments révolutionnaires le firent momentanément disgracier (juin 1795), et lorsqu'il eut été nommé général de division (février 1799), traduire devant un conseil de guerre (avril). Il n'en fut pas moins employé en Hollande où il aida aux victoires de Brune. Il fit avec la plus grande distinction les campagnes de 1805, 1806 et 1809, fut chargé de commandements à l'intérieur jusqu'en 1813 où il fut appelé à la grande-armée. Il s'empara de Hambourg, mais après avoir battu les alliés à Pirna, il essuya à Culm une défaite sanglante (30 août), fut fait prisonnier et emmené en Russie. Il ne rentra en France que le 1er sept. 1814. Pendant les Cent-Jours, créé pair de France, il prit une grande part à la victoire de Ligny et après le désastre de Waterloo contribua à sauver les débris de l'armée. Proscrit à la rentrée de Louis XVIII, il passa aux États-Unis, d'où il revint en 1820.

VANDARACHI (Inde). Lally y fut battu par les Anglais le 22 janvier 1760.

VANDELEVILLE (Seigneurs de), de la famille de Cardon.

VANDENESSE, terre et seigneurie du Nivernais (Nièvre), érigée en marquisat (déc. 1663), en faveur de L. du Bois, marquis de Givry.

VANDENESSE (Jean de CHABANNES, seigneur de), neveu de Jacques de Chabannes et frère du célèbre maréchal de La Palice, né dans la seconde moitié du xve siècle. Il fit avec gloire les guerres d'Italie sous Louis XII et François Ier et périt à la retraite de Rebec (ou de Romagnano), en avril 1524.

VANDENESSE (Jean de), chroniqueur, surintendant de la maison de Charles-Quint, né à Gray, mort après 1560. — *Journal des voyages de Charles-Quint et de Philippe II*, ouvrage très-intéressant qui existe en manuscrit dans diverses bibliothèques publiques, et entre autres à Tournai et à Paris (Bibliothèque nationale).

VANDERBOURG (Martin-Marie-Charles DE BOUDENS, vicomte DE), littérateur, né à Saintes, le 8 juillet 1765, mort le 16 nov. 1827. Il fut l'éditeur des poésies apocryphes attribuées à Clotilde de Surville. — Voy. SURVILLE.

VANDERBURCH (Émile-Louis), vaudevilliste, romancier, né le 30 sept. 1794, à Paris, où il est mort, en mars 1862. = Son frère, JACQUES-HIPPOLYTE, peintre, élève de Victor Bertin, né à Paris en 1796, mort le 21 oct. 1854.

VANDER-MAESEN (Le comte Edme-Martin), général, né à Versailles en 1767, tué au passage de la Bidassoa le 1er sept. 1813.

VANDERMONDE (Charles-Augustin), médecin, né à Macao, le 18 juin 1727, mort à Paris le 28 mai 1762. = *N.* VANDERMONDE, parent du précédent, géomètre, membre de l'Académie des sciences (1771), directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, né à Paris en 1735, y mourut le 1er janvier 1796.

VANDEUIL, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs d'Aubigny, du Crocq, d'Estelfay, de Dieudonné, et de Marotel. Armes : *d'azur à un lion naissant d'or.* — Voy. VENDEUIL.

VAN-DE-ZANDE (*N.*), corsaire de Dunkerque, qui se signala par ses exploits pendant les guerres de la République.

VANDIA, la Vendée, affluent de la Sèvre.

VANDEUVRES (Seigneurs de), de la maison de Salazar.

VANDŒUVRE (Seigneurs de), de la maison de Bouthillier. =—, de la maison de Mesgrigny.

VANDOPERA, Vandœuvre.

VANDRILLE (S.), *Wandregisilus*, fondateur et premier abbé de Fontenelle, mort le 22 juil. 667.

VANDY (Seigneurs de), de la maison d'Aspremont.

VANEL, famille du Dauphiné d'où sont sortis les seigneurs de Recoules, de Barenques au Comté-Venaissin, de L'isle-Roy en Languedoc. Armes : *d'argent à un chêne de sinople, mouvant d'une terrasse de même.* (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*, et le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VANEL (*N.*), écrivain, conseiller à la cour des Comptes de Montpellier. Il vivait à la fin du XVIIe siècle. — *Galanteries des rois de France*, 1694; souvent réimprimé.

VAN-FALENS (Charles), peintre de paysages et de chevaux, membre de l'Académie (1726), né en 1684, mort le 26 mai 1733.

VANGIO RIVUS, Vignory.

VANGIONES, peuple d'origine germanique, établi dans la Belgique, le long du Rhin, de la Lauter à la Nahe, à l'O. des *Nemetæ*, qu'il tenait dans sa dépendance. Leur capitale était *Borbetomagus* (Worms). Ils furent vaincus avec Arioviste par César, en 58 av. J. C., incorporés dans la province de la Gaule Chevelue, puis (28 av. J. C.) dans la province impériale de Belgique, et après une quarantaine d'années, dans celle de Germanie Supérieure.

VANHOVE (*N.*), acteur de la Comédie-Française, mort le 21 juin 1794. = Sa fille CÉCILE-CAROLINE, actrice. — Voy. TALMA.

VANIER (Victor-Augustin), grammairien, né à Suresnes le 21 février 1769, mort vers 1845.

VANIÈRE (Jacques), jésuite, poëte latin, né à Causse (Hérault), le 9 mars 1664, mort à Toulouse, le 22 août 1739. — *Prædium rusticum*, 1707, in-12, poëme souvent réimprimé et traduit.

VANINI (Lucilio), philosophe, né en 1584, à Taurisano (Terre d'Otrante), pendu le 19 fév. 1619, à Toulouse. Il était prêtre, quitta l'Italie de bonne heure, mena une vie aventureuse en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en France, fut plusieurs fois poursuivi pour ses doctrines, et devint à Paris aumônier du maréchal de Bassompierre ; mais la publication de ses dialogues : *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis lib. IV*, 1616, in-8°, que la Sorbonne condamna au feu,

l'obligea de se retirer à Toulouse (1617). Ses propos imprudents le firent arrêter (nov. 1618), et il fut le 9 fév. 1619 condamné, comme athée, à avoir la langue coupée, à être pendu et brûlé. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum*, 1615, in-8°. Ces deux ouvrages ont été en partie traduits en français par M. Rousselot, 1841, in-18.

VANLAY (Seigneurs de), de la maison de Dinteville.

VAN-LOO. Voy. Loo.

VANNE (S.), *Vitonus*, *Videnus*, *Victo*, évêque de Verdun (498), mort en 525. Sa fête, le 9 nov. — Voy. SAINT-VANNE.

VANNES, *Dariorigum*, *Veneti*, ancienne ville de la Basse Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du départ. du Morbihan. C'était la capitale des Venètes (voy. VENETI). Au VIe siècle, elle était le siége d'un comté dont s'empara Macliau, 5e fils de Hoël Ier et évêque de la ville (568). Le fils de Macliau, Waroch, rendit Vannes à Chilpéric. (Voy. BRETAGNE.) Vers 1168, le comté fut pris par Henri II d'Angleterre sur le comte Eudes. En 1342 les Anglais et la comtesse de Montfort s'emparèrent de la ville, en furent chassés peu de semaines après, et l'assiégèrent inutilement. Tombée au pouvoir de Charles VIII (1487), elle fut reprise par le duc de Bretagne François II en 1488. Pendant la Ligue elle se donna à Mercœur. — En février 1791, elle fut assiégée en vain par des insurgés bretons. Les chouans s'en emparèrent en oct. 1799, mais en furent bientôt chassés.

Il s'est tenu un concile à Vannes en 465, et c'est dans cette ville qu'en 1532 les états de Bretagne sanctionnèrent la réunion de la province à la France.

L'évêché de Vannes fut suffragant de Tours jusqu'en 1790, où il fut donné à la nouvelle métropole de Rennes. En 1802 il appartint de nouveau à la province ecclésiastique de Tours, dont il fut détaché le 3 janvier 1859 pour faire partie de la métropole de Rennes créée à cette date.

ÉVÊQUES DE VANNES. — S. Paterne, 465. — Modeste, 511. — S. Guennin. — Macliau, vers 550. — Ennius, vers 580. — Regalis, vers 590. — S. Judoc ou Budoc. — S. Mériadec, vers 650-666. — S. Gobrien, vers 720. — S. Catuodus. — S. Bilius Ier. — Agus, vers 780. — Isaac, 797 et 814. — Winahelhoc, 820. — Ragenaire, 820 et 834. — Susanne, 838 et 845. — Corantyenuus, 854 et 869. — Diles. — Kenmonoc, 878 et 888. — Bilius II, 891 et 908. — Blenlivet. — Auriscandus, 970. — Judicaël, vers 1008-13 juin 1037. — Budic, 1037-1065. — Maingui, 1066 et 1082. — Morven, vers 1088-1128. — Jacques Ier, 1128-1132. — Ives Ier, 1132-1137. — Even, 1137-1143. — Rouaud, 1143-26 juin 1177. — Guéhénoc, 1181-vers 1220. — Robert Ier, vers 1220-vers 1231. — Guillaume Ier, vers 1232. — Cadiocus, 1232-15 mai 1254. — Guillaume II de Quélen, juin 1254-26 août 1254. — Alain Ier, 1255-18 fév. 1262. — Gui de Conlen, vers 1263-21 oct. 1270. — Pierre Ier, 1276-vers 1280. — Henri Ier Bloc, vers 1282-22 mars 1287. — Henri II Tore, juin 1287-vers 1308. — Ives II, 1310. — Jean Ier Le Parisy, vers 1312-20 janv. 1334. — Geoffroi Ier de Saint-Guen, 1334-vers 1350. — Alain II, 1356. — Gauthier de Saint-Père, 1357-1358 ou 1359. — Jean II de Locminé, 1359-1360. — Geoffroi II de Rohan, 1361-1371. — Jean III de Monstrelet, 1371-1382. — Simon de Langres, 1382-1384. — Henri III Le Barbu, 1384-mai 1404. — Hugues Lestoquer, 1404-10 oct. 1408. — Amaury de La Motte, 1409-1432. — Jean IV Validire, 28 nov. 1433-1444. — Ives III de Pontsal, 1444-7 janvier 1476. — Pierre II, cardinal de Foix, dit *le Jeune*, 1476-18 août 1490. — Laurent Ier, cardinal Cibo, 15 oct. 1490-22 déc. 1503. — Jacques II de Beaune de Semblançay, 1504-janv. 1511. — Robert II, cardinal Guibé, 26 fév. 1511-1513. — Laurent II, cardinal Pucci, 30 juillet 1514-26 septembre 1531. — Antoine Ier, cardinal Pucci, 1531-1544. — Laurent III Pucci, 1544-1548. — Charles Ier de Marillac, 20 oct. 1550-24 mars 1557. — Sébastien Ier de l'Aubespine, 21 juin 1557-1er oct. 1558. — Philippe du Bec, 17 avril 1559-13 mars 1566. — Jean V Le Feuvre, 14 août 1566-1570. — Pierre III de Saint-Martin, 1572-1573. — Jean VI de La Haye, 31 mai-août 1574. — Louis Ier de la Haye, 1574-1588. — Georges d'Aradon, 1592-1er juin 1596. — Jacques III Martin, 8 déc. 1599-1622. — Sébastien II de Rosmadec, 1622-29 juillet 1646. — Charles II de Rosmadec, 11 oct. 1648-janvier 1671. — Louis II Casset de Vautorte, 5 janv. 1671-déc. 1687. — François d'Argouges, déc. 1687-mars 1716. — Louis III de La Vergne de Tressan, mai 1716-sept. 1717. — Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, sept. 1717-août 1719. — Antoine II Fagon, nov. 1719-16 fév. 1742. — Jean-Joseph de Jumilhac, avril 1742-17 avril 1746. — Charles-Jean de Bertin, avril 1746-1774. — Sébastien-Michel Amelot, 23 avril 1775-1790. — *Charles Le Masle, évêque constitutionnel*, 8 mai 1791-1793. — Antoine-François-Xavier Mayneaud de Pansemont, 11 avril 1802-1808. — Pierre-François-Gabriel-Raimond-Ignace-Ferdinand de Bausset de Roquefort, 29 mai 1808-1819. — Henri-Marie-Claude de Bruc, 15 sept. 1819-juin 1826. — Simon Garnier, 28 juin 1826-8 mai 1827. — Charles-Jean de La Motte de Broons et de Vauvert, 4 juillet 1827-5 mai 1861. — Louis-Anne Dubreuil, 5 juin 1861-20 oct. 1863. — J.-B Charles-Gazailhan, 24 oct. 1863-30 déc. 1865. — Jean-Marie Becel, 30 déc. 1865. — (Voy. *Gallia christiana*, t. XIV.)

VANNES (Seigneurs de), de la famille de Carpentier (Cambrésis).

VANNIERS. Les statuts de la communauté des vanniers, à Paris, dataient de 1467 et furent renouvelés sous Louis XI et Charles IX. L'apprentissage était de quatre ans ; le brevet coûtait 30 livres et la maîtrise 200. Patron, S. Antoine.

VANNOZ (Philippine de SIVRY, dame de), poëte, née en juillet 1775 à Nancy, morte à Remicourt en 1851.

VANSSAY. Voy. VANÇAY.

VANSTABEL (Pierre-Jean), contre-amiral, né le 16 mars 1746, à Dunkerque, où il est mort, le 12 janvier 1797.

VAN STIMMER (Tobie), peintre et graveur, né à Strasbourg vers 1550. = Son frère et son élève, JEAN-CHRISTOPHE, graveur sur bois, né à Schaffhouse en 1552.

VANTELET. Voy. VENTELAY.

VA-NU-PIEDS ou **NU-PIEDS** (Révolte des). C'est le nom que l'on donna à une insurrection que fit éclater en Basse-Normandie en 1639 la lourdeur et l'iniquité des impôts. Les insurgés qui s'étaient fortifiés à Avranches y furent attaqués le 24 nov. par Gassion et complétement exterminés; mais là ne se borna pas la répression. Le chancelier Séguier fut envoyé à Rouen et y procéda avec une rigueur inouïe contre les insurgés échappés aux soldats et contre ceux que l'on soupçonnait de les avoir soutenus ou approuvés. Le *Journal* de son voyage (1639-1640) a été publié par M. Floquet, 1842, in-8°.

VANVEY, châtellenie royale de Bourgogne (Côte-d'Or).

VAPINCENSES. Au IVe siècle, la *civitas Vapincensium* (Gap) était la cinquième des sept cités de la Narbonnaise Seconde. Les principaux peuples qui la formaient étaient, en tout et en

partie, les *Tricorii*, les *Tricolli* et les *Sigovii*, qui avaient reçu comme nom général celui de la ville qui leur servait de chef lieu.

VAPINCUM, VAPINGUM, Gap.

VAQUETTE. Voy. HERMILLY.

VAQUIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Quiqueran (Provence).

VAR (Département du). Ce département, formé de territoires qui faisaient partie de la Basse-Provence, est borné au N. par le départ. des Basses-Alpes; au N. O. par le départ. de Vaucluse; au N. E. par le départ. des Alpes-Maritimes; au S. et au S. E. par la Méditerranée; à l'O. par le départ. des Bouches-du-Rhône: chef-lieu, Draguignan. Les anciennes limites de ce départ. ont été modifiées depuis l'annexion du comté de Nice et la création du départ. des Alpes-Maritimes.

BIBLIOGRAPHIE. *Statistique du départ. du Var*, 1838-44, in-8°; Andraud, *Bibliographie du départ. du Var*, 1829, in-8°.

VARAC (Seigneurs de), branche de la maison d'Achard-Joumard.

VARACTUM, VARACUM, Guéret.

VARADIER, maison de Provence d'où sont sortis les seigneurs de Gaubert et de Saint-Andiol. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

VARAGNE ou **VARAIGNE**, famille du Languedoc d'où sont sortis les seigneurs de Gardouch et de Belesta.

VARAGNES (Seigneurs de), de la maison de Buisson. =—, de la maison de Perrin.

VARAMBON, seigneurie de Bresse (Ain), érigée en marquisat le 9 mars 1576 par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en faveur de Cl. de Rye.

VARAMUNDUS (Ernest.), pseudonyme de Fr. Hotman.

VARANDA (Jean), médecin, doyen de la faculté de Montpellier, né à Nîmes, mort à Montpellier en 1617.

VARANGUEBECQ, baronnie de Normandie (Manche), à laquelle était attachée la dignité de connétable héréditaire de cette province. Elle appartint successivement aux maisons du Hommet, de Mortemart, de Melun, d'Harcourt, d'Orléans, de Longueville, de Sully et de Coigny.

VARANNES (Valeran de), poëte latin du commencement du XVIe siècle, né à Abbeville. — *De gestis Johannæ virginis Franciæ egregiæ*, s. d. in-4°; *De Fornoviensi conflictu carmen*, s. d., in-4°; très-rares.

VARASCUS. Voy. WARASCUS.

VARAX, seigneurie de Bresse (Ain), qui a donné son nom à une ancienne maison et fut érigée en comté par lettres de Louis duc de Savoie, en faveur de Gaspard de Varax, marquis de Saint-Sorlin, et passa dans la maison de la Palu. Armes : *de vair*. (Voy. *L'Histoire de la Bresse*, par Guichenon.)

VARCIACUM. Varzy.

VARDES. Voy. BEC-CRESPIN.

VARDO, le Gardon, affluent du Rhône.

VARECH (Droit de). Le varech ou wrech est défini le droit de s'emparer des choses que le maître d'un navire jette à la mer sans esprit de retour pour soulager le bâtiment. On l'appliqua ensuite aux débris des vaisseaux abîmés dans les flots, surtout lorsque ceux qui les montaient et notamment les propriétaires avaient péri. Mais les habitants des côtes ont toujours montré jusqu'aux temps modernes assez peu de scrupules à cet égard, et adopté les principes inscrits dans l'ancienne coutume de Normandie : *Toute icele chose est warech que la mer déboute et jète toute hors à la terre*. Dans certaines contrées, cet odieux tribut prélevé sur les désastres maritimes était revendiqué par le roi comme rentrant dans le domaine souverain. Mais la plupart des seigneurs et des évêques le faisaient entrer dans leur trésor personnel. — Voy. BRIS et ÉPAVE.

On entendait plus particulièrement sous l'expression de *varech* les herbes maritimes. La coupe en fut souvent réglementée par les ordonnances des rois, notamment en 1681 et en 1772.

VAREILLES (Seigneurs de), branche bâtarde de la maison d'Auxy. =—, de la maison de La Broue.

VARENNE (Seigneurs de la), de la maison de Brezé. =—, de la maison de la Souche. =—, de la maison d'Ysoré.

VARENNE DU LOUVRE. C'était une juridiction qui se tenait au Louvre (au dernier siècle, dans la salle des Cent-Suisses). Elle avait pour attribution la conservation de la chasse dans le territoire qui entoure Paris, jusqu'à une distance de six lieues.

VARENNE (Jacques), avocat, greffier des États de Bourgogne, né vers 1710, à Dijon, mort vers 1780, à Paris. — *Registre du parlement de Dijon, de tout ce qui s'est passé pendant la Ligue*, s. l. n. d. (1763 et 1772), in-12, supprimé par le parlement de Dijon.

VARENNE (La). Voy. FOUQUET.

VARENNES, abbaye de cisterciens, fille de Vauluisant, en Berry (Indre), diocèse de Bourges, fondée vers le milieu du XIIe siècle.

VARENNES ou **VARENNE**, seigneurie du Beaujolais (Rhône), érigée en marquisat (juin 1616), en faveur de Fr. de Nagu, baron de Macé.

VARENNES, bourg de Champagne (Meuse), à 28 kilom. de Verdun et à 226 de Paris. C'est là que furent arrêtés, le 21 juin 1791, Louis XVI, Marie-Antoinette, leurs enfants et Madame Élisabeth, partis secrètement des Tuileries à une heure du matin, la nuit précédente. Arrivés à Varennes à 11 heures et demie du soir, les fugitifs y furent reconnus et ramenés à Paris. (Voy. les *Mémoires* de Bouillé, de Bertrand de Moleville, de La Fayette, et l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*.)

VARENNES, petite ville du Bourbonnais (Allier) qui fut prise par Charles VII pendant la *Praguerie* (1440) et par le duc de Nemours durant les guerres de religion.

VARENNES (Seigneurs de), branche de la maison d'Ailly (Picardie). =—, branche bâtarde de la maison d'Anjou. =—, de la famille de Bressoles. =—, de la famille de Briçonnet. =—, de la maison de Constance. =—, de la maison de Flamenc. =—, de la maison de Lemaire. =—, de la maison de Levacher. =—, de la maison de Mailly. =—, de la maison de Péquigny. =—, de la maison de Rabutin.

VARENNES (Aimé de), poëte de la fin du XIIe siècle. Il composa, vers 1188, le poëme de *Florimont* en vers octo-syllabiques. Une imitation en prose en a été publiée, 1528, in-4°.

VARENNES (Auguste-Adrien de GODDE, marquis de), peintre, écrivain, né le 24 mars 1801, à Coulommiers, où il est mort, le 16 février 1864.

VARET (Alexandre-Louis), théologien janséniste, né à Paris, en 1632, mort à Port-Royal, le 1er août 1676.

VAREY (Seigneurs de), de la maison de L'Aubépin.

VAREY, château du Bugey (Ain), près duquel Édouard, comte de Savoie, qui en faisait le siége, fut battu complétement, le 9 août 1325, par Guigues VIII, dauphin de Viennois, et Hugues de Genève, seigneur d'Anthon.

VARIGNON (Pierre), célèbre géomètre, membre de l'Académie des sciences, né à Caen, en 1654, mort le 22 déc. 1722, à Paris. Il fut pro-

fesseur de mathématiques au collège Mazarin, et de philosophie au Collège de France (1704). Outre de nombreux mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie, on a de lui : *Projet d'une nouvelle mécanique*, ouvrage qui renferme l'idée de déduire d'un seul principe toutes les lois de la statique, 1687, in-4°; *Nouvelles conjectures sur la cause de la pesanteur*, 1690, in-12; *Éclaircissements sur l'analyse des infiniment petits et sur le calcul exponentiel de Bernoulli*, 1725, in-4°; *Traité du mouvement et de la mesure des eaux courantes et jaillissantes*, 1725, in-4°; *Nouvelle mécanique ou statique*, 1725, 2 vol. in-4°; *Éléments de mathématiques*, 1732, in-4°; *Démonstration de la possibilité de la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie*, 1730, 1747, in-8°.

VARILLAS (Antoine), fécond historien, né à Guéret (Creuse) en 1624, mort à Paris, le 9 juin 1696. Il a publié une foule d'ouvrages historiques remplis d'inexactitudes et qui, après avoir joui d'une grande réputation, sont tombés dans un décri d'où ils ne se relèveront pas. Nous citerons, entre autres, ses histoires de saint Louis (1682), de Charles IX (1683), de François Ier (1685), de Louis XI (1686), de Charles VIII (1691), de Henri II (1692), de François II (1693), de Henri III (1694).

VARILLAS (M. de), pseudonyme du duc de La Rochefoucauld.

VARILLIÆ, VARILLIUM, Barilles ou Varilles (Ariége).

VARIN (Thomas), seigneur d'Audeux, écrivain, né à Besançon, le 8 fév. 1610, mort le 27 oct. 1668. — *L'État de l'illustre confrérie de Saint-Georges*, 1663, in-fol.

VARIN ou **WARIN** (Jean), célèbre graveur en médailles, sculpteur, contrôleur général et graveur général des monnaies de France, membre de l'Académie (1665), né à Liége en 1604, mort à Paris, le 26 août 1672. — *Buste et statue* de Louis XIV (musée de Versailles.)

VARIN (Joseph), de la famille du précédent, graveur, né à Châlons-sur-Marne, le 11 mai 1740, mort à Paris, le 6 nov. 1800. = Son frère CHARLES-NICOLAS, graveur, né en 1745, à Châlons, mort à Paris en 1805.

VARIN (Pierre-Joseph), érudit, né à Brabant-le-Roi (Meuse), le 19 déc. 1802, mort à Paris, le 12 juin 1849. — *Archives communales de Reims*, 1839 et suiv., 7 vol. in-4°; *La vérité sur les Arnauld*, 1847, 2 vol. in-8°.

VARIN. Voy. WARIN.

VARLET. Il résulte de divers textes cités par Du Cange, que les fils des seigneurs puissants, n'ayant pas encore atteint l'âge requis pour devenir chevaliers, recevaient le titre de *varlets* ou *vaslets*. Sous cette désignation, ils faisaient à la suite de leurs aînés l'apprentissage du métier des armes. Pithou a émis, dans son commentaire sur la coutume de Troyes, l'opinion que le mot varlet est un diminutif de vasselet, de même que damoiseau s'est formé de *dam* (*dominus*).

VARLET (Dominique-Marie), missionnaire, janséniste, né le 15 mars 1578, à Paris, mort à Rhynwick, près d'Utrecht, le 14 mai 1742. Après avoir passé six ans dans la Louisiane, il fut nommé évêque d'Ascalon (1718) et envoyé en Perse comme coadjuteur de l'évêque de Babylone, mais ses opinions jansénistes le firent rappeler et suspendre de ses fonctions épiscopales. Il rompit alors avec la cour de Rome en appelant de la bulle *Unigenitus* au futur concile (1723), et sacra les évêques dissidents qui, de son vivant, se succédèrent sur le siége d'Utrecht.

VARLETS (La fête aux), *festum valletarum*, le dimanche après la St-Denis (9 octobre).

VARNER (Fr.-Antoine), vaudevilliste, né à Paris en 1789, mort en 1854.

VARNEVILLE, terre et seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en marquisat (mai 1724) en faveur de J. H. du Tot.

VARNEY, terre et seigneurie du Barrois (Meuse), qui réunie à celle de Moineville (ou Moigneville), fut (avril 1692) érigée en marquisat en faveur de Th. de Choisy.

VARNEY (J.-B.), écrivain, mort à Reims en 1819.

VAROCH, WAROCH ou **GUERECH**. Voy. GUERECH.

VARRON, *Publius Terentius Varro Atacinus*, poëte latin, né vers 82 av. J. C, à Narbonne, d'un père romain. Il avait composé plusieurs poëmes didactiques, une traduction en vers des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes et un poëme épique en trois chants *De bello Sequanico*, sur la guerre de César contre les *Sequani*. Il ne reste de lui que quelques fragments publiés dans les *Poetæ minores* de Wernsdorf (1779) et dans la collection Lemaire.

VARSOVIE, capitale de la Pologne. Elle fut occupée par les Français, le 30 nov. 1806, et devint jusqu'en 1815 la capitale du grand-duché de Varsovie. Les Autrichiens s'en emparèrent en avril 1809. — Le 8 janvier 1745 il y fut signé contre la France et la Prusse un traité entre l'Angleterre, Marie-Thérèse, le roi de Pologne et la Hollande.

VARTEMPA, *Vartimpa*, la Gartempe, affluent de la Creuse.

VARTHY ou mieux **WARTHY**, terre et seigneurie du Beauvaisis (Oise), érigée en duché-pairie sous le nom de Fitz-James (mai 1710), en faveur de Jacques de Fitz-James, duc de Berwick.

VARUS, le Var.

VASATÆ, Bazas.

VASATENSIS AGER, le Bazadois.

VASATES, peuple de l'Aquitaine, sur la gauche de la Garonne, entre les *Nitiobriges*, à l'E.; les *Bituriges Vivisci*, au N.; les *Tarbelli*, à l'O.; et au S. les *Sotiates*, suivant les uns, les *Tarusates*, selon les autres. Il avait pour capitale *Cossio* (Bazas).

VASCONES, peuple d'origine ibérique qui s'étendait au N. de l'Ebre, sur les deux versants des Pyrénées jusque vers l'Adour le long de l'Océan. Partiellement soumis par Pompée, ils le furent tout à fait par Auguste avec les *Cantabri*, mais en conservant une certaine indépendance. Le pays qu'ils habitaient s'appelait, à la fin de l'Empire, les Vasconies et répond à ceux qu'on nomme, au S. des Pyrénées, les provinces Vascongadas et au N. le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule. Ils ont donné au duché de Gascogne leur nom, que l'on applique encore aujourd'hui à la plupart des habitants du midi de la France.

VASCOSAN (Michel), célèbre imprimeur, né à Amiens, vers 1500, mort à Paris, en 1576.

VASELLI. Voy. VASSAL (FONTANIER de).

VASIENSES. Vers la fin du IVe siècle la *civitas Vasiensium*, qui se composait principalement des *Vocontii*, était la troisième des sept cités dont se composait la Viennoise seconde, et avait pour chef-lieu *Vasio*, Vaison.

VASIO, Vaison. = VASIO, divinité connue par une inscription de Vaison, où son culte est associé à celui de Mars.

VASSADEL, famille du Comté-Venaissin d'où sont sortis les seigneurs de Vacqueiras. (Voy. Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat*.)

VASSAL. Le terme vassal, qui parait avoir une provenance germanique, s'est d'abord appliqué aux jeunes gens attachés particulièrement à la personne du prince et employés par lui à son service intime. Les relations qui s'établirent ainsi entre

le roi et ses vassaux durent ressembler à des liens de patronage et de clientèle; c'est ce qui résulte de textes nombreux cités par Du Cange. Au VIIIe siècle, les vassaux furent souvent envoyés en mission dans les provinces pour assister les comtes ou les *missi dominici* dans la distribution de la justice et la surveillance des agents de l'administration. Puis, lorsque le régime féodal eut prévalu, leur nom passa avec une acception générale à tous les fonctionnaires ou possesseurs domaniaux qui se trouvèrent subordonnés à un seigneur suzerain, et devint synonyme de feudataire; enfin on l'étendit dans l'usage à tous les hommes libres et même parfois aux serfs qui dépendaient d'une tenure noble ou roturière. Le vasselage compris comme engendrant une série d'obligations personnelles entre un personnage puissant et les hommes libres apparaît surtout au IXe siècle. Il avait à l'origine un caractère de spontanéité; l'homme libre choisissait volontairement le personnage dans les liens duquel il désirait se placer. Il pouvait même quitter son service et s'engager ailleurs, sinon au gré de ses préférences, du moins dans certains cas que la loi déterminait (capitulaires de 813 et 816), quand par exemple il avait éprouvé de la part de son seigneur des atteintes à son honneur, à sa vie ou à ses biens. Mais le capitulaire de Mersen (847) modifia profondément l'institution du vasselage en le rendant obligatoire. Désormais chaque homme libre dut faire choix d'un seigneur, que ce fût le roi ou un de ses fidèles: c'était consacrer l'inauguration du régime féodal. — Voy. FIEF, SERVICES, etc.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'à partir de cette époque les vassaux aient manqué de toute espèce de garantie contre leurs suzerains. Entre eux subsistait une sorte de contrat; ils eurent des obligations réciproques, sanctionnées par la loi. Ainsi, pour défendre leurs droits civils, les vassaux pouvaient appeler leurs seigneurs en justice. Seulement cette citation devait être précédée, d'après les *Assises de Jérusalem*, d'une sorte d'invocation à la foi et à l'aide dues par le seigneur à ses tenanciers. Si celui-ci restait sourd à cet appel, si, par exemple, débiteur du vassal, il ne le payait pas, l'obligation du service était rompue. — Voy. FÉLONIE.

VASSAL (FONTANIER de), général de l'ordre des franciscains, archevêque de Ravenne (1347), patriarche de Grado (1351), cardinal (1361), né à Vaillac (Lot), mort à Padoue, en octobre 1361. Moreri l'appelle Vaselli.

VASSAN ou **VASSANT**, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Puizeux et de Macquelines. Armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lis d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.* (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

VASSART, famille du Barrois d'où sont sortis les seigneurs de Burnecourt et d'Andernay. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VASSAUX (Grands). Voy. FIEFS DE FRANCE.

VASSÉ, maison du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de la Roche-Mabille, de Plassé, de Châtillon et de la Roche-Faton. Armes : *d'or, à trois fasces d'azur.*

VASSÉ (Louis-Claude), sculpteur, membre de l'Acad. (1751), né à Paris en 1719, mort le 1er déc. 1772.

VASSEBOURG (Richard), écrivain, né à Saint-Mihiel (Meuse), vers 1482, mort après 1549. — *Antiquités de la Gaule Belgique*, 1549, 2 vol. in-fol.

VASSELIER (Joseph), poëte, né à Rocroy en 1735, mort à Lyon en 1798.

VASSELIN (Georges-Victor), publiciste, et jurisconsulte, né en 1767, à Paris, mort le 31 juillet 1801.

VASSEUR (Le), maison d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Guermonval et d'Eskeltsbecke ou Esclebèque. = —, maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Neuilly, d'Hiermont, de Montrelet et d'Armainville. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie.*) = —, maison du Maine d'où sont sortis les seigneurs de Cognées et de Saint-Osmanets.

VASSIACUM, Vassy.

VASSIEU (Seigneurs de), de la maison de Séguin (Comté-Venaissin).

VASSIN (La), *Vallis Sana*, abbaye de bernardines, en Auvergne (Puy-de-Dôme), diocèse de Clermont.

VASSINCOURT (Seigneurs de), de la maison de Bouvet.

VASSONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Civille.

VASSOR. Voy. LEVASSOR.

VASSY, *Vassiacum*, petite ville de Champagne (Marne). Le 1er mars 1562, le duc François de Guise y passait quand ses gens, s'étant pris de querelle avec les huguenots qui assistaient au prêche dans une grange, se ruèrent sur eux, en tuèrent 60 et en blessèrent 200. Ce massacre était-il prémédité? On ne saurait l'affirmer. Quoiqu'il en soit, il fut le signal de la première guerre civile. (Voy. quatre relations de cet événement dans les *Mémoires de Condé*, t. III.) — La seigneurie de Vassy avait été donnée par Louis XI à Antoine, bâtard de Bourgogne, en juillet 1478.

VASSY, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de La Forest-Auvray, du Vey et de Bressey.

VASSY (Seigneurs de), de la maison de Marguerie.

VASTAN. Voy. VATAN.

VASTINIA, Gastine.

VASTINIUM, le Gâtinais.

VATABLE (L'abbé François WATEBLED, dit), *Vatablus*, célèbre hébraïsant, né à Gamaches (Somme), mort à Paris le 16 mars 1547. Il fut professeur d'hébreu au Collége royal, dès la fondation de cet établissement. C'est sous son nom, et peut-être à tort, que Robert Étienne a mis les notes qu'il a jointes à sa Bible latine, 1545, in-8°; 1547, in-fol.

VATAN ou **VASTAN**, seigneurie du Berry (Indre), avec titre de châtellenie, qui appartint successivement aux maisons de Culan, de St-Palais, du Puy et d'Aubery, et fut érigée en marquisat (août 1650) en faveur de Rob. Aubery.

VATETOT (Seigneurs de), de la maison de Bailleul.

VATIMESNIL (Antoine-François-Henri LEFEBVRE DE), magistrat, jurisconsulte, homme politique, né à Rouen, le 19 déc. 1789, mort à Paris, le 10 nov. 1860. Conseiller auditeur à la cour impériale de Paris (1812), il devint sous la Restauration substitut au tribunal de la Seine (1815) puis à la cour (1818) et se signala par son ardeur royaliste dans les procès de presse. Secrétaire général du ministère de la justice (1822), avocat général à la cour de cassation et conseiller d'État (1824), il fit partie du ministère Martignac (10 fév. 1828), avec le portefeuille de l'instruction publique, et contre la pensée qui avait guidé Charles X dans cette nomination, et malgré les idées religieuses les plus prononcées, il adopta complétement les tendances libérales de ses collègues. Aussi, lors de la chute du cabinet, à l'avénement du ministère Polignac, le roi lui refusa le titre de ministre d'État. Député (juin 1830), il adhéra au gouvernement issu de la révolution

de Juillet, et sa conduite offrit alors plus d'une contradiction. Non réélu (1834), il se fit inscrire au barreau de Paris, mais un outrage qu'il reçut en pleine audience le décida à renoncer à la plaidoirie, et à se borner aux travaux de cabinet. En 1849, il fut envoyé par le départ. de l'Eure à la Législative et vota avec la droite. Au coup d'État il prit part à la réunion qui se tint à la mairie du Xe arrondissement, et subit quelques heures de détention. Ce fut lui qui quelques mois après rédigea la consultation contre le décret relatif aux biens de la maison d'Orléans.

VATOUT (Jean), littérateur, né le 26 mai 1792, à Villefranche (Rhône), mort à Claremont (Angleterre), en nov. 1848. Député de 1831 à 1848, conseiller d'État, directeur des monuments publics et historiques (1839), il était connu par son attachement à la famille d'Orléans qu'il voulut suivre dans son exil après la révolution de Février Le mois précédent (6 janvier), il avait été nommé membre de l'Académie française, mais il mourut avant d'avoir été reçu. Outre des romans, de petits écrits politiques, on a de lui : *Catalogue historique des tableaux appartenant au duc d'Orléans*, 1823-26, 4 vol. in-8°; *Galerie lithographiée des tableaux du duc d'Orléans*, 1824-29, 2 vol. in-fol.; *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, 1837-46, 7 vol. in-8°; ouvrage où, à ce qu'il paraît, il n'a fait que mettre son nom. Il a en outre composé de nombreuses chansons, dont quelques-unes plus que gaies sont restées populaires.

VATRY (L'abbé René), écrivain, membre de l'Académie des inscriptions (1727), né à Reims le 21 oct. 1697, mort le 16 déc. 1769.

VATTEVILLE. Voy. WATTEVILLE.

VATTIER (Pierre), orientaliste, né en 1623, à Montreuil l'Argilé (Calvados), mort le 7 avril 1667, à Paris.

VAUBADON (Seigneurs de), de la maison de Le Tellier.

VAUBAN (Sébastien LE PRESTRE DE), illustre ingénieur, économiste, maréchal de France, né le 15 mai 1633, à Saint-Léger de Fougeret (Nièvre), mort le 30 mars 1707, à Paris. La mort de son père, pauvre gentilhomme, tué au service, et celle de sa mère le laissèrent orphelin à dix ans et sans aucune ressource. Élevé par le curé de son village, il alla en Flandre (1651) s'engager dans la compagnie d'un gentilhomme de son pays, qui avait embrassé le parti de Condé. Ses connaissances en mathématiques et son habileté de dessinateur le firent distinguer. Fait prisonnier (1653), il accepta du service dans les troupes royales, fut nommé lieutenant, et après avoir conduit le siége de Clermont-en-Argonne, devint (1655) ingénieur du roi. Passé sous les ordres de Turenne, il dirigea seul plusieurs siéges heureux, ce qui lui valut le grade de capitaine. La part qu'il prit à la guerre de 1668, les travaux de fortifications qu'il fut chargé d'exécuter en Artois et en Flandre (1667-1672), les siéges de Maestricht (1673), de Besançon et de Dôle (1674) le firent nommer brigadier (21 août 1674), et ceux de Condé, de Bouchain (1674), et sa défense d'Oudenarde contre le prince d'Orange maréchal de camp (1676). Les siéges de Valenciennes et de Cambrai, remarquables à plus d'un titre, marquèrent la campagne de 1677. Depuis la paix de Nimègue (1678) jusqu'à la guerre de 1688, Vauban, qui dans l'intervalle dirigea le siége de Luxembourg (mai 1684), fut occupé à fortifier toutes les frontières de la France. Commissaire général des fortifications (1678), gouverneur de Douai (1680), lieutenant général (1688), il dirigea, lors de la reprise des hostilités, le siége de Philipsbourg (octobre), ceux de Mons (1691), de Namur (1692), de Charleroi (1693), fut nommé lieutenant général, alla défendre Brest contre une flotte anglaise qu'il repoussa victorieusement (1694), et s'empara d'Ath (1697). Membre honoraire de l'Académie des sciences (1699), maréchal de France (1703), il dirigea encore (1703) le siége de Brisach. Ce fut à peu près le dernier fait de sa carrière militaire pendant laquelle il avait construit trente-trois places neuves, réparé trois cents places anciennes et conduit 53 siéges. Il mourut disgracié pour la publication de son fameux livre le *Projet d'une Dîme royale* (1707, in-4° et in-12), où il proposait, entre autres, une réforme complète de l'impôt qui devait peser sur tous indistinctement, réforme qu'il fallut près d'un siècle et une révolution pour obtenir. Le livre fut saisi et supprimé par un arrêt du Conseil qui précéda de bien peu la mort du plus illustre ingénieur que la France eût encore produit, et chez qui l'élévation des idées et du caractère était à la hauteur de l'intelligence. On a encore de Vauban un assez grand nombre d'écrits qui n'ont été imprimés qu'après sa mort, et quelques-uns même seulement dans ces derniers temps. — *Traité de l'attaque et de la défense des places*, *Traité des mines*, 1737, 2 vol. in-4° : traités réimprimés plusieurs fois séparément et réunis sous le titre d'*Œuvres militaires*, 1796, 3 vol. in-8°; *Essais sur la fortification*, 1739, in-12; *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges et dans la défense des places*, 1740, in-4°; *Traité des siéges*, 1747, in-8°, 1829, in-8°; *De l'importance dont Paris est à la France, et le soin que l'on doit prendre de sa conservation*, 1821, in-8° ; *Communauté de principes entre la tactique et la fortification*, 1825, 1835, in-8°; *Mémoires inédits sur Landau et Luxembourg*, 1841, in-8°; *Oisivetés de M. de Vauban*, 1843-46, 4 vol. in-8°. La *Dîme royale* a été réimprimée avec additions, par E. Daire, dans les *Economistes français du* XVIII*e* *siècle*, 1843, in-8°.

VAUBAN (Antoine LE PRESTRE, comte de), lieutenant général, cousin du précédent, né en 1659, mort le 10 avril 1731, à Béthune. = Son petit-fils, Jacques-Anne-Joseph LE PRESTRE, comte de VAUBAN, officier vendéen, né le 10 mars 1754, à Dijon, y mourut le 20 août 1816. Arrêté en 1806, il obtint sa liberté après la publication de ses *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la Vendée*, 1806, in-8°, qu'il laissa arranger au gré de la police impériale. Ces mémoires ont été réimprimés en 1815 et sont très-rares.

VAUBAN (De), pseudonyme de de Bois-Guillebert.

VAUBECOURT (Seigneurs de), de la maison de Nettancourt.

VAUBERT (Luc), jésuite, écrivain ascétique, né à Noyon le 8 oct. 1644, mort à Paris le 5 avril 1816.

VAUBLANC (Seigneurs de), de la maison de Le Prestre.

VAUBLANC (Vincent-Marie VIÉNOT, comte de), homme politique, littérateur, né à Saint-Domingue le 2 mars 1756, mort à Paris le 21 août 1845. Après avoir été élevé en France, il alla servir à Saint-Domingue, où était établie sa famille, revint en France (1782), fut élu (1791) député de Seine-et-Marne à l'Assemblée législative, où il se rangea parmi les constitutionnels. Il ne fut pas réélu à la Convention, et ne put échapper à la proscription qu'en parcourant la France à pied pendant la Terreur. Il prit part à l'insurrection du 13 vendémiaire, fut condamné à mort par contumace; mais comme deux jours auparavant il avait été nommé député de Seine-et-Marne au conseil des

Cinq-Cents, il parvint à faire casser l'arrêt (30 août 1796) et fut admis après avoir prêté serment de haine à la royauté; ce ne fut pas le seul qu'il prêta. Proscrit au 18 fructidor, il put gagner la Suisse et revint après le 18 brumaire. Membre du Corps législatif (nov. 1800), il fut chargé du rapport sur le consulat à vie (mai 1802) et se montra l'un des partisans les plus dévoués du régime impérial pendant lequel il fut nommé préfet de la Moselle (1805), baron (1810) et comte (1813). Maintenu par Louis XVIII dans sa préfecture, il suivit le prince à Gand, et, à son retour, devint conseiller d'État et préfet des Bouches-du-Rhône (juillet 1815). Chargé du portefeuille de l'intérieur dans le ministère Richelieu (24 sept. 1815), il se signala par l'ardeur de sa réaction royaliste; mais les maladresses de son zèle outré, ses inconséquences ne permirent pas longtemps de le conserver, et, le 8 mai de l'année suivante, il dut céder sa place à Lainé. Député du Calvados de 1820 à 1827, il fut appelé au Conseil d'État le jour même (25 juillet) de la publication des ordonnances qui amenèrent la chute de Charles X. Sainte-Beuve, qui l'a jugé sévèrement, a dit de lui : « C'était un esprit léger, présomptueux, ne doutant de rien, tranchant de l'homme d'État, se payant de paroles creuses, « une outre gonflée de vent, » comme on l'appelait, ou encore « une cymbale retentissante. » Vaublanc, qui avait été élu (1816) membre libre de l'Académie des beaux-arts, a laissé un assez grand nombre d'écrits sur la politique, l'histoire, le commerce; des poésies, des tragédies, des contes; mais on ne lit plus que ses *Mémoires sur la Révolution de France*, 1832, 4 vol. in-8° et ses *Mémoires et souvenirs*, 1839, 2 vol. in-8°, 1859, in-18.

VAUBOIS (Le comte Henri Belgrand de), général, sénateur, pair de France (1814), né à Clairvaux (Aube) le 1er oct. 1748, mort le 14 juillet 1839. Il s'est illustré par la défense de Malte contre les Anglais.

VAUBONNAIS (Seigneurs de), de la maison d'Alleman.

VAUBRUN (Seigneurs de), de la famille de Bautru.

VAUBUSSIN (Seigneurs de), de la maison de Jullien.

VAUCANSON (Jacques de), mécanicien, membre de l'Académie des sciences (1756), né à Grenoble le 24 février 1709, mort à Paris le 21 novembre 1782. Nommé inspecteur des manufactures de soie, il inventa ou perfectionna diverses machines et, entre autres, le métier à organsiner. Il s'est surtout rendu célèbre par la construction de plusieurs automates, entre autres, d'un flûteur jouant des airs (1738), d'un joueur de galoubet, d'un canard qui digérait, etc. Les deux premiers sont, à ce qu'il paraît, en Allemagne. — Divers *mémoires* dans le recueil de l'Académie.

VAUCEL (Paul-Louis du), écrivain janséniste, né à Évreux vers 1640, mort à Maestricht le 22 juillet 1715.

VAUCELAS (Seigneurs de), de la maison de Cochefilet.

VAUCELLES, *Valcella*, *Vallis Cella*, célèbre abbaye de cisterciens, dans le Cambrésis (Nord), diocèse de Cambrai, fondée en 1132. — C'est dans cette abbaye que fut signée le 5 février 1556, entre la France et l'Espagne, une trêve de cinq années fort avantageuse pour nous et dont la rupture imprudente par Henri II, le 6 janvier de l'année suivante, amena les désastres de Saint-Quentin et de Gravelines.

VAUCELLES, maison du Maine d'où sont sortis les seigneurs de Ravigny. (Voy. les reg. I et V de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VAUCENNÉ, maison du Maine, originaire de Provence. D'elle sont sortis les seigneurs de Grenière et de la Ménardière. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VAUCHAMPS, village de la Brie (Marne) où Napoléon battit Blücher le 14 février 1814.

VAUCHER (Seigneurs de), de la maison de Conzié (Savoie). =—, de la maison de Savoie.

VAUCHETAIN (Seigneurs de), de la maison de Toustain.

VAUCHETTE (Seigneurs de), de la maison de Rostaing.

VAUCHRÉTIEN, *Vallis Christiana*, abbaye de prémontrés en Picardie, diocèse de Soissons.

VAUCIEUX DE MARCELLET (Seigneurs de), de la maison de Le Héricy (Normandie).

VAUCLAUSE (Seigneurs de), de la maison de Villeneuve.

VAUCLERC ou **VAUCLAIRE**, *Vallis Clara*, abbaye de cisterciens, de la congrégation de Clairvaux, dans le Laonnais (Aisne), diocèse de Laon, fondée en 1134.

VAUCLÈRE (Seigneurs de), de la maison d'Alagonia.

VAUCLUSE (Département de). Ce département formé d'une partie de la sénéchaussée de Sisteron, du Comtat d'Avignon, du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange (Haute-Provence), est borné au N. par le dép. de la Drôme; à l'E. par le dép. des Basses-Alpes; au S. par la Durance qui le sépare du dép. des Bouches-du-Rhône; à l'O. par le Rhône qui le sépare des dép. du Gard et de l'Ardèche; chef-lieu, Avignon.

Bibliographie. Peuchet et Chanlaire, *Statistique du dép. de Vaucluse*, 1808, in-4°; Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du dép. de Vaucluse*, 1842, 2 vol. in-8°; J. Courtet, *Dictionn. du dép. de Vaucluse*, 1857.

VAUCLUSE (Seigneurs de), de la maison de Saignet. =—, de la maison de Seytres.

VAUCONTART (Seigneurs de), de la famille de Guespin.

VAUCOULEURS, *Vallis Color*, petite ville de Champagne (Meuse), enclavée dans la Lorraine. C'était une souveraineté possédée par les seigneurs de Joinville, et qui fut acquise en 1335 par Philippe de Valois.

VAUCOULEURS (Marquis de), de la maison d'Espinay.

VAUCROUE (Seigneurs de), branche de la famille provençale de Brun-de-Castellane.

VAUDE (Seigneurs de), de la maison d'Alleman.

VAUDEMONT, *Vadani Mons*, *Vademontium*, petite ville de Lorraine (Meurthe), érigée en comté (après 1070) par l'empereur Henri IV en faveur de Gérard Ier, fils de Gérard d'Alsace duc de Lorraine; sous ce dernier elle fit partie du duché de Lorraine et en fut détachée à sa mort.

Comtes de Vaudemont. 1070. Gérard Ier, second fils de Gérard d'Alsace duc de Lorraine. — 1108, ou 1120. Hugues Ier, fils de Gérard Ier. — Gérard II, fils du précédent. — 1190. Hugues II, fils du précédent. — 1235 ou 1236. Hugues III, fils du précédent. — 1246 au plus tard, Henri Ier, fils du précéd. — 1279. Henri II, fils du précéd. — 1299. Henri III, fils du précéd. — 1339. Henri IV, fils du précéd. — 1346. Marguerite, sœur du précéd. et son mari Anseau, sire de Joinville. — 1351. Henri V, fils des précédents. — 1374. Marguerite fille du précédent, et ses deux maris Pierre comte de Genève et Ferri, seigneur de Rumigny, second fils de Jean, duc de Lorraine. — 1416. Antoine de Lorraine, fils aîné de Ferri et de Marguerite. — 1447. Ferri II, fils du précédent. — 1472. René, fils aîné du précédent. Il devint duc de Lor-

raine en 1473 et dès lors le comté de Vaudemont fut réuni au duché de Lorraine.

Les armes de la maison de Vaudemont sont : *Burelé d'argent et de sable de 10 pièces.* (Voy. l'*Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet et l'*Art de vérifier les dates*.)

VAUDEMONT (Antoine DE LORRAINE, comte de), mort en 1447. Neveu de Charles duc de Lorraine, il disputa l'héritage de son oncle à René d'Anjou duc de Bar et mari d'Isabelle, fille et héritière de Charles, et avec l'aide de Toulongeon, maréchal de Bourgogne, il battit et fit prisonnier son rival à la bataille de Bulgnéville (1431). La querelle ne cessa qu'en 1444 par le mariage de son fils Ferri avec Yolande fille de René.

VAUDEUILLE (Seigneurs de), de la maison d'Estournel (Picardie).

VAUDINIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Marguerie (Normandie).

VAUDOIS, hérétiques qui reconnaissaient pour chef un marchand de Lyon, nommé Pierre Valdo ou Pierre de Vaud qui commença à prêcher sa doctrine vers 1170. Ses disciples la portèrent dans le Languedoc où leurs sectateurs prirent le nom d'Albigeois (voy. ce mot), puis en Dauphiné en Provence, en Savoie, dans les vallées des Alpes où ils étaient connus sous le nom de *Barbets*. (Voy. ce mot et CABRIÈRES.) Le nom de Vaudois s'appliqua du reste à diverses sortes d'hérétiques antérieurs même à Pierre de Valdo et les chroniqueurs du XVe siècle appellent ainsi les sorciers contre lesquels eut lieu à cette époque dans l'Artois une terrible persécution. — Voy. PAUVRES DE LYON, SORCIERS, VALDO. (Cf. Perrin, *Histoire des Vaudois*, 1619, in-8°, et divers ouvrages de M. Alexis Muston.)

VAUDONCOURT (Seigneurs de), branche de la maison du Hautoy (Barrois).

VAUDONCOURT (Frédéric-François GUILLAUME, baron de), général, écrivain militaire, né le 24 sept. 1772, à Vienne (Autriche), mort le 2 mai 1845, à Passy près Paris. Général de brigade (1809), baron (1810), général de division pendant les Cent-Jours, il fut au retour des Bourbons condamné à mort par contumace et put quitter la France, où il ne rentra qu'en 1825. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, soit sur l'art militaire, soit sur l'histoire de l'empire, et *Quinze années d'un proscrit*, 1835, 4 vol. in-8°.

VAUDORÉ. Voy. BALANZAC.

VAUDOYER (Antoine-Laurent-Thomas), architecte et écrivain, membre de l'Académie des beaux-arts (1823), né le 21 déc. 1756, à Paris, où il est mort le 27 mai 1846. = Son fils, LÉON, architecte, écrivain, élève de Le Bas, grand prix (1826), membre de l'Académie des beaux-arts (1868), né le 7 juin 1803 à Paris, où il est mort le 9 février 1872.

VAUDRE (Seigneurs de), issus de la maison de Hautefort, branche de la maison de Gontaut.

VAUDREMONT (Seigneurs de), de la famille de Saint-Belin.

VAUDREUIL (Seigneurs de), de la famille de Portail (Normandie).

VAUDREUIL (Louis-Philippe DE RIGAUD, comte de), marin, né à Québec (Canada), en 1691, mort à Rochefort, le 27 nov. 1763. = Son fils Louis-Philippe de RIGAUD, marquis de VAUDREUIL, marin, lieutenant général, né à Rochefort le 28 oct. 1724, mort à Paris le 14 déc. 1802. Il fut député de la noblesse de Castelnaudary aux États généraux (1789) et émigra (1791).

VAUDREY, maison du comté de Bourgogne, d'où sont sortis les seigneurs de Courlaou, de l'Aigle, de Mutigné, de Montboson, de Saint-Phal, de Valeroy-Saint-Remy, de Montjay et de Beveuges. Armes : *de gueules emmanché d'argent de 2 pièces.* (Voy. le *Nobiliaire de Franche-Comté*, et la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

VAUDREY (Seigneurs de), de la maison de Mercerot.

VAUDROME (Seigneurs de), de la famille de Rivière.

VAUDROQUES (Seigneurs de), de la maison de Dyel.

VAUDRU ou **WALDRUDE** (Ste), *Waldetrudis*, veuve, patronne de Mons, morte le 9 avril 686.

VAUDRY (Seigneurs de), de la maison de Rosel.

VAUDUN (Seigneurs de), de la maison de Roucy.

VAUDURAND (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

VAUFERMENT ou **VAUFERMANT** (Seigneurs de), de la maison de Malart. =—, de la maison de Rupierre.

VAUFOUQUET (Seigneurs de), de la famille de Larrey.

VAUGE (Gilles), oratorien, théologien, né à Berric (Morbihan), mort à Lyon le 28 oct. 1739. — *Catéchisme de Grenoble*, souvent réimprimé.

VAUGELAS (Claude FAURE ou FAVRE DE), célèbre grammairien, né à Meximieux (Ain), le 6 janvier 1585, mort à Paris, le 26 février 1650. Il fut un des premiers membres de l'Académie française et travailla assidûment au dictionnaire. Son esprit minutieux, subtil et timide et son purisme exagéré contribuèrent à bannir du lexique officiel de notre langue une foule de mots et de locutions qu'on regrette aujourd'hui. — *Remarques sur la langue française*, 1647, in-4°, souvent réimprimées et entre autres 1704, in-4°, avec les *Observations de l'Académie;* une traduction de Quinte-Curce, 1653, in-4°, et 1659, in-4°. Aleman a publié en 1690 sous le nom de Vaugelas de *Nouvelles remarques* qu'il avait probablement tirées des papiers de l'académicien.

VAUGEOIS (Gabriel), antiquaire, né en 1752 à L'Aigle (Orne), où il est mort en 1839.

VAUGICOURT (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

VAUGIMOIS (Seigneurs de), de la famille de Fyot.

VAUGIRAUD (Le comte Pierre-René-Marie de), vice-amiral, né aux Sables-d'Olonne, en 1741, mort le 14 mars 1819.

VAUGONDY. Voy. ROBERT.

VAUGRENANT (Seigneurs de), issus des comtes de Champlitte, de la maison des comtes de Champagne. — Voy. VAULGRENANT.

VAUGRENIER (Seigneurs de), de la famille de Laurens.

VAUGUYON (La), terre et seigneurie du Limousin (Haute-Vienne), érigée en comté (juillet 1586) en faveur de Jean de Pérusse des Cars, prince de Carency. La fille de celui-ci, Diane, la porta dans la maison de Stuer de Caussade d'où elle passa dans celle de Quélen.

VAUGUYON (Antoine-Paul-Jacques DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, duc DE la), prince DE CARENCY, né à Tonneins, le 17 janvier 1706, mort à Versailles, le 4 février 1772. Il se distingua à Fontenoy et à Raucoux, fut créé duc et pair (1758) et devint gouverneur des fils du Dauphin, fils de Louis XV. = Son fils unique PAUL-FRANÇOIS, homme politique, né le 30 juillet 1747, mort à Paris, le 14 mars 1828. Il porta d'abord le titre de duc de Saint-Mégrin, et fut ministre en Hollande (1776), ambassadeur à Madrid (1784-1789) et ministre des affaires étrangères (11-16 juillet 1789). Peu de jours après être sorti du ministère, il vou-

lut s'enfuir en Angleterre, fut arrêté au Havre, et remis en liberté fut de nouveau envoyé comme ministre plénipotentiaire à Madrid. Rappelé le 1er juin 1790, il ne rentra en France qu'en 1805, et fut nommé pair en 1814. On a de lui quelques écrits politiques. = Son fils aîné PAUL-MAXIMILIEN-CASIMIR, prince de CARENCY, né le 28 juin 1768, mort à Paris en 1824. Il eut avec la police, sous le Directoire, des relations qui le firent mettre au ban de son parti, mena une existence honteuse et mourut fou. = Paul, comte de La VAUGUYON, frère cadet du précédent, pair de France, lieutenant général (1816), né le 24 février 1777, mort à Paris, en janvier 1837. Après avoir fait contre la France les campagnes de 1794 et 1795, il s'engagea dans l'armée impériale (1805), et devint aide de camp de Murat qu'il suivit à Naples.

VAUJOLIS (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville (Normandie).

VAUJOURS. Par lettres de mai 1667 la terre de Vaujours (Indre-et-Loire) avec la seigneurie de Château, première baronnie d'Anjou, et la seigneurie de St-Christophe, première baronnie de Touraine, furent érigées en duché-pairie sous le nom de la Vallière en faveur de la célèbre madame de la Vallière. — Voy. VALLIÈRE (La).

VAUJOURS, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), qui appartint aux familles Lemaistre et Scarron.

VAULABELLE (Éléonore TENAILLE DE), romancier et vaudevilliste, né le 12 oct. 1801, à Châtel-Censoir (Yonne), mort le 12 oct. 1859, à Paris. Il a publié des romans sous le pseudonyme d'Ernest Desprez, et au théâtre adopta celui de Jules Cordier. Il était frère de l'auteur de l'*Histoire des deux Restaurations*.

VAULCHIER (Matthieu), traducteur du XVIe siècle, roi d'armes de Charles-Quint, au titre de Franche-Comté, né à Arlay (Jura).

VAULGRENANT (Seigneurs de), de la maison de Villers (Bourgogne). =—, de la maison de Pontallier (Franche-Comté). —Voy. VAUGRENANT.

VAULOGER (Seigneurs de), de la maison de Vahais.

VAULT (Seigneurs du), de la maison de Jaucourt.

VAULTIER (Marie-Claude-Fréd.), écrivain, né à Barbey (Seine-et-Marne), le 22 fév. 1772, mort le 21 janvier 1843. — *Histoire de Caen*, 1843.

VAULUISANT, *Vallis Lucens*, abbaye de cisterciens, fille de Preuilly, dans le Senonais (Yonne), diocèse de Sens, fondée vers le commencement du XIIe siècle.

VAULX (Seigneurs de), de la maison de Rosières.

VAUMAIN (Seigneurs de), de la famille de Fontettes (Bourgogne). =—, de la maison de Trie.

VAUMALE (Seigneurs de), de la famille de Marmet.

VAUMEIL (Seigneurs de), de la famille de Laidet. =—, de la famille d'Ornezan.

VAUMELOISEL ou **VAUMELOIZEL** (Seigneurs de), branche de la maison de Desnos. =—, de la maison de Goyon-Matignon.

VAUMORIÈRE. Voy. ORTIGUE.

VAUNAGE (Le), petit pays du Nemosez (Languedoc); chef-lieu, Calvisson (Gard).

VAUPALIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Maignart (Normandie).

VAUPÉREUX (Seigneurs de), de la famille de Guast.

VAUPIÈRE (Seigneurs de la), de la famille de Ferrary.

VAUQUELIN, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs des Yveteaux, de la Fresnaye, du Désert et de Vrigny. A cette maison appartiennent les personnages suivants : = Jean VAUQUELIN de la FRESNAYE, poëte, né en 1535, au château de la Fresnaye (Calvados), mort en 1607. On a, entre autres, de lui des *Foresteries*, 1555, in-8°, et des *Œuvres poétiques*, 1605, 1612, in-8°. =Son fils aîné Nicolas, sieur des YVETEAUX, poëte, né en 1567, au château de la Fresnaye (Calvados), mort le 9 mars 1749. Précepteur de César de Vendôme, fils naturel de Henri IV, puis de Louis XIII, il se retira de la cour en 1611 et mena jusqu'à sa mort une vie d'épicurien.—*De l'institution du prince*, poëme, 1604, in-8°, et de nombreuses pièces de vers, réimprimées en partie par M. Blanchemain, 1854, in-8°. Son *Art poétique* a été republié par M. Ach. Genty.

VAUQUELIN (Louis-Nicolas), célèbre chimiste, né le 16 mai 1763, à Saint-André d'Hebertot, (Calvados), où il est mort le 14 nov. 1829. Il fut successivement pharmacien de l'hôpital militaire de Melun, inspecteur et professeur à l'École des mines, professeur à l'École polytechnique (1795), membre de l'Institut, professeur au Collège de France (1801), essayeur à la Monnaie (1802), directeur de l'École de pharmacie (1803), professeur de chimie au Jardin des Plantes, puis à la Faculté de médecine, et député de Lisieux (1827). Il a inséré 140 mémoires dans divers recueils scientifiques; 60 ont été faits en collaboration avec Fourcroy.

VAURE D'ARGENTINE (Seigneurs de la), branche de la maison de Galard.

VAURÉAL, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en baronnie (janvier 1656), en faveur d'Ant. Guerapin

VAURÉAS. Voy. VALRÉAS.

VAURES (Seigneurs de), de la famille de Scarron.

VAURI, sur l'Adda (Lombardie). Les Français y furent battus par Prosper Colonna et Pescaire, le 18 nov. 1521.

VAUROUAUT (Seigneurs de), branche de la maison de Goyon-Matignon.

VAUROUX (Seigneurs de), de la famille de Fontettes.

VAUROZE. Voy. FRIQUET.

VAURUM, Lavaur.

VAURUZÉ (Seigneurs de), de la maison de du Guesclin.

VAUS. Voy. VAUX.

VAUSSERRE (Seigneurs de), de la maison de Clermont (Dauphiné).

VAUTHIER (Jules-Antoine), peintre d'histoire, lithographe, élève de Regnault, né en 1774 à Paris, où il est mort en 1832.

VAUTIER (François), premier médecin de Marie de Médicis, puis de Louis XIV, né à Arles, en Provence, en 1589, mort en 1652.

VAUTOURNEUX (Seigneurs de), branche de la maison de Silly.

VAUVENARGUES, seigneurie de Provence (Bouches-du-Rhône), qui fut possédée par les familles de Gérente et de Seguiran et érigée en marquisat (mars 1722) en faveur de J. de Clapiers.

VAUVENARGUES (Luc DE CLAPIERS, marquis DE), célèbre moraliste, né à Aix, en Provence, le 6 août 1715, mort à Paris, le 28 mai 1747. Il servit pendant plusieurs années avec distinction en Italie, en Bohême et en Allemagne, mais la faiblesse de sa constitution l'obligea de renoncer à la carrière militaire. Atteint (1744) de la petite vérole, il en fut tellement défiguré, et sa santé en reçut de telles atteintes qu'il se séquestra du monde et vécut dans une retraite absolue où il eut à souffrir de son manque de fortune. En 1746, il publia le seul ouvrage sorti de sa plume et qui suffit à immortaliser son

nom: *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivi de réflexions et de maximes*, in-12, souvent réimprimé. L'édition la meilleure et la plus complète est celle qui a été donnée en 1862, 2 vol. in-8°, par M. Gilbert; on y trouve les fragments publiés après la mort de l'auteur, et une suite de 115 lettres dont les originaux étaient à la Bibliothèque du Louvre.

VAUVENARGUES, pseudonyme de Diderot.

VAUVILLARS (Seigneurs de), de la maison de Baufremont. = —, de la maison de Clermont. = —, de la maison de Vienne. = —, de la maison du Châtelet.

VAUVILLE (Seigneurs de), de la maison de Costentin.

VAUVILLERS (Seigneurs de), de la maison de Ray.

VAUVILLIERS (Jean), humaniste, né vers 1698, à Noyers (Yonne), mort le 20 juillet 1766, à Paris. = Son fils, JEAN-FRANÇOIS, helléniste, membre de l'Académie des inscriptions (1782), professeur de grec au Collége de France, né à Noyers, le 24 sept. 1737, mort à St-Pétersbourg, le 23 juillet 1801. Il joua un certain rôle dans les premières années de la Révolution comme membre de la municipalité de Paris. Elu député suppléant aux États généraux où il refusa de siéger, il fut après le 10 août arrêté quelque temps, devint (1795) directeur général des approvisionnements, et compromis dans la conspiration royaliste de Brottier, fut acquitté (1797). Député de Seine-et-Oise au conseil des Cinq-Cents, il fut proscrit au 18 fructidor (1797) et passa en Russie où il devint membre de l'Académie de St-Pétersbourg.

VAUVINEUX, seigneurie de Normandie érigée en comté en faveur de Ch. de Cochefilet.

VAUVRI ou **VAUVRY** (Seigneurs de), de la maison de Thiard. = —, de la maison de Bouton.

VAUX, terre et seigneurie de Provence (Basses-Alpes) qui réunie à celles de Montagut et d'Ibinquer fut érigée en marquisat (nov. 1652) en faveur de Fr. Aug. de Valavoire.

VAUX (Seigneurs de la), de la maison de Lalande.

VAUX (Seigneurs des), de la maison d'Adonville. = —, de la maison d'Amat. = —, de la maison d'Angennes. = —, de la famille de Balathier. = —, de la maison d'Espinay-des-Hayes. = —, de la maison de Goyon-Matignon. = —, de la maison de Jaucourt. = —, de la maison de Le Maistre. = —, de la maison de l'Hospital. = —, de la maison de Longueval. = —, de la maison de Lotin. = —, de la maison de Montalembert. = —, de la maison du Puy. = —, de la maison de Poschet de Voyaux. = —, de la maison de Rouvroy-Saint-Simon. = —, de la maison de Silly. = —, de la maison de Tournon. = —, de la maison de Vion. = —, de la maison de Zeddes.

VAUX (Noël DE JOURDA, comte DE), maréchal de France (1783), né en 1705, au château de Vaux (Haute-Loire), mort le 14 septembre 1788 à Grenoble. Il fit avec distinction la guerre de Sept ans, et en 1769 fut chargé de soumettre la Corse.

VAUX (De), pseudonyme, à ce que l'on croit, d'Adrien de Montluc, comte de Cramail. = —, pseudonyme de G. Ant. Lemonnier.

VAUXELLE. Voy. HONORÉ.

VAUXCELLES (Simon-Jérôme BOURLET, abbé de), littérateur, né le 11 août 1733, à Versailles, mort le 18 mars 1802, à Paris.

VAUXCELLES. Voy. VAUCELLES.

VAUX-DE-CERNAY (Les), abbaye de cisterciens, dans le Hurepoix (Seine-et-Oise), diocèse de Paris, fondée en 1128.

VAUX-DE-CERNAY (Pierre des). Voy. PIERRE, p. 1460.

VAUX-DU-LOIR, petit pays du Maine (Sarthe), de 32 à 40 kilom. de long sur 12 ou 16 de large; chef-lieu, Château-du-Loir.

VAUX-EN-ORNOIS ou **VAUX-SUR-ORNEY** (Les), abbaye de cisterciens, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, diocèse de Toul.

VAUX-LA-DOUCE, *Vallis Dulcis*, abbaye de cisterciens, fille de Clairfontaine, dans le Bassigny (Haute-Marne), diocèse de Langres, fondée en 1168.

VAUX-LA-GRANDE (Seigneurie de), de la famille de Dernecourt (Champagne).

VAUX-LE-VICOMTE ou **LE GRAND-VAUX**, village de la Brie (Seine-et-Marne), avec titre de vicomté. Le surintendant Fouquet y fit bâtir un château splendide dans lequel il donna à Louis XIV des fêtes magnifiques qui précédèrent de peu son arrestation (voy. FOUQUET). Cette vicomté passa ensuite au maréchal de Villars en faveur duquel elle fut réunie à celle de Melun et à la seigneurie de Menei et érigée en duché sous le nom de Villars, en décembre 1705.

VAUZELLES (Matthieu DE), jurisconsulte, né vers 1490, à Lyon, où il est mort, en 1561. = Son frère JEAN, aumônier de François Ier, écrivain, né à Lyon, où il est mort en 1557.

VAVASSEUR, VAVASSORIE. Il est certain que nos anciens auteurs, et notamment les poëtes, ont employé le terme de vavasseur dans un sens général et comme synonyme de vassaux. Il ne l'est pas moins cependant que la première expression est un diminutif de la seconde, et que nos jurisconsultes s'en sont servis pour désigner les arrière-vassaux. Les vavasseurs détenaient donc les fiefs inférieurs au point de vue de l'étendue et des droits qui y étaient attachés; ils n'avaient pas la haute justice et dépendaient médiatement des suzerains dominants. Ce fait, que les lois d'Angleterre mettent hors de doute en ce qui touche ce pays, résulte également de citations puisées dans des textes français. Pierre de Fontaine assimile le vavasseur à un *bas sire* (ch. 21). L'auteur des *Etablissements de saint Louis* pense qu'il ne pouvait *ni faire forban ni faire homme forfure sa chatellenie sans l'assentiment du baron*, parce qu'il n'avait pas la haute justice (Loisel, 31). On lit dans un autre document qu'il n'avait pas la connaissance de cas de meurtre, de rapt, de surprise, de trésor trouvé; *car*, est-il ajouté, *vavasseur n'a que simple justice*. (Voy., dans le même sens, *Etablissements de saint Louis*, II, 398, 404, 408.) Le terme a été pris quelquefois dans une acception encore moins favorable. Un édit d'Humbert II, dauphin du Viennois, de l'année 1349, place les vavasseurs avant les hommes francs, mais après les nobles; ils sont rapprochés des sergents dans la charte de commune de Saint-Quentin en date de 1195. Enfin une charte de Charles, comte de Flandre, les range à la suite des hôtes, en tête des serfs et des serves; et dans un acte de 1138, Jean, comte de Ponthieu, les compte parmi les biens dont il dispose, *cum omni dominatione temporali*.

Les vavassories étaient proprement les fiefs d'ordre inférieur. Toutefois les derniers textes que nous venons de citer préparent à comprendre la distinction des vavassories admise par certaines coutumes notamment par celle de Normandie, en vavassories du roi et en vavassories franches. Les unes étaient de véritables tenures roturières, et les autres des tenures nobles. C'est ainsi qu'une charte du roi Jean porte que la terre de Trousseboung n'était pas un fief noble, mais une vavassorie non noble (1351). Au contraire Richard de Videville reconnut le 6 janvier 1431 tenir du roi la terre de Dangus *par une franche vavassorie*.

Les vavassories roturières étaient dites aînesses, parce qu'après un partage, l'aîné seul des héritiers restait en rapport avec le suzerain.

Vavassorie, comme vavasseur, a été employée dans un sens général : « J'ai vendu, dit Philippe de Cheviller dans une charte de 1265, à l'abbé et au couvent de Saint-Pierre de Chartres tous les droits que j'avais à titre de vavassorie ou vasselage. »

VAVASSEUR (François), poëte latin, jésuite, né en 1605, à Paray (Saône-et-Loire), mort le 16 décembre 1681, à Paris.

VAVIN (Alexis), homme politique, né le 2 septembre 1792, mort à Paris, le 5 déc. 1863. Il fut député de Paris de 1839 à 1852. Le gouvernement de 1848 le chargea de liquider la liste civile du roi Louis-Philippe, tâche gratuite qu'il ne termina qu'à la fin de 1851.

VAY (De), famille de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs de La Fleuriais.

VAYE (Seigneurs de), de la maison de Pontevez.

VAYER (Le), maison du Maine d'où sont sortis les seigneurs de La Timonière, de Morandaye, de Sailly, de Faverolles et de Boutigny.—Voy. Boutigny.

VAYRAC (L'abbé Jean de), écrivain, né à Vayrac (Lot), mort après 1725.

VAYRES (Seigneurs de), de la famille de Gourgues.

VAYRINGE (Philippe), mécanicien, né le 20 sept. 1684, à Nouillompont (Meuse), mort à Florence, le 24 mars 1746.

VAZEILLES (Seigneurs de), de la maison d'Apchier.

VÉ (Seigneurs de), de la famille de Luillier.

VEAMINII, peuple des Alpes, qui fut, en 56 ap. J. C., réuni à la Gaule cisalpine, et mis, en 65, dans les Alpes cottiennes.

VEASCIUM, localité d'Italie près de laquelle Camille atteignit et battit les Gaulois qui venaient d'évacuer Rome (390 av. J. C.).

VEAU DE LAUNAY (Pierre-Louis-Athanase), écrivain, né à Tours, mort un peu avant 1830.

VEAUGUES (Seigneurs de), de la maison de La Porte.

VEAUVILLE (Seigneurs de), de la maison d'Houdetot.

VEAUX (Seigneurs de), de la maison d'Origny.

VEAUX (Antoine-Joseph, baron), général, né à Seurre (Côte-d'Or), le 18 sept. 1764, se tua à Dijon, le 24 septembre 1817.

VECHTE (Antoine), sculpteur et orfévre, né à Vire-sous-Bil (Côte-d'Or), mort en sept. 1868.

VEDASTUS (Sanctus), S. Vaast.

VEDAUNA, la Vonne, affluent du Clain qui se jette dans la Vienne.

VEDEL (Dominique-Honoré-Marie-Ant.), général, né le 2 juil. 1771, à Monaco, mort en 1848.

VÉDÈNE ou **VÉDÈNES** (Seigneurs de), branche de la famille de Galien.

VEDIANTII, peuple de la Celtique. Il occupait, au S. E. des *Caturiges*, la vallée du Var et avait été jadis membre de la confédération dont les Salyens étaient le principal peuple; mais, ayant échappé au sort de ses confédérés, il conservait encore son indépendance en 60 av. J. C. Sa capitale était *Cemenelium* (Cimiez). Il fut réuni à la province Narbonaise, puis à celle des Alpes-Maritimes qui, au IVe siècle, dépendit du diocèse de la Gaule.

VEHAGE. On appelait ainsi un droit moyennant lequel on obtenait l'autorisation de faire passer des voitures dans les bois. — Voy. Charroi.

VEILLANE, *Avigliana*, ville du Piémont près de laquelle Montmorency battit le prince de Piémont le 10 juillet 1630. — Attaquée inutilement par Feuquières en janvier 1691, elle fut prise par Catinat le 30 mai suivant.

VEINANT (Alexandre-Auguste), bibliophile, né à Paris, le 30 juillet 1799, mort le 4 mars 1859.

VEINY, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Villemont et d'Arbouze.

VELAUNI. Voy. Vellauni, Vellavi, Vellates.

VELAUX (Seigneurs de), de la famille de Rosset.

VELAY (Le), *Velaunia*, pays compris dans le gouvernement militaire du Languedoc. Il était borné au N. par le Forez; à l'O. par la Haute-Auvergne; au S. par le Gévaudan; à l'E. par le Vivarais. Il avait pour chef-lieu le Puy (Haute-Loire).

Le Velay avait des États particuliers composés de l'évêque du Puy, président, du commissaire principal, du sénéchal, du vicomte de Polignac, de 8 députés du clergé, de 15 barons du pays et de 9 consuls.

Bibliographie. Arnaud, *Histoire du Velay*, 1816, 2 vol. in-8°; Ad. Michel, *l'Ancienne Auvergne et le Velay*, 1848, in-fol.

VELDEN (Corneille van de), pseudonyme de dom Gerberon.

VELIKA-LUKI (Russie). Le 18 juillet 1812, il y fut signé contre la France un traité d'alliance entre l'empereur Alexandre et la régence de Cadix au nom de Ferdinand VII.

VELIOCASSES ou **BELLOCASSI**, peuple qui comptait parmi les Belges à l'époque de César et qui fut compris plus tard dans la Celtique. Il occupait le pays à l'embouchure de la Seine, entre les *Caletes* et les *Bellovaci* au N., les *Parisii* et les *Eburovices* au S. Sa ville principale était *Rothomagus* (Rouen). Les *Veliocasses* prirent les armes en 51 av. J. C. et se réunirent aux *Bellovaci* ainsi que leurs voisins, luttèrent et se soumirent comme eux. En 28 av. J. C., leur territoire fut annexé à la province impériale Lyonnaise.

VELLAINVILLE (Seigneurs de), de la maison de Tullières (Beauce).

VELLAR, famille du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Paudy.

VELLATES, peuple que Pline nomme parmi ceux de l'Aquitaine et que d'Anville croit pouvoir confondre avec les *Velauni*.

VELLAUDUNUM, Beaune.

VELLAUNI, peuple des Alpes de Provence entre la source de l'Esteron et du Var et qui fut incorporé par Auguste à la province des Alpes-Maritimes (14 av. J. C.).

VELLAUNODUNUM, *oppidum* des *Senones* dont on ne peut préciser l'emplacement, mais que l'on s'accorde généralement à placer à Château-Landon ou à Vullaine (Seine-et-Marne).

VELLAVI ou **VELAUNI**, peuple celtique, établi dans les Cévennes aux sources de la Loire. Il était dans la clientèle de Arvernes qui le bornaient au N. O. Son territoire (28 av. J. C.) fut compris dans la province impériale d'Aquitaine, et sa cité, au IVe siècle, *civitas Vellavorum*, était une des huit de la première Aquitaine.

VELLAVI, Le Velay. —, S. Paulien (Haute-Loire).

VELLAY (François de), pseudonyme de Mathieu de Morgues.

VELLEIUS (Greg.), pseudonyme de Georges Reveau.

VELLERON, terre et seigneurie du Comtat-Venaissin (Vaucluse), érigée en marquisat, le 31 juillet 1668, par bulle de Clément IX, en faveur de François de Cambis, baron de Brantes.

VELLERON (Seigneurs de), de la maison d'Astouaud. =—, de la maison de Berton-Balbi.

VELLEROT (Seigneurs de), de la maison de Damas.

VELLEXON (Seigneurs de), branche de la maison de Toulonjon (Franche-Comté).

VELLOCASSINUS PAGUS, le Vexin.

VELLONODUNUM. Voy. VELLAUNODUNUM.

VELLY (L'abbé Paul-François), jésuite, historien, né le 9 avril 1709, à Crugny (Aisne), mort le 4 sept. 1759, à Paris. — *Histoire de France*, qu'il ne put mener que jusqu'au huitième volume, et qui fut continuée par Villaret, puis par Garnier, jusqu'à Charles IX, 1765-85, 33 vol. in-12, et 1770-85, 15 vol. in-4°. Cette histoire, qui a joui de son temps d'une grande réputation, assez peu méritée, et dont la partie rédigée par Villaret et Garnier est fort supérieure à la première, a été continuée jusqu'à la mort de Louis XVI par Fantin-Desodoards, 1808-1812, 26 vol. in-12, et réimprimée, 1819-21, 43 vol. in-12.

VELLY. Voy. VELY.

VELPEAU (Alfred-Armand-L. Marie), chirurgien, membre de l'Académie de médecine (1832), de l'Académie des sciences (1843), né à la Brèche (Indre-et-Loire), le 18 mai 1795, mort à Paris le 24 août 1867. Il fut chirurgien de la Pitié (1830), et professeur de clinique chirurgicale (1831). — *Anatomie chirurgicale*, 1836, 2 vol. in-8°; *Nouveaux Eléments de la médecine opératoire*, 1839, 4 vol. in-8°; *Embryologie*, 1833; *Traité des maladies du sein*, 1858, in-8°, et de nombreux mémoires insérés dans divers recueils.

VELY ou **VELLY** (Seigneurs de), de la famille de Dodieu. — Voy. DODIEU.

VEMARS (Seigneurs de), de la famille d'Anthonis.

VENAISSIN (Comté-). Voy. COMTÉ-VENAISSIN.

VÉNALITÉ DES CHARGES. La vénalité des charges, après avoir formé un des abus que la monarchie avait eu le plus souvent à réprimer, entra dans la constitution de l'État sous Louis XII et François Ier. On en sentit tout d'abord les inconvénients. Les deux premiers ordres des états-généraux de 1614 proposèrent de la détruire au moyen d'un remboursement sur le pied du prix de création. Mais le tiers rejeta le projet comme impraticable, estimant qu'il en coûterait à l'État 200 millions de livres, soit 500 millions de francs en valeur absolue et 1500 millions en valeur relative, d'après l'estimation de M. Henri Martin.

La vénalité s'était introduite jusque dans les fonctions municipales qui n'auraient dû appartenir qu'à des hommes librement élus par leurs concitoyens. Le roi en donnait même la survivance. En 1585, Henri III renouvela d'un seul coup tous les quarteniers de la ville de Paris. Louis XIV les transforma en charges héréditaires; capitouls, jurats, maires, échevins purent perpétuer leurs titres dans leurs familles; la plupart devinrent triennaux (mars 1702, janv. 1704, déc. 1706). — Voy. ÉLECTION.

Colbert rendit, malgré lui, l'hérédité aux charges de secrétaire du roi et de procureur.

Les corps judiciaires de Franche-Comté, d'Artois, d'Alsace et de Flandre présentaient au roi leurs candidats pour remplir les siéges vacants. Ce droit leur fut enlevé pendant la guerre d'Espagne, et la vénalité des charges s'introduisit aussi dans ces provinces. — Voy. OFFICE, PARTIE CASUELLE, PAULETTE, DROIT ANNUEL.

VENAMI, peuple de l'Aquitaine, qui n'est nommé que par Pline.

VENANCE (Le P.). Voy. DOUGADOS.

VENANSAULT (Vendée). Les républicains y furent battus par les Vendéens le 19 mars 1794.

VENANT (S.), abbé à Tours, vers la fin du ve siècle. Sa fete, le 13 octobre.

VENANT, famille d'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Laghes, de Graincourt et d'Ivergny.

VENASCA, Venasque.

VENASQUE, *Venasca*, bourg du dép. de Vaucluse, qui fut autrefois la capitale du Comté-Venaissin auquel elle donna son nom. Elle fut probablement le siége d'un évêché dès la fin du IIIe siècle, évêché qui fut réuni à celui de Carpentras vers la fin du ve, et dont les titulaires séjournèrent indifféremment dans l'une de ces deux villes, jusqu'au XIIe siècle, où Carpentras devint définitivement leur résidence.

VENASQUE (Seigneurs de), de la maison d'Andrée. = —, de la maison de Thezan.

VENCE, *Vencia*, *Vincium*, ancienne ville de la Basse-Provence (autrefois depart. du Var, aujourd'hui départ. des Alpes-Maritimes). Capitale des *Verusii*, puis chef-lieu de la cité des *Vincienses*, elle fut dès le IVe siècle, le siége d'un évêché suffragant d'Embrun, qu'à la fin du XVIe siècle le pape voulut inutilement réunir à celui de Grasse et qui fut supprimé en 1790. La seigneurie de la ville appartenait, moitié à l'évêque, moitié à un membre de la maison de Villeneuve.

ÉVÊQUES DE VENCE.—Eusèbe, 374.—S. Juvinius, 410. — Arcadius, 430. — S. Véran, 475. — Prosper, 525. — Firmin. — Déotherius, vers 540-588. — Fronime, 590. — Aurélien, vers 600. — Lieutaud, 835-868. — Waldène, 872. — Wilirède, 878. — Elie, 879. — Arnoul, 1020. — Durand, 1033 ou 1034-vers 1080. — Pierre Ier, vers 1093-vers 1113. — S. Lambert Péloguin, 1114-26 mai 1154. — Renaud, 1155. — Raimond Ier, 1159-1164. — Guillaume Ier Giraud, 1179. — Pierre II Grimaldi, 1193-1202. — L., 1214. — Guillaume II Ribot, 1229-vers 1245. — Pierre III, 1263. — Guillaume III de Sisteron, vers 1270-vers 1290. — Pierre IV Malirati, 1295-1304. — Foulque Ier, 1308-1309. — Pierre V, 1312-vers 1316. — Raimond II, vers 1316-16 sept. 1319. — Pierre VI Malirati, 1319-1325. — Foulque II, 1326-1328. — Raimond III, 6 nov. 1328-1333. — Arnaud Barcillon, 13 fév. 1333-1346. — Jean Ier, 1348. — Guillaume IV Digna, vers 1350-vers 1360. — Étienne Digna, 1361-vers 1370. — Boniface du Puy, vers 1374-1378. — Jean II Abrahardi, vers 1380-vers 1395. — Raphael Ier, 1404. — Jean III, 1412. — Paul de Cario, 1415-1420. — Louis Ier, de Glandevès, 1420-vers 1440. — Antoine Ier Salvanti, 1441-1463. — Raphael II Monso, 1463-2 oct. 1491. — Jean IV de Vesc, 1491-vers 1495. — Aimar de Vesc, 1497. — Alexandre, cardinal Farnèse, vers 1505-1511. — Jean-Baptiste Ier Bonjean ou Beaujean, 1511-1523. — Robert Cenalis, 1523-7 mai 1530. — Balthazar de Jarente, 1531-1541. — Nicolas de Jarente, 1541-2 oct. 1555. — Jean-Baptiste II Raimbaud de Simiane, 1555-1560. — Louis II Grimaldi, 1560-1576. — Audin Garidelli, 8 déc. 1576-23 avril 1588. — Guillaume V Le Blanc, 1588-28 nov. 1601. — Pierre VII du Vair, 1601-28 juin 1638. — Antoine II Godeau, 1638-21 avril 1672. — Louis III Thomassin, 21 avril 1672-2 fév. 1680. — Théodore Allart, juin 1681-13 déc. 1685. — Jean-Balthasar de Cabanes de Viens, avril 1686-9 mai 1697. — François de Berton de Crillon, 26 mai 1697-avril 1714. — Flodoard Moret de Bourchenu, avril 1714-1727. — Jean-Baptiste III Surian, janvier 1728-3 août 1754. — Jacques de Grasse, 23 mars 1755-nov. 1758. — Gabriel-François Moreau, 29 avril 1759-29 nov. 1763. — Michel-François Couet du Vivier de Lorry, déc. 1763-1769. — Jean V de Cayrol de Médaillan, 1769-1771. — Antoine René de Bardonnenche, 15 mars 1772-1783. — Charles-François-Joseph Pisani de La Gaude, 8 fév. 1784-1790. (Voy. *Gallia christiana*, t. III.)

VENCE (Seigneurs de), branche de la maison de Villeneuve (Provence).

VENCE (L'abbé Henri-François de), hébraïsant, né vers 1675, à Pareid-en-Voivre (Meuse), mort le 1er nov. 1749, à Nancy. Son nom est attaché à une édition de la Bible (1767-73, 17 vol. in-4°) qui contient de lui de nombreuses dissertations.

VENDÉE (Guerre de). C'est sous ce nom que l'on désigne la longue guerre civile, qui désola si longtemps les provinces de l'Ouest pendant la République. Commencée le 10 mars 1793 à Saint-Florent en Anjou, à l'occasion du tirage au sort pour la levée de trois cent mille hommes, votée par la Convention le 24 février, elle cessa momentanément en 1795 par la soumission de Charette et de Stofflet (19 février et 2 mai.) Ceux-ci reprirent les armes à la fin de la même année, mais l'année suivante ils furent fusillés, et leur mort amena la fin de la grande guerre. Toutefois la pacification de ces contrées ne fut complète que dans les premières années de l'empire. — En 1815, pendant les Cent-Jours, une insurrection royaliste eut lieu dans la Vendée, mais les insurgés battus dans toutes les rencontres et entre autres à la Roche-Servière par le général Lamarque (20 juin), ne tardèrent pas à faire leur soumission. —Enfin, en 1832, la duchesse de Berry arrivée dans le Bocage, y fit opérer un soulèvement au commencement de juin, mais après quelques combats assez vifs, entre autres au château de la Pénissière, l'insurrection prit bientôt fin, et la princesse fut arrêtée à Nantes le 6 octobre.

BIBLIOGRAPHIE. A. de Beauchamp, *Histoire de la guerre de la Vendée*, 1820, 4 vol. in-8°; Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, 1850, 4 vol. in-8°.

VENDÉE (Petite). On appela ainsi, lors des guerres civiles de la Révolution, le corps d'armée réuni dans le Maine, sous les ordres du prince de Talmont.

VENDÉE (Département de la). Ce département, formé d'une partie du Bas-Poitou, est borné au N., par les départ. de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure ; à l'E., par le départ. des Deux-Sèvres; au S., par le départ. de la Charente-Inférieure ; à l'O., par l'Océan : chef-lieu, Napoléon-Vendée.

BIBLIOGRAPHIE. J. Cavoleau, *Statistique de la Vendée*, 1844, in-8°; et les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

VENDÉMIAIRE AN IV (Journée du 13). On appelle ainsi l'insurrection des sections royalistes de Paris contre la Convention, le 5 oct. 1795. Trois jours avant, le 2, les sections avaient décidé que les électeurs s'assembleraient le lendemain à l'Odéon et qu'ils y seraient protégés par les sectionnaires en armes, ce qui eut lieu en effet. Alors la Convention se déclara en permanence ; fit entrer des troupes, arma un bataillon de Jacobins sous le nom de *bataillon de patriotes de 89* et nomma un comité de défense composé de Colombel, Barras, Daunou, Letourneur et Merlin de Douai. De leur côté, le 4, les sections se proclamèrent en insurrection, battirent la générale et le mouvement se centralisa dans la section Lepelletier qui siégeait au couvent des Filles Saint-Thomas (où est aujourd'hui la Bourse). L'incapable Menou, général de l'intérieur, chargé d'aller désarmer les insurgés, parlementa avec eux et se retira. La Convention le destitua immédiatement, et nomma à sa place Barras que l'on autorisa à s'adjoindre un lieutenant. Ce lieutenant fut Bonaparte. En quelques heures, il prit les dispositions les plus habiles, et tout fut prêt et organisé. La lutte s'engagea le 5 vers trois heures du soir et à neuf heures la victoire de la Convention était complète. Le fort du combat avait été autour de l'église Saint-Roch et dans la rue Saint-Honoré. — Ce succès valut à Bonaparte le grade de général de brigade et plus tard le commandement en chef de l'armée d'Italie.

VENDEUIL (Seigneurs de), branche de la maison de Clérembauld (Picardie). — Voy. VANDEUIL.

VENDIN-LE-VIEIL ou **VIEUX-VENDIN**, village d'Artois (Pas-de-Calais), où le 11 juillet 1478 fut signée une trêve d'un an entre Louis XI et Maximilien.

VENDERETS, famille de Normandie d'où sont sortis les seigneurs d'Enitot et d'Herbouville.

VENDŒUVRE (Seigneurs de), de la maison de Noyers. — Voy. VANDŒUVRE.

VENDÔME, *Vindocinum*, capitale du Vendômois (Loir-et-Cher), d'abord avec titre de comté, puis avec celui de duché-pairie. Elle fit partie du royaume de Paris, puis de l'Austrasie sous les rois francs. Au xe siècle, elle appartenait aux comtes d'Anjou. Assiégée inutilement par le comte de Blois, Thibaut (1161), puis par Philippe Auguste (1188), brûlée la même année par Richard Cœur de Lion, elle passa avec l'Anjou sous la domination française. Le 25 avril 1589 elle fut livrée au duc de Mayenne et reprise par Henri IV au mois de nov. suivant.—Elle possédait une célèbre abbaye de bénédictins sous le titre de la Trinité.

COMTES DE VENDÔME. Bouchard Ier, dit le Vieux, fils puîné de Foulques le Bon, comte d'Anjou, reçut de lui les terres de Vendôme, de Montoire, et de Lavardin, etc., qui formèrent le comté de Vendôme. Il fut un partisan zélé de Hugues Capet, qui lui donna le comté de Melun. — 1012. Renaud, fils du précédent. Il était évêque de Paris, et mourut le 6 janvier 1016.—1016. Adèle, seconde fille de Foulques Nerra, comte d'Anjou, nièce du précédent. Devenue veuve de Bodon (ou Eudes), fils de Landri, comte de Nevers, elle s'associa successivement ses deux fils : Bouchard II qui mourut avant elle et Foulques l'Oison. Mécontente de celui-ci, elle vendit (1031) le comté à son frère Geoffroi Martel.— 1031. Geoffroi Martel. Il devint comte d'Anjou en 1039 (voy. GEOFFROI) et rendit en 1050 le comté de Vendôme à son neveu Foulques l'Oison. —1050. Foulques l'Oison, mort le 22 nov. 1066. — 1066. Gui de Nevers, frère du précéd. — 1075. Bouchard III, dit le Chauve, fils de Foulques l'Oison. — 1085. Euphrosine ou Niphraine, sœur du précédent, et son mari Geoffroi de Preuilli, dit Jourdain, dont le père fut le législateur des tournois (voy. GEOFFROI). Geoffroi Jourdain eut diverses guerres avec ses voisins, des démêlés avec l'abbaye de Vendôme et fut tué en Palestine en 1102. — 1102. Geoffroi, dit Grisegonelle, fils du précédent. Il combattit avec le comte d'Anjou contre le roi d'Angleterre (1118), fut fait prisonnier vers 1132 par Sulpice de Chaumont, seigneur d'Amboise, et mourut vers 1136 à Saint-Gilles (Languedoc) au moment où il allait s'embarquer pour la Terre-Sainte.— 1136 au plus tôt. Jean Ier, fils du précédent. Il fut fait prisonnier comme son père, par Sulpice de Chaumont, servit le roi d'Angleterre Henri II contre ses fils révoltés, vit prendre (1188) par Philippe Auguste son château que Richard brûla peu de temps après et mourut au retour d'un voyage en Palestine (1192). — 1192. Bouchard IV, fils du précédent. — 1202. Jean II, petit-fils du préced. par son père Jean. — 1207. Jean III, dit l'Ecclésiastique, petit-fils de Jean Ier. — 1218. Jean IV, dit de Montoire, neveu du précédent. Il fut pris (1232) dans une bataille contre Pierre Mauclerc (voy. ce nom). — 1239 au plus tôt. Pierre de Montoire, fils du précédent. Il suivit Louis IX dans sa première croisade et mourut en Chypre le 29 mars 1249. — 1249. Bouchard V (ou Louis), fils du précédent. Il alla (1265) servir le comte

Charles d'Anjou dans sa conquête du royaume de Naples. — 1271 au plus tard. Jean V, fils du précédent. Il alla (1282) servir dans la Pouille Charles d'Anjou, puis (1286) le roi d'Aragon contre les musulmans de Majorque. — 1315 au plus tôt. Bouchard VI, fils du précédent. — 1354, Jean VI, fils du précédent. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1356). — 1366. Bouchard VII, fils du précéd. — 1371, Jeanne, fille du précéd. — 1374, au plus tard. Catherine, sœur de Bouchard VII et Jean de Bourbon, comte de la Marche, son mari, qui mourut le 11 juin 1393.—1412. Louis de Bourbon, second fils des précéd. (Voy. Louis, comte de Vendôme). — 1446. Jean VII de Bourbon, fils du précéd. Il servit Louis XI (1465) dans la guerre du *Bien Public* (voy. ce nom). — 1478. François de Bourbon, fils du précéd., auquel il succéda à l'âge de huit ans. En 1495, il alla rejoindre Charles VIII en Italie et mourut la même année à Verceil, le 30 oct. Il avait épousé (1487) Marie de Luxembourg, qui lui apporta en dot les comtés de Saint-Pol, de Marle et de Soissons, le vicomté de Meaux, les seigneuries de La Fère, d'Enghien, de Condé, de Gravelines, etc.

Ducs de Vendôme. Charles de Bourbon, fils du précédent, né le 2 juin 1489, succéda sous la tutelle de sa mère à son père dans les comtés de Vendôme, de Soissons et de Condé. Il suivit Louis XII dans ses expéditions d'Italie (1507, 1509), et dans sa conquête du Milanais (1515), François Ier, qui au mois de février de la même année avait érigé le comté de Vendôme en duché-pairie. Gouverneur de Picardie (1518), il se distingua dans la défense de cette province contre les Anglais (1522) et les Impériaux (1524 et 1536), et pendant la captivité du roi servit fidèlement Louise de Savoie à qui il ne voulut pas disputer la régence. Il mourut à Amiens le 25 mars 1537. De sa femme, Françoise, fille de René duc d'Alençon, il eut treize enfants, sept fils et sept filles. L'aîné des fils et le second, du nom de Louis, moururent en bas âge. Les autres sont : Antoine de Bourbon, roi de Navarre (voy. Antoine); François, comte d'Enghien, né le 23 sept. 1519, tué le 25 février 1546 dans une fête à la Roche-Guyon d'un coffre que, par accident ou autrement, on lui jeta sur la tête : il s'était illustré par la victoire de Cérisoles (1544); Charles, dit le cardinal de Bourbon (Voy. Bourbon p. 353); Jean, comte de Soissons, né le 6 juillet 1528, tué à la bataille de Saint-Quentin (1557); Louis, qui fut la tige des princes de Condé (voy. Condé). A la mort d'Antoine roi de Navarre, Henri IV son fils lui succéda dans le duché de Vendôme (1562) que, monté sur le trône, il ne réunit pas à la couronne; et malgré l'opposition du Parlement, il le donna par lettres du 3 avril 1598 au fils qu'il avait eu de Gabrielle d'Estrées, César (voy. plus loin), à la postérité duquel il passa. A la mort du petit-fils de celui-ci, François-Joseph, le célèbre général, qui ne laissa pas d'enfants (1712), le duché fut réuni à la couronne, et à l'époque de la Révolution, il faisait partie de l'apanage du comte de Provence (Louis XVIII).

De la première maison de Vendôme sont sortis les seigneurs de Segré, et les vidames de Chartres, princes de Chabanais. (Voy. l'abbé Simon, *Histoire de Vendôme*, 1834-35, 3 vol. in-8° ; le P. Anselme, t. I, et l'*Art de vérifier les dates*.) — Cf. Vendomois.

VENDÔME. Voy. Geoffroi et Matthieu.

VENDÔME (César, duc de), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né au château de Couci (Aisne), en juin 1594, mort à Paris le 22 oct. 1665. Légitimé (1595) et pourvu du duché de Vendôme, puis du gouvernement de Bretagne (1598) à la suite de ses fiançailles avec Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, possesseur de ce gouvernement, il obtint (1610) de prendre rang après les princes du sang. Il se mêla activement aux troubles qui agitèrent la régence de Marie de Médicis, suivit Louis XIII en Languedoc dans la guerre de religion de 1621, entra dans la conspiration de Chalais (1626), fut arrêté et enfermé à Vincennes d'où il ne sortit qu'en 1630 en résignant son gouvernement. Il fut de nouveau obligé de s'enfuir en Angleterre et ne revint en France qu'à la mort de Richelieu. Après s'être mis avec son fils le duc de Beaufort (voy. ce nom) à la tête de la faction des *Importants*, il fut exilé de la cour (1643), mais cessa bientôt son opposition à Mazarin, fut nommé (1650) gouverneur de Bourgogne et surintendant-général de la navigation. Il servit fidèlement le roi pendant la Fronde, et en 1655 battit la flotte espagnole à la hauteur de Barcelone. De sa femme, morte le 8 sept. 1669, il eut Louis, qui suit; François, duc de Beaufort, et Élisabeth, femme de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, morte le 19 mai 1664.

VENDÔME (Louis, duc de Mercœur, puis duc de), fils aîné du précédent, né en 1612, mort le 6 août 1669, à Aix en Provence. Il servit en Savoie (1630), au siége d'Arras (1640), en Catalogne où il fut vice-roi de 1649 à 1651, puis en Italie (1656). Sa femme Laure Mancini, nièce de Mazarin, étant morte en 1657, il embrassa l'état ecclésiastique, et nommé cardinal (1667), fut légat en France. Il eut trois fils, dont Louis-Joseph et Philippe qui suivent.

VENDÔME (Louis-Joseph, duc de Penthièvre, puis duc de), célèbre général, fils aîné du précédent, né le 1er juillet 1654, à Paris, mort le 15 juin 1712, à Vinaroz (royaume de Valence). Lieutenant-général (1688), il se couvrit de gloire à Leuze et à Steinkerque (1692), à la Marsaille (1693), et obtint enfin (1695), malgré les répugnances de Louis XIV, le commandement d'une armée. Mis à la tête des troupes de Catalogne, il défit les Espagnols (1696) à Ostalrich, et s'empara de Barcelone (1697). Lors de la guerre pour la succession d'Espagne, il remplaça Villeroy en Italie (1702), battit les Impériaux à Ustiano et à San-Vittoria, repoussa au delà du Mincio le prince Eugène, par qui il se laissa surprendre et qui lui livra la bataille indécise de Luzzara (15 août). Il n'en prit pas moins Luzzara le lendemain, et plus tard Guastalla et Borgoforte ; mais son incurie comme administrateur était telle que son armée fut en partie détruite par le manque de vivres et les maladies. L'année suivante, il ne fit rien d'important; mais en 1704, il prit Verceil et Ivrée, et en 1705 Verrue, battit le prince Eugène à Cassano (16 août) et chassa les Impériaux d'Italie. En 1706, il les défit encore à Calcinato (19 avril), et fut rappelé (juillet) pour être mis à la tête de l'armée de Flandre. En 1708, le roi lui adjoignit le duc de Bourgogne qui éprouvait pour les mœurs honteuses et les habitudes cyniques de Vendôme une violente répulsion. La discorde des chefs amena revers sur revers. Vendôme à demi disgracié ne servit point l'année suivante. En 1710, il fut envoyé en Espagne, où son arrivée causa un enthousiasme universel. Il ramena à Madrid Philippe V dont la cause semblait désespérée (2 déc.), battit Stanhope à Brihuega (9 déc.), et le lendemain remporta la victoire décisive de Villaviciosa qui assura définitivement la couronne au petit-fils de Louis XIV. Il fut comblé d'honneurs par Philippe V qui le fit ensevelir à l'Escurial. Il avait épousé (1710) Marie-Anne de Bourbon-Condé, dont il n'eut point d'enfants.

VENDÔME (Philippe, chevalier, puis prince de), grand prieur de France, frère du précédent, né le 23 août 1655, à Paris, où il est mort, le 24 janvier 1727. Maréchal de camp (1691), grand prieur de France et lieutenant-général (1693), il servit avec bravoure, mais sans montrer la moindre capacité. Disgracié à la suite de la bataille de Cassano (1705), il ne revint en France qu'après la mort de Louis XIV, vécut au Temple, à Paris, et y mena jusqu'à sa mort une vie de débauches.

VENDOMOIS, *Vendocinensis tractus*, pays du gouvernement général de l'Orléanais. Il était borné à l'O. par le Maine ; au N. par le Dunois ; à l'E. par le Blésois ; au S. par la Touraine, et avait environ 48 kilom. de long, sur 40 de large. Les principales villes du pays étaient : Vendôme (capitale), Mondoubleau, St-Calais et Montoire (Loir-et-Cher). (Voy. de Pétigny, *Histoire archéologique du Vendomois*, 1845, in-4°, et Maillé de Benehart. *Galerie des hommes illustres du Vendomois*, 1862, in-8°.

VENDREDI ADORÉ, AOURÉ, *dies adoratus*, le vendredi saint.

VENEDA, la Vannes, affluent de l'Yonne.

VÉNÉJAN (Seigneurs de), branche de la maison d'Ancezune (Comté-Venaissin).

VENEL (Gabriel-François), professeur de médecine à Montpellier, chimiste, né en 1723, à Combes (Hérault), mort à Montpellier le 29 juin 1775.

VENELLES (Seigneurs de), de la famille d'Andréa. =—, de la famille d'Étienne. =—, de la famille de Gérente ou Jarente.

VENELLI. Voy. UNELLI.

VÉNÉRAND (S.), évêque de Clermont, mort le 24 décembre 423.

VENERONI. Voy. VIGNERON.

VENETI, peuple de la Celtique, où il était devenu le plus puissant des confédérés armoricains. Il touchait aux *Namnetes*, aux *Redones*, aux *Curiosolitæ* et aux *Curiosopiti*. Sa marine était très-puissante. Il avait pour capitale *Dariorigum* (Vannes). En 57 av. J. C., il s'était soumis à P. Crassus, lieutenant de César; mais la guerre recommença l'année suivante (56). Les Venètes, avec l'aide de leurs alliés, avaient réuni une flotte de 220 navires, qui fut détruite dans une seule bataille. César fit tuer leurs sénateurs et vendre comme esclave la population. Cependant le nom des *Veneti* ne fut point anéanti; leur territoire fut compris dans la province impériale Lyonnaise (28 av. J. C.), et, au IVe siècle, ils formèrent la septième des neuf cités dont se composait la Lyonnaise troisième, celle des Venètes (Vannes).

VENETIÆ, Vannes.

VENETTE (Nicolas), médecin, né en 1633, à La Rochelle, où il est mort en 1698. — *Tableau de l'amour conjugal*, 1687, in-12, souv. réimprimé.

VENETTE (Jean de), carme, poëte et chroniqueur, né vers 1307 à Venette (Oise), mort en 1369. — *Le roman des trois Marie*, poëme de 40 000 vers, inédit; la seconde continuation de la Chronique de Guillaume de Nangis.

VENEUR (Grand). La charge de grand veneur ne remonte qu'aux dernières années du règne de Charles VI. Le premier fut Louis d'Orgecin, seigneur de Sainte-Mesme, créé le 30 octobre 1413 grand veneur et gouverneur de la vénerie du roi. Après lui (2 juin 1418), Jean de Berghes, seigneur de Cohen et de Marquillies, porta le titre de grand veneur de France, qui passa à ses successeurs. Au dernier siècle, le grand veneur avait 1200 livres de gages ordinaires, 10 000 livres pour son état et appointement, et divers autres droits et profits.

VENEURS DU ROI ET GRANDS VENEURS. — 1231, Geoffroy. — 1296, Jean Le Veneur. — 1308, Robert Le Veneur. — 1312, Jean Le Veneur, frère du précédent. — 1313, Henri de Meudon. — 1315, Renaud de Giry. — 1355, Jean de Meudon. — 1364, Jean de Corguilleray. — 1372, Jean de Thubeauville, dit *Tyrant*. — 1377, Philippe de Corguilleray. — 1399, Robert de Franconville. — 1410, Guillaume de Gamaches. — 1413, Louis d'Orgecin, grand veneur. — 1418, Jean de Berghes, seigneur de Cohen. — Guillaume Belier. — 1451. Jean Soreau. — 1457. Roland de Lescoet. — 1467, Guillaume de Callac. — 1472, Yves du Fou. — Georges de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut, maître de la venerie du roi (1481-1483). — 1488, Louis de Rouville. — 1490, Louis de Brezé, comte de Maulevrier. — 1493, Jacques de Dinteville. — Louis de Vendôme, mort en 1526. — Claude de Lorraine, duc de Guise. — 1556, François de Lorraine, duc de Guise, fils du précédent. — Claude de Lorraine, duc d'Aumale, frère du précédent, mort en 1573. — Charles de Lorraine, duc d'Aumale, frère du précédent. — Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. — 1602, Hercule de Rohan, duc de Monthazon. — 1654, Louis de Rohan, prince de Guéméné, duc de Monthazon, fils du précédent. — 1667, Louis, chevalier de Rohan. — 1669, Ch. Max. Antoine de Belleforière, marquis de Soyecourt. — 1679, François VII, duc de la Rochefoucauld; son fils, François VIII, fut reçu en survivance (1679) et se démit de la charge après la mort de son père (1714). — 1714, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. — 1737-1790, L. de Bourbon, duc de Penthièvre, fils du précédent. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

VENEUR. Voy. LE VENEUR.

VÊNEVAULT (Nicolas), peintre en miniature, membre de l'Académie (1752), né en 1696, mort le 26 décembre 1775.

VENEZ (Seigneurs de), de la maison de Vèze.

VENIARD, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Bourguemond.

VENIERS (Seigneurs de), de la famille de Saint-Julien.

VENISE. Au commencement du IXe siècle, Charlemagne, suivant Eginhard, eut à s'occuper plusieurs fois des affaires de la république de Venise. En guerre avec Pépin, roi d'Italie, elle appela à son secours l'empereur grec Nicéphore, qui occupa la ville, mais l'empereur franc le força de l'évacuer (810). Louis le Débonnaire eut aussi à intervenir dans les troubles qui agitèrent la République sous les dogats des Particiaci. — En 1202, les chefs de la quatrième croisade, Baudouin IX, comte de Flandre, et Boniface, marquis de Monferrat, traitèrent avec les Vénitiens pour le transport de leur armée en Orient; mais ceux-ci parvinrent à détourner les croisés de leur but primitif et les entraînèrent à la conquête de Constantinople (voy. CONSTANTINOPLE). — Le 9 janvier 1477 un traité de paix et d'alliance perpétuelle fut signé entre Louis XI et Venise. — En 1494, quand Charles VIII se disposait à envahir l'Italie, il essaya inutilement, par son ambassadeur Comines, d'entraîner dans son alliance les Vénitiens qui, lorsqu'il effectua son retour, se joignirent à ses ennemis et furent, avec eux, battus à Fornoue (voy. FORNOUE). En 1499, ils s'allièrent à Louis XII, qui, après avoir conquis le Milanais, leur céda Crémone. — En 1504, le même roi signa contre eux, avec Jules II et l'empereur Maximilien, une ligue qu'ils parvinrent à dissoudre. Il n'en fut pas de même de la ligue de Cambrai en 1508 (voy. CAMBRAI), et la victoire des Français à Agnadel (1509) les mit à deux doigts de leur perte; mais les années suivantes ils recouvrèrent tout ce qu'ils avaient

perdu, et une nouvelle ligue qui se forma contre les Français, et où ils entrèrent, força ceux-ci, malgré leur victoire à Ravenne, de se retirer en Piémont. — En 1513, il y eut un revirement de politique. Les Vénitiens firent avec Louis XII une alliance que renouvela François Ier, et leur général l'Alviane contribua grandement à la victoire de Marignan. — En 1523, la République s'allia à Charles-Quint, qu'en 1526 elle abandonna pour prendre part à la ligue conclue à Cognac (voy. COGNAC) dans le but de protéger l'indépendance de l'Italie. Ce fut la dernière fois qu'un traité d'alliance fut conclu entre elle et la France. — En 1606, l'intervention de l'envoyé de Henri IV, le cardinal de Joyeuse, arrangea un grave différend entre le pape et la République, et depuis cette époque (à part l'expédition de Candie (voy. ce nom) et un coup de main de Forbin dans le port même de Venise (1702), pour la forcer à la neutralité, lors de la guerre de la succession d'Espagne), les relations de la République avec la France furent à peu près nulles jusqu'aux guerres de la Révolution. Elle parvint, pendant les premières années, à conserver la neutralité, mais en 1797, il éclata dans ses Etats de terre-ferme une insurrection fomentée ouvertement et soutenue par les Français, qui occupèrent une partie du territoire vénitien. Le sénat, à son tour, organisa un soulèvement général contre les envahisseurs, et nos malades, nos blessés furent massacrés à Vérone (voy. PAQUES VÉRONAISES). Bonaparte venait de signer avec l'Autriche les préliminaires de Léoben; il expédia immédiatement des troupes qui dispersèrent celles de Venise, et après quelques négociations infructueuses, la ville fut occupée le 16 mai et l'ancien gouvernement aboli. Enfin, par l'un des articles du traité de Campo-Formio (17 oct.) Bonaparte, en échange de la Lombardie et des Pays-Bas-Autrichiens, livra Venise et son territoire à l'Autriche, acte aussi odieux qu'impolitique. Il se les fit céder par le traité de Presbourg (1806) et les réunit au royaume d'Italie. En 1814, ils furent donnés à l'Autriche, à qui ils ne furent enlevés qu'à la suite de la guerre de 1866.

VENISI (Seigneurs de), de la maison de Brienne.

VENLOO, ville forte de la Gueldre, qui fut prise par les Français le 26 octobre 1794.

VENNEVELLES (Marquis de), de la famille d'Espagne (Maine).

VENOIS, famille de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs d'Arches, de Fontenay, d'Hatenville. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne.*)

VENOURS (Seigneurs de), de la maison de Cherchemont (Poitou).

VENTABREN (Seigneurs de), de la maison de Berre. =—, de la maison de Clemens. =—, de la maison de Gaillard. =—, de la maison de Quiqueran.

VENTADOUR, terre et seigneurie du Limousin (Correze). Elle a donné son nom à une illustre maison de ce pays, issue de la maison de Comborn, qui a produit les seigneurs de Donzenac, et au XVe siècle se fondit dans la maison de Lévis. La seigneurie de Ventadour érigée en comté avec Montpensier, pour Bernard, vicomte de Ventadour, en 1550, puis en duché en 1578 en faveur de Gilbert de Lévis qui en obtint l'érection en pairie en juin 1589, passa au XVIIe siècle dans la maison de Soubise.

VENTAIL, partie inférieure du mézail (voy. ce mot) pouvant, comme le nasal, se relever sur le casque et percée d'ouvertures pour permettre de respirer.

VENTE. Le droit romain ne se distingue pas nettement du droit germanique dans le contrat de vente. Cette convention se montre à nous jusqu'à l'époque féodale, sous la forme d'un acte commun à toutes les nationalités, et où l'un des éléments barbare et gallo-romain l'emporte alternativement sur l'autre, suivant les circonstances, sans qu'on puisse établir entre eux une ligne de démarcation.

La vente s'opérait par deux traditions : celle de la chose, réelle ou symbolique, et celle du prix. Cette double opération se prouvait par témoins ou par écrit (Marculfe, liv. II, form. 19). Si on rédigeait un acte, ce n'était pas pour former le contrat. D'ordinaire cet acte affectait la forme d'une épître : un tel à un tel. On s'explique difficilement un pareil usage pour un contrat bilatéral; car on était obligé de transposer les noms et les engagements dans chaque original.

En cas d'éviction, le vendeur s'obligeait à rendre à l'acheteur le double de son prix. Cette clause, qui venait du droit romain, se trouve dans tous les formulaires.

D'après le Code, il y a lieu à rescision au profit du vendeur, lorsqu'il est lésé de plus des sept douzièmes. Il est de règle en effet chez nous que personne ne doit s'enrichir aux dépens d'autrui, et on n'a pas voulu qu'il fût permis d'abuser de la position d'un malheureux. Justinien avait admis aussi le principe de la lésion, lorsque le prix était inférieur de plus de moitié à la valeur de la chose. De là une formule de renonciation *ultra medietatem justi pretii* qui devint de style dans tous les actes. Mais les barbares ne paraissent pas avoir adopté cette législation; la loi bavaroise la repousse expressément (tit. XV, ch. IX), et elle ne prévalut que sous les Carolingiens.

Charlemagne imposa quelques restrictions à la vente; il interdit de vendre les armes aux étrangers, d'acheter le blé en herbe (prohibition renouvelée en 1559), le vin sur la vigne, un meuble à une personne inconnue, les matières d'or et d'argent pendant la nuit. Les établissements religieux ne purent aliéner sans autorisation.

D'après le droit coutumier, la vente se contractait par la paumée, c'est-à-dire en se frappant la main (*emptio et venditio sine palmata non valet*, Coutume de Montpellier). Il fallait de plus, pour qu'elle fût parfaite, la tradition de la chose et celle du prix total ou partiel, plus la saisine d'an et jour. Jusqu'au terme du délai on pouvait intenter l'action en rescision pour cause de lésion de plus de moitié. Bien entendu cette rescision ne s'appliquait qu'aux immeubles. Elle s'opérait au moyen de lettres royaux délivrées en parlement. Il y avait à cette époque deux restrictions importantes à la vente; elles portaient sur les fiefs et sur les propres. — Voy. JEU DE FIEF, PAUVRETÉ JURÉE.

Aujourd'hui le principe essentiel de la vente, c'est, qu'à la différence du droit romain, elle n'engendre pas seulement pour le vendeur l'obligation de délivrer la chose et de la garantir contre toute revendication de tiers, mais qu'elle transfère immédiatement la propriété à l'acheteur. Elle se distingue de l'échange en ce qu'elle a besoin, pour se former, d'un prix en argent. — Voy. ARRHES, DENIER À DIEU.

VENTELAY (Seigneurs de), de la famille de La Haye (Champagne).

VENTENAT (L'abbé Étienne-Pierre), botaniste, membre de l'Institut, né à Limoges le 1er mars 1757, mort à Paris le 14 août 1808. — *Le Jardin de la Malmaison*, 1803 et suiv., 2 vol. gr. in-fol., avec pl. dessinées par Redouté.

VENTEROL (Seigneurs de), de la maison de Philibert. =—, de la maison d'Urre.

VENTES (Seigneurs de), de la maison normande de La Heuse.

VENTIA, VENTIUM, Vence.

VENTO, famille de Provence, originaire de Gênes. D'elle sont sortis les seigneurs des Pennes, de la Baume, de Peiruis. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

VENTOUX (Seigneurs de), de la famille de Berbirzy.

VENTURE DE PARADIS (Jean-Michel), orientaliste, né à Marseille en 1742, mort dans la retraite de l'armée française après le siége de Saint-Jean d'Acre, en mai 1799.

VÊPRES CORSES, nom que les Corses donnent à la victoire qu'ils remportèrent sur les Français, près de Borgo, le 13 déc. 1738.

VÊPRES SICILIENNES. C'est le nom que l'on donne à l'effroyable massacre qu'en 1282 les Siciliens firent des Français de Charles d'Anjou, maîtres de la Sicile, massacre qui commença le jour de Pâques (30 mars) et s'étendit rapidement de proche en proche dans les villes et les campagnes de l'île. La conspiration avait été ourdie depuis longtemps par un noble, Jean de Procida. Il n'échappa que bien peu de Français et, entre autres, Guillaume des Porcelets et Philippe Scalambre, qui s'étaient fait chérir dans leur gouvernement et qu'on épargna. La Sicile, ainsi débarrassée de ses oppresseurs, se donna à Pierre d'Aragon.

VER, village du Périgord (Dordogne), où le 9 oct. 1562 les protestants, commandés par Duras, furent complétement défaits par Montluc.

VÉRAC (Seigneurs de), de la maison de Saint-Georges. — Voy. COUHÉ.

VERACIEU (Seigneurs de), de la maison de Virieu.

VERAGRI, peuple établi avant l'arrivée des Romains dans les Alpes et dans la haute vallée du Rhône; il avait pour chef-lieu *Octodurus* (Martigny en Valais) et faisait partie des peuples qu'on appelait *Vallenses*. Auguste les réunit à la Gaule Cisalpine; ensuite ils appartinrent à la province des Alpes Grecques et Pennines, qui fut, vers le IVe siècle, incorporée à la préfecture des Gaules.

VÉRAN (S.), *Veranus* ou *Verannius*, évêque de Vence, mort vers 467. Sa fête, le 9 ou 10 septembre.

VÉRAN (S.). Voy. URAIN.

VERARD (Antoine), célèbre imprimeur-libraire, calligraphe et enlumineur, né dans la seconde moitié du XVe siècle, mort vers 1513. On a de lui près de deux cents éditions d'ouvrages divers dont une centaine environ sont imprimés sur vélin et ornés de miniatures. Ils sont aujourd'hui excessivement recherchés des amateurs. (Voy. une notice sur lui par Aug. Bernard, 1860, in-8°.) = BARTHÉLEMY, successeur d'Antoine, imprimait de 1514 à 1518. = ANTOINE imprimait en 1518 et 1519.

VERAX (Seigneurs de), de la famille de Rivervieulx.

VERBERIE, *Verberiacum*, *Vermeria*, petite ville du Valois (Oise). Il y eut à Verberie, dès la première race, un palais royal qui, pillé, saccagé, brûlé et reconstruit à diverses reprises, fut démoli sous François Ier. La ville, tombée en 1414 au pouvoir des Anglais, fut reprise la même année.

Il s'est tenu quatre conciles à Verberie : 753, août 853, 25 oct. 863, 24 avril 869. — En 859, Charles le Chauve y conclut un traité avec Biœrn, chef normand qui s'engagea à quitter la France.

VERBERIS. Voy. BERBERIS.

VERBIGENI. Voy. URBIGENI.

VERBINUM, Vervins.

VERBOSC, seigneurie de Normandie (Seine-Inférieure), érigée en baronnie (août 1653) en faveur de P. Cavelet.

VERCEIL, ancienne ville forte du Piémont. Elle fut prise et pillée par le maréchal de Brissac en sept. 1553, et en 1638, tomba au pouvoir des Espagnols, malgré une armée franco-piemontaise. Vendôme, qui s'en empara le 21 juillet 1704, la fit démanteler, et les Français l'occupèrent après un combat le 27 mai 1800. — Le 10 oct. 1495, un traité de paix y fut signé entre Charles VIII et Louis le More, duc de Milan.

VERCEIL (Seigneurs de), de la famille de Marnais.

VERCENAY (Seigneurs de), de la famille de Cauchon.

VERCHISY (Seigneurs de), de la famille de Jullien.

VERCINGÉTORIX, célèbre chef gaulois, mis à mort à Rome en 46 av. J. C. Le nom de Vercingétorix sous lequel César nous l'a fait connaître (et nous ne lui en connaissons point d'autre), n'était point son nom personnel, mais un titre signifiant commandant en chef, généralissime. Il était d'une illustre famille des Arvernes et son père Celtill, devenu assez puissant pour aspirer à la royauté, avait été tué par les gens de sa cité. Lorsque les Carnutes eurent donné le signal de l'insurrection contre les Romains (52 av. J. C.) Vercingétorix fut nommé roi par les habitants de Gergovie des Arvernes et souleva la plus grande partie de la Gaule, qui lui déféra le commandement. Il déploya alors une activité, une énergie et une habileté qui auraient sauvé sa patrie s'il n'avait pas eu César pour adversaire. Après avoir assiégé inutilement Gergovie des Bituriges, occupé *Noviodunum* où les Romains rentrèrent bientôt, il fit décider que l'on dévasterait le pays, et que l'on brûlerait les villes et les villages qui seraient hors d'état de se defendre; malheureusement, et contre son avis, on fit une exception pour *Avaricum* (Bourges) que César assiégea et parvint à prendre malgré l'héroïque résistance des habitants. D'*Avaricum* le général romain alla investir Gergovie des Arvernes, mais il éprouva un échec qui le força de repasser l'Allier. Le soulèvement devint alors général; les Rèmes, les Lingons et les Trévires manquèrent seuls à une assemblée convoquée à Bibracte et qui proclama Vercingétorix généralissime. Bientôt, celui-ci marcha contre César qui cherchait à gagner la Province romaine, mais après un désastreux combat de cavalerie, et vivement poursuivi, il se laissa enfermer dans *Alesia* (voy. ce nom). Au bout d'un mois, apparut une armée de secours rassemblée de tous les points de la Gaule. Après trois jours de combats acharnés cette armée, mise en déroute complète, se dispersa et la garnison, qui avait vaillamment secondé ses efforts, dut capituler, faute de vivres. Vercingétorix, revêtu de ses armes, à cheval, alla se livrer à César qui l'insulta et le fit charger de liens. Envoyé à Rome, où il fut jeté en prison, le héros gaulois orna six ans plus tard le triomphe du vainqueur qui ensuite le fit étrangler.

VERCLINES (Seigneurs de), de la maison de Vielsmaisons (Champagne).

VERCOIGNE (Seigneurs de), de la maison de Pape.

VERCOIRAN (Seigneurs de), de la maison d'Urre.

VERCOURT (Seigneurs de), de la maison de Belloy.

VERDACHES (Seigneurs de), de la famille de Laugier. =—, de la famille de Gombert.

VERDÆUS (Renatus), pseudonyme d'And. Rivet.

VERDELIN, famille du pays de Cominges, d'où sont sortis les seigneurs de Montagut.

VERDELOT (Seigneurs de), de la maison de Ravenel.

VERDEN, sur l'Aller (Hanovre). En 782, Charlemagne y fit décapiter 4500 Saxons révoltés.

VERDERONNE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Oise), érigée en marquisat (oct. 1650) en faveur de Cl. de l'Aubespine.

VERDERONNE (Seigneurs de), de la maison de Sade.

VERDET (Émile), physicien, né à Nîmes en 1824, mort à Avignon le 3 juin 1866. — *OEuvres*, 8 vol. in-8°.

VERDETS. C'est le nom que l'on donna à des bandes royalistes du Midi, portant un uniforme vert et qui commirent de nombreux massacres après le 9 thermidor et après les Cent-Jours.

VERDI-AORÉ. Voy. VENDREDI ADORÉ.

VERDIÉ (N.), poëte patois, vivait à Bordeaux, dans la première moitié du XIXe siècle.

VERDIER, VERDERIE. Le verdier était un officier forestier hiérarchiquement placé au-dessous du maître des eaux et forêts, et au-dessus des sergents et gardes de bois. Il avait la direction des coupes et connaissait des infractions à la loi forestière jusqu'à concurrence des condamnations à 60 sous d'amende. — La verderie était l'office du verdier.

VERDIER (Du), famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de Niherne. (Voy. l'*Hist. du Berry*, par la Thaumassière.)

VERDIER (François), peintre, graveur, élève et neveu de Lebrun, membre de l'Académie (1678), né en 1651, à Paris, où il est mort le 20 juin 1730. — *L'Assomption de la Vierge* (musée du Louvre); *la Cène* (musée de Caen).

VERDIER (Henri), comte DE LACOSTE, homme politique, journaliste et littérateur, né vers 1770, à Nîmes, mort en 1821, à Paris.

VERDIER (César), chirurgien, né à Morières (Vaucluse) le 24 juin 1685, mort le 19 mars 1759. = JEAN, médecin, né à la Ferté-Bernard (Sarthe) le 25 avril 1735, mort à Paris le 6 juin 1820.

VERDIER (Susanne ALLUT, dame), poëte, née à Montpellier le 19 janvier 1745, morte à Uzès le 27 février 1813.

VERDIER (Le comte Jean-Antoine), général, né à Toulouse le 2 mai 1767, mort le 30 mai 1839.

VERDIER (Marcel), peintre, élève d'Ingres, né en 1818, mort en août 1856.

VERDIER (Du). Voy. DU VERDIER et SORINIÈRE.

VERDIÈRE (Seigneurs de la), branche de la maison de Vintimille. Elle fut éteinte à la fin du XIVe siècle. = —, de la maison de Castellane.

VERDILLON, famille de Provence d'où sont sortis les seigneurs d'Estoublon et de Château-redon. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

VERDILLON (Seigneurs de), de la famille de Roux.

VERDOT (Claude), peintre, élève de Bon Boulogne, membre de l'Académie (1707), né en 1667, à Paris, où il est mort le 19 déc. 1733. — *Saint Paul à Malte* (musée du Louvre).

VERDUC (Jean-Laurent), chirurgien, né à Toulouse, mort à Paris le 18 juillet 1695. = Son fils, JEAN-PHILIPPE, médecin et chirurgien de Saint-Côme, mort après 1711.

VERDUN-SUR-MEUSE, *Verodunum*, ancienne et forte ville de la Lorraine (Meuse), avec titre de comté, capitale du Verdunois. Elle était au IVe siècle le chef-lieu de la dernière des quatre cités de la Belgique première. Elle fit ensuite partie du royaume d'Austrasie, puis du royaume de Lorraine et passa avec ce dernier pays sous la domination des rois de Germanie. Otton Ier lui donna un comte, Godefroi *le Vieux*, dont le fils Frédéric fit en 997 donation du comté de Verdun à l'évêque Aymon ou Heimon et à ses successeurs sur le siége épiscopal; de là vinrent les titres de comte et prince du Saint-Empire que les évêques gardèrent jusqu'à la Révolution, et cette donation fut l'origine de longues luttes qu'ils eurent à soutenir, soit contre les descendants de Frédéric, soit plus tard contre les habitants, qui voulaient s'affranchir de la domination ecclésiastique. Pour y arriver, la ville se mit en 1310 et 1314 sous la protection de la France. En 1389, le comté fut réuni à l'Empire par l'empereur Wenceslas. Henri II s'en empara le 2 juin 1552, et depuis lors il est resté à la France.

Verdun fut pris, pillé ou brûlé un très-grand nombre de fois: par les troupes de Louis le Germanique (879), par les Normands (889), par le comte Boson (907), par les Hongrois, par Louis d'Outre-Mer (939) et bientôt après par Othon le Grand, par le roi Lothaire (984) qui le rendit à l'Empire (986), par Gozelon, duc de Lothier, puis par son fils Godefroi (1044), par Raoul III, comte de Vermandois, vers 1061, par le duc de Guise en 1585, etc. Le 30 août 1792, les Prussiens se présentèrent devant Verdun qui capitula le 27 sept. Le commandant de la place, Beaurepaire, refusant de signer la capitulation, se tua, dit-on, ou fut tué par ceux qui ne voulaient pas se défendre. Les Prussiens à leur tour, la rendirent à la première sommation le 13 oct. suivant. — Il se tint à Verdun un concile en nov. 947.

Le territoire de Verdun avec ceux de Metz et de Toul, formait ce que l'on appelait le pays des Trois-Évêchés.

L'évêché de Verdun, fondé au IVe siècle, fut suffragant de Trèves jusqu'en 1790, où il fut attribué à la métropole de Reims; supprimé en 1802, il fut rétabli en 1821 et mis dans la province ecclésiastique de Besançon.

ÉVÊQUES DE VERDUN. S. Saintin, vers 332-vers 353. — S. Maur, vers 355-vers 383. — S. Salvin, vers 389-vers 420. — S. Arateur, vers 420-vers 453. — S. Pulchrone, vers 453-vers 470. — S. Possesseur, 470-1er déc. 486. — S. Firmin, 502. — S. Vanne, 502-529. — S. Désiré, 529-554. — S. Agéric, 554-1er déc. 591. — Charimère, 592-611 ou 612. — Hermenfred, 612-622. — Godon, 625. — S. Paul, vers 630-8 fév. 648. — Gisloald, 648-665. — Gerbert, 665-689. — Armonius, 701. — Agrebert, 709 et 710. — Bertelame, 711-715. — Abbon, 715-716. — Peppon, 716-vers 722. — Wolchise, vers 730. — Agronius, vers 732. — S. Maulve (*Madalveus*), 753-11 oct. 776. — Amalbert, 776-788. — Pierre, 788-813. — Austran, 813-818. — Hériland, 818-822. — Hilduin, 822-846. — Hatton, 846-1er janv. 870. — Bérard, 870-31 déc. 880. — Dadon, 881-923. — Hugues Ier, 923-925. — Bernoin, 935-939. — Bérenger, 940-août 959. — Wicfrid, 959-31 août 983. — Hugues II, 984. — Adalbéron Ier, 984. — Adalbéron II, 984-18 avril 988. — Aimon, 988-21 avril 1024. — Raimbert, 1024-29 avril 1038. — Richard Ier, 1039-7 nov. 1046. — Thierri *le Grand*, 1047-28 avril 1088. — Richer, 1088-1107. — Richard II de Grandpré, 1107-1114. — Henri Ier, 1117-1129. — Ursion, 1130-1131. — Adalbéron III de Chiny, 1131-1156. — Albert Ier de Marcey, 1156-14 avril 1162. — Richard III de Crissey, 1163-1171. — Arnoul de Chiny, 1172-14 août 1181. — Henri II de Castres, 1181-1186. — Albert II de Hirgis, 1186-25 ou 26 juillet 1208. — Robert Ier de Grandpré, août 1208-1216. — Jean Ier d'Apremont, 1217-1224. — Raoul de Torote, 1224-21 avril 1245. — Gui Ier

de Tarinel, 1245. — Gui II de Mello, 1245-février 1247. — Jean II d'Aix, 1247-10 août 1252. — Jacques Ier Pantaléon de Troyes, 1254-7 déc. 1255. — Robert II de Milan, 1255-7 sept. 1271. — Ulric de Sarnay, 28 oct. 1271-21 sept. 1273. — Gérard de Grandson, 1275-1278. — Henri III de Grandson, 1278-1286 — Jacques II de Ruvigny ou de Ravenne, 1290-1296. — Jean III de Richericourt, 1297-31 mars 1302. — Thomas de Blamont, 1303-22 juin 1305. — Nicolas Ier de Neuville, 1305-1312. — Henri IV d'Apremont, 1312-5 janv. 1349. — Othon de Poitiers, 1350-1351. — Hugues III de Bar, 1352-1361. — Jean IV de Bourbon, 1362-1371. — Jean V de Dampierre ou de la Roche, 1371-1375. — Gui III de Roye, 1376-1379. — Leubaud de Couzance, 1379-10 mai 1403. — Jean VI de Sarrebruch, 21 sept. 1404- janv. 1420. — Louis Ier cardinal de Bar, janv. 1420-23 juin 1430. — Louis II de Haraucourt, 27 mai 1431-1437. — Guillaume Ier Fillastre, 30 sept. 1437-1449. — Louis II de Haraucourt, *de nouveau*, 1449-4 oct. 1456. — Guillaume II de Haraucourt, 14 oct. 1456-20 fév. 1500. — Warric de Dommartin, 22 fév. 1500-7 juill. 1508. — Louis III de Lorraine, 1508-1522. — Jean VII, cardinal de Lorraine, 1523-1544. — Nicolas II de Lorraine, 1544-1548. — Jean, cardinal de Lorraine, *de nouveau*, 1548. — Nicolas III Pseaume, 1548-10 août 1575. — Nicolas IV Bousmard, janv. 1576-10 av. 1584. — Charles Ier de Lorraine, cardinal de Vaudemont, 4 mars 1585-29 oct. 1587. — Nicolas V Boucher, 4 mai 1588-19 avril 1593. — Eric de Lorraine-Vaudemont, 24 avril 1593-1610. — Charles II de Lorraine-Chaligny, 1610-22 avril 1622. — François de Lorraine, 18 sept. 1623-11 juillet 1661. — Armand de Mouchy d'Hocquincourt, 6 mai 1668-29 oct. 1679. — Hippolyte de Béthune, sept. 1680-24 août 1720. — Charles-François d'Hallencourt de Drosménil, 8 janv. 1721-16 mars 1754. — Aimar-Christian-François-Michel de Nicolaï, avril 1754-9 décemb. 1769. — Henri-Louis-René Desnos, 25 déc. 1769-1790. — *Jean-Baptiste Aubry, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793. — Étienne-Marie-Bruno d'Arbou, 13 janv. 1823-1826. — N. de Villeneuve d'Esclapon, 13 déc. 1826-14 nov. 1831 — Placide-Bruno Valayer, 10 fév. 1833-1836. — Augustin-Jean Le Tourneur, 30 nov. 1836-26 janv. 1844. — Louis Rossat, 21 avr. 1844-24 déc. 1866. — Augustin Hacquart, 12 janvier 1867.

BIBLIOGRAPHIE. L'abbé Clouet, *Histoire de Verdun et du Verdunois*, 1867-70, 3 vol. in-8°; *Gallia christiana*, t. XIII.

VERDUN-SUR-SAÔNE, baronnie du Chalonnais (Saône-et-Loire), qui de la maison de Gadagne passa dans celle d'Hostun et fut érigée en comté en fav. de Balth. d'Hostun. — C'est à Verdun qu'en 843 fut signé entre l'empereur Lothaire, Charles le Chauve et Louis le Germanique, le célèbre traité qui consacra définitivement le dernier partage de l'empire de Charlemagne. Toute la partie de la Gaule au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône avec la partie de l'Espagne, située entre les Pyrénées et l'Ebre, fut donnée à Charles le Chauve et constitua le nouveau royaume de France. La Germanie tout entière jusqu'au Rhin échut à Louis le Germanique, enfin Lothaire obtint l'Italie et toute la partie orientale de la France depuis la Méditerranée jusqu'aux bouches du Rhin et de l'Escaut.

VERDUN (Pays de Rivière-). Voy. RIVIÈRE.

VERDUN (Seigneurs de), de la maison d'Apchier, issue de la maison de Joyeuse.

VERDUN, nom donné à une épée longue et étroite qui se fabriquait à Verdun.

VERDUN (Nicolas de), premier président au parlement de Toulouse (1600), puis à celui de Paris (1611), mort le 16 mars 1627.

VERDUNOIS, *Virodunensis pagus*, pays de Lorraine qui comprenait la prévôté de l'évêché de Verdun; cap. Verdun (Meuse), et la prévôté du chapitre de Verdun, chef-lieu, Sivry-sur-Meuse (Meuse). — Voy. VERDUN.

VERDURIER, officier de la maison du roi, dépendant de la Cuisine-Commun (voy. ce mot). Il était chargé de fournir les herbes et le vinaigre et touchait 500 livres de gages.

VERDY DU VERNOIS (Le chevalier Adr. Marie-Fr.), écrivain, chambellan du roi de Prusse et membre de l'Acad. de Berlin, mort au commencement du XIXe siècle.

VERFÈLE (M. D. J. C.), pseudonyme anagrammatique de Le Fèvre.

VERFEUIL (Seigneurs de), de la maison de Roure.

VERGENNES (Charles GRAVIER, comte DE), diplomate et homme d'État, né à Dijon le 28 déc. 1717, mort à Versailles le 13 février 1787. Il fut successivement ministre près de l'électeur de Trèves (1750), puis au congrès de Hanovre (1752), ambassadeur à Constantinople (1754-1768) et en Suède (1771), et enfin ministre des affaires étrangères de juin 1774 jusqu'à sa mort.

VERGER (Seigneurs du), de la maison de Beauregard. = —, de la maison de Chabannes = —, de la maison de Cramezel. = —, de la maison du Faur. = —, de la maison d'Houdetot. = —, de la maison de Le Lieur. = —, de la famille Phelypeaux.

VERGER (Pierre-Victor), humaniste, traducteur, né à Pont-l'Évêque (Calvados) le 7 janvier 1792, mort le 25 novembre 1849.

VERGERS (Marie-Joseph-Adolphe-NOËL des), érudit et littérateur distingué, correspondant de l'Académie des inscriptions, né le 2 juin 1805, mort à Nice le 2 janvier 1867. — *La Vie de Mohammed*, texte arabe d'Aboul-Féda, avec traduction, 1837, in-8°; *Histoire de l'Afrique*, texte arabe d'Ebn-Kaaldoun, avec traduction, 1841, in-8°; *L'Etrurie et les Etrusques*, 1864, 2 vol. in-8°, avec atlas; *Essai sur Marc-Aurèle*, 1868, in-8°.

VERGIER, maison de Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de Locouziern, du Meneguen et du Poux.

VERGIER (Jacques), poëte, né à Lyon le 3 janvier 1655, assassiné à Paris le 23 août 1720.

VERGNE (La), maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Tressan et de Montbazin ou Montbazen. Armes : *d'azur à une croix recroisettée d'or, au chef de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

VERGNES (Seigneurs des), de la maison de Mascureau (Poitou).

VERGNIAUD (Pierre-Victurnien), le plus illustre orateur du parti girondin, né à Limoges le 31 mai 1753, mort sur l'échafaud à Paris le 31 octobre 1793. Il était fils d'un fournisseur de vivres de l'armée, et, après s'être destiné à l'état ecclésiastique et avoir étudié la théologie, il se décida pour le barreau et était déjà un avocat célèbre à Bordeaux à l'époque de la Révolution. Administrateur de la Gironde (1790), il fut élu par ce département à l'Assemblée législative, et, malgré quelques tendances monarchiques, s'y rangea dans l'opposition républicaine. Il acquit de bonne heure dans l'Assemblée une influence qui aurait été plus grande encore, si l'indécision de son caractère n'eût en bien des circonstances atténué l'effet de sa rare éloquence. Réélu à la Convention, il se prononça contre la Montagne et s'allia avec les Girondins dont pourtant il était loin de partager toutes les idées. Dans le procès

du roi, il vota pour l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis, et ce fut lui qui, comme président de l'Assemblée, eut à prononcer le résultat du vote. Lors du coup d'État du 31 mai, il fut déclaré prisonnier sur parole, refusa de s'enfuir, fut arrêté et transféré à la Force. Quatre mois plus tard, il comparut devant le tribunal révolutionnaire, et, après une éloquente défense, fut condamné à mort. Quoiqu'il eût du poison à sa disposition, il ne voulut pas s'en servir, pour monter sur l'échafaud avec Ducos et Fonfrède.

VERGNOL (Seigneurs du), de la maison de Jaucourt.

VERGOBRET. Le vergobret était, dans l'ancienne Gaule, le premier magistrat de la ville d'Autun. César nous apprend, à propos de vifs dissentiments qui s'étaient élevés dans cette ville en 53 av. J. C., que cette charge était à la nomination du corps sacerdotal, et que l'élection avait lieu avec l'assistance et sous la protection des magistrats de la cité. Le vergobret devait être renouvelé tous les ans; il jouissait d'une autorité assez étendue pour que l'historien romain l'ait qualifiée de *royale*. La loi lui interdisait expressément de franchir les frontières du pays. Enfin l'election n'etait pas valable, si la convocation des électeurs n'avait point eu lieu au complet, dans les lieux et à l'époque désignés par l'usage. Deux frères ne pouvaient, du vivant l'un de l'autre, se succéder dans les fonctions de vergobret, ni même figurer ensemble au nombre des sénateurs. (*Guerre des Gaules*, liv. VII, ch. XXXII, XXXIII.) Un vestige de cette antique institution paraît avoir subsisté jusqu'à la Révolution de 1789. C'est du moins sous le titre de *vierg*, abréviation évidente de vergobret, que le maire d'Autun fut désigné pendant une longue suite de siècles; ses fonctions duraient deux ans.

VERGONS (Seigneurs de), de la maison d'Agoult. = —, de la maison de Rabasse.

VERGUNNI ou **VERGUMMI**, peuple d'origine ligure, établi dans les Alpes de Provence; son nom s'est conservé dans le bourg de Vergons (Basses-Alpes), et son territoire fit partie, dès 118 av. J. C., de la province romaine de la Gaule transalpine. Plus tard il fut mis dans la province des Alpes maritimes qu'Auguste forma en 14 av. J. C. et qui ne fut pas réunie à la préfecture des Gaules avant Dioclétien. Il y fit partie de la cité des *Sanitienses*.

VERGY, maison illustre de Bourgogne, dont le premier personnage connu est Guy, seigneur de Vergy, qui vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs d'Autrey, de Mirebeau, de Fonvens, de Champuant, de Champlitte et de Flaigey. Armes : *de gueules à trois quintefeuilles d'or*, 2 *et* 1. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) Parmi les personnages qu'elle a produits, nous citerons Jean III, sire de Vergy, sénéchal de Bourgogne (1352) et maréchal des États de cette province, mort le 25 mai 1418. = Son fils ANTOINE, comte de Dammartin, mort le 29 oct. 1439. Il fut chambellan de Jean sans Peur, servit contre Charles VII le roi d'Angleterre Henri V, qui le nomma maréchal de France (1422) et devint capitaine général des États de Bourgogne (1423) et gouverneur de Champagne pour le roi d'Angleterre (1427). = GUILLAUME, cousin du précédent, mort en 1520. Sénéchal et maréchal de Bourgogne, il passa, après la mort de Charles le Téméraire, au service de Louis XI. A l'avénement de Louis XII, il s'attacha à l'empereur Maximilien et devint maréchal du comté de Bourgogne. = ANTOINE, seigneur de Champlitte, fils du précédent, archevêque de Besançon (1502), né en 1488, mort à Briançon le 29 déc. 1541.

VERHUEL (Charles-Henri), comte DE SEVENAER, amiral, pair de France, né le 11 févr. 1764, à Doetichem, dans le pays de Gueldre (Hollande), mort à Paris le 25 oct. 1845. Il était capitaine de vaisseau, quand, au moment de l'abolition du stathoudérat (1795), il donna sa démission. Il reprit du service (1803), commanda la flottille envoyée par la Hollande à l'expédition qui se préparait à Boulogne contre l'Angleterre, livra plusieurs combats heureux aux Anglais, fut nommé vice-amiral (1804), ministre de la marine en Hollande et présida la députation chargée de demander Louis Bonaparte pour roi de Hollande (1806). Nommé maréchal et (déc. 1807) ambassadeur en France, il fut présent, le 20 avril 1808, à l'acte officiel qui constata la naissance du prince Louis. Après la réunion de la Hollande a la France, il eut le commandement général des forces navales dans la mer du Nord et la Baltique, fut créé comte (1811), et, malgré le soulèvement de la Hollande (1813) resta jusqu'à la fin fidèle à la France. Il obtint des lettres de grande naturalisation (1814) de Louis XVIII qui le nomma pair (1819).

VÉRI, famille du Comté-Venaissin, originaire de Florence. D'elle sont sortis les seigneurs de la Ferrière, de Fabrègues, de Canove et de Rainoard. (Voy. l'*Hist. de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt.)

VERIDIUS (Le chev.), pseudonyme de Hatzfeld.

VERINUS (Simpl.), pseudonyme de Saumaise.

VERIOGODUMNUS, divinité gauloise connue par une inscription trouvée à Saint-Acheul (Somme).

VÉRITÉ (L'abbé), pseudonyme de Jean Le Noir.

VÉRITÉS (Franches-). Voy. FRANCHES.

VERJUS (Louis), comte DE CRÉCY, diplomate, membre de l'Académie française, né en 1629, à Paris, où il est mort le 13 déc. 1709. = Son frère, JEAN, jésuite, prédicateur, né vers 1630, mort à Paris en 1663. = ANTOINE, frère du précédent, jésuite, directeur des missions du Levant, né le 22 janvier 1632, à Paris, où il est mort le 16 mai 1706. = FRANÇOIS, neveu du précédent, oratorien, évêque de Grasse, mort le 7 déc. 1710.

VERLHAC ou **VERLIAC** (Seigneurs de), branche de la famille du Bousquet (Quercy).

VERMAND, *Veromandui*, bourg de Picardie (Aisne), qui a donné son nom au Vermandois. Il possédait une abbaye de prémontrés, diocèse de Noyon. — Voy. NOYON.

VERMANDOIS, *Veromanduensis pagus*, petit pays de la haute Picardie, avec titre de comté, situé entre le Santerre, la Thiérache, le Cambrésis, le Noyonnais et le Laonnais; capitale Saint-Quentin (Aisne). Il avait environ 36 kil. de long sur 24 de large.

COMTES DE VERMANDOIS. Herbert Ier, fils aîné de Pépin et petit-fils de Bernard, roi d'Italie. — 902, Herbert II, fils du précédent. — 943, Albert Ier, dit *le Pieux*, fils du précédent. — 988, Herbert III, fils du précédent. — Vers 1000, Albert II, fils du précédent. — 1010 au plus tard, Otton, frère du précédent. — 1045, Herbert IV, fils du précédent. Il devint en 1077, par sa femme Hildebrante ou Adèle, comte de Valois, à la mort de son beau-frère Simon, et jusqu'en 1183, le Vermandois et le Valois furent possédés par les mêmes seigneurs. (Voy. VALOIS.) — 1183, Éléonore, sœur d'Isabelle, comtesse de Valois et de Vermandois. Elle céda à Philippe Auguste le Vermandois que Philippe d'Alsace, mari d'Isabelle, lui disputait et qu'il fut forcé d'abandonner au roi (1186) qui le réunit à la couronne. — Le 31 octobre 1576, le Vermandois fut donné à Marie Stuart pour son douaire.

BIBLIOGRAPHIE. Colliette, *Mémoire pour servir à l'histoire du Vermandois*, 1771, 3 vol. in-4°; Fouquier-Cholet, *Histoire des comtes du Vermandois*, 183?, in-8°, et l'*Art de vérifier les dates*.

VERMANDOIS (Louis DE BOURBON, comte de), fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, né à Paris, le 2 oct. 1667, mort à Courtrai, le 18 nov. 1683. Légitimé en 1669, il avait été, la même année, nommé amiral de France. Suivant Mlle de Montpensier, il mourut d'un excès d'eau-de-vie.

VERMERIA, Verberie.

VERMOND (L'abbé Jacques de), né vers 1735, mort à Vienne (Autriche), à la fin du XVIIIe siècle. Envoyé (1769) à Vienne, auprès de Marie-Antoinette, dont le mariage était arrangé avec le dauphin, il fut nommé son lecteur lorsqu'elle vint en France. Il exerça sur elle une influence qui fut loin d'être heureuse, et fit nommer (1787) chef du conseil des finances l'archevêque Loménie de Brienne, dont l'incapacité précipita la Révolution et augmenta encore l'impopularité de la reine. En butte à la haine du peuple et de la cour, il quitta la France quelques jours après la prise de la Bastille.

VERMOND (Abbé de), pseudonyme de Duveyrier, et de Gorsas. =— (Paul), pseudonyme d'Eugène Guinot.

VERMONT. Voy. COLLIN.

VERMULLER (Adolphe-Ulric), peintre de portraits, membre de l'Académie (1784).

VERN ou **VER**, *Vernum*, château royal que l'abbé Lebeuf place entre Paris et Compiègne, et où il se tint deux conciles en 755 et en déc. 844.

VERNANSAL (Guy-Louis), peintre, élève de Lebrun, membre de l'Académie (1687), né à Fontainebleau en 1646, mort à Paris, le 9 avril 1729. — *Révocation de l'édit de Nantes* (Palais de Versailles). = Son fils, GUY-LOUIS, peintre, agréé à l'Académie (1741), né vers 1689, mort à Paris, le 29 avril 1749.

VERNANT (Jacques de), pseudonyme du P. Bonav. Hérédie de Sainte-Anne.

VERNE (Seigneurs de la), de la maison de Grasse.

VERNE (La), terre et seigneurie de Franche-Comté (Doubs) érigée en comté (déc. 1717), en faveur d'Ant. Al. Tranchant.

VERNE (Léger-Marie-Philippe TRANCHANT, comte de la), écrivain, né en 1769, au château de Borrey, près Vesoul, mort le 26 avril 1815, à Paris.

VERNÈDE (Seigneurs de), de la maison de Corneillan.

VERNÈGUE (Seigneurs de), de la maison de Damian.

VERNEILH-PUIRASEAU (Le baron Charles-Joseph de), écrivain, membre de la Législative (1791), préfet sous l'empire, membre du Corps législatif (1809), député sous les deux Restaurations, né près de Nontron (Dordogne), mort en 1839. = Son fils, FÉLIX, archéologue, né en 1819, mort au château de Puiraseau, le 27 sept. 1864.

VERNET (Seigneurs de), de la famille de Margalet.

VERNET, nom d'une célèbre famille de peintres, dont le premier en date est Antoine Vernet, né à Avignon. = VERNET (Claude-Joseph), fils d'Antoine, célèbre peintre de marines, graveur, élève de Bernardino Fergioni, membre de l'Académie (1753), né à Avignon, le 14 août 1712, mort à Paris, le 23 déc. 1789. Il alla à Rome à 18 ans et y resta 20 ans. — 15 *Vues* de différents ports de France; *le Naufrage; Clair de lune; les Baigneuses*; 17 *paysages* ou *marines*; 2 *Vues* de Marseille; *Vues* de Tivoli, du château Saint-Ange et du pont Palatin, à Rome (musée du Louvre); *Chasse au lac de Patria* (musée de Versailles); *Une tempête* (musée de Marseille); 2 *marines* (musée de Nantes); *marine* (musée de Caen); *marine* (musée de Lyon); *marine* (musée de Besançon); *Vue de Rome* (musée de Vienne); *Une ville en flammes* (musée de Dresde). — Ses *Livres de raison* ont été publiés par M. Léon Lagrange, en 1859.

VERNET (Ant.-Charles-Horace, dit Carle), fils du précédent, peintre, caricaturiste, lithographe, élève de Lépicié, grand prix de Rome (1782), agréé à l'Acad. (1789), membre de l'Institut (1809), né à Bordeaux en 1758, mort à Paris le 17 nov. 1835. — *Chasse au daim à Meudon* (musée du Louvre); *Le matin d'Austerlitz; Napoléon devant Madrid; Bataille de Marengo; Prise de Pampelune* (musée de Versailles).

VERNET (Émile-Jean-Horace), fils du précédent, célèbre peintre, élève de son père, membre de l'Institut (1826), directeur de l'Académie de France à Rome (1828-1835), né à Paris, le 30 juin 1789, mort le 17 janvier 1863. Peu d'artistes de notre temps ont autant produit.—*La Barrière de Clichy* (1814); *Judith et Holopherne; Raphaël au Vatican* (musée du Luxembourg); *Plafond* (musée du Louvre); *Revue de Charles X au champ de Mars; La flotte française forçant l'entrée du Tage* (1831); *Entrée de l'armée française en Belgique; Occupation d'Ancône; Attaque de la citadelle d'Anvers; Prise de Bougie; Combats de l'Habrah, de la Sickach, de l'Affroun, de Somah; Siége de Constantine* (3 toiles); *Prise de Saint-Jean d'Ulloa; Occupation du Teniah de Mouzaia; Prise de la smahla d'Abd-el-Kader; Siége de Rome; Bataille d'Isly, de Bouvines, de Fontenoy, d'Iéna, de Wagram; Léon XII dans la basilique de Saint-Pierre*, et 6 *portraits* de maréchaux (musée de Versailles); *Abraham et Agar; Les morts vont vite* (musée de Nantes). Nous citerons encore : les *Batailles de Valmy, de Jemmapes, de Hanau, de Montmirail; le Massacre des Mamelucks* (jadis au Luxembourg); *Mazeppa* (2 toiles); *Rebecca et Éliézer; La chasse au lion*; de nombreuses scènes militaires, et divers épisodes de l'histoire contemporaine.

VERNET, acteur comique, né en 1790, mort le 8 mai 1848.

VERNEUIL, *Vernolium*, ville du Perche (Eure-et-Loir). Elle fut assiégée, prise et brûlée en 1173 par Louis VII qui fut battu sous ses murs par les Anglais, au moment où il opérait sa retraite. C'est près de là que, le 17 août 1424, les Français et les Écossais qui, deux jours auparavant, s'étaient emparés de la ville, furent complétement battus par les Anglais. — En 1449, les Français enlevèrent la ville aux Anglais, et en 1458 elle fut confisquée sur le duc d'Alençon et réunie au domaine royal. Surprise pour la Ligue, par Rouxel de Médavy, elle fut en 1589 reprise par le comte de Soissons.

VERNEUIL, châtellenie de Touraine (Indre-et-Loire), qui, unie à la vicomté de Bets, fut (avril 1746) érigée en marquisat en faveur d'Eus. J. Chaspoux de Verneuil.

VERNEUIL (Seigneurs de), de la maison de Baradat. =—, de la maison de Montmorenci. =—, de la maison de Souillac.

VERNEUIL, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Oise), érigée en marquisat (juin 1600) en faveur de Catherine-Henriette de Balzac, puis en duché-pairie (juillet 1652) en faveur de Henri de Bourbon, fils naturel de celle-ci et d'Henri IV.

VERNEUIL (Catherine-Henriette de BALZAC D'ENTRAIGUES, marquise de), née à Orléans en 1579, morte à Paris le 9 février 1633. Fille de François de Balzac, seigneur d'Entraigues, elle

devint maîtresse de Henri IV, après la mort de Gabrielle d'Estrées (1599), et sut arracher à ce prince une promesse de mariage que plus tard (1604) elle se fit acheter 20 000 écus. Ayant pris une part active à un complot ourdi par son père et son frère utérin, le comte d'Auvergne, elle fut arrêtée avec eux (1604); mais le roi la fit remettre en liberté et commua la peine de mort prononcée par le Parlement contre ses deux complices. Elle eut de Henri IV une fille, Gabrielle-Angélique, légitimée et mariée (1622) au duc d'Épernon, morte le 24 avril 1627, et un fils, Gaston-Henri, duc de Verneuil, né en octobre 1601, à Paris, légitimé en 1603, mort le 28 mai 1682. Nommé (1608) à l'évêché de Metz, il s'en démit en 1632 et fut fait duc et pair (1663). Il épousa (1668) Charlotte, fille du chancelier Séguier, morte le 3 juin 1704.

VERNEY (Pierre), médecin, né vers la fin du xve siècle à Semur (Côte-d'Or). = Pierre, médecin, né vers 1577, à Dôle, mort vers 1630.

VERNIER (Pierre), mathématicien, né vers 1580, à Ornans (Doubs), où il est mort le 14 sept. 1637. — *La construction, l'usage et les propriétés du quadrant nouveau de mathématiques*, 1631, in-8°, rare; ouvrage où est décrit un instrument de son invention, qui porte encore son nom.

VERNIER (Théodore), comte de Mont-Orient, homme politique, né à Lons-le-Saulnier, le 28 juillet 1731, mort à Paris le 3 février 1818. Avocat à Lons-le-Saulnier à l'époque de la Révolution, il fut député aux États généraux (1789), puis à la Convention où il vota pour le bannissement dans le procès de Louis XVI. Proscrit au 31 mai, il se réfugia en Suisse, fut rappelé à la Convention (déc. 1794), passa au conseil des Anciens, prit part au coup d'État du 18 brumaire, fut nommé sénateur, puis comte (1808). Il devint pair à la Restauration. On a de lui quelques écrits de morale.

VERNINAC-Saint-Maur (Raimond), diplomate, écrivain, né en 1762, à Gourdon (Lot), mort le 1er juin 1822, à Mansle (Charente).

VERNIOLE (Seigneurs de), branche de la maison de Deyme-Durfort.

VERNIQUET (Edme), architecte, né le 9 oct. 1727, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), mort le 26 nov. 1804, à Paris.

VERNOGILUM, VERNOLIUM, Verneuil.

VERNON, *Vernonium*, ville de Normandie (Eure). Elle fut prise par le roi d'Angleterre en 1418 et reprise par les Français en 1449. — Deux traités furent signés à Vernon : le premier en février 1205 entre Renaud, comte de Boulogne, et Henri, duc de Lorraine, qui cède au premier tout le comté de Boulogne (voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont); le second, en 1371, entre Charles le Mauvais, roi de Navarre, et Charles V qui lui cède la seigneurie de Montpellier en échange des villes de Mantes, Meulan et Longueville.

VERNON, famille d'Écosse établie en France au xve siècle et d'où sont sortis les seigneurs de Montreuil-Bonnin et de Crassay. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.)

VERNONIUM, Vernon.

VERNOUILLET, seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise) érigée en marquisat (1723) en faveur de L. P. de Romé.

VERNOY (Seigneurs de), de la maison de Chaumont.

VERNY, maison de Picardie, d'où sont sortis les seigneurs de Faverolles, de Lortenille et de Grandvillers.

VERODUNENSES, peuple de la Belgique, situé entre les *Mediomatrici*, les *Treveri*, les *Catalauni* et les *Remi*. Leur chef-lieu était *Verodunum* (Verdun) sur la Meuse. Après avoir fait partie de la Gaule Chevelue, ils furent, lors de la réorganisation de cette province par Auguste (28 av. J. C.), placés dans la province impériale de Belgique. Au ive siècle, ils appartinrent à la Belgique première, où ils formaient une des quatre cités qui la composaient.—Voy. Verdun, Lorraine.

VERODUNUM, Verdun.

VEROLAGE, droit en vertu duquel les tenanciers d'un seigneur étaient obligés de faire moudre leur grain à son moulin. — Voy. Banalités.

VEROMANDUENSIS PAGUS, le Vermandois.

VEROMANDUI, peuple de Belgique, établi entre les sources de l'Oise, de la Sambre, de la Somme et de l'Escaut. Il avait les *Ambiani* à l'O., les *Bellovaci*, les *Suessiones* et les *Remi* au S., les *Condrusi* à l'E. et les *Atrebates* et les *Nervii*, dont il était allié, au N. Son chef-lieu était *Veromandui* (Saint-Quentin). Il fit partie de la Gaule Chevelue, jusqu'à la réorganisation de cette province par Auguste (28 av. J. C.), qui la rangea dans la province impériale de la Belgique. Au ive siècle, il formait la quatrième des douze cités de la Belgique seconde, celle des *Veromandui*.

VEROMANDUI, Vermand. Cet ancien *oppidum* des *Veromandui* est aujourd'hui un bourg situé au N. O. de Saint-Quentin; il ne faut pas le confondre avec *Augusta Veromanduorum* (Saint-Quentin). Les Romains l'appelaient *Castrum Viromandensium*.

VÉRON (François), jésuite, théologien, prédicateur, né vers 1575, à Paris, mort le 6 décembre 1649 à Charenton.

VÉRON (Louis), médecin, journaliste, directeur de l'Opéra (1831-1835), membre du Corps législatif (1852 et 1857), né le 5 avril 1798, à Paris, où il est mort le 27 sept. 1867. Il fonda *la Revue de Paris* (1829), puis devint co-propriétaire et directeur du *Constitutionnel* qu'il acheta complétement (1844), qu'il vendit sous l'Empire (1855) et qu'il reprit momentanément (1861-62). — *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, 1854, 6 vol. in-8°

VÉRON. Voy. Ducommun et Forbonnais.

VÉRONAISES (Pâques). Voy. Pâques.

VÉRONE, ville forte d'Italie. Elle fut prise par Charlemagne sur les Lombards en 774 ; par les Français, le 3 juin et le 8 août 1796, le 24 avril 1797, le 3 janvier 1801. — Schérer fut battu sous ses murs par le général autrichien Kray le 30 mars 1799. — Un corps autrichien capitula près de cette ville le 2 nov. 1805. — Le 20 oct. 1822, les souverains, membres de la Sainte-Alliance, y tinrent un congrès célèbre, où fut décidée l'intervention armée de la France en Espagne pour y combattre la révolution faite par les Cortès. (Voy. *Le Congrès de Vérone*, par Chateaubriand.)

VÉRONE (Fr. de), pseudonyme de J. Boucher.

VÉRONNE (Seigneurs de), de la famille de Moreau (Dauphiné).

VERPEL ou **VERPEIL** (Seigneurs de), de la maison de Grandpré. =—, de la maison de Joyeuse.

VERPRÉ (Seigneurs de), de la maison de Damas.

VERQUIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Seitres.

VERRAYON (Seigneurs de), de la maison de Barcilon. =—, de la maison de Boussicaud. =—, de la maison de Grasse.

VERREY (Seigneurs de), de la famille de Jullien.

VERRIÈRE (Seigneurs de la), de la maison de Doni. =—, de la maison de Mascrany. =—, de la maison de Poix.

VERRIÈRES, terre et seigneurie érigée en ba-

ronnie (octobre 1569), en faveur d'Adam de Goudon, sieur de Varennes.

VERRIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Maillé. =—, de la maison d'Odart. =—, de la maison de Saint-Nectaire.

VERRIERS. Les verriers jouissaient autrefois, dans quelques provinces, de priviléges particuliers : non-seulement, s'ils étaient gentilshommes, ils ne dérogeaient pas en se livrant à la fabrication du verre, mais, roturiers, ils acquéraient la noblesse qu'ils pouvaient transmettre à leur postérité. De là l'expression de *gentilshommes verriers*. Pourtant, dès la fin du XVIe siècle, les parlements mirent, à cet égard, des restrictions et des réserves quand ils eurent à enregistrer des lettres relatives à l'établissement de verreries. (Voy. Delaroque, *Traité de la Noblesse*, ch. CXLIV; Beaupré, *Les Gentilshommes verriers*, 1847, in-8°, et Le Vaillant de la Fieffe, *Des Verreries de la Normandie*, in-18.)

VERRUCINI, peuple de la Celtique, qui fut réuni à la Gaule transalpine, puis à la province sénatoriale Narbonnaise, après l'an 28 av. J. C. Au IVe siècle, il fit partie d'abord de la province consulaire Viennoise, puis de la province présidiale Narbonnaise seconde, dans la cité des *Forojulienses* (Fréjus).

VERRUE ou **VERUE**, *Verua*, ville forte du Piémont. Elle fut prise par les Français en 1552 et le 10 avril 1705.

VERRUE (Jeanne-Baptiste D'ALBERT DE LUYNES, comtesse DE), née le 18 sept. 1670, morte le 18 nov. 1736. Fille de Louis-Charles, duc de Luynes, elle fut mariée (1683) à J. Scaglia, comte de Verrue, Piémontais au service de la France; devint quelques années après maîtresse du duc de Savoie, Victor-Amédée II, et exerça sur lui un pouvoir sans bornes. Pourtant elle se lassa de la vie renfermée qu'il lui faisait mener, s'enfuit secrètement (octobre 1700), et arriva à Paris, où elle mena une existence qui lui valut le surnom de *Dame de volupté*. Elle avait réuni, entre autres collections, une riche bibliothèque dont le catalogue a été publié, 1737, in-8°.

VERS (Seigneurs de), de la maison de Boche. =—, de la maison de Simiane.

VERSAILLES, *Versaliæ*, *Versallæ*, chef-lieu du département de Seine-et-Oise. Ce n'était au commencement du XVIIe siècle qu'un village dont la seigneurie appartenait à Antoine de Loménie. Louis XIII qui, comme son père, chassait souvent dans les forêts dont ce lieu est environné de toutes parts, acheta la seigneurie de Jean de Soisy le 8 avril 1632 et y fit construire un petit château. Louis XIV, qui n'aimait ni Paris ni Saint-Germain, fit commencer en 1661 le magnifique château actuel achevé seulement en 1684. Les bâtiments furent construits par J. Hardouin Mansart, les jardins furent dessinés par Lenôtre et la décoration intérieure fut confiée à Lebrun. Le roi vint s'y établir dès 1672, et une ville, une grande ville ne tarda pas à s'élever autour du château. — Versailles fut depuis Louis XIV habité sans interruption par les rois jusqu'au 6 octobre 1789 où la population parisienne alla y chercher Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin pour les amener à Paris d'où ils ne devaient plus sortir.

Depuis la Révolution jusqu'au règne de Louis-Philippe le palais resta inhabité. Le roi Louis-Philippe le 1er sept. 1833 ordonna d'y établir un musée historique qui fut inauguré le 10 juin 1837.

C'est à Versailles qu'eut lieu le 1er mai 1789 l'ouverture des États généraux, devenus bien vite l'Assemblée nationale. Cette Assemblée suivit Louis XVI à Paris.

Différents traités ont été signés à Versailles : 30 déc. 1758. Traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche. — 15 juin 1768. Traité avec la république de Gênes qui cède la Corse à la France. — 3 sept. 1783. Traité de paix avec l'Angleterre. Il était composé de vingt articles. Par ce traité l'Angleterre, qui reconnaissait l'indépendance des États-Unis, rendait à la Hollande toutes ses colonies moins Negapatam; à l'Espagne, Minorque et la Floride; à la France, Tabago, le Sénégal et ses possessions de l'Inde; enfin la clause honteuse du traité d'Utrecht relative à Dunkerque soumis à l'inspection d'un commissaire anglais fut supprimée. (Voy. le t. VII de l'*Histoire de la diplomatie française*.) — 26 sept. 1786. Traité de commerce et de navigation avec la Grande-Bretagne.

Un corps prussien fut détruit par le général Exelmans dans les environs de Versailles, le 1er juillet 1815.

L'évêché de Versailles, suffragant de Paris, fut créé en 1791 lorsque la Constituante réorganisa les provinces ecclésiastiques.

ÉVÊQUES DE VERSAILLES. *Jean-Julien Avoine, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793. — Louis Charrier de la Roche, 9 avril 1802-1827. — Étienne-Jean-François Borderies, 29 mars 1827-4 août 1832. — Louis-Marie-Edmond Blanquart de Bailleul, 10 sept. 1832-3 mars 1844. — Jean-Nicaise Gros, 3 mars 1844-1857. — Jean-Pierre Mabile, 23 janvier 1858.

BIBLIOGRAPHIE. Les ouvrages contenant la description de Versailles sont nombreux. Nous nous bornons aux indications suivantes : Piganiol de la Force, *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, 1701, 1707, 1713, 3 vol. in-12; A. de Laborde, *Versailles ancien et moderne*, 1840, in-8°; Gavard, *Galeries historiques de Versailles*, 1838-43, 13 vol. in-f° et 4 vol. in-4°; Eud. Soulié, *Notice sur le musée de Versailles*, 1861, 3 vol. in-12; F. Bernard, *Le château de Versailles*.

VERSAINVILLE, terre et seigneurie de Normandie (Calvados), érigée en marquisat au XVIIIe siècle en faveur de Fr. de Marguerit.

VERSALIÆ, Versailles.

VERSÉ (Noël AUBERT, sieur de), théologien, né vers 1650 au Mans, mort à Paris en 1714. Catholique, il se fit calviniste et pasteur, se retira en Hollande, puis revint (1689) abjurer à Paris.

VERSELIN (Jacques), peintre en miniature, membre de l'Académie (1687), né vers 1646, mort à Paris le 1er juin 1718.

VERSIGNY, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Oise), érigée en châtellenie (sept. 1605), en faveur de Chr. Hector de Marle.

VERSOIX, ville sur le lac de Genève, qui fut prise sur le duc de Savoie en 1591 et cédée par lui à la France avec le pays de Gex (1601). Elle nous fut enlevée en 1815 et donnée au canton de Genève. Elle avait été érigée en marquisat par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, en faveur de Nicolas de Watteville.

VERSORIS (Pierre de), avocat au parlement de Paris, député aux États de Blois (1576), né à Paris le 10 février 1528, mort le 25 déc. 1588.

VERT (Claude de), bénédictin, liturgiste, né le 4 oct. 1645, à Paris, mort le 1er mai 1708, à Abbeville. — *Explication des cérémonies de l'Église*, 1706-13, 4 vol. in-8°.

VERTACOMACORI, **VERTACOMICI**, peuple de la Celtique qui faisait partie de la cité des *Vocontii* (Dauphiné).

VERTE-MOULTE, droit en nature qui se payait au seigneur pour s'exempter d'aller moudre à son moulin banal.

VERTEILLAC. Voy. LA BROUSSE.

VERTEUIL (Seigneurs de), de la maison d'Albret.

VERTUEIL (Seigneurs de), branche de la maison de La Rochefoucauld.

VERTON (Seigneurs de), de la famille de La Fontaine.

VERTOT (Seigneurs de), de la famille d'Auber (Normandie). = L'abbé René AUBER, sieur de VERTOT, historien, membre de l'Académie des inscriptions (1703), né le 25 nov. 1655, au château de Benetot (Seine-Inférieure), mort le 15 juin 1735, à Paris. Il fut d'abord capucin, puis prémontré. De ses nombreux ouvrages qui, lors de leur apparition, eurent un grand succès et qui sont écrits avec élégance et clarté, mais n'ont pas grande valeur historique, on ne lit plus guère que les *Révolutions romaines*, 1619, 2 vol. in-8°, et on ne consulte que son *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, 1726, 4 vol. in-4, souvent réimprimée. On a encore de Vertot : *Histoire de la Conjuration de Portugal*, 1689, in-12; *Histoire des révolutions de Suède*, 1695, 2 vol. in-12; *Origine de la grandeur de la cour de Rome*, 1737, in-8°; *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre* (1552-1556), 1763, 5 vol. in-12. Vertot a donné en outre un certain nombre de mémoires au recueil de l'Académie.

VERTRON (Claude-Charles GUYONNET de), écrivain, historiographe de Louis XIV, né vers le milieu du XVII° siècle, mort à Paris le 30 nov. 1715.

VERTUS, *Vertudisus*, petite ville de Champagne (Marne), qui fut érigée en comté-pairie (avril 1561) et donnée en dot à Isabelle de France, mariée à Galéas Visconti, duc de Milan. Elle fut apportée en dot par leur fille Valentine de Milan à Louis de France, duc d'Orléans, puis par Marguerite d'Orleans à Richard de Bretagne. Le fils de celui-ci, François II, en fit don (29 sept. 1485) à son fils naturel, François de Bretagne, baron d'Avaugour. — Elle possédait une abbaye d'augustins et une autre de bénédictins, diocèse de Châlons.

VERUE. Voy. VERRUE.

VERUM, VERNUM, la forêt de Villers-Cotterets.

VERUNE (Seigneurs de la), de la maison de Narbonne.

VERUS AGER, Martigny en Valais.

VERVAINES (Seigneurs de), branche de la maison de Saint-Denis (Normandie).

VERVANS (Seigneurs de), de la maison de Goulard.

VERVIERS, ville de Belgique qui fut prise par les Français le 11 décembre 1792.

VERVILLON (Seigneurs de), de la famille de Péan.

VERVINS, *Verbinum*, petite ville de Picardie (Aisne). Elle fut prise par le duc Charles de Lorraine en 1652. — Le 2 mai 1598, il y fut signé après trois mois de négociations un traité de paix entre Henri IV d'une part, Philippe II d'Espagne et le duc de Savoie de l'autre. Par ce traité qui prenait pour base celui de Câteau-Cambrésis, la France restituait à l'Espagne le comté de Charolais, et l'Espagne lui rendait les villes de Picardie conquises dans la dernière guerre et le fort de Blavet en Bretagne. Des restitutions semblables avaient lieu entre la France et la Savoie. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont. Cf. la Correspondance de Du Plessis-Mornay.)

VERVINS (Marquis de), branche de la maison de Comminges.

VERVINS. Voy. COUCY.

VERZENOT, pseudonyme de Voltaire.

VESC ou **VAËSC**, seigneurie du Dauphiné (Drôme), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Montjoux, de Saint-Tomé et du Teil ou Theil, de Béconne, de Briancourt, d'Espeluche, de Comps, de Combemont, de Loriol, de Grimaud, de La Baume, de Blacons et de Montboucher. Armes : *Pallé d'argent et d'azur de six pièces au chef d'or.* (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat.*)

VESELIACUM, Vezelay. —, Vezelise.

VESENOBRE (Seigneurs de), de la maison de Fay.

VESLE (Seigneurs de), de la maison de Bezannes (Champagne).

VESONNA, VESUNA, Périgueux.

VESONTIO, Besançon.

VESONTIUS, divinité gauloise, mentionnée dans une inscription de Besançon.

VESOUL, *Visolium*, *Vesulum*, *Vesulium*, ville de Franche-Comte (Haute-Saône), ancien chef-lieu du grand bailliage d'Amont. Elle fut prise par Henri, duc de Bourgogne, à la fin du X° siècle, par les Écorcheurs en 1360, par les Allemands en 1369, par les Français en 1478, et en 1595 par les Lorrains. — Elle se rendit sans coup férir à Louis XIV lors de la conquête de la Franche-Comté. (Voy. Miroudot de Saint-Ferjeux *Mémoire pour servir à l'histoire de Vesoul*, 1779, in-4°.)

VESTIER (Antoine), peintre de portraits, membre de l'Académie (1786), né à Avallon, le 28 janvier 1740, mort en ou après 1810. — Deux *portraits* de femmes (collection Lacaze, Louvre).

VESTRIS (Gaetano-Apollino-Baldassare VESTRI, dit), célèbre danseur, né le 18 avril 1729, à Florence, mort le 27 sept. 1808, à Paris. Il débuta à l'Opéra en 1748 et ne quitta la scène qu'en 1781 après y avoir régné sans rival. On l'avait surnommé le *Dieu de la danse*, et sa vanité égalait son talent. = MARIE-AUGUSTE, fils naturel du précédent et de la danseuse Marie Allard, surnommé *Vestrallard*, célèbre danseur, né le 27 mars 1760, à Paris, où il est mort le 6 déc. 1842. = ANGIOLO-MARIA-GASPARO, frère cadet du premier Vestris, danseur et comédien, né à Florence, en nov. 1730, mort à Paris, le 10 juin 1809. = Sa femme, Françoise-Rose GOURGAUD, actrice de la Comédie-Française, née à Marseille, le 7 avril 1743, morte à Paris, le 5 octobre 1804.

VESUBIANI ou **ESUBIANI**, peuple des Alpes, dont le nom se trouve sur l'arc que Cottius éleva dans *Segusio* en l'honneur d'Auguste.

VESULLUM, Vesoul.

VESUNNA, PETROCORII, Périgueux.

VESUNNUM, Bezons.

VESURE ou **VESVRE** (Seigneurs de), de la maison de La Grange.

VESVRE (Seigneurs de la), de la famille Ganay. =—, de la famille de Villaines.

VETERIS, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs du Revest. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

VETO. La Constitution de 1791 avait reconnu au roi le droit de refuser sa sanction à une loi votée par l'Assemblée nationale; toutefois, si la loi ainsi annulée était votée par trois législatures successives, sanctionnée ou non par le roi, elle devenait exécutoire. Cette question du *veto*, comme on l'appelait, fut une de celles qui passionnèrent le plus l'Assemblée et la nation.

VETUS ou **LE VIEIL** (Jean), président au parlement de Bretagne, écrivain, né à Saint-Amour (Jura), mort après 1593.

VEUILLY (Seigneurs de), de la maison de Cugnac.

VEUVES. Les rois de France tinrent toujours à honneur de se déclarer les protecteurs des veuves, et leur législation porte des traces nom-

breuses de cette préoccupation. En 510, 755, 1479, etc., on trouve des édits ou capitulaires qui ont pour objet de faire respecter leur droit civil et leur faiblesse morale. Mais les institutions ne s'accordaient pas toujours avec ces sentiments de bienveillance générale. — Voy. DOUAIRE, FEMMES (Condition des).

VEUVE DE NAÏM (La), nom donné autrefois au jeudi de la quatrième semaine de carême.

VEXIN, *Pagus Velocassinus*, *Volcassinus*, contrée qui s'étendait depuis la rivière d'Andelle en Normandie jusqu'à l'Oise. Après la cession qui fut faite d'une partie de son territoire à Rollon, elle fut divisée en Vexin normand et Vexin français. — Le Vexin normand qui faisait partie de la Haute-Normandie, était borné à l'E. par l'Epte; au S. par la Seine; à l'O. par l'Andelle et au N. par le pays de Bray. Il avait pour capitale Gisors, et pour localités principales Etrepagny, Lions, Ecouy, les Andelys (Eure), Neufmarché et Beauvoir (Seine-Inférieure). — Le Vexin français, qui s'étendait depuis l'Epte jusqu'à l'Oise et était compris dans le gouvernement général de l'Ile-de-France, avait pour capitale Pontoise, et pour localités principales Conflans-Sainte-Honorine, Marines, Chars, Saint-Clair, Magny, La Roche-Guyon (Seine-et-Oise), Ivry-le-Temple, Chaumont, La Rosse (Oise).

COMTES DE VEXIN. 853, Nivelon ou Nebelong. — 878, Aledran ou Aletran. — Hugues le Grand, duc de France. — 956, Waleran, Galeran, ou Garnier. — Gauthier Ier, comte de Valois, fils du précéd. — Gauthier II, fils du précédent. — 1027, Dreux ou Drogon, fils du précéd. — 1035, Gauthier III, fils du précéd. — 1063, Raoul, dit le Grand, petit-fils de Gauthier II. — 1074, Simon, fils du précéd. Il mourut en 1082. et fut le dernier comte du Vexin. que sa sœur Alix ou Adèle porta en dot à son mari Herbert IV, comte de Vermandois. Le Vexin fut réuni à la couronne avec le Vermandois, et les rois devinrent, comme comtes de Vexin, avoués de l'abbaye de Saint-Denis. — Cf. ORIFLAMME. (Voy. Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, 1740; l'*Art de vérifier les dates*.)

VEY (Seigneurs du), de la maison de Vassy.

VEYCILIEU (Seigneurs de), de la famille de Rabot.

VEYNES, maison du Dauphiné, d'où sont sortis les seigneurs du Prayet.

VEYNES (Seigneurs de), de la famille de Roland (Provence).

VEYNES ou **VEYNE** (Seigneurs de), branche de la maison de Poitiers (Dauphiné).

VEYRIÈRES (Seigneurs de), de la maison du Prat.

VEYSSIÈRE DE LA CROZE (Mathurin), érudit et orientaliste, né à Nantes, le 4 déc. 1661, mort à Berlin, le 21 mai 1739. D'abord bénédictin, il alla à Bâle (1696), où il embrassa le calvinisme, puis passa à Berlin et y devint bibliothécaire de l'Électeur (1697), et professeur de philosophie au Collége français. — *Actes et titres de la maison de Bouillon*, 1698, in-12; *Histoire du christianisme des Indes*, 1724, in-8°; *Lexicon ægyptiaco-latinum*, 1775, in-4°.

VÈZE ou **LA VÈZE**, maison du Quercy, qui à la fin du XIVe siècle quitta son nom pour prendre celui de Carmain. D'elle sont sortis les barons de Sault, les vicomtes de Venez, les seigneurs de Negrepelisse, de la Pommarède, de Saint-Félix, de Lognac et de la Roche-sur-Barbuisse.

VEZELAY, *Viseliacum*, capitale du Morvand (Yonne). Elle possédait une célèbre abbaye de bénédictines (diocèse d'Autun), qui fut sécularisée en 1538, et au IXe siècle n'était qu'un monastère de filles fondé en 821 par Gérard de Roussillon. L'abbé était seigneur de la ville, et Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, a longuement raconté les luttes des habitants pour se constituer en commune. — Le 31 mars 1146, il se tint à Vezelay un célèbre concile présidé par saint Bernard, et où fut résolue la croisade de Louis VII. Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion y eurent une entrevue au moment de partir pour la Terre sainte. Les protestants s'emparèrent en fév. 1569 de la ville, que les catholiques essayèrent inutilement de reprendre. (Voy. Hugues de Poitiers, *Histoire de l'abbaye de Vezelay*; Martin, *Histoire de Vezelay*, 1833, in-8°.)

VEZENNES (Seigneurs de), de la famille de Moreau.

VEZERONCE (Isère). Godomar, roi de Bourgogne, y fut complétement défait en 524 par les fils de Clovis, Théodoric et Clodomir qui y fut tué.

VEZIGNEUX (Seigneurs de), issus des seigneurs de Busset, branche bâtarde de la maison de Bourbon.

VEZILLY, terre du Tardenois (Aisne), érigée en baronnie (février 1625) en faveur de Jacob de Conflans.

VIAIXNES (Thierri FAGNIER DE), bénédictin, théologien janséniste, né le 18 mars 1659, à Châlons-sur-Marne, mort le 31 octobre 1735, à Rhyswick, près d'Utrecht.

VIAL (Honoré), général, né à Antibes (Var), tué à la bataille de Leipzick en octobre 1813.

VIAL (J. B. Charles), auteur dramatique, né à Lyon le 2 juil. 1771, mort à Paris le 28 oct. 1837.

VIAL DU CLAIRBOIS (Honoré-Sébastien), ingénieur des constructions navales, né à Paris le 27 mars 1733, mort à Brest le 20 déc. 1816.

VIALA (Seigneurs de), de la maison de Montcalm.

VIALA (Agricole), enfant célébré dans les chants républicains, né à Avignon en 1780, tué sur les bords de la Durance, en 1793, en combattant les fédéralistes du Midi. Pour honorer le dévouement qu'il avait montré, la Convention décréta que son corps serait déposé au Panthéon.

VIALARD (Seigneurs du), de la famille de Sahuguet.

VIALART, famille d'Issoire (Auvergne), d'où sont sortis les seigneurs de La Forest, de Herse, d'Orvilliers, de La Ville-L'évêque, de Vitry, d'Habencourt, de Ronserolles, de Favières et de La Boulaye.

VIALART DE SAINT-PAUL (Charles), général des Feuillants, évêque d'Avranches (1640), érudit, né en 1592, mort le 15 sept. 1644. — *Geographia sacra*, 1641, 1666, in-8°; 1703, in-fol.

VIANE ou **VIANNE** (Seigneurs de), de la maison du Lion (Béarn).

VIANGE, seigneurie de l'Autunois (Saône-et-Loire), érigée en marquisat (mars 1723) en faveur de Cl. de Morei.

VIANTZ, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, en Languedoc, diocèse d'Albi, fondée en 987.

VIART, famille du Blaisois, d'où sont sortis les seigneurs de Villebazin, des Essarts et de Pimelle. (Voy. les reg. I et IV de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VIAS (Balthasar de), poëte latin, né le 19 sept. 1587, à Marseille, où il est mort en 1667.

VIAU (Théophile de), poëte, né à Boussères (Lot-et-Gar.), en 1590, mort à Paris, le 25 sept. 1626. Calviniste, il fut exilé pour des vers impies et licencieux (1619); passa deux ans en Angleterre, et se convertit au catholicisme à son retour; mais la publication du *Parnasse satirique* où étaient insérées sous son nom et sans son aveu, des pièces obscènes, fournit aux nombreux

ennemis qu'il s'était attirés par son humeur caustique, l'occasion qu'ils cherchaient depuis longtemps. Condamné par contumace à être brûlé vif le 19 août 1623, il fut arrêté le mois suivant, et ce ne fut que le 1er sept. 1625 qu'un arrêt du Parlement, modifiant la sentence des premiers juges, le condamna à un bannissement perpétuel. Il obtint pourtant bientôt la permission de revenir à Paris. Cette dernière persécution, où il compta au nombre de ses adversaires les plus acharnés les jesuites et, entre autres, le P. Garasse, fit grand bruit et ramena l'opinion en sa faveur. Attaqué violemment par Balzac, avec lequel il avait été lié etroitement, il lui répondit du fond de sa prison par une lettre éloquente qui le réduisit au silence. Les œuvres de Théophile, dont la première édition est de 1621, ont été plusieurs fois reimprimées. L'édition la plus complète est celle qui a été donnée par M. Alleaume dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1656, 2 vol in-16.

VIAULT, famille de Poitou, d'où sont sortis les seigneurs du Buignonnet, de La Grange, de L'Allier et de Breuillac.

VIBERT (Joseph-Victor), graveur, élève de Richomme, grand prix de Rome (1828), né à Paris, le 17 sept. 1799, mort à Lyon, le 18 mars 1860.

VIBRAYE, *Vicus Braiæ*, châtellenie du Maine (Sarthe), érigée en marquisat (avril 1625), en faveur de Jacques Hurault, seigneur de Vibraye.

VIC, petite ville de Lorraine (Meurthe), où le 16 janvier 1632, Charles III, duc de Lorraine, conclut avec Louis XIII un traité par lequel il abandonna au roi, pour trois ans, la forteresse de Marsal.

VIC (De), maison que l'on croit originaire de Guyenne et d'où sont sortis les seigneurs d'Ermenonville et de Morand. Armes : *de gueules à deux bras et mains dextres jointes ensemble, mouvant des deux flancs et posées en fasce d'argent; et en chef un écusson d'azur chargé d'une fleur de lis d'or et d'une bordure de même* (Voy. le P. Anselme, t. VI.) — A cette maison appartiennent : Meri de Vic, sieur d'Ermenonville, president au parlement de Toulouse, conseiller d'État, garde des sceaux (24 décembre 1621), mort le 2 sept. 1622. = Son fils Dominique de Vic, vaillant capitaine du XVIe siècle, mort à Paris, le 15 août 1610. Il servit Henri IV avec fidélité et distinction, et fut d'abord connu sous le nom de capitaine Sarred.

VIC (Seigneurs de), de la maison de Roquefeuil (Languedoc).

VIC (Claude de), bénédictin, érudit, né à Sorèze (Haute-Garonne), en 1670, mort à Paris, le 23 janvier 1734.

VIC-LEZ CAPDENAC, abbaye de filles, dans le Haut-Quercy (Lot), diocèse de Cahors.

VICAIRE. Le terme vicaire a été pris au moyen âge dans le sens le plus large de lieutenant. Tout magistrat ou officier investi de fonctions générales avait un vicaire pour le remplacer en cas de nécessité, ou même l'assister d'une façon constante. Cependant il est trois acceptions qu'il importe de signaler particulièrement sous ce mot. Dans l'Église, le vicaire était déjà, comme aujourd'hui, le remplaçant du curé; lorsque le siége vaquait, les chanoines nommaient des vicaires généraux ou capitulaires pour administrer le diocèse; enfin les grands vicaires paraissent avoir hérité auprès des évêques d'une partie des attributions des anciens chorévêques (voy. ce mot). Sous le régime féodal, le vicaire fut pour les communautés qui détenaient des biens de main morte *l'homme vivant, mourant et confisquant*, c'est-à-dire le personnage qui représentait auprès du suzerain l'élément utile de ses droits seigneuriaux (voy. ce mot). Enfin, dès l'époque la plus reculée, et c'est en ce sens que ce mot fut plus fréquemment employé, le vicaire était un des agents inférieurs de l'administration, le lieutenant du comte, l'officier qui en son nom levait les impôts et rendait la justice dans les subdivisions du comté. Il s'est perpétué à travers les siècles jusqu'au temps de la Révolution, sous la désignation de viguier et sous celle de vicomte. Nous ne parlerons ici que des viguiers.

Nous venons de dire que les viguiers étaient des magistrats d'un ordre inférieur, et en effet, les causes criminelles et même celles qui dans les questions civiles soulevaient des difficultés importantes ou touchaient de graves intérêts, étaient réservées au tribunal du comte. Mais cette juridiction s'étendit, à l'époque féodale, en même temps que le pouvoir du comte changeait de nature. Nous trouvons dans des actes de 1208 et de 1265 des définitions qui ne laissent pas de doute à cet égard. La viguerie, y est-il dit, consiste dans la connaissance et la répression de tout attentat en matière réelle, personnelle ou mixte, et aussi dans les émoluments qu'elle prélève à raison de ses fonctions. Le viguier connaît des rapts, larcins, meurtres, surprises, et de tous méfaits commis sur les chemins féodaux avec effusion de sang.

Les anciens vicaires du comte avaient en effet conquis leur indépendance au milieu des désordres du XIe siecle; et on vit dès cette époque leurs fonctions érigées en fiefs, au point que les femmes purent tenir des vigueries (charte de Robert, roi de France, 1027). Ce furent alors de véritables seigneurs ayant leur place marquée dans la hiérarchie féodale, et ils purent, suivant le rang qu'ils avaient su s'y créer, exercer les droits de haute justice et de suzeraineté directe.

Au déclin de ce régime, la royauté ayant ressaisi sa primitive autorité restaura l'institution des viguiers en les subordonnant aux baillis et sénéchaux. Ce fut dans cette position inférieure qu'ils se maintinrent jusqu'à la Révolution.

La vicairie, c'est-à-dire la circonscription dans laquelle le vicaire exerçait ses fonctions, était une des fractions du *pagus*. Elle comprenait elle-même un certain nombre de bourgs et de villages, et paraît avoir eu, à cet égard, quelque analogie avec la centaine. — Voy. Vicomte.

On admit au moyen âge, dans les épreuves judiciaires, notamment dans le duel, la possibilité de se faire remplacer par une personne qui devenait le tenant des parties et subissait l'épreuve pour elles, sauf ensuite à en appliquer à qui de droit les conséquences légales. Ce remplaçant s'appelait vicaire. On voit par des textes des IXe et Xe siècles que cet usage fut alors assez répandu.

VICAT (Louis-Joseph), habile ingénieur, né à Nevers, le 31 mars 1786, mort le 10 avril 1861.

VICELIACUM, Vezelay.

VICENCE, ville des États Vénitiens qui fut prise par les Français, le 8 janvier 1801, et le 4 nov. 1805.

VICENCE. Voy. Caulaincourt.

VICH (Catalogne). Souham y battit les Espagnols le 19 février 1810.

VICHY, *Aquæ calidæ*, *Vichium*, ville du Bourbonnais (Allier), célèbre par ses eaux minérales. Elle a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Champron. — Elle fut pillée par les protestants en 1568 et 1590.

VICINONIA, la Vilaine.

VICOGNE, abbaye de prémontrés, en Hainaut (Nord), diocèse d'Arras, fondée en 1125.

VICOMTE, VICOMTÉ. Le vicomte (on trouve

aussi dans les textes vicontier) était le remplaçant du comte, mais d'une autre façon que le viguier. Ce dernier exerçait en effet la juridiction moyenne et inférieure dans certaines subdivisions limitées du comté: le vicomte paraît, au contraire, avoir suppléé le comte en cas de vacance ou d'empêchement, par absence ou par maladie, dans toute l'étendue du territoire et dans la plénitude des attributions supérieures. Chaque comte avait son vicomte, à la nomination duquel il participait d'une manière plus ou moins marquée suivant les époques, et n'en avait qu'un seul. *Comes precipiat suo vice comiti*, dit Carloman dans un capitulaire cité par Ducange, *suisque centenariis*.... Et l'édit de Piste : *Habeat unusquisque comes vicecomitem suum*. Le vicomte présidait les assises à la place du comte (*Notice* de l'Église de Vienne, 863) et prenait tous les soins d'administration générale (Agobard, Hincmar). Aussi put-il, dans la grande révolution des xe et xie siècles, ériger ses fonctions en charge héréditaire et conquérir sa place dans l'organisation féodale. Mais comme pour avoir la suzeraineté immédiate, il fallait que le comte ne fût pas nommé au moment de l'usurpation, peu de vicomtés devinrent fiefs dominants.

La royauté, en reprenant des forces, restaura l'institution des vicomtes comme celles des viguiers. Seulement les comtes ayant été dans le nouvel ordre de choses remplacés par les baillis et les sénéchaux, les fonctions de vicomte furent presque exclusivement réduites à des soins de police et d'administration locale; elles se confondirent à peu près avec celles du viguier; on donnait à ces magistrats l'un ou l'autre nom, suivant les provinces. Ils s'appelaient vicomtes en Normandie.

La vicomté consistait dans l'étendue de territoire où s'exerçait la juridiction du vicomte. Il y en avait une à Paris.

VICOMTE, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Hilaire, de Blangy et de Fontaine.

VICOMTE (Le), maison de Bretagne d'où sont sortis les seigneurs du Rumain. = —, maison de la même province, d'où sont sortis les seigneurs de La Villevolette.

VICOMTERIE (La). Voy. LA VICOMTERIE.

VICOMTES (Armée des). On appela ainsi une petite armée calviniste d'environ 7000 hommes qui, en 1567, se rassembla dans le Midi. Son nom lui vint de ce qu'elle était commandée par les vicomtes de Paulin, de Bruniquel, de Montclar et de Caumont.

VICO-VARO, ville des États de l'Église, qui fut prise par les Français en 1556.

VICQ D'AZYR (Félix), célèbre médecin, né le 23 avril 1748, à Valognes (Manche), mort le 20 juin 1794, à Paris. Il devint successivement membre de l'Académie des sciences (1774), de l'Académie française (1788), premier médecin de la reine et premier médecin consultant du roi (1789). Ses œuvres ont été publiées, 1805, 6 vol. in-8°.

VICQUES (Seigneurs de), de la famille de La Moricière (Normandie).

VICTO (S.). Voy. VANNE (S.).

VICTOIRE (La), abbaye d'augustins, dans le Valois (Oise), diocèse de Senlis, fondée en 1222 par Philippe Auguste, en mémoire de la victoire de Bouvines.— Le 9 oct. 1475, il y fut signé un traité de paix entre Louis XI et le duc de Bretagne François II.

VICTOIRE DE FRANCE (Louise-Marie-Thérèse), fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles, le 11 mai 1733, morte à Trieste, le 7 juin 1799. Elle émigra avec sa sœur, Madame Adélaïde (1771), et toutes deux furent successivement chassées de Rome, puis de Naples (1798) par l'approche des armées républicaines. Elles s'embarquèrent de cette dernière ville pour Trieste où elles n'arrivèrent qu'après une navigation de quatre mois. Madame Victoire y mourut 18 jours après son arrivée.

VICTOR (S.), martyr à Marseille, avec plusieurs compagnons, en 303. Leur fête, le 21 juill. = — (S.), martyr près d'Amiens avec S. Fuscien et S. Gentien, au iiie ou ive siècle. Leur fête, le 11 décembre.

VICTOR ou **VICTORINUS** (Claudius Marius), rhéteur et poëte latin, vivait à Marseille au commencement du ve siècle.

VICTOR, VICTORINUS ou **VICTORIUS**, mathématicien du milieu du ve siècle, né dans l'Aquitaine. Il avait fait, en 457, un canon pascal qui porta son nom et fut adopté quelque temps par les églises d'Occident.

VICTOR (Claude PERRIN, dit), duc DE BELLUNE, maréchal de France, né le 7 déc. 1764, à La Marche (Vosges), mort le 1er mars 1841, à Paris. Il était fils d'un huissier, et servit dans l'artillerie de 1781 à 1791. Quelques mois après avoir reçu son congé, il fut élu sous-officier dans un bataillon de volontaires de la Drôme, avança rapidement, et plusieurs actions d'éclat, au siége de Toulon, le firent nommer général de brigade. Il passa ensuite à l'armée d'Italie, d'abord sous Schérer, puis sous Bonaparte, prit une part glorieuse au succès de la campagne de 1796, et devint général de division (1797). Il se distingua à Marengo, fut ministre plénipotentiaire à Copenhague (fév. 1805), combattit à Iéna, fut fait prisonnier en janvier 1807, et bientôt échangé, alla gagner le bâton de maréchal sur le champ de bataille de Friedland (13 juillet 1807). Gouverneur de la Prusse après la paix de Tilsitt, duc de Bellune (juill. 1808), il fut envoyé en Espagne, défit le général Blake à Espinosa de los Monteros (10 et 11 nov. 1808), le duc de l'Infantado près d'Uclès (18 janv. 1809), Cuesta sur la Ybor et à Medelin (17 et 28 mars), et commença le siége de Cadix, pendant lequel il battit les Anglo-Espagnols à Chiclana (5 mars 1811). Il fit ensuite les campagnes de Russie et d'Allemagne (1812-1813), puis celle de France; mais ayant amené trop tard au lieu fixé par Napoléon, ses troupes qui devaient occuper les ponts de Montereau (18 fév. 1814), il fut privé de son commandement qui fut donné à Gérard. Il se rallia avec empressement aux Bourbons, et lors du retour de l'empereur publia contre lui un ordre du jour où il lui prodiguait les plus violentes injures, et alla rejoindre à Gand Louis XVIII qui, remonté sur le trône, le nomma pair et major général de la garde (1815), puis ministre de la guerre (14 déc. 1821-19 oct. 1823). Il a laissé des *Mémoires* dont quelques extraits ont été publiés, 1846 in-8°.

VICTOR (Ambros.), pseudonyme d'Andr. Martin.

VICTORIACUM, Vitry.

VICTORINA (Aurelia), sœur de Posthumius, l'un des tyrans qui se disputèrent la Gaule au iiie siècle, morte en 268. Elle fit adopter par son frère, son fils Victorinus (264), et après la mort de celui-ci, elle put, grâce à l'influence toute-puissante qu'elle exerçait sur les légions, faire proclamer empereurs Victorinus le jeune, Marius et son propre gendre Tetricus. Ses libéralités l'avaient fait surnommer par les soldats la mère des camps (*mater castrorum*).

VICTORINUS (Marcus Aurelius Piauvonius), fils de la précédente, fut associé (264) au gouvernement des Gaules par Posthumius, et après la

mort de celui-ci, proclamé empereur, battit les troupes de Gallien. Il fut assassiné par un de ses officiers en 268. = Son fils, Lucius VICTORINUS, proclamé empereur périt quelques jours après lui.

VICTORIUS RUSTICUS, pseudonyme de Nic. Villanus.

VICTRICE (S.), *Victricius*, évêque de Rouen vers 382, mort vers 406. Sa fête, le 7 août.

VICUS AQUENSIS, Bagnères-de-Bigorre, = — AUGUSTUS, Aost. = — BRAIÆ, Vibraye. = — AD CEREREM, Vic-en-Carladès. = — JULII, Aire sur l'Adour; Germersheim, une des onze préfectures militaires du duché de Mayence. = — MONASTERII, Vimoutiers.

VIDAL, famille du Gâtinais d'où sont sortis les seigneurs de Fleury-en-Bierre, des Turelles, d'Argeville, d'Eserville et d'Ormeville. = —, famille du Soissonnais d'où sont sortis les seigneurs d'Olins et de Chusilly.

VIDAL (Pierre), célèbre troubadour, né à Toulouse, mort vers 1200 à la cour d'Alphonse III d'Aragon. Il reste de lui une soixantaine de pièces dont neuf ont été publiées dans le recueil de Raynouard = — (Raymond), troubadour de la fin du XIIe siècle, né à Bezaudun (Drôme). Raynouard a publié une pièce de lui dans son recueil. = — (Arnaud), poète, né à Castelnaudari, vivait dans la première moitié du XIVe siècle.

VIDAL (Louis), écrivain, mort à Grenoble en 1675. — *Hist. du duc de Lesdiguières*, 1666, in-12.

VIDAL (Auguste-Théodore), né à Cassis (Bouches-du-Rhône) le 3 janvier 1803.

VIDAME. Le vidame, *vice-dominus*, était dans la plus large acception du terme le remplaçant ou lieutenant des seigneurs, et notamment des princes. Mais l'usage prévalut de bonne heure de réserver cette dénomination aux personnages chargés de la direction des intérêts temporels des seigneuries ecclésiastiques. Ils furent eux-mêmes choisis dans l'origine parmi les clercs, et remplissaient véritablement les fonctions de majordomes ou d'économes. Les violences du régime féodal ne permirent pas aux évêques de maintenir dans ces limites l'institution des vidames; il leur fallut chercher en eux des protecteurs. C'est ce qu'ils firent en les choisissant parmi les seigneurs puissants, intéressés d'ordinaire par des raisons de voisinage ou de co-propriété à ménager les domaines ecclésiastiques. Les fonctions du vidame consistaient particulièrement à répondre au ban du roi pour l'évêque, à mener ses vassaux à la guerre, à le défendre contre ses ennemis et à rendre la justice. C'est ce qui donna lieu à Saint-Simon d'en parler avec une sorte de mépris, et de repousser toute comparaison d'eux aux vicomtes. Mais les vidamies, qui conformément à l'esprit de l'époque, avaient été bientôt constituées en fiefs, étaient fort lucratives et honorifiques, au moins dans les premiers siècles. Elles donnaient la préséance sur tous les vassaux du diocèse, attribuaient de fort beaux revenus, et investissaient d'une autorité qui donna même naissance à de fréquents abus concertés avec l'évêque ou dirigés contre sa puissance. Et cela est si vrai qu'on arriva à faire trafic de la vidamie, de sorte qu'Innocent III dut mettre cette opération au nombre des actes de simonie. L'importance de ces offices diminua avec les progrès des âges et fut réduite presque à rien dans les temps modernes. On connaît douze évêchés ou archevêchés qui ont eu des vidames laïques. Ce sont ceux d'Amiens, de Beauvais, de Cambrai, de Châlons, de Chartres, de Laon, du Mans, de Meaux, de Reims, de Rouen, de Senlis et de Sens.

Les abbayes eurent aussi leurs vidames. C'est ainsi que les comtes de Vexin s'honoraient du titre de vidame de l'abbaye de Saint-Denis. Toutefois cette désignation paraît avoir été moins fréquente pour les lieutenants des abbés que pour ceux des évêques, et on leur donnait plus généralement la qualification d'avoué (voy. ce mot). A l'époque de la Révolution, il n'existait plus aucun vidame de monastères.

VIDAME DE NORMANDIE. Voy. ESNEVAL.

VIDAMPIERRE (Seigneurs de), de la famille de Cardon (Lorraine).

VIDANGEURS. La communauté des vidangeurs à Paris, qui subsistait assez anciennement, fut supprimée en 1776. Dans une ordonnance de 1608, ils sont qualifiés de *maîtres fifi et des basses œuvres*.

VIDEL (Louis), pseudonyme de Salvaing de Boissieu.

VIDENUS (S.). Voy. VANNE (S.).

VIDERIC ou **VIDRIC**, *Vindrius*, *Vindericus*, abbé de Saint-Evre-lez-Toul, hagiographe, vivait vers le milieu du XIe siècle.

VIDESUS, la Bidouze, affluent de l'Adour.

VIDOCQ (François-Eugène), fameux agent de police, né le 23 juillet 1775 à Arras, mort le 28 avril 1857. — *Mémoires*, 1828-29, 4 vol. in-8°, souvent réimprimés. Ils ont été rédigés sur ses notes, mais non par lui.

VIDUA, la Veuve, affluent du Loir.

VIDUCASSES, peuple armoricain établi, avant l'arrivée des Romains, dans la Celtique à l'O. de la Dive entre les *Unelli* à l'O. et les *Lexovii* à l'E. Sa capitale était, dit-on, une ville qui prit, après la conquête, le nom d'*Augustodurum* (aujourd'hui Vieux, dans le Calvados). Son territoire fut compris dans la province impériale Lyonnaise (28 av. J. C.) et, vers la fin du IVe siècle, dans la Lyonnaise seconde où il appartenait à la cité des *Baiocasses* (Bayeux).

VIDULA, la Vesle, affluent de l'Aisne.

VIDURLUS, la Vidourle, rivière du Bas-Languedoc.

VIEIL. Voy. LEVIEIL et VETUS.

VIEILBOURG, maison du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de Myennes.

VIEILH DE-BOISJOLIN. Voy. BOISJOLIN.

VIEILLARD BOISMARTIN (Pierre-Ange), écrivain, né à Rouen le 17 juin 1778, mort le 12 janvier 1862.

VIEILLARD-DU-MONT-CAUCASE (Le), pseudonyme de Voltaire.

VIELLA, chef-lieu de la vallée d'Aran (Catalogne) prise par les Français le 31 mars 1793, le jour où commencèrent les hostilités contre l'Espagne.

VIEILLEVILLE (Sires de), branche de la maison de Scepeaux (Maine).

VIEILLEVILLE (François DE SCEPEAUX, seigneur de), comte de Duretal, maréchal de France, (1562), né en 1510, mort au château de Duretal (Maine-et-Loire), le 1er déc. 1571. Il se distingua à la prise de Pavie et de Melfi, et au siége de Naples (1528), dans la campagne de Provence (1536), et à la bataille de Cerisoles (1544). Après avoir été ambassadeur en Angleterre (1547), il prit une part active à la campagne où la France gagna les Trois-Évêchés (1552), et à la defense de Metz dont il fut nommé gouverneur (1553). Conseiller d'État (1551), il montra dans la discussion des affaires autant d'intelligence que de modération, et quoiqu'il fût soupçonné d'être partisan des doctrines calvinistes, il soutint avec vigueur la royauté dans les guerres civiles. On a publié sous son nom, 1757, 5 vol. in-8°, des *Mémoires* rédigés par son secrétaire Vincent Carloix

et qui ont été reproduits dans les grandes collections de mémoires.

VIEILMAISONS (Seigneurs de), branche de la maison de Conflans. — Voy. VIELSMAISONS.

VIEL ou **VEIL** (Charles-Marie de), théologien, né à Metz, mort en Angleterre en 1680. Il fut successivement juif, catholique, protestant anglican et anabaptiste.

VIEL (Charles-François), architecte, écrivain, élève de Chalgrin, né le 21 juin 1745, à Paris, où il est mort le 1er déc. 1819.

VIEL-CASTEL (Horace, comte de), écrivain, né en 1802, mort le 1er octobre 1864. Il fut de 1853 à 1864 conservateur au musée du Louvre.

VIEL-CHASTEL, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de Montallan, d'Hemivillée, de La Geneste, de La Motte-Jully et de La Racine. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie.*)

VIELSMAISONS, maison de Champagne, originaire de Flandre. D'elle sont sortis les seigneurs de Sainte-Coulombe, de Saponnay, de Verclines, de Cuy et de Trugny. — Armes : *losangé d'argent et d'azur, au chef de gueules.*

VIEN (Joseph-Marie, comte), peintre plus célèbre par l'école qu'il a fondée que par ses œuvres, né à Montpellier le 18 juin 1716, mort le 27 mars 1809. Grand prix de Rome (1743), membre de l'Académie (1754), puis de l'Institut, directeur de l'Académie à Rome (1775-1781), premier peintre du roi, il fut sous l'empire créé sénateur et comte. — *S. Germain et S. Vincent; Dédale et Icare; L'Ermite endormi; Amours jouant avec des cygnes* (musée du Louvre); *La religion* (musée de Nancy); *Colère d'Achille; tête de vieillard; Invocation à la Vierge* (musée de Rouen). = Sa femme, Marie-Thérèse REBOUL, peintre en miniature, membre de l'Académie (1757), née en 1728 à Paris, où elle est morte le 28 déc. 1805. = Son fils, JOSEPH-MARIE, peintre, né à Paris en août 1762, mort en 1848. — *La Vierge et sainte Élisabeth*; son *portrait* (musée de Rouen).

VIENNE, *Vienna Allobrogum, Colonia Julia Vienna*, très-ancienne ville du Bas-Dauphiné, capitale du Viennois, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Isère. C'était une des principales villes des Allobroges. César y mit une colonie qui fut chassée après sa mort et rétablie par Tibère. Son développement rapide excita contre elle l'animosité de Lyon qui voulut la faire ruiner par Vitellius. D'abord métropole de la Narbonnaise, elle ne fut plus au commencement du IVe siècle que la métropole de la Viennoise. Valentinien II y fut assassiné (392). Prise par l'usurpateur Constantin, à qui Gerontius l'enleva (411), elle tomba au pouvoir des Burgondes (463). Gondebaud y assiégea son frère Godegisèle qui fut tué à la prise de la ville. Elle passa avec le royaume de Bourgogne sous la domination des Francs. Ruinée en partie par les Sarrasins (737), occupée par les troupes de Lothaire (834), prise par Charles le Chauve, Vienne fit partie du royaume de Boson (879). Assiégée (880-882) par les rois Louis, Carloman et Charles le Gros, elle fut prise par Richard le Justicier, frère de Boson, et saccagée. En 933, elle passa avec le Dauphiné dont elle suivit les destinées à Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane, et fut prise (947) par Charles-Constantin, fils de Louis l'Aveugle. En 1562, elle fut prise par le baron des Adrets et reprise la même année par les catholiques. Retombée au pouvoir des protestants (1567), elle fut reprise par le duc de Nemours. Scipion de Maugiron, qui en était gouverneur pour le roi, la livra à celui-ci en 1592; elle ne revint au pouvoir d'Henri IV que le 23 avril 1596.

Les empereurs d'Allemagne avaient abandonné à la plupart des prélats du royaume de Bourgogne les droits régaliens. De là vint le titre de comte que prenaient les archevêques de Vienne, qui, au sujet de ces droits, eurent à soutenir des luttes fréquentes avec leurs voisins.

Il s'est tenu à Vienne un concile général, le 15e, en 1311 et 1312, et en outre six conciles provinciaux aux dates suivantes : avril 870, 892, 1060, 16 sept. 1112, 1118, janvier 1200. — L'archevêché de Vienne, qui avait compris les douze cités de la Viennoise, n'eut plus sous sa juridiction, après l'érection d'Arles en archevêché, à la fin du IVe siècle, que les évêchés de Genève, Grenoble, Viviers, Die et Valence, auxquels vint s'ajouter, au VIe siècle, celui de Saint-Jean de Maurienne qui lui fut enlevé momentanément au VIIIe, et celui de Moutier en Tarentaise redevenu métropole en 779. L'archevêché de Vienne fut supprimé en 1790 et le titre en est porté aujourd'hui par l'archevêque de Lyon qui prenait le titre de primat des Gaules comme celui de Vienne.

ARCHEVÊQUES DE VIENNE. S. Crescent, vers 160. — S. Zacharie. — S. Martin. — S. Verus Ier. — S. Just. — S. Denis. — Paracodas. — S. Florent. — S. Lupicin. — S. Simplidius. — S. Paschase. — Claude. — S. Verus II, 314. — S. Nicetas. — S. Nectaire. — S. Florent, 374. — S. Simplice, 417. — S. Mamert, 462 et 474. — S. Hesychius Ier. — Alcimus Avitus ou S. Avit, 517. — S. Julien, 533. — S. Domnin. — S. Pantagathus, 538. — Hesychius II, 549 et 555. — S. Namatius. — Philippe, 567 et 573. — S. Evance, vers 580-586. — S. Verus III, 586. — S. Didier, 596 et 603. — S. Domnole. — Ætherius. — Clarence. — Syndulphe, 630. — Hecdicus. — Caldeoldus ou Clodoaldus. — S. Bobolin Ier. — Georges, 699. — Dieudonné. — Blidramne. — S. Agrat. — Eoldus, 718. — Bobolin II, 719. — Austrebert, 719 et 742. — Willichaire. — Beteric. — Procule. — Ursion, 794. — Wulfaire. — S. Bernard Ier, 828 et 836. — Agilmare, vers 850-6 juill. 859. — S. Adon, 859-874 ou 875. — Ottramne, 876 et 881. — Bernoin, 887. — Ragenfroi. — Rostaing. — Alexandre Ier, 918. — Sebon, 946. — S. Theutbaud. — Burchard, vers 1020-19 août 1026. — Léger, 1037 et 1044. — Armannus. — Garmond, 1077-1083. — Gui Ier de Bourgogne (pape sous le nom de Calixte II), 1083 1er février 1119. — Pierre Ier, 1121. — Etienne Ier, — Humbert Ier, 1146. — Hugues Ier, 1153. — Etienne II, 1157. — Guillaume Ier, 1176 et 1177. — Robert Ier, 1178-17 juin 1195. — Aynard, 1196. — Humbert II, 1208 et 1214. — Bruno, 1216 et 1223. — Jean Ier de Burnino, vers 1230-17 avril 1266. — Gui II d'Auvergne de Clermont, 1276-fév. 1278. — Guillaume II de Valence, 23 sept. 1285 vers 1300. — Briand de l'Agnieu, vers 1300-1317. — Simon, cardinal d'Archiac, 12 sept. 1319-1320. — Guillaume III de Loudun, 11 avr. 1321-1327. — Bertrand de la Chapelle, 1er avril 1328-vers 1354. — Pierre II de Gratia, 1355. — Bernard II. — Humbert III de Montchenu, 1376. — Thibaud de Rougemont, 1394. — Jean II de Nant, vers 1400. — Jean III de Norry, 1409 et 1417-1437. — Geoffroi Vassal, vers 1440-20 avr. 1444. — Jean IV Gérard, 1444-1452. — Jean V de Castro, 28 janv. 1452-30 nov. 1453. — Antoine Ier de Poisieux, 31 janvier 1454-1474. — Gui III de Poisieux, 1475-27 oct. 1480. — Eustorge Aymaric, 2 déc. 1480-1482. — Angelo Cattho de Sopino, 3 oct. 1482-1494. — Antoine II de Clermont, 1507-vers 1512. — Frédéric de San-Severino, cardinal de Saint-Théodore, vers 1513-1517. — Alexandre II de San-Severino, vers 1517-1522. — Pierre III Paulmier, 1527-vers 1540. — Charles de Marillac, 24 mars 1557-2 déc. 1560. — Jean VI de la Brosse,

1561-1567. — Vespasien Gribaldi, 1567-vers 1575. — Pierre IV de Villars, 1575-sept. 1586. — Pierre V de Villars, sept. 1586-24 juin 1599. — Jérôme de Villars, 24 juin 1599-18 janv. 1626. — Pierre VI de Villars, 1626-1662. — Henri Ier de Villars, 1662-28 décembre 1693. — Armand de Montmorin, 1693-octobre 1713. — François de Berton de Crillon, avr. 1714-nov. 1720. — Henri II Oswald, cardinal de la Tour-d'Auvergne, 4 janv. 1721-mars 1745. — Christophe de Beaumont du Repaire, avr. 1745-août 1746. — Jean VII d'Yse de Saléon, sept. 1746-10 fév. 1751. — Guillaume IV d'Hugues, avr. 1751-1774. — Jean-Georges Lefranc de Pompignan, fév. 1774-1789. — Charles-Fr. d'Aviau du Bois de Sanzay, 1789-1790.

Bibliographie. Nic. Chorier, *Recherches sur les antiquités de Vienne*, 1659, in-12; édition augmentée par Cochard, 1828, in-8°; Delorme, *Description du musée de Vienne*, 1841, in-8°; *Gallia christiana*, t. XVI.

VIENNE, capitale de l'Autriche. Elle fut prise par les Français le 13 nov. 1805, et le 13 mai 1809. — Différents traités ont été signés par la France à Vienne : 1er nov. 1671, traité de neutralité avec l'empereur Léopold. — 16 mars 1731, traité avec l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande, relativement à la succession de l'empereur Charles VI. — 30 oct. 1735, préliminaires de paix avec l'empereur et l'empire. Le traité définitif fut signé en novembre 1738. Par ce traité, Stanislas renonça à toute prétention au trône de Pologne, et reçut en échange les duchés de Lorraine et de Bar, qui devaient à sa mort revenir à la France. Le mari de l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI, reçut le grand-duché de Toscane; Naples et la Sicile furent données à don Carlos, qui céda Parme et Plaisance à l'empereur. Le roi de Sardaigne obtint Tortone et Novare. Enfin la *pragmatique sanction* de Charles VI fut reconnue et garantie par toutes les puissances européennes qui ne tardèrent pas à accéder à ce traité. (Voy. Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. V.) — 16 déc. 1805, convention avec la Prusse qui cède à la France les pays d'Anspach et de Bareuth, Clèves et la principauté de Neuchâtel en échange du Hanovre. — 14 oct. 1809, traité de paix entre la France et l'Autriche; celle-ci cède à la Bavière le pays de Saltzbourg et différents districts de l'Inn; à la France, l'Istrie, la Croatie et la Carniole; au duché de Varsovie, la Gallicie occidentale ; à la Russie, une partie de la Gallicie orientale ; de plus elle paye 85 millions de contribution de guerre, adhère au système continental et s'engage à réduire son armée à 150000 hommes.

Le 2 nov. 1814, en exécution d'un article du traité de Paris, les puissances européennes se réunirent en congrès à Vienne; et la France y fut représentée par le prince de Talleyrand. Il était encore réuni lors du débarquement de Napoléon en France, le 1er mars 1815. Le 13 du même mois il publia une déclaration contre lui, et le 9 juin fut signé l'acte définitif qui régla le sort des divers États de l'Europe. (Voy. l'*Histoire du congrès de Vienne*, par Flassan, 1829, 3 vol. in-8°.)

VIENNE (Département de la). Ce département, formé d'une partie du Haut-Poitou (entre autres du Mirebalais) et de quelques parties de la Touraine et du Berry, est borné au N. par les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire; à l'E. par les départements de l'Indre, d'Indre-et-Loire et de la Haute-Vienne; au S. par les départements de la Haute-Vienne, de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par le département des Deux-Sèvres. Chef-lieu, Poitiers.

Bibliographie. Ch. Cochon, *Description générale du département de la Vienne*, 1802, in-8°; Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Vienne*, 1811, in-4°, et les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*.

VIENNE (Département de la Haute-). Ce département, formé du Haut-Limousin et de quelques parties de la Basse-Marche, du Haut-Poitou et du Berry, est borné au N. par le département de l'Indre ; à l'E. par le département de la Creuse; au S. E. par le département de la Corrèze ; au S. O. par le département de la Dordogne; à l'O. par le département de la Charente; au N. O. par le département de la Vienne. Chef-lieu, Limoges.

Bibliographie. Texier-Olivier, *Statistique de la Haute-Vienne*, 1808, in-4° ; Peuchet et Chanlaire, *Statistique de la Haute-Vienne*, 1811, in-4° ; Allou, *Description des monuments de la Haute-Vienne*, 1821, in-4°; Arbellot, *Revue de la Haute-Vienne*, 1854.

VIENNE, illustre maison de Bourgogne, qui remonte au XIIe siècle. D'elle sont sortis les seigneurs de Saint-Georges, de Sainte-Croix, de Pymont, de Ruffey, de Commarin, de Chevreau, de Pagny, de Saillenay, de Rollans, de Listenois, de Montbis, d'Arc-en-Barrois, de Clervaux, de Vauvillars, de Châteauvieux, de Mirebeau, d'Antigny, de Longuy, de Neublans, de Chastel-Maillet et de Persan. (Voy. le P. Anselme, t. VII.) = A cette maison appartenait : Jean de Vienne, célèbre capitaine du XIVe siècle, amiral de France, tué le 26 sept. 1396 à la bataille de Nicopolis où il commandait l'avant-garde. Il défendit (1347) Calais contre Édouard III.

VIENNE (Comtes de), branche de la maison de La Vieuville.

VIENNE (De). Voy. Devienne.

VIENNE LA-VILLE (Seigneurs de), de la maison d'Origny (Picardie).

VIENNENSES. A la fin du IVe siècle, la *civitas Viennensium* formait la première cité de la Viennoise première; son chef-lieu *Vienna* (Vienne) était la métropole de la province.

VIENNET (Jean-Pons-Guillaume), poëte, journaliste, homme politique, membre de l'Académie française (1830), né à Béziers le 18 nov. 1777, mort au Val-Saint-Germain (Seine-et-Oise) le 11 juil. 1868. Sous l'empire, il fut officier d'artillerie et à la deuxième Restauration passa dans l'état-major, d'où son *Épître aux chiffonniers* le fit rayer en 1827. Député de l'Hérault (1827), il fit partie de l'opposition jusqu'à la révolution de 1830, mais depuis cette époque ses discours et ses votes réactionnaires lui donnèrent une impopularité qu'il supporta bravement et qui se traduisait chaque jour par des caricatures et des attaques de tout genre. Les romantiques auxquels il faisait une guerre acharnée ne l'épargnèrent pas plus que ses ennemis politiques. Il fut nommé pair en 1840. Ses œuvres comprennent des romans, des tragédies, un poëme, des épîtres et des fables.

VIENNOIS, *Viennensis ager*, pays du Dauphiné, ayant pour capitale Vienne. Il était borné au N. par la Bresse et le Bugey (Ain) dont il était séparé par le Rhône ; à l'E. par la Savoie; au S. par le Valentinois ; à l'O. par le Rhône. Il est aujourd'hui compris tout entier dans le dép. de l'Isère. A la mort de Rodolphe III, l'empereur Conrad se fit reconnaître roi de Bourgogne (1033), mais il se forma dans ce royaume une foule de petites souverainetés héréditaires, d'abord sous la mouvance de l'empire, et qui plus tard passèrent sous la domination des rois de France. Tel fut, entre autres, le comté d'Albon, au diocèse de Vienne, dont les possesseurs finirent par dominer sur presque tout le Dauphiné.

Comtes d'Albon. 1044. Guigues Ier, dit le Vieux.

— 1063, au plus tôt. Guigues II, dit le Gras, fils du précédent. — Vers 1080. Guigues III, fils du précéd. — Guigues IV, le premier qui ait porté le nom de Dauphin, fils du précédent.

COMTES DE VIENNOIS. 1142. Guigues V, fils du précéd. Il prit le titre de comte de Viennois quand Berthold IV, duc de Zeringen, lui eut cédé (1155) ses droits sur la ville de Vienne. — 1162. Béatrix, fille du précéd. Elle mourut en 1228. — André ou Guigues VI, fils de Béatrix et de Hugues III duc de Bourgogne, fut du vivant de sa mère comte de Viennois. — 1237. Guigues VII, fils d'André, fut dauphin de Viennois, comte d'Albon, de Gap et d'Embrun. — 1269. Jean Ier, fils du précéd. — 1281. Anne, sœur du précéd., et son mari Humbert, baron de la Tour du Pin. — 1307. Jean II, fils de la précédente. — 1319. Guigues VIII, fils du précéd. — 1333. Humbert II. Il céda ses états à Jean, duc de Normandie, en 1349.

Des Dauphins de Viennois sont sortis les comtes de Forest, seigneurs de Beaujeu, et les seigneurs d'Amplepuis, et la maison de Viennois, issue de Amédée Donné de Viennois, fils naturel du Dauphin Humbert II. Elle a produit les seigneurs d'Ambel. — Cf. DAUPHINÉ. (Voy. l'*Art de vérifier les dates*.)

VIENNOISE, *Viennensis provincia*, province consulaire. A la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle, la portion orientale de l'ancienne province sénatoriale Narbonnaise fut organisée en province consulaire, et de sa métropole Vienne prit le nom de Viennoise. Elle fut demembrée à la fin du IVe siècle et forma deux provinces, la Viennoise première et la Viennoise seconde.

VIENNOISE PREMIÈRE. Elle s'étendait sur les deux rives du Rhône, entre les Cévennes centrales à l'O. et les Alpes à l'E., l'Ardèche et le Jabron au S., le Gier et le lac Léman, au N. Parmi les peuples qu'elle renfermait, les principaux étaient les *Allobroges*, les *Segalauni*, les *Vocontii* et les *Helvii* qu'on avait divisés en six cités, dont voici les noms : *civitas Viennensium* avec un chef-lieu (Vienne) qui était la métropole de la province, *Genavensium* (Genève), *Gratianopolitana* (Grenoble), *Deensium* (Die), *Valentinorum* (Valence), *Albensium* (Viviers). Aujourd'hui les départements qui y répondent en tout ou en partie, sont: Ain, pour sa partie N. E. ; Haute-Savoie et Savoie, pour la portion occidentale; Drôme, pour le Nord ; Loire pour le S. E., Isère et Ardèche.

VIENNOISE SECONDE, province présidiale (?). Elle allait du Rhône au plateau des Alpes du Dauphiné et de la Provence, entre le Jabron et la Méditerranée. Les principaux peuples dont elle se composait étaient les *Anatilii*, les *Tricastini*, les *Cavares*, les *Massilienses*. On en avait formé sept cités, savoir : *civitas Arelatensium*, dont le chef-lieu (Arles) était la métropole de la province; *Tricastinorum* (Saint-Paul-Trois-Châteaux) ; *Vasiensium* (Vaison), *Arausicorum* (Orange), *Cabellicorum* (Cavaillon), *Avennicorum* (Avignon), *Massiliensium* (Marseille) : au Ve siècle on en compte une huitième, *Carpentoratensium* (Carpentras). Aujourd'hui les départements qui, en partie, répondent à l'ancienne province gallo-romaine, sont Drôme, partie S. O.; Vaucluse et Bouches-du-Rhône, partie occidentale.

VIENS (Seigneurs de), de la famille de Cabanes.

VIERG. Voy. VERGOBRET.

VIERIUM, Vihiers (Maine-et-Loire).

VIERVILLE (Seigneurs de), de la maison de Marguerie. = —, de la maison de Villiers.

VIÈTE (François), l'un des plus grands géomètres produits par la France, né en 1540 à Fontenay-le-Comte (Vendée), mort à Paris en février 1603. Il était calviniste et fut d'abord conseiller au Parlement de Bretagne, puis maître des requêtes de l'Hôtel (1580). « C'est lui, a dit un biographe, que l'on doit regarder comme le véritable inventeur de l'algèbre telle que nous la pratiquons, et même de l'application de l'algèbre à la géométrie, quoiqu'il ne se soit pas élevé jusqu'à la représentation des liens géométriques par des équations. Mais il n'en fut pas moins le digne précurseur de Descartes auquel était réservée cette belle conception. La plupart des transformations des équations, la loi de composition de leurs coefficients, des méthodes nouvelles de résolution des équations du troisième et du quatrième degré, et de résolution numérique pour un degré quelconque, l'analyse des sections angulaires, l'explication du cas irréductible, un projet de réforme du calendrier Grégorien, tels sont les résultats principaux des travaux de Viète. » Ses écrits, dont les éditions originales sont excessivement rares, ont été réunis (moins le *Canon mathematicus* 1579, in-fol.) par F. de Schooten, 1646, in-fol. On y trouve les traités suivants : *Isagoge in artem analyticam; Ad logisticen speciosam notæ priores; Zeteticorum libri V; De Æquationum recognitione et emendatione tractatus duo; De numerosa potestatum ad exegesin resolutione; Effectionum geometricarum canonica recensio; Supplementum geometriæ; Pseudomesolabum; Theoremata ad sectiones angulares; Responsum ad problema quod omnibus mathematicis totius orbis construendum proposuit Adrianus Romanus; Apollonius Gallus; Variorum de rebus mathematicis responsorum lib. VIII; Munimen adversus nova Cyclometrica* (cet écrit est dirigé contre la Cyclométrie de Scaliger) ; *Ratio Kalendarii vere Gregoriani ; Kalendarium Gregorianum perpetuum; Adversus Christophorum Clavium expostulatio.* Il y a des lettres de Viète dans le recueil de Caselius (1687).

VIEUSSENS (Raimond de), anatomiste, membre de l'Académie des sciences, médecin de Mlle de Montpensier, né en 1641 à Vieussens (Aveyron), mort à Montpellier en 1715. — *Nevrologia universalis*, 1685, in-fol., ouvrage remarquable pour l'époque; souvent réimprimé.

VIEUVILLE (La), abbaye de cisterciens réformés, fille de Savigny, en Bretagne (Ille-et-Vilaine), diocèse de Dol.

VIEUVILLE (La), maison de Bretagne qui portait d'abord le nom de Coskaer ou Cosker. D'elle sont sortis les seigneurs de Farbus (en Artois), de Rugles, d'Ablois, de Chelleaux, de Saint-Chamond, et les comtes de Viennac. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) A cette maison appartenait Charles, marquis, puis duc de la VIEUVILLE, lieutenant-général en Champagne et en Rethelois, maréchal de camp, surintendant des finances de janvier 1623 à août 1624, puis de 1651 à sa mort arrivée à Paris le 2 janvier 1653. Lorsqu'on lui enleva la surintendance, il fut arrêté et enfermé au château d'Amboise d'où il s'évada (1625) et sortit du royaume; on lui fit son procès par contumace. A la mort de Louis XIII, il revint et fut rétabli dans ses biens et ses honneurs (1643). — Voy. NOGENT-L'ARTAUD et SY.

VIEUVILLE (La), maison de Picardie d'où sont sortis les seigneurs de Promleroy, de La Neuville-Le-Roi, de Porquericourt, d'Orviler, de Vignacourt et de Rouviler. Armes : *fascé d'or et d'azur, de huit pièces, les deux premières chargées de trois annelets de gueules.*

VIEUX-CHASTEL (Seigneurs de), de la maison de La Grange. = —, de la maison de Quelen.

VIEUX-COMÉDIEN (Le), pseudonyme de Fabien-Pillet.

VIEUXPONT, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de Courville, de Neufbourg et de Chailloué. Armes : *d'argent à 10 annelets de gueules* 3. 3. 3. *et* 1.

VIEUXPONT (seigneurs de), branche de la maison de Saint-Denis (Normandie).

VIÉVILLE Voy. LECERF.

VIGEAN (Seigneurs du), de la famille de Poussart.

VIGÉE (Louis), peintre, né en 1727, mort à Paris en 1767. Il fut le père de Mme Vigée-Lebrun. (Voy. LEBRUN). = Son fils, LOUIS-JEAN-BAPTISTE-ÉTIENNE, poëte, né le 2 déc. 1758 à Paris, où il mourut le 7 août 1820. Secrétaire du cabinet de la comtesse de Provence, il fut détenu quelque temps comme partisan des girondins (1793), et chanta tour à tour Bonaparte et les Bourbons.

VIGENÈRE (Blaise DE), érudit, né le 5 avril 1523, à Saint-Pourçain (Allier), mort le 19 février 1596, à Paris. Il voyagea en Italie et en Allemagne, fut secrétaire du duc de Nevers et secrétaire d'ambassade à Rome (1566-69). On a de lui des traductions de César, de Tite-Live, de Chalcondyle, de Philostrate, d'Onosander, etc.

VIGENNA, VIGONA, VIENNA, la Vienne.

VIGEOIS (Le), abbaye de bénédictins, dans le Haut-Limousin (Corrèze), diocèse de Limoges.

VIGER (François), *Vigerius*, jésuite, humaniste, né à Rouen, où il est mort en 1647.

VIGEVANO, petite ville de Piémont, qui fut prise par les Franco-Sardes en octobre 1733. — Le 30 mai 1696, il y fut conclu entre la France et le duc de Savoie, un armistice qui trois mois après (29 août) fut suivi d'un traité de paix. — Le 7 octobre suivant, il y fut signé entre la France, l'Espagne et l'Empire une convention pour la neutralité de l'Italie.

VIGIER ou du **VIGIER**, maison du Périgord d'où sont sortis les seigneurs de Segonzac.

VIGIER, maison de Saintonge d'où sont sortis les seigneurs de la Pile, de Beaucaire et de Plançon.

VIGIER (Gérald), en religion *Domin. de Jésus*, carme déchaussé, hagiographe, mort en 1638.

VIGIER (Philibert), sculpteur, membre de l'Académie (1683), né à Moulins en 1636, mort le 5 janvier 1719. Le palais et les jardins de Versailles possèdent plusieurs de ses statues.

VIGILANTIUS, le premier hérésiarque produit par la Gaule, né, à ce que l'on croit, dans le pays de Comminges, mort dans les premières années du v° siècle. Prêtre de l'église de Barcelone, il attaqua les pèlerinages, le culte des reliques et celui des morts, la vie monastique, le célibat des clercs, etc. Saint Jérôme, avec qui il avait voyagé en Palestine et en Égypte, lui répondit dans deux écrits qui nous ont été conservés.

VIGNACOURT ou **WIGNACOURT**, maison des Pays-Bas, dont une branche établie en France, a donné, au XVII° siècle, deux grands maîtres à l'ordre de Malte : Alof de VIGNACOURT, élu en 1601, mort le 14 sept. 1622, et Pierre-Adrien de VIGNACOURT, son neveu, élu en 1690, mort le 4 février 1697. De cette branche sont sortis les seigneurs de Lits. Armes : *d'argent à 3 fleurs de lis de gueules.*

VIGNACOURT (Adrien de la VIEUVILLE, comte de), romancier, commandeur de Malte, mort âgé le 29 sept. 1774. — *La comtesse de Vergy* (1722); *Adèle de Ponthieu* (1723), nouvelles. — Voy. VIEUVILLE (La).

VIGNALS (Seigneurs de), branche de la maison d'Escayrac (Quercy).

VIGNANCOUR (Le P.), jésuite, traducteur, vivait dans la deuxième moitié du XVII° siècle.

VIGNAU (Jean du), écrivain de la fin du XVI° siècle. — Traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, 1595, in-12.

VIGNAU (N. des JOANOTS DU), secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople, sous Louis XIV. — *État présent de la puissance othomane*, 1687, in-12; *Le secrétaire turc*, 1678, in-12.

VIGNAY (Seigneurs de), de la famille de Hurault.

VIGNE (André de la), poëte, écrivain politique, secrétaire du duc de Savoie puis d'Anne de Bretagne, orateur de Charles VIII qu'il accompagna en Italie, né vers 1457, mort vers 1527. — *Le vergier d'honneur, de l'entreprise et voyage de Naples*, in-fol. goth.; s. d., rare; réimprimé plusieurs fois et, entre autres, dans les *Archives curieuses* de Cimber et d'Anjou; *Les ballades de bruyt commun sur les alliances des rois*, in-4°, goth. s. d., rare; *Le libelle des cinq villes d'Italie contre Venise*, in-4°, goth. s. d.

VIGNE ou **DELAVIGNE** (Michel de la), médecin de Louis XIII, mort le 14 juin 1648. = Sa fille, Anne de la Vigne (Voy. DELAVIGNE). = Son arrière-petit-neveu, CLAUDE, médecin du roi (1726), né à Paris le 21 fév. 1695, mort le 7 oct. 1758.

VIGNERON (Jean), dit *Veneroni*, grammairien, secrétaire-interprète du roi, né en 1642 à Verdun, mort à Paris le 27 juin 1708. On a de lui une grammaire italienne et un dictionnaire italien qui ont été souvent réimprimés.

VIGNERONS (Les), nom donné, dans certains actes du moyen âge, au vendredi de la seconde semaine de carême.

VIGNEROT, famille du Poitou dont le premier personnage connu est Jean Vignerot, écuyer, vivant en 1461. D'elle sont sortis les marquis du Pont-Courlay et par substitution les ducs de Richelieu. — Voy. PLESSIS (du).

VIGNES (des), famille du Nivernais d'où sont sortis les seigneurs de Chuffort.

VIGNEUL-MARVILLE (de), pseudonyme de Bonav. d'Argonne. — Voy. ARGONNE.

VIGNEULLES (Philippe de), chroniqueur, littérateur, né à Metz, vivait dans la seconde moitié du XV° siècle et dans la première du XVI°. — *Mémoires*, publiés par M. H. Michelant, 1852, in-8°.

VIGNIEGOUL. Voy. BONLIEU.

VIGNIER (Nicolas), médecin, érudit, né en 1530, à Bar-sur-Seine, mort le 13 mars 1596, à Paris. Son attachement à la religion réformée le força de passer plusieurs années en Allemagne, mais à son retour en France, il se convertit au catholicisme. — *La bibliothèque historiale*, 1588-1650, 4 vol. in-fol.; *Histoire de la maison du Luxembourg*, 1617, in-8°. = Son fils, NICOLAS, théologien calviniste, né vers 1575 en Allemagne, mort à Blois vers 1645. = JERÔME, érudit, oratorien, fils du précédent, né à Blois en 1606, mort à Paris le 14 nov. 1661.

VIGNOLE. Les terres et seigneuries de Cornonterail, Sainton et Antonnègre en Languedoc furent érigées en marquisat (août 1654), sous le nom de Vignole en faveur de Gaspard de Vignole.

VIGNOLLE (Le comte Martin de), général, né à Marsillargues (Gard) en 1763, mort le 15 nov. 1824.

VIGNOLLES (Seigneurs de), de la famille du Port. Voy. SUPPLÉMENT.

VIGNOLLES (Alphonse de), pasteur calviniste, érudit, membre de l'Académie de Berlin, né au château d'Aubaïs (Gard), mort à Berlin le 24 juill. 1744. — *Chronologie de l'histoire sainte*, 1738, 2 vol. in-4°.

VIGNON (Claude), peintre, membre de l'Académie (1651), né à Tours vers 1593, mort à Paris le 10 mai 1670. — *Joseph en prison* (musée de

Rouen); *Jésus parmi les docteurs* (musée de Grenoble); *Mort de Didon* (musée de Caen). = CLAUDE-FRANÇOIS, fils du précédent, peintre, membre de l'Académie (1667), né le 4 octobre 1633 à Paris, mort le 27 février 1703. — Deux *S. Jérôme* (musée de Caen); *Jésus lavant les pieds de ses disciples* (musée de Nantes). = PHILIPPE, frère du précédent, peintre, membre de l'Académie (1687), né à Paris le 27 juin 1638, mort le 7 sept. 1701. — *Portrait* (musée de Versailles).

VIGNORY, baronnie de Champagne (Haute-Marne), érigée en comté (1555), en faveur de N. d'Amboise, seigneur de Quimcampoix.

VIGNORY (Seigneurs de), de la maison de Lenoncourt (Lorraine).

VIGNORY. Voy. ORRY.

VIGNY (Seigneurs de), de la famille de Saint-Pol (Normandie).

VIGNY (Alfred-Victor, comte de), poëte, auteur dramatique, né à Loches (Indre-et-Loire), le 27 mars 1797, mort à Paris, le 17 sept. 1863. Il servit dans les gendarmes de la Maison-Rouge (1814), puis dans la garde royale jusqu'en 1827, où il donna sa démission. Il fut élu à l'Académie française en 1845, et sa réception (29 janv. 1846) fit une certaine sensation à cause du discours de M. Molé qui lui répondit, et que l'on trouva plein d'allusions blessantes. — *Poëmes* (*Héléna, la Somnambule, la Fille de Jephté, la Femme adultère, le Bal, la Prison*), 1822, in-8°: *Éloa ou la Sœur des Anges*, 1824, in-8°, rempli de poésie, de grâce et de sentiment; *Poëmes antiques et modernes* (*le Déluge, Moïse, Dolorida, le Trappiste, la Neige, le Cor*), 1826, in-8°; *Cinq-Mars*, 1826, 2 vol. in-8° : ce roman historique, malgré ses défauts, est resté l'ouvrage le plus populaire de M. de Vigny, et eut de nombreuses éditions; *le More de Venise*, traduction en vers de Shakespeare, représenté en 1829 au Théâtre-Français; *la Maréchale d'Ancre*, jouée à l'Odéon, le 25 juin 1831; *Stello*, 1832, in-8°; *Servitude et grandeur militaire*, 1835, in-8°; *Chatterton*, drame joué le 12 février 1835; *Les Destinées*, poésies posthumes, publiées par M. L. Ratisbonne, 1864, in-8°.

VIGO, port de la Galice où, en oct. 1702, les Anglais détruisirent une flotte franco-espagnole.

VIGOR (S.), évêque de Bayeux, mort le 1er novembre, dans la première moitié du VIe siècle. Sa fête, le 3 novembre.

VIGOR (Simon), prédicateur, archevêque de Narbonne (1572), né vers 1515, à Évreux, mort à Carcassonne, le 1er nov. 1575. = Son neveu, SIMON, érudit, né en 1556, mort le 29 février 1624. — Histoire (en latin) des démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII, 1613, in-4°, très-rare.

VIGORA, VIGORE, la Voire, affluent de l'Aube.

VIGUERIE, VIGUIER. Voy. VICAIRE, VICAIRIE.

VIGUET (Du), famille d'où sont sortis les seigneurs d'Ordre.

VIGUEUX (Seigneurs de), de la famille de Cauchon.

VIGUIER, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs d'Eguilles. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

VIGUIER (Paule de), baronne de Fontenille, dite *la belle Paule*, femme célèbre par sa beauté, née en 1518, à Toulouse, où elle mourut en 1610. On a d'elle quelques vers, et sur elle un ouvrage de G. de Minut: *De la Beauté*, 1587, in-8°, rare.

VIGUIER (Pierre-François), lazariste, orientaliste, né à Besançon le 20 juillet 1745, mort à Paris le 7 février 1821.

VIGUIER. Voy. VICAIRE.

VIHIERS (Maine-et-Loire). Les républicains y furent battus par les Vendéens le 16 avril et le 17 juillet 1793.

VILAINES (Seigneurs de), de la famille de Chavenon. = —, de la famille de Gaignon.—Voy. BOURDIN et VILLAINES.

VILAINS. Les vilains, *villani*, qui tiraient leur nom du mot *villa* (métairie), étaient, à proprement parler, les personnes attachées à la glèbe, réputées de condition servile, et suivaient, comme les serfs, les destinées du fonds. Mais ils paraissent avoir été distincts des serfs, au moins au XIIIe siècle. C'est ce qui résulte d'un texte de Pierre de Fontaine (ch. XXI), où il pose en principe qu'entre le seigneur et le vilain s'interpose la loi communale, tandis qu'entre Dieu et le serf Dieu seul est juge. Les vilains étaient donc essentiellement opposables aux tenanciers nobles —Voy. VILLENAGE. — On appelait *vilains adventices* ceux qui détenaient un villenage en vertu de stipulations conventionnelles, et non à cause de leur naissance, et *vilains en gros* ceux qui, n'occupant aucun fonds de terre auquel ils fussent attachés, se reconnaissaient cependant pour tels par record devant la cour.

VILATE ou **VILLATE** (L'abbé Joachim), homme politique, né à Ahun (Creuse) en 1768, mort sur l'échafaud à Paris le 7 mai 1795. Il se montra partisan fougueux de Robespierre, prit le nom de Sempronius Gracchus, devint juré au tribunal révolutionnaire, et, emprisonné après le 9 thermidor, publia divers écrits contre son ancien ami. — *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*, 1795, 2 part. in-8°; *Mystères de la mère de Dieu* (Cat. Théos) *dévoilés*, 1795, in-8°.

VILBONIUS GYMNASIARCHA, pseudonyme de Monet.

VILEGLY (Seigneurs de), de la maison de Grave.

VILLA ALPIUM, Aups. = — DEI, Villedieu. = — FRANCA, Villefranche. = — JULIETTÆ, Villejuif. = — LUPENSIS, Villeloin. = — MAGNA, Villemagne. = — PETROSA, Villepreux. = — VETUS, La Vieuville. = — MURUM, Villemur. = — NOVA, Villeneuve, Villenouvelle. = — NOXA, Villenoxe.

VILLABEILLE (Seigneurs de), de la famille de Suarez (Comté-Venaissin).

VILLAC (Seigneurs de), de la maison d'Aubusson. = —, de la maison Le Forestier.

VILLACERF (Seigneurs de), branche de la famille de Colbert.

VILLACERF. Voy. SAINT-SÉPULCRE.

VILLACOUBLAY (Seigneurs de), de la maison d'Auxy (Artois).

VILLAFANS (Seigneurs de), de la maison de Rye.

VILLAFRANC (de), pseudonyme de Nic. Thoynard.

VILLAFRANCA (Espagne). Une division espagnole y fut forcée de se rendre aux Français le 3 janvier 1809.

VILLAFRANCA (Lombardie). Le 11 juillet 1859, les empereurs de France et d'Autriche y eurent une entrevue, où ils signèrent la paix qui mit fin à la guerre d'Italie.

VILLA-FRANCA-DE-PANADÈS, ville de Catalogne près de laquelle Suchet battit les Anglais le 13 septembre 1813.

VILLAFRANCA. Voy. VILLEFRANCHE.

VILLAGES, famille de Provence, originaire du Berry, et d'où sont sortis les seigneurs de la Salle, de la Chassagne et de Bernis. (Voy. l'*Etat de la Provence*, par Robert.)

VILLAINE (Seigneurs de), de la famille de Gougnon (Auvergne).

VILLAINES, famille du Bourbonnais, d'où sont sortis les seigneurs de La Vesvre. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VILLAINES (Seigneurs de), de la maison de

Champagne (Maine). = —, de la maison de Belloy. — Voy. VILAINES.

VILLAMBRAY (Seigneurs de), de la famille d'Aubourg (Vexin).

VILLAMONT (N. de), voyageur de la fin du XVI° siècle. — *Voyages en Europe, Asie et Afrique*, 1596, in-12, souv. réimprimé.

VILLANDRADO (Rodrigue de), capitaine espagnol, chef de routiers au service de Charles VII. Il épousa (1436) Marguerite de Bourbon, fille naturelle de Jean Ier, duc de Bourbon. (Voy. un mémoire de M. J. Quicherat dans le t. VI de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*.)

VILLANDRY. Le marquisat de Coulombières, érigé en déc. 1619 en faveur de Balthasar le Breton, reçut par lettres de juillet 1639 le nom de Villandry.

VILLANO, cap de la Galice près duquel les Anglais s'emparèrent de quatre vaisseaux français le 7 novembre 1805.

VILLAR (Noël-Gabriel-Luce), membre de l'Académie française, évêque constitutionnel de la Mayenne (1791), membre de la Convention où il vota dans le procès du roi pour l'appel au peuple, le sursis et la détention, né à Toulouse le 13 déc. 1748, mort à Paris le 26 août 1826.

VILLARCEAU (Seigneurs de), de la branche de Pillavoine, de la maison de Trie. = —, de la famille du garde des sceaux Mangot.

VILLARCEAUX (Seigneurs de), branche de la maison de Mornay.

VILLARD-BENOIT (Isère ou Savoie). Le 10 juin 1314, il y fut signé un traité de paix entre Amé le Grand comte de Savoie, et Jean II dauphin de Viennois. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

VILLARD DE HONNECOURT, architecte du XIII° siècle. La Bibliothèque nationale possède de lui un album de dessins pleins d'intérêt. (Voy. à ce sujet un travail de M. J. Quicherat dans la *Revue archéologique*, t. VI.)

VILLARDY, famille de Provence, originaire d'Italie et d'où sont sortis les seigneurs de Quinson. (Voy. l'*Histoire de la noblesse de Provence*, par Artefeuil).

VILLARE, **VILLARIS**, Villers.

VILLARET (Guillaume de), grand-maître de Saint-Jean de Jérusalem, mort au commencement de 1307, à Limasso (Chypre). Il était grand-prieur de Saint-Gilles (Languedoc), quand il succéda (1300) à Odon de Pins. L'ordre des Hospitaliers chassé de l'Asie, s'était, après la prise d'Acre (1291), retiré dans l'île de Chypre, mais le roi Henri de Lusignan ne supportait qu'avec peine leur présence et Villaret dut chercher un autre asile. Il forma le projet de s'emparer de Rhodes ; la mort l'empêcha de l'exécuter. = Foulques de VILLARET, frère et successeur du précédent (1307). Avec l'aide d'une armée de croisés, il s'empara de Rhodes sur les Grecs, y établit le chef-lieu de l'ordre (1310) et repoussa (1315) les attaques du sultan Othman Ier. Quatre ans plus tard, sa mauvaise conduite souleva contre lui les chevaliers, qui l'obligèrent de se démettre de sa dignité. Il se retira au château de Tiran en Languedoc, où il mourut le 1er sept. 1327.

VILLARET (Claude), historien et romancier, né vers 1715 à Paris, mort en fév. 1766. Il fut successivement comédien, directeur de théâtre à Liége, premier commis à la Cour des comptes (1756) et secrétaire des ducs et pairs. Il est surtout connu par la continuation de l'*Histoire de France* de l'abbé Velly, qu'il a prise à l'année 1329 et menée jusqu'en 1469.

VILLARET DE JOYEUSE (Louis-Thomas, comte), vice-amiral, né à Auch, en 1750, mort à Venise, le 24 juill. 1812. Officier de marine avant 1789 et nommé contre-amiral (sept. 1793), il fut chargé du commandement en chef de la flotte de Brest, et après avoir, aidé par les commissaires de la Convention Jean-Bon Saint-André et Prieur (de la Marne), réorganisé les services et instruit autant que possible les équipages, il partit (16 mai 1794) avec vingt-cinq vaisseaux de ligne et seize frégates ou corvettes pour aller au-devant d'un convoi de grains venant d'Amérique. Rencontré par une flotte anglaise supérieure, il soutint contre elle (29 mai) un premier combat où il la repoussa victorieusement. Le 1er juin (13 prairial), la lutte s'engagea de nouveau, et il y perdit plusieurs vaisseaux et, entre autres, *le Vengeur* et *l'Impétueux;* mais le convoi put entrer à Brest. Le 23 juin 1795, la flotte de l'amiral Bridport plus forte d'un tiers que la sienne, l'assaillit près de l'île de Groix et, par l'impéritie de ses capitaines, il perdit trois vaisseaux. Député au conseil des Cinq-Cents (1797), proscrit au 18 fructidor, il fut chargé d'une expédition à Saint-Domingue (1801), puis (1802) nommé capitaine général de la Martinique qu'il dut rendre aux Anglais (1809) ; et devint (1811) gouverneur général de Venise.

VILLARGÈRE (Seigneurs de), de la famille de Milet.

VILLARGOIS (Seigneurs de), de la famille de Balathier.

VILLARIS, **VILLARE**, Villers.

VILLARIUM, Villiers.

VILLARNOUL (Seigneurs de), branche de la maison de Jaucourt.

VILLARS. Par lettres de sept. 1705, les vicomtés de Vaux et de Melun et la seigneurie de Maincy (Seine-et-Marne) furent érigés en duché sous le nom de Villars, en faveur de Louis-Hector marquis de Villars, puis (sept. 1709) en pairie. (Voy. plus bas.)

VILLARS, maison du Bourbonnais d'où sont sortis les seigneurs de Mauvésinière. Armes : *d'hermines à un chef de gueules, chargé d'un lion à demi-corps d'argent.* (Voy. l'*Armorial* de d'Hozier, t. I, part. II.)

VILLARS (Seigneurs de), de la maison de Bolomier (Savoie), = —, de la famille de Chaveron. = —, de la maison de Lévis.

VILLARS, famille de robe d'où sont sortis les seigneurs de la Chapelle, marquis puis ducs de Villars, et les seigneurs de la Garde et de Masclas. Armes : *d'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.* A cette famille appartiennent les personnages suivants :

VILLARS (Pierre de), prélat, né à Lyon en 1517, mort dans un couvent de capucins à Moncalieri (Piémont), le 14 nov. 1592. Conseiller-clerc au Parlement de Paris (1555), il devint évêque de Mirepoix (1561), archevêque de Vienne (1575-1588), et joua un rôle politique considérable. = Son neveu PIERRE, né le 3 mars 1543 à Lyon, mort le 18 juillet 1613 à Saint-Genis-Laval près Lyon. Il fut évêque de Mirepoix (1575), et archevêque de Vienne (1587-1599). Ses œuvres théologiques ont été publiées, 1598, 2 vol. in-fol. = JÉRÔME, frère du précédent, mort le 18 janvier 1626. Conseiller-clerc au Parlement (1594), il succéda à son frère sur le siége de Vienne (1597). = PIERRE, parent du précédent, archevêque de Vienne (1626), mort en 1662. = HENRI, neveu du précédent, né en 1620, succéda à son oncle sur le siége de Vienne (1662), et mourut le 28 déc. 1693.

VILLARS (Pierre de), dit le *marquis de Villars*, de la même famille que les précédents, né en 1623, mort à Paris le 20 mars 1698. Il s'acquit à la cour, où on lui donnait le surnom d'*Orondate*,

une brillante réputation par sa valeur, ses duels et ses galanteries. Il fut successivement lieutenant général, ambassadeur en Espagne (1668, 1671 et 1672), à Turin (1676), en Danemark, et conseiller d'État (1683). Il avait épousé en 1651 Marie Gigault de Bellefonds, née en 1624, morte à Paris le 24 juin 1706. On a d'elle quelques lettres à Mme de Coulanges insérées dans les éditions de Mme de Sévigné.

Villars (Claude-Louis-Hector, duc de), fils du précédent, le dernier et l'un des plus célèbres généraux de Louis XIV, né à Moulins le 8 mai 1653, mort à Turin le 17 juin 1734. Colonel de cavalerie après la bataille de Senef (1674), il se distingua dans la campagne de Fribourg (1677), et fut envoyé (1686), comme ministre plénipotentiaire à Vienne où il déploya une grande habileté. Brigadier à son retour (1688), commissaire général de la cavalerie (1689), maréchal de camp (1690), lieutenant général (1693), il prit une part glorieuse aux campagnes de Flandre et du Rhin. Après la paix de Ryswick (1697), il fut de nouveau nommé ambassadeur à Vienne jusqu'au moment de la guerre de la succession d'Espagne (1701). Commandant en chef de l'armée destinée à aller rejoindre l'électeur de Bavière, il remporta la victoire de Friedlingen (14 oct. 1702), qui lui valut le bâton de maréchal. La prise de Kehl (9 fév. 1703) et celle de Kissingen (19 mars) lui permirent d'opérer sa jonction avec l'électeur (9 mai), mais les dissentiments qui s'élevèrent entre eux l'empêchèrent de tirer parti de l'éclatante victoire d'Hochstedt (21 sept.), et il donna sa démission (nov.). Louis XIV le chargea alors d'aller pacifier les Cévennes insurgées (1704). Il accomplit cette mission heureusement, fut créé duc à brevet (21 janv. 1705), et au mois d'avril mis à la tête de l'armée de la Moselle. Bien qu'il eût Marlborough en tête, il empêcha l'invasion de la France, prit Wissembourg, Lauterbourg et Haguenau (1706), et emporta d'assaut les lignes de Stollhofen (22 mai 1707). En 1708, il fut envoyé contre le duc de Savoie qui menaçait le Dauphiné, fit avorter ses plans et emporta d'assaut Sezanne (11 août). Au commencement de 1709, il remplaça Vendôme à l'armée de Flandre qui était en proie à la plus grande détresse. Il eut à lutter contre des difficultés inouïes, se tint pendant plusieurs mois sur la défensive, et ayant enfin obtenu l'autorisation de combattre, engagea le 11 sept. cette terrible bataille de Malplaquet, où les alliés vainqueurs perdirent 20000 hommes et les vaincus 7000. Villars blessé grièvement au genou avait remis le commandement au maréchal de Boufflers qui opéra la retraite dans un ordre parfait. Créé pair quelques jours après, il fut renvoyé à son armée l'année suivante et s'y tint sur la défensive ainsi qu'en 1711. En 1712 la France épuisée n'avait plus qu'une armée. Le commandement en fut donné à Villars. Son adversaire, le prince Eugène, assiégeait Landrecies, la dernière place qui pût arrêter les ennemis. Villars, profitant des fautes de son adversaire, emporta le camp de Denain (24 juil. 1712), et s'empara successivement de Marchiennes où étaient les approvisionnements de l'ennemi (30 juillet), de Douai, du Quesnoy, de Bouchain et força Eugène à se retirer sous les murs de Bruxelles. Cette victoire qui sauva la France, accéléra la paix d'Utrecht (11 avril 1713), et l'empereur après une autre campagne dans laquelle Villars prit Spire, Worms, Landau et Fribourg, fut forcé de signer la paix de Rastadt (6 mars 1714), où les deux plénipotentiaires furent le maréchal et Eugène. Villars que Louis XIV combla d'honneurs et qui avait été nommé gouverneur de Provence (1712), chevalier de la Toison d'or (1713), membre de l'Académie française (1714), devint sous la minorité de Louis XV membre du conseil de régence et président du conseil de guerre. Grand d'Espagne de première classe (1723), ministre d'État (1724), il fut avec le titre de maréchal général des camps et armées (oct. 1733) mis à la tête de l'armée d'Italie, lorsque la guerre fut été déclarée à l'Autriche. Il envahit le Milanais, s'empara de Novare, de Tortone, de Pizzighettone, de Pavie et de Milan. Après ces succès, il demanda son rappel et en revenant mourut à Turin. Villars qui, suivant l'expression de Saint-Simon, « fut le plus complétement et le plus constamment heureux de tous les millions d'hommes nés sous le long règne de Louis XIV » et qui possédait au plus haut degré l'art de faire valoir ses mérites et ses services, ternit sa gloire par son avidité et ses honteux pillages. On a sous son nom des *mémoires*, 1734, 3 vol. in-12, dont, à ce qu'il paraît, le premier volume seul est de lui. Anquetil a plus tard publié un *Journal* du maréchal et une partie de sa correspondance. On retrouve ces deux ouvrages fusionnés dans les collections de Petitot et de Michaud.

Villars (Armand, comte de), frère puîné du précédent, lieutenant général, chef d'escadre, mort au camp devant Douai le 20 août 1712 : = Honoré-Armand, duc de Villars, prince de Martigues, fils du maréchal, gouverneur de Provence, membre de l'Acad. française (1734), né le 4 déc. 1702, mort en mai 1770 à Aix en Provence.

VILLARS (*N.* de Montfaucon, abbé de), littérateur, né près de Toulouse en 1635, assassiné sur la route de Lyon vers la fin de 1673. Il était neveu du bénédictin Bernard de Montfaucon. Outre des critiques sur la *Bérénice* de Racine et celle de Corneille (1670, in-12), et sur les *Pensées* de Pascal, on a de lui : *Le comte de Gabalis* (1670, in-12) ou *Entretiens sur les sciences secrètes*, satire que quelques passages hardis firent supprimer.

VILLARS (Dominique), botaniste, médecin, né le 14 nov. 1745, à Villars (Hautes-Alpes), mort le 27 juin 1814, à Strasbourg, où il était professeur à la Faculté. — *Histoire naturelle des plantes du Dauphiné*, 1786-89, 3 vol. in-8°.

VILLARS. Voy. Boivin, Jarsaillon.

VILLARS-BRANCAS. La baronnie d'Oise, les terres de Champtercier et de Villars en Provence furent érigées en duché, sous le nom de Villars (sept. 1627) en faveur de Georges de Brancas, marquis de Villars; puis en pairie (juill. 1652) en faveur du même. — Voy. Brancas.

VILLARS EN BRESSE (Seigneurs de), branche de la maison de Coyet.

VILLARS-SAINT-PARDOUX (Seigneurs de), branche de la maison d'Abzac (Périgord).

VILLAT (Seigneurs de), de la maison d'Arnault (Périgord).

VILLATE (Seigneurs de), de la maison de Reste (Languedoc). — Voy. Vilats.

VILLAUMER (S.). Voy. Vulmer.

VILLAUT (*N.*), sieur de Bellefond, voyageur de la seconde moitié du XVII[e] siècle. — *Relation des côtes d'Afrique*, 1669, in-12.

VILLAVICIOSA, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille). Elle a donné son nom à une victoire décisive remportée par Vendôme, le 10 déc. 1710, sur les alliés commandés par Stahrenberg.

VILLAYER. Les terres et seigneuries de Fertans, Amancey, etc., en Franche-Comté (Doubs) furent unies et érigées en comté sous le nom de Villayer (août 1749) en faveur de Cl. Fr. de Renouard.

VILLE, maison de Lorraine, d'où sont sortis les seigneurs de Dompjulien, de Brémoncourt et de Vaux.

VILLE (Seigneurs de), de la famille de La Motte (Picardie).

VILLE (L'abbé Jean-Ignace de la), directeur du ministère des affaires étrangères, membre de l'Académie française, évêque *in partibus* de Tricomie, né vers 1690, mort le 15 avril 1774.

VILLE (Antoine, chevalier de), ingénieur, antiquaire, maréchal de camp, né à Toulouse en 1596, mort à Paris en janvier ou février 1656. Outre des relations de divers sièges et une description des Antiquités de Pola (1633, in-4°), on a de lui un traité de fortification, 1629, in-fol., plusieurs fois réimprimé.

VILLE (Louis de la), pseudonyme du P. Le Valois.

VILLE-AUX-CLERCS (Seigneurs de la), de la maison de Loménie de Brienne. =—, de la famille de Verthamon.

VILLE-AUX-OISEAUX (Seigneurs de la), branche de la maison de Goyon-Matignon.

VILLEBAZIN (Seigneurs de), de la famille de Viart.

VILLEBÉON (Seigneurs de), de la maison de Gauthier (Brie).

VILLEBÉON (Pierre de NEMOURS de), chambellan et ministre de Louis IX, né vers 1210, mort en 1270 devant Tunis où il avait accompagné le roi.

VILLEBERTIN ou **VILLEBERTAIN** (Seigneurs de), branche de la maison de Mesgrigny.

VILLEBON (Seigneurs de), branche de la maison d'Estouteville (Normandie).

VILLEBOUCHE (Seigneurs de), de la maison de Le Groing (Berry).

VILLEBOUQUAIS (Seigneurs de la), de la maison de Quelen (Bretagne).

VILLEBROSSE (Seigneurs de), de la famille de Ribier.

VILLEBRUNE. Voy. LEFEBVRE.

VILLEBRUNIER (Seigneurs de), branche de la famille du Bousquet (Quercy).

VILLEBUSSIÈRE (Seigneurs de), de la famille de Bertrand (Berry).

VILLE-CHAMPAGNE (Seigneurs de), branche de la famille de Guiot (Marche).

VILLE CHAPERON (Seigneurs de la), de la maison le Veneur.

VILLECHAUVE (Seigneurs de), branche de la famille d'Orléans (Orléanais).

VILLE-CHEVALIER (Seigneurs de la), de la maison de Quelen (Bretagne).

VILLECOMTE, seigneurie de Bourgogne (Côte-d'Or), érigée en marquisat (avril 1717) en faveur de *N.* de Folin.

VILLECONNIN (Seigneurs de), de la maison d'Estouteville.

VILLECOURT (Clément), écrivain religieux, évêque de La Rochelle (1835-1855), cardinal (1855), né à Lyon le 9 oct. 1787, mort le 17 janv. 1867.

VILLECROSE (Seigneurs de), branche de la maison d'Albertas.

VILLEDAIGNE, localité du Languedoc (Aude), où Guillaume au Court-nez, duc d'Aquitaine et de Toulouse, fut battu en 792 ou 793 par les Sarrasins.

VILLEDAN (Seigneurs de), de la famille de Sainte-Marthe (Poitou).

VILLEDEUIL. Voy. LAURENT.

VILLEDIEU (Tarn-et-Garonne). Le 14 août 1366 les *grandes compagnies* (voy. ce mot) y remportèrent une victoire complète sur les troupes royales.

VILLEDIEU (Seigneurs de), de la maison de Chauvigny. =—, de la maison de Gaucourt.

VILLEDIEU (Marie-Catherine-Hortense DESJARDINS, dame de), poète et romancière, née en 1631 à Saint-Remi du Plain (Ille-et-Vilaine), où elle est morte en nov. 1683. Elle se rendit aussi célèbre par sa vie aventureuse et ses galanteries que par ses romans et ses poésies fort oubliés aujourd'hui. Ses œuvres ont été réunies et imprimées plusieurs fois après sa mort.

VILLE DIEU. Voy. ALEXANDRE et DUVILLE.

VILLE DIEU-COMBLÉ (La), châtellenie du Poitou (Deux-Sèvres), érigée en marquisat (avril 1698) en faveur de J. d'Aix de Mesmi.

VILLEDONNÉ (Seigneurs de), branche de la maison de La Grange.

VILLE-DU-BOIS (Seigneurs de la), branche de la maison de Farcy (Picardie).

VILLE-ÈS CERFS (Seigneurs de la), de la famille de Servaude (Bretagne).

VILLEFIEF (Seigneurs de la), de la maison de Bellouan (Bretagne).

VILLEFORE (Joseph-François BOURGOIN de), écrivain janséniste, membre de l'Académie des inscriptions (1706), né le 24 déc. 1652, à Paris, où il est mort le 2 déc. 1737.

VILLEFORT (Seigneurs de), de la maison d'Isarn. =—, de la maison de Montberon.

VILLEFRANCHE (Seigneurs de), de la maison de Tulles. =—, de la maison du Puy.

VILLEFRANCHE, capitale du comté de Conflent en Roussillon (Pyrénées-Orientales). Elle fut prise par Conti le 4 juillet 1654, cédée à la France (1659), fortifiée sous Louis XIV, et prise par les Espagnols le 4 août 1793.

VILLEFRANCHE, ville du comté de Nice (Alpes-Maritimes). Elle fut prise plusieurs fois par les Français, entre autres par Catinat le 21 mars 1691 et le 7 mars 1705 par le duc de la Feuillade.

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, petite ville du Languedoc (Haute-Garonne). Elle fut brûlée par les Anglais (1335) et au XVI[e] siècle pillée par les calvinistes.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (Aveyron), petite ville fondée en 1232 par le comte de Toulouse. Elle fut cédée aux Anglais par le traité de Bretigny et revint à la France en 1369. Ayant embrassé le calvinisme, elle subit (1562) les cruautés habituelles de Monluc. — La châtellenie de Villefranche avait été érigée en comté (août 1480) en faveur de Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, et d'Anne de Savoie, sa femme.

VILLEFRANCHE. Voy. VILLAFRANCA.

VILLEFROY (Guillaume de), abbé de Beaumont en Guyenne, orientaliste, né à Paris le 5 mars 1690, y mourut le 4 avril 1777. Il fut le fondateur de la société des *Capucins hébraïsants* (voy. ce mot).

VILLEGAGNON ou **VILLEGAIGNON** (Seigneurs de), de la maison de Durand (Brie). A cette maison appartenait Nicolas DURAND, chevalier de VILLEGAGNON, marin, historien, théologien, né en 1510, à Provins ou à Villegagnon près de Provins, mort à Beauvais (Seine-et-Marne) le 9 janv. 1571. Neveu du grand-maître Villiers de l'Isle-Adam, il entra (1531) dans l'ordre de Malte, fit partie de l'expédition de Charles V contre Alger (1541), transporta en Écosse les troupes françaises commandées par d'Essé (1548), et, trompant la croisière anglaise, alla prendre à Dunbarton Marie Stuart qu'il ramena en France. Nommé vice-amiral de Bretagne, il forma le projet de fonder au Brésil une colonie de réformés, et, avec l'appui de Coligny, il partit du Havre en 1555 et s'établit dans une île de la baie du Rio de Janeiro. Mais bientôt des discordes religieuses éclatèrent entre les émigrants dont une partie se rembarqua (1558), et des actes de cruauté de Villegagnon achevèrent la ruine de la colonie. Revenu en France, il y fut en butte à de violentes attaques

de la part des réformés et soutint contre eux une vive polémique. Outre ses écrits de controverse religieuse, on a de lui : *Caroli V imp. expeditio in Africam ad Argieram*, 1542, in-8°; *De Bello melitensi commentarius*, 1553, in-4°.

VILLEGENON (Seigneurs de), branche de la maison de Troussebois (Berry).

VILLEGOMBLAIN (François-Racine de), capitaine de la fin du XVIe siècle. — *Mémoires des troubles arrivés en France*, 1667-68, 2 vol. in-12.

VILLEGONGIS (Seigneurs de), de la maison de Neuchèse.

VILLEGOURDAN (Seigneurs de la), de la maison de Quelen (Bretagne).

VILLEGUERRI (Seigneurs de la), branche de la maison de Serent (Bretagne).

VILLEHARDOUIN (Geoffroi, sire de), chroniqueur, né vers 1155 au château de Villehardouin près de Troyes, mort à Messinople (Thessalie) vers 1213. Maréchal de Thibaut III, comte de Champagne, il fut envoyé à Venise (1201) pour y traiter du transport des troupes faisant partie de la croisade qui avait été résolue deux ans auparavant. Plus tard (1202), la république parvint à détourner l'expédition de son but, et Constantinople tomba au pouvoir des croisés. Villehardouin, qui avait pris une part active à cette conquête, fut nommé maréchal de Romanie et obtint plueieurs fiefs en Thessalie. Ce fut là qu'il composa sa chronique de la *Conqueste de Constantinople*, la première de ce genre que possède notre langue et qui, sous tous les rapports, offre un vif intérêt. Elle fut éditée en 1585, in-4°, avec une traduction par Blaise de Vigenère. Le texte seul, corrigé d'après un manuscrit provenant de Venise, fut publié à Lyon, 1601, in-fol.; Du Cange en donna une édition, 1657, in-fol. et son texte fut reproduit dans le *Recueil des historiens de France* et dans les collections de Mémoires. M. Paulin Paris en a donné une édition (1838) pour la Société de l'Histoire de France.

VILLEHAUTE (Seigneurs de), de la famille provençale de Perrache.

VILLEHEURNOIS (Charles-Honoré BERTHELOT de la), agent royaliste, né à Toulouse vers 1750, déporté après le 18 fructidor à Sinnamary, où il mourut en juillet 1799.

VILLEJUIF (Seigneurs de), de la famille de Bragelongne.

VILLELAURE, terre et seigneurie du Comté-Venaissin (Vaucluse), érigée en baronnie (octobre 1535), en faveur d'Antoinette de la Terre, dame de Janson, femme de J. de Forbin.

VILLÈLE (Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de), célèbre homme d'État, né le 14 août 1773, à Toulouse, où il est mort le 13 mars 1854. Officier de marine (1789), il donna sa démission (1792), se retira à l'île Bourbon, où il fit un riche mariage, et revenu en France, fut sous l'empire membre du conseil général de la Haute-Garonne. Il embrassa avec ardeur la cause de la Restauration, fut nommé maire de Toulouse (juill. 1815), et ne put empêcher l'assassinat du général Ramel. Député de sa ville natale à la *Chambre introuvable*, il y acquit bien vite une haute influence sur le parti ultraroyaliste qui l'imposa au pouvoir comme ministre sans portefeuille (21 déc. 1820). Il donna sa démission le 25 juillet suivant, et cinq mois après (15 déc.) il entra au ministère des finances, fut créé comte et devint président du conseil (7 sept. 1822). Les succès de la guerre d'Espagne et des opérations financières de Villèle amenèrent aux élections de 1824 une immense majorité royaliste. Un projet de loi pour la conversion des rentes, projet rejeté par la Chambre des pairs (3 juin) et adopté l'année suivante (25 mars 1825), mais avec des modifications qui en altéraient considérablement la portée; la création du ministère des affaires ecclésiastiques et l'entrée des évêques au conseil d'État (26 août 1824), la loi du sacrilége (15 avr. 1825), les procès faits à la presse, le projet de loi sur le droit d'aînesse et les substitutions (8 avril 1826), l'émancipation de Saint-Domingue, moyennant une indemnité (18 avril), le projet de la loi contre la presse, dite *loi d'amour*, qui fut retiré (17 avril 1827), le licenciement de la garde nationale (30 avril) : tels furent les principaux actes du ministère que dirigeait M. de Villèle. Les concessions qu'il était obligé de faire sans cesse au parti religieux et à la congrégation, les manœuvres peu avouables auxquelles trop souvent il recourait sans scrupule, avaient soulevé contre lui une telle impopularité que, devant l'opposition de plus en plus accentuée de la Chambre des pairs, il dut dissoudre la Chambre des députés malgré la forte majorité qu'il y possédait (5 nov. 1828). L'opposition l'emporta dans les élections et le ministère donna sa démission (4 janvier 1828). La veille, Villèle avait été nommé pair, et dès lors il ne joua plus aucun rôle politique, et après juillet 1830, se retira à Toulouse.

VILLELEGATS (Seigneurs de), branche de la maison de Tilly (Normandie).

VILLE-L'ÉVÊQUE (Seigneurs de la), de la famille de Vialart (Auvergne).

VILLELLES (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Bertrand.

VILLELOIN, *Villa Lupensis*, abbaye de bénédictins, de la congrégation de Saint-Maur, en Touraine (Indre-et-Loire), diocèse de Tours, fondée au milieu du IXe siècle.

VILLELONGUE, abbaye de cisterciens, dans le Languedoc (Aude), diocèse de Carcassonne.

VILLELONGUE, village des Hautes-Pyrénées. Il fut pris par les Espagnols le 6 déc. 1793.

VILLELUISANT (Seigneurs de), de la famille Hurault.

VILLELUME, famille du Berry, d'où sont sortis les seigneurs de La Roche-Othon et de Monbardon. (Voy. l'*Histoire de Berry*, par La Thaumassière.)

VILLEMAIN (Abel-François), célèbre professeur et écrivain, homme politique, né le 11 juin 1790, à Paris, où il est mort le 8 mai 1870. Professeur suppléant de rhétorique au lycée Charlemagne (1810), maître de conférences à l'École normale, lauréat de l'Académie française pour un *Éloge de Montaigne* (1812), puis (1814) pour un *Discours sur les avantages et les inconvénients de la critique*, il obtint la faveur de lire lui-même son ouvrage à la séance où il fut couronné (21 avr.) et n'épargna pas les flatteries aux souverains alliés qui y assistaient, ce qui, plus tard, lui fut amèrement reproché. Professeur d'éloquence à la Sorbonne (1816), il y obtint jusqu'à la fin de la Restauration le succès le plus vif et le plus éclatant. Chef de la division de l'imprimerie et de la librairie, maître des requêtes, membre de l'Académie française (1821), dont il devint secrétaire perpétuel (1834), il fut destitué de ses fonctions de maître des requêtes (1827) pour avoir rédigé la protestation de l'Académie contre la censure. Député d'Évreux (1830), il signa l'adresse des 221, mais ne fut pas réélu l'année suivante. Membre (1831), puis vice-président du conseil royal de l'instruction publique et pair de France (1832), il fut ministre de l'instruction publique, du 13 mai 1839 au 1er mars 1840, et du 29 octobre de cette même année jusqu'au 30 déc. 1844 où l'altération subite de sa santé força le roi de le remplacer. Depuis lors, il ne s'occupa plus que de

travaux littéraires. — *Histoire de Cromwell*, 1819, 2 vol. in-8°; traduction de la *République* de Cicéron, 1822, in-8°; *Lascaris*, 1825, in-8°; *Cours de littérature française*, 5 vol. in-8°, souv. réimp.; *Discours et mélanges littéraires*, 1823, in-8°; *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, 1827, in-8°; *Études de littérature française et étrangère*, 1846, in-8°; *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, in-8°; *Études d'histoire moderne*, 1846, in-8°; *Souvenirs contemporains*, 1856, in-8°; *Choix d'études sur la littérature contemporaine*, 1857, in-8°; *La Tribune contemporaine. M. de Chateaubriand*, 1857, in-8°; *Essais sur le génie de Pindare*, 1859, in-8°. Il faut joindre à ces ouvrages une foule de Notices, de Discours, de Rapports, etc. = Son frère, FRANÇOIS-ÉMILE, intendant militaire, conseiller d'État, sénateur (1863), mort à Castres, le 30 mars 1867.

VILLEMAN (Seigneurs de), de la maison de Buisson.

VILLEMARÉ (Seigneurs de), de la maison de Lelay.

VILLEMAREST (Charles-Maxime de), écrivain, né à Paris, le 22 avr. 1785, mort à Belleville en août 1852.

VILLEMAREUIL (Seigneurs de), de la maison de Bus.

VILLEMARQUÉE (Seigneurs de la), branche de la maison de Boisgelin (Bretagne).

VILLEMENARD (Seigneurs de), de la famille de Bar.

VILLEMENEUST (Seigneurs de la), de la maison de Lesquen (Bretagne).

VILLEMONT. Les terres et seigneuries de Villemont, Jayet, etc., furent unies et érigées en marquisat sous la dénomination de Villemont (mai 1720), en faveur de Gilles H. A. de Veiny d'Arbouze.

VILLEMONTÉE, maison d'Auvergne, d'où sont sortis, par substitution, les seigneurs de Vittelune et de Bosredon-La-Breuille.

VILLEMOR. La baronnie de Villemor et la seigneurie de Saint-Liébault, en Champagne (Aube), furent, en janv. 1650, érigées en duché pour le chancelier Séguier.

VILLEMORT (Seigneurs de), de la maison de Bouex (Marche).

VILLEMOT (L'abbé Philippe), astronome, né à Châlon (Saône-et-Loire), mort le 11 oct. 1813.

VILLEMOT (Auguste), journaliste, né à Versailles en 1811, mort le 19 sept. 1870.

VILLEMUR ou **VILLEMEUR**, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Rieutort et de La Martinière.

VILLEMUR, abbaye de bénédictines, en Languedoc (Tarn), diocèse de Castres.

VILLEMUR, *Villa Murum*, ville du Languedoc (Haute-Garonne), devant laquelle le duc de Joyeuse, qui l'assiégeait, fut défait par les royalistes, le 19 oct. 1592.

VILLEMURS (Seigneurs de), branche de la maison provençale d'Étienne.

VILLENAGE ou **CENSIVE.** Le lien qui unissait, sous le régime féodal, les propriétés territoriales se généralisa, en sorte qu'il rattachait les uns aux autres non-seulement les fiefs, mais encore les biens possédés à charge de services non nobles. Cette dernière espèce de concession était connue sous le nom de villenage ou sous celui de censive, désignations dont l'apparente diversité était au fond concordante. Par l'expression villenage, on faisait entendre que l'héritage était tenu sous la condition de services que pourrait rendre un vilain, et le terme censive, d'ailleurs plus moderne et dont l'emploi n'est pas antérieur à l'année 1260, était tiré de la principale obligation imposée au possesseur, celle de payer un cens, redevance fixe et annuelle. Le villenage constituait donc essentiellement la propriété roturière; le fief, la propriété noble. Un cens à acquitter, point de service militaire, partant point d'hommage à rendre: voilà son caractère distinctif.

Au-dessous de ce grand principe qui établissait la différence du fief avec la censive, se plaçaient certaines obligations accessoires qui rapprochaient sous des noms particuliers ces deux espèces de biens, et se faisaient pendant les unes aux autres. La concession, l'état des lieux, le droit de mutation, se rencontraient dans le villenage comme dans le fief; seulement, au lieu de garder leurs noms d'investiture, de monstrée de terre ou d'aveu, de relief, de quint et de requint, ces charges y recevaient ceux d'ensaisinnement, de déclaration, de remuage ou de relevoison ou encore de double cens, de lods et vente, et de revente. (Voy. ces mots.) En sorte que les deux tenures noble et roturière pouvaient être, sauf en un point et les diversités de langage, à peu près assimilées.

On distinguait deux sortes de villenage, le simple et le privilégié. Dans le cas de villenage pur et simple, le tenancier était obligé, à quelque classe de personnes libres ou serves qu'il appartînt d'ailleurs, de faire tout ce qui lui était ordonné, et cela du jour au lendemain, vivant dans la plus complète incertitude sur ses propres destinées, taillable à merci, etc. Le villenage privilégié était celui qu'on tenait du roi; la prérogative des vilains de cette catégorie consistait à ne pouvoir être détachés du fonds, sans leur consentement. Les services auxquels ils étaient astreints étaient déterminés. Ils ne pouvaient, au reste, disposer de leur tenure à titre gratuit ou onéreux sans l'intervention du roi ou du bailli son représentant; tout acte contraire à cet égard aux droits de suzeraineté était nul.

VILLENAVE (Matthieu-Guillaume-Thérèse), journaliste, littérateur, né le 13 avr. 1762, à Saint-Félix de Caraman (Haute-Garonne), mort le 16 mars 1846, à Paris.

VILLENESLE (Seigneurs de), de la famille du chancelier d'Aligre.

VILLENEUFVE (Seigneurs de), de la maison de Languedoue (Beauce).

VILLENEUVE, abbaye de cisterciens, en Bretagne (Loire-Inférieure), diocèse de Nantes, fondée au commencement du XIIIe siècle, par Constance, duchesse de Bretagne.

VILLENEUVE. Par lettres d'octobre 1646, les terres et seigneuries de la Villeneuve et de Vandeuvre, en Champagne (Aube), furent érigées en marquisat sous le nom de Villeneuve de Mesgrigny, en faveur de J. de Mesgrigny.

VILLENEUVE, terre et seigneurie érigée en comté (1639) en faveur de Joseph-Eugène Rogier.

VILLENEUVE, illustre et ancienne maison de Provence. D'elle sont sortis les seigneurs des Arcs, de Trans, de Barreme, de Flayosc, d'Epinouse, de Tartonne, de Calian, de Vence, de Torenc, de Tourrettes-lès-Vence, de Saint-Cezari, de Clemensane, de Bourigale, de Greaulières, de Tourrette-lès-Fayence, de Vauclause, de Bargemont, de Monts, de La Napoule et d'Esclapon. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.) A cette maison appartiennent les personnages suivants:

VILLENEUVE (Romée de), connétable et grand sénéchal de Provence, né vers 1170, mort vers 1250.

VILLENEUVE (Hélion ou Hélie de). Voy. HÉLION.

VILLENEUVE (Louis de), marquis de TRANS, de la même famille, capitaine du XVe siècle, né vers 1451, mort à Digne, en juillet 1516. Il fut chambellan de Charles VIII, et sa baronnie de Trans fut érigée en marquisat par Louis XII (1505).

= Guillaume, chroniqueur de la fin du xve siècle. Écuyer, puis conseiller et maître d'hôtel de Charles VIII, il accompagna ce prince dans son expédition de Naples, et reçut le commandement de Trani dans la province de Bari. Assiégé par les Espagnols, il fut fait prisonnier après une défense héroïque, et enfermé dans la grosse tour du portail du Château-Neuf, à Naples. Il écrivit là de curieux Mémoires qui, publiés pour la première fois dans le *Novus thesaurus anecdotorum*, de Martène, ont été reproduits depuis dans les grandes collections.

Villeneuve (Pierre Ch. J. B. Sylvestre de), marin, né le 31 déc. 1763, à Valensoles (Basses-Alpes), mort le 22 avril 1806, à Rennes. Il se distingua dans la guerre d'Amérique et devint capitaine de vaisseau (1793). Contre-amiral (1796), il prit part à l'expédition d'Irlande, puis à celle d'Égypte, et c'est en partie à l'inhabileté de ses manœuvres et à son indécision que fut dû le désastre d'Aboukir, qu'avec un peu d'énergie il aurait pu peut-être réparer le lendemain. Grâce à la protection de son ami Decrès, il n'en resta pas moins en faveur près de Bonaparte qui le nomma vice-amiral (30 mai 1804), et le chargea d'exécuter la partie la plus importante d'un vaste plan qui avait pour but d'attirer au loin les flottes anglaises, pour faciliter la concentration de nos escadres. Mais son incapacité, son indécision, lui firent commettre fautes sur fautes et aboutirent à la funeste bataille de Trafalgar. Fait prisonnier, il revint en France pour être échangé (1806). Débarqué à Morlaix, et ayant reçu l'ordre de se rendre chez lui, en Provence, il se tua de plusieurs coups de couteau, à Rennes, dans l'hôtel où il était descendu.

Villeneuve-Bargemont (Christophe, comte de), littérateur, né à Bargemont (Var), le 3 mars 1771, mort à Marseille, le 4 nov. 1829. Il fut préfet sous l'empire et la Restauration. = Son frère, le marquis Emmanuel-Ferdinand, né le 25 déc. 1777, à Bargemont, mort à Grasse, le 26 janvier 1835. Sous la Restauration il fut préfet, et député des Basses-Alpes, de 1820 à 1827. = Le vicomte Jean-Paul-Alban, frère des précédents, économiste et homme politique, né à Saint-Auban (Var), le 8 août 1784, mort à Paris, le 8 juin 1850. Préfet sous l'empire et sous la Restauration, il fut député du Var (1830-1831), puis d'Hazebrouck (1840-1848), et membre de l'Académie des sciences morales (1845). On a, entre autres, de lui : *Économie politique et chrétienne*, 1834, 3 vol. in-8°; *Histoire de l'économie politique*, 1841, 2 vol. in-8°. = Louis-François, marquis de Villeneuve-Trans, frère jumeau du précédent, érudit, membre libre de l'Académie des inscriptions (1840), né à Saint-Auban (Var), le 8 août 1784, mort à Nancy, le 19 sept. 1850. On a, entre autres, de lui : *Histoire de René d'Anjou*, 1825, 3 vol. in-8°; *Monuments des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, 1829, 2 vol. in-8°; *Histoire de saint Louis*, 1836, 3 vol. in-8°.

VILLENEUVE, famille du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de La Croisille.

VILLENEUVE ((Seigneurs de), de la maison d'Angos. = —, de la maison de Bellujon. = —, de la maison de Brancas. = —, de la famille de Brunet. = —, de la famille de Jullien. = —, de la famille de la Fontaine. = —, de la famille de la Laurencie. = —, de la famille de Le Pelletier. = —, de la famille de Le Roy. = —, de la maison de Méaulne. = —, de la maison de Naillac. = —, de la famille de Petit. = —, de la famille du Puy. = —, de la maison de Raimond. = —, de la maison de Rolland. = —, de la maison de Valentin.

VILLENEUVE (Seigneurs de la), de la famille du Pré.

VILLENEUVE (Huon de), poëte de la fin du xiie et du commencement du xiiie siècle. — On lui a attribué divers poëmes et entre autres : *Doon de Maience* (publié par M. A. Pey, 1859, in-18), que la critique lui conteste aujourd'hui.

VILLENEUVE (Gabrielle-Suzanne Barbot, dame de), romancière, née vers 1695, morte le 29 décembre 1755.

VILLENEUVE (Théodore-Ferdinand Vallou de), auteur dramatique, né à Boissy-Saint-Léger, le 4 juin 1799, mort à Paris, le 26 août 1858.

VILLENEUVE. Voy. Arnauld, Ducrest, (p. 118, col. 1, et p. 673, col. 1.)

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON, petite ville du Languedoc (Gard), où le 27 oct. 1351, il fut signé entre le roi Jean, au nom du dauphin son fils, et Amé VI, comte de Savoie, un traité par lequel il fut stipulé que ni le roi de France, ni le dauphin, ni leurs successeurs ne pourraient acquérir de terres en Savoie. De son côté, le comte s'engageait, pour lui et ses successeurs, à ne faire aucune acquisition de terres en Dauphiné. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.

VILLEPAILLE (Seigneurs de), de la maison de Lonlay.

VILLEPATOUR (Louis-Philippe Taboureau de), lieutenant général d'artillerie, né à Paris, en 1719, mort à Bezons (Seine-et-Oise), le 9 sept. 1781. — *Mémoires*, publiés dans le *Recueil des pièces intéressantes*, de Laplace.

VILLEPESCLE (Seigneurs de), de la famille de La Fontaine

VILLEPINTE (Seigneurs de), de la maison de Senlis.

VILLEPREUX (Seigneurs de), de la maison de Balue.

VILLEQUIER. Par lettres de janvier 1666, la baronnie de Montfaucon (Picardie) fut appelée Villequier en faveur de L. M. d'Aumont, marquis de Villequier. = —, terre de Normandie (Seine-Inférieure) érigée en baronnie (mars 1712) en faveur de J. Asselin.

VILLEQUIER (René de), baron de Clairvaux, l'un des favoris de Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France. En sept. 1577, au château de Poitiers, où était le roi, il poignarda sa femme, Françoise de La Mark, qui était enceinte, sous prétexte de jalousie, ou plutôt, comme on le crut, pour satisfaire les rancunes du roi contre elle. Loin d'être poursuivi pour ce meurtre, il fut l'année suivante (1578) compris dans la première promotion des chevaliers du Saint-Esprit, ainsi que son frère aîné, Claude de Villequier, vicomte de la Guerche.

VILLEQUIER. Voy. Aumont et Maignelais.

VILLEQUIN (Étienne), peintre et graveur, membre de l'Académie (1663), né à Ferrières (Seine-et-Marne), le 3 mai 1619, mort le 15 déc. 1688. — *Jésus guérissant les aveugles de Jéricho* (musée du Louvre).

VILLERAN (Seigneurs de), de la famille du garde des sceaux Mangot.

VILLERAY, châtellenie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en baronnie en faveur de D. Riants, en mars 1593.

VILLEREAU, famille du pays chartrain d'où sont sortis les seigneurs de Beauvilliers, de Villeneuve-Languedoue, de Launay-le-Mesnil, de La Barre, de Genonville, de Fains et de Moronville.

VILLEREAU (Seigneurs de), de la maison de Longueau (Gâtinais).

VILLEREST (Seigneurs de), de la maison de Civille.

VILLERGLÉ pseudonyme de Honoré de Balzac.

VILLERMAULES (Michel), dit *Villers*, sulpicien, missionnaire au Canada, janséniste, né à Chamcey (Suisse) vers 1667, mort à Paris le 17 mars 1757. — *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*, 1733 et suiv., 7 vol. in-12.

VILLERMAY (J.-B. LOUYER-), médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Rennes en 1776, mort à Paris en décembre 1837.

VILLERMÉ (Louis-René), économiste, médecin, philanthrope, membre de l'Académie de médecine (1823) et de l'Académie des sciences morales (1832), né le 10 mai 1782, à Paris, où il est mort, le 16 nov. 1863. — *Des prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être*, 1820, in-8°; *De la mortalité des prisons*, 1829, in-8°; *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de cotons, de laine et de soie*, 1840, 2 vol. in-8°; *Les associations ouvrières*, 1849, in-18; *Les cités ouvrières*, 1850, in-8°; *Accidents produits dans les ateliers industriels par les appareils mécaniques*, 1851, in-8°.

VILLERMONT (Seigneurs de), de la famille de Noblet.

VILLEROMAIN (Seigneurs de), de la maison de Maillé.

VILLEROI ou **VILLEROY**, terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en châtellenie au mois de sept. 1610, en faveur de Nic. de Neufville, qui en obtint l'érection en marquisat au mois de janvier 1615. Ce marquisat fut érigé en duché et pairie en sept. 1651, en faveur de Nic. de Neufville, marquis de Villeroi.

VILLEROI (Nicolas de NEUFVILLE, seigneur de), célèbre homme d'État, né en 1542, mort à Rouen le 12 nov. 1617. Il succéda dans la charge de secrétaire d'État à son beau-père Claude de l'Aubespine (1567), fut employé par Charles IX à la négociation de son mariage (1570) et à celle de la paix avec les huguenots (1573). Resté en faveur, sous Henri III, il favorisa ouvertement la Ligue, fut exilé (oct. 1588), et s'attacha au duc de Mayenne qui le nomma membre du conseil de l'Union (fév: 1589). Quelques mois plus tard, il commença à négocier avec Henri IV qui en sept. 1594 lui rendit sa charge. Il eut alors spécialement la direction des affaires étrangères et négocia l'absolution d'Henri IV (1595), le traité de Vervins (1598), le mariage du roi avec Marie de Médicis (1600) et la paix avec le duc de Savoie (1601). Ses sympathies prononcées pour une alliance avec l'Espagne amenèrent entre lui et Sully de violents démêlés, et malgré la trahison de son commis Nicolas L'Hoste qui s'était vendu à la cour de Madrid, il n'en conserva pas moins la confiance du roi. Sa politique triompha sous la régence de Marie de Médicis, mais Concini finit par le faire exiler. A la mort de celui-ci (24 avril 1617), il fut rappelé et mourut quelques mois après. — *Mémoires d'État* (1567-1604), publiés par Auger de Mauléon, 1622, in-4° et in-8°, réimprimés plusieurs fois et, entre autres, sans les pièces dont ils sont accompagnés, dans les collections Petitot et Michaud. = Son fils, Charles de NEUFVILLE, marquis de VILLEROI, né vers 1560, mort le 18 janvier 1642. Il fut, pendant la Ligue, gouverneur de Pontoise (1589) et prévôt de Paris (1592), puis moyennant 500 000 fr. et le gouvernement du Lyonnais il se rallia à Henri IV, qui l'envoya ambassadeur à Rome (1600). = Nicolas de NEUFVILLE, marquis, puis duc de VILLEROI, pair et maréchal de France, fils du précéd., né le 14 oct 1598, mort à Paris le 28 nov. 1685. Enfant d'honneur de Louis XIII, il devint successivement maréchal de camp (1624), lieutenant général (1643), gouverneur de Louis XIV (mars 1646), maréchal de France (oct. 1646), ministre d'État (1649), chef du conseil des finances (1661) et duc et pair (1663). = CAMILLE, frère du précédent, archevêque de Lyon (1653), lieutenant-général du Lyonnais, né à Rome le 22 août 1606, mort à Lyon le 3 juin 1693. = François de NEUFVILLE, duc de VILLEROI, maréchal de France, fils de Nicolas, né le 7 avril 1644, à Paris, où il est mort le 18 juillet 1730. Sa bravoure éclatante le fit avancer rapidement, et en 1677 il fut nommé lieutenant général. Maréchal de France (1693), il succéda au duc de Luxembourg comme capitaine des gardes et comme commandant en chef de l'armée de Flandre (1695) où il ne montra qu'une grande incapacité. Mais il avait su gagner complétement la faveur du roi et de Mme de Maintenon, et lorsqu'éclata la guerre de la succession d'Espagne il fut envoyé à l'armée d'Italie (1701). Battu devant Chiari, il se laissa surprendre et prendre dans Crémone (1er février 1702), d'où ses soldats chassèrent les Impériaux. Après 10 mois de captivité, il fut mis à la tête de l'armée de Flandre (1703), où il commit fautes sur fautes. Enfin en 1706 la terrible défaite qu'il essuya à Ramillies (23 mai) souleva tellement l'opinion publique que le roi n'osa plus l'employer aux armées. Il le nomma pourtant ministre d'État (1714), et par son testament membre du conseil de régence et gouverneur de Louis XV. Mais le duc avertit le duc d'Orléans de ces dispositions secrètes, et lorsque ce prince eut fait casser le testament, Villeroi, malgré sa nullité, fut conseiller de régence et président du conseil des finances. Ses intrigues et sa conduite insolente à l'égard du régent le firent arrêter (13 août 1722) et conduire en exil à sa terre de Villeroi. = Son fils, Louis-Nicolas, duc de VILLEROI, lieutenant général, né le 25 déc. 1663, à Paris, où il est mort le 22 avril 1734. = Louis-François-Anne, duc de RETZ puis de VILLEROI, fils aîné du précédent, né en octobre 1695, mort sans postérité. = Son neveu, Gabriel-Louis, marquis puis duc de VILLEROI, né à Paris le 8 oct. 1731, mort sur l'échafaud à Paris le 28 avril 1794. Il fut le dernier de son nom. = Sa femme, Jeanne-Louise-Constance d'AUMONT, née le 11 février 1731, morte à Versailles le 1er octobre 1816. Elle a laissé quelques écrits.

VILLEROI (Seigneurs de), de la maison de Belloy. = —, de la maison de Longuejoue.

VILLEROYE (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency.

VILLERS, maison de Bourgogne d'où sont sortis les seigneurs de La Faye, de Pernant, du Rousset et de Vaulgrenant. Armes : *d'or à la fasce de gueules*. = —, maison du Berry d'où sont sortis les seigneurs de Louan.

VILLERS (Seigneurs de), de la maison de Fautereau. = —, de la maison de Garges. = —, de la maison de Gougnon. = —, de la maison de Gouray. = —, de la maison de Hangest. = —, de la maison de La Motte.

VILLERS (Ch.-Fr.-Dominique), écrivain, né le 4 nov. 1767, à Boulay (Meurthe), mort le 26 février 1815, en Allemagne, où il était établi depuis une vingtaine d'années.

VILLERS. Voy. VILLERMAULES.

VILLERS-AU-BOCAGE (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

VILLERS-BRETENACH, abbaye de cisterciens, en Lorraine (Moselle), diocèse de Metz.

VILLERS-BROUSLIN ou **BRULIN** (Seigneurs de), de la maison de Buissy. = —, de la maison de Créquy.

VILLERS-CANIVET, abbaye de bernardines, fille de Savigny, en Normandie (Calvados), diocèse de Séez, fondée vers le milieu du XIIe siècle.

VILLERS-COTTERETS, ville du Valois (Aisne). Les ligueurs y furent défaits par les royalistes le 15 février 1595.

VILLERSEXEL, terre et seigneurie de Franche-Comté, érigée en marquisat (déc. 1718) en faveur de Michel-Dorothée de Grammont.

VILLERS-FARLAI, seigneurie de Franche-Comté (Jura), érigée en baronnie (juin 1746) en faveur de Ch. Gab. de Glannes.

VILLERVAL (Seigneurs de), branche de la maison de Lannoy (Flandre).

VILLESABLON (Seigneurs de), de la famille de Phelypeaux.

VILLESAVIN (Seigneurs de), de la famille de Phelypeaux.

VILLESBOISNET (Seigneurs de la), de la maison d'Espivent (Bretagne).

VILLES DE LOI. On appelait ainsi, au XIVe et au XVe siècle, les dix-sept villes manufacturières qui étaient obligées d'envoyer le drap de leurs fabriques aux foires de Champagne.

VILLESÈQUE (Seigneurs de), de la maison de Pompadour (Limousin).

VILLE-SUR-ILLON (Seigneurs de), de la maison de Canon (Lorraine).

VILLETANEUSE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise), érigée en comté (oct. 1657) en faveur de J. B. Girard.

VILLETANEUSE (Seigneurs de), de la famille de Robert (Orléanais).

VILLETARD (Edme-Joseph), écrivain, né en 1771, à Auxerre, mort à Charenton le 7 juil. 1826.

VILLETELLE (Seigneurs de), branche de la maison de Rochemore (Languedoc).

VILLETERQUE (Alexandre-Louis de), littérateur, né à Ligny (Meuse) le 31 juillet 1759, mort à Paris le 8 avril 1811.

VILLETTE (La), près Paris. Le 31 juill. 1593, il y fut signé une trêve générale entre Henri IV et la Ligue. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont.)

VILLETTE (Seigneurs de la), de la famille d'Anjorran (Berry).

VILLETTE (Seigneurs de), de la maison de Belot. =—, de la maison de Le Vallois. =—, de la maison de Roucy.

VILLETTE (Charles, marquis de), littérateur, né le 4 déc. 1736, à Paris, où il est mort le 9 juillet 1793. Député de l'Oise à la Convention, il vota pour la réclusion dans le procès du roi. Il est moins connu par ses œuvres aujourd'hui à peu près oubliées que par sa profonde immoralité et par sa liaison avec Voltaire chez qui il vit une charmante jeune fille élevée par Mme Denis, Mlle de Varicourt, qu'il épousa.

VILLEVIEILLE (Léon), paysagiste, graveur, élève de L. Marvy, né à Paris le 12 août 1826, mort en juin 1863.

VILLEVIEILLE (Seigneurs de), de la famille de Chailan. =—, de la famille de Gai. =—, de la famille de Galice.

VILLEVOLETTE (Seigneurs de la), de la maison de Le Vicomte (Bretagne).

VILLIERS, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Vierville.

VILLIERS, illustre et ancienne maison qui remonte à Raoul, seigneur de Villiers, vivant en 1146. D'elle sont sortis les seigneurs de L'Isle-Adam, de Livry et de Chailly. Armes : *d'or au chef d'azur chargé d'une dextrochère, revêtu d'un faon d'hermine brochant sur le tout.* (Voy. le P. Anselme, t. VII.) A cette maison appartiennent les personnages suivants :

VILLIERS (Jean DE), seigneur de L'ISLE-ADAM, maréchal de France, né vers 1384, tué à Bruges, le 22 mai 1437. Il embrassa le parti bourguignon avec lequel il entra dans Paris (29 mai 1418), fut nommé maréchal de France (12 juin), puis servit les Anglais contre la cause royale. A la paix d'Arras (1435), il se rallia à Charles VII qui lui conserva son office de maréchal, combattit en diverses rencontres les Anglais, contribua à la prise de Paris (1436) et périt dans une sédition à Bruges. = Son petit-fils, Philippe de VILLIERS, seigneur de l'ISLE-ADAM, grand-maître des chevaliers de Rhodes, né à Beauvais, en 1464, mort à Malte, le 22 août 1534. Il était ambassadeur près de François Ier quand il fut élu grand-maître (janv. 1521). L'année suivante (juin 1522), une armée formidable, que commandait Soliman en personne, vint assiéger la ville. L'Isle-Adam, malgré une résistance héroïque, fut obligé de capituler (22 déc.), et le 1er janvier quitta l'île avec ses chevaliers. Après avoir séjourné en divers lieux, il obtint de Charles-Quint (1530) la cession des îles de Malte et de Gozzo, et s'y établit quelques mois plus tard. Une expédition sur Modon et des dissensions entre les chevaliers signalèrent les dernières années de son magistère.

VILLIERS (Seigneurs de), de la famille de Budé. =—, de la maison de Carnin. =—, de la maison de Daussy. =—, de la maison de Gaudart. =—, de la maison de Malortie. =—, de la maison d'O. =—, de la maison d'Ourches. =—, de la famille de Séguier. =—, de la maison de Selve.

VILLIERS, (Pierre de), prédicateur, poëte, né le 10 mai 1648, à Cognac, mort à Paris, le 14 octobre 1728. Il fut jésuite pendant vingt-trois ans, puis se fit bénédictin et devint prieur de Saint-Taurin. — *L'art de prêcher*, poëme, 1682, in-12, qui eut plus de trente éditions.

VILLIERS (Cosme de), carme, érudit, né à Saint-Denis (Seine), le 8 sept. 1683, mort en 1758. — *Bibliotheca carmelitana*, 1752, 2 t. in-fol.

VILLIERS (Pierre), auteur dramatique, né le 10 mars 1760, mort aux Ternes en juillet 1849.

VILLIERS-CARBONNEL (Seigneurs de), de la maison d'Amerval (Hainaut).

VILLIERS-CHARLEMAGNE (Seigneurs de), de la maison du Bouchet.

VILLIERS-DU-TERRAGE (Paul-Étienne, vicomte du), écrivain, pair de France (1837), né à Versailles, le 4 janvier 1774, mort le 20 déc. 1858. = Son frère, RENÉ-ÉDOUARD, inspecteur général des ponts et chaussées, né à Versailles, le 27 août 1780, mort à Paris, le 21 avril 1855. Il avait fait partie de l'expédition d'Égypte.

VILLIERS-HAGUENON (Seigneurs de), branche de la maison de Mornay.

VILLIERS-LA-FAYE (Seigneurs de), de la maison de Damas.

VILLIERS-SAINT-GENEST (Seigneurs de), branche de la maison de Garges.

VILLIERS-SAINT-GEORGES, terre et seigneurie de la Brie (Seine-et-Marne), érigée en marquisat (déc. 1673) en faveur de N. Hotman.

VILLIERS-SUR-MARNE, terre et seigneurie de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise) érigée en comté (mai 1693) en faveur de Ch. Courtin.

VILLIERUS (Fr.), pseudonyme de Fr. Hotman.

VILLOBURGUM, Villebourg.

VILLOISON. Voy. DANSSE.

VILLON (François), célèbre poëte, né à Paris, en 1431, mort de 1480 à 1489. Il mena une existence d'aventures et de débauches, fut vers 1457, pour un méfait dont on ignore au juste la nature, emprisonné au Châtelet, mis à la question et condamné à mort. Il en appela au Parlement, et grâce à l'intervention de Charles d'Orléans, vit sa peine commuée en bannissement. En 1461,

on le retrouve à Meung-sur-Loire, en prison, où l'avait fait jeter Thibaut d'Aussigny, évêque d'Orléans. Ce fut durant ces deux emprisonnements qu'il composa ses meilleures pièces, et entre autres *Le Petit-Testament* et *Le Grand-Testament*. La première édition de ses œuvres fut publiée en 1489, in-4°, goth.; sous le titre de : *Le Grand-Testament Villon et le Petit; Son codicille; Le Jargon et ses Ballades* (rare). Vingt-neuf éditions, dont une donnée par Clément Marot (1533, in-8°), se succédèrent de 1489 à 1542, et depuis cette époque, il n'en reparut qu'en 1723. L'abbé Prompsault en donna une en 1832; M. P. Lacroix, une autre dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1854, in-12, et M. P. Jannet, une dernière, 1866, in-12, la meilleure de toutes.

VILLOSC (Seigneurs de), de la maison de Brancas.

VILLOTEAU (Guillaume), écrivain, né à Bellême (Orne), le 6 septembre 1759, mort le 23 avril 1839.

VILLOTE (La). Voy. RIOCOURT.

VILLOTRAN (Seigneurs de), de la famille de Titon.

VILLOTTE (Jacques), jésuite, missionnaire, orientaliste, né à Bar-le-Duc (Meuse), le 1er nov. 1656, mort à Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe), le 14 janv. 1743. — *L'Arménie chrétienne*, 1730, in-12; *Voyages d'un missionnaire en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie*, 1730, in-12; *Dictionarium latino-armenicum*, 1714, in-fol.

VILLOUET (Seigneurs de), de la famille de Moulins.

VILLY-LE-MARÉCHAL (Seigneurs de), de la famille de Molé.

VILMER (S.). Voy. VULMER.

VILMESNIL (Seigneurs de), de la maison de Bailleul (Normandie).

VIMACENSIS PAGUS, VIMESIUM, le Vimeu.

VIMEREUX, petite ville de la Basse-Picardie (Pas-de-Calais). Les Normands y battirent en 882 le comte de Boulogne, Hennequin, qu'ils défirent de nouveau et tuèrent quelque temps après.

VIMEU ou **VIMEUX**, *Vimacensis pagus*, petit pays de la Basse-Picardie (Somme); chef-lieu, Saint-Valery-sur-Somme.

VIMEUR, maison du Vendomois, d'où sont sortis les seigneurs de Le Roux, d'Ambloy et de Rochambeau. (Voy. le reg. II de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VIMIERO, ville de Portugal, près de laquelle, le 21 août 1808, il se livra, entre Junot et Wellington, une bataille sanglante et indécise.

VIMONT (Seigneurs de), de la maison d'Aprix.

VIMORY, village du Gâtinais (Loiret), où le 28 octobre 1587, il se livra un combat sanglant entre les troupes royales et les reîtres venus au secours des protestants.

VIMY, ancienne capitale du Franc-Lyonnais. — Voy. NEUVILLE.

VIN (Marchands de). La communauté des « marchands de vin, taverniers, cabaretiers et hôteliers » de la ville de Paris, reçut de Henri III, au mois de mai 1574, des statuts qui furent confirmés en octobre 1587, en août 1647, 24 nov. 1663, 10 avr. 1674, etc. En 1776, le droit de réception avait été fixé à 600 l.

Il y avait, parmi les marchands privilégiés suivant la cour, douze marchands de vin appelés la *Cave des douze*. Ils avaient seuls le droit de vendre le vin en bouteille à la suite de la cour.

VINACHE (Jean-Joseph) sculpteur, membre de l'Académie (1741), né à Paris, en 1696, mort le 1er déc. 1754. — Bas-relief (chapelle de Versailles).

VINAIGRIERS. La communauté des vinaigriers, à Paris, avait des statuts qui dataient de 1394 et qui furent, à diverses reprises, confirmés et modifiés. En 1776, ils furent réunis aux limonadiers. L'apprentissage était de quatre ans, avec deux ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 70 l. et la maîtrise 700. Patron, la Nativité de la Vierge.

VINATIUM, Vignats.

VINAY (Seigneurs de), de la maison d'Ancezune. = —, de la famille de Parchappe.

VINCELLES (Seigneurs de), de la famille du Tartre.

VINCENNA, la Vingeanne, affluent de la Saône.

VINCENNES, ville du départ. de la Seine. Elle doit son origine à un château royal qui, à diverses époques, fut le séjour des rois de France. Ce château, reconstruit par Philippe Auguste (1183) qui fit entourer de murs le bois qui y attenait, fut au XIVe siècle et depuis plus d'une fois restauré et augmenté. Le donjon qui date du XIVe siècle avait une grande importance militaire. Il fut pris par Charles VII en 1436, perdu bientôt après, puis repris. Les ligueurs s'en emparèrent en 1588. Quelques semaines plus tard, il fut enlevé par le capitaine Saint-Martin qui, bloqué par eux, ne capitula que le 12 mai 1590. Un édit de février 1788 avait ordonné la démolition ou la vente du château. Il ne fut pas mis à exécution. Jusqu'à nos jours (inclusivement) le donjon a servi de prison d'État.

Plusieurs traités ont été signés à Vincennes : — 2 mars 1295, traité entre Philippe le Bel et Otton V, comte de Bourgogne. Par ce traité, Otton s'engage à délivrer immédiatement tout le comté de Bourgogne au roi, comme légitime administrateur des biens de Philippe, comte de Poitiers, fils du roi, et futur époux de Jeanne de Bourgogne, fille d'Otton, qui apporte en dot le comté de Bourgogne. Ce comté, en tout événement, devait être réuni sans retour à la France. — 17 juin 1316, traité entre Philippe, régent du royaume de France et de Navarre, et Eudes IV, duc de Bourgogne, qui consent que Philippe tienne le gouvernement de ces deux royaumes. — 8 mai 1330, traité entre Philippe de Valois et Édouard III. (Voy. le *Corps diplomatique* de Dumont; P. Nougaret, *Histoire de Vincennes*, 1807, 3 vol. in-8°; J. Delort, *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*, 1829, 2 vol. in-8°.)

VINCENS, maison du Comté-Venaissin, d'où sont sortis les seigneurs de Brantes, de Murvieux, de Mauléon, de Causans, de Saint-Léger, de Saignets, d'Astoaud, de Savoillans, de Propiac et de Servane. (Voy. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat*.)

VINCENS (Jean-César), écrivain, membre de la Législative (1791), né à Nîmes en 1755. — *Topographie de Nîmes*, 1802, in-4°. = Jacques VINCENS-SAINT-LAURENT, écrivain, né à Nîmes le 9 janvier 1758, mort à Paris, le 6 mai 1825. = MARIE-ANT.-ÉMILE, frère des précédents, économiste, conseiller d'État, né à Nîmes le 17 déc. 1764, mort le 29 mai 1850.

VINCENT, maison du Ponthieu, originaire de Flandre. D'elle sont sortis les seigneurs du Quesnoy, de Raimecourt, d'Hantécourt et de Tournon. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Picardie*.) = —, maison du Barrois d'où sont sortis les seigneurs de Génicourt et d'Autri.

VINCENT (S.), martyr en Agénois. Sa fête, le 7 juin.

VINCENT (S.), moine de Lérins, mort vers 450. Sa fête, le 24 mai. — *Commonitorium pro catholicæ fidei antiquitate*. Ce traité, écrit en 434,

a été souvent publié, et entre autres par Baluze, 1663, in-8°.

VINCENT-FERRIER (S.), dominicain, mort à Vannes le 5 avril 1419. Sa fête, le 13 mars.

VINCENT DEPAUL (S.), né le 24 avril 1576 à Ranquines (Landes), mort à Paris le 27 sept. 1660. Fils d'un cultivateur, il fut mis en pension chez les cordeliers de Dax, et fut ordonné prêtre (1600). Pris par des Barbaresques en se rendant par mer de Marseille à Narbonne, il fut mené à Tunis, vendu comme esclave, convertit son maître, renégat italien, et s'enfuit avec lui (juin 1607). Dans un voyage à Rome (1608), il fut chargé par le cardinal d'Ossat d'une mission secrète pour Henri IV, et devint successivement aumônier de Marguerite de Valois, curé de Clichy (1611), gouverneur des enfants de Gondi, général des galères, et curé de Châtillon-les-Dombes (1617-1618). C'est pendant qu'il était chez M. de Gondi, qu'il commença à mettre à exécution la pensée première des fondations charitables qui le font révérer comme l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Il fonda à Folleville (Somme) en janvier 1617 une *mission* ou société pour la prédication des paysans. A la fin de la même année (12 déc.), il établit une confrérie des servantes et des gardes des pauvres, puis (1625) une *mission* perpétuelle, érigée en congrégation par une bulle d'Urbain VIII (12 janvier 1632) et dont les membres prirent d'abord le nom de *prêtres de la mission*, puis celui de *Lazaristes*. Enfin, puissamment aidé par Mme Legras (voy. ce nom) et ses *filles de la charité*, il institua l'œuvre des *Enfants trouvés*. Aumônier général des galères depuis 1619, membre du conseil de conscience, premier supérieur des religieuses de la Visitation, et supérieur de plusieurs autres communautés religieuses, Vincent Depaul qui jouissait dans la France entière d'une immense influence due à ses vertus, rendit, grâce à son dévouement sans bornes et à celui de ses auxiliaires, les plus éminents services lors de l'affreuse misère qui désola le royaume pendant la Fronde. En 1658, dans une assemblée générale des membres de sa congrégation tenue à Saint-Lazare, il leur donna des statuts qui furent approuvés par Alexandre VII et Clément X. La canonisation de Vincent Depaul demandée à la fin du XVII° siècle et appuyée par le clergé et les souverains des États catholiques de l'Europe, fut proclamée le 16 juin 1737, par Clément XII. On a de Vincent: *Regulæ seu constitutiones communes congregationis missionis*, 1658, in-16; *Les conférences spirituelles pour l'explication des règles des sœurs de la Charité*, 1826, in-4°. Sa correspondance qui est très-volumineuse est encore inédite.

VINCENT (François-Nicolas), homme politique, né en 1767 à Paris, où il mourut sur l'échafaud le 24 mars 1794. Il était l'un des chefs de la faction des Hébertistes.

VINCENT (François-André), peintre, graveur, élève de Vien, grand prix de Rome (1768), membre de l'Institut dès sa création, né à Paris d'un miniaturiste génevois le 30 sept. 1746, mort le 3 août 1816. — *Zeuxis; Henri IV et Sully* (musée du Louvre); *Portrait; tête de vieillard* (musée de Besançon); *Portrait* (musée de Rouen); *La Leçon de labourage* (musée de Bordeaux); *S. Sébastien en prison* (musée de Caen). = Sa femme, Adélaïde LA BILLE DES VERTUS, peintre, membre de l'Académie (1783), née en 1749 à Paris, où elle est morte le 8 avril 1803.

VINCENT (Alex.-Jos.-Hydulphe), mathématicien, helléniste, membre de l'Académie des Inscriptions (1850), né à Hesdin (Pas-de-Calais) le 20 nov. 1797, mort le 26 nov. 1868. Il s'est principalement occupé de la musique chez les Grecs.

VINCENT, pseudonyme de Clément de Genève.

VINCENT DE BEAUVAIS, dominicain, érudit, né vers 1190, mort vers 1264. On a de lui une volumineuse compilation en trois parties, intitulées: *Speculum historiale, Speculum naturale, Speculum doctrinale*, et imprimées par J Mentelin, à Strasbourg, 1473, 10 vol. gr. in-fol. Le *Speculum historiale* a été traduit en français sous le titre de *Miroir historial*, par J. du Vignay, 1495-96, 5 vol. in-fol. Cette compilation, vrai miroir de l'érudition au moyen âge, offre encore de l'intérêt surtout par la citation que fait Vincent d'auteurs anciens dont les écrits sont perdus.

VINCENTIUS (L.), pseudonyme de Melvin.

VINCHEGUERRE, ou **VINCEGUERRE**, famille de Provence, originaire d'Italie. Outre plusieurs chevaliers de Malte, elle a produit un marin distingué, JACQUES, tué au siége de La Rochelle en 1622.

VINCHON (J.-B.-Auguste), peintre, élève de Serangeli, grand prix de Rome (1814), né à Paris le 5 août 1789, mort à Ems en 1855. — *Grisailles* (musée du Louvre); *Enrôlements volontaires; Séance royale à la chambre du 4 juin* 1814; Portraits de Marceau et Brune; *Sacre de Charles VII à Reims; Entrée des Français à Bordeaux en* 1451 (musée de Versailles).

VINCI, localité du Cambrésis où le 21 mars 717 Charles-Martel mit en déroute complète Chilpéric, roi de Neustrie, et Ratbod, duc de Frise.

VINCIACUS, Crèvecœur.

VINCIUM, VINTIENSIS, Vence.

VINDALIUM, localité où Bituit, roi des Arvernes, fut complétement défait par le consul Domitius, 122 av. J. C. On ne sait pas encore où elle était située.

VINDANA, Vannes.

VINDASCA, **VENASCA**, Venasque.

VINDASCENSIS COMITATUS, le comté Venaissin.

VINDEX (*Caius Julius*), général, né en Aquitaine, mort en 68. Il était propréteur de la Séquanaise quand, au retour d'un voyage à Rome, il souleva la Gaule contre Néron et proclama empereur Galba qui commandait en Espagne. Défait par les légions du Rhin devant Besançon, il se donna la mort.

VINDIBILIS, **VINDILIS**, Belle-Isle.

VINDICIEN (S.), évêque d'Arras et de Cambrai vers 667, mort le 11 mars 695, 705, ou 712.

VINDOCINUM, **VENDOCINUM**, Vendôme

VINDONISSA, Windisch (Argovie), ville des Helvètes, comprise dans la Belgique, puis dans la grande Séquanaise. A la fin du III° siècle, Constance Chlore remporta près de *Vindonissa* une victoire sur les Allemands.

VINEBAUD (S.), abbé de St-Loup de Troyes, mort le 6 avril 620 ou 623.

VINET (Seigneurs du), de la famille de Moreau.

VINET (Élie), érudit, né en 1509 aux Vinets (Charente), mort le 14 mai 1587 à Bordeaux où il fut longtemps professeur au Collége de Guyenne. Outre des éditions de divers auteurs latins et, entre autres, de Sidoine Apollinaire, d'Ausone, de Solin, de Perse, de Florus etc., outre des traductions de Proclus, d'Éginhard, etc., on a de lui: *La Manière de faire les solaires ou cadrans*, 1564, in-4°; *L'Antiquité de Bordeaux, de Bourg-sur-Mer, d'Angoulême et autres lieux*, 1565, 1574, in-4°; *L'Antiquité de Saintes et de Barbezieux*, 1571, in-4°, rare; *L'Arpenterie*, 1577, 1583 in-4°.

VINGTAIN, droit du vingtième perçu par le seigneur d'un fief sur les fruits des terres de ses

tenanciers, à l'effet de subvenir aux frais de construction et d'entretien des murailles des villes et châteaux forts menacés d'être attaqués. Il était très-répandu dans le Midi, notamment à Avignon, à Toulouse et dans le Dauphiné. — Voy. CHAMPART.

VINH-LONG, forteresse de Cochinchine qui fut prise par le contre-amiral Bonard le 23 mars 1860 après trois jours de combat.

VINIT (Charles-Léon), peintre, élève de Remond, né à Paris le 9 sept. 1806, mort le 1er mai 1862.

VINOLS, famille du Forez d'où sont sortis les seigneurs de Gaire et de La Liègue.

VINON, village de Provence (Var), où le 21 déc. 1591 le duc de Savoie, qui l'assiégeait, fut battu par le duc d'Épernon.

VINS, terre et seigneurie de Provence (Var), qui passa en 1463 de la maison de Brici dans celle de Garde, laquelle prit le nom de Vins. Elle fut (mars 1641) érigée en marquisat en faveur de Fr. de Vins. — De la maison de Vins, sont sortis les seigneurs de Saint-Marc, de Saint-André, de Roquebaron, de Sainte-Anastasie et de Savigny. Au XVIIe siècle la famille de Vins prit, par héritage, le nom et les armes de la maison d'Agoult. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

VINSARGUES (Seigneurs de), branche de la maison provençale de Damian.

VINSOBRES (Seigneurs de), de la famille de Roquard.

VINTIMILLE, illustre maison de Provence, descendant des comtes de Vintimille dans le duché de Gênes. D'elle sont sortis les comtes de Tende, les seigneurs de La Verdière (éteints au XIVe siècle), de Marseille, d'Ollioules, du Revest, du Luc, de Figanière, de Soissons, de Tarriez, de Montpezat et de Saint-Laurens. — Une branche, au XIIIe siècle, prit le nom de Lascaris. — Armes : *de gueules au chef d'or*. (Voy. le P. Anselme, t. II.) A cette maison appartiennent les personnages suivants :

VINTIMILLE (Jacques, comte de), poëte latin, et jurisconsulte, érudit, né vers 1512, dans l'île de Cos, mort à Dijon en 1582. Son père avait été tué au siége de Rhodes (1522). Amené en France, Jacques servit dans les armées françaises en Italie, et devint conseiller (1549), puis président au parlement de Bourgogne. Il se fit prêtre après la mort de sa femme. Outre des poésies latines, dont un poëme sur la bataille de Lépante (1572, in-4°), on a de lui des éditions du *Code*, des *Novelles* et du *Digeste*, 1548-50, 9 vol. in 8° ; et des traductions de la *Cyropédie* (1547, in-4°) et d'Hérodien (1554, in-fol.).

VINTIMILLE DU LUC (Jean), évêque de Toulon (1675), mort le 15 nov. 1682. = Charles-Gaspard Guillaume DE VINTIMILLE DU LUC, prélat, né le 15 nov. 1655 dans le diocèse de Frejus, mort à Paris le 13 mars 1746. Il fut successivement évêque de Marseille (1684), archevêque d'Aix (1708), archevêque de Paris (1729). Il s'était distingué par son courage et sa charité, lors de la peste de Marseille, et à Paris, il eut, à l'occasion de la bulle *Unigenitus* qu'il soutint opiniâtrément, de graves démêlés avec une partie de son clergé et avec le Parlement. = Son frère aîné, Charles-François VINTIMILLE, comte DU LUC, conseiller d'État d'épée, lieutenant du roi en Provence, ambassadeur en Suisse (1708), plénipotentiaire à Bade (1714), ambassadeur à Vienne (1715), né en 1653, mort au château de Savigny (Manche) le 19 juillet 1740. C'est à lui que J.-B. Rousseau, dont il fut le protecteur, dédia l'une de ses plus belles odes. = Gaspard-Hubert DE VINTIMILLE, marquis DU LUC, fils du précédent, lieutenant général, né le 9 mars 1687, mort le 17 mars 1748. = Jean-Baptiste-Félix-Hubert, marquis de VINTIMILLE, comte DU LUC, lieutenant général, né le 23 juillet 1720, mort en 1775. Il eut la bassesse d'épouser le 27 sept. 1739, Pauline-Félicité de Mailly, maîtresse de Louis XV. Elle était alors enceinte d'un fils, CHARLES-EMMANUEL, que les courtisans surnommèrent *le Demi-Louis* à cause de sa ressemblance avec le roi. Elle mourut subitement le 9 sept. 1741.

VINTIUS, surnom de Mars et de Pollux sur des inscriptions de Vence.

VIOLE (Daniel-Georges), bénédictin de Saint-Maur, érudit, né en 1598, à Soulaire (Eure-et-Loir), mort le 21 avril 1669, à Auxerre.

VIOLS (Seigneurs de), de la maison de Roquefeuil (Languedoc.)

VIOMARCH, chef breton qui se souleva (822) contre Louis le Débonnaire et fut tué en 825 par Lambert, comte de Nantes.

VIOMÉNIL (Antoine-Charles DU HOUX, baron de), général, né à Fauconcourt (Vosges), le 30 nov. 1728, mort à Paris, le 9 nov. 1792. Grimoard a publié de lui (1808) des *Lettres sur les affaires de Pologne en* 1771 *et* 1772. Il avait pris une part active à la lutte des Polonais contre les Russes. = Son frère, Charles-Joseph Hyacinthe, marquis de VIOMÉNIL, maréchal de France, né le 22 aout 1734 à Ruppes (Vosges), mort à Paris le 5 mars 1827. Maréchal de camp, à l'époque de la Révolution, il émigra (1791), servit dans l'armée de Condé (1792-1797), passa en Russie où il fut nommé lieutenant général (1798), puis en Portugal (1801), où le roi Jean VI le nomma maréchal général du royaume. Lors de l'invasion française (1808), il se rendit en Angleterre d'où il ne revint en France qu'avec Louis XVIII qui le créa pair (1814), maréchal (1816) et marquis (1817).

VION, maison du Vexin Français, originaire de Franche-Comté. D'elle sont sortis les seigneurs de Grosrouvre, de Pinthières, de Vaux, de Huanville, de Gaillon, de Breheuille, de La Fie, de Chandon, d'Herouval et de Meulan.

VIOU, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Tessancourt.

VIPART, maison de Normandie, d'où sont sortis les seigneurs de Silly, de Neuilly et de Beaumont. Armes : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

VIRA, la Vire, qui se jette dans la Manche.

VIRAIL, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Valée. (Voy. l'*État de la Provence* par Robert.)

VIRAY (Seigneurs de), de la maison de Toustain.

VIRE, ville du Bocage normand (Calvados). Elle fut saccagée par les grandes Compagnies en 1368, par Henri VI d'Angleterre (1418) et reprise en août 1450. François II, duc de Bretagne, s'en rendit maître en 1467 et l'évacua l'année suivante. En 1562, elle tomba au pouvoir des protestants qui la perdirent au mois de septembre suivant, et la reprirent en 1563, 1568 et 1574. Elle embrassa le parti de la Ligue, et fut prise par Henri IV (1589). Les calvinistes la surprirent en 1621, et une partie de ses habitants se joignit à l'insurrection des Va-nu-pieds (voy. ce mot). — Les Chouans y furent défaits par Ney le 27 oct. 1799. — La ville et vicomté de Vire furent données par Louis XI en novembre 1476 à P. de Rohan, seigneur de Gié, et par Charles IX en octobre 1570 à son frère le duc d'Alençon. (Voy. Dubourg, *Recherches archéologiques sur l'hist. militaire de Vire.*)

VIRELADE (Vicomtes de), de la famille de Le Berthon (Bordeaux).

VIRES, à Narbonne (Seigneurs de), sortis des seigneurs de Monteil, branche de la maison d'Adhémar.

VIRET (Pierre), célèbre réformateur et théologien calviniste, né à Orbe (canton de Vaud) en 1511, mort à Orthez (Basses-Pyrénées) en 1571. Il vit à Paris Farel, qui l'entraîna dans le mouvement de la réforme, alla la prêcher, au milieu de grands dangers, dans différentes villes de la Suisse, et exerça les fonctions de ministre à Genève et à Lausanne. Chassé de Lyon (1563), il passa à Orange, d'où il fut appelé à Orthez par Jeanne d'Albret pour y professer la théologie. Il y fut fait prisonnier pendant l'insurrection du Béarn, mais fut délivré quand Montgomery s'empara de la ville. On a de lui de nombreux écrits de théologie et de controverse.

VIREY (Jules-Joseph), naturaliste, membre de l'Académie de médecine (1823), né à Hortes (Haute-Marne) le 22 décembre 1775, mort en 1847.

VIRGANTIA CASTELLUM, Briançon.

VIRGILE (S.), évêque d'Arles en 588, mort vers 624. Ses fêtes, le 10 octobre et le 5 mars.

VIRGILIUS MARO (P.), pseudonyme du P. Daudé.

VIRIA, **VIRA**, la Vire.

VIRIDARIUM, Le Verger.

VIRIDE FOLIUM, Verfeuil.

VIRIDOMAR ou **VIRDUMAR**, roi des Gaulois transalpins (*Gesates*). Il amena 30000 hommes aux *Insubres* en guerre contre les Romains, et ayant investi *Clastidium*, ville cédée par les Anamans à la République, fut vaincu par Marcellus qui le tua de sa main (222 av. J. C.).

VIRIDUNUM, **VERODUNUM**, Verdun.

VIRIEU, seigneurie du Dauphiné (Isère), qui a donné son nom à une maison d'où sont sortis les seigneurs de Faverges, de Veracieu, de Pupetière, de Bisonne, de Cuirieu, de Torchefelon et de Corbas. Armes : *de gueules à trois annelets d'argent l'un dans l'autre*. — La terre de Virieu fut érigée en marquisat (avril 1655) en faveur de Nicolas Prunier. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

VIRIEU (Seigneurs de), de la maison de Fay.

VIRIEU (François-Henri, comte de), né le 13 août 1754, à Grenoble, tué le 15 oct. 1793 au siége de Lyon. Colonel (1789), il prit une part active au mouvement libéral qui agita alors le Dauphiné. Député de la noblesse de cette province aux États généraux, il fut l'un des premiers à se réunir au tiers-état, et proposa dans la nuit du 4 août l'abolition des colombiers, en disant « qu'il venait apporter son moineau sur l'autel de la patrie. » Après avoir voté pour les mesures hostiles à la cour, il prit ensuite sa défense, et par l'intermédiaire de sa tante, Mme de Tourzel, entretint des relations suivies avec le roi, qui le chargea d'une mission secrète près des princes, à Coblentz. Se trouvant à Lyon lors de l'insurrection de cette ville contre la Convention, il en fut un des organisateurs, déploya une grande habileté dans la défense de la ville, et lorsque la résistance fut devenue impossible, il commanda une des deux colonnes qui cherchèrent à traverser les lignes des assiégeants. Mais elle fut atteinte et détruite, et lui-même fut tué.

VIRINANDIS CASTRUM, Vermand.

VIRIVILLE ou **VIRVILLE**, terre et seigneurie du Dauphiné (Isère) érigée en baronnie (mars 1561), puis en comté en faveur de Fr. de Grolée, et en marquisat (avril 1639) en faveur de Fr. de Grolée.

VIRLOYS (Ch. François ROLAND LE), architecte, écrivain, né à Paris, le 28 oct. 1716, mort le 30 mai 1772. — *Dictionnaire d'architecture*, 1779, 3 vol. in-4°.

VIROMANDUENSIS, **VEROMANDUENSIS PAGUS**, le Vermandois.

VIROMANDUUS, surnom de Camulus sur une inscription de Clermont-Ferrand.

VIRSIO, Vierzon.

VIRTON, *Virtenium*, petite ville du Luxembourg. Elle fut prise et brûlée par le duc de Nevers, en 1552, et attaquée inutilement par le duc de Guise, en 1558.

VIRVILLE. Voy. VIRIVILLE.

VIRY, maison de Savoie, d'où sont sortis les seigneurs de La Perrière.

VIRY (Seigneurs de), de la maison de Gaucourt (Picardie).

VISARGENT (Seigneurs de), de la maison de Brancion (Bourgogne).

VISCLÈDE (Seigneurs de la), de la famille de Raimond (Provence).

VISCLÈDE (Antoine-Louis DE CHALAMOND DE LA), littérateur, né le 2 août 1692, à Tarascon, mort le 22 août 1760, à Marseille. C'est sous son nom que Voltaire a publié le conte des *Filles de Minée*.

VISCONTI (Ennius-Quirinus), célèbre archéologue, né à Rome, le 1er nov. 1751, mort à Paris, le 7 fév. 1818. Il était, depuis 1784, conservateur du musée du Capitole, quand, lors de l'occupation de Rome par les Français (1797), il fut nommé ministre de l'intérieur et (janv. 1798) un des cinq consuls de la République romaine. Forcé de se réfugier à Pérouse (nov.), il rentra à Rome à la suite de notre armée, et l'année suivante, quand la ville eut été occupée par les Napolitains, il passa en France. Là, il devint successivement surveillant (déc. 1799), puis (1803) conservateur du musée des Antiques et des tableaux du Louvre, professeur d'archéologie, et membre de l'Institut. Outre d'innombrables mémoires et dissertations insérés dans divers recueils scientifiques ou imprimés séparément, on a de lui : *Museo Pio-Clemento*, 1782-1807, 7 vol. in-fol.; *Iscrizioni greche Triopee, ora Borghesiane*, 1794, in-fol.; *Notice des statues, bustes, etc., de la galerie des Antiques du Louvre*, 1801, in-12, souvent réimprimé; *Iconographie ancienne*, 1808, 3 vol. in-fol.; la seconde partie, *Iconographie romaine*, 1817-1825, a été achevée par Mongez; *Illustrazioni di monumenti scelti Borghesiani*, 1821, in-fol. — Ses œuvres ont été réunies, 1818-22, 12 vol. in-4°, et 1827-30, 3 vol. in-8°. = Son fils, Louis-Tullius-Joachim, architecte, élève de Percier, membre de l'Institut (23 juill. 1853), né à Rome, le 11 fév. 1791, mort à Paris, le 29 déc. 1853. Il avait été chargé, en 1852, de la construction du nouveau Louvre qui fut continué et achevé par M. Lefuel. — *Fontaines* du carrefour Gaillon (1822), de la place Louvois (1835), Molière (1841), de la place Saint-Sulpice (1842); *hôtels* Pontalba et Collot; *mausolée* de Napoléon, aux Invalides.

VISDELOU (Claude de), jésuite, missionnaire en Chine, né en août 1656, au château de Bien-Assis-en-Pléneuf (Côtes-du-Nord), mort le 11 novembre 1737, à Pondichéry. — *Histoire de Tartarie*, insérée dans l'édition de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, publiée en 1777.

VISÉ. Voy. VIZÉ.

VISITATION (Religieuses de la), ordre institué à Annecy par S. François de Sales et Mme de Chantal, en 1610, et qui fut introduit à Paris en 1619. Il avait pour but la visite des malades; de là son nom.

VISITE (Droit de). Ce droit consistait dans quelques menus présents, en nature, que les te-

nanciers étaient dans l'usage d'apporter à leur seigneur, à l'occasion de visites qu'ils devaient lui rendre de temps à autre. Ces dons volontaires se transformèrent insensiblement en redevance obligatoire, sous le nom de *droit de visite* ou *de salut*. Cette redevance est fixée, dans plusieurs textes, à quelques poissons, à 15 ou 20 muids de blé ou d'avoine, à 30 ou 40 pains, etc., payables à certaines fêtes, telles que la St-Thomas, la St-Jean, la Noël, etc. — Voy. GITE.

Dans les temps modernes, on a appelé droit de visite, le droit reconnu aux navires de la marine militaire de visiter, en temps de guerre, les bâtiments marchands des nations neutres afin de vérifier s'ils ne transportent pas des marchandises prohibées. Ce droit, que des traités avaient, pour la répression de la traite des nègres, accordé à différentes nations, souleva dans les dernières années du règne de Louis-Philippe des plaintes si vives contre la manière dont l'Angleterre le pratiquait, qu'il dut être modifié par un nouveau traité conclu entre la France et la Grande-Bretagne, le 29 mai 1845.

VISITES PASTORALES. Pendant tout le cours du moyen âge, les évêques et les archidiacres visitaient régulièrement, au moins une fois par an, le diocèse à la tête duquel ils étaient placés. L'objet de ces voyages consistait surtout pour les premiers, dans l'examen des dispositions morales des fidèles, et pour les seconds, dans la surveillance des curés et de leurs clercs et dans le maintien des intérêts ecclésiastiques. L'inspection des archidiacres avait une haute importance pendant les XIIIe et XIVe siècles, époque à laquelle elle pouvait aboutir, pour les prêtres délinquants aux lois ou la discipline de l'Église, à une citation par-devant l'official.

VISMES (Seigneurs de), de la famille de Monchy.

VISMES DU VALGAY (Anne-Pierre-Jacques de), musicographe et littérateur, né en 1745, à Paris, mort en avril 1819, à Caudebec. Il fut directeur de l'Opéra (1778-1779 et 1799-1800). On a de lui des opéras-comiques (*La Double récompense* et *Eugène et Lanval*), un écrit sur la musique (*Pasilogie*, 1806, in-8°), et un roman (*Éléonore d'Amboise*, 1807, 2 vol. in-12). = Sa femme, Jeanne-Hippolyte MOYROND, née à Lyon, vers 1767, a donné à l'Opéra *Praxitèle* (1800). = Alphonse-Denis-Marie de VISMES, dit de *Saint-Alphonse*, frère d'Anne-Pierre, né en 1746, à Paris, où il est mort le 18 mai 1792, a composé le livret de plusieurs opéras.

VISQUE (Comtes de), de la maison de Birague.

VISSAC, maison d'Auvergne, d'où est sorti Étienne de Vissac, qui fut chancelier sous Philippe de Valois. Elle a produit les seigneurs d'Arlanc. Armes : *de gueules à trois pals d'hermine*. (Voy. le P. ANSELME, t. VI.)

VISSEC, maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de La Tude, de Mallevieille, de Salses, de Jonquières, de Fontez et de Ganges. Armes : *Écartelé d'argent et de sable*.

VISTRINGIUM, Fenestrange.

VISUCIUS MERCURIUS, divinité gauloise. Une dédicace « à Visucius Mercure » a été trouvée près de Spire.

VITAL (S.), premier abbé de Savigny, né vers 1050, à Tierceville, près Mortain (Manche), mort le 16 sept. 1122, au prieuré de Dampierre.

VITAL, poëte latin, né à Blois, au XIIe siècle. — *De Querulo*, imitation du *Querolus*, attribué à Plaute. Ce poëme a été publié en 1595, et réimprimé, 1830, in-8°, à Amsterdam.

VITAL. Voy. ORDERIC.

VITALIS, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Pourcious et de Fuveau. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

VITEAUX (Seigneurs de), de la maison d'Alègre. =—, de la maison de Chalon. =—, de la maison du Prat.

VITEL (Jean de), poëte, né vers 1560, à Avranches. — *Exercices poétiques*, 1588, in-8°; rare.

VITERBE (États-Romains). Le 13 octobre 1515 il y fut signé un traité de confédération et d'amitié perpétuelle entre François Ier, Léon X, Florence, le duc d'Urbin et toute la maison de Médicis. (Voyez en le texte dans *le Corps diplomatique* de Dumont.)

VITERMONT (Seigneurs de), branche de la maison d'Humières (Artois).

VITONUS (S.). Voy. VANNE (S.).

VITRAC (Seigneurs de), de la maison de Méalot.

VITRAY (Seigneurs de), de la famille de Valentin (Lorraine).

VITRAY. Voy. VITRÉ.

VITRÉ, *Vitreium*, petite ville de Bretagne (Ille-et-Vilaine), qui appartenait à la maison de Laval. Elle fut prise par La Trémoille, en 1487, embrassa la réforme, et le capitaine calviniste du Bordage y soutint victorieusement, en 1589, un siége de 40 jours contre le duc de Mercœur. (Voy. Louis Dubois, *Histoire de Vitré*, 1840, in-8°.)

VITRÉ ou **VITRAY** (Antoine), imprimeur, né vers 1595, à Paris, où il est mort en 1674. Imprimeur du roi en langues orientales, il fut nommé, par Colbert, directeur de l'Imprimerie royale, et a attaché son nom à une Bible polyglotte (1628-1642, 10 vol. in-fol.) dont l'avocat Lejay fit les frais.

VITREIUM, Vitré.

VITREY (Seigneurs de), de la maison de Le Compasseur (Bourgogne).

VITREZAIS, petit pays de la Guyenne, qui avait pour chef-lieu Braud (Gironde). Il fut donné par échange (14 août 1498) à François d'Orléans, comte d'Angoulême (François Ier).

VITRIERS. La communauté des vitriers, à Paris, avait des statuts remontant à 1467, et qui furent renouvelés et confirmés par des lettres du 22 février 1666, où ils sont qualifiés de vitriers-peintres sur verre. L'apprentissage était de quatre ans. La maîtrise coûtait 500 l. Patron, S. Marc.

VITROLLES (Seigneurs de), de la maison d'Arnaud. =—, de la maison de Brancas.

VITROLLES (Eugène-François-Auguste d'ARNAUD, baron DE), homme politique, né le 11 août 1774, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), mort à Paris, le 1er août 1854. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, se rallia, après le 18 brumaire, au gouvernement de Bonaparte, et fut nommé inspecteur des bergeries impériales. En 1814, il fut l'agent secret de Talleyrand au congrès de Châtillon, et contribua puissamment à faire accepter les Bourbons par les souverains alliés. Secrétaire d'État provisoire dans le conseil organisé par le comte d'Artois, il contre-signa la déclaration de Saint-Ouen, mais vit bientôt son influence éclipsée. Lors du retour de l'île d'Elbe, il fut envoyé à Toulouse pour y organiser la résistance, et fut emprisonné jusqu'à l'abdication de Napoléon. Il recommença alors ses intrigues royalistes, et forma même dans le Midi, sous le duc d'Angoulême, une espèce de gouvernement indépendant auquel Louis XVIII mit fin en rappelant le prince près de lui. Vitrolles, qui aspirait à jouer un grand rôle, ne reçut que le titre de ministre d'État et de membre du conseil privé (sept. 1815). Député des Basses-Alpes à la Chambre *introuvable*, et non réélu en 1816, il se fit l'agent du comte d'Artois et rédigea (1818) la fameuse *note secrète*

adressée à Alexandre, et qui le fit rayer de la liste des ministres d'État, où il ne fut réintégré qu'en janvier 1824. Ministre plénipotentiaire en Toscane (déc. 1827), il revint se mêler aux intrigues du parti ultra-royaliste, aida à la formation du cabinet Polignac, et fut nommé pair (27 janv. 1830). Lors de la révolution de Juillet, alors que la cause populaire triomphait, il obtint à grand'peine de Charles X le retrait des ordonnances, retrait tardif et complétement inutile. Il fut encore un des agents de l'insurrection de Vendée (1832). On a de lui quelques écrits politiques et il a laissé une correspondance et des mémoires encore inédits.

VITRY (Seigneurs de), de la famille de Vialart.

VITRY. Le comté de Château-Villain fut en juin 1650 érigé en duché-pairie sous le nom de Vitry, en faveur de Fr.-Marie de L'Hospital, marquis de Vitry (Voy. CHATEAUVILLAIN). — En janv. 1594, la terre de Vitry-Coubert (Haute-Marne) avait été érigée en baronnie en faveur de L. de L'Hospital, seigneur de Vitry.

VITRY (Louis de L'HOSPITAL, marquis de), gouverneur de Meaux, capitaine des gardes de Henri IV, mestre de camp de la cavalerie légère, mort à Paris en 1611. Il servit la Ligue jusqu'à l'abjuration du roi, auquel il fit alors sa soumission en lui livrant Meaux dont il était gouverneur. = Son fils, Nicolas de L'HOSPITAL, marquis puis duc de VITRY, maréchal de France, né en 1581, mort à Nandy (Seine-et-Marne), le 28 sept. 1644. Il était capitaine des gardes quand il consentit à assassiner le maréchal d'Ancre, ce qu'il exécuta le 24 avril 1617, et il fut le même jour nommé maréchal de France. Il prit part sans éclat aux guerres de religion, et dans une querelle avec le cardinal de Sourdis, s'étant emporté jusqu'à le frapper de son bâton, il fut arrêté le 27 octobre 1627 et enfermé à la Bastille d'où il ne sortit qu'en janvier 1643. L'année suivante (7 janvier), il fut créé duc et pair. = FRANÇOIS-MARIE, fils du précédent, gouverneur de Meaux, mestre de camp, conseiller d'État d'épée (1677), mort le 9 mai 1679. (Voy. CHATEAUVILLAIN.) = Nicolas-Marie de L'HOSPITAL, marquis de VITRY, frère du maréchal, envoyé extraordinaire en Autriche, puis (1680) en Pologne, mort à 49 ans, le 11 fév. 1685.

VITRY (Le P. Edouard de), jésuite, érudit, né vers 1670, mort vers 1730.

VITRY Voy. JACQUES DE VITRY.

VITRY-EN-PERTHOIS ou le **BRÛLÉ**, *Victoriacum*, ancienne capitale du Perthois, aujourd'hui village du département de la Marne. En 1142, Louis VII s'en rendit maître sur Thibaut comte de Champagne et y fit mettre le feu. Treize cents habitants, hommes, femmes ou enfants, périrent dans les flammes, et ce fut pour expier ce forfait qu'il prit la croix quelques années plus tard. Vitry fut encore brûlé en 1420 par Jean de Luxembourg, comte de Brienne, puis détruit par Charles-Quint en 1544. François Ier le fit reconstruire à peu de distance, au village de Maucourt. — Voy. VITRY-LE-FRANÇAIS.

VITRY-LE-FRANÇAIS ou mieux LE-FRANÇOIS, ville de Champagne (Marne), fondée en 1545 par François Ier (voy. VITRY-EN-PERTHOIS). Prise par Henri IV en 1590, elle fut reprise le lendemain par les Ligueurs. Les alliés s'en rendirent maîtres le 2 fév. 1814 et en furent chassés par Napoléon. Elle fut encore assiégée en 1815 et ne se rendit qu'après la déchéance de l'empereur.

VITRY-SUR-SEINE (Seine). C'est là, suivant M. Jules Quicherat, que se serait livrée la célèbre bataille de Labiénus contre les Parisiens, 52 av. J. C.

VITTORIA, capitale de la province d'Alava (Biscaye), près de laquelle le 21 juin 1813 Wellington remporta une victoire sur Jourdan. — Elle avait été prise par les Français le 17 juillet 1795.

VIVANS, maison d'où sont sortis les seigneurs de Noaillac.

VIVANT (S.), prêtre et solitaire, mort en Poitou vers 400. Sa fête, le 13 juin.

VIVARAIS, petite province de Languedoc, subdivisée en Haut-Vivarais, cap. Annonay, et Bas Vivarais, cap. Viviers. Il était borné au N par le Lyonnais ; à l'E., par le Rhône qui le séparait du Dauphiné ; au S., par le diocèse d'Uzès ; à l'O., par le Velay et le Gévaudan. Il forme aujourd'hui le départ. de l'Ardèche, et quelques-unes de ses localités sont comprises dans le départ. de la Haute-Loire. Le Vivarais primitivement habité par les *Helvii* (voy. ce nom), fit successivement partie de la Narbonnaise, de la première Viennoise, puis des royaumes de Bourgogne et d'Austrasie et au IXe siècle du comté de Toulouse avec lequel au XIIIe il fut réuni à la couronne.

En 1576, les habitants du Vivarais dont une partie était calviniste, voyant leur pays désolé par les protestants et les catholiques, firent entre eux une ligue pour leur faire déposer les armes et leur interdire tout acte d'hostilité. — Le Vivarais, outre la part qu'il prenait aux états du Languedoc, avait des états particuliers qui étaient présidés tour à tour par les douze barons du pays.

BIBLIOGRAPHIE. Alb. du Boys : *Album du Vivarais*, 1834, in-4°. — Voy. ARDÈCHE et LANGUEDOC.

VIVARÈS (François), graveur, né en 1709 à Saint-Jean de Bruel (Aveyron), mort en 1780.

VIVARIUM, Viviers.

VIVELOT. Voy. DOUAIRE.

VIVEN, terre et seigneurie de Béarn qui réunie à celles d'Argelos et d'Auriac fut érigée en baronnie (1606) en faveur de Jean d'Arras.

VIVENTIOL (S.), évêque de Lyon avant 517. Sa fête, le 12 juillet.

VIVEROS (Seigneurs de), de la maison d'Alègre.

VIVET, famille d'où sont sortis les seigneurs de Montclus.

VIVIEN (Joseph), peintre, membre de l'Académie (1701), né à Lyon en 1657, mort à Bonn, le 5 déc. 1835. — *Portraits* de Fénelon et d'Edelinck (musée de Versailles); de Samuel Bernard, pastel (musée de Rouen).

VIVIEN (Alexandre-François-Auguste), écrivain et homme politique, membre de l'Académie des sciences morales (1845), né le 3 juillet 1799, à Paris, où il est mort le 7 juin 1854. Avocat à Paris, il fut successivement procureur-général à Amiens (août 1830), préfet de police (21 février-17 sept. 1831), conseiller d'État, député de Saint-Quentin (1833), ministre de la justice (1er mars-29 oct. 1840), président du comité de législation au conseil d'État (déc. 1843), député de l'Aisne à la Constituante (1848), ministre des travaux publics (13 oct.-10 déc. 1848), conseiller d'État et président de la section de législation (avril 1849). Il rentra dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre. — *Études administratives*, 1845, in-8° ; 1853, 2 vol. in-18.

VIVIER (Seigneurs du), de la famille de Chauvigny. =—, de la famille de Guillen. =—, de la famille de Troussebois. =—, de la famille de Montbolon. =—, de la famille de Saint-Offange.

VIVIER (F. du), pseudonyme de Dom Bergeron.

VIVIERS, *Vivarium*, ancienne capitale du Vivarais, aujourd'hui chef-lieu de canton du départ. de l'Ardèche. Elle fut pillée par les Sarrasins en 736. L'empereur Conrad III donna en 1147 le Bas-Vivarais en souveraineté indépen-

Jante à l'évêque de Viviers Guillaume, mais au siècle suivant, Louis IX força l'évêque de reconnaître la juridiction du sénéchal de Beaucaire, et par le traité de Lyon du 10 juillet 1305 Philippe le Bel fit admettre sa suzeraineté sur tout le domaine temporel. — La ville embrassa le protestantisme, et fut prise par les catholiques en 1568. Lors de la ligue du Vivarais (voy. VIVARAIS), elle fut surprise en 1576 par le capitaine protestant Geydan, mais ses coreligionnaires le forcèrent bientôt de l'évacuer.

Après la destruction de la ville d'Albe (*Alba, civitas Albensium*) par les Vandales à la fin du IVe siècle, le siège épiscopal de cette ville fut transféré à Viviers. Cet évêché, suffragant de Vienne, fut donné à la métropole de Lyon en 1790, supprimé en 1802, et rétabli en 1821 comme suffragant d'Avignon.

ÉVÊQUES DE VIVIERS. — S. Janvier. — S. Septime. — S. Maspicien. — S. Melain Ier. — S. Auxone, vers 430. — Jean Ier. — Melain II. — Lucien Ier. — S. Valère, 507. — S. Venance Ier, 517 et 535. — Firmin Ier. — Eumachius Ier. — Agrippius. — Melain III, 549. — Ardulphe. — Venance II. — Longin Ier. — S. Lucien II. — S. Venance III. — S. Rustique. — S. Melain IV. — S. Firmin II. — S. Eucher Ier. — S. Aulus. — Eumachius II. — S. Longin II. — Eribaud. — S. Arconce. — Thomas Ier, 816. — Tengrin, 833. — Armand, 840. — Celsus, 850. — Bernoin Ier, 858 et 865. — Eucher II, 873. — Ætherius, 876 et 879. — Rostaing, 884. — Pierre Ier, 993. — Hermann, 1015 et 1032. — Géraud Ier, 1037. — Gébuard, vers 1065. — Géraud II, 1070. — Le cardinal Jean II, vers 1072-vers 1106. — Léger, vers 1106-1119. — Haton, 1119. — Pierre II, vers 1125-1131. — Josserand, 1134 et 1146. — Guillaume Ier, 1147. — Thomas II, 1153. — Guillaume II, 1154. — Raimond Ier, 1158. — Robert Alba, 1171. — Nicolas, 1177 et 1198. — Bernon, 1206 et 1214. — Guillaume III, 1220. — Bernard Ier d'Anduze, 1222 et 1232. — Bernoin II, 1235 et 1238. — Sébastien, 1241. — Arnaud, 1248 et 1252. — Aimar Ier, 1252 et 1256. — Aimon, 1260. — Hugues de la Tour, 1263 et 1289. — Raimond II de Falguier, 1296. — Adalbert de Peyre, 1300 et 1305. — Louis de Poitiers, 1306 et 1317. — Guillaume IV de Flavacourt, 1319. — Pierre III, cardinal de Mortemart, 1320-1325. — Aimar II, 3 déc. 1326-1330. — Henri de Villars, 1331-1336. — Aimar III de la Voulte, 1336-1365. — Pierre IV de Sarcenas, cardinal de Saint-Laurent, 1366. — Bertrand de Châteauneuf, 1366-1373. — Béraud 1373. — Pierre V, 1373-1374. — Bernard II d'Arfeuille, 26 fév. 1375-1379. — Guillaume V, 1379-1380. — Jean III Allarmet, cardinal de Brogny, 1380-1385. — Olivier Ier de Martreuil, 21 oct. 1385-1387. — Pileo de Prata, cardinal de Sainte-Praxède, 1387-1388. — Jean IV, 1388. — Pierre VI cardinal d'Ailly, vers 1391. — Guillaume VI de Poitiers, 1392-1407. — Jean V de Liniers, 12 nov. 1407-1443. — Olivier II de Poitiers, 1443. — Guillaume VII de Poitiers, vers 1447-1er août 1454. — Élie de Pompadour, 29 nov. 1454-1478. — Jean VI de Montchenu, 1479-1497. — Claude de Tournon, 1498-1542. — Charles Ier de Tournon, 1542-1552. — Simon de Maillé de Brézé, 1552-1554. — Jacques-Marie Sala, 1556-1562. — Alexandre, cardinal Farnèse, 1562-1563. — Eucher III de Saint-Vital, 29 juin 1563-5 janv. 1571. — Pierre VII d'Urre, 1571-1572. — Jean VII de l'Hostel, 1573-6 avril 1621. — Louis-François de la Baume de Suze, 6 avril 1621-5 sept. 1690. — Antoine de la Garde de Chambonas, oct. 1690-mars 1713. — Martin de Ratabon, 1713-1723. — Étienne-Joseph de La Fare, fevr.-nov. 1723. — François-Joseph de Villeneuve, nov. 1723-avril 1748. — Joseph Rolin de Mons, avril 1748-1778. — Charles II de la Font de Savines, 26 juill. 1778-1793. — André Molins, 6 juin 1823-1835. — Alban-Pierre-François de Bonnel, 19 fév. 1836-1841. — Joseph-Hippolyte Guibert, 30 juillet 1841-4 février 1857. — Louis Delcusy, 14 févr. 1857. (Voy. *Gallia christiana*, t. XVI.)

VIVIERS (Cardinal de). Voy. BROGNY.

VIVONIUM, Vivonne.

VIVONNE, petite ville et seigneurie du Poitou (Vienne), qui a donné son nom à une ancienne maison d'où sont sortis les seigneurs de Bougouin, de Thors, d'Oulmes, de Fors, d'Aubigny, de la Tour-Chabot, de Lublonnières, d'Anville, de La Châteigneraie, d'Ardelay, de La Beraudière, de Saint-Gouard, de Mursay, de Pisany, d'Iteuil, de Châteaufort, de la Brosse d'Asnières. Armes : *d'hermines au chef de gueules*. (Voy. le P. Anselme, t. VIII.) Au XIVe siècle, la seigneurie de Vivonne passa dans la maison de Rochechouart. — La ville fut prise par le roi de Navarre en 1589.

VIVONNE (Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE MORTEMART et DE), maréchal de France, né le 25 août 1636, mort à Chaillot, le 15 sept. 1688. Fils unique de Gabriel duc de Mortemart et de Diane de Grandseigne, il fut un des six enfants d'honneur de Louis XIV, et par son esprit gagna la faveur du prince qui la lui conserva toujours. Maréchal de camp (1664), capitaine général (1665) et (1669) général des galères, il fit partie de l'expédition de Candie (1669), puis fut envoyé en Sicile avec le titre de gouverneur et de vice-roi (1675). Il avait avec lui Duquesne, qui dans deux batailles écrasa les flottes espagnoles et hollandaises (1675-1676). Maréchal de France (30 juillet 1675), il remporta sur terre quelques succès de peu d'importance, fut rappelé (janv. 1678), ne quitta guère la cour où il s'abandonna à tous les plaisirs, et mourut, au dire de Mme de Sévigné « aussi pourri de l'âme que du corps. » Il avait épousé Antoinette-Louise de Mesme, dont il eut Louis, duc de Mortemart, pair de France, général des galères, mort à 24 ans, le 3 avril 1688. Le duc de Vivonne avait pour sœurs les marquises de Thianges et de Montespan, et Gabrielle, abbesse de Fontevrauld.

VIZÉ (Jean DONNEAU de), auteur dramatique, romancier, fondateur du *Mercure galant* (1672), né en déc. 1638, à Paris, où il est mort le 8 juill. 1710. Il attaqua violemment Molière, entre autres, dans *Zélinde* ou la *véritable critique de l'École des femmes*, comédie qui fut imprimée, mais non représentée. Outre une douzaine de pièces de théâtre, parmi lesquelles *l'Embarras de Godard* (1668), et dont quelques-unes (*La Devineresse*, 1680) sont rares, il a composé des *Nouvelles*, 1663, 3 vol. in-12.

VIZERA. la Vézère, affluent de la Dordogne.

VLEUGHELS ou **WLEUGELS** (Philippe), peintre, membre de l'Académie (1663), né à Anvers, en 1622, mort à Paris, le 22 mars 1694. = Son fils, NICOLAS, peintre d'histoire, membre de l'Académie (1716), né à Paris, en déc. 1668, mort le 11 déc. 1737, à Rome, où il était directeur de l'Académie de France.

VOCATES, peuple de l'Aquitaine, dont on n'a pas encore pu déterminer l'emplacement.

VOCEM JUCUNDITATIS, introït et nom, dans quelques actes du moyen âge, du cinquième dimanche après Pâques.

VOCONTII, peuple de la Celtique, où il occupait les Alpes du Dauphiné, à peu près depuis le haut Drac jusqu'au mont Ventoux. Il était divisé en plusieurs *pagi*. (Voy. VERTACOMICI.) Rome l'incorpora à la province de la Gaule transalpine (118 av. J. C.), mais lui laissa le titre d'allié. Il

avait *Vasio* (Vaison) pour chef-lieu du district méridional; le chef-lieu du district septentrional était *Lucus Augusti*, que plus tard *Dea* (Die) remplaça. Compris dans la Narbonnaise en 28 av. J. C., il forma, sous l'empereur Philippe, la cité de Voconces. A la fin du IVe siècle, il était partagé entre la Viennoise première et la Viennoise seconde.

VODALUS, VODOALDUS (S.). Voy. VOEL.

VODIOCÆ, Vieux (Calvados).

VODIUM, Void (Meuse).

VOEL ou **VOUÉ** (S.), *Vodoalus*, *Vodalus*, *Vodoaldus*, dit *Benoît*, solitaire à Soissons, mort vers 720. Sa fête, le 4 ou 5 février.

VOEL (Jean), jésuite, humaniste, né en 1541, à Vaux-le-Moncelot (Haute-Saône), mort le 10 mars 1610.

VŒRDEN, petite ville de Hollande. Elle fut prise par les Français en 1672. Le prince d'Orange vint l'assiéger et fut complétement battu sous ses murs par le maréchal de Luxembourg, le 12 oct. de la même année.

VOGESUS, les Vosges.

VOGOUS (Seigneurs de), de la maison de Saint-Denis (Normandie).

VOGUÉ, ancienne maison du Languedoc, d'où sont sortis les seigneurs de Rochecolombe, de Saint-Maurice et de Gourdan. Armes : *d'azur au coq d'or becqué, crêté de gueules.*

VOÏART (Anne-Élisabeth PETITPAIN, dite Mme *Élisa*), femme de lettres, née en 1786, à Nancy, où elle est morte, le 21 janvier 1866.

VOIE GAULOISE, *Via Gallica*. C'est le nom que les Romains donnèrent à la route suivie par l'armée gauloise, lorsqu'après sa défaite, près du mont Albano (voy. ce nom), et à la suite d'un traité, elle évacua le territoire de la République (349 av. J. C.).

VOIRIE, SEIGNEUR-VOIER. La *voirie* comprenait la moyenne et la haute justice, et le seigneur qui l'exerçait s'appelait *voier*. « Tous gentils-homes, disent les *Établissements* de saint Louis, qui ont voierie en leur terre, pendent larron de quelque larrecin qu'il ait fet en leur terre. » C'est en raison de la sécurité qu'ils avaient à maintenir, notamment sur les routes, que ces personnages paraissent avoir été ainsi désignés, et cela semble d'ailleurs résulter des termes de la coutume d'Amiens, où, parlant des hauts et moyens justiciers, elle ajoute que ce sont « seigneurs voiers ès chemins et voiries estans au devant de leurs tenemens ou héritages, soit par eau ou par terre. » — Toutefois, Du Cange soutient que leurs attributions se rapportaient incontestablement, en dehors de cet ordre de surveillance spéciale, à la basse justice, et il trouve dans le mot *voier* une simple altération de *vicarii* (*viarius* pour *vicarius*). Certains textes ont aussi permis à quelques auteurs de regarder cette expression comme synonyme d'*avoué*. D'autres ont confondu la *voirie* avec la *vicomté* (voy. ce mot).

VOIRIOT ou **WOIRIOT** (Jean), sculpteur du roi, au XVIIe siècle. = Son fils, GUILLAUME, peintre de portraits, membre de l'Académie (1759), né le 20 nov. 1713, à Paris, où il est mort le 8 déc. 1799. — *Portrait* du chirurgien Sue (musée de Versailles).

VOISENON (Claude-Henri DE FUZÉE, abbé de), littérateur, membre de l'Académie française (1762), né le 8 juillet 1708, au château de Voisenon (Seine-et-Marne), où il est mort le 22 nov. 1755. Il fut grand vicaire (1740) de Henriot, évêque de Boulogne, auquel il refusa de succéder, et obtint (1741) l'abbaye du Jars, située près du château de Voisenon. Le duc d'Aiguillon le fit nommer (1771) ministre plénipotentiaire, à Paris, du prince-évêque de Spire. Il était lié intimement avec Favart, aux pièces duquel il travaillait, et surtout avec sa femme. On a de lui des poésies légères, des comédies, des romans et des contes. Ses œuvres complètes ont été publiées, 1781, 5 vol. in-8°.

VOISIN (L'abbé Joseph de), hébraïsant, né à Bordeaux, vers 1610, mort en 1685.

VOISIN (Catherine DES HAYES, veuve MONVOISIN, dite la), fameuse devineresse, brûlée vive à Paris, le 22 février 1680.

VOISIN. Voy. VOYSIN.

VOISINS, seigneurie du Parisis (Seine-et-Oise) qui a donné son nom à une ancienne maison établie au XIIIe siècle en Languedoc. Cette maison a produit les seigneurs d'Ambres et de Lautrec et se fondit dans la maison de Gelas.

VOISINS (Seigneurs de), de la famille de Gilbert.

VOITURE (Vincent), l'un des plus célèbres écrivains de la première moitié du XVIIe siècle, né à Amiens, en 1598, mort à Paris, le 26 mai 1648. Il était fils d'un marchand de vin suivant la cour, et dès sa jeunesse fut, grâce à son esprit, admis dans la haute société. Contrôleur général de la maison de Gaston, duc d'Orléans, et introducteur des ambassadeurs près de ce prince, il fut (1625) admis à l'hôtel de Rambouillet où il régna en maître jusqu'à la fin de sa vie. Il suivit Gaston en Lorraine (1630), à Bruxelles, en Languedoc, d'où il fut envoyé par lui auprès du comte d'Olivarès, et après avoir visité le Portugal, l'Espagne et Ceuta, il revint en France au bout de trois ans. Il sut plus tard gagner l'amitié de Richelieu, et grâce à lui, devint gentilhomme ordinaire et maître d'hôtel de Madame, maître d'hôtel du roi (1639), et premier commis du comte d'Avaux (1642). En 1638, il avait été chargé d'aller notifier au grand-duc de Toscane la naissance de Louis XIV. Il était membre de l'Académie française depuis sa création. — Voiture, outre des poésies, a laissé des lettres pleines d'esprit et d'originalité, mais aussi d'afféterie et de recherche. Les plus remarquables sont celles qu'il écrivit d'Espagne et celle qui a pour sujet la prise de Corbie (1636). Malheureusement, on a perdu celles qui ont été écrites pendant ses voyages diplomatiques, et qui nous offriraient certainement un autre intérêt que l'intérêt littéraire. De ses pièces de vers, la plus connue est le sonnet d'*Uranie*, qui ayant paru en même temps que le sonnet de *Job*, par Benserade, partagea la ville et la cour en *Uranistes* et *Jobelins*. Ses œuvres ont été réunies après sa mort (1650, in-4°) et souvent réimprimées. Il en a été donné récemment deux éditions, l'une, par M. Ubicini, 1855, 2 vol. in-18, l'autre, par M. Roux, 1856, 1 vol. gr. in-8°.

VOJEU DE BRUNEM, pseudonyme anagrammatique du P. Jouve.

VOLAIRE (Le chevalier), peintre, mort à Naples, à la fin du XVIIIe siècle. — *Éruption du Vésuve* (musée de Nantes).

VOLAND, famille de Provence, d'où sont sortis les seigneurs de Bois-Mauclerc, d'Aubenas et de Materon. (Voy. l'*État de la Provence*, par Robert.)

VOLCÆ ARECOMICI, peuple peut-être belge d'origine et qui, vers le milieu du IVe siècle av. J. C., s'était établi entre les Cévennes et la Méditerranée, aux dépens des Celtes et des Ligures. Les Romains le soumirent dès l'an 120 av. J. C., et l'annexèrent à la province de la Gaule transalpine. *Nemausus* était son chef-lieu ; *Lutera*, une de ses villes principales. Il ne prit aucune part aux guerres qui amenèrent la soumission de la Gaule chevelue et, à partir de 28 av. J. C., fit partie de la province sénatoriale Narbonnaise. Vers le commencement du IVe siècle, il fut rangé

dans la province présidiale Narbonnaise qui fut, à partir de Gratien, appelée Narbonnaise première, et il se trouva partagé en quatre cités : *Ucceciensis* (Uzès), *Nemausensium* (Nîmes), *Lutevensium* (Lodève), *Beterrensium* (Béziers).

VOLCÆ TECTOSAGES, peuple peut-être belge d'origine, et qui s'établit vers le milieu du IVe siècle av. J. C., dans la partie de la Celtique voisine de la Méditerranée, aux dépens des *Tectosages*, des *Bebryces* et des *Sardoni*. Au commencement du IIIe siècle, il comprenait les *Atacini* et les *Tolosates* (voy. ces mots). Les *Volcæ Tectosages* n'ont pas d'autre histoire que celle des *Tolosates*, et ils subirent, quant à l'administration romaine, les mêmes modifications que leurs compatriotes les *Arecomici*. A la fin du IVe siècle, ils formaient les deux grandes cités des *Narbonensium* (Narbonne) et des *Tolosatum* (Toulouse).

VOLCANUS, Vulcain. Entre les figures de l'autel parisien de Jupiter, on voit une figure en pied, ayant des vêtements d'ouvrier, et portant de la main droite un marteau, et de la gauche, des tenailles; elle porte le nom de *Volcanus*.

VOL DU CHAPON. Le vol du chapon s'entendait dans nos coutumes des XVe et XVIe siècles d'un espace de terrain qui entourait le principal manoir échu à l'aîné des enfants. A Paris et à Clermont, le vol du chapon était de 72 verges (à 22 pieds la verge, et 11 pouces le pied); il allait, à Châteauneuf, à un arpent et demi, et comprenait en Anjou 300 pas. L'art. 13 de la coutume de Paris voulait, lorsque le vol du chapon dépassait un arpent, que l'aîné donnât à ses frères des compensations en fonds de terre. L'origine du mot vient sans doute de ce que l'espace de terrain ainsi déterminé, était considéré comme la limite où s'arrêtait le coup d'aile des volailles.

On appelait aussi le vol du chapon *chèze*.

Lorsque dans sa mémorable assemblée préliminaire du 13 mars 1789 (à Riom), la noblesse de la basse Auvergne fit à jamais abandon de ses priviléges pécuniaires, elle ajouta cependant dans son cahier une réserve qui portait *sur la franchise du manoir de chaque gentilhomme, cour et jardin, vulgairement appelé Vol du chapon.*

VOLGE. On appelait quelquefois ainsi (du mot allemand *Folge*) le *droit de suite*, en vertu duquel le seigneur revendiquait ses serfs fugitifs (voy. ce mot).

VOLFIUS (Jean-Baptiste), né le 7 avr. 1734, à Dijon, y mourut le 22 fév. 1822. Après avoir été aumônier des gardes nationales de Bourgogne (1790), il fut élu (1791) évêque constitutionnel de la Côte-d'Or, et donna sa démission en 1801. En 1816, il écrivit au pape pour rétracter ses erreurs passées. = Son frère, A. E., avocat, fut député de Dijon aux États généraux.

VOLLANT, famille d'où sont sortis les seigneurs de Berville et les marquis de Lisbourg.

VOLNEY (Constantin-François CHASSEBŒUF, comte), célèbre écrivain et voyageur, né le 3 février 1757, à Craon (Mayenne), mort le 25 avril 1820, à Paris. En 1782, il partit pour l'Égypte et la Syrie où il séjourna pendant plusieurs années, et à son retour publia de son voyage (*Voyage en Égypte et en Syrie*, 1787, 2 vol. in-4°) une relation qui est le meilleur de ses ouvrages et qui eut un très-grand succès en France et à l'étranger. Député du tiers-état d'Anjou aux États généraux, il s'y fit remarquer par ses idées philosophiques et libérales et alla en Corse, après la session, se livrer à des essais d'agriculture que les troubles de l'île vinrent bientôt interrompre. Pendant la Terreur, il fut arrêté et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Professeur d'histoire à l'École normale (1794), il voyagea aux États-Unis (1795), fut nommé membre de l'Institut, puis sénateur après le 18 brumaire, et comte (1808). La Restauration le créa pair (1814). Outre l'ouvrage cité plus haut, et divers mémoires sur Hérodote, on a de lui : *Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires*, 1791, in-8°, qui eut un immense succès, surtout à l'étranger ; *la Loi naturelle*, 1793, in-16 ; *Leçons d'histoire*, 1799, in-8°; *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, 1803, 2 vol. in-8°; *Simplification des langues orientales*, 1795, in 8° ; *l'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, 1819, in-8°; *Discours sur l'étude philosophique des langues*, 1820, in-8°; *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois*, 1819, in-12. Ses œuvres complètes ont été réunies 1820-1826, 8 vol. in-8°. Il a fondé à l'Académie des inscriptions un prix annuel de 1200 fr. pour encourager les études philologiques.

VOLONNE (Seigneurs de), de la famille de Maurel. = —, de la famille de Valavoire.

VOLORE (Seigneurs de), de la maison des premiers comtes d'Auvergne.

VOLPIANO, ville du Piémont, qui fut prise par Brissac, en sept. 1555.

VOLS DE LA CHAMBRE DU ROI. Voy. FAUCONNERIE.

VOLTAIRE (François-Marie AROUET de), né à Châtenay près de Sceaux (Seine) le 20 févr. 1694, mort à Paris le 30 mai 1778. Il ne fut baptisé que neuf mois après sa naissance (20 nov.); et à l'église Saint-André-des Arcs, où fut accompli cet acte religieux, on l'inscrivit sur les registres de la paroisse comme né seulement de la veille et à Paris, supercherie qui avait probablement pour but de conserver au nouveau-né les priviléges de la bourgeoisie parisienne. Il était le troisième enfant de François Arouet, ancien notaire au Châtelet et de Marie-Marguerite Daumart, dont les familles étaient originaires du Poitou (voy. SAINT-LOUP). Élevé au collége Louis-le-Grand, chez les Jésuites, il en sortit ne sachant, comme il l'a écrit plus tard, « que du latin et des sottises. » Pour l'arracher à la société brillante et libertine que réunissait au Temple le grand-prieur de Vendôme (voy. ce nom) et où il s'était jeté à corps perdu, son père le fit nommer secrétaire de l'abbé de Châteauneuf, ambassadeur en Hollande; mais une amourette le fit renvoyer de la Haye en France, et il dut se résigner à entrer dans l'étude d'un procureur (janvier 1714), qu'il quitta l'année suivante. Accusé d'être l'auteur de vers injurieux pour le régent, il fut exilé (mai 1716) d'abord à Tulle, puis à Sully-sur-Loire. A peine revenu à Paris, un écrit satirique qui courait sous son nom le fit arrêter (16 mai 1717) et conduire à la Bastille, où il resta onze mois. Ce fut là qu'il écrivit les deux premiers chants de la *Henriade* et acheva la tragédie d'*OEdipe*, commencée en 1712 et qui fut jouée avec grand succès le 18 novembre 1718. Après un voyage en Hollande (1722) et le demi-succès de sa tragédie de *Mariamne* (1724), favori de la marquise de Prie, pensionné du roi et de la reine, il se croyait sur le chemin de la fortune à la cour, quand, à la suite d'une querelle avec le chevalier de Rohan, qui lui fit lâchement donner des coups de canne et qu'il provoqua en vain, il fut arrêté (18 avril 1726) et de nouveau enfermé à la Bastille. Libre au bout d'un mois, il passa en Angleterre, où il demeura trois ans. Pendant ce séjour qui fut pour lui une époque de travail, de méditation et d'observation et qui, au point de vue littéraire et philosophique, exerça sur lui une influence durable, il publia deux écrits en anglais (*Essay on epic poetry* et *Essay upon the civil wars of France*) et une édition complète de la *Henriade*, 1728, in-4°,

édition fort différente de celle que l'abbé Desfontaines avait subrepticement publiée en 1723. Revenu en France en 1729, il y fit jouer *Brutus* (déc. 1730), *Eriphyle* (9 mars 1732), *Zaïre* (13 août 1732), le chef-d'œuvre de son théâtre, puis *Adélaïde du Guesclin* (18 janv. 1734). Avec ses *Lettres anglaises* commencèrent les persécutions et les tracasseries qui ne cessèrent que lorsqu'il fut définitivement établi en Suisse. Elles furent condamnées à être brûlées (10 juin 1734) et lui décrété de prise de corps. Il s'enfuit en Lorraine, puis à Bâle, revint s'établir à Cirey, chez sa maîtresse, Mme du Châtelet (voy. ce nom), et se livra avec elle à l'étude des sciences physiques et mathématiques. Dans les *Eléments de la philosophie de Newton* (1738), il résuma et chercha à vulgariser les découvertes du grand géomètre anglais, mais ces travaux ne le détournèrent que momentanément de sa véritable voie. La *Mort de César* (1735) avait été suivie d'*Alzire* et de la comédie de l'*Enfant Prodigue*, jouées avec succès (1736), lorsque la publication de l'épître du *Mondain* le força de se retirer quelque temps en Hollande. En septembre 1740, il rendit visite dans le château de Meurs près de Clèves à Frédéric II avec qui, depuis quatre ans, il était en correspondance. La tragédie de *Mahomet*, qu'il dédia à Benoît XIV, réussit à Bruxelles (avril 1741) comme à Paris (9 août 1742); mais les tirades contre le fanatisme et sur le but desquelles on ne pouvait se méprendre l'obligèrent de la retirer. Il en fut dédommagé par l'immense succès de *Mérope* (20 février 1743), et, à la suite d'une mission secrète près de Frédéric II et des petites cours d'Allemagne, il devint, par la faveur de Mme de Pompadour, historiographe de France et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et paya ces faveurs par le poëme de la bataille de *Fontenoy* et l'opéra du *Temple de la Gloire* (musique de Rameau). Après avoir échoué deux fois à l'Académie française, il y entra enfin le 9 mai 1746, grâce à une solennelle profession de foi catholique, palinodie qu'il renouvela plus d'une fois. L'année où fut jouée la comédie de *Nanine* (1749) qu'avait précédée la tragédie de *Sémiramis* (1748), des paroles imprudentes le forcèrent de quitter la cour et de se cacher pendant deux mois chez la duchesse du Maine, au château de Sceaux, où il écrivit *Zadig*. De là il passa à la cour de Stanislas, où en septembre 1749 il vit mourir Mme du Châtelet, qui depuis un an l'avait quitté pour Saint-Lambert (voy. ce nom), mais dont il était resté le fidèle ami et qu'il pleura sincèrement. Après avoir fait représenter *Oreste*, il céda à des instances réitérées et se rendit (juillet 1750) auprès du roi de Prusse, qui l'accueillit de la manière la plus gracieuse et le combla d'honneurs et de prévenances, et pendant quelques mois le roi et son hôte parurent charmés l'un de l'autre. Bientôt survinrent les discussions, les jalousies, puis de violentes querelles avec quelques-uns des familiers du roi, entre autres avec Maupertuis qu'il ridiculisa, ainsi que l'Académie de Berlin dont celui-ci était président, dans la *Diatribe du docteur Akakia* que Frédéric fit brûler publiquement par la main du bourreau (1752), l'année même où parut le *Siècle de Louis XIV*. Aussi depuis longtemps il ne songeait plus qu'à s'échapper de « chez madame Alcine », comme il appelait la cour de Potsdam, quand il reçut l'autorisation de partir, ce qu'il fit le 26 mars 1753; malheureusement il eut l'imprudence de se promener deux mois en Allemagne, et le 31 mai il fut arrêté à Francfort par ordre de Frédéric qui voulait ravoir certains manuscrits compromettants qu'il lui avait donnés, et il ne recouvra sa liberté que le 6 juillet, à la suite d'une foule de péripéties qu'il a plaisamment racontées. Après avoir séjourné quelque temps en Alsace, où, pour essayer de conjurer le mauvais vouloir du clergé, il crut devoir se confesser et communier publiquement à Colmar (avril 1754), l'apparition de nombreuses copies de son fameux poëme de la *Pucelle* le détermina à passer en Suisse (12 décembre), et l'année suivante, il y acheta deux résidences, l'une les *Délices*, près de Genève; l'autre Monrion, près de Lausanne. En 1758 il acquit la terre de Ferney où il construisit un château qui devint sa résidence définitive; et, grâce à sa fortune, il put bâtir un village où il attira une colonie d'artisans et de cultivateurs, et mena une existence princière. Ce fut là qu'il put donner en toute sécurité libre carrière à sa prodigieuse activité d'esprit, et, depuis la publication de l'*Encyclopédie* dont il fut l'un des principaux collaborateurs, à entreprendre et soutenir sans relâche ces polémiques et ces luttes ardentes qui l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie, et où il eut particulièrement pour adversaires Nonotte, Chaumeix, Berthier et surtout Fréron qu'il représenta de la manière la plus odieuse dans la comédie de l'*Ecossaise* (1760). Il fit successivement paraître l'*Essai sur les mœurs* (1756); *Candide* (1759), le chef-d'œuvre de ses romans; le *Précis de l'Ecclésiaste* (1759); l'*Histoire de Russie* (1759-1763) écrite pour plaire à Catherine II et qui est bien loin de l'*Histoire de Charles XII* (1731) si vivement écrite; le *Dictionnaire philosophique* (1764); les *Questions sur les miracles* (1765); l'*Examen de milord Bolingbroke* (1767); *la Bible enfin expliquée* (1776); *la Guerre civile de Genève* (1768), poëme où il exhala toute sa haine contre Rousseau; l'*Histoire du parlement de Paris* (1769). Il faut ajouter à cette incomplète énumération plusieurs tragédies dont nous ne citerons que *l'Orphelin de la Chine* (1755) et *Tancrède* (1760), une multitude de contes en vers et en prose, de satires, d'épîtres, d'épigrammes, de facéties et de poésies légères qui auraient suffi à la renommée d'un écrivain. En même temps il mettait le comble à sa gloire et à sa popularité en arrachant à la pauvreté une parente de Corneille, qu'il recueillit, qu'il dota et au profit de laquelle il écrivit ses *Commentaires sur Corneille*; en prêchant avec une rare éloquence la cause de la tolérance et en poursuivant avec une ardeur que rien ne put ralentir la réhabilitation de Calas, de Sirven, du chevalier de la Barre, de Lally (voy. ces noms) et en prenant la défense des serfs du Jura contre le chapitre de Saint-Claude. Enfin il entretenait une immense correspondance qui, toute tronquée et mutilée qu'elle a été par les éditeurs, forme un monument unique dans notre littérature.

Au commencement de 1778, Voltaire, sachant qu'il ne serait point mis obstacle à ce voyage, se décida à quitter Ferney avec sa nièce, Mme Denis, et arriva à Paris le 10 février, dix jours avant de commencer sa quatre-vingt-cinquième année. Son séjour n'y fut qu'une suite d'ovations dont la vie d'aucun écrivain n'offre l'exemple; et, au milieu de la prodigieuse affluence de visites qu'il était obligé de recevoir, il n'en continua pas moins à se livrer à des excès de travail qui lui furent fatals. Se croyant à sa dernière heure, et ne voulant pas, suivant son expression « être jeté à la voirie », il se confessa (2 mars) à l'abbé Gaultier; mais sa vitalité reprit encore le dessus et le 16 il assista à la première représentation de sa tragédie d'*Irène*, où il fut l'objet du plus éclatant et du plus enivrant des triomphes. Il se remit imprudemment au travail, fut repris le 20 mai d'un accès de strangurie et expira dans

la soirée du 30. Son corps, transporté secrètement à l'abbaye de Scellières où il fut inhumé, fut par décret de la Convention déposé dans les caveaux du Panthéon le 11 juillet 1791.

La *Bibliographie voltairienne* de Quérard (1841, in-8°) donne la liste la plus complète des innombrables écrits de Voltaire. Depuis celle de Kehl (1785-89, 70 vol. in-8°) les éditions plus ou moins complètes de ses œuvres se sont multipliées surtout sous la Restauration. La meilleure est celle de Beuchot, 1829-1834, 70 vol. in-8°. Depuis on a publié plusieurs volumes de lettres inédites, entre autres en 1836, 1840, et 1860, in-8°.

VOLTAIRE. Voy. SAINT-LOUP.

VOLVIC (Amable de), pseudonyme de l'abbé Amable de Bourzeis.

VOLVIRE ou **VOLUIRE**, maison de l'Angoumois, d'où sont sortis les seigneurs de Ruffec et du Bois-de-La Roche. Armes : *burelé d'or et de gueules de dix pièces.*

VORALBERG, pays de l'Autriche, conquis par Lecourbe en juillet 1800.

VORDAC (Le comte de), pseudonyme de Cavard et Olivier.

VOREPPE (Seigneurs de), de la maison d'Agoult.

VORGANIUM, VORGIUM, Carhaix.

VOSAGUS SALTUS, VOSEGUS, VOGESUS, les Vosges.

VOSEGUS, divinité gauloise. On a trouvé dans les Vosges un autel dédié « à *Vosegus* ».

VOSGES (Département des). Ce départ., formé d'une partie de la Lorraine (Pays des Vosges), est borné au N. par le départ. de la Meurthe ; à l'E., par les dép. du Haut et du Bas-Rhin ; à l'O., par les départ. de la Meuse et de la Haute-Marne, au S. par le départ. de la Haute-Saône. Ch.-l. Epinal. 19 de ses communes cédées à la Prusse en 1871.

BIBLIOGRAPHIE. Desgouttes, *Statistique du dép. des Vosges*, an X, in-8° ; H. Lepage et Ch. Charton ; *Statistique hist. du dép. des Vosges*, 1847 ; Ch. Charton, *Les Vosges pittoresques et historiques*, in-12.

VOSIUM, le Vigeois (Corrèze.)

VOSOLVIA ou **VOSALIA**, un des forts élevés par Drusus pour la garde du Rhin et autour desquels se forma une ville, aujourd'hui Ober-Wesel. Vers le IVe siècle, il faisait partie de la cité des *Agrippinenses* dans la Germanie seconde.

VOSTEL (Jean), pseudonyme d'Étienne Tabourot.

VOSTRE (Simon), libraire de Paris qui vivait à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. Il est connu par les nombreuses éditions de livres d'*Heures* qu'il a publiées de 1484 à 1520 et qui sont aujourd'hui très-recherchées des amateurs.

VOTANTS (Loi des). On appela ainsi la loi du 12 janvier 1816, par laquelle furent bannis du royaume les Conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI.

VOUÉ (S.). Voy. VOEL.

VOUÉ (La), famille du Maine, d'où sont sortis les seigneurs de la Pierre.

VOUE (Seigneurs de la), de la famille Hurault.

VOUET (Simon), peintre, né en janvier 1590 à Paris, où il est mort le 30 juin 1649. Il eut pour maître son père Laurent qui était peintre. Après avoir suivi à Constantinople l'ambassadeur, M. de Harlay, il passa en Italie où il séjourna quinze ans et où il reçut diverses commandes d'Urbain VIII. Rappelé en France par Louis XIII (1627), qui le nomma son premier peintre, il décora le Palais-Royal, les hôtels Bullion et Bretonvilliers, et exerça une grande influence sur l'école française de son temps. — *Présentation de Jésus au Temple ; La Vierge, l'Enfant Jésus et S. Jean ; Le Christ en croix ; Le Christ au Tombeau ; La charité romaine ; Portrait de Louis XIII ; Allégorie à la richesse ; La Foi* (musée du Louvre). *L'Eloquence ; La chaste Suzanne* (Ibid. collection Lacaze) ; *La présentation de la Vierge ; Le Christ sur le linceul* (musée de Dijon) ; *Tentation de S. Antoine ; Le repos en Égypte* (musée de Grenoble) ; *Le Christ en croix* (musée de Lyon) ; *Une nymphe et l'Amour ; Les Amours jouant avec les armes d'Enée* (musée de Nancy) ; *Apothéose de S. Eustache ; La paix ; Salutation angélique* (musée de Nantes) ; *Apothéose de S. Louis ; Mort de Saphire et d'Ananias* (musée de Rouen) ; *S. Louis sur un nuage* (musée de Dresde) ; *S. Charles Borromée priant pour les pestiférés de Milan* (musée de Belgique).

VOUET (Aubin), frère du précédent, peintre, né à Paris le 14 juin 1595. — *Moine ressuscitant un mort* (musée de Nantes) ; *Ste Paule* (musée de Lyon). = CLAUDE, frère du précédent, cultiva aussi la peinture.

VOUGE, arme d'hast, dont le fer aigu et tranchant d'un côté, portait une rondelle à la douille.

VOUILLÉ, petite ville du Poitou (Vienne) près de laquelle (*in campo Voglodense*, dit Grégoire de Tours) Clovis remporta en 507 une victoire complète sur Alaric roi des Wisigoths. D'autres placent le lieu de la bataille à Vivonne, à Voulon, à Champagné-Saint-Hilaire, etc.

VOUILLON (Seigneurs de), de la maison de Sully.

VOULDI (Le), terre et seigneurie de Champagne qui a donné son nom à une famille d'où sont sortis les seigneurs de Montlusio. Elle fut érigée en baronnie (déc. 1669), en faveur de Fr. du Vouldi.

VOULLAND (Henri), homme politique, né à Uzès (Gard) en 1750, mort à Paris en 1802. Député du tiers-état de Languedoc aux États généraux, puis du Gard à la Convention, il se rangea parmi les Montagnards, et fut pendant une année (1er sept. 1793-1er sept. 1794) membre du Comité de sûreté générale. Au 9 thermidor, il se prononça contre Robespierre, fut décrété d'arrestation comme terroriste le 28 mai 1795 et amnistié au mois d'octobre suivant.

VOULTÉ (Jean), *Vulteius*, poëte latin, né à Reims, assassiné à Toulouse le 30 déc. 1542.

VOURRIC (De), pseudonyme anagrammatique de Courdurie.

VOUTE (Seigneurs de la), de la maison de Lévis. = —, de la maison de Pellorde.

VOUTHONS (Seigneurs des), de la maison des Salles.

VOUTI (Seigneurs de), de la maison de Beauvais.

VOYEN DE BUNEM, pseudonyme du P. Joseph Jouve.

VOYENNES (Seigneurs de), branche de la famille Le Tonnelier (Beauvaisis).

VOYER, maison de Touraine dont le plus ancien personnage connu, suivant le P. Anselme, est Étienne Voyer, seigneur de Paulmy, qui vivait en 1244. Elle a produit les seigneurs de Paulmy, de La Roche de Gennes, de la Cormerie, d'Argenson, de Boisé, de Cirans, de Dorée, de la Baillotière, de Chastres, de Mouzé et de Weil. (Voy. le P. Anselme, t. VI.)

VOYER. Voy. **VOIRIE.**

VOYER DE FRANCE (Grand). Au mois de mai 1599, Henri IV créa pour Sully la charge de grand-voyer de France dont les attributions furent réglées par une déclaration du 1er juin 1603. Auparavant les villes avaient leur voyer particu-

lier. Cet office, ainsi que celui de voyer particulier de la ville de Paris, fut supprimé par un édit de février 1626, et donné à ferme aux trésoriers de France. Il fut rétabli avec différentes modifications en mai 1645, et enfin en déc. 1698, on créa un office de trésorier de France et grand-voyer dans chacun des bureaux des finances des généralités du royaume; et jusqu'à la Révolution les trésoriers de France exercèrent les fonctions de grands-voyers.

VOYSIN ou **VOISIN**, famille originaire de Tours qui a produit les seigneurs de la Noraye, du Plessis-aux-Bois, de la Bressetière, de Bouqueval et de Millars. (Voy. le P. Anselme, t. VI). = A cette famille appartenait :

VOYSIN (Daniel-François), chancelier de France, né vers 1655, à Paris, où il mourut d'apoplexie, dans la nuit du 1er au 2 février 1717. Conseiller au Parlement (1674), maître des requêtes (1683), intendant du Hainaut (1688), conseiller d'État de semestre (1694), intendant puis directeur (1701) de la maison de Saint-Cyr, il devint secrétaire d'État au département de la guerre (9 juin 1709), puis chancelier et garde des sceaux (2 juillet 1714). Si dans ces dernières fonctions il se signala par son ardeur au travail et son intégrité, « il ne connut jamais, suivant l'expression de Saint-Simon, que l'autorité du roi et de Mme de Maintenon. » Il joua un triste rôle dans les démêlés provoqués par la bulle *Unigenitus*, et dans les intrigues qui s'agitèrent autour des derniers jours de Louis XIV. Il livra au duc d'Orléans le secret du testament du roi, ce qui lui valut de garder les sceaux jusqu'à sa mort.

VRAI PERDU (Le), ou le VRAI PRÉLUDE, pseudonyme anagrammatique de Pierre Duval.

VRÉCOURT (Seigneurs de), de la maison de Lavaulx.

VREZOLS (Seigneurs de), branche de la maison de Roquefeuil.

VRIGNY (Seigneurs de), branche de la maison de Vauquelin (Normandie.)

VRILLIÈRE (Seigneurs de la), branche de la famille de Phelypeaux. A cette branche appartiennent : Raimond PHELYPEAUX, seigneur d'Herbaut et de la Vrillière, trésorier de l'Épargne (1599), secrétaire d'État (1621), mort à Suse (Piémont), le 2 mai 1629. = Louis, seigneur de la VRILLIÈRE et de CHATEAUNEUF, fils du précédent, né en 1598, conseiller d'État (1620), secrétaire d'État après la mort de son père (1629), mort à Bourbon (Allier) le 5 mai 1681. = Son fils aîné, Louis, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat (1648), donna sa démission en 1669. = Balthasar, marquis de CHATEAUNEUF, frère cadet du précéd., aumônier du roi, puis (1676) secrétaire d'État, mort à Châteauneuf le 27 avril 1700. = Louis, marquis de la VRILLIÈRE, comte de Saint-Florentin, fils du précéd., secrétaire d'État (1700) et ministre, né le 14 avril 1672, mort le 7 sept. 1725. Il fut le père du célèbre comte de Saint-Florentin. — Voy. PHELYPEAUX et SAINT-FLORENTIN.

VROLANT (Seigneurs de), de la maison de Créquy.

VUE, pièce mobile qui ordinairement dans l'armet était d'un seul morceau avec le nasal, (voy. ce mot); elle était coupée de deux fentes longitudinales qui permettaient de voir. Ces fentes dans le grand heaume dont la visière était immobile s'appelaient œillères ou oculaires.

VUEZ (Arnould de), peintre, élève du recollet Luc, né près de Saint-Omer en 1642, mort à Lille le 3 avril 1724.

VUILLEMIN ou **WILLEMIN** (Jean), poëte, né vers 1540 à Arbois (Jura), mort au commencement du XVIIe siècle.

VUITASSE (L'abbé Charles), théologien, janséniste, né le 11 nov. 1660 à Chauny (Aisne), mort à Paris le 10 avril 1716.

VULFILAICUS (S.). Voy. WALFROIE.

VULFRAN (S.), évêque de Sens vers 682, patron d'Abbeville, mort le 20 mars 721. Sa fête, le 29 mars.

VULGIENTES, peuple de la Celtique, à l'O. des *Memini*. Il avait pour ville principale *Apta Julia* (Apt). Il fut compris (118 av. J. C.) dans la Gaule transalpine et plus tard (28 av. J. C.) dans la province sénatoriale Narbonnaise, jusqu'au IVe siècle, où il passa dans la province consulaire Viennoise, puis dans la province présidiale Narbonnaise seconde. A cette époque, le nom romain de leur chef-lieu les avait fait appeler *Aptenses*.

VULMER (S.), VILMER, VILLAUMER ou GOUMER, *Vulmarus*, premier abbé de Samer en Boulonnais (Pas-de-Calais) avant 688, mort vers 710, le 20 juillet.

VULPIAN (Alphonse), auteur dramatique, né en 1795, mort le 14 oct. 1829. Il avait adopté le pseudonyme de Gustave.

VULPIANO. Voy. VOLPIANO.

VULSON (Marc), jurisconsulte, conseiller au parlement de Grenoble, mort en 1640. = Son parent MARC, sieur DE LA COLOMBIÈRE, héraldiste, mort en 1658. Il servit vaillamment Henri IV. On a de lui divers ouvrages héraldiques devenus très-rares et parmi lesquels nous citerons : *Recueil de plusieurs pièces et figures d'armoiries*, 1639, in-fol.; *La Science héroïque traitant de la noblesse*, 1644, 1669, in-fol.; *De l'Office des roys d'armes*, 1645, in-4°; *Carte méthodique et introduction à la connoissance des premières règles et termes du blazon*, 1645, in-fol.; *Le vray Théâtre d'honneur et de chevalerie*, 1648, 2 vol. in-fol.

VULTON. Voy. DUCHER.

VULTONA, **VULTUMNUS**, la Boutonne, affluent de la Charente.

W

W. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner celles qui étaient frappées à l'Hôtel des monnaies de Lille.

WAAST ou **WAST** (Saint), *Vedastus*, né, suivant les uns, en Périgord ou en Limousin, et suivant d'autres à Toul, mort à Arras le 6 février 540. Il fut envoyé par S. Remi pour évangéliser le pays des Nerviens et des Atrébates et fut nommé par lui à l'évêché d'Arras (499) auquel il réunit (510) celui de Cambrai, réunion qui subsista jusqu'à la fin du XIe siècle. Près de l'oratoire, où il avait été enseveli suivant son désir, s'éleva plus tard la célèbre abbaye qui porte son nom.—Voy. SAINT-WAAST.

WACE (Richard ou Robert), poëte anglo-normand, né à Jersey vers 1120, mort en Angleterre après 1174. — *Le Roman du Brut*, poëme rapportant les traditions fabuleuses sur la fondation d'un royaume d'Angleterre par Brutus, fils d'Ascagne, publié par Le Roux de Lincy, 1836-38, 2 vol. in-8°; *le Roman de Rou* (Rollon), poëme contenant l'histoire des ducs de Normandie, depuis Rollon jusqu'à la huitième année du règne de Henri Ier, publié par Pluquet, 1827,

2 vol. in-8°; *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, publiée par Pluquet, 1825, in-8° (on conteste l'attribution faite à Wace de ce poëme); *la Conception de Notre-Dame*, poëme publié par MM. Mancel et Trébutien, 1842, in-8°; *Vie de S. Nicolas*, publié par Monmerqué, puis par Delius, 1850, in-8°; *Vie de la Vierge Marie et de S. George*, poëme publié par V. Luzarche, 1859, in-8°.

WACHAU (Saxe). Le 16 octobre 1813, Napoléon y battit le prince de Schwartzenberg.

WACHSMUTH (Ferdinand), peintre, élève de Gros, né à Mulhouse (Haut-Rhin), mort le 11 novembre 1869.

WADENCOURT (Seigneurs de), de la maison de Sarcus (Picardie).

WAFFLARD (Alexis-Jacques-Marie), auteur dramatique, né le 29 juin 1787, à Versailles, mort le 12 janvier 1824, à Paris.

WAGENSEIL (Jean-Christophe), pseudonyme de Charpentier.

WAGNIÈRE (Jean-Louis), écrivain, né en Suisse en 1739, mort après 1787. Il fut secrétaire de Voltaire depuis 1756 jusqu'à la mort de celui-ci (1778), qui se servit de son nom comme pseudonyme. — *Mémoires sur Voltaire*, publiés avec ceux de Longchamp, 1825, 2 vol. in-8°.

WAGRAM (Archiduché d'Autriche). Le 6 juillet 1809 Napoléon y remporta sur les Autrichiens une victoire éclatante et décisive.

WAGRAM. Voy. Berthier.

WAIFER, duc d'Aquitaine, né vers 725, assassiné en Périgord le 2 juin 768. Fils et successeur d'Hunald (745), il s'attira la haine de Pépin le Bref en donnant asile (751) à Griffon, frère et rival de celui-ci. Pépin entra en Aquitaine (760) et força Waifer d'accepter un traité qu'il viola bientôt après. La guerre recommença (761) et pendant les années suivantes (sauf en 764) jusqu'en 768 les armées franques dévastèrent les pays situés au delà de la Loire. Waifer, toujours battu, finit par errer de retraite en retraite et fut assassiné dans la forêt de Ver. Sa mort acheva la soumission de l'Aquitaine.

WAIL (Seigneurs de), de la famille de Hauteclocque (Artois).

WAILLY (Seigneurs de), de la maison de Hallewin.

WAILLY (Noël-François de), grammairien, membre de l'Institut, né à Amiens, le 31 juillet 1724, mort à Paris, le 7 avril 1801. = Étienne-Augustin, fils du précédent, littérateur, proviseur du lycée Henri IV, né à Paris le 1er nov. 1770, y mourut le 15 mai 1821. = Augustin-Jules, fils du précédent, vaudevilliste, né à Paris le 12 sept. 1806, y mourut le 12 juillet 1866. = Charles, frère de Noël-François, architecte et dessinateur, membre de l'Académie d'architecture (1767), puis de l'Académie de peinture (1771) et de l'Institut (1796), né le 9 nov. 1729, à Paris, où il est mort le 2 nov. 1798. = Armand-François-Léon, littérateur, né le 28 juillet 1804 à Paris, où il est mort le 25 avril 1863. Outre de nombreuses traductions de l'anglais (entre autres, l'*Histoire d'Angleterre*, de Lingard), et quelques pièces de théâtre, on a de lui trois romans: *Angelica Kauffmann* (1838); *Stella et Vanessa* (1846); *Les deux filles de M. Dubreuil* (1860). = Barthélemy-Alfred, lexicographe, littérateur, recteur de l'Académie de Bordeaux, né le 10 déc. 1800, à Paris, où il est mort en 1866.

WAISIÈRES (Seigneurs de), de la maison de Wavrin.

WALA, abbé de Corbie, né probablement en Belgique vers 765, mort en octobre 835, au monastère de Bobbio en Italie. Il était fils de Bernard, frère naturel de Charlemagne qui le nomma économe de sa maison et lui confia le commandement de plusieurs expéditions contre les Obotrites, et les Normands. Deux ans après la mort de ce prince, il se fit religieux au monastère de Corbie (816), dont il devint abbé (826) et se mêla à la révolte qui amena la déposition de Louis le Débonnaire (833). Quand l'empereur fut remonté sur le trône, il exila et dépouilla de sa dignité d'abbé Wala, que pourtant il employa plus tard dans diverses affaires importantes.

WALARICUS ou **GUALARICUS** (S.). Voy. Valeri (S.).

WALBERT (S.). Voy. Valbert.

WALCOURT, petite ville de la province de Namur (Belgique); elle fut attaquée inutilement en août 1689 par le maréchal d'Humières qui y éprouva des pertes considérables.

WALCKENAER (Charles-Athanase, baron), littérateur, géographe, naturaliste, né le 25 déc. 1771 à Paris, où il est mort le 28 avril 1852. Il fut successivement inspecteur général des transports militaires à l'armée des Pyrénées Orientales (1793), élève de l'École polytechnique, membre de l'Institut (1813), secrétaire général de la préfecture de la Seine (1816), préfet de la Nièvre (1826), de l'Aisne (1828), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1840) et conservateur adjoint au département des cartes et plans de la bibliothèque Richelieu. Il avait été créé baron en 1823. De ses variés et nombreux travaux, nous citerons seulement les suivants: *Géographie ancienne des Gaules*, 1839, 3 vol. in-8°; 1862, 2 vol. gr. in-18; *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1820, in-8°; et 1862, 2 vol. in-18; *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, 1840, 2 vol. in-8°; *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*, 1842-52, 5 vol. in-18; *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des abeilles solitaires*, 1817, in-8°; *Histoire naturelle des insectes*, 1836-44, 3 vol. in-8°. Walckenaer qui a inséré de nombreux articles dans divers recueils, a donné aussi des éditions estimées de La Fontaine, La Bruyère, Maucroix, etc.

WALDOR (Mélanie Villenave, dame), femme de lettres, née à Nantes en 1796, morte en oct. 1871.

WALDRADE, maîtresse de Lothaire, roi de Lorraine, vivait dans la seconde moitié du IXe siècle. A force d'intrigues, elle parvint à faire condamner comme coupable d'adultère par le concile d'Aix-la-Chapelle (860), Teutberge, femme légitime de son amant, et à faire confirmer cet arrêt par le concile de Metz (863); mais à la suite d'une nouvelle instruction dirigée par un légat du pape Nicolas Ier, elle fut excommuniée. Relevée de cette sentence par Adrien II, elle se retira au monastère de Remiremont après la mort de Lothaire (869).

WALERS (Seigneurs de), de la maison de Monts.

WALEWSKI (Alex.-Florian-Jos. Colonna, comte), homme d'État et littérateur, né à Walewice (Pologne), le 4 mai 1810, mort à Strasbourg le 27 sept. 1868. Après avoir été chargé de diverses missions sous les ministères Thiers et Guizot, il fut (1849) ministre plénipotentiaire à Florence, ambassadeur en Angleterre (1854), ministre des affaires étrangères (7 mai 1855-4 janvier 1860), sénateur (1855), ministre d'État (24 nov. 1860-23 juin 1863), député (1865), président du Corps législatif (1er sept. 1865-1866), sénateur de nouveau (1867), duc (1866), membre du conseil privé et (1868) membre libre de l'Académie des beaux-arts. Il a dirigé les négociations qui mirent fin à la guerre de Russie et aboutirent aux traités de Paris (1856).

WALFIN (Seigneurs de), de la maison de Toulonjon.

WALFROIE ou **OUFLAI** (S.), *Vulfilaicus*, diacre, solitaire et stylite, au diocèse de Trèves, en 585. Sa fête, le 21 octobre.

WALGRA, maison de Flandre d'où sont sortis les seigneurs de Cambelage.

WALLIA, roi des Wisigoths, mort à Toulouse en 419. Il succéda (415) à Sigeric, dont il continua les conquêtes en Espagne, et ayant traité avec Constance, général d'Honorius, repoussa les Suèves, les Alains et les Vandales (417). Après avoir obtenu de l'empereur la cession de l'Aquitaine, il s'établit à Toulouse qui fut pendant plus de 80 ans la capitale de l'empire des Wisigoths. Théodoric Ier lui succéda.

WALLS. Voy. VALS.

WALPOLE, pseudonyme de Dupuy-Demportes. = —, pseudonyme de Maubert de Gouvest.

WALSH (Le vicomte Joseph-Alexis), écrivain, né le 25 avril 1782 en Anjou, mort à Paris le 14 février 1860.

WALSIN-ESTERHAZY (L. Jos. Ferdinand), général, né à Nîmes le 18 mai 1807, mort à Marseille le 1er sept. 1857.

WALTER (Pierre-François-Prosper), peintre, né à Nancy le 8 juillet 1816, mort le 11 mars 1852. — *Un poulailler* (musée de Nancy).

WALTER. Voy. GAUTIER et VAUTIER.

WALTERSDORF (Prusse). Les Russes y furent battus par les Français en fév. 1807.

WALTRUDE (Ste). Voy. VAUDRU (Ste).

WAMIN, terre et seigneurie de l'Artois (Pas-de-Calais), érigée en marquisat (nov. 1693) en faveur de Fr. de Fléchin.

WANDER (Guill.), pseudonyme de l'abbé Lanion.

WANDREGISILUS. Voy. VANDRILLE.

WANGEN, petite ville du Wurtemberg, où le 18 juillet 1705 Villeroy fut battu par Marlborough.

WARASCUS PAGUS, les Varaches (Jura).

WARENQUEBEC (Barons de), de la maison de Franquetot (Normandie).

WARIN, ou **GUERIN**, comte d'Auvergne, de Mâcon et de Chalon, sous Louis le Débonnaire. Assiégé dans cette dernière ville par Lothaire révolté contre Louis (834), il lui livra la place et embrassa son parti, ce qui le fit destituer de ses dignités.

WARIN ou **GUERIN**, comte du Perche, fils de Guillaume, comte de Bellême et d'Alençon. Il mourut, à ce que l'on croit, en 1026.

WARIN (Quintin), peintre et architecte du roi, élève de Gouget chanoine de Beauvais et d'un capucin, né à Amiens ou à Beauvais, mort à Paris le 26 mars 1634. Il fut le premier maître du Poussin.

WARIN. Voy. VARIN.

WARNACHAIRE, *Varnacharius*, mort en 626. Maire du palais (612) sous Thierri II, roi de Bourgogne, il trahit Brunehaut qui avait conspiré sa perte, et après le supplice de celle-ci (613), les leudes d'Austrasie obtinrent qu'il conserverait la mairie jusqu'à sa mort.

WAROCH, **VAROCH** ou GUERECH. Voy. GUERECH.

WAROQUIER (Le comte Louis-Charles), généalogiste, né à Sainte-Affrique (Aveyron) le 20 juin 1757, mort sur l'échafaud le 23 juillet 1794.

WARTHY. Voy. WARTY.

WARTY (Seigneurs de), de la maison de La Bretonnière.

WASGAU (Le), pays de la Basse-Alsace, qui avait pour capitale Wissembourg (Bas-Rhin) et pour villes principales Lauterbourg, Seltz et Soultz-sous-Forêts.

WASNON ou **WASNULFE** (S.), moine irlandais, apôtre du Hainaut, mort vers le milieu du VIIe siècle à Condé, dont il est le patron. Sa fête, le 1er octobre.

WASQUEHAL (Seigneurs de), de la maison de Croix.

WASSERVAS, famille d'Artois d'où sont sortis les seigneurs de Marche.

WAST. Voy. VAAST.

WASTINES (Seigneurs de), branche de la maison de Montmorency, établie dans les Pays-Bas.

WATELET (Claude-Henri), écrivain, graveur, membre de l'Académie française, né à Paris en 1718, mort le 12 janvier 1786. — *L'Art de peindre*, poëme, 1760; *Essais sur les jardins*, 1774, in-8°; *Dictionnaire de peinture, sculpture et gravure*, 1792, 5 vol. in-8°.

WATELET (Louis-Étienne), paysagiste, né le 25 août 1782 à Paris, où il est mort le 19 juin 1866.

WATERLOO, village de Belgique, à 16 kil de Bruxelles. C'est là que le 18 juin 1815 se livra l'une des plus terribles et des plus décisives batailles des temps modernes. Napoléon y fut vaincu par le duc de Wellington, que vint secourir à temps l'armée prussienne commandée par Blücher. Leur victoire décida du sort du premier empire et des destinées de la France. Cette bataille est désignée quelquefois sous le nom de Mont-Saint-Jean. (Voyez-en le récit dans l'*Histoire de la Restauration*, par Vaulabelle.)

WATRONVILLE (Seigneurs de), de la maison de Housse (Verdunois).

WATTEAU (Antoine), célèbre peintre, élève de Claude Gillot, membre de l'Académie (1717), né à Valenciennes le 10 oct. 1684, mort à Nogent-sur-Marne le 18 juillet 1721. — *L'embarquement pour Cythère* (musée du Louvre); *Gilles, L'indifférent; Assemblée dans un parc; L'escamoteur; Le jugement de Pâris; Le faux pas; L'automne; Jupiter et Antiope* (*Ibid.*, collection La Caze); *Portrait de femme; Arlequin dans une carriole; Fantassins en marche* (musée de Nantes); *Hommes et femmes sur une terrasse; Hommes et femmes en promenade* (musée de Dresde); *Un joueur de guitare* (musée de Vienne).

WATTEVILLE, **VATEVILLE** ou **BATEVILLE**, nom d'une ancienne maison du canton de Berne dont une branche vint s'établir en Franche-Comté à l'époque de la Réforme. Armes : *de gueules à trois demi-vols d'argent*, 2 *et* 1. A cette branche appartiennent les personnages suivants :

WATTEVILLE (Jean de), fameux aventurier, né vers 1613, à Besançon, mort le 4 janvier 1702, à l'abbaye de Baume (Jura). Officier dans les troupes du roi d'Espagne, il se retira, à la suite d'un duel, dans un couvent de chartreux d'où il s'évada en tuant le prieur qui voulait s'opposer à sa fuite. Après diverses aventures en Espagne et en Portugal, il se rendit à Constantinople, s'y fit mahométan, obtint un commandement sur la frontière autrichienne, et pour rentrer en grâce, livra ses troupes aux Impériaux. Absous de ses crimes par le pape qui lui donna l'abbaye de Baume (1659), puis haut doyen du chapitre de Besançon (1661) et maître des requêtes au parlement de Dôle (1665), il se vendit à Louis XIV, et par ses intrigues réussit (1668) à faire entrer sans coup férir les Français dans plusieurs places de la Franche-Comté. A la paix d'Aix-la-Chapelle, il se retira à Paris, puis lors de la seconde et définitive conquête de la Franche-Comté (1674), il rentra dans son abbaye. = Son frère aîné, Charles de WATTEVILLE, vice-roi de Biscaye puis de Naples. Il était ambassadeur en Angleterre quand il eut le 10 oct. 1661, avec

l'ambassadeur de France, pour la question de préséance, une querelle qui ensanglanta les rues de Londres et à la suite de laquelle le roi d'Espagne Philippe IV fut obligé de le rappeler et de faire faire des excuses publiques à Louis XIV.

WATTEVILLE DU GRABE (Le baron Adolphe de), économiste, administrateur, inspecteur général des établissements de bienfaisance, né le 25 avril 1801 à Paris, où il est mort le 18 nov. 1866, directeur de l'Institution des jeunes aveugles. C'est lui qui, de 1856 à 1863, a organisé les asiles du Vesinet et de Vincennes. Il a publié de nombreux et importants *Rapports* sur l'ensemble des services hospitaliers et sur la législation charitable.

WATTIER (Emile), peintre et dessinateur, élève de Gros, né en 1808, mort à Paris en nov. 1868.

WATTIGNIES ou **WATIGNIES** (Nord). Les Autrichiens y furent battus par Jourdan le 15 et le 16 oct. 1793.

WAVRANS, famille d'Artois, d'où sont sortis les seigneurs de Pierrepont, de Sequières, de Boursin, de Hames, de Javelles et d'Heringuel.

WAVRIN (Nord). Les Autrichiens y furent défaits par les Français le 15 déc. 1792.

WAVRIN, maison de Flandre, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Venant, de Waisières, de Bauffermez, de Langlée, d'Espaing, de Lillers et de Pecques. Armes : *d'azur à un écusson d'argent en cœur*. (Voy. le P. Anselme, t. VI.) = A cette maison appartenait Jean, bâtard de WAVRIN, seigneur du Forestel, conseiller et chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, chroniqueur, mort après 1471. Il a laissé des *Anciennes chroniques d'Engleterre*, dont la partie relative à l'histoire de France au XVe siècle a été publiée par Mlle Dupont pour la Société de l'Histoire de France, 1858-63, 3 vol. in-8°.

WECHEL (Chrétien), imprimeur, né vers 1485 probablement en Allemagne, mort vers 1554. Il devint en 1522 un des vingt-quatre imprimeurs de Paris. = Son fils ANDRÉ, né à Paris vers 1510, lui succéda (1554), et mourut le 1er nov. 1581 à Francfort où les persécutions contre les calvinistes l'avaient forcé de se réfugier.

WEHRGELD. On appelait ainsi une composition résultant du droit de vengeance privée, anciennement en vigueur parmi les Germains. Les idées de solidarité sur lesquelles reposait le principe de la famille chez ces barbares engendraient pour les parents d'une personne lésée dans ses biens, son honneur ou sa vie, l'obligation de poursuivre l'auteur du méfait jusqu'à complète satisfaction. Ce fut un grand progrès sur cet usage désastreux dans ses conséquences que d'y substituer le système des transactions pécuniaires entre la famille de la victime et celle du coupable. Telle fut la tâche à laquelle se vouèrent particulièrement les auteurs des lois Salique et Ripuaire (voy. ces mots). Ils n'osèrent pas toutefois supprimer tout à fait le droit de haine privée enracinée profondément dans les mœurs, mais le *Wehrgeld* ou *rachat du crime*, fut accueilli assez favorablement pour prévaloir au bout de peu d'années. Le taux du *Wehrgeld* fut légalement déterminé, suivant la conception hiérarchique des classes sociales. (Voy. PERSONNES [condition des]). Il variait aussi d'après les conditions morales et matérielles du crime ou du délit, et la valeur personnelle des victimes. C'est ainsi que l'esclave bon ouvrier était prisé davantage que l'esclave occupé aux travaux des champs. M. Guizot a dressé un tableau détaillé de ces évaluations dans le quatrième et le cinquième de ses Essais sur l'histoire de France.

Le Wehrgeld n'était pas admis dans les cas de crime public et de lèse-majesté. Il était presque toujours accompagné d'une amende payable au trésor royal. — Voy. COMPOSITION, FISC.

Le juge, d'après Grégoire de Tours, forçait les parties de composer quand elles tardaient à entrer en négociations à ce sujet. Il réparait les omissions de la loi, en déterminant le prix du rachat, lorsque l'espèce n'était pas prévue (Capitulaires de Charles le Chauve). Il n'était pas rare que les circonstances aggravantes du crime fissent doubler, tripler et même quadrupler par le juge la satisfaction ordonnée par la loi. (Grégoire de Tours, Capitulaires de Charlemagne, loi des Lombards.)

WEICHSELMUNDE. Les Russes y furent battus par les Français, le 16 mai 1807.

WEIL (Seigneurs de), de la famille de Hurault.

WEILL (Seigneurs de), de la maison de Voyer d'Argenson.

WEILLER (Jean-Baptiste), peintre en émail et en miniature, membre de l'Académie (1779), né en 1749, mort le 25 juillet 1791.

WEIMAR (Bernard, duc de SAXE-), l'un des plus grands généraux du XVIIe siècle, né à Weimar (Saxe) le 6 août 1604, mort à Neubourg le 8 juillet 1639. Il était le septième fils de Jean III, duc de Saxe-Weimar. Après avoir succédé dans le commandement de l'armée suédoise à Gustave-Adolphe, dont il était le plus habile lieutenant, il conclut (1635) avec Louis XIII un traité secret qui le mettait lui et ses troupes à la disposition du roi. Il chassa les Impériaux de la Lorraine et de la Bourgogne (1636), battit Jean de Werth à Ettenheim (1637), fut défait à Rheinfelden, mais trois jours après (21 février 1638) prit au même lieu une éclatante revanche. Victorieux à Kappel et à Thann, il s'empara de Brisach (7 déc.), conquit une partie de la Franche-Comté et venait de franchir le Rhin quand il mourut.

WEISS (Charles), l'un des savants les plus laborieux de notre temps, bibliothécaire de Besançon (1812), correspondant de l'Académie des inscriptions, né le 15 janvier 1779, à Besançon, où il est mort le 11 fév. 1866. Il a donné de très-nombreux et excellents articles à la Biographie Michaud, et a publié les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*. — Voy. GRANVELLE.

WEISS (Charles), professeur et historien, né à Strasbourg, le 10 déc. 1812, mort en 1864.

WEISSEMBOURG. Voy. WISSEMBOURG.

WEISSENFELS (Prusse). L'armée russo-prussienne y fut battue par les Français, le 1er mai 1813.

WELLWISHER GOOD NATUR'D (Le docteur), pseudonyme de Voltaire.

WELTER (Jean-Joseph), chimiste, né à Valenciennes, en 1763, mort le 6 juillet 1852.

WENDI, seigneurie d'Artois, érigée en marquisat (oct. 1676) en faveur de J. B. d'Assignies.

WENDROCHIUS (Will.), pseudonyme du P. Nicole.

WENKOWO (Russie). Murat y battit les Russes, le 28 oct. 1812.

WÈPE (La), petit pays de la Flandre Wallonne, entre la Lys et la Deule, et ayant environ 24 kilom. de long sur 12 de large. Chef-lieu, Armentières (Nord).

WERQUIGNEUL (Seigneurs de), branche de la maison de Preud'homme (Artois).

WERTAIN ((Seigneurs de), de la maison de Rubempré (Picardie).

WERTINGEN, ville de Bavière, près de laquelle, le 8 oct. 1805, Murat battit les Autrichiens.

WESEL, ville de la régence de Clèves (Prusse). Le 21 octobre 1636, il y fut signé un traité de confédération entre la France et Guillaume, land-

grave de Hesse. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont).

WESTERMANN (François-Joseph), général, né à Molsheim (Bas-Rhin), mort sur l'échafaud, à Paris, le 5 avril 1794. Après avoir servi quelques années comme soldat, il était à l'époque de la Révolution grand-bailli du directoire de la noblesse d'Alsace, et échevin de Strasbourg. Venu à Paris (mai 1792), il se signala au 10 août, fut nommé adjudant général, servit dans l'armée de Dumouriez et se distingua par son éclatante bravoure à la tête de la légion du Nord. Général de brigade (10 mai 1793), et envoyé à l'armée de Vendée, il remporta plusieurs succès sur les royalistes, reprit Châtillon, mais fut battu devant cette ville. Traduit devant le tribunal militaire de Niort, il fut acquitté, reprit ses fonctions à l'armée, et contribua à la prise du Mans et à la victoire de Savenay. De retour à Paris (janv. 1794), sa liaison avec Danton le fit destituer (2 janv.); et arrêté le 2 avril, il fut condamné à mort.

WESTMINSTER, près Londres. Plusieurs traités y ont été signés : — 25 juillet 1259, ratification de la paix conclue l'année précédente, entre Louis IX et Henri d'Angleterre. — 19 juill. 1372, ligue offensive et défensive entre Édouard III d'Angleterre et Jean, duc de Bretagne. — 5 avril 1378, entre le même Jean et Richard II d'Angleterre, traité par lequel le premier cède au second le château de Brest. — 1er mars 1379, traité entre les mêmes princes, pour une ligue offensive et défensive contre Charles VI. — 11 juillet 1440, traité de paix et amitié mutuelle entre Henri VI et Jean duc de Bretagne. — 5 janvier 1468, traité de commerce entre Édouard IV d'Angleterre et Isabelle, duchesse de Bourgogne, au nom de son mari, Philippe le Bon. — 2 juilllet 1468, traité de commerce d'Édouard IV avec François, duc de Bretagne. — 25 octobre 1477, prorogation des trèves entre Édouard IV et Louis XI. — 24 août 1498, traité de commerce et de navigation, et contre la piraterie, entre Louis XII et Henri VII. — 5 avril 1515, 30 avril et 29 mai 1527, traité de paix et d'amitié entre Henri VIII et François Ier. — 3 nov. 1655, traité de commerce entre la France et Cromwell. Par des articles secrets, Mazarin s'engageait à faire sortir de France les princes de la maison de Stuart. (Voy. le texte de ces différents traités dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

WESTPHALIE, royaume créé par un décret de Napoléon, du 18 août 1807, en vertu du traité de Tilsitt (7 juillet 1807). Il se composait du duché de Brunswick, de l'électorat de Hesse-Cassel, d'une partie du Hanovre et des principautés d'Halberstadt, Magdebourg et Verden, et de Paderborn, Minden et Osnabrück. Le 8 juillet, Jérôme Bonaparte, troisième frère de Napoléon, fut proclamé souverain du nouveau royaume qu'il dut quitter en octobre 1813, et qui fut supprimé à la chute de l'empire.

WESTPHALIE (Traités de). Voy. MUNSTER.

WIAZMA (Russie). Les Russes y furent battus par le prince Eugène, le 3 nov. 1812.

WIBOLD, évêque de Cambrai et d'Arras (964), mort en 965. — *Alea regularis contra aleam sæcularem*, poëme latin inséré dans le *Chronicon cameracense*, de Baudry.

WICAR (Jean-Baptiste), peintre d'histoire, élève de David, né à Lille, le 22 janvier 1762, mort le 27 février 1834. Il a laissé à sa ville natale ses collections d'art qui ont servi à fonder le musée auquel on a donné son nom.

WIDRIC. Voy. VIDERIC.

WIFRED. Voy. HUMFRID.

WIGNACOURT. Voy. VIGNACOURT.

WIGHT (Ile d'Angleterre). Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, y fit une descente en 1402. Elle fut prise par les Français en 1545. — Le 10 juillet 1690, Tourville, près de là, y remporta une victoire complète sur une flotte anglo-hollandaise.

WILDENDORF (Grand-duché du Bas-Rhin). Le général autrichien Kray y fut battu par le général Lefebvre, le 4 juillet 1796.

WILHELMSTADT, dans le comté de Glatz (Prusse). Le prince de Soubise y fut battu le 24 juin 1762, par le prince Ferdinand. On donne aussi à ce combat le nom de Grebenstein.

WILHEM (Guillaume-Louis BOCQUILLON, dit), compositeur, né le 18 déc. 1781, à Paris, où il est mort, le 26 avril 1842. Ce fut lui qui fit introduire (1818) l'étude du chant dans les écoles, et fonda les réunions périodiques des élèves auxquelles il donna le nom d'*Orphéon*. La première eut lieu en oct. 1833, et il fut nommé directeur-inspecteur des écoles de chant (1835). Il était intimement lié avec Béranger, et a composé la musique de plusieurs de ses chansons. — *L'Orphéon*, 1837-1840, 5 vol. in-8°.

WILLASSANS (Seigneurs de), de la maison de Cicon.

WILLAUMEZ (Jean-Baptiste-Philibert, comte), marin, né le 7 août 1763, à Belle-Ile-en-Mer, mort le 17 mai 1845, à Suresnes, près Paris. Premier pilote (1782), il faisait partie, en qualité d'enseigne, de l'expédition d'Entrecasteaux (1790), quand il fut nommé lieutenant de vaisseau. Contre-amiral (1804), il fit une croisière glorieuse dans les parages de l'Afrique et de l'Amérique. Vice-amiral (1819), pair de France (1837), il donna des leçons au prince de Joinville et fut créé comte (1843). — *Dictionnaire de marine*, 1820, in 8°, plusieurs fois réimprimé.

WILLE (Jean-Georges), habile graveur, membre de l'Académie (1761), né à Giessen (Hesse), en 1717, mort à Paris, le 4 avril 1808. — *Mémoires*, publiés par M. G. Duplessis, 1857, 2 vol. in-8°.

WILLEMAN. C'est le nom que Monstrelet donne à la bataille de Bulgnéville (voy. ce nom).

WILLEMET (Pierre-Remi), naturaliste, né le 13 sept. 1735, à Norroy-sur-Moselle (Meurthe), mort le 21 juin 1807, à Nancy.

WILLEMIN (Nicolas-Xavier), antiquaire, né à Nancy, le 5 août 1763, mort à Paris, le 23 janvier 1833. Il a publié les ouvrages suivants dont il a exécuté les dessins et les gravures : *Choix de costumes des peuples de l'antiquité* (texte par l'abbé de Tersan), 1798-1802, 2 vol. gr. in-fol.; *Monuments français inédits*, 1806-39, 50 livr., in-fol. (texte d'André Pottier) ; *Collection des plus beaux ouvrages de l'Antiquité*, s. d., 2 vol. in-4°; *Monuments de l'antiquité et du moyen âge de la France et de l'Italie* (texte par F. de Saint-Léger), 1825, in-fol.

WILLEMIN. Voy. VUILLEMIN.

WILLENCOURT, *Bella curia*, abbaye de religieux de l'ordre de Cîteaux (Pas-de-Calais), diocèse d'Amiens.

WILLERVAL, terre et seigneurie d'Artois (Pas-de-Calais) érigée en comté (28 mai 1612) par l'archiduc Albert et Élisabeth d'Autriche ; ce tire lui fut continué par Louis XIV (août 1697), en faveur de C. J. du Rietz.

WILLM (Joseph) écrivain, correspondant de l'Académie des sciences morales (1847), né à Heilighausen (Bas-Rhin), mort le 7 fév. 1853.

WILLOT (Amédée, comte de), général, né en 1757, à Saint-Germain-en-Laye, mort le 17 déc. 1823, à Choigny (Seine-et-Oise). Officier à l'époque de la Révolution, il servit dans l'armée des Pyré-

nées-Orientales et devint général de brigade, puis général de division (1795). Député de Marseille (1797) et l'un des chefs du parti clichien, il fut, après le 18 fructidor, déporté à Sinnamary, d'où il parvint à s'échapper. Il ne revint en France qu'en 1814.

WILNA, ville de Pologne, prise par les Français le 28 juin 1812.

WIMPFEN (Louis-François, baron de), général, né en 1732, à Deux-Ponts, mort le 24 mai 1800, à Paris. = Son frère, le baron FÉLIX, général, né en 1745, mort à Bayeux en 1814. Brigadier à l'époque de la Révolution, et député aux États généraux par la noblesse de Caen, il défendit Thionville contre les Prussiens (1792), et nommé commandant de l'armée des côtes de Cherbourg, se mit, lors du 31 mai, à la tête des forces que les Girondins réunirent contre la Convention, et qui furent bientôt battues et dispersées. Il parvint à rester caché à Bayeux pendant la Terreur. Après le 18 brumaire, il reprit son grade de général de division, et fut créé baron (1809). — *Le Manuel de Xefolius*, 1788, in-8°. Il a laissé des Mémoires encore inédits.

WINCKLER (Théophile-Frédéric), archéologue, né en 1771, à Strasbourg, mort à Paris, le 20 fév. 1807.

WINDSOR (Angleterre). Le 3 février 1236, la trêve, conclue à Saint-Aubin-du-Cormier en 1231, entre la France d'une part, l'Angleterre, la Bretagne et plusieurs seigneurs mécontents, fut renouvelée à Windsor pour cinq ans.

WINENDALE (Angleterre). Le 7 janvier 1298 il y fut conclu une ligue contre Philippe le Bel entre Guy, comte de Flandre, et Edouard Ier d'Angleterre. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

WINK (George), pseudonyme de l'abbé d'Allainval.

WINKOWO près Moscou. Il s'y livra le 18 oct. 1812 un vif combat entre les Français et les Russes.

WINOCH (S.), *Winnocus*, abbé de Wormhoudt (Nord) en 695, mort vers 717. Sa fête, le 6 novembre.

WINTERTHUR (Canton de Zurich). En 919, Burchard, duc de Souabe, y battit Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane. — Les Français en furent chassés par les Autrichiens, après un combat sanglant, le 27 mai 1799.

WINTON (Angleterre). Le 3 février 1236, il y fut conclu une trêve de cinq ans entre Louis IX et Henri III d'Angleterre. — Voy. plus haut WINDSOR.

WION (Arnould), bénédictin, né le 15 mai 1554, à Douai, mort au couvent de Saint-Benoît, à Mantoue, vers 1610. C'est lui qui publia le premier la fameuse prophétie sur les papes, attribuée à S. Malachie, et qui fut composée vers la fin du XVIe siècle.

WISIGOTHS. Les Wisigoths, c'est-à-dire les Goths de l'ouest, pénétrèrent dans les Gaules en 412, sous la conduite de leur roi, Ataulf, beau-frère d'Alaric, le vainqueur de Rome. Ils s'emparèrent de la Narbonnaise, mais en furent chassés par le général Constance et passèrent en Espagne. En 418 ou 419, leur roi, Wallia, conclut avec l'empereur Honorius un traité par lequel celui-ci lui céda l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, et Toulouse devint alors pour quatre-vingt-neuf ans la capitale des États wisigoths. Le successeur de Wallia, Théodoric Ier, obtint en 439 de Valentinien III la cession de la Novempopulanie, et, sous Théodoric II et Euric, les Wisigoths se rendirent maîtres successivement de Narbonne, d'Arles, de Marseille, de la Septimanie, du Berri, de l'Auvergne et de la Touraine. Les Wisigoths étaient ariens et ce fut le prétexte que mit en avant Clovis pour déclarer la guerre à Alaric II, qui fut défait et tué (507) à la bataille de Vouillé. Presque toutes les possessions du vaincu tombèrent entre les mains du monarque franc qui, l'année suivante, entra à Toulouse. Le roi des Ostrogoths, Théodoric, envoya au secours d'Amalaric, fils d'Alaric, le général Ibbas qui arrêta les conquêtes de Clovis, remit sous l'obéissance des Wisigoths Narbonne et la plus grande partie de la Narbonnaise et réunit la Provence au royaume goth d'Italie. Narbonne, prise et pillée par Childebert, fils de Clovis (531), retomba au pouvoir des Wisigoths qui en restèrent en possession jusqu'au commencement du VIIIe siècle, où ils en furent chassés par les Sarrasins. Depuis la mort d'Amalaric, les rois wisigoths fixèrent leur résidence en Espagne, à l'exception de Liuva Ier qui régna à Narbonne de 567 à 572.

ROIS WISIGOTHS DE LA GAULE. — 415, Wallia. — 419 ou 420, Théodoric Ier ou Théodoret. — 451, Thorismond, fils du précédent. — 453, Théodoric II, frère du précéd. — 466, Euric ou Evaric, frère du précéd. — 484 ou 485, Alaric II, fils du précéd. — 507, Gesalic, fils naturel du précéd. — 507-531, Amalaric, fils d'Alaric II. (Voy. l'*Art de vérifier les dates* et plus haut p. 1153, col. 2 : LOI DES WISIGOTHS.)

WISMAR, ville du Mecklembourg-Schwerin. Elle fut prise par les Français en 1806. — Le 20 mai 1636, il y fut signé un traité d'alliance entre la France et Christine de Suède contre Ferdinand II. (Voyez-en le texte dans le *Corps diplomatique* de Dumont.)

WISSAC (Seigneurs de), de la maison de Motier.

WISSEMBACHIUS (J.-O.-Jacques), pseudonyme de Cl. Saumaise.

WISSEMBOURG, ancienne ville impériale d'Alsace (Bas-Rhin). Elle doit son origine à un monastère fondé au VIIe siècle et dont les abbés eurent de longs démêlés avec les habitants, qui finirent par s'affranchir complètement de leur pouvoir. En 1525, elle fournit quelques secours aux *Rustauds* (voy. ce nom), et en fut rigoureusement punie par le comte palatin. Henri II s'en empara en 1552, et elle eut cruellement à souffrir pendant la guerre de Trente ans. Louis XIV la fit démanteler en 1673. Les Impériaux s'en emparèrent l'année suivante et en 1677 elle fut brûlée par les Français. Le prince de Bade la prit en 1702, et on éleva alors ces fameuses lignes de défense qui vont de Wissembourg à Lauterbourg. Évacuées par les Impériaux en 1703, elles furent rasées par les Français puis relevées par les ennemis, à qui Villars les enleva le 4 avril 1705. Elles furent prises et reprises par les Autrichiens et les Français en 1744. Les Autrichiens et les Prussiens s'en emparèrent le 13 oct. 1793 et elles furent reprises le 27 déc. par Hoche. Aujourd'hui à la Prusse depuis 1871.

WISSENBURGUM, Wissembourg.

WITASSE. Voy. VUITASSE.

WITEPSK, ville de Russie prise par les Français le 28 juillet 1812; elle fut reprise par les Russes au mois de novembre suivant.

WIVÈS. Voy. BIVÈS.

WLEUGELS. Voy. VLEUGELS.

WŒRDT (Bas-Rhin). Le 22 déc. 1793, Hoche y remporta un avantage signalé sur les Prussiens.

WŒRGL (Allemagne). Les Autrichiens y furent battus par le maréchal Lefebvre le 11 mai 1809.

WOILLEZ (Mme), femme de lettres, née en 1781, morte le 11 novembre 1859.

WOISSARD (Jean-Louis), géomètre, né à Metz en 1798, mort le 16 fév. 1828.

WOKING. Voy. OKING.

WOLFENBÜTTEL, ville du duché de Brunswick. Elle fut prise par les Français le 10 oct. 1761. Le maréchal de Guébriant y remporta une victoire sur l'archiduc Léopold et Piccolomini, le 29 juin 1641.

WOLLER (Le chevalier de), peintre, élève de J. Vernet, né à Toulon, vivait à la fin du XVIIIe s. — *Éruption du Vésuve en* 1777 (musée de Rouen).

WORMS, *Vormatia*, *Borbetomagus*, *Augusta Vangionum*, ancienne ville d'Allemagne (Hesse-Darmstadt.) (Voy. BORBETOMAGUS.) Elle fut prise par Turenne en 1644, et par Custine le 4 oct. 1792. Les Français la brûlèrent en 1689. — Pendant la période carolingienne, il s'y est tenu 4 conciles aux dates suivantes : 829; 858; 16 mai 868; 890. — L'évêché de Worms, fondé au commencement du IVe siècle, appartint à la province de Trèves jusqu'à l'érection de l'évêché de Mayence (VIIIe siècle) auquel il fut donné pour suffragant. — Voici la liste des évêques jusqu'à la fin du Xe siècle.

ÉVÊQUES DE WORMS. Victor, 346. — Amand Ier. — Charles. — S. Grotald, vers 503. — S. Amand II, 627. — S. Rupert, vers 697. — Gérold, 743. — Gervilius, 745. — Werner, 766. — Folcuin Ier, 772-787. — Erembert, 798. — Bernard ou Bernhaire, 799-vers 834. — Folcuin II, 834-838. — Samuel ou Siméon, 838-10 ou 11 fév. 855. — Gazon ou Gonton, 856-18 nov. 869. — Adalelme, vers 874-vers 888. — Dierlach ou Theodelaus, vers 890-1er sept. 914. — Richon ou Rigon, 914-10 oct. 950. — Annon, 950-24 déc. 964. — Erphon Ier, 968. — Hildebold, 5 janv. 975-vers 998. — Francon, 998-4 sept. 999. — Erphon II, 999-1000.

WRONSKI (Hoené), métaphysicien et géomètre, né à Posen en 1778, mort à Neuilly en août 1853. Il servit comme officier d'artillerie dans l'armée polonaise, puis dans l'armée russe, et (1800) dans l'armée française. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de mathématique, de métaphysique et de politique écrits en français.

WULFRAN (S.). Voy. VULFRAN.

WULGRIN Ier, créé comte de Périgord et d'Angoulême, par Charles le Chauve (866), combattit à diverses reprises les Normands et mourut le 3 mai 886. = VULGRIN-TAILLEFER II, comte d'Angoulême, succéda (1120) à son père Guillaume III, eut de nombreux démêlés avec Guillaume X duc d'Aquitaine et mourut le 16 nov. 1140. = WULGRIN-TAILLEFER III, succéda (1177) à son père Guillaume IV dans le comté d'Angoulême et mourut en 1179.

WULSON DE LA COLOMBIÈRE, pseudonyme de Boissieu. — Voy. VULSON.

WURMSER (Nicolas), peintre, né à Strasbourg, florissait vers 1357. — *Le Christ en croix* (musée de Vienne).

WURSCHEN (Saxe). Napoléon y battit les alliés le 21 mai 1813.

WURTEMBERG (Marie-Christine-Car.-Ad.-Fr.-Léopoldine d'ORLÉANS, dite Mlle DE VALOIS, duchesse de), née à Palerme. le 12 avril 1813, morte à Pise, le 2 janvier 1839. Fille du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, elle épousa le 17 octobre 1837 le duc Alexandre de Wurtemberg. Elle avait acquis un véritable talent en sculpture. — *Jeanne d'Arc*, statue en marbre (musée de Versailles).

WURTZ (George-Christophe), médecin, né à Strasbourg en 1756, mort à Versailles le 9 sept. 1823.

WURTZBOURG, ville de Bavière, prise par les Français le 25 juillet 1796. Le 3 sept. suivant, l'archiduc Charles y battit le général Jourdan. Le général Dumonceau s'en empara le 30 nov. 1800.

X

X. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner celles qui étaient frappées à l'Hôtel des monnaies d'Amiens.

X*** (M.), pseudonyme de Félix Nogaret.

XAINTES. Voy. SAINTES.

XAINTRAILLES. Voy. SAINTRAILLES.

XATIVA, ville du royaume de Valence (Espagne), prise le 26 mai 1707 par les Franco-Espagnols qui la détruisirent.

XAUPI (L'abbé Joseph), écrivain, né le 16 mars 1688, à Perpignan, mort le 7 déc. 1778, à Paris.

XAVIER. Voy. SAINTINE.

XEFOLIUS, pseudonyme de Wimpfen.

XENOPHON, pseudonyme de Gab. Brizard.

XENTRALÈS (Hugues de), pseudonyme de Fournier de Pescay.

XIMENÈS, maison originaire de Catalogne, d'où sont sortis les seigneurs de Proisy. = A cette maison appartenait Augustin-Marie, marquis DE XIMENÈS, littérateur, né le 26 février 1726, à Paris, où il est mort, le 31 mai 1817. Son grand-père était mort en 1706 lieutenant général au service de France. Il est plutôt connu par sa liaison avec Mlle Clairon et ses relations avec Voltaire de la confiance duquel il abusa, que par ses tragédies et ses poésies où il a chanté successivement la République, l'Empire et la Restauration.

XIVREY (BERGER de). Voy. BERGER.

XYSTE (S.). Voy. SIXTE (S.).

Y

Y. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner celles qui étaient frappées à l'Hôtel des monnaies de Bourges.

Y, famille de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Seraucourt. (Voy. la *Recherche de la noblesse de Champagne*.)

Y-SUR-THIL (Seigneurs d'), branche de la maison de Lenoncourt (Lorraine). — Voy. IS-SUR-TILLE.

YANIJUCO (Mexique). Les juaristes y furent battus par les Français le 24 avril 1865.

YANOSKI (Jean), professeur, érudit, né à Lons-le-Saulnier (Jura), le 9 mars 1813, mort le 1er janvier 1851.

YART (L'abbé Antoine), écrivain, né le 15 déc. 1709, à Rouen, mort en 1791, au Saussay (Seine-Inférieure).

YBOUVILLIERS. Voy. IBOUVILLERS.

YENVILLE (Seigneurs d'), branche de la maison de Hangest.

YÈRES ou **HIÈRES**, dans la Brie-Française (Seine-et-Oise), abbaye de bénédictines, diocèse de Paris, fondée dans la première moitié du XIIe siècle.

YERRE (Seigneurs d'), de la famille de Budé.

YMBERCOURT. Voy. HUMBERCOURT.

YMBERT (Jean-Gilbert), vaudevilliste, né vers 1786, mort le 9 août 1846.

YOING (Seigneurs d'), de la maison de Fougères.

YON, maison de Normandie d'où sont sortis les seigneurs de La Rivière et de Launay.

YON (S.), *Jonis, Jonas, Ion*, prêtre et martyr du diocèse de Paris, au IIIe siècle. Sa fête, le 5 août.

YONNE (Département de l'). Ce département formé de territoires empruntés à la Bourgogne (Auxerrois, comté de Noyers, Avallonais), à la Champagne (partie du Senonais), à l'Orléanais (la Puysaie), est borné au N. et au N.-O., par le département de Seine-et-Marne; au N.-E. par le départ. de l'Aube; à l'E., par le départ. de la Côte-d'Or; au S. par le départ. de la Nièvre; à l'O., par le depart. du Loiret. Chef-lieu, Auxerre.

BIBLIOGRAPHIE. A. Ducourneau, *Le départ. de l'Yonne*, 1844, in-4°; Max. Quantin, *Dictionnaire topographique du départ. de l'Yonne*, 1862, in-4°; le *Bulletin de la Société des sciences histor. et nat. de l'Yonne*, et les *Annuaires* du dép.

YORKTOWN, ville de la Virginie (États-Unis) qui fut prise sur les Anglais par Washington et Rochambeau, le 19 oct. 1781.

YPRES, ville forte de Flandre (Belgique). Elle fut prise par Louis VI en 1128, par Philippe Auguste en 1213 et plusieurs fois par les Français aux XVIIe et XVIIIe siècles (26 mai 1648; sept. 1658; 1678; 25 juin 1744; 18 nov. 1792; 17 juin 1794). Elle nous avait été cédée par l'Espagne au traité de Nimègue en 1678; mais le traité d'Utrecht la rendit aux Pays-Bas autrichiens.

YRIEZ, YRIER ou **ERCIÉ** (S.), *Aredius*, chancelier du roi d'Austrasie Théodebert Ier, premier abbé d'Atane en Limousin, vers 550, mort le 25 août 591.

YSABEAU (L'abbé Claude-Alexandre), oratorien, né à Gien (Loiret), le 14 juillet 1754, mort à Paris le 30 mars 1831. Député d'Indre-et-Loire à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, fut envoyé avec Tallien en mission dans la Gironde (1793) et rappelé comme lui contribua au 9 thermidor. Renvoyé à Bordeaux, il fut rappelé une seconde fois, remplit diverses missions à l'armée des Pyrénées-Orientales, fit partie du comité de Sûreté générale (2 août 1795), puis du conseil des Anciens. La loi d'*amnistie* le força de se réfugier en Belgique (1816), et il ne revint en France qu'après 1830.

YSORÉ ou **ISORÉ**, maison de Touraine d'où sont sortis les seigneurs de Pleumartin ou Plumartin, de la Varenne et d'Ervault ou d'Hervaut. Armes: *d'argent à 2 fasces d'azur*. (Voy. *Le Palais d'honneur*, par le P. Anselme.)

YSOYE ou **EUSEBIE** (Ste), *Eusebia*, abbesse de Hamaige, au diocèse d'Arras. — Voy. EUSÉBIE.

YSSARS (des). Voy. Issars.

YSSEL SUPÉRIEUR (Département de l'). Ce département, formé d'un territoire de la Hollande réuni à la France en 1810, était borné au N. par le golfe de Zuyderzée; à l'E., par les départ. des Bouches-de-l'Yssel et de la Lippe; au S., par les départ. de la Lippe et des Bouches-du-Rhin; à l'O., par le départ du Zuyderzée. Chef-lieu Arnheim. Il fut rendu à la Hollande par les traités de 18 4.

YS-SUR-TILLE. Voy. Is et Y.

YSSINGEAUX, ville du Languedoc (Haute-Loire). Elle fit partie de l'Auvergne, puis du comté de Toulouse et fut réunie à la couronne avec celui-ci. Elle suivit la cause royale pendant la Ligue et en 1621 repoussa une attaque des protestants.

YVAN (L'abbé Antoine), fondateur de l'ordre des religieuses de la Miséricorde (1633), né à Rians (Var), le 10 nov. 1576, mort à Paris le 8 oct. 1653.

YVART (Baudouin), peintre, membre de l'Académie (1663), né en 1610, mort le 12 déc. 1690.

YVED ou **EVODE** (S.), *Evodius*, évêque de Rouen au Ve siècle. Sa fête, le 8 octobre.

YVER, famille de Normandie, originaire du Poitou, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Aubin. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

YVER (Jacques), conteur, né en 1520, à Niort, où il est mort en 1572. — *Le Printemps d'Yver*, 1572, in-16, recueil de contes, souvent réimprimé, et entre autres, dans le *Panthéon littéraire*.

YVERNAUX, *abbatia de Hibernali*, abbaye d'augustins, en Brie (Seine-et-Marne), diocèse de Paris.

YVERNY (Seigneurs d'), de la maison de Longuejoue.

YVERSEN, famille de l'Albigeois, d'où sont sortis les seigneurs de Saint-Fons. (Voy. le reg. III de l'*Armorial* de d'Hozier.)

YVES (S.), *Ivo*, évêque de Chartres, écrivain ecclésiastique, né vers 1040, en Beauvaisis, mort à Chartres, le 22 déc. 1116. Abbé de Saint-Quentin de Beauvais, vers 1075, il s'acquit la réputation d'un des docteurs les plus savants de l'Église de France, et fut élu évêque de Chartres en 1091. Son opposition à Philippe Ier, quand ce prince répudia Berthe pour épouser Bertrade de Montfort (1092), lui fit subir une captivité de deux ans. Sa fête, le 28 mai. — On a de lui de nombreux ouvrages, dont la plus grande partie a été réunie par l'abbé Souchet, 1647, in-fol. On y remarque une collection de canons, 289 lettres fort intéressantes pour l'histoire de son temps, une, entre autres, relative au sacre de Louis VI, des sermons, un traité *De officiis ecclesiasticis*, etc. Ces divers écrits avaient été imprimés séparément depuis la fin du XVe siècle. Il en est encore d'autres inédits qui sont conservés dans plusieurs bibliothèques de Paris, de Vienne et d'Angleterre.

YVES (S.), dit l'*Avocat des pauvres*, né le 17 oct. 1253, au manoir de Ker-Martin (Bretagne), mort à Lohanec, dont il était curé, le 19 mai 1303. Il fut canonisé le 19 mai 1347.

YVES *d'Évreux*, capucin, missionnaire, né à Évreux, vers 1570, mort vers 1630. — *Suite de l'histoire des choses mémorables advenues au Maragnan* (1613-1614), 1615, in-8°, rarissime; réimprimé par M. Ferd. Denis, 1864, in-8°, sous le titre de *Voyage dans le nord du Brésil*.

YVES *de Paris*, capucin, théologien, astrologue, né vers 1593, mort en 1678.

YVETEAUX (Les), seigneurie de Normandie (Orne), qui, de la famille de Vauquelin, passa à celle de Carel, et fut au commencement du XVIIIe siècle érigée en marquisat, en faveur de Fr. Carel. — Voy. VAUQUELIN.

YVETOT, petite ville de Normandie (Seine-Inférieure). On ignore d'où lui vint, à elle, le titre de royaume, et à ses seigneurs, celui de roi, qu'ils portaient dès le XVe siècle. Martin d'Yvetot, l'un de ces seigneurs, vendit son royaume et sa royauté en 1401 à Pierre de Vilaines, au fils duquel ils furent enlevés par les Anglais. Quand la Normandie eut été reconquise, les héritiers du monarque dépossédé vendirent à Guillaume Chenu la seigneurie d'Yvetot, qui fut portée en mariage, par une fille de cette maison, à Martin du Bellay, que dans des lettres de 1543 François Ier qualifie de roi. C'est la dernière fois que ce titre paraît avoir été donné aux seigneurs d'Yvetot qui ne prirent plus que celui de prince. La seigneurie de la ville appartenait à la maison d'Albon, à l'époque de la Révolution. — Henri IV remporta un avantage assez important près d'Yvetot sur l'armée de la Ligue qui y était campée, en mai 1592.

BIBLIOGRAPHIE. Fromentin, *Essai historique sur Yvetot*, 1843, in-8°; A. Guilmeth. *Histoire d'Yvetot*, 1842, in-8°; et diverses dissertations sur le prétendu royaume d'Yvetot, par Vertot, Toussaint Duplessis, etc.

YVODIUM, Yvoi.

YVOI ou **YVOIX**, petite ville du pays Messin (Ardennes) qui, au XVII° siècle, reçut le nom de Carignan (voy. ce nom). Prise par Charles d'Amboise, en 1481, rendue par Louis XI, elle fut encore assiégée en 1489, saccagée en 1542 par le duc d'Orléans, et prise en 1552 par Henri II. Le traité de Câteau-Cambrésis, en la rendant à l'Espagne, stipula qu'elle serait démantelée. Pendant la Ligue, elle fut prise et reprise plusieurs fois, tomba en 1637 au pouvoir des Français qui, après l'avoir perdue au bout de peu de temps, s'en emparèrent de nouveau en 1639 et la démolirent presque entièrement. Elle fut cédée définitivement à la France par les traités des Pyrénées et de Nimègue. — On appelait *filles d'Yvoi* plusieurs petites forteresses qui l'environnaient, entre autres celles de Pousse-aux-Bois et de Lombut.

YVON (L'abbé Claude), théologien, historiographe du comte d'Artois, né le 15 avril 1714, à Mamers (Sarthe), mort à Paris en 1791. Il collabora à l'*Encyclopédie* de Diderot.

YVONER (Seigneurs d'), de la maison de Dyo.

YVOR (Seigneurs d'), de la maison de Billy.

YVRÉE. Voy. IVRÉE.

YVRY (Seigneurs d'), de la famille de Le Roy.

YZARN, maison du Rouergue, d'où sont sortis les seigneurs de Fraixinet, de Saint-Jean et de Vallady. — Voy. ISARN.

YZEURS (Seigneurs d'), de la maison de Montbel (Touraine).

Z

Z. Cette lettre sur les monnaies servait à désigner celles qui étaient frappées à l'Hôtel des monnaies de Grenoble.

ZAATCHA, oasis de l'Algérie, qui fut prise d'assaut le 26 nov. 1849, après 52 jours de tranchée ouverte.

ZACHAIRE (Denis), alchimiste, né vers 1510 en Guyenne. — *Opuscule de la philosophie naturelle des métaux*, 1567, in-8°, 1574, in-12, rare.

ZACHARIE (Pierre FIRMIAN, dit le P.), capucin, théologien, écrivain satirique, né à Lisieux en 1582, mort à Évreux le 10 nov. 1660. — *Gyges Gallus*, 1659, in-12, souvent réimprimé; traduit, 1663, in-12; c'est une peinture des mœurs de la France; *Genius sæculi*, 1659, in-12; *Relation du pays de Jansénie*, 1660, in-8°, sous le pseudonyme de L. Fontaine, sieur de Saint-Marcel.

ZAMARIEL, mot hébreu signifiant *chant de Dieu*, pseudonyme d'Ant. de la Roche-Chandieu.

ZAMET (Sébastien), célèbre financier, né à Lucques vers 1549, mort à Paris le 14 juill. 1614. Il vint jeune à Paris, fut attaché comme valet de garde-robe à Henri III, et grâce à son esprit d'intrigue, et à son habileté en affaires fit rapidement une brillante fortune que l'amitié de Henri III et de Henri IV dont il servait les amours lui permit d'augmenter dans d'énormes proportions. = Son fils légitimé, JEAN, baron de Murat et de Billy, maréchal de camp, blessé mortellement au siége de Montpellier en 1622. = SÉBASTIEN, frère du précéd., aumônier de Marie de Médicis, évêque duc de Langres (1615), mort à Mussy-L'évêque (Aube), le 2 fév. 1655.

ZARA, ville forte de la Dalmatie. Elle fut prise par les croisés et les Vénitiens en 1203.

ZEDDES, maison de Champagne d'où sont sortis les seigneurs de Mongey, de Vaux et de Longchamp.

ZEMGANNO, pseudonyme anagrammatique de Goezmann.

ZERNETZ, dans la Haute-Engadine. Les Autrichiens y furent battus le 23 déc. 1800 par le général Devrigny.

ZETRUD (Seigneurs de), de la maison de Cohen.

ZIÉGLER (Claude-Louis), peintre, élève d'Ingres, né à Langres en 1804, mort le 29 déc. 1856 à Dijon où il était directeur du musée. — *Coupole* de l'église de la Madeleine (Paris); *Le songe de Jacob* (musée de Lyon); *S. Georges terrassant le dragon* (musée de Nancy); *Daniel dans la fosse aux lions* (musée de Nantes).

ZIMMERMAN (Pierre-Joseph-Guillaume), pianiste et compositeur, professeur au Conservatoire, né le 19 mars 1785, à Paris, où il est mort le 29 oct. 1853. — *L'enlèvement*, opéra-comique (1830). — *Encyclopédie du pianiste; Méthode élémentaire de piano*.

ZIRIKZÉE (Zéelande). En août 1304, une flotte franco-génoise détruisit une flotte flamande devant cette ville.

ZNAÏM (Moravie). Les Autrichiens y furent battus par les Français le 11 juillet 1809; le lendemain il y fut conclu un armistice, et le 12 oct. suivant la paix fut signée à Vienne.

ZOÏLE, pseudonyme de Saint-Aulas.

ZOÏLOMASTIX, pseudonyme de Barbeu du Bourg.

ZOROBABEL (Sadoc), pseudonyme que Barbier a attribué à tort à Voltaire.

ZOUCHE (Seigneurs de la), branche de la maison de Rohan.

ZUG, chef-lieu du canton de ce nom (Suisse). Il fut pris par les Français le 29 avril 1798.

ZURICH, chef-lieu du canton de ce nom (Suisse). Il fut pris par les Français en mars 1798. Masséna y avait formé un camp retranché où il battit les Autrichiens le 2 juin 1799, et qu'il évacua six jours après. La ville était au pouvoir des Austro-Russes quand il remporta sur eux, le 25 et le 26 septembre suivants, cette sanglante et décisive victoire à laquelle elle à donné son nom et qui sauva la France d'une invasion. Elle fut à la fin de la bataille prise d'assaut par les Français.

Le 10 nov. 1859, il fut signé à Zurich les traités de paix définitifs entre la France, l'Autriche et le Piémont.

ZURLAUBEN, nom d'une illustre maison suisse, dont une foule de membres servirent dans les armées françaises depuis le XVI° siècle. Nous citerons seulement : Béat-Jacques de ZURLAUBEN, baron de La Tour-Châtillon, comte de Val-de-Villé, lieutenant général (1702), mort à Ulm, en 1704, des blessures reçues à la bataille de Hochstedt. = Béat-Fidèle-Ant.-J.-Domin. de ZURLAUBEN, baron de La Tour-Châtillon, lieutenant général, conseiller du roi, associé de l'Académie des inscriptions, né à Zug (Suisse), le 4 août 1720, mort près de Zug, le 13 mars 1795. — *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, 1751-53, 8 vol. in-12; *Mémoires et lettres du duc de Rohan*, 1758, 3 vol. in-12; *Bibliothèque militaire*, 1760, 3 vol. in-12; et divers Mémoires dans le recueil de l'Académie.

ZUYDERZÉE (Département du). Ce départe-

ment formé de territoires empruntés à la Hollande réunie à l'empire français en 1810, était borné au N. par la mer du Nord; à l'E. par le golfe du Zuyderzée et par le dép. de l'Yssel-Supérieure; au S. par le dép. des Bouches-du-Rhin; à l'O. par le dép. des Bouches-de-la-Meuse et par la mer du Nord. Chef-lieu, Amsterdam. Il fut restitué à la Hollande en 1814.

ZWENTIBOLD, fils naturel d'Arnoul, roi de Germanie, reçut de son père (895) le royaume de Lorraine. Sa tyrannie souleva contre lui ses sujets, qui proclamèrent roi son frère Louis, roi de Germanie (900), et il périt la même année, le 13 août, dans une bataille qu'il lui livra.

ZWOLL, ville de Hollande. Elle fut prise par les Français le 31 janvier 1795.

FIN

SUPPLÉMENT.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

ABBAYE LAÏQUE. Dans les pays qui composent aujourd'hui les départements des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées, on appelait ainsi avant 1790 le droit de patronage possédé par un laïc sur une paroisse. Ce droit consistait dans la nomination du curé et la perception de la dîme. Presque toutes les paroisses avaient une abbaye laïque qui ne se confondait pas avec la seigneurie de paroisse. Les abbés laïcs siégeaient aux États provinciaux dans l'ordre de la noblesse.

ABLIS (Seine-et-Oise). Il s'y livra le 8 et le 9 octobre 1870 un combat contre les Allemands, à la suite duquel ils brûlèrent le village.

ABLONISTES, surnom donné par le peuple de Paris aux calvinistes qui, sous Henri IV, avaient à Ablon, près de Paris, un temple où ils se rendaient tous les dimanches.

ACADÉMIE FRANÇAISE (voy. p. 15). Les élections suivantes ont eu lieu depuis 1868; à la suite du nom de l'élu nous mettons entre parenthèses celui de son prédécesseur : *Fauteuils*. n° 1. 1868. Claude Bernard (Flourens) — N° 2. 1868. Autran (Ponsard). — N° 5. 1875. J. B. Dumas (Guizot). — N° 10. 1875. J. Simon (de Rémusat). — N° 11. 1871. Littré (Villemain). — N° 17. 1871. De Loménie (Mérimée), — N° 19. 1870. J. Janin (Sainte-Beuve). 1875. John Lemoinne (Janin). — N° 21. 1876. Charles Blanc (Carné). — N° 22. 1874. Caro (Vitet). — N° 23. 1874. Mézières (Saint-Marc-Girardin). — N° 24. 1869. D'Haussonville (Viennet). — N° 25. 1870. X. Marmier (de Pongerville). — N° 26. 1873. De Viel-Castel (de Ségur). — N° 29. 1873. Saint-René Taillandier (Gratry). — N° 32. 1869. A. Barbier (Empis). — N° 33. 1871. C. Rousset (Prevost-Paradol). — N° 35. 1876. G. Boissier (Patin). — N° 36. 1871. Duc d'Aumale (de Montalembert). — N° 37. 1870. Emile Ollivier (de Lamartine). — N° 38. 1874. Alexandre Dumas (Lebrun). — N° 39. 1869. De Champagny (Berryer). — *Secrétaires perpétuels*. 1871. Patin (Villemain). — 1876. C. Doucet (Patin). (Voy. plus loin INSTITUT, pour les autres académies.)

ACCO, chef gaulois qui souleva les Sénons contre Cavarin que César leur avait imposé pour roi. Mais la brusque arrivée de celui-ci déjoua leurs projets. Ils durent se soumettre, et pour obtenir leur pardon, livrer cent otages et entre autres Acco, qui fut mis à mort.

ACFRED, comte d'Auvergne et d'Aquitaine, après la mort de son frère Guillaume (926). Il lutta quelque temps contre le roi Raoul et mourut en 928.

ACFRED Ier, comte de Carcassonne et de Rasez, après la mort de son père Louis Eliganius (851); il mourut en 901. = ACFRED II, frère et (908) successeur de Bencion ; il mourut vers 924, ne laissant qu'une fille qui porta les deux comtés à son mari Arnaud, comte de Comminges.

ACHARD (Pierre-Frédéric), acteur et chanteur, né à Lyon, le 4 nov. 1808, mort le 14 août 1856.

ACHARD (Louis-Amédée-Eugène), romancier et auteur dramatique, né à Marseille en avril 1815, mort le 25 mars 1875.

ACKERLIO, p. 19, col. 1. Lisez : AKERLIO.

ADALARIC, duc de Gascogne. Il succéda (778) à son père Loup II, avec son frère Loup-Sanche, lutta contre Charlemagne qui, après l'avoir fait déposer (790) à la diète de Worms, finit par le rétablir. Il reprit les armes (812), mais fut vaincu, pris et pendu sur le champ de bataille.

ADAM DE LA HALLE, p. 22, col. 2. Ajoutez à la fin de l'article : Une édition de ses œuvres a été donnée par M. de Coussemaker, 1872, 2 vol. in-8°.

ADEMAR ou **AYMAR**, comte de Poitiers, mort en 926. Il était fils d'Emenon et s'empara après la mort de Rainulfe II (893) du comté que lui disputa Robert, frère du roi Eudes. mais qu'il fut obligé de céder (902) à Ebles, fils naturel de Rainulfe.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (ministres des). Voy. p. 727. — 1869. 17 juillet, de la Tour d'Auvergne. — 1870. 2 janvier, Daru. — 13 avril, Ollivier, *par intérim*. — 15 mai, de Gramont. — 10 août, de la Tour d'Auvergne. — 4 septembre, J. Favre. — 1871. 2 août, Ch. de Rémusat. — 1873. 25 mai, de Broglie. — 20 novembre, Decazes.

AGOULT (Marie de FLAVIGNY, comtesse d'), femme de lettres, née à Francfort-sur-le-Mein en 1805, morte le 5 mars 1876. Elle a publié, sous le pseudonyme de Daniel Stern, des romans, des étu

des sur des sujets philosophiques et politiques et une *Histoire de la Révolution de* 1848, 1851, 2 vol.

AGRICULTURE ET COMMERCE (ministres de l'). Voy. p. 31. Ce ministère fut réuni à celui des Travaux publics jusqu'en 1869. — 1869. 17 juillet. Leroux. — 1870. 2 janvier, Louvet. — 10 août, C. Duvernois. — 4 septembre, Magnin. — 1871. 19 février, Lambrecht. — 5 juin, Victor Lefranc. — 1872. 6 février, de Goulard. — 23 avril, Teisserenc de Bort. — 1873. 25 mai, de la Bouillerie. — 26 novembre, Deseilligny. — 1874. 22 mai, Grivart. — 1875. 10 mars, Teisserenc de Bort.

ALAIN Ier, comte de Bretagne. Voy. JUDUAL, p. 1051. = ALAIN II, dit *le Long*, succéda (638) à son père Judicaël sur le trône de Bretagne, et mourut en 690. = ALAIN III, dit *le Grand*, frère de Pasquiten, lui succéda (877) dans le comté de Vannes, défit les Normands (888) et réunit sous sa domination toute la Bretagne à l'exception du comté de Rennes. = ALAIN IV, dit *Barbe-Torte*, petit-fils du précédent par sa mère, comte de Vannes, puis de Nantes (937), mort en 952. = ALAIN V, fils de Geoffroy Ier, lui succéda (1008) dans le duché de Bretagne, fit la guerre à Foulques Nerra, comte d'Anjou (1027), puis à son frère Eudon, soutint victorieusement son pupille, Guillaume le Bâtard, contre les seigneurs normands révoltés, et mourut empoisonné, dit-on, le 1er octobre 1040.

ALAIN FERGENT, dit *le Roux*, duc de Bretagne. Il succéda (1084) à son père Hoel V, guerroya contre Guillaume le Conquérant et contre Herbert, vicomte du Maine, se croisa (1096), se fit moine à l'abbaye de Redon (1112) et mourut le 13 oct. 1119.

ALARIC II, roi des Wisigoths d'Espagne et de Gaule. Il succéda (484) à son père Euric et fut défait et tué par Clovis à la bataille de Vouillé en 507.

ALDEBERT Ier, deuxième fils de Boson le Vieux, comte de Périgord. Il succéda à son père dans la Haute-Marche, puis à son frère Hélie Ier dans le Périgord, eut diverses guerres à soutenir contre Gui, vicomte de Limoges, contre Guillaume Fierabras, comte de Poitiers, contre Eudes, comte de Blois, s'empara de Tours et fut tué au siége de Gençai (Poitou) vers 1006. = ALDEBERT II, dit *Cadoirac* ou *Cadenat*, succéda, vers 1031, à son père Hélie II dans le comté de Périgord et mourut vers 1117. = ALDEBERT III, fils de Bernard Ier, comte de Périgord et de la Haute-Marche, lui succéda dans ce dernier comté (1047) et mourut en 1088. = ALDEBERT IV, succéda avec ses frères Eudes et Boson à sa mère Almodis, dans le comté de la Marche, vers 1116, et mourut vers 1143. = ALDEBERT V, fils de Bernard II, lui succéda vers 1150 dans le comté de la Marche, fut pouillé d'une partie de ses États par Hugues de Lusignan, et alla mourir à Constantinople, le 29 août 1180.

ALENÇON (voy. p. 48). Le grand duc de Mecklembourg s'en empara le 16 janvier 1871, après un vif combat.

ALEXANDRE (Charles), helléniste, membre de l'Académie des inscriptions (1857), né à Paris, le 17 fév. 1797, mort le 1er juin 1870.

ALLIÈRES (Seigneurs d'), branche de la maison dauphinoise d'Aleman.

ALLONVILLE (Armand-Octave-Marie d'), général de cavalerie, né le 25 janvier 1800, mort le 15 octobre 1867.

ALPHONSE, fils d'Alphonse II, roi d'Aragon, succéda (1196) à son père dans le comté de Provence, et mourut en Italie en 1209. Il devint comte de Forcalquier par son mariage avec Gersende de Sabran, petite-fille et héritière de Guillaume, comte de Forcalquier.

ALPHONSE, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Il reçut de son frère saint Louis le comté de Provence (1241) et était avec lui en Égypte quand il hérita (1249) du comté de Toulouse à la mort de Raymond VII dont il avait épousé la fille Jeanne. Il mourut à Savone, en 1271, au retour de l'expédition de Tunis où il avait encore accompagné le roi.

ALQUIÉ (Jean-Dominique), chirurgien militaire, né à Montréjean (Haute-Garonne), le 18 mai 1792, mort en avril 1868. = — (Alexis), professeur de clinique médicale à Montpellier, né à Perpignan en 1812, mort en 1865.

ALSACE. Voy. p. 58. Par le traité de paix signé à Francfort le 10 mai 1871, l'Alsace entière, moins Belfort et Delle, a été cédée à la Prusse.

AMANTEA, ville forte du royaume de Naples. Elle fut prise par les Français sur les insurgés napolitains, le 6 février 1807, après un siége de plusieurs semaines.

AMANVILLERS. Voy. plus bas GRAVELOTTE.

AMIENS (voy. p. 65). La ville et la citadelle tombèrent au pouvoir des Prussiens le 28 et le 30 nov. 1870, après une bataille gagnée par eux sur le général Farre (27 nov.) à Villers-Bretonneux.

AMPÈRE, ajoutez à l'article : *Correspondance et Souvenirs de A.-M. et J.-J. Ampère*, 1875, 2 vol. in-18.

ANDRAL (Gabriel), célèbre médecin, professeur de pathologie à la Faculté de médecine, membre de l'Institut (1843), né à Paris le 6 nov. 1797, mort le 13 février 1876.

ANGLEMONT (Édouard-Hubert-Scipion d'), poëte, né à Pont-Audemer (Eure), le 28 déc. 1798, mort à Paris, en mai 1876.

ANICET. Voy. plus bas BOURGEOIS.

ANNE (Théodore), journaliste, écrivain légitimiste, né le 7 avril 1797, mort le 12 août 1869.

ANTOINE, dit *le Bon*, duc de Lorraine, né le 14 juin 1489, à Bar-le-Duc, où il mourut le 14 juin 1544. Il succéda (1508) à son père René II, combattit avec Louis XII à Agnadel (1509), et avec François Ier à Marignan (1515).

APPERT (Eugène), peintre, élève d'Ingres, né à Angers vers 1820, mort en 1867.

ARCEY (Doubs). Les Prussiens y furent battus par Bourbaki, le 12 janvier 1871.

ARCHIAC (Et.-Jules-Ad. DESMIER DE SAINT-SIMON, vicomte d'), géologue, membre de l'Académie des sciences (1857), professeur de paléontologie au muséum, né à Reims, le 24 sept. 1802, mort par suicide au commencement de 1869. — *Histoire des progrès de la géologie*, 1847-1862, 2 vol. in-8°; *Cours de paléontologie stratigraphique*, 1862-1864, 2 vol. in-8°.

ARGENSON (Charles Marc-René de VOYER, marquis d'), écrivain, né à Boulogne (Seine), le 20 avril 1796, mort le 31 juillet 1862. (Voy. p. 108 col. 2.)

ARMENGAUD (Jean-Germain-Désiré), écrivain, né à Castres (Tarn), en 1797, mort à Passy en mars 1869. Il est l'auteur d'un certain nombre de publications artistiques.

ARNAL (Étienne), l'un des meilleurs acteurs comiques de notre temps, né à Meulan (Seine-et-Oise), le 1er février 1794, mort à Genève le 10 décembre 1872. Il débuta en 1817 aux Variétés, puis passa (1827) au Vaudeville, où il obtint une longue suite de succès et où il revint à plusieurs reprises et entre autres en 1867, après avoir joué plus ou moins longtemps sur les scènes du Gymnase et du Palais-Royal. — *Boutades en vers*, 1861, in-18.

ARNAUD, fils d'Emenon, comte de Périgord, succéda, vers 864, à son oncle maternel, Sanche-Sancion, dans le duché de Gascogne, fut battu par les Normands (864) et mourut en 872.

ARNAUD BOURATION, fils aîné de Bernard, comte de Périgord, lui succéda dans ce comté et s'empara (962) de celui d'Angoulême sur les enfants naturels de Guillaume Ier, comte d'Angoulême. — Après sa mort, l'un d'eux, ARNAUD MANZER, se rendit maître du comté (975) et mourut vers 1001.

ARNOUL Ier, dit *le Vieux*, fils de Baudoin le Chauve, comte de Flandre, lui succéda (918) et mourut le 27 mars 965. Il fit assassiner, près de Péquigny (943), Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, seconda Louis d'Outre-mer dans son expédition de Normandie et s'empara du Ponthieu vers 951. = ARNOUL II, petit-fils du précédent, lui succéda (965). Le roi de France, Lothaire, lui enleva Arras et Douai, et Guillaume, comte de Ponthieu, le Ponthieu et le Boulonnais. En 987, il eut contre Hugues Capet une guerre malheureuse terminée par l'intervention de Richard duc de Normandie, et mourut à 24 ans, le 23 mars 988. = ARNOUL III, dit *le Malheureux*, succéda (1070) à son père Baudoin de Mons, sous la tutelle de Richilde, sa mère. Les cruautés de celle-ci soulevèrent contre elle ses sujets qui appelèrent à leur aide Robert le Frison. Richilde, appuyée par Philippe Ier, roi de France, leur livra près de Cassel, le 22 février 1071, une bataille où périt son fils et où elle fut faite prisonnière.

ARTENAY (Loiret). Les Français y furent battus par le général Von der Thann, le 10 et le 11 octobre et par le prince Charles, le 3 et le 4 décembre 1871.

ARTS ET MÉTIERS (Conservatoire des). Son établissement fut décrété par la Convention le 10 oct. 1794, et le Conseil des Cinq-Cents, le 15 avril 1798, mit à cet effet à la disposition du pouvoir exécutif l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, où il est encore installé aujourd'hui.

ASSAS (le chevalier Nicolas d'), p. 128. On peut consulter sur le fait qui a rendu son nom célèbre un travail de M. J. Loiseleur, dans la *Revue des questions historiques* (1er juillet 1872).

ASSELINEAU (Charles-François-Alexandre), écrivain, bibliophile, né à Paris en 1821, mort à Châtel-Guillon (Puy-de-Dôme), le 25 juillet 1874.

AUBER (Daniel-François-Esprit), célèbre compositeur, membre de l'Académie des beaux-arts (1829), directeur du Conservatoire (1842), né à Caen, le 22 janv. 1782, mort le 12 mai 1871. Il a donné à l'Opéra : *la Muette* (1828), *le Dieu et la Bayadère* (1830), *le Philtre* (1831), *le Serment* (1832), *Gustave III* (1833), *l'Enfant prodigue* (1850), etc. — De ses nombreux opéras-comiques, nous citerons : *La Fiancée* (1829), *Fra Diavolo* (1830), *le Cheval de bronze* (1835), arrangé depuis pour l'Opéra, *l'Ambassadrice* (1836), *le Domino noir* (1837), *les Diamants de la couronne* (1841), *le Premier jour de bonheur* (1868).

AUBIGNÉ (voy. p. 135). Le meilleur texte des Mémoires d'Agrippa d'Aubigné fait partie de l'édition de ses *Œuvres complètes*, par MM. Réaume et de Caussade, 1873 et ann. suiv., in-8°. Nous signalerons encore l'article consacré à l'auteur dans la nouvelle édition de la *France protestante*, par M. Henri Bordier, qui a pu, d'après des documents inédits, donner les renseignements les plus curieux sur les différents membres de la famille Aubigné et la fausse généalogie fabriquée pour Mme de Maintenon. Disons seulement que le fils d'Agrippa, Constant, n'est point mort à la Martinique comme on l'avait toujours cru, mais à Orange.

AUDIGANNE (Armand), économiste, né à Amiens (Loire-Inférieure), en 1814, mort en janvier 1875.

AUDREN, fils de Salomon Ier, succéda, vers 445, à Grallon sur le trône de Bretagne, eut une guerre à soutenir contre les Alains et mourut en 464.

AUTUN (voy. p. 146). Les troupes de Garibaldi y battirent les Allemands le 1er décembre 1870.

AVENEL (Denis-Louis-Martial), journaliste, érudit, né à Orbec (Calvados) le 28 mai 1783, mort à Paris le 19 août 1875. Il fut l'un des signataires de la protestation des journalistes en 1830. Il a publié, dans la *Collection des documents inédits*, la correspondance du cardinal de Richelieu.

AVEZAC DE CASTERA MACAYA (Marie-Armand-Pascal d'), géographe, érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1866), né à Tarbes en 1799, mort à Paris le 14 janvier 1875. — De ses nombreux et savants travaux nous citerons principalement ceux sur les découvertes des Portugais, sur l'histoire et la géographie du Brésil et sur les petits géographes grecs.

B

BABINET (Jacques), physicien, membre de l'Académie des sciences (1840), astronome adjoint au bureau des longitudes, né à Lusignan (Vienne) le 5 mars 1794, mort le 21 octobre 1872. — *Traité élémentaire de géométrie descriptive*, in 4°; *Études et lectures sur les sciences d'observation*, 1865 et suiv. 8 vol. in-18; divers *Mémoires* dans les *Annales de physique* et dans les *Comptes rendus* de l'Académie; des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, etc.

BACIOCCHI (Napoléone-Élisa), comtesse de Camerata, fille d'Élisa Bonaparte, née en Italie, le 3 juin 1806, morte à Korn-er-houet (Morbihan) le 3 février 1869. = Son neveu, le comte Félix BACIOCCHI, premier chambellan de Napoléon III, surintendant général des théâtres (1863), sénateur (1866), né vers 1810, mort en sept. 1866.

BAGNEUX, village près Paris (Seine). Le 13 oct. 1870, les troupes de Paris y attaquèrent inutilement les Allemands.

BALARD (Antoine-Jérôme), chimiste, membre de l'Acad. des sciences (1844), professeur de chimie à la Faculté des lettres, puis (1851) au Collège de France, né à Montpellier le 30 septembre 1802, mort à Paris le 30 mars 1876.

BALLINAMACK (Irlande). Le général Humbert y capitula le 3 sept. 1799. — Voy. IRLANDE.

BALTARD (Victor), architecte, grand prix de Rome (1833), membre de l'Acad. des beaux-arts (1863), né en 1805 à Paris où il est mort le 13 janvier 1874. Il fut, sous l'Empire, directeur des travaux d'architecture de la ville de Paris où il a construit les *Halles centrales* (avec Callet), et l'église Saint-Augustin. Il a publié, entre autres, une monographie de la *villa Médicis*, 1847-1848, in-f°. Il était fils de Louis-Pierre Baltard. — Voy. ce nom, p. 173.

BAPAUME (Nord). Le général Faidherbe y battit complétement, le 3 janv. 1871, le général de Gœben.

BAR (Adrien-Aimé-Fleury de), général, sénateur, né à Thiais (Seine) le 13 décembre 1783, mort en 1861.

BARBASAN (Seigneurs de), issus des seigneurs de Malause, bâtards de Bourbon.

BARBÈS (Armand), homme politique, né à la Pointe-à-Pître (Guadeloupe), le 18 nov. 1809, mort à La Haye en juin 1870. Arrêté lors de l'insurrection du 12 mai 1839 et accusé du meurtre

du lieutenant Drouineau (accusation qu'il a toujours repoussée avec énergie), il fut condamné à mort par la Cour des pairs. Sa peine fut commuée en une détention perpétuelle. Délivré à la révolution de Février et élu par le département de l'Aude à la Constituante, il prit part à l'insurrection du 15 mai 1848. Condamné par la Haute Cour (2 avril 1849) à la déportation, il fut gracié, malgré lui, à la fin de 1854, et quitta immédiatement la France, où il ne rentra jamais.

BARESTE (Eugène), écrivain, né à Paris, le 5 août 1814, mort le 3 juin 1861.

BAROCHE (Pierre-Jules), homme politique, né à Paris le 18 nov. 1802, mort en Normandie le 29 oct. 1870. Il occupait une place distinguée au barreau de Paris, quand il fut envoyé (1847) par la ville de Rochefort à la Chambre, où il siégea dans l'opposition avancée et signa l'acte d'accusation contre le ministère Guizot. Élu à la Constituante par le département de la Charente-Inférieure, il ne tarda pas à se joindre à la droite de l'Assemblée, fut nommé (1849) procureur général à la Cour d'appel de Paris, remplit l'office du ministère public dans les procès de Bourges et de Versailles, fut réélu à la Législative et occupa le ministère de l'intérieur du 15 mars 1850 au 24 janvier 1851, et celui des Affaires étrangères du 10 avril au 14 oct. 1851. Vice-président de la commission consultative après le 2 décembre, il devint successivement président du Conseil d'État, membre du conseil privé, ministre de la justice et des cultes (23 juin 1863-17 juillet 1869), sénateur (1864). = Son fils aîné, ERNEST, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, fut tué au combat du Bourget, le 30 octobre 1870.

BARRAULT (Émile), publiciste, né à Paris en 1800, mort le 2 juillet 1869. Il fit partie de la mission saint-simonienne en Égypte (1833-35) et a publié plusieurs ouvrages sur l'Orient.

BARRIÈRE (Jean-François), littérateur, rédacteur du *Journal des Débats*, né à Paris le 12 mai 1786, mort en août 1868. Il a édité, entre autres, la collection des mémoires relatifs à la révolution française (avec Saint-Albin et Berville), la collection des mémoires du XVIIIe siècle (1856-1859), les *Mémoires* de Mme Campan, de Loménie de Brienne, etc.

BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), avocat et homme politique, membre de l'Acad. des sciences morales (1870), né à Villefort (Lozère), le 19 juillet 1791, mort le 6 août 1873. — Avocat renommé sous la Restauration où il plaida souvent dans des procès politiques, il prit une part active à la révolution de Juillet, fut chargé d'accompagner Charles X et sa famille jusqu'à Cherbourg et à son retour fut appelé à la préfecture de la Seine qui lui fut enlevée après le sac de l'archevêché (14 février 1831). Envoyé à la Chambre par le dép. de l'Eure (1830), il y siégea jusqu'en 1848 dans l'opposition dynastique et y soutint, surtout contre le dernier ministère Guizot, les luttes les plus vives et les plus ardentes. La Révolution de février, dont il peut être considéré comme l'un des premiers auteurs par l'agitation qu'amenèrent dans le pays les banquets réformistes qu'il avait provoqués de tous côtés, cette révolution qu'il n'avait pas su prévoir, renversa toutes ses idées. Envoyé à la Constituante par le dép. de l'Aisne, il prit place à la droite, et le 20 décembre il fut par Bonaparte, devenu président, appelé au ministère de la justice avec la présidence du conseil, et y devint l'instrument aveugle de cette réaction qui devait aboutir à l'Empire.

Réélu à la Législative, il fut renvoyé du ministère le 30 octobre 1849 et n'en continua pas moins à prêter son concours et l'influence qui lui restait à toutes les mesures proposées par le parti de l'ordre; mais il protesta contre le coup d'État, et fit partie de la réunion qui se tint à la mairie du Xe arrondissement. Depuis lors il vécut dans la retraite. — *Mémoires posthumes*, 1875-1876, 3 vol. in-8.

BARYE (Antoine-Louis), sculpteur, fondeur et ciseleur, membre de l'Acad. des beaux-arts (1868), né à Paris le 24 septembre 1795, mort le 25 juin 1875. Il a surtout excellé dans la représentation des animaux.

BASIAN (Seigneurs de), issus des seigneurs de Malause, bâtards de Bourbon.

BAST (Amédée de), romancier, né à Paris le 8 septembre 1795, mort en 1864.

BAUDIN (Alphonse), représentant de l'Ain à la Législative (1849), né à Nantua en 1811, tué sur les barricades à Paris en déc. 1851. En 1868 eurent lieu par toute la France, dans le but de lui élever un monument, des souscriptions publiques qui eurent un grand retentissement.

BAUTAIN (l'abbé Louis-Eug.-Marie), philosophe, prédicateur et théologien, né à Paris le 17 février 1796, mort le 17 oct. 1867. Élève de l'École normale, puis professeur de philosophie à Strasbourg, il se fit prêtre en 1828. Docteur ès lettres, ès sciences, en droit, en médecine et en théologie, et (1838) doyen de la faculté de Strasbourg, où il était chargé du cours de philosophie, il prit ensuite la direction du collège de Juilly, devint vicaire général du diocèse de Paris, professeur de théologie à la faculté de Paris (1853), et fit à Notre-Dame des conférences qui eurent un grand succès. — *Philosophie-psychologie expérimentale*, 1839, 2 vol. in-8°; *Philosophie morale*, 1842, 2 vol. in-8°; *La Belle saison à la campagne*, 1858, in-12; *La Chrétienne de nos jours*, 1859, in-18.

BAWR (Alexandrine-Sophie COURY de CHAMPGRAND, baronne de), femme de lettres, née à Paris en 1773, morte en janvier 1861. Elle avait épousé en premières noces Saint-Simon, dont un divorce la sépara.

BAZEILLES (Ardennes). Le 31 août 1870 le général Lebrun y repoussa une attaque des Bavarois, qui plus tard mirent le feu au village.

BAZIN (Ant.-Pierre-Louis), sinologue, né à Saint-Brice (Seine-et-Oise) le 26 mars 1799, mort en janvier 1863.

BEAUMONT (Ardennes). Le général de Failly y fut surpris et battu par les Allemands le 30 août 1870.

BEAUMONT. Voy. ÉLIE.

BEAUMONT-VASSY (Édouard-Ferdinand de la BONNINIÈRE, vicomte de), publiciste, né au château de La Mothe-Souzay (Indre-et-Loire) en 1816, mort à Paris en juillet 1875. Préfet de l'Aisne (1851-1853), puis maître des requêtes, il fut pour certaines opérations financières condamné correctionnellement (avril 1859) à deux ans de prison.

BEAUNE-LA-ROLANDE (Loiret). Le général Crouzat y attaqua inutilement les Prussiens le 28 novembre 1870.

BEAUPRÉ (J.-Nicolas), antiquaire, né à Dieuze (Meurthe) vers 1792, mort à Nancy en déc. 1869.

BEAUX-ARTS (ministère des). Ce ministère, créé le 2 janvier 1870 et confié à M. Maurice Richard, fut supprimé le 10 août de la même année. Le 15 mai, un décret changea son titre en celui de *Ministère des lettres, sciences et beaux-arts*, et mit dans ses attributions l'Institut, les sociétés savantes, les bibliothèques, les encouragements et subventions aux savants et aux gens de lettres qui auparavant dépendaient du ministère de l'instruction publique. Par contre, il lui

enleva l'administration des haras qu'on avait eu la singulière idée de lui adjoindre. Depuis le 4 septembre 1870, la direction des beaux-arts a fait partie du ministère de l'instruction publique.

BEDEAU (Marie-Alphonse), général, né à Vertou (Loire-Inférieure) le 10 août 1804, mort le 30 octobre 1863. Il fut proscrit au 2 décembre.

BELFORT (voy. p. 241). Cette place, assiégée par les Allemands en nov. 1870, ne capitula que le 16 février 1871, sur l'ordre du gouvernement français, après la plus glorieuse résistance. Elle était commandée par le colonel Denfert.

BELLOC (Jean-Hilaire), peintre, né à Nantes en 1787, mort en 1866.

BELLOGUET (Dominique-François-Louis, baron de), archéologue, né à Bergheim (Haut-Rhin) en 1796, mort en août 1872. — *Ethnogénie gauloise*, 1858-1868, 2 vol. in-8°.

BELLOY (Auguste, marquis de), poëte, né à Paris vers 1815, mort en mai 1871.

BELLUGUE. On appelait ainsi, dans les généralités d'Auch et de Montauban, la centième partie d'un *feu* de compoids ou de cadastre; et par *feu* on entendait une étendue de terre ou un nombre de maisons pouvant supporter une part proportionnelle d'un impôt établi sur la généralité.

BENOISTON DE CHASTEAUNEUF (Louis-François), économiste, membre libre de l'Acad. des sciences morales (1833), né à Paris le 23 mars 1776, mort le 16 mai 1856.

BÉRAUD (B.-J.), médecin, né à Monteux (Vaucluse), mort à Paris en 1865.

BERBRUGGER (Louis-Adrien), archéologue, bibliothécaire de la ville d'Alger, correspondant de l'Acad. des inscriptions, né à Paris le 11 mai 1801, mort à Alger le 2 juillet 1869.

BERGER (Julien-François-Adolphe), professeur d'éloquence latine à la Sorbonne, né le 2 septembre 1810, mort le 26 octobre 1869.

BERLIOZ (Louis-Hector), compositeur, écrivain, grand prix de Rome (1830), membre de l'Institut (1856), né à la Côte-Saint-André (Isère), le 11 déc. 1803, mort à Paris, le 9 mars 1869. — *Ouverture de Waverley; Symphonie fantastique; Symphonie funèbre et triomphale; Symphonie d'Harold; la Damnation de Faust*, en quatre parties, exécutée à l'Opéra-Comique (1846); *l'Enfance du Christ*, trilogie (1854); *les Troyens*, opéra dont il avait fait les paroles, et qui fut joué sans succès au Théâtre-Lyrique, en novembre 1863. Comme écrivain on a de lui : *Traité d'instrumentation et d'orchestration moderne*, 1844; *Voyage musical en Allemagne et en Italie*, 1845, 2 vol. in-8°; *Soirées de l'orchestre*, 1853, in-18; *les Grotesques de la musique*, 1859, in-18.

BERNARD (Auguste-Joseph), érudit, né à Montbrison (Loire) le 1er janvier 1811, mort à Paris en sept. 1868. — *Histoire du Forez*, 1835-1836, 2 vol. in-8°; *Cartulaires des abbayes de Savigny et d'Ainay*, 1853, 2 vol. in-4°; *le Temple d'Auguste*, 1864, in-4°; *De l'origine de l'imprimerie en Europe*, 1853, 2 vol. in-8°.

BERNARD (Thalès), poëte, romancier, érudit, né le 16 mai 1821 à Paris, où il est mort le 8 janvier 1873.

BERNARD *le Trésorier*, p. 264, col. 2. Ce Bernard n'est point, comme on l'a cru jusqu'ici, l'auteur de la chronique qui porte son nom et à laquelle il n'a guère fait qu'ajouter quelques pages. Elle est due à Ernoul de Giblet, ainsi que l'a démontré M. de Mas Latrie dans son édition de la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, 1871, in-8°.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Charles), fils de Jacques (voy. p. 268, col. 2), jurisconsulte, littérateur, conseiller à la cour d'appel de Paris, né à Grenoble, le 1er déc. 1802, mort à Riom, le 14 septembre 1870.

BERRY (Marie-Caroline-Ferdinande-Louise de BOURBON, duchesse de), née à Naples, le 5 nov. 1798, morte en avril 1870. Fille unique de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, elle épousa, le 18 juin 1816, à Paris, le duc de Berry (voy. ce nom, p. 270). En 1830, elle suivit d'abord la famille royale dans l'exil, passa en Italie (1831) et y contracta un mariage clandestin avec le marquis Lucchesi-Palli, mort en 1864. Au mois d'avril 1831, elle débarqua secrètement près de Marseille, espérant en vain y opérer un soulèvement, puis se rendit en Vendée; et lorsque le mouvement qui éclata dans l'ouest eut échoué, elle alla se cacher à Nantes. Arrêtée le 6 novembre par la trahison d'un juif converti, Simon Deutz, elle fut transférée à la citadelle de Blaye, où pour expliquer son état de grossesse elle déclara son mariage. Elle y accoucha d'une fille le 10 mai 1832, et le 8 juin fut embarquée pour Palerme. Depuis lors, brouillée avec sa famille, elle séjourna tantôt en Suisse et en Autriche, tantôt en Italie.

BERRYER (Pierre-Antoine), célèbre avocat et orateur politique, membre de l'Académie française (1852), né à Paris, le 4 janvier 1790, mort à Angerville, le 29 nov. 1868. Il était au premier rang du barreau de Paris lorsqu'il fut envoyé à la Chambre (1830) par le département de la Haute-Loire. Il prêta serment à la monarchie de juillet, et, toujours réélu jusqu'en 1848, il fut le plus grand orateur du parti légitimiste. Le département des Bouches-du-Rhône l'envoya à la Constituante, puis à la Législative, où il devint un des chefs du comité de la rue de Poitiers. Au coup d'État de décembre, il prit part à la réunion du Xe arrondissement, fut arrêté et détenu quelque temps. En 1863, il fut par le même département élu au Corps législatif, et jusqu'à sa mort y siégea dans l'opposition. La vie politique ne l'avait point éloigné du barreau où il plaida avec le même talent presque jusqu'à la fin de ses jours. Ses *Discours parlementaires* et ses *Plaidoyers* ont été réunis 1872-1876, 6 vol. in-8°.

BERTHIER (Pierre), minéralogiste, inspecteur général des mines, membre de l'Académie des sciences (1827), né à Nemours (Seine-et-Marne), le 3 juillet 1772, mort le 24 août 1861.

BERTIN (Édouard-François), paysagiste, élève de Girodet et de Bidault, né à Paris, en 1797, mort en sept. 1871. Il prit en 1854 la direction du *Journal des Débats*, après la mort de son frère Armand. Voy. p. 273.

BERTINI (Henri), pianiste et compositeur, né à Londres d'un père français le 28 oct. 1798, mort à Meylan (Isère), en sept. ou oct. 1876.

BERVILLE (Saint-Albin), président à la cour d'appel de Paris (1843), député de Seine-et-Oise (1838-1849), littérateur, né à Amiens, le 22 oct. 1788, mort à Fontenay-aux-Roses (Seine), à la fin de septembre 1868. Il a édité, avec F. Barrière, la collection de mémoires relatifs au XVIIIe siècle, 1820-1826, 56 vol. in-8°.

BEULÉ (Charles-Ernest), archéologue et homme politique, né à Saumur le 29 juin 1826, mort par suicide, à Paris, le 4 avril 1874. Élève de l'École normale, il fut en 1848 sous-commissaire de Delescluze dans le département du Nord. Nommé élève de l'École d'Athènes, des fouilles heureuses à l'Acropole lui acquirent une réputation dont il sut profiter avec une rare habileté. A son retour en France, il devint successivement professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale (1853), membre de l'Académie des inscriptions (1860), et se-

crétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts (1862). Il quitta Paris au moment du siége, et en février 1871 fut nommé représentant de Maine-et-Loire, et siégea au centre droit. Le 25 mai 1874 il fut appelé au ministère de l'intérieur qu'il garda jusqu'au 26 novembre et où, soit comme orateur, soit comme administrateur, il joua un rôle peu brillant. — *L'Acropole d'Athènes*, 1854, 2 vol. in-8°; *Études sur le Péloponèse*, 1855, in-8° ; *Les monnaies d'Athènes*, 1858, in-4° ; *L'architecture au siècle de Pisistrate*, 1860, in-8°; *Fouilles à Carthage*, 1861, in-4 ; *Auguste, sa famille et ses amis*, 1867, in-8°; *Tibère et l'héritage d'Auguste*, 1868, in-8° ; *Le sang de Germanicus*, 1869, in-8° ; *Titus et sa dynastie*, 1870, in-8°.

BIET (Jean-Marie-Dieudonné), architecte, né le 26 mai 1785, à Paris, où il est mort en 1856.

BINEAU (Jean-Martial), inspecteur général des mines, homme politique, né à Gennes (Maine-et-Loire), le 19 mai 1805, mort le 8 sept. 1855. Député d'Angers (1841), il fit partie du centre gauche. Réélu (1848 et 1849), il s'allia à la droite, puis au parti bonapartiste, fut ministre des travaux publics (21 oct. 1849-9 janvier 1851), membre de la commission consultative après le 2 déc., ministre des finances (22 janv. 1852-3 févr. 1855), sénateur (1852). Ce fut sous son dernier ministère qu'eut lieu la réduction des rentes.

BIOCHE (Ch.-Jules-Armand), jurisconsulte, né à Paris, le 25 juillet 1805, mort en 1866.

BIS (Hippolyte-Louis-Florent), auteur dramatique, né à Douai, le 29 août 1789, mort le 7 mars 1855.

BITCHE (voy. p. 299). Cette ville, investie par les Allemands, en nov. 1870, ne se rendit que le 11 mars 1871.

BITUIT, *Bituitus*, *Bitultus* ou *Betultus*, roi des Arvernes. Le 10 août de l'année 121 av. J.-C., son armée, qui se montait à 200,000 hommes, fut complétement exterminée par le consul romain Fabius, au confluent de l'Isère et du Rhône. Il demanda la paix au collègue du vainqueur, Domitius Aenobarbus qui l'attira chez lui, le fit charger de chaînes et l'envoya à Rome. Le Sénat n'osa ni approuver ni blâmer cette trahison et relégua à Albe le malheureux roi qui figura au triomphe de son vainqueur, tel qu'il avait combattu, revêtu d'armes de diverses couleurs et monté sur un char d'argent.

BIZET (Alexandre-César-Léopold), compositeur, grand prix de Rome (1857), né à Paris le 25 octobre 1838, mort en juin 1875. — *Carmen*, à l'Opéra-Comique (1875).

BLACHE (Jean-Gaston-Marie), médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Senlis (Oise) le 15 janvier 1799, mort en 1872.

BLOIS (voy. p. 306). La ville fut prise par les Allemands le 12 déc. 1870, et reprise par le général Pourcet le 28 janvier suivant.

BOIGNY (Seigneurs du), de la maison de Ravenel. — (Supprimez l'article placé par erreur p. 316, entre BOISGUINOT et BOISHARDAY).

BOISHARDY (*N.* de), gentilhomme de Bréhand (Bretagne), chef de Bretons insurgés, tué près de Moncontour en 1795.

BOISSE (Le), localité du diocèse d'Angoulême, où il s'est tenu un concile en 1170.

BONALD (Louis-Jacques-Maurice de), né à Milhau (Aveyron), le 30 oct. 1787, mort en fév. 1870. Il fut successivement aumônier de Monsieur (1819), évêque du Puy (1823), archevêque de Lyon (1839), cardinal (1841), sénateur (1852).

BONJEAN (Louis-Bernard), jurisconsulte et homme politique, né à Valence (Drôme), le 4 décembre 1804, fusillé comme otage par les communards, à la prison de la Roquette, le 24 mai 1871. Avocat au conseil (1838), il fut envoyé par le parti républicain du départ. de la Drôme à la Constituante (1848), où il vota constamment avec la droite. Avocat général à la cour de cassation (1850), ministre du commerce et de l'agriculture (9-24 janv. 1851), président de section au conseil d'État (1852), il devint ensuite sénateur (1855), premier président à la cour de Riom, puis président à la cour de cassation. — *Traité des actions*, 1841-1844, 2 vol. in-8°; *Socialisme et sens commun*, 1849, in-18; *Du pouvoir temporel et de la papauté*, 1862, in-8°.

BONNEFOND (Jean-Claude), peintre, né vers 1790, à Lyon, où il est mort le 27 juin 1860.

BONNELIER (Hippolyte), romancier, né en 1799, mort à Passy-Paris, en déc. 1868.

BORDENAVE (Nicolas de), ministre protestant à Nay (Basses-Pyrénées), historiographe de Jeanne d'Albret, mort en 1602. — *Histoire de Navarre et Béarn*, publiée par M. Raymond, pour la Société de l'hist. de France, 1873, in-8°.

BORNY (Moselle). Le 14 août 1870, le général prussien Steinmetz y attaqua notre armée en marche sur Verdun et fut repoussé avec perte de 5000 hommes. Cette bataille porte aussi les noms de Pange et de Courcelles.

BOUCHARDY (Joseph), auteur dramatique, né à Paris, en mars 1816, mort à Châtenay en mai 1870.

BOUCHENÉ-LEFER (Adèle-Gab.-Denis), jurisconsulte, conseiller d'État (1849-1851), né le 4 juillet 1796, mort en janvier 1872.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES (Jacques), archéologue et fécond littérateur, né à Rethel, le 10 sept. 1788, mort le 5 août 1868. — *Sous dix rois*, 1862-1867, 8 vol. in-18; *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 1847-1865, 3 vol. in-8°. Il s'est fait beaucoup de bruit autour de son nom à propos de ses découvertes d'armes, d'outils et autres objets appartenant à l'âge de pierre et l'honneur lui revient d'avoir, en attirant sur ce point l'attention des savants, donné une grande impulsion aux études d'archéologie préhistorique.

BOUET-WILLAUMEZ (Louis-Édouard), vice-amiral (1860), sénateur (1865), né le 24 avril 1808, mort le 10 septembre 1871. — *Campagne aux côtes occidentales d'Afrique*, 1850, in-8°; *Batailles de terre et de mer*, 1855, in-8°.

BOUILHET (Louis), poëte et auteur dramatique, né à Cany (Seine-inférieure), en 1824, mort à Rouen, le 19 juillet 1869. — *Madame de Montarcy* (1856); *Hélène Peyron* (1858); *La Conjuration d'Amboise* (1866), drames en vers, représentés à l'Odéon; *L'Oncle million*, comédie en vers (1861) ; etc.; et des poésies: *Melænis* (1856); *Astragales* (1859).

BOUILLE (La) (Eure). Le général Roy y fut battu par les Allemands le 30 décembre 1870.

BOUQUET (Émile), peintre, né vers 1819, mort à Marseille en août 1876.

BOURBON (Sires de). La liste que l'on trouve à la page 351 a été rédigée d'après celle de l'*Art de vérifier les dates*, que l'on avait regardée jusqu'ici comme exacte ; mais M. Chazaud, archiviste de l'Allier, a publié en 1865, in-8°, une *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon* qui modifie notablement les faits rapportés par les savants Bénédictins. D'après lui, il faut rétablir ainsi qu'il suit la liste de ces seigneurs du dixième au treizième siècle :

AIMARD, tige de la maison de Bourbon-ancien. Rien ne prouve qu'il ait été seigneur de Bourbon. = Avant 954, AIMON Ier, fils du précédent. = Avant 990, ARCHEMBAUD Ier, fils du précédent, mort de 1031 à 1034. Il donna au château de Bourbon son nom qu'il transmit à ses succes-

seurs. = Vers 1034, ARCHEMBAUD II, dit le *Jeune, Blanc*, et *du Montet*, fils du précédent. = Juillet 1078, ARCHEMBAUD III, *le Fort*, fils du précédent. = Avant 1105, ARCHEMBAUD IV, fils aîné du précédent. = 1105 au plus tôt, AIMON II, dit *Vaire-Vache*, frère du précédent. = Avant 1116, ARCHEMBAUD V, fils du précédent ; avec lui finit la première race des seigneurs de Bourbon. = 1171, Mathilde Ire, petite-fille par son père d'Archembaud V et par sa mère d'Eudes II, duc de Bourgogne. Elle épousa, avant 1183, Gaucher de Vienne, sire de Salins. Ce mariage fut cassé, pour cause de parenté, en 1195, et l'année suivante elle se remaria à Gui II de Dampierre, maréchal de Champagne, qui mourut le 18 janvier 1216 et auquel elle survécut. = 1216. ARCHEMBAUD VI. = 23 septembre 1242, ARCHEMBAUD VII, fils du précédent. = 1249, MATHILDE II, fille aînée du précédent, lui succéda avec son mari Eudes de Bourgogne. = 1262, AGNÈS, sœur de la précédente, lui succéda avec son mari Jean de Bourgogne, qui mourut avant février 1268. Elle se remaria, en 1277, à Robert II, comte d'Artois.

BOURGACHARD (Eure). Le général Roy y fut battu par les Allemands le 4 janvier 1871.

BOURGADE (l'abbé François), missionnaire, philologue, né à Ganjou (Gers) le 7 juillet 1806, mort en 1866.

BOURGEOIS (Auguste-Anicet), auteur dramatique, né à Paris le 25 décembre 1806, mort à Pau le 12 janvier 1871.

BOURGET (Le), village près Paris (Seine). Les troupes de Paris y surprirent les Prussiens le 28 oct. 1870; mais abandonnées à elles-mêmes, elles en furent chassées le 30, après un combat très-vif. Le Bourget fut encore attaqué inutilement par nous le 21 décembre et le 16 janvier 1871.

BOURGOING (P.-Ch.-Amable, baron de), diplomate, sénateur, né à Hambourg le 19 décembre 1791, mort le 16 août 1864.

BOURGTHÉROULDE (Eure). Le général Roy y fut battu par les Allemands le 4 janvier 1871.

BOURQUELOT (Louis-Félix), érudit, professeur à l'École des chartes, né à Provins le 19 août 1815, mort à Paris le 15 déc. 1868. — *Hist. de Provins*, 1839-40, 2 vol. in-8°; *Voyage en Sicile*, 1849, in-12; *Littérature française contemporaine* (avec MM. Louandre et Maury), 1846 et suiv., 10 vol. in-8°; *Mémoires de Cl. Haton*, 1857, 2 vol. in-4°, intéressant; *Études sur les foires de Champagne*, 1865-66, 2 vol. in-4°, excellent travail.

BOURQUENEY (le baron François-Adolphe), diplomate, ambassadeur à Constantinople (1844), à Vienne (1856), sénateur (1856), né à Paris le 7 janvier 1800, mort le 26 décembre 1869.

BRASSEUR DE BOURBOURG (l'abbé Charles-Étienne), voyageur, érudit, né à Bourbourg (Nord), en 1814, mort en 1872. — *Histoire du Canada*, 1852, Québec, 2 vol. in-8°; *Histoire des nations civilisées du Mexique*, 1857-59; *Collection de documents dans les langues indigènes de l'Amérique*. 1861-64, 3 vol. gr. in-8°; *Monuments anciens du Mexique*, 1864-66, in-f°.

BRISEBARRE (Éd.-L.-Alexandre), auteur dramatique, né à Paris le 12 février 1818, mort en décembre 1871.

BRISSARTHE en Anjou (Maine-et-Loire). En juillet 866, Robert le Fort, comte d'Anjou, y fut tué dans un combat contre les Normands.

BROGLIE (Achille-Charles-Léonce-Victor, duc de), homme d'État, membre libre (1833), puis (1866) titulaire de l'Académie des sciences morales, membre de l'Académie française (1855), né le 28 nov. 1785, mort le 25 janvier 1870. Auditeur au conseil d'État, il fut chargé de diverses missions sous l'empire et, créé pair (1814), il se signala sous la Restauration par son libéralisme. Après la révolution de juillet, il devint l'un des chefs du parti doctrinaire et fut ministre de l'instruction publique (9 août-2 nov. 1830), puis des affaires étrangères (11 oct. 1832-4 avril 1834 et 12 mars 1835-22 fév. 1836). Dans ce dernier ministère, il eut la présidence du conseil. Il fit ensuite partie de la coalition. Représentant de l'Eure à l'Assemblée législative (1849), il y fut l'un des chefs de la droite. — *Écrits et Discours*, 1863, 3 vol. in-8°.

BRONGNIART (Adolphe), botaniste, professeur de botanique au Muséum (1833), membre de l'Académie des sciences (1834), né le 14 janvier 1801 à Paris, où il est mort le 18 fév. 1876. Il était fils d'Alexandre Brongniart (voy. p. 391).

BROSSE, voy. plus bas DE BROSSE.

BRUAT (Armand-Joseph), amiral, né à Colmar le 26 mai 1796, mort le 19 novembre 1855.

BRUCKER (Raymond), romancier, né à Compiègne vers 1805, mort en mars 1875. Il a beaucoup écrit avec Michel Masson sous le pseudonyme de Michel Raymond.

BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir), helléniste, membre de l'Institut (1852), professeur de grec moderne à l'École des langues orientales (1864), né le 10 nov. 1809, à Paris, mort le 12 septembre 1875. — *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, 1845 ; in-8°; *Monographie du Serapeum de Memphis* (dans le Recueil des savants étrangers, 1852, in-4). Il a continué la publication des papyrus grecs de l'Égypte préparée par Letronne.

BUAT (Pierre-Louis-George du), colonel du génie, géomètre, né en 1734 à Cortizambert (Calvados), mort en 1806 à Vieux-Condé (Nord). Il était frère puîné du comte L. Gab. du Buat (voy. p. 399). — *Principes d'hydraulique et de pyrodynamique*, 1779, in-8°; 1816, 3 vol. in-8°.

BUCHY (Seine-Inférieure). Le général Briand y fut battu par les Allemands le 4 déc. 1870.

BUNGENER (Félix), prédicateur et écrivain protestant, né à Marseille en 1814, mort à Genève le 14 juin 1874.

BUZANCY (Ardennes). Le 27 et le 28 août 1870, le général de Failly y fut battu par le corps d'armée du prince de Saxe.

BUZENVAL, château près Paris (Seine-et-Oise). Il a donné son nom à un vif combat qui se livra près de là le 19 janvier 1871 entre la garnison de Paris et les Allemands.

C

CABET (Paul), sculpteur, élève et gendre de Rude, mort en octobre 1876.

CAILLEUX (Alex.-Ach.-Alphonse de CAILLOUX, dit de), peintre, directeur général des beaux-arts (1841-1848), membre libre de l'Institut (1845), né à Rouen le 31 décembre 1788, mort à Paris le 24 mai 1876.

CAILLIAUD (Frédéric), voyageur, né à Nantes le 17 mars 1787, mort en mai 1869. — *Voyage à l'oasis de Thèbes*, 1821, 2 vol. in-fol.; *Voyage à l'oasis de Syouah*, 1823, in-fol. : ces deux ouvrages ont été rédigés et publiés par Jomard ; *Voyage à Méroé*, 1823-26, 4 vol. in-8°; *Recherches sur les arts et métiers des peuples de l'Égypte*, 1831-37, in-4°.

CALLET (Félix-Emmanuel), architecte, grand prix de Rome (1819), né en 1791 à Paris où il est mort le 2 août 1854. — *Architecture italienne* (avec Lesueur), 1827, in-fol.

CALVIN, p. 420. Trois professeurs de Stras-

bourg, MM. G. Baum, E. Cunitz et E. Reuss, achèvent en ce moment la plus complète et la meilleure édition des œuvres de Calvin, 1864 et suivantes, in-4°.

CAMBON (Charles-Antoine), peintre-décorateur, né à Paris en 1802, mort en octobre 1875.

CAMULUS, dieu gaulois que l'on a assimilé à Mars. Il est mentionné dans des inscriptions de Clermont-Ferrand, de Clèves, etc.

CANETUS, CANETONENSIS, surnom donné à Mercure sur plusieurs objets provenant d'un sacellum découvert à Berthouville (Eure).

CAPENDU (Ernest), romancier et auteur dramatique, né en 1826, mort en mai 1868. Il a, entre autres, donné, avec Th. Barrière, la comédie des *Faux bonshommes* (1856) qui a eu un grand succès.

CARAFA DE COLOBRANO (Michel-H.-Fr.-Aloys-Vinc.-Paul de), compositeur, membre de l'Institut (1837), né à Naples le 28 novembre 1785, mort le 27 juillet 1872. Il servit sous Murat, en Italie et en Russie où il gagna le grade de chef d'escadron. Après les événements de 1814, il se livra uniquement à la composition théâtrale et vint se fixer à Paris en 1821. — De ses nombreux opéras, nous citerons : *Le Solitaire*, à Feydeau (1822), et *Masaniello* (1828).

CARMOUCHE (Pierre-François-Adolphe), auteur dramatique, né à Lyon le 9 avril 1797, mort en décembre 1868.

CARNÉ-MARCEIN (Louis-Marie comte de), publiciste, homme politique, membre de l'Acad. française (1863), né à Quimper le 17 février 1804, mort le 11 février 1876. Il fut de 1839 à 1846 député de l'opposition, mais au commencement de 1847 il se rallia à M. Guizot qui le nomma chef de la direction commerciale aux affaires étrangères.

CARPEAUX (Jean-Baptiste), sculpteur, élève de Rude, de Duret et d'Abel de Pujol, grand prix de Rome (1854), né à Valenciennes (Nord) le 14 mai 1827, mort au château de Bécon, près Asnières, le 12 octobre 1875. — *Jeune pêcheur* (1859); *Ugolin et ses enfants*, *Pêcheur napolitain* (1863); *la Jeune fille à la coquille* (1864); *la Danse*, groupe (façade de l'Opéra), et un grand nombre de bustes.

CARRÉ (Michel), auteur dramatique, né en 1819, mort à Argenteuil (Seine-et-Oise) en juin 1872.

CARTAUD (Jean-Sylvain), architecte, membre de l'Acad. d'architecture (1742), né en 1675, à Paris, où il est mort le 15 février 1758.

CASE (Marquis de la), issus des seigneurs de Malause, bâtards de Bourbon.

CASTRICUM (Hollande). Les Anglais y furent battus par le général Brune en octobre 1799.

CAUDES-AIGUES (Seigneurs de), issus des seigneurs de Malause, bâtards de Bourbon.

CAUMONT (Arcisse de), antiquaire, correspondant de l'Acad. des inscriptions, né le 28 août 1802 à Bayeux, mort à Caen le 15 avril 1873. Il fonda la Société linnéenne de Normandie, la Société pour la conservation des objets d'art, et les Congrès scientifiques dont le premier se tint à Caen en 1833. — Outre de nombreux mémoires dans divers recueils de province et entre autres dans le *Bulletin monumental*, qui porte son nom : *Hist. de l'art dans l'ouest de la France*, 1831-1840, 6 vol. in-8°; *Hist. de l'architecture au moyen âge*, 1837, in-8°; *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, 1850, in-8°; *Statistique monumentale du Calvados*, 1847-1858, 3 vol. in-8°.

CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre), orientaliste, membre de l'Acad. des inscriptions (1849), professeur d'arabe au Collége de France (1833), né à Paris le 13 janvier 1795, mort le 15 janv. 1871. — *Essais sur l'histoire des Arabes*, 1847, 3 vol. in-8°. = Voy. p. 460 l'article consacré à son père.

CAVENNE (François-Alexandre), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur de l'École des ponts et chaussées, sénateur (1852), né à Mont-d'Origny (Aisne), le 3 mai 1773, mort à Paris le 11 avril 1856.

CÉNAC-MONCAUT (J.), écrivain, né dans le Gers en 1814, mort vers 1871

CENICEUS, divinité mentionnée sur une inscription de Ville-vieille (Hérault).

CÉSARÉE, ville de Syrie. Les croisés s'en emparèrent en 1101.

CESONIUS, divinité mentionnée dans des inscriptions de Rheinzabern (Bavière rhénane) et de Vieil-Évreux.

CHAFFOIS (Doubs). Le 29 janvier 1871, le général prussien Manteuffel y battit l'armée de l'Est.

CHALUS (Barons, puis comtes de), issus des seigneurs de Busset, branche bâtarde de la maison de Bourbon.

CHAMBIGES (Martin), architecte, mort après 1532. = Son fils PIERRE, architecte, mort en 1544. = PIERRE, probablement fils du précédent, architecte, mort vers 1615. On lui attribue la petite galerie du Louvre, commencée vers 1566.

CHAMBORD (voy. p. 476). Les Français y furent battus par les Allemands le 9 déc. 1870.

CHAMPENAY (Vosges). Le 4 oct. 1870, les mobiles et les francs-tireurs des Vosges y livrèrent un combat aux Allemands.

CHAMPIGNY-sur-Marne (Seine). Ce village fut, le 30 nov. et le 2 déc. 1870, le théâtre de deux batailles livrées aux Allemands par l'armée de Paris sous les ordres du général Ducrot, qui le 4 repassa la Marne et rentra dans Paris. L'attaque devait commencer le 29 nov.; mais le mouvement fut arrêté ce jour-là, non pas comme on l'a dit et répété, par une crue de la Marne qui n'a jamais eu lieu, mais parce qu'on avait mal calculé la force du courant et que les bateaux qui portaient les pontons ne purent arriver à temps.

CHANLELOU (Jean Fréart de). Voy. p. 486, ajoutez : Le journal qu'il avait rédigé du séjour à Paris du cavalier Bernin, près duquel il avait été placé par Louis XIV, a été publié (1877) par la *Gazette des Beaux-Arts*.

CHARMA (Antoine), professeur de philosophie à la faculté de Caen, érudit, né à la Charité-sur-Loire (Nièvre) le 15 janvier 1801, mort le 5 août 1869.

CHARNER (Léonard-Victor-Joseph), amiral (1864), sénateur, né à Saint-Brieuc le 13 février 1797, mort à Paris le 8 février 1869. Il fut député des Côtes-du-Nord à la Législative (1849).

CHASLES (Victor-Euphémion-Philarète), journaliste, littérateur, professeur au Collége de France (1841), né le 8 octobre 1798 à Mainvilliers, prè Chartres, mort à Venise en juillet 1873. Il fut vers 1828 attaché à la rédaction du *Journal des Débats* où il continua à écrire jusque dans les dernières années de sa vie, et fut aussi pendant un certain temps collaborateur actif de la *Revue Britannique* et de la *Revue des Deux Mondes*. Ses articles ont été réunis et forment une quinzaine de volumes publiés sous différents titres. Après sa mort on a publié ses *Mémoires*.

CHASSELOUP-LAUBAT (Justin-Napoléon-Samuel-Prosper, marquis de), homme politique, sénateur (1862), né à Alexandrie (Piémont), le 29 mars 1805, mort en mars 1873. Député (1837), conseiller d'État (1838), membre de l'Assemblée législative (1849), ministre de la marine (10 avril-26 octobre 1851), il fut réélu comme candidat officiel

(1852, 1857), et succéda (1858) au prince Napoléon dans le ministère de l'Algérie et des colonies. Démissionnaire (janvier 1867), ministre président du Conseil d'État (1869), il fut élu (1871) à l'Assemblée nationale où il fut rapporteur des lois sur l'organisation de l'armée.

CHASTELAIN (Charles), paysagiste, membre de l'Académie (1740), né vers 1673, mort le 2 août 1755.

CHÂTEAUDUN (voy. p. 509). Le 18 oct. 1870, la ville fut attaquée par les Prussiens; elle était défendue par 1300 francs-tireurs et des gardes nationaux, qui tuèrent 2500 hommes à l'ennemi, mais ne purent l'empêcher d'être prise le soir et brûlée.

CHÂTEAUNEUF (Côte-d'Or). Cremer y battit les Prussiens le 3 décembre 1870.

CHÂTILLON près Paris (Seine). Le 19 sept. 1870, il y fut livré un combat à la suite duquel cet important plateau resta au pouvoir des Allemands. — Le 13 octobre la position fut attaquée inutilement par les troupes de Paris.

CHÂTILLON-SUR-SEINE (Côte-d'Or). Le 19 nov. 1870, les Allemands y furent surpris et battus par les Garibaldiens.

CHÂTRES (Marquis de), pseudonyme de Brodeau de Montcharville.

CHAUVEAU (Adolphe), jurisconsulte, doyen de la faculté de droit de Toulouse, né à Poitiers, le 29 mai 1802, mort à Toulouse en mai 1869.

CHAUVIN (Victor), écrivain, né à Argentan (Orne) le 22 août 1829, mort le 23 nov. 1866.

CHENAVARD (Aimé) architecte et dessinateur, né à Lyon en 1798, mort en juin 1858. — *Lyon antique*, 1850, in-f°; *Voyages en Grèce et dans le Levant*, 1849 et 1858, in-f°.

CHERPITEL (Mathurin), architecte du roi, membre de l'Académie d'architecture (1776), né en 1736 à Paris où il est mort le 13 novembre 1809.

CHERRIER (Claude-Joseph de), historien, membre libre de l'Académie des inscriptions (1854), né à Neufchâtel (Vosges) le 6 mars 1785, mort le 27 juillet 1872.

CHEVILLY (Seine). Il s'y livra un combat contre les Allemands le 30 sept. 1870.

CHEVILLY (Loiret). L'armée de la Loire y éprouva un échec les 3 et 4 déc. 1870.

CHEVOTET (Jean-Michel), architecte, membre de l'Académie d'architecture, né à Paris en 1698, mort le 4 sept. 1772.

CHILLEURS-AUX-BOIS (Loiret). L'armée de la Loire y éprouva un échec le 3 déc. 1870.

CHODZKO (Jacques-Léonard BOREYKO), littérateur et historien, chargé du cours de littérature slave au Collège de France, né le 6 nov. 1800 à Oborek, mort en 1871.

CHOISY (Seigneurs de), de la famille de Boyer (Provence).

CHOISY-LE-ROI (Seine). Les troupes de Paris y livrèrent le 30 nov. 1870 un vif combat aux Allemands.

CICERI (Pierre-Luc-Charles), peintre-décorateur et aquarelliste, né à Saint-Cloud le 17 août 1782, mort à Saint-Chéron (Seine-et-Oise) en août 1868. Il a exécuté un très-grand nombre de décors pour l'Opéra et d'autres théâtres.

CINTRA (Portugal). Le 30 août 1808, il y fut conclu, entre Junot et les Anglais, une convention d'après laquelle les troupes françaises durent évacuer le Portugal et furent ramenées en France par des navires anglais. — Voy. p. 1484, col. 1.

CIRCIUS. Suivant le témoignage de Sénèque, Auguste, pendant son séjour dans les Gaules, fit dédier un temple au vent qui portait ce nom.

CISSONIUS, surnom de Mercure dans une inscription de Besançon.

CIVIALE (Jean), médecin, membre de l'Académie de médecine (1833), membre libre de l'Académie des sciences (1847), né à Thiézac (Cantal) en juillet 1792, mort le 13 juin 1867. Tous ses travaux sont relatifs à la maladie de la pierre et à la lithotritie dont il est, sinon l'inventeur, au moins l'un des inventeurs.

CLAUSEL DE MONTALS (Claude-Hippolyte), théologien ultramontain, évêque de Chartres (1824-1851), né le 5 avril 1769, au château de Coussergues (Aveyron), mort à Chartres, le 4 janvier 1857.

CLÉMENT (Jean-Pierre), historien et économiste, membre (par ordonnance) de l'Académie des sciences morales (1855), né à Draguignan (Var), le 2 juin 1809, mort le 8 nov. 1870.

CLINCHAMP (Fr.-Et.-Victor de), peintre et écrivain, né à Toulon, en 1787, mort vers 1860.

CLOT (Antoine), dit CLOT-BEY, médecin, né en avril 1795, près de Marseille, où il est mort en 1868. Il passa la plus grande partie de sa vie en Égypte, y fonda l'enseignement de la médecine, et fut créé bey par Méhémet-Ali en 1831. On a de lui un certain nombre d'ouvrages sur l'Égypte.

COCHET (l'abbé J.-Benoît-Désiré), archéologue, correspondant de l'Académie des inscriptions (1864), né à Sanvic près le Havre le 7 mars 1812, mort le 8 juin 1875. — *La Normandie souterraine*, 1854, in-8°; *Sépultures gauloises, romaines, etc.*, 1857, in-8°; *Archéologie chrétienne*, 1867, in-8°.

COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin), économiste, membre de l'Académie des sciences morales (1864), né à Paris le 12 déc. 1823, mort préfet de Seine-et-Oise, à Versailles, le 15 mars 1872.

COLET (Louise RÉVOIL, dame) femme poëte, romancière, née à Aix le 15 sept. 1810, morte à Paris en mars 1876.

COMBALOT (l'abbé Théodore), prédicateur, né à Châtenay (Isère) le 21 août 1798, mort en mars 1873.

COMBES (Charles-Pierre-Mathieu), inspecteur général des mines, professeur à l'École des mines, membre de l'Institut (1847), né le 26 décembre 1801, mort le 11 janvier 1872.

COMBROUSE (Guillaume), numismate, né le 18 octobre 1808 à Paris où il est mort le 19 janvier 1873.

COMMERCE (ministère du). Voyez plus haut AGRICULTURE.

COMMUNE. C'est le nom que prit le gouvernement sorti de la funeste insurrection du 18 mars 1871, à Paris, et qui causa de si affreux malheurs. La lutte s'engagea le 2 avril avec les troupes de l'Assemblée nationale réunie à Versailles et ne cessa que le 29 mai. — Voy. plus bas la chronologie à l'article FRANCE.

COMTE (Achille), naturaliste, né à Grenoble, le 29 sept. 1802, mort à Nantes en 1866.

CONSTANT D'IVRY (Pierre), architecte, membre de l'Académie d'architecture, né à Ivry (Seine) en 1698, mort à Paris en 1777. — *OEuvres d'architecture*, in-f°.

CONTI (Charles-Étienne), homme politique, né à Ajaccio (Corse), le 31 oct. 1812, mort à Paris le 12 févr. 1872. Envoyé par les républicains de la Corse à la Constituante (1848), il fut après le 2 décembre nommé conseiller d'État, puis succéda à Mocquard comme secrétaire particulier de l'empereur. La Corse l'envoya à la Chambre en 1871.

COQUEREL (Athanase-Josué), prédicateur et théologien protestant, né à Amsterdam en 1820, mort à Fismes (Marne) le 24 juillet 1875. Il fut le principal chef du protestantisme libéral. — *Jean Calas et sa famille*, 1858, in-12 ; *Précis de l'Église réformée de Paris*, 1862, in-8°. Il était fils d'Athanase Coquerel (voy. p. 585).

CORNU (Sébastien-Melchior), peintre d'histoire, élève d'Ingres, né à Lyon en 1804, mort à Longpont (Seine-et-Oise) en sept. 1870. = Sa femme Hortense-Albine Lacroix, femme de lettres, née à Paris en 1809, morte à Longpont le 16 mai 1875. Filleule de la reine Hortense et amie d'enfance de Napoléon III, elle fut, en diverses circonstances, l'un des agents les plus actifs de sa politique. Sous le pseudonyme de Sébastien Albin, elle a publié entre autres : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne*, 1841, in-18; *Gœthe et Bettina*, 1843, 2 vol. in-8°.

CORNUDET (Alexandre-Marie-Léon), administrateur, né à Champagny (Loire) le 29 oct. 1808, mort à Paris le 8 mars 1876. Conseiller d'État après le deux décembre, il fut destitué à l'occasion de son rapport sur la confiscation des biens de la famille d'Orléans (31 juillet 1852). Réintégré l'année suivante, il devint président de section (1867).

COROT (J.-B.-Camille), l'un des plus célèbres paysagistes de notre époque, élève de Michallon et de Bertin, né en juillet 1796 à Paris, où il est mort le 22 février 1875. — *Environs de Florence* (1839, musée de Metz); le *Christ au jardin des oliviers* (1849, musée de Langres); *Soleil couchant dans le Tyrol* (1850, musée de Marseille); *Effet du matin, Soirée* (1855). *Incendie de Sodome, Nymphes jouant avec un amour, Concert* (1857); *Dante et Virgile, Macbeth, Idylle, Tyrol italien* (1859) ; *Soleil levant*, le *Lac, Souvenirs d'Italie* (1861); *Etude à Merry* (1863) ; *Coup de vent* (1864; le *Soir*, la *Solitude* (1866); *Ruines de Pierrefonds, Matin, Soir* (1867); *Matin à Ville-d'Avray* (1868), etc., etc.

CORTA (Charles-Eustache), député des Landes (1852-1865), sénateur (1865), né à Bayonne le 4 nov. 1805, mort à Angoumé (Landes), le 15 juin 1870. Il fut chargé, en 1864, d'une importante mission au Mexique.

COSOSUS, surnom de Mars dans une inscription de Bourges.

COSTE (J.-J.-Marie-Cyprien-Victor), naturaliste, membre de l'Institut (1851), professeur au Collège de France, né à Castries (Hérault) le 10 mai 1807, mort le 19 septembre 1873. Il s'est livré surtout à d'importants travaux sur la pisciculture.

COUDER (Louis-Charles-Auguste), peintre, élève de Regnault et de David, membre de l'Institut (1839), né vers 1790 à Paris, où il est mort le 21 juillet 1873.

COUDERC (Joseph-Antoine-Charles), chanteur de l'Opéra-Comique, né à Toulouse le 10 mars 1810, mort le 16 avril 1875.

COULMIERS (Loiret). Le général d'Aurelle de Paladines y remporta le 9 nov. 1870 une victoire sur les Allemands commandés par Von der Thann.

COURCELLES. Voy. Borny, p. 1832.

COUSIN (Jean). Voy. p. 601. M. Ambroise Didot a publié sur cet artiste une monographie intéressante, 1871, in-8°. — Il existe à la Bibliothèque de l'Institut un manuscrit *Liber Fortunæ*, contenant 200 dessins très-remarquables du seizième siècle qu'une note écrite vers le même temps attribue à J. Cousin. Il a été publié par l'auteur de ce dictionnaire en 1883, in-4°.

COUSSEMAKER (Charles-Edmond-Henri de), érudit, correspondant de l'Académie des inscriptions, né à Bailleul (Nord) le 19 avril 1805, mort le 11 janvier 1876. Il a publié d'importants travaux sur la musique au moyen âge et donné une édition (1872) d'Adam de la Halle.

CRÉTEIL (Seine). Le 17 sept. 1870, il s'y livra un combat entre les troupes de Paris et les Allemands.

CRÉTINEAU-JOLY (Jacques), écrivain, né à Fontenay (Vendée), mort en janvier 1875. — *Histoire de la Vendée militaire*, 1840-1841, 4 vol. in-8; *Histoire de la Compagnie de Jésus*, 1844-1846, 5 vol. in-8°.

CRUICE (Patrice-François-Marie), évêque de Marseille (1861), érudit, né à Clonfert (Irlande), le 27 juill. 1815, mort le 15 oct. 1866.

CRUVEILHIER (Jean), médecin, membre de l'Académie de médecine (1836), professeur d'anatomie pathologique (1835), né à Limoges le 9 février 1791, mort en mars 1874. — *Anatomie pathologique du corps humain*, 1829-1840, 2 vol. in-f°.

CULTES. (Voy. p. 615.) Un décret de M. Thiers en date du 18 mai 1873 sépara l'administration des cultes du ministère de l'Instruction publique et en forma un ministère distinct qui fut confié à M. de Fourtou. Quelques jours plus tard, le 25 mai, elle fut de nouveau réunie au ministère de l'instruction publique pour en être détachée encore le 10 mars 1876 et être attribuée au ministère de la jstice.

CUSSEY-SUR-L'OIGNON (Doubs). Le 22 octobre 1870, le général Cambriels y repoussa le général Werder.

CUVILLIÉS (François), architecte, né à Soissons en 1698, mort en 1768. Il passa sa vie en Bavière où il était premier architecte de l'électeur.

D

DALLOZ (Victor-Alexis-Désiré), avocat, jurisconsulte, né à Septmoncel (Jura), le 12 août 1795, mort à Paris le 12 janvier 1869. Il était frère d'Armand Dalloz (voy. ce nom) avec lequel il a publié le *Répertoire de jurisprudence générale*.

DANFRIF. Page 623, *lisez* : **DANFRIE**.

DANTAN (Jean-Pierre), dit Dantan *Jeune*, sculpteur, élève de Bosio, né à Paris le 28 déc. 1800, mort à Bade en sept. 1869. Outre de nombreux bustes et statues, il a composé une suite de figurines grotesques représentant les principales célébrités artistiques et autres du temps de Louis-Philippe.

DANYAU (Antoine-Constant), chirurgien en chef de la maternité, membre de l'Académie de médecine, né à Paris en 1803, mort en 1870.

DARBOY (Georges), écrivain ecclésiastique et prélat, né à Fays-Billot (Haute-Marne), le 16 janvier 1813, fusillé par les communards à la Roquette, le 24 mai 1871. Il fut successivement premier aumônier du collége Henri IV, protonotaire apostolique (1854), vicaire général titulaire de Paris (1855), évêque de Nancy (1859), archevêque de Paris (1863), grand aumônier de l'empereur et sénateur (1864). Il a publié, entre autres, les *OEuvres de saint Denis l'aréopagite*, 1845, in-8°.

DARDEL (René), architecte, né à Lyon le 8 octobre 1796, mort à Condrieu (Rhône), le 25 septembre 1871.

DAREMBERG (Victor-Charles), médecin, helléniste, né à Dijon le 14 avril 1817, mort en octobre 1872. — Traduction des *OEuvres complètes d'Oribase* (avec Bussemaker), 1853-1860, 6 vol.

in-8°; *Œuvres médicales et philosophiques de Galien*, 1854, in-8°; *Traité sur la gymnastique, de Philostrate*, 1859, in-8°.

DARTOIS (François-Victor-Armand), auteur dramatique, né à Beauvais (Oise), le 3 oct. 1788, mort en mars 1867.

DASSANCE (l'abbé *N.*), vicaire général de Montpellier, professeur à la Faculté de théologie de Paris, né à Bayonne vers 1805, mort en 1856. — *Nouvelle bibliothèque des prédicateurs*, 1837-1838, 15 vol. in-8°.

DAUBAN (Charles-Aimé), littérateur, conservateur au cabinet des estampes, né le 19 janvier 1820 à Paris, où il est mort le 4 août 1876.

DAUPHIN. Depuis la cession du Viennois faite en 1349 par Humbert, dernier dauphin de Viennois (voy. DAUPHINÉ, p. 627, col. 2), le titre de dauphin a été donné aux fils aînés des rois de France, ou même par extension aux fils aînés des premiers quand ceux-ci venaient à mourir avant de monter sur le trône. Voici la liste des princes de la maison de France qui ont porté ce titre : Charles V. — Charles VI. — Charles de France, fils du précédent, né et mort en 1386, et ses quatre frères : Charles, mort en 1400, Louis, mort en 1415, Jean, mort en 1416, et Charles VII. — Louis XI. — Joachim, fils de Louis XI, mort en bas âge. — Charles VIII. — Charles Orland, fils de Charles VIII, mort en 1495, et son frère Charles, mort en 1495. — Deux fils non nommés de Louis XII, morts en bas âge. — François, fils de François Ier, mort en 1536. — Henri II, frère du précédent. — François II, fils du précédent, — Louis XIII, fils de Henri IV. — Louis XIV, fils de Louis XIII. — Louis, dit le *Grand Dauphin*, fils de Louis XIV, mort en 1711. — Louis, duc de Bourgogne, fils du précédent, dit le *second Dauphin*, mort le 18 février 1712. — Louis, duc de Bretagne, fils du précédent, mort le 8 mars 1712. — Louis XV, frère du précédent. — Louis, fils du précédent, mort en 1765. — Louis XVI, fils du précédent. — Louis-Joseph, fils du précédent, mort en 1789. — Louis-Charles, duc de Normandie, depuis Louis XVII, frère du précédent. — Louis-Antoine, duc d'Angoulême, fils de Charles X.

DAVENNE (Henri-J.-B.), administrateur, directeur de l'administration générale de l'assistance publique (1849-1859), né à Paris le 12 janvier 1789, mort à Joinville-le-Pont, en juillet 1869.

DAVID (Félicien-César), compositeur, membre de l'Institut (1869), né à Cadenet (Vaucluse), le 3 avril 1810, mort à Saint-Germain-en-Laye le 29 août 1876. Il fit partie de la mission saint-simonienne en Égypte et en rapporta des mélodies et des inspirations qui devaient, au bout d'une dizaine d'années, donner à son nom une grande popularité. Après bien des luttes, il put faire exécuter au Conservatoire (1844) sa grande ode-symphonie, le *Désert*, qui eut non-seulement en France, mais en Europe, un succès que n'atteignit depuis aucune de ses compositions. Il donna ensuite ***Moïse sur le Sinaï*** (1846) ; ***Christophe Colomb*** (1847) ; ***La Perle du Brésil*** (1851, Théâtre-Lyrique); ***Herculanum***, (1859, Opéra); ***Lalla-Roukh*** (1862, Opéra-Comique). On a encore de lui des mélodies (entre autres *les Hirondelles*) et des symphonies qui ont eu plus de vogue à l'étranger qu'en France.

DAVILER (Charles-Augustin), architecte du roi et des États du Languedoc, né à Paris en 1653, mort en 1700. — *Cours d'architecture*, 1691, in 4°.

DEBRET (François), architecte, membre de l'Institut (1825), né à Paris le 21 juin 1777, mort à Saint-Cloud le 13 février 1850.

DE BROSSE (Salomon), célèbre architecte, né à Verneuil (Oise), mort à Paris le 8 déc. 1626. Il était calviniste et neveu de Jacques Androuet du Cerceau à qui il succéda comme architecte de Marie de Médicis, pour laquelle il construisit le palais du Luxembourg (1615-1620). Nous citerons, parmi ses autres travaux, le portail de St-Gervais, la grande salle du Palais, le temple de Charenton, l'aqueduc d'Arcueil, le chateau de Monceaux, etc.

DÉCEMBRE (Deux). C'est le nom que porte le coup d'État exécuté le 2 décembre 1851 par Louis Bonaparte, qui renversa la constitution à laquelle il avait prêté un serment solennel, et en vertu de laquelle il avait été élu président de la République. (Voy. les deux ouvrages de M. Ténot. — Cf. la chronologie à l'article FRANCE.)

DÉFENSE NATIONALE. Voy. plus bas GOUVERNEMENT.

DEFRANCE (J.-Pierre), architecte rouennais du dix-huitième siècle.

DEGUERRY (L'abbé Gaspard), prédicateur, écrivain, curé de Saint-Eustache (1845) puis de la Madeleine (1849), né à Lyon en 1797, fusillé par les communards, à la Roquette, le 24 mai 1871. Il avait, en 1861, refusé l'évêché de Marseille.

DEHÈQUE (Félix-Désiré), helléniste, membre libre de l'Académie des inscriptions (1859), né à Paris, le 9 oct. 1794, mort le 17 déc. 1870.

DÉJAZET (Pauline-Virginie), célèbre actrice, née le 30 août 1798 à Paris, où elle est morte le 1er décembre 1875. Elle débuta à cinq ans au théâtre des Capucines. Entrée au Vaudeville, elle le quitta en 1817, et après diverses excursions en province, elle joua successivement aux Variétés, au Gymnase (1821), aux Nouveautés (1828), et (1831) au Palais-Royal, qu'elle quitta (1844) pour entrer aux Variétés, où la suivit la faveur du public. Elle retourna ensuite au Vaudeville, aux Variétés, à la Gaîté, etc., et en 1859 fonda le théâtre des Folies-Nouvelles. Deux mois avant sa mort elle figura encore dans une représentation à bénéfice.

DELACROIX (Auguste), peintre de genre, né vers 1812, à Boulogne-sur-Mer, où il est mort en 1868.

DELANGLE (Claude-Alphonse), magistrat et homme politique, membre de l'Acad. des sciences mor. (1859), né à Varzy (Nièvre) le 6 avril 1797, mort le 26 déc. 1869. Il était l'un des avocats les plus distingués de Paris quand il fut nommé (1840) avocat général à la cour de cassation. Procureur général à la cour royale de Paris (1847) et député ministériel de Cosne (Nièvre), il fut destitué à la révolution de Février et reprit sa profession d'avocat. Après le 2 décembre, il devint successivement membre de la commission consultative, président de section au conseil d'État, procureur général à la cour de cassation, premier président à la cour impériale de Paris et sénateur (1852), président de la commission municipale et départementale de la Seine, puis ministre de l'intérieur (5 juin 1858-5 mai 1859), ministre de la justice (5 mai 1859-23 juin 1863), premier vice-président du Sénat (1863), et enfin procureur général à la cour de cassation (1865).

DELAUNAY (Charles-Eugène), astronome, mathématicien, ingénieur en chef des mines, professeur de mécanique à l'École polytechnique et à la faculté des sciences, membre de l'Institut (1855), et du bureau des Longitudes (1862), directeur de l'Observatoire, né à Lusigny (Aube), le 9 avril 1816, noyé dans la rade de Cherbourg le 5 août 1872.

DELAVAL (Pierre-Louis), peintre, élève de

Girodet, né à Paris, le 27 avril 1790, mort en 1867.

DELESTRE-POIRSON (Ch.-Gaspard Poirson, dit), vaudevilliste, directeur de théâtre, né à Paris, le 22 août 1790, mort le 19 nov. 1859.

DELESCLUSE (L.-Charles) journaliste, homme politique, né à Dreux (Eure-et-Loir), le 2 octobre 1809, tué sur les barricades, à Paris, le 25 ou 26 mai 1871. Il avait déjà eu plusieurs procès politiques, quand, après la révolution de Février, il fut nommé commissaire général de la République dans le Nord et le Pas-de-Calais, et organisa la fameuse invasion de la Belgique. Il donna sa démission le 16 mai 1848, se refit journaliste, subit plusieurs condamnations, dont une à quatre années de prison (1854), et avant l'expiration de sa peine fut transporté à Cayenne (1er septembre 1858). Il revint en France (1859), et en 1868 fonda *le Réveil* qui lui valut de nouvelles condamnations. Sous la Commune il fut délégué civil au ministère de la guerre. On a de lui une relation de son séjour à Cayenne.

DELSARTE (François-Al.-Nic.-Chéri), chanteur et professeur de chant, né à Solesmes (Sarthe), le 19 déc. 1811, mort en juillet 1871.

DEPAULIS (Alexis-Joseph), graveur en médailles, élève d'Andrieu et de Cartellier, né le 30 août 1792, à Paris, mort le 15 sept. 1867.

DESCHAMPS (Émile), poëte et littérateur, né à Bourges, le 20 fév. 1791, mort en avril 1871. = Son frère, Antony, poëte et littérateur, né à Paris, le 12 mars 1800, mort à Passy-Paris, le 29 oct. 1869.

DESLONGCHAMPS. Voy. plus bas Eudes.

DESNOYERS (L.-Fr.-Charles), auteur dramat., né à Amiens en 1806, mort le 5 févr. 1858.

DESNOYERS (Louis-Cl.-Jos.-Florence), littérateur et journaliste, né en 1805, à Replonges (Ain), mort à Paris, le 17 déc. 1868. Il fut l'un des fondateurs du *Siècle*.

DESPOIS (Eugène-André), littérateur, né le 25 décembre 1818, à Paris, où il est mort le 23 septembre 1876. Professeur de rhétorique à Paris, il donna sa démission au 2 décembre. Il a écrit de nombreux articles dans la *Liberté de penser*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Revue nationale*, etc. On lui doit les trois premiers volumes de l'édition de Molière dans les *Grands écrivains de la France*.

DEVILLE (Jean-Achille), antiquaire et littérateur, correspondant de l'Institut, né à Paris en 1789, mort le 9 janvier 1875.

DIAZ DE LA PENA (Narcisse-Virgile), peintre de figures et de paysages, né à Bordeaux en août 1809, mort à Menton le 18 novembre 1876.

DIDEROT. (Voy. p. 646). Une édition complète de ses œuvres et de sa correspondance a été publiée par MM. Assezat et Maurice Tourneux, 1875 et suiv. 20 vol. in-8°.

DIDOT (Ambroise-Firmin), imprimeur, helléniste et savant bibliophile, membre libre de l'Acad. des inscriptions (1872), né le 20 déc. 1790 à Paris, où il est mort le 22 février 1876. Outre divers articles et brochures relatifs au droit de propriété littéraire, à la typographie et à la papeterie, à des souvenirs de voyage : Traduction de Thucydide, 1833, 4 vol. in-8°; traduction d'Anacréon, 1864, in-18; *Les Estienne*, 1856, in-8°; *Observations sur l'orthographe française*, 1867, in-8°; des monographies sur Jean Cousin, sur les Drevet, etc. Il avait rassemblé une riche collection de manuscrits, de livres et d'estampes.

DIEU (Cl.-Marie-François), graveur, élève d'Audoin, grand prix de Rome (1809), mort en 1865.

DIJON (voy. p. 649). Cette ville fut bombardée par les Allemands qui l'occupèrent le 31 oct. 1870, et l'évacuèrent peu de temps après. Les garibaldiens y entrèrent, mais le général Werder la réoccupa le 14 nov. — Du 20 au 24 janvier 1871, Garibaldi livra aux Prussiens, aux environs de cette ville, à Talant et à Fontaine-lès-Dijon, puis à Pouilly-en-Montagne, plusieurs combats heureux.

DOLE (voy. p. 655). Le général de Manteuffel occupait cette ville depuis le 20 janvier 1871, quand il l'évacua le 29 à l'approche de Garibaldi; mais il la réoccupa immédiatement lorsque l'armistice eut été conclu.

DORIAN (Pierre-Frédéric), industriel, député de la Loire (1863-1871), ministre des travaux publics après le 4 septembre, né le 24 janvier 1814, mort à Paris le 13 avril 1873.

DOUDAN (Ximenès), moraliste, né à Douai en 1800, mort en 1872. — *Mélanges et lettres*, publiés (1876) par M. D'Haussonville.

DRANCY (Seine). Ce village fut pris sur les Allemands par les troupes de Paris, le 21 décembre 1870.

DREUX (voy. p. 664). Le 17 nov. 1870, les Français y furent battus par le général Treskow qui prit possession de la ville.

DROIT DESIR. Voy. Esprit (Ordre du Saint-) p. 715.

DROIT FÉODAL. De même que la féodalité fut formée des éléments les plus divers, de même le droit qu'elle créa fut composé d'emprunts à toutes les législations, à toutes les coutumes antérieures. Le fonds de ce nouveau droit fut sans doute formé par les anciennes coutumes germaniques, qui étaient restées loi personnelle de la race franke, car ce fut cette race qui contribua pour la grande part à l'éclosion du système féodal et qui le dirigea tout d'abord. Pour entrer dans le droit féodal, ces coutumes subirent plus d'une transformation, dont le temps fut le principal auteur; mais la cause de leurs modifications les plus profondes fut le développement même du nouveau régime qui, en créant de nouveaux droits et de nouveaux devoirs, donna naissance à des lois nouvelles. Là où ce droit ainsi constitué ne rencontra que des éléments analogues à lui-même, il domina seul et parvint à se les assimiler; il en fut ainsi dans le nord de la France. Mais dans le midi il avait affaire à une population compacte et résistante, qui sous trois régimes politiques successifs, Wisigoth, Sarrasin et Frank, était restée en possession du droit romain, représenté par le *Bréviaire d'Alaric*. Ce droit, régulier, homogène, logique, ne pouvait se comparer au nouveau venu, informe, disparate et plein de contradictions. Aussi jamais celui-ci ne put-il dominer complètement en Languedoc, en Provence, en un mot dans tous les pays de *droit écrit* (voy. ce mot). Ce fait explique pourquoi l'établissement de la féodalité au sud de la Loire fut toujours si précaire, pourquoi au contraire dans le nord de la France elle poussa de si profondes racines.

Essentiellement coutumier, le droit féodal resta longtemps sans être formulé, et c'est dans les actes judiciaires, dans les chartes, assez rares pour ces époques anciennes, qu'il faut chercher les traits qui peuvent servir à le reconstituer. Les premières lois féodales écrites sont les lois anglo-normandes, de Guillaume le Conquérant et de ses successeurs immédiats, qui nous donnent l'état de la féodalité du nord de la France dans les dernières années du XIe siècle. Viennent ensuite par ordre de date quelques constitutions et règlements des grands feudataires, rédigés avec le concours de leurs vassaux. Les chartes de coutu-

mes, qui commencent à devenir abondantes, donnent aussi de précieux renseignements. Enfin au XIIIe siècle, les statuts des rois (*stabilimenta*), devenus loi générale du royaume, les coutumes anciennes, les *Assises de Jérusalem*, des livres de jurisconsultes, tels que les établissements dits de Saint-Louis, ou les Coutumes de Beauvaisis, de Beaumanoir, fournissent des données déjà suffisantes. Aux XVe et XVIe siècles, le droit féodal entre en partie dans les coutumes. Plus tard, son influence fut grandement entamée par les travaux législatifs entrepris sous Louis XIV et Louis XV, et il disparut définitivement avec le régime dont il était l'expression, en 1789. Voyez plus bas FÉODALITÉ.

DUBAN (Jacques-Félix), architecte, élève de Debret, grand prix de Rome (1823), membre de l'Institut (1854), né à Paris le 14 octobre 1797, mort le 6 oct. 1870. Il fut chargé en 1834 de continuer le palais des Beaux-Arts, en 1835 de restaurer le château de Blois, et de 1848 à 1854 fut architecte du Louvre.

DUBARLE (Pierre-Eugène), conseiller à la cour d'appel de Paris, érudit, mort en avril 1870. — *Histoire de l'Université de Paris*, 1829, 2 vol. in-8°.

DUBOIS (le baron Paul-Antoine), fils d'Antoine Dubois (voy. p. 670), chirurgien, accoucheur, professeur à la Faculté de médecine, né à Paris, le 7 déc. 1795, mort en déc. 1871.

DUBOIS (Paul-François), publiciste, homme politique, membre libre de l'Académie des sciences morales (1870), né à Rennes, le 2 juin 1793, mort le 16 juin 1874. Attaché à l'université, il fut (1824) l'un des fondateurs du *Globe* où il fit une vive opposition à la Restauration, puis devint successivement inspecteur général des études (sept. 1830), conseiller titulaire de l'instruction publique (1839-1852), directeur de l'École normale (1840-1850). De 1831 à 1848 il fut député de Nantes et siégea dans les rangs ministériels.

DUBOIS *d'Amiens* (Frédéric), médecin, secrétaire perpétuel de l'Acad. de médecine (1847), né le 31 déc. 1797 à Amiens, où il est mort le 10 janvier 1873.

DUFRAISSE (Marc), homme politique, mort à Paris en janvier 1875. Il était avocat à Périgueux quand il fut envoyé à la Constituante (1848), puis à la Législative (1849), où il siégea à l'extrême gauche. Exilé (1851), il alla à Zurich professer la jurisprudence au Polytechnicum. Après le 4 septembre, il fut administrateur général des Bouches-du-Rhône, commissaire général dans le Var, l'Hérault et les deux dép. de la Savoie, puis préfet des Alpes-Maritimes. En 1871, il fut envoyé a la Chambre par la Seine et la Dordogne. — *Le Crime du 2 décembre devant le Code pénal*, 1852; *Histoire du Droit de la paix et de la guerre*, 1867.

DUHAMEL (J.-Marie-Constant), géomètre, membre de l'Institut (1840), né à Saint-Malo, en 1797, mort à Paris, le 29 avril 1872. Il fut professeur, examinateur et directeur des études à l'Ecole polytechnique, puis (1851) professeur à la Sorbonne. — *Cours d'analyse de l'École polytechnique*, 1840-1841, 2 vol. in-8°; *Cours de mécanique de l'École polytechnique*, 1845-1846, 2 vol. in-8°; *Des méthodes dans les sciences de raisonnement*, 1866, in-8°.

DUMAS (Alexandre), célèbre auteur dramatique et romancier, né à Villers-Cotterets (Aisne), le 24 janvier 1803, mort à Dieppe le 5 décembre 1870. Il était fils du général mulâtre Dumas (voy. p. 678). Complétement dénué de ressources, il fut, grâce à sa belle écriture, attaché comme surnuméraire au secrétariat du duc d'Orléans, avec des appointements de 1200 francs, et en 1826 débuta par des *Nouvelles contemporaines*. Au commencement de 1829, la représentation au Théâtre-Français de *Henri III et sa cour*, drame historique en 5 actes, fut un événement dans les querelles des classiques et des romantiques, et attacha au nom de l'auteur une éclatante notoriété. Depuis lors, drames, tragédies, comédies, romans, nouvelles, impressions ou relations de voyages, articles de journaux, en un mot, ouvrages de toute sorte, se succédèrent avec une rapidité sans exemple dans notre histoire littéraire, et qui lui fut singulièrement facilitée par les nombreux collaborateurs anonymes qu'il sut s'attacher. Voici la liste de ses principales productions : PIÈCES DE THÉATRE : *Henri III*, dont nous venons de parler, 1829; *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, en 5 actes et en vers (Odéon, 20 mars 1830); *Charles VII* (Odéon, 20 oct. 1831); *Richard d'Arlington*, avec Beudin et Goubaux, drame; *Antony*, drame (Porte-Saint-Martin, 3 mai 1831); *La Tour de Nesle*, avec Fréd. Gaillardet, drame (*ibid.*, 29 mai 1832); *Angèle*, drame (Porte-Saint-Martin, 28 déc. 1833); *Le Mari de la veuve*, comédie (Théâtre-Français, 14 avril 1832); *Don Juan de Marana*, mystère en 5 actes (Porte-St-Martin, 30 avril 1836); *Kean*, comédie en 5 actes (Variétés, 31 août 1836); *Caligula*, tragédie (Théâtre-Français, 16 déc. 1837); *Mademoiselle de Belle-Isle*, drame (Théâtre-Français, 2 avril 1839) : c'est son chef-d'œuvre; *L'Alchimiste*, drame en vers (Renaissance, 10 avril 1839); *Un mariage sous Louis XV*, comédie (Théâtre-Français, 1er juin 1841); *Les Demoiselles de Saint-Cyr*, comédie (Théâtre-Français, 25 juillet 1843); *Louise Bernard*, drame (Porte-St-Martin, 18 novembre 1843); *La Conscience*, drame (Odéon, 6 nov. 1854); *L'Orestie*, trilogie antique, en vers (Porte-Saint-Martin, 1855); etc., sans compter diverses pièces tirées de ses romans. — ROMANS ET NOUVELLES : *Isabelle de Bavière; Souvenirs d'Antony* (1835); *La Salle d'armes* (1838); *Jacques Ortis* (1839); *Le Maître d'armes* (1840); *Le Chevalier d'Harmental*, un de ses plus jolis romans (1843); *Histoire d'un casse-noisette* (1844); *Les Trois Mousquetaires* (1844) : ce roman, dont l'idée première et quelques parties sont empruntées textuellement aux *Mémoires de d'Artagnan*, obtint un immense succès. Il eut deux suites, *Vingt ans après* (1845) et *Le Vicomte de Bragelonne* (1847) qui, surtout la dernière, lui sont fort inférieures; *Le Comte de Monte-Cristo* (1844-1845) : ce roman, le chef-d'œuvre du genre narratif dans lequel a excellé Dumas, eut en France et à l'étranger une vogue prodigieuse; *La Bouillie de la princesse Berthe* (1844); *La Reine Margot* (1845); *Le Chevalier de Maison-Rouge* (1846); *La Dame de Montsoreau* (1846); *Le Collier de la reine* (1848), etc., etc. — VOYAGES ET ÉCRITS DIVERS : *Impressions de voyages* (1833); *Quinze jours au Sinaï* (1835); *Nouvelles impressions de voyages* (1841); *Une année à Florence* (1841), etc.; *Mes Mémoires*, etc., etc.

DUMÉRIL (Aug.-Henri-André), fils d'André Duméril (voy. p. 678), naturaliste, membre libre de l'Acad. des sciences (1869), né à Paris le 30 nov. 1812, mort le 12 nov. 1870.

DU MÉRIL. Voy. MÉRIL.

DUMON (Pierre-Sylvain), homme politique, membre de l'Acad. des sciences morales (1859), né en 1797, à Agen (Lot-et-Garonne), mort le 24 février 1870. Il fut successivement avocat, avocat général à la cour d'Agen (1830), député (1831), membre (1832) et (1840) vice-président du Conseil d'État, ministre des travaux publics (1843-1847) et des finances (1847-1848).

DUPIN (le baron Pierre-Charles-François), géomètre, statisticien, homme politique, membre de l'Acad. des sciences (1819), de l'Acad. des sciences morales (1832), né à Varzy (Nièvre), le 6 octobre 1784, mort à Paris le 18 janvier 1873. Ingénieur de la marine (1803), membre de l'Acad. des sciences (1818), professeur de mécanique au Conservatoire (1819), créé baron par Louis XVIII (1824), il fut député de l'opposition dans les dernières années de la Restauration. Réélu en 1830 et conseiller d'État (1831), ministre de la marine pendant quelques jours (novembre 1834), il fut nommé pair le 3 octobre 1837. Après la révolution de février, il fit partie de l'Assemblée nationale et de la Législative où il vota avec la droite et fut créé sénateur en 1852. — *Voyages dans la Grande-Bretagne*, 1820-1824, 6 vol. in-4°; *Géométrie et mécanique des arts et métiers*, 1825-26, 3 vol. in-8°.

DUPONT (A.-Pierre), poëte, né à Lyon le 25 avril 1821, mort en juillet 1870.

DUVERT (Félix-Auguste), vaudevilliste, né à Paris, le 13 janvier 1795, mort en octobre 1876. Il a composé seul ou en collaboration avec son gendre, M. de Lauzanne, avec Saintine, Bayard, etc., plus de 150 pièces de théâtre, entre autres *Renaudin de Caen* (1836); *le Mari de la dame de chœurs* (1837); *Riche d'amour* (1845), etc.

E

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES. Elle fut fondée à Paris en 1829 par plusieurs savants, entre autre par MM. Dumas, Péclet et Olivier. Elle est devenue établissement de l'État depuis le 1er octobre 1857.

EDWARDS (William-Frédéric), naturaliste, érudit, membre de l'Acad. des sciences morales, (1832), né à la Jamaïque le 14 avril 1777, mort à Versailles le 23 juillet 1842.

EICHHOFF (Frédéric-Gustave), philologue, correspondant de l'Acad. des inscriptions, né au Havre le 17 août 1799, mort le 10 mai 1875.

ÉLIE DE BEAUMONT (J.-B.-Armand-Louis-Léonce), célèbre géologue, inspecteur général des mines, membre (1835), puis secrétaire perpétuel (1853) de l'Acad. des sciences, sénateur (1852), né à Canon (Calvados), le 25 septembre 1798, mort le 21 septembre 1874. — *Voyage métallurgique en Angleterre* (avec Dufrénoy), 1827, in-8°; *Recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe* (1829); dans ce travail il a exposé sa théorie sur les soulèvements, théorie qui fut vivement attaquée et à laquelle il a donné sa dernière forme dans la *Notice sur les systèmes des montagnes* (1852, 3 vol. in-18). Il a inséré un grand nombre de mémoires importants dans les *Annales des mines*, et en 1868 il fut chargé de diriger le service spécial établi pour l'exécution de la carte géologique de la France.

ENGHIEN. Voy. p. 1777, col. 1 : VENDÔME (ducs de).

ENSISHEIM, p. 706, col. 2. Ajoutez à l'article : le 4 oct. 1674, Turenne y battit les Impériaux.

ÉPAGNY (J.-B.-Rose-Bonaventure VIOLET d'), auteur dramatique, né le 30 août 1787 à Gray (Haute-Saône), mort en 1868.

ÉPERNON (voy. p. 709). Le 4 octobre 1870, il s'y livra un combat entre les Français et les Allemands.

ÉPINAL (voy. p. 710). Le 12 oct. 1870, il se livra entre les corps francs des Vosges et les Badois, près de cette ville, un combat à la suite duquel elle fut occupée par l'ennemi.

ÉPINAY (Seine). Le 29 nov. 1870, il s'y livra un combat entre les troupes de Paris et les Allemands.

ERNOUL, chroniqueur, voy. plus haut, p. 1831, col. 1, BERNARD LE TRÉSORIER.

ESPINASSE (Esprit-Ch.-Marie), général, né le 2 avril 1815, à Saissac (Aude), mort le 4 juin 1859. Colonel au 2 décembre, il rendit alors de tels services qu'il fut nommé général, fit (1854) une expédition funeste dans la Dobrudcha, et, après l'attentat d'Orsini, fut ministre de l'intérieur du 8 février au 15 juin 1858.

ESQUIROS (Henri-Alphonse), poëte, romancier, publiciste, homme politique, né à Paris en 1814, mort à Versailles le 12 mai 1876. Envoyé à la Législative comme député radical (1850), il fut proscrit au 2 décembre, et alla vivre en Angleterre et en Hollande, sur lesquelles il a publié des études intéressantes dans la *Revue des Deux Mondes*. Rentré en France après l'amnistie et député en 1869, il fut, après le 4 septembre, préfet du département des Bouches-du-Rhône, qui l'envoya à l'Assemblée nationale et (1876) le nomma sénateur.

ÉTAT (Ministère d'). Voy. p. 722. Il fut supprimé le 17 juillet 1869.

ÉTIVAL (Vosges). Le 16 octobre 1870, il s'y livra un combat entre les Badois et les corps francs des Vosges. Ce combat porte aussi le nom de Nompatelize.

ÉTREPAGNY (Eure). Le général Briand y battit les Saxons le 29 novembre 1870.

EUDES-DESLONGCHAMPS (Jacques-Armand), naturaliste, correspondant de l'Académie des sciences, né vers 1800 en Normandie, mort le 18 janvier 1867.

EYMA (Xavier), romancier, né à Saint-Pierre (Martinique) le 16 octobre 1816, mort en mars 1876.

F

FACTION DU CŒUR NAVRÉ. On appela ainsi un complot formé en 1573, à la Rochelle, pour livrer la ville aux catholiques. Le signe de ralliement des conjurés était un cœur *navré* (transpercé) d'une épée.

FARRENC (Jeanne-Louise DUMONT, dame), pianiste et compositeur, professeur de piano au Conservatoire, née le 31 mai 1804, à Paris, où elle est morte le 15 septembre 1875. On a d'elle des *Rondes*, des *airs variés*, des ouvertures à grand orchestre, etc.

FAUCHE (Hippolyte), indianiste, né à Auxerre en 1797, mort à Juilly (Seine-et-Marne) le 28 février 1869.

FEILLET (Alphonse), littérateur, né à la Ferté-Macé (Orne) en 1824, mort en février 1872.

FÉODALITÉ. On appelle *féodalité*, du mot latin *feodum*, fief, le système politique et social qui régna en France à partir de la fin des temps barbares. Au point de vue politique, il disparut à peu près complétement vers le milieu du XVe siècle; au point de vue social, il continua à dominer jusqu'à la Révolution de 1789, et il y a cent ans, le droit dit féodal régissait encore toute une classe de personnes et de terres. — *Origines*. La question des origines de la féodalité est une de celles qui ont donné naissance aux plus ardentes controverses. Les systèmes qu'elles ont fait naître sont innombrables. On peut pourtant les rapporter presque tous à trois types principaux : 1° Certains auteurs, frappés surtout des rapports personnels si étroits dans l'organisation féodale, ont fait du *senior* et du *vassus* du IXe siècle les héritiers directs des *clients* et des *patrons* de l'an-

cienne Gaule; 2° d'autres, voulant surtout expliquer les rapports des terres, ont fait sortir la féodalité de ces colonies militaires de Germains, de *lètes* installées sur les terres de l'Empire à partir du IIIe siècle; 3° d'autres enfin font dériver la vassalité féodale de ce *comitatus* germanique, dont Tacite nous a conservé le souvenir. — Aucun de ces trois systèmes ne peut aujourd'hui être adopté; les deux premiers n'ont jamais pu être soutenus que par quelques esprits aventureux; le troisième, qui a semblé longtemps plus vraisemblable et a été exposé avec éloquence par Guizot, ne peut résister à une étude attentive des documents législatifs et diplomatiques. En général, les auteurs de ces systèmes n'ont pas tenu assez compte de ce fait que la féodalité est née de la combinaison de deux éléments bien distincts. Outre le lien personnel qui lie le vassal et son seigneur, il y a eu un lien réel, un rapport étroit entre la terre de l'un et la terre de l'autre; quand nous voyons la féodalité définitivement constituée, n'est vassal que celui qui a la jouissance, la possession d'une terre dont son seigneur a conservé la propriété. — Nous croyons avec les derniers travaux allemands sur la matière que le lien personnel provient directement de l'institution du séniorat; quant au lien réel, nous rechercherons plus bas quelle peut bien être son origine. (Nous suivons surtout le livre de M. G. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte.*) — De tout temps, dans une société encore mal affermie, il y a eu entre le plus fort et le plus faible des rapports de protection et de respect. En cela, la société féodale ressemble à la société japonaise non moins qu'à la société gauloise. Seulement, au commencement du IXe siècle, nous voyons ces rapports prendre un caractère tout spécial et se multiplier à l'infini. Sous l'influence de causes encore mal connues, mais dont les principales sont certainement la faiblesse du pouvoir central et la tyrannie des grands propriétaires, se développe ce qu'on a appelé la *recommandation*. Il ne semble pas que cette institution doive se rattacher à la *trustis* (voyez ANTRUSTION, p. 90), ou au *comitatus* germanique. Les recommandés n'achètent par l'aliénation d'une partie de leur liberté qu'une protection plus ou moins efficace, la recommandation est une extension du droit de *mainbour* (*mundium* de *mund*, bouche). Certaines classes de la population, les veuves, les orphelins, les *moins puissants*, ajoutons-y les ecclésiastiques, les marchands, les Juifs (Capit. d'Aix de 802), sont placées de droit sous le *mundium* royal (voy. MUNDIUM). En outre, à l'origine cette protection s'étend sur des sujets résidant à la cour du roi et y remplissant diverses fonctions domestiques. C'étaient là proprement les *vassi*, *vassalli*, *gasindi*, deux mots qui proviennent probablement du celtique; en latin on disait *homo*. Vers la fin de l'époque mérovingienne, non-seulement le roi, mais les comtes, les maires du palais, bien plus, de simples particuliers usent de ce droit de *mundium*. Les Carolingiens trouvent cette institution du *senioratus* (c'est ainsi que l'appellent les textes) complétement développée; non-seulement ils reconnaissent aux hommes libres le droit de se recommander, mais encore ils réglementent l'exercice de ce droit; en 815, un capitulaire pour les Espagnols réfugiés en Septimanie prouve que le séniorat est devenu loi générale de l'État. — Les vassaux du roi finissent par être innombrables; et on ne saurait évaluer le nombre de ceux des comtes, des évêques, des abbés. On peut être vassal sans avoir rien reçu de son seigneur, mais en général le *senior* donne au *vassus* une terre, un revenu suffisant pour assurer son existence; c'est ce qu'on appelle le *beneficium*, le bienfait (Voy. BÉNÉFICE, p. 251). A l'origine, ni la recommandation, ni la concession du bénéfice, ne survivent à la mort du vassal ou du seigneur; à la mort de celui-ci, son vassal a besoin d'une nouvelle recommandation du nouveau maître; il en est de même pour les hommes du roi, en cas d'abdication, de déchéance ou de mort de celui-ci. La recommandation se fait *per manus in manibus*; quelquefois l'échange du baiser vient confirmer le contrat. — Le *senior* doit au vassal protection et soutien; il doit le venger et le secourir; il répond pour lui en justice. Le vassal doit *servir* son seigneur, c'est-à-dire lui rendre tous les services qui sont en son pouvoir; il doit lui être fidèle, ne point s'allier avec ses ennemis, venir auprès de lui à certaines époques fixes, ceux des comtes aux assemblées publiques, aux plaids, ceux du roi aux assemblées du royaume, aux diètes. En outre les vassaux doivent venger le seigneur assassiné ou dépouillé. Ceux des comtes et des évêques sont employés aux affaires publiques; ils poursuivent les voleurs, font respecter la paix, assistent aux plaids de justice; si le *senior* est absent, ils tiennent sa place et s'acquittent des soins qu'il aurait dû prendre. — Le lien personnel ainsi créé est impossible à rompre, sauf en quelques cas prévus par le capitulaire de 813. Le *vassus* peut quitter son *senior* si celui-ci tente de le tuer, le frappe du bâton, séduit sa femme ou sa fille, ou cherche à lui enlever son héritage. La *constitutio de liberis et vassallis* ajoute à ces cas où l'abandon est permis les suivants: si le seigneur essaye de réduire son vassal en servitude (*in servitio*), s'il l'attaque l'épée à la main; enfin si, pouvant le secourir, il néglige de le faire. Dans tout autre cas, il est interdit au vassal de quitter son seigneur. — Ce court exposé des lois qui régissaient la vassalité et le séniorat suffit pour montrer quels rapports étroits existent entre ces institutions et la féodalité; la plupart des liens personnels qui unissent le feudataire et le seigneur existent en germe dès cette époque. — L'origine des rapports réels, des terres soumises au régime féodal, est beaucoup plus difficile à reconnaître. Nous n'avons pas à rechercher ici quel sens exact reçut le mot *beneficium* à l'époque mérovingienne. Ce qui semble certain, c'est qu'au IXe siècle ce terme s'appliquait particulièrement aux terres concédées par le *senior* au *vassus*. — Il n'y eut pas tout d'abord une connexion nécessaire entre le lien personnel et le lien réel. Nous avons déjà dit que pour être le *vassus* d'un homme puissant il suffit de s'être recommandé à lui, sans en avoir reçu l'usufruit de quelque domaine. Toutefois, pour s'attacher plus sûrement son fidèle, le seigneur lui concéda généralement en bénéfice, *in beneficio*, soit des terres, soit des droits utiles; quelquefois il se contenta de lui assurer la nourriture et le vêtement. Entre ces concessions temporaires et le fief, il y a de profondes différences; le fief est en fait héréditaire, il astreint son possesseur à certains devoirs fixes; le bénéfice n'a aucun de ces caractères. Quant à connaître le moment exact où celui-ci s'est transformé, cela est à peu près impossible. Quelques faits analogues ont pu amener cette transformation, pour ainsi dire par influence; nous voulons parler des précaires ecclésiastiques et de ce qu'on appela plus tard la *reprise de fief*. — On appelle *précaire* (voy. ce mot, p. 1491), la concession faite par l'église à un laïque d'une terre ou d'un droit ecclésiastique; à l'origine, cette concession se faisait pour un temps donné, pour la vie du concessionnaire ou pour celle de ses descendants immédiats. On comprend qu'à

une époque troublée comme la fin de l'époque mérovingienne beaucoup de précaires aient été usurpées et soient devenues héréditaires. Les souverains carolingiens essayèrent de les faire restituer, mais rencontrèrent tant de difficultés, qu'il n'est pas douteux qu'une bonne partie de ces anciennes terres d'église ne soient restées au pouvoir des laïques. Quoi qu'il en soit, si le nom de précaire se perdit, l'usage s'en conserva, et cette concession temporaire fut un des moyens les plus employés par l'église pour faire administrer ses domaines et surtout pour acheter une salutaire protection. Jusqu'au XIIIe siècle, nous voyons des biens et des droits ecclésiastiques concédés à de riches laïques, et très-souvent ces précaires ainsi renouvelées se changèrent en fief. — A cette institution des précaires se rattache celle des avoués, des vidames (voyez ces mots), des intendants (*advocati*, *vicedomini*, *villici*), qui, sous prétexte de la protéger, pillèrent effrontément l'Église pendant plusieurs siècles. Ces fonctions, viagères à l'origine, devinrent de bonne heure héréditaires et furent confiées soit au voisin le plus puissant, soit comme à Amiens, à Chartres ou à Beauvais, au possesseur d'une terre déterminée. On peut donc dire que toute une classe de fiefs dérive des précaires et autres concessions de domaines ecclésiastiques. — Outre la précaire, concession peu onéreuse, qui n'obligeait qu'à des devoirs mal spécifiés de fidélité et de respect et au payement d'un cens généralement léger, remarquons encore la transformation des *aleus* en *bénéfices*. Grâce à la détresse dans laquelle vivaient les hommes libres, un grand nombre cédèrent les terres qu'ils possédaient en *aleu*, à titre héréditaire, à des hommes plus riches, qui les leur rendirent sous forme de *bénéfices* et dont ils devinrent les *vassi*. Le fait est fréquent dès le IXe siècle, et se renouvela plus tard dans le Midi, où la propriété *alodiale* ou libre subsista beaucoup plus longtemps que dans le Nord. Chaque fois qu'une maison féodale du Languedoc devient puissante et sort de l'obscurité, les petits seigneurs des environs se mettent sous sa protection, renoncent à leurs aleus et les reprennent en fief de la main de leur nouveau seigneur. Nul doute que dans bien des cas le fidèle, qui avait acheté par une telle concession la protection d'un seigneur, n'ait obtenu pour son fils la jouissance du bénéfice, de même que les empereurs carolingiens confirmaient aux fils des comtes la jouissance des *honores*, des dignités de leur père. — A ces premières causes, qui ont si puissamment aidé à la constitution du régime féodal, ajoutons l'abus fait par les princes carolingiens des concessions d'immunités. L'immunité, privilége dont l'octroi accompagne généralement celui de *mainbour* (Voy. MAINBOURNIE, p. 1197), est l'acte par lequel une terre passe sous le *mundium*, devient partie intégrante du domaine royal. En Septimanie, la plupart des monastères et toutes les églises cathédrales obtinrent des diplômes d'immunité. Les domaines de l'immuniste, quels qu'ils soient, sont désormais censés tenus par lui du souverain sous forme de bénéfice; les biens qu'il acquerra plus tard par voie de donation, vente ou échange, jouiront de ce même privilége, que des biens laïques peuvent aussi posséder. Dans certains cas, on voit des laïques concéder l'immunité à des monastères fondés par eux, sans qu'on puisse savoir si cette concession apparente est réellement efficace, ou si c'est simplement un vœu exprimé par le fondateur, que le souverain seul pourra remplir. — L'immunité implique l'exemption complète de tous les droits perçus par le fisc; sa violation était passible d'une amende de 600 sous, la plus forte que comportât la législation barbare. Les domaines de l'immuniste étaient, en outre, exempts des trois grandes charges publiques connues à cette époque : le ban pour la guerre, le guet et la construction des ponts; comme le privilége couvrait non-seulement les terres, mais encore les personnes qui les habitaient, libres et non libres, beaucoup d'hommes libres se réfugiaient sur ces terres pour éviter le service militaire, abus que plusieurs capitulaires tentèrent de réprimer. La seule charge qui pesât sur l'immuniste était une légère redevance annuelle. — En somme, les immunités formaient comme des îlots au milieu du pays, ayant tous les priviléges et toutes les exemptions. Grâce à leur multiplication, le clergé parvint à créer une multitude de vraies seigneuries, et c'est de la concession de ces priviléges carolingiens que la plupart des évêques firent dater leur souveraineté temporelle. Plus tard, à l'exemple des derniers princes de la maison carolingienne, les grands seigneurs (dès le Xe siècle dans le Midi) confirmèrent les anciennes chartes d'immunité et en concédèrent de nouvelles. — La recommandation, le bénéfice, la précaire et l'immunité n'étaient que des éléments épars; pour leur donner corps, pour en faire sortir une société, il fallait un milieu politique spécial. L'anarchie et les guerres civiles, la décadence rapide de la race carolingienne, les invasions normandes et sarrasines, telles furent, pour ne citer que les principales, quelques-unes des causes de la transformation subie par la société franke à partir du milieu du IXe siècle. Peu à peu, l'habitude s'introduisit de confier au fils du comte ou du duc les bénéfices, les *honneurs* possédés par son père. Forcés de se créer des partisans, d'acheter la défection des hommes libres les plus influents, les princes carolingiens aliènent le domaine, les droits royaux, donnent un pouvoir de plus en plus grand à leurs officiers, et réunissent plusieurs comtés dans les mêmes mains. Quand en 877 Charles le Chauve veut associer la noblesse franke à son expédition d'Italie, il promet formellement à ceux qui le suivront l'hérédité de leurs bénéfices et de leurs dignités; ce n'est pas que nous attribuions à ce capitulaire de Kiersi l'importance qu'on lui accorde d'ordinaire; mais il fallait que le pouvoir royal fût bien affaibli pour recourir à des moyens aussi dangereux. — En même temps l'action du pouvoir central s'amoindrit de plus en plus, surtout dans les provinces un peu éloignées. L'empire de Charlemagne s'est divisé, mais ses faibles successeurs sont impuissants à gouverner un royaume quelque peu étendu; le midi de la France échappe le premier à leur autorité, puis la Bretagne, l'Aquitaine tout entière, la Flandre, la Neustrie. Enfin une usurpation heureuse met la couronne sur la tête du premier des fidèles, du comte de Paris, Eudes. Cette tentative se renouvelle deux fois en 923 (Robert I) et en 926 (Raoul); la dynastie légitime ressaisit le pouvoir et lutte longtemps contre les grands seigneurs. Elle succombe enfin, et à Charles de Lorraine, dernier rejeton réputé indigne de la famille de Charlemagne, l'aristocratie du Nord préfère le petit-neveu de Eudes, Hugues Capet; soutenu par les ducs de Normandie, aidé par tous ses vassaux de l'Orléanais, de l'Ile de France et de la Picardie, il s'assied sur le trône et, plus heureux que ses devanciers, il parvient à rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Longtemps d'ailleurs les vassaux du Midi refusent de le reconnaître, et on peut dire que jusqu'au XIIe siècle le pouvoir des Capétiens ne se fait pas sentir au midi de la Loire. — Que s'est-il cependant passé au fond des provinces? Le comte est devenu

héréditaire; il a continué à administrer son comté comme par le passé; mais n'étant plus surveillé par les *missi dominici*, que le roi ne peut plus déléguer, il l'administre pour son propre compte; il a toujours sous lui les mêmes officiers qu'autrefois : plus que jamais il les choisit parmi ses fidèles. Les dignités, les offices qu'ils tiennent de lui, il les leur abandonne à titre héréditaire, mais toujours moyennant la recommandation, qui bientôt devient l'hommage. (Les plus anciennes vicomtés héréditaires que nous connaissions sont celles de Narbonne et de Nîmes; elles datent toutes deux des premières années du xe siècle. Celle de Tours date aussi du même temps.) Ces mêmes fidèles viennent aux plaids qui continuent à se tenir comme par le passé, y remplissent les fonctions de juges ou de scabins, y assistent en qualité de jurés (*probi homines*). Quant aux droits utiles, quant aux impôts, dont il envoyait jadis le produit au roi, le comte les garde pour lui et en confie la perception à des officiers, portant les mêmes noms, *decani*, *villici*, choisis comme les autres parmi ses recommandés. Les guerres privées que Charlemagne, et encore moins ses successeurs, n'ont pu arrêter, s'étendent partout; le sol se couvre de forteresses, où les paysans, les gens sans armes viennent chercher un refuge au moment du péril, d'où le vassal rebelle peut défier son seigneur. Le comte possède les anciens domaines royaux, il en dispose à sa volonté, les distribue à ses fidèles, en fait aumône aux églises; il chasse dans les garennes (*foresta*), habite les *villæ* royales, lève les anciens péages, en crée de nouveaux, exerce en un mot toutes les prérogatives du pouvoir souverain. — Mais bientôt, grâce à ces guerres continuelles, les liens se relâchent entre le comte et ses fidèles, comme ils s'étaient relâchés entre le comte et le roi. C'est alors que naissent les petites seigneuries, que les viguiers, les centeniers deviennent des seigneurs, des barons. Chacun usurpe dans la mesure de ses forces, et les anciens comtés de l'époque carolingienne ne sont plus que des cadres trop étroits, dans lesquels tiennent à peine les mille seigneuries qui s'y pressent. En même temps, les partages réduisent de plus en plus l'étendue des premières seigneuries. A l'origine, chaque fils a sa part; l'aîné seul, comme chef de la famille, a une part plus forte, et la suzeraineté des cadets Mais le remède à cet état de choses ne tarde pas; c'est le droit d'aînesse; à partir du xie siècle, dans les grandes familles tout d'abord, l'aîné seul hérite de la seigneurie, et les cadets n'ont plus qu'un faible apanage, qu'ils ne peuvent aliéner et qui devra faire retour à la branche principale, en cas d'extinction de leur descendance. Aussi, grâce à ce moyen, les plus puissants ont-ils bientôt raison des plus faibles; les mariages, les héritages augmentent tout naturellement le fief, devenu indivisible, et une première centralisation commence dans chaque province, prélude et avant-coureur de la centralisation monarchique. Ce travail d'élimination, rendu plus rapide par les croisades, qui font disparaître tant de familles et en transplantent d'autres en Asie, nous conduit jusqu'au milieu du xiie siècle, moment où la royauté, sûre d'elle-même, va rentrer en scène et faire reconnaître son autorité, si longtemps oubliée. — La féodalité, comme le nom même l'indique, a pour base le fief, *feodum*. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur ce mode de possession; rappelons seulement qu'on appelle ainsi une terre, un bien, un revenu, dont la propriété appartient au suzerain, et l'usage au feudataire. Cet usage est subordonné à plusieurs conditions. Comme le *vassus* de l'époque carolingienne, le feudataire doit au suzerain conseil, aide et faveur (*consilium, auxilium et favorem*). Il doit lui donner ses conseils quand il les lui demande, par conséquent siéger à sa cour et y remplir l'office de juré, l'aider avec la force armée que son fief comporte, pendant un espace de temps, dans des conditions déterminées; enfin il doit favoriser ses entreprises, lui garder le secret et le secourir à toutes semonces envers et contre tous. — Comme gage de sa fidélité, il lui prête hommage (voyez ce mot) et serment dans les cas prévus par des règles fixes, lui rend alors son fief, le reprend de ses mains et se reconnaît astreint à tous les devoirs que rendent ses pairs et qu'ont remplis ses prédécesseurs. C'est là l'acte d'hommage, le serment de fidélité, l'aveu et le dénombrement; ces actes d'abord réunis en une seule charte, finiront par en former deux, l'hommage et le serment d'une part, l'aveu et le dénombrement de l'autre. Le vassal promet en même temps, en cas de contestation avec son seigneur, de se soumettre au jugement de sa cour, de ses pairs, c'est-à-dire des vassaux directs du suzerain. — En outre, nouveau gage de la fidélité du vassal, les châteaux qu'il tient et même le fief tout entier, sont jurables et rendables à merci, à grande et petite force; c'est-à-dire qu'à la première réquisition du suzerain, dans un délai fixé, il devra prêter de nouveau hommage et remettre le fief au seigneur ou à son envoyé (*nuncius*), qui en prendra possession. Les chartes d'inféodation prévoient généralement tous les cas possibles, et décident dans quels cas les dommages résultant de cette occupation temporaire devront être supportés par l'une ou par l'autre des parties. — Le vassal doit surtout le service de guerre, *contre tout homme vivant et mourant*. Grâce aux guerres privées, chaque jour plus fréquentes, il s'est introduit dans le contrat féodal, alors qu'il n'était point exigé par le *senior* carolingien de son *vassus*. On peut le considérer comme une extension du serment de fidélité, qui comporte l'obéissance à tous les ordres du seigneur que l'on s'est choisi. Le service militaire féodal se compose principalement de l'ost et de la *chevauchée* (voy. SERVICE et CHEVAUCHÉE); on sait que le premier de ces deux mots paraît désigner dans les textes les grandes expéditions d'une certaine durée, et le second les courses militaires sur le pays ennemi, ce qui était la manière la plus habituelle de faire la guerre à cette époque. Tantôt la charte d'inféodation indique exactement le nombre de chevaliers que le vassal devra amener au secours du suzerain, et pendant combien de temps il devra servir; tantôt au contraire on conserve les usages anciens, que constate en cas de désaccord une enquête faite sur les lieux. En général au xiiie siècle, dans le Nord, la durée du service féodal est de quarante jours; dans le Midi, à la même époque, elle paraît être restée indéterminée. — Une autre forme du service militaire est l'*estage* (voy. ce mot), c'est-à-dire la résidence dans une place forte désignée d'avance. Le feudataire, obligé à l'estage, doit presque toujours se faire accompagner d'un nombre fixe de chevaliers ou de sergents, et amener sa famille avec lui. — La félonie, c'est-à-dire le manquement à une des obligations stipulées par l'acte d'hommage, la trahison, l'alliance avec les ennemis du suzerain, le complot contre sa vie, entraîne la perte du fief, et dans certains cas une peine corporelle ou la peine de mort. Le coupable est jugé par ses pairs. Dès le xe siècle, nous voyons la cour féodale prononcer la confiscation. — Non-seulement on donne en fief des terres et des châteaux, mais

encore toute chose qui rapporte un produit, un droit utile : justice, cens, péage; prestations personnelles, revenus aléatoires et indirects, tels que bannalités, droits de pêche ou de chasse, famille de serfs, droits sur les Juifs, ruche d'abeilles ; plus tard, beaucoup de princes étrangers, allemands, espagnols et italiens, devinrent les feudataires du roi de France, pour des pensions sur le trésor royal ; ce fait est très-fréquent pendant tout le XIVe siècle. — A chaque changement de suzerain et de feudataire, le fief a besoin d'être renouvelé, comme autrefois le *beneficium*. De là le droit *de relief* (voyez ce mot); le fief est caduque, on le relève; dans le Midi, on appelle ce droit *acapte et arrière-acapte*, et ces deux termes s'appliquent aux censives comme aux fiefs. Tantôt ce droit était purement symbolique; on donnait au suzerain un oiseau de proie, épervier ou autour, un anneau d'or, une paire d'éperons; tantôt au contraire il était réel, et se payait en argent. Dans le Poitou, au XIIIe siècle, il fut réglé à une année du revenu du fief. Si le vassal ne pouvait payer sur-le-champ, le suzerain confisquait le fief jusqu'à ce que les revenus eussent couvert le montant des droits. — En théorie le fief est inaliénable. Pourtant d'assez bonne heure, peut-être dès le Xe siècle, le vassal put le transmettre à une tierce personne, moyennant le payement de certains droits, appelés *lots et ventes*, ailleurs *quint et requint*. C'était un droit proportionnel sur le prix de vente. Ce n'est pas que ce droit d'aliénation ait jamais été absolu; le vassal ne pouvait ni donner ni vendre le fief à l'Église (églises cathédrales et collégiales, monastères, ordres religieux, personnes ecclésiastiques), ç'aurait été l'*abréger*. En outre le seigneur pouvait s'opposer à ce que le vassal ainsi substitué fût ou supérieur ou inférieur au premier; plus puissant, il pouvait devenir gênant pour le suzerain lui-même, plus faible, c'était lui faire perdre certains avantages. Au XIIIe siècle, le comte de Rodez, vassal de l'évêque de cette ville pour plusieurs châteaux, s'était fait remplacer par un de ses vassaux; les arbitres nommés déclarèrent cet arrangement préjudiciable au suzerain et le comte dut se soumettre à leur décision. — Le service militaire étant devenu l'obligation la plus importante imposée au feudataire, certains cas pouvaient se présenter où le possesseur du fief se trouvait hors d'état d'y satisfaire. Ces cas sont au nombre de deux : le feudataire est mineur; le seul héritier du dernier possesseur est une femme. Dans le premier cas, la garde du mineur fut confiée à un de ses parents, qu'on appela *baillistre* et qui fut chargé d'administrer le fief, d'acquitter tous les services auxquels il était soumis (voyez BAIL). C'est ainsi du moins que la tutelle était organisée pour les fiefs peu importants. Mais à l'époque vraiment féodale, avant le réveil de la royauté, il n'en était pas de même dans les grandes principautés, qui se partageaient le royaume. Généralement, le dernier possesseur du fief créait par son testament une sorte de conseil de régence, dans lequel entraient sa veuve, ses parents les plus proches et les plus sûrs, des chevaliers, des clercs, des bourgeois. Ce conseil administrait le fief jusqu'à la majorité du nouveau possesseur, et bien souvent la mère y prenait une influence prépondérante, à cause de sa fortune personnelle ou de l'appui que lui prêtait sa famille (voyez TUTELLE). — Ceci nous amène à parler du rôle des femmes dans le système féodal. A l'origine, elles semblent avoir été exclues du partage des fiefs, comme incapables de remplir le service militaire. Généralement on faisait aux filles nobles une dot en argent ou en nature et on les mariait à quelque seigneur des environs, moyen de se procurer des alliances, si utiles par ces temps de troubles. Ce ne fut qu'assez tard et dans le Midi, sous l'influence du droit romain, qu'elles furent admises au partage avec leurs frères et on peut dire que le fait ne se présente pas à l'époque purement féodale. Dans le cas où la fille d'un feudataire n'avait pas ou n'avait plus de frères, il semblait bien dur de la dépouiller entièrement. On tourna la difficulté; pour empêcher le fief de tomber *en quenouille*, l'héritière dut se marier, de là tout naturellement intervention du suzerain dans le choix du futur époux; le contrat, le pacte de mariage, eurent besoin de son approbation. Bien des abus sortirent de cet usage : les suzerains virent dans ces riches mariages un moyen de récompenser le dévouement de leurs partisans, et on raconte notamment des ducs de Bourgogne plus d'un trait de tyrannie de cette nature. La mari de la feudatrice devait servir au lieu et place de sa femme, mais c'était celle-ci qui rendait l'hommage dans les formes et dans les délais prescrits. Si le mariage donnait naissance à des enfants mâles, tout rentrait dans l'ordre; si les deux époux mouraient sans enfant, le suzerain reprenait le fief, les héritiers du mari n'y ayant aucun droit. — Nous avons dit plus haut qu'à l'origine le droit d'aînesse n'existait pas et que ce n'est guère qu'au XIe siècle qu'il s'introduisit dans les grandes familles, pour conserver l'intégrité de la seigneurie. Ce fut peut-être à l'exemple de la famille royale, dans laquelle le droit d'aînesse existe, à partir de Robert (voy. AÎNESSE). Presque toutes les concessions de terres et de titres, faites par les rois à partir du XIVe siècle, furent transmissibles de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Toutefois certaines coutumes locales continuèrent à subsister malgré les efforts de la couronne, qui essaya de faire prévaloir la loi salique, devenue loi fondamentale du royaume depuis Philippe V. Tel était le mode de succession des vicomtes de Thouars, où la succession en ligne directe était remplacée par la succession en ligne collatérale : la vicomté était possédée successivement par tous les frères, avant de revenir à la descendance de l'aîné. En Artois, le *droit de représentation* n'était pas admis; le fils mort avant son père ne transmettait aucun droit à son propre fils, et la succession passait aux frères et sœurs du défunt; Mahaut de Bourgogne succéda à son frère Philippe, au détriment de son neveu, le célèbre Robert d'Artois. — Les anciens feudistes, dont les travaux contribuèrent plus d'une fois à obscurcir l'histoire de la féodalité, avaient imaginé une hiérarchie des fiefs, un peu factice il est vrai, mais que nous allons pourtant examiner. Il ne faut pas y attacher une importance exagérée ; car elle a été en partie calquée sur les usages observés dans les cérémonies de la cour et ne représente que bien mal la première époque de la féodalité. — En tête, au-dessous des princes du sang, dont nous n'avons point à nous occuper, ces feudistes plaçaient les ducs. Ce titre, débris de l'organisation carolingienne, était connu dès l'époque romaine, où il servait à désigner de hauts officiers, chargés du commandement d'une région militaire. Plus tard les Mérovingiens le donnèrent à des personnages importants, sans toujours les mettre à la tête d'une circonscription territoriale bien nettement définie; de même que les Franks, les Visigoths, maîtres d'une partie de la Gaule méridionale, avaient des officiers militaires appelés *ducs*. A l'époque carolingienne, ce titre, sans avoir toujours un sens bien net, désignait généralement des fonctionnaires plus importants que les comtes, placés au-dessus d'eux, d'ordinaire dans une cité métropolitaine. Tels furent

les ducs de Bavière, de Narbonne, de Toulouse, d'Aquitaine, etc. A l'époque féodale, il se conserva pour certains grands fiefs; la maison de Toulouse posséda le duché de Narbonne; un duché de Bourgogne se forma (dès le xe siècle) à côté du comte de ce nom, débris du royaume des Rodolfiens; le duché de Normandie fut, paraît-il, créé par Rollon. Mais ce titre n'était pas toujours le plus employé par les princes qui le possédaient, et plus d'un lui préférait un simple titre de comte ou de marquis. Plus tard, il reprit une grande importance quand, à partir de Philippe le Bel, les rois eurent commencé à créer des ducs et pairs. On sait que le premier fut le duc de Bretagne. (voyez Duc). — Au-dessous du duc on place le *marquis* ou *comte des marches*; à l'époque carolingienne, ce titre fut généralement joint à celui de duc. Il fut toujours assez rare en France; pourtant plus tard, à l'époque féodale, un certain nombre de seigneurs l'usurpèrent par pure fantaisie et les rois de France le concédèrent à quelques grands seigneurs, en érigeant leurs terres en marquisat; tels furent les Voyer, marquis d'Argenson. — Viennent ensuite les *comtes*, beaucoup plus nombreux, et qui, comme les ducs, datent de l'époque romaine. Inutile de rappeler que ce furent eux qui administrèrent les provinces à l'époque barbare. Quand la féodalité se forma, ils jouèrent un rôle important, grâce aux pouvoirs très-étendus dont ils étaient dépositaires. Officiers militaires, judiciaires et financiers, il gardèrent toutes ces attributions après s'être rendus indépendants et devinrent souverains ou peu s'en faut. Il y en avait d'abord un seul par diocèse et souvent plusieurs comtés avaient été réunis par le même personnage; mais les partages de famille, les créations de nouvelles circonscriptions civiles, et plus tard les concessions royales multiplièrent étrangement ce titre. — Après les comtes, les *vicomtes*. Le terme de vicomte commence à paraître dans les textes vers l'an 814; c'est dès lors un suppléant, un lieutenant du comte, nommé par lui, et les dernières théories, émises tant en Allemagne qu'en France, permettent de l'identifier avec le *missus comitis*, que les actes mentionnent fréquemment et qui était aussi un lieutenant que les comtes se donnaient, soit provisoirement, soit à titre définitif. Originaire du Midi, le nom de vicomte (*vicecomes*) fut toujours beaucoup plus employé au sud qu'au nord de la Loire. Mais ce ne fut pas la seule origine des vicomtés, beaucoup semblent être le fruit des usurpations des viguiers ou centeniers, qui administraient les divisions intérieures des comtes, c'est du moins la seule manière d'expliquer pourquoi dans le Midi le titre de vicomte se multiplia à l'infini. Il est d'ailleurs certain que des châtelains un peu puissants usurpèrent maintes fois ce titre. — Au-dessous les feudistes placent les simples *barons*. Ce terme n'a pas au moyen âge de sens bien déterminé. Les *barones* sont en général les vassaux directs d'un fief, les grands feudataires, quand il s'agit de la couronne de France. Ce n'est qu'assez tard que les seigneurs prirent le titre de *baron de tel lieu*; à l'origine ce n'est qu'un terme général et on peut appeler *baronnie* aussi bien un comté qu'une petite seigneurie (voyez Barons). — Viennent ensuite les fiefs de simples chevaliers, *les fiefs de haubert*. Au XIVe siècle, il y a deux sortes de chevaliers, les *bannerets*, à bannière carrée, les *bacheliers* qui portent un pennon ou drapeau triangulaire. Nous arrivons enfin à l'écuyer (*scutifer*); ce terme, qui désigne dans la littérature le suivant d'un seigneur, a dans l'ordre social une signification spéciale. Il y avait des fiefs *d'écuyer*, moins importants, moins étendus que ceux des chevaliers. C'était de plus un titre honorifique. Les bourgeois de Paris naissaient écuyers. — Mentionnons encore le *damoiseau* (dans le midi *donzel*, dans le centre et dans l'ouest *varlet*). C'était presque le dernier parmi les nobles, le détenteur d'un petit fief, astreint au service militaire, vivant noblement. Beaucoup de cadets de familles moyennes étaient écuyers ou damoiseaux. — Il faudrait ajouter à cette énumération les vidames (*vicedomini*), dont nous avons parlé plus haut à propos des précaires, les *castellani* ou *châtelains*, titre qui remplace souvent celui plus simple de *dominus*, *sire*, les *comitores*, autre titre qui disparait dès la fin du XIIe siècle et qui servait à désigner dans le Midi les quatre ou cinq grands feudataires d'un fief important. On en trouve notamment dans le comté de Foix et en Cerdagne. — Cette hiérarchie des feudistes est bien un peu factice. On peut lui reprocher de ne pas avoir tenu compte de la distinction la plus importante à faire, entre les feudataires qui sont seigneurs, c'est-à-dire qui possèdent les droits régaliens, la haute justice, et ceux qui ne le sont pas. Les premiers sont des souverains au petit pied, les autres ne sont que des propriétaires, réunissant dans leurs mains, par suite de ce seul fait, quelques-unes des attributions des juges de paix de nos jours, et possédant des prérogatives parfois exorbitantes, comme les banalités, les péages, etc. — Comme tout gouvernement, la féodalité eut une administration qui lui fut propre. En effet tous les domaines n'étaient pas donnés en fief à des vassaux, et dans un grand nombre de cas il fallait des agents spéciaux pour percevoir les revenus directs, administrer le domaine conservé par le seigneur pour son usage personnel. A l'origine, comme les rois, les grands feudataires paraissent avoir eu des grands officiers; on trouve dans les textes des chambellans, des sénéchaux, des bouteillers, des échansons, des chanceliers, des notaires, et dans les fiefs maritimes des amiraux. Ces officiers héréditaires tenaient leurs charges à fief. Mais on s'habitua d'assez bonne heure à les remplacer dans les grandes seigneuries, tels que les comtés de Champagne ou de Toulouse, par des officiers spéciaux, révocables et non héréditaires, que l'on appela suivant les pays *vicomtes*, *baillis* ou *sénéchaux*. Le terme de *bailli* (*bajulus*) était emprunté à l'Église; à partir de 1190, il s'appliqua aussi aux fonctionnaires établis dans le domaine royal par Philippe-Auguste. Dans le Midi, outre des sénéchaux, on eut des viguiers, qui n'avaient de commun que le nom avec les viguiers de l'époque carolingienne et qui à l'époque féodale administraient les villes les plus importantes. — Au-dessous, dans les campagnes et pour la perception des revenus et la reddition de la basse justice, étaient des officiers inférieurs, qu'on appelait *prévôts* dans le Nord, *bayles* dans le Midi; généralement ils achetaient leurs fonctions aux enchères et parfois une seule prévôté appartenait à plusieurs personnages. Cette méthode entraînait de tels inconvénients qu'il fallut bientôt y renoncer; on continua à mettre ces charges aux enchères, mais aux bayles et aux prévôts on adjoignit un *juge*, pour ne point faire rendre la justice par des gens souvent peu scrupuleux, et qui ne reculaient devant aucune exaction pour rentrer dans leurs frais. A partir de saint Louis et de son frère Alfonse, beaucoup de ces abus furent réprimés, au moins dans les domaines directs du roi, et la prévôté de Paris ne fut plus mise aux enchères, mais donnée en garde à un officier nommé par le roi. — Dans le Nord et dans le Midi, on trouve encore beaucoup de *castellani*; ces officiers, qui en Flandre devinrent de bonne

heure héréditaires, étaient d'abord, comme leur nom l'indique, les gardiens des châteaux-forts. Dans certains cas, de même que le prévôt eut sa prévôté et le bayle sa baylie, le châtelain eut l'inspection et la surveillance d'un territoire déterminé. — Mentionnons encore dans le Roussillon, qui employa si longtemps la loi visigothique, des officiers judiciaires particuliers, les *vicomtes*, qui semblent n'être jamais devenus héréditaires et qui paraissent généralement deux à la fois dans les actes. Le *sajon* de l'époque barbare, personnage dont les fonctions sont d'ailleurs mal connues, mais qui dans certains cas remplit le rôle d'huissier et exécute les jugements de la cour, se conserva aussi fort longtemps dans le même pays. — Pour exposer la manière dont agissaient ces officiers, il nous faudrait donner à cet article un développement exagéré. L'énumération rapide des principaux droits dits féodaux donnera tout au moins une idée des éléments disparates, dont se composait le budget des seigneurs du XIIe siècle, budget qu'ils étaient chargés de percevoir.— Rien de plus confus que cette matière, et les anciennes divisions des feudistes ne peuvent être ici d'aucune utilité. Nous nous attacherons à parler d'abord des droits dont l'usage n'appartenait autrefois qu'au pouvoir souverain. Tels sont les impôts que nous appellerions aujourd'hui directs, et qui en principe ne pesaient que sur les roturiers: on les appelait *questes*, *forces*, *toltes;* le terme de *taille*, qui à l'origine désignait l'acte de répartition de ces impôts, finit par désigner l'impôt lui-même. L'un des priviléges les plus enviés des villes était de faire supprimer ces impôts arbitraires, et de les remplacer par une taxe fixe. Venaient ensuite des impôts directs extraordinaires, tels que le *fouage*, *l'aide aux quatre cas*, que la royauté employa plus d'une fois jusqu'au XVIIe siècle. — On peut en rapprocher les droits de mutations sur les fiefs ou censives, droit de relief, d'acapte, d'arrière-acapte, de plaid (*placitum*), les lods et ventes, le quint et le requint. Il faut y joindre les *droits d'amortissement*, dont nous ne dirons rien, sinon qu'on semblait s'attacher à faire payer en une seule fois à l'Eglise tous les revenus que le fief acquis par elle aurait pu produire en plusieurs siècles. — Ajoutons-y le *droit de régale*, ou droit d'administrer les revenus ecclésiastiques pendant la vacance de l'abbaye ou de l'évêché. Ce droit, probablement royal à l'origine, fut exercé souvent par de simples seigneurs et donna naissance à nombre d'abus. Plus tard la royauté le réclama pour elle seule et essaya de l'imposer à tous les évêchés de France. Il faut y rattacher le *droit de dépouilles* exercé par les seigneurs du Midi jusqu'au XIIe siècle; c'était le droit de piller les meubles de l'évêque mort; un droit analogue fut longtemps possédé par le peuple romain, qui l'exerçait régulièrement et dépouillait à chaque vacance le palais pontifical. — Régularisé par l'édit de Pontion de 864, le *droit de monnaie* fut de bonne heure usurpé par les seigneurs. Depuis déjà longtemps, les princes carolingiens avaient concédé à des églises une partie des bénéfices qu'ils en tiraient. Ces églises en partagèrent les produits avec les comtes devenus indépendants. On sait que jamais pire monnaie n'eut cours en France qu'à cette époque. A partir de Philippe-Auguste, la monnaie royale, composée dès lors des parisis et des tournois, commença à remplacer la monnaie baronale; la circulation de celle-ci fut interdite par saint Louis hors de la seigneurie; sous Louis X, on réduisit autant que possible le nombre des seigneurs possesseurs de ce privilége. Pourtant jusqu'au XVIIe siècle il y eut des ateliers de monnaies baronales. L'exploitation de ce privilége était généralement donnée à bail à des agents spéciaux appelés *monetarii*. — Nous arrivons maintenant aux revenus levés par les seigneurs féodaux sur l'industrie et le commerce; ils étaient innombrables. Nous mentionnerons en première ligne les leudes et péages. Compris à l'époque romaine sous le nom générique de *teloneum* ou tonlieu, ces impôts indirects, faciles à percevoir, se multiplièrent à l'infini à l'époque barbare et encore plus à l'époque féodale. Chaque seigneur un peu puissant maître d'un défilé, d'un col de montagne, ayant son château près d'une route fréquentée, sur un fleuve ou une rivière navigable, voulut lever des impôts sur les voyageurs ou les marchands qui y passaient. Sans doute la crainte de changer les routes du commerce put dans certains cas l'empêcher d'exagérer ce tribut, mais là où cette crainte ne l'arrêta pas ses exigences devinrent telles, que l'Église dut intervenir plus d'une fois pour faire cesser des exactions dont elle souffrait toute la première. Quand la royauté eut commencé sérieusement son œuvre d'unification du royaume, elle racheta ou supprima le plus grand nombre possible de ces droits. Mais les nécessités financières des villes accablées par les exigences du pouvoir en firent rétablir un grand nombre sous le nom de *leudes* ou *d'octrois*. En outre, sous la dénomination de *douanes intérieures*, certains péages importants subsistèrent de plus en plus incommodes jusqu'à la Révolution. La plupart des communautés ecclésiastiques et beaucoup de villes obtinrent, au moyen âge, pour leurs membres et pour leurs bourgeois l'exemption de ces droits onéreux. Il faut rapprocher des droits de péage les revenus levés sur les métiers, le droit de prendre une certaine quantité de marchandise sur chaque étal de boucher, de mercier, de boulanger, etc., des impôts sur *les marchés*, sur les foires que seuls les seigneurs hauts justiciers pouvaient établir, etc. — En dernier lieu, venaient les produits de la justice haute, moyenne et basse: confiscations, amendes levées sans forme de procès par le bayle ou par le prévôt, frais de justice, etc. Tout cela pouvait donner un revenu élevé, surtout si le seigneur haut justicier avait à son service un homme de loi assez habile pour ne pas trop attirer sur ses agissements l'attention du Parlement ou des officiers royaux. — Les droits dont il nous reste à parler étaient peut-être les plus onéreux de tous, et sont certainement ceux qui ont laissé les plus mauvais souvenirs. Ils étaient possédés par presque tous les propriétaires. En première ligne les *corvées; il* y en avait pour la vendange, pour la moisson, pour la fenaison du seigneur, pour les constructions qu'il faisait; le guet autour de son château (*excubiæ*); corvées d'animaux pour porter ses bagages souvent fort loin. — Passons maintenant aux *albergues*, droit souvent imposé aux vassaux nobles. Il était généralement fort lourd; le suzerain venait se faire héberger par le feudataire, avec une suite, un nombre de chevaux fixé, pendant tant de jours. Cette charge fut de bonne heure convertie en redevances pécuniaires (voyez GITE). Il faut y rattacher les droits de *past*, de *gîte* et de *procuration*, le droit de *prise* ou de réquisition de certains objets mobiliers. Grâce à toutes ces exigences, le passage d'un seigneur chez son vassal devenait un vrai fléau. — Sur les terres et les récoltes, le seigneur avait encore l'*agrier*, le *champart*, les *dîmes*, dont beaucoup étaient restées entre les mains des laïques, de menues redevances, appelées *oublies*, *respect* ou *regard*, suivant les provinces, des droits d'entrée sur les vins, les blés, *mueson*, *vinage*, etc. — Enfin

terminons cette courte énumération par l'indication de tous les revenus qui provenaient de l'exercice d'un monopole; les *banalités*, telles que le *banvin* ou interdiction de vendre sa récolte avant l'épuisement de celle du seigneur, les pressoirs, les fours, les moulins, les taureaux, les béliers banaux; le monopole du sel, qui après avoir appartenu à beaucoup de seigneurs, devint à partir du XIVe siècle la *gabelle* royale, etc. — C'est au XIIe siècle que la féodalité a pris tout son développement; à l'avénement de Philippe-Auguste, elle est à son apogée. Elle rend encore au pays de réels services, après l'avoir préservé des invasions barbares et l'avoir doté d'une grande force militaire. Désormais, elle ne fera plus que décliner. Elle a trois ennemis puissants, le tiers-État, qui veut développer ses libertés, la royauté, qui entend restaurer à son profit le pouvoir absolu des empereurs carolingiens, enfin le clergé, qui cherche à reprendre aux laïques les églises et les dîmes qu'ils détiennent encore, à s'affranchir d'une tutelle parfois bien lourde. Ce qui fit la force de la royauté française, ce fut son indépendance absolue vis-à-vis de tous, grâce à ses possessions territoriales. Non-seulement le roi ne dépend que de Dieu, mais encore il a un patrimoine qui lui permet de braver l'hostilité ou la coalition de ses vassaux. Philippe-Auguste, héritier d'une influence, habilement accrue par ses deux prédécesseurs immédiats, double le domaine de la couronne et donne à la race capétienne un nouveau prestige par son éclatante victoire de Bouvines (1214). En même temps, la conquête du Midi se prépare et les grands baillis s'efforcent, grâce à la multiplication des cas royaux et à la pratique des appels, de faire dépendre toutes les justices féodales de la cour du roi. Sous Louis IX, le Midi est définitivement rattaché à la France du Nord, le Parlement entre en fonctions, les villes sont soumises à une tutelle ombrageuse; en même temps le caractère personnel du roi augmente encore l'autorité de la royauté. Un peu plus tard, Philippe le Bel crée l'administration la plus centralisatrice que le siècle comportât; le droit de guerre privée, bien d'autres débris du temps féodal disparaissent. Philippe V organise l'hôtel du roi et la Chambre des comptes, et quand Philippe de Valois monte sur le trône (1328), la France est devenue si royaliste, que ni la guerre de Cent ans, presque toujours désastreuse, ni des traités comme ceux de Brétigny et de Troyes, ne peuvent la détacher de cette race des Valois, pourtant si peu sympathique. Délivrée des guerres extérieures par Jeanne d'Arc et Charles VII, la royauté produit alors Louis XI, qui détruit la seconde féodalité, celle des princes apanagés, trop richement dotés par la faiblesse de Philippe VI et de Jean; il mène à bonne fin l'œuvre d'unification, couvre le pays de ses parlements et fait respecter le nom du roi dans les derniers villages. Cent ans se passent; Henri IV rachète pièce à pièce son royaume aux gouverneurs militaires. Son œuvre, compromise par la régence tumultueuse de Marie de Médicis, est reprise et complétée par Richelieu, et la Féodalité expirante ne peut, en prenant part au mouvement de la Fronde, que le faire échouer misérablement. Sous Louis XIV, elle rentre dans l'ombre. — Mais si elle n'existe plus au point de vue politique, elle a survécu dans l'ordre civil. Les descendants des chefs de bandes du Xe siècle se font payer par leurs paysans les mêmes redevances que leurs ancêtres; mais au moins ceux-ci défendaient le pays contre les Normands ou les Sarrasins, ouvraient leur château à leurs serfs, tandis qu'aujourd'hui leurs successeurs vont à Versailles dépenser dans des fêtes cet argent si chèrement acquis. De son côté le roi, qui les a remplacés, qui fait la police des grands chemins, qui administre le pays à leur place, lève les impôts qui lui sont nécessaires. Payer deux fois une protection qui n'est qu'à peine efficace, entretenir deux pouvoirs dont l'un n'existe plus et l'autre vit au jour le jour, cela était trop. La nuit du 4 août 1789 abolit la féodalité fiscale, sans toutefois faire oublier les maux qu'avaient engendrés trois siècles d'oppression et de mauvaise administration; souvenir tellement cuisant qu'il fit complétement oublier les services que le système avait pu rendre cinq siècles auparavant.

FERRIÈRES (Seine-et-Marne). Il s'y trouve un château appartenant au baron de Rothschild, où, le 19 septembre 1870, M. Jules Favre eut une entrevue avec M. de Bismarck, qui mit à la paix de telles conditions que les négociations furent rompues.

FERRUS (Guillaume-Marie-André), médecin aliéniste, membre de l'Académie de médecine, né près de Briançon (Hautes-Alpes) en 1784, mort en 1863.

FEYDEAU (Ernest-Aimé), littérateur, né Paris le 16 mars 1821, mort en octobre 1873. — De nombreux romans d'un genre scabreux, entre autres : *Fanny* (1858) et *Daniel* (1859); et *Histoire générale des usages funèbres*, 1858, 3 vol. in-4°, avec pl.

FINANCES (Ministres des). Voy. p. 761.—1870. 2 janvier, Buffet. — 13 avril, Segris. — 4 septembre, Ernest Picard. — 1871. 21 février, Pouyer-Quertier. — 1872, 22 avril, de Goulard. — 7 décembre, Léon Say. — 1873. 25 mai, Magne. — 1874. 20 juillet, Mathieu Bodet. — 1875. 10 mars, Léon Say.

FLACHAT (Eugène), ingénieur, né en 1802, mort en juin 1873.

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE (Aug.-Ch.-Joseph, comte de), général, né à Paris le 20 avril 1785, mort le 2 sept. 1870. Général de division et comte (1813), pair pendant les Cent-Jours, il séjourna en Angleterre de 1815 à 1830. Il fut, sous Louis-Philippe, pair (1830), ambassadeur à Vienne (1842-1848), et sous le second empire, sénateur (1852), et grand chancelier de la Légion d'honneur (1864).

FONTAINE-LEZ-DIJON. Voyez plus haut DIJON.

FORBACH (Moselle). Le 6 août 1870, 28 000 Français commandés par le général Frossard y furent battus par les Allemands (50 000), qui ont donné à cette bataille le nom de Spickeren.

FORCADE (Eugène), journaliste, l'un des principaux rédacteurs de la *Revue des Deux Mondes*, né à Marseille en 1820, mort à Billancourt le 7 nov. 1869.

FORCADE-LAROQUETTE (J.-L.-Vict.-Adolphe de) homme politique, né vers 1820, mort en août 1874. Il était frère utérin du maréchal de Saint-Arnaud. Maître des requêtes (1852), directeur général des forêts (1857), des douanes (1859), ministre des Finances (28 nov. 1860-12 nov. 1861), sénateur (14 nov. 1861), il fut vice-président du Conseil d'État (oct. 1863), ministre des travaux publics (janv. 1867), puis de l'intérieur (déc. 1868). Démissionnaire avec le reste du cabinet (17 juillet 1869), il fut maintenu dans son poste où il resta jusqu'au 27 décembre suivant.

FOREY (Elie-Frédéric), maréchal de France, né le 10 janvier 1804, à Paris, où il mourut le 20 juin 1872. Général de brigade (1848), il seconda de tout son pouvoir le coup d'État du 2 décembre, fut créé général de division (1852), puis sénateur (1859), commanda en chef les troupes au

Mexique et devint maréchal de France (1863), après la prise de Puebla.

FORSTER (François), graveur, grand prix de Rome (1814), membre de l'Institut (1844), né au Locle (canton de Neufchâtel en Suisse), le 22 août 1790, mort le 24 juin 1872.

FORTIN (Charles), paysagiste, élève de Beaume et de C. Roqueplan, né à Paris vers 1815, mort en 1865.

FORT-MORTIER (Haut-Rhin). Cette petite place forte fut prise par les Allemands le 7 novembre 1870.

FOUCHER (Paul-Henri), littérateur et auteur dramatique, né à Paris le 21 avril 1810, mort en janvier 1875. Il était frère de Victor Foucher (voy. p. 781).

FOURNET (Victor), géologue, correspondant de l'Acad. des sciences (1853), né à Paris le 15 mai 1801, mort à Lyon le 8 janvier 1869.

FOURNEYRON (Benoît), ingénieur, né le 31 oct. 1802, à Saint-Étienne, mort à Paris le 8 juillet 1867 Il fut représentant de la Loire en 1848. — *Mémoires sur les turbines hydrauliques*, 1841, in-8°.

FRANCE, *chronologie*, suite (voy. p. 871).

1869. 18 janvier. Ouverture de la session. — 24 avril. Clôture de la session. — 14 mai. Troubles à Paris au sujet des réunions électorales. — 23 mai. Élections générales pour le Corps législatif. — 8-11 juin. Troubles à Paris et dans plusieurs grandes villes. — 12 juillet. Ouverture du Corps législatif qui est ajourné le lendemain. — 17 juillet. Changement de ministère. Sont nommés : MM. Duvergier, à la justice et aux cultes; le prince de la Tour d'Auvergne, aux affaires étrangères; de Forcade Laroquette, à l'intérieur; Magne aux finances; Niel à la guerre; Rigault de Genouilly, à la marine; Bourbeau, à l'instruction publique; Gressier, aux travaux publics; Leroux, à l'agriculture et au commerce; le ministère d'Etat est supprimé. — 19 juillet. Le maréchal Vaillant est nommé ministre de la maison de l'empereur. — 20 juillet. M. Rouher est nommé président du Senat. — 2 août. Ouverture de la session du sénat auquel est soumis un sénatusconsulte modifiant la constitution relativement à l'initiative du Corps législatif, la responsabilité des ministres, la publicité des séances du sénat et au droit d'interpellation. — 14 août. Mort du maréchal Niel, qui est remplacé par le général Lebœuf. — 29 novembre. Ouverture des Chambres. — 27 décembre. Clôture de la session extraordinaire et ouverture de la session ordinaire du Corps législatif. Le ministère donne sa démission.

1870. 2 janvier. Sont nommés : MM. Émile Ollivier, à la justice; Daru, aux affaires étrangères; Chevandier de Valdrôme, à l'intérieur; Buffet, aux finances; Segris, à l'instruction publique; de Talhouet, aux travaux publics; Louvet, au commerce; Vaillant, à la maison de l'empereur; Richard, aux beaux-arts; M. Lebœuf reste à la guerre et M. Rigault de Genouilly à la marine. — 6 janv. M. Henri Chevreau remplace M. Haussmann à la préfecture de la Seine. — 8 janv. Suppression de la surintendance des beaux-arts. — 10 janv. Meurtre à Auteuil de Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte qui est renvoyé devant la chambre des mises en accusation de la haute cour de justice. — 22 janv. Condamnation de Rochefort (député) à six mois de prison et 3000 fr. d'amende pour délit de presse. — 26 mars. Abolition de la loi de sûreté générale. — 27 mars. Acquittement de Pierre Bonaparte par la haute cour de justice siégeant à Blois. — 11 avril. Démission des ministres Buffet et Daru. — 14 avril. M. Segris est nommé ministre des finances; M. Ollivier est chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères, et M. Maurice Richard de celui de l'instruction publique. — 20 avril. Adoption par le sénat du texte de la nouvelle constitution destinée à être ratifiée par un plébiscite. — 8 mai. Adoption du plébiscite par plus de sept millions de votants. — 15 mai. Sont nommés : MM. le duc de Gramont, aux affaires étrangères; Mège, à l'instruction publique; Plichon, aux travaux publics. — 6 juillet. Déclaration faite à la Chambre par le ministre des affaires étrangères au sujet de la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne. — 12 juillet. Le prince de Hohenzollern renonce à sa candidature. — 15 juillet. Exposé de la situation au Corps législatif par le ministre Ollivier qui demande un crédit de 50 millions, lequel est voté immédiatement. — 18 juillet. Déclaration de guerre de la France à la Prusse. Commencement des hostilités près de Sarrebruck. — 2 août. Engagement de Sarrebruck. — 4 août. Défaite et mort du général Albert Douay à Wissembourg. — 6 août. Défaite de Mac-Mahon à Reischoffen et de Frossard à Forbach. — 9 août. Évacuation du fort de la Petite-Pierre. Investissement de Strasbourg. Réunion des Chambres. — 10 août. Changement de ministère. Sont nommés : le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, à la guerre; Henri Chevreau, à l'intérieur; Magne, aux finances; Grandperret, à la justice; C. Duvernois, au commerce; Rigault de Genouilly, à la marine; Jérôme David, aux travaux publics; de la Tour d'Auvergne, aux affaires étrangères; Jules Brame, à l'instruction publique. Le ministère des beaux-arts est supprimé. M. Busson-Billault est nommé président du Conseil d'État. — 12 août. Capitulation du fort de Lichtenberg. Le maréchal Bazaine est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin. Entrée des Prussiens à Nancy. — 15 août. Capitulation de Marsal. — 16 août. Bataille indécise de Rezonville, dite aussi de Vionville ou de Mars-la-Tour. Combat près de Toul. Combat près de Rügen entre une escadre française et des canonnières prussiennes. — 18 août. Bataille de Gravelotte, dite aussi de Saint-Privat ou d'Amanvillers. L'armée française se retire sous Metz. — 25 août. Capitulation de Vitry-le-Français. — 26 août. Combats de Rupigny et de Malroy sous Metz. — 27-30 août. Défaite du général de Failly à Busancy, à Nouart et à Beaumont. — 31 août. Combat de Bazeilles, où les Bavarois sont repoussés. — 31 août-1er sept. Combats de Noisseville ou de Servigny près Metz. — 1er sept. Défaite de l'armée française sous les murs de Sedan. — 2 sept. Capitulation de l'empereur et de l'armée française à Sedan. — 4 sept. Révolution à Paris; établissement d'un gouvernement provisoire sous le nom de *Gouvernement de la défense nationale* (voy. ce mot plus loin). — 7 sept. Commencement du bombardement de Schlestadt. — 8 sept. Décret convoquant pour le 16 oct. les électeurs à l'effet de nommer une assemblée nationale. — 9 sept. Capitulation de Laon. Bombardement de Toul. — 10. Bombardement de Bitche. — 15 sept. Occupation de Colmar. — 16 sept. Occupation de Mulhouse. — 17 sept. Décret avançant les élections et les mettant au 2 oct. Combat de Créteil. — 19 sept. Investissement de Paris. Prise du plateau de Châtillon par les Allemands. — 23 sept. Capitulation de Toul. Combat de Villejuif. — 24 sept. Décret ajournant les élections. — 27 sept. Combat de Peltre sous Metz. — 28 sept. Capitulation de Strasbourg. — 30 sept. Combats de Thiais, l'Hay et Chevilly, près Paris. — 2 oct. Combat de Ladonchamp sous Metz. — 4 oct. Combat d'Épernon. — 5 oct. Combats de Raon-

l'Étape, de Saint-Dié, de Pacy, de Rambouillet et de Toury. — 7 oct. Combat de Saint-Remy ou des Tapes, sous Metz. — 8-9 oct. Combats d'Ablis. — 10 oct. Défaite des Français à Artenay (Loiret). — 11 oct. Combat et bombardement d'Orléans où les Allemands entrent le 13. — 13 oct. Combat de Bagneux et de Châtillon près Paris. — 16 oct. Capitulation de Soissons. — 18 oct. Combats, incendie et prise de Châteaudun. — 22 oct. Prise de Saint-Quentin. — 25 oct. Capitulation de Schlestadt. — 27 oct. Capitulation de Metz. — 28 oct. Occupation du Bourget qui est repris le 30 par les Prussiens. — 30 oct. Combat et occupation de Dijon. Troubles dans le Midi. — 31 oct. Soulèvement à Paris. — 2 nov. Investissement de Belfort. — 3 nov. Plébiscite à Paris, qui donne 558 000 *oui* en faveur du gouvernement contre 62 000 *non*. — 6 nov. Rupture des négociations entamées à Versailles avec M. de Bismarck par M. Thiers. — 8 nov. Capitulation de Verdun. — 9 nov. Victoire d'Aurelle de Paladines à Coulmiers. — 19 nov. Capitulation de Neuf-Brisach. — 19 nov. Défaite des Prussiens à Châtillon-sur-Seine par les Garibaldiens.—22 nov. Échec des Allemands à Vernon. — 24 nov. Capitulation de Thionville. Combats près d'Amiens. — 25 nov. Surprise des Prussiens à Autun par Garibaldi. — 27 nov. Capitulation de la Fère. — 28 nov. Combat de Beaune-la Rolande; combats de Maizières et de Juranville; défaite des Prussiens à Étrepagny. — 30 nov. et 2 déc. Grande sortie des troupes de Paris. Bataille de Champigny. Combats de Montmesly, de Choisy-le-Roi et de la Gare-aux-Bœufs. L'armée rentre dans Paris. — 30 nov. Capitulation de la citadelle d'Amiens. — 1er déc. Echec des Allemands à Villepion. Combat à Autun. — 2 déc. Echec de l'armée de la Loire à Loigny. — 3 et 4 déc. Combats d'Artenay, de Chevilly, de Chilleurs-aux-Bois, de la Neuville-aux-Bois. Évacuation d'Orléans.—4 déc. Défaite des Prussiens par Cremer à Châteauneuf (Côte-d'Or). Combat de Berchy. — 7-11 déc. Combats de l'armée de la Loire à Salbris, Nevoy, Freteval et Villorceau. — 9-10 déc. Prise de la ville et du château de Ham par les Français. — 9 déc. La délégation de Tours se transporte à Bordeaux. — 12 déc. Reddition de Phalsbourg. — 13 déc. Capitulation de Montmédy. — 15 déc. Bataille de Vendôme, à la suite de laquelle Chanzy se retire sur le Mans. — 18 déc. Défaite de Cremer à Nuits. — 19 déc. Troubles à Lyon. — 21 déc. Combats du Bourget et de la Ville-Evrard sous Paris. Reddition de Tours. — 23 déc. Victoire de Faidherbe à Pont-de-Noyelles. — 26 déc. Echec des Prussiens à Montoire. — 30 déc. Echec des Prussiens à la Bouille et à Orival. — 31 déc. Combat de Courtalin.

1871. 2 janv. Combat de Sapignies. Capitulation de Mézières. — 3 janv. Victoire de Faidherbe à Bapaume. — 4 janv. Combats de Bourg-Achard, de Bourgthéroulde et de Château-Robert. — 8 janv. Commencement du bombardement de Paris. — 9 janv. Victoire de Bourbaki à Villersexel. — 10 janv. Capitulation de Péronne. — 10-11 janv. Bataille du Mans. — 12 janv. Prise du Mans par les Prussiens. Combats de Clamart et de Châtillon. Combat d'Arcey. — 13 janv. Combats près de Montbéliard qui, le 15, est occupé par Bourbaki. — 15-17 janv. Combats et échec de Bourbaki à Héricourt. Il commence sa retraite. — 15 janv. Combats d'Alençon, de Sillé-le-Guillaume et de Saint-Jean-sur-Évre. — 18 janv. Combats de Vermand. — 19 janv. Bataille de Saint-Quentin. Retraite de Faidherbe. Dernière sortie des troupes de Paris; combats de Buzenval et de Montretout. — 20-24 janv. Combats devant Dijon. — 25 janv. Capitulation de Longwy. — 27 janv. Conclusion d'un armistice de 21 jours, dont est exceptée l'armée de l'Est. — 28 janv. Capitulation de Paris. Reprise de Blois par le général Pourcet. — 29 janv. Combats de Sombacourt et de Chaffois (Doubs). — 1er fev. Entrée en Suisse de l'armée de Bourbaki. Combats de Cluse, d'Oye et du fort de Joux. — 8 févr. Elections pour l'assemblée nationale qui doit se reunir à Bordeaux. — 12 févr. Séance préparatoire de l'Assemblée nationale. — 16 févr. Prolongation de l'armistice jusqu'au 24 février. — 17 févr. L'Assemblée nationale nomme M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la République. — 19 févr. Sont nommés : MM. Dufaure, à la justice; J. Favre, aux affaires étrangères; Picard, à l'intérieur; J. Simon, à l'instruction publique : Lambrecht, au commerce; Le Flô, à la guerre; Pothuau, à la marine; de Larcy, aux travaux publics. — 23 févr. L'armistice est prorogé jusqu'au 26. — — 24 févr. M. Pouyer-Quertier est nommé ministre des finances. — 27 févr. Signature des préliminaires de paix à Versailles. — 1er mars. Entrée des Allemands dans une partie de Paris. L'Assemblée nationale vote par 546 votants contre 107 les préliminaires de paix. — 3 mars. Evacuation de Paris par les Allemands. — 10 mars. L'assemblée décide qu'elle siégera à Versailles.— 18 mars. Commencement de l'insurrection de Paris. Assassinat de Clément Thomas et du général Lecomte. L'armée évacue Paris qui reste au pouvoir des insurgés. — 23 mars Manifestation à la place Vendôme. — 2 avril. Commencement des hostilités. — 3 avril. Déroute près de Châtillon des communards en marche sur Versailles. — 6 avril. Arrestation par les communards de l'archevêque de Paris et de plusieurs ecclésiastiques. — 14 avr. Vote par l'Assemblée nationale de la loi sur les élections municipales. — 22 avril. Commencement d'une insurrection générale des Arabes en Algérie. — 9 mai. Occupation du fort d'Issy par les Versaillais. — 10. Signature du traité de paix définitif à Francfort. — 16 mai. Renversement de la colonne de la place Vendôme. — 18 mai. Ratification par l'Assemblée nationale du traité de paix. — 21 mai. Entrée des Versaillais dans Paris, à 4 heures du soir. — 21-24 mai. Incendies dans Paris. — 24 mai. Massacre des otages. — 29 mai. Fin des combats dans Paris. — 5 juin. Sont nommés : le général de Cissey à la guerre; MM. Lambrecht, à l'intérieur, et Victor Lefranc à l'agriculture et au commerce. — 8 juin. Vote d'une loi supprimant les lois de bannissement contre les princes de la maison de Bourbon. — 27-28 juin. Souscription publique à l'emprunt de 2 milliards 500 millions voté par l'Assemblée. Le chiffre des souscriptions atteint 4 milliards 500 millions. — 5 juillet. Proclamation du comte de Chambord. — 23 juillet. M. J. Favre quitte le ministère des affaires étrangères où il est remplacé (2 août) par M. de Rémusat. — 10 août. Vote d'une loi sur l'organisation et la compétence des conseils généraux. — 24 août. Loi prononçant la suppression de la garde nationale. — 31 août. Vote de la proposition Rivet prolongeant les pouvoirs de M. Thiers et le nommant aux fonctions de président de la République. — 16 sept. Adoption par l'Assemblée d'une convention avec l'Allemagne pour hâter l'évacuation du territoire. L'Assemblée se proroge au 4 décembre. — 11 oct. Casimir Perier est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Lambrecht. — 4 déc. Rentrée de l'Assemblée nationale qui, le lendemain, réélit M. Grévy pour président.

1872. 4 janvier. Vote d'une loi interdisant aux députés les fonctions publiques rétribuées. —

7 janv. Élections complémentaires. — 9 janv. Ratification par l'Assemblée nationale de la convention additionnelle au traité de Francfort. — 2 févr. Vote de la loi relative à la dénonciation des traités de commerce. — 5 février. Démission de Casimir Perier. — 6 février. Nomination de M. Victor Lefranc au ministère de l'intérieur et de M. de Goulard au ministère de l'agriculture. — 14 mars. Vote d'une loi contre l'Internationale. — 22 mai. Vote de la loi militaire qui fixe le service à cinq ans dans l'armée active, à quatre ans dans la réserve, à cinq ans dans l'armée territoriale et à six ans dans la réserve de cette armée. — 29 juin. Traité avec l'Allemagne au sujet du payement du restant de l'indemnité de guerre. Il est ratifié par l'Assemblée le 6 juillet. — 11 juillet. Rejet par l'Assemblée d'un projet d'impôt sur le chiffre des affaires. — 15 juillet. Vote d'un nouvel emprunt de trois milliards qui est couvert près de douze fois par les souscriptions publiques. — 2 août. Adoption d'une loi accordant à l'État le monopole de la fabrication des allumettes chimiques. — 4 août. Prorogation de l'Assemblée. — 6 sept. Le prince Napoléon est expulsé de France. — 11 nov. Rentrée de l'Assemblée. — 6 déc. Nomination par l'Assemblée d'une commission de trente membres chargée d'élaborer l'organisation des pouvoirs publics. — 7 déc. M. de Goulard est nommé au ministère de l'intérieur; M. L. Say, au ministère des finances; M. de Fourtou, au ministère des travaux publics. — 21 déc. Loi restituant aux princes de la maison d'Orléans les biens confisqués par Napoléon III.

1873. 9 janv. Mort de Napoléon III à Chislehurst. — 13 mars. Vote d'une proposition de la commission des *Trente* relative au mode de participation du président de la République aux débats de l'Assemblée. — 17 mars. Traité signé à Berlin pour l'évacuation du territoire. — 4 avril. M. Buffet est nommé président de la Chambre en remplacement de M. Grévy démissionnaire. — 27 avril. Election à Paris de M. Barodet. — 18 mai. Casimir Perier est nommé au ministère de l'intérieur, M. Waddington au ministère de l'instruction publique, M. de Fourtou au ministère des cultes qui sont séparés du ministère de l'instruction publique. — 24 mai. Adoption par l'Assemblée (360 voix contre 344) d'une proposition de M. Ernoul blâmant les tendances du gouvernement. Démission de M. Thiers et du ministère. Le maréchal de Mac-Mahon est nommé président de la République. — 25 mai. Sont nommés : MM. le duc de Broglie, aux affaires étrangères; Ernoul, à la justice; Beulé, à l'intérieur; Magne, aux finances; de Cissey, à la guerre (par intérim); le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy, à la marine; Batbie, à l'instruction publique et aux cultes; Deseilligny, aux travaux publics; de la Bouillerie, à l'agriculture. — 10 juillet et suiv. Voyage du schah de Perse à Paris. — 24 juillet. Loi sur la réorganisation de l'armée. — 25 juillet. Abrogation de l'impôt sur les matières premières. — 5 août. Visite du comte de Paris au comte de Chambord. — 5 sept. Payement du dernier terme de l'indemnité de guerre. — 6 octobre. Commencement à Trianon du procès du maréchal Bazaine. — 27 oct. Lettre à M. Chesnelong du comte de Chambord. La publication de cette lettre met fin à tous les projets de fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon. — 5 nov. Réouverture de l'Assemblée. Message du président demandant de donner une forme stable au gouvernement — 19 nov. Par 378 voix contre 310 l'Assemblée vote la prolongation pendant sept ans des pouvoirs du président de la République. Le ministère donne sa démission. — 26 nov. Sont nommés : MM. de Broglie, à l'intérieur; Depeyre, à la justice; Decazes, aux affaires étrangères; Magne, aux finances; général Du Barail, à la guerre; vice-amiral de Dompierre d'Hornoy, à la marine; de Fourtou, à l'instruction publique et aux cultes; de Larcy, aux travaux publics; Deseilligny, à l'agriculture et au commerce. — 4 déc. Nomination par l'Assemblée d'une nouvelle commission de trente membres (vingt-cinq monarchistes et cinq républicains) chargée d'élaborer les lois constitutionnelles. — 10 déc. Le maréchal Bazaine est condamné à mort et à la dégradation militaire. Le lendemain, sa peine est commuée en vingt ans d'emprisonnement.

1874. 8 janvier. L'Assemblée vote l'ajournement de la loi municipale. Le ministère donne le lendemain sa démission qui n'est pas acceptée par le président de la République, et qu'il retire après un vote de confiance qu'il obtient de l'Assemblée le 12. — 16 mai. L'Assemblée ayant refusé d'accorder, dans la discussion des lois organiques, la priorité à la loi électorale, le ministère se retire. — 20 mai. Vote d'une loi organisant le service religieux dans l'armée. — 22 mai. Sont nommés : MM. Tailhand, au ministère de la justice; le duc Decazes, aux affaires étrangères; de Fourtou, à l'intérieur; le contre-amiral de Montaignac, à la marine; Magne, aux finances; de Cumont à l'instruction publique; Caillaux, aux travaux publics; Grivart, à l'agriculture. — 7 juill. Vote de la loi municipale. — 20 juill. Démission de MM. Magne et de Fourtou, qui sont remplacés par MM. Mathieu-Bodet (aux finances) et le général de Chabaud La Tour (à l'intérieur). — 23 juill. Rejet par l'Assemblée d'une proposition de Casimir Perier demandant la reconnaissance définitive de la forme républicaine. — 11 août. Évasion de Bazaine de l'île Sainte-Marguerite.

1875. 6 janvier. Démission du ministère qui reste provisoirement en fonctions. — 24 février. Vote de la loi relative à l'organisation du Sénat. — 25 février. Vote de la loi constitutionnelle qui établit définitivement le gouvernement républicain. — 10 mars. Sont nommés : MM. Buffet, à l'intérieur; Dufaure, à la justice; Decazes, aux affaires étrangères; Léon Say, aux finances; de Cissey, à la guerre; de Montaignac, à la marine; Wallon, à l'instruction publique et aux cultes; Caillaux, aux travaux publics; de Meaux, à l'agriculture et au commerce. — 13 mars. Loi sur les cadres et effectifs de l'armée. Des modifications à quelques articles de cette loi furent votées le 15 décembre suivant. — 14 juin. Rejet dans la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur d'un amendement conservant à l'État la collation des grades académiques. — 22 juin et suivants. Inondations dans le Midi. — 6 juillet. Loi approuvant les traités de commerce conclus le 31 août et le 23 novembre 1874 avec le royaume d'Annam. — 12 juill. Vote de la loi sur l'enseignement supérieur. — 16 juillet. Vote d'une loi constitutionnelle sur les rapports des pouvoirs publics. — 2 août. Vote d'une loi organique sur les élections des sénateurs. — 4 août. Prorogation de l'Assemblée. — 4 novembre. Réouverture de l'Assemblée. — 30 novembre. Vote d'une loi organique sur l'élection des députés. — 21 décembre. Élection par l'Assemblée des sénateurs inamovibles. — 24 décembre. Vote d'une loi déterminant les circonscriptions électorales. — 29 déc. Loi sur la presse et sur la levée de l'état de siège. — 31 déc. Dernière séance de l'Assemblée nationale.

1876. 30 janvier. Election des sénateurs départementaux. — 20 févr. Elections générales pour la Chambre des députés. — 8 mars. Ouverture de

la session. — 9 mars. Sont nommés : MM. Dufaure, à la justice et aux cultes, avec la présidence du Conseil ; duc Decazes, aux affaires étrangères ; Ricard, à l'intérieur ; Léon Say, aux finances ; général de Cissey, à la guerre ; vice-amiral Fourichon, à la marine et aux colonies ; Waddington, à l'instruction publique ; Christophle, aux travaux publics ; Teisserenc de Bort, à l'agriculture et au commerce. — 15 mai. M. de Marcère est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Ricard décédé le 12. — 18 mai. Rejet par la Chambre de diverses propositions d'amnistie. — 22 mai. Rejet par le sénat d'une proposition d'amnistie. — 6 juin. Adoption par la Chambre d'un projet de loi supprimant les jurys mixtes pour la collation des grades. Cette loi est repoussée par le Sénat, le 21 juillet. — 27 juin. Lettre du président de la République au ministre de la guerre au sujet des poursuites contre les insurgés de 1871. — 13 août. Clôture de la session. — 17 août. Le général Berthaut remplace le général de Cissey au ministère de la guerre. — 30 octobre. Rentrée des Chambres en session extraordinaire. — 21 novembre. Crise ministérielle. — 12 décembre. M. Jules Simon est nommé ministre de l'intérieur, avec la présidence du conseil en remplacement de M. de Marcère. M. Martel remplace M. Dufaure à la justice et aux cultes. — 31 décembre. Clôture de la session extraordinaire.

FRANCFORT. Le 10 mai 1871, il y fut signé entre la France et l'Allemagne le traité de paix définitif qui nous enleva l'Alsace, Metz et une partie de la Lorraine, et nous imposa une indemnité de guerre de cinq milliards et l'occupation prolongée de notre territoire.

FRANQUEMONT, p. 875, col. 2, lig. 1, *lisez* : La terre et seigneurie du Han (duché de Bar) fut érigée en comté....

FRANQUEVILLE (Alf.-Ch.-Ern. Franquet de), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer (1855), conseiller d'Etat (1857), né à Cherbourg le 9 mai 1809, mort à Aix-les-Bains, le 29 août 1876. — Traduction (avec de Montricher et de Ruolz) du *Traité pratique des chemins de fer*, de Nic. Wood, 1834, in-f°.

FRÈRE (Edouard-Benjamin), libraire et bibliographe, bibliothécaire de la ville de Rouen, né à Rouen en 1797, mort le 6 avril 1874. — *Manuel du bibliographe normand*, 1858-1860, 2 vol. in-8°.

FRÉTEVAL (Loir-et-Cher). Les Français y eurent un engagement heureux avec les Allemands, le 14 décembre 1870.

FRŒSCHWILLER. Voy. plus bas Reischoffen.

FROMENTIN (Eugène), paysagiste, voyageur et littérateur, élève de Louis Cabat, né à la Rochelle en décembre 1820, mort à Saint-Maurice, près de cette ville, le 27 août 1876. Il voyagea en Orient et en Algérie, et c'est presque uniquement ce dernier pays qui lui a fourni le sujet de ses nombreux tableaux qui ont donné à son nom une juste célébrité. Ses œuvres littéraires n'ont pas été accueillies avec moins de succès lors de leur apparition dans des Revues. Nous citerons : *Un été dans le Sahara*; *Une année dans le Sahel* (1858); *Dominique*, roman; *les Maîtres d'autrefois* (1876).

G

GABRIEL (Gabriel *N...*, dit), auteur dramatique, né à Paris vers 1795, mort en 1869.

GAGNE (Paulin), écrivain, né à Montoison (Drôme), le 8 juin 1806, mort en août 1876.

GAIMARD (Joseph-Paul), naturaliste et voyageur, né vers 1790, mort le 10 décembre 1858.

GALICHON (Emile), fondateur de la *Gazette des Beaux-Arts*, né vers 1830, mort à Cannes en février 1875.

GARCHES (Seine-et-Oise). Il s'y livra un vif combat le 19 janvier 1871 entre les troupes de Paris et l'armée allemande.

GARNIER (Marie-Joseph-François, dit Francis), officier de marine et voyageur, né à Saint-Etienne (Loire) le 25 juillet 1839, tué au Tongking en 1873. Après avoir fait les campagnes de Chine et de Cochinchine, il fut nommé (1863) inspecteur des affaires indigènes dans ce dernier pays et conçut le projet d'un grand voyage à l'intérieur de l'Indo-Chine. Ce projet fut adopté par M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine, et une expédition scientifique dont le capitaine de frégate Doudart de Lagrée (voy. plus bas Lagrée) était chef, avec Garnier pour second, partit de Saïgon le 5 juin 1866. Elle remonta le Cambodge (Me-Kong), explora les ruines d'Angcor, traversa le Laos, pénétra dans la Birmanie puis dans la province chinoise de Yunnan, et après un voyage de deux ans finit par atteindre Shang-Haï. Lagrée était mort au commencement de janv. 1868 ; Garnier prit la direction de l'expédition et au prix de fatigues inouïes ramena le corps de son chef à Saïgon. De retour en France, il s'occupa de la publication de son voyage (1873, 2 vol. in-4°), se distingua dans la défense de Paris, retourna (1872) en Chine où il fit de nouveau un grand voyage d'exploration, puis rappelé en Cochinchine fut chargé d'une expédition dans le Tongkin. A la tête d'une poignée de soldats il s'empara de Hanoï, la capitale du royaume, et périt dans une embuscade qui lui avait été dressée par des pirates chinois.

GASPARIN (Agénor-Etienne, comte de), fils de l'agronome (voy. p. 894, col. 2), écrivain politique et religieux, né à Orange le 10 juillet 1810, mort le 14 mai 1871. Il fut député ministériel de Bastia de 1842 à 1846.

GAUTIER (Théophile), poëte, romancier, critique, bibliothécaire de la princesse Mathilde, né à Tarbes le 31 août 1811, mort le 25 oct. 1872. L'un des plus fervents et des plus belliqueux adeptes du romantisme, il fut successivement rédacteur de la *France littéraire*, du *Figaro* (1832-1834), de la *Revue de Paris*, de l'*Artiste*, de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Presse* (1836) où il écrivit vingt ans, et enfin du *Moniteur* et de l'*Officiel*. — Œuvres poétiques. *Poésies*, 1830; *Albertus*, 1832; *la Comédie de la mort*, 1838; *Emaux et camées*, 1855. — Romans. *Les Jeune France*, 1833; *Mademoiselle de Maupin*, 1835; *Fortunio*, 1838; *Une larme du diable*, 1839; *les Roués innocents* et *Miltona*, 1847; *Nouvelles*, 1845; *le Roman d'une momie*, 1858; *le Capitaine Fracasse*, 1863; *Spirite*, 1866. — Pièces de théâtre. *La Juive de Constantine*, 1846; *le Tricorne enchanté*, 1845; *le Voyage en Espagne*, 1843; et des ballets pour l'Opéra : *Giselle*, 1841; *la Péri*, 1843; *Gemma*, 1854; *Sacountala*, 1858. — Voyages. *Tra los montes*, voyage en Espagne, 1843; *Zigzags*, 1845; *La Turquie*, 1846, in-f°; *Italia*, 1852; *Constantinople*, 1854; *Les Vosges*, 1860, in-f°; *Voyage en Russie*, 1866. — Citons encore : *Histoire de l'art dramatique en France*, 1858-59, 6 vol. in-12; *les Trésors d'art de la Russie ancienne et moderne*, 1860 et suiv., in-f°; *Ménagerie intime*, 1869, in-18.

GAY (Claude), botaniste et voyageur, membre de l'Institut (1856), né à Draguignan, le 18 mars 1800, mort le 29 novembre 1873. Après un voyage en Orient, il partit pour le Chili (1828) et pen-

dant quinze ans explora l'Amérique du Sud. — *Historia fisica y politica de Chile*, 1843-1851, 24 volumes in-8°, avec 2 volumes d'atlas, in-4°.

GENOD (Michel-Philibert), peintre, élève de Revoil, né à Lyon en 1795, mort en 1862.

GÉRARDIN (Nic.-Vinc.-Auguste), médecin, membre de l'Acad. de médecine, né à Nancy le 15 février 1790, mort en 1862.

GERMINY (Ch.-Gabriel LE BÈGUE, comte de), gouverneur de la Banque (1856-1863), sénateur (1863), né à Cliponville (Seine-Inférieure le 3 novembre 1789, mort pendant le siége de Paris. Il fut ministre des finances du 29 janvier au 10 avril 1851.

GILBERT (Jean-Désiré-Louis), littérateur, né à Maissemy (Aisne), mort en oct. 1870. — *Editions* de Vauvenargues (1857) et de La Rochefoucauld (1868).

GILBERT (Emile-Jacques), architecte, grand prix de Rome (1822), membre de l'Institut (1853), né à Paris le 3 sept. 1783, mort le 31 oct. 1874.

GIRARD (Alexis-François), graveur, élève de Regnault et de Prud'hon, né vers 1787, mort à Paris en février 1870.

GIRARD (Fulgence), écrivain, né en 1810, mort en avril 1873.

GIRARDIN (Ernest-Stanislas, comte de), homme politique, né à Paris le 24 juill. 1802, mort le 2 janvier 1874. Député de 1831 à 1837 et de 1838 à 1846, il fut un adversaire de M. Guizot; mais, élu représentant en 1848 et 1849, il siégea à droite et soutint la politique de Louis-Bonaparte qui, après le 2 décembre, le nomma membre de la commission consultative et sénateur (1852).

GITTARD (Daniel), architecte et ingénieur du roi, l'un des huit architectes qui composèrent l'Académie d'architecture à sa création, né à Blandy (Seine-et-Marne) en mars 1625, mort à Paris, le 15 décembre 1686.

GODDE (Etienne-Hippolyte), architecte de la ville de Paris (1813-1830), né à Breteuil (Oise), le 26 déc 1781, mort le 7 déc. 1870.

GONCOURT (Jules-Alfred HUOT de), écrivain, né le 17 déc. 1830, à Paris, où il est mort le 20 juin 1870. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés l'ont été en collaboration avec son frère Edmond.

GOULARD (Eugène de), homme politique, né en 1808, mort à Paris le 3 juillet 1874. Député des Hautes-Pyrénées (1871), il prit part au règlement de la partie financière du traité de Francfort, et fut ministre des finances (22 avril-7 dec. 1872), puis ministre de l'intérieur (7 déc. 1872-19 mai 1873).

GOURCY (Conrad, comte de), agronome, né à Nancy en 1790, mort en 1869.

GOUSSONVILLE (Seigneurs de), de la famille de Hallot (Normandie).

GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. C'est le nom que prit le gouvernement provisoire qui s'installa à l'hôtel de ville de Paris, le 4 sept. 1870. Il se composait des députés de la Seine, moins M. Thiers qui refusa : Emm. Arago, Crémieux, J. Favre, Jules Ferry, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eug. Pelletan, Rochefort, et des ministres. La présidence en fut confiée au general Trochu qui, le 17 août, avait été nommé gouverneur de Paris, mais gouverneur sans autorité. La distribution des ministères se fit ainsi : Jules Favre, aux affaires étrangères; Gambetta, à l'intérieur; le général le Flô, à la guerre; E. Picard, aux finances; Dorian, aux travaux publics; Magnin, à l'agriculture et au commerce; Jules Simon, à l'instruction publique (comprenant les cultes et les beaux-arts); l'amiral Fourichon à la marine; Crémieux, à la justice. Ce gouvernement subsista jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux. — Voy. TOURS (Délégation de).

GRANGE-ET-FOURILLES (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE, marquis de la), membre libre de l'Acad. des inscriptions (1846), né le 16 déc. 1796, mort à Paris, le 17 janvier 1876. D'abord officier d'état-major, il suivit ensuite la carrière diplomatique qu'il quitta après la révolution de 1830. Député (1837-1848), puis membre de la Législative (1849), il devint sénateur en 1852. — On lui doit, entre autres, la publication des *Mémoires inédits* de Caumont, duc de la Force, 1843, 4 vol. in-8°.

GRATRY (l'abbé Aug.-Joseph-Alphonse), théologien, professeur de morale évangélique à la Sorbonne (1863), membre de l'Académie française (1867), né à Lille le 30 mars 1805, mort à Montreux le 7 février 1872. — *Lettres et répliques à M. Vacherot*, 1851, in-8°; un cours de philosophie (1855-1857), 6 vol. in-8°; *Jésus-Christ, réponse à M. Renan*, 1864, in-8°; *la Morale et la loi de l'histoire*, 1868, 2 vol. in-8°.

GRAVELOTTE (Moselle). Le 18 août 1870, il s'y livra entre l'armee française forte de 150 000 hommes, avec 450 canons, et l'armée allemande, forte de 250 000 hommes, avec 700 canons, une terrible bataille qui coûta environ 25 000 hommes aux Allemands et à nous 15 000. A la suite de cette bataille (qui porte aussi les noms de Saint-Privat et d'Amanvillers), bien que deux corps français eussent gardé leurs positions, le maréchal Bazaine se retira dans le camp retranché de Metz.

GRIVEL (le baron J.-B.), vice-amiral (1834), pair de France (1845), sénateur (1858), né le 9 août 1778, à Brives, mort à Brest, le 11 sept. 1869.

GROS (le baron J.-B.-Louis), diplomate, sénateur (1858), né à Ivry (Seine), le 8 février 1793, mort en août 1870. Après avoir rempli diverses missions importantes dans l'Amérique du Sud, il fut successivement envoyé à Athènes (1850), ambassadeur en Chine (1857) et à Londres (1862-1863).

GUÉPIN (Ange), médecin et publiciste, né à Pontivy (Morbihan), le 30 août 1805, mort à Nantes, le 21 mai 1873. Professeur à l'Ecole de médecine de Nantes (1830), il fut destitué en 1850, comme ayant été commissaire de la République dans la Loire-Inférieure et dans le Morbihan en 1848. — *Philosophie du* XIX*e siècle*, 1854, in-8°; *le Socialisme expliqué aux fils du peuple*, 1852, in-18; *Études d'oculistique*, 1844 et 1858, in-8°.

GUÉRANGER (Dom Prosper), abbé de Solesmes, écrivain ecclesiastique, né au Mans en 1806, mort au commencement de 1875. — *Institutions liturgiques*, 1840-1842, 2 vol. in-8°.

GUÉRARD (Alphonse), savant médecin, membre de l'Académie de médecine (1855) et du conseil d'hygiène, né en 1796, mort à Paris, le 20 juillet 1874. — *Des inhumations et des exhumations*, 1838, in-4°; *Lois générales de la chaleur*, 1844, in-4°; *Du choix et de la distribution des eaux dans une ville*, 1852, in-8°, et de nombreux articles dans l'*Encyclopédie des sciences médicales*, dans les *Annales d'hygiène*, etc.

GUERNON DE RANVILLE (Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte de), magistrat et homme politique, né à Caen, le 2 mai 1787, mort en 1866. Royaliste dévoué, il fut successivement président du tribunal civil à Bayeux (1820), procureur général à Colmar (1822), à Limoges (1824), à Grenoble (1826), à Lyon (1829). Le 9 novembre de la même année il fut nommé

ministre de l'instruction publique, s'opposa autant qu'il put aux ordonnances de juillet qu'il crut pourtant de son devoir de contre-signer. Arrêté en août, et (décembre) condamné avec ses collègues à une détention perpétuelle, il fut amnistié (1836). — *Recherches historiques sur le jury*, 1818, in-8°; *Mémoires*, publiés après sa mort dans le recueil de l'Acad. de Caen.

GUÉROULT (Adolphe), journaliste, député de l'opposition (1863-1869), né à Radepont (Eure), le 29 janvier 1810, mort à Vichy, le 21 juillet 1872. Il obtint (1859) l'autorisation de fonder *l'Opinion nationale*, journal anticlérical et organe de la démocratie césarienne.

GUERRE (Ministres de la). Voy. p. 949. — 1870. 10 août. Le général Cousin de Montauban, comte de Palikao. — 4 septembre, le général Le Flô. — 11 septembre. L'amiral Fourichon, délégué à Tours. — 10 octobre. Gambetta, à Tours. — 1871. 5 juin. Le général de Cissey, et, par intérim, à partir du 25 mai 1873. — 1873. 26 novembre. Le général Du Barail. — 1874. 22 mai. Le général de Cissey. — 1876. 17 août. Le général Berthaut.

GUIGNIAUT (Joseph-Daniel), érudit, né à Paray-le-Monial (Saône-et Loire), le 15 mai 1794, mort le 22 mars 1876. Professeur de géographie à la Faculté des lettres (1835), professeur d'histoire au Collége de France (1857), il fut de 1860 à 1873 secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions où il était entré dès 1837. — *Religions de l'antiquité*, de Kreuzer, 1825-1841, 10 tomes en 4 vol. in-8°, avec atlas, ouvrage qui est moins une traduction qu'une refonte complète, et avec de nombreuses augmentations, du livre de l'auteur allemand et où sont insérés plusieurs appendices de MM. A. Maury et Vinet.

GUILLAIN. Nom d'une famille d'architectes de la ville de Paris au XVI° et au XVII° siècle. Nous citerons : GUILLAUME, mort après 1572. = PIERRE, mort après 1613. = AUGUSTE, né à Paris, le 4 janvier 1581, mort le 6 juin 1636.

GUINARD (Auguste-Joseph), homme politique, né à Paris, le 28 décembre 1799, mort à Valprey (Seine-et-Oise) en juin 1874. Il fut l'un des membres les plus actifs du parti républicain sous la Restauration et dans les premières années du règne de Louis-Philippe, prit part à l'insurrection d'avril (1834), et, condamné par la Cour des pairs à la déportation, il parvint à s'échapper de Sainte-Pélagie (15 juillet 1835) et passa en Angleterre. Il revint à Paris en février 1848, fut envoyé à l'Assemblée nationale et fut blessé en combattant l'insurrection de juin. La part qu'il prit l'année suivante au mouvement du 13 juin le fit condamner à la déportation perpétuelle par la haute cour de Versailles. Détenu à Doullens et à Belle-Isle, il fut mis en liberté en 1854.

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume), célèbre homme d'État et historien, membre des académies des sciences morales (1832), des inscriptions (1833) et française (1836), né à Nîmes le 4 octobre 1787, d'une famille protestante, mort le 12 septembre 1874. Après la mort de son père, qui périt sur l'échafaud à Nîmes (1794), il fut emmené par sa mère à Genève, et (1805), venu pour faire son droit à Paris, il entra (1806) comme précepteur chez M. Stapfer; son mariage avec Mlle Pauline de Meulan (1812) lui ouvrit les salons du parti royaliste et il fut nommé, la même année, professeur d'histoire moderne à la Sorbonne. A la première Restauration, il devint, grâce à Royer-Collard, secrétaire général du ministère de l'intérieur sous l'abbé de Montesquiou, et membre du comité de censure. Au retour de Napoléon, il alla rejoindre Louis XVIII à Gand, et, rentré avec lui, fut secrétaire général du ministère de la justice sous Barbé-Marbois, qu'il suivit dans sa retraite (1816), puis fut nommé maître des requêtes (1816), conseiller d'État (1817) et directeur général de l'administration départementale et communale. A la chute du ministère Decazes (1820), il perdit ses places, et sa vive opposition au ministère de Villèle ayant fait suspendre son cours (1825), il employa ses loisirs forcés à de nombreuses publications politiques, historiques ou littéraires. Le ministre Martignac (1828) lui rendit à la fois sa place au conseil d'État et sa chaire, où il professa avec un éclat qui lui procura une immense popularité, et lui valut d'être envoyé, par l'arrondissement de Lisieux, à la Chambre, où il attaqua vivement le ministère Polignac et vota l'adresse des 221. A la révolution de Juillet, il fit partie du gouvernement provisoire comme ministre de l'instruction publique (31 juillet-3 août), soutint énergiquement Casimir Perier, et, le 11 octobre 1832, entra avec le portefeuille de l'instruction publique dans le ministère où siégeaient MM. Thiers et de Broglie; et, tout en donnant une grande impulsion aux études historiques, il créa l'enseignement primaire. Démissionnaire (5 février 1836), il rentra, le 6 septembre suivant, dans son ministère, qu'il dut quitter le 15 avril 1837. Ce fut alors que son ambition déçue le jeta dans l'opposition, et qu'il fut l'un des membres les plus actifs de cette coalition qui finit par renverser le ministère Molé. Nommé ambassadeur à Londres (9 février 1840), il conserva sous le ministère Thiers (1er mars-29 octobre 1840) ce poste auquel la question d'Orient donnait une haute importance, mais où son peu de clairvoyance, volontaire, à ce que prétendirent ses ennemis, fit éprouver à notre politique un échec qui amena, ce qu'il désirait si ardemment, la chute du ministère. Rappelé de Londres, il reçut le portefeuille des affaires étrangères (29 octobre) et dirigea, sous la présidence purement nominale du maréchal Soult, le ministère le plus long et le dernier du règne de Louis-Philippe (voy. la *Chronologie* à l'article FRANCE, p. 863-865), et l'on peut dire que ce fut sa fatale et aveugle obstination à refuser la moindre satisfaction à l'opinion publique qu'il se plaisait à braver qui, en soulevant contre lui une impopularité et une haine croissantes, amena la chute de la monarchie (24 février 1848). Après un séjour de quelques mois en Angleterre, il revint en France et essaya vainement de rentrer dans la vie politique. Malgré l'esprit de réaction qui soufflait alors sur notre pays, il ne put parvenir à se faire élire à la Législative; mais il chercha à se dédommager de son échec en se mettant à la tête du parti royaliste qui rêvait la réconciliation et la fusion des deux branches de la maison de Bourbon. Le coup d'État mit fin à ces intrigues qui se renouvelèrent avec le même succès à l'Assemblée nationale de 1871. — M. Guizot, dont la vie a toujours été très-laborieuse, a beaucoup écrit. Voici l'indication de ses principales publications : *Nouveau dictionnaire des synonymes français*, 1809, 2 vol. in-8; édition (1812) de l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, de Gibbon, trad. par diverses personnes; *Du gouvernement représentatif*, 1816, in-8, plusieurs édit.; *Des moyens de gouvernement*, 1821, in-8; *Histoire du gouvernement représentatif*, 1821-1822, 2 vol. in-8; *Essai sur l'histoire de France*, 1823, in-8; *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, 1827-1828, 2 vol. in-8; *Cours d'histoire moderne*, 1828-1830, 6 vol. in-8, divisé et réimprimé plusieurs fois sous les titres de : *Histoire générale de la civilisation en Europe*, 1 vol., et *Histoire générale de la civilisation en France*, 4 vol.; *Médi-*

tations et études morales, 1851, in-8; *l'Amour dans le mariage*, 1855, in-18; *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 1858-1868, 9 vol. in-8; *Discours académiques*, 1861, in-8; *Histoire parlementaire de France*, 1863, 5 vol.; *Mélanges biographiques et littéraires*, 1868, in-8; *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, 1872-1875, 5 vol. in-8. En outre, M. Guizot a donné une édition de Rollin, de la traduction de Shakespeare par Letourneur, et publié deux grands recueils, dont les traductions sont dues à divers écrivains: *Collection des mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*, 1823 et suiv. 26 vol. in-8; *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, 1823 et suiv. 31 vol. in-8.

GUMERY (Ch.-Alphonse), sculpteur, élève de Toussaint, grand prix de Rome (1850), né à Paris, le 4 juin 1827, mort en 1871.

H

HAM (voy. p. 967). Cette ville occupée par les Prussiens leur fut reprise le 9 déc. 1870 par le général Lecointe, à qui la citadelle se rendit le lendemain.

HAMON (Jean-Louis), peintre de genre, né à Plouha (Côtes-du-Nord) le 5 mai 1821, mort à Saint-Raphaël en 1874. Le journal *le Temps* a publié de lui, l'année même de sa mort, des *Mémoires* curieux sur la première partie de sa vie.

HAUTES-BRUYÈRES, près Paris. Cette position importante fut enlevée aux Allemands par le général Vinoy, le 23 sept. 1870, et on y construisit une redoute qui rendit de grands services pendant le siége.

HAY (L'), près Paris. Le 30 sept. 1870, il s'y livra un combat entre les troupes de Paris et les assiégeants.

HÉBERT (Pierre) sculpteur, élève de Jacquot, né à Villabé (Seine-et-Oise), le 31 oct. 1804, mort en oct. 1869.

HÉNON (Jacques-Louis), médecin, député de l'opposition républicaine de Lyon au Corps législatif (1857-1869), né le 7 juin 1802, mort à Montpellier en mars 1872.

HÉRICOURT (Haute-Saône). Le général Werder, qui s'y était retranché d'une manière formidable, y fut attaqué, le 15 janvier 1871, par Bourbaki qui, après trois jours de sanglants combats, fut obligé de se retirer.

HÉRICOURT (le comte Achmet d'), antiquaire, né le 19 août 1819, à Hébecourt (Somme), mort à Souchez (Pas-de-Calais), le 21 janvier 1871.

HOREAU (Hector), architecte, voyageur, né à Versailles, le 4 octobre 1801, mort en sept. 1872. — Il a passé sa vie à émettre, au sujet des embellissements et des travaux de Paris, des projets et des idées, qui, toujours repoussés, finissaient la plupart du temps par être exécutés par d'autres que par lui. Son projet pour le concours relatif au Palais de cristal de Londres obtint la première médaille. — *Panorama d'Égypte et de Nubie*, 1841, in-folio; *Nouveau système d'égouts*, 1833; des *Projets* pour la Bibliothèque royale, les Halles centrales, l'Opéra, ec.

HUART (Louis), journaliste, né en 1813, à Trèves, mort en 1865.

HUGO (Charles-Victor), écrivain, journaliste, né à Paris, le 2 novembre 1826, mort à Bordeaux en 1871. = Son frère, FRANÇOIS-VICTOR, né le 22 octobre 1828 à Paris, où il est mort le 26 décembre 1873. — *L'Ile de Jersey*, 1857, in-8°; traduction complète de Shakespeare, 1860 et suiv., 13 vol. in-8°.

HUILLARD-BRÉHOLLES (Jean-Louis-Alphonse), érudit, membre de l'Académie des inscriptions (1869), chef de section aux Archives, né le 8 février 1817, à Paris, où il est mort le 22 mars 1871. — *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands*, 1844, in-fol; traduction de la *Chronique* de Mathieu Pâris, 1840-41, 9 vol. in-8°; *Historia diplomatica Frederici II*, 1852-59, 5 vol. in-4° : ces ouvrages ont été publiés aux frais du duc de Luynes; *Vie et Correspondance de P. de la Vigne*, 1863, in-8°; *Titres de la maison de Bourbon*, 1866, in-4°.

HUSSON (Jean-Christophe-Armand), administrateur, directeur général de l'Assistance publique, membre de l'Académie des sciences morales (1863), né à Claye (Seine-et-Marne), le 8 septembre 1809, mort le 15 mai 1875.

I

INSTITUT. Les élections suivantes ont eu lieu depuis 1869. A la suite du nom de l'élu nous mettons entre parenthèses celui de son prédécesseur.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Voy. plus haut p. 1827.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. Voy. p. 1018. — 1871. Thurot (Villemain). — 1871. E. de Rozière (Alexandre). — 1871. Derenbourg (Caussin de Perceval). — 1871. Deloche (Huillard-Bréholles). — 1873. Pavet de Courteille (E. de Rougé). — 1873. Girard (St. Julien). — 1874. Heuzey (Beulé). — 1874. Perrot (Guizot). — 1875. Desjardins (d'Avezac). — 1875. Bréal (Brunet de Presle). — 1876. Boutaric (Mohl). — 1876. G. Paris (Guigniaut).

Académiciens libres. — 1871. Ch. Robert (Mérimée). — 1871. Th.-H. Martin (Debeque). — 1871. Labarte (Texier). — 1872. Didot (de Cherrier). — 1873. Duruy (Vitet). — 1876. Ch. Nisard (Didot). — 1876. Germain (de La Grange).

Associés étrangers. 1871. Amari (Peyron). — 1876. Gorresio (Lassen). — Cobet (Pertz). — Madvig (Ritschl).

Secrétaire perpétuel. 1873. Wallon (Guigniaut, démissionnaire).

ACADÉMIE DES SCIENCES. Voyez p. 1019.

Géométrie. 1871. Puiseux (Lamé). — 1875. Bouquet (Bertrand, élu secrétaire perpétuel).

Mécanique. 1872. Tresca (Combes). — 1872. Rolland (Piobert). — 1873. Resal (Ch. Dupin).

Astronomie. 1873. Janssen (E. Laugier). — 1873. Loewy (Delaunay). — 1875. Mouchez (Mathieu).

Physique générale. 1873. Berthelot (Duhamel). — 1873. Desains (Babinet).

Botanique. 1874. Chatin (Gay).

Économie rurale. 1872. Herve-Mangon (Payen).

Anatomie et zoologie. 1871. H. de Lacaze-Duthiers (Longet). — 1874. Gervais (Coste).

Médecine et chirurgie. 1872. Sédillot (Stanislas Laugier). — 1874. Gosselin (Nélaton). — 1876. Vulpian (Andral).

Académiciens libres. 1871. Belgrand (Duméril). — 1873. Cosson (Vaillant). — 1873. De la Gournerie (Jaubert, démissionnaire). — 1873. F. de Lesseps (P. de Verneuil). — 1874. Bréguet (A. Passy). — 1873. Du Moncel (Roulin). — 1876. Favé (Séguier).

Associés étrangers. 1873. Ch. Wheatstone (Liebig). — 1874. Tchébichef (A. de La Rive). — 1874. De Candolle (Agassiz). — 1876. De Baer (Wheatstone).

Secrétaire perpétuel. 1874. J. Bertrand (Elie de Beaumont).

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (p. 1020).

Peinture. 1870. Baudry (Schnetz). — 1874. Hébert (Couder). — 1876. Bouguereau (Pils).

Sculpture. 1875. Thomas (Barye). — 1876. Dubois (Perraud).

Architecture. 1871. Questel (Duban). — 1872. Ballu (Vaudoyer). — 1874. Garnier (Baltard). — 1875. Abadie (Gilbert). — 1875. Bailly (Labrouste).

Gravure. 1873. François (Forster).

Composition musicale. 1872. Massé (Auber). — 1873. Bazin (Carafa). — 1876. Reyer (Félicien David).

Académiciens libres. 1874. De Cardaillac (Delaborde, élu secrétaire perpétuel). — 1875. Gruyer (Pelletier). — 1876. Perrin (de Cailleux).

Associés étrangers. 1870. Gallait (Overbeck). — 1870. Tenerani (Drake). — 1873. Gevaërt (Mercadante). — 1873. Madrazo (Schnorr von Carolsfeld). — 1874. Matejko (Kaulbach).

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, p. 1021.

Philosophie. 1870. Nourrisson (duc de Broglie). — 1875. F. Bouillier (de Rémusat).

Morale. 1872. Martha (Cochin). — 1875. Gréard (Husson).

Législation. 1869. O. Barrot (Delangle). — 1870. Pont (Dumon). — 1874. Massé (O. Barrot).

Histoire générale. 1871. H. Martin (Clément). —1871. Rosseuw-Saint-Hilaire (Ternaux). — 1874. Geffroy (Am. Thierry). — 1874. Zeller (Michelet). — 1875. Fustel de Coulange (Guizot).

Académiciens libres. 1870. Dubois (O. Barrot, démissionnaire). — 1870. C. Vergé (Moreau de Jonnès). — 1872. Calmon (Pellat). — 1874. Say (Dubois).— 1876. Charton (Casimir Perier).

Associés étrangers. 1872. De Stanhope (Grote). — 1872. Quételet (Trendelenburg). — 1876. Motley (de Raumer). — Minghetti (Quételet).

INSTRUCTION PUBLIQUE (Ministres de l'). Voy. p. 1023. — 1870. 15 mai. Mège. — 10 août. J. Brame. — 4 septembre. J. Simon. — 1873. 19 mai. Waddington. — 25 mai. Batbie. — 26 novembre. De Fourtou. — 1874. 22 mai. De Cumont. — 1875. 10 mars. Wallon. — 1876. 10 mars. Waddington. (Voy. BEAUX-ARTS et CULTES, p. 1830 et 1836.)

INTÉRIEUR (Ministres de l'). Voy. p. 1025. — 1870. 10 août. Henri Chevreau. — 4 septembre. L. Gambetta, et, par intérim, J. Favre à Paris, à partir du 10 octobre. — 14 septembre. Crémieux, délégué à Tours. — 1871. 1er février. Hérold, par intérim, à Paris. — 5 février. Emmanuel Arago. — 19 février. Ernest Picard. — 5 juin. Lambrecht. — 11 octobre. Casimir Perier. — 1872. 6 février. Victor Lefranc. — 30 novembre. Ch. de Rémusat, par intérim. — 7 décembre. De Goulard. — 1873. 19 mai. Casimir Perier. — 25 mai. Beulé. — 27 novembre. Duc de Broglie. — 1874. 22 mai. De Fourtou. — 10 juillet, le général de Cissey, par intérim. — 20 juillet. Le général de Chabaud La Tour. — 1875. 10 mars. Buffet. — 1876. 10 mars. Ricard. — 15 mai. De Marcère. — 12 décembre. Jules Simon, avec la présidence du conseil.

IVRÉE, p. 1029, col. 2. Ajoutez à l'article : La ville fut prise par le maréchal de Brissac en décembre 1554.

J

JAL (Auguste), littérateur, érudit, historiographe du ministère de la marine, né à Lyon le 12 avril 1795, mort à Vernon le 1er avril 1873. — De ses nombreux écrits nous citerons : *Archéologie navale*, 1839, 2 vol. in-8°; *Glossaire nautique*, 1848, in-8°; *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1864, in-8°, ouvrage rempli de renseignements inédits et auquel M. Henri Bordier a publié un curieux errata; *Abraham Duquesne et la marine de son temps*, 1872, in-8°, ouvrage auquel l'Acad. des inscriptions a donné le prix Gobert en novembre 1873.

JANET-LANGE (Ange-Louis JANET dit), peintre, dessinateur, lithographe, né le 19 novembre 1818 à Paris, où il est mort en novembre 1872.

JANIN (Jules-Gabriel), célèbre critique et romancier, membre de l'Académie française (1870), né à Saint-Étienne (Loire) le 24 décembre 1804, mort à Passy le 19 juin 1874. Après avoir débuté dans des feuilles de théâtre, il passa au *Figaro*, puis à la *Quotidienne*, fut un des fondateurs de la *Revue de Paris* et entra en 1836 au *Journal des Débats* où jusque dans les dernières années de sa vie il rédigea le feuilleton dramatique. Des productions sans nombre sorties de sa plume, et dont bien peu sont destinées à lui survivre, nous citerons : *L'Ane mort et la Femme guillotinée* (1829), souv. reimprimé; *La Confession* (1830); *Barnave* (1831), satire violente contre Philippe Égalité et la famille d'Orléans, réimprimée avec corrections en 1860; *Contes fantastiques* (1832); *Contes nouveaux* (1833); *Le Chemin de traverse* (1836); *Un cœur pour deux amours* (1837); *La Religieuse de Toulouse* (1850); *Les Contes du chalet* (1859); *La fin d'un monde et un neveu de Rameau* (1861); *Contes non estampillés* (1862); *Les Contes bleus* (1863); *Voyage en Italie* (1869); *La Normandie historique* (1842-1843); *La Bretagne historique* (1844); *Traduction* d'Horace (1860), dont certaines méprises ont prêté à rire aux érudits. En 1858, il a réuni, sous le titre d'*Histoire de la littérature dramatique*, 6 vol. in-18, un choix de ses feuilletons des *Débats*.

JANNET (Pierre), bibliophile, philologue, né à Saint-Germain-des-Graves (Gironde), mort à Paris, en nov. 1870. Il a, comme libraire, édité et dirigé la grande publication de la *Bibliothèque elzévirienne* à laquelle il a donné l'*Ancien théâtre français*, 10 vol. in-18.

JARJAVAY (J.-F.), médecin, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, né vers 1819, mort en 1868.

JARS, p. 1034, ligne 13, *commandant*, lisez : *commandeur*.

JAUBERT (Hippolyte-François, comte), homme politique, botaniste, né le 28 octobre 1798 à Paris, mort en décembre 1874. Député du Cher (1831-1844), il s'allia au parti doctrinaire, puis, devenu l'ami de M. Thiers, occupa le ministère des travaux publics dans le cabinet du 1er mars 1840 et fut nommé pair (1844). Membre libre de l'Académie des sciences (1858), il donna sa démission (novembre 1872) lorsqu'il eut essayé inutilement de faire étendre par la savante compagnie les prérogatives fort restreintes des académiciens libres. — *Vocabulaire du Berri*, 1838, in-8°, refondu (1856-1858 et 1864) 2 vol. in-8° sous le titre de *Glossaire du centre de la France; Lettres écrites d'Orient* (1842); *Illustrationes plantarum Orientalium*, avec Ed. Spach, 1842, 5 vol. in-4°.

JAVAL (Léopold), industriel, agronome, député de l'opposition de l'Yonne (1861-70), membre de l'Assemblée nationale (1871), né à Mulhouse de parents israélites, le 1er déc. 1804, mort le 28 mars 1872.

JUBINAL (Michel-Louis-Achille), journaliste, littérateur, professeur (1839-1848) de littérature étrangère à la Faculté de Montpellier, né à Paris le 24 octobre 1810, mort en déc. 1875. Il fut député officiel de Bagnères de 1852 à 1870. — *Mystères du XVe siècle*, 1836-37, 2 vol. in-8; *Anciennes tapisseries historiques*, 1837, 2 vol. in-f°; *La Armeria*

real (de Madrid), 1837-1846, 3 vol. in-f°; *Œuvres complètes de Rutebeuf*, 1838, 2 vol. in-8°; *Lettre à P. Lacroix*, 1849, in-8°; *Lettre inédite de Montaigne*, 1850, in-8, brochure où il a pris la défense de Libri (voy. ce nom, p. 1136).

JULIEN (Bernard-Romain), peintre et lithographe, né le 16 septembre 1802 à Bayonne, où il est mort le 3 décembre 1871.

JULIEN (Stanislas-Aignan), célèbre orientaliste, professeur de chinois (1832) au Collège de France, dont il devint administrateur en 1859, membre de l'Acad. des inscriptions (1833), conservateur au dép. des manuscrits de la Biblioth. nationale, né à Orléans le 20 septembre 1799, mort à Paris le 14 janvier 1873. — Il débuta (1823) par une édition avec traduction française et latine du poëme de Coluthus, *l'Enlèvement d'Hélène*, puis se livra exclusivement à l'étude du chinois, à la connaissance approfondie duquel il joignit celles du sanscrit, des langues tartares et des langues de l'Europe. Outre des traductions (1837) de traités relatifs au mûrier et au ver à soie, et (1856) à la fabrication de la porcelaine, de divers romans (*Blanche et Bleue*, 1834; *Les deux filles lettrées*, 1860; *Les deux Cousines*, 1863, etc.), nous signalerons encore les suivantes : *Meng Tseu*, 1824-26, 2 vol. in-8°; *Le livre des récompenses et des peines*, 1835, in-8°; *Le livre de la voie et de la vertu*, 1841, in-8°; *Histoire de la vie d'Hiouen-Tsang*, 1858, in-8°; *Mémoire sur les contrées occidentales*, de Hiouen-Tsang, 1857, in-8°. Ces deux derniers travaux lui firent découvrir les lois de transcription des mots sanscrits rendus en chinois et il publia sa découverte sous le titre de : *Méthode pour déchiffrer et transcrire les mots sanscrits qui se trouvent dans les livres chinois*, 1861, in-8°.

JUSTICE (Ministres de la). Voy. p. 1062. — 1870. 10 août, Grandperret. — 4 septembre, Crémieux. — 1871. 19 février, Dufaure. — 1873. 25 mai, Ernoul. — 26 novembre, Depeyre. — 1874. 22 mai, Tailhand. — 1875. 10 mars, Dufaure. — 1876. 12 décembre, Martel. (Voy. CULTES.)

K

KOCK (Ch.-Paul de), fécond romancier, né en 1794, à Passy (Paris), mort en août 1871.

KOPP (Emile), chimiste, né le 3 mars 1817 à Wasselonne (Bas-Rhin), mort à la fin de 1875 à Zurich, où il professait la chimie au Polytechnicum depuis 1871. Député du Bas-Rhin à la Législative (1849), il fut compromis dans l'échauffourée du 13 juin et se réfugia en Suisse. Il revint ensuite pendant quelques années en France, puis passa à Turin où il fonda une chaire de chimie au Muséum de cette ville.

L

LABROUSSE (Fabrice), auteur dramatique, né en 1803, mort en août 1876.

LABROUSTE (François-Marie-Théodore), architecte, grand prix de Rome (1827), membre de l'Institut (1867), né à Paris le 21 mars 1799, mort le 24 juin 1875.

LACOMBE (Francis), écrivain, né à Toulouse en 1817, mort à Arcachon, le 5 sept. 1867.

LADON (Loiret). Le général Crouzat y fut battu, après un vif combat, par le prince Charles, le 24 nov 1870.

LADONCHAMPS (Moselle). Le 2 oct. 1870, il s'y livra un combat entre l'armée de Metz et les assiégeants.

LAGRANGE (Charles VARLET, dit de). Voy. 1075, col. 2. Le manuscrit indiqué dans cet article a été publié par les soins de la Comédie française, sous le titre de *Le Registre de La Grange*, 1876, in-4°.

LAGRÉE (Ernest-Marie-Louis-de-Gonzague DOUDART de), marin et voyageur, né le 31 mars 1823 à St-Vincent-de-Mercuse (Isère), mort à Tong-tchouan (Chine) le 12 mars 1868. Voy. plus haut GARNIER (Francis).

LA GUÉRONNIÈRE (Louis-Etienne-Arthur DUBREUIL-HÉLION, vicomte de), journaliste et homme politique, né à Limoges en 1816, mort à Paris, le 23 décembre 1875. Rédacteur du *Bien public*, de Mâcon, puis de la *Presse*, secrétaire de Lamartine (1848), il fut l'un des apologistes du 2 décembre et devint successivement député (1852), conseiller d'Etat (1853), directeur du service de la presse au ministère de l'intérieur, sénateur (1861), puis ambassadeur à Bruxelles (1867) et à Constantinople (1870).

LAMBRECHT (Félix-Ed.-Hippolyte), ingénieur des ponts et chaussées, député de l'opposition du Nord (1863), ministre du commerce, puis de l'intérieur (1871), né le 4 avril 1819, mort à Versailles le 8 octobre 1871.

LAMÉ (Gabriel), savant géomètre, membre de l'Institut (1843), ingénieur des mines, professeur de physique à l'École polytechnique (1832), professeur du calcul des probabilités, à la Sorbonne (1848), né à Tours, le 22 juillet 1795, mort à Paris, le 1er mai 1870. — *Leçons sur la théorie mathématique de l'élasticité*, 1852, in-8°; *Cours de physique professé à l'École polytechnique*, 1836, 3 vol in-8°.

LANCE (Etienne-Adolphe), architecte, né à Littry (Calvados), le 3 août 1813, mort en 1875. — *Dictionnaire des architectes français*, 1872, 2 vol. in-8°.

LANTENAY (Côte-d'Or). Garibaldi y battit les Prussiens, le 27 nov. 1870.

LAON (voy. p. 1091). La ville se rendit aux Allemands, le 9 sept. 1870. Après la reddition, un soldat français fit sauter le magasin à poudre de la citadelle.

LA RIVIÈRE (Philippe-Charles de), peintre, élève de Girodet et de Gros, grand prix de Rome (1824), né à Paris, le 13 septembre 1798, mort en mars 1876.

LAUGIER (Stanislas), chirurgien, membre de l'Institut (1868) et de l'Académie de médecine (1844), professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, né en 1799 à Paris, où il est mort, le 15 février 1872. = Son frère, AUGUSTE-ERNEST-PAUL, astronome, membre de l'Institut (1843), membre titulaire du Bureau des longitudes (1862), né le 22 décembre 1812, à Paris, où il est mort le 5 avril 1872. — Divers mémoires dans le Compte rendu de l'Académie des sciences.

LAURENTIE (Pierre-Sébastien), publiciste, né à Houga (Gers), le 21 janvier 1793, mort à Paris le 9 février 1876. D'abord professeur, puis (1823) inspecteur général des études et destitué (1826), il fit au ministère Martignac une opposition très-vive dans la *Quotidienne* qui, devenue l'*Union monarchique*, puis (1848) l'*Union*, fut dirigée uniquement par lui depuis 1859 jusqu'à sa mort.

LEBAS (J.-B.-Apollinaire), ingénieur des constructions navales, conservateur du musée naval du Louvre, né le 13 août 1797, mort en janvier 1873. C'est lui qui rapporta d'Égypte et fit élever l'obélisque sur la place de la Concorde. — *L'Obélisque de Louqsor*, 1839, in-4°.

LEBRUN (Pierre-Antoine), poëte lyrique et tragique, membre de l'Acad. française (1828), directeur de l'Imprimerie nationale (1830-1848), pair de France, puis sénateur (1853), né le 29 novembre 1785 à Paris, où il est mort le 27 mai 1873.

— *Marie Stuart*, tragédie (1820); *Le Voyage de Grèce*, poème (1828).

LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste Ledru, dit), célèbre orateur et homme politique, jurisconsulte, né à Paris le 5 février 1807, mort à Fontenay-aux-Roses le 31 décembre 1874. Dès ses débuts au barreau (1830) il se signala à la fois par son talent et par l'ardeur de ses opinions républicaines, plaida dans un grand nombre de causes politiques, fut élu député par la ville du Mans en 1841, et sa profession de foi le fit condamner à quatre mois de prison, mais le jugement fut cassé par la cour de cassation. Il devint bien vite l'orateur de l'extrême gauche, à la Chambre, où il vit se réunir contre lui toutes les nuances des partis monarchiques qui, dans leurs journaux, lui faisaient une guerre acharnée, mais son influence grandissait chaque jour sur les classes populaires et sur ceux que la loi électorale écartait de toute participation aux affaires publiques: aussi, lorsqu'après la célèbre campagne des banquets réformistes éclata la révolution de février, il fut, avec son ami Lamartine, acclamé l'un des premiers comme membre du gouvernement provisoire où il eut le ministère de l'Intérieur. Alors commença pour lui une vie de luttes où, devenu bon gré mal gré le chef du parti socialiste, il dut à la fois résister à ses exigences et combattre la réaction monarchique; à ce métier il perdit sa popularité tout en devenant un épouvantail pour la bourgeoisie, qui, lui reprochant amèrement ses circulaires, le choix des commissaires envoyés dans les départements et le retard qu'il apporta aux élections générales, oubliait qu'au 16 avril il avait empêché le renversement du gouvernement, qu'il avait fait rentrer l'armée dans Paris et que, malgré les attaques incessantes dont il était l'objet, il ne s'était livré à aucune vengeance personnelle et avait protégé énergiquement la liberté de la presse. Envoyé par les départements de la Seine, de Saône-et-Loire et par l'Algérie, à l'Assemblée constituante, il fut nommé, grâce à l'intervention toute-puissante de Lamartine, membre de la Commission exécutive composée de cinq personnes, mais il n'arriva que le dernier sur la liste. Au 15 mai, quoiqu'il eût fait les plus grands efforts pour empêcher l'envahissement de la Chambre, il n'en resta pas moins en butte à une hostilité constante. Aux journées de juin, il dut, avec ses collègues, céder le pouvoir au général Cavaignac; sa retraite n'arrêta point les attaques de ses ennemis, et sans cesse sur la brèche, soit pour les repousser et défendre ses amis, soit, après l'arrivée de Louis Bonaparte au pouvoir (il n'avait pu lui-même obtenir que 370,000 voix à l'élection présidentielle du 10 décembre), pour combattre la politique réactionnaire qui devait aboutir au coup d'État, il déploya un talent qui grandissait chaque jour. Aussi, aux élections de la Législative (1849), fut-il nommé par cinq départements, et dès les premières séances de la nouvelle Chambre il recommença avec véhémence la discussion contre le gouvernement au sujet de l'expédition de Rome, et au nom de la Constitution violée demanda le 11 juin la mise en accusation du président et de ses ministres. Le surlendemain (13 juin), se laissant entraîner par des meneurs que, comme il le disait lui-même, « il fallait bien qu'il suivît, puisqu'il était leur chef, » il fit appel aux armes; mais quelques représentants et quelques centaines d'hommes à peine l'escortèrent jusqu'au Conservatoire des Arts-et-Métiers où il fut bientôt cerné de toutes parts. Il put s'échapper, resta caché pendant vingt-trois jours dans la banlieue, puis gagna la Belgique et de là l'Angleterre. La haute cour nationale convoquée pour juger les insurgés le condamna par contumace à la déportation. En 1857, on trouva bon de l'impliquer avec Mazzini dans une accusation de complot contre la vie de l'Empereur, et la cour d'assises de la Seine le condamna de nouveau à la déportation, ce qui l'excepta des amnisties de 1860 à 1869. En 1871, il fut élu député par les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Seine, mais il donna sa démission et renonça à la vie politique.

Ledru-Rollin, qui fut sous Louis-Philippe directeur du *Journal du Palais*, dont il donna une nouvelle édition en 44 vol. in-8, puis rédacteur en chef du *Droit*, et de 1838 à 1846 avocat au conseil, a publié divers ouvrages de jurisprudence fort importants : *la Jurisprudence française*, 1843-1848, 8 vol. in-4; *la Jurisprudence administrative*, 1844-1846, 9 vol. in-8. Outre diverses brochures politiques, outre ses principaux *Discours et plaidoyers*, il a, dans l'exil, publié : *De la décadence de l'Angleterre*, 1850, 2 vol. in-8; *la Loi anglaise*, 2 vol. in-8.

LE GOUZ DE LA BERCHÈRE (Charles), théologien, né à Dijon, vers 1647, mort à Narbonne, le 2 juin 1719. Il fut successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, d'Albi, puis de Narbonne. Il a laissé des *Statuts synodaux* et des *Harangues*.

LEGRIP (Frédéric), peintre, né à Rouen, mort à Paris, le 2 déc. 1871.

LEJEAN (Guillaume), voyageur, né vers 1818, dans le Finistère, où il est mort, vers la fin de 1870. Il voyagea dans le Montenegro, en Roumanie, en Egypte, en Nubie et en Abyssinie. Dans son dernier voyage il suivit la route de l'armée d'Alexandre jusqu'aux frontières de l'Inde. Consul à Massouah, il fut quelque temps emprisonné par le roi d'Abyssinie Théodore. Il a donné des articles à la *Revue des Deux Mondes*, au *Tour du Monde*, au *Bulletin de la Société de géographie* et aux *Mittheilungen* de Petermann.

LEMAITRE (Frédéric), célèbre acteur, né au Havre en juillet 1798, mort à Paris le 26 janvier 1875. Il entra (1827) à la Porte-Saint-Martin où il obtint dans *Trente ans ou la Vie d'un joueur* un succès éclatant que la même pièce lui fit retrouver encore dans sa vieillesse. Il joua presque toute sa vie sur les théâtres des boulevards. Ses meilleurs rôles furent ceux de Robert-Macaire, dans l'*Auberge des Adrets*, Richard Darlington, Ruy-Blas, Kean, Don César de Bazan, etc.

LEROUX (Pierre), philosophe, économiste, né à Paris en 1798, mort le 12 avril 1871. Correcteur d'imprimerie, il fut, par M. P. Dubois, son ancien condisciple, attaché dès sa fondation au *Globe*, journal qu'il rendit, en 1831, l'organe du saint-simonisme. Il se sépara avec Bazard et autres d'Enfantin, quand celui-ci proclama l'émancipation de la femme, et il fonda avec Jean Reynaud l'*Encyclopédie nouvelle* (1838), puis (1841), avec Mme Sand et M. Viardot, la *Revue indépendante*, et se montra dès lors l'apôtre des doctrines socialistes. Ses idées humanitaires furent plus tard vivement attaquées par Proudhon. Député de la Seine à la Constituante (4 juin 1848), puis à la Législative (1849), il fut exilé au coup d'État. — *De l'humanité*, 1839, 2 vol. in-8°; *D'une religion nationale*, 1846, in-18; *De la ploutocratie*, 1848, in-16.

LESUEUR (François-Louis), artiste dramatique, né à Paris, mort en mai 1876.

LETTRES, SCIENCES ET BEAUX-ARTS (Ministère des). Voy. plus haut, p. 1830, Beaux-Arts (ministère des).

LÉVY (Michel), chirurgien militaire, membre

de l'Académie de médecine (1850), né à Strasbourg, le 26 sept. 1809, mort en mars 1872.

LICHTENBERG (Meurthe). Cette petite place forte fut prise par les Allemands le 10 août 1870.

LOIGNY (Eure-et-Loir). Le 2 déc. 1870, le général Chanzy y fut battu par les Allemands, pendant que le général d'Aurelle de Paladines les battait non loin de là, à Pourpry.

LONGET (François-Achille), médecin et savant physiologiste, membre de l'Académie de médecine (1844), de l'Académie des sciences (1860), né à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), mort à Bordeaux, le 20 avril 1871.

LONGWY (voy. p. 1159). Cette ville fut prise par les Prussiens, le 25 janvier 1871.

LORRAINE (Philippe, dit le chevalier de), chevalier de Malte, fils de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né en 1643, mort le 8 décembre 1702. Il fut, pendant plusieurs années, le favori de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, et l'on peut voir dans Mme de Sévigné et dans Saint-Simon le récit de ses intrigues à la cour.

LOT (dép. du), p. 1162. Il faut transporter à la bibliographie de Lot-et-Garonne l'indication des ouvrages de Saint-Amand, en y remplaçant le mot Lot par ceux de Lot-et-Garonne.

LOUIS VII, p. 116, col. 1, ligne 39, *tomes XVII et XVIII*, lisez : *tomes XII à XVI*.

LOUIS XVI, page 1172, col. 2, ligne 23, **1786**, lisez : **1787**.

LUCHET (Auguste), écrivain, né le 22 avril 1796, à Paris, où il est mort en mars 1872.

M

MABILLE (Louis-Emile), érudit, né à Tours, le 21 décembre 1828, mort à Billancourt (Seine), le 24 septembre 1874.

MALO (Charles), littérateur, né à Paris, le 19 juillet 1790, mort à Auteuil, le 16 février 1871.

MALOUET, p. 1207, *ajoutez* à l'article: ses *mémoires*, écrits en 1808, ont été publiés, 1868 et 1874, 2 vol. in-8°.

MALROY (Moselle). Le 26 août 1870, il s'y livra un combat entre l'armée de Metz et les Allemands.

MANS (Le) (voy. p. 1211). Le 10 janvier 1871, le général Chanzy fut attaqué par le prince Frédéric-Charles dans les positions qu'il occupait en avant du Mans. Il le repoussa ce jour-là et le lendemain, mais le 11 au soir, quand on croyait la bataille gagnée, la panique se mit dans les mobiles d'Ille-et-Vilaine, se communiqua à une partie des troupes, et le 12, il fallut se retirer au delà du Mans où les Prussiens entrèrent le jour même.

MARCHAL *de Calvi* (Charles-Jacob), médecin, né à Calvi (Corse), le 4 juillet 1815, mort en 1873.

MARIE (Pierre-Thomas-Alex.-Amable MARIE DE SAINT-GEORGES, connu sous le nom de), avocat et homme politique, né le 15 février 1797 à Auxerre (Yonne), mort à Paris, le 28 avril 1870. L'un des premiers avocats du barreau de Paris, il fut successivement député de l'opposition du Ve arrondissement (1842-1846), membre du Gouvernement provisoire et ministre des travaux publics (février 1848), représentant de la Seine à la Constituante, membre de la Commission exécutive qui fut dissoute aux journées de juin, et occupa le ministère de la justice du 15 juillet au 20 déc. 1848. Il ne fut point réélu à la Législative, reprit sa place au barreau et en 1863 fut par Marseille envoyé au Corps législatif.

MARINE (Ministres de la). Voy. p. 1231.—1870. 4 septembre, Fourichon. — 5 septembre, de Dompierre d'Hornoy, par intérim et délégué à Paris. — 1871. 19 février, Pothuau. — 1873. 25 mai, de Dompierre d'Hornoy. — 1874. 22 mai, de Montaignac. — 1876, 10 mars, Fourichon.

MARQUEMONT (Denys SIMON de), archevêque de Lyon (1612), cardinal et ambassadeur à Rome (1626), né à Paris en 1572, mort à Rome le 16 septembre 1626. — La Bibliothèque nationale possède un recueil manuscrit de ses lettres.

MARSAL (voy. p. 1236). Cette place forte, mal défendue, fut rendue aux Prussiens le 15 août 1870.

MARS-LA-TOUR. Voy. REZONVILLE.

MARTIN DES PALLIÈRES (N), général, député (centre droit) de la Gironde à l'Assemblée nationale (1871), né en 1823, mort à Palaiseau (Seine-et-Oise) en septembre 1876.

MATHIEU (Claude-Louis), astronome, né à Mâcon, le 25 novembre 1783, mort à Paris, le 5 mars 1875. Sorti de l'École polytechnique (1805), il fut successivement secrétaire du Bureau des longitudes, attaché comme astronome à l'Observatoire et au Bureau des longitudes, professeur adjoint au Collége de France, membre de l'Acad. des sciences (1817), examinateur à l'École polytechnique, membre titulaire du Bureau des longitudes (1862). Beau-frère d'Arago, il fut de 1834 à 1848 député de Mâcon et siégea à l'extrême gauche. Le département de Saône-et-Loire l'envoya à l'Assemblée nationale en 1848. Outre divers travaux insérés dans la *Connaissance des temps* et les *Annuaires*, il a édité (1827) l'*Histoire de l'astronomie au* XVIIIe *siècle*, par Delambre.

MATHIEU (Jacques-Marie-Adrien-Césaire), évêque de Langres (1833), archevêque de Besançon (1834), cardinal (1850), sénateur (1852), né à Paris le 20 janvier 1796, mort en juillet 1875.

MEISSAS (François-Achille NICOLAS de), né à Gap, en 1799, mort à Paris, le 14 mai 1874. Il est connu pour avoir publié d'excellents petits livres élémentaires d'histoire et de géographie.

MÉLINGUE (Étienne-Marin), acteur et sculpteur, né à Caen en 1812, mort en mars 1875.

MÉRIL (Édélestand du), savant philologue, mort à Passy-Paris le 24 mai 1871. — *Origines latines du théâtre moderne*, 1849, in-8°; *Mélanges*, 1859, in-8°; *Histoire de la comédie*, 1864, in-8°. Il a aussi publié des poésies françaises et latines du moyen âge et, entre autres, le poëme *Floire et Blanceflor*, 1856, in-18.

MÉRIMÉE (Prosper), l'un des plus remarquables écrivains de notre temps, romancier, archéologue, membre de l'Académie française (1844), membre libre de l'Académie des inscriptions (1843), sénateur (1853), né à Paris, le 18 septembre 1803 (voy. MÉRIMÉE, p. 1264), mort à Cannes, le 23 sept. 1870. Depuis 1831, il était inspecteur des monuments historiques de France. — *Théâtre de Clara Gazul* (1825); *la Guzla* (1827), recueil de chants illyriens de sa façon; *la Jacquerie* (1828); *Chronique du règne de Charles IX* (1829); *la Double méprise* (1833); *Mosaïque* (1833); *Colomba* (1841), le plus populaire de ses romans, et une foule de nouvelles, comme *la Vision de Charles XI*, *la Vénus d'Ille*, *Matheo Falcone*, *le Vase étrusque*, *l'Enlèvement d'une redoute*, *Carmen*, etc. Parmi ses ouvrages historiques nous citerons : *Essai sur la guerre sociale*, 1841, in-8°; *Études sur l'histoire romaine*, 1844, 2 vol. in-8°; *Histoire de don Pedro Ier*, 1848, in-8°; *les Faux Démétrius*, 1854, in-8°; une édition du *Baron de Fœneste*, de d'Aubigné, dans la *Bibliothèque elzévirienne*. Ses travaux archéologiques sont fort nombreux : *Voyage dans le midi de la France*, 1835, in-8°; *Voyage dans l'ouest de la France*, 1836, in-8°; *Voyage en Auvergne et dans le Limousin*, 1838, in-8°; *Voyage en Corse*, 1840, in-8°; *Peintures de l'église Saint-Savin*, 1844, in-fol.; et un très-grand nombre

d'articles dans divers journaux et revues, entre autres dans la *Revue des Deux Mondes*, où ont paru la plupart de ses nouvelles et romans, et une lettre apologétique en faveur de Libri. Voy. Libri. En 1874 ont paru ses *Lettres à une inconnue* (Mlle D....), 2 vol. in-8°, qui furent suivies de *Lettres à une autre inconnue*, 1875, in-18.

METZ (voy. p. 1269). Cette ville, qui depuis le milieu du mois d'août 1870 était investie par les Prussiens, leur fut livrée le 29 octobre par le maréchal Bazaine. La capitulation qui contenait des stipulations honteuses souleva contre celui qui l'avait signée les plus énergiques protestations. On abandonna à l'ennemi 541 canons de campagne, 800 canons de siége, 66 mitrailleuses, 300 000 fusils, 2000 voitures de train et tous les drapeaux. Avec les blessés et les malades (20 000) les prisonniers de guerre furent au nombre de 173 000. Les circonstances qui avaient précédé et accompagné cette capitulation étaient telles que le maréchal, traduit devant un conseil de guerre, fut condamné à mort.

Par le traité de paix de Francfort, cette ville, avec la plus grande partie du département dont elle était le chef-lieu, fut cédée à la Prusse.

MEURTHE-ET-MOSELLE. C'est le nom qui a été donné au département de la Meurthe après la cession du département de la Moselle à la Prusse (1871). — Voy. plus bas Moselle.

MÉZIÈRES. (Voy. p. 1272). Cette ville fut prise par les Prussiens le 2 janv. 1871.

MICHELET (Jules), célèbre historien, membre de l'Académie des sciences morales (1838), né à Paris le 21 août 1798, mort à Hyères le 9 février 1874. Professeur d'histoire au collége Rollin (1821), maître de conférences à l'École normale (1826), chef de la section historique aux Archives et suppléant de M. Guizot à la Sorbonne (1830), il fut pendant quelque temps le professeur d'histoire de la princesse Clémentine d'Orléans. Il succéda à Daunou dans la chaire de morale et d'histoire au collége de France (1838), et l'élévation de ses idées, la sincérité et l'ardeur de ses convictions, son amour pour la liberté et la démocratie, lui attirèrent promptement les sympathies de la jeunesse, sympathies qui s'augmentèrent encore lorsqu'à la suite d'ardentes polémiques contre la Société de Jésus son cours fut fermé (mars 1851) et qu'après le coup d'État l'illustre maître eut été, pour refus de serment, dépossédé de sa place aux Archives. — *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne* (1826); *Tableau chronologique de l'histoire moderne* (1825); *Précis de l'histoire moderne* (1827), l'un de ses meilleurs ouvrages; *Principes de la philosophie de l'histoire*, traduction de Vico (1827); *Histoire romaine* (1831); *Introduction à l'histoire universelle* (1831); *Histoire de France* (1833-1867), 16 vol. in-8, dont la plupart forment, sous un titre particulier, une étude spéciale à une époque; *Origines du droit français* (1837); *Des Jésuites*, avec Quinet (1843); Traduction des *Mémoires de Luther* (1835), 2 vol.; *Du prêtre, de la femme et de la famille* (1844); *le Procès des templiers*, dans la collection des *Documents inédits* (1841-1852), 2 vol. in-4; *Du peuple* (1846); *Histoire de la Révolution française* (1847-1853), 7 vol. in-8; *l'Oiseau* (1856); *l'Insecte* (1857); *l'Amour* (1858); *la Femme* (1859); *la Mer* (1861); *la Sorcière* (1862), ouvrage qui fut saisi; *la Bible de l'humanité* (1864); *la Montagne* (1868); *les femmes de la Révolution*; etc.

MILLAUD (Moïse), financier et journaliste, né à Bordeaux le 27 août 1813, mort en oct. 1871. Il a, entre autres, fondé le *Petit Journal*.

MILLET (Jean-François), peintre de genre et de paysage, né à Gruchy près Gréville (Manche), le 4 octobre 1814, mort à Chailly (Seine-et-Marne), le 20 janvier 1875. Sa vie a été écrite par M. Piedagnel, 1874, in-8°.

MIRÈS (Jules), financier, né à Bordeaux d'une famille israélite, le 9 déc. 1809, mort en Provence en juin 1871. A l'avénement de l'empire, il se jeta dans une foule de spéculations et d'entreprises, et sa gérance de l'une d'elles, la *Caisse des chemins de fer*, lui attira des poursuites et un procès qui fit grand bruit. Arrêté le 17 février 1861, tenu longtemps au secret, condamné le 11 juillet par le tribunal correctionnel de la Seine à cinq ans de prison et 3000 fr. d'amende, il vit ce jugement confirmé par la Cour d'appel, puis cassé par la Cour de cassation. Renvoyé devant la Cour de Douai, il fut acquitté (21 avril 1862) et mis en liberté; mais l'arrêt de cette cour, porté devant la Cour de cassation, seulement dans l'intérêt de la loi, fut cassé.

MOHL (Jules de), orientaliste, membre de l'Acad. des inscriptions (1844), professeur de persan au Collége de France, secrétaire puis président de la Société asiatique à laquelle il rendit les plus grands services, né à Stuttgart le 25 octobre 1800, mort à Paris, le 4 janvier 1876. — *Fragments relatifs à Zoroastre*, texte persan, 1829, in-8°; *Schah Nameh*, texte et traduction, dans la *Collection orientale*, 1838-1855, 4 vol. in-f°.

MONTEBELLO (Napoléon Lannes, duc de), diplomate, né à Paris le 30 juillet 1801, mort en juillet 1874. Fils du maréchal Lannes, il fut créé pair par Louis XVIII, ne siégea qu'après la révolution de juillet, et devint successivement ambassadeur en Suisse (1836-1838), ambassadeur à Naples (1838), ministre des affaires étrangères (1er avril - 12 mai 1839), ministre de la marine (1847-1848), membre de la Législative (1849), ambassadeur en Russie (1858), et sénateur (1864).

MONTESQUIEU (voyez p. 1303). Une édition complète de ses œuvres a été donnée par M. Laboulaye, 1874 et suiv., in-8°.

MONTMÉDY (voy. p. 1319). Cette place forte fut prise par les Prussiens le 13 nov. 1870.

MONTMESLY près Paris. Le général Susbielle y fit une attaque infructueuse contre les Allemands le 30 nov. 1870.

MONTRETOUT (Seine-et-Oise). Lors de la dernière sortie faite par la garnison de Paris le 19 janvier 1871, il s'y livra un combat sanglant. — Voy. Buzenval.

MORÉ (Loir-et-Cher). Les Français y livrèrent un combat heureux aux Allemands le 13 décembre 1870.

MOSELLE (département de la). Voy. p. 1326. Par le traité de Francfort (1871) la France a cédé à la Prusse dans ce département les arrondissements de Thionville et de Sarreguemines en entier, la plus grande partie de l'arrondissement de Metz et 17 communes de l'arrondissement de Briey. Ce qui nous en a été laissé a été réuni au département de la Meurthe qui a pris le nom de Meurthe-et-Moselle.

MOUROT (Jean-François-Régis de), jurisconsulte, syndic des avocats au parlement de Navarre, premier député du tiers-état de Béarn aux états-généraux (1789), né à Pau le 1er avril 1740, mort le 6 avril 1813. Ses *Traités sur les dots* font autorité en jurisprudence.

N

NANTEUIL (Célestin), peintre, graveur et lithographe, né à Rome en 1813, mort en 1873.

NAPOLÉON III (Charles-Louis-Napoléon Bonaparte), empereur des Français, né au château des Tuileries, le 20 avril 1808, mort à Chislehurst, le 9 janvier 1873. Il était le troisième fils de Louis roi de Hollande et de Hortense de Beauharnais (voy. l'article Louis BONAPARTE, p. 323). Après la chute de l'empire, sa mère habita Augsbourg, qu'elle quitta en 1824 pour se fixer sur les bords du lac de Constance, au château d'Arenenberg, dans le canton de Thurgovie. A la révolution de 1830, il commença cette vie d'aventures qu'il devait finir misérablement dans l'exil, après avoir passé par le trône et par Sedan. Quand éclata le mouvement insurrectionnel des États romains, il se rendit en Italie avec son frère aîné, Napoléon, qui y mourut (mars 1831). Mais l'intervention autrichienne l'obligea bientôt avec sa mère de regagner la Suisse en ne faisant que traverser notre pays où leur présence ne fut tolérée que quelques jours. Les chefs de l'insurrection polonaise lui ayant offert le commandement de leur armée, il s'était mis en route pour les rejoindre, quand la nouvelle de la prise de Varsovie le fit revenir sur ses pas. Il essaya alors vainement d'obtenir du gouvernement de Louis-Philippe l'autorisation de résider en France et retourna en Suisse où il fut nommé officier dans l'armée fédérale. La mort du duc de Reichstadt (22 juillet 1832), en le rendant chef de la famille Bonaparte, ouvrit à son ambition des espérances qui, malheureusement pour nous, ne furent pas trompées, et pour la réalisation desquelles aucun scrupule ne put l'arrêter. En 1836, par le moyen de ses émissaires, le colonel Vaudrey et Fialin (depuis duc de Persigny), il ourdit un complot militaire à Strasbourg. Il arriva secrètement dans cette ville le 28 oct. et le 30, à cinq heures du matin, le colonel soulève le 4e régiment d'artillerie auquel il présente le prince qui est acclamé. Au bout de quelques heures, cette criminelle entreprise avait échoué. Bonaparte était arrêté et les gens de sa bande pris ou en fuite. Le 9 novembre, il fut conduit à Paris, puis à Lorient, d'où un navire de l'État le transporta en Amérique. Les chefs de la conspiration, traduits devant le jury de Strasbourg, furent acquittés.

Louis Bonaparte à peine arrivé à New-York se hâta de revenir en Europe, et son séjour en Suisse provoqua entre notre gouvernement et la Confédération un conflit auquel il mit fin lui-même en se retirant en Angleterre (1838). Il y publia les *Idées napoléoniennes* (1839) pendant qu'il soudoyait des journaux en France; et enfin, croyant l'instant propice, dans la nuit du 6 août 1840, il débarqua à la tête d'une cinquantaine d'hommes à Vimereux, et marcha sur Boulogne. Une tentative pour soulever deux compagnies qui occupaient la caserne de la ville échoua; sa petite troupe fut immédiatement cernée et il fut pris sur un îlot où il s'était réfugié. Traduit devant la Cour des pairs (23 septembre-9 octobre), il fut condamné à l'emprisonnement perpétuel et le 10 octobre enfermé au fort de Ham. Là il se livra à l'étude, publiant des brochures socialistes ou des travaux sur l'artillerie. Enfin le 25 mai 1846, déguisé en maçon, il s'échappa de la forteresse et gagna la Belgique, puis l'Angleterre. Accouru en France à la nouvelle de la révolution de février, il se tint d'abord à l'écart, mais ses agents ne demeuraient pas inactifs et son nom fut plus d'une fois acclamé dans les émeutes qui précédèrent la fatale insurrection de juin, à laquelle il ne resta pas étranger. Élu par quatre départements aux élections partielles de juin, il fut admis le 13 par l'Assemblée et donna sa démission le 15. En septembre, une quintuple élection le renvoya siéger à l'Assemblée : dès lors, il commença à poser sa candidature à la présidence, et le 10 décembre, il obtenait 5 552 834 suffrages. Le 20, il prêta solennellement le serment imposé par la Constitution, serment qu'il accompagna d'une phrase où il jurait de poursuivre comme ennemis de l'État tous ceux qui tenteraient de renverser la république à son profit. Trois ans plus tard, dans la nuit du 2 décembre, les chefs du parti républicain et des partis monarchiques étaient arrêtés, ainsi qu'un grand nombre de représentants, et, le matin, un décret contresigné par Morny déclarait l'Assemblée nationale dissoute, rétablissait le suffrage universel mutilé par la loi du 31 mai, et convoquait le peuple français à voter sur les bases d'une constitution que le président se chargeait lui-même de rédiger. Ce coup de violence, préparé de longue main avec une rare duplicité, provoqua à Paris et dans les départements des tentatives de résistance à main armée qui furent étouffées dans le sang, et les *commissions mixtes*, que l'opinion publique a si énergiquement flétries, consommèrent l'attentat par leurs proscriptions (voy. les ouvrages de M. Ténot). Le 20 et le 21 décembre eut lieu le plébiscite qui, par plus de 7 500 000 suffrages, donna à Bonaparte la présidence pour dix années avec les pouvoirs constituants qu'il réclamait. Le 9 novembre 1852, l'empire fut rétabli en sa faveur par un sénatus-consulte que ratifia (20-21 novembre) un nouveau plébiscite; et le 30 janvier 1853, il épousa à Paris Mlle de Montijo dont il eut un fils le 16 mars 1856.

On trouvera à la chronologie de l'article FRANCE (p. 867 et suiv., et *Supplément*, p. 1848) la mention des principaux événements de la période écoulée entre le rétablissement de l'empire et l'épouvantable désastre de Sedan; nous y renvoyons le lecteur et nous nous bornerons à un résumé de quelques lignes.

L'Empire avait été pompeusement annoncé comme une ère de paix, mais cette fois encore les faits vinrent démentir les promesses. A la guerre de Crimée (1854-1856) succédèrent des expéditions en Chine et en Cochinchine, et la guerre d'Italie (1859) déterminée par l'attentat d'Orsini qui avait provoqué un redoublement de mesures oppressives à l'intérieur. Une amnistie, un traité de commerce avec l'Angleterre, traité qui souleva de nombreuses plaintes, mais qui eut, en somme, les résultats les plus heureux pour les deux pays, la restitution au Corps législatif de quelques-unes des prérogatives qui lui avaient été enlevées, marquèrent le court intervalle de paix qui suivit le traité de Villafranca (1859). Des expéditions en Syrie, en Chine et en Cochinchine, précédèrent cette guerre insensée du Mexique (1862-1867) que M. Rouher proclamait « le plus grand acte du règne » et qui, en paralysant nos forces et en épuisant nos ressources, permit à la Prusse et à l'Autriche de démembrer le Danemark et de porter ainsi un coup terrible à notre influence. La situation s'aggrava encore lorsque, par l'intermédiaire de l'Empereur, fut conclue entre l'Italie et la Prusse cette alliance qui aboutit à l'écrasement de l'Autriche. Cependant l'opinion publique, si longtemps engourdie, se réveillait de tous côtés, et les élections de 1869 montrèrent qu'il fallait désormais compter avec elle; l'année 1870, qui devait se terminer d'une manière si fatale, s'ouvrit par la nomination d'un ministère libéral, le premier que l'on eût eu depuis le coup d'État, et une nouvelle constitution votée par le Sénat fut ratifiée par un plébiscite. Mais l'Empereur, affaibli et usé par une maladie dont on pouvait prévoir le terme, était sans force pour résister à l'influence d'un entourage inintel-

ligent que les réformes inquiétaient et irritaient et qui, dominé par la pensée de consolider la dynastie, l'entraîna à sa perte et à la nôtre. L'imprévoyance, la présomption et l'incapacité se montrèrent à la fois et dans les négociations qui précédèrent la folle déclaration de guerre à la Prusse et dans la conduite des opérations militaires où les fautes furent expiées par de si cruels revers.

Le dernier acte de son règne fut la lettre que le 2 septembre 1870, le lendemain de sa défaite à Sedan, il écrivit au roi de Prusse pour lui livrer sa personne et son armée :

« Monsieur mon frère, — *N'ayant pu mourir au milieu de mes troupes*, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté. — Je suis de Votre Majesté, le bon frère, NAPOLÉON. »

Après la signature de la honteuse capitulation où un arrêt de la cour d'assises de la Seine n'a voulu voir qu' « un acte de charité », Napoléon III, dont la déchéance devait être, six mois plus tard, solennellement proclamée par l'Assemblée nationale (5 mars 1871), fut conduit en Allemagne. Mis en liberté lors de la conclusion de la paix, il se retira en Angleterre qu'il ne quitta plus.

Napoléon III a beaucoup écrit. A ses *OEuvres réunies*, 1854-57, 4 vol. in-8, il faut joindre : *Œuvres militaires*, 1856, in-8 ; *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, 1846-1851, 2 vol. in-4, complétés par deux autres volumes dus au général Favé, et enfin l'*Histoire de Jules-César*, 1865-66, 2 vol. in-4° et in-8, ouvrage auquel ont travaillé plusieurs savants français et étrangers.

NEFFTZER (Auguste), journaliste, érudit, né à Colmar (Haut-Rhin), en février 182?, mort à Bâle le 20 août 1876. Entré en 1844 à la *Presse* dont il fut d'abord gérant, puis rédacteur en chef, il l'abandonna momentanément en nov. 1857 et définitivement en janvier 1861, pour fonder le *Temps* auquel son rare talent et sa profonde honnêteté conquirent bien vite la place la plus honorable. Après la guerre il quitta Paris et finit par se retirer à Bâle. En 1858, il avait fondé, avec M. Ch. Dollfus, la *Revue Germanique*, devenue plus tard la *Revue Moderne*.

NÉLATON (Auguste), célèbre chirurgien, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris (1851-1867), membre de l'Académie de mécine (1856), de l'Académie des sciences (1867), sénateur (1868), né le 17 juin 1807, mort le 21 septembre 1873.

NEUF-BRISACH (voy. p. 1350). Cette place, investie par les Prussiens, capitula le 10 novembre 1870.

NEUVILLE-AUX-BOIS (La) (Loiret). L'armée de la Loire y fut battue par les Allemands le 3 et le 4 décembre 1870.

NEVOY (Loiret). Une partie des troupes de Bourbaki y fut battue par les Allemands le 7 décembre 1870.

NOISSEVILLE, sous Metz. Le 31 août et le 1er sept. 1870, il s'y livra entre les Allemands et l'armée de Metz un sanglant combat qui porte aussi le nom de Servigny.

NOMENY, *Nomencium*, *Nomentum*, ville de Lorraine (Meurthe). Elle appartint à l'évêché de Metz jusqu'en 1551, puis elle passa aux comtes de Vaudémont et (1607) aux ducs de Lorraine.

NOMPATELIZE. Voy. ÉTIVAL.

NOUART (Ardennes). Le général de Failly y fut battu par le prince de Saxe le 29 août 1870.

NUITS (voy. p. 1370). Le général Cremer y fut battu par les Prussiens le 18 déc. 1870.

O

OLORON (Voy. p. 1317). M. P. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, a bien voulu nous envoyer la liste rectifiée des évêques d'Oloron. Comme elle diffère notablement de celle qui était connue jusqu'alors et que nous avions reproduite, nous la donnons ici :

ÉVÊQUES D'OLORON. Saint-Grat (Gratus), premier évêque connu, 506. — Agrestius, douteux, 551. — Lézer (Licerius), 573-585. — (Évêques douteux : Abientius, 653. — Zozime, 659. — Tructemonde, 661. — Arcontius, 668.) — Gérard I (Geraldus), 850. — Gombauld, 977. — Arsius-Raca, 992. — Raymond le Vieux, 1033-1050. — Étienne, de Mauléon, 1060-1078. (Ces trois derniers étaient évêques de Gascogne.) — Amat, 1070-1083. — Odon de Bénac, 1083-1101. — Roger I, de Sentes, 1102-1114. — Arnaud I, d'Araux, 1114-1135. — Arnaud II, d'Izeste, 1135-1168. — Bernard I, de Sadirac, 1169-1195. — Bernard II, de Morlane, 1196-1216. — Bernard III, 1225. — Guillaume I, de Castanet, 1228-1241. — Pierre I, de Gavarret, 1242-1254. — Guillaume II, de Gaujac, 1255. — Roger II, 1256-1259. — Compaing, 1260-1283. — Bernard IV, de La Mothe, 1284-1288. — Gaillard, de Leduix, 1289-1308. — Pierre-Raymond, de Monein, 1308. — Guillaume-Arnaud I, 1309-1322. — Arnaud III, de Valensun, 1323-1341. — Bernard V, d'en Julia, 1342-1347. — Pierre II, d'Estiron, 1348-1370. — Guillaume IV, d'Assat, 1371-1395.

A l'époque du grand schisme d'Occident, le siége d'Oloron eut à la fois deux titulaires, l'un reconnaissant l'obédience d'Avignon, l'autre l'obédience de Rome. Savoir :

Obédience d'Avignon. Armand-Guilhem de Bury, 1396. — Pierre Laforgne (?). — Sance I (Muller), 1404.

Obédience de Rome. Orgier Villesongnes (douteux), 1378. — Pierre de Montbrun, administrateur, 1404. — Pierre Salet, 1412.

Pierre III (Salet), seul évêque, 1417-1421. — Guillaume-Arnaud II, ou Guicharnaud, 1422-1426. — Gérard II (Guiraud d'Araux), 1426-1434. — Arnaud-Raymond I d'Espagne, 1435-1450. — Garsie I de Faudoas, 1450-1465. — Garsie II de La Mothe, 1466-1475. — Sance II de Casenave, 1475-1491. — Jean I, de Pardeilhan, 1494-1499. (Antoine de Corneillan, compétiteur.) — Arnaud-Raymond II, de Béon, 1507-1519. (Amanieu d'Albret, administrateur.) — Jean II Salviati, cardinal, 1520. — Jacques de Foix, 1521-1534. — Pierre IV d'Albret (il ne fut évêque que pendant six mois), 1535. — Gérard III (Roussel), 1539-1555. — Claude Régin, 1556-1592. — Arnaud IV, de Maytie, 1599-1623. — Arnaud V, de Maytie, 1623-1646. — Louis de Bassompierre, nommé, 1647. — Pierre V, de Gassion, 1648-1652. — Jean III, de Miossens-Sansons, 1653-1658. — Arnaud-François, de Maytie, 1661-1681. — François-Charles, de Salettes, 1682-1704. — Antoine, de Maigny, nommé, 1704. — Joseph de Révol, 1705-1735. — Jean-François de Montillet, 1735-1742. — François de Révol, 1742-1783. — Jean-Baptiste Auguste, de Villoutreix de Faye, 1783-1790.

ORGON (Bouches-du-Rhône). Lesdiguières y battit les troupes du duc d'Épernon en 1594.

ORLÉANS (voy. p. 1383). La ville fut prise le 13 oct. 1870 par Von der Thann, qui l'évacua un peu avant la bataille de Coulmiers. Le prince Frédéric-Charles y rentra le 5 décembre suivant.

P

PACY (Eure). Il s'y livra le 5 oct. 1870 un combat entre les Français et les Allemands.

PANGE (voy. Borny).

PANNIER (Léopold-Ch.-Augustin), archiviste paléographe, né en 1842, mort à Paris le 9 novembre 1875. — *La noble maison de Saint-Ouen*, 1872, in-8°.

PARAVEY (Ch.-Hipp. de), ingénieur des ponts et chaussées, orientaliste, né le 25 sept. 1787, à Fumay (Ardennes), mort en mai 1871.

PARIS. L'investissement de Paris par les Prussiens commença le 21 septembre 1870, et la ville capitula le 28 janvier suivant.

PARLEMENT DE PAU (p. 1422, col. 2). Modifiez ainsi les cinq dernières lignes de l'article :

Le ressort du Parlement comprenait seulement la Navarre, la Soule et le Béarn, mais la Chambre des comptes qui en faisait partie avait pour ressort Béarn, Navarre, Bigorre, Foix, Armagnac, Marsan, Lautrec, Tursan et Gavardan. La Soule ne ressortissait pas à la Chambre des comptes de Navarre.

PASQUES (Côte-d'Or). Garibaldi y battit les Prussiens le 27 novembre 1870.

PASSY (Antoine-François), administrateur, géologue, membre libre de l'Académie des sciences (1857), député du centre gauche (1837), puis (1840-1848) sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur; né en 1792, mort le 8 octobre 1873. — *Description géologique du dép. de la Seine-Inférieure*, 1832, in-4.

PATEL (voy. p. 1429). D'après son acte de décès, conservé jadis aux archives de l'hôtel de ville de Paris, Pierre-Antoine Patel est mort le 15 mars 1708 (et non 1707).

PATIN (Henri-Joseph-Guillaume), littérateur, érudit, professeur de poésie latine à la Faculté des lettres (1833), dont il devint doyen en 1865, membre (1842), puis secrétaire perpétuel (1871) de l'Académie française, né le 21 août 1793 à Paris, où il est mort le 18 février 1876. — *Mélanges de littérature ancienne et moderne*, 1840, in-8; *Etudes sur les tragiques grecs*, 1841-43, 3 vol. in-8.

PELLAT (Charles-Auguste), jurisconsulte, professeur (1829) à la Faculté de droit de Paris dont il fut doyen de 1847 à 1868, membre libre de l'Ac. des sciences morales (1858), né le 6 oct. 1793, à Grenoble, mort le 14 nov. 1871.

PELTRE, sous Metz. Il s'y livra, le 27 sept. 1870, un combat entre l'armée de Metz et les assiégeants.

PERDIGUIER (Agricol), écrivain socialiste, né à Morières (Vaucluse), le 31 décembre 1805, mort à Paris le 27 mars 1875. Député (1848 et 1849), il fut arrêté au 2 décembre, et exilé; ne rentra en France que vers 1857.

PÉREIRE (Emile), financier, né à Bordeaux le 3 décembre 1800, mort le 7 janvier 1874. D'abord courtier d'affaires, il embrassa avec ardeur les doctrines du saint-simonisme. Sa fortune et sa réputation commencèrent quand il se fut rendu avec son frère Isaac adjudicataire de l'entreprise du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. En 1852, tous deux fondèrent la *Société générale du crédit mobilier*, dont les actionnaires furent ruinés et dont la gestion amena plusieurs procès qui eurent un grand retentissement.

PÉRIER (Aug.-Casimir-Vict.-Laurent, dit Casimir), homme politique, membre libre de l'Acad. des sciences morales (1867), sénateur (1876), né le 20 août 1811 à Paris, où il est mort le 6 juillet 1876. Après avoir suivi la carrière diplomatique, il fut élu député (1846 et 1849) et fut arrêté quelques jours lors du coup d'Etat. Envoyé à l'Assemblée nationale par trois départements (1871), il fut deux fois ministre de l'intérieur, du 11 oct. 1871 au 4 février 1872, et du 19 au 24 mai 1874.

PÉRONNE (voy. p. 1442). Cette ville se rendit aux Allemands le 9 janvier 1871 après avoir été bombardée.

PERRAUD (Jean-Joseph), sculpteur, élève de MM. Ramey et Dumont, grand prix de Rome (1847), membre de l'Institut (1865), né à Monay (Jura) en avril 1821, mort à Paris le 2 nov. 1876. — *L'Enfance de Bacchus*, groupe; le *Drame lyrique*, groupe, au nouvel Opéra, et de nombreux bustes.

PERSIGNY (Jean-Gilbert-Victor Fialin, comte, puis duc de), homme politique, né le 11 juillet 1808, à Saint-Germain-Lespinasse (Loire), mort à Nice, le 14 janvier 1872. Maréchal des logis de hussards (1828), réformé (1833), il s'attacha (1834) à la cause bonapartiste, prit part au complot de Strasbourg (1836), parvint à s'échapper et passa en Angleterre. Arrêté lors de la tentative de Boulogne (1840) et condamné à vingt ans de détention, il était à peu près libre depuis plusieurs années, quand éclata la révolution de Février. Il fut alors l'un des agents les plus actifs de Louis Bonaparte qui, devenu président de la République, le choisit pour aide de camp. Elu représentant à la Législative (1849), il contribua au coup d'Etat, et fut successivement ministre de l'intérieur (22 janvier 1851-avril 1854), sénateur (1852), ambassadeur à Londres (mai 1855-58, et 18 mai 1859-nov. 1860) et ministre de l'intérieur (nov. 1860-23 juin 1863). Il s'était créé lui-même comte de Persigny, et fut fait duc par l'empereur en 1863.

PETITE-PIERRE ou **LUTZELSTEIN** (Bas-Rhin). Ce petit fort fut occupé par les Allemands, le 9 août 1870.

PHALSBOURG (voy. p. 1451). Cette place forte, assiégée par les Allemands le 10 août 1870, et bombardée sans relâche, ne se rendit que le 12 décembre, faute de vivres, après la plus glorieuse défense. Elle était commandée par le lieutenant-colonel Taillant. Auj. à la Prusse.

PICHOT (Amédée), littérateur, directeur de la *Revue Britannique*, né à Arles le 5 nov. 1786, mort le 13 février 1874.

PILS (Isidore-Alexandre-Augustin), peintre d'histoire, élève de Picot, grand prix de Rome (1838), membre de l'Institut (1868), né à Paris le 19 juillet 1813, mort le 3 septembre 1875. — Le *Passage de la Bérézina* (1848); *Une tranchée devant Sébastopol* (1855); *Débarquement des Français en Crimée* (1857); *Bataille de l'Alma* (1861), et décoration de l'escalier du nouvel Opéra.

PLOUVIER (Édouard), poète et auteur dramatique, né le 2 août 1821 à Paris, où il est mort le 12 novembre 1876.

PONIATOWSKI (Jos.-Mich.-Xav.-Fr.-Jean, prince), compositeur, naturalisé Toscan (1848), naturalisé Français (1854), et nommé sénateur la même année, né à Rome le 20 février 1816, mort à Londres en juillet 1873.

PONT-NOYELLES (Somme). Manteuffel y fut battu par Faidherbe le 23 décembre 1870.

POUILLY-EN-MONTAGNE. Voy. plus haut Dijon.

POUPRY. Voy. plus haut Loigny.

Q

QUINET (Edgar), littérateur, publiciste et homme politique, né à Bourg (Ain) le 17 février 1803, mort à Versailles le 27 mars 1875. Professeur de langue et de littérature de l'Europe méri-

dionale au Collége de France (1842), ses leçons, peu conformes au programme de ce cours qui avait été créé pour lui, furent uniquement des leçons politiques, et elles furent suspendues (1846). Député de l'Ain à la Constituante (1848), à la Législative (1849), il fut exilé après le coup d'État (2 janvier 1852). Le département de la Seine l'envoya à l'Assemblée nationale (1871). De ses nombreux ouvrages de philosophie, de politique et d'histoire, nous citerons : *Ahasvérus*, 1833, in-8 ; *Allemagne et Italie*, 1839, 2 vol. in-8 ; *les Jésuites*, avec Michelet, 1843, in-8 ; *Fondation de la République des Provinces-Unies*, 1854, in-18 ; *la Révolution*, 1865, 2 vol. in-8. — Ses œuvres ont été réunies, 1856-1859, 10 vol. in-8 et in-18.

R

RABELAIS (voy. p. 1520). Ajoutez à l'article : Une traduction de Rabelais, en allemand, a été publiée en 1832 par Regius, 3 vol. in-8, avec une excellente table de matières. — En 1876, M. R. Gordon a publié (Montpellier et Paris, in-4) un intéressant volume intitulé : *F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier, autographes, documents et fac-simile.*

RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). Le 4 oct. 1870, il s'y livra un combat entre les Français et les Allemands.

RAON-L'ÉTAPE (Vosges). Le 5 oct. 1870, il s'y livra un combat entre les Badois et les corps francs des Vosges.

RATHERY (Edm.-Jacques-Benoît), littérateur, érudit, conservateur sous-directeur à la Bibliothèque nationale, né le 19 novembre 1807 à Paris, où il est mort le 25 novembre 1875. — Outre un très-grand nombre d'articles insérés dans les journaux et les revues : *Histoire des états généraux de France*, 1845, in-8 ; *Influence de l'Italie sur les lettres françaises*, 1853, in-8 ; *Mademoiselle de Scudéry* (avec Boutron), 1873, in-8 (et des éditions de Rabelais, 2e édition, 1872), avec Burgaud des Marets), et des *Mémoires* du marquis d'Argenson, 1859-67, 9 vol. in-8.

REGNAULT (Alexandre-Georges-Henri), peintre, élève de MM. Lamothe et Cabanel, grand prix de Rome (1866), né à Paris le 30 octobre 1843, tué près de Buzenval, lors de la dernière sortie faite par les troupes de Paris, le 19 janvier 1871. — Le catalogue de son œuvre (peintures, aquarelles, dessins), qui est fort considérable, a été publié par M. H. Cazalis (*Henri Regnault, sa vie et son œuvre*, 1872, in-18). Nous citerons parmi ses toiles : *Une exécution à l'Alhambra* ; *Portrait du général Prim* (musée du Luxembourg) ; *Judith et Holopherne* (musée de Marseille) ; *Salomé* ; *Portrait de M. Riocreux.*

REGNIER (Adolphe-Hugues-Henri), littérateur, né le 23 sept. 1834 à Paris, où il est mort le 31 mai 1875. — *Lexiques* de Malherbe et de la Bruyère, pour les éditions de ces auteurs dans la grande collection des classiques de la librairie Hachette.

REICHSHOFFEN (Bas-Rhin). Le 6 août 1870, les Français (40 000) commandés par Mac-Mahon, y furent battus par l'armée allemande (150000 h.). Cette bataille porte aussi les noms de Frœschwiller et de Wœrth.

RÉMUSAT (Charles-François-Marie, comte de), littérateur, homme politique, membre de l'Académie des Sciences morales (1842), de l'Académie française (1846), né le 14 mars 1797 à Paris, où il est mort le 6 juin 1875. Député de Toulouse (octobre 1830), et constamment réélu jusqu'en 1852, il vota pendant plusieurs années avec les *doctrinaires*, puis à partir de 1837 fit partie du centre gauche, et sous le ministère Thiers (1er mars-29 octobre 1840), fut ministre de l'intérieur. La révolution de Février le jeta dans la réaction monarchique et il fut quelque temps exilé lors du coup d'État. Il fut chargé le 2 août 1871 du portefeuille des affaires étrangères qu'il conserva jusqu'à la chute de M. Thiers (24 mai 1874). Après avoir échoué à Paris à l'élection du 27 avr. 1873, contre M. Barodet, il ne tarda pas à être élu dans le département de la Haute-Garonne. — Outre de nombreux articles dans les journaux et les Revues : *Essais de philosophie*, 1842, 2 vol. in 8 ; *Abélard*, 1845, 2 vol. in-8 ; *S. Anselme de Cantorbéry*, 1854, in-8 ; *Critiques littéraires*, 1856 ; *l'Angleterre au dix-huitième siècle*, 1856, 1865, 2 vol. in-12 ; *Bacon*, 2e édit., 1858, in-18 ; *Philosophie religieuse*, 1864, in-18 ; *Abélard*, drame, 1877, in-8

REZONVILLE (Moselle). Le 16 août 1870, il s'y livra entre une partie de l'armée de Metz et cinq corps de l'armée allemande une bataille indécise et qui aurait dû, au dire même des officiers prussiens, être gagnée par nous, si nous avions été mieux commandés. Les Français y perdirent 16 000 hommes et les ennemis 20 000. Cette bataille porte aussi les noms de Vionville et de Mars-la-Tour.

RHIN (Bas-). (Voy. p. 1552.) Ce département tout entier a été cédé à la Prusse par le traité de Francfort.

RHIN (Haut-). (Voy. p. 1552.) La plus grande partie de ce département a été cédée à la Prusse par le traité de Francfort (10 mai 1871). Il est réduit actuellement aux cantons de Belfort, Delle, Giromagny, Fontaine, et à quelques communes des cantons de Dannemarie et de Massevaux.

RIANCEY (Henri-Léon CAMUSAT de), journaliste, écrivain religieux, né à Paris le 24 oct. 1816, mort le 5 mars 1870. Représentant de la Sarthe à la Législative (1849) où il vota avec la droite, il fut arrêté et détenu quelque temps lors du coup d'État du 2 décembre.

RICARD (Louis-Gustave), peintre de portraits, né à Marseille en 1824, mort à Paris le 24 janvier 1872.

RICARD (Amable), avocat, préfet (4 septembre 1870) du département des Deux-Sèvres qui l'envoya à la Chambre (1871), ministre de l'intérieur (10 mars 1876), né en 1828, mort le 12 mai 1876.

RIGAULT DE GENOUILLY (Charles), marin, né à Rochefort le 12 avril 1807, mort le 4 mai 1873. Vice-amiral (1858), sénateur (1860), amiral (1864), il fut ministre de la marine depuis janvier 1867 jusqu'à la chute de l'Empire.

RIO (Alexis-François), écrivain, né à l'île d'Arz (Morbihan), en 1801, mort en juillet 1873. — *L'Art chrétien*, 1841-55, 2 vol. in-8, et 1861-67, 4 vol. in-8.

RIVET, p. 1560, col. 2, ligne 23 : 1583, lisez : 1683.

ROBERT (L.-Valent.-Elias), sculpteur, élève de David d'Angers et de Pradier, né à Étampes vers 1818, mort à Paris en avril 1874.

ROBINET (Stéphane), chimiste, membre de l'Académie de médecine (1825), né à Paris, le 6 déc. 1799, mort le 2 déc. 1869.

ROCROY (voy. p. 1571). Cette place forte fut enlevée par les Prussiens, le 5 janvier 1871.

ROPPE, près Belfort. Le général de Treskow y fut repoussé le 2 nov. 1870, par la garnison de cette ville.

ROUEN (voy. p. 1585). Cette ville fut occupée le 5 décembre 1870 par le général Manteuffel.

ROUGÉ (Olivier-Ch.-Camille-Emmanuel, vicomte de), célèbre égyptologue, membre de l'In-

stitut (1853), conservateur du musée égyptien du Louvre (1849), conseiller d'État (1854), professeur d'archéologie au Collège de France (1860), né à Paris le 11 avril 1811, mort au château de Bois-Dauphin (Sarthe) le 27 décembre 1872. — *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, 1851, in-4; *Catalogue des signes hiéroglyphiques de l'imprimerie nationale*, 1851, in-4; *Rituel funéraire des anciens Égyptiens*, 1861, in-fol.; *Album photographique* de sa mission en Égypte, 1863-64, in-fol.; *le Poëme de Pen-ta-our*, 1856, in-8; *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, 1866, in-4; *Chrestomathie égyptienne*, 1867, in-4; *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, 1874, gr. in-8.

ROUGET (Georges), p. 1580, col. 2. *Ajoutez :* mort à Paris, le 9 avril 1869.

ROULIN (François Désiré), naturaliste, voyageur, érudit, bibliothécaire de l'Institut, membre libre de l'Académie des sciences (1865), né à Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1796, mort à Paris le 5 juin 1874. Il avait séjourné dans l'Amérique du Sud de 1821 à 1828. — Outre divers travaux insérés dans le *Recueil des savants étrangers*, dans les *Annales des sciences naturelles*, dans la *Revue des Deux Mondes*, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, etc. : traduction de l'*Histoire naturelle de l'homme*, de Prichard, 1843, 2 vol. in-8; *Histoire naturelle et souvenirs de voyage*, 1865, in-12. Il a laissé sur Pline de nombreuses notes manuscrites qui sont à la bibliothèque de l'Institut.

ROYER (Alphonse), romancier, auteur dramatique, directeur de l'Odéon (1853-1856), de l'Opéra (1856-1862), né à Paris le 10 septembre 1803, mort en avril 1875.

RUGEN, île de la Baltique. Il s'y livra, le 16 août 1870, un combat entre une escadre française et des canonnières prussiennes.

RUPIGNY (Moselle). Le 26 août 1870, cette localité fut le théâtre d'un combat entre l'armée de Metz et les Allemands.

S

SAINT-APOLLINAIRE (Côte-d'Or). Il s'y livra en oct. 1870, contre les Allemands, un combat à la suite duquel ils occupèrent Dijon.

SAINT-DIÉ (voy. p. 1604). Le 5 oct. 1870, les Badois et les corps francs des Vosges s'y livrèrent un combat.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Charles), géologue, météorologiste, voyageur, membre de l'Institut (1857), professeur au Collège de France, inspecteur des établissements météorologiques, né à Saint-Thomas (Antilles) en 1814, mort à Paris le 10 octobre 1876. — *Voyage géologique aux Antilles*, 1856-1864, in-4; *Recherches sur les principaux phénomènes de météorologie aux Antilles*, 1861, in-4; *Sur les variations périodiques de la température*, 1866, in-4, etc., etc.

SAINT-GEORGES (Jules-Henri VERNOY de), auteur dramatique, romancier, né à Paris en 1801, mort le 23 déc. 1875.

SAINT JEAN-SUR-ÈVRE (Sarthe). Le 15 janvier 1870, Chanzy y soutint un combat contre les Allemands.

SAINT-LAURENT-DES-BOIS (Loir-et-Cher). Le général d'Aurelle de Paladines y battit les Allemands le 7 nov. 1870.

SAINT-MARC GIRARDIN (Marc GIRARDIN, dit), journaliste, littérateur, professeur de poésie française à la Sorbonne (1834), membre du conseil royal de l'instruction publique (1837) et de l'Académie française (1844), né le 12 fév. 1801, à Paris, mort le 11 avril 1873. Rédacteur politique et littéraire des *Débats*, de 1827 à 1872, de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Savants*, et député presque sans interruption de 1834 à 1848, il soutint constamment la politique ministérielle, et fut nommé (1837) membre du conseil royal de l'instruction publique et conseiller d'État en service extraordinaire. Député à l'Assemblée nationale (1871), il y fut l'un des chefs du parti orléaniste. — *Cours de littérature dramatique*, 1843-1868, 5 vol. in-8; *Essais de littérature et de morale*, 1844, 2 vol.; *Souvenirs et voyages*, 2 vol., *Souvenirs d'un journaliste*, 1859, in-8.

SAINT-PRIVAT. Voy. GRAVELOTTE.

SAINT-QUENTIN (voy. p. 1623). Occupé par les Allemands en oct. 1870, Saint-Quentin retomba au pouvoir de nos troupes le 15 janvier suivant; mais le 19 le général de Gœben battit Faidherbe devant la ville, qu'il reprit.

SAINT-RÉMY. Voy. plus bas TAPES (Les).

SALBRIS (Loir-et-Cher). Une partie des troupes de Bourbaki y fut battue par les Prussiens le 7 déc. 1870.

SALINS (Cour des), juridiction établie à La Rochelle par un édit de déc. 1639 pour connaître des différends relatifs aux salines, édit qui ne paraît pas avoir été enregistré. Elle ne subsista pas longtemps, car, quatre ans plus tard, elle fut supprimée par un autre édit de sept. 1643.

SALVADOR (Joseph), historien, israélite, né à Montpellier en 1796, mort en mars ou avril 1873. — *Histoire des institutions de Moïse*, 1828, 3 vol. in-8; 1862, 2 vol. in-8; *Jésus-Christ et sa doctrine*, 1838, 2 vol. in-8; *Histoire de la domination romaine en Judée*, 1846, 2 vol. in-8.

SAND (Amantine-Lucile-Aurore DUPIN, dame DUDEVANT, dite George), la plus célèbre de nos romancières et l'un des écrivains les plus remarquables de notre temps, auteur dramatique, née à Paris en 1804, morte à Nohant (Cher), le 8 juin 1876. Elle fut d'abord élevée au château de Nohant par sa grand'mère, Mme Dupin de Francueil, qui était fille naturelle de Maurice, comte de Saxe, puis fut envoyée pendant trois ans (1817-1820) au couvent des Augustines anglaises de Paris où elle eut quelque temps la fantaisie de se faire religieuse. Retournée à Nohant, elle fut mariée (1822) à M. Dudevant, dont elle se sépara à l'amiable (1831) pour venir vivre à Paris, où elle publia avec M. Jules Sandeau, sous le nom de Sand qu'elle ne quitta plus, son premier roman *Rose et blanche*. L'année suivante parut *Indiana*, dû à elle seule, ce fut le commencement de cette longue suite d'écrits qui acquirent à son nom une réputation si éclatante et si méritée. En voici les principaux :

ROMANS : *Valentine* (1832); *Lélia*; *Métella* (1833), *Jacques*; *Léone Léoni* (1834); *André*; *Mattea* (1835); *Simon* (1836); *Mauprat*; *les Maîtres mosaïstes*; *la Dernière Aldini* (1837); *l'Orco*; *l'Uscoque*; *Spiridion* (1838); *les Sept cordes de la lyre*; *Gabriel*; *Pauline* (1839); *le Compagnon du tour de France* (1840); *Mouny Robin* (1841). La plupart de ces romans avaient paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, mais sur le refus du directeur d'insérer *Horace*, elle lui retira sa collaboration qu'elle ne lui rendit que dix ans plus tard. Durant cet intervalle, elle écrivit dans plusieurs journaux et revues, entre autres, dans la *Revue indépendante* où elle publia *Horace*, *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt* (1843-44), que suivirent *le Péché de M. Antoine* (1847), *Jeanne* (1848), *Isidora*, *Teverino*, *Lucrezia*, *Floriani*, *Piccinino*, et enfin trois pastorales : *la Mare au diable* (1846), regardée comme un chef-d'œuvre

du genre, *la Petite Fadette* (1849), et *François le Champi* (1850); puis vinrent *la Filleule*, *Mont-Revêche*, *les Maîtres sonneurs* (1853). En 1851, elle était rentrée à la *Revue des Deux Mondes* où elle écrivit jusqu'à la fin de sa vie, et y a donné : *le Château des Désertes* (1851); *l'Homme de neige* (1858); *Elle et Lui* (1859), c'est le récit de sa liaison avec Alfred de Musset; le frère de celui-ci, M. Paul de Musset, y a répondu par *Lui et Elle*, et Mme Louise Collet a donné de son côté *Lui*; *Jean de la Roche* (1859); *la Ville noire*; *le Marquis de Villemer* (1860); *Valvrède* (1861); *Tamaris*; *Antonia* (1862); *Mademoiselle de la Quintinie* (1863), vigoureuse réplique au roman de *Sibylle* de M. O. Feuillet; *la Confession d'une jeune fille* (1864); *Monsieur Silvestre* (1865); *le Dernier amour* (1866); *Mademoiselle Merquem* (1868); *Pierre qui roule* (1869); *Malgré tout*; *Césarine Dietrich* (1870); *Francia* (1871); *la Tour de Percemont* (1876). On lui doit aussi divers contes fantastiques.

Théatre. Outre plusieurs comédies, scènes ou proverbes insérés dans la *Revue des Deux Mondes*, comme *Aldo le rimeur* (1833), *le Drac* (1851), *Plutus* (1863), *Cadio* (1867), etc., Mme Sand a fait représenter avec des chances diverses des pièces en assez grand nombre, parmi lesquelles nous citerons : *Cosima*, drame (1840); *Le roi attend*, *François le Champi* (1849); *Claudie* (1851); *Le mariage de Victorine*; *Le marquis de Villemer* (1864), et les *Beaux messieurs de Bois-Doré* (1862), tirés de deux romans du même nom et qui eurent un grand succès; *L'autre* (1870). La plupart de ces pièces ont été réunies sous le titre de *Théâtre de George Sand*, 1860, 3 vol. in-18, et *Théâtre de Nohant*, 1864, in-18.

Il faut encore mentionner les *Lettres d'un voyageur* qui, à partir de 1834, parurent dans la *Revue des Deux Mondes*, où elle a donné aussi *le Journal d'un voyageur pendant la guerre de* 1870, et divers récits de voyage; plusieurs écrits politiques publiés en 1848, époque où elle se lança avec ardeur dans le mouvement socialiste et où elle fonda un journal, *la Cause du peuple*, et enfin ses Mémoires, qui parurent en 1854 dans la *Presse*, sous le titre de *Histoire de ma vie*, et ne répondirent point à l'attente curieuse du public. Ils furent réimprimés 1854-55, 20 vol. in-8, et 1856-57, 10 vol. in-12.

SAPIGNIES (Pas-de-Calais). Le général Faidherbe y battit le général de Gœben le 2 janvier 1871.

SARREBRÜCK, ville de Prusse où, le 2 août 1870, il y eut entre les Allemands et les Français un petit engagement.

SAUZET (J.-Pierre, dit Paul), avocat, homme politique, né à Lyon le 23 mars 1800, mort en juillet 1876. Député de Lyon (1834), il fut ministre de la justice du 22 février 1836 au 15 avril 1837, puis président de la Chambre de 1839 au 24 février 1848.

SCHLESTADT (voy. p. 1643). Cette ville assiégée par les Allemands capitula le 24 oct. 1870.

SCHNEIDER (Eugène), industriel et homme politique, né à Nancy en avril 1805, mort en novembre 1875. — Directeur du Creuzot, député ministériel de 1845 à 1848, membre de la Commission consultative (1852), il fit constamment partie du Corps législatif qu'il présida après la mort de Morny (1865) jusqu'à la chute de l'Empire.

SEDAN (voy. p. 1646). Cette ville a donné son nom au plus épouvantable désastre dont nos annales fassent mention. Le 1er septembre 1870, à la suite de combinaisons stratégiques et de manœuvres plus inhabiles les unes que les autres, Napoléon III engagea près de Sedan, sur un terrain mal choisi, une bataille décisive, avec 130 000 hommes, 320 canons et 70 mitrailleuses, contre l'armée prussienne forte de 300 000 hommes et de 800 bouches à feu. Après une lutte sanglante, notre armée fut mise dans une déroute complète et enfermée dans Sedan. Le lendemain une capitulation fut signée par l'empereur. En vertu de cette capitulation, lui, l'auteur de tous nos désastres, 32 généraux et 70 000 hommes furent prisonniers de guerre.

SÉDILLOT (L.-P.-Eug.-Amélie), orientaliste, secrétaire du Collége de France et de l'École des langues orientales vivantes, né à Paris le 23 juin 1808, mort en décembre 1875.

SÉGALAS (Pierre-Salomon), médecin, membre de l'Académie de médecine, né à Saint-Palais (Basses-Pyrénées), le 1er août 1792, mort au château de la Tour (Saône-et-Loire) en oct. 1875.

SÉGUIER (Pierre-Armand, baron), membre libre de l'Acad. des sciences (1833), né à Montpellier le 3 juillet 1803, mort le 14 janvier 1876. Il s'est spécialement occupé de mécanique et de navigation à la vapeur.

SÉGUR (Philippe-Paul, comte de), général et historien, membre de l'Académie française (1830), né à Paris le 4 novembre 1780, mort le 25 février 1873. Il servit de la manière la plus brillante jusqu'à la fin de l'empire, cessa d'être employé sous la Restauration, et sous Louis-Philippe devint lieutenant-général et pair de France (1831). — *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en* 1812, 1824, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, qui eut plusieurs éditions, attira à l'auteur un duel avec le général Gourgaud; *Histoire de Russie et de Pierre le Grand*, 1829, in-8, etc., etc.

SÉJOUR (Victor), auteur dramatique, né à Paris en 1816, mort en septembre 1874.

SERRET (Ernest), auteur dramatique et romancier, né à Boulogne-sur-Mer le 3 déc. 1821, mort à Versailles en avril 1874.

SERVIGNY. Voy. plus haut Noisseville.

SGANZIN (Joseph-Mathieu), ingénieur des ponts et chaussées, né à Metz le 1er oct. 1750, mort à Bougival le 10 janv. 1837. Il a été, sous le premier empire, le principal organisateur des travaux maritimes non-seulement en France, mais en Belgique, en Hollande, en Espagne et sur le littoral de l'Adriatique. Chargé d'un *Cours de constructions* à l'École polytechnique, il a donné en 1807 la première édition du *Programme* ou *résumé* de ce cours dont la quatrième édition publiée par M. Reibell en 1839 renferme un corps complet de doctrine sur l'art de l'ingénieur.

SILLÉ-LE-GUILLAUME (Sarthe). Le 15 janvier 1870, Chanzy y soutint un combat contre les Allemands.

SOISSONS (voy. p. 1669). Cette ville, attaquée par les Allemands, capitula le 16 oct. 1870.

SOMBACOURT (Doubs). Le 29 janvier 1871, Manteuffel y battit l'armée de l'Est.

SOULIÉ (Eudore), conservateur du musée de Versailles, mort en mai 1876. — *Notice du musée de Versailles*, 1859-61, 3 vol. in-12; *Recherches sur Molière et sur sa famille*, 1863, in-8.

STERN (Daniel), pseudonyme de Mme d'Agoult.

STONNE (Ardennes). Il s'y livra le 30 août 1870 un combat entre les Allemands et le général Douai, qui fut forcé à la retraite.

STRASBOURG (voy. p. 1680). Cette ville, que l'incurie du gouvernement n'avait point mise en état de défense, dont la garnison, l'artillerie et les approvisionnements étaient insuffisants, fut investie le 9 août 1870 par le général Werder. Pendant plus d'un mois les assiégeants la bom-

bardèrent et en détruisirent une partie. Le général Uhrich, qui la commandait, capitula le 28 septembre.

T

TALANT. Voy. plus haut Dijon.

TAPES (Les) (Moselle). Le 7 oct. 1870, l'armée de Metz y eut un engagement, qui fut le dernier, avec les assiégeants. Ce combat porte aussi le nom de Saint-Rémy.

TASCHEREAU (Jules-Antoine), journaliste, littérateur, député de l'opposition (1838-1842), membre de la Constituante (1848), et de la Législative (1849), où il vota avec la droite, administrateur de la Bibliothèque nationale (1852-1874), né à Tours le 19 déc. 1801, mort à Paris le 10 nov. 1874. Il a publié, entre autres, la *Revue rétrospective*, 1833-1837, 20 vol. in-8, rare; une nouvelle *Revue rétrospective*, recueil de documents politiques contemporains, 1848, gr. in-8, rare; *Histoire de la vie et des écrits de Molière* (1825), plusieurs fois réimprimée; *Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille*, 1829 et 1857.

TERMINIERS. Voy. plus bas Villepion.

TERNAUX (Louis Mortimer-), membre de l'Acad. des sciences morales (1865), député de l'opposition (1842-1848), de la droite (1848-1849), né à Paris le 22 novembre 1808, mort le 6 nov. 1871. — *Histoire de la Terreur*, 1861-1867, 6 vol. in-8.

THIAIS (Seine). Le 30 sept. 1870, il s'y livra un combat entre les troupes de Paris et les assiégeants.

THIERRY (Amédée-Simon-Dominique), administrateur, historien, membre de l'Acad. des sciences morales (1841), né à Blois le 2 août 1797, mort à Paris le 26 mars 1873. Il fut successivement préfet de la Haute-Saône (1830-1838), maître des requêtes (1838), conseiller d'État (1852), sénateur (1860). — *Histoire des Gaulois*, 1828, 3 vol. in-8, plus. édit.; *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, 1840, 1847, 3 vol. in-8; réimpr.; *Histoire d'Attila*, 1864, 2 vol. in-8; *Tableau de l'empire romain*, 1862, in-8; *Récits de l'hist. romaine*, 1860, 1864, 2 vol. in-8; *Saint Jérôme et la société chrétienne à Rome*, 1867, 2 vol. in-8, etc.

THIONVILLE (voy. p. 1712). Cette place forte fut prise par les Prussiens le 24 nov. 1870.

THOMAS (Félix), architecte, peintre, voyageur, dessinateur, grand prix de Rome (1845), né le 29 sept. 1815 à Nantes, où il est mort le 15 avr. 1875. Il fit partie de la grande expédition scientifique envoyée en Mésopotamie (1851-1854), et exécuta les dessins qui en accompagnèrent la relation (1856, in-fol.), et ceux de *Ninive et l'Assyrie*, par V. Place, in-fol.

TISSOT (Claude-Joseph), professeur de philosophie, puis doyen de la Faculté des lettres de Dijon, correspondant de l'Institut, né au Fourg (Doubs) le 26 nov. 1801, mort en oct. 1876.

TOUL (voy. p. 1721). Cette ville fut attaquée par les Allemands le 16 août 1870, bombardée et brûlée, et capitula le 23 septembre suivant.

TOURS (voy. p. 1728). C'est dans cette ville que, peu de jours avant l'investissement de Paris (septembre 1870), MM. Crémieux, Fourichon et Glais-Bizoin furent envoyés pour organiser la défense dans les départements. Ils formèrent ce qu'on appela la Délégation de Tours. M. Gambetta, parti de Paris en ballon, alla la rejoindre le 10 octobre. A la suite de nos revers sur la Loire, elle fut transférée à Bordeaux le 9 décembre.

TOURY (Eure-et-Loir). Les Allemands y essuyèrent un échec le 5 octobre 1870.

TRANSON (Abel-Louis-Étienne), ingénieur en chef des mines, géomètre, né à Versailles le 25 décembre 1805, mort en août 1876. Il fut d'abord saint-simonien, puis fouriériste.

TRAVAUX PUBLICS (ministère des). Voy. p. 1732. 1870, 10 août. Jérôme David. — 4 septembre, Dorian. — 1871, 19 février, de Larcy. — 1872, 27 juin. Teisserenc de Bort. — 1872, 7 décembre, de Fourtou. — 1873, 19 mai, Bérenger. — 25 mai, Desseilligny. — 26 novembre, de Larcy. — 1874, 22 mai, Caillaux. — 1876, 10 mars, Christophle.

TRÉHOUART (François-Thomas), amiral (1869), sénateur (1859), né à Vieuville le 27 avril 1798, mort en novembre 1873.

TRIQUETI (Henri, baron de), sculpteur, né à Conflans (Loiret) en 1802, mort en mai 1874.

V

VAILLANT (J.-B.-Philibert), maréchal de France (11 décembre 1851), sénateur, membre libre de l'Acad. des sciences (1863), membre du bureau des longitudes, né à Dijon le 6 déc. 1790, mort à Paris le 4 juin 1872. Maréchal de camp dans l'arme du génie (1838), il prit la part la plus active à la construction des fortifications de Paris, devint lieutenant général (1845), et, envoyé au siége de Rome (1849), le dirigea complétement, bien qu'il ne fût que commandant en second. Ministre de la guerre (11 mars 1854-avril 1859), major général de l'armée des Alpes (1859), il fut créé maréchal du palais, puis ministre de la maison de l'empereur (24 nov. 1860).

VENDÔME (voy. p. 1776). Le 15 déc. 1870, le général Chanzy y fut battu par le prince Frédéric-Charles et obligé de se retirer sur le Mans.

VERDUN (voy. p. 1781). Cette ville, investie le 13 octobre par les Allemands, capitula le 8 novembre, après une héroïque résistance; et son commandant, le général Guérin de Waddersbach, obtint les conditions les plus honorables.

VERMAND (Nord). Les Allemands y furent battus par Faidherbe le 18 janvier 1871.

VERMOREL (A.-J.-Marie), journaliste, né à Denicé (Rhône) le 21 juin 1841. Lors de l'insurrection du 18 mars 1871, il fit partie du gouvernement de la Commune, fut blessé en combattant les Versaillais et alla mourir de sa blessure dans une prison de Versailles le 20 juin 1871.

VERNEUIL (Philippe-Édouard Poulletier, comte de), géologue, membre libre de l'Institut (1854), né à Paris en février 1805, mort le 29 mai 1873. — *Mémoires sur les fossiles du Rhin*, 1842; *Géologie de la Russie d'Europe*, 1845, in-4.

VERSAILLES (voy. p. 1786). C'est à Versailles que furent signés, le 28 janvier 1871, l'armistice et la capitulation de Paris, et le 26 février suivant les préliminaires du traité de paix entre la France et l'Allemagne. Depuis cette paix, cette ville est devenue le siége du gouvernement.

VESOUL (voy. 1787). Cette ville tomba le 18 oct. 1870 au pouvoir du général Werder.

VIERZON (Cher). Les Prussiens s'en emparèrent après le combat de Salbris le 9 déc. 1870.

VIGNERON (Pierre-Roch), peintre, élève de Gros et de Gautherot, né à Vosnon (Aube), en 1789, mort à Paris en oct. 1872. — *Le Convoi du pauvre* (1819; *l'Exécution militaire* (1824).

VILLE-ÉVRARD (La), village de Seine-et-Marne, qui fut pris sur les Saxons le 21 déc. 1870 par les troupes de Paris.

VILLEJUIF près Paris (Seine). Il y eut dans cette localité le 23 sept. 1870 un combat entre les Allemands et les troupes de Paris.

VILLEPION (Eure-et-Loir). Les Bavarois y

furent battus par le général Chanzy le 1er décembre 1870. Ce combat porte aussi le nom de Terminiers.

VILLERS-BRETONNEUX. Voy. AMIENS.

VILLERSEXEL (Haute-Saône). Le 9 janvier 1871. Bourbaki y battit le général Werder, après une lutte qui se prolongea pendant dix heures.

VILLORCEAU (Loiret). Cette localité a donné son nom à une bataille qui dura du 7 au 11 décembre 1870 entre Chanzy et le grand-duc de Mecklembourg. Il fallut la défaite d'un corps français à Chambord et la prise de Blois (9 et 12 déc.) pour forcer nos troupes à se replier sur Vendôme.

VIONVILLE. Voy. plus haut REZONVILLE.

VITET (Ludovic), littérateur, homme politique, membre libre de l'Acad. des inscriptions (1839), membre de l'Acad. française (1845), né à Paris le 18 oct. 1802, mort le 5 juin 1873. Rédacteur du *Globe*, il fut successivement inspecteur des monuments historiques (1831), secrétaire général du ministère du commerce (1834), député ministériel (1833-1848), et conseiller d'État (1836). Élu à la Législative (1849), il vota avec la droite, mais au 2 déc. il fut vice-président de la réunion de la mairie du Xe arrondissement. — *Les Barricades* (1826); *les États de Blois* (1829), et *la Mort de Henri III* (1829), scènes historiques, plusieurs fois réimprimées; *Hist. de Dieppe*, 1838, 2 vol. in-8; *Eustache Lesueur* (1843); *Monographie de N.-D. de Noyon*, 1845, in-4; *Fragments et Mélanges*, 1846, 2 vol. in-18; *Essais historiques et littéraires*, 1862, in-18; *Études sur l'histoire de l'art*, 1864, 4 vol. in-18.

VITRY LE FRANÇOIS (voy. p. 1810). La ville se rendit aux Allemands le 25 août 1870.

VOLNYS (Léontine FAY, dame), actrice, née en 1811, morte à Nice en août 1876.

W

WISSEMBOURG (voy. p. 1821). Le 4 août 1870, la division du général Abel Douay (9000 h.) y fut surprise et mise en déroute par 40 000 Allemands.

WŒRTH. Voy. plus haut REICHSHOFFEN.

WOLOWSKI (L.-Fr.-Michel-Raymond), économiste, membre de l'Institut (1855), professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers (1839), membre de la Constituante (1848), de la Législative (1849), de l'Assemblée nationale (1871), où il vota ordinairement avec le parti républicain, sénateur (1876), né à Varsovie le 31 août 1810, mort à Gisors (Eure) le 15 août 1876. Il avait pris une part active à la révolution polonaise de 1830, et, réfugié en France, y fut naturalisé en 1834. Il a fondé (1833) la *Revue de législation et de jurisprudence*, et a publié de nombreux écrits d'économie politique.

FIN DU SUPPLÉMENT.



Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.